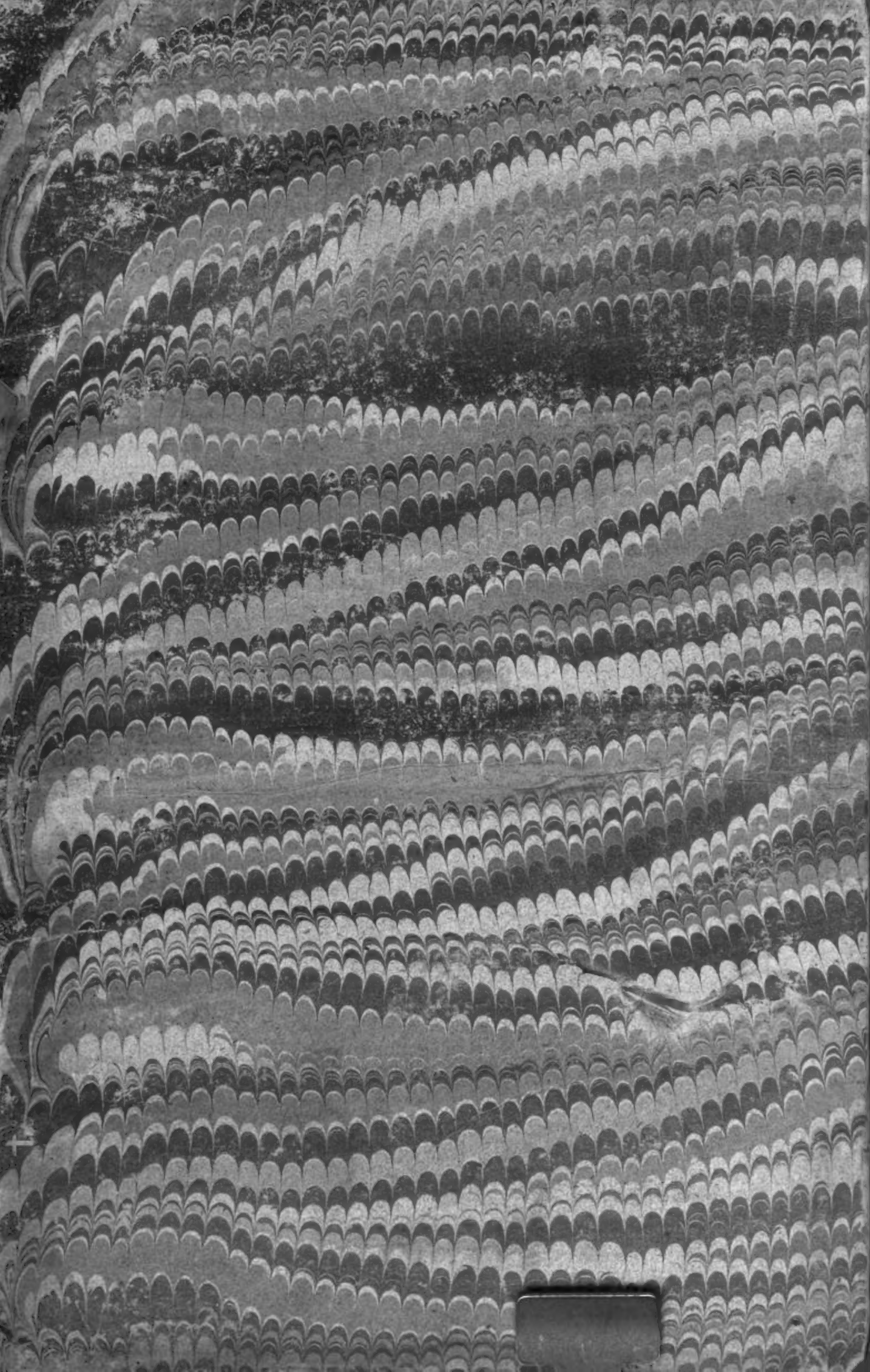
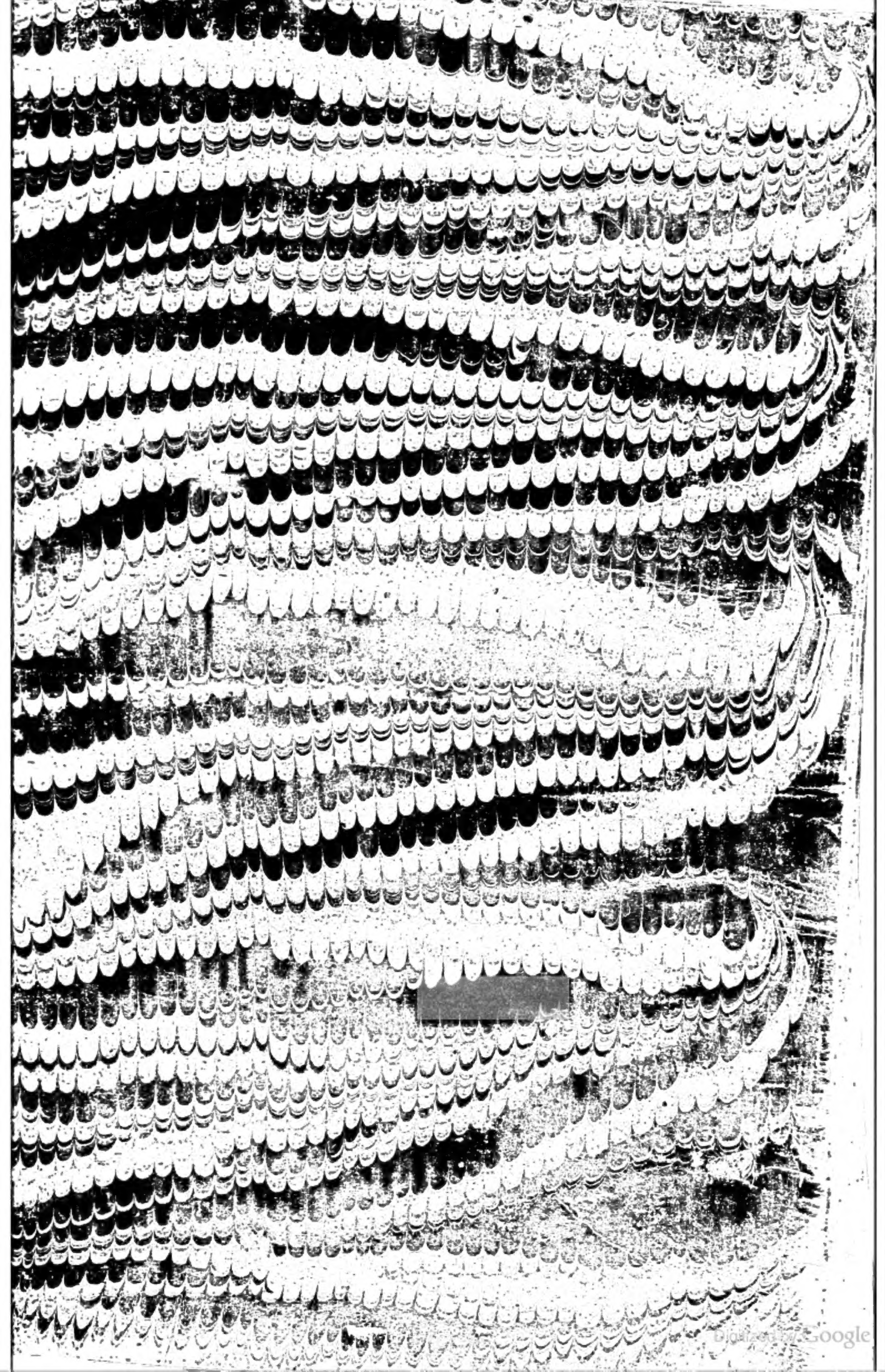





1094148504

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES & DES ARTS:

TOME TROISIEME.

L —— P.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

TANT VIEUX QUE MODERNES, ET LES TERMES DES

SCIENCES ET DES ARTS.

OU L'ON EXPLIQUE TOUT CE QUI CONCERNE

LA PHILOSOPHIE, LOGIQUE ET PHYSIQUE; LA MEDECINE, Anatomie, Pathologie, Therapeutique, Chirurgie, Pharmacie, Chymie, Botanique; l'Histoire naturelle des Plantes, des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & celle des Drogues naturelles & artificielles:

LA MYTHOLOGIE, ET L'ANTIQUITE' SACREE ET PROFANE; la Theologie Naturelle, Positive, Scholastique, Morale & Mystique; la Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & celle des Ordonnances:

LES MATHEMATIQUES, LA GEOMETRIE, L'ARITHMETIQUE, l'Algebre, la Trigonometrie, l'Arpentage, l'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie, la Musique, l'Optique, Catoptrique, Dioptrique & Perspective; l'Architecture Civile & Militaire, la Pyrotechnie, Tactique & Statique:

LES ARTS, LA RHETORIQUE, LA POESIE, LA GRAMMAIRE, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, la Danse, l'Escrime, le Blason, la Venerie, la Fauconnerie, la Pêche, l'Agriculture, l'Oeconomique, & les Arts mechaniques.

AVEC

Les termes de Relations d'Orient & d'Occident; la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choses; l'Origine des Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues; LES REMARQUES DES AUTEURS QUI ONT TRAITÉ DE LA LANGUE FRANÇOISE & plusieurs traits d'Histoire, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui sont raportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.

LE TOUT EXTRAIT DES PLUS EXCELLENS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES.

Recueilli & compilé premierement

Par Mre. ANTOINE FURETIERE,

ABBE' DE CHALIVOI, DE L'ACADEMIE FRANÇOISE:

Ensuite corrigé & augmenté

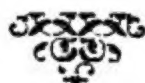
Par M. BASNAGE DE BEAUVAL:

ET EN CETTE NOUVELLE EDITION,

Revû, corrigé, & considerablement augmenté

Par M. BRUTEL DE LA RIVIERE.

TOME TROISIEME.

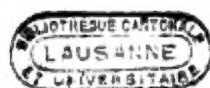


A LA HAYE,

Chez { PIERRE HUSSON, THOMAS JOHNSON, JEAN SWART, || JEAN VAN DUREN, CHARLES LE VIER, LA VEUVE VAN DOLE.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE.


BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL;

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

Tant vieux que modernes, & les

TERMES DES SCIENCES ET DES ARTS.

L.

L, Prononcez E L L E. subst. fem. Nom de l'onzième lettre de l'Alphabet. La lettre *l* prend le son d'un *u* dans *col*, *licol*, *mol*, *fol*, *sol*, qui se prononcent *cou*, *licou*, *mou*, *fou*, *sou*. Voyez ces mots.

L'*l* sonne à la fin des mots, comme en ces mots, *mal*, *sel*, *fil*, &c. Exceptez *barril*, *chenil*, *fusil*, *gentil*, *nombril*, *outil*, *sourcil*, *persil*, *soul*, *cul*, *genouil*, *verrouil*, & peut-être en un très petit nombre d'autres. L'*l* est encore muette dans le pronom personnel *il*, devant une consonne, & même devant une voyelle dans une interrogation, & au plurier *ils*. Exemples : *il fait*, *parle-t-il à vous ?* &c. prononcez, *i fait*, *parle-t'i à vous ?* *Ils font*, *ils ont*, &c. prononcez, *i font*, *i zont*, &c.

On ne prononce point aussi cette consonne en conversation dans *quelque*, *quelqu'un* & *quelconque*. Elle est toûjours muette en *fils* & *pouls*. Quand deux *l* sont precedées d'un *i*, elles ont un son mouillé, comme dans ces mots, *fille*, *piller*, *aiguille*, *ailleurs*, &c. On doit excepter les noms qui commencent par *ill*, comme *illegitime*, *illusion*, & les suivans, *Achille*, *argille*, *camomille*, *distiller*, *imbecille*, *mille*, *pupille*, *syllabe*, *tranquille* *ville*. L'*l* finale a aussi un son liquide après les diphtongues *ai*, *ei*, *eüi*, *üei*, *oui*. Comme dans *mail*, *soleil*, *dueil*, *cercueil*, *fenouil*, &c. Ajoutez encore à ces mots, *peril*, *gril*, *babil*, *bresil*, & *gentil* dans le mot *gentilhomme*; mais l'*l* est muette au plurier *gentils-hommes*, prononcez *gentizommes*. LA. T.

Dans les Inscriptions, *L* signifie, *Lucius*, *Lælius*, *Libertus*, *Locus*, *Lex*, *Lector*.

L, est aussi une lettre numerale chez les Anciens, qui signifioit, Cinquante, & qui le signifie encore en chiffre Romain, suivant ce vers :

Quinquies L denos numero designat habendos.

Quand on y ajoûte un titre, L̄, elle signifie cinquante mille.

Les Loüis-d'or ont des croix de huit *LL* entrelassées & disposées en forme de croix. L Sur les monnoyes de France signifie Louis. On voit une L. couronnée sur celles de Louis XII, & sur celle de Louis XIV, & de Louis XV, des L enlacées.

On dit proverbialement, qu'un homme en a dans l'*elle*, par une mechante allusion de l'aile avec la lettre L, pour signifier qu'il a passé cinquante ans.

L A.

L A. Article qui marque le genre feminin, & qui sert à decliner les noms. *La* Muse. *La* chose. On mange l'*a* quelquefois, *L*'allée. *L*'entreprise. Vous avez ma bourse, donnez *la* lui. Quelques-uns blâment la repetition de l'article *la* en cet endroit, à cause de la cacophonie. Quelques-uns en effet le suppriment : mais ce n'est que dans la conversation, & l'on ne peut se dispenser de l'employer en écrivant : Le plus sûr est d'éviter ces façons de parler. M. L. T. Mr. Menage disoit à Madame de S..., je suis enrhumé; je *la* suis aussi, repondit elle : selon les regles de la Langue il faudroit dire, je *le* suis aussi, dit Mr. Menage. Elle repliqua, vous direz comme il vous plaira; mais pour moi, je croirois avoir de la barbe si je disois autrement. L'Academie a prononcé qu'il faut toûjours *le* dans cette phrase, parceque *le* est employé pour *cela*. Vaugelas avoit fait la même observation. Il y a des Auteurs célebres qui sont pour *la* LA. T.

L A, est aussi la sixiéme des notes ou tons de Musique, Ut, re, mi, fa, sol, *la*.

L A L A, redoublé, est un terme menaçant. *La la*, vous verrez ce qui vous en arrivera. Ceux qui s'en veulent mocquer disent, *La la* est le commencement d'un branle. Il est bas en ce sens. *Là là* est aussi une espece d'adverbe, qui signifie à demi bien; pas tout à fait mal; point trop mal; mediocrement : il revient au *cosi*, *cosi*, des Italiens. Il écrit, il fait des vers *là là*. Je me porte *là là*.

L A, est aussi une particule démonstrative, qui se met apres les pronoms demonstratifs. Celui-*là*, celle-*là*.

LA, est aussi un adverbe de temps & de lieu, qui se dit en une infinité de phrases, & se joint à plusieurs particules qui varient sa signification. Cela étoit bon en ce temps-*là*. Il sera bon d'y songer quand on sera *là*. Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci & *là*. Il y a un grand maître *là*-haut. *Là* bas, *là* dessus, *là* dessous, *là* auprès, *là* contre. A la guerre ceux qui sont en faction, disent, qui va *là*. Ces femmes étoient à cheval jambe deça, jambe de-*là*. Que faites-vous *là*? Est-ce *là* tout? Ho *là*, tout beau, arrêtez vous. Les Docteurs de de-*là* les Monts. Malheureux, qu'avez-vous fait *là*? Il ne falloit plus jouer, il s'en falloit tenir *là*; en demeurer *là*. Brisons *là*. Quand une femme est mutine, il la faut planter *là*, la laisser *là*. Je jugeai bien dès *là*; dès *là* je commençai à me defier de lui. C'est un vagabond qui ne fait qu'errer çà & *là*. Il est allé de*là* l'eau. Il a été payé au de*là* de ses esperances. Il falloit bâtir un peu plus en de*là*. Quand vous serez de*là*, écrivez nous. Il nous a dit quelque chose de cette affaire par ci, par *là*. C'est une necessité, il faut bien en passer par *là*. On dit aussi, par *là*, ou par la fenêtre. Ce dernier est bas.

Là où; pour dire, *au lieu que*, est entierement hors d'usage. Il seroit barbare de dire, il depense cent pistoles, *là où* un autre n'en depenseroit que dix; il faut dire, *au lieu qu'un autre*, &c. L'ACAD.

Du latin *illac*.

L A B.

LABADISTES. Espece de secte, qui a pris son nom de Jean *Labadie*, qui avoit été Moine, & qui fut ensuite Ministre à Montauban, à Orange, à Geneve, & à Midelbourg en Zelande. Il attira par ses declamations continuelles contre le siècle, & par ses apparences exterieures de pieté, quelques personnes pieuses, entre autres la celebre Mad. Schurman. Il reste encore quelques uns de ces Sectateurs dans les Provinces-Unies, & particulièrement à Wiwert Seigneurie de Frise, où ils vivent en communauté.

LABARUM ou LABARE f. m. Enseigne militaire, étendart qu'on portoit devant les Empereurs Romains à la guerre. C'étoit une longue lance, traversée par le haut, d'un bâton, duquel pendoit un riche voile en forme de baniere quarrée, de couleur de pourpre, orné de broderie d'or & de pierreries, & d'une frange à l'entour. Il y avoit sur cette banniere une aigle peinte, ou tissuë d'or, ou seulement ces lettres; S.P.Q.R. jusqu'à Constantin. Ce Prince fit mettre au dessus du bâton de traverse un cercle d'or, dans le milieu duquel étoit le monogramme de Jesus-Christ. C'étoit le *Chi* & le *Ro* des Grecs, en cette maniere, ☧

Sur quelques Medailles posterieures ce monogramme est accompagné de ces deux lettres & , *alpha* & *omega*, pour signifier que JESUS-CHRIST est le commencement & la fin de toutes choses. Le nom de *Labarum* n'est connu que du temps de Constantin, mais cet étendart de la forme qu'on le vient de dire étoit celui des Empereurs avant lui. Cét étendart étant venu des nations Barbares, c'est inutilement qu'on cherche son nom dans les langues Greque ou Latine. On voit aussi sur une Medaille de Constantin le jeune cette inscription, *in hoc signo victor eris.* Comme il n'y avoit sur le *Labarum* de Constantin que le des Grecs, qui forme une espece de croix de S. André, ses Successeurs redresserent peu à peu le X & en firent une croix parfaite: on ôta encore le *Ro* dans la suite, & il ne resta plus qu'une croix à angles droits tant sur les étendarts que sur les Monnoies. Julien l'Apostat fit effacer le monogramme de Jesus-Christ, & remettre ces lettres anciennes, S. P. Q. R. mais les Empereurs qui vinrent après lui rétablirent le monogramme, & le convertirent en croix droite, comme on vient de le dire. On dit que Constantin donna cet étendart à ses Troupes, à l'occasion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence. Il vit, dit-on, dans l'air une croix avec ces mots Grecs, *en touto nika*, c'est-à-dire *vaincs par ce signe*, ou *vaincs par ceci*.

LABEUR. f. m. Travail. Grand *labeur*. *Labeur* ingrat. C'est un ouvrage de grand *labeur*. Il vieillit; & n'est plus guere en usage que dans le stile soutenu, & dans la Poësie.

> *Donc un nouveau* labeur *à tes armes s'apprête.* MAL.
> *Occupez vous, grave & solide auteur.*
> *D'un plus utile & plus noble* labeur. DU CER.

LABEUR, se dit aussi en ces phrases, & quelques autres semblables. Les anciens Moines vivoient du *labeur*, du travail de leurs mains. Dieu a beni leur *labeur*. On dit aussi, que des terres sont en *labeur*, quand on les cultive, selon que les païs ou les saisons le requierent.

On dit proverbialement, Le *labeur* surmonte tout. Ce proverbe est Latin.

LABEURE. C'est la troisiéme personne du present du verbe *labeurer*: vieux mot Il n'est en usage que dans cette phrase proverbiale. En peu d'heures Dieu *labeure*; qui se dit en parlant de quelqu'un qui a changé subitement de mal en bien, ou qui a eu un changement inopiné de fortune.

Ces mots viennent de *laborare*, qui signifie originairement, cultiver la terre, la labourer.

LABIALES. adj. fem. Terme de Palais, qui se dit des offres qui se font simplement de bouche, & même par écrit, quand il n'y a point de deniers effectifs qui soient offerts. En Justice les offres *labiales* ne sont point considerées.

Les Grammairiens, & sur tout les Orientaux, appellent lettres *labiales*, celles qui se prononcent des levres. Comme *b*, *m*, *p*, &c. Il ne se trouve point de lettres *labiales* dans la langue des Hurons. LA HONTAN.

Du latin *labium*, levre.

LABILE. adj. Epithete qui se donne à une mechante memoire qui laisse tout échapper, qui ne peut rien retenir. Avoir la memoire *labile*.

Du Latin *labilis*.

LABORATOIRE. f. m. Terme de Chymie. C'est le lieu où les Chymistes font leurs operations, où sont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaisseaux. Le Roi a deux beaux *Laboratoires*, l'un à sa Bibliotheque, l'autre à son Jardin des Plantes: on y enseigne la Chymie. Le *Laboratoire* dans un hopital est le lieu où l'on compose les remedes. Il se dit par extention de tout lieu où l'on travaille à la composition des poudres, à la fonte des metaux, &c. & où se forment les esprits, les metaux, &c. La Nature, comme la Chymie, a ses fournaux & ses *laboratoires* souterrains. MEM. DE TR. Le plus grand appareil de Chimie qui soit dans tout le corps humain, le plus merveilleux *laboratoire*, est dans le cerveau. FONTEN. M. Duncan a fait un livre intitulé, *la Chymie naturelle, où on voit clairement que les Operations de la Nature dans le corps animé, sont semblables à celles que les Chymistes font dans leurs* labora-

boratoires. JOURN. des Sav. de 1708.

LABORIEUX, EUSE. adj. Homme qui s'applique au travail, & qui y resiste. Il se dit tant des travaux du corps que de l'esprit. C'est une femme fort *laborieuse*. Les François sont plus industrieux, & les Allemans plus *laborieux*.

LABORIEUX, se dit aussi des choses, & signifie, Penible, qui coute beaucoup de peine & de travail. Une entreprise *laborieuse*. On profite des recherches *laborieuses* des excellens Traducteurs. ST. EV. Un Dictionnaire parfait est un ouvrage bien *laborieux*. Examen *laborieux* & difficile. Les Capucins, les Hermites menent une vie bien *laborieuse*. Tous les Romains, même les premiers de la République, élevoient leurs enfans dans une vie dure & *laborieuse*, afin de les rendre plus robustes. AB. DE VERTOT.

LABORIEUSEMENT. adv. avec beaucoup de peine & de travail. Ces grands Compilateurs d'ouvrages ont passé leur vie bien *laborieusement*.

LABOUR. s. m. Remuëment de la terre fait à dessein de la rendre fertile. Une terre à blé, pour être bien façonnée, doit avoir trois *labours*. Il faut rembourser au Fermier qu'on depossede, les *labours* & semences. Il est deffendu de saisir les chevaux de *labour*, qui servent à la charruë. Cette ferme consiste au *labour* de trois charruës.

LABOUR. Les Vignerons & les Jardiniers se servent aussi de ce terme, quand ils travaillent, ceux-là avec leurs houës, & ceux-ci avec leurs bêches. Donner un *labour* à la vigne. Donner un *labour* aux espaliers. Les *labours* rendent les terres non seulement plus agréables mais encore plus mobiles; ils augmentent leur fertilité dans les terres qui en ont peu & la conservent dans celles qui en ont suffisament. LA QUINT.

Du latin *labor*.

LABOURABLE. adj. m. & f. Epithete qu'on donne aux terres qui peuvent rapporter des grains. Cette ferme a des prez, des bois, & 200. arpens de terres *labourables*. La Beauce ne consiste qu'en terres *labourables*.

LABOURAGE. s. m. Ce mot se dit tant de l'art de labourer la terre, que de l'action, & du travail du Laboureur. Il entend bien le *labourage*. Il a quitté le *labourage* pour le trafic. Les instrumens du *labourage*. De toutes les manieres de subsister que les besoins de la nature ont fait inventer aux hommes, les Romains ne pratiquoient que le *labourage* & la guerre. AB. DE VERTOT. Les Consuls Romains se sont appliquez au *labourage*. Selon la diversité des lieux, il y a diversité de *labourage*, à grands ou à petits sillons. C'est un païs de montagnes, où l'on ne sçait ce que c'est que le *labourage*. J'ai donné tant pour le *labourage* de mes terres. Le *labourage* des terres sablonneuses est plus aisé que celui des terres grasses. On dit aussi, qu'une terre a le *labourage* de deux ou trois charruës; pour dire, qu'il faut avoir autant de charruës, pour la labourer & faire valoir.

Les Egyptiens ont donné à leur *Osiris* la gloire d'avoir inventé le *labourage*; mais on le trouve de tout tems dans les païs voisins de la terre d'où le genre humain s'est repandu, & on ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. BOSS.

LABOURER. v. act. Cultiver la terre en la remuant. On *laboure* en pleine campagne avec la charruë garnie d'un soc, & d'un coutre. Les vignes se *labourent* avec la houë. En quelques endroits comme en Languedoc, où l'on n'employe point d'echalas, on *laboure* la vigne avec la charruë. On *laboure* les jardins avec la bêche. En Brie il faut *labourer* avec des chevaux. En Berri on *laboure* avec des bœufs. Il étoit deffendu dans la Loi de Moïse de *labourer* avec le bœuf & l'âne. Les Nobles ne peuvent *labourer* qu'une de leurs terres à deux charruës seulement. On appelle *labourer* à blé, quand on donne la troisiéme façon aux terres qu'on est prêt d'ensemencer en blé.

Le Roi de Siam mettoit autrefois la main à la charruë, comme faisoient les anciens Rois de la Chine & comme fait encore aujourd'hui le Bua ou Roi legitime du Tonquin & de la Cochinchine; mais depuis près d'un siecle, & pour quelque observation superstitieuse d'un mauvais augure, il ne *laboure* plus; mais il laisse cette ceremonie à un Roi imaginaire qu'on crée exprès toutes les années. VOY. DE LALOUBERE. Au rapport de Seneq e. Scipion l'Africain n'avoit qu'un petit champ qu'il *labouroit* lui-même. L. Quintius Cincinnatus *labouroi* actuellement, quand il reçut la nouvelle qu'il avoit été choisi pour Dictateur; & après qu'il eut defait les ennemis & reçu les honneurs du Triomphe, il se demit de la Dictature & s'en retourna *labourer* son petit champ qui n'étoit que de quatre arpens. TITE LIVE.

LABOURER, se dit improprement des choses qui remuënt la terre, & qui la gâtent: comme, les cochons *labourent* un pré avec leur grouin. Ce pré est presque tout *labouré* par les taupes. On dit aussi, qu'un boulet de canon *laboure*, quand il commence à rouler sur la terre vers la fin de sa portée. Le canon a *labouré* tout ce champ, toute cette demi-lune.

On dit *labourer* le rivage de la mer, pour dire, prendre une peine inutile.

On dit en termes de Marine qu'un Vaisseau *laboure*, quand passant par un endroit où il n'y a pas assez d'eau, il touche & coupe le fond. On dit aussi qu'un ancre *laboure*, quand il se laisse traîner, & ne tient pas assez ferme dans le lieu où on l'a jetté.

LABOURER, est aussi un terme de Plombier. C'est, Mouiller & remuer avec un bâton, le sable qui est dans le chassis autour du moule. *Labourer* le sable.

LABOURER, se dit aussi figurément & bassement pour, Avoir beaucoup de peine, avoir beaucoup à souffrir. Il aura bien à *labourer* avant que de parvenir à son but.

LABOURÉ, ÉE. part. pass. & adj. Champ *labouré*.

LABOUREUR. s. m. Homme de campagne qui laboure des terres ou pour lui, ou pour autrui.

Un bon *laboureur*. Un pauvre *laboureur*. Les *Laboureurs* sont d'ordinaire plus à leur aise que les vignerons. Generalement parlant, tous les Romains, depuis les Senateurs jusqu'aux moindres Plebeiens, étoient *laboureurs*, & tous les *laboureurs* étoient Soldats. VERTOT. Justinien par sa novelle 80. avoit accordé une espece de Jurisdiction aux maîtres sur leurs *Laboureurs*.

On dit poëtiquement, quand les blez sont beaux, que c'est l'esperance des *Laboureurs*.

LABOUREUR. Terme de Plombier. C'est le bâton dont le Plombier se sert pour labourer le sable. Où est le *laboureur*? donnez moi le *laboureur*.

LABURNUM. s. m. Arbre de mediocre grandeur qui est une espece de citise; il ressemble à l'anagyris, excepté qu'il n'est point puant. Son bois est dur; les Païsans en font des pieux dont ils enferment leurs champs. Ses feuilles sont trois-à-trois, sans poil & d'un verd assez enfoncé en dessus, veluës, & d'un verd pâle en dessous, attachées à une que-

queuë menuë, ronde, veluë. Ses fleurs sont legumineuses, semblables à celles du petit genet, de couleur jaune. Après qu'elles sont tombées, il paroit des gousses semblables à celles des pois, lesquelles contiennent des semences grosses comme des lentilles. On le nomme autrement *Aubours*. Mr. Tournefort l'appelle *Citisus Alpinus latifolius, flore racemoso pendulo*.

LABYRINTHE. s. m. Lieu où il est aisé de s'égarer; qui est couppé de divers chemins qui rentrent l'un dans l'autre, & dont on a de la peine à trouver l'issuë, qui est cachée, ou embarassée. Le plus fameux des *Labyrinthes* a été celui de Crete; bâti par Dedale pour enfermer le Minotaure, & d'où Thesée ne se fut pas sauvé sans le filet d'Ariadne. Mr. de Tournefort dans son Voyage du Levant fait la description du *Labyrinthe* de Crete; non pas de celui qui a été si fameux dans l'Antiquité, & dont il y a longtems qu'il ne reste rien, mais d'un autre *Labyrinthe* qui subsiste, & qui est formé d'une infinité d'allées ou de ruës creusées sous une montagne. Le *Labyrinthe* d'Egypte, bâti à l'extremité occidentale du Lac de Mœris, étoit composé, selon Herodote, de 3300. chambres. P. Lucas, dans son troisiéme Voyage, fait une magnifique description des ruïnes de ce *labyrinthe*, où il a vu de grandes sales & de belles chambres en grand nombre. On entre, dit-il, d'une chambre dans une autre, ou dans une allée percée dans différens lieux, qui repondent à d'autres avenues, d'où, sans s'en apercevoir, on revient au même endroit d'où l'on est parti; & voilà l'artifice de ce *labyrinte*. On fait des *labyrintes* de pallissades dans les jardins, comme celui de Versailles. Le plus dangereux des *labyrintes* est celui des carrieres d'Arcueuil, qui vont plusieurs lieuës sous terre. On appelle *labyrinthe de carriere*, la confusion des ruës d'une carriere beaucoup fouillée.

Ce mot est Grec, *laburinthos*.

LABYRINTHE, se dit aussi figurément des affaires, des procès où l'on est si embarassé, qu'on n'en sçauroit sortir. Il est tombé dans un *labyrinthe* fâcheux.

Les detours de la chicane ont fait des *labyrinthes* des moindres procès. Cette banqueroute à mis ce Marchand dans un grand *labyrinthe* d'affaires. Nous avons en Droit deux regles pour nous demêler de ce *labyrinthe*. PATRU. Le cœur humain est un *labyrinthe* dont il n'est pas aisé de demêler les tours & les detours. OE. M.

. . . . Je boirois de l'absinte
Pour trouver à sortir d'un pareil labyrinthe. BOURS.

LABYRINTHE, en termes d'Anatomie, se dit de la seconde cavité de l'oreille interne, qui est beaucoup plus petite que le tympan & creusée dans l'os pierreux: elle est ainsi appellée, parcequ'elle est embarrassée de plusieurs detours. Cette cavité se divise en trois parties, la premiere est celle qu'on nomme le *vestibule du labyrinthe*, parcequ'elle conduit aux deux autres; la seconde comprend trois canaux ronds, courbez en demi-cercle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires*, qui sont au côté du vestibule vers le derriere de la tête: la troisiéme est le *limaçon* qui est à l'autre côté. Les Anatomistes les plus habiles font du *labyrinthe* le principal organe de l'ouïe.

LABYRINTHE: en Architecture on appelle *Labyrinthe de pavé*, une espece de compartiment de pavé formé de plattes bandes droites, ou courbes, qui par differens detours laissant des espaces, ou sentiers, imitent le plan des *Labyrinthes* de l'Antiquité.

L A C.

LAC. s. m. Grand amas, grande étenduë d'eaux douces & dormantes, qui ne tarissent jamais, & qui ne se communiquent à la mer, que par quelques rivieres, ou quelques canaux souterrains. L'on compte plus de 30. *Lacs* en Suisse. Le *lac* de Constance. Le *Lac* de Geneve. Ce que quelques anciens Auteurs ont écrit, que le Rhône traversoit ce *lac* sans y mêler ses eaux, est une pure fable. Dans le *lac* nommé Zirniczée en Carniole, l'on peut chaque année semer, faucher, chasser, & pêcher. J. DES SAV. Il n'y a point de *lac* au monde qu'on sache qui soit semblable au *lac* de Mexique: une partie de son eau est douce & l'autre salée. ID. Le *lac* d'Erié ou de Conti, dans l'Amerique Septentrionale, est le plus beau qui soit sur la terre. Son circuit est de 230. lieuës. LA HONTAN. Il y a quelques *Lacs* auxquels on donne le nom de mer, comme la mer Caspienne, la mer de Galilée & la mer Morte. La mer Caspienne est le plus grand *lac* du monde, son étenduë est de 11. degrez & demi du midy au septentrion, c'est-à-dire de 230. lieuës; sa largeur est inegale de 30. 40. 50. & jusqu'à 80. lieues. Du Latin *lacus*.

LACER. v. act. Serrer avec un lacet. *Lacer* des corps de juppe pour les faire joindre. Elle n'est pas *lacée* droit.

On dit *lacer* du ruban, quand on le passe plusieurs fois par ornement au bord d'un habit, d'une robe.

De *laqueare* qui se trouve en cette signification dans les statuts de 1308. de Henri Abbé de Clugny.

LACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LACERATION. subst. fem. Dechirure d'un écrit, d'un livre. Le Juge a ordonné la *laceration* d'un tel libelle.

LACERER. v. act. Déchirer une promesse, un livre, un écrit. Ces deux mots ne se disent qu'au Palais, où l'on ordonne quelquefois qu'une requête injurieuse sera *lacerée* en presence de la partie; qu'un livre scandaleux sera *laceré* par les mains du Bourreau.

LACERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LACERET. s. m. Outil de Charpentiers, de Charons & autres ouvriers en bois. C'est la même chose que la petite tariere.

LACERNE. s. f. Sorte d'habillement que les Romains portoient par dessus leurs robes comme une espece de casaque pour se garantir du froid & de la pluye. Les Soldats, le Peuple & les Empereurs en portoient dans les Spectacles. Ceux des Empereurs étoient de pourpre.

LACERON. s. m. Plante qu'on appelle autrement *Laitron*. Voyez LAITRON.

LACET. s. m. Petit cordon ferré par les bouts, qui sert à serrer un corps de juppe, une chemisette, &c. Il y a des *lacets* ronds & des *lacets* plats, des *lacets* de fil, de soye, &c. On fournit des *lacets* à Messieurs de la Chambre des Comptes pour enfiler leurs papiers.

Quelques-uns appellent aussi *lacets*, les colliers & filets que les païsans tendent dans les trous des hayes pour attraper du gibier quand il y passe: tendre un *lacet*, prendre un lievre au *lacet*; & de là vient que ce mot se prend quelquefois au figuré pour signifier piége, embûches. Il est pris comme au *lacet*. VOIT. L'éloquence ébloüit les simples, la Dia-

Dialect que leur tend des *lacets*. Boss. Il est devenu un *lacet* à la Maison d'Israël. Id.

Lacet. Les Serruriers nomment *lacet*, une petite broche de fer qui traverse & entretient les charnieres des couplets & des fiches.

LACEURE, ou LACURE. s. f. Terme de Tailleur, qui se dit en parlant d'un ruban qu'on lace quelquefois autour du haut-de-chausse, au haut des canons & des manches. *Laçure* bien faite. Cette mode ne subsiste plus.

LACHE. adj. voyez Lasche,

LACHER. v. act. Voyez Lascher

LACHESIS. s. f. L'Une des trois Parques, Fille de Jupiter & de Themis, ou de la Nuit & de l'Erebe, qui file la vie des Hommes selon la Fable. Les Anciens la representoient avec un vêtement tout semé d'étoiles, tenant en ses mains plusieurs fuseaux.

Du mot Grec *langchano*, *sortior*.

LACIER. v. act. Vieux mot. Attacher.

LACINIE', ÉE. adj. Terme de Botaniste. Decoupé en parties longues & étroites. Les feuilles du fenouil sont *laciniées*.

LACIS. s. m. Ouvrage de fil ou de soye fait en forme de filet, ou de rezeuil, dont les brins sont entrelassez les uns dans les autres.

Du latin *laqueus*, qui a fait *laqs*.

Lacis. Terme d'Anatomiste. Voyez Plexus.

LACONIEN, enne. adj. Se dit en cette phrase, Scytale *Laconienne*. Voyez Scytale.

LACONIQUE. adj. m. & f. Discours concis; repartie bréve & sentencieuse à la maniere des Lacedemoniens. Stile *Laconique*. Discours *laconique*. Cet Auteur est *laconique*; il est *laconique* en ses réponses. Il n'y a gueres de bons mots qui ne soient *laconiques*, concis, & énergiques.

Mais sur tout certain Grec se pique
D'une élegance laconique. La Font.

LACONIQUEMENT. adj. En peu de mots, briévement, & d'une maniere laconique. Il parle *laconiquement*. Il lui repondit *laconiquement*.

LACONISME. s. m. Langage bref, animé & sententieux, formé sur celui des Lacedemoniens; maniere de s'énoncer succincte & serrée. Les Lacedemoniens, ayant reçeu une longue lettre de Philippe Roy de Macedoine pour leur demander quelque chose, repondirent *Non*. C'étoit un *Laconisme*. Le *Laconisme* gêne l'esprit & est souvent obscur. J'évite par là d'essuyer la gravité de son ris amer, & de son *Laconisme*. La Bruy. Le *Laconisme* des Spartiates conservoit un air de grandeur & d'autorité, dans leur maniere de dire beaucoup en peu de mots. La Guill.

LACQUE, voyez Laque.

LACRE. s. m. Cire d'Espagne. C'est un mot Indien, apporté des Indes par les Espagnols. Nicod.

LACRYMA CHRISTI. Vin delicieux qui croît en Toscane dans le territoire de la petite ville de Montefiascone, & qu'on appelle ainsi d'une Abbaïe voisine, qui se vante de conserver dans son Tresor une larme toute semblable à celle de Vendôme. Le Grand Duc le fait enlever ordinairement pour sa bouche & pour des Presens. On l'appelle autrement *Moscadelle*.

LACRYMAL, ale. adj. L'Acad. écrit Lachrymal. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une glande située au dessus de l'œil, proche le petit angle: elle filtre une serosité qui sert à humecter le globe de l'œil, & à faciliter son mouvement. Proche du grand angle il y a une petite éminence en maniere de caroncule, qu'on a aussi pris pour une glande *lacrymale*; cependant ce n'est autre chose que la reünion de la membrane interieure des paupieres. Du même côté on voit sur les bords des paupieres deux petits trous que l'on nomme *points lacrymaux*. Ce sont les ouvertures d'un petit sac membraneux, appellé le sac *lacrymal*. Ce sac est l'entrée du canal excretoire qui va dans la cavité du nez. De ce même côté il y a un os fort mince, qui est un des os de la machoire superieure, on l'appelle l'os *lacrymal*, ou l'os *unguis*.

Du Latin *lacrima*, larme.

On appelle en termes de Medecine, Fistule *lacrymale*, la fistule qui se fait au grand coin de l'œil: elle arrive d'ordinaire après un abscès qui se forme dans le sac *lacrymal*, par la retention de la serosité qui y passe: cette serosité étant retenuë devient âcre, & fait dans ce sac un ulcere qui ensuite degenere en fistule.

Dans l'Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1713. On trouve une Description fort exacte & fort detaillée des *points lacrymaux*, du *sac lacrimal*, de la fistule *lacrimale* & de sa cure, par M. Anel qui a trouvé une maniere de la guerir surement & avec toute la douceur possible, pourvû qu'elle n'ait point encore carié l'os.

LACRYMATOIRE. s. m. Les Anciens appelloient ainsi une petite phiole dans laquelle on recueilloit les larmes versées pour un deffunt, & qu'on enfermoit dans son tombeau. On en voit encore dans les cabinets des curieux.

LACS. s. m. D'autres écrivent *Laqs*. On ne prononce presque point le *c*, ni le *q*. C'est un ou plusieurs cordons lacez, noüez, ou entremêlez, pour servir à divers usages. Les muets du Serail étranglent les Princes, les Visirs & autres personnes de distinction avec des *lacs* de soye. Le sceau est attaché aux Edits avec des *lacs* de soye, le plomb aux Bulles avec des *lacs* de filets de chanvre.

Lacs, se dit aussi d'un nœud coulant propre pour prendre des oiseaux, des lievres, &c. Un *Lacs* de crin; tendre des *lacs*.

Lacs, se dit figurément des piéges, des embûches, des embarras où l'on fait tomber quelcun. C'est un homme simple qu'on fera tomber aisément dans les *lacs*

L'Amour me tient dans ses lacs. Bens.
La coquette tendit ses lacs *tous les matins*;
Composa de sa main les fleurs de son visage. Boi.
Il faudroit être bien étrange,
Pour ne pas tomber dans les lacs
De gens qui vont semant l'argent, & la fleurette. La Fon.

Lacs d'amour, se dit des chiffres ou lettres entremêlées, ou des cordons noüez de certaines manieres, dont se servent les Amans pour faire des cachets, des gravures sur les arbres, & autres choses qui leur servent de marque pour se connoître. Ils mettent d'ordinaire les premieres lettres de leur nom en *Lacs d'amour*.

LACTAIRE. adj. m. & f. On appelloit autrefois à Rome *colonne lactaire*, une colonne élevée dans le marché aux herbes. C'étoit là que l'on exposoit les enfans abandonnez, afin qu'ils fussent nourris aux depens du public.

LACTANCE. Terme de fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est de couleur flamer, blanche & rouge. Mor.

LACTE'E. adj. Terme d'Anatomie. Qui a la couleur ou la nature du lait. On appelle veines *lactées*, de petits conduits qui sont dispersez par tout le mesentere, & qui portent le chile des intestins au reservoir de Pecquet: ils sont ainsi nommez parceque la liqueur qu'ils contiennent est semblable à du lait. Gaspard Asellius medecin Italien est le premier inventeur des veines *lactées*; il les découvrit en l'année 1622. Janson d'Almeloveen pretend qu'elles ont été connuës d'Hippocrate & de

de Galien. Vaisseaux *lactez*. J. DES SÇAV.

Voye Lactée. Ce terme est expliqué à VOYE, & à LAIT.

LACTURCE, ou LACTURCIE. s. f. Déesse des anciens Romains, qui avoit soin des fromens quand ils s'amolissent en lait.

LACUI. s. m. Oiseau de la Chine, gros comme un merle, & de couleur cendrée. Selon l'Auteur de la nouvelle Relation de la Chine, le *Lacui* s'appelle aussi *oiseau de bec de cire*, parceque son bec en a la couleur. Il apprend sans peine tout ce qu'on lui montre. Il porte un masque, manie une épée, une lance, une petite enseigne, jouë aux echets, fait la reverence & plusieurs autres actions, & même represente une comedie lui seul.

LACUNE. subst. fem. Defaut de suite, interruption, vuide dans un livre. Il y a beaucoup de *lacunes* dans les anciens Auteurs, parceque les manuscrits ont été pourris, effacez & dechirez. Beaucoup de Critiques ont tâché de rétablir & de remplir les *lacunes* de Tite Live, de Petrone.

Du latin *lacuna*, amas d'eau.

L. A. D.

LADANUM, ou LABDANUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une matiere gommeuse ou resineuse, dont nous voyons deux especes, l'une solide & l'autre liquide. La solide est formée en rouleaux gros comme le doigt, & torse en maniere de pain de bougie, de couleur noirâtre; c'est le *ladanum* commun, lequel les marchands appellent *labdanum en tortis*. L'autre espece est en consistance d'un baume fort épais, contenu dans des vessies très minces. On l'appelle *Labdanum liquide* ou *baume noir*. L'une & l'autre espece de *Ladanum* viennent de Chypre, de Candie, de Grece & d'Italie. Ils sortent des feuilles d'un arbrisseau appellé, *Cystus ladanifera*, fort commun dans les païs chauds, & dont il y a plusieurs especes. On retire le *ladanum* de trois manieres; la premiere, par le moien des boucs & des chevres: ces animaux après avoir brouté les feuilles de ces especes de Ciste, reviennent à l'étable avec leur barbe chargée d'une substance gommeuse, laquelle les païsans ont soin de ramasser avec des manieres de peignes de bois faits exprés. Ils mettent cette matiere en masse, & comme elle est mêlée de quelques brins de poil, & d'autres impuretez, ils l'appellent *Ladanum en barbe*, ou *ladanum naturel*. La seconde maniere se pratique en Grece. Les païsans fouëttent le *Cystus ladanifera* avec certains fouëts faits exprès & appellez *ergastiri*: le *ladanum* s'attache à ces fouëts, on le ramasse & on le forme; c'est le meilleur & le plus odorant. Tournefort dans son Voyage du Levant donne la figure de ce fouët, & decrit la maniere dont on s'en sert. La troisiéme maniere se fait en Espagne. On prend les feuilles de la même espece de Cistus, qui en ce païs là sont larges: on les fait bouillir dans de l'eau, & il s'en separe un *Labdanum* qui vient nager au dessus de l'eau; on le ramasse. Ce dernier est le moins bon. Le *ladanum* est resineux, de couleur obscure, odorant quand on l'aproche du feu, & s'amolissant facilement. Il est propre pour ramolir, pour digerer, pour attenuer, pour resoudre.

LADRE. adj. & subst. masc. & fem. Lepreux, atteint, infecté de lepre. On separe les *ladres* des hommes sains. Ce qui a donné de la haine aux Orientaux pour les cochons, c'est parcequ'ils sont sujets à être *ladres*. On a créé des Officiers langueyeurs de cochons, pour visiter ceux qui sont *ladres* ou sursemez, qui ont des grains à la langue & à la gorge. On appelle par corruption St. Lazare, St. *Ladre*; La ruë grenier St. *Ladre*, c'est-à-dire, du grenier St. Lazare. On appelle *ladres blancs*, les *ladres* ou lepreux qui ont encore la face belle, & le cuir poli & lissé, ne donnant aucun signe par dehors de la lepre dont ils sont atteins au dedans; & *ladres verds*, des *ladres* confirmez, qui ont plusieurs boutons qui poussent au dehors, qui sont fort durs, & dont la base est verte, & la pointe blanche. Ambroise Paré dit qu'il y avoit en Guyenne & en Bretagne plusieurs de ces *ladres blancs*, qu'on appelloit *cacots*, *cagots*, *capots* & *gabets*, d'où plusieurs pretendent qu'est venu le mot de *cagot*, qu'on a appliqué odieusement & par derision à ceux qui menoient une vie retirée & solitaire, comme font les *ladres*; car on les obligeoit à vivre à part, & à porter des cliquettes & des barils, afin qu'ils fussent connus & évitez du peuple. Les Grecs ont appellé cette maladie *elephantiasis*, à cause que les *ladres* ne sentent rien, & ressemblent à l'élephant, qui est presque insensible à cause de la dureté de sa peau. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *laidros*, qui signifie impudent, effronté, difforme. Borel le derive de *lasre*, vieux mot François qui est derivé de *Lazare*, à cause que le Lazare étoit chargé d'ulceres. De *Lazarus* les Italiens ont fait de même *Lasaretto*, pour les lieux où l'on met les pestiferez.

Ce qu'on a dit autrefois des *ladres* & de la *ladrerie* est une pure fable. Le fondement de tous ces discours a été la Politique, pour animer les Peuples contre les étrangers qui menaçoient d'invasion la Gaule meridionale, ou qui la tenoient sous le joug. On a imputé cette maladie aux Goths, & ensuite aux Sarrazins, & cela reüssissant au gré des Politiques, les Papes se sont servis de la même ruse pour rendre odieux ceux qu'ils traitoient d'heretiques. C'est par cette raison qu'on a fait passer les Albigeois pour des *ladres*, afin que les Peuples qui s'en rapportoient aux Papes n'eussent point de communication avec eux. On en auroit fait croire autant des Protestans, à qui on trouve aussi que les Moines attribuoient cette maladie, si ce n'est que du tems de la Reformation, le monde étoit plus malaisé à duper que trois ou quatre siecles auparavant. Il y a des preuves que de ces pretendus *ladres*, estimez tels, & n'aiant aucun commerce avec leurs voisins depuis un tems immemorial, ne trouvant personne hors de leur propre famille qui voulut s'allier avec eux par mariage, reputez *ladres capots*, que ces gens, dis-je, aiant été visitez par les Medecins de Louïs XIII. furent trouvez sains & de bonne constitution, d'un sang plus pur & d'une meilleure habitude que ceux qui les avoient en horreur; c'étoient des restes d'Albigeois, qui s'étoient retirez en Bearn & dans la Haute Navarre. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait eu une maladie ainsi nommée, mais elle n'a jamais été commune que dans les pourceaux. Ce n'est point l'*Elephantiasis* des Grecs, qui n'étoit qu'une maladie de la peau, dont peut-être on n'a guere vu d'exemples. En Guienne l'injure de *ladre* est la plus cruelle qu'on puisse dire à un homme. On y a vu des gens offrir en justice de subir l'épreuve aux risques de l'accusateur. Cette épreuve est, dit on, de faire une profonde playe entre les deux épaules, où on pretend que les marques de *ladrerie* se doivent trouver. Il pourroit bien être que ce qu'on appelle *scorbut* en Hollande a passé pour *ladrerie* parmi des ignorans, à cause de l'extrême corruption que cette maladie cause dans le sang.

LADRE, se dit d'un cheval qui a des marques de *ladre*. Ce sont des marques blanches autour de l'œil, & au bout du nez d'un cheval, de quelque poil qu'il soit,

&

& qui sont difficiles à discerner sur le poil blanc. Les marques de *ladre*, sont des indices de la bonté d'un cheval.

LADRE, signifie figurément, Avare, vilain & malpropre. Ce vieux Pedant est un vrai *ladre* qui n'a jamais donné à manger à personne, qui se plaint une paire de souliers. Voilà une action *ladre*. Fi, que cela est *ladre*!

LADRE, se dit aussi pour insensible. J'ai bien ressenti ce coup, je ne suis pas *ladre*. Je ne suis pas *ladre*, je sens bien quand on m'offense. Il faut que cet homme soit *ladre*, de souffrir tant d'affronts sans en temoigner du ressentiment.

LADRE, se dit figurément de l'esprit dans cette signification. La maniere frugale dont Calvin a vécu, & le peu de bien qu'il a laissé à ses heritiers, est une chose si heroïque, qu'il faut être *ladre* d'esprit pour ne la pas admirer. BAYLE.

LADRE, se dit aussi des lièvres. Un lièvre *ladre*, c'est un lièvre qui habite aux lieux marecageux. SALN.

LADRERIE. subst. fem. Lèpre. Tous les signes de la *ladrerie* sont curieusement deduits au mot de *lèpre*, Voyez le. Etre entaché de la *ladrerie*. Ce pourceau a des grains de *ladrerie*.

LADRERIE, se dit aussi des Hôpitaux où l'on recevoit autrefois les lepreux. On les appelle maintenant *Maladreries*, & *Leproseries*.

LADRERIE, se dit figurément d'une sordide avarice ou épargne. Quand un avare veut paroitre liberal, il y a toûjours quelque *ladrerie* en son fait. C'est une *ladrerie* la plus grande du monde. SCAR. Quelle *ladrerie*!

On dit proverbialement, La pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espece de *ladrerie*, chacun la fuit.

LADRESSE. s. f. Femme ou fille qui est ladre, & se dit tant au propre qu'au figuré. C'est une *ladresse*. L'ACAD.

L Æ.

LÆTARE. Terme de Breviaire. Nom du quatriéme Dimanche de Carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanac. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introïte de la Messe qu'on dit ce jour-là, *Lætare Jerusalem*.

L. A G.

LAGON. s. m. Terme de Relation. Espece de lac. Il y a à Coquimbo quantité de Canards dans un petit *Lagon* auprès du port. FRESIER.

LAGOPHTALMIE. s. f. Terme de Medecine & de Chirurgie. Maladie dans laquelle la paupière superieure est renversée en dehors & fait une repli ou gros bourlet d'écarlate. On l'apelle œil de lièvre, parceque la paupière étant trop courte, on ne peut pas fermer l'œil, de sorte qu'on dort l'œil ouvert comme les lièvres. Cette indisposition vient quelquefois de la méchante coutume que les enfans qui sont encore au berceau prennent de regarder en haut.

Ce nom est composé de deux mots grecs, *lagos* lièvre, & *ophtalmos* oeil.

LAGOPUS. s. m. Plante qui est une espece de trefle. Ce mot est Grec, il vient de *lagos*, *lievre*, & *pous*, *pied*. On l'appelle aussi *pied de lievre*. Voyez PIED DE LIEVRE.

LAGUE. s. f. Terme de mer. La lague d'un vaisseau c'est

l'endroit par où un vaisseau passe. Venir dans la *lague* d'un vaisseau, c'est venir dans ses eaux, dans son sillage.

LAGUNE. s. f. Les *Lagunes* sont les pays inondez par la mer Adriatique, & c'est au milieu des eaux dont ils sont couverts que s'éleve la Ville de Venise. L'AB. DE BOS. Le flux & le reflux est sensible dans les *Lagunes* de Venise. S. DIDIER.

Les Venitiens appellent cette étendue d'eau *lacuna*, lac ou marais. Le mot de *lacune* a une autre signification en François, & c'est peut-être pour cela que les François changent ici le *c* en *g*, & disent *lagune*. MISSON.

L A I

LAI. Voyez LAY.

LAIANS. Vieux mot. Là dedans.

LAICT, voyez LAIT.

LAID, AIDE. adj. & subst. Difforme, qui a quelque defaut remarquable dans les proportions, ou dans les couleurs requises pour la beauté, qui a une figure, ou des qualitez desagreables à la vûe, ou à l'idée que nous nous sommes formée du beau. Rigaud, dans ses notes sur Tertullien, a dit que JESUS-CHRIST étoit *laid*; & le P. Vavasseur l'a refuté par un livre intitulé *de la beauté de* JESUS-CHRIST. Cette *laide* avec ses richesses, ne peut avoir que des adorateurs mercenaires. OE. M. Une femme *laide* & ajustée en paroît encore plus *laide*. BELL.

Une Belle se damne; on la presse, on l'enflâme;
On fait contre elle cent efforts:
Afin de vous sauver, le Ciel a mis votre ame
En sureté dans un laid *corps.* BENS.

Les nez camus sont *laids* en France, & beaux en Afrique. On dit par injure à une femme, qu'elle est *laide* comme une guenon, que c'est une *laide* bête, qu'elle est *laide* à faire peur, qu'elle est richement *laide*; à un homme que c'est un *laid* magot, un *laid* mâtin; à un enfant, Fi qu'il est *laid*, le gros *laid*.

Il divertit & la laide *& la belle* LA FONT.
Il est laid, *mais croi moi, c'est une bagatelle,*
Un homme est assez beau qand il a l'ame belle.
BOURS. ESOPE

Mr. de Caseneuve dit qu'originairement ce mot signifioit la honte d'avoir été noirci d'injures, & il le dérive de *laidanger*. Voyez ce mot. Du Cange est à peu prés du même avis.

Comment si m'a mon oncle fet
Si grand honte & si grand let.
PERCEVAL LE GALOIS.

LAID, se dit aussi des animaux, & sur tout de ceux qui outre qu'ils sont malfaits sont dangereux & odieux, comme l'orfraye, le chat-huant, le crapaut, le singe, l'ours. L'ours est une *laide* bête, un *laid* animal. Le hibou est un *laid* oiseau.

LAID, signifie aussi, Vilain & incommode. Il habite dans une *laide* maison, c'est-à-dire, mal bâtie & obscure. Il a amené une *laide* mode: Voilà une *laide* garniture. L'hiver est une *laide* saison. Le tems n'est pas *laid*, on peut s'aller promener. Cette étoffe n'est pas *laide*.

LAID, se dit figurément. Il y a du *laid* & du beau dans cette Comedie, dans ce tableau, dans cette broderie. Il n'y a rien de plus *laid* que la crapule, que l'impureté. Il n'y a rien de plus *laid* à une femme que de boire. C'est une *laide* chose que de mentir. On a convaincu cet accusé d'un cas fort *laid* & fort sale. Il est du stile populaire. L'ACAD.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de belle prison,

son, ni de *laides* amours. On dit aussi d'une louve, qu'elle s'abandonne au plus *laid* qu'el e trouve.

LAIDANGES. Vieux mot qui se trouve dans les anciennes Histoires & dans les Coutumes, & qui signifie, Injures verbales desquelles celui qui avoit injurié à tort se devoit dedire en Justice, en se prenant par le bout du nez. On disoit aussi *Laidanger*, pour dire, *injurier*, & *laid*, *laidure*, pour *injure*.

Ce mot vient du Grec *loidorein*, qui signifie *injurier*. Du Cange dit que le mot de *laid* ou de *laidange* vient de *lada* & *ladare*, vieux mots qui se disoient, quand la Loi permettoit de se purger de certains crimes & vilaines actions par le serment de plusieurs personnes, dont le nombre se proportionnoit à la qualité du crime, & à la reputation de l'accusé. Ainsi on disoit, Faire *laid* à quelcun; pour dire, lui faire injure, & l'obliger à se purger par ces sortes de sermens qu'on appelloit dans la basse Latinité, *lada*, & en François *laid*, dont il est fait mention dans la Coutume d'Amiens. *Laidanger* vient du vieux mot Breton *llaid*, qui signifie de la boue. OBIN. *Leet*, ou *leed*, signifie, en Flamand, douleur, incommodité, offense, chagrin.

LAIDERON, ou LAIDRON, s. f. C'est ainsi qu'on appelle bassement & par injure, une jeune fille, ou une jeune femme qui est laide. Ce jeune homme a épousé une petite *laideron* qui fait la belle, & la coquette. Il y en a qui disent *laidronnes*. Ces pauvres *laidronnes* s'ajustoient tout de leur mieux. LA SUZE.

LAIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est laid. Difformité. La *laideur*, & la beauté dependent du caprice, & de l'imagination des hommes.

L'or, même a la laideur, *donne un teint de beauté,*
Mais tout devient afreux avec la pauvreté. BOIL.
Son extreme laideur *la force d'être sage,*
Et le seul desespoir fait sa devotion. GOMB.

LAIDEUR, se dit aussi figurément. La seule *laideur* du vice nous en devroit degoûter. Il a fait une lache action, qui a toute la *laideur* qu'on puisse imaginer.

LAIE. s. f. Terme de Chasse. La femelle d'un sanglier, ainsi nommée, parceque les Chasseurs la laissent pour faire des petits; ou de ce qu'on la laisse parmi des arbrisseaux qu'on appelle *lais*. On a pris *la laie* & ses petits. On les distingue selon leurs âges, en jeunes, grandes, & vieilles.

LAIE, Terme de Forêtier, route coupée dans une forêt. Il est permis aux Arpenteurs de faire des *laies* de trois pieds pour porter leur chaîne, quand ils en ont besoin pour arpenter ou marquer les couppes. L'Ordonnance deffend aux Gardes d'enlever le bois qui a été abbatu pour faire des *laies*. On écrivoit autrefois *lée* d'où est venu le mot d'*allée* dans les jardins, comme qui diroit *la lée*. Ce mot *laie* signifie aussi la marque des coupes & celle des *lais* ou baliveaux qu'on doit laisser.

Ce mot est formé *a latâ viâ, vel quòd laters agri aut silvæ adjaceat*. On trouve aussi dans les vieux titres *lada*, *lia* & *lia* en semblable signification.

LAIE, signifioit autrefois en vieux François, une forêt; d'où vient le nom de St. Germain en *Laie*. Dans les vieux titres Latins on l'appelle *laya*.

LAIE, en termes de Maçonnerie est un marteau de Tailleur de pierre, bretelé & dentelé, qui laisse sur les pierres taillées des rayes, ou bretturcs qui s'appellent aussi *laies*.

LAIER. v. act. Faire des routes dans une forêt, ou marquer les lais ou bailliveaux qu'il faut laisser en la coupant. *Laier* les bois en la Coutume d'Orleans, est diviser une forêt par plusieurs laies ou routes.

LAIER, signifie aussi, Tailler une pierre avec une laie.

LAIETTE. LAIETTIER. LAIEUR. Voyez LAYETTE, &c.

LAIEUR. s. m. Celui qui fait les *laies*. Il se dit aussi de celui qui marque le bois qu'on veut *laier*.

LAIGNE. s. m. Vieux mot. Bois.

Du Latin, *lignum*, bois.

LAIN. adj. vieux mot, lent.

LAINAGE. s. m. Qui consiste en laine. Ce Marchand fait grand trafic de *lainages*, de toisons de laine. Cet Abbé à les dimes des *lainages* dans ces trois Parroisses; c'est-dire, la dime des toisons des moutons.

LAINE. s. f. Ce qui couvre la peau des moutons, comme le poil couvre celle des autres animaux. Ce Fermier a deux troupeaux de bêtes à *laine*. Tavernier pretend que la *laine* d'Asie est incomparablement plus fine que celle d'Europe, & qu'apparemment c'étoit cette riche toison qu'on cherchoit à Colchos. Il y a des moutons à grande *laine*. Les vers se mettent dans les *laines* grasses. Il faut donner plusieurs preparations à la *laine*, la laver, degraisser, échauder, carder fouler, filer, & teindre On appelle *laine* mere, celle qui se prend sur le dos des brebis, & des moutons; & c'est la meilleure. Il y a de la *laine*, qu'on appelle *cuisse*, & d'autre qu'on appelle *ventre* à cause de l'endroit de la bete où on la prend. On appelle *laine cruë*, celle qui n'est point apprêtée. On file la *laine* en écheveaux, en pelotons.

Du latin, *lana*.

Les *laines*, les plus estimées sont les *laines* de Segovie & les *laines* d'Angleterre. La fine *laine* d'Espagne doit sa beauté à l'Angleterre en partie, s'il est vrai qu'Edouard IV. fit un present de brebis Angloises du premier ordre à Alphonse Roi d'Espagne, dont cette *laine* a tiré son nom. C'est l'opinion de divers Auteurs que l'*Ordre de la Toison d'Or*, fut institué par Philippe le Bon Duc de Bourgogne, à l'honneur de la *laine* d'Angleterre, dont l'étape fut établie dans ses Etats, au grand avantage de ses Sujets. Dans la sale ou s'assemble la Chambre Haute du Parlement d'Angleterre, il y a de gros sacs de *laine* mis en travers, sur le premier desquels est assis le grand Chancelier, vis à vis du Trône, & sur les autres les Juges, &c. On a retenu cet usage pour faire souvenir la Nation des grands avantages que l'Angleterre a tiré de sa *laine*, afin qu'on ne neglige pas d'en prendre soin.

LAINE, se dit aussi de cette même toison preparée, dont on fait diverses étoffes & ouvrages. Les tapisseries de *laine* ont des couleurs bien plus vives. La Ferandine est une étoffe moitié soye & moitie *laine*. La Tiretaine est motié *laine* & moitié fil. Le drap n'est fait que de bonne *laine*. Un chapeau de *laine* de Vigogne. La *Laine de Vigogne* vient des environs du Potosi. HUET. On fait aussi des matelas de *laine*. Il est deffendu aux ouvriers de mêler les *laines*, parceque les unes foulant moins que les autres, cela rend le drap creux & imparfait.

Les Anciens attribuoient à Minerve l'invention de travailler la *laine*. C'est pourquoi ils lui avoient donné le soin & la surintendance de cet Art.

LAINE DE MOSCOVIE, C'est ainsi qu'on appelle le duvet des castors, qu'on tire adroitement sans gâter ni offenser le grand poil. Ce secret de tirer ainsi le duvet des castors, n'est pas encore connu en France.

On dit proverbialement, qu'un homme se laisse manger la *laine* sur le dos, lors qu'il est simple, doux & patient, qu'il se laisse maltraitter ou piller, sans se deffendre. On dit d'un homme qui est lent à rendre service & à secourir, qu'il a des pieds de *laine*. On dit aussi, tirer la *laine*; pour dire, voler de nuit des chapeaux, ou des manteaux; de là vient qu'on appelle *Tireurs de laine* ces sortes de voleurs.

LAINEUX, EUSE adj. Qui a beaucoup de laine. Il ne se dit que des moutons & des étoffes. Les Moutons d'Angleterre sont bien plus *laineux* que ceux de France. Un drap bien *laineux*.

LAINIER, IERE. subst. Marchand qui vend des laines, & sur-tout de celles qui sont en écheveaux, qu'on employe aux tapisseries, franges, & autres ouvrages. Presque tout Paris appelle ces sortes de Marchands, *Lainiers*, mais entr'eux & dans leurs Lettres de Maitrise, ils s'appellent *Teinturiers en laine*.

LAIQUE. adj. m. & f. & subst. Ce mot est de trois syllabes. Seculier, qui vit dans le monde, qui n'a aucun engagement dans l'Ordre Ecclesiastique ou Religieux. Les Ecclesiastiques dans l'Eglise Romaine ont beaucoup de privileges que n'ont point les *laiques*. Vû la differente éducation des Ecclesiastiques & des *Laïques*, on ne doit jamais, dit un celebre Prelât Anglois, se fier à un Ecclesiastique, qu'on n'ait de bonnes preuves de sa probité; au lieu qu'on ne doit se defier d'un *Laïque*, que quand on a des raisons contre sa probité. Un Clerc qui est pris en habit *laïque* perd son privilege de renvoi. Les Religieuses ne sont plus au nombre des personnes *laïques*. Chapelle en patronage *laïque*. Voyez LAY.

LAIS. Terme des Eaux & Forêts. Jeune bailliveau de l'âge du bois, qu'on laisse quand on coupe le taillis, afin qu'il revienne en haute fûtaye. Toutes les Ordonnances sur le fait des eaux & forêts, enjoignent de laisser par chacun arpent 26. bailliveaux de l'âge du bois, qu'on nomme des *lais*, outre les autres bailliveaux anciens & modernes.

LAIS. adj. Vieux mot. Qui est du peuple, qui n'a nul degré. C'est de là qu'on trouve dans Vigenere, *li laie* gens, pour dire, le petit peuple. Voyez LAY.

Du Grec *laos*, peuple.

On l'a dit aussi pour, laid, mauvais.

Et puis aurons vin qui n'est mie lais.

LAIS s'est dit pour legs: & aussi pour legation, ambassade.

LAIS ou *lay*, a signifié aussi une chanson.

Du Latin *lessus*; d'où vient *virelay*

Et pas ne le feroit es lais
Qui font rondeaux & virelais. BOREL.

LAIS s'est dit pour *laisses*.

Tu me lais doncques & t'en vais. ID.

LAISCHE, ou **LAICHE**. s. f. Espece de mauvaise herbe qui croît dans les prez, & qui se mêlant avec le foin blesse la langue des chevaux. Ce foin ne vaut rien, il est tout plein de *laîche*.

LAISSE. s. f. Vieux mot. Chanson.

Ja tant n'auront mantel ne côte desramée
Que la premiere laisse *ne soit bien escoutée.* BOREL.

LAISSE. Voyez LESSE.

LAISSE'ES. s. f. plur. Quelques-uns disent *laisses*, mais mal. Terme de Venerie qui se dit de la fiente du loup, du sanglier, & des bêtes noires. SAL. Menage dit *laisses*.

Peut-être du latin *laxare*, dans la signification de lâcher le ventre. MEN.

LAISSER. verb. act. Ce verbe n'a rien que de regulier dans sa conjugaison: ainsi c'est mal parler, que de dire, je *lairrai*, je *lairrois*; il faut dire, je *laisserai*, je *laisserois*. VAU. L'ACAD. Il signifie, Mettre, deposer quelque chose en certain endroit. On a *laissé* en depôt le corps de ce deffunt dans l'Eglise. Il a *laissé* son manteau en gage au cabaret. Il a *laissé* son train à la campagne. On a *laissé* ces meubles saisis en la garde d'un tel. On lui a *laissé* à diner, on lui en a gardé.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du latin *laxare*; & selon d'autres, de *lassen*, Allemand, qui signifie la même chose.

LAISSER, signifie aussi, Quitter, abandonner. Mon Locataire a emporté de nuit ses meubles; il n'a *laissé* que les quatre murailles. C'est un goinfre qui ne *laissera* pas grand bien à sa famille. Il a *laissé* sa veuve & ses enfans à l'hôpital. Se *laisser* aller à la douleur, c'est, s'y abandonner. Il s'est enfui & m'a *laissé* dans la péril. C'est un negligent, un paresseux qui *laisse* tout son bien à l'abandon, qui *laisse* tout traîner. Ces assassins l'ont *laisse* pour mort. Ces voleurs l'ont depouillé, ne lui ont *laissé* que la chemise. Ce Marchand a *laissé* ses Associez dans la nasse, tandis qu'il s'est tiré d'affaire. Il a *laissé* là son travail, son entreprise, il l'a quittée, ou discontinuée.

LAISSER, signifie aussi, Quitter quelque chose, s'en éloigner. Quand une femme est impudique, il la faut *laisser* là, la *laisser* pour telle qu'elle est. Adieu vous dis, je vous *laisse*, je m'en vais. J'ai *laissé* ces yvrognes à table, en bonne santé, & en bon état. J'ai *laissé* le bon chemin, j'ai pris trop à gauche.

LAISSER, signifie aussi, Être, demeurer malgré quelque obstacle. Quoiqu'on dise contre lui, il ne *laisse* pas d'être honnête homme. Cela ne *laisse* pas d'être certain, quoyque peu vraisemblable.

LAISSER, dans ce dernier sens, & aussi quand il signifie, Cesser, s'abstenir, discontinuer, ne s'emploie jamais qu'avec la negative. Il ne faut pas *laisser* d'aller toûjours votre chemin. Malgré tout ce qu'on lui pût dire, il ne *laissa* pas de faire ce qu'il s'étoit proposé. On emploie ce verbe aussi absolument, *Laissez*, *laissez*, c'est assez. L'ACAD.

LAISSER, signifie aussi, Donner, leguer par testament, ceder, transporter. Cet homme a *laissé* par son testament beaucoup à l'Eglise. Il a *laissé* tant à l'Hôtel-Dieu. Il a *laissé* la ferme de sa terre à tel prix. Alexandre *laissoit* à ses gens le profit de ses conquêtes, & ils lui en *laissoient* toute la gloire.

LAISSER, signifie aussi, Endurer, permettre. *Laissez* moi soûpirer à mon aise. Se *laisser* mouvoir aux impulsions de la grace. FEN. *Laissez* moi vivre à ma fantaisie. On l'a *laissé* aller & venir sans lui dire mot; on l'a *laissé* sur sa bonne foi. Il faut *laisser* faire, *laisser* dire, *laisser* penser à chacun ce qu'il lui plaira. Il faut *laisser* aller les choses comme elles vont. Ce Critique ne *laisse* rien passer qu'il ne reprenne. On *laisse* crier le peuple, quand on *laisse* vivre les soldats à discretion. *Laissez* lui rosser sa femme tout son saou. MOL. Il y a beaucoup de gens qui disent, Je me suis *laissé* dire, pour signifier, on m'a dit, j'ai oui telle chose, mais je n'y ajoute pas grande foi. Il s'est *laissé* enfin persuader.

LAISSER, signifie aussi, Communiquer, donner, faire rester. Ce vin *laisse* un mauvais goût. L'encens brulé *laisse* une bonne odeur dans la chambre. Le gibier *laisse* quelques traces ou vestiges par où il passe, qui le fait suivre par les chiens. On dit en ce sens, Les ennemis ont *laissé* dix mille hommes sur la place; pour dire, il y eu dix mille ennemis tuez sur le champ de Bataille.

LAISSER, se dit aussi en parlant de ce qu'on fait par foiblesse, quand on manque de force ou de vigueur. Ce jeune homme se *laisse* aller en dansant, il n'est pas ferme sur ses jambes. Ce malade *laisse* tout aller sous lui. Enfin il s'est *laissé* mourir. Ce cheval bronche, & se *laisse* tomber. Il s'est *laissé* aller & entraîner au courant. Il s'est *laissé* battre. Il se *laisse* mener par le nez.

En termes de Chasse, on dit, *Laisser* courre les chiens, pour dire, les lâcher; même le lieu distiné à les lâcher, s'appelle, le *laisser courre*.

LAISSER, se dit aussi en choses Morales. Je *laisse* cela à votre prudence, à votre conduite; pour dire, Je m'en rapporte à vous. Le Prince *laisse* à ses Ministres le

le soin du gouvernement des affaires. Il se *laisse* aller à la tristesse, au desespoir. Il a *laissé* une bonne opinion de son merite, de sa valeur. Il *laisse* à sa famille beaucoup d'honneur, un grand exemple de vertu. *Laisser* quelqu'un dans la nasse, c'est le laisser dans l'embaras, dans une mechante affaire où on l'avoit engagé, & dont on s'est tiré soy-même. Dieu ne *laisse* jamais ses élûs sans secours, sans consolation. Un Orateur dit aussi, Je *laisse* à part mille autres bonnes qualitez, par une figure qui s'appelle *pretention*. Cette parole qu'il a lâchée *laisse* beaucoup à penser, donne occasion de faire plusieurs reflexions.

LAISSER, se dit proverbialement en ces phrases. On ne *laisse* pas de semer pour les pigeons; c'est-à-dire, qu'un petit inconvenient ne doit pas empêcher l'entreprise d'une bonne affaire. On dit qu'il faut *laisser* le monde comme il est; pour dire, qu'il est dangereux de troubler l'ordre qui est dejà établi. On lui a *laissé* la bride sur le cou; pour dire, qu'on l'a abandonné à sa conduite. On dit qu'une fille a *laissé* aller le chat au fromage; pour dire, qu'elle a fait fauxbond à son honneur. On dit qu'un homme a fait comme les belles filles, qu'il s'est *laissé* aller; pour dire, qu'il n'a pu resister aux prieres, aux importunitez, aux pressantes instances de quelcun. On dit fig. mais bassement qu'un homme a *laissé* ses bottes en quelque endroit; pour dire, qu'il y a *laissé* la vie. On dit à ceux à qui on a *laissé* la derniere part, encore y a-t-il à choisir, vous avez à prendre, ou à *laisser*. On dit qu'on a donné à quelcun un *tire-laisse*; pour dire, qu'on lui a fait esperer quelque profit, dont on l'a ensuite frustré. On dit, Se *laisser* tondre la laine sur le dos, se *laisser* mener par le nez comme un busle; pour dire, souffrir l'empire ou les volontez d'autrui. Il vaut mieux *laisser* son enfant morveux, que de lui arracher le nez; souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit qu'un homme a *laissé* de ses plumes, du poil en quelque endroit; pour dire, qu'il y a fait quelque perte. On dit aussi, qu'on a beau être las, on ne *laisse* pas d'aller; pour dire, qu'il se faut évertuer dans la necessité.

LAISSÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe.

LAISSES. s. f. pl. On appelle *laisses* ou *relais*, les terres que la mer a laissées au rivage & qui s'affermissent peu à peu.

LAISSES, en termes de venerie. Voyez LAISSÉES.

LAIT. s. m. Liqueur blanche que la nature prepare dans les mammelles des femmes pour nourrir leurs enfans, ou dans les tettes des animaux pour nourrir leurs petits. Le *lait*, selon le sentiment des Anciens, est fait du sang; mais la plûpart des Modernes soutiennent que ce n'est que du chile tout pur, qui est porté par les arteres aux mammelles, & qui sans autre coction est criblé par les glandes dont elles sont composées, de la même maniere que l'urine dans les reins est criblée au travers des glandes renales, sans y recevoir presque d'alteration. Ce qui contribuë le plus à la generation du *lait* dans une femme enceinte, est la grosseur de la matrice, qui pressant alors les arteres qui vont aux parties basses, cause une surabondance de sang dans les parties hautes; ensorte que les vaisseaux étant plus ouverts, deviennent plus propres à laisser passer la matiere du *lait*. CYPRIANUS. Le *lait* est un composé de globules qui nagent dans une liqueur claire & transparente, qu'on appelle *petit lait*, & qui sont de differente grosseur, comme observe Mr. Leeuwenhoek. On voit par le microscope que le *lait* est composé de petits globules transparens, qui nagent dans une autre liqueur, & c'est la refraction que souffrent les rayons de lumiere, qui passent de ces globules dans cette liqueur, & de cette liqueur dans les globules, qui fait paroitre le *lait* blanc, quoiqu'en effet il ne soit composé que de matiere transparente. HUYGENS. Le *lait* vient aux mammelles des femmes, quand elles sont grosses de quatre mois. Leur *lait* se perd, si on ne les tire. La fermentation du *lait* qui se fait aux premiers jours qu'une femme est accouchée, lui donne une fièvre qu'on appelle *fièvre de lait*. Aristote dit que quelques hommes ont du *lait* aux mammelles. Cardan dit en avoir vû un qui en avoit assez pour nourrir un enfant; & les Relations d'Amerique disent, qu'en certain païs les hommes y en ont en grande quantité. Mais ce *lait* n'a point la vertu de nourrir, il n'a que la couleur du *lait*. On garde à S. Louïs du Palais à Naples une assez raisonnable quantité du *lait* de la Vierge, & ce *lait* devient liquide toutes les Fêtes de N. Dame. MISSON.

On appelle un veau de *lait*, un cochon de *lait*, ceux qui tettent encore.

On dit en ce sens, qu'un enfant a été nourri tout d'un *lait*, quand il n'a eu qu'une nourrice; qu'il l'a été de deux *laits*, quand il en a changé. On appelle un *lait* nouveau, celui d'une femme accouchée depuis peu; un *lait* d'un an, quand il y a un an qu'elle nourrit un enfant; un vieux *lait*, quand il est suranné. On dit que deux enfans qui ont tetté d'un même *lait* sont freres de *lait*, sœurs de *lait*: ce qui se dit aussi d'un nourriçon & de l'enfant de la nourrice du même âge. On appelle dents de *lait*, les premieres dents qui viennent aux enfans durant qu'ils tettent, & qui tombent avec l'âge. Il se dit aussi des chevaux: Ce cheval est trop jeune pour travailler, il a encore huit dents de *lait*.

On dit figurément, Succer un sentiment, une opinion, une doctrine avec le *lait*; pour dire, l'apprendre, en être instruit dès la plus tendre enfance.

..... Titus ouvre les yeux:
Quel air respires-tu? N'es-tu pas dans ces lieux,
Où la haine des Rois avec le lait *succée,*
Par crainte ou par amour ne peut être effacée? RAC.

LAIT, est aussi un aliment pour les grandes personnes, & qui sert quelquefois de remede. Les Tartares vivent principalement de *lait* de jument. Les Anciens s'en servoient particulierement, aussi bien que du *lait* de chameaux. On met les malades au *lait* de femme, ou au *lait* de chevre, ou au *lait* d'ânesse, ou au *lait* de vache pour les rafraîchir; & de là viennent ces façons de parler, Etre au *lait*, prendre du *lait*. On fait des fromages de *lait* de vache, de *lait* de chevre, de *lait* de brebis, de buffle, &c. Le *lait* se caille par quelque acide, par la presure. On mange du *lait* crud, & du *lait* bouilli. On appelle *lait clair*, ou *petit lait*, cette serosité qui se separe du caillé par l'acide. Le *lait* a deux autres substances, qui sont le beurre & le fromage.

Perrete la-dessus saute ainsi transportée,
Le lait *tombe, adieu veau, vache, cochon, couvée.*
LA FONT.

On appelle en termes de Manege, des chevaux *souppe de lait*, des chevaux qui sont roux & blancs, & qui ressemblent aux potages au *lait* où l'on a mis force sucre. On le dit aussi des pigeons, & ce sont les plus estimez.

LAIT, se dit aussi de plusieurs liqueurs tant naturelles qu'artificielles, qui ressemblent à du *lait* seulement par la couleur. Des épics qui sont en *lait*. Le *lait* ou suc de titimale est trés-acide & corrosif. Le *lait* du figuier guerit, à ce qu'on dit, les porreaux ou verrues. Les œufs frais cuits à-propos rendent du

du *lait*. On exprime du *lait* des amandes pilées, qu'on appelle *lait d'amendes*.

On appelle aussi *lait de chaux*, la liqueur claire & blanche qu'on tire de la chaux, quand on l'éteint, & dont on blanchit les murailles.

Le *chemin de lait*, ou *voye lactée*, ou selon le peuple, le *chemin de Saint Jaques*, est un espace dans le ciel qui paroît en forme d'écharpe blanche dans une nuit fort sereine : ce qui est causé par la lumiere d'une infinité d'étoiles qu'on y découvre avec le telescope. Voyez Voye De Lait.

Lait de Lune. Concretion terreuse, semblable en couleur & en consistance au lait caillé, & qui étant séchée, forme une masse blanche, legere, friable & fort approchante de l'agaric ; d'où quelques uns l'ont nommé *agaric mineral*. Elle est sans odeur, & d'une saveur douçatre, elle se dissout promptement dans l'eau, qu'elle blanchit, & fermente avec les liqueurs acides; d'où il est aisé de conclurre que c'est un bon absorbant. Elle doit son origine aux eaux, qui passant par des veines pierreuses, s'y chargent de la substance la plus tendre, & pour ainsi dire, de la moëlle des pierres, qu'elle degorge ensuite le long des parois, qui environnent certaines grottes, où cette liqueur s'epaissit insensiblement. La Suisse ne possede pas seule cette espece de mineral, si on en croit Mr. Boyer, qui a le premier decouvert dans le païs de Nuremberg deux grottes qui abondent en *lait de lune*.

Lait de Souffre. Terme de Chimie. Magistere ou precipité de souffre. On l'appelle ainsi parce qu'en se precipitant il donne à la liqueur une couleur de *lait*.

Lait Virginal, est une liqueur qui a été ainsi nommée, parcequ'étant versée dans de l'eau, elle la blanchit comme du lait, & que les filles s'en servent pour se decrasser, & pour embellir leur peau. Le *lait virginal* se prepare avec le sel de Saturne dissous dans du vinaigre distillé ; ou avec la teinture de storax & de benjoin faite avec de l'esprit de vin. On en fait de plusieurs autres manieres

Lait, se dit proverbialement en ces phrases. Si on lui tordoit le nez, il en sortiroit du *lait* ; pour dire, Il est encore jeune & sans experience. On dit d'un homme qui a receu avidement une flaterie, ou une louange, il a avalé cela doux comme *lait*. On dit aussi, Il a avalé cet affront doux comme *lait* ; c'est-à-dire, Il n'a pas osé s'en plaindre, ni s'en ressentir. On dit qu'on a troublé le *lait* à une nourrice ; pour dire, qu'on l'a engrossée. On appelle vache à *lait*, les personnes & les choses dont on tire un profit continuel. On dit qu'on fait une vache à *lait* d'une affaire, quand on la tire en longueur pour en tirer toûjours du profit. On dit qu'un homme a une dent de *lait* contre quelcun, qu'il lui garde une dent de *Lait*; pour dire, qu'il a une haine inveterée contre lui. On dit aussi, Il me semble qu'on me bout du *lait*, quand on me parle de cela ; pour dire, Il me semble qu'on me traite d'enfant & qu'on se moque de moi. Le peuple dit aussi, Vin sur *lait*, c'est souhait ; *lait* sur vin, c'est venin. On dit aussi, que le vin est le *lait* des viellards. On dit aussi, qu'un homme sçait connoître mouches en *lait* ; pour dire, qu'il n'est pas niais, qu'il sçait l'air du monde.

Lait, s'est dit pour *laissé*, & Laist pour *laissé*. Borel.

LAITAGE. s. m. Il se dit du *lait*, & de tout ce qui se fait de lait, comme beurre, crême, fromage, &c. Il ne vit que de *laitage*. Les Hollandois trafiquent beaucoup de *laitage*.

Allez couper vos jones, & presser vos laitages. Boil.

Bede remarque dans le troisiéme livre de son Histoire ; que dans la Grande-Bretagne, au VII. Siècle, les *laitages* & les œufs mêmes, n'étoient point defendus en Carême.

LAITANCE, ou LAITE. subst. fem. La partie des poissons mâles où est contenuë leur semence, & dont on exprime une liqueur blanche qui ressemble au lait caillé. Les *laitances* des carpes sont excellentes. La *laite* d'un hareng frais. Leeuwenhoek pretend avoir apperçu, avec le microscope, dans une *laitance*, plus d'animaux vivans, qu'il ne peut y avoir d'hommes sur la terre. A Paris on dit plus ordinairement *laite*, que *laitance*.

On appelle aussi *laitance* de chaux, le lait de chaux dont on a parlé cy-dessus.

LAITE. Voyez Laitance.

LAITE', ée. adj. Poisson qui a de la laite. Carpe *laitée*. Hareng *laité*.

LAITE'E. subst. fem. Nom que les Chasseurs donnent à la portée d'une lice, ou de quelques autres animaux, pour comprendre tous les chiens d'une ventrée.

On appelle proverbialement un homme foible & efféminé, qui n'a aucune vigueur dans ses actions, une poulle *laitée*.

LAITERIE. s. f. Lieu où l'on serre le lait, où l'on bat le beurre, où se fait le fromage. Une *laiterie* bien fraiche. Il y a dans la ménagerie du Château de Meudon une magnifique *Laiterie*.

LAITERON, ou LAITRON. Vulgairement Laceron. s. m. sorte de plante laiteuse dont on nourrit ordinairement des lapins domestiques. Il y en a deux especes generales, une lisse, l'autre rude & épineuse. Le *laitron* lisse ou doux a une petite racine fibrée, blanche : sa tige croît à la hauteur d'un pied & demi, creuse en dedans, tendre, de couleur purpurine : ses feuilles sont longues, lisses, decouppées comme celles de la dent de lion, dentelées, rangées alternativement : ses fleurs naissent aux sommets des branches par bouquets à demi-fleurons jaunes, plus petites que celles de la dent de lion. Quand ces fleurs sont passées leur calice devient un fruit qui soutient de petites semences oblongues, garnies chacune d'une aigrette. Cette plante rend un suc laiteux : elle est bonne à manger. On l'appelle aussi *palais de lievre*, parceque les lievres en sont friands, *bresseron*, ou *laceron*. En Latin *sonchus levis laciniatus latifolius*. C. Bauh. Le *laitron* rude ou épineux a ses feuilles entieres ou peu laciniées, approchantes de celles de l'endive, embrassant la tige par leur base, de couleur verte obscure & luisante, garnies d'épines longues, dures & piquantes. Ses fleurs, ses semences, & ses racines sont semblables à celles du *laitron* lisse ; il rend aussi un suc laiteux: en Latin *sonchus asper non laciniatus*. C. Bauh. L'une & l'autre espece croissent dans les jardins, dans les champs, dans les vignobles. Elles sont humectantes, rafraichissantes, aperitives ; on s'en sert pour les inflammations du foye, de la poitrine, pour purifier le sang, pour augmenter le lait des nourrices, étant prises en decoction.

LAITEUX, euse. adj. Ce qui rend un suc blanc semblable à du lait. Le figuier, le titimale, le laitron sont des plantes *laiteuses*.

On trouve dans les Antilles un arbre que les habitans appellent *Arbre laiteux*, à cause que quand on l'incise, il rend une grande quantité de lait. On tient que ce lait est caustique & dangereux. L'arbre est si tendre qu'on casse ses branches en le branlant, ainsi elles sautent toutes en pieces, si l'on y donne un coup de bâton. Il croît gros comme la jambe, fort égal depuis le

le bas jusqu'à sa cime, & haut de deux piques. L'extremité de ses branches qui sont fort courtes, est plus grosse que le milieu. Il porte au bout de chaque branche une vingtaine de fleurs blanches d'assez bonne odeur, & qui ressemblent à celles du jasmin: elles sont beaucoup plus grandes; & à leur cheute quinze ou vingt feuilles croissent au même endroit, longues de deux pieds, & larges de quatre doigts, qui finissent en pointe, ensorte qu'on les prendroit pour des lames de poignard.

Laiteuse. Les lapidaires disent de certaines pierreries qu'elles sont *laiteuses*, pour dire que le blanc en est trouble. Cette opale est *laiteuse*.

Laith. Vieux mot, pour humide, humidité. Borel.

LAITIER. Terme de Fondeur. C'est l'écume qui sort des fourneaux à fer, & qui vient des terres, & des crayes que l'on met pour aider à la fonte de la mine.

LAITIERE. s.f. Femme de village qui vient vendre son lait à la ville. Les *Laitieres* portent leur pot au lait sur la tête avec une merveilleuse adresse.

Ce mot se dit aussi des nourrices qui ont beaucoup de lait. Le lait de cette nourrice est bon, mais elle n'est pas grande *laitiere*. Il est bas en ce sens, & ne se peut dire qu'en parlant familierement.

Ce mot se dit aussi des vaches qui donnent du lait.

LAITON. Voyez Leton.

LAITUE. s. f. Plante dont il y a deux especes generales, l'une cultivée & l'autre sauvage. La *laituë* cultivée ou domestique comprend plusieurs especes. La plus commune que C. Bauhin appelle *lactuca sativa*, a ses feuilles longues, larges, ridées, de couleur vertepâle, pleines d'un suc laiteux, agreable au goût, pendant qu'elle est jeune, mais qui est amer, quand sa tige est venuë. Cette tige se divise en beaucoup de rameaux portant en leurs sommités de petites fleurs jaunes, qui sont des bouquets à demi-fleurons soutenus par un calice un peu long, grêle, composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées il leur succede des semences oblongues, pointuës par les deux bouts, de couleur cendrée, garnies d'aigrettes. Cette espece de *laituë* est pommée ou non pommée. Il y a une autre espece de *laituë* qu'on appelle *laituë* Romaine, en Latin *lactuca Romana longa dulcis*. J. Bauh. Sa feuille est longue, mediocrement large, legerement decouppée, garnie en dessous le long de sa côte, de petites épines. Sa fleur est semblable à celle de la *laituë* commune: sa semence est noire. La *Laituë* crêpée a ses feuilles decouppées, pliées & repliées comme un crépe, de couleur verte-obscure: ses fleurs sont comme celles des autres especes: sa semence est blanche. En Latin *lactuca crispa & tenuiter dissecta*. J. Bauh.

Il y a aussi plusieurs especes de *laituë sauvage*. Celle qu'on employe le plus souvent en Medecine est appellée, *Lactuca sylvestris costâ spinosa*. C. B. Tournefort.

Les *laituës* humectent, rafraichissent, temperent l'acreté des humeurs, provoquent le sommeil, augmentent le lait aux nourrices & entretiennent la liberté du ventre. On les prend en substance ou en decoction; on s'en sert aussi exterieurement en frontal, en fomentation, dans les onguens, pour moderer les inflamations & les douleurs. Il faut transplanter les *laituës* pour les rendre pommées. On a trouvé au Perou des *laituës* qui pesoient jusqu'à sept livres & demie.

La *laituë* a été ainsi appellée, parcequ'elle est de toutes les plantes potageres celle qui rend le plus de lait.

Laituere, Vieux mot. *Li Laituere* pour un Electuaire, composition de medecine. Borel.

LAMA. s. m. Terme de Relation. Prêtre des Tartares occidentaux voisins de la Chine. Ils ont un grand *Lama* qui est leur Souverain Pontife. Ces Tartares sont gouvernez par deux Rois, par le Deva & par ce *Grand Lama*. Le premier s'applique au Gouvernement du Royaume, l'autre vit retiré & ne se méle de rien. Il ne laisse pas cependant d'être adoré, non seulement des Habitans du Païs comme une Divinité, mais encore des autres Rois de la Tartarie, qui lui envoient de riches presens, pour avoir son agrément avant que de monter sur le Trône. Ils entreprennent même des pelerinages, pour lui aller rendre leurs adorations.

LAMANAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le travail des Mariniers qui conduisent un navire à l'entrée ou à la sortie d'un port ou d'une riviere, particulierement aux lieux où l'entrée est difficile. On l'appelle aussi *menu pilotage* & *toüage*. On intente des actions en Justice pour le *Lamanage*.

LAMANEUR s. m. Terme de Marine. Pilote ou Marinier qui fait le lamanage: c'est un homme qui reside dans un port, qui en connoît les entrées & les issuës, & qui conduit les vaisseaux étrangers dans les rades ou dans les ports, lorsque les parages sont dangereux, & sont inconnus à ceux qui y abordent. On les appelle aussi *Locmans*, ou *Lormans*, ou *Lomens*. Le titre III. du IV. Livre des nouvelles Ordonnances de la Marine, contient les reglemens faits pour les Pilotes *Lamaneurs*, ou *Locmans*. Ils doivent avoir 25. ans pour être reçus après un rude examen en Justice de l'Amirauté, où on leur taxe leur salaire: & si le vaisseau qu'ils conduisent échoüe par leur ignorance, ils sont condamnez au foüet; si c'est par malice, ils sont pendus à un mât. Les *Lamaneurs* sont aussi des Pilotes de rivieres vers leurs embouchûres, qu'on louë pour éviter les bancs, secques, syrtes & autres dangers, parceque l'Ocean & les eaux d'amont les font changer de place presque tous les ans, & sur tout vers Rouën, où il y a des *Lamaneurs* jurez de deux lieuës en deux lieuës.

Luitprand dit que ce mot vient de *lomen*, *guide*. D'autres disent que *Lamaneur* est dit *quasi laborans manu*, à cause qu'il se sert souvent de cordes, crocs, harpins & avirons pour mettre un vaisseau en rade ou en furin. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Loman*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *Maitre de Navire*.

LAMANTIN. Voyez Lamentin.

LAMBDOIDE. adj. fem. Terme d'anatomie. C'est une épithete qu'on donne à la troisiéme suture vraye du crane, parcequ'elle ressemble à la lettre que les Grecs nomment *lambda*. Par la même raison on l'appelle *ypsiloïde*, parcequ'elle a quelque apparence d'un *ypsilon* ou Y grec.

LAMBEAU. s. m. Morceau, pièce d'une étoffe déchirée. Cet habit a assez duré, il s'en va tout en *lambeaux*, par *lambeaux*. Il y a laissé un *lambeau* de son habit.

Menage derive ce mot de *lamina*, & dit qu'on en a fait *lamba*, & son diminutif *lambellum*; ou bien de *limbus*, qui signifie la même chose: Borel le derive de *flambe*, aussi bien que l'oriflamme.

Lambeau, se dit aussi figurément. Le temps detruit toutes choses, & les reduit en pièces, ou *lambeaux*. Les écrits de cet Auteur sont peris, il ne nous en reste que quelques fragmens, ou *lambeaux*. Dans la decadence de l'Empire Romain les Barbares en emporterent chacun son *lambeau*.

Lambeau, en termes de Chasse, se dit aussi d'une peau ve-

veluë du bois du cerf, qu'il depouille en certains temps.

Lambeau, est aussi un terme de Chapelier, qui signifie un morceau de toile, sur quoi on couche le chapeau, afin de lui donner la forme.

Lambeau, ou **Lambel**, en termes de blason, est une espece de brisure la plus noble de toutes, qui se forme par un filet qui se met ordinairement au milieu & le long du chef de l'Ecu, sans qu'il touche ses extremitez. Sa largeur doit être de la neuviéme partie du chef. Il est garni de pendans qui ressemblent au fer d'une coignée, ou plutôt aux gouttes qu'on represente en Architecture dans la frise de l'Ordre Dorique sous les triglyphes. Quand il y a plus de trois pendans, il faut en specifier le nombre; & on en met quelquefois jusqu'à six dans les Ecus des cadets.

Le Duc d'Orléans porte de France au *lambel* d'argent. Avant la donation du Dauphiné, le Fils ainé de France portoit un *lambel*, pour brisure. Depuis il a écartelé de France & de Dauphiné, & les *lambeaux* ont été abandonnez aux Maisons d'Anjou & d'Orleans, comme les branches des puïnez. L'Infant ainé d'Espagne, l'Infant de Portugal, & l'ainé de Savoye brisent aussi d'un *lambel*.

Richelet pretend qu'on ne dit plus *lambel*, & qu'il faut toûjours dire *lambeau*. Je ne suis pas de son avis. Men. Le premier est plus usité aujourd'hui. La T.

Aussi-tôt maint esprit fecond en rêveries
Composa tous ces mots de cimier & d'écart,
De pal, de contrepal, de lambel *& de face.* Boil.

On dit, en riant & par maniere de Proverbe, des habits dechirez, que ce sont les armes d'Orleans, qu'ils vont par *lambeaux*, par allusion au *lambel* de trois pièces, qui est la brisure de l'Ecu d'Orleans, le partage du second Fils de France. Les *lambeaux* étoient originairement une espece d'écharpe, de collet ou de jartiere à languettes ou aiguillettes pendantes, que les jeunes gens portoient au col, comme on y porte maintenant des cravates. Ces rubans s'attachoient au col du heaume; & quand ils étoient placés sur l'Ecu, ils en couvroient la partie la plus haute: ce qui servoit à distinguer les enfans de leurs peres, parcequ'il n'y avoit que ceux qui n'etoient pas mariez qui les portassent; ce qui a donné occasion d'en faire des brisures. On les appelloit alors *labels* & *labeaux*. C'étoient aussi des bandes étroites propres à lier des guirlandes & des couronnes, dont les bouts étoient pendans. C'est aussi de l'ancien usage de porter des *lambeaux* autour de la tête en forme de diadêmes, qu'est venu celui de mettre des *lambeaux* en chef sur les Ecus. Plusieurs des anciens *lambeaux* avoient 4. 5. 6. 7. & 8. becs ou pendans, comme pointes de rateau; ce qui les a fait appeller par les Italiens, *rastelli*: mais depuis on leur a donné plus d'étenduë, à cause qu'on les a chargez quelquefois d'hermines, de fleurs de lis, & autres semblables pièces. Quelques-uns ont fait brocher le *lambel* sur les pièces principales de l'Ecu.

LAMBEL. f. m. Terme de Blason, vient d'être defini. C'est la premiere brisure de l'Ecu que portent les Cadets, pour les distinguer d'avec les Armes pleines des aînez. Ainsi le Duc d'Orleans second Fils de France, porte d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, brisé d'un *lambel* de trois pendans d'argent.

LAMBIN. f. m. & **Lambine.** f. f. Ce Terme est bas & populaire. Il signifie, qui est lent jusqu'à chagriner, jusqu'à donner de l'ennui. Cet homme est un vrai *lambin*. Cette femme est un vraye *lambine*.

LAMBINER. v. n. Agir lentement. Il ne fait que *lambiner*. Il est aussi bas & populaire.

LAMBINERIE. f. f. Lenteur. Quelle *lambinerie*! Ce mot est moins usité que les deux mots precedens. Ils sont tous bas.

LAMBIQUER. v. a. Vieux mot. Distiller par l'alembic.

Ce sont les pleurs qui sortant de mon cœur,
L'ont lambiqué *par humide liqueur.* Pasquier.

LAMBIS. f. m. Grand limaçon qui se trouve dans les mers des Iles de l'Amerique. Sa coque est si grosse qu'elle pese quelquefois six livres. Elle forme une espece de roche, tant elle est dure, & relevée en quelques endroits par de petites pointes. On en compose un ciment qui resiste à la pluye. Les Sauvages en mangent la chair.

LAMBOURDE. f. f. Terme de Charpentier. Pièce de bois de sciage qui a trois pouces en quarré, & qui sert à soutenir le parquet ou les ais d'un plancher, & que pour l'ordinaire on pose obliquement à quelques deux pieds de distance. Ce sont aussi des pièces de bois entaillées, qu'on met aux cotez des poûtres, & sur lesquelles on pose les solives.

Lambourde, c'est aussi une espece de pierre tendre qui se tire derriere les Chartreux à Paris, & près d'Arcueuil.

LAMBREQUIN. f. m. Terme de Blason. Quelques-uns disent *lamequin*, & d'autres *lambequin*. Les *lambrequins* sont des morceaux d'étoffe decoupez, qui descendent du casque, & qui coëffent, & embrassent l'Ecu pour lui servir d'ornement. C'étoit l'ancienne couverture des casques, comme la cotte d'armes étoit celle du reste de l'armure, pour garantir de la chaleur, de la pluye, de la poudre, & faire reconnoître les Chevaliers dans la mêlée. Ils étoient d'étoffe, & servoient à soutenir & à lier les cimiers qui étoient de plumes. Les *lambrequins* formez de feuillages, entremêlez les uns dans les autres, sont plus nobles que ceux qui sont composez de plumes naturelles.

Quelques-uns les ont aussi appellez *feuillarts*, parcequ'ils ressembloient en quelque sorte à des feuilles d'acanthe. Ils ont été quelquefois mis sur le casque en forme de bonnet élevé comme celui du Doge; & leur origine vient des anciens chapperons, qui servoient autrefois de coëffure tant aux hommes qu'aux femmes.

Le fond & le gros du corps des *lambrequins* doivent être de l'émail du fond & du champ de l'Ecu; mais leurs bords doivent être de ses autres émaux. Quelques Herauts ont appellé *volet*, cet habillement du casque, lorsqu'il étoit leger, parcequ'il volletoit au gré du vent, & n'y étoit attaché qu'avec un tortil ou bourlet composé de cordons & de rubans, entrelacés des couleurs & metaux des armes du Chevalier. D'autres lui ont donné le nom de *capeline*, quand il étoit fait en maniere de cappes, d'où est venu un ancien proverbe militaire, Homme de *capeline*, pour dire, resolu & determiné au combat. On l'a aussi appellé *mantelet*, quand il étoit large & court, & envelopoit le casque & l'Ecu: ce qui le faisoit appeller par quelques-uns *camail*.

On croit que les *lambrequins* ont été ainsi nommez, parcequ'ils pendoient en lambeaux, & étoient tout hachez à cause des coups qu'ils avoient reçus dans les batailles. Mais le Pere Menestrier pretend que ce mot vient du Latin *lemniscus*, qui signifie ces rubans volans dont les couronnes des Anciens étoient attachées.

LAMBRIS. f. m. Plafond. Ornement de menuiserie dont on couvre le plancher du haut d'une sale, ou d'une chambre de parade. La Mort attaque les Grands sous les *lambris* dorez, aussi bien que les pauvres dans leurs cabanes.

On

On appelle figurément & poëtiquement le ciel, le celeste *lambris*, ou les celestes *lambris*, ou le *lambris* de la voute celeste.

LAMBRIS, est aussi l'enduit de plâtre soutenu par des lattes, qui sert à faire des chambres dans un grenier, ou sous le toit d'une maison: d'où vient que quelques-uns ont fait venir ce mot de *ambrices*, qui selon Festus signifie en Latin des *lattes*; ou d'*imbrex*, une *tuile*, en y ajoutant l'article, comme fait voir Menage en ses Origines. Il vient plutôt de *lambrusq*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose. De *Lam*, bois, & *bryccan*, couverture.

LAMBRIS, se dit plus particulièrement, de la menuiserie dont on couvre les murailles, qui est peinte d'ordinaire, & qui sert d'ornement, ou de tapisserie. On met des *lambris* à hauteur d'appui dans les sales, à cause de l'humidité. On appelle *lambris* de revêtement, celui qui est depuis le bas jusqu'en haut. Un *lambris feint*, est un *lambris* fait par compartimens de couleur de bois, ou de marbre. Les Chapelles dans les Eglises ont des *lambris* enrichis de tableaux.

LAMBRISSER. v. act. Couvrir d'un lambris de plâtre, ou de menuiserie. On va *lambrisser* & dorer tout le principal appartement de ce logis.

LAMBRISSÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle particulièrement une chambre *lambrissée*, celle qui est pratiquée dans un grenier, ou sous le toit. Par les Ordonnances de Police, il n'est permis de faire que trois étages quarrez, & un *Lambrissé*.

LAMBRUSQUE, ou LAMBRUCHE. s. f. Espece de vigne sauvage qui croît sans culture aux bords des chemins, & proche des hayes. Son fruit est un fort petit raisin, qui, quand il meurit, devient noir, mais quelquefois il ne meurit point. En Latin *vitis sylvestris, labrusca*. C. BAUH. *Labrusca* vient de *labrum*, parceque cette plante croît aux bords des chemins qui sont comme des levres; ou bien parceque le goût acerbe de son fruit blesse les levres.

LAMBRUSQUE, ou LAMBRUCHE, se dit aussi du fruit de la *lambrusque*. Cette vigne au lieu de fruit ne produit que des *Lambruches*, dit Dieu dans Esaïe ch. V.

LAME. s. f. La premiere syllabe de ce mot est breve, & l'*a* a un son clair. Piéce de metail battuë, & étenduë en long, ou en large, ensorte qu'elle soit mince & deliée. Une *lame* de plomb bien mince couchée de plat n'enfonce point dans l'eau. La ceruse est faite de *lames* de plomb; le verd de gris, de *lames* de cuivre trempées dans le vinaigre.

Du Latin *Lamina*.

LAME, est aussi cette partie de fer mince & étenduë, qui pique & qui tranche, comme les lames d'épées, des couteaux. *Lame* fine. *Lame* de Vienne. *Lame* d'Espagne. Cette épée a une bonne *lame*, qui plie bien, qui est bien vuidée. *Lame* à arrête, à dos, à demi-dos. Les couteaux d'Angleterre sont estimez pour leurs *lames*. Une *lame* d'acier de Damas. Cette *lame* sera plutôt cassée que faussée. *Lame* de ciseaux, de canif, de rasoir, de lancette.

On appelle aussi *lame*, la largeur d'un clou à ferrer les chevaux.

En termes d'Anatomie, on dit les deux *lames* ou tables du crane, en parlant de son épaisseur, qui est double, comme s'il étoit composé de deux os appliquez l'un sur l'autre.

LAME, signifie aussi de l'or & de l'argent vrai, ou faux, qui est tellement mince & étroit, qu'on l'applique dans les dentelles sans être tortillé autour du fil, afin de lui conserver tout son brillant. Les broderies où il y a beaucoup de *lames* & de paillettes brillent plus que les autres.

LAME, en termes de Marine, se dit des houles, ou vagues de la mer qui coulent les unes sur les autres. La tempête étoit si forte, que les *lames* de mer entroient dans le vaisseau. On dit la *lame* vient de l'avant; la *lame* vient de l'arriere; la *lame* prend par le travers; pour dire, que le vent pousse la mer de ces côtez-là. La *lame* vient du large. La *lame* est longue, la *lame* est courte. Presenter le cap à la *lame*. Nous reçumes trois *lames* qui remplirent nos pirogues.

LAME, en termes de Monnoye, se dit des matieres d'or ou d'argent, qui se jettent dans des chassis disposez à cet effet avec du sable preparé & bien battu.

LAME, est aussi une partie du metier de Tisserant, qui sert à hausser & à baisser l'étain pour faire courir à travers la navette. En quelques lieux on l'appelle aussi *peigne*.

LAME, se dit aussi parmi les Rubaniers, pour signifier une espece de petites lates qui soutiennent les marches, & qui se baissent & se haussent comme les marches, à mesure qu'on remuë les pieds.

LAME, se dit aussi de quelques fruits. *Lame* d'écorce de citron.

On appelle *Lames* au Trictrac, certaines marques longues terminées en pointes & tracées au fond du trictrac. Il y en a 24. Elles sont blanches & vertes ou d'autre couleur; c'est sur ces *lames* qu'on fait les cases. On les appelle autrement *Flèches* ou *Languettes*.

LAME A DEUX TRANCHANS. C'est ainsi que les Couvreurs appellent le corps du marteau dont ils se servent pour trancher l'ardoise, parcequ'il tranche des deux cotez.

On appelle proverbialement & bassement, Une fausse *lame*, une bonne *lame*, une fine *lame*, une personne fine & adroite, & cela ne se dit qu'en mauvaise part, principalement quand on dit d'un ton admiratif, *La bonne Lame!*

LAMÉ, ÉE. adj. Terme de Manufacture. On dit d'un drap d'or ou d'argent, qu'il est frisé, broché & *lamé* d'or & d'argent.

LAMENTABLE. adj. m. & f. Deplorable; qui merite d'être plaint, ou pleuré, qui excite à compassion. Une Histoire pitoyable & *lamentable*. A la prise d'une ville on entend des cris *lamentables* de vieillards, de femmes, & d'enfans. La fin *lamentable* de ce Prince excita la pitié dans tous les cœurs. C'est un melancholique qui ne se plaît qu'à raconter des histoires *lamentables*, avec une voix triste & langoureuse; comme s'il étoit payé pour pleurer tous les malheurs du monde. M. SC. Confusion *lamentable*. PAT. Voix *lamentables*. VOIT.

LAMENTABLEMENT. adv. D'un ton lamentable, d'une maniere pitoyable & triste. Il nous a conté la mort de sa femme si tristement & si *lamentablement*, que nous n'avons pu nous empêcher d'en être touchez.

LAMENTATION. s. fem. Plainte, accompagnée de pleurs, & de gemissemens. Les *lamentations* des Rhodiens ont passé en proverbe en plusieurs endroits. La douleur des femmes s'exhale en cris, & en *lamentations*. Les longues *lamentations* donnent plus de mepris pour la foiblesse, que de compassion pour le malheur. ST. EV. Jeremie seul est capable d'égaler les *lamentations* aux calamitez. BOSS. Les *lamentations* perpetuelles sont ennuyeuses: nous n'aimons pas à gemir si long-temps sur les malheurs d'autrui. BELL. Enée ne fait que gemir; & à la premiere disgrace, ce bon Heros de Virgile s'abandonne aux *lamentations*. ST. EV.

LES LAMENTATIONS DE JEREMIE. Livre Canonique de l'Ecriture Sainte, composé par le Prophete Jere-

Jeremie pour deplorer la destruction de Jerusalem.

LAMENTER. v. act. Deplorer, regretter avec plaintes & gemissemens. Il *lamente* nuit & jour son malheur. La coutume veut en plusieurs endroits que les veuves viennent *lamenter* la mort de leurs maris sur leurs tombeaux.

On le dit aussi avec le pronom personel. Vous vous *lamentez* en vain, la mort est inexorable, elle ne rend point ce qu'elle a pris. Ils se *lamentent* sur leur misere. ST. EV.

LAMENTER. se dit aussi, en stile burlesque & satirique, pour chanter d'un air triste & lamentable.

Quand l'un des conviez d'un ton melancolique,
Lamente *tristement une chanson Bachique.* BOI.

LAMENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LAMENTIN. s. m. Gros poisson de mer, qui est tout à fait inconnu dans l'Europe. Il porte quelquefois jusqu'à 15. à 16. pieds de longueur & 7. ou 8. pieds de rondeur. Il a le mufle d'un bœuf & les yeux d'un chien; il a la vuë fort foible & n'a point d'oreilles, mais en leur place il a deux petits pertuis par où il entend fort clair. Au defaut de la tête, il a sous le ventre deux nageoires dont il se sert comme de mains pour porter son petit; & c'est ce qui l'a fait appeller *Manati* par les Espagnols, comme qui diroit poisson pourvu de mains. Depuis le nombril il appetisse tout à coup, & ce qui reste de son corps depuis cette partie est ce qui compose sa queuë, laquelle a la forme d'une pelle à four. Ce poisson n'a point d'écailles, mais il est revêtu d'un cuir plus épais que celui d'un bœuf. Sa peau est de couleur d'ardoise fort brune, & parsemée fort clairement d'un poil de couleur d'ardoise, semblable à celui du loup marin. Sa chair a le gout de celle de veau, mais elle est beaucoup plus ferme, & couverte en plusieurs endroits de trois ou quatre doigts d'épais de lard, duquel on se sert comme du lard de porc. On trouve dans la tête de cet animal quatre pierres qui ressemblent à des os. On leur attribue la vertu de pousser le gravier hors des reins, & même de dissoudre la pierre dans la vessie. Mais l'usage en est dangereux, parce qu'elles sont fort vomitives. Ce poisson vit d'une herbe, laquelle il paît tout de même que fait le bœuf celle des prez, & apres s'être saoulé de cette pâture, il cherche les rivieres d'eau douce où il boit & s'abreuve deux fois le jour. Après avoir bien bu & bien mangé, il s'endort le muffle à demi hors de l'eau, ce qui le fait connoître de bien loin par les pêcheurs, qui l'attrapent avec le harpon. La femelle fait un ou deux petits qui la suivent par tout: elle a sous le ventre deux tetins, desquels elle les allaite dans la mer, comme un vache allaite son veau sur la terre. Si on prend la mere, on est assuré d'avoir les petits: car ils suivent leur mere, & ne font que tournoyer autour du cannot jusqu'à ce qu'on les ait pris. La chair de cet animal fait une bonne partie de la nourriture des habitans des Antilles. On la garde en provision comme on fait en Europe le saumon à la saumure. On en trouve une grande quantité vers la riviere des Amazones. Il y aussi des *Lamentins* à la Chine. On l'appelle aussi *Vache de Mer*.

LAMIE. s. f. Monstre marin. Rondelet écrit que c'est un poisson si merveilleusement grand, qu'à peine peut-il être traîné sur une charette par deux chevaux. On en a vû qui pesoient jusqu'à quatre mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des *lamies*, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, & même un tout armé. Le même Auteur dit qu'il en a vû une en Xaintonge qui avoit la gueule si grande, qu'un homme gros & gras y fût aisément entré; & ajoûte que si on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gesner confirme la même chose, & en fait la même description. Elle a les dents aiguës, âpres & grosses, de figure triangulaire, decouppées comme une scie, disposées par six rangs; dont le premier se montre hors la gueule, celles du second sont droites, les autres sont courbées en dedans. Les Orfevres garnissent ces dents d'argent, & les appellent *dents de serpent*. C'est le plus goulu de tous les poissons, & qui digere en moins de temps. Nous vimes sous la ligne une multitude de *lamies* ce qui nous donna lieu de craindre des travades. VOY. DE HAGENAER. Les Savans ont conjecturé que ce fut ce poisson qui devora Jonas, & non pas une baleine, qui a le gosier trop étroit pour engloutir un homme. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que les Payens ont feint, apparemment d'après l'histoire de Jonas, qu'Hercule avoit demeuré trois jours dans le ventre du *canis carcharias*, qui est un autre nom qu'on a donné à ce poisson. Les *Lamies* sont autrement appellées *chiens de mer*. Voyez REQUIEM.

Du Grec *Laimos*, gueule, parceque ce poisson a une gueule démesurée. RONDEL.

On a appellé autrefois *lamies*, certaine espece de Demons, ou de Sorcieres qui sous la figure de belles femmes devoroient les enfans. Quelques Auteurs les ont appellées *lamiæ à laniando*. Selon la Fable *Lamie* étoit une femme que Jupiter aima, mais Junon en eut tant de jalousie qu'elle fit mourir tous ses enfans. Ce malheur lui inspira une telle rage qu'elle devoroit tous les enfans qu'elle rencontroit. Bochart derive ce mot de *lamia* de la langue Phenicienne. Philostrate dit que les *lamies* sont aussi appellées *Larves*, ou *Lemures*, comme si c'étoit la même chose.

LAMINOIR. s. m. Terme de Monnoye. C'est une machine composée de deux rouleaux d'acier en forme de cylindre, entre lesquels l'on fait passer les lames d'or, ou d'argent, & où on leur donne l'épaisseur dans laquelle l'espece doit être fabriquée.

LAMNAZEACH. Terme Hebreu qui se lit à la tête de plusieurs Pseaumes, dans certaines Bibles. Il signifie *au maitre de la Musique*; De l'Hebreu *Nazach*, qui signifie avoir l'intendance sur quelque chose. Dans le Temple chaque bande de Musiciens avoit son Chef & son Maitre.

LAMPAS. s. m. Terme de Manege. Tumeur ou enflure qui vient dans cette partie de la bouche du cheval, que l'on appelle palais dans la bouche des hommes, derriere les pinces de la machoire superieure. Brûler le *lampas*. On l'appelle aussi la *feve*.

LAMPAS, se dit aussi dans le stile figuré & burlesque; pour le palais, le dedans de la bouche.

Ah! Ah! Sire Gregoire,
Vous avez soif. Je voi qu'en vos repas,
Vous humectez volontiers le lampas. LA FONT.

LAMPASSE', ÉE. Terme de Blason. Il se dit des animaux dont la langue paroit hors de leur gueule, lorsque l'émail de la langue est different de celui du corps de l'animal. Quelques-uns disent aussi *langué*. Luxembourg porte d'argent au lion de gueules, armé *lampassé* & couronné d'or.

LAMPE. s. f. Vase qui est ordinairement de metal, où l'on met de l'huile avec une méche de coton pour éclairer. Il faut dans les Eglises qu'il y ait toûjours une *lampe* qui brûle devant le Saint Sacrement. Il y a des *lampes* fondées pour brûler devant la Vierge, & auprès de quelques tombeaux. Dans la ville de Fez il y a une Mosquée où il a 900. *lampes* de bronze qu'on allume toutes les nuits. On voit à Mexique chez les Dominicains une *lampe* estimée huit cens mille écus, qui

qui porte 300. branches avec leurs bobeches, & 100 petites lampes de differens desseins ; elle est faite par les Orfevres du lieu. Les anciens n'étoient éclairez que par des *lampes*. Clement Alexandrin & Eusebe attribuent aux Egyptiens l'invention des *lampes*. Lucien se moque d'un ignorant qui avoit acheté la *lampe* de terre d'Epictete 3000. dragmes, dans l'esperance de devenir aussi savant que lui à la lueur de sa *lampe*.

Ce mot vient du Grec *Lampas*, qui signifie la même chose.

Le Pere Kircher enseigne la maniere de preparer des *lampes* qui jettent une lumiere disposée de telle sorte, qu'elle fait paroître le visage de ceux qui sont presens comme on veut, noirs, livides, rouges, &c. Les *lampes* d'argent doivent être contre-marquées au corps, culot & chapiteau. A l'égard des panaches, collets, cercles, pentures & petites couronnes, il suffit du poinçon du maître.

Plusieurs Sçavans ont crû que les Anciens avoient le secret de faire des *lampes* inextinguibles, par le moyen d'une huile qui ne se consumoit point ; ou en disposant en sorte ces *lampes*, qu'à mesure qu'elles bruloient, la fumée se condensoit insensiblement & se reduisoit en huile comme auparavant. On dit que sous le Pontificat de Paul III. l'on ouvrit un tombeau à Rome où l'on trouva une *lampe* qui devoit avoir brûlé pendant seize cens ans, puisque l'inscription du Tombeau étoit conçuë en ces mots : *Tulliolæ meæ* ; ce qui marque que c'étoit la fille de Ciceron ; & que cette *lampe* s'éteignit dès qu'on l'eut exposée à l'air. On assûre encore que dans le territoire de Viterbe l'on a decouvert quantité de ces *lampes* éternelles. Ferrari dans un dissertation imprimée à Padouë en 1691. a prétendu que toutes les histoires qu'on debite de ces *lampes* sepulchrales sont autant de fables. Il répond à Fortunius Licetus qui avoit soutenu le contraire. Le P. Casati traite ces *lampes* éternelles & inextinguibles de fabuleuses, quoi qu'il propose deux ou trois moiens, par lesquels on pourroit peut-être faire quelque chose de semblable. Voyez son Traité *De Igne*.

La *Lampe* de Cardan est une *lampe* de l'invention de cet Auteur, qui se fournit elle-même son huile : c'est une petite colonne de cuivre ou de verre, bien bouchée par tout, à la reserve d'un petit trou par enbas au milieu d'un petit goulot où se met la mèche ; car l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume, & fait decouvrir cette petite ouverture. Les Epiciers & Chandeliers ont des *lampes* à plusieurs mèches où à plusieurs becs.

Lampe, en termes de Marine, signifie quelquefois, Eclair. En ce sens ce mot est pris de *relampago* Espagnol, qui signifie la même chose.

Feu de Lampe, se dit en Chymie d'un feu doux & lent d'une *lampe* allumée sous quelque vaisseau. L'émail se travaille au *feu de lampe* ; c'est-à-dire, à la pointe d'un feu d'une grosse mèche qui trempe dans de la cire, & qu'on soufle continuellement avec un souflet ; ce qui rend un feu très-ardent.

Cul de lampe, est une figure ou espece de vignette chez les Imprimeurs, qui leur sert à remplir le blanc de la page qui est à la fin d'un Livre, d'un Chap.&c.

Cul de lampe, est aussi un ornement de menuiserie, ou de sculpture qui descend pendant, & en bas, comme on en voit au plancher de la grand' Chambre du Palais de Paris. C'est aussi un ornement d'Architecture, pour finir, & terminer le dessous de quelque ouvrage. La plupart des trompes sont soûtenuës sur des culs de *lampe*, Les clefs des voûtes sont quelquefois ornées d'un *Cul de lampe*. Et font un saillie pendante en dehors.

On dit par injure à une femme, que c'est, une *lampe* de Couvent. On dit aussi d'un vieillard qui se meurt par defaillance de nature, qu'il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, qu'il n'y a plus d'humide radical, de principe de vie.

LAMPE'E. s. f. Grand verre de vin pur. Boire des *lampées*. Il avala cinq ou six *lampées*. Les Allemans font gloire de boire de grandes *lampées* de vin sans s'enyvrer. Ce nom & son verbe qui suit, sont des termes de goinfrerie.

LAMPER. v. a. Boire en debauche de grands verres de vin. Il a *lampé* cinq ou six verres de vin. Il est aussi neut. Il aime à *lamper*. On voit à la demarche de ces gens-là qu'ils ont bien *lampé* aujourd'hui. Borel derive ce mot du Latin *lambo*, qui signifie *Lapper*, boire avec la main.

Lamperon. s. m. Petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe. Quelques uns disent *lampion*.

LAMPION. s. m. Petit vaisseau de terre où l'on met de l'huile, ou de la graisse pour brûler. On fait des illuminations avec dix ou douze mille *Lampions*. Il y a aussi des *lampions* de verre qui sont suspendus au milieu des lampes d'argent entre le panache & le culot ; & c'est là où l'on met l'huile qui brûle. *Lampion à parapet*, est un vaisseau de fer où l'on met du goudron, & de la poix pour brûler, & pour éclairer la nuit sur le parapet dans un place assiegée. On se sert sur mer de *lampions* qu'on met dans les lanternes, quand on va dans les soutes aux poudres.

LAMPON. s. m. Sorte de crochet d'or, d'argent, ou de cuivre, dont on s'est servi pour retrousser le chapeau.

LAMPONS. Ce mot veut dire Buvons. C'est une sorte de chanson populaire, où l'on repete *lampons* à la fin de chaque couplet. Chanter des *Lampons*. Scar.

Jaques fuyant de Dublin,
Dit à Lausun son cousin,
Prenez soin de ma couronne,
J'aurai soin de ma personne ;
Lampons, Lampons.

LAMPROYE. s. f. Est un poisson de riviere qui a en quelque maniere, la figure d'une grosse anguille. En Latin *Lampetra*, *murana fluviatilis*. Il est long d'environ deux pieds & demi, gros comme le bras d'un enfant. Sa tête a quatre pouces de diametre, de figure ovale ; son palais jusqu'à la gorge est garni de dents, ou os durs, mais rangez sans ordre. Son cou est percé à droite & à gauche de trous qui servent d'ouïe au poisson. Sa chair est plus ferme que celle de l'Anguille. On le trouve aux lieux pierreux. Il a le ventre blanc, & le dos diversifié de taches bleuës & blanches. *Lamproye cordée* se dit de celle qui est devenuë dure, & qui a passé sa saison. La *lamproye* en hiver se mange par la Noblesse, parceque c'est un poisson friand, & au printemps par le païsan, car alors elle est cordée. Sa graisse est fort adoucissante, emolliente & resolutive. On en oint le visage & les mains de ceux qui ont la petite verole, pour empêcher qu'il ne leur reste des marques au visage.

Il y a aussi des *lamproyes* de mer qui sont bonnes à manger.

Valois derive ce mot de *Lamproye* de *Nampreda*, qui est le nom propre que donnoient à ce poisson les vieux Gaulois. Menage dit qu'il vient du latin *lampetra* à *lambendis petris*, parce qu'on dit que ce poisson lèche les pierres. *Murana* du Grec *Muro*, je coule, parce que ce poisson aime à nager en grande eau. Ausone l'appelle *mustela* ; d'aures *galexia*.

Il y a aussi des *lamproyes* d'eau douce ou de riviere, qui vivent d'eau & de fange, qui sont de la grosseur d'un doigt, & long de 4. ou 5. pouces.

LAMP-

LAMPSANE. s. f. Plante dont la racine est simple, blanche, fibrée : elle pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, ronde, canelée, rougeâtre, creuse, rameuse. Ses feuilles d'enbas sont d'une grandeur & d'une figure approchantes de celles du laitron lisse; mais celles qui accompagnent le haut de la tige & des rameaux, sont oblongues, étroites, pointuës, sans queuë. Ses fleurs sont des bouquets ronds à demi fleurons jaunes. Ses semences sont un peu longues, deliées, ordinairement pointuës, noirâtres. Toute cette plante rend un suc laiteux amer. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essenciel. Quelques-uns la mettent entre les herbes potageres. Elle est detersive, dessicative, vulneraire. En Latin *Lampsana Dodonei.*

Ce mot vient du Grec *Lampsanè*, de *Lapazein*, évacuer, à cause que cette herbe étant mangée lâche le ventre; ou à cause que cette herbe frottée avec de l'huile fait perir les taches. Plusieurs l'appellent *papillaris herba*, parcequ'elle est fort propre pour guerir le bout du sein quand il est fendu ou écorché, du Latin *papilla* qui signifie le bout de la mammelle.

L A N.

LANCE. s. f. Arme offensive du cavalier faite d'un bois long comme une demie-pique, pointu & ferré par le bout, & pesant du côté de la main. La *lance* a trois parties, la poignée, les aîles & la flèche. On appelle, Main de la *lance* & de l'épée, la main droite du cavalier. Le pied de la *lance*, c'est le pied de derriere hors du montoir, parceque la *lance* étant en arrêt, le tronçon repond à ce pied-là. L'arrêt de la *lance* est la courroye ou la partie de l'armure du cavalier qui servoit à l'arrêter, quand il alloit *lance* baissée contre l'ennemi. Il y a aussi des *lances* de drappeau & d'étendart qui servent à les porter. On peint Pallas avec une *lance*. On garde à Nuremberg le fer de la *lance* de S. Longin. MISSON. Les Armeniens pretendent l'avoir dans un de leurs Monasteres. TAVER. On tient que les Eoliens ont été les inventeurs de la *lance*. L'usage des *lances* cessa sous Henri IV. en France & sous le Comte Maurice de Nassau en Hollande. LE P. DAN. On a appellé autrefois les *lances*, *bois*, *bourdons* & *bourdonnasses*.

On dit aussi au manege, qu'un cheval a le coup de *lance*, quand il a une marque, ou enfoncement au col, ou près de l'épaule, comme s'il avoit été percé d'un coup de *lance* : c'est la marque d'un bon cheval, qu'on trouve à quelques barbes, & aux chevaux d'Espagne.

On faisoit autrefois des combats de *lance* à outrance, à fer émoulu; d'autres par divertissement & exercice militaire, pour montrer sa force & son adresse, comme dans les joûtes & tournois. On disoit, Faire un coup de *lance*, briser une *lance*, faire voler les *lances* en éclats. Rompre des *lances*. Baisser la *lance*, c'étoit s'avoüer vaincu. On appelloit alors *lances* courtoises, frettées & mornées, celles dont le fer étoit émoussé, non pointu, & qui avoit une frette ou anneau au bout. En France on ne se sert de *lance* que pour courir la bague. Dans un Tournoi que fit Charles V. 60. Chevaliers entrerent dans la lice avec des *lances* qui avoient, au lieu de fer, des diamans taillez exprès pour un combat si galant. DE LARREY.

LANCE, signifioit autrefois un Gendarme, un cavalier armé de toutes pieces, qui combattoit avec la *lance* & l'écu. C'étoit un beau commandement d'avoir une Compagnie de cinquante *lances*, de mener cinquante *lances* ou hommes d'armes. Ils étoient la plupart Gentilshommes. Autrefois les Ducs devoient être accompagnez en Bataille de 400. *lances*; les Comtes & les Marquis de 200. les Barons de 100. & les Seigneurs Bannerets de 50. avec les gens de trait qui leur appartenoient.

LANCE SPEZZATE, est un Officier reformé, qui étoit autrefois un Gendarme demonté qu'on plaçoit dans l'Infanterie avec quelque avantage, dont on a fait *Anspessade* qui marche après le Caporal. Le Pape a encore pour sa garde, outre trois cens Suisses, douze *lances spezzates*, ou Officiers reformez.

Les Bateliers appellent aussi *lances*, des bâtons longs & plats par le bout, avec lesquels ils joûtent & se renversent dans l'eau, lorsqu'ils font leurs fêtes en tirant l'anguille ou l'oison.

Les Sculpteurs & Ouvriers appellent aussi *Lances*, des spatules & outils dont il se servent.

LANCE, se dit aussi d'un certain meteore qui s'enflamme en l'air, qui est long & menu, & est à peu près de la figure d'une *lance*.

LANCE A FEU, est une composition de poudre à canon faite en forme de fusée, qui rend un feu fort clair, qui jette de temps en temps des étoiles, & qu'on attache sur les échaffauts des feux d'artifice pour les éclairer pendant que le reste joue. On en fait aussi pour jetter dans des vaisseaux ennemis, dont on voit les compositions dans les Pyrotechnies de Hanzelet, & de Vanoccio, de François Malthus, & de Casimir Simienowicz, Polonois.

LANCE D'EAU. On appelle ainsi un jet d'eau d'un seul ajutage de peu de grosseur, sur une grande hauteur.

On dit proverbialement, qu'un homme est à beau pied sans *lance*; pour dire, qu'il est demonté & desarmé : & figurément, pour dire, qu'il n'a plus d'équippage, qu'il est mal dans ses affaires : qu'il est venu à beau pied sans *lance*, ou retourné à beau pied sans *lance*, pour dire, qu'il est venu ou retourné à pied.

On dit familierement, briser des *lances* pour quelqu'un; pour dire, le deffendre contre ceux qui l'attaquent. On vous attaquoit rudement dans cette compagnie, j'ai bien brisé des *lances* pour vous. L'ACAD. On dit aussi qu'il baisse la *lance*, lorsqu'il s'ennuye de plaider ou de disputer, qu'il commence à ceder, à demander quartier à sa partie.

LANCE GUAYE. s. f. Arme d'hast, bâton ferré par le bout, qu'on nomme aussi sur la mer de Levant, *arche guaye*, *bassegaye* & *zagaye*. Au Ponent on la nomme *demie-pique*.

Ce mot vient de *Lancea* Latin. Mais Menage assûre, par les témoignages de Diodore & de Varron, que les Latins l'ont pris des Gaulois, & que les Gaulois l'avoient reçû des Espagnols. Festus derive ce mot du Grec *longi*, qui signifie la même chose. Et Borel le derive de l'Hebreu *lanth*, qui signifie aussi la même chose. On a crû autrefois que la *lance* fameuse dont se servoit Charlemagne, étoit la même que celle du Centurion qui ouvrit le côté de Notre Seigneur, & qu'elle le rendoit invincible.

LANCELÉE. s. f. Espece de plantain, appellé autrement *Plantago minor & quinque nervia.* On l'appelle ainsi parceque ses feuilles sont pointuës & se terminent en fer de lance. MEN.

LANCER. v. act. Darder, Jetter de force, de roideur avec la main. C'est Dieu qui *lance* le tonnerre. Jupiter *lança* ses foudres. Le Soleil *lance* ses rayons sur la terre. *Lancer* le harpon contre la baleine. Les Anciens combattoient en se *lançant* des dards, des traits, des javelots. Les Mores se *lançent* aujourd'huy des zaguayes ou petites lances. Les balistes, catapultes & autres machines anciennes, servoient à *lancer* des pierres, des gros dards & matras.

LANCER, avec le pronom personnel, signifie, Se jetter avec impetuosité, avec effort. Il *se lança* au travers des ennemis. Ce furieux s'est *lancé* de dessus le pont dans la riviere. Ce brave a fait un saut pour *se lancer* dans le vaisseau ennemi. Les dogues *se lancent* sur les voleurs. Les serpens irritez *se lancent* sur les hommes. Le lion *se lança* sur lui, & le mit en pièces. ABLAN. Le cerf *se lança* dans son fort.

LANCER, se dit figurément. *Lancer* des traits de raillerie. *Lancer* l'excommunication. *Lancer* des soupirs vers le Ciel. *Lancer* des regards affreux, menaçans. *Lancer* des œillades amoureuses.

Vos yeux sçavent lancer *de trop dangereux traits.* CORN.
Eh, que me veulent dire, & ces soupirs poussez,
Et ces sombres regards que sur moi vous lancez ? MOL.

En termes de Chasse, on dit *lancer* la bête, le cerf, le sanglier; pour dire, les faire partir, les donner aux chiens.

LANCER, en termes de Marine. Il *lance* bas bord, il *lance* stribord, se dit d'un vaisseau qui ne faisant pas sa droite route, se jette d'un côté & d'autre, soit par la faute du Timonnier, ou autrement. *Lancer* une manœuvre, c'est l'amarrer autour d'un bois fait pour cet usage. *Lancer* un vaisseau, c'est, lorsqu'il est sur le chantier, le mettre à l'eau, à la mer.

LANCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LANCERON. s. m. Petit brochet. RONDELET. Ce mot est encore aujourd'hui en usage dans la Maison du Roi.

LANCETTE. s. f. Petit instrument de Chirurgie fait d'un acier fort pliant & pointu, qui sert principalement à ouvrir la veine. Donner un coup de *lancette*. Enfoncer la *lancette* bien avant. Il sert aussi aux scarifications, aux ouvertures des apostumes, &c. Percer, ouvrir un abscès avec une *lancette*.

C'est un diminutif de *lanceola*. Les Latins l'ont appellé de même.

LANCI. s. m. Terme d'Architecture. Les *lancis* sont dans le jambage d'une porte, ou d'une croisée, les deux pierres plus longues que le piedroit qui est d'une piece. Ces *lancis* se font pour menager la pierre, qui ne peut pas toûjours faire parpain dans un mur épais. On nomme *lanci* du tableau celui qui est au parement, & *lanci* de l'écoinçon, celui qui est en dedans du mur.

En Languedoc on appelle l'esquinancie, *lanci*, de l'Espagnol *Esquilencia*.

LANCIER. s. m. Gendarme, Cavalier armé de lance. Louis XI. en 1474. établit une compagnie de cent *lanciers* pour sa garde. On les a depuis appellez les cent Gentilshommes *au bec de corbin*. Les *Lanciers* ont fait place aux Carabiniers. Ils étoient Hussars dans la compagnie d'ordonnance de *Lanciers* du P. Lubomirski. SCISSION DE POL. Les Espagnols ont des *Lanciers* en Amerique. Ils ont des lances de 9. à 10. pieds, qu'ils dardent de 12. à 15. pas, avec beaucoup d'adresse, ne manquant jamais leur coup. OEXMELIN.

On appelle ironiquement un chaud *lancier*, un fanfaron qui se vante de beaucoup de choses qu'il ne peut faire, & particulierement en proüesses d'amour.

LANCIERE. s. f. Terme de coûtumes. Ouverture par où l'eau s'écoule quand les moulins ne vont pas.

LANCOIR. s. m. Terme de meusnier. C'est la palle qui arrête l'eau du moulin, & qu'on leve, quand on le veut faire moudre, ou écouler l'eau du biez.

LAND-AMMAN. s. m. C'est l'Officier principal du Canton, chez les six Cantons populaires en Suisse; son Lieutenant s'appelle *Stad-halter*, qui fait sa charge lorsqu'il est absent ou indisposé.

LANDAN. s. m. Arbre qui se trouve dans les Iles Moluques, & qui croit jusqu'à la hauteur de vingt pieds. Ses feuilles ressemblent à celles du coco, excepté qu'elles sont plus petites. Cet arbre est si gros qu'à peine un homme peut-il l'embrasser. On le coupe neanmoins fort aisément avec un couteau à cause qu'il n'est composé que d'écorce & de moüelle. L'écorce a un pouce d'épaisseur, ou environ, & pour la moüelle on en fait du pain. Elle est faite comme du bois vermoulu; & on la pourroit manger au sortir de l'arbre, en ôtant les veines de bois que l'on y trouve mêlées. Les habitans après avoir coupé l'arbre, le fendent par le milieu en cylindre; & hachent la moüelle, jusqu'à ce qu'elle soit reduite en poudre à peu-près comme la farine. Ensuite ils la mettent dans un sas qu'ils font de l'écorce du même arbre, & ce sas est mis sur une cuvette faite de ses feuilles. A mesure qu'il est plein ils l'arrosent d'eau, & l'eau en degageant la farine d'avec les veines du bois, tombe toute blanche & épaisse comme du lait, dans cette cuvette, au haut de laquelle est une rigole par où elle degorge en laissant son marc au fond. Ce marc qu'ils nomment *sagu*, leur sert de farine, & c'est en effet de la farine quand il est sec. Ils la cuisent dans des formes de terre qu'ils font rougir au feu, ensorte qu'en y mettant la farine, elle devient pâte & se cuit en un moment. Cela se fait avec tant de promptitude, qu'un homme seul pourroit en trois ou quatre heures faire autant de pain qu'il en faut, pour nourir cent personnes pendant tout un jour. Ils tirent de ce même arbre une liqueur aussi agréable à boire que le vin, & qu'ils appellent *tuach*. Quand les feuilles sont encore jeunes, elles sont couvertes d'une espece de coton, dont ils font des étoffes, & lorsque ces feuilles sont plus grandes, ils en couvrent leurs maisons. Les grosses veines de ces mêmes feuilles leur servent de perches pour bâtir, & les plus petites font une façon de chanvre avec quoy ils font de fort bonnes cordes.

LANDE. s. f. Grande étenduë de terre mal propre au labour, & qui ne produit que des genêts, des bruyeres, des brossailles. La Gascogne est un païs de *landes*. Les *landes* de Bourdeaux. On l'emploie aussi figurativement. Il y a d'assez belles choses dans ce livre, mais il y a bien des *landes*, pour dire, des endroits secs & ennuieux. L'ACAD. Quoique *landes* & *lanes* soient termes Synonimes, l'usage est cependant que par les *lanes* on entend cette partie des *landes* qui est sous le Présidial de Dax, appellée la Senechaussée des *lanes*; le nom des *landes* est plus general.

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand signifie *terre*, *païs*, *region*.

LANDGRAVE. s. m. Prince ou Seigneur Allemand qui possede une Seigneurie qu'on appelle *Landgraviat*. Le *Landgrave* de Hesse-Cassel. Madame la *Landgrave*.

Ce mot vient de *land*, qui signifie *terre*, & *Grave*, qui signifioit *Juge*: ce que les Latins appelloient *Comes*, (& ce qu'en Normandie on appelle encore *Vicomte*) parce qu'autrefois la Justice étoit renduë à la Cour par ces Juges qui accompagnoient toûjours l'Empereur. *Land-grave* est proprement Juge ou Gouverneur de Province, *Comes Provincialis*. Ainsi on a composé d'autres noms Allemands; *Paltzgrave*, qui est le Chef de la Justice du Palais Imperial, *Markgrave*, Juge d'une Province frontiere; & *Burggrave*, Juge & Gouverneur de quelque place importante. Les Juges se sont insensiblement emparez de l'autorité, & la foiblesse ou la negligence des Empereurs a été cause qu'ils se sont rendus proprietaires des terres dont ils n'étoient que Gouverneurs & Juges.

LAND-

LANDGRAVIAT. ſ. m. Seigneurie & domaine d'un Landgrave. Le *Landgraviat* de Heſſe. Le *Landgraviat* de Turinge confine à la Saxe. Le *Landgraviat* de la haute & baſſe Alſace fut cedé au Roi de France par la Paix de Munſter en 1648.

LANDI. ſ. f. Foire qu'on tient à St. Denis en France, qui étoit autrefois fort ſolemnelle, comme il ſe voit en ce qu'encore à preſent le Parlement, & l'Univerſité prennent un jour de vacation qu'on appelle *landi*, ſous pretexte d'aller à cette Foire. C'étoit anciennement un droit du Recteur de l'Univerſité de Paris, que le *landi*, ou *lendit* de Saint Denis ne pouvoit être ouvert qu'après avoir été beni par le Recteur, qui s'y transportoit en pompe, & en ceremonie.

Ce mot vient, ſelon quelques uns, de ces deux mots Latins *annus dictus*. Mais pluſieurs Auteurs & entr'autres Du Cange, prouvent fort bien que ce mot vient de *indictum*, qui ſignifioit une *foire*, *feria indicta*; & non pas de *Edictum*, comme veulent Belleforeſt & Gaguin, quoyqu'on écrivit autrefois *lendict*.

LANDI, s'eſt dit auſſi du ſalaire ou préſent que les écoliers donnoient à leurs maîtres vers la ſaiſon du *landi*, conſiſtant en ſix ou ſept écus d'or qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un verre de criſtal. Il faut écrire *landit* & prononcer *landy*. VAU. L'ACAD. On écrit & on prononce *landy*. MEN. C'eſt l'uſage. Le *landy* ſe payoit au Recteur, & aux ſuppôts de l'Univerſité, pour fournir aux frais du Recteur, qui alloit à St. Denis en grande ceremonie au temps de la foire. Le Parlement a aboli la ceremonie & le droit de *landy*, par arrêt de l'an 1608. On appelloit *frippelandy*, ceux qui fruſtroient leur maitre de ce preſent.

LANDIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt ce qu'on appelle autrement les *nymphes*, ou *Dames des eaux*, qui ſont deux productions ou excroiſſances charnuës, ſituées entre les deux levres des parties naturelles des femmes.

Ce mot vient de *lendica*. Le ſcrupule de Ciceron a été juſqu'au point de trouver de l'obſcenité en ces paroles, *an illam dicam*.

LANDIER. ſ. m. Grand chenet de cuiſine.

Nicod dit que ce mot vient de l'Anglois *andiron*, compoſé de *end*, qui ſignifie *bout*, & de *iron*, qui ſignifie *fer*, auquel les François ont ajoûté leur article, comme qui diroit, patte de fer, chenet à ſoutenir les buches. Menage le derive du Bas-Breton *lander*.

On dit qu'un homme eſt froid comme un *landier*, qu'il devient froid comme un *landier*, quand il eſt froid naturellement, ou quand il eſt ſurpris par quelque accident.

LANDON. ſ. m. Vieux mot. Petite lande ou pâturage.

Si comme bête ſans landon,
Sans paſtour & ſans conduiſeur.

LANDREUX, EUSE. adj. Infirme, valetudinaire, qui eſt en langueur, qui a peine à revenir de maladie. Il eſt tout *landreux*.

Ce mot eſt des plus bas. Il vient de *landreant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *faineant*.

LANDSMAN ou LANTSMAN, on prononce *lanſeman*. C'eſt un mot Allemand qui ſignifie compatriote. Comme les Allemands ont coutume de ſe ſervir de ce terme, en ſe parlant les uns aux autres en païs étrangers, les ſoldats François & autres gens du commun ont ſottement adopté ce mot, & diſent *lanſeman*, en parlant à un Allemand où à un Suiſſe.

LANDSQUENET, ou **LANSQUENET.** ſ. m. Ce mot eſt Allemand & ſignifie un ſimple ſoldat. Nous appellions ainſi autrefois les fantaſſins Allemands, mais aujourd'hui on ne dit plus *lanſquenets*, ſi ce n'eſt en parlant du temps où ce terme avoit cours en France.

Ce mot vient de *land* qui en Allemand ſignifie *païs*, & *Knecht*, *garçon*, *ſerviteur*. Les Allemands prononcent *landsknecht*.

LANSQUENET, eſt auſſi un jeu de cartes fort commun dans les Academies de jeu, & parmi les Laquais. On y donne à chacun une carte, ſur laquelle chaque joueur couche ce qu'il veut. Celui qui tient les cartes en la main, en tire auſſi une pour lui même. Si celui qui a la main en tirant les cartes amene la ſienne avant celles des autres, il perd; s'il amene celles des autres avant la ſienne, il gagne. On tire auſſi d'ordinaire une carte qu'on appelle la *rejouiſſance*. Le *lanſquenet* eſt une eſpece de Republique mal policée, où tout le monde devient egal. Plus de ſubordination: le dernier de tous les hommes, l'argent à la main, vient prendre au deſſus d'un Duc & Pair, le rang que ſa carte lui donne. AMUS. SER. & COM.

Ce mot vient des *lanſquenets* qui ont apporté ce jeu en France.

LANERET. ſ. m. Le mâle du *lanier* qui eſt plus petit que la femelle.

En Latin *tertiarius*, *aſterias*.

LANGAGE. ſ. m. Suitte de paroles dont un peuple eſt convenu; langue en uſage chez une Nation pour expliquer les uns aux autres ce que l'on penſe. Le *langage* des Turcs. Le *langage* Perſan. C'eſt un *langage* inconnu. C'eſt un *langage* barbare. L'ACAD. Quoique ces deux mots *langue* & *langage* ſe confondent ſouvent, cependant on ne s'en ſert pas toûjours indifferemment. Quelquefois *langage* ſignifie diſcours ou ſtile, comme; vous me tenez là un étrange *langage*, c'eſt à dire, un étrange diſcours. Son *langage* eſt fort pur. On demande s'il n'y a pas un *langage* naturel, c'eſt-à-dire, ſi tous les hommes n'auroient pas parlé un même *langage*, ſi l'éducation ou l'inſtitution des hommes n'eût pas effacé celui que la nature leur avoit imprimé. Mais comme les peuples parlent tous un *langage* different, & qu'il n'y a aucune liaiſon entre les mots, & les choſes qu'ils ſignifient, c'eſt une marque aſſurée que le *langage* n'eſt point l'ouvrage de leur nature; mais de leur liberté. ART DE PARLER.

LANGAGE, ſe dit auſſi en Grammaire & en Rhetorique, de l'art de parler poliment; du ſtile, ou des manieres, & des diverſes façons de s'exprimer dans ſa propre langue. Un Orateur doit avoir un grand ſoin de la pureté du *langage*; parler un *langage* noble, pompeux, fleuri; éviter le vieux *langage*, le *langage* bas & populaire. En matiere de *langage* on ne ſauroit trop chercher la pureté, la netteté & la juſteſſe. CH. DE M. On ſe dégoûte bientôt d'une certaine contrainte de *langage*, qu'on tâche de faire reſſembler au naturel, tout étudié qu'il eſt. VAL. La beauté du *langage* ne plait gueres moins que celle des penſées; & cette beauté depend beaucoup plus de la delicateſſe du goût, & de l'eſprit, que de la connoiſſance des mots, & des façons de parler. LE CH. DE M. Le *langage* des Provinces doit être reglé ſur celui de la Capitale du Royaume, & de la demeure du Souverain. MEN. Malaiſément trouverez-vous, dit Paſquier, un homme bruſque en ſes mœurs, qui n'ait la parole de même; & peu de perſonnes tardives & ſaturniennes, qui n'ayent un *langage* morne & lent. Ainſi voyez-vous le Normand aſſez aviſé en ſes affaires, trainer quelque peu ſa parole: au contraire le Gaſcon eſcarbillat par deſſus tous, parler d'une promptitude de langue, non commune à l'Angevin & Manceau, un peu moins échaufez en leurs affaires. L'Eſpagnol haut à la main produit un vulgaire ſuperbe & plein de piaffe. Les Italiens de-

generant de l'ancienne force du Romain, formerent peu-à-peu de ce *langage* mâle Romain, un vulgaire tout effeminé & molasse. On remarque en effet que le *langage* suit d'ordinaire la disposition des esprits, & chaque Nation à toûjours parlé selon son genie. Les Grecs qui étoient gens polis & voluptueux, avoient un *langage* delicat, & plein de douceur. Les Romains qui sembloient n'être nez que pour commander, avoient un *langage* noble & auguste. Le *langage* des Espagnols se sent de leur gravité, & de cet air superbe qui est commun à toute la Nation. Celui des Italiens est mol & effeminé, selon le temperament, & les mœurs de leur païs. Les François qui sont naturellement brusques, & qui ont beaucoup de vivacité & de feu, ont un *langage* court & animé, & qui n'a rien de languissant. PASQ. BOU. Vaugelas met une grande difference entre la *pureté* & la *netteté* du *langage*. On peut parler nettement, sans parler purement.

.....Oh! que tout a changé
Pour le langage*! & que dans la grand' ville,*
Depuis le temps que j'en suis delogé,
On s'est rendu terriblement habile! DU CER.

LANGAGE, se dit aussi de la maniere dont chacun parle selon son genie particulier. L'Ecriture se sert quelquefois de paraboles & d'allegories; c'est son *langage*. Les gens sages parlent un *langage* grave & discret. Cet homme s'est converti, & a bien changé de *langage*. Le cœur a son *langage* comme l'esprit a le sien. LE CH. DE M. Mon *langage* est net & franc: je ne deguise rien. Vous me tenez là un étrange *langage*. Ce *langage* ne me plaît point. Je n'entends point ce *langage*. La Poësie par la sublimité des pensées, & par la magnificence du discours, se peut appeller le *langage* des Dieux. ST. EV. La Poësie est tantôt le *langage* de Dieux, tantôt le *langage* des foux, & rarement celui d'un honnête homme. LA BR. La civilité du monde substituë un *langage* d'affection au defaut d'une affection veritable. NIC. Le *langage* des avertissemens est un *langage* particulier: ce ne sont que reticences, on ne s'exprime qu'à demi. ID. La raison est un *langage* de Dieu interieur; la Religion est un *langage* sensible par lequel Dieu nous parle dans les Ecritures: Ainsi l'une s'accorde avec l'autre, & elles ne sauroient se contredire. LE P. LAMY. Nos chutes viennent d'ordinaire de nos faux jugemens: nos faux jugemens de nos fausses impressions, & ces fausses impressions du commerce que nous avons les uns avec les autres par le *langage*. LA LANGUE.

LANGAGE, se dit figurément des signes muets; Les cieux ont un *langage* muet qui annonce la gloire du Seigneur, dit le Psalmiste. Les Amans se servent du *langage* des yeux, pour expliquer leur passion. Le *langage* des yeux n'est pas celui qui persuade le moins. Ce *langage* est expressif, amoureux, languissant. PEL. Les Espagnols entendent merveilleusement le *langage* des yeux. DEL. DE l'ESP.

Le langage *des yeux est un charmant* langage*:*
On le parle en tous lieux. LA SUZE.

Soupirs, devoirs, petits soins: en amour tout est *langage*. PATRU. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le *langage* des passions, ni les signes qui sont les interpretes de ce *langage*. M. ESPRIT.

Les Animaux ont aussi leur *langage*. On pretend qu'ils ont un jargon intelligible entr'eux, & Porphyre rapporte que Tiresias & Appollone de Tyane, entendoient leur *langage*. Le Rabin Esra, en loüant Eve, dit, qu'elle étoit intelligente, & qu'elle savoit le *langage* des animaux. Il est certain du moins qu'ils expriment leurs passions par des signes exterieurs.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a que du *langage*, du babil; pour dire, qu'il promet beaucoup, & qu'il n'execute rien; qu'il n'y a rien de solide à tout ce qu'il dit; que ce n'est que du verbiage.

LANGARD, ARDE. adj. Qui parle sans discretion; qui aime à medire. Il est bas.

Dire vous veux, maugré chacun langard,
A l'arriver doucement, Dieu vous gard. MAROT.

Les Latins ont dit de même *linguax*.

LANGE. s. m. Piece d'étoffe dont on envelope les enfans en maillot. Les *langes* de dessous sont de laine, ceux de parade sont de satin, de brocard, &c. Une femme grosse a soin avant ses couches de faire faire des *langes* pour son enfant. Le Pape envoye des *langes* benits aux Princes de sa communion, dès qu'il apprend la naissance de leurs premiers enfans.

Ce mot vient de *lineum*, ou plutôt de *lanium*, qu'on a dit pour *laneum*. Les Moines ont appellé *Langeolum*, une chemise de laine qui s'étendoit jusqu'à leurs genoux.

LANGE, s'est dit quelquefois d'une piece d'étoffe dont on se couvre; & le peuple dit encore, Voilà un bon *lange*; pour dire, un bon manteau.

LANGE, chez les ouvriers, se dit des morceaux de drap qui servent aux Papetiers, Imprimeurs, Cartonniers, &c. pour separer les feuilles de papier, pour les presser & les imprimer.

LANGEAIS. s. m. Melon excellent. On appelle ces melons, *langeais*, parcequ'ils viennent d'une petite ville de Touraine qui porte ce nom-là. Richelet dit *langé*; mais mal. MEN. Nous avons mangé un bon *langeais*.

LANGOUREUX, EUSE. adj. Infirme, valetudinaire, qui languit, qui a de la peine de guerir d'une maladie. Il est encore *langoureux*, il a de la peine à se remettre. Il vieillit beaucoup dans cette acception.

On dit par derision, qu'un homme fait le *langoureux* auprès d'une femme; pour dire, qu'il fait le passionné auprès d'elle. Je ne puis du tout vous pardonner d'être toûjours *langoureux*.

Faudra-t-il de sang froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux*?* BOI.

LANGOUREUX, EUSE. Signifie aussi qui marque de la langueur, & se dit aussi des choses. Son air est toûjours triste & *langoureux*. Il parle d'un ton *langoureux*. Jetter un regard *langoureux*. Une voix *langoureuse*.

.... Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres & langoureux. MOL.

On dit prov. Il n'est vie que de *langoureux*.

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une maniere langoureuse. Regarder *langoureusement*. Ce malade commence à marcher, à manger; mais c'est fort *langoureusement*.

LANGOUSTE. s. f. Petit insecte ailé & fort en jambes, qui vole par la campagne, qui depeuple les blez. En Latin *locusta*. On l'appelle autrement *sauterelle*.

Il y a aussi une *langouste* qui est une espece d'Ecrevice.

LANGOUSTE DE MER, est un insecte de mer que quelques-uns appellent *dragon marin*, ou *cheval marin*, en Latin *hippocampus*, ainsi nommé à cause qu'il a la tête & le col ressemblant au cheval, ayant neanmoins un bec long & creux comme un flageolet. Il est long comme le doigt & gros comme le pouce. Son corps est bâti de petits cercles & rondeaux cartilagineux & pointus, ayant depuis la tête jusqu'à la queuë deux rangs d'arêtes mi-parties. Sa nageoire est au dos, & il a une queuë quarrée & recourbée à la maniere d'un crochet. Son ventre est blanchâtre, gras & enflé. Il a des yeux ronds, & deux arêtes sur les cils des yeux, qui se changent en cheveux quand il est en mer. Le dessus du col est velu, aussi bien que le devant de sa tête; mais son front est sans poil. MATTHIOLE. On le croit un bon remede contre la rage, & pour tuer

les vers étant pris interieurement. On en applique aussi sur la tete pour faire croître les cheveux.

LANGUE. s. f. Cette partie charnuë & mobile qui est dans la bouche des animaux, & qui leur est le principal organe du goût; & aux hommes elle est l'instrument du gout & de la parole. Elle est située dans la bouche sous la voute du palais. Sa figure est telle qu'elle peut balayer toutes les parties de la bouche: car d'une base large elle se termine presque en pointe. Elle est d'une grandeur mediocre & proportionnée à celle de la bouche. Quand elle est trop courte, elle ne peut s'allonger: lorsqu'elle est trop grosse, elle fait begayer; & si elle est molle & humide, comme aux enfans, on ne peut pas bien articuler les paroles. Elle est divisée par une ligne blanche en deux parties, à droit & à gauche; d'où vient que l'une peut-être paralytique sans que l'autre le soit. Sa substance est musculeuse, composée de plusieurs plans de fibres qui se croisent & dont les directions sont differentes, pour produire la grande varieté des mouvemens qui sont necessaires à l'articulation des sons. Elle est couverte de trois membranes: la premiere est l'exterieure qui tient lieu d'épiderme: la seconde est percée comme un crible, ce qui la fait appeller *membrane reticulaire*, ou *raizeau*: la troisiéme est composée d'un grand nombre de papilles nerveuses qui passent à travers la membrane reticulaire, & qui aboutissent à la premiere; on la nomme *membrane papillaire*. C'est à l'occasion de l'ébranlement de ces petites papilles, causé par les sels contenus dans les alimens, que nous avons la sensation du goût. La *langue* a beaucoup de nerfs qui sont des rameaux de la cinquiéme & de la neuviéme paire. Elle a deux veines au dessous qu'on appelle *ranules* ou *ranines*, qui vont se rendre dans les jugulaires. Ses arteres viennent des carotides. L'on trouve quatre grosses glandes à la *langue*, deux que l'on nomme *hypoglotides* situées proche les veines ranulaires, & deux autres appellées *sublinguales*, placées aux deux côtez de la *langue*. Elles filtrent toutes quatre une serosité, comme une espece de salive, qu'elles déchargent par de petits canaux dans la bouche vers les gencives. L'on voit deux ligamens à la *langue*; un qui l'attache par sa base à l'os hyoide, & l'autre plus large sur lequel elle porte, dont on nomme l'extremité, le *filet* ou le *frein de la langue*: ce filet s'étend quelquefois aux enfans jusqu'au bout de la *langue*, ce qui les empêche de tetter, & alors on est obligé de le couper, avec la pointe des ciseaux. Elle est mobile, s'allonge, s'accourcit, & s'élargit par le moyen de dix muscles qui la font mouvoir en haut, en bas, en avant, en arriere, & vers les côtez: il y a des Anatomistes qui n'en mettent que six, d'autres en mettent douze. Ils appellent le plus large de sa base, le *pied de la langue*, ou la *soulangue*, son bout pointu, *l'avantlangue*, & sa partie superieure & rude, la *surlangue*. La *langue* est ce qui juge des saveurs, de leur acidité & de leur douceur. L'homme a la *langue* la plus fine, le goût le plus fin de tous les animaux. C'est la coutume des Indiens de se nettoyer & racler la *langue* tous les matins avec un petit morceau courbe d'une certaine racine, ce qui leur fait jetter quantité d'ordures. TAVERN.

On n'est jamais bien gueri d'une maladie lorsque la *langue* n'est pas revenuë à son état naturel, tant pour ce qui en regarde le goût & la couleur que pour ce qui en regarde les autres accidens. BAGLIVI.

On perce la *langue* aux blasphemateurs, on leur arrache la *langue*. Les moqueurs tirent la *langue* en signe de derision. On dit qu'un homme a la *langue* grasse, lors qu'il begaye, ou ne prononce pas bien certaines lettres, comme l'*l* & l'*r*. Demosthene mettoit des caillous dans sa bouche pour se dénoüer la *langue*, & acquerir la facilité de parler. Cette femme qui se coupa la *langue* avec les dents, & la cracha au visage du Tiran, pour ne pas reveler son secret, avoit raison de se defier de sa *langue*, de peur qu'elle ne lui joüât un mechant tour. BOU. La *langue* est l'interprete de nos pensées. PORT-R.

. . . . Pour loüer un Roi que tout le monde loüe,
Ma langue *n'attend pas que l'argent la denoüe.* BOIL.
Que de maux la langue *nous cause.* LA FONT.

LANGUE, se dit aussi à l'égard des animaux. Le cameleon étend une longue *langue*, pour prendre des mouches dont il se nourrit. Les serpens ont la *langue* mince, & à trois fourchons branlans, & fort longs. Les lezards l'ont fourchuë & veluë. Les veaux marins l'ont double. Les lions, & les leopards l'ont rude & creuse comme une tuile, & semblable à une lime. Les poissons l'ont adherente au Palais, comme la carpe. Des *langues* de bœuf fumées. Des *langues* de cochon fourrées, ou farcies. Des *langues* de mouton en ragoût.

Ce mot vient du Latin *lingua*, que Varron derive de *ligare*, parcequ'elle est comme liée dans l'enclos & rempart des dents. D'autres croyent qu'elle prend son nom de *lingere*, qui signifie *lescher*.

LANGUE, se dit aussi de ce qui a quelque ressemblance avec la *langue*. Le Saint Esprit descendit sur les Apôtres en forme de *langues* de feu.

Langue de terre, est une portion de terre étroite, & serrée entre deux mers. Ce port est à l'abri par une *langue* de terre qui s'avance dans la mer. La Corée n'est pas une Ile, mais une *langue* de terre fort longue. Ces deux mers venant à serrer la terre de deux côtez, font une *langue* qui attache à la terre ferme cette Province. VAUG.

Les Maçons appellent *langue de bœuf*, un outil, ou ciseau plat, pointu & breté, qui est taillé en forme d'un cœur.

Les Vitriers appellent *langue*, la fente qui se fait sur le verre, lorsqu'on le couppe.

LANGUE, se dit aussi par les Fleuristes, en parlant de l'iris bulbeuse, de trois feuilles de cette fleur desquelles l'extremité se releve en haut, & qui sont jointes à trois autres feuilles, dont l'extremité panche vers la terre, & qui se nomme menton. Iris qui a les *langues* d'un bleu clair. MORIN. Ce nom a été donné à ces feuilles à cause de la ressemblance qu'elles ont avec la *langue*.

LANGUE, se dit figurément & signifie la parole. Cette femme a une mechante *langue*, une *langue* de serpent, une *langue* de vipere; pour dire, qu'elle est fort medisante. On dit encore qu'elle a bien de la *langue*, qu'elle a la *langue* bien longue; pour dire, qu'elle est une grande causeuse. C'est un hableur, un flatteur qui donne du plat de la *langue*, qui flatte, qui promet plus qu'il ne veut tenir. Il est bas. On dit que la *langue* a fourché à quelcun; pour dire, qu'il a lâché une parole pour l'autre contre son intention. On dit aussi qu'un homme a la *langue* liée, lorsqu'on lui a deffendu de parler. On dit qu'il a la *langue* bien penduë, quand il parle facilement, ou éloquemment; la *langue* bien affilée, quand il parle beaucoup ou facilement.

Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est genereux que dans une harangue. BREB.

Un homme sage doit être le maître de sa *langue*, c'est-à-dire, qu'il doit être discret & retenu. Les femmes ne sont maîtresses ni de leur *langue*, ni de leur cœur. BELL. Il est impossible d'arrêter la *langue* des Poetes.

tes. Boil. Un coup de *langue*, signifie une medisance, un mauvais raport : En ce sens on dit prov: Un coup de *langue* est pire qu'un coup de lance. On dit, prendre *langue*; pour dire, s'informer d'une chose avant que de s'y engager; ou s'informer de ce qu'on fait, ou de la situation des affaires en quelque païs ou endroit. On dit qu'un homme a une chose sur le bout de la *langue* : pour dire, qu'il sçait bien une chose, mais qu'il ne la peut dire à point nommé.

Langue, signifie aussi, Langage, Idiome; assemblage de paroles, de sons & de certaines expressions, dont les hommes se servent pour se faire entendre les uns aux autres, & pour se communiquer leurs pensées. Le but de l'Académie a été de porter la *langue* Françoise à sa derniere perfection. Pel. On a infiniment enrichi la *langue* dans ce siecle. Bou. Quelque riche que soit notre *langue*, elle est encore pauvre & sterile sur bien des choses. Bay.

La multitude des *langues* est venuë de la confusion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtissoient la tour de Babel. On dispute si Dieu effaça seulement le souvenir de la signification des termes de la memoire de ceux qui élevoient la tour de Babel, ou s'il leur inspira directement des *langues* differentes. Scaliger tenoit que les Ouvriers oubliant tout-d'un-coup la signification des mots, & ne convenant plus du nom qu'ils donnoient aux choses, ils nommoient l'une pour l'autre, quoyqu'ils parlassent tous la *langue* Hebraïque. Casaubon ne convenoit point non plus qu'ils eussent parlé subitement divers langages; & selon lui la confusion des *langues* n'emporte point du tout l'introduction d'une multiplicité de langages differens. Mr. Vitringa croit que la confusion des *Langues* dont il est parlé au X. de la Genese, ne marque autre chose qu'une division qui se mit parmi les hommes.

La *langue* Hebraïque est la plus ancienne des *langues* : elle est appellée la *langue Sainte*, parceque c'étoit la *langue* que parloit le peuple de Dieu. Herodote raconte que dans la contestation entre les Egyptiens, & les Phrygiens, pour l'antiquité de leur *langue*, Psammeticus Roi d'Egypte fit élever deux enfans, avec deffense de prononcer aucune parole devant eux, afin de laisser parler la nature. Le premier mot qu'ils prononcerent fut *beccos*, qui signifie du pain en *langue* Phrygienne. Les Egyptiens ne voulurent point deferer à cette preuve. Les Arabes contestent aux Hebreux le droit d'ancienneté; mais les Juifs jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de leur nation, se vantent que la *langue* Hebraïque est la *langue* primitive, & celle du premier homme. D'autres pretendent que la *langue* que parloit Adam s'est perduë, & que l'Hebreu, le Chaldaïque & l'Arabe, ne sont que des dialectes de cette *langue* primitive. Bien loin de donner la presseance d'antiquité à la *langue* Hebraïque, ils disent qu'Abraham parloit Chaldéen avant qu'il passât l'Euphrate, & qu'il n'apprit la *langue* Hebraïque que dans le païs de Canaan. Ainsi cette *langue* n'étoit point une *langue* speciale, & consacrée au peuple de Dieu. C'étoit originairement le langage des Cananéens. Le Cl. La *langue* Hebraïque est fort au dessous de la *langue* Grecque, soit pour la fecondité, soit pour l'élegance, soit pour la clarté; elle est seche & destituée d'ornemens, & si peu riche que manquant d'expressions pour varier la phrase, les mêmes periodes reviennent à tous momens. Les loüanges excessives que les Juifs donnent à leur *langue* sont de fausses louanges. Id. Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure, & si chaste qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles par où on se decharge le ventre.

L'Arabe est la plus abondante de toutes les *langues*. Les Grecs appelloient barbare toute autre *langue* que la leur. La *langue* Latine a été autrefois la *langue* dominante. Les Romains pour empêcher la corruption de leur *langue*, avoient établi des écoles où l'on expliquoit Virgile, Horace & les autres Auteurs du Siecle d'Auguste.

La *langue* Françoise a en quelque façon succedé à la *langue* Latine, & est devenue la *langue* commune & universelle. Voyez les mots François & Gaulois, sur les divers accroissemens de la *langue* Françoise. Il semble que les Espagnols font dependre la noblesse & la gravité de leur *langue*, du nombre des syllabes & de l'enflûre des paroles, & qu'ils parlent moins pour se faire entendre, que pour se faire admirer. Ils ont des termes vastes & resonnans, des expressions hautaines & fanfaronnes; de la pompe & de l'ostentation par tout. Leur *langue* n'est point propre à peindre les pensées au naturel; elle fait pour l'ordinaire les objets plus grands qu'ils ne sont, & va plus loin que la nature. La *langue* Italienne n'enfle peut-être pas tant les choses; mais elle les orne & les embellit davantage : & ces enrichissemens & ces ornemens ne sont pas de veritables beautez. Les expressions Italiennes si fleuries & si brillantes, sont comme ces visages fleuris & fardez qui ont beaucoup d'éclat, & qui n'ont rien de naturel. Bou. La *langue* Françoise est simple sans bassesse; libre sans indécence, élegante & fleurie sans fard; majestueuse sans faste; harmonieuse sans enflure; delicate sans mollesse; & énergique sans rudesse. Gill. Il n'y a point de *langue* qui soit plus ennemie des équivoques & de toute obscurité, plus grave & plus douce tout ensemble, plus chaste & plus retenuë en ses locutions, plus judicieuse en ses figures; qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Vau. Notre *langue* bien loin d'être pauvre, a dequoi être prodigue quand il lui plaît. Notre *langue* fuit les façons de parler basses & les proverbes, jusques dans le discours familier : elle abhorre les termes empoulez & le Phoebus, jusque dans le stile sublime. Le bon sens, & la bienseance l'accompagnent toûjours. Avec sa majesté elle est gaye, & enjoüée en de certaines rencontres; mais il y a toûjours de l'honnêteté & même de la sagesse dans sa gayeté, & dans son enjoüement. Ses plaisanteries & ses debauches, si j'ose parler de la sorte, sont comme celles de ces personnes raisonnables, qui ne s'oublient jamais, quelque liberté qu'elles se donnent. Elle y est en quelque façon plus admirable que dans les grands ouvrages, où la matiere la soutient, & où les choses donnent de la force & de la dignité aux paroles. Elle hait les ornemens excessifs, & pour s'exprimer plus simplement, elle voudroit presque que ses paroles fussent toutes nuës. Elle ne se pare qu'autant que la necessité, & la bienseance le demandent. Enfin la *langue* Espagnole ressemble à ces fleuves, dont les eaux sont toûjours grosses & toûjours agitées; qui ne demeurent gueres renfermez dans leur lit; qui se debordent souvent, & dont les debordemens font un grand bruit & un grand fracas. L'Italien est semblable à ces ruisseaux qui gazouillent agreablement parmi les cailloux; qui serpentent dans des prairies pleines de fleurs. Mais la *langue* Françoise est comme ces belles rivieres, qui sans être ni lentes, ni rapides, roulent majestueusement leurs eaux, & ont toûjours un cours égal. Puisque

que la *Langue* Latine est leur mere commune, ne pouvons-nous pas dire encore, que ce sont trois sœurs qui ont des inclinations fort contraires? La *Langue* Espagnole est une orgueilleuse qui le porte haut, qui se pique de grandeur, qui aime le faste & l'excès en toutes choses. La *langue* Italienne est une coquette toûjours parée, & toûjours fardée, qui ne cherche qu'à plaire, & qui se plaît beaucoup à la bagatelle. La *langue* Françoise est une prude; mais une prude agreable, qui toute sage & toute modeste qu'elle est, n'a rien de rude ni de farouche. Bou. Il faut prendre garde qu'on n'énerve, ou ne rende la *langue* barbare, en la depoüillant de tout ornement, sous pretexte de la rendre plus naturelle. St. Ev. Il est aussi impossible de fixer la *langue* Françoise, qu'il est impossible de fixer l'humeur Françoise. Oe. M. On ne sçauroit nier que la *Langue* Françoise ne soit fort changeante. Nous changeons de langage presque aussi souvent que de mode. La *langue* Espagnole se sent en quelque maniere de la constance du phlegme de la nation. Elle ne sçait ce que c'est de changer. Bouh.

Pasquier a fait des Recherches de l'origine de la *langue* Françoise. Menage, Bouhours, Vaugelas, T. Corneille, Andry, &c. ont fait des Remarques sur la *langue*, pour enseigner la pureté, les finesses, les delicatesses & les vices de la *langue*. Ce n'est pas une loüange de bien sçavoir sa propre *langue*; mais c'est une honte de ne la sçavoir pas. Port-R. On employe à apprendre les *langues* le temps même destiné à en faire usage. La Br. Le necessaire d'une *langue* ne coûte gueres, mais les delicatesses sont difficiles. Le. Ch. de M. Nos vieux Poëtes faisoient de la *langue* tout ce qu'il leur plaisoit, & l'assujettissoient à tous leurs besoins, & à tous leurs caprices. G. G.

Sur tout qu'en vos écrits la langue *reverée*,
Dans vos plus grands excès vous soit toûjours sacrée. Boi.
Sans la langue, *en un mot, l'Auteur le plus divin*,
Est toûjours, quoi qu'il fasse, un mechant Ecrivain. Id.

Les Apôtres avoient le don des *langues*, ils parloient toutes sortes de *langues*. Il sait la *langue* Latine & la *langue* Greque. Il sait la *langue* Latine & la Greque. Ces deux expressions sont à peu près également bonnes: mais ce seroit mal parler de dire; Il sait la *langue* Latine & Greque. Il sait les *langues* Latine & Greque. On dit plus communément il sait le Latin & le Grec. Vaug. Corn. Le Tresor des *langues*, c'est le titre de plusieurs Dictionnaires. Un Professeur des *langues* Orientales, enseigne la *langue* Hebraïque & Chaldaïque, &c. Un Maitre de *langues* est celui qui enseigne l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, le François &c. aux étrangers. On apelle aussi Secretaires & interpretes des *langues*, ceux qui servent de Truchemens pour faire entendre les Ambassadeurs étrangers.

On divise les *langues* en differentes sortes; il y en a qu'on nomme *langues* matrices & originelles, comme sont l'Hebreu, l'Arabe en Orient; le Teuton, le Sclavon en Occident. Kircher dit que la *langue* Cophte est aussi une *langue* mere, & independante de toutes les autres. Du Jon tient que la *langue* Gothique est la mere de toutes les *langues* Teutonnes, c'est-à-dire, de toutes les *langues* qu'on parle dans le Septentrion. Le Basque & le Bas-Breton sont tenus aussi pour *langues matrices*, qu'on croit être celles des anciens Celtes, ou Gaulois. Voyez le P. Pezron. Les *langues* derivées sont celles qui sont mêlées du langage de plusieurs peuples voisins qui ont eu commerce ensemble, comme le François, l'Italien, & l'Espagnol. Il y a une *langue* Franque qu'on entend par toute la Mediterranée. Voyez Franque. Gesner a fait un Traité qu'il appelle *Mitridate*, de la difference des *langues* anciennes & modernes, mortes, ou vivantes, pour faire voir en quoy elles s'accordent, ou different, & pour les apprendre en particulier, ou former une *langue* universelle de leur mélange.

On imprima à Londres en 1700. l'Oraison Dominicale traduite en plus de cent *langues* differentes, & imprimées avec les caracteres propres de chaque *langue*. Ce Livre a été reimprimé in 4. à Amsterdam en 1713. augmenté de 52. autres langues, & de diverses dissertations philologiques sur les langues.

La *langue* Flamande que l'on fait venir communément de l'Allemand est pour ainsi dire, Sœur de cette *langue* & fille d'une même mere, sçavoir de l'ancienne *langue* Gothique. Bib Ch.

On se sert à Siam de deux *langues*. Il y a la *langue* du peuple, qui s'appelle en Portugais *lingua de fora*, & la *langue* des Mandarins & du Palais, qui s'appelle *lingua de dentro*, parce qu'il n'y a que les Grands qui approchent la personne du Prince qui la sçachent parler. Ce seroit même une fort grande grossiereté, que de se servir en parlant au Roi des expressions du vulgaire. Le P. Tachard. La *langue* Balie est la langue savante des Siamois, c'est-à-dire, la langue de leur Religion. La Loubere. Les *langues* de l'Amerique sont toutes differentes & ne s'accordent pas entre elles. Reland.

On appellé *langue* Thyoise, ou *langage Theut-Franc*, ou *Franc-Theut*, un François mêlé d'Allemand, qui se forma quand les François entrerent dans la Gaule. On dit que la *langue* des Gots a fait le nom du Languedoc. D'autres disent que cela vient de *Langue de oc*, qui veut dire *oüi*, pour la distinguer de celle des peuples voisins où l'on disoit *oüi*, ou *oil*. En effet on trouve plusieurs titres où sont ces paroles *tant en langue d'oc, qu'en langue d'oil*; & il n'y a gueres plus de 150. ans qu'on a cessé de faire cette distinction. C'est là le sentiment le plus vraisemblable. Les Ordonnances de l'an 1316. établissent une difference entre la *langue Françoise* & la *langue d'Oc*. Il est aussi fait mention des Enquêtes pour la *langue Françoise* & la *langue d'Oc*, dans une ancienne Charte du Parlement de Paris, qui est du tems de Philippe le Bel; & ce qui est encore plus fort & plus positif, c'est que dans les Actes anciens de la Province du Languedoc elle est appellée la *Linguadoc*. La R. Flavin rapporte que le Parlement de Paris fut établi pour la langue d'*Oy* & celui de Toulouse pour la langue d'*Oc*. Mais qu'en 1427. Charles VII. unit le Parlement de Toulouse à celui de Paris dans la ville de Poitiers, les Anglois occupant alors Paris; en sorte que ce seul Parlement étoit pour la *langue d'Oy* & pour la *langue d'Oc*, le Roi ne possedant plus que Bourges & Poitiers de la *langue d'Oy*. On dit encore en Agenois *hoc*, pour dire, *oüi*. Scaliger dit qu'en France il y a trois *langues*, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres; le Basque, le Breton, & le Romain: que le Romain est divisé en *langue* Tortuë, & *langue* Françoise: qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du sang, l'un à Paris pour la *langue* Françoise, l'autre à Montpelier pour la *langue* Tortuë.

On appelle *Langues* mortes celles qu'aucun peuple ne parle plus. On appelle *langues Sçavantes* celles qui ne subsistent que dans les Auteurs, & qu'il faut apprendre par les regles de la Grammaire, comme le Latin & le Grec en Europe, l'Arabe chez les Levantins, & la *langue* Malaye aux Indes. Les *Langues* vivantes ou vulgaires sont celles qui sont en usage chez les

les diverses Nations du monde & qu'on peut apprendre par la frequentation des peuples qui les parlent. L'usage est le tyran des *langues* vivantes. Il y a des visionnaires qui ont pretendu faire une *langue* universelle. La *langue* maternelle est celle du païs où on est né.

LANGUE, se dit aussi en faisant distinction des nations. Il arrive dans les échelles d'Orient des Marchands de tous païs, & de toutes *langues*.

LANGUES, à Malthe, sont les differentes nations dont l'Ordre est composé. Il y en a huit, sçavoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Allemagne, Castille, & Angleterre. La *langue* de Provence est la premiere, parce que Gerard Fondateur de l'Ordre étoit Provençal. La derniere ne subsiste plus depuis que l'Angleterre s'est soustraite de l'obeïssance du Pape. Ces huit *Langues* ont leurs Chefs à Malte que l'on nomme Piliers & Baillifs conventuels. Dans chaque *langue* il y a plusieurs Grands Prieurez. Il y a encore dans chaque *langue* des Baillifs Capitulaires, ainsi nommez, parce que dans les Châpitres Provinciaux ils ont seance après les Grands Prieurs. Les preuves de Noblesse doivent être examinées dans l'assemblée de la *Langue* dont est le Grand Prieuré, auquel s'est presenté celui qui veut être reçu Chevalier, & si elles sont approuvées il est reçu. Il est obligé de payer le droit de *langue* qui est taxé selon l'état & le rang où le presenté est reçu. Le Grand-Maître est élu par les 8. *Langues*; & en ce cas les 7. *langues* suppleént à la 8. *langue* qui est celle d'Angleterre, & nomment des Chevaliers pour la representer.

En termes de Manege, aide de la *langue*, est une espèce de glapissement agréable, ou un certain son que forme le Cavalier, en faisant choquer sa *langue* contre le Palais, quand il veut animer un cheval, le soutenir & le bien manier. Ce cheval prend bien les aides de la *langue*.

LANGUE DE BOEUF, est une plante qu'on appelle autrement *buglose*. Voyez BUGLOSE.

Il y a aussi un outil de Maçon qu'on nomme *langue de bœuf*. On appelloit autrefois *langue de bœuf*, une espèce de halebarde, dont le fer étoit en forme de *langue* de bœuf.

LANGUE DE BOUC, est une plante qu'on appelle autrement *Viperine*, ou *herbe aux viperes*. Les Grecs l'ont appellé *Echion*, du mot *echis* qui veut dire, vipere mâle. On l'a aussi appellée *Alcibiacum*, parcequ'un certain Alcibius en decouvrit le premier la vertu contre les viperes; car en ayant été mordu en dormant, il fut gueri en avalant le jus de cette herbe, dont il mit après le marc sur la playe. Voyez VIPERINE.

LANGUE DE CERF. est une plante qui pousse de sa racine huit ou dix feuilles, & quelquefois davantage, longues ordinairement d'un demi-pied, larges d'environ deux doigts, pointuës en façon de langue. Ses fruits naissent sur le dos des feuilles dans des sillons membraneux fendus dans leur longueur, & qui renferment un amas de coques entassées les unes sur les autres. Chaque coque est presque ovale, entourée dans sa moitié d'un cordon par la contraction duquel ces coques se dechirent, & repandent quelques semences. Sa racine est fibreuse & noirâtre. Elle est un peu astringente, pectorale, vulneraire. On l'appelle autrement *scolopendre vulgaire*. En Latin *lingua cervina officinarum* C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *langue de cerf*.

LANGUE DE CHEVAL, est une plante à laquelle on a donné ce nom, parcequ'on a trouvé quelque ressemblanche de la figure de sa feuille avec celle de la langue d'un cheval, d'où vient qu'on l'appelle aussi *hippoglossum*. On l'appelle encore *laurier Alexandrin*. C'est une espece de houx-frelon que Mr. Tournefort nomme *Ruscus angustifolius fructu folio inascente*. Voyez LAURIER ALEXANDRIN.

LANGUE DE CHIEN. Plante qui a été ainsi nommée parceque ses feuilles ont la figure de la langue d'un chien: elles sont longues, étroites, pointuës, lanugineuses, molles, blanchâtres. Ses fleurs sont semblables à celles de la buglose, de couleur rouge tirant sur le purpurin. Son fruit est à quatre capsules herissées de poils piquans qui s'attachent aux habits: chaque capsule contient une semence. Sa racine est longue, grosse, noire en dehors, blanche en dedans. Cette plante est incrassante, rafraichissante, adoucissante, propre pour arrêter les hemorragies, les cours de ventre, les catarres, la gonnorrée. C. Bauhin l'appelle *Cynoglossum majus vulgare*. Il y a plusieurs autres especes de *langue de chien*.

Cynoglossum, du Grec *cunos*, chien, & *glossa* langue.

LANGUE DE SERPENT, ou LANGUE SERPENTINE. Petite plante qui pousse une queuë haute comme la main, soutenant une seule feuille semblable en quelque maniere à une petite feuille de poirée, mais plus grasse, charnuë, lisse, droite, quelquefois longue & étroite, quelquefois large & arondie. Il sort du haut de sa queuë un fruit qui a la figure d'une langue aplatie, à bords relevez & divisée dans leur longueur en plusieurs petites cellules qui renferment une poussiere très-menuë. Ses racines sont fibreuses. Cette plante est vulneraire: quelques-uns pretendent guerir les descentes par l'usage de la poudre de cette herbe. En Latin *Ophioglossum vulgatum* C. BAUHIN. Il y a plusieurs autres especes de *langue de serpent*. Elle a été ainsi nommée a cause que son fruit a la figure de la langue d'un serpent.

Les Grecs la nomment *ophioglossum*, de *ophis* serpent & de *glossa* langue.

LANGUE DE SERPENT. Voyez GLOSSOPETRE.

Langue de Serpent. Instrument d'acier. Il est pointu & sert à nettoyer les dents.

LANGUE, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *langue* a, à Rome va. On dit d'un babillard, qu'il n'aura pas de la *langue* pour la moitié de sa vie. On dit aussi d'un indiscret qui parle beaucoup, qu'il a la *langue* bien affilée, que sa *langue* va toûjours, qu'il a la *langue* bien longue, qu'il ne sauroit garder un secret, ni tenir sa *langue*. On dit aussi, que beau parler n'écorche point la *langue*. On dit aussi, qu'une chose est mince comme la *langue* d'un chat. On dit aussi, qu'un homme tire la *langue* d'un pied de long; pour dire hyperboliquement, qu'il est dans une grande necessité. Il vous verroit tirer la *langue* d'un pied, qu'il ne vous donneroit pas un verre d'eau. On dit aussi, que tel coup de *langue* est pire qu'un coup de lance. On dit aussi quand on presente à manger la *langue* de quelque animal, Voilà une *langue* qui n'a jamais menti. Et quand on veut marquer une grande envie de manger quelque chose, on dit, Ma *langue* me dit, vas y, vas y.

LANGUÉ, Terme de Blason, est la même chose que *lampassé*, quand l'animal peint sur l'Ecu montre une langue d'un autre émail que son corps. Mais *langué* se dit plutôt de celle des aigles, & *lampassé* de celle des lions. D'or à l'aigle au vol abaissé, *langué* & membré de gueules.

LANGUEDOCHIEN, ENNE. s. m. & f. Natif, originaire, habitant de Languedoc. On disoit & on écrivoit autrefois *Languedocien*, & Mezerai parle toûjours ainsi.

LANGUETTE. Ce qui est taillé en forme d'une petite langue. Il y a eu une mode, de tailler le linge, &

& les habits, & de les decoupper en *languettes*; ce qui leur servoit d'ornement.

LANGUETTE, est aussi une petite soupape à ressort, qui sert à ouvrir, & fermer les trous de quelques instrumens à vent. Quand on appuye sur une touche d'un clavier d'orgue, on fait baisser la *languette*, qui ouvre un trou par où le vent entre dans le sommier, & dans les tuyaux. La *languette* d'un balon, est le trou par où on seringue le vent pour le faire enfler.

LANGUETTE, est aussi en termes d'Organiste, cette partie du tuyau qui est taillée en biseau, ou en talus, qui sert à coupper, & fendre le vent qui entre dedans. Elle est ainsi nommée, parcequ'elle sert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. On appelle aussi *languette*, une petite lame de leton platte, mobile & tremblante, qui couvre le concave du demi-cylindre des tuyaux à anche. On l'appelle autrement *échalotte*.

LANGUETTE, en termes de Mechanique, est cette aiguille élevée à plomb sur le fléau d'une balance, dont la moindre inclination la met hors de l'équilibre. C'est ce que les Anciens appelloient proprement *trutina*. D'autres donnent ce nom au trou où passe la *languette* qui fait l'équilibre. Il vaut mieux dire *aiguille*. Richelet dit que *languette* dans ce sens est Provincial.

LANGUETTE, en termes de Maçonnerie, est le mur de plâtre qui fait la separation des tuyaux d'une cheminée, qui portent sur des bandes de tremie qui sont de fer. *Languette* de chausse d'aisance, ce sont des dales de pierre dure, qui separent une chausse d'aisance, à chaque étage, à hauteur de devanture, ou plus bas. *Languette* de puits, est une dale de pierre qui sous un mur mitoyen partage également un puits ovale à deux proprietaires, & descend un peu plus bas que le rez de chaussée.

LANGUETTE, en termes de Menuiserie, est la partie la plus mince d'un panneau, qui entre dans les reinures preparées pour la recevoir, quand on fait les assemblages. Ainsi on dit de diverses pièces de bois, qu'elles sont jointes & assemblées en *languette*.

LANGUETTE, Terme de potier d'Etain. Morceau d'étain qui est au milieu du couvercle d'une pinte: il est enchassé à l'anse, & on leve le couvercle en mettant le doigt dessus.

LANGUETTE, en termes d'Anatomie, est une fente qui est au devant du larinx, laquelle est formée par la jonction des cartilages arytenoïdes: elle sert à former la voix. On l'appelle autrement *Glotte*.

LANGUETTE, se dit aussi par quelques-uns de l'épiglotte. Voyez EPIGLOTTE.

LANGUETTE, en termes d'Orfevre est un petit morceau d'argent qu'on laisse exprès en saillie & hors d'œuvre aux ouvrages d'orfeverie, que l'Affineur retranche, & éprouve par le feu, avant que de contremarquer l'ouvrage du poinçon de la ville.

LANGUEUR. s. f. Foiblesse, infirmité, abatement, diminution de forces, & de santé, causée par une maladie lente, & souvent mortelle. Tomber en *langueur*. Mourir de *langueur*. Trainer sa vie en *langueur*. Les maux de *langueur* sont d'autant plus rudes qu'ils nous ôtent incessamment quelque partie de nous-mêmes, & que nous portant tous les jours quelque trait dans le sein, ils nous consument insensiblement. FL. Les fièvres étiques, les maladies qui viennent de consomption, font mourir en *langueur*. La *langueur* de son corps n'a point affoibli son esprit. OE. M. Dans une longue & penible *langueur*, qu'il est à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent un peu la soumission de la foi. FL.

Il hâtoit de ses ans l'importune langueur. BOI.

La vie est une mort à qui vit en langueur. OE. M.

On dit figurément en ce sens, En hyver toute la nature est en *langueur*. Ces Orangers sont en *langueur*, ils ne sont pas en si bon état qu'à l'ordinaire.

LANGUEUR, se dit encore pour, inaction, indolence, nonchanlance, insensibilité. Sans les passions la vie seroit une *langueur* continuelle. M. S. La *langueur* rend la vie insensible. ST. EVR. La moderation est la paresse & la *langueur* de l'ame, comme l'ambition en est l'activité & l'ardeur. LA ROCH.

Amour, j'aime encor mieux mes paisibles langueurs,
Que le trouble éternel de tes fausses douceurs. OE. M.

LANGUEUR, se dit aussi de l'ennui & des peines de l'esprit, principalement de celles qui procedent d'un violent desir, ou d'amour. Il m'a tenu en *langueur*, il m'a laissé long-tems esperer ce que je desirois. L'ACAD. Le mouvement le plus delicat de l'amour, c'est la *langueur*, qui comme une flâme secrette nous consume doucement. ST. EV.

Daphné dans sa langueur *a des graces nouvelles.* FONT. Comment se deffendre des douces *langueurs* de l'amour? OE. M. Les femmes, pour peu qu'elles soient jolies, mettent souvent sur leur compte des *langueurs* dont elles ne sont point du tout coupables. BELL. Une *langueur* passionnée a ses usages en amour; mais quand elle est perpetuelle, c'est un assoupissement. LE CH. D'H. Sa *langueur* bien loin d'être insipide, a quelque chose de tendre & de passionné. P. DE CL. Cette femme a une douceur propre à inspirer de secrettes *langueurs*. ST. EV.

Je n'entens plus, je tombe en de douces langueurs. BO.
Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur
Sçait si bien découvrir le chemin de mon cœur? RAC.
Il exprima si bien sa peine & son ardeur,
Que Laure, malgré sa rigueur,
L'écouta, plaignit sa langueur;
Et fit peut-être plus encore. DES-H.

LANGUEYER. v. act. Tirer la langue d'un cochon pour voir s'il est sain ou ladre. On *langueye* les porcs en leur mettant un bâton dans la gueule.

LANGUEYER, se dit aussi, en termes figurez & très-bas, pour, Entretenir quelcun, lui faire des questions, pour apprendre de lui adroitement ce qu'on veut sçavoir; ou lui faire bien le bec, afin qu'il ne dise que ce qu'on voudra. On ne tirera aucune verité de ce prisonnier, il a été bien *langueyé*. Quand on veut sçavoir le secret d'un maître, il faut *langueyer* ses valets.

LANGUEYEUR. s. m. C'est un Officier établi par le Roi dans les marchez pour visiter les cochons, & empêcher qu'il ne s'en debite de ladres.

LANGUIER. s. m. Partie d'un cochon, qui contient la gorge & la langue, qu'on sale & qu'on met à la fumée. Les *languiers* du Mans sont en grande reputation chez les goinfres.

LANGUIR. v. n. Vivre en langueur, avoir peu de santé, être foible, être consumé peu-à-peu par quelque maladie qui abbat les forces. La pleuresie emporte bientôt les plus robustes, elle ne les fait gueres *languir*. La goutte, la gravelle, la phtisie font long-temps *languir* ceux qui en sont atteints.

LANGUIR, signifie aussi, Souffrir un supplice lent. On a bien fait *languir* ce criminel en le brûlant à petit feu. On appelle *coup de grace*, celui qu'on donne sur l'estomac des roüez pour les empêcher de *languir*. Les Turcs étranglent un homme en un instant sans le faire *languir*, afin qu'il demeure fidelle & qu'il n'ait pas le tems de tomber dans le desespoir. TAVERN.

LANGUIR, se dit aussi en parlant des incommoditez de la vie, des besoins, des souffrances, & des afflictions.

ctions. Manquer des choses necessaires à la vie, ce n'est pas vivre, c'est *languir*. L'Evangile nous apprend à soulager ceux qui *languissent* de froid, de faim & de soif, qui *languissent* dans la misere, dans la pauvreté, dans les prisons, dans l'esclavage.

LANGUIR, se dit non seulement des animaux, & des vegetaux, mais aussi de tout ce qui n'est pas dans sa force, dans son activité, dans sa chaleur ordinaire. Toutes choses *languissent* pendant l'hiver. L'absence du soleil fait *languir* toute la nature. Cet attelier *languit*, il n'y a pas la moitié des ouvriers. Le Palais *languit*, on ne poursuit point les affaires avec la chaleur des années precedentes. Les nouvelles, les plaisirs *languissent*; pour dire, il n'y a plus de nouvelles importantes, il n'y a plus de divertissemens. Sans argent les affaires *languissent*. SCISS. DE POL.

LANGUIR, se dit figurément de l'ennui & des autres peines de l'esprit. *Languir* d'ennui. Quand l'amour s'est emparé d'un cœur, l'amitié y *languit*, & n'a plus que les restes de cette tyrannique passion. OE. M. Un cœur sans amour *languit* dans un indolent repos. ID. Les Courtisans *languissent* quelquefois long-temps à la Cour dans l'esperance de la fortune. Les debiteurs font souvent *languir* leurs creanciers dans l'attente du payement.

En ce sens on dit qu'un discours, que des vers *languissent*, lorsqu'il y a de l'inegalité, qu'ils sont froids & trainans, qu'ils ne sont pas soutenus avec la même force: qu'une piéce de theatre *languit*, lorsqu'elle n'imprime pas assez vivement les passions, qu'elle n'interesse pas assez les spectateurs: qu'un stile *languit*, lorsqu'il n'est pas soutenu de nobles expressions, ou de belles pensées: que la conversation *languit*, quand elle se fait entre des gens peu spirituels, ou melancholiques, qui se taisent souvent, ou qui n'ont rien à dire d'agreable. Si vous ôtez ces deux belles voix de ce concert, il ne fera plus que *languir*.

LANGUIR, signifie encore, Mourir d'amour; soupirer pour une Belle. La Belle ne le laissa pas long-temps *languir*. B. RAB. c'est-à-dire qu'elle ne fut pas cruelle. Permettez moi de *languir* à vos pieds. RAC.

LANGUIR, dans le sens de s'ennuyer, n'est pas du bel usage. Dire qu'on *languit* dans un lieu, pour dire, qu'on s'y ennuye, c'est mal parler. VAUG. L'ACAD.

LANGUISSAMMENT, adv. D'une maniere foible, tendre & languissante. Ces Amans se regardent *languissamment* & avec tendresse. Cet ami moribond lui tendoit *languissamment* la main.

LANGUISSANT, ANTE. part. &. adj. Foible, qui languit, qui n'a plus de force. Les soldats *languissants* sur le champ de bataille prient par pitié qu'on les acheve. Il y a trois ans que ce paralytique est *languissant* dans son lit. Il a dit adieu à ses amis d'une voix triste & *languissante*.

LANGUISSANT, se dit aussi fig. de tout ce qui n'a rien de vif ni d'animé; qui est fade, ennuyeux, froid, mou, énervé. Il n'y a rien de plus froid & de plus *languissant* que le stile de cet Orateur. Les vers de ce Poëte sont foibles & *languissans*. On passe une vie bien *languissante* quand on n'est touché de rien. LE CH. DE M. Les plaisirs, où l'esprit n'a nulle part, deviennent fades & *languissants*. BELL. Tous les pas d'un Amant content sont des demarches *languissantes*. ST. EV.

Tes écrits, il est vrai, sans force, languissans,
Semblent être formez en depit du bon sens. BOI.

LANGUISSANT, signifie encore, Passionné, amoureux. Ces Amans se jettoient des regards tendres, & *languissans*. OE. M. Je ne puis souffrir ces *languissans* éternels, qui en veulent à toutes les Belles avec une égale ardeur. M. SC. En ce sens il est substantif.

LANICE. adj. fem. Il ne se dit qu'en cette phrase; Bourre *lanice*. C'est la bourre douce qui se tire de la laine de mouton, soit avec le peigne de Cardeur, ou le chardon de Bonnetier, ou par les Tondeurs de drap & de couvertures. Il est defendu aux Tapissiers de mêler du laneton avec de la bourre *lanice*. On fait les bons matelas de bourre *lanice*.

LANIER. s. m. Oiseau de proye, espece de faucon de leurre. Il a le bec & les pieds bleus, & les plumes mélées de noir & de blanc. Il est bon pour la perdrix & pour le lievre. Il est le *formé* ou la femelle du laneret.

Quelques-uns derivent ce nom à *laniandis avibus*, & Jacques Auguste de Thou est aussi d'avis qu'il vient à *laniená*; d'autres à *pilis lanæ simillimis*. En Latin *laniarius*, *asterias*.

LANIERE. s. f. Bande de cuir couppée en long, & assez étroite. Les corps de jupe des servantes & des femmes de village sont ordinairement bordez de *lanieres*. Les foüets dont les enfans foüettent leurs sabots sont faits des *lanieres* de cuir. On fait des jartieres avec des *lanieres* & des boucles. On attache les oiseaux de proye avec des *lanieres*.

LANIERE. En terme de Marine signifie un cordage qui serre le racage des vergues. On l'appelle aussi *Drosse*, *Tresse*; *Trisse*.

LANIL. s. m. Espece d'Indigo qui teint en bleu. Il croît dans le Chili. FREZIER.

LANQUERRE. s. f. Richelet écrit LANQUIERE. Peau en forme de gros & large bourlet, qui se met au dessous des reins en forme de ceinture, & qui soutient un homme sur l'eau.

LANSAC. s. m. Nom d'une espece de poires qu'on appelle aussi la Dauphine, & en quelques endroits, sichefrions d'automne. LA QUINT.

LANSPECADE. Voyez ANSPESSADE ou LANCE-SPEZZATE.

LANSQUENET. Voyez LANDSQUENET.

LANTE. s. f. Bâtiment Chinois. Chaque *lante* est pourvuë de six couples de rames, & sur chaque banc il y a cinq ou six rameurs.

LANTER, ou LENTER. v. act. Terme de Chaudronnier. C'est faire avec la tête du marteau, de petites façons & de petits agrémens sur le cuivre qu'on a mis en œuvre. *Lanter* un chaudron. *Lanter* le couvercle d'une marmite.

LANTERNE. s. f. Vaisseau fait de matiere transparente, servant à conserver la lumiere qu'on transporte, ou qu'on expose, du vent & de la pluye. *Lanterne* de verre, de corne, de papier, de talc, de toile. On taxe pour les *lanternes* qu'on met la nuit dans les ruës. La *lanterne* d'Epictete fut venduë autrefois 3000. dragmes. La *lanterne* de Diogene étoit un piece curieuse chez les Anciens. La *lanterne* de Judas se garde au Tresor de St. Denys, comme une relique. Elle est aussi à Rome à l'Eglise de Ste. Croix de Jerusalem. MISSON. On fait commandement aux bourgeois de mettre des *lanternes* aux fenêtres dans les rejoüissances publiques. *Lanterne* sourde, est une *lanterne* de fer blanc ou noirci, qui n'a qu'une ouverture, qu'on ferme quand on veut cacher la lumiere, & qu'on presente au nez de ceux qu'on veut voir, sans qu'on en puisse être vû.

On appelle *soufflets à lanterne*, ceux qui representent une *lanterne* de papier, dont l'ais superieur, quand on le leve, demeure parallele à l'inferieur.

LANTERNE, en termes de Guerre, est un instrument pour prendre la poudre, & en charger le canon. El-

Elle est faite en forme d'une longue cueilliere ronde, & est attachée au bout d'un bâton. On l'appelle autrement *chargeoir*. Isidore dit que le mot *laterna* Latin s'est dit, *eò quod lucem habeat interius clausam.*

LANTERNE, en termes d'Orfévres, est la partie d'une crosse d'Evêque, ou d'un bâton de Chantre, qui est grosse & à jour, qui en quelque façon represente une *lanterne*. Les crosses & bâtons d'argent doivent être contremarquez aux vases, fonds de *lanterne*, dômes, douilles & croisillons, suivant les Statuts des Orfévres.

LANTERNE, est aussi une construction de charpente qui se met au plus haut des dômes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques fenêtres pour leur donner plus de jour.

LANTERNE, se dit aussi d'une cage quarrée de charpente, garnie de vitres au dessus du comble d'un corridor de dortoir, ou d'une galerie entre deux rangs de boutique pour l'éclairer. *Lanterne d'escalier*, est une tourelle élevée au dessus d'une plate-forme, ou terrasse pour couvrir la cage ronde d'un escalier par où on y monte : ce qui se pratique dans les païs chauds où les terrasses servent de couverture, & comme il s'en voit de pierre à l'entour de la plupart des dômes. *Lanterne d'Eglise*, est une petite tribune en forme de cage de menuiserie vitrée, ou fermée de jalousies, qui sert d'oratoire dans une Eglise pour y prier Dieu avec moins de distraction.

LANTERNE, est aussi un petit cabinet de menuiserie, fermé de jalousies, qu'on éleve dans quelques auditoires, pour placer quelques personnes qui veulent écouter sans être vuës. Il s'étoit glissé dans la *lanterne* de la Grand' Chambre, quand on plaidoit sa cause. Lorsque le Roi tient son Lit de Justice, ou qu'il y a quelque autre action celebre au Parlement, les Dames vont dans la *Lanterne* de la Grand' Chambre.

LANTERNE DE MOULIN, est un certain pignon à jour fait en forme de *lanterne*, qui est composé de deux tourtes, ou pieces de bois rondes, au bord desquelles sont des fuseaux, où s'engrennent & s'accrochent les dents de la roüe interieure du moulin qui fait tourner les meules.

LANTERNE MAGIQUE, est une petite machine d'Optique, qui fait voir dans l'obscurité sur une muraille blanche plusieurs spectres & monstres si affreux, que celui qui n'en sçait pas le secret, croit que cela se fait par magie. Elle est composée d'un miroir parabolique qui reflechit la lumiere d'une bougie, dont la lumiere sort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un verre de lunette, & entre deux on y coule successivement plusieurs petits verres peints de diverses figures extraordinaires & affreuses, lesquelles se representent sur la muraille opposée, en plus grand volume. Le premier qui a enseigné la construction de la *lanterne magique*, est *Swenterus* en son livre *Deliciæ Mathematicæ*. Le Pere *Kircher* & *Kestlerus* Jesuïtes en ont aussi écrit : & avant tous *Roger Bacon* Moine Anglois en avoit donné quelque idée. Quelques-uns veulent que Salomon ait eu quelque connoissance de cette invention. Van Dale croit que la Pythonysse d'Endor fit voir le Prophete Samuel au Roi Saül par cet artifice. Il est certain qu'on peut en abuser aux depens des personnes ignorantes. Un habile Mathematicien fit voir par cet art à Rodolphe II. Empereur, ceux qui avoient tenu l'Empire Romain, depuis Jules-Cesar jusqu'à Maurice, avec tant d'adresse que tous ceux qui furent presens à ce spectacle, crurent que cela ne s'étoit pû faire que par le secours de la Necromancie.

LANTERNE, est aussi un instrument d'Essayeur d'or & d'argent, qui est une petite construction de menuiserie en forme de petit cabinet ou de tabernacle, dans laquelle sont suspendus deux trebuchets ou balances très-fines : le dessus & les côtez sont fermez avec du verre, afin que le vent ne les agite point.

LANTERNES, au plurier, signifie fig. des fadaises, de sots contes, des choses impertinentes. Tout ce que vous me dites, ce sont des *lanternes*, ce sont *lanternes*. Il est bas.

On dit proverbialement en parlant d'un sot & d'un credule, qu'on lui feroit croire que vessies sont *lanternes*, & que les nuées sont poëles d'airain.

LANTERNER. v. act. Fatiguer, importuner par des discours & des entretiens de neant. Je ne sçais ce qu'il me vient *lanterner* tous les jours. Dieu fait tout pour le mieux, reprit le Maréchal ; la plus belle du monde commençoit à me *lanterner*, lorsqu'elle mourut. ST. EV. Il est bas.

L'on me lanterne *les oreilles,*
Quand on me dit qu'en un repas, &c.

LANTERNER, v. n. signifie aussi, s'amuser à la bagatelle, n'aller point au fait, au solide, ne conclure rien. Cet homme ne fait rien que *lanterner* tout le jour, que badiner. Il ne fait que *lanterner*, il marchande tout, & n'achete rien. Il est bas aussi.

LANTERNERIES. s. f. Discours ou choses de peu d'importance. Il ne dit que des *lanterneries*, il ne s'amuse qu'à des *lanterneries*. Il est du stile familier. On dit aussi *lanternage* dans le même sens. Homere est en ses moindres *lanternages* sublimirifiquement entousiasmé. DU FRESNY.

LANTERNIER. s. m. Qui fait ou qui vend des lanternes. Il n'est guerre en usage au propre. L'ACAD. Ce mot ne se dit pas. Ceux qui font des lanternes ce sont les Taillandiers en fer blanc, ou les vitriers. RIC.

LANTERNIER. Celui qui a soin d'allumer les lanternes des ruës.

LANTERNIER. signifie fig. Un diseur de fadaises. Ne vous amusez pas à ce qu'il dit, c'est un *lanternier*, un vrai *lanternier*. Qui est le *lanternier* qui vous a dit cette nouvelle?

LANTERNIER, se dit aussi d'un homme irresolu, vetilleux, qui ne resout rien, que la moindre difficulté arrête. Vous ne finirez jamais rien avec lui, c'est un *lanternier*. Il est bas.

LANTERNISTES, Nom des Membres d'une Academie de Savans établie à Toulouze. Ce nom leur fut donné des petites lanternes dont ils se servoient pour se conduire au lieu de leur assemblée, où ils ne se rendoient que le soir pour n'être pas connus. Voyez le Suppl. de MORERI.

LANTIPONAGE. s. m. Mot bas & burlesque qui signifie, discours frivole, importunité ridicule, sotte conduite. Monsieur le Medecin, que de *lantiponage* ! MOL.

LANTIPONER. Terme populaire & burlesque ; Tenir des discours frivoles, inutiles & importuns. On le trouve employé en quelques Comedies. Vous ne faites que *lantiponer*, vous ne faites point les choses franchement, vous ne venez point au fait. Que me vient-il *lantiponer* ? Ne *lantiponez* point davantage. MOL.

LANTURE. s. f. Terme de Chaudronnier. Ce sont les petites façons, les petits agremens, qu'on fait avec le marteau sur le cuivre, lors qu'il est travaillé. Cette *lanture* est belle & bien rangée.

LANTURLU. s. m. Mot dont on se sert pour se moquer de ce qu'on nous dit. C'est un refrain de Vaudeville, fait du temps du Cardinal de Richelieu. On

a deffendu de chanter des *lanterlu*. Le Roi leur a repondu, *Lanturlu*. VOIT.

En Angleterre on nomme ainsi un certain jeu des Cartes assez commun parmi le peuple.

LANUSURE. s. f. Terme d'Architecture. Piece de plomb qui est au droit des arêtieres, & sous les amortissemens. On l'appelle aussi *basque*.

L A P.

LAPATHUM. s. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Parelle*, ou *Patience*. Voyez PATIENCE.

Lapathum vient du mot Grec *lapassein*, *purger*; car on pretend que cette plante est purgative.

LAPEREAU. s. m. Quelques-uns disent LAPREAU. Petit lapin de l'année. On sert des accolades de *Lapereaux* sur les bonnes tables; c'est-à-dire, deux petits lapins attachez ensemble.

LAPIDAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les pierres precieuses, Marchand qui les debite, ou celui qui est expert à les connoitre. Le fameux Aureng-Zeb, Empereur du Mogol, étoit un excellent *Lapidaire*: il se connoissoit parfaitement en pierreries. Il y a bien de l'art à être bon *Lapidaire*, à bien tailler les diamans. On appelle aussi *Lapidaires*, les Auteurs qui ont écrit des pierres precieuses, comme du Rosuel, Berquen, Boot, &c.

Stile *Lapidaire*. C'est un stile propre aux inscriptions & aux epitaphes. Il tient le milieu entre les vers & la prose. Il y faut également éviter un stile ou trop froid, ou trop brillant. Ciceron en a prescrit les regles: *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritus. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum.* Le stile *lapidaire* qui étoit peri avec les vieux monumens, a été renouvellé au commencement de ce siécle par le C. Emanuel Thesauro. On l'employe aujourd'hui à toutes sortes d'usages: à la tête des livres, on en forme des épitres dedicatoires, ce qui n'a point d'exemple chez les Anciens. OB. M. *Lapidaire* est ici adj.

LAPIDATION. s. f. Supplice de ceux qu'on assommoit à coups de pierre. Paul assista à la *lapidation* de St. Etienne. La *lapidation* étoit ordinaire chez les Juifs. On abandonnoit les criminels au peuple, qui les assommoit à coups de pierre.

LAPIDER. v. act. Assommer à coups de pierre. Les Juifs *lapidoient* les adulteres, les blasphemateurs & les faux prophetes. JESUS-CHRIST empêcha les Juifs de *lapider* la femme adultere. Dans les émotions populaires on court risque d'être *lapidé*. Le Roi les fit *lapider*. ABLAN.

LAPIDER, se dit figurément en parlant de plusieurs personnes qui s'émeuvent pour quereller, ou maltraiter ceux qui font ou qui disent quelque chose qui les choque. Si vous témoigniez du mepris pour les femmes, elles vous *lapideroient*. Quand je leur ai fait ce reproche, ils m'ont pensé *lapider*.

LAPIDÉ, ÉE, part. pass. & adj.

LAPIDIFICATION. s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on convertit quelque substance en pierre. Ce qui arrive en faisant dissoudre quelque metal dans un esprit corrosif, & faisant cuire la dissolution en consistance de pierre. La *lapidification* se fait des metaux, des sels fixes, & des sels des plantes: ce qui se dit aussi quand on fait des pierres artificielles.

LAPIDIFIER. v. act. Terme de Chymie. Reduire les metaux en pierre, par le moyen de la calcination.

LAPIDIFIQUE. adj. Qui ne se dit qu'en cette phrase, *Suc lapidifique*. Tous les mineraux s'engendrent par un suc *lapidifique* de la terre. Auprès de Naesivan il y a un ruisseau *lapidifique* qui se convertit en peu de temps en pierre, dans des reservoirs qu'on creuse exprès: & un grand Caravanserat voisin est tout bâti de ces pierres, si l'on en croit Tavernier.

LAPIN. s. m. Animal timide & sauvage, gros comme un chat mediocre, ressemblant au lievre, mais plus petit. Il est blanc & gris, ou marqueté. Il a les oreilles longues & droites, & la queuë courte. Ses yeux sont grands. Il a quatre dents situées à chaque machoire; celles d'en bas sont ordinairement jointes de si près qu'elles semblent être d'une seule piece. Le Lapin habite ordinairement dans des trous qu'il fait sous terre. Il se nourrit de gramen, de choux, de genièvre, de serpolet, de fruits. On ne le chasse point, on le prend à l'affut. On l'appelle aussi *connil*. Les *lapins* de Garenne sont les meilleurs. Ceux de Garenne sont presque tous gris. Les *lapins* domestiques ou de clapier, qu'on nourit dans des cours & dans des greniers, ne sont pas d'un bon gout: on les appelle par mepris des *mangeurs de choux*, ou simplement *clapiers*.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, *animaux domestiques,*
Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris,
Sentoient encor le chou, dont ils furent nourris. BOI.

Il y a aussi des *lapins* que les Rotisseurs appellent *lapins buissonniers*, parcequ'ils se tiennent toûjours dans les buissons. Ils ne sont pas tout-à-fait si bons que les *lapins* de garenne; mais ils valent beaucoup mieux que les *lapins* de clapier. Il y a des *lapins* d'Inde qui sont blancs. Les ordinaires sont gris. Les *lapins* peuplent beaucoup: & les femelles portent tous les mois cinq ou six petits.

Ce mot vient de *lepinus*, ou de *leporellus*, diminutif de *lepus*. MEN. En latin *cuniculus*, parceque le *lapin* creuse dessous terre pour se faire une espece de mine, ou de taniere qui est aussi apelée en latin *cuniculus*.

LAPINE. s. f. La femelle d'un *lapin*. Une *lapine* prête à mettre bas. Quand elle est vieille on l'appelle *haze*.

On dit prov. d'une femme qui fait beaucoup d'enfans, que c'est une *lapine*, une vraie *lapine*. L'ACAD.

On dit vulgairement d'un homme qui a quelque nouvel habit, ou qui est paré, qu'il est brave comme un *lapin*.

LAPIS. s. m. Espece de pierre precieuse qui n'est point transparente. Elle est bleuë, avec des filets d'or, & quelquefois mêlée de pourpre. Le plus dur & le plus chargé de couleur est le plus consideré, & on l'appelle *le mâle*. Le moins bleu est *la femelle*. On le trouve parmi les sables de la mer & dans des cavernes qu'elle a creusées, en morceaux quarrez ou ovales qui ont quelquefois 6, à 7. pouces de haut. Il est plus tendre que l'agathe. On en fait des vases, & on en orne des cabinets. De celui qui ne peut être employé on en compose l'azur d'outremer, dont l'invention est duë à un Roi d'Egypte. L'Oriental est fixe, & ne change point sa couleur au feu, & ne devient point friable. Les Grecs le nomment *Kuanos*, *pierre bleuë*, & les Arabes *lazuli*, d'où vient le mot d'*azur* qui est la même chose. Voyez OUTREMER. Peut-être que le *Lazuli* le plus fin n'est autre chose qu'une espece de vert de-gris ou de rouille naturelle. Peut-être aussi que c'est de l'or deguisé par quelque couleur corrosive, comme le vert de gris n'est qu'un cuivre deguisé par le vin & le marc de raisin. Outre que le *lazuli* se trouve dans les mines d'or, il semble qu'il y ait parmi cette pierre quelques filets d'or qui ne sont pas corrompus, s'il faut ainsi dire. TOURNEFORT. Voy. DU LEV.

LAPPA. s. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement

ment *Bardane* ou *Glouteron*. Voyez BARDANE.

Ce mot vient du Grec *labein*, *prendre*, *s'attacher*, à cause que les têtes de la *lappa* s'attachent aux habits des passans.

LAPPER, ou LAPER v. n. Boire à la maniere des chiens, des chats, loups, renards, & autres animaux qui ont la langue mince, qui leur sert à attirer l'eau dans leur gueule.

La cicogne au long bec ne put attraper miette,
Et le drôle eut lappé *le tout en un moment.* LA FONT.

LAPPONIE. Nom d'une Tulippe, colombin blanc & rouge. MOR.

LAPS. f. m. Grand espace de temps écoulé qui change l'usage, ou qui efface la memoire de quelque chose. Il n'a d'usage qu'en pratique, au singulier, & en cette phrase, *Laps* de temps. On ne prescrit point contre le droit naturel par quelque *laps* de temps que ce soit. Les bonnes coutumes s'abolissent par *laps* de temps. Plusieurs belles inventions sont peries, les plus beaux édifices ont été ruïnez par *laps* de temps. Le *laps* du tems couvre le defaut de toutes les possessions. L. DE CAMBR. Du latin *lapsus*.

LAPS. adj. Tombé. Il n'a d'usage qu'avec le reduplicatif, *relaps*; il est *laps* & *relaps*, il est tombé & retombé deux fois dans l'heresie. C'est ainsi que les Catholiques Romains appellent les Reformez qui retournent à leur Religion, après avoir embrassé la Religion Romaine. Selon les Ordonnances de Louïs XIV. la peine qu'on leur inflige, c'est ou la mort, ou les galeres. Et s'ils ne se relevent que dans la maladie dont ils meurent, on confisque leurs biens, & on les traine sur la claye.

L A Q.

LAQ. f. m. Terme de Relation. Nom de compte & de sommes. Le *laq* vaut dans l'Indoustan cinquante mille écus. LE P. CATROU.

LAQS. Voyez LACS.

LAQUAIS. subst. masc. Valet de livrée destiné à suivre son Maître ou sa Maitresse. Les jeunes gens se piquent d'avoir des *laquais* bien faits, & proprement habillez. Les femmes se sont mises sur le pied d'avoir de grands *laquais*, & on en medit. Pourquoy croit-on que l'on charge les carrosses de ce grand nombre de *laquais*? c'est pour exciter dans ceux qui les voyent l'idée que c'est une personne de grande condition qui passe; & la vuë de cette idée satisfait la vanité de ceux à qui ils appartiennent. LOC.

Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis,
Je l'ay connu Laquais *avant qu'il fut Commis.* BOIL.

Balzac & Costar écrivent *laquay* au lieu de *laquais*; mais on ne les doit point imiter en cela.

On dit, Une malice de *laquais*, pour dire, Une malice basse, & indigne d'un homme un peu bien élevé.

Fauchet tient que ce mot vient de *naquet*, signifiant autrefois *valet allant à pied*. Mr. Huet est du même sentiment. Il pretend qu'on a changé la lettre *n*. en *l*. comme le peuple de Paris dit *nentilles* pour *lentilles*: il ajoute que *naquet* a été formé de l'Allemand *Knecht*, qui signifie valet, & que laquais se prenoit autrefois pour fantassin; sur quoi il cite Jean d'Auton qui dans son Histoire de Louïs XII. dit, *leur transinit soixante laquais Gascons & ne leur voulut bailler nulles gens de cheval*. D'autres disent que le mot est Basque, & signifie *serviteur*, parceque les meilleurs valets de pied viennent de ce païs-là. Menage ajoûte que *lac*, ou *loc* en langue Ethiopique signifie un *valet*, & que les Bas-bretons disent *laques* en ce sens. Il s'en tient à cette étymologie, & abandonne celle de *verna*, *vernulus*, *vernulacus* &c. d'où il seroit *laquais* après bien des changemens. Il dit que ce mot n'est pas ancien dans notre langue, & qu'on ne le trouve dans aucun Auteur plus vieux que Marot, & Monstrelet. Il seroit plus ancien, s'il étoit vrai que le Grec barbare *oulaxis*, a été fait du François *Laquais*, comme le dit Du Cange. Mr. Menage n'en convient point. D'Herbelot dit que ce nom vient de *lakithsa* ou *lacaths*, mot Arabe qui signifie un enfant exposé, dont la mere est inconnuë; que de ce mot les Espagnols ont fait *lacaio*, & que de celui-ci nous avons fait *laquais*.

LAQUE. ou LACQUE. f. f. On donne ce nom à plusieurs especes de pates seches dont les Peintres se servent. Mais ce qu'on appelle plus proprement *laque* est une gomme ou resine rouge, dure, claire, transparente, fragile, qui vient de Bengale, du Malabar, du Pegu, attachée à de petits bâtons longs & gros comme le doigt. On pretend qu'elle est faite par de grandes fourmis ailées, lesquelles sucent la substance de plusieurs arbres, & la vont decharger sur des branches d'arbres, sur des bâtons, sur des roseaux que les habitans des lieux fichent dans la terre pour la recevoir. C'est ce qu'on appelle *laque en bâton*. On pourroit croire que la *laque* n'est pas une production des fourmis, mais un suc qu'elles tirent de l'arbre en y faisant de petites incisions, & en effet si on pique les branches proche de la *laque* il en sort une gomme, mais cette gomme est d'une nature differente de la *laque*. Mr. Lemery aiant examiné chimiquement la *laque*, a trouvé que c'est un mixte moyen entre la gomme & la resine. Voyez L'HIST. DE L'AC. R. DES. SC. de 1710.

Il y a de la *Gomme laque* plate. Il y a de la *laque en grain*. Celle-ci est emploiée pour la cire à cacheter. Voyez CIRE.

On fait de la fine *laque* de l'extrait, ou de la lie de la cochenille, qui sert aux Teintures.

On appelle aussi *laque artificielle*, une substance colorée qu'on fait en France, & qu'on tire des fleurs, comme la jaune de la fleur de genet, la rouge du pavot, la bleuë de l'iris ou de la violette, &c. On tire les teintures de ces fleurs en les faisant distiller plusieurs fois avec de l'eau de vie, ou bien en les faisant cuire à feu lent dans une lescive de soude & d'alun. Elle sert aux Enlumineurs.

On fait aussi la *laque artificielle* avec du bresil bouilli dans de la lescive de cendres de sarmens de vigne, en y ajoutant un peu de cochenille & de terramerita, de l'alun calciné, & un peu d'arsenic, qu'on incorpore dans des os de seche pulverisez, dont on fait de petites tablettes qu'on fait secher sur la carte. Si on la veut fort rouge, on y ajoûte du jus de citron. Si on la veut brune, on y met de l'huile de tartre. On en fait aussi avec des tontures d'écarlate bouillies dans la lescive de cendre gravelée, ou de tartre calciné. La *laque colombine* se fait avec du bresil de Fernamboud trempé dans du vinaigre distillé pendant un mois, mêlé avec de l'alun incorporé dans des os de seche. Le marc de la *laque colombine* fait un beau couleur de pourpre.

LAQUEAIRE. f. m. Nom d'une espece d'Athletes. Les *laqueaires* avoient d'une main un lacet pour embarasser leur ennemi, & de l'autre un poignard pour s'en defaire.

Du Latin *laqueus*, lacet.

LAQUELLE. Voyez LEQUEL, dont il est le feminin.

LAQUET. Vieux mot qu'on a écrit pour, *laquais*. BOR.

LAQUETTER. v. act. Enduire avec de la *laque*. Il y a de la *laque* rouge dont les Indiens se servent pour *laquetter* leurs beaux cabinets. COMMERCE DES HOLL.

LARARES., ou LARARIES. s. f. Plur. Fête que les Anciens Romains celebroient à l'honneur des Dieux Lares.

LARCIN. subst. masc. Action de celui qui derobe, qui prend furtivement. Le Droit Romain definit le *larcin*, une soustraction frauduleuse du bien d'autrui, pour se l'approprier malgré celui à qui il appartient. Si elle se fait par force, & par effraction, cela s'appelle un *vol*. Par le Droit, le simple *larcin*, & secret, étoit puni de la peine du double, & le *larcin* manifeste du quadruple de la chose derobée. On appelloit *larcin manifeste* quand le larron étoit pris sur le fait, & *non manifeste*, quand il n'avoit pas été pris sur le fait. On n'observe point cette distinction en France : le *larcin* est plus ou moins severement puni selon les circonstances dont il est accompagné, & qui aggravent, ou diminuent le crime. Il y a bien des gens qui ne vivent que de *larcins*, & de brigandages. On ne peut être absous d'un *larcin* par un Confesseur, qu'en faisant restitution. Le *larcin* n'étoit point puni à Lacedemone, pourvu qu'on ne fût point pris sur le fait : les Circassiens d'aujourd'hui l'estiment, quand il est fait avec adresse ; & ils ne donnent point à boire aux jeunes gens dans leurs festins, s'ils n'en ont fait quelcun de considerable, comme dit Jean de Luca en sa Relation de Circassie. Solin raconte qu'en Sardaigne il y a avoit une fontaine qui servoit à decouvrir celui qui avoit commis un *larcin*.

Larcin, signifie aussi la chose derobée, Il alla cacher son *Larcin* en tel endroit. Les receleurs des *larcins* sont aussi coupables que les larrons. Une piéce exposée en vente a fait decouvrir tout le *larcin*.

Larcin, se dit figurément. On appelle *larcins amoureux*, les plaisirs derobez ou pris en cachette, ou des baisers surpris à la personne aimée. L'Histoire du Paganisme est pleine des *larcins* amoureux de Jupiter, des infidelitez qu'il faisoit à Junon.

Larcin, se dit aussi en matiere de Litterature, des vers, des passages, des pensées, & même des discours entiers, qu'un Auteur derobe à un autre, sans faire mention de lui, pour s'en attribuer l'invention, & la gloire. Les plus beaux endroits de son livre sont des *larcins* ; sont autant de *larcins*. Celui qui pille les Auteurs doit du moins sçavoir bien deguiser ses *larcins*. Boil. Ceux qui derobent chez les Modernes s'etudient à cacher leurs *larcins* ; ceux qui derobent chez les Anciens en font gloire. OE. M. Il faut faire difference entre les *larcins* directs & manifestes d'un Auteur, & les imitations qu'il fait d'un original.

LARD. s. m. Graisse ferme qui est entre la chair & la peau des animaux. On le dit particulierement des pourceaux, des marsoins, des baleines. Les pourceaux qu'on nourrit de gland ont le *lard* plus ferme que les autres. Il faut qu'ils ayent plus de quatre doigts de *lard* pour faire des bardes. Du petit *lard*, est un morceau où il y a un peu de chair qui tient au *lard*, & qu'on met au pot. Une fleche de *lard* est cette graisse qu'on leve tout le long d'un des côtez d'un pourceau qu'on sale & qu'on garde longtemps. Les Hotentots mangent du *lard* de baleine. Dapper.

Et sans dire un seul mot j'avalois au hazard
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard. Boil.

En Latin *lardum* ou *laridum*, qui signifie la même chose.

Lard, se dit aussi prov. des personnes grasses & repletes qui sont trop chargées de graisse. Les Moines & les personnes sedentaires deviennent gras à *lard*.

Lard, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on fait accroire à des gens qu'ils ont mangé le *lard* quand on les accuse de quelque faute dont ils sont innocens.

. . . . . Il faisoit le caffard,
Se renfermoit, voyant une femelle,
Dedans sa coque, & baissant la prunelle,
Vous n'auriez dit qu'il eut mangé le lard. La Font.

On dit aussi d'un homme fort avare, qu'il est vilain comme *lard* jaune. On dit d'un homme qui aime à dormir, qu'il fait du *lard*.

Lardelles & Larderelles. Ce sont certains oiseaux qu'on nomme ainsi. Bonel.

LARDER. v. act. Piquer une viande, y appliquer de petits filets de lard. Il y a des Rotisseurs en blanc qui ne font que *larder*. Il y en a qui aiment mieux barder la viande que la *larder*. On *larde* de gros lardons & en dedans, la viande qu'on met en pâte, à la daube, à l'étuvée. On *larde* le bœuf à-la-mode.

Larder, se dit aussi figurément & bassement en quelques phrases au lieu de *percer*, & quelquefois dans un sens fort libre. On peint St. Sebastien tout *lardé* de fléches. Ces deux soldats qui se battoient, se sont *lardez*, se sont allongé en même temps des estocades. Moliere fait dire à l'Avare : Je voudrois bien sçavoir à quoi vous servent tous ces rubans dont vous voilà *lardé* depuis les pieds jusqu'à la tête.

Larder, se dit aussi lors qu'on met dans la chair d'autre chose que du lard. On *larde* les jambons de citrons, de canelle, de cloux de girofle. En ce sens on dit plutôt *piquer*.

On dit aussi, *larder* une carte, quand on la fourre entre plusieurs autres cartes ; ou un feuillet dans un livre.

Lardé, ée. part. pass. & adj. On appelle une collation *lardée*, celle où on sert de la viande *lardée*, en même temps que des fruits, autrement un *ambigu*.

On dit figurément un sermon tout *lardé* de passages des Peres. Un discours tout *lardé* de Grec & de Latin.

Larder la Bonnette. Terme de Marine. C'est un moyen dont se servent les calfateurs quand un vaisseau a été percé à l'eau, sans pouvoir decouvrir l'endroit où est la voye, pour la trouver, & pour l'arrêter. Ils *lardent* une bonette avec plusieurs bouts de fil de carret, qu'ils laissent pendre tout du long, & après avoir mouillé la bonnette, ils jettent de la cendre, ou de la poussiere sur ces bouts de fil, afin de leur donner un peu de poids pour la faire enfoncer dans l'eau. Ils descendent la bonnette dans l'eau, & la promenent à stribord, & à basbord de la quille, jusqu'à ce qu'elle se trouve opposée à l'ouverture qui est dans le bordage ; alors l'eau qui court pour y entrer pousse la bonnette contre le trou : ce qu'on connoît par un espece de gazouillement, ou de fremissement que font l'eau & la bonnette. Pour exprimer ce bruit les matelots disent que la bonnette sappe.

Larere. s. f. Petit oiseau que Pomey appelle en Latin *parus*, & qu'il croit être la même chose que *mesange*. C'est peut-être le même qu'on appelle *lardelle* & *larderelle*.

LARDOIRE. subst. masc. Petit instrument qui sert à larder. C'est une sorte de brochette creusée & fenduë en quatre par un des bouts, & pointuë par l'autre, afin d'y pouvoir mettre le lardon à mesure qu'on larde quelque viande que ce soit. On en fait de cuivre & de bois. Grosse *lardoire*, petite *lardoire*, *lardoire* à piquer, *lardoire* à venaison. Limer une *lardoire*, arrondir les ailes, le corps & la pointe d'une *lardoire*.

LARDON. s. m. Petit morceau de lard coupé en long qu'on fait entrer dans la viande pour l'arroser quand

on

on la rôtit, ou pour la rendre tendre quand on la met en pâte, ou à la daube. Les jeunes gens aiment fort les *lardons*, tirent les *lardons*, croquent les *lardons*. De là vient qu'on appelle bassement *tire-lardon*, *croque-lardon*, un galopin, un petit fripon de cuisine.

Attaquer un poulet herissé de lardons.

LARDON, se dit figurément & bassement, pour Brocard, raillerie, mot piquant. Il y a de certaines petites villes en France, où personne ne passe sans avoir son *lardon*. Le pauvre homme fut mal accommodé dans cette compagnie, chacun lui donna son *lardon*.

LARDON, se dit aussi d'un petit feuillet de nouvelles particulieres que l'on donne outre la gazette. On a appellé ce feuillet *lardon*, parcequ'il renferme ordinairement quelque brocard, quelque piquante raillerie contre quelcun. La figure longue & étroite du papier sur lequel on imprime ces nouvelles, a aussi contribué à les faire appeller de la sorte. BAY. On a vu des *lardons* qui n'étoient que des grossieres satires; il y en a d'autres dont les traits sont fins & delicats. On dit d'une femme qu'elle est le *lardon* de son quartier, quand elle instruit les gens de tout ce qui s'y passe; qu'elle en sçait toutes les nouvelles.

C'est par elle toujours qu'on apprend dans le monde,
Les bons tours qui se font chez la brune & la blonde. OR. M.

LARDONISTE. s. m. Celui qui publie les *lardons*. BAY.

LARES. s. m. plur. Terme de Mythologie, les *lares* étoient les Dieux domestiques des Anciens, on les adoroit dans une des chambres les plus reculées de la maison, ce qui leur a fait donner le nom de *Penates* (*à penu vel penetralibus*): ils n'étoient pas par tout les mêmes, aiant été choisis par differens peuples & par diverses personnes pour leurs Dieux tutelaires & leurs protecteurs particuliers. Il y en avoit pour les familles, pour les Villes, pour les chemins, pour les Provinces & les Royaumes. Les *Lares* étoient des bustes ou des petites statuës d'hommes posées dans les niches & revêtuës de peaux de chien. Au devant & à deux pieds de terre, il y avoit un petit autel, où l'on tenoit du charbon allumé. A côté droit étoit une statuë de pierre qui representoit un chien qui aboie. On a donné le nom de *lares* à toutes Divinitez qui presidoient singulierement à quelque chose. On ne regardoit pas toûjours les *lares* comme des genies attachez à un certain lieu ou à une maison particuliere, puisqu'on les leguoit par testament, qu'on les vendoit, qu'on les engageoit, & que c'étoit une de ces marchandises qu'on debitoit à Rome, dans la ruë *Sigillaria*. BAUDEL. Les *lares* étoient les Theraphims des Anciens. C'étoient les images des Ancêtres. Voyez JUR. *Hist. des Dogmes &c.* Apulée dans le livre de *Deo Socratis*, dit que l'esprit de l'homme après être sorti du corps, devient une espece de Démon, que les anciens Latins appelloient *Lemures*: que ceux d'entre les defunts qui étoient bons & prenoient soin de leurs descendans, s'appelloient *lares familiares*, mais que ceux qui étoient inquiets, turbulens, malfaisans & qui épouvantoient les hommes par des apparitions nocturnes s'appelloient *larva*; & que quand il étoit incertain qu'étoit devenu l'ame d'un defunt, si elle avoit été faite *lar* ou *larva* on l'appelloit le Dieu *Mane*. Les Pantheons, ou les figures qui representoient tout à la fois plusieurs Dieux, étoient aussi nommez *Lares*. Harpocrate en étoit un.

Le nom de *lares* vient du latin *lares*, qui est derivé de *lara*. C'est le nom d'une Naïade, que Mercure fit mere des deux jumeaux, qu'il nomma *lares*, du nom de leur mere & qui furent honorez comme des Dieux. Scaliger dit que *lar*, est un mot Toscan qui signifie Prince.

LARGE. adj. m. & f. & subst. Ce qui a la seconde dimension des corps, qui convient aux superficies. La figure quarrée est aussi longue que *large*. Une ligne en Geometrie n'est point *large*. Mais en ecriture on appelle des lignes *larges*, quand il y a beaucoup de distance entre deux rangées de caracteres.

LARGE, se dit aussi relativement du coté d'une surface à un autre. Celui qui a le plus d'étenduë s'appelle le *long*, & celui qui en a le moins, s'appelle le *large*. Ce Royaume a trois cens lieuës de long, & deux cens de *large*. Au Japon on aime les femmes *larges* de visage. TAVERN. Cette ouverture est bien *large*. Chaque étoffe doit être *large* suivant qu'il est ordonné par les reglemens de la marchandise. Cette étoffe a tant de *large*. On appelle du ruban *large*, celui qui a quatre doigts de *large*; demi-*large*, celui qui n'en a que deux.

LARGE se dit aussi de ce qui est ample, étendu; ou l'on trouve ses commoditez. Il a pris un grand logis, il est logé bien au *Large*. Il fait bon être au *large* dans ses souliers, dans ses habits, n'y être point gêné, ni contraint. Quand il est à table, au sermon, il veut être assis au *large*, n'être point pressé.

Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chere;
Si l'on n'est plus au large *assis en un festin;*
Qu'aux Sermons de Cassagne ou de l'Abbé Cotin. BOI.

Il a eu avis d'un decret donné contre lui, il a pris le *large*, il s'est sauvé de la ville. On dit aussi, que les vaisseaux prennent le *large*, se mettent au *large*, courent au *large*, lors qu'ils se mettent en haute mer, qu'ils s'élevent & qu'ils s'éloignent des côtes; qu'ils gagnent le *large* lorsqu'ils s'enfuient. On dit encore la mer vient du *large*, c'est-à-dire que le vent qui pousse les lames vient de la mer, & non de terre. On dit en terme de Marine prendre le *largue* tenir le *largue*. Voy. LARGUE. On dit aussi d'un cheval qu'il va au *large*, quand il gagne le terrain en s'éloignant du centre de la volte. On dit aussi de celui qui acquiert des terres autour de sa Seigneurie qu'il se met au *large*, qu'il s'étend au long & au *large*.

LARGE DE LOY. Terme de Monnoye, qui se dit des especes, ou des pieces qui sont au dessus du titre reglé par l'Ordonnance, comme *fort* se dit de celles qui sont au dessus du poids ordonné.

LARGE, se dit figurément. On dit des Docteurs qui ont du relâchement dans la Morale, qu'ils sont trop *larges*. On le dit dans le même sens des sentimens qui n'ont rien de rigoureux, ni de gênant. Les opinions *larges* & relâchées n'appartiennent pas à tout le corps des Jesuites. PASC. Nous voici bien au *large*, grace à vos opinions probables. ID. Constantin commencea à mettre l'Eglise au *large*, & à gener très-fort les Idolatres. JUR. On dit d'un prodigue, qu'il est trop *large*, lors qu'il paye les choses plus qu'elles ne valent, ou qu'il donne mal à porpos.

Car de bien faire tu es large. MAR.

AU LARGE. Cette expression, qui signifie à l'aise, sans être pressé, ni incommodé, est une sorte d'adverbe, dont on peut voir plusieurs exemples dans quelques uns des articles qui precedent. Etre *au large*, c'est être dans l'opulence.

LARGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit Faire du cuir d'autrui *large* courroye; pour dire, être liberal du bien d'autrui. On dit de celui qu'on a battu dos & ventre, qu'il en a eu tout du long & du *large*; ce qui se dit aussi au figuré, de celui qui a perdu son procès avec amende, & depens. On dit d'un libertin, ou d'un homme peu scrupuleux, qu'il a la con-

conscience *large*, comme la manche d'un Cordelier. On dit, autant depend chiche que *large*; pour dire, qu'une avarice mal entenduë porte autant & plus de prejudice, qu'une depense honnête. On dit aussi à celui qui presse trop un autre sans necessité, accommodez vous, le païs est *large*, pour dire, qu'on est en lieu ou l'on peut prendre toutes ses commoditès. On dit ironiquement d'un avare, qu'il est *large*, mais c'est des épaules. On dit d'une lieuë qui ennuye, qu'elle n'est guere *large*, mais qu'elle est bien longue.

LARGEMENT. adv. Abondamment, autant & plus qu'il ne faut; avec profusion, sans épargne. Dieu recompense *largement* ses élus. Ce Prince est liberal, il donne *largement*.

LARGEMENT, se dit aussi pour pleinement, entierement: ils sont tous dispensez *largement* de restituer. PASC. Je me suis abandonné *largement* aux plaisirs. MONT.

LARGESSE. subst. fem. Liberalité. Distribution d'argent ou d'autre chose. Les *largesses* des particuliers tiennent de la profusion. Les Magistrats Romains faisoient des *largesses* au peuple. Quelquefois une pieuse avarice se fait des pretextes d'acquerir pour être plus en état de faire de saintes *largesses*. Le P. GAIL. On admire dans le monde ceux qui se distinguent par leurs presens & leurs *largesses*. M. ESP. Au Sacre des Rois les Herauts crient, *largesse*.

PIECE DE LARGESSE. C'est ainsi que l'on appelle certaines pièces d'or & d'argent que les Herauts jettent parmi le peuple au Sacre des Rois, & autres grandes ceremonies.

LARGEUR. s. f. La seconde dimension des corps qui appartient aux superficies, ou étenduë d'une chose considerée comme large. Cette place a 60. toises en longueur, sur 30. de *largeur*. Le prix des étoffes diminuë, ou augmente à proportion de leur *largeur*. Les draps d'Espagne doivent avoir une aune & demi de *largeur*, ou une aune un tiers. Il a été fait un reglement au mois d'Aoust 1669. pour les *largeurs*, longueurs & qualitez de toutes sortes d'étoffes.

LARGION. Vieux mot, pour *largesse*. Comme abregé de *Largition*. BOREL.

LARGUE. s. m. Terme de Marine. Haute mer. Prendre le *Largue*, tenir le *largue*, faire *largue*; pour dire, Prendre la haute mer, tenir la haute mer, aller en haute mer On dit aussi adverbialement, qu'ils se sont mis à la *largue*, se sont mis en haute mer, de peur d'être jettez sur les côtes. On appelle aussi *vent largue*, ou *vent de quartier*, l'air de vent qui est compris entre le vent arriere, & le vent de bouline. C'est le plus favorable des vents pour le sillage; car il donne dans toutes les voiles: au lieu que le vent en pouppe ne porte que dans les voiles d'arriere, qui derobent le vent aux voiles des mats d'avant. Un vaisseau qui fait trois lieuës par heure de *vent largue*, n'en fait que deux de vent en pouppe.

LARGUER. v. act. Terme de Marine. Laisser aller, filer, lâcher les manœuvres quand elles sont hallées, à la rencontre de quelque vaisseau qui crie qui vive.

LARGUER, signifie aussi en general, tirer a côté, ou mettre à la largue.

LARIGOT. s. m. Vieux mot. Flageolet, ou espece de flûte champêtre, à l'imitation de laquelle on a composé un jeu entier de l'orgue, qui est de 48. tuyaux, qui font un siflement fort aigu. Ce jeu est de tuyaux ouverts, dont le plus petit est d'un pied cinq pouces. St. Amant dit, dans un sens trop libre,

Danser le double branle au son du larrigot.

On dit proverbialement, boire à tire *larigot*, pour dire, boire beaucoup, & à longs traits. Quelques-uns tirent l'origine de ce proverbe du jeu de l'orgue, à cause qu'il sifle beaucoup, & que les buveurs appellent souvent *sifler*, boire beaucoup; d'autres d'une cloche de Roüen, qui est la seconde en grosseur dans la Cathedrale, qu'on appelle la *Rigault*, du nom de celui qui l'a donnée: & parceque les sonneurs ont beaucoup de peine à la sonner, on dit qu'au sortir de là ils vont boire en *tire la Rigault*. D'autres le derivent d'une petite flute d'yvoire qui rend un ton fort haut, dans laquelle il faut souffler a perte d'haleine: & parceque quand on veut boire jusqu'à la derniere goutte, il faut lever le coude, le menton & le verre, comme ceux qui flutent avec un *larigot*, on a appellé cette maniere, boire à tire *larigot*; ce qu'on dit autrement jouer de la flûte de l'Allemand, par comparaison à ces verres longs & étroits dont les Allemands se servent dans leurs debauches, qu'ils nomment *flûtes*. D'autres disent que ce mot vient des Goths, qui ayant tué leur Chef Alaric, & mis sa tête au bout d'une pique, buvoient par derision à sa santé en proferant ces mots, *A ti Alaric Got*, d'où on dit par corruption *à tire larigot*. Borel avec plus de vraisemblance le fait venir d'un vieux mot François *larigaude*, qu'il dit signifier le *gosier*, & être derivé de *larinx*. Ainsi boire *à tire larigot* signifiera boire *à tire le gosier*. Voyez Menage, qui le fait venir de *fistula*, *fistularius flute*, *fluteur*. On s'est moqué de cette étymologie, & il declare qu'il se moque de ceux qui s'en font moquez.

LARIN. s. m. Nom d'une Monnoye dont on se sert le plus dans le commerce tout le long du Golphe Persique. LARIN veut dire monnoye de *Lar*, Capitale de la Caramanie deserte. Cette Monnoye est d'argent fin, & vaut onze sols trois deniers de notre Monnoye. Elle est d'une figure tout extraordinaire: car c'est un fil rond, gros comme une plume à écrire, plié en deux, de la longueur d'un travers de pouce, avec une petite marque dessus qui est le coin du Prince. Comme on ne bat plus de cette Monnoye, on n'en voit guere, mais on ne laisse pas de compter par cette Monnoye en tout ce païs-là, & aux Indes, le long du Golphe de Cambaye & dans les païs qui en sont proches. CHARDIN.

LARINGOTOMIE. s. f. Nom que quelques uns ont donné à la *Broncotomie*, ou incision de la trachée artere. Mais ce nom ne lui convient point, parceque dans cette operation on ne touche point au Larynx, & qu'au contraire l'on s'en éloigne le plus qu'il est possible, pour ne pas augmenter l'inflammation qui est dans ses muscles. DIONIS. Voy. BRONCOTOMIE.

LARINX. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nœud de la gorge, qu'on appelle ordinairement le couvercle, & la tête de la trachée artere. C'est un des organes de la respiration, qui est presque tout cartilagineux, & doit être toûjours ouvert pour laisser passer l'air qui entre, & qui sort. C'est aussi l'organe de la voix. Il est fait de cinq cartilages, par le moyen desquels il se peut aisément dilater & restraindre, se fermer & s'ouvrir. Le premier s'appelle *tiroide* ou *scutiforme*, parce qu'il a la forme d'un écu ou bouclier quarré. On l'appelle aussi *anterieur*, parcequ'il est situé seulement en la partie de devant. Il est gibbeux en dehors, & cave en dedans: & parcequ'il avance davantage aux hommes qu'aux femmes, on l'appelle vulgairement *le morceau d'Adam*. Le second s'appelle *cricoide* ou *annulaire*, parcequ'il ressemble à un anneau que les Turcs mettent à leur pouce pour tirer de l'arc. Il est plus étroit par le bas & par le devant, & plus large par derriere, ressemblant au chaton ou à la tête d'un anneau. Il est circulaire & tient le sifet ouvert. Le troisiéme & le quatriéme s'appellent

arytænides & posterieurs, parce qu'étant joints, ils ressemblent à un bec ou biberon d'aiguiere, ou d'un pot à huile que les Grecs appellent *arytena*. Ils sont situez sur le derriere, & font cette fente qui sert à la modulation de la voix, qui s'appelle proprement *glotte*. Elle est imitée par les anches qu'on applique aux flutes & aux tuyaux d'orgues, & elle sert principalement à faire la voix aiguë ou grave, selon qu'elle se ferme ou se dilate. Le cinquiéme est l'*epiglotte*. Le *larinx* a 14. muscles, dans lesquels sont semez plusieurs rameaux du nerf recurrant. Ce mot est Grec, & signifie la même chose.

Les oyes, les canards & les gruës ont double *larinx*, dont l'un est au bas de l'âpre artere, qui consiste en un os & deux membranes qui sont à l'endroit où elle se divise en deux pour entrer dans le poumon.

LARIX. s. m. Nom d'un arbre, qui croit en Espagne & en Italie, & dont le bois est incombustible; on n'en peut douter après les experiences que Mr. le Clerc en a faites, & qu'il rapporte dans le Tom. XII. de sa Bibl. Choisie. C'est un bois qui se coupe aisément, qui se romp même & se casse sans peine, sur-tout lorsqu'il a été plusieurs fois rougi au feu. L'écorce en est rougeatre & le dedans aussi. On voit en le coupant les fibres comme dans les autres sortes de bois. C'est sans doute de ce bois qu'étoit faite cette tour de bois dont parle Vitruve, qu'on appelloit *Langrum*, que les soldats de Cæsar ne purent bruler. Plusieurs ont traité de fabuleux ce recit de Vitruve, mais c'est qu'ils ont confondu le *larix* avec d'autres arbres & sur tout avec le *Meleze*. Voyez Le Clerc. Ibid.

LARME. s. f. Pleurs; goute d'eau qui sort du coin de l'œil par la compression des muscles, causée par quelque douleur, affliction, fluxion, ou par quelque agent exterieur. Il ne jetta qu'une *larme* ou deux. Il ne lui est pas tombé une seule *larme*. Il est plus en usage au pluriel. Les *larmes* ne sont qu'une portion de la serosité du sang. Elles ne sont point un excrement du corps, elles servent à garantir l'œil, à décharger le cerveau & à marquer certaines passions. Les violentes douleurs font verser des *larmes* aux plus constans. Son Amant fondoit en *larmes* à ses pieds. La compassion tire des *larmes* des plus insensibles; ils ont de la peine à retenir leurs *larmes*. On ne peut s'empêcher de donner des *larmes* aux malheurs d'autrui. Repandre des *larmes*. Avoir les yeux baignez de *larmes*. Jetter des *larmes*. Qu'on voye tomber des *larmes* de nos yeux lors que l'excès de notre douleur nous les fait repandre; mais ne nous excitons jamais à pleurer. Le Poëte Stace appelle les *larmes*, le sang de l'ame blessée. M. Esp. Mes *larmes* implorent votre Justice. Le Mai. Je ne sçaurois souffrir un Heros tel qu'Enée, qui ne fournit que des *larmes* aux malheurs, & des craintes à tous les perils qui se presentent. St. Evr. Vos faux soupirs & vos feintes *larmes* ne me trompent point. Ob. M. Comme les *larmes* sont les marques d'un naturel sensible, & pitoyable, elles sont aussi des marques de foiblesse, ou d'artifice. Fen. Ses soupirs ridicules, & ses *larmes* niaises ont fait rire tout le monde. Mol. Les femmes ont le don des *larmes*, & un merveilleux talent pour pleurer. Ob. M. Alexandre versa des *larmes* jalouses de la gloire de son Pere. St. Ev. Les premieres *larmes* sont naturelles à la douleur; elles ont leur source dans le cœur: mais si elles durent trop longtemps, alors c'est l'art qui les fait couler: la nature ne les veut plus reconnoître. St. Ev. Les *larmes* font l'éloquence des femmes. M. Esp.

La Tragedie en pleurs,
D'Oreste parricide exprima les allarmes,
Et pour nous divertir nous arracha des larmes. Boi.
Amour pour toutes armes
Veut des soupirs, & des larmes:
C'est ce qui triomphe des coeurs. La Font.

Essuyer les *larmes* d'une personne affligée, c'est la consoler, lui faire oublier sa douleur.

Et contre ma douleur j'aurois senti des charmes,
Lors qu'une main si chere eût essuïé mes larmes. Cor.

Il y a aussi des *larmes* de joye, qui sont causées par la même compression des muscles, quand ils sont violament émus par quelque surprise extraordinaire. Ainsi on dit, Rire jusqu'aux *larmes*, quand on fait un grand effort de rire, ensorte que les *larmes* coulent des yeux.

On dit hyperboliquement un torrent de *larmes*, quand elles coulent en abondance. Pleurer à chaudes *larmes*, à grosses *larmes*. Les *larmes* lui tomboient des yeux à grands flots. Vaug. On dit d'un grand malheur, qu'on le devroit pleurer avec des *larmes* de sang. Elles pleuroient avec des *larmes* de sang, leur pudicité violée. Vaug.

Les Poëtes ont feint que la mer étoit une *larme* de Saturne, pour faire entendre que le temps engendre toutes choses.

Larme, se dit aussi en parlant de la penitence, soit qu'on verse des *larmes* effectives, soit qu'on sente une vive douleur de ses fautes. Malherbe a fait un Poëme des *larmes* de St. Pierre, qu'il a imitées du Tansile. La Magdelaine arrosa de ses *larmes* les pieds du Sauveur, & les essuya de ses cheveux. Il faut noyer ses pechez dans ses *larmes*, les effacer à force de pleurer, ou de s'en repentir. Ainsi *larme* se prend souvent pour l'affliction même qui les fait repandre.

Achille au sang d'Hector doit l'éclat de ses armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes. Rac.

Larme, se dit quelquefois des animaux. Virgile dit qu'en la pompe funebre de Pallas son cheval jettoit de grosses *larmes*. Les cerfs aux abois repandent des *larmes*. Ils jettent aussi des *larmes* qui coulent dans leurs larmieres, qui s'y épaississent, en forme d'onguent de couleur jaunâtre, & qui est très-souverain pour les femmes qui ont le mal de mere, en delayant cet onguent & le prenant dans du vin blanc ou dans de l'eau de chardon benit. Salonove.

Larme, se dit aussi du suc qui distile goutte à goutte de quelque arbre, comme de la vigne quand on la taille, du sapin, d'une espece de palmier, d'où il distille une liqueur d'un goût fort agreable, semblable à du vin. Polidore Virgile dit avoir vu la statuë d'un Saint, des yeux de laquelle, tous les ans au mois de Mai, il sortoit des *larmes* par le moien d'une branche de vigne qu'on avoit adroitement detournée dans la statuë. J. des Sc. de 1706.

Les gommes, les resines, les mastics sont des *larmes* de differens arbres. Il y a aussi du vin qu'on appelle *lacryma Christi*. Voyez Lacryma.

Larme, se dit aussi d'une goutte ou d'une petite quantité de quelque liqueur. Voilà d'une essence si exquise, qu'il n'en faut qu'une *larme* pour faire une bouteille d'hypocras. Ce malade demande du vin dans sa fievre, ne lui en donnez qu'une *larme*.

Larme, se dit aussi des figures ou representations de *larmes*. Les Philosophes modernes ont fait de merveilleuses experiences sur des *larmes* de verre, qui se font avec une goutte de verre fondu tombant dans de l'eau froide. Car si l'on en rompt le bout de la queuë, le reste se brise aussitôt en mille petites parties, autre-

autrement on a de la peine à les casser à coups de marteau. On les appelle communément *larmes de Hollande.* L'explication de ce phenomene a fort exercé les Philosophes. Voyez le J. des Sc. de Fev. 1712. Elles sont le sujet d'un beau traitté imprimé à Bologne en 1671.

On peint aussi des figures de *larmes* sur les tombeaux, & on en aplique sur les ornemens qui servent aux pompes funebres.

Larme de plomb, terme de chasseur. Espece de petit plomb dont on se sert pour tirer aux oiseaux.

On appelle aussi en Architecture, *larmes* ou *campanes*, certains ornemens d'Architecture qu'on appelle autrement *gouttes*, comme ceux qui sont au dessous des tryglyphes des colonnes Doriques.

Larme de Job. s. m. Plante arondinacée, qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, grosses, nouées. Ses feuilles sont longues d'environ un pied & demi, assez larges, comme celles des roseaux. Ses fleurs naissent en maniere d'épi, composées de plusieurs étamines; elles ne sont suivies d'aucune graine. Les fruits croissent sur le même pied, mais separément. Ce sont des coques qui renferment chacun une semence, grosse comme un petit pois, presque ronde, fort dure, lisse, rouge quand elle est meure. On cultive cette plante en Candie, en Syrie & dans les autres païs Orientaux. Sa semence est detersive & aperitive. On l'appelle *Larme de Job*, parce que la semence de cette plante a la figure d'une *larme.*

On voit à Milan dans le Cabinet du Chanoine Settala un morceau de cristal de roche, dans lequel on voit deux gouttes d'eau renfermées; ce qui fait voir que le cristal, qui étoit creux & plein d'eau, acheva de se former, avant qu'elle en fut sortie. On montre un semblable cristal en France, chez les Benedictins de Vendome en France, qui font accroire au peuple, que c'est une *larme* de Jesus-Christ, qu'il repandit lorsqu'il pleura Lazare, & qu'un Ange renferma dans ce cristal pour la garder. Addison.

On appelle fig. & prov. *larmes* de crocodille, les *larmes* que repand une personne dans le dessein d'en tromper une autre, parcequ'on pretend que le Crocodille, pour attirer les Passans & les devorer, contrefait le cri d'un enfant qui pleure. On dit aussi ironiquement à un enfant qui témoigne quelque envie de pleurer, qu'il est sur le pont de Sainte *Larme.* On dit aussi, Ce que maitre veut, & valet pleure, sont toutes *larmes* perdues; pour dire, que c'est inutilement que le plus foible s'oppose à ce que veut le plus fort. On dit en se moquant de ceux qui ont les yeux foibles, & debiles, ou une fluxion sur les yeux, qu'ils ont toûjours la *larme* à l'œil.

LARMER. v. n. vieux mot, pour *larmoyer*, pleurer. Villon.

LARMIER. s. m. ou LARME. Terme de Maçonnerie. Il se dit de cette avance, ou petite corniche qui est au haut du toit, & qui preserve les murs de la chute des eaux, en empêchant que la pluye ne tombe le long des pierres. C'est sur cette corniche que pose l'extremité des chevrons, des tuiles & des ardoises. On l'appelle aussi *mouchette*, *gouttiere*, ou *couronne.* On le nomme *larmier*, parce que son usage est de faire écouler l'eau, & la faire tomber goutte à goutte & comme par larmes loin du mur. Fel.

Larmier, est aussi le chaperon, ou sommet d'une muraille de clôture, qui est fait en talus pour faire écouler l'eau; & quand ce talus, ou chaperon est des deux cotez, cela designe que le mur est mitoyen. Le *larmier* d'une cheminée, c'est le couronnement d'une souche de cheminée.

Larmiers, se dit aussi en parlant du cheval. Parties à coté des yeux du cheval, ou un peu au dessus. Ce mot se prend aussi pour une veine auprès de l'œil du cheval. Pomey.

LARMIERES. s. f. Terme de Chasse. C'est l'endroit auprès des yeux par où il coule au cerf quelque larme ou gomme qui s'épaissit.

LARMOYANT, ante. adj. qui pleure, qui repand des larmes. On la trouva toute *larmoyante.* Cette femme a demandé la grace de son mari d'un œil *larmoyant*, qui a touché le Prince. Il vieillit, & ne se dit guere qu'en riant.

LARMOYER. v. n. Pleurer à chaudes larmes, temoigner sa douleur, son affliction par les larmes qui sortent des yeux. Ce mot a peu d'usage, si ce n'est en se moquant. Cette femme ne fait que *larmoyer.* On a dit aussi *larmer.*

LARRIS. s. m. Vieux mot. Terre laissée en friche. Nicod. L'Origine de ce mot n'est pas connue. Men.

LARRON, Larronnesse. subst. masc. & fem. Qui derobe, qui prend le bien d'autrui furtivement, en cachette, ou avec subtilité. Un *larron* domestique merite la corde. Les *larrons* qui se cachent la nuit dans les maisons, ou qui y entrent avec bris de portes, ou avec fausses clefs, sont punis du même supplice. Justinien condamne le *larron* manifeste au quadruple, & le *larron* non manifeste au double. Cette distinction n'a point de lieu en France. La peine est arbitraire. On a écrit l'Histoire des *larrons*, pour apprendre à se garantir de leurs finesses. Vous êtes de franches, vous êtes de fines *Laronnesses.* Du latin, *latro.*

Quoique par le mot de *larron* on n'entende pas ordinairement un voleur de grand chemin, cependant en parlant des deux voleurs qui furent mis en croix avec notre Seigneur, on ne se sert que du mot de *Larron.* L'Acad. Jesus-Christ fut crucifié entre deux *larrons*: il pardonna au bon *larron.* La Croix de Saint *Bon Larron* est à Rome dans l'Eglise de Ste. Croix de Jerusalem. Misson.

Larron, Ce mot au figuré, & dans le stile badin, se dit de ce qui s'empare d'une chose; qui l'emporte, ou la consume. C'est une *larronnesse* de cœurs, une *larronnesse* de libertez. Un *larron* d'honneur. Malh. C'est-à dire, qui a attenté à la pudeur d'une fille, ou à l'honneur d'un mari.

Ah! je devois du moins pour contenter ma rage,
Faire, au larron *d'honneur, crier le voisinage.* Mol.
L'age la fit dechoir, ses soins ne purent faire
Qu'elle échappat au temps cet insigne larron. La Fon.

Les écoliers appellent *larrons*, de petites pellicules seches dans les plumes qui boivent ou qui derobent leur encre. On dit il y a un *larron* dans la chandelle, lors qu'il y a quelque morceau detaché du lumignon qui la fait couler. Les Relieurs appellent aussi *larrons*, des feuillets pliez qu'ils laissent par inadvertence sans être rognez.

Larron, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut être marchand, ou *larron*; pour dire qu'un Marchand qui vend trop cher derobe. On dit qu'on a eu un *larron* de marché, lorsqu'on a acheté quelque chose de hazard, qu'on a eue à vil prix. On dit au contraire, quand on a acheté quelque chose trop cher, ou sa juste valeur, qu'il ne faut point crier au *larron.* On dit que l'occasion fait le *larron*; pour dire que la facilité de derober invite à le faire: ce que l'Espagnol exprime plus élegamment, *En casa abierta el justo pecca*, ou en general, que l'on est tenté par la presence de l'objet. On dit de deux personnes qui sont d'intelligence, qu'elles s'entendent comme *larrons* en Foire. Demandez à mon compagnon si je suis *larron.* On dit encore que les gros *lar-*

larrons font pendre les petits, pour dire, que quelquefois ceux qui sont en place de condamner les autres, ne sont pas moins coupables qu'eux. On tient que Diogene est le premier auteur de ce reproche, qui dit, voyant un *larron* mené par les Ministres de la Justice, *Magni fures parvum ducunt*. On dit aussi, Au plus *larron* la bourse, pour dire, se confier à celui dont on devoit se defier davantage, par allusion à Judas. On dit aussi, la chose la plus hardie est la chemise d'un Meunier, parcequ'elle prend tous les matins un *larron* au collet. On dit aussi, qu'un homme est *larron* comme une choüette, comme un pie.

LARRONNEAU. s. m. Petit larron. Les coupeurs de bourses sont des *larronneaux* qui deviennent avec l'âge de grands larrons. C'est à faire à ces petits *larronneaux*, de se servir des ruses que tu me conseilles. VAUG. Il est bas, & n'est pas même fort usité.

LARVES. Terme de Mythologie. Spectres, Phantomes. Les Anciens tenoient que c'étoient les ames des méchans qui erroient ça & là apres leur mort & qui effrayoient les hommes. C'est ce que le peuple appelle *loups garroux*. Voyez LARES. En Latin *Larvæ*. *Larva* au singulier se prend pour un *masque*, qui épouvante les enfans, comme les larves ou les mauvais genies.

L A S.

LAS. Interjection plaintive; expression d'un mouvement de douleur, ou d'affliction, laquelle on marque avec cette ponctuation ! Il est plus en usage en Poësie qu'en prose, à cause qu'il donne la facilité pour la mesure du vers. Il commence à vieillir. On dit plus ordinairement *helas*. Nous dîmes mille folies : mais *las* ! nous n'en fimes point. Las ! que j'ai souffert de peine.

Le Destin veut que j'aime, il le faut satisfaire;
Je ne resiste plus: las ! *que pourrois-je faire?* LA SUZE.

De l'Italien *lasso*. MEN.

LAS. s. m. ou LOSSIERE Parti d'une grange. Le *las* d'une grange est un endroit à côté de l'aire, où l'on entasse les gerbes de blé. LIGER.

LAS, LASSE. adject. Fatigué; qui a dissipé une partie de ses forces pour avoir trop marché, ou travaillé. Les manœuvres étoient rebutez & *las* du travail d'une si rude journée. Cet homme est bien *las* des fatigues de la guerre. Ces troupes sont *lasses* & recruës d'une si longue marche. Je suis si *las* que je n'en puis plus. Je suis un peu *las* du voyage. VOIT.

Du Latin *lassus*.

LAS, signifie fig. ennuié de quelque chose que ce soit. Je suis *las* de composer sans fruit, & sans recompense. Je suis *las* d'endurer vos remontrances, le recit de vos vers, ou de vos procès. Je suis *las* de parler à des sourds qui ne profitent point de mes discours. On dit aussi, qu'une femme est fort *lasse* de son mari, qu'elle ne peut plus souffrir ses debauches. Je suis *las* des écornifleurs, des importuns. Les avares ne sont jamais *las* d'acquerir des richesses pour ceux qui souhaittent leur mort. GOMB. Quand nous sommes *las* d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous soit infidelle, pour nous degager de notre fidelité. LA ROCHEF. Je suis *las* de la servitude. DAC.

On dit proverbialement, On va bien loin depuis qu'on est *las*; pour dire, qu'un homme qui a du cœur fait des efforts extraordinaires. On appelle aussi *las* d'aller, un faineant, un paresseux.

LASCHANCE. s. f. Vieux mot. Intervalle.

Onze semaines sans laschance. PATHELIN.

LASCHE, ou LACHE, adj. m. & fem. & subst. Qui n'est point assez tendu, qui cede pour n'être pas assez bandé, ni serré. Serrez ce nœud davantage; il est trop *lâche*. Les danseurs de corde voltigent sur une corde *lâche* & dansent sur celle qui est tenduë. Une étoffe est *lâche*, quand elle n'est pas bien frappée avec le peigne. Il faut coudre cette dentelle *lâche*, la tenir *lâche*, pour empêcher qu'elle ne fasse des rides, des grimaces.

LASCHE, signifie aussi, Qui manque de vigueur, & d'activité; qui est effeminé, mou, foible, ou paresseux; incapable de travail. Les chevaux sont *lâches*, quand on les a mis aux herbes. Dans les grandes chaleurs, quand le tems est vain, & étouffé, les hommes sont *lâches*, n'ont pas la force de beaucoup agir; ce qui vient d'une plus foible tension de nerfs. Cet ouvrier est *lâche* au travail. On appelle un stile *lâche*, un stile qui n'est point serré, qui n'a rien de nerveux qui est languissant. On dit aussi un tems *lache*; pour dire, un temps vain, & mou. On dit avoir le ventre *lâche*, pour dire avoir le ventre libre, n'être point resserré du ventre.

LASCHE, se dit figurément, & signifie, Qui n'a point de courage, qui n'a point de cœur, qui est poltron. Les *lâches* s'enfuyent dès le premier choc. Les *lâches* deviennent hardis s'ils s'apperçoivent qu'on les craint. BOU. L'épée d'un *lâche* ne fait point de mal. PORT-R.

Le lâche *craint la mort, & c'est tout ce qu'il craint.* RAC.

Quiconque pour l'empire eut la gloire de naître,
Est un lâche, *s'il n'ose ou se perdre, ou regner.* CORN.

LASCHE, se dit aussi pour signifier, Qui est bas & honteux; qui n'a nul sentiment d'honneur. C'est un *lâche* qui souffre tranquillement qu'on le deshonnore. Une *lâche* complaisance degenere en fadeur. BELL. Procedé *lâche*. SCAR. C'est une ame *lâche*, & basse; capable de tout faire pour de l'argent. La trahison, l'assassinat sont les plus *lâches* de toutes les actions.

Va lâche, *fais l'amour, & renonce à l'Empire.* RAC.
Est-il rien de plus noir que ta lâche *action?* MOL.
Morbleu, c'est une chose indigne, lâche, *infame,*
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame. ID.

LASCHEMENT, ou LACHEMENT. adv. Foiblement, mollement, nonchalamment. Il travaille *lâchement*. Les Ouvriers qu'on ne paye pas vont *lâchement* en besogne. Il signifie aussi peu genereusement sans cœur sans honneur. On a degradé ce Capitaine, parcequ'il s'est deffendu & rendu *lâchement*. Abandonner *lâchement*, trahir *lâchement* ses amis.

LASCHER, ou LACHER. verb. act. Detendre; laisser aller; abandonner à son propre poids. *Lâcher* la corde d'une gruë, d'un capestan, ou d'un tourniquet. *Lâcher* un bateau avau l'eau. *Lâcher* quelque chose qu'on tient à la main, la laisser tomber. Il faut *lâcher* ce qu'on ne peut retenir. Le changement de temps fait tendre ou *lâcher* la corde des instrumens. Il faut *lâcher* la chanterelle d'un luth qu'on quitte.

Ce mot vient du Latin *laxare*.

On dit en ce sens, *Lâcher* l'eau du moulin en levant les pales, les lançoirs. Pour pêcher un étang, il faut *lâcher* la bonde. Pour inonder le païs, on *lâche* les écluses. *Lâcher* de l'eau, c'est-à-dire, Pisser, laisser aller son urine. On dit aussi, *lâcher* l'aiguillette; pour dire honnêtement, decharger son ventre. On dit aussi *lâcher* un vent; ou en *lâcher* un; pour dire, laisser échaper un vent par derriere. On dit qu'un malade *lâche* tout sous lui; pour dire, qu'il ne peut retenir ses excremens.

LASCHER, est quelquefois neutre : on dit, son fusil, son pistolet vint à *lâcher*, pour dire qu'il se debanda de lui-même. Prenez garde que la corde ne *lâche*. Il

Il est aussi n. pass. un ressort qui se *lâche*. Les cordes de ce lut se sont *lachées*. L'ACAD.

On dit aussi au jeu de l'homme, qu'on *lâche* une main; pour dire, qu'on la laisse aller a un autre, quoy qu'on eût dequoi la lever.

LASCHER, signifie aussi, Decocher, debander, decharger un coup. *Lâcher* une fleche, un trait, un coup de fusil, un coup de canon; pour dire, Tirer un coup de ces armes. Le ressort de ce pistolet ne vaut rien, il *se lâche* de lui-même. Il lui *lâcha* un soufflet à tour de bras.

LASCHER, signifie aussi, laisser ou faire courir après. Quand on a fait lever le gibier, on *lâche* les chiens après. On *lâche* des Sergens après un voleur. Dieu voulant éprouver la constance de Job, lui *lâcha* Satan pour le persecuter.

LASCHER, signifie aussi, Laisser échapper soit inconsiderément, soit à dessein. C'est un Amant discret qui n'oseroit *lâcher* le moindre soupir. Il a *lâché* le mot, il ne sauroit plus s'en dedire. Il a *lâché* un mot qui a ruiné tout leur accommodement.

Puis que la parole en est lâchée,
Je consens à ce que vous voulez. MOL.
Adieu, ce mot lâché *me fait rougir de honte*. CORN.
Je veux qu'on soit sincere, & qu'en homme d'honneur,
On ne lâche *aucun mot qui ne parte du cœur*. MOL.

LASCHER, signifie aussi, Abandonner un dessein, une affaire. Ce Capitaine pouvoit emporter cette place, mais il a levé le siege, il a *lâché* prise, il a fui honteusement, il a *lâché* le pied. Pour obtenir cette charge il faut tenir bon, ne la point *lâcher* a d'autres. Les soldats avoient enlevé du butin, des prisonniers, mais on leur a bien fait *lâcher* leur proye, on les a contraint de se retirer.

En termes de Medecine, on dit qu'un remede *lâche*, quand il rend le ventre libre, quand il purge les mauvaises humeurs. Les mauves, les pruneaux, *lâchent* le ventre. MOL.

En termes de Manége, on dit, *lâcher* la bride; pour dire, Pousser un cheval, ou le laisser aller en liberté.

On dit aussi, figurément, *Lâcher* la bride à quelcun; pour dire, l'abandonner à sa conduite, lui laisser faire tout ce qu'il lui plaît. On dit aussi, *Lâcher* la main; pour dire, diminuer quelque chose de ses pretentions, consentir à des propositions d'accommodement. *Lâcher* le mot; pour dire, faire les dernieres offres, dire le mot decisif. On dit aussi, qu'il faut qu'un Marchand *lâche* la main; pour dire, qu'il rabatte quelque chose du prix de sa marchandise pour en avoir du debit.

LASCHER. Terme de l'Autourserie, qui se dit de l'autour quand il part de la main: ce qui se fait en ouvrant la main. A l'égard du faucon, on dit *jetter*; & on appelle *lâcher* de rebat, quand on *lâche* l'autour après l'avoir retenu en sa premiere secousse.

LASCHÉ, ÉE, part pass. & adj.

LASCHETE', ou LACHETE'. s. f. Foiblesse de corps qui empêche l'application au travail. Il y a des temps où on est flasque, où on sent un certaine *lâcheté* dans tous ses membres. Il ne se dit gueres.

LASCHETÉ, Se prend ordinairement pour Poultronnerie, mollesse, timidité; manque de courage. Le monde a attaché à la valeur le plus haut degré d'estime, & a la *lâcheté* la souveraine infamie. NIC.

Il se prend aussi pour action basse, indigne, infame. Pour tout l'or du monde il ne faut pas qu'un brave homme fasse une *lâcheté*. La trahison est une grande *lâcheté*. On lui reprochera toûjours la *lâcheté* qu'il a faite. En ce sens il se dit au plur. Il a commis mille *lâchetez*.

LASCIF. Quelques-uns écrivent LACIF, IVE. adj. Qui est fort enclin à la luxure. C'est l'homme du monde le plus *lascif*. Les boucs sont puans & *lascifs*. Il se dit aussi des choses qui portent à la luxure, à l'incontinence. On deffend les tableaux *lascifs*, les postures, les danses *lascives*, les livres *lascifs*, les regards *lascifs*, les paroles *lascives*, & tout ce qui excite aux actions, ou aux pensées deshonnêtes.

Ce mot vient du Latin *lascivus*.

LASCIVEMENT. adv. D'une maniere lascive. Parler *lascivement*. Ceux qui regardent les femmes *lascivement* pechent contre la loi de Dieu. Elles se joüent *lascivement*, & sans pudeur. PAT.

LASCIVETE'. s. f. Forte inclination à la luxure; mouvement indecent; action qui tend à l'amour impudique. Sa *lascivetê* l'a perdu, a ruiné sa fortune. La *lascivetê* de ses mœurs, & de ses manieres est trop choquante. Les Princes Orientaux s'abandonnent à toutes sortes de *lascivetez*, & d'impuretez. Il fut chastié du ciel pour sa *lascivetê*. ABLAN.

Il signifie aussi ce qui porte, ce qui excite à la luxure. Il y a trop de *lascivetê* dans ces tableaux, dans ces vers.

LASER. s. m. Suc qu'on tire par incision d'une plante qui croît dans la Syrie, dans la Medie, dans la Lybie. Plusieurs croyent que cette plante est une espece de Laserpitium, d'où ce suc a pris son nom. On l'appelle autrement *Assa fœtida*. Voy. ASSA FOET.

LASERPITIUM. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin appelle *Laserpitium Gallicum*, pousse un tige haute, semblable à celle de la ferule, canelée, noüée, fongeuse. Ses feuilles sont disposées en aîles, fermes & roides, garnies en derriere de quelques poils rudes. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en rose, & attachées à de grandes ombelles. Ses semences sont assez grandes, jointes deux-a-deux, garnies chacune dans leur longueur de quatre grands feuillets en vive-arête, odorantes, de couleur de buis. Cette plante croît aux païs chauds. Elle est incisive, attenuante, resolutive, vulneraire.

Ce mot vient du Latin *lacerare*, *dechirer*, parcequ'on fait, selon quelques-uns, des incisions à la tige & aux racines de *laserpitium* étranger, pour en avoir une gomme qu'on appelle *laser*, ou *assa fœtida*.

LASSANT, ANTE. adj. Qui lasse; fatiguant; ennuyeux. Un travail *lassant*. La voiture par la voye du Messager est fort *lassante*. Une lieuë en païs de montagnes est plus *lassante*, que quatre lieuës de chemin uni. Les Poëtes & les Plaideurs sont fort *lassans* à force de reciter leurs vers, ou de racomter leurs procès. C'est une chose bien *lassante* de dire toûjours à une même personne, je vous aime. ST. EVR.

LASSER. v. act. & n. pass. Epuiser ses forces, fatiguer jusqu'à avoir besoin de repos. On se *lasse* autant à être debout qu'à marcher. Il y a des travaux agreables, qui *lassent*, & qui divertissent en même temps. Ce Capitaine est infatigable; il ne se *lasse* point, il est toûjours à cheval. La lecture continuelle *lasse* les yeux. Une lettre trop petite *lasse* la vuë. Les Chretiens *lassoient* les persecuteurs par leur patience. BOSS. Il faut par votre patience & par votre courage *lasser* la cruelle Fortune, qui prend plaisir à vous persecuter. FEN. Les chevaux qui vont le trot, *lassent*, fatiguent beaucoup.

LASSER, se dit figurément, de ce qui ennuye ou rebute l'esprit. La musique la plus agreable *lasse* enfin, degoute, ennuye. Il *lasse* tout le monde avec ses importunitez, il nous *lasse* avec ses vieux contes. Le trop

trop grand nombre de pensées dans Seneque accable & *lasse* l'esprit. NIC. Ce qui divertit la plupart du monde m'ennuye; & les choses de sens, & de raison ne me *lassent* point. LE CH. de M. Se *lasser* à polir une rime. BOI. L'esprit se *lasse* aussi bien que le corps. Les crimes des hommes avoient *lassé* la patience de Dieu, quand il envoya le deluge. Les plus genereux se *lassent* de prêter à ceux qui ne rendent point. Ils commençoient à se *lasser* de fournir des chevaux. ABLANC.

LASSER. Terme de Marine. *Lasser* une voile, c'est saisir la voile à la vergue avec un quarentenier qui passe dans les yeux de pie, ce qui se fait lorsqu'on est surpris d'un gros vent, qu'il n'y a point de garcettes au ris.

LASSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Lassé* du chemin, du travail.

LASSER, LASSET, LASSURE. Voyez LACER, LACET, LACEURE.

LASSIERES. s. f. Vieux mot. Lacqs de Chasseur.

LASSITUDE. s. f. L'Abbatement où l'on se trouve après avoir trop marché ou trop travaillé. Sa *lassitude* est telle, qu'il ne peut plus remuer ni pieds ni jambes.

LASSITUDE, se dit aussi d'une pesanteur de membres, d'une obstruction des conduits des esprits animaux dans les nerfs, & les muscles, causée par de mauvaises humeurs qui prognostiquent les maladies. Sentir de grandes *lassitudes* dans tous les membres, dans tout le corps. Je ne sçais d'où me vient cette *lassitude*. Les Medecins appellent ces sortes de *lassitudes*, dont la cause n'est point apparente, des *lassitudes* spontanées.

LASSITUDE. Ce mot s'employe aussi figurément. La reconciliation avec nos ennemis n'est bien souvent qu'une *lassitude* de la guerre. LA ROCH. On change d'amis autant par *lassitude* que par degoût. M. ESP. Le mepris de la mort n'est quelquefois qu'une *lassitude* des maux presens. ST. EV.

LAST. s. m. Terme de Marine. C'est en general une certaine mesure ou poids pour mesurer la charge d'un navire. C'est un mot Allemand qui est en grand usage dans toute la mer du Nord. Les Grecs & les Latins l'appelloient *achane*. En particulier, c'est une certaine quantité de telle ou telle pesanteur, differente selon les lieux & les denrées; comme à Dantzic le *last* ou charge de lin est de 2040. livres. Le *last* de houblon est de 3830 Un *last* de farine ou de miel comprend 12. tonneaux. Un *last* de sel en contient 18. Voyez en toutes les differences dans la Pyrotechnie de Casimir Polonois. Ordinairement le *last* se prend pour deux tonneaux de France: & c'est ainsi que se mesurent les vaisseaux Hollandois. Le *last* de harengs est de dix milliers chaque millier de dix centaines, & chaque cent de 120. On trouve aussi dans les titres de la basse Latinité, *lasta*, *lastus*, *last*, *lestus* & *lest*, pour signifier la même chose.

L A T.

LATAINE. s. f. Vieux mot. Colere.

De jalousie ne lataine. R. DE LA ROSE.

LATANIER. s. m. Arbre des Iles Antilles qui est une espece de Palmier. Il éleve sa tige assez haut, fort droit & par tout d'une même grosseur. Au lieu de branches il n'a que de longues feuilles qui étant épanoüies sont arrondies par le haut, & plicées par le bas, à la façon d'un éventail. Elles sont attachées à de grandes queuës qui sortent de certains filamens qui entourent la tête du tronc, comme une grosse toile rousse, & fort claire. Ces feuilles étant liées par petits faisceaux, servent à couvrir les cazes, & la peau qu'on enleve de dessus les queuës, est propre à faire des cribles, des paniers, & plusieurs autres petites curiositez que les Indiens tiennent entre leurs meubles les plus precieux. Ils font aussi, du bois de cet arbre & de celui du palmiste franc, des arcs, des massuës dont il se servent en leurs combats au lieu d'épées. Ils en font encore des zaguayes, qui sont de petites lances aiguës qu'ils dardent avec la main contre leurs ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs flêches, qui sont par ce moyen aussi penetrantes que si elles étoient d'acier. Mr. Rai appelle cet arbre *Palma Brasiliensis prunifera, folio plicatili seu flabelliformi, caudice squammato.*

LATE. Voyez LATTE.

LATENT, ENTE. adj. Qui est caché, qui ne paroit pas aux yeux. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase, On est obligé de garentir un cheval des vices *latens*, comme pousse, morve & courbature, pendant huit jours, en quelques coutumes, & pendant quarante en d'autres, parcequ'ils se peuvent cacher, & suspendre pendant ce temps-là.

Ce mot est purement Latin *latens*.

LATER. Voyez LATTER.

LATERAL, ALE. adj. Qui est à côté. La nouvelle fortification a cet avantage sur l'ancienne, qu'outre la deffense de front, elle a encore la *laterale* qui se tire du flanc, du côté. Les Sinus *lateraux* du cerveau. Les parties laterales d'un chapiteau. PERRAULT. VITR. Il n'a d'usage que dans le dogmatique, & en parlant de ce qui appartient aux deux cotez de quelque chose. L'ACAD.

LATERALEMENT. adv. D'une maniere laterale. Le flanc deffend *lateralement* la face du bastion opposé.

A LATERE. Terme Latin, dont on se sert pour qualifier les Cardinaux que le Pape envoye pour Legats dans les Cours étrangeres qui s'appellent Legats *à Latere*, parcequ'ils sont les Conseillers ordinaires, & assistans aux côtez du Pape. Voyez LEGAT. Les gardes des Princes étoient autrefois appellez *laterones*, parcequ'ils étoient toûjours à leurs côtez, *à latere*.

LATICLAVE. s. m. Habillement de distinction, & de dignité parmi les Romains. C'étoit une tunique, ou veste longue, bordée par devant d'une ou de deux bandes de pourpre appliquées aux deux côtez le long de la tunique. Les bandes larges faisoient le *laticlave*, & les bandes étroites l'*angusticlave*. DAC. Le *laticlave* étoit une Tunique sur laquelle on attachoit des boutons en forme de clous à tête large. DANET. Dans tout ce qui regarde les habits des Anciens, il n'y a rien sur quoi les Savans soient moins d'accord, que sur le *laticlave*, & l'*angusticlave*. Quoiqu'il en soit c'étoit une marque d'honneur. Les Senateurs, les Preteurs, les Ediles, avoient droit de le porter. On mettoit la robe qu'on appelloit *pretexte*, sur le *laticlave*. Quand le Preteur pronoçoit un arrêt de mort il quittoit la pretexte, & retenoit le *laticlave*. Les premiers Magistrats des colonies, ou des villes municipales, portoient aussi le *laticlave*. Dans le nouveau Tresor des Antiquitez Romaines recueillies par Mr. de Sallengre, il y a une dissertation de Jerome de Bossius sur le *laticlave*. Mr. de Sallengre rapporte cinq opinions differentes, sur la forme du *laticlave*.

LATIN, INE. adj. & subst. Langue morte qu'on parloit autrefois à Rome, & qui est à present la langue des Sçavans. Par toute l'Europe on trouve des gens qui parlent *Latin*. Le *Latin* est la clef des sciences. En apprenant la langue *Latine* on apprend le fondement des autres Langues. Il parle *Latin* comme Ciceron. Une Version *Latine*. Une phrase *Latine*. Une harangue *Latine*. Un Dictionaire Grec, & *Latin* ·

François & *Latin*. Un proverbe *Latin*. Des trippes de *Latin* : ce sont de mechans passages de *Latin* qu'on cite. On dit aussi, qu'un homme est bon *Latin*; pour dire, qu'il parle bien *Latin*. Il ne faut pas se laisser seduire aux discours de quelques personnes qui debitent que le *Latin* étant une langue morte il n'est pas possible ni en prose, ni en vers de l'écrire comme il faut. J. DES SC. Au commencement la langue *Latine* étoit renfermée dans la ville de Rome, & les Romains n'en permettoient pas communément l'usage à leurs voisins, ou aux peuples qu'ils avoient subjuguez. On l'accordoit comme une faveur. Depuis ils comprirent de quelle necessité il étoit pour la facilité du commerce que la langue *Latine* s'étendît par tout, & que toutes les nations sujettes à l'Empire fussent unies par un même langage. Ainsi ils imposerent comme une loi ce qui étoit une grace, & ils obligerent les nations subjuguées à parler *Latin*. Après la translation du siege de l'Empire à Constantinople, les Empereurs d'Orient voulant toûjours conserver la qualité d'Empereurs Romains, ordonnerent que la langue *Latine* demeurât toûjours en usage, & dans leurs rescripts, & dans leurs édits, comme on le peut voir par les Constitutions des Empereurs d'Orient recueillies dans le Code Theodosien. Enfin les Empereurs negligeant l'Empire d'Occident, abandonnerent la langue *Latine*, & permirent aux Juges de prononcer leurs jugemens en Grec. Justinien a composé ses Novelles en Grec. Charlemagne étant devenu Empereur d'Occident ordonna que dans tous les tribunaux souverains l'on rendît les arrêts en *Latin*, & que les Notaires dressassent tous leurs actes en la même langue. Cet usage a duré très-long temps dans une grande partie de l'Europe. C'est François I. qui l'a aboli en France. Avant lui on expedioit tous les actes de Justice en *Latin*. Il y a eu des ordonnances expresses faites en 1539. qui portent des deffenses d'expedier les actes de Justice en *Latin*.

L'Office divin se fait encore en *Latin* dans l'Eglise Romaine. L'usage de la langue *Latine* dans le service public, fut établi au tems de Charlemagne, parmi les Nations chez qui cette langue étoit tout-à-fait inconnuë pour les rendre plus soumises à ceux qui parloient *Latin*, & pour faire en sorte que le culte divin fût uniforme, dans tout l'Occident. USSERIUS. C'est la coutume en Pologne de mettre toûjours des Phrases ou Sentences en *Latin* en écrivant même à des femmes. DALERAC. En Hongrie les Maîtres de poste ne peuvent être reçus, s'ils ne parlent la langue *Latine* comme la Hongroise. ID. Scaliger dit que les Langues Françoise, Italienne, & Espagnole sont des avortemens de la langue *Latine*.

Avant lui Juvenal avoit dit en Latin
Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin. BOIL.

LATIN, se dit quelquefois figurément, & par raillerie, pour une chose qu'on n'entend pas. Dame, je n'entens pas le *Latin*. MOL. Pour dire, je n'entens pas cela.

C'est du Latin *qui passe vôtre game.* VOIT.

pour dire, cela est au dessus de vôtre portée, de vôtre capacité.

On appelle l'Université, & les colleges le païs *Latin*, qui se prend souvent pour pedanterie. Cela sent le païs *latin*. Galand comme un homme du païs *latin*.

Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine,
Ceux qu'on habille en Grec ont bien meilleure mine. MOL.

LATIN, se dit quelquefois des peuples, & des nations. Corneille a dit de Rome dans ses Horaces :

Et que tes bons destins,
Ne se borneront pas chez les peuples Latins.

On appelle l'Eglise *Latine*, Toute l'Eglise Occidentale. Les Peres de l'Eglise *Latine*, de l'Eglise Greque. Le rit *latin*. Et on appelle subst. *Latins* ceux qui sont de l'Eglise *Latine*. Les *Latins* & les Grecs ont de grands differens les uns avec les autres.

En termes de Marine, on appelle voiles *latines*, ou *letines*, des voiles faites en triangle, ou à tiers point, qu'on appelle autrement *oreilles de liévre*, qui aboutissent en pointe par enbas. On s'en sert sur la Mediterranée, & dans les galeres. Dans les vaisseaux les voiles d'artimon sont d'ordinaire *latines*. On dit aussi en proverbe sur la mer, une marchandise *Latine*, c'est-à-dire, aussitôt venduë qu'apprétée, ou de bon debit, telle qu'est l'huile de baleine.

LATIN, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on entend dire du *Latin* à un ignorant, on dit, Le jour du Jugement viendra bientôt, les ânes parlent *Latin*. On dit aussi à un Ecclesiastique ignorant qui dit quelques mots de *Latin*, que c'est du *Latin* de breviaire, pour lui reprocher qu'il ne sçait autre *Latin* que celui qu'il a appris en disant son Office. On dit encore du mechant *latin*, que c'est du *latin* de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. On dit aussi, qu'un homme est au bout de son *latin*, quand il ne sçait plus que dire ni que faire pour achever quelque chose: qu'il y a perdu son *latin*; pour dire, qu'il a perdu tous ses soins & ses frais. On dit encore, parler *latin* devant les Cordeliers, quand on parle à des gens plus sçavans que soi. On dit encore, qu'un homme crache du Grec & du *latin*, quand il en cite beaucoup : & quand il le fait mal à-propos, on dit qu'il est fou en François & *Latin*. Quand on veut traiter un homme d'ignorant, on dit qu'il ne sçait ni Grec, ni *Latin*.

LATINEUR. f. m. Espece de Pedant qui ne sçait que du Latin, & qui n'a nulle politesse. Un *Latineur* est ridicule chez les Graces & chez l'Amour. COTIN.

LATINIER. f. m. Vieux mot Truchemen, Interprete. Il est encore aujourd'hui en usage en ce sens dans la basse Bretagne.

Alexandre l'entend sans autre Latinier ;
Car de plusieurs langages s'étoit fait affaitier. BOREL.

LATINISER. v. act. Parler presque toûjours Latin; faire parade de son Latin, se servir de son latin à tout propos, ou mal à-propos, cracher du Latin.

Un Pedant qu'on appelle Giles,
Pense avoir attrapé nos filles,
Quand il a bien latinisé. COTIN.

LATINISER, se dit le plus souvent pour donner une terminaison, une inflexion latine, à un mot, à un verbe d'une autre langue. Les Auteurs François pour vouloir *latiniser* leurs noms, font ensorte qu'on ne les reconnoit plus, comme *Demochares*, De Mouchi ; *Petreius Dolabella*, Pierre Doubeau. On a été contraint de faire un Dictionnaire pour entendre Mr. de Thou, à cause des mots qu'il a *latinisez*.

LATINISÉ, ÉE. part.

On appelle en matiere de controverse, Grec *Latinisé*, un Grec qui est entré dans les sentimens de l'Eglise Romaine. Les Protestants soutiennent que la plupart des attestations employées dans la *Perpetuité de la Foi*, sont l'ouvrage non des veritables Grecs, mais des Grecs *Latinisés*.

LATINISATION. f. f. L'action de latiniser. De tout tems il y a eu une grande liberté pour la *latinisation* des noms. J. DES SC.

LATINISME. f. m. Expression Latine. C'est un *latinisme*.

LATINITE'. f. f. Langage Latin. Cet Auteur a une belle *Latinité*. Il étoit du temps de la bonne *Latinité*. La *Latinité* de Seneque n'a rien de celle du temps

d'Auguste ; rien de facile, rien de naturel. S. EVR. Le Cardinal Bembe, de peur de corrompre sa belle *Latinité*, ne lisoit ni son Briviaire ni la Bible. TEISSIER. Au college la seule *Latinité* fait tout le merite des Auteurs. SACY. On appelle la basse *Latinité*, le langage des Auteurs latins des derniers Siecles. Les Auteurs de la basse *Latinité* sont la honte, & l'infamie de la langue Latine. ART DE PARLER. Comme la langue Françoise d'aujourd'hui est neé immediatement de cette Basse *Latinité*, c'est là qu'il faut chercher l'origine de la plupart des mots. OEV. M.

LATIS. Voyez LATTIS.

LATITER. v. act. Terme de Palais, qui se dit des choses cachées & recelées. Une veuve qui a caché & *latité* les effets de la succession de son mari, est privée des avantages qu'il lui a faits.

Il s'est dit autrefois pour se cacher.

Qui aux buissons secrets se latiterent. BOREL.

Ce mot vient du Latin *latitare*.

LATITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LATITUDE. s. f. Terme de Geographie. C'est la distance de l'Equateur à quelque ville, ou autre endroit de la terre ; autrement l'élevation du Pole sur l'Horizon, parceque cette élevation est toûjours égale a la distance de l'Equateur. Les paralléles de l'Equateur sont appellez *Cercles de latitude*, a cause qu'ils la marquent par leur intersection avec le Meridien. Prendre les *latitudes* ; degré de *latitude* ; trouver la *latitude* d'un lieu. SANSON. Paris a 48. degrez 50. minutes de *latitude* Boreale, ou Septentrionale, ou d'élevation du Pole. Quand on a passé l'Equateur, on l'appelle *Latitude Australe*, ou *du Sud*. L'Ile d'Ascension est à huit degrez de *latitude du Sud*, & a sept degrez quinze minutes de longitude. TACHARD. On dit sur la mer, Bande du Nord, ou Bande du Sud, pour dire, deçà, ou delà la Ligne. Guillaume Barents Hollandois a été jusqu'au 77. degré de *latitude* Septentrionale ; & depuis on a été jusqu'au 79. plus de cent lieuës au delà de la Nouvelle Zemble. On a cru pendant long tems que plus on avanceroit vers les Poles & moins on trouveroit de glace, la mer n'étant gelée qu'environ quarante lieuës autour de ses côtes, à cause des eaux douces qui y affluent, qui se gelent plus facilement. Mais il paroit par les *Journaux* deux Capitaines Anglois inserés dans le 2. Tome du Recueil des Voyages au Nord, que cela est faux.

LATITUDE, en termes d'Astronomie, est l'éloignement d'un astre de l'Ecliptique, ou de l'orbite du soleil vers un des Poles du Zodiaque ; & elle differe en ce point de la declinaison, qui est son éloignement de l'Equateur vers un des Poles du monde. Ainsi le Soleil n'a jamais de *latitude* : & on dit que les Planetes ont quelque *latitude*, quand elles s'éloignent de l'Ecliptique. C'est pour cela que dans la Sphere ordinaire on donne au Zodiaque quelque largeur ; afin d'y pouvoir comprendre les cercles que decrivent toutes les planetes. Les Anciens ne la faisoient que de six degrez de chaque côté de l'Ecliptique. Les Modernes l'ont étenduë jusqu'à neuf ; car par les observations de Tychobrahé, Venus a de *latitude Boreale* neuf degrez deux minutes ; Mercure 3. degrez 33. minutes, la Lune dans son quadrat avec le Soleil 5. degrez 17. minutes, & en son opposition & conjonction 4. degrez 58. minutes ; Saturne deux degrez 48. minutes ; Jupiter un degré 38. minutes ; Mars quatre degrez 31. minutes. Quand les Planetes sont dans leur plus grande *latitude* meridionale, ou septentrionale, on dit qu'elles sont dans le ventre du Dragon. Leur plus grande *latitude* n'est pas toûjours la même : mais selon le calcul d'Ozanam elle ne surpasse jamais cinq degrez à l'égard de la Lune : 2. degrez 50. minutes à l'égard de Saturne ; 1. degré 50. minutes à l'égard de Jupiter : 7. degrez à l'égard de Mars : 9. degrez à l'égard de Venus, & 5. degrez à l'égard de Mercure, selon Gassendi. Quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles sont dans les nœuds de l'Ecliptique, ou dans l'intersection de leur orbite avec celle du Soleil, qu'on appelle la tête, & la queuë du Dragon : & c'est alors qu'elles causent ou souffrent l'éclipse. On appelle *latitude septentrionale ascendante*, lorsque la Lune va du nœud septentrional vers le limite septentrional. *Latitude septentrionale descendante*, lorsque la lune va du limite septentrional vers le nœud meridional. *Latitude meridionale ascendante*, lorsque la lune va du limite meridional vers le nœud septentrional. *Latitude meridionale descendante*, lorsque la lune va du nœud meridional vers le limite meridional. Voyez sur chaque Planete à leur ordre. A l'égard des étoiles fixes, leur *latitude* peut aller jusqu'à 90. degrez, selon qu'elles sont éloignées de l'Ecliptique vers les Poles du Zodiaque. La *latitude* ortive ou occase d'un astre, ou d'un degré de l'Ecliptique, est l'arc de l'Horizon compris entre le point du lever ou du coucher de l'Equateur, & le point du lever ou du coucher de cet astre. L'*amplitude* ortive ou *occase* du Soleil est ce qui fait connoitre l'étenduë de l'arc diurne ou nocturne, ou la durée du jour & de la nuit, en telle sorte que plus cette *amplitude* est grande, & plus il y a de difference entre ces deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle est Boreale, le jour est plus grand, pour ceux qui sont dans l'hemisphere Boreal. Quand elle est Australe, il est plus petit.

LATITUDINAIRE. adj. & s. m. & f. Ce mot se trouve dans les écrits de quelques Theologiens. Il signifie, Qui n'aime point à être gêné dans ses dogmes, ni dans sa morale, & qui fournit aux autres un chemin plus large, & plus commode pour aller au ciel, sur tout par raport aux mysteres. C'est un sentiment de *latitudinaire*, de dire que le dogme de la Trinité n'est point necessaire a salut. M. Jurieu a intitulé un de ses livres, *La Religion du Latitudinaire*. C'est la même chose que *tolerant*, dans le sens odieux.

LATRIE. s. f. Terme de Theologie. Culte de Religion qui n'appartient qu'à Dieu seul. Selon l'Eglise Romaine, il faut adorer Dieu d'un culte de *latrie*, & honorer les Saints d'un culte de *dulie*. C'est par cette distinction qu'elle prétend repondre au reproche qu'on lui fait de rendre aux creatures des honneurs qui ne sont dûs qu'au Createur. Les Reformez pretendent que cette distinction est frivole, puisque l'Ecriture confond ordinairement les mots de *latrie*, & de *dulie*, pour marquer le culte que l'on ne doit rendre qu'à Dieu. Le mot de *latrie* ne signifie pas dans le Nouveau Testament le culte supreme, ni dans l'usage des Grecs, ni dans l'usage des Juifs qui parloient Grec. BIB. A. ET M. T. I.

LATRINES. s. f. pl. Retrait, privé, lieu destiné à se decharcher le ventre. Il est deffendu de mettre des *latrines* auprès des puits. C'étoit un crime de Leze-Majesté, du tems de Tibere, que d'entrer avec une Medaille où son visage fut, dans une *latrine*, ou dans un lieu infame. BIB. CHOIS.

LATTARINI. C'est ainsi qu'on apelle une espece de petits poissons qu'on trouve dans la Mediterranée, & aux Iles Antilles. On les apelle *Titirs* à la Martinique ; & *pisquet* à la Guadeloupe. On en prend en gran-

grande quantité, & ils sont d'un gout tres delicat de quelle maniere qu'on les aprête. Il n'y a ni ecailles à ôter ni arrêtes à craindre; le *Titiri* porte son beurre avec soi, car quoi qu'il soit petit il ne laisse pas d'être gras. VOY. DE LABAT.

LATTE, ou LATE. s. f. Bois d'ouvrage & de fente, qu'on taille dans les forêts, avec quelque longueur, & peu de largeur & d'épaisseur. La *latte* se cloüe sur les chevrons pour porter les tuiles. Les *lattes* pour l'ardoise sont plus larges que les autres, & s'appellent *lattes volices*. On couvre de *lattes* les pans de charpente pour soutenir un enduit de plâtre; & celle-là s'appelle *latte jointive*. On s'en sert aussi pour soutenir les toiles des ailes de moulin. La *latte* quarrée doit avoir quatre pieds de long, un pouce et trois quarts, ou deux pouces de large, & deux à trois lignes d'épaisseur, & cinquante à la botte. La *latte volice* a même longueur & épaisseur, & a quatre à cinq pouces de large. Il n'y en a que 25. à la botte.

Ce mot vient du Latin *lata*, c'est-à-dire, *large*; ou de l'Allemand *latt*; ou de l'Hebreu *laai*, qui signifie *texit*.

LATTE, on appelle *lattes* les échelons qui sont aux volans d'un moulin, & sur lesquels on tend la toile, ou les voiles sur lesquelles porte le vent.

LATTES DE CAILLEBOTIS. Ce sont de petites planches resciées, qui servent à couvrir les barrottins des caillebotis.

LATTER. v. act. Garnir de lattes, appliquer des lattes sur des chevrons, sur un pan de bois de charpente. Un mur de charpente qu'on a *latté* & enduit est estimé les trois quarts d'un mur de maçonnerie. Quand il est contre-*latté*, il vaut autant que le mur entier.

Les Marchands de bois disent aussi *Latter* quand ils mettent de petits morceaux de latte entre leurs ais afin d'empêcher qu'elles ne se gâtent.

LATTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LATTIS. s. m. Terme de Couvreur. Couverture de lattes. Faire un *lattis*. Plus le *lattis* est près à pres, plus il est bon & plus il dure.

L A V.

LAVABO. subst. masc. Terme d'Eglise, & d'Imager. Carte qu'on met au côté droit de l'autel où sont écrites ces paroles, *lavabo manus*. Mettre le *lavabo* où il doit être. *Lavabo* se dit aussi de l'action des Prêtres qui se lavent les mains, en disant la Messe, & de la partie de la Messe où cette action se fait. La Messe en étoit au *lavabo* quand je suis arrivé; il a fallu en entendre une autre.

LAVAGE. s. m. Il se dit d'une trop grande quantité d'eau. Lors que les égoûts sont encombrez & qu'il pleut, il y a bientôt un grand *lavage* d'eau dans les ruës. Un seau d'eau repandu dans une chambre fait un grand *lavage*.

LAVAGE, est aussi l'action de laver. On recommande aux Palfreniers le *lavage* des pieds des chevaux. Les eaux grasses sont bonnes pour le *lavage*.

LAVAGE, se dit hyperboliquement des liqueurs trop claires, ou gâtées par un mêlange d'eau excessif. Quand on met trop d'eau dans du vin, dans du sorbet, dans des syrops pour les delayer, ils ne sont point estimez, ce n'est que du *lavage*. Le pot n'est pas assez bouilli, le potage sera trop clair, ce ne sera que du *lavage*. Ce caffé n'est que du *lavage*.

LAVANDE. s. f. Sorte de plante dont il y a plusieurs especes. La grande *lavande* qu'on appelle aussi *Aspic* ou *Nard*, pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, dures, ligneuses, quarrées. Ses fleurs sont en gueule, petites: elles naissent à la cime des tiges & des branches, disposées comme par anneaux, & en maniere d'épi, de couleur bleuë ou violette. Ses semences sont menuës, oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Toute la plante & principalement la fleur, rend une odeur forte, aromatique, agreable, qui embaume les lieux où on la met. Son goût est un peu amer. On la cultive dans les jardins aux païs chauds. On en trouve quelquefois à fleur blanche, & alors on l'appelle *stæchas* & *spica hortulana flore albo*. La *lavande* est propre pour fortifier le cerveau & les nerfs, pour chasser les vents, pour exciter les mois aux femmes. On se sert des fleurs de la *lavande* pour faire une huile qu'on appelle *huile d'aspic*. En Latin *lavandula latifolia*. C. BAUH.

Ce mot vient de *lavare*, *laver*, & l'on a donné ce nom à la *lavande* ordinaire parcequ'on l'emploie dans les bains & dans les lavoirs, ou bien parceque les lavandieres en mettent dans leur linge lavé & blanchi, pour lui donner une bonne odeur.

LAVANDIER. s. m. Officier du Roi qui a soin de blanchir le linge.

LAVANDIERE. s. f. Femme qui blanchit du linge, des toiles. Il y a grand nombre de *lavandieres* à Charenton, à Saint Clou. En ce sens on dit plutôt *blanchisseuse*. On se sert du mot de *lavandiere* quand on veut parler de celle qui lave & qui aide à la blanchisseuse.

Ce mot vient du Latin *labendria*, dont s'est servi Gellius. Du Cange dit aussi qu'on a dit *lavandarius* & *lavander* dans la basse Latinité.

LAVANDIERE. s. f. Petit oiseau qui frequente le bord des rivieres, & qui y cherche des mouches & des vermisseaux & que l'on appelle plus ordinairement *bergeronnette* ou *hochequeüe*. On l'appele *lavandiere* parce qu'elle tient compagnie aux lavandieres au bord des eaux. BELON. Mais la *bergeronnette* qui aussi se repait de mouches suit le betail, à cause qu'il y a quantité de mouches qui voltigent ordinairement autour des troupeaux, & c'est peut-être de là que lui est venu le nom de *bergeronnette*. ID. La *Lavandiere* est d'espece differente de la *bergeronnette*.

LAVANGE. s. f. Amas de neiges qui se detache tout-à-coup des montagnes & des hauts roches, qui est fort dangereux pour ceux qui se trouvent dans les vallées. Un petit peloton de neige qui roule le long d'une haute montagne grossit tellement, qu'il forme une *lavange*. On les nomme ainsi en Dauphiné. Mais vers Briançon & Pignerol on les nomme *avalanges*, ou *avalanches*.

LAVARET. s. m. Poisson de riviere qui se trouve dans les lacs du Bourget & d'Aiguebellette en Savoye. POMEY. C'est une espece de truite, ou de saumon, ou d'alose, long d'environ un pied, gros comme le poing, couvert d'écailles blanches, argentines & tendres, sans tâches. Sa tête est oblongue, il est camus, sans dents: son corps est toûjours net & blanc parce qu'il se tient dans l'eau claire; sa chair est molle, blanche, un peu glutineuse très-agreable au gout. Il est fort connu à Lion.

Le *Lavaroncy* Bellonii, est un poisson de mer qui ressemble beaucoup au *lavaret*. On le trouve dans la mer Mediterranée.

Lavaroncy du latin *lavare*, parceque ce poisson est bien net & bien lavé.

LAVASSE. s. f. Pluye subite & impetueuse. Nous avons été surpris à la campagne par une *lavasse* d'eau

d'eau qui nous a bien mouillez. Les *lavasses* font souvent deborder les petites rivieres, & en font des torrens qui font bien du tort dans la campagne.

LAUDANUM. s. m. C'est le nom que les Chymistes ont donné à l'extrait d'opium, à cause de ses excellentes qualitez, comme qui diroit *laudandum*, de *laudare*, *louër*. Plusieurs y ajoûtent les coraux, les perles, la theriaque, l'extrait de saffran. Le *laudanum* est un remede admirable, quoiqu'en dise M. Patin; il provoque le sommeil, il appaise les douleurs, il arrête les crachemens de sang, les flux des menstruës & des hemorroïdes; il est aussi très-bon pour toutes sortes de fluxions violentes. On se sert beaucoup plus de *laudanum* en Angleterre qu'en France.

LAUDES. s. f. pl. La seconde partie de l'Office ordinaire du Breviaire, qui se dit après Matines. Les *Laudes* sont principalement composées, de Psaumes, de Cantiques & d'un Hymne. L'Office des morts finit à *Laudes*.

LAVEDAN. s. f. Sorte de cheval dont il est parlé dans Rabelais. On a pris ce nom du Comté de *Lavedan* en Gascogne, où l'on nourrit de fort bons chevaux.

LAVEMAIN. s. m. Petit reservoir d'eau en maniere d'auge de pierre, ou de plomb avec robinets, pour distribuer l'eau, & qui sert à laver les mains à l'entrée d'une sacristie, ou d'un refectoire. Il y a à hauteur d'appui au dessous du *Lavemain* un bassin quarré long de pierre pour recevoir l'eau.

LAVEMENT. s. m. l'Action de laver. Lotion, purification. Le *lavement* des pieds étoit une civilité ordinaire chez les Juifs, qu'ils faisoient à leurs hôtes en arrivant. La Cène est une ceremonie où le Roi lave les pieds à de petits garçons, en commemoration du *lavement* des pieds que notre Seigneur fit à ses Apôtres. Le *lavement* des mains du Prêtre signifie la penitence des fautes quotidiennes de notre infirmité. S. Cyr. Le *lavement* des doigts du Prêtre, se dit plus ordinairement que le *lavement* des mains. Port-R. Le *lavement* de la tête cause des fluxions. Celui des mains doit être frequent pour la santé & la propreté. On fait aussi le Jeudy Saint la ceremonie du *lavement* des Autels, que le peuple vient ensuite baiser.

Lavement, se dit plus ordinairement d'un remede qu'on prend par le fondement. Donner un *lavement*, prendre un *lavement*, garder un *lavement*, rendre un *lavement*. Il est composé de decoction d'herbes laxatives, comme mauves, gui-mauves, pariétaire, violier de mars, & autres qu'on appelle *herbes à lavement*. On dissout d'ordinaire dans cette decoction du Catholicum, du miel, du sucre rouge, ou quelque autre chose suivant l'intention qu'on a. On en fait aussi avec du lait & de l'eau simple, pour rafraichir, pour lâcher le ventre. Beaucoup de gens en prennent par delicatesse pour se conserver le teint frais, & le ventre libre. En Medecine on l'appelle *clystere*, & dans l'usage ordinaire on lui donne le nom de *Remede*. Chom. Les femmes l'appellent, agrément. Le celebre Anatomiste R. de Graaf a fait un Traité exprès des *lavemens*, où il dit que les *lavemens* les plus simples sont les meilleurs. On donne du tabac, du Kina, &c. en *lavement*. Si nous en croyons Pline, c'est l'oiseau Ibis qui a enseigné aux hommes l'usage des *lavemens*. La modestie rend aux Siamois l'usage des *lavemens* presque insupportable. La Loubere.

LAVER. v. act. Nettoyer quelque chose avec de l'eau. La Police oblige les Bouchers à bien *laver* leurs échaudoirs, pour les tenir propres & nets. Il y a plusieurs villes où on *lave* les ruës avec de l'eau qu'on éleve par des machines. On *lave* la salade avec de l'eau. Dans les bonnes cuisines on a soin de mettre une grande pierre à *laver*.

Laver la lescive, se dit de la derniere fois qu'on met & qu'on trempe le linge dans l'eau pour en ôter les sels qui y sont demeurez pendant qu'elle a coulé. Aujourd'hui la blanchisseuse essange son linge, demain elle coule sa lescive, après-demain elle la *lave*.

Laver, se dit aussi de ce qu'on nettoye avec d'autres liqueurs. On *lave* une playe, on la bassine avec du vin & de l'huile. On *lave* le visage avec de l'eau de vie, avec de l'eau de savon quand on fait sa barbe. On se *lave* les mains avec de la pâte, les pieds avec des herbes fines. On *lave* le papier avec de l'eau d'alun pour empêcher qu'il ne boive.

Les Orientaux avoient coutume de *laver* les pieds aux étrangers qui venoient de voyage, parceque pour l'ordinaire on marchoit ayant les jambes nuës, & les pieds garnis seulement d'une sandale. Les anciens *lavoient* les enfans dans l'eau froide après leur naissance. Ils *lavoient* aussi les morts avant que de les ensevelir.

Laver, se dit absolument du lavement des mains qu'on fait se mettant à table. Voulez-vous venir *laver*? Donnez à *laver*; *lavons* s'il vous plait, Messieurs. *Laver* la main, pour *laver* les mains, ne vaut rien du tout. Men.

Laver, se dit aussi des mers & des rivieres qui joignent une ville, une province, qui l'arrosent de leurs eaux. La mer *lave* les murs de Constantinople. Le Penée *lave* les campagnes de la Thessalie.

Laver, en termes de peinture, se dit en parlant des couleurs qu'on étend, & qu'on couche sur un dessein avec le pinceau, à la difference de celles qu'on applique en pointillant, comme on fait en miniature. Il n'y a pas une grande difference entre *laver* & enluminer. Le devis du dessein d'un plan ou d'un ouvrage est distingué par les couleurs, pour distinguer les parties du dessein. Après que le dessein est tracé sur le papier par des lignes noires on colore les espaces que ces lignes laissent, de la maniere la plus approchante de celle de l'ouvrage ou au naturel, & c'est ce qu'on appelle *laver*. Ainsi un fossé plein d'eau est designé par une couleur bleuë: la couleur rouge marque une muraille de brique. Ces couleurs sont broyées à part avec de l'eau gommée & couchées dans les espaces vuides avec un pinceau. On dit aussi *laver* un dessein, pour l'ombrer avec de l'encre de la Chine. On dit aussi, que des couleurs sont bien *lavées*, quand les nuances qui font les ombres sont douces, & passent insensiblement d'une couleur à l'autre. On dit aussi, qu'on *lave* un tableau, quand on le decrasse pour lui rendre sa premiere couleur, par un secret qu'ont quelques Artistes.

Laver, se dit figurément pour arroser, effacer. *Laver* ses pechez avec ses larmes, avec l'eau de ses larmes. La Magdelaine *lava* les pieds du Seigneur de ses larmes. Rodrigue dit dans le Cid, en parlant d'un soufflet,

Ce n'est que dans le sang qu'on lave *un tel outrage.*

On dit aussi qu'un homme s'est bien *lavé* d'un crime, d'une accusation, d'un reproche; pour dire, qu'il s'en est purgé, qu'il a prouvé qu'il en étoit innocent. L'ingratitude est un vice si bas que rien ne peut *laver* d'une tache si infame. Bell. On dit aussi bassement, qu'on a bien *lavé* la tête à quelcun; pour dire; qu'on lui a fait souffrir quelque confusion, quelque correction, par des reproches, ou des reprimandes.

Laver, en termes de Charpenterie, signifie, Oter une dosse de chaque côté d'une poutre, pour la mettre à vive arrête. *Laver* une poutre. Fel.

Laver, est aussi un terme de Chymie. C'est ôter par le

le moyen de l'eau, les impuretez grossieres de quelque mixte. Glas.

Laver, se dit proverbialement en ces phrases. A *laver* la tête d'un âne on y perd sa lescive; pour dire, qu'il est inutile de faire des leçons à celui qui n'est pas capable d'en profiter. On dit aussi qu'on se *lave* les mains d'une affaire, quand on tâche de se disculper, de se mettre à couvert des reproches que le mauvais succès pourroit attirer, par allusion à la même ceremonie que fit Pilate, quand on le pressa de condamner Notre Seigneur.

Lavé, ée. part.

On dit d'un cheval qu'il est de poil bai *lavé*, pour dire de poil bai clair.

On dit proverbialement d'une maison dont la cuisine est en desordre, il n'y a ni pot au feu, ni écuelles *lavées*. Une barbe bien *lavée* est à demi faite.

LAVERNE. s. f. C'étoit chez les anciens Romains la Déesse & la Protectrice des fourbes & des larrons. Du Grec *labein*, prendre.

LAVETON. s. m. C'est la grosse laine qui demeure dans les moulins où on foule les draps, la grosse bourre qui en sort par la foulure: c'est ce dont on fait les mauvais matelats. Le *laveton* est toujours gris & sort d'une étoffe grossiere, comme le bureau; & la bourlanisse est ce qui sort d'une étoffe fine. Il est deffendu aux Tapissiers de faire des matelas où il y ait de la laine sur les bords, & du *laveton* au milieu.

LAVETTE. s. f. Petit torchon qui sert à laver les écuelles dans de l'eau chaude.

LAVEUR. s. m. Celui qui lave. Un *laveur* de livres, de gands. Les Megissiers ont des *laveurs* de toisons.

LAVEURE, ou LAVURE. s. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. La *lavûre* d'écuelles est bonne à laver les pieds des chevaux.

On dit aussi, la *lavûre* d'un livre qu'on relie & qu'on lave. *Lavûre* de gands, qu'on lave avec certaine matiere preparée. *Lavûre* d'Orfévre est celle que font les Monnoyeurs, & les Orfévres avec du vif argent & de l'eau pour retirer les menuës poudres d'or, & d'argent, qui sont tombées dans les cendres, ou dans les ordures. Les fondeurs appellent aussi *lavûre*, le metal qu'ils retirent des cendrures, allesures, & sciures tombées dans les fonderies.

LAVEUSE d'Ecuelles, celle qui lave, qui écure la vaisselle. C'est une *laveuse d'écuelles*.

LAVIGNON. s. m. Petit coquillage de mer, grand à peu près comme la moûle ou moucle, mais un peu plus large, plus court, plus arrondi & plus plat. Sa coquille est lisse & polie en dehors, mais encore plus en dedans, de couleur blanche. Le petit poisson qu'il renferme est bon à manger & de facile digestion.

LAVIS. Terme de Dessinateurs, qui se dit des adoucissemens qui se font sur des desseins faits avec la plume ou le crayon, en y appliquant de la sanguine, de la pierre noire, de la suye detrempée, de l'encre de la Chine & autres sortes de couleurs detrempées avec beaucoup d'eau, qu'ils appellent *lavis*.

LAVOIR. s. m. Reservoir d'eau destiné pour y laver le linge, auprès d'une source ou d'un ruisseau. Ce village a un *lavoir* beau & commode.

Lavoir, se dit aussi d'un lieu preparé pour laver les mains des Religieux dans un Monastere. C'est d'ordinaire, un grand bassin de pierre où tombe l'eau de plusieurs robinets, qui est situé près du Refectoire.

Lavoir de Cuisine, Grande pierre quarrée & creusée par un maçon, au bout de laquelle il y a une goulotte & qui sert à laver, à écurer la vaisselle & à faire écouler les eaux d'une maison dans le ruisseau de la ruë. Cette sorte de *lavoir*, s'appelle aussi *lévier*. On appelle encore *lavoir* une grande chaudiére sur des pieds, où il y a un petit rond pour mettre du charbon afin de faire chauffer l'eau dont on veut laver la vaisselle.

Lavoir, se dit aussi en parlant des lieux qu'on voit chez les Indiens & les Mahometans proches de leurs Pagodes & de leurs Mosquées, où il se lavent le corps, ou les principaux membres, avant que d'y entrer, par une ceremonie de Religion.

Le Lavoir de Bethesda. Voyez Piscine.

Lavoir, en Espagnol *lavadero*. Terme de Relation. Endroit d'où l'on tire de l'or par le lavage, au Chili & au Perou. Voyez Frezier *Voyag. de la Mer du Sud*. Il y a des *lavoirs* tres-abondans où l'on trouve des *pepitas* ou grains d'or vierge, d'une grandeur prodigieuse, entre autres un qui pesoit 64. marcs & quelques onces, & fut acheté par un Vice-Roi, pour en faire present au Roi d'Espagne. A l'Est de Coquimbo sont les *lavoirs* d'Andacoll, dont l'or est de 23. carats. Les habitans assurent que la terre est *creadice*, (*creatrice*,) c'est-à-dire, que l'or s'y forme continuellement, parcequ'après avoir été lavée, on y trouve 60. ou 80. ans après, presque autant d'or qu'auparavant.

LAUREOLE. s. f. Espece de Garou ou de Thymelæa, laquelle on distingue en mâle & en femelle. La *laureole* mâle pousse une tige quelquefois simple, quelquefois divisée en plusieurs rameaux flexibles & difficiles à rompre, couverts d'une écorce cendrée ou blanchâtre, portant en haut un grand nombre de feuilles oblongues, larges, charnuës, lisses, noirâtres, luisantes, semblables à celle du laurier, ramassées par touffes, & demeurant toûjours vertes. Ses fleurs sont petites, de couleur verte jaunâtre, disposées comme en bouquets aux sommitez des branches: chacune d'elles est un petit tuyau évasé en haut & coupé en quatre parties pointuës, opposées en croix. Quand cette fleur est passée, il lui succede une baye grosse comme celle du genevre, de figure ovale, au commencement verte, mais noire quand elle est meure: elle renferme une semence oblongue, dure, remplie d'une moële blanche. Sa racine est longue, grosse, ligneuse, pliante. Toute cette plante a une si grande acrimonie qu'elle brûle la bouche quand on en met dedans. Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio semper virens, sive laureola mas.* La *laureole* femelle est un petit arbrisseau qui croît jusqu'à la hauteur de quatre pieds. Ses feuilles approchent en figure de celles de la precedente; mais elles sont plus molles, de couleur plus pâle & non luisante: elles tombent au commencement de l'hyver. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la *Laureole* mâle, mais de couleur rouge-pâle, tirant sur le purpurin. Il leur succede des bayes rouges qui en sechant deviennent noires. Toute cette plante a de même que l'autre un goût fort acre & brûlant. Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio deciduo, sive laureola fœmina.* On l'appelle en François, *Bois-Gentil.* Les feuilles, les fruits & les écorces de ces deux especes de *laureole*, purgent violemment la pituite & les serositez. Il y a des Empyriques qui s'en servent pour vuider les eaux des hydropiques.

Laureole vient de *laurus*, *laurier*, comme qui diroit petit laurier, parceque les feuilles & les bayes de ces plantes ressemblent à celles du laurier.

Laureole ou Aureole. Recompense des martyrs. La *Laureole* du Martyre. Vil.

LAURIER. s. f. Arbre dont la tige est unie & sans nœuds. Ses feuilles sont longues comme la main, larges

ges de deux ou trois doigts, pointuës, dures, toûjours vertes, nerveuses, polies, d'un goût acre, aromatique & un peu amer. Ses fleurs sont chacune d'une seule feuille decouppée en quatre ou cinq parties, de couleur blanche ou jaunatre. Il leur succede des bayes grosses comme de petites cerises, oblongues, vertes au commencement, mais prenant une couleur noire en meurissant. On trouve sous leur peau une coque assez dure, & qui renferme dans son creux une semence oblongue. Ces bayes sont odorantes, aromatiques, huileuses, ameres au goût. On en tire une huile, qu'on appelle *huile laurin.* Ses racines sont grosses & inegales. En Latin *Laurus vulgaris.* C. BAUH. Les feuilles & les bayes de *laurier* sont incisives, attenuantes, propres pour resoudre, pour chasser les vents, pour fortifier les nerfs & le cerveau. Les ramiers, les merles, les corbeaux & autres oiseaux se purgent avec les bayes de *laurier*, & en usent comme de contrepoison. Les Anciens ont mis au rang des prodiges un *laurier* frappé de la foudre.

Laurus de *laus*, louange, parceque le *laurier* est employé pour faire des couronnes qu'on met sur la tête de ceux qui ont merité des louanges.

LAURIER ALEXANDRIN. C'est une espece de Houxfrelon qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, portant des feuilles oblongues, assez épaisses, nerveuses, pliantes, pointuës, d'une belle couleur verte, semblables à celles du laurier, mais plus petites. Il sort du milieu de chacune de ces feuilles une autre petite feuille de la même figure en maniere de languette. Ses fleurs sont très petites, formées comme en grelots, attachées par de petits pedicules qui sortent de dessous les languettes des feuilles. Il leur succede des bayes grosses comme des pois chiches, un peu molles, qui rougissent en meurissant: elles renferment chacune une ou deux semences dures comme de la corne. Sa racine est aperitive, propre pour les retentions d'urine & de menstrues, pour hater l'accouchement, pour les vapeurs hysteriques.

On appelle cette plante *Laurus Alexandrina*, parceque la figure de ses feuilles approche de celle du *laurier*, & qu'on en trouvoit autrefois beaucoup en Alexandrie. On l'appelle aussi *Hippoglossum*, comme qui diroit, *langue de cheval*, parceque la figure de sa feuille a quelque ressemblance avec celle de la langue d'un cheval. On l'appelle aussi *Bislingua.* Ce dernier nom lui a été donné parceque ses feuilles sont doubles, ayant la figure de deux langues jointes ensemble. Tournefort la nomme *Ruscus angustifolius fructu folio innascente.* Il y a quelques autres especes de *Laurier Alexandrin.*

LAURIER-CERISE, est un petit arbre fort agreable à la vuë, dont la feuille est semblable à celle du *laurier* ou du citronnier, dentelée aux bords, douce au toucher, de couleur verte, luisante, d'un goût astringent, un peu amer. Sa fleur est à cinq feuilles blanches, sans odeur, disposées en rose. Lorsqu'elle est passée, il se forme un fruit charnu, semblable à une cerise, de couleur rouge, dans lequel on trouve une coque presque ovale, mince, fragile, remplie d'une semence oblongue, amere. Ce fruit a un goût doux. En Latin *Laurocerasus.*

Le *laurier-cerise* est ainsi appellé parcequ'il a les feuilles semblables à celles du Laurier, & les fruits approchans de ceux de cerisier.

LAURIER-ROSE, est un arbrisseau qui est fort agreable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles sont aiguës, longues, larges d'environ un pouce, roides, dures, épaisses. Ses fleurs sont fort belles, grandes, semblables à des roses, de couleur rouge ou blanche: chaque fleur est un tuyau évasé par le haut en maniere de soucoupe divisée en cinq quartiers. Lorsque ces fleurs sont passées il leur succede des siliques presque cylindriques contenant des semences garnies d'aigrettes. Cette plante est un poison violent à l'homme & à toutes sortes d'animaux qui en mangent. C. Bauhin l'appelle *Nerium floribus rubescentibus*, & *Nerium floribus albis.*

LAURIER, se dit figurément, pour signifier la gloire d'un triomphe, d'une conquête. Une branche de *laurier* à la main d'un Empereur sur les medailles, marque ses victoires & ses triomphes. LE P. JOU. Balzac a fort blâmé cette expression au figuré, aller *planter des lauriers* jusques sur les rives de l'Euphrate. Mr. Menage trouve Balzac trop severe. Le Prince a moissonné des *lauriers*; il est revenu chargé de *lauriers*, & de palmes: parcequ'autrefois les couronnes de *laurier* étoient la recompense de la valeur, & de la vertu.

—*Mêle à tes* lauriers *des guirlandes de fleurs.* SAR.

Nous avons cueilli des *lauriers* par tout où nous avons porté la guerre. FL. La gloire veut que ses Amans souffrent pour elle, & fait acheter bien cherement ses *lauriers.* VOI. Alexandre ne ravagea la terre que pour couronner sont front de *lauriers*, & l'honorer de ces feuilles infructueuses. M. ESP.

J'aime en lui ses cheveux tout couverts de lauriers.
CORN.

Mais quelque vains lauriers *que promette la guerre,*
On peut être Heros sans ravager la terre. BOI.
Il sort d'une maison si feconde en guerriers,
Qu'ils y prennent naissance à l'ombre des lauriers.
CORN.

On donnoit des couronnes de *laurier* aux Poëtes qui avoient merité le prix, parceque le *laurier* étoit consacré à Apollon.

Aux plus sçavans Auteurs, comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom & des lauriers. BOIL.
Mainard qui fit des vers si bons,
Eut du laurier *pour recompense.* SCAR.

Chez les Payens, les Prophetes s'appelloient *Daphnephagoi*, *mangeurs de laurier*, parcequ'ils vivoient de leurs propheties. PETIT.

LAUS ou LOS, se disoit autrefois pour louange. On disoit aussi LAUD, LAUDISME, dans le même sens. BOREL. Les Anglois retiennent encore le mot *laud* en ce sens dans leurs poësies sacrées. *Laus laudu*, sont des mots Latins.

LAX.

LAXATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui purge, qui rend le ventre lâche. Une tisane *laxative.* Un remede, un clystere *laxatif* & purgatif.

LAY.

LAY, LAYE. adj. Laïque, qui n'est point engagé dans l'Ordre Ecclesiastique. Un Frere *Lay* est un homme devot & qui s'est donné à quelque Couvent, pour servir Dieu & les Religieux, qui a un habit different du leur, qui n'entre point dans le Chœur ni dans le Chapitre, qui n'est point dans les Ordres, & qui a seulement fait vœu de stabilité & d'obeïssance. Frere *Lay* se prend aussi pour un Religieux non lettré, qui a soin du temporel & de l'exterieur, de la cuisine, de la porte, &c. Il y a aussi des freres *Lays* qui font les trois vœux de Religion

ligion. Tr. On appelle Sœurs *Layes* dans les Maisons de filles, celles qui pareillement n'entrent point dans le Chœur, & qui sont reçues pour le service du Couvent. On dit subst. les Clercs & les *Lays*. L'Institution des Freres *Lays* commença dans l'XI. Siècle. Les Moines de Vallombreuse furent les premiers qui en prirent.

Ce mot vient de *laicus*, qui a été fait du Grec *laos*, qui signifie *peuple*. On les appelle *lays* ou convertis, comme qui diroit *laiques* convertis.

On appelloit autrefois Moine *Lay*, un oblat ou soldat estropié qui a un brevet du Roy pour demeurer dans un Benefice de fondation Royale, on lui doit fournir une portion monachale pour sa subsistance. Voy. Oblat. Il étoit tenu de balayer les cours & de sonner les cloches. Maintenant on a converti cette portion en argent, ou pension de 50. écus par an qu'on paye à l'Hôtel des Invalides.

On appelle aussi Cour *laye*, une Justice temporelle & seculiere. Un Conseiller *lay* est un Conseiller qui n'a point de clericature. Et un Patron *lay*, c'est un laïque qui a fondé quelque Benefice avec reserve du patronage, sans le consentement duquel le Benefice ne peut être resigné ni conferé.

LAY. f. m. Vieux mot. Complainte, doleance. C'est aussi une piece de la vieille Poësie Françoise faite de petits vers. Il y avoit de deux sortes de *lays*, le grand & le petit. Le grand *lay* étoit un Poëme composé de douze couplets de vers de differente mesure, sur deux rimes. Le petit *lay* étoit un Poëme de seize, ou de vingt vers divisez en quatre couplets presque toûjours sur deux rimes. Après avoir conduit quelque tems le *lay* sur la rime dominante on le fait quelquefois tourner sur la seconde qui devient dominante à son tour. C'est proprement ce qu'on appelloit *virelay*, parce qu'on faisoit virer ou tourner la rime. Ces *Lays* étoient la Poësie Lyrique de nos vieux Poëtes François; & parcequ'il y avoit un vers plus petit que les autres qui finissoit chaque couplet, & qui laissoit un petit vuide, ils appelloient cette sorte de Poëme, *arbre fourchu*. Alain Chartier a fait de grands *lays*, & Molinet en a composé de petits. On s'en servoit particulierement en sujets graves & tristes; & on pretend qu'ils ont été faits sur le modele des vers trochaïques des Tragedies Grecques & Latines. Des *lays* plaintifs. Exemple:

Sur l'appui du monde
Que faut il qu'on fonde
D'espoir?
Cette mer profonde,
En debris feconde,
Fait voir,
Calme au matin l'onde,
Et l'orage y gronde
Le soir.

Les Poëtes Anglois se servent encore de ce mot Lays au pluriel, pour dire, des vers, des Poësies.

Ce mot vient de *lessus*. Voyez Lais.

LAY. Vieux mot, s'est dit pour *largeur*. Quel *lay* a-il, ce drap? Pathelin. Voyez Lé.

LAYE. f. f. La femelle du sanglier. Une *laye* prête à mettre bas. Une *laye* avec ses marcassins.

Laye. Il y a d'autres mots que quelques gens écrivent de la sorte; mais qu'il faut chercher par un *i* simple. Voyez donc Laie, & Laier.

LAYETTE. f. f. Petit coffre de bois où l'on serre ordinairement du linge & autres menues hardes. Les femmes grosses preparent leur *layette*, emplissent un de ces petits coffres de tout le linge necessaire tant pour leur couche, que pour leur enfant. Quand on met un enfant en nourrice, on lui donne une *layette*. Borel derive ce mot, bien ou mal, de *lagena*.

Layette, est aussi un tiroir d'une armoire, ou cabinet, ou buffet, où l'on serre plusieurs choses qu'on veut separer & mettre en ordre. On le dit particulierement des papiers dans un Tresor: des medailles, des coquilles dans un cabinet de curiositez.

On appelle aussi *layettes*, Certains petits morceaux de bois ou d'yvoire qui servent à boucher les trous du bourdon des musettes, & qui sont mobiles dans ses rainures.

LAYETTIER. f. m. Ouvrier qui fait des layettes, & autres menus ouvrages de bois de hêtre, comme ratieres, chaufferettes, &c.

LAYEUR. f. m. Celui qui fait les layes, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

LAYLA, *layla, chiens*; c'est un terme dont le Piqueur doit user pour tenir ses chiens en crainte, lorsqu'il s'apperçoit que la bête qu'ils chassent est accompagnée, pour les obliger à en garder le change.

L A Z.

LAZARE. f. m. Nom propre d'homme. Il s'employe souvent avec l'article lorsqu'on parle du *Lazare* de la parabole. Le *Lazare* gemissoit à la porte du riche. Mais quand on parle des autres hommes qui ont reçu ce nom au baptême, il ne faut point d'article.

On a appellé *Lazares*, les ladres ou lepreux, à cause que leur maison ou Eglise qui étoit hors des murs de Jerusalem, étoit dediée à Saint Lazare.

S. Lazare. Nom d'un Ordre militaire. Il fut établi dans l'Orient du tems des Croisades. Ils furent d'abord Hospitaliers sous la Regle de S. Basile, & leur Institut étoit de prendre soin des malades, & particulierement des lepreux. Cet Ordre fut mis dans la suite au rang des Ordres militaires. Louïs le Jeune Roi de France, lui donna la terre de Boigni près d'Orleans, où ces Chevaliers établirent leur principale Maison après que les Chrêtiens eurent été chassez de la Terre Sainte. Cet Ordre après diverses revolutions, a été retabli en France par Louïs XIV. & remis dans un état plus florissant qu'il n'étoit. Les Chevaliers ont pouvoir de se marier, & de tenir des pensions sur des Benefices Consistoriaux.

Il y avoit autrefois des Religieuses de cet Ordre. Il y en a encore un Monastere en Suisse.

Pere de S. Lazare. Nom que l'on donne à des Clercs Reguliers d'une Congregation qui a été instituée en France au 17. Siècle par Mr. Vincent, Prêtre. Ils ont pris le nom de Peres de *S. Lazare*, d'une maison qu'ils ont dans un des Fauxbourgs de Paris. On les appelle aussi quelquefois *Lazarites*. Ils font des vœux, mais simples & dont on peut leur donner la dispence.

LAZARET. f. m. C'est un bâtiment public fait en forme d'Hôpital, pour recevoir les pauvres, les pestiferez. Le *Lazaret* de Milan est un des plus beaux Hôpitaux d'Italie.

On appelle *Lazaret* dans quelques Villes maritimes de la Mediterranée, qui sont habitées par les Chrêtiens, une grande maison bâtie hors de la ville, où les équipages, qui viennent des lieux suspects de peste, sont mis dans des logemens isolez & separez les uns des autres, pour y faire quarantaine.

L E.

LE. Article masculin des noms substantifs. *Le* Ciel, *le* Soleil, &c. Comme *la* est l'article des noms feminins, *la* terre, *la* mer. Le plurier de ces deux articles

ticles est *les*. *Les* hommes, *les* femmes.

LE, LA. adj. Pronom relatif. Je ne sçai où est cet homme, je *le* cherche depuis long-temps. Il aime cette fille & *la* demande en mariage. Le pluriel de ce pronom est aussi *les* pour le masculin & pour le feminin. Je ne sçai où sont ces hommes, je *les* cherche par tout. Ces deux freres aiment les deux sœurs, & *les* demandent en mariage.

On demande si dans cette phrase: Vous sçavez mon secret, dites *le* lui, on ne devroit pas supprimer ce *le*, afin de le rendre plus agreable. Cela se pourroit tout au plus supporter dans la conversation; mais non pas en écrivant. Mr. Arnaud a dit: puis qu'il veut marcher dans le chemin des justes, il faut que je *le* lui montre. Le meilleur seroit, s'il étoit possible, d'éviter ces sortes de phrases. On demande encore, s'il faut prononcer, faites *le*, ou faites *lé*. Regulierement on doit prononcer faites *le*, avec un *e* feminin. Mais parcequ'on a quelque peine à prononcer deux *e* feminins, comme *faites le*, quelques-uns se relâchent à dire faites *lé*, quoy que cette prononciation soit vicieuse. Les Gascons parlent de la sorte. C'est une faute que de transposer *le*. Par exemple, je *le* vous dis en prose, & *le* vous dirai en vers. Ceux qui écrivent bien évitent cette construction. Les anciens Poëtes aimoient mieux écrire, je *le* vous dis, que je vous *le* dis. Marot a fait un rondeau dont le refrain est, on *le* m'a dit.

LE'. s. m. Largeur d'une toile, d'une étoffe entre deux lisieres. Pour faire ces chemises bien amples, il faut y mettre tout le *lé* de la toile. Il n'en faut qu'un demi *lé* pour les manches. On fait deux mouchoirs au *lé*, quand elle a une aune de large. On fait des juppes à quatre, cinq ou six *lez*, suivant la largeur de l'étoffe. Voilà une grande tache d'huile, il y faut remettre un *lé*.

On dit dans les enterremens des Grands, qu'il y avoit un ou deux *lez* de velours chargez de blasons, sur deux ou trois *lez* de drap pour la tenture de l'Eglise.

LÉ, en vieux François signifioit *large* en general; & on disoit long & *lé*; pour dire, long & large, de front & de côté.

Mes or lessons les voies lées,
Et allons les estrois sentiers. R. DE LA ROSE.

Ce mot vient de *latus*, dont on a fait premierement *laits*, & ensuite *lé*; qu'on a aussi dit pour le *coté*.

L'escu au col, l'espée au lé. PERCEVAL.

LÉ, se dit aussi de l'espace que les riverains des rivieres doivent laisser pour ne pas empêcher la navigation. Les Ordonnances veulent qu'on laisse 24. pieds de *lé* sur les bords des rivieres navigables, pour faire monter & descendre les bateaux avec des chevaux. On le dit aussi des forêts: d'où vient qu'on dit les arbres de lisiere.

L E A.

LEANDRE. Terme de fleuriste. Nom d'une Tulippe, qui est colombin, rouge & blanc. MOR.

LEANS. Vieux mot. Adv. de lieu. Là dedans. Cet homme n'est point encore sorti de sa maison, il est *leans*. Les Sergens disent encore qu'ils ont mis un homme *leans*, pour dire, qu'ils l'ont mis en prison, qu'ils l'ont écroüé: mais cela ne se dit que par raillerie. Il est opposé à ceans.

L E B.

LEBESCHE, ou LEBECHE. s. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Mediterranée au vent qu'on nomme Sud-Oüest sur l'Ocean, qui souffle entre le midi & le couchant. En Latin *Africus*. On l'appelle aussi *garbin*.

L E C.

LECHE. s. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger. Une petite *leche* de jambon; on ne lui en a donné qu'une petite *leche*. L'ACAD.

LECHEFRITE. s. f. Ustencile de cuisine qui est long & plat & à deux goulets, qu'on met sous la broche pour recevoir la graisse des viandes qu'on y rôtit. La plupart des *lechefrites* sont de fer. On en fait aussi de terre cuite. Dans quelques Provinces on dit *lichefrite*.

LECHEFRITE, est aussi un vaisseau plat de même figure, qu'on met au bas d'un theatre pour l'éclairer, dans lequel on met un ou plusieurs rangs de grosses chandelles.

LECHER. Voyez LESCHER.

LEÇON. s. f. Instruction d'un maître à ses écoliers; action qu'on fait pour enseigner, & pour instruire. Ce Professeur fait des *leçons* de Theologie, de Droit, de Medecine. Cet écolier prend deux *leçons* par jour; il étudie sous deux Professeurs.

Leçon se dit aussi de ce que le maître donne à ses écoliers pour apprendre, & pour lui en rendre compte. Les Regens châtient les écoliers qui ne sçavent pas leur *leçon*; qui frippent leur *leçon*, c'est-à-dire, leurs classes.

Dans les Universitez on appelle *leçons Probatoires*, les *leçons* que les Docteurs & Regens font faire aux competiteurs & pretendans d'une chaire & d'une place de Professeur, pour éprouver leur capacité. Ceux qui n'ont point réussi dans leurs *leçons Probatoires* ne doivent point être admis à disputer la Chaire.

LEÇON, se dit aussi en toutes sortes d'arts & d'exercices. Il a appris l'Arithmetique ordinaire en quatre *leçons*. Son maître lui va faire *leçon* tous les jours pour lui apprendre à joüer du luth, à danser. Il a pris des *leçons* d'un tel maître. Cet écolier va en sale à l'Academie prendre des *leçons* d'escrime, & de manege. On le dit aussi bien du cheval que du cavalier. Ce cheval obeït à la *leçon*. Cet écolier a pris *leçon* sur le fauteur. On dit à un ignorant qui conteste contre un sçavant, Il vous fera encore *leçon* plus de dix ans sur cette matiere.

La premiere leçon *du plaisir amoureux.* LA FON.

LEÇON, se dit aussi de toutes sortes d'avertissemens, d'instructions, & de discours, qui ont pour but de nous enseigner, & de nous corriger. Il a été elevé chez un tel, où il a reçu de bonnes *leçons*; où il a eu de mauvaises *leçons*. Je lui ai donné sa *leçon*. Il est plus aisé de donner de bonnes *leçons* aux autres que de s'en faire à soi-même. OE. M. Horace dit que c'est la manie des vieillards que de faire des *leçons* aux jeunes gens. N'allons point nous appliquer les traits d'une censure generale, & profitons de la *leçon*, sans faire semblant qu'on parle à nous MOL. Il devoit lui pardonner la *leçon* en faveur de l'adresse & du genie. LA MOTTE.

Je n'ai d'un vieux Docteur ni l'air ni les façons,
Et ne me sens point propre à donner des leçons.
Mlle. DE LA VIGNE.

LEÇON, se dit aussi des divers accidens de la vie, des experiences qui apprennent à vivre avec prudence, & à se corriger. Les morts subites sont de belles *leçons* aux Chretiens, qui leur apprennent à se mettre en bon état. Les supplices, & les executions publiques sont des *leçons* dont la jeunesse debauchée doit profiter. La vuë d'un ivrogne est une *leçon* de sobrieté. ABL. Le malheur est une excellente *leçon* pour apprendre

prendre la patience. MAUCROIX. Ah! que mon mariage est une *leçon* bien parlante à tous les Paisans qui veulent s'allier à la maison d'un Gentilhomme! MOL.

LEÇON, se dit aussi d'un ordre precis qu'on donne à un Agent. Il ne sçauroit vous accorder autre chose, il a sa *leçon* par écrit, c'est-à-dire, son pouvoir est limité.

Les Critiques appellent diverses *leçons*, les differences qu'on trouve dans le texte des Auteurs dans les anciens Manuscrits: cette diversité vient de la corruption arrivée par le temps, ou par l'ignorance des Copistes. On tâche de les retablir par la convenance des paroles avec le sens, & par la confrontation des differens manuscrits. Il y a bien des diverses *leçons* de la Bible, des Poëtes, & des Orateurs Grecs & Latins. Le Docteur Mill a donné une excellente édition du Nouveau Testament, avec plus de 30000. diverses *leçons*. M. Whitby autre savant Anglois a dit que cette prodigieuse quantité de diverses *leçons* donnera lieu à bien des gens de douter s'il y a quelque fonds à faire sur un livre où l'on trouve une si grande diversité de *leçons* non seulement sur chaque verset mais même sur chaque partie de verset. Il parut dans le XVI. Siécle un grand nombre d'Ecrits sous le nom de *Diverses Leçons*. BAY.

LEÇON, en termes de Breviaires, est une petite lecture qu'on fait à chaque nocturne des Matines de quelques extraits de la Bible, des Peres, ou de l'Histoire du Saint dont on fait la Fête. On appelle un office de neuf *leçons*, celui qui a trois *leçons* à chaque Nocturne. Les *leçons* de Tenebres sont tirées de Jeremie. Il y a aussi de breves *leçons* dans les Heures, qu'on ne fait que lire, sans les chanter.

On dit proverbialement: On lui a bien fait sa *leçon*; pour dire, on l'a bien reprimandé. On dit aussi d'un homme qui possede parfaitement une chose, qu'il en feroit des *leçons*.

LECTEUR. f. m. Qui lit un livre, un écrit. C'est un bon *lecteur*, c'est un mechant *lecteur*, il hesite, il begaye. Il faut qu'il y ait de sots auteurs pour les sots *lecteurs*.

Avis au *lecteur*, est une formule dont on se sert quelquefois dans les prefaces & les avertissemens qu'on met à la tête d'un livre. Ami *lecteur*, *lecteur* benevole; c'étoit le stile d'autrefois.

Un Auteur à genoux dans une humble preface,
Au lecteur *qu'il ennuye a beau demander grace;*
Rien n'appaise un lecteur *toûjours tremblant d'effroi,*
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi. BOI.

LECTEUR, signifie aussi, Celui qui soulage un autre & qui lit pour lui. Ce vieillard a la vuë basse, il a besoin d'un *lecteur* qui lise pour lui.

LECTEUR, est aussi chez le Roi un titre de charge dont la fonction est de lire devant le Roi. La charge de *lecteur* du Roi est maintenant en grande consideration. Le Roi a des *lecteurs* pour differentes choses, pour la pieté, pour les Mathematiques, &c. Il y a deux *lecteurs* ordinaires de la chambre, & du cabinet du Roi. Il y a aussi deux *lecteurs* de la chambre, chez le Dauphin. Il a acheté une charge de *lecteur*.

LECTEUR, est aussi un titre que prennent les Professeurs Royaux, les Docteurs qui enseignent publiquement dans les chaires les sciences & les beaux arts, les langues. *Lecteur* en Theologie, en Droit Canon, en Eloquence, en Hebreu. Le College Royal fut fondé par François I. Il y établit des *Lecteurs* Royaux pour le Grec, pour l'Hebreu, pour la Medecine, pour la Philosophie & pour les Mathematiques. Ils sont sur l'état comme commensaux de la maison du Roi, avec droit de *committimus* & le titre de *Conseiller* du Roi. Ils prêtent serment entre les mains du Grand-Aumonier. Ils ne sont point sous la direction du Recteur de l'Université, & dependent d'un Secretaire d'Etat. Il y a presentement 19. *Lecteurs* Royaux au College Royal.

LECTEUR, est aussi dans l'Eglise Romaine un des quatre Ordres qu'on appelle des quatre mineurs, qui sont le Portier, le *Lecteur*, l'Exorciste, & l'Acolythe. On dit aussi *Lectorat. Rich.* Le *lecteur* avoit aussi le soin & la garde des Livres Sacrez. Du temps de Saint Cyprien cette charge ne se donnoit qu'à des gens âgez, & qui s'étoient rendus recommandables par leur vertu & par leur doctrine.

Dans les maisons Religieuses on appelle *lecteur*, celui qui est en semaine pour lire dans le refectoire; & dans les maisons des filles on appelle *lectrice* celle qui lit à son tour dans le refectoire.

On dit proverbialement, quand un superieur fait une remontrance en mots couverts, que c'est un avis au *lecteur*, un avertissement dont il faut profiter. On le dit aussi d'un malheur arrivé à quelqu'un, qui menace d'un plus grand. Cette attaque de vertige le menace d'apoplexie, c'est un avis au *lecteur*.

LECTIONAIRE. f. m. Terme de Liturgies. Livre qui contient les leçons qui se lisent à l'office.

LECTISTERNE. f. m. Ceremonie de Religion chez les anciens Romains qui ne se pratiquoit que dans les calamitez publiques. L'on descendoit les statues des Dieux de dessus leurs piedestaux, & on les couchoit ensuite sur des lits dressez exprès dans leurs Temples, avec des oreillers sous leurs têtes, & en cette posture on leur servoit à manger magnifiquement, pour les appaiser.

Lectisternum, de *lectus*, lit, & *sterno*, je dresse.

LECTRICE Voyez LECTEUR.

LECTH, en termes de Relations, est une maniere de compter dans l'Indostan, qui signifie *cent mille.* C'est une façon de parler semblable à celle des Hollandois, qui pour dire cent mille francs, disent une tonne d'or. Un *lecth* de roupies, veut dire, cent mille roupies. On trouve dans des Relations que les Rois de Golconde avoient de revenu 25. *lecth* de pagodes, & le pagode vaut à-peu-près un écu d'or de France.

LECTURE. f. f. Action de lire. Les parens s'assemblent pour entendre la *lecture* d'un contract de mariage. *Lecture* faite de son interrogatoire: c'est ainsi qu'on termine ces sortes d'actes. C'est à ce Novice à faire aujourd'hui la *lecture* dans le Refectoire. J'ai assisté à la *lecture* de cet ouvrage en bonne compagnie. La *lecture* des livres deffendus est dangereuse.

LECTURE, signifie encore, Etude, application à lire, érudition. Il s'est fort attaché à la *lecture*. Il s'est rendu sçavant par la *lecture* des bons Auteurs. C'est un homme qui n'a point de *lecture*. Un Historien doit avoir beaucoup de *lecture*. Ce Docteur a bien profité de sa *lecture*. La *lecture* est un exercice de reflexion & de meditation; elle remplit agreablement le vuide & le loisir de la vie solitaire. OB. M. La *lecture* nourit & soutient l'esprit. Le premier pas que fait dans le monde un homme enyvré de sa *lecture* est presque toûjours un faux pas. ST. EV. Varron selon P. Petit, étoit un homme de grande *lecture* & de peu de jugement. La *lecture* des bons livres est une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passez: mais une conversation étudiée, & où ils nous debitent leurs meilleures pensées. BAIL. La *lecture* est necessaire à parer l'esprit, à regler les mœurs, & à former le jugement. M. SC. Pour recueillir le fruit de la *lecture*, il faut du silence, du repos, & de la meditation. ST. EV. Sans la *lecture* le plus beau naturel est ordinairement sec & sterile. ID.

L

La *lecture* est un preservatif contre une infinité de dereglemens où l'on tombe quand on ne sçait à quoi s'occuper. Nic. S'appliquer à la *lecture*. Ablan. Aimer la *lecture*. Scar. Employer des journées entieres à la *lecture*. Ablan. Il faut polir son esprit par la *lecture*. Vill.

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture. Boi.

L E D.

LEDE. s. f. Terme de Salines. La *lede* d'un marais salant est le milieu & le plus grand espace du jas.

LEDUM, ou LEDE. s. m. Plante que les Botanistes appellent *Cistus ledon*, ou *Cistus ladanifera*, parceque c'est une espece de ciste, & qu'elle porte le ladanum. Il y en a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin appelle *Cistus ladanifera Monspeliensium*, est un arbrisseau odorant, couvert d'un écorce noire, & qui vient à la hauteur d'environ trois pieds. Ses feuilles sont longues d'un doigt & demi, étroites, noires, ridées, fort gluantes. Ses fleurs sont blanches, semblables à de petites roses sauvages. Il leur succede des fruits presque ronds qui renferment des semences menuës.

L E E.

LE'E. Vieux mot. Large. Voyez Lé.

LE'ECHE. s. f. Vieux mot. Joie, liesse. de *lætitia*. Perceval.

L E G.

LEGAL, ale. adj. Loyal, fidelle, plein de probité & de droiture. C'est un homme extremement *legal*. L'Acad. Ce Marchand est franc & *legal*, il ne trompe point, il vend de bonne marchandise, il est de bon compte.

On dit au Palais, qu'il y a des peines *legales*, c'est-à-dire qui sont imposées par les loix; d'autres arbitraires qui dependent de l'opinion des Juges. Contrarieté *legale*. Patin.

Legal, se dit aussi en termes de Theologie, pour dire, Qui est selon la loi, qui concerne la loi de Moïse; qui regarde la loi Mosaïque: ce qui se dit particulierement par opposition à l'Evangile. Commandement *legal*. Ceremonie *legale*. Oeconomie *legale*.

Colonnes *legales*. C'étoient chez les Lacedemoniens des colonnes élevées dans les places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain les loix fondamentales de l'Etat.

LEGALEMENT. adv. D'une maniere legale, selon les loix & la raison. On a fait ce partage fort *legalement* & chacun a eu justement ce qui lui appartenoit.

LEGALISATION. s. f. Certificat donné par autorité de Justice, ou par une personne publique, & confirmé par l'attestation, la signature, & le sceau du Magistrat, afin qu'on y ajoute foi par tout. Un acte sans *legalisation*, ne fait point de foi dans un Païs étranger.

LEGALISER. v. act. Terme de Pratique. Rendre un acte autentique, afin que par tous païs on y ajoûte foi. Un Magistrat *legalise* un acte, en certifiant que le Notaire qui l'a reçu, est un Notaire public du lieu où il a été passé, qu'on y ajoûte foi tant en jugement que dehors; & ensuite il y fait apposer le sceau public de la ville, ou de la justice. Faire *legaliser* un extrait Baptistaire, un extrait mortuaire.

Legalisé, ée. part. Un acte en bonne forme, bien & duëment *legalisé*.

LEGALITE'. s. f. Fidelité, droiture. La plupart des Suisses sont de bonnes gens ennemis de la chicane, qui vivent entre eux avec une grande *legalité* & justice. C'est un homme d'une grande *legalité*. L'Ac.

LEGAT. subst. masc. Legs testamentaire. Il ne se dit gueres en ce sens que dans les païs gouvernez par le Droit écrit.

Legat, est un Cardinal que le Pape envoye comme Ambassadeur vers quelque Prince Souverain, pour quelque affaire importante. On fait des entrées solemnelles aux *Legats* Apostoliques, aux *Legats* du St. Siege. Il y a trois sortes de *Legats*; des *Legats à latere*, des *Legats de latere*, & des *Legats nez*. Les *Legats à latere* sont les plus considerables de tous. Tels sont encore ceux à qui le Pape donne la commission de tenir sa place au Concile. Les *Legats* du Pape presidoient au Concile de Trente.

Ce nom de *legats à lateré* vient de ce que le Pape ne donne cet emploi qu'à ses plus familiers confidens, & qui sont toujours à ses côtez; c'est-à-dire aux Cardinaux. Les Papes n'ayant pu venir à bout d'établir un Vicaire General des Gaules, trouverent moyen d'y faire recevoir des *Legats* dès le XI siecle. De ces *Legats*, les uns avoient tout le Royaume, & les autres une partie seulement. Ils avoient le pouvoir de deposer les Evêques & meme les Metropolitains. Ils assembloient les Conciles nationnaux ou ils presidoient, & où leur suffrage prevaloit sur celui de tous les Evêques. Lorsque les Papes vouloient gratifier quelcun, ils le deleguoient pour aller visiter les Benefices d'un Royaume, & lui faisoient present de tous les émolumens qui en pouvoient provenir. Ainsi lorsqu'ils faisoient leur visite ils pilloient les pauvres Benificiers, & faisoient des exactions horribles: ensorte que ces pauvres Benificiers sortoient au devant d'eux pour se racheter à beaux deniers comptans, & pour éviter leur marche & leur visite. Ils extorquoient même de l'argent de ceux qu'ils n'avoient pu visiter. Ces exactions alloient si loin que le Concile de Latran pensant remedier au desordre sous le Pape Innocent III. ordonna que si un seul Benefice n'étoit pas suffisant pour defrayer le *Legat Apostolique*, deux ou trois Beneficiers se pourroient cottiser pour fournir aux frais. Pasq. Le Pape ne peut plus envoyer de *Legat* en France sans le consentement du Roi.

Un *Legat à latere* a en France la preseance devant les Princes du Sang, quand le Roi tient son lit de Justice en Parlement. Roche-Flavin. Le *Legat à latere* peut conferer des Benefices sans mandat. Il peut legitimer des bâtards pour tenir des Benefices; mais non pas pour tenir des Offices Royaux. Il ne peut faire porter sa croix devant lui dans le Royaume de France, avant la verification de son pouvoir; mais lorsque son pouvoir est verifié, il peut faire porter sa croix devant lui par son porte-croix, à la reserve du lieu où le Roi est en personne. Le pouvoir du *Legat* doit avant toutes choses être presenté au Parlement qui l'examine, qui l'enregître, & le fait publier sous les modifications que la Cour trouve à propos pour le bien du Royaume, & la conservation des libertez de l'Eglise Gallicane. Chopin. Le *Legat* jure au Roi qu'il ne se servira du pouvoir de sa Legation, qu'autant de temps qu'il plaira à sa Majesté. Roche-Flav. Les *Legats à latere* ont des Officiers de la Chancelerie & de la Daterie de Rome, pour expedier les provisions des Benefices. Ils ne peuvent commettre, ni subdeleguer personne pour fai-

faire leurs fonctions. On ne leur accorde pas non plus la prévention sur les Ordinaires : elle n'appartient qu'au Pape. En un mot comme le pouvoir des *Legats à latere* est extraordinaire & irregulier, l'on y apporte toutes les restrictions possibles. Le Cardinal Barberin qui vint *Legat à latere* en France en 1625. eut besoin de lettres de Jussion pour faire enregitrer ses bulles, & se retira de la Cour assez brusquement, & assez mal satisfait. Wicq. Cependant on lui fit, & comme neveu du Pape Urbain VIII. & comme *Legat à latere* toutes sortes d'honneurs. Le Prince de Condé lui ceda le pas, & il ne donna pas même la main au Prince, lorsqu'il lui vint rendre visite. Il prit aussi le pas sur le Duc d'Anjou Frere du Roi. Il ne voulut pas souffrir que les Evêques fussent admis à l'Audience en Rochet & en Camail decouverts, pretendant que toutes les marques exterieures de l'autorité Episcopale doivent disparoître en presence d'un *Legat* du Pape. Il prit aussi le pas sur le Chancelier qui l'alla voir à la tête du Conseil, & à l'égard des Evêques on convint qu'ils seroient reçûs du *Legat* en couvrant leur rochet & leur camail d'une espece de mantelet. En 1665. On fit beaucoup moins d'honneur au Cardinal Chigi neveu du Pape Alexandre VII. lorsqu'il vint en France *Legat à latere*. Les Princes ne lui cederent point le pas, & Louis XIV. sçût mieux soutenir l'honneur de la Maison Royale. Pour les Evêques ils porterent encore leur mantelet devant lui.

Les *Legats de latere*, sont ceux qui ne sont pas Cardinaux, & qui sont pourtant de la Legation Apostolique.

Les *Legats nez* sont ceux à qui on ne donne aucune Legation; mais qui en vertu de leur dignité, & non pas à cause de leur personne, sont nez *Legats*. L'Archevêque d'Arles, & celui de Rheims sont nez *Legats*. Fevr. La puissance des *Legats nez* a beaucoup moins d'étenduë que celle des *Legats à latere*. Id.

Il y a aussi un *Legat* ou Vice-*Legat* du St. Siege à Avignon, qui en est le Gouverneur spirituel, & temporel, qui y fait les mêmes fonctions que le Pape fait à Rome, auquel ont recours ceux de la Gaule Narbonnoise pour l'expedition des dispenses, provisions, & autres graces Ecclesiastiques. Il y a de même des *Legats* à Bologne, & en d'autres villes qui sont de la Seigneurie temporelle du Pape. La Campagne de Rome & le Patrimoine n'ont que des Gouverneurs. On a quelquefois le pouvoir de *Legat* sans en avoir le titre. Il y a des Nonces avec pouvoir de *Legat*.

Du Latin *legatus*, Envoyé.

On dit proverbialement, d'un homme qui est fort occupé, qu'il a plus d'affaires que le *legat*.

LEGATAIRE. subst. masc. & fem. Celui ou celle à qui on a fait quelques legs par un testament. Un *legataire universel* equipolle à la qualité d'heritier. Car si, par exemple, les biens du Testateur consistoient en meubles, ou en conquets situez dans une coutume où il est permis d'en disposer, le *legataire* universel tiendroit lieu & place de l'heritier universel. Le *legataire* universel doit payer tous les *legataires* particuliers & les dettes de la succession avant toutes choses. Cependant il n'est tenu aux dettes du deffunt que jusqu'à la concurrence des biens leguez, pourvu qu'il en ait fait inventaire. Les *legataires* particuliers peuvent être temoins dans le testament même où ils sont *legataires*; mais non pas le *legataire* universel. Ils ne sont point tenus des dettes du testateur. La Coutume de Paris ne permet pas qu'on soit tout ensemble *legataire* & heritier. Cela se doit entendre dans une même espece de biens; du moins en quelques coutumes on peut être heritier aux propres & *legataire* aux meubles & acquites. En ligne directe on ne peut être heritier & *legataire* tout ensemble. Elle est *legataire* universelle. Tout cela apartient à la *legataire*. Patr.

LEGATINE. s. f. C'est une étoffe moitié fleuret, & moitié soye. Il y en a aussi de moitié laine. Elle est de même nature que la papeline.

LEGATION. s. f. Charge ou fonction de Cardinal Legat, ou sa Cour & son tribunal. Quand les Cardinaux sont envoyez dans les villes de la Domination du Pape pour y commander, leur Gouvernement s'appelle *legation*. Il y a cinq *legations*; celles d'Avignon, de Ferrare, de Bologne, de Ravenne & de Perouse. On en ajoûte une sixiéme : c'est celle d'Urbin, le Duché d'Urbin étant devolu au S. Siege sous le Pape Urbain VIII. Le Gouverneur de Ferrare & celui de Boulogne qui sont Legats *à latere* ont le privilege (ou leur ville plutôt) de tenir un Ambassadeur à Rome. Les Banquiers en Cour de Rome le sont aussi en la *legation* d'Avignon. On obtient en la *legation* d'Avignon toutes graces & expeditions beneficiales pour la Provence, le Dauphiné, & une partie du Lyonnois & du Languedoc, ce qu'on appelle les trois Provinces. Les Bulles de *legation* doivent être verifiées au Parlement. Cela se passa pendant sa *legation*. L'Acad. En sortant du Royaume le Legat est obligé de laisser au Parlement le sceau, & le regitre de sa *legation*. Le Legat ne peut user de sa *legation* qu'autant de temps qu'il plait au Roi, & on ne reçoit point de *legation* en France qui ne soit limitée. Fevret.

LEGE. adj. Terme de Marine. Vuide & sans charge. Un vaisseau qui retourne *lege*, c'est-à-dire, qui revient sans charge de marchandises.

On appelle vaisseau *lege*, un vaisseau qui n'a pas assez de lest, ou qui est trop leger par quelque autre defaut, comme de construction. Quelques-uns disent *liege*. du Flamand *leeg*, vuide.

LEGENDAIRE. s. m. Auteur de legende; qui a écrit composé une Legende. Le premier *legendaire* que l'on connoisse est *Metaphraste* qui vivoit au commencement du X. siecle, sous l'Empereur Constantin Porphyrogenete, à la Cour duquel il fut revêtu des premieres charges de l'Empire. Parmi les Latins, le premier *legendaire* est *Jaques de Voragine*, qui vecut au XIII. siecle, & qui étoit né a *Voragio*, petite ville de la côte de Genes.

LEGENDE. s. f. Ce qui se doit lire. Du Latin *legenda*. Les Vies des Saints & des Martyrs ont été appellées des *legendes*, parcequ'on les devoit lire dans les leçons des Matines, & dans les Refectoires des Communautez. La *Legende dorée* est une fameuse Compilation des Vies des Saints, par Jaques de Voragine. On l'appelle autrement *Histoire Lombarde*. La *Legende d'or* fut reçuë avec une admiration incroyable en Occident. Mr. de Thou rapporte que Claude Despences perdit le Chapeau de Cardinal pour avoir appellé *legende* de fer, la *legende* dorée. La vie, *legende* & miracles de St. Anthoine, de St. Martin & & de St. Brice. On lit la *legende* de Sainte Marguerite dans une maison où une femme est en travail.

Les Levantins en leur legende,
Disent qu'un certain Rat, las des soins d'ici bas, &c.
La Font.

Legende, se dit aussi ironiquement d'une liste, d'une longue suite de choses ennuyeuses à lire, ou à ouïr. Cet Avocat nous a rapporté une grande *legende* de loix & d'autoritez. Il m'a fallu ouïr une grande *legende* de vers que ce Poëte m'est venu lire.

Legende. Terme de Monnoyes. Lettres qui sont marquées

quées sur l'espece, ou proche des bords; ou au milieu, ou sur la tranche. Boizard. La *legende* des écus de France est, *Sit nomen Domini benedictum.* On appelle aussi *legendes*, les inscriptions des medailles, & qui servent à expliquer les figures qui sont sur le champ. L'inscription est differente de la *legende*, en ce qu'on n'appelle proprement *inscription*, que les paroles qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la medaille au lieu de figures. Dans ce sens chaque medaille peut porter deux *legendes*, celle de la tête, & celle du revers. L'une sert à faire connoître la personne, & ses emplois; & l'autre est destinée à expliquer ses vertus, & ses belles actions. Le P. Jou. Il semble que les Anciens aient voulu faire de leurs medailles des images & des emblêmes; les unes pour le peuple & pour les esprits grossiers, les autres pour les gens de qualité & pour les esprits plus delicats; des images pour representer le visage des Princes, des emblêmes pour representer leurs vertus & leurs grandes actions. Id. Les *legendes* & les inscriptions des medailles sont en Grec, ou en Latin. Le caractere Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les medailles, sans qu'il y paroisse presqu'aucune alteration, ni changement dans la confrontation des caracteres, quoyqu'il y en ait eu dans l'usage, & dans la prononciation; on y remarque seulement un melange de lettres Grecques & Latines, sur tout dans le bas Empire. Le caractere s'est conservé dans toute sa beauté jusqu'à Gallien: après lui il paroît moins rond, & plus affamé. Depuis le Grand Constantin & pendant près de 500. ans, l'on ne trouve que la seule langue Latine employée pour les *legendes* des medailles, quoique battues à Constantinople. Michel est le premier dont la *legende* commence à être Grecque. C'est là que la langue aussi bien que les caracteres, commencent à s'alterer; ce n'est plus qu'un melange du Grec & du Latin. Les medailles Latines ont encore mieux conservé leur langue, & leur caractere, jusqu'à la barbarie de Constantinople sous l'Empire de Michel. Id. Le stile des inscriptions & des *legendes* des medailles anciennes est fort simple. On s'arrêtoit plutôt à la grandeur du sujet, qu'à la cadence, & à la pompe des mots Patin.

LEGER. adj. & subst. Qui ne pese guere; corps poreux, & dont les parties ne sont pas solides, & compactes; qui a moins de matiere qu'un autre corps de même volume. L'huile est plus *legere* que l'eau, elle surnage. L'étain est plus *leger* que l'argent, parcequ'il a plus de pores. L'or est le moins *leger* de tous les metaux, parcequ'il est plus compacte. Le *leger* & le pesant ne se disent que comparativement d'un corps avec un autre. Pour un jardin situé dans un païs froid, il est à souhaiter d'y avoir de la terre *legere*, afin qu'avec un peu de chaleur elle soit facile à échauffer. La Quin.

Ce mot vient du latin *leviarius*, fait de *levis*, leger. Men.

Leger, signifie aussi, dispos, agile; qui a grande disposition à se mouvoir, à sauter. Marcher d'un pas *leger*.

Déja d'une course legere
Nous avons passé les Etats
Que le Nekre enrichit de ses vins delicats.

Voy. de Munich.

Je me sens aujourd'hui plus *leger* qu'à l'ordinaire. Homere appelle toûjours Achilles au pied *leger*, ou *leger* à la course. Les Chasseurs donnent la même épithete aux cerfs & aux daims. En Fauconnerie on appelle oiseau *leger*, un oiseau qui se tient longuement sur aile. Les Danseurs, les Sauteurs doivent être *legers* & dispos de tous leurs membres. Ce Chirurgien a la main *legere* pour saigner; cet Ecrivain pour écrire; ce Musicien pour toucher les instrumens.

On dit au Manege, Qu'un cheval est *leger*, lorsqu'il est vite & dispos; qu'il est de *legere* taille, quand il est de taille dechargée; qu'il est *leger* à la main, quand il a bonne bouche, quand il ne pese pas sur le mords; qu'un cheval de carrosse est *leger*, lorsqu'il se remuë bien, & qu'il craint le foüet; qu'un cavalier a la main *legere*, quand il se sert bien des aides de la main.

Leger, se dit aussi des choses artificielles, & des ouvrages où l'on ne met pas assez d'étoffe, soit par épargne, soit pour la commodité, soit pour l'expedition. Ainsi on appelle un écu d'or *leger*, de la monnoye *legere*, quand elle n'est pas du poids requis par les reglemens du païs: que le taffetas est *leger*, parcequ'il ne charge pas, quand on le porte en été: qu'un vaisseau est *leger*, lorsqu'il est bon voilier, & qu'il n'est pas chargé de marchandises. On dit aussi, qu'une besogne est *legere*, lorsqu'elle est travaillée à la hâte, & qu'on n'y a pas appliqué tous les soins qu'on devoit. On dit aussi, qu'une épée est *legere* à la main, quand on la manie facilement. En Architecture on appelle ouvrage *leger*, un ouvrage beaucoup percé, & dont la beauté consiste dans le peu de matiere. Il se dit aussi en Sculpture des ornemens delicats qui approchent le plus de la nature, & qui sont fort recherchez, évidez & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux. Le mot *leger* se prend aussi en mauvaise part, pour les ouvrages où l'épaisseur n'est pas proportionnée à l'étenduë, ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les solives trop foibles, ou trop espacées.

Cavalerie Legere, se dit de tous les cavaliers qui servent dans l'armée, qui entrent en corps de Regimens, & qui sont commandez par des Mestres de Camp. Elle est opposée à la Gendarmerie, ou aux Compagnies d'Ordonnance qui sont franches, & qui escadronnent chacune à part: comme les Gendarmes, les Gardes-du-Corps, les Mousquetaires, & même les *Chevaux-legers* de la Garde du Roi, qui sont une Compagnie d'Ordonnance de 240. maîtres, & qui ne sont point compris sous le nom de *Cavalerie legere*. Autrefois ils étoient distinguez par la pesanteur de leurs armes, lorsque les Gendarmes combattoient armez de toutes pieces.

Leger, se dit figurément de ce qui est frivole, peu important, peu considerable, superficiel. Selon l'Eglise Romaine les pechez veniels sont des offenses *legeres*, qui ne meritent qu'une *legere* penitence. Cet homme a eu quelque *leger* ombrage, quelque *leger* soupçon de sa femme. J'ai quelque *legere* idée d'avoir vû cet homme-là quelque part. Il l'a querellé pour un sujet bien *leger*. Les Courtisans se contentent d'avoir une *legere* teinture des lettres. On dit aussi une *legere* vapeur, un *leger* accès de fievre, pour dire, peu violent; une viande *legere*, pour dire, facile à digerer; un repas *leger*, une collation où l'on mange peu. On dit aussi un vent *leger*, pour dire, foible; des injures *legeres*, par opposition à *atroces*. On dit qu'un homme a le sommeil *leger*, pour dire, que le moindre bruit le reveille.

Leger, se dit aussi pour, aisé à supporter. Jesus-Christ dit que son joug est doux & *leger*.

Leger, signifie quelquefois, Volage, peu ferme, peu reso-

resolu, qui change aisément de sentimens & d'affections. Cet homme est *leger*; il a l'esprit *leger*. Si un ami *leger* & infidelle ne merite pas d'être menagé par son état present, il le merite par son état passé. Nic. Les Amans se plaignent que leurs Maitresses sont *legeres* & volages. On a dit aussi poëtiquement,

Que la terre, ô grands Dieux! soit legere *à ses os!* pour dire, Qu'il repose en paix dans le tombeau! Quelques jeunes Courtisans ont donné à ce mot un sens fort different de celui que l'usage commun lui donne: par cette expression, *Il a l'esprit leger*, l'on entend ordinairement, que la personne dont on parle, a l'esprit inconstant, & peu judicieux: cependant parmi les jeunes Courtisans, cela signifie, qu'il a l'esprit vif, & subtil. Il a la conversation *legere*; c'est à-dire, il n'est point ennuyeux dans la conversation; il la sçait diversifier. *Travailler legerement*, c'est travailler avec facilité: au lieu qu'il devroit signifier, Travailler foiblement, superficiellement, & sans approfondir les choses. Ces façons de parler nouvelles induisent en erreur ceux qui les écoutent, en leur faisant entendre toute autre chose que ce qu'on pretend exprimer. Cail. Quoi qu'en dise Mr. de Caillieres, *leger* s'employe quelquefois dans le sens d'agreable & de facile, en parlant de conversation & de stile. Avoir la conversation *legere* & aisée. L'Acad. Un stile *leger*, est un stile aisé, coulant. Une plume *legere* & delicate. J. des Sc. Rien n'approche des graces *legeres* & de la varieté dont cet écrit est plein. Sacy. On dit d'une personne qui chante d'une maniere aisée, & qui passe facilement les cadences, qu'elle a la voix *legere*. L'Acad.

Leger, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *leger* de deux grains, pour designer qu'il est eunuque; qu'il est *leger* d'un grain, pour dire, qu'il est un peu fou; & dans le même sens, qu'il a la tête *legere*, l'esprit *leger*, qu'il est *leger* de cervelle. On dit aussi, qu'il est *leger* de la main; pour dire, qu'il est prêt à donner un soufflet pour peu qu'on le choque. On dit aussi, qu'il est *leger* d'argent, quand il en a peu, ou point. On dit aussi en comparaison, qu'une chose est *legere* comme le vent, *legere* comme une plume. On dit, la besogne est *legere*, pour dire, qu'elle vaut peu, ou qu'elle est faite avec peu de soin.

De Leger. adv. Trop facilement. Il ne faut pas croire *de leger*. Si ces Pantalons croyent toujours aussi *de leger* qu'ils ont cru jusqu'à present, je vous en rendrai bon compte. S. Real.

A la Legere. adv. Legerement. Il ne se dit au propre qu'en parlant d'armes & d'habits. Etre armé; être vêtu *à la legere*.

Il se dit au figuré pour, Inconsiderément, sans beaucoup de reflexion. Entreprendre une chose *à la legere*. Il a fait cela fort *à la legere*. Vous y allez bien *à la legere*. Un mot qu'il lâcha *à la legere*, pensa tout gâter. Quoyque toutes ces façons de parler soient en usage, il y a d'habiles gens qui aimeroient mieux qu'on se servît de *legerement*, que de *à la legere*.

LEGEREMENT, adv. D'une maniere legere. Etre legerement vêtu. Etre armé *legerement*. Il signifie aussi avec rapidité, avec agilité. Les cavales de Portugal courent si *legerement*, que les Anciens ont feint qu'elles étoient conçuës du vent.

Legerement, signifie encore, superficiellement; comme en passant, & foiblement. Il est blessé *legerement*. Un Orateur adroit passe *legerement* sur les fautes de son Heros. Vous avez touché trop *legerement* un sujet si important. Pasc. La plupart des gens examinent *legerement* les choses mêmes dont ils portent des jugemens decisifs. Nic. Ce n'est pas assez pour Corneille que de plaire *legerement*: il est obligé de nous toucher. St. Ev.

Legerement, signifie aussi, Inconsiderément, imprudemment, sans jugement, sans raison. Il a lâché cette parole un peu *legerement*. S'engager *legerement* dans une affaire; se confier *legerement* à quelcun. Ce Prince a entrepris trop *legerement* cette guerre, c'est-à-dire, temerairement, & sans une assez meure deliberation. On juge, on decide souvent trop *legerement* des choses, & sans les bien examiner. Nous nous plaignons quelquefois *legerement* de nos amis, pour justifier par avance notre legereté. La Roch.

LEGERETÉ. subst. fem. Ce mot au propre ne se dit guere que dans les matieres de Physique. Qualité de ce qui est leger, & de ce qui est peu pesant, ou de ce qui ne pese point du tout. La legereté du feu, de l'air, &c. Borelli prétend qu'il n'y a point de *legereté* positive, & que ce qu'on appelle *legereté*, n'est qu'une moindre pesanteur. Les Anciens attribuoient une telle *legereté* à l'air, qu'ils ne soupçonnoient pas seulement qu'il pût avoir la moindre pesanteur. Ils disoient que le feu par sa propre *legereté* s'étoit élevé dans la partie superieure. Il y a, selon Regis, deux sortes de *legereté*; l'une absoluë & l'autre respective. La *legereté* absoluë consiste dans l'effort que font tous les corps qui se meuvent en rond, pour s'éloigner du centre du mouvement; la *legereté* respective consiste dans l'effort que fait un corps par dessus un autre corps, pour s'éloigner du même centre du mouvement.

Legereté, en termes d'Hydrostatiques, se dit d'un corps leger qu'on enfonce dans l'eau, pour contrepeser à un grave, & faire ensorte qu'il nage. Quand on a un corps plus pesant que n'est l'eau dont il occupe la place, comme les radeaux, les trains de bois, les hommes mêmes, il faut leur appliquer un contrepoids de tant de livres de *legereté*, c'est-à-dire, des outres remplis de vent, des tonneaux vuides & bien bouchez, des calebasses, qui les tiennent en équilibre sur l'eau ou qui les fassent surnager.

Legereté, se dit aussi pour, Agilité, vitesse, promptitude. La *legereté* d'un oiseau, la *legereté* d'un cerf, la *legereté* des pieds. Marcher, courir avec *legereté*. On dit d'un Maître à écrire, qui écrit fort aisément & fort vite, qu'il a une grande *legereté* de main. On le dit aussi d'un joüeur d'instrument, dont le jeu est aisé & brillant.

On dit aussi, en parlant d'une personne qui passe facilement les cadences, qu'elle a beaucoup de *legereté* dans la voix.

Legereté, signifie fig. Foiblesse, instabilité, inconstance, imprudence, defaut de jugement. La *legereté* de vos argumens ne merite pas de reponse. La *legereté*, l'inconstance de la fortune, la *legereté* de ses promesses. Vous faites des fermens avec trop de *legereté*. *Legereté* d'esprit; c'est-à-dire, imprudence. Il y a des gens qui disent leur secret plutôt par *legereté* que par confiance. M. Sc. Les étrangers accusent les François de *legereté*; c'est-à-dire d'inconstance, & d'inegalité. Les femmes ont une certaine *legereté* qui les empêche de suivre une longue étude. La Br. Tout ce qu'on peut demander raisonnablement aux personnes legeres, c'est d'avoüer de bonne foi leur lege-

legereté, & de n'ajouter pas la trahison à l'inconstance. St. Ev. Il a bien fait des *legeretez*; pour dire des fautes commises par imprudence. L'Acad. Votre cœur a été partagé entre moi & une autre, & votre retour n'a pû reparer votre *legereté*. P. de. Cl. Elle pensa qu'il étoit peu vraisemblable, qu'un homme qui avoit fait paroitre tant de *legereté* parmi les femmes, fût capable d'un attachement sincere & durable. Id.

Legereté, se dit aussi quelquefois par opposition à grieveté, énormité. La *legereté* de cette faute ne meritoit pas une si severe reprimande. La vengeance n'est pas proportionnée à la *legereté* de l'offense.

Legiers. Vieux mot, pour, facile, aisé.

Et moult sera legiers *à faire*. Percev.

LEGION. s. f. Espece de Regiment, ou de corps dont les armées Romaines étoient composées. Elles ont été d'un different nombre de soldats & d'Officiers, suivant les temps differens. Mais il est difficile de marquer precisément le temps & la maniere de ces divers changemens. Du temps de Romulus la *legion* étoit de 3000. hommes d'Infanterie, & de 300. chevaliers. Il n'y en avoit qu'une. Græv. On la divisoit en trois Corps qui faisoient autant d'ordres en bataille. Chaque Corps étoit composé de dix Compagnies, ou Manipules, de 100. hommes chacun, qu'on rangeoit à quelque distance les uns des autres sur un même front. Chaque Corps de gens de pied avoit un Officier general pour le commander, qu'on appelloit *Tribun*, & chaque Manipule avoit deux *Centurions*. On les appelloit *Tribuns* parcequ'alors ils étoient trois seulement. Lorsque les Legions furent augmentées jusqu'à 4. ou 5. ou 6. mille hommes, on créa en même tems 4. ou 5. ou 6. *Tribuns* pour commander la *Legion*. Sous les Consuls, la *legion* étoit de 4000. hommes, qui faisoient quatre corps, commandez par un Consul, ou un de ses Lieutenans, & chaque *legion* avoit sa Cavalerie qui étoit de trois cens chevaux. Ensuite & du temps de Marius, on remit en un ces quatre petits Corps de la *legion*, on les augmenta, & on fit des Cohortes de cinq à six cens hommes, chacune sous l'autorité d'un Tribun. Chaque Cohorte fut composée de trois Compagnies, ou Manipules, chaque Manipule de deux Centuries, & la *legion* partagée en dix Cohortes, qui faisoient autant de bataillons separez, qui se battoient sur trois lignes: desorte qu'alors la *legion* étoit de cinq ou de six mille hommes. Si les dix Cohortes étoient chacune de cinq cens hommes, la *legion* étoit de 5000. hommes, & si elles étoient chacune de six cens, la *legion* avoit 6000. hommes de pied, outre six cens chevaux. Ablan. Vegece assure que Marius avoit augmenté les Legions jusqu'à 6000. hommes de pied & 736. chevaux. Chaque Legion étoit commandée par un *Tribun* qu'on appelloit *Tribunus major*. Les cohortes étoient commandées chacune par un *Tribun*, qu'on appelloit *Tribunus minor*, pour le distinguer du Tribun qui commandoit la *legion*. On compte 25. Legions du tems d'Auguste. Les Empereurs suivans en augmenterent le nombre, & sous Honorius il y en avoit 78., & pour les distinguer on disoit, la premiere *legion*, la deuxiéme *legion*, la dixiéme, la quatorziéme *legion* &c. Après le G. Theodose, on pretend qu'elles étoient reduites à mille hommes. La *legion* Thebaine. La *legion* fulminante. Les *legions* Romaines. Les *legions* des Gaules, de l'Illyrie. &c. Les vieilles *legions* étoient les plus estimées. Les *legions* avoient pour étendart une aigle. Sur les medailles dans les commencemens, le type des *legions* étoit des aigles & des étendarts; dans la suite ce sont des Divinitez, des figures d'animaux, &c.

Les medaillistes appellent *legion*, une medaille sur laquelle est le nom d'une *legion*. Les Antiquaires recherchent fort les *legions*. Antoine est le premier & Carausius le dernier sur les medailles, desquels on trouve des *legions*. On trouve sur les medailles jusqu'à la 36. *legion*.

Du latin *legio*, fait du verbe *legere* choisir, parceque quand on levoit une *legion* on faisoit un choix de la jeunesse la plus propre à porter les armes.

Legion, s'est dit aussi autrefois en France des Regimens auxquels François I. voulut donner le nom de *legion*. Voyez l'*Histoire de France du P. Daniel*. T. III. Henri II. en forma aussi. Id.

Legion, signifie aussi un grand nombre, une quantité. Jesus-Christ disoit à ses Disciples, qu'il n'avoit qu'à demander à son Pere des *legions* d'Anges, s'il eût eu besoin de deffenseurs. Il est fait mention dans l'Evangile d'un Diable qui s'appelloit *legion*. Il est venu une *legion* de Sergens chez ce Gentilhomme pour enlever ses meubles. Je n'avois prié que quatre personnes à diner, il en vint une *legion*.

LEGIONNAIRE. subst. masc. Soldat dans une legion Romaine. Les *Legionnaires* firent des merveilles dans cette occasion. Les autres troupes se nommoient *auxiliaires*, à la difference des troupes ou des legions Romaines.

LEGISLATEUR. s. m. Prononcez l'*s* de ce mot. Celui qui fait les loix d'un Royaume, d'un Etat qu'il fonde. Moïse a été le *Legislateur* des Hebreux; Solon des Atheniens; Lycurgue des Spartiates. A Rome le peuple étoit son propre *Legislateur*. C'étoit dans les assemblées du peuple que se faisoient les loix. Les loix ne lient point le *Legislateur*, & par une espece de reconnoissance pour celui qui les fait observer, elles semblent lui permettre de les enfraindre. Tour.

LEGISLATIF, ive. adj. Pouvoir, faculté de faire des Loix. Pouvoir *legislatif*. Puissance *legislative* ou *legislatrice*. Dans la Grande-Bretagne le pouvoir *legislatif* reside dans les trois Etats du Royaume, le Roi, les Pairs, & les Communes. Il faut qu'ils soient d'accord, soit pour annuller des loix, ou pour en faire de nouvelles. Mais le Roi seul a le pouvoir de faire executer les loix, & c'est par son autorité que les Juges qui en sont les Interprêtes, sont établis.

LEGISLATION. s. f. Autorité, puissance de faire des loix. On trouve dans le T. V. des Memoires de Trevoux une dissertation sur la *legislation* des Romains.

LEGISLATRICE. Voyez LEGISLATIF.

LEGISTE. s. m. L'*s* se prononce, Jurisconsulte; qui est Docteur és loix, qui les enseigne, qui les commente. Les *Legistes* tiennent &c. C'est un grand *Legiste*. L'Acad. Edouard I. Roi d'Angleterre, arbitre entre les competiteurs du Royaume d'Ecosse, ne voulut point prononcer là dessus que l'affaire n'eût été examinée deux fois par les *Legistes* d'Ecosse. Larrey. Ce mot se prend plus ordinairement pour les Ecoliers de Droit, à Bourges, à Orleans, & ailleurs.

LEGITIMATION. s. f. Acte par lequel on rend legitimes des enfans naturels. Quand le pere & la mere en se mariant reconnoissent leurs enfans nez avant le mariage, c'est une *legitimation* qu'on appelle *per subsequens matrimonium*. Autrefois on les mettoit sous le poile: cela ne se pratique plus. Ces legitimez par mariage subsequent ont les mêmes avantages que les enfans nez après un mariage solennel. Cependans

dant l'enfant né d'une Concubine, ne pourroit pas exclurre du droit d'ainesse celui que son pere auroit eu depuis d'une femme legitime, quoi qu'après la mort de sa femme il épousât cette même Concubine. Cette *legitimation* ne peut pas avoir un effet retroactif. La *legitimation* se fait aussi par Lettres du Prince verifiées à la Cour, & à la Chambre des Comptes, du consentement de tous ceux qui y ont interêt: c'est-à-dire de tous les heritiers paternels & maternels. En ce cas les enfans ainsi legitimez peuvent succeder. La *legitimation* entretient le concubinage & pour cela on doit tâcher de l'abolir. On a beaucoup agité, après la mort du Roi Louis XIV. la question, si la *legitimation* des bâtards peut leur donner le droit à la Couronne de France.

Legitimation, signifie en termes de Negociation, reconnoissance authentique & juridique. Après la *legitimation* de son pouvoir tous les Députez l'allerent saluër. On a contesté la *legitimation* de l'Envoyé de... Gaz. de Par.

LEGITIME. adj. m. & f. Qui est selon les loix divines & humaines; qui a les conditions requises par les loix; qui est juste, équitable, & fondé en raison. Il a des prétentions fort *legitimes*. Son droit est très *legitime*. Cela est *legitime* avec cette intention. Pasc. Il y a de *legitimes* sujets de pleurer. Pleurer ce qu'on aime est sans doute le plus *legitime*. Patru. Un Prince *legitime* est celui qui est venu par élection, ou succession. Une autorité *legitime*, est celle qui est emanée de celui qui a le pouvoir de la donner. Un enfant *legitime* est celui qui est né en *legitime* mariage celebré selon les loix du païs. On accuse le Parlement de Grenoble d'avoir déclaré par un arrêt du 12. de Fevr. 1637. un enfant *legitime*, quoiqu'il y eût quatre ans que sa mere n'avoit couché avec son mari. On prétendoit qu'elle étoit devenuë enceinte par la force de l'imagination. Bibl. Univ. T. 15. & 16. L'antiquité ne mettoit aucune difference entre les enfans *legitimes* & ceux qui ne l'étoient pas. J. des Sc. T. 45.

Le legitime *enfin ne fait point mon affaire,*
Et le nom de mari ne peut me satisfaire. Ob. M.

On appelle interêt *legitime*, celui qui est au taux du Roi. Les Medecins appellent enfantement *legitime*, celui qui vient justement à son terme; & *illegitime*, celui qui vient plus tard, ou plutôt, comme celui de 8. mois.

LEGITIME. f. f. Part, ou portion de l'heredité; droit que la loi donne aux enfans seulement sur tous les biens de leur pere & mere, & qui leur est acquis, ensorte qu'on ne les en peut priver par une disposition contraire. C'est une portion privilegiée, & consacrée par la nature & par les loix. La *legitime* n'est sujette ni à fidei-commis ni à substitution. La *legitime* des enfans, selon la Coutume de Paris, est la moitié de ce que chacun auroit eu *ab intestat*, c'est à dire, la moitié de tout le bien. En Normandie c'est le tiers des biens immeubles dont le pere étoit saisi au tems de son mariage. On l'appelle *tiers-coutumier*. En Droit, c'est tantôt le tiers, tantôt la moitié, selon le nombre des enfans. Quand il y a plus de quatre enfans c'est la moitié; & le tiers s'il n'y en a que quatre & au dessous. Les Patrons à Rome avoient aussi une *legitime* sur les biens de leurs affranchis. Un enfant peut demander sa *legitime*, ou un supplément de *legitime* à son frere. Par le Droit Romain le Pere & la mere ont une *legitime* sur les biens de leurs enfans decedez sans enfans au préjudice des legataires universels. Cette *legitime* est reglée au tiers par l'usage sans qu'elle puisse aller plus loin. A moins que les enfans n'ayent des freres & des sœurs, auquel cas les peres & meres partagent également avec les freres & les sœurs du défunt. Cette loi ne se pratique pas en plusieurs Coutumes de France.

LEGITIMEMENT. adv. Justement, équitablement, avec fondement, avec raison. On ne doit faire des aumônes que d'un bien acquis *legitimement*.

LEGITIMER. v. act. Declarer legitime par authorité souveraine, faire reconnoitre publiquement pour legitime. En ce sens il ne se dit guere que des enfans naturels qu'on fait reconnoitre pour legitimes. Ce pere a fait *legitimer* ses enfans. Un enfant ne peut être *legitimé* sans le consentement du pere. Le Roi peut *legitimer* des adulterins mêmes. La raison est que le Prince est le maître de l'état civil de ses sujets. Il peut quand il lui plaît effacer la turpitude du concubinage & de l'adultere, & retablir l'honneur d'une naissance que les loix condamnent. La Politique ne permet pas qu'il les laisse dans une infamie, qui les exclut en quelque sorte de la societé civile, & du commerce des honnêtes gens. Louis XIV. a legitimé ses fils naturels & les a declarés Successeurs de la Couronne de France après les Princes legitimes. La voye la plus certaine de *legitimer*, est le mariage subsequent entre le pere & la mere: alors tout le defaut de la naissance est reparé, & les enfans entrent dans tous les mêmes droits que s'ils étoient nez aprés la celebration du mariage. Les Empereurs avoient inventé divers moyens de *legitimer*; Anastase avoit voulu que le pere pût *legitimer* ses enfans naturels par la seule adoption, pourvû qu'il n'eût point d'enfans legitimes. Mais Justin par sa Constitution, & Justinien par sa Novelle 74. abolirent cette legitimation, de peur que la trop grande facilité de *legitimer* des bâtards, ne retint les hommes dans le concubinage. Il établit seulement une maniere de *legitimer* qui se fait par lettres du Prince. Cette legitimation rendoit les bâtards capables d'arriver aux dignitez, & même de succeder, pourvû qu'ils fussent *legitimez* du consentement de leur pere & mere, & de leurs parens. Cela est conforme au Droit canonique, & on le pratique de même en France. La legitimation se fait par lettres patentes du Roi, lequel seul peut *legitimer* les bâtards. Du Launay. Le Roi en *legitimant* les bâtards ne leur accorde que le droit de posseder des charges, & des benefices, & de disposer de leurs biens par testament. Pour succeder il faut le consentement des parens, & que les lettres de legitimation soient verifiées en leur presence. Comme le Pape ne peut legitimer les bâtards pour le temporel; le Roi aussi ne peut les *legitimer* pour le spirituel. Les Papes ont autrefois prétendu le droit de *legitimer* les bâtards.

Legitimer, se dit aussi par quelques-uns pour déclarer legitime, une chose injuste. Leurs Prêtres, leurs Moines, leurs Confesseurs *legitimoient* tout. Larrey.

Legitimer. En termes de négociation, signifie communiquer ses pouvoirs. Un Commissaire Imperial n'est point reçû à la Diete qu'auparavant il n'ait fait *legitimer* sa commission, son pouvoir. Après que les Ambassadeurs se furent reciproquement *legitimez* ils commencerent leurs conferences.

Legitimé, ée. part. pass. & adj. Les enfans *legitimez* de France ont le premier rang après les Princes du Sang.

LEGITIMITE'. f. f. Terme de Pratique. L'état, la qualité d'enfant legitime. On lui dispute sa *legitimité*. La déclaration de pere & mere ne peut donner atteinte à la *legitimité* d'un enfant né constant le mariage.

LEGS. f. m. Don que fait un testateur par son testament à quelque particulier, ou Communauté; dispo-

position à cause de mort par un Testament ou un Codicile. Quoiqu'un testament soit nul, il ne laisse pas de valoir à l'egard des *legs* pieux, de ceux qui sont destinez aux bonnes œuvres. Les legs *pieux* sont favorables dans le Christianisme. LE MAITRE. Un *legs* caduc est celui qui n'a point d'effet : *legs* conditionel, celui qui n'a lieu qu'en accomplissant la condition. Si la condition est impossible, ou incivile, elle est nulle, & le *legs* appartient au legataire. Il y a trois titres dans le Digeste pour les *legs*. *De legatis* 1°. 2°. & 3°. On a jugé au Parlement de Paris par arrêt de 1646. que tous *legs* faits par malades de la maladie dont ils meurent, à leurs Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires, sont nuls, parceque tenant en quelque sorte leurs malades en leur puissance, il leur est facile d'en extorquer des *legs* & des donations. On devroit, par la même raison, declarer nuls tous *legs* faits à des prêtres ou autres gens d'Eglise, vû qu'il y a bien des gens qui étans malades d'esprit, sont toujours en leur puissance. Il en est de même des Tuteurs, Curateurs ou Pedagogues, qui ne peuvent recevoir aucuns *legs* de leurs mineurs ou disciples, tant qu'ils sont en leur puissance.

Ce mot vient de *legatum*, & de *lego*.

LEGUER. v. act. Donner, laisser par testament. *Leguer* ses biens à l'Eglise, aux pauvres. On peut *leguer* un meuble, une somme d'argent, un heritage, une liberation à un debiteur, la liberté à un esclave. On *legue* par un codicille, aussi bien que par testament.

LEGUÉ, ÉE. part.

LEGUME. s. m. Ce mot se dit des grains semez qui se cueillent avec la main, à la difference des blez & avoines qui se scient & se fauchent. On le dit premierement & particulierement des grains qui viennent en gousse, comme pois, feves, lentilles, & par extension, des asperges, artichaux, racines, herbes potageres, & autres choses de cette nature, qui se cueillent dans les jardins, auquel sens on ne l'employe gueres qu'au plurier. Les Hermites ne vivoient que d'herbes & de *legumes*. C'est un crime pour les Bramines de manger de ces sortes de *legumes* qui sont tâchetez de rouge & qui representent du sang. LE P. CATROU. Quelques-uns font ce mot feminin. Des racines fort ameres & des *legumes* cuites à l'eau, faisoient toute sa nourriture parmi ses travaux continuels. P. BOUHOURS *Vie de St. Xavier*. La Regle ne permet pour un troisiéme mets, que quelques fruits, quelques herbes, ou quelques *legumes* cruës. AB. DE LA TR.

Ce mot vient du Latin *legumen* fait de *legere*, cueillir, parcequ'on cueille les *legumes* avec la main.

LEGUMINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature des legumes. Les fleurs des lentilles sont *legumineuses*.

L E M.

LEMELLE ou **ALUMELLE**. vieux mot. Lame d'épée. PERCEV.

LEMME. subst. masc. Terme de Geometrie. C'est une proposition preparatoire qu'on demontre pour servir à quelques autres demonstrations dont on a besoin dans la suitte, & qui est comme hors d'œuvre, & hors de la suitte ordinaire des propositions & des élemens de Geometrie. On la met ordinairement devant la demonstration du theoreme, afin que cette demonstration soit moins embarassée, ou devant la resolution du problême, pour rendre cette resolution plus courte.

Ce mot est Grec, *lemma*, & vient du verbe *lambano*, j'admets, je reçois.

LEMMER. s. m. Petite bête de Laponie, qui ressemble à une souris, excepté qu'elle est rousse, & marquetée de noir. On l'appelle *souris de montagne*, *lenzar* ou *lemblar*. Les *lemmers* paroissent à grandes troupes en certains temps & font beaucoup de ravage.

LEMNIENNE. adj. f. C'est une épithete qu'on donne à la terre sigilée, parcequ'elle se trouve dans l'Isle de Lemnos. Voyez SIGILLÉE.

LEMURES. s. m. p. Lutins, esprits, ames des morts inquiets, qui revenoient tourmenter les vivans. C'est la même chose que les *larves*, que les Anciens s'imaginoient errer dans le monde, pour faire peur aux gens de bien, & faire du mal aux mechans. C'est pourquoy on celebroit à Rome les *Lemurales*, qui étoient des fêtes instituées pour appaiser les Manes des defunts. On faisoit certaines ceremonies pour chasser ces fantômes & obliger ces Lutins à se retirer.

Du Latin *Lemures*, qu'on a dit pour *Remures*; mot formé du nom de *Remus*, qui fut tué par son frere Romulus, ou par son ordre, & qui revenoit sur la terre pour le tourmenter. Voyez LARES.

L E N.

LENDE. Voyez LENTE.

LENDEMAIN. s. m. Terme relatif. C'est le jour qui suit celui dont on a parlé. Quand on boit trop le soir, on s'en sent le *lendemain*. Le mariage est un marché, dont on se repent quelquefois le *lendemain*. Le douaire est le don du matin du *lendemain* des noces G. G. Il ne faut jamais remettre les affaires d'importance au *lendemain*. Personne n'est sûr du *lendemain*.

Au lendemain *cet homme ne songeoit*,
Et tout son fait dès la veille mangeoit. LA FON.

Ce mot vient de *en demain*, auquel on a joint l'article. Les Anciens l'écrivoient separément.

LENDIZ. Voyez LANDI.

LENDORE. adj. m. & f. Nom, ou épithete qu'on donne à ces gens flasques, languissans & faineans qui semblent toûjours vouloir dormir, & qui ne sont propres à aucun travail. C'est un *lendore*: c'est une grande *lendore*. Il est bas.

LENIFIER. v. act. Ce mot est vieux. Il ne se dit qu'entre les Medecins, & le plus souvent même en riant. Il signifie, Adoucir. Par la douceur de l'harmonie, nous adoucissons & *lenifions* l'aigreur de ses esprits. MOL.

LENITIF. adj. Terme de Medecine. C'est un remede adoucissant & resolutif, qui humecte la partie malade, & fait dissiper l'humeur acre qui s'y est amassée. Le miel est un bon *lenitif*.

LENITIF, se dit aussi en termes de Pharmacie, d'un électuaire mou, composé de sené, de Polypode, de raisins de Damas, d'orge mondé, &c. On l'appelle *lenitif*, parcequ'il purge doucement en adoucissant.

LENITIF, signifie fig. Adoucissement, soulagement, consolation. Cette agreable nouvelle fut un grand *lenitif* à sa douleur.

LENT, ENTE. adj. Tardif, peu prompt, peu actif, qui a le mouvement pesant, qui n'avance gueres, qui fait peu de chemin. Aristote dit que le mobile *lent* est celui qui parcourt un petit espace en beaucoup de temps. Ce valet est *lent* à tout ce qu'il fait. La tortuë marche d'un pas *lent*. Plus les planetes sont éloignées, plus leur mouvement nous paroît *lent*. Le mouvement de cette horloge est trop *lent*.

Momens trop rigoureux,
Que vous paroissez lents *à mes rapides vœux!* RAC.

On appelle en Medecine une fievre *lente*, celle qui est

interne, & qui ne paroît pas violente au dehors; Un pouls *lent* est celui qui va doucement, qui n'est gueres ému. On dit aussi, Un remede *lent*, un poison *lent*, quand l'effet de son action ne paroît qu'après bien du temps.

En Chymie on appelle *feu lent*, le feu de sable, de cendres, de lampe, & autre petit feu propre à faire infuser, digerer, ou preparer les matieres avec beaucoup de temps.

Lent, se dit fig. pour Tardif, froid; qui ne se precipite point; qui agit languissamment. La colere de Dieu est *lente*. Cet homme a l'esprit *lent*; l'humeur *lente*. La prudence demande une deliberation *lente*. Une passion, un amour *lent* est celui qui fait languir: c'est un feu *lent* qui consume peu-à-peu. La façon *lente* d'agir des Espagnols attend tout du temps qu'elle laisse souvent perdre. Sar. L'état de mes affaires ne demande pas des remedes *lents*. Vau. La vieillesse

Marche en tous ses desseins d'un pas lent & glacé. Boil.

Vous dont la pieté solide,

Est pour juger d'autrui toûjours lente, *& timide*. Des-H.

LENTE. s. f. Quelques-uns disent *lende*. Il faut dire *lente*. Men. Oeuf dont s'engendre le pou, ou bien le pou même, qui étant sorti de sa membrane devient incontinent propre à la generation: ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'un pou devient bisayeul en 24. heures. Mais Swammerdam dit que ce n'est qu'une plaisanterie. Il ajoûte qu'on voit avec un microscope, que son corps est transparent comme du cristal. Ses veines paroissent blanches, & on void distinctement le mouvement de toutes ses parties interieures. Les *lentes* naissent sous les cheveux des enfans, & sous le poil des chevaux & des bœufs. Ce n'est que les œufs des poux qui éclosent dans leur tems. Il a beaucoup de *lentes* à la tête, dans les cheveux. Ce n'est rien d'ôter les poux, si on n'ôte aussi les *lentes*. On les fait mourir par les mêmes remedes qu'on employe pour tuer les autres insectes qui naissent dans les poils, qui sont les onguens *Neapolitanum*, *enulatum* &c.

LENTEMENT. adv. D'une maniere lente. La Saône coule plus *lentement* que le Rhône. Il y a long temps qu'on travaille à ce bâtiment, à ce livre, cela va fort *lentement*. Auguste avoit toûjours ce mot à la bouche; *hâtez-vous lentement*; pour montrer qu'il ne faut rien faire avec précipitation. Abl. En amitié il faut aller *lentement* à accuser ses amis. Or. M. Le merite seul agit *lentement*, & c'est même beaucoup qu'il agisse. Font.

LENTER. v. act. Voyez Lanter.

LENTEUR. s. f. Mouvement doux & lent, defaut d'activité, & de promptitude. Agir avec *lenteur*. La *lenteur* de la tortue.

Mais la justice marche avec tant de lenteur,

Que bien souvent le crime échape à sa rigueur. Corn.

Les *lenteurs* de la prudence m'impatientent. Tour. La *lenteur* est necessaire pour le conseil, & la vivacité pour l'execution. La *lenteur* marque quelquefois de la prudence, & quelquefois la pesanteur de l'esprit. Loc. Mr. de Turenne étoit aussi éloigné de la *lenteur* que de la précipitation. S. Evr. Le Prince avoit toute la prudence de la *lenteur* sans en avoir les inconveniens. Le P. Bourd. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ses bienfaits, ne souffre ni detours, ni *lenteurs*. Tour. On prend quelquefois la stupidité pour de la sagesse, & la *lenteur* pour de la prudence. St. Ev. Les arrêts que rend notre esprit ne se peuvent prononcer avec trop de *lenteur*. Or. M. Il faut bannir du Palais ces *lenteurs* affectées, & ces detours infinis, que l'avarice a inventez pour faire durer les procès. Fl. La *lenteur* de Xenocrate venoit de la crainte de se tremper, plutôt que de sa pesanteur naturelle. Foucher.

LENTICULAIRE. adj. m. Terme d'Optique, qui se dit d'une verre de lunette convexe, qui approche de la figure d'une lentille, qui est plat, rond, & plus épais par le milieu que par les bords. Le verre objectif des lunettes de longue vuë est *lenticulaire*. La figure du cristallin de l'œil est ordinairement *lenticulaire*. Les miroirs ardens de verre, sont des verres *lenticulaires*.

Lenticulaire s. m. Terme de Chirurgie. Instrument en forme de ciseau ou de couteau, au bout duquel il y a un bouton en forme de lentille. On se sert du *lenticulaire* dans les fractures du crane.

LENTICULE. s. f. Terme de Géometrie. Espece d'ovale qui se termine en pointe ou en angle curviligne aux extremitez de son grand axe.

LENTILLE. s. f. Plante dont il y a deux especes. La premiere qu'on appelle *lens vulgaris*, pousse des tiges longues d'environ un pied; foibles, tombant à terre si elles ne sont soutenuës par quelque plante voisine. Ses feuilles sont oblongues, semblables à celles de la vesce, mais plus petites, veluës, rangées plusieurs sur une côte. Ses fleurs sont legumineuses, de couleur blanchâtre. Il leur succede de petites gousses courtes qui renferment chacune deux ou trois petites semences rondes, aplaties, élevées au milieu & minces vers les bords, dures, lisses, de couleur blanche, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre. La seconde espece appellée *lens major*, differe de la premiere en ce qu'elle est plus belle, & plus grande en toutes ses parties: sa fleur est blanche: sa semence est deux ou trois fois aussi grosse que celle de la precedente. La decoction des *lentilles* lâche le ventre, & elle est detersive; mais les *lentilles* mêmes mangées sont astringentes. Esaü vendit son droit d'ainesse pour un mets de *lentilles*. Les *lentilles* sont mises au rang des legumes.

Lentille du Latin, *lens*, qui vient de *lenis*, doux, parceque la *lentille* est douce au toucher, ou parcequ'on s'est imaginé autrefois que ceux qui vivoient de *lentilles* avoient l'humeur plus douce & plus temperée que les autres.

Lentille des Marais, ou *lentille d'eau*, est une petite plante aquatique, dont les feuilles sont de la figure, & de la grandeur des *lentilles*, minces, rondes, tendres, attachées à des fibres deliées comme des cheveux, desquels elles se détachent facilement par l'agitation de l'eau, & elles nagent sur la superficie des étangs, des lacs & des marais. Elles sont propres pour humecter & pour rafraîchir, étant prises en décoction. Elles sont aussi employées exterieurement pour la galle. En Latin *lenticula palustris vulgaris*. C. Bauh.

Lentille. s. f. Poids des anciens Romains. La *lentille* étoit la 108e. partie d'une dragme. Une *lentille* & demie faisoit un grain.

Lentille, en termes d'Optique, est un verre taillé en forme de *lentille*, qui sert aux lunettes. Il est quelquefois convexe des deux côtez, & à cause de sa figure il ressemble à la *lentille*; ce qui lui a donné son nom: & en ce cas c'est la même chose qu'un verre omphaloptre, ou une louppe. Le foier d'une *lentille*. Lire des inscriptions de medailles avec une *lentille*. Quelquefois il est seulement convexe d'un côté, & plat de l'autre; & alors on s'en sert pour faire le verre objectif des grandes lunettes. Quelquefois il est convexe d'un côté, & concave de l'autre; & alors on l'appelle *menisque*.

Les Pendules outre le gros poids en ont un autre petit & mobile qu'on nomme la *lentille*.

Lentilles, se dit aussi des taches & rousseurs qui viennent

nent aux mains & au visage, qui ressemblent à la *lentille*, soit pour la couleur, soit pour la figure. Elle a le visage plein de *lentilles*.

LENTILLEUX, EUSE. adj. Qui est semé de taches ou lentilles. Cette personne a le visage *lentilleux*.

LENTISQUE. s. m. L's se prononce. Arbre fort rameux, qui est quelquefois grand & quelquefois petit, & dont les branches sont grosses, pliantes, couvertes d'une écorce cendrée. Ses feuilles sont semblables à celles du mirte, epaisses, rangées par paires sur une côte rougeâtre qui n'est point terminée par une seule feuille, toûjours vertes, d'une odeur forte, d'un goût aigrelet & astringent: il naît quelquefois sur ces feuilles des vessicules remplies de moucherons, de même que sur le terebinthe & sur l'orme. Ses fleurs sont rouges, ou de couleur herbeuse pâle tirant sur le purpurin, disposées en grapes. Ses fruits sont de petites bayes qui deviennent noires en meurissant, d'un goût acide: elles renferment un petit noyau oblong, dur, noir, contenant une moelle blanche. On tire de ce fruit une huile en Italie de la même maniere qu'on tire l'huile de laurier en Languedoc. Cet arbre croit en Italie, en l'Isle de Chio, aux Indes, en Egypte, en Languedoc & en Provence. A Chio tous les *lentisques* cultivez sont au Grand Seigneur. Les *lentisques* ne sont pas rares en Provence & en Languedoc, mais leurs feuilles ne sont pas si grandes que dans le Levant. Gassendi remarque que du côté de Toulon ils rendent quelques grains de mastic si on les taille. En effet ce n'est pas la culture qui les rend propres à donner ce mastic comme on le croit; dans Chio même, il s'en trouve beaucoup qui ne produisent presque rien: tout dépend de conserver & de provigner les pieds dont le suc nourricier s'épanche abondamment par les incisions. TOURNEF. *Voy. du Levant*. Voyez MASTIC. En Latin *lentiscus vulgaris*. C. BAUH. Le bois de *lentisque* est astringent & fortifiant, il sert à faire des curedens. Un curedent de *lentisque*.

Ce mot vient du Latin *lentus*, *flexible*, & l'on a donné ce nom à cette plante parceque ses branches sont flexibles.

L E O.

LEONARD. s. m. nom d'homme. Fait au feminin LEONARDE nom de femme.

LEONDALE. En Flamand *Leeuwe-daalder*; s. m. Ecu de Hollande marqué au Lion, qui vaut 42. sols de Hollande & qui a cours dans le Levant.

LEONIN, INE. adj. m. & f. Qui appartient au lion, qui est propre au lion. On appelle une Societé *leonine*, celle où toute la perte est d'un côté, & tout le profit de l'autre. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase, qui est une espece de proverbe.

Vers *leonins*, sont des vers Latins rimez tant à l'hemistiche, ou au repos qu'à la fin du vers, comme sont plusieurs Hymnes, proses, & Poësies anciennes; comme ceux-ci de Muret sur les Poësies de Lorenzo Gambara de la ville de Bresse;

Brixia, *vestratis merdosa volumina vatis*,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

& ceux-ci faits sur le Pere Vapi, Jesuite, grand mangeur de moutarde:

Hic situs est Vapi, *solitus qui grande sin*api
Permiscere dapi; *nec tamen inde* capi.

L'origine de ce mot est si obscure, que le President Fauchet, si sçavant dans les Antiquitez Françoises, avoüe qu'il n'en a pu rien découvrir de certain. Il l'appelle quelquefois *leonime*, tirant son origine du Pape *Leon II*. & après il dit que la rime *leonine* n'est autre chose que la rime riche, qui doit être comprise en deux syllabes avec même orthographe, accentuation & prononciation. Il dit aussi qu'on opposoit quelquefois la rime *croisée* à la rime *leonine*, qu'il appelloit *rime platte*, ou *d'une lisiere*, quand il y avoit plusieurs vers de suite d'une même terminaison. Il oppose aussi quelquefois la rime consonante, qui se fait à la fin du vers, à la rime *leonine*, qu se faisoit au milieu. D'autres croyent que ces vers furent nommez *leonins* du nom du lion, comme étant des vers plus hautains que les autres. Mais Pasquier est d'avis que ce mot vient d'un nommé *Leoninus* ou *Leonius*, qui fit plusieurs de ces vers Latins rimez, & même un Monorime qu'il dedia au Pape Alexandre III. C'étoit un Religieux de Saint Victor qui florissoit en l'an 1154. sous Loüis VII. L'Ecole de Salerne, Rhasis, Cestrensis, Merlin & autres ont fait des vers en rime *leonine*. M. Huet dit que les vers *leonins*, ou *leoniens*, sont ainsi nommés de Leon, Poëte, Chanoine de S. Victor de Paris vers l'an 1154. Il refute Scaliger, & soutient qu'on appelle vers *Leonins*, non seulement ceux dont la cesure rime avec la terminaison, mais aussi ceux qui ont les terminaisons semblables; comme on voit par ceux de l'Ecole de Salerne & d'autres. HUETIANA. p. 192.

LEONOR, ou LEONORE. s. m. Nom d'homme. Deux ou trois Princes de Longueville ont porté le nom de *Leonor*.

LEONORE. s. f. Nom de femme. *Leonore* Duchesse de Guienne accompagna son mari en la Terre-Sainte. BRANT. Il y en a qui écrivent *Eleonor*.

LEONTIQUES. Sacrifices qui se faisoient à l'honneur du Soleil. On les appelloit ainsi, parcequ'on representoit le Soleil sous la figure d'une tête de lion raionnée, portant une tiare, & tenant fortement de ses deux mains les cornes d'un taureau, qui tachoit en vain de se debarrasser.

LEONTOPETALON. s. m. Plante qui a été ainsi appellée, parceque sa feuille a quelque ressemblance en figure avec le pied du lion. Sa tige est de la hauteur d'un pied. Elle a diverses concavitez dont sortent plusieurs ailes. Elle porte à sa cime deux ou trois grains en certaines gousses faites en maniere de chiches. Ses fleurs sont rouges, semblables à celles de l'anemone, & elle a ses feuilles comme le chou, mais déchiquetées comme celles du pavot. Sa racine est noire, & faite comme une rave, toute bossuë & pleine de durillons. Le *leontopetalon* croît parmi les bleds, & on se sert principalement de sa racine. Elle est resolutive, & prise en breuvage avec du vin, c'est un remede singulier contre les piqueures des Serpens.

Ce mot vient du Grec *leon*, *lion*, & de *petalon*, *feuille*. On l'appelle aussi chez les Apoticaires, *pata leonis*, en François, *pied de Lion*.

LEONTOPODIUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *Alchimille*, ou *pied de Lion*.

Ce mot vient aussi du Grec *leon*, *lion*, & de *pous*, *pied*. Cette plante a été ainsi nommée, parceque la figure de sa feuille approche de celle du pied de lion. Voyez ALCHIMILLE.

LEOPARD. s. m. Animal cruel & feroce, qui tient de la figure du lion & de celle du chat, qui a la peau tachetée, les yeux petits & blancs, le devant de la tête long, l'ouverture de la gueule grande, les dents aiguës, les oreilles rondes, le cou & le dos longs, une grande queuë, & cinq griffes fort aiguës aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriere. On tient que le *leopard* est engendré d'un lion, & d'une panthere. On dit aussi que la femelle du *leopard* s'appelle

pelle *panthere*, & plusieurs l'appellent *luberne*, *pardalis*, *pan..era*. Cet animal se trouve en Asie, & en Afrique : il habite ordinairement les montagnes & les bois : il vit de la chair des animaux qu'il peut attraper, mais il est ordinairement maigre, parceque son temperament est fort chaud. C'est un animal fort vite. Selon les plus sçavans Naturalistes, le *leopard* est un animal different de la panthere. Les uns disent qu'il vient d'un lion & d'une panthere ; les autres qu'il est engendré d'une lionne, & du mâle de la panthere : Claudien l'exprime dans ce vers : *Hi maculis patrem referunt, & robore matrem.* Ainsi quoique le nom de *leopard* n'ait été inventé que plus de trois siecles après Jesus-Christ, ceux qui ont vecu avant ce temps-là n'ont pas laissé de parler de semblables animaux sous le nom de *pardi*. Le. Cl. Jonston dit que le *leopard* hait mortellement l'homme, jusques-là que s'il en voit seulement un en peinture, il se jette dessus & le met en pieces. Marmol dit au contraire, que les *leopards* ne font point de mal aux hommes, si les hommes ne leur en font ; & qu'ils sont particulierement ennemis des chiens & des adives qu'ils devorent.

Leopardus, est un nom composé de *leo*, lion, & *pardus*, panthere, comme qui diroit, panthere qui tient du lion. Les Poëtes designent souvent l'Angleterre par les *leopards* de ses armoiries.

En vain au Lion Belgique
Il voit l'Aigle Germanique
Uni sous les Leopards. Boil.

Quelques-uns croient, que Guillaume le Conquerant en chargeant l'écu d'Angleterre de trois *leopards*, voulut marquer par la varieté des tâches de ces animaux l'humeur changeante & inconstante de la nation.

Le *leopard*, en termes de Blason, tourne toûjours la tête de front ensorte qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles, & on le nomme *passant* ou *marchant* ; au lieu que le lion a la tête en profil, & ne montre qu'un œil & une oreille, & est toûjours *rampant ravissant* & *debout*. Lorsque le *leopard* est depeint rampant, on le blasonne *leopard lionné* : & quand le lion est passant, on l'appelle *lion leopardé*. D'or à trois lions *leopardez* de sable l'un sur l'autre.

LEOPOLD. s. m. Nom d'homme, l'Empereur *Leopold*.

LEOPOLD. s. m. Nom de monnoyes de Lorraine, que le Duc a fait battre depuis qu'il a été retabli dans ses Etats, & qui s'appellent *Leopold* de son nom. Il y a des *Leopolds* d'or & des *Leopolds* d'argent. L'Edit du mois de Mai 1718. ordonne de recevoir les *Leopolds* d'or dans les monnoyes sur le pied de 840. liv. le marc, comme les Guinées d'Angleterre & les louis d'or, & les *Leopolds* d'argent sur le pied de 56. livres. Tr.

L E P.

LEP. s. m. vieux mot. Lievre mâle. On a dit aussi *liepe* & *liepvre*.

Du Latin, *lepus*.

LEPAS. s. m. Sorte de coquille. Voyez Oeil de bouc.

LEPIDIUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *Passerage*.

Ce mot vient du Grec *lepis*, qui signifie une de ces taches de rousseur qui viennent au visage, & que le *lepidium* commun emporte à ce que l'on croit. Voyez Passerage.

LEPRAS, ou Psorus. s. m. Poisson de mer long d'environ un pied, couvert d'écailles larges, parsemé de taches ; son museau est petit ; ses dents sont blanches & aiguës ; sa langue est blanche. Il est excellent à manger.

Lepras & *Psorus*, *à lepra* & *psora*, lepre, galle, parceque les taches qui paroissent sur ce poisson ont quelque ressemblance avec la lepre & la galle.

LEPRE. s. f. Maladie contagieuse qu'on appelle autrement *ladrerie*, dont les Juifs & les Orientaux ont été fort affligez autrefois. Galien la definit, une effusion de sang trouble & grossier, qui corrompt toute l'habitude du corps. Avicenne l'appelle une maladie universelle ou chancre universel. Les Grecs l'appellent *elephantiasis*, parceque les malades ont leur peau âpre, ridée & inegale comme les élephans. La *lepre* commence au dedans long-temps avant que de paroître au dehors. Elle étoit encore fort commune en Europe dans les X. & XI. siecles ; mais elle est maintenant presque tout-à-fait éteinte. Naaman fut couvert de *lepre*.

On avoit autrefois bien de la peine à connoître la *lepre*, dont voici les signes. Elle rend la voix enrouée comme celle d'un chien qui a long-temps aboyé, & cette voix sort par le nez plutôt que par la bouche. Le poux du malade est petit & pesant, lent & engagé. Son sang est plein de petits corps blancs & luisans semblables à des grains de millet, qui s'en separent & demeurent sur le blanchet après qu'il a été lavé & philtré. Il n'a qu'une serosité scabieuse & depouillée de son humidité naturelle ; desorte que le sel qu'on y met ne se peut dissoudre. Il est si sec, que le vinaigre qu'on y verse bouillonne : il est si fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette y surnage facilement. Son urine est cruë, tenuë, cendrée & trouble. Son sediment comme de la farine mêlée de son. Son visage ressemble à un charbon demi éteint, onctueux, luisant & enflé, semé de boutons fort durs, dont la base est verte, & la pointe blanche ; & en general, il donne de l'horreur. Ses poils sont courts, herissez & deliez, & on ne les peut arracher qu'avec un peu de la chair pourrie qui les a nourris. S'ils renaissent à la tête ou au menton, ils sont toûjours blons. Son front forme divers plis, qui s'étendent d'une temple à l'autre. Ses yeux sont rouges & enflammez, & éclairent comme ceux d'un chat. Ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent se mouvoir à droit & à gauche. Ses oreilles sont enflées & rouges, mangées d'ulceres vers la base, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cause que le cartilage se pourrit. Ses narines sont ouvertes, & les conduits serrez avec quelques ulceres au fonds. Sa langue est seche & noire, enflée, ulcerée & raccourcie, couppée de sillons, & semée de grains blancs. Toute sa peau est couverte ou d'ulceres qui s'amortissent & reverdissent les uns sur les autres, ou de taches blanches, ou d'écailles comme le poisson. Elle est inegale, rude & insensible, soit qu'on la pense, soit qu'on la couppe ; & au lieu de sang elle ne rend qu'une liqueur sanieuse ; & souvent on l'arrose d'eau sans la pouvoir mouiller. Il vient à ce degré d'insensibilité, qu'on lui perce avec une aiguille le poignet & les pieds, même le gros tendon qui est le plus sensible, sans qu'il souffre de douleurs. Enfin le nez, les doigts des mains & des pieds, & mêmes ses membres, se detachent tous entiers, & par une mort qui est particuliere à chacun d'eux, ils previennent celle du malade. On tient que ceux qui ont la *lepre* ont une si étrange chaleur dans le corps, qu'après avoir tenu un pomme fraiche une heure dans la main, elle devient aussi seche & ridée que si elle avoit été huit jours au soleil. Ces remarques curieuses sur lesquelles on s'est un peu étendu à cause de la rareté de la maladie, sont tirées de Galien, de Pontanus, Arnaud

naud de Villeneuve, Gordon, Aretæus, Zachias, Paul Æginete, Varanda, Cardan, Ambroise Paré & autres qui en ont écrit. On prétend que le sang des enfans est un remede contre la *lepre*, & on a accusé plusieurs Princes de s'en être servi. Aux Indes on ne fait point de cas des hommes qui sont blancs; car chez eux c'est une marque de la *lepre*, qui y est assez commune.

Moyse (Levit. XIII.) reconnoit trois sortes de *lepres*; la *lepre* des hommes, la *lepre* des maisons, & la *lepre* des habits. Voyez les Differt. de M. le Clerc & du P. Calmet sur la *lepre* des Hebreux.

LEPREUX, EUSE. adj. & f. Qui a la lepre. On sépare les *lepreux* du commerce des hommes comme les pestiferez, à cause que leur maladie se communique aisément. Simon le *lepreux*. Il dit au *lepreux*, soyez gueri, & sa lepre disparut au même temps. PORT-R. Une femme *lepreuse*. Autrefois les causes des *lepreux* étoient commises au tribunal Ecclesiastique.

LEPROSERIE. f. f. Hôpital pour les lepreux, qu'on nomme communément, *Maladrerie*. Il y a en France un très-grand nombre de maladreries dediées à Saint Lazare, à Sainte Marthe, & à Sainte Magdelaine. La maladie de la lepre, qui étoit fort commune autrefois, a presqu'entierement cessé depuis 200. ans, ensorte que le revenu des maladreries, ou *leproseries* étoit très-mal employé. Plusieurs miserables se faisoient passer pour lepreux, afin d'avoir pretexte de mandier des pensions sur ces hôpitaux. C'est pourquoy par une Declaration de 1612. il fut ordonné qu'il seroit pourvû aux vrais lepreux, & qu'après avoir été visitez & separez, comme tels, du reste du peuple, avec les ceremonies Ecclesiastiques accoutumées, ils seroient reçûs dans les *leproseries* sur les bulletins du Grand Aumônier de France. Depuis on les a toutes reünies à l'Ordre de Saint Lazare, & du Mont Carmel, par Edit du Roi du mois d'Avril 1664. qui n'a eu son effet & n'a été verifié que le 18. Mai 1669. & après les avoir retirées des mains de plusieurs usurpateurs, on en a fait des Commanderies, qu'on a données aux Chevaliers de cet Ordre. Enfin par un autre Edit de 1672. le Roi a confirmé l'union, & l'administration des maladreries, & *leproseries* à l'Ordre du Mont Carmel, & de Saint Lazare. Mais par un autre Edit de 1693. les *maladreries* & *leproseries* ont été encore une fois détachées de l'Ordre du Mont Carmel & de S. Lazare, & les revenus qui en dépendoient, remis dans le même état qu'ils étoient avant la réünion faite par l'Edit de 1672., à condition neanmoins que les anciens possesseurs de ces revenus rapporteroient des titres legitimes de leur possession; mais la plupart n'ayant pu justifier leur possession, les revenus dont ils joüissoient ont été réünis aux Hopitaux par une déclaration de 1693. pour le soulagement des pauvres malades. En sorte que les biens des *maladreries* & *leproseries* seront à l'avenir employez, selon leur destination originaire.

Mathieu Paris dit dans son Histoire, qu'il y a eu dix-neuf mille *Leproseries* dans la Chretienté.

On n'employe le mot de *Leproserie* que dans le stile du palais, dans les actes, dans les titres. On dit dans l'usage ordinaire *maladrerie*, & fort souvent *maladerie*.

L E Q.

LEQUEL, LAQUELLE; *duquel*, *de laquelle*, au genitif; *auquel à laquelle*, au datif. Pronom relatif, composé de *quel* & de l'article *le*, *la*, & qui a differentes significations. Il signifie, *Qui*. Il a cité un Auteur *lequel* dit. C'est un homme *duquel* je vous reponds. C'est un homme *auquel* il n'y a rien à redire. Tous ceux *auxquels* vous vous adresserez vous diront, &c. De *laquelle* sentence fut interjetté appel. C'est une femme *à laquelle* vous pouvez vous fier. *Lequel* & *laquelle* en ce sens, est un peu rude au nominatif singulier, & pluriel; c'est pourquoi on se sert ordinairement de *qui*, à moins qu'il ne s'agisse d'ôter quelque équivoque: Exemple; C'est un effet de la divine Providence, *qui* est conforme à ce qui nous a été predit. Ce premier *qui* étant équivoque, parcequ'il se peut raporter à *effet*, & à *providence*, il est mieux d'ôter cette équivoque en disant, C'est un effet de la divine Providence, *lequel*, &c. Comme le pronom *lequel* est rude dans tous ses cas, notre Langue y a pourvu, en substituant d'autres mots plus courts & plus doux; comme *ou*, *dont*, *quoi*. VAUG. L'ACAD. Il signifie aussi *celui qui*, &c. Parmi les étoffes choisissez *laquelle* vous voudrez. Je m'adresserai *auquel* il vous plaira. VAUG. REM. Quelquefois pour donner plus de clarté, ou plus d'énergie au discours, on ajoûte après le pronom *lequel*, *laquelle*, le même substantif qui l'a precedé, & dont il est relatif. Je vous ai proposé plusieurs choses dignes de votre attention, *desquelles choses* je vous suis garant. Mais remarquez qu'en Poësie on ne se sert point du pronom *lequel*, ou *laquelle*. Cela rend le vers trop languissant.

LEQUEL, LAQUELLE, signifie quelquefois, Quel est celui que, quel est celle que; ou quel est celui qui, quelle est celle qui; & en ce sens on ne s'en sert qu'en interrogeant. *Lequel* de ces deux livres aimez-vous le mieux? *Laquelle* de ces deux étoffes vous plaît davantage? *Auquel* de ces deux hommes? *A laquelle* de ces deux femmes donnez-vous la preference?

On a dit autrefois *lequeau*, pour *lequel*.

> Lequeau *a perdu son procez*
> *Triulati de Grec en Francez*. BOREL.

L E R.

LERE-LAN-LA, mots qui ne signifient rien, mais on les employe pour refrain dans plusieurs Chansons.

LERRAI, LERRER, LERROIS. vieux mots: pour *laisserai*, *laisser*, *laisserois*.

LERRE. f. m. Vieux mot. Larron. NICOD.

L E S.

LESCHASSERIE. f. f. Nom d'une sorte de poire; que quelques-uns nomment *verte longue d'hiver*, & d'autres *besidery-landry*. LA QUINT. Les poires de l'*eschasserie* sont du nombre des meilleures poires. ID.

LESCHEFRION. f. m. Morceau friand & delicat. Çà vous êtes bon drole, vous aurez ce petit *lechefrion*. Il est bas.

LESCHER, ou LECHER. v. act. Nettoyer, polir, succer avec la langue. On dit que les ours donnent la forme à leurs petits à force de les *lecher*: mais c'est une erreur populaire. Les chattes, les chiennes *lechent* aussi leurs petits, se *lechent* les pattes, se *lechent* les barbes, se *lechent* leurs playes pour les guerir, *lechent* les plats & les écuelles, caressent leurs maîtres en les *lechant*.

Ce mot vient de *leccare* & de *lingere*. MEN. D'autres le dérivent de l'Allemand *lecken*, qui signifie la même chose. Il y a plus d'apparence qu'il vient du verbe Grec *leicho*, qui signifie *lecher*: d'où vient que les Grecs ont appellé *leichanos*, le doigt indice, parceque c'est celui qu'on trempe dans les sauces, & qu'on *leche* pour en connoître le goût. Ou enfin il peut venir de *licher*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie, *friand*.

LESCHER, se dit aussi des hommes friands & goulus, qui ne se contentent pas de manger tout ce qu'il y a dans un plat, mais encore le *lechent* pour n'en perdre pas même

ure la sauce. Ce mets étoit si friand, qu'on a *leché* le plat, qu'on s'en est *leché* les doigts. Ce Pedant nourrit si mal ses pensionnaires, qu'il ne leur donne à manger qu'à *leche* doigt. On le dit aussi de toutes les autres choses qu'on donne avec chicheté, & en moindre quantité qu'on n'en a besoin.

Lescher, se dit figurément, des ouvrages d'esprit qu'on tâche de polir, de perfectionner, & de bien finir. Ce discours, ce Poëme, ont été extrêmement *lechez*, on y a retouché plusieurs fois. On dit aussi, qu'un tableau est bien *leché*, quand les couleurs sont seulement noyées & adoucies avec beaucoup de soin & de travail, mais sans y reconnoitre cette hardiesse & franchise de pinceau qui n'appartient qu'aux grands maîtres.

On dit proverbialement à celui qu'on a sevré de quelques avantages qu'il prétendoit, qu'il n'a qu'à s'en *lecher* les barbes.

Lesché, ée. part. pass. & adj. Certains traits negligez des grands Peintres, sont fort au dessus des Ouvrages les plus *lechez* des Peintres mediocres. Fen.

LESCHERIE. s. f. Vieux mot. Gourmandise, friandise. On a dit *leschеur* & *leschierre*, pour, friand.

Ainsi que fait le bon lescheur
Qui des morceaux est cognoisseur. Rom. de la Rose.

LESCHE, ou LECHE. s. f. Petit morceau, tranche fort mince de quelque chose bonne à manger. On lui a donné une *lèche* de ce pâté, de ce jambon. On n'a donné à cet enfant qu'une petite *lèche* de pain pour son goûter.

Ce mot vient du Latin *esca*, & *lecher*, de *allicere*. Nicod dit que *lèche* signifie une petite rêne, dont on a fait la *lesse* des levriers.

LESCIVE, ou LESSIVE, ou LEXIVE. s. f. Ce qui sert à blanchir le linge sale. L'action de la *lescive* se fait par la vertu des sels, des cendres de bois neuf, de soude ou de gravelée, qu'on met dans un charrier sur un cuvier plein de linge. La dissolution des sels se fait par de l'eau chaude qu'on verse plusieurs fois dessus, & par leur acrimonie ils détachent & emportent toutes les graisses & ordures qui y étoient attachées; & c'est cela qu'on appelle, couler la *lescive*. Le jour d'après on lave le linge en grande eau pour en détacher les sels qui y pourroient être restez, & qui causeroient de grandes demangeaisons sur la peau. On dit, Faire la *lescive*, mettre du linge à la *lescive*, un linge blanc de *lescive*. Les Chirurgiens font aussi une espece de *lescive* pour faire la barbe, qui est de l'eau mêlée avec des cendres du bois de rosier, &c.

Ce mot vient de *lixivium*, qui a été fait de *lix*, qui en Latin signifie de *l'eau*. Men. & Voss.

En termes de Chymie, *lescive* ou *lexivation*, est l'action par laquelle on fait passer plusieurs fois de l'eau chaude sur des cendres des vegetaux, ou sur la chaux des mineraux, & même des terres qui contiennent quelques sels, par le moyen de quoi ces sels se dissolvent, les eaux s'en empreignent, & cette eau étant évaporée ou cuite à sec, elle laisse au fond le sel dont elle est empreignée. Ainsi se fait le salpêtre. On dit quelquefois au masculin, un fort *lescif*.

On dit proverbialement, A' laver la tête d'un âne on n'y perd que la *lescive*; pour dire, qu'on perd sa peine à instruire un homme stupide ou opiniâtre. On dit aussi, Faire la *lescive* du Gascon; pour dire, Retourner sa chemise, quand elle est sale d'un côté.

LESCIVER, ou LESSIVER. v. act. Mettre à la lescive. Blanchir quelque chose par le moyen de la lescive. Cette toile est trop jaune, il la faut *lesciver*.

LESER. Voyez Lezer. LESE. Voyez Leze.

LESINE. s. f. Epargne sordide, outrée, & rafinée jusques dans les moindres choses. Vilaine *lesine*. Il vit de *lesine*. Un avare qui veut faire le magnifique, fait toûjours paroître quelque *lesine* dans sa dépense. Les Pedans sont sujets a toutes sortes de *lesines*; ils encherissent sur la *lesine* Espagnole: c'est un livre fameux qui a été traduit en cette langue de l'Italien de Vialardi, & traduit depuis en la nôtre, qui contient toutes sortes de ménage & d'avarice portez dans l'excès.

Mais que plutot son jeu mille fois te ruine,
Que si la famelique & honteuse lesine
Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te reduisoit à vivre sans valet. Boil.

Son nom vient de *lesina*, *alêne*, qui sert aux Savetiers à rapetasser des souliers, en dérision de certains avares qui par épargne les raccommodoient eux-mêmes.

LESINER. v. n. Epargner, user de lesine, rogner quelque chose sur la dépense. Ce Maître d'Hôtel *lesine* sur tout. Combien d'avares *lesinent* d'un côté, & dissipent de l'autre. Il se dit aussi fig. aujourd'hui la Galanterie n'est pas réconnoissable; on *lesine* jusques sur les petits soins. P. Com.

LESION. Voyez Lezion.

LESSE. s. f. Longue corde qui sert à accoupler des chiens, & sur-tout les levriers, que les Chasseurs appellent aussi *trait*. Les Chasseurs menent en *lesse*, tiennent en *lesse* leurs chiens, jusqu'à ce qu'ils ayent découvert le gibier sur lequel ils les lâchent.

Menage derive ce mot du Latin *laqueus*. Les Italiens l'appellent *laccio di cani*. Du Cange le dérive de *lexa*, qu'il dit être formé de *licia*, *lisse*, terme de Tissutiers, ou de Tapissiers, ou bien de *laxa*, qui vient de *laxare*.

Lesse, se dit figurément & bassement, en parlant des gens simples ou soumis qu'on mene par tout où l'on veut, comme on feroit des levriers. C'est un pauvre sot que sa femme mêne en *lesse*. Je suis las des remises que me fait ce debiteur, je ne veux pas qu'il me tienne en *lesse* plus long-tems.

Jà sur ses pas Chicane temeraire
Traînoit en lesse *Avocat & Notaire.* Fusel.

Lesse, est aussi un cordon uni dont on fait plusieurs tours sur la forme d'un chapeau pour la tenir en état. On fait des *lesses* de crin, de soye, d'or, & d'argent.

Lesses, en termes de Chasse, se dit des lieux où les loups aiguisent leurs ongles.

On appelle aussi *lesse*, la fiente ou excrement des sangliers, ou autres bêtes mordantes. Voyez Laissées.

LEST. s. m. L's de ce mot & de tous ceux qui suivent jusqu'à la fin de la colonne, se prononce. C'est une quantité de sable, ou de caillous mise à fond de cale pour faire entrer le vaisseau dans l'eau, & le tenir en assiette, ou en estive, & lui donner sa juste pesanteur & un contrepoids qui l'empêche de se renverser. On l'appelle *balast* en Flamand; *quintelage*, sur la mediterranée, & en Latin barbare, *lastagium*, ou *lastadium*. Le *lest* est quelquefois la moitié, quelquefois le tiers, quelquefois le quart de la charge du vaisseau. Les vaisseaux plats de varangue ont besoin de plus de *lest*. Les maîtres des navires sont obligez de déclarer la quantité de leur *lest*, & d'en faire le delestage aux lieux qui sont marquez pour cela. Il est deffendu de décharger le *lest* dans les ports & dans les rades, suivant l'Ordonnance de la Marine, liv. 4. tit. 4.

Les plongeurs qui font la peche des perles s'attachent fortement au dessous du ventre une pierre épaisse de six pouces, & longue d'un pied, dont ils se servent comme de *lest*, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. P. le Comte.

Ce mot vient de l'Allemand *Last* qui signifie *charge*, & *ba-last*,

last, *premiere charge*. Voyez Last.

Lest, ou Last, dans les vaisseaux Anglois & Hollandois, signifie un poids de quatre mille livres ou de deux tonneaux. En Suede & en Moscovie le grand *lest* est le poids de douze barils ou petits tonneaux étroits, & le petit *lest* n'est que de six. Voyez Last. & Leth.

LESTAGE. s. m. Terme de Marine. C'est l'embarquement du lest dans le navire. Deffenses sont faites aux maîtres & patrons de gabarres & de batteaux lesteurs, de travailler au *lestage* & *delestage* pendant la nuit.

LESTE. adj. m. & f. Qui est propre en habits, en bon état & en bon équipage. Une armée fort *leste*. De l'Infanterie bien *leste*, bien vetue, & bien armée. De la cavalerie bien *leste*, c'est-à-dire, bien montée. Les fêtes, les carrousels, les bals demandent que les gens soient fort *lestes*, pimpans & magnifiques.

Leste, se dit fig. d'un homme adroit, habile & agissant. C'est un homme fort *leste*. L'Acad. Caseneuve fait venir ce mot de l'ancien Allemand *liste*, qui signifie art. Selon M. Huet, il vient du Bas-Breton *laste*, propre.

LESTEMENT. adv. D'une maniere *leste*, propre & riche. Tous les gens de cette cavalcade étoient vêtus & montez fort *lestement*.

LESTER. v. act. Terme de Marine. Mettre le lest au fond d'un vaisseau. Il faut *lester* un navire de deux ans en deux ans de nouveau lest. On dit *embarquer & décharger* du lest, aussi bien que *lester* & *delester*.

Ce mot vient de *lastra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose; où l'on dit aussi *lestr*, pour signifier un navire & le lest dont on le charge.

Lesté, ée. part. Un vaisseau roule trop quand il n'est pas assez *lesté*.

Lesté, se dit figurément, d'une personne qui a mangé ou bû raisonnablement.

Et nous avons l'ame si bonne
Que quand nous sommes bien lestés,
Bien abreuvés, bien apatés,
Nous ne voulons mal à personne. Du Cer.

LESTEUR, est une épithete qu'on donne aux bateaux qui portent le lest. On les appelle autrement *gabarres*.

LESTRIGON, ONE. s. m. Peuple barbare & très cruel qui habitoit la Ville de Formie, en Campanie, & qui passoit pour antropophages. De là vient le mot de *Lestrigon*, pour signifier des gens sauvages & feroces. On faisoit courir des relations où les Turcs étoient representez comme autant d'antropophages & de *Lestrigons*. Ab. de Bos.

L E T.

LET-CHI. s. m. Le *Let-chi* est un des fruits des plus beaux & des plus delicieux de la Chine. Il est de la grosseur d'une noix de galle commune. Sa chair échauffe extrêmement, & on doit éviter d'en manger beaucoup. Il a un noyau pierreux de la figure d'un girofle. Les Chinois les mangent secs, & en mettent dans le thé, pour y donner un gout aigret qui est fort agréable. En 1700. le Pere Fontenay Jesuite & missionnaire à la Chine, en a porta à Paris, où l'on n'en avoit point encore vu.

LETECH. Sorte de mesure Hebraïque, qui étoit la moitie du chomer, & par consequent de 149. pintes, demi settier, un poisson & un peu plus. On ne trouve cette mesure que dans Osée III 2.

LETH. s. m. ou LEST. Terme de Marine & de Gabelles, qui se dit d'une certaine quantité de harengs. Le *leth* est de dix mille milliers, chaque millier est de dix centaines, chaque centaine est de six-vingts. En Hollande on compte par 12. tonnes, caques, ou barils pour *leth*, & chaque tonne contient environ 900. harengs. Le sel necessaire pour la salaison des harengs est reglé par l'Ordonnance des Gabelles, à sept minots & demi pour chaque *leth* de harengs blancs, & trois minots pour chaque *leth* de harengs fors. Voyez Last.

LETHARGIE. s. f. Terme de Medecine. Maladie qui consiste dans un assoupissement si profond, qu'on a bien de la peine à éveiller ceux qui en sont attaquez, & si on les éveille, ils sont sans memoire & comme stupides, & ils retombent aussitôt dans cet assoupissement. La *lethargie* est ordinairement accompagnée de fievre & de delire. Elle est produite par le trop grand engourdissement des esprits animaux, qui les rend incapables d'exercer les fonctions du mouvement, & du sentiment. La *lethargie* est differente du care, en ce que celui-ci est sans fievre, ou que du moins la fievre violente le precede; au lieu que la *lethargie* est suivie d'une fievre lente. Celsus met la *lethargie* au nombre des maladies aiguës, & on en meurt d'ordinaire dans le septiéme jour. La *lethargie* succede d'ordinaire à la frenesie. Il y a des gens qu'on a crû morts, qui étoient seulement tombez en une grande *lethargie*.

Ce mot est Grec. Il vient de *lethé*, oubli, & de *argia*, engourdissement, paresse.

Lethargie, se dit aussi au figuré, de la faineantise, ou de l'assoupissement de l'esprit; d'une insensibilité blamable pour tout ce qui arrive. Une *lethargie* d'esprit. Ce Prince voyant sa couronne ébranlée, sortit de la profonde *lethargie* où il avoit vecu jusqu'alors. Votre indifference vous a fait tomber dans une *lethargie* de cœur très dangereuse. P. Com.

Toutefois il est vrai qu'un ton plein d'énergie
Doit des cœurs assoupis guerir la lethargie. Sanlec.

LETHARGIQUE. adj. m. & f. Qui tient de la lethargie. Sommeil *lethargique*. Cet homme est sujet à des accès *lethargiques*. Il est aussi quelquefois substantif. Je ne me dois non plus plaindre de mon destin, que les *lethargiques* de ceux qui les pincent. Voit.

Lethargique, adj. se dit aussi au figuré pour, Paresseux, indolent, insensible. Esprit lourd, & *lethargique*. Tomber dans une indolence & une mollesse *lethargique*. Tour. Si l'on ne pique la tendresse par de petites querelles, l'on ne fait en amour qu'une ame *lethargique*, que toute la pointe des plaisirs n'est pas capable de reveiller. St. Ev. Je ne voudrois point de ces beautez *lethargiques* dont la vertu est confonduë avec le temperament. P. Com.

LETHE'. s. m. L'un des fleuves des Enfers, dont l'eau, selon les Poëtes, faisoit perdre le souvenir de toutes choses à ceux qui en buvoient. Par cette fable, ils vouloient representer, qu'en vain on cherche des biens & des plaisirs dans ce monde, puisque la mort nous en ôte jusqu'au souvenir.

LETON, ou LAITON. s. m. Metal factice, qui se fait avec du cuivre rouge, dans lequel on mêle de la calamine, qui est un mineral jaune dont il y a abondance aux environs d'Aix la Chapelle, & qui augmente le poids du metal. Le mêlange en est plus ou moins grand, selon l'ouvrage qu'on veut faire. On disoit autrefois *Laton*. La plupart du cuivre jaune se fait en Allemagne & en Flandres. La découverte du *leton* a été faite par des Alchymistes, qui cherchant à convertir le cuivre en or, trouverent le moyen de lui donner une couleur jaune. Il vient du Flamand *latoen*. D'autres disent qu'il vient de *electum*, *quia est metallum factitium*. En Latin, *aurichalcum*. Du Latin *aurum*, or, & du Grec *chalcos*, cuivre.

LETTRE. s. f. Figure, caractere, ou trait de plume, dont un peuple est convenu pour marquer un son de voix

voix, ou pour signifier quelque chose, & dont l'assemblage fait des mots qui servent à faire connoître les pensées des uns aux autres. On considere deux choses dans les *lettres*, le son ou la prononciation; le caractere ou la figure. Les langues sont composées de mots, les mots de syllabes, & les syllabes de *lettres*. L'Alphabet de chaque langue est composé d'un certain nombre de ces *lettres* ou caracteres qui ont un son, une figure, & une signification differentes. L'Alphabet François a 23. *lettres*. Quelques-uns voudroient qu'en ôtant de l'alphabet François la *lettre k*, qui ne sert presque plus de rien, l'on grossît l'alphabet de deux *lettres*, qui sont l'j & l'v consonnes. Ainsi l'alphabet seroit composé de 24. lettres. Le Latin, l'Italien & l'Espagnol en ont 23. Le Grec en a 24. L'Hebreu en a 22. sans les points. On ignore quel est le premier inventeur des *lettres*. Quelques-uns en donnent l'honneur à Adam; d'autres à Noé; d'autres à Abraham; d'autres à Moïse. Crinitus dit que Moïse inventa les *lettres* Hebraïques; Abraham les Syriaques & les Caldaïques; les Phœniciens celles d'Attique, dont Cadmus apporta l'usage en Grece, d'où les Pelasges le porterent en Italie; Nicostrata les Latines; Isis les Egyptiennes; Guifila celles des Gots, &c. Les anciennes *lettres* Hebraïques sont, à ce que l'on croit, les mêmes que les Pheniciennes, que l'on trouve sur quelques medailles, & qui sont en usage encore aujourd'hui chez les Samaritains. Les *Lettres* Hebraïques que nous voyons encore aujourd'hui dans nos Bibles, sont proprement les caracteres Chaldéens, que les Juifs de retour de la captivité de Babilone adopterent, au lieu de leurs anciens caracteres, dont ils s'étoient deshabituez durant leur captivité. L'Alphabet Grec vient du Phenicien. Le Cl.

Les Grammairiens distinguent les *lettres* en voyelles, & en consones; en muettes, doubles, liquides, & caracteristiques. Les Hebreux divisent leurs *lettres* en gutturales, *a*, *h*, *ch*, *gn*; dentales, *z*, *ts*, *r*; labiales, *b*, *m*, *u*, *p*; celles de la langue, *d*, *t*, *l*, *n*; & celles du palais, *g*, *j*, *c*, *k*. Les Ecrivains les distinguent en *lettre* ronde ou Françoise, Romaine, Italienne, bâtarde, de Compte, de Finance, *lettres* Gothiques, qu'on appelle aussi *lettres* de Tolede. Les peuples du Nord avoient des *lettres* qu'on nommoit *runes*, ou *runiques*, dont Verelius a parlé dans sa Runographie.

Les Imprimeurs distinguent les *lettres* en capitales, majuscules, intiales, pour servir aux titres & aux noms propres; & selon la grosseur des caracteres, en gros canon, petit canon, gros & petit parangon, gros Romain, Saint Augustin, Ciceron, jusqu'à la nompareille qui est la plus petite. *Lettres* moulées; *lettres* écrites à la main. Les Imprimeurs appellent aussi *lettres grises* ou *historiées*, celles qui sont gravées sur du bois avec quelque ornement, comme les vignettes, dont ils se servent au commencement des Livres, ou des Chapitres, & qui ont été substituées aux *lettres* enluminées des manuscrits. Les *lettres* F. G. H. K. Q. X. Y. Z. étoient autrefois inconnuës aux Romains, comme le prouve Claude Dausqueius en son Orthographie, où il enseigne l'origine des *lettres*. Le Roi Chilperic voulut transporter dans notre Alphabet François toutes les *lettres* doubles des Grecs, afin qu'on pût representer sous un seul caractere les *th*, *ch*, *ph*, *cs*, & *ps*. ce qui fut en usage tant qu'il regna, comme on l'apprend de Gregoire de Tours. Les Auteurs qui ont écrit des *lettres* sont Terentianus Maurus, Antoine de Nebrisse, Malinkrot, Vossius, & Dom Lancelot en sa Nouvelle Methode. Quoique le nombre des *lettres* soit petit, elles suffisent néanmoins pour composer les termes, non seulement des langues qui se parlent aujourd'huy, mais de celles qui ont été vivantes & de celles qui pourront naitre dans la suite des Siécles. Car quand il n'y auroit que 24. *lettres* differentes, l'on peut demontrer qu'en les combinant en toutes les manieres possibles, l'on peut premierement faire 576. mots de deux *lettres*; qu'en prenant les 24. *lettres* trois à trois, l'on peut faire un nombre de mots de trois lettres, qui sera 24. fois plus grand, c'est-à-dire, 13824. & qu'en les prenant quatre à quatre, cinq à cinq, ce nombre des mots de cinq lettres sera 24. fois plus grand que celui de quatre. Ainsi le nombre des mots de six, de sept, de huit lettres & des autres suivans augmente dans la même proportion, ce qui va si loin que l'imagination se confond. Art de Parler.

Lettres, se dit aussi des caracteres inconnus qu'on croit servir à signifier quelque chose. On dit que les Chinois ont plus de 80. mille *lettres*, ou caracteres. Leurs *lettres* ressemblent aux Hieroglyphes des Egyptiens. Chaque *lettre* contient une parole entiere, & quelquefois un sens parfait, ou même un petit discours. On voit encore des *lettres* hieroglyphiques sur les obelisques venus d'Egypte, où l'on n'entend rien. On ne connoit rien aux *lettres* en chiffres, quand elles sont bien faites. Le Pere Kircher a prouvé que les premieres *lettres* avoient la figure des animaux. Les *Lettres* Ephesiennes étoient des amulettes. Bib. Ch. T. IV.

Lettres Numerales. C'est ainsi que l'on appelle les lettres dont les Romains se servoient pour leurs chiffres, & que nous avons prises d'eux. Ces *lettres numerales* sont sept. C. D. I. L. M. V. X.

Lettres Nundinales. Voyez Nundinales.

Lettre Dominicale, est la lettre rouge de l'Almanach qui marque le Dimanche. Elle a été substituée en la place des lettres nundinales du Calendrier Romain. Voyez Dominical.

Lettre, se dit aussi du caractere particulier dont chacun écrit. Je connois la *lettre* d'un tel, cela n'est pas de son écriture.

Lettre, se dit aussi en parlant du sens, de la pensée qui sont contenus sous ces caracteres. Saint Augustin a fait un Commentaire sur la Genese à la *lettre*: c'est-à-dire dans le sens propre & sans recourir au sens figuré. Il est bien difficile d'expliquer toute l'Ecriture à la *lettre*, au pied de la *lettre*. On s'attache aux dehors, on se tient à la *lettre*, & l'on ne va point jusqu'à l'esprit de la loi. Fl. Une traduction à la *lettre*, est celle qui se rend mot pour mot.

Lettre. Ce mot au stile de l'Ecriture Sainte, se prend quelquefois pour la Loi par opposition à l'Evangile. Ainsi Saint Paul dit que la *lettre* tue, mais que l'esprit vivifie.

Lettre, signifie aussi un écrit qu'on envoye à un absent pour lui faire entendre sa pensée. C'est une espece de conversation entre personnes absentes. Les amis s'écrivent des *lettres* de complimens, de nouvelles, de recommandation, de sciences, de curiositez, de consolation; les Amans des *lettres* de galanterie, de tendresse. Quand on s'ennuye à écrire une longue *lettre*, on ne manque jamais d'ennuyer ceux à qui on l'écrit. Le Ch. de M. Il paroit plus de genie dans les *lettres* de Ciceron & plus d'art dans celles de Pline. Sacy. Balzac en écrivant ses *lettres* pensoit plus à la posterité, qu'à ceux à qui il les écrivoit. M. Sc. Il ne faut point avoir trop d'esprit ni en billets, ni en *lettres*: il n'y faut ni trop d'art, ni trop de negligence. Id. Il faut que des *lettres d'affaires* soient precises: que le bon sens y ait plus de part que l'éloquence: qu'elles disent tout ce qu'il faut dire & rien au delà; enfin qu'il y ait un certain caractere de civilité qui mette de la distinction entre les *lettres d'affaires* des honnêtes gens, & celles de ceux qui ne le sont pas. Id. Pour écrire des

lettres de consolation raisonnables, il faut qu'elles soient courtes, sans exaggerations, sans plaintes trop longues : & il faut laisser là toute la morale, & toute l'éloquence. ID. C'est dans les *lettres de galanterie* que l'esprit doit avoir toute son étenduë ; où l'imagination a la liberté de se joüer, & où le jugement ne paroit pas si severe, qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agreables folies parmi les choses les plus serieuses : on y peut railler ingenieusement, & il faut que le stile en soit aisé, naturel, & noble tout ensemble: l'air du monde y doit regner par tout. ID. Le caractere des *lettres d'amour* est d'être tendre, & passionné, & de dire plutôt des choses qui aillent au cœur, que des choses qui divertissent l'esprit. ID. Il faut plus de sentimens que d'esprit dans une *lettre d'amour* : une *lettre* de cette nature ne touche point quand on la fait trop belle. ID. Ce fut Atossa fille de Cyrus qui inventa l'usage d'écrire des *Lettres*, ou de les recueillir dans un Volume. REP. DES LETT. Dans les Ambassades d'Orient on a bien un autre respect pour les *Lettres* que les Princes envoyent, que pour leurs Ambassadeurs. On regarde les *lettres* comme la parole royale dont l'Ambassadeur n'est que le porteur. LE P. TACH. Les Indiens de l'Amerique croyoient que les *lettres*, que les Espagnols s'envoyoient lesuns aux autres, étoient des courriers & des espions parlans & voyans, & declarans les choses les plus secretes. ROCHEF.

Les Banquiers appellent leurs *lettres*, des *lettres* de change, ou de creance, ou d'avis ; des ordres de payer à *lettre* vuë, ou à une, ou deux usances. On appelle à la Poste un Porteur de *lettres*, un distributeur de *lettres*, celui qui va porter, & faire payer le port des *lettres*.

On appelle *Lettre circulaire*, une même *lettre* qu'on adresse à plusieurs personnes pour leur donner quelque avis, ou quelque ordre.

On appelle *Lettre ostensive*, une *lettre* qu'on écrit exprès pour être montrée. J'écrivis une *lettre ostensive* à l'Abbé Chatrier, sur un ton qui n'étoit assûrément ni du bon sens ni de la bienséance. CARD. DE RETS.

On appelle *lettre de cachet*, un Ordre du Roi contenu dans une simple *lettre* fermée de son cachet, souscrite par un Secretaire d'Etat, pour envoyer en exil ou en prison la personne à qui elle est adressée. On appelle des *lettres d'Etat*, celles que le Roi donne aux Ambassadeurs, aux Officiers de guerre, & à tous ceux qui sont absens pour le service de l'Etat. Elles portent surseance de toutes les poursuittes qu'on pourroit faire en Justice contre eux. Elles ne s'accordent que pour six mois; mais on les renouvelle tant que le pretexte dure.

LETTRES, au plurier, est aussi un titre qui donne le droit de joüissance de quelque chose, ou l'acte, ou l'instrument avec lequel on justifie une pretention. On fait appeller en Justice un saisissant, pour apporter *lettres* & exploits en vertu desquels il a fait sa saisie. Les dons du Roi, les privileges qu'il accorde, s'expedient par *Lettres* Patentes sujettes à verification, & elles commencent par ces mots, *A tous ceux qui ces presentes Lettres verront*. On a vendu cette Charge les *lettres* au poing ; c'est-à-dire, qu'on a donné en main le titre, les provisions. Les *Lettres de Maîtrise* sont des *Lettres* de privilege que le Roi accorde à quelques Artisans pour les dispenser de faire chef-d'œuvre. On donne aussi des *Lettres* d'Ecolier Juré, de Maitre ès Arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur, de Gradué dans les Universitez. On dit aussi des *Lettres* de Tonsure, de Prêtrise, &c. On appelle aussi *Noblesse de Lettres*, celle qui est fondée sur des *Lettres* Patentes du Roi. On dit aussi à celui qui entreprend quelque long ouvrage, ou qui remet sa conversion à un autre temps, Avez-vous *lettres* de vivre jusques-là ; pour dire, titre & assûrance.

LETTRE, se dit aussi des actes faits ou prononcez en Justice. On lui a donné *Lettres* de son affirmation, de sa comparution, de ses offres.

LETTRES, au plur. se dit de toutes les expeditions de la grande, ou petite Chancelerie ; & alors on les appelle *Lettres Royaux* au masculin : ce sont des secours de droit qui sont émanez de la faveur du Prince. Il y a des *lettres* de Justice & des *lettres* de Grace. Les *lettres* de Justice sont celles qu'on obtient pour avoir justice. Les *lettres* de grace se donnent pour une chose qui n'est pas duë en rigueur de droit.

Ainsi on dit *Lettres de grace*, de remission, de pardon, d'abolition, de commutation de peine, de rappel, de ban & de galeres pour les crimes ; des *Lettres* de benefice d'âge ou d'émancipation, de benefice d'inventaire, de naturalité, de rehabilitation, de legitimation, à l'égard des personnes; des *Lettres* de repit, d'atermoyement en faveur des debiteurs ; des *Lettres* de compulsoire, de relief d'appel, d'anticipation, de requête civile, de desertion, de commission, de surannation, d'évocation, d'examen à futur, de confection de terrier, dans les affaires & procès : des *lettres* de Noblesse ou d'Ennoblissement. Un demandeur en *Lettres*, un impetrant de *Lettres*. *Lettres* Lombardes sont des *lettres* qui s'expedient à la Chancellerie, & se donnent aux Lombards & Italiens qui veulent trafiquer en France.

LETTRES d'*assiette*, d'*attache*, d'*aquitpatent*, de *validation* dans les Comptes & Finances. On appelle aussi *Lettres de rescision*, ou *de restitution*, celles qu'on obtient pour faire casser des contrats faits en minorité, ou ceux dans lesquels il y a lesion énorme, & dol personnel & apparent ; car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France, & en ce cas on dit, Il faut mettre des *Lettres* au sceau. Autrefois les Papes se reservoient la collation de certains Benefices, & l'interdisoient aux Ordinaires. D'abord ils prioient les Ordinaires par leurs *Lettres monitoires* de ne pas conferer ces Benefices. Ils envoyerent ensuite des *Lettres preceptoriales* pour les obliger sous quelque peine à leur obeïr : & parceque ces deux moyens ne suffisoient pas pour rendre la collation des Ordinaires nulle, ils envoyoient des *Lettres executoires*, non seulement pour punir la contumace de l'Ordinaire, mais encore pour annuller sa collation. FLEURY.

On dit aussi figurément en ce sens à celui qui s'est engagé en une mauvaise contestation, ou à celui qu'on croit avoir mauvais jeu, Voulez-vous *Lettres* ? pour dire, Voulez-vous entrer en composition ? On dit aussi d'un convalescent qui a été à l'agonie, qu'il a obtenu *Lettres*, qu'il a eu encore du repit. En general on appelle *lettres patentes*, toutes sortes de *lettres* ouvertes & étenduës selon toute la longueur du parchemin, ou du papier. Elles sont opposées à *lettres closes*. On appelle *lettres de represailles* ou *lettres de marque*, des *lettres* que les Souverains accordent à leurs Sujets, pour reprendre sur les premiers biens apartenans à quelqu'un d'un païs étranger, l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Souverain de l'étranger n'aura point voulu leur faire justice. *Lettres de mer*, des *patentes* ou *passeports* qu'on obtient pour naviger. *Lettres de Santé*, ce sont des *lettres* que prennent ceux qui font voyage sur terre, ou sur mer, lorsque la peste est en quelque païs, pour montrer qu'ils ne viennent pas des lieux qui en sont infectez.

LETTRES DE PAIX, ou *Lettres formées*, & *communicatoires*, ce sont des Lettres que les Anciens Evêques écrivoient à leurs Confreres, sur les matieres de la foi, pour faire connoître aux Fideles, les Prelats & les peuples avec qui ils étoient unis, & avec qui ils pouroient communiquer. On lisoit autrefois les *Lettres de paix* dans les Jubez. THIERS.

LETTRES DE PROFESSION. Ce sont les vœux d'une Religieuse signez par elle-même, après qu'elle les a prononcez solemnellement, & que toutes les ceremoneis

nies de la Profession ont été faites. PORT-R.

LETTRES, se dit aussi des sciences. C'est un homme de *Lettres*, il a été élevé dans les *Lettres*, il a des *Lettres*. Le Duc d'Albe n'avoit guere de *Lettres*. J. DES SC. Denis le Tiran disoit qu'il favorisoit les gens de *Lettres*, non par l'estime qu'il en faisoit, mais par l'estime qu'on faisoit de lui. ABL. La Republique des *Lettres*. Les Barbares sont ennemis des *Lettres*, ils ne les cultivent point. François I. a commencé à faire revivre les *Lettres* en France. Mecenas favori d'Auguste étoit le Protecteur declaré des gens de *Lettres*. Voyez MECENAS. On appelle les *Lettres humaines*, ou les *belles Lettres*, la connoissance des Poetes, & des Orateurs. Les vrayes *belles Lettres* sont la Physique, la Geometrie, & les sciences solides. La connoissance des *belles Lettres* devient en plusieurs Sçavans une érudition fort ennuyeuse. ST. EV.

LETTRES, se dit aussi de plusieurs livres & de leurs titres. On appelle la Bible par excellence, *les Saintes Lettres*. Les *Lettres* du Cardinal d'Ossat, de Bentivoglio, &c. Les *Lettres* de Balzac, de Voiture, de Costar, du Comte de Bussi, du Chevalier d'Her . . . . de Flechier, &c. A' l'égard des Anciens, comme Ciceron, St. Jerôme, St. Augustin, on les appelle *Epîtres*. L'usage en est du moins partagé aujourd'hui, & l'on dit fort bien avec Mr. Dubois; *Lettres* de S. Augustin, avec Mr. de Saci, *Lettres* de Pline, & avec Mr. l'Abbé de S. Réal, *Lettres* de Ciceron à Atticus. Il en est de même des Apôtres, dont les *Lettres* portent le nom d'*Epîtres*. L'*Epître* de St. Paul aux Romains, aux Corinthiens, &c. L'*Epître* Catholique de St. Jaques, de St. Pierre, &c. On dit neanmoins aussi quelquefois *Lettres* en parlant de celles-là, mais on ne dit jamais *Epître* quand on parle des modernes, si ce n'est pour rire.

LETTRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'il faut aider à la *lettre*; qu'il ne faut pas prendre une chose au pied de la *lettre*; pour dire, qu'il ne faut pas expliquer une chose à la rigueur, mais y ajoûter quelque chose du sien qui en facilite l'intelligence. On dit aussi, Ajoûter à la *lettre*, pour, Dire quelque chose qui n'est pas dans ce qu'on lit, dire plus qu'il n'y a. On dit aussi du secret d'une affaire qu'on ignore, Ce sont pour nous *lettres* closes.

. . . Le galant, qui sur l'herbe la couche,
Crie, en voyant je ne sçai quels appas,
O Dieux que vois-je & que ne vois-je pas!
Sans dire quoi; *car c'étoit* lettres closes. LA FONT.

On dit aussi d'un Ouvrage fort achevé, où on ne peut rien ajoûter, ni diminuer; qu'il n'y manque pas une *lettre*.

LETTRE', ÉE. adj. On appelle un homme *lettré*, Celui qui a étudié, qui a des *lettres*: & on appelle *non lettré*, Celui qui ne sçait pas le Latin, qui n'a pas étudié. Les Juges de village, les Elus, ne sont pas obligez d'être *lettrez*, c'est-à-dire, Graduez en Droit. Gens ignares & *non lettrez*. Ce dernier est du stile familier.

LETTRÉ. La secte des *lettrez* est une des principales de la Chine. Elle est fondée sur les livres des anciens Philosophes Chinois. Elle tient lieu de Religion, ou de Philosophie, ou même de Politique parmi les gens de *lettres*. Tous les *Lettrez* nient qu'il y ait des Esprits intelligens & d'une substance differente des lieux & des choses où l'on met ces Esprits: le grand principe de leur Philosophie étant, que toutes choses sont une même chose, ce qui n'est pas éloigné du sentiment de Spinoza. Voyez BIBL. UNIV. T. XXIV.

LETTRIER. s. m. Vieux mot. Inscription.

LETTRIN. Voyez LUTRIN.

LETTRINE. s. f. Terme d'Imprimeur. Les *lettrines* sont de petites lettres qu'on met au dessus ou à côté du mot qui est expliqué dans la marge ou dans le commentaire.

LEU. Terme de coutumes. Il n'est *leu* ni permis. Du Latin, *licitum*, permis.

LEU. s. m. Vieux mot. Loup. Il se dit encore en Picardie & en d'autres lieux au même sens. Et les enfans disent en jouant: A' la queue, *leu leu*; pour dire, que le loup prendra le dernier.

LEU, LEUS, ou LEUC. se disoit encore pour *lieu*.

Li leus *ou li autres estoit,*
Estoit plus blanc que fleur de Lis. PERCEV.

LEVAIN. subst. masc. C'est tout ce qui peut faire qu'un corps se gonfle par le moyen de quelques-unes de ses parties les plus mobiles & les plus penetrantes, lesquelles étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus grossieres, comme il arrive dans la pâte quand elle se leve & se fermente. Quand le foin est serré sans être bien sec, il y reste un *levain* qui le fermente, qui le corrompt & le fait fumer. Le vin, la bierre, le cidre, ne bouillent qu'à cause du *levain* qu'ils enferment. L'huile de tartre est un *levain* qui fait une prompte fermentation, quand on la mêle avec l'esprit de vitriol; ce qui arrive generalement à tous les acides mêlez avec les alkalis.

Ce mot vient du Latin barbare, *levanum*, *à levando*, parceque le *levain* fait lever la pâte. Voyez FERMENT.

LEVAIN, est aussi un morceau de pâte aigrie, ou imbibée de quelque acide, qui fait lever, enfler & fermenter la pâte avec laquelle on le mêle; & en ce cas il s'appelle *franc levain*. Quand on y mêle de l'écume de biere, il s'appelle *levûre*. Le pain ordinaire est fait avec du *levain*. L'Eglise Romaine ne consacre qu'avec du pain sans *levain*. Dans les Eglises Reformées de Berne on s'est servi du pain sans *levain* pour la Communion jusqu'à l'an 1606. Alors on changea cet usage pour se conformer à celui des autres Eglises Reformées. L'Eglise Grecque communie encore avec du pain levé.

LEVAIN, se dit aussi par extension d'une disposition des humeurs à quelque maladie prochaine, & du vice qui reste dans les humeurs après la maladie. Il se sent incommodé, il y a craindre que ne ce soit quelque mauvais *levain* qui se forme dans l'estomac. Ce qui fait la longueur des fievres quartes, c'est qu'on ne peut chasser & purger le *levain* qui entretient la mauvaise humeur qui la cause.

LEVAIN se dit aussi du ferment, du dissolvant de l'estomac. Sans les *levains* de l'estomac, la digestion ne se feroit pas. Ennivré qu'on étoit dans le siècle passé des idées de ferment ou de *levain*, on s'imaginoit en voir par tout. J. DES SC.

LEVAIN, se dit figurément. On appelle en Theologie le *levain* du peché, l'inclination à mal-faire qui vient de notre nature corrompuë. On le dit aussi des passions, & sur-tout de la haine & de l'amour. Ils ont beau paroître amis, il leur restera toûjours un *levain* dans le cœur, après tous les affronts qu'ils se sont faits. L'absence n'a pas gueri leur amour, il y a encore du *levain* capable de le faire renaître. Il reste encore parmi ce peuple un *levain* de revolte. J. C. avertissoit ses Disciples de se donner de garde du *levain* des Pharisiens.

LEVANT. adj. masc. & fem. Qui se leve. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase, Le Soleil *levant*. Je ferai la à Soleil *levant*. Toutes les Eglises étoient autrefois tournées au Soleil *levant*.

LEVANT. subst. masc. L'Orient. Le point cardinal de l'Horison où les astres se levent à notre égard. L'Evangile a été prêché depuis le *levant* jusqu'au couchant. La France a l'Allemagne au *levant*. On appelle *Levant d'esté* le quartier où le Soleil se leve en esté, & *levant d'hiver* celui où il se leve en hiver.

LEVANT, se dit aussi de tous les païs situez à l'Orient à notre égard. Les Marseillois trafiquent en *Levant*, à Smir-

Smirne, à Alep. Les peuples du *Levant*. Les Marchandises du *Levant*. Les beaux maroquins viennent du *Levant*. Le sené, la casse s'apportent du *Levant*

Les Navigateurs de l'Océan entendent aussi par le terme de *Levant* la mer Mediterranée. La mer de *Levant*. Vice-Amiral du *Levant*. L'Escadre du *Levant* n'avoit pû joindre Mr. de Tourville lors qu'il eut 21. gros vaisseaux brulez à la Hogue. Quand on se sert du mot de *Levant* on lui oppose celui de *Ponant*. Passer du *Levant* en *Ponant*.

Dans les Coutumes souvent on dit, Un homme *levant* & couchant; pour dire, un homme domicilié, par opposition à *aubain*, ou *étranger*.

On dit fig. & proverb. qu'on adore plutôt le Soleil *levant*, que le Soleil couchant; pour dire, qu'on fait plutôt la cour à un jeune Prince qu'à un fort âgé, qu'on s'attache toûjours à la puissance & à la faveur naissante.

LEVANTE. f. m. Sur la mer Mediterranée on apppelle *Levante* le vent d'Orient.

LEVANTIN. subst. masc. Qui est né au Levant. Les *Levantins* sont la plupart Mahometans. Il se fait un grand commerce avec les *Levantins*. Ce nom ne se dit point des Anciens. En parlant d'eux il faut dire Orientaux & non point *Levantins*. On ne dit point non plus les Langues *Levantines*, mais les langues Orientales.

On appelle dans les ports de l'Ocean, Equipage *levantin* celui qui est levé sur les ports de la Mediterranée. Les *Levantins* sont très agiles pour courir sur les vergues. Les Officiers *Levantins* sont ceux qui commandent sur la Mediterrannée.

Levantis. f. m. Soldats des Galeres Turques. La Peste & les *Levantis* sont après le feu les deux Fleaux de Constantinople. Tournef.

LEUCACANTHA. f. f. Plante qui est une espece de carline que C. Bauhin appelle *carlina caulescens magno flore*. On la nomme autrement *cameleon noir*.

Ce mot vient du Grec *leucos*, *blanc*, & de *acanthé*, *épine*.

LEUCAS. f. f. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns croyent que c'est une espece de lamium ou d'ortie morte, que C. Bauhin appelle *lamium alba linea notatum*.

LEUCOIUM. f. m. Plante qu'on appelle autrement *giroflier*, ou *violier*. Ce mot est Grec, & composé de *leucon*, *blanc* ou *blanche* & de *ion violette*, comme qui diroit *violette blanche*. Cependant les fleurs du giroflier que l'on appelle des violes, ou des giroflées sont de plusieurs couleurs. Voyez Giroflier.

LEUCOMA. f. m Terme de Medecine. C'est une petite tache blanche qui vient dans la cornée, & que les Latins appellent *albugo*. Elle est causée par une humeur épaissie, & engagée dans cette membrane, ou par une cicatrice qui se fait ensuite d'une playe, ou d'un ulcere dans cette partie, comme il arrive dans la petite verole.

Ce mot est Grec, & formé de *leucoo*, *je blanchis*.

Leucoma, est aussi le nom que les Indiens donnent à un fruit du Perou; qui est plat d'un côté comme nos chataignes, & qui leur est semblable en couleur & en grosseur. L'arbre qui porte ce fruit est grand, & d'un bois fort & ferme: ses feuilles ressemblent à celles de l'arbousier. On dit que le fruit est bon à manger, & d'un goût agreable, & qu'il arrête le cours de ventre parcequ'il est astringent.

LEUCOPHLEGMATIE. f. f. Espece d'hydropisie qu'on appelle autrement *Anasarca*. C'est une tumeur de toute la surface exterieure du corps ou de quelques-unes de ses parties, blanche, molle, qui cede au toucher, & dans laquelle demeure l'enfonçure qui y a été faite par le pressement du doigt. La *leucophlegmatie* est produite par une humeur aqueuse extravasée, & qui s'est ramassée entre les interstices des muscles & dans les pores de la peau.

Ce mot est Grec, & formé de *leucos*, *blanc*, & de *phlegma* pituite.

LEUDE. f. m. Vieux mot. Vassal, Sujet, ou Peuple.

De l'Allemand *leude*, ou *liden* qui signifie, peuple. Voyez Alleu.

Leude. f. f. Terme de Coutumes qui n'est en usage qu'en Languedoc. Espece de péage qui se prend sur les choses qui sont portées à Toulouse par des Etrangers Les habitans de Toulouse sont exempts de la *leude*.

Dans plusieurs villes du Languedoc; on appelle *leude* ce que le Bourreau exige des païsans qui vont vendre au marché des œufs, des fruits & autres choses semblables. Graverol.

LEVE. subst. fem. Instrument qui sert à joüer au mail. Il est fait en forme d'une cuillier de bois, ayant un long manche avec quoy on leve la boule quand on est en passe. Dans les lieux où l'on joue au mail dans les chemins comme à Montpelier, il y a une *leve* au bout de chaque mail pour la commodité des joueurs. L'autre côté du mail s'appelle *masse*.

Levé. f. m. Terme de Jeu. Voyez Levée.

LEVE'E. f. f. Recolte de grains qu'on leve de dessus la terre. Ce Fermier ne me payoit pas, j'ai été contraint de saisir ses *levées*, de me faire ajuger ses *levées*, sa recolte.

Levée, signifie aussi une élevation de terre, de pierres ou d'autres materiaux en forme de quai, de digue, de chaussée pour arrêter des eaux, des inondations. Rompre une *levée*. Vaug. On le dit particulierement des *levées* de la riviere de Loire. On fait plusieurs lieuës de chemin sur la *levée*. Il y a des Intendans des Turcies & *levées*.

Ce mot vient de *levata*, qui en la basse Latinité a signifié *chaussée*, *levée de terre*.

Levée, signifie quelquefois, Issuë; fin de quelque action, de quelque assemblée. Il est venu à la *levée* de table, c'est-à-dire, à l'issuë du dîner: à la *levée* du Conseil, à l'issuë de la seance du Conseil. Il partit pour la Cour, après la *levée* du siege.

Levée, se dit aussi de l'action par laquelle on ôte, on leve, on decouvre. Il faut appeller à la *levée* d'un scellé tous les creanciers opposans. Le Medecin se trouva à la *levée* du premier appareil de ce blessé. Ce Commissaire est celui qui a fait la *levée* du corps d'un tel homme assassiné.

Levée, se dit aussi des troupes qu'on met sur pied, des soldats qu'on enrôle. Les Princes arment, on fait par tout des *levées*. On a envoyé faire des *levées* en Allemagne, en Suisse. Ce Capitaine est après à faire la *levée* de sa Compagnie. On dit aussi, Faire une *levée* de Pionniers, de chevaux d'artillerie, &c.

Levée, se dit pareillement des impositions de deniers ordinaires ou extraordinaires qu'on leve sur les peuples. On recommence en Hollande la *levée* du centiéme denier. Ce sont les Asseeurs & Collecteurs qui font la *levée* des tailles. Il se dit particulierement de l'argent qu'on leve sur le Clergé de France pour les interêts du Roi. Depuis l'établissement de la Monarchie on a fait de temps en temps, & dans les necessitez de l'Etat, diverses *levées* sur le Clergé. L'Eglise accorde des *levées* au Roi. Il s'est fait de grandes & de frequentes *levées* sur le Clergé. Patru.

Levée, se dit aussi au jeu de cartes, des mains qu'on gagne, qu'on leve de dessus le tapis. Il faut faire sept *levées* au Piquet pour gagner les cartes. On peut gagner à la bête quand on a les deux premieres *levées*.

Levée, terme de Batelier. Sorte de petit plancher composé de trois, ou quatre ais attachez à l'un des bouts du bateau. S'asseoir ou se mettre sur la *levée* du bateau. On dit sur mer, il y a de la *levée*, c'est-à-dire, que les lames

mes de la mer s'élevent & que la mer n'est pas unie.

Levée, est aussi un terme de Couturiere en linge, qui signifie tout ce qu'on ôte du rabat, quand on le taille, & qu'il y a plus de toile qu'il n'en faut pour le rabat. Il y a trop de toile à ce rabat : il y faut faire une *levée*.

Levée, se dit aussi en parlant de course de bague, & se dit de l'action de celui qui court la bague, lorsqu'il vient à lever la lance dans la course. Il a fait une belle *levée*. Faire une *levée* de bonne grace.

On dit proverbialement, qu'on a fait une grande ou une belle *levée* de boucliers, quand on a fait de grands preparatifs pour quelque entreprise qu'on abandonne, ou qui a apparence de ne pas reüssir. On le dit particulierement des fanfarons, des gens qui menacent, qui font plus de bruit que d'effet.

LEVER. s. m. L'heure où on sort du lit. Il faut aller à son *lever* pour le trouver chez lui. Les Courtisans s'empressent d'aller au *lever* du Roi. On appelle *petit lever* du Roi, quand il sort du lit, & qu'il prend sa robe de chambre. On dit alors qu'il fait petit jour chez le Roi.

Lever, se dit aussi du Soleil, & des astres, quand ils montent sur l'Horison, ou quand on commence à les appercevoir. Il y a trois sortes de *lever* des astres : le *lever Cosmique*, quand ils se levent en même temps que le Soleil, parcequ'alors le monde semble renaitre, & la nature reprendre ses fonctions. On l'appelle aussi *lever poëtique*. Le *lever Achronique*, quand l'étoile se leve lorsque le Soleil se couche. L'*Heliaque apparent*, ou *solaire*, lorsque l'astre commence à paroître en sortant des rayons du Soleil, & qu'il n'est plus offusqué de sa lumiere. On dit aussi le *lever* de l'aurore. Voit. Le *lever* des signes, qu'on appelle *lever Astronomique*, c'est le temps que les signes du Zodiaque employent à se lever sur l'horison.

Lever, se dit aussi en parlant du tems que finissent les assemblées Il faut se trouver au *lever* du Conseil, de la Cour, de la Chambre. Le mot de *levée* est plus usité en ce sens. Voyez Levée.

LEVER, verb. act. Changer la situation de quelque corps en le haussant, en le mettant plus haut qu'il n'étoit. Moïse *levoit* les mains au Ciel quand les Israëlites combattoient. On a *levé* le pont, on ne sauroit plus entrer dans la ville. *Lever* les soufflets d'une orgue. Quand un des pistons d'une pompe se baisse, l'autre se *leve*. On *leve* la bonde d'un étang, quand on le veut vuider, quand on le veut pêcher. On *leve* les pales d'un moulin, quand on le veut faire aller. Il faut *lever* la cremailliere d'un cran ; *lever* les rideaux : *lever* son manteau de peur des crottes : *lever* la juppe.

Lever, se dit avec le pronom personel à l'égard de la situation des personnes & des choses, quand elles se dressent, ou se tiennent debout, après avoir été à genoux, assises, ou couchées. Pendant l'Evangile & le Magnificat il faut qu'un chacun se *leve* à l'Eglise. Quand on a dîné, on se *leve* de table. *Levez*-vous de là, ce n'est pas là votre place. Les gens d'affaires ou d'étude se *levent* du matin. Les Dames & les paresseux se *levent* tard. Il a beau se *lever* tard qui a le bruit de se *lever* matin. Ce malade est convalescent, il commence à se *lever*, à marcher par la chambre. On dit en ce sens, qu'un valet est allé *lever* son maître ; pour dire, lui aider à s'habiller. On dit aussi, qu'une Compagnie se *leve*, quand sa seance est finie, quand elle se separe.

A l'égard des choses, on dit *lever* un tonneau sur le cul ; *lever* une colonne, une piece de bois qui étoit couchée ; pour dire, la dresser ; lever un pont.

Lever, signifie, Oter de dessus, decouvrir. On doit *lever* son chapeau, devant les personnes à qui on doit du respect. Les femmes *levent* leur masque, les Religieuses leur voile, pour faire honneur à ceux à qui elles parlent. On *leve* le couvercle de la marmite, quand elle s'enfuit.

Il signifie aussi, Arracher. On a *levé* la serrure de cette porte pour l'appliquer sur une autre. Il signifie aussi, Oter une chose de dessus une autre. On a *levé* la nappe, les tables. *Lever* le premier, le second service. *Lever* le premier appareil qu'on a mis sur une playe. *Lever* l'écorce d'un chêne pour faire du tan.

Lever, signifie aussi, Coupper, detacher. On dit, *lever* la cuisse, une aile d'un chapon. Les Charcutiers *levent* les fleches de lard avant que de depecer leurs pourceaux. Les Bouchers *levent* l'épaule, la detachent du haut côté du mouton. On dit aussi, *Lever* un habit, une juppe chez un Marchand ; pour dire, l'acheter, la detacher de la piece.

Lever, signifie aussi, Oter, effacer. *Lever* un pâté de dessus un papier. *Lever* une écriture avec de l'eau forte. *Lever* une tache sur un habit, sur du linge.

Lever, signifie aussi, S'enfler, se fermenter. Le levain fait *lever* la pâte. Le vin se *leve* : s'enfle dans le tonneau, quand il bout.

Lever, signifie encore, Recueillir, emporter les fruits d'un heritage, d'une Seigneurie, soit qu'ils soient en espece, soit en argent. Le Metayer a bien *levé*, bien recueilli des blez dans ce champ, bien du foin dans ce pré. L'Archidiacre a *levé* les fruits de cette Cure pour son droit de deport. C'est un tel Seigneur qui *leve* les grosses dîmes dans un tel lieu. Le Receveur n'a plus rien à *lever* des cens & rentes de la Seigneurie.

On le dit aussi en parlant des droits des Domaines du Roi, des tailles & des impositions. Ce sont les Collecteurs qui *levent* les tailles dans les Parroisses. Le Roi *leve* tant par an sur son peuple, il *leve* tant sur le vin, sur le sel, sur les marchandises.

On dit en termes de Guerre, *Lever* le siege, le blocus d'une place, pour dire, Abandonner le dessein de la prendre, s'en éloigner. *Lever* le champ ; pour dire, Quitter son poste ; ou *lever* le piquet, deloger. On dit aussi, *lever* la garde, la sentinelle, quand on met une nouvelle Compagnie en garde, ou un nouveau soldat en faction. On *leve* la garnison, quand on emmene les soldats qu'on avoit commis à la garde d'un poste. On dit aussi, *lever* l'étendart, quand on se met en état de faire la guerre. *Lever* une armée, des trouppes, une Compagnie, un Regiment ; pour dire, les mettre sur pied, enroller des soldats. *Lever* des Pionniers, des chevaux d'artillerie. On dit aussi, *lever* le canon avec des coins de mire ; pour dire, le pointer.

Lever, se dit aussi au Manege en parlant des diverses façons de manier un cheval. *Levez* le devant à ce cheval. *Levez* le à caprioles, à pesades, à courbettes ; c'est-à-dire, maniez le à caprioles. &c.

En termes de Marine, on dit, *lever* l'ancre, c'est la tirer du fond de l'eau pour partir d'un port, d'une rade, d'un lieu où le vaisseau étoit arrêté. *Lever* les voiles, c'est les isser, les hausser. On dit aussi, que le vent se *leve*, quand il commence à souffler, à exciter un orage. *Lever* quelque chose à l'éguille de la boussole, c'est voir avec la boussole à quel air de vent reste la chose observée. *Lever* les terres, c'est en reconnoître la situation, & en faire une representation exacte sur le papier.

En Geometrie, on dit, *lever* le plan d'une ville, d'un bâtiment, d'une Province, pour dire, en faire une representation, une description sur le papier exactement & avec toutes les mesures. On dit aussi, d'un point donné *lever* une ligne perpendiculaire. *Lever* une aiguille, un obelisque, une colonne, un bâtiment à plomb.

En termes de Chasse, on dit, Faire *lever* le gibier, soit lievre, perdrix ou autre, pour dire le decouvrir, le faire partir, & donner lieu de le courir, ou de le tirer.

En

En termes d'Astronomie, on dit que le Soleil se *leve*, quand il paroît au bord oriental de l'horison : que l'aurore se *leve* avant le Soleil : qu'un signe, qu'un degré de l'Equateur se *levent* par une ascension droite, ou oblique : que les astres se *levent* en trois façons cy-devant expliquées.

En Agriculture, on dit, *lever* les guerets, quand on donne le premier labour aux terres qui ont été quelque tems à se reposer, pour les semer en la saison prochaine. On *leve* les tulippes, quand elles sont defleuries, pour empêcher que l'oignon ne se gâte, ou ne s'enfonce en terre. Il est aussi quelquefois neutre, & se dit des plantes, des graines qui commencent à pousser, & à sortir de terre. Il avoit semé là du gland, les chênes commencent à *lever*. Les orges *levent* plus vîte que les fromens. Nos pois ne sont point encore *levez*, nos féves *leveront* bientôt. La graine de laituë *leve* en fort peu de temps.

En termes de Pratique, on dit, *Lever* un corps mort, un enfant exposé; pour dire, Faire un procès verbal de l'état où on les a trouvez, & mettre ordre à la sepulture de l'un, ou à la nourriture de l'autre. *Lever* un *scellé*, pour dire, Reconnoître si le sceau qu'on a apposé est sain & entier, & proceder à la description de ce qu'on trouve dessous. *Lever* un contrat, une sentence, un arrêt, pour dire, s'en faire delivrer une grosse, ou un expédition. On dit aussi, *lever* la main, quand on fait faire un serment en Justice; & obtenir main *levée*, quand on obtient la decharge d'une saisie, ou quand on la fait annuller. *Lever* la main du Roi, *lever* des deffenses, une interdiction, une opposition, une excommunication, quand on decharge de ces actes, ou quand on les annulle. On dit aussi, qu'on *leve* une charge vacante aux parties casuelles, quand on l'achete pour s'en faire pourvoir.

On dit *Lever* un corps; pour dire, emporter un corps mort du lieu où il est, par autorité publique. C'est au Curé de la paroisse à *lever* le corps. On trouva un homme tué dans les ruës, & la Justice envoya *lever* le corps. On appelle *lever* un corps Saint, le tirer du tombeau avec ceremonie &c. L'Acad.

On dit aussi *Lever* un enfant; en parlant d'un enfant exposé que la Justice fait emporter a l'hospital.

Quand on fait serment devant un Juge il faut *lever* la main. *Levez* la main & dites la verité. En ce sens on dit; j'en *leverois* la main; pour dire, j'en ferois serment.

Au jeu, on dit, *Lever* une main, pour dire, prendre les cartes qu'on a gagnées & les mettre devant soi. Il avoit fait la main, mais il ne l'avoit pas encore *levée*. Joüer à cul *levé*, quand un tiers attend à prendre la place de celui qui perdra, tandis que deux autres joüent ensemble.

On dit aussi, *Lever* menage, *lever* boutique, *lever* cabaret; pour dire, commencer à tenir menage, boutique, cabaret, & à se garnir pour cet effet, de tous les meubles, marchandises, & ustenciles qui y sont necessaires.

Lever la main, signifie aussi quelquefois, Menacer, ou frapper. C'est un crime effroyable de *lever* la main sur son pere. C'est faire un affront signalé, de *lever* le bâton sur un Gentilhomme. Drusus *leva* la main pour frapper Sejan. Ablan. Cet homme a toujours la main *levée* sur ses valets.

Lever, se dit aussi en choses spirituelles & morales. *Lever* de l'esprit un doute, un scrupule, un ombrage; pour dire, Guerir un esprit de quelques vaines impressions. Neron lui *leva* toutes ses defiances par ses caresses. Abl. *Lever* la difficulté d'une affaire; pour dire, l'éclaircir, la tourner du bon côté. Que cet éclaircissement *leve* de difficultez! Pasc. On dit aussi, qu'un homme n'ose *lever* les yeux, quand il est honteux d'une mauvaise action qu'il a faite : qu'il *leve* les yeux au Ciel, pour dire, qu'il prie Dieu; & qu'il a osé *lever* les yeux sur quelque grande Dame; pour dire, qu'il a eu la hardiesse d'en devenir amoureux. On dit encore dans l'Eglise Romaine en matiere Ecclesiastique, qu'un homme a *levé* un enfant sur les fonds de Baptême; pour dire, qu'il a été son parrain: qu'on *leve* l'Hostie, quand le Prêtre la montre au peuple après la consecration.

Lever, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme marche la tête *levée*; pour dire, hardiment, & sans rien craindre; qu'il *leve* la crête, qu'il *leve* les cornes, qu'il *leve* le nez; pour dire, que ses affaires sont en bon état, ou qu'il est fier & orgueilleux. On dit aussi, qu'il se *leve* en pieds sur ses ergots; pour dire, qu'il se met en état de quereller & de menacer. On dit aussi, qu'il a *levé* le masque; pour dire, qu'il agit ouvertement & sans se cacher, ou qu'il est effronté, & qu'il a bu toute honte. On dit aussi, que quelcun a *levé* le lievre, quand il a ouvert le premier un avis, ou donné lieu à une question. On dit aussi, Quand la Cour se *leve* le matin, elle dort l'après-dinée; pour dire, qu'elle n'entre point le soir au Palais. On dit d'une chose, qu'elle *leve* la paille, quand elle est singuliere & extraordinaire, ou decisive. On dit aussi, Il faudra se *lever* bien matin pour l'attraper; pour dire, qu'on a à faire à un homme rusé, & qui est sur ses gardes. Il a beau se *lever* tard qui a le bruit de se *lever* matin; pour dire qu'un homme qui a une bonne reputation établie ne la perd pas aisément quoi qu'il fasse. On dit, *Lever* le menton à quelcun, pour dire, le proteger, lui aider en ses affaires, en ses entreprises. On dit d'une fille, que son tablier *leve*, quand elle ne peut plus cacher sa grossesse. On dit aussi, Prendre un homme au pied *levé*; pour dire, lui vouloir faire faire quelque chose sur le champ, sans lui donner le loisir de se reconnoître. On dit aussi, qu'il faut *lever* les épaules, quand on est obligé de souffrir quelque chose sans s'en oser plaindre.

Levé, ée. part. pass. & adj.

Et presentant la foudre à mon esprit confus,
Deja le bras levé *menaçoient mes refus.* Rac.

Levé, en termes de Blason, se dit particulierement de l'ours, quand il est representé droit & en pied. D'or à l'ours *levé* en pied de sable.

LEVESCHE. s. f. Plante. Voyez Livesche.

LEVEUR. subst. masc. Celui qui a soin de lever des droits Seigneuriaux, des dîmes, des tailles, des impositions. Voilà le *Leveur* de la dîme, le *Leveur* du huitiéme denier. Il y a des *Leveurs* de tailles qui en font le recouvrement, au lieu des Asseeurs & Collecteurs.

LEVEURE, ou LEVURE. s. f. Coëne de lard qu'on leve. Les *levûres* de lard sont les profits des Cuisinieres; elles les vendent aux pauvres gens pour faire de la souppe.

Leveure de biere, est une écume que fait la biere quand elle bout dans le tonneau; car ce n'est pas celle qu'elle fait quand on la cuit sur le feu. Cette *levûre* sert quelquefois à faire du levain pour le petit pain, & surtout le pain qu'on nomme à la Reine: ce qui le rend souvent amer, quand on y en met trop. La *levûre* enfle beaucoup le pain & en peu de temps, & le rend plus leger, plus delicat & plus tendre. On tient que l'usage de la *levûre* de biere a été introduit depuis peu par l'avarice des Boulangers, & qu'il n'y a qu'environ 50. ans qu'ils ont renouvellé cet usage, dont se servoient les Gaulois, selon le temoignage de Pline. Il y a eu un arrêt qui a permis aux Boulangers de s'en servir, quoyque les Medecins ayent soutenu qu'elle étoit contraire à la santé, par un decret du 24. Mars. 1668.

Leveure, en termes de Blason, se dit d'un quartier de l'Ecu qu'on retranche du côté dextre de l'Ecu vers le chef,

chef, pour en faire un autre émail que celui du reste de l'Ecu. Il portoit d'or à cinq bâtons de gueules à la *levûre* de même. Cette *levûre* est un peu moindre que le quartier ordinaire, & s'appelle plus proprement *franc-quartier*.

LEVÛRE, est aussi un terme de Pêcheur, qui se dit d'une certaine partie du filet. Faire la *levûre* d'un filet.

LEVIATHAN. s. m. Ce terme se trouve souvent dans l'Ecriture. Selon son étymologie il signifie un grand poisson, ou un monstre marin. *Leviath* peut marquer ce qui est joint, collé, lié ensemble, & *than*, un grand poisson, comme qui diroit le grand poisson chargé d'écailles collées & serrées l'une contre l'autre. C'est le crocodile.

Le Fameux Hobbes a donné le nom de *Leviathan* à un celebre Ouvrage de sa façon, où il a étalé à sa maniere les principes de politique &c. Hobbes dans son *Leviathan* a écrit &c.

LEVIER. s. m. Long & fort bâton qui sert à lever par un bout, des pierres, des fardeaux. C'est une balance ou verge, qui au lieu d'être suspenduë, est appuyée sur un point fixe; quand le *levier* est de fer on l'appelle *pince*. Le *levier* est la premiere & la plus simple des machines. Les rouës, les poulies, le tour, le cabestan, & presque toutes les forces mouvantes, n'agissent que par la force du *levier*. Le coin n'est qu'un double *levier*. Le centre du *levier* est le lieu où il s'appuye, ayant le poids d'une part, & la puissance de l'autre; les Artisans l'appellent *orgueil*, & les Sçavans, *hypomochlion*. Il y a des *leviers* de plusieurs especes. Ils enlevent les fardeaux avec d'autant plus de facilité, que la puissance est plus éloignée, ou le poids plus proche du point fixe. On appelle *levier recourbé*, celui qui se recourbe sur le point d'appui. L'équilibre se manifeste plus dans le *levier* que dans les autres machines.

LEVIGER. v. act. Terme de Chymie, c'est, Rendre un mixte en poudre impalpable, sur le porphyre, ou sur l'écaille de mer.

LEVIRAT. s. m. On appelloit *Loi du Levirat* parmi les Juifs, une loi par laquelle un frere étoit obligé d'épouser la veuve de son frere mort sans enfans, afin de lui susciter lignée. Car l'enfant qui naissoit de ce second mariage portoit le nom du frere mort & étoit censé lui appartenir.

LEVIS. adj. Qui peut se lever & se baisser. On le dit particulierement des ponts qui sont devant la porte des villes & des châteaux, qu'on leve le soir. On le dit quelquefois des ponts portatifs, ou de la partie qui se leve sur les ponts de batteaux, pour laisser un canal libre à la navigation.

De peur que les alimens qui ont leur canal separé, ne se glissent dans celui de la respiration, il y a une espece de soûpape, qui fait sur l'orifice du conduit de la voix, comme un *pont levis* pour faire passer les alimens, sans qu'il en tombe aucune partie subtile. FEN.

On a appellé aussi des souliers à pont *levis*, des souliers avec des talons fort hauts, & de petites mules détachées sur lesquelles ils s'appuyoient, qui étoient autrefois à la mode.

LEVITE. s. m. Prêtre Hebreu, du second ordre. Les *Levites* étoient tous les descendans de Levi par Gerson, Caath & Merari, à l'exception de la seule famille d'Aaron; car les enfans même de Moïse n'avoient aucune part au Sacerdoce & n'étoient que de simples *Levites*. Dieu les choisit en la place des premiers-nez d'Israël (Nomb. IIII 6.) pour le service de son Tabernacle & de son Temple. Ils étoient employez aux plus bas ministeres du Temple. Ils obeïssoient aux Sacrificateurs dans le ministere du Temple. Ils chantoient & jouoient des instrumens dans le Temple & dans les autres Ceremonies. Ils s'appliquoient à l'étude de la Loi & étoient les Juges ordinaires du païs, mais toûjours subordonnez aux Prêtres. En l'ancienne Eglise on a appelé aussi *Levites*, les Diacres, les Ministres de l'autel. Dans les Armes de France il y a deux Anges vêtus en *Levites* tenant chacun une banniere. VALLEM.

LEVITIQUE. s. m. C'est le troisiéme des cinq livres de Moïse. Il est appellé *Levitique*, parcequ'il y est traité principalement des ceremonies, & de la maniere dont Dieu vouloit que son peuple le servît par le ministere des Sacrificateurs, & des Levites. D'où vient que les Hebreux lui donnent le nom de *loi des Prêtres*. Les Juifs l'appellent aussi, *Vajicra*, parce qu'il commence en Hebreu par ce terme qui signifie, *& il appella*.

LEUR. Pronom possessif & relatif de la troisiéme personne du pluriel. *Leur* bien, *leur* credit, *leurs* enfans, *leurs* livres, *leurs* meubles.

LEUR, est aussi le datif du pluriel du pronom possessif *lui* & *elle*; il *leur* dit; il *leur* écrira.

LEUR, vient d'*illorum*, d'où les Italiens ont fait *loro*, les François *lor* & puis *leur*. HUET.

LEVRAUT. subst. masc. Jeune lievre & tendre, qu'on mange rôti. Un *levraut* à la sauce douce, à la sauce vinaigrée, à la poivrade. Un *levraut* de trois quarts.

LEVRAUT, est aussi une épithete qu'on donne au plus commun des chardons qui croît sur les bords des grands chemins, & dont les ânes sont friands, parcequ'il leur pique le palais qu'ils ont rude, de la même maniere que le sel, le poivre ou les autres acides le piquent aux hommes qui l'ont delicat.

LEVRE. subst. fem. Partie du visage qui est double; le bord, la partie exterieure de la bouche; l'extremité musculeuse & charnuë, qui ferme & couvre la bouche; tant par dessus que par dessous. Les muscles des *levres* sont treize, huit propres & cinq communs. Des *levres* vermeilles, des *levres* de corail. Les amans affectent de baiser le verre que leurs maitresses ont touché du bout des *levres*. Les Mores ont de grosses *levres*. On se mord les *levres* pour s'empêcher de rire. On dit aussi d'un ris forcé, qu'il ne passe pas les *levres*. On met de la pommade sur les *levres*, quand elles sont jercées ou crevassées. Les *levres* sont l'instrument de la parole. Les Matines commencent par cette invocation du Pseaume, Seigneur, vous ouvrirez mes *levres*. Dieu par Isaïe se plaignoit de son peuple, qui ne l'adoroit que des *levres*, qui ne faisoit que remuer les *levres*, & dont il n'avoit point le cœur. Accorder une chose du bout des *levres*. VOIT. Les Siamois mettent sur leurs *levres* une sorte de pommade parfumée, qui les fait encore paroitre plus pales qu'elles ne le sont naturellement. LA LOUBERE.

LEVRES, en termes de Medecine, se dit des deux bords d'une playe. Ce blessé se porte mieux, les *levres* de sa playe sont vermeilles, elles commencent à se joindre pour se cicatriser. On recoud quelquefois les *levres* d'une playe. On le dit aussi des bords exterieurs de la vulve, qui sont des peaux spongieuses garnies de graisse.

En termes de Manege, la *levre* d'un cheval, c'est la peau qui regne sur les bords de la bouche, & qui environne les machoires: on dit qu'un cheval s'arme de sa *levre*, ou se deffend de ses *levres*, quand il les a si grosses, qu'elles couvrent les barres, en ôtent le sentiment, & rendent l'appui du mords sourd & trop ferme.

LEVRE, se dit aussi de quelques poissons. La carpe a les *levres* grosses & grasses. ROND.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur sur les *levres*; pour dire, qu'il parle sans déguisement; qu'il a la mort ou l'ame sur les *levres*, ou entre les dents; pour dire, qu'il agonise. On dit aussi, qu'il a une chose sur les *levres*; pour dire, qu'il la sçait bien, mais qu'il a quelque distraction, quelque deffaut de memoi-

re qui l'empêche de l'expliquer dans le moment qu'il le voudroit.

LEVRETTE. s. f. La femelle du levrier. Il y a chez le Roi un Capitaine des *levrettes* & levriers de la chambre du Roi. ETAT DE LA FR.

LEVRETTER. v. n. vieux mot. Courir, galoper. Il a été pris de la chasse, où quelques uns disent encore, *levretter*, pour dire, chasser au lievre, le courre à force, ou avec des levriers.

LEVRETTER, signifie aussi, Faire des lievres, en parlant de la femelle du lievre quand elle fait ses petits.

LEVRETTERIE. s. f. Methode d'élever des levriers. L'ACAD.

LEVRETTEUR. s. m. Celui qui a soin d'élever des levriers.

LEVRICHE ou LEVRONNE. s. f. Femelle d'un petit levrier.

LEVRIER. s. m. Chien qui chasse particulierement le lievre, qui le saisit au corps. Il a la tête & la taille deliée & fort longue, & est haut de jambes. Les *levriers* sont des chiens qui chassent de vitesse, & non par l'odorat. Dans la conquête du nouveau monde les *levriers* ont fait des choses dignes d'admiration. HIST. DE LA CONQ. DE LA FLOR. Il y en a plusieurs especes. Les plus nobles sont pour le lievre, & les meilleurs viennent de France, d'Angleterre & de Turquie. Il y a des *levriers* à lievre, des *levriers* à loup, & des *levriers* à tout. Les plus grands sont pour courre le loup, le sanglier, le renard, & toutes les grosses bêtes. Ils viennent d'Irlande & d'Ecosse, & on les appelle *levriers d'attache*. On les fait combattre des buffles & des taureaux. Il y en a dans la Tartarie qui attaquent les lions & les tigres. Les petits *levriers* sont pour courre les lapins. Ils viennent d'Angleterre, d'Espagne & de Portugal. Il faut mettre dedans les jeunes *levriers* avec de vieux chiens à dix huit mois. Les francs *levriers* ou metifs sont mêlez de chiens courans ou de chiens qui rident naturellement. Ils vont en bondissant, & se nomment ordinairement *charnaigres*.

On appelle aussi *levriers*, des levrons d'Angleterre qui chassent aux lapins; mais on s'en sert plus pour le plaisir que pour la chasse.

On appelle *levriers harpez*, ceux qui ont les devans & les côtez fort ovales, & peu de ventre: *gigottez*, ceux qui ont les gigots courts & gros, & dont les os des hanches sont éloignez. On les appelle *nobles*, quand ils ont la tête petite & longue, l'encolure longue & deliée, le rable large & bien-fait.

Les *levriers cœvrez* sont ceux qui ont le palais noir. On parle aux *levriers*, en criant, Ah *levriers*; & quand c'est après le renard, *hare*, *hare*.

Ce mot vient de *leporarius* en sous entendant *canis*.

On dit proverbialement en termes de Chasse, Assaut de *levrier*, deffense de sanglier, fuitte de loup. Le peuple appelle les Sergens & Archers, les *levriers* du bourreau, parcequ'on dit, Lâcher des *levriers* après quelcun, pour dire, Envoyer des gens après lui pour le prendre.

En termes de Blason, on appelle les *levriers passans*, *courans*, *rampans*, ou *debout*, comme le lion, selon qu'ils sont peints dans l'Ecu: & quand on en met deux, ils sont d'ordinaire affrontez, c'est à-dire, qu'ils sont debout, se regardant & s'affrontant l'un l'autre, se soutenant, ou plûtôt se joignant des pieds de devant.

LEVRON. s. m. Diminutif. Jeune levrier pour la chasse. Il y a aussi des *levrons* domestiques qu'on nourrit dans les chambres pour le plaisir.

On dit proverbialement d'un jeune homme de bon appetit, qu'il est affamé comme un jeune *levron*. On dit aussi, Etourdi comme un jeune *levron*, en parlant d'un évaporé qui fait les choses brusquement, à la hâte, & sans les bien considerer.

LEURRE. s. m. Terme de Fauconnerie. Morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiseau, ou éteuf garni de bec, d'ongles & d'ailes; qui est pendu à une lesse à un crochet de corne, dont les Fauconners se servent pour reclamer leurs oiseaux. On y attache souvent dequoy paître l'oiseau, qu'il faut qu'il tire du bec. On le nomme quelquefois *rappel*.

Oiseau de *leurre*. Le faucon gentil pelerin, le gerfaut lânier, le sacre, le faucon bâtard, l'aigle, l'émerillon, & le hobereau, sont oiseaux de *leurre*; mais l'autour & l'épervier sont oiseaux de poing, & non de *leurre*.

Acharner le *leurre*, c'est mettre un morceau de chair dessus; & le *decharner*, c'est en oter le morceau de chair.

Ce mot de *leurre* vient de *lorum*, qui est la même chose en Latin selon M. de Thou. Quelques-uns le dérivent de *leora*, qui signifie *tromperie*, selon Tripaut dans son Dictionnaire. Anciennement on disoit *loirre*.

LEURRE, se dit figurément, des appâs trompeurs qui invitent ou excitent à faire ou à entreprendre quelque chose. Les flatteurs, les Courtisans ont des *leurres* decevans qui attirent les jeunes gens. On a fait esperer un grand emploi à ce Capitaine, mais ce n'est qu'un *leurre* pour l'attraper, & se saisir de sa personne. Je ne me laisserai pas prendre à ce *leurre*.

LEURRER. v. act. Dresser un oiseau au leurre, ou y rappeller l'oiseau qui de son gré ne revient pas sur le poing sans être convié par le leurre qu'on jette en l'air. On dit, *Leurrer* bec au vent, ou contre vent. A l'egard de l'autour & de l'épervier, on dit *reclamer*, parceque ce ne sont pas oiseaux de leurre.

LEURRER, signifie figurement, Amorcer, tromper par de belles esperances. On l'a *leurré* long-temps de l'espoir d'épouser un grand parti. Les hommes sont souvent *leurrez* par leur propre ambition.

Deux siens voisins se laisserent leurrer
A l'entretien libre & gai de la Dame. LA FON.

LEURRÉ, ÉE, part.

LEVURE. Voyez LEVEURE.

L E X.

LEXIARQUE. Magistrats d'Athenes preposez pour mettre sur la liste des Citoyens le nom de ceux qui étant majeurs, ou émancipez, commençoient à pouvoir disposer de leurs biens. Les *Lexiarques* avec une corde teinte d'écarlate qu'ils tenoient tenduë, poussoient le peuple vers le lieu de l'assemblée, & quiconque paroissoit avoir quelque grain de cette teinture, portoit, pour ainsi dire, des livrées de paresse, qu'il payoit d'une amende. TOUR.

Ce nom est Grec, formé d'*archein*, être maitre, & de *lexis*, patrimoine, heritage.

LEXICOGRAPHE. s. m. Auteur d'un Lexicon, d'un Dictionnaire.

LEXIQUE ou LEXICON. s. m. Dictionnaire. Ce mot ne se dit gueres que de quelques Dictionnaires Grecs qui sont intituiez *Lexicon*. Le *lexicon* de Scapula. Il a eu soin de consulter divers *lexiques* qui n'ont jamais été imprimez. J. DES SC.

Ce mot vient du Grec *lexis*, diction, de *lego*, je dis.

LEXIVIAL. adj. m. Terme de Chymie, qui se dit seulement des sels qui se tirent par le moyen de la lessive, ou par la frequente lotion des corps où ils sont contenus, comme sont tous les sels qui se tirent de la terre, des cendres, des vegetaux. Les sels sont distinguez en fixes, volatils, & *lexiviaux*. Le sal-

sa'pêtre est un sel *lexivial*, qu'on tire de la terre en jettant de l'eau dessus, qu'on fait ensuitte emporter au feu.

L E Z.

LEZ. adv. Vieux mot, A côté de, proche de, tout contre. Il n'a plus gueres d'usage qu'en ces phrases Le Plessis *lez* Tours. Saint Germain des Prez *lez* Paris. Saint Nicolas *lez* Angers. Le Traité fait dans le camp *lez* Milan. L. de CAMBR.

Ce mot vient du Latin *ad latus*. On disoit aussi autrefois, des Officiers *lez* la personne du Roi; pour dire, proche sa personne, à ses côtez.

Il signifioit autrefois, Borne & confins, comme aussi on disoit *lez* & côté. Voy. LÉ.

LEZ à LEZ, se disoit autrefois pour, côté à côté.
Les tourrelles sont lez à lez. R. DE LA ROSE.
Andieu chevauchent lez à lez. PERCEV.

LEZARD. s. m. Espece de reptile à quatre pieds & à longue queuë. Il y a de petits *lezards* dans les jardins qui vivent, encore qu'ils soient couppez. On voit dans les hayes, dans les marecages, des *lezards* verds, & d'autres gris. Pline dit qu'il y a des *lezards* grands d'une coudée en Arabie; & qu'aux Indes il y en a de 24. pieds, dont les uns sont jaunes, les autres rouges, & les autres verds. En Latin *lacerta*, ou *sepa*. Il y a aussi une espece de *lezard* que les Latins appellent *stellio*, qui est marqueté de plusieurs taches & étoiles, & qu'on dit être fort fin, d'où les Jurisconsultes derivent le mot de *stellionat*. Les crocodiles sont mis sous le genre des *lezards*, aussi bien que les salamandres. Les habitans du Cap Verd ont beaucoup de veneration pour les *lezards*, croyant que ces animaux ont quelque pouvoir sur leur fortune. On pretend que les *lezards* sont amis de l'homme & qu'ils l'avertissent en passant sur quelque endroit nud de son corps, lorsqu'il est en danger d'être piqué par un Serpent. Cardan dit que le *lezard* a de la sympathie avec l'homme, & qu'il se plait à le voir & à chercher sa salive qu'il boit avec avidité. VALLEM. On mange des *lezards* dans l'Amerique. Il y en a qui peuvent rassasier quatre hommes. Il y a beaucoup d'apparence que l'on en mangeoit aussi quelquefois dans l'Arabie & dans la Judée, puisque Moyse (Levit. XI, 30.) les met au rang des animaux immondes: Le Pere LABAT donne la description de diverses sortes de *Lezards*; il dit qu'ils sont un excellent manger, que leur chair ressemble à celle du poulet, qu'on la mange en Carême, & qu'elle a les mêmes qualités que la chair de vipere; qu'elle purge, & qu'elle desseche & subtilise le sang. VOYAGE DE LABAT. T. I. Ch. 12.

LEZARD, en termes de Blason, se dit d'un *lezard* qu'on represente montant: mais quand il est en une autre assiette, il la faut specifier en blasonnant. Monsieur le chancelier le Tellier porte d'azur à trois *lezards* d'argent au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

LEZARD, est aussi un poisson de mer, de couleur verte, qui a la tête grosse, la bouche ouverte, les dents pointuës, & qui devient long d'une coudée. On ne se sert point en medecine du *lezard* aquatique, parce qu'on tient qu'il est venimeux. On n'employe que les *lezards* ordinaires. Ils sont propres pour digerer, pour ouvrir les pores, pour fortifier les parties, pour faire croitre les cheveux. On ne s'en sert qu'exterieurement.

On dit proverbialement, C'est un pauvre *Lezard*; pour dire, un miserable qui rampe, qui n'a point de pouvoir de servir, ni de nuire à personne.

LEZARD. s. m. ou LEZARDE. s. f. Terme de Maçon. Crevasse ou fente qui se fait dans les murs, ainsi nommée de sa ressemblance à un *lezard*.

LEZE. adj. f. L'Acad. l'écrit avec une *s*. Il ne se dit guere qu'avec le mot de *Majesté*; si ce n'est dans quelques phrases figurées & comiques, dont on verra des exemples plus bas. *Leze* Majesté; c'est-à-dire, Majesté offensée. Il se dit en general d'un crime contre le Souverain. Crime de *leze* Majesté divine, & humaine. Le crime de *leze* Majesté divine n'est point en cas Royal. On fait faire amende honorable aux criminels de *leze* Majesté avant leur execution. On écartelle un criminel de *leze* Majesté au premier chef, quand il a attenté à la personne sacrée du Roi. La fausse monnoye est un crime de *leze* Majesté au second chef. Sarazin dit à Me. de Longueville:

Vous n'êtes plus criminelle,
Si ce n'est de leze *amours:*
Mais ma foi vous êtes telle,
Que vous le serez toûjours.

C'est-à-dire, qu'elle offense l'Amour, dont elle méprise les loix. Moliere fait dire à un Medecin se plaignant de son malade, il est criminel de *leze* Faculté; pour dire, il a commis un crime contre la Faculté de Medecine; il a été rebelle aux Ordonnances de ce vénerable Corps.

LEZER. v. act. Il n'est guere en usage qu'au participe. Porter dommage, prejudice à quelcun. Un mineur n'est pas restitué contre un contrat, parcequ'il est mineur, mais parcequ'il y a été *lezé*. Il n'y a qu'elle de *lezée* dans cette transaction. Cet Edit, cet établissement est utile au public, il ne *leze*, il n'interesse personne, il ne fait tort à qui que ce soit. Pour revenir contre un acte, contre un jugement, il faut montrer en quoy on est *lezé*. Ce jugement ne vous *leze* point, il ne vous fait aucun grief.

LEZÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LEZION. s. f. Bris, fracture, rupture. On accuse cette veuve d'avoir brisé ce *scellé*; mais on n'y a reconnu aucune *lezion*. On a visité son bras après sa chûte, mais on l'a trouvé sans fraction, ni *lezion*.

LEZION, ou LESION, se dit aussi en Jurisprudence. C'est une cause de restitution d'un contrat, même pour les majeurs. On appelle une *lesion* énorme, celle que souffre un vendeur quand il a été trompé d'outre moitié du juste prix de la chose; & elle suffit pour faire casser un contrat. La *lesion* énorme n'a point de lieu en fait d'adjudication de biens en Justice; ou de vente d'une charge; ni en faveur de l'acheteur, parcequ'on presume qu'il achete de son abondance: au lieu que le vendeur est censé vendre par la necessité qui le presse. La *lesion* d'outre moitié ne donne point d'ouverture à la restitution pour une vente de droits successifs, ou d'effets mobiliaires. La *lesion* dans un partage entre coheritiers donne lieu à la restitution, & il suffit qu'elle soit du tiers au quart. Il faut se faire restituer dans les dix ans: autrement l'on n'est plus recevable à objecter la *lesion*.

Du Latin, *læsio*.

L I A.

LI. s. m. C'est la plus petite mesure des chemins à la Chine. Il comprend l'espace jusqu'où la voix de l'homme peut porter, dans une plaine, quand l'air est serain & tranquile. MAFFÉE, *Hist. des Indes*.

LIAGES. s. m. Vieux mot. Droit qui étoit du autrefois au Seigneur sur les lies de vin.

LIAIS. s. m. Pierre fort dure dont le grain est fort menu, pro-

propre à faire des marches d'escalier, des apuis de balustrades, &c. On en tire des carrieres d'Arcueil près de Paris. Il y a du franc *liais*, & le *liais* faraut. De celui-ci on fait les fours, les âtres, les fourneaux, parcequ'il resiste au feu: Il se trouve sous le *liais* doux au fauxbourg Saint Jacques. On appelle *cliquart*, le *liais* de tout appareil, du haut *liais*, du bon banc, &c.

LIAISON. s. f. Union, jonction de plusieurs choses ensemble. Aucun Philosophe n'a sçû expliquer la *liaison* de l'ame qui est spirituelle, avec le corps, qui est materiel. La *liaison* de l'or, & du fer ne se fait que par le moyen du cuivre. La soudure est une espece de *liaison*. Ces pieces sont si bien jointes qu'on n'en voit pas *la liaison*. Dieu a tellement lié, & enchainé toutes les causes secondes, que cet enchaînement, & cette *liaison* indissoluble, qu'elles ont entr'elles, produit tous les effets que nous voyons arriver dans la nature. Je.

LIAISON, se dit figurément, de la bonne intelligence, de l'union, de l'amitié, des alliances qui lient les personnes ensemble. La Maison d'Autriche, & celle d'Espagne ont toujours eu, jusques à la mort de Charles II. Roi d'Espagne, d'étroites *liaisons* ensemble. L'interêt est une *liaison* plus forte que celle de l'amitié. Ce qui détruit les communautez, c'est le manque de *liaison*, & de concorde. La Religion nous oblige à renoncer sincerement à toutes les *liaisons* humaines. Nic. Il y a une sympathie secrette qui bien plutôt que l'estime fait la premiere *liaison* des cœurs. St. Ev. Les plus honnêtes gens mêmes trouvent dans les plus fortes *liaisons* des intervalles d'assoupissement, & de langueur. Id. Les *liaisons* qui se forment dans le commerce du monde, ne meritent pas le nom d'amitié. Id. Les *liaisons* & les amitiez de la Cour sont fort fragiles. La Roche f. Chaque âge à ses *liaisons*. Oev. M.

LIAISON, signifie aussi, Rapport, suite, connexité. Il n'y a point de *liaison* entre ces deux affaires. Cela n'a point de *liaison* avec ses principes. Pasc.

LIAISON, se dit aussi en Grammaire de certains mots qui lient les periodes, & le discours, comme *&*, *mais*, *cependant*, &c. Les *liaisons* rendent le discours plus doux & plus coulant Elles consistent dans quelques particules qui lient ensemble les parties du discours: cependant lors qu'on parle avec chaleur & avec émotion, les *liaisons* ne servent qu'à l'affoiblir & à l'énerver. Refl. Il n'y a rien qui donne plus de mouvement au discours que d'en ôter les *liaisons*. Boi. Si vous embarassez une passion de *liaisons*, & de particules inutiles, vous lui ôtez la liberté de sa course, & son impetuosité. Id.

LIAISON, se dit encore en fait d'écriture, des traits qui lient les lettres les unes aux autres. La *liaison* des caracteres est ce qui rend une écriture agréable, & lisible.

LIAISON, se dit aussi en termes de Poësie dramatique. La *liaison* des Scenes est bien observée; pour dire, les Scenes se suivent & sont liées de telle sorte que le Theâtre ne demeure point vuide avant la fin de l'Acte.

LIAISON. Terme de Maçon. Une maçonnerie en *liaison*, est une maçonnerie où les pierres sont posées les unes sur les autres, & où les joints sont de niveau, ensorte que le joint du second lit pose sur le milieu de la pierre du premier. *Liaison de joint* s'entend aussi du mortier, ou du plâtre détrempé dont on fiche & jointoye les pierres. Les Paveurs se servent aussi du mot de *liaison*, & c'est lorsqu'ils disposent les pavez d'un certain sens pour resister aux rouës des chariots, des carosses, &c. La *liaison* des pavez. On appelle *liaison* à sec, celle dont les pierres sont posées sans mortier, leurs lits étant polis, & frottez au grais, comme ont été construits plusieurs bâtimens antiques, faits des plus grands quartiers des pierre.

LIAISON, en termes de Charpentier, signifie l'assemblage de poutres, ou des bois par lesquels ils se tiennent ensemble. Il se dit aussi des bois d'un navire. Il faut que toutes les *liaisons* soient bien-faites.

LIAISON, en termes de Fauconnerie, se dit des ongles & des serres des oiseaux de proye, & de l'action avec laquelle ils lient & enlevent le gibier. Des oiseaux qui ont la *liaison* crochuë se paissent de chair, & ne posent gueres sur les rochers, car leurs crocs n'y peuvent prendre, ni ancrer.

LIAISON, se dit aussi des sauces liées qui sont toutes prêtes à mettre sur des mets, quand on les veut servir. On en fait de plusieurs façons.

LIAISONNER. v. act. & n. Terme de Maçon, c'est Arranger les pierres, ensorte que les joints des unes portent sur le milieu des autres. C'est aussi, remplir leurs joints de mortier, & faire qu'ils *liaisonnent* bien.

LIANE, ou LIENE. s. f. On appelle ainsi dans les Iles de l'Amerique toute sorte de plantes qui rampent sur les hayes, ou sur les arbres, en les distinguant pourtant par leur figure, ou par leur vertu, comme, la *liane à serpens*, à cause qu'elle est fort efficace contre leur morsure, de même que la *liane* laiteuse; la *liane à dent de scie*, parceque ses feuilles sont decoupées comme les dents d'une scie; la *liane* à cordes, parcequ'elle croît comme des cordes toute unie, sans nœuds, sans branches, sans feuilles, & de telle grosseur & longueur qu'on veut; la *liane brûlante*, à cause qu'elle est fort caustique; & ainsi de plusieurs autres. On donne ce nom de *liane* à ces sortes de plantes, du verbe *lier*; parcequ'on s'en sert comme de cordages & ficelles, tant pour la construction des maisons, qu'on appelle communément *cases*, que pour fortifier les barrieres, & pour plusieurs autres usages. Il y en a pourtant à qui on donne plus particulierement le nom de *liane*, qui sont celles que les Caraïbes appellent *Meregoüia*, les Espagnols, *Granadilla*, & les François, *Fleur de la passion*. Il y a des *lianes* qui sont chargées de grosses siliques tannées longues d'un bon pied, larges de quatre ou cinq pouces, & dures comme l'écorce du chêne, dans lesquelles sont contenus ces fruits curieux qu'on appelle *châtaignes de mer*, qui ont la figure d'un cœur, & dont on se sert après qu'on les a vuidez de leur pulpe, pour conserver du tabac pulverisé ou quelque autre poudre de bonne senteur. Les habitans de ces Iles appellent *Pommes de lianes*, un fruit qui croît sur une sorte de plante qui s'attache aux gros arbres comme le lierre. Il est de la grosseur d'une bale de jeu de paume, & couvert d'une coque dure & d'une peau verte, qui contient au dedans une substance laquelle étant meure a la figure & le goût de groseille.

LIARD. s. m. Monnoye qui vaut trois deniers, ou le quart d'un sol, faite de la même matiere que les sous. Elle a cours encore dans le Lyonnois & dans le Dauphiné. On les appelloit *petits liards* sous Louïs XI. En 1467. ils étoient du poids d'un denier, & avoient trois deniers d'alloi valans trois deniers tournois. Ils portoient une croix entre deux lis, & une couronne; & au revers un dauphin avec la legende, *Sit nomen Domini benedictum*. Il s'en est fait depuis de simple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui est à present reduitte en doubles. Voyez Le Blanc. A Siam un homme vit communement pour deux *liards* par jour. La Loub. Menage dit que ce mot vient de *miliarecion*, qui est, dit-il, un vieux mot Grec signifiant une petite monnoye. Il cite aussi le Sr. de Clerac, qui dit que le *liard* est venu par corruption de *liburdis*, qui se fabriquoit en Guyenne du temps de Philippes le Hardy, ou du temps de Richard I. Roi d'Angleterre, qui eut le même surnom. C'étoit alors une petite monnoye qui n'avoit cours qu'en Guyenne, marquée de l'effigie du Prince qui

qui tenoit une épée nuë à la main : ce que temoigne aussi Borel. D'autres disent que ce nom vient de *Guignes Liard* de Cremeu dans le Dauphiné, qui inventa cette monnoye l'an 1430. comme allegue Guy Allard President à l'Election de Grenoble, dans sa Bibliotheque du Dauphiné. D'autres enfin croyent que le nom de *liard* vient de la fleur de lis dont ils portoient la marque.

On dit d'un homme pauvre, qu'il n'a pas un *liard* ; comme on le dit aussi de toute autre petite monnoye. Il n'a pas un denier, pas un double, pas un sou, pas un teston, pas un quart d'écu. On dit de même pour mepriser une chose, qu'elle ne vaut pas un *liard*, un sou, &c. Je n'en donnerois pas un *liard*. Il est d'une Syllabe en vers.

De peur de perdre un liard *souffrez qu'on vous égorge.* Boi.

LIARDER. v. n. Vieux mot. Boursiller ; donner chacun quelque petite somme. Il est hors d'usage, à moins qu'on ne l'employe en riant.

LIASSE. s. m. Terme de Palais, qui se dit de plusieurs papiers attachez ensemble avec une corde, ou avec des tirets de parchemin. Les minutes des arrêts sont mises en *liasses*, avant qu'elles soient transcrites dans les Regitres. Les Notaires qui font un inventaire mettent plusieurs pièces & quittances en *liasse*, qu'ils inventorient & paraphent par premiere, & derniere. Les Procureurs mettent leurs dossiers en *liasse* dans leur étude, dès qu'ils sont surannez. Ils portent au Palais leurs *liasses* où sont les papiers des affaires courantes.

Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse. Boil.

On appelle aussi *liasse*, ce qui sert à lier les papiers ensemble. Donnez moi une *liasse*, pour attacher ces papiers.

Du Cange derive ce mot de *ligassa*, *paquet*, ou *faisceau*, parcequ'on a dit *ligassa lini* ; pour dire, une *botte de lin*.

LIB.

LIBAGE. s. m. Gros moilon ; morceau de pierre de taille mal-fait, & rustique, moindre que les carreaux. Il y en a quatre, cinq, ou six à la voye. On s'en sert d'ordinaire dans les fondemens des grands édifices. On l'appelle quelquefois *libe*.

LIBATION. s. f. Ceremonie qui se faisoit dans les sacrifices des Payens, ou le Prêtre épanchoit du vin, du lait, ou autre liqueur en l'honneur de la Divinité a laquelle il sacrifioit, après en avoir gouté lui même. Les Payens faisoient d'ordinaire ces *libations* dans les entreprises importantes. Alexandre immola un taureau à Neptune ; & pour faire une offrande aux Dieux Marins, il jetta dans la mer le vase d'or, dont il s'étoit servi pour faire les *libations*. Du Ryer. Les *libations* étoient aussi en usage dans la loi de Moïse.

LIBELLATIQUE. s. m. Terme de l'Histoire Ecclesiastique. On nommoit ainsi dans les premiers Siècles de l'Eglise, ces laches Chrêtiens qui donnoient de l'argent pour ne pas sacrifier aux Idoles, ou protestoient par un acte, presens ou absens devant le Magistrat, qu'ils n'étoient pas Chrêtiens, & en recevoient une attestation, qu'on nommoit *libellus*, libelle. De là leur vint le sur-nom de *libellatici*, *libellatiques*.

LIBELLE. s. m. Ecrit qui contient des injures, des reproches, des accusations contre l'honneur & la reputation de quelcun. Platine pretend qu'un écrit, quelque injurieux qu'il puisse être, ne peut porter le nom de *libelle*, quand l'Auteur y a mis son nom. On appelle d'ordinaire *libelle*, tout écrit offensant, & injurieux. Cependant on ne doit pas comprendre sous ce titre les plaintes des opprimez, ni les apologies des accusez. Ab. L'Ordonnance deffend de faire, ni de publier des *libelles* diffamatoires. Le vieux Spada se declara contre Rupuccioli, jusqu'à faire un *libelle* contre lui, par lequel il l'accusoit d'avoir cru que le Diable pouvoit être reçeu à pénitence. Card. de R. Ce Factum, cette requete cette critique peuvent passer pour des *libelles*. Les faiseurs de *libelles* étoient punis de mort parmi les Romains ; mais depuis ils ne furent punis que du fouët. Auguste fut le premierqui mit les *libelles* diffamatoires au rang des crimes de leze-Majesté. Avant lui on punissoit les actions, & on laissoit les paroles impunies. Tacite. On doit reprimer la licence des *libelles* diffamatoires, parceque le peuple a beaucoup de credulité pour les medisances de ces écrits satiriques. Mr. Bayle a fait une dissertation touchant les *libelles* diffamatoires. On met les chansons, & les peintures infamantes, au rang des *libelles* diffamatoires. On dit aussi, qu'on a donné un grand *libelle* contre quelcun en un sens moins odieux ; pour dire, un grand memoire de pretentions, & de demandes.

LIBELLER. v. act. Expliquer une demande qu'on fait en Justice. L'Ordonnance enjoint à tous demandeurs de *libeller* leur exploit, afin que le deffendeur vienne preparé pour y repondre. On dit aussi en matiere de finance, *libeller* un mandement, une ordonnance, pour dire, specifier la destination de la somme qui y est portée.

Libellé, ée. part. pass. & adj. Il y a nullité en un exploit, lorsque la demande n'est pas *libellée*.

LIBER. s. m. Ecorce interieure des arbres. Voyez Parchemin.

LIBERAL, ale. adj. Qui aime à donner, qui se plait à donner, mais qui donne avec raison & jugement, ensorte qu'il ne soit ni prodigue, ni avare ; car le *liberal* qui va trop loin, devient prodigue. On n'est pas *liberal* pour être prodigue. Il y a bien des gens qui donnent beaucoup, & qui ne sont point *liberaux*. Celui-là est véritablement *liberal*, qui choisit par preference des sujets où le merite, & la vertu se trouvent joints à la mauvaise fortune. M. Esp. On n'est vraiment *liberal* que quand on donne sans interêt. On confond souvent l'inclination *liberale* avec l'humeur vaine, & fastueuse. Les avares appellent prodigues ceux qui sont seulement *liberaux*. M. Sc. Les personnes *liberales* ne sont pas ordinairement les plus justes : ils donnent par une impulsion peu reguliere. St. Ev. Une humeur *liberale* attire la bienveillance de tout le monde. M. Esp.

Liberal, se dit figurément. Le Ciel a été *liberal* de ses dons à cette beauté. Elle est *liberale* de ses faveurs à tout le monde. Ablan. Etre *liberal* de loüange. Voit. Dieu est *liberal* de ses graces à ceux qui le prient. Nous avons reçu des biens infinis de sa main *liberale*.

On appelle *Arts Liberaux*, par opposition aux *Mechaniques*, ceux qui participent plus de l'esprit que du travail de la main ; qui consistent plus en la connoissance qu'en l'operation ; qui regardent plus le divertissement & la curiosité, que la necessité, & les œuvres serviles & mechaniques : tels sont la Rhetorique, la Grammaire, la Poësie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique, qu'on appelle *les sept Arts Liberaux*. Voyez Art.

On dit aussi, mais par abus, que chacun a son *liberal* arbitre ; pour dire, son franc arbitre, son libre arbitre. On ne dit plus *liberal* arbitre. Men. Voyez Arbitre.

Ce mot vient du Latin *liberalis*, qui se disoit à Rome des personnes qui n'étoient point esclaves, & dont par consequent la volonté n'étoit point contrainte par le commandement d'un maitre ; & ainsi ils avoient un franc arbitre de plus grande étenduë que les autres.

On dit en proverbe, qu'un homme est *liberal* du bien

bien d'autrui, de ce qui ne lui coute rien.

LIBERALEMENT. adv. Abondamment; d'une maniere liberale. Dieu recompense *liberalement* les bonnes œuvres. Il faut sçavoir donner *liberalement*, & prudemment.

LIBERALITE'. s. f. Vertu morale qui tient le milieu entre la prodigalité, & l'avarice; vertu de celui qui sçait donner quand il faut, & sans interêt; ou qui ne donne ni trop, ni trop peu. La *liberalité* est la vertu des ames nobles, & genereuses. La *liberalité* est une des vertus qui brillent le plus. M. Esp. On donne plus souvent par trafic, que par *liberalité*. Ce qu'on donne par ostentation n'est point *liberalité*. Les gens vains ne font point de *liberalitez* obscures : ils n'en font que d'éclatantes. Id. Il y a je ne sçai quoi d'heroïque dans la *liberalité* : mais avec tous ces beaux mouvemens elle devient ruineuse, si elle n'est pas bien conduite. St. Ev. La *liberalité* consiste moins à donner beaucoup, qu'à donner à-propos. La Bruy. La *liberalité* est une vertu impraticable à ceux que la Fortune ne favorise point : elle deviendroit imprudence à leur égard. Cail. La *liberalité*, cette vertu heroïque, qui fait ressembler les hommes aux Dieux, devient prodigalité, dès qu'elle est excessive, & peu judicieuse. M. Sc. Ce qu'on nomme *liberalité* n'est le plus souvent que la vanité de donner. La Roch. La *liberalité* en amour accourcit bien le chemin. M. Sc. Pour mieux estimer la *liberalité*, il faut considerer la laideur, & les bassesses de l'avarice. Id. La *liberalité* ne fait que dissiper si elle n'est reglée par la prudence. St. Ev. Je meprise la folie qu'on appelle mal à-propos *liberalité*. Id. C'est une espece de paradoxe de dire, que la prodigalité est plus voisine de l'avarice que de la *liberalité*. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'un prodigue tombera plus aisément dans l'avarice que dans la *liberalité*, & un avare deviendra plutôt prodigue que liberal. Il est difficile de definir jusqu'où peut s'étendre une juste *liberalité* sans être prodigue, ou imprudent. Le P. le B. Il y a des *liberalitez* de politique, & de vanité. M. Esp.

Liberalité, se dit quelquefois de la chose donnée. Voilà une grande *liberalité*, une *liberalité* extraordinaire. L'Acad. Il est ordinairement plurier en ce sens. Les Epîtres Dedicatoires attirent peu souvent des *liberalitez*. Les *liberalitez* des Amans sont autant de seductions. M. Esp. Ces ornemens d'Eglise sont des *liberalitez* de nos Rois. Les *liberalitez* de Cesar étoient des corruptions pour acheter les suffrages du peuple, ou des recompenses pour payer ceux qui l'avoient servi. St. Evr. C'est une femme fausse dans toutes ses vertus, & interessée jusques dans ses *liberalitez*. Oe. M. On dit que Rhodope fit élever une pyramide des *liberalitez* de ses Amans. La Font. Les glorieux monumens des pieuses *liberalitez* de nos peres, sont des reproches muets de notre tiedeur, & de notre avarice. Fl.

Liberalité. Divinité honorée par les Romains & souvent comme une vertu pratiquée par les Empereurs, sur-tout par Cesar Auguste. Marc Aurele fit frapper des Medailles où est gravée la figure de la *Liberalité* en Dame Romaine, vêtuë d'une longue robe, qui tient de la main droite une tessere. On lit à l'entour, Liberalitas Augusti.

LIBERATEUR. s. m. Qui sauve, qui conserve une personne, qui la delivre de la mort, de la prison, de quelque oppression, ou domination fâcheuse. Jesus-Christ est le *Liberateur* du genre humain. C'étoit la destinée des Brutus d'être les *liberateurs* de leur patrie. Il le conjure de vouloir être le *liberateur* de l'Allemagne. Ablan. Les Juifs attendoient un *liberateur* temporel. Cl. Les Religieux de la Merci sont aussi les *liberateurs* des captifs qu'ils rachetent.

LIBERATRICE. s. f. Celle qui sauve, qui delivre. Vous êtes ma *liberatrice*. L'Acad. Nos pauvres vous implorent comme une *liberatrice*. Bal.

LIBERATION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est la decharge d'une dette, d'une servitude. On legue souvent par testament à un debiteur la *liberation* de ce qu'il doit au Testateur. J'ai obtenu la *liberation* de cette servitude, de cette charge qui étoit sur ma terre, moyennant une telle somme.

LIBERER. v. act. Decharger de quelque dette, poursuitte, ou autre mal. Cet homme vivra à son aise, il s'est *liberé* de toutes ses dettes. A' force d'argent il a *liberé* sa terre de toute servitude. Le Duc de Ferrare pretendoit se *liberer* de deux conditions onereuses. L. de Camer. Je vous *libererai* de cette peine, de cette apprehension, de ce procès. Se *liberer* de la tirannie d'un pere. Mol. C'est proprement un terme de pratique.

Ce mot vient du Latin *liberare*.

Liberé, ée. part. pass. & adj.

LIBERTE'. s. f. Le pouvoir que l'ame a d'agir ou de n'agir pas, de faire le bien ou le mal, de se determiner au choix d'une chose ou d'une autre, de faire ou de ne faire pas. L'Acad. Dieu a donné à l'homme la *liberté*. Les brutes n'agissent point avec *liberté*, avec connoissance, & par élection.

Les Theologiens & les Philosophes ne sont pas d'acord sur la definition de la *liberté*. Selon les uns la *liberté* est cette faculté qui est en nous, d'agir comme il nous plaît, avec jugement & conseil, en sorte que nous ne nous sentions contraints par aucune force étrangere. C'est ce qu'on appelle *liberté de spontanéité*, qui est opposée à la necessité physique & naturelle, & à la necessité de contrainte, mais non à la necessité de dependance, par laquelle toutes les créatures dependent essentiellement de Dieu; ni à la necessité qu'on peut appeller raisonnable parce qu'elle nous est imposée par la raison. Ainsi selon eux la *liberté* consiste à agir de bon gré, sans contrainte & avec raison. D'autres constituent l'essence de la *liberté* dans l'indifference. Ils disent qu'il faut distinguer le volontaire du libre : que dès que la volonté est necessairement determinée à quelque chose, les actions ne sont plus libres, mais seulement volontaires, & qu'il faut qu'il y ait quelque indifference dans l'agent. Les Molinistes croyent, que posé même toutes les choses requises pour agir, soit de la part de Dieu, soit de la part de l'objet, soit de la part de notre entendement, la volonté peut n'agir pourtant pas, ou ne faire pas ce que l'on croiroit qu'elle devroit faire. Les Thomistes croyent, que, posé les choses requises pour agir, l'action suivra certainement & infailliblement, quoique dans le fonds l'esprit pourroit, ou suspendre son action, ou agir autrement. Il y a deux especes de liberté dans les actions humaines. L'une qu'on appelle *liberté de contradiction*, qui consiste dans le choix de faire ou ne pas faire une même chose; & l'autre qu'on nomme *de contrarieté*, qui consiste dans le choix de faire de deux choses contraires, celle qui paroît la meilleure. Ciceron definit la *liberté*; La puissance de vivre à sa fantaisie, & sans aucune cause, ou empêchement qui nous contraigne à faire une chose plutôt qu'une autre. La doctrine de Pelage étoit appuyée par la Philosophie, qui ne peut souffrir que nous ayons perdu la *liberté* de faire le bien; & elle étoit fortifiée par l'orgueil de l'esprit humain, qui veut qu'on soit maître de son salut. Fl. Comment rendre la grace de Dieu triomphante, & la *liberté* de l'homme inviolable? comment determiner les mouvemens, & les mesures de l'une & de l'autre? Il faut donner à la grace une force invincible, qui ne soit pas une violence; & donner à la

la *liberté* un acquiescement qui ne soit pas une contrainte. Fl. M. Jaquelot dans son livre de *La conformité de la Foi avec la Raison* p. 372. soutient qu'il n'y a dans la controverse de la *liberté* qu'une dispute de mots. On a disputé de la nature de la *liberté* peut-être depuis le commencement du monde. Bern. Ceux qui combattent la *liberté* annéantissent la distinction de la vertu, & du vice. Id. La *liberté*, selon Saint Augustin, n'étoit qu'une simple spontaneité, qui ne renferme pas la puissance de ne point faire ce que l'on fait. Le Cl. Puisque l'homme est dans une impuissance actuelle de faire le bien, la *liberté* est un nom vain, & chimerique, & puisque sa volonté le porte toûjours au mal, il n'a qu'une *liberté* funeste, dont la bonté de Dieu le devoit depouiller. Oe. M.

Quoy! l'ame est toute esclave? une loi souveraine,
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne,
Et nous ne recevons ni crainte, ni desir,
De cette liberté *qui n'a rien à choisir.* Corn.

Liberté. Droit, pouvoir legitime de faire, & de penser ce que l'on veut, sans contrainte, & sans servitude. La *liberté* est la puissance naturelle que chacun a d'agir comme il lui plaît, à moins que la justice ou la raison ne le retienne. Tour. La veritable *liberté* consiste à n'obeïr à aucune passion. Dac. On peut joüir de la *liberté*, si l'on ne se met pas en peine de la faveur des Grands, ou des biens de la Fortune. St. Ev. On s'imagine ne joüir de soi-même, & de ses desirs, que dans la *liberté* qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. Boss. Rien n'éleve plus l'ame que la *liberté*. Boil. Les hommes ne sçavent que faire de leur *liberté*: ils la sacrifient tous les jours aux vains honneurs attachez à des emplois penibles, & laborieux. Nic.

. . . *Qu'heureux est le mortel,*
Qui de sa liberté *forme tout son plaisir,*
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir! Boil.

Liberté, se dit encore plus particuliérement de l'état, & de la situation de l'esprit, ou du cœur, exempt de tout ce qui peut former une espece de sujettion, & de servitude. Ma passion m'ôte la *liberté* de juger tranquillement de vos raisons. Vos beaux yeux lui ont ravi sa *liberté*. Je ne regrette plus la perte de ma *liberté*, & je prefere mon esclavage à l'insipide indifference. Oe. M.

On appelle en ce sens le mariage, le tombeau de la *liberté*.

Ma chere liberté *que vous avez d'attraits!*

Liberté, se dit aussi de l'état de pouvoir agir sans obstacle, d'une maniere degagée & sans empêchement. Ne vous contraignez point, agissez en *liberté*. Laissez moi la *liberté* de partir. Ce malade a encore toute la *liberté* de son jugement. La *liberté* du geste, de la voix, est fort necessaire à un Orateur. Cette femme marche, danse avec une grande *liberté* de corps. Ce Maître écrivain a une grande *liberté* de main, de plume. Ce Poëte écrit avec une grande *liberté* & un genie fort facile.

Liberté. En termes de Peinture. On dit d'un tableau, qu'il est peint avec beaucoup de *liberté* de pinceau, qu'il est dessigné librement, franchement. On dit aussi *liberté*, ou franchise de burin; c'est-à-dire, la facilité, la hardiesse avec laquelle travaille le Graveur.

On le dit en ce sens des animaux, & des choses inanimées. On a mis à ce cheval la bride sur le cou, on le laisse aller à sa *liberté*. On dit au Manege, qu'un cheval a *liberté* de langue, quand son mors est fait de telle sorte, qu'il a pleine *liberté* de remuer sa langue. On appelle *liberté de langue* dans le mords, un espace vuide qu'on laisse vers le milieu de l'embouchure pour passer, & placer la langue du cheval, ensorte que l'embouchure se voute par le milieu. Les poissons nagent dans l'eau avec *liberté*. Cet arbre est en plein vent, on le laisse croître en *liberté*. Ce ressort n'est plus bandé, il est en sa *liberté*. Cette eau n'est plus retenuë dans des tuyaux, elle est en *liberté* de couler. On dit aussi *liberté* de ventre; pour dire, la facilité que le ventre a à bien faire ses fonctions.

Liberté, est aussi opposé à captivité, esclavage, prison. Ceux qui sont pris par les Corsaires, perdent leur *liberté*. Le plus beau legs que les Romains faisoient à leurs esclaves, étoit celui de la *liberté*. On a élargi ce prisonnier, on lui a donné la *liberté*, on l'a mis en *liberté*. Cette Religieuse en faisant ses vœux à renoncé à sa *liberté*. Les Israëlites ne perdoient point leur *liberté* pour toûjours, à moins qu'ils n'y renonceassent volontairement. Calm.

Liberté *de conscience*: droit de choisir telle Religion qu'on veut pour en faire profession. La *liberté* de conscience est du droit des gens. Bay. En France il n'y a plus aujourd'huy de *liberté* de conscience, il faut être necessairement Catholique. La *liberté* de conscience devroit être inviolable; mais chaque Secte a l'injustice de n'en precher la *liberté* que pour elle même. Locke. La *liberté* de conscience universelle, impartiale & inviolable, excepté des choses qui sont contraires au bien de la societé, est le veritable interêt & le grand devoir des Directeurs de la societé & des peuples. Bib. Univ.

Liberté, signifie encore, Hardiesse, licence. Se donner la *liberté* de censurer ses superieurs. Pasc. Vous parlez de la Religion avec trop de *liberté*; on ne doit point se donner la *liberté* d'examiner les mysteres par la raison. Nic. Le Prince parla au Roi avec une *liberté* peu respectueuse. Mez. Quoiqu'il n'y ait que les mechans Princes qui exigent une obeïssance servile, les meilleurs Princes n'aiment pourtant pas une *liberté* absoluë. Abl.

Liberté, Licence, exemption des regles.. Les Poëtes Grecs & Latins se donnoient de grandes *libertez*. Il y a des *libertez* qu'on prend pour plaire, qui doivent être preferées à des regles exactes qui ne font qu'ennuyer. St. Ev. Quand les *libertez* que l'on se donne, font un bon effet, il en faut conclure que les regles n'étoient pas bonnes.

Liberté, se dit aussi en parlant de ce qu'on peut faire avec la permission, & sous l'autorité des loix divines & humaines. Un majeur a *liberté* de vendre ses terres, de se marier, de gouverner son bien comme il lui plait. On n'a pas *liberté* de vendre des terres substituées, ou saisies. On a chassé les Corsaires qui ôtoient la *liberté* du commerce. Les Prevôts assûrent la *liberté* des chemins.

Liberté, se dit quelquefois pour maniere d'agir libre, familiere, hardie; & se dit en bien, & en mal. Sous pretexte de bannir la ceremonie, il se donne des *libertez* qui ne plaisent pas à tout le monde. Oe. M. On a introduit aujourd'huy une *liberté* douce, & honnête, qui a rendu la conversation plus agreable, & les plaisirs plus purs. St. Ev. La politesse n'est point incompatible avec une certaine *liberté* qui plaît. Bell. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se degrader, & qui accorde si heureusement la *liberté* avec le respect. Fl. Quelle *liberté* s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas meriter une censure, mais souffrir une mauvaise interpretation? Id. On remarque dans la conduite de cette femme une retenuë, & une severité scrupuleuse qui condamne jusqu'aux moindres *libertez*. Bell. Les prudes n'aiment pas qu'on prenne des *libertez* avec elles; qu'on se donne des *libertez*. On le dit aussi par simple compliment: J'ai pris la *liberté* de vous écrire; donnez moi la *liberté* de vous voir. Moliere fait faire à un de ses Acteurs ce compliment railleur; Je vous demande pardon des coups de bâton que j'ai pris la *liberté* de vous donner. On dit encore, Se mettre à sa *liberté*; c'est-à-dire, se mettre à sa commodité, en des-habillé.

On dit aussi, qu'un homme a eu quelques *libertez* avec une femme;

femme; pour dire, qu'il a eu avec elle des privautez suspectes. Les Precieuses font les prudes en public, & en particulier elles descendent jusqu'aux plus honteuses *libertez*. Bell.

Liberté, se dit aussi à l'égard des Etats où le peuple n'est ni esclave, ni opprimé: & sur tout où le gouvernement populaire est établi. Les Grecs & les Romains ont long-temps combattu pour leur *liberté*. La *liberté* du peuple est un droit inalienable. Oe. M. Caton merita le titre d'intrepide deffenseur de la *liberté* publique. M. Esp. Les hommes ne peuvent souffrir ni une entiere servitude, ni une entiere *liberté*: l'une est un esclavage, & l'autre une licence. Oe. M. Cesar a oprimé, & ruiné la *liberté* de sa patrie. Sous les Tyrans il n'y a point de *liberté* de suffrages; le peuple soupire ardemment pour la *liberté*. Caton ne put vivre après la *liberté*, ni la *liberté* après Caton. Bou. Sous Auguste la *liberté* ne perdit que les maux qu'elle peut causer, & rien du bonheur qu'elle peut produire. St. Ev. On se persuade que les Hollandois aiment la *liberté*; & ils haïssent seulement l'oppression. Id. C'est la *liberté* qui inspire ces pensées sublimes, & ces nobles mouvemens qui font toute la pompe, & la magnificence du discours. Oe. M. Il faut peindre un vieux Romain agité d'une *liberté* farouche, autrement qu'un flatteur du temps de Tibere. St. Ev. Cromwel trouva moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Fl. Le choix des Superieurs tient lieu de *liberté* à quelques-uns. St. Ev. Combien y a t-il de peuples qui souffrent la servitude sous le nom specieux de *liberté*. Bibl. Univ. Les Anglois deçus par le nom de *liberté*, en ont à la fin detesté les excès. Boss. La *liberté* est quelquefois un peu feroce. St. Ev. Si l'on n'y prend garde, la *liberté* degenere souvent en licence. Bell. Une trop grande *liberté* & une trop grande servitude sont également dangereuses. Dac. Dans le pur état de la nature la *liberté* a quelque chose de farouche. St. Ev. Il ne faut pas confondre la licence avec la *liberté*. La *liberté* excessive se detruit enfin elle-même. Boss. Il y a eu des peuples qui n'ont pû souffrir la *liberté*, comme ceux de Cappadoce, qui refuserent celle que les Romains leur offroient, & obligerent le Senat à leur donner un Roi. Oev. M. Chacun cherche à se donner & à s'assujetir; notre *liberté* ne consiste qu'à nous donner des maitres. S. Evr.

Libertez, au pluriel, se dit des privileges, de certains droits dont on est en possession. Les provisions des Offices sont expediées avec cette formule, Pour en jouïr avec tous les droits, privileges, *libertez*, franchises, immunitez & exemptions dont ont joui ses predecesseurs. Les *libertez* de l'Eglise Gallicane ont été recueillies par Mr. de Marca, par Mr. Du Puy, & par Mr. Pithou. Ces *libertez* ne sont autre chose que l'ancien droit commun, & canonique qu'on a observé en France dans sa pureté, & à la rigueur. On les a appellez souvent *privileges* par humilité, & par respect pour le Saint Siege. Selon les Canonistes delà les Monts, les *libertez de l'Eglise Gallicane* ne sont autre chose qu'un droit arbitraire, qu'une dispense licentieuse des loix qui gênent les François. C. B. L'Eglise de France a toûjours soigneusement conservé ses *libertez*, en s'opposant aux nouveautez introduites par les Canonistes Ultramontains, particulierement pendant le grand schisme d'Occident, durant lequel les Papes residoient à Avignon. Il y a des Auteurs qui confondent mal à propos les *libertez* de l'Eglise Gallicane, avec ses privileges; cependant la difference est très-grande & très-essentielle. Le privilege est une derogation au droit commun, & les *libertez* de l'Eglise Gallicane ne sont que la conservation d'un droit autrefois universel, reçu dans toutes les Eglises du monde; mais que les Papes ont changé par leurs entreprises sur les Evêques & sur les Princes. Elles roulent sur ces deux maximes, posées par M. Pithou. La 1. Que la puissance donnée par Jesus-Christ à Saint Pierre, & à l'Eglise est purement spirituelle, & ne s'étend ni directement ni indirectement sur les choses temporelles. 2. Que la puissance du Pape, comme chef de l'Eglise universelle, doit être exercée conformément aux Canons & aux Decrets des Conciles reçus de toute l'Eglise. On y en peut ajoûter un 3. Que le Pape lui-même est soumis au jugement du Concile Universel, dans les cas marquez dans le Concile de Constance. Ces maximes ont été confirmées solennellement par l'Assemblée du Clergé de France en 1682. Fleuri. Le Pape ne peut accorder aucune grace qui concerne les droits temporels: comme de legitimer des bâtards, ou de rendre les personnes capables des charges publiques, & des effets civils. Par la même raison on n'a point d'égard aux provisions de la Cour de Rome, au prejudice des droits des Patrons laïques. On ne reçoit en France que l'ancien corps des Canons: Voyez Droit Canonique. Les Constitutions des Papes, sur tout depuis 300. ans n'obligent point, à moins qu'elles ne soient approuvées par l'usage de l'Eglise Gallicane. On ne reçoit non plus les Conciles que pour la doctrine, & non point pour la discipline. Id. Les *libertez* de l'Eglise Gallicane consistent à observer l'ancien Code Canonique. Il y a eu diverses collections du corps des Canons. Voyez Canon. Sous la premiere race des Rois l'on observoit le Code des Canons de l'Eglise Universelle, qui étoit composé des deux premiers Conciles Generaux, de cinq particuliers de l'Eglise Grecque, & de quelques Conciles tenus dans les Gaules. Ce Code a été perdu. Depuis, le Pape Adrien donna à Charlemagne le Code des Canons de l'Eglise Romaine compilé par Denys le Petit en 527. Il avoit ajoûté au Code de l'Eglise Universelle 50. Canons des Apôtres, 27. du Concile de Calcedoine, ceux des Conciles de Sardique, & de Carthage, & les Decretales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est en quoy consistoit l'ancien Droit Canonique, avec quelques Capitulaires de Charlemagne. On l'observoit regulierement en France, & l'on regardoit comme une entreprise sur les *libertez* de l'Eglise Gallicane tout ce qui y derogeoit. On y a encore recours quand la Cour de Rome veut attenter aux droits de l'Eglise de France, & tout ce qui n'est pas conforme à cet ancien Droit Canonique passe pour usurpation. C'est là ce qu'on objecte à ceux qui pretendent que ces *libertez* sont chimeriques, & qu'on ne les peut prouver. Voyez Fevret. L'usage du mot de *libertez* de l'Eglise Gallicane n'a été frequent que sous Charles VI. Ce qu'on appelle *libertez* de l'Eglise Gallicane, est une heresie très dangereuse dans le sens de la Communion de Rome. Bibl. Univ. Les *libertez* de l'Eglise Venitienne ne sont pas presentement moins grandes que celles de l'Eglise Gallicane. Misson.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas vendre sa *liberté* pour tous les biens du monde. On dit aussi en débauche, *Libertas & pain cuit*.

Liberté, Divinité honorée des Grecs, & des Romains. Elle étoit representée en Dame Romaine tenant d'une main une javeline, & de l'autre un chapeau, ou un bonnet, qui est le symbole de la *liberté*.

LIBERTIN, ine. adj. & subst. Qui prend, qui se donne trop de liberté, qui ne veut pas s'assujettir aux loix, aux regles de bien vivre, telles qu'elles sont prescrites à chacun suivant l'état où il se trouve. Une

armée est un assemblage confus de *libertins*. Fl. Un écolier est *libertin*, quand il frippe ses classes, quand il ne veut pas obéïr à son maître. Une fille est *libertine*, quand elle ne veut pas obéïr à sa mere. Les Moines *libertins* sont ceux qui sortent du Couvent sans permission. Il se dit aussi des choses. Une fille se persuade que l'hymen est commode pour mener une vie *libertine*. Bell.

Libertin, signifie quelquefois une personne qui hait la contrainte, qui suit son inclination, sans pourtant s'écarter des regles de l'honnêteté & de la vertu. Ainsi une femme dira d'elle-même dans un bon sens, & dans une signification delicate, Je suis née *libertine*; pour exprimer, qu'elle ne sçauroit se gêner, & qu'elle est ennemie de tout ce qui s'appelle servitude. Bou. Il y a dequoy s'étonner qu'un homme aussi *libertin* que moi se hâte de quitter toutes ces folies. Voit. J'ai l'esprit *libertin*, & je n'aime point à traduire. Id. Les Graces sont si *libertines* que la contrainte leur deplait toujours. Le Ch. de M.

Libertin, se dit principalement à l'égard de la Religion, de ceux qui n'ont pas assez de veneration pour ses mysteres, ou d'obeïssance pour ses decisions. Le Pere Garasse a fait un livre contre les Athées & les *libertins*, qu'il appelle la *Doctrine curieuse*. Les *libertins* toûjours incertains à quoy s'en tenir, renoncent, & retournent à la Religion, selon les diverses revolutions qui arrivent dans leur esprit. De Vill. On se trompe plus souvent en justifiant un devot, qu'en condamnant un *libertin*. Of. M.

Ils (les devots) *veulent que chacun soit aveugle comme eux,*
C'est être libertin, *que d'avoir de bons yeux.* Mol.
Un libertin *d'ailleurs qui sans ame, & sans foi,*
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos de Demons, & de flammes,
Sont bons pour étonner des enfans, & des femmes,
Et qu'enfin tout devot a le cerveau perclus. Boi.

Libertin, dans l'Histoire & dans le Droit Romain, se dit d'un esclave affranchi, par relation à son patron. Dans l'ancien Droit Romain on appelloit *libertini*, non les affranchis eux-mêmes, mais les enfans des affranchis. Les premiers s'appelloient *liberti*; depuis on a confondu la signification de ces mots *libertus* & *libertinus*, en sorte qu'on appella *liberti*, ceux même qui avoient été esclaves. Il y avoit à Jerusalem une Synagogue des *libertins*, ou des *affranchis*, dont il est parlé au VI. des Actes. On l'appelloit ainsi parcequ'elle avoit été bâtie & étoit entretenue aux depens des Juifs affranchis, soit Proselytes, soit Juifs de nation, qu'on avoit fait prisonniers de guerre, & mis ensuite en liberté. Les autres Synagogues portent aussi le nom de ceux qui les entretenoient. Voyez Basnage, *Histoire des Juifs*. Mr. le Clerc soupçonne qu'au lieu de *libertinoon*, il faut lire dans l'original, *Lybistinoon*, c'est-à-dire des *Lybiens*. Voyez ses raisons, dans son N. Testament. Le P. Hardouin a là dessus une pensée singuliere, qu'on peut voir dans le premier Tome des Mem. de Tr.

LIBERTINAGE. f. m. Debauche, desordre, dereglement dans les mœurs; vie ou conduite libertine. Le *libertinage* des femmes est grand dans ce siecle; c'est-à-dire, la coqueterie. Bien des gens sous pretexte de defendre leur liberté, ne songent qu'à entretenir leur *libertinage*. Fl. Je hais ces festins d'où la bienseance est bannie, & où le *libertinage* prend la place de la liberté. M. Sc. Je demande quartier plus pour le *libertinage* de l'esprit, que pour celui des moeurs. Ab. de Vill.

Libertinage, se dit aussi du peu de respect que l'on a pour les mysteres de la Religion. Il fait profession de *libertinage*. Il ne faut pas écouter les discours qui sentent le *libertinage*. Il y a tout à esperer & rien à craindre, quand on se tromperoit à croire qu'il y a un Dieu, & tout à craindre & rien à esperer dans le parti du *libertinage*. Nic.

Mon frere, ce discours sent le libertinage,
Vous en êtes un peu dans votre ame entiché. Mol.

LIBITINE. f. f. Déesse du Paganisme, qui avoit un Temple dans Rome, où l'on gardoit tout ce qui servoit aux funerailles des morts. Il y avoit aussi des hommes qui s'appelloient *Libitinaires*, de qui on achettoit ou prenoit à louage tout ce qui étoit necessaire pour les pompes funebres.

LIBOURET. f. m. Terme de Marine. C'est une espece de ligne à pêcher des maquereaux, qui a deux ou trois petites cordes où est attaché l'hameçon & l'appât.

LIBRAIRE. f. m. & f. Marchand de livres. *Libraire* de l'Université; la boutique d'un *Libraire*. Un bon livre en stile de *Libraire* est un livre qui se debite bien, quoyqu'il soit mauvais par rapport à l'Auteur. Bay.

. . . . *Ces Auteurs affamez*
Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire. Boi.

LIBRAIRESSE. f. f. Femme de Libraire, ou qui vend des livres. Ce mot ne se peut dire qu'en riant, & dans le stile Burlesque.

Il est auprès de Notre-Dame,
Où la Librairesse *Margot*
Lui chante bien souvent sa game. Cotin.

LIBRAIRIE. f. f. la profession des Libraires, & leur societé. C'est un homme qui est de pere en fils dans la *Librairie*. Il se plaint que la *Librairie* ne vaut plus rien, que le trafic des livres ne va plus. Toute la *Librairie* s'est assemblée pour élire un Syndic.

Librairie, signifioit autrefois une Bibliotheque, un grand amas de livres. Henri IV. dit à Casaubon qu'il vouloit qu'il eût soin de sa *librairie*. Colom. Les *librairies* des monasteres étoient autant de magasins de manuscrits. Pasq. En ce sens il est hors d'usage. On appelloit au Siecle passé dans la Maison du Roi, Maître de la *librairie*, l'officier que l'on nomme communément aujourd'hui, *Bibliothecaire* du Roi. On dit aussi *Garde de la Librairie* tant du Cabinet du Louvre, que de la suite de Sa Majesté. Tr. Les Capucins & quelques autres Religieux disent encore, notre *Librairie*, pour, notre Bibliotheque.

LIBRATION. f. f. Terme d'Astronomie. C'est un chancelement, un balancement qu'on appelle mouvement de *libration*, de *titubation* ou de *trepidation*, que les Astronomes ont reconnu dans le Firmament, par lequel l'obliquité du zodiaque & la latitude des étoiles changent de temps en temps. On attribuë aussi à la Lune un mouvement de *libration*, qui a été reconnu par le moyen du telescope, mais que l'on n'a pas encore bien determiné. On pretend qu'elle a un mouvement de *libration* d'Orient en Occident, & du Septentrion au midi, parceque dans quelques pleines lunes on découvre quelquefois des parties de son disque qu'on ne découvre point dans d'autres.

LIBRE. adj. m. & f. Qui a la liberté du choix. Il n'y a que l'homme qui soit *libre*, qui ait un *libre* arbitre. L'homme n'est digne ni de louange ni de blâme, s'il n'est pas *libre*. Les animaux ne sont pas *libres*, ils agissent necessairement. Les Stoïques disent qu'il n'y a que leur Sage qui soit *libre*. Celui-là n'est point *libre* qui est sous le joug de ses passions. M. Esp. Celui-là est veritablement *libre* qui peut tout ce qu'il veut.

Libre, se dit aussi de ce qui agit sans obstacle, sans opposition. Je suis *libre* de mes actions. Cet Orateur

teur à le geste, la parole *libre*; c'est-à-dire, nette & degagée. Je ne puis être *libre* que ce soir; pour dire, degagé d'affaires. On est *libre* chez soi. Les grands chemins sont *libres*. Le commerce est *libre*. La mer est *libre*. On est *libre* de se choisir un Confesseur.

En ce sens, on le dit des animaux & des choses inanimées. Ce cheval a l'air *libre* & degagé. Un globe a son mouvement *libre* sur ses poles; une porte sur ses gonds. On dit aussi, qu'on a le ventre *libre*, quand on n'est point constipé. Cette chute d'eau est libre, n'est point forcée.

Libre, se dit aussi de celui qui est independant, qui peut disposer de sa personne, qui est à lui-même, qui est son propre maître, qui n'est ni esclave, ni captif, ni prisonnier. Le Droit Romain distingue les hommes en *libres* & en esclaves. La nature nous fait tous également *libres*. Quintius prefera la pauvreté, qu'il regardoit comme l'asile & le soutien de la liberté, à toutes les richesses qu'on lui offroit: persuadé qu'il n'y a rien de plus *libre* & de plus indépendant qu'un Citoyen, qui sans rien attendre des autres, tire toute sa subsistance de son propre fond ou de son travail. Ab. de Vertot. Le plus *libre* de tous les hommes est celui qui peut être *libre* dans l'esclavage même. Fen. L'homme véritablement *libre* est celui qui dégagé de toute crainte & de tout desir, n'est soumis qu'aux Dieux & à la raison. Id. Après la manumission un esclave est *libre*. Dès qu'un esclave a mis le pied en France, il devient *libre*. On remarque en general qu'il y a une difference extrême pour l'humeur & pour les manieres entre les Indiens *libres* & ceux qui ont été subjuguez par les Espagnols. Les premiers sont gais & industrieux; les autres ont une melancolie repanduë dans tout leur extérieur. Dampier. Il n'y a que quatre jours qu'il est *libre*, c'est-à-dire, qu'il est sorti de prison.

Rien n'est libre *en ce monde, & chaque homme dépend,*
Comtes, Princes, Sultans, de quelque autre plus grand.
Regnier.

Libre, signifie aussi, Dégagé, delivré, qui n'est ni sujet, ni soumis; qui est exempt de passion, de préjugé. Celui-là est véritablement *libre* qui se commande à soi-même. Dac. Mon ame est *libre*, & exempte de crainte. Or. M. Mon cœur est *libre* de passion. Boil. Sa femme est morte, le voilà *libre*. Je jouïs d'un repos *libre* & tranquille. L'amour ne nous laisse pas des yeux assez *libres* pour trouver des défauts dans la personne aimée. Or. M. L'Auteur est demeuré dans l'obscurité, pour laisser les jugemens plus *libres*, & plus équitables. P. de Cl.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre *du joug superbe où je suis attaché,*
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché. Rac.

Libre, signifie encore, Familier, facile. Les personnes polies se gardent bien de se rendre trop *libres*, & de se familiariser grossierement avec les Grands. Il faut être bien *libre* avec un homme pour lui emprunter de l'argent. Il a un *libre* accès, une *libre*-entrée dans cette maison.

Libre, se prend en un mauvais sens, & signifie, Indiscret, licentieux, temeraire. Les femmes perdent leur credit par les manieres trop *libres* où elles s'émancipent quelquefois. Bell. On interprete mal les discours trop *libres* qui vous échappent. Or. M.

Libre, signifie aussi, Franc, sincere. C'est un esprit *libre* qui ne sçait point dissimuler. Sous pretexte d'avoir un air *libre*, il ne faut pas s'égayer jusqu'à l'excès. Bouh. Il y a du plaisir dans le commerce d'une personne qui a l'air franc, & *libre*, & qui vous montre son cœur par ses paroles, & par ses actions. M. Sc.

La libre vérité fut toûjours mon étude. Boil.

On appelle aussi un Etat *libre*, une Republique gouvernée par des Magistrats élus par des suffrages *libres*. Les Grecs & les Romains ont long-temps été *libres*. Le peuple Romain ne fut moins *libre* pendant le gouvernement d'Auguste, que pour être moins seditieux. St. Ev. Les villes de l'Empire Romain qui jouïssoient de leurs propres loix, prenoient le titre de *libres*. Ez. Spanh. On appelle en Allemagne Villes *libres*, ou villes Imperiales, celles qui ne sont point soumises à aucun Prince particulier: & qui sont gouvernées par leurs magistrats.

On appelle vers *libres*, non seulement ceux qui ont des paroles *libres* & deshonnêtes, mais encore ceux qui sont de mesure inégale, mêlez de grands & de petits vers, & où l'on n'observe pas la même intercalation des masculins, & des feminins. Les Italiens les appellent *versi sciolti*.

On dit dans l'impersonnel: Il vous est *libre* de faire ce que vous voudrez; il lui est *libre* d'aller où il lui plaira; pour dire, Vous pouvez faire ce que vous voudrez, il peut aller où il lui plaira.

On dit proverbialement à ceux qui s'excusent de faire quelque chose, Les volontez sont *libres*.

LIBREMENT. adv. D'une maniere libre, franche sincere. Je vous ai parlé de cette affaire *librement* & franchement. Il ne faut pas parler trop *librement* des Grands. C'étoit une maxime des Stoïciens, que le Sage dit les choses *librement*, c'est-à-dire, qu'il n'est pas besoin de prendre tant de detours, ni chercher tant d'adoucissemens, pour exprimer tout ce qui peut blesser les oreilles delicates, & faire naître des idées obscènes. Or. M. La prudence ne permet pas de dire *librement* tout ce qu'on pense; de juger si *librement* des choses.

Librement, signifie encore, Sans contrainte, sans necessité. Les hommes qui aiment la liberté en toutes choses, veulent donner leur encens *librement*. Bell. L'homme s'imagine déliberer, & choisir *librement*; mais il ne fait qu'obéir. Or. M.

Librement, signifie aussi, Familierement, sans ceremonie. Ce Cavalier entre *librement* par tout. Dans ce sens, *librement* se prend aussi en mauvaise part: Vous en usez un peu *librement*, c'est-à-dire, avec un peu trop de familiarité.

L I C.

LICANTROPE. Voyez Lycantrope.

LICE. s. f. Champ clos, carriere où combattoient les anciens Chevaliers, soit à outrance, soit par galanterie, dans les joûtes & tournois. On l'appelloit ainsi, parcequ'il étoit fermé de pals, de barrieres, ou de pieux, & de toiles. On a inventé en France les *lices* doubles, afin de faire courir les Chevaliers l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & afin qu'ils ne se pussent rencontrer que du bout de leurs lances; ce qui étoit moins dangereux. Ce Chevalier se presenta pour entrer en *lice*. On dit tant au propre qu'au figuré, qu'un homme fuit la *lice*, quand il évite le combat, ou la dispute. Il n'osa entrer en *lice* avec ce savant homme. Maucroix.

Lice, se dit aussi bien de la barriere qui borde la carriere, que de la carriere même, à courre la bague. &c.

Lice se dit aussi d'un gardefou d'un pont de bois.

Du Cange dérive ce mot de *licia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour des clôtures de camp, ou de villes, parcequ'on les faisoit autrefois de cordes entrelacées; ou de *lista*, *quia campum claudebant instar listarum panni.*

Lice. Femelle de chien de Chasse, destinée à faire race. Une bonne *lice*. Faire couvrir une *lice*. Une *lice* noüée, c'est-à-dire, une *lice* pleine. Voyez Lisse.

Lice, selon Borel, signifioit aussi une putain.

LICE'E. s. m. Lieu à Athenes où Aristote enseignoit la Philosophie. Hanter, frequenter le *Licée*. Voilà ce qu'enseigne le *Licée*. Le *Licée* étoit une maison d'Athenes qui avoit été un Temple d'Apollon bâti par un certain *Licus*.

LICENCE. s. f. Congé, permission d'un Superieur. Une fille ne peut contracter mariage sans l'autorité, congé & *licence* de ses pere, & mere. Le Pape, l'Abbesse donnent *licence* à une Religieuse, de sortir de son Couvent pour aller aux eaux. Il vieillit en ce sens. Les Italiens disent à tout propos, *con licenza*, c'est-à-dire, avec votre permission.

Licence, se dit aussi de l'abus de ces permissions, qu'on étend trop loin; de la hardiesse, ou de la liberté qu'on prend soi-même. Vous prenez un peu trop de *licence*. C'est un homme qui prend de grandes *licences*. Cet homme s'émancipe de plus en plus, & prend toûjours quelque nouvelle *licence*. Dès que la *licence* n'a plus de frein, les sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. Fl. Vous vous donnez la *licence* de gloser sur l'Ecriture, & de l'interpreter à votre mode. On ne peut que blâmer la *licence* avec laquelle certains Medecins & certains Casuistes, s'expliquent sur des matieres, dont on ne sauroit parler avec trop de retenuë. J. des Sc.

Licence, signifie aussi, Libertinage, desordre, corruption, dereglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles, & dans toute la conduite de la vie. La *licence* étoit d'autant plus grande à Paris que nous ne pouvions donner ordre à celle qui ne nous convenoit pas. C'est le plus irremediable de tous les inconveniens qui sont attachez à la faction, & il est très grand en ce que la *licence* qui ne convient point à la faction, est presque toûjours funeste, parcequ'elle la décrie. Card. de Retz. Abandonner une ville à la *licence* du soldat. Abl. Les ames pieuses gemissent profondément sur la corruption, & la *licence* effrenée du siecle. Boss. Arrêter la *licence* par la terreur du supplice. Pat. Si on ouvre la porte à la *licence*, comment se defendre de la calomnie? Id. Il étoit armé des loix pour reprimer la *licence*. Fl. Les *licences* de la guerre sont souvent funestes à la pudeur. J. des Sc. Il faut qu'il n'y ait point de *licence* dans la liberté, ni de tyrannie dans la domination. Oe. M.

Enfin de la licence *en arrêta le cours.* Boil.
Et jamais on n'a vû la timide innocence,
Passer subitement à l'extrême licence. Rac.

Licences. En Peinture on dit d'un tableau, qu'il y a de grandes *licences* contre la Perspective, & contre les regles de l'Art; c'est-à-dire, que le Peintre s'est donné trop de liberté, qu'il n'a pas observé les regles de l'Art.

Licence Poëtique, est une liberté que prend le Poëte contre les regles du langage, ou de l'Art. Il ne faut pas prendre un dereglement d'imagination pour une *licence* poëtique. Oe. M. Ce que vous appellez *licence* poëtique, est une faute que vous excusez sous ce nom-là pour imposer au public. G. G. Anciennement on donnoit aux Poëtes des *licences* infinies: En prenant les divers dialectes de la langue Grecque, ils pouvoient allonger un mot s'il étoit trop court, & l'accourcir s'il étoit trop long: mais on vint peu-à-peu à reconnoitre le ridicule de ces *licences*: elles furent retranchées les unes après les autres, & les Poëtes depouillez de leurs privileges. Font. Nos vieux Poëtes faisoient de la langue ce qu'il leur plaisoit, & l'assujettissoient à tous leurs besoins, & même à leurs caprices. Quoyqu'à parler en general la Poësie ait plus de liberté que la prose, les *licences* poëtiques doivent avoir des bornes. Les bons Poëtes ne se dispensent point des regles de la Grammaire, & ne se permettent rien contre la langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination.

Licence, se dit aussi des simples lettres qu'on prend dans les Universitez, tant en Theologie, qu'en Droit, & en Medecine. Les écoliers de Droit vont prendre leurs *licences* à Orleans, à Bourges. Il faut communiquer ses *licences* pour être reçu Avocat. Comme ces *licences* s'accordent avec trop de facilité par la plûpart des Universitez, le Parlement de Paris a ordonné par arrêt de 1656. & de 1657. que nul ne sera reçu Avocat sur ces sortes de *licences*, à moins qu'il n'ait soûtenu deux Theses publiques.

Justinien avoit ordonné, que l'on passeroit quatre ans dans l'étude des loix. Ceux qui avoient satisfait à cette obligation, étoient dits avoir *licence* & permission de se retirer des études. C'est de là qu'est venu ce nom en ce sens.

Licence, en Sorbonne, est un temps de deux années que les Bacheliers passent à assister aux actes, & à y disputer pour se mettre en état d'être reçus Docteurs. Ces actes sont des theses que le Bachelier soutient & qu'on appelle la *Sorbonique*, la *majeure ordinaire* & la *mineure ordinaire*. Les Licentiez font ensuite un acte qu'on appelle *Vesperies*; après quoi ils peuvent recevoir le bonnet de Docteur. L'acte qui se fait en recevant le bonnet de Doctorat, s'appelle *Aulique*, parcequ'il se fait dans la Sale de l'Archevêque, où ils reçoivent le bonnet de la main du Chancelier de l'Université. Il y a deux ans entre la tentative & la *licence*. La *licence* s'ouvre de deux ans en deux ans. Il est entré en *licence* de cette année. Ils sont tant de cette *licence*. Il y a aussi de ces *licences* en la Faculté de Medecine, & dans celle de Droit.

LICENCIEMENT, ou Licenciment. s. m. Qui ne se dit que des troupes & des soldats à qui on donne congé. Quand la paix est publiée, on fait le *licenciement* des troupes. Après le *licenciment* des troupes, il ordonna que, &c. Ablan.

LICENCIER. verb. act. Donner congé à des troupes. Le Roi a *licencié* son armée. On a desarmé les vaisseaux, & *licencié* les matelots.

Se Licencier, signifie, Prendre de soi-même des libertez, s'émanciper, sortir de son devoir. Il ne se faut pas *licencier* à parler des Grands, à se familiariser avec eux. Les soldats dans cette ville se sont *licenciez* à toutes sortes de desordres. Il s'étoit *licencié* à quelques paroles. Maucroix.

Licencier, signifie aussi, Donner le degré de licence. On a *licencié* cet écolier à Orleans. Cet autre s'est fait *licencier* à Poitiers.

Licencié, ée. part. pass. & adj.

Licencie'. subst. masc. Celui qui a obtenu le degré de la licence, qui a fait tous les actes, & passé par toutes les épreuves requises pour obtenir le degré de Doctorat & le bonnet de Docteur. Ainsi le *licentié* a presque tous les mêmes avantages que le Docteur. En effet après les trois actes qui font la *sorbonique*, la *majeure ordinaire*, la *mineure ordinaire*, on paranymphe tous ceux qui sortent de licence les uns après les autres, & quelques jours après ils reçoivent la benediction de *licentiez* dans la chapelle de Mr. l'Archevêque. Ceux qui veulent être de l'Hospitalité de Sorbonne sont de plus obligez de soutenir la *Robertine*. Presque tous les Officiers de Judicature d'Espagne

pagne ne sont connus que sous le nom de *Licenciez*. Pour obtenir le degré de Docteur ou de *Licencié* en Droit Canon, en Droit Civil, ou en Medecine, il faut avoir étudié sept ans : & pour le degré de *Licencié*, ou de Docteur en Theologie, dix ans.

LICENCIEUX, EUSE. adj. Qui prend trop de liberté, & de licence ; hardi, peu retenu. Ce jeune homme est *licencieux* en paroles, il dit des choses trop hardies, sales, impies, & trop *licencieuses*. Il mène une vie libertine, & *licencieuse*. Pertinax, vigoureux deffenseur de la discipline militaire, se vit immoler à la fureur des soldats *licencieux*, qui l'avoit un peu auparavant élevé malgré lui à la Souveraine puissance. BOSS. Le Traducteur a eu raison de laisser à quartier les passages d'Horace qui contiennent des images trop *licencieuses*. COSTE. La critique du P. Simon est hardie, temeraire, *licencieuse*. BOSS.

LICENCIEUSEMENT. adv. d'une maniere trop libre, ou dereglée. Retirez vous de cette maison, on y vit trop *licencieusement*. Je me suis prêté *licencieusement*, & inconsiderément au desir qui me piquoit. MONT. J'ai permis à mon esprit de penser *licencieusement* sur les matieres de la Religion. ST. EV.

LICERON. Voyez LISSERON.

LICHEN. s. m. Espece de Plante parasite qui naît comme la mousse sur l'écorce des arbres & même souvent sur des pierres. Le *lichen* est une espece de croute melée de jaune & de blanc sale. On pretend qu'elle est bonne pour la gratelle, & pour les dartres vives, & qu'elle a pris son nom de ces maladies mêmes qu'elle guerit, car elles s'appellent ainsi en Grec. Peut-être aussi & cela seroit plus naturel, ce nom vient-il de ce qu'on l'a regardée elle même comme une gale & une espece de maladie des arbres sur lesquels on l'a d'abord observée. C'est un genre que le *lichen*, & il a beaucoup d'especes differentes. Il a des Semences, mais point de fleur, & M. Tournefort l'a rangé dans cette classe. Mais M. Marchand en a trouvé dans une autre espece de *lichen* apellée par Bauhin, *Lichen petræus stellatus*. FONTEN. Voyez HEPATIQUE.

LICITATION. s. f. Terme de Pratique, Action qu'on poursuit contre des coproprietaires d'un heritage possedé par indivis, afin que la proprieté en appartienne à un seul, en remboursant ou dedommageant les autres ; ou afin que chacun obtienne la part qui lui appartient en son juste prix & valeur, suivant qu'il sera estimé ou encheri en Justice. La *licitation* se peut faire à l'amiable sur des estimations faites par experts convenus, ou à la rigueur en Justice par des encheres, & une adjudication dans les formes.

Ce mot vient du Latin *licitari*, qui veut dire augmenter le prix de quelque chose.

LICITE. adj. m. & f. Qui est permis par les loix divines & humaines. Le trafic ne se doit faire qu'à des conditions honnêtes & *licites*. L'interêt d'une rente n'est *licite* qu'au taux du Roi. Il n'a guere d'usage que dans le dogmatique.

LICITEMENT. adv. D'une maniere licite & permise. Les Prêtres peuvent prendre *licitement* quelque retribution pour leurs Messes, selon la taxe de leur Diocesain. Il n'a aussi guere d'usage que dans le dogmatique.

LICITER. v. act. Terme de Pratique. Poursuivre une action de licitation en Justice. Ces coheritiers se brouilloient toûjours dans le partage des loyers d'une maison commune, ils ont été contraints de la *liciter* entr'eux, ou de la faire *liciter* en Justice.

LICITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LICORNE. s. f. Animal sauvage, selon quelques Naturalistes. La *licorne* se trouve seulement dans l'Afrique. Son vrai païs est dans la Province d'Agoas au Royaume des Damotes en Ethiopie. C'est un animal fort craintif qui se retire dans les bois, & qui pourtant se hazarde quelquefois à venir dans la plaine. Il a une corne blanche au milieu du front de cinq palmes de longueur, telles qu'on les depeint. Il est de la grandeur d'un cheval de mediocre taille, d'un poil brun tirant sur le noir, ayant le crin court & peu fourni & noir, aussi-bien que sa queuë. Le Pere Lobo dans ses Voyages rapporte plusieurs temoignages de gens qui en ont vû, & c'est ainsi que la decrit Vincent le Blanc dans son Voyage d'Afrique : mais cet Auteur est fort suspect, aussi-bien qu'André Thevet, qui écrit que le Roi de Monomotapa le mena à la chasse de la *licorne*, qui est frequente, dit-il, en son Royaume ; & qu'il lui fit present de deux cornes de *licorne*, qu'il rapporta en France, dont il en donna une au Roi, qui est celle qu'on voit à present au Tresor de St. Denis : on croit qu'elle vient des dents d'éléphant travaillées par des Ouvriers. Il y en a une fort grosse à Strasbourg de sept à huit pieds, qui est tortillée. Toutes celles du Tresor de Venise sont differentes. Pline dit que le premier qui a écrit de la *licorne*, est un nommé Ctesias, qu'Aristote dit être un Auteur fort suspect. Elien n'en parle qu'en doutant. André Marin docte Medecin de Venise, a fait un Traité de la fausse opinion de la *licorne*. Les autres Auteurs qui en ont écrit sont Philostrate & Solin, Æneas Sylvius qui est le Pape Pie II., Marc Paul Venitien, Aloesius Cadamustus, Louïs de Berthame en son Voyage d'Ethiopie, Cardan, Gesner, Garcias ab Horto, &c. Les uns disent qu'elle ressemble à un cheval ou poulain, les autres à un âne, les autres à un cerf ou à un bouc par sa barbe, les autres à un éléphant, les autres à un rhinoceros, les autres à un levrier. Munster & Thevet disent que c'est un amphibie vivant dans l'eau & sur terre, & que sa corne est mobile selon la volonté de l'animal. D'autres disent que sa force consiste en sa corne ; & que quand elle est poursuivie par les Chasseurs, elle se precipite du haut des rochers, & tombe sur sa corne, qui soutient tout l'effort de sa chûte, ensorte qu'elle ne se fait point de mal. Enfin tous les Auteurs rapportent differemment la figure & la couleur, tant de l'animal que de sa corne & de toutes ses parties. C'est pourquoy les plus sensez tiennent que c'est un animal fabuleux. Les Latins l'ont appellé *unicornis*, & les Grecs *monoceros*. Mais on a trouvé aux Indes plusieurs animaux qui n'ont qu'une corne, comme vaches, taureaux, chevaux, ânes, chevres, daims, &c. Tout ce qu'on dit de la *licorne* est fabuleux. Le Rhinoceros est l'unique *licorne* quadrupede.

La Peyrere en sa Relation de Groenland dit que ce qu'on croit corne de *licorne* est une dent d'un gros poisson nommé par les Islandois *narwal*, & dans d'autres lieux *rohart*, qui se trouve dans la Mer Glaciale, qui a fourni abondance de ces cornes dans les cabinets des curieux. Charras dans sa Pharmacopée se vante d'en avoir une qui surpasse en longueur & en grosseur celle du Tresor de St. Denis. Cette corne sort du milieu du devant de la mâchoire superieure de ce grand poisson, où elle a environ un pied de long de racine aussi grosse que la corne même. Elle lui sert même d'arme & de deffense pour attaquer les plus grosses baleines, & il la pousse avec tant d'impetuosité, qu'il en peut percer un fort gros vaisseau. Paul Louïs Sachsius Medecin fait la description d'un monstre marin qu'il appelle *unicorne* ou *monoceros*, qui est une espece de baleine qui vit de cadavres, qu'on pêche sur les côtes d'Island & Groenland, dont la corne est la seule dent qu'il a en la mâchoire superieure, qui est tournée, canelée, & terminée en pointe. Celle que vit cet Auteur étoit de neuf pied de long. Voyez NARWAL.

Les Anciens ont crû que la corne de la *licorne* sert de contrepoison ; & qu'elle la trempe dans l'eau pour l'épurer, quand elle veut boire. Sa rareté fait qu'on lui attribuë plusieurs vertus dans la Medecine. Mais il est constant, comme l'a fort bien prouvé Ambroise Paré, que c'est une pure charlatanerie ; & il dit qu'il a experimenté que toutes les vertus qu'on lui attribuë sont fausses, quoyque les Marchands ayent mis son prix si haut, qu'un Allemand en vendit une douze mille écus au Pape, au rapport d'André Racci Medecin de Florence : & que dans les boutiques la livre de 16. onces ait été venduë jusqu'à 1536. écus en un temps où le même poids de l'or n'en valoit que 148. Le Conciliateur dit que la *licorne* suë en presence du rapellus, ou d'une vipere, ou d'un fiel de leopard: ce qu'elle ne fait point en presence des autres poisons. Mais cela est encore fabuleux.

Bochart a prouvé que le mot Hebreu *reem* de l'Ecriture, que quelques versions ont traduit tantôt une *licorne* & tantôt un rhinoceros, designe une *Gazelle* ou un *Orix*.

Outre les cornes de poisson, il y a des fossiles, qui leur ressemblent parfaitement, quoique la matiere en soit differente.

La *licorne*, en termes de Blason, se represente passante, quelquefois rampante : & lorsqu'elle est en cette action, onl a dit *saillante*.

LICOU, ou LICOL. subst. masc. Une têtiere montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mulets, ou autres bêtes au ratelier, quand on les a debridées. On fait les *licous* de chevaux, de cuir de Hongrie ; ceux des ânes ou des chevaux de loüage, de simple corde. Les Marechaux appellent aussi *licou*, une grosse corde qu'ils mettent à la tête du cheval pour le retenir quand il resiste trop.

Licol, n'a plus d'usage qu'en Poësie devant une voyele. On dit toûjours, *licou*.

Licol, se dit aussi de la corde qui sert à étrangler les pendus.

> *Car de s'étrangler d'un* licol,
> *Cette mort est pour le vulgaire ;*
> *Les Rois ne la pratiquent guere.* Scar.

Ce mot vient *à ligando collo*, comme qui diroit, *lien du col*.

On dit qu'un homme traine son *licou* ; pour dire, que c'est un scelerat qui sera pendu tôt ou tard.

LICTEUR. s. m. Ministre des Magistrats Romains, qui marchoit devant eux, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges. Il faisoit l'Office de Sergent & de Bourreau. Les Consuls avoient douze *Licteurs*. Les Proconsuls, les Preteurs, & autres Magistrats en avoient seulement six. Ils étoient toûjours prêts à delier leurs faisceaux, soit pour foüetter, soit pour trancher la tête aux condamnez. Quand les Gouverneurs de Province quittoient leur gouvernement, ils gardoient leurs *Licteurs* jusqu'à ce qu'ils arrivoient à Rome. Les *Licteurs* pouvoient arrêter & constituer prisonniers ceux que le Consul leur ordonnoit d'arrêter ; à la difference du *Viator* ou Messager, qui accompagnoit le Tribun du peuple, & qui n'avoit que le pouvoir de sommer & d'assigner pour comparoître devant le Tribun. Romulus fut le premier qui les institua, comme temoigne Plutarque.

Le nom de *Licteur* leur fut donné du mot *ligare*, lier. Apulée derive ce nom de *licium* qui étoit une ceinture que portoient ces Officiers.

LIE. subst. fem. La partie la plus crasse, la plus épaisse, & la plus grossiere du vin, de l'huile, & des autres liqueurs. En Medecine on l'appelle *sediment*. On fait du sel de tartre avec de la *lie* de vin brulée. La *lie* sert à écurer la vaisselle. Quand on dit absolument de la *lie*, on entend de la *lie* de vin. La Courtisane Phryné devenuë vieille, disoit par application à elle-même, & dans un sens de debauche, qu'on bûvoit le bon vin jusqu'à la *lie*. Ablan. Il en est de la vie comme du vin, dont il ne faut pas tirer jusqu'à la *lie*. Le Ch. Temple.

Lie, se dit figurément, de ce qui est vil & abject. La *lie* du peuple, est la commune populace qui n'a ni honnêteté, ni éducation. Il n'y a que des gens de la *lie* du peuple qui aient ces sentimens là. Combien de gens de qualité qui mal-honnêtes gens, seroient vertueux, s'ils étoient nez dans la *lie* du peuple ? S. Evremoniana. La *lie* du Parnasse, se dit des Poëtes du dernier rang, & des plus meprisables.

Ce mot vient de *limus*, comme qui diroit *limon* de vin. D'autres le derivent de *Lyeus*, qui est un des surnoms de Bachus. Du Cange dit qu'il vient de *lia*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

On dit proverbialement, Faire *chere lie* ; pour dire, Faire grande chere. Faire un tronçon de *chere lie*.

Lié, Liée. Adj. Vieux mot, pour joyeux.

> *Mais Madame seroit moult* liée,
> *Si elle étoit bien employée.* Percev.

Il se prend aussi pour joli.

On a dit aussi *liement*, pour joyeusement. Borel.

Ce mot vient de *liesse*, & celui-ci de *lætitia*.

Lié, Liée, part. & adj. Voyez après Lier.

LIEGE. s. m. Arbre de moienne hauteur, qui ressemble beaucoup au chêne-verd ; mais son tronc est plus gros jettant peu de rameaux, & son écorce beaucoup plus épaisse, fort legere, spongieuse, de couleur grise tirant sur le jaune : elle se fend & se separe de l'arbre si l'on n'a le soin de l'en ôter, parcequ'elle est poussée par une autre écorce qui se forme dessous. Ses feuilles ont la figure de celles du chêne-verd, mais elles sont plus grandes, plus longues, plus molles, plus vertes en dessus, quelquefois un peu dentelées, piquantes. Ses chatons & ses glands sont semblables à ceux du chêne-verd. Cet arbre croît dans les païs chauds, comme en Espagne, en Italie, vers les Pyrenées, en Gascogne. Quand on veut faire la recolte de son écorce, on la fend sur le tronc de l'arbre tout de son long pour la tirer plus commodément, on la met ensuite dans de l'eau, on la charge de pierres pour la rendre plate, & puis on la fait secher. C'est le *liege* dont nous nous servons pour faire des bouchons. L'écorce se leve d'ordinaire tous les 7. ans. Il ne meurt point quand il est depouillé de son écorce comme sont tous les autres arbres. Le gland du *liege* est astringent, & propre pour la colique venteuse ; son écorce est aussi astringente, elle arrête les homorragies & les cours de ventre. En Latin *suber latifolium perpetuò virens*. C. Bauh.

Quelques-uns derivent le mot de *liege* de *levis*, à cause de sa legereté.

Liege, se dit particulierement de l'écorce de ce bois, qui nage sur l'eau. On se sert de *liege*, pour mettre sous des pantoufles & sous des patins, parcequ'il est fort leger. Les filets des Pêcheurs ne sont suspendus sur l'eau que par les *lieges* qui y sont attachez. Il y a une espece de *liege* d'Angleterre, qui est un bois serré & moins poreux que le *liege* commun, qui est merveilleux pour faire des bouchons de bouteille.

On

On appelle *patenôtre de liege*, les morceaux de *liege* que les Pêcheurs attachent à leurs filets pour les tenir suspendus dans l'eau par le haut.

Liege. Terme de Sellier. C'est un morceau de bois en forme de petite aile qui est aux deux côtez du pommeau de la selle, & qui lorsqu'il est couvert de cuir, & embelli de cloux, s'appelle *catte*. Le *liege* est decolé.

LIEGER. v. act. Terme de Pêcheur. Mettre le *liege* au filet. *Lieger* un tramail.

LIEN. subst. masc. Ce qui joint ensemble; ce qui attache, & unit des choses ensemble. Faire des *liens* pour les gerbes; rompre, couper un *lien*. Les bottes de foin sont moins estimées quand elles n'ont que des *liens* de paille.

Lien, se dit aussi des chaînes, des menottes, & autres fers avec quoy on attache les captifs, les galeriens, & les prisonniers. Les pauvres esclaves d'Alger sont chargez du liens, languissent dans les *liens*. On a sauvé un tel des Corsaires, on a rompu ses *liens*. La Fête de Saint Pierre aux *Liens*, est celle qu'on celebre le premier jour d'Août en memoire du miracle rapporté dans le Chap. 12. des Actes.

Lien, se dit aussi chez les Artisans, de toutes les pièces qui servent à lier, & assembler. Les Vitriers ont des *liens* de plomb pour lier, pour attacher les verges de fer le long du panneau. Les Charpentiers font des *liens* de pièces de bois qui sont engagées les unes dans les autres par des tenons, mortaises, & chevilles, comme celles qui lient les pieux des arches des ponts de bois, les faîtes ou soufaîtes des combles. Il y a aussi des *liens* cintrez, qui servent de courbes dans les enfoncemens des combles. On le dit aussi des pièces qui servent à lier & à soutenir les gruës & engins. Les Charrons attachent leurs fleches avec plusieurs *liens* de fer.

Lien, se dit figurément des engagemens, des attachemens, des liaisons. Le *lien* conjugal, c'est le mariage. Le vin chez les peuples du Nord est un *lien* d'amitié. Les loix sont le *lien* de la societé civile. Les bienfaits sont les *liens* de la concorde publique & particuliere. Boss. La bonne foi est le plus parfait *lien* des affaires humaines. Ben. Le serment ne doit pas être un *lien* d'iniquité. Obv. M. Les *liens* du corps & de l'ame sont imperceptibles. Les Amans ne parlent que de leurs *liens*, de leurs chaînes, de leur captivité. La rupture des *liens* du cœur est d'autant plus sensible qu'ils sont en plus petit nombre. Obv. M. L'estime mutuelle de deux amis, est toûjours le premier *lien*, qui doit serrer leurs nœuds. St. Ev. Mon Amant n'étoit pas aussi degagé de mes *liens* que je l'avois crû. H. S. de M. Le *lien* de l'amitié humaine est trop foible pour resister à la violence des passions. M. Esp. Devoirs, amitié, & tout ce qui fait les *liens* des sots & des foibles, ne m'ont jamais gêné un moment en toute ma vie. St. Ev. La Religion qui devroit être un *lien* de charité entre les hommes, n'est plus que la matiere de leurs contestations, & de leur aigreur. St. Ev. Par combien d'imperceptibles *liens* sommes-nous attachez au monde? Boss. Il n'y a point de *liens* si forts que la raison ne rompe avec le temps. St. Ev. La Religion sous des formes differentes sera le *lien* de toutes les nations, & la source de toutes les vertus. M. Sc. Il est plus noble de rompre tout-d'un-coup les *liens* qui nous attachent au monde, que de les delier avec tant de circonspection, & de foiblesse. Fl.

Qu'une amitié si belle, ait d'éternels liens. Rac.
Tous les liens *du sang n'ont pu le retenir.* Id.
Sous un calme trompeur, le monde a mille écueils.
Ses doux embrassemens, ses faciles accueils,
Sont les liens *dorez de notre servitude*: Theoph.
La foi, ce nœud sacré, ce lien *precieux,*
N'est plus qu'un vain fantôme, & qu'un nom specieux. Breb.
Vien, favorable mort, vien briser les liens
Qui malgré moi m'attachent à la vie. M. S.

On dit proverbialemens, On n'est pas échappé quand on traîne son *lien*.

Le double lien. Terme de Jurisprudence. Consanguinité, parenté entre personnes sorties d'un même pere, & d'une même mere. Comme les Freres germains. Le Droit civil avoit établi la distinction du *double lien*, *duplicis vinculi beneficium*; ensorte que les enfans issus d'un même pere, & d'une même mere se succedoient les uns aux autres, par preference, & à l'exclusion de leurs freres, & sœurs de pere, ou de mere seulement. Le droit du double *lien*. Il est autorisé par la Novelle 118. Ch. 3. mais comme elle ne parle que des freres & de leurs enfans, elle ne s'étend point aux oncles & aux tantes. Ce droit s'observe en quelques Coutumes de France. Il n'a point lieu en Normandie. Quelques-uns croient que l'action de Joseph qui donna une double portion à Benjamin son frere de pere, & de mere, par preference à ses autres freres, qui ne l'étoient que de pere, a donné lieu à la distinction du *double lien*.

LIENES, ou LIENNES s. f. Voyez Liane.

LIENTERIE. s. f. Espece de devoyement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi digerez. La *lienterie* vient de ce que le levain de l'estomac manque entierement, ou est émoussé, ou parceque le pylore est tellement relâché, & les fibres du ventricule si fort irritées en même temps, qu'il laisse sortir les alimens, au lieu de les retenir. La *lienterie* survient à de grandes maladies. L'excés de la boisson peut causer ce mal en relâchant trop l'estomac & sur tout le pylore. Les Anciens croyoient que la *lienterie* arrive lorsque les intestins étant trop unis & glissans par dedans, ils laissent échaper les alimens avant qu'ils soient digerez, d'où vient qu'ils lui avoient donné ce nom, qui est Grec, & qui est formé de *leios*, *poli*, & de *enteron*, *intestin*.

LIER. verb. act. Attacher, joindre avec un lien plusieurs choses ensemble. On *lie* les balots avec des cordes; les gerbes, le foin avec de la paille; les fagots avec des hares; les mâts, les machines avec des bandes de fer; les tonneaux, avec des cercles; des perches avec de l'osier.

Lier, signifie quelquefois simplement, Noüer, arrêter quelque chose. *Liez* vos souliers avec des rubans. Quand on *lie* la jambe trop serrée, il y reste une marque. On *lie* les veines & les arteres en plusieurs operations de Chirurgie. On *lie* les vignes à des échalas.

Lier, signifie aussi, Captiver, ôter la liberté du mouvement des membres du corps. On a mené cet homme *lié* & garroté. Il a perdu l'esprit, il est fou à *lier*. Celui qui triomphoit à Rome menoit les Princes *liez* à son char. *Liez* votre cheval à cet arbre, de peur qu'il ne s'échape.

Lier, se dit aussi des parties differentes que l'on joint ensemble par quelque chose qui s'incorpore dans les unes & dans les autres. Le pouzzol est le meilleur ciment pour *lier* les pierres. La colle forte *lie* les pieces de bois ensemble. On a *lié* ces deux pavillons par une galerie, par une platteforme. On *lie* une muraille avec une autre par des pierres d'attente. Il faut mettre quelque chose dans cette composition pour *lier* les ingrediens. On dit aussi qu'un Ecrivain *lie* bien ses lettres, quand il les joint ensemble par des traits fort deliez.

On

On dit aussi en cuisine qu'une sauce se *lie*; pour dire, qu'elle s'épaissit, qu'elle prend consistence en cuisant. Il faut remuer cette sauce jusqu'à ce qu'elle se *lie*. On le peut dire de même des autres compositions, des syrops, & autres choses de cette nature que l'on fait épaissir en les faisant cuire. Ce syrop est bientôt fait, il commence à se *lier*.

Lier, signifie encore, Astreindre, brider, engager, attacher, obliger quelcun à certaines conditions, ensorte qu'il ne s'en puisse deffendre. Les paroles, les contracts *lient* les hommes. Les hommes se *lient* par leurs sermens. Une saisie, une substitution *lient* les mains d'un debiteur, d'un usufruitier. Les deffenses de la Cour ont *lié* les mains à ce Juge inferieur. Je l'ai bien *lié* & bridé par les clauses de ce contrat. Un donataire entre vifs se *lie* les mains, ne peut plus disposer de son bien. Cela ne *lie* ni le donataire, ni l'heritier. Pat. La collation, quoyqu'invalide, d'un Collateur ordinaire *lie* les mains du Pape, lui ôte le droit de prevention. On dit aussi, qu'un homme est *lié*; quand il est sacré, ou lorsqu'il est marié. Le plus sûr moyen de *lier* les hommes & de les enchainer, c'est de leur faire du bien. Vos bienfaits me *lient* à vous d'une chaîne honorable. Rac. Corneille a fait dire à Cinna, en parlant de sa Maitresse,

Un serment execrable à sa haine me lie.

Lier, se dit aussi figurément en plusieurs choses de differente nature. Ainsi on dit qu'un Orateur a bien *lié* son discours, quand il l'a disposé dans un ordre naturel avec des transitions fort delicates, & que la suite de son discours est fort naturelle. On dit aussi, qu'Euclide a *lié* merveilleusement les propositions de Geometrie. Tous les traits de cette femme sont admirables; mais l'agrément qui les *lie* dans son portrait, ne les *lie* pas sur son visage. Vill.

Lier, en termes de Fauconnerie, se dit lorsque le faucon enleve en l'air sa proye dans ses serres; ou lorsque l'ayant assommée, il la *lie* & la tient à terre. A l'égard de l'autour on dit *empieter*. On dit aussi, quand deux ou trois oiseaux se font compagnie pour poursuivre le heron, ou autre gibier, qu'ils le *lient*, parcequ'ils le serrent de si près, qu'ils semblent quasi le *lier* & tenir dans leurs serres.

Lier, se dit figurément. J. C. a dit à ses Apôtres ce que vous aurez *lié* sur la terre, sera aussi *lié* au Ciel. Les Juifs disoient d'une chose défenduë, qu'elle étoit *liée*, & d'une chose permise qu'elle étoit *deliée*. Dans l'Eglise Romaine, *lier* les pechez, se prend pour les retenir, & les *delier* pour les remettre. l'Eglise a le pouvoir de *lier* & de delier les pechez, elle *lie* par des excommunications & des censures. Me. Guyon se vantoit d'avoir reçu le pouvoir de *lier* & de delier. Boss. Le mariage *lie* ensemble les conjoints. Les alliances *lient* les familles. La Police, les Loix *lient* ensemble les peuples. L'interêt *lie* les Societez. La conformité d'humeurs *lie* les amis. Il étoit *lié* aux interêts de son maitre. Ablan. Ne permettre pas aux Rois de s'humaniser quelquefois, c'est les *lier* à la grandeur de leur condition, & les cloüer sur le trône. Bal. On ne doit point se *lier* dans une profession qui renferme autant de Sainteté, d'assujetissement, & de dépendance que celle de la Religion, à moins que d'y être porté par un véritable attrait. Ab. de la Tr.

On dit aussi en ce sens, *Lier* commerce, correspondance. Il est très-important de ne *lier* commerce qu'avec des personnes de merite: on prend insensiblement leurs manieres. Bell. *Lier* amitié avec quelcun. Cet entretien *lia* peu à-peu entr'eux une étroite familiarité. Ablan. On dit aussi, *Lier* conversation, entrer en discours. *Lier* une conference. *Lier* une partie de promenade, de divertissement, &c. *Lier* partie; pour dire, Convenir du jour, & des conditions pour se divertir ensemble, joüer, voyager, ou se battre. Comme il connoissoit quel'Ambassadeur Venitien étoit un négociateur plus *liant*, il lui fit representer que... L. de Camer.

On dit proverbialement à ceux qui hesitent à entrer dans une maison, Entrez, nos chiens sont *liez*. On dit qu'on *lie* les bœufs par les cornes, & les hommes par les paroles.

Lié, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Un discours bien *lié*. Une sauce bien *liée*. On l'a mené pieds & poings *liez*. Fut-il jamais parti bien *liée* sans la brigue des femmes? Orv. M. Les Medecins appellent matieres *liées*, les excremens qui ont une certaine consistance. Jouer en deux parties *liées*, pour dire, qu'il en faut gagner deux tout de suite.

Colonne *liée*, est une colonne attachée à une autre par un corps, ou languette de certaine épaisseur, ou à un pilastre sans confusion de bases, ni de chapiteaux.

Lié, en termes de Blason, se dit des cercles de tonneaux, quand l'osier qui les tient est d'un autre émail. Il portoit de pourpre à un cercle d'or *lié* de sable.

Lié, se dit aussi de ce qui est joint, resserré, attaché & accouplé par un lien, cordon ou ruban. Il portoit de gueules à la gerbe d'or *liée* de champ.

LIERNE. s. f. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois qui sert à faire les planchers en galetas, & qui s'assemble d'un poinçon à l'autre au dessous des faîtes.

Lierne ronde, est une piece de bois courbée selon le pourtour d'une coupole, dont plusieurs assemblées de niveau forment des cours de liernes par étage, & reçoivent à tenons & à mortoises les chevrons courbes d'un dôme.

Lierne de palée, est une piece de bois, qui boulonnée avec les fils de pieux d'une palée sert à les lier ensemble. On l'employe aussi dans la construction des bâtardeaux pour le même usage. Cette *lierne* est differente de la moise, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux. On appelle aussi *liernes*, les nervûres dans les voutes Gothiques, qui forment une croix, & qui par un bout se joignent aux tiercerons, & par l'autre à la clef.

LIERNER. v. act. Terme de Charpenterie, & d'Architecture, attacher des liernes.

LIERRE. s. m. Plante qui croît tantôt en arbre & tantôt en arbrisseau, & dont les rameaux sarmenteux s'étendent beaucoup en rampant, & s'attachent aux arbres voisins & aux murailles, s'insinuant dans les jointures des pierres où ils prennent de profondes racines; son écorce est ridée & cendrée; son bois est dur & blanc; ses feuilles sont grandes, larges, anguleuses, épaisses, dures, vertes tout le long de l'année, luisantes; ses fleurs sont composées chacune de six feuilles radiées, de couleur herbeuse; elles sont suivies de bayes rondes, grosses comme celles du genievre, disposées en grape, de couleur noire quand elles sont meures; elles renferment chacune cinq semences arondies sur le dos & plates sur les autres cotez, moëleuses. Les feuilles, & les bayes du *lierre* sont vulneraires & detersives: on applique les feuilles sur les cauteres pour les mondifier de leur sanie. On s'en sert aussi en décoction pour les douleurs des oreilles & des dents, & pour noircir les cheveux. Le bout des filamens du lierre, est rond. Ils sont tous garnis de poils ou de fibres qui vomissent une liqueur gluante, par le moyen de laquelle ils s'unissent & se collent a[illegible] [illegible]tres des murailles. Malpighi.

En Latin *hedera arborea*. C. Bauh.

Il y a une autre espece de *lierre*, appellée *hedera poëtica*. Parceque que les Anciens en faisoient des couronnes, dont ils couronnoient leurs Poëtes. On la nomme aussi *hedera dyonisias* ou *bachica*, à cause qu'on s'en servoit dans les réjouissances aux fêtes de Bacchus. Ses feuilles ne sont point anguleuses, mais seulement pointuës vers le bout, moins épaisses, moins dures que celles du précedent *lierre*, & d'une couleur verte moins foncée; ses bayes sont belles, de couleur d'or. Le *lierre* à fruit jaune se trouve aussi communément à Constantinople que le *lierre* ordinaire en France, & les Turcs s'en servent pour leurs cauteres. Tourneff. Il n'est pas surprenant que les Bacchantes ayent autrefois employé le *lierre* pour garnir leurs Thyrses & leurs coeffures: toute la Thrace est couverte de ces sortes de plantes. Id. Chez les Payens le Sacrificateur n'avoit jamais de ceinture, & il n'osoit même prononcer le mot de *lierre*, parceque le *lierre* s'attache à tout. Lomeier. Un Courtisan, pour symbole de sa fidelité à son Prince, auquel il demeura attaché, malgré sa disgrace, prit un *lierre* qui embrassoit encore le tronc d'un chêne renversé par terre; avec ces mots: *Hæreíque cadenti*.

Ce mot vient du Latin *hedera*. *Hedera, quod hæreat arboribus aut muris*, comme qui diroit, *adhærant* aux arbres & aux murailles. On a dit d'abord *hierre*, & en y joignant l'article *le*, on a dit *l'hierre*, dont insensiblement on a fait *lierre*; on a ajoûté ensuite un nouvel article, & on a dit le *lierre*.

Lierre terrestre, est une autre sorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cause de quelque ressemblance qu'on a cru trouver de ses tiges rampantes & de ses feuilles avec celles du veritable *lierre*. C'est une espece de calament qui pousse de petites tiges rampantes à terre, grêles, quarrées. Ses feuilles sont rondes, dentelées en leurs bords, un peu rudes, veluës. Ses fleurs naissent en bouquets, & sont formées en gueule ou en tuyau decoupé par le haut en deux levres, de couleur bleuë. Ses semences sont oblongues, jointes ensemble, & enfermées dans une capsule. Cette plante a une odeur assez forte, & un goût amer: elle est fort aperitive, déterfive & vulneraire: elle fait passer les urines & le calcul: elle est aussi bonne pour consolider les ulceres, on en fait prendre aux phtisiques. On l'appelle ordinairement *hedera terrestris vulgaris*. C. Bauh. Mr. Tournefort l'appelle *calamintha humilior, folio rotundiore*.

Quelques Poëtes font *lierre* de deux syllabes.

Je cesserai, Lisis, de te faire la guerre,
Quand les ormes suivront l'embrassement du lierre. Corn.

D'autres comme St. Amand, Sarasin, Ronsard, le font de trois syllabes.

LIESSE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, Joye, santé, prosperité. Il est revenu de son voyage, on l'a reçu en grande *liesse*. Il ne se dit plus guere qu'en cette phrase: Vivre en joye & en *liesse*. L'Acad. Ou plutôt il ne se dit qu'en celle-ci: Nôtre-Dame de *liesse*.

Ce mot vient de *lætitia*.

LIEU. s. m. Place, endroit. L'ancienne Philosophie le définit ainsi: Surface premiere, & immobile d'un corps qui en environne un autre. C'est, pour parler plus clairement, un espace dans lequel un corps est placé. Les Philosophes modernes distinguent entre le *lieu* interieur, & le *lieu* extérieur. Le *lieu* interieur est l'espace que chaque corps occupe, lequel espace n'est point different de ce corps, selon eux. Et le *lieu* exterieur est la surface des corps qui en environnent un autre, aux differentes parties de laquelle le corps environné peut être diversement appliqué. Ainsi, quand l'on dit qu'un corps change de *lieu*, cela ne se peut entendre que du *lieu* exterieur. Roh. Par le mouvement les corps changent de *lieu*, vont d'un *lieu* à un autre; ils ne peuvent être en deux *lieux* que successivement. Chaque corps occupe son *lieu*. L'ame ne peut être dans un *lieu*. Le *lieu*, selon Gassendi, n'est autre chose que l'espace même, qui est appellé vuide, quand il est privé de tout corps, & *lieu*, quand il est rempli. Il y a des Philosophes anciens & modernes qui enseignent que Dieu est le *lieu* où toutes choses sont contenuës, & qu'il est le *lieu* à lui-même. Bib. A. & M. de 1721. Ce mot vient du Latin *locus*, qui signifie la même chose.

Lieu, se dit aussi de l'endroit destiné à placer quelque chose, soit par nature, ou par art. Dieu a rangé tous les êtres en un *lieu* convenable. La terre, les corps graves, sont dans le *lieu* le plus bas, le plus profond. Chaque chose est dans son *lieu* naturel, quand elle est dans son élement. Un *lieu* éminent, inaccessible. Il faut ranger chaque chose en son *lieu*. Elle viendra en son *lieu*, en son rang; il se fera en temps & *lieu*. Ce seroit ici le *lieu* de vous loüer. Ablan.

On distingue en Astronomie le vrai *lieu* d'un astre, de son *lieu* apparent. Le vrai *lieu* est le point du Firmament où on le verroit, si on étoit au centre de la terre; le *lieu* apparent est celui où il paroit en le regardant de dessus la terre: ce qui cause sa parallaxe, qui n'est autre chose que l'arc du Firmament compris entre le vrai *lieu*, & l'apparent. Le *lieu* véritable, & le *lieu* apparent conviennent ensemble, dans les étoiles fixes, & dans les trois planetes superieures: d'où il s'ensuit que les étoiles, & ces trois planetes n'ont aucune parallaxe, parceque leur distance de la terre est trop grande pour avoir une proportion sensible avec le diametre de la terre. Le *lieu* brisé du Soleil, & de la lune, est le *lieu* où le Soleil, ou la lune paroissent à cause de la refraction.

Lieu, se dit en particulier d'un endroit fixe & déterminé, qu'on veut marquer, & distinguer des autres. Cet homme a voyagé en divers *lieux*; pour dire, en divers païs, en diverses contrées. Il y a des *lieux* incultes que la nature a rendus si riches par leur seule situation, que toutes les beautez de l'art ne peuvent y rien ajoûter. Costar.

Dans ce lieu *bienheureux où tout plaisir abonde.* La Sabl.

Ah! que j'aime la solitude!
Que ces lieux *sacrez à la nuit,*
Eloignez du monde & du bruit,
Plaisent à mon inquietude! S. Amant.

On appelle la Judée, ou Jerusalem, les saints *Lieux*. Kircher a fait un Ouvrage des *lieux* souterrains, qu'il appelle *mundus subterraneus*. C'est le Seigneur, ou la Dame du *lieu*; c'est-à-dire, du village. C'est la coutume du *lieu*, ou du païs. On appelle aussi *Chef-lieu*, le principal manoir d'une Seigneurie, où l'on est obligé de porter la foi & hommage.

Lieu, se dit aussi d'une maison particuliere ou à la ville, ou à la campagne. Cette femme fait nourrir son enfant sur le *lieu*; c'est-à-dire, dans sa maison. On a fait une descente sur le *lieu*. On a visité les *lieux*, on a vu l'état des *lieux*. On lui a donné la clef des *lieux*. Il est obligé de vuider les *lieux* dans tel temps. Il y a un *lieu* de plaisance en un tel endroit, on en peut faire un beau *lieu*, un joli *lieu*. Il y a bien du lieu, du logement dans cette maison.

On appelle dans les Couvents les *lieux reguliers*, ceux qui sont dans la clôture du Monastere, qui servent à la Communauté, comme Dortoir, Refectoire, Chapitre, Cloître; à la distinction des bassecours, offices, & *lieux* destinez pour la subsistance de la maison.

On appelle dans une maison, les *lieux secrets*, les *lieux communs*, ou absolument les *lieux*, ceux qui sont destinez pour la décharge du ventre.

Lieu, se distingue aussi par les privileges qui lui sont attribuez, par sa destination à divers usages. L'Eglise est un *lieu sacré*. En Italie les Eglises sont des *lieux* d'asile, des *lieux* de franchise. Le respect du *lieu*. Le Palais est le *lieu* où on rend la justice. Les Hôpitaux sont des *lieux* pieux. Les jeux de Paume sont des *lieux* de recreation.

On appelle aussi des *lieux* de debauches, de vilains *lieux*, des *lieux* publics, de mauvais *lieux*. Hanter les mauvais *lieux*. Il avoit honte de sortir d'un mauvais *lieu*. Ablan. Une taverne & un mauvais *lieu* sont également infâmes. Pat. Ces *lieux* de débauche s'appellent aussi ironiquement des *lieux* d'honneur. La Greve est le *lieu* où l'on execute les gens condamnez au supplice.

Lieu de Sureté. Façon de parler plaisante & burlesque, pour dire, une prison. Je saurai mettre mon pendart de fils en *lieu de sûreté*. Mol.

En terme de Manege, on dit qu'un cheval porte en beau *lieu*, quand il soutient bien son encoulure, quand il tient sa tête levée, & bien placée.

En termes de guerre, on appelle *lieu d'assemblée*, le quartier assigné pour un rendez-vous de troupes. On appelle aussi le *lieu d'honneur*, le premier rang où l'on combat, la tête de la tranchée, & tous les *lieux* où il y a du danger à courir, de la gloire a remporter.

Lieu, se dit figurément. En Logique, en Rhetorique, on appelle *lieux communs*, *lieux* oratoires, certaines classes, & distributions des qualitez, ou circonstances des choses, qui sont les sources des argumens. Il y en a de Grammaire, comme l'*etymologie*; de Logique, comme la *definition*; & de Metaphysique, comme *la cause* &c. C'est des derniers principalement que traite Aristote en ses Livres des Topiques, qui sont extrémement confus. Il y a quelque chose d'assez beau sur ce sujet dans le premier livre de sa Rhétorique. Tout l'art de Raimond Lulle ne consiste qu'en la distribution de chaque matiere en plusieurs *lieux*, ou cellules des choses qu'il épuise l'une après l'autre, pour dire tout ce qu'on peut dire sur un sujet. Ces *lieux communs* sont des moyens courts & faciles, pour trouver de la matiere à discourir sur toutes sortes de sujets, en les envisageant de tous côtez, & par toutes leurs faces. On les distribue en certaines classes, & les Logiciens les reduisent d'ordinaire à seize, le *genre*, la *difference*, la *definition*, le *denombrement des parties*, l'*etymologie*, les *conjuguez*, la *ressemblance*, la *dissemblance*, la *comparaison*, l'*opposition*, la *repugnance*, les *circonstances*, qui sont trois *lieux*, la *cause*, & *l'effet*. Art de Parler. Cette methode peut rendre feconds les esprits steriles. Aussi n'appelle-t-on ces considerations generalles, des *lieux communs*, que parcequ'ils fournissent dequoy parler sur toutes sortes de choses, & qu'ils sont exposez à tout le monde. C'est un art de trouver des argumens. Par la méme raison l'on distingue les *lieux* exterieurs, & extrinseques, de ceux qui sont interieurs, & intrinseques. Les premiers sont generaux, & se peuvent inventer par l'Orateur : les autres sont des faits particuliers qu'il ne peut ni inventer, ni suppléer. Bien des gens trouvent que la fecondité de ces *lieux communs* est une mauvaise fecondité, & sur-tout que c'est un art dangereux pour les gens d'un esprit mediocre. On a defini cette *Topique*, un Art qui apprend à discourir sans jugement des choses qu'on ne sçait point. Id. Rien en effet ne paroît plus inutile que de parler de ces *lieux communs*, & de cette science qui apprend l'art de trouver des argumens. Ceux qui ont passé par le cours ordinaire des études, & qui ont appris dans les colleges cette methode artificielle, ont éprouvé que quand ils ont été obligez à traiter quelque sujet, ils n'ont point eu recours à ces *lieux* pour y chercher des raisons. Il est bien vrai que tous les argumens qu'on tire de la consideration attentive du sujet, se peuvent rapporter à ces chefs generaux qu'on appelle *lieux*, & que l'on ne sçauroit presque rien dire qui ne s'y rapporte. Mais ce n'est point par cette methode qu'on les trouve, ni en y faisant une reflexion expresse. Au contraire cette reflexion ne peut servir qu'à ralentir la chaleur de l'esprit, & à l'empêcher de trouver les raisons vives & naturelles, qui sont les vrais ornemens du discours. Log. S'il est bon de sçavoir ce qu'on dit de ces *lieux*, parceque tant de personnes celebres en ont parlé, qu'ils ont formé une espece de necessité de ne pas ignorer une chose si commune, il est encore plus important d'être persuadé qu'il n'y a rien de plus ridicule, que de les employer pour discourir de tout à perte de vuë, comme font les Lullistes avec leurs attributs, qui sont des especes de *lieux*; & que cette mauvaise facilité de parler de tout, & de trouver raison par tout, dont quelques-uns font vanité, est un si mauvais caractere d'esprit, qu'il est beaucoup au dessous de la bêtise. Les bons Orateurs n'ont jamais songé à faire un argument, *à causâ*, *ab effectu*, *ab adjunctis*, & par tous les autres *lieux* de cette nature. Ib. Ce patissage de *lieux communs*, & ce fagot de provisions, ne sont pas d'un grand usage. Mont.

L'Abbé de Breteville, prétend que ce que la Logique de P. Royal dit des lieux Oratoires est outré, & que si l'Auteur s'étoit emploié au ministere de la Chaire, ou eut exercé la profession d'Avocat, il auroit reconnu par sa propre experience, que les *lieux* de Rhétorique ne sont pas si fort à décrier, & qu'ils sont d'un grand secours quand ils sont bien entendus. Voyez son Traité *de l'Eloquence de la Chaire & du Barreau*. Découvrir des choses rares sur ces endroits qu'on appelle *Lieux-communs*, c'est à mon gré le plus grand & le plus noble effort de l'esprit humain. Pel.

C'est en ce sens que *lieu* signifie *raison*, *moyen*, *sujet*, *occasion*, *place*. Il y a *lieu* de croire cette proposition par telle & telle raison. J'ai *lieu*, j'ai occasion de vous servir par tels & tels moyens. Il y a *lieu* d'esperer quelque chose de bon de ce jeune homme. Avoir *lieu* de se glorifier. Mol. Donner *lieu* à quelque accommodement. Ablan. Leur pruderie leur tient *lieu* de jeunesse. Mol. Tenir lieu de pere. Ablan. Tacite dit que la fortune tient *lieu* de vertus à bien des gens. Bou. L'industrie en France tient *lieu* du plus grand merite, & l'art de se faire valoir donne plus souvent de la reputation que ce qu'on vaut en effet. Oe. M. Une longue habitude de se voir leur tenoit *lieu* d'amitié. Ib.

Il m'auroit tenu lieu *d'un pere & d'un époux*. Rac.

On dit dans le méme sens, En premier *lieu*, en second *lieu*, en troisiéme *lieu*, quand on divise ses raisons, les points de ses matieres en plusieurs articles, pour les traitter methodiquement & l'un après l'autre.

Lieu, se dit aussi des sentences & dits notables des Anciens, & des choses les plus remarquables qu'on extrait des livres : & c'est en ce sens qu'on appelle *lieux communs*, les recueils qu'on fait des plus beaux passages des Auteurs. Voilà un *lieu* singulier de St. Augustin. Cette décision se trouve en un *lieu* étranger, traitée hors de son sujet. Le Polyanthea est un grand recueil de *lieux communs*. Lycosthene a fait des *lieux communs* d'Apophthegmes & de similitudes. Zuinger les a augmentez, & en a fait plusieurs Tomes.

En

En termes de Geometrie, on appelle *lieux*, les diverses manieres de faire des démonstrations. On appelle *lieu Geometrique*, l'étenduë dans laquelle se prend le point qui contribuë à la resolution d'un problême. Il y en a qui se font par les *lieux* plans, qui sont plus simples, à sçavoir par la ligne droite & la circulaire : les secondes par les *lieux* solides, qui se font par la section d'une superficie conique & de ses sections, comme sont la parabole, l'ellypse & l'hyperbole : les troisiémes sont appellées des *lieux* lineaires engendrez par deux mouvemens impliquez, comme sont les conchoïdes, les spirales & les quadratrices. Voyez le Traité de Mr. de la Hire, sur les *lieux* géometriques.

Lieu, se dit aussi des places, & rangs d'honneur qui sont établis dans la Republique, ou dans l'opinion des hommes. Le President tient le premier *lieu* dans sa Compagnie. Le haut bout de la table, le haut du pavé, la droite, sont les *lieux* les plus honorables. Archimede tient le premier *lieu* chez les Geometres. On dit aussi, qu'on tient une chose de bon *lieu*, pour dire, de bonne part, de gens qualifiez, ou éclairez.

Lieu, signifie aussi, Origine, extraction, maison, famille; & en ce sens on dit qu'un homme vient de bon *lieu*, ou de bas *lieu*, selon qu'il est de bonne, ou de basse naissance. Qu'il fait l'amour en bon *lieu*. Scar. Qu'il aime en bon *lieu*, Ablan. pour dire, qu'il a de l'attachement pour quelque objet qui le merite. Qu'il est allié en bon *lieu*; pour dire, à une maison noble & riche. Qu'il porte en bon *lieu*, quand il a des desseins élevez, nobles & genereux.

En termes du Palais, on dit qu'un Creancier est subrogé au *lieu* & place d'un autre dont il a cession; pour dire, qu'il est entré dans ses droits & hypotheques : qu'il a été colloqué au premier, au second *lieu*, dans un ordre de creancier, sur la distribution de quelques deniers.

En termes de Marine, on appelle *lieu* d'entrepôt, un port de mer, où l'on établit des magazins pour recevoir les marchandises qu'on y conduit, & pour les transporter dans les païs étrangers.

Au Lieu de, sorte de préposition, qui, selon qu'elle est jointe avec un nom ou avec un verbe, a differentes significations. Quand elle est jointe avec uu nom, elle signifie, En la place. Quand on revoque un Procureur, on est obligé d'en constituer un autre *au lieu de lui*. Donnez moi une telle somme; *au lieu de* la charge que vous me vouliez donner. Cet Officier a prié son camarade de servir son quartier *au lieu de* lui. On l'a mis prisonnier *au lieu* d'un autre. *En lieu de* ... ne vaut rien du tout.

Quand elle est jointe avec un verbe à l'infinitif, elle signifie, Au contraire, bien loin. *Au lieu de* l'accuser, je le louë de ce qu'il a fait. Un bon Chrétien *au lieu de* se venger, doit aimer son ennemi.

Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime,
Au lieu de *t'excuser, tu couronnes ton crime*. Corn.

Au Lieu que, se dit dans une acception pareille. Il ne songe qu'à son divertissement, *au lieu qu*'il devroit veiller à ses affaires. Il arrive souvent qu'*au lieu que* ces alliances produisent l'union & l'amitié qu'on s'en étoit promises, elles causent des divisions. Flech. *Vie de Comm.*

On dit proverbialement, qu'un homme n'a ni feu, ni *lieu*; pour dire, qu'il est gueux, vagabond, sans domicile. On dit aussi, Sans feu ni *lieu*. On dit poëtiquement, Ces bas *lieux*, pour signifier la terre, le bas monde.

Lieu, est aussi le nom qu'on donne à un poisson de mer, où l'on remarque comme une chose extraordinaire, qu'il a 440. pancreas. Voyez Pancreas.

LIEUE. s. f. Mesure des chemins. Espace de terre consideré dans sa longueur, servant à mesurer le chemin & la distance d'un lieu à un autre; & contenant plus ou moins de pas geometriques, selon le different usage des Provinces & des païs. La *lieuë* des anciens Gaulois étoit de mille cinq cens pas geometriques. Les autres croyent que les *lieues* ont chacune quatre milles. Voyez Ablancourt dans sa Preface sur Cesar.

Les *lieuës* se distinguent en *lieuës* de moulin bannal; en *lieuës* legales; en *lieuës* Parisiennes; en *lieuës* ordinaires, en *lieuës* d'une heure de chemin; en *lieuës* géometriques, en *lieuës* marines, en *banlieuës*, &c. La *lieuë* du moulin bannal ou banniere est de 2000. pas géometriques. La *lieuë* legale est de 2250. pas géometriques. La *lieuë* Parisienne est de 2400. pas géometriques. La *lieuë* d'une heure de chemin est de 3000. pas géometriques, il y en a qui lui en donnent jusqu'à 4000. La *lieuë* géometrique est de 3000. pas géometriques. La *lieuë* marine est de 3600. pas géometriques. La *banlieuë*, la bonne *lieuë*, ou la *lieuë* de jurisdiction est de 4800. pas géometriques. Une petite *lieuë* de France est de 2000., ou selon d'autres de 2400. pas géometriques, en sorte que 30. de ces dernieres lieuës font un degré. Une commune *lieuë* de France est de 2400., ou selon d'autres de 2500. & même de 3000. pas géometriques. Une grande *lieuë* de France est de 3000. pas géometriques. Il y a quelques endroits dans le Poitou, dans le Languedoc, dans la Gascogne, & en Bretagne, où les *lieuës* ont 3500. pas géometriques, & même jusqu'à 4000. La petite *lieuë* d'Espagne est de 3142., la commune de 3428. & la grande de 4113. pas géometriques. Les *lieuës* de Portugal sont environ de la même mesure. La *lieuë* de Hollande vaut 4641. pas géometriques. La *lieuë* commune de Suisse est de 5000. & la grande de 5157. pas géometriques. Les petites *lieuës* d'Allemagne sont de 3800., les communes de 4351. & les grandes de 4835. pas géometriques. Les *lieuës* de Lithuanie sont de 5511. pas géometriques. En Danemarck la commune *lieuë* est de 3800., & la grande *lieuë* de 5000. pas géometriques. Les plus grandes *lieuës* sont celles de Suede; la *lieuë* commune vaut 5000. & la grande 5802. pas géometriques. Voyez la réduction des *lieuës* de la plûpart des Provinces de l'Europe au pied Romain sur le mot de Mille.

En Justice les delais des assignations des voyages qu'on taxe sont reglez à dix *lieuës* par jour. Un degré du ciel répond à 15. *lieuës* d'Allemagne sur la terre, ou à 20. grandes *lieuës* de France, & c'est par là qu'on mesure les distances sur mer. Une poste doit être ordinairement de deux petites *lieuës*, ou d'une bonne & grande *lieuë* & demie. En Bourgogne la *lieuë* contient 50. portées, c'est la chaîne d'un Arpenteur, la portée 12. cordes, la corde 12. aunes, l'aune 2. pieds & demi, & le pied 12. pouces. On se sert aussi du mot de *lieuë* sur mer pour mesurer par estime.

On dit hyperboliquement, cent *lieuës*, pour marquer une fort grande distance. Je voudrois que cet écornifleur fût à cent *lieuës* de moi. Il a dessein de me porter une estocade, je le voi venir de cent *lieuës*. Vous ne trouverez pas son pareil d'ici à cent *lieuës*. Vous croyez que cet homme vous écoute, son esprit est à cent *lieuës*. Vous croyez avoir deviné le mot de cet énigme, vous en êtes encore à cent *lieuës*.

Lieuë, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme fort lent, qu'il feroit bien en quinze jours quatorze *lieuës*. On dit aussi, que par tout païs il y a une *lieuë* de mauvais chemin; pour dire, qu'on trouve par tout des obstacles, des difficultez. On dit aussi d'une *lieuë*, qu'elle n'est gueres large, mais qu'elle est bien longue, quand on se plaint qu'elle est trop grande.

Ce mot vient de *leuca*, ou de *lenga*, qui est un vieux mot Gau-

Gaulois ; comme prouve Menage après Pasquier par le temoignage de Saint Jerôme, d'Isidore, d'Ammian Marcellin, & d'autres. Du Cange dit aussi *leuca* dans la basse Latinité. Quelques-uns derivent *leuca* du Grec *leuké*, blanche, parce qu'autrefois les Gaulois à la maniere des Romains marquoient les distances des chemins par des pierres blanches. MEN. Selon le P. Pezron *leuca*, lieuë, vient du Bas Breton *leuca* ou *leve*.

LIEVE. s. f. Extrait d'un papier terrier d'une Seigneurie, qui sert de memoire au Receveur pour faire payer les cens & rentes, & autres droits Seigneuriaux. Il contient le nom des terres, les tenanciers, & la qualité de la redevance, sans être autrement authentique. Les *lieves* anciennes servent quelquefois de preuves pour faire de nouveaux terriers, quand des titres ont été perdus par guerre, ou par incendie, comme il est porté dans l'Edit de Melun en faveur des Ecclesiastiques.

LIEUR. s. m. Homme de journée qu'on prend pour lier les gerbes pendant la moisson.

LIEURE, ou LIURE. s. f. Cable d'une charrette qui sert à lier les fardeaux dont on la charge, comme des balots, des gerbes, & autres choses semblables.

LIEURE, en terme de Marine, se dit de plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. *Lieure* de beaupré, se dit de plusieurs tours de corde qui tiennent l'aiguille d'éperon avec le mât de beaupré.

LIURES. Terme de Charpenterie. Ce sont des pièces de bois courbes par un bout, qui servent à élever les bords d'un bateau foncet avec les clans.

LIEVRE. s. m. Petit animal qu'on chasse avec des chiens dans les plaines. Il est de la taille d'un lapin, mais plus gros. Il a le poil gris tirant sur le roux, & des oreilles longues & droites. Il est fort timide mais agile & très habile à la course. Le desir d'allonger mes jours me rend plus timide qu'un *lievre*. MAIN. Le *lievre* est un animal très fecond ; il nourrit des petits, tandis qu'il en conçoit d'autres, & il en porte tout à la fois de parfaits de demi parfaits & d'autres qui viennent d'être conçus. BIBL. UNIV. Les Poëtes font *lievre* de deux syllabes.

Sur un lievre *flanqué de six poulets étiques.* BOI.
Dans un profond ennui le lievre *se plongeoit* ;
Cet animal est triste, & la crainte le ronge. LA FON.

Quelques-uns appelle *bouquet* le mâle du *lievre*, comme qui diroit petit bouc, & la femelle *hase*, mot Allemand qui signifie *lievre*. On pretend que le *lievre* soit le seul des animaux à qui l'on trouve du poil dans la gueule & dessous les pieds. Sa voix est aiguë, son ouïe est très fine. Il habite les bois les forêts, il se nourrit d'herbes On trouve quelquefois des *lievres* cornus mais il sont rares. On dit qu'il y a des *lievres* qui sont tout ensemble mâles & femelles, mais Matthiole combat cette opinion, qui étoit celle d'Archelaus. Les Turcs ont le *lievre* en aversion aussi bien que les Armeniens, parce qu'ils croient que la femelle a ses regles comme la femme. TAVERN. Le Journal des Sçavans de l'année 1677. parle d'un *lievre* double qui fut pris à Ulme en Allemagne. Il avoit deux têtes, quatre oreilles, & huit pieds. C'étoient deux *lievres*, adossez & placez l'un sur l'autre. Ce qu'il y avoit de singulier, c'est que lorsqu'il étoit poursuivi & qu'il étoit las de courir sur un côté, il se tournoit sur l'autre partie de lui-même, & couroit à nouveaux frais. On dit, Prendre un *lievre* à l'accroupie, lorsqu'il est le matin à croupeton, au gîte & croupit en terre : ce qu'on appelle autrement *Lievre en forme*. Les *lievres* tiennent d'ordinaire les guerets. Quand il a plu ils tiennent les friches, ou sont près des chemins. Ils sont très-rusez, & connoissent mieux tous les changemens de temps, que le meilleur Astrologue. Voyez Jonston & Salnove. Lancer un *lievre*. Faire lever, faire partir un *lievre*. Courre un *lievre*. Forcer un *lievre*. Il y a des *lievres* blancs dans les Alpes, dans la Suisse & en divers païs du Nord. Quelques-uns même disent que les *lievres* des Alpes & des montagnes sont blancs tant qu'elles sont couvertes de neiges, & qu'après ils redeviennent gris-roux comme les autres. Les femelles font leurs petits en des jours differens, à proportion du temps qu'elles ont été couvertes. Il est deffendu aux Juifs de manger du *lievre*. On dit d'un vieux *lievre*, qu'il est bien monté ; pour dire, qu'il court bien. Les ruses d'un *lievre*. Le rable d'un *lievre*. Dans la Fauconnerie du Roi, il y a un vol pour le *lievre* & des Officiers particuliers pour le vol. On se sert du gerfaut pour le *lievre*. Un pied de *lievre* sert aux écrivains à frotter leur papier, leur parchemin, quand ils l'ont gratté pour empêcher qu'il ne boive. Le *lievre* dans les Hyerogliphes des Egyptiens signifioit l'ouïe. Dans les Medailles, le *lievre* est le Symbole d'Espagne, où il s'en trouve quantité. Il se trouve aussi sur les Medailles de Sicile & marque en general l'abondance, à cause de la fecondité de ces animaux. Pour la même raison, le *lievre* étoit consacré à Venus.

Ce mot vient du Latin *lepus*, qui signifie la même chose. Ælius Catus vieil Jurisconsulte le derivoit de *levipes*, pied leger. Varron s'est moqué de cette étymologie. D'autres le font venir du Grec *leios*, doux au toucher, & *poros*, marche, allure ; parceque le *lievre* est couvert de poils fort doux & mollets & qu'il marche fort vite.

LE LIEVRE MARIN, est un poisson venimeux qui naît en la mer & aux étangs fangeux. Elien dit qu'il ressemble à un limaçon hors de sa coquille ; qu'il a la couleur du poil d'un *lievre* de terre ; & qu'il a à la tête un trou par où il fait sortir une chair molle, qu'il retire quand il veut. Rondelet dit qu'il a le museau comme un *lievre* avec deux petites oreilles. Paul Eginette, Pline, Galien, & Nicandre disent que si une femme grosse le regarde, elle vomit & avorte. Son contrepoison est du lait d'ânesse avec du vin cuit, ou la decoction de mauves. Il a une puante odeur, & ne se tient que dans la fange & le bourbier. Sa tête est fort difforme, & il paroît comme une grosse pièce de chair sans os qui ressemble au *lievre* seulement en sa couleur. Il a la bouche sur le dos comme la seche, plus petite & plus tortuë. Il a deux cornes molles comme les escargots. Ceux des Indes sont plus grands, & ont le poil plus rude, mais on ne les prend jamais vifs. C'est un poisson semblable au glaugio ou petit calemar. MATTHIOLE. Le *lievre marin* est un poison ennemi du poumon, comme les cantharides de la vessie, & la ciguë du cerveau. Ceux qui ont mangé du *lievre marin* ont en horreur toute sorte de poisson. On s'en sert en dépilatoire, on l'écrase & on l'applique sur les parties d'où l'on veut enlever le poil.

Le *lievre* ou chat marin est un animal qui malgré son nom marche très lentement, & n'a point de jambes. Il ressemble aux limaces terrestres ; il a comme elles des cornes, mais plates. La femelle a l'ouverture de la partie feminine presque au milieu du dos. Le mâle monte sur elle, & il sort de dessous son ventre une partie masculine tournée en spirale, à peu près comme celle des canards. REAUMUR.

On appelle *bec de lievre*, Celui qui a la levre de dessus fenduë.

DORMIR DE LIEVRE. C'est, Dormir les yeux ouverts.

On dit d'un chien qui a beaucoup de vitesse & de force qu'il prend un *lievre* corps-à-corps. On

On appelle Gentilhomme à *lievre*, un Gentilhomme qui a peu de revenu, qui ne chasse aux *lievres* que pour les vendre.

Lievre, se dit aussi en Astronomie. C'est le nom d'une constellation Meridionale.

Lievre, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que le *lievre* revient toûjours à son gîte; pour dire, que tôt ou tard on attrapera un homme à une certaine maison. On dit à la Chasse, Avoine pointant, *lievre* gisant, car alors les *lievres* tiennent les avoineries. On dit d'un homme fort timide qu'il est peureux comme un *lievre*. On dit qu'un homme a levé le *lievre*, lorsqu'il a decouvert quelque secret, qu'il a ouvert quelque bon avis qu'on examine. On dit aussi, Prendre le *lievre* au colet, prendre le *lievre* au corps; pour dire, Prendre une affaire du bon biais, donner la decision d'une question. On dit aussi, C'est là où gît le *lievre*; pour dire, c'est là le fin, le secret d'une affaire. On dit aussi d'un dessein qui doit être secret, & dont on parle avant l'execution; que c'est vouloir prendre le *lievre* au son du tambour. On dit d'un homme qui a peu de memoire, & à qui une chose en fait oublier aisément une autre, qu'il a une memoire de *lievre*, que c'est une memoire de *lievre*, qui se perd en courant. Pline rapporte un vieux proverbe, qui est encore en usage; que quand on a mangé du *lievre*, on est beau sept jours de suite. On dit aussi, Qui chasse deux *lievres*, n'en prend pas un; pour dire, que quand on poursuit deux affaires à la fois, on ne reüssit ni dans l'une ni dans l'autre.

Oh Dame! on ne prend pas deux lievres *à la fois.* Rac.

On appelle par derision, *chevaliers de lievre*, quelques Gentilhommes: ce qui vient de ce que Philippe V. Roi de France, & Edoüard III. Roi d'Angleterre étant prêts de se livrer bataille, un *lievre* se leva près du camp, qui donna une telle allarme, que quelques Cavaliers de l'arrieregarde vinrent en hâte se presenter au Roi pour le secourir, & lui demanderent l'accolade, & d'être faits Chevaliers: mais comme l'allarme se trouva fausse, on les appella *Chevaliers du Lievre*; & depuis *Gentilshommes à lievre*, comme remarque Du Tillet.

LIEUTENANCE. subst. fem. Charge de Lieutenant, soit dans la Justice, soit dans la Guerre, soit dans un Gouvernement. Une *Lieutenance* aux Gardes. La *Lieutenance* de Roi d'une telle Province. Il a une *Lieutenance* dans Picardie. La *Lieutenance* generale de l'armée, la *Lieutenance* d'un tel Presidial, &c. La *Lieutenance* generale du Baillage de Reims. Selon l'Academie, ce mot ne se dit ni en parlant d'un *Lieutenant* General des Armées du Roi, ni en parlant des *Lieutenans* de Justice.

LIEUTENANT. s. m. Officier qui tient le lieu d'un Superieur, qui exerce une charge en son absence, ou qu'il devroit exercer lui-même. Les Baillifs & Senechaux d'épée ont laissé usurper la Justice qu'ils devroient rendre eux-mêmes, par des *Lieutenans* qui prennent le titre de *Lieutenans-Generaux*. Voyez Baillif. Anciennement ils n'étoient point créez en titre d'Office; le choix en appartenoit aux Baillifs, comme on le peut voir par les Ordonnances de Philippe le Bel de 1302. & de Charles VI. de 1388. Loüis XII. par un Edit de 1499. ordonna que l'élection des *Lieutenans* des Baillifs & Senechaux se feroit en l'Auditoire; & par un autre Edit de 1512. il ordonna qu'il en fût nommé trois, l'un desquels il pourroit choisir. Ils étoient autrefois gens d'épée, & il étoit deffendu aux Baillifs de choisir des gens de robe. Mais depuis on a laissé le commandement du ban, & arriere-ban aux Baillifs, & Senechaux; & leurs *Lieutenans* qui sont toûjours gens de robe, ont le pouvoir de juger; qui appartenoit originairement aux Baillifs & Senechaux. Ce ne sont plus les Baillifs qui mettent leurs *Lieutenans*, c'est le Roi qui les nomme ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscriptes du nom du Baillif, ou du Senechal. Le Prevôt de Paris a sous lui un *Lieutenant* General Civil, un *Lieutenant* General Criminel, un *Lieutenant* de Police, & deux *Lieutenans* particuliers. Ils ont tous le droit de porter la robe rouge aux jours de ceremonie. Les deux *Lieutenans* particuliers president tour à tour, & de mois en mois, à l'audience des causes presidiales. La Police appartenoit autrefois à Paris au *Lieutenant* Civil. Elle en a été demembrée en 1667. & appartient presentement au *Lieutenant* de Police. Le *Lieutenant* criminel juge des affaires criminelles. Il y a aussi à Paris un *Lieutenant* criminel de Robe courte; voyez l'article suivant. Le *Lieutenant* Civil connoît des causes civiles. Dans les Provinces le President est appellé le *Lieutenant* General Civil & Criminel. Il y a des *Lieutenans* Generaux de la Connétablie, des Eaux & Forêts; & de l'Amirauté. Il y a aussi des *Lieutenans* dans presque toutes les Justices tant Royales que Subalternes. Au Presidial de Lion il y a un *Lieutenant* General d'épée.

Lieutenant Criminel de robe courte, de la Prevôté & Vicomté de Paris est un *Lieutenant* du Prevôt qui porte l'épée. Il connoît, comme les Prevôts, des cas Royaux, & juge presidialement comme eux. Il a quatre *Lieutenans*, sept Exemts, & cent Archers qui sont aussi Huissiers au châtelet. Il a la même fonction que les Prevôts des Maréchaux, Vice-Baillifs & Vice-Senechaux. Au Chatelet de Paris, il y a un *Lieutenant Criminel de Robe courte*, lequel a ses droits particuliers, qui lui sont reservez par l'Ordonn. de 1670.

Durant la minorité de Loüis XIV. Gaston de France, Duc d'Orléans, Oncle du Roi, étoit *Lieutenant General* du Royaume.

Lieutenant, en termes de guerre, se dit de plusieurs Officiers qui servent en differentes qualitez.

Lieutenant General, dans l'armée, est le second Officier de l'armée qui commande sous le General ou un Maréchal de France, un corps de trouppes, ou un detachement, ou un quartier, ou une attaque. Il commande la Cavalerie & l'Infanterie également & sans distinction. Il y a aussi sur mer quatre *Lieutenans* Generaux des armées navales, qui commandent sous l'Amiral, & sous les Marechaux de France, & qui precedent les Chefs d'Escadre. Il y a de même un *Lieutenant General* des Galeres.

Lieutenant Amiral, en Hollande est proprement le Vice-Amiral. Il y a dans les Provinces Unies un *Lieutenant Amiral General*, & des *Lieutenant Amiraux* de chaque College.

Lieutenant General de l'Artillerie, est celui qui commande tout ce qui regarde le service du canon, & les batteries sous le Grand Maître, ou en son absence. Il a au dessous de lui un *Lieutenant de l'Artillerie* dans chaque armée.

Lieutenant General. Officier d'épée qui commande dans une Province, ou une partie d'une Province en la place & en l'absence du Gouverneur. Comme les Gouvernemens des Provinces sont ordinairement donnez à des Princes, Ducs & Pairs, ou à d'autres personnes que leur naissance ou les emplois qu'ils ont à la Cour ou à l'Armée, empêchent de demeurer toûjours à leurs Gouvernemens, les Rois Charles VI. & Charles VII. établirent dans les Provinces des *Lieutenans Generaux* pour commander en l'absence des Gouverneurs. Il y en a maintenant 5. en Bourgogne, 4. dans les Gouvernemens de Champagne & d'Orleanois, 3. dans ceux de Picardie & de Languedoc, 2. dans ceux de Guyenne, de Poitou, de Bretagne, de Normandie & d'Auvergne. Il n'y en a qu'un dans chacun des autres Gouvernemens du Royaume.

Lieutenant de Roi. Officier d'épée qui commande dans un quartier d'une Province sous le Gouverneur ou le Lieutenant General. Par l'Edit de 1691. le Roi créa des *Lieutenans de Roi* dans les Provinces. Il y en a 13. dans le Gouvernement de Guyenne, 9. dans celui de Languedoc, 6. dans les Gouvernemens de Picardie, d'Artois & de Bourgogne. Il y en a moins dans les autres. Dans leurs provisions, ils ont le titre de *Lieutenans Generaux*, quoiqu'ils soient sous d'autres *Lieutenans Generaux*.

Lieutenant de Roi, dans une place, est le second Officier de guerre d'une ville. Il commande en l'absence du Gouverneur.

Lieutenant Colonel, est dans le Corps de Cavalerie étrangere, le premier Capitaine du Regiment. Il le commande en l'absence du Colonel, & il se met à la tête des Capitaines. Il n'y avoit point autrefois de *Lieutenant Colonel* dans la Cavalerie. Le Roi en a créé depuis, & par l'Ordonn. de 1686. le plus ancien Capitaine du Regiment doit être promû à la charge de *Lieutenant Colonel*.

Lieutenant Colonel d'un Regiment d'Infanterie, est le second Officier du Regiment, qui le commande en l'absence du Colonel, & qui dans un combat prend son poste à la gauche du Colonel. Les Dragons ont aussi un *Lieutenant Colonel*.

Lieutenant d'une Compagnie, c'est un Officier créé par le Roi dans chaque Compagnie de Cavalerie, ou d'Infanterie, pour la commander en l'absence du Capitaine. Le *Lieutenant* de la Collonelle, est le second Officier de la Compagnie Collonelle de chaque Regiment d'Infanterie. Le Capitaine *Lieutenant* de la Colonelle du Regiment des Gardes Françoises jouit de la commission de Capitaine, & tient rang du jour, & datte de sa commission: les autres *Lieutenans* des Compagnies Colonelles des Regimens d'Infanterie, soit qu'ils ayent commission, ou non, tiennent rang de dernier Capitaine en vertu du Reglement de 1670. On dit aussi, Un *Lieutenant* aux Gardes, & un *Lieutenant* des Gardes: le premier est *Lieutenant* dans le Regiment des Gardes, & le second, *Lieutenant* d'une Compagnie des Gardes à cheval. Dans chaque Compagnie des Gardes à cheval il y a trois *Lieutenans* des Gardes. Le *Lieutenant* de quartier marche immediatement devant le Roi ou derriere, en l'absence du Capitaine des Gardes. Dans le Regiment des Gardes Françoises, la Colonelle a trois *Lieutenans*; & dans celui des Gardes Suisses la Generale a deux *Lieutenans*. Par Ordonn. de 1692. les *Lieutenans* du Regiment des Gardes Françoises marcheront après les *Lieutenans* Colonels, & commanderont à tous autres Capitaines d'Infanterie; & les *Sous-Lieutenans* & Enseignes, après les Capitaines & devant tous les *Lieutenans* des autres Regimens d'Infanterie. Dans le Regiment des Gardes Françoises, la 2. Compagnie s'appelle la *Lieutenante Colonelle*, parceque celui qui la commande est comme *Lieutenant Colonel*. Dans les Gardes Suisses le Roi en 1689. a créé un *Lieutenant Colonel*, & sa compagnie s'appelle la *Lieutenante Colonelle*.

On appelle *Capitaine Lieutenant*, les Capitaines des Compagnies d'Ordonnances, ou des Mousquetaires, dont le Roi est le vrai Capitaine. Voyez Capitaine.

Lieutenant reformé, est un *Lieutenant* dont la compagnie a été cassée, & qui sert dans le même Regiment, ou dans un autre, en qualité de *Lieutenant* en second. Le *Lieutenant reformé* passe après tous les *Lieutenans* en pied, & devant les Enseignes en pied.

Lieutenant de Vaisseau. C'est le premier Officier sous le Capitaine, en l'absence duquel il commande. Il reçoit les ordres du Capitaine, soit pour les executer lui même, soit pour les donner aux Officiers inferieurs pour executer. C'est lui qui conduit ceux qui vont faire de l'eau, & qui est chargé d'aller faire les affaires les plus importantes, soit à terre, soit avec d'autres Vaisseaux surmer. C'est au *Lieutenant* conjointement avec le maître, à marquer aux gens de l'équipage à quoi ils doivent s'employer; en quel lieu chacun doit coucher, & où placer son coffre. Le *Lieutenant* doit tenir journal de sa navigation, du chemin que fait le Vaisseau & du pointage, &c. & doit se pourvoir des instrumens necessaires à cela. Quand le Vaisseau est dans le port, le *Lieutenant* doit assister aux exercices qui sont établis pour l'instruction des Officiers: il doit-être present au radoub & carêne, & rendre compte au Capitaine de tout ce qui s'y passe. Sur les Vaisseaux de guerre, il y a 2. ou 3. *Lieutenans*, ou davantage selon la grosseur du Vaisseau.

On dit aussi, qu'un Prince a fait des conquêtes par ses *Lieutenans*; pour dire, par ceux qui ont commandé ses armées en chef.

Lieutenant, se dit en Angleterre pour Gouverneur de Province, & même pour, Viceroy d'un Royaume. Le Duc d'Ormond fut nommé Gouverneur d'Irlande avec le titre de *Lord Lieutenant*. Larrey.

Lieutenant, se peut dire de tout Officier, de toute personne qui tient la place d'une autre. Le Pape se dit le *Lieutenant*, le Vicaire de Dieu en terre: titre qui lui est beaucoup contesté. Les Rois sont comme les *Lieutenans* de Dieu. Dac.

Lieutenante. s. f. Femme d'un Lieutenant de Province, de Police, de Judicature, &c. Madame la *Lieutenante*, la *Lieutenante Civile*, la *Lieutenante Criminelle*, la *Lieutenante Generale*, Madame *la Lieutenante de Roi*.

LIEX. s. m. Vieux mot. Lieu.

. . . *De* liex *en* liex *s'arrêtant*. Perceval.

L I G.

LIGAMENT. subst. masc. Terme d'Anatomie. En sa plus generale signification, il signifie tout ce qui lie & attache une partie à une autre: auquel sens les Anciens ont appellé *ligamens*, les membranes, le cuir, la chair, les veines & arteres, comme *ligamens* communs. Mais en sa plus étroite signification, c'est un corps dur & ferme, lâche neanmoins & flexible, qui enceint, lie & contient les jointures. Il n'a point de sentiment, & il est fort different suivant les parties où il fait sa fonction. Il est plus dur que les nerfs, & plus mol que les cartilages. Il sert à affermir les jointures, & empêcher la dislocation des os, & même à les lier, lorsqu'ils n'ont point d'articulation ensemble. Il sert aussi de couverture aux tendons, & à les separer des muscles, & à soutenir les entrailles suspenduës, de peur que leur poids ne les fasse tomber, tels que sont les *ligamens* du foye, de la vessie & de la matrice. Ils sont de differente substance: Il y en a de durs, de mols, de membraneux, de nerveux, & de cartilagineux, comme aussi de differente figure & situation. Les uns naissent des os, les autres des cartilages, & les autres des membranes. Le *ligament* est la partie du corps la plus terrestre après l'os & le cartilage; & par consequent froide, seche, dure & insensible comme eux.

LIGAMENTEUX, euse. adj. Terme de Fleuriste. Il se dit des plantes qui ont leurs racines plus grosses que les fibreuses; c'est-à-dire, comme de menus cordages, ou ligamens. Plante *ligamenteuse*. Morin.

LIGATURE. s. f. Terme de Chirurgie. Bande de drap ou de linge qui sert aux Chirurgiens pour serrer le bras, & faciliter l'operation de la saignée.

LI-

LIGATURE, est aussi l'art & la maniere de disposer les bandes pour panser les playes, & faire toutes les operations de Chirurgie. Les Professeurs de Chirurgie font à leurs Ecoliers des Traitez particuliers des *ligatures*. Quelques-uns ont compté cinq cens sortes de *ligatures*. Ce Chirurgien entend bien les *ligatures*.

LIGATURE, se dit quelquefois des sortileges qui font cesser quelque fonction du corps.

LIGATURE, se dit aussi d'une sorte de bande qu'on attache au cou, au bras, à la jambe, ou à quelque partie du corps des hommes & des bêtes, pour detourner, ou chasser quelque maladie ou quelque accident. Ces *ligatures* sont condamnées par l'Eglise. THIERS.

LIGATURE. Terme de Devotion Mystique. Suspension totale des puissances superieures de l'ame: cessations des facultez intellectuelles de l'ame. Les Mystiques pretendent que l'ame arrivée à la parfaite contemplation demeure privée de toutes ses operations: & qu'elle cesse d'agir, afin qu'elle soit plus souple, & plus prompte à se laisser mouvoir aux impulsions de la grace, & à recevoir les communications divines. Cette *ligature* entiere des facultez de l'ame, est l'état passif des contemplatifs, pendant lequel elle demeure privée de toute action.

Les Imprimeurs appellent aussi *ligatures*, des caracteres de plomb, qui joignent deux ou trois lettres ensemble, comme *ff. ft. fi. ffi.*

LIGE. adj. m. & f. Terme de coutume. Vassal qui tient une certaine sorte de fief qui le lie envers son Seigneur dominant d'une obligation plus étroite que les autres. Voyez HOMMAGE.

Ce mot vient d'une ceremonie qu'on faisoit en rendant la foi & hommage, de lier le pouce au Vassal, ou de lui serrer les mains dans celles du Seigneur, pour montrer qu'il étoit lié par son serment de fidelité, comme disent Pontanus, Gui Pape & Upton. Cujas, Vignier, Mr. Bignon & Mr. Huet croyent que ce mot vient de la même source que *leudis* ou *leodis*, qui signifioit *leal* & *fidelle*. Mais du Cange est de l'avis de ceux qui croyent que ce mot vient de *litis*, qui étoit une espece de serfs attachez tellement au service de leur maître; à cause des heritages ou fiefs qu'ils tenoient de lui, qu'ils étoient obligez à lui rendre toutes sortes de services, comme s'ils étoient ses domestiques: & il pretend qu'on disoit autrefois *ligium servitium*, & qu'on écrivoit *lige*. Il étoit obligé à servir son Seigneur tant en guerre qu'en jugement, c'est-à-dire, à servir d'Assesseur pour juger les causes. Par l'hommage *lige*, le Vassal étoit obligé de servir son Seigneur envers tous & contre tous, excepté contre son pere. Ce mot est opposé à l'hommage simple, qui obligeoit simplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au service contre l'Empereur, le Duc ou autre Seigneur superieur: ensorte que l'homme *lige* étoit comme donné & devoüé au Seigneur, & étoit entierement sous sa puissance. Le Seigneur *lige*, est le Seigneur prochain & immediat dont on releve nuëment, ligement & à ligence, c'est-à-dire, sans moyen. Tels étoient les hommages que le Roi d'Angleterre a rendus au Roi de France à cause du Duché de Guyenne, & les Comtes de Flandres & d'Artois pour leurs Seigneuries.

Homme *lige*, hommage *lige*, fief *lige*, garde *lige*, se dit en parlant de l'obligation qu'a le vassal à garder le château, ou la personne du Seigneur. Les Bourgeois d'Utrecht étoient hommes *liges* de S. Martin. MATTHÆUS. On disoit aussi, une protection *lige*, une foi *lige*, & en autres occasions; pour dire, entiere, totale.

LIGE, s. m. est un droit de relief qui se paye au Seigneur en cas de mutation de fief. Il est fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié, ou au quart de cette somme; & on le nomme alors demi *lige* ou quart de *lige*.

LIGEMENT. adv. d'une maniere *lige*. Il tient cette terre *ligement*, avec condition des fiefs liges.

LIGENCE. s. f. Qualité d'un fief qu'on tient nuëment & sans moyen d'un Seigneur, par le moyen de quoy on devient son homme lige.

LIGNAGE. s. m. Race, famille. Parenté issuë d'une même souche. Un homme de haut lignage. Il est de noble *lignage*; pour dire, de bonne maison. Il est de mon *lignage*; c'est-à-dire, mon parent. Ce mot vieillit, & ne se dit plus guere que dans le Comique.

La belle étoit de trop tendre lignage;
Pour renfermer si barbare courage. VILL.

LIGNAGE, signifie aussi un Fief. FAUCHET.

LIGNAGE, se dit aussi d'un certain vin rouge fait de toutes sortes de raisins. On boit du *lignage* presque tout le long de la riviere de Loire.

Un laquais effronté m'apporte un rouge bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêle de lignage;
Se vendoit chez Crenet pour vin de l'hermitage. BOIL.

LIGNAGER. s. m. Qui est de la même parenté, du même lignage. Les *lignagers* dans la Coûtume de Paris ont les quatres quints des propres. L'ACAD.

Il est aussi adjectif & ne se dit guere qu'en cette phrase; droit de *retrait lignager*, faculté par laquelle on retire d'un étranger un Heritage vendu par quelque parent. Le retrait *lignager* a été introduit par la plûpart des Coûtumes de France pour conserver les heritages dans une famille. Les retraits *lignagers* sont de droit étroit, & sujets à plusieurs formalitez qu'il faut rigoureusement observer, comme d'offrir bourse & deniers à decouvert, & à parfaire frais & loyaux coûts en tous les appointemens de la cause.

LIGNE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une quantité étenduë en longueur sans largeur. Euclide la definit, Longueur sans largeur; Candale son Commentateur, L'écoulement d'un point. L'Academie, Un trait simple, consideré comme n'ayant ni largeur, ni profondeur. Les ouvriers l'appellent un *trait* qui va d'un point à un autre. Les Geometres appellent *ligne Mathematique* ou *intellectuelle* celle qu'on s'imagine passer d'un Objet à l'autre, sans être visible, & *ligne physique*, ou *visible*, celle qui est faite par la trace ou l'écoulement d'un point physique & que l'on represente avec de l'encre, du crayon, ou autre matiere. La *ligne droite*, est celle qui est également comprise entre ses points. La *ligne courbe* est celle qui est inégalement comprise entre ses points. Les extremitez des *lignes Mathematiques*, ou *Physiques*, droites ou courbes, sont toûjours des points. Une *ligne infinie* ou indeterminée, est une *ligne*, que l'on trace de telle longueur que l'on veut. La *ligne donnée* ou determinée est une *ligne* qu'on fixe d'une certaine longueur. La *ligne noire*, est celle qui est marquée à l'encre dans toute sa longueur: la *ligne blanche* ou occulte, est celle qu'on marque ordinairement avec la pointe d'un compas, avec de la craye sur le bois, & avec le bout du pied sur la terre; & la *ligne ponctuée* est celle qui se marque avec des points. En Geometrie pratique cette *ligne ponctuée* tient lieu de *ligne blanche*. La *ligne droite* est la plus courte de celles qui ont les extrêmitez entre deux points. Les *lignes courbes* regulieres sont la circulaire, elliptique, parabolique, hyperboliques, cycloïde, ou conchile, helice, spirale, asymptote. On dit aussi, *ligne* parallele diagonale, incommensurable, infinie, tangente, secante, perpendiculaire, horizontale, oblique, transversale &c. qui sont definies à leur place. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On n'a pu trouver encore deux *lignes*

lignes moyennes & continuellement proportionelles. Les ouvriers parlant des *lignes* & des traits, quand elles sont paralleles, les nomment *jaugées*; & quand elles sont irrégulieres, ils les nomment *tastées* ou *corrompuës*.

Ligne, signifie encore la premiere & la plus petite des longueurs: c'est la douziéme partie d'un pouce, & la 144. partie d'un pied de Roi. La *ligne* se divise en 12. points: & chaque point est la 12. partie d'un moyen grain d'orge. C'est pourquoi la *ligne* s'appelle, *grain d'orge*. Cet ais a six *lignes* d'épaisseur. L'art est parvenu à savoir diviser un morceau d'or de l'épaisseur d'une *ligne* en un million de feuilles differentes. Fonten.

Les Fontainiers appellent *ligne* d'eau, la 144. partie d'un pouce d'eau, fournissant 133. pintes d'eau en 24. heures. Il a tant de *lignes* d'eau dans son jardin.

Ligne de Foi, est une ligne droite tirée sur l'alhidade, ou le long de l'alhidade, & qui répond au centre de l'astrolabe, ou du graphometre, pour faire de plus justes observations, soit au ciel, soit sur la terre.

Ligne, signifie aussi un trait de plume ou de pinceau fort delié, quoyqu'il ne contienne aucun caractere.

Ligne, en termes d'Ecrivain & d'Imprimeur, est une rangée ou suite de caracteres couchez sur du papier, du parchemin, ou autre matiere propre, à côté les uns des autres, qu'on lit ordinairement de gauche à droit. Les grosses des écritures d'Avocats doivent avoir 21. *lignes* à la page suivant l'Ordonnance. Grapignan, Procureur vouloit qu'on ne mit que deux mots & une virgule dans chaque *ligne*. Il n'y a pas assez d'espace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne sont pas droites.

Ce mot vient du Latin *linea*.

Les fausses *lignes* se font avec du plomb d'Espagne, ou avec la pointe du canif, ou autre chose sur le papier où l'on doit écrire. Les *lignes* transparentes sont les plus commodes de toutes & se font avec de l'encre.

Lignes, se dit au plurier, d'un écrit, d'une lettre. Je vous écris ces *lignes*, pour vous donner avis que, &c. c'est-à-dire, Je vous écris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de votre main sur une telle difficulté.

On dit en ce sens, lors qu'on écrit en ceremonie: Il ne lui a pas laissé la *ligne*, il lui a donné la *ligne*; lors qu'on remplit ou qu'on laisse en blanc la premiere *ligne* après le mot de *Monsieur*. C'est une ceremonie que font les Grands, quand ils veulent faire distinction de la qualité des gens à qui ils écrivent.

On dit absolument, *A la ligne*, lors qu'on veut marquer un nouvel article; pour dire, qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*, & laisser la précedente imparfaite. On dit aussi en ce sens, mettre *à linea*; Il faut un *à linea* en cet endroit.

Ligne, en termes d'Astronomie & de Geographie, se dit par excellence de la *Ligne* Equinoctiale, ou de l'Equateur. Voyez ces mots. Les Matelots baptizent les passagers la premiere fois qu'ils passent la *Ligne*. Cette Ile est sous la *Ligne*, à deux dégrez de la *Ligne*: c'est là que commencent les latitudes Australes, & Septentrionales. Les gens de mer appellent l'équateur la *ligne*, parce qu'il coupe la Carte comme une grande *ligne*.

La *ligne* Alexandrine est un Meridien passant sur la bouche du fleuve Maragnon, & par les caps de Houmos, & de Malabrigo en Amerique. On le nomme aussi *ligne* de division, ou de partition, parcequ'il fut établi par Alexandre VI. en 1493. au sujet des differens entre Ferdinand Roi de Castille, & Emanuel Roi de Portugal, pour le partage des Indes.

En termes de Gnomonique, on appelle la *Ligne* de Midi, ou la *Ligne* Meridienne, celle qui tend d'un Pole à l'autre, qui représente le Cercle Meridien. Dans les cadrans verticaux la *Ligne* de Midi est toûjours perpendiculaire à l'Horizon. Dans les horizontaux, le stile ne fait point d'ombre vers l'Orient ni vers l'Occident, quand il est sur la *Ligne* de Midi.

En termes d'Escrime, on appelle la *ligne*, celle qui est droitement opposée à l'ennemi, dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée, & sur laquelle sont aussi posez les pieds à la distance de 18. pouces l'un de l'autre: & ainsi on dit, Etre dans la *ligne*, sortir de la *ligne*.

En termes de Statique ou de Mechaniques, la *ligne* de direction est celle qui passe par le centre de gravité du corps grave jusqu'au centre de la terre, laquelle doit passer aussi par le soutien du corps pesant; autrement il est de necessité qu'il tombe.

En termes de Pêche, on appelle aussi une *ligne*, un hameçon attaché à une ficelle penduë au bout d'un bâton, qui sert à pêcher du mediocre poisson. *Ligne dormante*, est celle qui est dans l'eau sans qu'on la tienne, ou qu'on attache à un arbre pour pêcher en secret. Elle est deffenduë par l'Ordonnance.

Menage croit que ce mot de *ligne* a été fait du Latin *linum*, lin, à cause que les Pêcheurs faisoient leurs *lignes* de lin.

En termes d'Optique ou de Perspective, on appelle la *ligne visuelle*, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'étendre depuis l'œil jusqu'à l'objet. La *ligne de terre*, est celle où l'on met le plan geometral qu'on veut tirer en perspective.

En termes de Chiromance, on appelle *lignes*, les traits ou incisures qui sont marquez dans la main, dont les observations servent de fondement à cette vaine science. On en décrit ordinairement 14. dont il y en a trois principales. La premiere qui est au dessous du pouce, se nomme la *ligne de vie*, ou *la ligne du cœur*, & *la ligne de l'âge*. La seconde s'appelle *hepatique* ou *la ligne du foye*, & naturelle, qui passe par le milieu de la paume de la main, & qui la couppe en travers, & va jusqu'au mont de la Lune. La troisiéme qui va dans le même sens, & qui lui est parallele, prend depuis l'indice jusqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *mensale*, *thorale*, ou *la ligne de Venus*.

Ligne, est aussi un terme de Metoposcopie, qui signifie une raye qui est le long du front, par laquelle on prétend juger de la bonne, & de la mauvaise fortune des gens. On croit que les *lignes* du front ont rapport aux sept Planetes.

En termes d'Architecture, d'Arpentage & de Jardinage, on appelle *ligne*, le cordeau avec lequel on trace sur terre les desseins des bâtimens, on mesure les longueurs, on dresse les allées. Ces ruës sont tirées à la *ligne*. Voilà des arbres plantez à la *ligne*, en droite *ligne*.

Et tous ces ornemens à la ligne *plantez*. Boil.

En termes de Manege, on appelle *ligne du banquet*, celle que les éperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la foiblesse qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie ou flasque.

Ligne, en termes de Guerre, se dit de la disposition d'une armée rangée en bataille. Elle forme un front étendu sur la longueur d'une *ligne* droite. L'avantgarde est placée en droite *ligne*, & se divise en plusieurs bataillons & escadrons postez sur le devant, & c'est la premiere *ligne*. Le corps de bataille forme la seconde *ligne*, où est le poste du General. Et la troisiéme *ligne* est le corps de reserve ou l'arrieregarde. Il faut laisser 150. pas de terrain pour se rallier entre la premiere & la seconde *ligne*, & deux fois autant entre la seconde & la troisiéme. D'ordinaire les armées Ottomanes se rangent sur une *ligne* courbe, parce qu'étant fort nombreuses, elles peuvent facilement envelopper l'ennemi par les cornes de cette espece de croissant.

Il rangea son armée sur deux *lignes*. Ablan. La Gendarmerie étoit en deux *lignes*. L. de Cambr. Le Duc tourna sur la gauche avec la seconde *ligne* de la Cavalerie. La Chapelle. Combattre sur deux *lignes* appuyées d'un corps de reserve. Id.

Ligne. Ce mot s'employe aussi, quand il s'agit d'armées navales, & se dit de la disposition des postes qu'elles occupent le jour d'un combat. L'Avant-garde, le corps de bataille, & l'arriere-garde, se mettent sur une même *ligne*, quand les escadres ou les divisions sont unies. Marcher en *ligne*. Garder sa *ligne*. Venir à sa *ligne*. Se rendre sur sa *ligne*. Un Vaisseau de *ligne*, est un vaisseau assez grand pour le combat, & qui a plus de 50. pieces de Canon.

Ligne, en termes de Fortification, est un travail fait de terres remuées, un fossé, un parapet, ou une couverture faite de rangées de fascines, gabions ou sacs à terre, pour deffendre un camp, pour s'épauler ou se couvrir contre le feu de l'ennemi. Tirer une longue *ligne*. Ablan. Il poussa une *ligne* le long d'un bois de sapin. La Chapelle. Quand la tranchée fut poussée à trente pas du glacis, nous tirames deux *lignes*, l'une à droite, l'autre à gauche, pour servir de places d'armes. On appelle aussi *lignes*, des retranchemens faits pour couvrir des provinces frontieres. Ataquer, forcer les *lignes*. Les *lignes* de Braband étoient regardées comme imprenables.

Lignes de circonvallation, sont des fossez couverts de parapets, qui se font autour d'un Camp, ou d'un corps d'armée qui assiege une place, pour se deffendre contre le secours qu'on pourroit craindre: & comme d'espace en espace elles sont fortifiées de forts & de rédoutes, elles peuvent aussi servir de *lignes de communication* d'un quartier à l'autre.

Lignes de contrevallation, sont de semblables *lignes* par lesquelles on se fortifie contre les assiegez, quand la garnison est trop forte. On les appelle aussi *contrelignes*.

Ligne de deffense, est une *ligne* qui représente le tir, ou le cours de la bale des armes à feu, & particulierement du mousquet, selon la situation où il doit être pour deffendre la face du bastion. La *ligne de deffense* doit être de 120. toises ou environ. Cette *ligne* se distingue en *rasante* & en *fichante*.

Ligne de deffense rasante, ou flanquante, est une *ligne* qui étant tirée d'un certain point de la courtine va raser la face du bastion opposé.

Ligne de deffense fichante, est une *ligne* tirée de l'angle de la courtine & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc, qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirez peuvent entrer & se ficher dans la face du bastion opposé.

On appelle aussi *lignes d'attaques*, *lignes d'approches*, les trenchées & semblables travaux qui sont faits pour s'approcher de la place & l'attaquer.

On appelle la *ligne fondamentale*, la premiere *ligne* qu'on décrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La *ligne capitale* est celle qui va du centre du bastion à sa pointe.

En termes de Marine, on appelle *lignes* d'amarrage, plusieurs cordes qui servent à amarrer, lier, ou arrêter les manœuvres, comme les rabans, rides, & garcettes. On appelle *ligne d'eau*, ou flottaison, la *ligne* que marque sur le bordage la surface de l'eau, quand le vaisseau est à flot. On appelle *ligne du fort*, l'endroit du vaisseau où il est le plus fort. On appelle *ligne de sonde*, une corde d'environ trois quarts de pouce de circonference non goudronnée, de 100. à 120. brasses, à laquelle on attache un plomb, & qu'on fait descendre dans la mer pour en sonder le fond.

Ligne blanche, en termes d'Anatomie, est le concours des tendons de la plupart des muscles de l'épigastre. On l'appelle *ligne*, parcequ'elle est droite; & blanche à cause de sa couleur. Elle s'étend depuis le cartillage xiphoïde ou ensiforme jusqu'à l'os pubis.

En termes de Finance, on appelle *ligne de compte*, les articles qu'on couche dans un compte: & on dit qu'une somme est tirée hors *ligne*, quand elle est mise en chiffre à la marge droite du compte, pour en faciliter le calcul.

En ce sens on dit au figuré, Mettre en *ligne de compte* les graces qu'on reçoit de ses amis, les services qu'on leur rend, suivant qu'on en fait plus ou moins d'état. Cette faveur est trop legere, ne la mettez pas en *ligne de compte*.

Ligne, en termes de Genealogie, est un dénombrement, ou une suite de parens en divers dégrez, tous descendans d'une même souche, ou pere commun. La *ligne* directe est celle qui va de pere en fils; c'est l'ordre des ascendans, & des descendans. Descendre en droite *ligne*, c'est descendre de pere en fils. La *ligne* collaterale est l'ordre de ceux qui tirent leur naissance de la même souche, qui se separe: c'est celle où sont placez les oncles, tantes, cousins, neveux. La *ligne* ascendante, la *ligne* descendante. Un lignager est celui qui est de l'estoc, & *ligne* de quelcun. La *ligne* masculine a fini à un tel. Il vient en droite *ligne* de l'illustre Lion qui commandoit sur la montagne du Caucase. Voit.

Fussiez-vous descendu d'Hercule en droite ligne. Boil.

Ce seroit mal parler que de dire en *ligne* droite. On dit *ligne* droite dans le propre: tirer une *ligne* droite. On dit aussi dans le figuré *ligne* directe: la maison de Bourbon décend en *ligne* directe de S. Louïs. *Ligne* directe ne se dit point dans le propre. Bouh.

LIGNÉE. s. f. Race; enfans, descendans. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du Ciel. Jesus Christ, selon la chair, étoit de la *lignée* des Rois de Juda. Dieu a beni le lit de ces personnes, il leur a donné *lignée*. Susciter *lignée* à quelcun. Par la Loi de Moyse un frere étoit obligé de susciter *lignée* à son frere en épousant sa veuve. On le dit quelquefois dans un sens malin. Cet homme a une grande *lignée*. Le Roi Henri III. & la Reine sa femme alloient à Chartres & à Notre-Dame de Cleri pour avoir *lignée*. Journ. de Henri III. Ce Prince mourut sans laisser de *lignée*. Le Poëte Mantuan, en parlant de Saint Hilaire Evêque de Poitiers, qui étoit marié, a dit dans son vieux stile;

Ne t'a point nui d'avoir lignée,
Ni une femme à ton côté:
Car Dieu n'étoit lors si farouche,
Et n'avoit encor rejetté,
Les noces, le bers, ni la couche.

Quelquefois ce mot se prend pour toute la race & la famille. La *lignée* de cette maison finit à un tel.

Ce mot vient de *ligne*, & du Latin *linea*.

LIGNER. v. a. Terme de Chasse. Il se dit d'un loup, qui couvre une louve.

LIGNEUIL, ou LIGNEUL, selon l'Acad. s. m. Cordon qui se fait de plusieurs fils attachés ensemble par de la poix, qui sert aux Savetiers & autres Ouvriers à faire un assemblage grossier de leurs cuirs.

Ce mot vient de *lin*, parcequ'autrefois on employoit du lin ou fil delié à cet ouvrage. Il vient plûtôt du mot *lignol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose. On a dit autrefois *lignevol*, & on l'appelle encore *lignol* en Languedoc.

LIGNEUX, adj. m. C'est un épithete qu'on donne à la partie solide des plantes, & des arbres, qui forme le bois. On a observé que la tissure du corps *ligneux* est plus

plus serrée que l'écorce. Il paroît plusieurs cercles dans la substance du corps *ligneux*, qui marquent la croissance de chaque année, & qui dans ces climats, sont plus serrez du coté du Septentrion que du Midi.

LIGOURS, & LIGURIONS, ont été employés pour dire, Gourmands. BOREL.

LIGUE. s. f. Union; traité de confederation entre des Princes, ou des Etats, pour attaquer un ennemi commun, ou s'en deffendre, quand ils ont le même interêt de Religion, ou d'Etat. Ce Prince est entré dans la *ligue*. La *ligue* des Achéens fut le dernier rempart de la liberté de la Grece, & ce fut elle qui en produisit les derniers Heros, avec Aratus & Philopœmen. BOSS. Il y a eu plusieurs *Ligues* saintes faites par les Princes Chrêtiens contre les Sarrasins, & les Infidelles, qu'on a appellées *Croisades*. Il y a eu pendant long-tems *Ligue* offensive & deffensive entre les Empereurs & les Rois d'Espagne. Il y a eu aussi des *Ligues* odieuses de Sujets revoltez contre leurs Princes, comme dans les guerres de la *Ligue* sous Henri III. & sous Henri IV. C'est celle là que l'on entend, quand on dit simplement & absolument, la *Ligue*. Le Jesuite Maimbourg à écrit l'histoire de la *Ligue*. La *Ligue* vint à bout de la valeur de Henri IV. Mr. de Voltaire a fait un Poëme heroique, qui a pour titre Henri IV. ou la *Ligue*. La *ligue* des Provinces-Unies des Païs-Bas devint nécessaire par la cruauté des Gouverneurs.

Ce mot vient de *liga*, qu'on a dit dans la basse Latinité de *ligare*, lier.

LIGUES. s. f. Terme d'Histoire & de Geographie. C'est le nom general que l'on donne aux trois corps qui composent la République des Grisons, qui sont la *Ligue Grise*, la *Ligue de la maison de Dieu*, & la *Ligue des dix Droitures*. Ces trois *Ligues* sont alliez des Suisses sans être de leur corps. En general on les appelle les *Grisons*. Ils professent la plûpart la Religion Réformée. Ils possedent en commun la Valteline, qui est Catholique & qui est un passage du Tirol en Italie.

On a appellé aussi, *Ligue hereditaire*, celle que firent les Suisses avec l'Archiduc Maximilien. On trouve les Traitez de toutes les *Ligues* particulieres dans le Monde de Davity.

LIGUE, se dit aussi du complot & des cabales que plusieurs particuliers font ensemble pour quelque dessein. Dans cette ville, dans cette compagnie il y a des *ligues*. Si vous traitez les autres avec hauteur, ils font de leur coté *ligue* offensive & deffensive, pour vous détruire. BELL. Les devots font *ligue* offensive & deffensive, pour donner de la reputation à qui il leur plaît. ID. La *ligue* offensive & deffensive de Messieurs les Auteurs. MOL. En ce sens-là il se dit toujours odieusement.

LIGUER. v. act. & n. p. Unir & confederer plusieurs Princes ensemble dans les mêmes interêts; joindre leurs forces. Les Hollandois avoient *ligué* toute l'Europe contre le Roi. Les Princes d'Italie s'étoient *liguez* contre Charles VIII. pour s'opposer à son retour en France.

LIGUÉ, ÉE. part. pass.

LIGUER, se dit des particuliers qui font des cabales, & se joignent ensemble pour détruire ou faire reüssir quelque chose. Les principaux Officiers se *liguerent* ensemble pour le créer Empereur. FLECH. Les enfans se *liguerent* contre leur pere. Les Comediens se sont *liguez* pour empêcher qu'on ne joüât une telle piece. Les petits Auteurs se sont *liguez*, ont fait une cabale pour la décrier.

En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue. BOIL.

LIGUEUR, EUSE. adj. Qui est d'une Ligue. Il ne se dit qu'en mauvaise part des sujets qui sont revoltez contre leur Prince, & il s'est dit sur tout de ceux de la Ligue de France sous Henri III. & sous Henri IV. Les Royalistes & les *Ligueurs* étoient deux partis contraires. Les *ligueurs* avoient dessein d'empêcher que Henri Roi de Navarre ne parvint à la couronne. MEM. DE HENRI. L'armée des *Ligueurs* fut bien battuë à Coutras. Un tel Prince étoit grand *Ligueur*. La Duchesse de Mercœur étoit une grande *Ligueuse*.

LIGUSTICUM. s. m. Plante qui a pris son nom de la Ligurie, contrée d'Italie que nous appellons aujourd'hui la Riviere de Genes; parceque la plante que les Anciens ont appellée de ce nom, se trouvoit en abondance dans ces quartiers, à ce que raporte Dioscoride. Voyez LIVESCHE.

L I L.

LILAC, ou LILAS. s. m. On dit *lilas* & non pas *lilac*. MEN. Arbrisseau dont les tiges sont menuës, droites; rameuses, remplies d'une moële blanche & fongueuse; ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, larges, pointuës, lisses, molles, vertes, luisantes: ses fleurs sont petites, disposées en longues grapes, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche ou cendrée & comme argentée, d'une odeur douce & fort agréable; chacune de ces fleurs est un tuyau évasé par le haut, & découppé le plus souvent en quatre parties: son fruit est applati, oblong, ordinairement semblable à un fer de pique; il prend une couleur rouge en meurissant: ce fruit se partage en deux loges qui contiennent des semences menuës, oblongues, applaties & comme ailées, de couleur rousse. On cultive cette plante dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur. Son origine vient des Indes Orientales. Un *lilas* blanc, un *lilas* violet. Le *lilas* de Perse est dit *ligustrum Persarum*. Il ne croît pas fort haut, ni fort étendu. C'est une sorte de *lilas* plus petit que les autres, & dont la feuille est coupée & dentelée.

Lilac est un nom Arabe; mais quelques-uns le dérivent de *lilium*, à cause que sa fleur a la figure d'un petit lis; ou à cause du rapport de son odeur avec celle du lis. MEN. C. Bauhin l'appelle *Syringa cærulea*, & Mr. Tournefort, *Lilac Mathioli*. Il y a quelques autres especes de *lilas*.

LILITH. Les Juifs appellent ainsi un Spectre nocturne qui enleve, à ce qu'ils prétendent, les enfans & les tuë. C'est pourquoi lorsqu'une femme est accouchée, on a accoutumé de mettre sur de petits billets aux quatre coins de la chambre où la femme est en couche ces mots; *Adam*, *Eve*, *loin d'ici Lilith*, avec le nom de trois Anges; & cela pour garentir l'enfant de tout sortilege. Ce sont sur tout les Juifs d'Allemagne qui pratiquent ces superstitions. Ailleurs ils pendent des amulettes au cou des enfans. LEON DE MODENA. Selon les fables des Juifs *Lilith* étoit la premiere femme d'Adam, laquelle refusant de se soumettre à lui le quitta, & s'en alla dans l'air par un secret de magie.

L I M.

LIMACE. s. f. Insecte. Voyez LIMAÇON & LIMAS.

LIMACE. On donne ce nom à une certaine machine, qu'on appelle la vis d'Archimede. C'est un canal appliqué en forme de vis autour d'un cylindre, qu'on appelle noyau, dont on se sert pour faire monter l'eau. Il faut donner à la *limace* une certaine pente, pour attirer l'eau

l'eau plus facilement. Voyez Ozanam qui a fait la description de cette machine.

LIMAçON. f. m. Insecte long & gros à peu près comme le pouce, rond, mou, fort humide, visqueux, limonneux, rampant, d'un tempérament fort froid, se remuant très lentement, poussant de chaque coté de sa tête deux cornes chaperonnées, tachetées en leur extremité, & marquées d'une ligne noire le long de leur cavité; l'animal se sert de ces cornes pour sonder le gué de tous cotez, & il les retire avec beaucoup de vitesse. Il jette une maniere de bave gluante & luisante. Le *limaçon* sort d'un œuf, & quand on lui a coupé la tête, on y trouve une petite pierre qui est bonne à ce qu'on dit pour la gravelle, sous laquelle on trouve son cœur qui bat; il est d'une couleur blanche, aussi bien que les veines & de petites oreilles, dont la substance est membraneuse: ce que le limaçon a de particulier, c'est qu'il rejette son excrement par le col; qu'il respire par là; & que toutes les parties propres à la generation y sont renfermées; & que chaque *limaçon* est mâle & femelle tout ensemble, ayant la verge très-longue, & faite comme celle d'une baleine. Voyez sur cette matiere L'HIST. DE L'AC. R. DES SC. T. X. Quand on veut examiner avec exactitude leur accouplement, il faut les jetter accouplés dans du vinaigre, ils y meurent bientôt, & alors il est facile de voir la disposition des parties. Mr. Ray a remarqué le premier que toutes les especes de ces animaux sont hermafrodites. LISTER. On prétend que le mouvement du cœur dans ces sortes d'animaux n'est pas purement naturel, mais qu'il est aussi volontaire, en sorte qu'ils peuvent le suspendre & le renouveller, comme il leur plait, & cela posé on rend facilement raison de la longue resistance que font ces animaux aux efforts de la pompe pneumatique. ID. Les *limaçons* paroissent en quantité après la pluye. Les *limaçons* à coquille s'appellent aussi *escargots*, & en Latin *cochlea*. Ceux qui sont sans coquille, s'appellent proprement *limas* ou *limaces*, & en Latin *limax*. Il y a de plusieurs especes de *limaçons* qui different en couleur & en grosseur. Les uns sont renfermez dans des coquilles qui se sont formées avec eux: les autres naissent nuds & demeurent toûjours de même. Les premiers sont blancs, ils se trouvent dans les hayes; ils vivent de rosée, d'herbes. Les autres sont tantôt blancs, tantôt rouges; ils habitent les caves, les puits & les autres lieux humides; ces derniers croissent plus gros que ceux qui ont des coquilles; ils vivent de limon. Il y en a d'autres qui se tiennent au soleil, & qui se nourrissent d'herbes odorantes, comme de serpolet, de poliot, d'origan; ceux là sont bons à manger. Ceux des lieux ombrageux sentent la bourbe & le limon. Les *limas* de riviere ont une très-mauvaise senteur. Il y en a qu'on fouït en terre avec une pioche, parcequ'ils s'y cachent en hiver, dont la coquille est blanche & dure; & ils sont meilleurs que ceux du printems ou de l'été. Pline dit que les Romains en étoient si friands, qu'ils les nourrissoient en garenes, ou viviers preparez exprès, & qu'ils les separoient en differentes especes, ausquelles ils donnoient divers noms & nourritures, & ils en discernoient le goût en les mangeant. Dans les Iles de l'Archipel il y a des *limaçons* de mer, qui sont de même genre que ceux de nos jardins; leur coquille est à peu près de même force & de même grosseur, mais elle a à peu près une ligne d'épaisseur: c'est une nacre luisante en dedans; le dehors est le plus souvent d'une écorce tartareuse & grisâtre, sous laquelle la nacre est marbrée de taches noires disposées comme en échiquier: il s'en trouve quelques unes sans écorce, à fond roussâtre & à taches noirâtres. Ce poisson qui est long-tems hors de l'eau se promene sur les rochers. Les *limaçons de mer* valent beaucoup mieux que les yeux de bouc, si on les mange cruds, & sont préferables aux *limaçons de terre*, si on les fait bouillir dans l'eau. VOY. *de Tournefort*.

Du Latin *limax*, qui vient de *limus*, *boüe*, limon, parce-qu'on a cru que les *limaçons* se forment de boüe & de limon.

LIMACE, *limas*, *limaçon*, *colimaçon*. Le Dictionaire de l'Academie met ces quatre mots. Cependant je ne voudrois me servir que de *limaçon*. REFL.

On dit qu'un Escalier est fait en *limaçon*, quand il est en forme de vis, dont les marches sont rangées autour d'un cylindre de pierre, ou de bois.

LIMAÇON, se dit aussi de quelques voutes & de quelques trompes qui aboutissent en *limaçon*. Voyez VOUTE.

LIMAÇON. Terme d'Anatomie. Cavité de l'oreille. Voyez COQUILLE.

On dit proverbialement d'un homme de neant qui veut paroitre au dessus de sa condition, que c'est un *limaçon* qui sort de sa coquille.

LIMAILLE. f. f. Poudre ou petits filets qui se detachent des metaux qu'on frote avec la lime. On nourrit l'aimant avec de la *limaille* de fer pour l'entretenir en sa force. Mr. Lemery a éprouvé qu'en versant un acide sur une certaine quantité de *limaille* de fer, elle perd la proprieté d'être attirée par l'aiman. FONTEN. Les Orfevres ont grand soin de recueillir les *limailles* d'or & d'argent. Les Chymistes font un bain de *limaille*, pour avoir un degré de chaleur de feu qu'on allume sous de la *limaille*. La *limaille* d'aiguilles est le fer le plus propre pour faire des préparations chymiques. Les *limailles* d'épingles servent à plomber des pots de terre. La *limaille* d'acier est propre pour lever les obstructions, pour la jaunisse, pour les maladies de la rate; la dose en est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

LIMAIRE. f. m. Nom que l'on donne au Thon lorsqu'il commence à grossir. On ne l'appelle Thon que quand il passe un pied de grandeur.

LIMANDE. f. f. Petit poisson de mer qui est de la figure des carrelets, mais plus plat & plus mince. Il est couvert de petites écailles rudes, fortement attachées à sa peau. Sa chair est blanche, molle, humide, un peu glutineuse. La *limande* est assez bonne quand elle est bien fraiche, & bien assaisonnée. Elle est pectorale, & propre pour adoucir l'acreté des humeurs. *Limande* frite.

LIMANDE. Terme de Charpentier. Piece de bois de siage, platte, peu large & peu épaisse. Les pieces qui servent à tenir & à lever les lançoirs ou palles d'un moulin, s'appellent des *limandes*.

LIMAS f. m. ou LIMACE. f. f. Limaçon qui n'a point de coquille & qui est ordinairement rougeâtre; il ronge les feuilles & mange les fruits. Il faut ôter les *limas* de ce jardin. Une grosse *limace*. Voyez LIMAÇON.

LIMBE. f. f. Terme de Mathematique. C'est le bord d'un Instrument; & en Astronomie, c'est le bord du Soleil, ou de la Lune, qui apparoit quelquefois lorsque le milieu ou le disque en est caché par quelque éclipse centrale. On observe la hauteur du limbe inferieur & celle du *limbe* superieur du Soleil, afin d'avoir la vraie hauteur de cet astre, qui est la hauteur de son centre. En Geometrie on appelle aussi *limbe*, le bord d'un Astrolabe, ou de quelqu'autre instrument à observer, qui est divisé par dégrez, comme le quarré, le quart de nonante, le graphometre, &c.

LIMBE. Les Medecins Botaniques appellent aussi *limbe*, la bordure des plantes, & celle de leurs fleurs & de leurs feuilles.

LIMBES. f. m. plur. Terme de Théologie. Lieu que l'Eglise Romaine dit être destiné à recevoir les ames des enfans

enfans morts sans baptême, qui n'ont point merité l'Enfer, à cause qu'ils sont morts dans l'état d'innocence, & qui ne peuvent pas entrer en Paradis, à cause du peché originel. Les enfans dans les *limbes* sont privez de la vuë de Dieu.

Les limbes & le Purgatoire,
Près d'elle sont des lieux de gloire. VOIT.

Le mot de *limbe* au singulier est une licence qu'il ne faut pas imiter. RICH.

LIMBES. On appelle aussi de ce nom le lieu où l'Eglise Romaine croit que les ames des Patriarches attendoient la redemption du genre humain, & où l'on dit que JESUS-CHRIST descendit dans le tems qui se passa entre sa mort, & sa resurrection, comme l'enseigne Saint Thomas en sa Somme. On prétend que les Juifs reçoivent un *Limbe*, où les ames des Peres se reposent; mais cela n'est fondé que sur une distinction de l'Enfer. Ils font deux parties de la gehenne, l'une au dessus, l'autre au dessous, où les supplices sont plus violens; mais c'est le même lieu,& on souffre dans l'un & dans l'autre. BASN. *Histoire des Juifs.* Sur le *mont de Christ* auprès du Lac Lucrin, on trouve la bouche de l'ouverture par laquelle Jesus-Christ décendit dans les *limbes* des Peres, & les ramena en triomphe par ce conduit Souterrain, & les enleva dans le Ciel du haut de la montagne. MISSON.

Du Latin *limbi*, comme qui diroit le bord du Paradis & celui de l'Enfer. DU CANGE.

LIME. s. f. Outil servant aux Ouvriers qui travaillent sur les metaux, pour les polir, tailler, degrossir, ou coupper. Elle est faite d'acier trempé, & incisé en forme de plusieurs petits sillons. Il y en a de toutes sortes de grandeurs, & grosseurs, servant à plusieurs usages suivant lesquels on leur donne divers noms. Ce fer n'est pas assez poli, il y faut encore passer la *lime.* Il faut polir cela avec la *lime.* Donner deux ou trois coups de *lime.*

Lime est formé du Celtique *lin.* PEZRON. Il vient plutot du Latin *lima*, fait du Grec *leios*, poli.

LIME DOUCE, est celle qui a la taille fort fine, ou le grain menu. *Lime batarde*, qui a le grain un peu plus gros; *lime d'Allemagne*, faite en Allemagne de bon acier qu'on vend au paquet, où il y en a depuis 3. jusqu'à 12. *lime à feuille de sauge*, qui est demi ronde des deux côtez, & un peu platte; *lime de tiers point*, ou *à trois carnes*, qui est triangulaire; *lime à pignon*, qui est taillée comme un couteau, qui ronge les pignons. *Lime quarreau*, c'est la plus grosse lime, qui est quarrée & trempée à paquet; *lime à bouter*, pour dresser les pannetons des clefs; *limes à potences*, *à carlettes*, *lime à coutelles*, *limes ovales*, *limes en cœur.* Ces petites *limes* servent à vuider les anneaux des clefs, les écussons, les couronnemens. Les *limes à dos de carpe*, servent à fendre des compas. *Limes* à queue de rat, pour croitre les trous, *limes* rondes, *limes* demi-rondes, *limes* fenduës, ou fenduës seulement d'un côté pour les embases, *limes* qui ne sont point taillées sur les cotez pour fendre & dresser les rateaux des clefs, *limes* coudées qui servent à couper & à dresser des cloux à fiches, *limes* à matir, &c.

LIME SOURDE, *Lime de refend*, qui fait l'effet d'une scie. Elle est toute enveloppée de plomb, & le manche même, de sorte qu'il n'y a que la partie qui scie qui soit decouverte. Elle sert à coupper sans bruit les plus grosses barres de fer, pourvû qu'on les enveloppe aussi de plomb, sans y laisser rien de decouvert que pour le jeu de la *lime.* La raison en est, que le plomb qui est fort doux empêche le tremoussement des parties tant de la *lime* que du barreau de fer, qui cause le bruit, comme fait la main qu'on met sur une cloche, quand on la frappe.

La difference des *limes* & des *rapes*, est en ce que les *limes* sont faites & taillées avec des outils tranchans, & les *rapes* sont piquées avec des ciselets & des burins.

LIMES, en termes de Chasse, se dit des deux dents inferieures du sanglier, qu'on appelle autrement *dagues* ou *armes de la barre*, & plus communément *deffenses.*

LIME, se dit figurément. On dit passer, repasser la *lime* sur un ouvrage de prose ou de poësie, pour dire le remanier, le corriger, le polir. Ce Poëme n'est pas assez poli, il y faut donner encore un coup de *lime.* Un petit mot, qu'on m'a apporté de votre part, m'a fait reprendre la *lime.* VOIT. Ceux qui ont travaillé à polir la langue, ont aboli les termes qui leur sembloient trop rudes, où ils ont passé la *lime* pour les adoucir. BOU. On a dit d'un Poëte qui faisoit des vers fort durs.

N'attendez pas de lui qu'il polisse ses rimes,
Il ébrecheroit trop de rabots & de limes.
... Reprenez cent fois le rabot, & la lime. BOIL.

On appelle proverbialement une *lime* sourde, un sournois, un hypocrite qui fait le simple, & qui ne laisse pas d'avoir une malice cachée qui éclate avec le temps.

LIME, signifie aussi quelques fruits qui sont des especes de limons. Il y a des *limes* rondes & pleines d'un jus fort doux. Des *limes* douces de Marseille. Nous chargeâmes notre canot d'Oranges douces, citrons, & grosses *limes.* FREZIER. Dans un jardin de Pontoise il y a des fruits qui sont composez d'orange, de citron, & de *lime.* Ce ne sont que les plus gros qui ont les trois especes bien marquées. FONT. *Histoire de l'Acad. des Sciences* de 1712.

LIME DE MARÉE. ou *lime de mer.* C'est l'écume des bords de la mer & des havres que la mer emporte en se retirant. FOUR. Ou, selon d'autres, c'est une certaine ligne qui paroit autour des côtes, où la mer a laissé des herbes en se retirant.

LIMENARQUE. s. m. Nom d'office & de dignité. Capitaine, Gouverneur d'un port. Il en est parlé dans le Code.

Ce mot est Grec, & vient de *limen*, port, & *archein*, commander.

LIMENTIN. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Romains. C'étoit le Dieu qui gardoit le seuil de la porte, qu'on appelle en latin *limen.*

LIMER. v. act. Polir, user le fer avec une lime. Ce prisonnier a *limé* les barreaux de sa prison, & s'est évadé. Cette platine de pistolet est fort bien *limée.* Le fer bien *limé* n'est pas si sujet à la rouille.

LIMER, se dit figurément, & signifie, Corriger, polir, perfectionner, un ouvrage de prose ou de poesie, y mettre la derniere main. Il faut, suivant le conseil d'Horace, garder un Ouvrage long-tems dans son cabinet pour le bien *limer.* Il faut prendre garde de rien ôter de la substance, & de l'agrément du discours, à force de le *limer*, & de le polir. BOU. Le stile perd sa force & sa vigueur, si on le *lime* trop. BAL. Il faut polir, & *limer* un Ouvrage, afin d'en ôter une premiere rudesse, qui sent le travail de la composition. ST. EV.

LIMER. Terme de salines. *Limer* un marais salant, c'est en ôter avec la bogue, le bouquet, & la ferrée, les bouës qui s'y sont amassées pendant l'hiver.

LIMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les vers de cet Auteur sont bien *limez* & polis. Son stile, ses expressions sont bien *limées.*

LIMESTRE. Serge de *limestre.* C'est une serge drapée, & croisée, qui se fait à Roüen, & à Darnetal proche de Roüen, & qui se faisoit aussi autrefois en Espagne. MEN. On la fabrique de la plus fine laine d'Espagne. On dit qu'on l'a appellée ainsi du nom de celui qui en a fait le prémier: ce qui est avancé sans preuve. MEN.

Com-

Combien, pour avoir mis leur honneur en sequestre;
Ont-elles en velours échangé leur limestre. Regnier.

LIMEURE, ou LIMURE. s. f. Action de limer. Cet Ouvrier est recherché pour sa *limûre*, à cause qu'elle est polie & fort juste.

LIMIER. s. m. Gros chien de chasse qui ne parle point, qui sert à quêter le cerf, & autres grandes bêtes & à le lancer hors de leur fort. Il y a des *limiers* pour le matin, & d'autres pour le haut du jour. Mener un *limier* au bois. Dans la Venerie du Roi il y a dix-huit valets de *limiers*.

Dejà revenus de leur quête,
Les limiers *ont fleuré la bête.* Perr.

Du Latin *liminarius* fait de *limen*, le seuil de la porte; parceque c'est le *Limier* qui commence la chasse & fait partir la bête. Fr. Pithou.

LIMINAIRE. adj. f. Qui est mis au commencement. Il ne se dit qu'en cette phrase, Epître *liminaire*, qu'on met à l'entrée, & à la tête d'un livre, soit pour en faire la Dedicace à quelcun, soit pour servir de Preface, & avertir le lecteur de quelque chose necessaire pour mieux entendre l'Ouvrage. On se sert aussi de son composé *preliminaire* dans les negociations.

De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Rondeaux, odes, sonnets, Epîtres liminaires. Boil.

Ce mot vient du Latin *limen*, qui signifie proprement le pas, le seuil d'une porte, & qui s'est dit pour l'entrée de quelque édifice que ce fut & en particulier pour l'entrée d'une Eglise, & l'Eglise même, d'où vient qu'on disoit que les Pelerins alloient *ad limina Apostolorum & Sanctorum*; pour dire, alloient visiter les Saints Lieux. Ils appelloient aussi *liminare*, les lieux disposez à mettre des statuës, ce que nous appellons *niches*, à cause qu'il y en avoit plusieurs aux entrées des Eglises.

LIMITATION. s. f. Fixation, determination d'un terme, de la valeur d'une chose, prescription de certaines bornes. La durée de notre vie n'a point de *limitation* certaine. Le prix des charges alloit dans l'excès, sans la fixation qu'on a faite, qui y a apporté de la *limitation*. La puissance Royale dans les Royaumes despotiques, n'a point de bornes, de *limitation*.

Limitation, signifie aussi, Restriction, exception, modification. Il n'y a point de maxime si generale qui n'ait en plusieurs cas quelque *limitation*, quelque exception. Le pouvoir de ces Plenipotentiaires n'est point si grand qu'il ne souffre quelque *limitation*. Donner une *limitation* à l'Ordonnance. Pat.

LIMITER. v. act. Donner des bornes, des limites à quelque chose; restreindre, modifier. Il ne se dit gueres en parlant des frontieres d'un Etat, des bornes d'un Territoire. Il se dit plus ordinairement en parlant du prix d'une chose, de l'espace du temps, ou de l'étenduë du pouvoir que l'on donne à quelcun. On *limite* toûjours le pouvoir d'une procuration, d'un mandement. Un doüaire prefix se *limite* à une certaine somme. On doit faire son enquête dans le temps qui est *limité*, qui est prescrit. L'amour se doit *limiter* à l'union des cœurs. Sar. Les loix fondamentales d'un Etat *limitent* le pouvoir du Souverain. Bib. Univ. Ces paroles *limitent* notre substitution. Pat. *Limiter* un legs. Id.

Limité, ée. part. pass. & adj. L'esprit de l'homme est fort *limité*, ses connoissances ne s'étendent pas fort loin. Les dignitez électives sont *limitées* autant qu'il plait à ceux qui les donnent. Bay.

LIMITES. s. f. plur. Bornes, extremitez d'un païs, d'une Province, d'un Etat, qui le divisent & le separent d'un autre. Etendre, reculer les *limites* d'un Etat. Les Rois ont nommé des Commissaires pour regler les *limites*, les confins de leurs Royaumes. Ce Seigneur veut étendre sa terre au delà de ses naturelles *limites*. Les Pirenées sont les *limites* de la France & de l'Espagne; la riviere de Bidassoa leur sert de *limites*. L'Espagne est resserrée dans ses anciennes *limites*. L'Empire Romain n'avoit d'autres *limites* que le monde. Bou.

Les Romains adoroient un Dieu des *Limites* sous le nom du Dieu *Terme*.

Limites, se dit figurément. Il faut donner des *limites* à ses desirs. La bonté de Dieu n'a point de *limites*. On dit d'un Prince, que son ambition est sans *limites*; qu'elle est demesurée. Dieu a prescrit aux Empires de certaines *limites* de puissance, & de durée. La Rochef. Les vertus, & les vices ont leurs *limites*; & leurs frontieres comme les Royaumes. M. Sc. Il n'est pas toûjours facile de marquer les justes *limites* qui separent la verité de l'erreur. Boss. On dit aussi, Sortir des *limites* de la raison; pour dire, Etre deraisonnable.

Limite. s. f. Se dit en Astronomie; la *limite septentrionale*, & la *limite meridionale*, sont les points qu'on appelle *ventre du Dragon*: ils sont éloignez de 90. degrez des nœuds de l'Ecliptique, l'un du côté du Septentrion, l'autre du côté du midi. Ce sont les points de l'excentrique de la lune les plus éloignez de l'Ecliptique. La lune est alors à cinq degrez de latitude.

LIMITROPHE. adj. & s. m. & f. Qui est voisin, qui est sur les limites d'une Province, d'un Etat. Païs *limitrophe*. Terre *limitrophe*. La Picardie est une Province *limitrophe* de Flandres. Les Etats de l'Empereur de la Chine & ceux de l'Empereur de Russie sont *limitrophes*. On appelloit autrefois colones *limitrophes*, celles qui servoient à marquer les limites entre differens Etats.

Ce mot signifioit autrefois un fonds destiné à nourrir les soldats qui étoient sur la frontiere. Il y a un titre au Code qui porte ce nom. Sa signification à été depuis étenduë à plusieurs sortes de confins.

LIMNADE. s. f. Terme de Mythologie. Nymphe d'étang. Du Grec *limne*; étang.

LIMODORUM. s. m. Plante que plusieurs mettent entre les especes d'*Orobanche*. Sa tige est haute d'un pied, envelopée par de petites feuilles qui sont comme des manieres de petites guaines. Sa fleur ressemble à celle de l'orchis. Son fruit est en quelque maniere semblable à une lanterne à trois côtez, contenant des semences semblables à de la sciure de bois. Sa racine est composée de grosses fibres longues. Toute la plante à une couleur purpurine foncée ou violette. Elle croît aux lieux humides.

LIMOGES. *Oeuvres de Limoges, travail de Limoges.* On a appelle ainsi autrefois les émaux; parcequ'il n'y a point de lieu au monde où l'on ait si bien travaillé, ni si bien peint en émail qu'à *Limoges* capitale du Limosin.

Limoges. Vieux mot, se disoit autrefois pour, terre, pré. Du Grec *leimon* & *gé*. Borel.

LIMON. s. f. Sorte de terre grasse, terre detrempée avec de l'eau, qui fait de la bouë. Adam fut formé du *limon* de la terre. Jesus-Christ guérit un aveugle avec du *limon*. L'eau de cette riviere est toûjours trouble & mauvaise à boire, à cause qu'elle traine quantité de *limon*. Vaug. Fleuve qui traine beaucoup de sable & de *limon*. Ablan. Les tanches, les anguilles & quelques autres poissons se nourrissent de *limon*.

Du Latin *limus*, qui signifie la même chose.

Limon, se dit aussi du sediment, ou de la lie de quelques corps liquides. Quand de l'eau trouble est rassise, il se trouve du *limon* au fond du vase. L'encre trop vieille se gâte, ce n'est plus que du *limon*.

Limon, s'employe aussi figurément en quelques façons de parler, par allusion à la matiere dont Adam fut formé.

On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,
Et que Dieu l'a paitri d'autre limon *que moi.* Boil.

La Nature vous a formé ;
D'un limon moins grossier que le limon vulgaire. Dés-H.

Limon, est aussi une des deux principales pièces de bois qui composent la charette, entre lesquelles ont met le plus fort cheval qui la tire. Ce cheval sera bon pour le *limon*, pour mettre dans les *limons*. Tout bois n'est pas propre à faire des *limons*.

Ce mot vient du Latin *temo*, *temonis*, en changeant le *t* en *l*; Men. ou bien de *ligemo*, qui vient *a ligando*, parcequ'on y attache le cheval.

Limon, en termes de Charpenterie, est la pièce de bois qui sert à porter les marches d'un escalier, qui fait la rampe sur laquelle posent les balustres. Ils se debitent dans les forêts de quatre pouces sur huit, ou de cinq pouces sur douze.

Limon, signifie encore le fruit du limonnier. Il ne differe du citron, qu'en ce qu'il est plus rond, & qu'il a la peau plus mince. Il y a des *limons* aigres & de doux. Le jus du *limon* aigre ôte les taches d'encre du linge.

Les Latins les ont aussi appellez *limones*, ou *mala limonia*. Du Grec *leimon*, pré, parceque ce fruit a une couleur verdâtre avant qu'il soit tout à fait meur, ou parceque le limonier a une couleur verte approchante de celle d'un pré. Selon Menage, le mot *limon* est un augmentatif de l'Espagnol *lima* qui signifie petit limon, & qui a eté fait de l'Arabe *lim*, qui signifie la même chose. Voyez Limonier.

LIMONADE. f. fem. Breuvage qu'on fait avec de l'eau, du sucre & du jus de citron, ou limon. On prend de la *limonade* en été pour se rafraichir. On en sert aux Dames qui sont au bal.

LIMONADIER, iere. f. m. & f. Marchand qui vend de la limonade, & plusieurs autres sortes de liqueurs, comme eaux de cerises, verjus, groseilles, framboises, du sorbet, de l'orengeade, &c.

Ce mot est nouveau en notre langue, les *Limonadiers* n'ayant été établis à Paris que sous le ministere du Cardinal Mazarin. Men.

LIMONIADE. f. f. Terme de Mythologie. Nymphe des prez. Du Grec *leimon*, pré.

Limonier Voyez Limonnier.

LIMONIUM. f. m. Plante dont les feuilles sortent de la racine, ayant la figure de celles du lapathum, mais plus petites, plus lisses, polies, douces au toucher, & d'une couleur verte gaye. Il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pied, menuës, nuës, jettant plusieurs rameaux. Ses fleurs sont dispersées le long de ces rameaux, & tournées presque toûjours en dessous : elles sont composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, de couleur bleuë pâle, ou blanchâtre, enfermées dans un calice fait en entonnoir. Ses semences sont oblongues, rougeâtres, tirant sur le bleu. Sa racine est grosse, rouge, d'un goût astringent. Les feuilles & la semence du *limonium* sont astringentes, elles sont bonnes dans la diarrhée, dans la dyssenterie, dans l'hemorragie. En Latin *Limonium maritimum majus*. C. Bauh. Il y a plusieurs autres especes de *limonium*.

Ce mot vient du Grec, *leimon*, *prairie* : parcequ'elle croît dans les prez, ou à cause de la belle couleur verte de ses feuilles.

LIMONNER. v. n. C'est un terme des Eaux & Forêts, qui se dit en parlant du bois qui est assez gros pour faire des limons. Il y a plusieurs endroits où l'on ne couppe point les bois taillis qu'ils ne *limonnent*.

LIMONNEUX, euse. adj. Boüeux, bourbeux, fangeux ; plein de bourbe & de limon. Ce ruisseau qui passe dans ces prez est fort *limonneux*. La terre est si *limonneuse* dans les prairies, qu'on ne s'en peut tirer. Ils ne pouvoient asseoir la plante des pieds à cause des pierres rondes & *limonneuses*, qui les faisoient glisser. Vaug. Barbe *limonneuse*. Boil. Les anguilles, les grenouilles & les tanches sont des poissons *limonneux* qui aiment le limon, & qui en sont pleins.

LIMONNIER. f. m. Cheval qu'on met au limon d'une charette. Bon *limonnier*, fort *limonnier*. On a de la peine à trouver des chevaux assez forts pour être les *limonniers* d'un affût de canon.

Du Cange l'appelle *equus limonerius*.

Limonnier, se dit aussi de l'arbre qui porte les limons. Ses feuilles & ses fleurs sont semblables à celles du citronnier : on ne sauroit le distinguer que par son fruit qui est plus rond & dont l'écorce est moins épaisse : Sa chair est ordinairement moins épaisse : il est divisé en cellules remplies d'une substance vesiculeuse, pleine de suc, & dans laquelle se trouvent quelques semences oblongues. Il y a plusieurs especes de *limonnier*. Celui qu'on appelle *limonnier commun*, en Latin, *limon vulgaris*, ou *malus limonia acida*, porte des limons qui sont couverts d'une écorce jaune ou citrine en dehors, blanche en dedans, odorante principalement en sa superficie, d'un goût aromatique : leur suc est aigre, fort agreable au goût & à l'odeur. L'écorce du limon est propre pour rejouïr le cœur & le cerveau, pour resister au venin, pour donner bonne bouche, & pour exciter l'appetit. Le suc du limon est cordial & rafraichissant, il resiste au venin, il calme les ardeurs des fievres, il precipite la bile ; on en mêle avec de l'eau.

LIMOSIN. On écrit plus ordinairement *limosin*, mais on prononce *limousin*. f. m. & f. & adj. Nom des habitans d'une Province de France ; mais qui se prend particulierement pour une espece de Maçons, qui font les murailles avec du moilon, & de la terre ou du mortier. Les *Limosins* ont fait le mur. La plupart de ces maçons sont *Limosins*. La langue *Limosine* à été fort vantée par plusieurs Auteurs. Cette langue a beaucoup de monosyllabes, ce qui marque le genie vif de ceux qui la parloient. On dit communément d'un homme qui mange beaucoup de pain, qu'il mange du pain comme un *Limousin*.

LIMOSINAGE. f. m. Ouvrage de ces sortes de Maçons. Ce bâtiment n'est que du *limosinage*. Voyez Limosinerie. C'est la même chose.

LIMOSINE. f. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui est verd, rouge, & blanc.

LIMOSINERIE, ou LIMOSINAGE, ou LIMOSINIERE. f. f. Terme de Maçon, qui se dit des constructions de murs, & de fondemens qui se font seulement avec du moilon, & du mortier sans paremens de pierre : ce qui vient de ce qu'on y employe ordinairement des Limosins. Il y a eu dans ce bâtiment tant de toises d'ouvrages de *limosinerie*. C'est peut-être ce qui est signifié dans Vitruve par le mot *emplecton*. Dav.

LIMPIDE. adj. m. & f. Clair & net. Ce terme est dogmatique, & ne se dit que de l'eau, & du vin. Une source *limpide*. L'eau de roche est *limpide*. Ce vin est *limpide*, clair & rassis. On dit quelquefois que l'urine est *limpide*, lorsqu'elle n'est point chargée, & qu'elle ne laisse aucun sediment. Ce mot n'est pas encore bien autorisé par l'usage. Refl. l'Academie ne l'a point mis dans son Dictionnaire.

Du Latin *limpidus*.

LIMPIDITE'. f. f. Qualité de ce qui est limpide. La *limpidité* de l'eau est une marque de sa bonté. Il est peu en usage. Ce mot n'est point dans l'Academie.

LIMPHATIQUE. Voyez Lymphatique.

L I N.

LIN. f. m. Plante dont la tige est ordinairement simple, haute d'environ deux pieds, menuë, ronde, vuide. Son écorce est pleine de filets qui servent à faire de la toile deliée. Ses feuilles sont oblongues, étroites, pointuës, placées alternativement le long de leur tige. Ses fleurs naissent en ses sommitez, belles, bleuës, composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, & soutenuës

tenuës dans un calice à plusieurs feuilles. Cette fleur étant passée, il paroit un fruit gros comme un petit pois, presque rond, terminé en pointe, renfermant en dix capsules membraneuses dix semences oblongues, aplaties polies, douces au toucher, de couleur rougeâtre luisante, remplies d'une moële ou substance huileuse. Ses racines sont menuës, petites. On cultive cette plante dans les terres grasses & humides En Latin *Linum sativum.* Il n'y a que la semence qui soit en usage en Medecine: on choisit la plus grosse & la mieux nourrie. Elle contient beaucoup d'huile, peu de sel. Elle est propre pour digerer, pour ramol ir, pour resoudre, pour adoucir, on la fait infuser entiere & bouillir dans de l'eau pour les mucilages: on la reduit en farine pour les cataplasmes. On en met aussi infuser dans un petit nouët dans les tisanes, pour la pierre, pour la gravelle, pour exciter l'urine, pour la colique nephrétique. On en tire aussi une huile dont on fait un grand trafic. On appelle fil de *lin*, toile de *lin*, le fil & la toile qu'on fait des filets tirez de l'écorce, roüis, sechez & broyez comme le chanvre. Roüir, broyer, peigner, filer du *lin.* Il y a plusieurs autres especes de *lin.*

Linum, du Grec *linon*, *lin.*

LIN VIF. C'étoit une sorte de *lin* dont on faisoit de la toile, qui non seulement resistoit au feu, mais qui se blanchissoit & se nettoyoit plus dans la flamme, que si on l'eût mis à la lessive. On ensevelissoit les corps des Rois dans de la toile faite de ce *lin.* On dit que Neron avoit une serviette de *lin vif.* Cette sorte de *lin* est perdu, & on n'en sauroit recouvrer, à ce que dit PANCIROL, ANTIQUITEZ PERDUËS.

Pomet dans son Histoire des Drogues, Partie 3. p. 80 & 81, en parlant de l'alune de plume, dit qu'il a entre ses mains d'une plante qui croît sur les Pirenées, dans la vallée de Campan, sur des Marbriers à trois lieues de Grippe: cette plante est haute de deux pieds, sa tige toute argentée, & ses feuilles assez approchantes de celles de l'ortie. De cette tige blanche, après avoir été roüie dans l'eau comme le chanvre, on retire une filace longue & large & douce comme du lin, qui rougit au feu sans se consumer, & on pourroit fort bien en faire de bonne toile qui resisteroit au feu comme l'alune de plume. Voyez ASBESTE.

LIN, espece de vaisseau allant par mer de tous vents en usage autrefois. Froissart en fait mention.

Dix-neuf Galées sans doute,
Avec deux lins *tout d'une route,*
Etoient venus pleins d'Espagnoux. G. DE S. ANDRÉ.

Du Latin *linter.*

LIN. s. m. Vieux mot. Lignée, race.

Apele Apolin son neveu,
Cil de son lin *que plus aimoit.* BOREL.

LINAIRE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, rondes, menuës, revétuës de beaucoup de feuilles oblongues, étroites, semblables à celles du lin ou de l'esula, ameres au goût. Ses fleurs sont jaunes, fermées en devant par un musle à deux machoires decouppées en quelques parties. Lorsque la fleur est passée il paroît une coque presque ronde ou ovale, partagée en deux loges qui sont remplies de quelques semences plates, de couleur noire. Sa racine est longue, menuë, serpentante, ligneuse, dure, blanche. Cette plante croît aux lieux incultes ou cultivez proche des hayes: elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. En Latin *Linaria vulgaris lutea, flore majore.* C. BAUH. La *linaire* est diuretique, propre pour l'hydropisie, pour la jaunisse, pour la pierre, pour la difficulté d'uriner, étant prise en decoction. On l'applique aussi exterieurement sur la vessie & sur les hemorrhoïdes pour les adoucir. Il y a plusieurs autres especes de *linaire.* Au reste la *linaire* avant que d'être fleurie ressemble si fort à la petite esule, qu'on ne discerne guere ces deux plantes qu'en ce que l'esule, qui est une espece de tithymale, est remplie de lait, & la *linaire* d'un suc verd: c'est ce qu'on exprime ordinairement par ce vers Latin,

Esula lactescit, sine lacte linaria crescit.

Linaire, de *lin*, parceque les feuilles de cette plante sont semblables à celles du *lin.*

LINCEUL. s. m. Drap delié qu'on fait de lin. On le prend generalement pour toutes sortes de draps de toile. Les lits sont faits, il n'y a qu'à y mettre les *linceuls.* Il faut chauffer les *linceuls.* Les plus riches n'emportent au tombeau qu'un *linceul.* Il ne se parle point de *linceuls* ni en Turquie, ni en tout l'Orient. DALERAC. On se sert plus ordinairement du mot de drap. Il y a neanmoins de certaines matieres graves, & pieuses, où l'on croit que le mot de *linceul* vaut beaucoup mieux que celui de *drap.* Joseph d'Arimathée ayant acheté un *linceul*, descendit Jesus de la Croix, & l'enveloppa dans le *linceul.* PORT-R. L'Academie n'en distingue point l'usage.

Ce mot vient de *linteolum.* MEN.

LINCOIR. s. m. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui soutient les chevrons au droit d'une lucarne, d'une cheminée, ou autres ouvertures qui se font sur les toits.

LINCTUS. Voyez LOOCH.

LINEAIRE. adj. Terme de Philosophie & de Mathematique. Rangé, disposé en ligne. Mouvement *lineaire.*

LINEAL, ALE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui suit la ligne. On appelle succession *Lineale*, une succession qui ne sort point de la ligne, ou de la branche, à moins qu'elle ne soit éteinte. Alors elle passe à une autre branche. Voyez SUCCESSION.

LINEAMENT. s. m. Trait ou ligne delicate qu'on observe sur le visage, qui en compose la delicatesse, qui en fait conserver l'image, qui en cause le rapport ou la ressemblance avec quelque autre. Les Physionomistes jugent des mœurs d'une personne par les *lineamens* de son visage. On ne peut distinguer les jumeaux, ils ont tous les mêmes *lineamens.* Le mot de *lineamens* a vieilli, du moins il n'est pas si usité que celui de *trait*; sur tout en Peinture & en Sculpture, où l'on ne se sert presque jamais de *lineament.* On dit, Former les premiers traits d'un visage, ou d'une figure, & non pas les premiers *lineamens.* L'Academie ne condamne point *lineament.*

LINGE. s. m. Toile mise en œuvre, propre pour servir au menage, ou à la personne. Le *linge* de table est d'ordinaire ouvré ou damassé. Les draps sont de *linge* plein & uni. Les chemises sont de *linge* fin, delié. Le *linge* est beaucoup meilleur sur les playes que le coton.

Ce mot vient de *lin*, dont est fait le plus beau *linge.*

On appelle *gros linge*, celui qu'on met à la lessive, qu'on donne à la Blanchisseuse, comme draps, serviettes, nappes & chemises; *menu linge* ou *linge fin*, les rabats, manchettes, cravattes, mouchoirs, qu'on donne à savonner aux Empeseuses. Compter le *linge*, écrire le *linge.* On appelle, Un *linge* à faire la barbe, une espece de serviette qu'on met au cou de quelcun quand on le rase. On appelle *linge d'autel*, tout le *linge* qui sert à l'autel.

Accoupler le *linge*, c'est le coudre par paquets pour le mettre à la lessive, de peur qu'il ne se perde.

On dit, qu'une personne est en *linge* uni, quand elle n'a point de dentelle: qu'elle a de beau *linge*, quand elle est garni de dentelles & de riches points. On dit aussi, qu'une personne est belle sous le *linge*, c'est-à-dire, depuis le sein jusqu'aux genoux.

On dit proverbialement d'une personne mal propre, qu'elle est curieuse en *linge* sale, ou bien qu'elle est fort pro-

propre en *linge* sale. On dit d'un homme qui a de la peine à se soutenir, qu'il n'a non plus de force qu'un *linge* mouillé.

LINGE. adj. Vieux mot. Mince, delié

Car son sens est trop nud & linge
Si me contrefait comme un singe. MEHUN.

Ce mot est encore en usage dans cette signification dans le Languedoc & dans la Provence.

LINGER, GERE. s. m. & f. Marchand qui vend de la toile ou du linge; ou l'Ouvrier qui le fait, qui le taille, qui l'ourle, qui le dresse. Il y a de gros Marchands *Lingers*. Boutique de *lingere*. Acheter du linge tout fait chez les *lingeres*. Il y a aussi des Maîtrises particulieres pour des *Lingeres* établies du temps de St. Louïs. Dans les lettres de maîtrise des *lingeres* elles sont qualifiées maîtrisses *lingeres*, bougranieres & canevassieres. Il y a dans la Maison du Roi deux *lingers* & *lingeres*.

LINGERE. s. f. C'est la Religieuse qui a soin du linge du Couvent, & qui donne aux Sœurs tout le linge dont elles ont besoin pour toute la semaine. C'est la Mere telle qui est *Lingere*.

LINGERIE. s. f. Marchandise de linge & de toiles. Ce Marchand fait grand trafic de *lingerie*. Cette fille entend bien la *lingerie*, travaille bien en linge.

Ce mot se dit aussi du lieu où sont les boutiques des Lingers, des Lingeres. Allez à la *lingerie*, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut. La ruë de la *Lingerie* est le lieu où il se vend le plus de toiles, de linge.

Ce mot est aussi usité dans quelques Couvens de Religieuses, pour signifier le lieu où l'on met le linge blanc, & le linge sale. Il faut porter ce linge à la *lingerie*.

LINGOT. s. m. Barre ou morceau d'or ou d'argent d'environ un pied & demi, tel qu'il vient des mines.

Menage derive ce mot de *lingua*; d'autres de *lingula*.

LINGOT, se dit aussi d'un morceau de metal fondu qui n'est ni monnoyé, ni ouvragé. Il est bien dangereux d'exposer en vente de l'or & de l'argent en *lingot*. Jetter un *lingot*.

LINGOT, se dit aussi de ces gros morceaux de fer, d'étain, &c. qui pesent plusieurs quintaux, qu'on transporte d'un lieu à un autre pour les mettre en ouvrage.

LINGOTIERE. s. f. Moule, ou creux dans lequel on jette le metal pour le reduire en lingot.

LINGUET, ou ELINGUET, Terme de Marine; c'est une piéce de bois attachée sur le tillac pour arrêter le cabestan, depeur qu'il ne detourne & ne devire.

LINIERE. s. f. Terre semée de graine de lin. Il se dit aussi d'une femme qui achete du chanvre habillé pour le revendre aux particuliers.

LINIMENT. s. m. Terme de Medecine. Remede topique adoucissant les âpretez du cuir, humectant les parties qu'il faut ramollir pour en resoudre les humeurs qui affligent le patient, & en ôter la douleur. On se sert de differens *limimens* suivant les diverses occasions. Le *liniment* est d'une consistence moyenne entre l'huile & l'onguent. Il est composé d'onguens, d'huile, de cire, &c.

Ce mot vient du verbe Latin *linire*, qui signifie oindre doucement.

LINKIO. s. m. Nom d'un fruit de la Chine. Il croît en abondance dans la Province de Pekin. Il a une figure pyramidale triangulaire, & une écorce verte & épaisse, qui est rougeatre vers son sommet & qui noircit en séchant. Elle renferme une substance fort blanche, qui a le goût de châtaigne; mais le *linkio* est trois ou quatre fois gros comme une châtaigne. Il a presque la même forme qu'une truffe. On le seme dans l'eau. La plante qui le porte a les feuilles fort petites: elles les repand sur la surface de l'eau; les fruits viennent dans l'eau même.

LINON. On dit aussi *Linomple*. s. m. Toile fort deliée faite de fin lin, qu'on vend en coupons, & dont on fait des rabats & des manchettes, elle se fait en Picardie de la toile de *linon*, ou plus ordinairement du *linon*.

LINOT. s. m. C'est le mâle de la linotte. On ne se sert de ce mot que quand on veut distinguer le mâle d'avec la femelle. C'est un *linot*. Ce *linot* est joli.

Un linot *depuis peu charmé de votre notte,*
A fait divorce avecque sa linotte. PELISSON.

On dit une *linotte* & non pas un *linot*. MEN. L'Academie ne met point *linot*.

LINOTTE. s. f. Petit oiseau qu'on nourrit en cage, qui chante agreablement, & qui vit cinq ou six ans, quand on en a grand soin. OLINA. La *linotte* est plus petite que le moineau: elle est d'une figure presque semblable, sçavoir de couleur de terre cuite ou de roüille tirant sur le cendré, mais cette couleur est plus couverte au mâle, c'est-à-dire, qu'elle tire plus sur le roux. Le mâle a outre cela la poitrine semée de taches rousses & trois ou quatre plumes de l'aile blanches. Elles font leur nid dans les montagnes. Il faut lui donner presque toûjours de l'herbe & lui mettre dans sa cage un morceau de mortier composé de chaux & de sable, car cela lui est fort sain. Elle est sujette à avoir la courte haleine; elle est aussi fort travaillée d'un bâtement de bec. Elle est aussi sujette a la phtisie. Elle est attaquée du mal subtil plus que les autres oiseaux, comme aussi d'apostumes, spasmes & gouttes. Il y a une espece de *linotte* qui est plus rougeatre, qui est appellée *linotte de vigne*. Il y en a une autre qui est appellée *linotte marine*. Il y en a encore une autre espece qui est appellée *gintel*, qui se nourrit de toutes sortes de semences; elle vole en troupe: & est de même couleur, que la *linotte* commune par le dos. La *linotte* se nourrit de semence de lin, de chanvre, de rabete, de choux, de pain, d'herbettes. Elle muë au mois d'Août. En Latin *ligurinus*.

Ce sont d'ordinaire les Savetiers qui apprennent aux *linottes* à siffler & à chanter.

Menage derive ce mot de *linaria*, à cause que les *linotes* vivent de graine de lin. Selon Belon, on a dit *linotte*, pour *lainotte*, de la laine, parce que cet oiseau *rembourre fort bien son nid de laine*.

On dit proverbialement pour reprocher à un homme qu'il a un peu trop bû, qu'il a sifflé la *linotte*.

On appelle aussi un homme de peu de sens, tête de *linotte*, à cause que cet oiseau a la tête fort petite.

LINQUART ou DEPART. s. m. Terme de Chimie. Separation de quelque metal d'avec un autre avec lequel il avoit été mêlé, par exemple, quand l'or se degage d'avec l'argent par l'eau forte. Ces deux mots signifient, abandonnement, delaissement.

LINQUART, du Latin, *linquere*, laisser, abandonner.

LINTEAU. s. m. Terme d'Architecture. C'est la piéce de bois qu'on met au-dessus d'une porte, opposée à *seuil*. Il se dit aussi du dessus d'une fenêtre. *Linteau de fer*, est une barre de fer pour porter les claveaux d'une platte bande, & qui doit être grosse à proportion de sa portée, & de sa charge.

Du Latin, *limen*. MEN.

LINTIERS. s. m. pl. Les genitoires du cerf. Cela est compris dans les menus droits. Voyez DINTIERS.

LINX. s. masc. Animal que la plupart des Modernes croyent fabuleux, que les Anciens ont dit avoir une vuë si subtile & si penetrante, qu'il voyoit à travers les murailles. Jonston dit que c'est le même que le loup cervier, dont il fait une longue description. Scaliger dit qu'il est le *linx* mâle. Elien le decrit, avec une houppe de poil sur le bout des oreilles, qui est pareille à cel-

celle qu'on remarque au loup cervier. Appien fait mention de deux *linx*, l'un grand qui chasse aux cerfs, & l'autre petit qui chasse aux lievres. On dit que lorsque le *linx* a pissé, son urine se glace, & qu'il s'en forme une maniere de pierre luisante, & que le *linx* qui sçait cela, couvre son urine avec de la terre. C'est une pierre de la longueur du petit doigt, appellée *Lapis lincis*; elle se trouve en abondance proche de Caen en Normandie. Nonobstant tout ce qu'on en dit, on tient aujourdhuy le *linx* pour un animal imaginaire. Et à l'égard de cette vuë si subtile, on conjecture que c'est une fable fondée sur une autre qu'on fait de Lincée l'un des Argonautes, auquel les Anciens ont attribué une si bonne vuë, qu'il voyoit jusqu'aux Enfers, & la lune le premier jour qu'elle étoit dans la conjonction; ce qui n'est pas moins absurde, vû qu'alors sa partie qui regarde la terre n'est aucunement éclairée du Soleil. Les Latins l'ont appellé *lupa cervalis*, & ont crû que cet animal voyoit en dormant. Voyez Loup cervier. Le *linx* étoit consacré à Bachus. Le *linx*, selon Bochart, s'appelle en François, *once*.

Linx du Grec *lucos*, loup, parceque cet animal est vorace comme le loup, quoiqu'il n'en ait point la ressemblance.

On dit figurément, qu'un Prince a des yeux de *linx*, lorsqu'il est si penetrant dans les affaires, & qu'il a de si bons espions, qu'il decouvre tous les secrets de ses ennemis, & tout ce qui se passe dans son Etat. On dit aussi que nous voyons les defauts d'autrui avec des yeux de *Linx*, pour dire, que nous sommes bien clairvoyans en ces occasions, que rien ne nous échape.

Car tout ce que nous sommes,
Linx envers nos pareils, & taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres hommes.
La Font.

LIO.

LION, s. m. Les Poëtes le font de deux syllabes. Animal à quatre pieds, grand, gros, feroce, sauvage, d'un aspect terrible. Sa tête est grosse, charnue, entourée de poils ou crins longs comme des cheveux; son front est quarré: ses sourcils son élevez: son nez est grand, large & étendu: ses yeux sont mediocrement gros, fort aigus. Ses machoires sont composées d'os fort grands & robustes. Elles sont garnies chacune de 14. dents, 4. incisives, 4. canines, & 6. molaires. Les incisives sont petites, les canines sont inegales, il y en a ordinairement deux grandes & deux petites: les grandes sont longues d'environ un pouce & demi, disposées en maniere de defenses: les molaires sont aussi inegales, les unes sont aussi petits que les incisives, les autres sont fort grandes, ayant trois pointes inégales, disposées en forme de fleur de lis. Son œsophage a environ un pouce & demi de large. Son cou est long, mediocrement gros, fort roide, quoiqu'il ne soit pas composé d'un seul os, comme ont crû les anciens, couvert d'un poil long & épais qui se continuë sur la poitrine. Sa langue est grande, horrible, âpre, & herissée de quantité de pointes d'une matiere fort dure & pareille à celle des ongles, dont elles ont aussi la figure, ces pointes étant creuses à leur base, & recourbées vers le gosier, sont longues de près de deux lignes. Son sternum est serré & un peu en pointe: son corps est très-fort & robuste: ses pieds de devant ont chacun cinq doigts garnis de griffes fortes, aigues, trenchantes. Ses pieds de derriere n'en ont que quatre. Sa queuë est longue, couverte de poil & d'une grande force. Ses pattes, les dents, ses yeux & sa langue sont semblables à celles du chat. C'est apparament ce qui a fait dire à Mahomet, que le chat naquit dans l'Arche de Noé par l'éternument du *Lion*. Ses intestins ont pres de 25. pieds de long. Il jette son urine en arriere, & s'accouple ainsi avec la *lionne*: ce que font aussi les chameaux, & les lievres. Sa vessie est fort petite, parcequ'il boit fort peu. Une difference du mâle avec la feme le est, que celle-ci n'a point de long poil à l'entour du cou. On trouve cet animal en Mauritanie, en Lybie, en Syrie, en Tartarie. Son cri est un rugissement. Il se nourrit d'oiseaux, de petits élephans, de bœufs, de cadavres, de fruits. Il devore aussi les hommes, à moins qu'il ne soit apprivoisé. Il boit de l'eau pour trois jours.

Lion du Latin *leo*, qui vient du Grec *lao*, je vois, parceque le *lion* a la vuë fort aiguë.

Le *lion* rugit. Ablan. Le malheureux *lion* fait raisonner sa queuë à l'entour de ses flancs. La Font. On fait voir dans les spectacles des combats de *lions* contre toutes sortes de bêtes. Daniel sortit miraculeusement sain, & sauf de la fosse aux *lions*. Samson & David dechirerent des lions. Quand on veut loüer quelcun de force, & de courage, on le compare au *lion*. C'est une erreur populaire, de croire que le *lion* ait peur du coq. Le Roi Jaques d'Angleterre en voulut faire l'experience en sa presence; le coq fut dechiré par le *lion*. Il y a pourtant des *lions* timides: & les *lions* d'Agla en la Province d'Habat vers Maroc, ont si peu de cœur, que le moindre enfant leur donne la chasse; ce qui a donné lieu à un proverbe Afriquain: quand on se veut moquer d'un poltron, on dit, il est vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la queuë. Voyage de Rasilli.

On dit aussi au figuré, qu'un homme est un *lion*, qu'il a un cœur de *lion*, pour dire, qu'il est brave, & courageux. Louïs VIII. Roi de France fut appellé *le lion*. Richard I. Roi d'Angleterre fut surnommé *cœur de lion*. Il est ordinaire aux Orientaux de donner à leurs Princes le nom de *lion*.

Lion marin. Animal qui a quelque chose du lion, & qui vit sur la terre & dans l'eau. On a vû vers le Cap de Bonne Esperance un *lion marin* qui y fut tué, qui avoit dix pieds de long, & quatre de large, la tête grosse comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, des oreilles courtes, une barbe herissée, & fort épaisse, des dents qui sortoient un demi pied hors de la gueule, les pieds larges d'un pied & demi, les jambes si courtes que son ventre touchoit presque à terre. Il se retiroit à la mer après s'être saoulé dans les bois.

Lion, est aussi un des douze signes du Zodiaque, le cinquiéme depuis Aries. On le marque ainsi ♌. C'est la maison du Soleil. Selon les Astrologues le *signe du lion* est un signe Oriental, chaud, sec, colerique, igné. Les Anciens lui ont donné 27. étoiles, outre 8. informes. Kepler lui en donne 40. & Bayer 43. Les Poëtes disent que le *lion* celeste est le *lion* de la forêt de Némée tué par Hercule, & mis dans les astres à la recommandation de Junon.

Parceque le soleil est dans le signe du *lion* en été, on le met quelquefois en vers pour l'été même.

Tout l'été loin de toi demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du lion. Boil.

Dans les anciennes Medailles Cibele étoit representée tirée par des *lions*, parceque cette Déesse habitoit les forêts & les montagnes. En Egypte le *lion* étoit consacré à Vulcain, à cause de son temperament tout de feu. Marseille mettoit un *lion* passant sur ses Medailles. Plutarque dit que le *lion* étoit consacré au Soleil, parceque, de tous les animaux qui ont des griffes recourbées, c'est le seul qui voye en naissant, & parcequ'il dort fort peu & les yeux ouverts. C'est une fable.

Le cœur du *lion* est une des plus considerables étoiles du Firmament. Les Astronomes l'appellent *Regulus*. Voyez Coeur.

Les Poëtes disent aussi, le *Lion* Belgique, en parlant de la Flandre, qui a pour Armes un *lion*, & particulierement de la Hollande qui porte aussi un *lion* dans ses Armes. Heuter & Hocpin pretendent que ces Provinces ont ces armoiries depuis le tems des Croisades. Les armes d'Angleterre sont trois *lions* & non pas trois leopards, comme le disent quelques Historiens. C'est Guillaume le Conquerant qui a donné ces armes à l'Angleterre. Il ne chargea d'abord son écu que de deux *lions*, & Etienne de Blois en ajoûta un troisiéme.

Le *lion* de S. Marc dans tout l'Etat de Venise est representé avec des ailes; les Doges s'agenouillent devant lui, & la monnoie en est marquée, avec un, *Pax tibi Evangelista meus*.

Lion, en termes de Blason, est appellé *rampant* & *ravissant*, pour l'ordinaire. On dit qu'il est *armé*, *couronné*, & *lampassé*, quand sa langue, ses ongles, ou une couronne qu'on lui met sur la tête, sont d'un autre émail. Il doit être peint de profil, ne montrant qu'une oreille, & le bouquet de la queuë tourné contre le dos, laquelle on nomme *double*, ou *fourchuë*, quand elle est noüée, & passée en sautoir. *Lion dragonné*, est un animal qui a le devant de *lion*, & le derriere de serpent. Il y en a aussi de monstrueux qui ont la tête humaine, de loup & de chien, d'autres échiquetez, vairez, chargez de bandes, de fasces, & autres meubles. On appelle *lion leopardé*, un *lion* qui est passant, & qui montre toute la tête comme le leopard; & *lion mort-né*, le *lion* qui n'a ni langue, ni dents. *Lion diffamé*, est celui qui n'a point de queuë, ce qui se dit aussi de celui qui n'a ni verge, ni genitoires, que quelques-uns appellent *sans vilenie*, ou *évíré*. *Lion issant*, est celui qui ne montre que la plus petite partie du corps, savoir la tête, le cou, les bouts des jambes, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'écu. Le *lion naissant*, est celui qui ne montre que le train de devant, la tête, les deux pieds, & qui semble sortir du champ, entre la fasce, & le chef. Le *lion brochant* sur le tout, se dit lorsque le *lion* est posé sur le champ de l'écu, qui est dejà chargé de quelque autre blason, & qu'il en couvre une partie.

Lion, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien vivant vaut mieux qu'un *lion* mort: c'est un proverbe sacré. A l'ongle on connoit le *lion*; pour dire, qu'on juge des choses à proportion par un échantillon. On dit aussi, il faut coudre la peau du renard à celle de *lion*; pour dire, joindre la prudence à la valeur. On dit aussi, le partage du *lion*, tout d'un coté rien de l'autre. On dit aussi, Battre le chien devant le *lion*; & cela se dit lorsque quelcun ayant fait une faute dont on n'ose le reprendre directement, on reprend un autre devant lui de la même faute. On dit aussi d'un fanfaron qui menace, que c'est un âne couvert de la peau du *lion*.

De la peau du lion *l'âne s'étant vêtu*,
Etoit craint par tout à la ronde,
Et bien qu'animal sans vertu,
Il faisoit trembler tout le monde. La Font.

Lion. Espece de Monnoye d'or Françoise qui avoit cours du temps de François I. qui avoit pour legende, *Sit nomen Domini benedictum*, & pour figure un *lion*; elle pesoit trois deniers cinq grains, & valoit cinquante trois sols neuf deniers. On avoit aussi fabriqué des *lions d'or* sous le regne de Philippe de Valois en 1338. Cette monnoye fut ainsi nommée à cause du *lion* qui est sous les pieds du Roi. Un MS. cité par M. Le Blanc, dit que ce *lion* represente le Roi d'Angleterre sur qui Philippe de Valois avoit eu l'avantage, lorsqu'il voulut lui disputer la couronne de France. Elle finit en 1339.

Lion. C'étoit autrefois l'ornement le plus commun de la pointe de l'éperon d'un navire, & aujourd'hui c'est encore presque toûjours un *lion* qu'on y met en Hollande, parceque c'est un *lion* qui est dans les armes de l'Etat. Parmi les autres nations on y met presentement des Sirenes, ou des figures humaines.

Lion rouge. C'est un des noms que les Alchymistes ont donné à l'antimoine, parcequ'étant ouvert il devient rouge, & qu'il devore tous les metaux excepté l'or.

LIONCEAU. s. m. Diminutif, le petit de la lionne. Il y avoit avec eux quelques *lionceaux*. Voit. Les *lionceaux* rugissent aprés leur proye. Port-R.

En Blason on appelle *lionceaux*, les figures des lions, quand il y en a plus de trois. On en met quelquefois jusques à 16, & quelquefois sans nombre; & alors on dit que l'Ecu en est semé.

LIONNE. s. f. Femelle du lion. Voyez Lion. La *lionne* est un des animaux qui a le plus d'amour pour ses petits. Quelques-uns ont écrit, que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans sa vie. C'est une fable.

Lionne. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe qui est incarnat rouge & blanc.

LIONNÉ, ée. adj. Terme de Blason qui se dit du leopard rampant comme le lion. D'or au leopard *lionné* de gueules.

LIONNOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui a de grandes feuilles, & la fraise ou cordon verte-blanchâtre, à fond colombin, sa peluche colombine, à l'extremité grise.

LIOUBE. s. f. Les Charpentiers de vaisseau appellent *lioube*, l'entaille qu'il faut faire pour enter un bout de mât sur ce qui en est resté debout, lorsqu'un vaisseau a été demâté par un gros temps.

L I P.

LIPOTHYMIE. subst. fem. Terme de Medecine. Diminution subite des actions vitales & animales, laquelle on appelle autrement *defaillance* ou *pamoison*. Dans la *lipothymie* le pouls est toujours petit & debile; les sens internes, & externes, & le mouvement animal tant volontaire que naturel sont extrêmement afoiblis; & la respiration est fort obscure. Les causes de la *lipothymie* sont les grandes pertes de sang, les évacuations excessives, les exercices immoderez, l'air trop crasse ou trop étouffé, tel qu'il est dans les assemblées nombreuses, &c.

Ce mot est Grec, il signifie *defaillance des esprits*.

LIPOU. s. m. Terme de Relation. Nom d'un des principaux Tribunaux de la Chine. Il veille à la conservation des anciennes coutumes. Il regle tout ce qui regarde la Religion, les Sciences, les Arts, les affaires étrangeres. Il a la vuë sur tous les Mandarins, auxquels il peut donner, ou ôter leurs charges. P. Le Comte.

LIPPE. s. f. Grosse levre d'en bas, & qui avance au dehors. On dit d'un homme qui boude, qui fait la mouë, qu'il avance une grosse *lippe*, qu'il fait la *lippe*.

Dieu sçait s'il fit piteuses lippes. Villon.

Les Princes de la maison d'Autriche sont remarquables par la *lippe*. La *lippe* d'Autriche. Cela leur vient de la maison de Bourgogne, & on le remarque encore aujourd'hui dans plupart des Princes qui sont descendus de cette Illustre Maison. De Larrey.

Ce mot vient du Flamand ou Allemand *lip*, qui signifie la même chose. Men. Mr. Huet croit que l'Allemand & le Flamand *lip*, ont été faits du Latin, *labium*.

LIPPÉE. subst. fem. Qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale: Un chercheur, un coureur de franches *lippées*; pour dire, un écornifleur, un parasite, qui cherche des repas qui ne lui coûtent rien. *Lippée* signifie au propre, une bouchée, autant de viande qu'on en peut emporter avec la lippe ou les levres. Il en a pris une bonne *lippée*, deux ou trois *lippées*. Il est bas.

LIPPITUDE. s. f. Terme de Medecine. Affection des

yeux

yeux, que l'on appelle autrement *chassie*: elle consiste dans l'écoulement d'une humeur crasse & visqueuse qui attache les paupieres l'une à l'autre. Quelques-uns après Celse donnent aussi ce nom à l'ophtalmie. Voyez OPHTHALMIE.

Ce mot vient du Latin *lippitudo* qui signifie la même chose.

LIPPU, UË. adj. Qui a la levre d'en bas trop grosse, & en saillie. On depeint les Mores & les Indiens *lippus* & camus. On le dit plus ordinairement au substantif. C'est un gros *lippu*.

LIPU. Vieux mot, pour triste. BOREL.

L I Q.

LIQUEFACTION. s. f. Action du feu, ou de la chaleur sur les corps gras, ou fusibles, qui met leurs parties en mouvement, qui de solides les rend fluides & liquides. La *liquefaction* de la cire, du suif, se fait avec une chaleur moderée. La *liquefaction* du sel de tartre se fait par la simple humidité de l'air. On fait aussi des *liquefactions* des resines, gommes, axunges, beurre, onguens, &c. La *liquefaction* du sang de Saint Janvier à Naples. En matiere de metaux on l'appelle *fusion*.

LIQUEFACTION. Les Mystiques appellent *liquefaction*, l'état de l'ame dans l'oraison passive, parcequ'alors l'ame se fond, & en se fondant elle se perd & se confond avec Dieu.

LEQUEFIER. v. act. & neut. Rendre ou devenir liquide. Le feu, le Soleil *liquefie* la cire. Le feu *liquefie* le plomb, l'argent. Le sable mêlé avec des alkalis se *liquefie* dans le feu de reverbere pour faire du verre. Tout sel se *liquefie* à l'humidité; le vitriol & les autres sels se *liquefient* à force de feu, & se convertissent en eaux fortes. On ne dit pas *liquifier*.

LIQUEFIÉ. ÉE. part.

LIQUEUR. s. f. Corps fluide, dont les parties coulent aisément. L'eau est la plus simple des *liqueurs*. Les corps solides descendent en bas dans les *liqueurs* à proportion de leur poids. Archimede en a fait un Traité qu'on intitule, *De insidentibus humido*.

LIQUEUR, se dit par excellence, du vin, & particulierement de ceux qui sont les plus agreables. *Liqueur* qui rejoüit le cœur. En Poësie le vin se nomme *liqueur* bacchique.

LIQUEUR. Ce mot se dit plus ordinairement des boissons qui ont de la douceur ou naturellement, ou par artifice. Ce mot au pluriel, se dit des vins extraordinaires & de toutes sortes d'eaux composées. La malvoisie, le muscat, le vin d'Espagne, l'hypocras, le rossolis, &c. sont d'excellentes *liqueurs*. Ils bûrent à leur collation de dix sortes de *liqueurs*. Le ratafia est une *liqueur* qui est maintenant fort en usage: les femmes mêmes boivent beaucoup de ratafia, quoyque cette *liqueur* soit extrêmement forte. On dit aussi, qu'un Limonadier vend des *liqueurs*, en parlant de la limonade, orengeade, sorbet, eaux de cerises, framboises, verjus, & autres compositions agreables au goût.

Si l'on mêle de l'eau forte avec de l'esprit de vin, ces deux violentes *liqueurs* en composent une troisiéme qui est douce. BOYLE.

On appelle vins de *liqueur*, ceux qui ont de la douceur. On dit qu'un vin a de *liqueur*, pour dire, qu'il est doucereux. Les vins d'un tel païs ont trop de *liqueur*, ils sont trop doux.

Les Teinturiers appellent absolument *liqueur*, celle qu'ils composent d'une partie de son, & de cinq parties d'eau, qu'ils font bouillir une heure durant.

LIQUIDAMBAR, ou LIQUIDAMBRA. s. m. Baume naturel ou Resine liquide comme de la terebenthine, claire, rougeâtre ou jaunâtre, d'une odeur agreable, approchante de celle de l'ambre. Elle decoule par incision de l'écorce d'un arbre grand & beau qui croît en la nouvelle Espagne, & que les Indiens appellent *Ococol* ou *Ocosolt*. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre, son écorce est épaisse, de couleur cendrée, très-odoriferante. On ramasse cette resine liquide & on nous l'envoie dans des barils. On doit la choisir nouvelle, claire, de bonne odeur. Il y a du *liquidambar* solide, qui n'est autre chose que le precedent qu'on a laissé secher au Soleil. Le *liquidambar* est propre pour ramolir, pour mûrir, pour resoudre & pour consolider. Cette resine est appellée *liquidambar*, comme qui diroit ambre liquide, parcequ'elle est liquide, & que son odeur approche de celle de l'ambre. Les arbres qui rendent le *liquidambar* parfument de leur bonne odeur les lieux où ils croissent.

LIQUIDATION. s. f. Terme de Pratique. Supputation ou éclaircissement qu'on fait de droits incertains qu'on reduit à une somme fixe & certaine. On a fait la *liquidation* de tous les droits qui peuvent appartenir à cette femme en la communauté de son mari, à la somme de tant. Les dommages & interêts de ce Fermier pour ses nonjouïssances se sont trouvez monter à deux mille livres, quand la *liquidation* en a été faite. On a fait la *liquidation* des depens par l'arrêt, pour en épargner la taxe. Il y a une Table ou Livre intitulé, *liquidation d'interêts*, où l'on voit ce que chaque somme porte d'interêt pour tant de temps, & à un tel denier. Ce mot & celui de liquide & *liquider*, viennent du Latin *liquet*, il est clair, parceque par la *liquidation* d'un compte on le rend clair.

LIQUIDE. adj. de tout genre. Corps fluide; qui est en mouvement, & qui ne resiste point au solide qui pese dessus. Tout ce qui est fluide n'est pas *liquide*. REGIS. L'eau est appellée par excellence l'*Element liquide*. On dit aussi, que l'air est *liquide*. La region des Planetes est *liquide*. Les corps *liquides* ne pesent que selon leur hauteur. Les mers s'appellent en stile poëtique, les plaines *liquides*.

LIQUIDE, est quelquefois opposé à *épais*, qui n'est pas assez coulant. Il faut mettre de l'eau dans cette encre, elle n'est pas assez *liquide* & coulante.

On appelle confitures *liquides*, celles qui sont dans du syrop, qui ont du syrop. Il y a beaucoup de gens qui aiment mieux les confitures seches, que les *liquides*.

LIQUIDE, est aussi quelquefois substantif masculin. La resistance d'un *liquide*. La pesanteur des *liquides*. L'effort du vent fomentoit la chaleur du *liquide*. J. DES SC. Les oiseaux volent par le *liquide* des airs. Cela est poëtique.

LIQUIDE. Ce mot se dit parmi les Grammairiens, de certaines consonnes, qui sont opposées aux müettes; parcequ'étant emploiées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, elles sont fort coulantes, & se prononcent plus aisément que d'autres consonnes à la même place. L. M. N. R. sont des *liquides*.

LIQUIDE, se dit en termes de pratique, d'affaires, & de finances des biens, & effets qui sont clairs, & sans contestation, sans dette, ni procès. Il a dix mille écus de bien clair & *liquide*. Cet homme a du bien, mais il n'est pas *liquide*. Toutes dettes & charges payées, il a de revenu clair & *liquide* tant. On ne peut saisir que pour une dette *liquide*, & certaine. Le reliquat d'un compte est ce qui est dû de net & de *liquide*. La compensation ne se fait que de *liquide* à *liquide*.

LIQUIDEMENT. adv. D'une maniere liquide. Après un compte fait, il lui est dû encore *liquidement* deux mille écus.

LIQUIDER. v. act. Fixer à une somme liquide des pretentions contentieuses. Il a fait *liquider* les droits qui lui pouvoient appartenir en une telle succession. Il est def-

fendu par la derniere Ordonnance de *liquider* les depends, ni de les compenser.

LIQUIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LIQUIDITÉ. s. f. Qualité des corps liquides. La *liquidité* n'est autre chose que le mouvement par lequel les parties de certains corps se separent continuellement les unes des autres. *Liquidité* de l'eau, de l'air, &c. Il paroît assez vraisemblable, que la matiere du feu fait la *liquidité* de tout ce qui est liquide. FONTEN.

LIQUOREUX, EUSE. adj. m. & f. Il n'a d'usage qu'en parlant de certains vins qui ont trop de douceur, une espece de douceur qu'ils ne devroient pas avoir. Des vins *liquoreux*, boisson trop *liquoreuse*. L'ACAD.

L I R.

LIRE. v. act. *Je lis, tu lis, il lit, nous lisons. Je lus, j'ai lû, je lirai, que je lise, que je lûsse.* Il a à l'Imperatif, *li* & *lis* quand le relatif *en* suit, *lis en* un chapitre. VAU. CORN. Regulierement, il faut dire en interrogeant *lis-je*, & non pas *lisez-je*. GRAM. M. Menage dit là-dessus que les regles de la Grammaire doivent ceder à la douceur de la prononciation: & il prefereroit *lisez-je*, à *lis-je*. On fait mieux d'éviter l'un & l'autre. *Lire* signifie, Connoître, & comprendre la figure, ou le son, & la force des caracteres écrits, imprimez, ou gravez, par lesquels un autre a voulu exprimer sa pensée. Cet enfant sçait bien *lire*. Les Sergens écrivent si mal, qu'on ne sçauroit *lire* leur écriture. Ce vieillard ne peut *lire* qu'avec des lunettes. Il a appris à *lire* en Grec, en Hebreu, en Arabe. Les païsans ne devroient sçavoir ni *lire*, ni écrire; cela les rend chicaneurs. Ce titre est si effacé, qu'on ne le sçauroit *lire*; il est écrit en caracteres inconnus, qu'on ne peut *lire* ni entendre. L'écriture des Chinois a tant de lettres differentes que la vie d'un homme suffit à peine pour apprendre à *lire*. J. DES SC.

LIRE, signifie aussi, Prononcer à haute voix le contenu en quelque livre ou écrit, qu'on a devant les yeux. *Lire* bas, *lire* haut. La coutume des Couvents est louable, de faire *lire* pendant les repas. Un Porteur de remission doit entendre *lire* ses lettres à genoux en pleine audience. Ce texte porte votre conviction, il ne faut que *lire*. Gregoire le Grand *lisoit* ordinairement ses Sermons. BIB. UNIV. Les Predicateurs Anglois *lisent* leurs Sermons. Un Notaire doit *lire* & relire un testament au testateur, avant que de le faire signer. Les Auteurs Cabalistes vont *lire* leurs Ouvrages pour briguer de l'approbation.

LIRE, se dit aussi pour, parcourir des yeux ce qu'on voit d'écrit ou d'imprimé devant soi, sans prononcer les paroles. C'est ainsi que *lisent* tous les gens d'étude, quand ils *lisent* seuls.

LIRE, se dit aussi des lectures qu'on fait pour son instruction ou pour son amusement. Il signifie aussi, étudier. Ce Docteur est un homme qui se tuë, qui use sa vuë à force de *lire*. Celui-là ne *lit* que par divertissement. Pour être bon Geometre, il faut *lire* Euclide, le bien posseder. *Lire* les Peres, *lire* les Conciles, *lire* les Poëtes. *Lire* les Auteurs. Ce n'étoit pas assez pour être sçavant, disoit M. Racine à Messieurs de Port-Royal, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir *lû* tous les Auteurs, il falloit avoir *lû* Jansénius, & n'y avoir point *lû* les cinq Propositions. *Lire* l'histoire Greque, l'histoire Romaine, l'histoire de France. Il faut *lire* avec reflexion & digerer ce qu'on *lit*, afin qu'il se convertisse en substance. Ce n'est pas le tout que de *lire*, il faut retenir. Personne presque depuis trente années ne *lit* plus que pour *lire*. LA BRUY. On ne sauroit trop *lire* la Bible. Mr. de Montausier avoit *lû* 113. fois le Nouveau testament. CHEVRAEANA. M. Huet avoit *lu* vingt-quatre fois le Texte Hebreu, en le confierant avec les autres Textes Orientaux. HUETIANA. Ce Pedant ne *lit* pas pour s'instruire; ce n'est que pour avoir la gloire d'avoir *lû*. BELL. Un livre ne sauroit guere avoir de plus grand defaut que de n'être pas *lu*, puisqu'il ne sert qu'à ceux qui *le lisent*; & ainsi tout ce qui contribuë à faire *lire* un livre, contribuë à le rendre utile. ART. DE PENSER.

LIRE, se dit pareillement d'un Professeur qui *lit* quelque livre qu'il explique à ses Auditeurs, & qu'il prend pour sujet des leçons qu'il leur donne. Ce Regent *lit* Virgile, Horace, à ses écoliers.

LIRE, se dit figurément, pour penetrer dans la connoissance de quelque chose d'obscur & de caché. Dieu *lit* dans nos ames, dans nos pensées. Les Astrologues se vantent de *lire* nos avantures, & notre destinée dans les cieux. Je *lis* dans vos yeux, sur votre visage, ce que vous avez dans l'ame. Ceux dont la conduite est le fruit d'une application chagrine, & laborieuse, laissent *lire* sur leur visage l'importance de leurs desseins. LE P. DE LA RUË. Mais pourquoy veux-je *lire* dans une ame, où je ne trouverois que de la tiedeur, & peut-être de l'infidelité. LET. PORTUG.

Je lis *dans vos regards la fureur qui vous presse.* RAC.
Quand on approche d'une Belle
Et que l'on soupire pour elle,
On doit lire *d'abord son humeur dans ses yeux* LA SUZE.

On dit aussi d'un joüeur, qu'il *lit* dans le jeu de son compagnon, quand il est en place propre pour decouvrir les cartes qu'il a à la main.

LEU, ou LU, UË. part. passif, & adj. On met dans tous les arrêts de verification, *lû*, publié & enregîtré au Greffe de la Cour. Ce Monitoire à été *lû* & publié au Prône.

LIRE. subst. fem. Instrument du Musique. Voyez LYRE.

LIRIQUE. Voyez LYRIQUE.

LIRON, ou LOIR. s. m. Rat des Alpes. Quelques-uns l'appellent *rat liron* & *lerot*. C'est un animal qui dort tout l'hiver dans les creux des arbres. Il a le museau aigu, la queuë grande, & le ventre gros. Plusieurs croyent que c'est la même chose que la Marmote. Voyez LOIR. Menage dit qu'il vient de *lirone*, ablatif de *liro*, *lironis*, fait de *glis*, *gliris*. Les Espagnols disent comme nous, *liron*, & les Italiens, *ghiro*.

L I S.

LIS. subst. masc. Plante bulbeuse dont il y a plusieurs especes. Il y en a aussi de differentes couleurs. Il s'en voit de pourprez, de blancs, de couleur de mine, les uns sans odeur, les autres puants, de rouge lavé, de rouge vermeil, d'orangé, de blanc de lait, & de plusieurs autres couleurs. MORIN. Il y a en Asie des *lis* noirs. TAVERNIER. Le *lis* blanc pousse une tige à la hauteur de deux ou trois pieds, ronde, droite. Ses feuilles sont longues, assez larges, vertes-pâles, lisses, luisantes, douces au toucher. Ses fleurs naissent à ses sommets premierement en têtes longues qui s'épanoüissent les unes après les autres, composées chacune de six belles grandes feuilles blanches comme du lait, d'une odeur suave, fort agreable d'abord, mais qui cause souvent des maux de tête quand on les sent trop long-temps. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient des fruits oblongs, relevez chacun de trois coins, & divisez dans leur longueur en trois loges remplies de semences bordées d'une aîle. Sa racine est un oignon gros comme une noix ou plus gros, charnu, blanc, composé de plusieurs écailles disposées en maniere de tête, garni de fibres en bas. En Latin *Lilium album vulgare*. J. BAUH. La racine de *lis* est très-bonne pour amolir, pour digerer, pour resoudre: ses fleurs sont humectantes & adoucissantes. Il y a un *lis* orangé qui est semblable au *lis* blanc, excepté que ses feuilles sont moins larges: sa tige croît à la hauteur d'environ trois pieds, marquée de tâches; elle soutient en ses sommets des fleurs de couleur orangée: sa racine est bulbeuse,

beuse, blanche comme celle du *lis* blanc. En Latin *Lilium purpuro-croceum vulgare*. BAUH. On l'appelle autrement *lis de Notre Dame* ou de *S. Antoine de Padoüe*, parcequ'il fleurit dans le tems que viennent ces fêtes

Le *lis* a été chez tous les peuples estimé pour sa blancheur & sa pureté. JESUS-CHRIST commande à ses Disciples de considerer les *lis* qui ne travaillent, ni ne filent; & cependant la Providence en a tant de soin, qu'il les égale à la pourpre de Salomon. Virgile parlant de la mort de Marcellus, veut qu'on repande des *lis* à pleines mains sur son tombeau, au sixieme livre de l'Eneïde.

Sous le nom de *lis* on comprend le *lis* blanc qui est le plus commun.

Le *lis-asphodele*, qui est une plante dont les fleurs sont semblables à celles du *lis*, & les racines à celles de l'*asphodele*.

Le *lis de Saint Bruno*, qui est une plante qui de ses racines produit des feüilles, qui sont longues, étroites, fermes & se terminant en pointes, du milieu des quelles monte une tige, haute d'un pied, à la sommité de laquelle naissent plusieurs fleurs à *lis*, en maniere de cloche, composées de six feüilles, tantôt plus, tantôt moins épanoüies, de couleur blanche & d'une odeur agreable : le milieu de ces fleurs est occupé par un pistille, qui dans la suitte devient un fruit oblong, & le plus souvent triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences anguleuses. Cette plante croît aux lieux montagneux sur les Alpes. Les Botanistes appellent cette plante *Liliastrum*, de *lilium*, à cause de sa ressemblance avec le *lis*.

Le *lis flamme*, *libium cruentum*, il ne differe du *lis blanc* qu'en ce qu'il est d'un rouge jaunâtre. Le *lis jacinthe* qui est une espece de *jacinthe*. Le *lis rouge*, autrement dit *martagon* ou *hemerocale*. Le *lis narcisse* qui est effectivement un *narcisse*. Le *lis des vallées*, autrement appellé *muguet des bois*.

LIS, en terme de Blason, se dit des fleurs dont l'Ecu de France est chargé. Son origine & sa nature sont assez controversées chez les Auteurs. La plus saine opinion est que ce fut Louïs VII. dit le Jeune qui prit le premier des fleurs de *lis*, par allusion à son nom de Loys, & parcequ'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Aussi est-ce le premier qui en mit une dans son contrescel. La monnoye battuë sous Louïs VII. est la premiere sur laquelle on ait vû des fleurs de *lis*. L'Ecu est semé de fleurs de *lis* sans nombre. LE BLANC. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI. qui reduisit les fleurs de *lis* à trois dans l'Ecu de France; & Charles V. son pere est le premier dont on trouve des sceaux où l'Ecu est couronné d'une couronne ouverte, & fleurdelisée. Cependant cette coutume de reduire les fleurs de *lis* à trois, avoit commencé long temps auparavant. On ne remarque que trois fleurs de *lis* sur le sceau de Philippe de Valois, & sur celui du Roi Jean attaché à une charte de l'an 1355. ID. Avant ce temps-là les Auteurs ont attribué à la France pour Armes trois Croissans, ou trois couronnes, ou un navire, la pile & la croix, un lion, un dragon, une aigle, un bœuf, des abeilles, une alloüette, des diademes, & trois crapaux. Car quant à ce qu'on dit, que les fleurs de *lis* furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un Hermite après le Baptême de Clovis, ou que Saint Denis les donna à la Maison de France, comme dit Gerson; c'est une opinion refutée par tous les Sçavans, aussi bien que celle de la Banniere de Dannemarc, de la croix de Thoulouse, des hermines de Bretagne, que quelques-uns ont pretendu aussi être descenduës du Ciel. D'autres ont écrit qu'après que Clovis eut obtenu une signalée victoire sur les Allemands, ses soldats cueillirent des fleurs de *lis* jaunes dans un marais qui se trouva proche du champ de bataille & en couronnerent leur tête en signe de victoire; ce qui determina ce Monarque à prendre pour armes des fleurs de *lis* d'or, en la place de celles qu'il portoit auparavant. Mais avant l'an 1150. On ne voit point d'Auteur qui parle du Blason; & selon ceux qui ont remonté jusqu'aux sources de cet art, il n'y a point eu avant ce temps-là de veritables Armoiries. On ne voit sur les Sceaux des anciens Rois de France que leurs portraits, des portes d'Eglise, des croix, de têtes des Saints. La plus saine opinion est que ce fut Louïs VII. qui prit le premier des fleurs de *lis*, pour la raison que nous venons de marquer, & selon M. le *Gendre*, il y a bien de l'apparence que ce fut quand il se croisa avec les Grands de son Royaume, en 1147.

Quant à leur nature; quelques-uns pretendent que ce sont des figures de *lis* de jardin; les autres des bouts de sceptre; d'autres des pertuisanes Françoises nommées *Francisques*; d'autres des iris, flambes, ou pavilles. La plus probable opinion est que ce sont des francisques, parcequ'elles en ont conservé entierement la figure. Ceux qui tiennent que ce sont des iris, croyent qu'on a dit fleurs de *lis* par corruption de fleurs de l'iris : que son nom de *flambe* a été cause qu'on a nommé *oriflambe* la Banniere de Saint Denis fleurdelisée : & que les premiers Francs choisirent l'iris pavillée, ou le *lis* des marais pour marquer leur origine, à cause qu'ils venoient des marais de Frise; & que celle du cimier des Ducs de Bourgogne qui est à quatre fleurons, represente une flambe entiere. Les Critiques qui en ont écrit sont Chiflet, le Pere Tristan de Saint Amand, le Pere Ferrand, de la Roque, de Ste. Marthe, du Tillet en son Recueil sur l'Oriflambe, Du Cange sur l'Histoire de Joinville, le Pere Menestrier, Catherinot; & le Pere Rousselet Jesuite, qui a ramassé ce que tous les autres Auteurs ont dit sur les fleurs de *lis*. On voit une Dissertation dans le III. Volume du Pere Enchenius *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il se trouve une medaille de Dagobert I. où il est representé tenant trois sceptres, pour signifier les Royaumes d'Austrasie, de Normandie, & de Bourgogne : & de là sont venuës les Armes des fleurs de *lis*, parcequ'étant liez ensemble par le bas, ils ne ressemblent pas mal à la fleur de la plante nommée iris, ou flambe, que les Allemands appellent *Lisckblum*, c'est-à-dire, *fleur de lis*, dont on leur donna le nom : on les fit d'or, parceque cette fleur est jaune. On les mit en champ d'azur, à cause qu'elles naissent ordinairement dans l'eau, dont la couleur est bleuë; & parceque les Latins ont appellé cette fleur *lilium celeste*, quelques-uns croyent que Philippe le Bel fit battre une monnoye qu'on appelloit *florin*, à cause que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée; & que les liards prirent aussi leur nom du *lis*, dont ils portoient la marque.

Il n'y a que le Roi seul & son Successeur legitime qui puisse porter l'Ecu de France pur & plein, c'est-à-dire, d'azur à trois fleurs de *lis* d'or. Les Princes du sang portent aussi l'Ecu de France, mais avec des brisures. Aucune famille en France ne porte dans ses Armories des fleurs de *lis* d'or en champ d'azur, si elle n'a eu quelque alliance avec la Maison Royalle, ou si les Rois n'en ont donné une concession expresse. C'est ainsi qu'un Comte d'Estain, pour avoir sauvé Philippe Auguste à la bataille de Bouvines, merita pour lui & pour sa famille le droit de porter les Armes & les livrées de France. C'est ainsi que plusieurs Familles de ce Royaume ont enrichi leur écu de ces piéces, qui leur ont été accordées pour quelque signalé service rendu à l'Etat ou à la personne des Rois. Il en est de même de plusieurs villes de France. C'est ainsi que la ville de Paris porte de gueu-

gueules au navire équipé d'argent, au chef cousu d'azur, semé de fleurs de *lis* d'or. Il y a encore plusieurs Communautez, Eglises, Chapitres, & Maisons Religieuses qui portent des fleurs de *lis* d'or sur un champ d'azur dans leur écu, en vertu d'une concession des Rois de France.

Les *lis* se blasonnent diversement. Il y a des *lis au pied nourri*, ou *au pied couppé*, qui sont sans queuë. Quelquefois les *lis* sont representez tels qu'ils sont sur le pied, qu'on blasonne *lis naturels*, ou *lis de jardin*. Le *lis renversé* est celui qui est tourné sens dessus dessous, qui represente une forme de cloche fenduë par le bas. Le *lis* est le symbole de l'esperance, de la beauté, de la pudicité, comme on voit en plusieurs medailles Romaines. L'ancienne Banniere de France étoit semée de fleurs de *lis* sans nombre. Les Chambres des Cours Souveraines, & même celles des Justices Royales sont tapissées de fleurs de *lis*. Les Chancelliers & les Gardes des sceaux ont droit d'avoir des tapisseries semées de fleurs de *lis*: & on dit des Juges dans leur tribunal, qu'ils sont assis sur les fleurs de *lis*.

On appelle *lis*, une piece d'or, marquée au revers du pavillon de France, qui vaut sept livres. Il y avoit aussi des *lis* d'argent qui valoient vingt sols, qui n'ont pas eu cours long temps. Cette monnoye ne dura que jusqu'en 1657.

Les *lis* d'or & d'argent ont commencé d'être fabriquez au mois de Decembre 1656. Le *lis* d'or pese 3. deniers, ½ grain. Il y en a 60. & ½ au marc: ils sont au titre de 23. carats & un ½ au remede d'un ½ de carat. Les *lis* d'or & les *lis* d'argent furent decriez; ceux-ci le 8. Avril 1658, & ceux-là le 29. Mars 1679. Boizard. Ces especes étoient de plus haut titre & de plus haut aloi que toutes nos autres monnoyes. Le Blanc.

Fleur de lis, est encore un suplice qu'on fait souffrir aux larrons de ville, & aux couppeurs de bourse. On les condamne à être fletris d'une *fleur de lis*, qui s'applique sur l'épaule avec un fer rouge marqué d'une fleur de *lis*.

Lis, se dit figurément, & poëtiquement du Royaume de France, qu'on appelle *l'Empire des lis*, à cause de ses Armes, comme on dit aussi *l'Aigle*, pour l'Empire, la *Rose* pour l'Angleterre, &c. Elle a pris naissance des *lis*. Voit. pour dire, elle descend des Rois de France. Jamais Prince des *lis* ne fut si triomphant. Main. pour dire, jamais Roi de France, &c. Cette valeur extrême par qui refleurissent nos *lis*, ne sera plus rien; Voit. pour dire, par qui les affaires de France prosperent. Ces sortes d'expressions sont plus de la poësie que de la prose; du moins il faut s'en servir rarement.

On se sert encore figurément du mot de *lis*, pour exprimer une grande blancheur. Un teint de *lis*, & de roses; pour dire, un teint extrémement blanc & vermeil. Et poëtiquement on dit, Les *lis* de son teint, de son visage. Le tems fletr'ra ces *lis* & ces roses.

Hier je rencontrai ma charmante Philis,
Les yeux étincellans & la bouche allumée;
Elle avoit sur son teint cent roses contre un lis,
Et de mille desirs paroissoit enflammée. Montr.

On dit par maniere de Proverbe, que les *lis* ne filent point; pour dire, que le Royaume de France ne tombe point en quenouille. C'est une application de ce que dit Jesus-Christ, Math. VI, 28. Les *lis* des champs ne filent ni ne moissonnent.

Lis. Ordre de Nôtre Dame du *Lis*. C'est un ordre Militaire qui fut institué par Garcias IV. Roi de Navarre en 1048.

Lis. s. m. vieux mot. On appelloit ainsi des pieux qui se terminoient en forme de *lis* qui n'est pas encore épanouï. C'étoit à peu près ce que nous appellons maintenant *palissade*.

LIS. Ce nom est feminin, lorsqu'il signifie une riviere qui est en Flandres. La *Lis* se jette dans l'Escaut à Gand. Men.

Lisa. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est rouge, orangé & jaune. Morin.

Lise. s. f. Nom de femme, Diminutif de Louïs. On ne s'en sert que dans la Poësie burlesque ou satirique.

Lise *la marmiteuse au tient de pomme cuite*. Gom.

LISERER. v. act. Terme de Broderie. Border des fleurs, des figures, ou des ramages sur une étoffe, avec un cordonnet d'or ou de soye. *Liserer* une jupe. *Liserer* les fleurs d'un brocard, d'un damas.

Liseré, ée. part. & adj.

De *lisiere*, bord.

LISERON, ou LISET. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes, la plupart desquelles s'entortillent autour des corps voisins, d'où vient que les Latins lui ont donné le nom de *Convolvulus*, du verbe *convolvere*, qui signifie s'entortiller & se rouler. Les plus communes & qui ont le plus d'usage dans la medecine, sont le grand, & le petit *liseron*. Le grand *liseron* pousse des tiges longues, grêles, sarmenteuses, qui s'élevent haut en rampant, embrassant les troncs des arbres & des arbrisseaux voisins, & se liant à leurs branches. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre, mais elles sont plus grandes, plus molles, plus douces au toucher, pointues, vertes. Sa fleur a la figure d'une cloche, de couleur blanche. Quand elle est tombée, il lui succede un fruit presque rond, gros comme une petite cerise, membraneux, contenant des semences anguleuses, noirâtres, ou quelquefois rougeâtres. Cette plante croit dans les hayes, entre les arbrisseaux. Le petit *liseron* pousse plusieurs tiges menuës, tendres, rampantes à terre & se liant aux autres plantes voisines. Ses feuilles sont faites comme celles du grand *liseron*, mais beaucoup plus petites, plus rudes, plus nerveuses. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, ayant aussi la même figure de celles du grand *liseron*, mais plus petites, blanches ou de couleur de rose, ou quelquefois purpurines. Sa racine est longue, menuë, rampante. Elle croit dans les blés & aux lieux incultes. En Latin *Convolvulus major albus* C. Bauh. L'un & l'autre *liseron* rendent du lait; ils contiennent beaucoup de sel essentiel, de phlegme, moderément d'huile. Ils sont deterfifs, vulneraires, propres pour l'asthme & pour les ulceres des oreilles. Ils sont propres à faire des berceaux dans les jardins pour se mettre à l'ombre.

LISET. s. m. ou LISETTE. s. f. Ce dernier semble être le plus usité: La Quintinie l'appelle *lisette*. C'est un petit insecte verdâtre qui en Mai & en Juin gâte les jeunes jets des arbres fruitiers, & les bourgeons de la vigne, quand ils sont encore tendres. De là vient qu'on appelle aussi cet insecte *Couppe bourgeon*. La *lisette* a gâté tous les jets de nos arbres. La Quint. En Latin *involvulus*, ou *volvox*, ou *volucra*.

Lisette. s. f. Nom de femme, diminutif de *Lise*. Men. On s'en sert dans les chansons & dans les épigrammes.

LISEUR, euse. adj. Qui aime à lire, qui se plait à lire. Il est de peu d'usage, si ce n'est en raillant. C'est un grand *liseur* de Romans. Si elles veulent faire les *liseuses* il faut que ce soit dans de bons livres, & non pas dans ceux où l'on apprend la malice. Mlle. l'Heritier.

LISIBLE. adj. m. & f. Qui est aisé à lire. Son écriture n'est pas belle, mais elle est *lisible*. Les gros caracteres sont plus *lisibles* que la nompareille. Un livre imprimé est plus *lisible* qu'une écriture de chicane. L'impression Gothique n'est lisible qu'avec peine.

LISIBLEMENT. adv. D'une maniere lisible. On écrit fort *lisiblement* les Placets, & toutes les écritures de Finances.

LISIERE. s. f. Le bord d'une étoffe, ce qui borne sa lar-

largeur des deux côtez, & se dit tant des étoffes de soye, que de laine, ou de fil. Ce drap a cinq quartiers de drap entre deux *lisieres*. Mettre des *lisieres* de drap à une porte. Les Marchands connoissent par les diverses rayes qui sont sur les *lisieres* du velours, s'il est a trois ou quatre poils. La *lisiere* est l'endroit le plus fort de la toile. Il n'est point necessaire d'ourler le coté de la *lisiere*.

Lisiere, se dit aussi de certains cordons, de certaines bandes de cuir, ou d'étoffe, qui sont attachées à la robe d'un petit enfant, & dont on se sert pour le promener, ou pour lui apprendre à marcher. Tenir un enfant par la *lisiere*. Mener un enfant par la *lisiere*. C'est un enfant encore à la *lisiere*. Remettre un enfant a la *lisiere*. Les nourrices appellent cette *lisiere*, un *tata*.

De *liciaria* fait de *licia*, qui signifie les fils de la trame. Cazen. ou plutôt de *lisura*, terme barbare qui se trouve en cette signification dans Mathieu Paris. Men.

Lisiere, se dit aussi des bornes, des extremitez d'un champ, d'une forêt, d'une Province, d'un Royaume. Les champs qui aboutissent au grand chemin ont souvent leurs *lisieres* mangées par les moutons qui y passent. Les bêtes fauves endommagent fort les terres qui sont sur les *lisieres* des forêts. Les ennemis vouloient entrer en cette Province, mais ils n'ont ruiné que ses *lisieres*. Ce mot ne se dit guere pour signifier l'extremité d'un païs. Refl. L'Academie le dit pourtant dans ce dernier sens. La *lisiere* de Champagne, de Picardie, &c.

On appelle *arbres de lisiere*, ceux qui sont sur les extremitez des champs, des forêts, qui les separent des chemins ou des autres heritages.

Lisiere, en terme de Poësie ancienne, se disoit de la la fin des vers, & on appelloit *rimes de lisiere*, celles qui étoient au bout des vers, par opposition aux rimes des vers nommez *leonins* qui étoient aussi au milieu. Fauchet dit que les anciens Romains mettoient vingt ou trente vers tout d'une *lisiere* ou terminaison.

On dit proverbialement, les *lisieres* sont pires que le drap, quand un homme se deffend d'être d'un païs qui a quelque tache, & qu'il ne s'en dit que voisin.

LISOIR. f. m. Terme de Charron. C'est une piece de bois qui est au dessus des aissieux d'un carosse, laquelle porte les moutons qui soutiennent le corps du carosse. Les *lisoirs* sont debitez dans les forêts de six pieds de long, de six à sept pouces de large, & de 4. à 5. d'épaisseur.

Lisoir de chariot, piece de bois sur laquelle porte le brancard. *Lisoir* de devant, *lisoir* de derriere.

LISSE. adj. m. & f. Ce qui est poli, uni & luisant. On le dit particulierement d'une étoffe qui n'a pas passé sous la calandre pour y faire paroître des ondes. De la moëre *lisse*, est celle qui sort des mains de l'ouvrier, qui n'est pas tabisée & ondée. Tous les corps *lisses* sont froids au toucher. Cela est *lisse* comme du verre. Une *colonne lisse*, est une colonne dont le fust est uni, sans canelures, & sans ornemens.

Ce mot vient du Grec *lissos*, qui signifie la même chose. Huet.

LISSE. f. f. assemblage de plusieurs longs filets de soye, ou de laine, ou de corde, étendus sur les metiers des Sergiers, Rubaniers, Tapissiers, faiseurs de Brocards, & Cordiers, qui servent de base & de fondement pour faire divers ouvrages, en y appliquant de travers d'autres filets de plusieurs sortes de matieres, ou de couleurs. Ainsi on appelle des tapisseries de haute *lisse*, de basse *lisse*; du Ruban double en *lisse*, celui qui est épais, & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les étoffes, *chaines*, & ce qui les traverse, *trême*.

Lisse. Terme de Cartier, Outil composé d'une perche, au bas de laquelle il y a un bloc de marbre poli pour lisser & polir les cartes.

En termes de Marine on appelle *lisse* de hourdi, le dernier des baux ou poutres de l'arriere, qui sert a l'affermissement de la pouppe. Sa longueur est de la largeur du vaisseau, ou des deux tiers du maître-bau. On appelle *lisse de porte haubans*, de longues pieces de bois plattes qui regnent le long des porte-haubans, pour tenir les chaines de hauban dans leur place. *Lisse*, est aussi un assemblage de longues pieces de bois bout à bout, lesquelles forment une espece de ceinture dans le corps du bordage du vaisseau, & font la liaison des pieces de charpente, qui composent le corps du bâtiment. On les appelle aussi *ceintes*, *perceintes*, *chaintes* & *carreaux*.

LISSER. verb. act. Frotter quelque chose avec quelque instrument poli pour la faire paroître unie & luisante. Les Maîtres écrivains *lissent* leur papier, les Empeseuses leur linge, les Cordonniers leurs talons de cuir. La calandre peut aussi *lisser* en se servant de rouleaux polis. Les Cartiers *lissent* les cartes en les faisant passer sous la lisse.

Lissé, ée. part. pass. & adj. On appelle des amandes *lissées*, celles qui sont tout unies, qui ne sont point façonnées avec de petits creux, des amandes pelées & couvertes de sucre.

LISSERON. f. m. C'est la partie du metier des Tissutiers, qui soutient les lisses, & qui aide à faire l'ouvrage.

LISSEURE, ou LISSURE. f. f. Polissûre faite avec un lissoir. La *lissûre* du papier le rend plus propre à écrire.

LISSOIR. f. masc. ou, selon l'Academie, LISSOIRE. f. f. Instrument qui sert à lisser. On en fait de verre, de marbre, de buis bien tourné & bien poli. *Lissoire* de verre, de marbre. Passer la *lissoire* sur le linge.

Du Cange derive ce mot de *lischa* ou *lisca*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LISTE. f. f. Prononcez l's. Catalogue, ou memoire qui contient les noms de plusieurs personnes avec qui on a des affaires, ou quelque relation; ou une specification de plusiers choses. Les plaideurs ont grand soin d'avoir la *liste* de leurs Juges, pour leur faire donner des placets par tous leurs amis. Les porteurs de chaises craignent fort de courir la *liste*, de porter les gens qui vont solliciter. Les devots ont des *listes* des Predicateurs, pour aller entendre ceux qui leur plaisent le plus.

Enfin tu veux prêcher, la liste le publie,
Et fait voir imprimé ton nom, & ta folie. Ab. de Vill.

On dit aussi en ce sens, Voilà la *liste* des morts, & des blessez dans une telle bataille. La *liste* des prisonniers de la Conciergerie. La *liste* des creanciers d'un tel. La *liste* de ceux que le Roi veut faire Chevaliers. La *liste* des benefices vacants. *Liste* de Livres à acheter en Hollande. Ce livre là n'étoit pas dans ma *liste*. *Listes* de marchandises, de meubles à vendre. *Liste* de la Cargaison d'un Vaisseau.

Ce mot, selon du Cange, vient de *lista*, qui signifie un *bord*, une *marge* ou *lisiere*, que les Anglois appellent *list*, & les Allemands *leist*, parcequ'on écrivoit ces petits catalogues en de petites lanieres de parchemin; & ainsi on a appellé les orfrois des chappes d'Eglise, *Pluviale cum listis auro textis*.

Listé, ée. adj. Vieux mot. Bordé.

Et pendent à leur col maint fort escu listé.
Chron. de Bert. du G.

LISTEL, ou LISTEAU. Terme d'Architecture. Ceinture; moulure quarrée; petite bande, ou regle qu'on met en quelques endroits pour servir d'ornement dans l'Architecture. Les menuisiers les nomment souvent, *mouchettes*. C'est aussi l'espace plein qui est entre les canelures des colonnes. On l'appelle aussi *filet*, ou *quarré*.

De

De l'Italien *lista*, Bande.

LISTON. s. m. Terme de Blason. Petite bande en forme de ruban que l'on mêle ordinairement avec les ornemens de l'écu & sur laquelle on écrit quelquefois la devise.

L I T.

LIT. s. m. Couche, meuble meublant preparé pour le repos ou la commodité de l'homme, soit pour y reposer, soit pour dormir la nuit, soit pour s'y coucher plus commodément dans la maladie. Un *lit* bien garni est composé de ces pièces ; d'un chalit, ou bois de *lit*, d'une paillasse, d'un *lit* de plume, d'un matelas, d'un traversin, de deux draps, & d'une ou deux couvertures, d'une courtepointe, d'un dossier, d'un ciel ou d'un fond de *lit*, des pentes, rideaux, & bonnes graces à cantonieres. On appelle un *tour de lit*, ou un *lit en housse*, un *lit* qui est entouré d'une garniture, qui est suspenduë, mais qui ne se tire point comme les rideaux. On appelle un *lit* d'*Ange*, celui qui n'a point de quenouilles ou piliers, mais qui a de grands rideaux suspendus au plancher en guise de pavillon. On appelle *lit de repos*, celui qu'on met dans une sale, qui est sans rideaux, & qui a un simple matelas & traversin posé sur une large forme. Un *lit de sangle* ou *baudet*, celui qu'on dresse sur un chassis pliant & portatif, qui se soutient par des sangles attachées d'un bout à l'autre. Le *lit* de veille chez le Roi est le lit sur lequel a couché le premier valet de chambre qui couche dans la chambre du Roi aux pieds de son *lit*. On appelle aussi *lit* de veille, un *lit* dressé pour veiller quelque malade. *Lit* de grandeur, c'est un grand *lit* de gens mariez. *Lit* nuptial; c'est le *lit* où les nouveaux mariez couchent la premiere nuit de leurs noces. Benir le *lit* nuptial. Un *lit de camp*, c'est un *lit* portatif qui se demonte aisément, pour porter à l'armée ou en voyage. Les Turcs n'ont point de *lits*, mais seulement des matelas qu'ils étendent la nuit sur un sopha.

> *Le* lit *est une bonne chose,*
> *Si l'on n'y dort, on y repose.*

Du Latin *lectus*.

LIT DE PARADE, est un *lit* magnifique dressé dans la principale chambre d'un appartement, où d'ordinaire on ne couche point. On le dit aussi d'un *lit* où l'on expose quelque temps les Princes ou les Grands Seigneurs, quand ils sont morts, pour les faire voir au peuple.

D'abord la terre servit de *lit* aux hommes. A la platte terre succederent les feuilles seches : ensuite on se mit sur des nattes de paille ou de jonc ; après quoi les peaux des animaux parurent plus commodes. On s'en contenta long-tems, car le mot *dormir* vient du mot Grec *derma* qui signifie *peau*. Enfin les *lits* furent inventez. Ceux des anciens étoient semblables aux nôtres. Ils remplissoient quelquefois leurs traversins de feuilles de roses. Les bois de leurs *lits* étoient quelquefois fort precieux, soit par le travail, soit par la matiere. L'or, l'argent, l'écaille de tortuë, l'ivoire étoient souvent employez à les orner. La maniere de dorer & d'argenter des anciens étoit d'une grande dépense ; parce que n'ayant point, comme nous, la methode de battre ces metaux & de les reduire en feuilles, ils étoient obligez de les appliquer par lames assez épaisses sur leurs ouvrages. Barthius dit qu'il a vu deux statuës dorées, l'une de Venus, l'autre de l'Amour, dont la dorure étoit de l'épaisseur d'un ducat. Le bois du *lit* d'Og Roi de Basan n'étoit que de fer. Drusius croit qu'Og étant un géant, tout autre *lit* n'eut pas aisément soutenu le poids immense de son corps ; mais Mr. le Clerc croit qu'Og couchoit sur du fer, afin de s'exempter des punaises. Cet usage est ordinaire dans les païs chauds. Il y avoit dans les Temples de quelques Dieux des *lits* où l'on alloit dormir, pour avoir des songes mysterieux & significatifs, & ses *lits* étoient, pour l'ordinaire, composez des depouilles des victimes. Toute la Grece étoit persuadée qu'Esculape enseignoit aux malades, qui venoient coucher dans son Temple, les remedes qui leur étoient necessaires. Le premier *lit* des enfans étoit assez souvent un van ou un bouclier. On mettoit dans un van ceux à qui on souhaitoit une grande abondance de biens, & sur un bouclier ceux qu'on vouloit rendre heureux à la guerre. Alcmene mit Hercule sur un bouclier aussi-tôt qu'il fut né.

Les *lits* sur lesquels on se couchoit pour manger étoient d'une figure proportionnée aux tables. L'on appelloit ces *lits*, *sigmata*. Ils étoient assez communément faits en demi cercle, parceque la plupart des tables étoient rondes ou ovales. Ils contenoient huit personnes. Parmi les folies d'Heliogabale, on raconte qu'il avoit coutume de donner à souper à huit chauves, à huit louches, à huit gouteux, à huit noirs, à huit grands, & à huit gras. Ces derniers lui donnoient plus de plaisir que les autres, parceque ne pouvant tous tenir sur un seul *lit*, il y en avoit toûjours quelqu'un qui tomboit. La situation de ceux qui mangeoient n'étoit pas toûjours la même sur les *lits*. Au commencement du repas, ils se couchoient sur le ventre, la poitrine appuyée sur des coussins, afin d'avoir la liberté des deux mains : à mesure que leur appetit diminuoit, ils se tournoient sur le côté ; & à la fin, ils ne se servoient plus que d'un bras & s'accoudoient sur l'autre. Les deux extremitez du *sigma*, étoient les deux places les plus honorables, & la droite étoit preferée à la gauche. La troisiéme place néanmoins étoit la plus voisine de la gauche, celle d'après étoit la quatriéme, & ainsi tout de suite jusqu'à la derniere & la plus meprisable qui se trouvoit tout auprès de la premiere. Les *lits* funebres servoient à porter les morts au bucher. Les Dieux avoient aussi leurs *lits* dans leurs Temples & on leur faisoit des Festins. Il y avoit des Ministres qui sçavoient quelles Divinitez il étoit à propos de mettre à une même table selon les occasions. On couchoit ces statuës des Dieux sur les *lits*, mais celles des Deésses, on les plaçoit sur des sieges, parcequ'on ne croyoit pas qu'il fut de la bienséance de les coucher. J. ALSTORPH. *Dissert. de lectis*.

LIT DE JUSTICE. On dit que le Roi tient son *Lit de Justice*, lorsqu'il va en son Parlement, tenir une seance solennelle sous un haut dais qui est preparé à cet effet. Le Roi ne tient son *Lit de Justice* que pour des affaires qui concernent l'Etat : Sur les hauts bancs sont les Princes du sang, & les Pairs du Royaume. Le Grand Maître, le Grand Chambellan, & le Prevôt de Paris sont aux pieds du Roi sur les degrez. Dans le parquet, & sur les sieges d'embas sont le Chancelier, les Presidens, & les Conseillers du Parlement. Ces Officiers du Parlement sont en robes rouges ; les Presidens avec leurs manteaux & leurs mortiers, & le Greffier avec son épitoge, tant en été qu'en hiver. Les Huissiers de la Chambre sont à genoux dans le parquet devant le Roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a aussi dans le parquet plusieurs Sieges pour les Archeveques, Evêques, Ambassadeurs, Chevalliers des Ordres & autres Seigneurs qui n'ont point Séance sur les hauts Bancs. Le Chancelier va recevoir l'ordre du Roi. Puis il prend l'avis des Princes du sang, des Ducs & Pairs Ecclesiastiques. Ensuite, revenant dans le parquet, il prend l'avis de Mrs. du Parlement, & enfin prononce, *le Roi séant en son Lit de Justice a ordonné*

né & ordonné, &c. Mais quand le Roi vient au Parlement pour l'honorer de sa presence, & sans tenir *Lit de Justice*, les Officiers du Parlement sont en robe noire à l'ordinaire. Si c'est à l'audience, le Roi est assis en son haut siege, à main gauche le Chancelier, les Presidens, les Cardinaux, & les Pairs Ecclesiastiques; à main droite les Princes du sang, les Pairs laïques, ensuite les Maîtres des Requêtes, & les Conseillers du Parlement selon leur rang d'ancienneté. La Declaration de la majorité de Charles IX. se fit au Parlement de Rouën dans un *Lit de Justice* que ce Prince tint le 17. d'Août 1573. Celles de Louïs XIII. de Louïs XIV. & de Louïs XV. se sont faites au Parlement de Paris.

Il y a chez la Reine des Dames d'honneur qu'on appelle Dames du *lit*.

Lit, se dit aussi quelquefois de quelques-unes de ses parties. On dit qu'une femme se fait faire un *lit* pour ses couches, c'est-à-dire, le tour & la garniture, les pentes, les rideaux du *lit*. Un *lit* de damas, de velours, de brocard, de broderie, ou de petit point. On dit aussi un *lit* de plume, qui est une espece de matelas fait de plume enfermée dans du coutil.

On appelle le *chevet du lit*, l'endroit où l'on met le traversin, où l'on pose la tête. Les *pieds du lit*, le côté opposé, où sont les pieds; le *devant du lit*, le côté où l'on se met pour recevoir ceux qui rendent visite, quand on est au *lit*; c'est aussi la ruelle. On appelle *fausse ruelle du lit*, le côté opposé par lequel on parle aux domestiques.

On dit qu'un homme s'est jetté sur son *lit*, qu'il est au *lit*, qu'il garde le *lit*, qu'il se tient au *lit*, lorsqu'il est indisposé, ou paresseux; qu'il est au *lit* de la mort, quand il est malade à l'extremité. Les reconciliations qui se font au *lit* de mort sont bien suspectes. Le P. R. Un Empereur disoit, qu'il falloit qu'un Prince mourût debout, qu'il ne mourût point dans son *lit*. Chez les sauvages lorsque la femme est delivrée, le mari se met au *lit* pour se plaindre & faire l'accouchée; coutume qui se trouve parmi quelques Paysans d'une certaine Province de France, & ils appellent cela faire la couvade. Rochef.

Lit, se dit aussi de tous les lieux où l'on se repose. On fait dans les jardins des sieges, des *lits* de gazon. Les païsans, les soldats n'ont souvent d'autre *lit* que la terre. Ainsi Theophile fait dire à un Caporal :

Et mon lit ne sçauroit branler,
Que par un tremblement de terre.

Les élephans femelles se font un *lit* de branches d'arbres avec un chevet pour attendre le mâle; car ils s'accouplent à la maniere des hommes.

Lit, se dit figurément, & signifie le mariage. Dieu a beni le *lit* de ces mariez, il leur a donné lignée.

. . . . . *Une loi moins severe*
Mit Claude dans mon lit & Rome à mes genoux. Rac.

On appelle des enfans du premier, du second, du troisiéme *lit*, ceux qui sont du premier, du second, ou du troisiéme mariage. On dit aussi, qu'une femme a souillé son *lit*, sa couche, quand elle a commis adultere. On tient que Nectanebus Roi d'Egypte avoit trompé Olympias, & souillé le *lit* de Philippe son hôte. Du Ryer. *Lit* brisé signifie aussi dans quelques coutumes, mariage dissous. On dit qu'une femme couche au grand *lit*, ne fait point *lit* à part, ne fait qu'un *lit* avec son mari; pour dire, qu'ils sont bien unis ensemble. Ce dernier est bas.

On dit figurément, qu'un homme est mort au *lit* d'honneur; pour dire, qu'il est mort à la guerre, en homme d'honneur, pour la Foi, ou pour son Prince, ou en general qu'il est mort dans les fonctions de sa charge.

Lit, se dit aussi de l'arriere-faix d'une femme.

Lit, signifie aussi le canal d'une riviere, le fossé creux où l'eau coule continuellement. Le Nil tous les ans sort de son *lit* pour inonder l'Egypte & la rendre fertile. La riviere de Loire change souvent de *lit*. On a creusé le *lit* de la Seine en plusieurs endroits pour la rendre navigable. Fleuve serré dans son *lit*. Vaug.

On appelle *lit de marée*, un endroit de la mer qui se rencontre ordinairement dans un detroit, & où il y a un courant rapide, & dangereux. On appelle *lit* de canal, ou de reservoir, le fond qui est de sable, de glaise, de pavé, ou de ciment.

En termes de Marine, on appelle *lit de vent*, le vent de bouline, qui est éloigné de la route de cinq, ou six rumbs de vent. Tenir le *lit* du vent. Etre au *lit* du vent. Guillet.

Lit, se dit aussi en matiere de choses minerales & fossiles, de certains étages ou épaisseurs de matieres, qu'on trouve disposées les unes sur les autres dans une certaine étenduë de terrain, quand on y fouille. On trouve en cette montagne un *lit* de pierre, un *lit* de marne, un *lit* d'argile, d'ardoise, de terre vitriolée, de plâtre, &c. On appelle dans une carriere, le *lit tendre*, celui de dessus, & *lit dur*, celui de dessous.

On le dit aussi de ces couches qu'on fait par art. Pour faire une souppe, un Cuisinier met un *lit* de pain, un *lit* de fromage; pour faire du syrop, un *lit* de tranches de pommes, & un *lit* de sucre. Les Chymistes mettent des *lits* de souffre, d'antimoine, de sels, de charbon, &c. pour faire leurs operations, & ils appellent cela *stratification* ou *stratum super stratum*, qu'ils designent par S. S. S.

On dit aussi en Maçonnerie, un *lit* de pierre, pour dire, une assise, un étage de pierre; & jointe de *lit*, le mortier qui est entre deux pierres posées l'une sur l'autre. On appelle *lit de voussoir*, ou de claveau, le côté caché dans les joints. On appelle *lit* de pont de bois, le plancher composé de poutrelles, & de travons avec son couchis.

Lit de Fumier. C'est, parmi les Jardiniers, un étage de plusieurs fourchées de fumier sur une certaine largeur. Pour faire une couche de cinq piez de large & de trois piez de haut, il faut mettre quatre *lits* de fumier l'un sur l'autre.

Lit, se dit proverbialement en ces phrases. Comme on fait son *lit*, on se couche; pour dire, On tire du profit des choses suivant qu'on les a preparées. On dit aussi que le *lit* est l'écharpe de la jambe; pour dire, que, quand on a mal à la jambe, il faut se tenir au *lit*.

On dit aussi des debauchez, qu'ils vont du *lit* à la table, & de la table au *lit*. On dit qu'il faut prendre un homme au saut du *lit*; pour dire, de bon matin, quand il se leve.

On appelle les plaisirs du *lit*, les tours de *lit*, les voluptez deffenduës.

LITANIES. s. fem. plur. formule de prieres qu'on chante dans l'Eglise à l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelques mysteres, soit en general, ou en particulier. Elle contient certains éloges ou attributs, à la fin de chacun desquels on leur fait une invocation en mêmes termes. Les *Litanies* des Saints se chantent au retour des Processions avec cette reponse, Priez pour nous, & en celles qui regardent les personnes de la Trinité, on dit, Ayez pitié de nous.

Du Cange dit qu'autrefois ce mot signifioit aussi *Procession*, & que les grandes *Litanies* étoient celles des Rogations. Elles furent instituées par St. Gregoire le Grand. Ceux qui disent *letanies* parlent mal. Men.

Ce mot est fait du Grec *litaneia*, *supplication*.

On dit proverbialement une longue *Litanie*, ou Kyrielle, c'est-à-dire, une longue suite de personnes, de titres, ou de paroles qui composent un recit ennuyeux.

nuveux. Il nous a fait une longue *litanie* de ses exploits. On dit aussi, mettez-moi dans vos *Litanies*, pour dire, souvenez-vous de moi, priez Dieu pour moi, songez à mon affaire.

LITARGE. ou plutôt LITHARGE. f. f. C'est un plomb empreint des impuretez du cuivre, & reduit en forme de scorie ou d'écume metallique par la calcination. Cette matiere se fait quand on purifie le cuivre au sortir de la mine en Pologne, en Suede, en Dannemark. Il y a deux especes de *litharge*; une jaune tirant sur le rouge approchante en couleur de l'or. On l'appelle en Latin *Lithargyrium auri*, ou *chrysitis*, ou *celaurjis* en François *litharge d'or*. L'autre a une couleur qui tire sur celle de l'argent: on l'appelle en Latin *Lithargyrium argenti* ou *argyritis*, & en François *litharge d'argent*. La difference des couleurs de ces deux *litharges* ne procede que des differens degrez de calcination qui leur ont été donnez: la *litharge* d'or a été plus long-tems calcinée que la *litharge d'argent*. Elles ne contiennent l'une & l'autre guere autre chose que du plomb; car les impuretez du cuivre n'y sont pas en une quantité fort considerable. On fait aussi de la *litharge* en purifiant l'or & l'argent par la coupelle, mais en petite quantité. Elle est semblable à l'autre. On doit choisir les *litharges* en petits morceaux bien calcinez, nets, hauts en couleur, pesans. Celles qui viennent de Dantzik sont plus belles que celles qui viennent d'Angleterre. Les *litharges* sont desiccatives, detersives, rafraîchissantes; elles donnent la consistence à plusieurs emplâtres. Les Potiers de terre s'en servent pour donner à leurs pots un beau vernis de couleur de bronze: elles sont aussi employées par les Peintres, par les Teinturiers, par les Pelletiers, par les Vitriers, par ceux qui font des toiles cirées. La *litharge* mêlée dans le vin lui donne une couleur plus vive, plus de feu, & en diminue le verd; mais elle a de très mauvais effets pour la santé: aussi la Police a-t-elle deffendu ce mêlange.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *lithos*, *pierre*, & *arguros*, *argent*, comme qui diroit *pierre d'argent*.

LITEAU. f. m. Terme de Chasse. C'est le lieu où repose le loup durant le jour.

LITHOCOLLE. f. f. Ciment avec lequel on attache les pierres pour les tailler sous la meule. On le fait de poix-resine & de vieille brique. Pour les diamans on use de plomb fondu où on les enchasse, avant qu'il soit tout-à-fait refroidi. Pour les mortiers on les fait avec de la poudre de marbre & de la colle forte. Et pour coller les éclats de pierre, on y ajoûte du blanc d'œuf & de la poix.

Ce mot vient du Grec *lithos*, pierre, & de *kolla*; colle.

LITHONTRIBON. f. m. Sorte de poudre propre à briser la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie. Elle est composée de sang de bouc preparé, de sang de lievre brûlé, des semences d'alkekenge, de saxifrage, des racines d'ononis, d'éryngium, &c. On fait prendre cette poudre avec un peu de vin blanc, ou avec l'eau de parietaire ou de rave.

LITHONTRIPTIQUES. f. m. Medicamens propres à briser la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie, comme sont le lithospermum, le saxifrage, &c. Il y a bien des gens qui prétendent avoir de veritables *lithontriptiques*: mais tout le monde n'en convient pas. Tous ceux qui se sont vantez d'en avoir sont des Charlatans & des imposteurs, qui profitant de l'état pitoyable du malade & de la frayeur qu'il a de la Taille, lui promettent plus qu'ils ne peuvent tenir. Il n'y a point de dissolvant assez actif pour fondre une pierre hors de la vessie; à plus forte raison est-il impossible d'en trouver qui le fassent dans la vessie même, après avoir passé par tous les differens chemins qu'il doit tenir pour y parvenir, étant pris par la bouche. S'il étoit assez puissant pour un tel effet, que ne feroit-il point sur l'estomac, sur les intestins, &c? & s'ils veulent le seringuer par l'uretre, l'urine n'empêchera-t-elle pas qu'il n'agisse, ou ne blessera-t'il pas plutôt la vessie qu'il ne rongera la pierre? DIONIS. S'il n'est pas absolument impossible qu'il y ait de tels remedes, il faut avoüer que jusqu'à present ils nous sont inconnus.

Ces mots viennent de *lithos*, *pierre*, & de *tribein*, broyer.

LITHOPHAGE. f. m. Petit ver qui se trouve dans la pierre, & qui la ronge. Il est couvert d'une petite coquille fort tendre, de couleur cendrée, & verdâtre. On apperçoit dans les couches de l'ardoise les traces de ce ver, qui se creuse un chemin dans la pierre pendant qu'elle est encore molle.

Ce mot vient de *lithos* pierre, & de *phago*, je mange.

LYTHOPHYTE. f. m. C'est la même chose que *Lythophage*.

LYTHOPHYTON. f. m. Plante à demi petrifiée, ou qui tient le milieu entre la pierre & le bois, & qui approche en figure du corail. Elle est disposée en petit arbrisseau évasé ou étendu en ailes, elle ne porte ni feuilles, ni fruit, ni semence qui paroissent; sa tige & ses branches sont fort dures, de couleur ordinairement noire ou brune, luisante, revêtues d'une écorce crouteuse ou tartareuse, tantôt blanche, tantôt cendrée, tantôt rougeâtre. Cette plante se trouve attachée sur les rochers dans la mer; il y en a de differentes grandeurs. Elle égale ordinairement celle de la main quand les doigts sont bien étendus. Il y a beaucoup d'especes de *Lithophyton* qui different en grandeur, en dureté, en couleur & même en figure. Elles rendent toutes, étant mises au feu, une odeur de corne brulée: on en retire par la distillation & par la sublimation beaucoup d'huile & de sel volatil semblable à celui de la corne de cerf, mais en plus grande quantité.

Du Grec *lithos*, pierre, & de *phuton*, plante, comme qui diroit, plante pierreuse.

LITHOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Operation à la faveur de laquelle on tire la pierre de la vessie. On a recours à la *Lithotomie* pour tirer les corps durs & étrangers qui sont dans la vessie. François Jollet Chirurgien de Paris, fit imprimer en 1682. un traité de la *Lithotomie*. La *Lithotomie* ou la Taille, qui est une des plus considerables & des plus difficiles operations de la Chirurgie, doit toute sa perfection aux Medecins & aux Chirurgiens qui ont fleuri dans les deux derniers siecles. Voyez APPAREIL, TAILLE. MESS. Tolet & Mery ont écrit en François sur cette matiere; le premier dans son Traité de la *Lithotomie* imprimé à Paris pour la 5. fois en 1709. Le second dans ses observations sur la maniere de tailler, publiées à Paris en 1700. Voyez aussi la *Chirurgie* de *Dionis*.

Ce mot est composé du Grec *lithos*, pierre, & *temnein*, couper.

LITHOTOMISTE. f. m. Operateur pour la pierre. Quelques-uns l'appellent *lithotome*. Un Chirurgien celebre d'Alexandrie appellé Ammonius fut surnommé *Lithotome*, parcequ'il s'avisa le premier de couper, ou de rompre dans la vessie les pierres qui étoient trop grosses, pour pouvoir sortir par l'ouverture qui se fait pour cela. DAN. LE CLERC. *Hist. de la Med.*

LITIERE. f. f. Sorte de voiture, ou corps de carosse suspendu sur des brancarts, & porté ordinairement par des mulets l'un devant, l'autre derriere. Une grande *litiere*, une *litiere* decouverte. La plus douce des voitures est celle de la *litiere*. On ne peut aller dans les montagnes qu'en *litiere*. Pline appelle une *litiere* couverte, une *chambre de voyageur*. Les Romains s'en servoient ordinairement.

La-

....Lucile le premier,
Venges l'humble vertu de la richesse altiere,
Et l'honnête homme à pied du faquin en litiere. Boi.

L'invention de la *litiere* est venuë des Rois de Bithynie, à ce que dit Ciceron, & un vieux Interprete de Juvenal. Les *litieres* des anciens étoient des lits portatifs, dont les uns étoient ouverts & les autres fermez. Elles étoient quelquefois assez grandes pour contenir plusieurs personnes. Suetone rapporte que Neron se fit voir avec Agrippine dans une même *litiere*. On croit que les Indiens en apprirent l'usage aux Perses & aux Medes, qui la communiquerent aux Cappadociens & aux Bithyniens, lesquels l'enseignerent aux Grecs. Des Grecs la coutume d'aller en *litiere* passa aux Romains. Ceux-ci ne s'en servirent d'abord qu'à la Campagne. Avant le tems de Ciceron on n'avoit pas encore vu de *litiere* dans Rome. Jules Cesar en eut des premiers: Auguste & Tibere les deffendirent, & s'en reserverent à eux seuls l'usage, que Claude accorda ensuite aux Consuls. Elles devinrent quelque tems après tout-à-fait communes. On se servoit de *litieres* en bien des occasions. On y portoit les Statuës des Dieux: les Magistrats y décidoient quelquefois les procès: on voyageoit, on se promenoit en *litiere*, soit qu'on fut sain ou malade: on y dormoit, on y étudioit: on y mettoit les criminels de distinction pour les conduire au supplice. C'étoient toûjours des hommes qui portoient les *litieres*; & il y avoit cette difference entre *lectica* & *basterna*, que cette derniere espece de voiture étoit portée par des mulets. Joh. Alstorphius, *de Lecticis veterum*.

Litiere, est aussi de la paille, ou vieux fourrage, qu'on met sous les chevaux, & autres bestiaux, pour se coucher, quand ils veulent dormir, ou quand ils sont malades. *Litiere* fraiche, vielle *litiere*. Faire la *litiere* à des chevaux, à des Vaches, &c. Les pailles fourragées par les moutons leur servent après de *litiere*. On dit d'un cheval qui est mal nourri, qu'il ronge sa *litiere*. On dit qu'un cheval est sur la *litiere*, quand il est malade ou estropié à ne pouvoir sortir de l'écurie.

Litiere, se dit figurément & prov. en parlant des hommes. On dit qu'ils sont sur la *litiere*, quand ils sont alitez. On dit aussi, qu'ils font *litiere* de quelque chose, quand ils en font degât & profusion, quand ils l'estiment aussi peu que de la *litiere*. Il ne tient point compte de l'argent, il en fait *litiere*.

On appelle aussi *litiere*, les crotes de ver à soye.

Du Cange derive ce mot de *lecteria* ou de *literia*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, parcequ'elle sert de lit aux bestiaux.

LITIGANT, ante. adj. Qui plaide, qui conteste en Justice. Il y a trois parties *litigantes* en cette instance.

LITIGE. s. m. Procès, different, contestation en Justice. C'est un *litige* fâcheux. Il est tombé malade durant le *litige*. Il n'y a point de sûreté à prêter à ceux dont le bien est en *litige*, qui est embrouillé, contesté ou saisi. Un Benefice en *litige* est vacant en Regale, parcequ'il n'est pas rempli de droit, & de fait. Mais pour donner ouverture au droit du Roi il faut que le *litige* soit formé entre deux Patrons, & non pas entre deux presentez par le même Patron. Par le Droit Civil une simple interpellation Judiciaire suffit pour mettre une chose en *litige*; mais en matiere beneficiale le *litige* ne donne pas ouverture à la Regale, à moins qu'il n'y ait contestation en cause. On examine aussi si le *litige* n'est pas une vexation manifeste, ou si le Regaliste n'en a pas été lui-même l'instigateur. C'est pourquoi par la Declaration du Roi de 1673. il faut que la contestation soit formée six mois avant le decès de l'Evêque, autrement le *litige* ne peut donner ouverture à la regale. Fleury. Il faut que le *litige* soit sincere, & qu'il forme un doute raisonnable; car s'il étoit manifestement mal fondé, il ne feroit point vaquer le benefice en Regale. De Launai. Il n'étoit pas permis de consacrer au culte de quelque Divinité une chose en *litige*. le Maitre.

Du Latin, *litigium*.

LITIGIEUX, euse. adj. Contentieux: qui est contesté en Justice, sujet à discussion. Ceux qui achetent les droits *litigieux* sont odieux en Justice. Il est deffendu aux Procureurs & aux Avocats de stipuler une quotte-part dans les biens *litigieux* de leurs cliens. Benefice *litigieux*.

La justice pesant ce droit litigieux,
Demande l'huitre, l'ouvre & l'avale à leurs yeux. Boil.

Litigieux se dit aussi au fig. Une conversation *litigieuse*.

Toutefois si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse. Boil.

LITISPENDANCE. s. f. Terme de Pratique. Durée d'un different dont la Justice est saisie. Instance entamée & non vuidée. Il est opposé à décision de cause. Il ne faut rien innover dans les lieux contentieux durant la *litispendance*. Si durant la *litispendance* en un Tribunal, on est assigné en un autre pour le même fait, il y a conflict de Jurisdiction. On adjuge des provisions alimentaires durant la *litispendance*.

Du Cange derive ces mots de *lis*, qu'il dit avoir signifié autrefois *guerre* & *combat*. On a dit *litigare*, pour dire, *faire la guerre*. Il vient de *lis*, *litis*, procès, & *pendere*, pendre, n'être pas encore terminé.

LITORNE. s. f. Espece de grive. *Turdus pilaris* en Latin. Belon. Menage dit que l'origine de ce mot lui est inconnuë.

LITOTE. s. f. Figure de Rhetorique par laquelle on dit moins qu'on ne pense. Voyez Diminution. C'est la même chose. La *Litote* ne peut se connoître que par le ton de la voix, ou par la suite du discours. Bernard.

Litote est un mot Grec, *liptotés*, qui signifie *diminution*.

LITRE. s. f. Bande noire. C'est un droit qu'ont les Seigneurs Patrons Fondateurs, ou les Seigneurs Hauts Justiciers dans les Eglises qu'ils ont fondées, ou qui sont de leur Seigneurie. Il consiste à faire peindre les Ecussons de leurs Armes sur une bande noire en forme d'un lé de velours autour de l'Eglise, tant par dedans, que par dehors. Le droit de *litre* est des premiers droits honorifiques. Autrefois les seuls fondateurs avoient droit de *litre*; mais depuis, les Seigneurs sur les fiefs desquels est batie l'Eglise, se font aussi attribué ce droit. C'est de là que l'on voit quelquefois deux *litres*; celle du Fondateur est au dessus. Comme il s'est trouvé des paroisses où il y avoit trois fiefs, l'on peut voir jusqu'à trois *litres*: la premiere du Fondateur, la seconde au dessous, du Seigneur sur le fief duquel est bâtie l'Eglise, & la troisiéme du Seigneur haut-justicier, au dessous des deux autres. Dans les Eglises Conventuelles le fondateur a droit de *litre*, de Sepulture, de Ceinture funebre: ce que n'ont pas les Seigneurs hauts-justiciers.

Le mot de *litre*, selon Menage, vient du Grec *lithra*, qui signifie un cercle ou une *couronne*, qui est imitée par ce lé de velours, ou de peinture qui environne l'Eglise; ou de *listra*, qui signifie une bande d'étoffe longue & étroite: & il refute avec raison l'opinion de Maréchal, qui en son traité des droits honorifiques le fait venir de *litura*. Papias le derive aussi de *litura*, *sic dicta quod liniendo teratur*. D'autres le dérivent du Grec *lutron*, qui signifie rachat, comme si par là on rachetoit les deffunts de la mort & du tombeau pour les faire revivre par ces sortes de marques, & en conserver la memoire. Scaliger prétend que ce mot vient du La- tin

tin *littera*, parce, dit-il, que les *lettres* ont succedé aux inscriptions qui se mettoient dans les premiers tems. Il y a de la difference entre la *litre* & la *ceinture funebre*. Voyez Ceinture funebre. De Roye en a traité sçavamment. Il fait venir *litre* de *liste*, qui signifie une ligne.

LITRON. s. m. Petite mesure ronde de choses seches, comme graines, pois, sel, farine, &c. Il contient la seiziéme partie d'un boisseau de Paris. Un *litron* de sel, de feves. Un *litron* de châtaignes. Par l'Ordonnance de 1669. le *litron* de Paris doit être haut de trois pouces & demi sur trois pouces dix lignes de large : le *litron* se divise en 36. pouceons.

On dit aussi demi-*litron*. Borel le derive du Grec *hemilitra*. Selon Menage, il vient de *lettre* qui signifie *libra*.

LITTERAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux Lettres ou aux Sciences. Passer par toutes les dignitez *litteraires* d'une Université. J. des Sc. Nouvelles *litteraires*. Le Journal *literaire* imprimé à la Haye chez T. Johnson, est un Ouvrage très-curieux.

LITTERAL, ale. adj. Qui est suivant la lettre, à la lettre, qu'on prend au pied de la lettre. On ne dit point *litteraux* au plur. On appelle sens *litteral*, le sens & l'idée que les termes presentent d'abord à l'esprit & selon leur juste signification. Le sens *litteral* doit être la base de tout ce qu'on peut dire de solide. le Cl. L'Ecriture dans beaucoup de Propheties, a un sens *litteral*, & un sens mystique. Cette loi, ce passage sont precis dans leur sens *litteral* pour cette décision. Les Antropomorphites gagneront leur cause, si l'on refuse toute composition sur le sens formel & *litteral* de l'Ecriture. La Pl. Les ceremonies de l'Eglise ont un sens *litteral* aussi bien qu'un sens mystique. Dom Claude de Vert.

On appelle Grec *litteral*, le Grec tel qu'il est dans les Auteurs, par opposition à la langue Greque telle que les Grecs d'aujourd'huy la parlent. Le Grec *litteral* est fort different du Grec vulgaire.

LITTERALEMENT. adj. Dans le sens litteral. Il faut entendre *litteralement* autant qu'on peut tous les textes de la Bible, des Loix, des Canons, & autres livres qui font autorité, si on ne void quelque contradiction, ou autres raisons du contraire.

LITTERATURE. s. f. Doctrine, érudition, connoissance profonde des lettres. Scaliger, Saumaise, Lipse, Bochart, Casaubon, Grotius, Bayle, & autres Critiques modernes, ont été des gens d'une grande *litterature*, d'une profonde *litterature*. Un ouvrage plein de *litterature*. Ces amas d'écrits, qui ne multiplient que les mots & non pas les choses, sont l'opprobre de la *litterature*. La Motte. J'ai à deffendre le patrimoine des Sçavans, & la gloire de toute la *litterature*. Ce mot regarde proprement les Belles-Lettres.

LITURGIE. s. f. Terme d'Eglise. L'Ordre & les Ceremonies qui s'observent dans la celebration du service. La *Liturgie* Grecque, Latine. Les anciennes *Liturgies*. Le Cardinal Bona a écrit deux livres des *Liturgies*. Tous ceux qui ont écrit des *Liturgies* demeurent d'accord, que le service public se faisoit dans les premiers siécles sans beaucoup de ceremonie, & qu'on n'y recitoit qu'un petit nombre d'oraisons. Mais peu-à-peu l'on y a ajouté quelques prieres, & quelques ceremonies exterieures, pour rendre le sacrifice plus venerable au peuple. Enfin les Eglises ont reglé, & mis par écrit la maniere de le celebrer, & c'est ce qu'on appelle *Liturgie*. Du Pin. Parmi les Grecs on dit, la *Liturgie* de Saint Chrysostome; parmi les Latins, la *Liturgie* de Saint Pierre, &c. Les *Liturgies* ont été differentes selon les differens Païs. L'Espagne & l'Afrique avoient aussi leurs *Liturgies* particulieres. On les nommoit Ordres. L'Ordre Romain nous apprend quelle étoit la *Liturgie* Romaine.

Ce mot vient du Grec *leitourgia*, qui signifie *service*, *ministere public*.

Liturgie. Ce mot est aussi en usage parmi les Protestans, pour signifier la maniere de celebrer plusieurs ceremonies qui appartiennent au service public. La *Liturgie* du Baptême, la *Liturgie* du Mariage, &c.

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la Liturgie.

LITUUS. s. m. Terme de Medailliste. Il est purement Latin. C'étoit le bâton des Augures fait en forme de crosse.

L I V.

LIVESCHE, ou LIVECHE. s. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un homme. Ses feuilles sont grandes, amples, étenduës en ailes, divisées en plusieurs parties. Ses sommitez sont chargées des grandes ombelles garnies de petites fleurs à cinq feuilles blanches disposées en rose. Ses semences sont plus longues & plus grosses que celles du fenouil, canelées profondément, bordées d'un filet delié & trenchant par le bout, d'une odeur qui n'est point agreable. Sa racine est longue, ridée, blanche, odorante. La racine & la semence de la *livêche* contiennent beaucoup d'huile & de sels essentiel & volatil. Elles fortifient l'estomac, elles resistent au venin, elles excitent l'urine. En Latin *Ligusticum quod Seseli officinarum*. C. Bauh. Il y a plusieurs autres especes de *livêche*.

LIVET. adj. m. Terme de Billard. On appelle *livet* celui qui jouë le dernier. Mr. Menage dit que l'origine de ce mot lui est entierement inconnuë.

LIVIDE. adj. m. & f. Qui est de couleur plombée & & tirant sur le noir. Teint *livide*, levres toutes *livides*. Il se dit plus ordinairement de la peau, lorsqu'elle est offensée par quelque contusion, ou corrompuë par quelque cause interne. Un visage *livide*, est un signe d'indisposition. Il est encore tout meurtri & tout *livide* des coups qu'on lui a donnez. Les meurtrissures rendent la peau *livide*. Quand la chair veut se cangrener, elle paroît toute *livide*.

Du Latin *lividus*.

LIVIDITE' s. f. Qualité qui rend une chose livide. Il y avoit inflammation avec *lividité*. Verdier.

LIVIE, ou LIVIA. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui a de fort jolis panaches violets sur du blanc. Morin.

LIVRAISON. s. f. Action par laquelle on met une chose mobiliaire entre les mains de quelque personne. On a fait la *livraison* des marchandises au Facteur de ce Marchand. Il avoit loüé ce logis, mais on ne lui a pas fait la *livraison* des clefs en temps & lieu. On condamnoit la *livraison* des vaisseaux Anglois à la France. Larrey. Il n'est guere en usage que parmi les Marchands.

LIVRE. s. m. Volume contenant plusieurs feuilles de papier, de velin, ou d'autre chose semblable. Il y a des *livres* imprimés, des *livres* manuscrits, ou écrits à la main, des *livres* de papier blanc. Ce Libraire vend bien des *livres*. On imprime prodigieusement de *livres* en Hollande. En termes de Libraire on dit *livres en blanc*, pour dire, en feuilles entieres sans être pliées; *livres cousus* ou *brochés*, quand les feuilles sont pliées, & cousues ensemble; & *livres reliés* quand les feuilles sont bien attachées, rognées & mises dans une couverture de parchemin, de cuir, de velours, &c.

Livre. Se dit fort communément du travail, ou composition que fait un Sçavant, ou un homme d'esprit pour faire

faire part au public ou à la posterité, de ce qu'il a appris, recueilli, inventé, ou experimenté. Mais afin que ce travail, cette composition puisse porter le nom de *livre*, il faut qu'elle soit d'assez grande étenduë pour en faire un volume. Ce *livre* est excellent. L'Ecriture est sans contestation le plus ancien *livre* qui soit au monde. Boss. Ce *livre* est plein d'érudition. *Livre* pernicieux. Aimer les *livres*, & les Bibliotheques, ne conclut rien à l'avantage de la personne que vous m'adressez; on peut les aimer sans jugement & sans choix. Bal. La plupart des *livres* sont faits avec la main & non pas avec l'esprit. Or. M. Vieillir dans la poussiere & dans la crasse des *livres*. Les *livres* sont de bonne compagnie; mais ils ne font que redire cette année ce qu'ils ont dit l'année passée. Bal. Un Sçavant qui n'étudie que ses *livres* est d'ordinaire assez sot. Oeuv. M. Comme les *livres* ne parlent pas comme on parle en conversation, il ne faut pas aussi parler en conversation comme les *livres*. M. Sc. Quelle difference entre ce que les *livres* disent des hommes & ce que les hommes font. Oeuv. M. On ne va point troubler incivilement un homme dans la bonne opinion qu'il a de son *livre*. Bail. La constance des hommes est une constance de *livre* & de Comedie, qui se lit, & se represente; mais il n'y a rien de vrai, rien de naturel. Bal. Il est aisé de braver la mort dans un *livre*. G. G. Il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais *livre*. Vau.

Mais nous autres faiseurs de livres, *& d'écrits*,
Du lecteur dedaigneux honorables esclaves, &c. Boi.
C'est peu d'être agreable, & charmant dans un livre;
Il faut encor sçavoir & converser & vivre. Id.

On appelle *Livres* Sacrez, & Canoniques, ceux que l'Eglise admet, & reconnoît pour faire partie de l'Ecriture Sainte. Les *livres* de l'ancien Testament, les *livres* du nouveau Testament. Les *Livres* Apocryphes sont ceux que l'Eglise rejette, & dont l'autorité ne fait point de foi. Les Protestans mettent au nombre des Apocryphes, des *Livres* que l'Eglise Romaine range parmi les Canoniques, comme l'Ecclesiastique, les *livres* des Machabées, &c. Voyez *Canoniques* & *Apocryphes*.

Ce mot est derivé du Latin *liber*, qui étoit le nom que les Latins donnoient à la seconde peau des arbres sur laquelle on écrivoit, & dont on faisoit ensuite les *livres*. Les *livres* des Grecs, & des Romains n'étoient que des rouleaux de papier en forme de petite colonne. Les *livres* de figure quarrée n'ont presque point été en usage avant Cesar.

Les *livres d'Eglise*, sont ceux qui servent à la celebration du Service Divin, comme les Antiphoniers, Messels, Graduels, Rituels, Processionels, &c. On appelle particulierement *Livre d'Eglise*, celui qui sert aux anciens Marguillers & bourgeois, assidus à l'Eglise pour chanter avec les Prêtres tout l'Office qui se chante à l'Eglise.

Livre de Paix. Terme de Liturgie. C'est le *livre* qu'on donne à baiser à la Messe.

Livres Spirituels, sont particulierement ceux qui servent à la contemplation, à la meditation, & generalement tous ceux qui excitent à la devotion, comme ceux de Mr. de Sales, de la Mere Therese, de Grenade, de Rodriguez.

Les *livres profanes*, sont des *livres* d'Auteurs qui ne parlent point des choses qui regardent la Religion. Les *livres censurez*, sont des *livres* heretiques, ou contre les bonnes mœurs, qui ont été condamnez & deffendus par les Magistrats.

Livre de Bibliotheque, est un *livre* qu'on n'a pas d'ordinaire dans la main pour lire; mais qu'on garde dans une Bibliotheque pour y avoir recours dans le besoin, & s'instruire d'une matiere qu'on veut approfondir.

On appelle aussi *Instrumens de livres*, les Dictionaires, les Commentateurs ou Recueils dont on fait un pareil usage. Les *livres* anonymes, sont ceux qui n'ont point de nom d'Auteur. On distingue aussi les *livres* par leur taille, & suivant que leurs feuilles sont pliées & repliées. On appelle un *livre in folio*, celui dont les feuilles sont pliées en deux seulement; *in quarto*, quand elles sont pliées en 4. in 8. quand elles le sont en 8. & ainsi du reste, in 12. 16. 18. 24. &c.

Les Relieurs se servent de plusieurs façons de parler où le mot de *livre* entre, & que l'on trouve expliquées en leur place. Ils disent, Etendre un *livre*, assembler un *livre*, plier, battre, coudre un *livre*, grequer un *livre*, foüetter un *livre*, defoüetter un *livre*, ficeller un *livre*, passer un *livre* en carton, en parchemin, en veau. Coler, presser, rogner, jasper un *livre*. Tranchefiler un *livre*, le marbrer, le dorer, le polir, &c. Collationner un *livre*, c'est voir si le *livre* est entier & parfait, & s'il n'y manque point quelque feuillet. Catalogue de *livres*, est l'inventaire d'une Bibliotheque pour trouver facilement ceux dont on a besoin: ou bien une liste des *livres*, qu'on trouve à vendre chez un Libraire, ou de *livres* qu'on doit vendre publiquement.

On dit qu'un homme connoît bien les *livres*, non seulement quand il en sçait le prix, comme un Libraire, qui ne connoît les *livres* que par la couverture, & qui n'apprend que les titres des *livres*; mais encore quand il sçait ce que contiennent les *livres*, lorsqu'il a bien mis le nez dans les *livres*, qu'il a long-temps feuilleté les *livres*. On dit qu'un homme est toûjours sur ses *livres*; pour dire, qu'il étudie beaucoup: qu'il devore les *livres*; pour dire, qu'il les lit avec beaucoup d'application & de promptitude: qu'il n'a jamais mis le nez dans un *livre*; pour dire, qu'il n'a jamais leu. On dit que les images sont les *livres* des ignorans.

On dit qu'un Auteur fait des *livres*; qu'il a mis des *livres* en lumiere; pour dire, qu'il les a fait imprimer; & qu'il vit de ses *livres*, quand il en subsiste; c'est le moyen de faire mauvaise chere. Un Libraire n'appelle *bons livres*, que ceux qui se vendent bien, dont il a bien du debit. Il appelle *livres usez*, ceux dont on a dejà fait plusieurs impressions, & qui à cause de cela ne sont plus rares, & ne se demandent plus gueres. Les curieux appellent *bons livres*, les *livres* rares, quoique les bons *livres* soient bien souvent les plus communs.

Les Mahometans appellent Peuples du *livre*, les Juifs qui reconnoissent le Vieux Testament pour un *livre* divin: les Chrêtiens qui y joignent encore le Nouveau, & les anciens Persans qui recoivent le Zend ou les *livres* de Zoroastre. Reland.

Livre, se dit aussi de la premiere division d'un Volume ou d'un corps d'Ouvrages. Le Digeste est compris en 50. *livres*, le Code en 12. *livres*. Le *Livre* de la Genese. Les cinq *Livres* de Moïse. Cela est en tel *Livre*.

Livre, se dit aussi des Regitres des Marchands, Banquiers, Greffiers & autres gens, où il n'y a aucune mention de litterature. On enseigne aux Apprentifs Marchands à tenir des *livres* de compte, des *livres* à double partie, en debet & credit; c'est ce qu'ils peuvent apprendre dans le *livre* du Parfait Negociant de Savari. Un Marchand qui fait bien tenir ses *livres*, qui est bon teneur de *livre*. L'Ordonnance de 1673. veut que les Marchands tant en gros qu'en detail, ayent un *livre* qui contienne tout leur negoce. Leurs *livres* doivent être paraphez & numerotez par un des Juges Consuls, à l'égard de ceux qui doivent faire foi en Justice. Les Juges ne peuvent ordonner la representation ou communication des *livres* journaux qu'en cas de succession, communauté, ou partage de societé en cas de faillite. Les Marchands doivent avoir regulierement neuf *livres*; le pre-

premier intitulé *livre d'achat*, qui doit être paraphé. Le second est l'extrait du premier qu'on tient en debet & en credit. Le troisiéme est un *livre* journal, où l'on doit écrire toute la marchandise, qui se vend par jour à credit. Le quatriéme est un extrait de celui là en debet & credit. Le cinquiéme est un *livre* de vente au comptant. Le sixiéme est un *livre* d'argent payé tant aux Marchands, que pour la depense de la maison. Le septiéme est un *livre* de caisse, qu'on doit tenir aussi en debet & credit. Le huitiéme est un *livre* de numero, aussi tenu en debet, & credit, pour connoître le compte de toute la marchandise qu'on a achetée & venduë toute l'année. Le neuviéme est un *livre* de teintures. Etre sur le *livre* d'un Marchand, c'est y être marqué pour marchandise achetée. Il est sur le *livre* de ce Marchand pour vingt mille francs. On dit d'un Seigneur fort endetté, qu'il est bien écrit sur les *livres* des Marchands. Le *livre* d'un Marchand fait foi en Justice.

LIVRE DE RAISON, est un *livre* dans lequel un bon ménager, ou un Marchand écrit tout ce qu'il reçoit & depense, pour se rendre compte & raison à lui-même de toutes ses affaires. Les Marchands tiennent aussi ce *livre* en debet & credit, qui n'est en effet qu'un extrait de leurs autres *livres*.

LIVRE, se dit aussi des regîtres & papiers publics. Il y a un Officier à la Chambre des Comptes, qu'on appelle *Garde des livres*, qui a soin des titres, papiers & regîtres de la Chambre.

LIVRE. Terme du jeu de Bassette. Jeu de cartes que prennent les joüeurs ou pontes, pour en choisir une carte sur laquelle ils veulent coucher leur argent. Chaque ponte ne doit prendre qu'une couleur; c'est-à-dire 13. cartes.

LIVRE, se dit figurément. On appelle le *livre de vie*, celui où sont écrits les noms des predestinez. Qu'il soit effacé du *livre de vie*, & qu'il ne soit pas écrit avec les *justes*, dit l'Ecriture. La nature est un *livre* ouvert à tous ceux qui veulent contempler les ouvrages de Dieu. On appelle le *grand livre du monde*, toute la nature, où l'on voit la grandeur des ouvrages de Dieu, les Cieux qui nous racontent sa gloire, sa grandeur, & notre bassesse. L'Animal, selon Galien, est le meilleur *livre* qu'on puisse consulter. On appelle aussi le *livre du monde*, la conversation des honnêtes gens, où l'on apprend à vivre, à se conduire dans le monde. C'est le grand *livre du monde* qui apprend l'usage des autres livres, & qui peut faire d'un homme sçavant, un fort honnête homme. ST. EVR.

On dit encore en Musique, Chanter sur le *livre*, quand les dessus font des accords sur le champ par habitude, tandis que le Chœur chante le plein chant.

A LIVRE OUVERT. Terme adverbial, qu'on dit en ces phrases, Chanter *à livre ouvert*, sans avoir étudié, ni concerté la notte. Expliquer un Auteur *à livre ouvert*, c'est-à-dire, sans glose, sans commentaire. Malberbe se servoit de cette phrase en plaisantant, Lisez-vous *à livre ouvert*? Pour demander à quelcun s'il étoit toûjours prêt à servir les Dames à point nommé.

LIVRE, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle le *livre des Rois*, un jeu de cartes. On dit, Je viendrai à bout de cette affaire, ou je brûlerai mes *livres*. Pour dire, je ferai tous mes efforts, pour en venir à bout. On dit aussi, qu'un homme parle comme un *livre*, quand il parle bien, & avec facilité; ou quand il affecte de paroître sçavant, & qu'il parle en termes trop recherchez & trop arrangez pour la conversation.

On dit aussi, qu'il faut fermer le *livre*, quand on a dit tout ce qu'on pouvoit dire sur quelque sujet. On dit aussi qu'un homme est écrit sur le *livre* rouge, quand il est notté auprès d'un Superieur auquel il a fait quelque deplaisir, qui n'attend que l'occasion de s'en vanger.

LIVRE, se dit aussi du troisiéme ventricule des animaux ruminans. On l'appelle autrement le millet. Voyez MILLET.

LIVRE, s. f. est aussi un terme de compte, & se prend en France pour vingt sols, qui est la valeur d'une monnoye qu'on appelloit autrefois *franc*, & qui est Synonyme. Cette maniere de compter fut introduite en France par Charlemagne. On tailla les sols de telle maniere qu'il s'en trouvoit 20. à la *livre* de poids: ensorte qu'on fit une *livre* de compte composée de pareil nombre de pièces. Ainsi depuis Charlemagne quand il est parlé de *livres*, cela se doit entendre de la *livre* de compte composée de 20. sols, à moins que le mot de poids, ou de la matiere n'y soit ajouté. LE BLANC.

Il n'y a peut-être point de mots François où la bizarrerie de notre langue paroisse d'avantage, que dans l'emploi de *francs*, ou de *livres*. Ils sont purement synonymes, & ont cependant un usage très-different. On dit, j'ai trente mille *livres* de rente, & ce seroit mal parler que de dire, j'ai trente mille *francs* de rente: on ne met jamais *francs* avec *mille*, & *rente*. On ne dit point, Cela m'a coûté une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, cinq *livres*, ni, il me doit cent *livres*. Mais, quand la somme passe *cent*, il semble qu'on use indifferemment de l'un & de l'autre: il me doit 200. *livres*, ou 200. *francs*. Il n'y a que l'usage qui puisse apprendre l'usage capricieux de ces deux termes. BOU. Voici pourtant quelques regles qu'on doit observer. 1. En chiffrant ou en comptant avec des jettons, on peut dire une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, &c. Mais dans le discours ordinaire, on dit plutôt vingt sols, quarante sols, un écu, quatre francs, cent sols, six francs &c. Il en faut excepter quelques nombres rompus; car on dit plutôt quarante trois *livres*, que quarante trois francs; deux mille cinquante six *livres*, que deux mille cinquante six francs. 2. Il faut se servir du mot de *livre* toutes les fois qu'on y doit ajoûter un nombre de sols: ainsi on dit, trois *livres* cinq sols, & non pas trois francs cinq sols. 3. On se sert du mot de *livre* toutes les fois que le mot de *rente* suit. Trois *livres*, dix *livres* de rente. L'ACADEMIE.

Les *livres* de compte ou de monnoie, sont de differente valeur en differens Païs, & en France cette valeur change souvent selon la volonté du Roi. La *livre* d'Angleterre, qu'on nomme ordinairement *livre Sterlin* est de 4. écus, ou d'un quart de livre d'argent fin: on la divise en 20. chelins, & chaque chelin est de 12. sols. La *livre de gros* dont on se sert en Hollande vaut 2. onces d'argent fin, ou six *livres* d'argent courant, ou 20. escalins de six sols chacun. Les *livres* de France ou *livres Tournois* ont si souvent changé de valeur depuis quelques années, qu'il seroit aussi inutile d'en marquer ici la valeur d'à present que de marquer quel tems il fait. La *livre* Parisis vaut vingt-cinq sous. Elle augmente du quart en sus les *livres* tournois. L'Arithmetique apprend à calculer les *livres*, les sols & les deniers, à reduire les sols en *livres*, & les *livres* en sols. Un tonne d'or signifie cent mille *livres* en Hollande. Un million de *livres*, c'est le tiers d'un million d'or.

Prend moi le bon parti, laisse là tous les livres,
Cent francs au denier cinq combien font ils? vingt livres.
BOIL.

On dit au Palais, que les Creanciers seront payez au sol la *livre*, au marc la *livre*, quand ils sont colloquez à proportion de leur dû sur des effets mobiliaires, ce qu'on appelle par *contribution*; ou lorsqu'en matiere hypothecaire ils sont en concurrence ou égalité de privilege, &

& qu'il y a manque de fonds ; ou encore lorsqu'en matiere de banqueroute ou de deconfiture, il faut qu'ils souffrent & partagent la perte totale, chacun en particulier, aussi à proportion de son dû.

En termes de marine, on dit *livre à livre*, au lieu de dire, *au sol la livre*.

Les Romains avoient aussi une espece de monnoye qu'ils appelloient *libra* ou *libella*, qui faisoit la dixiéme partie du denier, à cause qu'elle valloit un as, qui au commencement pesoit une *livre* de cuivre ; & Scaliger ajoûte, qu'ils se servoient aussi du mot de *livre* pour une monnoye de compte. *Libra non erat nummus, sed collectio nummorum.*

L'origine de ce mot vient de ce qu'anciennement, chez les François la *livre* étoit un poids sur lequel ils regloient la taille de leur monnoye, & cette taille fut arrêtée de vingt sols à la *livre*. Ensuite elle devint *livre* de compte : desorte que tout ce qui valoit 20. sols étoit nommé *livre*. Dès le temps de Charlemagne les marchez & les contrats ont été faits sur le pied de cette monnoye imaginaire, quoyque les sols ayent changé de poids & d'aloi. Depuis on fabriqua des pièces d'or qui valoient 20. sols ; & sous Henri III. en 1575. des especes d'argent de pareille valeur. L'une & l'autre furent nommez *francs* : & ainsi cette monnoye imaginaire devint réelle.

On dit proverbialement en ce sens, qu'un homme fait de cent sous quatre *livres*, & de quatre *livres* rien, lorsqu'il perd sur les ventes & achats de ses marchandises, ou qu'il se ruïne en pensant faire le bon ménager.

LIVRE, est aussi une mesure du poids des corps graves qu'on pese, qui est differente selon les lieux. La *livre* dont on se sert à Paris est de 16. onces, & se divise en 2. marcs chacun de 8. onces. L'once se subdivise en huit drachmes, ou gros, la drachme en trois scrupules, ou deniers, le scrupule ou denier en 24. grains, & le grain en 24. karats. Desorte que la *livre* de Paris contient 9216. grains. La *livre* d'Avignon, Lion, Montpelier & Toulouse pese 13. onces. La *livre* de Marseille & de la Rochelle pese 19. onces. La *livre* de Roüen, Besançon, Strasbourg & Amsterdam pese 16. onces. La *livre* de Milan, Naples & Venise pese 9. onces 3. quarts. La *livre* de Florence, Livourne, Pise, Sarragosse, Valence pese 10. onces. La *livre* de Turin & de Modene pese 10. onces & demie. La *livre* de Londres, Anvers & Flandres pese 14. onces. La *livre* de Basle, Berne, Francfort, Nuremberg pese 16. onces & 14. grains. Celle de Genéve 17. onces. La *livre* de Medecine & des Droguistes est de 12. onces : celle des Orfevres qu'on appelle aussi marc est de 8. onces. Celle ci se divise en deniers & en karats. Chez le Roi la *livre* n'est que de 14. onces. La *livre prime* en Languedoc est de 20. sols. Dans les lieux bien policez on vend toutes choses à la *livre*, jusques au bois, au charbon, au vin, au poisson. Cela pese tant de *livres*. Il porteroit cent *livres* pesant. En cet exemple & autres semblables, on dit ordinairement, cent pesant, deux cens pesant, &c. L'ACAD. Les balles de mousquet doivent être de vingt à la *livre*. Les canons de batterie portent depuis 24. jusqu'à 36. *livres* de boulet : ce canon pese ordinairement six milliers ou 6000. *livres*, & l'affût autant. On a mis six quintaux de poudre pour faire joüer ce fourneau, c'est-à-dire, 600. *livres*. Les Romains avoient une *livre* ponderale, & une *livre* mensurale pour les longueurs. La *livre* de blé contient, suivant le Pere Mersenne, 13760. grains. Bouterouë a fait de belles Tables des divisions de la *livre* Romaine, & du rapport à nos grains, & de même de l'as & de ses parties. Signe de la *livre*, ℔.

Ce mot en ce sens vient du Latin *libra*.

Le poids de la *livre* fut pris par les Romains des Siciliens, qui le nommoient *litra*. Les Romains ont changé la prononciation du T en B. Ce poids fut divisé en douze onces, qui ne pesoient même que dix onces & demie de notre poids. On se servit de la *livre* Romaine en France pour la monnoye d'or, & d'argent, jusqu'au temps de Charlemagne, ou même jusqu'à Philippe I. en 1093. auquel temps on commença à compter par marcs, & non plus par *livres*. Voyez Le Blanc. La drachme, & l'obole sont des noms Grecs. BOUTEROUE.

Dans les vieux Titres on appelle une *livre de temoins*, 72. temoins ; & une *livre d'années*, 72 ans, à cause que la *livre* qu'ils appelloient *libra occidua*, étoit alors partagée en 72. sols ou monnoyes d'or. Il falloit 72. temoins pour condamner un Evêque, suivant un Concile tenu en l'an 320 à Rome ; ce qu'on appelloit *libra testium*.

Dans les vieux Titres on a appellé aussi *livre de terre*, un arpent de terre, selon le Pere Sirmond après Spelman. Mais d'autres pretendent que c'est autant de terre qu'il en falloit pour faire le revenu d'une *livre* en argent suivant la monnoye du païs qui couroit alors. Dans la basse Latinité on l'appelloit *libras aut librata terræ*.

LIVRE. Terme de Salines. Espace d'un marais salant contenant vingt aires. On compte la valeur d'un marais salant par les *livres*, c'est-à-dire, par les vingtaines d'aires.

POIRE DE LIVRE Nom d'une espece de poire. La *poire de livre* que quelques-uns nomment *gros rateau gris*, & d'autres *poire d'amour*, est fort grosse, & peu longue pour sa grosseur. Elle a la peau assez rude, le coloris d'un roux fort obscur, la queuë courte & l'œil fort enfoncé. Elle fait une belle & bonne compote de quelque maniere qu'on la fasse cuire, soit dans la cloche, soit sous la cendre, ou autrement. LA QUINT.

En termes de Mechanique, on reduit l'estimation de toutes les forces mouvantes à la *livre*. Une *livre* dans une certaine distance du centre contrepese à cent *livres*.

On dit aussi, des *livres* de legereté, quand on enferme de l'air dans des vessies ou des outres, autant qu'il en faut pour contrepeser à un corps qui enfonce dans l'eau, & le tenir en équilibre, ou plus élevé.

LIVRÉE. s. f. Couleur qu'une personne aime, & dont elle se sert pour se distinguer des autres. Les *livrées* se prennent par affection & par fantaisie, ou demeurent par succession dans les familles. Les anciens Chevaliers qui paroissoient dans les Tournois, se faisoient distinguer par les *livrées* de leurs Dames qu'ils portoient. Les Grands Seigneurs font porter leurs *livrées* à leurs domestiques, pour montrer qu'ils leur appartiennent. Aujourd'huy on ne fait porter les *livrées* qu'aux Pages, Laquais, Suisses, Cochers, Postillons, Palfreniers, & Porteurs de chaise. On les appelle *gens de livrée*. Ceux qui ont des Gardes-bois, ou des Gardes-chasses, leur font aussi porter la *livrée*. Les Tambours, les Trompettes portent la *livrée* du Colonel du Regiment.

La signification du mélange, & l'union des couleurs dans les *livrées* sont expliquées en detail par le Pere Menestrier dans son Traité de Carrousels, & Tournois. Dion dit qu'Onomaus fut le premier qui inventa les couleurs vertes & bleuës pour les Quadrilles du Cirque, pour representer les combats de terre, & de la mer. L'Eglise a aussi ses couleurs & ses *livrées* ; le blanc pour les Confesseurs & les Vierges, & pour les temps de joye ; le noir pour les morts ; le rouge pour les Apôtres & les Martyrs ; le bleu ou le violet pour les temps de penitence ; & le vert pour les temps d'esperance.

Les plus belles *livrées* font les plus simples, comme celles de la Maison de Lorraine : elles marquent l'ancienneté de la noblesse.

Les *livrées* du Roi sont de bleu ; avec du galon rouge & blanc &c. personne n'ose porter cette *livrée* sans une concession particuliere. Il n'y a en France que la Maison d'Estain, qui porte la *livrée* du Roi. La *livrée* des Papes est toujours la même, d'ecarlate avec un double galon velouté de même couleur. MISSON. On dit à celui à qui on veut reprocher sa basse naissance, qu'il a quitté, qu'il a porté les *livrées*.

LIVRÉE. Ce mot se prend quelquefois collectivement pour tous les gens qui portent une même *livrée*. Toute la *livrée* d'un tel Prince accourut au bruit. Faites suivre la *livrée*. Dites à la *livrée* qu'elle attende. La *livrée* arrivera t-elle bientôt ?

LIVRÉE, se dit en ce sens des presens que la mariée fait à ses parens & amis pour assister à ses noces, qui sont d'ordinaire des rubans de la couleur qu'elle aime. Cette ceremonie ne se pratique plus qu'au village où les païsans ne voudroient pas aller à la noce, si on ne leur avoit envoyé de la *livrée*.

LIVRÉE, se dit figurement, & signifie, Parti. Les Chrêtiens combattent sous les *livrées*, sous l'étendard de la croix. Cet homme dit qu'il n'est pas de l'opinion de Calvin, & cependant il combat sous ses *livrées*, avec ses argumens.

LIVRÉE, signifioit autrefois une delivrance qu'on faisoit chaque jour à un Officier d'un Grand Seigneur, ou à un membre d'un Chapitre, des choses qui lui étoient assignées pour sa subsistance, comme pain, vin, bois, chandelle, & autres choses pour vivre chaque jour, & pour s'habiller une fois l'année. C'est ce qui a donné le nom aux *livrées*. Ainsi chez le Roi, on dit encore que tels & tels Officiers ont tant de *livrées*, ont tant pour leurs *livrées*, soit que la distribution se fasse en espece, soit quelle se fasse en argent. Les *livrées* d'habits se faisoient autrefois deux fois l'année, & on les appelloit *livrées de Noël*, & *livrées de l'Assomption*.

Ce mot vient de *liberata* ou *liberatio*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LIVRER. v. act. Donner, mettre entre les mains de quelcun, en sa possession, en son pouvoir. On lui a *livré* les clefs de l'appartement qu'il a loüé. *Livrer* une place aux ennemis. ABL. Quand un Marchand a *livré* sa marchandise, il ne la reprend point. Les places ont été avacuées & *livrées* suivant le traité. Les Falisques se donnerent à Camille qui les assiegeoit, touchez de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans qu'un maître d'école lui avoit *livrez*. BOSS.

Ce mot vient du Latin *liberare*, qui signifioit quelquefois *donner*, comme prouve Du Cange qui dit aussi que *deliberare* signifioit *in manus tradere*.

LIVRER, se dit aussi des ouvrages, & autres choses qu'on a promis de faire. Cet Architecte m'a promis de me *livrer* ce bâtiment fait & parfait dans tel temps. Ce Prevôt m'a promis de me *livrer* cet homme prisonnier dans vingt-quatre heures.

LIVRER, signifie aussi, Abandonner, renvoyer. Pilate *livra* JESUS-CHRIST aux Juifs pour le faire mourir. On a tiré ce scelerat d'un asyle, & on l'a *livré* à la Justice. L'Eglise abandonne, *livre* au bras seculier les mauvais Prêtres.

LIVRER, en termes de Guerre, signifie, Donner. *Livrer* un assaut, *livrer* une bataille.

LIVRER, se dit aussi au jeu de Dez. *Livrer* chance ; c'est amener un certain nombre de points, qui devient la chance de celui contre qui on joue.

LIVRER, se dit figurément, & signifie, Abandonner, se laisser aller à quelque chose. Ne *livrez* point vos secrets à des imprudens. M. SC. Il semble que par un severe jugement de Dieu les Grands du monde ne soient tirez du neant, que pour être *livrez* à l'orgueil. FL. *Livrez* comme nous sommes aux doutes, à l'incertitude, & à l'ignorance, devons-nous être responsables des erreurs de notre esprit ? DISC. D'EL. Le Roi étoit *livré* à l'avarice, & à la volupté. FEN. Nous *livrons* nos cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle, & oisive. FL. La solitude me *livre* toute entiere à l'amour. L. PORT. Personne presque par la disposition de son esprit, de son cœur & de sa fortune n'est en état de se *livrer* au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage. LA BRUY. Faut-il que vous *livriez* tant de beautez à la merci de la douleur ? MALH. Les Poëtes font *livriez* dissylabe. MEN.

Tout vous livre *à l'envi le rebelle Hypolite.* RAC.

On l'employe souvent avec le pronom personnel : Se *livrer* à l'amour. Les Grecs se *livrerent* à la jalousie & à l'ambition. TOUR. Il s'étoit entierement *livré* à des gens qui le trahissoient.

LIVRER. Ce mot se dit souvent dans la conversation familiere, pour Garantir, assûrer. Je vous *livre* cette fille là mariée, avant qu'il soit un an. Si cet homme continuë a vivre comme il fait, je vous le *livre* ruiné dans deux ans. On dit aussi, je vous *livre* un tel chez vous avant midi, à une telle heure ; pour dire, je vous assûre, je vous repond qu'il ira chez vous à l'heure qu'il faudra. Si vous avez besoin de cet homme dans une telle affaire, je vous le *livre* ; pour dire, je vous reponds qu'il vous y servira. Je vous le *livre* pieds & poings liez, pour dire, je vous reponds que vous en disposerez comme il vous plaira. Vous demandez si je croi ce Banquier riche, *livrez* le moi mort ; pour dire, je n'en puis juger avant sa mort.

On dit proverbialement, tel vend qui ne *livre* pas ; pour dire, qu'on ne reüssit pas toûjours dans les mesures que l'on prend pour tromper quelcun. On dit aussi dans un sens figuré, *Livrer* bataille, *livrer* assaut, *livrer* combat pour quelcun ; pour dire, soutenir fortement ses interêts auprès d'un autre.

LIVRER. Terme de Billard. Mettre une bille en état d'être faite. Je n'ai pas voulu tâcher cette bille de peur de me *livrer*.

LIVRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LIVRET. s. m. diminutif. Petit livre. Ce n'est qu'un *livret* de dix ou douze feuilles.

Les Maîtres Ecrivains appellent aussi *Livret*, ce que les Mathematiciens appellent *Table Pythagorique*. C'est une carte ou sont contenues les multiplications des nombres simples l'un par l'autre jusqu'à 9. inclusivement. Elle sert aux multiplications des sommes qui sont plus grosses.

LIXIVIEUX. adj. m. & f. Terme de Chymie qui se dit des sels qui se tirent par les lessives par laveure. Voyez SEL.

LLAMA. s. m. Moüillez les deux *ll*. Nom d'un animal du Perou. Voyez MOUTON.

L O B.

LOBE. subst. masc. Terme de Medecine, Piece plate, un peu molle & un peu plate de certaines parties du corps des animaux, particulierement du poumon & du foye. Le poumon est divisé en deux *lobes* & chacun de ces deux *lobes* est divisé en plusieurs autres *lobes* ou *lobules*.

On dit que cette separation sert à le dilater, à recevoir plus d'air, & à empêcher que quand on plie le dos, sa chair ne soit foulée. C'est pourquoi les bêtes qui sont toûjours penchées vers la terre, ont plus de *lobes* au poumon que les hommes. Le foye de l'homme se divise en plusieurs *lobes*. DIONIS. Ces *lobes* s'appellent quelquefois *ailes*, *ailerons*, *pinnes*, ou *fibres*, parcequ'ils se dilatent, s'étendent & se ramassent.

De *lobi*, plurier de *lobus* fait de *lobes*.

LOBE, se dit aussi du bout ou tendon de l'oreille qui est p'us gras & charnu, pendant au dessous de l'aileron, qui est la partie superieure de l'oreille. C'est cet endroit que les Dames font percer pour y attacher des perles ou des diamans.

Du Laurens dit que ce mot de *lobe* de l'oreille vient du Grec *lobein*, qui signifie *faire honte*, parceque ce bout-là rougit ordinairement quand on a honte.

LOBE, se dit aussi des fruits & des graines. Mariotte dit que les deux *lobes* des graines de melon sont blancs d'eux-mêmes. Il appelle aussi *lobe* de la feve, les deux parties qui composent son corps, au milieu desquelles est le germe, & qui sont envelopées par la peau exterieure. Toutes les autres graines & même les plus petites, se divisent comme la feve en deux *lobes* ou parties égales, comme a montré Mr. Grew en son Anatomie des plantes.

LOBE, Vieux mot, Mepris, Moquerie, rallerie, Il étoit encore en usage du temps de Ronsard.

Un Autor qui ot nom Macrobes,
Ne tenoit pas songes à lobes.

Dans la farce de Pathelin :

Quoi dea! chacun me paist de lobes.

On a dit aussi *lober* pour se moquer.

Les ames chuent, & lobent
Par fausses adulations. BOREL.

LOBULE. s. m. Terme d'Anatomie. Petit lobe. Chaque lobe du poumon est divisé en plusieurs autres lobes ou *lobules*, attachez de part & d'autre aux plus gros rameaux de la trachée artere. Chaque *lobule* est composé de plusieurs petites vesicules rondes, qui ont toutes communication les unes avec les autres ; c'est dans ces vesicules que l'air entre par la trachée, dans le tems de l'inspiration ; & d'où il sort par l'expiration. DIONIS.

LOC.

LOCAL, ALE. adj. Qui concerne le lieu. Descartes ne reconnoît point d'autre mouvement en la nature que le mouvement *local*. Il y en a plusieurs qui ont fait un art de la memoire *locale*, pour se souvenir de plusieurs choses difficiles à retenir, en les appliquant à d'autres images qui sont dejà dans leur memoire, ou devant leurs yeux.

On appelle aussi *Coutume locale*, celle qui est particuliere à un lieu, à une Seignourie, & qui n'est pas conforme à la coutume generale de la Province. Gisors, Tournai, Langres, ont des *Coutumes locales*. Lion, Lagni, & autres, ont des usages *locaux*.

LOCALEMENT. adv. Se mouvoir *localement*, changer de place.

LOCANDE, ou LOCANTE. adj. Ce dernier est le plus usité. Chambre garnie qu'on tient à loüage. Les pauvres gens, les avares, logent en chambre *locande*, ne louënt pas un appartement entier.

LOCATAIRE. subst. masc. & fem. Celui ou celle qui prend une portion de maison, ou une maison entiere de loyer, à bail. On appelle, Principal *locataire*, celui qui loue toute la maison, & en reloue les appartemens & les chambres à d'autres particuliers, qu'on appelle *sous-locataires*. Les principaux *locataires* sont tenus des charges de villes, de faire les deniers bons aux maîtres. Il y a plusieurs menages, plusieurs *locataires* en cette maison. Les *locataires* ne sont tenus que des menuës reparations. Le *locataire* peut être chassé & depossedé par l'Acquereur. *L. Emptorem*, au Code *de locato & conducto*. Le *locataire* est responsable du feu, parcequ'on presume que l'accident du feu n'arrive point sans la faute du *locataire*, ou de ses domestiques. Le *locataire* n'est pas tenu des cas fortuits, comme le feu du Ciel ; mais ces cas fortuits doivent être prouvez par le *locataire*, car les cas fortuits ne se presument point. J. DES AUD. T. I. Le *locataire* peut-être contraint de garnir sa maison de meubles pour la seureté du loüage. Le proprietaire, quand il veut occuper sa maison, peut chasser son *locataire* en le dedommageant, & cela se regle selon les circonstances & toûjours favorablement pour le proprietaire. Voyez BAIL. La Coutume en Hollande est contraire à presque toutes ces decisions, & toûjours favorable aux *locataires*.

LOCATI. s. m. Terme bas & populaire, pour signifier un carosse de louage. Prenons un *locati*.

LOCATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Action par laquelle on donne à ferme. Le Titre II. du XIX. Livre du Digeste est de la *location*, & conduction. La *location* & conduction sont des termes relatifs, qui se disent tant de l'action de celui qui louë, que de celui qui prend à loyer. La *location* tacite se fait lorsque le locataire demeure après le temps du bail expiré : elle est presumée faite encore pour un an aux mêmes conditions. Ce mot n'est en usage qu'au Palais.

LOCATIVES. adj. f. Il se dit en cette phrase : Reparations *locatives*. Un proprietaire est tenu par le bail d'entretenir la maison de toutes reparations *locatives*, & necessaires pour la rendre logeable.

LOCHE. s. f. Petit poisson de la taille d'un éperlan, marqueté comme la truite, delicat & sain, qu'on trouve dans les petites rivieres, qui se darde avec une grande vivacité, & qui est le plus friand de tous les poissons. Le Roi Henri IV. pour confondre la vanité de l'Espagnol, qui disoit que Paris tourneroit dans son gand, repondit qu'il avoit une *Loche* si grande, que tout le beurre d'Espagne ne suffiroit pas pour la frire. Il entendoit parler de la tour de *Loches*. Les Anglois appellent ce même poisson *loch*, les Allemands *lock*, les Espagnols *loxa*, & les Italiens *lochia*. MENAGE.

LOCHER. v. n. Vieux mot. Branler. Voyez ELOCHER. Il ne se dit plus qu'en parlant d'un fer à cheval qui branle & qui est prêt à se detacher tout-à-fait. Regardez aux pieds de ce cheval, j'entends un fer qui *loche*. De là vient cette phrase proverbiale : Il y a toûjours en son fait quelque fer qui *loche* ; pour dire, Quelque chose qui va mal en son corps, ou en sa fortune. On dit encore en quelques Provinces, *locher* un arbre ; c'est-à-dire, le secoüer pour en faire tomber le fruit. MEN.

LOCHER, se dit encore dans les sucreries, pour, detacher, le sucre dans les formes, le visiter & examiner. Maniere de *locher* le sucre ; quand on sent qu'il est *loché* ; après que le sucre est *loché*. LABAT.

Quelques-uns, comme Mr. Bochart, derivent ce mot de *loche*, à cause du prompt mouvement de ce poisson. Selon Mr. Huet, *Locher* est dit pour *elocher*, d'*exlocare*, *loco movere*. De *locher* on a fait *hocher* dans le même sens.

LOCHIES. s. f. pl. Evacuations qu'ont les femmes immediatement après leurs couches. On les appelle autrement *Vuidanges*. Voyez VUIDANGES. Le mot de *lochies* est Grec, *lochia*.

LOCK, voyez LOK.

LOCMAN. Terme de Marine. Voyez LAMANEUR.

LOCOMOTRICE. adj. fem. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase. On attribuë à l'ame une faculté *locomotrice*, pour transporter le corps d'un lieu à un autre.

LOCUSTE. Voyez SAUTERELLE.

LOCUTION. s. f. Phrase, façon de parler. Un Orateur ne se doit servir que de *locutions* propres, naturelles, significatives, & en usage ; il doit s'abstenir des *locutions* vieilles, barbares, &c. Il n'est gueres en usage

usage que parmi les gens de Lettres. L'ACAD. *Locution plebée* Balzac s'est servi de cette expression, pour signifier une façon de parler qui n'est en usage que parmi le petit peuple.

L O D.

LODIER. f. m. Voyez LOUDIER.

LODS. & VENTES. f. m. plurier. On écrivoit autrefois *Laods*, & presentement plusieurs écrivent *lods & ventes*. Terme de Jurisprudence feodale. C'est un droit que doit un heritage tenu en censive au Seigneur direct & censier dont il releve immediatement, quand il est vendu en consideration de la permission & du consentement, qu'il est presumé donner au vassal pour aliener son heritage. Ainsi on l'appelle *lods & ventes*, parceque c'est le lot & la part du Seigneur pour approuver la vente. En vertu de l'Edit de 1673. & d'un autre de 1674. on doit maintenant des *lods & ventes* pour l'échange d'un fonds contre des rentes constituées à prix d'argent ou d'échange en general, qui ne se payoient autrefois qu'en cas de vente réelle, & en deniers comptans. Mais les *lods & ventes* ne se payent point pour échange d'Heritages contre d'autres Heritages. On paye *lods & ventes* pour l'emphyteose. LOY. Le droit de *ventes* est de 20. denier pour livre en la Coutume de Paris; c'est-à-dire le 12. en d'autres plus, en d'autres moins. En quelques lieux on ne payé que des *mylods*. Les Fermiers composent ordinairement des *lods & ventes*. A Paris l'acheteur doit les ventes. En la Coutume de Meaux c'est le vendeur par moitié, s'il n'a stipulé ses deniers francs. A Troyes ils se payent par égales portions: l'acheteur paye les *lods*, & le vendeur les ventes. Pithou dit que la Coutume de Troyes a fixé les droits de *lods & ventes* à 3. sous 4. deniers pour livre, qui font 40. deniers, parceque, dit-il, le *solidus Gallicus erat 40. denariorum*. Ce droit s'appelle *treiziéme* dans la Coutume de Normandie. Le *treiziéme* se paye par le vendeur. Le *treiziéme* est du, tant pour les fiefs que pour les rotures, en Normandie, Les *lods & ventes* sont dus par un adjudicataire par decret, quoiqu'il y ait appel interjetté de cette adjudication, sauf à les repeter si elle est infirmée. Les *lods & ventes* sont dûs doubles dans les Chatellenies de Corbeil & de Tournant. Les *lods & ventes* ne sont point dus d'un contract de vente d'un heritage dans lequel le vendeur est rentré faute de payement. Les *lods & ventes* ne sont point dûs dans les domaines de la Couronne par les Chevaliers du Saint-Esprit, les maitres des Requêtes, les maitres des comptes, les Secretaires du Roy & leurs veuves. Les *lods & ventes* ne sont dus pour les fiefs qu'en cas que les Coutumes le portent ainsi. L'usage en decide. CAMBOLAS.

La Coutume de Paris ne parle que de ventes & point de lods. Dans le fond ces deux mots signifient une seule & même chose dans la plûpart des coutumes. Il y en a quelques uns où ce sont deux droits differens & qui se payent séparément.

Ce mot vient du Latin *laudimia*, à cause qu'en payant ce droit le Seigneur approuvoit le contrat, & l'ensaisinoit, ou du vieux mots *lods*, approbation, agrement. Loyseau dit qu'il vient de *lods* ou *lodes ventes*: c'est-à-dire, le *lot*, & la portion du Seigneur sur le prix de la vente; & que c'est là sa vraye étymologie, sans l'aller chercher chez les Romains ausquels ce droit étoit inconnu.

LOE. Droit, qu'ont quelques Seigneurs au pays du Baissin en Normandie, de prendre sur leurs sujets certaine quantité de poisson. NIC.

LOÉE. f. f. Vieux mot. lieuë.

D'une loée le peut on bien oir. R. DE GARIN.

L O F.

LOF. Terme de Marine. C'est une moitié du vaisseau considere par une ligne, qui le diviseroit également de proue à poupe, laissant une moitié à stribord du grand mat; & l'autre moitié à bas-bord, & celle qui se trouve au vent s'appelle *lof*. Quand on dit, Bouter de *lof*, c'est, Mettre les voiles en écharpe pour prendre le vent de coté: c'est la même chose qu'*aller à la bouline*. Etre au *lof*, signifie, Etre sur le vent, se maintenir sur le vent, garder le vent. Tenir le *lof*, c'est serrer le vent de coté. On dit, Au *lof*, lorsqu'on commande d'aller au plus près du vent. Sur la mer de Levant on dit, Etre au *lof*, quand on parle du coté du vaisseau qui est vers la mer; &, Etre à rive, quand on est à celui qui regarde la terre. *Lof* signifie aussi le point d'une basse voile, qui est vers le vent. On dit leve le *lof* de la grande voile, ou leve le grand *lof*. C'est un mot Flamand.

L O G.

LOG. f. m. Mesure Hebraïque, qui tenoit le quart du cube, & par consequent un demi settier, un poisson, un pouce cube & un peu plus. Levit. XIV, 10, 12, 24.

LOGARITHME. subst. masc. Terme de Geometrie & d'Arithmetique. Ce sont des nombres en progression Arithmetique, qui gardent entre eux une égale difference soit en croissant soit en diminuant, qu'on applique à d'autres nombres qui sont en progression Géometrique, à chacun desquels repond le *logarithme* qui lui est approprié. Par exemple, des nombres 4. 8. & 16. qui sont en proportion double, les *logarithmes* seront 3. 4. & 5. ou 7. 9. & 11. qui croissent également d'une ou de deux unitez en montant; ou bien 28. 24. & 20. qui decroissent également de 4. C'est une invention merveilleuse de Jean Neper, Ecossois, Baron de Marchiston. Cette invention a été perfectionnée par Henri Briggs, Professeur de Geometrie à Oxford. Par là avec le secours de quelques tables qu'on prepare à cet effet, on fait toutes les multiplications & divisions par le moyen de l'addition & de la soustraction. Dans les grands calculs, comme sont ceux de l'Astronomie, on avance plus en une heure, qu'on ne faisoit auparavant en un jour, en se servant des *logarithmes*. Il y a plusieurs Tables de *logarithmes* d'Adrien Vlacq, de Briggs, de Clavius, de Jean Baptiste Morin, &c. Les *logarithmes* facilitent les calculs des sinus, & exemptent de la peine de faire des regles de trois, l'addition & la soustraction y tenant lieu de la multiplication & de la division. MALET.

Le mot de *logarithme* vient de *logos*, raison, proportion, & de *Arithmos* nombre. Logarithme, nombre en proportion, proportionel.

LOGARITHMIQUE. f. f. Science, Art des logarithmes. La *logarithmique* est une des plus belles & des plus utiles parties de la Mathematique.

LOGARITHMIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport aux logarithmes, qui en depend, qui se fait par les logarithmes. Les Tables *logarithmiques* de Henri Briggs.

Mr. Jacques Bernoulli, à l'exemple d'Archimede qui ayant trouvé la proportion de la sphere au Cylindre circonscrit, la fit graver sur son tombeau, a voulu qu'on gravat sur le sien une *logarithmique* spirale inscrite dans un cercle, avec ces mots *Eadem mutata resurgo*, qui font allusion aux proprietez de cette courbe, proprietez tout à fait admirables, & qu'il a la gloire d'avoir decouvertes le premier. Voyez l'éloge de ce fameux Géometrie. J. DES SC. *Fev.* 1706.

LOGE. s. f. Sorte de hutte; petit lieu serré où l'on se retire en quelques occasions. Les Bergers qui parquent ont une petite *loge* roulante. Les Hermites se font de petites *loges* dans les bois. Dans les Hôtels il y a la *loge* du Portier; dans le basse cours la *loge* du dogue.

Les Facteurs d'orgue appellent aussi *loge*, le lieu où ils posent leurs soufflets.

LOGE, se dit aussi d'une petite boutique qu'on loüe pour un temps, ou pendant une Foire. Il y a quatre cens *loges* à la Foire de Saint Germain des Prez.

Du Cange derive ce mot de *logia*, ou de *logea*, ou de *lorgea*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LOGE, est aussi une petite prison separée où l'on resserre les foux, les furieux, les enfans de famille qu'on veut châtier. Les *loges* des Petites Maisons, de Saint Lazare.

LOGE, se dit aussi des separations qui se font dans des galeries, autour d'un theatre, pour y voir plus commodément les spectacles qui se representent. La *loge* du Roi est toûjours la premiere *loge*. Il y a d'ordinaire deux rangs de *loges*. On voit mieux du parterre que des *loges*.

On a appellé à Marseille l'hôtel de ville, la *loge*. On donne aussi ce nom dans les Indes Orientales aux maisons destinées pour le comptoir.

LOGEABLE. adj. masc. & fem. Qui est commode pour loger. Ce logis est bien *logeable*. Cet appartement est fort *logeable*. Il y a de belles maisons qui ne sont gueres *logeables*.

LOGEMENT. s. m. Lieu, où l'on fait sa demeure, où l'on loge ordinairement. Il a son *logement* dans un tel pavillon. Son *logement* est sur le jardin. Le *logement* d'un concierge, d'un jardinier. Il y a beaucoup de *logemens* dans cette maison. J'ai loüé un *logement* à l'année. Cet Officier n'a chez son maître que la table & le *logement*. De ce lieu abandonné, il a fait un *logement*, un appartement fort commode.

LOGEMENT, se dit aussi des gîtes ou retraittes qu'on prend à la passade, pour un peu de temps, soit dans les hôteleries pour des Voyageurs, soit chez des bourgeois à l'égard des Officiers ausquels on assigne & on marque des logis. Les *logemens* sont chers à la suitte de la Cour. Les Marechaux des Logis ou Fouriers sont ceux qui marquent les *logemens* des Officiers du Roi. On dit envoyer aux *logements*, pour dire, envoyer un domestique avec les Marechaux des logis.

LOGEMENT, en termes de Guerre, se dit en parlant des troupes qui marchent par païs ami & qu'on loge chez les Bourgeois ou chez les paisans. Exemption de *logement* de gens de Guerre. Une ville fort sujette aux *logemens* des gens de Guerre. Les *logemens* des soldats se font dans des casernes, des barraques, des huttes, & des tentes. Il se dit aussi d'un campement, d'un changement de poste. Dans le campement des Troupes le terrain pour le *logement* d'une compagnie de 100. maîtres doit avoir 70. pieds de front & 200. pieds de hauteur. Et pour le *logement* d'une compagnie de 100. fantassins, il faut un terrain qui ait 55. pieds de front & 200. pieds de profondeur. L'armée à peine étoit dans ses *logemens*, qu'elle fut attaquée par l'ennemi; elle fut contrainte de faire trois *logemens* en huit jours.

LOGEMENT, se dit aussi d'un poste dangereux qu'on met en defense, & qu'on fortifie dans les attaques d'une place, pour le conserver, & pour se mettre à couvert du feu de l'ennemi. D'ordinaire on arbore un drapeau sur le *logement* aussi-tôt qu'il est en defense. Le *logement* est battu du Canon de l'ennemi de sorte qu'il faudra l'abandonner. Quand on a gagné quelque terrain qu'on veut conserver, on fait des *logemens* sur la brèche, sur une demi-lune, sur la contrescarpe, dans le fossé. On fait sauter souvent des *logemens* par des fourneaux. Faire un *logement* sur le chemin couvert, sur la contrescarpe.

LOGER. v. n. Habiter. Occuper quelque chambre, maison ou logement, y faire sa demeure ordinaire, ou sa retraite à la passade. Où irez vous *loger*? Ce bourgeois *loge* sur le sien, il a pignon sur ruë: il *loge* au bout du monde, c'est-à-dire, en un lieu fort éloigné. Ils *logent* ensemble. Les hôtelleries étoient si pleines qu'il ne put trouver où *loger*. Voilà l'hôtelerie où *loge* le coche. Saint Joseph & la Vierge ne purent trouver à *loger* dans Bethleem. Il *loge* en chambre garnie. Toute la Cour *loge* commodément à Fontainebleau.

Ce mot vient de *locare*, ou de *locus*, ou du Bas-Breton *loig*. MENAGE. Ou peut-être de *Loge*.

LOGER, est aussi actif, & signifie, Donner retraite à quelcun, lui donner le couvert, le recevoir dans sa maison, dans son logis. C'est une femme qui *loge* les étrangers. Il y a des hôpitaux bâtis pour *loger* les pelerins & les passans. Où *logerez*-vous tout ce monde là? Il est bien *logé*, il est *logé* au large. Il n'est tel que d'être *logé* chez soi.

On dit se *loger*, pour dire, se bâtir une maison. Il s'est *logé* magnifiquement à la campagne.

LOGER, se dit aussi figurément tant au neutre qu'à l'actif. On a dit de Galba que son esprit étoit mal *logé*: parceque son corps étoit mal fait. BOU. Cet heureux genie (Politien) étoit *logé* dans un très vilain corps. HUETIANA. L'ame qui *loge* la Philosophie doit être contente & paisible. MONT. L'amour *loge* en vos yeux. MEN. On dit, *Loger* ses affections en bon lieu; pour dire, aimer une personne qui le merite.

Le desir peut loger *chez une precieuse.* LA FONT.

LOGER, se dit à l'actif par les Facteurs d'orgues. *Loger* les soufflets de l'orgue; c'est les placer où ils doivent être.

LOGER, en termes de Guerre, se dit de la distribution des quartiers d'une armée, où l'on assigne à chaque Officier son logement pour lui & sa compagnie. Les Marechaux des Logis ont le soin de *loger* les trouppes. L'armée étoit *logée* à l'étroit entre des montagnes; c'est-à-dire campée. On dit aussi, qu'on s'est *logé* sur la contrescarpe, sur une demi-lune, sur la breche, lors qu'on a gagné ces postes, & qu'on y a fait quelque retranchement pour s'y maintenir.

LOGER, signifie aussi, Bâtir sur un mur mitoyen. Le 198. article de la Coutume de Paris porte, qu'il est loisible à un voisin de se *loger*, ou édifier au mur commun & mitoyen, si haut que bon lui semblera.

On dit en raillant qu'on a *logé* quelcun; pour dire, qu'on l'a mis prisonnier, ou enfermé dans quelque loge. Si vous faites le mechant, je vous ferai *loger*, je vous *logerai*.

On dit bassement, pour marquer l'humeur ou l'opinion de quelcun, qu'il est *logé* là. J'en suis *logé* là, c'est-à-dire, telle est ma pensée, telle est ma resolution. On le dit sur tout de ceux qui s'opiniatrent dans quelque sentiment peu raisonnable. En êtes-vous *logé* là? pour dire, l'avez-vous ainsi resolu?

On dit proverbialement, qu'un homme est *logé* chez Guillot le songeur; pour dire, qu'il a quelque mechante affaire qui le rend pensif. On dit aussi, qu'on est *logé* aux quatre vents, quand on est dans une maison mal fermée; ou à la belle étoille, quand on couche dehors, quand on n'a point de lieu où se retirer.

LOGÉ, ÉE. part pass. & adj.

LOGETTE. s. f. diminutif. Petite loge. La *logette* d'un berger.

LOGICIEN. s. m. Dialecticien. Qui possede l'art de raisonner dans les regles. Il faut être bon *Logicien* pour reconnoître le defaut des argumens sophistiques. Il n'est pas *logicien*.

LOGICIEN, se dit aussi tant de celui qui fait profession de la Logique, que de celui qui l'étudie.

On dit d'un homme qui met toujours tout en contestation, c'est un *logicien* perpetuel.

LOGIES. Terme de Coutumes. Le droit de *logies* est un droit que le Roi prend tous les ans sur chaque prevôté de la Senechaussée & Comté de Poitou.

LOGIQUE, s. f. Science qui enseigne à perfectionner le raisonnement; qui donne des regles certaines pour definir, diviser, & argumenter. La *Logique* est la premiere partie de la Philosophie. Avec une bonne *logique* & une bonne Medecine, les hommes n'auroient plus besoin de rien. FONT. La *Logique* n'est point un art de bien disputer, ni d'évader par une subtile distinction, ni d'opposer des objections specieuses contre toutes sortes de veritez: c'est un art de raisonner juste, & d'expliquer nos idées clairement, & distinctement. Zenon d'Elée fut l'inventeur de la *Logique*, & Aristote, ce genie si plein de raison, & d'intelligence, y apporta la derniere main. LE P. R. On se figure d'ordinaire sous le nom de *Logique*, une science composée de termes barbares, & de mots artificiels, plus propre à exercer les esprits à chicaner, qu'à les instruire à bien raisonner. Il est vrai aussi que dans son origine elle n'étoit autre chose qu'un art de chicaner, & de disputer. Les Grecs qui aimoient à parler, se faisoient un honneur de discourir sur le champ, & d'être toûjours prêts à defendre tour-à-tour les opinions opposées. Ainsi les Dialecticiens pour être armez de toutes pièces dans cette sorte d'escrime, inventerent des termes plutôt que des raisons, parcequ'ils s'étudioient moins à chercher la verité, qu'à contester, & à contredire sans se rendre jamais. La *Logique* n'étoit donc qu'une science de mots qui fort souvent ne signifioient rien, ou qui n'étoient inventez que pour cacher l'ignorance. Tout ce fatras est si peu utile dans le train de la vie, & si opposé au commun usage, que l'esprit qui ne s'y attache qu'avec peine, & n'ayant rien qui l'y tienne attaché, s'en decharge bientôt, & perd aisément toutes les idées qu'il en avoit conçuës, parcequ'elles ne sont jamais renouvellées par la pratique. Mais la *Logique* degagée du jargon de l'école, & reduite à une methode claire & intelligible, est l'art de trouver la verité. LE CLERC. La *Logique* est l'art de bien conduire sa raison dans la connoissance des choses, tant pour s'en instruire soi-même, que pour instruire les autres. LOG. Platon a enseigné une *Logique* plus naturelle, & plus utile que celle qui regnoit avant lui. Il ne la traite point en Docteur de l'école, par des syllogismes étudiez: mais en homme du monde par des exemples, & par des conversations libres. DAC. Il n'y a point de *Logique* universelle: chaque science a sa *Logique* particuliere, que ceux qui veulent se rendre habiles dans ces sciences doivent apprendre. LE SAGE. Un homme sans le secours de la *Logique* raisonnera toûjours bien, s'il est toûjours sur ses gardes sur la maniere dont lui & les autres ont raisonné, lorsqu'ils se sont trompez, ou qu'ils ont bien raisonné. ID. La *Logique* separée de l'application de ses regles à toutes les sciences est moins l'art de raisonner, que l'histoire de ce qui se passe dans l'esprit de ceux qui raisonnent. ID.

On dit être en *Logique*, aller en *Logique*, pour dire, étudier dans la classe où l'on enseigne la *logique*. On appelle *Logique naturelle*, la disposition naturelle qu'a quelqu'un à raisonner juste. Il a une *Logique naturelle* fort seure, fort droite. L'ACAD.

On appelle *Logique*, un livre qui traite de la *logique*. Il y a plusieurs *Logiques* modernes. La *Logique* de Port-Royal, la *Logique* de l'Abbé Mariotte, la *Logique* de Mr. de Crousaz, la *Logique* du P. Buffier, &c.

LOGIS. s. m. Lieu où on loge, où l'on habite. Je vous eusse été voir, si j'eusse sçu votre *logis*. Je ferai votre affaire sans bouger, sans sortir du *logis*. Garder le *logis*. Demeurer au *logis*. Changer de *logis*. Meubler un *logis*. Etre dans un *logis* d'ami, dans un *logis* d'emprunt. On dit également, c'est un beau *logis*, c'est une belle maison, quand on parle d'une maison de la ville: mais si on parle d'une maison de campagne, on ne dira pas bien, il a un beau *logis*, mais il a une belle maison à la campagne. Ceux qui parlent bien disent, il est venu au *logis*: il n'y a que le peuple qui dise, *à la maison*. BOUH.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *logium*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification: mais il ajoûte, qu'il signifioit principalement une *galerie* & le plus haut étage de la maison, ainsi appellé de *logos*, *discours*, parceque les Anciens s'en servoient à se promener, & s'y entretenir.

CORPS DE LOGIS. C'est la masse, ou la principale partie d'un bâtiment. Il y a un grand corps de *logis* entre deux gros pavillons.

CORPS DE LOGIS, se prend aussi pour un logement detaché de la masse du bâtiment principal. Il occupe un petit corps de *logis* sur le devant.

LOGIS GARNI, c'est une maison toute meublée où on loge pour de l'argent. Cette hôtesse tient un grand *logis* garni, pour loger les étrangers.

LOGIS se prend aussi pour hôtellerie. L'écu de France est un bon *logis*.

On dit le *logis du Roy* pour la prison.

J'ai peur si le logis du Roy *fait ma demeure*. MOL.

Marechal des *Logis* est un Officier chez le Roi, qui a la charge de mettre la craye pour marquer les *logis* pour la suitte de la Cour, quand le Roi fait voyage. Grand Marechal des *logis*.

Marechal des *Logis* est aussi un Officier d'armée qui a soin du logement des troupes. Il y a dans l'armée un Marechal general des *Logis*. En chaque Compagnie de Cavalerie, en chaque Regiment d'Infanterie, il y a un Marechal des *Logis*; les Compagnies d'Ordonnance en ont deux, & les Mousquetaires six.

On dit proverbialement, quand quelcun d'une compagnie prend le devant, qu'il s'en va marquer les *logis*. On dit aussi d'un fou qui a de bons intervalles, Quand on lui parle d'une telle chose, il n'y a plus personne au *logis*; c'est-à-dire, sa raison s'égare, il entre en fureur. On le dit aussi d'un homme qui vient de mourir, ou d'un mourant qui n'a plus de connoissance. On dit des Violons, qu'ils ne trouvent point de pire *logis* que le leur.

LOGISTE, s. m. Nom de Magistrat à Athenes. Les *Logistes* étoient ceux qui étoient preposez pour recevoir les comptes des Magistrats qui sortoient de charge.

LOGISTILLE. s. f. Terme de Musique. C'est une pièce de Musique. La *Logistille* de Roland.

LOGISTIQUE. s. f. Partie de l'Algebre; espece d'Arithmetique litterale qu'on appelle *logistique specieuse*. C'est la pratique des regles de l'Algebre, de l'addition, soustraction, &c. Viete & Ozanam en ont fait des Traitez.

On l'appelle *logistique* parcequ'elle apprend à compter; du mot Grec *logiserthai*, compter; & *specieuse*, parcequ'elle ne se sert pas de chiffres pour compter, mais de lettres, qu'on appelle *especes*, *species*.

LOGOGRAPHE. s. m. Nom d'un Officier de l'Empire. C'étoit celui qui faisoit & qui gardoit les Regîtres publics. Il est parlé des *logographes* dans les loix de l'Empereur Arcadius.

Ce mot vient de *logos* compte, & *grapho*, j'écris.

LOGOGRIPHE. s. m. Sorte de symbole en paroles énigmatiques; ou petite énigme qu'on propose à deviner à des Ecoliers pour leur éveiller l'esprit. Il consiste

siste en quelque allusion équivoque, ou mutilation de mots, qui fait que le sens litteral differe de la chose signifiée, ensorte qu'il tient le milieu entre le Rebus & la vraye énigme, ou l'emblême. Expliquer un *Logogriphe*.

Le *logogriphe* ne roule point comme le Griphe sur la representation des choses, mais sur les differentes manieres de cacher un mot en retranchant, ou en divisant des lettres. Par exemple, si vous prenez tout entier le mot *d'ovis* qui signifie une *brebis*, vous direz, *elle est foible d'elle même*, *mais si vous lui coupez la tête*, c'est-à-dire, si vous otez la premiere lettre, *ce n'est que force*, parceque l'o étant retranché, il ne reste que *vis* qui signifie force. Voici encore un exemple qui fait entendre la chose. Pour souhaiter le bon jour à quelqu'un en Latin, & lui dire *ave*, on s'est avisé de faire ce vers :

Mitto tibi navem prora puppique carentem.

Ce qui signifie en François, *je vous envoye un navire qui n'a ni prouë ni pouppe*. Ce qui n'a de sens qu'en Latin : parcequ'ôtant la premiere lettre & la derniere de *navem*, il reste *ave*. Bouh. Scarron en decrivant la Sibille qu'Enée va consulter, s'exprime ainsi ;

La disense de Logogriphes
Rouloit ses yeux, montroit ses griffes,
Hors de terre en l'air s'élevoit,
Disant tout ce qu'elle savoit
Que l'on croyoit comme Evangile.

Ce mot vient de *logos*, *discours*, & de *griphos*, filet.

LOGOTHETE. s. m. Maître des Comptes. C'étoit un des principaux Officiers de l'Empire Grec. Il y en avoit aussi un pareil dans l'Eglise. Encore aujourd'huy le *Logothete* est le Secretaire du Patriarche de Constantinople. Le *Logothete* de l'Empereur scelloit ses depêches : & celui du Patriarche de même.

Ce mot vient de *logos*, compte, & *tithenai*, mettre.

L O I.

LOI. Voyez Loy.

LOIE', E'E, adj. Vieux mot. *Lié.*

J'ai à nom Pierre Gentien,
Qui suis loié *de tel lien,*
Dont nul ne me puet déloier. Borel.

LOIN. adv. de lieu & de temps, qui sert à marquer une grande distance, & se joint avec diverses particules qui font des phrases propres & figurées, la plupart proverbiales. Le jour de notre mort n'est pas *loin*, n'est pas si *loin* que nous pensons. Il ne me rend visite que de *loin à loin*, c'est-à-dire, rarement. Cette ville n'est pas peuplée, les maisons y sont *loin-à-loin*. Placer les colonnes *loin-à-loin* ; Ablan. c'est-à-dire, dans une distance considerable. *Or* est une particule dont il ne faut user que de *loin-à-loin*. Vaug. Rem. Les secours qu'on a tirez des Ecclesiastiques pour les besoins du Royaume, ne sont tirez que de *loin-à-loin*, c'est-à-dire qu'après un espace de temps considerable. Il est allé voyager au haut & au *loin*, c'est-à-dire, dans des païs reculez. Les lunettes d'approche font voir de *loin*, & les trompettes parlantes inventées en Angleterre font entendre de *loin*. On dit aussi, qu'on voit venir de *loin* un homme ; lorsqu'on prevoit ce qu'il veut dire, & encore que dans son discours il prenne de grands detours. On dit aussi, qu'un homme ira bien *loin*, quand il a un beau genie, un beau commencement, pour pousser bien *loin* sa science, ou sa fortune. On dit aussi, que la jeunesse revient de *loin*, quand on voit un jeune homme dans une extremité de maladie. On dit, pas à pas on va bien *loin* ; pour dire, que quand on va toûjours sans discontinuer, on ne laisse pas d'avancer chemin, quoiqu'on aille doucement. On dit aussi, Rejetter, renvoyer quelque chose bien *loin* ; pour dire, la rebuter. Cette affaire ira *loin*, vous menera *loin* ; pour dire, vous coûtera bien du temps & de la depense, vous engagera plus que vous ne pensez. C'est du plus *loin* qu'il me souvienne d'avoir mangé avec vous ; pour dire, Il y a long temps. Ces tableaux sont plus beaux à voir de *loin* que de près. Nous ne sommes parens que de fort *loin*, en un degré éloigné. Il ne voit pas plus *loin* que son nez, c'est-à-dire, il est sans prevoyance. Nous sommes bien *loin* de compte ; bien *loin* de vous devoir, c'est vous qui me devez. On dit d'un Voyageur qui hable, a beau mentir qui vient de *loin*. On dit aussi d'un homme fort infirme, qu'il n'ira pas *loin* ; pour dire, qu'il mourra bientôt. On dit en menaçant, Il ne le portera pas *loin* ; pour dire, Je me vangerai bientôt de l'affront qu'il m'a fait. On dit aussi, Porter *loin*, pousser *loin* sa haine, son animosité, sa critique, sa vengeance. On dit aussi, Je ne suis interessé aucunement en cette affaire, ni près, ni *loin*. Il envahira *loin* & près tous les autres Etats. Larrey. On dit aussi, Vous allez chercher bien *loin* ce qui est près. Cette comparaison est tirée de trop *loin* : on va bien *loin* depuis qu'on est las.

Je ne sçais pas prevoir les malheurs de si loin. Rac.

Loin, est aussi preposition de lieu & de temps, & a la même signification que *loin* adverbe. *Loin* de la ville. Nous sommes encore *loin* de Pasques. Les harangues, rapportées dans les histoires Greques, nous sont presque incroyables, tant elles sont *loin* de nos mœurs. Fen. On n'est pas *loin* d'aimer quand on est persuadé d'être aimé. B. Rab.

Helas ! dans cette Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin *de ce qu'on pense!* Rac.

On dit : *Loin* d'ici, profanes : Formule dont on se servoit dans les Sacrifices des Payens, pour en éloigner ceux qui n'étoient pas initiez dans leurs mysteres. *Loin* de nous des projets si funestes ; pour dire, Arriere d'ici, arriere de nous. *Loin* d'ici cet art de flatter les Grands. Fl.

Loin *de moi, profanes mondains,*
Contre l'ordre du Ciel tous vos efforts sont vains.
L'Abbé Tetu.

On dit fig. qu'un homme est *loin* de son compte ; pour dire, qu'il est encore bien éloigné de ce qu'il pretend, de ce qu'il espere ; & de deux hommes qui sont en marché de quelque chose, qu'ils sont tous deux bien *loin* de compte, lorsque les offres que l'un fait, n'approchent pas des pretentions & des demandes de l'autre. On dit qu'un homme parle au plus *loin* de sa pensée, pour donner à entendre qu'il ne pense rien de ce qu'il dit.

On dit proverbialement, *loin* des yeux, *loin* du cœur. Près de l'Eglise, *loin* de Dieu, se dit d'un homme qui loge près de l'Eglise, & qui n'est guere devot. On dit aussi d'un amoureux qui n'est point aimé de sa Maitresse, Il est auprès de cette Belle, comme le benitier est dans l'Eglise, près de la porte, & *loin* du cœur.

Loin, sert aussi très souvent à marquer opposition, contrariété entre deux actions, entre deux propositions, & en ce sens il se construit ou à l'Infinitif avec la particule *de*, ou au Subjonctif avec la particule *que*. *Loin* de secourir son ami, il l'a trahi. *Loin* de se repentir, il m'a fait de nouveaux outrages. Bien *loin* d'en être content, il en est très mal satisfait. *Loin* qu'il se dispose à vous faire satisfaction, il est tout prêt à vous outrager. *Loin* d'esperer, je crains tout. On peut écrire indifferemment bien *loin de*, ou *loin de* ; mais *loin de* est plus doux en vers. L'Acad. *Loin que* n'est pas fort bon. Refl.

C'est l'effroi de l'Asie (Pompée) *&* loin *de l'y chercher,*
C'est à Rome, mes Fils, que je pretens marcher. Rac.

Loin, de *longinus*. Men.

LOINTAIN, aine. adj. Qui est fort éloigné. Il ne se dit que des païs, terres, regions, peuples, nations, & non pas des hommes ni des autres choses. L'Acad. Il est allé voyager en des païs *lointains*. Les peuples *lointains*

taines ont des mœurs, & des croyances bien differentes des nôtres. Des climats *lointains*. Nations *lointaines*. On dit les bords *lointains*, & non pas les *lointains* bords. Ce mot comme adjectif n'est guere en usage & on se sert plutôt d'*éloigné*. Refl.

Lointain, se dit comme substantif en termes de Peinture, c'est la partie du tableau qui est en perspective, qui n'est pas sur le devant; mais qui paroît éloignée, & en petit volume. Ce *lointain* est fort beau. On a peint dans le *lointain* de ce païsage une ruïne en perspective, une montagne. On distingue aussi ces situations par le *loin* & le proche du tableau.

LOIR, ou LOIROT, ou LIRON. s. m. Espece de rat de bois, velu, plus gros que le rat ordinaire. Il se tient dans le creux des arbres où il dort tout l'hiver. Son museau est oblong; ses oreilles sont pointuës; sa queuë est longue, non également veluë. Il se nourrit de glands, de pommes & d'autres fruits. Il habite souvent les édifices ruïnez & abandonnez. On ne voit les *loirs* que le soir bien tard, lorsqu'ils montent le long des murailles des jardins & des arbres pour manger les fruits; particuliérement les muscats & les abricots, que la plupart des personnes croyent être mangez par les oiseaux. On dit que l'urine de cet animal est venimeuse. Les anciens mangeoient sa chair. Sa chair est propre pour la faim canine, pour l'incontinence d'urine, étant mangée. Sa graisse est estimée propre pour concilier le sommeil. On en frotte la plante des pieds.

Glis, *à glíscere*, croître, augmenter; parceque cet animal en dormant, s'engraisse & grossit en peu de tems. De-là vient le proverbe gros comme un *loir*. On dit aussi d'un homme bien endormi, qu'il dort comme un *loir*.

LOISER. Terme de Marine, qui signifie, Eclairer. En vieux François on disoit, *éloise*, pour signifier, *éclair*, qui étoit encore en usage du temps de Montagne.

Du Latin, *elucere*.

LOISIBLE. adj. m. & f. Permis. La Coutume de Paris dit, Il est *loisible* à un voisin de se loger ou édifier au mur mitoyen.

Loisible. Ce mot commence à vieillir. L'Acad. Mais on s'en peut servir encore dans le stile familier & comique. Qu'il soit *loisible*, ou non, il ne s'en soucie pas.

Hé bien! Allez, sortez, il vous est tout loisible. Mol.

Ce mot a rajeuni & on commence à s'en servir sans scrupule. Vous est-il *loisible* d'insulter ainsi tout le monde? Refl.

On disoit aussi au verbe. Il leur *loist* qu'il leur *loise*; il leur *loisoit*. A l'art. 280. de la Coutume de Paris, il est porté, Homme & femme conjoints par mariage peuvent & leur *loist* faire donation mutuelle, &c.

Ces mots viennent de *licet* & *licitum*.

Jà je ne cuide que mentir m'en loise. Percev.
Qui prend à d'autre lieu provende,
Loit-*il de lui en faire autant*. Coquill.

LOISIR. s. m. L'état d'une personne qui n'a rien à faire, & qui dispose de son temps comme il lui plaît. Jouir d'un doux *loisir*, d'un honnête *loisir*. On aime le *loisir*: mais on fuit l'oisiveté. Abl. L'amour est l'enfant du *loisir*. Corn. Salluste dit de Sylla que son *loisir* étoit voluptueux. St. Ev. On vit plus en deux jours de *loisir*, & l'on y sent mieux la vie qu'en deux ans d'embaras. Le Ch de M. Jouïssons doucement d'un heureux *loisir*. Ol. M.

Non, non, reviens, Amour: chasse par ta presence,
Cet ennuyeux loisir *qui fait l'indifference*. Des-H.

Loisir, se dit aussi d'un certain espace de temps suffisant pour faire quelque chose. Vous voulez que je fasse cela, & vous ne m'en donnez pas seulement le *loisir*. Cet ouvrage demande beaucoup de *loisir*. Je n'ai pas eu le *loisir* d'y penser. Il faut donner aux chevaux le *loisir* de repaître, si on veut qu'ils travaillent.

On dit d'un homme qui s'amuse à des bagatelles, ou qui s'applique à quelque ouvrage, qui lui donne beaucoup de peine, & dont il ne tire aucune utilité, qu'il est bien de *loisir*, qu'il faut qu'il ait bien du *loisir* de reste.

On dit aussi d'un homme qui fait quelque chose de mal-à-propos, & dont on croit qu'il se repentira, qu'il aura tout le *loisir* de s'en repentir, qu'il s'en repentira à *loisir*.

Les Auteurs appellent aussi un honnête *loisir*, une pension, ou une subsistance qui les tire de la necessité; qui leur laisse tout leur temps pour s'appliquer à l'étude. Auguste procura par ses bienfaits à Virgile un honnête *loisir*.

Ce mot vient de *licere*, suivant Nicod, comme plaisir, de *placere*, gesir, de *jacere*. On disoit anciennement *lisir*. Men. Il vient de l'ancien verbe *loist*, qui est le même qu'en Latin *licet*. Casen.

Loisir, dans le sens d'être permis; & *loisir* dans le sens d'*otium*, sont mots tout-à-fait differens dans leurs significations & dans leur origine. Le premier vient constamment de *licere*, & le second d'*otiari*; d'où s'est fait *oisir* avec l'article qui s'y est joint, comme à *bierre*, d'*hedera*, d'où s'est fait *lierre*. Huet.

A Loisir. Sorte d'adverbe. Tout à son aise. Sans se presser. Tous les beaux Ouvrages se doivent faire *à loisir*. On ne fait rien qui vaille, lorsqu'on ne travaille pas *à loisir*.

Que malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir! Rac.

On dit proverbialement d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le *loisir* de se moucher, d'être malade.

L O K.

LOK. s. m. Terme de Marine. C'est un morceau de bois de 8. à 9. pouces de long, fait comme le fond d'un vaisseau, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure sur l'eau dans l'endroit où on le jette. On y attache la ligne de *lok*, par le moyen de laquelle on estime le chemin du vaisseau, en mesurant la longueur de la partie de cette corde, qu'on a devidée pendant un certain tems, comme une demi-minute, ou 30. secondes, pendant lequel le vaisseau poussé par le vent s'est écarté du *lok* qui est demeuré comme immobile dans l'eau. Nœuds de la ligne de *lok*, ce sont des nœuds espacés les uns des autres le long de la corde, d'environ 42. pieds, suivant certains Pilotes, pour le tiers d'une lieuë, de sorte que si l'on file l'intervale de trois nœuds pendant une demi minute, on estime qu'on fait une lieuë de chemin par heure. Mais cette division est fautive; car la lieuë marine étant de 17118. pieds, la ligne de *lok* devroit avoir pour chaque nœud 47½ pieds. Cependant les meilleurs Pilotes s'en tiennent aux nœuds de 42. ou 43. pieds, & disent que le plus seur est que l'estime devance le chemin, & que le contraire seroit trop dangereux. La table de *lok*, est un morceau de planche divisé en 4. ou 5. colonnes, pour écrire avec de la craye l'estime de chaque jour. Dans la premiere colonne sont marquées les heures de deux en deux: dans la seconde le rumb du vent, ou la direction du vaisseau, par rapport aux principaux points de l'horison indiqué par la boussole: dans la troisiéme la quantité de nœuds qu'on a filés en jettant le *lok*: dans la quatriéme le vent qui souffle: dans la cinquiéme les observations qu'on a faites sur la variation de l'aiguille. Ce sont des Officiers qui ont soin de regler la table du *lok*. Il faut que le bon sens & l'experience corrigent l'incertitude du *lok* sur la maniere de le jetter & sur l'inégalité du vent, qui est rarement d'un même degré de force pendant deux heures d'intervalle qu'on ne le jette pas. La chute des courans inconnus est en-

encore une nouvelle cause d'incertitude. FREZIER.

Le *lok* s'appelle ainsi à l'imitation des Anglois qui disent *log line*, ou *minute line*, dans le même sens. *Log* en Anglois signifie un tronçon de bois.

L O L.

LOLLARD, ARDE. s. m. & f. Nom de Secte. La secte des *Lollards* s'éleva en Allemagne au commencement du XIV. Siècle. Elle prit son nom de son Auteur nommé *Lolhard Walter*. Il n'admettoit point le sacrifice de la Messe, ni l'extrême Onction, ni les satisfactions propres pour les pechez, disant que celles de Jesus-Christ suffisoient, &c. *Lolhard Walter* fut brûlé vif à Cologne, l'an 1322. On a donné ensuite le nom de *Lollards* à ceux qui ont avancé des sentimens contraires aux dogmes de l'Eglise Romaine.

L O M.

LOM. s. m. Terme de Relation. Figure de dragon à cinq ongles, que les ouvriers Chinois representent sur les étoffes. Parmis les differentes figures que les Chinois representent sur les étoffes, celle du dragon est très-ordinaire. Il y en a de deux sortes; celui auquel on donne cinq ongles, & qui se nomme *lom*, est uniquement employé sur les étoffes que l'on destine pour l'Empereur: ce sont ses armes, que Fohi, fondateur de l'Empire, prit le premier pour lui & pour ses successeurs, il y a plus 4000. ans. La 2. espece de Dragon n'a que quatre ongles, il s'appelle *man*. L'usage en est commun. LE P. LE COMTE.

LOMBAIRE. adj. Terme d'Atanomie. C'est une épithete qu'on donne à des rameaux de l'aorte descendante qui portent le sang aux muscles des lombes. Il y a aussi des veines *lombaires* qui reportent le sang des muscles des lombes dans le tronc de la vaine cave ascendant. C'est aussi le nom d'un muscle de la cuisse. Voyez PSOAS. C'est la même chose.

LOMBARD, s. m. Banque d'emprunt établie dans les villes de Hollande par l'Autorité du Magistrat. Porter ses hardes au *Lombard*.

Prêt *Lombard*, prêt sur gages à tant par mois. On l'appelle ainsi parce qu'autrefois ceux qui faisoient metier en France de prêter à interêt, étoient la plupart *Lombards*, ou Juifs, qui depuis furent bannis du Royaume, à cause de leurs extorsions & de leurs usures mordantes. Cette sorte de prêt à usure, après bien des disputes, fut enfin approuvée par autorité publique dans les Païs-Bas, comme une chose licite & avantageuse à l'Etat; jusques-là que les Ecclesiastiques même y font valoir leur argent de cette maniere sans que personne y trouve à redire. PUFFENDORF.

L'Ecole *Lombarde*; c'est le nom qu'on donne aux Peintres Illustres qui ont fleuri dans la Lombardie. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costumé*, ne peint rien avec verité. Les Peintres de l'Ecole *Lombarde*, qui ont d'ailleurs si naïvement representé la nature, ont manqué de science en ce point. Ils ont peint le Grand-Prêtre des Juifs comme un Pape. FENELON.

LOMBES. s. m. plur. Terme d'Anatomie. On appelle *lombes*, cette partie du dos de l'homme qui va depuis la ceinture jusqu'a l'*os sacrum* au bas de l'épine du dos. On dit *lumbi* en Latin dans la même sens. Les *lombes* contiennent non-seulement les cinq vertebres qu'on appelle vertebres des *lombes*, mais aussi les parties charneuses ou musculeuses le long de ces vertebres. Le dos & les *lombes* ont six muscles qui leur sont communs. Le flechisseur des *lombes* est un muscle triangulaire, qui avec son congenere flechit l'épine en devant. Les extenseurs des *lombes* se peuvent diviser aussi bien que les sacro-lombaire en plusieurs muscles. Les vertebres des *lombes* sont plus grosses que celles du dos, parcequ'elles leur servent de base; leurs articulations ne sont pas si serrées que celles du dos, afin que les mouvemens que les *lombes* sont obligés de faire soient plus libres. DIONIS.

LOMBIS. s. m. Terme de Rocailleur. Grosse coquille d'un limaçon de mer, qui a le dedans d'une couleur vermeille. Voilà un beau *lombis*. Voyez LAMBIS.

LOMBOYER. v. act. Terme des Salines & Saulneries de Salins. Meliorer, saller, épaissir.

LOMBRICAL, adj. est une épithete que les Medecins donnent à quatre muscles qui font mouvoir les doigts de la main. Ils les appellent *lombricaux* ou *vermiformes*, parcequ'ils ont la figure de vers. Il y en a pareil nombre aux pieds.

LOMBRICS. Voyez, VERS DE TERRE.

L O N.

LON LA LA. Sorte de mot qui entre dans les chansons à danser.

En chantant lon lan la,
Il vous quittera là. BUSSI.

LONCHITE. On prononce LONKITE. s. f. C'est un genre de plante semblable à la fougere. Elle n'en differe qu'en ce que ses feuilles ont une oreillette à la base de leurs decouppures; ce qui leur donne un port particulier. La *lonkite* ne porte point de fleurs. Ses semences viennent sur le dos de ses feuilles: elles sont si petites qu'on ne peut les distinguer separément qu'avec le microscope: elles ont la figure d'un fer à cheval. Cette plante croît aux lieux humides dans les païs chauds. Elle contient beaucoup de sel & d'huile. Sa racine est aperitive & vulneraire. En Latin *Lonchitis*. Il y en a de plusieurs especes.

Ce mot vient du Grec *lonché*, *lance*, parceque les feuilles de cette plante sont pointuës & en forme de lance. C'est pourquoi on l'appelle en François, *lancelée*.

LONCHITE. s. m. est aussi en termes d'Astronomie une espece de Comete, ainsi appellée parcequ'elle ressemble à une lance. La tête du *lonchite* a une forme elliptique; sa queuë est comme des rayons très-longs, très-deliez, & qui se terminent en pointe. HARRIS.

LONG, LONGUE. adj. Il se dit d'un corps qui est consideré selon sa premiere dimension, dans sa plus grande étenduë en ligne droite, sans avoir égard à sa largeur, & par opposition à large. Un bâton *long* de tant de pieds. Un jeu de mail doit être droit & *long*. Ces allées sont *longues* à perte de vuë. Les voyages des Indes sont des voyages de *long* cours. Les lieuës sont plus *longues* en Allemagne qu'en Italie.

Du Latin, *longus*.

LONG, se dit aussi de ce qui est plus étendu que la chose ne le requiert, qui est au delà de sa juste proportion. Il a le nez *long*. Sa barbe est *longue*, il ne s'est pas fait raser. Il faut rogner vos ongles, ils sont *longs*. On appelle par raillerie, *longue échine*, un homme grand & menu. L'habit *long* est celui des Officiers & des Ecclesiastiques, qui va jusqu'à terre. Un Chirurgien de robbe *longue* & de courte science. On a appellé Philippe le *Long*, le Roi Philippe V. à cause qu'il étoit haut & de belle taille. Il est appellé dans les chartres Philippe le Grand.

LONG, se dit aussi de tout ce qui est étendu en durée. L'éternité est bien *longue*. Un Dictionnaire est un travail de *longue* haleine. Les chênes sont *long* temps à venir. Le Tyran envahit le Royaume où il exerça durant un *long* tems toutes sortes de violences. BOSS. Il faut attendre que les jours soient plus *longs* pour travailler à cela. *Longs* regrets. VOIT. *Longue* absence. ABLAN. *Longue* après-dînée. MOL. Boire à *longs* traits. Celà est d'une *longue* discussion.

Lon-

Longue *Ambassade* & long *voyage*,
Aboutissent à cocuage. La Font.

On dit au Palais, une assignation à *longs* jours, quand on donne un delai plus *long* que celui de l'Ordonnance, ou que l'ordinaire. On appelle un bail à *longues* années, un bail emphytheotique, qui est pour plus de 9. ans. On appelle une lettre, une syllabe, *longues*, quand on les tire en longueur en les prononçant. Un *a long*, un *a* bref. Il y a des gens qui se moquent de la prosodie Grecque & Romaine & de la distinction des syllabes *longues* & breves : distinction néanmoins qui n'est point une invention de l'esprit humain, mais de la nature même, & qui a sa cause dans la conformation de nos organes & dans le mouvement de nos passions. Huetiana.

Longue, s'employe quelquefois substantivement pour signifier une syllabe *longue*. Le Dactyle est composé d'une *longue* & de deux breves. Et c'est dans ce sens qu'on dit fig. d'un homme circonspect & exact en ce qu'il fait, qu'il observe les *longues* & les breves; & d'un homme habile & intelligent en quelque affaire qu'il en sçait les *longues* & les breves.

Long, signifie aussi lent tardif, & en ce sens, on dit, qu'un homme est *long*, quand il employe plus de temps à se resoudre, ou à faire les choses, qu'il ne faudroit. Sur quoy il faut remarquer que lorsque *long* pris en ce sens est suivi d'un verbe, il regit ce verbe à l'infinitif avec la particule à. Les Ouvriers sont ordinairement *longs* à travailler; mais souvent on est aussi plus *long à* les payer. Ce valet est *long* à faire ses messages.

Lorsque *long* est accompagné du verbe *être* pris impersonnellement, il veut le verbe qu'il regit à l'infinitif avec la particule *de*. Il seroit trop *long de* reprendre cela dès le temps d'Apollon. Ablan. Il seroit *long* de detailler. Mem. de Tr. Mais lorsque ce mot *long* est suivi d'un nom, il veut après soi la preposition *en* ou *dans*. C'est un homme fort *long en* tout ce qu'il fait. Il a été *long dans* son discours. Il y a tel auteur qui trouve le secret d'être *long* dans un fort petit écrit. J. des Sc.

A la guerre, on dit faire *long* bois, pour dire, laisser beaucoup d'ouverture entre les rangs. On a fait une *longue* marche. L'armée est souvent obligée de prendre le plus *long* pour éviter les défilés.

Au Manege on appelle un cheval *long* jointé; quand il a le paturon *long*, effilé & pliant. Votre cheval est *long*-jointé, Court-jointé est le contraire. Il y a des chevaux *long*-jointez qui sont nerveux, & qui ne plient le boulet que ce qu'il faut. Les chevaux *long*-jointez sont sujets aux molettes.

Long, se dit quelquefois des choses incorporelles. Une *longue* suite d'ayeux; un *long* enchainement de paroles; une *longue* Kyrielle de titres. Ces *longs* discours laissent échapper la verité, & font plutôt le caractere du Sophiste que du Philosophe. Dac.

Long, est aussi subst. & signifie, Longueur. Une aune de *long*. Une lieuë de *long*. Cette courtine a 60. toises de *long*. Le lit d'Og Roi de Basan étoit de fer & avoit 9. coudées de *long* & 4. de large. Cet homme étoit couché tout de son *long*.

Long, en termes d'Anatomie est le nom de plusieurs muscles.

Long. s. m. Terme des Salines & Saulneries de Salins. C'est une longue auge, où la muire, c'est-à-dire, l'eau salée est distribuée. Chacun de ces *longs* continent 24. muids.

Long. s. m. Batiment des Chinois. Les *longs* sont assez semblables à nos galères : mais ils ne navigent que sur les rivieres. *Voyage de* Matelief.

Long, se dit adverbialement en plusieurs phrases avec l'adjonction de quelques particules, comme, *a*, *de*, *du*, &c. Toutes choses s'usent à la *longue*. A la *longue* on perd patience, on se fâche. Au *long* aller on s'ennuye. Il a traité cette matiere fort au *long*. On dit qu'un homme en sçait bien *long*, pour dire, qu'il est fin & rusé, & qu'il est difficile à surprendre. Un Scieur de *long*, est celui qui scie des ais. Il faut coucher de *long* cette pièce, de peur qu'elle ne tombe. Ce procès a la mine de tirer *de long*; pour dire, de durer long temps. On dit, Tirer *de longue*, quand on se sauve par la fuite, ou quand on chicane, quand on differe un payement. Dans ces deux dernieres phrases, on dit plutôt tirer en longueur que tirer de *longue*. On dit aussi, que des gens se connoissent de *longue* main, qu'on ménage une affaire de *longue main*; pour dire, depuis long temps.

Au Long, du Long, le Long, se mettent aussi comme Prepositions de lieu, & signifient, En côtoyant. L'Acad. Tous les trois étoient bons autrefois. Il n'y en a plus qu'un qui soit en usage. Le *long* de la riviere. Vau. On peut seulement dire, *tout du long* de la riviere, & jamais *du long*, ni *au long* de la riviere. L'Acad. Je me suis promené sur les bords de la riviere, & vous y voyez tout *du long* des arbres plantez. On apperçoit des dunes qui regnent *le long* de la côte, & qui representent dans la perspective quelque chose de semblable à de vieux palais ruinez. Bou. A quoy pense un Iroquis tout *le long* de sa vie? Nic.

Le *long* est preposition & *tout du long* adverbe. Men.

Du Long, & Le Long, sont aussi des prepositions de temps, & signifient, Durant. Il travaille, il étudie tout *du long* de l'année. Il jeûne exactement tout *le long* du carême.

Au long signifie aussi amplement & alors il est adv. Je vous écrirai plus *au long*. Il a traité cette matiere bien *au long*.

A la Longue. adv. Avec le temps à la longueur du tems. *A la longue* elle esperoit de tirer de grands avantages. B. Rab. La fortune se dement *à la longue*. Les Amans *à la longue* deviennent des maris. Oe. M. Peu d'esprit avec de la droiture ennuye moins *à la longue*, que beaucoup d'esprit avec du travers. La Roch. Il est difficile qu'une haute élevation se soutienne *à la longue*. Boil. Polybe qui a vêcu dans le tems le plus florissant de la Republique, a prevû par la seule disposition des affaires que l'Etat de Rome *à la longue* reviendroit à la Monarchie. Boss.

De Longue, de Long. Tirer *de longue* & tirer *de long* sont deux façons de parler adverbiales dont la signification est differente. Tirer *de longue*, veut dire, s'enfuir, s'en aller avec vitesse. Quand il eut fait son coup il tira *de longue*. Le cerf tire *de longue*. Ettirer *de long*, signifie durer long tems. Cette affaire tirera *de long*. L'Acad. On dit d'un homme qui differe & recule, qu'il tire *de longue*. Ces deux façons de parler ne sont plus du bel usage. Refl. L'Academie approuve tirer *de longue*.

Long, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Il est de bonne amitié, il a le visage *long*. On dit d'un homme qui a été bien batu ou maltraité en quelque affaire, qu'il en a eu tout du *long* de l'aune, ou tout du *long* & du large. On dit qu'on sçait le court & le *long* d'une affaire, lors qu'on en sçait toutes les particularitez : qu'on en sçait les breves & les *longues*. On dit, C'est du pain, bien *long*; en parlant d'un travail dont on ne peut pas voir si tôt le profit. Vous m'avez donné le Carême bien *long*; pour dire, Vous prenez un *long* terme. Cela est *long* comme un jour sans pain. On dit aussi, qu'un homme a les dents bien *longues*, quand il y a *long* temps qu'il n'a mangé. On dit qu'il tire la langue d'un pied de *long*, quand il a quelque grande necessité. On dit d'une chose *longue* & étroite, c'est le chemin de Ville Juive, *long* boyau. Cela est *long* comme une vielle, comme un flûte. On dit par maniere de

de souhait, Dieu vous donne bonne vie & *longue*. On dit aussi en debauche, Boire à *longs* traits; pour dire, de grands coups. On dit encore, que les Princes ont les mains, les oreilles *longues*; pour dire, qu'ils atteignent, & qu'ils entendent de loin. On dit aussi, Faire courte Messe & *long* diner. On dit aussi, qu'un homme ne la fera pas *longue*; pour dire, qu'il ne vivra pas *long*-temps.

LONGANIMITE'. s. f. Patience qui vient de bonté, & de grandeur d'ame, & qui consiste à supporter long-temps les plus dures offenses, sans songer à les punir. L'Academie ne condamne point ce mot. Si on s'en sert encore, ce ne doit être que dans le style soutenu. Ce Prince n'a differé si long temps la punition de ce rebelle, que par pure *longanimité*. Il se dit proprement de la clemence de Dieu. Meprises-tu les richesses de la benignité, de la patience, & de la *longanimité* de Dieu, qui te convient à repentance? dit Saint Paul, Chap. II. aux Rom. La *longanimité* est un don du Saint Esprit.

LONGE. s. f. Laniere de cuir étroite & longue, qui sert à divers usages. Elle sert à attacher les oiseaux de proye sur la perche, à mettre au licou ou aux guides des chevaux pour les gouverner, ou pour les attacher dans l'écurie. Dans les maneges on attache quelquefois deux *longes* à la têtiere du cheval, & quelquefois on fait des *longes* de corde. Ce Cheval marche sur sa *longe*.

Ce mot vient de *longa*, *eò quòd in longum extendatur*.

On appelle aussi en termes de Fauconnerie *longe* ou *longecul* ou *filiere*, une cordelette qu'on attache aux pieds de l'oiseau quand il n'est pas assûré. On dit aussi tirer à la *longe*, c'est-à-dire, à l'egard d'un oiseau, voler pour venir à celui qui le gouverne.

LONGE, s. f. On appelle ainsi la partie d'un veau ou d'un chevreuil, qui est depuis les côtez jusqu'a la queuë, & où le rognon est attaché. Au bœuf c'est toute la partie qui est depuis les alloyaux jusques vers la cuisse, qu'on divise en plusieurs morceaux, où sont le flanchet, la piece parée, &c.

Ce mot vient de sa figure *longue*. BOCHARD. D'autres le derivent de *lumbus*, MENAGE; ou plutôt de l'Italien *lonza*.

LONGER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit des bêtes qui menent loin la chasse. On dit aussi, qu'une bête *longe* un chemin; pour dire, qu'elle enfile un chemin. Et quand elle retourne sur ses voyes, cela s'appelle ruse & retour. SAL.

En Termes de Guerre on dit, *longer* la riviere, pour dire, aller sur la riviere; monter ou descendre sur la riviere. TR.

LONGÉ, ÉE. Terme de Blazon, qui se dit de l'oiseau de proye qui a des longes. *Longé* d'azur, c'est-à-dire, qui a des longes de couleur d'azur.

LONGIMETRIE. s. f. Partie de la Geometrie & de la Trigonometrie. Science qui apprend à mesurer les lignes & les distances. Art de mesurer les longueurs tant accessibles, comme un chemin, qu'inaccessibles, comme un bras de mer, par le moyen des triangles, & de sçavoir combien il y a de toises, de pas, ou de pieds d'un lieu à un autre en ligne droite.

Ce mot est fait du Latin, *longus*, long, & du Grec, *metron*, mesure.

LONGIS. Terme populaire, qui se dit des gens froids & paresseux, qui sont longs à faire tout ce qu'ils entreprennent. C'est un *longis*, un vrai *longis*, un Saint *Longis*, par corruption de *S. Longin*. Nos Ancêtres ont canonisé plusieurs mots Grecs, quand des uns ils ont fait des Saints ou des Saintes sans office, comme de *longché*, lance, ils ont forgé, St. *Longin*, &c. & de *Theophania*, ils ont forgé Ste. *Tiphaine*, &c. H. ETIENNE, dans ses *Origines des mots François*. MEN.

LONGITUDE. s. fem. Terme de Geographie & d'Astronomie. La *Longitude* Geographique est la distance qu'il y a du Meridien d'un certain lieu jusqu'au premier Meridien, ou l'arc de l'Equateur, ou d'un cercle parallelle à l'Equateur, compris entre le premier Meridien & le Meridien du lieu proposé. Elle se compte par les degrez de l'Equateur d'Occident en Orient jusqu'à 360. degrez, & elle est marquée dans les Cartes par les Meridiens qui coupent l'Equateur. Sous l'Equateur les degrez de *longitude* sont egaux à ceux de latitude. Mais les degrez de *longitude* sur les paralleles de l'Equateur, sont plus petits à mesure qu'ils approchent des poles. La raison pourquoi on appelle *longitude*, l'espace qui va d'Occident en Orient, plutôt que celui qui va du Septentrion au Midi, c'est que l'on n'a pas jugé à propos de s'écarter du langage des anciens Geographes, qui ayant connu une étenduë de la terre plus grande d'Occident en Orient, que du Midi au Septentrion, ont du naturellement donner le nom de *longitude* à l'espace qu'ils connoissoient le plus etendu, & celui de latitude à l'autre. Car du tems de Ptolomée la *longitude* de la terre connuë étoit de 180. degrez, & la latitude n'etoit que de 80. La *longitude* se compte en France, par l'ordonnance du Roy en 1634. depuis le premier Meridien qui passe par l'Ile de Fer la plus occidentale des Canaries. Les Espagnols l'ont mis à l'Ile Tercere, l'une des Açores. La plus part des Cartes Hollandoises & autres, ont leurs degrez de *longitude* marquez du pic de Tenerife, où ils ont mis leur premier Meridien, 2 deg. plus à l'Orient que l'Ile de Fer. Mrs. de l'Academie des Sciences comptent les *longitudes*, depuis le Meridien qui passe par l'Observatoire Royal de Paris. Il est éloigné en *longitude* de 20. d. 30. m. de celui de l'Ile de Fer. Les Anglois ont une maniere encore plus commode; ils mettent leur premier Meridien à Londres, & de là ils comptent les degrez vers l'Orient ou vers l'Occident jusqu'à 180. Ils apellent l'un, *longitude* Orientale, & l'autre, *longitude* Occidentale. Les Pilotes comptent depuis le Meridien du port du partement. Cette ville a tant de degrez de latitude, & tant de *longitude*.

On connoît sur mer si on avance vers l'Orient ou vers l'Occident, par les degrez de *longitude*: mais la science des *longitudes* a été cherchée inutilement jusqu'à present. Elle seroit très necessaire pour rendre la route des vaisseaux plus certaine & plus assurée. On peut bien trouver les *longitudes* sur terre avec beaucoup de justesse & d'exactitude, parceque la stabilité de la terre permet de se servir d'instrumens de telle grandeur que l'on veut, & les disposer en la maniere que l'on souhaite, pour faire des observations, mais sur mer il est presque impossible de pratiquer les regles qui ont été proposées pour cela. La France, l'Espagne, l'Angleterre, & la Hollande, ont autrefois promis de grandes recompenses à celui qui trouveroit la vraye science des *longitudes* sur mer, avec autant de precision que les latitudes. Jean Baptiste Morin, fameux Astrologue, a pretendu l'avoir trouvée, & en a imprimé les demonstrations dans un livre qu'il en a fait. Mais son secret, étant une voye toute Astronomique qui ne peut être pratiquée sur mer & dont la navigation ne tireroit par consequent aucun secours, n'est pas ce que l'on cherche. Car la science des *longitudes* que l'on cherche, consiste à trouver la maniere de connoître sur mer de combien on avance vers l'Orient ou vers l'Ocident. Monsieur Huygens pretendoit l'avoir trouvée par les pendules, qui sont plus justes que les poudriers, ou horloges de sable, dont on s'est servi jusqu'à present pour le même effet; mais on n'a pas trouvé moyen de maintenir leur mouvement exact & egal sur mer comme sur terre; & c'est ce qui manque. D'autres Astronomes avoient écrit auparavant du moyen de trou-

trouver les *longitudes* par la Lune, entr'autres Gemma, Frison, Metius, Vernerus, Nonius, Oronce Finée, &c. Depuis qu'on a decouvert les Satellites de Jupiter, on prend les longitudes par les eclipses ou immersions& emersions de ces Satellites, qui sont trés frequentes puisqu'il y en a plus de 1300. par an, & qu'on reduit au Meridien de Paris, pour connoître precisément la difference de *longitude* des lieux de la terre. Deux personnes observant en differens lieux une même immersion ou émersion, & ensuite comparant le tems de leurs observations, la difference en heures, minutes & secondes, marque la difference de *longitude* des differens lieux, en comptant 15. degrez pour une heure, & un degré pour 4. minutes d'heure, &c. Les éclipses de lune donnent aussi facilement par la même methode la *longitude* de differens lieux, & pour une plus grande exactitude l'on peut observer l'immersion & l'emersion des taches de la lune dans l'ombre de la terre. On peut aussi, selon Mr. Cassini, se servir utilement des éclipses des étoiles par la lune. On voit visiblement que ces sortes d'observations ne peuvent pas être faites sur mer, à cause du mouvement continuel. La Declinaison de l'éguille aimantée est une nouvelle methode qu'on a proposée pour trouver les *longitudes* sur mer. Elle est fondeé sur les observations de Mr. Halley, dont il a donné une carte, où il a tracé des courbes qui passent par les lieux où la declinaison est égale. Comme on peut connoître la declinaison de la boussole dans le lieu où l'on est, cette carte pourroit servir à la decouverte des *longitudes*; mais ce qui rend cette methode presque inutile, c'est que malgré tous les soins de Mr. Halley, on ne connoit pas encore assez exactement la declinaison de l'aiguille; outre que cette declinaison ne demeure pas par tout la meme dans les mêmes endroits, mais qu'elle change de tems à autre, & on n'a pu encore trouver de regle pour ces variations, en sorte qu'il n'y a pas moyen de trouver par là la *longitude* sur mer.

Un Allemand qui passa en Angleterre en 1720. crut avoir trouvé une methode sure pour les *longitudes* sur mer, par une aiguille aimantée d'une nouvelle invention. Ayant examiné les observations ordinaires sur l'aiguille aimantée, & remarquant l'inclinaison de la pointe aimantée de l'aiguille vers la terre, il s'avisa de suspendre une aiguille perpendiculairement par un trou au milieu, pour voir l'effet que cela feroit, & ayant ajusté un globe terreste avec un aimant dedans, de maniere que quand il promenoit une petite boussole là dessus, l'aiguille avoit par tout la même direction à peu près que Mr. Halley a marquée dans sa Carte: ayant donc appliqué son aiguille perpendiculaire à ce même globe, il trouva qu'en tournant le globe vers l'Orient ou vers l'Occident l'aiguille tournoit de même, & pour chaque tour que le globe faisoit l'aiguille faisoit aussi un tour sur son centre. Il a donné cette affaire à examiner en Angleterre, & on y a fait des aiguilles fort grandes de cette façon pour faire des experiences sur mer, mais la variation incertaine de la declinaison de l'aiguille, dont on a parlé ci-dessus, empêchera encore qu'on ne trouve les *longitudes* par ce moyen. Une bonne montre qui iroit bien exactement en tout tems & en tous climats, donneroit moyen de trouver les *longitudes*; en attendant que cela se puisse trouver on se tient encore à l'estime, quoi que cette methode soit fort sujette à erreur. Voyez Estime & Lok.

Les anciens ne regloient les *longitudes* des villes que par la mesure actuelle, & par les distances itineraires. Ptolomée fut le premier qui les regla par les observations Astronomiques.

Longitude, en termes d'Astronomie, est l'arc du Zodiaque compris entre le premier degré d'Ariès jusqu'au centre de l'étoile dont on cherche la *longitude*: & elle se compte jusqu'à 360. degrez dans le Zodiaque, comme les *longitudes* terrestres sur les degrez de l'Equateur, en tirant du couchant au levant. Les étoiles fixes ont leur mouvement en *longitude*. La *longitude* Astronomique se compte par des cercles qu'on appelle cercles de *longitude*. Ce sont de grands cercles mobiles qui s'entrecoupent aux poles de l'Ecliptique, & qui la coupent à angles droits. Les degrez de *longitude* & les cercles de *longitude* se comptent d'Occident en Orient, depuis la section vernale. Ainsi le colure des equinoxes peut être compté le premier cercle de *longitude*. La *longitude* des étoiles se compte sur l'Ecliptique.

Longitude se dit aussi en Astronomie, pour signifier l'éloignement & la distance des Planettes à l'égard de la terre. Le point de leur cercle où elles sont le plus éloignées de la terre, s'appelle la plus grande *longitude*, & celui où elles le sont le moins, la plus petite *longitude*.

LONGITUDINAL, ale, adj. Terme d'Anatomie. Qui s'étend en longueur, ou selon la longueur d'un membre ou d'une partie. Canal *longitudinal*. Les Fibres *longitudinales*. Conduits *longitudinaux*. Le Sinus *longitudinal* de la dure-mere.

LONG-PAN. s. m. Terme de Charpenterie. Le plus long coté d'un comble, qui en a environ le double de sa largeur.

LONGUE. s. f. Terme de Musique, est une note blanche figurée par un quarré avec une queuë, qui vaut le tiers d'une maxime ou quatre mesures.

LONGUEMAIN. adj. m. Surnom qui fut donné à Artaxerxès Roy de Perse, fils de Xerxès. Il fut ainsi appellé parceque'il avoit une main plus longue que l'autre. Mr. Bossuet l'appelle Artaxerxès *à la longue main*.

LONGUEMENT. adverb. Pendant un long temps. On le peut dire en plaisantant & pour marquer de l'ennui. Il a prêché *longuement*. On dit aussi, tant & si *longuement* qu'il vous plairra.

Ce mot est demeuré dans le decalogue,

Pere & mere honoreras,
Afin que vives longuement.

On n'oseroit s'en servir dans le beau langage. Vau. Corn.

LONGUET, ette. adj. Diminutif de *long*. Qui est un peu *long*. Ce Sermon a été assez *longuet*, il commençoit à ennuyer. Il est bas.

LONGUETTE. s. f. Petit livre couvert de basanne, que les Merciers de Paris vendent, & dont les petits enfans se servent, lorsqu'ils commencent à aller à l'école.

LONGUEUR. s. fem. La premiere dimension des corps, qu'on considere ordinairement par leur plus grande étendue. Tout corps naturel a *longueur*, largeur, & profondeur. La ligne est une *longueur* sans largeur. On mesure les surfaces en multipliant leur *longueur* par leur largeur. Grande *longueur*. Cela est de bonne *longueur*. La *longueur* d'une allée, d'un jardin, d'une muraille. Cela a tant de *longueur* sur tant de largeur. Il n'apprehendoit pas tant les blessures, que la *longueur* du chemin. Ablan. Dans les longs voyages il faut tâcher d'abreger la *longueur* du chemin par des entretiens agreables. M. Esp. On appelle une épée de *longueur*, celle qui est propre à se battre en combat singulier, qui est d'une bonne, & juste *longueur*, à la difference des petites épées qu'on porte ordinairement à la Cour & à la Ville.

Longueur, se dit du temps aussi bien que du lieu. Il a fallu une grande *longueur* de temps à faire ce tableau, il y a bien des figures. A la *longueur* du temps l'eau cave la pierre. La *longueur* du siege en faisoit attendre une mauvaise issue. Voit. La *longueur* de sa maladie le chagrinoit. Ablan. La *longueur*

gueur des visites, des complimens de cet homme-là m'incommode.

Cependant sa visite assez insupportable,
Traîne en une longueur *encore épouvantable.* Moi.
L'espoir d'un juste gain consolant ma langueur,
Pourroit de ton absence adoucir la longueur. Boil.

C'est en ce sens qu'on dit aussi, Tirer en *longueur*; pour dire, Faire durer long-temps. Tirer la guerre en *longueur*. Ablan.

On dit aussi la *longueur* d'une cadence, la *longueur* d'une periode, la *longueur* d'une syllabe, la *longueur* d'un discours.

Longueur, signifie aussi, Distance relative à quelque autre chose: comme, il n'y a plus que deux *longueurs*, deux travers de champ pour arriver au village. Il n'y a pas la *longueur* d'un trait d'arbalête. La *longueur* d'une ligne de deffense est de 120. toises, parceque c'est la *longueur* de la portée d'un mousquet. La *longueur* d'un cable, c'est 120. brasses de long, qui est la plus grande *longueur* des cables. Notre vaisseau s'approcha du mole à la *longueur* d'un cable.

Longueur, se dit aussi de la negligence, de la lenteur avec laquelle on fait quelque chose. Les Financiers traînent toûjours en *longueur* le payement des Officiers. Je suis ennuyé de ces *longueurs*. Les *longueurs* des procés sont insupportables par les suites & les chicanes des Procureurs. On ne se peut servir de ce valet à cause de ses *longueurs*. Il faut tirer en *longueur* les affaires criminelles.

Mais la Justice marche avec tant de langueur,
Que bien souvent le crime échape à sa longueur. Corn.

L O O.

LOOCH. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est une composition d'une consistence entre celle de syrop, & celle des électuaires mols, destinée pour les maladies du poumon. On en fait sucer au malade avec le bout d'un baton de reglisse qu'on trempe dedans. C'est un mot Arabe qui est demeuré en usage chez les Apothicaires. Les Latins l'ont appellé *linctus*, & les Grecs *eklegma*, à cause qu'on le prend en lechant. On fait de plusieurs sortes de *loochs*. Voyez Eclegme.

LOOD, ou **LOOT.** s. m. Poids de Hollande. C'est la demie once, ou 4. gros.

LOOM. s. m. Sorte d'oiseau de riviere des païs septentrionaux. Il a le bec court & pointu, les pieds fort courts, ce qui l'empêche de marcher sur terre: desorte qu'il est obligé ou de voler, ou de nager toûjours. Scheffer Lappon. C'est une espece de canard une fois plus gros que les nôtres. Il a aussi le bec plus large. Les Lappons écorchent les *looms*, & se font des habits de leur peau, à laquelle les plumes sont fortement attachées.

L O P.

LOPIN. s. m. Terme populaire, qui signifie, Morceau de chair, ou de pain qu'on attrape, dont on se saisit à la hâte, ou avec avidité, & le plus souvent à la derobée. De-là vient *Hapelopin*, qui attrape ce qu'il peut dans les cuisines. On appelle *lopin*, une partie coupée de la piece entiere. Gros *lopin*, petit *lopin*. On lui en a donné un bon *lopin*.

Ce mot vient de *lobinus*, diminutif de *lobus*, *partie*, selon Nicot. Les Allemand, disent *Lopp* pour signifier un chanteau de pain. Men.

On le dit quelquefois d'autres choses dont on attrape quelques parties. Il y a plusieurs Procureurs opposans à ce scellé, qui veulent chacun attraper leur *lopin* de cette succession. Cette maison a été pillée dans une sedition, chacun en a emporté son *lopin*.

LOPINER. v. a. Diviser en lopins. C'est un terme de la coutume & du Palais d'Angers, où en matiere de successions d'immeubles entre coheritiers, *lopiner* une maison ou une piece de terre, c'est en faire des lopins ou portions, ce qui est defendu lorsque la chose se peut autrement avec commodité.

LOPPE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier crasse de metal. En Latin, *Scoria*.

L O Q.

LOQUE. s. fem. Terme populaire, qui signifie une piece d'un habit dechiré & decousu, mais qui n'en est pas tout-à-fait detachée. Cet habit est si vieux, que ce n'est plus que des *loques* qui pendent. Cet habit s'en va en *loques*.

LOQUENCE. s. f. Vieux mot. Eloquence. Il est tout-à-fait hors d'usage.

LOQUET. s. m. Petit morceau de fer plat, ou battant, qui sert à fermer une porte, lorsqu'il s'abaisse par son propre poids, dans le cran, ou mantonnet d'une autre piece posée en travers sur l'huisserie. Le battant s'appelle *clenche*, ou *clinche*, en quelques lieux. La queuë du battant est attachée contre la porte avec un clou qui lui laisse du mouvement. Ce battant se leve par le moyen d'une autre piece de fer qui traverse la porte, & qui est enclavé dans un écusson, ou plaque de fer, au dessous duquel est une poignée. Le bout de ce morceau de fer sur lequel on met le pouce, s'appelle ponçoir, & le reste qui traverse la porte, & qui leve le battant, se nomme le bout de la queuë du ponçoir. Cette porte ne s'ouvre qu'au *loquet*, haussez le *loquet*. Il y a des *loquets* qui au lieu de poignée & de ponçoir, s'ouvrent avec des clefs, dont les unes se nomment *loquets à veille*, les autres, *loquets à cordeliere*.

Là volontiers planterois le piquet,
Si l'on vouloit m'en ouvrir le loquet. Du Cer.

Loquet, en terme de Marine, sont des barres pour fermer les écoutilles, cabanes & autres choses semblables.

Menage veut que ce mot vient de *lukettus*, diminutif de *lucus*. Les Grecs ont dit *lucos* pour dire un verrouil. Men. Les Anglois disent *lock*, pour dire *serrure*. Dans la Langue Teutonique *luken* signifie fermer. Le P. Labbe dit que c'est une Onomatopée.

LOQUETEAU. s. m. Est une espece de petit loquet qui se met au haut des volets, & contrevens, où on ne peut atteindre avec la main, qu'on ouvre en tirant un cordon, & qui se ferme par un ressort.

LOQUETEUX, euse. adj. Pauvre, dechiré, dont les habits pendent en loques. On a presenté pour caution un forvêtu, qui n'est qu'un pauvre *loqueteux*. Il est bas.

LOQUETTE. s. f. Diminutif de *loque*. Petite piece, petit morceau. Une *loquette* de moruë. Il est tout-à-fait bas.

L O R.

LOR. Vieux mot, se disoit pour *leur*.

Lor *hiaumes ont en* lor *chief mis.* Percev.

LORD. s. m. Nom Anglois qui signifie Seigneur. Le *Lord Maire*, c'est le Maire de Londres. De-là *Milord*, qui veut dire Monseigneur.

LOREINS. s. m. Vieux mot. Rênes.

Sur son cheval dont li loreins
Valoient cent livres de Charteins. Percev.

LORGNER. v. act. Regarder quelcun de travers & du coin

coin de l'œil, regarder comme à la derobée; ce qui se fait quelquefois par mepris, par haine, par orgueil. Quelquefois on *lorgne* par un desir de voir & de posseder quelque chose, sans qu'on en fasse semblant; la regarder à la derobée. Ce galant a long-temps *lorgné* cette fille dans le bal.

Car elle me lorgnoit *avec attention.* SCAR.

Lorgner, du Grec *lordòs*, d'où vient *lordus*, qui en Basse Latinité signifie celui qui a le dos & la tête courbez en devant. *Lordicare*, dans Du Cange, c'est marcher la tête ainsi baissée. De là on a fait *lorgner*, parcequ'on ne peut dans cette situation regarder que de coté.

LORGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

LORGNERIE. s. f. Se dit pour frequens coups d'œil, œillades ou regards tendres.

LORGNETTE. s. f. Espece de Lunette qui consiste dans un simple verre enchassé dans un cercle de corne ou d'autre matiere, avec une petite queuë qui sert à la tenir. A la faveur de cette *lorgnette* qu'on tient contre un œil en fermant l'autre, on lorgne tout ce qui se passe. On l'observe sans faire semblant de rien & souvent sans être apperçu de ceux qui y ont le plus d'interêt. Il a la vue courte, il se sert d'une *lorgnette*. Il est du stile familier.

LORGNEUX. EUSE. s. m. & f. Une personne qui jette des œillades, ou regards tendres; & aussi qui regarde avec curiosité. En tenez-vous, Monsieur le *lorgneux*? THEAT. ITAL.

LORIOT. s. m. Oiseau de plumage verd jaunâtre, & de la grosseur d'un merle. Le *loriot* vit dans les bois, & frequente le bord des ruisseaux. BELON. Il est fort friand de cerises & de guignes. Le *loriot* est grand comme une grande grive, & son plumage est de deux couleurs, ayant la tête & le corps d'un tres-beau jaune. Il a le bec à la façon des pies fort & robuste, mais un peu courbé, & de couleur rougeâtre, lorsqu'il est âgé; & lorsqu'il est jeune, un peu obscur. Aristote rapporte qu'il fait la guerre à la tourterelle, & qu'il la tuë. Le chant du *loriot* est extremement haut & extraordinaire pour sa diversité. L'on n'en tient guere en cage, parcequ'il est d'un naturel tout à fait sauvage. Il aime les fruits, & il cherche des vers que l'on appelle communément *achées*. Il fait jusqu'à cinq petits, & attache son nid fort adroitement, avec trois ou quatre brins de filace, ou de racines d'herbe, au dessous d'une branche d'arbre, en telle sorte qu'il demeure suspendu en l'air, ce qui a donné lieu au proverbe rapporté par Belon, que nul ne trouva nid de *loriot* qui ne fut pendu. Il est de passage & on ne le voit qu'en été. En Latin *galgulus*, *galbula*, *icterus*. Quelques Auteurs anciens ont écrit que si une personne attaquée de la jaunisse regarde attentivement cet oiseau, elle guerit & l'oiseau meurt. C'est une fable. On a appellé cet oiseau *icterus*, c'est-à-dire, jaunisse, à cause de sa couleur & de sa prétenduë vertu.

Menage après Nicot dit que ce mot vient du Grec *chlorion*, ou du Latin *luridottus*, diminutif de *luridus*, & rapporte l'opinion de Belon, qui croit que ce nom lui vient de ce qu'il semble crier, Compere *loriot*; & celle de Scaliger, qui croit qu'il vient d'*aureolus*.

LORMIER. s. m. Terme qui est compris dans les Lettres de Maîtrise de quelques Artisans, comme dans celles d'un Sellier, on le qualifie Maître Sellier *Lormier*, Carrossier. Il est aussi en celles d'un Eperonnier. Il signifie qui travaille en petites choses de fer. On disoit autrefois, *Lorimier*, à *faciendis loris*.

LORRAIN, AINE. s. m. & f. Qui est de Lorraine. Qui est natif, originaire, habitant de Lorraine.

LORRÉ. adj. Terme de Blason, qui signifie les nageoires des poissons, suivant les anciens Herauts. Il porte d'azur au Dauphin couronné d'or, *lorré* de gueules.

LORS. adv. de temps, qui signifie, Alors; au temps. *Lors* n'a presque plus aucun usage, s'il n'est suivi d'un *que*, ou precedé de la particule *dès* ou *pour*. L'ACAD. Il ne se dit guere seul, & en ce cas il est suivi d'un genitif. *Lors de la* bataille, *lors de* son élection, *lors de* son mariage, *lors de* son decès. L'ACAD. Vaugelas, & Corneille le condamnent dans cette construction. Il n'est supportable que dans la conversation, parcequ'il abbrege un grand tour, qu'il faudroit prendre sans cela. *Lors* pour *alors* ne vaut rien comme; on y prodigua les parfums à l'imitation des étrangers, dont on voyoit *lors* regner le luxe. TRAD. DE PETAU; il faut dire, dont on voyoit *alors*.

DÈS-LORS. adv. Dès ce moment-là; dès ce tems-là. *Dès-lors* il commença à me prendre en haine. Il pretendit *dès-lors* que je devinsse son esclave. On vit bien *dès-lors* ce qu'il avoit dans le cœur. On dit au Palais, Dès à present comme *dès lors*, & *dès lors* comme dès à present. On ne dit point *dès lors que*, comme; *dès lors qu'*il fut arrivé, il faut dire *dès qu'*il fut arrivé. On peut fort bien dire, par exemple, je vis bien *dès lors* que j'étois perdu; mais ce *que* se rapporte à je vis & non pas à *des lors*. VAUG. CORN.

Ce mot vient de *illa hora*. Nicot. On disoit anciennement *lores*: comme dans le Roman de GUILL. *au court nés*.

Lores *s'adouberent & Comte & Palazin.*

POUR LORS. adv. Alors, en ce temps-là. Quand vous serez bien établi, *pour lors* nous vous irons voir. Il eut recours à moi dans son besoin, mais *pour lors* je n'avois point d'argent. Son état me parut bien triste, mais *pour lors* je n'y pus apporter de remede. Il étoit *pour lors* Ambassadeur à... FL.

LORSQUE. Sorte de conjonction, qui signifie, Quand; dans le temps que, & qui regit l'Indicatif. *Lorsque* vous êtes devant les méchans, mettez un frein à votre langue. Je m'aquitterai de ce devoir, *lorsque* vous le voudrez. *Lorsque* je sçaurai votre logis, je vous irai voir.

Mais lorsqu'*il me souvint, que parmi tant d'allarmes,*
Hermione à Pyrrhus prodiguoit tous ses charmes. RAC.

L O S.

LOS. Vieux mot, pour louange. Voyez Loz.

LOS. LA CONQUETE DE LOS. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet de couleur d'ardoise.

LOSANGE. ou LOZENGE. subst. fem. Espece de parallelogramme, ou figure composée de quatre cotez ou lignes égales & paralléles, dont les angles ne sont point droits, mais dont les deux opposez sont aigus, les deux autres sont obtus. Un diamant taillé en *losange*. En Geometrie on l'appelle rhombe; & quand les côtez sont inegaux, *rhomboïde*. La plupart écrivent *losange*.

LOSANGE, se dit aussi des morceaux de verre qui se mettent dans les plombs des panneaux de vitres, parcequ'originairement on les faisoit tous de cette figure; quoiqu'on se serve du même mot en parlant des verres taillez de toute autre façon.

LOSENGES DE COUVERTURE, ce sont des tables de plomb disposées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la fleche d'un clocher.

LOSANGE, en vieux François, signifioit *tromperie*; & *losenger*, *tromper*: de l'Italien *lusinga*, *flaterie*, *lusingar*, *flatter*, ce qu'on ne fait point sans tromper. Il vient du Latin *lusus*. MEN.

On a dit *losenger*, aussi pour blamer. BOREL.

LOSENGE, est aussi un terme de Blason. Les *lozanges* sont des figures de quatre pointes, dont deux sont un peu plus étenduës que les autres, & elles sont assises

sur une de ces pointes. En blazonnant les *lozanges*, il en faut specifier le nombre, l'émail & la signification. Gigault, dont est Mr. le Marquis de Bellefonds porte d'azur au chevron d'or accompagné de trois *lozanges* d'argent. Les filles prennent pour écu une *lozange*, que les veuves peuvent reprendre, pour faire voir qu'elles sont encore dans la liberté de filles. Les filles portent leur écu en *losange*; entouré d'une guirlande, il est appuyé sur la pointe. Les Filles de France ont droit de porter les armes de France pleines, parcequ'elles les portent dans un écusson en forme de *losenge*, & que la *losange* sert de brisure. La *losange* differe de la fusée, qui est plus resserrée par le milieu, & un peu en rond, & non si aiguë par les bouts. Elle differe des macles, & des rustres, en ce que les *losanges* sont pleines au lieu que les macles sont percées en *losange*, & les rustres en rond. On dit aussi, qu'un Ecu est *losengé*, quand il est chargé de figures de *losenge*, soit tout plein, soit en quelques-unes de ses parties.

Scaliger dans ses conjectures sur Varron, croit que les *losanges* ou *lausanges* ont été ainsi appellées pour *lauranges*, *Laurengia*, à cause que cette figure imite en quelque façon celle de la feuille de laurier. Il y a plus d'apparence de dire avec le Pere Menestrier, qu'il vient de l'Italien *losa*, ou de l'Espagnol *losas*, qui est une espece de parquetage de pierres, d'ardoises, ou de carreaux taillez à angles aigus, d'où on a fait *losé* & *losengé*, & insensiblement *losenge*, comme de *vuider* on a fait *vuidange*. Il dit aussi que plusieurs ont cru mal-à-propos, que l'Ecu à *losenge* que portent les filles, representoit un carreau à coudre dont elles se servent pour leurs ouvrages, parcequ'il vient d'une coutume du Païs-Bas, où tous les ans au mois de Mai on attache à la porte des nouveaux Consuls, des Capitaines & des autres Officiers, des vers & des loüanges, qu'on appelle en Flamand *lossange*, c'est-à-dire, *chant de louange*, lesquels s'écrivent sur des planchettes en *losenge*. Les jeunes gens en font de même aux portes de leurs Maîtresses & des nouvelles mariées. Et cette coutume a passé jusqu'aux funerailles: car lorsqu'une personne de qualité est morte, on expose un an durant une grande *losenge* noire sur sa porte avec son nom, ses Armoiries & le jour de sa mort; & comme les Armoiries des femmes ne paroissent gueres qu'à leurs noces & leur mort, c'est ce qui a donné occasion de representer les Ecus de leurs Armes en *losenge*. Quelques-uns font venir ce mot du Grec *loxos*, oblique & de *genia*, angle.

LOSENGÉ, adj. Terme de Blason. On le dit de l'ecu, & des figures chargées de losenges. *Losengé* d'or & de geules.

LOSENGIER, s. m. Vieux mot. Trompeur.

Amour est cruel lozangier. AL. CHART.

LOT.

LOT. subst. masc. Portion d'une chose divisée en plusieurs parties pour la partager entre plusieurs personnes, ou leur en faire la distribution. Quand un aîné fait les *lots* d'une succession, c'est le cadet qui choisit; quand c'est un étranger, on les tire au sort. Les Marchands font des *lots* de marchandises dans le Bureau de leur communauté, pour se les partager entre eux. Les *lots* sont faits. L'Abbé a le choix des *lots*, les Religieux choisissent ensuite, & le troisiéme *lot* demeure encore entre les mains de l'Abbé pour l'aquit des charges. Les revenus des offices conventuels n'entrent jamais dans les *lots*. L'ACAD.

LOT est aussi un billet noir d'une lotterie. Il a eu un bon *lot* dans cette loterie. Il faut avoir bien du bonheur pour avoir le gros *lot*.

Ce mot est aussi Anglois & Flamand, pour dire, *sort*. En haut Allemand on dit *loß*, & en Bas-Breton *loden*. MENAGE. Pasquier le derive de *leud*, vieux mot François qui signifioit *heritage*; & dit que *lottir* signifioit *partager une chose qui est en censive*, & *lot*, *part* & *portion*. D'ordinaire la distribution des portions faites en un partage se fait par le sort.

Ce mot de *lot* signifie quelquefois dans les Coutumes, un certain cens ou tribut qu'on leve sur les personnes, sur les heritages, ou sur la marchandise.

LOT, se prend quelquefois dans un sens burlesque & figuré, pour signifier une portion de quelque chose, comme *gros lot*, pour signifier ce qu'il y a de meilleur, de plus considerable dans cette chose.

Le bel esprit au siecle de Marot,
Des dons du Ciel passoit pour le gros lot. DES-H.

On s'en sert aussi dans le stile marotique pour signifier, Partage.

Des gens d'esprit souvent la folie est le lot;
Et parfois la sagesse est la vertu du sot. ROUSS.

LOTE. subst. fem. Poisson bon & friand qu'on pêche particulierement dans la Saône & dans l'Isere, & qui ressemble à la lamproye. En Latin *lota* ou *mostella*. Il est couvert de petites écailles de couleur rougeâtre, avec de petites tâches noires enduites d'une mucosité comme l'anguille. Il aime les eaux dont le cours est lent. On rejette ses œufs, parcequ'ils blessent l'estomac & donnent des tranchées. Sa graisse est propre pour ôter les taches de la peau. Il a la queuë en forme d'épée, & le corps rond & brun.

LOTIER. ou TREFLE SAUVAGE JAUNE. s. m. Plante qui pousse plusieurs tiges menuës, s'inclinant presque à terre & jettant des queuës qui soutiennent chacune trois feuilles en leur extremité, & deux autres feuilles en leur base, semblables à celles du trefle, d'un goût astringent. Ses fleurs sont ramassées les unes proche des autres comme en ombelle, legumineuses, jaunes, quelquefois verdâtres, semblables à celles du genest, contenuës dans des calices dentelez faits en cornet. Lorsque ces fleurs sont passées il leur succede des gousses qui renferment des semences presque rondes, ou ayant la figure d'un petit rein. Sa racine est ligneuse, divisée, longue, noire, garnie de fibres, rampantes, d'un gout adstringent tirant sur le doux. Cette plante croît dans les prez & sur les collines. Elle est detersive, aperitive, vulneraire. En Latin, *Lotus sive Melilotus pentaphyllos minor glabra*. C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *lotier*.

LOTION. s. f. Ablution. Terme de Medecine, est une preparation de medicamens, qui se fait en les lavant de quelque liqueur; soit qu'elle se fasse legere pour en ôter seulement les ordures, soit qu'elle soit penetrante pour en emporter quelque sel ou esprit corrosif, comme la *lotion* de l'antimoine, des precipitez, des magisteres, &c, soit pour ôter quelque mauvaise qualité du remede, ou lui en communiquer une bonne. On fait aussi des *lotions* pour deterger les playes, fortifier quelque membre, amollir quelque tumeur, &c. Il n'a guere d'usage qu'en Chimie.

LOTION, est aussi un remede qui tient le milieu entre la fomentation & le bain. Il y en a de rafraichissantes & de somniferes pour les febricitans, faites de plusieurs feuillets, fleurs & racines bouillies, dont on lave les pieds & les mains des malades, les envelopant dans des linges trempez dans la même decoction, jusqu'à ce qu'ils se dessechent. On fait aussi une *lotion* pour la tête & les cheveux avec de la cendre de farment. Il y en a d'autres pour les faire croître, & pour les maladies du cuir.

LOTION des *Philosophes*. Terme de Chymie. C'est une cohobation que fait la nature de ce qui est élevé, & qui re-

retombe au fond du vaisseau sur le corps noir.

LOTIZÉ, adj. Terme de Coutumes. Partagé, divisé en lots, par lots. Fief *lotizé*.

LOTS & VENTES Voyez LODS.

LOTTERIE, ou LOTERIE. s. f. Sorte de banque, où l'on met des lots de marchandises, ou des sommes d'argent. On mêle plusieurs billets noirs, & blancs; sur les uns sont inscrits les lots mêmes, ou les numero qui marquent un bon lot, & sur les autres, rien: chacun en achete telle quantité qu'il lui plaît à un certain prix. Ces billets sont ensuite distribuez au sort; quelques-uns tirent de bons lots, ou les bons billets, & la plupart des autres, rien du tout. Il s'est fait plusieurs *loteries* en Angleterre, en France, & en Hollande, premierement par permission du Magistrat, & ensuite par le Prince & l'Etat même. Tirer une *loterie*, ouvrir une *loterie*, fermer une *loterie*. Mr. Le Clerc a fait un petit Traité sur ce qu'on appelle bonheur & malheur dans les *loteries*. Les *loteries* ont tenu lieu de commerce dans ces dernieres guerres. Les plus sçavans Canonistes ont consideré les *Loteries*, comme une espece de commerce & de contract permis, quand elles sont faites par autorité du Prince & des Magistrats, & avec toutes les formalitez de justice & la bonne foi qui s'y doivent observer. LE P. MENESTRIER dans sa Dissertation des *Loteries*, distingue cinq especes de *Loteries*. 1. Les *Loteries* politiques ou d'Etat. 2. les *Loteries* de commerce. 3. Les *Loteries* de jeu. 4. Les *Loteries* de liberalité. 5. Les *Loteries* de charité. Il condamne celles du jeu, comme dangereuses & sujettes à beaucoup de supercheries: il fait voir que les autres peuvent être permises, pourvû qu'elles soient accompagnées de certaines conditions & regles de justice. Il refute la fausse idée de ceux qui font des *Loteries* un jeu de hazard, & il montre que c'est une espece de contract. Mr. de Puffendorf est du même sentiment. Les *loteries*, dit-il, se font lorsque plusieurs personnes achetent en commun une chose, à condition de tirer ensuite au sort, pour voir qui l'aura toute entiere. Ce contract est composé de deux autres. Car à l'égard du maître de la *Loterie*, c'est une espece de vente, qu'il fait à ceux qui achettent les billets. Mais par rapport à ceux-ci, c'est une convention d'adjuger la chose achetée en commun, à celui sur qui le sort tombera, en sorte que tous les autres perdent ce qu'ils ont donné. La loi des *Loteries* est, que la somme totale composée de ce que chacun donne pour ses billets, n'excede point la valeur de la chose tirée au sort, & que tous ceux qui tirent, courent également risque de perdre ou de gagner. Selon le P. Menestrier les anciens Congiaires étoient une espece de *loterie*. Les Romains pendant les Saturnales faisoient des *loteries* où l'on tiroit des billets qui contenoient toutes sortes de choses, dont celui chez qui on mangeoit faisoit present aux conviez. DANET.

Le mot de *Loterie* est François. De *lot*, en la signification de *sort*.

LOTTIR, ou LOTIR. v. act. Faire des lots, des portions de succession, à partager entre plusieurs personnes. Coutumierement l'aîné *lotit* & le puîné choisit. LOISEL. Il se dit aussi de toutes les autres choses qu'on partage entre plusieurs. Mais on le dit particulierement des Marchands forains, qui par les ordres de la Police sont obligez d'apporter leurs marchandises en un Bureau public pour les *lottir*, c'est-à-dire, en faire plusieurs *lots*, afin que chaque Maitre du metier en puisse avoir un lot, pour empêcher le monopole des gros Marchands qui ruineroient les petits, en achetant toute la marchandise qui viendroit de dehors. Les Gantiers, les Chaussetiers, &c, vont acheter au Bureau où on *lottit* les marchandises de leur metier.

LOTTI, IE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'une personne est bien *lottie*, quand elle a mal rencontré dans le choix qu'elle a fait, ou en quelque chose qui lui est arrivée par hazard. Cette fille a épousé un gueux, la voilà bien *lottie*.

Happons toujours celui-ci par avance,
Il est lotti *de ses* de profundis. DU CER.

LOTTISEUR. s. m. Celui qui fait les lots des marchandises. Il y a des *Lottiseurs* de cuirs, créez en titre d'office par Edit du mois de Juin 1627.

LOTUS. s. m. Plante qu'on appelle autrement *Lotier*. Voyez LOTIER.

LOTUS, se dit aussi d'une autre sorte de plante dont parle Dioscoride, qui croît en Egypte au bord du Nil. Sa tige ressemble à celle de la feve, & il pousse quantité de fleurs blanches comme celles du lis. Ces fleurs se resserrent & plongent la tête dans l'eau, quand le Soleil se couche: & elles se redressent, quand il paroît sur l'horison. Il porte une tête & une graine comme le pavot, semblable au millet, dont les Egyptiens font du pain, comme témoigne Theophraste. Cette plante a une racine faite comme une pomme de coin, qui est bonne à manger crue & cuitte. Quand elle est cuitte, elle a les mêmes qualitez que le moyeu d'un œuf. C'est une espece de nenuphar, que quelques-uns appellent *Nymphea alba major Ægyptiaca sive lotus Ægyptia*. Pline parle d'un *lotus* qui avoit plus de 450. ans. Le *lotus* dans les symboles des Egyptiens signifie la vertu generative du Soleil. CUPER.

Il y a encore un arbre qu'on appelle *Lotus* qui croit en Afrique: on l'appelle autrement *Micocoulier*; il porte un fruit fort agreable, & qui a donné le nom de *Lotophages* aux peuples qui habitent la contrée où il croît Voyez MICOCOULIER.

L O U.

LOUABLE. adj. masc. & fem. Ce qui merite qu'on l'estime, qu'on le louë. Une action *louable*. Vous êtes *louable*, très-*louable* d'en avoir usé comme vous avez fait. Cela est bien *louable*. Les vertus, les bonnes qualitez, les bonnes actions sont *louables*. Il doit être indifferent d'être loüé; mais non pas de faire des choses *louables*. C'est une chose *louable* de faire servir les Sciences & les Arts à la Religion. J. DES SC. Il ne faut pas loüer comme le peuple qui loüe d'ordinaire plutôt ce qui est loüé que ce qui est *louable*. LA LANGUE. Je n'aime point à m'entendre loüer par ceux qui ne sont pas *louables*. ID. Les moins *louables* sont souvent ceux qui loüent le moins. ID. Le moyen de se defendre de l'orgueil, quand on reçoit quelque loüange d'un homme, aussi *louable* & autant loüé que vous l'êtes. DE LA MOTHE.

LOÜABLE, est le titre d'honneur que les Suisses assemblez en corps se donnent ordinairement. Les *louables* Cantons de Zurich, de Berne, &c. Les L. L. Cantons. J. DES SC.

LOÜABLE, en termes de Medecine, se dit des bonnes qualitez des humeurs du corps. On espere la guerison de ce malade, parceque ses matieres sont *louables*, bien digerées.

LOUABLEMENT. adv. d'une maniere loüable. Il s'est conduit très *loüablement* dans cette affaire. L'ACAD. Ce Religieux se comporte fort *loüablement* envers ses Superieurs.

LOUAGE. s. m. Se dit d'une chose qu'on louë. Un carrosse de *loüage*. Un pré, une maison de *loüage*, qu'on tient à *loüage*, qu'on a prise à *loüage*. Un cheval de *loüage* n'est estimé en Justice que 50. liv. On le dit aussi du prix qu'on donne de la chose loüée. Il m'a tant coûté en *loüage* de maison. Je paye trop cher ce *loüage*. Le Roi paye *le loüage* des Bureaux.

On dit proverbialement, Vente, mort & mariage, resolvent

vent tout loüage; ce qui n'est pas néanmoins observé.

LOUAGER. f. m. Vieux mot. Locataire. On a dit aussi *loüandier.*

LOUANGE. f. f. Discours par lequel on releve le merite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose. Les Anges chantent sans cesse les *loüanges* de Dieu. *Loüange* fade. Publier, celebrer les *loüanges* de quelqu'un. On l'a comblé de *loüanges*. C'est un homme au-dessus des *loüanges*. On peut dire, à sa *loüange* que ... Un bon Orateur ne prodigue pas ses *loüanges*. Il faut que les *loüanges* les plus outrées paroissent vrai-semblables. Il y a des *loüanges* perfides, & ironiques, pires que des injures. M. Sc. Les Panegyriques, les Oraisons funebres sont des discours à la *loüange* des Saints, des grands hommes; où l'on s'étend sur leurs *loüanges*. Il y a des *loüanges* empoisonnées. LA ROCHEF. Il faut que les *loüanges* soient proportionnées au merite. Ridicules *loüanges* que celles qu'on donne à un homme pour des choses qui ne sont point à lui! LA LANGUE. Les *Loüanges* Françoises sont froides en comparaison des Italiennes. BIBL. UNIV. Je m'enorgueillirois des *loüanges* qu'on me donne, disoit l'Empereur Julien, si elles venoient de personnes qui osassent me blamer. MONT. Il faut beaucoup d'art & de delicatesse pour bien assaisonner les *loüanges*. BELL. On prostituë aujourd'huy les *loüanges* sans choix, & sans distinction. ID. La *loüange* est une flaterie delicate, qui satisfait differemment celui qui la reçoit, & celui qui la donne. L'un la reçoit comme une recompense de son merite: l'autre la donne pour faire remarquer son esprit, & son discernement. LA ROCH. On a rendu les *loüanges* si communes, & on les donne si indifferemment à tout le monde, qu'on ne sçait plus qu'en conclure. Les *loüanges* corrompent les hommes, elles les remplissent d'eux mêmes, elles les rendent vains & présomptueux, il faut les mériter & les fuir. FEN. Les meilleures *loüanges* ressemblent aux fausses. ID. Cette profusion de *loüanges* est si abondante qu'il est surprenant qu'il y ait des personnes qui en soient si avides, & qui amassent avec tant de soin celles qu'on leur donne. LOG. La modestie qui semble refuser des *loüanges*, n'est en effet qu'un desir d'en avoir de plus delicates. LA ROCH. On est si avide de *loüanges* qu'on les a dispensées de la justesse, & de la verité. FONT. Pourquoi loüer les Dieux? & quel besoin ont-ils de nos *loüanges*? ABL. J'aimerois mieux entendre des injures, que les *loüanges* triviales que certaines gens prostituent à tous venans, sans discernement, & sans choix. BELL. Les *loüanges* grossieres font honte: les *loüanges* fines flattent la vanité, sans blesser la modestie. BOU. On cherche moins la vertu que les *loüanges* qui y sont attachées. DISC. D'EL. Le Senat de Venise, dont l'histoire de la Republique fait presque toûjours l'éloge sans *loüange*, mais par le simple recit des faits, se laissa dans cette occasion gouverner au depit. AB. DE BOS. J'écoute les *loüanges* que je ne merite pas, comme autant de reproches qu'on me fait de n'avoir pas ce qui m'en rendroit digne, & comme autant d'avis qu'on me donne de l'obligation où je suis de l'acquerir. LA LANGUE. Quel relief peuvent vous donner les *loüanges* que des sots vous prodiguent? BELL. Il n'y a point de Predicateur si decrié qui ne cherche dans les yeux de ses auditeurs, des *loüanges* que tout le monde lui refuse. BELL. Les *loüanges* tumultueuses, données par bienseance, ou par coutume, m'importunent plus qu'elles ne me plaisent. M. SC.

La loüange *agréable est l'ame des beaux vers.* BOI.

Pour un cœur qui cherche la gloire
Les Loüanges *ont mille appas:*
Mais, belle Iris, il m'en faut croire,
Qui les desire trop ne les merite pas. M. SC.

Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Ce nectar que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les Dieux de la terre,
C'est la loüange. LA FON.

Melanchton a fait la *louange* de la fourmi; Daniël Heinsius, celle des poux; Calcagnin, celle des puces; Passerat, celle de l'ane, &c. J. DES. SC.

Ce mot vient du Latin *laus.*

LOÜANGE, signifie quelquefois, Remercîment, benediction. *Loüange* soit à Dieu. Dans l'Eglise Romaine les graces commencent par ces mots, *loüange* à Dieu, paix aux vivans, & repos aux morts. Je te sacrifierai des sacrifices de *loüanges*. Ps. 50.

LOÜANGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit bassement à un homme qui se méprise lui-même, Vos mépris vous servent de *louanges*. On dit à un homme à qui on montre quelque libelle fait contre lui, ou quelque exploit par lequel on lui demande de l'argent, Voilà des vers à votre *loüange*. On dit aussi la *loüange* de soi même est une couronne de merde: ce qui est un proverbe Italien, *Lode di se stesso, corona di merda*, ou *chi se loda s'imbroda.*

LOUANGER. v. act. Vieux mot. Loüer. On ne s'en sert guere qu'en raillant. C'est un homme qui veut qu'on le *loüange* sur tout ce qu'il fait.

Tour à tour vous & moi, nous nous loüangerons. POISSON.

LOÜANGÉ, ÉE. part.

LOUANGEUR. f. m. Donneur de loüanges. Il ne se dit que par mepris. C'est un *louangeur* à gages, un *loüangeur* fastidieux, un *loüangeur* éternel. On est bien-tôt rebuté d'un perpetuel & fade *loüangeur*. HUETIANA.

LOVANISTE. f. m. Docteur ou Membre de l'Université de Louvain. Les *Lovanistes* ont donné une Traduction de la Bible en François. On l'appelle ordinairement la Bible de Louvain.

LOUCHE, LOUCHER. Voyez LOUSCHE, LOUSCHER.

LOUCHET. f. m. Espece de hoyau, ou de bêche propre pour foüir la terre, qui est plat & tiré en droite ligne avec son manche, qui ressemble à une pelle. On se sert de *louchets* de fer de trois pieds de long, dont la pelle a 4. pouces de large sur 6. de long, pour grater & faire tomber le sucre qui s'attache en croute aux bords du canot. LABAT.

LOUDIER. (l'Academ. dit LODIER.) f. m. Couverture faite de deux étoffes piquées avec de la bourre, de la laine, ou du coton entre deux.

Ce mot vient de *lodix.* Du Cange dit qu'on l'a apellé aussi *lutherium.*

LOUDUNOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Loudun. MM. De Sainte Marthe, Salomon Boüilleau, savant Astronome, N. Chevreau, Auteur de l'*Histoire du Monde*, étoient *Loudunois.*

LOUER. v. act. Dire du bien. Honorer, relever le merite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose, par des termes qui temoignent l'estime qu'on en fait. *Loüer* hautement, *louer* dignement. Qu'à jamais soit *loüé* le saint nom de Dieu! Il en sera loué de tous les gens de bien. Le Psalmiste invite toutes les creatures à *loüer* le Seigneur. Le genre demonstratif enseigne à *loüer*, & à blâmer. L'art de bien *louer* est difficile. OE. M. C'est le privilege des Poëtes, de se *loüer* sans scrupule. M. SC. Les Philosophes *louënt* sobrement. C'est la plus grande foiblesse de l'homme, de vouloir qu'on le *loüé* sans cesse, & encore plus celle des femmes. Rien n'est plus agreable que de s'entendre *louer* aux autres, & rien de si importun aux autres que d'entendre quelqu'un se *loüer* soi-même. M. SC. Le plaisir qu'on prend à être *loüé*, n'est que le plaisir d'être assuré de son propre merite, & ce desir-là est le premier desir du cœur humain. M. SC.

On

On ne *loüe* d'ordinaire que pour être *loüé*. La Roch. Il y a des reproches qui *louent*, & des loüanges qui medisent. Id. Il est difficile de *loüer* tout & d'être sincere. S. Evr. Celui qui *loüe* tout le monde fait tort à son jugement & ne fait honneur à personne. Si c'est un vice de *loüer* tout, c'est une injustice de ne pas *louer* ce qui merite d'être *loüé*. Bell. Si vous *louëz* les vivans vous passez pour flatteur, & pour envieux si vous ne *louëz* que les morts. De Sacy. On ne *loüe* que bien sechement ce qu'on n'aime pas, quelque bonne opinion qu'on en ait. Le Ch. de M. Il y a une certaine delicatesse à *loüer* qui redouble le prix des loüanges. M. Sc. La vanité de ceux qui se *louënt* sans pudeur rebute tout le monde. Bell. C'est faire une espece d'injure à celui qu'on *loue*, que de ne le pas *louër* adroitement. La Langue. On aime à *louër* Voiture; mais on est forcé de *loüer* Balzac. Men. C'est un grand art que de sçavoir bien *loüer*; nul genre d'éloquence ne demande des pensées plus fines, ni des tours plus delicats. Bou. C'est *loüer* les gens grossierement que de les *loüer* en face, & d'une maniere qui ne menage point leur pudeur. Id. Il y a des gens qui ne rejettent les loüanges que pour se faire *loüer*. M. Sc. S'il est permis de se *loüer* soi-même, il faut que ce soit d'une bonne action, & jamais des qualitez personnelles, & que ce soit dans l'adversité; c'est orgueil que de se *loüer* dans la prosperité. M. Sc. Malherbe a été *loüé* de tous les Auteurs quoiqu'il n'en ait presque *loüé* aucun. J. des Sc. On a beaucoup *loüé* Tacite, parcequ'il a rarement *loüé*. Huetiana. C'est se donner quelque part aux bonnes actions que de les *louër* de bon cœur. La Langue. O Atheniens, si vous sçaviez ce que je souffre pour être *loüé* de vous, disoit Alexandre. Id. Il n'étoit pas permis en Egypte de *louer* indifferemment tous les morts: il falloit avoir cet honneur par un jugement public. Boss. Ce sont toûjours les faits qui *louënt* le mieux. De la Mothe. Un Prince doit meriter les loüanges, mais il en doit faire peu de cas, puisque la plupart de ceux qui le *louënt* quand il fait bien, seroient souvent prêts à lui donner les mêmes loüanges, s'il faisoit mal. Art de Parler. Les plus malheureux de tous les hommes, qui sont les Tyrans, sont ceux qui se sont le plus fait *loüer* par des flatteurs. Quel plaisir y-a-t-il à être *loüé* comme eux? Fen.

Et pour loüer *un Roi que tout le monde* loüe,
Ma Langue n'attend pas que l'argent la denoue. Boil.
J'ai peu loüé. *J'eusse mieux fait encor*
De loüer *moins* . . . Rouss.

Loüer, se dit quelquefois des choses inanimées. Les Cieux *louent* le Seigneur, & le Firmament annonce la gloire de ses œuvres.

Loüer, signifie quelquefois, Remercier. Je *loue* Dieu de ce que je ne me suis pas trouvé en cette querelle. On dit proverbialement, Dieu soit *loüé*, pour dire, je suis bien aise.

Loüer, avec le pronom personnel, signifie, Etre satisfait, être content du procedé de quelcun à notre égard. Tous les soldats se *louent* de leur Capitaine. Ce maître se *loue* fort de ce laquais; il est bien content de lui. Je me *loue* de l'accueil, de la civilité qui m'a été faite dans cette maison. Il se dit aussi en parlant des bêtes & des choses. Je me *loue* fort du cheval que vous m'avez prêté. Beaucoup de gens se *louent* de ce remede.

On dit prov. d'un homme qui laisse proître trop de satisfaction de sa personne, ou de quelque chose qu'il a fait: Il se *loue* & se remercie. Il est du style familier.

Loüer, signifie aussi, Donner à ferme, à loüage des heritages, des maisons, des droits, pour en joüir sous certaines conditions, & pour un certain temps; & se dit tant à l'égard du bailleur que du preneur. Je lui ai *loüé* ma maison un tel prix. Il l'a *loüé* pour un tel temps. Il *loue* des appartemens tout garnis, des chambres garnies.

Ce mot vient du Latin *locare*.

Loüer, se dit aussi des meubles, des voitures, des bestiaux. Les Frippiers *louent* des habits aux masques & à d'autres. Les Tapissiers *louent* des meubles pour les ceremonies. Les Bedeaux *louent* des chaises au Sermons. Les Maquignons *louent* des chevaux. On *loue* des carosses & des litieres. Ce troupeau de vaches n'est pas à ce Metayer, il les *loue*, il les tient à loyer de divers bourgeois.

Loüer, se dit aussi des personnes & de leur travail. *Louer* des valets & des servantes, des Tapissieres, des Couturieres, des Compagnons de metier, des gens de journées, des Moissonneurs, Vendangeurs, Bûcherons. On *loue* des pleureux en plusieurs lieux pour assister à des funerailles. On *loue* à Rome des gens qui se foüettent pour aller à des Processions.

Loüer, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a des chambres à *louer* dans la tête, c'est-à-dire, qu'il manque de cervelle, qu'il est un peu fou. On dit aussi, qu'un homme a *loué* son ventre, son tabourin; pour dire, qu'il s'est engagé d'aller manger avec quelcun. On dit d'un homme qui est hors d'employ, qu'il est à *louer*; ou qu'il est valet à *louer*. On dit aussi à celui qui demande quelque corvée qu'on ne veut pas faire, Je ne suis pas *loué* pour cela.

Loüé, ée. part. pass. & adj.

LOVER, ou LOUVER. Terme de Marine. *Lover* un cable; c'est plier un cable en rond en forme de cerceaux, pour être prêt à le filer pour le mouillage. Les cables doivent toûjours être *lovez* dans le vaisseau, car ils tiennent ainsi moins de place. Les prisonniers n'avoient pour lit qu'un cable *lové*. La Guill.

Lover se dit plus des cables, & *rouer*, des manœuvres. Cable tout *lové*, manœuvre toute *rouée*. On le dit aussi d'un serpent quand il se met dans cette figure. Le serpent étoit *louvé* en un coin, la tête levée. Voy. de Labat, T. I. Ch. 18.

Lover, en ce sens est aussi n. p. Je vis le serpent qui s'étoit *louvé* à la porte de ma chambre. Labat. Ces petits serpents sortoient à mesure qu'on dechiroit la cocque & se *louvoient* en même temps, c'est-à-dire, qu'ils se mettoient en rond, la tête élevée sur leur lof. Id.

LOUEUR, euse. s. m. & f. Qui donne des meubles, ou des voitures à loüage. On ne le dit gueres qu'en ces phrases. Un *loueur* de chambres garnies. Une *loueuse* de chaises. Un *loueur* de chevaux. Un *loueur* de carrosses.

Loüeur, se dit aussi de celui qui louë, qui vante une chose excessivement, ou mal à-propos. Cet homme est un grand *loueur* de fadaises, un *loueur* perpetuel, un *loueur* à gages. C'est un caractere bien fade que celui de *loueur* perpetuel. Bell. Je voudrois que l'on punit les *loueurs* impertinens, & le zéle ne devroit pas excuser le ridicule de la façon. Bou. Rien n'est plus tuant que ces *loueurs* de profession, qui sont toûjours preparez à debiter leurs sottes flatteries. Or. M. Moliere fait dire à son Misanthrope: Que les hommes sont *loüeurs* impertinens, ou censeurs ridicules!

LOUIS. s. m. Nom d'homme. Quinze Rois de France ont porté le nom de *Louis*, & il est fort commun en France depuis S. *Louïs* IX. du nom.

Saint Louïs *est notre Patron:*
Louïs *le Grand en est un autre,*
Au gré de bien des gens pour le moins aussi bon.
Des-Houl.

Le Roi qui regne à present est le XV. du nom.

Ce nom *Louis* est la même chose que *Clovis*. On a dit *Clovis*, & puis *Louis* comme on a dit *Clotaire* & puis *Lotaire*. C'est un nom François.

LOUIS. sub. masc. Pièce de monnoye de France qu'on a commencé à fabriquer sur la fin du regne de Louis XIII. en 1640. & qui a eu grand cours sous celui de Louis XIV. On n'avoit encore rien vu de ces monnoyes. Varin ce celebre graveur en avoit fait les coins, & il été a difficile d'en imiter la beauté & la justesse. Il y a des *louis* d'or qui ont valu d'abord 10. liv. puis onze, & enfin jusqu'à 12. 15. & 18. liv. Cela a commencé depuis quelques années à cause du besoin qu'on a eu d'argent, pendant la guerre. En 1704. les *louis* d'or ont été haussez à 15. liv. & en 1707. remis à 12. liv. On fait aussi des demi *louis*, des doubles *louis*, des quadruples, & des pièces de dix *louis* : celles de dix ne sont point dans le commerce. La tête du Roi y est élevée d'un côté avec son nom, & de l'autre une croix composée de huit L, adossées & cantonnées de couronnes. La legende est, *Christus regnat, vincit, imperat.* Il y a des *louis* blancs, ou *louis* d'argent de 60. f. de 30. 15. 5. & 4. f. où d'un côté est la tête du Roi, & de l'autre l'Ecusson des Armes de France avec la legende, *Sit nomen Domini benedictum.* On a souvent changé le revers qui porte maintenant une main de justice croisée en sautoir avec un sceptre. On n'avoit point encore fabriqué en France de monnoye d'argent si pesante que les *Louis* d'argent de 60. f. Les *louis* d'or suivant l'Ordonnance doivent être au titre de 22. carats, à un quart de remede; & les *louis* d'argent, au titre d'onze deniers, à deux grains de remede. Il faut remarquer, qu'en termes de monnoye lorsqu'on parle de *louis* d'or, on entend parler de *doubles louis*: celle de 22. liv. s'appelle *quadruple*. Mais dans l'usage ordinaire, quand on parle absolument d'un *louis*, on entend la pièce de 11. liv. La taille des *louis* d'or de 5. liv. 10. f. est de $72\frac{1}{2}$ au marc, & la taille des *louis* d'argent, est de 9. pièces de 60. f. au marc. La fabrique des *louis* d'or a été établie le 31. Mars 1640. & celle des *louis* d'argent au mois de Septembre 1641. Le *louis* d'or pese deux deniers 15. grains; & celui d'argent, 21. deniers, 8. grains. Par tout ou il est parlé d'écus avant l'an 1641. il faut toûjours l'entendre de l'écu d'or. LE BLANC. On ne dit point dans le discours ordinaire, *louis* d'argent, mais on dit en termes de Pratique, payer en *louis* d'or & d'argent & autre monnoye ayant cours; & alors par *louis* d'argent on entend les écus blancs, & les pièces de trente & de quinze sols. Quand on dit absolument un *louis*, on entend toûjours un *louis* d'or. Les *louis* d'or de *Louis* XV. ont valu jusqu'à 30. liv. & les *louis* d'argent jusqu'à 6. liv.

Louïs, signifie de l'argent en general :

Gratis est mort; plus d'amour sans payer :
En beaux louïs *se content les fleurettes.* LA FON.
J'ai cent mille vertus en louïs *bien comptez.* BOI.

On dit ironiquement, qu'un homme a payé ses creanciers en *louis*, quand il a obtenu des Lettres d'Etat, ou des Lettres de repit, parcequ'elles ont au commencement, *Louis* par la grace de Dieu. Le *Louis d'or* moitié vers & moitié prose, est un petit ouvrage fort ingenieux, composé par un jeune homme de Castres, nommé Isarn. J. DES SC.

ORDRE DE S. LOUIS. Ordre militaire institué par Louïs XIV. au mois d'Avril de l'an 1693. en faveur de ses Officiers de mer & de terre. Le Roi en est chef & souverain Grand-Maître, de même que de ceux de Saint Michel & du Saint Esprit. On n'y peut être reçu que l'on n'ait servi avec distinction pendant dix années. Cet *Ordre* est composé de 8. Grands-croix & de 24. Commandeurs. Le nombre des Chevaliers n'est pas fixé, & depend absolument de la volonté du Roi. Ils portent tous une croix d'or émaillée de blanc, & couronnée de fleurs de lis d'or. D'un côté on voit S. *Louis* cuirassé, & couvert de son manteau royal, tenant de la main droite une couronne de lauriers, & de la gauche la couronne d'épines & les clous de la Passion en champ de gueules, & cette inscription en lettres d'or sur une brodure d'azur, *Lud. M. Instit.* 1693. Au revers est une épée nuë soûtenant de sa pointe une couronne de laurier liée d'argent. L'inscription est en lettres d'or, sur une bordure d'azur, & ainsi conçûe, *Bell. Virtutis præm.* Les Grands-croix la portent attachée à un large ruban couleur de feu & en écharpe, & ont une croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur le manteau. Les Commandeurs portent aussi le ruban couleur de feu en écharpe, mais sans croix en broderie d'or sur le juste-au-corps, ni sur le manteau, & les simples Chevaliers ont seulement la croix d'or sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu. L'Ordre a été dotté de 300. mille livres. Les Grands croix ont 8. mille livres de pension, les Commandeurs 4. mille, & les 16. autres, 3. mille.

Le jour de la S. *Louis*, c'est le jour de la fête du Roi.

LOUIS TRIOMPHANT. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet cramoisi & blanc. Sa fleur n'est pas bien large; mais sa plante porte beaucoup de marcotes. Il est fin, il porte graine, & ne creve pas en lui laissant ses boutons. MORIN.

LOUISE. f. f. Nom de femme. La mere de François I, fut *Louise* de Savoye. On a dit autrefois *Eloïse* pour *Louise*.

LOUISE-BONNE. f. f. Nom d'une espece de poires, d'une figure assez approchante de celle de la S. Germain & même de la Verte-longue d'automne, lorsqu'elle n'est pas tout-à-fait si pointuë. Les plus petites sont les meilleures. La queuë en est fort courte, un peu charnuë & panchée, l'œil petit & à fleur, la peau fort douce & fort unie, le coloris verdâtre, tiqueté, & devenant blanchâtre en meurissant, ce qui n'arrive point aux grosses : son merite consiste en ce qu'elle est merveilleusement feconde, & qu'elle fournit près de deux mois, Novembre & Decembre, que sa chair est extremément tendre, pleine d'eau & qu'elle ne devient point molle. LA QUIN.

Ce nom de *louise-bonne* lui vient de *Louise*, Dame des Essars en Poitou, laquelle avoit une amitié particuliere pour ce fruit.

LOUISON. f. m. Nom de jeune garçon: *louison* est devenu grand. Ce nom se dit aussi des jeunes filles au fem. *Louison* est fort jolie. Ah ma pauvre fille, ma pauvre petite *louison*. MOL.

Le peuple dit *Louisette*. On a dit aussi *Lisette* pour *Louise*.

LOUP. f. m. LOUVE f. f. Animal farouche demeurant dans les bois; l'ennemi le plus dangereux du betail; parceque c'est le plus goulu, le plus carnacier, & le plus fin des animaux. Il a un odorat exquis. C'est une espece de chien sauvage qui a une tête carrée, & dont les côtes sont posées selon la longueur de son corps, ou paralléles à l'épine du dos. Il ne peut tourner son cou seul, à cause de la disposition de ses vertebres, il faut que tout le corps se remuë avec lui. Il vit de charognes & de cadavres. Il se jette sur les animaux vivans, comme sur les moutons, sur les ânes, sur les mulets, sur les chevaux; il les prend à la gorge & les étrangle. Il tue même quelquefois des hommes & les mange. Il avale aussi des cailloux, pour servir à la digestion. LEMERY. On le fait fuir par le bruit d'une clochette, ou en agitant des clefs les unes contre les autres. Il enrage facilement par la faim & alors il devient très dangereux. Il fait beaucoup de dommage à la campagne. Les païsans ne se plaignent point des chasseurs qui gâtent leurs blez pour prendre des *loups*. Les *loups* se mangent les uns les autres quand la faim les presse. Ils vont à la chasse sur le soir durant les brouillards, & s'ils ont quelque riviere à passer, ils la traversent à la file se prenant à la queuë avec les dents, de peur que la force du courant ne les entraine. Lorsqu'ils ont été blessés, ils se vau-

vautrent dans la bouë & par ce moyen arrêtent leur sang. Le nombre des ans les rend sujets à la goutte. Cardan dit que c'est par antipatie que la queue d'un *loup* penduë dans une étable empêche les bœufs de manger. VALLEMONT. Ce qu'Elien & Pline disent, que les jambes des chevaux s'engourdissent, s'ils marchent sur les traces d'un *loup*, n'est pas fondé. HIST. DE LA VIRGINIE. Aller en quête pour le *loup*. SALN. Detourner un *loup*. ID. Forcer un *loup*. ABLAN. Lancer un *loup*. ID. Chasser le *loup*. SALN.

Vit-on les loups *brigands, comme nous inhumains,*
Pour detrousser les loups *courir les grands chemins?* BOI.

On appelle *louveteaux* ou *cheaux*, les petits de la *louve*; & on dit, Ligner la *louve*; pour dire, la couvrir. Le *loup* ne porte rien à ses *cheaux* qu'il ne soit saou; & même il ôte la prebende à sa *louve* & à ses *cheaux*. La *louve* fait le contraire. On dit que la foulée du *loup* dure huit jours.

Les Romains rendirent des honneurs divins à la *louve*, parcequ'une *louve* avoit sauvé Remus & Romulus, en les allaitant quand ils furent exposez. C'est que leur nourrice s'appelloit *lupa*, qui signifie *louve*.

Il y a trois sortes de *loups*. Le *loup marin*, qui ne vit que de charogne; le *loup levrier*, qui vit de rapine qu'il attrappe par sa legereté. L'un & l'autre sont grands & rablez, ayant une gueule épouvantable à double rang de dents & de crocs qui couppent comme de l'acier. Ils sont plus rusez qu'aucun animal. Ils vont d'ordinaire deux ensemble. Le *loup cervier* ne vit que de gibier qu'il surprend: il est plus grand que le renard, & habite d'ordinaire les montagnes. Quelques-uns croyent que c'est la même chose que le Lynx, dont les Auteurs ont parlé, que d'autres croyent être un animal fabuleux. Nicot dit que le *loup cervier* est un chat sauvage de la grandeur d'un leopard. Herbert dans sa Relation de Perse dit aussi, que les *loups cerviers* sont de la race de nos chats, qui changent de nature en changeant de païs, comme les chiens d'Europe ont degeneré en *loups* dans la Nouvelle Espagne. Manchon de *loup cervier*. Fourure de *loup cervier*.

Borel dit que quelques Auteurs le nomment *rhaphius*; & que c'est un *loup* tacheté comme un leopard; & que ce nom, selon Bochart, est derivé de l'Hebreu *rhaham*, qui signifie *affamé*. *Loup cervier*. De *lupus cervarius*. On l'appelle *loup*, à cause de son avidité à manger, & *cervier*, à cause qu'il est ennemi du cerf.

Marot, dans son Eglogue au Roi a dit *loucerve*.

Il me suffit que mon troupeau preserves
Des loups, *des ours, des lions, des* loucerves.

Les Memoires de l'Academie des sciences en donnent des connoissances plus certaines. On y a fait la dissection de celui qu'on a nourri long-temps à Versailles. On a cru jusques ici qu'il étoit ainsi nommé, parcequ'il avoit la forme de *loup*, & qu'il ressembloit en quelque façon au cerf par la couleur de son poil. Mais la verité est qu'il ne ressemble aucunement au *loup*; & que le peu qu'il tient du leopard ou du cerf lui est commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a été ainsi nommé, parcequ'il chasse les cerfs, comme le *loup* les moutons. Il ressemble plus au chat qu'à aucun autre animal. Il a les pieds divisez comme les lions, les ours, les tigres & les chats. Sa langue est couverte de pointes, comme celle des chats & des lions. Ses oreilles sont toutes semblables à celles d'un chat, & ont au haut une houppe de poil fort noir: ce qu'Elien attribuë aussi au linx. Il a le dos roux, marqué de taches noires; le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetez de mêmes taches, mais plus grandes & plus separées. Chaque poil dans sa longueur est de trois couleurs, ayant sa racine d'un gris brun, son extremité blanche, & sa partie du milieu presque rousse. Il y en a de plusieurs especes, & de poil different, selon les lieux d'où il viennent. Le linx, le thos, le chaos & les panthères des Anciens, ont été pris par quelques Modernes pour le *loup cervier*: mais Mr. Perrault en a bien fait voir la difference. Mr. de Tournefort dans son Voyage du Levant T. I. donne la figure du *loup cervier*.

Les Seigneurs amassent leurs païsans pour aller à la chasse au *loup*, & font un triquetrac ou des battuës. Le *loup* se prend avec des haussepieds ou chassepieds, c'est-à-dire, avec des chaussetrapes & creux couverts, ou avec d'autres pieges & amorces. Il est difficile de forcer un vieux *loup*; car s'il trouve de l'eau, il courra trois jours & trois nuits. Il n'y a point de *loups* en Angleterre, depuis qu'ils furent exterminez par Edgar, ou selon d'autres, par Ethelstan Rois du païs. Edgar Roi d'Angleterre au X. siécle, après avoir subjugué deux fois les habitans du païs de Galles, leur imposa pour tribut 300. têtes de *loups* tous les ans. Il condamna aussi tous les criminels à en tuer un certain nombre à proportion de la grandeur de leurs crimes. Par là il extermina les *loups* d'Angleterre, ou les fit fuir en Ecosse. Alberto Lazari dit qu'Edoüard pere de Henri Roi d'Angleterre, pour exterminer tous les *loups* de son Royaume, offrit cent écus de la tête de chaque *loup* qu'on lui porteroit, & qu'on n'y en a point vû depuis ce temps-là, quoy qu'il y en ait encore beaucoup dans l'Ecosse.

De Lycaon en droite ligne,
Descendit autrefois un loup *à surtout gris,*
Loup *superbe & cruel, &* loup *boucher insigne,*
Toujours prêt à croquer quelque pauvre brebis. LE NOBLE.

Le *loup*, en termes de Blason, s'appelle tantôt *passant*, tantôt *courant*, tantôt *rampant* & *ravissant*.

LOUP GAROU, est dans l'opinion du peuple, un Esprit dangereux & malin qui court les champs ou les ruës la nuit. Mais c'est en effet un fou melancholique ou furieux qui court les nuits sur les routes, & qui bat & outrage ceux qu'il rencontre. On appelle cette maladie *lycantropie*. Quelques-uns croyent qu'il y a de vrais *loups garous*, qui sont des *loups*, qui ne mangent que de la chair humaine depuis qu'ils y sont une fois acharnez, & qui sont fort furieux: desorte que ce mot vient de ce que c'est un *loup* dont il se faut garer ou garder. Aussi en quelques lieux on l'appelle *guere loup*. Pline se mocque de ceux qui croyent que quelques hommes étoient transformez en *loups garous*. On l'accuse d'être sorcier & de courir les rues en *loup garou*. L'apprehension des *loups garoux* ou des hommes transformez en *loups*, est une plaisante vision. Un homme, par un effort dereglé de son imagination tombe dans cette folie qu'il croit devenir *loup* toutes les nuits: Ce dereglement d'esprit le dispose à faire toutes les actions des *loups*, ou qu'il a oui dire qu'ils font: Il sort à minuit; il court les ruës, & le peuple stupide & superstitieux s'imagine en effet, que le fanatique devient *loup* parce qu'il le croit être. MALEB. Dès qu'un enfant pleure, sa nourrice lui fait peur du *loup*, & ces premieres impressions font de si profondes traces dans des cerveaux tendres, qu'elles ne s'effacent qu'avec la vie. BECKER.

LOUP GAROU, se dit figurément d'un homme bourru & fantasque, qui vit seul & éloigné de toute compagnie. N'allons point chez cet homme là, c'est un *loup Garou*, c'est un vrai *loup garou*. Cet homme vit en *loup garou*, il ne veut voir ni traitter personne, il ne sort que la nuit en *loup garou*. Ils nous traitent par tout comme des *loups garous*. VOIT. Ils veulent que leurs femmes vivent comme des *loups garous*. MOL.

veut

Je ne prends point pour vertu
Les noirs accès de tristesse.
D'un loup garou *revêtu*
Des habits de la sagesse. Rouss.

Loup d'étang. C'est un poisson gras, & le meilleur de ceux qui entrent aux étangs. Il peut être grand d'environ trois coudées. Rond.

Loup de mer, ou Loup Marin. Poisson de mer qui approche en figure du saumon, grand, pesant jusqu'à 20. livres, vorace, couvert d'écailles mediocres, argentines, fortement attachées à sa chair. Ses yeux sont grands. Son museau est oblong, il l'ouvre fort grand. Sa langue est oblongue & osseuse : il n'a point de dents : on trouve dans sa tête quelques petites pierres, qu'on croit être bonnes pour la douleur de tête, quand elles sont portées sur la partie malade. Il est bon à manger quand il est jeune & tendre.

Loup Marin. Animal amphibie. Ceux de la mer du Sud different des *loups marins* du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, au lieu que ceux-ci ont deux nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, & deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes ; car on y remarque quatre ongles qui en terminent l'extremité: peut-être parceque ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, & où ils portent leurs petits qu'ils y nourrissent de poisson, & qu'ils caressent, à ce que l'on dit, tendrement. Là ils jettent des cris semblables à ceux des veaux, d'ou vient qu'en plusieurs Relations on les appelle *veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; & c'est avec raison que les Hollandois les apppellent *chiens marins.* Leur peau est couverte d'un poil fort ras & touffu, & leur chair est fort huileuse, de mauvais gout ; on n'en peut guères manger que le foye. Néanmoins les Indiens du Chiloe la font sécher & en font leurs provisions pour se nourrir. La pêche en est fort facile ; on en approche sans peine à terre & en mer. Il y en a de differentes grandeurs: dans le Sud ils sont gros comme de bons mâtins, & au Perou on en trouve qui ont plus de 12. pieds de long. Leur peau sert à faire des balsas ou balons pleins d'air au lieu de bateau. Frezier.

Dent de *loup*, est un outil dont se servent les Graveurs, Orfevres & doreurs, pour polir leurs ouvrages. C'est en effet une dent de *loup* attachée à un manche.

Loup, est aussi un terme de Libraire, qui signifie un instrument de bois, fait en maniere de triangle, dont on se sert pour dresser le papier des livres, lorsqu'ils sont cordez.

Loup, est aussi un petit morceau de late, au bout duquel les enfans attachent une petite corde, avec laquelle ils font tourner cette late en l'air, ce qui faisant un bruit qui a quelque chose du heurlement du loup, a été cause que les enfans ont appellé *loup* ce morceau de late.

Vesse le *loup*, est une espece de champignon. Voyez au mot Vesse.

Loup, se dit figurément d'un Heretique, d'un hypocrite, ou d'un ennemi de l'Eglise. L'Ecriture dit qu'il se faut garder de ceux qui viennent avec des habits d'agneaux, & qui dans l'interieur sont des *loups* ravissans. Le peuple les appelle des *pattes de loup*, des *pattes pelues.*

Dans leurs Pasteurs les Troupeaux innocens,
Ne trouvent plus que des loups *ravissans.* Rouss.

Loup, se dit figurément aussi des personnes malignes, medisantes, qui dechirent impitoyablement les autres. Un homme est souvent un *loup* à un autre homme.

Puisqu'entre vous, humains, vous vivez en vrais loups,
On ne me reverra de ma vie avec vous. Mol.

Loup, est aussi une espece de tumeur ou ulcere chancreux qui vient aux jambes. Il a un *loup*. On l'employe plus ordinairement au pluriel. Il a des *loups* aux jambes. On l'appelle *loup*, parceque si on le laissoit faire, il ne quitteroit point les jambes qu'il ne les eut devorées.

Loup, est aussi une espece de masque dont les femmes se servent depuis quelque temps. Il n'est point attaché, & elles le tiennent avec un bouton dans la bouche. Il prend depuis le front jusques sous le menton, à la difference des masques quarrez, qui avoient une mentonniere qu'elles portoient auparavant. Elles lui ont donné ce nom, parceque d'abord il faisoit peur aux petits enfans. On lui a arraché son *loup*.

Loup, ou *la Panthere*. Constellation meridionale. On l'appelle aussi *bête du Centaure*, parceque le Centaure la traverse. Cette constellation est composée de 19. étoiles : deux de la troisiéme grandeur, onze de la quatriéme, & six de la cinquiéme.

Loup, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que la faim chasse le *loup* hors du bois ; pour dire, que la necessité contraint les gens à travailler, ou à mendier. On dit qu'on met les gens à la gueule du *loup* ; pour dire, qu'on les expose à des perils évidens. On dit, manger comme un *loup*, pour dire, manger beaucoup. On dit, Qui se fait brebis, le *loup* le mange ; pour dire, que quand on est trop facile ou patient, on est sujet à être pillé, ou insulté. On dit ironiquement, qu'une chose est sacrée comme la patte d'un *loup*. On dit d'un homme qui est si enroué, qu'il ne peut presque parler, qu'il a crié au *loup*, qu'il a vû le *loup* : on devroit dire, plutôt que le *loup* l'a vû le premier, suivant ce mot des Bucoliques de Virgile, *lupi me videre priores.* C'est une erreur populaire fondée sur un passage de Pline. Mais ce passage de Virgile fait voir que l'erreur est plus ancienne que Pline. On dit aussi d'un homme qui a vû le monde, qui est aguerri & experimenté, qu'il a vu le *loup*. On dit aussi d'une fille qu'elle a *vû le loup*, pour dire, qu'elle a de l'experience en galanterie &c. On dit encore, que des gens vont queuë à queuë, comme les *loups*, quand ils s'entresuivent, quand ils arrivent l'un après l'autre : car on dit que quand la *louve* est en chaleur, il y a une grande traînée de *loups* qui la suivent queuë à queuë, comme dit Phœbus de Foix en son livre de la Chasse. On dit aussi d'un bâtard, qu'il est comme le *loup*, qu'il n'a jamais vû son pere, parceque le même auteur dit que les *loups* par jalousie dechirent celui qui a couvert la *louve*. On dit encore, Qui parle du *loup* en voit la queuë, quand quelcun arrive dans une compagnie en même temps qu'on parloit de lui. On dit aussi, Marcher à pas de *loup* ; pour dire, marcher doucement, & à dessein de surprendre. On dit aussi, Entre chien & *loup*, pour signifier la partie du crepuscule du soir ou du matin, pendant laquelle on ne fait qu'entrevoir les objets sans les pouvoir distinguer; qu'on *ne peut discerner* si c'est un chien ou un *loup*. Il se dit plus ordinairement du soir que du matin. On dit qu'on a couru un homme comme un *loup* gris ; pour dire, qu'il a été vivement poursuivi. On dit qu'on tient le *loup* par les oreilles, quand on est embarassé dans une affaire douteuse, & qu'on ne sçait quel parti prendre, parcequ'on envisage du peril de tous côtez. On dit que la lune est à couvert des *loups*, qu'elle est en sûreté. Ce proverbe vient du Latin, *Luna tuta à lupis.* On dit aussi, Donner les brebis à garder au *loup*, comme on dit, Au plus larron la bourse ; pour dire, Mettre une chose en une main infidelle. On dit aussi, qu'il faut heurler avec les *loups* ; pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à vivre. On dit encore, que la guerre est bien forte, quand les *loups* se mangent l'un l'autre : ce qui se dit des Auteurs ou des gens de même pro-

profession, lorsqu'ils se dechirent, ou qu'ils plaident les uns contre les autres. On dit aussi, Tandis que le *loup* chie la brebis s'enfuit; pour dire, que pour peu qu'on neglige l'occasion, elle échappe, qu'il ne faut point perdre l'occasion, quand elle se presente. On dit enfermer le *loup* dans la bergerie, pour dire, mettre, laisser quelqu'un dans un lieu où il peut faire beaucoup de mal. On le dit particulierément en Chirurgie, quand on laisse refermer une playe, ou une apostume, sans l'avoir bien fait suppurer, pour empêcher qu'il ne s'y forme un sac qui obligeroit à la r'ouvrir. On dit aussi, le *loup* mourra dans sa peau; pour dire, qu'il arrive rarement qu'un mechant homme s'amende. On dit aussi, A brebis comptées, le *loup* les mange; pour dire, quelque soin que l'on ait de garder ce qu'on a, & d'en sçavoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé. On dit aussi, qu'un homme est connu comme le *loup* gris, pour dire, qu'il est extrémement connu: & cela ne se dit que d'un homme de qui on peut se donner la liberté de dire ce qu'on pense. On dit encore, il est decrié comme le *loup* blanc. On dit aussi, Savoir la patenôtre du *loup*; pour dire, sçavoir de certaines paroles magiques pour empêcher que le *loup* n'étrangle les brebis. On appelle une femme debauchée, une *louve*: & on le dit sur tout d'une femme qui se coëffe de gens mal-bâtis.

Sachant bien que Fortune est ainsi qu'une louve,
Qui sans choix s'abandonne au plus laid qu'elle trouve.
REGN. SAT.

On disoit anciennement, *leu*, & on le dit encore en Picardie. Il en reste des marques dans un jeu de petits enfans appellé, A la queuë *leu*, *leu*; & dans le nom de Saint *Leu* & Saint Gilles, *Sancti Lupi & Ægidii*. On disoit aussi autrefois *loin*, pour signifier la même chose. L'Abbaye de *Ville-loin* est appellée *Villa-lupa*; la riviere de *Loin*, *ad lupam*.

LOUPPE, ou LOUPE. s. f. Tumeur contre nature, quelquefois molle, quelquefois dure, toûjours ronde, prenant naissance le plus souvent aux lieux durs, secs & nerveux. Elle se forme d'une matiere qui est enveloppée dans une petite bourse ou tunique, qui est tantôt comme du suif, tantôt comme de la bouillie, ou du miel, & tantôt dure comme une pierre ou un petit os. Il lui est venu une *loupe* à la tête, sous la gorge. Le Chirurgien lui a coupé sa *loupe*. Extirper une *loupe*.

De *lobs*, dit par metaplasme, pour *lobus*. Une *loupe* est un morceau de chair. NICOT. Voyez LOPIN.

Il croît quelquefois sur le pericrane une tumeur qui s'étend plus en large qu'en long, à cause de l'épaisseur de la peau. On la nomme *loupe taupierre* ou *tortuë*. Les Medecins tiennent qu'une *loupe* peut être de trois especes, selon la matiere dont elle sera formée. Si cette matiere ressemble à de la bouillie, la *loupe* s'appelle un *Atherome*; si elle ressemble à du miel, *Meliceri*: si elle ressemble à du suif, *Steatome*. Mr. Littre en établit une 4. espece, qu'il appelle *Lipome*, à cause de la graisse qui forme la *loupe*. Voyez HIST. DE L'AC. de 1709. La Chirurgie presente quatre moyens pour guerir les *loupes*: le premier par resolution en les dissipant: le second par supuration en les ouvrant: le troisiéme par ligature quand la base en est étroite; & le quatriéme par extirpation. La resolution est le plus doux, mais l'extirpation est le plus sur & le plus expeditif. DIONIS.

LOUPPE, en termes d'Optique, est un verre taillé omphalopte ou convexe des deux cotez, qui grossit les objets. On l'appelle autrement une *lentille*. Il sert aux Graveurs, & aux Ouvriers qui travaillent sur quelque ouvrage delicat, pour en decouvrir les moindres parties. On se sert aussi d'une *loupe* pour lire de très petits caracteres. *Loupe*, de sa ressemblance à une *loupe*.

Loupe. Terme de Monnoye. Les *loupes* ne sont autre chose, que les briques ou quarreaux des fourneaux, qui ont servi à la fonte de l'or & de l'argent. Les *loupes* vitrifiées sont les *loupes* transparentes & dures comme du verre: car dans les fourneaux les vitres & quarreaux se vitrifient. BOIZARD.

LOUPPE, terme de Joüaillier, se dit des perles ou pierres precieuses que la nature n'a pu achever, qui sont demeurées à mi-chemin de leur perfection, & comme une masse mal-cuitte & indigeste. Ainsi on dit des *louppes* de saphirs, des *louppes* de rubis, des *louppes* d'émeraudes, sans y comprendre cette espece qu'on appelle *presme d'esmeraude*. Les *louppes* de perles sont proprement des nacres de perles qui ont quelque endroit relevé & à demi rond, que les Lapidaires ont l'adresse de scier.

LOUPPE DE BOIS, en termes d'Eaux & Forêts, se dit des bosses ou gros nœuds qui s'élevent sur l'écorce des arbres.

LOURCHE. s. m. Sorte de jeu de trictrac. Joüer au *lourche*. M. de la Noüe & Nicot font mention de ce jeu. Miege rend par *bredouille* ou *partie double*, le mot Anglois *lurch*, que cette nation a pris de nous, & qui a passé jusques chez les Allemans dans la même signification. Le jeu du *lourche* a produit *lourché*, mot qui s'est dit d'un homme, qui par la mauvaise conduite de sa femme étoit devenu *Jean* ou *double Jean*, comme on parle. *Pasquier* a dit, demeurer *lourche*, pour, être frustré de son attente, être dupé.

LOURD, LOURDE. adj. Pesant, massif, difficile à remuer, à porter. En ce sens il est opposé à *leger*. Les leviers, les moules, élevent les plus *lourds* fardeaux. Un fardeau trop *lourd* fait succomber un Crocheteur, une bête de somme sous le faix. L'or est le plus *lourd* de tous les metaux. Le poids le plus *lourd* emporte la balance de son côté.

LOURD, se dit aussi des personnes & des animaux qui se remuënt pesamment; alors il est opposé à *agile*. Les bœufs, les ânes, les élephans, sont des animaux *lourds* & pesans. On dit d'un homme gros & replet, ou qui est sur l'âge, qu'il est *lourd*; pour dire, qu'il a de la peine à marcher. On dit aussi à celui qui marche sur le pied d'un autre, ou qui s'appuye sur lui, qu'il est bien *lourd*.

LOURD, se dit figurément. On appelle un esprit *lourd*, celui qui est stupide, pesant ou tardif, & mal-adroit. On appelle une *lourde* faute, une grande imprudence, une faute qui ne pourroit être faite par un habile homme. On dit, faire une *lourde* chute; pour dire, tomber tout de son poids, de toute sa hauteur. On dit aussi, qu'une affaire est trop *lourde*, lorsqu'il y faut trop faire de depense, qu'il y faut avoir trop d'application, qu'elle est au-dessus du bien, des forces, de la capacité de celui qui la voudroit entreprendre.

LOURD, signifie aussi fig. onereux. C'est une *lourde* charge que six enfans. On dit une *lourde* taxe, quand elle est grosse; & une *lourde* somme, quand on n'est pas en état de la fournir. On dit qu'un travail est *lourd*, lorsqu'il est penible, & qu'il doit être de longue durée.

LOURD, se dit aussi parmi les Libraires, en parlant du debit des livres, & il signifie, Qui se vend lentement, qui est dur à la vente. Ce livre est bon, mais il est *lourd*.

En termes de jardinage on dit *terre lourde*. Les terres trop *lourdes*, trop grasses & trop fortes, font beaucoup de peine. LA QUINT.

LOURDAUT, AUDE. s. m. & f. Le *t* final ne se prononce point, même devant une voyelle. Pesant, grossier, sot, mal-adroit, stupide. C'est un *lourdaut*, un gros *lourdaut*, un vrai *lourdaut*, un *lourdaut* de village. Il ne faut donner rien de delicat à manier à ce *lourdaut*, il le

brisera. Ce valet est bien *lourdaut*, il ne sçait pas faire un message. Il y a un conte agréable du *lourdaut* de Champ gne dans les Nouvelles qu'on attribuë au Roi Louis XI.

Du Cange derive ce mot de *lurdus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, ou de l'Italien *lordo*.

LOURDEMENT. adv. Pesamment, rudement. Marcher *lourdement*. Cet homme est tombé fort *lourdement*, il s'est fait bien mal. J'appuyai *lourdement* sur le ciseau. ABLAN. Il signifie fig. Grossierement. Les anciens ont erré quelquefois *lourdement*. Cet Arithmeticien s'est trompé *lourdement* en son calcul.

LOURDERIE. s. f. Faute grossiere, contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienséance. Il a fait une étrange *lourderie*. Il est du style familier. L'ACAD. Mr. de Beaufort fit ce jour là une *lourderie* digne de lui. C. DE REST.

LOURDISE. s. f. Action de lourdaut. Il signifie la même chose que *lourderie*. Ce mot est peu en usage.

LOURDOIS. adj. Vieux mot. Sot, Grossier.

LOURE. s. f. Vieux mot, qui selon Borel, signifioit autrefois une grande *musette*. Ronsard dans ses Eglogues, & Belleau dans ses Bergeries, se sont servis de ce mot. De *loure* on a fait le diminutif *lourette* qu'on trouve dans des chansons champêtres. On appelloit aussi *lourour* ou *loureur*, celui qui en joüoit, ce qui fait appeller les hautbois en Languedoc, *des Toro loros*.

On l'a appellé ainsi non pas de *lyra*, mais à cause du son que rendoit cet instrument. Mr. Huet le derive de *oire*, *uter*, vaisseau de cuir. D'*oire* on a fait *oure*, auquel on a preposé l'article, *loure*, comme à *loisir* & à *lierre*.

LOURIS. s. m. Perroquet de Ternate fort estimé dans les Indes, quand le plumage en est un peu plus beau qu'à l'ordinaire. SCHOUTEN. *Voy. des Indes*.

LOUSCHE, ou LOUCHE. adj. m. & f. Bigle, qui regarde de travers, ou qui semble regarder d'un côté, & regarde de l'autre. Les enfans sont *loûches*, ou naturellement quand ils apportent ce vice en naissant, ou par accident pour avoir été couchez dans un faux jour, où la lumiere leur venoit de côté. Mr. Leeuwenhoek cherchant la raison pourquoi il n'y a que les hommes qui soient sujets à être *loûches*, & que tous les autres animaux sont exempts de ce defaut, dit que cela peut venir non seulement de l'imagination de la mere ou de quelque defaut dans la formation du fœtus; mais aussi de l'imprudence des sages-femmes, qui tirant l'enfant du sein de sa mere, pressent par megarde l'un ou l'autre de ses yeux, ou tous les deux. Mr. Maître Jean croit que ce defaut ne vient que d'une mauvaise conformation de la cornée transparente, & qu'ainsi il ne peut se corriger, de quelque maniere qu'on s'y prenne, non pas même par les masques, que l'on vante si fort, pour rectifier les yeux de travers, quand même on ne les quitteroit jamais, & qu'on s'en serviroit très long-tems.

Les *loûches*, quand ils ne le sont pas avec excès, ne deplaisent pas. On aimoit dans le Duc de Montmorency son œil un peu tourné: cela s'appelloit à la Cour de Louïs XIII. avoir l'œil à la Montmorency. MEL. HIST. Descartes avoit de l'inclination pour les personnes *loûches*, & il en raportoit la cause à ce que sa nourrice l'étoit. Dans le Paganisme on consacroit les *loûches* au service des autels.

Ce mot vient de *luscus*, qui signifioit autrefois *borgne*, & dans la basse Latinité *bigle*. NICOT. Quelques-uns le derivent du Grec *loxos*, oblique. Les Medecins apellent ce defaut *strabismus*, du Latin *strabo*, *loûche*.

LOUSCHE, se dit fig. du vin qui est trouble, ou qui peche en couleur. Ce vin est *loûche*. On dit aussi des perles, qu'elles ont un œil *loûche*; pour dire, qu'elles ne sont pas d'une belle eau, & qu'elles ne sont pas bien nettes. On le dit aussi d'une construction qui semble regarder d'un côté & qui regarde de l'autre.

J'ai trouvé tout énoncé clairement,
Rien de forcé, rien d'obscur, rien de loûche. DU CER.

Une expression *loûche* est celle, dont le sens litteral est double, & ambigu: ensorte qu'elle peut signifier deux choses differentes en même temps. Mais une phrase n'est point censée *loûche*, quand elle est determinée necessairement à une certaine signification par le sens, & par le sujet.

On dit proverbialement, que l'envie est *loûche*, parcequ'elle ne juge jamais sainement des actions d'autrui, qu'elle ne les voit que de travers.

LOUSCHER. v. n. Avoir la vuë de travers. Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il *louche*. Il signifie aussi, Regarder de travers, comme fait une personne loûche. Vous vous accoutumez à *loûsher*, cela vous gâtera la vuë.

LOUSCHET. Voyez LOUCHET.

LOUTRE. s. f. Animal à quatre pieds, amphibie ou qui habite dans l'eau & sur la terre, comme le castor. Il a les jambes courtes, la queuë longue, & est de la grosseur d'un matou. Sa tête est semblable à celle du chien. Ses oreilles sont petites comme au castor, avec lequel plusieurs Auteurs le confondent. Pline & Belon disent qu'ils ne different qu'en ce que la queuë du castor est couverte d'écailles, & celle de la *loutre* est fort pelüë. Son corps est plus long & plus menu que celui du *castor*. Son poil n'est pas la moitié si long, car il n'a que huit lignes; au lieu que le plus long du castor en a jusqu'à dix-huit. Sa peau est aussi moins épaisse que celle du *castor*. Les femelles ont à la matrice des nymphes & un clitoris comme les femmes. Ses reins approchent de ceux de l'ours; mais au lieu de cinquante-deux petits reins qu'on trouve dans l'ours, la *loutre* en a seulement dix separez les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leur veine & leur artere emulgente à part. Elien l'appelle *chien de riviere*, parceque les dents de l'un & de l'autre se ressemblent tout-à-fait. Aristote attribuë à la *loutre* ce que Pline dit du castor, que quand il mord un homme, il ne quitte jamais prise qu'il n'en ait senti craquer les os sous ses dents. On trouve des *loutres* en Europe, mais la plus grande quantité est en Canada. Il s'y en trouve d'une extraordinaire grandeur. Les Sauvages font des robbes de leurs peaux, qui étant portées & engraissées tant de leur sueur que des graisses qu'ils manient, servent à faire de meilleurs chapeaux que ceux du seul poil de castor, parcequ'il est difficile de mettre en œuvre le poil quand il est tout seul; à cause qu'il est trop sec. On fait de beaux manchons de la peau d'une *loutre*. Cet animal se nourrit de poisson, & il en porte tant dans les cavernes qu'il s'y fait quelquefois une infection horrible. Il vit aussi de racines, d'écorces d'arbres, de fruits, d'herbes. Les *loutres* font de grands degâts dans les rivieres, étangs, & viviers.

Ce mot vient du Latin *lutra*, ou du Grec *loutron*, qui signifie *laver*, parcequ'elle ne se plonge jamais que dans l'eau douce propre à faire un bain; au lieu que le castor va dans la mer & dans les rivieres. D'autres le derivent du Grec *énudros* ou *énudris*, mots de même signification que *lutra*, parceque la *loutre* est un animal aquatique. MEN.

LOUTRE. Quand ce mot se prend pour un chapeau fait de poil de *loutre*, il est masculin. Voilà un beau *loutre*. Le *loutre* n'est pas si bon à l'usé que le vigogne.

LOUVAT. f. m. Ce mot eft du ftile burlefque. Il fignifie la même chofe que Louveteau.

Au bout de quelque temps que Meffieurs les louvats,
Se virent loups parfaits, & friands de tuerie. La Font.

LOUVE. f. f. La femelle du loup. La *louve* ne porte que deux mois, & fait 5. 6. & 7. petits, qui font aveugles lorfqu'ils viennent au monde. La *louve* aime fi éperdûment fes louveteaux, qu'elle ne les quitte point jufqu'à ce qu'ils voyent clair; & pendant ce temps-là, le loup qui a couvert la *louve* lui aporte à manger. D'autres difent le contraire. Voyez *loup*. Loup.

Louve, eft auffi une piece de fer qu'on attache à la corde d'une gruë, pour élever les pierres de taille. C'eft une efpece de coin plus large par enbas que par enhaut, qu'on engage dans le trou qu'on taille exprès dans la pierre, & qui a un anneau par enhaut avec lequel on l'attache au cable. Comme il refte du vuide dans le trou de la pierre aux côtez de la *louve*, parcequ'elle va en étreciffant par enhaut, on y met une efpece de coin de fer de chaque côté, qu'on appelle *louveteaux*, pour la refferrer.

Louve. Terme de Mer. Baril defoncé mis fur l'une des écoutilles dans les navires de Terre-Neuve, par lequel paffent & tombent les morues, lorfqu'elles font habillées. Tourn.

Louve. Terme de Pêcheur. Sorte de filet rond, qui eft une maniere de petite râfle, ou plutôt ce n'eft que le cofre de la râfle, qui eft une efpece de filet avec quoi on prend force poiffon. Pêcher avec la *louve*. Ruses Innocentes.

LOUVER. verb. act. Terme de Maçon. Faire un trou dans une pierre, propre pour y faire entrer la louve, afin de l'élever. *Louver* une pierre.

Louver. v. a. & n. p. mettre en rond. Voyez Lover.

LOUVET. f. m. Loup de mediocre taille.

Louvet. adj. Ce mot fe dit auffi en parlant du poil de certains chevaux; & ne fe dit guere qu'au mafculin. Il veut dire une forte de poil qui tire fur le poil de loup. Poil *louvet*. Soleisel.

LOUVETEAU. f. m. Petit loup qui eft encore fous fa mere. Prendre la *louve* & les *louveteaux*.

Louveteau, fe dit auffi des deux petits coins de fer qu'on met des deux côtez de la louve, pour empêcher qu'elle ne forte du trou où on la veut engager pour élever une pierre.

LOUVETER. v. n. Il fe dit de la louve, quand elle fait fes petits.

LOUVETERIE. f. fem. Equipage de la chaffe du loup. Il fe dit auffi du lieu deftiné dans quelques maifons royales pour loger cet équipage. Officier de *louveterie*. Il y a plufieurs Officiers dans la *Louveterie*. En diverfes Provinces il y a des Lieutenans particuliers de *Louveteries*, comme dans la Prevôté de Paris, dans le Maine & l'Anjou, dans l'Auxerrois, &c.

LOUVETIER. f. m. Officier qui commande à l'équipage du Roi entretenu pour la chaffe du loup. Autrefois il y avoit en France des *Louvetiers* entretenus dans toutes les forêts, qu'on nommoit alors *Loutiers*, *Louviers* & *Chaffeleus*. Il y a encore des Sergens *Louvetiers*.

Le grand *Louvetier* de France met deux têtes de loup au deffous de l'écu de fes Armes, pour marquer fa charge. La charge de *Grand Louvetier* n'eft pas ancienne; cependant elle n'eft pas fi nouvelle que le difent quelques-uns qui en attribuent la création à François I., puifqu'il y avoit un *Grand Louvetier* de France fous le regne de Charles VII. comme il paroît par le compte fixiéme de Mathieu Beauvarlet, Receveur General d'entre Seine & Yonne, pour l'année 1467. Descr. de la Fr. Le *Grand Louvetier* prette ferment de fidelité entre les mains du Roi; & les autres Officiers de la *Louveterie* le prettent entre fes mains.

LOUVEUR. f. m. Celui qui dans les atteliers louve les pierres, qui y fait un trou pour y engager la louve.

LOUVIER, ou LOUVOYER. v. n. Ces verbes font tous deux bons. Le dernier eft plus en ufage. Refl. L'Acad. n'a point mis le premier. Terme de Marine. Courir au plus près du vent. Voguer quelque tems d'un côté, & puis virer le cap, & aller autant de l'autre, afin de fe conferver toûjours dans une même hauteur, ou parage, & deriver le moins qu'on pourra de fa route. Courir plufieurs bordées, ou faire plufieurs routes, tantôt à basbord, tantôt à ftribord, pour chicaner le vent. On eft obligé de *louvier*, quand on a le vent contraire. On doit auffi *louvoyer*, quand on arrive le foir vers des côtes inconnues, afin de paffer la nuit, & n'y arriver que de jour pour les fonder. On a *louvie* fur tant de pointes. Il n'y a point de bâtiment qui *louvoye* mieux que la Hourque. *Louvier* fur onze pointes, eft conduire le vaiffeau fur un air de vent, qui foit éloigné du vent de la route par un intervalle d'onze traits ou pointes de compas. On dit auffi *bordeger* ou courir plufieurs *bordées*; & fur la Mediterranée on dit, *carreger*.

Du Bas Breton, *lova*, ramer. Huet, ou de l'Anglois *loof*, ou *loofing*, qui fignifie la même chofe.

LOUVIERE. f. f. Vieux mot. Taniere ou contrée à loups.

Louviere, a auffi fignifié une robe ou un manteau fait de peaux de loups.

LOUVRE. f. m. Palais où demeure le Roi. Il s'eft dit premierement du Palais magnifique qui eft à Paris. Ce Palais fut commencé par Philippe Augufte l'an 1214., & continué par François I. & Henri II. fon fils, & achevé tel qu'il eft par Louïs XIII. On l'a agrandi & changé fouvent fous Louïs XIV. Mais on n'a point encore achevé le plan qui en avoit été formé.

Daviler dit que le *Louvre* a été ainfi appellé, de l'Hotel d'un Seigneur de *Louvre* en Parifis, lequel étoit à l'endroit où étoit bâti le vieux *Louvre*. Il vient de *lupara*: c'eft ainfi qu'il eft appellé dans les anciens Titres Latins. Men.

Louvre, fe dit auffi des autres maifons Royales, quand le Roi y demeure effectivement, comme à Saint Germain, à Fontainebleau: & quelquefois ce mot fe prend pour la Cour même. Les Ducs ont les honneurs du *Louvre*. Cet homme eft bien au *Louvre*, à la Cour.

Et fuiant des honneurs la grandeur importune,
Je ne vais point au Louvre *adorer la fortune*. Boil.

L O X.

LOXODROMIE. f. f. Terme de Marine. Art de naviger obliquement. C'eft une invention, pratique, & calcul dont on fe fert fur mer pour conduire un vaiffeau, & faire une plus fûre eftime, & un pointage plus certain que celui des cartes marines; car outre que les cartes marines dont on fe fert qui font plattes, ne peuvent pas repondre exactement aux globes, il arriveroit, comme l'aiguille conduit toûjours vers le Nord) que fi on fuivoit exactement fon mouvement, on navigeroit toûjours fur un même parallele: deforte que quand on s'en veut éloigner pour naviger à la traverfe, il faut corriger fa route par des angles de 45. degrez qu'on fait à chaque Meridien. Le premier qui les inventa fut Pierre Nonius en l'an 1530. Il les appella *rumbs*, en fa langue, & il on fit la fupputation par les triangles fpheriques, à quoi s'appliquerent auffi Gerard Mercator, & Stevin, & en Angleterre Edoüard Wright, puis Robert Hues. Elles ont été portées à la derniere perfection par Willebrordus Snellius, appellé Tiphys Bata-

vus

vus en son Histiodromie imprimée en 1624. où il a traité cet art d'une maniere geometrique, & en a composé plusieurs Tables copiées par le Pere Fournier Herigone, & autres; & au devant de son livre il a mis une curieuse & sçavante Preface qui contient toute l'Histoire & le progrès de la navigation. Tous les Pilotes ont de ces Tables pour regler leur course, qu'ils appellent *loxodromiques*. Ce mot signifie un cours tortu & oblique; car on décrit une ligne courbe, ou spirale.

Ce mot vient du Grec *Loxòs*, oblique, & de *drómos*, course.

LOXODROMIQUE. adj. Terme de marine. Qui concerne la loxodromie, qui y a rapport. Ligne *loxodromique*. Tables *loxodromiques*.

LOY.

LOY, ou LOI. s. f. Commandement qui vient d'une autorité superieure, auquel un inferieur est obligé d'obeïr. La *Loi* est une volonté d'un Superieur, suffisamment notifiée d'une maniere ou d'autre, par laquelle volonté il dirige ou toutes les actions generalement de ceux qui dépendent de lui, ou du moins toutes celles d'un certain genre; en sorte que, par rapport à ces actions, où il leur impose la nécessité d'agir ou de ne pas agir d'une certaine maniere, ou il leur laisse la liberté d'agir ou de ne point agir, comme ils le jugeront à propos. BARBEYRAC. La premiere des *loix* est celle de la Nature. Dans le moment que Dieu créa l'homme il lui imposa la *loi* naturelle. Les premiers hommes vivoient selon la *loi* naturelle. La *loi* naturelle est un rayon de lumiere, & un principe de la droite raison, que Dieu a imprimé dans tous les hommes, & qui leur fait appercevoir les regles communes de la justice, & de l'équité. Monsieur Regis dit que les *loix* naturelles sont des preceptes de la droite raison, qui enseignent à chacun comment il doit user du droit naturel: & les *loix des gens*, des preceptes de la droite raison qui enseignent à chaque Etat comment il doit agir envers les autres. Il est des *loix* saintes dont les hommes se croyent dispensez; parcequ'ils sont presque tous d'accord de ne les pas suivre; & nous donnons à l'usage l'autorité d'abolir les ordres de Dieu. DISC. D'EL. Il y a des gens qui par un reste d'équité ne rompront pas les *loix*; mais ils les ployeront à leurs interets. FL. Le sage vivroit bien quand il n'y auroit point de *loix*. AMELOT. L'amour propre nous empêche de violer les *loix* par la crainte du châtiment. NIC. Ce sont les *loix* qui ont fait les vertus, & les vices: avant qu'il y en eût, tout étoit permis, & innocent. M. SC. Les *loix* humaines ne deffendent que les mauvaises actions; les *loix* divines deffendent jusqu'aux mauvaises pensées. ID. Les *loix* humaines sont toute la vertu de bien des gens. BAY.

Loi signifie aussi Droit & dans ce sens on divise la *loi* comme le droit, en naturelle & positive, la *loi* positive se soudivise en *loi* divine & en *loi* humaine; la *loi* divine est ancienne ou nouvelle: la *loi* humaine est eclesiastique ou civile.

LOY, se dit en ce sens des Religions. L'ancienne *Loi*, ou la *Loi* de Moïse, ou simplement la *Loi*, est la *Loi* que Dieu a donnée à son peuple par la bouche de Moïse. La *loi* se dit quelquefois pour le Decalogue. La *loi* est divisée en 2. Tables & contient 10. commandemens. Si on n'apprend de l'histoire à distinguer les tems, on representera les hommes sous la *Loi* de Nature, ou sous la *loi* écrite, tels qu'ils sont sous la *loi* evangelique. BOSS. De là depend la *loi* & les prophetes, dit Jesus Christ parlant de l'amour de Dieu & de celui du prochain. La *Loi* de grace ou la *Loi* Chretienne est celle qui nous a été apportée par JESUS-CHRIST. Les mondains trouvent les *loix* de l'Evangile dures, & insupportables. LE P. LAMY. Les Turcs suivent la *loi*, ou la Religion de Mahomet. On sçait avec quelle audace Averroes s'est mocqué des trois Religions. Selon lui la *loi* Judaique étoit une *Loi* d'enfans; la Chrétienne une *Loi* d'impossibilité, la Mahometanne une *Loi* de Pourceaux. LA MONNOYE.

LOY, se dit aussi de la differente police des Etats, & des peuples, des maximes dont ils sont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs magistrats pour vivre en paix & en societé. Ainsi on dit les *loix* de Solon, de Lycurgue. Les *loix* de Dracon étoient rigoureuses & sanguinaires. Tous les peuples ont leurs *loix*, & leurs coutumes qui sont differentes suivant le different genie des nations. Tacite dit en parlant de la trop grande multiplicité des *loix*, qu'à la honte de la Republique, elle étoit plus tourmentée par les *loix* que par les desordres auxquels ces *loix* vouloient remedier.

Les *loix* des douze Tables sont les anciennes *loix* des Romains, qu'ils envoyerent chercher en Grece par les Decemvirs, & qui ont toûjours servi de fondement à leur Jurisprudence. Voyez TABLE. Loi se dit particulierement d'un reglement emané de la puissance seculiere, la volonté absolue d'un Souverain, qu'il fait publier par un acte authentique; comme une Ordonnance, une Constitution, ou un Edit pour le Reglement de son Etat. Tarquin le Superbe ne sçavoit ni gouverner selon les *loix*, ni regner contre les *loix*. ST. EV. Les Tribunaux sont peuplez d'hommes qui se precipitent dans la Magistrature, & qui se font interpretes des *loix* sans les entendre. TOUR. Tibere crut qu'il y avoit de l'insuffisance, ou de la foiblesse à garder les *loix*. ST. EV. Ceux qui ont dans leurs mains les *loix* pour gouverner les peuples, doivent toûjours se laisser gouverner eux mêmes par les *loix*. C'est la *loi* & non pas l'homme qui doit regner. FEN. Les *loix* ne lient point le Legislateur: il semble que par reconnoissance pour celui qui les fait observer, elles lui permettent de les enfraindre. TOUR. Veut-on que les Rois tremblent devant la *loi*, qui est leur propre ouvrage? elle s'adoucit, elle plie pour l'interêt des particuliers, & s'armera-t-elle d'une rigueur inflexible contre le Souverain? ID. La Republique retourna sous ses propres *loix*. DAC. Quand la *loi* a parlé d'une maniere claire, & positive, il n'est pas permis de s'en écarter; quelque dure qu'elle soit il faut s'en tenir à sa decision. C. B. C'est affoiblir les loix, que d'en rechercher les motifs avec trop de curiosité; car on s'imagine, que du moment que la raison a cessé, l'on est dispensé d'obeïr à la *loi*. ID. Quintius representa que rien ne marquoit davantage la foiblesse du gouvernement que cette multitude de *loix* nouvelles, qu'on proposoit tous les jours, & qu'onn n'observoit pas. AB. DE V. Rien ne donne une plus haute idée d'un Monarque que de voir, qu'il maintient la vigueur des *loix*, sans les mutiler, ni les étendre, ou les resteindre selon les recommandations interessées d'un Favori. BAY. Chaque *loi* est un contract du Souverain avec ses sujets. BIB. A. & M. Les *loix* soutiennent mieux un Etat que les armes. BIB. UNIV. Les sentimens du cœur ne sont pas sujets à la rigueur des *lois*. ID. Les *loix* fondamentales d'un Etat limitent le pouvoir des Souverains ID. Chez les Turcs le petit nombre de *loix* fait quelquefois beaucoup de bien, mais souvent aussi beaucoup de mal. CONRINGIUS. Les *loix* ne foudroyent pas toûjours lorsqu'elles tonnent; elles ont le visage severe pour faire peur, & retenir par le frein de la crainte la licence audacieuse des hommes: mais on en peut temperer la rigueur. LE MAI. Les Ecclésiastiques doivent la même soûmission aux *Loix* que les Comédiens & les Charlatans. PENS. LIB.

On voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les detours d'un dedale de loix Boi.
Du Digeste, & du Code ouvre nous le dedale,
Qui dans ses propres loix *embarasse Themis.* Id.

Les Coutumes, & les Ordonnances Royaux sont les *loix* établies par lesquelles on juge en France. Le Code & les Authentiques sont les *Loix* & Constitutions des Empereurs Romains. Le Digeste est une Compilation faite par l'ordre de Justinien de plusieurs Sentences, & Reponses de Droit des plus celebres Jurisconsultes Romains, ausquelles il a donné la force de *loi* par l'Epitre qui est au devant de l'Ouvrage: & c'est ce qui compose le Droit Romain, ou les *Loix* Romaines. Le Droit Romain ne fait point de *loi* en païs Coutumier. Il n'est allegué que pour raison. Dans quelques Provinces on suit le Droit écrit ou le Droit Romain, pourveu que quelque Ordonnance n'y ait pas derogé.

Les Rois de France sont les Auteurs & les Interpretes des *loix* du Royaume. Voy. de France. Le premier & principal Article de la constitution du Gouvernement present du Danemarc est, que le Roi seul a le droit d'expliquer la *loi* & même d'y faire les changemens qu'il juge à propos. Etat du Danem. Les *Loix* differoient autrefois des capitulaires, en ce que c'étoit le consentement du peuple seul qui faisoit les *loix*, au lieu que les Capitulaires se faisoient par les Rois & les Princes avec les le consentement du peuple. Ensuite on confondoit les Capitulaires avec les *loix*.

Loy, se dit plus particulierement de chaque article de cette Compilation qu'on appelle le Digeste & les Pandectes. La *loi* 2. ff. *de Rescindendâ venditione*, veut qu'on fasse casser un contrat pour lesion énorme, & d'outre moitié de juste prix. Poser l'espece d'une *loi*.

Un Conseiller recipiendaire est reçu sur la *loi*, a pris sa *loi*, bien souvent pipe sa *loi*. Les gens des Comptes portent l'habit long, quand ils ont été reçus sur la *loi*. On appelle gens de *loi*, Docteurs ès *loix*, ceux qui ont appris, ou qui enseignent le Droit.

La *loi* du talion est la plus ancienne, & la plus juste des *loix*. Elle étoit observée chez les Hebreux. Il y a plusieurs *loix* particulieres, qui ont été proposées par des Magistrats Romains, & qui donnent le nom à plusieurs Titres du Droit, comme la *loi* Falcidie, la *loi* Julie, la *loi* Cornelie, &c. Cette *loi* a été abrogée par une *loi* subsequente.

Les *loix* anciennes sont abrogées par les nouvelles.

Loy, en païs Coutumier signifie la coutume locale, & les *loix* particulieres par lesquelles une ville est gouvernée. On le dit aussi du Siege de la Jurisdiction, & des Officiers de Justice; & ainsi on dit, qu'Amiens, & Calais sont villes de *loi*. La *loi* de Cambrai, la *loi* d'Amiens: pour dire, les coutumes. Jugement de *loi*, jour de *loi*; pour dire, jour des expeditions ordinaires. On dit aussi, gens de *loi*, Records de *loi*, ordonnances de *loi*, abus de *loi*, en parlant d'Officiers, des Reglemens, ou des abus de la justice. Amende de *loi*, l'amende de sept sols six deniers, ou l'amende ordinaire de justice. On a dit aussi, Recourir à la *loi*, droit & *loi*, main de *loi*, prisonnier en *loi*, en parlant des Officiers & de ceux qui sont en la main & au pouvoir de Justice. On a appellé œuvres de *loi*, les actes ou transports faits par devant le Seigneur, son Bailly, ou ses Officiers de justice, ou par devant les Echevins. On appelle en Normandie, *loi outrée*, quand quelque different est determiné par enquête, & *loi de credence*, quand les temoins deposent qu'ils croyent que la chose est ainsi. *Loix villaine*, c'est le nom qu'on donnoit autrefois aux *loix* qui concernoient les villageois, les gens de la campagne. *Loi appareissant* ou *apparissant* est opposée dans la vielle coutume de Normandie à *loi simple* ou à simple serment. *Loi de bataille*, étoit autrefois la loi concernant les duëls, lorsqu'ils étoient autorisez ou permis. *Loi probable* & *monstrable* est celle qui est appuyée du serment d'une ou de plusieurs personnes. De toutes ces phrases il se trouve quantité d'exemples dans la Compilation des Coutumes.

Loy, se dit aussi de certaines regles & principes fondementaux écrits ou non écrits pour le gouvernement de l'Etat. La *Loi* Salique en France veut que le sceptre ne tombe point en quenouille, que la succession du Royaume aille de mâle en mâle. Du Cange dit qu'il y a eu deux sortes de *Loi* Salique: l'une qui eut lieu avant que le Christianisme fût reçu en France, qui fût faite par les quatre principaux Chefs de la nation, Wisogast, Bosogast, Salogast & Widogast; l'autre qui fut corrigée par les Rois Chretiens, qui est celle dont parlent Du Tillet, Pithou, Lindenbruk, &c. La *Loi Salique* a été ainsi appellée, parcequ'elle a été faite pour les François qui demeuroient le long de la riviere de Sale en Allemagne. Voyez Salique. Les coutumes & usages locaux servent de *loi* en païs Coutumier. Les *loix* de la guerre sont des maximes dont les ennemis même conviennent pour faire la guerre.

Loy, se dit aussi des regles generales de la Nature. C'est une *loi* generale, que le foible obeït au plus fort, que le leger cede au plus pesant. L'éclipse du Soleil qu'on vit au temps de la passion de Jesus-Christ, se fit selon quelques Auteurs, contre les *loix* ordinaires de la nature. Pour se conduire sagement l'homme n'a qu'à écouter la *loi* que la Nature a écrite dans son cœur. Oe. M. Rien ne vous exemptera de la *loi* funeste où nous sommes tous assujettis. St. Ev. Dieu agit toûjours d'une maniere simple, & uniforme, & selon les *loix* generales qu'il a établies. Bay. Dieu ne force les *loix* de la Nature que pour faire des miracles. Mal. Les *loix* generales de la Nature sont celles qui executent un dessein selon la nature d'un sujet, en sorte que la nature du sujet demande par elle même ce que demande aussi le sujet. Les *loix* particulieres sont celles qui executent un dessein au delà ou contre la nature du sujet. Font.

La mort de ses rigueurs ne dispense personne;
Rien ne met à couvert de ses fatales loix. Mauc.

Loy, se dit aussi de la domination qui vient par la conquête, qui donne autorité de commander aux vaincus. Alexandre & les Romains ont voulu mettre tout le monde sous leurs *loix*, étendre leur domination jusqu'aux extremitez de la terre. C'est au plus foible à subir la *loi* du plus fort. Tour.

L'eau fremit sous le Dieu qui lui donne la loi. Boil.

On dit aussi, voilà un homme hautain qui veut dominer, faire la *loi* à tout le monde, qui veut maîtriser par tout où il se trouve.

Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,
Doit marcher, doit flechir, doit trembler sous vos loix.
Rac.

Souvent un petit nombre fait la *loi* à un plus grand. On dit en ce sens, que les *loix* se taisent pendant la guerre.

Loy, se dit aussi d'un ordre, d'un commandement d'un maitre, ou superieur, qu'on execute. Voilà mon pouvoir, je ne puis l'outrepasser, c'est ma *loi*. La volonté d'un pere est la *loi* souveraine dans sa famille. C. B.

Loy, se dit aussi en parlant des devoirs, des obligations, d'une soumission volontaire. Un Amant vit sous les *loix* de sa Maitresse.

Je ne puis m'affranchir des loix de l'inhumaine. Oe. M.

On dit aussi les *loix* de la bienseance, les *loix* de l'honneté

que

té, les *loix* du devoir. Les *loix* de l'honneur ne lui permettent pas de faire cette action. Il vit sous les *loix* du mariage. Les *loix* de l'hymenée sont plus aisées à violer que celles de fille. VILL. Si la raison souffre que la colere s'éleve, elle se met en danger de recevoir la *loi* de cette passion puissante, & imperieuse. M. ESP. Je sens le pouvoir de cette *loi* secrete qui enchaîne les cœurs. OE. M. Les voluptueux ne suivent d'autre *loi* que celle du plaisir. LE P. LAMY.

Je suis assujettie aux loix *de mon devoir.* OE. M.
Je fais de mon plaisir une suprême loi. BOI.
Un Monarque a souvent des loix *à s'imposer.* CORN.

On dit aussi, quand on veut s'accommoder avec quelque partie puissante, C'est à vous à me donner la *loi*.

LOY, a encore d'autres significations dans differens Auteurs, & particulierement dans les Livres sacrés. St. Paul dit *Rom.* 7. Lorsque je veux faire le bien, je trouve en moi une *loy* qui s'y oppose... Je sens dans les membres de mon corps une autre *loy* qui combat contre la *loy* de mon esprit, & qui me rend captif sous la *loy* du peché. Dans les deux premieres phrases *loy* signifie, penchant, ou forte inclination: dans la troisieme, la *loy* de mon esprit, signifie, le sentiment ou le jugement de mon esprit: dans la 4. la *loy* du peché, signifie, l'empire, la domination du peché. Le même Apôtre dit *Rom.* 2. Lorsque les Gentils qui n'ont point la *loy*, font naturellement ce que la *loy* commande, n'ayant point la *loy*, ils sont une *loy* à eux mêmes. Au commencement de ce verset, *loy* signifie, les preceptes &c donnés aux Juifs, & à la fin, *loy* signifie une regle.

LOY, se dit aussi des regles, & des maximes des sciences, & même des jeux. Les *loix* de l'Optique veulent que les angles d'incidence soient égaux à ceux de reflexion. Les *loix* du Bal veulent que chacun rende sa courante. La *loi* du jeu veut que celui qui quitte la partie la perde.

D'un discours en prêchant sache observer les loix. ART. DE PR.

LOY, en termes de Monnoyes, se dit du vrai titre, bonté, ou carat où elles doivent être fabriquées; & on appelle *remede de loi*, le deffaut de deux ou trois grains qu'on y souffre, parcequ'il est difficile de les faire dans une parfaite exactitude. La monnoye de haut billon est celle qui est depuis 10. jusqu'à 5. deniers de *loy*; & la monnoye de bas billon celle qui est au dessous de 5. deniers de *loi*. LE BLANC. Titre, *loi*, fin, & bonté interieure, sont des termes Sinonimes. BOIZARD.

LOY, se dit proverbialement en ces phrases. Necessité n'a point de *loi*. C'est un mechant homme, qui n'a ni *foi* ni *loi*. On dit, Ce qu'il vous dit c'est la *loy* & les prophetes; pour dire, c'est une verité certaine. On dit aussi en devise, Un Roi, une foi, une *loi*. Loysel expliquant ce proverbe, Qui veut le Roi, si veut la *loi*, dit que cela signifie, Que le Roi ne veut rien que ce que veut la *loi*,

LOYAL, ALE. adj. Qui vit selon les loix; qui est fidelle, qui est plein d'honneur & de probité. C'est un homme fort *loyal*. C'est l'homme du monde le plus *loyal*. C'est un homme d'un procedé franc & *loyal*. Cœur ferme & *loyal*. VOIT. Elle se moquoit de ma *loyale* amie. ID. Ce marchand est franc & *loyal*. L'ACAD. Dans le serment qu'on fait faire aux Ducs & Pairs au Parlement, le premier President leur dit: Vous promettez de vous comporter comme un *loyal* & magnanime Pair. Les Anglois disent aussi *Loyal* dans le même sens, pour dire, fidele à son Prince.

Ce mot est un peu vieux, & a bien plus de cours dans le burlesque, que dans le serieux. Il vient de *leudes*, qui signifioit *vassaux* & *sujets*, qu'on a appellez aussi *leudes* & *fideles*; *leaux* & *feaux*. Il vient du Latin, *legalis*. MEN.

LOYAL, se dit aussi de la bonne qualité des choses; de ce qui a la condition requise par la loi, par l'ordonnance. Ce Receveur doit une rente de trois muids de blé bon, *loyal* & marchand. Ce blé n'est pas *loyal*, il a trop de seigle, de niele, il est plein de charençons. Le poids de ce Marchand est *loyal*, & bien etalonné.

On dit aussi au Palais en matiere de retrait, qu'il faut rembourser les frais & *loyaux* coûts, c'est-à-dire, les depenses legitimes qu'a fait l'acquereur. On appelle aussi *loyaux* coûts, ce qu'il en coute pour faire expedier & lever des contracts. Cette expression vient de ce que ces frais sont reglez & taxez par la loi. On dit aussi dans le même style un bon & *loyal* inventaire.

LOYAL, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui étant recherché de quelque manege, donne librement ce qu'il a, qui employe toute sa force pour obeïr, & ne se deffend point, quoiqu'on le maltraite. On dit aussi, qu'il a une bouche *loyale*, quand il a une bouche excellente, de la nature de celles qu'on appelle, à pleine main. Voyez BOUCHE.

LOYAL, dans plusieurs Comedies de Moliere, est le nom d'un Sergent, d'un Notaire, &c. Mr. *Loyal*.

LOYALEMENT. adv. D'une maniere franche & loyale; avec fidelité sans supercherie. J'avois perdu ma lettre de change; cependant ce Banquier me l'a payée *loyalement* & tout du long. Vendre *loyalement*. Il n'a guere d'usage hors de cette façon de parler.

LOYAUTE'. s. f. Fidelité, probité. Quand on fait hommage d'une terre au Seigneur dominant, on lui promet foi & *loyauté*. On promet en se mariant, une foi & *loyauté* reciproque. Hors de là ce mot vieillit.

LOYER. s. m. Prix qui est dû pour le loüage, la jouïssance, l'occupation de quelque maison ou heritage. Le proprietaire, quoiqu'il n'ait point de bail, a un privilege special sur les meubles de ses locataires pour la sureté de ses *loyers*. Ce Jardinier a pris à *loyer* un tel marais. Ce Laboureur a pris à *loyer* cent arpens de terre. Ce Bourgeois a donné à son Metayer des vaches à *loyer*. Les Marchands, les Hôteliers se ruinent par les gros *loyers* qu'ils payent de leurs boutiques, de leurs hôtelleries. On dit aussi, Donner ou prendre des vaches, des bestiaux à *loyer*; pour dire, en retirer du profit de ceux à qui on les donne à nourir. Ce marché s'appelle *cheptel*. On dit, donner une ferme *à loyer*; mais en parlant du prix qu'on paye ou qu'on reçoit du bail d'une ferme, on ne se sert point du mot de *loyer*. L'ACAD.

Menage derive le mot de *loyer* de *locarium*, qui a signifié originairement ce qu'on donne pour avoir logé dans une hôtellerie.

LOYER, signifie aussi, Salaire, ce qui est du à un Serviteur, à un Ouvrier pour ses services, & son travail. Celui qui retient le *loyer* du Serviteur & du mercenaire, est maudit de Dieu. L'AC. Si nous faisons de bonnes œuvres, nous en recevrons quelque jour le *loyer*. On dit d'un homme condamné en Justice, qu'il a reçu un digne *loyer* de ses crimes. Ce mot n'a point de pluriel en ce sens; il est même un peu vieux, & a bien plus d'usage en Poësie qu'en Prose. Il signifie châtiment, aussi bien que recompense;

Seroit-ce la raison, qu'une même folie
N'eût pas même loyer? MALH.
Qui, pour digne loyer *de la Bible éclaircie*,
Te paye en l'acceptant, d'un, je vous remercie. BOI.

L O Z.

LOZ, ou LOS. subst. masc. Vieux mot. *Louange.* Il est abregé du Latin *laus.* Marot demandant au Roi de l'argent à emprunter, lui en promet un billet en ces termes :

Si vous voulez, à payer ce sera,
Quand vôtre los *& renom ser.ra.*

On s'en peut encore servir dans le stile badin avec la Fontaine qui a dit :

Puissent mes vers & votre nom
Aller si loin, que notre los *franchisse*
La nuit des temps.

LOZANGEUR. s. m. Vieux mot. Moqueur.
Tels lozangeurs *tous pleins d'envie.* R. DE LA ROSE.

LOZANGIERE, vieux mot, se disoit pour moqueuse. FAUCHET. Voyez LOSANGIER.

L U.

LU. s. f. Vieux mot, pour Lumiere. NICOT.

L U B.

LUBIE. subst. fem. Boutade, caprice, extravagance, fantaisie impertinente. Il a des *lubies.* Il lui prend souvent des *lubies.* Scaron dans le Virgile travesti dit, en parlant de la Renommée,

Car il lui prit une lubie
D'aller prôner par la Libie, &c.

Ce terme est populaire & burlesque.

LUBIEUX, EUSE. adj. Fantasque, capricieux. A qui il prend quelquefois des lubies. Il est bas.

LUBRICITE'. s. f. Impudicité, lasciveté, incontinence; amour brutal, & sensuel. Juvenal invective fort contre la *lubricité* de Messaline. On doit ôter tous les objets qui portent à la *lubricité.* Ce terme n'est pas fort honnête, & on ne s'en sert guere que dans le stile libre & comique. On dit plutot impudicité.

LUBRIQUE. adj. masc. & fem. Incontinent, lascif, impudique. Il se dit des choses aussi-bien que des personnes. Mais on pretend qu'il est plus d'usage dans le burlesque, & le comique, que dans le serieux. Homme *lubrique.* Les femmes Maures sont fort *lubriques.* Joseph fit sa fortune pour avoir resisté aux desirs *lubriques* de la femme de Putiphar.

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lully rechauffa des sons de sa Musique. BOIL.

Ce mot vient du Latin *lubricus, glissant;* pour signifier un homme qui n'a pas la force de se retenir.

LUBRIQUEMENT. adv. D'une maniere lubrique. Dancer *lubriquemment.* L'ACAD.

L U C.

LUC. s. m. Vieux mot. Luth.

LUC. s. m. Nom propre d'homme. St. *Luc* Evangeliste.

LUCARNE. subst. fem. Plusieurs personnes disent *lucane,* mais c'est *lucarne* qui est du bel usage. Petite fenêtre qui est au dessus de l'entablement d'une maison, ou dans les toîts, pour éclairer les greniers, ou les chambres en galetas. Il y a des *lucarnes* rondes qu'on appelle autrement *œil de bœuf.* Il y en a de quarrées, de bombées. Les Latins l'ont appellée aussi *lucerna.* Des *lucarnes* Flamandes qui sont élevées sur l'entablement, & couvertes d'un fronton. La *lucarne* Flamande est évaluée dans un toisé à une toise; & si elle a un fronton, à toise & demie. Des *lucarnes* damoiselles, sont des *lucarnes* de charpente, qui portent sur les chevrons, & qui sont couvertes en triangle, elles sont évaluées à demie toise. Il y a aussi des *lucarnes* faitieres, qui sont de simples ouvertures dans le toit, couvertes d'une tuile faitiere.

LUCCIOLE. s. f. Mouche luisante. Il y en a une prodigieuse quantité près de Samogia, qui est un village à dix milles de Boulogne. Elles couvrent les hayes par millions, & en font comme autant de buissons ardens. Ces petits insectes sont à-peu-près de la forme des hannetons : mais beaucoup plus petits. L'endroit brillant est sous le ventre. C'est un petit poil velouté de couleur de citron, qui s'épanouit à chaque coup d'aile, & qui jette en même temps un trait de feu fort vif.

LUCE. s. f. Nom de femme. *Luce* est belle.

LUCIDE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Qui jette de la lumiere. Le Soleil est le premier des corps *lucides.* Le feu de son naturel est *lucide.* Le ver luisant, le phosphore sont *lucides,* &c.

On dit figurément d'un homme qui a le cerveau attaqué, mais qui raisonne bien en certains tems, qu'il a des intervalles *lucides.* On tient que les fous peuvent faire testament dans les intervalles *lucides,* quand leur folie les quitte, & leur permet l'usage de leur raison.

LUCIFER. subst. masc. C'est ainsi que les Poëtes Payens ont nommé l'étoile de Venus, lorsqu'elle paroît le matin, quand elle est orientale au Soleil. *Lucifer* precede le Soleil le matin, & paroît avec l'aurore; ce qui a fait dire aux Poëtes, qu'il étoit fils de l'Aurore. C'est la même étoile qui paroît aussi quelquefois le soir après le coucher du Soleil, & alors on l'appelle, *Hesperus* ou *Vesperus,* c'est-à-dire, l'étoile du soir, & à la campagne, *l'étoile du berger.* Ce nom *Lucifer* veut dire en Latin, *porte lumiere,* ou *brillant.*

LUCIFER, dans le Christiannisme, est un nom qu'on donne au Chef des Demons, au premier Ange rebelle, lequel par son orgueil fut precipité du ciel aux enfers. Cette expression est prise d'Esaïe XIV, 12. ou on lit dans la version de S. Jerome: *Comme es-tu tombé du Ciel, Lucifer?* ce que plusieurs anciens Peres ont expliqué de la chute de Satan. Mais cela regarde le Roi de Babilone qui dechut de son état de gloire & d'elevation.

Il lui fera bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer. BOIL.

LUCIFERIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de secte qu'on donna à ceux qui adhererent au Schisme de Lucifer, Evêque de Cagliari au IV. Siecle. Après Theodose, les Auteurs ne font presque plus mention des *Luciferiens.*

LUCINE. s. f. Déesse des Payens qui presidoit aux accouchemens. Quelques uns l'ont prise pour *Diane* & les autres pour *Junon.*

Lucine, de *lux,* lumiere, parce qu'elle faisoit mettre les enfans au jour.

LUCQUE. Terme de Fleuriste. Tulippe panachée d'un gris delin sur un beau blanc. MORIN.

LUCRATIF, IVE. adj. m. & f. Qui apporte du gain, du profit. Une charge *lucrative.* Les Offices de Greffiers sont fort *lucratifs.* Les emplois sont rarement honorables & *lucratifs* tout ensemble.

On appelle succession *lucreuse,* la succession échuë à un pere par la mort de son fils.

LUCRE. s. m. Gain, profit. Travailler pour le *lucre.* C'est un homme attaché au *lucre.* L'ACAD. Les ames basses ne considerent que le *lucre,* & les genereuses que l'honneur. Il a peu d'usage.

LUCRECE. s. f. Nom de femme. La violence que Sextus fils aîné de Tarquin, fit à *Lucrece* femme de Collatin, fut cause que les Rois furent chassez de Rome. Les Poetes se servent de ce mot pour marquer une femme chaste & vertueuse.

Et si leur sang tout pur avecque leur Noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrece *en* Lucrece. BOIL.

LUCULENTEMENT. adv. Vieux mot. Bien, abondement;

dament, comme il faut. En Latin *luculenter*.

LUCUMO. s. m. Arbre qui est particulier au Perou. Sa feuille ressemble un peu à celle de l'oranger & du floripondio. Son fruit ressemble aussi fort à la poire qui enferme la graine de ce dernier. Quand il est mûr, l'écorce est un peu jaunâtre, & la chair fort jaune, & à peu près du goût & de la consistence du fromage fraîchement fait; au milieu est un noyau tout-à-fait semblable à une chataigne, pour la couleur, la pelure & la consistance; mais il est amer & ne sert à rien. FREZIER.

L U E.

LUENCH. adv. Vieux mot. Loin.

Ja d'autre amours non jausiray,
Sieu non jau dest amour de luench.

LUES. adv. Vieux mot. Aussi-tôt que, après que. Il peut venir de l'Espagnol *luego*, aussi-tôt, incontinent.

LUET. s. m. Terme de Coutumes. Droit de *luets*, est un droit qui consiste en un boisseau de seigle sur chacune tenuë, & chacun menager tenant feu & fumée, & labourant les terres dans une paroisse.

LUETTE. s. f. Caroncule rouge, fongueuse, tant soit peu longue, un peu large par le haut, & obtusement pointuë par le bas. Elle est suspenduë en forme de raisin au milieu du palais, auprès du conduit des narines, & elle est formée de la réünion des deux petits muscles ronds qui viennent de la cloison du nez & du vomer. Ils servent à la lever en haut, & lorsque les muscles n'agissent plus, elle descend par sa pesanteur. Elle est revêtuë d'une pellicule très molle & lâche qui vient du palais, laquelle s'enfle & s'allonge facilement dans les fluxions pituiteuses. Cette affection est ce qu'on appelle, *chute de la luette*. La *luette* a quatre muscles, nommez *peristaphilins*, pour faire ses mouvemens, qui sont fort manifestes en certaines personnes. Ils semblent la mouvoir les uns en haut & en devant, les autres en arriere & vers les côtez. Les differens mouvemens de la *luette* sont necessaires pour l'articulation de la voix & pour la deglutition, afin que rien de ce que nous prenons par la bouche, ne remonte par le palais. La *luette* sert encore à rompre l'impetuosité de l'air froid inspiré, afin qu'il n'offense pas les poûmons en y entrant trop à coup. D'où vient que ceux qui en sont privez meurent ordinairement phtisiques. On lui a remis la *luette*.

LUETTE, du Latin *uvula*, à cause de sa figure de raisin On l'appelle encore *gargareon*, *columelle*, *urcule*, par rapport à son usage, & à sa figure de colomne, &c.

LUETTES. On appelle *luettes* en Bretagne, le jeu de la fossette.

LUEUR. s. f. Clarté sombre, ou passagere. La *lueur* d'une lampe, d'un flambeau. Ce seroit mal parler que de dire, la *lueur* du Soleil. Les éclairs sont une *lueur* momentanée. Je voi quelque *lueur* à travers ces ouvertures. On dit aussi, A la *lueur* du feu, de la chandelle, de la lune. La lune dans son éclipse a encore quelque sombre *lueur*. La *lueur* des armes jettoit comme des éclairs. VAUG. Marcher à la *lueur* des flambeaux. ABLAN. Dieu donna sa Loi sur Sinaï à la *lueur* des éclairs & au bruit du tonnerre.

Figure toi Pyrrhus, les yeux étincellans,
Entrant à la lueur *de nos palais brûlans.* RAC.

LUEUR, se dit aussi au figuré, & signifie, legere apparence. Je voi quelque *lueur* d'esperance. Il y a des Politiques qui s'évaporant en mille pensées chimeriques, preferent les plus vaines *lueurs* de leur imagination, aux plus droites lumieres du sens commun. VAL. Le peuple se laisse aisément éblouir par la *lueur* d'un faux merite. BELL. Cette vertu qui éblouïssoit les yeux n'étoit qu'une fausse *lueur*. G G. Il y a quelque *lueur* de raison dans ce qu'il dit. Il a quelque *lueur* d'esprit. L'ACAD.

LUEUR, vient du vieux mot *Lu*, qu'on disoit autrefois pour *lumiere*; du Latin *lux*, qui signifie la même chose.

L U G.

LUG. s. m. Vieux mot. Corbeau. De l'Arabe *Lukcha*, qui veut dire la même chose. BOCHART.

LUGUBRE. adj. m. & f. Triste, melancholique, funebre, qui marque de la douleur & qui en inspire. Il y a des musiques, des chants, des voix, des tons *lugubres*. Les cloches ont quelquefois un son *lugubre*.

Objets lugubres *& funebres,*
Dont la nature a tant de peur,
Tombeaux, que j'aime votre horreur,
Que je me plais dans vos tenebres! L'AB. TETU.
Là d'un enterrement la funebre ordonnance,
D'un pas lugubre *& lent vers l'Eglise s'avance.* BOIL.
Voiles, crêpes, habits, lugubres *ornemens.*. CORN.

Les femmes qui font gloire d'une belle, & immortelle douleur, prennent un personnage *lugubre*, pour faire croire que leur deplaisir ne finira qu'avec leur vie. LA ROCH. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de longs recits *lugubres*. BELL. L'orfraye, le hibou, la chouette font des cris *lugubres*. Les logis obscurs ou tendus de noir ont je ne sçai quoi de *lugubre*.

Du Latin *lugubris* qui signifie la même chose.

LUGUBRE, se dit aussi, dans le stile comique, des personnes mêmes. Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien *lugubres*. MOL. On dit aussi, Esprit *lugubre*. Morale *lugubre*.

LUGUBREMENT. adv. D'une maniere lugubre. Les lamentations de Jeremie se chantent *lugubrement*. Etre vêtu *lugubrement*.

L U I.

LUI. Voyez LUY.

LUIRE. v. n. Eclairer; jetter, repandre de la lumiere. Le Soleil *luit*, donc il fait jour. Le jour qui nous *luit*, la clarté qui nous *luit*. La lune ne *luit* que d'une lumiere empruntée. Les Ardens sont des feux qui ne *luisent* que pour nous égarer.

. . . Où suis-je? quelle nuit,
Couvre d'un voile affreux la clarté qui nous luit. VOLT.

LUIRE, se dit aussi des choses qui jettent une foible lumiere, qui ne paroissent que dans l'obscurité. La pierre de Boulogne, le phosphore, les vers luisans, le poisson corrompu, le bois pourri, les yeux d'un chat, *luisent* & jettent du feu.

LUIRE, se dit aussi des corps polis qui reflechissent la lumiere qu'ils reçoivent. J'ai vu *luire* quelque chose dans le sable, c'est un diamant, c'est un morceau de cristal, ce n'est qu'un caillou poli. Tout *luit* dans cette maison, tout y est net & poli; les chenets, les planchers, la batterie de cuisine *luisent* beaucoup. L'or bruni *luit* davantage que l'or mat. On voyoit *luire* de loin les épées, les cuirasses, les habits de cette Cavalerie.

LUIRE, se dit figurément & signifie, Paroître, briller, éclater. Un bon Prelat est un flambeau qui *luit* dans l'Eglise. Quand la foi *luit* dans un cœur, elle rend toutes choses faciles. Les Martyrs, & les *Saints* sont autant d'astres qui *luisent* dans le Ciel, dans la gloire. Je brûle du feu qui *luit* dans vos yeux.

Iris seroit l'amour de la terre & de l'onde,

Si vos beautez ne luisoient point au monde. VOIT.
Et dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit. BOI.

On dit aussi, qu'un Gouverneur ne s'est point rendu, tant qu'il a vu *luire* un rayon d'esperance de secours. Ce discours est si mauvais, qu'on n'y voit pas *luire* la moindre étincelle d'esprit.

Malherbe a dit aussi dans sa derniere ode au Roi.

Et ton front cette fois,
Sera ceint de lauriers qu'on ne vid jamais luire
Sur la tête des Rois.

On dit proverbialement d'un homme qui a grand faim, que le Soleil *luit* dans son ventre.

LUISANT, ANTE. adj. Qui luit, qui jette, ou qui reflechit quelque lumiere. Le Soleil, la lune, & Venus sont les astres les plus *luisans*. Des vers *luisans*. Les diamans, les cristaux, sont *luisans*.

Il signifie aussi, qui a quelque éclat. La queuë du paon, la gorge des pigeons, sont *luisantes* au Soleil. Le satin est la plus *luisante* de toutes les étoffes. Cette femme a le visage tout *luisant* de fard. De l'encre *luisante*. Un taffetas *luisant* est le plus cher de tous les taffetas.

On appelle aussi *luisant*, certaines parties plus éclatantes qu'on laisse sur les galons des gens de livrées.

LUISANT, est aussi substantif. Le *luisant* d'un tableau, le *luisant* d'une étoffe.

LUISSEL. s. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit aussi *luisseau* & *luisselet*.

LUITES. Terme de Chasse. Il se dit des testicules d'un sanglier.

L U L.

LUL. s. m. Grand arbre fort beau qui ne vient qu'aux Indes & sous la zône torride. Il pend des branches du *lul* en bien des endroits, de petits rameaux deliez & comme une espece de sarment. Ils n'ont point de feuilles, ils sont ronds, longs & un peu pliables, ils ressemblent presque à une petite corde ou ficelle. Au bout ils ont un petit paquet de branches tout semblables à de la racine. Ils s'allongent jusqu'à terre, & quand ils y sont arrivez, ce petit paquet de fibres s'y insinuë, s'y attache & devient une veritable racine; ce petit sarment grossit & devient un tronc d'arbre qui à son tour en produit d'autres de la même façon; en sorte que le *lul* ressemble à un port que à plusieurs colomnes, & produit seul une forêt. Voyez MANGLE.

L U M.

LUMIERE. subst. fem. Clarté, splendeur; corps fort subtil prompt, & delié, qui cause la clarté, qui éclaire, qui donne la couleur à toutes choses, qui ébranle les yeux, & rend les objets visibles. Le mot de *lumiere* est équivoque. Car il est pris tantôt pour le sentiment particulier que l'ame reçoit, par l'impression que les corps lumineux font sur les yeux, & tantôt pour designer ce qu'il y a dans ces corps, par quoi ils causent dans l'ame ce sentiment particulier. De plus, parceque les corps lumineux ne s'appliquent pas immediatement aux yeux, & qu'ils agissent par l'entremise de quelques corps qui sont entre-deux, comme de l'air, de l'eau, du verre, &c. quoi que ce puisse être qu'ils impriment dans ces milieux, cela s'appelle encore *lumiere*, mais *lumiere seconde* & *derivée*, pour la distinguer de celle qui est dans le corps lumineux, qui s'appelle *lumiere primitive & radicale*. REGIS. La *lumiere primitive* ou *radicale*, est celle qui est dans le corps lumineux, & qui consiste dans un certain mouvement de ses parties, qui les rend capables de pousser à la ronde la matiere subtile, qui remplit les pores des corps transparens. Et la *lumiere seconde* ou *derivée*, n'est autre chose que l'inclination à se mouvoir, ou la tendance qu'a cette matiere subtile à s'éloigner en ligne droite du centre du corps lumineux. ROHAULT.

La *lumiere* consiste dans un écoulement d'une infinité d'atomes ou de corpuscules ignées, qui sortant du Soleil comme d'un grand Ocean de feu, se repandent avec une vitesse incroyable de toutes parts. C'est le sentiment de Democrite, & d'Epicure, que Lucrece a mis élegamment en vers. Gassendi l'a adopté. Descartes, & Mr. Huygens ont nié qu'il se fit aucun transport de corpuscules du corps lumineux jusqu'à nous. Ils n'ont pu comprendre que les corps lumineux pussent sans s'épuiser, repandre une si prodigieuse quantité de matiere dans tout l'espace immense qu'ils illuminent, & que si la *lumiere* étoit composée de particules enflammées, elle ne fit pas sentir de la chaleur en même temps qu'elle ébranle les fibres du nerf optique. Mr. Huygens concevoit donc une longue suite de globules, qui forment comme autant de petits bâtons, dont l'une des extremitez touche le Soleil, & l'autre le fond de l'œil. Après quoi il doit s'ensuivre, qu'au même instant que le Soleil presse l'extremité qui lui est contiguë, celle qui appuye sur l'œil est aussi pressée. Ainsi la *lumiere* parvient du corps lumineux jusqu'à nous, par quelque mouvement imprimé à la matiere subtile qui est entre deux, & ce mouvement s'étend successivement par des surfaces, & des ondes spheriques. Le P. Malebranche a établi un nouveau systeme sur la *lumiere*, formé sur le modele du systeme du son, & cette analogie même peut passer pour un caractere de verité auprès de ceux qui savent combien la nature est uniforme sur les principes generaux. FONT. *Hist. de l'Acad.* 1699.

La propagation de la *lumiere* a besoin de quelque tems & employe environ 7. ou 8. minutes, selon Mr. Newton, ou 11. minutes, selon Mr. Huygens, à passer du Soleil à la terre, ou à venir jusqu'à nous: c'est-à-dire à parcourir douze mille diametres de la terre. La *lumiere* s'affoiblit en s'éloignant du corps lumineux. REGIS. La *lumiere* se reflechit à Angles égaux. La *lumiere* se repand en quatre manieres, en ligne directe, par refraction, par reflexion, & par diffraction, selon le P. Grimaldi. J. DES SC. T. I. On lui a trouvé de la pesanteur. Voyez RAYON.

Les couleurs ne sont qu'une differente reflexion de *lumiere*. Les Cartesiens disent que la *lumiere* du Soleil n'est d'aucune couleur, & n'est pas elle même une couleur, mais qu'elle devient de toutes les couleurs suivant les objets où elle est reçuë. Mr. Newton n'est pas de ce sentiment, & a bien fait voir le contraire dans son excellent Traité d'optique sur les reflexions, refractions, inflexions & couleurs de la *lumiere*. Voyez RAYON.

Dieu fit la *lumiere* le premier jour de la creation, & il fit le Soleil le quatriéme, qui est la source, le pere de la *lumiere*. La trop vive *lumiere* du Soleil éblouït les yeux: Pendant son éclipse il n'a qu'une *lumiere* foible, & sombre. La lune, Venus &c. empruntent de lui leur *lumiere*. Le Soleil est la source de toute cette *lumiere* que les Planetes ne font que se renvoyer les unes aux autres, après l'avoir reçuë de lui: d'une Planete à l'autre il s'épand de longues traînées de *lumiere* qui se croisent, & se traversent en mille façons differentes. FONT.

LUMIERE, se dit aussi de toutes les autres clartez sublunaires, tant de celles qui viennent du feu, de la flamme, des chandelles, des flambeaux, que de quelques autres corps naturels, ou artificiels, comme le ver luisant, le bois pourri, le poisson gâté, les yeux de chat, &c. La pierre de Boulogne, le phosphore imbibent la *lumiere* le jour, & la rendent en l'obscurité. On dit, appor-

apportez de la *lumiere*, pour dire, apportez une chandelle, ou une lampe. Le soldat apperçut de la *lumiere* dans le monument. S. Evr.

Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'est pas permis de fermer la paupiere. Boi.

La *lumiere* vive & forte des corps lumineux les fait toûjours paroître blancs. C'est une condition necessaire à la *lumiere* pour paroître bleuë, d'être discontinuée. Ainsi la flamme du soufre & celle de l'esprit de vin sont bleuës. Le bois pourri, les vers luisans, les écailles de quelques poissons de mer, jettent des *lumieres* qui tirent sur le bleu, à cause de la subtilité des exhalaisons de quelques sels volatils, ou de quelques matieres sulfurées qui en sortent; car ce n'est pas une matiere allumée, à cause que l'eau ne l'éteint point, qu'elle ne se consume point, & qu'elle n'a aucune chaleur sensible.

Lumiere, se prend au fig. pour la vie, pour le temps qu'on joüit de la *lumiere* du jour: & l'on dit poëtiquement, Dès qu'il commence à voir la *lumiere*; pour dire, Dès qu'il est né; & qu'il a perdu la *lumiere*, qu'il est privé de la *lumiere*; pour dire, qu'il est mort. Joüissez des avantages de la *lumiere*, tant qu'il vous sera permis. St. Evr.

Pourquoi perdre à regret la lumiére *reçuë*,
Qu'on ne peut regreter après l'avoir perduë. Cyr. de B.

On dit presque en ce sens, Mettre un ouvrage en *lumiere*, lui faire voir la *lumiere*; pour dire, lui faire voir le jour, le rendre public. En ces derniers temps on ne le dit que des livres imprimez; autrefois on le disoit de ceux qui couroient en manuscrit.

Sitôt que Chapelain met un livre en lumiere,
Chaque lecteur d'abord lui devient un Liniere. Boil.

Lumiere, signifie encore au figuré, Eclat, feu, vivacité. Il sort de vos yeux je ne sçay quelle *lumiere* si vive, qui fait qu'on vous reconnoîtra toûjours à une clarté si brillante. Bou. Dieu habite une *lumiere* inaccessible, qui éblouït au lieu d'éclairer, & qui en nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainc de notre foiblesse. Fl.

Tu me tiens les sens enchantez,
Par tant de rares qualitez,
Où brille un excès de lumiere. Malh.

Lumiere. Terme d'Arquebusier. Petite ouverture par où le feu, la *lumiere* ou l'air peuvent passer. La *lumiere* d'un canon, d'un mousquet ou autre arme à feu, est un trou proche de la culasse, qui repond à leur charge, où on met l'amorce pour les tirer. La *lumiere* est bouchée, gâtée. On encloüe les canons en fourrant un clou à force dans la *lumiere*.

Lumiere. Terme de Faiseur d'instrumens à vent. La *lumiere* d'un tuyau d'orgue, est le trou par où entre le vent. Celle des flutes & hautbois, est le trou qui est près du côté par où on les embouche.

Lumiere, Se dit des instrumens de mathematique d'un petit trou, ou petite fente qu'on fait dans les anneaux ou pinnules qui servent aux observations, & qui admettent un petit rayon de *lumiere*. C'est l'endroit par où l'on regarde l'objet.

Lumiere. Terme d'Architecture. Ouverture dans laquelle entre le mammelon d'un treuil, ou d'un cylindre, où il est suspendu, & où il tourne.

Lumiere, en termes de Marine, se dit du trou à coté de la pompe par où l'eau sort, & aussi des trous, ou égouts par où l'eau coule dans la pompe, qui regnent à fond de cale, sous les varangues, à côté de la carlingue. On les appelle aussi *bitonnieres* ou *anguillieres*.

Lumiere, en termes de Peinture, se dit des parties les plus éclairées d'un tableau, qu'on nomme autrement *les jours*. Voilà un tableau où les *lumieres* sont bien placées, bien repanduës, bien ménagées. Eclairer toutes les parties d'un tableau selon les differens degrez de *lumiere*. Il faut que la *lumiere* soit bien choisie pour faire avancer les parties ou les figures les plus proches, & que cette matiere soit bien repanduë sur les masses, en sorte qu'elle diminuë peu-à-peu & avec douceur & qu'elle devienne comme insensible & de nulle couleur. Fel.

Lumiere, se dit figurément & signifie, Vuë, connoissance, penetration. Les *lumieres* de la Foi, & de l'Evangile ont dissipé les tenebres, & l'aveuglement du genre humain. L'humilité assujettit l'esprit aux sombres *lumieres* de la foi. Fl. La mince portion de *lumieres* Evangeliques, dont le Ciel a beni les Americains, leur coûte leurs tresors immenses, une vaste étenduë de terrain, & les vies de vingt millions de leurs Compatriotes. Pens. Lib. Si la raison est une *lumiere* trompeuse & infidelle, nous sommes reduits à agir sans principe certain. La. Pl. Les Payens n'ont connu Dieu que par la *lumiere* naturelle; ils ont abusé de leurs *lumieres*, des connoissances qu'ils avoient acquises par l'étude. La morale Évangelique ne fait que retracer dans l'homme tout ce que la *lumiere* naturelle la plus épurée lui pouvoit dicter, avant que les passions y eussent apporté le trouble & la confusion. Le P. Lamy. Il sort du milieu des tenebres, & des nuages que forment ses passions, une *lumiere* importune, qui lui decouvre jusqu'aux plus sombres replis de son ame. Fl. Plusieurs preuves entassées les unes sur les autres font comme plusieurs rayons, qui forment ensemble un corps de *lumiere* auquel il n'est pas possible de resister. Cl. On peut avoir beaucoup de *lumieres* dans l'esprit, sans avoir beaucoup de vertu. Ab. de S. R. Dès que la colere est allumée, elle emporte l'ame, & éteint la *lumiere* de la raison. M. Esp. Le je ne sçay quoy de l'amitié a plus de *lumiere* que celui de l'amour, parcequ'il agit avec plus de calme. St. Ev. Les plus grands esprits ont des *lumieres* fort bornées. Nic. Les femmes ne sont pas moins obligées à cacher les *lumieres* acquises de leur esprit, que les sentimens naturels de leur cœur. Font. Ne precipitons rien; aidons nous des *lumieres* de notre raison. Or. M. Quand on est appellé à enseigner les autres, il faut avoir des *lumieres* qui ayent de l'éclat, & de la vivacité. Le P. Mabillon. L'homme doit user des *lumieres* que lui prête la raison. Or. M. On dit en ce sens, qu'un homme a peu de *lumiere*; pour dire, peu d'ouverture d'esprit; qu'il a bien manqué de *lumiere*; pour dire, qu'il a fait une grosse faute. Quelques-uns ont douté que *lumiere*, dans le sens d'ouverture, de preuve, de connoissance, d'éclaircissement, se puisse dire au singulier. Mrs. de l'Academie ont decidé qu'il est bon au singulier. On peut dire, si j'ai quelque *lumiere* de l'intrigue, je vous en instruirai. M. L. T. Il y a des gens qui voyent mal à force de *lumiere*. Mol. La science des medailles porte la *lumiere* sur toutes les autres. J. des Sc. Avec cette *lumiere* on peut expliquer ce qu'il y a de plus difficile dans la Physique. Mais lorsque *lumiere* signifie les belles connoissances de l'esprit, il se doit toûjours mettre au plurier. C'est un homme qui a bien des *lumieres*. J'ai beaucoup profité de ses *lumieres*. Refl.

Lumiere, en ce sens, se dit aussi d'un commencement de preuve, d'un indice, ce qui sert à découvrir quelque chose, à venir à bout d'une affaire. Ce témoin nous a donné des *lumieres* pour convaincre cet accusé. Les Juges ont des *lumieres* particulieres pour trouver la decision d'un procès; les Avocats ne fournissent souvent aux Juges que de fausses *lumieres*.

Lumiere, est aussi un éloge qu'on donne aux grands hommes qui ont éclairé l'Eglise, ou excellé dans les sciences. Socrate cette grande *lumiere* du paganisme.

St. Ambroise est une des grandes *lumieres* de l'Eglise. St. Thomas est la *lumiere* de l'Ecole. Albert le Grand a été une des grandes *lumieres* de son siecle.

LUMIERES, en termes de Blason, se dit des yeux d'un animal, & particulierement du sanglier & du porc épic. Un sanglier d'or aux *lumieres* de gueules.

On dit proverbialement, que celui qui pêche fuit la *lumiere*, pour dire, qu'il craint qu'on le voye. Il ne faut pas cacher la *lumiere* sous le boisseau : c'est un proverbe sacré, qui veut dire, qu'il faut employer les avantages que Dieu nous a donnez pour le salut & l'édification du prochain.

LUMIGNON. f. m. La partie de la meche de la chandelle, bougie ou lampe qui brule & qui est allumée. Le *lumignon* de cette chandelle est trop grand, il la faut moucher. Les lampes à trois ou quatre becs ont autant de *lumignons*.

LUMINAIRE. f. m. Qui repand de la lumiere. Ce terme n'a d'usage pour signifier un corps naturel qui éclaire que dans cette phrase de l'Ecriture: Dieu a créé deux grands *luminaires*, le Soleil pour le jour, & la lune pour la nuit : ce qu'il faut entendre populairement ; car la lune est un des plus petits *luminaires* du ciel. On les appelle *grands luminaires* par rapport à la terre, parce qu'ils l'éclairent plus que les autres planetes. Dieu a créé la lumiere, avant même que de la reduire à la forme qu'il lui a donnée dans le Soleil & dans les Astres, parcequ'il vouloit nous apprendre que ces grands & magnifiques *luminaires* dont on nous a voulu faire des Divinitez, n'avoient par eux-mêmes ni la matiere precieuse & éclattante dont ils ont été composez, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons reduits. BOSS. Les Juifs appellent R. Salomon Tarchi le Prince des Commentateurs & le grand *luminaire*. J. DES SC.

LUMINAIRE, est aussi un terme collectif, & se dit de la cire qui se brûle à l'Eglise, ce qui comprend les torches & les cierges. En une telle Fête il y avoit un beau *luminaire* dans une telle Eglise. C'est à l'œuvre à fournir le *luminaire*. Dans les pompes funebres on fait des herses, des chapelles ardentes, qui consument bien du *luminaire*. Le Crieur demande tant pour avoir fourni le *luminaire*. En Espagne les Grands donnent par galanterie un *luminaire* à leurs Dames, ils font la depense d'un grand *luminaire* dans quelque Eglise.

LUMINAIRE, se dit encore dans l'Eglise Romaine, d'une lampe, ou d'un cierge, qu'on fait brûler en l'honneur de la Vierge, ou d'un Saint, devant leur Statue ou leur Image. Le *luminaire* de la Vierge, le *luminaire* de St. Roch,

Et pour Anchise au Tombeau mis,
Un brave Prêtre fut commis,
Pour psalmodier & pour faire
Brûler sans cesse un luminaire. SCAR.

On dit proverbialement, qu'un homme a usé son *luminaire*, qu'il a perdu son *luminaire*, quand il a perdu la vuë, soit par excès d'étude, ou de debauche. On lui a poché les *luminaires*.

Un Caresse sexagenaire
D'abord s'offre à mon luminaire. ROUSS.

LUMINEUX, EUSE. adj. Qui a, qui jette de la lumiere, qui envoye, qui repand de la lumiere. Les corps *lumineux* sont ceux dont les parties qui se meuvent fort vîte autour de leur centre, ont la force de pousser le second élément de tous côtez à la ronde en ligne droite. REGIS. L'air que nous respirons n'est pas la matiere par laquelle les corps *lumineux* transmettent leur activité. Il leur faut un vehicule, ou un sujet beaucoup plus fin. HUYGENS. Tout corps *lumineux* produit quelque chaleur. REGIS. Le Soleil est le plus *lumineux* de tous les astres. Traits *lumineux*. Traces *lumineuses*. Le vrai & le bien sont à l'entendement ce qu'est à l'œil un objet *lumineux*. OE. M. Pendant que Constantin assiégeoit Maxence dans Rome, une croix *lumineuse* lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettoit la victoire. BOSS. Chapelain a dit du mont Olympe,

Qu'il garde son sommet tranquille & lumineux.

LUMINEUX, EUSE, se dit aussi au figuré. C'est un esprit *lumineux*. Il y a quelque chose de *lumineux* dans tout ce qu'il écrit. Les pensées de Mr. Pascal ne pouvoient être ni plus solides, ni plus *lumineuses*. BAIL. C'est un principe fecond & *lumineux*, un principe dont on tire quantité de belles connoissances. Le veritable Orateur n'orne son discours que de veritez *lumineuses*. FEN. Godeau a dit, *Lumineuse* troupe des Anges. Ces esprits *lumineux* (les Anges rebelles) devinrent esprits de tenebres. BOSS.

Colonne *lumineuse*, c'est une colonne faite d'un chassis cylindrique couvert de papier huilé, ou de gaze rouge, ensorte qu'ayant au dedans des lumieres par étages, elle paroît toute de feu. Cette colonne se fait aussi par divers rangs de bougie en ligne spirale.

LUMINIER. f. m. C'est ainsi que dans la Coutume d'Auvergne on appelle ceux qu'on nomme ailleurs *Marguilliers*. On les nommoit *Luminiers* parcequ'ils avoient soin du luminaire. Dans la basse Latinité on a appellé *luminaria Ecclesiarum*, l'œuvre ou la fabrique des Eglises.

L U N.

LUNAIRE. f. m. C'est un nom qu'on donne à quelques plantes que Mr. Tournefort met parmi les especes d'osmonde. La *lunaire* qu'il appelle *osmunda foliis lunatis*, & C. Bauhin, *lunaria racemosa minor & vulgaris*, est une petite plante haute environ comme la main : elle pousse une queuë grêle, ronde, lisse, soutenant une seule feuille, épaisse, decoupée ou divisée d'un & d'autre coté en quatre ou cinq ou six ou sept parties sur une même côte: chacune de ces parties est arondie & formée en croissant ou en lune. Il sort de cette queuë un pedicule tendre & rempli de suc, qui soutient en sa sommité de petites fleurs disposées par grapes, lesquelles se dissipent au moindre vent, ou quand on les touche, comme si c'étoit une poudre fine. Elles sont suivies de petites semences rondes, rousses, ramassées comme des raisins. Ses racines sont des fibres. Elle croît au bas des montagnes & des colines dans les lieux herbeux. Elle est astringente & propre pour arrêter les dysenteries, les flux de menstruës & d'hemorroïdes, pour dessecher les playes & les ulceres, & pour les hernies. On s'en sert exterieurement & interieurement. On l'a ainsi appellée parceque ses feuilles ont la figure d'un croissant ou d'une demi-lune. La racine de cette herbe est un poison pour les bêtes qui en mangent; mais les feuilles servent comme d'antidote. Au contraire les feuilles de l'herbe nommée *mimosa* sont veneneuses, & la racine en est le contrepoison. J. DES SC. de 1675.

Il y a une autre espece de *lunaire* qu'on appelle *bulbonac*. Voyez ce mot.

LUNAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la lune. Il y a certaines douleurs de reins periodiques qui suivent les mouvemens *lunaires*. J. DES. SC. Toute maladie *lunaire*, c'est-à-dire, dont les periodes repondent aux mouvemens de la lune, vient de repletion, & doit par consequent se guerir par l'évacuation. ID. Les mois *lunaires* periodiques ne sont que de 27. jours & quelques heures. Les mois *lunaires* synodiques moyens sont de 29. jours & demi, & de quelques minutes par delà ; les années *lunaires* sont de 354. jours, ou de 12. mois synodiques. Mais les mois *lunaires* sont alternativement *pleins*, c'est-à-dire, de 30. jours, & *caves*, c'est-à-dire,

dire, de 29. jours seulement. Dans l'Antiquité la plus reculée, l'année de toutes les Nations étoit *lunaire*. La varieté du cours de cette planete étant plus frequente, & par consequent plus perceptible, elle étoit plus connuë aux hommes. Les Romains ont compté leurs années par la lune jusqu'à Cesar. Les Turcs comptent encore par années *lunaires*. Les Juifs comptoient par mois *lunaires*. Quelques Rabins pretendent qu'on ne comptoit le commencement du mois *lunaire* que du moment que la lune commençoit à paroître, & qu'il y avoit une loi qui obligeoit celui qui l'avoit decouverte le premier, à en venir donner avis au Senat, dont le President prononçoit que le mois étoit commencé; & on en donnoit avis au peuple par des feux qu'on envoyoit allumer sur des montagnes par des couriers. Cela est impraticable & paroît un conte fait à plaisir. Les Juifs modernes se reglent sur les mois *lunaires* synodiques. Il y a un cycle qu'on appelle, Cycle *lunaire*. Voyez CYCLE. Cadran *lunaire*; cadran où l'on voit quelle heure il est aux rais de la lune.

LUNAIRE, en termes d'Anatomie, se dit de quelques cartilages.

La pierre *lunaire*. Voyez SELENITE, c'est la même chose.

LUNAISON. s. f. Mois lunaire. Revolution de la lune, qui se fait dans un mois synodique. Semer & planter selon les diverses *lunaisons*. Toute cette *lunaison* a été pluvieuse. Les Astrologues disent *lunation*. On appelle *lunaisons* communes, les 12 *lunaisons* ordinaires qui composent l'année lunaire, & *lunaisons* embolisques ou extraordinaires, les mois lunaires qu'on intercale pour égaler l'année lunaire à l'année solaire. Au bout de 19. ans les mêmes *lunaisons* arrivent, & reviennent au même jour, mais non pas precisément au même point, il s'en faut une heure & 27 minutes, 33 secondes. C'est ce qui a trompé les anciens, & leur avoit fait croire l'usage du nombre d'or plus seur & plus infaillible qu'il n'est. On a trouvé depuis qu'au bout de 312 ans & demi les *lunaisons* avançoient d'un jour vers le commencement du mois, en sorte que lorsque l'on voulut reformer le calendrier les *lunaisons* arrivoient dans le Ciel quatre ou cinq jours plutôt qu'elles n'étoient marquées par le nombre d'or. Pour remedier à cela on se sert du cycle perpetuel des Epactes. On prend 19 Epactes qui repondent au cycle de 19 ans, & lorsqu'au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, on prend 19. autres Epactes; ce qu'on fait aussi lorsque par l'omission d'un jour intercalaire qui se fait trois fois en 400 ans, on remet le Calendrier d'accord avec le Soleil. On a reglé de ne changer l'indice des Epactes qu'au bout des siècles, lorsqu'il en est besoin, à cause de la *métemptose* ou *proëmptose*, c'est-à-dire, de l'équation lunaire, ou de l'équation solaire. Quand il y a suppression d'un bissexte ou intercalaire sans équation lunaire, on prend l'indice suivant ou inferieur comme on a fait en 1700. Quand il y a équation lunaire sans suppression de bissexte, on prend l'indice precedent ou superieur, comme on fera en 2400. Quand il y a équation & suppression, comme en 1800, ou qu'il n'y a ni l'un ni l'autre, comme en 2000. on retient le même indice. Voyez *Clavius* sur le Calendrier, *Gassendi*, *Blondel*, &c.

LUNATIQUE. adj. m. & f. Sujet à quelque maladie qui se gouverne selon la lune. Homme *lunatique*; femme *lunatique*; des gens *lunatiques*.

LUNATIQUE est aussi substantif. Le *lunatique* de l'Evangile. Jesus-Christ guerit le *lunatique*. On donne ce nom à certains malades que l'on croit principalement attaquez dans les lunaisons, par exemple aux épileptiques, aux maniaques, ou à ceux qu'une noire melancolie tourmentés & enfin aux possedez du Demon; car souvent on a pris pour de vrais possedez, ceux qui étoient simplement tourmentez par une trop grande melancolie. CALMET.

Les gens fantasques sont aussi appellez *lunatiques*, parceque tantôt ils sont de bonne humeur & complaisans, tantôt farouches & de difficile accès: ce qu'on attribuë à la lune qui n'en est aucunement cause.

Du Latin *lunaticus*.

On appelle en termes de manege cheval *lunatique*, un cheval qui est atteint ou frapé de la lune, c'est-à-dire qui a une debilité de vuë, plus ou moins grande, selon le cours de la lune; qui a les yeux troubles & chargez sur le declin de la lune, qui s'éclaircissent peu à peu à la nouvelle lune, mais qui est toujours en danger de perdre la vuë.

LUNDI. s. m. Le second jour de la semaine, & le premier ouvrable, que dans le Breviaire on appelle la *seconde ferie*. On le nomme ainsi, à cause que la lune preside à la premiere heure du jour, comme veulent ceux qui admettent les heures planetaires. Le *Lundi* des Rogations est une Ferie majeure qui a des Rubriques particulieres.

On appelle *Lundigras*, le *Lundi* qui precede le jour de Carême-prenant, & *Lundi saint*, le *Lundi* de la semaine sainte. Les Savetiers disent faire le *lundi*, c'est-à-dire, la debauche.

Ce mot de *lundi* signifie le jour de la lune. Il a été formé du Latin *lunæ dies*. Les Italiens disent *lunedi*.

LUNE. s. f. L'une des sept planetes, la plus proche de la terre. C'est un corps spherique, solide, & opaque. Elle luit de la lumiere empruntée, & reflechie du Soleil. Selon Mr. Cassini, elle est 52. fois plus petite que la terre, ou 43 selon d'autres Modernes. Mr. Newton compte que le moyen diametre de cette planete est de 31. min. 16". second. comme celui du Soleil est de 32. min. 12. second. Il pretend encore que la densité de la *lune* est à celle de la terre, à peu près comme 21. est à 17. & que la masse ou la quantité de la *lune* est à celle que contient la terre à peu près comme 1. à 39.

Comme la *lune* n'est pas fort éloignée de la terre, cela fait que ses irregularitez nous paroissent plus sensibles, & en plus grand nombre: & c'est ce qui rend la theorie de la *lune* plus embarassée que celle du Soleil. Mr. Gregory fait voir que la *lune* tourne sur son centre; mais elle tourne si lentement qu'elle n'acheve son tour que dans l'espace d'un mois periodique; de là vient, que la *lune* presente toûjours à la terre un même coté, & une même face, ou les mêmes taches qu'elle nous montre: desorte que si la *lune* étoit habitée, la terre ne seroit apperçuë que par ceux de ce coté, à qui la terre serviroit de *lune* pour les éclairer. Notre terre leur paroitroit beaucoup plus grande & plus lumineuse que la lune nous paroît. Ils la verroient toujours dans la même place par raport à eux; mais leur tournant ses differens cotés plus de 14. fois pendant leur nuit. Hevelius pretend avoir observé un mouvement de libration dans la *lune*. Voyez LIBRATION. La *lune* n'a point d'Atmosphere sensible. Mais peut-être a-t-elle des vapeurs deliées qui étant invisibles pendant qu'elle est lumineuse, contribuent à lui donner une couleur & une teinture pendant qu'elle est dans l'obscurité. La *lune* semble se mouvoir sous le zodiaque selon la suite des signes d'Occident en Orient: elle parcourt un cercle excentrique à celui de la terre. Son excentricité est de cinq diametres de la terre. Son cercle, selon Ptolemée, porte un épicycle dont le centre est toûjours sur la circonference de ce cercle, ou deferent. Le corps de la *lune* selon Ptolomée se meut sur la circonference de son épicycle, au dessus contre l'ordre des signes, & au

au dessous selon l'ordre des signes. Selon Tycho Brahé la *lune* décrit autour de la terre un cercle concentrique à la terre. Elle parcourt le zodiaque ou son diferent en 27. jours, sept heures, & 43. min. Mais elle ne rattrape le Soleil qu'en 29. jours 12. heures 44. min. Le premier mouvement s'appelle cours, ou mois periodique; & le second, cours ou mois synodique, ou de conjonction. Mais il faut observer que ceux qui ont fait la distribution du nombre d'or dans le Calendrier, ont ou ignoré, ou negligé l'excès de la durée astronomique d'une *lune* au dessus des 29. jours & demi, & supposant leur calcul très-juste, ils ont disposé les *lunes* dans une suite alternative, en donnant 30. jours à l'une, qu'ils ont appellée pleine, & seulement 29. jours à l'autre, qu'ils ont appellée cave, ou vuide, afin que le demi jour qui se trouve de trop dans la pleine, fût compensé par ce qui se trouve de moins dans la cave. Il y a des gens qui nomment mois *d'illumination*, le tems pendant lequel elle nous est visible. Il est de 26. jours douze heures. On compte encore le mois *dragontique* de la *lune*. C'est le tems qu'elle employe à revenir à la tête du dragon, dont elle s'éloigne tous les jours de 13. d. 13. m.

Le peuple ne parle de la *lune* habitée que comme d'une folie, & d'une vision. FONT. Cependant on pretend decouvrir des montagnes, & des abîmes sur la *lune*, & que cela se reconnoit à des inegalitez remarquables. Pour les taches, on soupçonne que ce sont des mers, qui laissant passer au travers de leurs eaux une partie de la lumiere, en renvoyent moins, & paroissent par consequent comme des taches obscures: au lieu que les terres qui par leur solidité renvoyent toute la lumiere, sont des endroits plus brillans. FONT. Mr. Huygens au contraire pretend qu'il n'y a ni mers ni rivieres, parce que la *lune* ne paroit jamais couverte, ni cachée à nos yeux par des nuages & par des vapeurs; & d'ailleurs parcequ'il a observé avec ses meilleures lunettes d'aproche, beaucoup d'inegalités & même des creux bien grands dans ces endroits obscurs auxquels on donne le nom de mers. Orphée a cru la *lune* habitable. Voyez BIBL. UNIV. T. XXIV. Le corps de la *lune* étant vu avec un telescope, paroît avoir beaucoup de *taches*, qui sont comme des parties inégalement solides, qui reflechissent differemment la lumiere. A voir les parties claires & obscures de la *lune*, il semble qu'il y ait des terres d'un côté, des lacs & des rivieres de l'autre. Quatre ou cinq jours après la nouvelle *lune*, il y paroît comme des creux ou petites fosses. Mais quelques jours après la pleine *lune*, on voit des parties claires, ou élevées, qui paroissent être detachées du reste de son corps, & ayant des figures fort irregulieres. On a donné divers noms à ces *taches* ou macules. Mrs. de l'Acad. R. des Sc. de Paris en ont fait graver une figure en grand fort curieuse. Riccioli a compté 48. taches dans la *lune* ausquelles il a donné des noms differens. On conjecture que celle qu'il appelle *Tycho* est une grande ville. Voyez Hartsoeker dans ses Principes de Dioptrique. Il a même pretendu montrer visiblement les chemins qui aboutissent à cette grande Ville. Voyez aussi le *Cosmotheoros* de Mr. Huygens. On decouvre avec des *lunettes* de longue vuë que plusieurs de ces taches qu'on voit dans la *lune* ne sont autre chose que l'ombre de certaines éminences, qui tourne toujours du côté opposé à celui ou est le Soleil, qui s'accourcit ou s'allonge selon que les rayons du Soleil tombent plus ou moins obliquement sur la *lune*, & qui disparoît tout à fait quand les rayons de cet astre sont tout à fait perpendiculaires sur ces éminences. REGIS.

Sa distance de la terre est de 53. demi-diametres de la terre dans son perigée, & de 60. ou 61. dans son apogée ou dans son plus grand éloignement. Selon M. Cassini la plus grande distance de la *lune* à la terre est de 61. demi-diametres de la terre, la plus petite de 52. & la moyenne de 56. Mr. Newton dit à peu près la meme chose. Mr. Cassini a observé que dans les oppositions de la *lune* au Soleil qui arrivent dans son perigée, la distance de la *lune* à la terre est de 102. diametres de la *lune*; & dans les quadratures qui arrivent dans le perigée, la distance de la *lune* à la terre est de 107. diametres: que dans les oppositions qui arrivent dans l'apogée, la distance de la *lune* à la terre est de 116. diametres de la lune & d'un tiers, selon Ozanam.

La plus grande latitude de la *lune* à l'égard de l'écliptique ne surpasse jamais cinq degrez. Selon Mr. Flamsteed dans les *Transactions Philosophiques*. N. 154. les meilleures Tables du mouvement de la *lune* trompent de 12. min. & plus pour le lieu apparent de cette planete; ce qui causeroit une erreur d'une demi-heure, ou de 7. degrez & demi de longitude de la place que l'on chercheroit. Quand la *lune* est dans sa conjonction, ou dans son opposition avec le Soleil, ce que les Astronomes appellent les *Syzygies*, elle est alors dit-on dans sa plus petite distance de la terre; c'est-à-dire dans son perigée: & quand elle est dans son premier ou son dernier quartier, ce qu'on appelle les *quadratures*, elle est dans sa plus grande distance; c'est-à-dire dans son apogée: du moins les Cartesiens l'ont supposé ainsi pour rendre raison du flux & reflux de la mer, qui est plus grand à la nouvelle & à la pleine *lune*, que dans les quadratures. Ils supposent qu'elle est alors dans le plus petit diametre de l'ellipse qu'elle decrit. Mais tout cela est faux: puisqu'elle est pleine ou nouvelle par rapport à son opposition, & à sa conjonction avec le Soleil: ainsi il arrive aussi souvent qu'elle se trouve ou dans son apogée, ou dans le plus grand diametre de l'ellipse qu'elle decrit, au temps de son opposition, ou de sa conjonction, qu'au temps des quadratures.

Le nom de *lune* vient du Latin *luna* de *lucere*, luire, éclairer. Quelques-uns ont derivé ce mot *a lacunis*, à cause des diverses inegalitez qu'on y observe, & des taches auxquelles les Astronomes modernes ont donné divers noms. Voyez SELENOGRAPHIE.

Les Anciens appelloient la *lune*, la Reine du silence, parce qu'elle sembloit presider sur la nuit. DAC. Voiture appelle la *lune*, la blanche couriere de la nuit: Desportes a dit de même,

Et toy sœur d'Appollon, vagabonde couriere.

On appelle *phases de la lune*, les differentes apparitions de sa lumiere à l'égard de la Terre. La moitié de la *lune* est toûjours éclairée par le Soleil: mais parce qu'elle change continuellement de situation autour de la terre, & qu'elle se met quelquefois entre nous & le Soleil, elle ne peut pas toûjours nous montrer toute cette moitié que le Soleil éclaire; elle nous en montre tantôt plus, & tantôt moins, selon qu'elle est plus, ou moins éloignée du Soleil. On compte six aspects differens, ou six phases de la *lune*: quand elle est conjointe avec le Soleil, elle n'a proprement aucune phase, parceque la partie illuminée étant alors tournée vers le Soleil, elle ne peut pas alors nous apparoître. Quand elle commence à être visible, en nous montrant une petite portion de sa moitié illuminée, on l'appelle *croissant* ou *nouvelle lune*; c'est quand elle sort des rayons du Soleil, ou de sa conjonction: *vieille lune*, quand elle est revenue près du Soleil, en son declin: *pleine lune*, quand elle est en son opposition, & que nous voyons sa face entierement éclairée, parcequ'elle est plus éloignée du Soleil, & qu'elle lui est entierement opposée. On appelle premier, & dernier quartier de

la *lune*, quand elle est dans les quadratures, ou éloignée du Soleil de 90. degrez, c'est-à-dire que dans ces deux temps elle est également distante du Soleil, vers lequel elle retourne après son opposition, & duquel elle s'éloigne après sa conjonction. La *lune* a les mêmes phases en croissant qu'elle a en decroissant: mais c'est en retrogradant: car ses cornes qui dans le declin regardent le couchant, regardent le levant dans le croissant. Il n'y a point de parfaite *pleine lune* à moins qu'elle ne soit centralement éclipsée; ce qui fait que dans les *pleines lunes* son disque n'est pas un cercle parfait, à cause qu'elle a ordinairement de la latitude petite ou grande. On trouve l'âge de la *lune* par le moyen de l'Epacte. Voyez Epacte.

On appelle la *lune* de Mars, celle qui commence au mois de Mars, & dont le 14. jour, ou la pleine *lune* tombe après l'Equinoxe, c'est-à-dire après le 20. de Mars. Car si la pleine *lune* échet avant le 20. de Mars, c'est la *lune* de Fevrier. C'est une maxime des computistes; *mensi detur lunatio in quo completur*, c'est-à-dire, que la *lune* appartient au mois où elle finit & se termine. Si, par exemple, elle commence au 1. de Janvier, comme elle se termine au 30. de Janvier, elle appartient à ce mois là. Ainsi la *lune* de Pâques est pour la pluspart nommée la *lune* d'Avril, parceque la *lune* qui est pleine au 21. de Mars ne finit qu'en Avril.

Quand la *lune* est entre le Soleil & nous, & que sa moitié obscure est tournée vers nous qui avons le jour, l'ombre de cette moitié obscure se jette vers nous: ainsi si la *lune* se trouve justement sous le Soleil, cette ombre nous le cache, & voilà une éclipse de Soleil. Quand la *lune* est pleine, la terre est entr'elle & le Soleil, & toute la moitié obscure de la terre est tournée vers toute la moitié lumineuse de la *lune*: mais si l'ombre de la terre tombe sur le corps de la *lune*, alors elle noircit cette moitié lumineuse de la *lune* que nous voyons: & c'est ce qui fait une éclipse de *lune*. On appelle *pleine lune ecliptique*, celle en laquelle une éclipse de *lune* doit arriver; & *nouvelle lune ecliptique*, celle ou une éclipse de Soleil doit arriver. Quand la *lune* passe par le milieu de l'ombre de la terre, elle demeure éclipsée assez long temps, comme de trois ou quatre heures: ce qui prouve que le diametre de cet ombre est beaucoup plus grand que celui de la *lune*. Aussi plus la *lune* est proche de la terre, plus l'éclipse dure, parceque le diametre de l'ombre qui obscurcit la *lune* est alors plus grand. Deux choses pourroient empêcher une éclipse de *lune*. La premiere que la *lune* fut tellement éloignée de la terre, que la pointe de son ombre ne la pût atteindre; mais quand même la *lune* seroit à l'apogée de son excentrique, ou de son épicycle, elle seroit encore assez proche de la terre pour être cachée dans son ombre, & souffrir une éclipse. L'autre cause est la latitude de la *lune* dans le temps de l'opposition: & c'est la seule qui empêche que la *lune* ne soit éclipsée tous les mois. Ainsi pour être éclipsée il faut que dans le temps de l'opposition elle soit dans les nœuds, ou à une certaine distance de l'un des nœuds, hors de laquelle il n'y a point d'éclipse: les Astronomes ont borné cette distance à 12. ou à 15. degrez. Lorsqu'elle est dans cette distance elle s'enfonce dans l'ombre selon qu'elle est plus ou moins éloignée des nœuds. Elle y revient encore tous les cinq mois, & c'est ce qui fait qu'il y a ordinairement éclipse de *lune* & de Soleil tous les cinq mois. Les Anciens avoient la superstition de faire de grands cris durant l'éclipse de la *lune*; & même les Romains faisoient plusieurs sons lugubres: d'où vient qu'ils appelloient *luna labores*, les éclipses de la *lune*. La *lune* supplée pendant la nuit, d'une maniere fort agreable & fort utile, à l'absence du Soleil, au moins les trois quarts de l'année. Elle fait les marées deux fois en 24. heures, ce qui est tout à fait necessaire, pour empêcher l'eau de la mer de se corrompre & de devenir puante; comme l'eau des étangs qui n'a point de sortie, & sans quoi les poissons mourroient tous, & les plantes mêmes & les animaux periroient, par les exhalaisons malignes qui s'en repandroient de toutes parts. Outre cela les flux & reflux sont d'une commodité infinie pour la navigation, puisqu'ils servent beaucoup à entrer dans les ports & les rivieres & à en sortir. Mr. Newton pretend que la force de la *lune* sur la mer par rapport au flux & reflux est à celle du Soleil comme 4. à 1. Selon Mr. Hartsoeker, la *lune* contribuë à faire tourner la terre sur son axe.

Entre les corps celestes, si quelqu'un peut avoir quelque influence à l'égard de la terre, ce devroit être la *lune*, à cause de sa proximité. Aussi le peuple est-il bien persuadé qu'elle a une grande vertu pour bien des choses. On croit communément qu'elle fait croître & diminuer la mouëlle des animaux, qu'elle regle la pluye, & le beau temps: si le temps est pluvieux à la nouvelle *lune*, on s'imagine qu'il ne changera qu'à la pleine *lune*, & s'il ne change pas alors, il faudra attendre jusqu'à la nouvelle *lune*. Il semble que c'est aux oppositions, ou aux conjonctions de la *lune* à regler le temps. Cependant ceux qui se sont appliquez à observer tout cela, ont trouvé que ce sont des erreurs populaires. En quelque temps de la *lune* que ce soit, il y a également de la mouëlle dans les Animaux, & la vicissitude du temps ne depend nullement des changemens de la *lune*. Bay. Mr. Liger condamne comme une illusion le sentiment de ceux qui pretendent qu'il faut examiner les *lunes* dans le Jardinage. Thomas Bartolin écrit avoir vu une petite fille épileptique, dont le visage étoit marqué de taches, qui changeoient de grandeur & de couleur selon les differentes *phases* de la *lune*, ce qui prouve bien, dit cet Auteur, qu'il y a un grand commerce entre les astres & notre corps. Mr. Mead pretend que les évacuations reglées des femmes dependent de la *lune*. Voyez son Traité, *De Imperio solis ac Lunæ in corpora humana, & morbis inde oriundis*.

Lune, est aussi une mesure de temps dont se sont servis plusieurs peuples de l'Antiquité qui avoient des mois, & des années lunaires. Les Romanciers se servent de cette supputation. Il y a quelques *lunes*, c'est-à-dire, il y a quelque temps. Quelques-uns appellent *lunes*, ou *lunules*, les satellites de Jupiter, & ceux de Saturne. Ils supposent que ces satellites font la fonction de *lunes* à l'égard de ces deux planetes, de même que notre *lune* à l'égard de la terre, dans le tourbillon de laquelle elle se trouve enfermée.

Les Astrologues disent que la *lune* est une planette froide, humide & aqueuse; bienfaisante, & de couleur d'argent. On la met au rang des *planetes feminines* à cause de son humidité.

Lune, se dit quelquefois de la figure d'une *lune*, soit pleine, soit en croissant. Saint Amant dit en parlant d'un fromage,

> *Pourquoi toûjours s'appetissant*,
> *De* lune *devient-il croissant ?*

Les Geometres cherchent la quadrature d'une *lune*, c'est-à-dire, de la figure d'un croissant formé par l'intersection de deux cercles. Il y en a un problême dans Beltinus Jesuite en son Apiarium. Les Turcs mettent des *lunes* ou croissans au haut de leurs maisons, comme on fait en France de girouëttes. On appelle aussi *demi-lune*, une espece de fortification. Voyez Demy-lune, ou Ravelin.

Lune, Terme de Bastier. Plaque de metal ronde qu'on met

met au devant ; & aux côtez de la tête des mulets ; & où sont gravées les armes de la personne de qualité à qui ils appartiennent.

Dans les jeux de paume, la *lune* est un trou au haut de la muraille qui est du côté du toît où l'on sert.

LUNE, en termes de Chymie, signifie l'argent dont on fait diverses preparations. Voyez ARGENT.

LUNE. Sorte de poisson des Antilles, ainsi nommé parcequ'il est tout rond. La *lune* n'a qu'un très petit moignon de queuë, & le bout du bec qui l'empêche de rouler. Sa peau est blanche & comme argentée. Elle a depuis six jusqu'à huit pouces de diamétre, & un pouce ou environ d'épaisseur. Sa chair est ferme, assez grasse. Elle est très bonne à manger & de fort facile digestion. Elle a dessus le dos & sous le ventre deux grandes moustaches, qui semblent representer une *lune* en croissant. Le P. LABAT.

LUNE. Ordre Militrire, dont les Chevaliers furent établis en 2464. par René Duc d'Anjou quand il eut le Royaume de Sicile. Ils portoient une demie *lune* d'argent sur le bras, & s'obligeoient de n'avoir jamais entre eux aucun different, & de se defendre les uns les autres en toutes sortes d'occasions.

La *Lune* a été adorée par les Payens sous divers noms, A Carrhes en Mesopotamie on tenoit la *Lune* pour un Dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus* & non *Luna*. Et il nous reste encore à present plusieurs Medailles des Nyséens, des Magnesiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la *lune* representée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Armenienne. Les Yncas Rois du Perou reveroient la *lune* qui, selon eux, étoit la Femme du Soleil ; & ils regardoient les Etoiles comme lesDemoiselles de la *lune*. GARCILLASSO. Quoyque les Hotentots n'ayent ni Prêtres ni Temples, ils ne laissent pas aux nouvelles & aux pleines *lunes* de faire des rejouissances publiques qui sentent le culte. LA LOUBERE.

LUNE, se dit proverbialement en ces phrases. On prendroit aussitôt la *lune* avec les dents, c'est-à-dire, la chose est impossible.

Et pour lier des mots si mal s'entr'acordans,
Prendre dans ce jardin la lune *avec les dents.* BOIL.

Faire un trou à la *lune*, c'est-à-dire, s'en aller sans rien dire, & sans payer ses creanciers. On dit, Coucher à l'enseigne de la *lune*, ou à la belle étoile ; pour dire, Coucher dehors, n'avoir point de lieu pour se retirer. On dit aussi d'une femme qui a la face large & grossiere, que c'est une pleine *lune*, un visage de pleine *lune*. On dit aussi, qu'un homme a des *lunes*, qu'il est sujet à des *lunes*, quand il est fantasque & inegal, tantôt agréable, tantôt importun. On dit aussi, qu'une personne a la *lune* dans la tête, ou un quartier de la *lune* ; pour dire, qu'elle est un peu folle ou legere. On dit aussi à ceux qui invectivent contre des gens à qui ils ne pouvoient nuire, qu'ils aboyent contre la *lune*, qu'ils aboyent à la *lune*, par allusion à ce que font les chiens.

On dit qu'un cheval est sujet à la *lune*, pour dire qu'il a la veuë grasse, & que sa veuë se charge & s'obscurcit de tems en tems.

On dit Poëtiquement, *lune*, pour dire, mois. Depuis quatre *lunes*, c'est-à-dire, depuis quatre mois.

A peine le prit-on en la cinquiéme lune,
Et vous Prince en moins d'une,
Vous l'avez emporté. DE LA MONN.

LUNEL. s. f. Terme de Blason, qui se dit de quatre croissans appointez, comme s'ils formoient une rose de quatre feuilles. Les *lunels* se trouvent particulierement sur les écus des Espagnols, ou des Portugais.

LUNETTE. s. f. Terme d'Optique. Instrument qui sert à grossir ou approcher les objets, & à conserver, ou à soulager & faciliter l'action de la vuë. Les Auteurs qui ont écrit des *lunettes*, & sur tout du telescope, ont été entre autres, *Kepler* dès l'année 1611. *Joannes Hevelius*, *Scheinerus*, *Emanuel Magnan*, *Galilée*, *Descartes*, *Sirturus*, *Maurolycus*, *Antonius de Dominis*, *Malapertius*, *Aquilonius*, *Vitellio*, *Tardeus*, *Fontana*, le Pere *Scot* Jesuite, le Pere de *Rheita* Capucin, & *Pierre Borelli*, dans divers Traitez d'Optique, de Perspective & d'Astronomie. Les Ouvriers fameux ont été *Torricelli*, *Fontana*, *Fevrier*, *Chorez*, *Campani*, *Divini*, & le Sr. *Borelli* Chymiste, de l'Academie Royale des Sciences, qui a fait les verres des *lunettes* de l'Observatoire.

Le Telescope est une *lunette* à longue vuë, qui approche les especes des corps éloignez, & qui les grossit. On l'appelle aussi *lunette* de Hollande ou de Galilée, parcequ'on pretend que Galilée en a été l'inventeur. Il est vrai pourtant qu'il n'en a pas eu la premiere idée, comme il l'avouë lui-même. Ce fut un Hollandois de la ville d'Alcmar, nommé Jaques Metius, vers l'an 1607. Mr. Descartes raconte que ce Hollandois s'appliquant à faire des verres brûlans, regarda par hazard au travers d'une verre, & s'apperçut qu'il grossissoit les objets éloignez. Borelli dans son Traité du telescope, dit que l'invention du telescope est duë à Zacharias Johannides, Marchand de Middelbourg. Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les *lunettes* d'approche, & merité par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fut attribuée. Le P. Mabillon temoigne dans son voyage d'Italie, qu'il avoit vu dans un Monastere de son ordre les œuvres de Comestor écrites à la main au 13. Siécle, où se trouve un Portrait de Ptolomée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux. Mais ce Pere ne dit point que ce tube fut garni de verres, & en effet, on ne se servoit de tube en ce tems là que pour conserver & diriger la vuë, ou la rendre plus nette, en separant par cette invention les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. VIGN. MARV. Les principes d'Optique sur lesquels se font les *lunettes* d'approche, se trouvent dans Euclide & dans les anciens Géometres ; & c'est faute d'y avoir reflechi, qu'on a été si long-tems sans decouvrir cette merveilleuse invention, comme beaucoup d'autres qui demeurent cachées dans leurs principes, & dans la Majesté de la Nature, comme dit Pline, jusqu'à ce que la reflexion ou le hazard les developpe & les mette au jour. ID. La difficulté de bien centrer les verres des *lunettes* d'approche, consiste à bien trouver leur plus grande épaisseur pour la placer précisément au centre du tuyau quand ils sont travaillez.

Il y a de ces *lunettes* simples à deux verres, qui sont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre verres. La *lunette* de l'Observatoire de Paris à 76. pieds de tuyau. Mrs. Descartes & Hook n'ont pas desesperé de pouvoir decouvrir quelque jour des animaux dans la lune par le moyen des grandes *lunettes* : mais Mr. Auzout a pretendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de 300. pieds ; & qu'en ce cas on ne pourroit voir la lune que comme on la verroit de 60. lieuës loin sans *lunette*, à laquelle distance on ne pourroit decouvrir des animaux sur la terre. Les étoiles fixes nous paroissent plus grandes à la vuë simple qu'à la *lunette*, selon Galilée. Voyez TELESCOPE. On a remarqué que dans les observations des immersions & des emersions des satellites de Jupiter, lorsqu'elles sont faites avec des *lunettes* de 9. de 12. & de 34. pieds, il se trouve une difference de 3. secondes pour 2. pieds de longueur. Les *lunettes* les plus courtes anticipent les immersions & retardent les émersions.

lions. On a rendu les observations beaucoup plus faciles & plus exactes, depuis qu'on a mis des *lunettes* aux instrumens d'observation à la place des pinules. Pour achever la perfection des *lunettes*, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filets très deliez sur le verre oculaire convexe, ce qui rend l'observation plus juste. On en voit la figure parmi les Instrumens de Mathetique de Bion. Voyez MICROMETRE. On voit les étoiles en plein jour au moyen des *lunettes*.

Le Microscope est une autre *lunette* courte qui sert à decouvrir les plus petites parties des objets qu'elle grossit extraordinairement. Il s'en fait à plusieurs verres. Il y en a de si petits, qu'ils sont faits d'un verre qui n'est gros que comme la tête d'une épingle ; & ils font des effets merveilleux. Gassendi dit avoir vû émeutir un ciron avec le miscroscope. Il y en a aussi pour le peuple, qu'on appelle *lunettes à puce*, qui ne sont autre chose qu'une petite bouteille dans laquelle on regarde par un fort petit trou.

LUNETTE POLIEDRE, ou *à facettes*, est ce que le peuple appelle *lunette d'avaricieux*, qui se fait avec un verre taillé, qui multiplie autant de fois l'objet qu'il a de faces. Il se fait de belles perspectives de pieces rapportées avec des *lunettes à facettes*, dont l'art est decrit par le Pere Niceron daus sa Perspective, & par le Pere Kircher en son livre de la Magie de la lumiere & de l'ombre.

LUNETTES, au pluriel, sont deux verres enchassez dans de la corne, ou autre matiere, qu'on applique sur le nez & devant les yeux, pour aider aux vieillards, & à ceux qui ont la vuë courte, à lire & à écrire, ou à decouvrir mieux les objets. L'arcade des *lunettes* est la partie de la chasse où l'on met le nez. Les meilleures *lunettes* sont celles d'Angleterre. Se servir de *lunettes*. Ces *lunettes* sont trop gros, ou trop menu. Comment une jeune femme peut-elle s'accoutumer aux austeritez d'un vieux mari à *lunettes* ? On les appelle aussi *besicles*. Il y en a qui servent à grossir les objets, les autres à conserver seulement la vuë, qu'on appelle *conserves*. On a fait aussi des *lunettes* à longue vuë, pour appliquer aux deux yeux, qu'on appelle *binocles*, dont a écrit le Pere Cherubin Capucin, & avant lui le Pere Rheita du même Ordre, en son livre intitulé, *Oculus Enoch & Eliæ*, lequel a trouvé aussi l'invention des *lunettes* à trois ou à quatre verres. Voyez BINOCLE. C'est par la raison des contenances, que toutes les personnes considerables en Espagne & à Venise portent des *lunettes*.

Les *lunettes* ont certainement été inconnuës aux Anciens, mais aussi elles ne sont pas si modernes que le telescope. Francesco Redi pretend que l'invention en a été trouvée au XIII. siecle depuis l'an 1280. jusqu'en 1311. & qu'un Frere Alexandre Despina de l'ordre des Freres Prêcheurs de Ste. Catherine de Pise, qui mourut dès l'an 1313. en communiqua l'invention, qu'il trouva de lui-même, après qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le secret, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela est écrit dans la Chronique de ce Couvent. Il dit encore, que dans un vieux Manuscrit composé en 1299. qu'il a parmi ses livres, il est parlé des *lunettes* comme d'une chose inventée en ce temps-là : qu'un fameux Jacobin, nommé Jourdan de Rivalto dans un Traité qu'il composa en 1305. dit expressément qu'il n'y avoit pas encore 20. ans que les *lunettes* étoient trouvées. Il cite encore Bernard Gordon dans son livre du *Lilium Medicinæ*, composé en la même année, où il parle d'un collyre, qui étoit bon pour faire lire un vieillard sans *lunettes*. Du Cange dit qu'il y a un Poëme Grec qui se trouve en manuscrit dans la Bibliotheque du Roi, qui montre que les *lunettes* étoient en usage dès l'an 1150. Et il est fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionaire de la *Crusca* au mot *Occhiale*. On cite là un endroit des predications de Frere Jourdan de l'Ordre des Predicateurs, qui dit qu'il n'y avoit pas vingt ans que les *lunettes* avoient été inventées : or Salviati a remarqué que ces predications furent faites depuis l'an 1300. jusqu'en 1336. Il en est fait aussi mention dans le livre de Gui de Chauliac Professeur de Medecine à Montpelier, intitulé la *Grande Chyrurgie*, composé dès l'année 1363. Il y a aussi un arrêt du 12. Novembre 1416. rapporté par Menage en son livre *Amœnitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes* ; & d'autres temoignages anciens citez par le Sieur Comiers en son Traité des *lunettes*, après Mr. Redi Medecin Italien qui en a écrit fort doctement.

LUNETTES, de leur ressemblance par leur rondeur à une *lune*.

LUNETTE. Terme d'Architecture. Petite fenêtre que l'on fait dans les toits ou dans une fleche de clocher pour donner un peu d'air & de jour à la charpente.

On appelle voute à *lunettes*, une espece de voute qui traverse les reins d'un bereeau ; lors que dans les côtez du berceau d'une voute on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours, ou des vuës. On nomme cette sorte d'ouverture *lunette biaise*, quand elle couppe obliquement un berceau, & *lunette rampante*, lorsque son cintre est rompu.

LUNETTES, se dit aussi par antiphrase en matiere de bâtimens, d'un mur qui bouche, ou qui ôte la vuë. Cette maison avoit vuë sur plusieurs jardins ; mais le voisin a élevé son mur, & il lui a donné des *lunettes*.

LUNETTES, Terme de Capucin. Morceau de cuir ou d'étoffe en forme de *lunettes*, qu'on donne aux jeunes Capucins dont les regards n'ont pas été modestes. Porter les *lunettes*.

LUNETTE. Terme de Menuiserie. Planche de bois percée en rond, pour servir de siege à un privé ; ou à une chaise percée. On a commandé à ce Menuisier une *lunette* pour un privé. On appelle aussi *lunette*, cette ouverture qui est au derriere des soufflets, par où entre le vent, & qui se ferme en dedans par la soupape.

LUNETTES. Terme de Fortification. Enveloppes qui se font au devant de la courtine. Elles sont composées de deux faces qui font un angle rentrant, & se constituent ordinairement dans les fossez pleins d'eau, pour y faire l'effet d'une faussebraye, & en disputer le passage. Leur terre plain est un peu elevé au dessus du niveau de l'eau & n'a que 12. pieds de largeur avec un parapet large de trois toises qui regne au dessus ce qui fait cinq toises pour la largeur de toute la *lunette*.

LUNETTE. Terme de Corroyeur & de Peaucier. Instrument d'acier, grand comme une assiette, qui a un trou au milieu pour passer la main, qui est bien aiguisé tout autour, & dont le Corroyeur & le Peaucier se servent pour parer les peaux de mouton, de veau, de chevre, &c. Parer à la *lunette*. Ces sortes de *lunettes* se font en Allemagne.

LUNETTES. Terme de Manége. Ce sont deux petites pieces de feutre arrondies & relevées en bosse, qu'on applique sur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point se laisser ferrer, ni monter.

On dit aussi, Ferrer un cheval à *lunettes*, ou à demi-fer, c'est-à-dire, avec un fer dont on a retranché la partie des branches qui est vers les quartiers du pied, & qu'on appelle les *Eponges*. Votre cheval a des seimes, il le faut ferrer à *lunettes*, pour travailler dans un manege, car pour la campagne, il le faut ferrer à pantoufle.

LUNETTE, Terme d'Horloger. Cercle de metal qui enferme & soutient le crystal d'une montre. Il se dit aussi de la partie de l'étui qui repond à ce cercle.

LUNETTE, Terme de Tourneur. Pieces de bois ou de fer qui s'enclavent comme les poupées entre les deux membrures d'un Tour, mais qui sont moins épaisses & qui au lieu de pointes, ont un trou fort rond, contre lequel on appuye le bout de l'ouvrage, si on ne le passe dedans. Il y a de ces *lunettes* de differentes grandeurs. Elles servent particulierement pour des vases que l'on veut creuser, ou pour d'autres sortes de pieces.

LUNETTE, est la partie d'un chappon, d'un poulet, d'une perdrix, &c. qui est entre le cou & l'estomac, qui est soutenuë par deux petits os qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* est la partie la plus excellente du chappon.

On dit proverbialement à celui qui s'est trompé en regardant quelque chose, Prenez vos *lunettes*, chaussez vos *lunettes*, prenez de meilleures *lunettes*.

Car j'ai beau faire & chausser mes lunettes,
Et prose & vers tout est si haut perché,
Qu'également je m'y trouve empéché. Du CER.

On dit aussi en se mocquant d'un grand nez, Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

LUNETTIER. f. m. Faiseur de *lunettes*. Marchand de *lunettes* pour la veuë. Les Miroitiers & les *Lunettiers* ne font qu'un Corps & une même Maîtrise.

LUNI-SOLAIRE. adj. Terme d'Astronomie & de Chronologie, qui se dit de ce qui est composé de la revolution du Soleil & de celle de la *Lune* : Il se dit dans cette phrase; l'année *Luni-solaire* est une periode d'années faite par la multiplication du cycle de la lune qui est 19. par celui du Soleil, qui est 28., ce qui donne 532. dans lequel espace de tems ces deux astres reviennent aux mêmes points. HARRIS.

LUNULAIRE. Angle *lunulaire*. Voyez ANGLE.

LUNULE. f. f. Terme de Geometrie. Plan terminé par des segments des circonferences de deux cercles qui se touchent en dedans. Voyez Ozanam.

On appelle aussi *lunules* ou petites lunes les satellites de Jupiter & de Saturne.

LUNULE D'HYPEROCATE. Terme de Geometrie. C'est un espace renfermé entre un demi cercle & un quart de cercle dont les rayons sont differens, & quoiqu'elle se quarre sans peine independamment de la quadrature du cercle, qui n'entre point dans cette solution. Mais il n'y a que la *lunule* entiere ou la moitié qui se puisse quarrer : car si on en veut prendre une partie à discretion, on est arrêté. Hyperocate de Scio inscrivit un quarré dans un cercle, puis il decrivit un demi cercle sur un des cotez de ce quarré : ensuite faisant voir que la partie du demi cercle laquelle sortoit hors du cercle en forme de croissant étoit égale au quart du quarré inscrit, il donna la quadrature de ce croissant qu'on nomme la *lunule d'Hyperocate*.

L U P.

LUPERCALES. f. f. Fêtes du Dieu Pan, qui se celebroient à Rome le 15. des calendes de Mars, c'est-à-dire, le 13. ou 14. de Fevrier. Pendant le jour que l'on celebroit ces fetes, les *Luperques*, couroient tout nuds par la Ville, & frapoient avec une peau de chevre le ventre & le dedans de la main des femmes, qui s'imaginoient que cette ceremonie les rendoit fecondes & les faisoient accoucher plus facilement.

Les *lupercales* étoient encore en usage à Rome. Elles furent abolies par le Pape Gelase en 496. à ce que dit Baronius.

LUPERQUE. f. m. Prêtre du Dieu Pan.

LUPIN. f. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin appelle *lupinus sativus flore albo*, pousse une tige à la hauteur de deux pieds, mediocrement grosse, ronde, droite, revetuë de feuilles rangées en main ouverte, divisées chacune en sept ou huit parties oblongues, étroites, de couleur de vert de mer en dessus, blanchâtres & lanugineuses en dessous. Ses fleurs naissent aux sommitez de la tige & des rameaux; elles sont legumineuses, blanches, soutenuës chacune sur son calice fait en godet dentelé. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des gousses plattes, composées de deux cosses qui renferment cinq ou six semences presque rondes, applaties, plus grosses que des pois, dures, blanches en dehors, jaunes en dedans, d'un goût amer. Sa racine est dure & blanche. On cultive cette plante dans les champs.

Ce mot vient de *lupus*, *loup*, parce, dit-on, que le *lupin* devore la terre où il est cultivé; ainsi que le loup devore les animaux qu'il peut attraper.

LUPIN, se dit aussi de la semence du *lupin*, laquelle est en usage en Medecine. On en fait une decoction qui étant bue chasse les vers du corps, & si on l'applique exterieurement, elle guerit les dartres, la gratelle, les demangeaisons. On en fait aussi de la farine qu'on employe dans les cataplasmes, pour amolir, pour resoudre, pour digerer.

L U S.

LUSEAU. f. m. Lieu où l'on met les morts. Châsse de Saint.

De *locellus*, dit pour *loculus*. MEN.

LUSERNE. ou LUZERNE. f. fem. Plante que les Latins appellent *Medica*, parceque la semence de la *luserne* ordinaire a été apportée de la Medie. Il y en a plusieurs especes. Celle que J. Bauhin appelle *Medica major erectior floribus purpurascentibus*, pousse des tiges à la hauteur de deux pieds, rondes, droites, assez grosses, rameuses. Ses feuilles sont rangées trois-à-trois comme celles du trefle. Ses fleurs sont legumineuses, de couleur violette purpurine, soutenuës par des calices dentelez. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroit des fruits composez chacun de deux lames, qui jointes par les bords font une bande roulée & couchée sur elle-même, comme les pas d'une vis ou d'un tirebourre. On trouve entre ces deux lames des semences menuës qui ont la figure d'un petit rein, blanchâtres, ou d'un jaune pale étant nouvelles, mais elles brunissent en vieillissant. Le goût de la plante approche de celui du cresson alenois, mais il est moins âcre. Sa racine est fort longue, ligneuse, mince, mediocrement grosse, droite, resistant a la gelée. On cultive cette plante en plusieurs endroits; on la fauche jusqu'à six fois l'année; elle sert pour la nourriture des bestiaux, elle les engraisse beaucoup. On la seme ordinairement avec le trefle.

Du Provençal, *lauserdo*. LOBEL.

LUSTRALES. L's se prononce. adj. fem. Se dit en cette phrase : Eau *lustrale*, qui signifie l'eau qui servoit aux anciennes ceremonies des Payens, pour arroser le peuple. C'est de cette ancienne coutume que les Catholiques Romains ont pris l'institution de leur eau benite.

LUSTRATION. f. f. Expiation; sacrifices; ceremonies par lesquelles les Payens purifioient, ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les personnes souillées par quelque crime, ou par quelque impureté. Il y avoit des *lustrations* publiques, & d'autres particulieres. On faisoit aussi une espece de *lustration*, sans victime, pour les enfans : le 8. jour pour les filles, & le 9. pour les garçons. La *lustration* se faisoit en trois ma-

manieres, par le feu & le souffre, avec l'eau, & par l'air, en remuant & agitant l'air autour de la chose qu'on vouloit purifier. Voyez le Traité de *Jean Lomeier*, *de Lustrationibus Gentilium.*

LUSTRE. s. masc. Terme de supputation parmi les Romains : c'est un espace de cinq ans. C'est une supputation qu'on fait plus communément en Poësie. Le 8e. *lustre* c'est 40. ans. Le 12e. *lustre* c'est 60. ans. A peine a-t-il atteint son cinquiéme *lustre*. Mon âge s'en va bientôt frapper à mon neuviéme *lustre*. Boil.

On voit deux significations de *lustre* dans les vers de Rousseau

Plus leur douleur est illustre
Et plus elle sert de lustre
A leur amoureux essor.
Andromaque en moins d'un lustre.
Remplaça deux fois Hector.

Lustre, étoit aussi une ceremonie ou sacrifice que faisoient les Romains après avoir fait le denombrement du peuple de cinq ans en cinq ans : & cette coutume a fait donner le nom de *lustrum* à l'espace de cinq ans. Lomeier.

Ce nom venoit de *lustrare*, faire revuë, parcequ'une fois en cinq ans les Censeurs faisoient la revuë de l'armée.

Lustre, est un brillant qui resulte des choses polies, ou qui reflechit agreablement la lumiere. L'ebene poli a un grand *lustre*. Le vernis de la Chine est d'un beau *lustre*. Le satin a plus de *lustre* que le taffetas. Les étoffes qui sont exposées long-temps à l'air perdent leur *lustre*. Un habit neuf paroît avec son *lustre*. On fait passer les draps sous la calendre pour leur donner du *lustre*. Les tableaux, les vernis perdent leur *lustre* avec le temps.

Lustre, est aussi un agrément qu'on donne aux chapeaux ou aux pelleteries, en leur abattant le poil, & en les frotant ou d'eau simple, ou d'eau teinte en noir, ce qui les fait paroitre comme neufs. On lustre aussi les bas, & autres étoffes de laine.

Lustre, se dit aussi d'une certaine composition, faite de noix de galles, de couperose, d'alun de Rome & de mouëlle de bœuf, &c. dont les Pelletiers se servent pour lustrer, c'est-à-dire, pour donner une couleur noire & luisante à leurs peaux, & particulierement à celles dont ils font des manchons de femme.

Lustre, se dit aussi figurément, & signifie, Eclat, brillant, splendeur, relief. Dans les grandes charges, la valeur, & la vertu paroissent dans tout leur *lustre*, & dans tout leur éclat. Cette beauté a paru au bal dans son *lustre* ; les defauts des autres femmes lui donnoient du *lustre*. La Republique Romaine s'est conservée longtemps dans son *lustre*. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de *lustre*, pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. Pasc. C'est dans l'Histoire que les Princes decouvrent que le *lustre* qui vient de la flatterie est superficiel, & que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Boss. Je veux vous faire voir dans tout son *lustre* notre grande methode de diriger l'intention. Pasc. L'avarice donne du *lustre* à la liberalité. M. Esp.

C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre. Boil.
Souvenez vous pourtant que ma famille illustre,
De l'assistance au sceau ne tire point son lustre. Boil.

Lustre. Chandelier de cristal à plusieurs branches qu'on suspend au plancher ; ou plaques de miroir où il y a des branches de chandeliers attachées qu'on applique contre la muraille, pour éclairer un lieu où il y a quelque notable assemblée ou ceremonie. De grands apartemens éclairés de beaux *lustres* d'Angleterre.

Du Latin *Lucere*.

LUSTRER. v. act. Donner du lustre. Il ne se dit que des étoffes, des manchons & des chapeaux. *Lustrer* du taffetas, du satin. Ce manchon est parfaitement bien *lustré* ; il est bien noir & bien luisant. Le Heros du Roman Bourgeois fit *lustrer* son chapeau, pour se mettre plus proprement devant sa Maîtresse.

Lustré, ée. part. pass. & adj.

LUSTREUR. s. m. Celui qui lustre, qui donne du lustre. Il ne se dit qu'au propre & même assez rarement. Un *Lustreur* de fourrures, de chapeaux, d'étoffes.

LUSTREUX, euse. adj. Qui a beaucoup de lustre. Le satin est le plus *lustreux* de toutes les étoffes. On doute de l'usage de ce mot.

LUSTRUCU. s. m. Injure populaire. C'est un *lustucru*,
Du pied d'un arbre que j'ai vû
Qu'avoit planté ce lustucru. Poisson.

LUT.

LUT. s. masc. en termes de Chymie, se dit de toute sorte de ciment ou d'enduit, qui sert tant pour le bâtiment des fourneaux, que pour mettre autour des vaisseaux de verre & de terre qui doivent resister à un feu violent. On le fait de terre grasse, de sable de riviere, de fiente de cheval, de la poudre des pots de beurre cassez, de la tête morte du vitriol, du machefer, du verre pilé & de la bourre, ou laine courte des Tondeurs, mêlez avec de l'eau salée, ou du sang de bœuf. Il y a aussi un *lut* qui sert à lutter les chappes avec les cucurbites ou recipiens, ou pour reparer les fentes des vaisseaux, qui se fait avec de l'amidon cuit, ou de la colle de poisson dissoute dans l'esprit de vin & des fleurs de soufre, du mastic & de la chaux éteinte dans du petit lait. On appelle aussi *lut de sapience*, le sceau hermetique qui se fait en fondant le bout d'un matras de verre au feu de lampe, & en le tortillant avec la pincette.

Ce mot vient de *lutum*.

LUTER. v. a. Terme de Chimiste. Enduire de lut, fermer, boucher avec du lut les vaisseaux dont on se sert à distiller &c. *Luter* un vase, un matras, &c.

Luté, ée. part.

LUTH. s. m. (On peut écrire aussi *Lut*) Prononcez Lu. Rich. Instrument de Musique monté de cordes de boyau, qui n'avoit autrefois que six rangs de cordes ; mais avec le temps on y a ajoûté quatre, cinq, ou six autres rangs plus bas. Le *luth* est composé de quatre parties ; de la table de sapin ou de cedre ; du corps, composé de neuf ou dix éclisses, qu'on appelle aussi *le Ventre* ou *la Doute* ; du manche, qui a neuf touches ou divisions marquées avec des cordes de boyau ; & de la tête ou de la crosse, où sont les chevilles qu'on tourne pour monter les cordes aux tons convenables. Il a aussi une rose au milieu de la table par où sort le son ; un chevalet où sont attachées les cordes ; & un fillet ou morceau d'yvoire qui est entre le manche & la tête, sur lequel les cordes portent par l'autre extremité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuye sur les touches. Ce maître est le premier qui m'a mis la main sur le *luth*. Jouër du *luth*. Accorder un *luth*. Toucher le *luth*. On appelle le *temperament du luth*, l'alteration convenable que l'on est obligé de faire des intervalles, tant à l'égard des consonances, que des dissonances, pour les rendre plus justes sur l'instrument.

En Latin, *testudo*, *cythara*, *chelys*. Quelques-uns tiennent que le mot de *luth* vient de l'Allemand *laute* qui signifie la même chose, ou de *lauten*, qui signifie *sonare*. Il vient plutot de l'Espagnol *laud*, d'où les Italiens ont aussi fait *liuto*. Nous prononcions anciennement *luc*. Men. Les Espagnols ont eu le mot *laud* des Maures. Joseph Scaliger & Bochart le derivent aussi de l'Arabe *allaud*.

Les *luths* de Boulogne sont les plus estimez par la qualité du bois qui est cause qu'on en tire un plus beau son. On est plus long-temps à accorder un *luth*, qu'à en joüer. Les concerts se font avec des dessus & des basses de *luths*. On dit qu'un *luth* est bien monté, quand on y a mis de bonnes cordes, qui sont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foi dit qu'on a vû à Paris un *luth* d'or qui revenoit à 32000. écus.

Je sai joüer du luth, *arrêtez : bagatelle,*
Le luth *ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.* FONTEN.

LUTHÉ'E. f. f. est une épithete qu'on donne à la mandore, lorsqu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle approche le plus près du *luth*. Mandore *luthée*.

LUTHERANISME. f. m. Sentimens du Docteur Luther sur la Religion. L'Histoire du *Lutheranisme* est curieuse & agréable. Le Jesuite Maimbourg a fait une Histoire du *Lutheranisme*; & Seckendorf y a repondu.

LUTHERIEN. ENNE. f. m. & f. Celui ou celle qui suit, qui professe le Lutheranisme, les sentimens de Luther.

LUTHIER. Voyez LUTTIER.

LUTIN. f. m. Espece de Demon ou d'esprit follet, qu'on croit revenir dans les maisons pour faire des malices, du desordre, ou de la peine. Il y a un *lutin* dans cette maison, ce château est plein de *lutins*. Quand on a perdu quelque chose qu'on venoit de manier, on dit qu'il faut que ce soit quelque *lutin* qui l'ait prise. On dit d'un enfant qui fait du bruit & qui rompt la tête, que c'est un petit *lutin*, qu'il fait le *lutin*, & d'un vieillard scelérat, que c'est un vieux *lutin*. On dit aussi d'un homme agissant, & qui donne très-peu de temps au sommeil, qu'il ne dort pas plus qu'un *lutin*. La vieille couroit comme un *lutin*. LA FONT. Les Spectres, les Fantômes, les *Lutins*, les Farfadets, & les Esprits, sont les marauts de valets qui volent de nuit les fruits du jardin, le blé du grenier, &c. LA HONTAN.

Mon cheval est cravaté & le folet le panse,
Si l'on s'en rapporte à ses crins,
Qui pendent jusqu'à terre, & sont melez & fins.
Je laisse toute fois à chacun sa croiance
Sur le pansement des lutins. ABBÉ REG.

Lutin, pour *luiton* qu'on a dit autrefois, corrompu de *nuiton*, parce que les *Lutins* apparoissent plus ordinairement la nuit. HUET.

Diable semble, ou luitons, *ou mausez.*
GUILL. AU COURT NEZ.

M. Menage le fait venir de *lemures*. Il vient plutôt de *lutter*, parcequ'on croit que cet Esprit folet se plait à *lutter* avec les hommes pour leur faire peur. On disoit anciennement *luite*, d'ou on a fait *luiton*. *Cum mortuis non nisi larvæ luctantur*, disoit Plancus au rapport de Pline. Marot a écrit *luthon*. LE DUCHAT.

LUTINER. v. a. Tourmenter quelqu'un comme feroit un lutin. Il nous a *lutiné* toute la nuit. *Lutiner* est aussi neut. Faire le lutin. Il ne fait que tempêter & que *lutiner* toute la nuit. Il n'a d'usage que dans le familier.

LUTRIN. f. m. Pupitre sur lequel on met les livres d'Eglise, auprès duquel les Chantres s'assemblent. On le dit principalement de celui qui est au milieu du Chœur. Mais on le dit aussi de ceux qui sont placez sur les hautes chaises. On dit d'un Marguillier de Village dont on veut vanter la capacité, qu'il chante bien au *lutrin*, & sçait tout son Office par cœur. Despreaux a fait un Poëme qu'il a intitulé le *Lutrin*.

Ils marchent droit au Chœur d'un pas audacieux
Et bientôt le lutrin *se fait voir à leurs yeux.* BOIL.

Ce mot vient de *letrain*, car c'étoit ainsi qu'on l'appelloit autrefois. On a dit aussi *lectrain*, *lieutrain*, & *letteril* : *Letrin* & *lieutrin*, se dit encore dans la Haute Normandie. Villon a dit *lectri*. Ce mot vient de *lectorium* ou *lectrum*, qui signifient *pupitre*. On a dit aussi *lectricium*, *lectrinum* & *letrinum*, *legium* & *leginum* : tous ces mots sont derivez de *lego*, je lis.

LUTTE. f. f. Combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrassera son compagnon. S'exercer à la *lutte*. La *lutte* étoit un des plus fameux exercices chez les Anciens; ils s'y frottoient d'huile pour donner moins de prise à leur ennemi. Mercure étoit le Dieu de la *lutte*. La *lutte* est très ancienne, elle étoit en usage dès les tems heroïques. Hercule *lutta* avec Antée. Il y avoit des combats & des prix de *lutte* aux Jeux Olympiques. A Lacedemone les filles qui n'avoient pas encore atteint l'âge d'adolescence s'exerceoient a la *lutte*. Les crocs en jambes sont des tours de *lutte*.

On dit *lutte* & non pas *luite*. Du Latin *lucta*.

On dit fig., qu'une chose est faite de bonne *lutte*, quand elle est faite naturellement & avec franchise, sans fraude ni detour, comme au jeu, au sort. Vous avez perdu de bonne *lutte*, vous êtes Roi de la feve de bonne *lutte*. On dit, Faire quelque chose de haute *lutte*; emporter quelque chose de haute *lutte*; pour dire, venir à bout de quelque chose, par l'autorité, par la force.

LUTTE, se dit aussi dans un sens un peu figuré, lorsque deux hommes se battent à coups de poing, ou se prennent aux cheveux.

Enfin pour arrêter cette lutte *barbare,*
De nouveau l'on s'éforce, on crie, on les separe. BOIL.

LUTTER. v. n. Combattre corps à corps pour se renverser à terre. Les Anciens s'exerçoient fort à *lutter*. Jacob *lutta* contre l'Ange. Lycurgue voulut que les filles *luttassent* toutes nuës, pour paroître plus robustes. ABLAN.

LUTTER, se dit figurément de toute sorte de combat spirituel, ou corporel. *Lutter* contre la fortune. *Lutter* contre l'orage, contre les vents. On peut dire que le bon destin de la Republique de Venise *lutta* seul contre la fortune de toute l'Europe. TALEMAN. Les Dieux ne sçauroient rien voir de plus grand que Caton *luttant* contre l'adversité. M. ESP. Il ne faut pas *lutter* contre la douleur. Il vaut mieux tâcher à l'oublier qu'à la vaincre. SAR.

Vous seul, Seigneur, vous seul, après quarante années,
Pouvez encor lutter *contre les destinées.* RAC.

LUTTER, se dit aussi parmi les Bergers, lorsque le belier couvre sa femelle. Le belier *lutte* les brebis.

On dit aussi la *Lutte creuse*, dans un sens aprochant, & bas. Elle l'invite à la *Lutte creuse*.

LUTTEUR. f. m. Qui combat à la lutte. Il y avoit des combats de *Lutteurs* aux Jeux Olympiques.

LUTTIER. subst. masc. Artisan qui fait & qui vend des instrumens de Musique, comme luths, violons, guitarres. On les appelle aussi *faiseurs d'instrumens*.

LUTTIS. f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de petite loge bâtie de terre & de chaume. Il se retira dans son *luttis*.

LUTZ. f. m. Petit os, qui, selon les Rabbins, est dans l'épine du dos & par le moyen duquel Dieu ressuscitera les morts. Ils soutiennent que ce petit os que personne ne connoit, est incorruptible, & que toutes les parties du corps humain, dispersées en beaucoup de lieux, se rassembleront autour de cet os, & formeront le même corps que les hommes auront porté pendant la vie. BASN. *Hist. des Juifs*.

L U X.

LUXATION. f. f. Terme de Chirurgie. Relâchement de tendons ou de ligamens, qui est cause que les os se deboitent, ou ne sont pas fermes dans leur situation naturelle. La vraye *luxation* se dit, quand l'os est entierement hors de la cavité où se fait son mouvement. La

uxation se fait d'ordinaire par un effort violent & externe, comme chute, memarchure, question, estrapade, &c. Elle arrive aussi quelquefois par une cause interne, savoir une limphe qui abbreuvant trop les ligamens &c. les relache.

LUXE. s. m. Depense superfluë ; sumptuosité excessive, dans les habits, dans les meubles, dans la table, & dans tout l'équipage. Le *luxe* est plus grand que jamais. Parler contre le *luxe* des bains. Ablan. Harangue contre le *luxe* des tables. Id. La societé civile ne peut subsister sans le *luxe*. Jur. Petrone depensoit son bien, non pas dans la debauche, mais dans un *luxe* poli, & curieux. St. Ev. La simplicité des Anciens étoit bien éloignée de notre mollesse, & de notre *luxe*. Boi. Le *luxe* est devenu une politesse. Le *luxe* a causé la decadence des esprits. Oe. M. Le *luxe* effemina les Romains, & vengea l'univers vaincu, en corrompant les vainqueurs. Boi. Saint Bernard indigné du *luxe*, & des depenses excessives des Prelats, leur prêcha que la modestie est la vertu qui leur est propre. Fl. La vigueur se relâche, & s'amollit par le *luxe*, & la bonne chere. M. Esp. Le *luxe* des habits est une vanité, & même une pueriliré. Id. Saint Louïs étoit ennemi du *luxe* pour son particulier ; mais pompeux, & superbe dans les ceremonies publiques. Mez. Seneque qui a tant crié contre le *luxe*, étoit superbement logé. M. Esp. Les thresors de l'Amerique ont amené le *luxe* en Europe. Le *luxe* des meubles, des tables, des équipages en France a égalé celui de l'ancienne Rome. Ceux qui cultivent leur raison & qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le *luxe* vain & ruineux, qui est en notre tems la perte des mœurs & l'opprobre de la nation, avec l'heureuse & élegante simplicité que les Anciens nous mettent devant les yeux. Fen. Les Predicateurs ne peuvent corriger le *luxe*. Ils declarent en vain la guerre au *luxe*. M. Esp. Le *luxe* s'est introduit dans le langage aussi bien que dans les habits. Art de Parler. Comme les Asiatiques aiment le *luxe*, leur discours exprime leur humeur, & leurs paroles sont accompagnées de vains ornemens. Id.

Dieu veut-il qu'on étale un luxe *si profane,*
Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne. Boil.

Ce mot & celui de *luxure*, selon quelques uns, viennent de ce que le *luxe* & la luxure, enervent le corps & lui ôtent la force & la vigueur. Du Latin *luxare*, relâcher.

LUXURE. s. f. Incontinence, l'impudicité. Le bouc est le symbole de la *luxure*. Ce qui damne le plus de monde est le peché de *luxure*. Ce mot est vieux, & ne se dit que dans le stile comique ou satirique.

LUXURIEUX, euse. adj. Lascif qui est adonné à la luxure, qui peut induire à la luxure. Un homme *luxurieux*, une femme *luxurieuse*, des regards *luxurieux*, des pensées, des paroles *luxurieuses*.

Luxurieux *point ne seras*,
De fait ni de consentement.

C'est un des Commandemens du Decalogue. On ne se sert guere de ce mot que dans les discours graves & de pieté ; encore ne s'en doit-on servir que rarement.

Ces danses, ces heros à voix luxurieuses. Boil.

L U Y.

LUY, ou LUI. Pronom personnel. Il fait à son feminin, *Elle*. C'est *lui* qu me l'a donné. Cela *lui* convient. Dieu se suffit à *lui* même. Males. L'amour est un feu qui s'éteint à la fin de *luy-même*. M. Sc. Romain avoit entrepris de le perdre ; *lui* se soutenoit par ses amis & par son credit. Fl.

...... *Moi dont l'ardeur extrême,*
Je vous l'ai dit cent fois, n'aime en lui *que* lui *même*. Rac.

On pretend qu'il ne faut se servir du relatif *lui*, qu'en parlant des personnes, & rarement des autres choses. Par exemple, Ce cheval est fougueux, ne vous approchez pas de *lui* : il faut dire, ne vous *en* approchez pas. Bou.

On ne dit pas d'un livre je ne me sçaurois passer de *lui* ; mais, je ne sçaurois m'en passer.

L U Z.

LUZERNE, ou LUYZERNIE. s. f. Herbe dont on seme les prez, qui est excellente à nourrir les chevaux. Voyez Luserne.

LUZIN. s. m. Terme de Marine. Menu cordage, à trois fils, plus gros que celui que l'on appelle *merlin*. On s'en sert à faire des ensflechures.

L Y.

LY. s. m. Sorte de mesure itineraire de la Chine, qui n'a que 240. pas Geometriques. Il faut dix *lys* pour faire le *pu*, qui en contient 2400.

L Y A.

LYANTE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe amarante tirant sur le violet & blanc. Mor.

L Y C.

LYCANTROPE. s. m. Fou, furieux, melancholique, qui a l'imagination blessée, croit être transforme en loup, court la nuit, frappe ceux qu'il rencontre, & fait une espece de heurlement. Le peuple l'appelle *loupgarou*, & s'imagine qu'il court aux Avents de Noël. Que l'on m'appelle *Lycantrope*, ou misantrope ; c'est de quoy je ne me soucie guere. Ablan.

Ce mot vient de *lucos* loup & d'*Anthropos*, homme, comme qui diroit, *homme loup*.

LYCANTROPIE. s. fem. Fureur ou maladie qui fait courir la nuit les ruës & les champs. Regnier dit qu'en se retirant chez lui assez tard, un valet lui demanda,

Etes-vous travaillé de la lycantropie ?

LYCE. s. fem. Chienne de Chasse. Ce mot vient de *lycisca*, qui signifie une chienne engendrée par l'accouplement d'un loup & d'une chienne. Quelques Auteurs l'ont appellée *letissa*.

Du Grec *lakis* ; petite louve.

On appelle *lyces portieres*, des chiennes qu'on nourrit dans la bassecour sans les mener à la chasse, & qu'on garde seulement pour avoir de leur race. Les *lyces* font d'ordinaire tous les ans deux portées, & on peut garder jusqu'à six chiens de chaque portée.

Lyce, se dit figurément d'une femme effrontée. En ce sens Regnier a dit,

Voyant que cette lyce,
Effrontément ainsi me presentoit la lice.

Ce mot vient du Latin *lupa* parce que les anciens appelloient *lupa* ou *louve*, une femme debauchée, d'où ils ont fait le mot de *lupanar*, *bordel*.

LYCE'E. s. m. Voyez Licée.

LYCHNIS. s. m. Plante dont il y a un grand nombre d'especes. Il y en a deux principales dont on se sert en Medecine, l'une cultivée & l'autre sauvage. La premiere espece est celle que C. Bauhin appelle *Lychnis coronaria Dioscoridis sativa* ; ce *lychnis* pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds, droites, rondes, rameuses, couvertes de laine ou de cotton blanc. Ses feuilles sont longues de trois ou quatre doigts, larges d'un doigt & demi, un peu plus grandes que celles de la sauge, pointuës, lanugineuses, blanches, molles

les. Ses fleurs sont belles ; composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, de couleur variée, quelquefois d'un rouge enflammé, d'autrefois d'un rouge plus clair, d'autrefois blanche. Il leur succede un fruit de figure conique qui s'ouvre par la pointe, & contient des semences presque rondes. Sa racine est simple, garnie de beaucoup de fibres.

Du Grec *luchnos*, lampe ; On cultive cette plante dans les jardins.

La seconde espece, appellée par C. Bauh. & Tournef. *Lychnis Sylvestris alba simplex*, pousse beaucoup de tiges à la hauteur de deux pieds, rondes, veluës, vuides, nouées, rameuses, rougeâtres en bas : ses feuilles sont longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt & demi, rangées deux à deux ou opposées, nerveuses, pointuës, veluës. Ses fleurs naissent en ses sommitez, & elles sortent des aisselles des feuilles, attachées à des pedicules courts, elles sont semblables à celles de la premiere espece, de couleur blanche, soutenuës, chacune sur son calice oblong, velu, marqué de rayes purpurines. Quand ces fleurs sont passées il leur succede des fruits de figure conique, comme en l'autre espece, lesquels contiennent des semences presque rondes, de couleur cendrée. Sa racine est longue de trois ou quatre pieds, grosse quelquefois comme le poignet, fenduë, descendant profondement en terre, blanche, âcre & amere. Cette plante croit dans les champs contre les hayes.

L'une & l'autre espece contiennent beaucoup de sel essentiel & d'huile. Leur suc étant attiré par les narines excite l'eternuement. Leurs semences sont estimées propres contre la piqure du Scorpion, étant prises au poids d'une dragme dans du vin. Celle du *lychnis* sauvage étant prise au poids de deux dragmes, purge par le ventre les humeurs bilieuses.

Lychnis, du Grec *luchnos*, lampe, parce qu'on pretend que la fleur de cette plante jette comme une flamme ou des rayons de lumiere, d'ou vient qu'elle est encore appellée *flammula*. Mathiole croit que les Anciens n'ayant point l'usage du coton, usoient de certaines herbes veluës comme celle ci & le *bouillon*, au lieu de meches dans leurs lampes, ce qui l'a fait appeller *lychnis*.

LYCHNITES, est une pierre precieuse, resplendissante & rayonnée, qui se forme dans les rochers en Thrace & aux lieux circonvoisins.

LYCIARQUE. s. m. Nom d'un ancien Magistrat de *Lycie*. Il étoit créé par les 23. villes de cette Province, il presidoit aux choses de la Religion, & il étoit en même tems le chef des Magistrats. Cette charge étoit annuelle.

LYCIUM. s. masc. En François Passefleur, Passerotes. Oreilles de Diell. Arbrisseau épineux. Il a pusieurs racines ligneuses, son écorce est grisâtre. Ses feuilles sont épaisses, assez semblables à celles du buis, nerveuses, faciles à se detacher. Ses fleurs sont petites, attachées plusieurs ensemble. Il leur succede de petits fruits gros comme des grains de poivre, noirs, à trois ou quatre angles, & quelquefois faits en forme de cœur, selon le nombre des noyaux, d'un goût astringent & fort amer. On appelle ces fruits *graine d'Avignon*, ou *gramette*, ou *graine jaune*. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en jaune. Cet arbrisseau croît dans des lieux rudes & pierreux, principalement vers Avignon & Carpentras. On en trouve aussi en Dauphiné, en Languedoc, & en Provence. En Latin *Lycium gallicum*. C. Bauh. *Lycium buxifolio*. Les Hollandois composent une pâte jaune avec une espece de craye ou de marne blanche, qu'ils teignent par une decoction faite des graines d'Avignon dans de l'eau & un peu d'Alun commun. Ils forment cette pâte en petits pains tortillez & ils les font sec er pour les envoyer; c'est ce qu'on appelle *stil de grain*. Il doit être tendre, friable, de couleur jaune dorée. Il est employé pour peindre en huile & en mignature. Toutes les parties du *Lycium* sont astringentes, digestives, resolutives.

Lycium, parce que cet arbrisseau croissoit autrefois abondamment en Lycie.

LYCOPSIS. s. fem. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, droite, rameuse, veluë. Ses feuilles sont rangées sans ordre vers le bas de la tige, semblables à celles de la buglose sauvage, dures, couvertes d'un poil rude. Ses fleurs sont petites, tendres, de couleur purpurine, placées aux sommitez des branches. Sa racine est rouge. Elle croit dans les champs. Plusieurs la rangent entre les especes *d'anchusa*. En Latin *lycopsis* C. Bauh. Elle est detersive, vulneraire, consolidante.

Ce mot vient de *lucos*, *loup*, & *opsis*, *face*, comme qui diroit *face de loup*, parceque la tige & les feuilles de cette plante sont couvertes d'un poil rude comme la peau du loup.

L Y M.

LYMPHATIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. C'est un nom que les Modernes ont donné à des vaisseaux contenant une humeur aqueuse qui se separe en plusieurs endroits du corps, & qui passe dans les veines & dans le cœur par ces petits conduits. Les vaisseaux *lymphatiques* sont de petits canaux à peu près comme les veines lactées, faits d'une tunique fort deliée semblable à de la toile d'araginée, & remplis de valvules qui s'ouvrent comme celles des veines vers le cœur, & qui se ferment en allant du cœur vers les extremitez. Ces vaisseaux n'ont point de reservoir commun ; car les uns vont deposer leur lymphe dans les reservoirs, ou dans le canal thoracique, & les autres dans les veines immediatement. Bartholin & Rudbeck les decouvrirent l'an 1651. Les Anglois pourtant, comme Glisson & d'autres, en attribuent la gloire de l'invention à Jolivius.

LYMPHE. s. f. Terme d'Anatomie. Humeur aqueuse qui se repand dans tout le corps. Elle vient des serositez du sang qui se filtrent dans les glandes. La *lymphe* sert à detremper le chile & le sang & ainsi à les rendre plus coulans : elle sert à la nourriture & à l'accroîssement du corps : elle empêche la trop grande dissipation des esprits : elle dissout les sels ; elle aide à faire les fermentations & elle tempere l'acrimonie des acides & de la bile. Le fœtus nage & se remuë comme un poisson dans une *lymphe* qui se forme dans l'Amnios. Il y a aussi une *lymphe* salivaire, & une *lymphe* pancreatique.

L Y N.

LYNX. Voyez Linx.

LYNCURIUS. s. m. ou *Pierre de linx*, sorte de pierre qui se forme, dit-on, de l'urine du linx, qui se congele en une pierre luisante, dès qu'elle est sortie de son corps : mais cela est fabuleux, comme le remarque Pline lui-même, qui le rapporte. Quelques-uns veulent que ce soit l'ambre jaune, & d'autres cette espece de pierre Belemnite qui est transparente, ou qui attire la paille comme l'ambre jaune. Boot croit que le *lyncurius* est une espece de jacinthe qui est de la couleur de l'ambre jaune, dont on ne peut la distinguer qu'en ce qu'elle est plus dure, & qu'elle ne tire pas la paille. De Laet croit aussi que c'est une espece de jacinthe. C'est une pierre commune en plusieurs lieux, gros-

gosse comme le petit doigt, il y en a beaucoup proche de Caen.

L Y P.

LYPY. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe rouge brûlé & jaune terni. Mor.

L Y R.

LYRE. f. fem. Ancien instrument à cordes qui se trouve representé sous plusieurs figures differentes dans les anciens bas-reliefs, medailles & peintures, tantôt avec trois cordes ou quatre, & tantôt avec cinq ou six ou sept, toujours tenduës de haut en bas, & resonnant sur un pied creux. On represente ordinairement Apollon avec une *lyre* en main. L'ancienne *lyre* inventée par Mercure étoit composée d'une écaille de tortuë, que Mercure trouva par hazard, & sur le creux de laquelle il tendit une peau deliée, puis il y fit un manche en elevant deux petits bras aux deux extremitez, qui étoient joints par le haut, en forme de potence; par un manche posé en travers. Par dessus la peau qui couvroit la tortuë, étoit un roseau coupé en deux, auquel étoient attachées 7. cordes tenduës de haut en bas. De cette machine grossiere & informe est venuë, dit-on, la *lyre*, que nous voyons dans les marbres & Medailles antiques entre les mains d'Apollon, de Mercure, d'Arion, &c. On touchoit la *lyre* avec l'archet, ou en pinçant les cordes avec les doigts. Hercule apprenant à jouër de la *lyre* sous Linus, le tua, dit-on, d'un coup d'archet. La *Lyre* au commencement n'avoit que trois cordes, ensuite on lui en donna quatre, & enfin on se fixa à sept. On dit que ce fut Simonides, qui y ajoûta la huitiéme, & Timothée la chanterelle. Dans d'anciennes Medailles frappées du tems du grand Prêtre Simon, on voit la *lyre* ancienne fort bien marquée, de la forme de celle qu'on met dans les mains d'Apollon. Mais il est mal-aisé d'y remarquer le nombre fixe des cordes. De la *lyre* ancienne, ou du *Kinnor* des Hebreux sont venus la plupart des instrumens à cordes que nous connoissons. Les Turcs ont encore aujourd'hui diverses sortes de *Lyres*. On se sert aussi de ce mot en parlant de toute sorte d'harmonie. Quelques-uns croyent que la *lyre* des Grecs étoit notre guitarre. Les uns attribuent l'invention de la *lyre* à Orphée, d'autres à Linus, d'autres à Amphion, & d'autres enfin à Mercure & à Apollon. Danet. L'Ecriture nous apprend que Tubal inventa la *lyre*, sans doute pour adoucir les fatigues du travail par ses sons harmonieux. Les Anciens n'employoient la *lyre* que pour loüer les Dieux: & la flûte pour les hommes. Dac. Les Grecs se servoient de la *lyre* dans les chœurs de la Tragedie. Id. Orphée avec une *lyre* apprivoisoit les bêtes farouches, & enlevoit les bois & les rochers. Fen.

La *lyre* moderne est un instrument dont la figure est peu differente de la viole, mais son manche est beaucoup plus large, aussi-bien que ses touches, parcequ'ils sont couverts de quinze cordes, dont les six premieres ne font que trois rangs; que si on vouloit doubler chaque rang, comme au luth, on auroit 22. cordes. Son chevalet est aussi plus long, plus bas & plus plat. On n'en use gueres en France, quoiqu'elle soit fort propre pour accompagner la voix. Le son de la *lyre* est languissant & propre à exciter de la devotion. Mers.

Lyre, de *Lyra* en Latin & en Grec.

Les Poëtes disent prendre la *lyre*, toucher la *lyre*, chanter sur la *lyre*, pour, faire des odes & autres pieces Lyriques.

Muse, il faut prendre ta lyre,
Armand nous anime &c. Mai.
Prens la lyre *de Chapelain,*
Et la guitarre de Voiture. Sar.
Des sons que ma lyre *enfante*
Ces arbres sont rejouis Boil.
Je m'en tiens là sans toucher à la lyre,
Qu'au Dieu des vers il plut de m'interdire. Du Cer.
C'est pour la Mothe & tel autre genie
Qui de la lyre *a conçu l'harmonie.* Id.

Lyre. f. f. *Poisson* de mer mediocrement grand, oblong, rond, de couleur rouge. Il porte à sa tête deux cornes disposées en forme d'une harpe, d'où est venu son nom. Il est couvert de petites écailles rudes. Sa tête est anguleuse, osseuse, dure, piquante. Ses yeux sont aigus. Son museau est grand, rond & sans dents. Ce poisson est plus osseux que charnu. Sa voix est comme un grognement. Il vît d'écume de mer. Il y en a de deux especes qui different peu l'une de l'autre. Il est trop dur pour être mangé.

Lyre. Constellation septentrionale. Elle est composée de dix étoiles, dont la situation fait comme une espece de *lyre*. Une de la premiere grandeur, deux de la troisiéme, & sept de la quatriéme: Celle de la I. grandeur est 100. fois plus grande que la terre, selon Ticho Brahé. Bayer & Harris lui donnent 13. étoiles dont il y en a une de la premiere grandeur, deux de la troisiéme, une de la quatriéme, six de la cinquiéme, & trois de la sixieme. L'Astronomie fabuleuse veut que ce soit la *lyre* d'Orphée, qu'il avoit recuë d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait present, & que les Muses mirent parmi les astres.

LYRIQUE. adj. Ce qui se chantoit sur la lyre. On le dit des Hymnes, des Odes, & des Stances qui repondent à nos airs, qu'on peut chanter, & mettre sur des instrumens. Les Anciens ont fort estimé les vers *lyriques*. C'est le nom qu'on donne aux vers qui ne se peuvent rapporter aux deux autres genres de vers, c'est-à-dire, Hexametres, & Iambiques. Ils servoient aux Odes, & aux chœurs des Tragedies. Pindare évite avec soin cet ordre methodique, & ces liaisons exactes, qui ôteroient l'ame à la Poësie *lyrique*. Boi. La Poësie *lyrique* est celle qui a le plus de grace dans notre langue. Les vers de nos Odes où les rimes sont entrelacées, ont une varieté, une grace & une harmonie que nos vers heroiques ne peuvent égaler. Ceux-ci fatiguent l'oreille par leur uniformité. Fen. On donne aussi cette épithete aux Poëtes. Horace est le Prince des Poëtes *lyriques* Latins; Pindare des Grecs. M. de la Mothe, & M. Rousseau sont de bons Poëtes *Lyriques*.

L Y S.

LYSIMACHIE. f. f. Genre de plante qui tire son nom, selon Pline, de *Lysimachus*, fils d'un Roi de Sicile, lequel fut le premier qui mit une espece de ce genre en usage. Pline ajoûte que sa vertu est telle qu'en la mettant sur le joug des bœufs ou d'autres bêtes attelées, qui ne s'accordent pas à tirer, elle les rend paisibles. Voyez Corneille. C'est la même plante.

M.

M. subst. fem. On prononce *emme*. Lettre consone; la douziéme de l'Alphabet François, qui a un son fort sourd, & qui se prononce sur l'extremité des levres. Une grande M. une petite *m*. les jambages d'une *m*. La lettre *m* se prononce comme une *n*, lorsqu'elle est immediatement sui-

suivie d'un *b*, d'une autre *m* & d'un *p. embrasser*, *emmener*, *tromper*; qu'on prononce *anbrasser*, *anmener*, *tronper*. Il en faut excepter quelques mots pris du Grec, comme *amnistie*, *Memnon*, *Memnosyne*, *Agamemnon*; car par tout là l'*m* retient sa prononciation. Il en faut excepter aussi les mots qui ne sont pas composez de la particule *en*: ainsi faites sentir la prononciation de l'*m* dans *comminatoire*, *commodité*, *immediatement*, *immense*, &c. Lorsque la lettre *m* est à la fin d'un mot, elle se prononce comme l'*n* finale, ainsi *nom*, *parfum*, *faim*, se prononcent comme si l'on écrivoit *non*, *parfun*, *fain*. Il en faut excepter *hem* & les noms propres étrangers, où l'*m* conserve sa veritable prononciation. Comme *Abraham*, *Jerusalem*, *Stokholm*, *Amsterdam*, *Salm*, *Krim*, &c.

M, quand elle est lettre numerale, signifie Mille, comme chez les anciens, suivant ce vers,

M. caput est numeri quem scimus mille tenere.

Quand on y ajoûte un titre au dessus, elle fait millefois mille M̄.

La lettre M, dans des tables Astronomiques, & autres ouvrages semblables, marque le midi; ou bien, que la latitude d'une planette est meridionale.

La lettre M. est la même que le *Mi* des Grecs, qui s'est formé de l'ancien *m* des Hebreux.

M, sur les monnoyes de France, est la marque de la Ville de Toulouse.

M A.

MA. Pronom personel feminin. *Ma* maison. *Ma* robbe. *Ma* tante. Le masculin est *mon*. On dit *mon*, devant les mots feminins qui commencent par une voyelle. *Mon* ame, *mon* Epouse, *mon* épaule, &c.

MAAIGNE'. adj. Vieux mot. Estropié.

M A B.

MABOYA ou MABOUIA. s. m. C'est le Demon des Caraïbes. Ils croient que *maboya* met le feu à nos mousquets. Ils s'imaginent que quand la *Lune* s'éclipse, *maboya* la mange. Quand ils sentent quelque mauvaise odeur, ils s'écrient aussi-tôt, *maboya* est là, fuyons. Ils ont donné le nom de *maboya* à une sorte de lezard fort laid & fort hideux, parce qu'ils nomment ainsi communément tout ce qui leur fait horreur.

MABOUIA. Les Caraïbes appellent ainsi un arbre fort rare, dont la racine leur sert à faire des massues pour se battre, & qui est dure comme du fer.

MABY. s. m. Espece de boisson de l'Amerique, qui se fait en mettant dans un canaris, 20 ou 30 pots d'eau avec deux pots de syrop clarifié, une douzaine de patates rouges, & autant d'oranges sures coupées par quartiers. Cette liqueur se fermente en moins de trente heures, & fait un vin clairet aussi agreable que le meilleur poiré de Normandie. Il rafraichit extrémement, du moins en apparence; mais outre qu'il ennivre, il est venteux, & donne la colique pour peu qu'on en fasse d'excès. LABAT.

M A C.

MACAF. s. m. Terme d'Imprimeur. Nom que donnent les Imprimeurs à un trait qui joint deux mots ensemble. Par exemple, qu'a-t-il fait? Ce mot, & le petit trait horizontal qu'on appelle *macaf*, sont pris des Grammairiens Hebreux qui s'en servent au même usage. Il vient du Syriaque *nacaph*, joindre. Les Grammairiens prononcent *maccaph*, comme l'Hebreu le demande.

MACAQ. s. m. Sorte de singe du Bresil. Les *macaqs* sont plus gros que les *sagouins* & d'un poil brun. Ils pleurent toujours, & ne sont divertissans, qu'en ce qu'ils imitent tout ce qu'ils voient faire. FROGER.

MACARON. s. m. Patisserie faite de sucre, de farine & d'amandes, taillée en petit pain plat, & de figure ronde, ou ovale.

MACARONI. s. m. Sorte de mets dont les Italiens sont fort friands. Il est fait de farine & de fromage, qu'on cuit dans le pot avec la viande. Quand ils sont taillez en menus filets, on les appelle *vermicelli*.

Ce mot vient de *makar*, qui en Grec signifie *heureux*, comme si c'étoit le mets des heureux. Les Anciens Grecs ont usé de *makaria* en la signification de *maccarone*, & les Grecs d'aujourd'hui disent *makaronia* en la même signification. MEN.

MACARONIQVE. adj. m. & fem. Espece de Poësie Burlesque faite de mots écorchez du Latin & de la langue vulgaire ou maternelle. Par exemple ce vers:

Hic solet antiquo bribas portare bisacco.

Il y a un poëme *macaronique*, *De bello Hugonotico*, où en parlant des cruautez que les Huguenots exerçoient sur les Moines, on ajoûte,

Deque illis faciunt saucissos atque bodinos,
Nunquam visa fuit canailla brigandior istâ.

T. de Beze a fait de la prose *macaronique*. Il a écrit une lettre dans ce stile-là contre le President Lizet, pour le tourner en ridicule: Il dit de Calvin: *Neque magnus, neque parvus*; *sed inter duos*: *Non dares liardum de ejus mina.* Merlin Cocaye Moine Benedictin de Mantouë à mis les vers *macaroniques* en credit. Il se nommoit en son vrai nom Theophile Folengi, & mourut en 1544. Il a fait la Macaronée, sous le nom de Merlin Coccaye. La Poesie *Macaronique*, selon Naudé, est la troisiéme espece du Burlesque Latin. Dans le Dialogue entre St. Ange & Mascurat composé par Naudé, Mascurat pretend que si Folengi n'a pas inventé la Poësie *macaronique*, il a du moins été le premier qui l'a cultivée. Sa macaronée a été d'ailleurs la plus estimée. La macaronée a été traduite en prose Françoise. On pretend que Rabelais a voulu imiter en partie cet ouvrage, & qu'il en a inseré les meilleurs morceaux dans son Pantagruel. Les Allemands & les Flamands ont eu aussi leurs Poëtes *macaroniques*. Le gout de ces plaisanteries a passé.

Macaroné, chez les Italiens, signifioit un homme grossier & rustique: ce qui vient des macarons d'Italie, comme nous l'apprend Thomasini, qui sont de petites pâtes, ou des gâteaux faits de farine non blutée, d'œufs, & de fromage, qui sont les principales douceurs des villageois. La Poësie *Macaronique* est un ragoût de diverses choses, composé d'une maniere qu'on peut appeller paisanne. Mais cette sorte de grotesque doit être accompagnée d'une naïveté agreable: il faut qu'il y ait du sel par tout & un air enjoüé & plaisant. Il y entre du Latin, de l'Italien, ou de quelque autre langue vulgaire, aux mots de laquelle on donne une terminaison Latine. Antonius de Arena Provençal a fait de ces sortes de vers fort plaisans mêlez de mots Latins & François, sur la Guerre & sur la Danse.

MACAUT. s. m. Vieux mot. Besace, poche. On a dit aussi *magaut*.

MACE. s. f. Vieux mot. Massue. *Masse* d'arme, qui avoit le bout fort gros. Il y en a eu avec un petit moulin dans le manche, afin que dans le besoin les soldats eussent le moien de moudre leur bled. Et se ferit emmi l'estour, sa *mace* en main; & sçachez bien que ceux qu'il attaquoit n'avoit que faire de myre. On a dit aussi *machuë*. BOREL.

MACEDONIEN, ENNE. Nom de Secte. Ancien Heretique qui suivoit les erreurs de Macedonius, Evêque de Constantinople, qui nioit la Divinité du St. Esprit, ne

ne le regardant que comme le ministre du Pere & du Fils, & un simple Ange, & qui fut le Chef de ceux qui furent appellez *Pneumatomaques*. Voyez ce mot.

MACELERIE. s. f. Vieux mot. Boucherie. Du Latin *macellum*.

MACELIER. s. m. Vieux mot. Boucher.

MACER, s. m. Ecorce du tronc d'un arbre du même nom qui croît en Barbarie. Elle est grosse, rougeâtre, d'un goût amer & acerbe: mais comme cette écorce est rare, on se sert en sa place du macis, dont pourtant les qualitez sont differentes, & l'on confond ordinairement, quoiqu'à tort, le *macer* avec le macis dans l'usage de la médecine. Le *macer* est astringent, & propre pour arrêter la dysenterie & les autres cours de ventre. *Macer* à cause de la siccité de cette écorce & du peu d'humeur qu'elle contient, comme qui diroit *écorce maigre*.

MACERATION. s. fem. Terme de Devotion. Mortification. La *maceration* de la chair se fait par les jeûnes, les cilices, les haires, & les disciplines. Ses grandes *macerations* lui ont abregé ses jours. Que dirai-je de leurs saintes *macerations*? PAT.

MACERATION, en termes de Pharmacie & de Chymie, se dit d'une preparation des medicamens, qu'on appelle autrement *digestion*. Quelques-uns n'employent ce mot que pour signifier la digestion qui se fait dans des matieres épaisses, comme quand après avoir mêlé des roses dans de la graisse pour faire de l'onguent rosat, on expose le mélange pendant quelques jours au Soleil, afin que la qualité des roses se communique mieux à la graisse.

MACERER. v. act. Mortifier son corps en le privant des plaisirs sensuels. Les grands Saints se sont *macerez* par de longues abstinences, des austeritez, des disciplines, des haires, en tourmentant & affligeant leurs corps.

MACERER, en termes de Pharmacie & de Chymie, signifie, Mettre dans un vaisseau des sucs ou d'autres matieres pour y recevoir une chaleur douce qui en degage les principes. C'est la même chose que *digerer*.

MACERÉ, ÉE. part.

MACERON. s. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur de trois pieds, rameuses, canelées, un peu rougeâtres. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ache, mais plus grandes, d'une odeur aromatique, d'un goût approchant de celui du persil. Ses fleurs sont petites, blanches, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Ses semences sont jointes deux à deux, grosses, presque rondes, canelées, noires, d'un goût amer. Sa racine est grosse, blanche, d'une odeur & d'un goût approchant en quelque maniere de celui de la myrrhe. On se sert en Medecine de sa racine & de sa semence: elles sont aperitives, propres pour exciter l'urine & les mois aux femmes, pour la colique venteuse, &c. En Latin *Smyrnium Matthioli*.

MACHABE'E. s. m. nom d'homme. C'est le nom qu'on a donné aux Princes Asmonéens qui gouvernerent le peuple Juif, pendant 130. ans ou environ. On les nomma ainsi parce qu'on voyoit dans leurs drapeaux les lettres hebraïques Mem, Caph, Beth, Jod, qui font *machaï*, & qui sont les premieres de quatres mots Hebreux qui signifient *qui est semblable à toi parmi les Dieux? o Jehova*.

MACHAMONA. s. m. Fruit de la même figure que nos calebasses, & qui se trouve dans la Guinée, & aux Iles de l'Amerique. On l'appelle *machamona*, c'est-à-dire, mangé par les oiseaux, parce que les oiseaux qui ont le bec tort, en sont très friands. Quand il est meur, sa chair est d'un goût très délicieux. Les Habitans du Pays en mangent pour se guerir du cours de ventre. Les esclaves en font de la bouillie. Il y a dans ce fruit des pepins gros comme de petits pignons, & dans chacun de ces pepins une amande plus delicate au goût que nos amandes douces. Les femmes d'Afrique qui ne connoissent point la presure, se servent de la chair de ce fruit pour faire cailler le lait. L'arbre qui porte le *machamona* est gros & haut comme nos plus grands chênes; & la feuille est épaisse, & plus grande que celle du maronier d'Indes.

MACHAO. s. m. Oiseau du Bresil, d'un plumage noir, mais si bien mêlé de verd, que quand le Soleil jette ses rayons dessus, il n'y a rien qui soit plus luisant. Il a les pieds jaunes, le bec & les yeux rougeâtres. C'est seulement au milieu du pays qu'il aire & on le trouve rarement auprès du rivage.

MACHAZOR. Ce mot signifie Cycle, & est le nom d'un Livre de prieres fort en usage chez les Juifs, dans leurs plus grandes Fêtes. Il est très difficile à entendre, parce que ces prieres sont écrites en vers & d'un stile concis.

MACHE ou MASCHE. s. f. Plante que les Latins apellent *Valerianella*, parcequ'elle ressemble à la Valeriane. Elle pousse une tige à la hauteur d'environ un pied, foible, ronde, rougeâtre, canelée, creuse. Ses feuilles sont oblongues, semblables à celles du nard des montagnes, assez épaisses, d'un goût aromatique. Ses fleurs sont amassées en bouquets d'une belle couleur purpurine, & quelquefois blanche, sans odeur. Ses fruits sont oblongs, assez larges, representant de petits vases, lesquels contiennent encore un autre petit vase, où l'on trouve enfermée une semence un peu longue. Sa racine est fibreuse, petite, blanche. On la mange en salade. En Latin *Valerianella Cornucopoides flore galeato Morisoni*. Elle est vulneraire, aperitive, detersive. Il y a plusieurs autres especes de *mâche*.

MACHE-COULIS. s. m. Mr. Felibien dit aussi *marchecoulis*, ou *machicoulis*. Espece de fortification ancienne. C'étoit un parapet en saillie, ou galerie soutenuë par des corbeaux, qu'on faisoit au haut des tours & des châteaux, où il y avoit des trous par enbas, qui servoient à jetter des pierres & autres choses, pour empêcher qu'on n'approchât du pied de la muraille. Quelques-uns disent aussi *marchecoulu*, ou *masse-coulis*. On se sert quelquefois de ce mot pour signifier une galerie basse, ou passage qui va tout autour d'un château. Huet derive ce mot de *machine coulis*.

MACHEAU. s. m. Vieux mot. Grange sans toit. On a dit dans la basse Latinité *Machale*, DU CANGE.

MACHEFER. s. m. (La premiere syllabe est longue.) Ecume de fer, scorie qui sort des forges & fourneaux, & du fer quand on le bat sur l'enclume. Le *machefer* pilé est tres bon à faire du ciment.

MACHELIER. Voyez MASCHELIER.

MACHEMOURE. s. f. Terme de Marine. Menu debris d'un biscuit égrené & reduit en miettes. Par un Reglement du Roi de France il est ordonné, que le morceau de biscuit qui sera aussi gros qu'une noisette, ne sera pas reputé *machemoure*, & qu'il sera delivré à l'equippage avec le reste de leurs portions.

MACHER. Voyez MASCHER.

MACHETTE. s. f. Nom qu'on donne en Amerique à une espece de Coutelas, ou épée large. LABAT.

MACHIAVELLISME. s. m. Maximes de Machiavel touchant la Politique, & l'art de regner. Le *Machiavellisme*, tout abominable qu'il est, ne laisse pas d'avoir fait assez de progrès dans le monde. LE CLERC.

MACHIAVELLISTE. s. m. Celui qui en matiere de politique suit les sentimens de Machiavel.

MACHICATOIRE. Voyez MASTICATOIRE.

MACHICOTS. s. m. Officiers de l'Eglise Notre-Dame de Paris, qui sont moins que les Beneficiers, & plus que les simples Chantres à gage. Les *Machicots* sont obligez de porter chape aux fêtes semi-doubles, & de

de tenir le chœur. C'est un *Machicot*. La Compagnie des *Machicots* est connuë. Voyez Menage sur ce mot.

MACHICOTER. v. n. Terme de Notre Dame de Paris. C'est, chanter seul un verset en y ajoûtant, ou retranchant des notes qui sont sur le livre à chanter, & cela pour donner plus de grace au chant. Il *machicote*. Il sçait bien *machicoter*.

MACHINAL, ALE. adj. Qui dépend de la machine du corps, & où la volonté n'a point de part. Mouvement *machinal*; action *machinale*. Les Sauvages de l'Amerique s'abandonnent tout à fait à leur temperament, & leur societé est toute *machinale*. LA HONTAN.

MACHINALEMENT. adv. D'une maniere *machinale*, Agir *machinalement*.

MACHINATEUR. s. m. Terme figuré, qui se dit de celui qui fait quelque conspiration secrette contre quelcun, qui se sert de ruses & d'artifices pour le tromper. Les plus coupables de cette rebellion sont les *machinateurs* de toute l'intrigue. Il ne se dit que rarement. RICH.

MACHINATION. s. f. Action par laquelle on dresse des embûches à quelcun pour le surprendre par adresse, & artifice. On recherche les Auteurs d'une telle *machination*. Decouvrir les plus sourdes *machinations*. BOSS.

MACHINE. s. f. Engin, assemblage de plusieurs pieces fait par l'art des Mechaniques, qui sert à augmenter la vertu des forces mouvantes. Inventer une *machine*, faire jouër une *machine*. Cette *machine* jouë bien. L'effet d'une *machine*; les pieces, les ressorts d'une *machine*. On donne le nom de *machine* en general à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme les Scenes & les Theatres mobiles, les chars, les nuës, les vaisseaux, & aussi ce qui sert aux hommes pour faire des choses qui sont au dessus de leurs forces, comme les vols, les descentes, &c. Les Anciens avoient une infinité de *machines* de guerre, des beliers, des balistes, des catapultes, onagres & scorpions, & autres pour battre les murailles, lancer des traits & des pierres contre les ennemis, dont Vegece a écrit autrefois. Elles ont été depuis mieux expliquées par Juste Lipse. Maintenant les *machines* de guerre ne consistent qu'en artillerie, bombes, petards & carcasses. Il faut remarquer qu'on appelle proprement *machine*, ce qui consiste plus en art, & en invention que dans la force, & la solidité de la matiere. C'est pourquoi les inventeurs des *machines* ont été appellez *Ingenieurs*.

MACHINE INFERNALE. Cette *machine* a fait beaucoup de bruit dans la guerre de 1689. Les Anglois l'avoient fait construire pour ruiner le Port de Dunkerque. C'étoit un bâtiment à trois ponts chargez au plus bas de poudre, au second de bombes & de carcasses, & au troisiéme de barils cerclez de fer pleins d'artifices, & son tillac aussi comblé de vieux canons, & de mitrailles. F. STR. a fait la description d'une semblable machine faite dans les guerres civiles des Païs-Bas, pour faire sauter le pont que le Duc de Parme fit construire sur l'Escaut pendant le Siege d'Anvers.

MACHINES DE BALLET, sont des inventions pour faire changer les decorations, faire des vols en l'air, faire mouvoir des animaux, & autres artifices qui surprennent & divertissent les spectateurs qui n'en sçavent pas le secret. Les *machines* de l'opera. L'Italie nous surpasse du côté des decorations & des *machines*, puisque c'est d'elle que nous avons emprunté tout ce qui nous a davantage surpris l'imagination & les yeux sur nos theatres. PARALLELE *des Italiens & des François en ce qui regarde la musique & les Opera*.

MACHINE, se dit en termes de Poësie Dramatique, & Epique, de l'artifice par lequel on a recours à quelque Puissance superieure, ou à une Divinité, pour executer une chose qui est au dessus des forces de la nature. Les Anciens ne se servoient de *machines* que dans la necessité de faire venir quelque Dieu: encore les Poëtes étoient-ils presque toûjours trouvez ridicules de s'être laissez reduire à cette necessité. ST. EV. Il est permis aux Poëtes de faire intervenir des *machines* par tout, & d'employer sans cesse le ministere des Dieux. LE BOSS. Aristote veut que le denoüement de la fable naisse de la fable même, & non de quelque *machine*. Mais cela n'est que pour le Theatre. L'usage des *machines* est plus frequent dans l'Epopée que dans la Tragedie. Mais il faut apporter cette distinction: c'est que le Poëte Epique se gardera bien d'employer une *machine*, pour se retirer d'un mauvais pas où il se seroit engagé mal à-propos; mais il s'en sert lorsqu'il peut s'en passer, & seulement pour faire honneur à son Poëme, & à son Heros de l'assistance des Dieux. Il ne faut pas qu'on lui puisse reprocher que faute d'art, & d'invention, il a été obligé d'avoir recours à des Puissances surnaturelles. Ainsi la *machine* dans le Poëme Epique n'est point une invention pour se tirer d'une difficulté embarassante; mais c'est la presence de quelque Divinité, ou une action surnaturelle & extraordinaire, que le Poëte insere dans son Poeme, pour le rendre plus majestueux, & plus admirable. Ce melange doit être fait de telle sorte que l'on puisse retrancher les *machines*, sans rien retrancher de l'action. LE BOSS.

MACHINES, en general, se dit des automates, & de toutes les choses qui se meuvent d'elles-mêmes soit par art, soit naturellement. Les horloges sont entre les plus belles *machines* qui ayent été inventées. La tête fabriquée par Albert le Grand & qui parloit par artifice, étoit une *machine* bien ingenieuse. La *machine* de notre corps est composée de mille ressorts cachez: elle peut être toute prête à se briser, & à tomber en ruine, sans que personne s'en apperçoive. NIC. C'est une étrange chose que la fragilité de notre *machine*, & la part que prend notre ame à ses bonnes, ou à ses mauvaises dispositions. M. DE S. Toute la beauté du genie n'est qu'un pur effet du hazard, & d'un certain arrangement des parties de la *machine*. VAL. Que verrons nous dans notre mort? Une vapeur qui s'exhale, une machine qui se dissout, & qui se met en pieces. BOSS. Quelques Philosophes modernes ont soutenu que les animaux n'étoient que des *machines*. Pereira avant Descartes a soutenu que les bêtes sont de pures *machines*. J. DES SC. Rien ne peut nous persuader que les bêtes ne sont que des *machines*, & il y a des raisons très-fortes du contraire. BIB. UNIV. T. XXV. Il y a des Predicateurs qui ne parlent qu'aux sens, & dont la principale étude est de menager les gestes & le ton de la voix, pour ébranler la *machine*. MEM. DE TR.

La bête n'est qu'une machine;
Telle est la montre qui chemine
A pas toûjours égaux, aveugle, & sans dessein:
Ouvrez la, lisez dans son sein;
Mainte roüe y tient lieu de tout l'esprit du monde. LA FON.

MACHINE, se dit encore de l'assemblage, & de la construction de l'Univers. Si l'homme contemple la *machine* du monde, il se portera naturellement à reconnoître qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui ait pu créer tant de merveilles, & les maintenir dans un ordre si regulier. JAQ. Considerez ces globes merveilleux; qui peut commander à ces épouvantables *machines* qu'une puissance infinie? ST. EV. Les Poëtes appellent le monde, la *machine ronde*.

Car de s'imaginer qu'un Dieu tourne le monde,
Et regle les ressorts de la machine ronde *&c.* BOY.

MACHINE, se dit aussi de tout ce qui augmente les forces humaines. Mr. François Bayle definit une *machine*, un corps dans lequel les deux puissances mouvantes opposées, soit égales, soit inégales en force, étant liées, peu-

peuvent être constituées en équilibre, ou se vaincre l'une l'autre. Le levier, le coin, la vis, la poulie, les mouffles, les verrins, le guindal, les grues, le capestan, sont des *machines* fort necessaires. Le pressoir, la calandre, sont de puissantes *machines*. Les pompes, les moulins, & tout ce qui agit par le moyen de l'eau, ou du vent, sont des *machines* hydrauliques, ou pneumatiques.

MACHINE, se dit aussi des choses pesantes & difficiles à remuer. Un galion est une pesante *machine*. La grosse cloche de Roüen, les Obelisques de Rome, sont de pesantes *machines*, qu'on a de la peine à remuer, à transporter.

MACHINE, est aussi un terme de Cordonnier, qui se dit d'une certaine composition de cire blanche & de soufre, qui sert à blanchir les points du talon du soulier.

MACHINE, se dit figurément, des adresses, des artifices dont on use pour avancer le succès, & pour venir à bout d'une affaire. La *machine* la plus propre à remuer le peuple, c'est la Religion. OE. M. Il n'y a pas dans le monde une meilleure *machine* politique, que la Prophetie, quand elle est entre les mains de gens qui sçavent la faire jouer habilement. J. DES SC. Il a fait joüer toutes sortes de ressorts & de *machines*, pour venir à bout de cette entreprise. Philippe II. étoit l'esprit qui remuoit la grande *machine* de la Ligue. BAY. Il n'a besoin de ressort ni de *machine*, pour faire entrer la raison dans les ames. BOIL. Songeons presentement à d'autres *machines*. MOL.

Sur tout refusez les presens;
Des machines *d'amour c'est la plus redoutable.* LA FON.

On dit aussi figurément & par maniere de Proverbe, d'un homme qu'on a peine à émouvoir, qu'il ne se remuë que par *machine*, ou, qu'il faut des *machines* pour le faire remuer.

MACHINER. v. act. Former, projetter quelques mauvais desseins; conspirer contre quelcun; faire agir des ressorts secrets pour le perdre, pour lui nuire. Les mecontens de la Cour sont sujets à *machiner* contre les Ministres. On a pris un homme qui *machinoit* une grande trahison contre l'Etat. Il *machine* quelque trahison. ABLAN. Il avoit dejà *machiné* ma mort avant que je vinsse à la Couronne. VAUG.

MACHINER, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie, Passer le machinoir sur les points du soulier. *Machiner* les points.

MACHINÉ, ÉE. part. & adj.

MACHINISTE. s. m. Ingenieur qui invente, qui fait construire des machines, pour augmenter les forces humaines, ou qui les conduit. Il faut être sçavant dans les sciences mechaniques pour être bon *Machiniste*. On appelle aussi *Machiniste*, celui qui fait des changemens, & des vols de theatre par des mouvemens surprenans.

MACHINOIR ou MACHINOIS. subst. masc. Outil dont se servent les Cordonniers pour blanchir les points du derriere du soulier.

MACHOIRE. Voyez MASCHOIRE.

MACHOQUET. s.m. Ce mot signifie un Forgeron dans les Iles Antilles. LABAT.

MACHORAN. s. m. Nom d'un poisson qui se pêche sur la côte du Perou, près d'Arica. Il est sans écailles, il a la peau fine, la chair blanche. Il a des deux cotez de la tête des especes de filandres ou barbes à peu près semblables à la barbe d'un chat. C'est ce qui a fait apparemment que quelques auteurs le nomment, chat marin, ou chat de mer. Il y a une infinité de *machorans* à l'Isle de S. Vincent du Cap Verd. FREZIER.

MACHURAT. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est ainsi qu'on appelle les compagnons Imprimeurs qui apprennent leur metier, qui sont sujets à barbouiller, à gâter les feuilles qu'ils tirent.

MACHURER. v. act. Barbouiller ou noircir quelcun, ou quelque chose. *Machurer* le visage, les habits. Il ne se dit que parmi le peuple, & particulierement chez les Imprimeurs, qui appellent *machurer*, barbouiller une feuille, ne la tirer pas nette.

On dit proverbialement en Languedoc, que le chaudron *machure* la poële; pour dire, La pelle se moque du fourgon. *Mascara* en Thoulousain signifie *charbonner, barbouiller*. C'est de là que nous vient le terme de *mascarade*.

MACHURÉ, ÉE. part. & adj.

MACIS. s. m. C'est le nom qu'on donne à la seconde écorce de la noix muscade. Cette écorce est tendre, odorante, de couleur rougeâtre ou jaunâtre: elle se separe de la muscade à mesure qu'elle se seche, & elle prend une couleur jaune. On l'appelle improprement *fleur de muscade*. Elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil. Le *macis* a les mêmes vertus que la muscade. Il faut choisir le *macis* recent, entier, de couleur jaune, d'une odeur & d'un gout agreable, un peu acre. Il a les mêmes vertus que la muscade, mais ses principes sont plus exaltez, & il agit avec plus de penetration & d'efficace. Les Anciens n'ont point connu le *macis*. Les Hollandois font grand trafic de *macis* qui est une drogue des plus estimées.

Ce nom est Indien. Les Arabes l'appellent *besbassah* & les Perses, *bezbazé*. D'HERBELOT.

MACLE. s. f. Fruit d'une herbe marecageuse qui est pointuë en quatre ou cinq endroits, qui est de la grosseur d'une noix. C'est une espece de châtaigne aquatique, ou de trefle d'eau. En Latin *tribulus aquaticus*.

MACLE, est aussi un terme de Blason. C'est une piece de l'Ecu faite en losenge percée. Ceux de la maison de Rohan portent de gueules à neuf *macles* d'or posées trois, trois, & trois, & ont pour devise, *sine macula*. Quelques-uns disent qu'ils ont pris ces *macles*, à cause que les *macles* se trouvent en très-grande abondance sur leurs terres; ce sont des especes de caillous, qui étant couppez en deux, representent la figure marquée sur leurs Ecus. La *macle* est toute semblable à la losenge, & de même dimension, à la reserve qu'elle est percée au milieu; elle differe des *rustres*, en ce que celles-ci sont percées en rond. D'autres ont cru que les *macles* sont des mailles de hautbergeon qui sont des losenges vuidées comme celles des filets. Les Latins ont donné un nom commun à ces deux sortes de mailles, sçavoir, *macula*; d'où sont derivez *macle* & *maille*.

MACLE, ou MACQUE, en termes de Marine, se dit des cordes traversantes, & qui étant ridées ou bandées en losenge, font une figure de mailles.

MACOCO. s. m. Animal de la grosseur d'un cheval qui se trouve dans le Royaume de Congo. Il a les jambes longues & grêles, le cou long, de couleur grise & rayé de blanc, deux cornes extrémement longues, minces & aiguës. La fiente de cet animal a une odeur qui approche du musc & de la civette, mais elle n'est pas si forte. On tient que ses ongles sont un remede contre l'engourdissement des nerfs.

Le nom de *macoco* veut dire grande bête, dans la langue du païs.

MACOCQUER. s. m. C'est un fruit qui est fort commun dans toutes les Iles de l'Amerique & dans la plus grande partie du continent. Il est presque semblable à nos melons, ou citrouilles, & d'un goût fort agreable. Il y en a de differente grosseur & de differente figure. Son écorce est dure, ligneuse, polie, brune ou rougeâtre en dehors, noire en dedans. Il contient une pulpe qui étant bien meure devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant: dans cette pulpe sont envelopez plusieurs grains plats & durs. Les chasseurs se servent de ce fruit pour étancher leur soif, &

& ils disent qu'il a le goût du vin cuit, mais qu'il resserre un peu trop le ventre. Les Indiens en retirent la pulpe & les grains par un petit trou qu'ils font à l'écorce, puis l'ayant rempli à demi de petits cailloux, ils le bouchent & ils l'agitent afin qu'il fasse du bruit; c'est un divertissement pour eux dans les tems de rejouissance. Rochefort & Du Tertre appellent l'arbre qui porte ce fruit, *calebassier*, & d'autres *cobyne*, ou *biguero*. Voyez CALEBASSIER.

MAçON. s. m. Celui qui entreprend la construction d'un bâtiment, d'une muraille. Il a fait marché avec un Maître *Maçon* pour lui bâtir une telle maison suivant un tel dessein, & pour un tel prix, la clef à la main. On nomme des Jurez & Maîtres *Maçons* pour estimer des ouvrages, pour visiter des bâtimens, quand il y a quelque contestation sur ce sujet en Justice.

On appelle aussi *Maçon*, celui qui travaille sous ces Maîtres à la construction d'un bâtiment, & qui employe le plâtre & le mortier. Un aide à *Maçon*, est celui qui sert à gâcher le plâtre, & à apporter les materiaux.

MAçON, se dit figurément, & par injure à toutes sortes d'ouvriers qui travaillent grossierement, & malproprement à quelque besogne que ce soit. Un Savetier dit à son apprentif, qu'il travaille en vrai *Maçon*. Le *Maçon* dit au sien, qu'il travaille en vrai Savetier.

Isidore dit que ce mot vient de *machio*, fait de *machina*, à cause qu'un *Maçon* est obligé de se servir de *machines* pour travailler sur le haut des maisons. Plusieurs le derivent de *machino*. Du Cange le derive de *macerio*, parcequ'on a appellé *materia*, ces longues murailles de clôture qui enferment les vignes & autres heritages; & qu'ainsi un *Maçon est maceriarum constructor*. On a appellé un *Maçon* dans la basse Latinité, *Magister Comacinus*: ce que Lindenbruck dit être derivé de *Comacina*, Ile de la Romagne, où du temps des Lombards se trouvoient les meilleurs Architectes. Selon Huet *Maçon* vient de *mas* vieux mot qui signifioit maison, & qui est le nom de plusieurs familles. *Masson* qui fait des *mas*, c'est-à-dire, des maisons.

MAçONAGE. s. m. Ouvrage, travail du Maçon. Le *maçonnage* de ces murs est bon. Il a tant coûté pour le *maçonnage* de cette maison, & tant pour la charpente.

MAçONNER. v. act. Travailler du metier de Maçon. Les Limosins sont ordinairement ceux qui apprennent à *maçonner*. On dit aussi de ceux qui font travailler trop souvent aux reparations de leurs maisons, ou qui y font souvent des changemens, qu'ils n'aiment qu'à *maçonner*.

MAçONNER, signifie aussi, Fermer avec du plâtre & du moilon les ouvertures d'un mur. Ce n'est pas assez de condamner cette porte, je veux qu'on la fasse *maçonner*.

MAçONNER, se dit fig. pour dire, travailler grossierement. Voyez comme il y a *maçonné* cela.

MAçONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MAçONNÉ, en termes de Blason, se dit du mortier qui paroît en forme de filet entre les pierres de taille ou les briques d'un bâtiment, que les Maçons appellent *trait de rustique*; & il est d'ordinaire de sable. Il portoit d'azur à une tour fenêtrée d'un avant-mur d'argent *maçonné* de sable.

MAçONNERIE. s. f. Art de maçonner; arrangement des pierres avec le mortier, ou quelque autre liaison. On le dit aussi de l'ouvrage, & du travail du Maçon. Ce Maître est bien entendu au fait de *maçonnerie*. On a fait un devis de *maçonnerie*, des ouvrages de *maçonnerie*. La *maçonnerie* de cette maison est bien faite, bien solide. La *maçonnerie* assise sur un roc doit être encastrée de quatre ou cinq pouces dans le roc vif. Une cloison de *maçonnerie* est celle qui est faite avec de la charpente & du plâtre, ou de la brique. Il y a de la *maçonnerie* maillée, qu'on appelle *en échiquier*; elle est faite de pierres quarrées dans leur parement, lesquelles sont posées ensorte que les joints vont obliquement, & que les diagonales sont les unes à plomb, & les autres de niveau.

Toutes les especes de *maçonnerie* se reduisent aujourd'huy à cinq: la *maçonnerie en liaison*, celle *de brique*, *de moilon*, *de limosinage*, & *de blocage*. La *maçonnerie en liaison* est celle qui est faite de carreaux, & de boutisses de pierre bien posées en recouvrement les unes sur les autres. La *maçonnerie de brique*, est une maniere de bâtir, dont les corps, & saillies, & naissances de pierre, renferment des champs, tables, panneaux &c. renfoncez de brique posée en liaison, & proprement jointoyée avec du plâtre, & de la chaux. La *maçonnerie de moilon*, est celle où les moilons d'appareil, ou de hauteur, sont équarris, bien gisans, posez de niveau, & piquez en leur parement. La *maçonnerie de limosinage*, est celle qui se fait de moilons posez sur leur lit en liaison, sans être dressez en leurs paremens. La *maçonnerie de blocage*, est celle qui est faite de menuës pierres jettées à bain de mortier. DAVILER. En Latin, *Structura ruderaria*.

On appelle *colonne de maçonnerie*, une colonne faite de moilon bien gisant, enduit de plâtre, ou faite de brique par carreaux moulez en triangle, & recouverte de stuc.

Il y a dans l'enceinte du Palais à Paris une Jurisdiction de la *maçonnerie*. Elle est composée de trois Conseillers qui se qualifient juges Generaux des œuvres de *maçonnerie* de France. Ils connoissent des differens entre les ouvriers concernant le fait des bâtimens. Cette Jurisdiction a été établie en 1645.

MACOUBA, Espece de poisson connu dans les Antilles. Les *Macoubas*, qu'on appelle aussi *Têtards*, à cause qu'ils ont la tête large & charneuse, ont le corps assez rond, la peau noire & fort fine, la chair très blanche, grasse & delicate. On en voit d'un pied de longueur; leur bonté est cause qu'on ne leur donne pas le tems de devenir fort grands. LABAT.

MACREUSE. s. f. Oiseau de mer, espece de canard sauvage. Il est gros comme un canard ordinaire, de couleur obscure & quelquefois toute noire. Il ne vole qu'avec peine, mais quand il veut sortir d'un lieu promptement, il se soutient sur l'extremité de ses ailes & de ses pieds, & il court de cette maniere à la surface de l'eau avec beaucoup de legereté & de vitesse. Il se nourrit d'algue, d'insectes, de coquillage. Il passe pour poisson, à cause qu'il a le sang froid, desorte qu'on permet d'en manger en Carême. Sa chair est de bon gout, sentant le poisson, mais un peu dure & coriace, principalement quand il est vieux, c'est pourquoi on le doit choisir jeune. La *macreuse* contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Elle est fort nourrissante. On a cru que les *macreuses* s'engendroient de l'écume de la mer, ou du bois pourri des vieux vaisseaux, où on les trouvoit attachées par le bec, d'où elles se détachoient quand elles étoient bien formées. Mais le Sr. Childrey, dans son livre des merveilles d'Angleterre soutient qu'elles viennent d'un œuf couvé comme les autres oiseaux, & que ce sont de vrais canards; & qu'il y en a grande quantité en Ecosse. Mr. Grandorge Medecin de Montpellier a fait un Traité de leur origine, & dit qu'il y en a une furieuse quantité dans le Nord jusques dans le Groenland. On en a aussi en France. Mr. Redi, dans ses *Experiences sur la generation des Insectes*, dit qu'il est bien vrai que ces animaux naissent dans des fentes de quelques pieces de bois qui se pourrissent, mais qu'il n'est point vrai, que ce soit le bois

bois qui se convertisse en leur propre substance. Il dit qu'ils viennent d'œufs, & qu'il a dans son cabinet deux de ces œufs qui ont eu le tems de grossir jusqu'à la longueur d'un pouce, & à la largeur d'un demi-pouce; ils sont encore attachez par un de leurs bouts à un morceau de bois, qui a été separé exprès d'une plus grande piece: ils s'ouvrent en deux comme une huitre, & l'on voit au milieu toutes les parties de ces animaux qui sont déja formées. Albert le Grand, Religieux de St. Dominique & Evêque de Ratisbonne, au 23. Chapitre de son *Histoire des animaux*, & Charles Clusius dans le Supplement de ses *Exotiques*, disent que ce que le vulgaire croioit des *macreuses* est une fable toute pure, & que ces oiseaux pondent & couvent leurs œufs & élevent leurs petits comme les autres animaux. LABAT. Desorte que si on a continué d'en manger en Careme jusqu'à present, ce n'a été qu'en consequence de la longue possession où l'on est, fondée sur l'erreur où l'on a été. ID.

Il y a aussi un poisson nommé *Macreuse*, (Pomey dit *Macroule*) qu'on appelle autrement *diable de mer*, en Latin *fulica*, qui est une espece de poule de mer fort noire.

En Latin *puffinus*. Les Hollandois les appellent *macreuses meerfoet*, & ceux de Frise *marcol*, d'où est venu notre nom de *macrouse*, & ensuite *macreuse*. GRAINDORGE, Medecin de Caen.

On dit proverbialement, il ressemble à la *macreuse*, il n'est ni chair ni poisson; c'est un temporiseur, un hypocrite.

MACROBIE. f. m. & f. Qui a vécu un grand nombre d'années.

Ce mot est Grec: il est formé de *Macros*, grand, & *bios*, vie.

MACROCOSME. f. m. Quelques Physiciens appellent ainsi le monde. Ce mot veut dire grand monde. Il ne se dit que par opposition à celui de *microcosme* qui veut dire petit monde, par où on entend l'homme.

Il vient du Grec *macros* grand & *Kosmos* monde.

MACSURAH. f. f. Nom que les Mahometans donnent à un lieu separé dans les mosquées où se placent les Princes & qui est ordinairement fermé de rideaux. C'est de là que les Espagnols ont introduit dans les Eglises ce qu'ils appellent *la Cortina*, qui est faite en tour de lit, & dans laquelle s'enferment les Rois, les Princes, &c. pour assister au service divin. D'HERBELOT.

MACTIERNE. f. m. & f. Ancien nom de dignité en Bretagne, qui signifie proprement en vieux Breton *fils de Prince*. L'autorité des *Mactiernes* étoit grande; il ne se faisoit rien d'authentique dans tout le ressort de leur jurisdiction sans leur autorité. Les Evêques prenoient quelquefois la qualité de *Mactiernes*, soit qu'elle leur convint, à cause des terres de leur patrimoine, soit que leurs Eglises eussent des Fiefs & des Seigneuries temporelles assez considerables, pour donner aux Evêques le droit de s'appeller *mactiernes* & d'en faire les fonctions. Ces fonctions n'étoient pas si affectées aux hommes que les femmes ne s'en aquitassent quelquefois par ordre des Souverains. Femmes *mactiernes*.

Ce mot vient de *mac* qui veut dire *fils*, & de *tiran*, qui signifie Prince. LOBINEAU.

MACUCAGUA. f. m. Oiseau du Bresil qui ressemble fort au faisan; & qui est plus gros que les poules de l'Europe. Il a trois peaux & beaucoup de chair, & cette chair est fort delicate. Il pond deux fois tous les ans douze ou quinze œufs. Il court sur terre, mais il vole sur les arbres aussi-tôt qu'il voit des hommes. On en trouve de plusieurs especes qu'il est facile de prendre.

MACULATURE. f. f. Terme de Librairie & d'imprimerie. Feuilles mal imprimées, ou mal sechées dont les caracteres sont pochez, ou peu lisibles: ou mauvaises feuilles, dont on se sert pour couvrir ou envelopper d'autres feuilles pour les tenir nettes.

MACULATURE, se dit en ce sens d'un méchant ouvrage imprimé, qu'on ne sauroit plus vendre, sinon en *maculature*, qui sert à des enveloppes, & à autres usages. J'ai mis ce Livre en *maculature* pour le vendre à la rame.

MACULATURE, se dit aussi parmi les Imprimeurs en taille douce, d'une feuille de papier qu'on met entre l'image & le lange.

MACULATURE, est aussi un terme de Papetier, qui signifie du mechant papier, qu'on fait avec du drapeau où l'on méle du charbon pour le rendre noir.

MACULE. f. f. Terme de l'Ecriture Sainte, & de Theologie. On se sert de ce mot au propre, quand on veut parler des victimes qu'on choisissoit pour les sacrifices de la Loi de Moïse; & alors il signifie tache, deffaut; auquel sens on dit, Il falloit choisir une victime, un agneau sans *macule*. On s'en sert plus souvent au figuré, & alors il se prend pour la souillure du peché, & dans ce sens on dit que Jesus Christ est l'Agneau sans *macule*. Dans ces deux sens il viellit; & l'on dit sans tache. L'ACAD.

MACULE, s'est dit originairement du seing, ou marque que les enfans apportent du ventre de leur mere.

Ce mot vient du Latin *macula*.

MACULE, terme d'Astronomie, se dit des taches qui aparoissent sur le Soleil, dans la Lune, & aussi dans le disque des autres Planettes. Quand elles sont constantes, à l'égard du Soleil, plusieurs croyent que ce sont des astres. Quand elles se dissipent comme des fumées, on les appelle *facules*. On dit ordinairement *tache*.

MACULER. v. act. & neut. Terme d'Imprimerie & Librairie, Pocher, barbouiller. Lorsqu'on relie ou qu'on bat des feuilles fraîchement imprimées, elles *maculent* & pochent les caracteres, barbouillent les feuilles. On dit qu'une feuille *macule*, lorsque l'impression est trop fraîche, & qu'elle se decharge.

MACULER, se dit aussi par les Imprimeurs en taille douce, lorsque l'impression se dechargeant, barbouille la feuille par derriere. Voilà qui *macule*.

MACULÉ, ÉE. part. Feuille *maculée*. Les F. F. mineurs ont enseigné la Conception *maculée* de la Vierge avant que les Freres Prêcheurs l'ayent enseignée. DE LAUNOI. *J. des Sc. de* 1709.

M A D.

MADAME. subst. fem. Titre d'honneur qu'on donne en parlant, ou en écrivant, aux femmes de qualité, comme Princesses, Duchesses, ou autres femmes de gens titrez ou de Gentilshommes. On le dit aussi des femmes des Magistrats, & de ceux qui sont dans les premiers emplois de la robbe. On le dit même à la Reine: *Madame*, je sçai bien que votre Majesté n'a que faire de toutes nos dedicaces. MOL. *Madame*, si l'Academie prend la hardiesse de saluer votre Majesté. PAT. *Madame* se disoit autrefois en parlant des Saintes. *Madame* Sainte Genevieſve, *Madame* Sainte Reine. Les Filles du Roi s'appellent aussi *Madame*, quoi qu'elles ne soient pas mariées, & elles se qualifient *Filles de France*. Il y a aussi beaucoup de Couvens, dont les Religieuses se font appeller *Madame*; & ce sont ordinairement les Religieuses des Abbayes. Les bons Poëtes n'employent le mot de *Madame* que dans les Poëmes dramatiques. MEN. Dieu changea le nom de *Saraï*, femme d'Abraham, dont la signification étoit restrainte, & qui signifie *Madame*, & lui donna celui de *Sara* qui

qui a un sens beaucoup plus vague, & qui veut dire *Dame*, pour marquer le nombre des peuples dont elle devroit être la tige. SAURIN. *Dissertations histor. crit.*

MADAME, absolument, se dit de la belle-sœur, ou de la tante du Roi, comme on appelle son frere, ou son oncle paternel absolument *Monsieur*. On appelle la Duchesse de Savoye, *Madame Royale*.

On donne communément le titre de *Madame* aux femmes mariées, soit en parlant d'elles, ou à elles. L'ACAD.

MADAME, se dit aussi absolument de la maitresse d'une maison, sur-tout à l'égard des valets & des domestiques. Voilà *Madame* qui heurte, *Madame* veut que cela soit ainsi. Laquais de Monsieur, Laquais de *Madame*.

MADAME, se dit encore en parlant des femmes roturieres & bourgeoises. Elles sont separées des Dames de qualité par le rang des Demoiselles qui est entre deux. *Madame* la Greffiere, *Madame* l'Eluë, &c. Autrefois le nom de *Madame* ne se donnoit qu'aux Dames qui avoient des Seigneuries. Les autres s'appelloient *Mademoiselle*. On appelle aussi les filles de basse condition, *Madame*, en y joignant leur nom propre, *Madame* Marie, *Madame* Margot; & l'abus a cru à tel point, que les Servantes se veulent faire appeller *Madame*. On dit aussi au pluriel, *Mesdames*, en parlant à une assemblée de femmes de quelque condition qu'elles soient. Mr. de la Fontaine dans ses Fables donne quelquefois ce nom aux animaux.

Il faudra qu'on patisse
Du combat qu'a donné Madame *la genisse*.

On appelle une espece de poire, *Cuisse Madame*; une petite herbe qu'on mange en salade, *Tripe Madame*; & un certain jeu, *Trou Madame*, où l'on jouë avec de petites balles de plomb qui entrent dans des trous diversement marquez, qui font perdre, ou gagner.

On dit proverbialement, Joüer à la *Madame*, en parlant d'un jeu que font les petites filles, lorsqu'elles contrefont tous les complimens, & les ceremonies des femmes qui se visitent. La même phrase se dit figurément de toutes les ceremonies qui ne sont pas augustes, & qu'on fait sans necessité. Les gens graves & serieux en faisant tant de grimaces & de vaines ceremonies, ne s'apperçoivent pas qu'ils jouënt à la *Madame*. On dit encore, qu'une femme fait la *Madame*, quand elle affecte les manieres, les façons de faire des personnes de qualité, quoiqu'elle n'en soit pas; & pour distinguer les vrayes Dames, on les appelle *Dames Damées*, *Dames à carreau*; au lieu qu'elles traittent les Bourgeoises de *Dames à chaperon*.

On dit aussi, *Madame* vaut bien Monsieur, ou Monsieur vaut bien *Madame*, quand on veut contredire ceux qui mettent de la difference entre le merite de l'un & de l'autre.

CUISSE-MADAME. f. f. Nom d'une poire, qui est une espece de Rousselet. La figure & le coloris y conviennent assez bien. Elle a sa chair entre tendre & cassante, accompagnée d'une eau assez abondante, un peu musquée & fort agreable quand elle est bien meure. Cette poire & le gros blanquet sont les premieres poires raisonnablement grosses & bonnes que nous ayons a l'entrée de Juillet. Elles font de fort beaux buissons, & le seul defaut qu'il y ait, c'est que les arbres sont très difficiles à mettre à fruit; mais aussi font-ils merveille du moment qu'ils ont commencé. LA QUINT.

MADAME D'HUMIERES. Terme de Fleuriste. Oeillet de couleur de rose claire. Sa fleur est d'un grand blanc tracé de gros panacheu, large, mais tardive. Sa plante est extrémement difficile à prendre racine, elle est forte en robuste & creve si on ne lui laise cinq boutons. MOR.

MADAME D'ORIEUX, autre œillet, qui ne differe en rien du precedent, si ce n'est que sa couleur est plus pale. ID.

MADAROSIS. f. m. Terme de Chirurgie. Chute des poils de paupieres qui arrive souvent aprés des fivres malignes.

MADELAINE. f. f. Nom de femme. On écrivoit & on prononcoit autrefois *magdelaine*. Ce mot est le surnom de Marie, sœur de Marthe & de Lazare. Mr. de Launoy a fait une dissertation, dans laquelle il prouve demonstrativement que la *Madelame* n'a jamais été en Provence. Religieuses de la *Madelaine*. Il y a plusieurs sortes de Religieuses qui portent ce nom en bien des endroits, le peuple les appelle Magdelonettes; Voyez MAGDELONETTE.

La *Madelaine*. On appelle ainsi la Fête consacrée à cette Sainte celebrée le 22. de Juillet.

MADELON. f. f. Nom de fille. Petite madelaine. *Madelon* est jolie.

MADEMOISELLE. f. f. On prononce *madmoiselle* dans la conversation; mais on ne l'écrit point. L'ACAD. Titre d'honneur qu'on donne aux filles, & aux femmes des simples Gentils-hommes, qui est entre la Madame bourgeoise, & la Madame de qualité. Un de nos Poëtes s'est servi du mot de *Mademoiselle* dans une Comedie: en quoy il n'est pas à imiter. Il faut se servir de *Madame*, sans distinction de fille, ou de femme. *Mademoiselle* n'entre point dans la Poësie. MEN. On a dit autrefois *Mamoiselle* & *Madamoiselle*. On ne dit plus ni l'un ni l'autre. L'ACAD.

MADEMOISELLE, est aussi un nom qu'on donne à toutes les filles qui ne sont point mariées, pourvu qu'elles ne soient pas de la lie du peuple, ou filles d'Artisans.

MADEMOISELLE, absolument, est un titre d'honneur qu'on donne aux filles des freres, ou des oncles du Roi de la race Royale. Leur ainée s'appelle *Mademoiselle* tout court, & absolument; pour les pûinées on joint à *Mademoiselle* un nom de terre.

MADIER. Vieux mot. Grosse table de Pâtissier.

MADIERS. f. m. plur. On appelle *madiers* des pieces de bois clouées en égale distance sur la carene d'une galere.

MADONINES, pieces d'or du poids de 15. pistoles, de Madame Royale Christine, où étoit son image & celle du Prince son Fils. J. DE CHAUVIN.

MADRAGUE. f. m. Est une pécherie faite de cables, & de filets, pour prendre des thons, qui occupe près d'un mille en quarré, dont il est parlé dans l'Ordonnance de la Marine.

MADRE. f. m. Vieux mot. Vaisseau à boire. Etienne de la Fontaine Argentier du Roi dit dans un compte de l'an 1350. *madre* & Caillers pour boire vin nouveau.

MADRE', ÉE. adj. Tacheté, diversifié de couleurs. Il se dit du leopard qui est tacheté. On le dit aussi du bois veiné, comme du noyer, du hêtre, &c. Lorsqu'on le met en œuvre, on y remarque certaines parties plus condensées que le reste, qui paroissent comme des taches brunes plus solides, & plus dures, & qui sont un peu luisantes quand le rabot y a passé. C'est ce qu'on appelle du bois *madré*.

Ce mot vient par corruption de *marbré*. On prononce en quelques lieux *mabré*. En general on appelle *madré*, tout ce qui est tacheté & diversifié de couleurs, comme nos porcelaines, que Cardan & Scaliger croyent être la même chose que ce que les Anciens appelloient *murrina pocula*. Du Cange dit qu'elles ont été appellées dans la basse Latinité, *mazer*, *mazerium*, *mazarum*, & *masdrinum*. Il ajoûte que dans la maison de nos Rois il y avoit un Officier appellé *Madrinier*, qui avoit soin des

des vases precieux du Roi faits d'une pierre, qu'on tient être celle de l'Onice, qui étoient appellez *mazers*, *mazerins*, ou *madres*, d'où sont venues ces anciennes expressions de fin comme *madré*, & d'esprit *madré*. Le P. Labbe derive *madré* de *maculatus*.

Madré, se dit en termes de Fauconnerie d'un oiseau qui a mué plusieurs fois.

MADRÉ, signifie au fig. Fin, adroit, qui trempe facilement, & qui ne se laisse point tromper. Vous avez à faire à un homme trop *madré*, pour l'attraper. Il est du stile familier. Le Boheme voulant se divertir fit la partie avec trois de ses camarades les plus *madrés*. D. QUIX.

MADRÉ, ÉE, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un fin *madré*, ne vous fiez point en lui. C'est une fine *madrée*, qui pourroit bien vous attraper.

MADREPORE. s. f. Plante qui naît petrifiée dans la mer, & qui n'est differente du corail qu'en ce qu'elle n'a point d'écorce, & que ses branches sont percées de plusieurs trous disposez assez souvent en étoile. Sa couleur est ordinairement blanche, quelquefois grise, quelquefois rouge, marquetée de blanc. Il y en a de beaucoup d'especes rapportées par *Imperatus*, par *C. Bauhin* & par *Tournefort*. Quoi que *la madrepore* prenne veritablement sa naissance & son accroissement dans la mer, on en trouve quelquefois sur la terre, & même en des lieux élevez & éloignez des eaux. Mais ce n'est pas la seule production de la mer que nous rencontrons sur la terre, ou dedans la terre. Nous y voyons des montagnes & d'autres lieux remplis d'un grand nombre d'especes de coquillages petrifiez, & qui semblent calcinez par le long-tems qu'ils y ont demeuré; des dents de poisson, & plusieurs autres parties d'animaux de mer, qui ne peuvent y avoir été portées que par de grandes tempêtes & des ouragans. On pourroit même faire remonter cette explication jusqu'au deluge. Toutes ces plantes petrifiées sont alkalines & adstringentes. LEMERY. Les *madrepores* viennent assez souvent dans les mêmes lieux que le corail. Elles changent la plupart de couleur hors de l'eau. Elles sont communément peu pesantes & faciles à froisser. Quelques unes sont fragiles comme du verre, & les autres le sont encore plus, de sorte qu'on ne peut presque y toucher. Le C. MARSILLI. *Ac. R. des Sc.* 1710.

MADREURE, ou MADRURE. s. f. Tache ou marque sur la peau d'un animal. On appelle aussi *madrure*, ces veines qui paroissent sur de certains bois.

MADRIER. subst. masc. Poutre plate, ou grosse planche, & épaisse de cinq ou six pouces.

On appelle ainsi les grosses tables des Charcutiers & des Patissiers. La platte-forme des batteries du canon se fait avec de gros *madriers*. Il fit un grand amas de planches, de *madriers*, de sacs à terre &c. REL. DE ROCROI. On appelle aussi *madriers*, en Architecture, les plus gros ais qui sont en maniere de plate forme, & qu'on attache sur des racinaux pour asseoir sur de la glaise, le mur de douve d'un reservoir, ou tout autre mur sur un terrain de foible consistence. DAVILER. L'effet du Petard se fait par le moyen d'un *madrier* qu'on applique sur la bouche du petard.

Quelques-uns se servent aussi du mot de *madrier*, pour signifier *sommier* ou *poitrail*.

Il y a apparence que ce mot vient de *madera*, qui en Espagnol signifie du *bois*. L'Isle de *Madere* a été ainsi appellée parce qu'elle est fertile en bois. D'autres derivent ce mot de *materra*, ou de *materiarium*.

MADRIGAL. s. m. Terme de Poësie Italienne, Espagnole, & Françoise. Petite Poësie amoureuse composée d'un petit nombre de vers libres, & inégaux, qui n'a ni la regularité gênante d'un sonnet, ni la subtilité d'une Epigramme; mais qui consiste en quelque pensée tendre, & delicate. Un *madrigal* est une petite piece d'un caractere galant & simple, pour exprimer une jolie pensée. LE P. MOURG. Un *madrigal* ne peut avoir moins de six vers. On ne permet point de licence dans une si petite piece. Le *madrigal* ne differe de l'Epigramme ni par le nombre, ni par la mesure des vers; mais par le caractere de la pensée qu'on y employe, qui doit avoir quelque chose de tendre & de noble en même tems. C'est le sentiment de Boileau qui, après avoir parlé du Rondeau & de la Ballade, ajoûte ces deux vers:

Le Madrigal *plus simple, & plus noble en son tour,*
Respire la douceur, la tendresse, & l'amour. BOIL.

La Sabliere, Montreuil, l'Abbé Regnier, Madame Deshoulieres & Mademoiselle de Scuderi, sont les meilleurs modeles qu'on puisse se proposer en ce genre. B. L. M.

Menage tient qu'il vient de *mandra*, qui signifie en Latin & en Grec une *assemblée de betail*, parceque'il pretend que c'étoit originairement une chanson de Bergers, dont les Italiens ont fait *madrigale*, & nous *Madrigal*. En effet les Pasteurs ont été les inventeurs de la Poësie. Les petits genies, qui n'ont pas la force de faire de grands Ouvrages, se retranchent sur les *Madrigaux*. D'autres croyent que ce mot vient de *madrugar*, qui signifie en Espagnol, *se lever matin*, parceque les *Madrigaux* étoient chantez autrefois le matin par ceux qui donnoient des aubades. D'autres disent qu'il vient de *Madrid*, parcequ'on dit qu'ils étoient en vogue du temps que François I. étoit prisonnier à Madrid. On pretend que Melin de S. Gelais est le premier qui a introduit le mot de *Madrigal* dans notre Poësie. On en trouve un seul imprimé dans ses œuvres. Comme ce *madrigal* est le premier qui ait paru, & qu'il n'a que dix-sept vers, on a établi pour regle, que le *madrigal* ne doit point aller au de-là de dix-sept vers. LE P. MOURG. Mr. Huet dans son Traité des Romans, croit que les *madrigaux* & les *martegales* sont la même chose, & que ces deux mots prennent leur origine des *Martegaux* peuples, montagnards de Provence. Ce mot nous est venu des Italiens de qui les Espagnols l'ont aussi emprunté. RICH. Mr. de Balzac a dit *madrigals*, mais l'usage est pour *madrigaux*. DOUTES.

Votre madrigal *est joli,*
Il est agreable & poli. MLE. DE SCUDERI.

MADRIGALIER. s. m. Qui fait des madrigaux. Ce mot ne s'écrit point encore; mais on a appellé Mr. de la Sabliere, le grand *Madrigalier* de France, à cause qu'il ne faisoit ordinairement que des Madrigaux, & qu'il y excelloit.

MADRINIER. s. m. Nom d'un Officier ancien de la Maison du Roi. Voyez MADRÉ.

MADRISE, ou MANDRISE. Arbre qui se trouve dans l'Ile de Madagascar. Son bois est marbré, & de couleur violette au milieu. Il a les feuilles petites comme l'ébenier.

M A E.

MÆNA. C'est une espece de hareng marqué de taches de chaque côté. Il y en a de petits comme le doigt, & les plus grands ne passent pas la grandeur de la main. Ils sont aussi bons à manger, & contiennent beaucoup d'huile & de sel volatil. Leur saumure est bonne pour les ulceres, &c.

MAESTRAL, MESTRAL, ou GALLIEGO. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne au Nord-Ouest sur la Mediterranée, qui est opposé à Siroco. On appelle ce vent-là *maëstro*. Ce mot est Provençal, ou plutôt Italien. Lorsque la Boussole nordoüeste, c'est-à-dire, lorsque sa variation est Occidentale, on dit sur la Mediterranée qu'elle *maëstrelise*.

MAF.

MAFLE', ÉE. adj. Qui a de grosses joües, qui a le visage plein & large. Les femmes goulues deviennent d'ordinaire *mâflées*, se font des visages de pleine lune. Ce mot est populaire, & il se dit plus des femmes que des hommes.

MAG.

MAGA. subst. masc. Arbre qui croit aux Indes Occidentales, & qui se trouve dans l'Isle de St. Jean. Il est d'un bois extrêmement dur & non sujet à la vermoulure, ce qui fait que l'on s'en sert en charpenterie.

MAGALAIZE, ou MAGANAISE. Voyez MAGNESIE.

MAGALEP. Voyez MAHALEB.

MAGARIN. s. m. Sorte de Jasmin des Indes.

MAGASIN. s. m. Lieu où l'on serre, où l'on garde des marchandises, des vivres, des munitions. La guerre se fait commodément, quand on a le moyen de faire des *magasins*. Les places fortes doivent avoir des *magasins* de poudre, de munitions, de vivres. Les premiers *magasins* de poudre à canon furent faits à Ausbourg & à Venise en 1369. On appelle aussi *magasin*, l'amas des choses necessaires, comme les fourrages qui s'amassent dans une esplanade ou ailleurs. On a brulé aux ennemis deux *magasins* de fourrages.

Le *magasin* general d'un arcenal de Marine est un lieu où l'on enferme & où l'on distribue toutes les choses necessaires à l'armement des vaisseaux. *Magasin* particulier, c'est celui qui renferme les agrès, & les apparaux d'un vaisseau seulement. En Hollande on appelle *magasins*, des bâtimens où il y a des munitions de reserve, qui suivent une armée navale. Nous avions deux flûtes pour servir de *magasin*.

On appelle Marchand en *magasin*, celui qui ne tient point boutique, qui vend en gros ses étoffes, & ses marchandises. Le peuple de Paris dit Marchand *magasin*. On appelle aussi *magasin*, l'arriere-boutique, ou la chambre d'enhaut où on serre les marchandises en plus grande quantité. Ce marchand, ce Libraire a plusieurs *magasins* bien remplis.

MAGASIN, se dit aussi des paniers qui sont au devant, & au derriere d'un coche; & aussi du lieu où l'on serre les malles & marchandises des passagers, ou qu'on transporte par cette sorte de voiture.

MAGASIN. Ce mot s'employe figurément en plusieurs occasions. Il y a des esprits subalternes qui ne semblent faits que pour être le recueil, le regître ou le *magasin* des autres. LA BR. Que feroit-ce que l'amitié, si chacun faisoit un *magasin* de tout ce qui échappe à ses amis, pour leur nuire dans la suite? NIC. La memoire est un *magasin* MONT.

On dit proverbialement d'un homme qui achete beaucoup de choses de même nature, qu'on croit qu'il en veut faire *magasin*. Le peuple dit aussi d'une maison où logent d'ordinaire des femmes de mauvaise vie, Il y a toujours du *magasin* là-dedans.

Ce mot vient de l'Arabe *machasin*, qui signifie le lieu où l'on met ses richesses. Menage après Bochart. De *chazina*, qui signifie tresor dans le Persan d'aujourd'huy, fait de *gaza* qui signifioit chez les anciens Perses le Tresor Royal, s'est formé *magazin*, qui a passé dans la plupart des langues vulgaires. RELAND.

MAGDALEON. subst. masc. Rouleau, ou petit cylindre de soufre, d'emplâtre, &c. tel que l'on en vend chez les Epiciers & Apothicaires. Ce mot vient du Grec *magdalia*, qui veut dire de la mie avec laquelle les anciens se frottoient les mains, pour se les nettoier après le repas, & qu'ils donnoient ensuite à manger aux chiens. Les Medecins appellent encore ainsi leurs medicamens faits en forme de pastille.

MAGDELEINE. Nom de pêche. Il y en a de plusieurs especes; la *magdeleine blanche*, la *magdeleine rouge*. La *magdeleine blanche* meurit à la mi-août. Nous ne saurions assez dire de bien de cette pêche, quand elle est en bon fonds & bien exposée. La *magdeleine rouge* meurit aussi à la mi-août. C'est la même que la *Double de Troye* & la *Paysanne*. Elle est ronde, plate, camuse, extrêmement colorée en dehors, & assez en dedans. Elle est mediocrement grosse & sujette à devenir jumelle. Sa fleur est grande & haute en couleur; la chair en est peu fine & le goût assez bon. LA QUINT.

MAGDELEINE. Nom de Poire. La *poire magdeleine*, est une assez grosse poire verte, & assez tendre & approchant beaucoup de la figure des bergamottes. Elle meurit dans le commencement de Juillet. Elle a quelque bonté & même de la reputation en certains endroits. LA QUINT. Il se dit aussi de l'arbre. Un poirier *magdeleine*. ID.

MAGDELONETTES. s. f. plur. Couvent où on enferme les filles de mauvaise vie, pour les châtier ou retirer de leurs desordres. On menace les filles de les mettre aux *Magdelonettes*, si elles ne sont pas sages. On le dit aussi des Religieuses.

MAGE. s. m. Nom que les Orientaux donnoient à leurs Sages, & à leurs Philosophes. Dans l'usage Ordinaire ce mot ne se dit que des trois personnes qui vinrent des quartiers d'Orient, pour adorer J. CHRIST dans la creche. Quelques-uns croyent que les *Mages* qui vinrent adorer JESUS-CHRIST, étoient Rois, & les autres non. BALZ. La Fête qui se fait en cette commemoration s'appelle *Epiphanie*, & par le peuple *les Rois*. *Mago* est un mot Persan qui signifie *Prêtre*, ou qui a soin de la Religion, comme un Druïde chez les Gaulois, un Gymnosophiste chez les Indiens, un Levite chez les Hebreux. Les *Mages* étoient les Prêtres du Soleil chez les Perses. Le peuple les respectoit infiniment, & les consideroit comme les depositaires des sciences, & de la Religion.

Mog en Persan moderne, est un adorateur du feu, tels qu'étoient les anciens *Mages* RELAND.

JUGE MAGE. Voyez JUGE.

MAGICIEN. ENNE s. m. & f. Qui use de la magie, qui fait des choses extraordinaires par la puissance diabolique. Corneille Agrippa a passé pour un fameux *Magicien*. Les aventures des vieux Romans ne se passent gueres sans *Magiciens*. Dans les siecles ignorans les bons Philosophes ont passé pour des *Magiciens*. Le mangeur de feu de Paris a passé très long-tems pour un *Magicien*. Ceux qui sçavoient un peu de Grec & d'Hebreu, il y a quelques centaines d'années passoient pour des *Magiciens*. VALL. Circé selon la Fable, étoit une fameuse *Magicienne*: elle changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux par la force de certains breuvages qu'elle leur fit avaler.

Les *magiciens* appellez par Pharaon ne furent point étonnez d'entrer en lice avec Moïse & Aaron. Le Talmud dit qu'ils leur parlerent avec mepris, & dirent, qu'aporter des enchantemens en Egypte, c'étoit porter de l'eau dans la mer. SAURIN.

Mage se prend toujours en bonne part: *Magicien* ne se prend jamais qu'en mauvaise part.

On dit fig. qu'un homme n'est pas *Magicien*, pour dire, qu'il n'est pas fort habile.

MAGIE. s. f. Un art pretendu de faire des choses surprenantes, & merveilleuses. Au commencement le nom de *Magie* se prenoit en bonne part, & signifioit simplement étude de la sagesse. Mais parceque les Mages s'attacherent à l'Astrologie, aux divinations, aux

en

enchantemens, & aux malefices, le terme de *Magie* devint odieux, & ne signifia plus qu'une science odieuse, & deffenduë. Si l'on s'étonne que cette science trompeuse ait acquis tant de credit, & tant d'empire sur les esprits, Pline en rend cette raison; c'est, dit-il, qu'elle a sçu se prevaloir des trois sciences les plus estimées des hommes, en prenant d'elles ce qu'elles ont de grand, & de merveilleux. Personne ne doute qu'elle ne soit née de la Medecine, & qu'elle ne se soit insinuée dans les esprits, sous pretexte de donner des remedes plus efficaces que les communs. A ces douces promesses elle ajoûta ce que la Religion a de splendeur, & d'autorité pour aveugler, & captiver le genre humain. Elle y mêla ensuite l'Astrologie judiciaire, faisant croire aux hommes curieux de l'avenir, qu'elle voyoit dans le ciel tout ce qui leur devoit arriver. La *Magie* est le crime qu'on impute à ceux qui n'en ont point, & selon Apulée, qui en étoit accusé, c'est un crime qui n'est pas même cru de ceux qui en accusent les autres; car ils craindroient d'irriter le coupable en l'accusant, & que pour se vanger il ne les fit mourir par la force de son art. Pline parlant des enchantemens de la *Magie*, dit que c'est la plus fourbe de toutes les sciences, & que cet Art n'est soutenu d'aucun temoignage valable. On pretend que cette science est vaine, & chimerique, & que le Demon n'intervient point dans les operations que l'on attribuë à cet art. Du moins l'on ne sçait pas trop bien en quoy consistoit l'art des Magiciens dont parlent les Anciens, & sur tout les Livres sacrez. On comprend seulement qu'ils avoient bien étudié la nature, qu'ils s'attachoient à observer le cours des étoiles; & qu'ils étoient profonds dans la Mythologie. Mais de sçavoir comment ils faisoient des prodiges, & en particulier comment les Magiciens de Pharaon imiterent les miracles de Moïse, si c'étoit par illusion, ou par supercherie, ou par le secours du Demon, c'est de quoi on ne convient pas. Bien des gens croyent que le Demon n'avoit nulle part aux prodiges par lesquels ils tromperent Pharaon, & que ce n'étoient que des prestiges, & de pures fourberies par lesquelles ils éblouïrent les spectateurs. Mais le sens litteral du texte, & la nature des faits, emportent que c'étoient de vrais miracles, & des operations fort au dessus des forces humaines. Mr. Saurin a fort judicieusement discuté cette matiere dans le T. II. de ses *Discours Historiques Critiques*, &c. & a fait voir qu'on ne peut rien decider sur cette question d'un côté ni de l'autre. Voyez PRESTIGE. Scot Anglois à écrit exprès pour prouver que tous les effets qu'on attribuë à la *Magie* sont des illusions, & que les enchantemens des Magiciens ne sont autre chose que des subtilitez, & des fraudes pour tromper le vulgaire ignorant, & superstitieux. Le Roi Jaques I. dans sa Demonologie repondit à Scot son sujet. La plupart des Theologiens soutiennent aussi les operations de la *Magie* par l'entremise des Demons. Il y a des gens qui pretendent même que les Magiciens exercent une espece de commandement sur les Demons qu'ils évoquent, & qu'ils peuvent forcer toute la nature à leur obeïr. Lucain en parle sur ce pied: Brebeuf lui fait dire, qu'ils

Sçavent mieux nos destins que les Dieux qui les font.
L'Univers les redoute, & leur force inconnuë
S'éleve impudemment au dessus de la nuë:
La Nature obeït à leurs impressions,
Le Soleil étonné sent mourir ses rayons:
Sans l'ordre de ce Dieu qui porte le tonnerre,
Le ciel armé d'éclairs tonne contre la terre:
L'hyver le plus farouche est fertile en moissons,
Les flâmes de l'été produisent des glaçons,
Et la lune arrachée à son trône superbe,
Tremblante & sans couleur vient écumer sur l'herbe.
Quel soin aux immortels, quels penibles devoirs
D'asservir leur concours aux forfaits les plus noirs &c

Les Magiciens se servoient d'herbes d'une vertu extraordinaire,

Et dont le suc inspire au charme imperieux
L'infaillible pouvoir de contraindre les Dieux. ID.

Dans les premiers commencemens de l'Imprimerie en 1440. les superstitieux & les ignorans la faisoient passer pour un Art, où il pouvoit y avoir de la *Magie* la plus criminelle. VALL. Les Ameriquains ont parmi eux des Medecins qui, comme les anciens Egyptiens, ne separent point la Medecine de la *Magie*. On les appelle *Jongleurs*, *Monitous*. *Relat.* de la LOUISIANE. *Magie* & *Magique* se prennent en bonne & en mauvaise part.

MAGIE NATURELLE. Jean Baptiste Porta a écrit de la *Magie* naturelle, des secrets pour faire des choses qui sont produites extraordinairement par des causes naturelles. La *Magie naturelle* des Chaldéens n'étoit autre chose que la connoissance des simples, & de la puissance des mineraux. La *Magie* qu'ils appelloient *Theurgique*, consistoit uniquement dans la connoissance des ceremonies qu'il falloit observer dans le culte des Dieux, pour leur être agreable. Ils croyoient par le moyen de ces ceremonies pouvoir s'entretenir avec les intelligences celestes, & guerir par là les maladies.

MAGIE BLANCHE, est un art qui pretend faire les mêmes effets par l'invocation des bons Anges, ou plutôt par adresse & par des causes naturelles.

MAGIE NOIRE, est un art detestable, qui pretend invoquer les Demons, en consequence d'un pacte avec eux, & se servir de leur ministere pour faire des choses au dessus des forces de la nature. Le Pape Sylvestre II. en 1202. fut accusé de *magie*, dont il est justifié par Bzovius: c'est parcequ'il sçavoit les Mathematiques. Tous les peuples Chrêtiens ne sont pas également infectez de la *magie*. Elle a principalement son trône au Septentrion dans la Norwege, & dans la Lapponie, & autres pays d'ignorance. On en peut voir des contes étranges dans Olaüs magnus, dans Saxon le Grammairien, & dans l'Histoire de la Lapponie par Scheffer. On peut voir aussi Bodin & le Traité de la *magie* par Osiander.

MAGIE, se dit figurément, des choses dont on ne peut avoir une pleine connoissance, tant elles sont cachées, & envelopées. Les affaires de cet homme sont si brouillées, que c'est de la *Magie noire*. La depence de de la Marine, de l'Artillerie, est une *Magie noire*, on n'y voit goutte.

On dit proverbialement d'une chose facile à faire, il ne faut point de *magie* pour faire cela: il n'y a non plus de *magie*, qu'à manger un cent de prunes.

MAGIQUE. adj. masc. & fem. Appartenant à la magie; qui se fait par la magie naturelle, ou par la magie noire. Si Pharaon ne s'effraïa pas, comme Moïse avoit fait, de voir changer la verge d'Aaron en serpent, c'est probablement parce qu'etant plus accoutumé aux productions de l'art *magique*, il avoit déja vu de semblables prodiges. SAURIN. La lanterne *magique* est une invention d'Optique, qui fait paroître contre une muraille toutes sortes de spectres, & de figures, par le moyen de plusieurs verres diversement colorez, à travers lesquels passe la lumiere d'une chandelle reflechie par un miroir concave. Voyez LANTERNE. L'art *Magique* où l'on invoque les Demons est detesté par tous les peuples. Il est arrivé plusieurs fois à des ignorans de prendre des figures de Mathematique pour des caracteres *magiques*. VALL. Agrippa dit que les paroles *magiques*, dont ceux qui ont fait pacte avec le Demon se servent pour l'invoquer, & pour reüssir dans ce qu'ils entreprennent,

nent, sont *Diès*, *miès*, *jesquet*, *benedoefet*, *douvima enitemaüs*. Il y a encore cent autres formules également superstitieuses & ridicules, composées de mots faits à plaisir, ou tirez de differentes langues, ou pris de l'Hebreu, ou formez à la ressemblance des mots Hebreux. Il y a aussi un problême en Arithmetique qu'on appelle le *quarré magique*. Voyez QUARRE.

MAGIQUE, s'employe aussi figurément pour signifier tout ce qui a quelque charme, quelque force secrette. Les yeux ont un secret *magique* pour gagner les cœurs. VOIT.

MAGISME. s. m. Ancienne Religion des Mages de Perses qui sont les adorateurs du feu. Zoroastre retablit le *magisme*. D'HERBELOT. PRIDEAUX dans son *Histoire des Juifs* parle fort au long du *magisme*, & ce qu'il en dit est tres-curieux.

MAGISTER. s. m. Maître d'Ecole de Village, qui enseigne à lire aux jeunes païsans. Il aide aussi à faire l'Office au Curé, & au Vicaire. Ce mot est pur Latin, & s'applique aussi quelquefois dans le stile railleur à toutes sortes de Pedans. Le pauvre petit *magister* n'a leu aucun original ni Grec ni Latin. REFL.

MAGISTERE. s. m. La dignité du Grand Maître de Malthe. Aspirer, renoncer au *Magistere*. Il se dit aussi du temps du gouvernement. Pendant le *magistere* d'un tel.

MAGISTERE. s. m. Terme de Chymie & de Pharmacie. C'est un precipité de quelque dissolution, fait par un sel, ou par quelque autre corps qui rompt la force du dissolvant. On fait des *magisteres* d'étain, de plomb, de tartre, de perles, de coraux, de jalap, d'agaric, de turbit, &c. Par ce mot on a voulu entendre une chose fort exquise.

MAGISTRAL, ALE, adj. Qui tient du Maître. Cet homme a une mine *magistrale* : il parle d'un ton *magistral*.

Le baume *magistral* de la Framboisiere, est une espece de baume inventé par cet Auteur qui l'a ainsi nommé.

On appelle en quelques Eglises Cathedrales, *Prebende magistrale*, une prebende affectée à celui qu'en d'autres on appelle le Theologal, l'Ecolâtre, &c.

Dans l'Ordre de Malthe on appelle, *Commanderies magistrales*, celles qui sont à la disposition du Grand Maître. Il y en a une dans chaque Grand Prieuré.

MAGISTRALEMENT. adv. D'une maniere magistrale. Parler *magistralement*. Cet homme commande *magistralement* & avec autorité. Quand on affecte une fois de faire l'impie, on nie hardiment les choses les plus claires, & on assure fierement, & *magistralement*, celles qui sont les plus éloignées de la verité. LE P. MAL.

MAGISTRAT. s. m. Celui qui exerce un Office de Judicature ou de Police. Un bon *magistrat*. Un *magistrat* severe & exact. Un *magistrat* integre, incorruptible. Il ne se dit à la rigueur que des grands ou premiers Officiers. Le *Magistrat* doit garder une honnête gravité, & ne jamais ravaler son caractere, pour faire respecter en lui la personne du Prince qui lui a confié une partie de son autorité. OB. M. Les Presidens, les Lieutenants Generaux, les Prevôts des Marchands sont des *Magistrats* qui ont un grand pouvoir. Les honnêtes gens de Rome sçavoient separer la personne du *Magistrat*, & donner leurs soins à la Republique, ensorte qu'il leur en restoit aussi pour eux-mêmes. ST. EV. Il ne faut pas renoncer à l'homme en faveur du *Magistrat*. MONT.

L'argent seul au Palais peut faire un Magistrat. BOI.
D'un Magistrat *ignorant*
C'est la robe qu'on saluë. LA FONT.

MAGISTRAT, se dit aussi collectivement de ceux qui ont le soin de la police, ou du gouvernement de la ville, ou de la Republique. Il faut s'adresser au *Magistrat*, c'est-à-dire, à la Justice. Dans les seditions populaires le *Magistrat* n'est plus respecté. Le *Magistrat* de Cologne, de Liege, des Villes Imperiales, a le commandement, & le gouvernement de la ville.

MAGISTRATURE. s. f. La charge, la dignité de Magistrat. Les Magistrats doivent être en habit convenable à leur dignité, quand ils sont dans la fonction de leur *Magistrature*. La *Magistrature* n'est que trop souvent un titre d'oisiveté qu'on n'achete que par honneur, & qu'on n'exerce que par bienseance. FL. Les Tribunaux sont peuplez d'hommes qui se precipitent dans la *Magistrature*, & qui se sont interpretes des loix sans les entendre. TOUR. On brigue la *Magistrature* par ambition, & non point pour en bien remplir les devoirs. LA PL.

Il se dit aussi du tems qu'on est magistrat. Vieillir dans la *Magistrature* avec éclat. PAT. Les Magistrats Romains pendant leur *Magistrature*, ne pouvoient faire d'acquisitions dans la Province où ils commandoient.

MAGMA. s. m. Terme de Pharmacie. La partie la plus épaisse, ou la residence d'une matiere liquide qui a été exprimée. Le marc, la lie des onguents & oignements, c'est ce qu'on appelle autrement *fondrilles*. Il y a des trochisques qui entrent dans la theriaque, lesquels on appelle *magma hedychroon*, c'est-à-dire, pâte de belle couleur, à cause du safran qui y entre. Ce mot vient du verbe Grec *masso*, *j'exprime*.

MAGNA CHARTA. (On prononce le *g* dur) La grande Chartre que Henri III. Roi d'Angleterre accorda à ses sujets, & qui contient les grands privileges de la nation Angloise. Algernon Sydney dans sons Discours sur le Gouvernement, pretend que ce que les Anglois appellent *magna Charta*, n'est pas le fondement mais une declaration de la liberté de cette nation, que le pouvoir des Rois n'est pas restraint, mais établi par cette Loi & par les autres loix de la nation, & que c'est la nation seule qui les a faites qui peut en corriger les defauts.

MAGNAN. s. m. C'est le nom qu'on donne aux chaudronniers, en plusieurs Provinces, parcequ'ils crient dans les ruës *magnan*, *magnan*. Les Italiens disent *magnago*, pour dire un serrurier. En Languedoc on nomme les vers à soye, des *magnans*.

MAGNANIME. adj. masc. & fem. & subst. Il faut moüiller le *gn* en ce mot & tous les suivans, excepté en ceux où l'on marquera qu'il ne le faut point faire. Ce mot vieillissoit du temps de Vaugelas, dont il avoit un extrême regret; mais il s'est retabli. Il signifie, qui a une grandeur d'ame & de courage, qui l'éleve au dessus du commun des hommes. Il signifie beaucoup plus que brave & vaillant, ou pour parler juste, il signifie toute autre chose. On entend par *magnanime* un homme vertueux & gueri des erreurs vulgaires, qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands desseins; qui ne craint que les mauvaises actions : qui tâche de faire du bien à tout le monde & à ses ennemis même : qui est modeste dans la bonne fortune, & constant dans la mauvaise, &c. Aristote a fait le portrait du *magnanime* dans *ses morales*, & Costar a copié Aristote dans une de ses Lettres : il a même ajouté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde; mais il y a peu de *magnanimes*. Le *magnanime* est orné de toutes les vertus, & les exerce d'une maniere sublime. M. ESP. Les actions fortes & resoluës donnent de l'admiration, parcequ'elles ressemblent aux actions *magnanimes*. ID. Il ne faut pas être orgueilleux en pretendant être *magnanime*. OB. M. Le *magnanime* ne se rebute point pour les difficultez. Le *magnanime* a toûjours le cœur au dessus de sa fortune. BOU.

Bou. Une des plus essentielles marques du *magnanime*, est une certaine confiance au dessus de la raison, qui lui fait entreprendre les choses les plus difficiles, & qui le fait parler quelquefois, comme s'il étoit sûr des évenemens. M. Sc. La vanité a plus fait faire d'actions *magnanimes* que la vertu. M. Esp. Un ami *magnanime*, ne change jamais avec la fortune. M. Sc. On doit mettre au rang des Heros ces hommes *magnanimes*, qui supportent avec constance les plus grandes calamitez de la vie. M. Esp. On ne regarde Alexandre & Cesar comme des hommes *magnanimes*, que parcequ'il y a dans tous les siecles des ambitieux, qui ont de l'admiration pour ceux qui le sont souverainement. Id.

En Poësie on dit quelquefois *magnanime* pour vaillant,

Oui genereux François, oui guerriers magnanimes;
Tous vos projets sont grands, sont beaux, sont legitimes.
Revens, Prince magnanime:
Tant de succès éclattans
Ont assez puni le crime
De ces orgueilleux Titans.

Encore à y regarder de près, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque chose de plus que vaillant. Bouh.

Magnanime. Ce mot s'employe aussi quelquefois en riant, pour signifier un faux brave, un fanfaron.

Qu'ai-je fait à ce magnanime,
Qui me regarde de travers? Gon.

MAGNANIMEMENT. adv. D'une maniere magnanime. Les Heros font toutes les choses *magnanimement*. La femme de Seneque voulut partager avec lui une mort *magnanimement* soufferte. M. Esprit. L'usage de ce mot est rare.

MAGNANIMITE'. s. f. Grandeur, élevation d'ame, & de courage. Il faut dire de *magnanimité* la même chose que de magnanime. Bouh. La *magnanimité* est une vertu de Heros. On ne peut assez loüer la *magnanimité* de cette Princesse: la fortune ne pouvoit rien sur elle; ni les maux qu'elle a prevûs, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont point abbatu son courage. Fl. C'est le caractere d'une ame forte que de se rendre à la vertu, & de respecter la *magnanimité* dans le malheur. Mont. La *magnanimité*, dit Ciceron, ne plie sous aucun pouvoir, n'est surmontée par aucune passion, ni ébranlée par la mauvaise fortune: elle releve les autres vertus: elle leur sert d'ornement, & leur communique l'éclat, & la grandeur qui lui sont propres. La *magnanimité* des Conquerans n'est autre chose que le souverain degré de l'ambition. M. Esp. La *magnanimité* est un nom honnête qu'on a donné à une fureur brutale. Dac. Mr. Fenelon me disoit que, pour les grandes choses que Madame Guyon disoit d'elle-même, c'étoit des *magnanimitez* semblables à celles de St. Paul, lorsqu'il raconte tous ses dons. Boss.

MAGNAT. s. m. Nom de dignité, en Hongrie & en Pologne. L'Empereur a fait Mr. de Hochepié Baron & *Magnat* du Royaume de Hongrie. C'est comme Grand en Espagne. On prononce le *g* dur. Du Latin *magnus*.

MAGNES ARSENICAL. On prononçe le *g* dur. Terme de Chymie. C'est un mélange de parties égales d'arsenic, de soufre & d'antimoine fondus ensemble sur le feu, & condensez en forme de pierre. Le *Magnes arsenical* est un caustique fort doux dont Angelus Sala est l'auteur. On l'appelle ainsi, parcequ'on peut le porter, dit-on, comme un antidote pendant les maladies malignes, & la peste même dont il preserve par une vertu magnetique.

MAGNESIE. s. f. On prononce le *g* dur. Pierre minerale, fossile, noire, opaque, tirant de la couleur de fer au pourpre, qui ne contient aucun metail, mais un soufre fixe & peu inflammable. Elle entre en la composition du verre, le purifie & le blanchit, si elle est en petite quantité; autrement elle le rend bleu, ou de couleur de pourpre. On donne aussi aux pots de terre cette couleur, si avant leur cuitte on les peint de cette *magnesie* dissoute. C'est la même chose que le saffre. On l'appelle aussi *Manganese*; & chez les Artisans, *perigueux*, parcequ'on l'apporte du Perigort. La meilleure vient de Piemont. On en apporte aussi d'Allemagne. Voyez Manganese.

Magnesie Opaline. Terme de Chymie. C'est une espece de foye d'antimoine fait avec égales parties d'antimoine, de nitre & de sel marin decrepité.

On lui a donné ce nom parcequ'il a une couleur rouge qui aproche de celle de l'opale, & une figure de marcasite. On l'appelle aussi *rubine d'antimoine*. La *magnesie opaline* est vomitive.

MAGNETIQUE. adj. masc. & fem. On prononce le *g* dur & sans mouiller l'*n*. Qui tient de l'aimant, qui appartient à l'aimant. Le fer est attiré par une vertu *magnetique*. L'aiguille aimantée se tourne vers le Pole par une proprieté *magnetique*. La matiere *magnetique*. Par ce mot on entend une matiere qui a une détermination particuliere de mouvement d'un pole de la terre vers l'autre, & qui à raison de sa figure passe plus facilement par les pores du fer & de l'aimant que par ceux de tous les autres corps. Tous les effets, toutes les experiences *magnetiques* sont fort subtilement expliquées par Descartes, & par Rohault; on s'en doit contenter jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose de meilleur. La matiere *magnetique* ne se meut sur la terre que par un seul cours qui tend du septentrion au midi. Mem. de Tr. La matiere *magnetique* se meut dans la terre interieure à contre-sens de ce qu'elle se meut dans la terre exterieure. Regis. Voyez Aimant

Magnetique, se dit aussi par analogie, de ce qui a quelque sympathie, ou convenance, pour faire mouvoir un corps vers un autre, pour produire quelque effet dont on ne peut decouvrir la cause. Quelques-uns ont pensé que les corps graves ne tendent au centre de la terre que par une vertu *magnetique* du centre qui les attire; que les mouvemens qu'on attribuë à la terre se font par une force *magnetique*. Quand un Physicien ne peut rendre raison d'un phenomene, il dit qu'il est produit par une vertu *magnetique* ou sympathique. Un auteur s'est appliqué à examiner les phenomenes de l'aiman, & il a imaginé un nouveau systeme pour les expliquer; son imagination en devient si occupée, que tout ce qui se fait dans la nature lui paroit se faire par des vertus *magnetiques*. Crousaz. Les Charlatans vendent des remedes, des emplâtres *magnetiques*, & les ignorans croyent qu'il y entre effectivement de l'aimant pilé.

MAGNETISME. s. m. On prononce le *g* dur: La force qu'a l'aimant d'attirer le fer.. Quelques Chymistes se servent de ce terme, pour signifier une certaine vertu, qui fait qu'une chose sent en même temps que l'autre, soit de la même maniere, soit d'une maniere differente. C'est ce qu'on appelle autrement *Sympathie*. Le fondement du *magnetisme* consiste, à ce que dit Etmuller, dans l'archée ou esprit vital, dont une portion étant detachée du corps, & attachée à un autre sujet, reçoit diverses alterations, sur quoi elle forge diverses idées semblables aux diverses passions de l'ame. L'archée fait la même chose dans le tout que dans la portion, & prend diverses determinations selon la diversité des idées. Il y a, par exemple, dans l'archée du sang qui sort d'une playe, une idée de fureur & d'indignation, qui venant à s'appaiser par l'application de l'onguent magnetique, à raison de l'usnée ou mousse de crane humain, ou par la poudre de sympathie à raison du soufre ano-

anodin de vitriol, la même idée s'appaise pareillement dans l'archée de la partie blessée à cause du symbole d'unité qui est entre eux; d'où il arrive que tous les symptomes qui proviennent de cette idée s'arrêtent d'abord, & l'empêchement n'est pas plutôt ôté que la partie est guerie. Ainsi la même alteration que la poudre de sympathie donne à l'esprit vital du sang sorti de la playe, est donnée à l'esprit vital de la partie, distante qui n'est qu'un, & le même esprit. Ce fondement de *magnetisme* n'est pas fort solide; & cette *idée de fureur & d'indignation* de l'archée ou esprit vital, de même que le *symbole d'unité* qu'il y a entre l'archée du sang sorti dela playe & celui de la partie blessée, sont des termes qui en bonne Philosophie ne signifient absolument rien.

MAGNIFICAT. Terme de Breviaire. Cantique de la Vierge qu'on chante à l'Eglise, à Vêpres & au salut. De dix Cantiques que l'on recite à l'Office il y en a 7. du vieux Testament, que l'on a distribuez dans l'office des 7. jours de la semaine. Les trois autres sont du N. Test. Le premier est le *magnificat* qui se dit à Vêpres, comme à la premiere & principale partie de l'office. TR.

Seul à magnificat *je me vois encensé.* BOIL.

On dit proverbialement, corriger le *Magnificat* pour dire, faire des corrections, & des censures où il n'y a pas raison de les faire, ou à quoi d'autres n'oseroient toucher. Un grand donneur d'avis inutiles, un censeur qui fait le severe est quelquefois designé par là: il corrigeroit le *magnificat*. Un homme dont on vante le savoir en raillant, quand on n'en peut produire de preuves est aussi designé par le même proverbe. Il a corrigé le *magnificat*. On dit aussi cela vient comme *magnificat* à matines, c'est-à-dire, mal à propos, à contre-tems.

MAGNIFICENCE. s. f. Vertu qui enseigne à depenser son bien avec honneur, & avec éclat. Aristote met une grande difference entre la *magnificence*, & la liberalité. Il dit que la liberalité ne fait que des depenses ordinaires, & mediocres; & que la *magnificence* en fait d'immenses, & d'extraordinaires. La *magnificence* est d'une bienseance necessaire aux Grands, aux Rois, aux Potentats. Elle n'appartient pas à de simples particuliers: elle est vicieuse, quand elle est sans bornes. Il faut que la *magnificence* soit bien placée, & bien entenduë. On ne peut condamner une *magnificence* bien entenduë sans être farouche. S. EVR. La *magnificence* attire l'admiration du peuple. La Reine de Saba vint admirer la *magnificence* de Salomon. On a fait des *magnificences* nompareilles à cette nôce. Nulle *magnificence* ne frappe comme une grande multitude d'hommes appliquez à vous servir. LA LOUBERE. On est prevenu à Rome que l'éclat & la *magnificence* contribuent au culte de Dieu. J. DES. SC. La *magnificence* est une vertu d'éclat, & qui doit se montrer au grand jour. M. SC. La *magnificence* est un sentiment orgueilleux, & un desespoir de ne voir rien en nous-mêmes de grand, qui nous fait recourir à des secours exterieurs. M. ESP. La *magnificence* des Grands n'est qu'une montre orgueilleuse de leurs richesses. ID. On emprunte à pleines mains pour soutenir le luxe, & la *magnificence*, qui seule est honorée. FL.

Quelques personnes ne font point sonner le *g* en *magnificence*, *magnifier*, *magnifique*. Mais cette lettre s'y doit prononcer.

MAGNIFIER. v. act. Loüer, exalter, élever Vaugelas regrettoit fort la perte d'un si beau mot qui a vielli: d'autant plus que nous n'en avons point d'autre qui ait la même force, & la même signification. C'est pour cela qu'il souhaitoit qu'on s'en servît toûjours dans les grands Ouvrages. On croit qu'on le peut employer encore dans les Ouvrages de devotion. L'Academie l'admet, en disant simplement qu'*il ne se dit guere que de Dieu*, & en y ajoutant cet exemple, Mon ame *magnifie* le Seigneur. Maucroix n'a fait aucune difficulté de s'en servir dans sa traduction des Homelies de S. Chrysostome. On *magnifie* la puissance de Dieu, & la constance des Myrtyrs.

MAGNIFIQUE. adj. m. & fem. & subst. Qui est splendide, somptueux, qui se plait à donner, & à faire des depenses éclatantes, principalement dans les choses publiques. C'est une qualité necessaire aux Princes, que d'être *magnifique*. Les Romains étoient *magnifiques* dans leurs ouvrages publics, dans les spectacles, dans leurs temples. La *magnifique* ne fait état des richesses, que pour faire paroitre la grandeur de son ame, & sa liberalité, en les repandant. Ciceron étoit *magnifique* par temperament & par vanité. RAP.

On le dit aussi des choses qui ont de l'éclat, & qui sont riches, parées, & ornées: qui sont faites avec appareil. On a fait au Roi une entrée *magnifique*. Rien n'a été plus *magnifique* en matiere de bâtimens, que les Pyramides d'Egypte. Les Comediens François sont *magnifiques* en habits. L'Opera a des decorations *magnifiques*. Son chariot n'étoit en rien plus *magnifique* que les autres chariots. VAUG.

MAGNIFIQUE, se dit aussi figurément, des vers & des discours pompeux, pleins de paroles ou de pensées nobles & choisies. Les Tragedies doivent être écrites en vers graves, & *magnifiques*. Les Panegyriques demandent un stile élevé, & *magnifique*. On dit aussi, des titres *magnifiques*; pour dire, des titres pompeux, éclatans. Les Apôtres, après avoir reçu le St. Esprit, parlerent en toutes sortes de langues, des choses *magnifiques* de Dieux. Les conseils les plus *magnifiques* ne sont pas toujours les plus salutaires. SCISSION DE POL. On appelle promesses *magnifiques*, des promesses qui font esperer de grandes choses. *Magnifique* étoit autrefois un titre d'honneur que l'on donnoit au Préfet du pretoire, au maitre de la milice, au maitre des offices, au maitre des agents, aux Questeurs ou Thresoriers, & aux Comtes des Domestiques. On apelle dans quelques Universitez le Recteur, *Recteur magnifique*, & les Magistrats de quelques Republiques, *magnifiques Seigneurs*.

MAGNIFIQUEMENT. adv. D'une maniere magnifique & somptueuse. Il bâtit *magnifiquement*. Il le traita *magnifiquement*. Il est vetu, meublé & logé *magnifiquement*. Il parle *magnifiquement* des choses.

MAGNUS. s. m. Nom d'homme. Il est commun en Suede. Un Traité de Theodulfe Evêque d'Orléans est adressé à *Magnus* Archevêque de Sens son Metropolitain. FLEURY. Ce mot est purement Latin, & signifie grand. Nous le changeons dans la composition en *magne*, & nous disons *Charle-magne*, en Latin *Carolus magnus*. Il y a aux portes de Nimes une tour antique, qu'on appelle *Tourremagne*, en Latin *Turris magna*.

MAGO. subst. masc. (L'Academie dit MAGOT.) Amas de quelque chose qu'on cache. Cet avare croyoit avoir bien caché son argent en terre, mais les païsans ont trouvé son *mago*. Cette femme a fait son *mago* pendant la maladie de son mari. Il est du stile familier. Ce mot s'est dit par corruption de *mugot*, qu'on disoit autrefois pour signifier la même chose. Selon Mr. Huet, il vient de *meot*, *pecunia*. Ce terme est en usage chez les Rabbins. En quelques lieux on dit *migeolle*. En Normandie on prononce *migos*, & il signifie un lieu à conserver les fruits.

MAGOT, signifie aussi un gros singe. Prononcez *mago*. RICH.

Vous discourez plus grave qu'un magot. VOIT.

Les plus braves *magots* entrent à la file dans le jardin, & font passer les melons de main en main. Ils s'en retournent à trois jambes, chacun un melon à la main & quand on les poursuit, ils mettent le melon à terre bien proprement, & se defendent à coups de pierre. L'Ab. de Choisi.

Magot, se dit figurément des hommes difformes, laids, comme sont les singes, des gens mal bâtis. On a marié cette fille à un vilain *magot*, à un gros *magot*. Il est laid comme un *magot*, c'est un vrai *magot*.

Ce mot vient d'*image*. On a ainsi appellé des figures mal peintes, qui ressemblent plûtôt à des singes qu'à des hommes. Huet.

MAGOPHONIE. Fête des Perses, instituée en mémoire du meurtre du faux Smerdis, Mage, que les sept principaux Seigneurs de Perse tuerent avec les autres Mages, qui étoient parens ou amis de cet usurpateur de la couronne.

De *magos*, mage, & *phonos* meurtre.

MAGUEY. s. m. Arbre fameux dans les Indes Occidentales, que les Espagnols appellent *cardon*, parceque ses feuilles sont épineuses & fort ameres en leur extremité. Elles sont fort grosses, & longues d'environ demi-aune. On en tire une espece de chanvre extrêmement fort, dont on fait de la ficelle, des cordes, & une étoffe qui ressemble à du canevas de Flandres. On en tire aussi un chanvre delié dont on fait des filets pour prendre les oiseaux. Ces feuilles sont canelées, & il s'y ramasse de l'eau de pluye qui sert à differentes maladies, à faire mourir les vers, à guerir les playes chancreuses & enflammées, & à ôter les taches des habits. C'est au reste un arbre fort laid, dont le bois est leger, l'écorce assez deliée. Sa hauteur est de 20. pieds. Il est gros comme la cuisse. Sa mouëlle est spongieuse & legere, & sert aux Sculpteurs & aux Peintres. Les Indiens en font un breuvage extrêmement fort, en le mêlant avec le maïz, comme aussi du miel, du vinaigre, & du savon, qui fait croître les cheveux & les teint en noir. Le P. Blas Valera, dans l'Histoire des Yncas. Le *Maguey* est une espece d'aloës: on l'appelle autrement *Karata*, ou *Caraguata guacu*. Voyez Karata.

M A H.

MAHALEB, ou MAGALEP. s. m. Espece de cerisier sauvage, dont le bois est gris, rougeâtre, agreable à la vuë, compacte, assez pesant, odorant, couvert d'une écorce brune, ou d'un noir tirant sur le bleu. Ses feuilles ressemblent à celles du bouleau ou à celles du peuplier noir; mais elles sont plus petites, un peu moins larges que longues, crenelées aux bords, veineuses, d'une couleur verte, rejouïssante. Ses fleurs sont semblables à celles du cerisier ordinaire, mais plus petites, blanches, de bonne odeur. Elles sont suivies de petits fruits ronds, noirs, ayant la figure de nos cerises, amers, peu charnus, contenant un noyau dans lequel on trouve une amande amere. Quelques-uns appellent ce petit fruit *Vaccinium*. Les Ebenistes se servent du bois qui est tiré du tronc de cet arbre pour leurs beaux ouvrages: on l'appelle *bois de Sainte Lucie*, & il nous est apporté de Lorraine.

Mahaleb, ou Magalep, se dit aussi de l'amande du noyau de ce fruit: elle est grosse comme l'amande d'un noyau de cerise, & a ordinairement une odeur assez desagreable. Les Parfumeurs en employent dans leur savonnettes.

MAHALOTH. Cantique de *Mahaloth*. C'est le titre du Ps. 120. & des 14. suivans. Ce nom de *Mahaloth* qui signifie des degrez, a fait croire à plusieurs interpretes qu'il avoit été donné à ces pseaumes parce que le peuple d'Israël les chantoit dans son chemin, lorsqu'il s'en retournoit de Babilone en Judée; mais c'est dequoi ils ne produisent aucune preuve. D'autres ont trouvé plus vraisemblable de rapporter ces 15. pseaumes graduels à 15. marches ou degrez du Temple, sur chacun desquels, disent-ils, les Levites chantoient un de ces Cantiques en montant au Temple; mais cela n'est encore qu'une conjecture dont on n'a aucune preuve solide. L'opinion la plus probable est que ce nom de *mahaloth*, qui est employé I. Chron. XVII, 17. pour signifier l'excellence d'une chose, au même sens à peu près que celui de *sublimité*, fut donné à ces pseaumes pour en marquer l'excellence. Mart. Quelques Rabbins suivis d'un bon nombre de Commentateurs, croyent qu'il faut traduire: *pseaume d'élevation*: parce, disent-ils, que ces 15. pseaumes se chantoient d'un ton fort haut; ou que le chantre exhaussoit toujours sa voix, à mesure qu'il chantoit un de ces cantiques; de sorte que le dernier auroit dû être de 15. notes plus haut que le premier, ce qui n'est pas facile à croire. D'autres veulent que *mahaloth* designe ou un instrument de musique propre aux Juifs, ou un air sur lequel on chantoit ce pseaume, ou le commencement d'une chanson Vulgaire, qui étoit du même ton que ces 15 cantiques. Vaines & frivoles conjectures. Calm. Mr. de Joncourt dans une Lettre inserée dans les Nouv. de la Rep. des Lettres 1705. prétend que les pseaumes graduels étoient destinez à être chantez par les Levites qui faisoient garde dans le Temple, audessus de la montée qui alloit de la ville au Temple. A chaque heure de la nuit, un Levite en faction chantoit un de ces pseaumes & exhortoit ses confreres à veiller & à louer le Seigneur. On voit la formule de ces exhortations au ps. CXXXIV. qui est un des graduels. Mais tout cela ne peut passer que pour une conjecture.

MAHEUTRE. Vieux mot. Voyez Mahutre.

MAHIS. Voyez Mays.

MAHOMETAN, anne. s. m. & f. Celui ou celle qui fait profession du Mahometisme. Les *Mahometans* sont incomparablement plus modestes & plus respectueux dans leurs Mosquées que les Chrêtiens dans les Eglises. Voyez Reland, *De Religione Mohammedica*. Il fait voir que l'on a attribué aux *Mahometans*, diverses choses qu'ils ne croyent point.

Il est aussi adj. Les Derviches sont des Religieux *mahometans*. La Religion *mahometanne*.

MAHOMETISME. s. m. Les sentimens de Mahomet en matiere de Religion. Les Turcs, les Persans, les Mogols, & quelques autres Indiens, plusieurs peuples d'Afrique; & autres suivent le *Mahometisme*. Introduire, embrasser le *mahometisme*. Abjurer le *mahometisme*. Le *mahometisme* s'est établi par les armes. Le *mahometisme* n'est qu'un pur Samaritanisme composé de Paganisme, de Judaïsme & de Christianisme. Pfeiffer.

MAHON. s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *Mahomet*, & *mahometan*.

MAHONE. Vaisseau Turc en forme de galere, beaucoup plus petit & moins fort que les galeasses de Venise.

MAHOT. s. m. Arbrisseau rampant qu'on trouve aux Antilles, & qui croît dans les marais parmi les roseaux. On l'apelle aussi Mangle blanc. Il pousse une infinité de branches qui se traînent de tous côtez, & qui embarrassent si fort le chemin qu'il est presque impossible de marcher dans les endroits où elles s'etendent, si on n'y fait un passage à coups de serpe. Il a quantité de feuilles rondes, larges comme le fond d'une assiete, lisses & douces au toucher. Ses fleurs sont jaunes & presque semblables à celles des mauves musquées. Quoique l'écorce de cet arbrisseau soit assez épaisse, elle est pourtant aisée à lever. On la coupe par longues aiguil-

guillettes, on les bat comme le chanvre, & elles servent de cordes aux habitans : elles sont beaucoup plus fortes que l'écorce de bouleau. On les employe ordinairement à monter les rouleaux du tabac. On trouve encore une seconde ecorce sous la premiere dont on tire de longs filets fort doux & dont on fait de bonne ficelle. Les Indiens en font des hamacs. Il y a un autre arbrisseau qu'on appelle *Mahot d'herbe*, qui est plus droit que l'autre & qui a ses feuilles plus longues : on s'en sert au defaut du premier, mais il n'est pas si fort, & il pourrit facilement.

MAHOTIERE. s. f. Lieu planté ou couvert de Mahots. Il ne faut point avoir de *Mahotiere* proche de sa maison, car elle sert de retraite aux rats, serpens &c. LABAT.

MAHUTES. Terme de Fauconnerie, qui signifie le haut des ailes des oiseaux, à la partie près du corps.

MAHUTRE. s. m. Vieux mot. Terme de mépris & populaire. Dans le Catholicon :

C'est un maheutre *& un frelu*
Pire qu'un Turc ou mammelu.

Ce mot vient peut être de *malautru*, que Mr. Menage derive de *malè instructus*. En effet les Soldats du Roi de Navarre, qu'on traitoit de *maheutres*, pendant la Ligue, étant mal payez ne pouvoient qu'être en mauvais équipage.

M A I.

MAI. Voyez MAY.

MAIA. s. f. Nymphe que quelques-uns font mere de Mercure, & d'autres femme de Vulcain. Ovide dans le V. Livre des Fastes croit que le nom du mois de May peut être tiré de *Maya* une des Menades qui fut aimée de Jupiter.

MAIDIEU. Ancien serment par corruption pour *m'aide-Dieu*; comme qui diroit, *ita me Deus adjuvet*. MEN.

MAJE. adj. m. C'est une épithete qu'on donne en plusieurs Provinces de France aux Juges qui president à une Jurisdiction subalterne, soit Royale ou autre. Il y a plusieurs Juges *majes* en Languedoc, il y a un Juge *maje* à Clugny, un Juge *maje* à Amiens, &c.

MAJESQUE. s. f. Terme de la coutume de Bearn. Droit de vendre seul son vin pendant tout le mois de may.

MAJESTATIQUE. adj. Ordonné, publié en vertu de l'autorité Souveraine. L'Empereur Rodolphe donna des lettres *ma estatiques* en 1609. aux Protestans de Boheme, de Silesie, & de Moravie, par lesquelles il leur permettoit d'avoir des Temples & des écoles, & defendoit sous de grieves peines de les inquieter là dessus. BAY.

MAJESTE'. s. f. Caractere de grandeur, & de superiorité, qui fait reverer les puissances Souveraines. La *Majesté* est proprement attribuée à Dieu. Le titre de *Majesté* marque une chose digne de notre culte, & n'appartient souverainement qu'à Dieu. On ne peut trop s'humilier devant la *Majesté* Divine. Les anges adorent Dieu & tremblent devant sa *majesté* infinie. L'Empereur content de venger ses propres injures, laissoit à Dieu le soin de la *Majesté* de son nom, & la poursuite de ses offenses. FL. Les Perses n'ont rien de plus sacré que la *Majesté* du Prince. VAU. La *Majesté* des Rois inspire plus de respect que de tendresse. FL. Les Anciens ont aussi appliqué ce mot aux images des Saints. Tertullien s'en est servi en parlant des Dieux des Payens.

MAJESTÉ, est aussi le titre qu'on donne aux Rois, & qui leur sert souvent de nom pour les distinguer. L'Empereur s'appelle *Sacrée Majesté*, ou *Majesté Imperiale*, *Majesté Cesarée*. Le Roi de France s'appelle *Sa Majesté Très-Chretienne* & quand il traite avec l'Empereur, on y ajoûte le mot de *Sacrée*; le Roi d'Espagne, s'appelle *Sa Majesté Catholique*. Aux autres Rois on ajoûte le nom de leur Etat, *Sa Majesté Britannique*. *Sa Majesté Polonoise*, *Suedoise*. *Prussienne* &c. On dit dans les placets & requêtes ; Sire, Votre *Majesté*, le très-humble sujet de Votre *Majesté*. Sa *Majesté* ordonne, Sa *Majesté* entend qu'on observe ses loix. Le titre de *majesté* a été donné autrefois aux Papes, aux Archevêques, aux Rois & aux Princes. Il ne paroit pas qu'on l'ait donné à des Evêques. Le Pape Jean VIII. dans le IX. Siecle a donné le titre de *majesté* au Roi Charles le Chauve : & Yves de Chartres à Philippe le Bel dans le XIII. On trouve que Hugues Comte de Champagne l'a même pris dans le XII. Dans la suite des tems ce titre est devenu plus rare, ce qui est assez singulier, car d'ordinaire tous les titres deviennent toujours plus communs. Les Empereurs ont tâché de se les reserver à eux seuls aussi bien que la couronne fermée. Comme en notre Langue nous parlons dans la seconde personne, & non pas dans la troisiéme, ainsi que font les Italiens & les Espagnols, ces titres d'honneur ne se sont pas si-tôt établis en France, que dans les autres Païs, & il y a apparence que ce ne fut que du tems de François I, que l'on commença à donner communément le titre de *majesté* aux Rois de France. Dans le Traité de Cambray il n'est donné qu'à l'Empereur, qui y est qualifié *Majesté* en trois endroits. Dans le Traité de Cresspy, Charles V. y est designé par sa *Majesté Imperiale*, & François I. par sa *Majesté Royale* : & dans le Traité de Câteau-Cambresis, Henri II. Roi de France est qualifié sa *Majesté Très-Chrétienne*, & Philippe II. Roi d'Espagne *Majesté Catholique*. MEM. DU TEMS. Autrefois les Rois d'Angleterre étoient qualifiez *votre Grace*. Henri VIII. fut le premier qui se fit appeller *Altesse*, puis *Majesté*. Ce fut François I. qui commença à lui donner ce dernier titre dans leur entrevuë de l'an 1520. AM. DE LA HOUSS. Pasquier a remarqué que nos peres usoient de cette qualité avec beaucoup de sobrieté, & que le frequent usage qu'on en fait presentement ne commença à avoir cours que sous le regne de Henri II. & après le Traité de Paix entre la France & l'Espagne, en 1559. Il rapporte des Lettres de Saint Gregoire qui écrivant aux Rois Theodebert, & Theodoric, les traite seulement d'*Excellence*. Il fait aussi mention d'une lettre de la Chambre des Comptes, laquelle parlant de la mort de Charles le Bel, l'appelle, *Monsieur Roi*. Avant Charle-Quint on ne donnoit au Roi d'Espagne que le titre d'*Altesse Serenissime*. Ce fut Charles-Quint qui se fit donner celui de *Majesté* comme Roi de Castille en 1520. lors qu'il fut élu Empereur. Les autres Rois le prirent à son exemple. Aux Etats d'Orleans on ne voulut point permettre à la Reine Catherine de Medicis mere du Roi de prendre le titre de *Majesté*. LOY. A la paix de Munster, il y eut contestation entre les Ambassadeurs de l'Empereur, & ceux de France. Les premiers ne vouloient donner que le titre de *Serenité* au Roi de France, & ceux de France ne vouloient point non plus donner celui de *Majesté* à l'Empereur. On convint enfin que le Roi écrivant de sa propre main à l'Empereur lui donneroit le titre de *Majesté Imperiale*, & reciproquement que l'Empereur écrivant au Roi, lui donneroit celui de *Majesté Royale*. WICQ. Les Electeurs refusoient aussi de donner le titre de *ma esté* aux Rois, & ne le donnoient qu'à l'Empereur. En écrivant aux Rois ils les qualifioient seulement *votre dignité Royale*. ID. A present le titre de *majesté* est commun à tous les Rois. Le Pape le leur donne à tous, & ils se le donnent mutuellement. Il se donne aussi à toutes les Reines, aussi bien qu'aux Imperatrices. Sous la Republique Romaine le titre de *majesté* appartenoit à tous les corps du peuple, & aux principaux Magistrats, en sorte que diminüer, ou blef-

blesser la *majesté* de la République, c'étoit manquer de respect pour l'Etat, ou pour ses Ministres. Cette puissance ayant passé entre les mains d'un seul, le nom de *majesté* fut transferé à l'Empereur, & à la famille Imperiale. Pline loue Trajan de s'être contenté du titre de *Grandeur*, & traite fort mal les Princes qui ont affecté celui de *Majesté*. Cependant c'est le moins flatteur, & le moins menteur, que l'on pût donner aux Souverains, puisque dans le fond il ne signifioit autre chose que la Royauté, ou le Souverain pouvoir. Pasq.
Quelques-uns soutiennent que c'est un solecisme de dire, Votre *Majesté* est *maître* de la Franche-Comté, & qu'il faut construire avec *majesté* le mot de *maître*, comme celui de *victorieux*, & de *triomphant* : qu'ainsi on doit dire, Votre *Majesté* est *maitresse* de la Franche-Comté, comme on dit *Votre Majesté* est *victorieuse*, est *triomphante*. Les autres prétendent que *maître* est beaucoup meilleur que *maitresse*; qu'à la vérité les adjectifs tout purs, ou les participes se construisent avec *Majesté*, & qu'on doit dire, votre *majesté* est *victorieuse*, votre *majesté* est *triomphante*, mais que les noms appellatifs se construisent mieux avec la personne signifiée, qui est le Roi, quand même ces noms auroient un feminin, comme *maître* en a un. Quoique *maitresse* paroisse plus selon la Grammaire, *maître* semble plus selon la raison & selon l'usage. Bou. Le Cardinal Mazarin qui écrivoit fort bien en notre Langue, dit dans ses Lettres sur la négociation des Pyrenées, en parlant du Duché de Bar : Pour le regard du Duc de Lorraine, cette acquisition ne donneroit à sa *Majesté* aucun avantage solide; puisqu'aussi bien *elle* seroit *maître* de tous ses Etats qui étoient tout ouverts. Le Duc de Savoye parle de la sorte dans une Lettre écrite de sa main au Roi : Quand Mr. de Catinat m'a témoigné que votre *Majesté* desiroit une partie de mes troupes qui sont en si petit nombre, je l'ai assuré que votre *Majesté* en étoit le *maître*. La Cour de Savoye est assez polie pour que son témoignage soit ici reçu. Id. Le terme de *Majesté* ne s'employe qu'en parlant des Rois vivans, ou aux Rois vivans.
Du Latin *majestas*, qui signifie la même chose.

Majesté, se dit figurément de ce qui a de la grandeur, & qui attire de l'admiration. Cette reponse étoit digne de la *majesté* de l'Empire Romain. Alexandre Severe disoit, qu'en adoucissant la *majesté* de l'Empire, on le rendoit plus supportable. Abl. La *majesté* du Senat. La *majesté* du Parlement. La *majesté* de cette auguste Assemblée. La *majesté* des loix. Les grands bâtimens ont une espece de *majesté*. On dit aussi du port, de la taille d'une personne grande, & bienfaite, qu'elle a un certain air de *majesté*. On dit aussi, que des vers sont pleins de *majesté*, quand ils sont graves, pompeux, & qu'ils contiennent un grand sens. Sa vanité lui faisoit trouver une fausse *majesté* dans les écrits des Philosophes, qui lui donnoit du degoût pour la simple & modeste sagesse des Livres sacrez. Fl. Il y a beaucoup de grandeur & de *majesté* dans ces paroles de Moïse, que la lumiere soit, & la lumiere fut. Boi. L'éloquence le cede à la Poësie pour la *majesté* de l'expression. Abl.

Majesté, se dit aussi, d'un air grave & serieux avec lequel on fait les choses. La *majesté* & l'amour ne conviennent pas ensemble, disoit Agesilaüs.

Majesté, se dit aussi burlesquement, & ironiquement à l'égard des gens de petite consideration. Hé bien, pour avoir fait cette raillerie, est-ce que votre *majesté* s'en tient offensée? A-t-on choqué votre *majesté*?

On appelle, Crime de *leze-majesté*, celui qui se commet contre la personne du Souverain, ou contre l'Etat, & quelquefois contre la vie des Ministres & premiers Officiers de l'Etat. On l'apelle en Angleterre Crime de *haute trahison*. La connoissance du crime de *leze-Majesté* au premier chef appartient au Parlement, privativement à tous Juges. C'est lors qu'on attente à la personne du Prince. La confiscation des biens des condamnez pour crime de *leze-Majesté*, appartient au Roi privativement aux Seigneurs; & elle a lieu dans les Provinces mêmes où la confiscation n'a point lieu pour les autres crimes capitaux. Voyez. Chef.

Crime de *leze-Majesté Divine*, est l'impieté & le blasphême qui s'attaque à Dieu même. On condamne toûjours à faire amende honorable dans les crimes de *leze-Majesté Divine*, & humaine. Le crime de *leze-Majesté Divine* n'est point un cas royal, il regarde le public. Loy.

Majesté, s. f. Divinité des Romains. Ovide, au 5. L. des Fastes dit, que la *Majesté* fut fille de l'Honneur & de la Reverence : que c'est elle qui gouverne tout le monde : qu'elle fut grande dès qu'elle fut au monde : qu'elle alla se placer au haut du Ciel sur un trône; que la Pudeur & la Crainte l'accompagnerent ; qu'aussi-tôt tous les Dieux se formerent sur elle, & tâcherent de prendre son air.

MAJESTUEUX, euse. adj. Noble, grand, auguste; qui marque de la grandeur; qui attire du respect, de la veneration; & se dit particulierement de la mine, du port, de la taille, de tout l'air de la personne. Une grande barbe rend un vieillard plus *majestueux*, & plus venerable. L'Eglise de Saint Pierre à Rome a un air *majestueux*. Corneille est le Poëte qui a fait les vers les plus *majestueux*. Un stile, des mots, des vers *majestueux*.

La Majestueuse. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet qui est un pourpre sur un fin blanc. Sa fleur est grosse, & sa plante vigoureuse : son verd est bien conditionné. Morin.

MAJESTUEUSEMENT. adv. D'une maniere majestueuse. Le Roi reçoit les Ambassadeurs *majestueusement*, avec un grand éclat, avec une grande Majesté. Ce President prononce un arrêt *majestueusement*. Il parle, il marche, il fait tout *majestueusement*. La narration doit couler *majestueusement* comme les fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. S. Ev. Considerez ces grands globes qui roulent si *majestueusement* sur nos têtes. Abl.

MAJEUR, eure. adj. Qui est plus grand, plus fort, plus considerable qu'un autre. *Force majeure* est une force à laquelle on ne peut resister. Personne n'est garant de la force *majeure*, des faits du Prince, des accidens imprevus. Tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une *force majeure*. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, & leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des consils imprevus. Boss. Les classes *majeures*, les sciences *majeures*, sont celles qui sont au-dessus des Humanitez. On appelle le Pont Euxin, la Mer *majeure*. Il y a des excommunications *majeures* & mineures. On appelle Feries *majeures*, celles de la semaine Sainte.

Les causes *majeures* sont des causes dont le Pape pretend être le seul Juge. Le premier Canon où il soit fait mention des causes *majeures* est de l'an 404. Il y en a trois especes dans l'ancien Droit; les unes regardent la foi; les secondes ont pour objet les points douteux, & importans de la discipline; les dernieres regardent les Evêques, lorsqu'ils meritent la deposition. Jean Gerbais en a fait un Traitté sur le Chapitre du Concordat *de Causis*. Entre les Docteurs, les uns pretendent que dans les causes *majeures* on peut appeller au Pape: les autres soutiennent qu'en quelque cas que ce soit, il n'est point permis d'appeller. Il y a de sçavans hommes de part & d'autre. Mr. de Marca, & M. de Launoy, ont écrit qu'on ne doit point appeller au Pape. Le P. le Loup a refuté Mr. de Launoy. Mr. du Pin dans sa dissertation, *De antiquâ Ecclesiæ disciplinâ*, a repliqué au P. le Loup. Il soutient que par l'ancienne discipline, & selon les Canons anciens,

chaque Province jugeoit en dernier ressort : & que les Orientaux ont toûjours censuré les Occidentaux pour s'être ingerez de connoitre des jugemens portez en Orient. Il est vrai que depuis il arriva quelque changement, & que ceux qui avoient été condamnez par les Conciles Provinciaux, obtenoient quelquefois des rescripts de l'Empereur pour faire revoir le procès dans un autre Concile. D'autre côté les Occidentaux voyant que les Orientaux condamnoient quelquefois des Orthodoxes, donnerent dans le Synode de Sardique le droit au Pape Jules, non pas de recevoir des appellations; mais le droit d'éxaminer si la cause meritoit un nouvel examen : auquel cas on lui donna la permission d'envoyer un Legat pour assister à un nouveau jugement, qui seroit rendu par les Evêques de la Province voisine. Cependant ces Canons du Concile de Sardique n'ont point été reçus en Orient, & ne l'ont été que fort tard en Occident : les Evêques d'Afrique, & des Gaules y resistant toûjours vigoureusement. Le Pape Leon premier, & Gregoire le Grand firent tous leurs efforts pour faire valoir ces Canons, comme les Canons du Concile de Nicée, & pour s'attirer les appellations : Mais ils trouverent toûjours de grandes oppositions. Les Papes eux-mêmes ont reconnu qu'on ne pouvoit porter les causes de France à Rome, avant que le Sinode de la Province en eût jugé ; & il y a beaucoup d'exemples de Metropolitains condamnez dans leur Province. Mais il arriva que sous la troisiéme Race les Evêques souffrirent qu'on les citât à Rome, & qu'on les y jugeât, contre les anciens Canons reçûs en France. Les Papes s'emparerent du droit de juger en premiere instance les *causes majeures* à Rome, pretendant qu'elles leur appartenoient de droit divin. Le Concile de Bâle tâcha d'y remedier; & enfin le Concile de Trente a attribué au Pape, à l'exclusion de tous autres, le pouvoir de juger les Evêques. Il est vrai que l'Eglise Gallicane a refusé de se soumettre aux decrets de ce Concile qui regardent la Discipline. En effet en 1569. le Parlement de Paris ordonna que le Cardinal de Chatillon, comme Evêque de Beauvais, seroit jugé par son Metropolitain, & par les Evêques de la Province, sauf le respect qui est dû au Siege Apostolique. L'Eglise Gallicane souffrit pourtant qu'on donnât atteinte à ses libertez du temps du Cardinal de Richelieu, lors qu'il obtint un certain Bref apostolique d'Urbain VIII. qui deputa des commissaires, tous Prelats de France, pour faire le procès à quelques Evêques de Languedoc, de Guyenne, & de Bretagne, accusez du crime de *leze-majesté*, dont quelques uns furent chassez de leurs Sieges. Ce que le Clergé souffrit pour un tems : mais environ 18. ans après, dans l'Assemblée du Clergé en 1650. les Evêques remarquant que cela pouvoit être tiré en exemple, protesterent par un acte public chez le Nonce du Pape, contre les lettres d'Urbain, & contre ce qui s'en étoit ensuivi. On blessa encore la Discipline de l'Eglise Gallicane dans l'affaire de Jansenius, en souffrant que le Pape prononçât en premiere instance. Les Evêques s'excuserent sur les difficultez d'assembler un Synode. Mais le Pape Alexandre VII. ayant nommé à la requisition du Roi neuf Evêques, pour deposer les quatre Evêques qui refusoient de signer la condamnation des cinq propositions, & cela seulement en qualité de Commissaires du Pape, les Evêques de France firent leurs remontrances au Roi, & au Pape, declarant nettement que les Evêques ne pouvoient être jugez que par douze Evêques choisis par la Province, le Metropolitain presidant au jugement. Le Roi eut égard à leur requête, & la chose en demeura là. Mr. du Pin pretend même qu'originairement les *causes majeures* devoient être jugées par le Concile de la Province non seulement en premiere instance ; mais aussi en dernier ressort. Il soutient qu'on ne trouve aucun appel au Pape, ni même aucune pretention là-dessus jusqu'au V. ou VI. siecle. Mais depuis le V. siecle les appellations au Pape se mirent en usage. Cependant l'on n'avoit pas toûjours égard au jugement du Pape, & les Evêques faisoient executer leur decision nonobstant l'appel. On en trouve des exemples jusques dans le IX. siecle. Quelques-uns ont cru que le Pape Innocent XII. a donné atteinte aux droits de l'Eglise Gallicane, en condamnant le livre de Mr. Fenelon Archevêque de Cambray sur le Quietisme, par son Bref du 12. de Mars 1699. lequel a été accepté unanimement par tous les Prelats de France. Ils ont protesté qu'ils étoient en droit de juger en premiere instance les causes de la foi.

Majeur est aussi quelquefois une addition à un nom d'homme, pour distinguer. Saint Jaques le *majeur*. Saint Jaques le mineur. S. Jaques le *majeur* fut ainsi appellé pour le distinguer de S. Jaques qu'on appelle le *mineur* : non parce qu'il étoit plus âgé ; au contraire il étoit le plus jeune, mais parce qu'il étoit le plus ancien dans l'Apostolat.

Les Camaldules appellent Pere *majeur* le superieur d'une maison religieuse de leur Ordre.

Majeur, se dit aussi des ancêtres. Nos *Majeurs* qui ont fait les loix étoient aussi sages que nous. Il faut suivre les traces, marcher sur les pas de nos *Majeurs*. Il viellit selon l'Acad. Il y a beaucoup de gens qui ne s'en voudroient pas servir. Refl.

Majeur, signifie aussi, Celui qui selon les loix, est en âge de gouverner son bien, ou d'en disposer. Par le Droit Civil on n'est *majeur* qu'à 25. ans. En Normandie le païs de Sapience, en Anjou & en Picardie, on est *majeur* à 20. ans. Depuis l'Ordonnance de Charles V. de 1375. Les Rois de France sont *majeurs* à 13. ans & un jour, Louis XV. est devenu *majeur* à cet age là. Par l'Edit de 1673. tous negocians & Marchands en gros ou en detail, & les Banquiers sont reputez *majeurs* pour leur commerce & banque, sans qu'ils puissent être restituez sous pretexte de minorité. Par le chap. final de *judiciis* au sexte les Beneficiers au dessus de 14. ans sont censez *majeurs*, tant pour l'administration que pour la resignation de leurs benefices, sans le consentement de leurs peres ou de leurs tuteurs. Mais cette regle n'est point suivie en France, & les Arestographes rapportent divers arrêts qui ont cassé & annuellé des resignations faites par des mineurs au dessus de 18. & même au dessus de 20. ans. Voyez Mineur. On ne casse point les contrats faits entre *majeurs*, s'il n'y a fraude, ou lesion énorme. Le mineur releve le *majeur*. On dit aussi au Palais, *majeur* d'ans, de celui qui a 25. ans. On appelle fille *majeure*, usante & jouïssante de ses droits, celle qui peut agir en justice, & disposer de son bien. Voyez Mineur. Majorité. Tester.

Majeure, en termes de Philosophie, est la premiere proposition d'un Syllogisme. On l'appelle *majeure*, parce qu'elle doit avoir un sens plus étendu que la proposition mineure, & qu'elle contient le grand terme ou le terme le plus étendu qui est l'attribut. J'accorde la *majeure*, & je nie la mineure.

Majeure ordinaire, se dit en Theologie de l'acte qu'on fait à la fin de la Licence, où l'on soutient tout le jour de la Positive. Il se fait avant la *mineure ordinaire*. La *majeure* commence à huit heures du matin, & finit à six heures de soir. Faire sa *majeure*.

Les Architectes appellent *colonnes majeures*, les grandes colonnes qui sont dans les façades, qui regissent les ordonnances, & qui sont accompagnées de colonnes mineures, ou beaucoup moindres, qu'elles renferment.

MAJEURE & *mineure*, se dit en Musique, des consonances qui different entre elles d'un demi-ton. Il y a des Tierces & des Sextes *majeures* & *mineures*. Le ton *majeur* est la difference de la Quinte & de la Quarte, & le demi-ton *majeur* est la difference de la Quarte & de la Tierce *majeure*. Le ton *majeur* surpasse le ton mineur d'un comma.

Quelques-uns disent au Picquet, une tierce, une quarte, une quinte *majeure*, au lieu de dire *major*.

MAIGNE', ÉE. Voyez MAISNÉ.

MAIGNIE. s. f. Vieux mot. Famille, train, suite, maison d'un Seigneur, comme qui diroit, *maisonnie* & par abregé, *maisnie*. On a dit aussi *mesgnie*. On dit aujourd'hui, *menage*.

MAIGRE. adj. masc. & fem. & substantif. Qui a peu ou point de graisse, qui est sec & decharné. Cet homme est fort *maigre*. Il devient *maigre*. Il est si *maigre* que les os lui percent la peau. La viande *maigre* n'est jamais bonne. Joseph eut en vision sept vaches grasses & sept vaches *maigres*, qui signifioient autant d'années d'abondance & de sterilité. On dit, le *maigre* d'un jambon.

Ce mot vient du Latin *macer*.

MAIGRE, se dit aussi des païs, & des terres; & signifie, Aride, sec, sablonneux, qui rapporte peu. Le Gâtinois est un païs *maigre*. Quand une terre est *maigre*, il la faut amender à force de fumier & de marne.

On appelle en termes de Philosophie, *maigres*, les liqueurs qui étant versées tombent par gouttes, & qui se degagent facilement des pores des corps dans lesquels elles sont.

On appelle aussi, jours *maigres*, les jours où l'Eglise Greque ou l'Eglise Romaine deffend de manger de la viande; comme le Carême, les Vendredis, & Samedis, les Quatre-tems & les Vigiles des fêtes. Il est demain jour *maigre*.

On appelle viandes *maigres*, celles qu'on permet de manger dans ces tems d'abstinence. Les Missionnaires ont declaré que les Lezards & les Diables étoient viandes *maigres* & que par consequent on en pouvoit manger en tout tems. LABAT. Les Chartreux, les Reformez de Saint Benoist & de Saint Bernard, font *maigre* toute l'année, mangent toûjours *maigre*. L'abstinence des viandes est fort alterée chez les Espagnols du Perou, par l'usage de la *grossura* qui consiste en langues, têtes, entrailles, pieds & extremitez des animaux dont ils mangent les jours *maigres*, sans parler de l'usage de la *manteca* ou graisse de cochon & de bœuf, dont ils se servent au lieu d'huile & de beurre. FREZIER. En Espagne la *grossura* comprend encore les epaules & les cuisses de mouton &c. & tout cela se mange les jours *maigres*. On dit soupe *maigre*, repas *maigre*. On dit aussi, qu'on a fait *maigre* chere en quelque lieu; pour dire, qu'on y a été mal traitté, ou mal reçu. On dit *maigre* reception; pour dire, mauvaise, froide reception.

MAIGRE. s. m. La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. Le gras, le *maigre* du saumon, du jambon, &c. Je ne veux point du gras, mais du *maigre*.

On dit, faire *maigre*; manger *maigre*; on nous a traité en *maigre*; nous avons fait *maigre*.

MAIGRE, se dit figurément, de ce qui est miserable, sec, affamé. On dit d'un caractere, qu'il est *maigre*, quand il est trop delié, quand il n'est pas bien nourri d'encre. On dit aussi d'un stile, qu'il est *maigre* & decharné, quand il est sec, dur, qu'il n'a ni belles expressions, ni belles pensées. Une *maigre* harangue. Il ne faut pas que la narration historique soit *maigre*, & decharnée. LE P. LAMY. On dit aussi, qu'un sujet est *maigre*, quand il est sterile, quand il ne fournit point d'occasion de dire de belles choses. On dit aussi, Ils se sont querellez pour un *maigre* sujet; pour dire, pour un sujet bien leger. Il a chassé deux valets pour un verre cassé, c'est un *maigre* sujet. Voilà un *maigre* sujet de rire.

Quoy pour un maigre *Auteur que je glose en passant,*
Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?
BOIL.

Les Artisans disent, qu'un angle est *maigre*; qu'un morceau de pierre, ou un tenon est trop *maigre*, lors qu'on en a trop emporté en les taillant, & qu'ils sont trop minces pour remplir justement le trou où ils doivent être posez.

On dit en Fauconnerie; Voler bas & *maigre*. Voyez VOLER.

MAIGRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une personne est *maigre* comme un hareng sauret, comme un squelete. On dit qu'un cheval est chargé de *maigre*; pour dire, qu'il n'a point de graisse. On dit aussi, Il revient de la Rochelle, il est chargé de *maigre*; pour dire, qu'il a beaucoup jeûné, à cause de la longueur du siege; d'autres disent que c'est à cause d'un poisson nommé *maigue*, qui vient de ce païs-là. On dit aussi, A chevaux *maigres* vont les mouches; pour dire, qu'on fait tomber les charges plutôt sur les petits que sur les grands. On dit quand on voit deux personnes fort differentes sur l'embonpoint, que ce sont deux chapons de rente, l'un gras, & l'autre *maigre*. On dit aussi, qu'un homme va du pied comme un chat *maigre*; pour dire, qu'il est bon pieton. On appelle par injure *maigre* échine, une femme grande, & seche.

MAIGRELET, ETTE. adj. Diminutif de maigre. Il se dit seulement des enfans & des jeunes personnes. Cet enfant est *maigrelet*. Cette jeune femme est un peu *maigrelette*. Il est du stile familier.

MAIGREMENT. adv. D'une maniere maigre. Il n'est guere en usage au propre. Il signifie au fig. petitement. Il a dequoi vivre, mais bien *maigrement*. Nous avons été traittez fort *maigrement* en cette Hôtellerie.

MAIGRESSE. s. f. Vieux mot. Maigreur.

De palisseur, ne de maigresse. ROM. DE LA ROSE.

MAIGRET, ETTE. adj. Diminutif de maigre. Il est un peu *maigret*. Il est du stile familier.

MAIGRETE'. s. f. Vieux mot. Maigreur. NICOT.

MAIGREUR. s. f. Etat du corps des hommes & des animaux maigres. Il commence à se bien porter, mais sa *maigreur* est effroyable; il aura bien de la peine à revenir de sa *maigreur*. La *maigreur* est une diminution de la propre substance du corps, laquelle se fait par la transpiration. Elle vient aussi très souvent du defaut des sucs nourriciers qui ne se forment pas, ou qui par quelque cause que ce soit ne se distribuent pas.

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. Ce malade *maigrit* à vuë d'œil L'ACAD. C'est un mauvais signe quand un vieillard commence à *maigrir*. Il faut dire, il *amaigrit* tous les jours; & non pas il *maigrit*. REFL.

MAIGRI, IE. part. Je le trouve bien *maigri*, elle est bien *maigrie*.

MAIGUE, ou MEGUE. s. m. Petit lait, ou lait clair, la partie sereuse du lait, qui en sort quand il se caille. On donne du *maigue* aux cochons. Ce mot n'est guere en usage que chez les païsans.

Maigue de lait, par corruption pour, *maigre* de lait.

MAIGUE. s. f. Poisson de mer appellé par les Latins *umbra*, & en bas Latin *mesga*. On l'appelle en Italien *umbrino*, & sur les côtes de Gascogne, *Boomgat*.

MAIL. s. m. Ce mot est d'une Syllabe, & n'a pour voyelle que l'*a*, qui est bref, l'*i*, se mouille avec l'*l*, Il a au plurier, *mails*. Jeu d'exercice, où l'on pousse avec grande violence, & adresse, une boule de buis qu'on doit faire à la fin passer par un petit arc de fer qu'on nomme la passe. Le *Mail* est un jeu honnête aussi

aussi bien que la Paume. Il y a quelques endroits où l'on appelle ce jeu *Pale mail* : Mais *palemail* n'est plus du bel usage. Dans le Languedoc & en quelques autres Provinces, on joüe au *mail* dans les champs, dans les chemins. En Perse ou joüe au *mail* à cheval. On se partage pour cet exercice en deux troupes égales. Pour gagner, il faut faire passer les boules entre les pilliers opposez qui sont autour de la place & qui servent de passe. Cela n'est pas fort aisé, parce que la bande ennemie arrête les boules, & les chasse à l'autre bout. Le jeu veut qu'on ne frappe la boule qu'au galop, & les bons joueurs sont ceux qui courant à toute bride savent renvoier d'un coup sec une boule qui vient à eux. CHARDIN.

De *malleus*. Ce mot signifioit anciennement un *maillet*.

Rome est li mail *qui tout assome*. HELINAND. Voyez PALEMAIL.

MAIL, se dit aussi de l'instrument avec lequel on pousse la balle, qui est une petite masse de bois fort dure & ferrée, qui a un long manche & fort pliant. Il est venu en passe en trois coups de *mail*.

MAIL, se dit aussi d'une allée d'arbres battuë, & bordée, & fermée de planches, dans laquelle on joüe au *Mail*. Voulez vous faire deux tours de *mail*. En beaucoup de villes on va se promener au *Mail*. On a fait un *Mail* dans ce parc. Le *mail* de Tours passe pour être le plus beau du Royaume. Il a plus de mille pas de longueur, & est orné de deux allées d'ormes de chaque côté. Le *mail* d'Utrecht est aussi fort beau & très-bien entretenu.

On appelle boule de *mail*, la boule avec laquelle on joüe au *mail*.

MAIL. s. m. Espece de ciment composé de chaux vive, fusée au vin, de suif de cochon & de figue fraiche. *maltha*. TR.

MAILLE. s. f. Petite monnoye de cuivre qui a valu deux pites ou la moitié d'un denier. On n'en voit plus, mais on s'en sert dans les fractions, & dans les papiers terriers. Il y a eu aussi des *mailles* blanches battuës l'an 1303. sous Philippe le Bel. La *maille* & l'obole étoient la même chose, & ne valoient que la moitié du denier d'argent : il y avoit des *mailles Parisis*, & des *mailles Tournois*. Il y avoit aussi des *demi-mailles*. LE BLANC. On les appelloit *pites* ou *pougeoises*, & elles valoient le quart d'un denier. Cette monnoye fut en usage tant que le denier fut un peu fort & qu'on y laissoit une portion d'argent. Mais depuis que le denier fut de cuivre, on ne fabriqua plus d'oboles ni de *mailles*, parce que c'eut été une monnoye de nulle valeur.

Ce mot signifie quelquefois une monnoye de peu de valeur. Sur ce marché vous n'y perdrez pas la *maille*. Cette Marchandise ne vaut pas la *maille*; ne vaut pas une *maille*. On ne rabattra pas la *maille* de ce qu'on vous a dit. Il a fait rendre compte à son Facteur jusqu'à la derniere *maille*.

Du Cange dit qu'il y a eu une *maille* d'or qui étoit une monnoye de Constantinople. On trouve dans l'Ordonnance des vieilles monnoyes qu'il y avoit du temps de François I. une monnoye d'or en forme de petit écu d'or, qu'on appelloit *maille* de Lorraine, qui avoit cours en France pour 33. sols 6. deniers, & pesoit deux deniers quatre grains. Cette *maille* avoit d'un côté pour figure, la tête d'un Duc de Lorraine, & de l'autre côté elle avoit une croix, & d'autres pieces dans son état. On a appellé aussi les pites, *mailles Poictevines* : *mascula Pictaviensis*.

Menage derive ce mot de *mascula*, ancienne monnoye. Borel ajoûte, que cette *maille* étoit quarrée selon Clerac au Traitté des Monnoyes. Desorte que ce mot pourroit venir de *macle* terme d'Armoiries; ou de la *maille* des filets, qui ont la même figure. D'autres disent qu'elle a été ainsi nommée, à cause qu'elle étoit faite de cuivre, ou de bas billon, que dans les monnoyes on appelle *metail*. Du Cange pretend que ce mot est dit par contraction de *medalia*. Voyez MEDAILLE.

MAILLE, en termes de Monnoye, est la cinquiéme division du poids de marc qui contient 320. *mailles*. C'est la moitié d'un estelin, ou la quatriéme partie d'une once. *Maille* prise pour un poids, ou pour une monnoye, se prononce long, & prise pour un tissu, un treillis, &c. se prononce bref.

MAILLE, signifie aussi l'ouverture qui demeure entre les Ouvrages de fil, de ficelle, de laine ou de soye, qui sont nouëz ou tricotez. Les *mailles* d'un filet, d'une raquette. Il y a des *mailles* à lozanges, qui sont celles dont la pointe est en haut lorsque le filet est tendu. Les *mailles* quarrées sont celles, qui paroissent rangées en damier, lorsque le filet est tendu. Il y a encore des *mailles* doubles. Le tramail est fait de trois sortes de *mailles*, de deux grandes, & d'une petite *maille*, dans la nappe qui est au milieu. Les Ordonnances des Eaux & Forêts reglent les ouvertures des *mailles* des filets. Du temps de Saint Louïs il falloit qu'il y pût passer un gros tournois de plat. Les bas de soye ont des *mailles* fort serrées. Les Ravaudeurs reprennent les *mailles* d'un bas de soye si proprement, qu'il n'y paroît pas.

MAILLE, se dit aussi des ouvertures qu'on laisse dans un treillis de fer. La Coutume de Paris, art. 20. parlant des fenêtres à fer *maillé*, veut que les ouvertures n'excedent pas 4. pouces. On appelle aussi *mailles* les petits quarrez qui se font par la rencontre de quatre échalas liez les uns aux autres dans un treillage.

MAILLE, se dit aussi du tissu de plusieurs fils ou plaques de fer dont on fait une arme deffensive. On portoit autrefois des chemises de *maille*, des jacques de maille sous le pourpoint, sous la casaque, pour se deffendre de l'épée & du poignard. On faisoit aussi des gands de *maille*.

Ce mot vient de *macula*, ou de *macla*; ce qui s'est dit tant des *mailles* des chaînes, que de celles des filets & de celles des hauberts. DU CANGE.

MAILLE, en termes de Blason, signifie une boucle ronde sans ardillon.

MAILLE, se dit aussi du changement de couleur qui arrive aux plumes du perdreau, quand il devient fort.

MAILLE, signifie encore une tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil, & qui offusque la veuë.

Du Latin *macula*, tache. L'Italien dit *macchia d'occhio*.

MAILLE, en termes de Jardinage, se dit de l'œil d'où sort le fruit des melons, & des concombres.

MAILLE, en termes de Marine, se dit de la distance qu'il y a entre les membres d'un vaisseau. *Maille* se dit encore d'un menu cordage, ou d'une ligne qui fait plusieurs boucles au haut d'une bonnette, avec quoy on la joint à la voile.

MAILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle un pince *maille*, un homme fort attaché à ses interêts. On dit, qu'une chose vaut mieux un écu qu'elle ne valoit *maille*, quand on l'a beaucoup ameliorée. On dit aussi, que des gens ont toûjours *maille* à partir ensemble; pour dire, qu'ils sont en une dissention perpetuelle.

Et l'on nous voit sans cesse avoir maille à partir. MOL.

On dit aussi, qu'un homme n'a ni denier, ni *maille*, qu'il n'a pas vaillant la *maille*; pour dire, qu'il est fort gueux. On dit aussi, qu'un homme fait la *maille* bonne; pour dire, qu'il garentit que le compte y est jusqu'à une *maille*. On dit aussi que *Maille* à *maille* se fait le haubergeon; pour dire, qu'en travaillant peu-à-peu à une chose, enfin elle se trouve achevée.

MAILLER. v. act. Armer de *mailles*. Ce Cavalier s'étoit

toit *maillé* pour aller au combat. Il faut *mailler* les chiens à la chasse du sanglier.

MAILLER. v.a. & n. Terme de faiseur de filets de pêcheur. Faire des mailles de filet. *Mailler* en lozange. *Maillez* ce filet un peu près. *Mailler* par dessus le pouce. *Mailler* sous le petit doigt.

MAILLER, Terme de chasse. Il se dit des perdreaux, quand il leur vient des mouchetures, ou madrures. Les perdreaux commencent à *mailler*. En ce sens il est neutre. Les perdreaux ne sont bons que quand ils sont *maillez*.

MAILLÉ, ÉE. part. & adj. Les Maçons appellent Maçonnerie *maillée*, celle qui est à échiquier & que Vitruve appelle *reticulatum*. On dit fer *maillé*, en parlant d'un treillis dormant de barreaux de fer, dont les mailles sont faites quarrément ou à lozanges.

MAILLER, Terme de Jardinage, pousser des bourgeons. Le raisin blanc *maille* bien plus près que le noir. LIGER. Il se dit lorsque d'après un petit dessein de parterre graticulé, on le trace en grand par carreaux sur le terrein en pareil nombre. On dit aussi *mailler*, en Treillage, pour dire espacer des échalas montans, & traversans par intervalles égaux, quarrez, ou en losange pour les treillages.

MAILLET. s. m. Espece de Marteau de bois, qui a deux têtes, & qui sert aux Menuisiers, Tonneliers, Tailleurs de pierre, & aux Fendeurs de bois. Les Charpentiers en ont de gros & de mediocres. Il y en a de plats par les côtez dont se servent les plombiers. Les Sculpteurs travaillent avec le *maillet* & le ciseau.

Ce mot vient de *malleolus*.

MAILLET DE CALFAT. Terme de Marine. C'est un maillet pour calfater, qui est emmanché fort court, & qui a la masse fort longue & menuë, avec une mortoise à jour de chaque côté, & qui a les têtes reliées avec des cercles de fer.

On appelle *maillets*, en termes de Blason, les *marteaux* de bois dont plusieurs chargent leurs Ecus: mais on les appelle *mailloches*, quand ils sont de fer, & plus petits que les *maillets*.

MAILLOT. s. m. Couches & langes avec lesquelles on enveloppe un enfant à sa naissance, & pendant sa premiere année. Cet enfant est encore en *maillot*, on le va vêtir, on lui va ôter son *maillot*. Depuis le *maillot* je n'ai pas eu un moment de repos. VOIT. Dans le Japon les enfans ne sont jamais mis au *maillot*, ni tenus dans des langes. OE. M.

Du Grec *mallos*, étoffe veluë. MEN. On disoit anciennement *maillon*.

MAILLOTIN. s. m. Vieux mot qui signifioit une arme ancienne qu'on portoit pour enfoncer les casques & les cuirasses.

Il y a eu une faction en France qu'on appelloit des *Maillotins*. Sous Charles VI., à Paris, un Partisan ayant demandé dans la hale un denier à une herbiere, pour une botte de cresson, la populace s'attroupa aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, qui firent avoir ce nom de *maillotins* à ces factieux.

MAILLURE. s. f. en termes de Fauconnerie, se dit des taches, mouchetures ou diversitez de couleurs qui font des mailles sur les plumes de l'oiseau de proye. On les appelle aussi *émaillûres* & *tavelûres*. Celles de devant s'appellent *paremens*.

MAIN. s. f. Partie du corps humain qui est au bout du bras, & qui sert à toucher, à prendre, & à plusieurs autres usages. La *main* droite, la *main* gauche. *Main* longue, courte, nerveuse. *Main* blanche, potelée. *Main* crasseuse, sale, noire. *Main* seche, decharnée, rude. Les doigts de la *main*, le creux de la *main*, le plat de la *main*, le revers de la *main*. *Main* ouverte, fermée. Tendre la *main*, prêter la *main*, donner la *main* à une dame. Ces beaux monumens sont échapez aux brutales *mains* des Barbares qui ont ravagé l'Empire. LA CHAP.

On sait qu'elle est charmante, & de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains. RAC.

La *main*, en termes de Medecine, contient depuis l'épaule jusqu'aux doigts, & se divise en trois parties. La premiere s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude, & s'appelle proprement *bras*; la seconde, depuis le coude jusqu'au poignet, & s'appelle l'*avant-bras*; & la troisiéme, la *main* proprement dite. Celle-ci se divise encore en trois parties; le carpe, qui est le poignet; le metacarpe, qui est la paume de la *main*, que les Latins appellent *vola*; & enfin les cinq doigts. Ces mots sont expliquez à leur ordre. La *main* quand elle est ouverte est appellée simplement *main*, & lorsqu'elle est fermée, *poing*. Il y a plusieurs nerfs semez par toute la *main*, qui se distribuent dans divers muscles qui sont l'organe du mouvement volontaire. Les petites bossettes que font la peau & la charnure de la *main*, s'appellent *monts*, sur lesquelles les Chiromanciens font diverses prédictions, & ils les rapportent aux sept Planetes. Ils considerent aussi les lignes ou incisures qui sont dans la *main*, dont il y en a 14. principales. Voyez MONT & LIGNE. Les *mains* sont un tissu de nerfs & d'osselets, enchassez les uns dans les autres qui ont toute la force & toute la souplesse convenable, pour tâter les corps voisins; pour les saisir, pour s'y accrocher, pour les lancer, pour les attirer, pour les repousser, pour les demêler, & pour les détacher les uns des autres. Les doigts, dont les bouts sont armez d'ongles, sont faits pour exercer par la delicatesse & la varieté de leurs mouvemens les arts les plus merveilleux. Les bras & les *mains* servent encore, suivant qu'on les étend & qu'on les replie, à mettre le corps en état de se pancher, sans s'exposer à aucune chute. FEN.

Chez les Egyptiens la *main* est le symbole de la force. Chez les Romains c'est le symbole de la foi, & elle lui fut consacrée par Numa. Les Anciens étoient si convaincus de la necessité du desinteressement dans l'administration de la justice, que pour en avoir sans cesse l'image devant les yeux, ils vouloient que tous les juges fussent representez sans *mains* dans leurs statuës. J. DES SÇ.

En Chirurgie, on appelle *main de fer*, une *main* artificielle que les Chirurgiens appliquent au bras dont la *main* a été coupée. Elle a presque tous les mouvemens de la *main* ordinaire par le moyen de pignons, broches, gachettes, étoqueaux, boutons & ressorts, dont la figure & la description se trouvent dans les œuvres d'Ambroise Paré.

MAIN, se dit aussi en parlant de quelques animaux, comme les singes, les ours, les syrenes. La trompe sert de *main* aux elephans. Les Poëtes ont feint que le geant Briarée avoit cent *mains*.

MAIN, en termes de Fauconnerie, se dit proprement du faucon, duquel on dit qu'il a la *main* habile, gluante, fine, bonne, forte, deliée & bien onglée, qui sont ses bonnes qualitez; & au contraire, qu'il a la *main* grasse & charnuë, &c. On dit aussi ses doigts & ses ongles, si ce n'est que les ongles des doigts de derriere s'appellent les *Avillons*. Pour les autours, les épreviers, mouchets & pies-grieches, on dit le *pied*, & non pas la *main*. Et pour les aigles, on dit les *griffes*, & leurs ongles s'appellent *crochets*.

MAIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Tous nos jours, tous nos biens sont en la *main* de Dieu. Il faut reconnoître l'ordre, & la *main* de Dieu en toutes choses. NIC. L'homme, le monde est l'ouvrage de ses *mains*. La *main* de Dieu paroît visiblement

ment en la mort de ce Tyran. Dieu a appesanti sa *main* sur lui.

Main, se dit aussi de la composition des ouvrages. Voilà un livre anonyme qui part d'une bonne *main*. C'est une *main* hardie qui a fait cette voûte, cette trompe qui paroît suspenduë en l'air. Tout ce qui est fait de *main* d'homme est sujet à avoir des deffauts, des imperfections, est sujet aux vicissitudes.

Main; se dit aussi en parlant de l'éducation d'une personne, des enseignemens qu'on lui a donnez. Aristote a été instruit de la *main* de Platon. Cet homme a passé sa jeunesse sous la *main* d'un tel; ce n'est pas merveille s'il est habile, il est fait de sa *main*. Il lui a mis la *main* sur le luth, il lui a mis la plume à la *main*, les armes à la *main*; pour dire, il a commencé à lui enseigner à jouër du luth, à écrire, à faire des armes.

Main, se dit aussi de la part, du côté d'où vient quelque chose. Il faut recevoir toutes nos afflictions comme venant de la *main* de Dieu, benir tout ce qui part de sa *main*. Cette nouvelle est fort sûre, je la tiens de bonne *main*. On doit prendre en bonne part tout ce qui vient de la *main* de nos amis.

Main, en terme de Manege, signifie les pieds de devant du cheval. Mais on se sert rarement de ce mot en ce sens, quoiqu'on dise le *bras*.

Main, se dit aussi de la division du cheval en deux parties, à l'égard de la main du Cavalier. Ce cheval est beau de la *main* en avant, c'est-à-dire, il a la tête belle & l'encolure. Il est mal-fait de la *main* en arriere, c'est-à-dire, de la crouppe, du train de derriere.

Main de la bride, c'est la *main* gauche du Cavalier. *Main* de la lance, c'est la droite. On dit qu'un Cavalier n'a point de *main*, quand il ne se sert de la bride que mal à-propos. Tenir son cheval dans la *main*, c'est en être toûjours le maître. Un cheval qui est bien dans la *main*, est celui qui obeït à la *main*, qui repond à la *main* du Cavalier. Rendre la *main*, ou donner la *main*, ou lâcher la *main*, c'est, Lâcher la bride. Soutenir la *main*, c'est, tirer la bride. Travailler, ou conduire un cheval de la *main* à la *main*, c'est-à-dire, le changer de *main*.

On dit qu'un cheval bat à la *main*, quand il secouë la tête, ou quand il la branle, ou quand il leve le nez. L'appui de la *main* est le sentiment reciproque que le cavalier donne au cheval, ou le cheval au cavalier, provenant du maniement de la bride. Peser à la *main*, se dit d'un cheval qui s'abandonne sur la bride par lassitude ou autrement. On dit qu'un cheval tire à la *main*, quand il resiste aux effets de la bride. On dit aussi, Faire couvrir les cavales en *main*, c'est-à-dire, en les tenant par le licol ou par la bride. Cheval qui force la *main*, est celui qui s'emporte malgré le cavalier, qui ne craint point la bride.

Faire partir un cheval de la *main*, ou le laisser échapper de la *main*, c'est le pousser de vitesse; & un beau partir de *main*, se dit de la course qu'on lui fait faire sur une ligne droite. On dit aussi, qu'un cheval tourne à toutes *mains*, qu'il manie & tourne au pas, au trot, au galop. On dit qu'il est entier à une *main*, quand il n'a de la disposition à tourner que d'un côté, à une même *main*.

On appelle un cheval de *main*, celui qu'on mene en *main*, c'est-à-dire, sans monter dessus, comme font les excellens chevaux que menent les Palefreniers, & qui sont reservez pour monter le Maître dans les occasions où il veut changer de cheval.

On appelle un cheval à deux *mains*, un cheval commun qui peut servir à la selle & à la charruë, ou au carrosse, qui porte & qui traîne.

On le dit figurément en ce sens des valets qui peuvent servir à des usages differens, qui ont plus d'une sorte d'emploi dans la maison.

On dit d'un cheval de carrosse, qu'il est sous la *main*, quand il est du côté dont le Cocher tient sa verge.

Main, change si souvent de signification selon les noms, ou verbes qu'on y joint, qu'il en faut mettre la meilleure partie selon l'ordre alphabetique.

Avant-main. s. m. C'est un coup qu'on frappe ayant la *main* étenduë, & qu'on pousse en avant en suivant son mouvement naturel.

Arriere-main. s. m. C'est le coup qu'on frappe du derriere de la *main*, en la remettant en son état naturel. Il y a des joüeurs de paume qui ont l'*arriere-main* plus sûr que l'*avant-main*.

On dit *asseurer la main* à quelqu'un, pour dire, la lui rendre seur & hardie, soit pour écrire, ou pour jouer de quelque instrument, &c.

On dit il a les armes belles à *la main*, bien à *la main*; pour dire, qu'il fait les armes de bonne grace.

Baiser la *main*, se dit du baiser qu'on donne sur la *main* en signe de respect, comme on fait aux Princesses & aux Evêques officians.

Baisemain, en ce sens, est l'offrande qu'on donne aux Curez. Les Curez de Paris n'ont point de dîmes; ils n'ont que le baise-*main*.

On dit aussi par civilité à la maniere d'Espagne, Je vous baise les *mains*, ou, Faites mes baise-*mains* à un tel, faites lui des *baisemains* de ma part; pour dire, Donnez lui des temoignages d'amitié, faites lui des recommandations. En écrivant autrefois aux Dames on finissoit par, *Je vous baise les mains*. On ne souffriroit pas cela presentement. Malherbe outroit les choses d'un autre côté; en écrivant à sa Maîtresse, il finissoit par, *Je vous baise les pieds*. Men. On dit au contraire ironiquement à ceux qu'on veut éconduire de quelque demande qu'ils font, ou à qui on veut nier quelque proposition qu'ils avancent, Je vous baise les *mains*; pour dire, Je n'en ferai rien, je n'en croi rien.

Main Basse, est un terme de Guerre, & signifie, Point de quartier, qu'il faut passer tout au fil de l'épée.

Battre des *mains*. C'est, Donner un temoignage public d'applaudissemens, comme fait le peuple en faisant du bruit avec les *mains*.

On dit, Il a une *belle-main*, pour dire, une belle écriture.

Main Blanche, se dit en cette phrase: Il m'a écrit de sa *main* blanche; pour dire, de sa propre *main*. Il est bas.

On dit par civilité, qu'une chose est en bonne *main*, quand on ne veut pas reprendre ce qu'on a laissé manier à quelcun, pour lui en faire present honnêtement.

On dit aussi, qu'une terre ou une autre possession est en bonne *main*; pour dire, qu'elle est possedée par une personne puissante, de qui on ne la peut retirer que difficilement. On dit aussi, qu'une cause, qu'une affaire est en bonne *main*; pour dire, qu'on l'a confiée à une personne qui sçaura bien la deffendre. On dit aussi ironiquement, qu'un homme est tombé en bonne *main*; pour dire, qu'il aura affaire à forte partie, soit pour le railler, pour le plaider, ou pour le persecuter.

On dit aussi, qu'un homme a la *main* bonne; quand il a de la disposition pour apprendre plusieurs arts qui consistent en l'adresse, en la delicatesse de la *main*, comme d'écrire, de peindre, de graver, de joüer des instrumens, de faire des ouvrages de tour, des horloges, & autres choses delicates. On dit aussi au sujet des instrumens de musique qu'un tel n'a point de *main*, pour dire qu'il ne joue pas bien. On dit encore, un tel compose bien sur le luth, mais il n'a point de *main*.

On dit aussi en Jurisprudence feodale, qu'un Vassal doit à son Seigneur la bouche & les *mains*; pour dire, un acte de foi & hommage, qui se fait en jurant fidelité entre les *mains* du Seigneur, & en les lui baisant.

Chan-

Changer de *main*, signifie, Changer de maître, de possesseur. Quand une heritage change de *main*, il doit des profits de fief.

Coup de main, est un coup hardi & dangereux. Faire un coup de sa *main*, c'est, Faire un coup de desespoir, de temerité, entrepris de son chef, & sans consulter personne.

On appelle à la guerre *coups de main* toutes les attaques qui se font avec les armes qu'on tient toujours à la *main*, comme l'épée, la halebarde, la pique, le pistolet, le mousquet. Ainsi on dit qu'une place est bonne contre les *coups de main*, pour dire qu'elle se peut defendre contre des gens qui n'ont point d'artillerie. On dit aussi; Un combat de *main*, un combat de *main à main*; pour dire, un combat qui se fait de près, à l'épée, ou au pistolet.

On appelle aussi un homme de *main*, un homme d'execution, hardi & capable de tout entreprendre.

Conforte-main, est un terme de Chancelerie, qui se dit de certaines Lettres que le Roi donnoit autrefois pour fortifier la *main* mise ou saisie qu'avoit fait un Seigneur feodal sur ses tenanciers de la simple autorité de son Juge. Cette formalité est hors d'usage.

A deux mains. Adverbial. Avec les deux mains. Boire *à deux mains*. Le respect à Siam veut que l'on donne tout *à deux mains*. La Loubere.

A deux mains. se dit aussi de ce qui se fait ou qui sert en deux manieres, comme épée *à deux mains*, cheval *à deux mains*; ou de ce qui se prend doublement. Ainsi on appelle une dîme ou terrage *à deux mains*, quand le Seigneur a la dîme & le terrage sur un même champ, car il leve d'une *main* la dîme, & de l'autre le terrage, & prend la sixiéme gerbe.

A deux mains, s'employe aussi quelquefois figurément. Ainsi on dit, Prendre *à deux mains*; pour dire, Prendre de tous côtez, à droit & à gauche. On dit aussi dans le même sens; Prendre *des deux mains*, Prendre *à toutes mains*.

Donner la *main*, signifie, Mener une Dame, ou une personne incommodée, lui aider à marcher.

Donner ou prêter la *main*, signifie aussi, Secourir, aider à quelcun dans son besoin. Il lui a donné ou prêté la *main* pour se relever, pour le tirer d'un bourbier, pour aider à remuer ce fardeau, pour le recharger sur ses épaules.

On dit aussi tendre la *main* dans le même sens. C'est un homme qui vous tend la *main*, les bras pour vous soulager. Tous ces gens-là se donnent la *main* les uns aux autres, c'est-à-dire, se secourent mutuellement.

Donner la *main*, est aussi, Faire honneur à quelcun en le mettant à sa droite, en lui cedant le pas, le haut du pavé, & toutes les places honorables. Cet Ambassadeur ne donnoit chez lui la *main* à personne. Les Cardinaux pretendent ne *donner la main*, ni chez eux ni ailleurs qu'aux Rois seulement.

Donner la *main*, signifie aussi, Promettre la foi de mariage, & sur tout en Poësie, Faire un don, un present de sa *main*. Après vous avoir donné mon cœur, aurois-je de la peine à vous donner ma *main*? En donnant la *main* on ne donne pas toûjours le cœur. Corn.

..... O cœur vraiment romain,
Et digne du Heros qui vous donne la main.

Donner les *mains*, signifie, Consentir, approuver. Il a donné les *mains* à cette proposition, à ce mariage. Il s'étoit opposé à la reception d'un tel, mais enfin il y a donné les *mains*.

On dit aussi, *donner de la main*, pour dire donner manuellement.

On dit qu'on a mis la derniere *main* à un Ouvrage; pour dire, qu'on l'a achevé, qu'il est bien fini.

Etre aux *mains*, venir aux *mains*; signifie, Se battre actuellement. Dans cette vie nous sommes sans cesse aux *mains* avec la misere, & encore plus avec nous-mêmes. Nic.

Sans doute, ils sont aux mains*, il n'en faut plus parler.* Corn.

Ensanglanter ses *mains*, c'est, Se rendre coupable de quelque meurtre ou cruauté. De là vient que les *mains* se prennent quelquefois pour les actions mêmes que l'on fait, que l'on commet avec les *mains*.

Graces au Ciel, mes mains *ne sont point criminelles;*
Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles. Rac.

Faire sa *main*, c'est, Faire un gain, un profit injuste dans quelque emploi ou commission. Le voilà sur la fin de sa commission, il va faire sa derniere *main*. On dit qu'une servante fait bien sa *main*, quand elle ferre la mule.

Fermer la *main* à quelcun, c'est, Saisir entre ses *mains*, l'empêcher de payer ce qu'il doit.

Main ferme, est un vieux terme de Coutumes, qui signifioit autrefois un bail à cense de quelques heritages ou terres roturieres, qu'on appelloit autrement *cotteries*. C'étoient proprement des heritages chargez de rentes, qui n'étoient point sujets au droit de retenue. Quelquefois on a appellé *main ferme* en general, tous les immeubles qui n'étoient point fiefs. La *main ferme* differoit d'un fief, en ce qu'elle n'étoit accordée que pour la vie, ou tout au plus d'un heritier; au lieu que le fief étoit pleinement hereditaire: & que la *main ferme* étoit chargée de redevances; au lieu que le fief n'étoit tenu que d'un simple hommage. On l'a appellée *main ferme, eò quòd manu donatorum firmabatur.*

Main forte, se dit des personnes puissantes qui possedent quelque chose. On ne peut pas exercer le retrait de cette terre, car elle est en *main forte*.

Main forte, se dit aussi du secours qu'on prête à la Justice. On enjoint aux Prevôts des Marechaux de prêter *main forte* à l'execution des arrêts. Il est entré avec *main forte* dans ce château pour prendre un prisonnier

Frappe main, est un jeu où l'on frappe dans la *main* de quelcun par derriere, & il est obligé de deviner qui c'est. Ce jeu est fort en usage parmi les Matelots. Ils l'appellent *main chaude*.

Gagner quelqu'un de *la main*; c'est gagner le devant en quelque affaire.

Main garnie. subst. fem. Possession de la chose contestée. On dit que le Roi plaide toûjours *main garnie*. On dit, quand on fait une saisie de meubles, qu'il faut garnir la *main* du Roi; pour dire, donner un gardien, ou depositaire. Dans un sens plus general, *main garnie* se dit des choses saisies en la puissance de la justice. On dit plaider la main garnie, pour dire plaider pour une chose dont on ne laisse pas de jouir pendant le procès.

Main gauche. Epouser de la *main gauche* signifie, épouser une femme d'une condition inferieure, dont les enfans n'auront qu'une portion des biens que le mari assigne le lendemain des nôces, sans qu'ils puissent succeder au pere dans tous ses biens, ni les partager avec les enfans d'un autre lit.

Mains gourdes, sont des *mains* gelées, transies de froid, dont on ne se peut aider.

On dit d'un homme qui est sujet à piller, à prendre des droits qui ne lui sont point dûs, qu'il n'a pas les *mains gourdes*.

Graisser la *main*, c'est, Faire quelque present à un Juge, ou à un Ministre de Justice pour le corrompre, pour en obtenir quelque passedroit.

Haut à la *main*, se dit d'un homme altier, glorieux, qui commande imperieusement, qu'il est dangereux de choquer.

On dit aussi, Tenir la *main* haute à quelcun; pour dire, le

le tenir de court, lui laisser peu de liberté, le menacer souvent de correction.

Faire une chose haut la *main*, c'est-à-dire, d'autorité absoluë, sans demander congé à personne, sans avoir égard à quoy que ce soit.

MAIN HARMONIQUE, se dit de l'ancienne gamme sur laquelle on apprenoit à chanter quand on se servoit de muances. Gui Aretin avoit disposé les notes qu'il avoit inventées, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, sur les doigts d'une *main* étenduë. Il changea les lettres de l'Alphabet, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, dont on se servoit auparavant pour marquer les notes du chant, dans ces six syllabes qu'il tira de la premiere strophe de l'hymne de S. Jean Baptiste, composé par Paul Diacre.

Ut *queant laxis*, re *-sonare fibris*,
Mi-*ra gestorum*, fa-*muli tuorum*,
Sol-*ve polluti* la-*bii reatum*,
Sancte Joannes,

On a suivi jusques à present l'ordre de ces Syllabes. Les Maîtres se sont long temps servis de la figure de cette *main* pour l'enseigner.

Imposer les *mains*, Ceremonie Ecclesiastique. Voyez IMPOSER.

On dit ironiquement, Faire imposition de *mains*, sur quelcun; pour dire, le battre.

Joindre les *mains*, signifie, Se mettre en posture de suppliant.

Prier à jointes *mains*, c'est, Prier instamment & avec grande soumission.

Sur les Medailles, deux *mains* jointes montrent la concorde des particulieres, ou les alliances ou l'amitié.

Lâcher la *main*, signifie, Relâcher du prix, des conditions qu'on avoit demandées. Si vous voulez vendre votre blé, il faut un peu lâcher la *main*, en faire meilleur marché. Vous ne transigerez point ensemble, si vous ne lâchez un peu la *main* chacun de votre côté.

On dit aussi, Lâcher la *main* à quelcun; pour dire, ne le plus retenir, lui laisser faire une chose dont on l'avoit empêché jusques-là.

Se laver les *mains* d'une chose, c'est, Temoigner qu'on n'a aucune part en une affaire, qu'on n'en veut point être responsable, par allusion à ce que fit Pilate à la passion de Notre Seigneur. On a fait cette affaire contre mon avis, je m'en lave les mains. En ce sens on dit qu'un homme a les *mains* nettes de quelque chose; pour dire, qu'il n'y a point participé, qu'il ne s'en est point mêlé; Et absolument, qu'il a les *mains* nettes, en parlant d'un Juge qui ne se laisse point corrompre par presens, d'un comptable ou de toute autre personne qui est dans le maniment de l'argent, qui n'a point de profits illicites.

On appelle de la pâte à laver les *mains*, celle qui se fait avec des amandes ameres pilées, à quoi on ajoûte quelquefois du lait & d'autres ingrediens.

On dit qu'un homme a la *main* legere, quand il est prompt à frapper ceux qui le choquent; & on dit au contraire, Vous sentirez ce que pese ma *main*; pour dire, le poids de mes coups.

On le dit aussi de l'habileté de la *main*. Un Barbier a la *main* legere, quand il fait la barbe proprement, & presque sans qu'on le sente: de même d'un Chirurgien qui saigne, qui panse delicatement; d'un Ecrivain qui a grande facilité à écrire, à faire des traits; d'un Joüeur de luth qui le touche avec delicatesse; d'un Cavalier qui manie bien la bride: & au contraire on dit qu'il a la *main* lourde, quand il fait ces choses rudement & mal proprement.

Lever les *mains* au Ciel, signifie, Avoir recours à Dieu, implorer sa misericorde. Lever les *mains* pures & innocentes vers le ciel. FL. Lever la *main*, est, Faire un serment en Justice ayant la *main* haute, & promettre à Dieu de dire la verité. On fait lever la *main* aux Prêtres en leur faisant mettre la *main* au pect; pour dire, *ad pectus*, ou à l'estomac, & par corruption on a dit *au pis*.

On dit aussi, Lever la *main* sur quelcun, pour dire, le frapper, ou le menacer de le frapper, en élevant la *main*, & se mettant en devoir de le faire.

MAIN LEVÉE, subst. fem. Acte qui detruit une saisie, soit qu'il soit consenti par la partie, soit qu'il soit prononcé en Justice. Il y a des *mains levées* definitives, d'autres provisoires, en donnant caution, ou à la caution juratoire. Il a eu, il a obtenu *main levée*.

On dit aussi, qu'un homme a eu *main levée* de sa personne & de ses biens; pour dire, qu'on l'a mis hors des prisons, & retabli en la jouïssance de son bien. Donner *main levée*; c'est faire un acte par lequel on se desiste de la saisie.

Lier les *mains*, signifie figurément, Empêcher qu'un homme ne fasse tout ce qu'il lui plaît. Le Roi a une puissance absoluë pour faire le bien, & les *mains* liées dès qu'il veut faire le mal. FEN. Il signifie aussi empêcher qu'un homme ne paye, ou ne fasse quelque autre chose. Cette saisie a lié les *mains* au payeur. Cet arrêt de deffenses a lié les *mains* au Curé, il ne peut plus marier ces personnes. Ce Juge a les *mains* liées par une évocation.

On appelle lignes de la *main*, les traces & marques qui paroissent dans la paume de la *main*, sur l'observation desquelles est fondée la vaine science de la Chiromance.

On dit que les Princes, les Ministres ont les *mains* longues; pour dire, qu'ils ont beaucoup de pouvoir, & qu'ils peuvent attrapent les gens quelque loin qu'ils soient.

On dit, un tel lui a mis les armes, le fleuret, le luth à la *main*, pour dire, qu'il a commencé le premier à lui aprendre à faire les armes, à jouer du luth &c.

Mettre la *main*, se dit premierement de l'application de la *main* sur quelque chose. Mettre l'épée à la *main*, c'est la tirer du fourreau. Mettre la *main* à l'épée, c'est mettre la *main* sur la garde de son épée. Mettre la *main* au chapeau, c'est se mettre en devoir de saluer. Il ne salua pas tout à fait, il ne fit que *mettre*, que porter la *main* au chapeau. On dit dans un sens figuré, Mettre sa *main* dans la *main* d'un autre; pour dire, lui promettre la foy, l'épouser.

Et que dans une main *de votre sang fumante*
J'allasse mettre, helas! la main *de votre Amante*? RAC.

On dit aussi, en parlant de quelque chose de fait, j'en mettrois ma *main* au feu; pour dire, qu'elle est tres certaine, qu'on en est très assuré.

Il signifie aussi, Prendre, s'emparer. Si cet homme met la *main* sur cet argent, sur ces titres, on aura de la peine à les retirer.

Mettre la *main* sur quelcun, signifie aussi le saisir, le frapper. Quand on met la *main* sur une personne sacrée, cela emporte excommunication. Un Sergent a mis la *main* sur le collet d'un malfaiteur; il a la mine de passer sous les *mains* du Bourreau.

Mettre la *main*, signifie aussi, Se mêler de quelque chose. Le desordre d'un tel Royaume est si grand, que tout est perdu, si Dieu n'y met la *main*. On dit, mettre la *main* à l'œuvre, pour dire, commencer une entreprise. On dit, mettre la derniere *main* à un ouvrage, lui donner la derniere *main*; pour dire, achever un ouvrage, le porter à sa derniere perfection.

Mettre la *main* à l'encensoir, se dit d'un seculier qui s'ingere de faire des fonctions Ecclesiastiques, ou qui entreprend de faire des choses qui dependent de l'autorité de l'Eglise.

On dit aussi, Mettre la *main* à la conscience; pour dire,

Ex-

Examiner si on a fait quelque injustice, quelque tort, afin de le reparer.

On dit *mettre aux mains* deux personnes, ou deux partis, quand on les engage dans une dispute, dans un combat. &c. Il n'y a pas de meilleur moien d'empêcher qu'un Prince ne porte la guerre au dehors, que de le mettre aux *mains* avec la conscience de ses sujets. Ben.

On dit, Mettre les *mains* à l'heritage, pour dire, Mettre les *mains* à terre, pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. Il est bas.

On dit aussi, qu'on a mis des meubles, des heritages sous la *main* du Roi & de Justice, pour dire, qu'on les a saisis, qu'ils sont gouvernez judicairement.

Main mettre, v. a. Terme de Coutumes. Affranchir de condition servile.

Ce mot vient du Latin *manu mittere*, qui signifie la même chose.

On dit aussi, Sans *main* mettre; pour dire, sans faire aucuns frais ni depense. Les dimes, champarts & droits Seigneuriaux, sont des revenus qui viennent sans *main* mettre, qu'il ne faut fumer ni labourer.

Main-mis, ise. part. & adj. Qui est tiré de condition servile.

MAIN-MISE. f. f. Action de frapper, de battre. Cet homme est colere & emporté, il use souvent de *main-mise*, quand on le choque.

Main-mise. Terme de Coutumes & de Jurisprudence feodale. Prise, saisie. *Main mise* feodale, est la saisie que le Seigneur du fief dominant fait du fief mouvant de lui, par defaut de foi & hommage non rendus, & de droits & devoirs non payez. *Main-mise*, est opposé à *main levée*. Le Roi commence à plaider par la *main-mise*, car il plaide toûjours main garnie.

On appelloit aussi autrefois *main-mise* la manumission que les Seigneurs faisoient de leurs hommes, quand de serfs ils les rendoient francs & bourgeois.

MAIN-MORTABLE. adj. m. & f. Terme de coutumes, qui se dit des gens serfs, dont les biens, qu'on appelle aussi *main-mortables*, appartiennent au Seigneur, quand ils sont decedez sans hoirs issus de leurs corps, & procréez en legitime mariage; car ils ne peuvent tester que jusqu'à cinq sols sans le congé de leur Seigneur. On les appelle aussi *correables*, & *mort-taillables*. Les serfs ou *main-mortables* ne peuvent tester, & ne succedent les uns aux autres, si ce n'est en ligne directe. Tout homme de *main-morte* ne peut être fait Chevalier, ni Prêtre, sans le congé de son Seigneur. La femme serve & *main-mortable* n'est point ennoblie par son mari. Le Seigneur a le droit de *suite & de formariage* sur ses serfs.

On les appelle *hommes propres* en Allemagne, & *adscriptii* dans le Code de Justinien.

MAIN-MORTE. f. f. C'est-à-dire, puissance morte. On appelle *main-morte*, celui qui est main-mortable, qui est de condition servile. Il y a encore une infinité de familles dans la Province de Bourgogne, qui sont gens de *main-morte*. Il y a des hommes de *main-morte* en tous biens, meubles & heritages; les autres en meubles seulement; les autres en heritages seulement. Ce droit n'est pas uniforme dans toutes les coutumes.

Le nom de *main-morte* vient de ce qu'après la mort d'un chef de famille sujet à ce droit, le Seigneur venoit prendre le plus beau meuble qui étoit dans sa maison, ou s'il n'y en avoit point, on lui offroit la main droite du mort, pour marque qu'il ne le serviroit plus. Il est remarqué dans une Chronique de Flandres, qu'un Evêque de Liege, nommé *Albero* ou *Adalbero*, mort en 1142. abolit une ancienne coutume du païs de Liege, qui étoit de couper la main droite de chaque païsan decedé & de la presenter au Seigneur, envers lequel il étoit main-mortable, pour marquer qu'il ne seroit plus sujet à la servitude. De Lauriere.

On appelle aussi Gens de *main morte*, tous les Corps & Communautez qui ne meurent point, quoyque ceux qui les composent meurent; la subrogation des personnes qui succedent les uns aux autres rendant le corps de la communauté immortel. C'est toûjours le même corps: comme sont les Couvens, les Hôpitaux, les Colleges, les Chapitres, Confrairies, & autres Societez, & Communautez. Quand des heritages tombent en *main-morte*, les Seigneurs seroient privez des droits casuels qui arrivent aux mutations des possesseurs, si on ne leur donnoit un homme vivant, mourant & confisquant, & le droit d'indemnité. On a appellé les Ecclesiastiques, Gens de *main-morte*, parcequ'ils ne pouvoient pas tester de leurs biens, non plus que les esclaves, sur lesquels le Seigneur avoit droit de *main-morte*. Ou plutôt on les appelle *Gens de main-morte*, parceque les heritages qu'ils acquierent tombent en *main-morte*, & ne changent plus de *main*: ensorte que les Seigneurs par là sont privez des profits de fief. C'est pourquoy on oblige les Gens de *main-morte* à payer l'indemnité au Seigneur, pour les rotures qu'ils acquierent, parcequ'à l'avenir il est privé du quint, & requint, & des lods & ventes qui sont dûs aux mutations des possesseurs. Ils sont aussi obligez de bailler au Seigneur homme vivant, mourant, & confisquant, à l'égard des fiefs qu'ils acquierent, pour faire la foi & hommage, & payer les droits de relief.

On dit aussi d'un homme qui a donné un coup violent, & qui a causé quelque blessure, qu'il n'y alloit pas de *main-morte*. Il se dit aussi au fig. Cet auteur a refuté vivement son adversaire, il n'y va pas de *main-morte*.

Partir de la *main*, c'est-à-dire, Sortir avec promptitude, à dessein de faire quelque chose, soit qu'on execute le commandement de quelcun, soit qu'on soit emporté par sa passion.

Main pleine. Terme de coutumes. Faire rapport de *main pleine*, c'est garnir les mains de la Justice de biens suffisans pour la somme, pour laquelle un sergent fait execution sur le debiteur opposant.

A pleines mains. Adverbial. Abondamment, liberalement. Verser *à pleines mains*. Donner *à pleines mains*.

Avoir la *main* bien placée: Avoir un beau port de *main*: Porter bien la *main*. Toutes ces façons de parler sont usitées parmi les Joüeurs d'instrumens.

Main-Pote. Terme populaire. Main estropiée, impotente, ou qui paroît telle, dont on a de la peine à se servir.

Premiere main, se dit en termes de Negoce, quand on achete quelque chose de la *main* de ceux qui l'ont recueillie, ou manufacturée, quand on la prend de celui qui la vend le premier. On l'oppose à *revente*, qui se dit quand elle a passé par les *mains* des Marchands, ou Revendeurs. Pour avoir bon marché, il faut acheter les choses de la premiere main.

Preter la main, à quelqu'un, c'est le favoriser.

Main-propre, se dit de la *main* de la personne même qui a interêt à l'affaire. On lui a rendu la lettre en *main propre*; pour dire, à lui-même. Il m'a écrit de sa propre *main*; c'est-à-dire, Il n'a emprunté la *main* de personne. Je lui ai demandé un mot de sa *main*, c'est-à-dire, ecrit ou signé de lui. J'ai reconnu sa *main*; pour dire, son écriture, son caractere. On dit, il a une belle *main*; pour dire, il a une belle écriture.

On appelle *Lettres de la main*, les lettres écrites, ou signées de la propre main du Roi.

Regarder dans la *main*, c'est, Tâcher à deviner par l'art de Chiromance les aventures d'une personne, en regardant les lignes & signes qui sont dans sa *main*.

Remettre en sa *main*, c'est, Retirer une terre d'un Fermier, pour en joüir par ses *mains*. C'est aussi, Re-

tirer un fief servant par une puissance de fief, pour le reünir à sa Seigneurie.

Revers de main, ou Revers de la *main*. s. m. C'est la même chose qu'Arriere main : il signifie un soufflet.

...... *Pour châtier son insolence extrême,*
Il faut que je lui donne un revers de ma main. Mol.

Avoir la *main* rompuë ; c'est, Avoir la *main* faite & dressée à quelque chose. Il a la *main* rompuë à l'écriture.

Main souveraine, est la puissance, l'autorité du Superieur, qui juge en dernier ressort. Il y avoit different entre le Châtelet & le Bailliage, à qui leveroit un tel scellé, on l'a fait lever par *main souveraine*, par un Conseiller de la Cour. Ainsi dans les Coutumes on dit, se faire recevoir pour *main souveraine*, ce qui veut dire, se faire reconnoitre pour vassal par l'autorité du Roi, ce qui se fait lorsque le Seigneur feodal refuse sans cause de recevoir son Vassal en foy & hommage : ou bien quand deux Seigneurs pretendent la tenure feodale d'un même fief ; alors la reception est faite par le Juge Royal, mais cette *main Souveraine* ne spolie personne.

On dit, sous la *main*, en parlant de ce qui est proche de nous & à portée. Je ne voyois pas cette clé, & elle étoit sous ma *main*. Il a pris dans sa colere tout ce qu'il a trouvé sous sa *main*. On dit d'un Cheval de carosse, qu'il est sous *la main*, pour dire, qu'il est attelé sous la droite du cocher.

On dit aussi d'une personne, qu'elle est sous la *main* de quelcun, pour dire, sous son pouvoir, dans sa dependance.

On dit Prov. *tendre la main*, pour dire, demander l'aumone. On dit aussi fig. *tendre la main* à quelqu'un ; pour dire, lui offrir du secours. Il se fut perdu si je ne lui eusse *tendu la main*. Aidez vous, relevez vous, Dieu vous *tend la main*.

On dit aussi, Tenir une terre par ses *mains* ; pour dire, la faire valoir soi-même, la faire labourer par ses gens, sans le secours d'un Fermier.

On dit aussi des gens qui sont d'intelligence, qu'ils se tiennent tous par la *main*.

On dit, Tenir la *main* ; pour dire, Prendre garde, avoir soin de l'execution de quelque chose. La Cour ordonne aux Substituts du Procureur General, de tenir la *main* à la publication & execution des Edits & des Reglemens.

Main-tierce, signifie un Sequestre, une personne entre les *mains* de qui on depose une chose contestée, & qui n'a aucun interêt en l'affaire, pour la rendre à celui qui aura un jugement à son avantage. Il faudra mettre cet argent, deposer cet argent en *main tierce*, entre *les mains* d'un tiers, si les deux parties ne s'accordent.

Tomber entre les *mains* de quelcun, c'est, Se trouver reduit sous sa puissance. Il est dangereux de tomber entre les *mains* d'un ennemi irrité. C'est une chose terrible de tomber entre les *mains* du Dieu vivant, dit S. Paul aux Hebreux.

On dit fig. faire tomber les armes des *mains* de que qu'un ; pour dire, appaiser sa colere.

Tours de main. On appelle ainsi des tours de subtilité & d'adresse qui se font avec les *mains*. Ce joueur de gobelets fait des *tours de main* fort suprenants.

Tremper ses *mains* dans le sang innocent, se dit des Tyrans, ou des scelerats qui font, ou qui ordonnent des meurtres, des assassinats, des jugemens injustes de mort.

Vuider ses *mains*, c'est, Payer des deniers saisis à celui qui a obtenu jugement à son profit.

On dit aussi, Aller les *mains* vuides ; pour dire, Se presenter à quelcun sans avoir dequoi lui faire un present. C'est une coutume chez les peuples Orientaux, de ne se point presenter aux superieurs les *mains* vuides. Saül n'osa se presenter à Samuël les *mains* vuides.

Main, en termes de Blason, est un symbole de la foi, sur tout quand on en represente deux jointes ensemble ; & on l'appelle *foi parée*, quand les *mains* sont habillées jusqu'au poignet. L'assiette ordinaire de la main est d'être posée droite en pal, les doigts vers le chef, & le poignet vers la pointe.

Main, se dit aussi de plusieurs choses inanimées qui font l'office de la *main*, qui ont quelque ressemblance avec elle.

Main de carrosse, se dit des morceaux de fer attachez au moutons & au bas du corps du carrosse, par où l'on passe les soûpentes pour le soutenir en l'air. Quand une *main* du carrosse est rompuë, il faut qu'il verse.

On appelle encore *mains*, les cordons ou gros tissus de soye qu'on attache dans le carrosse le long des portieres, pour y monter plus facilement, ou pour s'y deffendre des cahots.

Main, se dit chez les Financiers, d'un instrument de cuivre qui leur sert à ramasser l'argent qu'ils ont compté sur leur bureau, pour le remettre dans les sacs.

Main, en Mechanique, est ce qui tient la rouë de la poulie suspenduë, le bois ou le fer dans lequel elle est enchassée. Quelquefois on l'appelle *chappe*, ou *écharpe*. Et quand il y a plusieurs poulies, on l'appelle *mousle*.

Main de pressoir, est ce qui sert à relever le marc.

Main, signifie encore une piece de fer à ressort qui est au bout de la corde d'un puits, pour y attacher le seau. On appelle aussi *main de fer*, les autres crampons ou crochets qui servent à tirer quelque chose en haut, ou d'un lieu profond, ou couvert d'eaux, comme la *main* de la louve faite en forme d'S ; des *mains* à tirer des cables, &c.

Main de gloire, est une mandragore, ou quelque chose qui en a la figure, enfermée dans une boete, que donnent des Sorciers ou Charlatans à quelques avares credules, ausquels ils font accroire qu'en faisant quelques ceremonies, l'argent qu'on mettra auprès doublera tous les jours.

Main de justice, est une espece de Sceptre que l'on met à la main gauche du Roi, revêtu de ses ornemens Royaux. C'est un bâton d'une coudée de haut, au bout duquel est la figure d'une *main* faite d'ivoire. Les Rois de France s'en servent principalement à leur sacre. Cet ornement a été inconnu aux Rois de la premiere & de la seconde Race. L'opinion commune veut que ce soit le Roi Louis Hutin qui s'en soit servi le premier. Cependant l'usage en est bien plus ancien, puisque c'est Hugues Capet qui l'a portée le premier. Ce Prince se trouve representé avec la *main de justice* dans tous les Sceaux que nous avons de lui. Les Auteurs l'appellent *virga*.

Main d'oublies, se dit de sept ou huit oublies qu'on prend à chaque fois dans le corbillon avec la *main* pour jetter sur la table. Le corbillon d'oublies passe pour 20. *mains*. Il gagna douze *mains* d'oublies tout de suite à l'Oublieur.

Main de papier, est un assemblage de 24. ou 25. feuilles de papier pliées ensemble. On vend la *main* d'un tel papier cinq sols & demi. Il y a 20. *mains* à la rame. Il a barbouillé trois *mains* de papier. Voyez Rame.

Main, à tous les jeux de cartes, se dit de l'avantage qu'on a à chaque levée de cartes, par le moyen d'une plus forte qu'on jette dessus. Celui qui a le plus de *mains* ou de levées gagne à la Bête, gagne les cartes. On dit au Lansquenet, Il a fait tant de *mains* ; pour dire, Il a gagné plusieurs coups de suite toutes les cartes ; en ce cas on dit qu'un homme a la *main* chaude, la *main* heureuse.

Main, se dit aussi de la distribution des cartes que fait celui qui les bat à son tour. C'est à vous la *main* ; pour dire, C'est à vous à faire, à battre les cartes. Il faut con-

couper pour voir qui aura la *main*. On dit au Picquet, La *main* suit; pour dire, Il ne faudra point couper à la fin de chaque partie pour sçavoir à qui sera. On dit aussi à ce jeu, Je vous donne dix & la *main*; pour dire, Vous aurez l'avantage de dix points, & celui d'être le premier. On dit aussi, Je ne veux pas être sous la *main* d'un tel; pour dire, sous sa coupe; car il n'a pas la *main* heureuse.

Main, se dit aussi en plusieurs phrases adverbiales.

A la main. Cela est écrit *à la main*, ou manuscrit. Ces oiseaux se prennent *à la main*, ne s'enfuyent pas. Il a bien les armes à la *main*, il manie les armes adroitement, & de bonne grace. Les ennemis sont entrez *à main* armée. On a enlevé cette fille *à main* armée, avec violence. Vous avez cette balle *à la main*, ou dans la *main*; pour dire, Vous avez la facilité de la jouër. Cette serpe, cette hache est bien *à la main*; pour dire, qu'elle est faite de telle sorte qu'on peut s'en servir aisément.

Acheter de la viande *à la main*; c'est, l'acheter sans la peser.

C'est une chose faite *à la main*, se dit au propre d'un ouvrage fait de *main* d'homme; & au figuré il se dit d'une chose preparée, concertée, faite exprès, qu'on fait au prejudice de quelcun, quoiqu'on veuille la donner pour un effet du hazard. Cela est fait *à la main*.

On dit, *A main* droite, *à main* gauche.

De main en main, de l'un à l'autre. Donnez cela de *main en main* à un tel; ce qui se dit, quand on n'en peut pas approcher.

On le dit aussi pour marquer une tradition. Les Juifs ont plusieurs traditions qui leur ont été données *de main en main* par leurs predecesseurs. C'est une tradition que nos ancêtres nous ont laissée *de main en main*, qui nous est venue de nos ancêtres *de main en main*.

En main. adv. On dit, être *en main* ou *à main*; pour dire, commodément, en situation où on peut se servir de la main. Je ne suis pas *en main*, ou *à main*, pour faire cela.

En main se dit fig. pour dire, d'une maniere propre & disposée à se servir commodément de quelque chose. Faites vos affaires durant que vous avez l'occasion *en main*. J'ai *en main* dequoy detruire une telle allegation. J'ai *en main* des gens qui me feront avoir raison d'une telle injure. J'ai pouvoir *en main* d'en traitter. Il a pris *en main* sa deffense, sa cause *en main*, ses interêts *en main*.

En la main, *à la main*. Quand on tient quelque chose d'une *main*. On dit fort bien, par exemple, elle a son eventail *en la main*, ou *à la main*. Il marche toujours l'épée *en la main*, ou *à la main*. Mais quand il s'agit d'une chose qui se tient des deux *mains*, on ne doit pas dire, comme les Traducteurs de Mons, *il a le van en la main*, ou *à la main*, mais il *a le van en ses mains*, ou *entre ses mains*. Bouh. *Rem. nouv.* Mais outre qu'un van ne se tient point toujours des deux *mains*, Jean Baptiste ne represente pas Jesus Christ comme vanant, mais comme prêt à vaner, & parcequ'il n'est pas necessaire de tenir alors le van avec les deux *mains*, on a fort bien traduit selon l'original: *Il a le van en la main.* D'ailleurs c'est un usage tout commun parmi nos meilleurs Ecrivains de dire *en la main*, *à la main*, *par la main*, *de la main*, même en marquant une action, à quoi seroient emploiées les deux *mains*. Etant la regle & le modele de ceux qui sont sous votre conduite, comment est-ce que vous osez vous faire apprêter des viandes exquises, des poissons frais & assaisonnez de differentes manieres, & du pain fait hors du Monastere *par la main* des femmes. Ab. de la Trape.

Tu sais par quel conseil rassemblant le Chapitre,
Lui même de sa main *reporta le pupitre*. Boil.

C'étoit un pupitre à n'être pas porté d'une seule *main*.

On a inventé plusieurs defenses pour garantir les villes de l'insulte des ennemis, comme les remparts, les murailles, les fossez, & autres choses qui se font *par la main* des hommes. M. de Maucroix.

De longue main. adv. Depuis long-tems. Ces gens-là se connoissent *de longue main*.

Sous main. adv. Clandestinement, secrettement, à la derobée. Susciter des affaires *sous main*. On lui a donné *sous main* un tel pot de vin pour le dédommager, pour l'empêcher d'encherir. On l'a fait menacer *sous main* de l'assassiner, s'il continuoit cette poursuite criminelle. Ce traité a été negocié *sous main* entre ces Princes.

Tourne-main. s. m. adverbial. En moins de tems qu'il n'en faut pour tourner la main. Il a fait cela en un *tourne-main*. C'est un esprit incertain, il change en un *tourne-main*. On dit aussi en cette signification, en un *tour de main*. Cette chose a été faite en un *tour de main*.

On dit au plurier, Dieu nous verse ses graces à pleines *mains*. Un mauvais Ecuyer tient l'arçon à deux *mains*. Ce Maître d'armes jouë merveilleusement de l'épée à deux *mains*, ou de l'espadon. On dit d'un avare, qu'il tient tout à deux *mains*, tant il a de peur que quelque chose ne lui échappe, qu'on ne la lui prenne. Ce Juge prend à deux *mains*, à toutes *mains*; pour dire, il est corrompu, prend des presens des deux parties. On dit en fait d'aumone, qu'il ne faut pas que la *main* gauche sache ce que fait la *main* droite. Cela est tiré de Math. VI. L'Ecriture Sainte nous a été donnée par les *mains* des Prophetes, des Evangelistes & des Apôtres, c'est à dire, par leur Ministere.

Main, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Jeu de *main*, jeu de vilain; pour dire, qu'il n'y a que les gens rustiques & mal-appris qui se frappent, ou se mettent en danger de se blesser en jouant. On dit, Froides *mains* chaudes amours; pour dire, que la froideur de la *main* est une marque que la chaleur est concentrée dans le cœur par la violence de l'amour. On dit aussi, qu'il vaut mieux tendre la *main* que le cou; pour dire, demander l'aumône, que de voler, & se mettre en danger d'être pendu. On dit ironiquement, qu'un homme a la *main* bonne pour chanter, & la voix bonne pour écrire; pour dire, qu'il n'a aucune disposition ni à l'un, ni à l'autre. On dit à un homme qui s'attend d'avoir quelque chose qu'on ne lui veut pas donner, Fermez la *main*, & dites que vous n'avez rien. On dit de deux parens, de deux freres, de deux amis qui sont joints étroitement ensemble, qui sont unis, que ce sont les doigts de la *main*, qu'ils sont comme les doigts de la *main*; & quand ils sont de differente humeur, on dit que tous les doigts de la *main* ne se ressemblent pas. On dit d'un homme sujet à derober, qu'il ne va pas sans ses *mains*; qu'il lui faut regarder plutôt aux *mains* qu'aux pieds; qu'il n'est pas sûr de la *main*; qu'il est dangereux de la *main*; que quand il va quelque part, il n'oublie jamais ses *mains*; qu'il n'a pas toujours ses *mains* dans ses poches; qu'il a les *mains* crochuës, faites en chapon rôti. On dit aussi, de Marchand a Marchand il n'y a que la *main*; pour dire, qu'il leur suffit de toucher dans la *main*, pour faire un marché, sans aucun écrit; & figurément on dit, quand on parle de deux personnes qui sont de même profession, de Marchand à Marchand il n'y a que la *main*; de larron à larron il n'y a que la *main*. On dit aussi à celui à qui on reproche sa faineantise, qu'il a toujours les *mains* dans ses poches. On dit, c'est un homme à deux *mains*; c'est à dire, qui trahit l'un & l'autre parti. On dit aussi, qu'un homme a les *mains* de beurre; pour dire, qu'il ne les a pas fermes, quand il a laissé tomber quelque chose qui s'est cassée. On dit d'un homme qui depense beaucoup, que l'argent ne lui arrête pas dans les *mains*, qu'il lui fond dans les *mains*. On dit aussi, qu'un Mar-

fait cred't de la *main* jusqu'à la bourse; pour dire, qu'il veut vendre argent comptant. On dit aussi, qu'une *main* lave l'autre, pour dire, qu'il se faut rendre des offices reciproques. On dit aussi, qu'un homme a la *Main* à la pâte, quand il a quelque maniement, quelque bon emploi, où il peut bien faire son profit. On dit aussi, qu'on a mis le pain à la *Main* de quelqu'un; pour dire, qu'on a été la premiere cause de sa fortune. On dit aussi que les *mains* lui demangent; pour dire, qu'il a envie de se battre, ou d'écrire quelque satyre, quelque Critique. On dit aussi, qu'il faut aller dans une affaire bride en *main*; pour dire, avec prudence & retenuë, sans precipitation.

MAIN DE MER. Plante qui a la figure d'une *main* avec son poignet. Elle est épaisse, charnuë, blanchâtre, membraneuse. Elle naît dans la mer, elle a une odeur marine & un gout salé.

MAIN. Vieux mot. Matin. Du Latin, *mane*.

Qu'il li convient endurer,
Au main *& à la vesprée*,
Joye de duel destrempée. BOREL.
Je la maudirai tant & au soir & au main. ID.

C'est de là que vient le mot de *demain*. NICOT.

MAIN-BOUR. s. m. Vieux mot. Tuteur. *Mainbournie* signifioit, tutelle.

MAINT, AINTE. adj. Terme Collectif, qui signifie, Plusieurs; un bon nombre. *Maint* est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le stile, & par son origine qui est Françoise. LA BR. On peut encore s'en servir dans la haute Poësie: hors de là il ne se dit plus guere que dans le stile Satirique & Burlesque. MEN.

Maint *Auteur antique & recent*. SAR.
Mainte *veuve souvent fait la dechevelée*,
Qui n'abandonne pas le soin du demeurant. LA FON.

MAINT, s'employe quelquefois reduplicativement. Par *maints* & *maints* travaux. *Mainte* & *mainte* conquête.

Dans maints *&* maints *combats ta valeur éprouvée*.

Du Latin *multus*. MEN. En Langue de Galle & de Basse Bretagne, *maint* & *ment* signifie quantité, grandeur HUET.

MAINT. Vieux mot qui se trouve dans la signification de, il demeure, il loge. Du Latin *manet*.

Si Diex ne'l fait qui maint là sus.

On a dit aussi *maindras*, pour demeureras.

MAINTEFOIS. adv. Souvent. Ce mot est vieux, & ne s'employe plus guere qu'en plaisantant.

On a vu maintefois *arriver ce prodige*.

MAINTENANCE. s. f. Vieux mot, pour *maintien*. NICOT. Sans la *maintenance* & gouvernement de Dieu, tout seroit en un moment reduit à neant.

MAINTENANT. adv. de tems. A present, presentement, à cette heure, du tems où nous sommes. On vit *maintenant* avec bien plus de luxe qu'on ne faisoit autrefois. Les gens de *maintenant* sont bien plus raffinez que ceux du tems jadis. Nous avons compté du passé, voyons *maintenant* pour l'avenir. L'arrêt porte qu'il jouïra dès *maintenant* & par provision de la chose contestée. J'ai achevé l'ouvrage que vous m'avez ordonné; que voulez vous *maintenant* que je fasse?

Les hommes maintenant *aiment ce qui leur rit*. QUIN.

Il signifie aussi, Tantôt: Il veut *maintenant* ceci, *maintenant* cela; tantôt ceci, tantôt cela.

Il vieillit. L'ACAD.

Ce mot vient de *manus* & de *tenere*, *manu tenens*, comme qui diroit, *qui tient en main*. MEN. Les Grecs & les Latins ont dit de même, les *choses qui sont dans la main*, pour signifier les choses presentes. ID.

MAINTENEUR. s. m. Terme de l'Academie des Jeux floraux à Toulouse.

MAINTENIR. v. act. & n. p. *Je maintien*, *je maintenois*, *je maintins*, *j'ai maintenu*, *je maintiendrai*, *que je maintienne*, *je maintiendrois*, *que je maintinsse*. Il faut dire, ils *maintinrent* & non pas ils *maintindrent*. L'ACAD. Rendre ferme, appuyer, tenir au même état, en état de consistence. La clef de la voute est ce qui la *maintient* en état. De tous les grands monumens de l'Antiquité, les Pyramides & les Obelisques d'Egipte sont ceux qui se sont le mieux *maintenus* contre le tems. Cette femme se *maintient* bien, elle est grasse, & en bon point, elle ne vieillit point. La riviere s'est long-tems *maintenue* grosse cette année. Les poids égaux se *maintiennent* dans l'équilibre. Je prie Dieu qu'il vous *maintienne* en santé.

MAINTENIR, signifie aussi; Deffendre, soutenir la verité d'une chose qu'on affirme. Je vous *maintiens* que cela est vrai. Je le *maintiendrai* partout. Je *maintiens* cela bon. Ce temoin lui a *maintenu* à la confrontation, lui a soutenu la verité de sa deposition. On demande à une partie, si elle veut s'aider d'une piece *maintenuë* fausse, si elle la veut soutenir veritable, avant qu'on reçoive l'inscription en faux.

Maintenir & garder le change, en termes de chasse, c'est quand les chiens chassent toujours la bête qui leur a été donnée, & la *maintiennent* dans le change.

MAINTENIR, se dit aussi, pour, Secourir, proteger, soutenir, deffendre, conserver. Les Rois, & les Magistrats sont établis pour *maintenir* les loix, & la Religion; pour *maintenir* la paix, pour *maintenir* les peuples dans le repos, & dans le devoir. Il a été *maintenu* & gardé en la possession de ce Benefice, de cette charge, de cet heritage. C'est un tel qui le *maintient* à la Cour, qui le protege, qui assûre sa fortune. Cette ville se *maintient* en neutralité. Se *maintenir* dans les bonnes graces du Prince. Il s'est toûjours également bien *maintenu* avec tous les Partis. Les Juges *maintiennent* avec soin leur jurisdiction. *Maintenir* un établissement. PAT. *Maintenir* la Justice. ABLAN. *Maintenir* son honneur. PASC. Dieu ne veut point que la verité, pour se *maintenir*, emprunte les armes de l'erreur. BEN.

Ce mot en ce sens vient de *manu tenere*.

MAINTENU, UË, part. pass. & adj.

MAINTENUE. s. f. Terme de Palais, qui se dit des jugemens qui se donnent sur les complaintes, & sur les actions possessoires, en matiere civile ou beneficiale, On juge la recreance, & la pleine *maintenue*: c'est un jugement possessoire definitif. En matiere de trouble fait à un paisible possesseur, on juge la *maintenue* sur la complainte possessoire, ou la réintegrande, avant que d'instruire la demande sur le petitoire. La sentence de *maintenue* n'est ni valable, ni executoire, si elle n'est rendue par plusieurs Juges, du moins au nombre de cinq. ORD. de 1667. La sentence de *maintenue* s'execute nonobstant l'appel par forme de provision en matiere profane, & par forme de récréance en matiere beneficiale.

MAINTIEN. subst. masc. Affermissement d'une chose, pour la conserver dans le même état. Les supplices & les executions servent au *maintien* des loix & de la discipline. Le pouvoir des Officiers est le *maintien* de l'autorité Royale. Il faut être prêt de mourir pour le *maintien* de la Religion, de la Verité, de la Foi.

MAINTIEN, signifie aussi la posture, la contenance, la mine, l'air du visage, le port du corps. Les Juges, les vieillards, doivent avoir un *maintien* grave & serieux. Un modeste & doux *maintien* est bien-seant aux femmes. Cet homme qui vous paroît si simple, est très-sage dans le fond: il ne lui manque que des mots, & un severe *maintien*. FONT. La femme prude paye de *maintien* & de paroles; elle cache bien des foibles sous de paisibles

dehors: LA BR. Cette femme a un *maintien* serieux ; mais naturel, & qui n'a rien de composé. ST. EV.

Ha ! le voici. Grands Dieux ! A ce noble maintien
Quel œil ne seroit pas trompé comme le mien ? RAC.
La Dame étoit de gracieux maintien. LA FON.
Quoi ? reprit certain fat, qu'à sa mine discrete,
Et son maintien *jaloux, j'ai reconnu Poëte.* BOI.

Il vieillit. L'ACAD.

MAION. s. f. Nom de fille, diminutif de Marie. *Maion* est jolie.

MAJOR. subst. masc. Officier de guerre qui a autant de differentes prerogatives à sa charge, qu'il y a de differentes sortes de *Majors* dans le service.

Le *Major* General de l'armée est celui qui concerte avec les autres *Majors* quel sera l'emploi des troupes chaque jour, soit pour les gardes, soit pour les detachemens, & les escortes. Le Major General a été créé par Louis XIV. Cet Officier peut entrer à toute heure chez le General, & pour cela il est logé auprès de lui. Il y a un *Major-General* de la Gendarmerie. Pour le Corps de l'Infanterie de chaque Armée, il y a un *Major-General* de Brigade, dont les *Majors* de chaque Brigade prennent l'Ordre.

MAJOR de Brigade, soit de Cavalerie, soit d'Infanterie, est celui qui reçoit l'ordre & le mot du *Major* General, & qui le donne aux *Majors* des autres Regimens.

MAJOR d'un Regiment de Cavalerie, est le premier Capitaine du Regiment, & celui qui le commande en l'absence du Mestre de Camp. C'étoit ordinairement le premier Capitaine du Regiment. Mais en 1686. le Roi ayant créé des Lieutenans Colonels dans les Regimens de Cavalerie, cet emploi a été destiné au premier Capitaine au lieu de celui de *Major*. La place de *Major* se donne presque toûjours au 2. Capitaine. Mais le *Major* ne peut pretendre d'autre rang que celui de Capitaine selon la date de sa Commission de Capitaine, ou de *Major*. Par la même Ordonn. le *Major* ne peut avoir de Compagnie sous son nom. La place d'*Aide Major* se donne, au premier Lieutenant, qui ne peut pourtant prendre d'autre rang que de la datte de sa Commission de Lieutenant à l'égard des autres Lieutenans.

MAJOR d'un Regiment d'Infanterie, est le troisiéme Officier du Regiment, qui a soin de former le bataillon de son Regiment, de lui faire faire l'exercice, de le rallier, s'il plie dans une bataille, & d'en avoir soin pendant la marche & le campement. C'est le seul des Officiers du corps qui est à cheval, pendant un combat, pour faire plus facilement le détail du service. Le *Major* ne peut posseder d'autre charge que celle là dans le Regiment, par une Ord. de 1670.

MAJOR d'une Place, est l'Officier qui y commande après le Gouverneur ou le Commandant & le Lieutenant de Roi. Il doit être intelligent dans les fortifications, & son soin s'étend en particulier sur la garde, sur les rondes, la patrouille, & les sentinelles. Par une Ord. du 25. Juillet 1665. le Roi veut que dans tous les Conseils de guerre assemblez, pour le jugement des soldats criminels, les *Majors* des Places donnent des conclusions, preferablement & à l'exclusion des *Majors* des Regimens, qui se trouveront dans les mêmes Places.

MAJOR des quatre Compagnies des Gardes du Corps. C'est l'Officier qui fait servir les Gardes auprès du Roi, & qui a l'inspection sur les Corps de Garde pour faire observer exactement l'intention de Sa Majesté. Outre le *Major* du Corps, il y en a un dans chaque Compagnie des Gardes & deux *Aide-Majors*.

Dans la Marine il y a trois *Majors*. Un *Major General*, un *Major du Ponant*, & un *Major du Levant*. Il y a aussi un *Major des Galeres*, qui a commission & rang de Capitaine.

Il y a des Aides *Majors*, Fourier *Major*, Tambour *Major*, & autres Officiers, ainsi nommez à cause de la prerogative ou ancienneté qu'ils ont sur les autres.

MAJOR. Se met aussi adjectivement, & l'on appelle *Etat Major*, un nombre particulier de quelques Officiers qui sont distinguez du reste du corps par une plus grande solde, ou une plus grande fourniture de l'étape, ou de l'utencile. Il n'y a pas d'*Etat Major* entretenu dans tous les Corps, & on le suprime & le rétablit selon la volonté du Roi. L'*Etat-Major* d'un Regiment d'Infanterie comprend le Colonel, l'*Aide-Major*, le Marechal des Logis, l'Aumonier, le Prevôt, le Chirurgien & le Commissaire à la conduite : selon une Ord. du 12. Novembre 1665. Mais on y comprend encore le Lieutenant du Prevôt, le Greffier, le Tambour-*Major*, six Archers & l'Executeur, lors qu'il y a Prevôté dans le Regiment, car tous les Regimens d'Infanterie n'ont pas de Prevôté. Par la même Ord. de 1665. l'*Etat-Major* de toute la Cavalerie prise ensemble, est composée du Colonel General, du Mestre de Camp General, du Commissaire General, du Marechal des Logis General, des Fourriers-*Majors*, du Prevôt General, de ses Archers, des Carabins, des trois premiers Officiers Generaux, cidevant nommez, & du Commissaire à la conduite. L'Etat-*Major* d'un Regiment de Cavalerie est composé du Mestre de Camp, du *Major*, de l'*Aide-Major*, du Marechal des Logis, de l'Aumonier, du Chirurgien & du Commissaire à la conduite. Il y a un *Etat-Major* dans les Places de Guerre ; il est composé du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, du *Major*, des *Aides-Majors*, des Capitaines des Portes, des Commissaires d'Artillerie, &c. Il y a un Etat *Major* dans tous les Regimens de Cavalerie & d'Infanterie ; tels sont le Colonel, l'*Aide Major*, le Marechal des Logis, &c. Le Chirurgien, l'Aumonier, &c.

On dit au jeu du Piquet, Une quinte *major*, quand on a cinq cartes suivies de même point qui commence par un as ; quarte *major*, quand on a quatre cartes ; & tierce *major*, quand on en a trois.

MAJORASQUE, MAJORAT, ou MAYORASQUE, est un droit d'aînesse établi en Espagne, par lequel les aînez des Ducs & des Grands succedent à leurs principales terres, sans aucun partage avec les cadets, & sans aucune charge d'hypotheques. Il seroit à souhaiter que le *majorasque* fût établi en France, au lieu des substitutions, qui ne font que des pepinieres de procès. *Majorat* est plus en usage, ou *Grandat*, ou *Grandesse*.

MAJORDOME. s. m. Maître d'Hotel. Ce mot est venu de l'Italien. Il y a long-tems que Regnier s'en est servi.

D'un nez de Majordome, *& qui morgue la faim.*

Le *Majordome* du Pape, comme celui de l'Empereur est le premier Officier de sa maison. C'est comme le Grand Maître-d'Hotel. Il y a de même en Espagne le *Majordome Major*, qui est le Grand-Maitre d'Hotel, & le *Majordome*, qui est le Maitre d'Hotel.

MAJORDOME, est aussi un Officier de Galere, qui a soin des vivres.

MAJORITE'. s. f. Age reglé, & fixé par les loix, pour avoir l'administration & la libre disposition de son bien. Il a atteint l'âge de *majorité*. Il a contracté en pleine *majorité*. La *majorité* est fixée à 20. ans par la coutume de Normandie, de Bretagne, du Maine, d'Anjou, & à 25. dans les autres Provinces du Royaume. Par un Edit de l'an 1375. la *majorité* des Rois a été fixée à l'âge de 14. ans commencez. La Ceremonie de la declaration de la *majorité* des Rois, est une des plus pompeuses & des plus éclatantes. Elle se fait ordinairement en plein Parlement, dans un lit de Justice. La declaration de la *Majorité* de Charles IX. se fit au

Parlement de Rouën, dans un lit de Justice que ce Prince tint le 17. d'Aout 1573. Celles de Louis XIII., de Louis XIV. & de Louis XV. se sont faites au Parlement de Paris. Quand un legs est fait à une fille, payable alors de sa *majorité*, le legs est dû lorsqu'elle se marie. Dans quelques Coutumes on a appellé *Majorité*, le droit d'aînesse.

MAJORITÉ, signifie aussi la charge de Major. La *Majorité* d'Arras est vacante. On lui a donné la *Majorité* des Gardes. On dit aussi *Aide-Majorité*.

MAIRE, ou *Maire du Palais*, c'étoit autrefois la premiere dignité du Royaume. Sous la I. race il étoit élu par les Grands du Royaume, & confirmé par le Roi. Charles Martel étoit *Maire* du Palais. C'étoit d'abord le Grand Maitre de la Maison du Roi, qui avoit commandement sur tous les Officiers domestiques. Il fut appellé *Maire du Palais*, par abbreviation, au lieu de *Maitre du Palais*; c'étoit un nom emprunté des Empereurs Romains qui avoient un *Maître du Palais*, *Magister Palatii*. Il n'avoit d'abord que la surintendance de la Maison du Roi : c'étoit presque la même chose que le Grand Maître de la Maison du Roi aujourd'hui. La grandeur des *Maires* commença à s'accroître sous le regne de Clotaire II. Ils s'agrandirent encore plus par la foiblesse des derniers Rois de la deuxiéme race, ensorte qu'ils regloient la depense du Roi, & dirigeoient toutes les affaires. Pepin reünit cette charge à la Royauté : il ne la supprima pourtant pas absolument; il en reduisit les fonctions sur le pied de l'ancien établissement. Mais ils reprirent bientôt toute leur autorité dans la decadence de la deuxieme race. Comme ils avoient le maniement des affaires de la guerre, de la Justice, & des Finances, il ne leur fut pas difficile de s'élever au dessus des autres Officiers de la Couronne. Ils commandoient aux Ducs, & aux Comtes, qui étoient les Gouverneurs des Provinces. C'est pourquoi on les appella Ducs des Ducs, ou simplement Ducs de France. Huges Capet étoit lui-même Duc de France quand il se fit proclamer Roi. Mais les Rois de la troisieme race ayant compris combien il étoit dangereux de confier une si grande autorité à une seule personne, abolirent l'office de *Maire du Palais*, ou de Duc de France; ils en partagerent les fonctions, & créerent les quatre grands Officiers de la Couronne. Ils donnerent le commandement des Armées au Connetable; l'administration de la Justice au Chancelier; le maniement des finances au Grand Thresorier, & l'intendance de la Maison du Roi au Senechal, qui s'est depuis appellé *Grand Maître*. PASQ. L'OYSEAU. Pepin n'emploïa pour détrôner les Merovingiens & Capet ne se servit, pour deposseder les Carlovingiens, que de la même puissance que les Ministres predecesseurs de l'un & de l'autre s'étoient aquise sous le nom de leurs Maîtres, & il est à observer que les *Maires* du Palais, & que les Comtes de Paris se placerent dans le Trône des Rois justement & également par la même voye, par laquelle ils s'étoient insinuez dans leurs esprits, c'est à dire, par l'afoiblissement & par le changement des Loix de l'Etat. CARD. DE RETZ.

MAIRE, se dit maintenant du premier Officier de ville, qui preside aux Echevins & aux Consuls en plusieurs villes, comme Bourdeaux, Dijon, &c. Le *Maire* est un Magistrat populaire, & qui represente le peuple. Le *Maire* prête le serment devant le Juge Royal de la ville. Il ne preside point à l'assemblée generale des habitans. C'est le Lieutenant General en l'absence du Gouverneur. En certaines Villes les *Maires* ont basse Justice : de même que quelques *Maires* de village. Le Roi Louis XIV. créa en 1692. dans toutes les villes du Royaume, excepté Paris & Lion, des charges de *Maires* perpetuels, qui sont les premiers Officiers des villes. Auparavant le *Maire* s'élisoit par l'Assemblée des Notables de la ville. On appelle quelquefois *Maire*, un simple Juge, comme le Prevôt *Maire* de Pontoise. Le Juge *Maire*, & garde de Justice. On a appellé de même *Maire*, le Juge du bas Justicier, & celui du moyen, Juge *majeur*.

Ce mot vient de l'Allemand *mayer*, qui signifie *maître*, ou plutôt du Latin *major*, c'est-à-dire, majeur ou superieur. NICOT. Du Cange le derive de *majoratus*. On reconnoit à la fin d'une grande partie des noms des anciens Rois ou Princes Germains le mot *meier* ou *maier*, qui encore à present est le titre des chefs de village. On le reconnoit dans *Ritmer*, *Willimer*, *Teutomar*, *Chlodomir*, &c. Le même mot se retrouve plus évidemment dans celui de *Maire*; mais on pourroit demander si *maier* ne seroit pas plutôt, ou le *major* Latin, ou l'abregé de *Magister*, qu'un mot Germain d'origine. J. DES SC. En Picardie on dit, *Mayeur* de ville.

MAIRE DE LONDRES. Premier Magistrat, entre les mains duquel est le gouvernement civil de la ville de Londres. Il est élu tous les ans le jour de la St. Michel 29. de Septembre, par les Bourgeois, & par tous les corps de Metiers : c'est toûjours un Marchand en gros, ou en detail, qui est choisi pour cette charge. On le prend toûjours du corps, ou du nombre des 26. Aldermans, & c'est d'ordinaire le plus ancien qui est élu, quand il n'a pas encore été *Maire*. Les 26. Aldermans sont les Conseillers, ou Senateurs de la ville. Après la mort du Roi le *Maire* est la premiere personne du Royaume, jusqu'à ce que son successeur soit proclamé. Le jour de son couronnement, le *Maire* fait l'office de Grand Echanson. Lorsque Jaques I. fut invité à venir prendre possession de la couronne, le Lord *Maire* signa le premier l'Acte avant les Pairs du Royaume. Il n'y a que lui & le *Maire* d'York à qui on donne le titre de *Lord*, bien qu'ils ne soient point Pairs du Royaume. Il tient table ouverte, & on lui donne dix mille livres sterling pour en faire la depense. Pour ses menus plaisirs, il a une meute de chiens entretenus, & le privilege de chasser par tout dans les trois Provinces de Middlesex, Sussex & Surrey. Il fait son entrée solemnelle dans Londres, & va prêter serment de fidelité au Roi le 29. d'Octobre, & ce jour-là s'appelle le jour du *Lord Maire*. Quand il paroit en public à cheval, c'est avec son riche harnois, & toûjours en robe longue, quelquefois de pourpre & quelquefois d'écarlate, avec une grande chaine d'or, ornée d'un beau joyau, qui lui pend du cou. Il est aussi accompagné de divers Officiers. La grandeur de ce Magistrat éclate sur tout le jour de son installation, & surpasse de beaucoup tout ce qui se voit ailleurs en pareil cas. Il a une Cour pour maintenir les loix, privileges, franchises, & communes de la ville. Il est le Tuteur des Orphelins. Il est le premier Juge de Londres & a le pouvoir de citer & d'emprisonner. Il a 26. Cours dans les 26. quartiers de la ville, pour maintenir l'ordre dans la ville, &c. Après que les Normans eurent conquis l'Angleterre, le premier Magistrat de Londres, s'appelloit *Baillif*. Richard I. en 1189. changea le nom de Baillif en celui de *Maire*, qu'on a conservé depuis ce tems-là. Ce privilege de la ville de Londres, d'élire un *Maire*, est porté par une ancienne Charte nommée *Magna Charta*. Les Rois Charles II. & Jaques II. revoquerent ce privilege. Il a été retabli sous le regne de Guillaume III. & confirmé par un Acte du Parlement. Voyez Chamberlain, *Etat d'Anglet.*

MAIRE. f. m. Nom d'une sorte de bateau. Un bateau *Maire*. Il en est parlé dans l'Ordonnance pour le sel.

MAIRE LAINE. C'est la haute toison des bêtes à laine. De *Major lana*, selon Nicot, & selon Menage, de *ma-*

tet lana. Lana mater, c'eſt, *lana potior.*

MAIRIE. ſ. f. Qualité ou Office de Maire. En pluſieurs endroits la *Mairie* annoblit. Il a exercé long-tems la *Mairie* d'un tel lieu. Willimer, qui étoit un perfide, mourut la ſeconde année de ſa *Mairie*. Mez. Du tems de Thieri II. on ôta la *Mairie* à Ranfroi. Id.

Il y a auſſi quelques fiefs qu'on appelle *Mairies*, ou *fiefs bourſiers*. Ces *Mairies* ſont inherentes à certaines terres, & ne conſiſtent qu'en certains droits, & émolumens, ſans domaine. Il y en a pluſieurs au païs Chartrain. Du Cange dit que les *Mairies* étoient hereditaires, & ſe donnoient en fief. On les a appellées dans la baſſe Latinité *mairia* & *majoria*.

Mairie, ſignifie quelquefois un diſtrict ou étenduë de païs: la *Mairie* de Bois le Duc.

Mairie, ſe dit auſſi du tems qu'on a exercé la charge de Maire. Il s'eſt aquis beaucoup de reputation pendant ſa *Mairie*.

MAIRAIN. Voyez Merrain.

MAÏS, Plante. Voyez Mays.

MAIS. Conjonction adverſative, & corrective. Elle ſert à marquer, contrarieté, exception, difference. Cela eſt vrai dans un ſens, *mais* il ne l'eſt pas dans un autre. Elle n'eſt pas belle, *mais* elle ne laiſſe pas de plaire. Il a des defauts, *mais* il a auſſi de bonnes qualitez. On met ſouvent cette conjonction, à la ſuite de quelque éloge, pour y ſervir de correctif, & pour faire paſſer la mediſance avec plus d'artifice. C'eſt un beau metier que la guerre, *mais* il eſt fort dangereux. Il y a de belles choſes dans cet ouvrage, *mais* elles ne ſont pas dans leur place.

Il ne faut pas ſe ſervir de *mais* plus d'un fois dans une periode.

De *magis* dont les Latins ſe ſont ſervis dans la même ſignification.

Non equidem invideo miror magis. Virgile.

Mais, s'oppoſe ſouvent à *non ſeulement*, pour marquer quelque augmentation, ou quelque contrarieté. Non ſeulement il eſt honnête homme, *mais* il eſt d'un commerce très agreable. Il lui a donné non ſeulement la proprieté de ſa terre, *mais* auſſi l'uſufruit. Les Martirs non ſeulement ſouffroient les ſupplices, *mais* encore ils les cherchoient. J'avois pris ce remede pour me rafraîchir, *mais* au contraire il m'a échauffé. Vous pouvez lui faire une inſulte, *mais* gare le retour.

Mais, ſert quelquefois de liaiſon aux diſcours; ou d'interrogation, ou de paſſage à une objection, qu'on prevoit qu'on peut faire. On dit auſſi, *mais* ſuppoſé que cela ſoit: *mais* revenons à notre cauſe: *mais* remontons à la ſource: *mais* qu'auriez vous fait en ma place? *mais* que pouvez-vous repondre à cette piece que je rapporte? *Mais* pourquoi avez vous voulu uſer de violence? *Mais* quand ſerons nous payez? *Mais* qu'avons nous fait, qu'avons nous dit qui nous rende ſi coupables? *Mais* il eſt tems d'abreger, &c.

Mais, ſe dit auſſi dans des deffenſes, & ſert d'excuſe. Je lui dois telle ſomme, *mais* il m'en doit d'ailleurs une plus grande. Ce Gentilhomme a donné un ſoufflet, *mais* on lui avoit donné un dementi. On l'a un peu maltraité, *mais* il le meritoit bien.

Mais, Se prend auſſi ſubſtantivement. Il y a toujours quelque *ſi* ou quelque *mais* qui l'empêche de tenir ſes promeſſes. C'eſt un homme qui n'a ni *ſi* ni *mais*, c'eſt à dire, un homme franc & qui ne cherche point d'excuſes & de pretextes pour ne pas faire une choſe. Il y a des gens dont les louanges ſont toujours ſuivies d'un *mais* qui gâte tout. Cela ne ſe dit que dans la converſation familiere.

Mais, eſt auſſi adverbe en cette phraſe: je n'en puis *mais*; pour dire, je n'en ſuis pas cauſe, j'en ſuis innocent, je n'en ſuis pas reſponſable. Si cela eſt arrivé en puis-je *mais*? Cette façon de parler eſt ordinaire à la Cour. Cependant elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en écrivant, ſi ce n'eſt dans le Burleſque. Vaug. Corn. On ne s'en ſert guere que dans le ſtile familier. L'Acad. Elle eſt très naturelle: il eſt vrai qu'elle n'eſt pas du haut ſtile. On peut s'en ſervir dans des lettres familieres. Men. S'il eſt cocu, il n'en peut *mais*. Ob. M.

Elle diſoit aux Aſtres qui n'en pouvoient *mais*;

Tout ce que fait dire la rage

Quand elle eſt maîtreſſe des ſens. Sar.

Il *n'en peut mais*, ſe dit en Latin; *non poteſt magis*. Scaliger.

Mais, ſignifioit auſſi autrefois, plus, davantage. Comme le Latin *magis*. Il a *mais* de 40. ans. Nicot.

C'eſt ſans parler ne moins ne mais. Villon.

On le dit encore en Lyonnois. Vous dites qu'il n'y a là que quatre aunes de ruban, il y en a *mais*; pour dire il y en a davantage.

Du Grec *meta*, après. En cette ſignification on prononce *més*, ce qui ne favoriſe pas peu cette étymologie. Men.

Mais, joint avec *que*, étoit autrefois un adv. de tems: & ſignifioit, quand, lorſque. Je vous payerai *mais* que le terme ſoit venu, *mais* que les autres creanciers y conſentent; pour dire, pourvu qu'ils le veulent, quand ils y auront conſenti. On ne le dit plus en ce ſens que parmi le peuple. C'eſt une expreſſion très baſſe. L'Acad.

Mais même eſt une fort bonne expreſſion. Non ſeulement il lui a pardonné, *mais même* il lui a fait du bien. Vau.

On diſoit autrefois, A toujours *mais*; pour A toujours.

On dit proverbialement, *Mais* ne vous en deplaiſe, quand on veut contredire quelqu'un.

MAISHUY. adverbe de tems. Preſentement, aujourd'hui, tantôt. Cet uſage a duré juſqu'à *maishui*. Vous ne verrez pas *maishui* qu'on ſoit de ſi facile creance. Ce mot eſt vieux, & ne ſe dit que parmi le peuple.

De *Magis hodie*. Men.

MAISIERE. ſ. f. Vieux mot, muraille ſeche.

Et li deable ſaut arriere;

Qui s'étoit mis en la maiſiere. Percev.

Du Latin *maceria*, qui ſignifie la même choſe. Men.

MAISNE', ée. (L's ne ſe prononce pas.) ſ. m. & f. On à dit auſſi Mainsée quaſi *moins né*. C'eſt un terme qui eſt commun dans les anciennes Coutumes & Hiſtoires, pour dire, *puîné* & *cadet*. Dans la Coutume de Cambrai, on appelle *maiſneté*, le droit qui appartient aux enfans puînez dans la ſucceſſion de leur pere; & on diſoit autrefois *ainſné*, pour dire, l'*aîné*.

MAISON. ſ. f. Logis, demeure, habitation; lieu où l'on ſe retire, & où l'on met à couvert ſon bien, & ſa perſonne des injures du tems, &c. On bâtit les *maiſons* de pierre de taille, de moilon, de brique ou de charpente. Il eſt deffendu de faire des *maiſons* à plus de trois étages carrez. Les Notaires de campagne appellent, une *maiſon* haute, moyenne, & baſſe, celle où il y a trois lieux habitables les uns ſur les autres. Cette *maiſon* a pluſieurs appartemens, pluſieurs corps de logis; c'eſt une *maiſon* bien dorée, bien bâtie. L'ancienne Rome étoit compoſée de 48. mille *maiſons* iſolées: ce qu'il faut entendre de Rome rebatië par Neron, après une incendie generale dont on le croit l'Auteur. Paris n'en a environ que vingt mille. Les Mandians vont quêter de *maiſon* en *maiſon*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *maiſons*.

On dit, Faire les honneurs de la *maiſon*; des civilitez qu'on fait à ceux qui rendent viſite, ou qu'on a invitez à quelques ceremonies de famille.

Maiſon, quaſi *manſion*, de *manſio*. Nicot.

Ce mot vient de *manſio* & de *manere*. Men. En vieux Gaulois on diſoit *mas* & *maſage*, d'où viennent encore pluſieurs noms des *maiſons* de campagne, & de famille.

On

On dit, Tenir une *maison* à loüage, quand on n'en est pas le proprietaire, quand on la loüe à prix d'argent : une *maison* garnie, quand on la loüe toute meublée.

On appelle *maison de plaisance*, une *maison de campagne*, qu'on prend plaisir à embellir, & à orner pour s'y aller divertir. On appelle *maison de bouteille*, une petite *maison de campagne* proche la ville, & qui expose son maitre à beaucoup de depense, à cause des visites que l'on y reçoit souvent.

Garder la *maison*. C'est rester au logis. On pretend que les Chinois n'ont tant de soin d'empêcher que les pieds des filles ne croissent, que pour mettre leurs femmes dans la necessité de garder *la maison*. *Maison à la Ville, maison aux champs*, & pouvoir passer de l'une à l'autre selon que le cœur en dit, c'est là l'importance. Bat. *Maison des champs*, *maison de campagne*, c'est la même chose, mais le second est plus noble que le premier. Un bourgeois va à sa *maison des champs*, un homme de qualité va à sa *maison de Campagne*. Bouh. On appelle *maison rustique*, une ferme, ou une metairie pour faire valoir les biens de la campagne.

En termes de Blason on appelle une *maison essorée*, quand sa couverture est representée d'un autre émail que le corps de son bâtiment.

Maison de force. C'est un lieu où l'on enferme les femmes, ou filles debauchées. On l'appelle aussi *maison de correction*.

Maison forte, est un château fossoyé, ou fortifié à l'antique, qui se peut deffendre des coups de main.

Maison, se dit aussi d'un Couvent, d'un Monastere. Ce Chef d'Ordre a tant de *Maisons* dependantes de sa filiation. On a ordonné la reforme de plusieurs *Maisons* Religieuses. Les Clercs reguliers donnent le nom de *Maisons* à leur demeure, & non celui de Couvents ou Monasteres. Les *maisons* des Barnabites, des Theatins, des Jesuites. Les Jesuites ont des *maisons professes*, & des colleges ; ils nomment les noviciats, des *maisons de probation*.

Maison-Dieu, ou Hôtel-Dieu, est un Hôpital où on reçoit les malades. On a fait plusieurs reglemens pour les *Maisons-Dieu* & Maladreries.

On dit aussi en termes de l'Ecriture, que l'Eglise est la *maison* de Dieu. Jesus-Christ en chassant les Marchands du Temple, dit que sa *maison* étoit une *maison* de priere, & qu'on en avoit fait une boutique de larrons.

Maison de santé. Maison établie pour faire quarantaine, quand on a eu communication avec des pestiferes.

Maison & Societé de Navarre, & de *Sorbonne*. Voyez Societé.

Maison de ville, est le lieu où s'assemblent les Officiers qui ont soin de la conduite des affaires communes des habitans, & de la police de la ville. Les Officiers de la *Maison de Ville* après le Gouverneur de Paris, sont le Prevôt des Marchands, quatre Echevins, & 26. Conseillers de ville. Le Bureau de la *Maison de Ville*. Les rentes sur la *Maison de Ville*.

On le dit aussi du corps des Officiers de Ville. La *Maison de Ville* est allée en corps faire ses remontrances, ses presens au Roi, est allée au devant de lui à son entrée.

Maison Royale. *Maison* qui appartient au Roi, & où il fait quelquefois sa demeure. Mr. le Brun a fait representer en une tenture de tapisserie de douze pieces, autant de *Maisons* Royales, qui sont les seules actuellement entretenuës par le Roi : Le Louvre, le Palais Royal, le Château de Madrid au bois de Boulogne, Versailles, Saint Germain en Laye, Fontainebleau, le Château de Vincennes, Marimont en Flandres, Chambor, le Château des Tuileries, le Château de Blois, Monceaux. On peut ajoûter à ces douze *maisons* que Mr. le Brun a representées pour faire allusion aux 12. *maisons* du Soleil qui est l'embléme du Roi, la *maison* de Compiegne, Saint Cyr, Marly, Meudon, Chaville, & du Plessis lez Tours. L'inspection & la direction des Batimens & des *Maisons Royales* a été toûjours donnée & confiée à des Ministres d'Etat, ou a des personnes d'une naissance distinguée, sous le titre de *Surintendant & ordonnateur general des Batimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi* ; mais après la demission de Mr. Colbert de Villacerf, Louis XIV. honora de la surintendance de ses batimens le Sr. Jules Hardouin Mansart, son premier Architecte, lequel étant mort en 1708. ce Roi rendit son premier lustre à cette charge en la donnant à Mr. le Marquis d'Antin, aujourd'hui Duc & Pair de France, &c. Descr. de la Fr.

On dit par ressemblance & extension, qu'une tortuë porte sa *maison* sur son dos, parcequ'elle porte l'écaille dans laquelle elle est renfermée. On appelle un tonneau, la *maison* de Diogene, parceque ce Philosophe Cynique, dit-on, faisoit sa demeure dans un tonneau : c'étoit un grand vaisseau de terre cuite.

Maison, signifie aussi le ménage, les personnes qui composent une famille, qui habitent une *maison* ; & le revenu dont elle subsiste. Il n'a que lui & deux valets pour toute sa *maison*. C'est une femme qui a soin de sa *maison*. C'est un enfant de la *maison*. Le maître, la maîtresse de la *maison*. Cet homme a fait une bonne *maison*, a bien établi sa *maison*. C'est une *maison* bien reglée, une *maison* ruinée. Le jeu & la debauche ruinent les plus riches *maisons*. Les rentes de la ville font rouler la *maison*, le ménage. Toute la famille est une *maison* d'honneur, de probité. On dit aussi, qu'un homme tient *maison*, quand il tient ménage, quand il a des valets, lors qu'il n'est ni en pension, ni en auberge. On dit aussi, Faire sa *maison* ; pour dire, Prendre des domestiques dont on a besoin. Il est arrivé un Ambassadeur ; mais il n'a pas encore fait sa *maison*. Cela ne se dit que des Princes & des personnes élevées en haute dignité.

En ce sens, on dit : la *Maison* du Roi, ou des Princes ; pour dire, tous leurs Officiers de bouche, de chambre, de garderobe, &c. La *maison* du Roi a pris les devants. On a fait l'état de la *Maison* de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, à l'instar de la *Maison* du Roi. Il a fait coucher un tel sur l'état de sa *Maison*. Toute sa *Maison* fut d'un tel voyage. La depense de la *Maison* de Louis XI. qui n'étoit au commencement de son regne que de 28. à 30. mille livres, monta sur la fin jusqu'à 80603. l. suivant la supputation qu'en a fait Mathieu.

On appelle aussi la *Maison du Roi*, les Troupes destinées pour la garde de sa personne & de sa *maison*. La *Maison du Roi* est composée de dix mille hommes, & est divisée en Cavalerie & Infanterie. La Cavalerie comprend les quatre Compagnies des Gardes du Corps, celle des Gendarmes de la Garde ; celle des Chevaux-legers de la Garde ; les deux des Mousquetaires ; celle des Grenadiers à cheval ; celle des Sauve-Gardes du Roi, & seize Compagnies de Gendarmerie. C'est ce qu'on appelle tout court, *La Maison du Roi*. L'Infanterie de la *Maison du Roi* consiste dans le Regiment des Gardes Françoises, & le Regiment aux Gardes Suisses. Dans ce combat la *Maison du Roi* fit merveilles.

La *Maison Royale* ; c'est ainsi qu'on appelle en France, tous les Princes du Sang.

Maison, se dit aussi d'une race noble, d'une suite de gens illustres venus de la même souche, qui se sont signalez par leur valeur, ou par leurs emplois, ou par de grandes dignitez. Les *Maisons* de Bourbon & d'Autriche sont les deux plus anciennes & les plus illustres de l'Europe. La *Maison* de Lorraine, d'Orange, se sont fort signalées. Le Grand Côme de Medicis a été l'honneur de sa *Maison*. Ce Gentilhomme a épousé une fille de bonne *maison*, de grande *maison*. Il n'y a que les personnes

sonnes un peu distinguées par leur naissance, & élevées par leurs dignitez, qui puissent dire, *ma maison*. CAIL. Mais en parlant des bourgeois & des gens d'affaires, on dit, famille. Il est de bonne famille; c'est une bonne famille. Cela se dit aussi des gens de Robbe, quand ils sont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs; comme, il y a eu des conseillers de la *maison* de Foix. BOUH. On ne voit que trop de ces usurpateurs de noms illustres, qui ressuscitent des *maisons* éteintes depuis long-temps, & s'en font descendre par des genealogies imaginaires. CAIL. Dans les grandes *Maisons* on sacrifie d'ordinaire les plus jeunes enfans à la fortune des aînez, pour éviter les partages qui les affoiblissent. BOSS.

Il sort d'une maison si feconde en guerriers
Qu'ils y prennent naissance à l'ombre des lauriers. CORN.

La *Maison* de Jagellon, qui avoit regné près de deux cens ans dans la Pologne, fut éteinte. FLECH. On dit qu'un homme a relevé sa *maison*, pour dire, qu'il a aquis des biens & des honneurs, qui ont relevé sa famille.

Les *Petites Maisons*. C'est ainsi qu'on appelle à Paris l'Hôpital où l'on renferme ceux qui ont l'esprit aliené. C'est un homme à mettre aux *Petites Maisons*.

D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins sage,
Croit toûjours seul avoir la sagesse en partage?
Et qu'il n'est point de fou, qui par belles raisons,
Ne loge son voisin aux Petites Maisons? BOIL.

MAISON celeste, en termes d'Astrologie, est une douziéme partie du ciel, terminée par deux demi-cercles de position, dans laquelle ont feint que les Astres qui s'y rencontrent ont de certaines influences, bonnes ou mauvaises, sur les corps sublunaires, & à chacun desquels ils assignent des vertus particulieres, pour decider de la fortune des hommes, selon leurs differens aspects & leurs lieux differens dans les *maisons* celestes, dans le tems de la nativité de chaque personne; sur quoy ils dressent leurs horoscopes. Cette division se fait par six grands cercles qu'ils appellent de position; ces cercles ont leurs poles, & s'entrecouppent dans les intersections communes du Meridien, & de l'Horison, suivant la façon commune de domifier, qui est de Regiomontanus; car les Anciens en avoient trois autres. Ces cercles divisent l'Equateur en douze parties égales qu'on appelle *maisons celestes*. Et ces *maisons celestes* se comptent depuis l'Orient au dessous de l'Horison vers le bas du ciel, en continuant jusqu'à l'Occident & de l'Occident vers le milieu du ciel au dessus de l'Horison jusqu'à l'Orient, où finit la 12. & où commence la 1. *maison*. Le Meridien divisant le ciel en deux hemispheres, divise aussi les 12. *maisons* en six Orientales, la 3. 2. 1. 12. 11. & 10. & en six Occidentales la 9. 8. 7. 6. 5. & 4. L'Horison, & le Meridien qui sont deux cercles de *maisons* celestes, divisent le ciel en quatre parties égales, que les Astrologues appellent *quadrans*, dont chacune occupe trois *maisons*. Il y en a six au dessus de l'Horison, & six au dessous: en sorte que le commencement de la premiere & la fin de la douziéme *maison*, tombent en un même point de l'Horison Oriental. Le thême, ou figure celeste, est composé de douze triangles, qu'on appelle aussi *maisons* dans lesquels on marque les astres, signes, & planettes qui se trouvent compris entre chaque espace de ces cercles de position. Les planetes ont leurs domiciles ou leur *maisons* particulieres, où elle exercent plus fortement leur action. Le Lion est la *maison* du Soleil; l'écrevisse celle de la Lune; le Capricorne celle de Saturne; le Belier & le Scorpion celle de Mars; les Poissons & le Sagittaire celle de Jupiter; les Gemeaux & la Vierge celle de Mercure; le Taureau & la Balance celle de Venus. Quelques-uns appellent aussi ces *maisons*, *dodecatemories*, & *angles*. Elles ont aussi leurs noms suivant leurs qualitez. La premiere est la *maison de la vie*; c'est l'ascendant qui contient cinq degrez au dessus de l'Horison à l'Orient, & le reste est dessous. La 2. qui suit est appellée la *maison des richesses*. La 3. la *maison des freres*. La 4. dans le plus bas du ciel, la *maison des parens*, & l'angle de la terre. La 5. la *maison des enfans*. La 6. la *maison de santé*. La 7. la *maison de mariage*, & angle d'Occident. La 8. la *maison de la mort*, & porte superieure. La 9. la *maison de la pieté*. La 10. la *maison des offices*. La 11. la *maison des amis*. La 12. la *maison des ennemis*. On appelle *point* d'une *maison* celeste, le commencement de chaque *maison*, ou le demi cercle qui borne la *maison* precedente. On dit Poëtiquement & communément, que le Soleil a douze *maisons*; par là on entend les douze Signes; car selon les Astrologues, le Soleil n'a que celle du Lion: outre que la division des *maisons* se fait par l'Equateur, & non pas par le Zodiaque. On commence à compter les *maisons* par l'ascendant, & on suit en passant par le Nadir, ou le bas du Ciel, ensorte que celle du point vertical est la dixiéme.

MAISON, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme n'a ni *maison* ni buron; pour dire, qu'il n'a aucun heritage. On dit aussi, Qui veut tenir nette sa *maison*, n'y mette femme, Prêtre, ni pigeon. On dit aussi, Faire *maison* nette; pour dire, Chasser tous ses domestiques: & faire *maison* neuve; pour dire, en prendre d'autres. On dit aussi, que le Charbonnier est maitre en sa *maison*; pour dire, que chacun vit chez soi comme il lui plaît. On dit aussi, *maison* faite, & femme à faire; pour dire, qu'il faut rechercher une fille qui ait des biens tout acquis, & un esprit docile qu'on puisse dresser à sa fantaisie. On dit aussi, Vous soyez le très-bien venu comme en votre *maison* de l'Ile Bouchart. On dit aussi d'une *maison* d'un avare, où l'on ne donne à manger à personne, c'est la *maison* de Dieu, on n'y boit, ni ne mange. On dit aussi, Quand on voit brûler la *maison* de son voisin, on a sujet d'avoir peur; quand quelcun prevoit qu'on lui va faire le même mal qu'on fait à son compagnon d'office, à son associé. On dit aussi, qu'un homme est fait en brûleur de *maisons*, quand il est mal habillé, & tout en desordre. On dit aussi qu'on a vendu une chose par dessus les *maisons*; pour dire, qu'on l'a vendu excessivement cher. On dit d'un écornifleur, qu'il est comme les violons, qui ne trouvent point de pire *maison* que la leur. On dit que les *maisons* empêchent de voir la ville, quand on voit tant de belles choses ensemble, qu'on n'a pas le loisir d'en considerer chacune en particulier. On dit aussi, qu'on traittera quelcun en enfant de bonne *maison*; pour dire, qu'on le châtiera severement, apparemment de ce que les enfans de qualité étant autrefois elevez avec beaucoup de soin, on ne leur pardonnoit rien.

Sorel a fait un Livre qu'il appelle la *Maison* des Jeux, où il a fait un recueil des jeux où l'on se divertit. On a fait aussi la *Maison* rustique, c'est un recueil qui sert à l'Agriculture, & au ménage de la campagne.

MAISONCELLE. s. f. Vieux mot. Une petite maison.

MAISONNAGE. s. m. Terme de Coutumes. Bois de haute futaye qu'on coupe pour bâtir des maisons.

MAISONNE'E. s. f. Terme populaire, qui signifie toutes les personnes d'une famille bourgeoise. Quand on prie ce bourgeois à dîner, il amene toute la *maisonnée*, sa femme, ses enfans, sa servante, ses garçons, &c.

MAISONNER. v. a. Vieux mot. Faire des maisons.

Vieillesse acquiert, bastit, maisonne,
Jeunesse du bon tems se donne.

MAISONNETTE. s. f. diminutif. Petite maison.

MAISTRE, ou MAITRE, ESSE. s. m. & f. Qui est Seigneur, proprietaire de quelque chose; qui commande

mande aux personnes, ou qui possede des terres; qui en peut disposer. Dieu est le Souverain *Maître* de l'Univers, qui l'a créé, qui le peut detruire. Les Rois sont *maîtres* dans leurs Etats; ils y peuvent parler en *maîtres*, ils les gouvernent en *maîtres*. Quand on veut être le *maître* des hommes pour l'amour de soy-même n'y regardant que sa propre autorité, ses plaisirs, & sa gloire, on est impie, on est Tyran, on est le fleau du genre humain. FEN. Dire que le Prince est *maître* absolu des biens de ses sujets, sans égard, ni discussion, c'est le langage de la flatterie. LA BR. Les François ne sçauroient recevoir de *maître* sans chagrin, ni demeurer les leurs sans degoût. ST. EV. Naturellement on hait le nom de *maître*. OE. M. Les anciens Grecs faisoient consister leur felicité, à ne point souffrir de *maître*. BOI. Les Grands n'auroient qu'un plaisir imparfait à être les *maîtres*, s'ils ne faisoient sentir le poids de leur domination, & l'étenduë de leur pouvoir. BELL. Quel malheur de n'être le *maître* des autres que pour les rendre malheureux. FEN.

Il est beau de mourir maître *de l'Univers.* CORN.
La foi ne regne plus où regne plus d'un Maître,
Et chacun se croit seul assez digne de l'être. BREB.

Un particulier est *maître* de sa terre, il la peut vendre, engager, donner, &c. Cette femme est Dame & *maîtresse* de plusieurs terres & Seigneuries. Le mari est le *maître* de la communauté, il en peut disposer comme il veut.

MAISTRE, se dit aussi de celui qui commande au nom du *Maître*, du Souverain. Un Gouverneur est *maître* dans son Gouvernement. Cet Intendant est *maître* dans la maison de ce Seigneur.

MAISTRE, se dit aussi d'une qualité qu'on donne à plusieurs Chefs & Officiers qui ont quelque commandement, quelque pouvoir d'ordonner, & premierement aux Chefs des ordres de Chevalerie.

Le Roi est Chef Souverain & *Grand-maître* des Ordres de St. Michel, du S. Esprit, & de Saint Loüis. Il y a un *Grand-maître* de l'ordre de S. Lazare. Le *Grand-maître de Malthe*. Il est electif & à vie. Il commande comme Prince Souverain dans l'Isle de Malte. Il fait battre monnoye, il accorde la grace aux criminels. Il donne les provisions des grands Prieurez, des Bailliages & des Commanderies. Dans les grandes affaires & qui regardent les interets de l'Ordre en general, le *Grand-maître* assemble le sacré conseil, où il a seulement deux voix pour sa preéminence. Ses sujets le traitent d'*Altesse*, & les Chevaliers d'*Eminence*. Suivant les statuts de l'Ordre, il ne peut être Prêtre, parce que ce caractere ne peut compâtir avec la profession des armes. Le *Grand-maître de l'Ordre Teutonique*. Il reside à Mariendal en Franconie, depuis que l'Ordre a été chassé de la Prusse. Il est élu par les 12. Commandeurs Provinciaux. On lui donne quelquefois un Coadjuteur. Dans les Dietes de l'Empire, le *Grand-maître de l'Ordre Teutonique* marche immediatement après l'Archevêque de Saltsbourg & devant tous les Evêques d'Allemagne.

Le Roi d'Espagne est *Grand-maître* & administrateur perpetuel des trois Ordres de S. Jaques, de Calatrava, & d'Alcantara, & par cela même le plus riche benefic'er de son Royaume.

Le Roi de Portugal est *Grand-maître* des ordres de S. Jaques, d'Avis, & de Christ, en cette qualité il dispose des commanderies des trois Ordres.

Chez les Romains on donnoit le nom de *maître* à plusieurs Officiers. Le *maître du peuple*, *magister populi*, c'étoit le Dictateur. Le *maître de la Cavalerie*, *magister equitum*; c'étoit le Colonel General de la Cavalerie. Sous les Empereurs, il y eut des *maîtres de l'Infanterie*, *magistri peditum*. Le *maître de la milice*, étoit le chef des Troupes de l'Empire comme autrefois le Connêtable en France. On en attribue l'origine à Diocletien. Le *maître des offices* avoit l'intendance de tous les Officiers de la Cour. Cet Officiers étoit à la Cour des Empereurs d'Occident de même que le *Curopalate* à la Cour des Empereurs d'Orient.

LE GRAND-MAÎTRE DE LA MAISON DU ROI. C'est le premier Officier de sa maison. Celui qui prend aujourd'huy le titre de *Grand-Maître de la maison du Roi*, s'appelloit autrefois *Comte du Palais*, le *Souverain Maître d'Hôtel du Roi*. Cette charge repond à celle de *Magister officiorum* des Empereurs Romains. Il étoit apparemment le seul chef de toute la Maison du Roi, & avoit la surintendance sur tous les Officiers indistinctement. C'est pourquoy tous les autres Officiers, qui se sont faits Officiers de la Couronne, sont encore à present couchez sur l'état general de la Maison du Roi, qui est le vrai état des offices qui sont sous le *Grand-maître*, & sont tous justiciables du Prevôt de l'Hotel, qui étoit le Juge anciennement établi par le *Grand-maître*. LOYSEAU. Les Maires du Palais avoient autrefois l'Intendance de la Maison du Roi. Lorsqu'on en partagea les fonctions pour en affoiblir le pouvoir sous la deuziéme race, l'Intendance de la Maison du Roi fut donnée au Senechal: & le *Grand-maître* a succedé au Senechal. Le *Grand-maître* regle la dépense de bouche de la maison du Roi, & c'est sous son autorité que se tient le bureau du Roi. Il a la Jurisdiction sur les sept Offices & dispose d'une partie des charges. Le premier maître d'Hotel, le maître d'Hôtel ordinaire, les 12. maîtres d'Hotel, &c. prêtent le serment de fidelité entre ses mains. Voyez HÔTEL. Les *Grands-maîtres* ont volontairement remis le gobelet & la bouche entre les mains du Roi depuis que Mr. de Soissons, *Grand-maître* de la maison du Roi sous Henri IV. n'en voulut plus prendre connoissance. Aux funerailles du Roi le *Grand-maître* jette son bâton de commandement sur le cercueil, pour montrer que sa fonction cesse. Mr. le Duc est *Grand-maître de la maison du Roi*. Le *Grand-maître* de France porte pour marque de sa dignité deux bâtons garnis d'argent vermeil doré, dont les bouts d'enhaut se terminent en couronnes fleurdelisées & fermées, passez en sautoir derriere l'écu de ses armes.

L'Electeur de Bavierre se qualifie encore *Grand-maître hereditaire de l'Empire*, & il en fait la fonction au festin imperial après le couronnement.

GRAND MAÎTRE DES CEREMONIES. Cette charge fut créée par Henri III. en 1585. Le *Grand-Maître des Ceremonies* prête le serment de fidelité entre les mains du Grand Maître de la maison du Roi. Pour marque de sa charge il porte le bâton de Ceremonie couvert de velours noir, le bout, & le pomeau d'Ivoire. Il assiste à toutes les Ceremonies: c'est à lui à qui il appartient d'en ordonner, & de regler les rangs, & la préseance. Quand le *Grand-maître des Ceremonies* va porter les ordres du Roi aux Cours Superieures, il prend place entre le dernier, & le penultiéme Conseiller; puis le premier President lui ayant fait signe, il parle assis & couvert l'épée au côté, & le Bâton de Ceremonie en main. Aux premieres & dernieres audiences des Ambassadeurs il les reçoit au bas de l'escalier, & les accompagne en marchant un peu devant à la droite. Il y a aussi un *maître des Ceremonies*, qui fait les fonctions concurremment avec le *Grand-maître*. Ils sont assis & marchent sur la même ligne, le *maître* étant à la gauche du *Grand-maître des Ceremonies*. Il y a aussi un *aide des Ceremonies*. Il reçoit les ordres du *Grand-maître* & marche devant eux dans les Ceremonies. Il y a aussi un Prevôt & *Maître des Ceremonies* de l'Ordre du S. Esprit.

Il y a à la Cour du Pape un *maître des Ceremonies* qui ne prend point le titre de Grand.

GRAND

GRAND-MAITRE DE LA GARDEROBBE. Cette charge a été créée en 1669. Le *Grand-Maitre de la Garderobbe* prête serment de fidelité entre les mains du Roi. Il a soin des habits, & du linge du Roi. Il donne la chemise au Roi en l'absence des Princes du Sang, du Grand Chambellan, & des premiers Gentilshommes de la Chambre. Quand le Roi donne audience aux Ambassadeurs, *le Grand-Maitre de la Garderobbe* a sa place derriere le fauteuil du Roi. Il y a aussi deux *Maitres de la Garderobbe* qui servent par année. En l'absence du *Grand-Maitre* ils font toutes ses fonctions.

GRAND-MAITRE DE L'ARTILLERIE. Grand Officier de la couronne. Il a la surintendance sur tous les Officiers de l'Artillerie. Cette charge fut créée en 1601. par Henri IV. en la place du *Capitaine General des poudres de l'Artillerie*, lequel avoit succedé au *Grand-Maitre des arbaletiers & des craneguiniers*. Il a la surintendance sur tous les Officiers de l'Artillerie, canoniers, pionniers & autres petits Officiers, dont il fait l'état dans toutes les armées du Roi. Dans chaque armée il y a un Lieutenant de l'artillerie. Il est toujours Colonel du Regiment des Fuziliers & du Regiment des Bombardiers. Quand on ôte les cloches aux villes conquises, ou rebelles, la fonte appartient au *Grand-Maitre de l'Artillerie*. Pour marque de sa charge, il porte deux canons sur leurs affuts au dessous de ses armes.

La charge de *Grand Maitre*, Chef & Sur-Intendant du Commerce & de la Navigation fut érigée en 1627. en faveur du Cardinal de Richelieu, & supprimée en 1669.

Le *Grand-Maitre* des Postes a la direction de toutes les Postes de France.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS. Officier d'épée qui connoit de tous faits concernant les eaux & forêts & de tous les delits & malversations qui s'y commettent. C'est aussi par devant lui que se font les ventes & adjudications des bois du Roi. L'appel de ses sentences se releve au Parlement. Seulement il peut juger en dernier ressort dans le plus prochain Presidial, les Bucherons, Garde-bêtes & autres ouvriers employez ou à exploiter les bois, ou à les voiturer. Alors il est assis à la premiere place. Anciennement il n'y avoit qu'un *Grand-Maitre des eaux & forêts* pour tout le Royaume, qui avoit son siege à la Table de marbre du Palais à Paris, où il avoit un seul Lieutenant. En 1575. Henri III. suprima l'Office unique de *Grand-Maitre*; & créa six Conseillers *Grands-Maitres, Enquêteurs, & Generaux Reformateurs des Eaux & Forêts*. Il y a eu depuis plusieurs augmentations & suppressions d'offices faites en differens tems. Aujourd'hui les *Eaux & Forêts* du Royaume sont distribuées en 17. grandes maitrises, dans chacune desquelles il y a des *Grands-Maitres*, anciens, alternatifs & triennaux, qui ont été créés par Edits de 1689. 1703. & 1706.

MAITRE PARTICULIER *des Eaux & Forêts*. Officier Royal. Les *Maitres particuliers* ou leurs Lieutenans connoissent en premiere instance de tous les faits concernant les Eaux & Forets, circonstances & dépendances. S'ils ne sont pas graduez ils ont simplement voix deliberative & le droit de prononcer la sentence; & leurs Lieutenans ont l'instruction & le rapport des procès. Ils connoissent aussi des appellations des sentences renduës par les Gruyers Royaux. L'appel des *Maitres particuliers* se releve immediatement aux Sieges de la Table de marbre du Palais. Voyez MAITRISE.

On donne aussi ce titre de *Grand-Maitre* à quelques Superieurs de College. Le *Grand-Maitre* de Navarre. Le *Grand-Maitre* de Cardinal le Moine.

MAISTRE, se dit aussi de quelques Officiers subalternes. *Maitre* de la Garderobbe. *Maitre* d'Hotel ordinaire chez le Roi, chez les Princes, chez les Seigneurs particuliers. Voyez HOSTEL. Le *Maitre* de la Chapelle du Roi. Le *Maitre* particulier des Eaux & Forêts en tel Siege. *Maitre* des Couriers, *Maitre* de la Poste, *Maitre* de la Monnoye d'un tel lieu. *Maitre* Queux chez le Roi. *Maitre* Veneur. *Maitre* Fauconnier.

MAISTRE DE CHAMBRE, en Italie, se dit de celui qui introduit à l'audience des Cardinaux, qui commande dans leur chambre.

MAITRE DU SACRÉ PALAIS, est un grand Officier qui loge au Vatican. Il a soin de revoir tous les livres qui s'impriment à Rome. Il donne permission de lire les livres deffendus. Il entre en la Congregation du Saint Office & en celle de l'Index. Il a seance dans la Chapelle du Pape après le Doyen de la Rotte. Cette charge est toujours possedée par un Dominicain.

MAITRES DES PORTS. Ce sont des inspecteurs qui prennent soin des ports, d'y entretenir la profondeur necessaire, les estacades & les quais, & d'y faire ranger les vaisseaux; afin qu'ils ne se puissent causer de desordres les uns aux autres. On appelle aussi *Maitre des Ports*, l'Officier commis pour la levée des impositions & traites foraines, dans les ports de Mer. Sur les rivieres il y a des *Maitres* des ponts & pertuis, pour faire passer les bateaux dans ces passages difficiles, qui sont obligez à residence, & à travailler en personne, & ont pour aide des Chableurs.

MAISTRE, se dit aussi de plusieurs Officiers de Robbe, ou de Finance. Les *Maitres des Requêtes*, sont ceux qui rapportent les requêtes & les placets au Roi, & à son Conseil. Voyez REQUETES, Les *Maitres des Comptes*, sont les Juges Souverains des comptes, des deniers du Roi. Voyez COMPTES. Du Tillet observe qu'on disoit aussi *Maitre du Parlement*; pour dire, Conseiller du Parlement. On les appelle ainsi dans une Ordonnance de l'an 1321. Ce nom est demeuré à Messieurs de la Chambre des Comptes. *Maitre de la Chambre aux Deniers*, est celui qui ordonne la depense de la Maison du Roi. Il y a trois Officiers qui ont cette qualité, l'Ancien, l'Alternatif, & le Triennal. Ils servent alternativement, & assistent à toutes les déliberations qui se font pour la police des Officiers, depense de la Maison du Roi & autres traitemens extraordinaires. Leur fonction est de sollicitet les fonds pour la dépense de bouche de la Maison du Roi, & de payer les Officiers pour cette dépense. Ils payent aussi les livrées.

MAITRE, se dit aussi d'un particulier chef de famille, qui commande à sa femme, à ses enfans, à ses valets, à ses domestiques, à ses esclaves. Vous ne haïssez peut-être le nom de mari que parceque c'est un nom de *maitre*. OE. M. On doit traiter ses enfans en pere, & non en *maitre*. Un *maitre* doit traiter humainement ses esclaves. Les valets doivent obéïr à leur *maitre*, le respecter. Il y a des devoirs reciproques entre le *maitre*, & ses domestiques. On le dit aussi des animaux. Voilà un chien qui cherche *maitre*. L'Ecriture dit, que le bœuf connoît son possesseur & l'âne la creche de son *maitre*. ESAIE. I.

MAISTRE, se dit encore de la subordination qui est entre les valets. On appelle un *maitre valet*, celui des domestiques en qui on a le plus de confiance, à qui on donne pouvoir & autorité sur les autres valets. *Maitre Clerc*, est chez les Procureurs celui qui est le mieux versé en pratique, qui dresse les actes. Au Parlement, c'est celui qui instruit les appellations. *Maitre garçon* chez les Artisans, est le plus ancien dans la boutique du *Maitre*, ou celui qui fait le mieux travailler, qui a quelque avantage sur les autres. En ce sens on dit, Compter de Clerc à *Maitre*; pour dire, comme un Commis feroit à son *Maitre*.

MAISTRE, se dit aussi figurément. Le Sage doit *être maitre*

maitre de ses passions. Il faut qu'un Ambassadeur soit bien *maitre* de lui-même. Pour être poli il faut être *maitre* de soi, de ses paroles, du mouvement de ses yeux, & de son visage. Bell. Je prefere aux conquerans ces illustres oisifs, ces paisibles Heros, qui travaillent uniquement à se rendre *maitres* d'eux-mêmes. M. Esp. Un ambitieux a autant de *maitres* qu'il y a de gens qui lui sont utiles. La Br. L'adversité est une dure, mais utile *maitresse*, qui par des enseignemens vifs, & sensibles, nous ramene de nos égaremens. Fl. Nous sommes *maitres* de nos propres secrets, mais nous ne sommes pas *maitres* de ceux d'autrui. Bou. La raison est souvent un *maitre* fâcheux. La Pl. Un Rapporteur est *maitre* d'une affaire; il la tourne comme il lui plaît. Un premier Juge est *maitre* de l'instruction des procès criminels. Se rendre *maitre* de l'esprit du peuple. Abl. Cet Orateur est *maitre* de son sujet, de sa matiere, il la possede bien.

Maistres, se dit encore de celui qui est superieur d'un autre à l'égard de l'éducation, de l'instruction dans les Sciences & dans les Arts. On a donné à cet enfant un *Maitre*, un Precepteur, pour l'élever, pour le conduire en classe, pour lui apprendre les Lettres humaines. Un homme fait comme vous, est un meilleur *Maitre* du vice que de la vertu. Lett. d'Eloise a Abel. Nous avons des *Maitres* de Vertu infiniment plus respectables que les Philosophes Payens. La Motte. Nous avons tous une *Maitresse* commune, qui est la nature. Fel. Un bon *Maitre* épargne bien du temps, & abrege bien du travail, même aux plus éclairez. Sous un grand *maitre* on fait des progrès bien prompts; car on apprend de lui sans peine ce qu'il a appris avec beaucoup de travail. Le Ch. de M. Quand on apprend à faire une chose d'un mauvais *Maitre*, on apprend à la faire mal; & il est plus difficile de choisir un bon *Maitre* pour l'adresse de l'esprit, que pour celle du corps. Id.

Maitre signifie aussi Savant & expert en quelque Art. Il est grand *maitre* en cela, il est *maitre*. Homere, & Virgile sont deux grands *maitres* en Poësie. Je m'en rapporte aux *maitres* de l'Art. Il preche en *maitre*. Il a fait un coup de *maitre*. Dans toute cette Instruction M. Nicole parle en *maitre*, de la vie spirituelle. J. des Sç. Il est de la modestie d'un Philosophe de ne point prononcer en *maitre* quand l'évidence vient à manquer. Locke.

Maistre, ou Maitresse d'Ecole, sont ceux qui apprennent à lire & à écrire aux enfans. *Maitre de Catechisme*, celui qui leur enseigne les premiers articles de leur croyance. Lucien a dit avec raison que ceux que Jupiter hait, il les fait *maitres* d'Ecole. Bibl. Univ. *Maitre* des Novices, c'est dans les Communautez religieuses, celui qui est le Directeur des novices, qui a soin de les instruire. On dit de même dans les Communautez de filles, *maitresse* des novices. Chez les Chanoines on dit, le *maitre* des Enfans de Chœur. Le Chantre est le *Maitre* du Chœur.

Maistre, est aussi celui qui enseigne divers exercices. *Maitre* à danser, qui fait profession de montrer à danser. *Maitre* de luth, de guitarre, de clavessin. *Maitre* à chanter. Par un Edit de 1686. le Pape Innocent XI. fit deffenses à toutes filles, & femmes, d'apprendre à chanter, ou à joüer d'aucun instrument d'un *Maitre*, à cause des inconveniens: & cet édit fut confirmé par Innocent XII. en 1703. *Maitre* à voltiger. *Maitre* de Langues. *Maitre* de Mathematique. *Maitre* en fait d'armes, est un *Maitre* d'escrime, qui enseigne à manier les armes, sur tout l'épée & le fleuret. *Maitre* des hautes armes, celui qui enseigne à manier la picque, le mousquet, l'étendart.

Pere-maitre. C'est ainsi que l'on appelle dans quelques Ordres de Religieux, celui qui a le soin des Novices. Je voudrois bien parler au *Pere-maitre*. On dit aussi le *maitre* des Novices. *Maitre general* est le titre que prend le General des Dominicains.

Maistre ès Arts, est celui qui a des Lettres d'une Université pour pouvoir enseigner la Rhethorique, la Philosophie, &c. C'est le premier degré qui donne droit aux Benefices en qualité de Gradue. Pour le degré de *Maitre ès Arts*, il faut avoir étudié cinq ans, à commencer par la Logique; savoir deux ans en Philosophie & trois ans en Theologie ou autres Facultez superieures, parce que les études de Grammaire ne sont point comptées. En Sorbonne on appelle *Tentative*, la premiere These que soutient le *Maitre ès Arts*, pour être fait Bachelier en Theologie. A Paris c'est le Chancelier de Ste. Genevieve qui donne le degré de *Maitre ès Arts*. C'est en ce sens qu'on a donné aux Avocats, aux Docteurs, aux Magistrats, aux Prêtres, le titre de *Maitre*, comme *Maitre* Charles du Moulin, *Maitre* René Choppin, &c. C'est une qualité qu'on joint toujours avec les noms propres & les surnoms. Les Conseillers pour se distinguer y ont fait ajouter, Monsieur *Maitre*, & ce titre de *maitre* s'est étendu abusivement aux autres Officiers de Robbe, Procureurs, Greffiers, &c. Ce nom de *maitre* leur est venu par degrez. C'étoit au commencement un titre de puissance & d'Office, plûtôt que de sagesse & d'érudition. On l'a donné premierement aux *Maitres* des Ecoles & aux Prefets des Colleges. Enfin on l'a donné aux *Maitres* des Arts & des Sciences, & aux Docteurs. Ainsi on a appellé Iso *Magister*, ou le Moine de St. Gal, Florus *Magister*, Thomas *Magister*, & Petrus *Comestor* ou le *Mangeur*, qu'on a traité de *Maitre* de l'Histoire Scholastique, & Gratien le *Maitre* des Canons & des Decrets. Le titre de *Maitre*, qui signifie Docteur, & qui s'est avili dans les derniers tems, étoit très honorable au XIII. siecle, & on le donnoit aux Evêques mêmes, & aux Cardinaux. Fleury. La qualité de *Maitre* étoit plus honorable autrefois que la qualité de Baron & de Chevalier. J. des Sç.

C'est dans ce même sens qu'on a appellé *Maitres* ceux qui ont excellé en quelque Science, qui ont enseigné les autres, qui sont reconnus pour les *Maitres* du metier. En Theologie, Pierre Lombard a été appellé *le Maitre des Sentences*. Archimede a été un grand *Maitre* en Geometrie. En Peinture on appelle les tableaux des grands *Maitres*, ceux de Raphaël, de Rubens, du Poussin, de Jules Romain, de Paul Veronese. En Estampes, Albert, Lucas, Marc Antoine, sont les grands *Maitres*; les petits *Maitres*, Holbens, Ilbens, &c.

Maitres ès Arts, se dit aussi en riant, & en stile d'apologue, des animaux.

Le Lion pour bien gouverner,
Voulant apprendre la morale,
Se fit un beau jour amener
Le Singe, Maitre ès Arts *chez la gent animale.* La Font.
Maitre ne sais meilleur pour enseigner
Que Cupidon, l'ame la moins subtile
Sous sa ferule apprend plus en un jour,
Qu'un Maitre ès Arts *en dix ans aux écoles.* Id.

Maistre, se dit aussi des Marchands & des Artisans qui ont droit ou privilege d'ouvrir boutique pour vendre des marchandises, ou pour faire travailler à toutes sortes de manufactures. Il faut être apprentif avant que d'être *Maitre*. Il n'y a que des *Maitres* de Lettres qui ont privilege, des *Maitres* d'apprentissage, & des fils de *Maitres*, qui puissent entrer dans les Corps des Marchands & des Artisans. On appelle *Maitres de Chef-d'œuvre*, ceux qui sont reçus *Maitres* après avoir fait chef-d'œuvre & dans les formes ordinaires. On appelle *Maitres de Lettres* ceux qui au mariage du Roi, à la naissance

sance du Dauphin, obtiennent lettres pour être reçus *maitres* de metiers sans faire chef-d'œuvre & sans frais. On mettoit autrefois dans les metiers une grande difference entre ces *maitres*; car les *maitres de lettres* n'étoient point admis aux assemblées du metier; mais comme ces lettres se vendent au profit du Roi, on a aboli toutes ces differences & l'argent vaut autant que l'industrie. LOY. Il coûte bien de l'argent à être passé *Maitre*. Il faut faire son chef-d'œuvre en presence des *Maitres* & des Jurez. Les Jurez ont droit de visite sur les autres *Maitres* parmi les Artisans; mais chez les Marchands les Visiteurs s'appellent les *Maitres & Gardes du metier*.

Aux Artisans & gens de boutique, on donne la qualité de *Maitre*, jointe à leur nom propre seulement, sans y mettre leur surnom, comme on fait aux Avocats. *Maitre* Pierre. *Maitre* Jean le Savetier. Et en parlant à eux, mon *maitre*, notre *maitre*.

On s'en sert aussi quelquefois dans le Burlesque, en l'attribuant à quelques animaux.

Maitre *Corbeau sur un arbre perché*
Tenoit en son bec un fromage:
Maitre *Renard par l'odeur alleché*
Lui tint à peu près ce langage. LA FONT.

MAITRE, ESSE, se dit aussi de ce qui est principal, dominant & de plus considerable dans une chose. Le *maitre* autel d'une Eglise, est le grand autel du Chœur. Le *Maitre-Autel* de S. Jean de Latran est, dit-on, le plus venerable de la Chretienté, parce que l'on prétend que c'est le même sur lequel S. Pierre a celebré & tous ses Successeurs, jusqu'à S. Sylvestre qui le fixa en cet endroit, de portatif qu'il avoit toujours été. Ce *Maitre-Autel* est de bois en forme de coffre, & le Pape seul a le droit de celebrer dessus. La *maitresse* arche d'un pont, celle qui est la plus large, & où l'eau est la plus profonde, où passent les bateaux. Le *maitre*-brin d'une souche d'arbre, celui qui est de la plus belle venuë. On appelle aussi *maitresse*-voute, celle qui sert à couvrir quelque notable partie d'un bâtiment, à la difference de celles qui couvrent seulement quelques portes ou fenêtres. Une *maitresse*-ferme de charpente, un *maitre*-entrait; pour dire, la ferme, l'entrait le plus considerable. On appelle *maitresse*-piece, la principale piece d'une machine. J. C. est appellé dans l'Ecriture la *maitresse*-pierre du coin.

MAISTRE, en termes de Guerre, signifie un Cavalier. Les Compagnies de Cavalerie sont de 40. ou 50. *maitres*. Ce Lieutenant commandoit un parti de vingt *maitres*.

MAISTRE DE CAMP. Voyez MESTRE DE CAMP.

MAITRE, en termes de Marine, signifie sur l'Ocean le Pilote ou Commandant des manœuvres du vaisseau. Sur la Mediterranée on l'appelle *Nocher* ou *Patron*. Et dans les vaisseaux considerables, notamment ceux qui font des voyages de longs cours, on l'appelle *Capitaine*. Un *Maitre* de navire doit avoir navigé cinq ans au moins, avoir été examiné en l'Amirauté, & doit representer les journaux de ses voyages. Il a pouvoir de faire l'équipage du vaisseau, de lever des Pilotes & des Matelots, le tout suivant les reglemens de la derniere Ordonnance de la Marine, Liv. 2. Titre premier. Il est responsable de toutes les marchandises chargées dans son bâtiment, dont il est tenu de rendre compte sur le pied des connoissemens. A l'égard des Navires de guerre il est defendu par l'Ordonnance de 1689. aux Officiers des Sieges de l'Amirauté, de recevoir aucuns *Maitres*, Pilotes & Pilotes lamaneurs, qu'ils ne soient agez de 25. ans, & qu'ils n'ayent fait deux campagnes de trois mois chacune au moins sur les vaisseaux du Roi, outre les cinq années de Navigation.

Le rang du *Maitre* vient après le Lieutenant. Les Grecs l'appelloient *pistikos*, c'est-à-dire, *homme de confiance*; d'où vient qu'en quelques ports on l'appelle par corruption *Maitre postif*, qui est opposé à *Maitre bourgeois*, ou proprietaire, ou combourgeois. On appelle *Maitre de hache*, le Charpentier du vaisseau; & *Maitre valet*, celui qui distribuë les provisions de bouche. *Maitre valet d'eau*, est celui qui a soin de la distribution de l'eau douce dans le vaisseau. Il est l'aide du *maitre valet*. *Maitre mâteur*, est celui qui a soin de la mâture du vaisseau. *Maitre Canonier* est un des principaux Officiers mariniers & celui qui commande sur toute l'artillerie du vaisseau. *Maitre de chaloupe*, est un Officier marinier qui conduit la chaloupe, & qui a en sa garde tous les agrès, qui la fait embarquer, debarquer, appareiller. *Maitre d'équipage*, c'est un Officier marinier qui a le soin de toutes les choses qui regardent l'équipage, l'armement & le desarmement des vaisseaux, &c. *Maitre de quai*, c'est un Officier de ville qui fait les fonctions de Capitaine de port dans le havre. Il doit veiller à tout ce qui concerne la police des quais, ports & havres. *Maitre de grave*, c'est celui qui ordonne aux échaffaux, & qui a soin de faire secher le poisson en Terre-neuve.

MAISTRE OU GENERAL DES OEUVRES, est un Architecte ou Officier preposé pour avoir inspection sur les bâtimens de la ville, afin qu'ils soient construits suivant les reglemens de la Police, & les statuts de la Maçonnerie. Il a pour cet effet une Chambre ou Jurisdiction dans l'enclos du Palais, où il fait assigner ceux qui ont fait des constructions contre ces reglemens, & il en ordonne la demolition.

MAISTRE DES BASSES OEUVRES, est le nom honnête qu'on donne aux Cureurs de retraits.

MAISTRE DES HAUTES OEUVRES, est le nom honnête qu'on donne à l'Executeur de la haute Justice, au Bourreau.

MAISTRE, se dit aussi odieusement à l'égard de ceux qui se signalent par quelque mauvaise qualité. C'est un *maitre* fourbe, un *maitre* Gonin, un *maitre* Palatin, un *maitre* Aliborum, un *maitre* sot, un *maitre* fou, un *maitre* maraut, un *maitre* coquin. Que me veut donc conter par là ce *maitre* ivrogne? MOL. Montagne est un *maitre* Pyrronien qui renverse toute religion par les doutes qu'il repand dans l'esprit. BIBL. UNIV. On dit un *maitre* Moine, pour, un Moine rusé & qui va finement à son but.

PETIT-MAITRE. C'est un nom qu'on a donné aux jeunes Seigneurs de la Cour; on pretend qu'il commença à être en usage dès le temps que le Duc Mazarin, fils du Marechal de la Mailleraye, fut reçu en survivance de la charge de Grand-Maître de l'artillerie. On donna ce nom de *petits-maitres* aux gens de qualité qui étoient de même âge que lui. Ensuite il a passé sans distinction à tous ceux qui prennent l'air, & les manieres des gens de qualité, qui se mettent au dessus des autres, qui decident de tout souverainement, qui se pretendent les arbitres du bon goût, & de la politesse, pour regler la destinée des pieces de theatre, donner le prix à tout, & faire la loi aux autres. Neron avoit à sa Cour une espece de *petits-maitres*, très-delicats, qui traittoient Seneque de Pedant. ST. EV. On appelle *petits-maitres*, une certaine volée de jeunes gens de la Cour, qui prennent l'ascendant sur les autres, & qui pretendent maitriser tout le monde par leurs manieres libres, & hardies. VIG. MARVILLE. La qualité de *petit-maitre* tombe dans le mepris à mesure qu'elle se communique à la Bourgeoisie, & qu'on dit les *petits-maitres* des Tuilleries &c. ID. On devroit prendre garde que n'est pas *petit-maitre* qui veut. MISANT. La Nature n'a donné qu'aux François le privilege de devenir sans peine *petits-maitres*. ID. Le *petit-maitre* fait vanité de paroitre en

encore plus dereglé qu'il n'est ; il parle beaucoup, & ne pense gueres. Il ne cache ni sa haine, ni son amitié : ses manieres sont mêlées de politesse, & de grossiereté. P. Com. Les *petits-maîtres* sont les jeunes gens qui font les gens à bonne fortune. Palaprat. Le *petit-maître* ne marche point sur une ligne droite : cela est bourgeois. Voyez la Satire de Beloc sur les *petits-maîtres*

Maistre, en termes de Blason, se dit de la plus grande partie d'un Ecu, quand le bas n'est garni sinon d'une pointe, qui est le même que le *chappe*. Il porte d'argent au *maître* ployé ou arrondi de gueules.

Maistre, se dit proverbialement en ces phrases.

Pour bien servir & loyal être,
De serviteur on devient maître.

On dit que les bons *maîtres* font les bons valets. On dit aussi, Tel *maître*, tel valet, pour dire, que les valets suivent l'exemple des *maîtres*, & particulierement en mal. On dit aussi, Qui sert bon *maître*, bon loyer en reçoit. On dit aussi que quelcun a bon *maître* ; pour dire, qu'il est au service ou dans la dependance d'un homme puissant & qui saura bien le proteger. On dit aussi par une façon de parler tirée de l'Ecriture Sainte, que nul ne peut servir à deux *maîtres*. On dit aussi, Qui a compagnon, a *maître* ; pour dire, que dans une Societé on ne sçauroit disposer de rien de son chef. On dit aussi, qu'il faut être compagnon de sa femme, & *maître* de son cheval ; pour dire, qu'il faut traiter doucement l'une, & gourmander l'autre. On dit aussi, que le Charbonnier est *maître* en sa maison ; pour dire, que le moindre particulier est *maître* quand il est chez soi. On dit aussi ; qu'on a passé *maître* quelcun, quand on ne l'a point attendu pour dîner. On dit aussi, qu'un homme a trouvé son *maître*, quand il a trouvé quelcun plus fort, plus sçavant que lui, soit dans le combat, soit dans la dispute. On dit aussi, Pain coupé n'a point de *maître*. On dit aussi, C'est un *maître* Sire, un *maître* homme ; pour dire, C'est un homme d'importance, qui sçait bien se faire valoir, qui est habile, entendu. On dit aussi, C'est la Cour du Roi *Peto*, ou tout le monde est *maître*. Ce proverbe se dit de l'assemblée des gueux qui sont tous égaux. On l'appelle la Cour du Roi *Peto*, parceque tous vivent de mendicité, & que le mot Latin *peto* signifie *mendier*.

MAITRESSE. subst. fem. On le dit en la plupart des significations precedentes. La *maîtresse* de la maison. Cette femme est fort bonne *maîtresse*, elle traite bien ses domestiques. Elle est la Dame & *maîtresse* de ce lieu, de cette terre ; de ce château. La *maîtresse* de l'hotellerie, du cabaret, des trois Rois, de la Croix d'Or, &c. Cette femme est *maîtresse* de ses passions. Rome a été la *maîtresse* de l'Univers. L'ambition de Cromwel fut la *maîtresse* piece qui remua toutes les autres. De Larrey.

On appelle *maîtresse* femme ; une femme habile, qui sçait gouverner sa famille, les affaires de la maison ; qui est intelligente, ferme, & resoluë. On appelle *maîtresse*, les femmes qui ont des lettres de maitrise pour certains metiers. *Maîtresse* lingere, *Maîtresse* couturiere. Elle est passée *maîtresse*.

Maitresse se dit particulierement d'une fille qu'on recherche en mariage. Il a fait de beaux presens de noce à sa *Maîtresse*, à son accordée.

On le dit aussi en general d'une personne pour qui on a de l'attachement, & de l'amour : J'adore une *maîtresse* cruelle & impitoyable. Les Poëtes ont d'ordinaire une *maîtresse* Poëtique, qui leur sert de sujet à dire tout ce qu'il leur plait. Bay. Il faut flatter tous les caprices, & toutes les bizarreries d'une *maîtresse*. St. Ev. Cleopatre Reine d'Egypte étoit la *maîtresse* de Marc Antoine ; & elle le charmoit par la nouveauté des plaisirs qu'elle lui presentoit tous les jours. Citri.

Nous n'avons qu'un bonheur, il est tant de Maîtresses. Corn.

J'ignore ce grand art qui gagne une Maîtresse. Boi.

Accabler l'Amant & la *maîtresse* Rac. Les esperances d'un Amant sont quelquefois injurieuses à une *Maîtresse*. M. Sc.

Maistresse, se dit encore de tout ce qui nous occupe, de tout ce qui nous domine. Les premieres inclinations sont toujours les *maîtresses*. Voit.

Charmante Liberté,
Soyez à l'avenir mon unique maîtresse. M. Sc.

MAISTRISE. subst. fem. Dignité ou charge qui donne la qualité de Maître. La grande *maîtrise* de l'Ordre de Malthe, de l'Ordre Teutonique, &c. sont des dignitez électives. Les Rois d'Espagne & de Portugal ont reüni à leur couronne les grandes *maîtrises* de leurs trois Ordres Militaires. Les trois grandes *maîtrises* des trois ordres de S. Jaques, d'Alcantara & de Calatrava en Espagne valent chacune cent mille ducats.

On le dit particulierement des Sieges des Eaux & Forêts, & de leurs Officiers. Il y a un procès pendant en la *maîtrise* de Bourges. Cette forêt est dependante de la *Maîtrise* de Roüen. Il y a tant d'Officiers en cette *maîtrise*. Il est pourvu de la Grande *maîtrise* des Eaux & Forêts d'une telle Generalité.

Grande Maitrise. Charge de Grand Maître des eaux & forêts. On le dit aussi de la jurisdiction & du ressort du Grand maître. Sa jurisdiction & son siege general est à la Table de marbre du Palais. A Paris, elle est composée d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, de six Conseillers, d'un Procureur & d'un Avocat general. Le Royaume est divisé en Seize *Grandes maîtrises*. Le grand maître, ou son Lieutenant au siege General de la Table de marbre connoît tant au civil qu'au criminel des appellations renduës par les juges des *maîtrises particulieres*. Il connoît aussi en premiere instance de tous procès & differens qui concernent le fond & la proprieté des eaux & forêts du Roi, des isles, islots, & bois tenus en grueries, appanage & autres engagemens, comme de tous les procès qui lui sont renvoyez ; mais il ne connoit point de la proprieté quand elle est contestée entre particuliers. L'appel des sentences renduës au siege de la Table de marbre, se releve au Parlement dans le ressort duquel il est situé. Seulement elles s'executent par provision jusqu'à la somme de 200. L. Les appellations des Gruyers des Seigneurs pour le fait des eaux & forêts se relevent directement au siege de la Table de marbre. L'appel des sentences reduës par le Lieutenant General des eaux & forêts à la Table de marbre se doit relever dans le mois après la sentence prononcée ou signifiée. Autrement elle est executée en dernier ressort.

Maitrise particuliere. C'est le siege & la jurisdiction des maîtres particuliers des eaux & forêts.

Grande maitrise. Tribunal établi à Paris par Edit de 1696. pour juger en dernier ressort de tous les differens qui arrivent sur le sujet des Armoiries. Ce Tribunal est composé d'un grand Maître, d'un Grand Bailli ou Senechal, d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, d'un garde de l'Armorial general, de dix Conseillers, d'un Procureur general, &c. Il y a aussi des *maîtrises* particulieres etablies en quelques Provinces par le même Edit, & pour le même sujet. Elles sont composées d'un *maître* particulier, de son Lieutenant, d'un Procureur du Roi, &c. L'appel ressortit à la *Grande maîtrise*.

Maitrise, parmi les Artisans, se dit de la qualité qu'on acquiert quand on est reçu Maître dans quelque Corps.

On

On fait faire chef-d'œuvre aux aspirans à la *maitrise*. Les veuves jouïssent du privilege de la *maitrise*. Les *maitrises* & jurandes étoient une belle invention de Police, quand elles ont été établies par l'Ordonnance de François I. maintenant ce n'est que cabale, ivrognerie, & monopole.

MAISTRISER. v. act. Dominer; gouverner en maître, l'emporter; se rendre maître de quelcun, dompter. Alexandre a *maitrisé* toute l'Asie. Les Grecs, & les Romains ont eu de la peine à se laisser *maitriser* par les Empereurs, ou par les Tyrans. Les Anglois & les Hollandois ne se laissent pas *maitriser* aisément. Les Moines se laissent *maitriser* par un pur esprit d'humilité, & d'obeïssance. Cet homme est hautain, il veut *maitriser* par tout où il est. C'est une injustice que de vouloir *maitriser* ses égaux. Agricola reçut de la fortune le privilege de ne se point enfler de ses prosperitez, & de sçavoir *maitriser* la fortune. M. Esp. L'orgueil gouverne, & *maitrise* l'homme Id. Cette femme imperieuse sur elle-même, *maitrise* son cœur par raison. St. Ev. La colere met le desordre dans les discours de ceux qu'elle *maitrise*. M. Esp.

Tu l'emportes, Amour, je cede à ta puissance;
Tu maitrises *enfin ma raison, & mes sens.* La Suse.
La France sous tes loix maitrise *la Fortune.* Boil.
La voyant si bien vivre & sa chair matriser. Regn.

Maistrisé, ée. part. & adj.

MAJUME. s. f. Fête Payenne qui consistoit en des festins & des debauches publiques, dont on trouve la description dans Jaques Godefroi sur le titre de *majuma* du Code Theodosien. Quelques uns tirent ce mot de *maius*, dans la supposition qu'on faisoit cette fête au mois de Mai. Mais Godefroi a fait voir que ces fêtes se celebroient au mois d'Aoust. Mr. le Clerc croit que *majuma* étoit un nom de Venus, que les Orientaux lui donnerent alors, en faisant allusion à la fable Greque qui faisoit naitre Venus de l'eau. Car les fables & les superstitions de l'Orient & de l'Occident s'étoient mêlées ensemble depuis l'Empire des Seleucides. *Memin* en Syriaque signifie de l'eau, & de là on a formé le nom de *majuma*. Voyez *Bibl. Chois.* T. VIII. André Rivinus dans un Traité qu'il publia à Leipsic en 1651., dit que ces jeux ou cette fête qui se celebroit par les peuples des côtes de la Palestine, & qui fut depuis reçuë par les Grecs & par les Romains, tire son nom & son origine du port de la ville de Gaza, appellé *majuma*, du Phenicien *Maim* qui signifie des eaux. Cette fête n'étoit dans le commencement qu'un simple jeu representé sur les eaux, par des matelots & des pecheurs qui faisoient mille tours de souplesse, pour se faire tomber les uns les autres dans l'eau, & pour rejouïr les spectateurs. Elle devint dans la suite un spectacle reglé, que les Magistrats donnoient aux peuples à des jours marquez. Ces spectacles ayant degeneré en debauche, parce qu'on y faisoit paroitre des femmes nuës, les Empereurs Chrêtiens firent des loix pour les defendre. Ils ne furent pas cependant entierement abolis: ils passerent même aux peuples septentrionaux, & le *Maycamp* des François, qui se celebroit en presence de Charlemagne & des autres Rois, & le *Champ de Roncaille* près de Plaisance sur le Po, où les Rois d'Italie se trouvoient avec leurs Vassaux, ont conservé pendant plusieurs siécles une grande partie de ces anciennes Coutumes. Bouche dans son histoire de Provence dit que la fête de la *maye* qui se fait en plusieurs villes de cette Province, est un reste de la *majume*.

MAJUSCULE. adj. masc. & fem. L's de ce mot se prononce. Il se dit des grandes lettres, ou capitales. A, B, C, D, E, &c. sont *majuscules*; & a, b, c, d, e, &c ne le sont point. Il faut écrire le titre de ce chapitre en lettres *majuscules*. Les noms propres, les premiers mots d'une periode, ou d'un vers, doivent commencer par une lettre *majuscule*. Le fameux manuscrit de Virgile de Florence est écrit en caracteres majuscules. J. des Sç. Il y a des Langues, comme l'Hebreu, le Syriaque, l'Arabe, &c. où les *majuscules* ne different que par leur grandeur, & nullement par leur forme.

Majuscule. s. m. nom d'une dignité Ecclesiastique. C'est dans quelques Eglises une dignité qui repond à celle de Chantre.

M A L.

MAL. MALE. adj. Mechant, mauvais. Son plus grand usage est dans quelques mots composés, comme; *malheur, maltalent, malencontre, malavanture, malevage, malepeste, malemort*, à la *maleheure*, &c.

Mal s. m. Ce qui est contraire au bien. Il n'y a point de bien sans quelque melange de *mal*. Il n'y a point de *mal* à cela.

Mal. signifie aussi douleur, infirmité corporelle. L'homme est sujet à une infinité de *maux*. Souffrir ses *maux* patiemment, est tout ce que peut faire la vertu; mais elle ne rend point insensible. Or. M. Le plus grand secret de la Medecine, c'est de connoître d'où vient le *mal*, la cause, la source de l'infirmité. Les vieux *maux*, les *maux* inveterez sont incurables. Le *mal*, la douleur qu'on fait souffrir à ceux à qui on donne la question, leur arrache la verité. Cette viande fait *mal* à l'éstomac; y cause quelque indigestion.

Mal des Ardens Voyez Ardens.

Mal d'armée. C'est une sorte de maladie contagieuse qui regne dans une armée, & qui est causée par les fatigues & par la mauvaise nourriture.

Mal d'aventure, est une petite apostume qui vient au bout du doigt, causée par quelque piqueure ou blessure, ou dont la cause est le plus souvent inconnuë.

Mal caduc, qu'on appelle autrement le *haut mal*, ou populairement le *mal St. Jean*, est l'épilepsie qui attaque le cerveau, & trouble le jugement. Voyez Epilepsie.

Mal contagieux, est celui qui se communique, ou par l'attouchement d'une personne infectée, ou par la respiration de l'air corrompu, comme la peste, la verole, la lepre.

Mal de coeur, est un soulevement de cœur qui est causé par quelque degoût: ce qui se dit aussi au figuré, du deplaisir, qu'on a en voyant faire un chose pour laquelle on a de l'aversion.

Mal d'enfant, c'est le travail d'une femme qui accouche. *Mal de tête*, c'est la migraine; *mal de ventre*, la colique.

Mal Saint Main. C'est la galle.

Mal de mer, est un bondissement d'estomac qui fait aller par haut & par bas ceux qui ne sont pas accoutumez à la marine. Le mouvement d'un carosse ou chariot cause le même *mal* souvent à ceux qui n'y sont pas accoutumez.

Mal de mere. C'est une suffocation dont les Anciens attribuoient la cause à des vapeurs malignes qui s'élevent de la matrice, ou à la matrice même, qui monte vers les parties superieures, & qui empêche la respiration. On l'appelle autrement *passion hysterique*. Voyez Hysterique.

Mal de Naples. C'est le nom qu'on donne en France à la grosse verole, à cause que les François l'apporterent autrefois du Siege de Naples. Les Italiens l'appellent au contraire le *mal François*. Le premier nom que les Espagnols lui ont donné, est la *maladie de St. Job*, & maintenant *sarna di Indias*. On l'appelloit autrefois *la lepre*. On l'appelle aussi le *vilain mal*, ou la *maladie venerienne*, ou absolument du *mal*. Le commerce avec les femmes debauchées donne du *mal*. Voyez Verole.

Mal

Mal de rate, est une maladie dont on attribuë ordinairement la cause à des vapeurs que la rate envoye au cerveau. Voyez Rate.

Mal de Saint. C'est ainsi que l'on appelle les maladies, ausquelles la Medecine ne peut apporter de remede. C'est un *mal de Saint*; pour dire, c'est un *mal* qui ne peut être gueri que par les Saints.

Mal de Terre. C'est le scorbut. Voyez Scorbut.

Mal subtil, en termes de Fauconnerie; c'est la principale maladie des oiseaux, qui est une espece de phtisie ou catarre qui leur tombe dans la mulette, & qui empêchant la digestion, les fait mourir maigres.

Mal, se dit aussi de ce qui approche de la douleur, & signifie, deplaisir, peine, fatigue, affliction. L'Esclavage est le plus grand de tous les *maux*. Avec un peu de raison on goûte doucement les biens, & on s'accommode patiemment aux *maux*. St. Ev. La mort n'est point au nombre des *maux* que la prudence apprenne à éviter. Costar. Dans la compassion que nous avons pour les *maux* d'autrui, il y a une reflexion secrette sur nous mêmes, par laquelle nous nous regardons comme pouvant souffrir les mêmes *maux*. Nic. Il faut tâcher à se derober à soi-même la connoissance de ses propres *maux*. St. Ev.

A raconter ses maux *souvent on se soulage*. Corn.
Souvent de tous nos maux *la raison est le pire*. Boi.
Quoyqu'à peine à mes maux *je puisse resister*,
J'aime mieux les souffrir, que de les meriter. Corn.

On a souffert bien du *mal* durant ce siege. On aura bien du *mal* à prendre ce prisonnier. Un Amant a bien du *mal* à quitter ce qu'il aime. Ces deux dernieres façons de parler ne sont plus du bel usage. Il faut dire; On aura bien de la peine à prendre ce prisonnier, Un Amant a bien de la peine à quitter ce qu'il aime.

Mal, signifie aussi, Perte, ruine, dommage. Le debordement de la riviere a causé du *mal* à cette Province. Ce chicaneur nous fait tout le *mal* qu'il a pu imaginer. Tout le *mal* est fait, il n'y a point de remede. Il y a des gens qui ne cherchent à s'élever que pour se rendre considerables par le *mal* qu'ils peuvent faire. Ab. de S. R. Les Payens avoient imaginé deux Puissances ennemies, & opposées, dont l'une faisoit le bien & l'autre le *mal*; parcequ'ils ne pouvoient concevoir que les biens & les *maux* coulassent d'une même source. Ils adoroient la Divinité bienfaisante, & trembloient sous le redoutable empire du Dieu qui versoit les *maux* sur les hommes.

Mal, se dit, du crime, & de tout ce qui est contraire à la vertu, & à la droite raison: auquel sens le mot de *mal* n'a point de plurier. La plupart des gens ont une pente, une inclination au *mal*, sont endurcis au *mal*, au vice, au peché. C'est un axiome de Philosophie que personne ne suit le *mal* entant que *mal*: si la volonté choisit le *mal*, c'est sous l'idée du bien. Notre repos consiste à ne point faire de *mal*. Les mechans menent une vie pleine de troubles; ils ont autant d'inquiétudes qu'ils font de *mal*. Or. M. Fuyez le *mal* & faites le bien. Arn. Quel *mal* y a-t-il d'aller dans un champ, & de s'y promener en attendant un homme? Pasc. Les devots trouvent qu'il y a beaucoup de *mal* à la Comedie. Il y a des Predicateurs qui pour trop vouloir enseigner le bien, enseignent souvent le *mal*. Refl. La plûpart des hommes ne font les grands *maux*, que par les scrupules qu'ils ont des moindres. C. de R. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le *mal* par dessein, ce qui est sans doute le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le Monde. Id. Les Hommes, ne jugeant des vices & des vertus, que par ce qui les choque, ou les accomode, sont aveugles sur le bien & sur le *mal*. Fen. Celui qui fait *mal* n'est jamais en repos, il attend toujours ce qu'il a merité une fois. Du Rondel. Les Philosophes ont fort disputé pour savoir, quelle est la cause, & l'origine du *mal*. Manés apporta de la Perse l'opinion de deux Principes, dont l'un fait le *mal*, & l'autre le bien. Tertullien qui tomba dans les erreurs des Manichéens, fait assez comprendre la difficulté par ce raisonnement: ou Dieu, dit-il, a pu empêcher le *mal*, & n'a pas voulu; ou il n'a pû l'empêcher. S'il ne l'a pu, c'est un Dieu foible & impuissant; s'il n'a pas voulu, il en est l'auteur; car pourquoi a-t-il permis le *mal*, s'il ne le vouloit pas? ou pourquoi y a-t-il consenti? Il faut que le *mal* arrive ou par sa permission, ou par son impuissance; & l'un ou l'autre de ces sentimens aneantit ou la toutepuissance, ou la bonté de Dieu. M. Bayle dans son Dictionaire critique & dans ses Provinciales, a donné à cette objection toute la force qu'elle peut avoir, & il a pretendu qu'on ne pouvoit y satisfaire par le raisonnement. Il a été refuté par Mrs. Jaquelot, le Clerc, la Placette & Bernard.

On attribuë à Edouard III. la devise de l'Ordre de la Jarretiere, Honni soit qui *mal* y pense; c'est-à-dire, qui pense au peché; qui a des desseins criminels.

Mal, se dit aussi de ces troubles, de ces agitations, que l'amour cause.

L'amour est un mal *agreable*
Dont mon cœur ne veut pas guerir;
Mais quand il seroit guerissable,
Il est bien plus doux d'en mourir. M. Sc.
Vous languissez d'un mal *que vous dissimulez*. Rac.

Mal, se prend aussi pour les defauts, les imperfections, soit du corps, soit de l'esprit, que la medisance, ou la satire decouvre aux yeux du public. Il a dit de lui tous les *maux* du monde. Sitôt qu'il est en compagnie, il fait tomber la conversation sur le *mal* qu'il fait du prochain. Après la mort du Cardinal de Richelieu, Corneille fit ces quatre vers;

Qu'on parle bien ou mal *du fameux Cardinal*,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien;
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
Il m'a trop fait de mal *pour en dire du bien*. Cor.
Le mal *qu'on dit d'autrui ne produit que du* mal. Boil.
Tu dis par tout du mal *de moi*,
Je dis partout du bien de toi:
Quel malheur est le nôtre!
L'on ne nous croit ni l'un ni l'autre. La Motte.
On croit le mal *d'abord; mais à l'égard du bien*
Il faut que la vuë en reponde. La Font.

On dit, vouloir du *mal* à quelcun; pour dire, le haïr, lui souhaiter quelque malheur, quelque sujet d'affliction, quelque perte.

Si je vous veux du mal, *qu'il me puisse arriver*. Regnier.

On dit, tourner une chose en *mal*, l'expliquer en *mal*; pour dire, lui donner un mauvais sens: & prendre une chose en *mal*; pour dire, s'en offenser. Cet homme est incommode, il s'offense de tout, il prend tout en *mal*.

On dit familierement & ironiquement, mettre une femme à *mal*; pour dire, la seduire, la débaucher.

Mal, signifie quelquefois, Hazard, danger où l'on se met de faillir en faisant quelque chose; inconvenient. Il n'y a point de *mal* de donner ce soir un petit remede à ce malade. Si on le laisse un peu manger, il n'y a pas grand *mal*. C'est un grand *mal* qu'il soit absent.

..... *Un* mal *est dans l'affaire*,
Mais ici bas pût-on jamais tant faire,
Que de trouver un bien pur & sans mal. La Font.

Mal, se dit aussi adverbialement. C'est un grand homme *mal*-fait, *mal*-bâti. Il y a des mots qui sonnent *mal* aux oreilles. On juge son procès, mais l'affaire va *mal* pour lui. Ce Courtisan n'est ni bien ni *mal* à la Cour.

On dit aussi, qu'un homme marche *mal*; qu'il danse *mal*, qu'il écrit *mal*; pour dire, qu'il fait ces choses de mauvaise grace, qu'il ne les sait pas bien faire. J'ai *mal* entendu, je n'ai pas compris ce que vous m'avez dit. On dit aussi, qu'un homme se porte *mal*; pour dire, qu'il est malade. On dit aussi, ils sont *mal* ensemble: on m'a mis *mal* avec lui: Il vous sied *mal* de soutenir une telle proposition.

Mal, adv. qui en terme de Blason se joint avec *ordonné* & avec *taillé*. On dit *mal ordonné* de trois pieces mises en armoirie, dont l'une est en chef, & les deux autres paralleles en pointe d'azur à trois croissans adossez & *mal ordonnez*. On n'a des exemples de *mal taillé* qu'en Angleterre. Il se dit d'une manche d'habit bizarre. D'or à une manche *mal taillée* de gueules.

Mal, se dit proverbialement en ces phrases. *Mal sur mal* n'est pas santé, en parlant de plusieurs infortunes & afflictions qui arrivent coup sur coup. On dit aussi ironiquement & en contresens; *mal sur mal* est santé, par une mechante équivoque, en ce qu'il n'y a point de T en ces trois mots, comme si on disoit *sans T*. On dit aussi, le *mal* d'autrui n'est que songe; pour dire, qu'on n'en est pas si vivement touché que du sien propre. On dit aussi d'un remede ou d'une chose indifferente, c'est de l'onguent miton mitaine, qui ne fait ni bien ni *mal*. On dit aussi, Rage de cul fait passer le *mal* des dents; pour dire, qu'une plus forte douleur, une plus forte passion, fait qu'on oublie la moindre. On dit aussi, qu'on est tombé de fievre en chaud *mal*; pour dire, d'un petit accident en un plus grand. On dit aussi, chacun sent son *mal*, en se plaignant de quelque affliction secrette, & dont on ne veut pas dire la cause. On dit aussi en disant adieu, ou en éconduisant quelcun, allez, Dieu vous garde de *mal*. On dit aussi, Dieu vous garde de *mal* & défortune.

Au second sens, on dit que de deux *maux* il faut éviter le pire; pour dire, il faut souffrir une petite perte pour en éviter une plus grande. On dit aussi, *mal* vit qui ne s'amende, pour dire, qu'il ne faut jamais desesperer qu'un homme ne se corrige. On le dit aussi en parlant de ceux qui commencent à se remettre dans le bon chemin. On dit aussi de celui dont les affaires ont *mal* réussi, qui est en grand danger, qu'il est *mal* à cheval, que son cas va *mal*. On dit aussi, que toutes choses vont de *mal* en pis; pour dire, que tout degenere, que les sujets d'affliction augmentent tous les jours.

Mal, se joint aussi à plusieurs mots tant au masculin qu'au feminin, tantôt comme adverbe, tantôt comme adjectif, comme on verra à leur ordre.

MALABATHRUM. f. f. Feuille medecinale qui entre dans la composition de la theriaque. Elle ne croît pas dans les marais des Indes, nageant sur l'eau sans racine comme la lentille des marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. C'est la feuille d'un grand arbre qui vient au païs de Cambaie. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *folium Indum*. Les Indiens la nomment *tamalapatra*, d'où est venu le mot *malabathrum*. Voyez Feuille d'Inde.

Le nom de *malabathrum* vient de *Malabar* Province des Indes, & de *Bathrum*, qui signifie chez les Indiens une feuille, comme qui diroit feuille de *Malabar*, parce qu'on en transportoit autrefois beaucoup de ce païs-là. Lemery.

MALACHIE. f. m. Nom d'Homme. Le Prophête *Malachie* est un des 12. petits Prophêtes, & le dernier dans l'ordre des Bibles Hebraïques, Grecques & Latines, & selon l'ordre des tems. *Malachie* signifie un Ange en Hebreu.

MALACHIN, ou Malaquin. f. f. Nom d'une espece de monnoye d'Espagne, qui valoit sept sous. Comme *melech* en Arabe aussi-bien qu'en Hebreu, signifie *Roi*; il y a beaucoup d'apparence que c'étoient les Maures qui avoient donné ce nom à cette monnoie, & que *malachin* est la même chose que *Real*, qui est encore aujourd'hui le nom d'une monnoie d'Espagne.

MALACHITE. f. f. pierre precieuse qui est d'une nature mitoyenne entre le jaspe & la turquoise, & qui est tout à-fait opaque. Il y en a de quatre especes. La premiere est purement verte ou de couleur de mauve. La seconde a un fond verd, mais elle est entremêlée de veines blanches & de taches noires. La troisieme est verte & entremêlée de bleu. La quatrieme approche en couleur des turquoises. Cette derniere espece est la plus estimée. Ces pierres se trouvent assez grosses pour qu'on en puisse former des vaisseaux à boire, ou des manches de couteaux. On leur attribue beaucoup de vertus; comme de purger fortement par haut & par bas, de même que l'antimoine, étant prises en poudre au poids de six grains; de guerir les maux de cœur, la colique, &c.

Malachite, du Grec *malàchee*, mauve, parce que cette pierre a une couleur verte approchant de celle de la mauve.

MALACIE. f. f. Appetit excessif des choses usitées que l'on desire avec un empressement extraordinaire, & qu'on mange avec excès, comme lorsqu'une femme grosse demande avec trop de passion ou des harengs, ou quelque autre viande commune. Quelques-uns confondent cette affection avec une autre qu'on appelle *pica*, qui est un appetit depravé qui fait qu'on desire des choses absurdes, comme de la chaux, du platre, des charbons, &c. La *malacie* depend de la mauvaise disposition du levain de l'estomac, ou de quelque defaut de l'imagination qui determine pour une chose plutôt que pour l'autre.

Ce mot est Grec, & vient de *malacòs*, *mou*, la *malacie* étant comme une mollesse de l'estomac qui desire ce qui ne lui est pas propre.

MALACTIQUE. f. m. Terme de Medecine. Medicament émollient & resolutif. Les *malactiques* sont la mauve, la guimauve, la graine de lin, les oignons de lis, les figues grasses, la graisse de poule, l'axonge de porc, la plupart des moelles, &c.

Ce mot est Grec, & vient de *malassein*, *amollir*.

MALADE. adj. masc. & fem. & subst. Qui a la santé alterée par la predomination de quelcune des humeurs, ou autres causes. C'est une œuvre de misericorde d'assister, de secourir les *malades*. Cet homme est legerement *malade*, il n'est pas *malade* au lit. Il ne faut pas attendre qu'on soit *malade* à l'extrémité pour appeller le Medecin. Les remedes topiques soulagent la partie *malade*. Scarron s'appelloit lui-même le *malade* de la Reine. On ne sait de quel mal cet homme est *malade*. On tombe souvent *malade* d'affliction. Voilà une *malade* qui n'est pas dégoutante. Mol. Il fait le *malade*. Dans la Relation de Michel Angelo de Goattini Missionnaire Capucin à Congo, il est dit qu'en ce Royaume-là on assigne un tems à un *malade* pour guerir, & s'il ne guerit point, les parens le tuent & le mangent. *Malade* se dit aussi des animaux. Cheval *malade*, vache *malade*, brebis *malade*. Une des meilleures Fables de la Fontaine, est celle qu'il a faite sur les Animaux *malades* de la peste. On dit aussi, qu'un arbre, qu'une plante sont *malades*, quand leurs feuilles n'ont pas la couleur qu'elles devroient avoir pour la saison.

Nicot derive ce mot du Grec *malakòs*, Menage du Latin *malatus*, *qui se malè habet*, qui se trouvent dans les Gloses anciennes. Les Flamans apellent les ladres, *melaëts*, c'est-à-dire, *malades*, & nous disons *maladerie*, pour le lieu où sont les ladres. En Languedoc on dit *malant*, en Italien *malato*. Il est formé de *malè*, & du mot Barbare *atus*, qui

signifie sain & joyeux, duquel les François ont derivé le mot *haité*, qui signifie sain, joyeux, bien disposé. Caseneuve.

Malade, se dit aussi figurément de l'esprit & de l'ame. Il est *malade* d'amour. Il est plus *malade* de l'esprit que du corps. Il est *malade* d'imagination. C'est le *malade* imaginaire de Moliere. Son esprit est *malade*, il tourne vers la demence. Il a le cerveau *malade*; pour dire, l'esprit infirme. Un esprit *malade* de delicatesse se fait des degouts de mille plaisirs dont il pourroit joüir. S. Ev.

On le dit aussi des Communautez. Durant les guerres civiles, l'Etat, la Republique est *malade*.

On le dit aussi des choses inanimées. On dit que l'aiman est *malade*, lors qu'il perd sa force. Un arbre *malade*, soit vieux, soit jeune, fera la poire sans pepin, & sur le même arbre une branche vigoureuse fait son fruit avec pepin, & une branche infirme le fait sans pepin. La Quint. On dit que le vin est *malade*, qu'il a la couleur *malade*, quand il perd sa couleur ou sa bonté: qu'une bourse est *malade*, quand on devient pauvre: qu'une cause est bien *malade*, quand on rapporte des pieces qui font voir qu'elle ne vaut rien. Ces deux derniers sont bas.

Malade, se dit proverbialement en ces phrases. On dit ironiquement à celui qui se plaint de quelque *mal* leger, de quelque perte qu'il a faite, de quelque taxe qu'on lui demande, Vrayment vous voilà bien *malade*. On dit aussi, il n'en mourra que les plus *malades*, quand on se moque d'un danger commun qui nous menace. On dit aussi, il est bien *malade* qui en meurt, presque dans le même sens d'un *mal*, d'une perte qui menace plusieurs personnes, & dont on croit pouvoir se tirer sans peine.

MALADERIE. sub. fem. ou *maladrerie*. L'un & l'autre se dit. Le premier est le plus doux & le plus usité: cependant l'Academie ne met que le dernier. Lieu fondé pour retirer & assister les malades, & particulierement ceux qui sont entachez de lepre. Presque toutes les Eglises des *maladeries* sont foudées sous l'invocation de Saint Lazare, de la Magdeleine, & de Sainte Marthe. On a fait la reforme des *maladeries* qui étoient usurpées par des particuliers, & par des Communautez, & on en a fait des Commanderies, pour retablir l'Ordre des Chevaliers de Saint Lazare, qui est très-ancien. Voyez Léproserie.

MALADIE. s. f. Dereglement dans le corps, qui altere la santé, soit par la predomination de quelque humeur, soit par autre cause, ou indisposition contre nature, qui blesse immediatement l'action de quelque partie, comme la definissent les Medecins. La *maladie* est la ruine de la santé, comme la santé est l'integrité de la vie. L'homme est sujet à une infinité de *maladies*. Les autres animaux ont leurs *maladies*, mais en plus petit nombre.

Mr. Baglivi, dans son Traité *de fibra motrice & morbosa*, divise toutes les *maladies* en trois genres, selon qu'elles attaquent les parties solides, les parties fluides, ou les unes & les autres. Les *maladies contagieuses*, sont celles qui peuvent être communiquées d'un corps à l'autre, comme la peste, la lepre, la phtisie, la rage & toutes sortes de gales. Les *maladies epidemiques*, sont celles qui parcourent en un même tems tout un païs, comme la peste, la petite verole, les fievres malignes, &c. Les *maladies chroniques* ou de longue durée, sont celles dont on ne mesure le tems, ni par heures, ni par jours, mais par semaines & par mois: telles sont la fievre quarte, l'hydropisie, le cancer, la phtisie, la paralysie, &c. Les *maladies aiguës*, sont celles qui en peu de tems & avec peril tendent à leur fin. Les *maladies hereditaires* sont celles dont les parens étoient affligez auparavant & qu'ils ont transmises aux enfans, comme l'epilepsie, la gravelle, la goutte, &c. On appelle *maladie par consentement*, quand une partie affligée communique du mal à un autre, soit le sien, soit le mal d'un autre. On appelle *maladie maligne*, celle qui ne paroît pas mechante, quant à ses signes & à sa forme externe, quoiqu'elle soit très mechante, mortelle & veneneuse. On apelle *Maladie du païs*, un regret d'avoir quitté sa patrie, & un desir inquiet d'y retourner jusqu'à en être quelquefois malade. Les Suisses sont plus sujets à la *maladie du païs* que les autres nations. Il y a des *maladies* incurables, qui durent toute la vie; des *maladies* mortelles qui emportent bientôt un homme, dont on apprend la mort avant la *maladie*. Il est relevé d'une grande *maladie*, sa *maladie* se rengrege. Il y a des siecles où il court de certaines *maladies*, dont on n'entend point parler en d'autres. Pline dit qu'il y a trois sortes de *maladies* qu'il est permis d'éviter en se tuant: la plus âpre c'est la gravelle. Ramazzini a écrit des *maladies* qui sont particulieres à chaque profession; Hoffman des *maladies* particulieres à certains païs, & plusieurs Auteurs ont écrit sur les *maladies* de la Bible.

Dieu a mis dans chaque païs ce qui peut remedier aux *maladies* de ses habitans. On trouve dans tous les païs sujets aux écrouelles & aux humeurs froides, beaucoup de petite scrofulaire, dont la decoction prise par la bouche, & le marc appliqué en cataplame sur les parties affligées, sont un remede souverain. Les Danois & les Hollandois qui sont sujets au scorbut, ne manquent ni de navets, ni de cresson, ni de cocleaire, ni de berle, ni de poirée. Les lieux où l'on est sujet aux obstructions causées par la suffusion de bile, abondent en absinthe.

Les Plantes ont leurs *maladies* aussi bien que les Animaux. La chaleur trop forte du Soleil consume non seulement leur humeur interieure, mais intercepte même celle qu'elles pourroient tirer de l'air & de la terre. Le trop d'humidité les suffoque, & remplissant trop leurs pores y cause des obstructions. La rosée qui s'échauffe trop promptement sur leurs feuilles, ou sur leur écorce, leur donne des chancres, que les anciens Payens croyoient guerir par leurs *Robigalia* & par leurs *Floralia*, qui étoient les ceremonies religieuses du Printems. Le froid empêche que la seve ne circule, ou la glace même quelquefois & fend les arbres les plus durs. La mauvaise conformation de quelques-unes de leurs parties y peu faire naitre des tumeurs & des excrescences qui attirent tout le suc & qui affoiblissent le reste du corps, &c. Il n'y a guere de superstition plus ancienne que celle qui attribuë à certaines paroles la vertu de donner des *maladies* ou de les guerir. Bay. On a accoutumé d'attribuer aux enchantemens beaucoup de *maladies*, qui ne procedent effectivement que du trouble de l'imagination blessée par les mouvemens de la tristesse, de la colere, de la crainte, de la haine & de l'amour. Bibl. Univ. Les Juifs attribuoient autrefois aux mauvais Anges la cause de plusieurs *maladies* extraordinaires. Id. Les Payens avoient fait des Divinitez de toutes les passions, & même d'une partie des *maladies*. Virgile les place à l'entrée des Enfers.

Pallentes habitant morbi.

Maladie, se dit absolument & par excellence de la peste. Il y a de la *maladie* en telle Province. Il est mort dix mille personnes de la *maladie*. Il est bas.

Maladie, se dit figurément, pour marquer une affection dereglée, un attachement excessif. C'est un homme qui à la *maladie* du jeu, des femmes. La persecution semble être devenuë la *maladie* universelle des Princes Catholiques. Ben. On le dit aussi en choses honnêtes. Il a la *maladie* des livres, des antiques, des voyages. Tout plaît aux gens d'esprit en cet Auteur, jusques à quelques

pe-

petits defauts, parce qu'ils y trouvent une infinité de choses dignes de plaire. Qu'on nous die que c'est une *maladie* de l'esprit; c'est au moins une de ces *maladies* qui sont des marques de santé, dont Hippocrate parle en quelque endroit de ses œuvres, & entre lesquelles il met la faim & la soif, quoique ce soient des choses purement naturelles. Pelisson. Il fait semblant de trouver de la difficulté en votre affaire, ce n'est pas là sa *maladie*, c'est qu'il en veut tirer de l'argent. Je me doutois bien de sa *maladie*, de ce qui le tenoit. On dit aussi en general, que les passions sont les *maladies* de l'ame.

On dit Prov. que les *maladies* viennent à cheval, & qu'elles s'en retournent à pied.

MALADIF, ive. adj. Valetudinaire, qui est infirme, sujet à être *malade*. Il est bien *maladif*. Ce jeune homme avoit épousé une femme fort *maladive*, & cependant elle l'a enterré.

MALADRERIE. s. f. Voyez Maladerie, & Leproserie.

MALADROIT, oite, adj. Grossier, lourdaut, qui manque de dexterité, d'adresse, tant du corps que de l'esprit. Il est si *maladroit*, qu'il ne sauroit cacheter une lettre sans se bruler. Cet ouvrier est *maladroit* en tout ce qu'il fait. Il se dit principalement par rapport au corps.

Il est aussi employé substantivement. C'est un *maladroit*. C'est un *maladroit* de s'en prendre à un homme puissant qui le perdra.

MALADROITEMENT. adv. D'une maniere maladroite.

MALAGE. s.m. Vieux mot. Mal, incommodité du corps.

MAL-AGREABLE. Ce mot s'est établi depuis quelque tems, & il est assez en usage aujourd'hui. Refl. Il ne se trouve point dans le Dict. de l'Acad.

MALAGUETTE. Voyez Mallaguette.

MALAISE, ou MESAISE. subst. m. Etat facheux, desplaisant & chagrin. Il n'est pas accoutumé à souffrir le *malaise*. N'avoir point de bien, c'est vivre en *malaise*, en *mesaise*. Les indispositions dont se plaignent la plupart de ceux qui font carême, ont leur source principalement dans l'habitude où l'on est de manger gras, & dont on ne peut gueres s'écarter sans ressentir un certain *malaise* ou une indisposition secrette, peu dangereuse d'ailleurs pour la santé, & conforme à la fin du Carême, qui est de mortifier la nature & de la reprimer. *Traité des dispenses du Carême*. Ce mot vieillit.

Malaise, c'est ainsi que l'on appelle, dans les prisons, un cachot étroit & bas où l'on ne peut se tenir debout, ni couché qu'avec grande peine. Ce prisonnier étoit seditieux, pour le punir on l'a mis en *malaise*.

MALAISE', ée. adj. Difficile. Il n'est pas *malaisé* de vous tromper. Il est *malaisé* de prendre une resolution sans s'en repentir. M. de la Rochef.

Malaisé, incommode, dont on ne se peut servir aisément. Cet escalier est *malaisé*. Cette faux est *malaisée*, elle a le manche trop court. On dit aussi, qu'un homme est *malaisé*, qu'il est *malaisé* à ferrer, quand il est bourru & difficile à gouverner. Il signifie aussi, qui est incommodé en ses affaires, qui a de la peine à faire la dépense à laquelle il est obligé. Riche *malaisé*. Un Marquis *malaisé*. Scar. Une Comtesse *malaisée*. Id.

On dit en proverbe; il est aisé de reprendre, & *malaisé* de faire mieux.

MALAISE'MENT, adv. Difficilement, avec peine. Il se tirera *malaisément* de cette affaire, de cette maladie. Une ame trop élevée s'accommode *malaisément* au train commun de la vie. St. Ev. Il y a des differences delicates entre les mêmes qualitez que nous decouvrons *malaisément*. Id. On ne se persuade pas *malaisément* ce que l'on souhaite. B. Rab.

MALAN. s. m. Vieux mot. Defaut. On l'a dit apparemment pour *malandre*.

Si n'avoit tache ne malan. Borel.

MALANDRES. subst. fem. pl. Maladie de chevaux, galles ou crevasses qui viennent à la jointure du genou des chevaux, & qui supputent quelquefois. On s'est servi aussi de ce mot en parlant de la lepre. Marcellus Empiricus appelle un lepreux, *malandriosus*. Les galles ou crevasses qui viennent aux chevaux aux plis du jarret, s'appellent *Solandres*.

Malandres, en terme de Charpenterie, se dit des nœuds gâtez & pourris, dans les pieces de bois, qui empêchent qu'elles ne puissent être employées. On rabat les *malandres*, quand on a fait un toisé de bois de charpente qu'on achete des Marchands.

On dit proverbialement, quand on veut vanter un cheval pour être sain & net, il n'a ni suros, ni *malandres*. On le dit aussi figurément d'un homme d'âge; pour dire, qu'il ne sent aucune incommodité. Il est bas.

Ce mot vient du Latin *melandrium*, qui signifie *blé vitié & gâté*, ce qu'on a étendu par metaphore aux chevaux & aux bois gâtez. On disoit autrefois *melandres*.

MALANDRIN. s. m. Vieux mot. Lepreux, comme si la lepre étoit une espece de malandie. Dans les croisades on donna aussi ce nom aux voleurs Egyptiens & Arabes. Les Italiens disent *malandrino*, pour un voleur de grand Chemin.

MALAPRE. Terme d'Imprimerie, qu'on dit ironiquement aux Ouvriers qui ont de la peine à lire, & qui se servent de leurs confreres.

MALART. s.m. Un Canard de riviere. Le mâle des cannes sauvages. Nicot. Dans la basse Normandie, ce mot se dit de toutes sortes de canards tant sauvages que domestiques. En Bas Breton on dit *maillard*. Il paroit de là que l'on disoit autrefois *maillard*: & que le nom de *maillard* qui est un nom propre d'homme, a été donné à un canard domestique, comme celui de *margot* a été donné à une pie, & celui de *Henri* à un asne. Huet. Les Anglois disent encore *mallard* dans le même sens.

MALAVENANT. adj. Vieux mot. Qui a mauvaise grace, mauvaise mine. Nicot.

MALAVENTURE. s. f. Rencontre fâcheuse, qui se fait par hazard, par mauvaise fortune. Il a trouvé par *malaventure* son ennemi qui l'a obligé à se battre. Il est vieux.

MALAVISE', ée. adj. & sub. Imprudent, qui dit ou fait des choses mal-à-propos, & sans y prendre garde. C'est un homme *malavisé*. Vous êtes un *malavisé* de parler ainsi. Cette femme est *malavisée* de se remarier ayant tant d'enfans.

MALAYS. s. m. Langue repanduë dans toutes les Indes Orientales, & sur tout dans les Isles. Le *Malays* ou la Langue *Malaye*, tire son nom de Malacca, presqu'Isle de l'Inde, ou elle est vulgaire; car dans les autres païs, elle n'est à proprement parler, que la Langue des Savans. On a un Dictionaire *Malais-Latin* de Haek, imprimé à Rome en 1631 in 4.

MALBASTI, ou MALBATI, ie. adj. Qui est mal fait. On le dit au propre des bâtimens qui n'ont point de symmetrie, qui ont été bâtis de mauvais materiaux: & au figuré, des personnes contrefaites en leurs corps, ou en leur esprit, qui sont laides, ou bourruës.

C'est un corps assez malbâti,
Pour faire rougir la nature.

Malbasti, ie, au figuré, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un grand *malbâti*. C'est une grande *malbâtie*. On dit, je me sens tout *malbati*; pour dire, je me sens indisposé. Il est du stile familier.

MALCHUS. s. m. On prononce *malcus*. Vieux mot. Sorte de coutelas. *Nos ancêtres*, dit Henri Etienne, *de la lance dite* lonchee *en Grec*, *ont fait un homme*, *voire qu'ils ont canonisé*; *& au contraire d'un homme dit* Malchus, *ont fait une certaine sorte de glaive*. On appelle aujourd'hui mal-

malchus un demi Confessionnal : comme qui diroit un Confessionnal qui n'a qu'une oreille, par allusion à ce qui arriva à *Malchus*, à qui S. Pierre emporta une oreille d'un coup d'épée. Men.

MALCONTENT, ente. adj. Qui n'a pas eu satisfaction d'une chose, ni le succès, le payement, la recompense qu'il en attendoit. Les *malcontens* de la Cour. Quand on est assez heureux pour vous plaire, on peut n'être pas *malcontent* de soi, & on est presque assuré de contenter toutes les personnes raisonnables. Bouh. C'est le propre des Sages d'être *malcontens* d'eux-mêmes. Nic. On dit aussi *mecontent*, mais *malcontent* est plus noble & plus de la Cour, pour marquer le déplaisir qu'on a reçu d'une personne; je suis *malcontent* de lui. On dit d'ordinaire, les *mecontens*, pour dire; les factieux; la guerre des *mecontens*. Les *mecontens* de Hongrie. Qu'on donne cette satisfaction aux *mécontens* de changer ceux qui gouvernent pour en mettre d'autres à leur choix, dans trois mois ils regretteront les premiers. Costar. Cependant on dit aussi *malcontent* dans ce sens-là. La Cour ne manque pas de *malcontens*. Bouh.

Selon l'Academie on dit plutôt, *malcontent*, du superieur à l'égard de l'inferieur. Le Roi est *malcontent* de ses services. Son maitre est *malcontent* de lui. Marot a un Rondeau intitulé, du *malcontent* d'amour.

On appelle le jeu de Here, le jeu du *malcontent*, jouer au *malcontent*. Le *malcontent* est celui qui a un as qu'il ne peut changer avec son voisin qui a un Roi.

MALDER. s. m. Nom d'une mesure d'Allemagne. Un settier de Paris, contient un *malder* & demi ou un peu moins.

MALE. adj. Vieux mot. Mauvaise, c'est le feminin de *mal*. On dit encore une mer *male*; la mer étoit *male*; pour dire bien agitée, dans une violente agitation.

MALE. Voyez Malle, & Masle.

MALEBESTE, ou MALBETE. s. f. Qui est dangereux, & dont on se doit deffier. C'est une *malebete* qu'un chicaneur, qu'un Sergent. Ce sont des *malebetes*. Il est du stile familier.

Malebeste, ou *Peterasse*, se dit en termes de Marine, d'une espece de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double. On s'en sert à pousser l'étoupe dans les grandes coutures. Voyez Petarasse.

MALEBOSSE. subst. fem. Grosse bosse. Regnier a dit,

Et le Frippier Martin,
Avec sa malebosse *y perdroit son Latin.*

Malebosse. Vieux mot qui signifioit autrefois le bubon de la peste; & on dit encore en interjection, soit par admiration, soit par imprecation, La *malebosse* ! comme on dit, La peste ! &c.

MALEBRANCHISME. s. m. Doctrine, Systême, Sentimens du P. Malebranche de l'Oratoire de France. Le *Malebranchisme* n'est dans le fond que le Cartesianisme. L'Auteur étoit Cartesien. Mais, comme dit M. de Fontenelle dans l'éloge qu'il a fait de ce Pere, il ne paroissoit pas avoir suivi Descartes, mais rencontré. Dans le Systeme du P. Malebranche, Dieu est le seul agent, & cela dans le sens le plus étroit; toute vertu d'agir, toute action lui appartient immédiatement; les causes secondes ne sont point des causes, ce ne sont que des occasions qui determinent l'action de Dieu, des causes occasionnelles. Selon lui Dieu n'agit pas par des volontez particulieres, si ce n'est lors qu'il fait des miracles. L'ame humaine de Jesus Christ est la cause occasionnelle de la distribution de la grace, par le choix qu'elle fait de certaines personnes pour demander à Dieu qu'il la leur envoie, & comme cette ame toute parfaite qu'elle est, est finie, il ne se peut que l'ordre de la grace n'ait ses defectuositez, aussi-bien que celui de la nature. Il pose que le Verbe est la Raison universelle; que tout ce que voient les esprits créés, ils le voient dans cette substance increée, même les idées des corps; que le Verbe est par consequent dit la seule lumiere qui nous éclaire & le seul maître qui nous instruit. Voyez sa *Recherche de la Verité*, & ses autres Ouvrages. Mes objections contre Mr. King n'ont rien emprunté du *Malebranchisme*, & n'ont eu aucun besoin de cette hipothese. Bay.

MALEBRANCHISTE. s. m. & f. Philosophe qui suit la Doctrine du P. Malebranche.

MALEDICTION. s. f. Imprécation qu'on fait contre quelcun, en souhaitant qu'il lui arrive du mal. La *malediction* qu'un pere donne à ses enfans est extrêmement redoutable. Noé chargea de sa *malediction* son fils Cham, pour n'avoir pas caché sa turpitude. Les Maletôtiers, & les Usuriers disent qu'ils s'engraissent de *maledictions*. Les blasphemateurs vomissent mille *maledictions* contre le Ciel. Cet homme a donné mille *maledictions* à sa patrie.

Malediction, en termes de l'Ecriture, se dit de la condamnation des reprouvez. Dieu donne sa *malediction* aux mechans, & les envoye au feu éternel. Au tems du Deluge les hommes avoient attiré la *malediction* de Dieu. Dès que Jesus-Christ eut donné sa *malediction* au figuier sterile, il devint sec.

On dit proverbialement, que la *malediction* est sur cette maison, pour dire, que le malheur y est attaché. On dit, lors qu'on voit qu'une chose ne réüssit point, sans en voir de cause apparente, qu'il faut qu'il y ait quelque *malediction* là-dessous.

MALEFACON, ou Malfaçon. s. f. Defaut qui se trouve en la maniere dont la chose est faite. Cette femme n'a pas voulu recevoir sa robbe du Tailleur, à cause qu'elle dit qu'il y a de la *malefaçon*. Voyez Malfaçon.

Malefaçon, se dit aussi au figuré, de ce qui n'est pas fait avec fidélité, avec sincerité. Il y a de la *malefaçon* à cela. Ce Maitre trouve beaucoup d'erreur au compte que lui a rendu son Commis, il croit qu'il y a de la *malefaçon*, qu'il l'a volé.

MALE-FAIM. s. f. du Latin *mala fames*, faim cruelle. Ce mot ne se souffre que dans le burlesque & dans les vers en vieux Gaulois.

De tous les maux le pire,
Et celui qu'il faut élire
Pour mourir de male-faim,
Est à point celui d'écrire. P. Mourgues.

MALEFICE. s. m. C'est en general toute sorte de crime & de mauvaise action. Il a été puni de tous ses *malefices*. Il se dit plus ordinairement des sortileges; de l'action par laquelle on procure du mal soit aux hommes, soit aux animaux & aux fruits de la terre, en employant le sortilege, le poison, ou autres choses semblables. Faire mourir des troupeaux par *malefice*. Il a été accusé de *malefice*. Quand on ignore la cause d'une maladie, on dit qu'il faut qu'il y ait quelque *malefice*. Les Siamois, lorsque le mal est plus fort que les remedes ne manquent pas d'en attribuer la cause à *malefice*. La Loubere. Les Gentils pensoient que la Ruë & l'urine, étoient des preservatifs contre les *malefices*. Lomeyer.

Du Latin *maleficium*.

MALEFICIE', ee. adj. Enforcelé, enchanté; à qui on a donné quelque sort. Les Magiciens, si Dieu le permet, peuvent empêcher qu'un homme *maleficié*, ou une femme *maleficiée*, ne puisse engendrer son semblable. Thiers.

Maleficié, ée. langoureux, infirme, qui a quelque maladie interne. Cet homme ne vivra pas long-tems, il est *maleficié*, tout *maleficié*. Il est du stile familier.

MALEFIQUE, adj. se dit seulement en Astrologie d'une Etoile, d'une Planette, dont on croit que les influences sont mauvaises. Saturne & Mars sont deux Planettes *malefiques*. La tête de Meduse, le cœur du Scorpion, sont deux étoiles *malefiques*.

MA-

MALEGOUVERNE, ou *malgouverne*. s. f. est le nom qu'on donne dans les Monasteres des Chartreux à l'avantcour, & aux bâtimens qu'elle contient. Cette partie exterieure & avancée des Monasteres des Chartreux s'appelle *malgouverne*, parce que ceux qui y demeurent, qui y viennent, & les domestiques, peuvent y manger de la chair, ce qui ne se fait pas dans l'interieur du Monastere, & que les femmes peuvent y entrer pour aller prier Dieu dans une chapelle, qui est differente de celle où les Chartreux chantent l'Office. Parmi les Feuillans c'est le refectoire des valets.

MALEGUETE, ou MALEGETE. s. fem. Voyez CARDAMOME.

MALEIÇON. s. m. Vieux mot. Malediction. On a dit aussi *maleir* pour maudire. PASQ.

MALEMENT. adv. Vieux mot, pour *mal*. Il me va *malement*. NICOT.

MALEMORT. s. f. Mort funeste, tragique. Cet homme a la physionomie patibulaire, il mourra de *malemort*. Il est bas.

MALENCONTRE. s. f. Malheur, disgrace; cas fortuit & desavantageux qui arrive. Il arriva par *malencontre*, c'est-à-dire, par mauvaise fortune. Il vous arrivera *malencontre*. Fuyons, que ce fou ne nous cause quelque *malencontre*. Il est vieux.

On dit proverbialement, qu'un homme porte *malencontre*, quand on croit que c'est lui qui est cause d'un malheur, parcequ'il nous arrive en sa presence. On dit aussi, Qui se soucie, *malencontre* lui vient.

MALENCONTREUX. adj. Celui qui porte, ou qu'on croit porter malencontre, ou à qui il arrive quelque malencontre: malheureux ou qui porte malheur. Il lui arrive toûjours quelque accident, il est *malencontreux*. Se marier en un jour *malencontreux*. PORT-R. Il y a des visages *malencontreux*. MONT. Je ne veux point aller dans sa compagnie, ni faire ce voyage avec lui, il est *malencontreux*. Il ne se dit gueres que dans le satirique & le burlesque.

Et pour surcroît de maux un sort malencontreux,
Conduit en cet endroit un grand troup[illegible] de bœufs. BOI.

MALENCONTREUSEMENT. [illegible]. Malheureusement. Il arriva *malencontreusement*, que son ennemi se trouva present, il faillit à arriver malencontre. Il vieillit.

MALENGIN. s. m. Vieux mot. Fraude, tromperie. Ils ont traité ensemble de bonne foi, sans aucune fraude, ni *malengin*.

MALENPOINT. adv. Qui est en mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune. Cet homme a une fievre ectique qui le mine, il est *malenpoint*. Il est toûjours mal propre, mal vêtu & *malenpoint*. Il est venu de nouvelles preuves contre cet accusé, il est fort *malenpoint*.

MALENTENDU. s. m. Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites; erreur & surprise. Ils ne s'expliquerent pas bien clairement, & le *malentendu* causa une grande contestation. Il n'y a souvent que du *malentendu* dans les démêlez des Sçavans. Un *malentendu* lui a fait perdre son procès. Beaucoup d'entreprises manquent, parcequ'il y a du *malentendu*, qu'on a pris une chose pour une autre.

MALENUIT. s. f. Nuit qu'on passe avec insomnie, inquietude ou douleur. Il y a des Charlatans, des Sorciers, qui se vantent de donner la *malenuit* à une personne éloignée. Il est bas.

MALEPESTE. Imprecation qu'on fait contre quelque chose, & quelquefois avec admiration. *Malepeste* que ce potage est chaud! *Malepeste* que cet homme est méchant, qu'il est cruel!

MALERAGE. s. f. Ne se dit gueres qu'en cette phrase: Il a bien jeûné, il a la *malerage* de faim. On dit par imprecation, La *malerage* le saisisse.

MALES-GRACES. s. f. Inimitié; mauvaises graces. Il est tout-à-fait dans ses *males-graces*. Ce mot est bas.

MALES-SEMAINES. s. f. pl. Se dit des ordinaires des femmes.

MALETOSTE, ou MALTOTE. s. fem. Scaron a dit *Maltoûte*, mais il a mal dit. Imposition faite sans fondement, sans necessité, & sans autorité legitime. Le public appelle ainsi par abus toute sorte de nouvelle imposition. Il est bas.

Ce mot vient d'un vieux mot *tollir*, ou de *malè tolta*, c'est-à-dire, mal tolluë, ou mal levée. On appelloit anciennement *toulte* & *tolture*, ce que l'on ôtoit à quelqu'un. Le premier Impôt qui fut appellé de ce nom fut celui qui se leva l'an 1296. pour faire la guerre aux Anglois, comme remarque Mr. Bignon sur Marculphe, d'où vient que ce mot, suivant Ragueau, veut dire tout subside extraordinaire, ou levé à l'oppression du peuple. On l'appelloit alors *maletoulte*.

MALETOSTE, se dit aussi d'un grand bateau sur la riviere, où il y a un bâtiment pour loger les Commis, à dessein de prendre garde à tout ce qui vient à Paris par la riviere de Seine. Les Commis sont à la *maletôte*.

MALETOSTIER, ou MALETOTIER, le peuple dit MALETOUTIER, s. m. est celui qui exige des droits qui ne sont point dus, ou qui sont imposez sans autorité legitime.

Le peuple appelle abusivement *maletoutiers*, tous ceux qui levent les deniers publics, sans distinguer ceux qui sont bien, ou mal imposez, ni les exactions, des contributions legitimes pour les necessitez de l'Etat. Il est bas.

MALETOUT, se disoit autrefois pour mal aquis; & *Maltoutier*, pour, un homme qui vivoit d'extorsions. BOREL.

MALFAÇON. s. fem. Terme d'Artisan. Ce mot signifie toute sorte de defaut de matiere, & de construction, causé par ignorance, ou par negligence, ou par fraude. Voyez MALEFAÇON. La *malfaçon*, en maçonnerie, consiste à poser des pierres de lit en joint, à faire des incrustations dans les murs d'une épaisseur mediocre, & en Charpenterie à mettre en œuvre des bois defectueux ou plus forts qu'il n'est besoin pour augmenter le toisé. Les Couvreurs sont accusez de *mal-façon*, quand ils se servent de tuile mal cuite ou d'ardoise trop foible, & les Serruriers lorsqu'ils employent du fer aigre, cendreux, pailleux, ou qui a d'autres deffauts. Les Menuisiers & les Vitriers peuvent aussi être recherchez de *mal-façon*, les uns pour avoir employé du bois trop vert, & fait des panneaux & parquets trop minces avec du bois vicieux, & les autres pour avoir mis en œuvre du verre ondé, moucheté ou caillleux.

MALFAIRE. v. act. Faire de méchantes actions. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases. La nature corrompuë est encline à *malfaire*. Il ne se plaît qu'à *mal faire*.

MALFAISANT, ANTE. adj. Qui est malin, qui se plait à mal faire. Un naturel *malfaisant*. Une humeur *malfaisante*. ABLAN. Ciceron ne reconnoît point pour magnanimes ces Heros *malfaisans* qui vont detrôner les Rois. M. ESP. Il n'y a point encore eu d'homme sur la terre, qui ait pu gagner ni sur les autres ni sur lui-même, d'établir dans le monde, qu'il est plus estimable d'être trompeur que d'être sincere, d'être emporté & *malfaisant*, que d'être moderé & de faire du bien. FEN.

Des singes malfaisans, *& des loups pleins de rage*. MOL.
L'un singe, l'autre chat
D'animaux malfaisans, *c'étoit un très bon plat*. LA FONT.

Il signifie aussi qui fait du mal, qui est nuisible à la santé. Un vin aigre, un vin frelaté est *malfaisant*. Une viande indigeste est *malfaisante*.

MALFAIT, AITE. adj. Qui n'est pas fait dans les regles, qui n'a pas les qualitez & les agrémens requis. Il se dit tant des personnes que des choses. Un bossu, un homme

me de mauvaise mine est un homme *malfait*. Un corps mal-fait. Un bourru est un esprit *malfait*. Un cœur *malfait*. Voit. Un bâtiment *malfait*, un habit *malfait*.

Les anciens Poëtes n'appelloient pas autrement les Diables que *li malfaits*, à cause qu'ils font du mal ; ou peut-être parce qu'on les represente sous des formes hideuses.

MALFAITEUR. Malfacteur ou Malfaicteur. s. m. Le meilleur est *malfaiteur* & le seul qui soit en usage. Rich. L'Academie écrit *malfaicteur*. Criminel, scelerat. La Justice est établie pour punir les *malfaiteurs*.

MALFAME', ée. adj. Qui a mauvaise reputation. Les gens *malfamez* sont exclus des charges publiques. Une femme *malfamée* n'est point admise dans les honnêtes compagnies.

MALGRACIEUX, euse. adj. Grossier, incivil, rebarbatif. Il se dit des personnes & des choses. Les Marchands qui sont *malgracieux* perdent bientôt leur chalandise. Votre pere, le plus *malgracieux* de tous les hommes, m'a chassé, & j'ai couru risque d'être batu. Mol. Reponse *malgracieuse*. Il est du stile familier.

MALGRACIEUSEMENT. adv. D'une maniere malgracieuse, rudement, incivilement. Parler *malgracieusement*. Repondre *malgratieusement*. Il est du stile familier.

MALGRE'. Preposition qui regit l'accusatif. Contre la volonté de quelcun. Les mariages qui se font *malgré* pere & mere sont punis par l'exheredation. Nous n'avons bien souvent de l'estime pour les autres que *malgré* nous ; nous cherchons à nous en defaire. Nic. Il se dit aussi des choses & signifie nonobstant. Il est parti *malgré* la pluye & la grêle, *malgré* les mauvais tems. Je l'ai reconnu *malgré* l'obscurité.

De *malè gratum* : d'où les Italiens ont aussi fait *malgrado*. Men. Voyez Gré.

On dit proverbialement, Je ferai cela *malgré* lui & *malgré* ses dents ; pour dire, il ne pourra l'empêcher.

On dit aussi, *Bongré malgré* ; & c'est une sorte d'adverbe qui signifie, en depit qu'on en ait ; nonobstant tous les efforts que l'on pourroit faire pour s'y opposer, soit qu'on le veüille, soit qu'on ne le veüille pas. Il fera cela *bongré malgré*. Il est bas.

Malgré que. Sorte de conjonction. *Malgré que* vous en ayez, je passerai outre. Vaug.

MALHABILE. adj. m. & f. Qui n'a ni adresse, ni capacité, ni disposition à faire quelque chose. Il a conduit cette affaire en *malhabile* homme. Il faut qu'il soit bien *malhabile* homme, d'avoir laissé perdre un si bon procés. C'est une *malhabile* femme de s'être laissé surprendre sur le fait. Cet Ouvrier est si *malhabile*, qu'il perd toutes ses pratiques.

MALHABILETE'. s. f. Incapacité, manque d'habileté, d'adresse, de savoir. Sa *malhabileté* lui a fait perdre son emploi.

MALHERBE. s. f. est une plante d'une odeur forte qui croît dans le Languedoc & dans la Provence, qui sert aux Teinturiers.

On dit en proverbe d'un jeune faineant qui devient grand, *malherbe* croît toujours, pour, mauvaise herbe.

MALHEUR. s. m. Infortune, desastre, disgrace, accident, rencontre fâcheuse, dommageable. C'est un *malheur* d'être toûjours heureux. C'est l'erreur de presque tous les hommes, que de s'imaginer quand ils sont dans le *malheur*, qu'il ne peut leur arriver pis. Ben. Je succombai sous le poids de tant de *malheurs*. Or. M. L'homme est si malheureux, qu'il ne fait qu'augmenter ses *malheurs* en se connoissant soi-même. Nic. L'homme dans le gouffre de *malheurs* où il est plongé, ne reçoit de consolation que de sa vanité. M. Esp. Hegerius étoit un Orateur si persuasif sur les *malheurs* de la vie, que la plûpart de ses Auditeurs se donnoient la mort. Des Cout. Les *malheurs* épurent nos desirs, & nous font perdre le goût du monde. Boss. La Philosophie elle-même s'enfuiroit à la vuë de tant de *malheurs*, si elle les voyoit venir à elle tête baissée pour la renverser. St. Ev. Celui qui prend la peine de discourir de ses *malheurs*, m'épargne celle de le consoler. Id. Les *malheurs* du mariage attirent rarement la pitié publique. Tour. Sage par mes *malheurs*, je meprise les douceurs de l'amour. Vill.

Le bruit de mes malheurs *fait retentir les airs.* Boi.

Il y a des *malheurs* où les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'excès, & où il est permis de s'oublier avec bienseance. Disc. d'El. Je serai plus grand que mes *malheurs*, & je ferai voir par là que je n'en étois pas digne. B. Rab.

A quels affreux malheurs *me vois je abandonnée.* Az. Regn.
Ses malheurs *lui prettoient encor de nouveaux charmes.* Rac.
Pourquoy toi-même en proye à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs ? Boi.
Par le malheur *d'un autre amoindrir son* malheur,
Est un soulagement indigne d'un grand cœur. Des-h.
Les malheurs *des Maris, les bons tours des Agnès,*
Ont été de tout temps le sujet de la fable. La Fon.

De *mala hora*, comme bonheur, de *bona hora*.

Malheur, se dit aussi des coups du hazard. Il y a de certains jours où le *malheur* nous en veut. Le *malheur* voulut qu'il fut reconnu. Mes disgraces viennent plutôt de mon *malheur* que de ma faute. Vall. On ne sçait pas bien precisément ce qu'on entend par le terme de *malheur*, dans le sens d'un évenement fortuit. Voyez Bonheur.

Malheur, est quelquefois une imprecation, un souhait qu'on fait pour la punition des mechans, ou une prediction de leurs supplices. & alors on s'en sert avec le datif. *Malheur* à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, dit plusieurs fois Jesus-Christ en l'Evangile. *Malheur* aux vaincus. On le met aussi avec la preposition *sur*. *Malheur* sur eux & sur leurs enfans !

Par Malheur. Façon de parler adverbiale. *Par malheur* il rencontra son ennemi, & il le tua. Il est tombé *Par malheur*. Il est arrivé *par malheur* que.

Malheur, se dit proverbialement en ces phrases. Le *malheur* n'est pas toûjours à la porte d'un pauvre homme. Un *malheur* amene son frere, on ne vient jamais seul. On accuse aussi un homme de porter *malheur*, quand il arrive plusieurs *malheurs* en sa compagnie. On dit aussi, Il n'y a qu'heur & *malheur* en ce monde ; pour dire, qu'il y a des gens qui reüssissent en des affaires où les autres se ruïnent. A quelque chose *malheur* est bon.

Quand le malheur *ne seroit bon*
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toûjours seroit-ce juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose. La Font.

A la Malheure. adv. Malheureusement. Il est arrivé *à la malheure*. Il est bas.

MALHEUREUX, euse adj. Qui est privé de la felicité. Tous les mechans sont *malheureux*. Les damnez seront éternellement *malheureux*.

Malheureux dit aussi des miserables, qui manquent des choses necessaires ; qui souffrent les incommoditez, les besoins de la vie. Il mene une vie *malheureuse*. Dieu souffre qu'il y ait des *malheureux* pour exercer leur patience, & pour donner lieu aux riches de pratiquer la liberalité. Il n'y a point de plus grande peine que d'être *malheureux* sans oser le paroître, & être contraint à faire semblant d'être heureux. Bou. Un honnête homme se fait le premier *malheureux* quand il en fait d'autres. St. Ev. Le plus *malheureux* de tous les hommes est celui qui croit l'être. Fen. Les vertus de l'homme heureux sont agréables & faciles ; les vertus des *malheureux* sont difficiles

& fâcheuses. S. Evr. Un *malheureux* est obligé de recevoir des conseils de tout le monde, & tout le monde se croit en droit de lui en donner. La Br. Quand on a été *malheureux*, on a plus de compassion pour ceux qui le sont. Men. Les *malheureux* ont tant de peur qu'on ne les meprise, qu'ils en sont moins modestes. B. Rab. Le plus sensible outrage qu'on puisse faire aux *malheureux*, c'est de triompher de la misere qu'on leur a causée. Bizot.

Engraisse toi mon fils du suc des malheureux. Boi.

L'univers sous ton regne a-t-il des malheureux ? Boil.

Malheureux, se dit dans le même sens de ceux dont la vie est triste, & desagreable, ou par des afflictions, ou par les passions qui les tourmentent. Le plus *malheureux* de tout les hommes, est un Roi qui croit être heureux en rendant les autres miserables. Il est doublement *malheureux* par son aveuglement. Il est tiranisé par ses passions ; il ne connoit point ses devoirs ; il n'a jamais gouté la plaisir de faire le bien, ni senti les charmes de la pure vertu ; il est *malheureux* & digne de l'être. Fen. Avec un ami fidelle, quelque bizarrerie du Destin que j'aye à essuyer, je defie la Fortune de me rendre *malheureux*. St. Ev. Son Amant avoit tant de merite, qu'il étoit difficile de le rendre *malheureux* sans en avoir pitié. P. de Cl. L'amour ne fait gueres moins de *malheureux* que la Fortune. Vill. Vous êtes bien *malheureux* d'avoir en tête un ennemi implacable. Pasc. Il vaudroit encore mieux être *malheureux* en amour, que de n'aimer rien. Vill.

Ton malheureux *Amant aura bien moins de peine,*
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine. Corn.

Malheureux, signifie aussi, Mechant, scelerat. Le *malheureux* qu'il est. C'est un *malheureux* qui a attenté à la vie de son Prince. Le pecheur n'est-il pas bien *malheureux*, de s'attaquer à son Dieu, à son Souverain ?

Malheureux, se dit aussi de celui à qui tout ce qu'il entreprend reussit mal, soit par son peu d'adresse, soit par le hazard, soit par la mauvaise conjoncture des affaires. Il faut s'abstenir du jeu, quand on y est *malheureux*. Etre *malheureux* en amis, en parens, en domestiques. En matiere d'Etat, être *ma*[...]*reux*, ou imprudent, c'est presque la même chose. [...] M. Chez les Turcs on n'est jamais innocent quand on est *malheureux*. On parle de Catilina comme d'un homme detestable : on eût dit la même chose de Cesar, s'il eût été aussi *malheureux* que Catilina. St. Ev. Les mêmes actions sont blâmées generalement, parcequ'elles ont été *malheureuses*, qui seroient exaltées, si l'évenement eût repondu aux mesures qu'on avoit prises. Bell. Le malheur ajoûte un nouveau lustre à la gloire des grands hommes ; il leur manque quelque chose lorsqu'ils n'ont jamais été *malheureux*. Il manque dans leur vie des exemples de patience & de fermeté. Fen. Peu de gens sçavent être *malheureux* avec courage & encore moins avec dignité. Tour.

Malheureux, Miserable. Ces deux mots se ressemblent extremément : ils ne laissent pas d'avoir quelque chose de particulier l'un & l'autre. On dit indifferemment une vie *malheureuse*, une vie *miserable*. C'est un *malheureux*, c'est un *miserable*. Il y a des endroits où l'un est bon, & l'autre ne vaut rien. On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *miserable* ; mais on devient *miserable* en perdant beaucoup au jeu. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruïne une fortune naissante, ou établie : au lieu que *miserable* semble marquer un état fâcheux, soit que l'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. Ainsi on plaint proprement les *malheureux*, & on assiste les *miserables*. On n'est jamais si heureux ni si *malheureux* que l'on pense. Orv. M. Ceux qui ont du merite se piquent assez souvent d'être *malheureux*, pour montrer qu'ils sont au dessus de leurs malheurs ; & qu'ils sont dignes d'être en butte à la fortune. Port-R. On est bien aise de trouver que les *malheureux* sont coupables, pour les abandonner avec quelque apparence de Justice. Id. Les *malheureux* ne trouvent gueres de generosité dans leurs amis : la mauvaise fortune les ecarte. Bell. On croit à la Cour faire grace à des *malheureux*, quand on n'acheve pas de les opprimer. Fl.

Malheureux, signifie aussi, Ce qui porte, qui cause du malheur, ou qu'on croit le causer. On dit qu'un homme est né sous une étoile *malheureuse*, comme Saturne & Mars, qui ont de mauvaises influences. Nous avons trouvé *malheureux* pour un livre de cette nature, d'avoir besoin de tant de correctifs, comme il l'est à une regle d'avoir besoin de trop d'exceptions. Boss. C'est une croyance superstitieuse qu'il y ait des jours heureux, & *malheureux*. C'est aussi une superstition, de croire qu'il y a des gens *malheureux*, des mains *malheureuses*, qui portent malheur aux autres.

Malheureux, se dit aussi par mepris de ce qui est vil & peu considerable. Il a eu un procés pour un *malheureux* arpent de pré, qui l'a ruïné. Pour un *malheureux* écu que cet avare a voulu épargner, il lui en coûtera cent en reparations.

Malheureux, se dit encore de tout ce qui est mauvais ; funeste, deplorable. Cet homme a une *malheureuse* physionomie ; il fera une fin *malheureuse*. Il a une memoire *malheureuse*, il oublie tout. C'est un *malheureux* Ecrivain qui n'a ni esprit, ni étude. Suivre un conseil *malheureux*.

Malheureux, se dit proverbialement en ces phrases. On dit quand un homme est *malheureux*, qu'il se noyeroit dans un crachat. Les *malheureux* n'ont point de parens, tout le monde les abandonne. On dit aussi, que le gibet n'est fait que pour les *malheureux*, parceque les riches s'en sauvent par leur credit, & par leur adresse. On dit aussi, que la consolation des *malheureux*, c'est d'avoir des semblables, des compagnons de leur misere. On dit aussi d'un homme qui est *malheureux* au jeu, qu'il sera heureux en femme. On dit encore, qu'un homme est *malheureux* comme un chien qui se noye. On dit aussi, qu'il est *malheureux* en fricassée ; pour dire, qu'il ne reüssit à rien. On dit aussi, Il est des enfans de Turlupin, *malheureux* de nature, c'est-à-dire, *malheureux* par la naissance, parceque du temps du Roi Chales V. on condamna & proscrivit non seulement tous les Turlupins qui étoient des Heretiques, mais aussi toute leur race & posterité.

MALHEUREUSEMEMT. adv. Par malheur. Il est arrivé *malheureusement* que le feu a pris chez lui. Il s'est noyé *malheureusement*.

MALHONNESTE, ou MALHONNETE. adj. m. & fem. Ce qui n'est pas dans les regles de la bienseance, de la vertu, de la civilité, de la droiture, & de la probité. Ne hantez pas cet homme-là, c'est un *malhonnête* homme. Tenir des discours *malhonnêtes*. Dans les Reglemens que M. Mazarin avoit faits pour être observez dans ses terres, il y avoit un article qui portoit défense aux femmes de tirer les vaches, & de filer au Roüet, à cause d'un exercice des doigts, & d'un mouvement de pied, qui peuvent donner des idées *malhonnêtes*. St. Evr. Un procedé *malhonnête*. Voilà un chapeau qui est *malhonnête*, qui est tout gras. Ce jeune homme est bien *malhonnête*, c'est-à-dire, qu'il n'est point poli, & qu'il ne sçait pas l'usage du monde. C'est un homme très *malhonnête*. Quand *malhonnête* homme est l'opposé d'honnête homme, dans le sens d'honneur, & de probité, l'adjectif doit toujours préceder.

MALHONNESTEMENT. adv. D'une maniere *malhonnête*. Il ne me veut pas rendre ce que je lui ai prêté, il

il en use fort *malhonnêtement*.

MALHONNESTETE'. s. f. Incivilité, manque de bien-seance, de droiture. Il y a de la *malhonnêteté* à refuser les petits services qui ne nous coûten rien, quand on peut obliger sans peine. Il sentit la *malhonnêteté* de Ravestin. HIST. D'AUBUSSON.

MALICE. s. f. Malignité, inclination qu'on a à faire du mal, & des actions qui sont nuisibles à quelcun. C'est un homme qui ne peche pas par ignorance, mais par *malice*, par pure *malice*. C'est la *malice* du siecle qui l'a perverti. Il n'a pas non plus de *malice* qu'un enfant. Il a y un fonds *de malice*, & de mechanceté dans cet esprit-là. C'est l'effet d'une *malice* noire, diabolique. Salomon s'est plaint de la *malice* des femmes; il dit qu'elle surpasse celle des hommes. Dans le siecle d'or les hommes étoient simples & sans *malice*. C'est un malheur attaché à la condition des plus grands Princes, de se laisser prevenir par l'adresse & par la *malice* de ceux qui les approchent. HERMAN. Pensez-vous avoir plus de patience que la Fortune n'a de *malice*. H. S. DE M.

On dit en Jurisprudence, que la *malice* supplée à l'âge, en parlant de certains crimes commis par des enfans, avec dessein premedité & une malignité noire, pour faire entendre, qu'on peut justement les punir.

MALICE, se prend quelquefois pour l'action même qui est faite avec *malice*. Il m'a fait toutes sortes de *malices*. Vous ne savez point encore toutes les *malices* dont il est capable. C'est une *malice* fort noire; & qui merite châtiment. ABLAN.

MALICE, se dit aussi d'une qualité mavaise qui se trouve en quelque chose morale. La *malice* du péché, & son énormité dependent des circonstances. La bonne intention n'excuse point la *malice* de l'action. PASC.

MALICE, se prend quelquefois en bonne part, ou d'une maniere moins odieuse, & signifie, un badinage, un leger embarras où l'on met les autres, une innocente supercherie. Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que ces bontez stupides qui n'ont ni *malice*, ni agrément? M. Sc. Il y a des *malices* ingenieuses qui rendent la conversation plus piquante, & plus enjouée. OB. M. Vos medisances sont toutes pleines d'esprit, & je pardonne à la *malice* en faveur des expressions. H. S. DE M. Faire mille agreables *malices* à ses amis. VOI.

Je veux bien que le sort par un heureux caprice
Fasse de vos écrits prosperer la malice. BOI.
Qui cherchant dans ses vers la seule verité
Fit sans être malin ses plus grandes malices. ID.

On appelle proverbialement un innocent fourré de *malice*, un mechant homme qui fait le niais, pour faire plutôt réüssir sa mechanceté.

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui a de la *malice*. On dit qu'un enfant est *malicieux*, quand il prend plaisir à faire niche à ses compagnons. C'est un esprit *malicieux* qui tâche à piquer les gens par quelque trait offensant. Une femme un peu *malicieuse*, & qui a de l'esprit, rejouit une conversation. M. Sc. On tiroit des consequences *malicieuses* de mes demarches les plus innocentes. H. S. DE M.

On dit qu'un cheval est *malicieux*; pour dire, qu'il tire à l'étrier, & qu'il ruë à côté.

On dit proverbialement, il est *malicieux* comme un vieux singe, à cause que ces animaux se plaisent à faire du mal.

MALICIEUSEMENT. adv. Avec malice. D'une maniere malicieuse. Il l'a fait *malicieusement*. Ce mot se peut interpreter en bien, & en mal, mais je sai qu'il a été dit *malicieusement*.

MALICORIUM. s. m. Ce mot est Latin, & c'est ainsi qu'on appelle l'écorce de la grenade, comme qui diroit *corium mali*, *cuir de pomme*, parceque cette écorce est dure comme du cuir. Le *malicorium* est fort âpre au goût, & par consequent très-astringent.

MALIGNE. Voyez MALIN.

MALIGNEMENT. adv. D'une maniere maligne: avec mauvaise intention. Il y a des gens qui louent les autres *malignement*, & pour les blâmer en effet. Tout cela est dit *malignement*. Son action étoit innocente, mais on l'a interprétée *malignement*. *Malignement* avare d'encens. BOI.

MALIGNEUX, EUSE. adj. Vieux mot, mechant, mauvais, malfaisant.

Une fumée venimeuse,
Mal odorante & maligneuse. FLAMEL.

MALIGNITE'. s. f. Qualité de ce qui est malin. Inclination à faire du mal, à mal penser, à médire. La *malignité* du cœur humain applaudit à la medisance, & cette même *malignité* s'oppose aux louanges d'autrui. M. Sc. Admirez la *malignité* de ce satirique. C'est un étrange *malignité*. La *malignité* du siecle est grande. Il y a des gens qui ne pouvant satisfaire leur vanité en se faisant grands, tâchent de satisfaire leur *malignité* en rabaissant ceux qui le sont. NIC. Il y a des gens qui ont l'aigreur, & la *malignité* de la colere, quoiqu'ils n'en ayent pas les emportemens. M. ESP. Je suis poursuivi à toute outrance par l'implacable *malignité* de la Fortune. FL. La *malignité* naturelle est infiniment plus vive, & plus agissante, lorsqu'elle a un pretexte honnête pour se couvrir, & pour se deguiser. NIC. On trouve dans la moderation un retranchement contre la *malignité* de la Fortune. BELL. En remarquant nos defauts les premiers, nous desarmons la *malignité* des autres. NIC. Il y a je ne sçai quel fonds de basse *malignité* dans le cœur des hommes, qui fait qu'on ne peut souffrir dans les autres un merite extraordinaire. BELL. Mr. le Maistre a observé que *malignité* emporte plus que malice, & qu'il y a quelque chose de plus profond, & de plus caché.

MALIGNITÉ, se dit aussi des choses inanimées, & des qualitez nuisibles, qui s'y trouvent. La *malignité* de cette humeur âcre donne la goutte. Corriger la *malignité* de l'Antimoine. Cette fievre a beaucoup de *malignité*. Les Medecins ...ellent *malignité* dans les malades, une contagion do... suprême degré est pestilentiel. La *malignité* du sort. Les mechans s'excusent sur la *malignité* des astres qui ont presidé à leur naissance. La Peste ne vient que de la *malignité* de l'air infecté.

MALIN, IGNE. adj. & s. Malfaisant, enclin à faire du mal. Il est *malin*. C'est un esprit *malin*. Il se dit par excellence du Diable; parce qu'il ne se plait qu'à malfaire. On l'appelle *l'esprit malin*, ou absolument *le Malin*. Mon Dieu! pensez que c'est le *malin* qui vous tente. SAR. Ce dernier est bas. L'ACAD.

MALIN, se dit aussi des hommes de mauvais naturel; qui prennent plaisir à faire du mal, à dire du mal. C'est un homme *malin*, qui ne cherche qu'à mettre le desordre, & la division dans un menage, entre les amis. Il n'est pas si *malin* que vous dites. Souris *malin*. Il dit cela d'un ton *malin*. Regarder d'un œil *malin*. Discours *malin*. Interpretation *maline*. Les Espagnols croient qu'il y a des gens parmi eux qui ont un *œil malin*, comme ils l'appellent, c'est-à-dire, qu'en regardant fixement une personne ou une bête ils peuvent lui causer une maladie & la mort même. DEL. DE L'ESP. Il y a d'autres gens qui ont le même préjugé par rapport à *l'œil malin*. Voilà un trait de satire, un brocard, qui est bien *malin*. Les hommes sont naturellement si *malins* qu'ils ne s'attachent qu'aux defauts des autres, & ne regardent presque pas leurs vertus, qui meriteroient beaucoup plus d'attention. BELL. Notez que quand on dit d'un homme, c'est un *malin esprit*, l'on en fait entendre davantage que si l'on disoit simplement, c'est un *esprit malin*. Le premier marque une plus profonde malignité.

MALIN, se dit aussi des choses inanimées qui sont nuisibles. Cette peste, cette sterilité vient de quelque *maligne* influence. Saturne & Mars sont des astres *malins*. Le quadrat est un aspect *malin*.

On le dit aussi des maladies, & des mauvaises qualitez qui les causent. Le pourpre est une maladie *maligne*. Il court des fievres *malignes*. Fievres *malignes*, refuge ordinaire de l'ignorance des Medecins. J. DES SC. Les ulceres *malins* qui resistent aux remedes, sont fort dangereux. Il faut corriger ce que l'opium, ce que l'antimoine a de *malin*. Les poisons, les venins ne tuent que par les qualitez *malignes* qu'ils contiennent.

MALIN, se dit aussi des passions & des mouvemens du cœur. Les passions *malignes* ne donnent jamais de contentement doux & tranquille. AB. DE S. R. Le mepris des discours desobligeans les decredite, & ôte à ceux qui les font le plaisir *malin* qu'ils trouvent à medire. BELL. On trouve une *maligne* joye à mortifier les personnes vaines. OR. M.

Souvent j'habille en vers une maligne *prose*,

C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose. BOIL.

On dit qu'un homme a un *malin* vouloir, du *malin* vouloir contre quelqu'un; pour dire, qu'il a mauvaise volonté, mauvaise intention. Il est *malin* comme un vieux singe. Il est du stile familier.

MALINE. s. f. Terme de Mer. On appelle *maline*, le tems des grandes marées, à la nouvelle, ou à la pleine Lune. Pendant les *malines* cette Isle est inondée. De l'Allemand *mallen*, qui signifie être en fureur, parce que ce grand flux est une espece de fureur de la mer.

MALINE. Sorte de dentelle qui a tiré son nom de la Ville de Malines en Brabant, d'où l'invention en est venue, & où on en fait beaucoup. Une belle *maline*. Acheter des *malines*. La plus grande partie des dentelles qui se vendent en France sous le nom de dentelles de Malines & d'Angleterre, vient de la Flandres Françoise. *Def. de la Fr.*

MALINGRE. adj. m. & fem. Terme populaire, qui se dit des gens qui ne sont pas en bonne santé, ou qui sont convalescens, ou valetudinaires, & sur tout de ceux dont les forces & la santé d[illegible]uent sans aucune maladie apparente. Il a de la peine[illegible]enir, il est encore bien *malingre*. Je ne sçai ce qu'[illegible] cet enfant, il est tout *malingre*.

Ce mot est tiré du Jargon de l'*argot*, où les gueux s'appellent *malingres*, quand ils excitent les gens à leur donner l'aumône, en faisant paroître quelque maladie, ou difformité vraye, ou apparente.

MALINGRES. Sorte de poires.

MALINTENTIONNE', ÉE, adj. Qui a de mauvaises intentions; qui a dessein de nuire, de faire du mal. Votre Rapporteur est *malintentionné* contre vous. Il y a toûjours des mécontens, des *malintentionnez* à la Cour, dans le tems des troubles. Il y eut des gens *malintentionnez* qui tâcherent à le mettre mal dans l'esprit du Pape. MAUC.

MALITORNE. adj. m. & f. Qui est maladroit, qui ne peut rien faire de bien, ni à propos. On ne sçauroit rien commander à ce valet, c'est un vrai *malitorne*. Ce terme est populaire.

Il vient du Latin *male tornatus*, dont s'est servi Horace, en parlant de vers malfaits ou maltournez.

Et male tornatos incudi reddere versus.

MALJUGE'. s. m. Arrêt mal rendu; le defaut d'une Sentence, l'injustice qu'elle contient. L'Avocat a fait voir clairement le *maljugé* de cette Sentence, la prevarication du Juge. Selon Mrs. de l'Acad. le *mal-jugé* est une faute, sans prevarication du juge en prononçant sur quelque affaire. Le *mal-jugé* n'est pas un moyen suffisant pour faire casser un arrêt.

MALLAGUETTE. s. f. Grand Cardamome. Voyez MANIGUETTE.

MALLE. s. f. Sorte de coffre ordinairement rond, par dessus & par les côtez & couvert de peau, propre à transporter des hardes à la campagne, qu'on met ordinairement sur la crouppe du cheval que monte un valet. Quand on loge en chambre garnie, on n'y apporte gueres qu'une *malle*. Il a fait mettre sa *malle* dans le magazin du coche.

On appelle aussi *malle*, la valise que les couriers & les postillons portent derriere eux & dans laquelle ils portent les lettres. La *malle* d'Angleterre, de Hollande. La *malle* est arrivée. Cette lettre ne partira pas par cet ordinaire, la *malle* du postillon est fermée.

Perionius derive ce mot du Grec *mallos*, qui signifie *toison*, parcequ'au commencement on faisoit ces *malles* de peaux de bêtes avec leur toison. Du Cange le derive de l'Allemand *mael*, qui signifie *malles*, & Mr. Huet du Bas-Breton *mal*, qui signifie la même chose.

On dit faire sa *malle*; pour dire, Ranger ses hardes dedans. Il n'eut pas plûtôt fait sa *malle*, qu'il partit.

MALLE, se dit aussi de certains paniers que des Merciers de campagne portent sur leur dos, qui sont pleins de cent sortes de menuës marchandises. Un Ramonneur a la patience de remuer toute sa *malle* pour vendre une paire de ciseaux.

On dit proverbialement, Il a fait dans ma *malle*; pour dire, J'ai rompu tout commerce avec lui, je ne m'y veux plus fier après ce qu'il m'a fait. On dit aussi, qu'un homme a été troussé en *malle*, lorsqu'une maladie lui a peu duré, qu'il est mort en peu de tems. On le dit aussi des choses qu'on enleve par surprise & promptement. Il entra dans la chambre, & troussa en *malle* tout ce qu'il y trouva. On dit aussi d'un bossu, qu'il porte toûjours sa *malle*, qu'il a son pacquet sur le dos.

MALLETTE. subst. fem. diminutif. Petite malle. Il avoit sa *mallette* sur le dos, & la calebasse à la ceinture.

Il y a un petit livre de prieres, qui est intitulé la *mallette* de David. Un petit mercier qui porte sa *mallette*.

MALLETTE, est aussi un terme de Capucin. C'est une sorte de petit sac fait de grosse toile que le Capucin porte au bras, & où il met ses sermons quand il va prêcher en campagne. Sa *mallette* étoit pleine de sermons.

MALLETIER. s. m. Ouvrier qui fait des malles. Il y a un Corps d'Artisans à Paris qui s'appellent Coffretiers *Malletiers*, qui font des malles, des cassettes, des fourreaux de pistolets.

MALLIER. s. m. Cheval de valet, ou de postillon, qui porte la malle. Bon *mallier*, fort *mallier*. Il étoit monté sur le *mallier*. Les *malliers* sont sujets à être écorchez, s'ils n'ont de bons coussinets. Il n'a non plus de sens que son *mallier*. GON.

On appelle aussi *mallier*, le cheval qu'on met entre les brancarts d'une chaise de poste.

MALLEABLE. adj. m. & fem. Ce qui est dur & ductile, qui se peut battre, forger & étendre sous le marteau; matiere qui peut souffrir le marteau sans se briser. Tous les metaux sont *malleables*. Il n'y a que le vif argent qui n'est point *malleable*. Les Chymistes cherchent la fixation du mercure pour le rendre *malleable*. C'est une erreur populaire, de croire qu'on ait trouvé l'invention de rendre le verre *malleable*; sa nature y repugne; car s'il étoit ductile, ses pores ne seroient plus vis à vis l'un de l'autre, & par consequent il ne seroit plus transparent, & il perdroit sa principale qualité.

MALLEOLE. s. f. Eminence qui est en la partie inferieure de la jambe tout auprès du pied. Il y en a une interne & une externe. L'interne est une éminence du *tibia*, & l'externe l'est du *peroné*. On les appelle aussi les *chevilles du pied*.

MALMENER. v. act. Battre, reprimender, maltraiter. Ce joüeur d'Echecs a *malmené* son adversaire, il lui a donné trois échecs & mat tout de suite. Ce Pro-

cureur a été *malmené* à l'audience pour ses friponneries, on l'a interdit. Les troupes ont été *malmenées* en un tel combat, on les a menées battant une lieuë.

MALMENÉ. Terme de Chasse. Poussé aux abois.

MAL-ORDONNE', ÉE. adj. C'est le contraire de bien-ordonné. Voyez ORDONNER.

MALOTRU, UË, adj. & subst. Terme populaire, qui se dit des gens malfaits, malbâtis, & incommodez, soit en leur personne, soit en leur fortune. C'est un homme des plus *malotrus*. Cet homme a un corps *malotru* & mal disposé, qui ne promet pas une longue vie. La caution qu'il a presentée est un *malotru* chicaneur, qui est insolvable. C'est un pauvre *malotru*. C'est un *malotru* forgeron. ABLAN.

Celle-ci fit un choix qu'on n'auroit jamais crû,
Se trouvant à la fin toute aise & toute heureuse,
De rencontrer un malotru. LA FONT.

On le dit aussi des animaux & des choses. Ce campagnard n'a qu'un *malotru* bidet pour tout équipage. Il habite dans une ville *malotruë* où il n'y a que des chaumieres. Pasquier dit que c'est un vieux mot François qui se trouve dans Hugues de Berey. Borel derive ce mot de *male astrosus* comme qui diroit, desastreux, ou né sous une constellation maligne. Mais de *male astrosus* on auroit plutôt fait *malautreux*, que *malautru*. LE DUCH. Il est plus naturel de deriver *malautru*, de *male instructus* ou *adstructus*, mal-bâti. CASENEUVE. MENAGE. En Languedoc on dit *malestruc*.

MALOUIN, INE. s. m. & f. & adj. Habitans, originaires de St. Malo. Les *Malouins* sont de bons hommes de Mer. Le Vaisseau a été pris par un armateur *Malouin*, par un *Malouin*. Ce Gentilhomme a épousé une *malouine* très riche.

MALOZ. s. m. Vieux mot. Bourdon, sorte de mouche.

Toujours doit li fumier puire
Et tahons poindre & maloz bruire,
Envieux, envier & nuire.

MALPLAISANT, ANTE. adj. Fâcheux, desagréable. Avanture *malplaisante*. Il ne se dit ordinairement que des choses & quelquefois pourtant des personnes. L'ACAD. C'est une chose *malplaisante* de travailler beaucoup, & de ne pouvoir s'enrichir. Il est *malplaisant* de voir caresser sa femme, & de ne le pouvoir empêcher. Scarron dit de Caron,

Il ne fut jamais creature,
De plus malplaisante *structure.*

MALPROPRE. adj. masc. & fem. Sale, vilain, maussade. En ce sens il n'a point de regime. Des mains *malpropres*. Cet homme est toûjours *malpropre* & malmis. Il loge dans une maison sale & *malpropre*. Il est *malpropre* en son manger.

MALPROPRE, signifie aussi, celui qui n'a pas les dispositions, & les qualitez requises pour reüssir à quelque chose. Un poltron est *malpropre* pour la guerre. Cet Agent est *malpropre*, pour faire reüssir cette négociation; il n'a ni adresse, ni intrigue. En ce sens on dit plus ordinairement, Il n'est pas *propre* pour la guerre. Cependant l'un & l'autre se trouve dans de bons auteurs. RICH.

MALPROPREMENT. adv. D'une maniere malpropre. Il mange *malproprement*. Il fait tout *malproprement*. Ce Cuisinier apprête les viandes *malproprement*.

On dit qu'un ouvrier travaille *malproprement*; pour dire, qu'il travaille mal & grossierement.

MALPROPRETE' s. f. Saleté. Sa chambre est d'une grande *malpropreté*. Il mange avec une *malpropreté* insupportable. Ceux qui ont de la *malpropreté* sont fort dégoûtans.

MALSAIN, AINE. adj. Qui n'a point de santé. Cet homme est valetudinaire & *malsain*. Cette femme est *malsaine*.

Il signifie aussi qui est contraire à la santé. Cet air est *malsain*. Les fruits crus sont *malsains*. Les eaux de ce Païs là sont *malsaines*.

MALSAIN, se dit aussi en termes de marine. Côte *malsaine* C'est quand le fond n'est pas net & qu'il y a du danger. C'est une petite Isle *malsaine* à approcher. Les environs sont *malsains* à cause des roches frequentes qui y sont.

MALSEANT, ANTE. adj. Messéant, qui est contraire à la bienséance, qui n'est pas convenable à l'état d'une personne, à son âge, à sa profession. Cela est *malseant*. C'est une chose *malseante* à un Magistrat de joüer des Comedies, même par divertissement. Il est *malseant* à une vieille de s'habiller de couleurs éclatantes. Il est *malseant* à une fille d'être hardie & effrontée.

MAL-TAILLE', ÉE. adj. Voyez TAILLER.

MALTALENT. s. m. Animosité, mauvaise volonté contre quelcun. Depuis l'injure qu'il a soufferte, il a toûjours gardé quelque *maltalent* contre son ennemi. Il se dit par une espece de plaisanterie. On a dit aussi, être en *maltalentine*; pour dire, avoir depit, être en mauvaise volonté. Ce mot est vieux. Il vient de ce qu'autrefois le mot de *talent* signifioit *volonté* & *desir*.

MALTE ou MALTHE. Nom d'un Ordre religieux militaire, institué dans l'XI. siecle & dont ceux qui le composerent furent d'abord appellez, HOSPITALIERS DE ST. JEAN DE JERUSALEM, ou CHEVALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM. L'institution de ces Hospitaliers ou Chevaliers regardoit proprement les malades, les hôpitaux & le soin des pelerins qui abordoient à Jerusalem. Mais il n'y eut que les moins considerables d'entr'eux qui demeurerent chargez de ces emplois; les autres faisant profession de combattre pour la foi. Après la prise de Jerusalem par Saladin, ils se retirerent à Ptolemaïde, ou Acre, depuis dans l'Isle de Chypre, & enfin dans l'Isle de Rhodes, d'où ils prirent le nom de *Chevaliers de Rhodes*. Après la conquête de Rhodes qui leur fut enlevée par Soliman, ils obtinrent de Charles V. l'Isle de Malthe, où ils sont encore leur résidence, & d'où ils ont pris le nom de *Chevaliers de Malthe*. Ils elisent entr'eux un Chef de l'Ordre qu'ils nomment *Grand-Maître*. Quant au Gouvernement de l'Ordre il est monarchique, à l'égard des peuples soumis à l'autorité du Grand Maître; mais à l'égard des Chevaliers & des affaires de l'Ordre il est Aristocratique. L'Ordre de *Malthe* ne possede plus en Souveraineté que l'Isle de *Malthe* & quelques autres petites aux environs. L'Ordre de *Malthe* comprend trois Etats; le premier est celui des Chevaliers: le second celui des Chapelains: & le troisieme celui des Servans d'armes. Les Chevaliers sont nobles de quatre races, du côté paternel & maternel, & portent les armes. On a vu souvent des fils de Rois & des Princes honorer ce rang. Les Chapelains ou Prêtres conventuels sont nobles, ou du moins de famille considerable. Les Dignitez Ecclesiastiques comme l'Evêché de Malthe, le Prieuré de l'Eglise de S. Jean & autres Prieurez de l'Ordre leur sont affectez. Les Servans d'armes font les mêmes fonctions que les Chevaliers, sont nobles, mais non pas de quatre races. Il suffit même qu'il soient de bonne famille. Les *Langues* de *Malthe* sont les differentes nations dont l'Ordre est composé. Voyez *Langue*. L'hotel de chaque Langue s'appelle *auberge*. Voyez ce mot. Dans chaque Langue il y a plusieurs grands Prieurez & Baillages capitulaires. Chaque Prieuré a un nombre de Commanderies. Voyez *Prieuré*, *Baillage*, *Commanderie*. Tous les Chevaliers sont obligez après leur Profession de porter sur le manteau ou sur le juste-au-corps, du côté gauche, la croix de toile blanche à huit pointes, par lesquelles sont designez les huit beatitudes, qui est le veritable habit de l'Ordre. La Croix d'or n'est qu'un ornement exterieur. Ceux qui entrent dans cet Ordre promettent à Dieu, à la Sainte Vierge, & à S. Jean Baptiste, obéïssance

sance, pauvreté & chasteté, & sont obligez de communier à Pâques, à la Pentecôte & à Noël.

On dit prov. *Faire des croix de Malte*, pour jeuner par force. On le dit aussi pour, s'ennuïer, bâiller.

Poire de *malte*. Nom d'une espece de poire qui n'est pas mauvaise. LA QUINT.

MALTHE. s. f. Ciment dont on se servoit autrefois, qui étoit un mêlange de poix, de cire, de plâtre & de graisse. Dans le Pontifical il est parlé de ce ciment, dont on avoit besoin en faisant la dedicace des Eglises.

En Latin *malta*, d'où quelques-uns prétendent qu'on a fait les mots de *smaltire*, d'où viennent *émailler*, & *émeutir*.

MALTOTE, MALTOTIER. Voyez MALÈTOTE.

MALTRAITEMENT. s. m. Vieux mot. Mauvais traitement, cruauté envers quelqu'un. NICOT.

MALTRAITER. v. act. Offenser, outrager quelcun, de paroles, ou de coups, ou par quelque traitement indigne. Un brave ne se laisse point *maltraitter* par des injures, par des reproches. Les injures d'un Amant *maltraitté* sont des loüanges. M. Sc. Ce pauvre homme a été *maltraitté* par des assassins, ils lui ont donné cent coups après la mort. Ces Auteurs se sont fort *maltraittez*, se sont dit beaucoup d'injures dans leurs critiques. Un Historien a tort, qui *maltraitte* des gens illustres, qui en parle indignement. Un Ambassadeur pretend avoir été *maltraitté* en une Cour étrangere, quand on ne lui a pas rendu tous les honneurs dûs à sa qualité, & qui ont été rendus à ses predecesseurs. Ce fils a été *maltraité* dans le Testament de son pere. Nous sommes *mal traitez* dans notre auberge. *Maltraiter* dit quelque chose de plus que *traiter mal*. Il marque des traitemens violens qui vont jusqu'à frapper & à battre. *Traiter mal* marque seulement des paroles injurieuses. Quand on explique la maniere du traitement, on se sert toûjours de *maltraiter*, comme, il me *maltraita* de paroles. REFL. *Mal traité* dans le sens de faire mauvaise chere ne se dit qu'au passif, comme, on est fort *mal traité* dans cette auberge. Nous allâmes diner hier chez un Gentilhomme où nous fûmes fort *mal traités*.

MALTRAITTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Dans l'équipage d'une Belle
Il faut bien par honneur un amant maltraité, LA SABL.

MALVE'. adj. Vieux mot. Mechant.

Et les malvez *en haut estieve.*

On a dit aussi *malvois*, *malsez*, & *mausez* dans le même sens. BOREL.

MALVEILLANCE. s. f. Mauvaise volonté, dessein qu'on a de nuire à quelcun. Voilà des effets de sa *malveillance*. Quand on est tombé dans la *malveillance* du peuple, on n'en sçauroit revenir. Il s'est attiré le blâme, la *malveillance*, ou plutôt l'horreur de tout le monde. COST. Ce mot & le suivant commencent à vieillir, & il est bon de s'en servir rarement.

MALVEILLANT. s. m. Qui a de la haine, de l'envie contre quelcun. C'est quelque *malveillant* qui lui a rendu ce mauvais office. Ce mot est plus usité au plurier, qu'au singulier. Ceux qui ont le plus de merite, ont toûjours des *malveillans* qui tâchent à les détruire. Nos *malveillans* avoient fait courir un bruit. MAUC.

Quelques bons auteurs se servent encore de ces mots, mais ils commencent à vieillir. REFL. L'ACAD.

MALVEISINE. s. f. Vieux mot. Machine de guerre, qui étoit une espece de pierrier.

Malvaisine, comme qui diroit, *mauvaise voisine*. DU CANGE. Guillaume II. Roi d'Angleterre donna à un fort qu'il fit construire auprès de Bambourg, pour incommoder ce lieu-là, le nom de *malvaisin*.

MALVERSATION. s. f. Prevarication, faute notable & punissable, commise en l'exercice d'une charge, d'une commission, d'un maniement; comme, corruption, concussion, exaction, divertissement de deniers. On l'accusa de *malversation* dans sa charge. TALEMAN. Commettre des *malversations*. On a établi une Chambre de justice, des grands jours, pour la recherche des *malversations* commises dans les Finances, dans l'exercice de la Justice.

MALVERSER. verb. neut. Prevariquer en l'exercice de sa charge, y commettre des malversations. Il est accusé d'avoir *malversé* dans sa charge. Les comptables sont punis de la peine du quadruple, quand ils ont *malversé*, quand ils ont fait des omissions de recepte.

MALVOISIE. s. f. Vin Grec, ou de Candie. On le nomme en Latin *vinum arvisium*. Ce nom vient de *Malvasia*, qui est une ville du Peloponnese qui est l'ancienne Epidaure, d'où est venu d'abord ce vin si renommé. Il s'en fait encore en Italie & en Candie. Il se dit par extension de tout vin de liqueur.

Les magasins de malvoisie,
Les esclaves de bouche, & pour dire en deux mots,
L'attirail de la goinfrerie. LA FONT.

MALVOISIE, est aussi un vin muscat qui vient de Provence, qu'on fait cuire, & dont on fait évaporer environ le tiers. Il se dit aussi du raisin dont on le tire, & de la vigne qui le porte. De *malvoisies*, des Corinthes. LA QUINT.

MALVOULU, UË. adj. qui est haï, à qui on veut du mal. Il est *malvoulu* de tout le monde. Il est du stile familier.

M A M.

MAMAN. subst. fem. Terme dont les petits enfans & ceux qui leur parlent se servent au lieu du mot de mere. Ma bonne *maman*; *Maman* mignone. Il commence à parler, il dit déja *papa* & *maman*. La grand *maman*: c'est ainsi qu'ils appellent leur grand' mere. On dit dans ce langage enfantin, *Maman* teton, pour dire, mere nourrice. Aimez-vous bien votre *maman* teton. L'ACAD.

Ce mot vient de *Mam*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *mere*; où l'on dit aussi *mamen*, pour signifier une *source*, parce que la mere est la source de la vie. Les Grecs disoient *mama* dans la même signification. Au Perou on a donné ce nom à des Religieuses vierges, qui servoient dans le temple du Soleil de Cusco au nombre de 1500.

MAMANGA. s. m. Arbrisseau fort commun dans le Bresil. Les Portugais l'appellent *lavapratas*. Sa feuille ne ressemble pas mal à celle du citronnier, mais elle est un peu plus longue & plus molle. Ses fleurs sont jaunes, attachées à des queuës & pendantes. Il leur succede des gousses oblongues, premierement vertes, puis elles se noircissent & se pourrissent: elles sont remplies de semences. Ses feuilles sont detersives, rafraichissantes, vulneraires. On tire de ses gousses un suc huileux, propre pour faire meurir les abscès, étant appliqué dessus.

MAMBOURG. Quelques-uns ont dit par corruption *Mainbourg*. Vieux terme de Coutumes, qui signifie Gardenoble & tutelle d'un pupille. Il s'est dit aussi de celui qui avoit la puissance & l'authorité sur quelque chose, comme d'un Capitaine ou Gouverneur d'un Païs. Il s'est dit même de la garde & protection d'un Souverain mineur.

Ce mot vient de *mamburgus*, qui signifie *curateur* dans la basse Latinité. Il en est parlé dans les Coutumes de Haynault, de Namur, de Mons & de Valenciennes.

MAMBOURNIE s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois garde & tutelle; il signifioit aussi la puissance paternelle, & la famille d'un homme de serve condition. En quel-

quelques lieux, quand on parle de la nourriture, charge & garde du betail, on l'appelle encore *mambournie*. Voyez Ragueau.

Dans la basse Latinité on a dit *mambournia*; pour dire, *tutela*; & *mambournire*; pour dire, *tueri*. Du Cange dit que ces mots de *mundiburdus*, *mundiburdum*, *mundiburda*, & *mundeburnium*, sont des mots qui viennent des Allemands & des Saxons, & qu'on a appellé aussi *mundeburnia*, les patentes par lesquelles les Rois & les Empereurs mettoient les Eglises & les Monasteres en leur protection & sauvegarde.

MAMEI, ou MAMEYA, ou MAMEYES. subst. masc. Arbre fort beau qui croît en plusieurs endroits des Indes Occidentales. Il est grand comme un noyer, & a ses feuilles plus longues que larges, semblables à celles du noyer, mais beaucoup plus grandes. Son fruit est le plus agreable au goût de tous ceux qui viennent en l'Isle Espagnole, quelquefois entierement rond, quelquefois gros comme les deux poings, & quelquefois moindre, couvert d'une écorce jaune, mediocrement âpre, comme les poires sauvages, mais il est plus dur & plus gros. Il contient par fois un, deux ou trois noyaux au milieu, separez l'un de l'autre, couverts d'une peau mince, de la couleur d'une châtaigne. Le noyau de dedans est amer comme du fiel, couvert d'une peau mince, entre laquelle & la premiere est la chair qui est jaune, du goût des pêches, ou encore meilleur; toutefois elle n'est pas si pleine de suc ni si odorante. Cette chair est de l'épaisseur d'un doigt aux gros fruits, mais aux plus petits elle ne l'est pas tant.

MAMELLE. s. f. Partie charnue & élevée du corps humain, qui est située exterieurement des deux côtez du thorax ou de la poitrine. Les *mamelles* parfaites sont celles des femmes, qui sont composées d'une infinité de petites glandes entretissuës d'une grande quantité d'arteres, de veines & de nerfs. C'est dans ces glandes que se fait la separation du lait qui y a été porté par les arteres mammaires. Les hommes ont aussi des *mamelles*, mais elles sont imparfaites, car elles ont beaucoup de graisse & peu de glandes. On ne leur donne qu'un seul usage qui est de deffendre le cœur. On a vu cependant des hommes qui avoient du lait. Les *mamelles* sont situées au milieu de la poitrine & au dessus des muscles pectoraux, pour deffendre le cœur, & pour la bonne grace, & pour la commodité de l'alaitement, afin que l'enfant étant entre les bras de sa nourrice, elles soient mieux à sa rencontre. Leur nombre est de deux, en partie, afin que la mere pût fournir du lait à deux enfans; en partie, afin que l'une ne faisant pas sa fonction, l'autre pût y suppléer. La figure des belles *mamelles* est ronde & represente un demi globe; mais les bonnes au contraire sont avancées en dehors & ressemblent à une poire. Les arteres & les veines des mamelles se nomment *mammaires*. Voyez ce mot. Leurs nerfs viennent des dorseaux de l'épine. Wharton dit qu'elles ont des vaisseaux lymphatiques. Dans les filles les conduits qui entrent dans la composition de leurs *mamelles* se contractent & se resserrent si fort, comme autant de sphincters, qu'ils ne permettent à aucune partie du sang d'entrer dans leurs cavitez; mais lorsque la matrice grossit & qu'elle comprime le tronc décendant de l'aorte, le sang passe en plus grande quantité & avec une plus grande force à travers les arteres des *mamelles*, & s'ouvre un passage dans les conduits du lait, lesquels étant étroits n'admettoient auparavant qu'une espece d'eau claire. La mamelle se divise en *mamelle* & en *mamelon*. Le *mamelon* est une petite éminence que l'on voit au milieu de la *mamelle*, & qui sert de canal au lait, pour être porté commodement de la *mamelle* dans la bouche de l'enfant: c'est l'endroit où aboutissent les extremitez des nerfs qui viennent aux *mamelles*. Il est d'une substance fongueuse & spongieuse. Il est d'un sentiment fort vif, afin que l'enfant y cause en le suçant un doux chatouillement, qui porte la nourrice à lui donner à têter aussi souvent qu'il en a besoin. Les *mamelons* sont rouges comme des fraises, aux jeunes filles; les nourrices les ont livides, & les vieilles, noirs. Le *mamelon* ou bouton est percé de plusieurs petits trous, qui sont les extremitez des tuyaux qui viennent des sinus des *mamelles*, & qui sont faits pour laisser sortir le lait qui doit servir de nourriture à l'enfant. Le petit rond noirâtre qui est autour du bouton n'a point de nom François, mais les Medecins l'appellent du mot Latin *areola*, *petite aire*, ou du Grec *phôos*, *rayon*. Ils disent aussi, quand les *mamelles* des filles croissent, *sororiant*; & à l'égard de celles des hommes, *fratrant*, parcequ'elles croissent également comme des jumeaux. On appelle aussi les bouts, *tetons* & *tetins*; & à l'égard des animaux, *tetes*: en Latin *papula* & *papillæ*, *ubera*, *mamma*, & *mammilla*, d'où a été fait le mot de *mamelle*. L'usage des *mamelles* est de faire le lait, de couvrir la poitrine, de la garantir du froid exterieur, & de contribuer aussi dans les femmes a leur beauté.

On dit qu'un enfant est à la *mamelle*, lorsqu'il tete encore, & qu'il n'est point sevré. On jette du plomb fondu dans les *mamelles* de ceux qui ont attenté à la personne du Roi. Dans la Colchide pour confirmer une alliance jurée entre deux Princes, l'un presente sa femme à l'autre & l'oblige de lui succer les bouts des *mamelles*, jusques à ce qu'il en sorte du sang. Bibl. Univ. Les femmes de l'Isle d'Anabon ont les *mamelles* si longues qu'elles allaitent leurs enfans par dessus l'épaule. François Pyrard. Aux Maldives les femmes cachent leurs *mamelles* aussi soigneusement que leurs parties honteuses. Elles croyent que c'est une chose lascive & deshonnête de les nommer. On dit que les Amazones se brûloient la *mamelle* droite, afin de mieux lancer le javelot. Elle a un cancer à la *mamelle*. Il étoit blessé deux doigts au dessous de la *mamelle*.

On ne dit pas, cette femme a de belles *mamelles*, on dit, cette femme à la gorge belle. On se sert fort bien du mot de *mamelle* en matiere d'anatomie. Refl.

On peignoit autrefois la Diane d'Ephese avec des *mamelles* sans nombre comme on le voit encore sur beaucoup de medailles, & on lui donnoit l'épithete de *mammosa*. On le donnoit aussi à Isis & à Cerès. Parmi les antiques du Cabinet de M. Belloni à Naples, il y a la *Magna mater*, ou *Natura rerum parens*, dont toutes les *mamelles* nourrissent de differens animaux.

Mamelle. Ce mot se dit aussi des femelles de certains animaux. Ainsi on dit les *mamelles* d'une baleine, les *mamelles* d'une chauve-souris. L'Acad. Les *mamelles* d'une lice. Sal.

Les Selliers appellent les *mamelles* de l'arçon, l'endroit où finit l'arcade.

MAMELON. s. m. Le petit bout des mamelles, tant de l'homme que de la femme. On l'appelle aussi le *bouton*. Voyez *mamelle*.

Mamelon se dit aussi en anatomie de quelques autres parties du corps. Les *mamelons* de la peau, les *mamelons* de la langue, les *mamelons* des reins.

Mamelon, chez les Artisans, est une extremité ronde de quelque piece de fer, ou de bois, qu'on fait entrer en un trou où elle doit être mobile. Ainsi on dit, le *mamelon* d'un gond; pour dire, la partie qui entre dans le trou de la penture: le *mamelon* d'un treuil, l'extremité amenuisée du cylindre sur laquelle il se meut. Le trou dans lequel on le met s'appelle *lumiere*.

MAMELU. adj. Qui a de grosses mamelles. On le dit particulierement des femmes qui ont trop de gorge, & de

de gros tetons. Homme *mamelu*. Femme *mameluë*. Il est aussi subst. Gros *mamelu*. C'est une grosse *mamelue*.

MAMMELUS. s. m. Nom d'une Dynastie qui a regné en Egypte. Les *mammelus* sont une race de Sultans d'Egypte. Ces *mammelus* ou *mamloucs* si fameux ont été de deux nations differentes. Les premiers étoient des esclaves de la grande Armenie ou Turcomans, que quelques Tartares avoient vendus aux Egyptiens. Le Roi d'Egypte en prit mille à son service, & les employa à bâtir une forteresse au bord de la mer, d'où ils prirent le nom de *mamloucs Baharia*, c'est-à-dire, d'esclaves maritimes. Ces gens-là accoutumez au travail, passerent aux plus grands emplois, jusqu'à-ce qu'enfin Ibek devint Roi de l'Egypte l'an 1250. Helaun l'un de ses Successeurs fit la même faute que les Sultans d'Egypte; car il acheta un nombre d'esclaves en Circassie, auquels il confia la garde des tours du Caire, d'où ils prirent le nom de *mamloucs Borghites*, lesquels étant devenus puissans & nombreux détronerent les *mamloucs* marins, & s'emparerent de l'Egypte, qu'ils posséderent jusqu'en 1517. que Selim I. la leur enleva. Il n'est pas vrai, comme on le croit communément, que les *mamloucs* fussent composez d'esclaves Chrétiens qu'on avoit pris jeunes, & auxquels on faisoit abjurer leur Religion. Les *mamloucs* étoient presque tous Mahometans de naissance. BASNAGE *Hist. des Juifs*.

Mamluc, de la racine *malac*, c'est-à-dire, acheté, aquis ou possedé, & au plurier *mamalic* signifie en Arabe, serviteur ou esclave acheté. CHEVREAU.

On donna le nom de *mammelus* en 1526. à ceux de Geneve qui soutenoient le parti du Duc de Savoye, voulant leur reprocher par là, qu'ils se rendoient esclaves de ce Duc, comme les *mammelus* l'étoient du Soudan d'Egypte. MAIMBOURG.

MAMMAIRE. adj. Terme d'Anatomie. On disoit autrefois *mammale*. C'est le nom qu'on donne à deux arteres qui portent le sang aux mamelles, & qui sont des rameaux des arteres sousclavieres. Il y a aussi deux veines *mammaires* qui reportent le sang des mamelles dans les veines sousclavieres.

MAMMILLAIRE. adj. Terme de Medecine. C'est une épithete qu'on donne à deux petits boutons, ou bossetes, qui ressemblent à des bouts de mamelle, qui sont sous les ventricules anterieurs du cerveau, & qu'on tient pour organes de l'odorat. On les appelle *apophyses mammillaires*. Il y a aussi un muscle qu'on appelle *mammillaire* ou *mastoïde*, qui sert à baisser la tête.

MAMMO. s. m. Arbre du païs des Noirs qui se trouve au Royaume de Quoja. Il est haut & épais, & produit un fruit d'un suc piquant, & qui ressemble à des prunes blanches. On s'en sert à des remedes, & il se conserve toute une année, pourvu qu'on le tienne couché en terre.

MAMOERA. s. m. Arbre des Iles Antilles, auquel les Portugais ont donné ce nom, à cause que son fruit qu'ils appellent *mamaon*, ressemble en quelque sorte aux mamelles. On l'appelle autrement *papaya* ou *papayer*. Voyez PAPAYA.

MAMONDI. s. m. Monnoie d'argent qui a cours en Perse. Un *mamondi* fait neuf sols. Le *mamondi* est deux chayés: Chardin. Tavernier dit *mamoudi*.

M'AMOUR, M'AMIE. s. m. & fem. Termes de cageollerie familiere, qui sont abregez de *mon amour* & de *mon amie*. Ils ne sont en usage que dans le Burlesque & dans les chansons. Mon cœur, *m'amour*, se dit par une jeune femme à son mari, par une nourrice à son nourriçon. Il se dit aussi par un mari à sa femme. Vous ne connoissez pas, *m'amour*, la malice de la pendarde. MOL. *M'amour*, voici le fils de Monsieur Diafoirus. ID. Pour *m'amie*, il ne se dit jamais que par le mari.

Je voudrois *m'amie*, que vous eussiez été ici tantôt. MOL.
Et cependant avec toute sa diablerie,
Il faut que je l'appelle, *& mon cœur &* m'amie. MOL.

Il n'y a que les petits bourgeois qui se servent de ces termes de caresse. Cependant un savant homme dediant à sa femme un livre de devotion, mit *m'amie* au haut de l'Epitre; ce qui donna lieu de rire à bien des gens.

M'AMIE, se dit aussi quand on parle à des servantes. *M'amie*, faites cela.

La curiosité qui vous presse est bien forte,
M'amie, *à nous venir écouter de la sorte*. MOL.

On dit aussi en éconduisant une pauvre femme, *m'amie*, je n'ai rien à vous donner.

MAMMON. s. m. Ce nom est Syriaque. *Mammona* signifie richesses, thresor. J. Christ l'a employé Math. VI, 24 Luc XVI, 2. *Vous ne pourez servir Dieu & mammon.* On a conservé ce mot dans la Version de Geneve, parce que les Evangelistes l'ont conservé en écrivant en Grec, & que d'anciennes Versions l'ont fait aussi, outre qu'il paroît que Jesus Christ a ici personifié les Richesses, & qu'il les fait regarder comme un espece de fausse Divinité.

Mammona de *macmon*, qui en Hebreu signifie un tresor caché.

MAN.

MAN. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Germains. Il étoit fils de *Tuiscon* ou *Teuton*, autre Dieu des mêmes peuples. Les Allemans pretendoient descendre de *man* & en avoir pris le nom.

MAN est aussi un terme de Relation. Voyez LOM.

MAN. s. f. Sorte de poids en Perse. Une *man* de pain. Une *man* est de six livres, & la livre est de 16. onces. TAVERNIER.

MANA. s. f. Nom que les Romains donnoient à une Déesse, qu'ils croyoient presider aux accouchemens.

MANACA. s. m. Arbrisseau du Bresil, dont l'écorce est grise, le bois dur & facile à rompre. Ses feuilles approchent en figure de celles du poirier. Ses fleurs sont contenuës dans de longs calices, decoupées comme en cinq feuilles: leurs couleurs sont differentes, car en un même arbrisseau l'on en trouve de bleuës, de purpurines & de blanches, ayant toutes une odeur agréable semblable à la violette, & embaumant de cette odeur des bois entiers. Quand ces fleurs sont tombées il leur succede des bayes pareilles à celles du genevre, envelopées d'une écorce grise, fenduës par dessus en forme d'une étoile à cinq angles: elles renferment chacune trois grains gros comme des lentilles. Sa racine est grande, solide, blanche: étant mondée de son écorce, séchée & reduite en poudre, elle est estimée un purgatif violent & propre pour l'hydropisie.

MANAGUAIL. s. m. Bête fort pesante qui se trouve dans la nouvelle Espagne. Elle est toute couverte de pointes comme un herisson, & ces pointes ont environ un pied de longueur. La chair en est exquise.

MANANT. subst. masc. Païsan, habitant en un village, ou en une metairie à la campagne. En ce sens on ne le met guere qu'en stile de pratique. On a fait assembler les *manans* & habitans de la Paroisse pour élire des Collecteurs. La plupart des causes de la Cour des Aydes sont pour des *manans* & habitans des Paroisses, qui soutiennent les taxes des tailles. Cet Hobereau est si grossier, qu'il passe pour un *manant*, pour un païsan. On appelle proprement *manans*, ceux qui sont originaires du lieu; & *habitans*, ceux qui y sont venus demeurer. On appelle absolument, *manant*, un païsan, un rustre. C'est un vrai *manant*, un gros *manant*.

Manant *travaille*, *& travaille vilain*. LA FONT.
Les Seigneurs vivoient de leurs rentes,

Payoient mal valets & servantes,
Et comme l'on fait maintenant
Battoient quelquefois le manant. Scar.

MANASSE'. Nom d'homme. *Manassé* étoit le fils aîné du Patriarche Joseph. La Tribu de *Manassé*.

MANATI. Voyez Lamentin.

MANBOTE. s. f. Vieux mot. Amende qu'un meurtrier payoit au Seigneur de celui qu'il avoit tué.

Du Bas Latin *manbota*. Guillaume le Bâtard dans les loix qu'il fit pour la Normandie fixe la manbote *al Seignor per le franchome* 10. *sols, & pur le serf* 20. *sols*. Il en est parlé dans les loix du Roi Canut. Harris.

MANCELLE. s. f. Terme de Chartier. Petite chaîne qui tient au collier du cheval, au bout de laquelle il y a un grand anneau qu'on met au limon, & qu'on arrête avec l'atteloire, ce qui est d'un grand usage pour tirer.

MANCENILLIER ou MANCHENILIER s. m. Arbre très-beau, mais très-dangereux qui croît en la plus part des Isles Antilles. Il ressemble si fort au poirier, que les plus habilles y seroient trompez. Sa feuille est la même aussi bien que son écorce. Le P. Labat. Il égale quelquefois en hauteur un de nos noyers, & son tronc à jusqu'à deux pieds de diametre. Son écorce est assez unie & grisâtre. Son bois est très-beau, dur, compacte comme celui du noyer, marbré en quelques endroits de veines grises & noirâtres: il est fort propre à faire des meubles. Son fruit que l'on appelle *mancenille* est tout semblable à une pomme d'apis: il est pannaché de rouge, fort agréable à la vuë, & d'une si bonne odeur que l'on auroit d'abord envie d'en gouter, si l'on n'étoit averti de sa qualité mortelle; car quoyqu'il soit doux à la bouche, il est pourtant si malin qu'il tuë en fort peu de temps. Ce fruit est un caustique des plus puissans, auquel on ne peut apporter d'autre remede que de faire avaler promptement de l'huile en quantité aux animaux qui en ont mangé, pour leur faire vomir le fruit, & leur oindre les viscetes avant que le suc caustique y ait operé. Le *mancenillier* croît sur le bord de la mer & des rivieres, & si le fruit tombe dans l'eau, les poissons qui en mangent sont empoisonnez, & deviennent poison. Les oiseaux non seulement s'abstiennent du fruit de cet arbre: mais la plupart même ne veulent pas se brancher dessus. Boyle. Sous l'écorce du tronc & des branches de cet arbre est contenuë une certaine eau gluante & blanche comme du lait, extrêmement dangereuse. Comme il y a plusieurs *mancenilliers* sur les chemins, si sans y prendre garde vous froissez en passant quelcune de ces branches, ce lait en sort & rejaillit sur vous: s'il tombe sur votre chemise, il y fait une vilaine tache qui paroît comme une brûlure. Si c'est sur la chair nuë, & qu'on ne lave promptement l'endroit qui a été touché, il s'y forme aussi-tôt des vessies. La rosée ou la pluye, après avoir demeuré quelque temps sur les feuilles du *mancenillier*, produisent le même effet, & si elles tombent sur la peau, elles l'écorchent comme feroit de l'eau forte. L'ombre de cette arbre nuit aux hommes, & si l'on repose dessous tout le corps s'enfle d'une étrange maniere. Les Sauvages font entrer le lait du *mancenillier*, & la rosée qui en tombe, & le suc du fruit dans la composition du venin dont ils ont accoutumé d'empoisonner leurs fleches. On n'a point trouvé jusqu'à present d'autre remede contre les playes, faites par les fleches empoisonnées, que le suc d'une certaine plante qui a été enseignée aux François par un Sauvage. Les Caraïbes l'appellent *Toulola*, & les François *Herbe aux fleches*. Il n'y a pas jusqu'à la viande cuite au feu du bois de cet arbre, qui ne contracte je ne sçai quoy de malin, qui brûle la bouche & le gosier.

MANCHE. s. f. Partie de la chemise ou de l'habillement qui couvre les bras en tout, ou en partie. Attacher les *manches* à un corps. Les *manches* d'une sou-tane vont jusqu'au poignet. Les *manches* d'arge que portent les femmes, ne passent gueres le coude. Les *manches* d'une casaque, d'un manteau à *manches*, d'une brandebourg sont si longues, qu'on les rendouble. Ce pourpoint est chamarré sur les *manches*. Cette robbe est ouverte par les *manches*. Les Espagnols portent des *manches* pendantes attachées au dos de leur pourpoint. Les Pages de la Chambre en portent aussi. On appelle *manches pendantes* des bandes d'étoffe que l'on attache à certaines robes de ceremonie. Les Conseillers d'Etat portent des robes à *manches pendantes*. On appelle *manches pendantes*, les bandes d'étoffe larges de trois ou quatre doigts, que l'on attache par derriere aux robes des enfans.

Ce mot vient du Latin *manica*.

On appelle des *fausses manches*, de grands poignets qui servent au lieu de *manches* de chemises fines, & dont on change pour la propreté; ou de doubles *manches* de ratine, & d'oüate, qui sont postiches, pour tenir plus chaudement les bras. *Garde-manches*, sont des fourreaux qu'on met sur les *manches* pour les conserver. Des tours de *manches* sont des garnitures de dentelles ou de rubans qu'on met entre le bout de la *manche* & la manchette. On appelle des *bouts de manches*, de petites manchettes qui sont cousuës au bout des *manches* du pourpoint des Ecclesiastiques, ou des gens qui portent le grand deuil.

On appelle Cordeliers à la grande *manche*, des Cordeliers qui ont en effet des *manches* fort larges, & qui different des autres, en ce qu'ils sont rentez. Il n'y en a guere qu'en Provence, en Dauphiné, en quelques endroits du Languedoc, en Savoye & en Italie. Il y avoit de ces Cordeliers à la grande *manche*, ou freres mineurs conventuels dans plusieurs endroits de France. Mais le Cardinal d'Amboise les supprima.

On appelle chez le Roi *Gentils-Hommes de la manche*, des Officiers dont la fonction est de se tenir continuellement auprès des Princes, quand ils sont jeunes, pour prendre garde qu'ils ne tombent. Il y a aussi *les gardes de la manche*, qui en certaines occasions marchent au côté de sa personne, & qui sont armez de pertuisanes. Il y a 25. Gentils-Hommes *Gardes de la manche* de la Compagnie Ecossoise. Dans ce nombre est compris le premier hommes d'Armes de France. Dans les Chapelles, & dans les Eglises où le Roi va entendre la Messe, ou le sermon, deux *Gardes de la manche* vont l'attendre, revêtus de leur hoqueton blanc, ou cote d'armes en Broderies semé de papillotes d'or & d'argent, tenant leur pertuisane frangée d'argent, à la lame damasquinée. Ils se tiennent à ses côtez, & tournez du côté du Roi, pour avoir toûjours l'œil sur sa personne. Ils font la même chose aux Processions où le Roi se trouve, & lorsqu'il touche les malades. Ils accompagnent le Roi au nombre de six aux ceremonies extraordinaires, comme à son sacre, à la creation des Chevaliers de l'Ordre, au Parlement &c.

En termes de Blason, on appelle *manche maltalée ou mal-taillée*, des representations de *manches* de differentes figures qui se trouve sur les Ecus, & qu'on dessigne tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre. Ces *manches* ont degeneré en manipules à l'occasion de Charles de Villers Evêque de Beauvais, qui sur son tombeau a un manipule d'hermines, quoique dans ses Armoiries il eût une *manche* en forme de mouchoir plissé. Il est mort en 1535.

En termes de Guerre, on appelle *manche* d'un bataillon, les ailes du Bataillon qui sont composées de Mousquetaires. Il y a *manche* de main droite, & *manche* de main gauche, & chacune se divise en demi *manche*, en quarts & en demi quarts de *manche*; ce qui facilite l'ordre pour defiler. C'étoit autrefois un petit Corps de Mousquetaires qu'on mettoit à chacun des angles d'un bataillon. Ils détacherent une *manche* de Mousquetaires, qui venant à moi m'alloient faire essuyer une rude salve. Buss. Rab.

Manche. Terme de Monnoye. Fourneau d'affinage de quatre ou cinq pieds de haut en forme de manche, dont on se sert lors qu'on affine les casses & les glettes, pour en retirer les parties d'argent qui y sont restées. Il a quatre pieds en quarré par le haut; entre quatre angles qui vont en glacis en maniere d'entonnoir plat. Cette *manche* est faite de gros grais fort dur; qu'on taille en maniere de pavez, & qu'on lie ensemble avec de la terre. Telle que celle dont on fait les fours.

L'on donne le nom de *manche* à quelques mers qui sont que larges, faites à peu près comme une *manche* d'habit, & qui se glissant entre deux longues étenduës de terre, les separent l'une de l'autre. On appelle particulierement ainsi l'espace de mer qui est entre la France & l'Angleterre depuis qu'on a passé la Bretagne jusqu'à Calais. *La manche.*

Dom Quichot a rendu fameux le surnom qu'il a pris de la *Manche*, païs d'Espagne en Castille neuve.

Manche. Terme de marine. On appelle *manche à eau* ou *manche pour l'eau*, un long tuiau de cuir, fait en maniere de *manche* ouverte par les deux bouts. On s'en sert à conduire l'eau que l'on embarque du haut d'un Vaisseau jusqu'aux futailles qui sont rangées dans le fond de cale. On s'en sert aussi dans le même fond de cale pour faire passer l'eau ou les liqueurs d'une futaille dans l'autre. On applique pour cela une des ouvertures de la *manche* sur la futaille vuide, & l'autre ouverture sur celle qui est pleine, & où l'on a mis une pompe qui fait monter l'eau. On se sert de ce moyen pour conserver l'arrimage & l'assiete, ou l'estive d'un Vaisseau, en remplissant les futailles vuides, où il faut que le vaisseau soit plus chargé. On appelle *manche de pompe*, une longue *manche* de toile goudronnée, qui étant clouée à la pompe reçoit l'eau qu'on en fait sortir, & la porte jusque hors le vaisseau.

MANCHE. subst. masc. Ce qui sert à prendre, à manier, ou à se servir de quelque chose. Le *manche* d'une éclanche, d'une épaule de mouton, de veau. Le *manche* d'un ballai, d'un houssoir. C'est un bâton rond, d'environ un pouce de diamettre, & d'une longueur de trois ou quatre pieds. Le *manche* d'une raquette. Le *manche* d'une pelle, d'un marteau, d'une coignée, d'une faux. Cette coignée branle au *manche*, branle dans le *manche*. Les Turcs font les *manches* de leurs couteaux, de leurs cimeterres, de jade, d'agathe, &c.

Ce mot est derivé du Latin *manubrium*. On disoit aussi autrefois *mange*; ou plutôt ce mot vient de ce qu'on le manie avec la main. *Manche* dans la signification de *manubrium* vient de *manica* qui se trouve dans *Optat. Milev.* en la même signification: *Nemo tenens* manicam *aratri*. Huet.

On appelle *manche* de la charuë, la partie de la charuë que tient le laboureur, & qui sert à la gouverner. Le Seigneur dit que quand on a mis la main au *manche* de la charuë, il ne faut point regarder derriere; pour dire, que quand on veut travailler à son salut, il ne faut point tourner la vuë vers le monde. A Paris & aux environs, on dit *mancherons*.

MANCHE D'HIPPOCRAS. Espece de sac au travers duquel on fait passer le vin par les épices & autres drogues qui servent à faire cette liqueur.

Manche, se dit aussi de la partie des instrumens de Musique où sont les touches qui font varier les tons. Il s'étend jusqu'au lieu où sont attachées les chevilles qui bandent les cordes. Le *manche* d'un luth a neuf touches ou divisions, qui sont marquées avec des cordes de boyau. Le moyen de faire entendre la musique à un sourd, c'est de lui faire mordre le *manche* de l'instrument dont on jouë

Manche, se dit aussi dans un sens libre pour le membre viril.

En me tatant le pouls au manche
Elle me predisoit santé. Cab. Sat.

De là, on dit *bien emmanché*, pour bien pourvu.

Manches de Velours. Nom que les Pilotes donnent à certains oiseaux qu'on trouve vers le Cap de Bonne Esperance, qui ont les bouts des ailes noirs, & le reste du corps blanc, qui vont par bande flottant sur l'eau, & qui se nourrissent de poissons.

La Manche, *mancia* des Italiens, c'est la *paraguantes* ou le *pour des gans* des Espagnols, c'est ce qu'en France on appelle les *épingles*. Comme originairement un Espagnol ne demandoit des *gans* que sous le prétexte d'orner la main qui nous avoit fait plaisir; les Italiens aussi demandent la *manche* pour parer le bras qui nous a rendu service.

Ces gens-ci n'ont point l'humeur franche;
A tout gain leur arc est bandé;
Souvent pour m'avoir regardé
J'ai vû me demander la manche.
S. Amant *dans sa* Rome ridicule.

Manche; se dit proverbialement en ces phrases au premier sens. On dit qu'un homme a la conscience large comme la *manche* d'un Cordelier; pour dire, qu'il n'est point scrupuleux. On dit aussi, qu'un homme mettroit volontiers un autre dans sa *manche*; pour dire, qu'il voudroit l'asservir, l'assujettir à tout ce qu'il lui plairoit. On dit aussi, qu'un homme tient un arrêt dans sa *manche*; pour dire, qu'il en est sûr: qu'il a les Juges dans sa *manche*; pour dire, qu'il les gouverne, qu'il dispose de leurs suffrages.

En effet dans ma manche,
J'en mis plusieurs, à charge de revanche. Philotanus.

On dit aussi, qu'il a mis une chose dans sa *manche*; pour dire, qu'il s'en est saisi, qu'il s'en est emparé.

Vous qui tenez incessamment
Cent Amans dedans votre manche;
Tenez les au moins proprement. Voit.

On dit aussi. C'est une autre paire de *manches* pour dire. c'est une autre affaire, ce n'est pas la même chose. On dit encore, Cela étoit bon du temps qu'on se mouchoit sur la *manche*; pour dire, au temps jadis, quand on n'étoit point si raffiné qu'on est. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on mettoit un mouchoir sur sa *manche* pour se moucher. Il en est resté une marque dans cet ornement Ecclesiastique, qu'en Latin on appelle *manipule*, en François *fanon*, & en terme de blason *d'extrochere*, ce qui étoit un vrai mouchoir, que portoient les Prêtres autrefois sur la manche, pour essuyer les larmes qu'ils versoient en songeant aux pechez du peuple au temps de la consecration. La priere qu'ils disent encore en se revêtant de cet ornement en rend témoignage: *Merear portare, Domine, manipulum fletus & doloris.*

Au second sens on dit, Jetter le *manche* après la coignée; pour dire, se depiter, abandonner une affaire, par caprice, par chagrin, ou parce qu'elle ne reüssit pas d'abord. On dit aussi, qu'un homme branle au *manche*, dans le *manche* quand il est irresolu, quand il est tenté de changer de parti, de Religion, de desseins. On le dit aussi d'un homme dont la fortune est ébranlée: son état est bien douteux, il branle au *manche*.

MANCHERONS. s. m. Ce sont les parties de la charruë que l'on tient avec les mains, lorsqu'on laboure. Il y a des gens qui se servent du mot de *manche*, & c'est le mot qu'employe l'Academie: cependant on dit à Paris & aux environs, Tenir les *mancherons* de la charruë.

MANCHETTE. s. f. Petit ornement de dentelle ou de toile qu'on met sur le poignet au bout des manches. Paire de *manchettes*. Le rabat & les *manchettes* sont ordinairement de même point, de même sorte. Des *manchettes* unies, sans dentelle; des *manchettes* simples, doubles, &c. *Manchettes* qui tiennent à la chemise. Les gens d'Eglise, ou ceux qui sont en grand deuil portent de petites *manchettes*, ou seulement de petits rebords de toile, attachez au bout de leurs manches. MAN-

MANCHON. subst. masc. Fourrure qu'on porte en hiver, propre pour y mettre ses mains, afin de les tenir chaudement. Les *manchons* n'étoient autrefois que pour les femmes ; aujourd'hui les hommes en portent. Les plus beaux *manchons* sont faits de martes zibellines, les communs de petit gris, de chien, de chat. *Manchons* de plumes rouges, bleues, vertes &c. Les *manchons* de campagne des Cavaliers sont faits de loutre, d'ourse, de tigre. Porter son *manchon* en écharpe. Une femme met le nez dans son *manchon* pour se cacher. Un petit chien de *manchon*, est un petit chien que les Dames peuvent porter dans leur *manchon*.

MANCHOT, OTE. adj. Qui n'a qu'une main ou un bras dont il se puisse aider, soit qu'il ait l'autre main ou l'autre bras couppé, soit qu'il y ait quelque fluxion ou maladie qui lui en ôte l'usage. Il est *manchot* de la main droite. Il a reçu à l'armée un coup de mousquet dont il est *manchot*. Il a eu un rhumathisme qui l'a rendu *manchot* pendant six mois.

Ce mot vient de *mancatus*, diminutif de *mancus*, d'où les Italiens ont fait *manco* pour dire gauche : la *man manca*, c'est à dire, la main gauche, à cause qu'on est moins adroit de la main gauche, & comme *manchot*. MEN.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est pas *manchot* ; pour dire, qu'il est habile, rusé, qu'il sçait bien deffendre sa personne & ses interêts, qu'on ne le peut pas surprendre aisément. On le dit aussi de celui qui a beaucoup d'avidité à piller, qui se sert bien de ses deux mains.

MANCIPE. s. m. Vieux mot. Esclave.

Chetif comme un povre mancipe. BOREL.

Du Latin *mancipium*, formé de *manu captus*. *Mancipe* a fait *émanciper*.

MAND. s. m. Vieux mot. Mandement.

MANDANAZA. s. m. C'est ainsi que les Negres de la riviere du Senegal appellent le fruit d'un petit arbuste commun dans leurs Païs, & qui n'est pas plus gros qu'une petite noix, qui a la forme & la couleur d'un veritable abricot. Il est d'un assez bon goût, mais très mal-sain. Sa feuille est comme celle du lierre, d'un vert un peu plus clair. FROGER.

MANDARIN. Terme de relations. C'est un nom que les Portugais ont donné à la Noblesse des Orientaux, que les Chinois nomment Cohen, qui signifie servir. Les Portugais ont appellé *Mandarins* generalement tous les Officiers dans toute l'étenduë de l'Orient ; & il y a de l'apparence qu'ils ont formé ce mot de celui de *mandar*, qui en leur langue veut dire commander. Navarrete est de cet opinion, & on la peut confirmer parce que le mot Arabe, *Emir*, qui est en usage à la Cour du Grand Mogol & en plusieurs autres Cours Mahometantes des Indes, pour signifier les Officiers, se derive du verbe arabe *amara* qui veut dire commander. LA LOUBERE. Le mot de *Mandarin* à Siam s'étend aussi aux enfans des principaux Officiers. Le Roi de Siam ne fait point de *Mandarin* considerable, qu'il ne lui donne un nouveau nom : usage établi aussi à la Chine, & en d'autres Etats de l'Orient. Ce mot est toujours une louange. ID. Il y a à la Chine neuf Ordres de *Mandarins*, ou degrez de Noblesse, qui ont pour marques divers animaux. Le premier a une gruë pour marque de son rang ; le second un lion, le troisiéme un aigle, le quatriéme un paon, &c. On prétend qu'il y a à la Chine des Jesuites qui ont trouvé le secret de se faire *Mandarins*. Il y a en tout 32. ou 33. mille *Mandarins* à la Chine. Il y a des *Mandarins* de lettres, & des *Mandarins* d'armes.

MANDARIN. s. m. Terme de Relation est aussi le nom que les Chinois donnent à la langue savante du Païs, & qui est à la Chine ce qui est en Europe le Latin. Le *Mandarin* est la langue de la Cour. Les Officiers publics parlent & écrivent le *Mandarin*. MAFFÉE. La langue *Mandarine* a cours dans tout l'Empire, & on l'entend universellement par tout.

MANDARINE. s. f. On appelle ainsi en Espagne les Vaches qu'on conduit dans les forêts d'Andalousie pour attirer les taureaux sauvages. Dès que les taureaux les voyent, ils les suivent. Elles fuyent & les engagent dans de certaines palissades qu'on met le long des chemins & qui sont quelque fois de 30. à 40. lieuës. Plusieurs hommes bien montez & bien armez chassent ces taureaux & les empêchent de retourner sur leurs pas. Ils arrivent ainsi à Madrid, où l'on a soin de donner avis de leur approche. On met des palissades dans la Ville afin qu'ils ne fassent du mal à personne. Les *Mandarines* marchent toujours devant jusqu'à la place destinée pour la course, où l'on dresse exprès une grande écurie, avec des ais propres à les renfermer, & quand ils y sont entrez l'on baisse une trape & ils se trouvent pris. MAD. D'AUNOI.

MANDARINAT. s. m. Charge, Office, dignité de Mandarin. Le *Mandarinat* à la Chine n'est point hereditaire.

MANDAT. subst. masc. Terme de Chancellerie Apostolique. C'est une grace expectative, un rescrit du Pape, par lequelle il mande à un Collateur ordinaire de pourvoir celui qu'il lui nomme au premier Benefice qui vaquera à sa collation. *Mandat* apostolique. Les *Mandats* n'ont plus de lieu en France. Les *Mandats* & graces expectatives n'ont plus de lieu depuis le Concile de Trente qui a prohibé, sess. 54. ces graces anticipées ; en sorte que la partie du Concordat qui regarde les *Mandats* apostoliques n'est plus en usage. Par l'art. 4. du Concordat il étoit porté que chaque Pape à son avenement pourroit donner un *Mandat* apostolique pour obtenir un benefice sur un Collateur qui avoit des Benefices à sa collation, & de deux *Mandats* sur les Collateurs qui en avoient cinquante ; sans compter que les Papes pour le profit de la Chancelerie faisoit expedier divers *Mandats* sur un même collateur, sauf le débat entre tous les Mandataires pour la préference. Le Concordat ne s'excuse point à cet égard, & depuis le Concile de Trente les Papes n'ont plus donné de *Mandat*. Ils s'étoient introduits en France sous Philippe le Bel, & du temps que Clement V. vint tenir son Siege en Avignon. Auparavant les *Mandats*, Reservations, & Graces expectatives étoient inconnuës, & il n'en est point fait de mention dans tout le Decret de Gratian. Au commencement les Papes donnoient des *Mandats*, ou rescrits, qu'on appelloit *monitoires*, qui s'adressoient directement aux Collateurs : c'étoient des monitions, ou de simples prieres qui n'engagoient point le Collateur. Ensuite ils donnerent des *Mandats preceptoires*, ou lettres preceptoriales, mais comme elles n'annulloient point les provisions de l'Ordinaire, enfin l'on inventa les *Mandats executoires*, ou lettres executoriales & les clauses irritantes, par lesquelles les provisions que l'Ordinaire donnoit au préjudice du *Mandat*, étoient declarées nulles, & sur le refus de l'Ordinaire l'executeur du *Mandat*, conferoit le Benefice au Mandataire. Mais depuis le Concordat on a reduit les *Mandats* presque à rien. Le Reglement du Parlement de Paris en 1545. & le Concile de Trente ont abrogé ces *Mandats* monitoires, & preceptoires ; il n'y a plus de decrets irritans, & l'on n'admet plus les *Mandats executoires*. Les Papes même ne se servent plus de *Mandats*, à parler à la rigueur, & il n'y a plus de graces expectatives qu'à l'égard des Indultaires, des Graduez, des Canonicats *ad effectum*, & des droits du Roi pour son joyeux avenement à la Couronne, & du Serment de fidelité des Evêques.

MANDATAIRE. subst. masc. Celui qui est porteur d'un Mandat Apostolique, qui peut requerir un Benefice. Le *Mandataire* doit signifier son Mandat au Collateur. Les *Mandataires* sont preferez aux Indultaires, comme les Indultaires le sont aux Graduez. On ne peut-être *Mandataire*

taire pour un benefice qui est en patronage laïc. Ces regles sont inutiles dans la pratique, depuis que l'usage des Mandats est aboli.

MANDATAIRE, se dit aussi en Jurisprudence, d'un Commissionnaire, d'un Procureur, & de celui qui a reçu une commission pour agir, ou pour faire quelque chose. Le *mandataire* ne doit pas exceder les termes de son pouvoir.

MANDATUM. s. m. La Ceremonie du Jeudy Saint, pour le lavement des pieds & la cene, se nomme *mandatum*; à cause que l'on y chante, *mandatum dedi vobis*. Le Roi fait le *mandatum*, il lave les pieds à 12. pauvres. Tr.

MANDE'. s. m. Ce mot est en usage dans l'Ordre de Fontevraud, pour signifier la ceremonie de laver les pieds aux pauvres & de leur donner l'aumône. *Mandatum*. Id.

MANDEMENT. s. m. Ordre par écrit & rendu public de la part d'une personne qui a autorité & jurisdiction; ordonnance d'un juge, d'un superieur, &c. On a publié un *mandement* de Mr. l'Archevêque pour assembler le Synode. Un *mandement* pour l'ouverture du Jubilé. Il y a un *mandement* de la ville, pour faire des feux de joye, pour faire une telle ceremonie.

MANDEMENT, se dit aussi en Pratique. On a envoyé les *mandemens* ou commissions pour le departement des tailles. Un *mandement* à un tel Officier de payer. On appelle *mandement*, les Ordonnances que delivrent les Commissaires du Châtelet, pour faire payer par le receveur des Consignations, les Créanciers utilement colloquez dans un ordre. On dit aussi, qu'un Seigneur donne un *mandement*, c'est-à-dire, un ordre à ses Fermiers de payer une certaine somme: ce qu'on appelle autrement *rescription*. C'est aussi une formule qui termine tous les Edits. Si donnons en *mandement* à nos Amez & feaux Conseillers, &c.

MANDEMENT, signifie aussi une injonction de venir. Il y a un *veniat* contre un tel Juge, s'il ne vient au *mandement* de la Cour, il sera interdit.

MANDEMENT, signifie encore, Ordre, ou commission de faire quelque chose. Le Droit accorde une action de *mandement* contre celui qui a donné commission de faire quelque chose de sa part, pour être payé, ou indemnisé.

MANDER, v. act. Donner un ordre à un inferieur de faire quelque chose. Dans toutes les lettres de Chancelerie le Roi *mande*, ordonne à ses Juges de faire aux parties bonne & breve justice.

MANDER, signifie aussi, Convoquer, enjoindre de venir à soi. Le Roi a *mandé* le ban & arriereban, a *mandé* le Parlement. Il a *mandé* le Prevôt & ses Archers pour conduire ce prisonnier. Ce General a *mandé* tels Regimens, leur a ordonné de le venir joindre. La Cour a *mandé* un tel Juge, ordonné un *veniat* contre lui.

MANDER, signifie aussi, Inviter à se trouver à quelque ceremonie. Il a été *mandé* pour assister à la nôce, à l'enterrement. On *mande* de notables bourgeois de se trouver au Bureau de la ville pour l'élection des Echevins. Les écornifleurs viennent dîner aux bonnes tables sans être *mandez*. Cet homme est bien malade, il faut *mander* un Medecin, un Prêtre.

MANDER, signifie aussi, Ecrire à quelcun, ou lui envoyer un message, pour lui faire savoir quelque chose, pour le prier, le charger de faire quelque affaire. On lui a *mandé* cette nouvelle par un billet. On lui a *mandé* par un homme exprès tout ce qui s'est passé en une telle affaire. Cette partie a *mandé* à son Procureur de mettre son procès en état. J'ai *mandé* à mes Fermiers qu'ils payassent cette somme.

Mander à quelcun, signifie, faire savoir par lettres ou par message. *Mander quelcun*, c'est lui donner avis ou ordre qu'il ait à venir. Il se dit d'ordinaire d'un superieur à l'égard d'un inferieur. Rest.

MANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MANDE' & blamé. MANDÉ & admonêté. Termes de Droit, qui se trouvent dans les Sentences & les Arrêts. Le premier se dit de celui qui est *mandé* par une Cour de Justice, pour être blamé des excès dont il est accusé; c'est une peine infamante. Le second signifie que quelqu'un est *mandé*, pour être averti par les Juges de ne pas user à l'avenir des mêmes voyes que par le passé; ce qui n'est pas une peine infamante.

MANDEUR. s. m. On appelle ainsi à Lion les Sergens ou Huissiers de Ville, qui marchent devant le Prevôt des Marchands & Echevins, avec leurs verges & l'écusson brodé des armoiries de la ville sur leurs casaques.

MANDIANT, MANDICITE', MANDIER. Voyez MENDIANT, MENDICITÉ, MENDIER.

MANDIBULE. s. f. Terme d'Anatomie, dont se servent quelques-uns, qui signifie la mâchoire. *Mandibule* inferieure; *mandibule* superieure. L'Acad. Les anciens ont écrit que le crocodile ne peut remuer que la *mandibule* superieure. Cela n'est pas vray. Voyez Crocodile.

Du latin *mandere*, manger.

MANDILLE. subst. fem. Manteau que portoient, il n'y a pas long-temps, les laquais, qui leur étoit particulier, & qui les faisoit distinguer des autres valets. Il étoit fait de trois pieces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. Quand on veut reprocher à quelcun sa basse naissance, on lui dit que son pere a porté la *mandille*, qu'il a été laquais. L'origine de ce mot est à *manteau*, parce que c'en étoit une espece.

Mais quand un homme est riche il vaut toujours son prix:
Et l'eut-on vu porter la mandille *à Paris,*
N'eut-il de son vrai nom ni titre ni memoire,
D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire. Boil.

MANDORE. subst. fem. Instrument de Musique, qui est un diminutif & une espece de petit luth, dont il a la figure. *Mandore* luthée. Joueur de *mandore*. La *mandore* des Anciens n'avoit que quatre cordes, dont la chanterelle servoit à joüer le sujet, & on la pinçoit avec le doigt index, auquel une plume étoit attachée, qu'ils nommoient *plectrum* ou *pecten*. Les trois autres cordes faisoient une octave remplie de sa quinte, & étoient frappées l'une après l'autre par le pouce. Athenée fait mention d'une *mandore* qu'il appelle *pandoron*. Il y a encore maintenant des *mandores* qui n'ont que quatre cordes; mais on en fait quelquefois à six cordes, & même à un plus grand nombre, pour imiter davantage le luth; & alors on l'appelle *mandore luthée*.

Menage tient que ce mot vient par corruption de *Pandore*; & que les Grecs disent *pandoûra*, ou *pandoûris*, qui signifie *tout de bois*: les Espagnols l'appellent *bandurria*, les Allemands *pandor*, les Anglois *bandore*, & les Italiens *pandora*. Mais il se trompe, en ce que la *pandore* des Italiens est un instrument different de la *mandore*, vû que ses cordes & ses touches sont de leton, comme celles du cistre. Les Gascons appellent *pandero*, un tambour de Biscaye. Men.

MANDOSISIANE ou MENDOCINE. Epée fort courte, dont on se servoit dans le 16. Siécle, appellée de la sorte apparemment de quelque Seigneur Espagnol de la Maison de Mendosse, qui en avoit introduit l'usage. Le Duch.

MANDOUAVATE. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, dont l'écorce est verte, dure & pleine de piquans, & qui produit un fruit semblable à une noisette. Son bois sert à faire des poignées pour les Zagaïes.

MANDOUTS. s. m. Espece de serpent qui se trouve à Madagascar, & qui a la grosseur du bras, ou de la jambe. Il n'est point venimeux. Il se nourrit de rats & de petits oiseaux qu'il trouve dans leurs nids.

MANDRAGORE. s. f. Plante sans tiges, dont il y a deux especes. La premiere est appellée *mandragora fructu subrotundo*. C. Bauh. Et *mandragoras albus seu masculus*. Cord. Hist. Ses feuilles sortent immediatement de la racine, longues de plus d'un pied, plus larges que la

main en leur milieu, & étroites en leurs bouts, lisses, de couleur verte-brune, d'un odeur desagreable. Il s'éleve d'entr'elles des pedicules courts, soutenant chacun une fleur faite en cloche, fenduë ordinairement en cinq parties, un peu veluë, de couleur blanche, tirant sur le purpurin. Son calice est formé en étonnoir, feuillé, decoupé, velu. Lorsque la fleur est passée, il lui succede une petite pomme ronde, grosse comme une nefle, charnuë, de couleur jaune-verdâtre: elle contient quelques semences blanches qui ont souvent la figure d'un petit rein. Sa racine est longue, grosse, blanchâtre, fenduë, ou divisée en deux branches considerables, entourées de filamens courts & menus comme des poils, representant, quand elle est entiere, les parties basses d'un homme; ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *anthropomorphon*, comme qui diroit *figure d'homme*.

La seconde espece est appellée, *mandragora flore subcæruleo purpurascente*. C. Bauh. Et *mandragoras fœmineus*. Park. Elle differe de la precedente en ce que ses feuilles sont plus petites, plus étroites, plus ridées, plus noirâtres, repanduës à terre, d'une odeur forte & puante; en ce que ses fleurs sont bleuës tirant sur le purpurin; en ce que son fruit est plus petit & plus pâle, rond, odorant, rempli de suc, & contenant des semences plus petites & plus noirâtres. Sa racine est longue d'un pied, souvent fenduë & divisée en deux branches, brune en dehors, blanche en dedans, garnie de quelques fibres. Ces deux especes de *mandragore* sont narcotiques, rafraîchissantes, stupefiantes, resolutives. L'une & l'autre espece croissent dans les païs chauds, dans les champs, aux lieux montagneux. La derniere est la plus rare. Elles contiennent beaucoup d'huile & de phlegme.

Ce mot vient du Grec *mandra*, qui signifie une étable ou une de ces cavernes où l'on enferme les cochons à la campagne; car on pretend que les premiers qui ont connu la *mandragore*, l'ont observée auprès de ces sortes de lieux: cependant il est certain que notre *mandragore* n'est pas celle des anciens.

Il y a dans la Province de Pekin en la Chine une espece de *mandragore*, qui est une racine dont une livre vaut trois livres d'argent; car on dit qu'elle restituë tellement les esprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont souvent assez de temps pour se servir d'autres remedes pour recouvrer leur santé. Les Chinois l'appellent *Ginseng*. Voyez ce mot.

On contrefait les *mandragores* avec la racine de brionia, ou couleuvrée, qu'on taille en forme de *mandragore*. On la picque ou on la larde avec des grains d'avoine, puis on la met quinze jours dans terre. L'avoine qui germe s'y incorpore, & la couvre de petits poils qui achevent sa ressemblance. Des Charlatans à la Foire St. Germain, il y a peu d'années, en exposerent une ainsi faite par artifice, & abuserent de la credulité du peuple, qui crut voir une chose fort rare. Les Sorciers s'en servent pour faire leur pretenduë main de gloire. Voyez Main de Gloire.

Les LXX. ont expliqué le mot Hebreux *Dudaim* qui se trouve Gen. XXX., 14., 15. & Cant. VII., 13. par celui de *mandragores*, en quoy ils ont été suivis de beaucoup d'autres Interpretes. Mais la *mandragore* est un fruit de mauvais goût & puant, & qui est d'une qualité froide, narcotique & capable d'empoisonner; & tout ce qu'on allegue au contraire est manifestement faux & fabuleux; ce qui ne s'accorde point avec ces deux endroits de l'Ecriture. C'est ce qui a obligé Junius, Tremellius & Piscator, à traduire ce terme par de *belles & aimables fleurs*, & quelques Rabins comme Jarchi, par des *Violettes* ou du *Jasmin*: ce qui repond assez au temps dont parle Moyse, & à ce que dit l'Epouse dans le cantique. Les autres veulent que ce terme designe des *Lis*. Mr. Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie croit que c'est le fruit que les Arabes appellent *mauz* ou *musa*, dont l'odeur & le goût sont excellens. On en trouve en Syrie & sur tout près de Damas. Il ressemble à un concombre, si ce n'est qu'il est un peu plus long & plus courbe. Il est parlé du fruit dans la Genese, & de la fleur dans le cantique, des cantiques. Il en pend plusieurs à une tige, ce qui a pû les faire appeller *dudaim*, d'un mot qui signifie parent ou ami, comme si on avoit voulu dire, que ces fruits avoient une même mere, ou étoient parens.

MANDRIN, s. m. est le principal outil d'un Tourneur, l'arbre qui tourne dans la lunette, au bout duquel on monte, ou on attache les pieces que l'on veut tourner en l'air & hors les pointes.

Les Serruriers appellent *mandrins*, toutes sortes de poinçons gros & menus, qui servent à percer à la forge, c'est à dire, à chaud. On met sous la piece qu'on veut percer, une perçoire, qui est un morceau de fer troué en rond, en quarré, ou de la même figure que le *mandrin*. Les poinçons qui servent sur l'établie pour étamper & percer à froid, quoyqu'ils soient de même figure que les *mandrins*, sont toujours nommez poinçons, & les poinçons & *mandrins* se frappent toujours au marteau. Les *mandrins* sont de diverses sortes. Il y en a de ronds, qui sont comme des grandes broches de fer, dont on se sert pour tourner des canons, des bandes & d'autres pieces. Il y en a de quarrez & en ovale, pour accroître les trous qui ont été faits avec le poinçon; d'autres en losanges pour faire les grilles, & d'autres en triangles & autres figures, pour former les trous après que les poinçons les ont commencez.

MANDUCATION. s. f. Terme de Théologie, qui ne se dit qu'en parlant de l'Eucharistie. Les Catholiques croyent la *manducation* réelle du corps de Jesus-Christ. Les Calvinistes disent que cette *manducation* n'est que par figure, en ce qu'elle se fait seulement par la foi. Autrement, ils pretendent qu'il n'y a rien de plus réel que cette *manducation*, puisque par elle ils participent réellement à tous les benefices de la mort de Jesus-Christ.

Du Latin *manducatio*.

MANEAGE. subst. masc. Terme de Marine, qui se dit de la charge & decharge que les Matelots doivent faire des planches, du merrein, du poisson vert & sec, sans en demander de salaire au Marchand. On le nomme ainsi, parce que ce travail se fait avec les mains.

MANE'E. s. f. Vieux mot. Poignée.

De *manata*. Men.

MANEGE. s. m. Lieu propre & destiné à manier, & à faire travailler les chevaux dans les Academies. Dans un *manege*, il y a un terrain marqué pour les voltes autour d'un pilier, une carriere pour courre la bague, & à côté des pilliers entre lesquels on met les chevaux destinez aux airs relevez. Un beau *manege*. Un *manege* couvert. Pluvinel Gentil-Homme du Dauphiné sous Henri III. est le premier qui a établi en France des Academies & des *maneges*, pour apprendre à monter à cheval.

Manege, signifie aussi l'exercice du cheval, & la façon particuliere de le faire travailler. Il y a plusieurs sortes de *maneges*. Chaque cheval à son *manege* particulier. Ce cheval n'est pas encore dressé à ce *manege*.

Ce mot vient de l'Italien *maneggio*. Quelques-uns disent à *manu agendo*. Men.

Manege par haut. C'est la façon de faire travailler les sauteurs, qui s'élevant plus haut que le terre à terre manient à courbettes, à croupades, à balottades. On appelle ce *manege* autrement les *airs relevez*.

Manege de guerre, est le galop inegal dans lequel le cheval change aisément de main, en toutes les occasions où l'on en a besoin.

Manege. Ce mot est fort en usage dans le figuré. Il se dit des façons de faire de certaines gens, de certaines manieres d'agir adroites & artificieuses. Je connois le *manege* de ces gens-là. Je ne suis pas encore fait à ce *manege*. Voilà un étrange *manege*. Ce *manege* durera-t-il long-temps. En parlant d'un Courtisan habile, on dit qu'il entend le *manege*. Le *manege* de la Cour de Rome est difficile. Bou. Le *manege* des Courtisans est un travail plus penible qu'il ne paroît. Amus. Ser. et Com. A la Cour, ramper & demander, c'est tout le *manege* des Subalternes. Id. Il y a quelques rencontres dans la vie, où la verité & la simplicité sont le meilleur *manege* du monde. La Bruy. Etes-vous en faveur, tout *manege* est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous menent au terme. Id. On dit aussi, il y a long-temps que vous me promettez de me payer, & vous n'en faites rien, je suis las de tous ces *maneges*.

Ce mot est purement Italien dans cette signification, & nous le devons peut-être au Cardinal Mazarin, qui étoit lui-même, pour se servir des termes de sa langue, *in un gran manegio di grandi affari*. Bouh.

MANEH. f. m. Poids & monnoye des Hebreux.

Le *maneh* consideré comme un simple poids, contenoit justement 100. sicles. C'est ce qu'on peut recueillir de I. Rois X., 17. comparé avec II. Paral. IX., 16. car encore que le mot de sicle ne soit pas exprimé dans ce dernier passage, il ne laisse pas de se sous-entendre. Il paroit par Ezech. XLV., 12. que le *maneh* se reduisoit en sicles.

Le *maneh* pris pour une monnoye contenoit 60. sicles, comme nous l'apprenons du même passage d'Ezechiel. Cumberland. Voyez Mine.

MANEQUIN. subst. masc. Panier haut & rond, où l'on apporte du fruit à Paris. Ouvrage d'osier. Arbres en *mannequin*.

C'est un diminutif de *manne*, vieux mot François qui signifie une espece de panier. On a dit aussi *mande* dans le même sens. Nicot.

Manequin, en termes de Peinture, se dit d'une statuë qui est ordinairement de cire, & quelquefois de bois, de laquelle les jointures sont faites d'une maniere à se plier & à lui pouvoir donner telle attitude qu'on desire, & disposer les draperies, & les ployer comme l'on veut.

En cette signification, *manequin* vient de l'Allemand *man*, homme, & en est un diminutif.

MANEQUINAGE. f. m. Terme d'Architecture. C'est la sculpture qu'on employe dans les édifices; où l'on mêle avec du feuillage ou d'autres ornemens, de petites figures d'hommes &c.

> *Rien les piliers, bases ne chapiteaux;*
> *Antiquailles à l'entour du feuillage,*
> *Rien le lambris, rien le* manequinage. Paso.

MANES. subst. masc. pl. Nom que les anciens donnoient à l'ombre, à l'ame d'un mort. Les Payens faisoient beaucoup de ceremonies, & de sacrifices, pour appaiser les *manes* de ceux qui n'avoient point eu de sepulture. Polixene fut immolée aux *manes* d'Achille. Ce mot en prose & en vers est toujours masculin. On s'en sert encore dans le stile sublime & dans la Poësie.

> *Et mes* manes *contens aux bords de l'onde noire,*
> *Se feront de ta peur une agreable histoire.* Boil.
> *Pompée est attendu dans ces lieux fortunez,*
> *Qu'aux* manes *innocens le sort a destinez.* Brebeuf.

On dit Poëtiquement & oratoirement, troubler les *manes* de quelqu'un, quand on decrie sa memoire après sa mort.

Les *Dieux Manes* étoient les Dieux infernaux qui tourmentoient les hommes. On leur faisoit des sacrifices pour calmer leur indignation. La Théologie des Payens est fort incertaine sur ces *Dieux Manes*. Car les uns tenoient que ces *Manes* étoient les ames des morts; & d'autres que c'étoient les Genies des hommes. Cette derniere opinion s'accorde mieux avec l'étymologie du mot. Les Payens attachoient apparemment toutes ces idées aux *Manes*: ensorte que ce mot signifioit tantôt les Ames des deffunts, & tantôt les Divinitez Infernales, & souterraines, & generalement toutes les Divinitez qui presidoient aux tombeaux. Le Cardinal Noris dans ses *Cenotaphes de Pise*, montre que l'on nommoit *Dieux Manes*, les ames des morts. On croyoit que les ames des gens de bien devenoient des *Lares* ou Dieux domestiques, & celles des mechans, des *Lares*, ou des *Lemures*, c'est à dire, des Demons fâcheux. Mais comme on ne savoit pas assurément de quelle sorte ces ames pouvoient être, on les nomme toutes *Manes* qui signifioit bonnes. Voyez Vossius dans ses Etimologies de la langue Latine, où il a ramassé tout ce que l'Antiquité a dit là-dessus. Quoique les Payens ne deifiassent pas dans les formes tous les morts, cependant ils se persuadoient que les ames des honnêtes gens devenoient Dieux: c'est pourquoi on lisoit sur leurs tombeaux ces trois lettres capitales, D. M. S. qui vouloient dire, *Diis Manibus Sacrum*, consacré aux *Dieux Manes*. Jur. Il y avoit parmi les Payens des gens qui pretendoient posseder l'art d'évoquer & de renvoyer les *Manes*. Bay. L'on offroit aux *Manes* des victimes noires, & on repandoit en leur honneur sur la flamme du Sacrifice du miel, du lait & de l'huile. Comme l'on croyoit que les ames des morts ne revenoient que la nuit, on faisoit de nuit ces Sacrifices. Les Payens le jour des *Feralia* portoient sur le tombeau de leurs parens des viandes consacrées à leurs *Manes*, ce que les Chretiens ne faisoient pas difficulté de pratiquer du temps de S. Augustin, ou plutôt de l'auteur du 1. Sermon de la Chaire de S. Pierre. *Bib. Univ.* T. VII.

Manes, ne vient pas du Grec comme la plupart des mots de la Langue Latine, mais de la racine Orientale *Monn*, d'où est derivé *thmounah*, qui signifie une *image*, une *ressemblance*; de sorte que les *Manes* sont la même chose que les *eidola*, les simulacres, ou les ombres des morts. Le Cl.

MANEUVRE. Voyez Manoeuvre.

MANGA, ou MANGAS. f. m. Arbre grand & rameux qui croit en plusieurs endroits des Indes Orientales. Il y en a de deux especes, l'un est domestique & cultivé, & l'autre est sauvage. Le *mangas* domestique a les feuilles longues & larges, il porte un fruit plus gros qu'un œuf d'oye, pesant en certains lieux jusqu'à deux livres, & même davantage: on en trouve de diverses couleurs sur un même arbre, les uns d'un verd gai, les autres d'un verd tirant sur le rouge, les autres jaunes, tous d'un très-bon goût, doux & savoureux, & d'une odeur agreable. Les Indiens en mangent de cruds, & ils en confisent: ce fruit contient un noyau un peu long, de la grosseur d'un gland, amer étant crud, couvert d'une peleure blanche, & d'une coque fort dure qui est remplie au dessus de bourre ou de fibres, qui vont de long & de travers. Il se trouve une espece de ce fruit qui n'a point de noyau, & qui est d'un très-bon goût. On appelle le fruit du *mangas* en Perse *ambo*, & en Turquie *ambi*. Le noyau du *manga* étant roti est employé pour arrêter les cours de ventre & pour tuer les vers; on le prend par la bouche. Le *mangas* sauvage est plus petit que le domestique: ses feuilles sont plus courtes & plus épaisses: son fruit est gros comme un coin, d'un verd clair & un peu resplendissant, il jette un suc laiteux, & a fort peu de chair; car son noyau dur & cartilagineux n'est que couvert d'une grosse écorce. On appelle ce fruit *mangas bravas*, il est extrêmement venimeux, & l'on dit ceux qui en mangent meurent sur le champ. Le *mangas sauvage* croît en grande abondance dans le Malabar. Les Enfans se battent avec son fruit comme on fait avec les oranges.

Manga, ou Mangua, se dit aussi d'un autre arbre qui

vient aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *Mangle*, ou *Mangue*, ou *Paretuvier*. Voyez Mangle.

MANGAIBA. s. m. Bel Arbre du Bresil qui se multiplie tellement qu'il remplit des Forêts. Il est grand comme un de nos pruniers, & il porte beaucoup de fruits. Ses feuilles sont petites, oblongues, dures, rangées plusieurs sur une branche l'une vis à vis de l'autre, d'une belle couleur verte, marquées dans leur longueur de plusieurs lignes très menuës, paralleles. Ses fleurs sont petites, blanches, disposées en étoile comme celles du jasmin, fort odorantes. Son fruit est rond, ressemblant à un abricot, bon à manger, de couleur dorée quand il est au soleil, & marqueté de taches rouges : il est couvert d'une peau très deliée : il contient une pulpe moëlleuse, fondant dans la bouche, succulente, laiteuse, d'un goût delicieux, & cinq ou six petites pierres. Il ne meurit que quand il est tombé de l'arbre. On plante & on cultive cet arbre dans les terres grasses & humides.

MANGAN. s. m. Nom d'une ancienne machine de guerre. Le nom *Manganum* signifioit en general une machine, comme dit Hesychius: mais on l'appliquoit particulierement à la plus forte & à la plus violente des machines de guerre. Le *mangan* avoit tant de force qu'il jettoit des pierres de 360. livres. Il servoit également à la defense & à l'attaque des Villes, & on l'employoit même sur mer. Lipse. Spelman. On dit qu'on conserve un *mangan* à Bâle.

MANGANESE. s. f. Terre minerale qui est obscure comme le fer. On n'en sçauroit tirer aucun metail, mais accompagnée, elle donne une fort belle couleur au verre ; & la mettant dans du verre fondu, elle le purge & fait devenir blanc, encore qu'il soit verd ou jaune, & au grand feu elle s'évapore comme le plomb. Biringuccio. La *manganese* preparée par la calcination est comme une poudre noirâtre. Si on en met beaucoup dans le padelin, c'est-à-dire, le pot où on fait fondre la matiere du verre, il fera d'un rouge de pourpre. On se sert de la *manganese* dans les émaux ; & lorsqu'elle est mêlée avec le souffre, elle fait une couleur de pourpre. On l'apporte d'Allemagne, mais la meilleure vient de Piemont. Il y en a aussi du côté de Viterbe, & beaucoup en Perigord. Voyez Magnesie.

En latin *magauesia*, comme si on disoit *magnesia*, à cause de la ressemblance quelle a avec l'aimant appellé *magnes*, par sa pesanteur & par sa couleur.

MANGARZAHOC. s. m. Bête fort grosse de l'Isle de Madagascar. Elle a les pieds ronds comme ceux d'un cheval, & les oreilles si longues, qu'en descendant un montagne, elles s'abattent sur ses yeux, & l'empêchent de voir où elle va. Le son qu'elle pousse est grand & fort desagreable, & comme il semble imiter le cri d'une âne qui brait, cela la fait mettre au rang des ânes sauvages.

MANGEABLE. adj. masc. & fem. Ce qui se mange, qui se peut manger. Ce qui est propre à servir d'aliment aux animaux. Cela est *mangeable*, ou plutôt, cela se peut manger. On dit des fruits qui ne sont pas mûrs, du pain trop dur & des viandes mal apprêtées, qu'il ne sont pas *mangeables*. Ce goinfre n'est pas degoûté, il s'accommode de tout ce qui est *mangeable*. Le foin & l'avoine sont *mangeables* à l'égard des chevaux, & ne le sont pas à l'égard des hommes.

MANGEAILLE. subst. fem. Ce qu'on mange. Il se dit proprement de ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques, & sur tout à des oiseaux. Faire de la *mangeaille* aux pourceaux, aux poulets d'inde. Il faut preparer de la *mangeaille* pour ce perroquet, pour ce rossignol. Ces serins n'ont plus de *mangeaille* dans leur auge. On dit aussi bassement, d'un goulu, qu'il n'aime que la *mangeaille*, c'est-à-dire, à manger, à être à table. Monsieur a-t-il invité les gens pour les assassiner à force de *mangeaille* ? Mol.

MANGEANT, ante. adj. Qui mange actuellement, ou qui a de la disposition à manger. Il a six enfans qui se portent bien, tous bien beuvans & *mangeans*. Elle se porte bien, je l'ai laissée bien beuvante & bien *mangeante*. Il a deux Gentilshommes & deux Aumôniers *mangeans* à sa table.

MANGEOIRE. subst. masc. Creche, auge des chevaux qui est appliquée sous le ratelier, où l'on met l'avoine, le son ou autre chose qu'on leur donne à leur ordinaire. Alexandre commanda qu'on fit les *mangeoires* des chevaux plus hautes qu'à l'ordinaire. Vaug. C'est un vice aux chevaux de mordre leur *mangeoire* qu'on appelle le *tic*.

On dit figurément & proverbialement, qu'un homme tourne le cul à la *mangeoire* ; pour dire, qu'il fait tout le contraire de ce qu'il devroit faire pour arriver à son but. Il est bas.

MANGER. v. act. Mâcher, avaler, prendre des alimens par la bouche, pour se nourrir. *Manger* du pain, de la viande de la soupe, du fruit. Il n'est point degoûté, il *mange* tout ce qui est bon à *manger*. On ne *mange* point de chair les Vendredis & le Carême. C'est un pauvre homme qui ne *mange* que du pain & du fromage. L'austerité de ces Religieux va jusqu'à ne *manger* que pour la faim : ils s'arrêtent à la necessité, sans aller jusqu'au plaisir. Fl. Les loups *mangent* les brebis ; les oiseaux *mangent* les moucherons, les vermisseaux. Les rats *mangent* plus volontiers l'avoine que toute autre chose. Les limaçons *mangent* les œillets d'Inde. Il y a des plantes bonnes à *manger*, & d'autres non. Les Cordeliers ont long-temps soutenu qu'ils n'avoient pas la proprieté du pain qu'ils *mangeoient*. Nous ne sommes composez d'autre chose que de ce que nous *mangeons* & beuvons ; & comme disoit un grand Philosophe, nous *mangeons* tous les jours notre pere & notre mere. Du Chesne. S. Hilarion étoit si abstinent qu'il ne *mangeoit* que quinze figues par jour, lorsque le Soleil étoit couché. Fleury.

Manger, s'employe aussi quelquefois absolument, & sans regime. Il *mange* peu. Il ne *mange* presque pas. On dit que le cheval de Scanderbeg ne voulut plus *manger* depuis la mort de son maître. Les animaux qui ont une substance gluante vivent long-temps sans *manger*. Dans la Bibliotheque de Berne on montre le portrait d'une fille, qui vivoit il y a plus de 200. ans, & qui par une maladie sans exemple demeura 7. ans sans manger, ni boire. Del. de la Suisse. On rapporte beaucoup d'autres histoires de cette nature, mais les plus sensez croyent qu'il y a en tout cela beaucoup de supercherie.

Manger, signifie aussi, Faire un repas, prendre sa refection. Les Moines Reguliers *mangent* en commun. *Manger* seul, c'est *manger* comme les lions & les loups ; *manger* avec des inconnus, ce n'est que ceremonies ; *manger* avec des importuns, le repas est un supplice ; si bien qu'il faut plus prendre garde avec qui l'on *mange*, qu'à ce que l'on *mange*. St. Evr. Le Roi de Lovango prend ses repas dans deux maisons differentes ; dans l'une il ne fait que *manger*, & dans l'autre il ne fait que boire. Dapper. Une des penitences de S. Pacome étoit de *manger* quelquefois sans boire, & de boire quelquefois sans *manger*. Fleury. La plupart des Orientaux *mangent* fort peu à dîner, & davantage à souper, comme Galien l'ordonne. Grelot. Ce Seigneur ne veut pas qu'aucun de ses gens *mange* avec lui à sa table. Il a table ouverte, & donne à *manger* fort proprement ; beaucoup d'honnêtes gens vont *manger* chez

chez lui. Cet homme *mange* où il se trouve, où il peut. Ce goinfre ne *mange* pas, il devore, il semble qu'il n'ait ni bu ni *mangé* de huit jours. Voilà une sale à *manger* fort commode.

Lorsque j'ai bien mangé *mon ame est ferme à tout,*
Et les plus grands revers n'en viendroient pas à bout. Mol.

Manger, se dit aussi passivement à l'égard de l'homme. Les Grands sont *mangez* des vers dans leurs tombeaux, aussi bien que les plus petits. Jesabel fut *mangée* actuellement par les chiens; Actéon figurément par les siens.

Manger, se dit aussi du bien que l'on consume, qu'on dissipe, soit par la bouche, soit par toute autre sorte de maniere, & de depense. Cet homme a *mangé* plus d'or qu'il n'est gros; il a *mangé* tout son bien en folles depenses, au jeu, en femmes, en debauches. Il a *mangé* son fait à plaider, à bâtir, à repondre pour autrui. Il a *mangé*, fricassé tout son patrimoine, ses terres, ses rentes. Ses valets, ses Maîtresses le *mangent*, le pillent. Les Procureurs *mangent* leurs parties, les consument en frais.

Paul vend sa Maison de Saint Cloud,
A maints creanciers engagée;
Il dit par tout qu'il en est fou,
Je le crois; car il l'a mangée. Fer.

Manger, se dit par extension de plusieurs choses inanimées qui rongent, corrodent, detruisent, font déperir quelque chose. Le temps *mange* & detruit tout. La lime & la rouille *mangent* le fer, le cuivre. L'eau forte *mange* l'argent, le dissout. L'eau regale *mange* l'or. La tigne, les vers *mangent* les draps, les étoffes. Le grand air *mange* les couleurs. Les grosses usures *mangent* le gage. Les poudres caustiques *mangent* les chairs. Le cancer, la verole le *mangent*. La riviere *mange* ses bords. Il y a des gens qui croyent que la lune *mange* les pierres. On dit aussi, qu'une planche, une écriture sont *mangées*; pour dire, qu'elles sont usées, effacées, qu'il n'y paroît plus rien, qu'on a peine à y rien connoître.

Manger, se dit aussi en parlant de ce qui se qui se doit employer en abondance, pour faire reüssir quelque chose. Une forge *mange* bien du charbon. Certains legumes *mangent* bien du beurre. De si larges fondemens *mangent* bien du moilon, du mortier.

On dit sur mer, qu'un Timonnier a *mangé* le sable, lorsqu'il a pressé l'horloge de passer, ou qu'il l'a tourné avant que le sable fût tout-à-fait passé: que la lune à *mangé* les nuages, pour dire; qu'elle les a dissipez: qu'on est *mangé* par la mer, c'est à dire, que la mer étant extrêmement agitée, entre par les hauts dans le navire, soit étant à l'ancre, soit étant sous les voiles. La mer nous *mangeoit*. On s'en sert encore en d'autres sens. Nous apperçûmes un navire qui ne nous parut pas gros, quoiqu'il le fût beaucoup, mais c'est que la terre le *mangeoit*; pour dire, le cachoit. Jour. *d'un Voyage aux Indes Orient.*

Manger, se dit aussi de l'emploi qu'on choisit, ou dont on a tâté. Cet écolier ne veut point *manger* de l'étude, il lui faut faire *manger* de la guerre, il en sera bientôt saoul. On dit aussi hyperboliquement en menaçant quelcun, qu'on lui fera *manger* ses bras jusqu'au coude; pour dire, qu'on le fera enrager; par allusion à la peinture qu'on fait de l'Envie & de la Faim, qui se *mangent* les bras elles-mêmes. Tout cela est bas.

Manger, se dit aussi figurément en plusieurs occasions. Ces deux Amans se *mangent* des yeux, se regardent attentivement avec passion. Ces amis se sont retrouvez, & ont failli à se *manger* de caresses. On dit d'un enfant joli, qu'il est joli à *manger*, qu'il est beau à *manger*.

On dit aussi, pour marquer une grande colere, *manger* quelcun, c'est-à-dire, le gronder, le quereller violemment. Ces gens se sont querellez, & ont failli à se *manger*; ils se *mangeroient* le blanc des yeux. Si cet homme avoit fait une affaire sans sa femme, elle le *mangeroit*.

En quel siécle suis-je venu!
L'on se déchire, l'on se mange. Gon.

Quand on veut marquer qu'on est excessivement en colere contre quelcun, on dit, qu'on lui *mangeroit* le cœur, si on le tenoit. C'est ce que les Iroquois font à la lettre; ils *mangent* le cœur de leurs ennemis.

On dit à un homme, qu'on le *mangeroit* avec un grain de sel, quand on lui veut marquer qu'on le croit beaucoup plus foible que soi. Il est bas.

Lycaon est le premier qui a sacrifié des hommes; ce qui a fait dire qu'il en avoit *mangés* Rep. des Lett.

Manger, en termes de Grammaire, signifie, Faire une élision, ne pas prononcer quelque lettre. En François l'*e* feminin se *mange* devant une voyelle. En scandant les vers Latins toutes les voyelles se *mangent*, & l'*m* finale aussi devant une voyelle.

En ce sens, on dit qu'un homme *mange* la moitié de ses mots, quand il n'en prononce pas distinctement toutes les syllabes. Les Moines *mangent* la moitié de leur Office en le disant. On dit d'une femme en travail, qu'elle *mange* ses douleurs; pour dire, qu'elle s'empêche de crier.

Manger, se dit proverbialement en ces phrases. Cet enfant a *mangé* son pain blanc le premier; pour dire, il a été traité plus delicatemant dans sa jeunesse, qu'il n'aura moyen de l'être dans un âge avancé. Un tel a *mangé* son pain blanc le premier; pour dire, ses jours passés ont été plus heureux que les presents. On dit au contraire, qu'on a *mangé* de la vache enragée; pour dire, qu'on a beaucoup pâti, qu'on a appris à travailler, à être sage. On dit aussi, qu'un homme *mange* son blé en verd; pour dire, qu'il *mange* son revenu avant qu'il soit écheu. On dit, *manger* son pain à la fumée du rôt; pour dire, vivre d'esperance de pouvoir faire un jour comme on voit faire aux autres.

On dit aussi, Sa part en est *mangée*; pour dire, Il ne peut plus rien esperer de cette affaire, de cette pretention. On dit, *manger* son pain dans sa poche; pour dire, jouir de son bien sans bruit, & sans en faire part à d'autres. On dit aussi, Voilà ce que les rats n'ont pas *mangé*, quand on produit quelque chose qu'on gardoit secrettement. On dit aussi, Qui se fait brebis le loup le *mange*; pour dire, qu'on n'est pas sitôt attaqué, quand on temoigne qu'on se sçait deffendre. On dit aussi qu'un homme sçait bien son pain *manger*; pour dire, qu'il sçait vivre, qu'il entend ses interêts. On dit aussi, la guerre est bien forte, quand les loups se *mangent*; quand des personnes accoutumées à vivre aux dépens d'autrui, & interessées à bien vivre ensemble, se dechirent, se detruisent les uns les autres.

Le proverbe est bon selon moi,
Que qui l'oüe a mangé *du Roi;*
Cent ans après en rend les plumes. La Font.

On dit aussi, que l'appetit vient en *mangeant*, tant au propre qu'au figuré; pour dire, que l'ambition & l'avarice croissent toûjours. Voyez l'origine de ce proverbe à *Appetit*. On dit aussi ironiquement d'un demi-sçavant, Il est sçavant jusqu'au dents, il a *mangé* son Breviaire. On dit aussi, A petit *manger* bien boire. On dit encore d'un homme & d'une femme qui ont même habitation,

Boire & manger*, coucher ensemble,*
C'est mariage, ce me semble,

On dit aussi, des papiers & autres choses inutiles qu'on garde, Cela ne *mange* point de pain. On dit aussi, que les gros poissons *mangent* les petits; pour dire, que les Puissans oppriment & pillent les foibles. Regnier a dit,

Ja tout apprivoisé je mangeois *sur le poing,*

C'est-à-dire, Je vivois familierement; c'est une meta-

taphore tirée des oiseaux qu'on apprivoise. On dit qu'une personne *mange* comme un chancre ; pour dire, qu'elle *mange* beaucoup.

MANGÉ, ÉE. Part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *mandere* ou *manducare*.

MANGER. s. m. Mets, alimens dont on se nourrit. Le nectar est le breuvage des Dieux, & leur *manger* l'ambroisie. ABLAN. Un Cuistre accommode le boire & le *manger* d'un Pedant. Le chef d'œuvre de ce Cuisinier étoit un *manger* de Roi. Il aime tant l'étude, la chasse, qu'il en perd le boire & le *manger* ; pour dire, il s'y occupe entierement. Blanc *manger*. Garde *manger*. Voyez à leur ordre.

MANGERIE. s. f. Goinfrerie. Quand ces gens sont en debauche, c'est une *mangerie* qui dure tout le jour. Quand on les croit bien saouls, c'est alors qu'ils relevent *mangerie*, qu'ils recommencent à manger. Il est bas.

MANGERIE, signifie aussi exaction, concussion, vexation par des frais & des moyens injustes. Dans les petites Justices on fait mille *mangeries*. Les Sergens en faisant payer les païsans font outre cela mille *mangeries*. On le dit aussi des impôts trop forts qu'on exige sur les marchandises.

MANGEUR, EUSE. s. m. & fem. Qui mange. Il ne se met au propre qu'avec une epithete pour marquer l'habitude. C'est un petit *mangeur*. C'est une grande *mangeuse*. Les grands *mangeurs* sont des gens qui ayant beaucoup d'acide dans l'estomac, ont bientôt fait digestion.

Pierre le *mangeur*, en Latin *Comestor*, est l'auteur d'une Histoire Ecclesiastique.

MANGEUR, se dit figurément de ceux qui font des concussions & exactions. Les chicaneurs & les Commis sont des *mangeurs* de peuple, qui ne vivent que du sang du Peuple.

On appelloit autrefois *mangeurs*, les Sergens, ou Officiers, qui étoient envoyez en garnison pour contraindre un debiteur au payement de son dû, ou à souffrir l'execution de quelque arrêt ou ordre de Justice, lesquels vivoient aux depens du debiteur. On y envoyoit aussi quelquefois des soldats qu'on nommoit *Gasteurs* ou *Gastadours*, comme mis en gast & garnison chez les debiteurs contumaces. Ces mangeurs furent abolis en 1304. par le Roi Philippes IV. On n'envoye plus de gens en garnison que pour contraindre au payement des deniers royaux.

On appelle proverbialement les gens de chicane, ceux qui vexent, qui tourmentent le peuple, des *mangeurs* de Chrétiens. On appelle aussi un fanfaron, un Capitan, un *mangeur* de charrettes ferrées, un *mangeur* de petits enfans ; un faineant, un paresseux, un *mangeur* de viandes apprêtées ; un Devot, un *mangeur* de crucifix, un *mangeur* d'images, un *mangeur* de Saints. On appelle quelquefois les Normans, *mangeurs* de pommes, à cause de la grande quantité de pommes qu'on a en Normandie & dont on fait le cidre.

MANGEURE. s. f. se dit des vers & des souris. C'est la marque que laisse cette vermine sur ce qu'elle a mangé. Ce drap est plein de trous, ce sont des *mangeures* de vers. Les *mangeures* de souris ont fait bien du tort à cette tapisserie.

MANGEURES. Terme de Chasse. On appelle ainsi la pâture ou paisson du loup & du sanglier. A l'égard de celle du cerf, on dit *viandis*. Les *mangeures*, sont la pâture du sanglier mangeant le grain, la faine ou le gland. Le sanglier a fait ses *mangeures* en telle part. Les Veneurs donnent cette regle, que toute espece de fruits que le sanglier peut manger sans fouger, se doivent nommer *mangeures*.

MANGLE, MANGUE ou MANGLIER. s. m. C'est un des principaux arbres qui naissent communément dans les Indes Occidentales. Il croît dans des lieux marecageux, sur le rivage de la mer, & le long des rivieres & des torrens qui entrent en la mer. Ses feuilles sont semblables aux grandes feuilles du poirier, mais elles sont un peu plus épaisses & plus longues. Ses fleurs sont petites, contenuës en des calices oblongs. Il porte des gousses qui ont la longueur d'un demi pied ou davantage, grosses comme les bâtons de casse, brunes, remplies d'une pulpe semblable à la moëlle des os, d'un goût amer. Les Indiens en mangent faute d'autre nourriture, & ils disent que c'est une viande saine. Sa racine est molle & humide. Son bois est solide & pesant ; il sert pour les bâtimens, & pour faire des meubles, & autres ustensiles de maison. La maniere dont le *mangle* croît est admirable ; car ses rameaux après s'être élevez & étendus se courbent jusqu'à terre, où ils prennent racine, & croissent de nouveau en arbres aussi gros qu'est celui d'où ils sortent. Rochefort & Du Tertre l'appellent *Paretuvier* ou *Paletuvier*. Il y a quelques autres especes de *mangle* ; le *mangle* rouge, le *mangle* blanc &c. On en peut voir la description dans le Voyage de Labat Tom. 2. Voyez MAHOT.

MANGONNEAU. s. m. (Pomey dit *mangonnelle*. s. f.) Vieux mot qui se disoit autrefois des traits & des pierres qui se jettoient dans les villes assiegées, par le moyen des balistes & autres machines, avant l'invention de l'artillerie. Ce mot s'appliquoit, tant à la machine qu'aux pierres qui étoient lancées par son moyen. On le trouve souvent dans les Historiens. *Là fit le Duc charrier grand foison d'engins : & en y eut six moult grands, lesquels gettoient nuit & jour grosses pierres &* mangonneaux, *qui abatoient les combles & les hauts des tours*. FROISSART.

Menage dit que ce mot vient du Grec *manganon*, qui signifie *machine*, du nom de l'instrument qui servoit à les jetter. Cette machine tire son origine des Pheniciens, selon Bochart, & étoit une espece de fonde.

MANGOSTAN & MANGOUSTAN. s. m. Fruit extrêmement estimé qui vient en l'Isle de Java aux environs de Bantam, & dans le Roiaume de Siam. Il est gros comme une petite orange. Son écorce est grise, ou quelquefois d'un verd obscur, semblable à celle de la grenade, un peu amere. Sa chair ressemble à celle de l'orange, d'un goût doux & fort agreable. Le *mangostan* vient sur un petit arbre semblable à notre pommier vulgaire. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier ; & ses fleurs sont jaunes. Il est cordial & stomacal. Son écorce est adstringente. Le *mangoustan* est un fruit delicieux. On le transporte dans tout l'Orient, où il est fort estimé, à cause de la proprieté qu'il a d'arrêter toutes sortes de diarrhées. On fait même de son écorce une ptisane très agréable à boire, qui est admirable contre la même maladie.

Il y a une espece de *mangoustan* sauvage, que les Portugais appellent pour cela de *mato*, qui a assez de rapport à celui-ci, mais qui n'est pas bon à manger.

MANGUE, ou MANGUA. s. m. Arbre des Indes Occidentales. Voyez MANGLE.

MANGUIER. s. masc. Arbre qui croît aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement, *Manga*, ou *Mangas*. Voyez MANGA.

MANGOUSE. ou MANGOUSTE. s. f. Animal des Indes qui approche en figure de nos belettes ; mais son corps est un peu plus long & plus gros ; son museau est plus delié & ses jambes plus courtes. Sa tête est semblable à celle d'un écureuil, & garnie d'un petit poil ras ; ses yeux sont gros & fort vifs ; ses oreilles sont courtes & arrondies ; sa queuë est couverte d'un poil varié en couleurs ; elle est longue à proportion comme celle d'un rat. Cet animal a depuis sa tête jusqu'à l'extrémité

trémité de sa queuë environ deux pieds & demi de longueur. Sa couleur est fort belle ; sa peau est chargée d'un poil long de couleurs variés, où le blanc & le noir dominent sur chaque poil, mais il y a entre ces couleurs une espece de rouge qui sert de nuance pour en adoucir le mélange. Il naît vers la Chine, vers Siam, au Royaume de Calecut. Il est agile, divertissant & s'apprivoise aisement. Il jouë & badine agréablement avec les hommes comme font les petits chiens, mais il est traître quand il mange. Il fait la guerre fort adroitement aux Serpens, il va à la chasse aux perroquets & les mange. Il s'élance comme les chats sur les rats. Il est la terreur du Camæleon, qui en est tellement effraié, qu'il s'applatit tout d'un coup à sa rencontre comme une feuille, & tombe ordinairement en defaillance à sa seule vuë, quoiqu'il se deffende d'ailleurs vigoureusement contre des animaux beaucoup plus grands. Les Indiens attribuent differentes vertus aux parties de la *mangouste*.

MANIABLE. adj. m. & f. Ce qu'on manie facilement. Un bon drap est doux & *maniable*. Un cuir bien courroyé, un bufle bien passé obeït, & est *maniable*.

Maniable, se dit aussi entre les Artisans, de ce qui est aisé à mettre en œuvre. Il y a des bois & des pierres qui ne sont pas *maniables*, qui ne valent rien pour la sculpture. Les metaux aigres ne sont point point *maniables*; le vif argent n'est point *maniable* à cause de sa fluidité, de sa subtilité. L'or est le plus ductile & le plus *maniable* de tous les metaux. On dit aussi qu'un bon Pilote rend un grand vaisseau aussi *maniable* qu'une barque.

Maniable, se dit aussi figurément & signifie, Qui est doux, facile, traitable. L'esprit d'un Tyran n'est point flexible, ni *maniable*. Le peuple n'est pas si *maniable* dans une Republique que dans une Monarchie. La vertu souple & *maniable* d'Atticus lui attiroit une croyance, & une approbation qu'il ne meritoit pas. Ab. de S. R. La langue Grecque est beaucoup plus *maniable* que la Latine. Huetiana.

MANIAGE. f. m. Vieux mot, pour, maniement. Borel.

MANIAQUE. adj. & f. m. & f. Furieux, transporté hors de soi. Ceux qui annonçoient les oracles entroient en telle fureur, qu'ils paroissoient *maniaques*. On appelle aussi *maniaques*, les possedez.

MANICHE'ENS. f. m. Anciens Heretiques qui prirent leur nom de Manés, Persan de Nation. Toute leur Theologie rouloit sur la question de l'origine du mal : ils en voyoient dans le monde & ils en vouloient trouver le principe. Dieu ne le pouvoit pas être, parce qu'il étoit infiniment bon. Il faloit donc, disoient ils, reconnoître un autre principe, qui étant mauvais par sa nature, fut la cause & l'origine du mal. Voilà donc la source de l'erreur : deux premiers principes, l'un du bien, l'autre du mal, ennemis par consequent & de nature contraire, s'étant combattus & mêlez dans le combat, avoient répandu l'un le bien, l'autre le mal dans le monde ; l'un la lumiere, l'autre les tenebres, & ainsi du reste. Cette Secte étoit venuë du Paganisme, & on en voit des principes jusques dans Platon. Elle regnoit parmi les Perses. Plutarque nous a rapporté les noms qu'ils donnoient au bon & au mauvais principe. Manés Persan de Nation tâcha d'introduire ce prodige dans la Religion Chrêtienne, sous l'Empire d'Aurelien, c'est-à-dire, vers la fin du troisiéme siecle. Marcion avoit déja commencé quelques années auparavant, & sa secte divisée en plusieurs branches, avoit préparé la voye aux impiétez & aux réveries que Manés y ajoûta. Les Consequences que ces Heretiques tiroient de cette Doctrine, n'étoient pas moins absurdes ni moins impies. L'Ancien Testament avec ses rigueurs n'étoit qu'une Fable, ou en tout cas l'ouvrage du mauvais principe : le mystere de l'Incarnation, une illusion ; & la chair de Jesus-Christ un fantôme : car la chair étant l'œuvre du mauvais principe, Jesus-Christ, qui étoit le Fils du bon Dieu, ne pouvoit pas l'avoir prise en vérité. Comme nos corps venoient du mauvais principe, & que nos ames venoient du bon, ou plûtôt qu'elles en etoient la substance même, il n'étoit pas permis d'avoir des enfans, ni de lier la substance du bon principe avec celle du mauvais ; de sorte que le mariage ou plûtôt la generation étoit défenduë. La chair des animaux & tout ce qui en sort, comme les laitages, étoient aussi l'ouvrage du mauvais ; le vin étoit au même rang : tout cela étoit impur de sa nature, & l'usage en étoit criminel. Boss. Ils croyoient avec Pythagore la transmigration des ames. Or. M. Ceux de cette secte étoient divisez en deux Ordres ; les Auditeurs & les Elus. Les Elus faisoient profession de pauvreté, & d'une abstinence très rigoureuse : les Auditeurs pouvoient avoir du bien, & vivre à peu près comme les autres hommes. Ils devoient neanmoins s'abstenir tous du vin, de la chair, des œufs & du fromage ; parce qu'ils disoient que ces corps n'avoient aucune partie de la substance divine. Entre les Elus il y en avoit 12. qu'ils nommoient maîtres, & un 13. qui étoit le premier, à l'exemple de Manés & de ses 12. disciples. Au dessous étoient 72. Evêques ordonnez par les maîtres ; & ces Evêques ordonnoient des Prêtres & des Diacres. Ils avoient un Baptême ; mais corrompu : ils celebroient l'Eucharistie, mais avec un mélange execrable. Fleury. S. Augustin qui avoit été lui-même *Manichéen*, a fortement combattu les erreurs de cette secte.

MANICHEISME. f. m. Opinion, doctrine des Manichéens.

MANICLES. f. f. Ce sont des fers qu'on met aux mains des prisonniers. De grosses *manicles*. On dit plus ordinairement *Menottes*.

Manicles. Les Confiseurs se servent aussi de ce mot, pour signifier quelques morceaux de papier avec quoy ils levent la poële de dessus le feu, de peur de se brûler les mains. Se faire des *manicles* avec du papier.

MANICORDION. f. m. Instrument de Musique fait en forme d'épinette, qui a 49. ou 50. touches ou marches, & 70. cordes, qui portent sur cinq chevalets, dont le premier est le plus haut ; les autres vont en diminuant. Il y a quelques rangs de cordes à l'unisson, parcequ'il y en a plus que de touches. Chaque chevalet en contient divers rangs. Il y a plusieurs petites mortaises, pour faire passer les sautereaux armez de petits crampons d'airan qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavessins & des épinettes. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a plusieurs morceaux décarlate ou de drap, qui couvrent les cordes depuis le clavier jusqu'aux mortaises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin ; d'où vient que quelques-uns le nomment *épinette sourde* ou *muette*. Aussi est-il particulierement en usage chez les Religieuses, qui apprennent à en joüer, & qui craignent de troubler le silence du Dortoir. Cet instrument est plus ancien que le clavessin & l'épinette, comme temoigne Scaliger, qui ne lui donne que 35. cordes.

Du Cange derive ce mot du Grec *monochordon*, qui n'a qu'une corde. En effet cet instrument n'en avoit qu'une, & quand il en a eu plusieurs il a toûjours conservé son nom. Men. On a dit *manicordium* par corruption pour *monichordium*. Id.

On dit proverbialement & burlesquement, qu'une fille a joué du *manicordion*, quand elle a eu quelque amourette secrette qui a duré long-temps sans faire bruit.

MANIE. f. f. Terme de Medecine. Ce mot ne se trouve pas

pas dans le nouveau Dictionnaire de l'Academie. C'est une espece de maladie, ou de delire sans fievre, avec fureur, audace & perte totale de la raison, ce qui fait que les maniaques se jettent sur tout ce qui se presente, brisant tout & maltraitant les gens de coups ou d'injures, quand ils ne peuvent faire pis, ensorte qu'on est obligé de les enchainer. Leur fureur n'est pourtant pas sans quelque peur; car quand les malades voyent quelqu'un qui craint, ils se jettent d'abord sur lui, & laissent ceux qui sont hardis; & lorsque quelqu'un les a battus, ils le craignent & le fuyent à toutes jambes. Ils attaquent des ongles & des dents comme les bêtes, & ils se tueroient eux-mêmes si on ne les empêchoit pas; ils se pendroient ou se couperoient la gorge. Les *maniaques* ont des insomnies très opiniâtres & Fernel en a vu un qui a été 14. mois sans dormir. Ils déchirent ordinairement leurs habits, & demeurent souvent nuds sur la place sans en recevoir aucune incommodité: ils sont aussi extrêmement hardis, & ont une force si surprenante, qu'il y en a qui rompent de grosses chaînes de fer dont on les a liez. La *manie* ne differe point dans sa source des autres especes de delires melancoliques, puisqu'on voit souvent la *manie* degenerer en melancolie: d'ailleurs les melancoliques tristes & chagrins tombent quelquefois dans la *manie*. Considerez un homme yvre & saisi de colere; vous y verrez une espece de *manie* naturelle. La cause immediate de la *manie* est le mouvement dereglé des esprits animaux, & leur mauvaise qualité. Quelques-uns veulent que ces esprits soient devenus fort acides, & ils les comparent à des eaux fortes. La cause éloignée est la masse du sang qui est grossiere, épaisse, atrabilaire, & dans une agitation vehemente; d'où vient que les maniaques sont fort chauds & qu'ils supportent sans peine le grand froid. Il y a certains poisons qui ont une vertu singuliere de produire la *manie*, comme la racine du Solanum furiosum infusée dans du vin, & la semence de jusquiame noir prise en certaine dose. Les philtres ou potions amoureuses sont les causes les plus puissantes de la *manie*, principalement ceux qu'on prepare avec les menstruës des femmes. La suppression des évacuations accoutumées de sang, comme des hémorrhoïdes & des menstruës, les varices & les ulceres vieux fermez mal à propos, produisent aussi la *manie*. On remarque qu'elle suit quelquefois les fievres ardentes, la pleuresie & même l'épilepsie. On dit que la cervelle de chat mangée produit la *manie*. Ce mal est fort long & très-difficile à guerir. Van Helmont a experimenté qu'on guerit les *maniaques* en les tenant plongez dans l'eau, aussi bien que ceux qui sont mordus d'un chien enragé. Dolæus, outre les remedes ordinaires, recommande à ceux qui sont tirez de l'acier, le sang d'un âne qui détruit l'aigre volatil qui est dans les veines, ou le suc des jeunes hirondelles. L'hydropisie ou la fievre tierce ou quarte qui survient à la *manie*, la termine ordinairement. La *manie* differe de la phrenesie, en ce que la *manie* est sans fievre & sans aucun *signe* du cerveau affecté. On confond souvent les maniaques avec les demoniaques.

Le mot de *manie* est Grec; il signifie, Demence, fureur. On dit aussi *mania* en Latin.

MANIE, se dit aussi de l'emportement & du dereglement de l'esprit. Il ne fait pas bon auprès de cet homme-là, quand il est dans sa *manie*.

MANIE, se dit aussi poëtiquement de la fureur, de l'emportement d'un Poëte qui fait des vers de genie. La Poësie est un agréable *manie*, qui transporte l'esprit, qui le charme.

Malheureux mille fois celui dont la manie,
Veut aux regles de l'art asservir son genie! BOIL.

MANIE, est encore une fantaisie, une passion excessive qu'on a pour quelque chose. Cet homme a eu quelque temps la *manie* des tableaux, & puis il a eu celle des coquilles, des tulippes. La *manie* du tabac est une maniere de mauvaise habitude qui a enchanté presque tout le monde. CHARDIN. En ce monde chacun à sa *manie*. J'ai cette *manie* de donner dans tout ce qu'il y a de beau. MOL. Il n'y a pas de *manie* plus inutile que celle de ces gens qui s'érigent en reformateurs du siecle. ST. EV.

Maudite ambition, detestable manie! CORN.
Du premier des Cesars on vante les exploits;
Mais dans quel Tribunal, jugé selon les Loix,
Eut-il pu disculper son injuste manie? BOIL.

MANIÉ. Nom d'une Divinité Payenne. La Déesse *Manie* étoit mere des *Lares* & des *Manes*. On lui sacrifioit aux fêtes dites *Compitales*, instituées par Brutus, dans lesquelles les esclaves mêlez avec les maîtres, comme dans les *Saturnales*, mangoient & beuvoient avec eux, & se divertissoient dans les carrefours. On avoit d'abord accoutumé de lui sacrifier des petits enfans pour la conservation de toute une famille, afin d'obeïr à l'Oracle; mais Brutus ayant chassé Tarquin, interpreta l'oracle d'Appollon autrement qu'on avoit fait, & ordonna qu'au lieu de têtes d'hommes, on prendroit des têtes d'aux & de pavôts. On mettoit encore des effigies d'hommes & de femmes remplies de bourre ou de paille, devant les portes des maisons & aux carrefours, autant qu'il y avoit de personnes libres dans chaque maison, & autant de pelotes de laine qu'il y avoit d'esclaves, afin que *Manie* ni les *Lares* ses enfans ne fissent aucun mal aux vivans, comme nous l'apprenons de Festus.

MANIEMENT, ou MANIMENT. f. m. Action de toucher, de manier. On connoît la bonté d'un castor au *maniment*. Il y a des Medaillistes si fins, qu'ils connoissent la qualité d'une medaille au *maniment*, si elle est antique, ou moderne.

MANIEMENT, se dit aussi du frequent passage des choses par les mains, qui leur apporte quelque dommage. Le frai & *maniment* des monnoyes leur cause quelque dechet, quelque diminution. Les étoffes de soye se gâtent par le *maniment*.

On ne dit pas; Il y a des personnes qui connoissent les piéces fausses au *maniment*; on dit, à les manier, à les toucher. REFL.

MANIEMENT, se dit aussi du mouvement des parties des animaux. Il étoit perclus de ce bras, mais il commence d'en avoir le *maniment* assez libre. On admire dans les baladins le *maniment* de leurs membres. Le *maniment* agreable des bras, & des jambes pour danser des Sarabandes. Le *maniment* des armes fait de bonne grace, est fort necessaire à un Cavalier.

MANIEMENT, se dit aussi parmi les Ouvriers, de l'art de manier les matieres sur lesquelles ils travaillent. Le *maniment* de la cire est admirable entre les mains de Benoît. Le *maniment* de l'or est facile, soit en le battant, ou en le filant. On admire avec quelle promptitude se fait le *maniment* d'un vaisseau. *Maniment* du pinceau, c'est la maniere dont un ouvrage est touché.

MANIEMENT, se dit au figuré des receptes, des affaires, du bien dont on a le gouvernement, & la conduite. Ce Commis doit rendre compte d'un grand *maniment* de deniers. Ce Prince s'est long-temps reposé sur ses Ministres, leur a confié le *maniment* de toutes ses affaires. Exclurre quelcun du *maniment* des affaires. LA ROCHEF. Il a le *maniment* de la marine. Avoir le *maniment* de son bien. LE MAIT.

MANIER. verb. act. Toucher, tâter avec la main. Manier un drap pour voir s'il est doux & fin. Il n'appartient qu'aux Ecclesiastiques de *manier* les calices, les hosties consacrées. Cette prude ne veut pas qu'on lui *manie* le bras, le bout du doigt. Les Capucins ne veulent point *manier*

manier d'argent.

Ce mot vient de *manicare*, comme qui diroit *manu tractaré*.

M E N.

MANIER, Donner une qualité convenable à une chose, à force de la faire passer par ses mains. Les Courroyeurs *manient* le cuir jusqu'à ce qu'il soit bon, qu'il soit doux, obeïssant, chaussant. Il faut bien *manier* la pâte pour la paîtrir.

MANIER, signifie aussi, Eprouver la qualité d'une chose en la tâtant avec les mains. *Maniez* ce castor, ce drap, vous en connoîtrez la bonté.

MANIER, se dit aussi de ce qui passe par les mains. Ce Sçavant a bien *manié* des livres en sa vie; il n'y a point de bons livres qu'il n'ait *maniez* & feuilletez. Ce Financier *manie* tous les jours bien de l'argent. La monnoye s'use, s'efface, à force de la *manier*.

MANIER, se dit aussi en parlant de toutes les choses qui se conduisent par art, & avec la main. Ce Peintre est adroit à *manier* son pinceau, à *manier* ses couleurs, à les bien mêler; cet Ecrivain à *manier* la plume; ce Musicien à *manier* un instrument; ce Cavalier à *manier* l'épée; cette fille à *manier* l'aiguille; ce Maçon à *manier* la truelle; ce Boulanger à *manier* la pâte.

On dit d'un Tableau, que les couleurs en sont bien *maniées*, pour dire, qu'elles sont appliquées à propos sans être tourmentées.

MANIER, se dit figurément, & signifie, conduire, gouverner, diriger. C'est le talent des Orateurs de *manier* les esprits, de leur inspirer les passions, les mouvemens qu'ils desirent. L'esprit de la populace est difficile à *manier*; il se *manie* plus par la crainte que par la raison. Leon X. comptoit beaucoup sur le talent à *manier* les esprits, dont il étoit doüé autant qu'aucun Pape l'ait été. L'AB. DE BOS. Les Geometres accoutumez à ne raisonner qu'après avoir bien *manié* leurs principes, se perdent dans les choses de finesse, où les choses ne se laissent pas ainsi *manier*. PASC. Un flateur grossier, & qui ne sçait pas *manier* finement les loüanges, se recrie à la moindre bagatelle. BELL. Platon *manioit* adroitement l'Ironie. DAC. On dit d'un Auteur, qu'il a bien *manié* son sujet; pour dire, qu'il l'a bien traité. Il n'y a point de Predicateur qui *manie* un texte, comme celui-là. Quand un homme se veut mêler d'une affaire où il n'entend rien, on lui dit, cela ne se *manie* pas ainsi, cela n'est pas si aisé à *manier* que vous le pensez.

MANIER, signifie aussi, Gouverner, regler, avoir en sa disposition, en son administration. Les Magistrats *manient* les affaires publiques. Le Surintendant *manie* les finances, en dispose, en ordonne. Ce Maître-d'Hotel *manie* tout dans cette maison, y ordonne de toutes choses.

MANIER, se dit aussi des mots qui sont fort en usage. Les mots qui ont passé du Latin dans notre langue, quand ils sont bien *maniez*, perdent souvent quelque chose de leur Ortographe, de leur prononciation; au lieu que ceux qui sont peu *maniez*, qui n'ont pas tant d'usage, les retiennent.

On dit en termes de Doreur, *manier* les couches de blanc pour dorer, quand on les frotte bien avec la brosse; ce qui fait tenir ce blanc plus ferme, & le fait reluire.

Manier à bout. Terme de Couvreur. Relever la tuile ou l'ardoise d'une couverture & y ajouter du lattis neuf, en y mettant des tuiles ou ardoises neuves en la place de celles qui ne peuvent plus servir. Les Paveurs se servent de ce même mot, pour dire, asseoir de vieux pavé sur une forme neuve, ne faisant qu'ôter les pavez cassez, à la place desquels ils en mettent d'autres.

MANIER, en termes de Manege. *Manier* un cheval; pour dire, le faire aller, le mener avec art. *Manier* un cheval de bonne grace. ABLAN. Olearius dit avoir vû un Cavalier Persan qui, quoiqu'il n'eut ni pieds, ni mains, ne laissoit pas de *manier* son cheval avec beaucoup d'adresse. Il se dit des chevaux dressez qui ont de l'école. Ce cheval *manie* bien à courbettes, *manie* bien terre à terre, *manie* bien à toute sorte d'airs. Faites *manier*, travailler votre cheval sur les voltes. Il est neutre en ce sens.

On dit figurément, *manier* quelcun, le faire aller à courbettes; pour dire, le gourmander, le maltraiter, lui faire faire ce qu'on veut par violence, par autorité.

MANIER, se dit parmi les Marchands de blé, pour, remuer avec la pelle. *Maniez* bien ce blé; il y a long-temps qu'on ne l'a *manié*.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *manier* du beurre sans s'engraisser les doigts; pour dire, qu'on profite toujours à *manier* de l'argent, qu'il en demeure une partie au Financier.

MANIÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est une chose que je n'ai ni vuë, ni *maniée*, dont je n'ai point de connoissance.

AU MANIER. Sorte d'adv. En maniant. Vous reconnoîtrez la bonté de cette étoffe *au manier*. La meilleure laine est celle qui est douce *au manier*.

MANIERE. s. f. Sorte, façon, guise. Caractere que chacun a en particulier pour agir, pour parler, ou pour faire les choses. Il faut traiter chacun à sa *maniere*, selon qu'il veut qu'on le traitte. Il faut que chacun vive à sa *maniere*. Platon avoit les *manieres* douces, insinuantes, & tout ensemble mêlées de gravité. DAC. Jamais personne n'eut les *manieres* si douces en public que le Cardinal Mazarin, & si rudes dans le domestique. BAY. Vos *manieres* attirantes entretiennent les esperances de cette foule d'Amans qui vous environne. M. SC. Ce bizarre a des *manieres* toutes particulieres. Cet homme a de l'esprit à sa *maniere*. Il faut considerer chaque chose séparément, c'est-à-dire, qu'il faut juger de la *maniere* par la *maniere*, du fond par le fond, & non du fond par la *maniere*, ni de la *maniere* par le fond. LOG. Il est juste que ceux qui desirent persuader aux autres une verité, s'étudient à la revêtir des *manieres* favorables qui sont propres à la faire approuver, & à éviter les *manieres* odieuses qui ne sont capables que d'en éloigner les hommes. ID. Ceux qui aiment sincerement la verité ne doivent point attirer sur elle la haine, & l'aversion des hommes, par la *maniere* choquante dont ils la proposent. ID. Les *manieres* que l'on neglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes decident de vous, ou en bien, ou en mal. LA BR. Les *manieres* douces & polies donnent cours au merite, & le rendent agreable. ID. Un Prince doit être delicat dans les *manieres* aussi-bien que dans les choses, parce que la grossiereté dans les *manieres* detruit souvent l'effet des bonnes choses. NIC. Les gens du monde sont plus delicats sur les *manieres* que sur les choses. OR. M. Le grand air de l'éloquence est pour la foule: le peuple aime les grandes *manieres*. LE P. R. Si cette femme n'a pas les grandes *manieres*, elle a du moins toutes les petites, & qui conviennent à une Precieuse. LA BR. La verité ne doit point être proposée d'une *maniere* seche & degoûtante, qui en ôte l'efficace. CL. Les *manieres* polies rendent le merite agreable, & le font aimer. BELL. La coqueterie n'aboutit qu'à des *manieres* engageantes qui semblent dire tout, & qui ne disent rien. M. SC. Une *maniere* ouverte & commode a de grands charmes pour se faire aimer. LE CH. DE M. Les *manieres* du Sage doivent être simples, & naturelles. M. ESP. Se faire une *maniere* d'esprit fin & delicat. ABLAN. Dans tous ces exemples, il y en a où le mot de *maniere* n'est gueres usité au singulier; non plus que dans celui-ci. Ses petites *manieres* m'ont tout-à-fait charmé. VOI. Avoir des *manieres* basses & rampantes. OR. M. Les Sçavans ont d'ordinaire je ne sçai quoy de

fare

sauvage dans les *manieres*. BELL.

Cet mot vient de *maneries*. Voyez Menage. D'autres le derivent de *mania*, en tant qu'il signifie le genie de quelcun. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit *manieres* en la même signification. De *manus*. VOSSIUS.

MANIERE, se dit aussi de ce qui est ordinaire, qu'on fait par coutume. Les Sauvages marchent tout nuds; c'est leur *maniere*. On a reçu cet Ambassadeur en la *maniere* ordinaire, & accoutumée. On a fait ce procès dans les formes, & en la *maniere* accoutumée.

MANIERE, se dit aussi du langage. C'est une *maniere* de parler élegante. Cette *maniere* de parler est hardie, mais elle est Françoise; c'est un gallicisme; cette *maniere* est tirée du Latin.

MANIERE, se dit aussi de l'invention, de l'art de faire les choses. Ce Chymiste a trouvé une nouvelle *maniere* de fondre le verre, d'allier les metaux. On a trouvé de nouvelles *manieres* de bâtir, d'attaquer & de defendre les places, de naviger, de faire des montres, de chanter, &c. Les fondateurs des Ordres ont établi des regles, des *manieres* de vivre toutes differentes.

Ce n'est pas l'Amour qui vous perd;
C'est la maniere *de le faire.* B. RAB.

MANIERE, se dit aussi en parlant des choses dont on ne peut faire une specification precise. Celui qui vous est venu demander, est une *maniere* de Valet de Chambre, de Gentilhomme. C'est une *maniere* de Demoiselle; pour dire, qui a apparence de Demoiselle, mais qui est en mauvais ordre.

MANIERE, se dit aussi du caractere ou du goût particulier qu'ont les Peintres, les Poëtes & autres gens qui travaillent par art, à quoy on reconnoît leur pinceau, leur stile, leur païs. Les curieux de tableaux reconnoissent les *manieres* des Peintres, devinent leurs noms, les *manieres* de Rubens, du Bassan; l'ancienne ou la nouvelle *maniere* du même Peintre; la *maniere* Flamende, ou Italienne. La *maniere* se dit tant en parlant de l'invention, que du dessein, ou du coloris. On connoît aussi la *maniere* de Michel Ange, de Raphaël dans leurs éleves. En voyant un tableau de quelcun de leurs disciples on dit, il est de l'école de Raphaël, ou de Michel Ange. On dit d'un Peintre qui a formé sa *maniere* sous des bons maîtres, ou par une étude particuliere des meilleurs tableaux, & des plus belles antiques, que sa *maniere* est bonne ou mauvaise, selon qu'il a fait un bon, ou mauvais choix. Voilà un tableau de grande *maniere*. FEL. On dit aussi, cette Historien a écrit à la *maniere* Grecque, ou Latine. Ce Poëte a pris la *maniere* de Pindare, d'Horace. Ces statuës, ces bâtimens ont la *maniere* Gothique. *Maniere* antique, *maniere* moderne, *maniere* seche, *maniere* gracieuse.

MANIERE, se dit aussi plus generalement, & pour dire, en quelque façon que ce soit. Il veut que cela soit en toute *maniere*. Les lettres d'abolition portent cette clause, en quelque sorte & *maniere* que le cas soit arrivé. Il le faut prendre mort ou vif, de quelque *maniere* que ce soit. Je vous servirai de la bonne *maniere*, c'est-à-dire, de bonne grace, & non point en mercenaire. On a tourné cet homme en toutes *manieres*, sans pouvoir découvrir son secret. Il a impetré à Rome ce Benefice de quelque *maniere* qu'il fut vacant. Ce passage s'explique en plusieurs *manieres*; pour dire, en plusieurs sens.

On dit aussi adverbialement, *de maniere que*, pour servir de transition, & recommencer une periode. Il faut s'en servir rarement. VAU. On ne doit point faire difficulté de l'employer. L'ACAD.

Par *maniere* de dire, est aussi une façon de parler adverbiale, qui signifie, pour ainsi dire.

On dit proverbialement, qu'un homme fait une chose par *maniere* d'acquit; pour dire, negligemment & à regret; par *maniere* d'entretien; pour dire, sans dessein formé d'en parler. On dit aussi, qu'un homme a été étrillé de la belle *maniere*; pour dire, qu'il a été battu extraordinairement. On dit aussi, un tel m'a donné de belles paroles, mais ce sont *manieres* de parler; pour dire, qu'il n'y a pas de fonds à faire sur ses promesses.

MANIERÉ, ÉE, adj. Qui a des affections particulieres & fort marquées. Stile *manieré*. Auteur *manieré*. Cet homme est fort *manieré*. L'ACAD. Il se dit particulierement, en termes de Peinture, d'un Peintre qui n'étudie ni l'antique, ni la nature, mais qui ne suit que son genie. On a appellé le travail de Joseph Pein, un travail *manieré*.

MANIETTE. s. f. Terme d'Imprimeur en toile. C'est un petit morceau de bord de chapeau, dont on se sert pour froter le chassis. Donnez moy la *maniette*.

MANIEREUX. Ce mot, pour dire un homme qui a des manieres affectées, est de M. Conrard; mais l'usage ne l'a pas autorisé. BOUH.

MANIEURS *de blé sur baume*. Ce sont des gens qui sont sur les ports de Paris, & qui gagnent leur vie à remüer le blé avec des pelles.

MANIFACTURE. s. f. Voyez MANUFACTURE.

MANIFESTATION. (l's se prononce) s. f. Action par laquelle on manifeste; decouverte, connoissance qu'on donne. Après la *manifestation* de JESUS-CHRIST. Dieu n'a voulu faire une *manifestation* de sa gloire, de sa loi, de ses mysteres, de ses jugemens, qu'au peuple Juif, qu'il avoit choisi, & ensuite à tout le peuple Chretien. Le Seigneur fit une *manifestation* de sa gloire sur le mont Thabor. Vous amassez un tresor pour le jour de la colere, & de la *manifestation* de jugement de Dieu. PORT-R. Il n'est en usage que dans les matieres de Religion.

MANIFESTE. (l's se prononce) adj. masc. & fem. Clair, & évident. C'est une erreur *manifeste*. Les principes des sciences doivent être des veritez *manifestes*. Cela est si *manifeste* qu'on n'en peut douter.

MANIFESTE, signifie aussi, Notoire, public, connu de tout le monde. Rendre un crime *manifeste*. Cette affaire, cette intrigue, cette verité, ont été long-temps cachées & secrettes, maintenant elles sont *manifestes*, & publiques; on les a decouvertes. Le larcin *manifeste* étoit puni chez les Romains de la peine du quadruple.

MANIFESTE. s. m. Est une declaration que font des Princes par un écrit public, des intentions qu'ils ont en commençant quelque guerre, ou autres entreprises, & qui contient les raisons, & moyens sur lesquels ils fondent leur droit, & leurs pretentions. On le dit aussi de pareils écrits que font pour la deffense de leur bien, ou de leur innocence, les Grands Seigneurs qui sont accusez. Publier un *manifeste*. Ce que les Princes appellent *Manifeste*, les particuliers l'appellent *Apologie*.

MANIFESTEMENT. adv. D'une maniere manifeste, évidente. Je vous ferai voir *manifestement* que &c. Il est *manifestement* coupable. Cette verité paroît *manifestement* par les titres & pieces qu'on a produites au procès.

MANIFESTER. v. act. Se faire voir & connoitre, aparoître. JESUS-CHRIST s'est *manifesté* à ses Disciples plusieurs fois après sa resurection. Ce mot a plus d'usage dans les matieres de Religion que dans les autres. L'ACAD.

MANIFESTER, signifie aussi, Rendre *manifeste*, decouvoir, faire voir en public. Il étoit piqué de se voir contraint de *manifester* au monde une dependance si soumise. Dieu a *manifesté* ses perfections dans l'ouvrage de l'univers. LA ROCHEF. Le temps, les experiences ont *manifesté* plusieurs veritez inconnuës aux Anciens. On a douté de cette verité, mais elle se *manifeste* de jour en jour, de plus en plus. Les grands talens, qui distinguent les

les hommes dans leur état, se manifestent d'abord par le goût qui les y porte. MASSILLON.

MANIFESTÉ, ÉE. part. & adj.

MANIGANCE. s. f. Terme bas & populaire. Mauvaise ruse, procedé artificieux dont on se sert pour faire réussire une affaire. On a de la peine à decouvrir toute la *manigance* des Fripiers, & autres canailles, pour attraper les gens. Le mari ne se doute point de la *manigance*. Il y a de la *manigance* dans cette affaire. Je ne sçai pas leur *manigance*. Il y a là une *manigance* que je n'entends point.

MANIGANCER. v. n. Intriguer d'une maniere basse, surprendre par artifice. Il est bas.

De *Maniganciare* fait de *manicare*; *quasi manibus ludificare, uti agunt prastigiatores*, dit M. du Cange.

MANIGUETTE, ou MALEGUETTE. s. f. Espece de graine qu'on appelle autrement *Graine de Paradis*, ou *grand Cardomome*. Voyez CARDAMOME. Ce nom lui a été donné à cause qu'il s'en fait un grand trafic sur la côte de Guinée, qu'on appelle *Managuette* ou *Malaguette*. Lemery dit qu'on l'appelle *Malaguetta* à cause d'une ville d'Afrique nommée *Malega*, d'où elle étoit autrefois apportée en France. Il en vient à present de differens endroits. Les Epiciers trompent souvent, & donnent de la *maniguete* au lieu de vrai poivre. Quelques-uns doutent que la *maniguete* soit le grand cardamome.

MANILLE. s. f. Terme du Jeu d'Hombre. C'est en noir le deux, & en rouge le sept de la couleur dont on joüe. La *manille* est la seconde triomphe. C'est un matador.

MANIMA. s. m. Serpent du Bresil qui ne sort jamais de l'eau. Il y en a de 25. à 30. pieds. Ce Serpent est tout marqueté de taches de differentes couleurs; les sauvages disent que c'est de là qu'ils ont pris la coutume de se peindre le corps. Ils l'estiment tellement que celui à qui le *manima* s'est fait voir, demeure persuadé qu'il vivra long-temps.

MANIOC, ou MANIHOT. s. m. Plante de l'Amerique qui a une racine de laquelle on fait du pain qu'on appelle *Cassave*. C'est un arbrisseau qui vient à la hauteur de cinq ou six pieds, ou davantage, & dont la tige est ligneuse, tortuë, noüeuse, fragile & moëleuse. Sa grosseur est differente selon la qualité du terroir. Ses feuilles sont larges comme la main, divisées en cinq ou six, ou sept autres feuilles étroites, toûjours vertes, oblongues, rangées en main ouverte, comme celles de l'ellebore noir. Ses fleurs sont petites, composées de cinq feuilles, de couleur jaune-pâle. Le pistile qui est au milieu devient un fruit presque rond, gros à peu près comme une aveline, composé de trois capsules ou cellules oblongues jointes ensemble qui renferment chacun un noyau, ou semence oblongue un peu plus grosse qu'un pignon. Sa racine est semblable à celle du panais, pleine d'un suc laiteux, de couleur obscure en dehors & blanche en dedans; elle est si feconde qu'un arpent de terre qui en sera planté, nourrira plus de personnes que n'en pourroient nourrir six qui seroient ensemencez du meilleur froment : au bout de neuf mois il est en sa maturité. Pour la faire venir, il faut prendre des bouts des rameaux du *manioc*, d'un pied de long & d'un doigt d'épais, puis faire des fosses avec une houë, & mettre trois de ces bâtons en triangle dans la terre que l'on a tirée de ces fosses, & dont on a fait un petit monceau relevé. On appelle cela *planter la fosse*. Mais il y a une autre maniere de planter le *manioc*, que l'on nomme *planter au piquet*, qui est plus prompte & plus aisée, mais qui ne produit point de *manioc* si estimé ni si beau; elle ne consiste qu'à faire un trou en terre avec un piquet, & à y planter tout droit le bois de *manioc*. Les Indiens n'y font point d'autre façon. Il y a plusieurs sortes de ces arbrisseaux, qui ne sont differens qu'en la couleur de l'écorce de leur bois & de leur racine. Ceux qui ont l'écorce grise, ou blanche, ou verte, font un pain de bon goût, & ils croissent en peu de temps; mais les racines qu'ils produisent ne sont pas de si bonne garde, & elles ne foisonnent point tant que celles du *manioc* rouge ou violet, qui est le plus commun, le plus estimé & les plus profitable. Quand ces racines sont arrachées, on en gratte ou ratisse l'écorce avec un mechant couteau, comme on fait aux navets, & on les jette dans un canot plein d'eau, où on les lave bien : après quoi on les grage, c'est-à-dire, qu'on les reduit en une espece de farine fort humide qui ressemble à de la grosse sciure de bois; ce qui se fait en passant fortement la racine sur une rape de cuivre, qu'on appelle grage, comme on passe le sucre. On porte ensuite cette farine à la presse, pour en exprimer tout le suc dont elle est remplie. Le suc de cette racine pris en quantité & tout cru, est un poison si puissant que les Indiens des grandes Isles, persecutez par les Espagnols qui mettoient tout à feu & à sang, voulant éviter une mort plus cruelle, se servoient de ce venin pour se faire mourir eux-mêmes. Mais au bout de vingt-quatre heures que ce suc si venimeux pour toutes sortes d'animaux est tiré de sa racine, il perd sa qualité maligne, & n'a plus rien de mortel, de même que lorsqu'il est bouilli, & les Indiens l'employent dans presque toutes leurs sauces. Les animaux qui s'accoutument au *manioc* peu à peu n'en reçoivent aucune incommodité; au contraire ils s'engraissent. On se sert de ce suc pour faire de l'amidon en le faisant desseicher au soleil, où il devient blanc comme la neige; pour lors on l'appelle *mouchache*, comme qui diroit enfant de *manioc*; car le mot *mouchache* qui est Espagnol, signifie enfant. VOY. DE LABAT. Quelques-uns appellent cette plante *manioque* ou *mandioque*. Plusieurs Insulaires de l'Amerique la nomment *yuca*, & les Mexicains *Quauhcamotli*. Il y a une espece de *manioc* qui est exempt de cette qualité dangereuse. On l'appelle *camanioc*, comme qui diroit, le chef des *maniocs*. En effet, son bois, ses feuilles, & ses racines sont plus grandes & plus grosses que les autres *maniocs*. On le mange sans danger. Mais comme il est beaucoup plus long-temps à croître & à meurir, & que ses racines rendent beaucoup moins de farine, on le neglige.

MANIPULAIRE. adj. m. & fem. Qui appartient à un manipule. Un soldat *manipulaire*. L'enseigne *manipulaire*. Voyez MANIPULE.

MANIPULE. s. m. Ornement Ecclesiastique que les Officians, Prêtre, Diacre & Soudiacre portent au bras gauche. C'est un petite bande, large de trois à quatre pouces, & faite en forme de petite étolle, & de la même étoffe que les chasubles & tuniques. Il signifie & represente un mouchoir, que les Prêtres de la Primitive Église portoient au bras, pour essuyer les larmes qu'ils versoient continuellement pour les pechez du peuple, dont il reste encore une marque dans l'oraison que disent ceux qui s'en revetent. *Merear, Domine, portare manipulum fletus & doloris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle le *fanon*.

On l'a appellé aussi en Latin *sudarium*, & *manuale*; & *mappula*, qui signifient *mouchoir*.

MANIPULE, en termes de Medecine. Mesure d'herbe, qui s'entend de ce que la main peut serrer. Les Medecins le designent dans leurs ordonnances par M. En quelques Provinces on dit encore *mannée*, & en la basse Latinité on a dit *mannua bladi*; pour dire, *poignée de bled*.

MANIPULE, Terme de Milice Romaine. Compagnie d'In-

d'Infanterie, laquelle étoit du temps de Romulus de cent hommes, & du temps des Consuls & des premiers Cesars, de deux cens. Le *Manipule* avoit deux Centurions qui le commandoient, & dont l'un étoit comme le Lieutenant de l'autre. Il n'y avoit que le premier qui fut appellé dans le Conseil du Tribun de la Legion. Ces Centurions étoient ce que nos Capitaines d'Infanterie sont aujourd'hui. ABLAN. Chaque cohorte étoit divisée en trois *Manipules*, & chaque *Manipule* en deux centuries. DAN.

Les Romains donnoient le nom de *Manipule* à cette troupe, parceque chez eux le *manipule* signifioit au propre une poignée de foin, qu'ils attachoient au bout d'une perche pour se reconnoître, avant qu'ils eussent pris les aigles pour enseignes; de là vient que nous disons encore en ce sens, une *poignée de gens*.

MANIPULE PYROTECNIQUE, se dit à la guerre d'une certaine quantité de petards de fer ou de cuivre, qu'on peut jetter à la main sur les Ennemis. La maniere de les faire est enseignée par Casimir dans son Livre de l'Artillerie.

MANIQUE. s. f. Terme d'Artisans, qui se dit d'une certaine deffense, ou couverture qu'ils se mettent à la main, ou aux poignets, pour les faire resister au travail où ils sont obligez de les employer, comme les Chapeliers, Cordonniers, Savetiers, &c. Une *manique* de cuir.

MANISSIERE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui a un rouge ferme, un peu de rouge couvert, & un très-beau blanc & bien net.

MANITOU. s. m. Animal de l'Amerique. Il est de la grosseur d'un cochon de six semaines Il a le museau pointu, la machoire d'en bas plus courte que celle de dessus, comme le pourceau, les oreilles longues, larges & droites, & la queuë longue, pelée par le bout & recourbée. Il est couvert sur le dos d'un poil noir entremêlé de gris, & sous le ventre & sous le cou il est jaunâtre. Il a des oncles extrêment pointus avec lesquels il grimpe legerement sur les arbres. Il se nourrit d'oiseaux, & il fait la chasse aux poules comme le renard; mais au defaut de proye, il se nourrit de fruits. Sa queuë est si forte qu'elle lui sert à se pendre par le bout aux branches des arbres, d'où il s'élance sur d'autres avec une legereté merveilleuse. Ce qui est de particulier en cet animal, c'est qu'il a une bourse ou poche de sa peau même repliée sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, lesquels il lâche sur terre quand il veut, en desserrant cette bourse naturelle. Puis quand il veut passer outre, il la rouvre, & les petits rentrent dedans, & il les porte ainsi par tout: la femelle les allaite sans les poser à terre; car ses mamelles sont cachées dans cette bourse, qui est en dedans couverte d'un poil beaucoup plus mollet, que celui qui paroît en dehors. La femelle produit ordinairement six petits; & le mâle qui a aussi un pareil sac sous le ventre, enporte quelques-uns à son tour pour soulager la femelle, quoyqu'il ne les puisse pas allaitter. Ces animaux sont communs dans la Virginie & dans la nouvelle Espagne. Voyez OPASSUM. C'est un autre nom de ce même animal.

MANIVEAU. s. m. Petit panier plat sans anse. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Un *maniveau* d'éperlans, parcequ'on en vend d'ordinaire dans de tels paniers une quantité suffisante pour en faire un plat.

MANIVELLE. s. f. Terme de Mechanique. Manche replié deux fois à angles droits, qui est d'ordinaire au bout de la broche de l'essieu d'une machine, pour la faire tourner. Il y a de doubles *manivelles* pour faire mouvoir le piston des pompes. Il y a aussi des *manivelles* aux broches à main. *Manivelle* d'une meule à émoudre.

On appelle *manivelle* dans un tire-plomb ou rouët à filer le plomb, certain manche qui en faisant tourner l'arbre de dessous, fait aussi tourner celui de dessus par le moyen de son pignon.

Manivelle, dans un estau ou estal de Serrurier, est ce qui fait tourner la vis qui passe au milieu d'une de ses tiges, entre les mâchoires & la jumelle par l'œil de l'estau, & s'ajuste dans la boëte qui tient à l'autre tige où est l'écrou.

La *Manivelle*, en termes de Mer, est la piece de bois que le Timonier tient à la main, qui fait joüer le gouvernail. Voyez MANUELLE.

Les Imprimeurs appellent *manivelle*, ce qui sert à faire roule la presse.

De *Manulea*. Huet.

MANNE. s. f. Prononcez *Mâne*. Terme de Pharmacie. Drogue medicinale. C'est un suc concret blanc ou jaunâtre, qui tient beaucoup de la nature du sucre ou du miel, se fondant & se dissolvant facilement dans l'eau, qui decoule sans incision, ou par incision, à la maniere des gommes, du tronc des grosses branches & des feuilles, même des frênes tant ordinaires que sauvages, pendant la Canicule & un peu auparavant. On ne la trouve que sur ces arbres, encore n'est-ce pas sur tous, mais principalement dans la Calabre, en Sicile & particulierement vers Gallipoli, au mont Saint Ange & à l'Atolse. C'est pourquoy ceux-là se trompent, qui disent que c'est un miel de l'air, ou une espece de rosée qui vient d'une vapeur élevée de la terre, & digerée dans l'air, condensée par le froid, qu'on recueille dans les païs chauds avant le lever du soleil tant sur les plantes & les arbres, que sur les rochers & la terre même, qui disparoît lorsque la chaleur survient. Car au contraire on l'amasse en plein soleil, lequel la seche & la condense. De sorte qu'on la doit mettre au rang des gommes qui s'épaississent par la chaleur, & se resolvent dans l'humidité. Les Italiens en connoissent de trois sortes: *manna di corpo*, qui sort d'elle-même des branches de l'arbre dès le mois de Juillet: la seconde, *manna forzata* ou *forzatella*, qui ne se recueille au mois d'Août qu'après l'incision de l'arbre, & lorsque la premiere a cessé de couler: la troisiéme, *manna di fronda*, qui sort d'elle-même en forme de petites gouttes d'eau, comme une espece de sueur, de la partie nerveuse des feuilles du frêne, qui sont de la grosseur des grains de froment, & qui s'endurcissent au Soleil au mois d'Août. On voit quelquefois ces feuilles si chargées de ces grains, qu'il semble qu'elles soient couvertes de neige. On croit ordinairement que la *manne de Pologne* tombe du Ciel en certains temps de l'année, & qu'on la recueille dans des linceuls, avant le lever du Soleil qui autrement la fait fondre. Mais selon Mr. Leeuwenhoek, cette *manne* est une veritable graine, que l'on écache, pour la developer de sa premiere écorce, comme on fait le ris & l'orge; ce qui presse trop le germe & lui ôte sa figure naturelle. Il assure qu'il a trouvé quelques unes de ces graines, qui avoient conservé leur premiere écorce, & dont il a tiré le germe. BIB. UNIV.

La *manne* est une Medecine qui purge fort doucement, & qu'on prend dans des bouillons. La dose en est depuis deux dragmes jusqu'à deux onces. Altomarus Medecin de Naples en a fait un Traité exprès, & Joseph Donzellus confirme ce qu'il en a dit. La *manne* purge la bile, quoyqu'on la tienne une espece de miel; & au contraire le miel ordinaire l'augmente. Celle qui vient du Mont Saint Ange, qui est ordinairement un peu grasse, est estimée la meilleure. On choisit la *manne* nouvelle, en larmes grandes ou petites, pures, seches, legeres, creuses, syrupeuses ou crystallines en dedans, de

de couleur blanche, d'un goût doux. Elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, du sel acide & un peu de terre. Fuchsius dit que les païsans du mont Liban mangent ordinairement la *manne*, comme ailleurs on fait le miel. A Mexique ils ont de la *manne* que l'on mange, comme on fait le fromage en Europe.

On trouve vers Briançon, & presque par tout le Dauphiné, sur les arbres & sur les arbrisseaux, une espece de *manne* ronde comme des grains de coriandre, blanche, seche. C'est ce qu'on appelle *manne de Briançon*. Elle est très-peu purgative. Il naît en Perse une espece de *manne* purgative, semblable à celle de Briançon, sur un plante épineuse, haute de quatre ou cinq pieds, que les Arabes appellent *Agul* ou *Alhagi*. Cette *manne* étant gardée se met en pâte brune; elle est douce au goût comme du sucre, mais elle laisse un peu d'acreté. Il naît aussi de la *manne* sur l'arbre nommé & appellé en latin *Acer*, & en françois *Erable*. Mr. de la Hire a remarqué qu'il naît aussi de la *manne* sur les Orangers & les Citronniers. Voyez l'Hist. de l'Ac. des Sc. 1708. Toutes ces *mannes* viennent d'une séve qui exude de la plante & qui s'épaissit à l'air. Mr. Regis veut que la *manne* soit aussi produite par les exhalaisons, & par cette raison qu'elle s'attache aux arbres du côté seulement que le vent souffle.

MANNE, en termes de l'Ecriture, est une viande miraculeuse que Dieu fit tomber du Ciel, pour nourrir son peuple dans le desert pendant 40. ans. La *manne* étoit faite en façon de coriandre, & sa couleur étoit comme la couleur du bdellion; c'est-à-dire, d'une couleur tirant sur le blanc. Quoyque cette *manne* ou pluye de pain, qui tomboit du Ciel, soit un prodige assez étonnant, les Rabins ne laissent pas de le broder, & de le revêtir de plusieurs circonstances qui le rendent entierement incroyable. Voyez BASNAGE, *Histoire des Juifs*, Chap. XVI. La *manne*, selon les Rabbins, étoit un épaississement de la lumiere superieur.

Les Israëlites appellerent cette sorte d'aliment, *manne*, ou du mot Hebreu *manah* qui signifie *don*; pour dire, que la *manne* étoit un don du Ciel; ou du mot *minnah*, qui signifie *preparer*; pour dire, que la *manne* étoit toute prête à manger, sans avoir besoin d'autre preparation que de l'amasser. La plupart des Interprêtes le font venir du mot Egyptien *man*, qui signifie *qu'est-ce?* & donc les Israëlites ne faisant que de sortir d'Egypte, avoient bien pu se servir au lieu de *mah*, qui veut dire en Hebreu *la même chose*. C'est le sentiment des Rabbins qui a été adopté par plusieurs Chretiens. Ce dernier sentiment est d'autant plus vrai-semblable, que l'Ecriture nous apprend que les Israëlites furent dans un grand étonnement, lorsqu'ils virent tomber la *manne* pour la premiere fois, ne sçachant ce que c'étoit. Les uns croyent que ce mot *man*, *qu'est-ce?* étoit une marque de leur joye; & les autres au contraire croyent que c'étoit une marque de leur mepris, parce que Moïse leur ayant promis que Dieu leur donneroit du pain en abondance, ils s'étoient attendus à du pain ordinaire. De sorte qu'ils dirent entr'eux *man*, ou *qu'est-ce que cela?* comme s'ils avoient voulu dire, est-ce donc là ce que l'on nous avoit promis? C'est le sentiment de Mr. le Clerc: Mr. de Saumaise ne convient point de cette origine. Il dit que les Arabes & les Chaldéens appelloient *man*, une espece de rosée, ou de miel qui tomboit sur les arbres, & que l'on recueilloit en abondance sur le mont Liban. Ainsi les Israëlites ne demanderent point par un mouvement de surprise, ce que c'étoit que ces grains ronds & blancs, & semblables au coriandre, qu'ils voyoient descendre du Ciel, & se dissiper par les rayons du Soleil: mais ils les appellerent *man*, parce qu'ils tomboient avec la rosée, & à-peu-près de la même maniere que le miel qui leur étoit très-connu sous le nom de *man*. Au lieu donc de traduire, *qu'est-ce?* il traduit, *c'est de la manne*. Mr. de Saumaise ajoute que cette *manne* des Israëlites n'étoit autre chose que cette graisse, & cette rosée épaisse qui se condensoit, & que c'étoit là même chose que le miel sauvage dont Saint Jean se nourrissoit dans le desert. Ainsi le miracle ne consistoit point dans la nouveauté, & dans la formation d'une nouvelle substance, en faveur des Israëlites, mais dans la maniere ponctuelle dont elle étoit dispensée par la Providence; ensorte qu'une si grande multitude étoit pleinement rassasiée. Mais la *manne* d'Arabie à une qualité medicinale qui purge & qui affoiblit au lieu de sustenter & de nourir. Le sentiment de Mr. de Saumaise est refuté par une anonyme dans le T. XVIII. de la Bib. Univ. Les Israëlites murmurerent contre la *manne*, & en eurent du degoût: ils disoient, pour marquer ce degoût, que leurs yeux ne voyoient que *manne*. La *manne* est une des figures de JESUS-CHRIST. Quelques Ecrivains Ecclesiastiques ont aussi donné ce nom à un certain baume ou poudre odorante, qui sort des sepulchres des corps des Saints. On peut consulter sur le sujet de la *manne*, les dissertations de Saumaise, de Buxtorf, & de Bochart, sur le même sujet; le commentaire de Mr. le *Clerc* & du P. *Calmet* sur Exode XVI. 14. & suiv. & le L. *Discours Historique* de Mr. Saurin.

MANNE, se dit aussi figurément des alimens de l'esprit. Il faut se nourrir de la substance de la verité, & se repaître abondamment de cette *manne* celeste. MALEB.

MANNE, se dit par extension de toutes sortes de viandes, & de fruits, principalement quand ils sont de garde, quand ils peuvent nourrir, & faire subsister une maison. C'est une grande *manne*, une vraye *manne*. C'est une bonne *manne* dans un logis, qu'une provision de pois, de feves, de ris, pour le Carême.

MANNE D'ENCENS, est de l'encens male choisi en petits grains les plus ronds, les plus nets, ayant la couleur de la belle *manne*. On donne aussi ce nom aux miettes farineuses d'encens, qui se trouvent au fond des sacs dans lesquels on l'a transporté, & qui se sont faites par l'agitation & par le frotement qu'ont causé les voitures.

Manne de Mercure, est un sublimé fait avec le précipité que l'on sublime pour le precipiter une seconde fois, & encore le sublimer ainsi pour la seconde fois.

MANNE MASTICHINE, ou gomme de cedre, est une resine claire, transparente, blanche, se formant & s'endurcissant en grains comme le mastic, qui decoule des cedres sans incision, pendant les grandes chaleurs de l'été. On l'appelle en latin *Cedria*.

MANNE, se dit aussi d'une couche de terre minerale sur la veine du metal, dont elle est la marque. Ainsi on dit *manne d'or* pour signifier une sorte de sable, qui est un indice qu'il y a quelques mine d'or cachée sous ce sable. En Latin *figulinum*. POMEY.

MANNE. Espece de panier d'osier grand & plat, plus long que large, avec des anses à chaque bout, & où l'on met la vaisselle lorsqu'on a desservi. *Manne à desservir*.

MANNE D'ENFANT, est un long panier d'osier, en forme de berceau, avec une anse à chaque côté, & quatre pieds dessous, où l'on met coucher un enfant au maillot.

MANNE A MARÉE. Sorte de panier grand, rond, & creux, où l'on met de la marée.

MANNEQUIN. Voyez MANEQUIN.

MANOBI. f. m. Espece de fruit du Bresil & des Antilles qui vient sous terre comme les truffes. La plante qui le produit a une tige haute d'un pied ou d'un pied & demi, quarrée ou canelée, roussâtre & velue. Il en sort plusieurs rameaux qui portent chacun quatre

 feuilles

feuilles assez semblables à celles du melilot. De la jointure de ces rameaux naissent de petites fleurs jaunes, rouges sur les bords, composées de deux feuilles, & attachées à des pedicules longs d'environ un doigt & demi. Sa racine est menuë, filamenteuse, sur laquelle viennent les fruits qui sont des gousses grises, oblongues, de la grosseur des myrobolans, fragiles : chacune contient deux noyaux gros comme une aveline, dont le dedans est blanc, oleagineux & du même goût que nos pistaches. Ces fruits se trouvent dans la terre, selon Lemery, attachez les uns aux autres par des filamens menus sans autre racine, ni plante. Ils ont fort bon goût, & on dit qu'ils fortifient l'estomac : mais ils causent le mal de tête à ceux qui en mangent trop. Lorsqu'ils sont entiers & qu'on les remuë, ils font du bruit. Quelques-uns les nomment autrement *pistaches*. Marcgrave appelle la plante, *Mundubi Brasiliensis*.

MANOEUVRE. s. m. Ce mot signifie proprement celui qui travaille de ses mains ; mais on ne s'en sert guere qu'en parlant d'un aide à Maçon, d'un aide à Couvreur, c'est-à-dire, d'un homme de peine qu'on prend à la journée pour servir les Maçons & les Couvreurs, & faire autres fonctions qui n'ont besoin d'aucun art, ou apprentissage.

Ce mot vient de *manopera* qui se trouve pour *servitium manuale*, dans les capitulaires de Charlemagne, & dans ceux de Charles le Chauve: *manopera*, c'est, *manus opera*, *ouvrage de main*. MEN.

On appelle proverbialement & ironiquement un homme fin & adroit, un *rusé manœuvre*.

MANOEUVRE, à la campagne, se dit des pauvres gens, qui vivent du travail de leurs bras, & qui n'ont ni bien, ni commerce, ni industrie. En cette paroisse il n'y a qu'une douzaine de Laboureurs, de Vignerons, ou de Marchands ; tous les autres ne sont que de pauvres *manœuvres*, & gens de journée, qu'on employe à faucher, faner, moissonner, vendanger, &c.

MANOEUVRE, subst. fem. en termes de Marine, sont toutes les cordes qui servent à gouverner les vergues, les voiles, & l'ancrage, & à tenir les mâts dans leur assiete. Durant ce gros tems notre mât d'avant se rompit, & generalement toutes les *manœuvres* furent en desordre. Les *manœuvres hautes* sont celles qui se font de dessus les hunes & les vergues, & de dessus les cordages. Les *manœuvres basses* sont celles qui se font de dessus le pont. Les *Valencines* servent à faire pancher les antennes d'un côté ou d'autre. Les *bras* tirent le bout des antennes vers la pouppe. Les *écoutes* ou *contre écoutes* tiennent le bout des voiles. Les *breuils* ou *martinets* servent à embrouiller promptement les voiles ; & les *garcettes* à les ferler ; les *ralingues* à les fortifier. Les *boulines* ou *boulinettes* servent à ouvrir les bords des voiles, pour recevoir le vent qui vient de biais. Cela fait dix ou onze cordes qui sont le plus souvent doubles, & étant multipliées par les dix voiles, font plus de 200. cordes ou *manœuvres*. L'itacle est la plus grosse des *manœuvres*. Elle soutient & éleve l'antenne, passant à une poulie qui est sous la hune, & aboutit à un moufle de poulies où sont les issas. *Manœuvres à queue de rat*, sont celles qui vont en diminuant, & qui vers le bout sont moins garnies de cordons, que le reste du cordage. *Manœuvres majors*, sont les gros cordages, tels que sont les cables, les haussieres, l'étai, les grelins, & autres. *Menuës manœuvres*, sont les petites cordes qui servent à manœuvrer tant les vergues que les voiles: les bras, les cargues & les boulines sont de ce nombre. *Fausses manœuvres*, sont celles qu'on met lorsqu'on se prepare à un combat, & qu'on fait servir quand les autres sont coupées. *Manœuvre en bande*, est une corde qui n'étant ni tenuë, ni amarrée, ne travaille pas. *Manœuvres passées à contre*, sont celles qui sont passées de l'arriere du vaisseau à l'avant, comme celle du mât d'artimon. *Manœuvres passées à tour*, sont les *manœuvres* passées de l'avant du vaisseau à l'arriere, comme les cordages du grand mât, & ceux des mâts de beaupré & de misene. *Manœuvres dormantes*, sont celles qui sont fixes, auxquelles on touche rarement; *manœuvres courantes* ou *coulantes*, sont celles qui sont presque en mouvement continuel, comme cellesqui servent à manier les voiles.

MANOEUVRE, signifie aussi l'usage de ces cordages, & le service des Matelots qui les font mouvoir ; tout ce qui se fait pour le gouvernement du vaisseau. Sans une *manœuvre* faite à propos nous étions perdus. Ce Matelot entend bien la *manœuvre*. Leurs matelots n'entendoient pas si bien la *manœuvre* que les nôtres. Notre équipage ne pouvoit plus faire de *manœuvre*. *Manœuvre fine*, c'est quand on a fait tout d'un coup ce qu'il y a de plus avantageux à faire. *Manœuvre hardie*, c'est quand on entreprend une *manœuvre* perilleuse & difficile. *Grosses manœuvres*, c'est l'embarquement des cables, des canons, & enfin tout ce qui regarde le gros travail. *Manœuvre tortuë* ; *mauvaise*, *méchante manœuvre*, c'est quand on ne commande pas la *manœuvre* necessaire, ou qu'on ne la fait pas bien.

MANOEUVRE, signifie aussi dans l'Art de bâtir, le mouvement libre des Ouvriers, & des machines dans un endroit serré & étroit, pour y pouvoir travailler. Dans une trenchée il faut un espace de six pieds pour laisser la *manœuvre* libre.

MANOEUVRE, se dit aussi figurément, en parlant de la conduite qu'on observe pour faire reüssir quelque affaire ou entreprise ; & il ne se dit gueres qu'en mauvaise part. Vous avez fait là une mauvaise *manœuvre*, c'est-à-dire, Vous avez fait quelque faute, ou quelque mauvaise démarche qui nuira à votre dessein.

MANOEUVRE, se dit aussi en parlant des mouvemens qu'un General, ou un autre homme de commandement, fait à la guerre. Les ennemis croyoient l'avoir renfermé, mais il fit une *manœuvre* à laquelle ils ne s'attendoient pas.

MANOEUVRÉE. s. f. Terme de coutumes. Ouvrage, travail des mains. Les vasseaux doivent des *manœuvrées* à leurs Seigneurs.

MANOEUVRER. v. act. Travailler aux manœuvres ; ou cordages, les gouverner & faire agir les vergues & les voiles d'un vaisseau à propos, & selon les ordres du Commandant. Il faut du tems à un matelot pour aprendre à bien *manœuvrer*. Les ennemis ont perdu deux vaisseaux faute de gens pour les *manœuvrer*. L'équipage refusa de *manœuvrer*.

MANOEUVRIER. subst. masc. Officier ou Matelot qui entend bien la manœuvre, qui sçait tout le détail de la manœuvre du vaisseau. M. de Ruiter & M. du Quesne ont passé pour les meilleurs *manœuvriers* qui fussent au monde.

MANOIE. s. f. Vieux mot. Memoire. PERCEV.

MANOIR. s. m. Vieux mot. Maison.

En termes de Palais, *manoir* se dit encore d'un certain lieu fixe & distingué, où un homme est presumé faire sa demeure, & où l'on va pour rendre les hommages, & devoirs qu'on doit rendre au domicile. Ainsi il se faut presenter au *manoir* Seigneurial pour y faire la foi & hommage, y faire signifier son aveu & denombrement. Un aîné partageant noblement doit avoir par preciput le principal *manoir*. On dit aussi le *manoir* Episcopal, en parlant de la maison de l'Evêque.

Ce mot, selon Menage, vient du Latin barbare *manerium*, fait du verbe *manere*, demeurer, qui signifioit une habitation avec quelques terres autour; une metairie : *Villas quas a manendo manerios vocamus*. ODERIC VITAL dans

dans son *Histoire Ecclesiastique*. Men. On a dit aussi *mansio*. D'autres croient qu'il vient de *maner*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *maison de Noblesse*.

En Poësie ce mot s'est aussi conservé, mais odieusement, pour parler du tombeau; les Poëtes appellent les Enfers, les sombres *manoirs*. Ainsi Habert a dit en decrivant le Temple de la Mort.

Et cet obscur manoir
A ses funestes murs entourez de drap noir.

La Fontaine a appellé l'Ocean, le *manoir* liquide.

Peu s'en fallut que le Soleil
Ne rebroussât d'horreur vers le manoir *liquide.*

MANOMETRE. s. m. Mesure de la rarefaction de l'air. Ce tuyau a été inventé par M. Varignon, & proposé à l'Acad. R. des Sciences en 1705. L'usage du manometre est de mesurer les differens degrez de pesanteur, de rareté, ou densité de l'air, soit dans differens Païs en même tems, soit dans le même Païs en differens tems.

MANON. s. f. Nom de fille, diminutif de marie. *Manon* est jolie.

MANOQUE. s. f. Rouleau de tabac. Ce tabac n'est pas d'une bonne *manoque*. Ce mot est nouveau. Tr.

MANOTTES. Voyez Menottes.

MANOUVRIER. s. m. Ouvrier qui travaille de ses mains Compagnon Artisan qui sert les Maîtres. Cet homme a besoin de plusieurs *manouvriers* pour achever son entreprise.

MANQUE. s. m. Defaut, besoin, necessité. Le *manque* d'argent, de vivres, de munition fait échoüer les meilleures affaires, & rendre les meilleures places. Le *manque* d'amis, de credit, lui a fait faire banqueroute. Le *manque* de foi, le *manque* de parole en est cause &c. Les femmes pardonnent aisément un *manque* de respect, quand il ne vient que d'un excès d'amour. Ob. M. Quelques talens que l'on ait, le *manque* de politesse detruit l'estime. Bell.

On dit aussi adverbialement, *manque* de soin, *manque* de santé, il a laissé perdre sa fortune. Que pourroit-il y avoir de *manque* après tant d'habiles gens? Pasc. Ce n'est pas *manque* de bon appetit, s'il ne profite pas en cette affaire. On dit aussi d'un sac d'argent bien compté, d'une regle d'Arithmetique, qu'on n'y trouvera point de *manque*, point d'erreur, ou qu'on y a trouvé dix écus de *manque*.

MANQUEMENT. s. m. Faute. Tout homme est sujet au *manquement*. Le *manquement* à son devoir merite correction. Ce n'est point dans les troupes qu'on pardonne les *manquemens*. Le *manquement* de parole ne merite pas de pardon entre gens d'honneur. Se venger d'un *manquement* de foi. La Rochef. La source la plus ordinaire des *manquemens* des hommes, est qu'ils s'éfraient trop du présent, & qu'ils ne s'éfraient pas assez de l'avenir. Card. de R.

MANQUER. v. act. Faillir à toucher, à saisir quelque chose; laisser échapper une occasion de faire quelque chose, n'en sçavoir pas profiter. Il avoit dessein de suprendre cette ville, il l'a *manquée* d'une heure. Un tel hazard lui a fait *manquer* son coup. Ce Prevôt vouloit prendre ce prisonnier; mais il a *manqué* son homme. J'ai *manqué* une belle occasion. Les Chasseurs ont *manqué* le cerf. S'il me *manque*, je ne le *manquerai* pas. Scevola jeune Romain se brula la main qui avoit *manqué* Porsenna. Boss. J'ai *manqué* un lievre qui étoit presqu'au bout de mon fusil; pour dire, je ne l'ai pas tué. Son retardement lui a fait *manquer* la partie.

Rarement on peut voir, sans en être piqué,
Posseder par un autre un cœur qu'on a manqué. Mol.

Manquer. v. neut signifie, Faillir; faire quelque faute. Tous les hommes peuvent *manquer*. Il est de l'infirmité humaine de *manquer*. N'avez vous jamais *manqué*?

Manquer a, &c. Ne faire pas ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un, ou de quelque chose. Il est honteux de *manquer* à sa foi, à sa parole. Une fille ne doit pas *manquer* à son honneur. *Manquer* à ses amis. L. Valerius & M. Horatius, qui ne vouloient ni *manquer* à la République, ni se *manquer* à eux-mêmes, assemblerent dans leurs maisons un grand nombre de leurs amis & de leurs cliens, pour s'en faire un secours contre la violence des Decemvirs. Ab. de Ver. Il y a peu de personnes qui ne *manquent* quelquefois à leur devoir.

Manquez; manquez *un peu à le bien recevoir*. Mol.

Manquer de. Avoir faute de. *Manquer* de pain; *manquer* d'argent; *Manquer* de cœur.

Manquer, se dit aussi des armes à feu; pour dire, ne pas tirer, ne pas prendre feu. Il m'auroit tué, si ses pistolets n'avoient pas *manqué*. Son fusil *manqua*.

Manquer, signifie aussi, Avoir besoin, avoir faute de quelque chose. On ne peut si bien munir une place, qu'il n'y ait toûjours quelque chose qui y *manque*. Le vin *manqua* aux noces de Cana, & donna à J. Christ occasion de faire son premier miracle. Ses amis lui ont *manqué* au besoin. Cet homme ne *manque* pas de vanité. Il *manque* d'argent, de loisir pour achever cet ouvrage. Cela est parfait, achevé, il n'y *manque* rien. Sans les medailles l'Histoire *manqueroit* de son principal appui. J. des Sc. Les Sciences *manquoient* à son esprit, plutôt que son esprit aux sciences: & dans la facilité qu'il avoit à les apprendre, on eût dit qu'il les inventoit. Fl. Il ne *manque* pas de bonne volonté, mais seulement de pouvoir ou d'occasion. Les moyens de vaincre ne *manquent* jamais à qui en a le desir & le courage. Ob. M. *Manquer* de cœur. *Manquer* de foi. *Manquer* de credit. *Manquer* de force. Le Roi poursuivi à toute outrance par l'implacable Fortune, ne s'est jamais *manqué* à lui-même. Fl. Où l'experience *manque* la medecine manque aussi. Fonten. Le pauvre *manque* du necessaire, le riche *manque* du superflu; l'un & l'autre desirent ce qu'ils n'ont pas. J. des Sc. J'ai été vingt fois dans ma disgrace sur le point de *manquer* du plus nécessaire, parceque je n'avois jamais aprehendé dans mon bonheur de *manquer* du superflu. Card. de R. Il ne *manque* rien à leur bonheur que de le connoitre.

Manquer, signifie aussi, Perir, tomber, defaillir. Ce Marchand a *manqué*, a fait faillite. La perte d'un tel vaisseau est cause qu'il a *manqué*. Si ce pere de famille vient à *manquer*, s'il vient à mourir, toute sa maison est ruinée. Ce bâtiment est tombé, il a *manqué* par les fondemens. Cet homme *manquera* par le poûmon. Il ne peut plus se soutenir, les jambes lui *manquent*. Je suis si interdit que la parole me *manque*. On dit que le cœur *manque* à quelcun, quand il tombe en defaillance; que le pied lui a *manqué*, quand il a glissé.

Manquer, signifie aussi, Obmettre, ne faire pas ce qu'on est obligé de faire, l'oublier. Quand un Procureur *manque* de se trouver à l'assignation on donne defaut contre lui. Je ne *manquerai* pas de faire ce que vous voulez. Ne *manquez* pas de me venir voir. Malheureusement il *manqua* d'aller voir son Raporteur.

On dit proverbialement d'un portrait bien ressemblant, qu'il n'y *manque* que la parole. On dit des chevaux & des ânes, qu'ils ne *manquent* que par les jambes. On dit qu'on l'a *manqué* belle; pour dire, qu'on a laissé échaper une belle occasion, ou qu'on a évité un grand danger. On le dit aussi en riant d'un homme qui épouse une laide femme.

De *mancus*: d'où les Italiens ont aussi fait *mancare*, & les Espagnols, *mancar*. Men. Hotoman derive le François *manquer* de l'Alleman *manglen*.

MANSARD. s. m. Voyez Pigeon Ramier. C'est la même chose.

MANSARDE. s. f. Terme d'Architecture. Comble coupé,

pé, ou brisé. C'est une maniere de charpente, ou de couverture de maison, qui se fait par des toits recouppez, & qui ont une double pente, rompuë par le brisis; au lieu de celle qui étoit droite, & pointuë dont on se servoit autrefois. On augmente par là l'espace qu'ils renferment, & on trouve moyen d'y pratiquer des logemens très-commodes & très-agreables. Son nom vient de *Mansard*, celebre Architecte moderne qui en est l'inventeur. On tient pourtant que cette pensée lui est venuë de l'assemblage des bois de charpente, que Sangallo Architecte avoit figuré, pour faire les cintres de Saint Pierre de Rome, dont Michel Ange s'est servi. Les figures en sont données par le Muet dans son Palladio. Tous les beaux bâtimens d'aujourd'hui sont couverts d'une *mansarde*, ou à la *mansarde*. Comble à la *mansarde*.

MANSE. Voyez MENSE.

MANSEAU. s. m. Nom propre qui se dit d'un habitant du Maine. Ce mot est venu en usage dans ce proverbe: Un *Manseau* vaut un Normand & demi. Il n'est pas odieux, comme plusieurs pensent. Il vient de ce qu'autrefois on battoit dans ces Provinces deux sortes de monnoyes, qu'on nommoit *Manseaux*, & normands. Le *manseau* étoit de plus grande valeur, & passoit pour un normand & demi. Il est vrai neanmoins que qui dit un *Manseau*, dit un homme fin & adroit: d'où vient le Proverbe; c'est un *Manseau*, c'est tout dire.

MANSFENY. s. m. Oiseau de proye des Iles Antilles qui n'étant guere plus gros qu'un faucon, a les griffes deux fois plus grandes & plus fortes. Il ressemble tout-à-fait à l'aigle, excepté qu'il est plus petit. La chair en est excellente, quoi qu'elle soit un peu noire.

MANSION. s. f. Demeure, sejour qu'on fait en quelque lieu. Il n'est guere en usage que dans l'exemple suivant. A la fin du Pentateuque de M. le Clerc, il y a une Carte des *mansions* des Israëlites dans l'Arabie deserte. BIBL. CH.

Du Latin, *mansio*.

MANSUETUDE. s. f. Terme dogmatique. C'est le nom qu'on donne à la vertu qui rend un homme doux, traitable & facile; qui a l'ame ferme & constante pour s'opposer aux emportemens, & à la colere. La *mansuetude* est la vertu d'un Chretien. St. Paul recommande aux Evêques de temperer par la *mansuetude* ce que l'autorité a de severe. LE P. GAIL. Il n'a guere d'usage. L'ACAD.

Du Latin *mansuetudo*.

MANTE. s. f. Grand voile noir traînant jusqu'à terre, que portent les Dames de qualité dans les ceremonies, & sur tout dans le deuil. Toutes les Dames étoient en *mante*. On appelle aussi *mantes*, certains habits que portent quelques Religieuses. On a appellé les balandrans, les cappes de Bearn à long poil, & autres couvertures que portoient des voyageurs, des *mantes*. Les Bohemiens qui roulent le monde appellent encore *mante*, la couverture qu'ils portent sur l'épaule & qui ne leur couvre qu'un bras. Et les Ouvriers appellent aussi *mantes*, les couvertures de lit.

Ce mot vient de *mantelium*, qui se trouve dans Plaute. Il est diminutif de *mantum*, *eò quòd manus tegat tantum*, dit Isidore. On appelle aussi *Mante Papale*, une chappe de laine avec un capuchon que porte quelquefois le Pape.

MANTE, signifie aussi une grande couverture de lit faite de laine. On en fait à Montpellier, à Avignon & à Paris. On en appelle quelques-unes *passegrandes* ou *fleurons*, ayant trois aunes de long; d'autres *passepasse*. Leur difference consiste à leurs longueurs & largeurs, & à être marquées de cinq ou six points, ce qui est reglé par les statuts des Tapissiers.

MANTEAU. s. m. Habillement de dessus ample & large, qu'on porte par ornement, ou pour se deffendre du froid, & de la pluye. Un habit complet consistoit autrefois en pourpoint, haut de chausses, & *manteau*. Maintenant on ne porte de *manteau* sur le justaucorps qu'en hiver, & à la campagne, pour se garentir des injures de l'air. Les gens de robbe & d'Eglise ont des *manteaux* longs traînans à terre. Les seculiers ont des *manteaux* courts, qui ne vont que jusqu'aux genoux. On appelle *manteau long*, un *manteau* qui traîne, & que portent les Ecclesiastiques quand ils sont en soutane. Il étoit en *manteau* long. On appelle *manteau court*, le *manteau* ordinaire, par opposition au *manteau* long: se mettre en *manteau* court. Et on appelle *manteau de nuit*, un *manteau* fort court, dont les femmes, & les malades se servent souvent dans la chambre & dans le lit. Un *manteau de nuit* à manches. Les Bourgeois portent des *manteaux* doublez de panne, de velours. Les gens en grand deuil portent de longs *manteaux* de drap noir. Les Moines portent aussi des *manteaux* sur leurs robbes, & il y en a eu qu'on a appellez les *Blancs-manteaux*, autrement *Guillemins*. *Manteau* de Capucin, de Recollet, d'Augustin déchaussé. Les *manteaux* de ces Religieux sont courts & sans colets.

Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge & l'hiver sans manteau. BOIL.

Le *manteau* étoit autrefois l'habit des Philosophes, & de ceux qui faisoient profession d'une vie plus austere. Tertullien a fait un livre exprès sur ce sujet. Les Grecs portoient un *manteau* fort large, dont ils relevoient les deux bouts de chaque côté, & les attachoient derriere les épaules avec une agraffe, ensorte qu'on ne voyoit que la tunique qu'ils portoient par dessous. Les Cyniques portoient leur *manteau* sur leur chemise, & sans tunique. DAC. Socrate se trouvant sans *manteau* en hiver & ne voulant pas en demander un à ses amis, se contenta de leur dire, j'aurois acheté un *manteau* si j'avois eu de l'argent. SACY.

Ce mot aussi bien que celui de *mante*, est derivé du Grec *mandoonée*, d'où on derive aussi *mandille*; ou bien de *mantica*, *besace*, parcequ'on porte les *manteaux* comme les besaces, partie devant, & partie derriere; d'autres enfin de *manus* & de *tego*. BOREL après Papias & Isidore. Servius le derive du Grec *mandeas* qui étoit une étoffe veluë dont on couvroit les tables aussi-bien que les épaules. Mais il vient plutôt de *mantel*, qui en langage Celtique ou Bas-breton, comme aussi en Flamand, signifie la même chose.

MANTEAU, a été aussi l'habit que tous les Anciens ont porté par dessus leur robbe. Elie donna le don de prophetie à Elisée en lui laissant son *manteau*. On reprochoit à Diogene, qu'on voyoit sa vanité à travers les trous de son *manteau*. Les Romains se couvroient la tête d'un des bouts de leur *manteau*. Le Grand Chambellan recevoit autrefois au nom du Roi les hommages que venoient faire les vassaux, qui lui devoient laisser leurs *manteaux* comme un droit de Chambellage.

Le *Manteau* Royal, est un riche habit de ceremonie qui s'attache sur l'épaule droite, & se releve sur la gauche, traînant devant & derriere jusqu'à terre. Il est chargé de fleurs de lis d'or en broderie, & doublé d'hermines. Le Roi le porte à son sacre, & en d'autres occasions. Voyez PORTEMANTEAU. Le *manteau* étoit aussi autrefois un ornement Papal; & on donnoit l'investiture aux Papes par le *manteau*. Le *manteau* Imperial, le *manteau* Ducal, le *manteau* des Chevaliers de l'Ordre sont des *manteaux* de ceremonie. Lorsqu'on reçoit un Chevalier de S. Lazare, on lui met le *manteau* à bec chargé de la croix blanche à 8 pointes.

MANTEAU, est aussi une espece de robbe de chambre que mettent les femmes par dessus leurs corps de juppes. *Manteau* de brocard. *Manteau* d'oüate.

MANTEAU, en termes de Blason, c'est la representation

de la cotte d'armes du Chevalier, qu'on met derriere son écu ; & on le chamarre de ses Armoiries. Ces anciennes cottes d'armes, ou *manteaux*, étoient ouvertes sur le côté, & descendoient plus bas que le nombril en forme de jupe volante, avec les manches racourcies à l'endroit du coude, comme celles que les femmes appellent *manches d'ange*. Les Princes qui ne sont pas Souverains, & les Ducs & Pairs de France, en couvrent leurs écus, & il est fourré d'hermines. Il y fait le même effet que le pavillon sur celui du Roi. L'usage des *manteaux* fourrez d'hermines n'a gueres plus d'un siecle, & ils sont armoyez sur les replis. Ceux des Presidens sont bien plus modernes, mais ils ne sont pas armoyez de cette façon ; ils sont d'écarlate doublée d'hermines & de petit gris. Celui du Chancelier est de drap d'or. François I. & Charles IX. mettoient un grand *manteau* de gueules rebrassé d'argent, sur leurs Armoiries. Les *manteaux* sont appellez dans les anciens Manuscrits, *blasons*, *enseignes d'armes*, & *housses d'Ecu*.

MANTEAU, en Fauconnerie, signifie la couleur du poil de plusieurs animaux & de plusieurs oiseaux, entr'autres de ceux de proye, d'où est venu le nom de corneille *emmantelée*.

MANTEAU, est aussi le haut de la cheminée qui empêche que la fumée n'entre dans la chambre. Les anciens *manteaux* de cheminée étoient faits en hotte, comme celui de la grand'chambre du Palais de Paris, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui *faux-manteau*. Depuis on les a faits avec de grands ornemens d'Architecture. Enfin on les a reduits à une petite saillie où l'on met quelques bas reliefs, & à une corniche où l'on met quelques bustes ou porcelaines. Ce mot se dit donc selon l'usage moderne plutôt de la partie inferieure de la cheminée, composée des jambages, du chambranle, de la gorge ou attique, & de la corniche, que de la partie superieure, qui ne comprend que le tuyau couronné de sa corniche, & orné d'un cadre avec bas relief, ou d'une bordure avec tableau. Il est ainsi nommé parce qu'il couvre la hotte & le tuyau de la cheminée. On appelle *manteau de fer*, la barre de fer qui sert à tenir la platte bande, ou anse de panier de la fermeture d'une cheminée. On appelle *manteaux de porte*, les deux pieces d'une porte qui s'ouvre des deux côtez.

MANTEAU, se dit figurément des couvertures, des pretextes qu'on prend pour deguiser, & faire approuver de mauvaises actions. Il y a bien des gens trompez sous le *manteau* de devotion. Les hypocrites se couvrent du *manteau* de la Religion. Comme il n'est point d'étoffe si souple, ni si maniable, que ce le du *manteau* de la Religion, les hypocrites trouvent toûjours quelque raison de couvrir de ce venerable *manteau*, le parti qu'il leur plaît de choisir. AB. DE S. R.

Que l'imposteur sçait bien de traitresse maniere,
Se faire un beau manteau *de tout ce qu'on revere !* MOL.

MANTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un avare, qu'il mange son pain sous son *manteau* ; pour dire, qu'il mange tout seul, qu'il ne fait part de son bien à personne. On dit d'un homme qui demeure à ne rien faire pendant que les autres sont occupez, qu'il garde les *manteaux*. On le dit aussi d'une personne qui est en sentinelle pour empêcher que d'autres ne soient pris sur le fait. On dit aussi d'un homme qui a la fievre quarte en Septembre, qu'il a un vilain *manteau* pour son hiver. On dit encore & par forme de conseil ; Quand il fait beau, prens ton *manteau* ; & quand il pleut, prens le si tu veux. On dit aussi, faire une chose sous le *manteau* ; pour dire, en cachette. Les livres deffendus se vendent sous le *manteau*.

Petit écrit donné sous le manteau,
Qui se derobe & qui vient par bricole,
Ou bien moulé chez Pierre du marteau,
Fut il mauvais, nous paroit toujours beau,
Et pour l'avoir on ne plaint la pistole. DU CER.

MANTEGUE. s. f. On appelle ainsi le sain doux ou graisse de cochon. Les Espagnols en Amerique & en plusieurs endroits de l'Europe ont, par le Bulle de la Croisade, la liberté de se servir de la *mantegue*, aux jours maigres LABAT.

De l'Espagnol *manteca* beurre.

MANTEL. s. m. Vieux mot, qui signifie Manteau, & qui ne peut plus avoir d'usage que dans le Burlesque.

MANTELÉ', ÉE. adj. Terme de Blason qui se dit d'un écu chargé d'une espece de chappe un peu plus étenduë, dont la pointe, qui prend sa naissance des angles de la pointe de l'écu, finit au tiers vers le chef.

On appelle aussi des lions *mantelez*, ceux qui portent des manteaux.

MANTELET. subst. masc. En termes de Blason, étoit autrefois une espece de lambrequin large & court, dont les Chevaliers couvroient leurs casques & leurs écus, que quelques Auteurs ont nommé *camail*.

MANTELET, se dit aussi des courtines du Pavillon des Armoiries, quand elles ne sont pas couvertes de leurs chapeaux.

MANTELET, en termes de Guerre, est un parapet portatif, & roulant sur des rouës, dont se couvrent les pionniers qui sont employez au travail d'un siege. Il est fait de gros madriers doublez, de cinq pieds de haut, & de trois de large, qui sont attachez ensemble avec des barres de fer, & qui font quelquefois un angle & deux faces. Les Anciens s'en servoient aussi à la guerre, comme il paroit dans Vegece ; mais ils étoient bâtis de bois leger, hauts de huit ou neuf pieds, larges d'autant, longs de seize, couverts à double étage, l'un de planches & l'autre de clayes avec les côtez d'osier, & revêtus par dehors de cuirs trempez dans l'eau de peur du feu. DAVELOURS.

MANTELET, se dit aussi d'un petit manteau violet, que mettent les Evêques sur leur rochet, particulierement lorsqu'ils sont devant le Legat, ou devant le Pape, pour temoigner que leur autorité est subordonnée.

MANTELET, se dit aussi des cuirs qui s'abbattent sur les portieres, & aux côtez d'un carrosse de voiture ou d'un coche, pour deffendre de la pluye, ou du vent, & qu'on releve pendant le beau tems pour avoir de l'air. Lever les *mantelets*, abatre les *mantelets*.

MANTELETS. Terme de Marine. Ce sont les fenêtres qui ferment les sabords. Ils sont attachez par le haut & battent sur le feuillet du bas. On les peint ordinairement de rouge en dedans. On fait de faux *mantelets* peints de blancs à quelques vaisseaux marchands, afin de les faire paroître plus en état de defense. On les appelle aussi *contre-sabords*.

MANTELEURES. C'est quand un chien a sur le dos un poil different de celui qu'il a au reste du corps.

MANTELINE. s. f. Petit manteau que portent les femmes à la campagne.

MANTENEN. s. m. Terme de la Marine des galeres. C'est la partie de la rame que tiennent les Espaliers & les Vogue-avans. Ce mot vient de *main*, & de *tenir*, parce qu'on tient de la main cette partie de la rame.

MANTONNET. subst. masc. Terme d'Artisan. Petite piece de bois, ou de fer, ayant un cran ou entaillure, qu'on attache aux jambages d'une porte, ou ailleurs, pour soutenir & arrêter quelque chose, comme le battant d'un loquet, ou autre semblable.

MANTUANE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone de couleur de citron à fond incarnat. MORIN.

MANTURE. s. f. Terme de marine. Grand coup de mer, agitation violente des houles. POMEY.

MANTURNE. s. f. Déesse des anciens Romains. On l'invoquoit dans les mariages, afin qu'elle fit que la nouvelle épouse demeurât dans la maison.

MANUCODIATA. s. m. selon l'Acad. s. f. C'est un nom que les Voyageurs & les Indiens donnent à l'oiseau de Paradis, qui signifie *oiseau de Dieu*, decrit au livre 25. d'Ambroise Paré, & en plusieurs autres lieux. Il est commun aux Moluques. Il habite au haut de l'air. Il ressemble à l'hirondelle par le bec & le corps, & consiste presque tout en plumes. Celles de la tête ressemblent à de l'or pur; celles de sa gorge à celles d'un canard; & celles de sa queuë & de ses ailes à un panache. On a fait d'abord accroire aux Europeans qu'il n'avoit point de pieds, & que quand il vouloit dormir, il se pendoit par ses plumes aux rameaux de quelque arbre; mais c'est en effet que les Marchands les coupent, pour les rendre plus extraordinaires; ou comme disent d'autres, que les grandes fourmis qui sont abondantes en ce païs-là les leur mangent. On dit que le mâle a une cavité sur son dos où la femelle couve ses petits. De peur qu'ils ne gâtent leurs plumes qui sont fort fines, on leur coupe les pieds si près du corps, que dès que la chair commence à se secher, la peau & les plumes se rejoignent d'une maniere qui empêche que la moindre cicatrice ne paroisse. On ne les trouve que morts le bec fiché en terre, dans une Ile proche des Moluques, & on n'a pu découvrir d'où ils viennent. Ils volent toûjours, & se nourrissent des mouches qu'ils prennent en l'air. Le mâle est de couleur plus vive que la femelle.

MANUEL. elle. adj. masc. & fem. Qui se fait avec la main. Ouvrage, travail *manuel*. Seing *manuel*. On dit en reconnoissant une signature privée par devant Notaire, qu'on l'a signée de son seing *manuel*, dont on a accoutumé de se servir en ses affaires. On appelle ce que les Chanoines, &c. reçoivent de retributions pour leur assistance au chœur, distribution *manuelle*. Quoi que la Chirurgie soit une operation *manuelle*, il faut pourtant que le Chirurgien sache quelques principes de Physique. Verdier.

Manuel, est aussi subst. masc. & sert de titre à plusieurs petits livres, ou abregez qu'on peut porter, ou qu'on doit toûjours avoir à la main. Le *manuel* de St. Augustin. L'*Enchiridion* ou *manuel* d'Epictete, qu'Arrien a composé de ce qu'il avoit entendu dire à ce Philosophe, contient des preceptes admirables, & qui seroient dignes du Philosophe le plus Chrétien. *Manuel* de Devotion. Un *Manuel* de Theologie.

On l'a ainsi appellé, *quod in promptu sit & ad manum habeatur.*

MANUELISER. v. a. Se manier, se toucher avec la main.

Certain Abbé se manuelisoit
Tous les matins, songeant à sa voisine. Rouss.

MANUELLE. s. f. Terme de Marine. C'est une barre de fer, laquelle est jointe par une boucle de fer, appellée *gousset*, à la barre du gouvernail, & que le Timonnier tient à la main pour gouverner le vaisseau. Elle est aussi nommée quelquefois la *barre*.

MANUELLEMENT. adv. De la main à la main. Donner *manuellement*. Recevoir *manuellement*. Je lui ai payé les 20. écus que je lui devois *manuellement*, sans quittance & sans entremise d'autrui. La livraison de meubles qui se fait *manuellement* transporte la proprieté.

MANUFACTURE. subst. fem. Lieu où l'on a ramassé plusieurs Ouvriers, pour travailler à une même sorte d'ouvrages. Etablir une *manufacture*. Je m'en vais à la *manufacture* Royale. On a établi depuis quelque temps en France plusieurs *manufactures* pour des étoffes, des bas, des chapeaux, des glaces de miroirs, des dentelles, &c. La *manufacture* de drap de Mrs. Vanrobais à Abbeville, est la plus belle du Royaume, & peut-être de l'Europe. Il y a une Ordonnance du mois de Juillet 1667. portant reglement general sur les *manufactures*, établissement des Jurez & Maitres, Gardes des Marchands, & Maitres Ouvriers en drap d'or, d'argent & de soye, & autres étoffes mélangées, & pour leurs façonnerie, compagnons, apprentis, &c.

Manufacture, se dit aussi du travail, de la fabrique qui se fait de ces ouvrages dans les lieux publics. Ce drap est d'une bonne *manufacture*. Les François Refugiez ont porté dans les païs étrangers les *manufactures* de France.

MANUFACTURER. verb. act. Travailler manuellement à plusieurs sortes d'ouvrages. Il a fait *manufacturer* diverses sortes d'ouvrages. On fait venir beaucoup de laines d'Espagne pour les faire *manufacturer*. Ces draps ont été *manufacturez* à Abbeville, à Sedan; ces velours à Tours; ces Serges à Amiens.

MANUFACTURIER. s. m. Maître d'une manufacture, qui travaille dans une manufacture. On a fait venir des *Manufacturiers* étrangers, pour établir des manufactures de bas au metier, &c.

MANUMISSION. subst. fem. Affranchissement; action par laquelle on donne la liberté à un esclave, en le prenant par la main & le congediant. Les Romains faisoient quelques ceremonies en la *manumission* de leurs esclaves. L'Empereur Constantin fit faire les *manumissions* à Rome dans les Eglises: comme temoigne Sozomene. On a appellé en France *manumissions*, les affranchissemens des gens de condition serve, ou de mainmorte. Il y a un titre à St. Germain des Prez de la *manumission* des habitans de leur Seigneurie, qui n'a pas plus de 250. ans. La plupart des *manumissions* ont été faites du temps du Roi St. Loüis. Les gens de mainmorte condition devoient faire confirmer la *manumission* qu'ils avoient obtenuë de leur Seigneur, par des lettres patentes du Roi verifiées à la Chambre des Comptes, & devoient payer pour cela certaines finances. On en trouve encore un titre du 27. Juin 1500.

Ce mot vient du Latin *manumissio*, *quia servus mittebatur extra manum seu potestatem domini sui*. Elle se faisoit avec plusieurs formules & ceremonies, qui sont deduites au long par du Cange.

MANUSCRIT, ite, (L's se prononce.) adj. & subst. Ecrit à la main. Piece *manuscrite*. Copie *manuscrite*. Il y a dans cette Bibliotheque dix mille volumes, tant imprimez que *manuscrits*. Cette piece est deffenduë, & ne court qu'en *manuscrit*. Cet Auteur a laissé de beaux *manuscrits*, de grands recueils.

Vers manuscrits *souffrent des négligences*,
Qu'à vers moulez on ne pardonne pas. du Cer.

Manuscrit, signifie aussi l'original d'un livre, la copie de l'Auteur sur laquelle il a été imprimé. On a corrigé ce livre sur l'original, sur le *manuscrit* de l'Auteur. Il y a des livres imprimez si rares, qu'on les peut mettre au rang des *manuscrits*.

Manuscrit, signifie principalement des écrits considerables, ou par leur ancienneté, ou par leur matiere & leur rareté. De vieux *manuscrits*. Des *manuscrits* très-curieux, & très rares. Les Critiques du siecle passé ont fait de grands travaux, pour la confrontation des Auteurs avec les *manuscrits* originaux des anciennes Bibliotheques. Les *manuscrits* tiennent le premier rang dans les Bibliotheques. Le P. Mabillon dit qu'il y a 16000. *manuscrits* en parchemin dans la Bibliotheque Vaticane, & que l'un des plus anciens est celui sur lequel l'Edition des LXX. de Rome a été faite. Bib. Univ. Il y a dans la Bibliotheque du Duc de Florence un *manuscrit* de Virgile de plus de 1200. ans. Bib. Ch. T. IV. Il égale en antiquité celui du Vatican. Id. T. XI. Les Suedois ont une traduction des Evangiles en Langue Gothique, faite il y a environ 12. ou 1300. ans par Ulphile Evêque des Goths dans la Thrace. Ils ont cette piece en *manuscrit*, le seul qu'il y ait au monde de cette antiquité. *Etat present de la Suede.* Le P. Bern. de Monfaucon dans sa *Palæographie Grecque*, donne des regles pour connoître l'an-

l'antiquité des *manuscrits*, & marque la forme des caracteres des divers tems. Le Cl. Un des principaux caracteres d'antiquité des *manuscrits*, est que l'Æ diphtongue s'y trouve toûjours écrit separément en deux lettres ; soit que la lettre soit quarrée, comme AE ; soit qu'elle soit ronde, comme *ae* ; ceux ou ces deux lettres se trouvent jointes ensemble ne sont pas si anciens ; mais ceux où elles se trouvent écrites avec un trait au dessous sont les plus modernes. Morhof. Il reste très peu de *manuscrits* & de titres originaux plus anciens que le 8e. siécle. En France on en trouve un assez grand nombre des Rois de la 2. race, & fort peu de la 1. , excepté l'Abbaye de S. Denis où il y en a quelques-uns. Il est vrai que les *manuscrits* en parchemin se sont un peu mieux conservez. Il y a un Virgile du 4e. siecle au Vatican, & un autre dans la Bibliotheque du Roi de France. Mais les *manuscrits* sur du papier d'Egypte ne peuvent pas se conserver si long-tems. Cependant il s'en trouve qui ont XI. siecles d'antiquité. Le P. Mab. On designe en écrivant, & dans les livres imprimez, un *manuscrit*, par ces lettres MS., & au pluriel par celles-ci MSS. ou MMSS.

Un ignorant herita
D'un manuscrit *qu'il porta*
Chez son voisin le Libraire ;
Je croi, dit-il, qu'il est bon ;
Mais le moindre Ducaton
Feroit bien mieux mon affaire. La Font.

MANUTENTION. subst. fem. Action par laquelle on confirme, on conserve en même état quelque chose ; ou soin qu'on prend pour faire executer une chose. La *manutention* du commerce. La *manutention* des privileges. Les Magistrats doivent avoir soin de la *manutention* de la police, & des reglemens ; les Generaux, de la discipline militaire ; les Superieurs des Monasteres, de la *manutention* des Statuts, de la Regle de l'Ordre. Le Concile & l'Ordonnance appellent les Ordinaires à la *manutention* de la discipline. Pat.

MANY. s. m. Fruit du Perou, où on y en mange beaucoup, quoi qu'il échauffe extraordinairement & qu'il provoque à l'amour. Il se forme dans une gousse qui ne sort pas de terre, dans laquelle sont quelques grains comme des haricots, ronds, lesquels étant rotis au four dans leur gousse, ont un goût agréable de noisette rotie. C'est apparemment l'*araquidna* de quelques Botanistes. Frezier.

M A P.

MAPOU. s. m. Fruit sauvage du Bresil, qui porte un coton roux, & dont on fait des matelats qui peuvent durer une éternité ; car en les exposant de tems en tems au Soleil, le coton se renfle de lui-même, & le matelas est comme neuf. Froger.

MAPPEMONDE. subst. fem. Terme de Geographie. C'est la description ou la delineation de la figure de la terre sur un plan, ou dans une Carte. Une belle *mappemonde*. Chercher une ville dans la *mappemonde*. La *mappemonde* est comprise en deux cercles, qui sont les deux Hemispheres ; l'un contient le monde ancien, & l'autre le nouveau monde. Eustathius témoigne qu'Anaximandre fut le premier qui fit des Cartes Geographiques, ou *Mappemondes* ; & ensuite Necatæus, Democrite, Eudoxe, & autres. Ces Cartes ont cet avantage sur les Globes, qu'on s'en sert ordinairement, parcequ'elles sont plus communes ; mais les Globes representent bien mieux au naturel, demontrent beaucoup mieux & donnent plus de plaisir. Il y a en un mot autant de difference entre ces deux portraits de la surface du Globe terrestre, qu'il y a entre une plate peinture & une figure en relief. La *mappemonde* de l'Observatoire de Paris a le pole septentrional pour centre. Turquet vouloit qu'on fit toûjours les *mappemondes* de cette maniere, & qu'on representât la terre en deux cercles, qui fussent terminez par l'Equateur ; & qui eussent pour centre ; l'un le pole austral ; & l'autre le pole boreal ; parce qu'alors tous les meridiens seroient representez par des lignes droites, & les paralleles par de vrais cercles paralleles. Mais ces sortes de *Mappemondes* ont cet inconvenient, que le milieu de la Carte demeure vuide ; étant destiné à nous representer les environs des poles qui nous sont inconnus. On appelle aussi les *mappemondes*, *planispheres*, parce qu'elles sont comme des Globes applatis.

De *mappa mundi* ; comme qui diroit, description du monde, dans une feuille de papier de la grandeur d'une nappe. Properce a dit, *pictosque ostendere mundos*. *Mappa mundi* se trouve dans Papias.

M A Q.

MAQUEREAU. subst. masc. Poisson de mer qu'on pêche aux mois d'Avril & de Mai. Il est long d'environ un pied, charnu, gros du moins comme le bras, couvert d'une belle peau bleuë sur le dos & argentine vers le ventre, sans écailles. Sa tête est ronde ; sa bouche est assez grande, ses dents sont petites ; sa machoire inferieure est reçuë dans la superieure, se fermant en façon de boëte ; ses yeux sont grands & jaunes. On le trouve souvent dans le sable & entre les pierres sur le rivage. Celui qui échappe aux pêcheurs croît fort gras & gros. Sa chair est de bon suc & d'un gout agréable. On en mange de frais & de salé. L'eau dans laquelle on fait cuire les *maquereaux*, est fort lumineuse quand elle est remuée. On a donné le nom de *maquereau* à ce poisson, parce qu'on tient qu'aussi-tôt que le printems est venu, il a coutume de suivre les petites aloses qui sont appellées vulgairement *Vierges*, & de les conduire à leurs mâles. Quelques-uns veulent que *maquereau* vienne à *maculis*, parcequ'il est fort tacheté. Les Hollandois, les Danois, l'appellent *Makreel*. C'est un mot que les Normands ont apporté en France. On l'appelle encore en Normandie *maquerel*, de même qu'en Angleterre. On l'appelle à Montpelier *veirat*, parcequ'il reluit comme le verre. Rondelet. Quelques Auteurs modernes l'ont appellé *maquerellus*.

En Latin *scomber*.

MAQUEREAU, elle. subst. masc. & fem. Qui tient un lieu de prostitution, qui fait metier de debaucher des filles ; qui fait les intrigues, les allées & venües necessaires pour cela. Vieux *maquereau*, vieille *maquerelle*. Le *maquereau* & la *maquerelle* furent foüettez par la main du Bourreau. On le dit aussi dans le figuré, & dans le stile burlesque, de ce qui corrompt, de ce qui seduit ;

Vive, vive la maquerelle,
Que vulgairement on appelle
Une bourse pleine d'écus. Mai.

Ce mot, aussi-bien que celui de *Maquignon*, vient de *maque*, qui en vieux François signifioit *vente*. Il y a encore à Paris l'Hôtel de la *Maque*, où les Picards venoient vendre leurs marchandises : ce qui est fort vrai-semblable. D'autres le derivent de *machar* Hebreu, qui signifie *vendre*. Tripault le fait venir de *aquariolus*, qui a signifié en Latin un homme qui sollicite la pudicité des filles. Et quelques-uns ont ajoûté, que *alcahuete* dont se servent les Espagnols en la même signification, vient de *aquahuete*, *quod aquam ferat*. Menage pretend qu'il vient de *macula*, à cause que ceux qui representoient les *maquereaux* dans les anciennes Comedies, étoient vetus de diverses couleurs, comme on voit dans Tertullien *de Pallio*, & à cause qu'on appelle *maquereaux* ces taches qui viennent aux jambes, & les poissons d'Avril qui

qui sont pareillement tachetez. Nicot rapporte les mêmes étimologies que Menage.

MAQUEREAUX, au plur. sont des taches de la peau qui viennent particulierement aux jambes & aux cuisses, pour s'être chauffé de trop près. Ils sont ainsi nommez, parce qu'ils imitent les taches du *maquereau*.

On appelle proverbialement un *maquereau*, un poisson d'Avril. On dit aussi de celui qui ne paye point son écot, sa part de quelque depense commune, qu'il est franc comme un *maquereau*.

MAQUERELLAGE. s. m. Adresse & moyens dont on se sert pour debaucher, & prostituer les femmes & les filles. C'est cette femme qui a porté les poulets, qui a fait cette intrigue, ce *maquerellage*. Elle vit de *maquerellage*. C'est un infame métier que le *maquerellage*.

Cupidon pour tout potage
N'est que Dieu du Maquerellage. SCAR.

MAQUERELLE. s. f. Nom d'un petit poisson dont les pêcheurs se servent comme d'apât.

MAQUEREUSE. Voyez MACREUSE.

MAQUIGNON. subst. masc. Qui vend des chevaux, qui les refait, & qui couvre leurs defauts. Les finesses, ou plutôt les tromperies des *Maquignons*, sont en si grand nombre qu'il est impossible de les deduire toutes. CHOMEL. Ce mot est odieux. On dit maintenant, *Marchand de chevaux*.

MAQUIGNON, ONNE. subst. masc. & fem. se dit au figuré des gens d'intrigue qui se mêlent de donner des avis, de faire des mariages, de faire vendre des Offices, des Benefices, & qui font tout autre trafic odieux. *Maquignon* de benefice, celui qui trafique de benefices. On appelle aussi *Maquignons* & *Vendeurs de chair humaine*, ceux qui debauchent les jeunes gens pour les enroller, & les vendre à des Capitaines. SCAR. Je crois que tu es quelque *maquignon* d'enfant. ABLAN. Quelques versions de la Bible font dire à St. Paul, qu'il n'est point *maquignon* de la parole de Dieu; pour dire, qu'il n'en trafique point.

Maquignons *de la gloire, ils en font le partage*. GOM.

Ce mot vient de *maque*, qui signifioit autrefois *marchandise*, aussi-bien que celui de *maquereau*; quoyque Menage dise qu'il vient de l'Italien *machinone*, qu'il croit être fait de *mangone*. On a dit dans la basse Latinité *mangonare*, pour signifier *trafiquer*; & *mango*, *manganus*, pour signifier un *trompeur*. Le Latin *mango*, signifie proprement celui qui achetoit des esclaves & qui les revendoit, les ayant parez & fardez pour en avoir un meilleur debit, comme font aujourd'huy les *maquignons* à l'égard des chevaux.

MAQUIGNONNAGE. subst. masc. Adresse de vendre & de refaire de chevaux. Il entend bien le *maquignonnage*.

On le dit aussi de toutes sortes de mauvais trafic, & de negociations peu honnêtes. C'est un *maquignonnage* où je ne comprends rien.

MAQUIGNONNER. v. act. User d'artifice, refaire les chevaux, & les faire paroître meilleurs qu'ils ne sont, à dessein de s'en defaire. Les chevaux qui ont été *maquignonnez* ne valent jamais rien.

Il se dit aussi fig. pour, trafiquer en maquignon, trafiquer d'une maniere indecente. C'est cette vieille qui a *maquignonné* une telle affaire.

MAQUIGNONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MAQUILLEUR. subst. masc. Terme de Marine. Bateau de simple tillac qui va à la pêche des maquereaux.

MAR.

MARABOTINS. Nom d'une ancienne Monnoye d'Espagne & de Portugal, qui a eu cours en France. Le *Marabotin* étoit une monnoye d'or des Maures, que les Espagnols nommerent ainsi. C'étoit une espece de bezant d'or. Le *marabotin* & l'ancien maravedis ne sont point la même chose; car en l'an 1213. le *marabotin* pesoit 76. grains, & le maravedis d'or qui avoit encore cours en 1220. pesoit 84. grains: peu de temps après il fut tellement affoibli, que les six nouvellement faits n'en valoient qu'un ancien. LE BLANC.

Du Cange conjecture que ce mot vient de *botino*, qui veut dire butin en Espagnol & de *marran*; butin des Maures, parce que cette monnoye fut faite de l'or qu'on avoit enlevé aux Maures.

MARABOUT. subst. masc. Terme de Marine. Voile de galere qu'on ne met que de gros temps. On ne s'en sert plus depuis long-temps à cause de son énorme grandeur. On l'appelle aussi *Mezzabout*.

MARABOUT, est aussi le nom d'une Dinastie d'Arabes, qui furent depuis appellez par les Espagnols, *Almoravides*. *Marbouth*, ou *Morabeth*, signifie en Arabe une personne pieuse.

MARABOUT, dans une signification plus particuliere, signifie un Prêtre, ou Religieux Mahometan qui dessert une Mosquée, particulierement en Afrique.

MARACOC. subst. masc. Plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amerique, & qui est connuë dans la Virginie sous ce nom. On l'appelle autrement *Grenadille* ou *Fleur de la passion*.

MARAIS, (Quelques-uns écrivent MAREST ou MARET) subst. masc. Terres basses & humides, couvertes d'eaux croupissantes qui n'ont point de pente pour s'écouler. Passer un *marais*. Dessecher des *marais*. Les Villes les plus fortes sont celles qui sont situées au milieu d'un *marais*, où l'on n'arrive que par des chaussées, à cause de la difficulté qu'il y a de faire des approches. Le *marais* Mœotide est un païs qui est à l'embouchure du Tanaïs. Les *marais* se representent dans les Cartes par des petites ondes, melangées de quelques points & herbages.

Ce mot vient de *marast* Allemand, qui signifie *lieu bourbeux*; ou de *marese*, qui vient de *mariscetum*, à *mariscis*, c'est-à-dire, des *joncs*; ce qui montre qu'il faudroit écrire *marese*, d'où l'on a fait *marecageux*. MEN. Saumaise derive ce mot de *mare*, qu'on a dit pour un *amas d'eau*. On a dit dans la basse Latinité, *maresium*, *marescagium* & *mareschesius*.

MARAIS DESSECHEZ, sont des terres autrefois couvertes d'eaux, lesquelles on a fait écouler en leur donnant de la pente & des decharges, par plusieurs fossez & saignées. La Hollande n'est qu'un grand *marais* desseché.

MARAIS SALANS, sont de certains endroits près des côtes de la mer, où l'on met de l'eau salée pour faire le sel. On les laisse courrir de l'eau de la mer qu'on y fait entrer par des rigoles; la grande chaleur du Soleil fait évaporer l'eau, & sa partie la plus crasse demeure sur terre, qui est le sel marin.

Il y a dans le Gouvernement d'Aunis des *marais salans*, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en France. La maniere dont on y fait le sel merite bien de trouver place dans ce Dictionnaire.

On choisit un terrain bas, & après en avoir examiné le fonds, on creuse au dessus de la basse mer, & on y observe divers compartimens. Les terres qu'on leve de ces *marais* forment les chaussées. Le premier reservoir du *marais* s'appelle *Jas*, & est separé de la mer par une petite digue de terre revêtuë de pierres seches. Cette digue est ouverte dans un endroit qui se ferme avec une versselle, comme une bonde d'étang; & cette ouverture se nomme *Varaigne*. On l'ouvre

vre dans les grandes marées de Mars, & c'est par là que l'eau de la mer s'introduit dans le *Jas*. La mer venant à baisser on referme la *Varaigne*, & l'on retient les *Jas* pleins d'eau qui se communique dans les reservoirs ou conches par des tuyaux de bois; & moins il y a d'eau dans ces conches, & plus elle s'échauffe. L'eau qui entre de la mer par la *Varaigne* dans le *Jas*, passe des *Jas* dans les conches par un gros mât percé, où après avoir fait quatre fois la longueur de la conche, elle entre dans ce qu'on appelle le *Mort*, par un canal de bois qu'on nomme *ame d'eau*. Ce *Mort* est terminé par un bossis ou élevation de terre, sur lequel on jette le sel par gros tas, que l'on nomme *Vaches* de sel lorsqu'ils sont longs, & *Pilots* lorsqu'ils sont ronds. Du *Mort* l'eau passe dans la *Table*, qui est un reservoir où on laisse échauffer l'eau, avant que de la faire entrer dans ce qu'on appelle les *Means*, où on l'introduit par les *Pertuis*. Les *Pertuis* sont des planchettes enfoncées dans la terre du *marais*, & percées de plusieurs trous que l'on bouche avec autant de chevilles; & lorsque l'eau commence à manquer dans les *Means* ou *Muans*, on tire les chevilles les plus hautes, & ainsi de suite jusques à ce qu'il soit entré une quantité d'eau suffisante. Le *Mean* ou *Muan* est un cinquiéme reservoir de 22. pieds de large, separé d'espace en espace par des petites chaussées de terre, que l'on appelle *croisées*. On laisse l'eau dans ces *Means*, jusqu'à ce que le temps soit propre à faire du sel. Pour lors on la distribuë dans les aires, par les brasseaux & par les bouches d'aires, jusqu'à la hauteur de deux pouces. Ces *brasseaux* sont de petites rigoles qui sont entre deux aires, & par lesquelles l'eau des *Means* se communique aux aires par les bouches que l'on y fait avec la palette. Ces bouches se coupent obliquement sur la croix simple qui separe les deux aires, & se referment aussi-tôt après qu'on y a introduit l'eau. Les *aires* ou foyers sont des quarrez de 15. 16. 17. ou 18. pieds dans lesquels se forme le sel. Le nombre de ces quarrez dépend de l'étenduë du *marais*. Lorsqu'il y a deux doubles rangs d'aires avec des *Means* entre deux, on appelle ces *marais*, *Marais à champ double*. Tous les petits chemins & chaussées de ces *marais* ont leur nom particulier. Les *Vettes* sont les deux chemins qui bordent les tables du côté des aires. L'*Anterneau* est la petite chaussée qui separe les *Means* d'avec les aires. *Vie* ou *Vée* est la chaussée qui separe les deux rangs d'aires, & sur laquelle on met égouter le sel que l'on tire des aires par de petits monceaux qu'on appelle pilots. Ce chemin est un peu plus large que les autres. *Croix* sont les chemins qui traversent & divisent les aires. *Lignon* est le double rang des quarrez d'un bout à l'autre du *marais*. *Demi-lignon* est un rang de quarrez. *La livre de marais* est composée de 20. aires, & l'on compte la valeur & le revenu des *marais* par livres. Chaque livre produit par an six livres de revenu, le fort portant le foible.

L'eau de la mer ayant été introduite dans les aires, le Soleil & le vent du Nord-est ou de Nord-oüest agissant sur cette eau qui est déja fort échauffée, en trois ou quatre heures le fond des aires rougit, & il s'éleve une écume sur l'eau. Sous cette écume qui se dissipe se forme un voile mince composé de petits quarrez, qui sont autant de grains de sel qui commence à se former, & qui sont sur la surface de l'eau, jusques à ce qu'on brise ce voile qui pour lors va au fond. Pour avoir du sel très blanc, il faut prendre ce voile ou glace comme quand on écréme du lait, & dans ce moment le sel sent si fort la violette, que cette fleur même n'est pas plus sensible, ni plus agréable. Lorsque les Sauniers veulent tirer du sel pour l'entasser, ils rompent chaque jour ce voile de sel, le brassent dans les aires, & font que ces grains se joignent & se grossissent, puis on le tire sur la levée où l'on le met en vache ou en pilot. On ne laisse pas convertir toute l'eau qui est dans l'aire en sel, afin de le tirer plus blanc & plus net; & que ce qui reste d'eau serve de ferment pour disposer l'eau nouvelle qu'on y introduit à se convertir plutôt en sel. C'est une chose tres curieuse que de voir les ouvriers occupez à ces sortes d'ouvrages.

Les noms des outils dont se servent les Sauniers pour former leurs *marais*, les racomoder & en tirer le sel, meritent d'avoir ici leur explication. La *Bogue*, le *Bouquet* & la *Ferrée*, servent à enlever les bouës qui se sont amassées pendant l'hyver, à couper les terres inutiles, & enfin à dresser les *marais* lorsqu'on en construit de nouveaux. L'*Etolle*, dont le manche est appellé *Simoche*, sert aussi à tirer la bouë lorsqu'on lime le *marais*. Sa planche peut avoir deux pieds de long & six pouces de haut. La *Palette* sert à couper les bouches d'aires. Le *Rouble* à tirer le sel sur la Vie aussi-bien que le *Suroeon*, avec lequel on tire seulement la fleur de sel, que l'on nomme sel blanc. Les *Essiegeoires* servent à prendre le sel sur la *Vee*, & à le charger dans le panier porte-sel, avec lequel il est porté sur le bossis.

MARAIS, signifie aussi à Paris, une terre basse & humide, qu'on a dessechée & qu'on cultive soigneusement, pour y faire venir des herbes & des legumes. Un arpent de *marais*, un bon *marais*. Paris est environné de ces sortes de *marais*. Le quartier qu'on appelle le *Marais du Temple*, a été bâti sur un pareil terrain qu'on a élevé depuis.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est sauvé par les *marais*; pour dire, par des lieux difficiles, & qu'on ne gardoit point à cause du danger qu'il y avoit d'y enfoncer. On appelle Demoiselles du *Marais*, des Courtisannes, à cause qu'il y en a toûjours plusieurs logées en ce quartier-là.

MARAISCHER, ou MARAICHER. s. m. Jardinier qui cultive un marais, ou qui en est Fermier. Il y a un grand nombre de *Maraîchers* dans les fauxbourgs de Paris.

MARAN-ATHA. Mot Syriaque qui se trouve dans le nouveau Testament, & que nos Traducteurs ont conservé dans leurs Versions, & qui signifie *le Seigneur vient*, ou *que le Seigneur vienne*. C'étoit une expression dont on se servoit contre ceux que l'on frappoit de la derniere excommunication, comme pour dire, que Dieu viendroit lui même pour les punir. LE CL. *Maran-atha* est le même selon Grotius & Drusius, que *Schamata*, ou *Schem-atha*, *le nom vient*, c'est-à-dire, *Dieu vient*. *Schamata* est une des plus terribles sortes d'excommunications & de separations parmi les Juifs. Mais Lightfoot & Selden soutiennent, que l'on ne trouve aucune mention de *Maran-atha* en ce sens dans les Rabbins, & il est assez croyable qu'en cet endroit il ne signifie autre chose, sinon; *que quiconque n'aime pas notre Seigneur soit anathême, le Seigneur est venu*. Il est venu le Souverain Seigneur & Liberateur d'Israël, que les Juifs incredules maudissent avec ceux qui ne le reconnoissent pas pour le Messie: mais qu'ils soyent eux-mêmes anathêmes. CALM.

MARANCE. s. f. Vieux mot. Amende qu'on paye pour des fautes legeres, & pour absence. On a dit aussi, *marantbe*.

Marancia, dolor qui concipitur ex aliquo damno. Vox à *marrire* deducta. DU CANGE.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *marab* qui signifie changer. Mr. de Marca croit qu'il vient de *Merwan*, dont Muza qui acheva la conquête d'Espagne étoit descendu; ce qui fit que le nom de *marvanes* fut donné aux Maures d'Espagne, & qu'ensuite le mot de *maran* devint parmi les Chétiens une injure qui signifie, de race Mahometane. Le Cardinal Baronius après Mariana tire ce mot de *maran-atha*. Mais cette étymologie ne paroît pas vrai-semblable à de Marca. Ferrari le fait venir de *maurus*. Cette étymologie ne deplait pas à Menage.

MARANDER. Terme de Marine. Vaisseau qui se *marande*, c'est-à-dire, qui se gouverne bien. Ce terme est bas, & peu d'autres gens s'en servent que ceux des côtes de la Manche.

MARANE. subst. masc. Terme injurieux dont les François appellent les Espagnols, & qui signifie Mahometan; & dont les Espagnols appellent les Juifs & les Maures convertis. C'est un *marane*. Voyez *marrane*.

MARASME. s. m. Terme de Medecine. Maigreur extrême, ou consomption de toute la substance du corps. Cette maigreur est quelquefois si grande que le malade paroît un squelete, n'ayant que la peau collée sur les os. La fievre hectique cause ordinairement le *marasme*.

Ce mot est Grec, *marasmos*, & vient de *marainein*, dessecher, flêtrir.

MARASTRE, ou MARATRE. subst. fem. Belle-mere. Il ne se dit que par maniere d'injure d'une femme, qui maltraite les enfans de son mari du premier lit, pour avantager les siens. Constantin fit mourir son fils par les instigations de sa *marâtre*.

Ce mot vient du Latin *matrastra*, suivant Menage.

Marastre, signifie aussi une mere denaturée qui desavoue, qui expose ses enfans, qui n'a point de tendresse pour eux, qui n'a pas soin de leur éducation, ni de leur fortune. Cruelle *marâtre*, *marâtre* denaturée. Medée n'étoit pas une mere, mais une *marâtre*.

Marastre, s'employe aussi au figuré. Il ne peut s'imaginer que la France, où l'hospitalité fut toûjours si sainte, devienne pour lui la *marâtre* des Etrangers. Patru. Cette phrase est un peu douteuse.

MARAUD, aude. s. m. & fem. Terme injurieux qui se dit des gueux, des coquins, des fripons, des belîtres, qui n'ont ni bien ni honneur, qui sont capables de faire toutes sortes de lâchetez. Il ne faut point ajoûter foi à tout ce que dit ce *maraud*. C'est un franc *maraud*. Cette femme est une *maraude* qui court les mauvais lieux. Ma foi, *marauds*, vous ne vous rirez pas de nous. Mol.

Voyant la splendeur non commune,
Dont ce maraud *est revêtu,*
Qui ne diroit que la Fortune
Veut faire enrager la Vertu? Gomb.

Il se dit quelquefois en badinant & en plaisanterie, comme la plupart des autres termes d'injure. L'Acad.

Ce mot vient de l'Hebreu *marond*, qui signifie un *gueux*. Men. D'autres le derivent de *marrucinus* qui se trouve dans les Auteurs Latins, ou du Grec *miaros*, qui signifie un mechant, un scelerat.

MARAUDAILLE. s. fem. Nom collectif qui se dit de la canaille, des gueux, des lâches, des gens sans honneur. Ce Regiment n'est composé que de *maraudaille*. Les seditions ne commencent que par la *maraudaille*. Il est bas.

MARAUDE. s. f. Terme de guerre. Petite guerre qui se fait par des soldats qui se derobent du camp, & qui vont sans ordre & sans chef piller le païsan. Il entend bien la *maraude*. Il va à la *maraude*. On punit les soldats qui vont à la *maraude*.

Ce mot vient de *maraud*, ou de *merode*. Voyez Marode.

MARAUDER. v. act. Courir çà & là à l'armée sans aucun ordre, pour piller le païsan. Ils sont allez *marauder*.

MARAUDEUR. subst. masc. Soldat qui va à la maraude, qui va à la petite guerre, qui s'échappe pour piller le païsan. Il tomba entre les mains des *maraudeurs*.

MARAVEDIS. s. m. Petite monnoye d'Espagne qui vaut un peu plus d'un double, & qui a eu cours en France. Les Espagnols comptent presque toûjours par *maravedis*. La taxe des Livres est marquée à la premiere page à cinq ou six cens *maravedis*. Il faut 170. *maravedis* monnoye d'Espagne pour faire une livre de France. Il faut 325. *maravedis* pour faire un ducat. Les 34. *maravedis* valent une reale simple. Les Marchands de Seville tiennent leurs Livres par *maravedis*, & les somment par dixaine, & ainsi c'est de la monnoye de compte. La plus ancienne mention qu'on ait fait des *maravedis*, c'est sous le regne du Roi Alphonse, lors de la bataille de *las navas*; & on les appella *Alfonsis* de son temps, à cause qu'il en fut l'inventeur. Il y a eu aussi des *maravedis* d'or & d'argent. Les anciens *maravedis* valoient la troisiéme partie d'une reale du même poids & valeur qu'à present, & ainsi chacun valoit douze *maravedis* de maintenant. Mariana dit qu'au temps d'Alphonse XI. le *maravedis* en valoit 17. Et au temps d'Henri II. & de Jean I. il en valoit dix. Au temps d'Henri III. il en valoit cinq. Au temps de Jean II. deux & demi.

Maravedis, est aussi une monnoye de compte. Les *maravedis* font le compte numeraire en Espagne. Chaque *maravedis* y vaut trois deniers monnoye de France. Boizard. L'ancien usage de Castille étoit de compter par *maravedis* & par *quentos*, comme il paroît par les Loix du Païs. Un Quento de *maravedis* vaut un million de ces especes. Mais cette grande multiplicité étoit si bizarre, que cet usage s'est aboli peu à peu, si ce n'est pour les sommes qui regardent les appointemens des Domestiques de la maison du Roi, des Officiers de Justice & des Rentes Royales, à cause que ces trois articles doivent avoir un prix fixe. Vayrac.

Ce mot est Arabe, & est venu des Maures *Almoravides* qui passerent d'Afrique en Espagne, & qui imposerent leur nom à cette monnoye, qui depuis par corruption a été appellée *maravedis*. Covarruvias. En ôtant l'article *al* de moravides, on fit *maravedis* par transposition. Il est fait mention de cette monnoye dans le Chapitre 14. *de privilegiis* aux Decretales. Là ils sont appellez, aussi-bien que chez les autres Auteurs Latins, *marabitini*, parce qu'ils viennent des Maures, & qu'ils ont été ainsi nommez, *quasi Maurorum spolia*; car *botino* en Espagnol signifie *butin*. Mariana pretend que cette monnoye est plus ancienne que les Maures, & qu'elle vient des Goths, & qu'elle valoit dix deniers, comme le sol d'or en valoit douze sous les Romains.

MARBRE. s. m. Sorte de pierre fort dure, compacte & pesante, qui reçoit un beau poli, qui est difficile à tailler, & qui est toûjours extrêmement froide. La dureté du *marbre* consiste en ce que l'argile dont il est fait a des parties beaucoup plus petites & des pores plus étroits, que celle qui est la matiere des autres pierres. Ce qui fait que les souffres qui s'y arrêtent les remplissent beaucoup plus exactement, & par consequent que le tout qui resulte de ce melange, est plus dur & plus continu que les pierres. Regis. On fait de cette pierre les ornemens des beaux édifices, comme les colomnes, les autels, les statuës, & quelquefois des Eglises entieres dans les lieux où il abonde. Les incrustations de *marbre* étoient fort à la mode au siecle passé.

On fait une espece de mortier avec de la poudre de *marbre*, de la chaux & de l'eau, lequel on appelle *stuc*: il sert à faire des figures & des ornemens d'architecture.

Il y a une infinité de sortes de *marbre*, qui n'est distingué que par ses differentes couleurs, ou par les païs d'où on le tire. Il n'y a que le *marbre blanc* qui soit transparent, quand il est debité par tranches minces. En Grece & presque par tout l'Orient, on trouve une sorte de *marbre* blanc, un peu jaunâtre, & qui est beaucoup transparent. Autrefois l'on s'en servoit au lieu de verre, pour mettre aux fenêtres des bains, des étuves, & des autres lieux où l'on ne vouloit pas que le vent & la pluïe pûssent entrer. Vasari écrit, que de son temps il y avoit une Eglise à Florence, dont les fenêtres en étoient remplies, au lieu de vitre, & qui rendoient beaucoup de clarté. Dans les mêmes carrieres où se trouvent ces *marbres* blancs, il y en a d'une autre espece qui n'a aucune veine, mais bien la même couleur, & dont le fil & le grain est très fin. C'est de celui là dont on faisoit autrefois les plus belles statuës, & tous les ornemens des édifices. On en tiroit de grands morceaux parfaitement beaux, comme l'on peut voir dans les grandes statuës, & les chevaux qui sont encore à *Montecavallo*. Il se tire vers Tauris en Perse un *marbre* transparent presque comme le crystal de roche, & on voit à travers des tables qui ont un pouce d'épaisseur & même plus. Ce *marbre* est blanc, mêlé de verd, pâle comme une maniere de *Jadde*. Il est si tendre que le couteau l'entame. CHARDIN. Le plus beau *marbre* blanc se nommoit, *Parium marmor*, soit à cause du Sculpteur *Agoracrites* qui étoit originaire de l'Isle de *Paros*, & qui le premier tailla de *marbre* blanc la statuë de Venus, ou plutôt parce qu'il se trouvoit dans cette Isle, & que l'on l'y sçavoit mettre en œuvre. On ne voit à present dans l'Isle de Paros que de miserables faiseurs de salieres & de mortiers, au lieu de ces grands Sculpteurs & de ces habiles Architectes, qui ont autrefois rendu le *marbre* de cette Isle plus celebre que celui des Isles voisines; car cette belle pierre n'est pas moins commune à Naxie & à Tine; mais on y manque dans un certain temps d'habiles gens, pour la mettre en œuvre & en reputation. TOURNEFORT. Sous le genre de *marbre* on comprend le *Porphyre*, qui est le plus dur, & qui se tiroit autrefois de la Numidie en Afrique. Le plus beau est celui dont le rouge est le plus vif, & les taches les plus blanches, & les plus petites. Le *Serpentin*, qui est d'un verd brun. Le *Granite*, qui se tiroit de la Thebaïde, & dont l'un est rougeâtre tacheté de blanc, & l'autre bleuâtre tacheté de gris. On considere les *marbres*, ou comme antiques, ou comme modernes. Par les antiques on entend ceux dont les carrieres sont perduës, ou inaccessibles à notre égard, & dont on ne voit plus que des morceaux. Par les modernes, on entend ceux dont les carrieres sont ouvertes, & dont on peut tirer des blocs d'échantillon. Celui qui est composé de diverses couleurs s'appelle *Jaspe*. Le *marbre* de Grece est extrêmement estimé pour sa blancheur. On tire de très-beau *marbre* des montagnes de Genes. On a trouvé des carrieres de *marbre* dans les Pyrenées. On appelle *marbre statuaire*, le *marbre* qu'on employe à faire des statuës. Le *marbre Africain* est en partie rouge brun, avec quelques veines de blanc sale; & en partie couleur de chair, avec quelques filets verds. Le *marbre d'Auvergne* est couleur de rose, mêlé de violet, de verd, & de jaune. Le *marbre Bacalvaire* en Gascogne est verdâtre avec quelque taches rouges, & un peu blanc. Le *marbre Belzato* est d'un brun clair sans taches, mais avec quelques filets gris si deliez, qu'ils ressemblent aux cheveux qui commencent à grisonner. Le *marbre de Barbançon* en Haynaut est noir veiné de blanc. Ce *marbre* est assez commun. Le *marbre de Sainte Baume* en Provence est blanc & rouge, mêlé de jaune. Le *marbre gris noir* est antique. Le *marbre* blanc des Pyrenées vers Bayonne est moins fin que celui de Carrare, ayant de plus gros grains. Il ressemble au *marbre* blanc Grec antique, dont les statuës Grecques sont sculptées; mais il n'est pas si beau. On s'en sert pour les Ouvrages de Sculpture. Le *marbre* blanc veiné est mêlé de grandes veines, de taches grises, & de bleu foncé sur un fonds blanc. Il vient de Carrare. Le *marbre* blanc & noir antique est très-rare, parce que les carrieres en sont perduës. Il est mêlé de blanc pur, & de noir très-noir par plaques. Le *marbre* bleu Turquin, est mêlé de blanc sale, & vient des côtes de Genes. Le *marbre de Boulogne* en Picardie est une espece de brocatelle; mais les taches en sont plus grandes, & mêlées de quelques filets rouges. Le *marbre de Bourbonnois* est d'un rouge sale, & d'un gris tirant sur le bleu, mêlé de veines d'un jaune sale. Il y en a encore une sorte de *marbre* qu'on appelle *breche*. C'est un nom commun à plusieurs sortes de *marbre*, qui sont par taches rondes, de diverses grandeurs, & couleurs, formées du mêlange de plusieurs cailloux, & qui n'ayant point de veines comme les autres, se cassent par breches: ce qui leur a fait donner ce nom par les Ouvriers. Voyez Daviler qui en compte jusqu'à 78. sortes. Le *marbre de Carrare* sur la côte de Genes, est très-blanc; c'est le plus parfait pour les ouvrages de Sculpture. Les plus habiles gens conviennent qu'à l'égard des statuës, le *marbre* d'Italie est preferable à celui de Grece. Le *marbre* Grec est à gros grains crystallins, qui font de faux jours, & qui sautent par petits éclats si on ne le menage avec soin; au lieu que celui d'Italie obéït au ciseau, parce qu'il a le grain beaucoup plus fin & plus uni.

En parlant des defauts du *marbre*, on dit qu'il est *fier*, c'est-à-dire, trop dur, & sujet à s'éclater: *filardeux*, c'est-à-dire, qu'il a des filets: *bouf*, c'est-à-dire, qui ne retient pas ses arrêtes; *terrasseux*, c'est-à-dire, qui a des tendresses qu'on appelle *terrasses*, qu'il faut remplir avec du mastic. On dit que le *marbre* est *brut*, quand il est par blocs d'échantillon, & tel qu'il vient de la carriere: *marbre degrossi*, lorsqu'il est équarri avec la scie, & avec la pointe, selon une forme d'échantillon de commande: *marbre ébauché*, est celui qui est travaillé à double pointe pour la sculpture. *Marbre* fini, est celui qui est travaillé avec le petit ciseau, & la rape qui adoucit, & dont les creux sont évidez avec le trepan, pour degager les ornemens, & mettre l'ouvrage en l'air. *Marbre poli*, est celui qui après avoir été frotté avec le grais & le rabat, & ensuite repassé avec la pierre de ponce, est enfin poli au bouchon de linge à force de bras avec la potée d'émeril pour les *marbres* de couleur, & de la potée d'étaim pour les *marbres* blancs. En Italie on polit le *marbre* avec un morceau de plomb, & de l'émeril. Les taches d'huile sur le *marbre* blanc ne se peuvent ôter, parce qu'elles penetrent.

On appelle *marbre artificiel*, une composition de gyp en maniere de stuc, dans laquelle on mêle des couleurs pour imiter le *marbre* naturel. On appelle *marbre feint*, toute peinture qui imite autant la diversité des couleurs, que les veines & les accidens du *marbre*.

Dans le Château de Versailles, tout ce qui n'est pas couvert de tapisserie est revêtu de differens *marbres*, mis par compartimens les uns dans les autres, que le Roy Louis XIV. a fait venir de plusieurs endroits de

de son Royaume, où sous son regne l'on a découvert des carrieres de *marbre* de toutes sortes de couleurs, & aussi beaux que ceux que l'on amenoit autrefois de Grece & d'Italie. L'on a observé d'employer ceux qui sont les plus rares & les plus precieux, dans les lieux les plus proches de la personne du Roi; de sorte qu'à mesure qu'on passe d'une chambre dans une autre, on y voit plus de richesse, soit dans les *marbres*, soit dans la sculpture, soit dans les peintures qui embellissent les plafonds.

On a trouvé en France l'invention de faire scier les *marbres* dans la carriere & sur le rocher, de la même grandeur dont on veut avoir les morceaux, ce qui se fait avec des scies de fer sans dents. Il y a de ces scies qui ont jusqu'à 32. pieds de long. Fel. Tous les *marbres* sont presque d'égale pesanteur, qui est d'environ 200. livres pour pied cube. Id.

On dit, par comparaison, qu'un homme est froid comme *marbre*; qu'une chose est dure comme *marbre*. Les Artisans disent, meurtrir le *marbre*; pour dire, le travailler à plomb en frappant dessus avec quelques outils.

Ce mot vient du Latin *marmor*, & *marmor*, du Grec *marmarein*, qui signifie reluire.

On appelle aussi *marbre*, la pierre qui sert à broyer, soit des couleurs, soit des drogues. Les Imprimeurs appellent aussi *marbre*, la pierre sur laquelle ils mettent les caracteres arrangez pour les imposer, & corriger les formes. Le Pere Kircher enseigne le moyen de faire que les couleurs, qu'on applique sur le *marbre*, penetrent toute sa substance, ensorte que si on le couppe en plusieurs tables paralléles, on y trouvera la même image qu'on avoit peinte sur la surface exterieure: c'est en son second Volume du Monde soûterrain.

Marbres d'Arondel. Pierres antiques sur lesquels on trouve une très ancienne chronique d'Athenes, gravée en lettres capitales dans l'Isle de Paros, l'une des Cyclades. Ils ont été ainsi nommées de Thomas Comte d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands fraix. On les appelle aussi *marbres d'Oxford*, parce qu'on les garde à Oxford, par la donation qu'en a faite à cette Université Henri Comte d'Arondel, Marechal d'Angleterre, petit fils de Thomas. C'est sur ces marbres, que M. de Peiresc avoit fait acheter au Levant, avec plusieurs autres qui tomberent entre les mains du Comte d'Arondel, que l'on voit gravées les plus celebres époques Grecques, depuis le regne de Cecrops, fondateur du Royaume d'Athenes, jusques au Magistrat Diognese, c'est-à-dire, la suite de 1318. années. Usserius croit que cette chronologie fut écrite 263. ans avant Jesus-Christ. Ces époques qui n'ont point été alterées comme les manuscrits, nous apprennent la fondation des plus fameuses Villes de Grece, & l'âge des plus grands hommes qui en ont été l'ornement. Par exemple nous savons par ces marbres, qu'Hesiode a vêcu 27 ans avant Homere, & que Sappho n'a écrit qu'environ 200 ans après ce Poëte. Ces *marbres* fixent les Magistrats d'Athenes, & nous sont d'un grand secours pour les guerres de ce temps-là. C'est le plus beau monument de chronologie qui soit au monde. On en ignore l'Auteur. Tournefort.

Au Palais on appelle, la *Table de Marbre*, la Jurisdiction des Eaux & Forêts, celle de la Connetablie, & celle de l'Amirauté, parce qu'autrefois ces Jurisdictions se tenoient auprès d'une grande table de *marbre*, qui occupoit la largeur de la sale du Palais de Paris, & qui servoit aux festins royaux. Elles se tiennent presentement dans des chambres particulieres, dans l'enceinte du Palais. On releve au Siege de la *Table de Marbre* les appellations des maîtres particuliers des Eaux & Forêts, & celles des Gruyers des Seigneurs particuliers. On peut appeller des Jugemens rendus au Siege de la *Table de Marbre*, pour les Eaux & Forêts, quand ils n'ont point été rendus en dernier ressort. Ils sont souverains & en dernier ressort, quand le premier President, ou un autre President du Parlement, va tenir la Jurisdiction des Eaux & Forêts avec les Conseillers de la Grand' Chambre, & les Officiers de la *Table de Marbre*. Il faut qu'il y ait deux fois autant de Conseillers du Parlement, que d'Officiers de la *Table de Marbre*. Cette maniere de juger s'appelle à *l'extraordinaire*. Cela se fait quand il s'agit de delits, de malversations & de degradations. Alors cette Jurisdiction s'apppelle *la Chambre de la reformation*. Pour les Jugemens rendus à *l'ordinaire*, on en appelle au Parlement. Ils sont seulement executoires par provision, nonobstant l'appel, jusqu'à la somme de 200. livres. Voyez Eaux. Pour le Siege de la Connetablie, & Marechaussée de la *Table de Marbre* du Palais, Voyez Marechaussée. A l'égard de l'Amirauté, il y a appel des Sieges particuliers au Siege de la *Table de Marbre*. Il y a trois Sieges Generaux de la *Table de Marbre*; un à Paris, un à Roüen, & le troisiéme en Bretagne. Voyez Amirauté.

MARBRER. v. act. Peindre ou disposer des couleurs, ensorte qu'elles representent du *marbre*. On *marbre* le bois. On *marbre* les livres tant sur cuir que sur trenche. On *marbre* le papier, quand on en fait du papier *marbré*. On fait aussi des bas de laine, ou de soye *marbrez*, qui sont tissus de brins de diverses couleurs.

Marbrer. Ce mot est aussi employé par les Bonnetiers, & Faiseurs de bas. C'est mêler si agréablement les laines de diverses couleurs dans les bas qu'ils font, que ce mélange ressemble en quelque sorte à du marbre. *Marbrer* les bas.

Marbré, ée. part. pass. & adj. En façon de marbre de diverses couleurs. Livre *marbré* sur trenche. Fleur *marbrée*. On appelle trufes *marbrées*, des trufes qui sont grises & blanches en dedans.

MARBRE'E DE BOTRE. Terme de Fleuriste. Nom de Tulippe. C'est un gris de lin mouvant, un beau rouge, relevé d'un incarnadin fort éclatant. Morin.

MARBRE'E GRENIER. Autre Tulippe rouge, colombin & blanc. Id.

MARBRE'E SAINT GERMAIN. Autre Tulippe qui est gris mourant, incarnat & rouge. Id.

MARBREUR. s. m. Artisan qui marbre la trenche des livres, ou fait du papier marbré.

MARBRIER. s. m. Ouvrier qui scie, qui polit le marbre, qui le tire des carrieres. Il se dit aussi du maître qui conduit, & entreprend les ouvrages. Il est deffendu aux *Marbriers* de se dire Maîtres Marchands Scieurs & Polisseurs de marbre, faiseurs de tombes, épitaphes, sepultures, manteaux de cheminée, &c. & de vendre aucuns ouvrages de pierre & de marbre, tant simples que polis, au prejudice des Sculpteurs, par sentence du 26. Mars 1608.

MARBRIERE. s. f. Quelques-uns appellent ainsi les lieux où l'on tire le marbre; mais ils parlent mal. Il faut dire *Carriere de marbre*. Les *marbrieres* sont toûjours le long d'un côteau.

MARBRURE. s. f. Terme de Relieur. L'imitation du marbre sur du papier marbré, ou sur la couverture d'un livre. Voilà une belle *marbrure*.

MARC. s. m. Prononcez *mar*; Rich. Espece de poids qui sert à peser les choses precieuses, ou qui sont en petit

petit volume. Il ne pese que 8. onces. Il est fait de cuivre, & est subdivisé en plusieurs petits poids qui s'enchassent les uns dans les autres, & vont toûjours en diminuant de la moitié. Ces petits poids sont un poids d'un grain : un de 2. & un de 3. grains : un gros, deux gros, une demi-once, une once & 2. onces. La boëte qui enferme ces 9. poids pese autant que les 9. poids, & le tout ensemble pese 8. onces. Le poids de *marc* de Paris vaut 8. onces ou une demi-livre, ou 192. deniers, ou 4608. grains. On divise le *marc* en 8. onces, l'once en 8. gros ou en 20. estelins, l'estelin en deux mailles, & la maille en deux felins, qui sont expliquez à leur ordre. Les 8. onces font 64. gros, 192. deniers, 160. estelins, 320. mailles, 640. felins, & 4608. grains. On vend l'or & l'argent au *marc*, & à l'once. Quand la monnoye est rognée, on ne l'expose qu'au *marc*. Le *marc* d'argent est de 12. deniers, & chaque denier est de 24. grains. Pour les pierreries fines & les perles, le *marc* d'aloi que les Orfevres & les Jouailliers appellent once, se divise en octaves, en carats & en grains. Le *marc* ou l'once contient 8. octaves, l'octave contient 20. carats, le carat contient 4. grains.

Mr. le Blanc a donné au public une table de la valeur du *marc d'or* & du *marc d'argent*, par ordre chronologique, depuis l'an 1144. jusqu'en 1689. Le *marc d'or* en 1144. valoit 20. livres, & le *marc d'argent* 40. sols. Il faut savoir ce qu'ont valu les livres & les sols dans les divers temps, pour supputer au juste ce qu'à valu le *marc d'or*, & le *marc d'argent* en chaque temps. Bonfons dans ses antiquitez de Paris a remarqué que quand on fabriqua la châsse de Ste. Genevieve, le *marc d'or* valoit 12. livres & le *marc d'argent* 45. sols parisis. C'étoit vers l'an 1131.

On appelle d'ailleurs, *poids de marc*, tout ce qui se pese sur le pied de ce poids, & en comptant la livre à 16. onces de ce poids là. En Hollande, particulierement à Amsterdam, l'on se sert de deux sortes de poids, pour peser toutes sortes de marchandises & de denrées sujettes au poids de la ville, qui s'achetent & se vendent au poids, savoir du poids de *marc* & du poids d'Anvers qui est moindre que celui de *marc*. Le poids de *marc*, que l'on nomme en Hollande, poids de *Troy*, est celui qui est connu par toute l'Europe. Chez les Medecins & les Apoticaires le *marc* est de 16. onces. En Guinée deux *marcs* font une livre d'or, & la livre d'or vaut environ 660 florins. Bosman.

On dit en termes de monnoye, *recours de la piéce au marc, & du marc à la piéce*, pour remarquer que chaque espece d'or & d'argent doit être taillée d'un poids si juste, si égal, qu'il n'y en ait aucune plus forte, ni plus foible que l'autre, de sorte qu'en pesant les especes par *marc*, il y en ait justement le nombre dont il faut que le *marc* soit composé pour être droit de poids.

Marc d'Argent. Droit que les Notaires payent au Roi en païs de droit écrit, pour son joyeux avenement à la Couronne. Le droit de *marc d'argent* est un droit domanial.

Ce mot vient du Latin *marca*, signifiant la même chose. Mais George Agricola dit que c'est un nom Allemand. Il y a plusieurs sortes de *marcs* en France, & dans les païs étrangers, qui sont amplement distinguez par du Cange.

Autrefois on contractoit en France au *marc* d'or, & d'argent. On commença à se servir en France du poids de *marc* sous Philippe I. vers l'an 1093. Le Blanc. Jusques là la livre de poids composée de 12. onces avoit été en usage. Depuis on s'est servi de differens poids de *marc*.

En pratique on dit qu'il sera payé au *marc* la livre, ou au sol la livre, quand on vient à contribution avec d'autres creanciers sur des effets mobiliaires, chacun à proportion de son dû.

Marc, étoit autrefois une monnoye d'argent qui avoit cours chez les Allemands, & qui se divisoit en 8. parties. Il en est parlé dans la Bulle d'Or de Charles IV. On compte encore par *marcs* en Allemagne. On le fait aussi en Angleterre & en Ecosse; mais cette maniere est vieille, & il n'y a point d'especes réelles qui portent ce nom. La valeur d'un *marc* est deux tiers d'une livre, ainsi 3. *marcs* font 2. livres.

Marc Lubs. Monnoye dont on se sert à Hambourg & à Lubeck. Le *marc*, ou *marc lubs* se divise en 16. sols lubs. La Rixdale est de 48. *sols lubs*, ou de 3. *marcs lubs*.

Cette monnoye porte le nom de *lubs*, comme qui diroit, *marcs de Lubeck*, parce que la plupart ont été fabriquez dans cette Ville.

Marc d'or, est un droit qu'on leve sur tous les Offices de France à chaque changement de Titulaire. Il a été établi par Henri III. au lieu d'un droit qu'on prenoit pour la prestation de serment. On taxoit certains Offices à un *marc d'or* en espece, & quelques autres à proportion : ce qui a été depuis évalué en argent. Ce fonds a été destiné pour payer les appointemens des Chevaliers du Saint Esprit. Il faut avoir une quittance du Tresorier du *marc d'or* attachée aux provisions. Il y a 4. Tresoriers du *marc d'or*, & 2. Controlleurs Generaux. La fonction de ces Offices est de recevoir les deniers du *marc d'or* des Offices de France; & les 4. Tresoriers rendent compte tous les ans au grand Tresorier de l'Ordre du Saint Esprit. Du Cange dit qu'il est fait mention dans les Ordonnances de Loüis XI. du *marc d'or* payé par les Officiers.

Le *Marc d'or* en monnoye à 24. carats, a été estimé suivant l'évaluation de la Cour des Monnoyes, à 423. livres 10. sols 10. d. $\frac{10}{11}$ me. & le marc d'argent à 27. liv. 13. sols $\frac{7}{11}$ me. Mais cela a changé de tems en tems selon le changement de la monnoye. Voyez Livre.

Marc, signifie aussi, ce qui reste des fruits, des herbes ou d'autres choses qu'on a épreintes pour en tirer le jus. Quand on a foulé la vendange dans la cuve, on porte le *marc* au pressoir. Après qu'on a pressuré les raisins, on se sert encore du *marc*. Les vins sont d'autant plus exquis qu'ils demeurent plus long-temps en *marc*. J. des Sc. On met dans le *marc* ceux qui ont des fluxions ou des paralisies, pour les échauffer. On repasse le vin vieux sur le *marc*, on en fait de la boite pour les valets.

Menage derive ce mot du Latin *amurca*, qui signifie la lie de l'huile; ce qui demeure d'épais au fond des vaisseaux où l'on met l'huile. *D'amurca* les Italiens ont fait *morca*, & *morchia*; d'où apparemment nous avons fait *marc*, par le changement de l'*o* en *a* : comme en *dame*, de *domina*. *Marchus* se trouve en cette signification dans le Synode d'Eude, Evêque de Paris, Chap. XXIII.

On appelle aussi un *marc*, la quantité qu'on met à chaque fois sous le pressoir de ce qui est à pressurer. On n'a fait cette après-dinée que deux *marcs* à un tel pressoir. On taille, on recoupe les bords du *marc* avec des cognées.

On dit la même chose des olives, des noix, des pommes, & de toutes autres choses dont on exprime le suc.

On dit proverbialement,

Etron de chien, & marc d'*argent*,

Seront tout un au jour du Jugement ;
Pour dire, qu'on ne sera point de cas des richesses après la mort.

MARC. s. m. Nom d'homme. Il se prononce comme il est écrit, & en faisant sonner le *c.* S. *Marc* est le second Evangeliste.

SAINT MARC. Ordre de Chevalerie de la Republique de Venise. On ne peut pas marquer avec certitude le temps de l'institution de cet Ordre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Senat de Venise se reserve de conferer cette dignité, & que par faveur il accorde à ceux qui ont rendu des services particuliers à la Republique, de ne faire aucune preuve de Noblesse pour y être admis. La marque de cet Ordre ne consiste qu'en une medaille, sur laquelle est le lion de Saint Marc, connu par tout pour les armes de Venise, ailé de gueules & tenant dans ses pattes un livre où se lisent ces mots; *Pax tibi, Marce Evangelista meus; Paix vous soit, Marc mon Evangeliste,* laquelle medaille pend à une chaine d'or qu'ils ont autour du cou.

MARCAIGNE. s. masc. Nom d'un droit qui est dû au Roi sur les paniers de poisson de mer, qui sont vendus à la halle. Droit de *marcaigne.*

MARCASSIN. s. masc. Petit sanglier qui est encore à la suite de la mere, qui est au dessous d'un an. Un *marcassin* de trois mois. Les Chasseurs sont fort friands de *marcassins.* En Latin *Nefrens aper,* ou *anniculus aper.* Il paroit par ce mot, que nous avons autrefois appellé un sanglier du nom de *marc*: comme nous appellons un baudet du nom de *martin.* MEN. M. Huet le derive de *meracus,* parce que cet animal ne va pas par troupeaux, mais seul & sans compagnie. C'est pour cette raison qu'on l'appelle sanglier, *singularis* en Latin, & *monios* en Grec. Le merle a tiré son nom de la même cause; *mercula, quod mera, id est, sola volitat,* comme dit Varron.

MARCASSITE. s. f. Mineral metallique dont il y a beaucoup d'especes; car toutes les pierres qui contiennent un peu ou beaucoup de metal sont appellées de ce nom; mais on entend ordinairement par *marcassites,* trois especes de mineraux metalliques appellez *Marcassite* d'or, *Marcassite* d'argent, & *Marcassite* de cuivre. Les deux premieres sont en petites boules grosses comme des noix, presque rondes, pesantes, de couleur brune en dehors; elles different en dedans par leurs couleurs, car l'une a la couleur d'or, & l'autre celle d'argent, toutes deux luisantes & brillantes. La *marcassite* de cuivre est grosse comme une petite pomme, ronde ou oblongue, brune en dehors, jaune & cristalline en dedans, brillante, luisante, facile à roüiller. Les *marcassites* sont des pierres metalliques, formées de la partie la plus seche & la plus terrestre de l'exhalaison qui produit le metal. On en rencontre presque en toutes les mines. Elles contiennent beaucoup de soufre & de sel vitriolique, principalement celle de cuivre. L'on appelle le *vismuth, marcassite,* par excellence, à cause qu'il surpasse les autres *marcassites* en beauté.

Ce mot est originairement Arabe, *marcassita.*

MARCEL. s. m. Nom d'homme.

MARCGRAVE, est une espece de dignité en Allemagne, ou une espece de Marquis. On prononce *margrave.*

Ce mot est composé de *marck,* qui signifie *limite,* & de *Grave,* qui signifie *Comte.* C'est un des titres de l'Electeur de Brandebourg, qu'il fait porter au second de ses fils. Il y a encore les *Marcgraves* d'Anspach qui sont de cette illustre Maison. Voyez MARCHE.

MARGRAVINE. s. f. Nom de dignité d'Allemagne, qui se dit des Princesses de Brandebourg.

MARCHAGE. s. masc. Terme de Coutumes. Action de marcher. Le droit de *marchage* est un droit que les habitans de certains lieux ont de conduire leurs Troupeaux, & de les mener paître dans une autre justice.

MARCHAND, ANDE. s. m. & f. Qui fait manufacturer toutes sortes d'ouvrages, pour les exposer en vente en boutique, en magasin, en foire. Les *Marchands* de soye font manufacturer leurs velours, leurs brocards à Venise, à Genes, à Lion, à Tours. Les *Marchands* de bois sont ceux qui font abatre, & façonner le bois dans les forêts, pour le vendre en chantier. *Marchand* grossier, ou en gros, *Marchand* en magasin. Carthage étoit tout ensemble guerriere & *marchande.* BOSS. Dans les lieux où il y a maitrise, nul ne peut être reputé *Marchand* avant l'âge de 20. ans accomplis, & à moins qu'il ne rapporte des certificats de son apprentissage & de ses services. Edit de 1673. Il y a des *Marchands* privilegiez suivant la Cour.

MARCHAND, se dit aussi des revendeurs, ou detailliers, qui achetent des marchandises des gros *Marchands,* pour les revendre en detail dans leur boutique. On le dit aussi de ceux qui ramassent plusieurs marchandises à la campagne, pour les apporter dans les foires & marchez. *Marchand* de saline, de blé, de bois, de chaux, de tuile, de poisson. *Marchand* de chevaux.

MARCHAND FORAIN, est non seulement celui qui frequente les foires, & les marchez, mais encore tout *Marchand* étranger qui vient apporter dans la Ville ses marchandises, pour les vendre aux Maitres qui tiennent boutique. La Police ordonne que les *Marchands forains* de bas, de cuirs, de gans, & autres choses semblables, apportent leurs marchandises dans un bureau public, pour être cottées entre les Maitres, & empêcher le monopole des plus riches.

A Paris les six Corps des *Marchands,* sont les six anciennes Communautez des *Marchands,* qui vendent les plus notables marchandises. Le premier est le corps des Drappiers & Chaussetiers; le second des Epiciers & Apoticaires; le troisiéme des Merciers, Jouailliers & Quinqualiers; le quatriéme des Pelletiers qui étoient autrefois les premiers, mais qui ont vendu leur rang aux Drapiers; le cinquiéme des Bonnetiers, & le sixiéme des Orfevres. Il y a 36. Gardes des six Corps de Marchands: six pour chaque Corps. Les *Marchands* de vin ont voulu former un septiéme Corps; mais il n'est point reconnu des autres. Ils jouissent pourtant aussi bien que les *Marchands* Libraires, des Privileges des six Corps des *Marchands.* Les Libraires, les *Marchands* de vin, de bois, de poisson, &c. sont appellez *Notables Marchands,* & ils sont appellez à l'élection du Juge & des 4. Consuls. Quant à ceux des autres Communautez qui tiennent boutique, ils passent pour Artisans, quoyque quelques-uns prennent la qualité de *Marchands,* comme les Chapeliers, les Tanneurs, les Megissiers, les Ouvriers en drap d'or & de soye, &c.

MARCHAND, se dit aussi de tous ceux qui achetent, quoyqu'ils n'en fassent pas métier. Cette boutique est fort achalandée, il y vient bien des *marchands.* On dresse les enfans & les garçons de boutique à appeller, à faire venir, à attraire les *marchands.* Ceux qui vendent à faux poids & à fausse mesure trompent les *marchands.*

Prevôt des *Marchands,* est à Paris le premier Officier du Bureau de la Ville, où il juge avec les Echevins les differens qui concernent la Police, & les marchandises qui sont sur les ports, sur les rivieres, & sur

l'étappe

l'étappe. La Jurisdiction pour les autres *Marchands* est celle des Juges Consuls, qui jugent sommairement toutes les affaires de *Marchand* à *Marchand*, & pour le fait de la marchandise dont ils se mêlent.

On appelle figurément un *Marchand mêlé*, un homme qui sçait quantité de choses de differente nature, qui s'intrigue en plusieurs sortes d'affaires, qui a passé par divers emplois. Tous les hommes sont des *marchands* qui exposent en vente, ou la valeur, ou les sciences, ou les arts, ou leur esprit, pour en tirer du profit, & de la reputation. M. Esp.

Le nom de *Marchand*, en Orient, est un nom de grand respect, qui ne se donne pas aux gens qui tiennent boutique, ou qui trafiquent de menuës denrées, ni à ceux qui n'ont point de commerce hors du Royaume. On ne le donne qu'à ceux qui ont des Commis ou Facteurs dans les païs les plus éloignez: ces gens sont élevez aux plus hautes charges, & d'ordinaire on en prend pour les Ambassades. Les plus grands Seigneurs & les Rois mêmes exercent le negoce. Ils ont leurs Commis comme les *Marchands*, & sous le même nom. Ils ont la plûpart leurs Navires de marchandise & leurs magazins. Les *Marchands* Orientaux font tout à fait le negoce à la grandeur. Ce sont des gens sacrez à qui on ne touche jamais même durant la guerre; eux & leurs effets passant libres au milieu des armées. Chardin. En Angleterre aussi on n'appelle guere *Marchands* que les gros negocians, & on appelle par d'autres noms ceux qui tiennent boutique, & vendent en détail.

Marchand, se dit proverbialement en ces phrases. *Marchand* qui perd ne peut rire; & au contraire on dit, il n'est pas *Marchand* qui toûjours gagne. On dit aussi, quand on voit arriver plusieurs personnes en une compagnie, la foire sera bonne, voici bien des *Marchands*. On dit, De *Marchand* à *Marchand* il n'y a que la main; pour dire, que les *Marchands* font leurs traitez sans écrit, & en se touchant dans la main. On dit à celui qui a acheté une chose à vil prix, vous avez trompez le *Marchand*; & quand on la demande à trop bon marché, on dit, ce n'est pas le profit du *Marchand*. On dit qu'un homme sera mauvais *marchand* d'une chose, quand il fait quelque affaire où il y aura à perdre, quand il fait quelques action dont il aura sujet de se repentir. On dit aussi, qu'il faut être *Marchand* ou larron, pour exciter ceux qui achetent à se fier à la foi, à la parole de celui qui vend. On dit d'un homme qui risque beaucoup, qu'il veut être riche *Marchand* ou pauvre poulailler. On dit aussi, dîner de Procureur, souper de *Marchand*; à cause que les *Marchands* ne peuvent se reposer, ni faire bonne chere que le soir.

MARCHAND, ande. adj. Ce qui est de bon debit, & de bonne qualité. Après la recolte le blé n'est pas *marchand*; il y en a trop au marché; il n'est bien *marchand* qu'à la Pentecote. Ce blé est germé, il n'est pas *marchand*, il m'en faut fournir qui soit loyal & *marchand*.

On appelle un vaisseau *marchand*, un vaisseau qui n'est point armé en guerre, qui ne sert qu'au transport des marchandises.

On dit que la riviere est *marchande*, quand elle est propre pour la Navigation, quand elle a assez d'eau pour porter les bateaux, quand elle n'est ni glacée, ni debordée.

On a rendu par art & avec des écluses plusieurs rivieres *marchandes*, en des lieux où elles ne l'étoient pas auparavant. La Loire n'est pas *marchande* une bonne partie de l'année, à cause de ses sables. Ville *marchande*, c'est une Ville où il y a un commerce considerable. Les Villes où il y a des ports de mer, ou de grandes rivieres qui facilitent le transport des marchandises, sont d'ordinaire des Villes *marchandes*.

On appelle place *marchande*, une place commode pour vendre de la marchandise. Si vous voulez vendre, mettez vous en place *marchande*, choisissez une place *marchande*.

On dit aussi figurément, qu'un homme est en place *marchande*, quand il est en un lieu où il se peut faire voir & entendre de plusieurs personnes.

Marchand, ande. Qui sent le Bourgeois, qui a quelque chose des manieres d'agir des Marchands. Il n'y a rien de plus *marchand* que ce procedé. Mol.

MARCHAND. s. m. Sorte d'Oiseau, qui ne vit que de bêtes mortes. Il y a quantité de *marchands* dans l'Isle de Cuba.

MARCHANDER. verb. act. Faire des offres pour acheter quelque chose, tâcher de convenir du prix. Il a *marchandé* sou à sou. Plusieurs personnes *marchandent* cette terre, en offrent de l'argent. Il y a des gens qui sont long-temps à *marchander*, qui ne veulent pas être pris au mot.

Marchander, se dit aussi au figuré, pour, Tâcher de gagner, tâcher d'obtenir quelque chose, en imitant ceux qui *marchandent*, qui font des offres. Si quelcun vient près de vous *marchander* votre cœur pour dentelle ou tabis, refusez ces presens. Sar. Avec l'entremise de ces femmes d'affaire, on fait un mariage comme une emplette; on *marchande*, on surfait, on mésoffre, enfin on est pris au mot. Amus. Ser. & Com. Les grands Seigneurs d'Espagne ne *marchandent* jamais, de peur de perdre leur gravité. Me. d'Aunoy. S. Chrisostome dans une de ses homelies dit, que puisqu'on cherche une femme pour être la compagne de sa vie, & la moitié de soy-même, c'est une chose indigne & honteuse d'y considerer les richesses, & de la *marchander* comme on feroit un cheval.

Marchander, signifie aussi, Etre irresolu, hesiter, balancer. Il ne faut pas tant *marchander*, il faut se resoudre. Il y a long-temps que cet homme *marchande* à se convertir. Un brave qui sçait bien se battre ne *marchande* point son ennemi, il l'attaque le premier. Il ne faut point *marchander* cette place, il la faut insulter d'abord. Nous *marchandons* mon frere & moi, à qui parlera le premier, & nous avons tous deux quelque chose à vous dire. Mol. En ce sens il est neutre. l'Acad.

Je me meurs, c'est trop marchander,
Pour vous dire ma peine extrême. Sar.

On dit figurément de quelcun, qu'on ne l'a pas *marchandé*, qu'on ne le *marchandera* pas; pour dire, qu'on ne l'épargnera pas, qu'on l'a attaqué, ou qu'on l'attaquera brusquement, soit de fait, soit de parole. Il ne le *marchanda* pas, il le tua d'abord d'un coup de pistolet. Ce mot, au figuré, n'est d'usage que dans le style familier.

Marchandé, ée. Part.

MARCHANDISE. s. f. Denrées; toutes les choses qui se vendent en magasin, en boutique, en marché. Etaler sa *marchandise*. On lui a arrêté ses *marchandises*. Cette boutique est fort achalandée, on n'y vend que de bonnes *marchandises*. On le dit aussi-bien des petites choses que des grandes.

On appele *marchandise de contrebande*, celles dont le transport d'un Etat à l'autre est deffendu. Le transport des armes, des poudres aux ennemis, sont des *marchandises de contrebande*. Les livres deffendus sont des *marchandises de contrebande*.

MARCHANDISE, signifie aussi trafic. Faire *marchandise*. Aller en *marchandise*.

On dit figurément, Faire *metier & marchandise* de quelque chose; pour dire, faire quelque chose ordinairement. Il fait *metier & marchandise* de faussetez. Il hable, il en fait *metier & marchandise*.

Qu'un honnête homme une fois en sa vie,
Fasse un sonnet, une ode, une elegie,
Je le croi bien:
Mais que l'on ait la tête bien rassise,
Quand on en fait metier & marchandise,
Je n'en croi rien. ABB. R.

On dit aussi, faire valoir sa *marchandise*; pour dire, se faire valoir, faire valoir ce qu'on a de bon, faire valoir son merite. On dit d'un vaisseau, qu'il est équippé moitié guerre, moitié *marchandise*, pour signifier, qu'étant chargé de *marchandises*, il est armé & en état de se defendre.

MARCHANDISE, se dit encore figurément des personnes que l'on tâche d'obtenir, de gagner, soit pour mariage, soit pour autre chose.

Le rebut de Madame est une marchandise,
Dont on auroit grand tort d'être si fort éprise. MOL.

On dit proverbialement, moitié guerre, moitié *marchandise*, quand on obtient quelque chose, moitié de gré, moitié de force. Cet homme a gagné cette femme, tant par argent, qu'à force de cageollerie; c'est moitié guerre, moitié *marchandise*. On dit aussi, *marchandise* qui plaît est à demi venduë. On dit aussi, *marchandise* offerte a le pied coupé. On dit aussi, il y a de la *marchandise* à tous prix.

MARCHASITE. s. f. Voyez MARCASSITE.

MARCHE. s. f. Nom qu'on donne à plusieurs Provinces. La *marche* d'Ancone en Italie. En France il y a la haute & basse *marche*, située entre le Berri & le Limosin. Charlemagne, ayant conquis l'Arragon & tout le païs qui est entre les Pirennées & l'Ebre, appella toute cette contrée, *marche* d'Espagne.

MARCHE, signifioit autrefois, Frontiere, borne, limites, confins. Les Marquis étoient les Gouverneurs des Villes situées sur les *marches* ou frontieres d'un Etat. De ce mot est derivé celui de *comarca* Espagnol, qui signifie la *contrée*, les terres qui sont aux environs.

Menage derive ce mot de *mark* Allemand, qui signifie *frontiere*, & que Vossius derive de *merken*, qui signifie *marquer*. D'autres le derivent du Latin *margo*. On disoit autrefois *marchir*; pour dire, *confiner* & *aboutir*, parce que les bornes étoient appellées *marques*, d'où est venu le mot de *marquer*. Dans la basse Latinité on a appellé *commarchia*, la frontiere.

Ce mot de marche, *marca*, a été pris dans un sens plus étendu, & a été pris pour signifier une grande Province frontiere. Delà vient qu'on dit la *marche* de Brandebourg, d'Ancone, Trevisane, &c. On a appellé *Marchiones* & *Marchisi*, ceux qui commandoient dans ces *marches*, d'où les Flamans & nous avons fait *Marquis*. Voyez ce mot.

MARCHE. s. f. Mouvement ou action par laquelle on se meut en avant. Nous avons été huit jours en *marche*; après tant d'heures de *marche*. Il se dit plutôt des corps, des troupes, que des particuliers. L'armée est en *marche* du côté de Flandres. Il avoit mis en *marche* 1500. chevaux. SCISS. DE POL. Couvrir la *marche* de l'armée. Retarder la *marche* d'une armée. L'armée se mit en ordre de *marche*. ID. Il prit sa *marche* le long du lac. ID. Derober sa *marche*. A l'entrée du Roi toutes les Processions étoient en *marche* dès cinq heures du matin. Les Compagnies Souveraines furent en *marche*, après les Corps des Marchands & de la Ville. L'ordre de la *marche* fut fort beau & bien observé. Cette *marche* dura depuis le matin jusqu'au soir. La Noblesse & les Princes fermoient la *marche*, étoient les derniers.

Ce mot, en ce sens, vient de *marcher*.

On dit au fig. Cacher sa *marche*; pour dire, cacher les mesures qu'on prend. On le dit aussi au propre; on dit aussi, derober une *marche* à l'ennemi, pour, faire une *marche* à son insçû.

MARCHE, se dit aussi quelquefois de la traitte, du chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. Ils ont fait une longue *marche*. Il y a tant de jours de *marche* depuis Alep jusqu'à Hispahan. On fit 20. lieuës en trois jours de *marche*. ABL.

On dit à l'armée, battre, sonner la *marche*; pour dire, donner par le son des trompettes ou des tambours, le signal aux troupes de se mettre en *marche*. Battre la *marche* Françoise, la *marche* Suisse. Faire une contre-*marche* ou fausse-*marche*, c'est, feindre d'aller d'un côté, & tourner tout court vers un autre.

MARCHE, se dit aussi entre Chasseurs, des vestiges de la loutre, comme pied ou foye, des vestiges du cerf. NICOT.

On appelle, *marche*, des airs de musique composez pour caracteriser la *marche* de certaines troupes. La *marche* des Mousquetaires, la *marche* des Janissaires.

Au jeu des Echecs on appelle *marche*, le mouvement que peuvent faire les pieces. Je ne sçai pas les Echecs, j'en sçai seulement la *marche*.

MARCHE, signifie aussi un degré sur lequel on pose le pied; qui sert à monter & à descendre. *Marche* d'escalier, *marche* d'un perron. Le Clerc qui repond à la Messe se met sur les *marches* de l'autel. Il y a tant de *marches* à ce perron. On fait des *marches* de pierre, de bois, de marbre, de gazon dans les jardins. Prenez garde à cette *marche* rompuë, c'est un briseou. On dit plus ordinairement, les degrez de l'escalier sont beaux, que, les *marches* de l'escalier sont belles. REFL. On distingue les differentes *marches*, ou degrez, par leur hauteur, & leur giron, ou largeur. On appelle *marche quarrée*, ou droite, celle dont le giron est contenu entre deux lignes paralléles. *Marche d'angle*, celle qui est la plus longue d'un quartier tournant: *marches de demi angle*, les deux plus proches de la *marche d'angle*. *Marches gironnées*, celles des quartiers tournans des escaliers ronds, ou ovales. *Marches delardées*, celles qui sont demaigries en chamfrain par dessous, & portent leur delardement, pour former une coquille d'escalier. *Marches moulées*, celles qui ont une moulure avec filet au bord du giron. *Marches courbes*, celles qui sont cintrées en devant ou en arriere. *Marches rampantes*, celles dont le giron fort large est en pente, & où peuvent monter les chevaux. On appelle *marches de gazon*, celles qui forment des perrons de gazon dans les jardins, & dont chacune est ordinairement retenuë par une piece de bois, qui en fait la hauteur. DAVILER.

MARCHE, en termes de Blason, signifioit autrefois la corne du pied des vaches.

MARCHE, se dit aussi des pieces de bois sur lesquelles plusieurs Artisans posent les pieds, pour faire mouvoir leurs metiers en diverses manufactures, comme les Tourneurs, les Tisserans, Tissutiers & Ouvriers en soye.

MARCHE, se dit encore des touches d'un clavier d'orgue, d'épinette, ou de clavessin.

MARCHÉ. s. m. Traitté, convention, par le moyen duquel

duquel on achete ou on troque quelque chose, ou on fait quelque acte de commerce. Il a fait *marché* de cette terre à cent mille écus. Le *marché* n'en est pas encore redigé par écrit. Il ne reviendra pas contre un *marché* conclu. Il a mis cette condition dans son *marché*. Je lui ferai bien tenir son *marché*. Personne n'est venu sur mon *marché*, n'a couru sur mon *marché*, n'a encheri sur moi. Je croi avoir fait un bon *marché*. Faire un faux *marché*, c'est, être trompé en quelque achat.

Borel derive ce mot de l'Hebreux *mercer*, qui signifie *vente*. Il vient plutôt du Latin *mercatus*, qui signifie trafic & *marché*.

Marché, se dit aussi du prix de la chose venduë. Il a eu grand *marché* de cette Terre; c'est un *marché* donné. Les vivres sont à bon *marché*. Dans les Provinces on vit à grand *marché*. C'est un prix fait, un *marché* fait. Ils sont allez boire le vin du *marché*.

Marché d'ouvrage. C'est une convention par écrit entre l'Entrepreneur, & celui qui fait bâtir, suivant les desseins, & devis. On fait *marché à la toise*, c'est-à dire, à payer un certain prix par toise. On fait *marché la clef à la main*, c'est-à-dire, que l'Entrepreneur s'oblige à fournir tout ce qui est necessaire pour la construction d'une maison: on l'appelle aussi *marché en tâche, & en bloc*. *Marché au rabais*, est un *marché* pour les ouvrages publics, & qui se fait en public, & par adjudication à celui qui offre de faire l'ouvrage au meilleur *marché*.

Marché, se dit figurément en ce sens, de ce qui ne coûte guere à obtenir. Ce General a eu bon *marché* des ennemis, ils se sont mal deffendus. Il eut bon *marché* d'une si grande & si memorable victoire. Vaug. Il feroit bon *marché* de sa peau, de sa vie; pour dire, qu'il ne se soucie plus de vivre. On a bon *marché* de la peine des pauvres gens. La moderation, que je connois en votre esprit, me fait esperer que vous aurez meilleur *marché* de cette affliction qu'un autre. Voit.

Marché, signifie aussi, la halle, le lieu où on étale, où l'on vend des marchandises. Le *marché* au blé, le *marché* aux poirées, le *marché* aux chevaux, le *marché* neuf, le *marché* pale, sont des *marchez* de Paris. Un enfant en Turquie peut aller au *marché* sans craindre qu'on le trompe. Bibl. Univ. Dans la basse Latinité on l'appelle *marchetum*, *mercatum*, *mercatus* & *mercada*. Cujas remarque que le *marché* est different de la *foire*, en ce que le *marché* est pour une Ville, ou un lieu particulier; & la *foire* regarde toute une Province.

Marché, se dit aussi du temps où l'on fait la vente. Il y a dans les Villes deux jours de *marché*. On ne doit faire les ventes à l'encan qu'aux jours & heures du *marché*. L'heure du *marché* se passe. Les *marchez* & les foires ne se peuvent établir que par la permission du Roi. Fevret. Plusieurs Coutumes permettent aux Seigneurs Chatelains, Barons, ou Vicomtes, d'avoir *marché* dans leur village, sans la permission du Roi. Le plus seur est d'en obtenir lettres Patentes du Roi. Les lettres de concession du droit de *marché* portent cette clause, selon l'ancien usage de Chancellerie, *pourvu qu'à 3. ou 4. lieuës près il n'y ait autre marché*, & si elle n'y est pas, elle doit être sous-entenduë. Loy.

Marché, se dit aussi de la vente & du debit qui s'y fait à beaucoup, ou à peu d'avantage. Il faut voir le cours du *marché*. Le *marché* n'a rien valu aujourd'huy. On doit enregistrer au Greffe le prix courant du *marché* des grains, à chaque jour de *marché*.

Marché, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle larron de *marché*, un *marché* donné, ce qu'on a eu a fort vil prix. Un *marché* d'enfant, un *marché* qui n'a point eu d'effet, dont on s'est dedit. On dit aussi, qu'un homme n'amende pas son *marché*; pour dire, qu'en differant la conclusion d'une affaire, ou en faisant quelque mauvaise demarche, il ne rend pas sa condition meilleure. On dit aussi en menaçant quelcun, qu'il le payera plus cher qu'au *marché*. On dit aussi, mettre le *marché* à la main de quelcun; pour dire, lui témoigner qu'on est prêt de rompre l'engagement qu'on a avec lui, & qu'on ne s'en soucie point. Ce valet met le *marché* à la main de son maître dès qu'il le gronde. On dit aussi, mettre le *marché* à la main de quelqu'un; pour dire, lui offrir sur quelque contestation de prendre telle voie qu'il voudra pour le satisfaire. On dit aussi, qu'un homme a bientôt fait son *marché*; pour dire, qu'il a bientôt pris sa resolution. On dit encore, il n'y a aut. *marché* que ce qu'on y met, en repondant à quelqu'un qui se plaint que la clause d'un contrat est onereuse. On dit aussi, qu'on n'a jamais bon *marché* de mauvaise marchandise; pour dire, qu'il y a des gens qui se ruïnent en bons *marchez*, sans espoir de profiter d'une chose qu'on leur laisse à bon *marché*. On dit aussi, c'est *marché* comme des raves, comme de paille; pour dire, c'est grand *marché*. On dit aussi d'un homme qui est sorti d'un grand peril avec moins de dommage qu'on ne pensoit, qu'il en est quite, qu'il en est sorti à bon *marché*. On a fait des Heretiques à bon *marché*. Le Cl. On dit aussi, bon *marché* vuide le panier, mais il n'emplit pas la bourse; pour dire, que quand un Marchand vend trop bon *marché*, il debite bientôt sa marchandise; mais il se ruïne.

MARCHECOULIS. Voyez Machicoulis.

MARCHE PALIER. f. m. *Marche* qui fait le bord d'un palier.

MARCHEPIED. f. masc. Petite *marche* ou escabeau qu'on met sous ses pieds, pour s'élever, ou pour empêcher qu'on ne touche à terre. Il faut monter sur ce *marchepied* pour atteindre à cette tablette. Aux carosses il y a un *marchepied* ou planche pour soûtenir les pieds du Cocher. En Latin *suppedaneum*, & en Grec *hypopodion*.

Marchepied, est aussi une maniere de petite estrade sous des formes de chœur, œuvre d'Eglise, ou Confessional, ou tout autre ouvrage de Menuiserie. On appelle aussi *marchepied*, la derniere marche d'un Autel, d'un Trône.

On s'en sert figurément. L'Ecriture dit que la terre est le *marchepied* du Seigneur, que c'est l'escabeau de ses pieds. Sied toi à ma dextre, dit Dieu au Messie au ps. 110. jusqu'à ce que j'aye mis tes ennemis pour le *marchepied* de tes pieds.

Marchepied, en termes de Marine, se dit des cordages avec des nœuds qui sont au dessous, & à l'arriere des vergues, & sur lesquels les Matelots posent les pieds, lorsqu'ils prennent ou larguent les ris des voiles, lorsqu'ils les ferlent ou les deferlent, ou lorsqu'ils veulent mettre ou ôter les boutehors.

Marchepied, se dit aussi des bords de rivieres qu'on doit laisser libres, pour faciliter la navigation, & pour faire remonter les bateaux. L'Ordonnance enjoint aux Riverains des rivieres navigables, de laisser des deux côtez des *marchepieds* de la largeur de trois toises. Les Seigneurs dans leur Jurisdiction sont tenus d'entretenir de bonnes planches & ponts, sur les ruisseaux & fossez traversans les *marchepieds* ou chemins du hale des bateaux.

MARCHER. v. n. Aller; s'avancer; faire des pas en avant, ou en arriere, pour se transporter d'un lieu à un autre. On *marche* naturellement, dit Saint Augustin, & sans qu'il soit besoin de preceptes. Il ne serviroit de rien

rien pour apprendre à *marcher*, de dire par exemple, qu'il faut envoyer des esprits en certains nerfs, remuer certains muscles; faire certains mouvemens dans les jointures, mettre un pied devant l'autre, & se reposer sur l'un pendant que l'autre avance. On peut bien former des regles en observant ce que la nature nous fait faire; mais on ne fait jamais ces actions par le secours des regles. Log. Cet enfant commence à *marcher* tout seul. Ce malade *marche* sans bâton. Cet homme *marche* bien, *marche* droit, *marche* ferme: cet autre *marche* doucement, legerement: on diroit qu'il craint de fouler la terre. La Br. Les danseuses dans la Perse se renversent le corps en terre jusqu'à toucher de la tête les talons, & *marchent* en cette posture sans s'aider des mains. Chardin. Il *marche* gravement, majestueusement; il *marche* à petits pas, à pas comptez, à pas de tortuë. Les chevaux *marchent* à quatre pattes; les écrevices *marchent* à reculons. On dit qu'on *marche* à faux, quand on *marche* sur quelque chose qui manque sous les pieds. On dit aussi, qu'une personne *marche* bien, quand elle a bonne grace à *marcher*. On le dit aussi des personnes qui *marchent* avec affectation. On dit qu'un homme *marche* toûjours bien accompagné; pour dire, qu'il mene toûjours avec lui des gens capables de le defendre.

Ce mot vient du Latin *varicare*, qui signifie *enjamber*, *passer un pied devant l'autre*. Men. Caseneuve le tire de *march*, cheval, d'où l'on a fait *marchare*, aller à cheval, se promener, aller, courir de lieu en lieu, comme font les marchands.

Marcher, se dit aussi des voitures. Les coches & carosses *marchent* les Fêtes aussi-bien que les autres jours; ils *marchent* autant de nuit que de jour en hiver; en été ils *marchent* à la fraîcheur. On dit qu'un homme *marche*, encore qu'il soit à cheval.

Marcher, signifie aussi, Aller bien du pied. Ce valet *marche* bien, il fait 15. ou 20. lieues par jour; il *marche* comme un Basque, comme un chat maigre.

Marcher, se dit aussi des Armées & des Corps qui *marchent* en rang. L'Armée *marchoit* en ordre de Bataille, elle *marchoit* sur trois colonnes. Il y avoit tant d'escadrons, de bataillons qui *marchoient* de front. Cette Procession *marchoit* en belle ordonnance. Tous les Corps *marchoient* en bel ordre en cette ceremonie.

En ce sens on le dit des préseances. Les Ducs *marchent* devant les Comtes. La Chambre des Comptes *marche* à côté du Parlement. Ces Compagnies *marchent* devant tous les autres Corps. Il veut avoir le pas devant, *marcher* devant lui. Il faut *marcher* dans l'ordre de reception.

On dit que le Conseil *marche*, que la Chancelerie *marche*, quand ils sont commandez pour aller à la suite du Roi en quelque voyage. On dit dans le même sens, que les chevaux-Legers *marchent*.

Marcher, signifie aussi, Mettre le pied sur quelque chose. Quand on *marche* sur les pieds de quelcun qui a des cors, cela lui fait grande douleur. Les Amans se *marchent* sur les pieds en signe d'amitié, pour se donner quelque assignation. Il a *marché* à pleins pieds sur le ventre de son ennemi. On est sujet à *marcher* sur les habits longs. Il faut *marcher* sur cette étincelle de feu pour l'éteindre, sur cette chenille pour l'écraser.

Marcher. v. act. Terme de chapelier. Rouler les mains sur une capade, *marcher* une capade. Capade bien *marchée*.

Marcher. v. act. Terme de Potier. Fouler la terre avec le pieds, *marcher* la terre avec du sable jaune ou blanc. Terre bien *marchée*.

Marcher, se dit aussi en parlant du mouvement des choses inanimées. Saturne *marche* le plus lentement de toutes les Planetes. Considerons les astres qui *marchent* sur nos têtes avec tant d'ordre, & de regularité. Jaq. Cette horloge ne *marche* pas toûjours, elle s'arrête. Le Rhône *marche* fort rapidement. Le bien public ne *marche* jamais qu'après l'interêt particulier. Oe. M.

Marcher, se dit figurément, & signifie, Conduire, diriger. Ce Maître est severe, il faut *marcher* droit devant lui, & faire bien son devoir. Cette affaire *marche* bien, est bien conduite. Il y a des affaires qui *marchent* toutes seules. Tout *marche* par ordre en cette maison, elle est bien reglée. Ce discours, ce raisonnement, cette Tragedie *marchent* bien; pour dire, ont une belle suitte, un bel ordre. Il faut *marcher* dans le monde comme dans un païs ennemi. St. Ev. La raison est un guide pour *marcher* avec plus de sûreté dans les diverses routes de la vie, où il est si aisé de s'égarer. La Pl. Je ne sçai si le terrain de la Cour est bien solide, mais j'ai vu de nouveaux debarquez y *marcher* avec confiance, & de vieux Routiers n'y *marcher* qu'en tremblant. Amus. ser. & Com. On ne sçauroit assez s'étonner de l'imprudence avec laquelle les hommes *marchent* vers la mort, qui les fait entrer dans l'abîme de l'éternité. La Pl.

On dit aussi, qu'on *marche* à tâtons dans une affaire, quand on n'a pas les lumieres necessaires pour s'y conduire, & qu'on en laisse conduire une partie au hazard.

Marcher, se dit aussi de l'ordre, du rang que les choses doivent garder. Il faut que l'aînée *marche* devant sa cadette. On le dit aussi de la mort. Un vieillard doit *marcher* devant un jeune homme. Les hommes *marchent* incessamment vers la mort; la loi de la nature les presse, & ne leur permet pas de s'arrêter. Nic.

On dit, en termes de marine, *marcher*. *Marcher* dans les eaux d'un vaisseau, pour dire, faire même route, passer après lui par où il a passé.

On dit aussi, que deux choses *marchent* ensemble, quand elles ne vont gueres l'une sans l'autre. La vaillance & la justice sont deux vertus qui ne *marchent* gueres ensemble. Voi. L'orgueil & la gueuserie *marchent* souvent de compagnie Oe. M. On dit aussi de deux choses qu'elles *marchent* du même pied, quand elles sont également du progrés. On dit qu'un homme *marche* à grands pas à l'Evêché, aux charges, aux dignitez; pour dire, qu'il est en passe d'y parvenir: qu'il *marche* à l'immortalité, à la gloire; pour dire, qu'il se rend illustre par ses actions, par ses Ouvrages. Il *marche* sur les pas de ses ancêtres, sur les pas de Cesar, & d'Alexandre, d'Homere, & de Virgile; c'est-à-dire, il les imite, il suit leurs traces.

Marcher, signifie aussi, Se suivre de prés. Cette fille a une cadette qui lui *marche* sur les talons; pour dire, qu'elle est prête à marier aussi-bien qu'elle. Ce vieil Auteur a acquis beaucoup de gloire; mais en voici un jeune qui *marche* le premier après lui.

Marcher, se dit proverbialement en ces phrases. Ils *marchoient* deux-à-deux comme Freres Mineurs; pour dire, en ordre. On dit aussi d'un homme qui est bien obligé à un autre, qu'il devroit baiser les pas par où il *marche*. On dit aussi, Quand l'argent *marche*, tout va bien; pour dire, Quand on veut bien employer de l'argent en une affaire, elle reüssit. On dit aussi qu'un homme *marche* sur des épines, sur des precipices; pour dire, qu'il se trouve engagé & embarrassé dans des affaires difficiles & perilleuses; qu'il *marche* sur des oeufs; pour dire, qu'il va lentement & avec circonspection en des affaires delicates. On dit aussi à un homme de mauvaise humeur, Sur quelle herbe avez-vous *marché* aujourd'hui?

MARCHER. subst. masc. Prononcez *marché*. La maniere dont un homme marche. On connoît les gens à leur marcher. La Cham.

MARCHETTE. subst. fem. Terme d'Oiselier. C'est un petit bâton qui tient en état un machine, sur laquelle

le l'oiseau venant à marcher se prend, ou du moins il fait que la machine se detend.

MARCHEUR, EUSE. adj. Qui va bien du pied. Il ne se dit qu'avec une épithete. Ce vieillard est un mauvais *marcheur*. Les femmes sont de pauvres *marcheuses*, de pauvres pietonnes. Il leur faut toûjours des carrosses, des voitures. Il est du stile familier.

MARCHIS. f. m. Nom de Dignité. C'est ce qu'on appelle maintenant *Marquis*. On appelle marches ou Terres marchissantes, toutes les terres limitrophes, & ceux qui les possedent, *marchis*. Ainsi le Duc de Savoye qui tient les marches d'Italie, se dit *marchis* en Italie. Les Ducs de Lorraine, comme ayant épousé l'heritiere des Comtes & *marchis* d'Alsace, prennent dans leurs titres la qualité des Ducs & *marchis* de Lorraine, &c.

MARCIAGE. f. m. Terme de coutumes. Droit de *marciage* est un droit qu'un Seigneur censivier & direct de trois années prend, en retirant une année des fruits de la terre pour la terre même, ou la moitié des fruits pour les biens d'industrie.

MARCIONITE. adj. C'est ainsi qu'on nomme les Disciples de l'heresiarque Marcion qui vivoit au 2e siecle. Ses sentimens n'étoient pas fort éloignez de ceux des Manichéens. Voyez MANICHÉEN.

MARCOTTE, ou MARQUOTTE. subst. fem. Terme de Jardinier. Rejetton, ou branche de vigne, de figuier, &c. qu'on couche cinq ou six pouces avant dans la terre, & qui prend racine, quand on veut provigner. On l'appelle vers le Rhône une *barbade*. On le dit aussi de quelques autres arbres. De *mergus* dont les anciens auteurs se sont servis dans la même signification. MEN.

MARCOTE. Terme de Fleuriste. Il se dit particulierement des œillets. C'est un brin d'œillet auquel on a fait une petite entaille, au dessous d'un nœud qu'on a rempli d'un peu de terre fine, & qu'on a entouré de deux ou trois pouces de la même terre, soit dans un cornet de fer blanc attaché en l'air, par les branches qui sont trop hautes pour être couchées, soit dans un pot, ou en pleine terre, dans lequel sont les pieds qui ont leurs branches assez basses. Il lui a donné une douzaine de belles *marcotes*. Grosse ou petite *marcotte*. Planter, enterrer, emporter, arroser, coucher des *marcottes* dans des pots. Cultiver des *marcottes*.

MARCOTTER. v. act. Provigner, coucher des marcottes de vigne, ou planter des marcottes d'œillets. Quand on *marcotte* une branche, de quelque plante que ce soit, il faut bien prendre garde de la detacher de la plante en la couchant dans la terre. On *marcotte* les œillets en faisant une petite entaille au dessous du nœud de la branche, que l'on met en terre, sans la detacher de la plante. Si l'on *marcotte* une branche trop haute pour être couchée en terre, on la met dans un cornet plein de terre.

MARDELLE. f. f. Grande pierre ronde, & percée, posée à hauteur d'appui, qui couvre tout le bord d'un puits, ou son ouverture superieure. On dit en quelques endroits, *Margelle* & *Margeolle*.

Ce mot vient du Latin *margiela*, *margella*, & *margna* qu'on a dit pour *marge*.

MARDI. f. m. Second jour ouvrier de la semaine; la troisieme ferie selon le Breviaire. Les Astrologues croyent que Mars preside à la premiere heure de ce jour; & c'est de là qu'il emprunte son nom. Le Carême-prenant ou le dernier des jours du carnaval, s'appelle le *Mardi Gras*. Faire le *Mardi Gras*, son *Mardi Gras* en bonne compagnie. Le *Mardi Gras* est la plus grande fête de l'année pour les yvrognes.

On dit proverbialement & ironiquement, *Mardi* s'il fait chaud; pour dire, qu'on ne tiendra rien de ce qu'on promet. On dit aussi, Nous aurons *Mardi* fusée, en parlant d'une besogne qu'on fait trop lentement.

MARDI, est aussi une espece de juron. *Mardi!* je le ferai bouquer.

MARDICRE. f. m. Terme de Relation. On appelle ainsi, dans les Moluques, les Noirs libres.

MARDOCHE'E. f. m. Nom d'homme. L'histoire de *Mardochée* est écrite dans le livre d'Esther.

MARE. subst. fem. Reservoir d'eau qui s'amasse dans des terres, qui n'a point d'issuë, & qui se seche souvent dans les grandes chaleurs. Il y a bien des villages qui n'ont que des *mares* pour abreuver leurs bestiaux; comme au païs de Caux en Normandie. L'Ordonnance des Eaux & Forêts deffend d'avoir *mare* à fossez, ni fosses, ni chantepleures qui boivent à riviere. On met quelquefois du poisson dans les *mares*. Mais afin qu'une *mare* soit propre à être empoissonnée, il faut qu'elle ait un endroit par où l'eau puisse s'écouler, quand on veut faire la pêche.

Ce mot vient du bas Latin *mara*, dit Menage; le Poëte Brito dans sa Philippide, Maras *potare lutosas*; ou de l'Allemand *marast*, qui signifie un *lieu bourbeux* ou *marecageux*. D'autres croyent qu'on l'a ainsi appellée, *quasi referens parvum mare*. D'autres le derivent du Saxon *maer*, qui signifie la *mer*. D'autres de *mara*, qui signifie une *rigole* ou conduit d'eau, qu'on fait dans les prez pour les arroser. Isidore est de cette opinion. *Mara* a été fait vrai-semblablement de *mare*, dont les Latins se sont servis pour *palus*.

On dit hyperboliquement, quand quelcun a versé de l'eau sur un plancher, & qu'il y a fait un gachis, qu'il y a fait une *mare*, qu'il faut vitement balayer cette *mare*.

MADAME DE LA mare f. f. Terme de Danse. C'est une sorte de danse.

MAREAGE. subst. masc. Terme de Marine, qui se dit d'une maniere de loüer les Matelots, qui sont obligez au service du navire pendant tout un voyage, quoyqu'il aille plus loin qu'on n'avoit projetté, & toûjours pour le même prix; mais ceux qui sont loüez à deniers, & non pas à *mareage*, doivent bien suivre, mais peuvent faire croître leurs loyers vuë par vuë, & cours par cours, & sont plus payez quand le voyage est plus long qu'il n'a été proposé.

MARECAGE. Voyez MARESCAGE.

MARECHAL. Voyez MARESCHAL.

MARECHEZ. f. m. sont de certains Jardiniers, qui se sont établis autour de Paris, & de la plupart des bonnes Villes, pour n'elever dans leur jardins que des herbes & des legumes, qu'ils portent tous les jours vendre dans les marchez publics. Leurs jardins s'appellent *marais*, quoique souvent le terrain ne soit que du sable fort sec.

MARE'E. subst. fem. Mouvement reglé de la mer qui fait croître les eaux pendant l'espace d'environ six heures, roulant peu à peu de l'Equateur vers les Poles, de sorte qu'elles s'enflent, s'élevent contre les côtes, entrent dans les embouchures des rivieres, & les font remonter vers leur source; ce qui arrive aux côtes d'autant plus tard, qu'elles sont plus éloignées de la ligne: Ensuite après avoir demeuré en cet état environ un quart d'heure, les eaux s'abaissent peu à peu, & reprennent leur cours du Septentrion vers le Midi. Et tout ce mouvement particulier est ce qu'on appelle *flux & reflux*. Ainsi la mer hausse & baisse deux fois toutes les 24. heures, ce qui n'arrive pas dans les mêmes côtes tous les jours precisément à la même heure, mais retarde d'une haute marée à l'autre, à peu près de 24. minutes, & chaque jour d'environ 48. m., de telle sorte que toutes les fois que la lune est nouvelle, ou pleine, les hautes marées se retrouvent en chaque côte aux heures accoutumées. Chaque mois les *marées* augmentent vers la nouvelle & la pleine lune, & elles ont leurs basses eaux, ou leur diminution, vers le premier & le dernier quartier, c'est-à-dire, environ le 8e. & le 21. jour de la Lune. Elles ont leur mouvement beaucoup plus considerable aux nouvelles & aux pleines lunes de

Mars

Mars & de Septembre, tems des Equinoxes, que dans toutes les autres lunes : & au contraire la mer ne refoule jamais plus sensiblement que dans les nouvelles & pleines lunes de Juin & de Decembre, tems des Solstices, & particulierement au Solstice d'hiver, qui arrive en Decembre. Voyez Flus. La *marée* monte & descend au port de Pool en Angleterre 4 fois en 24. heures. Miege. On compte jusqu'à 24. differentes *marées* dans le Détroit qui separe les Orcades de la Terre-ferme en Ecosse. Id. On ne peut entrer dans ce Port qu'avec la *marée*, quand la *marée* est haute.

Les *marées* pendant la nouvelle & pleine lune étant plus hautes que dans les autres tems, les Auteurs de la Basse Latinité ont appellé ces *marées*, *malina*, & *leduna* ou *ledo*; celui-ci étant la moindre *marée*, & celui-là la plus grande, ce qui arrive pendant quatre jours devant & après la nouvelle & la pleine lune : & ils croyent que le mot de *malina* vient à *majore luna*, & *leduna* à *letâ lunâ* ou de *læsâ undâ*. Mais Joseph Scaliger & Spelman disent que *leduna* vient du Saxon *leid*, qui signifie *doux* : & Wormius dit que ces deux mots sont Danois ou Runiques, sçavoir *malina* de *magle*, qui signifie *grand*, & *leduna* de *liten*, qui signifie *petit*. Voyez MALINE. Sur la mer on appelle le flus, *eslef d'eau*, & le reflus *eau morte*, opposé à *eau vive*, ou *ébe*. Les *marées* de Mars & de Septembre sont dangereuses pour les digues, car elles sont les plus hautes & les plus violentes.

On dit aussi, qu'on a vent & *marée*; pour dire, qu'on a le cours de l'eau & le vent favorables : ou, Aller contre vent & *marée*; pour dire, les avoir contraires; ce qui se dit aussi figurément dans les affaires, quand on y a du secours ou des obstacles.

On appelle la *morte marée*, quand la *marée* est basse. On dit, étaler les *marées*, quand on mouille l'ancre pendant un vent ou une *marée* contraire à la route. Refouler la *marée*, c'est, suivre le cours de la *marée marée* & *contre-marée*, ce sont deux *marées* qui se rencontrent, en venant chacune d'un côté, & qui forment des courans rapides & dangereux, qu'on appelle des *Ras*. On dit, les *marées* portent au vent, c'est-à-dire, qu'elles vont contre le vent. La *marée* nous soutient, est une expression qui se dit d'un vaisseau qui faisant route au plus près du vent, & ayant le cours de la *marée* favorable, se trouve soutenu par la *marée* contre les lames que pousse le vent. Entrer, & sortir de toute *marée*, c'est, entrer, & sortir en quelque état que soit la mer. On nomme aussi *œuvres de marée*, le radoub qu'on donne aux vaisseaux pendant que les eaux sont basses.

Marée, signifie aussi toute sorte de poisson de mer, qui n'est pas salé. *marée* fraiche, bonne *marée*. Il y avoit aujourd'hui bien peu de *marée* au marché. On appelle *Chasse-marée*, le Voiturier qui apporte la *marée*. Les *Chasses-marée* sont arrivez trop tard aujourd'hui, vous n'aurez point de *marée*. Les Vendeurs de *marée* sont des Officiers Royaux qui sont établis en faveur des *Chasse-marée*, & qui se chargent du recouvrement de l'argent qui leur est dû par les femmes qui vendent la *marée* en détail.

MARELLE. s. f. Vieux mot. Tromperie. Veu qu'elle s'applique de bailler si lourde *marelle*. En Languedoc *marelle* se dit pour un monceau, ou assemblage de choses. Borel.

Marelle est aussi un jeu d'enfant. Jouer à la *marelle*.

MARESCAGE, ou MARECAGE. s. m. Lieu abreuvé d'eaux qui ne s'écoulent point. Tout ce Païs-là n'est qu'un grand *marecage*. Les saules, les peupliers, les aunes viennent bien dans les *marecages*. Les oiseaux aquatiques se plaisent dans les *marecages*, se retirent dans les *marecages*, sentent le *marecage*.

MARESCAGEUX, euse. adj. Qualité de terroir humide & bourbeux, à cause des eaux qui y croupissent. Il fait dangereux de marcher dans des lieux *marecageux*. Les tartes Bourbonnoises, sont des creux d'un païs *marecageux*, où les Cavaliers s'enfoncent, s'abîment.

La gent marecageuse,
Gent fort sotte & fort peureuse. La Font.

On dit, un air *marecageux*, pour dire, un air tel que celui qui s'éleve ordinairement des marecages. Et on dit de certains gibiers, comme les canards, qu'ils ont un goût *marecageux*, pour dire, qu'ils sentent le marecage.

MARESCHAL. s. m. ou Marechal Ferrant, est un Artisan qui ferre les chevaux, & qui les panse quand ils sont malades. En Espagne ce sont deux metiers separez; les premiers s'appellent *Sterradares*; & les autres *Alveytares*. On disoit autrefois, *Marechausser* les chevaux; pour dire, les panser, les ferrer. On a appellé en Latin *mulomedicus*, celui qui guerissoit les chevaux & le betail.

Ce mot vient, selon Nicot, de *Polemarchus*, comme qui diroit, *Maire de camp*. Matthieu Paris dit qu'il vient de *Martis Senescallus*. En vieux Gaulois, & encore en Breton, *mark* signifioit *cheval*, comme on le recueille de Pausanias, qui dit que ce mot étoit en usage chez les Celtes. Mais c'est plutôt un mot Allemand dont il est fait mention dans la Loi Salique, & dont on a fait *Marchal*, pour dire, celui qui commandoit la Cavalerie. Menage le derive de *Mareschalcus*, qui se trouve dans les loix des Allemands, composé de *marck* ou *marak*, *cheval*, & de *schalk*, qui signifie, *puissant*, ou selon Cluvier dans son *Germania antiqua*, *serviteur* : ce qui a donné ce nom à celui qui panse les chevaux, & par succession de temps à celui qui les commande. Borel dit qu'originairement *Mareschal* signifioit *Gouverneur de jumens*, & que *mark* signifie *jument*, dont les Anciens se servoient d'ordinaire pour épargner le fourage, parce que les jumens gâtent moins de litiere, à cause qu'elles jettent en arriere leur urine. Il dit aussi que ce mot de *mark*, qui en vieux Gaulois & en ancien Allemand signifioit *cheval*, vient de l'Hebreu *ramak*, où il signifie une *jument*. Quelques-uns ont dit que le mot de *Marechal* étoit un abregé de *mire cheval*; car *mire* signifie *medecin*, & les Rois en avoient autrefois pour leurs chevaux, comme temoigne Nicot. Pasquier fait distinction pour l'origine entre *Marechal des logis*, & *Marechal de camp*, & entre *Marechal de France*, & *Marechal ferrant*. A l'égard des premiers, il dit que ce mot vient de *marche*, ou *marchir*, qui signifioit *marquer*, *limiter*; & il pretend qu'il faut dire *Marchal* & non pas *Marechal*. A l'égard des derniers, il dit que le mot est composé de *maire*, qui signifioit *maître*, & de *chal*, qui signifioit *cheval*. En vieux langage Celtique ou Bas-Breton *marchat* signifioit *cheval*. *Marc* en vieux Gaulois signifie *cheval*, & *schalck* un homme habile & intelligent. On appelloit *marechaux* anciennement ceux qui avoient soin des chevaux du Prince. Ils furent ensuite chargez de preparer les logemens de l'Armée. On érigea après cela une dignité très considerable sous le même titre de *Marechal*.

MARESCHAL, ou MARECHAL de France. s. m. Officier de la Couronne qui commande les Armées en chef. On l'appelle par excellence, *Marechal de France*. On dit qu'on a donné à un homme le Bâton de *Marechal*, ou absolument le *Bâton*; pour dire, qu'on l'a fait *Marechal* de France, parce que le Roi leur met en main un bâton fleurdelisé, pour marque de leur dignité, & qu'ils mettent deux bâtons d'azur semez de fleurs de lis en sautoir sous l'Ecu de leurs Armes. Ce sont les *Marechaux* de France qui sont juges du point d'honneur entre les

les Gentilshommes, qui accordent leurs querelles; tiennent le Siege de la Connetablie & Marechaussée de France; & ont des Prevôts ou Lieutenans dans les Provinces, qui ont jurisdictions. En écrivant à un *Marechal* de France, on le traitte de *Monseigneur*. Les *Marechaux* de France ont l'entrée du Louvre en carosse; mais leurs femmes n'ont point le Tabouret chez la Reine, ni chez Madame la Dauphine. A la toilete de la Reine elles ont seulement un carreau. A l'Armée les *Marechaux* de France precedent les Ducs & Pairs, & choisissent les logemens à leur préjudice. Ils commandent même aux Princes du Sang qui n'ont point de commission pour commander l'Armée. Ils ne prêtent le serment de fidelité qu'au Roi, & non point au Parlement.

La dignité de *Marechal* de France ne fut pas d'abord à vie, comme elle est aujourd'hui; les *Marechaux* n'étoient que les premiers Ecuyers du Roi sous le Connetable: mais depuis ils devinrent les Lieutenans du Connetable dans le commandement des Armées: comme le Connetable étoit devenu lui-même le Chef des Armées. Ils se sont plus élevez par la suppression de cette charge, & la dignité de *Marechal* est aujourd'hui la plus grande, où l'on puisse parvenir par la guerre. Ils n'étoient que deux dans le commencement. Du temps de Philipe de Valois les *Marechaux* de France n'avoient que cinq cens livres tournois d'appointemens pendant la guerre, & rien pendant la paix. Boutillier dit que sous le regne de Charles VIII. il n'y avoit que deux *Marechaux* de France. Il y en avoit eu quatre sous Charles VII. & ils avoient été reduits à la premiere institution sous Charles VIII. François I. en créa quatre par la necessité où il se trouva d'opposer plusieurs Armées au grand nombre d'ennemis qu'il avoit sur les bras. Il en ajoûta un cinquiéme qui fut François de Montmorency, à condition que le cinquiéme demeureroit supprimé par la mort de l'un deux. Voyez Choisi. Les *Marechaux* étoient anciennement les principaux Ecuyers, ou grands Officiers de l'Ecurie du Roi. Leur vraie charge étoit de ranger l'Armée sous le commandement du Connetable, & ils commandoient en son absence. Ils faisoient proprement la fonction des *Marechaux de Camp*, ausquels ils ont donné leur nom, & la fonction la moins considerable. Cependant comme les Rois ne faisoient pas toûjours des Connetables, les *Marechaux* de France ont pris la premiere autorité dans la guerre, & se sont faits Officiers de la Couronne. Pasq. Depuis François I. le nombre n'a point été précisément fixé. Loüis XIII ne le limita point, & Loüis XIV. l'a augmenté, ou diminué selon qu'il l'a jugé à propos pour le service de l'Etat. On ne peut leur ôter cette charge qu'avec la vie. Le plus ancien *Marechal* de France fait la fonction de Connetable pour la Jurisdiction. C'est pourquoy il peut porter d'un côté de l'écu de ses armes l'épée nuë, & de l'autre le bâton de *Marechal*. A la ceremonie du Sacre il fait la fonction de Connetable. Quand le Roi commande ses Armées, il a toûjours sous lui 2. ou 4. *Marechaux* de France. Si un Prince du Sang commande l'Armée, il a ordinairement sous lui quelques *Marechaux* de France..

Mareschal, se dit aussi de plusieurs grands Officiers en diverses Royaumes. L'Electeur de Saxe est *Grand Marechal* hereditaire de l'Empire. Le Comte de Papenheim est Vicaire hereditaire de l'Electeur de Saxe comme *Archi-Marechal de l'Empire*. Comme l'Electeur *Archi-Marechal* ordonne en tous temps des logemens, des séances, & de toutes les autres choses concernant les ceremonies qui s'observent aux assemblées Imperiales & Electorales, toutes les fois qu'il ne peut pas y être present, son Vicaire fait ses fonctions. A la ceremonie du couronnement de l'Empereur, l'Electeur de Saxe, marche seul, immediatement devant l'Empereur, portant l'épée Imperiale. Lorsqu'il est en personne à la ceremonie, il porte cette épée nuë, & son *Marechal* hereditaire en porte devant lui le fourreau; & quand cette Electeur n'y est pas, son *Marechal* porte cette épée dans le fourreau. Le Duc de Saxe est aussi *Grand Marechal* de l'Evêché de Bamberg, & a pour Vicaire le Seigneur d'Ebnenk. Il y a aussi un *Marechal General* des troupes de l'Empire; c'est le premier Officier de Guerre de l'Empire; cette charge se donne au merite. Le *Grand Marechal* de Pologne, le *Grand Marechal* de Lithuanie. *Marechal* de la Diette en Pologne. Il y eut des grandes contestations sur le choix d'un *Marechal* ou Directeur. Scission de Pol. En Pologne un *Marechal* est une charge indispensable de toutes sortes d'assemblées. Dalerac. En Angleterre il y a un *Grand Marechal*. Il prend connoissance, comme faisoit autrefois le Connetable, des faits militaires, suivant le droit civil. C'est lui qui avec l'assistance des Herauts d'Armes prend soin que tout se fasse dans l'ordre & la bienseance, dans les occasions solemnelles. C'est lui qui est encore le juge des Armes & de la descente de la noblesse. C'est pourquoi il tient une Cour qu'on appelle *Cour de Chevalerie*. Cet office est depuis long-temps hereditaire dans la maison de Norfolk. Le Duc d'aujourd'hui ne pouvant en exercer les fonctions, parce qu'il est Catholique Romain, a un Deputé ou Substitut avec l'agrement du Roi.

Marechal de la Cour, chez quelques Princes d'Allemagne, & dans quelques Cours du Nord, est un principal Officier qui a la surintendance de toutes choses dans leur maison. L'Empereur & les Electeurs ont un *Grand Marechal* de leur Cour.

Mareschal de la Cour, ou *Marechal* du Conclave, Officier de la Ville de Rome. Il n'a à present d'autre fonction que de lever des troupes pendant la vacance du S. Siege pour la garde du Conclave. Cette charge est hereditaire dans la famille des Princes Savelli. Il avoit autrefois une jurisdiction, pour juger des querelles & batteries où il n'y avoit point effusion de sang. Elle a été abolie.

Grand Mareschal de l'Ordre de Malte. Titre qui appartient au Chef ou Pilier de la Langue d'Auvergne. La dignité de Capitaine General est attachée à celle de *Grand Marechal*.

Mareschal de la Foy, est un nom qu'on donna dans le XIII. siecle à Gui de Levi qui commandoit l'Armée contre les Albigeois. Les aînez de la maison de Mirepoix portent ce titre.

Les Prevôts des *Marechaux*, sont des Officiers Royaux & Juges d'Epée établis pour la sureté de la campagne, pour prendre & juger les voleurs, vagabonds & gens non domiciliez. On leur a aussi attribué la connoissance des cas Royaux par prevention. Ils sont reçus à la Connetablie, & y ont attribution de Jurisdiction, & sont reputez du corps de la Gendarmerie.

Mareschal de Camp. Officier General qui tient rang immediatement aprés le Lieutenant General, qui ordonne du campement & du logement de l'Armée, & qui prend les devans pour la faire marcher en sureté, & reconnoître le terrain. Il commande à la Cavalerie & l'Infanterie sans distinction. Un *Marechal de Camp* met dans ses titres, *Marechal des Camps & Armées du Roi*. On l'appelle *General-Major* en Hollande.

Mareschal de Camp General. Officier d'Armée au dessus du *Marechal* de France, & immediatement

ment au dessous du Connetable. Les *Marechaux de Camp Generaux* commandent aux *Marechaux* de France. Il n'y a que le *Marechal* de Biron, le *Marechal* de Lesdiguieres qui fut depuis Connetable, & Mr. de Turenne en 1660. qui ayent été pourvus de cette dignité. B. Rab.

Les Hollandois donnent le titre de *Marechal de Camp*, ou de *Veld - Marschalk*, au General de leurs Troupes.

Mareschal de Bataille, étoit autrefois un Officier qui rangeoit les troupes en bataille, qui avoit soin de leur marche & de leur ordre. Cet Officier est supprimé, & il n'y a plus de charge de *Marechal de Bataille* que dans le Regiment des Gardes, & encore ne s'exerce t'elle pas. Il y a seulement un Officier qui en a le titre & les appointemens. Ce sont aujourd'hui les *Marechaux de Camp* & les Majors Generaux qui en font la charge.

Mareschal des Logis, est un Officier de guerre qui a soin du logement des soldats. Il y en a un en chaque Compagnie de Cavalerie, deux en chaque Compagnie de Gendarmes & de Chevaux-Legers, & six en chacune des Compagnies de Mousquetaires. Il n'y a dans l'Infanterie qu'un *Marechal des Logis* pour chaque Regiment. Il y a quatre *Marechaux Generaux des Logis* aux Camps & Armées du Roi. Ils ont chacun deux fourriers sous eux.

Il y a aussi un Grand *Marechal des Logis* chez le Roi, qui quand le Roi fait voyage marque les logemens du Roi & de la Cour, & de toutes les troupes de la Maison du Roi. Il prête serment de fidelité entre les mains du Roi. Il a sous lui douze *Marechaux des Logis* servant trois par quartier, qui prêtent serment de fidelité entre ses mains. Ils ont 48. Fourriers sous eux. Il y en a aussi chez la Reine, & chez les Fils de France. Le *Grand Marechal des Logis* porte un bâton garni d'or; sur la pomme sont les armes de France. Les *Marechaux des Logis* portent aussi un bâton garni d'argent par les deux bouts; les armes du Roi sont gravées sur le pommeau.

Mareschal des Filles de la Reine. Officier qui a soin de loger les filles de la Reine, & de leur faire servir à table. Rich.

Ce mot vient premierement des *Marechaux* militaires qui ordonnoient du campement des Armées: & depuis il a été étendu aux *Marechaux des Logis* de la Cour. Dans les vieux titres on les appelle *Mansionarii*.

MARESCHALE. s. f. La femme d'un Marechal de France. Madame la *Marechale*. Les veuves des Marechaux de France ont l'entrée du Louvre en carrosses.

MARESCHAUSSE'E, ou MARECHAUSSE'E. subst. fem. Jurisdiction des Prevôts des Marechaux de France. Il y a dans l'enclos du Palais la Connetablie, & *Marechaussée* de France de la Table de Marbre, où sont des Juges de robbe qui prennent connoissance de la reception des Officiers des autres *Marechaussées*, & de leurs differens. Il y a d'ailleurs 180. *Marechaussées* en France, qui font des sieges de Juges d'Epée, qui avec leurs Assesseurs instruisent les procès des voleurs & des vagabonds, & autres cas dont ils sont competens, & qui les jugent souverainement avec sept Officiers du plus prochain Presidial. Le Prevôt qui tient à Paris cette *Marechaussée*, s'appelle le *Prevôt de l'Isle*. Les Officiers de la Connetablie, & *Marechaussée* de France connoissent de tous crimes commis par les gens de guerre, tant de pied que de cheval; des cassations des gens de guerre; des actions personnelles entre gens de guerre; des matieres qui concernent le fait de la guerre; du payement des gens de guerre; des Lettres de remission pour crimes commis par gens de guerre &c. Ils ne jugent en dernier ressort que jusqu'à la somme de cent livres. Les appellations ressortissent au Parlement. Voyez Connetablie.

On dit aussi, que la *Marechaussée* se tient chez un tel Doyen des Marechaux de France, quand quelques Exempts & Gardes se trouvent chez lui, pour executer les ordres qu'il aura à donner dans les occasions pour les querelles de la Noblesse.

Mareschaussée, signifie aussi, la Compagnie des Archers commandée par le Prevôt des Marechaux. On a commandé la *Marechaussée*.

Mareschaussée, a signifié aussi en Lorraine, un grand lieu, ou enclos, où l'on enferme le betail; d'où Le Bon, Medecin de ce païs-là, trouve occasion de deriver le mot de *marechaussée*; parce que, dit-il, il y avoit plusieurs lieux marecageux qui obligeoient à faire des places relevées pour mettre à sec le betail, lesquelles on appelloit *chaussées*, comme tout autre chemin levé & pavé; & parce que dans ces lieux on faisoit souvent des vols de bestiaux, on y établit un Juge qui jugeoit dans l'étenduë de la *marechaussée*, ou village; ce qu'on a depuis étendu à d'autres Officiers.

On a aussi appellé autrefois les étables à chevaux, *marechaussées*. On a encore donné ce nom à un droit qui se levoit par les Marechaux des Logis.

Dans plusieurs Coutumes on appelle *marechaussée*, les materiaux assemblez pour bâtir, comme en celles de Montreuil, Artois, Bapaume, &c.

MARFIL, ou MORFIL. s. m. Nom que les Marchands en gros donnent à l'yvoire. Ils l'ont pris de l'Espagnol, où il signifie la même chose, & vient de l'Arabe *fil*, qui signifie *élephant*. *Alfil*, *arfil*, *marfil*. Men. Voyez Morfil.

MARFORE, ou MARFORIO. subst. masc. est une grande figure estropiée, couchée de son long, qui represente, selon quelques-uns, *Panarium Jovem*; & selon d'autres, le Rhin, ou la Nera, qui passe à Terni. On ne sçait pas trop pourquoy on lui a donné le nom de *marforio*. C'est peut-être parce qu'elle est dans le *forum Augusti*, la place d'Auguste, où il y avoit un temple de Mars. Il y a bien de l'apparence qu'on affichoit autrefois à cette figure les satyres que l'on faisoit à Rome, aussi-bien qu'à celle de Pasquin. Mais cela ne se pratique plus. Tous les libelles satyriques sont censez être de Pasquin & *marforio*, sans qu'ils en ayent approché. On les fait repondre reciproquement. Quand *Marforio* est attaqué, Pasquin repond; & si c'est Pasquin, *Marforio* lui replique. La risposte doit toûjours être vive, & piquante.

MARGAJAT. s. m. Terme injurieux & populaire, dont on se sert en parlant d'un homme petit & malfait, sans aucune mine. Ce n'est qu'un *margajat*. C'est ainsi que Pierrot appelle Esope dans Boursault.

On n'a jamais tant ri que nous ririons tretous,
De voir un margajat *fagoté comme vous.*

Margajat est le nom de certains sauvages du Bresil. Les *margajats* & les *topinambous*.

MARGE. subst. fem. Blanc qui est au haut, au bas & particulierement aux côtez d'une page écrite, ou imprimée. C'est le blanc qu'on laisse tout autour de la taille douce. C'est le haut, le bas & les côtez d'une planche gravée. Dans les grosses d'un compte on laisse de deux côtez de grandes *marges*, pour y écrire les apostilles & les debats à gauche, & tirer les sommes en ligne du côté droit. Les citations s'écrivent d'ordinaire à la *marge*. On estime les livres en grand papier, à cause de la beauté des *marges*. Les Privileges portent permission

mission d'imprimer les livres en telle *marge* & caractere qu'on voudra.

Ce mot vient du Latin *margo*, bord.

MARGE, se dit aussi des Notes, Annotations, qu'on met à la *marge* d'un livre. Lisez les *marges*. Les *marges* de ce livre sont pleines de fautes.

MARGE, se dit aussi, parmi les Imprimeurs en Taille-douce, pour signifier, une feuille de papier qui se met sous la planche de cuivre pour servir à marger l'estampe.

MARGE, ce mot est aussi usité entre Anatomistes, qui disent la *marge* de l'anus. RICH.

MARGELLE. Voyez MARDELLE.

MARGER. v. n. Terme d'Imprimerie. Faire des marges, & les compasser : ce qui se fait, lorsque l'on met une feuille blanche sur la forme le plus juste qu'on peut, pour servir de regle sur le timpan à celles qu'on doit tirer après.

MARGINAL, ALE. adj. Qui est à la marge. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase. Notes *marginales*. Les notes *marginales* passent souvent dans le texte. Des Commentaires *marginaux*. Il y a plusieurs annotations *marginales*, dans le Droit, dans les Ordonnances, qui servent beaucoup à les éclaircir.

MARGOT. f. f. Nom de femme. Diminutif de Marguerite.

MARGOT. f. f. C'est un nom qu'on donne ordinairement à une pie. Une jolie *margot*.

L'Aigle Reine des airs, avec margot *la Pie,*
Traversoient un bout de prairie. LA FONT.

MARGOT. f. m. Oiseau de mer qui vit de poisson. On le trouve dans les mers de l'Amerique meridionale. Les *margots* sont blancs. Quelques-uns sont mêlez de gris; peut-être cette difference est-elle la marque du sexe.

MARGOTER. v. n. Terme de Chasseur. Ce mot se dit des cailles, lorsqu'elles font un cri enroüé de de la gorge, avant que de chanter. Les cailles *margotent*.

MARGOUILLIS. f. m. Petit endroit sale & bourbeux; gachis qui se fait en repandant de l'eau quelque part. Il a mis le pied dans le *margouillis*. Il a renversé un sceau d'eau dans la chambre, il a fait un grand *margouillis*. On dit aussi de celui qui mêle ensemble plusieurs sauces, potage ou autre mets avec malpropreté, qu'il fait un vilain *margouillis*. Il est bas.

MARGUERITE. f. f. Nom de femme. *Marguerite* de Parme fut Gouvernante des Païs-Bas. *Marguerite* d'Autriche étant sur mer en danger de perir, se composa elle-même cette Epitaphe.

Cy gist Margot, *la Gentil Damoiselle,*
Qu'a deux maris, & encore est pucelle.

Elle avoit été fiancée à un Fils de Roi, qui après la mort de son Pere la renvoya; & quand elle fit cette Epitaphe, elle alloit trouver Dom Jean Infant des Espagnes auquel elle étoit fiancée. M. de Fontenelle fait des reflexions très ingenieuses & très solides sur cette Epitaphe, dans ses *Dialogues des morts*.

Du latin *margarita*; ses diminutifs sont *margot*, *margoton*, *gogon*, *goton*.

MARGUERITE. subst. fem. Sorte de petite fleur rouge ou blanche qui fleurit en Mai. La plante qui porte cette fleur s'appelle aussi *marguerite*. Il y a la grande & la petite *marguerite*. La grande *marguerite* ou *œil de bœuf*, que Mr. Tournefort appelle *leucanthemum vulgare*, a une racine fibreuse, rampante, âcre au goût : elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, pentagones, solides, rameuses, accompagnées de beaucoup de feuilles oblongues, grasses, dentelées. Ses fleurs sont rondes, belles, radiées, de couleur jaune en dedans, mais couronnées de feuilles blanches, faites en forme d'œil de bœuf, d'où vient son nom, soutenuës par des calices qui sont des especes de calottes composéees de plusieurs feuilles en écailles, & qui ont le bord noirâtre. Cette plante est fort detersive & fort aperitive; on en fait prendre la tisane à ceux qui crachent du pus. On l'employe aussi pour les écrouelles. C. Bauhin l'appelle *Bellis sylvestris, caule folioso, major*. La petite *marguerite ou pasquerette*, appellée en Latin *Bellis minor*, est une herbe basse connuë de tout le monde. Ses feuilles sont petites, oblongues, grasses, lisses, arrondies vers leur extremité; ses fleurs sont radiées de couleur variée, blanche & rouge, agreable à la vuë; ses racines sont fibrées. Elle a la même vertu que la precedente. On les appelle *marguerites*, parce que les fleurs qui sont quelquefois simples & quelquefois toutes pleines de feüilles, sont d'un blanc pâle & ressemblant à des perles, appellées en Latin *margarita*.

MARGUERITE. f. fem. Terme de marine. Certain nœud que l'on fait sur une manœuvre pour agir avec plus de force.

MARGUERITE DE MARTELLETI. Terme de Fleuriste. Anemone de couleur siamése. Sa Peluche ressemble assez bien à une fleur de *marguerite*, & est souvent entremêlée d'une autre peluche, qui vient plus large que la premiere.

On appelle proverbialement les *marguerites françoises*, un Livre qui contient les complimens qu'on faisoit au siecle passé, & qui sont meprisez, parce qu'ils sont devenus trop communs, ensorte qu'on les appelle aussi les *complimens de la place Maubert*. En leur donnant le nom de *marguerites*, on a fait allusion aux fleurs de Rhetorique. On dit aussi, jetter des perles ou *marguerites* devant les pourceaux; par allusion à ce qu'en dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile; pour dire, parler de certaines choses devant des gens qui les meprisent, ou qui ne s'y connoissent pas; c'est une mauvaise traduction du mot Latin *margarita*, qui signifie, *grosse perle*. En parlant d'un homme qui procede franchement & de bonne foi, on dit proverbialement que c'est un homme qui y va à la franche *marguerite*.

MARGUILLERIE. f. f. Charge de Marguillier. Briguer la *marguillerie*. Il a passé par la *marguillerie*. Il a été continué quatre ans dans la *marguillerie*. Il est du stile familier. L'ACAD.

MARGUILLIER. subst. masc. Celui qui a l'administration des affaires temporelles d'une Eglise, d'une Paroisse, qui a soin de sa fabrique, & de l'œuvre. Il y a dans les grandes Paroisses deux premiers *marguilliers* ou *marguilliers* d'honneur, qui sont d'ordinaire des Officiers; & deux *marguilliers* comptables, qui sont Marchands, ou bourgeois. Les *marguilliers* vont les premiers à l'offrande, à la Procession, & representent tout le corps des Paroissiens. L'Intendance de la fabrique des Eglises appartenoit anciennement à l'Evêque. Les Evêques s'en dechargerent sur les Archidiacres, & les Archidiacres sur les Curez. L'avarice, ou la negligence des Curez fut cause qu'on choisit des personnes notables, & zêlées entre les Paroissiens, pour prendre la direction des affaires de l'Eglise : cependant les Evêques ont pretendu, que ces *marguilliers*, quoyque laïques, n'étoient point dispensez de rendre compte de leur administration devant le Juge Ecclesiastique. Ils y ont été maintenus par divers Edits, & Arrêts du Conseil. Les Juges seculiers se sont pourtant maintenus en possession : attendu qu'il s'agit des biens temporels, & que les *marguilliers*, qui sont les comptables, sont de condition laïque. Ainsi

Ainsi les *marguilliers* ne sont justiciables des Evêques, ni pour leur élection, ni pour leur destitution, ni pour leurs comptes. FEVRET. On prononçoit anciennement *Marregliers*. En Angleterre les *marguilliers* sont des Officiers d'Eglises paroissiales.

Ce mot vient de *matricularius*. La matricule étoit un regître public où l'on enrôloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des Eglises, & les *marguilliers* étoient les gardes de ce regître, & les distributeurs de ces aumônes. Depuis on l'a dit de ceux qui ont eu le soin & la garde du revenu des Eglises. MEN. Borel le derive de *Maire de l'Eglise*. Originairement on choisissoit quelques-uns d'entre les pauvres qui étoient aux portes des Eglises, pour y rendre les menus services, comme de les balayer, de les orner, & de sonner les cloches, dont les *marguilliers* d'aujourd'hui ont pris la place, & qui autrefois se tenoient aux portes des Eglises pour les garder, & avoir soin des autres pauvres. On a depuis établi des *marguilliers* dans les Cathedrales à l'imitation des Paroisses. Odon Evêque en a établi dans l'Eglise de Paris, quatre Clercs & quatre Laïques, qui à cause de leur *marguillerie* font un hommage lige à l'Evêque. Ils devoient garder l'Eglise, & sonner les cloches.

A la campagne, le *marguillier* est celui qui sert à l'Eglise, & qui est une espece de Bedeau. Ceux qui ont soin de l'œuvre s'appellent *gagers*. En Auvergne on appelle les *marguilliers*, *luminiers*.

MARI. s. m. Celui qui est joint & uni à une femme par un contrat civil, & avec les Ceremonies de l'Eglise. Les femmes en France sont sous la tutelle perpetuelle du *mari*; elles ne peuvent faire aucun acte sans être autorisées par leur *mari*. Le *mari* est maître de la communauté. Autrefois en Egypte, les contracts de *mariage* des particuliers, aussi bien que celui du Roi & de la Reine, donnoient à la femme l'autorité sur le *mari*. Par le titre du Code, *unde vir & uxor*. liv. 6. t. 18. le *mari* qui survit à sa femme lui succede en tous ses biens *ab intestat*, lorsque la ligne tant paternelle que maternelle est éteinte, au prejudice du Fisc; & la femme succede de même à son *mari*. Ce titre s'observe en plusieurs Provinces de France, & même dans la Coutume de Paris. Il n'est point reçu en Normandie. Les Bramines croyent qu'une femme ne peut pas demeurer en vie après la mort de son *mari*. VOY. DES IND. A Calicut une femme peut épouser sept *maris*. Lorsqu'elle devient grosse elle donne l'enfant à celui qu'il lui plaît, qui ne peut pas le refuser. VOY. DES INDES. Mettre le fer entre les mains d'un *mari* pour venger son propre honneur, ce n'est pas violer les loix, c'est les observer. OE. M. En prenant un *mari* on prend un maître. M. SC. Une femme se defait d'un Galant quand elle veut; mais il faut qu'elle garde un *mari* tant qu'il dure. LE CH. DE M. Ce n'est plus la mode d'aimer un *mari*. P. COM. Il semble qu'aujourd'huy un *mari* se fait une ridicule honte d'aimer sa femme, & que la tendresse conjugale soit une pratique bourgeoise. OE. M. Catulle a dit de Cesar, qu'il étoit la femme de tous les *maris*, & le *mari* de toutes les femmes. ST. EV. Il est tel *mari* dont la personne est une espece d'excuse pour les foiblesses, & les égaremens d'un jeune cœur. OE. M. Une Beauté sans biens ne fait point de *maris*. OE. M. Les belles filles sans dot trouvent plus d'amans que de *maris*. J. DES SC.

Enfin il n'est rien tel, Madame, croyez moy,
Que d'avoir un mari *la nuit auprès de soy.* MOL.
Son miroir lui disoit, prenez vite un mari:
Je ne sçai quel desir le lui disoit aussi. LA FON.
Il est des maris *si charmans,*
Qu'ils peuvent être époux, sans cesser d'être amans. VILL.
Il est bien difficile enfin d'être fidèle
A de certains maris *faits d'un certain modelle;*
Et qui donne à sa fille un mari *qu'elle hait,*
Est responsable au Ciel des fautes qu'elle fait. MOL.

On dit ironiquement d'un homme qui souffre tranquillement les infidelitez de sa femme, que c'est un *mari* pacifique, un *mari* commode, qu'il est au nombre des bons *maris*

MARIABLE. adj. masc. & f. Qui est bon à marier; qui est en âge de se marier. Une fille à 12. ans est *mariable* par les loix. Un garçon n'est *mariable* qu'à 14. ans.

MARIAGE. s. m. Contrat civil & politique, par lequel un homme est uni & joint à une femme. L'essence du *mariage* consiste dans le consentement mutuel. Le *mariage* est un contrat mixte, mêlé de droit divin & de droit humain. Le *mariage* est la premiere ébauche de societé, & la pepiniere du genre humain. La propagation du genre humain ne doit se faire que par le commerce d'un *mariage* reglé. Il n'y auroit pas eu grande difference entre l'homme & les bêtes brutes, sans les loix du *mariage*, dont on voit même quelques traces parmi certaines sortes de bêtes. PUFF. Le *mariage* est le premier lien de la vie commune, c'est le fondement de tout le commerce des hommes: il fait les familles, les familles font les Villes, & les Villes font les Royaumes. Tous les hommes sont nez d'un seul *mariage*, afin qu'ils fussent à jamais, quelques dispersez & multipliez qu'ils fussent, une seule & même famille. BOSS. Le *mariage* ne fait qu'un corps & qu'une ame de deux personnes, & unit leurs volontez d'un lien éternel & indissoluble. FLECH. Le *mariage* est du droit des gens, & en usage chez tous les peuples Le *mariage* chez les Catholiques Romains est un Sacrement. Le *mariage* nous associe pour la bonne, & la mauvaise fortune. C. B. Les premiers Chrétiens ne connoissoient que deux états, le *mariage* ou la continence. FLEURY. Le *mariage* est un lien fatal à notre liberté. OE. M. Les filles cherchent dans le *mariage* le bonheur & l'independance. M. ESP. Vous voilà donc assujetti aux malheurs, & aux communs hazards du *mariage*. OE. M. Se mettre dans les liens, & les chaînes du *mariage*. ID. Le *mariage* est quelque fois si pesant que pour s'en delivrer on iroit au bout du monde. BAY Le *mariage* étoit interdit aux soldats Romains. Le joug du *mariage* qui doit assujettir les maris, & les femmes sous les mêmes loix de fidelité, n'asservit plus que les femmes. M. ESP. Il y a peu de *mariages* bien assortis: cependant le *mariage* est une societé, & non pas une tyrannie. BELL. Selon les Juifs, les ames ont été créées doubles, afin qu'il y eût une ame pour le mari, & une autre pour la femme. Lorsque ces ames qui ont été faites l'une pour l'autre se trouvent unies sur la terre, le *mariage* est tranquille; le contraire arrive, quand Dieu pour punir celles qui n'ont pas repondu à l'excellence de leur origine, separe celles qui avoient été faites l'une pour l'autre. BASN. *Hist. des Juifs*. L'une des sources des malheurs du *mariage*, c'est que la fille n'y envisage que la personne, & la mere n'y considere que le bien. BELL. Il n'y a rien de plus froid qu'un *mariage* chretien degagé de passion. NIC. On envisage d'ordinaire le *mariage* comme le tombeau des soupirs, & des petits soins. ST. EV. Je veux toute votre tendresse independamment des devoirs & des sujettions du *mariage*. P. COM. Le *mariage* n'apprend point à aimer: il veut seulement qu'on se laisse aimer. LE CH. D'H. En venir de but en blanc à l'union conjugale, & ne faire l'amour qu'en faisant le contrat de *mariage*! il n'y a rien de plus marchand que ce procedé. MOL. Les engagemens du *mariage* m'effrayent: s'il n'est pas heureux, l'on est reduit à attendre que la mort vienne à pas trop tardifs rompre & briser la chaîne. OE. M. Les *mariages* des gens de qualité sont des

des unions de Politique, plutôt que de sympathie. VILL. Ce n'est pas aimer, que de vouloir trouver du bien, & des dignitez dans les embrassemens d'un mari, c'est chercher, dans un *mariage* si medité, à contenter son ambition plutôt que son cœur. L. D'ELOISE A ABEL. En *mariage*, si après une absence le cœur n'est pas plus touché, les sens le sont du moins davantage. B. RAB. La volupté du *mariage* doit etre une volupté prudente. MONT. En fait de *mariage* feroit-on mal de penser un peu plus à la personne, qu'à la richesse? BELL. L'amour se guerit par le *mariage*. MONT. Cette Dame s'est flétrie par un *mariage* inegal.

Le mariage, *Agnès, n'est pas un badinage,*
A d'austeres devoirs le rang de femme engage. MOL.
Moi, je reconnois Cocuage,
Comme un des Dieux du mariage. LA FON.

De *maritagium*. MEN.

Le Concile de Trente declare anathêmes ceux qui diront que les causes de *mariage* n'appartiennent pas aux Juges d'Eglises. Il a aussi decidé que la dot & les autres conventions matrimoniales étant des suites du *mariage*, la connoissance en appartenoit aux Juges d'Eglise. Quand le Roi, ou les Parlemens annullent les *mariages* clandestins, ils ne touchent point au Sacrement; mais ils annullent le contrat civil, qui lui sert de fondement. La dissolution du *mariage* ne se fait que par la mort, ou par l'impuissance du mari. Varillas assure qu'il a vu dans la Biblioteque du Roi un contract de *mariage* passé dans le Comté d'Armagnac l'an 1297. pour sept années seulement, sauf à prolonger si les contractans pouvoient s'accommoder ensemble. Les Loix Canoniques traitent d'incontinence les seconds *mariages* trop prompts. J. DES SÇ. Le *mariage* doit être celebré par le propre Pasteur des parties, ou de son consentement. La proclamation des bans est necessaire pour la validité du *mariage*, à l'égard des mineurs, & des enfans de famille, même majeurs: mais il n'est pas nul à l'égard des personnes libres, & majeures, faute de proclamations de bans. Les *mariages* clandestins, c'est-à-dire, sans publication de bans & sans benediction nuptiale, & quatre temoins & par le propre Curé, sont nuls quant aux effets civils, suivant l'Ordonnance de 1639. Par la même Ordonnance les *mariages* contractez à l'extremité par ceux qui épousent leur concubine en mourant, pour legitimer les enfans, sont declarez nuls, & les enfans illegitimes. On ne repute *mariages in extremis* que ceux qui ont été precedez de concubinage; un *mariage* fait pendant la grossesse & tout proche de l'accouchement, n'est point censé *in extremis*. L'âge requis pour la validité du *mariage* est fixé à la puberté, c'est-à-dire, à 12. ans pour les filles, & à 14. ans pour les garçons. Outre cette capacité naturelle, il faut avoir la majorité legale, & l'âge marqué par les Ordonnances: car avant l'âge de 25. ans les enfans de famille ne peuvent contracter *mariage* sans le consentement de leur pere & mere; & s'ils se marient avant 30. ans pour les garçons, & avant 25. pour les filles, sans le consentement de leur pere, & mere, ils peuvent être exheredez. Les garçons après 30. ans & les filles après 25 peuvent se marier, en requerant seulement l'avis & le consentement de leur pere & mere. En Angleterre les filles au dessus de l'âge de 7. ans peuvent donner leur foi & se promettre en *mariage*; mais elles ont la permission de rompre ou de renouveller leurs promesses, lorsqu'elles ont atteint la 12. année. BIB. UNIV. Entre parens en ligne directe la prohibition du *mariage* est perpetuelle. En ligne collaterale le *mariage* est prohibé par les Canons jusqu'au quatriéme degré inclusivement. Il en est de même de l'affinité: la prohibition s'étend jusqu'au quatriéme degré. Pour le *mariage* entre l'oncle & la niece, ou la tante & le neveu, quoyque du 1. au 2. degré le Pape a souvent accordé des dispenses. Le *mariage* entre ascendans & descendans à l'infini, passe pour criminel selon les maximes même du droit naturel. La Loy divine de Moyse, les Loix des peuples civilisez, l'usage constant du Christianisme, font aussi regarder avec horreur le *mariage* entre frere & sœur, ou avec une tante paternelle ou maternelle; & dans les degrez d'affinité, le *mariage* avec une belle-mere, ou avec une belle fille. En plusieurs païs même les Loix Civiles defendent quelques autres degrez collateraux plus éloignez, pour mettre une plus forte barriere à ceux dont nous venons de parler. PUFFENDORF. Voyez DEGRÉ, DISPENSE. Sanchez & Bonacina ont beaucoup écrit sur le *mariage*. Henri Brouwer Jurisconsulte Hollandois a fait un traité du *mariage*, *De jure connubiorum*.

Mr. de Puffendorf appelle *mariages honoraires*, ceux qui se contractent entre personnes avancées en âge. En Allemagne un *mariage* de la *main droite*, est lorsqu'un Prince épouse une Princesse, & alors les enfans qui en sortent succedent à tous les Etats de leur pere; mais s'il épouse une fille qui n'est pas de la même qualité, il ne l'épouse que de la *main gauche*. Les enfans qui sortent de ce *mariage* sont pourtant legitimes; mais ils ne succedent pas aux Souverainetez, ni aux Principautez de leur pere.

MARIAGE, se dit aussi de la solemnité des noces. Etre prié d'un *mariage*, assister à un *mariage*.

MARIAGE, se dit aussi par le peuple pour, le bien qu'une femme apporte en *mariage*. Elle a eu dix mille écus en *mariage*. Cet homme a trouvé un bon parti, un grand *mariage*. Ce *mariage* est de cent mille écus. Il faut rendre le *mariage* de la femme, quand elle meurt sans enfans. La dot est donnée pour soutenir les charges du *mariage*. Ainsi en plusieurs Coutumes on appelle la dot, le *mariage*; & on appelle en Normandie, *bref de mariage encombré*, l'action de reintegrande qu'a la femme pour rentrer dans les biens dotaux, ou de son *mariage*, qui ont été alienez par son mari. On le dit aussi du bien qu'un pere donne à son fils en le mariant.

MARIAGE, se dit aussi des ceremonies qui se font à la passation de ce contrat. Ils sont en promesse de *mariage*. On a donné les articles du *mariage*. Il est deffendu de faire des contrats de *mariage* par paroles de present. On a publié les bans du futur *mariage*. La celebration du *mariage* se doit faire en face d'Eglise, & devant son propre Curé. On doit tenir à l'Eglise des regîtres des *mariages*, pour donner des certificats des *mariages*. Le doüaire ne se gagne que par la consommation du *mariage*. Les mariez sont tenus de se rendre reciproquement les devoirs du *mariage*, de se garder la foi de *mariage*.

MARIAGE A LA FAÇON DES AMAZONES. Sorte de *mariage* irregulier, mais néanmoins innocent & legitime dans l'état de nature, selon Mr. de Puffendorf. C'est lorsqu'un homme & une femme conviennent de s'accorder l'un à l'autre l'usage de leurs corps pour un certain temps, sans s'engager à demeurer toujours ensemble; de sorte que le terme étant expiré, la societé finit, & les enfans qui peuvent être nez de ce commerce, demeurent ou à l'homme ou à la femme, selon que le porte le contrat. On peut appeller cela *mariage à la façon des Amazones*, par allusion à l'histoire vraie ou fausse de ces femmes guerrieres, qui formoient une nation toute d'un sexe, & dont une Reine, nommée Thalestris, alla trouver Alexandre le Grand, pour lui faire elle-même la proposition d'avoir commerce l'un avec l'autre sur ce pié-là. PUFFENDORF.

MARIAGE DE CONSCIENCE. C'est un *mariage* secret, myste-

mysterieux, & depourvû des formalitez ordinaires. On appelle ces sortes de *mariages*, des *mariages de conscience*, parce qu'on pretend qu'ils sont legitimes devant Dieu, & dans le for interieur. Le *mariage* consiste essentiellement dans le consentement mutuel des parties: Ce sont les hommes qui y ont ajoûté d'importunes formalitez. Or la conscience n'est point blessée pour avoir negligé des formalitez indifferentes au fond, & que la loi civile n'a prescrites que pour l'ordre public. Un *mariage de conscience* est un melange de vertu & de debauche, qui est fort delicat: c'est une espece de bonne fortune, ou une galanterie honnête. C'est un ragoût, & un rafinement de la volupté, qui cherche à éviter la honte du crime, & qui en a les égaremens. Le *mariage de conscience* est le moins *mariage*, & par consequent le meilleur. Of. M. Les *mariages de conscience* sont prohibez par l'Ordonnance de 1539. Voyez Puffendorf. *Droit de la nature & des gens.* Lib. VI. I. §. 26.

Mariage Spirituel. Dans l'ancienne Eglise on tenoit qu'il se contractoit un *mariage spirituel* entre le Clerc & son Eglise, en sorte que, selon les Canons, il n'étoit non plus licite au Prêtre de quitter son Eglise qu'au Laïque de quiter sa femme. Loy.

On appelle proverbialement un *mariage* de Jean des Vignes, tant tenu tant payé, ou simplement, *mariage* de Jean des Vignes, un commerce criminel sous quelque apparence de *mariage*, un *mariage* qui n'est point autorisé en Justice, qui n'engage, qui ne lie point, qu'on rompt quand on veut. On dit aussi,

Boire & manger, coucher ensemble,
C'est mariage, *ce me semble.*

en parlant des personnes de different sexe, qui sont ensemble à pot & à rôt. On dit aussi à ceux qui font des dettes étant garçons, un bon *mariage* payera tout.

Mariage. Terme de Cordier. Les Jurez Cordiers appellent de la sorte, la corde qu'ils sont obligez de fournir au Bourreau de Paris, pour étrangler les personnes condamnées à être penduës.

MARIANE. s. f. Nom de femme.

MARJAUD, aude. s. m. & f. Ce mot ne se dit que par plaisanterie d'un enfant joli & éveillé. Plaisant *marjaud.* Jolie petite *marjaude.*

MARJAULET. Voyez Marjolet.

MARIE. Nom de femme. La Vierge *Marie.* Ses diminutifs sont *manon*, *marote*, *marion*, *maion*; mais *maion* se dit le moins de tous.

SAINTE MARIE. Nom d'un Ordre Religieux. Ce sont les Religieuses de la Visitation. Voyez Visitation. Les filles de *Sainte Marie.* On dit souvent dans le discours ordinaire, une *Sainte Marie*, les *Saintes Maries.*

MARIE. Nom d'une monnoye d'Espagne & de Portugal sur laquelle on voit une M. qui est la premiere lettre du nom de *marie.* Ce nom de *marie* en ce sens est un nom d'espece.

MARIE GRAILLON. Mots Burlesques du petit peuple de Paris, qui signifient une femme mal propre, sale, vilaine. C'est une *marie graillon.*

MARIER. v. act. Joindre un homme & une femme par le lien conjugal; & en cette acception ce mot ne se dit proprement qu'en parlant d'un Prêtre ou Ministre, ou du Magistrat qui dans quelques païs protestans fait cette fonction. C'est le Curé, ou le Vicaire qui les a *mariez*, en face d'Eglise. Le Magistrat les a *mariez.* On ne *marie* point pendant l'Avent, ni le Carême. Il se dit plus ordinairement de ceux qui procurent cette jonction, & qui en sont auteurs, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. Son Pere l'a *mariée* avantageusement. On la *mariera* bien-tôt. On ne parle point de *marier* ceux qui s'aiment également, mais ceux qui sont aimez également de la fortune. St. Ev. Celles qu'on a *mariées* malgré elles, reçoivent à la fin par devoir le joug qu'on leur a imposé par tyrannie. Id.

Helas! que ne veut-on aussi me marier!
Ce ne seroit point moi qui se feroit prier. Mol.
Dussent tous mes parens me priver de leur bien,
On veut me marier, *mais je n'en ferai rien.*
Poës. Div.

Marier, s'employe aussi avec le pronom personnel. Quand on se *marie*, il faut se *marier* par raison, & par interêt de fortune. M. Sc. Ce n'est point se *marier*, c'est negocier, que de prendre une femme pour son bien. Ce n'est point se *marier*, c'est se contenter, que de prendre une femme pour sa beauté. Ce n'est point se *marier*, c'est radoter, que de prendre une jeune femme pour avoir de la societé. Qu'est-ce donc que se *marier*? c'est choisir avec discernement, à loisir, par inclination & sans interêt, une femme qui vous choisisse de même. Amus. Ser. et Com. Presque tous les hommes ont de l'inclination de se *marier*: il n'y a que la misere qui les en empêche. Fen. C'est pousser l'amour à bout que de se *marier.* Of. M. C'est une grande imprudence de se *marier* par amourette. Les gens qui se *marient* par passion s'en repentent bien vîte. La plupart des gens se *marient* sans se connoitre, & sans s'aimer. M. Sc. Est-ce qu'on épouse un homme riche pour l'aimer? On se *marie* seulement pour se mettre à son aise. P. Com. Est-ce qu'on se *marie* pour coucher avec sa femme? fi, cela est du dernier bourgeois. Id. L'usage des mariages interessez fait que l'on compte d'être infidelle dès que l'on sera *marié.* Bell. Se *marier* en dépit de Venus, & des Graces. Abl. Il vaut mieux se *marier* que brûler. S. Paul. Les garçons ne peuvent se *marier* avant l'âge de 14. ans & les filles avant l'âge de 12. ans. Les anciens Legislateurs defendoient aux hommes de 60. ans & aux femmes de 50. ans de se *marier.* Bay. L'Eglise Romaine ne permet pas aux Ecclesiastiques de se *marier.* Un Prêtre Grec ne peut avoir été *marié* qu'une fois en sa vie à une fille qu'il garde pendant sa Prêtrise; mais si elle meurt il ne peut se *remarier.* Thevenot. On se *marie* pour soi & non pas pour autrui. Mol. Les Yncas se marioient avec leurs Sœurs. J. des Sc.

J'ai suivi vos leçons, & vous m'avez prêché,
Qu'il faut se marier *pour ôter le peché.* Mol.

Marier, signifie figurément, allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre: & dans cette acception il ne se dit que de certaines choses. On dit, *marier* sa voix avec un thuorbe, ou une basse de viole. Il a *marié* beaucoup de science avec beaucoup de valeur. On ne peut pas *marier* le vice avec la vertu. *Marier* le vice & la gloire passe à la Cour pour le caractere des Heros. Ben. Les Dieux ont *marié* la peine avec le plaisir, & le travail avec la gloire. Cos. Cette épithete se *marie* bien avec ce mot là. Cet adverbe ne se *marie* pas bien avec ce verbe. L'Acad. On a dit du mariage de deux personnes peu favorisées des biens de la fortune, que c'étoient la faim & la soif qui se *marioient* ensemble. Of. M.

Mariez *vous ma sœur à la Philosophie.* Mol.
Les sens n'ont point de part à toutes mes ardeurs,
Et ce beau feu ne veut marier *que les cœurs.* Id.

On dit aussi, *marier* des vignes avec des ormaux; pour dire, les attacher ensemble.

Marié, ée. part. pass. & adj. Les personnes *mariées* peuvent embrasser la vie religieuse de leur consentement mutuel. Les Atheniens avoient établi dans leur Republique certains Magistrats, qui n'avoient point d'autre commission que d'accorder les personnes *mariées.*

Il est quelquefois subst. & alors il ne se dit que de celui qui vient d'être *marié*, & de celle qui vient d'être *mariée*. Voilà la *mariée*. Le *marié* amene sa *mariée* à l'Eglise. Coucher la *mariée*. Les nouveaux *mariez*.

On dit proverbialement, d'un homme qui se plaint mal à propos d'une chose dont il devroit se loüer; qu'il se plaint que la *mariée* est trop belle.

MARIE'E. s. f. Sorte de vieille danse figurée, que dansent un homme & une femme, & qui s'appelle la *mariée*, parce qu'on la danse ordinairement aux noces des petits Bourgeois. La *mariée* est gaye, & agréable, & c'est un plaisir que de la voir danser à des gens qui dansent bien.

MARIEUR, EUSE. s. m. & f. Faiseur & faiseuse de mariage. C'est un *marieur*, c'est une *marieuse*. Il est du stile familier.

MARIGOT. Terme de Pêcheur de mer. Courir le *marigot*, ou aller au *marigot*, se dit des Pêcheurs paresseux qui, au lieu d'aller sur le fond, vont se cacher en quelque endroit, ou à l'abri des rochers, pour y faire rôtir du maquereau, pour l'y manger, & pour y dormir quelques heures; après quoy ils vont rejoindre les autres pêcheurs qui sont sur le fond. DENIS. HIST. DE L'AMER.

MARIGOT, se dit dans les Isles Antilles pour, un lieu où l'eau de pluie s'assemble & se conserve. LABAT.

MARIGNY. s. masc. Petit Moucheron du Bresil, dont la piqûre est fort douloureuse. Voyez MARINGOIN.

MARIN, INE. adj. Qui vient de la mer, ou qui appartient à la mer. Les anciens appelloient les Tritons, des Dieux *marins*.

Nymphes qui residez sous ces humides voutes,
Marines *Deitez, je vous invoque toutes.* RAMPALE.

Ce fut un monstre *marin* qui fit perir Hippolite. On peignoit le char de Neptune attellé de chevaux *marins*. Il y a des veaux *marins*; des chiens & des loups *marins*. Le sel *marin* est celui qui se fait de l'eau de la mer, qui est de figure cubique, & le plus fort de tous les sels.

Les Botanistes, pour distinguer les plantes qui naissent au fond de la mer, de celles qui naissent au bord de la mer, appellent *plantes marines* celles qui croissent au fond, & *plantes maritimes* celles qui croissent sur les bords de la mer. La Botanique *marine* avance dans sa partie la plus difficile, qui est la decouverte des fleurs & des graines de ses plantes. FONTEN.

MARIN, signifie aussi, qui sert à l'usage de la navigation sur la mer. Aiguille *marine*.

Carte *marine* ou *hydrographique*, est celle qui sert pour la conduite des vaisseaux, où sont marquez les rumbs de vents, les côtes, les rades, & les bancs de sable.

On dit qu'un homme a le pied *marin*, quand il est accoutumé à l'air & à la fatigue de la mer, qu'il a le pied ferme en marchant sur les vaisseaux. On mit 18. canons dans la calle, pour rendre le vaisseau plus *marin*, c'est-à-dire, plus propre à tenir la mer. FREZIER.

En Architecture on appelle *colonne marine*, une colonne taillée de glaçons, ou de coquillages par bandes en bossage, ou continus sur la longueur de son fût, ou bien par tronçons en maniere de manchons.

La trompette *marine*, est un instrument qui n'a qu'une grosse & longue corde de boyau, tenduë sur un chevalet, & qu'on touche avec un archet. Elle a le corps triangulaire, & elle imite fort bien le son des trompettes ordinaires. Jouër d'une trompette *marine*. Voyez TROMPETTE.

On appelle *aigue marine*, une espece de pierre precieuse, tendre, & de couleur à peu près de l'eau de la mer.

MARIN. subst. Homme de mer. En cette acception ce mot n'a d'usage que pour signifier un Officier de marine. C'est d'un *marin* que je tiens cette nouvelle.

MARINADE. s. f. Terme de Cuisine. Ragoût, preparation de viandes qu'on fait en les faisant tremper dans une sauce de vinaigre, poivre, sel, épice, clou, citron, orange, oignon, romarin, sauge, &c. Et en les faisant cuire & mitonner dedans. On sert aux entrées des longes de veau, des poulets à la *marinade*.

MARINE. s. f. est la science de la navigation, ou l'art de Naviger, dont les Anciens n'ont rien laissé par écrit avant l'invention de la boussole. Entendre bien la *marine*. La *marine* est la science qui aproche le plus de la perfection. Pierre Nonius, celebre Mathematicien Portugais, est le premier qui en a écrit deux livres en 1530. à l'occasion de quelques doutes que lui proposa Martin Alphonse Sosa. Ensuite Pierre Medina Espagnol, écrivit sur le même sujet, & en 1606. André Garcia Cespedes fit imprimer *Regimiento de la navigation*. En 1608. Simon Stevin Mathematicien du Prince d'Orange. En 1620. Willebrordus Snellius a fait imprimer son *Typhys Batavus*. En 1631. Adrianus Metius a écrit de l'art de naviger par le globe. En 1640. le Pere Fournier Jesuite a écrit de l'Hydrographie. En 1661. le Pere Riccioli & le Pere Gaspar Schottus Jesuites, en ont donné quelques Traitez dans leurs Oeuvres. Et en 1666. le Sieur Denis Hydrographe & Professeur à Dieppe. Rodericus Zamoranus, Pierre Appian, Rodericus Crescentius, Augustinus Cæsareus, Robert Durlé, Jacques Colomb, Jean Janson, & le Pere Mersenne Minime, en ont fait quelques Traitez. Après tous ceux-là le Pere Deschales Jesuite en a écrit, & c'est de ses Oeuvres que ceci est tiré en faveur de ceux qui s'adonnent à la navigation, que maintenant on cultive heureusement en France. Les livres ordinaires de *marine* qu'ont les Pilotes, sont les Routiers de Pierre de Medine, de Manuel Figueirido, le miroir, le tresor, la colonne de la mer le flambeau de la navigation dressé par Guillaume Janszoon, &c. Le P. Hoste Jesuite a donné en 1697. *l'Art des Armées Navales*, qui est un traité des évolutions navales.

MARINE, se prend aussi quelquefois pour, Plage, côte de la mer. Se promener sur la *marine*. L'ACAD.

MARINE. Ce mot se dit en general pour tout le corps de la Marine, ou pour ce qui concerne la navigation de la mer. Officier de la *marine*, ou Officier de *marine*. Capitaine de *marine*. Les Ordonnances de la *marine*. La *marine* de Ponant. La *marine* de Levant. Gens de *marine*. ABLAN. Le Tresorier General de la *marine*.

COMPAGNIES DE MARINE. Compagnies de Soldats qui servent sur les Vaisseaux. Elles sont d'ordinaire de cent hommes, & commandées par un Lieutenant de Vaisseau. *Gardes de la marine*. Voyez GARDES.

Intendant General de la Justice, Police & Finance de la Marine & des Armées. Voyez INTENDANT. Il y a trois Majors de la *marine* & des armées navales. Un Major General, un Major du Ponant, & un Major du Levant. *Nouvelle marine*. Ce sont ceux qui sont entrez dans le corps de la *marine* avec commission du Roi de France. *Vieille marine*. Ce sont les Officiers qui ont eu leur premiere commission de Mr. de Vendôme & de Beaufort.

On ne comprend point sous le nom de *marine* ce qui regarde les Galeres. Elles ont leurs Officiers distincts de ceux de la *marine*.

MARINE, signifie aussi le goût, la senteur de la mer. Cela sent la *marine*. Cela a un goût de *marine*.

MARINER. verb. act. Faire cuire du poisson, & l'assaisonner en telle sorte qu'il puisse se conserver très longtemps. *Mariner* du thon. *Mariner* des anguilles. On *marine* aussi le poisson frais que l'on veut garder quelque

quelque temps, & on le conserve dans l'huile, ou dans le vinaigre & avec des herbes fortes.

Mariner, se dit aussi de l'assaisonnement qu'on fait à de certaines viandes pour les manger promptement. *Mariner* des poulets. *Mariner* une poitrine de Veau.

Mariné, ée. part. & adj. Des huitres *marinées*, des champignons *marinez*, du thon *mariné*.

On appelle des marchandises *marinées*, lorsqu'elles sont imbuës & gâtées de l'eau de la mer.

Mariné, en termes de Blason, se dit des animaux depeints sur les Ecus, auxquel on donne une queuë de poisson, comme aux Syrenes. Il portoit de gueules au cerf estropié, ou qui n'a point de pieds, *mariné* d'or.

MARINETTE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois la pierre d'aimant,

Par vertu de la marinette,
Une pierre laide & noirette
Où li fers volontiers se joint. Guyot de Provins Poëte du 12. siecle.

On appelloit aussi *marinette*, la boussole qui en est touchée, parce qu'elle sert principalement à la marine. Voyez Boussole. On l'appelloit aussi *mariniere* ou *bruniere*.

Marinette, est aussi un nom de fille, qu'on donne souvent à une soubrette de Theatre, dans la Comedie.

MARINGOIN. s. m. Sorte de moucheron, qui se trouve dans les païs chauds, aux Indes Orientales & Occidentales. Ils sont fort incommodes dans les Antilles. Ils volent en si grand nombre, que l'air en est obscurci, dans quelques endroits, particulierement deux heures avant le jour, & autant après le Soleil couché. Ils se jettent sur toutes les parties du corps qu'ils trouvent découvertes, ajustant leur petit bec sur un des pores de la peau. Dez qu'ils ont rencontré la veine, ils serrent les ailes, roidissent les jarrets, & sucent le sang le plus pur. Ils en tirent tant qu'ils ont ensuite peine à voler. Les *maringoins* sont de même nature que nos cousins: mais la chaleur du climat leur donne tant de force, que les bas de chamois ne defendent pas les jambes contre leurs piquures. La Loubere.

Ce mot vient du Bresil, dont les habitans appellent ces insectes, *marigouy*. Huet.

MARINIER. s. masc. Homme qui va à la mer & qui sert à la conduite, ou à la manœuvre d'un vaisseau. Autrefois on a dit *maronier*. Tous les gens de notre équippage sont bons *mariniers*. Les Officiers *mariniers* sont le Maître, le contremaître, le Pilote, le Bosseman, le Maître de hache, le Maître voilier, &c. Ceux qui sont sous eux s'appellent plus ordinairement *Matelots*.

Marinier, se dit aussi en particulier de ceux qui conduisent les grands bateaux sur les rivieres. Les *mariniers* se preparent à tirer l'anguille, l'oison.

MARIOLE. s. f. Vieux mot, qui signifie image de la Sainte Vierge.

Aubes, Fros, Chasubles, Estoles,
Crois, Crucefis & marioles. Guiart.

MARJOLAINE. s. f. Plante dont il y a deux especes principales. La *marjolaine* ordinaire est haute d'environ un pied, & pousse plusieurs branches ligneuses, le plus souvent quarrées, un peu velués, rougeâtres. Ses feuilles sont rangées vis-à-vis l'une de l'autre, semblables à celles de l'origan, mais beaucoup plus petites; molles, blanchâtres, d'une odeur forte, aromatique, & très agreable, & d'un goût âcre & un peu amer. Ses fleurs naissent en les sommitez, ramassées en maniere d'épis ou de têtes, plus rondes & plus courtes que celles de l'origan, composées de quatre rangs de feuilles posées par écailles. Ces fleurs sont petites, en gueule; chacune d'elles est un tuyau decoupé par le haut en deux levres, de couleur blanche. Ses semences sont menuës, presque rondes, de couleur rousse, odorantes, ameres. Ses racines sont menuës. En Latin *majorana vulgaris amaracus*. La seconde espece est appellée *majorana tenuifolia*. Elle differe de la precedente, en ce que ses feuilles sont plus petites & plus odorantes. L'une & l'autre espece sont cultivées dans les jardins: elles contiennent beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil, peu de phlegme. Elle sont bonnes dans les maladies du cerveau & de la poitrine; elles fortifient l'estomac; on en mêle dans les poudres sternutatoires, dans les errhines, dans les fomentations, dans les cucufes.

Majorana & amaracus, ex *à privativo, & maraino ou marcesco*, parce que cette plante n'est point sujette à se faner, ni à pourrir, étant naturellement seche. Ou bien *majorana*, parce que la *marjolaine* ressemble au *marum*. Men.

MARJOLET. s. m. Terme injurieux & populaire, qu'on dit à ceux qui veulent faire les Damoiseaux, ou qui se piquent mal-à-propos de noblesse & de qualité. C'est un plaisant *marjolet*. C'est un franc *marjolet*. Scar.

Ce mot originairement signifie *temoin*, comme on voit dans la Coutume de Haynaut: & parce que les temoins sont quelquefois odieux, on l'a dit par mepris des jeunes gens à qui on vouloit reprocher qu'ils n'étoient pas dignes de foi. Menage le derive de *major*.

MARION. s. f. Nom de femme, diminutif de *Marie*. Les servantes s'appellent souvent de ce nom.

MARIONETTE. s. fem. Petite poupée qui se remuë par ressorts, & qui paroît animée, lorsqu'un Saltimbanque qui est derriere un petit theatre la fait parler, joüer & sauter, pour donner du plaisir aux enfans & au peuple. Il fait jouer les *marionettes*. Donner les *marionettes*. Aller aux *marionettes*. On appelle aussi ironiquement une petite femme, une *marionette*. Descartes dit que les bêtes n'agissent que comme des *marionettes*, & que l'agitation de leur sang leur tient lieu de ressorts; qu'on ne doit pas plus admirer leurs petites adresses, que le ressort d'une horloge, qui sans ame marque mieux les heures qu'un homme ne pouroit faire. Les Turcs ont des joüeurs de *marionettes* plus subtils que les nôtres.

Menage fait venir ce mot de *marions*, ou *petites maries*, en prenant l'espece pour le genre.

MARIPENDA. s. m. Sorte d'arbrisseau des Indes Occidentales, qui se trouve dans la Province de Mechoacan. Son tronc est haut d'environ de cinq pieds. Ses branches sont noirâtres, & ses feuilles semblables au fer d'un dard, larges & épaisses, de couleur verte tirant sur le purpurin, mais plus vertes dans leur partie superieure, attachées à des queuës rouges. Ses fruits sont en grape, longs de près de huit pouces, composez de grains semblables à ceux d'un raisin, mais plus clairs, verts premierement, rouges ensuite, & enfin d'un pourpre obscur. Les habitans prennent les rejettons & les rameaux de cet arbrisseau, & les ayant couppez fort menu, ils les font bouillir jusqu'à ce que l'eau s'épaississe, & qu'elle vienne en consistence de miel. C'est un baume qui guerit les playes les plus difficiles, & arrête le sang de celles qui sont recentes. C. Bauhin appelle le *maripenda*, *balsamum fructu racemoso ex Hispaniola*.

MARISQUE. s. m. Espece de figue grosse & sans goût. En Latin *marisca*.

MARITACACA. s. m. Sorte d'animal du Bresil, grand environ comme un chat, & approchant de la forme du Furet. Il a sur le dos deux lignes bien distinguées, l'une blanche & l'autre brune, qui se traversent en croix. Il vit d'oiseaux, dont il mange aussi les œufs, & est tellement friand d'ambre que souvent il se promene la nuit le long du rivage pour en chercher. Cependant il ne laisse pas d'être d'une puanteur très venimeuse, qui penetrant au travers des bois & des pierres, est mortelle pour les hommes & les bêtes. Elle dure quinze & vingt jours, & quelquefois plus, ensorte qu'on est contraint

traint d'abandonner les Villages dont cet animal s'est approché de trop près.

MARITAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient au mari. La puissance *maritale.* Affection *maritale.* Scopfer Allemand pretend que l'autorité *maritale* s'étend à la correction, & aux châtimens pour reduire la femme à l'obeïssance.

MARITALEMENT. Adv. Terme de pratique. En mari, comme doit faire un mari. Le Juge lui ordonna de traiter *maritalement* sa femme, de vivre *maritalement* avec elle.

MARITIME. adj. m. & f. Qui est proche de la mer, qui concerne la mer, qui a du rapport à la mer. Constantinople est une Ville *maritime.* Les Côtes *maritimes* de Hollande sont bordées de fortes digues. Region *maritime.* VAUG.

On dit aussi, être sçavant en l'Art *maritime*; ce Prince a de grandes forces *maritimes*; c'est-à-dire, un grand nombre de Vaisseaux; qu'un Amiral a fait de grands exploits *maritimes*; pour dire, qu'il a bien gagné des batailles navales. La religion Payenne admettoit des Dieux celestes, *maritimes*, infernaux. BAY. On appelle curiositez *maritimes*, des choses rares qui viennent de la mer.

MARLOTTE. f. f. Vieux mot. Sorte de mantelet d'été. OUDIN.

MARMAILLE. f. f. Nom collectif. Troupe de petits enfans. Il n'a place que dans le discours familier. Qu'on chasse d'ici cette *marmaille.* Ne sçauroit-on faire taire cette *marmaille.*

Le mot de *marmaille*, signifie proprement une assemblée de marmots, c'est-à-dire de petits enfans: & ce mot a été fait de *marmot*, dit pour *marmor. Marmor, marmalia*, à cause de ces petits enfans de marbre qu'on met dans les jardins. MEN.

MARMELADE. f. fem. Pâte confite, à demi liquide, faite de la chair des fruits qui ont quelque consistence, comme les prunes, les coins, les abricots.

On dit des fruits qu'on fait trop cuire, & qui perdent leur figure, qu'ils sont en *marmelade*, que ce n'est plus que de la *marmelade*, de la bouillie.

Menage derive ce mot de *marmelada*, qui est Portugais, & qui vient de *marmello*, qui signifie *coin*: aussi est-ce une espece de cotignac.

MARMENTAU. f. masc. Terme des Eaux & Forêts. C'est un bois de haute futaye, qui est en reserve, & qu'on ne taille point, qu'on appelle quelquefois *bois de touche*, lorsqu'il sert à la decoration d'un château, ou d'une terre. Pomey écrit *marmenteau.*

Choppin dit que les bois *marmentaux* ont été ainsi appellez *quasi armentales.* C'est plutôt de *materca*, dont les Latins se sont servis pour signifier de gros bois à bâtir. MEN.

MARMITE. f. f. Pot: vaisseau où l'on fait bouillir les viandes dont on fait du potage. *Marmite* de fer, de cuivre, d'argent. Les tenans ou les oreilles d'une *marmite.* Couvercle de *marmite.* Pied de *marmite.* Ecumer la *marmite.* Les *marmites* d'argent, doivent être marquées aux corps, aux couvercles, aux anses, & aux griffes. Il y a en Espagne des Seigneurs qui ont des *marmites* à la clé, pour empêcher que leurs domestiques ne prennent le meilleur. MAD. D'AUNOI.

On dit proverbialement, que la *marmite* bout, que la *marmite* est bonne en une telle maison; pour dire, qu'on y fait bonne chere. On dit que la *marmite* est renversée dans une maison; pour dire, qu'il n'y a plus d'ordinaire. On appelle les écornifleurs, des écumeurs de *marmite.* On dit qu'une certaine chose fait bouillir la *marmite*, ou sert à faire bouillir la *marmite*, quand elle contribuë à l'entretien de la maison. Il y a longtemps que l'on a dit que les indulgences, & le feu du Purgatoire, font bouillir la *marmite* des Prêtres, & des Moines. Gui Patin a soutenu que la feu du Purgatoire est bien plus fort que celui de l'Enfer, parce qu'il fait bouiller bien plus de *marmites.* Le feu des vers ne fait plus bouillir la *marmite.* MAI. Tout cela est du stile bas. On dit aussi en parlant d'un goulu gros, qu'il avaleroit la *marmite* des Cordeliers. On dit qu'un homme a le nez fait en pied de *marmite*, quand il a le nez large par en bas & retroussé.

MARMITEUX, EUSE. adj. & f. Gueux & miserable qui vit aux depens des autres, & de leur marmite. On le dit aussi par extension, de ceux qui contrefont les gueux & les miserables, qui font les piteux, les plaintifs, pour attirer la compassion, ou le secours de quelcun. Ce mot est vieux, & ne peut plus entrer que dans le Burlesque. Il est tout *marmiteux.* Un pauvre *marmiteux.*

On ne vit onc un tel gouteux,
Qui, sans paroître marmiteux,
Comme toi sa goute mâtine. SAR.

Lise la marmiteuse *au teint de pomme cuite.* GON.

Il fait le doux, le marmiteux, *le las.* Ps. DE MAR.

MARMITIER. f. m. Terme de Rotisseur de Paris. C'est le garçon qui dans la boutique du Rotisseur, a soin de faire revenir les viandes, de les mettre en broche, & de les faire proprement rôtir. Le *marmitier* gagne plus que les autres garçons rotisseurs. Celui qu'on appelle *marmitier* chez les Rotisseurs, s'appelle *Hâtier* chez le Roi.

MARMITON. f. masc. Le plus bas valet de cuisine qui prend garde à la marmite, qui a soin de la faire bouillir. C'est d'ordinaire un petit garçon. C'est un *marmiton.* Il est crasseux & sale comme un *marmiton.* Il y a des *marmitons* chez les grands qui couchent dans la marmite.

Deux marmitons *crasseux revêtus de serviettes.* BOIL.

MARMITONNER. verb. n. Faire le marmiton, hanter la cuisine. Tu ne fais ici que *marmitonner.* Il a peu d'usage.

MARMONNER. verb. act. & neut. Terme bas & populaire, qui signifie, murmurer & gronder tout bas & entre ses dents, sans oser se plaindre. Qu'est-ce que vous *marmonnez* là? Les vieillards, les petites gens & les valets, sont sujets à *marmonner*, quand ils ne sont pas contens, quand ils sont de mauvaise humeur. *Marmonner* entre ses dents. Voyez aussi MARMOTER.

MARMONNÉ, ÉE. Part.

MARMOT. f. masc. Espece de singe qui a une barbe & une longue queuë. Un gros *marmot.* Un vilain *marmot.* En Latin *Cercopithecus.*

MARMOT, se dit aussi des figures laides & malfaites, quand elles sont en petit volume: & on dit d'un apprentif peintre, qu'il fait des *marmots.* On dit aussi ridiculement, qu'un homme est curieux de *marmots*, quand il a un cabinet rempli de figures de bronze, de marbre, &c.

Ce mot vient du Latin *marmor*, qui signifie des figures de marbre. Selon M. De Lauriere, les mots de *marmot*, *marmouset* & de *mermiau*, viennent du vieux mot François *merme*, qui veut dire petit.

On dit de ceux que l'on laisse long-temps attendre à une porte, dans un vestibule, qu'ils croquent le *marmot*, parce que pour se desennuyer ils barbouillent, ils croquent un *marmot*, ou quelque figure mal bâtie contre la muraille. Que faites-vous là à croquer le *marmot*? Il lui a fait croquer le *marmot* deux heures durant.

On appelle aussi ironiquement des enfans, petits *marmots* parce

parce qu'ils n'ont pas les traits du visage, ni l'esprit encore bien formez. Un petit *marmot*, une petite *marmotte*.

C'est un fort depiteux marmot. VOIT POES.
Il n'est marmot *osant crier*,
Que du Loup aussi-tôt la mere ne menace.
LA FONT.

MARMOTE. s. f. Petit animal fort farouche, & commun dans les Montagnes de Savoye, & de Dauphiné, & de l'Evêché de Trente. Il est de la grandeur d'un chat. Il est fort gras. Il a la tête comme un lievre, & de très-petites oreilles. Il a quatre dents de devant comme les lievres, mais plus longues & plus aiguës, avec lesquelles il mord fortement, & gâte & ronge tout. Ses pieds sont courts, son ventre plat, son poil assez grand & de diverses couleurs, comme le blaireau, ou tesson, la queuë courte, & des ongles fort aigus, qui lui croissent en une nuit, si on les lui a couppez avec des forces ou ciseaux. Il marche sur les pieds de derriere. Il se dresse comme l'ours. Ces bêtes ont une espece de societé; & quand elles amassent du foin pour leur hyver, elles mettent des sentinelles sur toutes les avenuës, qui avertissent les autres par leur sifflement de se retirer, dès qu'il paroît des Chasseurs. Les jeunes *marmotes* se peuvent apprivoiser, mais elles font un grand degât où il y a des meubles. Les sauvages se cachent en hyver dans du foin & de la paille. Elles dorment six mois comme les loirs, & deviennent si grasses, qu'elles sont quelquefois monstrueuses. Elles ont cela de particulier, que leur épiploon est double, triple & quadruple, quoyqu'il soit unique dans tous les autres animaux. Ils les ont l'un sur l'autre & tous remplis de graisse, ce qui sert à les entretenir quand elles ne mangent point. Cet animal pesant par sa constitution naturelle, engourdi, regorge de graisse dans le temps qu'il s'endort; les six mois de son sommeil il ne prend point de nourriture; les esprits par le seul mouvement de la circulation du sang & de la respiration qu'il conserve, se degagent insensiblement. Au bout de ce tems-là il se reveille sans aucun secours; les six mois qu'il veille, il mange raisonnablement, dissipe peu à peu; son sang devient de la même espece, il se rendort. M. Imbert explique par les mêmes principes & les mêmes raisonnemens, d'une maniere vraisemblable, la cause des létargies & des assoupissemens extraordinaires, où tombent quelques personnes. Voyez les MEM. DE L'AC. R. DES SC. 1713. Leur chair sent fort le sauvage, & cause le vomissement à ceux qui la sentent. On lui ôte le mauvais goût, & on la rend propre à manger, la salant & la dessechant, mais elle est toujours très-difficile à digerer, & échauffe universellement tout le corps. Dormir comme une *marmote*.

Quand la race Escarbote
Est en quartier d'hyver, & comme la marmote
Se cache & ne voit point de jour. LA FONT.

Ce mot vient de l'Italien *marmotta*, ou du Latin *mus montanus*. MEN.

MARMOTER. v. act. Mot bas qui signifie, parler entre ses dents, remuer les levres sans se faire entendre. Les vieilles *marmotent* tout le jour leurs Patenôtres comme des vieux singes. Les Espagnols *marmotent* leurs prieres sur leurs chapelets dans toutes les actions de la vie, quelque peu de rapport qu'elles ayent à la pieté. MAD. D'AUNOY. Les sorciers & les sorcieres ont accoutumé de *marmoter*, ou de prononcer peu intelligiblement. BAY. Que *marmotez*-vous là petite impertinente? MOL.

C'est une metaphore tirée des singes qui semblent parler entre leurs dents. Voyez MARMOT.

MARMOTÉ, ÉE. Part.

MARMOTEUR. s. m. Qui marmote. Il se dit particulierement des Devins & des Magiciens, parce qu'ils prononcent leurs charmes à voix basse. Les remedes superstitieux ont été souvent condamnez par les Conciles. C'étoient ordinairement des choses qui avoient reçu la pretenduë benediction d'un *marmoteur*. BAY.

MARMOTIER. s. m. Est un nom injurieux que donne le peuple aux curieux qui font un cabinet de plusieurs pieces rares & antiques, de petits bustes de pierre, ou de bronze, qu'il appelle des marmots, faute de s'y connoître.

MARMOUSER. v. n. Vieux mot. Remuer les terres comme les marmots, les singes.

MARMOUSET. s. m. Sorte de petite figure grotesque & malfaite, qui a quelque air d'homme ou de femme. MEN. C'est un vendeur, un faiseur de *marmousets*. Le peuple aime les *marmousets*. Rachel emporta les *marmousets* de son pere Laban. Les apprentifs Peintres font des *marmousets* sur toutes les murailles blanches qu'ils rencontrent. On dit d'un mauvais curieux, qui n'a que de mechans tableaux ou de vilains bustes, qu'il n'a que des *marmousets* dans son Cabinet.

On dit aussi ironiquement à un petit garçon qui se mêle de vouloir raisonner avec les grands, vous êtes un beau *marmouset*! Voyez ce petit *marmouset*! On le dit aussi d'un homme mal bâti. Un visage de *marmouset*.

Faut-il qu'un marmouset, *qu'un maudit étourneau*,
Fasse cocus les gens? MOL.

Le peuple dit aussi proverbialement, quand il voit des gens à la fenêtre, il sera demain Fête, les *marmousets* sont aux fenêtres.

Menage derive ce mot du Bas-Breton *marmous*, qui signifie un *singe*. Cependant ce mot signifioit autre fois le mignon d'un Prince ou d'un Seigneur, comme on voit dans Froissart. M. Huet le fait venir du Grec *mormòs*, qui signifie un singe. Voyez MARMOT.

MARNE. s. fem. Terre fossille, grasse & molle, qui sert à engraisser les terres, & à les rendre fertiles. La *marne* sert aussi à faire de la chaux, & on la cuit dans des fourneaux comme l'autre pierre. Si on met trop de *marne* elle brûle la terre & la rend sterile. Il y a de la *marne* blanche, rouge, colombine, & d'autre qui tient de l'argille, du tuf & du sable. On a dit aussi *marle*, & c'est ainsi qu'on dit encore en Angleterre. Il y en a beaucoup en Brie, en Champagne & ailleurs. On la trouve ordinairement au dessous de l'autre terre. On fait des fosses pour la tirer, en forme de puits.

Ce mot vient de *marna*, qu'on a dit pour *marga*, ancien mot Celtique dont Pline fait mention, & qui signifie moelle. Les Allemands appellent encore la moelle des os, *marg*. La *marne* est comme de la moelle de la terre. Depuis on a dit *margila*. MEN. & aussi *marginella*, & *marma*. Palissi en a enseigné l'usage dans son livre.

MARNER. verb. act. Mettre de la marne sur les terres, pour les rendre plus fertiles. On oblige les Fermiers à *marner* les terres, quand il est besoin. Il ne faut *marner* les terres que tous les 20. ans. Après qu'elles ont été *marnées*, elles sont encore mieux la seconde & la troisiéme année que la premiere.

MARNER. v. n. En termes de marine on dit, la mer *marne*, pour dire, qu'elle monte ou descend par les marées. Les marées y sont fort sensibles, quoique la mer ne *marne* que de 5. à 6. pieds. FREZIER.

MARNÉ, ÉE. Part.

MARNERON. s. m. Ouvrier qui tire la marne des carrieres, & qui perce les marnieres.

MARNIERE. s. f. Espece de carriere d'où on tire la marne. On a trouvé dans cette ferme une *marniere*. Il a fait

fait percer une *marniere* dans son champ. Il est tombé dans le puits d'une *marniere*. En Latin *marlaria*.

MARNOIS. f. masc. Espece de bateau mediocre qui vient de Brie & de Champagne sur les rivieres de Marne & de Seine, en descendant jusques aux ponts de Paris. Les plus grands ont 12 toises de long, & 16. pieds de large en fond, & 18. sur le bord qui est haut de 4. pieds.

MARODE. Voyez MARAUDE. Aller en *marode*. Cette façon de parler vient du Comte de *Merode* Seigneur Flamand, qui servant dans sa jeunesse dans les Armées de Ferdinand II. ne campoit jamais avec les Troupes, mais cherchoit toujours des maisons éloignées du Camp, où étant logé il faisoit contribuer ceux qui les habitoient. M. le Marechal de Luxembourg disoit toujours, aller en *Merodes*, au lieu de dire, aller en *maraude*. MEN.

MAROLY. f. m. Nom d'un oiseau fort extraordinaire. Il est de la grandeur d'un Aigle, & il a la forme d'un grand oiseau de proye. Il a le bec aquilin, & deux especes d'oreilles d'une énorme grandeur, qui lui tombent sur la gorge. Il a le sommet de la tête élevé en pointe de diamant, & enrichi de plusieurs plumes de differentes couleurs; sa tête & ses oreilles sont d'une couleur qui tire sur le noir. Cet oiseau est passager & vient de l'Afrique. Les habitans de Jucatan l'appellent *maroly*, & les Persans, *pac*. Il vit du poisson qu'il trouve au rivage de la mer, & bien souvent les serpens & les viperes lui servent de pâture.

MARON. adj. Il se dit dans l'Amerique de ce qui est sauvage & court les bois. Un cochon *maron*; un cheval *maron*. On appelle aussi Negres *marons*, ceux qui se sauvent de leurs maîtres & se retirent dans les bois. Les Ngres *marons* sont dangereux, &c. LABAT.

MARONAGE. f. m. Signifie l'état ou le crime de ces Negres fugitifs. On coupe les oreilles aux Negres la seconde fois qu'on les attrape pour *maronage*, & le jaret la troisiéme fois. LABAT.

MARONAGE. f. m. Vieux mot. Bois pour *maronage*, c'est du bois pour bâtir.

MARONIER. f. m. Vieux mot. Marinier.

Voulsisse qu'il semblast l'étoile
Qui ne se muet, mouls bien le voyent
Les maroniers *qui s'y avoyent*. PASQ.

MARONITES. Peuple Chretien qui habitent le Mont-Liban en Syrie. Il y en a aussi à Tripoli, à Barut, à Sidon, à Damas, à Alep, & en Cypre. Les *Maronites* sont les seuls Orientaux soumis depuis long-temps & attachez à l'Eglise Romaine. Ils pretendent venir d'un certain Abbé *Maron* qui vivoit au commencement du 5. siécle, & dont Theodoret a écrit la vie. Ils se servent de la langue Chaldaïque dans l'office divin. Les *Maronites* ont un Patriarche. Sa demeure ordinaire est au Monastere de Canubin. Ils regardent ce Monastere comme le centre de la Religion à leur égard. Le Patriarche des *Maronites* garde un celibat perpetuel, aussi bien que les autres Evêques ses Suffragans. A l'égard de tous les autres Ecclesiastiques ils peuvent tous se marier; il n'y a pas même long-temps que leur Patriarche obligeoit les Prêtres de se marier avant que de les ordonner, à moins qu'ils ne se fissent Moines. La croyance des *Maronites* ne differe point de celle des autres Orientaux, à la reserve de ce qui regarde leur adherence au Siege de Rome. Ils communient sous deux especes. Ils consacrent en pain sans levain. Ils ont plusieurs coutumes differentes de celles de l'Eglise Romaine. Voyez le *Voyage du P. Dandini au Mont-Liban*, & le *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, par M. de la Roque.

MAROTTE. f. f. Certain bâton au bout duquel il y a une petite figure grotesque en forme de marionette, coeffée d'un capuchon de differentes couleurs & garnie de grelots, & qu'autrefois les fous portoient d'ordinaire à la main. En Allemagne il y a des fous en titre d'office qui sont obligez de porter de telles *marottes*. En France tous les fous ne portent pas des *marottes*. Fou à *marotte*. On dit d'un homme extravagant, qu'il devroit porter la *marotte*.

*De par le Dieu porte-*marotte. &c.
Il menoit le grand Dieu qui brûle
Les cœurs sans fagot ni cotret,
Et qui n'a qu'à piquer d'un trait
Pour faire porter la marotte
Au plus raisonnable Aristote. SCAR.

MAROTTE, se dit figurément de l'objet de quelque passion violente & dereglée. Il est coeffé de cette opinion, c'est sa *marotte*. Chacun a sa *marotte*. Chaque fou a sa *marotte*. Ce jeune homme est entêté d'une telle fille, c'est sa *marotte*. A chaque fou plaît sa *marotte*. Examinez le bien, ce serieux extravagant; sa *marotte*, c'est la probité; *marotte* aimable, si son cœur en étoit attaqué, mais il n'en est frappé qu'à la tête. AMUS. SER. ET COM.

Vive mon aimable MAROTTE,
Pour ses yeux doux
Nous sommes tous
Fous à marotte. MUSE COQ.

Le mot de *marotte* dans le premier vers est un nom de fille, diminutif de *marie*.

MAROQUIN. Voyez MARROQUIN.

MAROTIQUE. adj. m. & f. Qui se dit du stile & de l'imitation de C. Marot. Une épitre en stile *marotique*. Une épigramme *marotique*. Poëte *marotique*. Le caractere du stile *marotique* est la naïveté. Marot lui même n'est pas *marotique* par tout; & hors quelques épigrammes il est plat & de mauvais goût en beaucoup d'ouvrages. La Fontaine, & le P. du Cerceau, &c. ont excellé dans les poëmes en vers *marotiques*. Le stile *marotique* a ses regles. Voyez le recueil des Epigrammatistes François par M. de la MARTINIERE.

MAROUFLE. subst. masc. Terme d'injure & de mepris qui se dit d'un fripon, ou d'un sot, d'un impertinent, d'un gros stupide. C'est le cousin germain de *maraud*. MEN. C'est un *maroufle*. J'ai bien affaire de ce *maroufle*. C'est un gros *maroufle*. Il est bas.

On dit proverbialement à ceux qui parlent mal des Officiers, He quoy! les gens du Roi sont-ils des *maroufles*?

MARPAUT. f. m. Vieux mot. Homme qui prend toujours quelque chose. BOREL.

MARPAUT, se dit à Paris pour sot, niais nigaut. Il est bas.

MARQUANT, ANTE. adj. Terme de Jeu d'Imperiale. On appelle ainsi les cartes pour lesquelles on marque des points quand on les a; Le Roi, la Dame, le Valet, l'As, le Sept, sont des cartes *marquantes*; les huit, les neuf & les dix ne le sont point. J'ai quatre triomphes de *marquantes*; vous n'avez que le valet de *marquant*, &c.

MARQUE. f. fem. Ce mot se dit generalement de tout ce qui sert à designer, ou à distinguer quelque chose.

MARQUE, se dit de certaines taches ou autres signes, que l'homme ou autre animal apporte en naissant. On a de la peine à expliquer comment quelques enfans naissent avec l'empreinte de certains fruits ou fleurs qui paroissent renaître chaque année. MEM. DE TR. C'est un effet de la force & de l'impression puissante des esprits animaux sur le corps des enfans, qui sont dans le sein de leurs meres. L'enfant est alors si intimement uni à sa mere, qu'il reçoit tous les sentimens dont elle est frappée. Cet enfant ne sera pas changé en

en nourrice ; il a un signe, une *marque* sur le dos, sur la cuisse, d'une olive, d'un raisin, &c. On m'a volé un cheval qui a une *marque* blanche au front ; je le reconnoîtrois entre mille autres. Les Medecins, les Physionomistes jugent par plusieurs *marques*, du temperament & des mœurs d'une personne.

MARQUE, est encore un signe naturel qui fait connoître la qualité bonne ou mauvaise d'une chose, qui en fait distinguer l'espece. C'est une bonne *marque* à un cheval quand il trepigne, quand il bat du pied, quand il mange avidement son avoine. Quand un enfant est éveillé, c'est une *marque* qu'il aura de l'esprit & du cœur. Cet homme vous a reçu froidement, vous a regardé de travers, c'est une *marque* qu'il vous en veut. L'Ecriture dit que quand le Ciel est rouge le soir, c'est une *marque* de beau temps pour le lendemain. La fumée est une *marque* qu'il y a du feu. Le menu grain est une *marque* de la bonté de l'acier.

MARQUE, se dit aussi figurément en ce sens. L'opiniâtreté dans le vice est une *marque* de reprobation. L'admiration perpetuelle est une *marque* d'ignorance. Je ne puis douter de son amitié, il m'en a donné trop de *marques*. On dit aussi à un Envoyé, ou à une autre personne dont la fidelité est douteuse, donnez moi des *marques*, des enseignes de votre mission, de ce que vous êtes.

MARQUE, est aussi la trace, l'impression que laisse un corps sur un autre, à l'endroit où il l'a touché, où il a passé, soit par son poids, soit par sa viscosité, ou par sa malignité. Les rouës qui passent sur la terre, sur les neiges, y laissent des ornieres, des *marques* de leur passage. L'huile, la poix laissent des *marques*, des taches sur les étoffes. La petite verole laisse souvent de ses *marques*, des creux, des coûtures sur le visage. Ce brave a été souvent aux coups, il en porte encore les glorieuses *marques*. Cet homme est apparemment coupable de ce crime, une *marque* de cela c'est qu'il rougit, c'est qu'il se trouble, quand on lui en parle. La guerre a été en ce païs-là, on en voit encore les funestes *marques*.

On dit dans le stile familier, faire porter ses *marques* à quelcun ; pour dire, le maltraiter de telle sorte que les *marques* lui en demeurent.

MARQUES DE JUDAS. Ce sont en termes bas & satiriques, des taches de rousseur. On dit que ceux qui ont des *marques de Judas*, sont ordinairement méchans. Tout son visage est plein de *marques de Judas*.

MARQUE, se dit aussi des signes artificiels qui viennent de l'institution des hommes, & premierement des grands monumens de l'antiquité. Les Pyramides d'Egypte sont des *marques* de la grandeur de ses Roys. Les Cirques, les Amphitheatres sont des *marques* de la grandeur des anciens Romains.

MARQUE, se dit aussi des habits, des ornemens, ou autres choses qui distinguent les personnes, qui font connoître leur dignité. Il quitta les *marques* de sa Magistrature. ABLAN. A Rome, les faisceaux & la hache étoient la *marque* du Consulat. En France, le mortier est la *marque* des Grands Presidens. En Espagne la *marque* du Grandat, c'est de se couvrir devant le Roi. Les Armoiries sont des *marques* qui font connoître la Maison, la dignité de ceux qui les portent. On les donnoit autrefois pour des *marques* de bravoure, en memoire de quelque action signalée. Tous les Ordres de Chevalerie ont chacun des *marques* qui les distinguent : la croix de Malthe, du Saint Esprit, le Cordon bleu, la Jartiere. Dans le Blason on apprend à connoître toutes ces *marques* de dignité, comme chapeaux, mitres, couronnes, crosses, croix, colliers, &c. Voyez tous ces mots à leur ordre & à celui de DIGNITÉ. *Marques d'honneurs*, se dit au plur. en parlant d'une garnison, à laquelle on accorde une composition honorable. La garnison est sortie avec toute les *marques d'honneur*.

MARQUE D'INFAMIE, se dit de toute sorte de note *d'infamie*.

MARQUE, signifie encore, consideration, distinction, autorité, pouvoir, credit, merite. C'est là un homme de *marque*, une Dame de *marque* ; ce qui se dit tant pour l'élevation de la dignité, que pour celle du merite.

On dit aussi, Arbre de *marque* ; pour dire, un arbre fruitier à haute tige.

MARQUE, se dit aussi d'un caractere qui s'imprime par autorité publique sur plusieurs choses, soit pour y lever quelques droits, soit pour la police. Les Princes ont droit de *marque* sur toutes les Marchandises, qui sortent de leurs Etats. Payer le droit de *marque*. On met une *marque* sur la vaisselle d'or & d'argent, tant du poinçon du Maître qui l'a faite, que du poinçon de la Ville ou communauté, pour en marquer le titre & la bonté. La *marque* de la monnoye est l'image du Prince, & de son autorité ; c'est la *marque* qui lui donne du cours dans le commerce. Le papier porte la *marque* de la papeterie où il a été fabriqué. On met des *marques* au papier timbré, sur les tonneaux dans les caves, sur les chaises qui vont sur la place, sur les jeux de cartes, sur les étoffes ; pour la conservation des droits qu'ils peuvent devoir. Chaque Marchand met sa *marque* sur sa marchandise. La *marque* d'un Libraire, c'est une image qu'il met au dessous du titre d'un livre en la premiere page. Un Fermier des monnoyes, ou un Graveur, quand ils sont reçus, sont obligez de declarer par un acte autentique la *marque* dont ils se veulent servir ; il en est fait regître à la Cour des Monnoyes, & ils ne la peuvent changer sans permission.

MARQUE, est aussi le poinçon qui fait l'empreinte sur ce qu'on veut marquer, reconnoître. Il y a une *marque* à la Ville qu'on empreint sur les boisseaux, sur les mesures, sur les poids qui sont étallonnez. Chaque Marchand Orfevre ou Potier d'étain doit avoir son poinçon, sa *marque* particuliere, dont il doit laisser une empreinte au Greffe de la Police. Les Commis des Bureaux ont des *marques*, dont ils font des empreintes sur les marchandises qui ont payé les droits.

MARQUE, est aussi un caractere particulier, un signe que chacun fait à sa fantaisie, pour distinguer une chose de l'autre, pour la reconnoître. Quand un homme ne sçait pas signer, on lui fait faire sa *marque*. Les Marchands ont des *marques* particulieres pour reconnoître leurs balots, pour reconnoître leur bois qu'ils font flotter à bois perdu. Les Bouchers ont une *marque* pour marquer leurs bestiaux dans les marchez. On fait mettre sa *marque* à sa vaisselle, pour la pouvoir reclamer, si elle est volée.

MARQUE, se dit particulierement au jeu, des jettons, des fiches, ou autres choses semblables, qui servent de monnoye pour mettre au jeu, ou pour marquer les points, ou les parties qu'on gagne. Jouer aux *marques*. J'ai perdu 100 ou 200. *marques*. Les *marques* valent plus ou moins, selon qu'on veut joüer gros ou petit jeu.

On appelle chez les Chanoines, *mereaux*, les *marques* d'assistance à l'Office, qu'on leur donne journellement pour en compter à la fin de l'année.

On appelle aussi *marques*, les coups d'ongles, les traits de plume, ou de crayon, les oreilles qu'on fait dans un livre où l'on a observé quelque chose de notable, ou le lieu où on en est demeuré en le lisant. On dit aussi, cette épingle, ce petit morceau de papier que j'ai sur ma manche, est une *marque* pour me faire ressouvenir de quelque chose.

MARQUE, en terme d'Imprimerie, est dix mains de papier. BOY

MAR.

MARQUE, se dit de ce que l'on écrit sur le papier, ou que l'on grave sur l'écorce des arbres, pour être un signe, ou un temoignage de quelque chose.

Puisse durer, puisse croître
L'ardeur de mon jeune Amant,
Comme feront sur ce hêtre,
Ces marques *de mon tourment.* MAD. DES-H.

On appelle, en termes de marine, *marques*, de certaines connoissances qui sont à terre, comme montagnes, clochers, moulins à vent, arbres, &c. qui servent aux Pilotes à reconnoître les dangers & les passes. On appelle aussi *marques*, les tonnes & les balises qu'on met en mer pour faire reconnoître les bancs, les dangers & les passes. Mettre des *marques*.

On appelle en termes de mer, *Lettres de marque*, des lettres de represailles que le Prince accorde à quelqu'un de ses Sujets contre ceuxd'un autre Etat, où on a refusé de leur faire justice. On accorde en connoissance de cause des lettres de represailles, de *marque* & d'arrêt. On dit aussi, que l'étranger sur lequel on saisit en vertu de ces lettres, est pris pour *marque*. Voyez Chopin & Bouchel. Ces lettres ne s'accordoient que par le Roi, ou par le Parlement; & il fut ordonné en l'an 1443. que ces lettres ne seroient accordées qu'à ceux à qui le Prince étranger avoit refusé la justice par trois fois.

Ce mot vient de ce que c'est *jus concessum in alterius Principis marchas seu limites transeundi, sibique jus faciendi*.

MARQUER. v. act. Indiquer, faire connoître par quelque signe ou empreinte, la nature, la qualité d'une chose. La nature a *marqué* cet enfant en un tel endroit. L'allure, le regard du lion, *marquent* qu'il est courageux. La mine de ce Gentilhomme *marque* quelque chose de grand, *marque* sa naissance, *marque* qu'il parviendra aux grandes charges. La santé de ce vieillard *marque* encore son ancienne vigueur.

Du temps de François I. on disoit *marcher*, au lieu de *marquer*, qui vient de l'Allemand *merken*, qui signifie la même chose. Ce mot a signifié aussi determiner, *marquer* des bornes, des limites, d'où est venu le mot de *marche* pour *frontiere*, & le vieux mot François *marchir*, pour dire, *confiner* à quelque païs. Le mot de *Marquis* en est aussi derivé, parce qu'il étoit autrefois commis à la deffense des frontieres; & les qualitez de *Marechal* de Camp & de *Marechal* des Logis, qui signifient, *marqueurs* de camp & de logement.

MARQUER, se dit aussi des impressions que font naturellement les corps qui pesent sur les autres, qui s'y attachent, qui les defigurent, & y laissent de leurs marques. Les vestiges des pieds qu'on voit sur la neige *marquent* la qualité des animaux qui y ont passé. Cet homme est *marqué* de plusieurs coups qu'il a reçus à l'Armée, d'une chûte qu'il a faite; il en est tout defiguré. Il ne s'est pas contenté de le battre, il l'a *marqué* au visage.

MARQUER, se dit aussi figurément. L'Apocalypse dit qu'il y avoit douze mille hommes dans chaque Tribu, qui étoient marquez pour predestinez. La liberalité *marque* une belle ame.

MARQUER, signifie aussi, mettre, appliquer une marque artificielle pour reconnoître une chose. Les Marchands *marquent* leurs ballots, leurs bestiaux, leurs bois. On *marque* dans les forêts le bois qu'il faut abattre en chaque couppe. On pretend aussi que le Diable *marque* les Sorciers, qu'ils ont une partie du corps insensible.

On dit aussi, qu'un Ingenieur *marque* l'assiette du camp, le dessein d'un travail, d'une fortification, quand il en designe les extremitez, par des piquets & autres marques. On dit de même, qu'un Arpenteur *marque* les bornes d'un champ, quand il y met quelques marques, quelques enseignes, pour les reconnoître. On dit aussi, *marquer* la tâche, la besogne d'un ouvrier; pour dire, le travail qu'il doit faire depuis un tel point jusqu'à un tel point.

MARQUER, signifie encore, Exprimer, specifier, detailler une chose. Cet Avocat a bien *marqué* toutes les circonstances de sa cause, de son fait. Ce Peintre a bien *marqué* tous les traits de ce visage. Il *marque*, il exprime bien le passions. On a *marqué* expressément à cet Agent dans son instruction tout ce qu'il avoit à faire, à negotier. On ne lui avoit pas *marqué* cela dans sa commission. Je ne goûte point ce que vous m'avez *marqué* dans votre lettre.

MARQUER, se dit aussi pour, Destiner à quelque emploi, à quelque dignité.

Cy gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua
Pour le Prelat de son Eglise,
Mais la mort, qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussi-tôt le demarqua.

MARQUER, signifie aussi, destiner à quelque usage. Les Fourriers, les Marechaux des Logis, *marquent* les logemens avec de la craye, pour loger la Cour, les troupes.

MARQUER, signifie aussi, indiquer, donner lieu de connoître. Sa taille, sa bonne mine, *marquent* quelque chose de grand, *marquent* bien ce qu'il est.

En ce sens il se met quelquefois sans regime. Cette maison, ce Château *marque* bien, *marque* beaucoup. L'ACAD.

MARQUER, signifie aussi, Temoigner, donner des marques. *Marquer* sa reconnoissance. *Marquer* son amitié, son respect, son estime.

MARQUER, signifie aussi, Faire une empreinte, une marque par autorité publique. *Marquer* la monnoye, *marquer* la vaisselle d'or ou d'argent, au poinçon de Paris. On *marque* l'étain fin par dessous, & l'étain commun par dessus l'ouvrage. *Marquer* le vin dans les caves, *marquer* le papier timbré, *marquer* les cuirs, les toiles, les draps. Il y a des Officiers pour *marquer* le fer doux, & le distinguer d'avec le fer aigre: & presque dans tous les metiers & les privileges on *marque* diversement les choses.

MARQUER, se dit aussi des choses qui rendent une personne odieuse, ou notée. On *marque*, on fletrit les coupeurs de bourse d'une fleur de lis sur l'épaule. Cet homme est *marqué* par une sentence infamante, il a déja été repris. Il est *marqué* sur le livre rouge.

MARQUER, signifie aussi, Imprimer des caracteres particuliers sur quelque chose, & y mettre quelque signe pour la reconnoître, pour s'en souvenir. *Marquer* son linge, sa vaisselle, sa marchandise. *Marquer* un texte, un passage en lisant. *Marquer* son jeu, les points qu'on gagne au Picquet, au Triquetrac. *Marquer* la chasse à la Paume.

MARQUER, est aussi un terme de Maître d'Armes, qui signifie, donner à plein coup dans le corps. Un coup qui *marque*.

MARQUER, se dit aussi par les Sages-Femmes, lors qu'une femme enceinte est prête d'accoucher: ce que l'on connoît quand il lui prend un tremblement, & que les humiditez qui coulent de la matrice sont teintes de sang. Madame accouchera bien-tôt, car elle *marque*.

On dit figurément, qu'un homme, qu'un ouvrage est *marqué* au bon coin; pour dire, que c'est un homme qui a de bonnes qualitez, que c'est un ouvrage excellent.

MARQUER, en terme de Manege, se dit des chevaux qui ont une marque noire appellée *germe de feve*, qui leur

leur vient à l'âge d'environ cinq ans dans le creux des coins, & qui est effacée environ les huit ans, & alors on dit qu'ils ne *marquent* plus, & on dit qu'ils ont rasé.

On dit figurément en ce sens d'une femme, qu'elle ne *marque* plus, pour dire, qu'elle est vieille. On dit aussi, qu'un arbre *marque*, quand il commence à pousser; qu'une horloge, qu'un cadran *marque*, ou ne *marque* plus.

MARQUÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son verbe. On dit d'un enfant, qu'il est venu *marqué* au monde; pour dire, qu'il a apporté en naissant quelque marque extraordinaire. Le sens d'une pensée delicate ne doit être ni si visible, ni si *marqué*. BOUH.

On dit proverbialement, *marquez* cette chasse; pour dire, souvenez-vous de cet action, j'aurai ma revanche. Il est comme les moutons de Berri, *marqué* sur le nez. On dit aussi ironiquement à celui qui a fort envie de quelque chose qu'il ne peut avoir, que son fruit en sera *marqué*. On dit d'un borgne, d'un bossu, d'un boiteux, d'un bigle, qu'il est *marqué* au B. Donnez vous de garde de ces gens qui sont *marquez* au B, il sont ordinairement malins.

MARQUÉ, se dit particulierement, en termes de blason, de la couleur des points des dez. Trois dez d'argent *marquez* de sable.

On appelle papier *marqué*, parchemin *marqué*, du papier, du parchemin qui est *marqué* avec un certain timbre, pour servir aux actes qui sont foi en justice.

MARQUESEC. s. m. est un filet qui a les mailles plus petites que les autres, & duquel on se sert sur les côtes de Provence pour prendre un fort petit poisson appellé *nonnat*.

MARQUETER. verb. act. Diversifier de plusieurs couleurs ou differentes marques. La nature a *marqueté* les tigres, quelques chiens, & quelques chevaux. *Marqueter* une peau en maniere de peau de tigre. Les fans de biche sont tous *marquetez* jusqu'à un certain temps. Cette fleur, cette tulipe est *marquetée* de plusieurs couleurs. Ce marbre, ce jaspe sont bien *marquetez*.

MARQUETER, se dit aussi des ouvrages de l'art qui se font par pieces de rapport. Ce Menuisier, ce Tabletier entendent fort bien à *marqueter* des tables, des damiers, &c.

MARQUETÉ, ÉE. Part.

MARQUETERIE. s. f. Ouvrage fait de plusieurs pieces rapportées, & de differentes couleurs, & quelquefois separées par des filets d'étain, de cuivre, ou d'ivoire, qui forment dans ces compartimens diverses figures, & divers ornemens. Une table de *marqueterie*. Un cabinet de *marqueterie*. Travailler en *marqueterie*. On fait maintenant des ouvrages merveilleux de *marqueterie*, soit en bois, soit en pierre, en tables, buffets, planchers, &c. La *marqueterie* moderne surpasse de beaucoup l'ancienne Mosaïque. La plus riche *marqueterie* se fait de lames de cuivre gravées, & chantournées sur un fonds d'étain, & de bois. Les Marbriers appellent *marqueterie de marbre*, les ornemens, comme les chiffres, les pieces de Blason, &c. qui étant de marbre de couleur, sont incrustez dans les panneaux des grands & petits compartimens, pour les lambris, & pavez de marbre. On a trouvé beaucoup d'ouvrages de *marqueterie* des anciens Romains. Voyez la dissertation de M. Morton sur le pavé de *marqueterie* trouvé en 1699. à Huryfield dans la Province de Northampton en Angleterre, en 1699.

MARQUETTE. s. f. Nom d'un ancien droit que le mari payoit à son Seigneur, pour se redimer de celui que le Seigneur avoit de coucher avec la nouvelle mariée la premiere nuit de ses nôces. Buchanan dit que ce droit qui avoit été établi en Ecosse par Eugene III. fut aboli par Malcolme III. & qu'il fut appellé *marchette*, parce qu'on s'en rachetoit par un demi marc d'argent. Selon Papon ce droit a été en usage en France.

MARQUETTE. s. f. Terme de Marchand de cire. Pain de cire vierge. FREZIER.

MARQUEUR, EUSE. subst. Celui qui marque. Le *marqueur* de la monnoye. *Marqueur* de vaisselle. La *marqueuse* de linge. *Marqueur* de cuirs, de draps, de toiles, de fer, &c. Ce Joüeur est un mauvais *marqueur*, il faut prendre garde à lui quand il marque.

MARQUEUR, se dit absolument d'un valet de Jeu de Paume qui marque les chasses, & qui compte le jeu des joüeurs, qui les sert, qui les frotte. Il faut demander au *marqueur*. On a tant donné pour les *marqueurs*.

MARQUIS, ISE. s. m. & f. Titre qu'on donne à celui qui possede une terre érigée en Marquisat par lettres patentes. Le *Marquis* est au dessous du Duc, & au dessus du Comte. La France abonde en *Marquis* faits par eux mêmes. Il semble qu'il suffit d'aller en carrosse, & de se faire suivre par quelques laquais, pour s'ériger en *Marquis*. CAIL. Il n'y a point de gens que Moliere aît plus joüez, que les medecins, & les *Marquis*.

Tout petit Prince a des Ambassadeurs,
Tout Marquis *veut avoir des Pages.* LA FONT.

Ce mot vient, selon quelques-uns, des *Marcomans* qui occupoient la Marche de Brandebourg; ou selon d'autres, de *mark* Allemand qui signifie *limite*; ou de *marcisia*, qui en langue Celtique signifioit une *aile de Cavalerie*, comme le temoigne Pausanias. Nicot croit qu'il vient d'un mot Grec corrompu, *Nomarchia*, signifiant *Province*, comme *Danomarchia* a été dit de la Marche de Dannemarck. Alciat & Fauchet tiennent que ce mot vient de *mark*, qui signifioit *cheval* croyant que *Marquis* étoit un Officier de Cavalerie. Menage veut qu'il vienne de *marca*, *frontiere*. La même chose a été dite par Krantzius, Seldenus, & Hottoman. Pasquier dit que le mot de *Marquis* vient de *marche*, qui en vieux langage signifioit, *limite*; ou de *marchir* qui signifioit, *confiner*; parce que les *Marquis* étoient ceux à qui l'on confioit la garde des frontieres. Ainsi les *Marquis* n'étoient que simples Officiers. Roland neveu de Charlemagne étoit *Marquis* de la mer Britannique; c'est-à-dire, Gouverneur des Côtes de France sur cette mer-là. MEZ. Le mot de *Marquis* est François: les Romains ne le connoissoient point. Dans la Notice de l'Empire ils sont appellez *Comites*, ou *Duces limitanei*. Aymon dit que les *Marquis* étoient les Gouverneurs des frontieres. Alciat a mis en question si le *Marquis* precede le Comte. Pour la decider il remonte à l'ancienne fonction des Comtes: & il dit que les Comtes Gouverneurs de Provinces, sont au dessus des *Marquis*, qui ne sont que Gouverneurs des frontieres: & que les *Marquis*, ou Gouverneurs des Villes frontieres, sont au dessus des Comtes, ou Gouverneurs des petites villes. On ajoûte que c'est en consequence de cette distinction que les livres des fiefs mettent tantôt les *Marquis* devant les Comtes, & tantôt les Comtes devant les *Marquis*. Froissart parle même du Marquisat de Juiliers érigé en Comté. Mais aujourd'huy que ni les *Marquis*, ni les Comtes ne sont plus Gouverneurs, & que ce sont de simples titres de dignité, il est sans difficulté que les *Marquis* precedent les Comtes. Cependant il y a eu souvent des Comtes qui ont été Pairs, mais très peu ou point de *Marquis*.

MARQUISAT. s. m. Terre à laquelle ce titre a été donné par lettres patentes, qui fait prendre la qualité de Marquis à celui qui la possede. Par un Edit de 1579. une Seigneurie pour être érigée en *Marquisat*, devoit être com-

composée de trois Baronnies, de trois Châtellenies, où deux Baronnies & six Châtellenies. Mais cet Edit n'a été verifié qu'en Bretagne. Le J. des Audiences fait mention de la Baronnie de Mayenne érigée en *Marquisat* & Pairie en 1544. en faveur du Duc de Guise. On pretend que le *Marquisat* de Louvois & le *Marquisat* de Menars, sont des Paires.

Les *Marquisats* n'etoient autrefois établis que pour le defense des confins & des limites des Provinces; mais depuis ayant été rendus hereditaires, ce nom de dignité a été même donné à des Terres fort éloignées des limites, & dans le milieu des Etats. Il n'y en a de Souverains qu'en Allemagne & en Italie. Ceux d'Allemagne sont fort anciens & étoient autrefois sur les limites de l'Empire d'Allemagne. Le *Marquisat* de Brandebourg étoit opposé aux Vandales avant qu'ils fussent unis à l'Empire sous le nom de Pommeranie: le *Marquisat* de Misnie à la Boheme, avant qu'elle fût fief de l'Empire: les *Marquisats* de Bade & d'Hochberch au Royaume d'Austrasie, avant qu'il fût incorporé à l'Empire. Dans les Païs-Bas le *Marquisat* du S. Empire ou d'Anvers, étoit pour defendre les limites de l'Empire contre les Frisons, qui en ce temps-là faisoient un Etat separé. Le dernier est uni au Brabant & possedé par l'Empereur: celui d'Hochberch est possedé par la Maison de Bade: celui de Misnie fait partie des Etats de l'Electeur de Saxe, & il ne reste plus en Allemagne de *Marquisats* qui fassent sous ce nom un Etat souverain, que le *Marquisat* de Brandebourg, avec ses differentes branches de Culmbach & d'Anspach, & le *Marquisat* de Bade. L'Italie a aussi quelques *Marquisats* Souverains, mais de si peu d'étendue qu'ils ne font point d'Etats considerables. SAMSON. Le *Marquisat* de Saluces a été échangé contre la Bresse.

MARQUISE. s. f. La femme d'un Marquis.

MARQUISE. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge, rose seche, & jaune blanchissant.

MARQUISE. s. f. Nom d'une espece de poire. En fait de poires cruës les meilleures sont celles qui ont la chair beurrée, ou toute au moins tendre & delicate, avec une eau douce & sucrée & de bon goût, sur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Telle est la poire de *marquise*, qui ressemble assez par sa grosseur & sa figure a un très beau blanquet, où à un bon-chretien. Les *marquises* sont d'excellentes poires: elles viennent en Octobre & en Novembre; elles fournissent près d'un mois. LA QUINT.

MARQUISE. s. fem. Grande toile qu'on tend par dessus une tente à l'Armée. Tendre une *marquise*.

MARQUISER. v. act. Qui ne se dit qu'en riant, & avec le pronom personnel. Se qualifier Marquis. Il a été employé dans ces vers burlesques de Scaron.

Depuis que de son chef chacun s'est marquisé,
On trouve à chaque pas un Marquis deguisé.

MARQUOTER. Voyez MARCOTER.

MARRAJO. s. mas. Poisson affreux, qui a la gueule si grande qu'il devore les hommes tout entiers. Les Espagnols en prirent un qui venoit d'avaller un Indien qui étoit à la pêche des perles, qu'on trouva vif dans son ventre, mais qui expira un peu après. HERRERA.

MARRANE. s. m. & f. Terme injurieux qu'on dit aux Espagnols, ou à ceux d'entr'eux qu'on ne croit pas bons Chretiens, qui sont descendus des Mahometans, ou des Juifs.

Menage dit que quelques-uns le derivent de l'Hebreu *marha*, qui signifie *changer*. Mais il aime mieux suivre l'opinion de Mr. de Marca, qui le fait venir de *Musa Maruane* qui conquit l'Espagne pour les Arabes. Borel dit que *marrane* vient de *marranus*, qui signifie simplement, un sçavant Rabin. Du Cange dit que ce mot ne vient pas des Maures, comme quelques-uns croyent, mais du mot Syriaque *maranatha*, qui est un anathême fulminé avec execration. Mais Scaliger dit que *marrane* se disoit d'un parti dont parle le Geographe Arabe, formé par un nommé *Marra-Wan*, qui le premier ôta le Califat de la lignée d'Abaz beau-pere de Mahomet, & que ce parti fut appellé *maravanium*, qui jusqu'à present a été très-odieux à tous les Mahometans. Voyez MARANATHA.

MARRE. subst. fem. Espece de hoüe qui sert aux Vignerons pour labourer les vignes; qui sert aussi à essarter, à couper les racines des mauvaises herbes, des arbustes; d'où est venu le mot de *tintamarre*, à cause du bruit que les païsans font sur leurs *marres*. Voyez TINTAMARRE.

Ce mot vient du Latin *marra*, qui signifie la même chose; & c'est en François ce qu'on appelle une *hoüe*. Il peut venir aussi de *marr*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie, *boyau*.

MARRE', ÉE. adj. Vieux mot. Labouré avec la marre. Vignes *marrées*.

MARREIN, ou MAIRAIN. Voyez MERRAIN.

MARREINE, ou MARRAINE. s. f. Terme relatif. Celle qui tient un Enfant sur les fonts de Baptême. C'est d'ordinaire la *marreine* qui nomme les filles. Voyez PARREIN.

Dans l'Eglise Romaine on appelle aussi des *marreines* au Sacrement de Confirmation. Il avoit accordé cette faveur à condition que Madame l'Abbesse seroit la *marraine*. PAT. Il se contracte une alliance spirituelle entre la *marraine* & son filleul. On appelle aussi des parreins & *marreines* en la ceremonie de la benediction des cloches, ausquelles on impose un nom.

Ce mot est derivé de *mere* ou de *mater*. *Matrina*; comme parrein, de *patrinus*.

MARREINE, est aussi dans l'Eglise Romaine la qualité qu'on donne à la Sainte dont la fille baptisée porte le nom. Une fille nommée Catherine dit que Sainte Catherine est sa *marreine*, & celebre le jour de sa Fête. Elle paye sa fête ce jour-là, en donnant à goûter à ses compagnes.

On dit plûtôt *patronne* que *marreine*, en ce sens.

MARRELLE. Voyez MARELLE.

MARREMENT, s. m. Vieux mot. Douleur, deplaisir. Voyez MARRISON.

MARRI, IE. adj. Repentant, fâché, qui a du regret d'avoir fait quelque chose. La confession ne vaut rien, si on n'est *bien marri* d'avoir offensé Dieu. Cet homme ne vous a blessé que par hazard, il en est bien *marri*. Il est bien *marri* d'avoir laissé échapper cette occasion.

*Oüi je suis son mari, mais mari très-*marri. MOL.

Il y a là un jeu de mots qu'il ne faut pas imiter. Ce mot vieillit. L'ACAD.

MARRIN, en termes de Chasse, signifie la grosse branche de la tête du cerf qui sort des meules. Voyez MERREIN.

MARRIR. Vieux mot. On a dit autrefois, se *marrir*, pour, s'affliger, avoir regret, se repentir.

MARRISSON. subst. Vieux mot. Douleur, regret, repentir.

Petrarque & son remede y perdant sa rondache,
En eût de marrisson *pleuré comme une vache.* REGN.

Ces mots viennent de *marritime* & *marritio*, qui ont signifié dans la basse Latinité, *fâcherie* causée par quelque perte. MEN. Du Cange derive ce mot de *marrare*, qui signifie, *faire un fosse* avec un instrument de fer qu'on appelle une *marre*; & il dit que *marrire* signifioit autrefois, *s'opposer*, *contredire*, ou faire un obstacle

cle à quelcun, lui couper le chemin, comme on fait par le moyen d'un fossé. Vossius croit que ce mot a été dit par corruption pour, *murmuratio*; ou qu'il vient de l'Allemand ou du Flamand, *morren* qui signifie murmurer.

MARRON. subst. masc. C'est le nom qu'on donne aux plus grosses châtaignes qui ne le sont que parce qu'elles ont été entées, l'arbre qui vient de semence n'en produisant que de très petites. Il faut prendre des greffes de l'espece de châtaignes que l'on veut avoir; l'ente se fait en flute & non en fente, & il y en a de plus de vingt especes differentes. Les meilleurs *marrons* nous viennent du Dauphiné & du Vivarais. *Marrons* de Lyon. Un chappellet de *marrons*. Des *marrons* confits, glacez. Faire rôtir des *marrons*. En Latin *balanus*.

Ce mot vient de l'Italien *marrone*, qui a été fait du Grec moderne, *maraon*, qui se trouve en cette signification dans Eusthathius sur l'Odissée. MEN.

On dit proverbialement de celui qui est sorti hors du jeu, ou qui n'a plus d'argent pour joüer, qu'il est allé rôtir les *marrons*, ou absolument au rôtir. On dit aussi quand on se sert adroitement du secours d'autrui pour quelque chose dont on espere de l'utilité, mais qu'on n'ose faire par soi-même, qu'on fait comme le singe, qu'on tire les *marrons* du feu avec la patte du chat.

MARRON, est aussi un terme de Coëffeuse, qui signifie, Boucle de cheveux qui est sur l'oreille, & qui est nouée avec un ruban. Elle a des *marrons* aux oreilles. Cette mode ne subsiste plus.

MARRON, se dit aussi dans les Alpes, de ceux qui conduisent les Voyageurs sur des traineaux, & qui les font descendre sur les neiges avec une grande vitesse, ce qu'ils appellent *ramasser*.

Quelques-uns croyent que ces *Marrons* des Alpes étoient des restes de Sarrasins chassez d'Afrique, qui s'étoient là refugiez.

Borel dit que *marron* signifioit en vieux François, le coupeau d'une montagne: ce qui a donné le nom aux grosses châtaignes, parceque c'est le lieu où elles croissent. On appelle aussi à Lyon les porteurs de chaises, *Marrons*.

MARRONNER. v. a. se faire *Marronner*, se faire porter pas des Marrons dans les Alpes. MEN.

MARRONNIER. subst. masc. Arbre qui porte les marrons. Il y en a deux sortes; le *maronnier* franc ou commun, & le *marronnier* d'Inde. On donne le nom de *marronnier* au châtaigner dont le fruit est le plus gros. Voyez CHATAIGNER.

MARRONNIER D'INDE, est un grand arbre, beau, rameux, qui nous a été apporté de Constantinople, & dont on fait maintenant les allées des beaux jardins. Ses feuilles sont disposées en main ouverte, cinq-à-cinq ou sept-à-sept sur une queuë, longues, assez larges, dentelées en leurs bords, vertes, d'un goût tirant sur l'amer. Ses fleurs sont blanches, accompagnées de plusieurs étamines jaunes; chaque fleur est à quatre ou cinq feuilles soutenuës par un calice, qui est un godet decoupé sur les bords. Son fruit est presque rond, épineux, charnu, qui s'ouvre en deux ou trois parties, & qui renferme une ou plusieurs châtaignes assez grosses, mais qui ne valent rien à manger; elles sont ameres & âcres. Quelques-uns appellent le *marronnier d'Inde*, *châtaigne de cheval*, à cause que son fruit soulage les chevaux poussifs qui en mangent. C'est pourquoi Mr. Tournefort le nomme *hippocastanum vulgare*. Du Grec *hippos*, cheval, & du Latin, *castanea*, châtaigne.

MARROQUIN. s. m. Cuir de bouc, ou de chevre passé en galle, à la difference du Cordoüan qui est apprêté avec le tan. On apporte du Nord quantité de peaux de bouc pour faire du *marroquin*. *Marroquin* à gros grain, à grain delié. On en prepare de rouge, de jaune, de bleu, de vert & de noir. Le plus beau & le meilleur *marroquin* rouge vient du Levant. Il a été rougi avec de la laque & d'autres drogues. Le plus beau & le meilleur *marroquin* noir vient de Barbarie. On choisit l'un & l'autre haut en couleur, d'un beau grain, doux au toucher, d'une odeur qui n'est point desagréable. On prepare des *marroquins* en plusieurs Villes de France; mais ils n'ont ni la beauté, ni la durée de ceux de Barbarie & du Levant. Des bottes, des souliers de *marroquin*. Les plus belles reliûres de livres se font en *marroquin*.

Ce n'est que marroquin *perdu*,
Que les Livres que l'on dedie. SCAR.

On dit proverbialement en menaçant quelcun, qu'on lui donnera sur son *marroquin*; pour dire, sur sa peau.

Ce mot vient de *Marroc*, Royaume d'Afrique où on le fabrique. On apelle *Maroquins* les Habitans de Marroc; & c'est une injure en France d'apeller quelqu'un *Marroquin*. Vous êtes un plaisant *marroquin*, un plaisant bouffon.

MARROQUIN, s. m. Espece de raisin, à qui on a donné ce nom, peut-être parcequ'il vient du Roiaume de Maroc. Le territoire de Montpelier produit d'excellens *marroquins*.

MARROQUINER. v. act. Façonner du veau en guise de marroquin, en sorte qu'il paroisse marroquin à ceux qui ne s'y connoissent pas bien. Ce n'est pas là du marroquin, ce n'est que du veau *marroquiné*. TR.

MARROQUINERIE. s. f. Art & ouvrage de Marroquiner. POMEY.

MARROQUINIER. sub. masc. Ouvrier qui travaille en marroquin; faiseur de marroquin. POMEY.

MARRUBE. s. m. Plante dont il y a de deux sortes, le blanc & le noir. Le *marrube* blanc ordinaire a une racine ligneuse, simple, fibreuse, d'où sortent plusieurs tiges hautes d'environ un pied, ou davantage, couvertes de laine, quarrées, rameuses. Ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, presque rondes, ridées, dentelées en leurs bords, veluës, cotoneuses, blanchâtres, odorantes, d'un goût âcre & amer. Ses fleurs sont petites, blanches, rangées par etages, & comme par anneaux le long des tiges: chaque fleur est un tuyau decoupé par le haut en deux levres, soutenu par un calice lanugineux, mais rude, blanchâtre. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede quatre semences oblongues, jointes ensemble. Toute la plante rend une odeur forte & aromatique. Elle croît aux lieux incultes. Elle contient beaucoup de sel essentiel & d'huile. Elle est incisive, detersive, aperitive, propre pour la toux, pour l'asthme, pour la phthisie: on s'en sert aussi dans la jaunisse & dans les obstructions du foye, de la rate, & de la matrice. En Latin *marrubium album vulgare*. Il y a plusieurs autres especes de *marrube* blanc.

Marrubium vient, à ce qu'on pretend, du mot Hebreu *Marrob*, qui signifie *suc amer*. LEMERY. D'autres tirent ce nom du Latin *marcidum*, qui signifie *flétri*, à cause que les feuilles du *marrube* sont ridées, blanchâtres & comme flétries.

Le *marrube* noir, ou puant, pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, fermes, quarrées, veluës, tirant sur le rouge. Ses feuilles sont opposées deux-à-deux le long des tiges. Elles sont plus grandes & plus oblongues que celles du *marrube* blanc, semblables à celles de la melisse, mais plus rondes & plus noires, veluës, molles, ridées, puantes. Ses fleurs sont verticillées, de couleur rouge. Chacune d'elles est un tuyau decoupé par le haut en deux levres. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede quatre semences un peu longues. Sa racine est fibreuse. En Latin *marrubium nigrum fœtidum*, *ballote Dioscorides*. C. BAUH. ou *ballote Mathioli*. La decoction du *marrube* noir est excellente dans la passion hysterique, & dans l'affection hypochondriaque

driaque. Dioscoride ordonne qu'on pile les feuilles de cette plante mêlées avec du sel, & qu'on les applique sur la morsure du chien enragé.

MARS. f. m. Dieu des Payens qui étoit adoré sous le titre de Dieu de la guerre. Il étoit Fils de Jupiter & de Junon, ou selon d'autres, de Junon seule, qui étant irritée que Jupiter eût lui seul engendré Pallas, avoit aussi voulu engendrer elle seule, & en touchant une fleur avoit conçu *Mars*. Les Poëtes lui donnent le nom de *Mavors*. On le represente armé de fureur & de rage avec des yeux étincelans, tantôt à cheval, & tantôt sur un char traîné par deux chevaux fougueux nommez la Terreur & la Crainte, & conduit par Bellone sa sœur, aussi Déesse de la guerre. Les Prêtres consacrez au service de ce Dieu furent appellez *Saliens*. Il étoit particulierement honoré dans la Thrace, dont les peuples ont toûjours été belliqueux. On dit que *Mars* eut de Venus, Hermione, femme de Cadmus : de Rhea, Romulus & Remus. Les victimes qu'on lui sacrifioit étoient le cheval, le loup, le chien, & le pivert. On lui sacrifioit aussi des hommes. *Mars* est representé dans les medailles armé de toutes pieces, tenant une javeline, nommée des Sabins, *Quiris*, d'où il est appellé *Quirinus pater*.

MARS, se dit aussi particulierement en Poësie d'un grand guerrier, d'un brave. Quand cet homme a l'épée à la main, c'est un *Mars*, un déterminé. On dit aussi les Enfans de *Mars*, pour signifier la même chose. *Les Enfans de Mars* s'exposent aux plus grands dangers, pour acquerir de la gloire. Mallet a fait un livre de Fortifications &c. appellé les Travaux de *Mars*. On nomme l'Hôtel des Invalides, l'Hôtel de *Mars*. En Poësie on dit les travaux de *Mars*, le metier de *Mars*; pour dire, les travaux de la guerre, le métier de la guerre.

Mars vient de l'Hébreux *marats*, qui signifie être violent, fort & robuste. Les Sabins l'appelloient *Mamere*, dont on prétend que les Latins ou les Romains formerent *Mars* par apherese.

MARS. subst. masc. La cinquiéme des Planetes; celle qui est entre Jupiter & le Soleil, ou plutôt la Terre; l'une des trois Planetes superieures, qui prend son nom du Dieu que les Payens regardoient comme le Dieu de la Guerre. *Mars* surpasse la terre en grandeur d'un tiers, ou de la moitié, ou selon Mr. Cassini comme de 27. à 125. Il ne fait point de parallaxe. Quelques-uns prétendent trouver une minute de parallaxe, quand il est dans son perigée. Il s'écarte de l'écliptique d'un degré 50. minutes : & il parcourt son cercle dans l'espace d'un an & 321. jours, ou près de deux ans. Dans sa plus grande distance il est éloigné de la terre de 59000. demi-diametres de la terre, & de 8000. dans sa plus petite distance. L'orbite de *Mars*, c'est le cercle que décrit cette Planete *Mars* tourne autour du Soleil dans une orbite qui est entre celle de la Terre & Jupiter. Le Phenomene de *Mars* achronique, & dans son perigée, qui se trouve plus près de la Terre que le Soleil, quand il est dans une certaine opposition avec lui, est ce qui a rendu l'hypothese de Ptolomée insoutenable, parce qu'il supposoit le Ciel de *Mars* au dessus de celui du Soleil. Cassini a observé que dans la Planete de *Mars* il y a plusieurs taches differentes dans ses deux faces, ou hemispheres, qui prouvent qu'il est mobile sur son axe; & il a observé qu'il fait son tour sur lui-même en 24. heures 40. minutes. L'axe de *Mars* est trèspeu incliné sur son orbite; ainsi les saisons y doivent être presque égales. En 1676. on observa parfaitement l'éclipse de *Mars* faite par la lune, avec son immersion & émersion. *Mars* paroît toûjours trouble, & rougeâtre, ce qui fait connoître qu'il y a autour de cette Planete des nuages au travers desquels les rayons de la lumiere passant & repassant, le font paroître avec cette couleur rouge, & confuse. Dans sa conjonction, ou son opposition avec le Soleil, il nous paroit plus lumineux, parce qu'alors son hemisphere illuminé est presque tout-à-fait tourné du côté de la terre. Mr. Hook, observant cette Planete à Londres le 10. de Mars 1665. avec une lunette de 36. pieds, son corps lui parut de la largeur de la Lune quand elle est dans son plein. J. des Sc. On voit sur le globe de *Mars* des endroits qui semblent quelquefois plus éclairez & d'autres fois plus sombres. Bion. Fontana a observé en son milieu une tache qu'il croit être un satelliter, comme ceux de Jupiter.

MARS, est une Planete chaude, seche, & malefique. Les Astrologues l'appellent la *petite infortune*. C'est une Planete masculine, & nocturne, chaude & seche.

MARS, signifie aussi le troisiéme mois de l'année suivant notre façon de compter. Il a 31. jours. Le mois de *Mars*. Il fait bon planter en *Mars*. La Lune de *Mars*. A *mi-Mars*. Les guillées de *Mars*. Giboulées de *Mars*. Il étoit le premier autrefois chez les Romains, & on en use encore ainsi en quelques supputations Ecclesiastiques. Ce n'est que depuis l'Edit de Charles IX. de l'an 1564. qu'on a commencé en France à compter l'année par le mois de Janvier. Elle commençoit auparavant par le mois de *Mars* Les Astrologues le mettent aussi le premier, à cause que c'est alors que le Soleil entre dans le signe d'Aries ou du Belier, par lequel ils commencent à compter les signes du Zodiaque. Il faut apprendre à connoître quel jour sera le premier de *Mars*, parce que c'est ce jour-là qui sert particulierement à trouver le jour de Paques, & ensuite toutes les autres Fêtes mobiles.

On dit proverbialement & bassement, cela vient comme *Mars* en Carême, d'une chose qui ne manque jamais d'arriver en certains tems. On dit d'une personne qui survient à propos dans une compagnie, qu'il vient comme *Mars* en Carême.

MARS. f. m. plur. Les menus grains qu'on seme au mois de *Mars*, comme les avoines, orges, pois, vesses, &c. Le tems a été bon pour les *mars*. S'il ne pleut tous les *mars* sont perdus. On a recueilli bien des blez, mais il y aura peu de *mars*. On les appelle aussi *trémois*, *marsois* & *marsés* : & de là est venu le mot de *marseche*, qu'on donne à l'orge en plusieurs Provinces : en Latin *marcesebia* ou *maresebia*.

MARS, en termes de Chymie, signifie le fer. Le *Crocus Martis*, c'est la rouille du fer, ou du fer en poussiere impalpable. Le fer est appellé *mars*, de la Planete de même nom, de laquelle on veut qu'il tire des influences.

MARSECHE. f. f. Est un nom qu'on donne à l'orge en plusieurs Provinces de France, comme qui diroit, grain de *mars*.

MARSILIANE. subst. masc. Terme de Marine. C'est une espece de vaisseau dont se servent les Venitiens, pour naviger dans le Golfe de Venise & le long des côtes de Dalmatie. Il est bâti à pouppe quarrée. Il a le devant fort gros. Il porte jusqu'à quatre mâts, & est environ du port de 700. tonneaux. Il est vraisemblable qu'il a été ainsi nommé de la Ville de Marseille, où il a été premierement bâti.

MARSOUIN. subst. masc. Grand poisson de mer, & fort gras, qu'on appelle quelquefois pourceau de mer; son museau ressemble à la grouette d'un cochon, non seulement pour la chair, & le lard, mais encore pour la figure du dedans & du dehors. Ce poisson monte souvent dans les rivieres avec les marées. On en void communément dans la riviere de Seine à Rouen. Sa couleur est jaunâtre. Il est fort gros. On en mange la chair, mais elle n'est pas fort délicate, elle sent l'huile

l'huile, & est un peu indigeste. Il a le sang chaud. Ses poumons sont aussi propres à la respiration que ceux des autres animaux qui vivent hors de l'eau. Aussi la nature ne lui a point donné d'ouies, comme aux autres poissons, mais seulement deux trous aux deux côtez de la tête pour recevoir l'air. C'est sans doute pour cela que ces poissons levent de tems en tems la tête, & quelquefois tout le corps hors de l'eau, & qu'ils vont toûjours du côté du vent; de là vient aussi que quand les mariniers voyent des *marsoüins* qui s'avançent de quelque côté pendant le calme, ils ne manquent pas de dire que le vent en doit venir, & leurs prédictions sont souvent véritables. Le P. Tachard. On fait fondre sa graisse & on l'aromatise avec quelque plante odorante; c'est ce qu'on appelle *huile de marsoüin*. Elle est amolissante, resolutive, anodine, propre pour les humeurs froides.

A six vingt lieuës de deux côtez de la ligne, on voit des *marsoüins* qui nagent par troupes autour du vaisseau. Le P. Tachard. On les prend avec un harpon. Quand un de ces poissons est blessé à mort, & qu'il a assez de force pour se détacher du harpon, les autres le suivent à la trace du sang qu'il répand en abondance, sans le quitter jusqu'à ce qu'il soit mort, afin de le devorer. Id. Il approche de la figure du Dauphin. Il est mis au rang des poissons à lard; au lieu que le Dauphin est mis au rang des poissons royaux. Menage le confond avec le Dauphin; cependant l'Ordonnance de la Marine en 1681. au titre des Poissons Royaux, distingue les *marsoüins* des Dauphins. Les *marsoüins* échouez sur le bord de la Mer sont partagez comme épaves. Id. En Latin *tursios, sus marinus*. On a fait de là, *marsoüin*, ou de l'Alleman *meerschwein*, qui signifie la même chose.

On appelle par injure un homme mal fait, mal bâti, & d'une grosse taille, un *marsoüin*. C'est un vilain *marsoüin*.

MARTAGON. s. m. Espece de lis, qui a la fleur renversée & la feuille retroussée. Il y a des *martagons* blancs, orangez, pourprez, &c. Son oignon ou sa racine est jaune. Ses feuilles sont à peu près semblables à celles du lis blanc: elles environnent la tige en forme d'étoiles. Il porte à la cime des fleurs semblables au lis, attachées à une queuë fort mince, dont les feuilles sont recourbées, mouchetées de point rouges, belles & odorantes. Matthiole dit que ce sont les Chimistes qui lui ont donné ce nom. C. Bauhin l'appelle *lilium floribus reflexis montanum*. Il y a d'autres especes de *martagon*.

Martagon, de l'Italien *martagone*, qui signifie la même chose.

MARTE. s. f. Animal. Voyez Martre.

MARTEAU. s. m. Instrument de fer qui sert à battre, & qui est necessaire à presque tous les ouvriers. Le *marteau* est composé d'une tête & d'un manche. L'œil du *marteau* est le trou où l'on fourre le manche. On appelle les Marechaux, les Chaudronniers, les Serruriers & autres qui battent sur l'enclume, *Gens de marteau*. Les Tailleurs de pierres ont des *marteaux* brettellez qui ont des dents; les Paveurs, de gros *marteaux*; les Tapissiers, Vitriers, des *marteaux* à tête ronde & à panne, &c. On dit d'une medaille, d'une monnoye, qu'elle est fait au *marteau*; pour dire, qu'elle est frappée avec un gros marteau qu'on appelle *Bouvart*, & qu'elle n'est pas jettée en moule, ni faite au moulin. On dit aussi de la vaisselle, qu'elle est faite au *marteau*; pour dire, qu'elle est forgée & travaillée avec le *marteau*.

Ce mot vient de *martellus*, dont Pline se sert lorsqu'il rapporte que Cynira fille d'Agriope inventa le *marteau* & les tenailles; & le Latin vient originairement à *Marte*, de *Martus*. Men.

Le *marteau* des forges de fer se meut par le moyen d'un moulin, à cause de sa grande pesanteur.

Marteau d'Epinette, est un petit *marteau* de cuivre qui sert à accorder l'épinette & le clavessin, à tourner les chevilles, & à les enfoncer.

Marteau d'horloge, ou de montre, est celui qui frappe sur le timbre pour faire la sonnerie.

Marteau de porte, est un gros anneau, ou quelque autre piece de fer, qui frappe sur un clou pour avertir ceux de la maison de la venir ouvrir. De là vient qu'on dit, par une façon de parler figurée & basse, Graisser le *marteau*; pour dire, donner quelque chose au Portier.

On n'entroit point chez nous, sans graisser le marteau. Rac.

Marteau, est aussi un fer avec lequel les Officiers des Eaux & Forêts marquent les arbres qu'il faut coupper, lorsqu'ils font des ventes & adjudications de Bois; & il y a un Officier exprès en chaque Maîtrise, qu'on appelle *Garde marteau*. Il a voix deliberative avec le Maître Particulier & son Lieutenant, & en leur absence, il tient le siege & rend la justice. Ce *marteau* est deposé en la Chambre du Conseil dans un coffre à trois clefs. Il sert à marquer les pieds corniers, parois, arbres de lisiere, bailliveaux & autres de reserve.

Marteau d'armes, est une arme dont se servent les Polonnois, qui d'un côté est platte & ronde comme un *marteau*, & de l'autre est trenchante & faite comme une hache.

Marteau d'arbalestrille. Terme de marine. C'est un traversier de l'arbalête ou bâton de Jacob. Les marteaux sont des pieces de bois plates, & qui ont de longueur 3. 6. 9. & 12. pouces. Elles sont percées d'un trou quarré par le milieu, afin d'y passer la flêche de l'arbalête. A l'un des bouts de ces marteaux est placée une pinnule qui fait trouver l'horison qu'on appelle sensible. L'autre marteau sert à faire ombre, quand on veut prendre la hauteur du Soleil. Les deux ou trois premiers *marteaux* s'appellent aussi *Curseurs*, & ceux qui les nomment ainsi, donnent au petit *marteau*, simplement le nom de *marteau*.

Marteau, en termes d'Anatomie, se dit d'un petit os fait en forme d'un *marteau*, qui est dans l'oreille interieure, qui s'articule avec un autre fait en forme d'enclume. Ils servent au sentiment de l'oüie.

Marteau, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on n'est pas sujet à un coup de *marteau*; pour dire, qu'on n'est pas sujet de se rendre à une certaine heure pour prendre ses repas. On dit qu'un homme est entre l'enclume & le *marteau*; pour dire, qu'il est entre deux puissances qui l'oppriment; ou qu'il est dans une telle situation, que de quelque côté qu'il se tourne, il trouve de l'embaras, de l'inconvenient. On dit aussi, qu'il vaut mieux être *marteau* qu'enclume, pour dire, qu'il vaut mieux faire du mal que de le souffrir. On dit encore, C'est une grande question, lequel a été le premier du *marteau* ou de l'enclume. On dit aussi d'un homme ferme & constant, qui resiste aux persecutions, que c'est un diamant sous les *marteaux*, par une vieille erreur populaire, qui a fait croire qu'un diamant ne peut être brisé par les *marteaux*; ce qui est si faux, qu'un Orfevre en cassera tout autant qu'on lui en voudra payer.

Marteau (Pierre.) Nom d'Imprimeur chimerique, qu'on a mis depuis 50. ans à une infinité de livrets.

Petit écrit donné sous le marteau ...
Ou bien moulé chez Pierre du Marteau,
Fût-il mauvais nous paroît toûjours beau. Du Cer.

MARTEL. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois *marteau*, & qui se dit encore en cette phrase. Il a *martel* en tête; pour dire, Il a quelque chose qui lui donne du chagrin, du souci, de l'inquietude, de la jalousie. Il a vu un jeune homme qui parloit à sa femme, cela lui donne *martel* en tête. Il a sçu qu'il se formoit un parti contre lui, il en a *martel* en tête.

MARTELAGE. f. m. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit de la marque que font les Officiers avec un marteau sur les arbres, quand ils font l'assiette des ventes pour en borner l'étenduë. Le Gardemarteau doit faire le *martelage* en personne.

MARTELER. v. act. battre à coups de marteau. *Marteler* de la vaisselle d'étain. *Marteler* sur l'enclume.

MARTELER, en termes de Fauconnerie, se dit des oiseaux, quand ils font leur nid.

MARTELER, se dit aussi figurément des peines, des inquietudes que donnent les affaires fâcheuses, & dangereuses: mais il n'est d'usage que dans le stile comique, & familier.

J'allai aux champs à la saison nouvelle,
Au temps qu'Amour les jeunes gens martele. S. GE.
Je viens pour soulager le mal qui me martele. VOIT.

Vers en stile de Chapelain pour mettre à la fin de son Poëme de la Pucelle;

Maudit soit l'Auteur dur, dont l'âpre & rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve;
Et de son lourd marteau martelant *le bon sens,*
A fait de mechans vers douze fois douze cens. BOIL.

MARTELLE'ES f. f. pl. Terme de chasse. Ce sont des fientes, ou fumées de bêtes fauves qui n'ont point l'aiguillon au bout.

MARTELET. subst. masc. diminutif de *marteau*, qui sert aux Artisans qui travaillent sur des choses delicates, comme Graveurs, Orfevres, &c. On l'appelle aussi *flatoir*. Les Couvreurs de tuile, ou d'ardoise se servent aussi du *martelet*. Il est composé d'une tête & d'un manche.

MARTELINE, est aussi une espece de marteau de Sculpteur servant à gruger le marbre, qui a une pointe d'un côté, & des dents de l'autre.

MARTHE. f. f. nom de femme. On dit aussi MARTON

MARTIAL, ALE. adj. Belliqueux, guerrier, courageux. Cet homme a l'ame *martiale*, l'humeur *martiale*, c'est-à-dire, propre à la guerre.

On appelle en Angleterre loix *martiales*, celles qui regardent les gens de guerre & les mariniers en tems de guerre. MIEGE.

On le dit aussi des étoiles malignes, & qui participent de la nature de Mars. L'œil du Taureau, le Cancre, le Scorpion sont des étoiles malefiques, & de nature *martiale*.

MARTICLES. Terme de Marine. Ce sont de petites cordes qui ont plusieurs branches ou pattes qui sont fourchuës, & qui viennent aboutir à des poulies qu'on nomme *araignées*, qui servent entre autres choses aux manœuvres de l'artimon & du tourmentin, & qui embrassent les voiles, quand on les veut ferler.

Ce mot vient d'*article*, qui signifie des bouts de corde divisez, qu'on appelle autrement *fanons*.

MARTIN. f. m. Nom propre d'un Saint, dont on celebre la Fête avec grande rejouissance le onziéme Novembre. Il a donné occasion à ces phrases proverbiales: Faire la Saint *Martin*, c'est, Faire bonne chere ce jour-là. Boire le vin de la Saint *Martin*. A la Saint *Martin* toute vieille boit le vin.

Martin est le nom burlesque de l'âne, témoin ce Proverbe, il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle *martin*, ce qui se dit, quand on fait quelque équivoque de personnes, sous ombre qu'elles portent un même nom. *Martin* l'âne. On ne dit gueres *martin*, qu'il n'y ait de l'âne. On dit aussi, Pour un point *martin* perdit son âne; pour dire, Il a perdu la partie faute d'un point. Cardan rapporte l'origine de ce proverbe, & dit qu'un nommé *Martin* étoit Abbé d'une Abbaye appellée *Asello*, qui avoit fait écrire sur le portail de la maison,

Porta patens esto, nulli claudaris honesto.

Mais l'ouvrier par megarde, ou par ignorance, avoit mis le point après le mot de *nulli*, ce qui donnoit au vers un sens tout contraire. Le Pape passant par là fut indigné de cette incivilité, & le priva de son Abbaye. Le Successeur fit reformer cette mauvaise ponctuation du vers, auquel on ajoûta le suivant:

Pro solo puncto caruit Martinus asello.

Mais à cause que le mot Italien *asello* signifie en François *âne*, on a ainsi tourné le proverbe, Pour un point *martin* perdit son âne, au lieu de dire, son Abbaye. On dit aussi *martin* bée, des moutons qui bêlent. On dit aussi, *martin* bâton; pour dire, un bâton à battre les ânes. On dit aussi simplement *martin*, pour signifier la même chose. *Martin* fit alors son office. LA FONT. On appelle aussi le Diable, *l'Estafier de St. Martin*, parcequ'on le peint toûjours à la suitte de ce Gendarme. On a appellé l'ivresse, le *mal Saint martin*, à cause qu'autrefois on tenoit des Foires pour la vente du vin vers la Saint *Martin*, où l'on beuvoit beaucoup; ce qui a donné lieu à demander le vin de la St. *Martin*. On dit, ceint sur le cul comme *Martin de Cambray*. *Martin* & *Martine* sont les noms qu'on a donnez à deux figures qui chacune avec un marteau dont elles frappent les heures, servent de jaquemars à l'Horloge de Cambray. Et comme celle de *Martin* represente un Païsan en jaquette & armé, qui porte sur ses reins une ceinture qui le serre bien fort, de là vient que d'un homme ridiculement serré de sa ceinture sur ses habits, on dit proverbialement, qu'il est ceint sur le cul comme *Martin de Cambray*. LE DUCH.

MARTINE. f. f. Nom de femme.

MARTIN SEC, est une espece de poire rousse & longuette, & fort pierreuse.

MARTINET. f. m. Espece de grande hirondelle qui a la gorge & le ventre blanc, & le dos noirâtre. Les *martinets* volent sans aucun repos, & ne se perchent jamais que dans leurs nids. En Latin *apus*. Aristote appelle cette sorte d'hirondelles, *apodes*, c'est-à-dire, sans pieds: parcequ'ayant les pieds serrez contre le ventre, elles paroissent n'avoir point de pieds. Menage croit que c'est de là qu'on a appellé *martinet* un petit chandelier à queuë & sans pate.

MARTINET PESCHEUR, ou *Oiseau de St. Martin*, ou *Drapier*, est une espece d'Alcyon, un petit oiseau maritime, gros à peu près comme une caille, de diverses couleurs, comme bleu, purpurin, rouge ou jaune. Son bec est long, menu, jaunâtre. Il bâtit son nid sur les rochers & sur les rivages parmi les roseaux; il se nourrit de petits poissons. Il pond ses œufs en Hiver pendant que le tems est serain. On pretend qu'il est un presage du calme & du beau tems. On fait secher cet oiseau, & on le pend au cou des enfans pour les preserver de l'Epilepsie. Mais, selon Lemery, il pourroit produire un effet plus assuré, si l'ayant pulverisé on en faisoit prendre tous les jours par la bouche un scrupule dans de l'eau de betoine. On croit que cet oiseau étant mort & sec, & attaché dans un garde meuble, empêche qu'il ne s'engendre des vers dans les habits. OLINA. Cet oiseau est apellé de quelques-uns l'*Oiseau Notre Dame*; d'autres le nomment Merle d'eau, ou Rousserole, mais communément on le nomme *arte*, ou *martin pêcheur*.

Ce mot vient de ce que cet oiseau arrive au mois de Mars, & s'en retourne à la St. Martin. MEN.

MARTINET. Marteau qui est mû par la force d'un moulin. Il se dit des marteaux des moulins à papier, à tan, à foulon, &c. Une des belles avantures de Don Quichote a été celle des *martinets* d'un moulin.

Ce mot vient des grands *marteaux* de forge qu'on voit à Vienne en Dauphiné, qui servent à battre le fer & l'acier, & à forger ces excellentes lames d'épée, qu'on nomme *lames de Vienne*. Ils ont été ainsi appellez, à cause que ces

ces forges sont toutes situées proche de l'Eglise, & dans la Paroisse de St. Martin.

Martinet, signifie aussi un petit chandelier plat, qui a un manche & un crochet, qui sert particulierement aux Taverniers pour aller à la cave. Voyez ci-dessus *martinet*.

On appelle aussi *martinet*, un fouët de cordelettes de parchemin.

Martinet, en termes de Marine, est la même chose que les *cargues-point*. C'est aussi la manœuvre qui sert de balancine à la vergue d'artimon. *Martinet*, ou *Aragne*, se dit de plusieurs petites lignes qui partent d'un cap de mouton sur l'étai, & qui vont en s'élargissant en patte d'oye sur le bord de la hune, pour empêcher que les huniers ne se couppent.

MARTINGALE. s. f. Terme de Manege. C'est une large courroye de cuir qui est attachée par un bout aux sangles sous le ventre du cheval, & de l'autre au dessous de la muserolle, pour empêcher qu'il ne porte au vent, & ne batte à la main. Il y a beaucoup de gens qui confondent la *martingale* & la plate-longue.

Chausses à la martingale. Maniere de culottes qu'on portoit en France dans le 16. Siecle, ainsi nommées à cause que les Martegaux, peuples du Martegue en Provence, l'avoient inventée. Les *chausses à la martingale* avoient au derriere une ouverture couverte d'une piece de drap qui se haussoit & baissoit.

MARTON. s. f. Nom de femme, diminutif de Marthe.

MARTRE. (L'Academie dit MARTE) C'est aussi le plus usité. Refl.. subst. fem. Animal fait en forme de grosse belette ou fouïne. Toute la difference qu'il y a entre la *martre* commune & la fouïne, consiste en ce que la *martre* a le poil tirant un peu sur le roux, & la gorge jaunâtre; au lieu que la fouïne a le poil plus noir, & la gorge blanche. En Latin *ictis, mustela.* On a appellé aussi les *martres, martrices, martures, Pannonica catta.* On appelle la *martre, martes*, ou *marta*, ou *marterus*, à cause qu'elle est cruelle & feroce; comme si on disoit qu'elle est martiale ou guerriere. Ce mot vient plutôt de l'Allemand *marter*, d'où est venu le bas Latin *martira.* Le mot Latin *martes* ne se trouve point dans les anciens Auteurs Latins. Men.

Les *martres* zibellines sont nommées autrement *souris de Moscovie.* C'est un animal sauvage qui se trouve dans les Païs Septentrionnaux, qui a le poil doux & noir. Il y en a de deux especes: l'une qui se nourrit dans les forêts de fau, de chêne & d'yeuse: & l'autre qui est beaucoup plus belle, qui vit dans les forêts de hauts sapins & de pesses. Il s'en trouve un grand nombre chez les Lapons, & l'on tient que c'est une espece de belette. On les appelle aussi *hermines*, ou *hermelines*, ou *armelines*, ou *zebelles*.

Martre, se dit aussi de la peau de cet animal quand elle est employée en fourrure. Un manchon, une palatine de *martre* sont de grand prix. Une robe fourrée de *martre*. Il faut tant de douzaines de *martres* pour fourrer ce juste-au-corps. Le peuple les appelle *sublimes*, au lieu de *zibellines*. Les Allemands les appellent *zobel*. Elles sont toutes rousses, excepté la gorge, qui est blanche & mouchetée de noir. *Martre zibelline*, pour ce qu'on la prend principalement dans la Siberie, vaste region de la Tartarie Septentrionnale qui appartient à l'Empereur de Russie.

On dit proverbialement, Prendre *martre* pour renard; pour dire, Se meprendre, prendre une chose pour l'autre, sur quelque sorte de ressemblance.

Martres, sorte de Jeu. On jouë aux *martres* avec de petites pierres rondes qu'on jette en l'air comme les osselets.

MARTROY. s. m. Vieux mot. Lieu où l'on execute les criminels. Du Latin *martyrium.* Les Paysans du Languedoc appellent *martrou*, le jour de la Toussaints, comme qui diroit, *Jour des martyrs.*

MARTROY. s. m. Chasse du Sanglier. Capitaine du *Martroy.*

MARTYR, yre. subst. masc. & fem. Celui qui souffre des peines, des supplices, & même la mort pour la deffense de Jesus-Christ, & de son Eglise; pour rendre temoignage de la verité de son Evangile. Saint Etienne a été le premier *Martyr.* Il y a dans le Breviaire un Office commun pour les *Martyrs.* On compte 19. mille 700 *Martyrs* qui souffrirent le martyre à Lion avec St. Irenée sous l'Empire de Severe, 6666. soldats de la Legion Thebéenne que la persecution fit perir dans les Gaules: le P. Papebrok compte 16. mille *Martyrs* Abyssins, & 150. mille autres sous le seul Diocletien. Les exilez pour la Foi passent pour *Martyrs.* Ceux qui meurent dans les guerres saintes sont aussi tenus pour *Martyrs.* Les onze milles Vierges *Martyres*, ou comme lisent les Modernes, les onze mille *Martyrs* Vierges. On met aussi au rang des *Martyrs* les Saints Innocens massacrez par Herodes. On a appellé *Martyr*, St. Thomas de Cantorbie, qui souffrit la mort pour la deffense des droits de l'Eglise: c'est un *Martyr* douteux. Du temps de St. Augustin, & de St. Epiphane, on donnoit le titre de *Martyrs* aux Confesseurs qui avoient souffert quelques tourmens pour J. Christ, encore qu'on ne leur eût pas ôté la vie. L'on mettoit sur le tombeau de ceux qui avoient perdu la vie une couronne de roses, & sur celui des autres une couronne de lys, pour marquer la difference de leur *martyre* par la difference des couleurs. Tous ceux qui meurent sous la main des persecuteurs ne sont pas des *Martyrs* de la foi. Cl. La cause fait le *Martyr*, & non pas le supplice. Oz. M. Les *Martyrs* de la verité ne le sont pas toûjours des regles de la morale. D. G. B. Chez les Turcs ceux qui souffrent la mort avec une resignation absoluë aux ordres du Grand Seigneur sont estimez *Martyrs*, & ils croyent qu'ils sont transportez dans le Paradis immediatement après leur mort. Ricaut.

Les Actes des Martyrs Protestans ont été publiez par Claude de Baduel. Bay. On doit examiner exactement les Actes avant que de declarer tel & tel *Martyr*. Id.

On étoit persuadé dans l'ancienne Eglise que les *Martyrs*, du sejour de la gloire revenoient sur leurs tombeaux, & qu'ils honoroient de leur presence les Temples qu'on leur élevoit. Saint Basile suppose qu'ils étoient presens dans les Basiliques où l'on conservoit leurs cendres.

Quelque cas que l'on fasse des Actes des *martyrs*, il faut se ressouvenir qu'à l'égard des sentimens speculatifs des *martyrs*, leur mort n'en prouve pas directement la verité, mais seulement qu'ils en étoient fortement persuadez, puisqu'ils aimoient mieux mourir que de s'en dédire: qu'en matiere de faits, leur temoignage a beaucoup plus de force, lorsqu'il s'agit de faits sur lesquels ils n'ont pu être trompez; tel que fut le temoignage des Apôtres touchant la resurrection & l'ascension de Jesus-Christ: que c'est là proprement la force du mot de *martyr* qui ne signifie que temoin; de sorte qu'il n'y a que ceux qui ont rendu temoignage à quelques faits, qui ont servi à l'établissement de l'Evangile, & qui ont signé leur temoignage de leur sang, qui puissent proprement être appellez *martyrs*: que pour les autres, ils ne peuvent être ainsi appellez qu'en étendant ce mot au delà de sa signification naturelle, & en l'appliquant à ceux qui, plutôt que de dire ou de faire quelque chose, qui est contre l'Evangile, se resolvent à souffrir la mort: que tous ces derniers ne peuvent neanmoins être regardez comme infaillibles, & comme des modeles achevez de vertu, puisqu'ils pouvoient être tombez dans des erreurs & dans des fautes, quoique si persuadez de la divinité de l'Evangile, qu'ils se resolurent de mourir plutôt que de le violer: qu'ainsi tout ce qu'ils peuvent avoir dit ou fait, doit être examiné, par la même regle, par laquelle on examine les actions des autres hommes, c'est-à-dire, par la raison & par le

revelation. Le C. *Rycaut*, dans son Etat de l'Empire Ottoman parle d'un certain *Mahomet Effendi*, homme riche & savant de son tems, qui fut *Martyr* de son Atheisme à Constantinople; & qui auroit pu sauver sa vie en renonçant à son opinion; mais il disoit que l'amour de la verité l'obligeoit de soufrir le martire pour la deffendre.

Le mot de *martyr* est Grec, & signifie proprement *temoin*. Ainsi on le donne par excellence à tous ceux qui souffrent la mort, pour rendre temoignage à la verité de l'Evangile. On conservoit anciennement avec soin les Actes des souffrances, & de la mort des *martyrs* qui avoient versé leur sang pour confirmer la Religion Chrêtienne. Cependant malgré toute la diligence que l'on y apportoit, il nous est resté peu de ces Actes des *Martyrs*. Le temps, & la malignité des persecuteurs en ont fait perir un grand nombre. Pour reparer ces pertes, quelques personnes pieuses s'efforcerent de recueillir ce que la tradition en publioit. Eusebe entr'autres composa un Martyrologe; mais il n'a point passé jusqu'à nous: & la plupart de ces Actes sont perdus. Ceux que l'on a retablis depuis sont trop suspects. Les Legendaires, gens sans critique, ont adopté dans les Vies des *Martyrs*, toutes les fables qu'ils ont trouvées écrites avant eux, sans en examiner non seulement la verité, mais encore la vrai-semblance. Du Pin. Le P. Ruinard a publié un recueil des Actes qui lui ont paru d'une autorité incontestable. Dodwel a fait une dissertation exprès pour montrer, que le nombre des *Martyrs* qui ont souffert sous les Empereurs Romains, est très mediocre. Il pretend que ce qu'on en trouve dans les Peres se reduit à peu de chose, & que si l'on en excepte Neron, & Domitien, les autres Empereurs ont fait peu de *Martyrs*. On en grossit trop le catalogue, & l'on remarque que les Martyrologes sont d'autant plus simples, & d'autant plus vuides qu'ils sont anciens. Le P. Ruinard a montré au contraire que l'on n'a point enflé le catalogue des *Martyrs*. Le carnage fut grand, & la persecution sanglante sous les premiers Empereurs: en particulier celle de Dioclétien fut très-fertile en *Martyrs*. On ne doit pas pourtant ajoûter foi aveuglément à cette abondance, & à cette affluence de *Martyrs* dont les Martyrologes sont chargez. Le P. Papebroch dans ses *Acta Sanctorum* en compte un nombre presqu' infini. Cette foule, & cette multitude exorbitante de *Martyrs* est suspecte.

Martyr, se dit abusivement des Heretiques, & des Payens qui ont souffert pour la deffense de leur fausse Religion, & qui se sacrifient à leurs Idoles. Le Diable a ses *martyrs*. Toutes les Sectes mettent au rang de leurs *Martyrs*, ceux qui ont peri pour soutenir leur doctrine. Chez les Indiens il y a des gens qui se vont faire écraser sous le poids des chariots de leurs Idoles, & qui en sont les *martyrs*.

Martyr, se dit aussi figurément, & improprement de ceux qui souffrent quelques peines, pour l'amour ou par la persecution d'autrui. On dit d'une femme belle & sage, qu'elle a ses *martyrs*; pour dire, qu'elle est cruelle à ses Amans. L'amour console ses *martyrs* par quelques plaisirs secrets. Voi.

L'Amour est un dangereux maître,
Tous ses sujets sont ses martyrs. M. Sc.

On dit en badinant, d'un homme qui a une femme mechante, ou infidelle, qu'il est de la Confrairie des *martyrs*.

Martyr, se dit de ceux qui se sacrifient pour quelque chose. Regulus fut le *martyr* de sa bonne foi, & de sa parole. Oe. M. Philoxene fut le premier *martyr* de la Poësie: il aima mieux être condamné aux carrieres que d'approuver de mechans vers. G. G.

Martyr, se dit aussi figurément de ceux qui sont maîtrisez, & tyrannisez par leurs passions. Un Courtisan *martyr* de son ambition, a une profusion, ou plutôt, des torrens de loüanges pour ceux qui peuvent contribuër à l'élever. La Br. Il y a des *martyrs* de vanité aussi-bien que de pieté. Nic.

Martyr, se dit aussi hyperboliquement de celui qui souffre beaucoup, ou qui a de la peine à avoir quelque chose. Cet homme est *martyr* de la goutte, du mal de dents, de la gravelle. On est *martyr*, quand il faut aller querir si loin de l'eau, des provisions. Il est *martyr* dans ses bottes, elles le pressent trop.

Ere des Martyrs, est un Ere que l'Egypte & l'Abyssinie ont suivie & suivent encore, & que les Mahometans même ont souvent marquée depuis qu'ils sont les maîtres de l'Egypte. Elle se prend du commencement de la persecution de Diocletien, l'an 302. ou 303. de Jesus-Christ. *L'Ere des Martyrs* s'appelle aussi *l'Ere de Diocletien*.

MARTYRE. subst. masc. Souffrance des tourmens, ou de la mort, en soutenant la vraye Religion. Dans le *martyre* on envisage la mort environnée de ce qu'elle a de plus terrible, & accompagnée de honte & d'opprobre. Oe. M. L'Eglise a attaché des honneurs à l'opprobre, & aux souffrances du *martyre*. Du Pin. St. Pierre souffrit le *martyre* sous Neron. Le *martyre* de St. Laurent à été un des plus cruels *martyres*. St. Xavier n'aspiroit qu'à la palme, à la couronne du *martyre*. Le *martyre* est une marque équivoque qu'on possede la verité. Bay.

Ce mot est Grec, *marturion*, & signifie *temoignage*.

Martyre, se dit figurément de la souffrance des Amans. Son amoureux *martyre*. Celle qui cause mon *martyre*. Il a conté son *martyre* à la Belle sous un nom emprunté. Ayez pitié de mon *martyre*. Je benis mon *martyre*. Voi. L'inhumaine ne fait que rire de mon cruel *martyre*. Oe. M. On ne s'en sert qu'en Poësie, & en Poësie assez fade. L'Acad.

Martyre, se dit aussi fig. & par exageration de toutes sortes de peines de corps & d'esprit. C'est un grand *martyre* que d'avoir un procès, d'avoir affaire à des chicanneurs. Il a souffert le *martyre* toute la nuit par une cruelle colique; il en souffre mort & *martyre*. Cela est du stile familier. On dit aussi, que la chasteté est un continuel *martyre*. On le dit aussi des malheurs d'un mari, qui a une femme infidelle.

Et plusieurs, qui tantôt ont appris mon martyre,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire. Mol.

MARTYRER. v. act. Vieux mot, Tourmenter, faire souffrir.

Mais dequoy sert le desirer?
Si non pour l'homme martyrer. Ronsard.
Ce traitre honneur veut pour me martyrer
Nos deux cœurs dechirer. Voit.

MARTYRISER. v. act. Faire endurer le martyre. Ce mot dans le propre est rarement actif, & on ne dit guere par exemple, Diocletien *martyrisa* un grand nombre de Chrétiens; on dit plutôt, Diocletien fit *martyriser* un grand nombre de Chrétiens; mais ce verbe est fort usité au passif; S. Pierre & S. Paul furent *martyrisez* sous l'Empire de Neron. Refl.

Martyriser, signifie aussi, Faire endurer de grands tourmens, de quelque nature qu'ils soient. Ces assassins l'ont cruellement *martyrisé*. La goutte, la gravelle *martyrisent* ce malade. Les Chirurgiens l'ont *martyrisé*. En ce sens il n'est pas du beau stile.

Martyrisé, ée. part. pass. & adj.

MARTYROLOGE. subst. masc. La liste, ou le catalogue des *Martyrs*. Il contient seulement le nom, le lieu & le jour du martyre de chaque Saint. Toutes les sec-

tes ont aussi des livres de l'Histoire de leurs Martyrs, qu'ils ont aussi appellez *Martyrologe*. Il y a bien des Saints qui tiennent une place honnorable dans le *Martyrologe*, dont la sainteté est très-équivoque. Cette coutume de dresser des *martyrologes* est empruntée des Payens, qui inscrivoient les noms de leurs Heros dans leurs Fastes, pour conserver à la posterité l'exemple de leurs belles actions. Baronius & quelques autres donnent au Pape Clement la gloire d'avoir introduit l'usage de recueillir les Actes des Martyrs, & rapportent qu'il distribua la ville de Rome en sept quartiers, où il établit sept Notaires que l'on a depuis appellez Protonotaires, pour s'informer avec soin & conserver exactement ce qui regardoit la vie & la mort des Martyrs. Le *Martyrologe* d'Eusebe de Cesarée a été l'un des plus celebres de l'ancienne Eglise. Il fut traduit en Latin par St. Jerôme: mais les Sçavans conviennent qu'il ne se retrouve point. Celui qu'on attribue à Bede dans le VIII. siecle est supposé, selon toutes les apparences; car l'on y remarque le nom de quelques Saints qui ont vécu après lui. Le IX. siecle fut très-fecond en *Martyrologes*. On y vit paroître celui de Flore, Soufdiacre de l'Eglise de Lyon, qui ne fit pourtant que remplir les vuides du pretendu *Martyrologe* de Bede: celui de Wandelbertus Moine du Diocese de Treves, qui le composa même en vers heroïques, & qui suit Flore à la trace: celui d'Usuard Moine François qui le composa par l'ordre de Charles Chauvel; c'est le *Martyrologe* dont l'Eglise Romaine se sert ordinairement: celui d'Adon Evêque de Vienne: celui de Notkerus Moine de St. Gal. Ce sont là les plus anciens, & les plus celebres. Baronius a fait le *Martyrologe Romain*. Beckius Allemand a publié un *Martyrologe* qu'il pretend être du VII. siecle. Il assûre que c'est une preuve d'antiquité que le petit nombre de Saints, & de *Martyrs* sur chaque jour dans un *martyrologe*.

MARTYROLOGE, se dit aussi dans l'Eglise Romaine d'un regître ou rôle d'une Sacristie, où sont contenus les noms des Saints & des Martyrs, tant de l'Eglise universelle, que des particuliers de la ville, du Diocese, du Monastere, & de l'Eglise même, qui sont decedez à pareil jour. On en fait la lecture ou commemoration à Prime après le *Pretiosa*, suivant la Rubrique du Breviaire. On le dit aussi des tableaux qui sont dans les grandes Sacristies, qui contiennent le memoire des fondations, obits ou prieres & Messes qui se doivent dire chaque jour, & qui servent à regler l'Office & les commemorations. On a imprimé le *martyrologe* de St. Severin, & d'autres Parroisses. Gui Patin avoit dessein de faire le *martyrologe* de l'antimoine, savoir la liste de ceux qui ont été tuez par l'antimoine & par les poudres chymiques.

Ce mot est Grec, composé de *martur*, martyr, ou temoin, & de *logos*, discours, recit.

MARTYROLOGISTE. s. m. Auteur d'un Martyrologe.

MARUM, s. m. C'est un nom qu'on donne à deux sortes de plantes. Il y a un *marum* qui est une espece de thimbre, & qui croît quelquefois à la hauteur de trois pieds. Il pousse beaucoup de branches ligneuses, garnies de feuilles semblables à celles de la marjolaine, blanchâtres, d'un goût âcre & amer. Ses fleurs & ses graines ressemblent tout-à-fait à celles du thim, mais ses fleurs sont verticillées, c'est-à-dire qu'elles naissent par étages, disposées en rayons le long des branches & de la tige, de couleur blanche. Sa racine est ligneuse. Toute la plante a une odeur agreable & aromatique. On la cultive dans les jardins. Elle est propre pour fortifier la tête & l'estomac, & pour resister au venin. Mr. Tournefort l'appelle *thymbra Hispanica majerana folio*.

L'autre sorte de *marum* est une espece de germandrée, qui pousse comme le thim plusieurs petites verges ligneuses, blanchâtres. Ses feuilles sont approchantes de celles du serpollet, plus grandes que celles du thim, blanchâtres en dessous, vertes en dessus, d'un goût amer & âcre, & d'une odeur agreable. Ses fleurs sont en gueule, de couleur purpurine, semblables à celles de la germandrée ordinaire. Ses semences sont presque rondes, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante croît dans les païs chauds, comme en Provence, aux Iles d'Hieres, &c. Elle a les mêmes vertus que la precedente. En Latin *marum cortusi*. Monsr. Tournefort l'appelle *chamædris maritima incana frutescens, foliis lanceolatis*.

MARVOYER. v. n. Vieux mot. Extravaguer.

MAS.

MAS. subst. masc. Vieux terme de Coutumes, qui signifie le tenement, & heritage mainmortable des personnes de servile condition, & de mainmorte. En quelques lieux on l'appelle *mex* ou *meix*. On appelle dans le bas Languedoc une metairie, un *mas*. De là est venu le nom *Du mas* si commun dans toutes les Provinces.

MAS. s. m. Terme ancien encore usité en Dauphiné où les terres se divisent en *mas*, & les *mas* en journaux. C'est un amas de terres qui sont toutes à un même Seigneur, & que pour cela aussi on appelle *condamine*. Un territoire se divisoit en *mas*, & ces *mas* en journaux. Chaque *mas* étoit separé de l'autre par des chemins qui étoient nommez *artuaires*. CHORIER *Hist. du Dauph.* L. IV.

Ce mot vient de *massa*, qui en la basse Latinité a signifié *fonds & heritage*. On a dit aussi *mansus*, *mansa* & *mansum*: c'est une petite metairie pour loger un païsan, à laquelle étoient annexez douze arpents de terre. On a dit aussi *massum*, *masa*, *masada* & *masium* dans la même signification.

MAS. s. m. Ancien nom qui s'est dit autrefois de plusieurs Châteaux, & qui se dit encore aujourd'hui dans les noms propres des lieux où étoient ces Châteaux. Le *mas* d'Asil, le *mas* d'Agenoix, le *mas* Saintos Puelles, &c.

Ce mot ne signifie apparemment que demeure: de *maneo*, *mansi*, *mansum*.

MAS. s. m. Terme de Jeu de Dez. De l'Espagnol *mas*, qui signifie davantage & qui a été fait de *magis*. De *mas* on a fait MASSER. Voyez ce mot.

MASAGE. s. m. Vieux mot. Village. On a dit aussi *masil*.

MASBOTHEEN, ENNE. Nom de secte. Hegesippe met les *masbothéens* entre les sectes Judaïques. Cette secte s'étoit formée depuis JESUS-CHRIST; car ils ne sont point connus par l'Evangile, ni par aucun Auteur plus ancien. On decouvre leur veritable sentiment dans les Constitutions Apostoliques (L. 6. c. 6. 333.) Ils nioient la Providence, & croioient que tout arrivoit au hazard; ils rejettoient aussi l'immortalité des ames. Ainsi les *Masbothéens* étoient une branche des Sadducéens, comme les Hemerobaptistes étoient sortis du Pharisaïsme. Quelques-uns ont cru que leur nom étoit emprunté du Sabbat, qu'ils observoient plus religieusement que les autres. Mais il n'y a aucun rapport du terme de *masbothéen* avec celui de Sabbataire. On trouve dans leur nom celui de Dieu, & on pourroit dire qu'on le faisoit entrer là parcequ'ils nioient sa Providence: *masbo* ou *basmo* pouvoit être un terme barbare qui signifioit quelque chose de semblable. C'étoit le caractere des Heretiques de ce tems-là de confondre les langues, & d'en faire des mots inconnus. Il y avoit d'autres *masbothéens* disciples de Simon le Magicien, que Theodoret a distinguez

ftinguez avec raison des Sectaires Juifs ; car ils descendoient d'un certain *Masbotheus* qui étoit leur Chef, & peuvent être mis au rang des Heretiques Chrêtiens. BASNAGE, *Histoire des Juifs*.

MASCARADE. subst. fem. (Prononcez l's.) Trouppe de personnes masquées qui vont danser & se divertir, sur tout en la saison du Carnaval. Cette compagnie a fait une jolie *mascarade*, a dansé une espece de balet. Le P. Menetrier Jesuite a fait un traité des *mascarades*.

Ce mot vient de l'Italien, *mascarata*, derivé de l'Arabe *mascara*, qui signifie *raillerie*, *bouffonnerie*. MEN. En Languedoc on dit *mascara*, pour, charbonner, barbouiller, noircir.

MASCARADE, est aussi un titre que quelques Poëtes ont donné à des vers, qu'ils ont fait pour les personnages de ces petites danses ou ballets.

Qu'il s'en aille s'il veut sur deux treteaux monté,
Amusant le Pont-neuf de ses sornettes fades
Aux laquais assemblez jouër ses mascarades. BOIL.

MASCARADE, se dit aussi d'une personne mal mise ou malproprement ajustée, comme si elle vouloit se deguiser, & aller en masque. Cette femme affecte des parures extravagantes, & hors de mode, c'est une vraye *mascarade*.

MASCARADE, se dit aussi d'une vaine pompe & ceremonie, d'un appareil éclatant qui éblouït le sot peuple, & dont les sages ne sont point touchez. Democrite traittoit tout le genre humain de *mascarade*. On le dit aussi de ceux qui trompent sous apparence d'honnêteté, qui deguisent leurs sentimens. La manege des gens de Cour est une continuelle *mascarade*.

MASCARET. subst. masc (L's se prononce.) Terme de Navigation. On appelle ainsi dans la Garonne & dans la Dordogne, ce premier flot ou cette premiere pointe de la marée qui commence le reflux en ces rivieres-là. Dans la Garonne dont le lit est droit & large, il n'est pas si considerable que dans la Dordogne dont le lit est tortueux, & beaucoup moins large que celui de la Garonne ; dans cette riviere, particulierement aux équinoxes de Mars & de Septembre, on entend de plus d'une lieuë le bruit que fait le *mascaret* à son arrivée ; & comme il tient toute la riviere d'un rivage à l'autre, il semble une vaste cascade de la hauteur d'une pique, laquelle s'avance à grands pas. Il paroît alors admirable à la vuë ; mais il est si terrible qu'il renverse d'ordinaire tous les bateaux qu'il trouve de côte, car ceux qui se presentent à lui par la prouë le fendent facilement. Dans les autres mois de l'année, il n'est ni si grand, ni si fort. Il est plus rapide sur les rivages que dans le milieu de la riviere. La raison de cette violence est qu'il entre beaucoup d'eau dans la Gironde (c'est le nom que les habitans du païs donnent à ces deux rivieres jointes ensemble, avant leur entrée à la mer) qui a beaucoup de largeur ; & les eaux entrant après cela dans les deux rivieres dont les lits sont bien plus étroits à proportion que celui de la Gironde & étant poussées par la pesanteur du flot, elles s'élevent beaucoup & montent avec grande rapidité, dans ces nouveaux canaux, où elles n'ont pas la liberté de s'étendre. Le *mascaret* fait le même effet sur ces deux rivieres, que celui qu'on appelle la *barre* sur la Seine. Menage dit que l'étymologie de ce mot ne lui est pas connue.

MASCARON. s. m. Terme d'Architecture. Tête chargée, ou ridicule, & faite à fantaisie, qu'on met aux portes, ou aux grottes. Ce mot est fait de l'Italien *mascharone*, qui signifie boufonnerie. L'Architecture Gothique est quelquefois difforme par le mauvais goût de ses *mascarons*. DAVILER.

MASCHE, ou MACHE. s. f. Plante qu'on appelle en Latin *valerianella* à cause de quelque ressemblance qu'elle a avec la valeriane. Il y en a plusieurs especes. Celle que Morison appelle *valerianella arvensis præcox*, *humilis*, *semine compresso*, & C. Bauhin *valeriana campestris*, *inodora*, *major*, a une petite racine fibreuse, d'un goût un peu doux & presque insipide, d'où sortent plusieurs tiges anguleuses, menuës, rameuses, qui se subdivisent en deux branches à chaque nœud. Ses feuilles sont oblongues, tendres, delicates, de couleur d'herbe, sans queuë, du même goût que la racine. Entre les feuilles qui sont aux sommitez des branches, naissent de petites fleurs, assez belles, blanches ou purpurines, decouppées en cinq parties. Ses semences sont rondes, un peu aplaties, blanchâtres. La *masche* croît dans les champs & dans les jardins ; elle est un peu laxative ; on la mange ordinairement en salade dans le Carême.

MASCHEFAIM. adj. m. On donnoit anciennement aux gens de Palais le nom de *maschefaims*, c'est-à-dire, de mangeurs affamez & insatiables, de mangeurs de parties.

Cy n'entrez pas maschefaims *Practiciens*,
Clercs, *basauciens*, *mangeurs du populaire*.

MASCHEFER, ou MACHEFER. s. m. C'est la partie soufreuse du fer, qui s'unissant avec la partie soufreuse du charbon, font ensemble les masses poreuses comme des éponges, qu'on voit dans les forges des Marechaux. C'est aussi l'écume qu'on tire du fer dans les forges où on le fond. Cette matiere est fort rarefiée. On s'en sert en Medecine après l'avoir preparée. Le *machefer* preparé est un très bon remede pour lever les obstructions, pour les pales couleurs. Matthæus Silvaticus l'appelle *cacaferri*, *scoria ferri*, & *squamma ferri*. Il ne faut pas confondre le *mâchefer* avec les petites parties du fer qui s'en écartent, quand on le forge.

MASCHELIERE, ou MACHELIERE. adj. fem. Epithete qu'on donne aux grosses dents de la bouche, qui servent à casser des noyaux, & à briser les gros alimens. Leur nombre n'est pas égal en tous. On en trouve communément dix en chaque *mâchoire*, cinq de chaque côté, & ce nombre est augmenté, s'il survient des dents appellées de sagesse. On lui a arraché une dent *mâcheliere* qui étoit pourrie. On les appelle aussi *molaires* ou *molieres*.

On appelle aussi *muscles mâcheliers* ou *mâcheurs*, deux muscles qui font mouvoir la *mâchoire*, & qui la relevent. On les nomme autrement *masseters*.

MASCHER, ou MACHER. v. act. & n. Mordre & remordre plusieurs fois les alimens, pour les preparer à être plus facilement avalez & digerez. Quand on a les dents molles ou agacées, on ne sçauroit plus *mâcher*. Les goulus avalent les morceaux sans *mâcher*. Les Arabes disent en forme de Proverbe, que ceux qui n'ont pas soin de bien *mâcher* haïssent leur ame. BOHNIUS. Il y avoit à Rome des Maîtres qui apprenoient à *mâcher* de bonne grace. MONT.

Ce mot vient du Latin *masticare*.

MASCHER, signifie aussi Manger beaucoup & avec avidité. C'est un goinfre qui ne se plaît qu'à *mâcher*. Quand on est avec les femmes, les enfans, il faut toûjours leur donner à *mâcher*, ils *mâchent* tout le jour. Il est bas en ce sens. On dit qu'un cheval *mâche* son frein ; pour dire, qu'il le mord, qu'il le ronge.

On l'emploie aussi, en substantif. Le *mâcher* est necessaire non-seulement pour broyer & moudre les viandes & les mêler avec la salive, mais encore pour commencer la premiere digestion, qui est la plus importante.

MASCHER, se dit figurément. Cet Ouvrage est fait avec grande meditation, l'Auteur l'a long temps *mâché* & remâché avant que de le mettre au jour. Il est bas.

MASCHER, signifie en ce sens, Degrossir une besogne, la mettre en état d'être achevée facilement. Ce Clerc est igno-

ignorant, ce Commis est mal-adroit, il leur faut *mâcher* leur besogne, leur donner des expeditions toutes *mâchées*. Il est bas.

On dit proverbialement, qu'un homme *mâche* à vuide; pour dire, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il n'a pas de la besogne pour travailler & gagner sa vie. On dit d'un homme sans appetit, qu'il *mâche* de haut. On dit d'un cheval, qu'il *mâche* son frein, quand il se jouë du mors, en le rongeant & mordant. On dit aussi, qu'un homme *mâche* son frein, quand il endure quelque chose fort impatiemment, sans oser pourtant s'en plaindre. On dit aussi, *Mâchez* lui les morceaux, & il les avalera; pour dire, faites lui le plus difficile de la besogne, & il achevera le reste. On dit en parlant d'une chose fâcheuse & desagréable qu'on a dit à quelqu'un sans adoucissement, je ne le lui ai point *mâché*.

MASCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MASCHETTE, ou MACHETTE. s. f. Gros couteau dont les Boucaniers se servent pour fendre les cochons & les bœufs souvages.

MASCHEUR, EUSE. subst. masc. & fem. Qui mâche bien, qui mange beaucoup. Ce parasite est un beau *mâcheur*. C'est une grande *mâcheuse*. Il est bas.

MASCHICATOIRE. adj. Qui se mâche, qui se consomme en mâchant. On ne le dit gueres qu'en cette phrase: Prendre du tabac en *mâchicatoire*; pour dire, en tirer le suc en la mâchant. Voyez MASTICATOIRE.

MASCHOIRE, ou MACHOIRE. s. f. Partie de la tête de l'animal qui lui sert à mâcher & broyer les viandes, ou la pâture qui lui est convenable. Elle consiste en deux rangs de dents avec les os & les gencives où elles sont enchassées. La *mâchoire* est composée de deux parties, l'une superieure, & l'autre inferieure. Dans l'homme la *mâchoire* superieure est courte & demi-circulaire; mais dans les animaux elle est longue. Outre cela elle est immobile dans l'homme, aussi bien qu'en tous les autres animaux, à l'exception des crocodiles qui l'ont, dit-on, mouvante. Elle consiste en onze os, dont il y en a cinq de chaque côté, & un deparié au milieu. Elle reçoit le sang pour sa nourriture par des rameaux des arteres soporales, & elle le renvoye par de petites venules à la jugulaire exterieure. La *mâchoire* inferieure n'a que deux os qui s'unissent au milieu du menton par l'interposition d'un cartilage qui se durcit à l'âge de sept ans, & se tourne en un os qu'on ne peut plus separer. Les *mâchoires* ont des alveoles ou trous où les racines des dents sont enchassées. On a quelquefois la *mâchoire* demise. Ce fut avec une *mâchoire* d'âne, selon quelques Rabbins, que Caïn tua son frere. Samson defit les Philistins avec une *machoire* d'âne. Vatable, Junius, Tremellius, & L. de Dieu, ont remarqué que toutes les Versions de la Bible, excepté la Paraphrase Chaldaïque, ont metamorphosé un rocher creux en forme de mortier nommé *mactés*, en une dent moliere, & le lieu où Samson tua mille Philistins qui se nomme *Lehi*, en une *mâchoire*. Jug. XV. 19. traduisant, *alors Dieu fendit une dent moliere, qui étoit en la* mâchoire, &c. au lieu qu'il faut traduire, *alors le Souverain fendit le rocher creux comme un mortier nommé mactés qui étoit à Lehi*, d'où il sortit de l'eau &c. Voyez C. LE CENE, *Projet d'une nouvelle Version Françoise de la Bible*. pp. 321.

MASCHOIRE, se dit chez les Artisans, de deux pieces de fer qui se lâchent & se serrent, qui servent à tenir quelque chose, comme les deux extremitez d'un étau de Serrurier, celles d'un chien qui tient la pierre des armes à feu, &c.

On appelle figurément un homme grossier, un esprit lourd, *mâchoire* pesante, *mâchoire* d'âne: & on dit aussi, Branler la *mâchoire*; pour dire, manger goulument; remuer les *mâchoires*, escrimer de la *machoire*, joüer de la *mâchoire*. Tout cela est bas.

Didon dit son benedicite,
Puis on joüa de la mâchoire. SCAR.

MASCHONNER. verb. act. Mâcher avec difficulté quelque chose, la tenir long-temps dans sa bouche. Ce vieillard a de mauvaises dents, il ne fait que *mâchonner* ses viandes. Il est bas.

MASCHONNER se dit aussi des paroles qu'on prononce entre les dents, & signifie, marmoter, parler bas. Que *mâchonnez*-vous là entre vos dents. TH. ITAL. Il est bas. Voyez MARMOTER.

MASCULIN, INE. adj. (L's se prononce.) Qui convient, qui appartient au mâle. Dans tous les animaux, il y a le sexe *masculin*, &c. le sexe feminin. On appelle en Genealogie la ligne *masculine*, la generation de mâle en mâle, à l'exclusion des femelles. On appelle fief *masculin*, un fief que les mâles seuls sont capables de posseder.

Du Latin *masculus*, *mâle*.

MASCULIN, se dit plus ordinairement en Grammaire, du plus noble des genres des noms. On appelle le genre *masculin*, celui qui appartient au mâle, ou à quelque chose qui lui est analogue; ou celui que l'usage a attaché à chaque mot. Les noms qui conviennent aux mâles sont *masculins*; *un Capitaine*, *un Enseigne*, &c. Les noms des jours de la semaine, des mois, & des saisons de l'année, sont *masculins*; *Lundi dernier*; *Mars a été froid*; *cet été est pluvieux*. Les noms d'arbres sont *masculins*; *un chene*, *un poirier*, &c. Les adjectifs pris substantivement sont *masculins*; *l'agréable*, *le necessaire*, *le noir*, *le rouge*, &c. Les Infinitifs & les Propositions prises substantivement, sont *masculins*; *le boire*, *le manger*, *le devant*, *le derriere*, &c. Les noms des nombres ordinaux, proportionnels & distributifs, pris substantivement, sont *masculins*; *le deux*, *le quart*, *le quint*, *un sixiéme*. Les noms composez d'un Verbe & d'un nom sont *masculins*; un *tourne-broche*, un *casse-noisette*, &c. Les noms terminez par une consonne, excepté l'*x*, ou par une autre voyelle qu'un *e* feminin, sont *masculins*. Mais la plupart de ces regles ont leurs exceptions. Voyez L'ART DE BIEN PARLER FRANÇOIS. Les noms d'arbres sont *masculins* en François, & feminins en Latin. Il y a des mots qui sont *masculins*, & feminins. Il y en a qui ont été *masculins* en un temps, & feminins en un autre, comme *affaire*, *planete*, *comete*, &c.

MASCULIN, se dit aussi en Poësie Françoise à l'égard des rimes. La rime *masculine* est celle qui se fait d'un mot qui a une prononciation forte, ouverte, ou accentuée, comme sont tous les mots, à la reserve de ceux qui ont un *e* feminin à leur derniere syllabe, qui n'est compté que pour une demi-syllabe: par exemple *amour* & *jour*, *bonté* & *chasteté*, *mort* & *sort*, sont des rimes *masculines*: & *blâmable* & *aimable*, *pere* & *mere*, *gloire* & *memoire*, sont des rimes feminines. Pour la rime *masculine* il faut que la voyelle ou diphtongue avec tout ce qui la suit, rende un même son; & afin que la rime soit riche, il faut que cette voyelle soit precedée par la même lettre; comme *appas* & *trepas*. Il ne suffit pas que la voyelle qui fait la rime soit semblable; car *triomphe* rime mal avec *dompte*. En general la rime *masculine* doit être riche, parce qu'elle ne consiste que dans la derniere syllabe. LE P. DE M. On appelle vers *masculins*, ceux qui ont des rimes *masculines*, & feminins ceux qui ont des rimes feminines. C'est à Marot à qui on doit l'invention de ce mélange de vers *masculins* & feminins, & Ronsard est le premier qui l'ait pratiqué regulierement. MEN. On a observé depuis

pour

pour regle certaine, de ne mettre jamais plus de deux vers *masculins*, ni feminins de suite, si ce n'est dans les Lays, & Virelays, & autres vers libres, & irreguliers. Les vers *masculins* doivent toûjours avoir une syllabe moins que les feminins.

Les Astrologues soutiennent que les Signes & les Planetes sont réellement distinguez en *masculins* & feminins, non pas pour avoir quelque difference de sexe, ni en leurs corps, ni en leurs noms, mais à cause des qualitez actives, chaudes & froides, qu'ils appellent *masculines*, & des qualitez passives, seches & humides, qu'ils appellent *feminines*: sur ce principe ils appellent le Soleil, Jupiter, Saturne, Mars, *masculins*; & la Lune, & Venus, *feminins*. Mercure participe des deux. Dans les Signes, le Belier, la Balance, les Gemeaux, le Lion, le Sagittaire, le Verseur d'eau, sont *masculins*. Le Cancre, le Capricorne, le Taureau, la Vierge, le Scorpion & les Poissons, sont *feminins*. Les raisons & la difference en sont marquées par Titus en sa Philosophie celeste.

MASCULINITE'. s. f. Qualité, caractere du mâle. En France la *masculinité* seule donne droit à la Couronne.

MASCULIT. s. m. Chalouppe des Indes, dont les bordages sont cousus avec du fil d'herbe, & dont le calfatage est de mousse.

MASETTE, ou MAZETTE. s. f. Petit cheval, ou cheval ruïné qu'on ne sçauroit faire aller, ni avec le foüet, ni avec l'éperon. Les chevaux de poste, les porteurs de choux sont des *masettes*. Il étoit monté sur une mechante petite *masette*.

Depuis huit jours entiers avec nos longues traittes,
Nous sommes à piquer de chiennes de masettes. Mol.

On dit aussi par extension des personnes qui ne sçauroient aller loin à pied, qui ne sçauroient rien porter, qui ne sçavent pas joüer à quelque jeu d'esprit ou d'adresse, ou qui ne sçavent pas bien faire quelque autre chose, que ce sont des *masettes*, de vraies *masettes*.

MASKIL. Ce terme se trouve assez souvent dans les titres des Pseaumes, & il signifie celui qui instruit, qui fait entendre. *Maskil* signifie cantique instructif.

MASLE, ou MALE. adj. m. & subst. Qui est du Sexe le plus noble & le plus fort. Il est opposé à femelle. Enfant *mâle*. Perdrix *mâle*. La Loi Salique veut que les *mâles* seuls succedent à la Couronne. La plupart des substitutions sont faites de *mâle* en *mâle*. Le belier est le *mâle* dont la brebis est la femelle. Le taureau est le *mâle* de la vache. Les hermaphrodites ne sont ni *mâles*, ni femelles. La generation ne se fait que par l'accouplement du *mâle* & de la femelle.

Masle, se dit aussi de quelques arbres & de quelques plantes. Il y a des palmiers *mâles*, des ormes *mâles* & femelles. On le dit aussi de quelques mineraux. Le rubis Oriental est appellé le *mâle*, & le rubis spinelle est appellé la *femelle*. On dit aussi encens *mâle*.

Masles & Femelles. Terme de Mer. Ce sont les pentures & les gonds, ou les charnieres qui entrent l'une dans l'autre, pour tenir le gouvernail suspendu à l'étambord, & qui servent à lui donner le mouvement.

On dit, la mer est *mâle*, pour dire, qu'elle est fort agitée, dans une agitation violente & incommode. La mer *mâle* nous faisoit tanguer rudement. Frezier.

Masle, se dit figurément; & signifie, ferme, fort, vigoureux. Un courage *mâle*. Une vertu *mâle*. Une constance *mâle*. Une assûrance *mâle*. Une vigueur *mâle*. Une voix *mâle*. Un stile *mâle* est opposé à un stile fleuri, lâche effeminé. Il y a des hommes privilegiez, & dont la vieillesse a quelque chose de *mâle*, & de beau. Bou. Il aime une amitié *mâle*, & une familiarité qui n'ait rien de mou, ni de ceremonieux. Mont. C'est le caractere d'une ame forte de se rendre à la vertu, & de respecter une vigueur *mâle*, & la magnanimité dans le malheur. Id. Tacite est le plus riche des Auteurs en pensées *mâles*, & concises. Bou.

Une mâle *tristesse, une grave douleur*
Regne sur son visage. Bréb.

On dit proverbialement, qu'un homme est une laid *mâle*, un vilain *mâle*; pour dire, qu'il est mal fait & difforme; qu'il a la gorge noire, que c'est un franc *mâle*, pour dire, qu'il est vigoureux. On dit aussi, Mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que le *mâle*.

MASNIE. s. f. Vieux mot. Maison. Voyez Mesnie.

MASQUASPENNE. s. f. Petite racine qui excede rarement la grosseur d'un doigt, & qui se trouve dans la Virginie. Elle est rouge comme du sang, & les habitans s'en servent à peindre leurs boucliers & autres ustenciles.

MASQUE. s. m. (L's se prononce) chose qui represente le visage, & qu'on met sur son visage pour se deguiser, ou pour n'être point connu. Les *masques* de Modenne sont fort renommez. Misson. Les Danseurs, les coureurs de bal ont des *masques* de Venise. Les gens du peuple ont des *masques* grotesques de cent sortes de figures. Ce Comedien joüe bien sous le *masque*. En Espagne les Moines mettent des *masques*, & dansent dans l'Eglise en plusiers Fêtes solemnelles.

Vous rendez meme honneur au masque, *qu'au visage.* Mol.

Quelques-uns derivent ce mot de *masca*, qui signifie une *sorciere*; d'autres *à retium maculis*, fondez sur un passage de Pline.

Masque, se dit aussi d'un morceau de velours noir doublé de toile, ou de velin, ouvert vis-à-vis des yeux, & de la bouche, que les femmes de condition mettent sur leur visage pour se garentir du hâle, ou meme par modestie pour être moins vuës. On tient que c'est Poppea femme de Neron qui inventa le *masque*, pour conserver la delicatesse de son teint contre le soleil, & le hâle, vû que c'étoit la femme la plus curieuse de se parer qu'on ait jamais vue. Brantôme dit que les femmes ne commencerent à porter des *masques* que vers la fin du seiziéme siecle. On portoit autrefois des *masques* quarrez. Maintenant on porte des loups. Les *masques* de campagne sont fort grands: ceux de Ville sont fort petits. Le noir du velours des *masques* fait paroître davantage la blancheur de la gorge. Cette femme est belle sous le *masque*.

De peur du hâle elle portoit deux masques;
L'un de peinture & l'autre de velours. Main.

On appelle aussi *masque*, tout ce qu'on met devant les yeux pour se cacher. Les Penitens de Lyon & d'Avignon se cachent le visage avec de grands voiles blancs, qui leur servent de *masques*. Les voleurs, les assassins portent des *masques* d'étoffe pour faire leur coup sans être connus. Les voyageurs en portent avec des yeux de verre, pour se garentir de la poudre, ou de la neige.

Masque, en termes d'Architecture, se dit de certaines Sculptures, ou moulures qui representent des formes de visages hideux, ou grotesques, ou de Satyres. On s'en sert pour remplir & orner quelques lieux vuides, comme frises, panneaux de portes, clefs des voûtes, & sur tout dans les grottes. Il y a de ces *masques* qui representent aussi des Divinitez, les saisons, les elemens, les âges, &c.

On appelle aussi *masque*, un moule de terre preparée, & appliqué sur le visage de quelqu'un pour le tirer au naturel. On a fait son buste sur le *masque* qu'on avoit tiré sur lui.

Masque. Se dit d'une personne deguisée, qui s'est couvert le visage pour n'être point connuë. A Carême-prenant c'est la saison de voir des *masques* au cours & aux bals. Il faut laisser entrer les *masques*. Les *masques* ont été danser un ballet en un tel lieu. Il y avoit plusieurs compagnies

pagnies de beaux *masques*, de gens qui couroient en masque. A Venise les Religieuses reçoivent des *masques* à la grille: elles se deguisent elles-mêmes en toute maniere. MISSON.

MASQUE, se dit figurément, pour signifier un deguisement; Voile, couverture d'une mechante action, ou pretexte d'en faire une bonne. Oter le *masque* aux vices de son temps. BOI. Les hypocrites cachent bien des mechancetez sous le *masque* de la devotion. La constance des Philosophes dans les infortunes, est un *masque* de fermeté qu'ils prennent pour tromper les spectateurs. M. ESP. La bienseance est le *masque* de la vertu. BELL. On quitte le *masque* dès qu'on n'a plus de spectateurs dans le monde. OE. M. Je veux faire poser le *masque* à cet hypocrite. MOL. Vous empruntez le *masque* de l'hypocrisie. G. G. Le *masque* de la Religion est le plus propre à tromper le peuple. OE. M. Il faut ôter au cœur humain le *masque* de vertu, de candeur, & de sincerité, dont il se sert pour les raffinemens de la dissimulation. PORT-R.

Sans cesse on prend le masque, *& quittant la nature,*
On craint de se montrer sous sa propre figure. BOI.
Au travers de son masque *on voit à plein le traître,*
Par tout il est connu pour tout ce qu'il peut être. MOL.

On dit fig. Lever le *masque*; pour dire, agir ouvertement, ne garder aucune mesure, ne dissimuler plus; agir sans retenuë & sans honte. Ce fut là qu'il leva le *masque*, & qu'il se donna en proye à toutes ses passions. VAUG. Aussi-tôt qu'il fut sorti de la Cour il leva le *masque*, & fit connoître ses desseins. On dit aussi, Etre toûjours, ou aller toûjours sous le *masque*, ou en *masque*; pour dire, se deguiser, cacher ses sentimens, n'en laisser rien decouvrir. Cet homme est toûjours sous le *masque*, & n'a rien de naturel. BELL.

On dit proverbialement, faire un *masque* à quelcun de quelque chose; pour dire, lui en barbouiller, lui en couvrir le visage. Il prit une poignée de bouë & lui en fit un *masque*.

MASQUE, est aussi un terme injurieux qu'on dit aux femmes du commun peuple, pour leur reprocher leur laideur, ou leur vieillesse. La peste soit la *masque*. SCAR. C'est une vieille *masque*, une laide *masque* qui chante pouille à tout le monde. En ce sens il est feminin.

MASQUE, en vieux François, signifioit Sorciere; & vient de *masca*, qui signifie un *faux visage*. Borel le derive de *tala masca*, qui signifie aussi *masque*, & *deguisement*; d'où vient qu'on appelle les lettres en chifre, *littera talamasca*, comme qui diroit *masquées*, & encore en quelques lieux on appelle *talmache* de bateau, la pointe ou l'éperon du bateau où l'on represente des mufles, ou des têtes d'animaux qui sont comme des *masques*.

MASQUER. v. act. Mettre un masque sur le visage de quelcun pour le deguiser. Il le faut *masquer*. Voulez-vous que je vous *masque*? Il se met le plus souvent avec le pronom personnel. Cette Dame n'aime point à se *masquer*, à porter un masque. Ce scelerat s'étoit *masqué* pour faire un mauvais coup.

MASQUER, s'employe aussi pour dire, Faire quelque mascarade pour aller en masque, & se deguiser afin de courir le bal. Elle se *masqua* quatre ou cinq fois avec son mari. B. RAB. Il se dit fort souvent absolument, & alors il est neutre. Peu de gens *masquent* aujourd'huy. Cette troupe de jeunes gens a *masqué* pendant tout le Carnaval.

MASQUER, se dit aussi au figuré; pour dire, Deguiser ses actions, couvrir quelque chose de mauvais sous quelque apparence specieuse. Se *masquer* d'une fausse sagesse. OE. M. Ils *masquent* leur foiblesse d'un faux zêle. BOI. Ce devot *masque* toutes ses mechancetez du pretexte de vertu, du bien public, du salut du prochain. Il se dit aussi simplement pour, deguiser. Il y a des gens qui *masquent* toute la nature, PASC. c'est-à-dire, qui ne s'expriment jamais naturellement, & qui se servent de circonlocutions pour expliquer les choses les plus simples. Quelque corruption qu'il y ait à la Cour, il y a toûjours une certaine politesse qui *masque* le vice. LA CHE. L'homme ne se montre jamais aux autres que *masqué*. M. ESP.

Je veux que le cœur parle, & que nos sentimens
Ne se masquent *jamais sous de vains complimens.* MOL.
Qu'on ne me vante point ces biens imaginaires,
Qu'inventa notre orgueil pour masquer *nos miseres.* DES-H.

MASQUÉ, ÉE. part. Femmes *masquées*. Les Rois ne voyent rien autour d'eux qui ne soit *masqué*. MONT. Le monde est un théâtre où tous les personnages sont *masquez* & deguisez. OE. M.

MASQUÉ, en termes de Blason, se dit d'un lion qui a un masque. En termes de Guerre on appelle Batterie *masquée*, une batterie dressée contre une place, mais tellement couverte qu'on ne peut s'en appercevoir de la place. Et en termes de marine on appelle Brûlot *masqué*, un brûlot qui ne paroît que comme un vaisseau de guerre.

MASSACRE. s. m. Tuerie cruelle que font des gens qui ont avantage sur ceux qui ne sont pas en pouvoir de se deffendre. La ville fut prise d'assaut, & on fit un grand *massacre* des habitans. Il se fit un grand *massacre* de Huguenots à Paris à la Saint Barthelemi. Le *massacre* des Innocens fait par Herode. Les voleurs ont entré dans cette maison, ont tué le maître, la maîtresse, les valets; ils ont fait un grand *massacre*.

On a dit dans la basse Latinité, *mazacrium*; d'où du Cange derive ce mot. Peut-être vient-il de *masse*, ou *massue*.

MASSACRE, se dit aussi d'une grande tuerie de bêtes. Nous allâmes à la chasse la semaine passée, & nous fimes un grand *massacre* de sangliers, de chevreuils, &c.

On dit, en parlant de quelque chose de rare, & de precieux qui aura été gâté, c'est un *massacre*.

MASSACRE, en termes de Venerie, est la tête du cerf, du daim, du chevreuil, separée du corps. SALN. On dit, Sonner le *massacre*; pour dire, Appeller au son de trompe les Veneurs & les chiens pour faire la curée.

MASSACRE, se dit aussi en termes de Blason d'une tête de cerf coupée, qui est sur l'Ecu garnie de son bois, ou ramure. Il se represente ordinairement de front; mais si on le voit de profil, il faut exprimer son assiette en le blasonnant. On le dit aussi, d'une tête de bœuf, ou d'un autre animal, decharnée.

MASSACRER. verb. act. Tuer, assommer des gens qui ne se deffendent point. *Massacrer* les Rois. BREB. Ce Marchand a été *massacré* par des voleurs; ils lui ont donné plusieurs coups; ils lui ont coupé le nez, les bras, &c. On *massacra* huit mille François aux Vepres Siciliennes l'an 1282. Il y eut plus de quatre mille hommes *massacrez* en une telle occasion. Le Bourreau a donné plusieurs coups à ce Gentilhomme en lui coupant la tête, il l'a tout *massacré*.

MASSACRER, se dit aussi en parlant d'une besogne mal-faite, ou mal taillée. Ce Tailleur a tout *massacré* mon habit, mon étoffe. Cet ouvrier *massacre* tout ce qu'il fait. *Massacrer* des tableaux, *massacrer* des Statuës. Il est du stile familier.

MASSACRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des hommes *massacrez*. Des meubles *massacrez*.

Par la main de Cesar mon pere massacré,
Du trône où je le vois fait le premier degré. CORN.

MASSACREUR. s. m. Qui fait un massacre. On doit plutôt nommer les *Massacreurs* de gens, des Bourreaux que des Gendarmes.

Tous ces mots viennent de l'Allemand *scram*, qui signifie *escrime*. Les Anciens appelloient *scramasaxos*, une espece

espece d'arme pesante qui assommoit; d'où est venu aussi notre *estramaçon*. BOREL, & CASENEUVE.

MASSALIEN, où MESSALIEN, f. m. & f. Nom d'Anciens Sectaires qui ont été ainsi appellez d'un mot Hebreu qui signifie *priere*, parce qu'ils croyoient qu'il faut être toûjours en priere. Les Grecs les nomment *Euchites*, qui signifie la même chose en leur Langue. S Epiphane distingue deux sortes de *massaliens*. Les uns étoient presque Payens; car quoi qu'ils n'adorassent qu'un Dieu, qu'ils appelloient le Tout-puissant, ils en reconnoissoient plusieurs. Les autres *massaliens* connus sous le nom d'*Euchites*, commencerent selon S. Epiphane sous le regne de Constance, & selon Theodoret, sous celui de Valentinien. Adelphe fut leur principal Chef. Ils avoient des opinions très-extravagantes, qu'ils couvroient sous un attachement apparent à la priere. Les revelations & les enthousiasmes étoient ordinaires dans leur Secte. Ils croyoient qu'ils pouvoient demeurer unis à la communion de l'Eglise, & dissimuler leurs opinions, & même se parjurer quand ils étoient interrogez. Flavien Patriarche d'Antioche, les découvrit en feignant d'être de leur Secte. Il les fit ensuite condamner dans un Synode tenu à Antioche, vers l'an 390. Cette Secte a subsisté jusqu'au 8. Siecle. TILLEMONT.

MASSANE. f. f. Cordon de la poupe qui separe le corps de la Galere de l'aissade de poupe.

MASSE. f. f. Amas de plusieurs choses ensemble qui composent un tout. La *masse* du monde est composée de tous les Etres corporels. Archimede se vantoit que si on lui donnoit un point fixe en l'air, il enleveroit toute la *masse* de la terre. La mer & la terre ne font qu'une seule *masse*. Le Chaos des Poëtes n'étoit qu'une *masse* informe & confuse de matiere. Comment concevoir que la terre, cette *masse* morte & insensible, soit sans principe? NIC. Comment la *masse* pesante, & grossiere de la terre, peut-elle flotter au milieu de l'espace fluide où elle nage? OB. M.

Ce mot vient du Latin *massa*.

MASSE, signifie aussi, l'ensemble, la grandeur d'un édifice; gros assemblage fait par les mains des hommes de plusieurs corps qui ont ensemble quelque liaison. Les Pyramides d'Egypte sont de grosses *masses* de pierre. Les édifices sans ornemens ne sont considerables que par leur *masse*. Les Boulangers font une grosse *masse* de pâte pour la diviser en plusieurs pains.

MASSE, se prend aussi pour ce qui est gros, massif, & qui occupe beaucoup de place; pour, Monceau, amas de plusieurs choses considerées seulement par leur grosseur & leur quantité. J'admire plus Dieu dans la construction de l'abeille & de la fourmi, que dans la *masse* pesante & l'énorme grandeur de l'Elephant. LE BRUN. Où trouver d'assez grosses *masses* de pierres pour remplir ces abîmes? VAUG.

MASSE, en Medecine, se dit de tout le sang du corps consideré & pris ensemble. On ne peut guerir les maladies, quand toute la *masse* du sang est corrompuë. Decharger la *masse* du sang. DEG. Rafraîchir la *masse* du sang. LA CHAM. On appelle aussi en Medecine une mole, une *masse* de chair. C'est une erreur populaire de croire que l'ourse ne produise qu'une *masse* de chair informe, qu'elle perfectionne en la lechant.

On dit en ce sens d'un homme gros de corps, ou de celui qui est sans esprit, que ce n'est qu'une grosse *masse* de chair.

MASSE, se dit aussi de certaines murailles faites pour servir de separation, de cloisonnage, & pour en apuyer un autre. On le dit sur tout à la campagne des murailles de bauge.

Cela vient du Latin *maceries*, qui signifie la même chose.

MASSÉ, se dit aussi du fonds d'argent d'une Succession ou d'une societé; d'un amas de plusieurs sommes, de plusieurs effets assemblez, qui font un tout. Il faut assembler toutes ces sommes particulieres, tous les arrerages, & en faire une *masse*, un capital, pour en faire payer les interêts au profit d'un mineur. En matiere de contribution, on fait une *masse* de tous les effets mobiliaires d'un Marchand, d'une societé, qu'on partage entre les creanciers au sou la livre. Les enfans qui viennent en partage à la succession de leur pere, doivent rapporter à la *masse* ce qu'ils ont reçu en dot, en avancement d'hoirie. La *masse* des biens. PAT. On retient tant de chaque soldat sur sa paye pour mettre à la *masse* du Regiment.

MASSE, signifie encore un fort gros marteau qui sert aux Sculpteurs à degrossir la besogne; aux Carriers à fendre les roches; aux Tailleurs de pierre & à ceux qui demolissent les vieux bâtimens solides, laquelle par sa pesanteur surmonte leur dureté.

Nicot derive ce mot du Grec *μάζα*, en changeant *ζ* en *ss*.

MASSE, est aussi un terme de Balancier. C'est le contrepoids de metal qui est attaché à un anneau, & qui sert à faire voir la pesanteur des choses que l'on pese avec le peson.

La *masse* de soie à Scio ne pese que demi livre de notre poids. TOURNEFORT.

MASSE, en termes de Blason, se dit des bâtons à tête, garnis d'argent, qu'on porte par honneur devant le Roi en quelques ceremonies. On porte des masses devant le Chancelier de France, qui les met en sautoir derriere l'Ecu de ses Armes pour marque de sa dignité. Les Bedeaux de l'Université de Paris en portent aussi devant le Recteur & les quatre Facultez, quand ils vont aux Processions. On en porte aussi devant quelques Chapitres. On porte aussi la *masse* devant les Cardinaux, quand ils officient dans le lieu de leur Jurisdiction.

MASSE, espece d'arme faite de fer fort pesante par un bout, qui ne perce, ni ne tranche, mais avec laquelle on assomme, dont on se servoit autrefois à la guerre, & qui est maintenant hors d'usage. On l'appelloit *masse d'Armes*, & c'est de celle-là dont plusieurs écus sont chargez, comme ceux de la maison de Rets, qui sont passez en sautoir. Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, à la bataille de Bouvines assommoit tout à coups de *masse*, ne voulant pas frapper de l'épée, de peur de se rendre irregulier. J. DES SC.

MASSE. En termes de jeu de Billard on appelle *masse* le gros bout du Billard. Il n'est pas permis de joüer autrement que de la *masse*, si l'on n'en convient.

MASSE, en termes de Charpenterie, est une longue piece de bois de quarante deux pieds de long, y compris la casse, qui sert à tourner le gouvernail d'un bateau foncet.

MASSE, en termes de Peinture, se dit des parties considerables d'un tableau, qui contiennent de grandes lumieres, ou de grandes ombres. Ce tableau est placé dans un lieu trop obscur, on n'en voit que les *masses*. Il faut qu'une grande *masse* de jours soit soutenuë d'une grande *masse* d'ombres.

MASSE, avec un accent long sur la premiere syllabe, est un terme du jeu de dez qui signifie la somme qu'on veut joüer à chaque coup. *Masse* dix pistoles; pour dire, je veux joüer dix pistoles: & celui qui tient le dé repond, *tope*, quand il veut tenir. On le dit aussi en debauche, quand on porte des santez. *Masse* à qui dit? Et celui qui accepte la santé, repond, *tope*.

Ce mot vient de l'Espagnol *mas*, qui a été fait du Latin *magis*, & signifie *davantage*. MEN.

MASSE, en termes de Botanique, se dit d'une plante dont il

il y a deux especes, une grande, & une petite. La premiere croît à la hauteur d'un homme, ou davantage, poussant une seule tige, & quelquefois plusieurs, droites, rondes, lisses, fermes. Ses feuilles sont fort longues, larges d'un pouce, triangulaires, épaisses, de substance spongieuse. Ses fleurs sont des étamines rougeâtres qui naissent en épi au sommet de la tige: elles se dissipent & s'envolent en l'air en papillotes. Sa racine est rampante, rougeâtre en dehors, très-blanche en dedans, d'un goût fade. En Latin *Typha palustris major*. Les pauvres gens se servent en quelques endroits des fleurs de la *masse* comme d'une espece de bourre, pour garnir leurs matelats: on en employe les feuilles pour couvrir des bouteilles, & pour faire de petites chaises ou tabourets, & même des couvertures tissuës en forme de nattes. La seconde espece de *masse*, qu'on appelle *Typha palustris minor*, pousse des feuilles comme celles du gramen, longues, canelées, étroites, pointuës, roides. Il sort d'entre ces feuilles une tige haute de deux ou de trois pieds, lisse, roide, semblable à celle du jonc, sans nœuds, soutenant en son sommet un épi, ou une *masse*, petite, etroite, souvent double, dont l'inferieure est plus petite & plus ronde. La superieure qui est distante de la precedente d'environ deux pouces, est plus grosse, & plus longue pour l'ordinaire. Ses fleurs sont des étamines brunes, qui s'envolent aussi en papillotes. Ces deux plantes croissent dans les marais & dans les étangs. Leurs sommitez sont detersives & astringentes, rafraichissantes, propres pour les hernies, pour la brûlure étant fricassées avec de la graisse & appliquées dessus.

MASSELOTTE. s. f. Terme de Fondeur. C'est la superfluité de metal, qui se trouve aux moules des pieces de Canon, & des Mortiers, après qu'ils ont été coulez. On scie cet excedent de metal, quand on repare la piece, ou le mortier.

MASSEPAIN. s. masc. Sorte de pâtisserie faite avec des amandes pilées & du sucre. *Massepain* commun. *Massepain* royal. Une tarte de *massepain* glacé, tortillé.

Car de tous mets sucrez, secs, en pâte ou liquides,
Les estomacs dévots furent toûjours avides:
Le premier masse-pain *pour eux, je croi, se fit,*
Et le premier citron à Roüen fut confit. Boil.

Ce mot vient de l'Italien *marzapane*, c'est-à-dire, *Pan del Signor Marzo* qui en fut l'inventeur. Quelques-uns l'appellent *marsuspanis*, & d'autres *marsius panis*. Menage le fait venir de *massa* & *panis*: d'où les Espagnols selon lui ont aussi fait *maçapan*, & les Italiens *marzapane*.

MASSER. v. act. Marquer ce qu'on veut joüer en un coup de dez. Il lui a *massé* une si grosse somme, qu'il lui a fait quitter le dé. On le dit aussi en la debauche. Il lui a *massé* la santé d'un tel; pour dire, Il lui a porté une santé, il l'a invité à la boire.

MASSETER. Voyez Maschelier.

MASSICOT. s. m. C'est de la ceruse ou du blanc de plomb qu'on a calciné par un feu moderé. Il y en a de trois sortes, de blanc, de jaune & de doré. Leur difference ne provient que des divers degrez du feu qui leur ont donné des couleurs differentes. Le *massicot* blanc est d'un blanc jaunâtre; c'est celui qui a reçu le moins de chaleur; le *massicot* jaune en a reçu davantage, & le *massicot* doré encore plus. Les uns & les autres doivent être en poudre impalpable, pesans, hauts en couleur; ils servent pour la peinture. Si on pousse la calcination de la ceruse, elle devient rouge, & fait le minium. On les broye avec de l'eau gommée. Les Peintres ne se servent guere de ces couleurs, parce qu'elles sont trop pesantes. On les employe pour les païsages au bas du tableau.

MASSIER. s. m. Officier qui porte une masse en certaines ceremonies. Quand le Recteur marche, il est precedé de ses Bedeaux ou *Massiers*. Il y a aussi deux Gardes ou *Massiers* qui accompagnent Monsieur le Chancelier, ou le sceau du Roi. On les appelloit autrefois *maßers*. Borel.

Quelques Auteurs l'ont appellé en Latin *Mazerius*.

MASSIF, ive. adj. Qui est gros, solide, épais & pesant. Il est opposé a *menu*, *leger*, *delicat*. Cet homme est fort *massif*. Avoüez que le bel esprit ne s'accommode point avec les temperamens grossiers, & les corps *massifs* des peuples du Nord. Bou. La lune est un corps opaque & *massif*. Font. Cette muraille, ce bâtiment sont trop *massifs*, les murs en sont trop épais, & les jours trop petits à proportion des trumeaux. On estime les tours de l'Eglise de Rheims, parcequ'elles sont plus delicates, & ne sont pas si *massives* que celles de Paris. Les montres de France sont plus grossieres, plus *massives* que celles d'Angleterre.

Massif, se dit aussi de ce qui est plein au dedans, & de ce qui a quelque épaisseur, ou solidité. Ce bastion n'est pas creux, il est tout plein, tout *massif*. Les orillons qu'on faisoit autrefois étoient tout *massifs*, tout remplis de maçonnerie. Cette statuë, cette vaisselle n'est pas simplement dorée, elle est d'or *massif*, sa masse, son corps est d'or. Cette écuelle est trop *massive*, trop pesante. On appelle *colonne massive*, en Architecture, celle qui est trop courte, & qui a moins de hauteur que l'ordre dont elle porte le chapiteau. On appelle *massif de pierre*, celui qui n'a ni moëlon, ni blocage, & qui est tout de quartiers de pierre. *Massif de moëlon*, celui qui est fait d'un corps de maçonnerie de brique à bain de mortier, pour être ensuite incrusté par dedans, ou par dehors, de pierre de taille, ou de marbre. En ce sens il est substantif.

Massif de Gazon, est dans un parterre à l'Angloise, une platte bande de gazon en enroulement, laquelle se mêle à la broderie.

On dit figurément, qu'un esprit est *massif*, quand il est pesant, grossier, & stupide.

MASSIVEMENT. adv. D'une maniere massive. Les Gots bâtissoient *massivement*; au lieu que depuis on a bâti delicatement.

MASSIVETE'. s. f. Ce mot ne se trouve que dans Pomey, pour signifier la qualité de ce qui est massif, ou ce qui rend les choses massives.

MASSON, MASSONNER, MASSONNERIE. Voyez Maçon, &c.

MASSORE. s. fem. Terme de Theologie Judaïque. C'est un travail fait sur la Bible par quelques Sçavans Rabbins, pour empêcher l'alteration du texte, & pour servir de clôture ou de *haye à la Loi*, comme ils parlent, & prevenir tous les changemens qui y pourroient arriver. Buxtorfe l'a definie, Une Critique du Texte Hebreu que les anciens Docteurs Juifs ont inventée, par le moyen de laquelle on a compté les versets, les mots, & les lettres du Texte, & l'on en a marqué toutes les diversitez. Car le Texte des Livres Sacrez étoit autrefois écrit tout d'une suite sans aucune distinction de Chapitres, ni de versets, ni même de mots; de maniere que tout un livre n'étoit qu'un mot continu, à la maniere des Anciens, dont on voit encore plusieurs Manuscrits Grecs, & Latins, qui sont écrits de cette sorte. Comme il étoit arrivé aux Livres Sacrez une infinité de changemens qui formoient diverses leçons, & que le premier original a été perdu, ou alteré, les Juifs ont eu recours à une regle qu'ils ont jugée infaillible, qu'ils nomment *Massore*, pour fixer la lecture du texte Hebreu. Ainsi ce mot ne signifie proprement que *tradition*, comme si cette Critique n'étoit

toit autre chose qu'une tradition que les Juifs avoient reçuë de leurs Peres. Elle est écrite en Chaldaïque. On tient que ce sont les Juifs d'une Ecole fameuse qu'ils avoient à Tiberiade, qui ont fait, ou du moins commencé cette *Massore*; c'est le sentiment d'Elias Levita. C'est pour cela qu'on les appelle *Massoretes*. Aben Esra les fait Auteurs des points, & des accens qui sont dans le Texte Hebreu qu'on a aujourd'huy, qui servent de voyelles. Les Arabes ont fait la même chose sur leur Alcoran, que les Massoretes sur la Bible. Le P. Morin soutient que les *Massoretes* n'ont paru qu'au dixiéme siécle. Les Juifs demeurent d'accord qu'ils ont emprunté cette invention des Arabes, qu'on tient être du VII. siecle. Il y a une grande & une petite *Massore* imprimées à Venise en 1528. & à Bâle en 1618. avec le Texte Hebreu en different caractere. La petite *massore* est un abregé de la grande. Elle est écrite en petites lettres avec beaucoup d'abbreviations. La grande *Massore* est en partie aux marges, & en partie à la fin de toute la Bible; ce qui fait qu'on la distingue en *massore* du Texte & en *massore* finale. Voyez là-dessus le Pere Morin, le Pere Simon, & Buxtorfe dans le Commentaire Massoretique qu'il a intitulé *Tiberias*. L'exemplaire *Massoretique* est le Texte Hebreu dont on se sert aujourd'huy.

MASSUE. s. f. Maniere de bâton qui a le bout d'enhaut fort gros & fort pesant, & qui est propre à assommer; arme faite d'une grosse piece de bois, lourde & grosse par un bout, & armée quelquefois de plusieurs pointes. On dépeint Hercule avec une *massuë* & une peau de Lion. On assomme les bœufs, on fend du bois avec des *massuës*.

En Latin *clava*. Dans la basse Latinité on l'a appellée *maxuca* & *mazuca*.

Coup de *Massuë*, se dit figurément à l'occasion d'un fâcheux accident arrivé à quelqu'un, ou d'une violente impression qui se fait dans l'ame. La nouvelle de la mort de son pere a été un coup de *massuë* pour lui, un coup de *massuë* qui a abattu toute sa constance: Il semble qu'il a eu un coup de *massuë* sur la tête.

On dit proverbialement, Faire de sa tête *massuë*; pour dire, S'exposer à quelque peril, à quelque peine pour faire reüssir une affaire.

MAST, ou MAT. s. m. Grand arbre posé dans les vaisseaux, où l'on attache les vergues, voiles & manœuvres qui sont necessaires pour faire aller le vaisseau. Il y en a quatre dans les grands vaisseaux; quelquefois on y en ajoûte un cinquiéme, qui est un double artimon. Le grand *mât* ou le *mât de maître* est le principal *mât* du vaisseau. Il est au milieu du vaisseau, & porte les plus grosses vergues, & les plus grandes voiles. Le second s'appelle de *misaine*, *mât de bourcet*, ou *mât d'avant*, qui est entre le grand *mât*, & la prouë. Le troisiéme l'*artimon* qui est entre le grand *mât*, & la pouppe. Et le quatriéme, *beaupré*, qui est couché sur l'éperon à la prouë, ou sur l'avant du vaisseau. Le *mât* de *contremisaine* ou petit artimon, est sur l'arriere dans les galions, naos, ou grands vaisseaux. Le grand *mât* jusqu'à la premiere hune, est ordinairement égal à la quille du vaisseau. Les *mâts* ne sont pas posez à plomb. Ils doivent pancher un peu ver l'arriere, pour mieux resister à la poussée de la voile qui prend le vent du côté de la poupe.

On appelle aussi *mâts*, les brisures ou divisions des *mâts* qui sont posez les uns sur les autres. Le grand *mât* & celui de *misaine* en ont chacun trois; le grand *mât*, le *mât de hune*, qui est au-dessus & tout d'une piece, & le *mât* de perroquet, qui est sur celui de hune; & au dessus encore est le bâton du pavillon: ce qui fait quelquefois plus de 34. toises. L'artimon qu'on appelle aussi *mât de foule*, & le beaupré, n'ont qu'une brisure chacun: on l'appelle de *perroquet*, & non de *hune*. Le grand *mât* est posé au milieu du premier pont, ou franc tillac, & descend au fond de cale sur la contrequille. Il n'est pas tout-à-fait perpendiculaire, mais il panche du côté de la pouppe à proportion de sa hauteur depuis deux jusqu'à six pieds. Sa plus grande grosseur est au franc tillac, & il va en diminuant par haut, & par bas du tiers de sa grosseur. Le *mât* de misaine passe à travers le château d'avant au dessus de l'estrave, à l'extremité de l'escarlingue. Le *mât* de beaupré est enchassé par le bout d'enbas sur le premier pont dans le *mât* de misaine.

De l'Allemand *mast*, usité chez les peuples du Nord; d'où les Italiens ont fait leur *masto*, & les Espagnols leur *mastel*, ou *mastil*.

MAT FORCÉ. C'est un *mât* qui a soufert un effort, & qui est en danger de se rompre dans l'endroit où il est incommodé.

MAST GEMELLÉ, ou *jumellé*, est celui qui est fortifié par plusieurs pieces de bois qui y sont étroitement jointes, qu'on appelle *jumelles*, ou *gaburons*, ou *clamps*. On l'appelle aussi *mât reclampé*, *renforcé* ou *surlié*; & s'il est enté par le haut, on le nomme *mât affusté, ajusté*.

MAT DE RECHANGE. Ce sont des *mâts* de hune qu'on porte dans un voyage, afin de pouvoir supléer dans le besoin à ceux qui pourroient manquer.

MAT de *chaloupe*. *Mât* de *canot*. Les bateaux navigeans sur les rivieres ont aussi un *mât*, par où passe le cable qui sert à les tirer avec des chevaux.

On dit, Aller à *mâts* & à cordes, ou *se mettre à sec*, quand on a abaissé toutes les voiles & les vergues, pour éviter la furie du vent, ou pour ne point aborder à la côte pendant la nuit. Nous craignîmes d'être trop près de terre, & nous mîmes toute la nuit *à mâts & à cordes*. On dit que les *mâts* sont venus à bas, quand ils se sont rompus, ou que le canon les a coupez. Avoir les *mâts* de hune hauts, c'est les avoir élevez où il faut qu'ils soient pour faire route.

MAT, se prend quelquefois pour un vaisseau. On a compté plus de cent *mâts* sur la côte; c'est-à-dire, cent vaisseaux. On voit une forêt de *mâts* dans le port d'Amsterdam.

On appelle aussi *mâts* dans un camp, les pieces de bois qui servent à soutenir les tentes. Tente à deux *mâts*. Tente à trois *mâts*.

En termes de Blason, on appelle un *mât desarmé*, quand il est peint sans voiles.

MASTER, ou MATER. v. act. Planter les mâts dans un vaisseau, garnir un vaisseau de tous ses mâts. Ce vaisseau étoit bien *mâté*; il avoit tous ses mâts en bon état. *Mâté en caravelle*, c'est avoir quatre mâts, sans mâts de hune. *Mâté en chandelier*, c'est avoir les mâts fort droits, ou à plomb. *Mâté en fourche*, ou *à corne*, c'est porter une corne à demi hauteur de son mât, laquelle corne est posée en saillie sur l'arriere, & sur laquelle il y a une voile apparreillée, de sorte que la corne est proprement une vergue. Cette sorte de mâture est propre aux Yachts, aux quaiches, aux boyers, batimens de charge des Païs-bas & à d'autres semblables. *Mâté en fregate*, c'est avoir les mâts pliez, & arquez en avant. *Mâté en galere*, c'est n'avoir que deux mâts, sans mâts de hune. *Mâté en heu*, c'est n'avoir qu'un mât au milieu du vaisseau, qui sert aussi de mât de hune, & qui a une vergue qui ne s'apareille que d'un bord.

MASTER, signifie quelquefois en general, Mettre quelque chose debout. *Mâter* une barique, c'est la mettre sur ses fonds.

MASTEREAU, MATEREAU, ou MATEREL. s. m. Petit mât, ou partie d'un mât rompu, dont on se sert au lieu de mât, ou pour enter sur le pié d'un mât, qui

qui a été abatu. On appelle aussi quelquefois de ce nom le mât de misaine, & les autres moindres mâts. Les Normands disent *mâterel*.

MASTEUR, ou MATEUR. subst. masc. Ouvrier qui fait les mâts des vaisseaux & qui sait toutes les proportions qu'ils doivent avoir. Maître *mâteur*.

MASTIC. s. m. (Prononcez l's) Gomme resine, ou plutôt resine pure en été qui decoule du tronc ou des grosses branches du *lentisque* en grains ou larmes grosses commes des grains de genevre, ou un peu plus menuës, de couleur blanche tirant sur le citrin, luisantes, transparentes. Le meilleur *mastic* est celui qui vient de l'Isle de Chio. On doit choisir le *mastic* le plus net, en grosses larmes, claires, transparentes, d'une odeur qui n'est point desagreable. Il contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Les Sultanes consomment la plus grande partie du *mastic* destiné pour le Serail. Elles en mâchent pour s'amuser, pour rendre leur soufle plus agreable, & pour tenir leur dents nettes, & sur tout le matin à jeune. On met aussi dans le Levant des grains de *mastic* dans les cassollettes & dans le pain avant que de le mettre dans le four. Le *mastic* d'ailleurs est bon pour les maladies de l'estomac & des premieres voyes, pour arrêter les pertes de sang, & pour fortifier les gencives. TOURNEFORT. TAVERNIER.

On employe le *mastic* dans plusieurs compositions de vernis. Les Orfevres en mêlent avec de la terebentine, & du noir d'yvoire, qu'ils mettent sous les diamans pour leur donner de l'éclat. Il y a aussi un *mastic* noir qu'on apporte d'Egypte, qui sert à sophistiquer le camphre.

Mastic, du Latin *Mastiche*, *a masticando* parcequ'on use souvent du *mastic* en machicatoire; ou plutôt du Grec *mastichée*, qui veut dire la même chose, & qui peut-être a été fait de *massein*, exprimer le jus de quelque plante, à cause qu'on tire le *mastic* du lentisque par incision. Voyez LENTISQUE.

MASTIC, est aussi une espece de ciment, ou de composition dont on se sert pour joindre, enduire & attacher des pierres, du bois, &c. Il est fait de poudre de brique, de cire, & de resine. Les Lapidaires s'en servent pour tenir les pierres quand ils les taillent; les Sculpteurs, pour rejoindre les pieces d'une statuë. En Grec on l'appelle *lithocolla*.

MASTICATION. s. fem. Terme de Medecine. Agitation des alimens solides plus ou moins durs entre les dents, par le moyen du mouvement de la mâchoire inferieure, de la langue & des levres, pour les briser, les imbiber de salive, & les preparer à recevoir plus facilement la digestion de l'estomac, à quoy ils sont disposez par leur brisement, & par l'impression de la salive. Le mêlange des alimens & de la salive est necessaire, à cause que la salive, en les penetrant dissout les sels qui sont cachez dans les alimens, & en les fondant elles les prepare à la fermentation à venir, en donnant entrée dans les alimens au ferment de l'estomac, qui est à-peu-près de la même nature, ensorte qu'ils reçoivent de la salive un commencement de digestion, & la perfection du levain du ventricule.

MASTICATOIRES. s. m. (L's se prononce.) Terme de Medecine, qui se dit des remedes qu'on prend par la bouche, & qu'on mâche pour faire sortir la pituite du cerveau, comme la nicotiane ou tabac, l'iris, le pyretre, le gingembre, le poivre, la moutarde, la sauge, le romarin, le mastic, le thym, la sarriette, &c. Les *Masticatoires* sont des drogues âcres qui ouvrent les vaisseaux salivaires, dissolvent la pituite & font cracher. Les *Masticatoires* sont fort bons pour la pesanteur de tête, la douleur des dents, les maladies froides des yeux & des oreilles & dans les affections soporeuses; mais ils sont fort contraires dans les fluxions qui tombent sur la gorge & sur les poumons. En langage commun on dit *machicatoire*.

MASTIGADOUR. s. masc. (L's se prononce.) Terme de Manege. Espece de mors uni, garni de patenôtres, & d'anneaux, qui sert à rafraîchir la bouche du cheval qui le mâche. On dit aussi, qu'un cheval est au *mastigadour*, quand on lui met la tête entre deux piliers, & la crouppe tournée vers la mangeoire.

MASTIN, ou MATIN. s. m. MATINE. s. f. Gros chien de cuisine, ou de bassecour. Les Bergers, les Bouchers ont des *mâtins* pour garder, pour conduire leurs troupeaux.

Ce mot vient de *mastinus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en même signification.

MASTIN, se dit aussi des hommes grossiers, mal bâtis de corps, ou d'esprit. C'est un vilain, un gros *mâtin*, un sot *mâtin*. Il est bas en ce sens.

On dit proverbialement, Voilà un beau *mâtin*, s'il vouloit mordre; pour dire, Cet homme seroit bien capable de faire quelque chose, s'il se vouloit employer.

MASTINER, ou MATINER. verb. act. Il ne se dit au propre que d'un mâtin qui couvre une chienne de plus noble espece. Ce vilain chien à *mâtiné* cette levrete. Cette chienne avoit coutume de porter de beaux chiens, mais pour ce coup elle a été *mâtinée*.

MASTINER, se dit figurément d'une femme qui s'est mariée à un homme indigne d'elle, ou qui s'est abandonnée à un valet, à un homme mal bâti. Il est bas.

MASTINER, signifie aussi, Traitter avec rudesse, & comme on feroit un chien. Son Maître le *mâtine*, le gourmande, le bat. Les gens qui ont le cœur noble ne veulent point être *mâtinez*, il les faut traitter doucement. *Mâtiner* la goutte. SAR. Il est bas.

MASTINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MASTIQUER. v. act. (L's se prononce.) Attacher avec du mastic, coller avec du mastic. *Mastiquer* des morceaux de marbre.

MASTIQUER, se dit aussi populairement en parlant de ce qu'on fait mal proprement, de ce qui est mal taillé, mal joint, mal conditionné. Il a *mastiqué* cette besogne comme il lui a plu. Voilà un habit qui est plaisamment *mastiqué*. Il est bas.

Ce mot vient du Latin *masticare*.

On le dit aussi au figuré d'une affaire decousuë qu'on r'habille comme on peut. C'est un Solliciteur qui a conduit ce procès, qui l'a *mastiqué* comme bon lui a semblé.

MASTIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MASTOIDE. adj. Terme de Medecine. C'est l'épithete qu'on donne au muscle qui sert à baisser la tête. Muscle *mastoïde*. On l'appelle autrement *mamillaire*. On le dit aussi d'une apophyse ou production de l'os qui est au crane de derriere, & au dessous de l'oreille.

Ce mot est Grec, *mastoeides* & composé de *mastos*, mammelle, & de *eidos*, forme, figure; *qui a la forme d'une mammelle*.

MASTURE, ou MATURE. s. f. C'est en general tous les mats d'un vaisseau. Ce vaisseau a une belle *mâture*. Les vaisseaux ont differente *mâture* suivant leur diverse construction. La *mâture* de ce vaisseau est excellente. La *mâture* des Yachts est en fourche. On dit qu'un vaisseau a trop de *mâture* quand les mâts sont trop longs. On le dit aussi de tout le bois propre à faire des mâts. On tire beaucoup de *mâture* de Norvege. On tire de l'Acadie des *mâtures* aussi fortes que celles de Norvege. LA HONT.

MASTURE, est aussi le lieu où l'on fait les mâts.

MASULIT. s. f. Chaloupe des Indes. Son calfatage est de mousse, & il a ses bordages cousus avec du fil d'herbe. Voyez MASCULIT.

MA-

MASURE. f. f. Petite maison mal bâtie, ou vieux logis qui est abandonné, & qui tombe en ruïne. Ce pauvre Auteur est logé en une petite *masure* au bout du fauxbourg. La guerre a passé par ces païs-là, tous les logis sont abandonnez, il n'y a plus que des *masures*. C'étoit là autrefois un bon Benefice, il n'y a plus qu'une *masure*. Les hiboux, les oiseaux de nuit se retirent dans les vieilles *masures*.

Ce mot vient de *mansura*, formé de *mansus*. On dit encore *mas* en plusieurs endroits, pour signifier *maison*. D'autres le dérivent de *materia*.

Il y a aussi de certaines occasions où le mot de *masure* s'employe figurément.

L'amour a brûlé sa maison;
Et n'en a fait qu'une masure. GON.

MAT.

MAT. MATER, MATURE Voyez MAST, &c.

MAT, ATE. adj. Qui est inegal, malpoli, peu clair, amorti, qui reflechit peu de lumiere. Il se dit principalement des metaux. L'or *mat* est celui qui est doré inegalement avant qu'on y mette la sanguine, & qu'on y passe le brunissoir. L'argent *mat* est celui qui est blanchi, mais qui n'est ni bruni, ni poli. On fait l'argent *mat* avec la pierre ponce, le grais & le blanchiment au feu. On se sert en beaucoup de lieux de vaisselle *matte*. On appelle aussi des couleurs *mattes*, des couleurs sombres. On appelle broderie *matte*, de la broderie d'or & d'argent qui est trop chargée, & qui n'est pas assez degagée.

Il vient d'un vieux mot François qui signifioit *triste*, *confondu* & *froid*, dont s'est servi Villon & autres Poëtes anciens.

MAT, adj. & subst. est aussi le dernier coup qui fait gagner la partie au jeu des Echecs, lors que le Roi est en échec ou en prise, & qu'il ne sçauroit se remuer qu'il ne soit encore pris. On lui a donné échec & *mat*. Le voilà *mat*. Il est *mat*. Je m'en vais faire *mat* en deux coups. On dit aussi, Il n'est pas *mat*, mais il est *pat*, & c'est lorsque le Roi sans être échec, ne peut remüer sans s'y mettre. L'échec & *mat* du Berger est celui qu'on donne aux ignorans, en deux, ou en trois coups.

On dit figurément, Donner échec & *mat* à quelcun; pour dire, emporter sur lui un avantage complet; le ruïner sans ressource, le presser tellement qu'il ne sache où se tourner. Regnier a dit plaisamment dans la Satire du Pedant:

Qu'il n'étoit morceau dans le plat,
Qui des yeux & des mains n'eût un échec & mat.

MATACHÉ, ÉE. Terme de Relation. Les hommes & les femmes du Missisipi se peignent le visage. Le rouge, le bleu, le noir & le blanc entrent dans la composition de leur teint. Quelquefois c'est une moitié de visage rouge ou blanche: une autre est marquée de rayes larges comme le pouce & de couleurs opposées. Dans une troupe de sauvages ajustez pour quelque ceremonie, on n'en trouve point qui ne soient differemment *matachez*. C'est le terme qui marque cette maniere de se peindre. REL. DE LA LOUISIANNE.

MATADOR. f. m. Terme du jeu d'Hombre. Ce sont les trois premieres triomphes: spadille, manille, & baste. Si l'on jouë les *matadors* comptez, c'est-à-dire, si l'on paye autant de jettons que l'on a de *matadors*; alors les plus hautes triomphes après les trois *matadors* sont aussi appellées *matadors*, pourvû qu'elles se suivent dans l'ordre qu'elles ont entr'elles: comme l'as rouge, & le Roi, lorsqu'ils suivent les trois premiers *matadors*, sont aussi appellez *matadors*: de même le Roi & la Dame en noir.

De l'Hebreu *mout*, *il est mort*: d'où les Espagnols ont fait *matar*, tuer, & *matador*, tueur, assassin.

MATAFIONS. f. m. Terme de Marine. Ce sont de très petits corpages qui servent à attacher les petites pieces d'une Galere.

MATAMORE, adj. & subst. Fanfaron. Ce mot nous est venu des comedies Espagnoles où on introduit un Capitan *matamoros*, c'est-à-dire, un Capitaine *Tue-mores*. MEN. Un Capitaine *matamore*, c'est un *matamore*.

MATAMORE. f. fem. Prison où l'on enferme sous terre les Esclaves toutes les nuits. La *matamore* est très-incommode & très-cruelle, & il semble qu'elle n'ait été inventée que pour tourmenter les Esclaves. On y descend par 20. ou 30. degrez. On n'y peut point recevoir d'air, ni de lumiere que par un petit trou. Les Esclaves y sont horriblement pressez, & souvent ceux qui en sortent, meurent, parcequ'ils ne peuvent supporter le grand air. Ils y étoufent quelquefois de chaleur; & ils y sont presque toûjours mangez des puces & des poux. RICH.

MATARE. f. f. Bouteille de cuir de Bulgarie dont les Levantins se servent. TAVERNIER.

MATASSE. f. f. Terme de Negoce, qui se dit des soyes qui sont encore par pelotes & sans être filées. Ce Marchand a plusieurs balles de soyes greges & *matasses*. En Latin *mataxa* ou *metaxa*. Quelques-uns le disent aussi du cotton.

Ce mot vient du Grec *metaxa*, qui signifie une soye qui n'est ni teinte, ni filée. *Metaxa* dans cette langue signifie, *entre*, *entredeux*.

MATASSINADE. f. f. Action folâtre; action de Matassin. Elle fit cent folâtreries, cent *matassinades*. Il est du stile familier.

MATASSINER. v. n. Faire le Matassin; danser les Matassins; folâtrer. Il *matassine* sans cesse.

MATASSINS. f. m. Espece de danse folâtre. Ces Masques ont dansé les *Matassins*. On le dit aussi de ceux qui la dansent. C'étoit autrefois une danse dont les danseurs étoient armez. Voyez DANSE.

De l'Espagnol *Matachines*. MEN.

MATATOU. f. m. C'est une espece de panier fort connu dans les Iles Antilles. Le *matatou* est une espece de corbeille quarrée sans couvercle: le fonds en est plat & uni; les bords ont 3 à 4 pouces de hauteur; les coins sont portez sur quatre batons peints & ouvragez, qui excedent de 3 à 4 pouces la hauteur des bords, & qui ont dix ou douze pouces en bas, pour servir de pieds au *matatou* qui sert de table aux Caraïbes. Le fond & les côtez sont travaillez d'une maniere si serrée, qu'on peut remplir d'eau le *matatou*, sans craindre qu'elle s'écoule, quoi qu'il ne soit fait que de roseaux, ou de queuës de lataniers. LABAT.

MATECLU. f. m. Herbe du Perou qui n'a qu'un tuyau avec une seule feuille ronde. Elle croît dans les ruisseaux. On mâche cette herbe, & le suc que l'on en tire, mis dans les yeux le soir, avec la feuille broyée, & appliquée dessus, guerit, à ce qu'on pretend, toutes sortes de maux d'yeux.

MATELAS. f. m. Mainard dans ses Poësies a dit: Si tu étois un grand Prince, Pegase n'auroit pour littiere que des *materas* de satin. *Materas* en ce sens ne se dit plus. Il faut dire, comme l'a écrit Voiture, *matelas*. Il signifie un grand & ample coussin qui tient toute l'étenduë d'un lit, & qui en fait la principale garniture. C'est de la laine ou de la bourre piquée, & enfermée entre deux toiles, coutils, futaines, ou satins. Les *matelas* de laine sont les plus chers, puis ceux de bourre lanice, ensuite ceux de laveton, & enfin ceux de simple bourre. Il faut de temps en temps faire rebattre ses *matelats*. A la Chine on fait des *matelas* d'une espece d'algue marine, qui

qui est plus déliée & plus douillette que la soye. C'est une herbe qui entretient un frais admirable. On y fait aussi des chevets & des oreilliers d'éclisses fort deliées, de roseaux qui ne sont remplis que d'air, & sont fort douillets ; & quand on se retourne, il en sort un air frais qui évente le visage.

Ce mot vient de *mattula*, ou *minor matta*, *petite natte*, parceque les Anciens, & sur tout les Moines, couchoient sur des nattes. On l'a appellé aussi *matara*, d'où l'on a fait d'abord *matras*, & puis *matelas*.

MATELAS, se dit aussi des coussinets qu'on met au dossier du carrosse, & aux côtez sur les accoudoirs pour y être plus mollement. On y met du coton piqué entre des toiles de tafferas.

MATELASSER. v. act. Garnir un carrosse de petits matelats. Il a fait *matelasser* son carrosse de tous côtez.

MATELASSÉ, ÉE. part.

MATELASSIER. s. m. Ouvrier qui fait des matelas, ou qui corde la bourre lanice, le laveton, le crin & la laine pour en faire des matelas & des sommiers. Les *matelassiers* prennent un sou de chaque livre de laveton de laine, ou de bourre lanice, ou de crin, qu'ils cordent.

MATELOT. s. masc. Homme de mer qui sert à la conduite, à la manœuvre d'un Vaisseau. Le Pilote commande aux *matelots*, & le Capitaine aux soldats. Ce qui regarde les fonctions, les engagemens, & les loyers des *matelots*, se trouve dans l'Ordonnance de 1681. l. 2. tit. 7. & l. 3. tit. 4. Il faut tant de *matelots* pour conduire un Vaisseau de tant de tonneaux. La tempête étoit plus forte que l'art des *matelots*.

Il est bon *matelot* ; cela se dit d'un Officier ou d'un autre, qui entend bien le mêtier de la mer, c'est à dire, qu'il est bon manœuvrier.

MATELOTS-GARDIERS. Il y en a 8. entretenus sur les Vaisseaux du 1. rang, 6. sur ceux du 2. rang, 4. sur ceux du 4. & 5. rang &c., desquels Gardiens il y en a toûjours le quart qui sont calfats ou Charpentiers. Les *matelots-gardiens* étant dans le port couchent à bord, &c.

On appelle un Vaisseau *matelot*, un Vaisseau second destiné pour secourir un autre. Il y a deux sortes de Vaisseaux *matelots*, car en de certaines armées navales on associe deux à deux les Vaisseaux de Guerre, pour se prêter du secours mutuellement en cas de besoin, & ces Vaisseaux sont *matelots* l'un de l'autre. L'autre sorte de *matelots* est dans toutes les armées navales. L'Amiral, le Vice-Amiral, le Lieutenant-Amiral, le Contre-Amiral, le Chef d'Escadre, & le Commandant d'une division, ont chacun deux Vaisseaux destinez à les secourir, & qui ne les abandonnent jamais ; le *matelot* de l'avant, & le *matelot* de l'arriere. On appelle aussi navire ou *Vaisseau matelot*, un navire qui étant passablement bon de voiles, peut aller de compagnie avec une Flote, sans lui causer de retardement en sa route.

Nicot dit que ce mot vient de *mât*, parce qu'originairement ce nom fut donné à celui qui servoit auprès du mât. D'autres le dérivent du Flamand *maat*, qui veut dire, camarade, compagnon : qui est le nom que se donnent les gens de mer en Hollande & en Zelande, & qu'ils croyent venir des anciens Mattiaques qui ont autrefois habité les Isles de Zelande. Cette origine est du moins plus vraisemblable que celle de Mr. Huet, qui soupçonne que *matelot* pourroit venir du Grec *massalootès*, Marseillois, parce que les Marseillois étoient très intelligens dans la navigation.

MATELOT, se dit aussi de celui qu'un Capitaine joint & assigne à un autre, pour l'assister en toutes ses nécessitez, vif ou mort. Un tel est mon *matelot*.

MATELOT, est commun aussi entre les François, habitans des Isles, pour signifier un associé. Lorsque deux habitans ont acheté, ou defriché une habitation ensemble, on dit qu'ils se sont *enmatelotez*.

MATELOT, se dit figurément & bassement de celui qui gouverne, & qui tient le timon des affaires. Ainsi il a été dit dans un rondeau :

Laissez l'Etat, & n'en dites plus mot,
Il est pourvû d'un meilleur matelot.

MATELOTAGE. s. m. Salaire des matelots. Il coûtera tant pour le *matelotage* de ce Vaisseau pendant un tel voyage.

MATELOTE. s. f. Maniere d'accommoder le poisson frais pêché, comme on pretend que le font les matelots. On la fait de poisson de mer, ou de poisson d'eau douce, & quelquefois de diverses sortes melées ensemble. Manger une *matelote*. On nous servit une *matelote*.

A LA MATELOTE. adv. A la maniere des Matelots. On a porté pendant un tems des chausses à la *matelotte*, serrées sur la cuisse. Un bonnet à la *matelote*, une sausse à la *matelote*.

MATER. Voyez MATTER.

MATERIALISTE. adj. Sorte de Philosophes, qui soutiennent qu'il n'y a que la matiere ou le corps qui existe, & qu'il n'y a point d'autre substance au monde ; qu'elle est éternelle, & que c'est d'elle que tout est formé ; que tout ce qui est produit ou existe dans l'univers n'est autre chose que de la matiere & des accidens, qui naissent & qui perissent : & que tout ce que l'on apperçoit de vie & de pensée n'apartient qu'à la matiere.

MATERIALITE'. s. f. Terme de métaphisique. La qualité, la substance de l'être materiel. La *materialité* du monde. Il y a des gens qui soutiennent la *materialité de* l'ame.

On l'employe quelquefois dans un autre sens. Les formalitez détruisent les *materialitez*, dit Rabelais ; c'est-à-dire, que les formalitez de Justice ruïnent le bon droit qu'une partie avoit au fond. Ce mot est de peu d'usage.

MATERIAUX. s. m. plur. Corps qui servent à construire les bâtimens ; pierre, bois, fer, chaux, sable, tuile, brique, &c. Cette maison est bâtie de bons *materiaux*. Il faut avant que de bâtir en un lieu, voir si on y pourra facilement trouver des *materiaux*.

MATERIAUX, se dit figurément des choses qu'on prépare pour les ouvrages de l'esprit. Un homme avant que de se mettre à écrire l'Histoire, doit faire provision de *materiaux*, c'est-à-dire, de memoires, d'instructions, de recueils des Auteurs anciens, & modernes.

MATERIEL, ELLE. adj. Qui est composé de matiere. Les Spinozistes ne reconnoissent que des substances *materielles*. Entre les causes il y a la cause *materielle*, & la formelle. Voyez CAUSE. Les causes *materielles* n'ayant ni intelligence, ni liberté, agissent toûjours de la même maniere, lorsqu'elles se trouvent dans les mêmes circonstances. MALEB. Les Philosophes & les Theologiens disputent s'il y a des formes *materielles*, & réellement distinctes de la matiere. Voyez FORME.

MATERIEL, en termes d'Ecole, est opposé à formel. Sens *materiel*, sens formel. Il faut distinguer le *materiel* du formel.

MATERIEL, signifie aussi, Massif, grossier. Ces murs, ces fondemens sont trop *materiels*. Cette montre n'est point delicate, elle est trop *materielle*. On dit aussi d'un homme sans esprit, ou qui est fort attaché aux plaisirs des sens, qu'il est fort *materiel*, qu'il a une physionomie épaisse, & *materielle*. Nous sommes trop *materiels* pour connoître la beauté de la vertu par elle-même ; nous ne la suivons que pour la gloire qui en revient. AB. DE S. R.

On dit aussi d'une belle femme qui a beaucoup de chair & d'embonpoint, que c'est une beauté *materielle*, un peu *materielle*.

MA-

MATERIELLEMENT. adv. Terme de l'Ecole ; qui est opposé à formellement. Eu égard à la matiere. La plûpart des distinctions philosophiques consistent en *materiellement*, & formellement. Ces distinctions tirées de la part de la matiere & de la forme, qui sont les deux principales parties de tout composé, étant bien entenduës, expriment & expliquent bien des propositions communes. Les Heretiques les plus impies *materiellement*, ne sont pas même Heterodoxes formellement, je veux dire, qu'ils ne croyent pas s'écarter de la vérité le moins du monde, & qu'ils ne soutiennent leurs heresies que parce qu'elles leur paroissent véritables. BAY. On demande si une action *materiellement* bonne & faite contre la conscience, est un plus grand crime, qu'une action *materiellement* mauvaise, faite selon la conscience. Voyez BAYLE. *Prov. T.* 5.

MATERNEL, ELLE. adj. Qui est de mere, qui est naturel à une mere. Un oncle *maternel*, une tante *maternelle*, vient du côté de la mere. La regle de Droit veut que les biens paternels aillent aux parens du côté du pere, & que les *maternels* retournent aux parens *maternels*. Par la coutume des Hebreux & par la loi des 12. Tables, on ne consideroit point le côté *maternel* pour les Successions. On dit aussi, une tendresse *maternelle*, un soin *maternel*. L'amour *maternelle* attendrit, & effemine trop les enfans. MONT.

On appelle la langue *maternelle*, la langue du païs où on est né, où l'on a appris à parler. Montagne dit qu'on lui apprit le Latin avant sa langue *maternelle*.

MATERNELLEMENT. adv. D'une maniere maternelle. Cette femme a desavoüé son fils, elle ne le traite pas *maternellement*. Cette femme ne pardonne rien à ses enfans, mais elle les corrige *maternellement*. Il n'a guere d'usage. L'ACAD.

MATERNITE'. s. f. L'état, la qualité de mere. La *maternité* produit une relation entre les enfans & la mere. Il ne se dit guere qu'en parlant de la Sainte Vierge. Il n'y a eu que la mere de JESUS-CHRIST, qui ait possedé ensemble la virginité avec la *maternité*.

MATHEMATICIEN. Celui qui sçait, ou qui enseigne les Mathematiques. Il n'y a point de loüanges que je ne donne aux grands *Mathematiciens*, pourvu que je ne le sois pas. ST. EV. Je m'en raporte aux *Mathematiciens*. On le dit aussi de ceux qui observent le cours des Astres. Du tems d'Aulugelle on donnoit ce nom aux Astrologues Judiciaires, ce qu'a fait aussi Saint Augustin, & ceux qui ont fait le titre du code *de maleficis*, *&* *Mathematicis*. Ceux qui ont écrit des *Mathematiciens* sont Hugues, Sempelius, Joseph Blancanus Jesuite, & Vossius en son Traité historique & critique des Sciences Mathematiques.

MATHEMATIQUES. s. f. Science qui s'attache à connoître les quantitez & les proportions. L'Arithmetique, & la Geometrie sont ce qu'on appelle communément *Mathematique simple*, que Platon appelle les deux aîles du Mathematicien, parcequ'elles s'aident l'une l'autre. Elles sont le fondement des autres parties de *mathematique*, qui composent ce qu'on appelle *mathematique mixte*, comme l'Astronomie, l'Optique, &c. qui sont expliquées par les principes de l'Arithmetique, & de la Geometrie. La quantité continuë est l'objet de la Geometrie, de la Trigonometrie, des Spheriques, des Sections Coniques, de l'Algebre specieuse. La quantité discrete est l'objet de l'Arithmetique, & de l'Algebre commune. Les proportions sont l'objet de la Musique, de l'Architecture, de la Perspective. L'Optique, la Catoptrique, & la Dioptrique sont aussi partie des *Mathematiques*, parcequ'elles connoissent les causes de la vision directe, de la reflexion, & de la refraction par ses angles ; l'Astronomie & la Gnomonique, parce qu'elles mesurent la hauteur & la grandeur des Astres, les angles & les ombres qui font leurs rayons ; & enfin les Mechaniques, parceque elles examinent toutes les forces mouvantes par les angles, & les longueurs des leviers, coins, roues, & autres principes des machines. C'est pourquoy on se sert le plus souvent de ce mot au plurier, parceque toutes ses parties sont enchaînées ensemble. Les *Mathematiques* tiennent le premier lieu entre les sciences, parceque ce sont les seules qui sont fondées sur des demonstrations infaillibles. Les *Mathematiques* meritent le nom de science sur toutes les autres, parceque les principes en sont clairs, & d'une si grande évidence, qu'il n'est pas permis aux opiniâtres d'en douter. OZANAM. Les *Mathematiques* servent à donner plus d'étenduë à l'esprit, parcequ'elles l'accoutument, & l'exercent à s'appliquer davantage. LOG. Les *Mathematiques* ont plus de certitude que les autres sciences ; mais elles exigent de trop profondes meditations ; elles vous tirent de l'action, & des plaisirs, pour vous occuper tout entier ; & il faut être fort amoureux d'une vérité pour l'acheter à ce prix-là. ST. EV. Les *Mathematiques* sont épineuses, sauvages, & de difficile accès. FONT. Nous avons peu de commoditez dans la vie, & peu d'embellissemens dont, nous ne soyons redevables aux *Mathematiques*. ST. EV. Bettinus a dit, que les *Mathematiques* sont des sciences triomphantes, & non militantes, parcequ'on n'y dispute point. La connoissance des *mathematiques* a ouvert aux Chrêtiens le chemin de la Chine. J. DES SC. Les Jesuites ont introduit l'Evangile à la Cour de la Chine par la science des *mathematiques*, particulierement de l'Astronomie. LE P. D'ORL. Mr. Newton croit qu'en toutes choses, même en *mathematiques*, les Anciens ont surpassé les Modernes. BAY. Quelques-uns ont donné ce nom à la Magie, parceque par le moyen des *Mathematiques* on fait des choses si surprenantes, que le peuple croit qu'il y a de la magie. Les Persans appellent les *mathematiques*, *Elm riazi*, c'est-à-dire, la Science penible. Les Savans de l'Orient, & particulierement les Arabes, s'y sont appliquez de toute ancienneté, & ils ont été celebres pour le progrès qu'ils y firent long-tems avant que de l'être pour la Philosophie. Les Persans ont donné des noms propres à presque toutes les propositions des Elemens d'Euclide. CHARDIN.

MATHEMATIQUE. Ce mot est aussi quelquefois adjectif. Demonstration *mathematique*. Cela est vrai dans toute la rigueur *mathematique*.

MATHEMATIQUEMENT. adv. Selon les regles des *mathematiques*. Cela est vrai *mathematiquement* parlant. Les veritez de l'Evangile ne se peuvent demontrer *mathematiquement* ; mais elles sont fondées sur des demonstrations morales, qui tiennent l'esprit dans un aussi grand repos, que des demonstrations mathematiques pourroient faire. On ne peut prouver *mathematiquement* qu'il y ait une ville de Rome ; cependant on en est aussi assuré, qu'on l'est des veritez mathematiques.

Du Grec *manthano*, j'apprens & j'enseigne.

MATHIAS. s. m. Nom d'homme. S. *Mathias* fut élu Apôtre par les Apôtres, à la place de Judas.

MATHIEU. s. m. Nom d'homme. S. *Mathieu* est le premier des quatre Evangelistes. Il est aussi Apôtre. Il avoit été Publicain.

On dit, un *fesse Matthieu* ; pour dire, un usurier qui prête à gros interêts.

L'usure & la Poësie
Ont fait jusques aujourd'hui
Du Fesse Mathieu *de Brie*
Le Delices & l'ennui. ROUSS.

MATHURIN. s. m. Nom d'homme.

MATHURINE. s. f. Nom de femme.

MATHURIN. s. m. Religieux d'un Ordre institué pour la redemption des captifs. Il est vêtu de blanc, & il porte une croix rouge & bleuë sur l'estomac, dont la figure est faite de huit arcs de cercle. Il y a un General pour tout l'Ordre des *Mathurins*, tant en France qu'en Espagne. Les Superieurs de leurs Couvens s'appellent *Ministres*. Lorsque le General va faire la visite des Couvens de son Ordre, les Religieux de chaque Couvent lui prêtent serment d'obéïssance. Voyez REDEMPTION. On appelle aussi ces Religieux, *Trinitaires*. Le nom de *Mathurin* leur est venu d'une ancienne Eglise de Paris, dediée à S. *Mathurin*, que le Chapitre de Paris leur donna 30. ans après leur établissement à Cerfroy, qui est leur chef d'Ordre. Couvent des *Mathurins*. Ouir la Messe aux *Mathurins*.

On les a autrefois appellez *ânes*, parceque quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis de monter que sur des ânes, suivant leur institution qui fut faite en l'an 1198. sous le Pontificat d'Innocent III. Ce qui fut changé par le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permission d'aller sur des chevaux. Ils sont encore appeilez les *Freres des ânes de Fontainebleau*, dans un Regître de la Chambre des Comptes de l'an 1330. DU CANGE.

On appelle proverbialement des tranchées de Saint *Mathurin*, des accès de folie, à cause qu'on a coutume d'invoquer Saint *Mathurin* pour la guerison des fous. De là est aussi venu qu'on appelle *mathurin*, un homme qu'on veut taxer de folie. Cette expression vient peut-être de l'Italien *matto*, fou, *matturino*, folet, un peu fou; & cette ressemblance de nom fait qu'on s'est adressé à S. *Mathurin*, comme à S. Clair pour la vuë, &c. TR.

MATIERE. s. f. Premier principe: substance dont le mélange, ou la liaison compose tous les corps naturels: Dieu n'est ni contraint, ni embarrassé par la *matiere*; il la tourne comme il lui plaît par son droit souverain. BOSS. La *matiere celeste* est très-subtile, & liquide: elle tourne, & emporte avec elle les globes des Planetes. On conçoit le chaos comme une *matiere* confuse, & informe, composée d'une infinité d'atomes errans.

La *matiere* premiere est celle qu'on conçoit en faisant abstraction de toutes ses differentes formes. Les Peripateticiens disent que les principes de toutes choses sont la *matiere*, & la forme; que la forme est tirée de la puissance de la *matiere*. Si l'on suivoit la maniere d'expliquer l'Ecriture Sainte, de certains Théologiens, l'Ecriture Sainte deviendroit dans peu comme la *matiere premiere* des Peripateticiens; elle seroit capable de toutes les formes qu'on voudroit lui donner. BIB. CH. Spinosa pretend que tous les êtres ne sont que des modifications differentes de la *matiere*. Descartes suppose pour *matiere* premiere, un premier, un second, & un troisiéme élement. Voyez le mot ELEMENT.

L'étenduë, la divisibilité, la figure, & l'impenetrabilité sont des proprietez essentielles de la *matiere*. L'étenduë se conçoit avant les trois autres, & par consequent l'étenduë est, selon les Cartesiens, ce qui constituë l'essence de la *matiere*. Il est certain que l'idée de l'étenduë est inseparable de la *matiere*; & dès que l'on ne conçoit point d'étenduë, il ne reste aucune idée de la *matiere*. ROH. On dispute si la *matiere* est divisible à l'infini. La subtilité des Philosophes a rendu la question problematique. Rohault tient pour la divisibilité de la *matiere* à l'infini.

La *matiere* ne peut être son principe à elle-même, ni encore moins se donner à elle-même le mouvement. MA. Peut-on concevoir que la *matiere* aveugle, par le concours d'un mouvement fortuit, ait pu composer une machine aussi admirable que le monde? JAQ. Les Philosophes n'ont pu rendre raison comment la *matiere* s'est muë, & arrangée elle-même. Ils soutenoient cependant qu'étant impossible que rien soit formé de rien, toutes choses ont été faites d'une *matiere* éternelle par les mains de la Nature. Ils admettoient seulement un Dieu coëternel avec la *matiere*. BAY. Quelques-uns ont soutenu que le mouvement est essentiel à la *matiere*, & que toutes ses parties ont été toûjours en mouvement, & ne peuvent pas être autrement. Les Philosophes Payens ont supposé la préexistence de la *matiere*, parcequ'ils ne comprenoient point qu'aucune chose pût être faite autrement que de la *matiere*. Ainsi ils ont cru que cette *matiere* au commencement informe, & confuse, s'est arrangée elle-même, & par là ils ne posoient d'autre Divinité que cette *matiere* premiere, laquelle ayant existé de tout tems, est indépendante, & ne reconnoît point d'auteur. Platon ne vouloit point que cette *matiere*, qui est le sujet commun de toutes les generations, fût actuellement infinie, mais seulement une puissance passive; parcequ'il ne reconnoissoit dans la *matiere* qu'un principe passif, & une disposition à recevoir toutes sortes de formes, & qu'il mettoit en Dieu le principe de toute action, & la vertu operative. Ainsi la *matiere* éternelle auroit concouru avec Dieu à la production de toutes choses en qualité de principe passif, & par consequent de cause collaterale. L'ancienne Eglise appelloit *Materiaires*, ceux qui prevenus par la Philosophie, qu'il ne se fait rien de rien, recouroient à une *matiere* éternelle sur laquelle Dieu avoit travaillé, au lieu de s'en tenir au systême de la creation, qui n'admet que Dieu seul, comme cause unique de l'existence de toutes choses. Les Philosophes qui se sont imaginez qu'en subtilisant la *matiere*, & en la rendant moins grossiere, elle deviendroit capable de penser, se sont ridiculement trompez; car la *matiere* pour être divisée en plus de parties, ou pour être plus agitée, n'est pas moins *matiere*, ni plus capable de penser: parcequ'il est impossible de concevoir, qu'il y ait aucun rapport du mouvement de la *matiere* avec la pensée, & qu'une *matiere* qui ne pensoit pas lors qu'elle étoit en repos, vienne à se connoître elle-même, dès qu'on la remuë un peu davantage. Mais il est plus facile de comprendre que Dieu a pu tellement disposer une certaine portion de la *matiere* à l'égard d'un esprit, que le mouvement de cette *matiere* soit une occasion à cet esprit, d'avoir par exemple des pensées affligeantes, qui est tout ce qui arrive à notre ame dans la douleur corporelle. LOG. Comme l'ame doit vivre de raison, & d'intelligence, elle ne pouvoit être tirée de la *matiere*. BOSS. Nous ne concevons point qu'un être pensant ait la faculté de remuer la *matiere*. MALEB.

MATIERE, en termes de Medecine, se dit des excremens ou dejections du corps humain. Un signe de santé, c'est quand les *matieres* sont loüables, bien digerées. On appelle aussi *matieres fecales*, toutes sortes d'excremens & d'ordures qu'on porte aux voiries. Un Vuidangeur du Roi a obtenu le don de toutes les *matieres fecales*, & des fumiers de la ville, & des fauxbourgs, verifié en la Cour.

Il se dit aussi du pus qui sort d'une playe, d'une aposthume. Une playe jette de la *matiere* quand elle supure. Il est sorti beaucoup de *matiere* de cette aposthume.

MATIERE, se dit aussi des corps qui sont mis en œuvre par les Artisans. Ovide en decrivant le chariot du Soleil, dit que l'art surpassoit la *matiere*. Cet Orfevre ne travaille point faute de *matiere*. Voilà un chapeau fait de bonne *matiere*, il durera long-temps. Ce Chymiste travaille sur le mercure, c'est sa *matiere*. Ces canons ne valent rien, la *matiere* en est aigre.

On appelle *matieres d'or & d'argent*, les especes fonduës, les lingots & barres employez pour la fabrication des monnoyes. On doit porter ces *matieres* à la monnoye.

MATIERE, en termes de Charpenterie, se dit des pieces de bois qui traversent un bateau foncet, & qui servent à entre-

entretenir les platbords, qui sont d'ordinaire de 21. pieds de long. C'est ce que dans les bâtimens de mer on appelle *baus*.

MATIERE FEUILLIE; est une piece de bois qui porte les bouts des planches de la levée d'un bateau foncet.

MATIERE, se dit figurément, des sujets d'écrire, ou de discourir, ou de faire quelque autre action. Les actions du Roi sont une belle *matiere* pour les Poetes & pour les Panegyristes. Il ne faut pas charger son ouvrage de trop de *matiere*. Ce plaisant incident fourniroit bien la *matiere* d'une Comedie. Ce Docteur a bien traité cette *matiere*, a enfoncé, a approfondi, a épuisé la *matiere*. C'est une *matiere* très-importante à toute la Morale. PASC. Il y a long-tems que cet Avocat plaide, & il n'est pas encore entré en *matiere*.

Le Sort, qui de l'honneur nous ouvre la carriere,
Offre à notre constance une illustre matiere. CORN.

A la fin des livres on met la table des *matieres*, c'est-à-dire, des choses, des sujets qui y sont traitez. On dit aussi en ce sens, qu'un Auteur a digeré, qu'il a mis en ordre sa *matiere*, qu'il a amassé sa *matiere*; pour dire, qu'il a tout preparé son sujet pour la composition.

Il signifie aussi, cause, sujet, occasion de quoi que ce soit. Il n'y a pas là *matiere* de se fâcher. Il a donné *matiere* de parler à bien des gens. Il n'y a pas *matiere* de querelle, de procès. C'est *matiere* de confession. Il a donné *matiere* à ce discours. En ce sens il s'employe sans article. L'ACAD.

MATIERE, se dit aussi en Theologie, de ce qui sert de base, & de fondement aux Sacremens qui sont spirituels. L'eau est la *matiere* du Sacrement de Baptême. Le contrat civil, le consentement des parties, est la *matiere* du Sacrement de Mariage.

MATIERE, en termes du Palais, se dit des procès, des affaires, des questions. La Cour a été saisie de cette *matiere* par un appel. On dit aussi, en *matiere* civile, en *matiere* possessoire, en *matiere* criminelle. Cet Avocat entend bien les *matieres* beneficiales.

MATIERE, se dit aussi par opposition à l'esprit. Il est spirituel & au dessus de la *matiere*, dégagé de la *matiere*.

On dit aussi d'un esprit grossier, stupide, & attaché aux desirs sensuels, qu'il est enfoncé dans la *matiere*, qu'il a la forme enfoncée dans la *matiere*, qu'il est abîmé dans la *matiere*, qu'il ne s'éleve jamais au dessus de la *matiere*; pour dire, à la speculation, au raisonnement.

Songez à prendre goût aux plus nobles plaisirs,
Et traittant de mepris les sens & la matiere,
A l'esprit, comme nous, donnez vous toute entiere. MOL.

EN MATIERE, se dit adverbialement, pour signifier le sujet: En cas, en fait, sur la chose dont il s'agit. *En matiere* de Droit, de Theologie, cet homme est des plus sçavans. Les Normands sont fort habiles *en matiere* de procès. *En matiere* de guerre cet homme parle pertinemment. *En matiere* de guerre la reputation fait tout. VAUG. En *matiere* de sedition tout ce qui la fait croire l'augmente. CARD. DE R. Les inclinations sont libres en *matiere* de mots. ABLAN.

MATIERE, est aussi un terme de Cartonnier, qui signifie les rognures dont on fait le carton. Piler la *matiere*.

MATIN. subst. masc. Le commencement du jour, le temps de la levée du Soleil. Il faut prier Dieu le *matin* dès qu'on se leve. L'étoile du *matin* est la Planete de Venus, quand elle est un peu orientale au Soleil, quand elle se leve un peu devant lui; & alors les Latins l'appellent *Lucifer*. Le crepuscule du *matin*, c'est la lumiere qui paroit un peu avant que le Soleil se leve. On dit se lever du *matin*, de bon *matin*. On ne dit point aussi tôt que le *matin* fût venu, le *matin* étant venu, le soir étant venu. On dit bien, le jour étant venu, la nuit étant venuë, parce qu'on remarque cette premiere clarté qui fait le jour, & cette premiere obscurité qui fait la nuit, comme quelque chose d'indivisible; mais on ne peut dire du *matin* ni du soir, qu'ils viennent ou qu'ils sont venus, parce qu'on ne les regarde pas de même. BOUH.

MATIN, s'employe aussi adverbialement. Il s'est levé fort *matin*. Il est bien *matin*. *Matin* & soir.

MATIN, se dit aussi du temps qui precede la levée du Soleil, qui est depuis minuit jusqu'à midi. Il se leve de grand *matin*, il étudie deux ou trois heures avant le jour. Cet homme a employé tout le *matin* à travailler à cette affaire. A quoi employez-vous tous les *matins*? Cinq heures, six heures du *matin* & ainsi jusqu'à onze heures du *matin*. L'ACAD.

On appelle en ce sens un reveille-*matin*, une horloge qui sonne à quelque point de la nuit qu'on desire. On dit aussi, que le chant du coq est un reveille-*matin*; Et on le dit figurément d'une affaire facheuse qui inquiete, qui empêche de dormir. Un procès important sur le Bureau est un puissant reveille-*matin*. Une amour violente, une grande jalousie sont des reveille-*matins*.

MATIN, signifie quelquefois un jour incertain, qui n'est pas fixe. Vous verrez un de ces *matins* qu'on fera une taxe sur les Financiers. On ira un de ces *matins*, un beau *matin* le prendre au collet, lui saisir tout son bien, lui enlever tous ses meubles. J'irai dîner chez vous un de ces *matins*.

MATIN, se prend aussi poëtiquement pour les premieres années de la vie. Elle étoit encore dans son *matin*. Les Poëtes disent aussi, les portes du *matin*; pour dire, le moment, & l'endroit où le Soleil se leve, l'aurore ou le levant. Ils disent aussi de la mort, que c'est une nuit qui n'a point de *matin*. On dit que les roses ne durent qu'un *matin*, c'est-à-dire, peu de temps, pour montrer leur fragilité, & figurément celle de la vie, & des choses humaines.

Ce genie a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin. MALH.
Vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne durent qu'un matin.

Demain *matin*, ou demain au *matin*. On demande laquelle est la meilleure de ces deux façons de parler. Selon Corneille, la derniere est plus reguliere; selon Richelet après Vaugelas, la premiere est plus usitée, & selon l'Academie, elles sont toutes deux également bonnes. Mais selon Vaugelas, qui n'est en cela contredit de personne, on ne dit pas, jusques à demain au *matin*; mais, jusques à demain *matin*. On peut dire également hier au *matin*, ou hier *matin*. L'expression la plus courte est la meilleure.

MATIN, se dit proverbialement en ces phrases. Qui a bon voisin, a bon *matin*; pour dire, qu'on dort en repos, quand on vit avec des gens paisibles, qui ne sont point chicaneurs, ou qu'on a pour voisins des gens prêts à nous secourir. On dit aussi, qu'on a beau se lever *matin*, quand on a le renom de dormir la grasse matinée; pour dire, qu'on a de la peine de guerir les esprits préoccupez sur le fait de la reputation. On dit aussi en parlant d'un homme fin & precautionné, qu'il faudroit se lever bien *matin* pour l'attraper. On dit aussi, Rouge au soir, blanc au *matin*, c'est la journée du Pelerin; pour dire, que le ciel rouge au soir, & blanc au *matin*, presage un beau tems. On dit aussi, Tel qui se leve le *matin*, ne sçait pas ce qui lui arrivera le soir, pour marquer la vanité & l'incertitude des entreprises des hommes. On dit au Palais, quand la Cour se leve au *matin*, elle dort l'apresdînée; pour dire, qu'elle n'entre point ces jours-là de relevée.

MATINAL, ALE. adj. Qui se leve du matin. C'est une épithete qu'on donne à l'Aurore. On dit aussi, qu'un

qu'un homme est *matinal*, qu'une femme est *matinale*, quand ils se levent de bonne heure. On ne doit pas s'en servir souvent. VAU. *Matineux*, quand il s'agit des personnes, est plus usité que *matinal*; mais l'Academie les adopte également, dans son Dictionnaire.

MATINÉE. subst. fem. L'espace de tems qui est depuis le point du jour jusqu'à midi. Bien des femmes passent toute la *matinée* à s'habiller. Les *matinées* sont fraiches au printemps & en automne; c'est le temps où on s'enrume. Cette cause a duré quatre *matinées*, c'est-à-dire, pendant quatre audiences du matin.

On dit, Dormir la grasse *matinée*, pour dire, Dormir bien avant dans le jour.

MATINES. subst. fem. plur. Terme de l'Eglise. Office de l'Eglise qu'on dit de grand matin, quelquefois à minuit, & quelquefois la veille. Chanter *matines*. Les Religieux se relevent la nuit pour aller à *matines*. Les infirmes se font dispenser de *matines*. Les *Laudes* se disent avec les *Matines*.

Les cloches dans les airs de leurs voix argentines
Appelloient à grand bruit les chantres à matines. BOI.

MATINES, se dit proverbialement en ces phrases. Corriger le Magnificat à *matines*, c'est, Vouloir corriger une chose mal à propos, à contretemps & sans sujet. Il est bas. On dit aussi, que des *matines* bien sonnées sont à demi dites. On dit aussi, qu'un homme est étourdi comme le premier coup de *matines*, parcequ'on est à demi endormi, quand ce premier coup sonne. On dit aussi, que le retour vaudra pis que *matines*, en parlant de ceux qui prennent la revanche de leur ennemi, dont on trouve la commodité la nuit au retour de *matines*.

MATINEUX, EUSE. adj. Qui se leve matin. Ce mot est plus usité que *matinal*, qui signifie la même chose. L'Academie dans ses Observations sur Vaugelas remarque seulement, qu'on dira plûtôt à une femme qu'elle est bien *matinale*, que bien *matineuse*. Elle ajoûte qu'en general *matineux* est le meilleur.

MATINIER, ERE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois la même chose que *matinal* & *matineux*: on le disoit de l'Aurore. L'étoile *matiniere* peut encore trouver sa place quelque part. VAU. L'ACAD.

MATIR, MATOIR. Voyez MATTIR, MATTOIR.

MATOIS, OISE. adj. & subst. Rusé, fourbe. Il est bien *matois*. C'est un fin *matois*. La *matoise*! MOL. Un amant bien disant, *matois*. VOIT.

Un vieux hôte des bois
Renard fin, subtil & matois. LA FONT.

Les filoux se nomment encore entre eux, les enfans de la *mate*, qui est un vieux mot François qui signifioit *tromperie*, à cause d'une place qui étoit autrefois à Paris, où les filoux ou escrocs s'amassoient, comme a remarqué Cotgrave.

MATOISEMENT. adv. Finement, d'une maniere matoise. Il est venu *matoisement*. Il vieillit. L'ACAD.

MATOISERIE. subst. fem. Finesse d'un homme matois, fourberie. Si vous connoissiez sa *matoiserie*! Voilà une fine *matoiserie*. Il vieillit. L'ACAD.

Mais d'où vient qu'au Renard Esope accorde un point;
C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie? LA FONT.

MATOU. subst. masc. Chat mâle & entier. Un beau *matou*. Les chates qui sont en chaleur crient après les *matous*. En certains Païs le peuple croit que les *matous* vont au Sabat, ou que les Sorciers y vont sous la forme d'un *matou*.

Jamais d'aucun matou *sur aucune goutiere*,
Elle n'eût écouté les amoureux regrets. ABBÉ REGN.

MATRAS. subst. masc. Vaisseau de verre dont se servent les Chymistes pour leurs distilations, & autres operations. Il est fait en forme d'une bouteille qui a un col fort long & étroit. On lutte le *matras* avec de la terre, quand on le veut mettre sur un feu bien ardent. On les scelle du sceau d'Hermes, quand on les veut bien boucher.

MATRAS, signifie aussi le trait de ces grosses arbalêtes qui se bandent avec des ressorts. Ce dard ancien avoit une grosse tête, & ne perçoit pas, mais meurtrissoit: d'où vient qu'on disoit aussi *matrasser*, pour dire, *assommer de coups*.

On dit d'un homme qui va à l'étourdie dans une affaire, & sans avoir les choses necessaires pour reüssir, qu'il va comme un *matras* desempenné.

Que son œil fendu, grand, & bleu
Decoche des matras de feu. SCAR.

Ce mot est du vieux Gaulois très-ancien dans la Langue. Les Latins ont dit *matara* & *mataris*, en parlant des armes Gauloises, comme on recueille des Commentaires de Cesar.

MATRICAIRE. s. f. Plante qui est ainsi appellée parcequ'on l'employe avec succès pour les maladies de la matrice. Il y en a plusieurs especes. La *matricaire* ordinaire a une racine blanche & fibrée, d'où sortent plusieurs tiges hautes d'une coudée & démie, roides, canelées, remplies d'une moëlle blanche. Ses feuilles sont grandes, disposées en ailes, decouppées comme par paires jusques vers la côte, & recouppées sur les bords, de couleur verte-jaunâtre. Ses fleurs naissent par bouquets aux sommitez des branches, radiées comme celles de la camomille, ayant la couronne blanche & le disque jaune. Ses semences sont oblongues. Toute la plante rend une odeur forte, desagreable, & elle a un goût amer. En Latin *matricaria vulgaris sive sativa*. Elle est propre pour abatre les vapeurs, pour provoquer les mois, pour lever les obstructions, pour exciter l'urine, pour pousser les vents.

MATRICE. subst. fem. Terme d'Anatomie. La partie des femelles des animaux où se fait la conception, & la nourriture du fœtus ou des petits jusqu'à leur naissance. Aux femmes elle est située en l'hypogastre ou bas ventre, en cette ample capacité des hanches qui est entre la vessie & l'intestin droit, & elle va jusqu'aux flancs, quand elles sont enceintes. Sa substance est membraneuse & charnuë, qui s'épaissit, selon quelques-uns, lorsqu'elle se dilate. Elle a plusieurs tuniques, arteres, veines, nerfs & ligamens. Ses nerfs viennent de la huitiéme conjugaison & de la moëlle sacrée. Elle a quatre ligamens, deux en haut, & deux en bas. Sa figure est ronde & longue comme une poire. Elle n'est pas partagée par des cellules, comme dans la plûpart des animaux qui font leurs petits vivans; elle est seulement divisée en deux parties par une ligne étenduë selon toute sa longueur. Il arrive très rarement qu'elle soit divisée par une membrane, ainsi que Riolan dit l'avoir remarqué deux fois. Elle a deux membranes. L'interieure qui lui est propre est entretissuë de trois sortes de fibres, sçavoir, de droites, de transverses, & d'obliques, par le moyen desquelles elle peut se dilater suffisamment pour contenir plusieurs enfans, & se resserrer ensuite. On la divise en quatre parties; l'une est le fond, qui est son propre corps; la seconde le col; les autres sont l'orifice interieur & l'exterieur. Les parties exterieures sont le penil, la motte & les levres. Les cachées sont les ailes, les nymphes, les caroncules, le clitoris.

Les Anciens ont appellé la *matrice*, *mcétra*, c'est-à-dire *mere*: d'où vient qu'on appelle encore maux de *mere*, des maux de *matrice*; & *hystera*, parceque c'est la derniere des entrailles, selon sa situation. On l'appelle aussi *phusis* ou *nature*, & *vulve*, du Latin *vulva*, comme qui diroit *volva*, *enveloppoir*, ou *valva*, *porte*. Platon & Pythagore ont cru que c'étoit un animal distingué qui étoit dans un autre animal. Paul Eginette dit qu'on peut ôter

ôter toute la *matrice* à une femme sans qu'elle en meure; & on en a vu depuis peu qui ont vécu long temps aprés avoir perdu la *matrice*. On en a gueri quelques-unes en leur extirpant la *matrice*, comme le temoignent Rhasis & Paré. On a fait voir à l'Academie des Sciences en 1669. un enfant engendré hors la *matrice*, qui n'avoit pas laissé de croitre jusqu'à six pouces.

MATRICES, se dit aussi des lieux propres à faire la generation des vegetaux, & des mineraux & metaux. La terre est la *matrice* où les semences germent. La marcassite est la *matrice* des metaux.

MATRICES. Terme d'Imprimerie, qui se dit des moules dans lesquels on fond les caractères qui servent à imprimer. Pour avoir une fonte neuve, on ne se peut adresser qu'à tels & tels Fondeurs, parceque ce sont eux qui ont les *matrices*.

On appelle aussi *matrices*, le moule, le coin, ou les quarrez des medailles, & monnoyes, gravez avec le poinçon, qui servent à en mouler, ou à en faire d'autres. C'est un fer quarré sur lequel le Tailleur general grave l'écusson, la legende, le millesime & les differens: & c'est sur ces *matrices* bien trempées que se tirent les petits poinçons, dont les Tailleurs particuliers frappent les quarrez qui servent à monnoyer les especes.

On appelle aussi *matrices*, l'original des étalons des poids, & mesures, qui sont gardez par des Officiers publics dans des Greffes, ou Bureaux, & qui servent à étalonner les autres.

MATRICE. Ce mot s'employe aussi adjectivement, comme dans les articles qui suivent.

Les Teinturiers appellent couleurs *matrices*, les couleurs simples dont toutes les autres derivent ou sont composées, sçavoir le bleu, le rouge, le fauve ou couleur de racine, & le noir.

MATRICE, se dit figurément. Une langue *matrice* est une langue ancienne, & originaire d'un païs, d'où quelques autres sont derivées, comme l'Hebraïque, la Celtique ou Bas-Breton. Voyez LANGUE. Toutes ces langues ne different entr'elles que comme des dialectes d'une même langue *matrice* & originalle. LEP. CALM.

On appelle aussi Eglise *matrice*, celle qui est la plus ancienne d'un lieu, à l'imitation de laquelle on en bâtit plusieurs autres. On le dit particulierement des Monasteres Chefs d'Ordre, qui ont plusieurs autres Couvens dependans de leur Filiation. Une Eglise Cathedrale & *matrice*, est celle qui a des Eglises succursales dépendantes d'elle, ou dont on a detaché une partie du territoire pour ériger une autre Paroisse ou Cure, l'Eglise *matrice* & principale ne pouvant pas faire les fonctions dans un territoire trop étendu.

MATRICIDE. s. m. La personne qui a tué sa mere. Ce mot n'est pas encore reçu: s'il l'étoit, il pourroit signifier aussi le crime même de la personne qui a tué sa mere. T. Corneille dans ses Notes sur Vaugelas dit: *Fratricide* est un mot François; mais pour *matricide*, je ne croi pas qu'on le puisse dire.

MATRICULAIRE s. m. Celui dont le nom est dans la matricule.

MATRICULE. subst. fem. Regître qu'on tient des receptions d'Officiers, des personnes qui entrent en quelque Corps ou Societé, dont on fait une liste, un catalogue. On le dit particulierement de la reception des Avocats: & on appelle aussi *matricule*, l'extrait de ce Regitre. Ces deux Avocats étoient en dispute sur leur ancienneté, il a fallu avoir recours à leur *matricule*, ils ont levé & fait voir leur *matricule*.

On le dit aussi des Rentiers de l'Hôtel de Ville, qui font écrire leurs noms sur les Regîtres des Payeurs, quand les rentes changent de proprietaire.

Ce mot vient du Latin *matricula*.

Chez les Auteurs Ecclesiastiques il est fait mention de deux sortes de *matricules*; l'une qui contenoit la liste des Ecclesiastiques, l'autre celle des pauvres qui étoient nourris aux depens de l'Eglise. On appeloit aussi *matricule*, une maison où les pauvres étoient nourris, & qui pour cela avoit certains revenus affectez. Elle étoit d'ordinaire bâtie à la porte de l'Eglise: d'où vient qu'on a donné quelquefois ce nom à l'Eglise même.

MATRICULE DE L'EMPIRE. C'est un cadastre ou un état de contribution pour l'Allemagne, dressé en premier lieu par l'Empereur Sigismond en 1431. & mis en l'état où il est par l'Empereur Charles V. lequel énonce ce que chaque membre du Corps Germanique est obligé de fournir pour sa quote-part, à proportion de l'Armée que l'Empire met sur pied, ou de la somme qu'il leve. L. DE CAMBR. C'est proprement en cette derniere *matricule* qu'un Prince ou autre membre de l'Empire doit être immatriculé, du consentement du Cercle & du College auquel il est aggregé, pour avoir voix & seance dans leur assemblée. Cette *matricule* est gardée dans la Chancelerie de l'Electeur de Mayence.

MATRIMONIAL, ALE. adj. Qui appartient au mariage. Une cause *matrimoniale*, est une question de mariage. On n'a metamorphosé le mariage en Sacrement que pour attirer les causes *matrimoniales* au tribunal Ecclesiastique, & pour decider du droit de succession, & de legitimation. Le lien *matrimonial*, ou conjugal. Des conventions *matrimoniales*. Les causes *matrimoniales* appartiennent aux Juges d'Eglise. Se bien acquiter des fonctions *matrimoniales*. BAY. Ces Orientaux qui épousent tant de femmes, ont sans doute la vertu *matrimoniale* du plus haut étage.

MATRISYLVA. subst. fem. Plante qu'on appelle autrement *Chevre-feuille*. Voyez CHEVRE-FEUILLE.

MATRONALES. subst. fem. pl. Fête des Dames Romaines. Elle se celebroit aux Calendes de Mars, & à l'honneur du Dieu Mars. Ovide rend plusieurs raisons de son institution, dont la premiere est, que les Dames Romaines, s'étant mises entre leurs maris & leurs parens, à la journée des Sabins, & ayant terminé ainsi le different qu'ils avoient ensemble pour les avoir enlevées, Romulus voulut qu'en memoire de cette action, elles célebrassent le jour de cette pacification qui arriva le premier de Mars. Cette fête étoit remarquable en ce que les hommes envoyoient des presens aux Dames, comme elles en envoyoient aux hommes à la Fête des Saturnales; & de même que les hommes traitoient leurs esclaves aux Saturnales, les Dames Romaines pratiquoient la même chose à l'égard de leurs esclaves, & les servoient à table. C'est pourquoi ce jour-là s'appelloit les *Saturnales des femmes*. Il n'étoit point permis aux hommes qui vivoient dans le célibat d'assister à cette fête.

MATRONE. s. f. Femme sage, & vertueuse, qui gouverne honnêtement sa famille, sous la conduite de laquelle on peut confier de jeunes filles. Les *matrones* Grecques & Romaines ont donné de grands exemples de vertu, de chasteté, de constance, d'amour de la patrie. Petrone a inventé un conte qu'on appelle, la *matrone* d'Ephese.

MATRONE, s'est dit aussi chez les Romains, des femmes prudes, & chastes, dès qu'elles étoient mariées. En France on n'y considere que la sagesse qui vient avec l'âge.

MATRONE, est aussi le nom de celle qu'on appelle proprement *Sage-femme*, qui a étudié en Anatomie, qui est examinée par les Juges de Police, & par les Officiaux, dont chacun d'eux lui donne une commission, & un titre pour pouvoir accoucher les femmes enceintes, visiter les filles deflorées, & ceux qu'on accuse d'impuis-

puissance, pour être Juges de congrès & en faire rapport en Justice, où pour cet effet elles font serment. On a ordonné que cette fille seroit vuë & visitée par les Jurées *matrones*. Il y a de ces rapports de *matrones* inserez tout au long dans le livre de Laurent Joubert celebre Medecin de Montpelier, qui sont très-curieux à voir.

MATTER. v. act. Lasser, fatiguer quelcun, lui donner tant de peine, qu'il soit obligé à se rendre, à faire ce qu'on desire de lui. C'est un grand secret à la guerre de *matter* les ennemis, au lieu de les combattre, de les fatiguer, de les harceler. Un bon plaideur *matte* sa partie par ses chicanes, par ses fuites, par ses surprises, il l'oblige à transiger. Ce courier est *matté* du voyage, de la longueur du chemin.

MATTER, signifie aussi, Mortifier, affoiblir le corps. *Matter* sa chair par les jeûnes & les austeritez, par les haires & les disciplines. Il avoit envie de s'aller cacher dans un désert où il pût *matter* sa chair. VIE DE S. IGN. Les grandes veilles l'ont fort *matté*, fort extenué.

Ce mot vient de *mattus*, que Saumaise se vante d'avoir rendu à la Langue Latine, qui signifie *triste*, *soumis*, *dompté* & *mortifié*; & qui vient originairement du Grec *mattoo*, qui signifie *amollir*.

MATTER, se dit aussi pour, Humilier, abbatre, tourmenter. Le mauvais succès de ses entreprises l'a bien *matté*. Ceux qui se mêlent de prophetiser devroient être bien *mattez*, quand l'évenement ne repond point à leur attente & à leurs promesses. Il est libertin; mais je sçaurai si bien le *matter*, que je le rangerai à la raison.

MATTER, signifie aussi, Donner échec & mat à quelcun au jeu des échecs; c'est-à-dire, Reduire le Roi par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec; & c'est alors qu'on gagne la partie sur lui. Il y a des gens qui se vantent de *matter* avec un pion coëffé, c'est-à-dire, avec un certain pion dont on convient, & que l'on marque pour cet effet, afin de le reconnoître parmi les autres. Il a été *matté* en trois coups. Deux Chevaliers seuls ne peuvent *matter* le Roi. On le peut *matter* avec un chevalier & un fou; mais il faut être habile joüeur pour cela.

Quelques-uns disent que ces mots sont Persans, & que *échec mat* signifie que le Roi est mort. D'autres les derivent de *mactare*, qui signifie *tuer*, *aut matare configere*; d'où les Espagnols ont fait *matar*, tuer.

MATTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut veiller l'oiseau tant qu'il soit apprivoisé & *matté*.

MATTIR. v. act. Terme d'Orfevrerie: c'est, Rendre de l'argent ou de l'or mat, les mettre en œuvre sans les brunir, ni les polir. La mode de *mattir* la vaisselle a duré assez long-temps. En matiere d'argent, on dit plutôt *blanchir*.

MATTOIR. subst. masc. Petit outil de fer qui sert aux Graveurs, & Damasquineurs, pour amatir l'or, & le faire tenir dans les ciselures qu'ils ont preparées pour cela.

MATTOWME. s. m. Plante qui croît dans la Virginie, & qui est semblable au panis. Sa semence ressemble au seigle, mais elle est plus petite. Les habitans estiment le pain qui en est fait, fort delicat, & ils le mêlent avec de la graisse des bêtes sauvages.

MATURATION. s. f. Terme de Pharmacie. Coction qui se fait des remedes pour être mis en état d'être pris par ceux qui en ont besoin. Il se dit aussi de la coction des fruits qui ont été cueillis avant leur maturité, & qu'on met par là en état d'être mangez.

MATURITÉ. s. f. L'état de bonté, ou de perfection d'un fruit; le temps où on le doit cueillir. On n'attend pas la pleine *maturité* des fruits pour les confire. Ce vin est en sa *maturité*, il est bon à boire. Il faut coupper ces blez, ils sont en *maturité*. Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté & de *maturité* dans la nature: celui qui le sent, a le goût parfait. LA BR.

MATURITÉ, se dit figurément d'un certain point où doivent être les personnes, & les affaires, pour agir à propos. Il ne faut pas marier les personnes trop jeunes; il faut attendre qu'elles soient en âge de *maturité*. Il ne faut entreprendre les affaires que quand elles sont en *maturité*. Il mourut au plus haut point de sa valeur, & dans la *maturité* de sa sagesse. FLECH. Vous verrez le progrès d'une opinion nouvelle, depuis sa naissance jusqu'à sa *maturité*. PASC. On dit, avec *maturité*, pour dire, avec circonspection, à loisir. Il ne faut pas aller legerement dans cette affaire, mais y proceder avec *maturité*.

MATUTA. s. f. Nom d'une Déesse des Romains. La Déesse *matute* étoit l'aube du jour, appellée des Grecs *Leucothoé*.

MAU.

MAVALI. subst. masc. Est un poisson extraordinaire qu'on voit aux Indes Occidentales. Il est long de 20. pieds, & gros de dix. Il a quelque ressemblance avec le bœuf, & a le cuir fort dur. Le Cacique Carametex en nourrit un 26. ans dans un lac. Il étoit apprivoisé, & approchoit quand on l'appelloit. Il sortoit même de l'eau pour aller manger à la maison, & mangeoit tout ce qu'on lui donnoit de la main. Il joüoit avec les enfans, & se rejoüissoit quand il entendoit chanter en musique. Il passoit des hommes sur son dos de l'autre côté du lac, & en portoit dix tout d'un coup sans être beaucoup incommodé. HERRERA L. 5. ch. 2. Tout cela paroît bien fabuleux.

MAUBOUGE. Droit d'entrée qui se leve en Normandie & en d'autres lieux sur les boissons qui entrent, & qui sont brassées dans les villes, & lieux où il y a Foire, & marché. Il fut inventé par un nommé *Maubouge*, qui lui a laissé son nom. A Paris le droit appellé *maubouge*, se leve sur les bœufs, vaches, moutons, & autres qui ont le pié fourchu.

MAUCLERC. subst. masc. Vieux mot, qui signifioit, Lourdaut, ignorant, par opposition à *Grand Clerc*, qui signifie encore, savant & habile. Pierre Duc de Bretagne fut surnommé *Mauclerc*, ou le mal-habile.

MAUDIRE. v. act. *Je maudis*, *tu maudis*, *il maudit*, *nous maudissons*, *vous maudissez*, *ils maudissent*. *Je maudissois*, *je maudis*, *j'ai maudit*, *je maudirai*, *que je maudisse*, *je maudirois*. Faire des imprecations contre quelqu'un, ou à quelquechose. Le Christianisme defend de *maudire* ses persecuteurs. Il *maudit* l'heure qu'il est venu au monde. Etre *maudit* de Dieu & des hommes. Les Juifs croyent qu'il est permis de *maudire* les Chrêtiens, comme il paroit par le Talmud & par quelques autres Livres GROTIUS. Le négociant *maudit* la guerre, & le guerrier maudit la Paix. Cham fut *maudit* par son pere Noé, à cause qu'il avoit découvert sa turpitude. Les Demons ne font que *maudire* Dieu. Lorsqu'on ordonna à Theane de faire des imprecations contre Alcibiade, elle repondit qu'elle ne s'étoit pas mise parmi les vierges pour *maudire* les hommes, mais pour loüer les Dieux. M. SC.

MAUDIT, ITE. part. pass. & adj.

MAUDIT, signifie execrable, detestable, très mauvais. C'est un homme *maudit* qui ne songe qu'à faire du mal; un esprit *maudit*. Allez *maudits* au feu éternel.

Nommez le fourbe infame, & scelerat maudit,
Tout le monde en convient, & nul n'y contredit. MOL.

Une

Une terre *maudite*, qui est sterile, quelque culture qu'on y fasse: une ville *maudite*, où on se couppe la gorge; une affaire *maudite*, qui réüssit tout à rebours. Un *maudit* chemin, un *maudit* livre, un *maudit* metier.

MAUDISSON. subst. masc. Vieux mot. *Malediction*. Cet homme dans sa colere a fait mille *maudissons*.

MAUDOULE. s. m. Vieux mot. Qu'on trouve employé dans la coutume du Boulonois. Maladroit.

De *maledolatus*. MEN.

MAUGERES, ou MAUGES. s. f. Petits canaux de cuir, ou de toile goudronnée, par lesquels l'eau s'écoule du vaisseau dans la mer. Les *maugeres* sont au vaisseau ce que les goutieres sont aux maisons. POMEY.

MAUGEROU. s. m. Nom d'une espece de prune. Les *maugerous* viennent au mois d'Août. LA QUINT.

MAUGRE'. adv. Ce mot s'est dit autrefois au lieu de *malgré* qu'on dit ordinairement, & vient de *malè gratus*. NICOT.

MAUGRE'ER. v. n. Pester, jurer. Les joüeurs sont sujets à *maugréer*. Il est bas.

MAUPITEUX, EUSE. adj. Ce mot signifioit autrefois, Qui est dur, cruel, & sans pitié. Ainsi on disoit, les Soldats sont gens *maupiteux* de profession. Si vous avez à demander quelque chose à cet usurier, vous aurez à faire à un *maupiteux*.

—De Bacchus & de Cyprine,

Naquit cet enfant maupiteux. CONRART.

Presentement il n'a plus d'usage en ce sens, & on ne s'en sert guere que dans cette phrase basse, Faire le *maupiteux*; pour dire, Faire le miserable, se plaindre, se lamenter, sans en avoir autant de sujet qu'on voudroit le persuader. Cet homme est à son aise, cependant il fait le *maupiteux*.

MAUPOULE. s. f. Espece d'oiseau. On vit quelques oiseaux, entr'autres une *maupoulle*, près de l'Isle d'Amsterdam. LE P. TACHARD.

MAURE, MAURESSE. (On prononce *Môre*, *Môresse*, en allongeant un peu la premiere syllabe. On écrit aussi *More*, *Moresse*.) Homme ou femme, nez en une region d'Afrique appellée autrefois la *Mauritanie*, & maintenant la Barbarie. Les *Maures*, ou natifs de Barbarie ne sont pas noirs, non plus que les Espagnols & les Portugais. Ce sont les natifs de Guinée, d'Angola, & autres Païs là autour, qui sont proprement les Noirs ou Negres, & qu'on devroit distinguer des *Maures*. On appelle *Maures* à Siam & ailleurs dans les Indes Orientales, à la maniere Espagnole, non pas les Negres, mais ces Mahometans Arabes, que nos ancêtres ont appellé Sarazins, & dont la race s'est étenduë presque par tout notre hemisphere. LA LOUBERE. Cependant la plûpart des gens confondent les *Maures* avec les Negres, & l'usage a autorisé cette maniere de parler.

Les Grands Seigneurs ont la folie de se vouloir faire servir par des *Maures*. Ce mot est venu en usage en ces phrases. Traiter de Turc à *Maure*, c'est-à-dire, agir avec quelcun dans la derniere rigueur, ne lui relâcher rien. On dit en parlant d'une chose impossible, c'est entreprendre de blanchir un *Maure*, un Ethiopien. Quand on veut exaggerer la noirceur de quelcun, on dit que c'est un vrai *Maure*. On dit aussi en raillant, il est blanc comme un *Maure*.

On appelle colliers de *Maure*, des ustenciles de table qui servent à porter les plats ou les assiettes volantes, qui sont faits comme des colliers que portent les *Maures*. On appelle aussi un cheval roüan qui a la tête noire, & les extremitez, *Cap de Maure*.

On appelle aussi des peintures à la *Mauresque*, celles où il n'y a point de figures d'hommes, ni d'animaux, mais simplement des grotesques.

MAURESQUE. Voyez MORESQUE.

MAURICAUD, AUDE. adj. & subst. Qui tient du Maure, qui est un peu noir de visage. Cette femme s'est amourachée d'un petit *mauricaud* qui a bon air. Voyez cette petite *mauricaude*. Il est bas.

MAUSOLE'E. subst. masc. Tombeau magnifique qu'on éleve pour faire honneur à quelque Prince, ou autre personne illustre. On le dit aussi des representations de tombeaux qui se font dans les pompes funebres. Il y avoit un superbe *Mausolée* élevé dans le Chœur de la Cathedrale aux obseques de ce Prince. On ordonna que la Religion éleveroit un magnifique *Mausolée* au grand Maître. BOUH. Les six vers que j'ai promis au marbre de ton *Mausolée*, feront pleurer toute la terre. MAI. Une Relation de la Chine dit qu'il y a dans ce païs-là 685. fameux *Mausolées*. On a appellé aussi *Mausolée*, la châsse d'un Saint. Ce mot a été emprunté du nom de *Mausole* Roi de Carie, à qui sa veuve Artemise fit bâtir un tombeau si magnifique, qu'il a passé pour une des sept merveilles du monde. Ce mot se dit quelquefois en prose, mais il est bien plus usité en poëne. REFL.

MAUSSADE. adj. masc. & fem. Qui est degoûtant, & desagreable. Il se dit tant de ceux qui sont mal-propres en habits, que de ceux qui sont laids de corps, & de visage, & de ceux qui sont d'humeur grossiere, & incivile, tant dans leurs paroles que dans leurs actions. Les Harengeres sont fort *maussades* en leurs paroles. Les Pedans sont fort *maussades* en leurs vetemens. Ce Juge est *maussade* & rebarbatif envers les parties. On le dit aussi de quelque ouvrage mal fait. Cet habit est fort *maussade*. Ce batiment est *maussade*.

Ce mot est un composé de *sade*, vieux mot François qui signifioit, *propre*, *net*, *gentil*, & vient du Latin *malesada*. Il est bas.

MAUSSADEMENT. adv. D'une maniere maussade & malpropre. Il fait tout *maussadement*. Les Savetiers travaillent *maussadement*. Il est bas.

MAUVAIS, AISE. Qui n'a pas les qualitez qu'il devroit avoir, qui est opposé à bon. Il faut avoir l'esprit égal dans la bonne, ou la *mauvaise* fortune. Les bons pâtissent pour les *mauvais*. Il ne faut point approuver les *mauvaises* choses, de peur qu'on ne vous juge capable de les faire, si l'occasion s'en presentoit. LE CH. DE M. Celui qui fait une bonne action par un *mauvais* motif peche, quoique son action ne soit pas *mauvaise* dans sa matiere. LA PL. Il se faut garder des *mauvaises* compagnies.

Ce mot vient du Latin *malus*, & se peut joindre pour épithete à presque tous les substantifs tant en la Nature qu'en la Morale. *Mauvais* beure, *mauvais* goût, *mauvaise* action, *mauvaise* parole, *mauvais* bruit. Les bons & les *mauvais* Anges. Il ne faut point aller en de *mauvais* lieux, hanter des femmes de *mauvaise* vie. Il se faut garder du *mauvais* air. Plutarque a fait un Traité de la *mauvaise* honte.

On appelle le *mauvais* riche, celui qui n'a point pitié des pauvres. Il y en a une Parabole dans l'Evangile.

MAUVAIS, se dit aussi pour, Incommode, fâcheux, difficile, severe. Il est tantôt en bonne & tantôt en *mauvaise* humeur.

Quittez cette fâcheuse humeur,
Ne faites plus tant la mauvaise;
A votre âge Sainte Therêse
N'offroit pas à Dieu tout son cœur. LA CHAPEL.

MAUVAIS, signifie aussi, Ce qui est nuisible, dangereux. Les excès sont *mauvais* pour la santé. Voilà un *mauvais* mal, c'est un *mauvais* signe. Il est en *mauvais* état. Vous avez un *mauvais* voisin. Un hybou est un oiseau de *mauvais* augure.

En ce sens on dit qu'un homme fait le *mauvais*, lorsqu'il menace, qu'il bat, qu'il fait du desordre. C'est un mau-

mauvais garçon, un *mauvais* garnement. Il ne sera pas si *mauvais* qu'il a promis à son Capitaine.

On dit encore quand on veut diminuer le merite de quelque chose, la louër sobrement, qu'elle n'est pas *mauvaise*. Ce discours, ce Poëme, ne sont pas *mauvais*. Au contraire, dire qu'une chose n'est pas *mauvaise*, c'est dire quelquefois qu'elle est bonne, & même très-bonne: ce qui depend de la maniere de prononcer. Les vendanges ne sont pas *mauvaises* cette année. Ce ragoût n'est pas *mauvais*. Il n'est pas en *mauvaise* posture à la Cour. On dit ironiquement, Vrayment cela n'est pas *mauvais*, quand on fait quelque reproche, quelque admiration de ce qu'on n'approuve pas.

Mauvais, se dit aussi adverbialement. Il sent *mauvais*. Il fait *mauvais* semer. Il fait *mauvais* marcher en cette saison. ¶ On dit aussi, par maniere d'excuse, lorsqu'on fait quelque chose qui peut deplaire, Ne trouvez pas *mauvais* si je prends parti contre vous en faveur de mon ami. On ne doit point trouver *mauvais*, que chacun deffende son bien. Qu'on le trouve bon ou *mauvais*, je n'en ferai ni plus ni moins. On parleroit mal si on disoit, Ne trouvez point *mauvaise*, une si juste & si honnête curiosité. Bou. Il faut dire, ne trouvez point *mauvais*, quoyque le substantif qui suit soit feminin. Je trouve *mauvais* la liberté que vous avez prise. Nouv. Rem. Et la raison en est que *mauvais* dans ces sortes de phrases s'employe adverbialement. Trouver *mauvais* signifie, se plaindre, être choqué, se ressentir. On dit fort bien, je trouve cette action *mauvaise*, ou je trouve *mauvaise* cette action; mais c'est un sens tout different de trouver *mauvais*.

On dit, Prendre quelque chose en *mauvaise* part; pour dire, la prendre mal, lui donner un sens fâcheux, un sens desavantageux.

Mauvais, se prend quelquefois substantivement. Il a cela de *mauvais*, qu'il critique sans cesse. Montagne dit au hazard tout ce qui lui vient à l'esprit, risquant le bon pour le *mauvais*, & le *mauvais* pour le bon. Vign Marville. Il y a du bon & du *mauvais* dans cette piece. Le peuple appelle aussi le *Mauvais*, le Diable.

Du Cange dit que les Anciens l'ont appellé *Mausés*, *quasi maleficus* ou *malefactus*; & que c'est de là qu'est venu le mot de *mauvais*.

Encore que *mauvais* & *méchant* soient ordinairement Synonimes, neanmoins *méchant* est un peu plus fort & plus odieux que *mauvais*. On dit, trouver *mauvais*, sentir *mauvais*. *Méchant* ne se dit point là. On dit prendre en *mauvaise* part, plutôt qu'en *méchante* part. On dit les *méchans* & non pas les *mauvais*: c'est un *méchant*, & non pas c'est un *mauvais*, à moins qu'on n'ajoute un substantif, comme, c'est un *mauvais* garçon. Refl.

MAUVAISTIE', ou MAUVAITIE'. s. fem. Mechante qualité d'une chose, ou d'une action. C'est un vieux mot hors d'usage.

Tu pretens finement par cette mauvaistié,
Lui donner plus d'amour, à moi plus d'amitié. Regn.

MAUVE. subst. fem. Plante dont il y a plusieurs especes. La *mauve* commune a une racine simple, blanche, d'un goût doux & visqueux. Elle pousse plusieurs tiges rondes, veluës, moëlleuses, rameuses, longues d'environ une coudée & demie. Ses feuilles sont presque rondes, un peu decouppées, veluës, molles, de couleur vertebrune, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont des cloches couppées en cinq parties jusques vers la base, de couleur purpurine pâle, ou blanchâtre, mêlées de rayes d'un purpurin foncé. Son fruit est applati en rosette ou orbiculaire, ressemblant à un petit nombril, d'un goût fade, visqueux; il renferme des semences menuës qui ont la figure d'un petit rein. En Latin *malva vulgaris flore majore, folio sinuato*. J. Bauh. Cette plante est fort émolliente, d'où elle a tiré son nom; elle est aussi propre pour adoucir & pour humecter. On s'en sert pour les lavemens, pour les fomentations, pour les cataplasmes. Il y a une *mauve de jardin* dont la tige vient à la hauteur d'un arbrisseau, & qui a des fleurs grandes comme des roses, de couleur rouge ou incarnate, ou blanche, ou tirant sur le purpurin ou rouge noirâtre. On la cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur. On l'appelle *malva rosea folio subrotundo*. On l'appelle *malva rosea*, parce que ses fleurs ressemblent en quelque maniere à des roses épanouïes, mais elles n'ont point d'odeur.

Il y a encore une *mauve en arbre*, haute de six ou sept pieds, dont les fleurs sont pareilles à celles des *mauves* ordinaires, d'une belle couleur rouge. Ses feuilles sont grandes, presque rondes. En Latin *malva arborea, Veneta dicta, parvo flore*.

Malva, en Grec *malachée*, de *malassoo*, j'amolis, parce que la *mauve* est propre pour amolir.

MAUVIETE. subst. fem. Espece d'alouette. L'Acad.

MAUVIS. s. m. Espece d'oiseau gros comme un pigeon, qui se plaît à voler sur les eaux. Il est appellé en Latin *malvicius* par quelques Auteurs. On l'appelle *mauvis* ou *mauviete*, à cause qu'elle mange des emences de *mauve*.

Mauvis, est aussi une espece de grive qui est de la troisiéme grandeur, moindre que la grive commune. En Latin *tu dus ruber*.

Mauvis, sont aussi de grands oiseaux qui ont des ailes grisâtres, & le reste du corps blanc qu'on trouve vers le Cap de Bonne Esperance, que les Pilotes appellent *gaivotons*. Frezier dit *mauve*. s. f.

On dit proverbialement en Fauconnerie, les faucons ont engendré les *mauvis*.

MAUX. C'est le pluriel de *mal*. Voyez donc Mal.

MAUZ. Fruit qui croit en Sirie. Voyez Mandragore.

MAX.

MAXILLAIRE. adj. Terme d'Anatomie dans lequel il faut prononcer les deux *ll* & ne les point mouiller. Qui appartient, qui a rapport aux mâchoires. Ce nom se donne aux os & aux glandes des mâchoires.

L'Os Maxillaire ou de la mâchoire, est le plus spongieux & le plus grand de la face. C'est lui qui fait une partie de la jouë, qui contribue à former l'orbite par sa partie inferieure, qui compose la plus grande partie du Palais & qui reçoit les dens d'enhaut dans ses cellules. Il y a un trou considerable au-dessus de l'orbite de l'œil pour donner passage au rameau de la 5e. paire des nerfs qui se porte au visage, & aussi à un autre rameau qui va à la partie posterieure des dens incisives.

Les *glandes maxillaires* sont ainsi appellées, parce qu'elles sont situées sous la mâchoire inferieure, entre le larinx & l'Os hïoïde.

MAXIME. subst. fem. Regle, principe, fondement de quelque art, ou science. Philon étoit Académicien, & il enseignoit la grande *maxime* de Socrate. Tout ce que je sçais, c'est que je ne sçais rien. L'Ab. d'Olivet. C'est une *maxime* d'Etat de ne point souffrir qu'un Sujet soit trop puissant. Machiavel établit des *maximes* dangereuses dans sa Politique. On avoit alors pour *maxime* à la Cour de Suede, que Dieu ne parlant plus aux Rois par des songes & des visions prophetiques, ils devoient regarder l'occasion favorable d'étendre leurs limites comme une vocation Divine. Basnage. On a de la peine à établir des *maximes* generales, & qui servent de regle par tout. L'enflure des *maximes* des Stoïciens n'a jamais fait de sages qu'en idée. G. G. On ne sent guere la fausseté d'une *maxime* dont on recueille l'utilité Or. M. Nous avons des *maximes* commodes, & utiles à toutes sortes de personnes; pour les gens mariez ou pour

pour les gens d'Eglise. PASC. PROVINC. Nos Peuples en fait de morale, sont prévenus de fausses *maximes* tout autrement pernicieuses que les erreurs de pure speculation. LA PLACETTE. L'experience refute beaucoup de *maximes* qui passent ordinairement pour constantes, & celles qu'on estime les plus generales, ne laissent pas de souffrir exception en plusieurs rencontres. J. DES SC. Il faut tenir pour *maxime* qu'en matiere de superstition, le Peuple ne voit pas même ce qu'il regarde. MAROLE.

C'est d'un Roi, que l'on tient cette maxime *auguste,*
Que jamais l'on est grand qu'autant que l'on est juste. BOIL.

MAXIME, signifie encore, Axiome, sentence, apophtegme. Les *maximes* morales de Mr. de la Rochefoucaut sont fort ingenieuses. Le stile des *maximes* doit être vif, & serré. C'est une *maxime* generale, que l'amour propre est le ressort de toutes nos actions. C'est une *maxime*, de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui fût fait à nous-mêmes. Il dit tout par *maximes* jusqu'aux complimens. AMUS. SER. Les *maximes* sont comme des loix dans la morale. LA BRUY. Les *maximes* doivent être à la maniere des Oracles, courtes & concises. ID.

Maxime, prise à la rigueur, est une sentence generale & pleine de sens, mais qui contient une vérité morale toute pratique, & qui tend directement à la conduite des mœurs. Comme, il faut toûjours être en garde contre soi-même. Il ne faut être ni trop à soi, ni trop aux autres. La sentence ne va pas tant à la pratique, elle s'en tient plus à la speculation. LE P. BOUH. Le dernier siecle a été un siecle de sentences & de *maximes*: mais la plûpart de ceux qui en ont fait ne les ont point demêlées; & ils confondent souvent la *maxime* avec la sentence. Ils prennent même quelquefois pour sentence ou pour *maxime*, une simple reflexion qui n'est ni l'un, ni l'autre. ID.

Ce mot vient de *maxima*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Le peuple appelle une *maxima*, celle qu'on ne veut pas nommer *macquerelle*.

MAXIME, en termes de Musique, est la plus grande de ses notes, qui vaut 12. mesures, & est figurée par un quarré long avec une queuë. Salomon de Caux dit qu'elle ne contient que huit mesures.

MAY.

MAY. subst. masc. Le cinquiéme mois de l'année à compter depuis Janvier, durant lequel le Soleil entre dans le signe des Gemeaux, & les plantes fleurissent. *May* a 31. jours. Le mois de *May* a toûjours été estimé propre à faire l'amour, à se marier. Je reponds de ma chasteté dans tous les autres mois de l'année, mais dans le mois de *May*, je n'en reponds point. M. DE S. Les superstitieux font grand cas de la rosée de *May*, du beurre de *May*. Bien des gens font scrupule de se marier au mois de *May*, comme un mois malheureux. Cette superstition est venuë des Romains, qui celebroient la fête des esprits malins au mois de *May*.

On dit prov. frais *Mai* & chaud Juin, c'est pain & vin. *Mai* & le pronom *moi* se prononceoient anciennement l'un comme l'autre. Le joli mois de *may*. AMADIS.

Papias derive ce mot de *madius*, qu'on a dit dans la basse Latinité, *eo quod tunc terra madeat.* Il vient de *Maius*. Ce mois a été appellé *maius* par Romulus, en consideration des Senateurs & des notables de sa Ville, qu'on nommoit *majores*; comme le mois suivant, *Junius*, en l'honneur des plus jeunes, *in honorem juniorum*, dont il se servoit à la guerre. D'autres veulent qu'il l'a ainsi appellé de *Maia*, mere de Mercure. Ce mois étoit sous la protection d'Apollon.

MAY, est aussi un arbre ou gros rameau de verdure, que par honneur on plante devant la porte d'une personne qu'on veut honorer, le premier jour de *May*. Cette ceremonie n'est plus guere en usage qu'à la campagne & chez les Artisans, comme Maçons, Marechaux, Boulangers, Imprimeurs, &c. Neanmoins les Clercs de la Basoche vont encore planter solemnellement un *may* dans la cour du Palais tous les ans; & les Orfevres presentent à la Vierge un grand tableau qu'on appelle le *tableau de may*, qu'on attache ce jour-là à la porte de l'Eglise. Les Bourgeois de la Haye en Hollande plantent des *mays* tous les ans avec grande ceremonie, pour les Etats Generaux, les Etats de la Province, le Stadhouder, les Magistrats, les principaux Officiers de la Bourgeoisie, &c. Et ces *mays* sont magnifiques, ornez de guirlandes, de banderoles &c. avec des armoiries & des Inscriptions latines.

MAY, en termes de Marine, est un grand espace de bois grillé par le fond, où l'on met égouter le cordage qui est nouvellement sorti du goudron.

MAYCAMP. Voyez MAJUMA.

MAYENCE. Terme de Fleuriste. Tulippe qui entre en Fleur incarnate & chamois, puis elle fait paroître du colombin & du rouge. MORIN.

MAYENNE. Voyez MELONGENE.

MAYEUR. Voyez MAIRE.

MAYNEAU. s. m. Terme des anciennes Fortifications. Tour basse appliquée par dehors contre les murs d'une ville pour leur deffense.

MAYON. s. m. Nom d'une monnoye d'argent de la Chine & du Royaume de Siam. Un *mayon* vaut neuf sols de France. Le *mayon* vaut deux fouangs. LA LOUBERE.

MAYS. ou MAHIS. subst. masc. C'est ce qu'on appelle autrement *blé d'Inde, & de Turquie.* Il y en a de plusieurs sortes fort differentes par la couleur de leurs épis. Il y en a de blancs, de rouges, de presque noirs, de pourprez, de bleus, & de bigarez de plusieurs couleurs, le tout par l'écorce, car la farine en est toûjours blanche. Il est temperé, & fort nourrissant. Jamais les Sauvages qui en usent ne sont travaillez d'obstructions; ils n'ont jamais mauvaise couleur; c'est leur meilleur remede contre les maladies aiguës; & on en donne sans danger aux malades de toutes maladies. On en fait un breuvage que les Mexicains appellent *atolle*, dont ils usent ordinairement, & que les Medecins donnent au lieu de tisanne. Les Espagnols le prenent encore tendre, le broyent avec de l'eau, & en font comme un lait; qu'ils mélent avec du sucre, de l'ambre &c. & en font une boisson excellente & nourissante: ils l'apellent *atolle*. LABAT. Les Indiens se nourrissent de gâteaux de *mays* cuits dans une terrine. Ils les mangent tout chauds avec un peu de sel & de poivre long. Quelques-uns en mangent les grains tout verds, & les trouvent fort nourrissans, & d'aussi bon goût que nos pois verds. De Laët, Acosta, & De Leri en ont amplement écrit. Son grain est attaché à un gros gland ou bouton, & ne vient point en épi.

A Mexique les Prêtres faisoient de longues Processions pour benir le *mays*. Ils l'arrosoient du sang qu'ils tiroient de leurs parties honteuses, & divisoient les gâteaux qu'ils en faisoient comme du pain benit, qu'ils donnoient à manger au peuple. HERRERA.

Il y a deux sortes de *mays*. L'un est dur, qu'on mange au lieu de pain, grillé ou bouilli dans l'eau. L'autre est tendre & delicieux. La semence du dur se cultive maintenant en Espagne, & non pas celle du tendre. On fait de sa farine des bignets, de la galette, & des biscuits. Les Medecins les plus experts preferent la farine du *mays* à celle du blé commun. De cette farine & de l'eau simple les Indiens font leur breuvage ordinaire, qui ensuite se tourne en excellent vinaigre. Des tuyaux de ce *mays*

qui sont fort doux avant que le grain se meurisse, il se fait d'excellent miel. Quand on y mêle quelques ingrediens, il s'en fait un breuvage qui ennyvre soudain, c'est pourquoi il est deffendu. Ses feuilles & ses tuyaux sont une bonne nourriture pour le betail. Le son est assez tendre, & peut faire d'assez bon pain.

MAYTEN. s. m. Arbre du Chili qui a la feuille à peu près comme l'amandier. Le bois en est dur, rougeâtre, & liant. FREZIER.

M A Z.

MAZAGES. s. m. Espece de Fief en Languedoc.

MAZETTE. Voyez MASETTE.

M E A.

MEAN. Terme de salines. Voyez MARAIS SALANS.

M E C.

MECENAS, MECENE. sub. masc. En prose on dit *Mecenas*, & en vers *Mecenas* & *Mecene*. Nom d'un Chevalier Romain favori d'Auguste, qui aimoit les gens de lettres, & les appuyoit de son credit, sur tout les Poëtes. On s'est servi depuis de ce nom pour honorer tous les grands Seigneurs qui favorisent les sciences, & les Auteurs, & qui les protegent. Il n'y a plus de *Mecenas*, aussi n'y a-t il plus d'Horaces, ni de Virgiles.

Où chercher un Patron dans le siecle où nous sommes?
Il est de grands esprits, il est de savans hommes;
Mais il n'est plus de Mecenas. POËTE ANONYME.
Mais sans un Mecenas, *à quoi sert un Auguste.* BOIL.

MECHANICIEN, prononcez MECANICIEN. s. m. Homme habile en mechanique. Ouvrier qui fait, ou qui invente des ouvrages de méchanique. Anthemius de Tralles passoit pour le plus grand *mechanicien* de son tems. TOUR.

MECHANIQUE, prononcez MECANIQUE. subst. fem. ou plûtôt les *Mechaniques*. C'est une science qui fait partie des Mathematiques, qui enseigne la nature des forces mouvantes, l'art de faire le dessein de toutes sortes de machines, & d'enlever toutes sortes de poids par le moyen des leviers, coins, poulies, moufles, vis, &c. La *mechanique* n'a rien de bas, quoi que la main y concoure avec l'esprit. Cassiodore appelle la *mechanique*, le compagnon & le concurrent de la nature, parce qu'elle fait des especes de miracles, en mettant en usage les forces occultes & secretes de la matiere. Ce qui fait que les *Mechaniques* ne sont pas autant estimées qu'elles le meritent, c'est que l'on n'en a regardé que la pratique, sans faire reflexion sur leur theorie, qui peut occuper les esprits les plus élevez. Il est vrai aussi que les Artisans s'acquitent très-bien de leur metier, sans être Geometres ni Philosophes. Mais ce sont les Geometres & les Philosophes qui ont établi par leur science, les principes des arts, & qui ont trouvé les regles que les Artisans suivent aveuglément, sans en sçavoir les fondemens. D'ailleurs quoique selon la force du mot, il semble que cette science ne regarde que la composition des machines, elle renferme cependant tout ce qui regarde les autres arts, qui ont besoin de son secours. LE P. LAMY. Les Auteurs qui ont écrit des *Mechaniques* & machines, sont entre autres Guide, Ubalde, Stevin en son Hydrostratique, George Pachimere, Picolomini, Monantholius & Blancanus sur les *Mechaniques* d'Aristote, Heron, George Agricola, les Forces mouvantes de Salomon de Caux, Augustin Ramelli, le Theatre de Jacques Besson, & le Theatre de Victorio Zonca, les Pneumatiques de Jean Baptiste Porta, Strada, Anthoine Bachot, Wallis, Perrault, Mariote, de la Hire, &c. Descartes a fait aussi un petit Traité de la *Mechanique*, où il parle du plan incliné, du levier, du coin, de la rouë, de la poulie & de la vis, sur quoi le Pere Poisson de l'Oratoire a fait de sçavantes observations. Il paroit par les découvertes les plus generales & les plus fecondes où l'on soit arrivé jusqu'à present dans la *mechanique*, qu'elle n'est que la science des mouvemens composez. FONTEN.

MECHANIQUE, à l'adjectif, se dit aussi en Mathematique d'une construction, ou d'une preuve d'un problême, qui ne se fait pas d'une maniere Geometrique, mais en tâtonnant ou avec l'aide des instrumens, comme sont la plupart des problêmes sur la duplication du cube & sur la quadrature du cercle.

MECHANIQUE, se dit aussi de la maniere d'expliquer les ressorts d'une machine, & les causes naturelles des actions des corps animez & inanimez. Par les loix de la *mechanique*. Le Sr. Perrault Medecin a fait un excellent Traité de la *mechanique* des animaux, de tous les ressorts & causes de leurs actions. Dieu remuë seul toute la matiere par des loix *mechaniques*. BAY.

MECHANIQUE, se dit pareillement des Arts serviles, & qui sont opposez aux Arts Liberaux, tels que ceux que pratiquent les Ouvriers qui travaillent non seulement à la construction des machines, mais encore à toutes les manufactures, & aux choses qui servent aux necessitez ou commoditez de la vie, comme les Maçons, les Tailleurs, les Cordonniers. On dit que ces gens exercent des arts *mechaniques*. Les arts *mechaniques* sont ceux où l'on travaille de la main; & où il faut executer & achever par le secours des instrumens ce que l'esprit a conçu & preparé. La plûpart des Princes & des grands Seigneurs d'Allemagne, sçavent quelque chose des *mechaniques*. J. DES SC.

MECHANIQUE, se dit aussi figurément & bassement, d'un homme pauvre, ou d'un avare qui vit d'une maniere vile & sordide. C'est un pauvre *mechanique*. Cet homme a l'ame *mechanique*, il vit d'une maniere sordide & *mechanique*. En ce sens *mechanique* est aussi substantif, & signifie lesine. Il est bas.

Sa table famelique,
Fait dire à nos Esprits gaillards,
Qu'il entend bien la mechanique. GOM.

Du Grec *mechanée*, art, machine.

MECHANIQUEMENT. adv. D'une maniere *mechanique*. Selon le loix de la mechanique. Il est impossible d'expliquer *mechaniquement* la formation des corps organisez. BIB. CH. A present on n'oseroit plus croire sçavoir une chose, que lorsqu'on la peut expliquer *mechaniquement*. J. DES SC.

Ce mot est quelquefois opposé à *geometriquement*, & se dit lors qu'on resout ou qu'on prouve un problême en tâtonnant, & sans une entiere exactitude, en se servant de compas, ou d'autres instrumens, au lieu de le faire par le seul raisonnement, & faisant abstraction de la matiere avec toute la certitude & precision imaginable.

MECHANIQUEMENT, signifie d'une maniere mesquine, & sordide. Cet homme vit fort *mechaniquement*. Il est bas en ce sens.

MECHANISME. s. m. Maniere d'agir selon les loix de la Mechanique. Le *mechanisme* de la Nature est toûjours le même, & elle agit toûjours par les mêmes loix. VAL. Par le *mechanisme* de la nature, nous entendons les loix generales du mouvement que le Créateur à établis, & selon lesquelles il gouverne tout l'Univers. ID. Le *mechanisme* ne suffit pas pour expliquer les mouvemens involontaires des animaux, & il faut recourir aux Formes plastiques. LE CL. Les plus admirables de tous les animaux quant au *mechanisme*, ce sont ceux qui nous ressemblent le moins. FONTEN.

MECHANT. Voyez MESCHANT, & ainsi de plusieurs autres mots, que l'on écrit presentement sans *s*, parcequ'elle ne se prononce pas.

MECHOACAN. Prononcez MECOACAN. s. m. Terme de Pharmacie. Grosse racine presque insipide, cen-

cendrée au dehors, blanchâtre au dedans, de substance rare & legere, qui est apportée par trenches de la Nouvelle Espagne, & qui porte le nom de la Province de *Mechoacan* où elle naît en grande quantité. On en trouve aussi en beaucoup d'autres endroits de l'Amerique. Elle y fut connuë avant le jalap; qui l'est presentement plus qu'elle, ou du moins plus employé, parce qu'on lui a trouvé plus de vertu. Celle du *mechoacan* est plus douce, & par là il est preferable. Quelques-uns l'appellent *rhubarbe blanche*. Elle s'éleve en une tige qui s'étend de tous côtez en beaucoup de rameaux rampans. Cette racine est semblable à celle de la coleuvrée vulgaire. Elle purge, sans violence, les serositez. On s'en sert dans l'hydropisie, dans les rhumatismes, dans la goute sciatique: on la prend en poudre subtile. M. Boulduc a trouvé par ses analyses, qu'il contient 12. fois plus de sel que de racine. Dans le choix du *mechoacan*, il faut preferer les morceaux qui sont plus bruns en dedans, & d'une substance plus serrée.

MECONIUM. f. m. Terme de Pharmacie. C'est le suc ou le jus de pavot tiré par expression, qui differe de l'opium, en ce que celui-ci est une larme qui en decoule aprés une incision.

Ce mot vient du Grec *mêkon*, qui signifie *pavot*.

MECONIUM, se dit aussi de l'excrement noir & épais qui s'est amassé dans les intestins d'un enfant pendant la grossesse de la mere. Cet excrement ressemble en couleur, & en consistence à la moële de casse. Il ressemble aussi au *meconium*, ou suc de pavot, d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

MECONNOITRE. Voyez MESCONNOISTRE.

MECONTENT. Voyez MESCONTENT.

MECREDI. Voyez *Mercredi*.

M E D.

MEDAILLE. f. f. Petite figure ou piece de metal en forme de monnoye, faite pour conserver à la posterité le portrait des gens illustres, ou la memoire de quelque action considerable. Quelques-uns ont crû que les *medailles* anciennes ont servi de monnoyes. Mr. Patin a fait un chapitre exprès pour prouver, que toutes les *medailles* antiques ont été des monnoyes des Anciens, qui avoient cours, & un prix reglé dans les payemens; & qu'il n'en faut excepter que les medaillons. Le P. Joubert est dans le même sentiment. Il est difficile de demêler la monnoye d'avec les *medailles*. Les sçavans sont si fort partagez sur cette matiere qu'on ne peut rien décider. Mais après Cesar il y eut de la monnoye & des *medailles*. Les Monnetaires mettent leur nom sur la monnoye. Pour les *medailles*, on les distingue de la monnoye lorsqu'on trouve sur le revers quelque évenement memorable. Les *medailles* sont, ou antiques, ou modernes. Les *antiques* sont celles qui ont été frapées jusqu'au III ou IX. siecle. Les *modernes* sont celles qui ont été fabriquées depuis 300. ans. Car pour celles que nous avons depuis Charlemagne, jusqu'à ce tems, les curieux ne daignent pas les ramasser, excepté celles qui finissent la suite de l'Empire des Grecs. Parmi les *medailles* antiques il y en a de Greccques, & de Latines. Les Grecques sont les plus anciennes. Les Grecs frappoient des monnoyes de tous les trois metaux avec tant d'art, que les Romains ont eu bien de la peine à les égaler. Les *medailles* Grecques ont un dessein, une attitude, une force, & une delicatesse à exprimer jusqu'aux muscles, & aux veines, qui surpassent infiniment les Romaines. Il y a aussi des *medailles* Hebraïques, Puniques, Gothiques, & Arabesques, qui font un nouvel ordre, dans les antiques, & dans les modernes. Les *medailles* d'argent ne remontent point au delà de l'an 484. de Rome, & celles d'or à l'an 545. & si l'on en produit de plus anciennes elles sont fausses. Le Roi Servius Tullius fit le premier battre de la monnoye de cuivre l'an de Rome 180. Les *medailles consulaires* portent ce nom, pour les distinguer des Imperiales, non parcequ'elles ont été battuës par l'ordre des Consuls, mais seulement parcequ'elles ont été frappées dans le tems que la République étoit gouvernée par les Consuls. Le Pere Joubert en compte environ 50. ou 60. d'or: 250. de bronze, & près de 1000. d'argent. Goltzius les a décrites par ordre chronologique, & en suivant les Fastes Consulaires. Ursin les a disposées par l'ordre des familles Romaines. Mr. Patin en a composé une suite complete dans le même ordre qu'Ursin: & il n'en compte que mille 37. consulaires qui se rapportent à 178. familles Romaines. Les *consulaires* sont constamment les plus anciennes des *medailles* Latines, puisque du tems des Rois qui ont regné dans Rome, l'on ne savoit ce que c'étoit que de battre monnoye sur tout en or & en argent: si bien que la suite des Familles tient le premier rang d'antiquité entre les *medailles* Romaines. Hofman appelle *medailles consulaires*, celles où les Empereurs sont representez avec les ornemens consulaires. Parmi les *Imperiales* on distingue le haut, & le bas Empire. Le haut Empire commence à Cesar, & finit au tems des trente Tirans vers l'an 260. de JESUS-CHRIST. Le bas Empire comprend près de 1200. ans, c'est-à-dire, jusqu'à la prise de Constantinople en 1450. On ne laisse pourtant pas de compter toutes les *medailles* des Empereurs jusqu'aux Paleologues entre les antiques, quoique les curieux n'estiment que les antiques. Tout au plus les belles Imperiales ne passent point le regne d'Heraclius mort en 641. Après le temps de Phocas, & d'Heraclius l'Italie demeura en proye aux barbares; ainsi les monuments qui nous restent du regne de ces deux Empereurs finissent les suites des *medailles Imperiales*. On y joint les *medailles* du bas Empire, & les Empereurs Grecs, dont on peut faire une suite jusqu'à nous, en y ajoûtant les modernes. Mr. Patin a fait un ample recueil des *Imperiales* jusqu'à Heraclius. Les *Gothiques* sont partie des Imperiales: on les appelle ainsi, parcequ'elles ont été faites du temps des Gots, & dans la decadence de l'Empire; elles ressentent l'ignorance de leur siecle.

A l'égard des *medailles modernes*, elles ont été fabriquées dans l'Europe depuis que la domination des Gots y a été éteinte, & que la sculpture, & la gravure ont commencé à refleurir. La premier frappée est cello de Jean Hus, en 1415. & si l'on en voit de plus anciennes, elles sont ou fausses, ou restituées. On n'en trouve point en France frappées avec l'effigie du Prince avant le regne de Charles VII. L'étude des *medailles* modernes est d'autant plus utile, qu'elles donnent plus de lumieres que les antiques, & qu'elles marquent les temps & les circonstances des évenemens: Au lieu que les inscriptions des anciennes sont fort courtes & fort simples, & presque toutes sans datte. De plus les *medailles antiques* sont fort sujettes à être fausses à cause de leur prix excessif, qui les a fait contrefaire avec tant d'artifice qu'il est mal aisé de les distinguer; & qu'au contraire l'on reconnoît facilement quand les modernes sont frappées, ou moulées.

Au reste les *medailles* ont été fabriquées de trois sortes de metaux, qui font trois suites differentes dans les cabinets des curieux. Celle d'or est la moins nombreuse: elle n'excede gueres mille ou 1200. dans les Imperiales: Celle d'argent peut aller jusqu'à trois mille dans les seules Imperiales; & celle de bronze des trois grandeurs differentes, c'est-à-dire, de grand, de moyen, & de petit bronze, au delà de six ou sept mille dans les Imperiales. La suite de la premiere grandeur ne s'étend pas au delà de Domitien. La suite de la seconde vient jus-

jusqu'à Heraclius, & se forme aisément. La suite de la troisieme grandeur est fort interrompuë entre Theodose & Paleologue. Voyez GRANDEUR. On trouve encore des *medailles* de plomb, auquelles il faut prendre garde de n'être pas trompé, parce que la plûpart sont modernes & de nulle valeur, au lieu que les plombs antiques sont les plus curieux.

Il n'y a point de veritables *medailles* Hebraïques, & celles où l'on voit la tête de Moïse, & de JESUS-CHRIST, sont ou fausses, ou modernes. On retrouve seulement quelques Sicles de cuivre, ou d'argent, avec une legende Hebraïque, ou Samaritaine. On n'en a jamais vu d'or. Voyez sur ce sujet, l'*Histoire des Juifs reclamée & retablie*, de M. BASNAGE, P. 411.

On appelle la *Legende* de la *medaille*, l'écriture qui est autour; l'*exergue*, celle qui est au bas.

Ce n'est ni le metal, ni le volume qui rend les *medailles* precieuses: mais la rareté de la tête, ou du revers, ou de la legende. Telle *medaille* en or est commune, qui sera très-rare en bronze. Telle sera très-rare en argent qui sera commune en bronze & en or. Tel revers sera commun, dont la tête sera unique. Telle tête sera commune dont le revers est très-rare. Il y a des *medailles* qui ne sont rares que dans certaines suites, & qui sont fort communes dans les autres. Par exemple on n'a point d'*Antonia* pour la suite du grand bronze, il faut necessairement se servir de celle du moyen bronze. Au contraire on n'a point d'Agrippine, femme de Germanicus en moyen bronze, mais seulement en grand. L'Othon est rare dans toutes les suites de bronze, & il est commun dans celles d'argent. On fait monter les Othons de grand bronze à un prix immense: & ceux de moyen bronze à 40. ou 50. pistoles. On met le même prix aux Gordiens d'Afrique. Les *medailles* uniques n'ont point de prix. On appelle *medailles* uniques, celles qui ne se trouvent pas même dans le cabinet des curieux du premier ordre, & qu'on ne trouve que par hazard. L'Othon de grand bronze est une *medaille* unique. Quand les *medailles* passent dix ou douze pistoles, elles valent ce que l'on veut, & elles n'ont d'autre prix que celui que lui donne le curieux qui les veut acheter. Voyez là-dessus Mr. Vaillant. Le Pescennius Niger, & le Pertinax sont fort rares en tous metaux. Le Didius Julianus ne se trouve gueres qu'en grand bronze. Si l'on pouvoit être assez heureux pour recouvrer des premieres monnoyes dont les hommes se sont servis, qui n'étoient que de cuir battu, comme celles que le Roi Numa distribua au peuple Romain, & que l'Histoire nomme *asses scorteos*, l'on n'épargneroit rien pour les mettre à la tête d'un Cabinet. Le Padoüan, le Parmesan, & Carteron Hollandois, ont fait des coins exprès pour fabriquer des *medailles* qui n'ont jamais été: comme celles de Ciceron, de Virgile, de Priam, d'Enée &c. Deux freres de Padoue voyant avec quel empressement on recherchoit les *medailles*, contrefirent les plus anciennes *medailles*, & ils firent des coins si bien imitez que les plus habiles connoisseurs y sont souvent trompez. On conserve encore leurs coins à Sainte Genevieve. Mr. Vaillant a rassemblé toutes les *medailles* frappées par les Colonies Romaines; le Pere Hardouin celles des villes Grecques, & Latines; le Pere Noris celles de Syrie. Mr. Morel a entrepris une Histoire Universelle des *medailles*. Il promet les estampes de 25. mille. Il les a partagées en quatre classes. La premiere contient les *medailles* des Rois, des villes, & des peuples, qui ne portent ni le nom, ni l'effigie des Empereurs Romains. La deuxiéme, les *medailles Consulaires*. La troisiéme, les *medailles Imperiales*. La quatriéme, les *medailles* Hebraïques, Puniques, Parthiques, Françoises, Espagnoles, Gothiques, & Arabesques. Il a commencé par les Imperiales, & les conduit jusqu'à Heraclius. Les *medailles* Imperiales sont, ou Latines, ou Grecques. Mr. Morel fait marcher les Latines les premieres. Ad. Occo Medecin Allemand les a voulu ranger par ordre chronologique; mais cela est impossible. Car sur la plupart des *medailles* Imperiales l'on ne marque ni le Consulat, ni l'année du regne, & depuis Galien il n'y a aucune *medaille* où l'on puisse trouver aucun vestige de Chronologie. On appelle *medailles Grecques*, celles où se trouvent les têtes des Empereurs Grecs, ou une inscription Grecque.

Quelques uns divisent les *medailles* en 3. classes; simples, metaphoriques, & mixtes. Les simples sont celles qui representent un évenement tel qu'il est, & dont la Legende ne dit autre chose que le fait. Les metaphoriques sont celles où la chose est representée, & où les Legendes conviennent metaphoriquement à la personne pour qui elles sont faites. Les mixtes sont celles qui tiennent des metaphoriques, soit dans le tipe, soit dans la legende, & où l'on employe des figures qui servent de simboles.

Scaliger tient que ce mot vient de l'Arabe *Methalia*, qui signifie une monnoye de Chretiens où la figure de la tête d'un homme est empreinte. Menage & Vossius disent que ce mot vient plutôt de *metallum*. Du Cange dit que l'obole a été appellée *medalia*, *quasi medietas nummi*. Le même dit que du mot de *medaille* a été formé celui de *maille*, qui a été d'abord attribué à toute sorte de monnoye, & qui est enfin demeuré aux plus petites.

On appelle *medaille fausse*, celle qui est contrefaite, & qu'on veut faire passer pour antique, quoiqu'elle ne le soit pas; & *medaille fruste*, une *medaille* qui n'est pas connoissable, & qui est presque toute effacée. *Medailles restituées*, celles où l'on trouve ces lettres *Rest.* qui marquent qu'elles ont été restituées par les Empereur pour les perpetuer. *Medailles faucées*, celles qui sont battuës sur le seul cuivre, & puis argentées. On en fait faire exprés pour avoir la suite d'argent complete par des têtes qu'on ne rencontre presque point d'argent. *Medailles fourrées*, celles qui n'ont qu'une petite feuille d'argent sur le cuivre; mais qui sont battuës si adroitement qu'on ne s'en apperçoit qu'à la coupure: ce sont les moins suspectes. *Medailles éclatées*, celles dont les bords sont éclatez par la force du coin. *Medailles dentelées*, ou *crenelées*, celles dont les bords sont dentelez; c'est une preuve de bonté, & d'antiquité. Elles sont communes parmi les Consulaires jusqu'au temps d'Auguste. On n'en trouve point après lui. *Medailles incuses*, celles où il n'y a point de revers. *Medailles contremarquées*, celles qui sont entamées, ou du côté de la tête, ou du côté du revers. Ces contremarques sont la marque d'un changement de prix. Les curieux recherchent ces sortes de *medailles* avec soin. *Medailles moulées*, celles qui ne sont point frappées, & qui sont faites au moule. *Medailles reparées*, celles dont les figures ou les lettres qui étoient effacées, ont été reparées par le burin.

MEDAILLE, est aussi une petite piece de metal, ou de pâte, ou de cire, où est empreinte l'image d'un Saint, ou de quelque mystere à laquelle il y a des Indulgences attachées par la benediction du Pape. Les *medailles* benites s'attachent à des Chapelets, s'enchassent en des Agnus Dei, en des reliquaires.

MEDAILLE, se dit aussi, en matiere d'Architecture, d'un certain bas-relief de figure ronde, sur lequel est representée la tête de quelque Empereur, de quelque Roi, ou de quelque autre personne illustre.

MEDAILLE, se dit encore des personnes vieilles & laides, & des figures ou bustes qui les representent. Cette femme fait encore la coquette, & c'est pourtant une vieille

Me-

medaille. Voilà un vilain homme, une vraye *medaille* de cocu. La *medaille* de Saint Paul est une figure qui fait une laide grimace, quand l'horloge sonne.

MEDAILLE, se dit proverbialement en ces phrases. Tournez la *medaille*; pour dire, examinez la chose de l'autre côté; après en avoir vu le bon, considerez en le mauvais; après avoir parlé à son desavantage parlons maintenant pour lui. On dit aussi, tourner la *medaille*, des choses qu'on retourne, qu'on met à l'envers. On dit aussi, que toute *medaille* a son revers; pour dire, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse considerer en bonne & mauvaise part, que toute affaire a ses avantages & ses inconveniens. On dit aussi, La *medaille* est renversée; pour dire, la fortune a changé, les choses ne sont plus dans le même état.

MEDAILLER. f. m. Petit cabinet rempli de tiroirs, dans lequel les medailles sont rangées. *Medailler* curieux. Le *medailler* du Roi. M. Morin a laissé une Bibliotheque de près de vingt mille écus, un *Médaillier*, & un Herbier. FONT.

MEDAILLISTE. Auteur qui a écrit des *medailles*; curieux qui a fait un grand amas, une grande recherche de *medailles*; Antiquaire qui connoît bien les medailles. Les plus grands *Medaillistes* ont été Antonius Augustinus Evêque de Tarracone, Wolfius, Lazius, Fulvius Ursinus sçavant Antiquaire, Hubertus Goltzius fameux Graveur, Æneas Vicus, Oiselius, Segain, Occo, Vaillant, Patin, le P. Noris, Mr. Spanheim, Morel, le P. Joubert, Le Comte Mezabarba, M. Begher, le P. Pedrusi, le P. Banduri &c.

MEDAILLON. f. m. Medaille qui surpasse en poids & en volume les medailles ordinaires. C'étoit d'ordinaire une espece de medaille, dont les Princes faisoient present à ceux qu'ils favorisoient de leur estime. C'est pourquoi les Romains les nommoient *missilia*. Les *medaillons* n'étoient point des monnoyes courantes comme les medailles, le travail en étant trop exquis, & le volume trop incommode. De là vient que n'ayant jamais été dans le commerce, ils sont ordinairement mieux conservez que les medailles communes. On les frappoit seulement pour servir de monumens publics, ou pour faire des presens. On n'en peut former aucune suite, quand même on mêleroit les grandeurs, & les metaux. On n'en trouve que quatre ou cinq cens dans les plus riches cabinets: Mr. Morel promet-pourtant d'en faire graver plus de mille. On ne sçait pas trop en quel temps on a commencé d'en frapper. Quelques Antiquaires disent que c'est du temps de Theodose. Mais on en battoit même dans le haut Empire: car il y en a de Neron, de Trajan, & d'Alexandre Severe. L'On ne trouve point que les Colonies ayent jamais battu de *medaillons*. Les *medaillons* d'or sont très-rares, & ceux de grand bronze. On distingue les *medaillons* d'avec les medailles par le volume, c'est-à-dire, par l'épaisseur, par l'étenduë, par le relief, & par la grosseur de la tête. PATIN. JOUBERT. Les *medaillons* fournissent les plus beaux revers. Il y a une espece de *medaillons* qu'on appelle *contourniates*, du mot Italien qui marque la maniere dont ils sont frappez, sçavoir avec une certaine enfonçure tout autour qui laisse un rond des deux côtez, & avec des figures qui n'ont presque point de relief en comparaison des vrais *medaillons*. Les *medaillons* sont appellez dans plusieurs titres Latins *metalliones*. Les Italiens les appellent *medaglioni*.

MEDARD. f. m. Nom d'homme.

Un vieux Proverbe dit, Il fait la mine comme *Saint Medard*; & cela par corruption, au lieu de dire, comme ces medailles que les Graveurs font souvent grimacer.

MEDECIN. f. m. Celui qui a étudié la nature du corps humain, & des maladies qui lui arrivent, qui fait profession de les guerir; qui fait l'art de rendre, ou de conserver la santé. Il n'est point permis à un *Medecin* de recevoir des legs, ou des donations de la part de ses malades. Parmi les anciens Medecins il y a eu trois grandes Sectes: les *Dogmatiques* ou raisonnans; les *Empiriques* qui ne s'attachoient qu'à l'experience, & les *methodiques* qui se servoient d'une methode commune & abregée. Le *Medecin methodique*, ou *Galenique* est celui qui guerit avec des remedes doux, ordinaires, experimentez, & qui les donne à propos. *Medecin chymique*, *spagirique* & *empyrique*, est celui qui se sert de remedes violens, tirez des mineraux avec le feu. On a appellé d'abord *Medecins cliniques*, les *Medecins* qui visitoient les malades au lit, pour observer les divers symptomes des maladies; pour les distinguer des *Medecins empyriques*, qui couroient par les villes pour debiter leurs drogues. Les anciens *Medecins*, à commencer par Hippocrate, étoient *Medecins*, Apoticaires, & Chirurgiens; mais dans la suite le *Medecin* a été partagé en trois. FONT. Il y a des *Medecins* de la faculté de Paris, de Montpellier, &c. En ce sens on dit, il a suivi l'ordonnance du *Medecin*, il a appellé le *Medecin*; Il est entre les mains des *Medecins*; il a été abandonné des *Medecins*, condamné des *Medecins*. Chez le Roi il y a le premier *Medecin*, le *Medecin* ordinaire, les huit *Medecins* servans par quartier, & les *Medecins* du commun. Par le Droit civil les *medecins* sont exempts de tutelle, lorsqu'ils pratiquent actuellement la medecine. Par arrêt du Parlement de Paris rendu en 1686. les Docteurs en *medecine* ont rang dans les Villes où ils vont s'établir, non du jour de leur établissement, mais de la datte de leurs Lettres de Doctorat. Par arrêt de 1699. il a été permis aux *Medecins* de Lion de prendre la qualité de Nobles. Vous avez vécu sous trois Rois, & moi sous quatre *Medecins*. OG. M. Souvent la nature se moque du *Medecin*, & appelle de ses arrêts. BEN. L'impatience des malades rend souvent le *Medecin* Charlatan. LE SAGE. Le *Medecin* Chimiste fut envoyé pour tirer des plantes, les huiles, les sels, les eaux, & autres minuties, dont on se sert aujourd'hui pour abreger la vie des hommes, sous pretexte de leur conserver la santé. LABAT. Un Ancien voulant loüer finement un *Medecin* trop hazardeux, lui dit, qu'il ne faisoit point languir ses malades. ABL. Il y a parmi les morts une honnêteté, & une discretion la plus grande du monde, & jamais on n'en voit se plaindre du *Medecin* qui l'a tué. MOL. Tant que les hommes aimeront la vie, le *Medecin* sera raillé, & bien payé. LA BR.

Parmi les animaux *jamais un* Medecin
N'empoisonna les bois de son art assassin. BOI.

Un Satirique demandant la definition d'un *Medecin*, & se repondant à lui-même, dit, un *Medecin* est une sorte d'homme, payé pour dire des fariboles dans une chambre auprès d'un malade, jusqu'à ce que la Nature l'ait gueri, ou que les remedes l'ayent fait crever. LA BR. Un homme en payant son *medecin* lui dit, ce n'est pas pour m'avoir gueri, mais pour ne me pas avoir tué. OG. M.

MEDECIN, se dit aussi, mais improprement, de celui qui communique un remede qu'il a appris ou éprouvé, à celui qui en a besoin. Tout le monde se mêle d'être *Medecin*. Quand on est avancé en âge, il faut être son *Medecin* à soi-même, sçavoir ce qui nous est propre.

On appelle aussi le quatriéme doigt de la main, le *medecin*, à cause que les Anciens se servoient de ce doigt-là pour delayer leurs medicamens.

MEDECIN, se dit figurément. Le temps cet heureux *medecin* de toutes les douleurs. CERISI. Le vin est le *medecin* de la melancolie. Le Confesseur est le *medecin* des ames. Les Predicateurs sont les *medecins* des mœurs.

Je suis le *medecin* de toutes les fortunes delabrées. P. Com.

Medecin, se dit proverbialement en ces phrases. Heureux le *Medecin* qui vient sur le declin de la maladie; pour dire, qu'il a l'honneur de la cure qui se fait par les forces naturelles. On dit aussi, après la mort le *Medecin*; pour dire, qu'on apporte le remede à une affaire, quand elle est ruinée, quand il n'est plus temps. On appelle *Medecin* d'eau douce, celui qui est ignorant en Medecine, ou qui n'ordonne que des remedes trop communs. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient d'un nommé Asclepiade, mechant *Medecin* dont parle Pline au Livre 26. qui affecta de se rendre celebre en ordonnant seulement de l'eau à ses malades. On dit que les jeunes *Medecins* font les cimetieres bossus. On dit vieux *Medecin*, jeune Chirurgien.

Medecin, gueris toi toi-même, est une censure de Jesus-Chrit à ceux qui vouloient guerir les autres, & qui avoient eux mêmes plus besoin d'être gueris.

MEDECINAL, ale. adj. Qui sert de remede. Qui contient en soi-même quelque vertu qui sert à la guerison des maladies. Le Jardin du Roi pour les plantes *Medecinales* est celui où il y a toutes sortes de simples. On fait venir des eaux *Medecinales* de Forges, de Spa, de Pougues, &c. L'Academie écrit *medicinal*. Herbe *medicinale*. Potion *medicinale*. Cela est *medicinale*. Voyez Medicinal.

MEDECINE. s. f. qui n'a point de pluriel en ce sens. C'est, selon Galien, l'Art de conserver la santé presente, & de retablir celle qui est alterée: & selon Hippocrate, adjection de ce qui manque, & retranchement de ce qui redonde: & selon Herophile, la Science des choses qui sont bonnes à la santé, ou qui y nuisent, ou qui sont indifferentes. On a defini cette science, l'Art de tüer les hommes impunément. Abl. Boileau l'apelle un art assassin. Virgile l'appelle un *Art müet*, parceque ceux qui la pratiquerent les premiers, uniquement occupez à chercher des remedes dans le suc des herbes, ne se repandoient point en vains raisonnemens: mais depuis elle devint une *science babillarde*, parceque les Grecs naturellement grands parleurs, en gâterent la simplicité par une affluence de paroles recherchées. Saumaise. La *medecine* doit son accroissement au hazard, à la raison & à l'experience. J. des Sc. La *medecine* a été pratiquée par des Heros. Drelincourt. Le premier usage de la *medecine*, dont il soit parlé dans l'Ecriture, regarde les morts, & non pas les malades. Il est dit dans la Genese, que Joseph fit embaumer le corps de son pere par des *Medecins*. Gurtler. La *medecine* fut d'abord divisée en deux parties, sçavoir la Diete pour les maladies internes, & la Chirurgie pour les externes. Leur nombre ayant augmenté, il fallut aussi augmenter celui des essais, & multiplier les remedes. Le moyen le plus sûr où l'on eut recours dans la suite, ce fut d'exposer les malades dans les lieux publics, afin qu'ils apprissent des passans ce qui pourroit servir à leur guerison; & enfin on crut qu'en les mettant dans les Temples des Dieux, ils seroient instruits des remedes qui conviendroient à leurs maux, soit qu'ils leur fussent enseignez en songe, soit que les Prêtres qui en avoient des Recueils leur en fissent part. Quand quelques remedes avoient réüssi, on les écrivoit dans des Tableaux que l'on attachoit aux murailles des Temples, afin que l'on en rendit graces aux Dieux. Les opinions sont differentes touchant le premier inventeur de la *medecine*, qui ayant fleuri premierement en Egypte, passa de là dans la Grece. Hippocrate & Galien sont les Princes de la *Medecine*. Les Arabes ont été sçavans en *Medecine*. La *Medecine* n'a été introduite dans Rome que 600. ans après sa fondation, & en France longtems après le commencement de la III. Race de nos Rois, & sous Louïs VII. l'Ecole de *medecine* est le lieu où l'on enseigne la *medecine*, qui fut acheté par les Medecins l'an 1471. Les Docteurs, les Professeurs de la Faculté de *Medecine*. Cette Faculté ne s'établit dans l'Université de Paris que longtemps après celle de Theologie & des Arts, aussi bien que la Faculté du Decret. La *Medecine* Galenique est celle qui est le plus en vogue à Paris. Lister dans sa Dissertation touchant les humeurs, se plaint de la nouvelle manie, de pretendre reduire la *medecine* à la Geometrie, de n'y parler que de mechanique, & de conduire les malades à la mort par demonstration. La *Medecine* se divise en *Anatomie*, *Pathologie*, *Therapeutique*, *Chymie*, *Botanique*, & *Chirurgie*. Les Femmes exerçoient la *medecine* auprès de leurs semblables dans le premier tems. J. des Sc. Le Roi Asa songeoit plus dans ses maladies au secours de la *medecine* qu'à la bonté de son Dieu. Boss. Ce secret vient d'un Medecin Arabe qui faisoit la *medecine* à la Chine. Le bon de la *medecine* est qu'il y a parmi les morts une discretion la plus grande du monde.

Vander Linden a donné un Catalogue des Livres de *Medecine* qui ont été faits jusqu'à son tems, dans le livre qu'il a intitulé, *de Scriptis Medicis*. Il y a un Lexicon Grec-Latin de *edecine* de Bartholomæus Castellus & de Adrianus Ravesteinus. Il y en a un autre de Gorræus in folio. Mr. le Clerc *Medecin* à Geneve, a donné une *Histoire de la Medecine* qui est fort estimée. On vient de la reïmprimer en 1723. à Amsterdam, in 4°.

Medecine, est aussi une purgation qu'on prend par la bouche; composée de plusieurs drogues convenables à la qualité de la maladie. Une *medecine* composée de casse, de sené, de rhubarbe, de tamarins, &c. Cette *medecine* a operé de bonne heure. Je ne prens point de *medecine*, parce que je suis persuadé qu'il n'y en a point qui ne prenne sur celui qui la prend. Ab. On appelle *medecine* douce, une *medecine* qui travaille peu. On lui a donné une *medecine* de cheval, c'est-à-dire, très forte. On dit des choses qui ont un certain goût desagreable, cela sent la *medecine*,

J'honnore fort toute la medecine;
Et par respect j'en use sobrement. du Cer.

Medecine, est aussi la femme d'un Medecin. Mais il n'y a que ceux qui parlent comme les Provinciaux, qui le disent. A Paris on dit la femme d'un Medecin.

Medecine, en termes de Chymie, se dit de la grande teinture minerale, ou du grand œuvre.

On dit proverbialement & figurément; L'argent comptant porte *medecine*, pour dire qu'il est agréable de recevoir de l'argent comptant, & plus particulerement pour dire, qu'on ne veut point faire credit.

MEDECINER. v. act. Donner des breuvages & autres remedes qu'on prend par la bouche. Ils l'ont tant *medeciné* qu'il en est mort. Il est du stile familier, & il ne se dit guere que lors que l'on en prend trop. Cet homme s'use le corps à force de se *medeciner*.

Ce mot est bon en ce sens; mais on ne peut pas dire, je me suis aujourd'hui *medeciné*, pour signifier qu'on a pris *medecine*. l'Acad.

Medecinier. s. m. Nom d'un arbre assez commun dans les Iles Antilles, dont il y a trois especes. La premiere est la plus commune que lon trouve par tout, & dont on se sert plus ordinairement. Sa grandeur ordinaire est de 12. à 15. pieds, & d'environ 5. à 6. pouces de diametre. Le bois est blanc, spongieux & assez tendre quand il est jeune; il devient dur à mesure qu'il grossit en vieillissant, sa moëlle diminuë & laisse un vuide dans son centre. Son écorce qui au commencement étoit tendre, unie, adherente & d'un verd pâle, devient blanchâtre, raboteuse & crevassée. Il sort de l'écor-

l'écorce & du bois lorsqu'on le coupe, aussi-bien que des feuilles quand on les arrache, un suc de mauvaise odeur, blanchâtre & épais comme du lait, qui fait une tache fort vilaine sur le linge & sur les étoffes où il tombe, qu'il est impossible d'effacer. La feuille de cet arbre est grande; elle s'élargit par embas des deux côtez de sa principale nervûre, après quoi elle se retrecit en faisant comme deux angles émoussez, & finit en pointe. Elle est assez épaisse, grasse, charnuë, d'un verd gai & luisant; elle est attachée aux branches par une queuë assez forte de trois à quatre pouces de longueur. Cet arbre dans sa médiocre grosseur ne laisse pas de pousser quantité de branches qui s'entrelassent facilement, & ausquelles il est facile de faire prendre tel pli que l'on veut; ce qui convient pour faire des lizieres capables d'empêcher les bestiaux d'entrer dans les lieux qu'on veut conserver, & de diminuer l'impetuosité des vents. Sa fleur n'a rien de beau. Elle ne vient jamais seule, mais en bouquets composez de plusieurs fleurons d'un blanc sale tirant sur le verd. Chaque fleuron est composé de cinq feuilles en maniere d'étoile, qui font comme un cul de lampe arrondi avec un col plus resserré, & terminé par l'extrémité des feuilles qui se renversent en dehors. Le fond du fleuron est garni & comme renfermé entre cinq petites feuilles. C'est du centre de ses fleurs que l'on voit sortir le fruit; ordinairement il est de la grosseur d'une noix commune d'Europe. Son écorce est verte & luisante avant qu'il soit meur; elle devient jaune, unie & molasse quand il est meur; & brune, legere, ridée & cassante quand il est sec. Elle renferme trois capsules presque triangulaires, dans chacune desquelles il y a une noix, ou pignon enveloppé de trois différentes enveloppes; la premiere est une peau assez mince & frangible, de couleur grise, la seconde est plus épaisse & plus dure, de couleur brune, la troisiéme est une petite pellicule blanche, tendre & adherante à la chair de la noix ou pignon qui est blanche, compacte, à peu près du goût des amandes. On lui a donné le nom de Noix de Medecine ou de Pignon purgatif, à cause de la faculté qu'elle a de purger. Lorsqu'elle est recente elle se partage naturellement en deux parties, entre lesquelles on trouve une petite pellicule à qui on attribuë une qualité de purger plus violemment qu'à tout le reste de la noix. Cette noix peut avoir six à huit lignes de hauteur sur trois à quatre de diametre. Elle est plus ronde d'un côté que de l'autre. Quatre à cinq de ces noix, selon l'âge & le temperament des personnes qui s'en veulent servir, suffisent pour purger très-bien; mais quand on en prend une plus grande quantité, on s'expose à des vomissemens cruels, & à des évacuations trop grandes.

Le *Medecinier* de la seconde espece est un arbrisseau de sept à huit pieds de hauteur, & de la grosseur du bras. Ses feuilles sont larges, dechiquetées, ou taillées en plusieurs parties. Il jette des bouquets composez de plusieurs fleurs, à peu près comme celles du *medecinier* de la premiere espece, excepté qu'elles sont plus petites, d'une couleur de feu très-vive, & que les queuës qui les attachent aux branches, sont moins grosses, moins longues, & de plusieurs couleurs. Le fruit qui succede à ces fleurs est plus petit & plus délicat que le premier, & cependant il ne laisse pas de purger aussi violemment lorsqu'on en prend une doze un peu trop forte. Il y a des gens qui mangent les feuilles de cette seconde espece en salade avec d'autres herbes, & qui prètendent qu'elles leur font faire autant de selles qu'ils ont mangé de feuilles.

Le *Medecinier* de la troisiéme espece est encore plus petit que celui de la seconde. Ce n'est qu'un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, gros à proportion; ses feuilles sont grasses, huileuses & molles. elles sont colorées de verd, de jaune & de rouge: elles sont plus entieres & bien moins refenduës que celles de la seconde espece, & tous leurs bords sont semez de petits points jaunes. La fleur est comme une petite rose à cinq feuilles, toute ronde, de couleur de ponceau, dont le centre est garni de quelques petites étamines couvertes d'une espece de poussiere dorée. Le fruit n'est pas plus gros qu'une noisette dont le dehors est découpé, & comme partagé en six parties égales qui composent trois capsules qui renferment trois petites amandes bien plus délicates que celles des deux premieres especes, qui purgent plus doucement & avec bien moins de risque. LABAT.

MEDIANE s. f. Terme de Medecine. C'est une veine, ou petit vaisseau qui se fait par l'union de la basilique, & de la cephalique dans le pli du coude. Ce n'est pas une veine particuliere, ni une troisieme veine du bras; comme quelques-uns pensent: ce n'est qu'un rameau de la basilique, qui étant porté en la partie interieure du coude, s'unit à la cephalique, & forme cette veine commune que vulgairement on appelle *mediane*; & chez les Arabes, *veine noire*. Mr. Dionis pretend que la *mediane* est une veine distincte de la cephalique & de la basilique, entre lesquelles elle est placée, & que l'une & l'autre de ces deux veines se grossissent en recevant chacune une branche de la *mediane*. La *mediane* étant placée sur le tendon du biceps, demande toute l'adresse du Chirurgien pour l'éviter dans la saignée.

On l'appelle *mediane*, parce qu'elle occupe le milieu du bras.

Vitruve appelle *colonnes medianes*, les deux colonnes du milieu d'un porche, qui ont leur entre-colonne plus largé que les autres.

MEDIANOCHE. s. m. Terme qui a passé de l'Espagnol dans le François, qui signifie un repas en viande qui se fait immediatement après minuit sonné, particulierement dans le passage d'un jour maigre à un jour gras, après quelque bal ou rejouïssance. Nous voulumes faire *medianoche* B. RAB. Nous nous trouverons au *medianoche*. On a fait hier chez le Roi un *medianoche*. Chez les bourgeois on l'appelle un *reveillon*.

MEDIANTE. s. f. Terme de Musique. Il y a trois notes principales dans un air; la *mediante*, la dominante, & la finale. L'ACAD.

MEDIASTIN. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une continuation de la membrane qui s'appelle *pleure*; laquelle est tendue sous toutes les côtes, & enferme la region moyenne ou vitale autrement nommée le *thorax*. Quand cette membrane est arrivée au milieu de la poitrine, elle se double de part & d'autre, & va de l'épine du dos au brechet, separant le côté droit d'avec le gauche: & c'est ce qu'on appelle vulgairement le *mediastin*, qui s'étend en longueur depuis les clavicules jusqu'au diaphragme; & en hauteur depuis l'os de la poitrine, jusqu'au corps des vertebres. Les anciens croyoient qu'il y avoit une cavité entre le repli de la pleure qui fait le *mediastin*, & qu'elle servoit à l'écho de la voix, mais il n'y a point de cavité naturellement. Les usages du *mediastin* sont de separer la poitrine en deux cavitez; ce qui se fait si exactement que les humeurs épanchées dans l'une, comme du sang ou de l'eau, ne peuvent passer dans l'autre; de suspendre le cœur avec le pericarde qui lui est attaché; & de soutenir les vaisseaux & le diaphragme dans l'homme, de crainte que les visceres qui y sont attachez, comme le ventricule & le foye, ne le tirent trop en bas.

Mediastin a été dit, *tanquam medium*.

MEDIAT, ATE. adj. Terme relatif à deux extrêmes, qui se dit de ce qui est au milieu; ou d'un moyen & d'une cause seconde sur laquelle agit la cause superieure pour pro-

produire quelque effet. La substance est un genre à l'égard de l'homme, mais il y a entre deux d'autres genres *mediats*, qui sont le corps, & le vivant. Le genre immediat à l'égard de l'homme, c'est l'animal. Un Juge subdelegué d'un Intendant n'a qu'une puissance *mediate*, qui est émanée d'un autre Juge, lequel n'a de puissance que celle qu'il tient du Roi. Ce mot s'applique alors au terme le plus bas, & le plus proche. Quand on dit que Dieu & l'homme produisent un homme, Dieu est la cause *mediate*, la superieure & la plus éloignée ; l'homme est la puissance immediate. Il y a de grandes disputes entre les Theologiens sur la grace *mediate* & immediate. Voyez IMMEDIAT. Il est du stile dogmatique.

MEDIATEMEMT. adverb. Terme dogmatique. D'une maniere mediate, interrompuë, éloignée. L'Ecole se sert utilement de ces distinctions, *mediatement* & immediatement, pour soudre bien des difficultez. C'est une grande question en Theologie que de sçavoir, si le Saint Esprit convertit les pecheurs *mediatement*, ou immediatement. Le Roi ne rend la justice à ses peuples, n'exerce son autorité que *mediatement*, par le moyen de ses Magistrats, & par divers degrez de jurisdiction.

MEDIATEUR, MEDIATRICE. f. m. & fem. Qui employe ses soins, son entremise, pour remettre quelcun en grace, pour accorder une affaire, pour faire une paix, pour moyenner un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes, entre differens partis. Les Chretiens reconnoissent JESUS-CHRIST pour leur unique *mediateur* ; les Catholiques Romains reconnoissent aussi les Saints & les Saintes pour leurs *mediateurs*, & leurs *mediatrices* auprès de Dieu, par leurs intercessions. Les Princes neutres sont d'ordinaire les *mediateurs* entre ceux qui sont en guerre. La qualité de *mediateur* est une des plus difficiles que l'Ambassadeur ait à soutenir. WICQ. Les amis doivent être les *mediateurs* pour accorder les querelles, & les procès de leurs amis. Dieu est pour ainsi dire le seul *mediateur* de tout le commerce entre l'ame & le corps. FONTEN.

MEDIATION. f. fem. Entremise de celui qui accommode les parties qui sont en guerre, ou en querelle. Le Pape a offert sa *mediation* pour pacifier l'Europe.

MEDIATION, est un terme de Seminariste de Paris, qui se dit de la Pause qu'on fait au milieu des versets des Pseaumes qui se chantent à l'Office divin. Faire la *mediation*.

MEDIATION. Terme d'Astronomie. Le point culminant par raport à une étoile, qui repond aussi à la partie superieure du meridien, se nomme *mediation* du Ciel, selon Copernic & plusieurs autres.

MEDICA. f. f. Plante qui a été ainsi appellée, parceque sa semence a été apportée de la Medie. On la nomme aussi *medoise* par la même raison. On la cultive en plusieurs endroits pour la nourriture des bestiaux ; elle les engraisse beaucoup. On l'appelle encore *Luserne*. Voyez LUSERNE.

MEDICAGO. f. f. Plante qui ressemble à la luserne & qui en a la vertu.

MEDICAL, ALE. adj. Qui apartient à la Medecine. On appelle matiere *medicale*, toutes les drogues qu'on employe dans la Medecine. Mr. Bourdelin étoit né au milieu de toute la matiere *medicale*, dans le sein de la Botanique, & de la Chimie. FONT.

MEDICAMENT. f. m. Remede qui se prend par la bouche, ou qui s'applique par de hors pour la guerison. Le *medicament* est opposé à l'*aliment* ; car celui-ci se convertit en notre substance, & l'autre l'altere. Quelquefois l'aliment sert aussi de *medicament*. D'autrefois ce qui sert de *medicament* à l'un, est un poison à l'autre. La cigüe est aliment & *medicament* à l'estourneau, & poison à l'oye. L'ellebore est aliment à la caille, & *medicament* aux hommes. Le point est de sçavoir la vertu des *medicamens*. Mais d'examiner d'où ils tirent leur force, c'est un amusement superflu ; leur nature est trop cachée. PITCARN. Il y a des *medicamens* internes, & d'autres externes. Il y en a de simples & de composez. Il y a des *medicamens* attractifs, repercussifs, resolutifs, rarefactifs, anodins, suppuratifs, detersifs, mondificatifs, regeneratifs, cicatrisatifs, corrosifs, detersifs, carminatifs, roboratifs, dessiccatifs & stupefactifs. Il y en a d'astringens, d'émolliens, de caustiques, pyrotiques, diuretiques, diaphoretiques, sarcotiques, épulotiques, narcotiques, qui sont tous expliquez à leur ordre. On appelle *medicamens cholalogues*, ceux qui sont propres pour purger la colere ; *phlegmagogues*, ceux qui ont la vertu de vuider la pituite ; *menalogogues*, ceux qui évacuent la melancolie, *hydragogues* ceux qui emportent les eaux. Quand on decrete sur la plainte d'un blessé, on lui donne en même temps une provision pour ses alimens, pansemens & *medicamens*.

MEDICAMENTER. v. act. Panser un malade, un blessé, lui donner les medicamens necessaires. Il seroit mort s'il n'eût été bien *medicamenté*. Un Chirurgien a une action privilegiée en Justice pour avoir pansé & *medicamenté* quelcun. Ce mot n'est pas du bel usage : il faut dire *panser*. L'Acad. ne condamne point ce mot.

On dit aussi panser & *medicamenter* des chevaux. L'ACAD.

MEDICAMENTEUX, EUSE. adj. Qui sert de medicament. Les Medecins reconnoissent plusieurs alimens *medicamenteux*. Terres *medicamenteuses*. J. DES SÇ.

MEDICINAL, ALE. adj. Qui sert de remede. On dit aussi MEDECINAL. Voyez ce mot ci-dessus.

MEDICINAL se dit aussi de tout ce qui appartient à la medecine. La Science *medicinale*. Matiere gymnastique *medicinale*. HIST. DE L'ACAD. DES BELLES LET. L'usage *medicinal* de l'antimoine. FONT. L'autorité publique pouvoit bien confirmer à M. Poli la partie *medicinale* de la Chimie, après qu'il avoit été autant éprouvé sur celle qui n'est que curieuse. ID.

MEDIETE'. f. fem. Terme d'Arithmetique. Quand on a seulement trois nombres proportionnels, cela se nomme *medieté Arithmetique*, *medieté Geometrique*, ou *medieté Harmonique*, selon que la proportion est, ou Arithmetique, ou Geometrique, ou Harmonique. Si au plus grand de deux nombres on ajoûte leur difference, on aura un troisiéme nombre, lequel avec les deux precedens fera une *medieté arithmetique*. Si par le premier de deux nombres on divise le quarré du second, on aura un troisiéme nombre, lequel avec les deux precedens fera une *medieté géometrique*. Si on divise l'unité separément par chaçun de trois nombres en proportion arithmetique, on aura trois fractions, qui feront une *medieté harmonique*. Comme si par ces trois nombres arithmetiquement proportionnels 2, 3, 4, on divise l'unité, on aura ces trois fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$ lesquelles étant reduites en même denomination, donnent en entier cette *medieté harmonique* 6, 4, 3. Outre ces trois *medietez*, les anciens en ont encore inventé trois autres, & les modernes quatre autres. OZANAM.

MEDIMNE. f. masc. Mesure Attique. Le *medimne* étoit égal à 48. chœnices, & le chœnix à trois cotyles, & une cotyle à un demi festier Romain. Le *medimne* Attique étoit une mesure de choses seches, & contenoit sept boisseaux de blé Romain.

MEDIN. Terme de Relations. C'est une monnoye de Turquie, d'argent fin, qui vaut 18. derniers monnoye de France, ou deux aspres de Turquie. Il y a aussi des *medins* de Barbarie, qui est une monnoye Africaine dont Bodin fait mention.

MEDIOCRE. adj. de tout genre. Qui est au milieu de

de deux extremitez, qui n'a ni excès, ni défaut; qui est entre le grand & le petit, entre le bon & le mauvais. Un homme temperant se contente d'un *mediocre repas.* Cet homme est d'une taille *mediocre.* Il a fait une fortune bien *mediocre.* Cet Ouvrage est du stile *mediocre*, c'est-à-dire, qu'il n'est ni bas, ni relevé. Xenophon est trop uni & ne sort jamais du *mediocre!* Le P. Rap. Quel supplice d'entendre prononcer de *mediocres* vers avec toute l'emphase d'un mauvais Poëte. La Br. Les esprits *mediocres* sont les moins timides, & veulent decider de tout. Bell. Un esprit bas, & *mediocre* fait moins de fautes, parceque ne s'élevant jamais il ne hazarde rien, & demeure toûjours en sûreté. Boi. Tous les vices *mediocres* sont presque approuvez. Nic. On a fait une vertu de la moderation, pour consoler les gens *mediocres* de leur peu de fortune, & de leur peu de merite. La Roch. Les gens d'un esprit *mediocre* sont toûjours contens d'eux-mêmes, parcequ'ils n'ont pas l'idée de ce qui est au dessus de leurs petits talens. Bell. Les esprits *mediocres* se laissent ébranler par les plus legeres raisons, qui font impression sur eux. La Pl. Je fuis l'amitié des gens *mediocres.* La Bruy.

Les vers ne souffrent point de mediocre *auteur.*
Il n'est point de degrez du mediocre *au pire.* Boi.

Lorsqu'on joint *bien* ou assez à *mediocre*, il signifie, au dessous du *mediocre.* C'est un esprit bien *mediocre.* Il a fait une fortune bien *mediocre.* L'Acad. Son bien, son esprit, sa beauté, sont assez *mediocres.*

Du Latin *mediocris.*

MEDIOCREMENT. adv. D'une maniere mediocre. Il est *mediocrement* grand; *mediocrement* devot; *mediocrement* brave; *mediocrement* riche. On peut se consoler de tout quand on est *mediocrement* sage, ou *mediocrement* fou. Le Ch. de M. Les loüanges ne touchent que *mediocrement* les personnes modestes. Bell. Il est difficile de ne sentir que *mediocrement* ce qu'on a ardemment souhaité. M. Esp

MEDIOCRITE'. s. f. Etat, qualité de ce qui est mediocre; qui tient un juste milieu; qui n'a ni excès, ni defaut. Il faut garder la *mediocrité* en toutes choses. Il y a de certaines choses dont la *mediocrité* est insupportable, la Poësie, la Musique, la Peinture, le Discours public. La Br. Les personnes indolentes demeurent dans une *mediocrité* de vertu qui ne les éleve à rien. M. Sc. Les femmes sont incapables de se tenir dans une juste *mediocrité.* Bell. J'aime une heureuse *mediocrité* qui est au dessus du mepris, & au dessous de l'envie. Oe. M. Je vis dans une *mediocrité* agréable; sans besoin & sans abondance. S. Ev. Entre ignorant & sçavant, il y a une certaine *mediocrité* de suffisance, qui tire un homme du rang des ignorans, & qui ne le met pas encore au rang des Sçavans. Loc. Les Romains étoient entêtez d'une *mediocrité* un peu sauvage, & que l'indigence rendoit necessaire. Oe. M.

O mediocrité!
Mere du bon esprit, compagne du repos. La Fon.

Mediocrité, en parlant de l'esprit n'est pas toûjours une louange; mais elle se prend quelquefois en bonne part. En ce cas, c'est un juste milieu entre le trop & le trop peu: c'est le centre de la perfection. Elle est également opposée à la trop grande abondance & à la secheresse. Balzac l'appelle une *mediocrité* toute d'or. Baill.

MEDIONNER. v. neut. Les experts dans l'art de bâtir usent de ce mot dans la signification de *compenser.* C'est lorsque s'agissant de la reparation d'un vieux mur, ils comptent plusieurs toises pour une dans les toisez de crepis ou d'enduits. L'Acad.

MEDIRE, MEDISANCE. Voyez Mesdire, Mesdisance.

MEDITATIF, ive, adj. & subst. Qui s'applique à mediter. C'est un homme fort *meditatif.* C'est un *meditatif* qui est toûjours dans la contemplation. La vie *meditative* est plus parfaite que la vie active. Les *meditatifs* ont beaucoup de peine à prevoir qu'elle issuë aura cette entreprise. Une melancolie taciturne accompagne d'ordinaire les esprits *meditatifs.* Oe. M. Les mystiques se retranchent dans la region des *meditatifs.* Boss. Un Auteur toûjours distrait, & toûjours *meditatif* gâte une conversation enjouée. Oe. M.

MEDITATION. s. fem. Action par laquelle on considere attentivement quelque chose; acte de l'ame occupée à la recherche d'une vérité. On profite peu de l'étude sans la *meditation.* Ab. Reg. Socrate passa un jour & une nuit en une si profonde *meditation*, qu'il se tint toûjours dans une même posture. Vie de Socrate. Cette question est difficile à resoudre, elle demande une longue, & une profonde *meditation.* Faire quelque *meditation* sur les miseres de la vie. Arn. L'étude des mœurs vaut mieux que les *meditations* abstraites des Philosophes. Le Vassor. Il se dit aussi des Ecrits composez sur quelques sujets de Devotion ou de Philosophie. Les *Meditations* de Ste. Therese. Les *Meditations* metaphysiques de Mr. Descartes sont excellentes.

Ou couvrir chez Thierry d'une feuille encore neuve;
Les Meditations *de Buzée & d'Hayneuve.* Boi.

Meditation, se dit en termes de devotion, de la consideration des mysteres divins. Les grands Saints ont passé la plus grande partie de leur vie en *meditation.* Les Mystiques mettent une grande difference entre la contemplation, & la *meditation.* Contempler un sujet, & le mediter n'est pas la même chose chez eux. La *meditation* consiste en des actes discursifs de l'ame, qui considere methodiquement, & avec attention, les mysteres de la foi, & les preceptes de la morale, pour les examiner en detail, & en connoître le fond. Cela se fait par des reflexions, & des raisonnemens, qui laissent après eux des traces distinctes dans le cerveau. La *meditation* ne convient point aux parfaits contemplatifs qui voyent tout en Dieu d'un seul coup d'œil, & sans reflexion. Ainsi quand on a une fois quitté la *meditation*, & qu'on est parvenu à la contemplation, on n'y revient plus, & selon le P. d'Alvarez, il ne faut reprendre la rame de la *meditation*, que quand le vent de la contemplation n'enfle plus les voiles. Fen.

Meditation, se dit aussi chez les Religieux pour, oraison mentale. Employer une heure à la *meditation.* Faire sa *meditation.* Entrer en *meditation.*

MEDITER. v. act. S'attacher attentivement à la consideration de quelque chose; faire des reflexions; penser profondément à quelque chose. Ce Philosophe a long-temps *medité* cette matiere.

Du Latin *meditare.*

Mediter, signifie quelquefois, Projeter, former, ou avoir le dessein de faire quelque chose. Penser attentivement à le faire réüssir. *Mediter* la ruine de quelqu'un. *Mediter* une entreprise. *Mediter* une bonne, une méchante action. Cet homme est las du monde, il *medite* sa retraite; *medite* sa fuite.

Meditant *un sonnet*, medite *un Evêché.* Reg.

Mediter, en termes de Devotion, se dit de cette retraitte spirituelle, de ce recueillement d'esprit, dans lequel on considere la grandeur & la bonté divine, la profondeur des mysteres, les infirmitez, la mort, & les autres choses qui excitent à bien vivre. Les affaires du monde nous empêchent de *mediter* celles de notre salut.

Mediter, est aussi neutre, & se construit quelquefois avec la proposition *sur.* *Mediter* de se retirer du monde. Il *medite* quel parti il prendra, ce qu'il fera. Les Religieux ont des heures reglées pour *mediter*, pour faire l'oraison

raison mentale. Mediter sur un Ouvrage. *Mediter* sur les dernieres fins de l'homme.

Il y a de la difference entre, *mediter* sur l'Evangile, & *mediter* l'Evangile. *Mediter* sur l'Evangile, c'est, s'appliquer à un mouvement de pieté, ou à une pensée qui se presente à l'esprit en lisant un verset de l'Evangile : mais *mediter* l'Evangile, ou *mediter* la loi de Dieu, c'est remplir son esprit des maximes, & des veritez semées dans tout l'Evangile ; s'occuper continuellement de la loi de Dieu. L. T. Heureux l'homme qui met son affection en la loi du Seigneur, & qui la *medite* le jour & la nuit. Port-R.

Medité, ée. part. pass. & adj. Les ceremonies concertées, & les égards trop *meditez*, gênent la societé. St. Ev. Il avoit apporté une reponse *meditée*. Oe. M. Cet homme porte un habit d'invention, tout couvert d'une broderie imaginée & *meditée* à fond. Amus. Ser. et Com.

MEDITERRANE'E. adj. m. & f. Qui est enfermé dans les terres. On le dit sur tout de cette grande mer qui entre dans les terres par le Detroit de Gibraltar, & qui s'étend bien avant dans l'Asie jusqu'au Pont Euxin & aux Marais Meotides. Naviger sur la mer *Mediterranée*, & absolument, la *Mediterranée*. Les galeres vont sur la *Mediterranée*, & les vaisseaux de haut bord sur l'Ocean. On appelle aussi des lieux, des villes & des Provinces *mediterranées*, celles qui sont bien avant dans les terres, & qui sont fort éloignées de la mer. On ne mange point de marée fraîche dans les villes *mediterranées*.

MEDITRINALES. s. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur de la Déesse Meditrina, *a medendo*, parceque les Romains commençoient à boire du vin doux, qu'ils mêloient avec du vin vieux, ce qui leur servoit comme de medecine. Cette fête arrivoit le 30. de Septembre. Danet.

MEDIUM. s. m. Terme Latin qui signifie, Milieu, moyen. On s'en sert en cette phrase Françoise, Il faut trouver un *medium* pour accommoder cette affaire ; ôter un peu à l'un, pour donner à l'autre.

Medium, Terme Dogmatique, est un argument qu'on propose contre une these qu'on soutient en l'Ecole. Le President a ouvert la dispute de ces theses par trois *mediums*, c'est-à-dire, par trois argumens.

Les Ecoliers ont aussi un jeu qu'ils appellent le *medium*, quand ils jettent des doubles au milieu d'un quarré.

Medium, se dit aussi d'une plante dont la racine est grosse comme le pouce, s'appetissant peu-à-peu, tendre, rouge, couverte d'une écorce ridée. Il en sort une seule tige, haute d'environ un pied, ferme, creuse, veluë, revetuë de quantité de feuilles longues, rudes au toucher, approchantes de celles de l'échium. Ses fleurs sont des cloches semblables à celles de la campanule, de couleur pâle, disposées en épi. Ses semences sont petites, un peu jaunes. C. Bauhin l'appelle *Campanula foliis echii*, & Mr. Tournefort, *Medium Alpinum echii folio, floribus spicatis.* M. Tournefort établit la difference de cette plante d'avec la campanule par le nombre des loges de son fruit, car il en a cinq, au lieu que celui de la campanule n'en a que trois. Le *medium* est astringent & rafraichissant. Il arrête les hemorragies étant pris en decoction.

Ce mot est Grec, *meédion*.

MEDOC. Espece de figue, qu'on appelle ainsi en Gascogne, de *Medoc* petit païs du Bourdelois. Elle est jaune dedans & dehors. La Quint.

MEDOISE. s. f. Plante. Voyez Medica, ou Luserne.

MEDOR. Terme de Fleuriste. Espece d'œillet. C'est un pourpre clair.

MEDULLAIRE. adj. m. & f. (on prononce les deux *ll.*) Terme d'Anatomie. Qui appartient à la moëlle, qui en a la nature. Il se dit principalement d'une partie du cerveau appellée le *corps medullaire*. Voyez Cerveau.

MEDUSE. s. f. Nom d'une Nymphe celebre dans la fable. C'étoit une des trois Gorgones. *Meduse* étoit une beauté rare & avoit la plus belle tête du monde. Neptune en abusa dans le Temple de Minerve, laquelle indignée d'une si sale action convertit ses cheveux en autant de Serpens, & lui donna un regard si affreux qu'elle changeoit en pierres tous ceux qui l'envisageoint. Persée defit la terre d'un monstre si horrible, & à la faveur des talonnieres de Mercure & du bouclier de Minerve, lui coupa la tête. Pallas l'attacha sur son bouclier, s'en servit pour petrifier tous ses ennemis. De là vient qu'on appelle tête de *meduse*, tout objet hideux qui fait peur à voir, ou qui glace d'horreur ou d'effroi ceux que l'envisagent.

M E F.

MEFFAIRE. v. n. Faire tort & prejudice à quelcun. Les Sentences en reparation d'injures portent deffenses aux parties de se *meffaire*, ni medire. Il est vieux pour la conversation, & est fort en usage au Palais.

MEFFAIT. s. masc. Crime, mauvaise action. Ce scelerat a été pris, & a été puni de tous ses *meffaits*. Il est peu usité.

Mais s'il falloit, comme j'en suis peu digne, . . .
Que mes meffaits *y missent quelque obstacle.* Du Cer.

C'est un vieux proverbe, à tout *meffait* n'échet qu'amende.

MEFFIANCE. s. f. Soupçon, deffiance, crainte d'être trompé. Il est opposé à *confiance*. Il ne faut jamais avoir de la *meffiance* de ses amis. La *meffiance* nuit souvent quand elle est trop grande. Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la *meffiance*. La Rochef.

On dit proverbialement, la *meffiance* est mere de sûreté.

MEFFIANT, ante. adj. Deffiant, qui se meffie, qui est naturellement soupçonneux. C'est un esprit *meffiant*. On prend souvent plaisir à tromper les gens *meffians*. Le monde devient *meffiant*. Pasc. Humeur *meffiante*. Ablan. Le loup est le plus *meffiant* de tous les animaux. Saln.

MEFFIER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personel. Ne se fier pas en quelque personne, ou en quelque chose. Les Tyrans se doivent *meffier* de tous ceux qui les approchent. Il se faut *meffier* de ce bourbier, de ce mauvais pas, d'un ennemi reconcilié. Se *meffier* de tout. Ablan.

M E G.

MEGALESIENS. adj. Les jeux *megalesiens* étoient certains jeux qu'on celebroit à Rome en l'honneur de Cibele le 12. d'Avril. Ils furent instituez vers l'an 550. de la fondation de la ville, lorsque la Statuë de cette Déesse y fut apportée de la ville de Pessinunte en Phrygie. Les Dames Romaines y dansoient, & l'on y faisoit des Festins, mais avec frugalité & modestie.

On les appelloit *megalesiens*, du mot Grec, *megalè*, *grande*, à cause de Cibele qu'on appelloit la grande Déesse.

MEGARDE. Voyez Mesgarde.

MEGERE. s. f. L'une des trois Furies. Elle étoit fille de la nuit & de l'acheron. C'est de là qu'on dit une *megere* pour dire une mchante femme. C'est une vraye *megere*.

O monstre ! que megere *en ses flancs a porté.* Rac.

Du Grec *mégaira*, odieuse.

MEGIE. s. m. Art de preparer les peaux de moutons ou autres peaux delicates, d'en faire tomber le poil & la laine, & les rendre propres à plusieurs manufactures, com-

comme gans, bourses, parchemins, &c.

MEGISSERIE. f. f. Trafic & commerce de l'Artisans qui prepare & qui vend les laines, & les peaux de moutons & autres. Il y a à Paris un Quay de la *megisserie*, parceque les Megissiers y demeuroient.

MEGISSIER. f. m. Artisan qui prepare & teint les peaux blanches qui n'ont point besoin d'être passées par le tan, & les menuës peaux; qui les passe en megie. Il prepare aussi les fourrures, comme chiens, & chats, &c. En Latin on le nomme *Alutarius*

De *megir*, preparer des peaux & des cuirs. *Megir* vient de *medicare*; comme *Mege*, mot usité en Auvergne, pour signifier un medecin, de *medicus*. HUET.

MEGUE. f. m. Petit lait.

Menage dit qu'il s'est dit par corruption de *maigre de lait*.

M E H.

MEHAIGNER. v. a. Vieux mot. Estropier, mutiler

MEHAIGNÉ. part. & adj. Vieux mot. Meurtri de coups, estropié, incommodé.

Foibles & vieux & mehaignez,
Par qui pains ne sont plus gaignez.

MEHAIN. f. m. Vieux mot. Mutilation. Tourment.

En cuer malade d'un mehain
De couvetise, de gilzain. R. DE LA ROSE.

MEHAULX. Adj. Vieux mot. Incommodé. BOREL.

MEHEURDAR. f. m. terme de Relations. Nom d'un Officier du Royaume de Perse. C'est le Garde des Sceaux.

MEHMONDAR-BACHI. f. m. Terme de Relations. Nom d'un Officier de la Cour de Perse. C'est l'Introducteur des Ambassadeurs.

M E I.

MEIDAN ou MEYDAN. f. m. Terme de Relations. Nom que l'on donne dans l'Orient, en Perse, & aux Indes, aux marchez, aux places, aux lieux où on tient les marchez. Il y a un fort beau *meydan* à Ispahan.

MEIGLE. f. f. Espece de pioche dont les Vignerons se servent pour labourer la vigne.

MEILLER. v. a. Vieux mot. Mouiller.

MEILLEUR, EURE. adj. Le comparatif de bon, qui est au-dessus de bon, qui a des qualitez qui lui donnent de l'avantage sur un autre à qui on le compare, qui a un plus haut degré de bonté. Ce mot se dit des personnes & des choses. Il est *meilleur* que son frere. Le melon est le *meilleur* de tous les fruits. Ce malade est en *meilleur* état qu'il n'étoit. Il faut attendre un *meilleur* temps, une *meilleure* occasion, c'est-à-dire, plus favorable. Il étoit difficile de dire si le Castellan de Calisch étoit *meilleur* dans la paix, ou dans la guerre. SC. DE POL. Quand on veut boire, il faut demander du *meilleur*; on sous-entend du vin. Il est du style familier.

MEILLEUR, est quelquefois superlatif, & signifie; qui est très bon, & dans cette acception il s'employe toûjours avec l'article *le*. C'est le *meilleur* garçon qui soit au monde. Voila la *meilleure* fortune qu'on puisse souhaitter.

MEILLEUR, est aussi substantif. Quand on fait des emplettes, il faut toûjours prendre le *meilleur* & le plus beau. Le *meilleur* est de se taire, quand on n'a rien de bon à dire. Le *meilleur* est de n'imprimer jamais. BENS. Il eût été *meilleur* pour Judas de n'être jamais venu au monde.

MEISTRE. f. m. Terme de la marine des Galeres. Arbre de *meistre*, c'est le principal & le plus grand des deux mâts d'une Galere. On donne aussi ce nom à la voile de ce mât. Lier la *meistre*.

M E L.

MELANAGOGUE. f. m. Medicament par le moyen duquel on purge la bile noire. Les *melanagogues* sont ceux qui etant composez de parties fixes & fort purgatives, dissolvent l'humeur tartareuse & melancolique, qui est la plus difficile à détacher; tels sont la scammonée, le turbith, le sené, l'hellebore.

Ce mot est Grec, formé de *melas*, noir, & d'*agein*, amener.

MELANCOLIE. f. fem. C'est une des quatre humeurs du corps; la plus pesante, & la plus incommode. Elle vient d'une abondance de bile échaufée, & brûlée. La *melancolie* cause la tristesse, le chagrin. Elle a une *melancolie* tendre & charmante qui me touche le cœur. OE. M. Il faut être devot sans superstition, & sans *melancolie*. ST. EV. Sa *melancolie* a quelque chose de piquant, & de passionné; elle n'a point d'expressions pour la joye, & pour le plaisir. FONT. Ces amitiez si violentes qu'on vante tant, sont formées d'une *melancolie* noire qui fait les misanthropes. ST. EV.

Ce mot de *melancolie* est Grec. Il vient de *mélas*, noir, & de *cholée*, bile.

MELANCOLIE, en termes de Medecine, est aussi une maladie qui consiste dans une rêverie sans fievre & sans fureur, accompagnée ordinairement de crainte & de tristesse sans occasion apparente. Cette rêverie est d'une infinité de sortes, suivant le temperament & les idées de ceux qui en sont atteints. Il y en a qui se croient des Rois ou des Princes; d'autres, des Inspirez & des Prophetes: d'autres au contraire se croient des animaux, comme des loups, des chiens, des chats, des lapins, & ils tâchent d'imiter ces animaux autant qu'ils peuvent. On a vu des gens qui ne vouloient point manger, disant qu'ils étoient morts; d'autres qui pensoient être du blé ou de la cire; les premiers craignoient d'être mangez des poules, & les seconds n'osoient aller au soleil, ni s'approcher du feu, de peur de se fondre. Un homme qui s'imaginoit d'avoir le cu de verre, apprehendoit de se le casser toutes les fois qu'il vouloit s'asseoir. On trouve une infinité d'autres histoires semblables. Les Anciens attribuoient la cause de cette maladie aux esprits noirs & tenebreux, & aux vapeurs de la ratte. Quelques Modernes l'attribuent au mouvement dereglé de ces mêmes esprits, & à leur constitution acide. Dans la cure de ce mal on doit avoir moins égard à la tête qu'à la masse du sang, & sur tout aux visceres de l'abdomen situez sous les hypochondres. Ainsi les vomitifs sont fort bons au commencement, & dans le progrès de la cure. La *melancolie* est au commencement aisée à guerir; mais quand elle est inveterée, & comme naturalisée, elle est incurable.

MELANCOLIE, signifie aussi la tristesse même, le chagrin qui vient de quelque fâcheux accident. Ce revers de fortune l'a plongé dans une noire *melancolie*. Une *melancolie* sombre, & taciturne est la suite ordinaire d'une trop grande contention d'esprit. OE. M. Dans l'affreuse *melancolie* où je suis, je hais le monde, & moi-meme. Avoir de la *melancolie* dans le cœur & dans les yeux. VOIT. Etre enseveli dans une profonde *melancolie*. RAC.

Modere tes bouillons de ta melancolie. BOIL.
Je donne un libre cours à ma melancolie. CORN.

La sombre *melancolie* d'un esprit chagrin interprete tout mal, & prend tout de travers. BELL. J'ai besoin d'un ami pour flatter ma *melancolie*, & distraire mon esprit trop attentif à mes malheurs. OE. M.

MELANCOLIE, signifie aussi une rêverie agreable, un certain triste plaisir qu'on trouve dans la solitude, pour mediter, pour songer à ses affaires, à ses plaisirs, ou à ses chagrins. Les Poëtes, les Amans entretiennent leur

leur *melancolie* dans la solitude. Des vers plaintifs sont les fruits d'une douce *melancolie*.

On dit proverbialement d'un homme qui vit sans souci, qu'il n'engendre point *melancolie*, ou de *melancolie*. On dit du vin, des contes pour rire, que c'est le tombeau de la *melancolie*. On dit aussi, que la *melancolie* ne paye point de dettes.

MELANCOLIER. verb. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personel. Prendre de la melancolie. C'est être fou de se *melancolier* pour les affaires d'autrui. Ce mot est de peu d'usage, & ne peut être employé que dans le bas & le burlesque.

MELANCOLIQUE. adj. masc. & fem. Sombre, triste; qui a de la melancolie. Il y a des animaux *melancoliques* de temperament, en qui l'humeur *melancolique* est predominante. Le lievre est un animal *melancolique*. Le temperament *melancolique* est le plus propre pour l'étude. Les esprits *melancoliques* ont d'ordinaire du bon sens & de la solidité. VAL. Les esprits *melancoliques* sont sujets à penser des choses funestes. OE. M. Il est ridicule de combattre serieusement les rafinemens, & les illusions d'une devotion *melancolique*. BOSS. Un visage austere & *melancolique* semble condamner l'air riant & ouvert des autres. OE. M.

Que je hais ces Auteurs froids & melancoliques,
Dont les Graces jamais ne derident le front! BOI.

MELANCOLIQUE, signifie encore, affligé, chagrin par quelque fâcheux accident. Il y a des gens qui sont *melancoliques* par art; qui se retirent pour mediter, pour écrire, pour rêver dans la solitude.

On appelle aussi un fou *melancolique*, celui en qui la bile predomine.

MELANCOLIQUE, est aussi quelquefois substantif masc. & fem. Je ne puis vivre avec ce *melancolique*. Les *melancoliques* sont quelquefois assez plaisans. OE. M. La B. est un *melancolique* qui dit les choses fort spirituellement. MEN. Les *melancoliques* quoique differens entre eux, conviennent tous en un point, qui est que chacun a sa pensée attachée & comme fixée à un seul objet, auquel ils pensent avec une plus forte application qu'à tout autre. Comme l'impression de la premiere phantaisie demeure comme effacée par une seconde, les remedes ridicules conviennent souvent aux *melancoliques* ridicules. Cela se voit par l'exemple d'un *melancolique* qui pensoit avoir le nez comme un pié de bœuf, & qu'on guerit en coupant certaines tripes qu'on trouva moien de lui pendre au nez. On appliqua un bois de cerf à un autre qui croyoit avoir des cornes, & on vint à bout de le guerir en lui coupant ce bois avec une scie.

MELANCOLIQUE, se dit figurément des choses qui inspirent la melancolie. Cette maison est sombre & *melancolique*. Cette solitude est affreuse, & bien *melancolique*. On appelle un petit feu, ou qui brûle malaisément, un feu *melancolique*. Quand le ciel est couvert, on dit, Ce jour est bien sombre & bien *melancolique*. Cet homme est froid, il a un entretien fort *melancolique*. Qu'ay-je à faire de m'entretenir des pensées *melancoliques* de la mort? peut-être mourrai-je sans y penser, & je n'aurai pas besoin de constance. NIC.

La biere est un sejour par trop melancolique. MOL.

MELANCOLIQUEMENT. adverb. D'une maniere triste, & melancolique. Il s'est retiré dans le desert pour passer sa vie *melancoliquement*. Il est logé bien *melancoliquement*. ABLAN.

MELANGE. Voyez MESLANGE.

MELANOPHORES. s. m. Ordre de Prêtres Egyptiens, qu'on appelloit ainsi parce qu'ils étoient habillez de noir. Ceux qui offroient des victimes aux Dieux infernaux alloient vêtus de noir, & l'Ecriture parle de certains Prêtres Payens qu'elle appelle *Camarim*, à cause de leur habit qui étoit de cette couleur. Quoique les Prêtres d'Isis fussent d'ordinaire vetus de lin blanc, néanmoins comme plusieurs ceremonies de son culte representoient des évenemens lugubres, il n'est pas hors d'apparence que quelques-uns de ces Prêtres eussent des vetemens noirs. CUPER dans son *Harpocrate*, auquel on a joint une Dissertation de M. le Moine, Professeur à Leide, sur les *melanophores*.

MELANTERIA, subst. masc. Est une matiere minerale, vitriolique, dont il y a deux especes. La premiere se forme comme un sel à l'entrée des mines de cuivre, d'où on la separe. La seconde se trouve au haut des mêmes mines en une pierre unie, polie, nette, de couleur de soufre. Le *melanteria* nous est aujourd'hui inconnu. Discoride dit qu'il a une vertu caustique, & qu'il se trouve en Cilicie & en plusieurs autres païs. Plusieurs croyent avec Pline que ce n'est autre chose que le chalcitis, qui a pris diverses figures & couleurs dans la mine. On lui substituë le chalcitis naturel.

Ce mot est Grec, il vient de *mélas*, noir, parceque cette drogue noircit quand on jette de l'eau dessus.

MELASSE. s. f. Sirop de sucre. LA PORTE.

MELCHITES. C'est le nom que l'on donne aux Chrêtiens Orientaux, qui suivent la doctrine du Concile de Chalcedoine, & reconnoissent deux natures en JESUS-CHRIST en une personne; en quoi ils sont distinguez des Nestoriens qui croyent deux personnes en JESUS-CHRIST, & des Jacobites qui ne reconnoissent en lui qu'une seule nature. Ce mot signifie la même chose dans la Langue Syriaque, que *Royalistes*, nom autrefois donné aux Orthodoxes par les Heretiques, parce qu'ils suivoient le Decret du Concile de Chalcedoine soûtenu par l'Empereur Marcien. On nomme aujourd'hui *Melchites*, parmi les Syriens, les Cophtes ou Egyptiens & les autres Nations du Levant, ceux qui n'étant point de veritables Grecs, suivent néanmoins leurs opinions. M. de Fleury écrit *melquite*.

MELEAGRIS. subst. masc. C'est un oiseau decrit par les Anciens, que quelques-uns croyent être notre coq d'Inde, mais qui en effet est une poule de Barbarie, ou pintade.

On l'a nommé ainsi du nom de *Meleagre*, parcequ'on dit que les sœurs de *Meleagre* furent changées en ces oiseaux, qui passoient tous les ans d'Afrique en Beotie pour venir sur son tombeau.

MELER. Voyez MESLER.

MELESE. subst. fem. Arbre resineux fort haut, de la nature des pins & sapins. Il a l'écorce fort grosse, comme celle de la pesse, qui est toute crevassée & rouge au dedans. Il produit ses branches à l'entour du tronc de degré en degré avec plusieurs petits surgeons, souples comme celles du saule & de l'osier, jaunes & odorantes. Il jette une feuille fort épaisse, longue, tendre, capilleuse, plus étroite que celle du pin, & qui n'est pas picquante. C'est le seul des arbres à resine qui se depouille en hiver de ses feuilles. Il porte un fruit semblable à celui du cyprès, & d'assez bonne odeur. Ses fleurs sont plus odorantes, & sortent du bout des branches au printemps; elles sont de couleur d'écarlate ardente, & ressemblent à des flocs de soye; son bois est dur & rouge, & sur tout au cœur, & est bon à bâtir des palais. Pline dit que ce bois ne brûle point, mais qu'il se calcine. Cependant il se trompe, car il n'y a rien qui fasse si-tôt fondre la mine que le charbon de *melese*. Au reste la *melese* produit une liqueur excellente que les Apothicaires appellent *Bijon*, & qu'ils substituent à la place de la terebentine. Elle sort du cœur de l'arbre, qu'il faut pour cela percer bien avant avec une tarriere. Le meilleur agaric croit

sur

sur la *melese*. Il decoule des grosses branches des *melezes* qui croissent en grande quantité dans le haut Dauphiné, principalement aux environs de Briançon, une manne blanche & seche qu'on appelle en Latin *manna laricea*, & en François, *manne de Briançon*. Les fruits & les feuilles des *melezes* sont astringens. Lemery fait *meleze* masculin. En latin *larix*.

MELETTE. s. f. Petit poisson qu'on mange dans le bas Languedoc; c'est une espece d'enchois. Lemery.

MELIANTE. s. f. Plante qui croît plus haut qu'un homme, toûjours verte & en vigueur. Sa tige est grosse comme le pouce, ronde, canelée, rude au toucher, nouée, ligneuse vers la racine, solide, rougeâtre. Ses feuilles sont faites & rangées à peu près comme celles de la Pimprenelle, mais cinq ou six fois aussi grandes, froides au toucher, nerveuses, dentelées profondément tout-autour, de couleur de vert de mer, d'une odeur forte, puante, assoupissante, d'un goût herbeux, un peu astringent. Ses fleurs naissent en ses sommitez, disposées en épi, d'un noir rougeâtre, attachées à de petits pedicules rouges, couverts d'une laine fort mince & fort deliée, portant chacune sous leur fleur une feuille grande comme un ongle, quelquefois purpurine, quelquefois d'un purpurin verdâtre. Chacune des fleurs est à quatre feuilles disposées en main ouverte, soûtennuës par un calice decoupé jusqu'à la base en cinq parties inegales, & contenant dans son fond une liqueur mielleuse, rouge, d'un goût doux, vineux & fort agréable. Cette liqueur est si abondante, qu'elle decoule ou distille pendant quelque tems goute-à-goute, sur la petite feuille qui est sous la fleur. Quand la fleur est passée il ne distille plus de miel. Mais son pistille devient un fruit en vessie, gros comme celui du Nigella, membraneux, relevé de quatre coins, & divisé en quatre loges qui rendent des semences oblongues, noires, luisantes, comme celles de la Pivoine. Sa racine est longue, grosse, branchuë, ligneuse, rampant profondément dans la terre, & s'étendant beaucoup. Cette plante croît aux lieux humides & montagneux. Son origine vient d'Afrique. Elle est rare en Europe. On la cultive dans quelques Jardins. M. Herman, Professeur de Botanique à Leide, qui en trouva au Cap de Bonne-Esperance, est celui qui la mise le premier au jour. Sa liqueur mielleuse, principalement celle qui decoule d'elle même, est cordiale, stomacale & nourrissante.

Melianthus, du Grec *méli*, miel, & *anthos*, fleur, comme qui diroit, *fleur de miel*, ou *fleur miellée*.

MELICA. subst. fem. Plante qu'on appelle autrement *blé barbu*. C'est une espece de millet qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de huit ou dix pieds, & quelquefois de treize, semblables à celles des roseaux, grosses comme le doigt, noüeuses, remplies d'une moële blanche. De chaque nœud il sort des feuilles longues de plus d'une coudée, larges de trois ou quatre doigts, semblables aussi à celles des roseaux. Ses fleurs sont petites, de couleur jaune, oblongues, pendantes : elles naissent par bottes ou bouquets longs presque d'un pied, larges de quatre ou cinq pouces. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des semences presque rondes, plus grosses du double que celles du millet ordinaire, de couleur tantôt jaune ou roussâtre, tantôt noire. Ses racines sont fortes & fibreuses. Cette plante aime les terres grasses & humides; on la cultive en Espagne, en Italie & en d'autres païs chauds. Les paisans nettoyent le grain, & l'ayant fait moudre ils en font du pain qui est friable, peu nourrissant, & fort rude. En Toscane on s'en sert plus pour engraisser les poules & les pigeons, que pour la nourriture des hommes. On fait un remede de la moële des tuyaux, qui est excellent contre les écroüelles. C. Bauhin l'appelle *milium arundinaceum subrotundo semine*, *Sorgo nominatum*. Il y a une autre espece de *melica*, appellée *Dora*, ou *Milium Indicum*. Elle differe de la precedente en ce que sa semence est applatie, grosse comme une Orobe & fort blanche.

Melica, du Grec *méli*, miel, parceque les abeilles tirent leur miel de cette plante.

MELICERIS. s. m. Terme de Medecine. Espece de tumeur formée par une matiere semblable à du miel, & renfermée dans une membrane propre. La cause du *meliceris* est l'aliment de quelque tendon, ou de quelque partie nerveuse ou membraneuse qui y est retenu en trop grande quantité, & qui se change en une autre substance qu'en celle qui doit nourrir ces parties. Ce qui fait que cet aliment s'amasse & s'altere, c'est que les membranes & les parties membraneuses sont distenduës & dechirées, ou par quelque cause interne qui les ronge; ce qui est rare, ou par quelque cause externe violente : d'où vient que les Religieuses & les Moines sont sujets à ces sortes de tumeurs aux genoux, par les frequentes genuflexions qui dilatent les membranes de cette partie.

Ce mot est Grec, de *méli*, miel.

MELIDOR. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe panachée d'incarnat sur du blanc. Morin.

MELIDORE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone de toute couleur, de feu, brune, à fond blanc. Id.

MELIE, ou MELIS. Sorte de toile. La toile de *mélie* suit en qualité la toile de *nocale*; elle sert à faire les menuës voiles.

MELIENNE. s. f. Espece de terre dont parle Dioscoride, qui est rude au toucher, & qui a une couleur à-peu-près comme celle de l'éretrienne cendrée. Etant froissée entre les doigts, elle petille comme la pierre ponce raclée. Elle a la vertu de l'alun, quoy-qu'elle ne soit pas si efficace. Elle sert aux Peintres pour maintenir long temps leurs couleurs. Cette terre étoit autrefois fort en usage dans la Medecine, mais à present on ne s'en sert plus. Ce mot se joint presque toûjours avec terre.

MELILOT. s. m. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, canelées, vuides, foibles, rameuses. Ses feuilles naissent trois sur une queuë, comme celles du trefle, crenelées en leurs bords, oblongues, lisses, d'un vert obscur. Ses fleurs sont petites, legumineuses, jaunes, ramassées en épi. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des capsules qui deviennent noires en meurissant, & qui renferment de petites semences jaunâtres. Sa racine est blanche, menuë, pliante, garnie de fibres. Toute cette plante est de fort bonne odeur quand elle est seche. On en fait une prisane qui est excellente dans la colique, dans la retention d'urine, dans le rhumatisme. On s'en sert aussi dans les lavemens carminatifs, & dans les cataplasmes adoucissans & resolutifs. En Latin *melilotus officinarum Germaniæ*. C. Bauh. Il y a plusieurs autres especes de *melilot*.

Ce mot vient de *méli*, *miel*, & *lotós*, *lotus*, comme qui diroit, *lotus* qui sent le miel, ou qui est doux comme le miel. Le peuple l'employe en ce proverbe : J'en dis du *melilot*; pour dire, je ne m'en soucie gueres.

MELINET. s. f. Plante qui pousse de sa racine quatre ou cinq tiges ou rameaux, a la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, ronds, remplis de suc, revêtus d'un grand nombre de feuilles oblongues, plus larges vers la queuë qu'à l'autre bout, un peu veluës, de couleur verte bleuâtre, marquetées de taches blanches. Il s'éleve d'entre les aisselles de ces feuilles plusieurs petits rameaux contournez comme ceux du grand Heliotrope, garnis tout du long de fleurs longuettes, creuses & representant en quelque maniere un petit gobelet, de couleur

leur diversifiée, jaune, rouge, purpurine: les abeilles s'y delectent beaucoup. Quand cette fleur est passée, il naît en sa place deux coques divisées en deux loges, qui renferment chacune une semence grosse comme celle de l'Ers ou de l'Orobe, de figure ovale, pointuë. Sa racine est blanche. Cette plante croît aux lieux ombrageux, montagneux. Elle est adstringente, rafraichissante, vulneraire, propre pour les inflammations des yeux. C. BAUHIN l'appelle *Cerinthe, seu cynoglossum montanum majus*, & M. TOURNEFORT, *Cerinthe quorumdam major versicolore flore*. LEMERY.

MELIORATION. subst. fem. Action par laquelle on rend une chose meilleure. Quand on retire une terre, il faut rembourser les impenses, & *meliorations* utiles, & necessaires, qu'avoit fait le possesseur de bonne foi. *Melioration* ne se trouve point dans l'Academie; mais *amelioration* s'y trouve. *Melioration* se trouve dans nos bons Auteurs de Droit.

MELIORER. v. act. Rendre une chose meilleure. Il a recouvré de nouveaux titres qui ont bien *melioré* son droit. L'Academie ne dit point *meliorer*, mais *ameliorer*.

Il signifie plus particulierement, Faire des constructions en reparations en un bâtiment, ou dans les heritages. Il a fait retablir les granges, fumer les terres de cette metairie, il l'a beaucoup *meliorée*, ou plutôt *ameliorée*.

MELISSE. subst. fem. Plante qui pousse ses tiges à la hauteur d'une coudée ou davantage, quarrées, dures, aisées à rompre. Ses feuilles sont noiratres, semblables à celles du calament, dentelées en leurs bords, couvertes de petits poils courts, d'une odeur de citron fort agreable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, & ne forment point d'anneaux entiers; elles sont en gueule, petites, blanches, ou d'un rouge pâle; chacune d'elles est un tuyau decoupé par le haut en deux levres. Quand la fleur est passée, il lui succede quatre semences presque rondes ou oblongues jointes ensemble. Sa racine est ligneuse, longue, ronde, fibreuse. En latin *melissa hortensis*. C. BAUH. La *melisse* est cordiale, propre dans les affections melancoliques, dans la palpitation du cœur, dans le vertige, dans la paralysie. Il y a quelques autres especes de *melisse*.

Ce mot vient du Grec, *méli*, *miel*. Les abeilles aiment beaucoup la *melisse* commune, & elles y ramassent, à ce que l'on croit, la matiere du miel. On l'appelle aussi *herbe de citron* ou *citronelle*, à cause de son odeur.

L'eau de *melisse* est aujourd'hui fort en usage. On s'en sert dans les maladies hysteriques, dans la paralysie, dans l'apoplexie, & pour fortifier le cœur. On en donne depuis 2. dragmes jusqu'à a une once. Lemery dans Pharmacopée, enseigne la maniere de faire cette eau.

MELISSE, ou MELICE. subst. fem. Nom que quelques Poëtes donnent à leur Maîtresse.

Adorable Melisse, *ornement de la Cour*. RAC.

MELISSE'E. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe couleur de rose, incarnat & blanc.

MELITITE, subst. fem. Pierre grise qui étant pulverisée rend une liqueur laiteuse, de saveur douce comme le miel, d'où elle a tiré se nom. On la trouve dans les mines metalliques: elle participe du plomb qui lui donne cette douceur approchante de celle du sel de Saturne, mais beaucoup moins forte. Cette pierre ne differe de la galactite qu'en ce qu'elle est plus douce au goût. Les Anciens s'en servoient pour les inflammations des yeux, & pour dessecher les ulceres.

MELLETTE. s.f. Nom qu'on donne en Gascogne a une espece de petite figue grise approchant du tané, & dont la chair est rouge. Le defaut de la *mellette* est de rapporter peu & de n'être pas douillette. LA QUINT.

MELLIER, ou PSAUTIER. s. m. Est un nom que donnent les bouchers au troisiéme ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent On l'appelle aussi *millet*; ou *myrefeuilles*, ou *livre*. Voyez MILLET.

MELLIER; ou plutôt MELIER, est aussi une espece de raisin blanc, agreable au goût, & dont on fait le bon vin. Ce plan de vigne est tout de *mélier*. On a dit *miscella vites*, des vignes ou il y avoit beaucoup de *mellier*.

MELLONE. s. f. Déesse des Anciens Romains. C'étoit la Déesse du miel.

MELOCARDUUS. subst. masc. Chardon des Indes Occidentales qui croît contre terre, & qui n'a ni branches, ni feuilles. C'est seulement une masse ou espece de tête qui paroît être un assemblage naturel de melon & de chardon, d'où vient qu'elle a été ainsi appellée. Cette masse est fort grosse, de figure ovale, garnie d'épines robustes, les unes droites, les autres courbes, de sorte qu'on ne sçait par où la prendre. Son écorce est verte, divisée par côtes. Sa chair est blanche, épaisse, pliante, difficile à rompre, ayant un goût de courge. Elle pousse en haut une espece de coton, gris exterieurement, très-blanc en dedans, contenant plusieurs épines menuës & purpurines, qui s'élevent peu-à-peu en sa superficie, & qui deviennent dures & piquantes. On trouve aussi au bas du meme coton certaines follicules membraneuses, de couleur de sang, remplies de semences petites, noires & luisantes comme celles de l'amarante. On voit quantité de ces plantes dans l'Isle de Saint Cristophle du côté des Salines. *Melocadius India Occidentalis*. C. BAUH.

MELOCHIA. s. m. Plante qui croît en Egypte, & qui pousse une tige à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles sont alternes, semblable à celles de la mercuriale, mais plus grandes, dentelées en leurs bords, ayant à leur base de chaque côté une maniere de languette fort étroite, deliée. Ses fleurs sont petites, ordinairement à cinq feuilles, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des fruits cilindriques, divisez en leur longueur en cinq loges qui contiennent chacune plusieurs semences menuës, anguleuses, de couleur cendrée, d'un goût visqueux. Il n'y a point d'aliment qui soit plus commun & plu agreable en Egypte. On se sert beaucoup de ses semences dans toutes les maladies, où celles de la guimauve sont bonnes. Elles purgent copieusement si on en prend le poids de deux dragmes. Le suc des feuilles appaise la toux, & soulage les maux de poitrine. En Latin *corchorus sive melochia*. J. BAUH.

MELOCORCOPALI. s. m. Fruit des Indes gros comme un coin, ayant la figure d'un melon. L'arbre qui le porte ressemble au cognassier en grandeur, en forme & en ses feuilles. Il croît en la Province appellée *Corcopal*. Ce fruit a un goût de cerise fort agréable: il contient trois ou quatre grains semblables aux pepins du raisin. Il lâche un peu le ventre.

MELODE. s. m. C'est ainsi qu'on nomme ceux qui ont fait des hymnes. Il y a ici deux Index, l'un des *melodes* Grecs . . . BIB. CH.

MELODIE. subst. fem. Harmonie, mélange de sons agreables à l'oreille. Douce *melodie*. Ces Bergers avec leurs voix & leurs musettes formoient une agreable *melodie*. Il est opposé à simphonie, en ce qu'il ne signifie que l'heureux arrangement des sons que l'on entend successivement dans un même air, chanté par une même personne ou par un même instrument; au lieu que simphonie signifie la disposition de plusieurs sons opposez, & que l'on entend en même tems. L'ACAD.

C'est un mot Grec qui signifie, une *chanson emmiellée*, de *méli*, miel, & de *odeé*, chant.

MELODIE. Ce mot s'employe quelquefois d'une maniere ironique; pour dire, un tintamare, un bruit importun. Nous ouimes là une belle *melodie*. On dit aussi, une terrible une

une étrange *melodie*. La Fontaine a dit des cris d'un âne,

Oh, oh! quelle caresse, & quelle melodie!

MELODIEUX, EUSE. adj. Harmonieux. Le chant du rossignol est fort *melodieux*. Un concert *melodieux*. On a comparé à l'harmonie, & à la voix *melodieuse* des Sirenes, tout ce qui flatte, & qui entraine inevitablement les cœurs. AB. NICAISE.

MELODIEUSEMENT. adv. D'une maniere melodieuse. Les Sirenes chantoient fort *melodieusement*, à ce que disent les Poëtes.

MELON. s. m. Fruit d'été & rampant comme le concombre, qui vient ordinairement sur des couches, & qui est fort agreable au goût. Sa figure est ovale & cannelée, sa chair ou rouge, ou blanche, ou verte. On pretend que ceux qui ont la chair verdâtre sont les plus delicats. Sa graine est petite. Son écorce est dure, cannelée, & brodée quelquefois. La plante jette force sarmens longs, ainsi que le concombre. Sa feuille est semblable à celle de vigne, mais moins decouppée, veluë & rude au toucher. Sa fleur est jaune.

Ce mot vient du Grec *melon*, qui signifie une *pomme*, d'où les Italiens ont fait *mele*, parceque ce fruit a la figure d'une pomme. En Latin *melo*.

Langeais près de Tours est fort renommé pour ses bons *melons*. *Melon* de Langeais. *Melon* de marais, *melon* sucré. *Melon arrêté*, *melon noué*; *melon* qui au sortir de la fleur commence à grossir. *Melon brodé*, c'est-à-dire, qui sur son écorce a une espece de broderie. *Melon lissé*, c'est celui qui n'a point de broderie. *melon frappé*, c'est celui qui a quelque marque de maturité. On confit des côtes de *melon*. On achete les *melons* à la sonde, à la coupe. Quand un *melon* ne vaut rien on l'appelle une *citrouille*. Il y a des *melons* d'hyver, qu'on fait meurir au plancher. On appelle *melons d'eau*, une autre sorte de fruit plus gros que les *melons*, & dont la chair est rouge en dedans & la graine noire, & dont l'eau est très-douce & très-raffraichissante. Il y a des *melons d'eau* dont la chair est rouge, & d'autres dont la chair est blanche comme la neige. On n'en voit guere en France. L'ACAD.

On ne commença à connoître l'excellence du *melon*, que du tems de Pline. Ce fut aux environs de Naples qu'on en fit l'heureuse decouverte. L'agreable odeur & le bon goût qu'on lui trouva, firent qu'on se mit à le cultiver avec soin, & il se fit en peu de tems une reputation, qui ne reconnoît point aujourd'hui de bornes. Les Grands de Rome & d'Italie en étoient fort friands. Les *melons* sont extrêmement froids & humides, & de mauvais suc, mais souverains pour temperer la douleur des reins, pour provoquer les urines, & faire vuider la gravelle, à cause de leur faculté detersive, qui néanmoins est plus grande en la semence qu'en la chair. La semence du *melon* est une des quatre grandes semences froides; elle est adoucissante & aperitive; on l'employe dans les émulsions. On en tire par expression une huile fort anodine, propre pour les acretez de la poitrine, & des reins, pour effacer les taches & les rides de la peau, & pour remplir les cicatrices de la petite verole. Pour choisir un bon *melon*, il faut qu'en le prenant avec la main, on s'apperçoive qu'il pese: puis on le porte au nez pour éprouver s'il a l'odeur de goudron, qui est celle qu'il doit avoir pour être excellent. Ensuite on le frappe du doigt, afin de juger s'il ne sonne point creux; ce qui est la marque d'un mauvais *melon*, car il faut qu'un *melon* soit plein; & enfin on le regarde à la queuë pour voir si elle commence à se detacher, ce qui en marque la maturité. LIGER. Il n'y a point de marques sur quoi on puisse certainement compter dans le choix d'un bon *melon*. Le plus seur, c'est de les prendre à la sonde & à la coupe. Et alors quand on trouve qu'un *melon* à l'écorce mince; qu'il sent un peu le goudron; qu'il est sec & vermeil, & qu'il est bien meur & bien sucrin, on doit le juger digne de paroître sur la table d'un honnête homme. Les bons *melons* sont aussi rares que les bons amis, ce qui a donné lieu à ce Quatrain.

Les amis de l'heure presente
Ressemblent au melon;
Il en faut au moins sonder trente,
Pour en trouver un bon. VALL.

On compte en Perse de plus de vingt especes de *melons*. On sert des *melons* presque toute l'année aux bonnes tables, parcequ'on a l'art de les conserver. Les *melons* pendant la saison ordinaire, qui dure quatre mois entiers, sont la nourriture du pauvre peuple. Ils ne vivent que de *melons* & de concombres. Il y a des gens qui mangent dans un repas jusqu'à 35. livres de *melon* sans en être incommodez. CHARDIN.

Au Perou dans la Vallée d'Yca, il y a des *melons* dont la racine devient proprement un sep qui dure plusieurs années, & qu'on coupe, comme si c'étoit un arbre. Il produit des *melons* parmi lesquels on n'en trouve point de mechans. On en a trouvé qui pesoient jusqu'à 103. livres.

MELON. Terme de Chirurgie. Maladie de l'œil. Grosse tumeur qui a la figure d'une petite pomme, causée par la chute de l'uvée.

MELONGENE. subst. fem. Plante qu'on appelle autrement *mayenne*. Elle pousse une tige à la hauteur d'un pied, grosse comme le doigt, ronde, rougeâtre. Ses feuilles sont de la grandeur de la main ou plus grandes, situées tout autour, vertes, couvertes superficiellement d'une certaine poudre, ou laine menuë & blanche. Ses fleurs sont des rosettes à plusieurs pointes, blanches ou purpurines, soutenuës par des calices herissez de petites épines rouges, & divisez chacun en cinq parties pointuës. Il leur succede des fruits gros comme des œufs, oblongs, solides, lisses, de couleur purpurine ou verdâtre, remplis d'une chair blanche, pleine de suc, piquée de plusieurs semences blanchâtres, aplaties, semblables pour l'ordinaire à un petit rein. Mr. Tournefort l'appelle *melongena fructu oblongo*. Il y a une autre espece de *melongene*, qui ne differe de la precedente qu'en ce que son fruit naît bossu, courbé, ayant à-peu-près la figure d'un concombre, de couleur jaune, cendrée ou purpurine. Mr. Tournefort l'appelle *melongena fructu incurvo*. Ces fruits sont froids, venteux & indigestes. Les habitans des Antilles les font bouillir, après les avoir pelez, ensuite ils les couppent par quartiers & les mangent avec de l'huile & du poivre. C'est un manger assez insipide.

MELONNIER. subst. masc. Celui qui vend des melons. Le *Melonnier* ne m'a point trompé, il m'a donné un excellent melon. Ce mot ne se dit ordinairement que par le peuple de Paris; car les honnêtes gens disent un Vendeur de melons.

MELONNIERE. Lieu où on éleve les melons, sur des couches, sous des cloches de verre. Faire une *melonniere*, conduire une *melonniere*. Il faut qu'une *melonniere* soit à l'abri des mauvais vents. LIGER.

MELOPPE'E, subst. fem. Voyez MODULATION, c'est la même chose.

MELORY. s. m. Arbre des Indes Orientales. Voyez DAMPIER T. 2.

MELPOMENE. s. f. Nom d'une des neuf Muses. On la fait inventrice des Tragedies, des odes & des chansons.

MELSCAL. s. m. Sorte de poids du Mogol. Les six *Melscals* font une once. TAVERNIER.

MELTE. s. f. Terme de Coutumes, Territoire d'un Juge, étenduë de sa charge, de son Office. On le dit aussi de l'étenduë de l'office d'un Sergent.

MEMARCHURE. Voyez MESMARCHURE.

MEMBRANE. subst. fem. Terme de Medecine. Partie mince, deliée & nerveuse du corps de l'animal, servant d'enveloppe à d'autres parties. Du Laurens dit que c'est une partie similaire, froide & seche, engendrée d'une portion lente& ductile de la semence, dense & tenuë, qui est l'organe du toucher. Il n'y a que les *membranes* qui puissent s'étendre & se retirer sans danger. Tous les muscles sont unis ensemble par une *membrane* commune, comme tout le corps par le moyen de la peau. La pleure & le mediastin, sont des *membranes* du thorax. Le peritoine est une *membrane* du bas ventre. Le perioste est une *membrane* qui couvre tous les os depuis la tête jusqu'aux pieds. Le pericarde est une *membrane* du cœur. Le fetus est enveloppé de trois *membranes*, sçavoir le chorion, l'amnios & l'allantoïde. Tous les muscles & les nerfs, ont leurs tuniques & *membranes*. Toute *membrane*, quoique simple, ne laisse pas d'être double, ce qui se connoît en ce qu'il y a des nerfs, des veines & des arteres qui passent entre ses deux tuniques. Elles ont un sentiment très-exquis, & servent à separer les parties les unes des autres. Il y a des *membranes* qu'on nomme *vrayes* ou *legitimes*, comme sont celles qui couvrent le cerveau & les côtes. Il y en a d'autres qui sont *fausses* ou *bâtardes*, qui se doivent plutôt nommer *corps membraneux*, comme sont plusieurs ligamens & tendons, les deux vessies, le ventricule, les intestins & la matrice. Les Medecins appellent quelquefois les *membranes*, *hymen*, *meninges*, *chiton*, & *tunique*. On les appelle proprement *tuniques*, lorsqu'elles sont deliées, & forment un canal, comme celles des veines, des arteres, de l'œil &c. Malpighi a montré que les *membranes* étoient autant de tissus glanduleux. J. DES SÇ.

Ce mot vient du Latin *membrana*, qui signifie *parchemin*.

MEMBRANEUX, EUSE. adj. Qui participe de la membrane, qui est de la nature de la membrane. Ligament *membraneux*. Corps *membraneux*. DEG. Partie *membraneuse*. LA CHAMBRE. La vessie du fiel & de l'urine, le ventricule, les intestins, la matrice, sont des parties *membraneuses*. Les substances osseuses & *membraneuses*, se changent les unes dans les autres. FONTEN.

MEMBRE. s. m. Partie exterieure du corps de l'animal, distinguée de toutes les autres par quelque fonction particuliere, comme le pied, la main, &c. il ne se diroit pas de la tête. L'ACAD. Il sent de grandes douleurs dans tous ses *membres*. Il se dit principalement des bras, des jambes, des cuisses, des pieds, des mains. Les *membres* naissent du tronc du corps d'un animal, comme les branches des arbres, de leur tronc. Le corps est divisé par les Medecins en trois regions ou ventres, qui sont la tête, la poitrine, & le bas ventre ; & en ses extremitez, qui sont les *membres*. Ils sont appellez en Latin *artus*, *de arctare*, parceque ce sont des parties qui sont attachées au tronc. Il y a deux sortes de *membres*, les superieurs qui sont les mains & les bras, & les inferieurs, qui sont les cuisses & les pieds. Ainsi on dit, cet homme est fort droit & bien posé sur ses *membres*. Il n'a perdu pas un de ses *membres*. Les *membres* ne se remuent que par le moyen des muscles & des nerfs. On dit d'un paralytique, qu'il est entrepris de tous ses *membres*, qu'il ne se peut aider de ses *membres*, qu'il est estropié d'un *membre*; qu'il faut couper, retrancher un *membre* cangrené, pour sauver le reste du corps. Les Gentils consacroient leurs *membres* à differentes Divinitez. J. DES SÇ. Chez les Romains les Temples des Dieux étoient remplis de figures de *membres* qu'on supposoit avoir été gueris. IBID. Les Princes Orientaux donnoient à leurs Ministres les noms des *membres*, dont les fonctions approchoient de la leur. C'est ainsi que dans la Perse il y avoit des Officiers que l'on nommoit les yeux du Roi, & d'autres qu'on appelloit ses oreilles ; & il y a de l'apparence que Zacharie fait allusion à cela lorsqu'il nomme 7. Anges, les 7. yeux de Dieu, Chap. IV. v. 10. Les Prophetes étoient appellez la bouche de Dieu. DODWEL.

En Medecine on appelle la verge, le *membre viril*.

A l'égard des animaux, on le dit de leurs quatre principales parties, qui sont les épaules & les cuisses. Un *membre* de mouton, c'est une éclanche, une épaule. On appelle les quatre *membres* d'un coq d'Inde, les deux ailes & les deux cuisses.

On dit en termes de Peinture parlant d'une Figure, que tous les *membres* en sont beaux & bien proportionnez.

MEMBRE, se dit en Architecture, des diverses parties d'un bâtiment, soit en general des appartemens, soit ces ornemens particuliers, comme *astragales*, *doucines*, *fusaroles*, *cymaises*, *frontons*, &c. Chaque *membre* d'Architecture se toise pour un pied de haut, étant couronné de son filet. On dit qu'il faut que tous les *membres* d'un bâtiment ayent rapport & proportion avec leur tout, afin que la symmetrie y soit observée. On appelle *membre* d'un vaisseau, toute grosse piece de bois qui est necessaire pour le construire, comme varangues, allonges, genoux, &c.

MEMBRE, en termes de Blason, se dit d'une jambe ou patte de griffon, d'aigle, ou d'autre oiseau, separée du corps. Son assiette ordinaire est d'etre en barre.

MEMBRE, se dit figurément des corps mystiques, & politiques. Les pauvres, les fideles sont les *membres* de JESUS-CHRIST ; il est tous les jours persecuté dans ses *membres*. Les Conseillers sont les *membres* du Parlement. Ce Chanoine est un des *membres* d'un tel Chapitre. Les *membres* de l'Empire. Les *membres* de la Chambre des Communes. Les mechans citoyens sont des *membres* pourris, des *membres* gâtez, qu'il faut retrancher de la Republique.

MEMBRE, se dit aussi d'une partie d'une Seigneurie, d'une terre, d'un Benefice, de ce qui leur est annexé, qui en depend. Ce fief étoit autrefois un *membre* de cette terre, qui en a été demembré par un partage. On a uni l'Abbaye de Saint Maur à l'Archevêché de Paris, tant en chef, qu'en *membre*. Le Prieuré de la Charité est un *membre* dependant de l'Abbaye de Clugny. Cet Etat aura de la peine à se conserver, parceque les *membres* en sont trop éloignez.

MEMBRE, se dit aussi en Grammaire & en Rhetorique, des parties d'une periode, ou d'un discours. Ces deux *membres* sont trop longs, vous n'en sçauriez faire une periode quarrée. Un discours composé de periodes dont les *membres* sont bien distinguez, & bien mesurez, charme les oreilles, & ne manque gueres de ravir les auditeurs. DU PIN. Rien n'affoiblit plus le discours que quand les *membres* en sont trop courts, étant d'ailleurs comme joints & attachez ensemble avec des clous, aux endroits où ils se desunissent. BOI.

MEMBRE'. adj. masc. Se dit en Blason, d'un oiseau, lorsqu'il a les jambes d'un autre émail que celui du corps. Il portoit d'argent à trois aigles de gueules, *membrées* & becquées d'azur.

MEMBRER. v. neut. Vieux mot. Se ressouvenir.

MEMBRON. s. m. Petit membre rond, qui est sous une bande de plomb appellée Bavette, au-dessous du *Bourseau*. Ce Bourseau est un gros membre rond fait de plomb, & qui regne dans les grands bâtimens au haut des toits couverts d'ardoise.

MEMBRU, UE. adj. Qui a les membres gros & puissans. On peint Hercule & les Geans, forts & *membrus*. Il est du stile familier.

MEMBRURE. s. f. Terme de Menuisier. C'est la partie la plus solide de la menuiserie, dans laquelle s'enchassent les paneaux qui sont moins épais, & qui en fait l'assemblage.

MEMBRURE, se dit aussi des mesures qui sont sur les ports de la ville, dans lesquelles on mesure les voyes de bois à brûler. Elle est composée de trois pieces de charpente, & doit avoir quatre pieds en tout sens.

MEMBRURE, se dit aussi en general d'une grosse piece de bois de sciage, servant à la charpenterie & à la menuiserie. Il y en a de deux sortes, l'une de deux pouces d'épaisseur, & l'autre de trois, chacune de six pouces de large. Les *membrures* doivent être de bons échantillons. On les appelle ainsi, *quia membratim secantur.*

MEME. Voyez MESME.

MEMENTO. Terme Ecclesiastique & Latin, qui se dit de la seconde partie du Canon de la Messe, où l'on fait commemoration des vivans & des morts.

MEMNONITE. adj. C'est le nom qu'on donne aux Anabatistes d'aujourd'hui, de Hollande & des païs voisins. On les nomme ainsi parce qu'un certain Simon fils de Mennon de Frise, a été un de leurs premiers Docteurs. Les *Memnonites* sont tout differens des Anabaptistes de Munster. Leurs Dogmes particuliers sont 1. Qu'il n'est pas permis de baptiser les petits enfans: 2. Qu'il n'est pas permis de faire aucun serment, ni de faire la guerre. 3. Que par consequent un bon Chrêtien imbu de ces opinions, ne peut être Magistrat. Pour la Discipline, les uns d'entre eux sont Presbyteriens, & les autres n'ont pas même de Ministres ordinaires. LE CL.

MEMOIRE. subst. fem. Puissance, faculté par laquelle l'on conserve l'image & le souvenir des choses qu'on a vuës, ou entenduës; faculté de rappeller & de ramener les idées qui ont été imprimées dans l'esprit. Ainsi la *memoire* est comme le reservoir de toutes nos idées. C'est à la *memoire* à fournir à l'esprit les idées dormantes, dont elle est la depositaire, à point nommé lorsqu'elle en a besoin. LOCKE. En ce sens il n'a point de plurier. Avoir une *memoire* heureuse, & fidelle, ou une *memoire* infidelle & malheureuse. Le Pape Clement V. avoit une *memoire* si prodigieuse, qu'il n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit lu, ou entendu. OE. M. Seneque dit de lui-même, que par un effort de *memoire* merveilleux, il repetoit deux mille mots detachez, dans le même ordre qu'on les avoit prononcez. Tout ce que ce Prelat a donné en garde à sa *memoire*, lui est rendu à point nommé, & dès qu'il vient à le redemander. LE P. GAIL. Il y a beaucoup de gens à qui la *memoire* tient lieu d'esprit. MONT. Le jugement, & la *memoire* se rencontrent rarement ensemble. OE. M. Il y a des gens qui n'ont de beaux sentimens que par *memoire*. ID. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens, n'est proprement qu'une science de *memoire*, & non pas une science d'esprit, & de raison. MALEB. Il est avantageux d'avoir la *memoire* remplie, & ornée des plus beaux endroits des Anciens, pour les placer à propos. OE. M. Il ne faut pas charger la *memoire* des enfans d'un trop grand nombre de preceptes: cela les rebute & les fatigue. LE CL. La Poësie est d'un grand secours pour la *memoire*. OE. M. On regarde un defaut de *memoire*, comme une des plus honteuses fletrissures d'un Orateur. CROUSAZ. Un reproche que je me fais, & dont peut-être on sera surpris, c'est de m'être rendu trop esclave de ma *memoire*, d'y avoir assujetti mon stile, & par là d'avoir refroidi plusieurs traits, qui auroient pu être plus touchans avec moins d'art & de nombre. LE P. DE LA RUE.

De toutes les facultez de l'ame il n'y en a guere dont on puisse moins rendre raison que de la *memoire*. Descartes pretend que les esprits animaux, qui ne sont autre chose que les parties les plus deliées du sang, excitent un mouvement sur les fibres les plus delicates du cerveau, & y laissent des vestiges, qui sont le souvenir. De là vient que quand on a repassé diverses fois sur les mêmes choses, ces esprits accoutumez à passer souvent par les mêmes pores les laissent ouverts, & y repassent sans effort: c'est ce qui fait la facilité de rappeller ces idées-là. Ainsi le vin reveille la *memoire*, parceque les esprits du vin mettent en mouvement les esprits animaux, & agitent plus fortement les fibres du cerveau. Cependant on a de la peine à comprendre quelles traces les esprits animaux laissent sur les fibres du cerveau, pour y renouveller à point nommé les idées des objets, sans les confondre, & les brouiller. On ne conçoit pas comment le nombre infini de choses dont on se charge la tête, se rangent avec tant d'ordre dans la *memoire*, que l'une n'efface pas l'autre, ni comment il est possible que dans ce prodigieux assemblage de traces imprimées sur le cerveau, les esprits animaux aillent reveiller precisément ces traces selon les besoins de l'esprit. LE CL. D'ailleurs, en faisant dependre la *memoire* du cerveau, on ôte à l'ame separée du corps la faculté de se ressouvenir, & par consequent de raisonner. ID. La *memoire* consiste dans les traces que les esprits animaux ont imprimées dans le cerveau: lesquelles sont cause de la facilité que nous avons à nous souvenir des choses. MALEB. La *memoire*, qui est un tresor d'images infinies qu'elle nous garde, & nous rend quand nous en avons besoin, est une de ces veritez dont la cause est fort cachée. M. SC. Ce qui fait que les vieillards perdent la *memoire* des choses passées, c'est que leurs fibres sont mêlées de beaucoup d'humeurs qu'ils ne peuvent dissiper, parcequ'ils manquent de feu. MALEB. Les vieillards manquent de *memoire*, & ne peuvent rien apprenpre, parcequ'ils manquent d'esprits animaux pour tracer de nouveaux vestiges, & que les fibres deviennent trop dures, ou trop humides pour conserver la trace des objets. Par la même raison il arrive que ceux qui apprennent avec une extrême facilité oublient de même; parceque les fibres étant molles & flexibles, les objets font une legere impression, que le cours continuel des esprits animaux emporte aisément. Au contraire les fibres de ceux qui apprennent avec plus de lenteur étant moins flexibles, & moins sujettes à ébranlement, les traces y sont plus profondement gravées; & par consequent elles sont plus durables. Il s'ensuit de toutes ces observations que la memoire est absolument dependante du corps: elle se fortifie ou s'affoiblit, selon les changemens qui arrivent au corps: une chûte, ou les transports d'une fievre entrainant, ou bouleversant toutes les traces, ou toutes les idées, causent un oubli universel. LE CL. Les habitudes ne sont pas differentes de la *memoire*. On voit par la maniere dont les habitudes & la *memoire* se forment & s'effacent, s'augmentent & se diminuent, & par la liaison que l'on remarque entr'elles, qu'agir par habitude & agir par *memoires* n'est qu'une seule & même chose, d'où l'on doit conlucre qu'une seule faculté suffit pour produire tous ces actes. BARROW. Voyez BIB. UNIV. T. X.

MEMOIRE, se dit aussi, du souvenir actuel, de ce qui excite la *memoire*. Rappeller sa *memoire*, se rafraîchir la *memoire* de quelque chose. J'ai fait cela de fraîche *memoire*. J'ai une idée confuse de cette action. De *memoire* d'homme on n'a point entendu parler d'un si étrange accident. J'ai reçu de lui un bienfait qui vivra éternellement dans ma *memoire*, que je repasse sans cesse dans ma *memoire*. Nous voyons tous les jours disparoitre ceux qui ont paru avec le plus d'éclat, & il ne reste d'eux qu'une *memoire* assez languissante. NIC. La *memoire* des riches per ra avec eux.

eux. Port-R. En vain tant de veilles, si l'on ne vit pas dans la *memoire* des hommes, & s'il ne reste rien après la mort. Pat. Il y très-peu de Peintres qui puissent faire un portrait bien ressemblant, s'ils le faisoient de *memoire*. Bay. La *memoire* de l'innocence & de la felicité de l'homme dans le Paradis, s'est conservée dans l'âge d'or des Poëtes. Boss. La *memoire* du deluge universel dure encore dans toutes les nations, aussi bien que celle des crimes qui l'ont attiré. Id. L'institution des Fêtes est la plus ancienne maniere de conserver la *memoire* des faits. J. des Sc. Les Payens celebroient des jeux en *memoire* des évenemens considerables. Ibid. Toutes les Fêtes des Chrétiens ne sont que des *memoires* des mysteres de Notre Seigneur. Ibid.

Memoire, se dit aussi dans les prieres qu'on fait à quelcun de se souvenir. Seigneur, ayez *memoire* de moi au jour du jugement, ayez *memoire* de vos misericordes. Sire, ayez *memoire* de mes services dans la distribution de vos graces. Il est bas.

On appelle *memoire locale*, l'idée qui reste dans la *memoire*, de la situation, place ou lieu de certaines choses. J'ai une memoire *locale* de ce passage.

On appelle *memoire artificielle*, un certain art, ou une invention industrieuse, par le moyen de laquelle on croit soulager, aider, augmenter la memoire. Cet art consiste dans une certaine methode qu'on suit, en attachant ce qu'on a à dire à certain nombre de choses qu'on a disposées par ordre dans son esprit, pour se souvenir de tous les points que l'on veut traiter. Quelques-uns se sont servis de tableaux, de peintures, d'emblêmes & d'autres images. Muret dans un traité de *quorundam admirabili memoriâ*, raconte qu'un jeune homme de Corse avoit trouvé l'art de se faire une *memoire* surprenante. Muret en voulut faire l'épreuve lui-même : il lui dicta deux ou trois mille mots Grecs, Latins, Barbares, sans aucun rapport entr'eux, & dont la plupart ne signifioient rien: Aussitôt cet étudiant les repeta tous sans broncher, & dans le même ordre qu'ils avoient été dictez; descendant du premier au dernier, & remontant ensuite du dernier au premier. Ce n'étoit-là, à ce qu'il disoit, qu'un leger essai de sa *memoire* car il pretendoit en repeter trente six mille avec la même rapidité. Il y a encore une autre espece de *memoire* artificielle, qui consiste en de certains medicamens, qui fortifient la *memoire*, à ceux qui l'ont courte, labile, infidelle.

Memoire, se dit aussi de la bonne ou mauvaise reputation qu'on laisse après soi. On fait le procès à la *memoire* de ceux qui ont été tuez en duel, ou qui ont été homicides d'eux-mêmes. On purge, on rehabilite la *memoire* de ceux qui ont été condamnez injustement. On brûle les procès des grands criminels, pour abolir, pour effacer la *memoire* de leur crime. Les Historiens épargnent, ou noircissent la *memoire* des grands hommes, suivant leurs passions, ou leurs interêts. J'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa *memoire*. Rac. La *memoire* des bons Princes est en benediction chez les peuples, celle des mechans est en execration. On dit en parlant d'un homme de merite, un tel d'heureuse *memoire* : & d'un grand Prince, on dit, de glorieuse *memoire*, de triomphante *memoire*, sur tout quand ils sont morts depuis peu. Le Roi Henri le Grand d'amoureuse *memoire*. Pel. On rend toutes sortes d'honneurs à son nom & à sa *memoire*. Vaug.

Cy gît Jean d'heureuse memoire,
En attendant le jugement.

Memoire, se dit aussi des solemnitez qu'on institué, ou des monumens qu'on éleve, pour conserver le souvenir de quelque personne, de quelque action signalée, ou de quelque évenement remarquable. On fait des épitaphes, des tombeaux, en l'honneur, en *memoire* de quelcun. On a fait des recueils des épitaphes, des vers, & des éloges faits en *memoire* des gens illustres. Les arcs de triomphe, les medailles sont faites pour conserver la *memoire* des grandes actions. Des pyramides ont été dressées en vertu d'arrêts, de traitez, pour un monument perpetuel de quelque insigne reparation, afin qu'il en fût *memoire* à jamais.

On appelle poëtiquement en ce sens les Muses, *les Filles de Memoire*, parcequ'elles sont filles de Jupiter & de Mnemosine, dont le nom signifie *memoire*.

On ne me verra plus pour d'indignes sujets
Invoquer le secours des Filles de Memoire. L'Ab. Tetu.

On a feint qu'elles ont un Temple de *memoire*; parceque ce sont elles qui transmettent à la posterité l'Histoire des actions dignes d'une éternelle *memoire*; & leurs ouvrages sont ce qu'on appelle *Temple de memoire*.

Nargue du Temple de Memoire,
Où l'on ne vit qu'après que l'on est mort. Du Fresny.

On dit proverbialement, qu'un homme a une *memoire* de lievre, qu'il la perd en courant; pour dire, qu'il oublie facilement ce qu'on lui dit, ou ce qu'on l'a envoyé querir. *Memoire* dans les liturgies se dit aussi d'un Autel érigé à Dieu sous le nom de quelque Saint. La *memoire* de S. Pierre. Tr.

Memoire. subst. masc. Est un écrit sommaire qu'on donne à quelcun, pour le faire souvenir de quelque chose. Voila le *memoire* de la depense. Le *memoire*, ou les parties d'un Cordonnier. Un Procureur doit fournir *gratis* à sa partie son *memoire* de frais. Il a donné à ses Juges un *memoire* instructif de son affaire, un placet raisonné. On dit aussi au Palais, des écritures par *memoires*. On a donné un bon *memoire* pour un tel parti, pour un tel recouvrement. On dit aussi dans un article de compte qui est simplement narratif, où il n'y a point de somme à tirer en ligne, cy pour *memoire*.

Memoires, au plurier, se dit des livres d'Historiens, écrits par ceux qui ont eu part aux affaires, ou qui en ont été temoins oculaires, ou qui contiennent leur vie ou leurs principales actions. Ainsi on dit, les *Memoires* de Commines, de Sulli, de Villeroi, du Cardinal de Richelieu, des Marechaux de Themines, & de Bassompierre, de Brantôme, de Montresor, de la Rochefoucaut, de Pontis, du Cardinal de Rets &c. Ceux qui publient des *memoires*, au lieu de s'entretenir avec eux mêmes, entretiennent le Public des bonnes qualitez qu'ils croyent avoir, ou des belles actions qu'ils pretendent avoir faites. Ils devroient garder cela pour eux-mêmes. Or. M. On les a appellez en Latin *memoranda*, *adversaria*, *commentarii*.

Cet historien avoit de bons, de mechans *memoires*. Les Grecs voulant divertir par les histoires anciennes la Grece toûjours curieuse les ont composées sur de mechans *memoires*, qu'ils se sont étudiez de mettre dans un ordre agréable sans se trop soucier de la verité. Boss. On dit aussi, qu'un Avocat doit avoir des *memoires* signez de sa partie, quand il avance quelques faits hardis, ou sujets à reparation. On dit aussi d'un homme qui ne sçait pas bien un fait, qu'il a de mechans *memoires*. On dit aussi d'un Prince vigilant, qui est averti de tout ce qui se passe chez lui, ou chez ses voisins, qu'il a de bons *memoires*, de bons avis.

MEMORABLE. adj. masc. & fem. Qui merite qu'on en conserve la memoire; remarquable. Des exemples *memorables* à jamais. Patru. Apprenez la *memorable* avanture de ce Prince infortuné. La bataille que Charles Martel gagna sur les Sarazins; celles de Hochster, de Ramillies, de Malplaquet, &c. sont des journées *memorables*. Les Sieges de Namur, de Turin, de Lille, &c. sont des sieges *memorables*. On trouve rarement des Xenophons, & des Cesars, qui fassent des choses *memorables*, & qui les écrivent. Cail. Les choses *memorables*

morables de Socrate. CHARP.

MEMORATIF, IVE. adj. Qui peut se souvenir d'une chose. Il n'est en usage qu'au Palais & en conversation familiere. La Cour peut être *memorative* des arrêts qu'elle a rendus en pareil cas. L'Avocat peut être *memoratif* de la reconnoissance qu'il a faite en son premier plaidoyé. Je n'en suis pas bien *memoratif.* Soyez en *memoratif*, s'il vous plaît.

MEMORER. v. n. Vieux mot, pour raconter.

Et froide au quart la vous memore. BOREL.

MEMORIAL, ALE. adj. Qui regarde la memoire. L'Arithmetique *memoriale.* Les deux pierres d'onix, sur lesquelles les noms des enfans d'Israël étoient gravez, & qui étoient sur les épaulettes de l'éphod, s'appelloient des pierres *memoriales.*

Il est aussi substantif, & signifie, Signe, figure qui renouvelle le souvenir d'une chose. JESUS-CHRIST nous a laissé l'Eucharistie pour un *memorial* de sa passion.

MEMORIAL, se dit aussi en termes de Negoce, pour brouillard. Dans le *memorial* ou brouillard on écrit generalement toutes les affaires l'une à la suite de l'autre, dans l'instant qu'elles se font. LA PORTE.

MEMORIAL, signifie aussi quelquefois un memoire. Des Ambassadeurs ont donné aux Etats de Hollande, au Parlement d'Angleterre; des *memoriaux* contenant telles & telles propositions, pour y deliberer. Le principal usage est en parlant de la Cour de Rome & de celle d'Espagne. On a presenté plusieurs *memoriaux* au Pape. On a presenté un *memorial* au Conseil des Indes. L'ACAD.

MEMPHITE. s. f. Espece de pierre d'onyx de couleur noire & blanche qui naît en Arabie. On en taille des cachets & plusieurs autres petits instrumens. On la croit propre contre la melancolie & contre l'épilepsie, étant penduë au cou; mais on ne doit pas avoir grand foi pour ces especes d'amulettes. Dioscoride rapporte qu'on trouvoit de son tems en Egypte vers l'ancienne *Memphis*, des ruïnes de laquelle le Grand Caire a été bâti, une petite pierre graisseuse, de diverses couleurs, laquelle on appelloit *Memphites* à cause du lieu de sa naissance. On lui attribuoit la vertu d'endormir, ou de stupefier les membres du corps, sur lesquels on vouloit appliquer le feu, ou qu'il étoit necessaire de couper, ensorte que le malade n'y sentoit point de douleur, pourvu qu'on eût pulverisé la pierre, & que l'ayant demelée avec quelque liqueur, on en eût oint la partie malade; mais cette pierre n'est point parvenuë à notre connoissance. Matthiole même dit que de son tems on ne la connoissoit pas. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit une pierre empreinte d'opium, ou du suc decoulant des pavots qui croissent abondamment en ce païs-là & qui ont beaucoup de vertu narcotique. LEMERY.

En Latin *Lapis memphites.*

MEN.

MENAC, s. m. Arbrisseau de la grosseur de deux pouces, qui a une feuille comme la vigne, ayant cinq pointes de verd gai, la tige pourprée, jettant une coque veluë & picquante comme le châtaigner, dans laquelle il y a six grains de la façon de nos faviolles, de couleur cendrée, qui étant sechez & pressez, font une huile de même nom. Cet arbrisseau vient en l'Ile de Madagascar.

MENAÇANT, ANTE. adj. Qui menace. Il le regarda avec un œil *menaçant.* Des gestes *menaçans*, des paroles *menaçantes.* Lancer des regards *menaçans.* Il lui parla d'un ton rude, & *menaçant.* Ecrire une Lettre *menaçante.* L'on ne sçauroit croire combien un Predicateur, qui est d'un temperament porté à la douceur, se rend ridicule, lorsqu'il fait le fier & le *menaçant.* WOLZOGUE. Le tems est passé où les Grands Seigneurs se donnoient des airs *menaçans.* BAY.

MENACE. subst. fem. Parole ou geste, dont on se sert pour faire entendre, & pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on a dessein de lui faire. Les *menaces* sont souvent des fanfaronades, qui demeurent sans effet. Les loix usent de *menaces* contre les infracteurs. Les foudres, les tempêtes sont des *menaces* du Ciel irrité; ce ne sont pas de vaines *menaces.* Je ne crains guere ses *menaces*, pense-t-il m'épouvanter avec ses *menaces*? Les *menaces* sont vaines & dangereuses, lorsqu'elles ne sont pas soutenuës par la force, & retombent souvent sur ceux qui les font mal à propos. FL.

La menace *à grand bruit ne porte aucune atteinte,*
Elle n'est qu'un effet d'impuissance ou de crainte. CORN.

Ce mot vient de *minacia*, qui se trouve dans Plaute en cette signification. MENAGE.

MENACER. verb. actif. Faire des menaces; tâcher de faire peur à quelcun par des paroles, ou par des gestes. Il m'est venu *menacer* chez moi. *Menacer* quelqu'un de l'œil, de la main. Les poltrons *menacent* plutôt que les braves. C'est faire un grand affront à un honnête homme, de le *menacer* du bâton. Dieu nous *menace* d'une damnation éternelle, si nous n'observons ses commandemens.

MENACER, s'employe quelquefois absolument. Il jure, il *menace*, il tempête. Il est sorti tout en colere, jurant, *menaçant*, tempêtant.

MENACER, se dit quelquefois dans un sens contraire, en parlant de promesses de choses agreables. Voilà dejà deux ou trois fois qu'on *menace* cette fille de la marier; pour dire, qu'on a parlé de la marier. Il nous a *menacez* d'un grand repas le jour de sa fête. Il est du stile familier.

MENACER, signifie aussi, Donner des signes de quelque malheur ou accident qui est proche, ou le predire. Les guerres civiles *menacent* un Etat de ruïne. C'est une erreur de croire que les Cometes *menacent* de grand malheurs. Ce vent du Nord nous *menace* de la gelée. Les lassitudes de membres *menacent* de quelque grande maladie. S'il fait toûjours cette depense, il est *menacé* de tomber en necessité. Son Horoscope le *menace* d'une fin tragique. On dit aussi, Ce bâtiment *menace* ruine; pour dire, est prêt à tomber.

On dit figurément & poëtiquement des choses élevées qu'elles *menacent* les cieux. Ces montagnes, ces arbres, ces tours *menacent* les cieux.

On dit proverbialement, Tel *menace* qui tremble; pour dire, que celui qui *menace* a souvent plus de peur que celui qu'il *menace.*

MENACÉ, ÉE. Part.

MENACEUR. subst. masc. Qui menace. Les plus grands *menaceurs* & fanfarons ne sont pas les plus dangereux. Ce mot est de peu d'usage.

MENADE. subst. fem. Bacchante; femme en fureur qui chez les Payens celebroit les Orgies, ou fetes de Bacchus. On appelle en François une *Menade*, une femme emportée & furieuse qui ne garde aucune mesure d'honnêteté & de justice.

T'accommodes-tu mieux de ces douces menades? .. BOIL.

Ce mot vient du Grec *mainesthai*, être en fureur.

MENAGE, MENAGER. Voyez MESNAGE. MESNAGER.

MENDIANT, ANTE. adj. Gueux, qui demande l'aumône. C'est un *mendiant.* Il y a des Ordonnances contre les *mendians.* On a fait un Hôpital general pour y renfermer les *mendians.* Les gueux qui sont effectivement *mendians*, ne sont point compris au rôle des tailles. On voyoit des troupes errantes de *mendians*, demander avec plus d'obstination que d'humilité, & importuner le monde du recit indiscret de leurs besoins. FL. Que de peine à contenir ces *mendians* renfermez, qui regardent

dent leur asile comme une prison, & qui croyent n'avoir rien à menager, parcequ'ils n'ont rien à perdre. Id.

Mendiant, se dit aussi des Religieux qui vivent de quête, d'aumône, qui vont quêter de porte en porte. Ils ont comme les autres Moines fait vœu de pauvreté. Ils y ont ajoûté la mendicité & la nudité des pieds. Le Concile de Trente permet aux Ordres Mendians d'acquerir des immeubles contre leur institution. Il y en a quatre Ordres anciens, qu'on nomme les quatre *mendians*, Carmes, Jacobins ou Dominicains, Cordeliers, & Augustins. S. François a fondé le principal Ordre des *Mendians* qui est celui des Freres Mineurs, qui se subdivise en plusieurs branches. Il est aussi le Fondateur des Filles de Sainte Claire, qui font vœu de mendicité. Les *Mendians* dans leur premier établissement ne pouvoient avoir des rentes. Les Capucins, Recollets, Minimes & autres sont aussi Religieux *Mendians*. On surchage les villes en multipliant les Monasteres de *Mendians*. Fevret. Le Cardinal Sadolet vouloit qu'on suprimât tout à fait les Ordres *Mendians*, parceque leur Profession n'est point honnête, & qu'elle est contraire à la speculation. Le P. Simon. Par Arrêt du Parlement en 1626. & en 1648. & du Conseil en 1663. il n'y a que deux Docteurs de chaque Ordre des 4. *Mendians*, qui puissent avoir séance & voix deliberative dans les assemblées de la Faculté de Sorbonne. Les Dominicains pretendent preceder tous les autres Religieux *Mendians*, en vertu d'une Bulle du Pape Pie V. qui étant de leur Ordre leur a accordé ce Privilege. Par Arrêt du Parlement de Paris rendu en 1660. il a été jugé que les Religieux *Mendians* sont incapables de posseder des benefices cures, même par dispense du Pape. Ils peuvent pourtant posseder des Evêchez ; mais cela est contre les Regles, & seulement par le Concordat. On croit que ce furent les Vaudois qui donnerent occasion à l'institution des Ordres *Mendians*, parcequ'ils faisoient profession de renoncer à tous leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture Sainte, & à la Predication, & de pratiquer à la lettre les conseils de l'Evangile : il se trouva des Catholiques zelez, qui voulurent les imiter. Du Pin.

On appelle abusivement les quatre *mendians*, quatre sortes de fruits secs qu'on mange en Carême, & qu'on sert ensemble, qui sont les avelines, les amandes, les figues, & les raisins. Un plat des quatre *mendians*, ou simplement, de *mendians*.

MENDICITE'. s. f. Etat miserable de celui est reduit à demander l'aumône pour vivre. C'est son bien faicteur qui l'a tiré de la *mendicité*. Les procès ont reduit ce Gentilhomme à la *mendicité*. Le veritable moyen d'abolir la *mendicité*, est de construire des hôpitaux où l'on renferme les pauvres *mendians*.

MENDIER. v. act. Gueuser, demander l'aumône. On tient qu'Homere, & le Tasse ont été reduits à *mendier* leur pain, à *mendier* leur vie. Le fainéant va *mendiant* de porte en porte.

> .... *Croté jusqu'à l'échine*,
> *Va* mendier *son pain de cuisine en cuisine*. Boil.

Du Latin, *mendicare*.

Mendier, se dit aussi de ceux qui ont été riches, & qui vivent dans l'incommodité. Ce prodigue étoit autrefois Grand Seigneur, maintenant il *mendie*, il a de la peine à vivre, il va *mendier* des repas chez le tiers & le quart.

Mendier, signifie aussi, Avoir recours à l'assistance d'autrui, rechercher avec empressement, & avec quelque sorte de bassesse, & contre la bienseance. *Mendier* des lettres de recommendation. Un Prince depouillé, ou foible, va *mendier* du secours chez ses voisins. Les Poëtes, les Orateurs vont *mendier* de l'encens, & des loüanges, dont ils sont d'ordinaire fort avides. Le vrai moyen de n'avoir l'approbation de personne, c'est de la *mendier* par nos paroles, & par nos regards. Bell. Il n'a été reçu dans cette compagnie qu'apres avoir *mendié* les suffrages, & les voix de porte en porte. Les citations de cet Auteur ont été *mendiees*, il n'est riche que du bien d'autrui. Une personne modeste agit uniment, ne cherche point à se faire valoir, & ne *mendie* point les applaudissemens. Bell.

> *J'ai* mendié *la mort chez des peuples cruels*,
> *Qui n'appaisent leurs Dieux que du sang des mortels*. Rac.

On dit, en termes de pratique, *mendier* une saisie, *mendier* une intervention ; pour dire, faire faire une saisie, faire faire une intervention par quelque personne qui n'est pas établie dans le procès, & dans le dessein de tirer une affaire en longueur. l'Acad.

Mendié, ée. part. pass. & adj.

MENDOLE. s. m. Sorte de poisson que Matthiole dit être fort commun en Italie. On l'appelle autrement *gerre*, *cagarel* & *jusele*.

MENDORE. Voyez Mandore.

MENEAU. subst. masc. Terme d'Architecture. C'est la separation des ouvertures des fenêtres, ou grandes croisées. Autrefois on faisoit de gros *meneaux*, & croisillons de pierre au milieu des croisées, qui defiguroient tout un bâtiment. Les *meneaux*, ou croisillons doivent avoir quatre ou cinq pouces d'épaisseur. On appelle faux *meneaux*, ceux qui ne sont pas assemblez avec le dormant de la croisée, & qui s'ouvrent avec le guichet.

MENE'E. s. f. Intrigue & cabale secrette & artificieuse, dont on se sert pour faire reüssir une affaire. On a decouvert toutes les pratiques & *menées* de ce negociateur. On a fait cette action haut la main, & non pas par de secrettes *menées*.

Du Cange derive ce mot de *mina*, & de *minare*, qui signifie *ducere de loco ad locum*, selon Papias.

Menée, en termes de Venerie, signifie la droite route du cerf fuyant. Et ainsi on dit, Suivre la *menée*, être toûjours à la *menée*. Et on dit qu'une bête est mal *menée*, quand elle est lasse pour avoir été long-temps poursuivie & chassée, & qu'elle se laisse approcher.

Dans les coutumes on appelle aussi *menée* de Sergens, & *menée* de fiefs, des exploits & semonces qu'il falloit faire au Vassal pour l'obliger à satisfaire à ses devoirs ; ce qui se faisoit par des Sergens qu'on appelloit *Ameneurs*. Droit de *menée*, dans l'histoire & les Titres de Bretagne, est le droit qu'a un Seigneur d'avoir un jour pour se delivrer aux plaids avec tous ses sujets.

Menée. s. f. C'est chez les Grecs la même chose que le Breviaire chez les Latins.

MENER. v. act. (Quelques-uns, suivant l'ancienne ortographe, ajoûtent un *i* dans les trois personnes singulieres du present de l'Indicatif, *je meine*, *tu meines*, *il meine* ; & aussi dans la troisiéme personne du plurier, *ils meinent*.) Guider, conduire, marcher le premier pour montrer le chemin. L'Evangile dit que si un aveugle *mene* l'autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. Il faut avoir un guide qui vous *mene* dans les bois, dans les montagnes, de peur de vous égarer. Les Postillons & messagers *menent* les voyageurs, les couriers, avec leurs hardes & leur valize.

Ce mot vient du Latin *minare*, qu'on a employé en ce même sens, & d'où les Italiens ont fait de même *menare*. Menage. Borel le derive de *manu agere*, comme si on écrivoit *mainer*.

Mener, se dit aussi à l'égard des animaux. David *menoit* paître les brebis. Les Dictateurs Romains ont *mené* la charuë. Les Marchands *menent* des bestiaux au marché, aux Foires. Ce cocher *mene* bien le carrosse. Entre les animaux qui vont en trouppe, comme les oyes, les canards,

nards, les moutons, il y en a un qui *mene* les autres. Ce chien *mene* la meute. Les levriers se *menent* en laisse. *Mener* les chevaux à l'abreuvoir. *Mener* un cheval en main.

Mener, se dit aussi des choses inanimées. Cette ruë *mene* au carrefour, à la place d'armes. Si vous suivez ce chemin, il vous *menera* bien loin. Cette machine, cette pompe va toute seule, il ne faut personne pour la *mener*. Le Sacristain *mene* l'horloge comme il lui plaît. Ce Pilote *mene* bien la barque. C'est la boussole qui sert à *mener* le vaisseau. On dit en Geometrie, *mener* une ligne d'un point à un autre. Toutes les choses vont comme on les *mene*.

Mener, signifie aussi, Accompagner dans la marche, soit par honneur, soit pour aider à marcher. *Mener* une Dame, lui donner la main & lui servir d'Ecuyer. C'est un tel qui a *mené* l'Epousée au moutier; pour dire, à l'Eglise. Les nourices *menent* les enfans par la liziere. Il faut *mener* doucement ce vieillard, ce malade. Cet homme *mene* tous ses gens avec lui, quand il marche. C'étoit un President qui *menoit* le deuil à ce convoi.

Mener, signifie aussi, Donner accès, introduire quelcun chez un autre. Pour rendre visite à une Dame, il faut quelcun qui vous *mene*, qui vous introduise. Je *menerai* dîner chez vous un galant homme de mes amis. Il n'est pas venu seul à la noce, il y a *mené* toute sa famille. Il m'a *mené* en sa maison de campagne. Il y a des gens qui pretendent qu'on peut dire également bien, *Menez* y moi, & *Menez* m'y. Voyez au mot *moi*, ce qu'on en pense.

Mener, signifie aussi, Commander, être à la tête d'un Corps, se faire suivre avec autorité; contraindre par force à aller dans quelque lieu. Les Officiers Generaux doivent sçavoir l'art de *mener* des troupes. Ce brave *menoit* à l'assaut les enfans perdus. Cet Exempt *mene* en prison, au supplice, ce criminel. On l'a *mene* aux galeres. Le victorieux *mene* en triomphe les vaincus, les esclaves. Où *menez*-vous ces pauvres gens-là? On les *menoit* plus vite que le pas.

On dit en termes de Chasse, *Mener* la quête; pour dire, la battre & rebattre pour trouver les perdrix.

Mener, ce mot, en parlant d'Armée, veut dire, Battre rudement, chasser. Les Perses *menoient* rudement la Cavalerie Thessalienne. Vaug. Il *menoit* battant & taillant en pieces une multitude d'ennemis. Vaug.

Mener mal quelcun, ou le *malmener*, c'est le maltraiter, le pousser de fait, ou de parole. La seconde expression est beaucoup plus usitée. Refl. Ils ont été mal-*menez* en plusieurs rencontres. On dit aussi la même chose, en la dispute, au jeu, aux procès.

Mener quelcun à la boucherie, c'est, l'exposer à un peril évident.

Mener quelcun comme il faut, c'est, dans le stile familier, le traiter rudement, lui donner beaucoup de peine. S'il a affaire à moi, je le *menerai* comme il faut.

Mener, se dit aussi dans les divertissemens. Un branle à *mener*, est celui où plusieurs personnes dansent ensemble en se tenant par la main. Le Maître du bal est celui qui *mene* danser la premiere courante. On dit aussi dans la debauche, c'est lui qui *mene* les autres; pour dire, qui les met en train.

On dit aussi, *Mener* les bras; pour dire, Travailler à une chose où il faut agir avec force de bras, leur donner de l'exercice. Il faudra bien *mener* les bras pour enfoncer ces pilotis.

Mener, se dit figurément en choses morales, & signifie, Conduire. Une vie reguliere *mene* en Paradis: la debauche *mene* à la Gréve, au gibet. La profusion *mene* à l'Hôpital. Une conduite serrée, & circonspecte *mene* souvent à une haute fortune. Ab. de S. R. La fin principale des Romains étoit de devenir éloquent, parceque l'éloquence *menoit* à tout. Ob. M. Le vice *mene* la honte à sa suite. M. Sc.

Qu'aisément l'amitié jusqu'à l'amour nous mene;
C'est un panchant si doux, qu'on y tombe sans peine. Corn.

Mener, signifie encore, Faire, passer, consumer. Qu'on *mene* une vie triste pendant l'absence de ce qu'on aime! M. Sc. Ce Philosophe *mene* une vie tranquille & reglée. Cet Epicurien *mene* une vie voluptueuse. Ce jeune homme *mene* une terrible vie.

Mener, se dit aussi au figuré, de la conduite des esprits, & des affaires. Ce Seigneur est un homme imbecile, il se laisse *mener*, & gouverner par ses domestiques. Les Republiquains ne se *menent* pas comme on veut. L'homme s'agite, mais Dieu le *mene*. Il faut *mener* cet esprit, cette affaire delicatement, & avec adresse. Ce raisonnement vous *menera* loin, il a de terribles consequences. C'est un homme qu'on amuse, qu'on *mene* depuis trois mois sans rien conclure. Il ne faut pas qu'un Juge se laisse *mener* par les femmes, par l'argent, par l'avis d'autrui. On dit d'un homme qui se laisse facilement conduire, Il se laisse *mener* par le nez. Et, on le *mene* par le nez comme un busle; pour dire, qu'on en fait ce qu'on veut, qu'on le trompe aisément. Ces expressions sont basses.

On dit en ce sens, qu'un Intendant *mene* toutes les affaires d'une maison; qu'une femme *mene* le ménage; qu'un Facteur *mene* le negoce, la boutique d'un Marchand.

Mener, se dit aussi de la conduite des passions. On a *mené* grand deuil de la mort du Prince. Les peuples *menerent* grand' joye à la nouvelle du gain de cette bataille. Il a *mené* bien du bruit du vol qu'on lui a fait. Il est du stile familier.

On dit aussi, qu'il faut se laisser aller suivant que le vent & la fortune nous *menent*. Cette provision de bois nous *menera* jusqu'à la fin de l'hiver. Deux mille écus *menent* loin un homme qui ne fait point de depense. On dit aussi absolument, Qui vous *mene*? pour dire, Quel sujet, quelle affaire vous amene, vous oblige à venir ici? On dit, Cela ne *mene* à rien; pour dire, on ne peut tirer aucun avantage de cela. On dit qu'une medecine a *mené* quelcun doucement ou rudement; pour dire, qu'elle l'a peu ou beaucoup travaillé.

Mener, remener, amener, ramener, emmener, remmener. *Mener* signifie, conduire d'un lieu où on est, en un lieu où on n'est pas. *Remener*, c'est conduire une seconde fois au même lieu, comme; *menez* moi je vous prie aux Thuilleries. *Remenez* moi aujourd'hui aux Thuilleries. *Amener*, c'est conduire au lieu où on est. *Ramener*, c'est conduire une seconde fois au lieu où on est, comme; il m'a *amené* aujourd'hui son Cousin, & il m'a promis de me le *ramener* demain. *Emmener*, se dit quelquefois quand on veut se défaire d'un homme; comme; *Emmenez* cet homme. Il signifie d'ordinaire *mener* en quelque lieu; mais alors on ne nomme jamais l'endroit; comme; Voilà un homme que les Archers *emmenent*. *Remmener* c'est *emmener* une seconde fois, comme; les Archers *remmenent* encore ce prisonnier. Lorsque l'on nomme le lieu il faut dire, voilà un homme que les Archers *menent* au Fort l'Evêque. Les Archers *remenent* cet homme en prison, & non pas *emmenent*, ni *remmenent*. Men.

Mener boire, est un terme de Coûturiere qui signifie, Coudre un passement sur une étoffe, & le laisser lâche sans le tirer, ni le contraindre.

Mener la table. Termes de Cartier. C'est, assortir les cartes, les jetter, & les plier en jeu & en sixain.

Mener, se dit proverbialement en ces phrases. On dit en menaçant un homme, qu'on le *menera* par un chemin où il n'y aura point de pierres; pour dire, qu'on le poursuivra vivement & sans s'arrêter. On dit qu'on *mene* un hom-

homme par le nez comme un bufle ; pour dire, qu'il se laisse tromper, qu'on en fait tout ce qu'on veut.

Qu'est-il besoin ici du soin que vous prenez ?
C'est un homme entre nous à mener par le nez. Mol.

On dit aussi, qu'un homme *mene* le branle, quand il est le premier à faire quelque chose ; & sur tout en mauvaise part. On dit aussi, C'est le monde renversé, la charuë *mene* les bœufs.

Mené, ée. part. & adj.

MENESTRE. s. f. Vieux mot, pour, souppe, potage, ou autre ragout qui a de la sauce.

Mon Docteur de menestre *en sa mine alterée.* Regn. Sat.

Menestre & Menestrel, ont signifié autrefois un joueur d'instrument, ou l'instrument même sur lequel on jouoit. On a encore conservé en Anglois le mot de *minstrel* dans ce dernier sens ; mais il vieillit.

MENESTRIER, ou MENETRIER. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *Violon*, & tout autre Joüeur d'instrumens, ou Maître à danser. St. Julien est le patron des *Menêtriers*. Ce n'est plus qu'aux noces de village où on appelle les *Menêtriers*. C'étoit originairement celui qui alloit chanter, ou donner des serenades avec des instrumens de musique à sa maîtresse. Depuis, ce nom a passé à toutes sortes de Flûteurs & de Joüeurs d'instrumens. Ensuite il a été dit long-temps des Violons ; enfin il est demeuré aux Vielleurs & aux Violons de campagne.

Borel derive ce mot de *ministere*, ou de *manus* & *histrio*, ou de *minus histrio*, comme qui diroit, qui divertit avec la main, ou *petit bouffon*. Du Cange le derive de *ministellus*, à cause que les *Menêtriers* étoient autrefois mis au rang des bas Officiers, Ministres, ou Serviteurs. Comme de *ministerium* on a fait *metier* ; on a fait aussi *menestrier*, de *ministerialis*, que les Auteurs de la moyenne Latinité prennent pour artisan, & homme de metier, qu'on appelle encore en Languedoc *menestral*. Or comme les meilleurs Auteurs Latins appellent quelquefois absolument *artifices* par excellence, les Joueurs d'instrumens, les anciens François par la même raison les appellerent *menêtriers*. Caseneuve.

MENEUR. s. m. Celui qui mene une Dame. Les Dames de robbe ont des *meneurs* ; les Princesses, des Ecuyers pour leur aider à marcher. On trouve mauvais quand des bourgeoises quêtent, qu'elles ayent des *meneurs*. Il vieillit. L'Acad.

Meneur, se dit aussi de celui qui conduit un autre en certaines ceremonies. Les Recipiendaires dans les charges, ceux qui briguent des suffrages dans des Elections, ont des *meneurs* qui les introduisent dans les maisons où ils ont affaire.

On donne aussi le nom de *meneur* à un cocher. Voilà un beau *meneur*, pour entreprendre de mener le carosse.

Le trop hardi meneur *ne sçavoit pas*
De Phaëton l'histoire & piteux cas. Voit.

Meneur d'ours, est au propre un homme qui mene des ours dans les ruës, & qui gagne sa vie à les faire voir au peuple, & leur faire faire des singeries. Et au figuré, il se dit d'un homme mal bâti & mal vetu. Il est fait comme un *meneur d'ours*. L'Acad. D'autres croyent que ce mot signifie un homme qui porte toûjours un habit de même couleur, comme font ceux qui menent les ours, de peur que ces animaux, venant par le changement à les meconnoitre, ne se jettent sur eux. Rich. Quelques-uns appellent aussi en badinant, Meneur d'Ours, un Precepteur, qui conduit de jeunes gens, ou pour les faire étudier, ou pour les faire voyager.

Meneur de ciseaux. Termes de Cartier. C'est l'Ouvrier qui rogne les feuilles de cartes peintes & lissées, pour en faire des jeux. Le *meneur* de ciseaux doit être le plus habile de tous les ouvriers Cartiers.

Meneur ou Menor. adj. Vieux mot. Plus petit, moindre.

Seignor, or escoutez li grand & li menor.

On a dit aussi *menour*, *mendre*, & *menor*.

Du Latin, *minor*.

Meneuse de table. Termes de Cartier. C'est une femme ou une fille qui trie les cartes, qui les jette, & les plie en jeu & en sixain.

Meneuse. s. f. On appelle à Paris une *meneuse*, celle qui mene aux Recommanderesses, des nourices qui sont des environs, & jusqu'à 10. ou 12. lieues de Paris. Une bonne & fidelle *meneuse*. Rich.

MENIANE. s. f. Les Italiens nomment ainsi les petites terrasses & lieux découverts de leurs maisons, où l'on voit souvent les femmes du commun qui s'exposent au Soleil, pour secher leurs cheveux après les avoir lavez, afin de les rendre blonds. Les *menianes* étoient anciennement ce que nous appellons balcons. Asconius expliquant l'origine de ce mot, rapporte que le Censeur *Menius* ayant vendu sa maison, en reserva une colonne avec droit d'y élever seulement un petit toît de planches, où lui & ses descendans pussent avoir la liberté de voir les combats des Gladiateurs; que cette colonne fut nommée *meniane* ; ce qui a donné lieu ensuite de nommer de la sorte toutes les avances & saillies que l'on fit à l'imitation de celle-là. Fel.

MENIANTE. s. f. Plante dont les feuilles sont attachées trois sur une longue queuë, ressemblantes à celles des feves en figure & en grandeur, unies & douces au toucher. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'un pied & demi, unie, lisse, menuë, verte, revêtuë en haut de fleurs faites en cloches, de couleur blanche, tirant sur le purpurin, découpées ordinairement chacune en cinq parties, soutenuës par des calices formez en godet & dentelez. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroît en leur place des fruits ordinairement oblongs, qui renferment des semences ovales, rousses ou jaunâtres, d'un goût amer. Sa racine est longue, blanche, garnie de fibres. Cette plante croît dans les marais. Elle est bonne pour toutes les maladies qui viennent d'obstructions. C'est un antiscorbutique, elle pousse par les urines. Elle purifie les humeurs grossieres en les subtilisant ; sa semence est bonne pour les maladies de poitrine. *Menyanthes palustre*. Tournef.

MENIN. s. m. MENINE. s. f. Ce mot nous est venu depuis peu d'Espagne, où l'on nomme *Meninos*, c'est-à-dire, *mignons*, ou *favoris*, des jeunes enfans de qualité qu'on met auprès des Princes ou Princesses, pour être élevez avec eux. Monsieur le Marquis un tel est un des *Menins* de Monseigneur le Dauphin, avec deux mille écus de pension. La *Menine* de la Reine. Les *menins* en Espagne servent sans épée ni manteau. Il y a des *menines* de la Reine d'Espagne qui n'ont que 6. ou 7. ans. Buscon appelle les pauvres qui vont aux enterremens pour porter les torches & en augmenter la pompe, *los pobres meninos de la muerte*, les pauvres *menins* de la mort.

MENINGE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit des tuniques, ou membranes qui envelopent le cerveau. Les Arabes les appellent *meres* : d'où vient que nous les appellons communément la *pie mere*, & la *dure mere* ; car il y en a deux, dont l'exterieure à cause qu'elle est plus épaisse, s'appelle *dure mere*. Elle est étenduë au dedans du crane par toutes ses cavitez, & elle est double par tout, desorte que quelques-uns ont dit qu'il y avoit deux dures meres. Elle est jointe à la pie mere par l'entremise des nerfs, des veines & arteres. Elle se redouble au sommet de la tête, & separe le coté droit du cerveau d'avec le gauche jusqu'à la moitié seulement. Cette redoublure s'appelle *faucille*, à cause qu'elle ressemble à celle dont on couppe les blez. Par derriere elle se redouble aussi, & separe presque tout le cerveau du cervelet.

El-

Elle est parsemée de plusieurs veines & arteres. La pie mere est ainsi nommée, parcequ'elle est fine & deliée. C'est l'enveloppe immediate du cerveau, qui entre même dans ses plis & replis, & descend dans les anfractuosités les plus profondes. Il n'y a proprement dans le corps que ces deux membranes qui soient appellées *meninges*. Il y a pourtant plusieurs Anatomistes qui confondent ce mot avec *membrane* & *tunique*.

Ce mot de *meninge* est Grec, *méninx*.

MENIPPÉE. s. fem. Sorte de Satire en prose & en vers faite en 1594. contre les Chefs de la Ligue de ce temps-là. Cette Satire qui porte aussi le nom de *Catholicon d'Espagne*, est regardée comme un chef d'œuvre, par rapport aux manieres rudes de ce siécle-là. Monsieur de Thou dit, qu'elle est fort ingenieuse, & qu'elle fut luë avec plaisir. Rapin, le Roi, Pithou, Passerat & Chretien, qui étoient les beaux Esprits du temps de la Ligue, en sont les Auteurs. Elle fut appellée *Menippée*, du nom de *Menippus* Philosophe Cynique, qui avoit fait des plaintes, & des lettres pleines de mots piquans & de traits satiriques: & cela à l'imitation de Varron qui composa des Satires sous le titre de *Satira Menippea*. Mr. du Puy a fait des notes sur cette Satire. On l'a reimprimée en 1696. avec des remarques plus amples sur les endroits qui devenoient obscurs par le temps.

MENISQUE. adj. Terme d'Optique, qui se dit de la figure d'un verre de lunette qui est convexe d'un coté, & concave de l'autre, mais dont la partie qui fait la concavité est d'une plus grande portion de sphere, que celle qui fait la convexité, en sorte neanmoins que les centres des deux surfaces soient dans la même ligne

MENNONITE, Voyez MEMNONITE.

MENOLOGE. s. m. C'est le Martyrologe, ou le Calendrier des Grecs, divisé par chaque mois de l'année.

Ce mot est Grec, il vient de *mèen*, mois, & *logos*, discours.

MENOTTE. s. f. diminutif de *main*, en parlant de celles des enfans; il ne s'employe que dans le stile burlesque; pour dire, petite main, main mignonne. Il a de jolies *menottes*. Donne moi ta petite *menotte*, que je la baise. MOL.

MENOTTES. s. fem. plur. Cercles de fer qu'on met aux poignets des prisonniers pour leur enchainer les mains, pour leur en ôter l'usage. Otez les *menottes* à ce prisonnier. En quelques lieux on les appelle *menicles*.

MENSALE. adj. f. & quelquefois substantif. Terme de Chiromance. C'est une ligne qui traverse le milieu de la main depuis l'index jusqu'au petit doigt, qui est presque parallèle au poignet, ou à la ligne qu'on appelle *hepatique*, ou du foye. On dit la ligne *mensale*, ou bien la *mensale*. On l'appelle autrement *thorale*.

MENSE. s. f. Ce mot signifie proprement table où l'on mange, du Latin *mensa*; mais il n'est point en usage en ce sens. C'est un terme Ecclesiastique, qui signifie le revenu d'un Prelat, d'un Chapitre ou d'une communauté Ecclesiastique. Cette Seigneurie appartient à la *mense* Episcopale, ou Abbatiale d'un tel lieu. Les Religieux Reformez ont éteint tous les Offices claustraux, & les ont unis à la *Mense* Conventuelle. Les Abbez reguliers & leurs Religieux font *mense* commune. Le Roi Louis XIV. a uni la *mense* abbatiale de St. Denis à la Communauté de S. Cyr, en supprimant le titre abbatial de cette Abbaye. La *mense* abbatiale de S. Magloire à Paris fut unie à l'Evêché de Paris en 1564. Dans tous les Monasteres de filles la *mense* abbatiale n'est point separée de la *mense* conventuelle, parce que ces monasteres ne se donnent jamais en commende. Les Abbesses doivent vivre & manger en commun. Mais dans ceux où il y a des Abbez commendataires, l'Abbé & les Religieux ont chacun leur *mense* & leur revenu à part. Les Arrêts du Parlement en forme de Reglement, ont ordonné qu'il seroit fait trois lôts de tout le revenu d'une Abbaye en commende; dont les Religieux en choisiroient un pour leur nourriture & entretien; l'Abbé un autre, & le 3. seroit employé aux reparations & à l'entretien du Monastere, & aux aumônes accoutumées.

MENSOLE. s. f. Terme d'Architecture. C'est la pierre du milieu d'une voûte, qui la ferme, & l'arrête, & qui est quelquefois en saillie; on l'appelle aussi *la clef*.

MENSONGE. s. m. Menterie concertée & étudiée, chose fausse & inventée, que l'on veut faire passer pour vraye. Il y a des *mensonges* d'action aussi bien que de paroles. M. SC. Le *mensonge* est une proposition par laquelle on veut tromper celui à qui on parle. PORT-R. Un *mensonge* est un discours qui exprime le contraire de ce qu'on pense. LA PL. L'Ecriture appelle le Diable un Esprit de *mensonge* le pere du *mensonge*. Dire des *mensonges*, c'est les raporter: Faire des *mensonges*, c'est les inventer. BOUH. Il y a une humilité qui n'est qu'hypocrisie, & un *mensonge* continuel. M. ESP. Il y a des *mensonges* plaisans, & des mensonges de civilité dont on ne peut se passer dans le monde. M. SC. La politesse rend le *mensonge* necessaire en bien des occasions, & fait qu'on ne s'en peut passer absolument. ID. On peut faire dire un *mensonge* à la bouche; mais on ne peut pas le faire dire à l'esprit. LOG. Le veritable art du *mensonge*, c'est de le faire ressembler à la verité. M. SC. On aime mieux forger des *mensonges* flateurs & obligeans, que de detromper les gens de leurs erreurs, en leur parlant sincerement. BELL. Je n'approuve point cette hypocrisie universelle, ni ce commerce de *mensonges* ingenieux qui est si fort à la mode FL. Mr. Pufendorf dans son Livre du *Droit de la Nature & des Gens*, Liv. IV. C. 1, 7. temoigne qu'il y a des occasions où il est permis de se servir du *mensonge*, pour le bien de quelqu'un, & sans donner atteinte aux droits de qui que ce soit. Voyez la note de Mr. Barbeyrac sur cet endroit.

Le mensonge *& les vers, sont de tout tems amis.* LA FON.

La pure verité souvent est moins aimable,
Qu'un mensonge *dit galamment.* VILL.

Il signifie fig. Erreur, vanité, illusion. Le monde n'est qu'illusion & que *mensonge*.

De *mentionia*, fait de *mentio*, qui se trouve pour mensonge dans les Gloses anciennes. MEN.

Les Medecins aussi bien que le peuple, appellent *mensonges*. certaines taches blanches qui viennent sur les ongles.

On dit proverbialement, que tous songes sont *mensonges*; pour dire, qu'il ne faut avoir aucun égard ce qu'on dit qu'ils pronostiquent.

MENSONGER, ERE. adj. Faux, trompeur. Discours *mensonger*. Histoire *mensongere*. Une équivoque est une proposition ambiguë, & *mensongere*. PORT-R La civilité du monde est *mensongere*. M. SC. On ne peut pas ôter aux Amans leurs soupirs, & leurs desespoirs trompeurs, ni toutes leurs fraudes *mensongeres*. OE. M. Les gemissemens ne sont bien souvent que de vaines montres d'une douleur *mensongere*. PAT. Il est plus en usage dans la Poësie. Les plaisirs *mensongers*. Les vanitez *mensongeres*. Grandeurs *mensongeres*.

Vous êtes sans arrêt, foible, vaine, & legere,
Inconstante, bisarre, ingrate, & mensongere. VOIT

Il ne se dit que des choses L'ACAD. On dit poëtiquement. Langue *mensongere*. La Grece *mensongere*. ID

On le dit aussi quelquefois des personnes.

Le Nil, fécond en chimères mystiques,
A vû jadis ses peuples fanatiques,
Tous sectateurs de Prêtres mensongers,
Chercher des Dieux jusqu'en leurs potagers. ROUSS.

MENSTRUAL, ALE. adj. (L's se prononce.) Terme de Medecine, qui ne se dit que du sang qui coule tous les mois dans les purgations ordinaires des femmes. Le sang *menstrual* est le reste du sang superflu qui surabonde

bonde en la femme. On peut le definir un excrement destiné à la generation, & a la nourriture de l'animal, quand il est dans la matrice, dont en un autre temps la nature fait l'évacuation tous les mois. De tous les animaux il n'y a que la femme, & peut-être la guenon qui ayent leurs purgations *menstruales*. Hipocrate dit que le sang *menstrual* ronge & mine la terre comme le vinaigre. Pline & Columelle ajoûtent qu'il brûle les herbes, qu'il gâte les plantes & les fait mourir, qu'il ternit les miroirs; & on tient que les chiens qui en goûtent, deviennent enragez; mais tout cela est fabuleux, puisqu'il est certain que ce sang est le méme que celui qui est contenu dans les arteres & dans les veines. Par la Loi des Juifs, tant que le sang *menstrual* couloit à une femme, elle étoit immonde; & l'homme qui lui touchoit, ou aux meubles qu'elle avoit touchez, étoit immonde, Levitique, Chap. 15.

MENSTRUES. s. f. plur. (Prononcez l's) Les purgations que les femmes ont tous les mois. Quand l'Ecriture veut parler d'abomination & d'impureté, elle se sert de cette expression, c'est comme l'habit d'une femme qui a ses *menstruës*, Esther 14: 16. Isaïe 64: 6. Ezechiel 22: 10. On les appelle aussi *males semaines*, parcequ'elles coulent pendant une semaine aux femmes oisives, & gourmandes. On leur donne aussi les noms de *mois*, de *regles*, de *temps*, de *fleurs rouges*, & d'autres, selon les païs, comme en Italie, *il marchese*, &c.

Menstruë, en termes de Chymie, est un dissolvant liquide, qui penetrant dans les plus intimes parties d'un corps sec, sert à en tirer les extraits & teintures, & ce qu'il y a de plus subtil & essentiel. En ce sens il est masculin. Le *menstruë* est ou universel, resolvant tous les corps indifferemment, ou particulier, c'est-à-dire, qui ne résout que certains corps. Les *menstrues* particuliers sont de trois sortes, sçavoir les aqueux, les sulphureux ou huileux, & les salins. Quoique plusieurs disent qu'il n'y a point de *menstruë* universel, Paracelse, Van Helmont & plusieurs autres assurent qu'il y en a un. Ils l'appellent *alkaest*, voyez ce mot. Les *menstruës* agissent par la figure, la grosseur, la solidité, ou par quelque autre proprieté semblable, & non par de certaines qualitez sensibles, comme leur humidité & leur acidité. Boyle. Ces dissolvans agissent par la figure de leurs particules, qui n'est pas propre à separer celles de toute sorte de corps. Id.

Il est ainsi appellé, parceque les Chymistes ont cru que la dissolution parfaite d'un mixte, s'achevoit dans leur mois philosophique qui est de 40. jours.

MENTALE. adj. fem. Qui se dit de la conception, ou operation de l'entendement. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases. Oraison *mentale*, qui signifie oraison qui se fait en esprit, sans proferer une seule parole; & restriction *mentale*, qui est une restriction qu'on fait tacitement en soi-même. Les restrictions *mentales* sont également detestables & ridicules. Les Casuistes sauvent beaucoup de pechez par des restrictions *mentales*.

Sur cent pieux devoirs aux Saints elle est égale,
Elle lit Rodriguez, fait l'Oraison mentale. Boil.

MENTALEMENT. adv. D'une maniere mentale. La Justice ne punit pas ceux qui n'ont peché que *mentalement*, & qui n'ont point mis en execution leurs mauvaises pensées. Ils enseignent de raporter *mentalement* à J. C. les adorations qu'ils rendent aux Idoles. Pasc.

MENTERIE. s. f. Mensonge; parole ou discours qui affirme une chose pour vraye, quoi que celui qui la dit sçache quelle est fausse. Ov. M. C'est une *menterie*, une franche *menterie*, une *menterie* manifeste. Je l'ai surpris en *menterie*. La *menterie* est le vice des valets, & du bas peuple. Ce livre est tout plein de bourdes & de *menteries*. On s'excuse ordinairement par des *menteries*. Les hableurs soutiennent effrontément leurs *menteries*. La conduitte des hypocrites est une *menterie* perpetuelle. Bell.

MENTEUR, euse. adj. & substantif. Qui avance, qui soutient une chose qu'il sçait fausse, qui parle contre sa conscience. On peut mentir sans être *menteur*; car celui qui affirme une chose fausse la croiant vraie, n'est point *menteur*. Le Psalmiste dit que tout homme est *menteur*. S'il vous a dit telle chose, c'est un *menteur*, un imposteur. D'où vient qu'on ne croit pas un *menteur* lors même qu'il dit vrai? C'est de peur de le croire lorsqu'il ment. Ov. M. Il s'est mêlé tant de fables dans l'Histoire des Grecs, que la Grece *menteuse* est passée en proverbe. Val.

Menteur, se dit aussi de ceux qui disent des choses flatteuses, ou qui racontent des histoires fabuleuses. Les Poëtes anciens ont été de grands *menteurs*. Les Poëtes sont les seuls *menteurs* qui meritent d être loüez. M. Sc. Les Voyageurs sont souvent *menteurs* dans leurs relations. Pline le *menteur*. Une des Comedies de Corneille, c'est le *Menteur*.

Menteur, se dit aussi d'un signe trompeur qui promet ou annonce une chose fausse. Sa physionomie est bien *menteuse*, il a la mine d'un honnête homme, & c'est un fripon. Vous ne devriez pas avoir la mine si *menteuse*, en recevant si civilement un homme qui vous importune. M. Sc. Toutes les passions sont *menteuses*: elles se deguisent autant qu'elles peuvent aux yeux des autres. La Bruy. Il y a des regards trompeurs, & même un silence *menteur*. M. Sc. Vos yeux sont des *menteurs*, ils ne tiennent pas tout ce qu'ils promettent. Ov. M.

On dit aussi à la chasse, qu'un chien est *menteur*, quand il cele la voye pour gagner le devant.

On dit proverbialement, Il est *menteur* comme un arracheur de dents. On dit aussi, qu'il faut qu'un *menteur* ait bonne memoire, c'est-à-dire, afin qu'il ne se coupe pas, qu'on ne decouvre pas sa menterie. On dit que l'Almanach est bien *menteur* aujourd'hui; que le proverbe est *menteur*, quand il se trouve faux par quelque experience. On dit aussi, *Menteur* comme une oraison funebre, comme une Epitre dedicatoire, comme un Panegyrique. On appelle aussi *menteurs* d'hyver, ceux qui disent qu'ils n'ont pas froid quand il gele.

MENTHE. s. f. Plante dont il y a plusieurs especes. Il y en a une domestique qu'on cultive dans les jardins, dont les racines sont longues, rampantes, fibreuses. Elle pousse des tiges à la hauteur de deux coudées, rougeâtres, quarrées. Ses feuilles sont oblongues, pointuës, de couleur verte obscure, peu veluës, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont en gueule, petites, blanches, marquées de petits points rouges, rangées en forme d'épis. En Latin *mentha angustifolia spicata*. C. Bauh. Cette plante rend une odeur forte & très-agreable; son goût est aromatique: on s'en sert dans la foiblesse, & dans la crudité de l'estomac, dans le vomissement, dans le hoquet, dans la colique: on l'applique aussi exterieurement sur les mammelles des femmes, pour dissoudre le lait qui s'y est caillé. Il y a une *menthe* sauvage qui croît dans des lieux humides, & qui pousse des tiges à la hauteur d'une coudée, quarrées, veluës. Ses feuilles sont presque rondes, ridées, couvertes d'une laine blanche. Ses fleurs sont semblables aux fleurs de la precedente, de couleur blanche-rougeâtre. Sa semence est menuë, noire. Sa racine est rampante, fibreuse. En Latin *mentha sylvestris rotundiore folio*. C. Bauh. ou *mentastrum foliis orbiculatis*. Elle a une odeur forte & aromatique, mais moins agreable que celle de la *menthe* cultivée; son goût est amer, âcre, astringent. On en distingue cinq especes.

Men-

Mentha, à *mente*, pensée, parceque cette plante, en fortifiant le cerveau, excite les pensées, ou la memoire. Pline dit que ce nom lui est venu, à cause de l'agrément de son odeur, & qu'on l'appelloit auparavant *mintha*. Les Fables disent que *Minthes* fut une fille que Proserpine ayant surprise avec Pluton, metamorphosa en cette plante. Jesus-Christ disoit aux Pharisiens, Malheur à vous qui payez la dîme de la *menthe*, de l'anet, & du cumin, pendant que vous negligez ce qu'il y a de plus important dans la Loi, savoir la Justice, la misericorde & la bonne foi. Math. xxiii. 23.

MENTION. s. fem. Temoignage, commemoration, rapport qu'on fait par ses paroles, ou par ses Ecrits, de de quelqu'un ou de quel chose. On n'a point vû de Phoenix, de Remores, de Dragons, quoique plusieurs Auteurs en aient fait *mention* dans leurs livres. Il y a plusieurs anciens livres perdus, que nous ne connoissons que parceque les contemporains en ont fait *mention*. Il n'est point *mention* de pareille mechanceté. C'est un grand homme dont cet Historien a fait une honorable *mention* dans ses écrits.

Mention, se dit aussi d'une simple expression d'une chose dans quelque acte. Il n'est point fait *mention* ni expressément, ni tacitement, de cette clause dans un tel arrêt, on n'en a fait *mention* ni près ni loin. Quand on fait un rachat, on stipule qu'il sera fait *mention* sommaire de la quittance sur la marge du contrat. Il est en colere contre son Parent, qui n'a fait aucune *mention* de lui dans son testament.

Mention, se dit aussi en parlant de ce qui n'est plus, ou de ce qu'on neglige de faire. Il y a eu tant de belles villes, dont il n'est plus *mention* à present. Cette Abbaye est en desordre, il n'est plus *mention* d'y faire l'Office, d'y étudier, d'y vivre regulierement.

MENTIONNER. verb. act. Terme de pratique. Faire mention. Vous avez tort de n'avoir pas *mentionné* dans ce contrat la somme que vous avez reçuë en dot. Un Notaire est obligé de *mentionner* les especes des payemens qui se font devant lui. Il n'est guere en usage qu'au Participe & aux temps formez du Participe. Ce qui a a été *mentionné* ci-dessus. Cela est vrai par les raisons ci-dessus *mentionnées*. Ce Resident est venu à bout de tout ce qui étoit *mentionné* dans ses instructions.

MENTIR. verb. neut. On conjugue, je *ments*, tu *mens* il *ment*; à l'Imper. *mens*. Dans les regles *menté-je* ne se dit point, & *mens-je*, choque l'oreille: prenez un autre tour d'expression. Corn. l'Acad. C'est, Parler contre sa propre connoissance; alleguer une chose qu'on sçait être fausse; ne dire pas la verité. *Mentir*, c'est parler, ou agir contre une verité connuë, ou qu'on croit telle, dans le dessein de tromper son prochain, & de lui faire penser une chose fausse, ou que du moins on croit telle. Bernard. C'est une grande injure à un honnête homme de lui dire, vous *mentez*. Voilà un valet qui *ment* effrontément. Quand vous voudrez que je *mente* magnifiquement en faveur de G . . . . je le ferai avec plus de preparation. Bal. c'est-à-dire, quand vous voudrez que je le louë. Ce n'est pas un grand crime que de *mentir* galamment auprès des Dames. Ob. M. Il est permis de *mentir* en vers, mais non pas en prose. M. Sc. Aristote dit qu'Homere a appris aux Poëtes à *mentir* comme il faut. Il n'y a pas de mensonge plus préjudiciable que de *mentir* à soi-même. Ob. M. On ne gagne rien à *mentir*, que de n'être pas cru quand ont dit la verité. Ablan. Il y a des devots indiscrets qui *mentent* par charité, en faveur des Saints qu'ils aiment tendrement. Thiers.

. . . On trouva pour sortir d'embarras,
L'art de mentir *tout haut, en disant vrai tout bas.* Boil.

Saint Augustin a decidé que s'il falloit *mentir* pour sauver le genre humain, il vaudroit mieux le laisser perir. Il y a un milieu entre *mentir* & dire la verité, qui doit être souvent suivi par les Chretiens sages & prudens; c'est de ne rien dire. Bernard. Dans le monde il faut *mentir* ingenieusement, & deguiser ses sentimens avec une adresse delicate, & polie. Bell. A la Cour on apprend à *mentir* avec industrie. M. Esp. Epaminondas avoit pour regle de ne *mentir* jamais, pas même en riant. Boss. On dit, *Mentir* à Dieu & au Saint Esprit, quand on dit contre sa conscience, une chose fausse en face d'Eglise. Saint Pierre reprit Ananias d'avoir *menti* au St. Esprit, & il en fut soudainement puni, Actes C. V. v. 1.

A ne point *mentir*, & sans *mentir*, se disent adverbialement; pour dire, en verité, à dire vrai. Sans *mentir* c'est un mechant homme.

Mentir, se dit proverbialement en ces phrases. A beau *mentir* qui vient de loin; pour dire, qu'on ne peut pas le convaincre de fausseté. C'est un homme qui n'enrage pas pour *mentir*; pour dire, qu'il *ment* ordinairement. On dit aussi, Peut-être engarde les gens de *mentir*. On dit aussi, Vous avez fait *mentir* le proverbe, quand on fait une chose qui est contraire à un proverbe reçu du vulgaire. On dit aussi, que bon sang ne peut *mentir*; pour dire, qu'on fait toûjours paroître ce qu'on est dans le fond de l'ame. On dit aussi, qu'un homme en a *menti* par sa gorge, ou cent pieds dans sa gorge, ou par sa gueule, pour appuyer plus fortement un dementi.

MENTON. s. m. La partie inferieure du visage qui est au dessous de la bouche. Il a le *menton* fourchu, il l'a fait en pied de marmite, un *menton* de buis, il avance trop. Il étoit à la table jusqu'au *menton*; pour dire, il étoit assis trop bas.

. . . Mais je voi, sur ce debut du prône,
Que ta bouche deja s'ouvre large d'une aune,
Et que les yeux fermez tu baisses le menton. Boil.
Son menton *sur son sein descend à double étage.* Id.

De *mento*, *mentonis*, dit par metaplasme, au lieu de *mentum*, *menti*.

On dit en termes bas & comiques, Branler le *menton*; pour dire, bien manger. On dit, Secoüer, ou lever le *menton*; pour dire, se moquer de quelque reprimende, ou de quelque chose qu'on exige de nous.

Pourquoi faire tant de menaces,
Et lever si haut le menton? Sar.

On dit aussi, Soutenir le *menton* à quelqu'un; pour dire, appuyer la fortune, le credit de quelcun. On dit aussi, Les mains sous le *menton*, les coudes sur la table; pour dire, à sa commodité.

Menton, se dit aussi de quelques animaux; & signifie la partie de la levre de dessous. Le *menton* d'un cheval. Soleisel. Lorsque le busle est irrité, une touse de poil lui pend au *menton*. Vie de Commendon. Le mot de *menton* ne vient pas fort bien là. Rich. On dit aussi d'un bouc, ou d'une chevre, qu'ils ont de la barbe au *menton*.

Menton. Ce mot se dit par les Fleuristes, d'une certaine fleur qu'on appelle iris bulbeuse, & signifie les extremitez des trois feuilles qui panchent vers la terre. Iris qui a les *mentons* jaunes mêlez le blanc. Morin.

On dit proverbialement, qu'on doit être sage quand on a de la barbe au *menton*. Le Ciel ne t'a pas donné autant de jugement que de barbe au *menton*. La Fon.

MENTONNIERE. s. f. certaine bande de linge que les Demoiselles s'appliquoient sous le menton, quand elles portoient des masques quarrez. C'est aussi un morceau de linge large de trois doigts qui a deux petits cordons, & qui sert à bander le menton des Dames lorsquelles se coëfent. Une belle *mentonniere*. Quelques-uns appellent cette *mentonniere*, un bredoir, mais la plupart sont pour *mentonniere*. Rich.

Mentonniere, signifioit aussi une partie du casque.

MENU, uë. adj. Delié; qui a peu de largeur, & de grosseur, à proportion de sa hauteur. Une taille *menuë* & efilée est agreable en une femme; il ne faut pas qu'elle soit maigre, mais qu'elle soit de *menus* ossemens. Ces colonnes sont trop *menuës* pour l'étenduë de ce bâtiment, elles ne paroissent que des fuseaux. Il faut mettre du *menu* bois pour faire brûler le gros.

Ce mot & ses derivez viennent de *minutus*.

On a appellé autrefois les Freres Mineurs ou Cordeliers, *Freres Menus*.

J'ai mes petits enfans à qui je suis tenus
Plus qu'aux porres estrangiers, ne qu'aux Freres Menus.

Menu, se dit aussi de tout ce qui est plus petit en son genre, étant comparé à un plus gros. On dit, de la *menuë* Artillerie, en parlant des moindres canons. Ce fera le grain bien *menu*. Reduisez cela en *menuë* poussiere. La nompareille est la plus *menuë* des dragées, des caracteres d'Imprimerie. On dit aussi, il y a à la lessive tant de paquets de *menu*: on sous-entend, de petit linge ou de linge fin. De *menuës* merceries. Du *menu* plomb, ou dragée pour tirer au *menu* gibier, comme cailles, becasses, guignards, ortolans. Les Chymistes reduisent les corps en *menus* atomes.

Menu, se dit aussi figurément de la moindre valeur des choses. La *menuë* monnoye, c'est celle du cuivre ou du billon: elle est bonne pour la *menuë* depense. On lui a donné tant pour les *menus* frais qu'il a faits. Ce sont là de *menus* droits, de *menus* profits. Les *menus* grains sont les mars, orge, avoine, pois, vesse, &c. On dit aussi, les *menuës* distributions du chœur. Il y a chez le Roi des Tresoriers des *menus* plaisirs & affaires de la Chambre de Sa Majesté, qu'on appelle absolument les Tresories des *menus*. Avoir quatre cens livres de gages sur les *menus*. Les Vicaires perpetuels n'ont que les *menuës* dîmes, c'est-à-dire, celles qui se prennent sur autres fruits que le bled, l'avoine, &c. Il a payé toutes ses *menuës* dettes.

On dit dans le même sens, le *menu* peuple; pour dire, le bas peuple, le petit peuple. Le *menu* peuple est quelquefois bien insolent.

Et le menu *peuple s'expose*
A discourir de chaque chose. Voit.

Les *menus* droits, en termes de Chasse, sont certaines petites parties d'un cerf: comme les oreilles, les bouts de la tête, le musle, les dintiers, le franc-boyau, & les neuds. Sal.

Menu vair, en termes de Blason, se dit de l'Ecu chargé de vair, lorsqu'il est composé de six tires, ou rangées, parceque le vair ordinaire n'en a que quatre: lorsqu'il n'y en a que cinq, il le faut specifier en blasonnant, aussi bien que l'émail, quand il est autre que d'argent & d'azur.

Menu, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Il entretenoit ses *menuës* pensées. Les *menus* suffrages des Saints sont les commemorations du Breviaire. Les *menuës* circonstances d'une affaire.

Menu, est aussi substantif. Il ne veut pas qu'on choisisse ce fruit, il veut vendre ensemble le gros & le *menu*. On appelle chez les Rotisseurs, *du menu*, les foyes, bouts d'ailes, gesiers & autres choses dont on fait des ragoûts & des fricassées.

Il signifie aussi, Detail. Ce Marchand trafique tant en gros qu'en *menu*. Les papiers ont été inventoriez par le *menu*. On lui a specifié par le *menu* tout ce qu'il avoit à faire. Il a compté avec son maître en detail & par le *menu*. Tu le sçauras en considerant par le *menu*, pourquoi on a besoin de chaque chose. Ablan. Cette expression n'est pas du style relevé. Refl.

Menu, se dit aussi adverbialement. Il pleut dru & *menu*. Il marchoit à la hâte dru & *menu*. Les bales de mousquet pleuvoient sur lui dru & *menu*.

On dit, on l'a haché *menu* comme chair à pâté; pour dire, on l'a cruellement massacré, on lui a donné mille coups.

MENUAILLE. s. f. Toutes sortes de petites especes de quelque nature qu'elles puissent être. Il a payé en *menuailles*, en petite monnoye. On a mis dans cette matelote beaucoup de *menuaille*, de petit poisson. L'Acad.

MENUEL. s. m. Vieux mot. Cornet.

Un menuël *qu'au col avoit,*
Sonna trois sons grands & tretis. Percev.

MENUET. s. m. Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps. Les *Menuets* sont de petites pieces de Musique, d'une simplicité gaye & gracieuse, pour danser ou pour chanter des vaudevilles.

Il se dit aussi de la danse. Le *Menuet* est une espece de Danse, originaire de Poitou, ainsi dite de ses petits pas. Il est composé d'un coupé, d'un pas relevé, & d'un balancement. Il commence en battant. Il est de mesure ou mouvement ternaire.

MENUISER. v. act. Travailler de l'art de Menuiserie. Il est peu en usage.

Ce mot vient du Latin *minuo*.

MENUISERIE. s. f. Ouvrage de bois taillé & assemblé avec propreté & delicatesse. La *menuiserie* de ce buffet d'orgues, des formes de cette Eglise, d'une telle œuvre, est bien travaillée, bien delicate. Le meuble de cette chambre est d'une belle *menuiserie*.

Menuiserie, se dit aussi collectivement, de tout le bois taillé & raboté qui est necessaire dans un bâtiment. On a fait un devis de *menuiserie* des portes, fenêtres, lambris, plafonds, qu'il faut faire dans cette maison. La *menuiserie* revient à tant.

Menuiserie, est aussi l'art de polir & d'assembler le bois. Le Jubé d'une telle Eglise est un chef-d'œuvre de *menuiserie*. Les Orfevres appellent ouvrages de *menuiserie*, les petits ouvrages d'or & d'argent qu'ils fabriquent, comme anneaux, boucles, crochets, &c. ce qu'ils opposent à la *grosserie*, qui se dit de toute sorte de vaisselle & de grands ouvrages.

MENUISIER. s. m. Ouvrier qui travaille en menuiserie, qui travaille en bois avec le rabot, & la varlope. Un *Menuisier* doit sçavoir dessiner. Les *Menuisiers* qui travaillent en grosse besogne, sont appellez *Menuisiers d'assemblage*, à la difference de ceux qui travaillent à des Cabinets, & à des tables de pieces de rapport & de marqueterie, lesquels on nomme *Menuisiers de marqueterie* ou de *Placage*.

Ce mot vient du Latin *minutiarius*, comme travaillant en petit à l'égard du Charpentier. Men. Les Angevins disent *menusier*, qui approche davantage de *minutiarius*. Id.

M E O.

MEON, ou MEU. s. masc. Terme de Botanique. Plante qui pousse une tige semblable à celle du fenouil, mais beaucoup plus petite, canelée, creuse, rameuse. Ses feuilles sont longues, rangées sur une côte, & decoupées très-menu, ce qui lui a fait donner le nom de *meum*; car *meion*, en Grec, signifie menu. Ses fleurs naissent en ombelles, composées chacune ordinairement de cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche, odorantes. Ses semences sont oblongues, arondies sur le dos, canelées. Sa racine est grosse, longue comme le petit doigt, de couleur obscure en dehors, blanchâtre en dedans, de substance rare & legere, d'un goût âcre & piquant, d'une odeur aromatique. Cette racine est employée en Medecine: on la surnomme ordinairement *Athamantique*, parceque la meilleure venoit autrefois du mont Athamas; mais celle dont on se sert presentement est apportée des montagnes du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné. Elle est bonne pour les indigestions de l'estomac, pour provoquer les mois

mois des femmes, pour l'asthme, pour la colique. En Latin *meum folus anethi*. C. BAUH.

M E P.

MEPLAT, Voyez MESPLAT.

MEPRENDRE, MEPRIS, MEPRISABLE, MEPRISER. Voyez MESPRENDRE, MESPRIS, &c.

M E R.

MER. f. f. Grand receptacle, ou reservoir de toute l'eau qui entoure la terre, & qui se repand en plusieurs parties de son globe. Dans les Cartes Geographiques la terre & la *mer* y sont separées l'un de l'autre par des ombres. La *mer* fut produite le troisiéme jour de la creation. Le P. Feuillée a observé que les eaux de la *mer* diminuoient de leur poids, à mesure qu'il s'approchoit de la Ligne. On peut douter s'il y a plus de terre que de *mer* en Hollande. BENTIVOGLIO. La sagesse de Dieu paroît dans la division inégale de la *mer* & de la terre. RAY. L'Ecriture dit que Dieu sçait le nombre des grains de sable de la *mer*, qu'il a mis des bornes à la *mer*. La *mer* venoit briser sur le sable ses flots orgueilleux. FL.

Les fleuves, par divers canaux,
Apportent à la mer *le tribut de leurs eaux.* L'AB. TETU.

Ce mot vient du Latin *mare*, qu'Isidore derive de *amarum*, à cause que ses eaux sont ameres. D'autres le font venir de *marath* Hebreu, qui signifie *amertume*.

Les Tyriens, si l'on en croit la plus obscure antiquité, furent les premiers qui oserent se mettre dans un frêle vaisseau à la merci des vagues, qui dompterent l'orgueil de la *mer*, & reünirent tant de peuples que la *mer* avoit separez. FEN. Xerxés qui foüetta *la mer*, & qui y fit jetter des chaînes pour la reduire sous son obeïssance, la regardoit apparemment comme une de ces bêtes feroces que l'on châtie, & que l'on enchaîne, quand on veut les apprivoiser, & les adoucir. BOU. Il y a des côtes où la *mer* vient avec tant de precipitation & de violence, qu'elle couvre en un instant tout le rivage. ID. La *mer* est l'image du monde, & de la vanité des choses humaines: ces calmes & ces tempêtes qui se succedent à toute heure, sont une fidelle peinture de ce qui se passe dans la vie. Y a-t-il une *mer* plus inconstante que la Cour des Princes? y en a-t-il même une plus perilleuse? ID. Jusqu'à l'Empereur Justinien la *mer* étoit commune à tous les hommes: de là vient que les loix Romaines donnoient action contre celui qui empêchoit qu'on n'y navigeât, ou qu'on n'y pêchât librement. L'Empereur Leon par sa Novelle 56. permet que ceux qui sont en possession de pêcher seuls devant leur territoire, puissent en defendre la pêche à tous autres. Il permit même aux particuliers de diviser entr'eux le Bosphore de Thrace. Depuis, les Souverains ont de même voulu s'approprier la *mer*, & la tirer de l'usage commun. Dans ces derniers temps les Anglois ont pretendu s'attribuer l'Empire de la mer dans la Manche. La Republique de Venise se pretend tellement maîtresse de son Golfe, que l'on marie tous les ans la Seigneurie avec la *mer* Adriatique. Voyez Le Bret. Les Rois d'Angleterre pretendent à l'empire des *mers* qui environnent les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & cela jusqu'aux rivages des païs voisins. C'est en consequence de cette pretention, que les enfans nez sur ces *mers* sont declarez naturels Anglois, comme nez sur les terres des Rois d'Angleterre. MISSON.

Les Payens nommoient la *mer*, *Thetis*, *Amphitrite*; & tenoient Neptune pour le Dieu de la *mer*. Il y a de si grands lacs que l'on leur donne le nom de *mer*, dont les plus fameux sont la *mer Caspienne*, dans le milieu de notre continent; & la *mer douce* ou de Karegnondi & de Canada dans l'Amerique. On donne aussi le nom de *mer* à quelques lacs de moyenne grandeur. Les Allemans appellent *Zée*, c'est-à-dire *mer*, generalement tous les lacs.

Les Juifs donnoient le nom de *mer* aux grands lacs, comme la *mer* de Tiberiade, la *mer* Morte, ou Asphaltite, ou bitumineuse. Cette *mer* a cent mille de longueur, & 25. de largeur, selon Pline. C'est le lieu, où étoient Sodome & Gomorthe. Les corps graves n'y enfoncent point. On n'y peut noyer aucun corps vivant. Il ne produit que le bitume. L'eau en est si salée & amere, que si on y jette du sel dedans, il ne fondra point: elle est plus blanche & plus pesante que l'eau de la *mer*. Il n'y a aucun poisson qui y puisse vivre; & quoiqu'il y ait deux rivieres qui y entrent, dont l'une est le Jourdain, neanmoins le poisson n'y entre pas, & remonte contre sa source. C'est ce que rapportent plusieurs Auteurs; mais tout cela est fabuleux ou incertain. Voyez *le Voyage d'Alep à Jerusalem* en 1697. par HENRY MAUNDRELL.

La Grande *Mer* s'appelle la *Mer Oceane*, dans laquelle est le flux & reflux. Elle reçoit divers noms, ou des Regions du monde, ou des païs qu'elle baigne, ou pour quelqu'autre raison. ROBBE. Depuis l'Equateur du côté de deçà, on l'appelle la *Mer du Nord*, ou *Atlantique*. Au delà des terres de l'Amerique on l'appelle la *Mer du Sud*, ou la *Mer Pacifique*. Sous le Pole, on l'appelle la *Mer Glaciale*, ou la *Mer Blanche*, à cause de les glaces: celle qui passe par la grande & la petite Belte, entre la Suede & le Dannemarc, s'appelle la *Mer Baltique*; celle qui qui baigne les côtes de la Grande Bretagne, s'appelle la *Mer Britannique*. Quelques-uns ont nommé la *Mer* Oceane, *Mer exterieure*, pour la distinguer des autres *Mers*, qui sont comme enclavées dans les terres.

La *Mer Mediterranée* est celle qui entre dans les terres, & divise l'Europe, l'Afrique, & l'Asie. On l'appelloit autrefois la *Mer des Grecs* ou la *Grande Mer*. En France on l'appelle *Mer* du Levant, comme l'Ocean, *Mer* du Ponent. On l'appelle *Ligustique*, & de *Toscane*, vers l'Italie; *Adriatique* dans le Golfe de Venise; *Ionique* & *Ægée* vers la Grece. On apelle *Mer de Marmora*, ou *Mer* Blanche, celle qui est entre l'Hellespont & le Bosphore. Au delà c'est la *Mer Noire*, parceque la navigation y est très-dangereuse: cette *mer* est pleine de brouillards & sujette aux orages, & c'est pour cette raison plutôt que pour la couleur de son sable, qu'on a lui donné le nom de *Mer Noire*, tout ce qui est funeste & obscur étant appellé noir, selon le genie universel de toutes les Langues mortes & vivantes. TAVERNIER. On lui donne aussi le nom de *Mer Majeure*; c'est le *Pont Euxin* des Anciens. Les Arabes appellent la *Mer* Mediterrannée, le *pot de chambre*, à cause, disent-ils, de sa figure.

La *Mer Caspienne* est une autre *Mer* dans l'Asie vers l'Hyrcanie, qui reçoit plusieurs grands fleuves sans avoir aucune communication apparente avec les autres *Mers*. On l'appelle aussi *Mer de Bachus*, ou de *Sala*. La *Mer Caspie* a 200. lieuës d'Allemagne de l'Est à l'Oüest, selon Jean Kinson. Mais Olearius dit qu'il n'y a que la moitié de cette longueur. D'autres la mettent de 800. milles de long, & de 600. de large. C'est l'opinion du Cherif Alderisi, cité jusqu'à present sous le nom de Geographe de Nubie. On vient de donner au public par ordre du Czar, une Carte fort exacte de la *Mer Caspienne*, qui fait voir qu'elle a plus de 220. lieuës d'étendue du Nord au Sud, & à peine 80. de l'Est à l'Oüest.

La *Mer Rouge*, autrement *Arabique* ou *Vermeille*, est un Golfe de la *Mer* Oceane, enfermé entre l'Arabie & l'Ethiopie. Les anciens l'ont confonduë avec le Golfe Persique

que & la *Mer* des Indes, comme Pline, Mela, Herodote: car ils disent que l'Indus, le Tigre & l'Euphrate s'y dechargent. On l'appelle aussi *Mer de la Mecque*. Elle fut appellée autrefois *Erithrée*, à cause d'un ancien Roi d'Arabie, dit *Erithras*; & parceque *Eruthros* en Grec signifie *rouge*. D'autres ont dit que c'est à cause de la couleur rouge de son arene, ou des marbres rouges qui sont aux roches voisines: ce qui n'est pas véritable. D'autres croyent que c'est à cause d'une certaine herbe rouge fort propre pour la teinture d'écarlatte, nommée *suso*, qui se trouve dans son fond vers les côtes d'Ethiopie. On l'appelle encore aujourd'hui *Bahr-suf*. Saint Jerôme appelle dans sa Traduction la *Mer Rouge*, la *Mer Souf*, comme si *souf* & *rouge* vouloient dire la même chose. Il se trompe; *souf* est une espece de goüemon ou algue marine, qui se pourrit dans le fond de la *mer*, dont il croît beaucoup en Ethiopie & aux Indes. Cette herbe ressemble au saffran, aussi bien que sa graine & sa fleur. Elle sert à teindre en rouge. Les voisins de cette *Mer* l'appellent aussi *d'Eltossun* & *d'Ayala*. Selon la plupart des sçavans, la vraye raison de cette denomination est que les Iduméens descendans d'Esaü, habitoient près des côtes de cette *Mer*. A cause de cela elle fut appellée, *Mer* d'Edom ou d'Idumée, d'où les Grecs ont fait *Eruthræum* & les Latins *Rubrum*, *Rouge*, qui est ce que signifie le mot d'Edom en Hebreu. Mr. Reland dans sa Dissertation sur la *Mer Rouge*, prouve que quoique l'on appelle ainsi communément le Golfe Arabique, il est certain que les anciens Grecs ont nommé de même toute l'étenduë de la mer qui est au Midi de l'Arabie, de la Perse, & des Indes; & il croit qu'on a nommé ces parages la *Mer Rouge*, parce qu'on les croyoit brûlez par le Soleil; & il montre que les Poëtes ont nommé rouge, la Zone Torride.

On appelle *Port de mer*, les villes ou endroits où peuvent aborder les vaisseaux: *Rades de mer*, les endroits où les vaisseaux peuvent ancrer, & se tenir à l'abri: *côtes* & *rivages de la mer*, toutes les terres qui sont le long de ses bords. En ce sens on dit, Boulogne sur la *mer*, Monstreuil sur la *mer*. *Golfe*, ou *Ance de mer*, sont les lieux où les rivages se courbent en arc: & *Bras de mer*, les endroits de la *mer* qui sont serrez entre les terres, ou les Iles.

On appelle *pleine mer* & *haute mer*, celle qui est fort éloignée des rivages. On dit, Tirer à la *mer*; pour dire, S'éloigner des côtes. Quand le flux arrive, on dit que la *mer* monte; & quand il s'en retourne, on dit que la *mer* descend. On dit que la *mer* est grosse, quand elle est courroucée, agitée des vents & de la tempête. Et quand on dit, Temps de *mer*, c'est-à-dire, un orage violent. On dit que la *mer* est calme, quand il ne fait point de vent, quand les vaisseaux ne peuvent avancer, & alors on dit qu'il n'y a point de *mer*. On dit que la *mer* n'est pas navigable, quand il y a des vens contraires qui regnent. On appelle *coups de mer*, les violentes agitations des flots, des lames, ou des houles, que le vent pousse, & l'eau qu'elles jettent contre le vaisseau, ou dedans. On dit encore, qu'on ne peut plus tenir la *mer*, lors que le vaisseau est desagréé, & qu'il ne peut plus resister à l'orage. *Mer* sans fond, c'est un parage qui est trop profond pour y pouvoir ancrer. Les Pilotes disent la *mer* sans fond, lorsqu'elle a plus de deux cens brasses de profondeur. Quelques-uns pretendent qu'elle ne passe point 500. brasses, c'est à dire, environ un demi-mille; l'on a jugé par diverses experiences que la profondeur étoit en quelques endroits de plus de 4000. pas géometriques. SANSON. La *mer* est courte, c'est-à-dire que les vagues de la mer se suivent de près les unes les autres. La *mer* est longue, c'est à dire que les vagues de la *mer* se suivent de loin & lentement. La *mer* roule. Cela se dit lors que les vagues de la mer s'élevent & se deployent sur un rivage uni. La *mer* brule. Cela arrive la nuit, de gros tems: il semble que la *mer* soit alors en feu. La *mer* brise. C'est lors qu'elle bouillonne en frapant contre quelques roches, ou contre la terre. La *mer* étale. C'est lorsqu'elle ne fait aucun mouvement, ni pour monter, ni pour descendre. La *mer* rapporte. C'est à dire, que la grande marée recommence. La *mer* va chercher le vent. C'est à dire, que le vent soufle du côté où va la lame. *Mer* qui va contre le vent. Cela arrive lors que le vent change subitement après une tempête. La *mer* se creuse. C'est à dire que les vagues deviennent plus grosses & s'élevent davantage. La *mer* a perdu. C'est à dire qu'elle a baissé.

On appelle un *homme de mer*, un Pilote, ou un Capitaine de vaisseau qui entend bien la Marine, qui sçait bien conduire un vaisseau, & commander sur *mer*: un *Ecumeur de mer*, un Pirate, ou Corsaire qui court les *mers* pour voler les Marchands, sans pouvoir ou commission d'aucun Prince. On appelle *Maître de la mer*, un Prince qui est le plus fort sur *mer*; & l'on dit qu'il tient la *mer* en ce sens. On dit que Xerxés a autrefois foüetté la *mer*. Le Doge de Venise épouse tous les ans la *mer* Adriatique en grande ceremonie. On appelle, Mettre en *mer*, Monter sur *mer*, quand on s'embarque, quand on fait partir les vaisseaux, quand on les pousse de dessus le chantier à la *mer*. On dit aussi, Aller à la *mer*, quand on va en course; & qu'il faut aller à la *mer*, quand on a été mordu de quelque bête enragée. Aller en *mer*. Se mettre sur *mer*. Tomber à la *mer*. Jetter à la *mer*. Mettre à la *mer*, c'est partir & faire sa route. Ce Vaisseau doit mettre à la *mer* en deux jours. Mettre un vaisseau à la *mer*, c'est ôter le vaisseau de dessus le chantier & le mettre à flot. Mettre une chaloupe à la *mer*. C'est ôter la chaloupe de dessus le tillac & la mettre dans l'eau. Tenir la *mer*. C'est courir en haute *mer* loin des ports & des rades. Quoi que notre vaisseaux fut fort incommodé du combat, nous tînmes pourtant la *mer*. Tirer à la *mer*. Porter le cap à la *mer*. C'est se mettre au large de la terre.

On appelle *chien de mer*, *tortuë de mer*, *oiseaux de mer*, des especes de ces animaux qui vivent dans la *mer*, ou sur les bords. Du poisson de *mer*, des châtaignes de *mer*, coquilles & raretez de la *mer*. *Verd de mer*, est un verd un peu foncé, qui imite la couleur de la *mer* vuë de loin. On appelle de l'*outremer*, de l'azur fait de lapis broyé qui vient d'Orient.

MER D'AIRAIN. On nomme ainsi un grand vase d'airain que Salomon fit faire dans le Temple, & qu'on remplissoit d'eau, pour les Purifications des Prêtres & des Levites. Il contenoit, selon le P. *Calmet* en tout 503. coudées cubes, & deux tiers ou 3000. bathes de liqueur, qui font 311. muids, 1. quart, 27. pintes, 6. pouces cubes & plus, mesure de Paris.

MER, se dit figurément. Qui voudroit sonder la profondeur des mysteres de la Foi? C'est une *mer* où l'esprit se perd. OR. M. La societé est une *mer* plus infidelle; & plus orageuse que la *mer* même. M. ESP. Notre vie est une *mer* orageuse, sans cesse agitée par les passions. La predication de l'Evangile est comparée à un filet, avec lequel on pêche dans la *mer* de ce monde toutes sortes de poissons.

Pour moi, sur cette mer qu'ici bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquifs & d'avirons. BOIL.

Ces sortes de figures sont si fort établies, que chaque passion est considerée comme une *mer* où l'on court, afin de parvenir à son but.

Courir les mers *d'Amour de rivage en rivage.* SAR.

La Poësie est aussi comparée à une *mer* où les plus beaux esprits courent risque de se perdre.

Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Me crie, que fais tu? regagne les rivages;
Cette mer où tu cours est celebre en naufrages. BOIL.

MER,

Mer, se dit aussi de ce qui est vaste & de grande étenduë. L'Encyclopedie est une *mer* dont on ne peut voir le bout. La chicane est une *mer*, un abyme, un gouffre d'argent. La *mer* des Histoires, c'est le titre d'un Livre. Etoile de la *mer*, c'est l'étoile du Pole. Dans l'Eglise Romaine, on appelle ainsi figurément la Vierge Marie, parce qu'on la croit d'un grand secours aux navigateurs qui implorent sa protection.

Mer, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on porte de l'eau à la *mer*, quand on porte quelque chose en un lieu où il y en a deja grande abondance. On dit en ce sens, C'est une goutte d'eau dans la *mer*; pour dire, Ce que vous y apportez n'y paroîtra rien. On dit aussi, C'est la *mer* à boire, c'est vouloir épuiser la *mer*; pour dire, C'est une chose impossible à faire, dont on ne peut jamais voir la fin. On dit aussi, qu'une sauce est salée comme *mer*; pour dire, qu'elle est trop salée. On dit aussi, qu'on a cherché quelqu'un par *mer* & par terre; pour dire, qu'on l'a cherché en divers endroits. On dit d'un homme qui mange beaucoup, qu'il avaleroit la *mer* & les poissons. On dit aussi, Labourer le rivage de la *mer*; pour dire, prendre une peine inutile. On dit d'un homme dont la fortune est bien établie, qu'il vogue en pleine *mer*. On dit que qui craint le danger ne doit pas aller sur *mer*.

Ne vas au bal qui n'aimera la danse;
Ni sur la mer *qui craindra le danger.* Pybrac.

MERA. s. m. Sorte d'arbre qui se trouve dans l'Ile de Madagascar. Ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & son bois est jaune dans le milieu, sans odeur, & aussi dur que celui du buis.

MERALERESSE. s. f. Vieux mot. Sage femme.

MERCADENT. s. m. Terme de mepris, qui signifie un Marchand de legeres merceries, ou un Marchand ruiné. Il est pris de l'Italien, un *povero mercademe*.

MERCANTILLE. s. f. Terme de negoce, qui ne se dit qu'en cette phrase: C'est un homme de profession *mercantille*, c'est-à-dire, qui fait commerce ou marchandise.

MERCAVA, ou MERCHABA. Mot celebre parmi les Juifs, qui s'en servent pour marquer de profondes speculations sur la nature de Dieu & des êtres spirituels. Il signifie proprement *Chariot*, & il a été pris de la vision d'Ezechiel, où il est souvent fait mention de Chariots. P. Simon.

MERCENAIRE. adj. de tout genre. Il ne se dit guere au propre qu'en parlant du travail qui se fait pour le salaire. Labeur, travail *mercenaire*.

Dans les ames vulgaires,
Les feux de la valeur sont des feux mercenaires. Bréb.
D'un mercenaire *amour voilà les dignes fruits.* Rac.

Mercenaire, signifie aussi interessé, facile à corrompre, qui fait tout pour de l'argent. Les gens de basse naissance ont d'ordinaire l'ame lâche, & *mercenaire*. Combien d'Auteurs travaillent par un esprit *mercenaire*; font des Dedicaces, & donnent des éloges *mercenaires*? Il n'y a ni Theologien, ni Jurisconsulte, qui approuve cette milice *mercenaire* (des Suisses) où l'on s'engage à servir une Puissance étrangere, sans entrer en aucun examen des raisons qu'elle a de faire la Guerre. Bib. Ch. Les Jurisconsultes de Cour, toûjours bien assortis de maximes flateuses, ne manquent pas d'étaler leur éloquence *mercenaire*. Tour. Cette laide avec ses richesses, ne peut avoir que des adorateurs *mercenaires*. Ob. M. L'amour interessé des Israëlites pour Dieu, étoit un amour servile, & *mercenaire*. Fen. Les Muses n'étoient pas encore *mercenaires*, & l'on ne vendoit pas encore les douces chansons de Terpsichore. Le Cl. Une armée est une multitude d'ames pour la plupart viles & *mercenaires*. Fl.

Mercenaire. s. m. & f. Homme de journée, ou Artisan, qui travaille pour de l'argent, pour gagner sa vie. C'est un peché criant, de retenir le salaire des valets, & des *mercenaires*. Il se dit aussi substantivement pour, interessé. C'est un *mercenaire*.

MERCENAIREMENT. adv. D'une maniere mercenaire. Il ne faut point agir *mercenairement*, quand on veut acquerir de l'honneur.

MERCERIE. s. f. Marchandise. Le Corps de la *Mercerie* de Paris est puissant & fort étendu. C'est le troisiéme des six Corps des Marchands, qui est divisé en six états differens: le Marchand grossier ou en gros, qui peut vendre en balle & sous corde tout ce que les autres cinq Corps peuvent vendre en detail, & qui detaille aussi quelquefois; le second, celui qui vend des étoffes de drap d'or, d'argent, de soye & de laine: le troisiéme, celui d'ostades: le quatriéme, celui qui vend des tapisseries: le cinquiéme est celui de la joüaillerie, & le sixiéme celui de la menuë *mercerie*. Ce Corps a été institué en l'année 1407. par Charles VI & a cela de beau, que ce negoce peut commencer par cent écus, & se continuer dans la suite avec des millions. Il doit passer pour le plus noble des six, les cinq autres étant mixtes, & tenant en quelque sorte des metiers.

Mercerie, se dit plus particulierement des menuës marchandises, & de celles qu'on vend en detail. Les rubans, le fil, la soye, les aiguilles, coëffes, masques, toilettes, font de la menuë *mercerie*.

On dit proverbialement, qu'il a plu sur la *mercerie* de quelcun; pour dire, que son trafic va mal, qu'il est prêt à faire banqueroute.

MERCEROT. s. m. Petit Mercier de campagne, ou de menuë marchandise. On ne le dit ordinairement que par mepris. Ce n'est qu'un *mercerot*.

MERCI. Voyez Mercy.

MERCIER, iere. s. m. & f. Marchand qui vend toutes sortes de marchandises dependantes du Corps de la Mercerie. Le Corps des Marchands *Merciers* de Paris est le plus puissant des six Corps des Marchands. Les gros Marchands *Merciers* vendent toutes les belles étoffes de soye, d'or & d'argent, & quelque marchandise que ce soit, tant du Royaume que des païs étrangers, comme étoffes, cuirs, fourrures, tapisseries, passemens, soyes, jouailleries, drogueries, metaux, armes, quincaillerie, dinanderie, coutellerie, & tous ouvrages de forge & de fonte. Les Marchands *Merciers* sont reçus sans faire de chef-d'œuvre. Il leur est deffendu de fabriquer de la main aucune marchandise, & ils n'ont que la permission d'orner & d'enjoliver celles qui sont deja manufacturées, comme de garnir des gands, d'attacher des rubans à des habits, &c. Autrefois le Grand Chambellan avoit jurisdiction sur les *Merciers* & autres Marchands qui se mêlent d'habillemens. Il avoit sous lui un Visiteur ou Syndic qu'on appelloit *Roi des Merciers*. Sa justice étoit tenuë à la Table de marbre du Palais par un Maire Juge du Grand-Chambellan. Les *Merciers* en detail ne peuvent pas vendre les Marchandises qui concernent les autres Corps. Il y a aussi de menus *Merciers* qui colportent, qui étalent de petites marchandises dans les marchez & les Foires, qui ne sont pas du corps des Marchands *Merciers*.

On dit proverbialement, A petit *Mercier* petit panier; pour dire, que les petites gens peuvent vivre de leur trafic en reglant leur depense à leur gain. On dit aussi d'un homme fort emporté de colere, qu'il tueroit un *Mercier* pour un peigne. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun sera *Mercier*, qu'il portera son panier; pour dire, qu'il repondra de ses fautes.

En Latin on a appellé un *Mercier*, *mercator*, *mercerius* & *mercenarius*.

MERCREDI. s. m. On dit aussi MECREDI. Corneille sur Vaugelas pretend que *Mecredi* est le plus usité; mais l'Academie s'en tient à *Mercredi*, en y ajoûtant seulement que plusieurs prononcent & écrivent *Mecredi*. Selon Richelet *Mercredi* se disoit autrefois, & *Mecredi* est aujourd'huy le seul usité. Il se peut faire que dans la conversation familiere l'on dise ordinairement *Mecredi*, parcequ'il est plus aisé à prononcer que *Mercredi*; mais dans un discours serieux, on peut s'assûrer que l'on parlera bien quand on dira *Mercredi* avec l'Academie. C'est le troisiéme jour ouvrable de la semaine, celui qu'on appelle dans le Breviaire la *quatriéme Ferie*. Il est ainsi nommé, parceque la Planete de Mercure domine dans sa premiere heure, selon l'opinion de ceux qui admettent des heures planetaires. Les *Mecredi* & Samedi sont des jours de criées au Châtelet, des jours de marché, où on fait les encans. C'est aujourd'hui *Mercredi*. De *Mercredi* en huit jours. On fête le *Mercredi des cendres* pendant la matinée. Autrefois on jeunoit le *mercredi*, & c'est par cette raison qu'il y a des devots qui ne mangent point de viande ce jour-là. L'usage de commencer, dans l'Eglise Latine, le jeûne au *mercredi* de la semaine de la Quinquagesime, n'est pas plus ancien que le IX. Siecle. L'Eglise de Rome ne l'avoit pas encore reçû du tems de Nicolas I. & l'Eglise de Milan ne l'a pas encore admis; car on y donne les cendres le Lundi. BAIL.

MERCURE. s. masc. C'étoit un Dieu fabuleux de l'Antiquité, fils de Jupiter & de Maia; il presidoit au Negoce. On tient qu'il étoit ainsi nommé *à mercibus*, qui signifie *marchandises*. On le croyoit aussi le Dieu de l'Eloquence. C'est pourquoi on a feint qu'il étoit le Messager des Dieux; & pour cela on lui a donné des ailes & des talonnieres, un caducée, ou une verge entortillée de serpens, qui avoit la vertu de faire toute sorte de merveilles. Et comme dans la Fable il est souvent emploïé comme le messager de Jupiter dans ses intrigues amoureuses, on a coutume d'appeller de ce nom quelqu'un qui se mêle, comme entremetteur, de quelque commerce de galanterie; & il est plus honnête de dire, c'est son *mercure*, que de dire, son maquereau.

MERCURE, étoit aussi un Dieu des anciens Gaulois qu'ils avoient pris, selon Bochart, des Pheniciens. Ils l'adoroient sous le nom de *Theutates*. Platon a appellé *Theut*, *Mercure*, qui étoit un nom derivé de *Theos*, qui signifie *Dieu*.

MERCURE, a servi figurément de titre à plusieurs Livres qui annoncent quelque chose de nouveau. Le *mercure* François est un recueil de pieces ou de faits historiques, en XXV. Tomes, commençant à l'année 1605. jusqu'à la fin de l'année 1644. Le Libraire Jean Richer, qui en étoit l'imprimeur, en étoit aussi le compilateur, du moins à l'égard des 20. premiers tomes. Il n'étoit pas l'inventeur du titre de *Mercure*. Il y avoit déja eu deux *Mercures* dans le 16. Siecle, intitulez *Mercurius Gallo Belgicus*. Le Mercure de Richer étoit une suite de l'histoire du Docteur Cayet qui commence en 1598. & finit en 1604. Depuis le *Mercure* de Richer on a fait le *Mercure Jesuite*, dont le I. Tome fut imprimé en 1631. Le *Mercure Suisse* en 1634. par Fred. Spanheim. Le *Mercure Portugais*, en 1643. par le Sr. de Grenaille: le *Mercure Italien* en 1635. Mr. Baillet dit que le *Mercure François* a mis au monde une trentaine de *Mercures* faits à sa ressemblance. BAY. Le *Mercure Hollandois*, en XIII. vol. contient 13. années, commençant en 1672. & finissant avec 1684. Le *Mercure Historique & Politique* imprimé à la Haye, a commencé en 1686. & continue encore en 1723. Vittorio Siri a intitulé son Histoire de France du nom de *Mercure*. Il y en a XV. vol. in 4o. contenant depuis 1640. jusqu'à 1648. Le *Mercure* Armorial de Segoing qui traite du Blason. Le *Mercure* Indien de Rosnel, Orfevre, qui traite des pierres precieuses, des perles & de l'or. Le *Mercure* Galant, est un Recueil qu'on a donné presque tous les mois depuis 1672. jusqu'à present, de nouvelles, & d'Ouvrages galans, qui entretient dans les Provinces un commerce d'étude, & de galanterie. Dans ce sens l'on appelle figurément & en badinant, *Mercures*, les personnes qui vont recueillir les nouvelles, & qui prennent plaisir à les conter.

Pour un époux enfin rien n'est plus desolant,
Que d'avoir en sa femme un Mercure Galant,
Qui ne tarit jamais sur toutes les nouvelles. OE. M.

MERCURE, est aussi la plus petite des Planetes inferieures. Elle est vingt deux mille fois plus petite que la Terre, selon Ozanam, & 19. mille fois selon Ptolomée. Hartsoeker dit 18. fois plus petit que la terre. Lansberge dit douze fois seulement, & Ticho Brahé 19. Flamsteed lui donne 1500. lieuës de diametre. Elle fait en trois mois son cours autour du Soleil, dans les systémes de Copernic, & de Ticho Brahé. Elle ne s'en éloigne jamais de plus de 28. dégrez. La difference qu'il y a entre le diametre de Mercure & celui du Soleil, est comme celle de 1. à 308. selon Mr. *Huygens*, dans son *Automate Planetaire*; & comme 4½ à 763. selon Flamsteed. On l'appelle *Mercure brûlé*, quand il est dans les rayons du Soleil, où il se perd à nos yeux. On n'a pu jusqu'à present découvrir en combien de tems se fait son mouvement diurne sur son axe, ni si son axe est oblique à l'égard du cercle qu'il fait autour du Soleil. Si dans sa plus grande distance de la terre *Mercure* en est éloigné de 33000. demi-diametres de la terre, il l'est de 11000. dans sa plus petite distance. Selon les Astronomes Anglois sa distance du Soleil est d'environ 32000000. milles, & celle de la Terre au Soleil est de 81000000. milles dont chacun est de 5000. pieds. Il fait sa revolution sur des poles distans de sept degrez de ceux de l'Ecliptique. *Mercure* change de phases, comme la Lune, selon ses differentes positions avec le Soleil, & la Terre. Il paroît plein dans ses conjonctions avec le Soleil, parce qu'alors nous voyons tout l'hemisphere illuminé. Mais dans les conjonctions inferieures l'on ne voit que l'hemisphere obscur; sa lumiere va en croissant, comme celle de la Lune, à mesure qu'il se rapproche du Soleil. La situation de cette Planete demontre évidemment quelle sistême de Ptolomée est faux: car l'on apperçoit bien quelquefois *Mercure* entre la Terre, & le Soleil, & quelquefois au delà du Soleil: mais jamais on ne voit la Terre entre *Mercure*, & le Soleil: ce qui devroit arriver si les cieux de toutes les Planetes enfermoient la Terre qui en feroit le centre; comme le suppose Ptolomée. Il a été observé dans son disque par Gassendi & Bouillaud, qui ont mis au jour leurs observations, qu'on a de la peine à faire sinon de 30. ans en 30. ans. *Mercure* est ordinairement si proche du Soleil, qu'il est perdu & abimé dans sa lumiere, & invisible à la vuë simple. Quand il se degage des rayons du Soleil le plus qu'il est possible, il est encore le plus souvent dans les crépuscules, & comme il est beaucoup plus petit que la Terre, on ne le découvre pas sans peine; supposé même que le tems soit alors favorable. Depuis l'usage des lunettes, on la vu plus commodément, mais rarement encore. M. de la Hire trouva Mercure dans le Meridien pour la premiere fois le 22. Octobre 1699. Après cela il ne lui fut plus fort difficile de le revoir dans la même situation. Voyez l'HIST. DE L'AC. R. 1706. Selon les Astrologues, cette Planete est seche de sa nature, & est indifferente au bien & au mal: il prend la nature des autres astres, selon leurs aspects; il est benin avec les astres benins, & malin avec les malins, & ne fait qu'augmenter la force

re des autres, avec qui il marche.

Mercure, signifie aussi le vif-argent, ou hydrargyre. Le *Mercure* est un metal ou demi metal fluide, coulant, de couleur d'argent, fort pesant & néanmoins volatil, penetrant, se liant & s'amalgamant facilement avec l'or & l'argent. On le trouve dans plusieurs mines de l'Europe, comme en Hongrie, en Espagne; on en a même découvert proche de S. Lo en Normandie. Il naît ordinairement sous des montagnes, couvert de pierres tendres & blanches comme de la chaux. Comme le *Mercure* est un corps fluide, on a plus de peine à le trouver que les autres metaux, car il se filtre dans les terres, & entre les fentes des pierres; en sorte qu'on le perd souvent de vuë quand on croit être prêt de l'attraper. La fluidité du *mercure* vient de ce que les parties insensibles dont il est composé naturellement, sont toutes spheriques ou rondes; car ne pouvant point par cette figure s'accrocher les uns aux autres, elles roulent toûjours. Cette même raison explique pourquoi ce métal, quoiqu'il soit pesant, se volatise aisément par le feu, car ses parties rondes étant toûjours desunies, & n'ayant nulle liaison les unes avec les autres, elles sont toutes separément legeres, & en état d'être poussées & enlevées par le feu. Ce liquide sec exhale des fumées si subtiles & si penetrantes, que si on le remuë d'une main, on trouvera qu'une piece d'or que l'on tiendra dans l'autre bien fermée, deviendra toute couverte & toute blanchie du vif-argent qui se sera insinué au travers de la main. Il en arriveroit autant à la piece d'or si on la tenoit dans sa bouche. Les Doreurs & les Chymistes qui employent beaucoup de *mercure*, se précautionnent en mettant une piece d'or dans leur bouche. Le *mercure* s'insinuë, tellement, que si on le met avec de l'or, de l'argent de l'étain, &c. ses corpuscules pennetrent si fort les pores de ces metaux, qu'ils s'amolissent quelques durs qu'ils soient, & se reduisent en une pâte qu'on nomme *amalgame*. M. Konig exclud le *mercure* du nombre des vrais metaux, parce qu'il n'est pas malleable. Les Chymistes lui donnent le surnom de *Prothée*, à cause des differentes couleurs qu'il prend dans ses preparations. Et Olaus Borrichius Danois dans sa Chymie, dit qu'ayant tourmenté pendant une année entiere du *mercure* par plusieurs feux, & l'ayant reduit en eau, en turbit, & en cendre, il reprit sa premiere forme au milieu de la flame par l'attraction du sel de tartre. Il a souvent ses propres mines où on le trouve tout purifié & coulant; & alors il s'appelle *mercure vierge*. On le trouve souvent en celles des autres metaux, ou mêlé parmi des terres ou des pierres, ou corporifié en cinnabre naturel, d'où on le separe par le moyen du feu. Il est de nature volatile, composé de terre sulfurée, blanche, & de son propre *mercure* interne. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la natute du vif-argent. Les uns tiennent qu'il est chaud, comme Galien, Rhasis, Dioscoride, Platearius. D'autres disent qu'il est froid, comme Avicenne, Matthiole. Mais Paracelse dit qu'il est chaud au dedans, & froid au dehors; & Pierre d'Apponne dit le Conciliateur, assûre qu'il est froid, à cause qu'il est aqueux; & chaud, à cause qu'il contient du soufre. Le pied cube de *mercure* pese 977. livres, celui d'or 1368. liv. & celui d'eau de Seine n'en pese que 70. Ainsi le pouce de *mercure* pese presque autant que 14. pouces d'eau. Voyez à Poids, la pesanteur comparative de tous les corps. M. Huygens a experimenté que le vif-argent purgé, demeure suspendu dans le vuide jusqu'à la hauteur de 72. pouces. Le *mercure* dans le Barometre monte jusqu'à 29. pouces.

On purifie le *mercure* en le lavant plusieurs fois avec du vinaigre, dans lequel on dissout du sel commun, ou bien en le passant simplement au travers d'une peau de chamois. Ambroise Paré dit qu'il en faut faire avaler à un chien une livre à la fois, & le separer après de ses excremens, & le laver avec du vinaigre.

On fait des precipitez de *mercure* de differentes couleurs. Il y en a du blanc, du rouge, du jaune, du vert, de couleur de rose. Cette diversité de couleurs vient de la difference des acides dont on se sert pour faire dissoudre le *mercure*, & de celle des precipitans avec lesquels on le precipite; ou bien du degré de feu qu'on employe pour le calciner après avoir été dissout. Par exemple si on fait dissoudre du *mercure* dans l'esprit de nitre, ou dans de l'eau forte, & qu'on le fasse precipiter ensuite avec de l'esprit de sel, on a un precipité blanc: si au lieu d'esprit de sel on verse de l'urine chaude sur la dissolution, on fait un precipité de couleur de rose. Pour faire le precipité rouge, on fait dissoudre du *mercure* dans l'esprit de nitre, & après avoir fait évaporer toute l'humidité, on calcine la matiere qui reste, jusques à ce qu'elle sont devenuë rouge, poussant le feu, jusqu'au troisiéme degré.

Mercure doux. En ajoûtant le *Mercure* vif au *Mercure sublimé*, on prepare le *mercure doux*, en ce que le premier écarte & desunit les sels corrosifs. Par ce moyen la vertu corrosive du *mercure sublimé* se perd, & il se fait un remede très doux que l'on appelle *Dragon mitigé*. La dose est d'un scrupule avec l'extrait d'ellebore noir, ou quelque autre purgatif. Il guerit la verole, la lepre, l'hydrophisie & les catarres. Corn.

Le *mercure* se coagule avec du suc de limon, en les remuant bien ensemble. On ne peut faire de vermeil doré qu'avec un amalgame de *mercure*.

On appelle aussi le *mercure*, *argent aqueux*, *serf*, *fugitif* & *esprit mineral*: comme l'armoniac, *l'aigle volant*; le souffre, *l'esprit puant*, & l'arsenic, *l'esprit conciliateur*.

Fixer le *mercure*, c'est l'unir de telle sorte avec quelque autre corps, qu'il ne puisse redevenir coulant. La fixation du *mercure* se fait en plusieurs façons, & c'est ce grand ouvrage que recherchent les Chymistes pour la Pierre Philosophale, car ils travaillent presque tous sur le *mercure*; mais quand on a trouvé la maniere de le fixer, & de le teindre, ce n'est après tout que de l'or apparent, qui ne peut resister aux épreuves de la coupelle, ou de l'incart.

On dit figurément & familiarement, Fixer le *mercure*; pour dire, guerir l'inconstance, la legereté d'un esprit. On fixeroit plutôt le *mercure* que de le rendre sage.

Quand on dit que les principes de Chymie sont le sel, le souffre & le *mercure*, on n'entend pas que ce soit du vif-argent actuel, mais la partie liquide, ou l'humide radical, qui est en tous les corps naturels.

Le *mercure* chez les Medecins s'appelle le *furet*; parceque par sa subtilité il va chercher les mauvaises humeurs jusques dans les parties les plus solides. C'est pourquoi on l'employe à guerir le mal de Naples; & il a une vertu merveilleuse pour faire mourir toute la vermine subitement. Le *mercure* est un remede pour le misereré; on en fait avaler une livre, & même davantage, afin que par sa pesanteur il étende en passant les fibres des intestins qui sont plissées dans cette maladie: on le rend par les selles comme on l'a pris. On employe le *mercure* crud pour tuer les vers du corps. On le fait bouillir dans de l'eau, & l'on donne à boire la décoction qui n'a pris qu'une très legere impression du *mercure*, quelque long-tems qu'on l'ait fait bouillir, car le metal se trouve au même poids; & la décoction n'a autre couleur, autre goût, ni autre odeur que de l'eau commune bouillie. Le vaisseau dans lequel on fait bouillir le *Mercure* avec l'eau, doit être de terre, ou de verre, & non pas de metal, car il le penetreroit. Le *Mercure* tue les poux, les puces & les autres petits insectes du corps. Il guerit la gratelle, les dartres, les maladies veneriennes,

hes, &c. On le fait entrer dans la composition de plusieurs onguents & emplâtres. Un des effets les plus surprenans du *mercure*, c'est qu'il excite le flux de bouche & guerit radicalement les maux veneriens. LEMERY. Ceux qui travaillent aux mines de *mercure* sont sujets à la paralysie.

Mercure, parce qu'il est volatil & toûjours en mouvement, comme on dépeignoit autrefois *Mercure* le messager des Dieux; & parce que les Astrologues & les Alchymistes pretendent qu'il reçoit des influences de la planette de *Mercure*.

MERCURE. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge, incarnat, & chamois. MORIN.

MERCURIAL, ALE. adj. Qui est de la nature de Mercure. Les Astrologues, les Chymistes, & les Pharmaciens employent ce mot, pour signifier des choses qui sont de leur science & de leur art. Les personnes *mercuriales* sont celles qui sont sous la domination de Mercure, comme les Ingenieurs, les Marchands, les Epileptiques. Le Cygne est une constellation de nature *mercuriale*. Les esprits *mercuriaux* & arsenicaux des mines, en rendent le travail fort dangereux. On dit aussi, du miel *mercurial*, à cause du suc de la mercuriale qui entre en sa composition.

MERCURIALE. s. f. Assemblée qui se faitdans les Cours souveraines, les premiers Mercredis après l'ouverture des Audiences de la Saint Martin & de Pâques, dans laquelle le premier President, ou le Procureur General, ou l'un des Avocats Generaux, exhorte les Conseillers à rendre exactement la justice, à observer les reglemens, & fait quelquefois des remontrances, ou corrections à ceux qui ont manqué à leur devoir. Elles ont été établies par les Edits des Rois Charles VIII. Louïs XII. & Henri III. afin de s'informer si les Ordonnances avoient été gardées & observées.

Il se prend aussi pour les discours qui sont faits ce jour-là sur ce sujet. Le premier President fit une belle *mercuriale*. La *mercuriale* des gens du Roi fut fort estimée.

MERCURIALE, se dit aussi des reprimandes que font les superieurs en particulier à leurs inferieurs. L'Evêque a fait à ce Curé une petite *mercuriale*. Je ne fais point de retranchement qui ne me coute de la part de Made. Dacier une *mercuriale* un peu vive. DE LA MOTHE. Faire une verte, une vigoureuse *mercuriale*.

MERCURIALE. Ce mot s'employe aussi pour signifier une assemblée de gens de lettres, qui se faisoit tous les mercredis chez quelque personne sçavante, & où l'on parloit de plusieurs choses, soit de lettres, soit de nouvelles. On a tenu long-temps des *Mercuriales* chez M. Menage. M. l'Abbé de Dangeau tenoit une assemblée les mardis, laquelle à cause de ce jour là, s'appelloit la *martiale*, & la Reine de Suede lorsqu'elle étoit en Suede, en tenoit une les jeudis, laquelle à cause de ce jour-là, s'appelloit la *joviale*. MEN.

MERCURIALE, est aussi une sorte de plante dont il y a plusieurs especes. Il y en a une qu'on appelle *mercuriale mâle*, qui pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, anguleuses, noüeuses, douces au toucher. Ses feuilles ressemblent à celles de la parietaire, mais elles sont lisses, dentelées en leurs bords, vertes, d'un goût nitreux. Il sort de leurs aisselles des pedicules courts, à chacun desquels est attaché un fruit à deux capsules, un peu applati & velu: chaque capsule renferme dans son creux une semence le plus souvent ovale. Ce fruit naît sur des pieds qui ne fleurissent pas. Sa racine est tendre & fibreuse. C. Bauhin l'appelle *mercurialis testiculata, sive mas Dioscoridis & Plinii*. Il y a une *mercuriale* femelle qui ressemble à la precedente en ses tiges & en ses feuilles, mais elle porte des fleurs à plusieurs étamines, soutenuës par un calice à trois ou quatre feuilles & ramassées en epi. Ces fleurs ne sont suivies d'aucun fruit. C. Bauhin l'apelle *mercurialis spicata sive fœmina Dioscoridis & Plinii*. Ces deux especes de *mercuriale* sont purgatives; on en tire le suc avec lequel on fait un sirop qui est laxatif & desopilatif; on en fait aussi le miel mercurial qui est fort en usage dans les lavemens. Elles sont aussi émollientes, propres pour la suppression des mois, & pour les pâles couleurs.

La *mercuriale*, à ce que l'on pretend, porte le nom du Dieu Mercure qui, dit-on, la mit le premier en usage.

MERCY, ou MERCI. s. f. Ce mot n'a point de plurier, & signifie, Pardon, misericorde, grace qu'on demande à un victorieux, à un plus fort que soi, à celui qu'on a offensé. Les pecheurs doivent crier à Dieu *merci*, crier misericorde. Un enfant qui a failli crie *merci* à son pere, demande pardon. Un plaideur qui voit qu'il va perdre son procès, crie *merci* à sa partie, lui demande grace, composition. On n'a point fait de *merci* à ces rebelles, ils n'ont point été reçus à *merci*; on les a tous exterminez. On dit d'un homme severe & cruel, dont on ne doit point attendre de *merci*, que c'est un homme sans *merci*, qu'il ne fait aucune *merci*. J'implore votre *merci*. Au reste, il faut remarquer, après l'Académie, que le mot de *merci* vieillit dans la plupart des phrases où il se met sans article, & qu'il n'a plus d'usage que dans celle-ci, je vous crie *merci*, qui se dit familierement pour, je vous demande pardon. Cette phrase est fort usitée en Anglois dans le même sens.

Mr. Bochart derive ce mot de *misereseere*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *mereri*, parceque celui qui s'humilie merite le pardon. Ou plutot il vient de *merces mercedis*, dont les auteurs de la moyenne Latinité se sont servi en la signification de grace & de faveur. Du Latin *merces* les Espagnols ont fait aussi leur *merced*. Du substantif *merci* on a fait le verbe *mercier*, qu'on a dit autrefois pour, remercier.

MERCY, se dit aussi en parlant de ce qui est abandonné au pouvoir, à la discretion, à la vengeance d'autrui. Une ville prise d'assaut est à la *merci* des soldats. C'est un grand malheur d'être à la *merci* des Inquisiteurs. Remettre quelcun à la *merci* de ses ennemis. VOIT. Ce logis ne ferme point, tout y est à la *merci* des voleurs.

On le dit aussi à l'égard des bêtes & des choses inanimées. Ce Berger a laissé son troupeau à la *merci* des loups. Etre à la *merci* des bêtes farouches. VAUG. Ce Pilote a abandonné son vaisseau à la *merci* des flots, des vents & de l'orage. Se mettre à la *merci* de la mer & des Pirates.

Livrons nos cœurs à la merci *d'amour*. MAIN.
Ils verroient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussiere à la merci *des vers*. BOIL.

MERCY, se joint aussi à quelques mots qui font des adverbes ou des substantifs dans des façons de parler ordinaires. Dieu *merci*, nous voilà à la fin de nos maux. J'ai bien dîné, Dieu *merci*, & à vous; c'est-à-dire, graces à Dieu, & à vous. J'en suis quitte, Dieu *merci*. GON.

Quelque rare que soit le merite des Belles,
Je pense, Dieu merci *, qu'on vaut son prix comme elles.* MOL.

GRAND MERCY, se dit dans le stile familier à ceux qui font quelque present, quelque bien; pour dire, je vous rends graces. On le dit aussi à ceux qui font quelque reproche & quelque raillerie qu'on prend pour soi. On dit aussi, *Grand merci*, panse, à ceux qui donnent leurs restes, quand ils sont saouls, ou quand ils n'ont plus que faire d'une chose. *Grand merci* jusqu'au rendre. Tout cela est familier, bas, populaire.

Grand mercy, se prend quelquefois substantivement. Voilà le *Grand merci* que j'en ai. Cela ne m'a coûté qu'un *Grand merci*. Marot a dit,

Mes bons Peres Religieux,
Vous dînez pour un grand merci.

O gens heureux ! ô Demi-dieux !
Plût à Dieu que je fusse ainsi !

Merci Dieu, *merci* de ma vie, est une maniere de jurer dont se servent quelques femmes de la lie du peuple, quand elles sont en colere.

ORDRE DE LA MERCI. Espece d'Ordre Militaire & Religieux qui vient d'Espagne, institué par S. Pierre de Nolasque pour la redemption des captifs. C'est pourquoi il est appellé *Ordre de la merci*, qui veut dire pitié, & misericorde. Les Religieux de cet Ordre sont habillez de blanc. Les superieurs s'appellent *Commandeurs*.

MERDAILLE. Terme populaire & injurieux qu'on dit à une troupe importune de petits enfans.

MERDE. subst. fem. Excrement; matiere fecale de l'homme. On le dit aussi de quelques animaux domestiques, comme du chat, du chien, des oyes, &c. On évite l'usage de ce mot, aussi bien que des termes obscenes, parcequ'il donne des idées qui blessent les imaginations delicates. Scarron a dit pourtant en raillant sa sœur, qui le menaçoit de manger jusques à sa chemise en plaidant contre lui :

Soit que je gagne, ou que je perde,
Mon Dieu, que j'aurai de plaisir,
De lui voir manger tant de merde !

Joseph Scaliger dit que ce mot vient de *erda*, qui chez les vieux Romains signifioit en general *excrement*, comme on voit dans Seneque au Livre 6. des Bienfaits, Chapitre 16. d'où vient qu'on a appellé *bomerda*, l'excrement de l'homme; *bucerda* l'excrement du bœuf; *mucerda* celui de la souris, &c. Menage soutient que ce mot *erda* ne se trouve nulle part.

On appelle *merde de beccasse*, ce dont on fait des ragoûts, & une sauce à la beccasse, qui est ce qu'elle a dans le corps, & qui est bon à manger, parcequ'il est fait de graine de genevre.

MERDE DE CORMARIN. Maniere de plante spongieuse, qui se trouve dans la mer ou sur les rivages, ou plutôt une écume de mer qui s'est endurcie par la chaleur du Soleil, & qui a pris diverses figures & couleurs. Dioscoride en decrit de cinq especes. Voyez *Alcyonium*. C'est la même chose.

MERDE D'OYE, est une espece de couleur entre le verd & le jaune, telle que celle des excremens de ces oiseaux.

MERDE DE FER, est ce qu'autrement on appelle *machefer*.

La *merde de fer* est l'écume du fer qui ne se peut refondre, ni redevenir fer, & qui a les mêmes proprietez que la rouille de fer. On l'apelle en Latin *stercus ferri*. Il y en a aussi de bronze & d'argent.

La *merde de fer* & la limeure de plomb causent de grandes douleurs à ceux qui en ont pris par dedans.

On dit prov. & bassement d'une affaire où il y a quelque chose de honteux, qu'il y a de la *merde* au bâton. Plus on remuë la *merde*, plus elle put, pour dire, qu'il ne faut point approfondir une affaire où il y a du crime, de l'ordure, de la deshonnêteté. On dit aussi, qu'aux cochons la *merde* ne put point.

MERDEUX, EUSE. adj. Souillé, gâté, rempli de merde. Lange *merdeux*. Chemise *merdeuse*.

On dit prov. & bassement, d'un homme qui se sent coupable de quelque chose, qu'il sent son cas *merdeux*.

MERE. adj. fem. Epithete qu'on donne ordinairement à *goutte*, pour signifier le plus pur du vin qui sort de la cuve par le propre poids du raisin, ou avec une legere pression. Le vin de la *mere* goutte est bien plus estimé que celui du pressurage. On appelle aussi *mere* laine, la meilleure laine, celle qu'on prend sur le dos des brebis.

MERE. subst. fem. Femme qui a mis un enfant au monde. Bonne *mere*. Mauvaise *mere*. On appelle *Mere* de Dieu, Marie, la *Mere* du Sauveur, la seule qui ait été vierge & *mere* tout ensemble. Eve est appellée notre premiere *mere*. On dit la Reine *mere*, pour dire la *mere* du Roi regnant. Cette femme est *mere* de six enfans; elle a pour tous une tendresse de *mere*.

Meres ayant le cœur tendre & galant,
Font rarement severes filles. VILL.

MERE, se dit aussi des femelles des animaux lorsqu'elles ont des petits. Les petits des animaux suivent leur *mere*, tettent leur *mere*. Les poussins se cachent sous l'aile de leur *mere*. La Loi de Moïse deffendoit de tuer la *mere* & les petits.

On a appellé aussi *mere*, celle qui ne l'est que par titre ou par adoption. Le Sauveur étant sur la Croix dit à St. Jean en lui montrant la Vierge, Voilà votre *mere*; & depuis ce tems-là cet Apôtre la reçut chez lui & l'honnora comme sa *mere*.

Les Poëtes ont dit que Venus etoit la *mere* des Amours, & des Graces : que Deucalion jetta derriere lui les os de sa grand' *mere* pour faire les hommes, c'est-à-dire, des pierres qui sont les os de la terre. Les Payens appelloient Cybele, la *Grande mere*, parce qu'elle étoit la *mere* de tous les Dieux.

MERE, se dit aussi d'une plante rare qu'on a cultivée, & qui en a produit plusieurs autres du même jardin. Ainsi un fleuriste dira, Voilà une tulippe rare, une amidor de la belle espece, c'est la *mere* de toutes les autres que vous voyez.

MERE, se dit aussi des choses sur le modele desquelles on en a fait d'autres. Cette table, cette pendule, cette serrure est la *mere* de toutes celles que vous avez vuës.

MERE EAU. On appelle ainsi l'eau qui reste quand le vitriol est fait.

MERE, se dit aussi des perles. Les Joüailliers disent que la *mere* perle, ou reine perle, est celle qui conduit les autres, qui sont beaucoup plus petites, comme la Reine des mouches à miel est suivie par les abeilles.

MERE, se dit aussi en ce sens des pierres precieuses. La *mere* d'un rubis; la *mere* d'une émeraude, c'est-à-dire les matrices ou les pierres dans lesquelles elles commencent à se former.

MERES DES GEROFLES. On appelle ainsi des clous de gerofle qui sont gros comme le pouce.

MERE NOURRICE, signifie celle qui donne à tetter, qui nourrit un enfant au lieu de la vraye *mere*.

En ce sens on dit figurément, que la Bourgogne & la Beauce sont les *meres nourrices* de Paris, parce que ces Provinces lui fournissent le pain & le vin. Les Gazettes sont les *meres nourrices* des Mercures. BAY. On peut regarder le concombre & le melon comme les *meres nourrices* des Medecins. J. DES SC.

MERE, en termes de Chasse, se dit de l'entrée ou du trou de la taniere d'un renard ou autre bête. La renardiere n'a jamais qu'une *mere*.

MERE, signifie aussi matrice & on dit en ce sens, vapeur de *mere*; qu'une femme a des maux de *mere*; pour dire, qu'elle est tourmentée des fumées de la matrice. On appelle aussi en Medecine, *pie mere*, & *dure mere*, les deux membranes du cerveau. Voyez MENINGE.

MERE, se dit aussi des Eglises qui en ont fondé, ou établi d'autres. Toute l'Europe avoit interêt de conserver ces anciennes *meres Eglises* dans les Vallées. LEGER. Quand la Procession de Notre Dame de Paris marche, on y voit les bannieres de la *mere* & de ses quatre filles.

MERE, se dit aussi au spirituel, d'une superieure du Couvent, ou des anciennes Religieuses du Chœur. C'est la reverende *Mere* Abbesse, la *Mere* Prieure, la *Mere* Sacristaine, Celeriere, &c.

En matiere de Benefice, On dit qu'un homme ne peut pas posseder en même temps la *mere* & la fille; pour dire, qu'il n'est pas permis par le Droit Canon de posseder une Abbaye, & les Benefices qui en dependent.

MERE, se dit aussi des causes morales, des vices, & des vertus. La jalousie est la *mere* des meurtres. BOSS. L'uniformité

niformité est la *mere* de l'ennui. MEM. DE TR. L'oisiveté est la *mere* de tous les vices. BUSSI. La meffiance est la *mere* de sûreté. LA FONT. La necessité est la *mere* des inventions.

L'Université de Paris a été la *mere* de plusieurs grands Docteurs qu'elle a produits, qu'elle a élevez. La Grece a été la *mere* des Arts liberaux & des sciences. Cette nouvelle Babylone, cette *mere* d'impureté. PAT. On dit qu'une femme est la *mere* des pauvres, quand elle leur fait beaucoup de charitez, quand elle les fait vivre. On dit qu'elle est la *mere* aux écus, quand elle est fort riche & avare. On appelle aussi langue *mere* ou matrice, une langue qui n'est point derivée d'aucune autre, & dont quelques-unes sont derivées.

MERE, se dit figurément. Les Catholiques Romains disent, notre *mere* Ste. Eglise, en parlant de l'Eglise Romaine. On fait aussi chez eux tous les Contracts de mariage avec cette clause, si Dieu & notre Mere Ste. Eglise y consent. Celui qui n'aura pas Dieu pour Pere n'aura pas l'Eglise pour *mere*.

MERE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est le ventre de ma *mere*, je n'y retourne plus; quand on a été mal satisfait d'un lieu où l'on ne veut plus retourner, d'une affaire qu'on ne veut pas recommencer. On dit aussi d'une personne qu'on a fort rabroüée, qu'on l'a bien renvoyée chez sa *mere* grand. On dit aussi d'une chose dont la pareille ne se trouve plus, que la *mere* en est morte, & au contraire pour marquer qu'une chose n'est pas rare, & qu'il est aisé d'en avoir plusieurs autres de même, on dit, que la *mere* n'en est pas morte. On dit qu'une fille suit ordinairement les pas de sa *mere*; pour dire, qu'elle prend ses manieres de vivre. On dit aussi, il veut apprendre à sa *mere* à faire des enfans, quand quelcun se mêle d'enseigner à un autre une chose qu'il sçait mieux que lui. On appelle des contes de ma *mere* l'oye, des contes de vieille.

BELLE-MERE. C'est la mere du mari à l'égard de sa femme, ou la mere de la femme à l'égard de son mari. C'est aussi la seconde femme d'un Pere à l'égard de ses enfans d'un premier lit: de là vient cette maniere de parler proverbiale, vous me partagez en *belle-mere*, c'est à-dire bien mediocrement & à regret.

MERE-GRAND. Terme populaire qui se dit pour *grand mere*. On dit *mere grand* comme *grand mere*, & non pas *mere grande*. Voyez GRAND-MERE.

Religieux de la *mere de Dieu*. Ils furent instituez en 1575. par Jean Leonard de Luques en maniere de Congregation. Elle prit forme de Religion en 1621. sous le Pontificat de Gregoire XV.

MEREAU. subst. masc. Marque faite ordinairement de plomb, ou de carton, qu'on distribuë aux Ecclesiastiques, ou Chanoines, pour temoigner leur assistance à l'Office, afin de compter au bout d'un certain temps les menuës distributions qui leur sont duës. Les *mereaux* ne sont plus en usage dans l'Eglise de Notre Dame de Paris: neanmoins on y appelle toûjours du nom de *mereau*, un gros obit, & il suffit d'en gagner 40. pour en avoir 50; c'est-à-dire, que ceux qui assistent à 40, sont autant payez que s'ils avoient assisté à 50.

MEREAU, est aussi en usage dans les Eglises Reformées, pour signifier une petite marque que l'on donne à tous ceux qui veulent être admis à la Communion. Ces *mereaux* sont ou de plomb ou de carton. Ils étoient sur tout en usage en France.

Loyseau appelle aussi *mereaux*, certaines marques, ou symboles dont il est parlé dans le Code. Il y en avoit de deux sortes. Les uns qu'on distribuoit au Theatre, ou dans les rejoüissances publiques; & on les appelloit *tesseras missiles*. Les autres qu'on distribuoit au peuple en particulier, pour aller recevoir du blé ou d'autres provisions qui se donnoit aux depens du Public: on les apelloient *tesseras annonarias*. Pour éviter la confusion dans ces distributions, on donnoit des *mereaux* sur lesquels étoit marqué la quantité que chacun devoit recevoir. Sous les Empereurs ils étoient inscrits du nom des Empereurs. On voit par quelques loix du Code, qu'on pouvoit vendre ou leguer en *mereaux*.

MEREIN, ou MERAIN. s. m. Vieux mot. Depit.

Par merein *sa lance brisa*. PERCEV.

MERELLE. subst. fem. Le jeu des *merelles* est une sorte de jeu de petits garçons, qui consiste en une maniere d'échelle faite avec de la craye, & où ceux qui joüent doivent en marchant à cloche-pied, pousser avec le pied une espece de palet, dans chaque espece vuide que forment les lignes de cette espece d'échelle, sans que le palet touche à la ligne. Joüer aux *merelles*. SAR.

MERELLE, est aussi un jeu qu'on jouë sur un tablier distingué par plusieurs lignes, avec des dames, ou autres marques, dont il s'en doit trouver trois en ligne droite. Le jeu de la *merelle* ne se jouë que parmi les écoliers. Il est fort ancien; Ovide en a parlé.

Il vient de *marcella* & *madrellum*, d'où l'on a fait aussi *mareau*, comme prouve fort bien Menage.

En termes de Blason, on dit que les anciens Rois de Navarre, depuis Sancho le fort, ont porté pour Armes des chaînes *merelées*, qui representoient des *merelles*, quoyque plusieurs Herauts les ayent prises pour des chaînes & des rais d'escarboucle.

MERIDIEN. subst. masc. & adj. Grand cercle qui passe par les Poles du Monde, & par le Zenit, ou point vertical du lieu où l'on est. On l'appelle *Meridien*, de *meridies*, *midi*; parceque le Soleil passant par ce cercle, il est midi à tous ceux qui sont dans la partie exposée au Soleil, & minuit à ceux qui sont dans l'autre partie qui est à l'opposite. Il coupe le globe verticalement en deux parties égales, & l'Horison à angles droits; en sorte que le *Meridien*, & l'Horison pris ensemble divisent le ciel en quatre parties égales. Le *Meridien* divise l'hemisphere visible en deux parties égales, Orientale, & Occidentale. Le *Meridien* est variable, parceque l'on ne sauroit tant soit peu se remuer vers l'Orient ou vers l'Occident, qu'on ne change de *Meridien*. En sorte qu'on peut compter autant de *Meridiens* differens qu'il y a de points differens sur la terre d'Orient en Occident. Mais cette difference n'est presque pas sensible, à moins qu'on ne soit dans une distance de 25. lieuës, d'un lieu à un autre; c'est pourquoi on appelle ce *meridien* à qui on donne une largeur de 25. lieuës, *meridien sensible*; & on appelle *meridien rationnel*, celui qui est consideré sans aucune largeur. A parler proprement, les *Meridiens* ne sont que des demi-cercles, & chacun de ces demi-cercles contient 180. degrez que l'on appelle degrez de latitude. On les marque toûjours sur le premier *Meridien*; & on commence à les compter depuis l'Equateur jusqu'à l'un & l'autre Pole: l'autre demi-cercle qui fait un cercle entier avec le premier, est celui qui passe par le Nadir: ainsi quand le Soleil est dans la partie superieure de ce cercle, il marque le milieu du jour, & il est alors dans sa plus haute élevation sur l'Horison: & quand il est dans la moitié inferieure il marque le milieu de la nuit, & le point de son plus grand abaissement sous l'Horison. On peut compter un nombre infini de *Meridiens*; cependant les Geographes n'en comptent que 360., & ils ne marquent que 36. Meridiens sur le Globe Terrestre, pour éviter la confusion, en écrivant leurs nombres sur l'Equateur de 10. en 10. dégrez, depuis le 1. *meridien* jusqu'au Japon sur notre Hemisphere, & du Japon sous l'autre Hemisphere jusqu'au 1. *Meridien*, c'est-à-dire, jusqu'à l'Isle de Fer, en faisant tout le tour de la Terre. Le 1. *meridien* est marqué sur le Globe terrestre avec des dégrez, & est toûjours plus apparent que les autres. Les Cosmographes modernes tracent les Meridiens qui traversent l'Equateur de

de 15. en 15. degrez, pour marquer les lieux où le Soleil se leve ou se couche une heure plutôt ou plus tard. Il y en a 24. & on les appelle *Cercles Horaires Astronomiques*, pour les distinguer des *Cercles Horaires Babyloniques*, où le Soleil étant montre l'heure depuis le lever du Soleil, & *des Cercles Horaires Italiques*, où le Soleil étant montre l'heure depuis le coucher du Soleil. Les globes ont un *meridien* de cuivre avec un gnomon vers le Pole Boreal. La sphere est toûjours attachée au *meridien*, qui demeure immobile, & elle tourne sur les Poles du *meridien*, qui representent ceux du monde. Les *meridiens* servent à marquer dans les Mappemondes ou Globes terrestres, les degrez de longitude des lieux de la terre, d'Occident en Orient, pour mesurer la terre, & connoître la distance des lieux. Les *meridiens* servent encore à connoître la difference des longitudes de deux lieux de la terre. Le *meridien* fait connoître quand il est midi & minuit, dans tous les lieux du monde qui sont situez sous ce même *meridien*. Il sert aussi à faire voir quelle heure il est par toute la terre; quelle est la partie Orientale & Occidentale, où le Soleil se leve plutôt ou plus tard. Il determine le point où les Astres sont plus élevez sur notre Horison, ce qui s'appelle *Hauteur meridienne*, & par consequent, le tems & le lieu où ils ont plus d'influence. Ce Cercle est de grand usage dans l'Astronomie, tant pour compter les Declinaisons que pour avoir la Hauteur du Pole & de l'Equateur, & pour trouver les entre-deux des Paralleles, leur intervalle, ou leur éloignement, qui se mesurent dans son arc. De plus l'arc du *meridien* qui est depuis le Pole jusqu'à l'Horison, sert de mesure pour l'élevation du Pole, & l'arc du même *meridien* depuis l'équateur jusqu'au lieu où l'on est, mesure la latitude de ce lieu, & ces deux arcs sont toujours égaux; en sorte que c'est la même chose de dire un tel lieu à 50. degrez de latitude, ou 50. degrez d'élevation du Pole.

Le *premier Meridien*, est le principal de ces cercles sur le globe terrestre, d'où l'on commence à compter les degrez de longitude d'Occident en Orient. Le lieu du premier *Meridien* est arbitraire. Ptolomée l'avoit établi dans les Canaries, & après lui les Geographes ayant reconnu que l'Isle de Fer est la plus Occidentale des Canaries, ils ont fait passer le *premier Meridien* par cette Isle. En 1634. le Roi Louis XIII. ordonna, sur l'avis des plus celebres Mathematiciens, de le placer aux côtes les plus Occidentales de cette Isle, conformément à l'idée de Ptolomée, qui avoit cherché à le placer dans ses Cartes Geographiques à l'Occident de toutes les terres connuës de son tems. Cette separation se trouve assez heureuse, parcequ'elle divise l'ancien monde d'avec le nouveau, & on devroit la suivre du moins pour les Cartes Geographiques. Les Portugais l'avoient transporté à Tercere, l'une des Isles Açores, sous pretexte qu'ils avoient observé que l'aiguille aimantée n'y faisoit aucune declinaison. Mais on a trouvé que cela n'étoit pas particulier à ces Iles; & les Espagnols ont cru que cela nuisoit à la pretenduë division des conquêtes qu'ils avoient faites en Orient, ou en Occident. Les Pilotes pour compter les longitudes ont eu de grands differens, pour placer le premier *Meridien*, dont on voit les particularitez dans Herrera. Les Geographes François le placent ordinairement dans l'Isle de Fer. Les Hollandois le font passer par le Pic de Tenerife, qui est la plus haute montagne du monde dans l'une des Iles Canaries. Mais dans les voyages de long cours, la plupart des Pilotes commencent à compter leur longitude par le partement, ou le port d'où ils partent, se proposant en cela plus de commodité & de facilité pour le pointage des Cartes marines, & plus de certitude dans leur estime.

Les Astronomes pour l'exactitude de leurs calculs, prennent ordinairement le premier *Meridien* du lieu où ils font leurs observations, & composent leurs Tables Astronomiques sur cette supposition, comme Ptolomée d'Alexandrie, & Ticho Brahé d'Uranibourg, chateau dans l'Isle de Weene, l'une des Iles du Danemarc. Aujourd'hui l'Academie Royale des Sciences compte les longitudes, depuis le *Meridien* qui passe par l'Observatoire Royal de Paris. Le *Meridien* de Paris n'est éloigné en longitude de celui de l'Isle de Fer que de 20. d. 30 m. Les Anglois mettent à present le premier *meridien* à Londres, & commencent de là à compter les degrez de longitude vers l'Orient jusqu'à 180. & de même vers l'Occident; ce qu'ils trouvent beaucoup plus commode.

La Meridienne, ou Ligne Meridienne, est une ligne qu'on trace du Pole du Nord à celui du Midi, qui designe sur un plan le Cercle *meridien*. Elle est necessaire pour dresser les quadrans horisontaux, & faire les observations des astres dans les cadrans verticaux. On dit aussi *ligne meridianne*; mais *ligne meridienne* est plus doux & plus usité. Refl. On voit à S. Petrone la plus grande Eglise de Boulogne, la *ligne meridienne* de Cassini, qui est marquée sur une lame de cuivre enchassée dans le pavé, & longue de 222. pieds. L'Eglise étant à peu près située de l'Est à l'Oüest, il se trouve que cette ligne, commençant à l'entrée de la grande nef, à main gauche, rencontre un juste passage entre les piliers, & traverse sans obstacle, presque jusqu'à l'extremité de la petite nef. Justement au midi de la ligne, la voûte de cette derniere nef, a une petite ouverture, par où vient un rayon de Soleil, & il arrive que ce rayon marque sur la ligne, les Solstices & les Equinoxes. C'est une chose infaillible, & fort aisée à faire, pourvu qu'on ait un lieu propre: il n'y a qu'à partager les degrez de la ligne, proportionnément à la hauteur de l'ouverture où passe le rayon. Misson. En 1667. le Roi ordonna à Messieurs de l'Academie Royale, de tirer la *meridienne* de Paris, pour mesurer ensuite la terre avec plus d'exactitude: car la valeur d'un degré une fois connuë, il n'y a qu'à multiplier par 360., & l'on a la circonference du Globe terrestre. Ils commencerent à la tirer du parallele d'Amiens vers le midi. Ce travail fut interrompu, & il fut repris en 1700. par M. Cassini. H. de l'Ac. R. A. 1700. Mr. Cassini acheva en effet l'ouvrage en 1701. Les Villes principales qui sont les plus proches du Meridien de Paris, sont Orleans, Bourges, Aurillac, Rhodez, Alby. Carcassone se rencontre precisément sous le Meridien de Paris. Mem. de l'Ac. R. de 1701.

On dit, Faire la *meridienne*, lorsqu'on se couche après le dîner, ou qu'on prend un peu de repos. Ceux qui se levent du matin en été, peuvent faire honnêtement la *meridienne*. Quelques-uns disent la *meridiane*; & ce sont ceux qui veulent conserver l'origine de ce mot qui vient de l'Italien *meridiana*: en quoi ils ne peuvent mal faire. Le peuple dit, Faire *meriane*.

MERIDIONAL, ale. adj. Qui est du coté du midi par rapport au lieu dont on parle, qui appartient au midi. Un Païs *meridional*. Les regions *meridionales*. Les Peuples *meridionnaux*. Le Pole *meridional* est opposé au Boreal. Les terres *meridionales*. La latitude *meridionale* se compte dès qu'on a passé la Ligne. On feroit beaucoup mieux d'employer le mot *austral* ou *australe* dans ces phrases; car *meridional* ne signifie que vers le midy, ou vers l'équateur: ainsi quand on est au Sud de l'équinoctiale, ce terme signifie tout le contraire de ce que nous lui faisons signifier dans ces Pays septentrionaux. Un vent *meridional*, qui vient du coté de l'Afrique. Un cadran *meridional*, celui qui est vertical & opposé au midi.

MERIDIONNELLE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe pourpré, couleur d'Evêque & blanc, non d'entrée, printaniere. Morin.

MERIR. v. a. Vieux mot, pour, rendre, revaloir.

Dieu le vous sçaura bien merir. Rom. de la Rose.

Autre chose ne m'a amour meri,

Depuis que j'ai été en sa baillie. Thib. de Champ.

MERIS. s. m. vieux mot. Javelot ancien. FAUCHET.

MERISE. s. f. Petite cerise sauvage, noire, à longue queue. Elle est empreinte d'un suc doux & agréable, mais teignant beaucoup les mains & la bouche en noir, ou en purpurin.

Peut-être de *minor cerasa* par contraction. MEN.

MERISIER. subst. masc. Arbre qui porte des merises. Cet arbre a le bois fort dur, a son écorce blanche & fort lissée & unie. Ses feuilles en automne avant que de tomber, deviennent rouges comme du feu. *Cerasus major ac Silvestris fructu subdulci nigro colore inficiente.* C. BAUH. Son bois est employé pour les clavecins & autres instrumens de musique, parce qu'il est sonore.

MERITE. s. m. Assemblage de plusieurs vertus, ou bonnes qualitez en quelque personne. Le *merite* est souvent obligé de ceder à la fortune. OE. M. Cet Officier a un rare *merite*; il a de la bravoure, du service, & de la capacité. C'est une Dame de *merite*, qui est belle & vertueuse. La Fortune ne favorise pas toûjours les gens de *merite*. Il ne faut gueres s'apuyer sur les choses qui dependent de la Fortune; il n'y a que le vrai *merite* qui donne de vrais avantages. LE CH. DE M. A la Cour on n'est en garde que contre celui qui a du *merite*, & de la vertu: on ne s'avise pas de craindre celui qui n'en a point. AB. DE S. R. Un grand *merite* éloigné de nous ne decouvre pas notre petitesse; mais celui qui est auprès de nous la mesure, & la montre. BOU. Le *merite* de la guerre attire les yeux de tout le monde: auprès de celui-là tout autre *merite* est morne, & languissant. ST. EV. La jalousie se souleve contre un *merite* importun, qui efface, & qui éteint celui des autres. BELL. Celui qui n'a point de *merite* s'en fait un imaginaire, & cette imagination lui en tient lieu. OE. M. Le *merite* attire d'ordinaire moins d'amis que d'envieux. BOU. Le *merite* sans bien, est un *merite* sans éclat. LA CHET. Les gens n'ont point de peine à convenir de votre *merite*, quand ils croyent vous avoir persuadé qu'ils en ont eux-mêmes. ID. Cet homme a l'air fier, & son grand *merite* lui donne une certaine noble audace qui ne deplaît pas. M. SC. Nous jugeons d'ordinaire du *merite* des autres par la maniere dont ils vivent avec nous. LA ROCH. Il est rare de voir tous les genres de *merite* rassemblez dans un même sujet. LE P. BOURD. On voit des hommes d'un *merite* distingué; mais d'un *merite* borné, & rarement universel. ID. A la Cour rarement on honore le *merite* qui est seul, & denué de grands établissemens. LA. BR. Les femmes doivent moins à leur *merite*, qu'à nos adulations, les loüanges qu'on leur donne. ST. EV. L'honnête homme n'est point sujet aux preventions, & a plus d'égard au *merite* qu'à la fortune. LE CH. DE M. Un homme d'un *merite* exquis est une espece d'ennemi public, à qui tout le monde a interêt de nuire: il emporte toutes les admirations. AB. DE S. R. Les Atheniens aussi envieux, mais plus sinceres que les hommes d'aujourd'hui, se declaroient ouvertement contre ceux de leurs Citoyens dont le *merite* leur faisoit ombrage. J. DES SÇ.

Je refuse d'un cœur la vaste complaisance,
Qui ne fait du merite *aucune difference.* MOL.

MERITE, se dit encore de l'excellence, ou de la bonté d'un Ouvrage. Ces deux Ouvrages sont bien differens en *merite*. C'est une preuve du *merite* des Ouvrages des Anciens, qu'ils se soient conservez jusqu'à nous. ABL.

MERITE, se dit aussi du prix, de la valeur des actions, & des choses, en bonne & en mauvaise part, par rapport à ce qu'elles ont de bon, ou de mauvais. On ne fait semblant d'aimer la vertu, que pour s'en faire un *merite* dans le monde. BELL. Le Roi a recompensé les services de cet Officier selon leur *merite*.

MERITE, dans le même sens, se dit en Theologie, de la bonté morale des actions des hommes, & de la recompense qui leur est duë. Les Scholastiques distinguent deux sortes de *merite* des bonnes œuvres envers Dieu. L'un de *congruité*, ou de bienseance, & l'autre de *condignité*. Le *merite* de congruité est lorsqu'il n'y a pas une juste proportion entre l'action, & la recompense: ensorte que celui qui donne, suplée par sa liberalité, ou par sa bonté à ce qui manque à l'action. Tel est le *merite* d'un fils à l'égard de son pere: & ce *merite* ne porte le nom de *merite* qu'improprement. Le *merite* de condignité est lorsqu'il se trouve une entiere égalité, & une juste estimation entre l'action, & la recompense: tel est le salaire d'un Ouvrier. LA PL. Les Protestans ne donnent aux bonnes œuvres qu'un *merite* de congruité. ID. Les Protestans depouillent l'homme de toute confiance au *merite*. ST. EV.

Tes jeûnes, tes austeritez
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai merite. L'AB. T.

MERITES, au plurier, ne se dit guere que lorsqu'il s'agit des matieres de Religion. Les *merites* de J. CHRIST sont les causes de notre salut. L'Eglise Romaine compte fort sur les *merites* des Saints. Pelage rendoit la grace dependante de nos *merites*. FLECH.

Il y a pourtant certaines occasions où *merites* signifie les perfections, & les belles qualitez de quelcun. Ce peu de terre que nous voyons, couvre ces grands noms, & ces grands *merites*. FL. Il y a sans mentir de certains *merites*, qui ne sont point faits pour être ensemble. LA BR. On dit encore, Ce sont deux *merites* differens. Alors *merites* se prend là pour personnes de *merite*, & non pas pour qualitez ou perfections. BOUH. On dit dans le discours familier, Je l'ai traitté selon ses *merites*; mais *merites* se prend là en mauvaise part. BOUH.

Plus d'une fois Ariste éprouva de son tems,
Que les merites *éclatans*
Ont rarement un sort tranquile. BOU. REC.

MERITE, se dit aussi de la qualité des affaires. Ce President a été obligé de donner à cette cause plusieurs audiances, à cause du *merite*, de l'importance de l'affaire, & des difficultez qui s'y sont rencontrées. C'est un bon Avocat, qui fera bien connoître, qui fera bien valoir le *merite* de votre cause.

MERITER. verbe act. Etre digne de recompense, ou de châtiment, pour avoir fait une bonne action, ou une mauvaise. *Meriter* louange, recompense, punition &c. J. Christ Mediateur, en qualité d'homme, a *merité* pour lui-même, selon Forbesius. BIB. CH. T. V. Une si noire trahison *meritoit* un supplice éternel. Quand on a tout *merité*, on doit tout esperer. CORN.

. . . *Puisque ta lâcheté n'ose me* meriter. ID.
De la Sorbonne un Docteur amoureux,
Disoit un jour à sa Dame cruelle,
Ainsi que font les autres langoureux,
Je ne puis rien meriter *de vous, Belle.*
Puis nous prêcha que la vie éternelle
Nous meritons *par œuvres, & par dits.*
Arguo sic, si Magister Lourdis
De sa Catin meriter *ne peut rien;*
Ergo *ne peut* meriter *Paradis;*
Car pour le moins Paradis la vaut bien. MAROT.

MERITER DE, est une phrase Latine; & signifie, Rendre service; s'attirer la reconnoissance de quelcun. Les Romains deferoient les honneurs du triomphe à ceux qui avoient bien *merité* de la Republique. Mr. de Vaugelas a bien *merité de* notre langue. Quelques-uns n'approuvent pas cette expression: cependant elle est fort bonne. REFL. Il s'écrit plus qu'il ne se dit dans la Conversation. L'ACAD.

MERITER, avec le datif de la personne. Rendre digne de faire obtenir. La mort de Jesus-Christ nous a *merité* le

Ciel. Son assiduité lui a *merité* la grace qu'on lui a faite.

MERITER, signifie aussi, Valoir, être digne; avoir de bonnes, ou de mauvaises qualitez, qui attirent l'honneur, ou le mepris. Ce livre ne *meritoit* pas d'être imprimé, ni d'être conservé à la posterité. Cette Dame *merite* bien qu'on l'aime, qu'on languisse pour elle. On se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, quand on *merite* de l'être. OE. M. Les hommes nous accordent volontiers leur estime quand ils croyent *meriter* la nôtre. BELL.

Un Amant a tout merité,
Quand il a le bonheur de plaire. LA SABL.

MERITER à chef de terme. Les Banquiers & les Arithmeticiens parlent de la sorte, quand le principal gagne à chef de terme, & puis le principal & le gain de terme en terme, jusqu'à la fin du payement.

On dit proverbialement, qu'un homme *merite*, ou ne *merite* pas de vivre, quand il a des qualitez sociables, ou contraires à la societé, qui le font rechercher, ou fuir. On dit qu'une nouvelle *merite* confirmation, pour dire, qu'elle n'est pas seure, qu'elle a besoin d'être confirmée.

MERITÉE, ÉE. part. & adj.

MERITOIRE. adj. masc. & fem. Terme de Theologie. Il se dit des bonnes œuvres qui meritent le Paradis. Les actions de charité sont *meritoires*. Les aumônes qu'on fait par vanité ne sont pas *meritoires*. Ils disputoient si la vie active étoit moins excellente, ou plus *meritoire* que la vie contemplative. PAT. Les Protestans ne reconnoissent rien de *meritoire* à l'égard de Dieu. Ils nient que les bonnes œuvres soient *meritoires*. LA PL.

MERITOIREMENT. adv. D'une maniere meritoire. Pour faire une action *meritoirement*, il faut la faire pour l'amour de Dieu, & sans ostentation.

MERLAN. subst. masc. Poisson de mer, long d'environ un pied, gros comme le bras, mou, de couleur blanche argentée, couvert de petites écailles. Ses yeux sont grands, blancs; sa bouche mediocre: ce poisson monte souvent vers les rivages. Sa chair est blanche, tendre, friable, legere, de bon goût, très facile à digerer. Les pierres qui se trouvent dans la tête du *merlan*, contiennent un peu de sel qui les rend aperitives, propres pour la pierre du rein, pour la colique nephretique, pour arrêter le cours de ventre, pour absorber les acides. C'est une seconde espece d'âne marin.

En Latin *asellus minor*, *apua*. De *maris lucius*, on a fait *merlus*: & de *merlus*, on a fait *merlan*. MEN.

On dit proverbialement, que les *merlans* sont viandes de laquais, de postillons, parcequ'ils n'empêchent point de courir pour trop charger l'estomac.

MERLE. subst. masc. Oiseau mediocre de la taille d'une grive. En Latin *merula*. Il est noir, mais le mâle l'est bien plus que la femelle; & il a outre cela le bec & les jambes jaunes, quand il a plus d'un an. Il y en a de plusieurs autres couleurs. Ils ont tous le plus souvent le bec long, pointu & delié. Ils habitent dans les bois épais, sur les arbres, dans les fentes des murailles. Ils vivent de fruits, de plantes, & quelque fois de chair. Cet oiseau chante agréablement, & apprend diverses chansons qu'on lui enseigne avec un chiflet. Il jouë de la trompette & bat le tambour.

On dit à celui qu'on veut deffier de faire une chose impossible, qu'on lui donnera un *merle* blanc, s'il en vient à bout. Olina dit pourtant qu'il y a des *merles* blancs dans la Norvege. On dit aussi proverbialement, Franc comme un *merle*; Il sifle comme un *merle*; Il est fin, il est rusé comme un *merle*. C'est un fin *merle*. C'est le *merle* & la merlesse, pour dire, c'est une querelle qui revient toûjours.

MERLE, est aussi un poisson de mer, semblable à une perche de riviere, qui a la bouche garnie de dents pointuës & crochuës, & qui est d'une couleur entre bleu & noir.

MERLESSE. f. f. C'est ainsi que les Oiseleurs de Paris appellent la femelle d'un merle. La *merlesse* n'est jamais si noire que le merle.

MERLET. f. m. Terme d'Architecture. C'est un creneau, ou une embrasure de muraille.

MERLETTE. subst. fem. Terme de Blason. Ce sont des oiseaux peints sur l'Ecu, qui n'ont ni pieds ni bec, non plus que les allerions. Ceux-ci sont differens d'avec les *merlettes*, parcequ'ils ont toûjours les ailes ouvertes, étenduës, & abbaissées, & sont posées dans l'Ecu de bout, & en pal: au lieu que les *merlettes* sont passantes, avec les ailes serrées. Les *merlettes* sur les Ecus sont des marques de voyages d'outre mer, parcequ'on dit que ces oiseaux passent la mer tous les ans.

MERLIN. subst. masc. Terme de Marine. C'est une espece de cordage à trois fils qui sert à faire des rabans.

MERLIN. f. m. C'est le nom qu'on donne aux grands Sorciers. Il vient de ce *Merlin* Magicien si fameux dans l'Histoire d'Angleterre, du 5e. Siecle, qui, selon la tradition, étoit issu du commerce d'une Dame Angloise avec un Demon Incube.

MERLINER. verbe act. Terme de Marine. *Merliner* la voile, c'est l'attacher à la ralingue avec du merlin. On se sert du *merlin* pour amarrer de petites poulies, & les bouts des gros cordages, quand on met un vaisseau en funin.

MERLON, ou TREMEAU. subst. masc. Terme de Guerre. C'est le plain du parapet qui est entre deux embrasures; sa longueur est de huit à neuf pieds du côté des canons, & de six du côté de la campagne, sa hauteur de six pieds, & son épaisseur de dix-huit.

Ce mot vient de *merulum*, ou de *merla*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *creneau*, ou le haut d'une muraille entrecouppé par ses espaces égaux. Les Italiens l'appellent encore *merla*.

MERLUS. subst. masc. ou selon l'Academie MERLUCHE. subst. fem. Poisson de mer que les Latins appellent *asellus*, *âne marin*. qu'on nomme aussi, *brochet de mer*. Les Hollandois l'appellent *Stockvisch*, c'est-à-dire, *poisson de bâton*, parcequ'outre qu'on le fait secher, on le frappe encore avec un bâton, quand on le prepare pour le manger. C'est en effet de la moruë seche. Il est de la longueur de deux à trois pieds, ventru, couvert d'écailles minces, de couleur tirant sur le cendré au dos & aux côtez. Sa tête est grossette, sa face large, ses yeux grands. Sa chair est blanche, friable, bonne à manger & de facile digestion.

Ce mot vient de *maris lucius*, qui signifie *brochet de mer*. Mr. Lemery le derive de *mare* & *lux*, comme qui diroit, *lumiere de la mer*, à cause que ce poisson a de grands yeux.

MERO. f. m. Poisson qui se trouve sur les Côtes Orientales de l'Amerique Meridionale. Il a quatre ou cinq pieds de long; il est fort delicat, fait à peu près comme une carpe; ses écailles sont rondes & plus grandes qu'un écu. FREZIER.

MEROPE'. f. f. Une des Pleïades, fille d'Atlas & de Pleïone. Cette Etoile est assez obscure, & les Poëtes ont feint que ce fut pour avoir été la seule des Pleïades qui épousa un mortel, sçavoir Sisyphe: ses Sœurs avoient eu l'avantage d'avoir des Dieux pour maris.

MEROPS. f. m. Oiseau grand comme un étourneau & qui ressemble au merle. Ses plumes sont bleues sur le dos & pâles vers le ventre. Son bec est long, dur, courbé en forme d'une faux à moissonneur. Sa langue est longue & deliée. Il ouvre son bec fort grand. Il devore les abeilles & les autres mouches qu'il peut attraper. Il est fort commun en Candie: on en voit aussi en Italie. Il fait son nid dans les cavernes à six ou sept pieds de haut, & quelquefois aux environs des ruches à miel. Il y a une autre espece de *Merops* que les Allemands appellent *Hirundo marina*; il est un peu plus grand que le precedent.

Ce mot est Grec. Les Grecs appellent *merops*, un homme qui articule bien. De là vient qu'ils ont donné ce nom à cet oiseau, parceque sa voix approche en quelque maniere de celle de l'homme. On l'entend de loin crier *grul, gruru, urubul*.

MEROVINGIENS. s. m. On appelle de ce nom les Rois de France de la premiere Race, parcequ'ils descendoient de Merovée, qui succeda à Clodion le Chevelu l'an 448. Childeric III. a été le dernier de la Race *Merovingienne*. Les *Merovingiens* ont regné en France plus de 300. ans.

MERRAIN. subst. masc. Quelques-uns écrivent *Mairain*, ou *meirain*. L'Academie écrit *mairrain*. Bois de chêne fendu en menuës planches, dont on fait des panneaux, des tonneaux, &c.

Ce mot vient de *materia*, selon Nicot; & selon Menage, de *materiamen*. Ulpian dans la Loi 55. ff. *de legat* 3. appelle *materia*, le bois à bâtir, ou le bois d'ouvrage; & le distingue du bois à brûler, qu'il appelle *lignum*. On l'a appellé dans la basse Latinité, *materiatura*, *materiamen*, *maeremium*, *maremium*, *meremum*, *marrenum*, *muremium* & *merannum*. Du Cange. Dans les Coutumes de Picardie on trouve aussi *marian*, & *meran* & *merrien*. Les Espagnols l'appellent *madera*. On appelle encore *matieres*, les poutres ou grosses pieces de bois qui servent de travées aux bateaux foncets.

Les Ouvriers appellent particuliement *merrain*, le bois à faire des douves de tonneaux. Il est different selon les lieux. Le *merrain* de pipe est de quatre pieds de long. Celui des muids, qu'on appelle autrement *huisserie*, de trois pieds; celui de barriques & demi queuës, de deux pieds & demi; & chaque piece est ordinairement nommée *douve*. Il a depuis quatre jusqu'à sept pouces de large. Les pieces qui sont au dessous sont reputées rebut ou effautages. Le *merrain* des enfonçures a deux pieds de long, & six pouces de large: & ceux au dessous sont reputez effautages. Ils doivent tous avoir l'épaisseur de trois quarts de pouce. On fait aussi du *merrain* pour les paneaux de menuiserie. D'où vient que quelques-uns le veulent deriver du Grec *merizein*, qui signifie *diviser*. Mais ils se trompent. L'Ordonnance de la ville parle aussi du *merrein* à treilles, osiers & ployons.

MERREIN ou MARRAIN, en termes de Venerie, se dit de la tête ou ramure du cerf, de la tige ou de la perche de chaque corne.

On dit proverbialement, qu'il y a du *merrain* dans une maison; pour dire, du mauvais train.

MERTABAN. s. m. Porcelaine verte qui vient des Indes, & qui est très precieuse, parce qu'on prétend qu'elle ne peut souffrir le poison. On s'en sert dans le Serrail. LA CROIX.

MERVEILLE. subst. fem. Chose rare, extraordinaire, surprenante, qui cause de l'admiration. Il regarde cela comme une *merveille*. Tous les œuvres de Dieu sont autant de *merveilles*. On ne sçauroit assez admirer les *merveilles* de la nature. St. Paul élevé au troisiéme ciel, fut ébloui à la vuë de tant de *merveilles*. C'est la maniere des voyageurs d'entasser *merveilles* sur *merveilles*, pour se faire écouter. OB. M.

Une merveille *absurde est pour moi sans appas;*
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas. BOI.

Ce mot vient du Latin *mirabilia*, ou de l'Italien *maraviglia*. MENAGE.

La nature agissant toûjours par les voyes les plus simples, & ne faisant jamais rien en vain, elle ne prend pas, quand elle opere des *merveilles*, une autre conduite que celle qu'elle tient lorsqu'elle se jouë, pour ainsi dire, dans des ouvrages communs, & dont les ressorts sont tout à découvert. VALL. Tous les Païs ont leurs *merveilles*, ou se vantent d'en avoir; car ces *merveilles* approfondies disparoissent le plus souvent. FONT. Il le dit au sujet de la pretenduë Fontaine ardente, qui est une des 7. *merveilles* du Dauphiné. Les autres sont; la Tour sans venin, la montagne inaccessible, les cuves de Sassenage, les pierres de Sassenage, la manne de Briançon, & la Grotte de Notre Dame de la Balme.

On le dit aussi des chefs-d'œuvres de l'art. Ainsi on appelle les septs *Merveilles* du monde, les murailles & les jardins de Babylone faits par Semiramis; les Pyramides d'Egypte; le Phare d'Alexandrie; le Mausolée, ou le tombeau qu'Artemise fit élever pour Mausole son mari; le Temple de Diane d'Ephese; celui de Jupiter Olympien à Pise, & le Colosse de Rhodes. Quelques-uns ajoûtent à ces *sept merveilles*, le Labyrinthe bâti à l'extremité du Lac de Mœris en Egypte, la Tour de Pharos proche d'Alexandrie en Egipte, le Jupiter Ammon ou Hammon dans la Lybie, le Palais de Cyrus, Roi de Perse, dont les ruines ont aujourd'hui le nom de *Tschelminar*; mais l'édifice le plus merveilleux du monde, étoit sans doute le Temple de Salomon à Jerusalem. L'art à ses *merveilles* comme la nature. OB. M.

On appelle un homme fort illustre, la *merveille* de son siécle: une beauté extraordinaire, une *merveille* d'amour. Elle est la *merveille* de nos yeux. LA SUZE. On dit poëtiquement une jeune *merveille*; pour dire, une jeune personne extrêmement belle. Une adorable *merveille*.

Par tout où doit passer cette jeune merveille,
Les Zephirs parfument les airs. LA SUZE.
Enfin parlant toûjours d'astres & de merveilles,
De chef d'œuvres des cieux, de beautez sans pareilles. BOIL.

Une horloge sonnante chez les Chinois est une *merveille*, ils y mettent des gardes, pour voir si elle sonne toute seule.

On dit, C'est une *merveille* de voir l'adresse, & la promptitude avec laquelle se fait la manœuvre d'un grand vaisseau; c'est-à-dire, c'est une chose surprenante. C'est une *merveille* que vous soyez si bien sorti d'embarras. On dit, c'est *merveille* que de vous voir, pour reprocher à un ami qu'on ne le voit pas si souvent qu'à l'ordinaire.

On dit aussi, qu'un homme fait des *merveilles*, dit des *merveilles*, est sçavant à *merveille*, lorsqu'il dit, qu'il fait, ou qu'il sçait des choses extraordinaires, ou au delà de ses semblables. Cet écolier fait *merveilles* dans sa classe pour son age. Un ignorant entêté d'un merite imaginaire, parle avec confiance, parcequ'il croit dire des *merveilles*. BELL. Cet Avocat a plaidé, a dit des *merveilles* en cette cause. Cet Officier a fait *merveilles* en cette occasion. Ce Peintre reüssit à *merveilles* en païsages. Cette belle est farouche à *merveilles*. VOI. On dit aussi au singulier à *merveille*. On dit dans le discours ordinaire & familier, Pas tant que de *merveille*; pour dire, Pas beaucoup. Il ne l'aime pas tant que de *merveille*. Il n'y en pas tant que de *merveille*. A-t-il beaucoup d'esprit? pas tant que de *merveille*.

On dit prov. pour rabaisser une chose, qu'on veut faire passer pour merveilleuse, ce n'est pas grand *merveille*. Voilà une belle *merveille*!

On dit, Promettre monts & *merveilles*; pour dire, faire de très grandes promesses. On dit aussi, C'est une des sept *merveilles* du monde; pour dire, C'est quelque chose de rare, d'excellent. On dit aussi dans le même sens que c'est la huitiéme *merveille* du monde.

MERVEILLE, se dit encore d'une plante, qu'on appelle autrement *pomme de merveille*, en Latin *momordica*. Voyez POMME DE MERVEILLE.

LA MERVEILLE D'HIVER. Nom d'une espece de poire, de la grosseur & de la figure des ambrettes ou des Leschasseries. Son coloris est d'un verd clair qui est un peu

peu tiqueté. C'est une poire de Novembre.

Merveille d'Amsterdam. Terme de Fleuriste. Tulippe gris-de-lin, couleur forte & vive, blanc. Mor.

Merveille de Bretagne. Anemone moitié blanche & moitié cramoisie. Id.

Merveille de Camp. Tulippe printaniere qui est colombin, couleur d'agriote & blanc. Id.

Merveille de Harlem. Tulippe colombin obscur, & colombin clair tems. Id.

MERVEILLEUSEMEMT. adv. Extrêmement; d'une maniere merveilleuse, suprenante. Euripide sçait *merveilleusement* exciter les passions. Rac. Cette femme est *merveilleusement* belle. Il s'acquite de son devoir *merveilleusement* bien. Cet homme est *merveilleusement* avare. On ne s'en sert guere dans les choses fâcheuses. Autrefois il étoit plus en usage. On trouve dans Ph. de Commines, le Roi se courouça *merveilleusement*. Ce mot dans le sens d'extremêment, vieillit, & ne se dit plus qu'en plaisanterie. Il est *merveilleusement* opiniâtre. l'Acad.

MERVEILLEUX, euse. adj. & subst. Extraordinaire, admirable, excellent, rare, surprenant. La Providence de Dieu est *merveilleuse*. Le Louvre est un édifice *merveilleux*. Les vins sont *merveilleux* cette année. Cet homme est mort par un accident *merveilleux*. La France est feconde en esprits *merveilleux*, en *merveilleuses* inventions. Il n'y a rien que de *merveilleux* en toute votre personne. Pat. Il y a des Historiens qui nous rendent les miracles si frequens, que les effets les plus *merveilleux* deviennent entre leurs mains des effets ordinaires. J des Sc. Ce qui est extraordinaire n'est pas toûjours *merveilleux*. Chevræana. Une bonne piece de Theatre doit avoir du *merveilleux*. L'amour du *merveilleux* l'emporte souvent sur la verité. Jaq. Bien des gens admirent un faux *merveilleux* enveloppé d'une obscurité qu'ils respectent. Font. Le Poëte doit prudemment menager le *merveilleux*, afin que la concurrence du Dieu n'affoiblisse point la gloire du Heros. Le P. le B. L'agreable naît du *merveilleux*; c'est pourquoy ceux qui racontent ajoûtent toûjours à la verité. Dac. Le *merveilleux* des anciens est fort peu du goût de notre siecle. St. Ev. Le *merveilleux* naît plus d'une fiction ingenieuse, que de la verité. Dac. L'amour du *merveilleux* est une ancienne maladie des hommes. Font. Le *merveilleux* même dans l'Epopée devient ridicule, dès qu'il n'est pas vraisemblable. Bou. Les Savans sont autant en garde contre le *merveilleux*, que le vulgaire lui donne volontiers créance. C'est une sage disposition, mais aussi ne devroient-ils jamais nier les faits les plus surprenans, comme le Peuple les reçoit, c'est-à-dire, sans les avoir examinez avec assez de soin. Reaumur.

On dit ironiquement, Vous êtes un *merveilleux* homme, pour dire, Vous êtes extraordinaire, étrange en vos sentimens, en vos manieres.

MES.

MES. C'est le plurier du pronom possessif *mon, ma*. *Mes* biens, *mes* enfans, *mes* affaires.

Mes, a été employé dans le vieux Langage pour le singulier *mon*; on a dit *mes cuer*, pour *mon cœur*. Il a signifié aussi, plus ou jamais.

A cest ne vous vaudra mes *rieu*. Fauchet.

Mes, est une particule indeclinable, qui entre dans la composition de plusieurs noms & verbes, qui change leur signification en pis, & fait le même effet que si on y avoit mis *mal*. Les principaux exemples s'en verront dans la suite.

Cette particule ne vient pas du Latin *minus*, comme croit Menage mais de *mis*, qui dans la signification de manquement, faute, est d'un usage très ancien dans les Langues du Nord. *Miss*, en Flamand, signifie manque, un coup perdu, qui donne à côté, un abus, une erreur, & *missen* signifie manquer. Il en est à peu près de même en Allemand & en Anglois, & dans toutes ces Langues *mis* au devant des mots, fait le même effet que *mes* en François.

Mes de Mariage. Droit que quelques Seigneurs ont en certains endroits, de se faire donner un plat de chaque mets qu'on sert aux festins de noces.

MESAIR. s. m. Terme de Manege, qui se dit d'un certain *air* qu'on donne au cheval, en le maniant entre le terre à terre, & les courbettes, & qui tient moitié de l'un & moitié de l'autre.

MESAISE. s. m. l'Acad. Incommodité, fâcherie, chagrin. C'est la même chose que *mal-aise*. Voyez ce mot L'estomac a un dissolvant qui cause la faim & qui averti l'homme du besoin de manger; ce dissolvant qui picotte l'estomac, lui prepare par ce *mesaise* un plaisir très vif, lorsqu'il est appaisé par les alimens. Fen. Il est vieux. l'Acad.

MESALLIANCE. s. f. Alliance, mariage fait avec une personne de condition fort inferieure. Les *mesalliances* sont rares en Allemagne. Il y a des gens de qualité qui ne peuvent faire leurs enfans Chevaliers de Malte, à cause des *mesalliances*.

Et comme j'apperçois de la mesalliance
Entre votre merite & mon insuffisance. Bours.

MESALLIER. verb. act. qui ne se dit guere qu'avec le pronom personnel. Prendre une femme, ou un mari indigne, ou de basse condition, qui fasse perdre quelques avantages de noblesse, d'honneur, ou de dignité. Les Allemans observent sur tout de ne se point *mesallier*, afin que leur race puisse justifier une ancienne noblesse des deux côtez. Une Duchesse qui n'épouse qu'un Gentilhomme, se *mesallie* & perd les honneurs du Louvre. Un bourgeois qui se *mesallie* en épousant sa servante, ou une coureuse, perd sa reputation, & son credit. On s'indigne beaucoup plus contre une femme, que contre un homme qui se *mesallie*. Bay. Ce tuteur refusa pour sa pupille un parti fort riche, de peur de la *mesallier*.

Mesallier, se dit figurément en de certaines occasions, & dans le stile badin,

J'aime mieux être seul, & dans l'inaction,
Que de mesallier *ma conversation*. Bours.

Mesallié, ée. part. pass. & adj.

MESANGE, ou MEZANGE. subst. masc. & fem. Petit oiseau qui est gros comme un pinson, agréable à la vuë, & qui chante melodieusement. Il y en a de plusieurs especes. Les plus grands sont *charbonniers*. Leur couleur est diversifiée, verte, jaune, blanche, noire, bleue. Ils ont la tête luisante comme le Corbeau, excepté que leurs temples & le tour de leurs yeux sont blancs. Cette couleur noire les a fait appeller *charbonniers*. L'extremité de leur langue est divisée en filamens menus comme des cheveux; leur queuë est fourchuë, de couleur cendrée & blanche. En quelques lieux on les appelle *nonnettes*. Il y a une autre espece de *mesange* qu'on appelle *meurier*; ces oiseaux ont tous leurs pieds garnis d'ongles, avec lesquels ils s'attachent fortement aux branches des arbres. Ils se nourrissent de vers, de semences, de fruits. Ils sont bons à manger. Il y a des *mesanges* de montagne, de marêts, de forêts, des *mesanges* huppées, chaperonnées. En Latin *ægithalus*, *parus*, *spizetes*, *fringillago*.

Ce mot vient de l'Alleman *Mejeke*, qui signifie la même chose. Men.

MESARRIVER. verb. neut. imperson. Tourner mal; avoir une mauvaise issuë. Il a cru qu'il en pouvoit *mesarriver*. Pat. Vous pouvez hardiment entreprendre cette affaire, il ne vous en peut *mesarriver*. S'il *mesarrivoit* de ce Ministre en l'état où sont les affaires, on verroit de grands changemens. S'il vous en *mesarrive*, ne vous en pre-

prenez qu'à vous. On ne s'en sert plus gueres, non plus que de *mesavenir*. Refl. L'Academie ne le condamne pas.

MESAVENIR. verb. n. Reüssir à mal. Quand vous entreprendrez ce procès, il ne vous en sçauroit *mesavenir*, il est trop juste. Conservez votre santé, s'il venoit à *mesavenir* de vous, votre famille seroit ruïnée. Il est de peu d'usage.

MESAVENTURE. s. f. Malheur, mauvais succès. Vous partez en une mauvaise saison, Dieu vous garde de toute *mesaventure*. Cela est arrivé par une *mesaventure* étrange. Ce mot vieillit.

MESAULE. s. f. Terme d'Architecture. Nom que les Grecs & les Romains donnoient à une petite cour longue, qui est entre deux corps de logis. Perrault.

MESCHAMMENT, ou MECHAMMENT. adv. Avec un mauvais dessein; par mechanceté. Dans les amendes honorables on fait dire au criminel, que *mechamment*, temerairement & comme mal avisé, il a commis un tel crime. Nous serions bien lâches de nous fier à leurs paroles, après qu'ils l'ont si *mechamment* violée. Ablan.

MESCHANCE. s. f. Vieux mot, méchanceté.

Tu es le vrai Dieu qui meschance
N'aimes point, ni malignité. Ps. de Mar.

MESCHANCETE', ou MECHANCETE' subst. fem. Sceleratesse, malignité; action noire. Cet homme est capable de toutes les *mechancetez* qu'on se peut imaginer. Commettre une insigne *mechanceté*. Ce n'est pas par hazard, c'est par pure *mechanceté*, qu'il vous a fait cet affront. Cette colomnie est une horrible *mechanceté*.

Meschanceté, se dit aussi en riant, d'une malice innocente. Nous lui avons fait mille *mechancetez*. Je voulus surprendre votre secret, en vous faisant cette petite *mechanceté*.

MESCHANT, ou MECHANT, ante. adj. Mauvais; qui ne vaut rien; qui est depourvu de bonnes qualitez; qui ne merite aucune estime. Ce mot se joint à presque tous les substantifs de la langue, pour marquer leurs defauts. En la nature on dit *mechant* païs, *mechant* bois, *méchante* pierre, *mechante* humeur, *mechante* étoffe.

En Morale, on le dit de ce qui est malin, ou contre la raison, contre les loix, & les bonnes mœurs. Un *mechant* garnement; une *mechante* femme; une *mechante* tête; une *mechante* langue; une *mechante* mine; une *mechante* physionomie; une *mechante* humeur; un *mechant* air; une *mechante* action, un *mechant* Juge. Les Poëtes ont fait les Dieux *mechans*, afin de le pouvoir être, & de faillir avec exemple. St. Ev.

Menage fait venir ce mot de *malecadens*, comme qui diroit, *malheureux, qui a mauvaise chance*. D'autres le derivent de *mechanicus*, parceque les gens pauvres & mechaniques sont sujets à être *mechans*. D'autres de *mis* & *cadere*. Voyez Mes.

Meschant, se dit aussi des choses artificielles & incorporelles. Un *mechant* outil, un *mechant* mot, une *mechante* doctrine, de *mechans* vers, un *mechant* Orateur, une *mechante* cause, un *mechant* Comedien, un *mechant* plaisant, un *mechant* brouillon, ou mauvaise copie.

Meschant. subst. masc. Vous avez pris tout le bon, vous ne m'avez laissé que le *mechant*. Il n'y a gueres de livre qui n'ait du bon & du *mechant*; il faut en prendre le bon, & laisser le *mechant*.

Meschant, se dit aussi des personnes, pour marquer leurs mauvaises qualitez morales, leurs vices, leurs defauts. La vie des *mechans* peut être aussi utile que celle des bons, quand elle est bien proposée, & qu'on en inspire de l'horreur. Nic. Notre repos consiste à ne point fairede mal: les *mechans* menent une vie pleine de troubles: ils ont autant d'inquietudes qu'ils font de mal. Or. M. Le Seigneur regarde d'un œil favorable les œuvres des justes; mais les œuvres des *mechans* periront. Port-R. Le Seigneur exterminera tous les *mechans*. Id. Si dans ce monde les *mechans* étoient punis, & les gens de bien récompensez, cela seroit d'un très grand poids pour nous porter au bien, & nous detourner du mal. Abl. Machiavel dit que la plûpart des hommes perissent, parcequ'ils ne sont qu'à demi *mechans*. On appelle le Diable, le *mechant*, par excellence.

On appelle aussi en raillerie, *mechant*, celui qui fait une petite malice, le plus souvent innocente. Vous êtes bien *mechant*, de m'avoir tant fait chercher ce livre. Vous êtes bien *mechant*, d'abuser de ma credulité. Vous êtes un *mechant* Diable. Mol. Lorsque vous ne voulez pas être *mechante*, vous êtes la plus accomplie personne du monde. Voit.

N'êtes vous pas mechante,
De vous plaire à me dire une chose affligeante? Mol.

On dit d'un homme qui menace, qui fait le fanfaron, qu'il fait le *mechant*, qu'il se fait tenir à quatre. On dit qu'un homme fait le *mechant*, mais qu'il a trouvé plus *mechant* que lui; c'est à dire, qu'il a trouvé quelcun plus puissant que lui, qui l'a reduit à la raison.

On dit proverbialement, les bons pâtissent pour les *mechans*.

Jamais cheval, ni mechant *homme*
N'amenda pour aller à Rome.

On dit aussi, il ne sera pas si *mechant* qu'il a promis à son Capitaine. On dit aussi, Belle fille & *mechante* robe trouve toûjours qui l'accroche.

MESCHE, ou MECHE. s. f. Matiere qu'on met dans une lampe, qu'on enferme dans une chandelle, dans un flambeau, où l'on met le feu, & qui éclaire, lorsqu'il est entretenu par l'huile, le suif, ou la cire qui est autour. On fait la *meche* d'une lampe avec du cotton, du fil, de l'alun de plume, du papier tortillé, &c. Il faut qu'une chandelle ait une grosse *meche* pour bien éclairer. Voilà une lampe à quatre *meches*, ou à quatre becs.

Menage dit que ce mot vient du Grec *muxa*, qui signifie *mucus, morve*, & *meche*.

Mesche, se dit aussi d'une matiere seche & preparée, pour prendre feu aisément, le conserver & le communiquer, telle que celle qu'on met dans les fusils pour allumer le feu. On fait de la *meche* avec du linge, du papier brûlé, de l'étouppe boüillie & de l'agaric sec.

M. Frezier, dans son Traité des *Feux d'artifice pour le spectacle*, chap. VII. parle des differentes especes de *meches*; de celles qu'on appelle Etoupilles, qui portent le feu d'un endroit à l'autre avec beaucoup de rapidité; des *meches* communes ou cordes à feu; d'autres *meches* qui ne rendent ni fumée, ni mauvaise odeur en brulant; du Boulot, nommé vulgairement, *meche d'Allemagne*, qui se fait avec ces grands champignons qui croissent au pied des Frênes, des Chênes, des Noyers, &c.

Mesche, se dit encore d'une corde preparée qui entretient long-tems le feu, dont les mousquetaires se servent pour mettre le feu à la poudre du bassinet de leurs mousquets, & dont les Canoniers se servent pour mettre le feu au canon, & les Mineurs à une mine. Cette Garnison est sortie balle en bouche, & *meche* allumée par les deux bouts. On dit dans l'exercice des troupes, mettez la *meche* sur le serpentin, compassez la *meche*, souflez la *meche*, tirez. Elle se fait de vieux cordages batus & bouillis avec du soufre & du salpetre, sechez & remis en corde grossiere.

On apelle chez les artisans la *meche* d'un Vilbrequin, le fer, ou la partie qui perce & qui est attaché au fût. La *meche* de ce vilbrequin n'est pas assez grosse, il la faut changer.

Mesche, se dit aussi de la partie du flambeau où on met la chandelle, & d'un petit morceau de fer blanc qu'on applique au haut pour tenir la bougie plus ferme. On le dit aussi de cette languette creuse qui soutient la *meche*.

Mes-

Mesche, en termes de Marine, signifie le plus gros brin de bois tout d'une piece qui forme le corps d'un grand mât, qu'on fortifie avec des jumelles, qui sont plusieurs grosses pieces de sapin qu'on y joint, pour le faire resister aux orages. Un tel mât s'appelle *mât gemellé*.

Mesche, en termes de Marine, signifie aussi un gros tronc sur lequel on ente deux ou trois sapins, pour composer un gros mât. Four.

Mesche, se dit figurément. Decouvrir ou éventer la *meche*, c'est-à-dire, Decouvrir quelque trame, quelque complot, quelque entreprise secrette & nuisible qu'on fait contre quelcun; par allusion à la *meche* d'une mine qu'on empêche de joüer, quand on la peut decouvrir. La *meche* est decouverte. Il est du style familier. L'Acad.

MESCHEF, ou MECHEF. subst. masc. Vieux mot. Accident, malheur, grand crime. Il arriva alors un grand *mechef*; un tel commit un grand *mechef*. Il le mit à *mechef*. On s'en peut encore servir dans le Burlesque.

.... Je n'ai fait aucune chose,
Qui doive attirer sur mon chef
Un si deplorable mechef. Benserade.

On dit en Anglois *mischief* dans le même sens.

MESCHEOIR. v. n. Vieux mot. Tourner mal; tomber en malheur; prendre mal. Borel. Il lui *mescherra* de ce. Nicot. En Latin *male cedere*.

MESCHINE, ou Mechine. s. f. vieux mot. Petite servante; Chambriere: & quelquefois jeune fille, Demoiselle. Les Picards disent *mequine*. Nicot.

Et li Rois mit à la meschin,
El chief une corone fine. Percev.
Durans, qui son conte define,
Dit qu'oncques Diex ne fit meschine,
Qu'on ne puet pour deniers avoir.

Quelquefois *meschine* se disoit pour une gueuse, & de là vient le mot *mesquin*. Voyez ce mot.

Fes-moy sçavoir qu'est devenuë
Une meschine *pauvre & nuë*. Borel.

MESCOMPTE, ou MECOMPTE. subst. masc. (Prononcez *meconte*.) Erreur de calcul, & de supputation. Les Commis d'un Financier sont responsables du *mecompte* qui se trouve dans les sacs. Il a falu réformer le Calendrier, à cause qu'il y avoit un *mecompte* de dix jours dans la supputation du temps.

Mescompte, se dit figurément de toute erreur qui se fait dans la conjecture, dans la prediction, dans le raisonnement. Quand on raisonne sur un principe faux, on trouve à la fin bien du *mecompte*. Il avoit conjecturé que le blé seroit cher cette année; il s'est trouvé bien du *mecompte* en son calcul, car il en est venu beaucoup d'ailleurs. Il y a ici du *mecompte*. Pat.

MESCOMPTER. v. neut. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se tromper en son calcul. Il faut compter son argent deux fois, pour voir si on ne s'est point *mecompté* à la premiere.

Mescompter, signifie aussi, Se tromper en ses conjectures, en son raisonnement, en ses actions, en ses esperances. Pour peu qu'on se *mecompte* dans une observation astronomique, l'erreur grossit dans les calculs & operations qu'on fait dans la suite. Les Anciens qui ne connoissoient pas la pesanteur de l'air, se sont *mecomptez* en plusieurs raisonnemens de Physique. Combien de gens ont crû avoir trouvé, ou la quadrature du cercle, ou le mouvement perpetuel, ou les longitudes, parcequ'ils s'étoient *mecomptez*? N'oseroit-on dire que Benoit douziéme & Eugene quatriéme, se sont *mecomptez*? Patru. Si vous croyez telle chose, vous vous *mecomptez*.

MESCONNOISSABLE, ou MECONNOISSABLE. adj. masc. & fem. Ce qui est tellement changé, qu'on ne le peut reconnoître qu'avec peine. Une longue maladie change tellement le visage, qu'on est *meconnoissable*. On a tellement gâté cet habit emprunté, qu'il est *meconnoissable*. Cet homme a changé d'humeur, il est *meconnoissable*.

MESCONNOISSANCE. subst. fem. Ingratitude. Quand on oblige de malhonnêtes gens, il n'en faut attendre que de la *meconnoissance*. Il n'y a qu'une indigne *meconnoissance* qui nous puisse fermer la bouche. Pat. Il est vieux. L'Acad.

MESCONNOISSANT, ante. adj. Ingrat, qui ne sçait pas reconnoître les biens qu'on lui a faits. Les valets, les païsans, sont d'ordinaire fort *meconnoissans*. Accordez moi cette grace, je n'en serai pas *meconnoissant*.

MESCONNOISTRE, ou MECONNOITRE. verb. act. *Je meconnois, nous meconnoissons, je meconnoissois, je meconnus, j'ai meconnu, je meconnoîtrai, que je meconnoisse*. Ne pas reconnoître. L'âge, les longs voyages changent si fort les personnes, qu'il est aisé de les *meconnoître*, quand on les retrouve. Il avoit changé d'habit, je le *meconnoissois*. Le Verbe s'est incarné pour le salut du monde, & le monde l'a *meconnu*. La raison n'est dans aucun homme affoiblie jusqu'au point de *meconnoître* entierement son Auteur. J. des Sc.

Et mille fois un fat finement exprimé,
Meconnut *le portrait sur lui-même formé*. Boil.

Mesconnoistre, se dit aussi d'un aveuglement volontaire, qui vient d'orgueil, ou d'ingratitude, & qui empêche qu'on ne veuille reconnoître ceux qui ont été autrefois nos égaux en fortune, ou qui nous ont fait du bien. Les vilains qui ont fait fortune, *meconnoissent* aisément leurs parens. La chose la plus malhonnête, c'est de *meconnoître* les bienfaits. Qui *meconnoît* ses amis dans la prosperité, merite de n'en point rencontrer dans ses malheurs. du Four.

On dit en ce sens, qu'un homme se *meconnoît*, lors qu'étant élevé de bas lieu à une haute fortune, il ne se souvient plus de sa naissance; qu'il va de pair avec les Grands, & qu'il meprise les petits. Il y a de la grandeur d'ame à ne se pas *meconnoître* dans une haute élevation de fortune. M. Esp.

MESCONNU, uë. part.

MESCONTENT, ou MECONTENT, ente. adj. & subst. Qui croit avoir sujet de se plaindre, qui est mal satisfait de quelcun. Il est *mecontent* de vous. Les *mecontens* de la Cour ont causé souvent des troubles, des guerres civiles. La fermeté de la Reine & le respect que l'on avoit pour elle, appaiserent les *mecontens*. La Chapelle. Quelquefois pour obliger un homme on fait plusieurs *mecontens*. Il s'en va fort *mecontent* du mauvais accueil qu'on lui a fait, du jugement de ses arbitres. *Malcontent* est plus noble, & plus de la Cour, pour marquer les personnes qui ont reçu quelque deplaisir. On dit plus ordinairement les *Mecontens*; pour dire, les Factieux, ou les Rebelles. Les *mecontens* de Hongrie.

MESCONTENTEMENT. s. m. Deplaisir, mauvaise satisfaction. Il a donné du *mecontentement* à ses parens, de grands sujets de *mecontentement*. Il est sorti de la maison paternelle pour quelque *mecontentement*. Il n'y a que *mecontentement* en ce monde.

MESCONTENTER. v. act. Fâcher, donner du deplaisir à quelcun, rendre mal content. Un bon politique doit tâcher à ne *mecontenter* personne. Il ne faut pas *mecontenter* les ouvriers qui ont bien travaillé, les payer mal.

Il m'allegue un Dieu Jupiter
Qu'il a peur de mecontenter,
Et les Oracles de Lycie,
Comme si le Ciel se soucie
De cetuy-là, de cetuy-ci. Scar.

Mescontenté, ée. part & adj.

MESCREANT, ou MECREANT. s. m. Celui qui ne croit

croit point les veritez du Christianisme. Ce terme se dit de tous les peuples qui ne sont point de la Religion Chrétienne, & principalement des *Mahometans*. Les Libertins sont pires que les Idolâtres, & les *Mécreans*. Il sembloit donner le *Mécreant* pour racheter le Fidelle. PAT.

Il se dit par injure des Chrétiens impies; c'est un *Mécreant*.

Bien à propos s'en vint Ogier en France,
Pour le Pays des Mecreans *monder.*

Ce mot vient de *minus credentes*. MEN.

MESCREDI. Voyez MERCREDI.

MESCROIRE. v. act. Ne pas croire; ne pas ajoûter foi. Il m'en *mecroit*. Je l'en *mecroyois*. Il n'est guere usité. RICH.

MESDIRE, ou MEDIRE. v. neut. On conjuge, je *medis*, vous *medisez*, & non pas vous *medites*. VAU. REF. L'ACAD. Parler mal de quelcun; decouvrir ses deffauts sans necessité, soit qu'ils soient vrais, ou controuvez. *Medire* de son prochain sans scrupule; se faire une occupation de *medire* de tout le monde. La moitié du monde prend plaisir à *medire*, & l'autre moitié à croire les medisances OE. M. Les femmes aiment mieux qu'on *medise* un peu de leur vertu, que de leur esprit, & de leur beauté. FONT. Puis que nous ne pouvons parvenir à la grandeur, vengeons nous à en *medire*. MONT. Sans nous emporter à *medire*, nous nous relâchions à d'innocentes railleries. H. S. DE M. On ne peut gueres *medire* d'une femme, sans faire tort à son mari. OE. M.

C'est un mechant metier que celui de medire. BOIL.

MESDISANCE. subst. fem. Discours injurieux, & contre l'honneur de quelcun sans necessité. On dit souvent une *medisance*, pour dire un bon mot. Faire taire la *medisance*. La *medisance* regne ordinairement parmi les femmes. S'adonner à la *medisance*. Faire des *medisances*. Faire perdre le credit à la *medisance*. LA PL. La *medisance* est de tout tems & de tout païs; elle est presque aussi ancienne que la vertu. AMUS. SER. Personne n'est assez puissant pour interdire la *medisance* à tous ses ennemis. ST. EV. La *medisance* defigure tout: elle tient un redoutable tribunal toûjours dressé pour juger les actions, & les intentions mêmes, qu'elle va presomptueusement fouiller dans les cœurs. FL. Il faut mepriser la *medisance*, & craindre seulement de la meriter. M. SC. La *medisance* vient de chagrin, & de cette lâche envie qui tend à abaisser son concurrent. OE. M. La *medisance* convertit les vertus en vices. BELL. Si l'envie, & la *medisance* apprennent à la renommée ce qui se passe entre deux personnes qui s'aiment, ce n'est jamais à leur avantage. LE CH. DE M. En ce siecle corrompu la *medisance* n'épargne personne. H. S. DE M. Les *medisances* soutiennent tout le commerce du monde. BOSS. On dit telle & telle chose contre ce magistrat, mais c'est une pure *medisance*, une pure calomnie.

MESDISANT. ANTE. adjectif, & quelquefois substantif. Qui medit. Personne *medisante*, langue *medisante*. Les *medisans* s'attirent quelquefois de mechantes affaires. Les *medisans* sont comme les tigres; on les craint même lorsqu'ils se joüent: on ne peut jamais se fier à eux. M. SC. On doit faire peur aux medisans par l'exemple de Zoïle, qui paya de sa vie son *intemperance* de langue. BAL. On regarde les *medisans* comme des bêtes farouches qui dechirent tout le monde, & que l'on craint d'irriter. OE. M. Si les femmes *medisantes* sçavoient combien elles pesent aux gens raisonnables, elles ne se chargeroient pas d'un si vilain rôle. BELL.

On dit prov. & fig. L'Histoire *medisante* dit telle chose, pour dire, que des personnes medisantes repandent tel & tel bruit.

MESEL. ou MESEAU. s. m. Vieux mot. Ladre, & MESIAULX. Ladres, Lepreux.

Du Latin *misellus*. BOREL. ou plutôt de *masel*, *maesel*, qui signifie des taches, d'où est derivé *maesele* en Flamand, pour dire, la rougeole. En Anglois *measles*.

MESENTERE. subst. masc. Terme d'Anatomie. C'est un corps membraneux, d'une figure à-peu-près circulaire. Il est attaché à l'extremité du colon & au principe du rectum, par une production étroite. Il a environ quatre doigts de largeur, & demi pouce d'épaisseur. Sa circonference qui est plissée en forme de manchette, a environ trois aunes de tour. Les intestins qui sont attachez à cette circonference, ont environ 8. ou 9. aunes de longueur; de sorte qu'il s'attache trois pouces d'intestin à chaque pouce du *mesentere*. Il est fortement attaché aux trois premieres vertebres des lombes. Il est composé de trois membranes; celle du milieu qui est celluleuse, contient des glandes, de la graisse, les veines & les arteres mésaraiques, & les deux autres qui couvrent les deux côtez de la celluleuse viennent du peritoine. Les veines lactées & les lymphatiques passent sur le *mesentere*, dans lequel on trouve plusieurs glandes vesiculaires, dont la plus grande qui est au milieu du *mesentere*, se nomme le pancreas d'Asellius. Ces glandes reçoivent la lymphe & le chyle des veines lactées. Son usage est d'empêcher le mélange des boyaux, & de les conserver dans leur situation convenable. C'est ce qu'on appelle la *fraise*, quand on habile un veau.

Les Grecs l'ont appellé *mesemérion*, c'est-à-dire, *entre les boyaux*, de *mésos*, qui est au milieu, & de *enteron*, intestin.

MESENTERIQUE. adj. Epithete qui se donne à deux arteres qui viennent de l'aorte descendante, & qui vont au mesentere. Il y a l'artere *mesenterique* superieure qui va à la partie superieure du mesentere, & la *mesenterique* inferieure qui se distribue dans la partie inferieure. Il y a une veine *mesenterique* qui est faite d'une infinité de veines qui viennent du mesentere, & qui avec la veine splenique qui vient de la ratte, forme la veine porte. Il y a aussi un nerf *mesenterique* qui vient de l'intercostal, qui donne plusieurs rameaux au mesentere.

MESESTANCE. s. f. Vieux mot. Deplaisir.

MESESTIMER. v. act. Mepriser, faire peu de cas de quelque personne, ou de quelque chose. La lâcheté, l'avarice, font *mesestimer* les gens. Depuis qu'il m'a joué ce tour, je l'ai toujours *mesestimé*. Il y a des temps où l'on *mesestime* les perles, où elles sont fort ravallées de prix. Les ignorans ne *mesestiment* les sciences, que parcequ'ils ne les connoissent pas.

MESESTIMÉ, ÉE. part pass. & adj.

MESGARDE, ou MEGARDE. s. f. Manque de soin, d'application, d'attention; inadvertence. Il a blessé son ami par *megarde*. Il a cassé cette porcelaine par *megarde*. Il a marché sur un serpent par *megarde*. Il a laissé son coffre ouvert par *megarde*, & on l'a volé. Ce mot ne s'employe qu'avec la particule *par*, & n'a ni article, ni plurier. Ainsi c'est une façon de parler adverbiale.

MESGNIE, ou MEGNIE. subst. fem. Vieux mot, qui signifioit autrefois *famille*, au lieu duquel on a dit depuis *menage*. Elle comprend la femme, les enfans, les serviteurs & domestiques d'un pere de famille, & même tous ceux qui sont à sa suite. Cet homme a amené à la noce toute sa *megnie*; pour dire, sa femme & ses enfans. Ce mot est hors d'usage; on ne le dit que pour se moquer des gens. On a étendu sa signification au train & à la suite d'un grand Seigneur.

On l'a appellée dans la basse Latinité, *maisnada*, *mesnada*, *quasi mansionata*. Voyez MAIGNIE.

MESHAIGNER, ou MEHAIGNER. verb. neut. Vieux mot, & maintenant burlesque, qui signifie, Fâcher, battre, estropier. Il se disoit proprement de celui qui avoit été tué & dechiré par les dents, & griffes de bêtes sau-

sauvages. Voilà un homme tout *mehaigné*, en mauvaise humeur, en mauvais état.

On l'a dit aussi de celui qui avoit un os rompu, quelque membre coupé, ou quelque autre grande blessure qui le rendoit inhabile au service de la guerre. Dans la basse Latinité on a dit *mahamium* & *mahemiare*; pour dire, *mehain* & *mehaigner*.

Du Cange derive ce mot de *malignare*. D'autres le derivent de *malum odium*, car on a dit *haing*, pour dire, *haine*. Ou plutôt il vient de *mahama*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *estropier*, *écraser*.

MESHOUAN. adv. Vieux mot. Doresnavant.

Chaines d'or courront meshouan.

On a écrit aussi *meshouen* & *mesouen*.

De *medesimo hoc anno*, c'est-à-dire, cette année. MEN.

MESHUI. adv. Desormais, tantôt. Ce mot, quelque doux & agreable qu'il soit à l'oreille, a pourtant été banni de la langue. On ne le dit plus.

De *medesimo hoc die*.

MESINTELLIGENCE. s. f. Brouillerie, dissension entre personnes proches, ou associées, qui font partie du même corps, qui ont des interêts communs, qui ont été ou qui devroient être bien ensemble. Ils sont en *mesintelligence*. Il y a souvent de la *mesintelligence* dans le menage entre le mari & la femme; entre le Chef & les membres d'une Compagnie; entre les peuples; entre les Princes voisins. C'est un mauvais caractere que de prendre plaisir à entretenir, à fomenter la *mesintelligence*, à causer de la *mesintelligence*.

MESINTELLIGENCE. Ce mot s'employe figurément en quelques occasions. Quelle *mesintelligence* entre l'esprit & le cœur! Le Philosophe vit mal avec tous ses preceptes, & le Politique rempli de vuës & de reflexions ne sçait pas se gouverner. LA BRUY.

MESLANGE, ou MELANGE. subst. masc. Mixtion, confusion de chose melées ensemble. Le vin de cabaret est mal faisant, parcequ'il y a toûjours du *mélange*. L'huile ne souffre point de *mélange* avec les liqueurs aqueuses. Dans toutes les compagnies il y a du *mélange*, de sots & de gens d'esprit. Il y a quelquefois un *mélange* de vice & de vertu dans une même qualité. ST. EV.

MESLANGE, se dit aussi des choses qui sont variées & artistement disposées. La peinture n'est autre chose qu'un *mélange* agreable des couleurs, fait avec art & dessein. On fait d'agreables liqueurs, de bons ragoûts, par le *melange* convenable de plusieurs choses qui servent à l'assaisonnement.

MESLANGE, se dit aussi de plusieurs pieces & ouvrages qu'on a ramassez & joints ensemble. Il y a plusieurs livres & recueils qui portent le titre de *Mélanges*. Il y a des *mélanges* historiques, des *mélanges* satiriques, des *mélanges* de plusieurs pieces de vers. C'est ce qu'on appelle en Latin *miscellanea*.

MESLANGE, se dit aussi des animaux de differentes especes quand ils s'accouplent ensemble. Le *mélange* d'animaux de differentes especes produit ordinairement des monstres.

MESLANGER. v. act. Faire un mélange. Ce cabaretier *mélange* son vin. Le grand secret d'un Chymiste, c'est de bien *mélanger* les drogues, de les assembler dans une juste dose ou proportion. La nature a bien *mélangé* les couleurs de l'iris de la gorge des pigeons, a bien *mélangé* les élemens.

MESLANGÉ, ÉE. part. & adj.

MESLE, ou MELE. subst. fem. Vieux mot qui signifioit autrefois *nefle*, & qui est encore en usage en plusieurs lieux, & sur tout en Picardie.

En Latin *mespilum*, d'où le François est derivé.

MESLER, ou MELER. v. act. Confondre l'un avec l'autre; mettre diverses choses ensemble, & hors de leur ordre; les brouiller. Tous les élemens étoient *mélez* & confondus dans le Chaos. L'eau se *méle*, & se confond aisément avec le vin. L'huile ne se *méle* point avec les liqueurs aqueuses, elle surnage ordinairement. Les cheveux se *mélent*, quand on manque à les peigner. Ce froment n'est pas pur, il est *mélé* d'yvroye, de nielle, de seigle. La Meuse *méle* ses eaux avec celles du Rhin. J'ai *mélé* mes livres, mes papiers, en sorte que je ne puis plus trouver ce que je cherche. On dit qu'on a de la peine à s'enrichir, si l'on ne *méle* un peu de l'argent d'autrui avec le sien.

Ce mot vient du Latin *miscere*, ou de l'Italien *miscolare*. MEN.

MESLER, se dit aussi des personnes qui se fourrent, qui entrent parmi les autres. Il s'est *mélé* dans la foule, je l'ai perdu de vuë. Il n'y a point de si bonne compagnie où il ne se *méle* quelque importun. Dans les batailles on se *méle* avec les ennemis. Les troupes se *mélerent* l'épée à main.

MESLER, signifie aussi, Accoupler pour la generation. Ainsi se *méler*, c'est s'accoupler. On dit, l'Afrique engendre des monstres, parceque les animaux de differentes especes s'y *mélent* ensemble.

MESLER, se dit figurément. Il faut qu'un Auteur *méle* le solide avec l'agreable. Les devots *mélent* d'ordinaire bien des foiblesses dans leur pieté. LE P. LAMY. Il n'y a personne dont la joye ne soit *mélée* de quelque inquietude. ID. Tous les Siecles ont *mélé* la Philosophie du tems avec la Theologie. LE CL. Quoyque la construction naturelle de ce verbe demande la preposition *avec*, il y a des occasions où il se construit fort bien avec *à* & *au*. Il y a des femmes qui *mélent au* detachement du monde, leur vanité naturelle. ST. EV. Ce Magistrat *méle* la douceur *à* la severité. L'ACAD. Dieu *méle* sagement *aux* douceurs du monde, des amertumes salutaires. FLECH. Cette construction a sur tout lieu dans la Poësie.

Il méle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les loüanges d'un fat à celles d'un Heros. BOIL.
Mélons aux *chants de victoire*,
Les douces chansons d'amour. QUIN.

Corneille a dit dans les Horaces, *Méle* tes pleurs *aux* miens; pour dire, prens part à ma douleur.

On dit qu'on a *mélé* un homme dans une accusation, pour dire qu'on l'y a compris, & qu'il est *mélé* dans une mauvaise affaire, pour dire, qu'il y est effectivement compris.

MESLER, signifie aussi avec le pronom personnel, S'entremettre, se fourrer, s'appliquer. Il ne faut point se *méler* des affaires d'autrui. Epicure suppose des Dieux qui ne se *mélent* point des choses humaines. LE P. LE B. Comment la tranquilité de la retraitte appaisera-t-elle les troubles de notre cœur, si la raison ne s'en *méle*? ST. EV. Il ne faut pas que la raison se *méle* des dogmes de la Religion. MAL. Quelques Philosophes ont cru que c'étoit une occupation trop vile pour les Dieux, que celle de se *méler* de toutes les affaires des hommes. OB. M. Il se *méle* de plaider, de faire la Medecine. Il faut sçavoir les choses, avant que de se *méler* d'en discourir. Cet homme se *méle* de plusieurs negoces, de plusieurs intrigues. Ce pere a abandonné son bien à ses enfans; il ne se *méle* plus que de faire bonne chere. On l'a mis à la Bastille, parcequ'il s'est *mélé* de parler. On a taxé à la Chambre de Justice tous ceux qui se sont *mélez* d'affaires. On dit aussi figurément d'un homme qui s'adonne à des choses qui peuvent être reprises de Justice, qu'il se *méle* d'un méchant metier.

MESLER, se dit aussi, quand il s'agit du vin, pour, Frelater. Ce Cabaretier *méle* tout son vin. Il ne vend point de vin qui ne soit *mélé*.

MESLER, se dit aussi, en parlant d'une serrure, pour, Enfau-

Enfausser quelque piece, en sorte que la clef ne la puisse plus ouvrir. J'ai *mêlé* la ferrure de mon cabinet. Ma ferrure est *mêlée*, quelcun en a forcé les gardes.

On dit en termes de Jeu, *mêler les Cartes*, pour dire, battre les cartes, & simplement *mêler*. C'est à vous à *mêler*.

MESLER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui fait plusieurs metiers, qui a apris diverses sciences, que c'est c'est un Marchand *mêlé*. On appelle aussi un Factotum, un Jean qui de tout se *mêle*. On dit aussi aux femmes qui veulent prendre connoissance des hommes, *Mêlez* vous de filer votre quenouille. On dit qu'un homme a les dents *mêlées*, lorsqu'il est si yvre, qu'il ne peut parler, ni desserrer les dents. On dit d'une chose impossible à faire, qu'elle se fera si le Diable s'en *mêle*.

MESLÉ, ÉE. part pass. & adj. Un caractere *melé* de bien & de mal. Montagne est un Auteur fort équivoque & fort *mêlé*. MEM. DE TR. Marchandise *melée*, pour dire, qu'il y a du bon & du mauvais.

MESLE'E, ou MELE'E. s. f. Bataille; querelle de plusieurs personnes; émotion publique. Ce brave se jetta en desesperé au plus fort de la *mêlée*, au milieu des ennemis. La *mêlée* fut grande autour de sa personne. ABLAN. Le Prince conservoit cette tranquillité si rare au milieu du combat, & dans l'horreur de la *mêlée*. BOURD.

On le dit aussi d'une troupe de gens assemblez; d'une contestation, ou d'une affaire particuliere. Cet homme est habile, il se tirera bien de la *mêlée*.

MESLURE. s. f. Vieux mot. Mélange.

Souvent entouillé par meslure. COQUILL.

MESMARCHURE, ou MEMARCHURE. s. f. Blessure qui arrive au cheval, quand il a fait un faux pas qui lui a causé quelque entorse. Ce cheval est boiteux d'une *mémarchure*.

MESME, ou MEME. Pronom personnel, qui se dit d'une chose unique qui se represente, qui subsiste, & qu'on reconnoît pour être celle qu'on a vuë, ou dont on a entendu parler. Ce cheval est le *même* que j'ai monté. Phœbus & Apollon, c'est *la même* personne sous des noms differens. Sparte & Lacedæmone, sont des mots synonymes qui signifient une seule, & *même* ville. Il se decline, & fait indispensablement *mêmes* au plurier. MEN.

Il vient de Italien *medesimo*, qui a été fait du Latin *metipsissimus*, qu'on a dit par renversement de mots, pour *ipsissimus met*. MEN.

MESME, signifie aussi, Pareil, semblable, Je veux avoir du *même* drap; pour dire, de la *même* nature, couleur, & fabrique. J'ai le *même* droit, & le *même* privilege que vous. Il a les *mêmes* traits de visage; mais je ne sçai si c'est le *même* homme. Les hommes sont à peu près les *memes* dans tous les tems. Elizabeth Reine d'Angleterre avoit choisi pour devise, *Semper eadem*, *Toûjours la même*. La Reine Anne la prit aussi; & après qu'elle eût changé de mesures & de conduite, quelqu'un la mit sur une girouette, pour dire, toûjours tournant.

En termes de Blason, on dit, de *même*, pour éviter la repetition du nom de l'émail, qu'on a dejà nommé une fois. Il portoit d'or à trois fasces de sable surmontées de trois merlettes de *même*, c'est-à-dire, encore de sable.

MESME, s'ajoûte quelquefois pour augmenter la force de l'expression. Le Roi est venu lui-*même* en personne faire verifier cet Edit. Cet homme est la bonté *même*; cette femme est la vertu *même*. C'est la beauté *même*. Dieu se suffit soi-*même*.

MESME, adv. qui sert de transition, & signifie, plus, aussi, encore. Je dirai *même* que. On doit tout sacrifier, sa vie *même*, pour son salut. On m'a dit que cela étoit; on me l'a *même* voulu faire voir par experience. Il s'écrit quelquefois avec un *s* à la fin, *mêmes*. L'ACAD.

Les Poëtes ajoûtent ou retranchent l'*s* de l'adverbe *même*, selon le besoin qu'ils ont d'une syllabe de plus où de moins. Mr. de Vaugelas & Mr. Menage leur accordent la liberté d'en user ainsi, & citent des exemples pour l'autoriser. Il seroit pourtant plus regulier d'écrire *meme* adverbe, sans *s*. La licence que les Poëtes ont prise d'écrire moi-*mêmes*, pour gagner une syllable est vicieuse, aussi bien que celle d'écrire eux-*même*, au plurier, quand il est pronom. CORN.

MEMES, est quelquefois opposé à *non seulement*, *tant s'en faut*, & autres termes semblables. En ce temps-ci on est non seulement brave, mais *même* temeraire. Tant s'en faut qu'on doive estimer le vice, que *même* il le faut abhorrer.

A MESME. Façon de parler adverbiale qui ne s'employe qu'avec les verbes *être*, *mettre*, *laisser*. On dit, Etre *à même*, en parlant d'une personne qui aime extraordinairement quelque chose, & qui peut se satisfaire pleinement là-dessus. Vous aimez les figues, les raisins, les melons, prenez, mangez en tant que vous voudrez, vous êtes *à même*. On dit, Laisser *à même*, mettre *à même*, à-peuprès dans le même sens. Il aime éperdûment les livres, je l'ai mené dans une bibliotheque, où je l'ai laissé, où je l'ai mis *à même*.

Il se dit quelquefois avec un regime, & alors il est preposition. Je l'ai mis *à même* les livres. L'ACAD. Je veux me faire un gendre Medecin, afin d'être *à même* des consultations & des ordonnances. MOL. On dit, Boire *à même* la bouteille, *à même* le sçeau; pour dire, Boire dans la bouteille, dans le sçeau.

Tout ce que l'on a dit sur *à même*, est du discours familier & populaire.

DE MESME, TOUT DE MEME. Façons de parler comparatives, qui signifient, de la même sorte. Si vous en usez bien, j'en userai de *meme*. Fraites de *meme*. Il en est *de même* de cela que de toutes les autres choses. Voilà une belle pendule, j'en ai une *tout de meme*. Elles sont faites *tout de meme* l'une & l'autre. Il fondit sur lui *de meme* que l'oiseau fait sur la perdrix. *De meme* que le Soleil brille sur la terre, ainsi le juste brillera dans les cieux.

Lorsqu'on fait deux membres d'une comparaison, & qu'on met *de même que*, au commencement du premier, on met aussi ordinairement *de meme* au commencement du second. *De même que* la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes & de figures; *de même* un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner. L'ACAD.

MESMEMENT. adv. Qui s'employe aussi pour, même; mais il est moins en usage, & je le croi entierement aboli. CORN.

MESNAGE, ou MENAGE. s. m. Nom collectif. Les personnes qui composent une famille. Il y a deux ou trois *menages* logez dans cette maison. Le Curé a tant de *menages* dans sa Paroisse.

Quelques-uns derivent ce mot de *maneo*, & pretendent qu'on disoit autrefois *manage*. D'autres croyent qu'il vient du mot *mets*, qui signifioit autrefois *jardin*, & les fruits qu'on y moissonnoit, comme ayant été fait du verbe *meto*; & qu'ainsi *menage* signifioit originairement le soin qu'on avoit des fruits & de la moisson. Borel croit qu'il vient du mot Gascon *mainage*, qui signifie des *enfans*, parcequ'une famille en est composée, & qu'on a appellé *maisnez*, tous les puînez & cadets, comme qui diroit *moins nez*. Du Cange croit qu'il vient de *mainagium*, qui a signifié la même chose que *mansio*. On a dit aussi dans la basse Latinité, *menagium*. Menage derive ce mot de *mansus*, aussi bien que celui de *mesgnie*.

MESNAGE, signifie aussi, Gouvernement domestique & tout ce qui concerne la depense d'une famille qu'on entretient. Il a un grand *menage* sur les bras. C'est à faire au pere

pere de famille à trouver dequoy faire rouler le *menage*. Il donne tant à sa femme pour la depense du *menage*. C'est à elle qu'appartient le menu soin du *menage*, de donner ordre au *menage*. Un Garçon est souvent obligé de rompre *menage* parcequ'il lui coûte trop à tenir *menage*. Quel degoût de se ravaler jusqu'au plus bas detail du *menage*, & à la vie plate que l'on y mêne! Mol.

Que vous joüez au monde un petit personnage,
De vous claquemurer aux choses du menage,
Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchans,
Qu'une idole d'époux, & des marmots d'enfans! Mol.

Mesnage, se dit aussi des ustenciles du *menage*, & des meubles necessaires pour le service du *menage*. On a besoin toûjours de quelque chose de nouveau dans le *menage*. On appelle toile de *menage*, de la grosse toile de chanvre: & on dit qu'une chose est à profit de *menage*, quand elle est forte & de durée.

Mesnage de campagne, contient les charruës, harnois, & autre outils du labourage, qui servent à l'exploitation d'une terre par ses mains.

Mesnage, se dit aussi des services qu'il faut faire dans la maison, pour tenir tout en bon ordre & proprement, comme fourbir & nettoyer les meubles, faire la cuisine, la lessive. Cette servante est habile à faire son *menage*, elle tient son *menage* bien propre. Le pain de *menage* ou de cuisson, est celui que l'on cuit dans la maison.

Mesnage, est aussi l'épargne du bien acquis, & le soin d'en acquerir d'autre. C'est un bon *menage*, de faire toutes les provisions dans la saison. On peut vivre de *menage*, sans être avare, en depensant à proportion de son bien. Le meilleur *menage* est de ne rien devoir, & de ne se point laisser accumuler d'arrerages

Mesnage, se dit aussi de la maniere de vivre des gens mariez. Ces jeunes mariez font fort bon *menage*. Cette femme fait mauvais *menage* avec son mari, c'est-à-dire, qu'elle vit en trouble, & en querelle. Il ne faut point faire lit à part, si l'on veut entretenir la paix du *menage*. Les gens accoutumez à aimer, ne sont pas si raisonnables que les autres, & ne font guere l'exemple des bons *menages* Or. M.

Laissez les bons Bourgeois se plaire en leur menage,
C'est pour eux seuls qu'Hymen fit les plaisirs permis. La Fon.

On le dit aussi des personnes associées & qui demeurent ensemble. Nous tenons notre *menage* ensemble. Voit. Ces jeunes debauchez font un bon *menage* ensemble.

Mesnage, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, quand un mechant homme est marié à une mechante femme, que ce n'est qu'un *menage* de gâté. On dit d'un goinfre qui vend ses meubles pour vivre, qu'il vit de *menage*. On dit que le *menage* est un goinfre de biens, qu'il a la gueule bien grande; pour dire, qu'il faut beaucoup de choses pour le faire subsister. On dit aussi de celui à qui on vend les meubles par Justice, qu'on lui remuë son *menage*. On dit bassement à celui qui a rompu, brisé, ou fait quelques desordres dans la maison, qu'il a fait là un beau *menage*, qu'on a joüé chez lui à remuë-*menage*. On disoit autrefois, un *triboule-menage*, au lieu de *trouble-menage*; & *quatre-menage*, au lieu de dire *gâte-menage*, comme a remarqué Pasquier.

MESNAGEMENT, ou MENAGEMENT. s. m. Egard, consideration, retenuë; maniere circonspecte de traiter, ou d'agir avec des gens à qui on doit du respect, ou dont on a besoin. La grande science d'un Politique, d'un Agent chargé de quelques negotiations, est le *menagement* des esprits, des humeurs, des personnes. N'achetons-nous pas trop cher le *menagement* de nos interêts, quand il en coûte des bassesses? St. Ev. Les jeunes gens n'ont presque jamais cet esprit de *menagement*, qui conduit les sens, & le cœur, & qui regne sur le discours & sur le silence. Id. Il faut qu'une femme ait de grands *menagemens* pour ceux qui l'ont aimée. B. Rab. Je hais ces *menagemens* politiques qu'on voit pratiquer à tant des gens. Cl. On dit aussi d'un Libertin, qu'il n'a aucun *menagement* de paroles, d'actions, lorsqu'il a des mœurs dissoluës, scandaleuses. Un infirme doit avoir de grands *menagemens* pour sa santé. Les figures de Rhetorique, & ce qu'on appelle bel esprit, ne doivent entrer dans les ouvrages de controverse qu'avec un extrême *menagement*, & rien ne leur peut tant nuire que ce qui sent la déclamation. Bay.

MESNAGER, ou MENAGER, ere. adj. & s. m. & fem. Bon œconome de son bien; qui épargne, qui ne fait point de depense superfluë; qui fait bien valoir ce qu'on lui donne à manier. Les mauvais *menagers* sont bientôt ruïnez. On devient souvent avare, pour vouloir être trop bon *menager*. Ce Metayer est bon *menager*, il paye bien & fait bien valoir les terres de son maître.

Mesnager, s'employe aussi quelquefois figurément. Un homme marié est meilleur *menager* de sa vie. H. S. de M. Il y a des gens qui sont grands *menagers* de loüanges. Font. Il faut être bon *menager* de sa foi. at.

Le sage est menager *du temps, & des paroles.* La Fon.

On dit aussi Poëtiquement, La fourmi *menagere*. Une main *menagere*.

Mesnagere, est la femme, ou la servante qui conduit le menage. Nous avons au logis une habile *menagere*. Parmi le petit peuple, & les païsans, un mari appelle sa femme, notre *menagere*.

On appelle prov. *Menager* de bouts de chandelles, un homme qui épargne sordidement dans les petites choses, & qui neglige les importantes.

MESNAGER. v. actif & n. Epargner; conduire son bien, sa fortune avec œconomie, avec jugement, sans profusion. Il est honnête de *menager* sur les grosses depenses. C'est être mesquin, de *menager* sur les petites. Cet homme a besoin de *menager* son fait; il n'a point de superflu.

Mesnager, se dit figurément pour, conduire, manier avec adresse; avoir des égards; épargner; faire un bon usage. Il y a de certains esprits qu'il est fort difficile de *menager*. C'est un étourdi, qui ne se *menage* avec personne; qui ne sçait pas *menager* ses amis. Ce brave ne *menage* point sa vie. Les personnes polies ont une adresse merveilleuse pour *menager* tout le monde. Bell. *Menager* une entre-vuë: *Menager* les bonnes graces d'une Maîtresse. La vie est assez longue pourvû qu'on la sçache *menager*. Nic. Les plus grands plaisirs, si on ne les sçait bien *menager*, ne durent pas long-temps. Le Ch. de M. Les femmes qui sçavent se *menager*, font bien voir du païs à leur Amans. St. Ev. Les loix de la societé exigent que nous *menagions* les autres, si nous voulons qu'on nous *menage* Bell. La politesse veut qu'on *menage* la confusion de celui à qui il échappe une sottise. Id. Un des plus grands usages de la vie, c'est d'en sçavoir *menager* les plaisirs avec adresse. St. Ev. Cette affaire est delicate; vous échoüerez si vous ne la *menagez* pas habilement. Or. M. La cruauté n'est jamais si dangereuse en Amour, que la bonté mal *menagée*. St. Ev. Les meilleurs choses, si elles sont mal *menagées*, degoûtent, & rebutent. Bell. Une heure de vie bien *menagée*, vaut bien mieux qu'une vaine renommée. St. Ev. Une complaisance polie doit être bien *menagée*, & bien entenduë. Bell. Les gens de Cour sçavent *menager* finement leurs interêts. Or. M. Un Pape ne peut pas *menager* des avantages à un Empereur en Italie, sans sa trahir lui-même. L. Ab. de Bos. Ce General sçait *menager* les trouppes, *menager* les occasions. Un habile homme sçait *menager* son credit, & sa fortune. Or. M.

En Peinture on dit qu'on Peintre *menage* ses couleurs, quand il conserve les plus fortes, & les plus claires, pour les parties les plus proches. On dit en parlant d'une belle pein-

peinture, Jamais la lumiere & l'ombre n'ont été plus judicieusement *menagées*; ou d'un discours, Les figures y sont merveilleusement bien *menagées*. Ce Poete sçait bien *menager* son feu. Bou. On dit d'un bon Musicien, qu'il sçait *menager* sa voix; d'un homme dont la santé est delicate, qu'il se doit *menager*; qu'il se doit beaucoup *menager*.

Mesnager, signifie aussi, Pratiquer, tailler, ou dessiner une chose, ensorte qu'on en tire quelque avantage. Un Ingenieur qui fortifie une place, doit sçavoir bien *menager* son terrein; un Architecte *menage* une vuë sur le voisin, un escalier, une cheminée dans l'épaisseur du mur. Mon Tailleur m'a *menagé* une paire de manches, en me taillant mon habit.

Mesnagé, ée. part & adj.

MESNAGERIE. s. f. Lieu bâti auprès d'une maison de campagne, pour y engraisser des bestiaux, des volailles &c. Il ne trouve rien de bon que ce qui vient de sa *menagerie*. Il nous a fait manger d'un veau de sa *menagerie*. l'Acad.

Dans les maisons des Princes, on appelle *menagerie*, le lieu où ils tiennent des animaux étrangers & rares. La *menagerie* de Versailles, la *menagerie* de Vincennes, de Meudon, &c.

MESNIL, ou MENIL. s. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Maison de campagne*, & quelquefois *village*, qui venoit du Latin *manile*, derivé de *maneo* ou *mansionile*, ou *masnile*, ou *masnilium*, qu'on a dit dans la basse Latinité. On appelle le *Menil*-montant, un village près de Paris.

Ny à meson, ne borde, ne mesnil,
Trestot le regne ont terné a essil. Garin.

MES-OFFRIR. v. act. Faire des offres deraisonnables, bien loin au dessous du veritable prix que vaut une chose. Comme il y a des marchands qui surfont, il y a des acheteurs qui *mesoffrent*. On fait un mariage comme une emplette; on marchande, on surfait, on *mesoffre*, enfin on est pris au mot. Amus. Ser.

MESOLABLE. s. m. Instrument de Mathematique inventé par les Anciens, pour trouver mechaniquement, entre deux lignes droites données, deux moyennes proportionnelles, lesquelles on n'a pu faire encore geometriquement. Il est composé de trois parallélogrammes qu'on fait mouvoir dans une coulisse, jusqu'à certaines intersections. Sa figure est decrite dans Eutocius en ses Commentaires sur Archimede. Il est parlé de cet instrument dans Vitruve.

Ce mot est Grec, formé de *mésos*, qui tient le milieu, & *lambanein*, prendre.

MESOUEN. ou MESOUANT. Vieux mot. Desormais. Dores navant. Voyez Meshouan. Les perdrix nous mangeront les oreilles *mesouan*, Rabl.

MESPLAT, ou MEPLAT, ate. adj. Terme d'Artisan, qui se dit des pieces des ouvrages qui ont plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre, & particulierement des pieces de bois de sciage; comme une solive qui auroit six pouces sur trois.

MESPRENDRE, ou MEPRENDRE. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & qui se conjugue ainsi: *je me meprens, je me mepris, je me suis mepris, je me meprendrai, que je me meprenne.* Il signifie, Se tromper, prendre une chose pour une autre. Ce Ministre a un esprit si penetrant, qu'il ne se *meprend* guere au jugement qu'il fait des gens. Ces jumeaux sont si semblables, qu'il n'y a personne qui ne s'y *meprenne*. Il est dangereux de se *meprendre* à la guerre.

Mesprendre, signifie aussi, S'égarer. Il a allongé son chemin de deux lieuës, parcequ'il s'est *mepris* à ce tournant, à ce carrefour. Cet Auteur s'est *mepris*, & a fait une fausse citation. Je declare que pour avoir apperçu en quoy les autres se sont *mepris*, je ne m'en tiens pas moins sujet à me *meprendre*, sur les choses mêmes où j'aurai apperçu leurs fautes. Font.

MESPRENTURE. s. f. Vieux mot. Erreur, bevüe, megarde. Ce n'est que *mesprenture*. Hist. Com. de Fran.

MESPRIS, ou MEPRIS. s. m. Rebut, dedain; jugement qu'on fait d'une personne dont on ne fait point de cas; temoignage du peu d'estime qu'on fait d'une chose. On se vange par le *mepris* de ce qu'on avoit admiré trop legerement. Crousaz. Le *mepris* sert souvent de pretexte à la paresse. Id. La chose la plus dure à supporter pour un honnête homme, c'est le *mepris*. Les braves font un genereux *mepris* de la vie. Un vrai Chretien a du *mepris* pour toutes les vanitez mondaines. Un Prince faineant tombe dans le *mepris*. Un avare est le rebut, & le *mepris* du monde. Le *mepris* de la grandeur n'est d'ordinaire qu'un orgueil deguisé sous le nom de Philosophie. Nic. Le *mepris* est peut-être un des plus grands malheurs de la pauvreté. St. Ev. Le *mepris* de la mort n'étoit dans les Stoïciens qu'un orgueil mal entendu. M. Sc. Le *mepris* des richesses n'est pas sensé: il n'y a point de bon sens à se priver des commoditez de la vie pour de vaines loüanges. M. Esp. On tâche à se venger du *mepris* que les autres font de soi, par le *mepris* qu'on fait semblant d'avoir pour eux. Fl. Ce n'est qu'en amour que le *mepris* éternel est juste quand on a rompu avec une juste cause. M. Sc. Ceux qu'on condamne au supplice, affectent quelquefois un *mepris* de la mort, qui n'est en effet qu'une crainte de l'envisager. La Roch. Les Prêtres qui se deshonorent par leur ignorance, ou par leur dereglement, font passer du *mepris* de leur personne à celui de leur dignité. Fl. Le *mepris* de la mort n'est quelquefois qu'une lassitude des maux presens. St. Ev. Les caresses & les *mepris* de la Fortune, sont également à craindre. Voi. Il n'y a point d'amour qu'un *mepris* opiniâtre ne puisse rebuter. Ob. M. Il n'y a point d'animaux si farouches que certains hommes, qui font profession de *mepris* & d'aversion pour tout le genre humain. St. Ev. De toutes les offenses qu'on fait à l'homme, le *mepris* est celle qu'il sent le plus vivement. M. Esp.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de dette si-tôt payée que le *mepris*. On dit aussi, Familiarité engendre *mepris*. Vos *mepris* vous servent de louange; c'est un compliment de la place Maubert.

Ha, monsieur vos mepris *vous servent de louange.* Boil.

Au mepris, Façon de parler dont on se sert, pour dire, au préjudice, sans avoir égard. Il a fait cela *au mepris* des loix, *au mepris* de sa parole.

MESPRISABLE. adj. m. & f. Digne de mepris; qui merite peu d'estime. Tous les biens qui peuvent perir sont *meprisables*. L'Arioste n'est pas un Ouvrage *meprisable*. Il n'y a que ceux qui sont *meprisables* qui craignent d'être meprisez. La Roch. De tous les hommes, la plûpart des sçavans sont ceux qui rendent la science plus *meprisable*. Ob. M.

MESPRISAMMENT. adv. D'une maniere meprisante. C'est un glorieux qui parle *meprisamment* de tous ses confreres. On ne doit jamais parler *meprisamment* de personne.

MESPRISANT, ante, adj. Qui ne fait point de cas des choses. Un air *meprisant*. Des manieres *meprisantes*. Il lui a parlé d'un ton *meprisant*. Les beautez sont ordinairement glorieuses & *meprisantes*. Elle a l'humeur fiere & *meprisante*. Ablan.

MESPRISE, ou MEPRISE. s. f. Inadvertence, faute, erreur. Quand la preuve d'une regle d'Arithmetique ne reüssit pas, il faut qu'il y ait eu de la *meprise* dans le calcul. Ce Laquais a donné un billet pour un autre, c'est une *meprise* qui a causé bien du trouble. Reprenons

ce que vous m'avez dit, de peur de *meprise*. Pasc. Comment avez-vous laissé glisser une *meprise* si grossiere? Boil. Les Médecins qui ont publié leurs Observations, en nous entretenant des bons succès de leur Pratique, auroient dû nous faire un aveu sincere & ingenu de leurs *meprises*. J. des Sç.

MESPRISER, ou MEPRISER. verbe actif. Dedaigner; ne faire point de cas d'une chose; en temoigner du mepris. On *meprise* d'ordinaire le bien qu'on possede, & on souhaite celui qu'on n'a pas. On *meprise* les choses communes, quoyque les plus necessaires pour la vie. Il vaut mieux se *mepriser* sans raison, que s'estimer aveuglément. M. Esp. On ne *meprise* pas tous ceux qui ont des vices; mais on *meprise* tous ceux qui n'ont aucune vertu. La Roch. Les malheureux qu'on accable, ont si grand peur qu'on ne les *meprise*, qu'ils en sont moins modestes. B. Rab. C'est une chose dure d'être *meprisé*. Nic. Les plus modestes mêmes, qui ne veulent point être loüez, ne veulent point aussi être *meprisez*. Ob. M. On ne *meprise* point la mort de bonne foi: ceux qui feignent de la *mepriser*, tremblent dans le fonds de l'ame. M. Esp. Nous ne *meprisons* d'ordinaire le monde que quand le monde nous *meprise*. Ob. M. On dit qu'un avis n'est pas à *mepriser*; pour dire, qu'il est bon.

Mesprisé, -ée. part. pass. & adj.

MESPRISON. s. f. Vieux mot, pour, mepris. Borel.

MESQUIN, ine. adj. & subst. (Prononcez l's.) Qui épargne trop; dont le menage va jusqu'à l'avarice, à la ladrerie; qui vit sordidement, qui fait une depense beaucoup au-dessous de son bien & de sa condition. On le dit des personnes & des choses. Un riche *mesquin* est ridicule à tout le monde: des meubles, des habits *mesquins* font deshonneur à leur maître. Les gens qui sont venus de peu ont beau s'enrichir, ils ont toûjours l'ame *mesquine*, ils menent une vie *mesquine*. Cet homme a l'air *mesquin*; la mine *mesquine*, c'est-à-dire, l'air bas, la mine basse.

Mesquin, se dit figurément en plusieurs Arts; comme en Architecture, Sculpture, Peinture, &c. de tout ce qui est pauvre; de mauvais air, ou de mauvais goût, où il semble qu'on a voulu plaindre la depense, l'étoffe, ou le travail. On dit, Cela est *mesquin*.

MESQUINEMENT. adv. D'une maniere sordide & mesquine. Il nous a donné à manger, mais fort *mesquinement*. Il est toûjours vetu *mesquinement*. Les ames basses se plaisent à vivre *mesquinement*.

MESQUINERIE. s. f. Epargne sordide, & mesquine. La *mesquinerie* d'un avare paroît plus lorsqu'il donne, ou lorsqu'il veut faire le magnifique, que lorsqu'il épargne. Ils interpretoient toutes ses actions en mauvaise part; ils appelloient la frugalité de sa table, une *mesquinerie* honteuse. D. Barth.

Ces mots viennent de l'Italien *meschino*, & originairement de l'Arabe *elmeschin*, qui signifie *pauvre*. D'autres croient qu'il vient du mot Picard *mesquaine*, *servante*, qu'on employe à toutes sortes de services mechaniques. D'autres qu'il vient du Latin *machina*, & de *mechanicus*, ou du Grec *meechanée*. Borel derive le mot de *mesquine*, *servante*, de l'Hebreu *mechinach*, qui signifie *preparant*. Nicot croit que *mesquine* a signifié autrefois *Demoiselle*, & en general, une fille de condition; & ensuite une miserable, ou une malheureuse. *Mesquin* a eu autrefois deux significations très-differentes, comme on le peut voir dans M. Du Cange, au mot *mesquinus*. Il a signifié jeune homme & serviteur domestique, de la même maniere que le mot de *varlet*, d'où par la suite on a fait valet, ne signifioit aussi autrefois que jeune homme; de sorte qu'on le disoit d'un jeune Gentilhomme, & même d'un jeune Prince.

MESQUITE. s. m. Bel arbre de l'Amerique. Il est grand & gros comme un chêne, mais la feuille en est beaucoup plus petite, & sa couleur est d'un verd moins chargé. Il produit une gousse semblable à celle de nos haricots, dans laquelle on trouve trois ou quatre grains plus gros que des féveroles; on les appelle *Huitzatse*. On fait secher ce fruit, & l'on s'en sert pour la composition de l'encre, comme nous nous servons de la noix de galle. On emploie ce fruit pour engraisser les bestiaux & particulierement les chevres, qui valent beaucoup plus dans les lieux où il y a abondance de ces arbres. Quand les Indiens manquent de blé, ils font du pain avec cette graine.

MESSAGE. s. m. Envoi qu'on fait d'une personne ou d'une lettre à un autre, pour lui porter, lui faire sçavoir, ou apprendre d'elle quelque chose. L'Ange Gabriel fut celui qui fit le *message* à la Vierge, pour lui annoncer le mystere de l'Incarnation. Les mauvaises nouvelles sont des *messages* dont il est fâcheux d'être chargé. Voilà un petit laquais qui fait fort bien un *message*, qui s'est fort bien acquitté de son *message*. Ils lui vinrent conter leur *message*. Ablan. S'ils ne font pas tous les *messages*, où leurs maîtres les envoyent, ils perdent leur fortune. Pasc.

MESSAGER, ere. s. m. Celui qui fait les allées & venuës pour porter les messages. *Messager* fidele. Je lui ai envoyé *messager* sur *messager*. Cet homme emprunte des laquais de ses amis, pour avoir des *messagers* qui ne lui coûtent rien. Cet homme étoit le *messager* de tous mes malheurs. H. S. de M. Un Ambassadeur dans tout l'Orient n'est autre chose qu'un *Messager* de Roi: il ne represente point son Maître. La Loubere.

On appelle poëtiquement Mercure, le *messager* des Dieux, Iris, la *messagere* de Junon, & l'Aurore, la *messagere* du jour. Quelques-uns ont donné aux vents la qualité de *messagers* de Neptune & d'Æole. On dit aussi, une *messagere* d'amour, pour dire, une entremetteuse.

Messager, signifie aussi celui qui est commis pour porter les hardes & les lettres des particuliers, & qui a pour cet effet un bureau établi par autorité publique. Il n'y avoit autrefois si petit bourg qui n'eût son *Messager* Royal; & son *Messager* de l'Université. Il y en avoit à pied pour porter les lettres; en charrette pour porter les hardes; & à cheval pour conduire les hommes. Il est plus sûr de prendre la voye du *Messager*, on n'est pas sitôt volé. Le *Messager* du Mans, fait le sujet de deux jolies pieces de poësie du P. du Cerceau.

Ce mot vient de *missus*, ou de *missaticus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Messager, se dit figurément des signes, des avant-coureurs de quelque mal à venir. Il y a certaines nuës qui sont *messageres* de la tempête. On croit communément que les prodiges, les monstres, sont des *messagers* qui nous avertissent de la colere de Dieu, qui menacent de guerre, de peste. &c. Les lassitudes spontanées, les pesanteurs du corps, font des *messagers* qui nous annoncent quelque maladie prochaine. Boileau a dit du hibou;

Des desastres fameux ce messager *fidelle*,
Sçait toûjours des malheurs la premiere nouvelle.

On dit en ce sens poëtiquement, que les Hirondelles sont les *Messageres* du printems.

On dit proverbialement, qu'on ne trouve jamais meilleur *messager* que soi-même. On dit aussi, d'un rousseau qui put, du fromage trop afiné, qu'il sent le pied de *Messager*.

MESSAGERIE. subst. fem. Bureau du Messager, & le droit de le tenir, de faire transporter les lettres. Aller à la *Messagerie*. Toutes les *Messageries* ont été depuis peu reünies aux postes. La *Messagerie* d'un tel lieu est affermée tant.

MESSAMINE. s. fem. Plante qu'on trouve dans la Virginie,

ginie, & qui porte une espece de raisin aussi gros qu'une cerise. Ce raisin a la chair gratse, & rend un suc fort épais quand on le presse. C'est peut-être la même plante que celle qui croît dans les Iles Antilles, & que Rochefort & Du Tertre appellent *raisinier*.

MESSE. s. f. C'est la plus grande, & la plus auguste des Ceremonies de l'Eglise Romaine. C'est, selon elle, le Saint Sacrifice non sanglant de la nouvelle Loi, où l'on presente à Dieu le corps & le sang de son Fils JESUS-CHRIST. C'est dans le Canon de la *Messe* que se fait la consecration. L'Eglise Romaine commande d'ouïr une *Messe*, d'aller à la *Messe* toutes les Fêtes & Dimanches. C'est une chose pieuse de faire dire des *Messes*, de fonder des *Messes*. On ne chante devant le Roi que huit ou neuf grandes *Messes* par an, c'est-à-dire, Pâques, Pentecôte, la Toussains, Noël, le Dimanche des Rameaux, le Jeudi Saint, & le Vendredi Saint, & les fêtes de l'Ordre du Saint Esprit. On appelle *Messe de Parroisse*, ou *grande Messe*, celle que le Curé est obligé de faire chanter toutes les Fêtes & Dimanches pour ses Paroissiens. Dans les Chapitres & chez les Religieux, on l'appelle la *Messe du Chœur*. La premiere *Messe*, est celle qu'on dit dès le point du jour. On appelle aussi premiere *Messe*, celle qui se dit par un Prêtre la premiere fois qu'il chante *Messe*. *Messe haute*, qu'on appelle aussi *grande Messe*, est celle qui se chante par des Choristes, & qui se celebre avec Diacre & Sousdiacre. On appelle *petite Messe*, ou *Messe basse*, celle qui se dit à des Autels particuliers avec moins de ceremonie. On appelle abusivement une *Messe de chasseur*, une *Messe* courte, & dite à la hâte. On appelle la *Messe musiquée*, celle qu'on dit la derniere, où vont les Dames, & les Courtisans. En Espagne on fait dire le nombre de *Messes* que le defunt a souhaité, & quelles que soient les dettes, on ne les paye qu'après les *Messes*. DEL. DE L'ESP. La *Messe* a été depuis plusieurs Siecles le plus clair des revenus des gens d'Eglise; ils en ont fait des *Messes* de matelot; des *Messes* à deux & à trois faces, où le Prêtre lisoit deux ou trois *Messes* jusqu'à l'Offertoire exclusivement, après quoi continuant par cette partie du service, il étoit censé avoir celebré autant de *Messes* differentes, & gagnoit par là le double & le triple. Cela n'est encore rien au prix d'une coutume horrible qui s'étoit glissée en Espagne. Quand un homme avoit gagé des coupe-jarrets pour en assassiner un autre, il faisoit dire une *Messe des morts* pour cet objet de sa haine, & les Prêtres avoient fait croire au peuple qu'après une *Messe* semblable, il n'étoit pas possible que le coup manquât. Cet abus fut censuré par un Concile de Tolede. BIBL. ANGL. T. X.

C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse,
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.
BOIL.

Nicot, après Baronius, dit que ce mot *Messe* vient de l'Hebreu *missah*, qui signifie *oblatum*; ou de *missa missorum*, parcequ'on mettoit en ce temps-là hors de l'Eglise les Catechumenes, & les excommuniez, lorsque le Diacre disoit, *Ite missa est*, après le Sermon, & la lecture de l'Epitre, & de l'Evangile, & parcequ'il ne leur étoit pas permis d'assister à la consecration. C'est aussi l'opinion de Bellarmin, de Scaliger, & du Cardinal Bona. Menage le fait venir de *missio*, congé; ou du dernier mot de l'Office divin, par lequel on congedioit le peuple, *Ite missa est*. Le mot de *messe* étoit inconnu à toute l'Antiquité. DU PIN. Le plus ancien monument où l'on trouve le nom de *messe*, pour signifier les prieres publiques que l'Eglise Romaine fait en offrant l'Eucharistie, c'est le troisiéme Canon du second Concile de Carthage, tenu en 390. ID. Avitus Evêque de Vienne dans le VI. siecle observe, que le terme de *messe* est en usage dans les Eglises, dans les Palais, & dans les Pretoires pour renvoyer le peuple. S. Ambroise s'est servi du mot de *messe*, & il n'est pas plus ancien que lui. *Messe basse*, c'est celle qui se dit sans chant, & en recitant seulement les prieres qui se disent, & avec de simples ministres sans Diacre, ou Sousdiacre.

La *Messe de Beatâ*, ou *Messe de la Vierge*, c'est celle que l'on offre à Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge.

La *Belle Messe*. C'est une messe qui se dit fort tard, & où les Dames & le beau monde d'une ville assiste.

On appelle la *Messe du Saint Esprit*, celle qu'on celebre au commencement de quelque solemnité, ou d'une assemblée Ecclesiastique, qu'on commence par l'invocation du Saint Esprit.

Autrefois on appelloit *Messe du jugement*, celle où l'on se purgeoit d'une calomnie par les épreuves établies.

On dit aussi une *Messe des morts* ou de *requiem*, celle qu'on dit à l'intention des deffunts, dont l'Introïte commence par *Requiem*.

La *Messe des Presanctifiez*, est celle dans laquelle on prend la Communion de l'Hostie consacrée les jours precedens & reservée. Cette *Messe* est en usage chez les Grecs, qui ne consacrent l'Eucharistie en Carême, que le Samedi & le Dimanche. Chez les Latins elle n'est plus en usage qu'au Vendredi Saint.

Messe privée, est celle qui se dit sans chant, sans ceremonie, par le Prêtre sans Diacre, ni Sousdiacre, avec un simple serveur ou deux, & sans que personne recoive l'Eucharistie. A Paris on appelle *Messe rouge*, une *Messe* Solemnelle, comme le jour de la St. Martin, où le Parlement assiste en robes rouges. Elle est toûjours celebrée par un Evêque choisi par le Parlement. La *Messe d'un Saint*, c'est celle où l'on invoque Dieu par l'intercession d'un Saint. *Messe votive*, est une *Messe* autre que celle de l'office du jour, & qui se dit pour quelque raison ou devotion particuliere.

On appelle *seche*, la *Messe* où il ne se fait point de consecration, comme celle que dit un Prêtre qui ne peut pas consacrer, à cause qu'il a déja dit la *Messe*, comme temoigne Durandus; ou celle qu'on fait dire aux aspirans à la Prêtrise, pour en apprendre les ceremonies, qui disent des *Messes* entieres, excepté qu'ils ne font point de consecration. C'est ainsi que l'appelle Eckius. Elle est deffenduë dans les Capitulaires de Charlemagne. Quelques-uns l'appellent *navalis & nautica*, parceque les Aumoniers des vaisseaux se contentoient de dire publiquement toutes les prieres de la *Messe* sans faire de consecration, lorsque l'agitation du vaisseau ne permettoit pas de consacrer. Les Prêtres qui se chargeoient de trop de *Messes*, disoient autrefois des *Messes seches*, croiant satisfaire. Cela est defendu.

MESSE, se dit aussi en parlant du Prêtre qui se prepare pour celebrer la *Messe*. Allez voir à la sacristie, s'il n'y a point de *Messe*. Voilà une *Messe* qui sort. Il est familier. On le dit aussi de la retribution qu'on donne au Prêtre qui a dit la *Messe*. C'est un pauvre Prêtre qui vit de ses *Messes*, qui n'a que ses *Messes*. Il cherche ses *Messes*.

MESSE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a fait courte *messe*, il fera long dîner; ou, il a fait longue *messe*, il fera court dîner. On dit qu'il ne se faut pas fier à un homme qui entend deux *messes*; pour dire, qu'il se faut deffier des hypocrites. On dit d'un homme qui dejeûne avant d'aller à la *Messe*, qu'il veut tromper le Diable; ou qu'il va à la *Messe des morts*, qu'il y porte pain & vin. On appelle des debauchez, des enfans de la *Messe* de minuit, qui vont au cabaret, sous pretexte d'aller à la *Messe* qui se celebre la nuit du jour de Noël. On dit aussi, pour marquer un scelerat qui n'a point de Religion, qu'il ne va ni à *Messe*, ni à *Preche*.

MESSEANCE. f. f. Le contraire de la bienſeance; qualité de ce qui ne ſied pas bien, qui eſt indecent, incivil. L'affectation de marcher toûjours le premier avec ſes égaux, de prendre le haut bout, eſt une incivilité, & une *meſſeance*. Il y a de la *meſſeance* aux vieillards de faire les jeunes. L'Acad. Il y auroit quelque *meſſeance* à un Magiſtrat de dire, ou de faire telle ou telle choſe. Id.

MESSEANT, ante. adj. ou MALSE'ANT, ante. Ce qui ne ſied pas bien, qui n'eſt pas convenable. C'eſt une action *meſſeante* de demeurer couvert devant ſes ſuperieurs. Les Siamois croyent qu'il eſt *meſſeant* à un homme d'avoir les dents blanches, & dans cette penſée ils les noirciſſent avec du vernis fait exprès. Tachard.

Ce mot vient de *malè ſedens*.

MESSIE. ſ. m. Ce mot ſignifie *oint* & *ſacré*. Il s'attribuë aux Sacrificateurs, aux Rois, & aux Prophetes; mais il ſe dit par excellence du Chriſt, du Sauveur qui a été annoncé par les Prophetes de l'ancienne Loi, & qui eſt le ſouverain Roi, le ſouverain Sacrificateur, & le ſouverain Prophete de l'Egliſe. Les Chretiens reconnoiſſent Jesus-Christ pour le vrai *Meſſie*. Les Juifs attendent encore leur *Meſſie*. Ils ſont infatuez d'un *Meſſie* temporel: ils ſe figurent un Conquerant qui ſubjuguera le monde par la force des armes. Cl. Il y a eu pluſieurs Impoſteurs qui ont voulu paſſer pour le *Meſſie*. Jean Lant Hollandois a fait un Traité de l'Hiſtoire des faux *Meſſies*. Le premier dont il parle parut ſous l'Empire d'Adrien, & a été nommé *Barcochab*. Le dernier eſt le Rabbin *Mardochai*, qui fit parler de lui en 1682. & un peu auparavant il y avoit eu *Sabbathai Sebi*, qui fit beaucoup de bruit en 1666. & qui ayant été pris des Turcs, ſe fit Mahometan pour ſauver ſa vie. Le mot de *Meſſie* ſe trouve aſſez ſouvent dans l'Ancien Teſtament; mais on croit que ce qui a porté les Juifs à donner ce nom au liberateur qui leur avoit été promis, eſt le celebre paſſage de Daniël, chap. IX. 25. 26. où le nom de *Meſſie* eſt mis comme un nom propre du Sauveur, au lieu qu'on ne le peut regarder ailleurs, que comme un nom appellatif. Binæus. Le but de Mr. Locke dans *ſa Religion raiſonnable*, eſt de prouver que pourvû que l'on croie que Jesus-Christ eſt le *Meſſie*, avec intention de pratiquer ſa doctrine, on a toute l'eſſence du Chriſtianiſme. Bay.

Ce mot eſt formé de l'Hebreu *maſchuach*, oint.

On dit figurément à quelcun qu'on attend depuis longtemps, & avec grande impatience, qu'il a été attendu comme le *Meſſie*.

Messie. ſ. f. Deéſſe des anciens Romains, qui preſidoit à la moiſſon.

MESSIER. ſ. m. Villageois commis à la garde des fruits de la terre au temps de la moiſſon, & particulierement au tems de la vendange.

Ce mot vient de *meſſis*, *moiſſon*; ou de *Meſſarius*. Dans l'Edit du Roi Henri II. de l'an 1559. le *Meſſier* eſt auſſi appellé *Gaſtier*. On a appellé en Latin *Meſſarius*, un Garde des moiſſons & des vendanges. Quelques-uns derivent ce mot de *Meſſaer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Berger*, ou *gardeur de bêtes*, du mot *meas* qui ſignifie les champs, les paturages. On diſoit autrefois la *meſſerie* d'un lieu, d'une château, d'un terre, pour dire, l'étenduë du païs, des terres qui en dependent.

MESSIEURS. ſ. m. pluriel. Titre d'honneur ou de compliment qu'on donne en parlant, ou en écrivant à pluſieurs perſonnes enſemble, qui ſont de quelque conſideration, ou par leur qualité, ou par leur nombre. Les plaidoyers, les harangues commencent toûjours par *Meſſieurs*, & ce mot eſt ſouvent repeté dans le corps du diſcours pour faire plus d'honneur. Quand on ne parleroit qu'à des Savetiers, ou à des païſans aſſemblez, on les appelle *Meſſieurs*. On le dit auſſi en parlant de tierces perſonnes. Voilà vos *Meſſieurs* qui arrivent, c'eſt un de vos *Meſſieurs*, c'eſt-à-dire, de votre compagnie. Place à *Meſſieurs*.

Femmes, filles, valets, gros Meſſieurs, *tous enfin,*
Alloient comme autrefois demander leur deſtin. La Font.

Le Procureur General preſentant une requete à la Cour met, à *Meſſieurs* du Parlement. On dit auſſi, *Meſſieurs* du Conſeil, *Meſſieurs* des Comptes, *Meſſieurs* de Ville.

MESSIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Mets ou du *Païs meſſin*.

MESSIRE. ſ. m. Titre ou qualité que prennent ordinairement les perſonnes diſtinguées, dans les Actes qu'ils paſſent, au lieu de celle de *Maître* qu'on donne aux graduez. Fut preſent haut & puiſſant Seigneur *Meſſire* Pierre Seguier, Chevalier, Chancelier de France. *Meſſire* tel Abbé d'un tel lieu.

Ce mot vient de *men* qui ſignifie *mon*, & de *ſire*, *Seigneur*, comme ſi l'on diſoit *Menſire*, qui eſt Picard. Nicot.

Messire, ſe dit quelquefois en riant, & alors il ſignifie la même choſe, ou moins que Monſieur.

Meſſire *Ambroiſe ne croit rien,*
Et ſa femme croit toutes choſes. Cor. Epi.

MESSIRE JEAN, eſt une poire rouſſe fort ſucrée, qui eſt meure en automne. Quand elle vient à ſe gâter, elle eſt d'une amertume inſupportable.

MESTIER, ou METIER. ſ. m. Art; profeſſion qu'on choiſit, à laquelle on s'applique. Ce mot qui ſignifie un emploi bas dans le propre, ſignifie quelque choſe de plus noble dans le figuré. C'eſt ainſi que la metaphore annoblit quelquefois les mots, en les detournant de leur ſignification naturelle. Bou. La profeſſion des armes eſt le *metier* d'un Gentilhomme. Ce Capitaine eſt bien entendu dans ſon *metier*, il a vieilli dans le *metier*. Le *metier* de ceux qui commandent eſt le plus difficile de tous. On aime à parler du *metier* des autres: c'eſt une nouvelle reputation acquiſe. Mont. Les devots de profeſſion trouvent quelquefois le *metier* un peu rude, & un peu gênant. Oe. M. Combien voit-on de Prêtres qui regardent leur vocation, non comme un emploi qui doit les ſanctifier mais comme un *metier* qui doit les nourrir! Fl. Combien voit-on de Predicateurs qui embraſſent le *metier* de la chaire, par des vuës prophanes & peut-être criminelles! Oe. M. Un honnête homme n'eſt d'aucun *metier*; ſa converſation ne le fait point remarquer. Le Ch. de M. Je ne ſuis point accoutumée au *metier* de confidente. Vill. Le *metier* de paraſite s'apprend aux depens d'autrui. Abl. Moliere a dit des coquettes que le monde abandonne;

Dans un ſi noir chagrin leur ſombre inquietude,
Ne voit d'autre recours que le metier *de Prude.* Mol.
Moi, je ne puis ſouffrir ces Auteurs affamez,
Qui ſe mettent ſans honte aux gages d'un Libraire,
Et font d'un art divin un metier *mercenaire.* Boil.
On tient le metier *de Poëte,*
Pour un metier *de faineant.* Gom.
Mais de tous les metiers *où l'on peut s'attacher,*
Sçais-tu que le plus rude, Abbé, c'eſt de prêcher? De Vill.
La Satire, dit-on, eſt un metier *funeſte,*
Qui plaît à quelques-uns, & choque tout le reſte. Boil.

On appelle gens du *metier*, ceux qui exercent une profeſſion, qui ſont exercez dans la connoiſſance de quelque Art ou de quelque Science; ainſi quand on doute ſur quelque point de Science, on dit, il faut conſulter les Maîtres, ou les gens du *metier*, ou les plus habiles dans le *metier*. On dit auſſi à celui qui ſe mêle de juger de quelque choſe où il eſt ignorant, taiſez vous, ce n'eſt pas là votre *metier*.

Ce mot de *metier* vient de *ministerium*. On dit aussi en Espagne le mot de *menester*, pour, *besoin*. Pasquier derive le mot de *metier* de *menestrier*, & le prouve par des lettres de Charles V. En Latin on appelle les gens de *metier*, *ministeriales*. Du Cange dit qu'on a pris ce mot des Latins, où *Ministre* se disoit des grands Officiers de l'Empire, qu'on a appliqué depuis aux moindres Artisans. On a dit aussi dans la basse Latinité *mysterium* en la même signification.

Mestier, se dit plus particulierement des arts mechaniques. On appelle absolument les Artisans, les gens de *metier*. Tous les Artisans sont divisez par la Police en plusieurs Corps de *metiers*. Chaque Corps a ses Jurez du *metier*, qui ont inspection sur les Maîtres du *metier*, & qui tiennent regitre des apprentifs du *metier*, de ceux qu'on met en *metier*: & on dit, Entreprendre sur le *metier*, quand un compagnon travaille du *metier* hors de chez les Maîtres. Paul Burghese, Poëte Italien, qui avoit fait une Jerusalem delivrée sur le dessein du Tasse & sur les mêmes rimes, sçavoit quatorze *metiers*, & n'avoit pas dequoi vivre. Vign. Marv. A Athenes les peres étoient obligez d'apprendre quelque *metier* à leurs enfans, dont ils pussent vivre; & la loi qui obligeoit les enfans à nourrir leurs pauvres parens, exemptoit de ce devoir les enfans à qui leurs peres n'avoient fait apprendre aucun *metier*. Les Atheniens avoient pris cette coutume des Juifs; & encore aujourd'hui quelques villes bien policées, dans le voisinage de la France, ne donnent à personne le droit de bourgeoisie, de quelque qualité qu'il soit, qu'il ne choisisse un *metier*, & ne se fasse enroler dans la matricule. Huetiana.

On appelle un *gâte-metier*, celui qui donne sa peine ou sa marchandise à trop bon marché. On dit qu'un homme entend bien le *metier*, quand il sçait bien faire les choses, dont il se mêle.

Mestier, se dit quelquefois de ce qui se fait ordinairement, & par coutume. Les coquettes se font un *metier* de tromper leurs Amans. C'est le *metier* de certaines Nations que de boire. Cet homme est accoutumé à tromper; il en fait *metier* & marchandise.

Qu'un honnête homme une fois en sa vie,
Fasse un sonnet, une ode, une Elegie,
Je le croi bien;
Mais que l'on ait la tête bien rassise,
Quand on en fait metier & marchandise,
Je n'en croi rien. Ab. Reg.

Mestier, signifie aussi le chassis, ou autre piece de bois ou de fer, qui sert à tendre la besogne, & à la disposer, ensorte que le travail en soit facilité. Les Tapissiers ont des *metiers* pour piquer leurs matelas, pour faire les hautes lices. Les Tisserans, les Ouvriers de soie, les Passementiers, ont des *metiers* qu'ils montent differemment, selon qu'ils veulent varier leur besogne. Les bas qui se font au *metier*, se travaillent avec la plus ingenieuse machine du monde. C'est une machine de fer, qui a été inventée en Angleterre, & où il y a plus de 3000. pieces.

On dit figurément en ce sens d'un Auteur, qu'il a un Ouvrage sur le *metier*; pour dire, qu'il travaille à quelque composition de longue haleine. On dit aussi, qu'un enfant est sur le *metier*, quand une femme est enceinte.

On appelle *metier deviné*, un jeu d'enfant où il faut qu'on devine l'intention de celui qui fait plusieurs gestes, pour contrefaire un Artisan de quelque *metier*.

Mestier, est aussi un terme de Vinaigrier. C'est le cuvier où les vinaigriers pressurent la lie du vin, & la mettent dans des moules, pour faire du vinaigre.

Mestier, est aussi une espece d'oublie, ou de pâtisserie mince & roulée, qui est cuite entre deux fers comme des gauffres, composée de farine & de sucre, ou de miel. On l'appelle aussi des *cornets de metier*, ou *du petit metier*.

Mestier, signifie aussi, Necessité, besoin. Il est bon *metier* qu'il ait du bien, car il a bien de la charge sur les bras. Le Juge ordonne qu'un tel comparoisse, & si *metier* est, qu'on y employe la force pour l'amener. Il est vieux en ce sens.

Et plusieurs choses que mestier,
Font à maintes gens à delivre. Borel.

Mestier, se dit proverbialement en ces phrases. Quand chacun fait son *metier*, les vaches sont bien gardées. De tous *metiers*, il en est de pauvres, & de riches. Il n'y a point de si petit *metier* qui ne nourrisse son maître. Un *metier* passe rente. On dit qu'il faut que chacun se mêle de son *metier*. On dit qu'il faut que chacun vive de son *metier*, larron & autre. On dit aussi, C'est un mechant *metier*, que celui qui fait pendre son maître. On dit aussi d'un homme intriguant, il est de tous *metiers*, & si il ne peut vivre. On dit aussi, qu'un homme a servi d'un plat de son *metier*, a joüé d'un tour de son *metier*, quand il a fait quelque tour d'adresse, quelque fourberie. On le dit aussi en bonne part, quand quelcun a fait quelque present, ou a apporté quelque chose de la nature du *metier* dont il se mêle. Les Courtisannes disent aussi, Le *metier* n'en vaut plus rien, tout le monde s'en mêle. On dit qu'une femme est du *metier*, quand elle est de mauvaise vie. On dit bassement, Chier sur le *metier*; pour dire, Renoncer à une profession qu'on avoit embrassée.

MESTIF, ou METIF. ive. subst. & adj. Quelques-uns disent *métis*. Qui est venu de deux differentes especes. On le dit proprement des chiens engendrez d'un chien & d'une chienne, differens d'espece, comme d'un levron & d'une épagneule. On ne sçait quelle sorte de chien c'est là, il n'est ni matin, ni levrier, il est *métif*. Le mulet est d'une nature *métive*, engendré d'un âne & d'une cavalle. Ce fruit est d'une nature *métive*; il n'est ni poire, ni pomme, mais il participe de l'un & de l'autre. Ce mot vient de *mixtum*.

Mestif, se dit figurément des hommes qui sont engendrez de pere & mere de differente qualité, païs, couleur, ou Religion. Cet enfant est *métif*, engendré d'un pere esclave, & d'une mere libre, d'un More & d'une Espagnole. En Espagne on appelle *mulato*, celui qui est engendré de pere ou de mere de differente couleur, qui participe de l'un & de l'autre, comme un mulet participe des deux natures; & c'est une fort grande injure. Voyez Mulatre. On appelle aussi *métif*, un enfant né d'un Indien & d'une Espagnole, ou au contraire: dans le païs on les appelle *creoles*. Au Perou on appelle proprement *métis*, ceux qui sont nez d'un Espagnol & d'une Sauvage.

MESTIVAGE, ou MESTIVE. s. m. Droit qui se leve sur les blez qu'on moissonne; redevance de blez. *Mestivagium*, dans la basse Latinité.

MESTIVIER, ou METIVIER. subst. masc. Vieux mot. *Moissonneur.*

Si j'ay trouvé aucun espi
Après la main as mestiviers,
Je l'ai glané mols volontiers. R. de Huon.

Il se dit encore en plusieurs Provinces.

MESTRE DE CAMP. s. m. (L's se prononce.) Grand Officier de Cavalerie. Il y a le *Mestre de Camp General*, qui est le second Officier General de tous les Regimens de la Cavalerie legere, & qui en l'absence du Colonel General, en a l'autorité principale. Il a un Regiment particulier qui lui est affecté, lequel marche le second en rang, & qu'on appelle le Regiment *Mestre de Camp General*.

Mestre de Camp, est aussi le Commandant d'un Regiment particulier de Cavalerie, comme le Colonel commande

mande un Regiment d'Infanterie. Ce n'est que depuis peu que le mot de *Mestre de Camp* est affecté à la Cavalerie.

On appelle *Mestre de Camp*, ou Marechal de Camp dans les carrousels, celui qui conduit toute la pompe, qui regle sa demarche, qui fait filer les quadrilles & leurs équipages, qui les introduit dans la carriere, & qui conduit à leurs postes les machines & les Cavaliers.

La *Mestre de Camp*, étoit autrefois la premiere Compagnie d'un Regiment d'Infanterie. On dit aujourd'hui la *Colonelle*. Il n'y a qu'une *Mestre de Camp* en France, qui est la compagnie du Mestre de Camp General. Bus. Rab.

Mestre de Camp. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin, couleur d'agriote & blanc. Elle est printaniere. Morin.

Arbre de Mestre, est le nom qu'on donne au grand mât sur la Mediterranée.

MESTUET. Vieux mot, pour, il me convient, j'ai envie.

Mestuet *seoir à bouche muë*. Guyot.
Don siecle puant & horrible
Mestuet *commencer une Bible*. Id.

MESUAGE. f. m. Terme de coutumes. Maison où on loge, propre à être habitée.

Du Latin *mesuagium*.

MESVENDRE, ou MEVENDRE. verb. act. Vendre une marchandise moins qu'elle ne vaut. Quand on voit qu'un Marchand commence à *mévendre*, à faire trop bon marché, c'est signe qu'il va faire bientôt banqueroute. Il y a des tems où les Marchands sont obligez de *mévendre*. L'Acad.

Mesvendu, uë. part. & adj.

MESVENTE. f. f. Vente à trop bas prix. Il y a toûjours de la *mévente* aux ventes forcées qu'on fait à l'encan.

MESURABLE. adj. m. & f. Qui se peut mesurer. L'objet de la Geometrie est toute sorte de quantité, entant qu'elle est *mesurable*. L'infini n'est pas *mesurable*. La distance des étoiles est si grande, qu'elle n'est pas *mesurable*.

On trouve ce mot employé dans le vieux langage, pour, sage, moderé,

Amours est & masle & bonne,
Le plus mesurable *ennvre*.

MESURAGE. f. m. Action par laquelle on mesure, ou on examine si la mesure est bonne. J'ai acheté tant de muids de blé; j'en veux voir le *mesurage*; je suis content du *mesurage*.

Mesurage, signifie aussi le droit Seigneurial qu'on prend sur chaque mesure, & la peine de celui qui mesure. Quand on a acheté le blé au marché, il faut payer le droit de *mesurage*. Dans les greniers on épargne le *mesurage*, on fait le *mesurage* soi-même.

Mesurage, se dit aussi parmi les Arpenteurs. Lorsque le *mesurage* étoit defectueux, l'Arpenteur étoit tenu des depens, dommages & interêts des parties qui l'avoient employé. Ecole des Arp.

MESURE. f. f. Ce qui sert de regle à connoître, & à determiner la grandeur, l'étenduë, la quantité de quelque corps. C'est une quantité connuë qui étant appliquée à une autre, sert à faire voir combien de fois elle est contenuë. Josephe attribuë l'invention des *mesures* à Cain, mais cela est avancé sans fondement. Eutrope la rapporte à Sidonius, du tems que Procas regnoit à Albe, environ 300. après la ruine de Troye. Mais les *mesures* sont beaucoup plus anciennes, puisqu'il en est parlé dans les Livres de Moyse. Il est à croire que ce fut une des premieres choses que les hommes inventerent, pour le besoin qu'ils en eurent; & comme ils se servirent de leurs doigts pour compter, ils se servirent aussi des diverses parties de leur corps pour mesurer; de là viennent le pouce, le pié, le pas, la paume, la coudée, &c. Les Anciens avoient coutume, comme l'on fait encore aujourd'hui en quelques lieux, de mettre dans les Temples les Originaux des *mesures*, pour y avoir recours quand on voudroit verifier les autres.

La *mesure* des longueurs est la ligne qui se determine ordinairement par le plus petit diametre d'un grain d'orge, c'est-à-dire par sa largeur. Le pouce contient 12. lignes; le pied 12. pouces; le pas geometrique 5. pieds; la toise 6. pieds; la perche des Geometres 10. pieds; & en quelques lieux elle va jusqu'à 22. pieds; le palme 8. pouces; la coudée, *mesure* des Hebreux, un pied & demi; le stade 125. pas; le funicule, *mesure* des Egyptiens, 40. stades; le mille 8. stades; le parasange, *mesure* des Perses, 30. stades & plus; les Schœnes des Egyptiens de 30. 40. & 120. stades; la lieuë Françoise trois mille. Pour les distances celestes la *mesure* est le demi-diametre de la terre, de 1500. lieuës ou environ. Il y a aussi pour les étoffes, l'aune, la canne, la verge, la brasse, qui sont differentes, selon les lieux. Pour les surfaces, l'arpent de 100. perches quarrées, l'acre, le journal, le septier, &c. Pour les corps solides, le pied cube, la toise cube. Mais pour connoître les *mesures* du même nom, il faut connoître les diverses grandeurs, ou *mesures*, qui sont en usage dans chaque province. On appelle *mesures rondes*, & creuses, celles qui servent à mesurer les grains & les fruits, & même le charbon, comme le litron, le boisseau, le minot ou bichet, la rasiere, le septier, le muid. Pour les liqueurs, le tonneau, la pippe, la barrique; & pour le detail, le demi-septier, la chopine, la pinte, la quarte; le pot, la feuillette. On appelle *mesure rase* pour les grains, celle qu'on remplit seulement jusqu'aux bords; & *mesure comble*, celle qu'on remplit au-dessus des bords. Le blé qu'on porte au moulin se livre à *mesure rase*, & le meûnier le rend en farine à *mesure comble*. La *mesure* d'herbes en Medecine se fait par fascicules, manipules & pugilles. Tous ces mots sont expliquez à leur ordre.

La *mesure* nouvellement reglée de l'arpentage des Eaux & Forêts, est de douze lignes par pouce, 12. pouces pour le pied, 22. pieds pour la perche, & 100. perches par arpent.

L'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. regle l'étalonnage des *mesures* des grains, farines, legumes, fruits, charbons, &c. pour la ville de Paris; & les anciennes *mesures* sont abrogées. Il est ordonné qu'il sera fondu de nouvelles matrices, qui seront gardées dans la Chambre des Mesureurs de sel, qui est à l'Hôtel de Ville de Paris, sur lesquelles sera fait l'épalement de toutes les *mesures* de bois, qui doivent être marquées à la lettre courante de l'année. Les *mesures* de bois doivent avoir un cercle de fer en dehors pour les cintrer, qui sera appliqué bord à bord du fût du minot.

Les *mesures* Romaines sont amplement expliquées par le Pere Monet au mot *mesure*.

Casimir Polonois, dans sa Pyrotechnie, fait un denombrement general des noms des *mesures* de tous les peuples de l'Europe, tant anciennes que modernes, & leur reduction à une certaine. Le Roi Philippes V. en l'an 1321. avoit resolu de reduire toutes les *mesures* à une seule, aussi bien que les poids & les monnoyes.

Thevenot a donné un avis pour faire une *mesure* generale, en prenant pour principe les cellules des abeilles qui sont égales par toute la terre. Mouton, Chanoine de Lyon, en a donné un autre fort plausible, par le moyen d'un pendule. Voyez son livre. Mr. Picard a aussi trouvé une *mesure* universelle d'un pendule, sur le pied de laquelle il

il a mesuré la circonference de la terre.

On appelle absolument *mesure*, certaines quantitez dont on emplit quelques vaisseaux qui n'ont point de nom particulier. Il faut donner deux *mesures* d'avoine à votre cheval. Les pauvres gens n'achetent qu'une *mesure* de sel à la fois, qui est un quart de litron. Les Bouchers vendent le suif à la *mesure*. C'est une jatte qui en contient environ 33. livres. On dit en ce sens, La grande & la petite *mesure*, en parlant d'un même nom de *mesure*, qui est plus grande en une Seigneurie, qu'en l'autre. On punit ceux qui vendent à faux poids & à fausse *mesure*. On appelle *bonne mesure*, ce qu'on donne pour le par-dessus, au delà de la *mesure* reglée. Echantillonner une *mesure*, c'est la rendre égale à la *mesure* qui est conservée dans les depôts publics, & la faire marquer pour faire connoître qu'elle est juste.

On dit qu'il ne faut pas avoir deux poids & deux *mesures*, pour dire, qu'il faut juger de tout par les mêmes regles, & sans partialité.

Mesure, en Geometrie & en Arithmetique, se dit d'une certaine quantité, ou nombre, qui étant plusieurs fois repeté, égale une autre grandeur à laquelle on le rapporte. 4. est la *mesure* de 20. étant repeté 5. fois. 5. est aussi la *mesure* de 20. étant repeté 4. fois. 7. ne peut être la *mesure* de 20. mais bien de 21. ou de 28. étant repeté trois ou quatre fois. Et on dit que deux nombres ont une *mesure* commune, quand le même nombre les peut mesurer, comme de 20. & 40. la *mesure* commune est 5. étant repeté quatre fois pour le premier nombre, & huit pour le second. Le côté du quarré & sa diagonale ne peuvent jamais avoir de *mesure* commune: & c'est pourquoy on appelle ces lignes *incommensurables*. Voyez Euclide, Livre 10.

On dit en Philosophie, que le temps est la *mesure* du mouvement: & au contraire dans la mechanique, on se sert du mouvement pour mesurer le temps, comme on voit dans les machines, horloges, pendules, clepsydres, &c.

Mesure, signifie aussi, Dimension. Prendre les *mesures* d'une colomne. Il a pris la *mesure* des plus beaux Palais d'Italie. Il en sçait, il en connoit toutes les *mesures*. Dans l'Eglise de S. Jean de Latran à Rome, on montre une *mesure* de la hauteur de Jesus-Christ, à laquelle, dit-on, personne ne s'est jamais trouvé égal. Misson.

Mesure, se dit chez les Artisans, de l'observation & marque qu'ils font d'une certaine étenduë, pour y joindre, ou y appliquer quelque ouvrage manuel qui y convienne. Ainsi un Appareilleur prend la *mesure* des pierres avec son Compas & sa regle. Un Tailleur prend la *mesure* d'un habit avec des bandes de parchemin. Un Cordonnier prend la *mesure* des souliers avec son compas, &c

Mesure, se dit aussi de la cadence, & des temps qu'on doit observer en Poësie, à la Danse & en Musique, pour les rendre agreables & regulieres. Les vers hexametres, pentametres, ïambiques, Saphiques, sont de differentes *mesures*. Les *mesures* des vers François sont les pieds, ou certain nombre de syllabes. D'abord il n'y avoit nulle *mesure* fixe; sans autre regle l'on partageoit les paroles en portions égales. L'oreille seule en faisoit le partage, pour former une espece de cadence. Ensuite on inventa les pieds qui devinrent la *mesure* des vers. Ce vers-là est trop court d'un pied, la *mesure* n'y est pas. Il manque quelque chose à la *mesure*. On retient plus facilement les vers que la prose, à cause de la *mesure*.

Mesure, se dit du tour, de la proportion, & de la justesse des pensées. La veritable grandeur d'une pensée doit avoir de justes *mesures*: tout ce qui excede est hors des regles de la perfection. Bou. De tous les Ecrivains ingenieux, celui qui sçait le moins reduire ses pensées à la *mesure* que demande le bon sens, c'est Seneque. Id.

Mesure, se dit presque dans le même sens, de ce qui est trop étudié, trop compassé. Cet homme ne parle que par poids, & par *mesure*, c'est-à-dire, qu'il ne dit rien qui ne soit preparé, & medité. J'ai fort mauvaise opinion de ces personnes si concertées, qu'elles ne parlent que par poids, & par *mesure*. Bell.

Ses gestes compassez, ses regards de mesure,
Ne laissoient aucun mot aller à l'aventure. Corn.

Chez les Maitres en fait d'armes, on appelle, *être à mesure*, quand on juge si la distance qui separe de l'ennemi est telle, qu'on lui puisse porter un coup de pied ferme, ou autrement; ce qui arrive, quand du mi-fort de l'épée on peut toucher le foible de celle de l'ennemi, sans bouger le pied droit, ni avancer le gauche; & la *mesure* pour passer sur l'ennemi, c'est quand les deux foibles des épées se touchent, & celui qui de son fort pourra toucher le foible de quelque épée que ce soit, sera toûjours dans la *mesure*. On dit aussi, Rompre la *mesure*; pour dire, faire manquer le coup de son ennemi en se reculant. Revenir à la *mesure*. Serrer la *mesure*. Liancourt.

Mesure, en termes de Musique, est l'espace du temps que le Maître du concert employe à hausser & baisser la main, pour conduire les mouvemens du chant, tantôt plus vîte & tantôt plus lent, selon le genre de Musique, ou le sujet qu'on chante, ou qu'on jouë. Battre la *mesure*. Observer la *mesure*. La *mesure* contient ordinairement une seconde d'heure, qui est environ le temps du battement du poux & du cœur: desorte que la systole, ou contraction du cœur, repond à l'élevation de la main; & sa diastole, ou dilatation, à l'abaissement. Elle dure autant de temps qu'un pendule de deux pieds & demi de long, en employe à faire un tour & un retour.

La *mesure* se regle suivant la differente qualité, ou valeur des notes de Musique, selon lesquelles on marque le temps qu'il faut donner à chaque note. Par exemple, la *semi-breve* dure un lever & un baisser, & c'est la *mesure* entiere. La *minime* qu'on nomme *blanche*, dure un lever ou un baisser. Et la *noire* dure la moitié d'un lever ou d'un baisser, parcequ'on en fait toûjours quatre à la *mesure*.

La *Mesure binaire* ou *double*, est celle où le lever & le baisser de la main sont égaux.

La *Mesure ternaire*, ou *triple*, est celle où le frapper est double, ou deux fois plus long que le lever, pendant laquelle on chante deux notes blanches en frappant, & une en levant: & pour ce sujet on met le nombre de trois au commencement des regles, lorsqu'on chante la *mesure* ternaire; & un C trenché, lorsqu'elle est binaire ou égale.

Ce lever & baisser de la main s'appelloit chez les Grecs, *arsis* & *thesis*. Saint Augustin l'appelle *plausus*, & les Espagnols *compas*.

La *pleine mesure*, est celle pendant laquelle on chante quatre notes, comme aux Allemandes, aux gigues, &c. Et on dit qu'un homme chante de *mesure*, jouë de *mesure*, qu'il danse de *mesure*, quand il observe bien ces *mesures* & ces temps.

En termes de Manege, on le dit aussi des temps, des mouvemens, des distances qu'il faut observer, comme des cadences, pour faire agreablement cet exercice.

Mesure, se dit figurément des precautions, du menagement des temps, des occasions, & des autres circonstances, qui font reüssir, ou qui ruïnent toutes les affaires, ou des égards qu'on a pour les personnes. Prendre des *mesures* infaillibles. Fl. Un Prince qui entreprend une guerre, doit bien prendre ses *mesures*; observer bien la conjoncture, l'état, les forces de ses ennemis. Il doit prendre des *mesures* avec les Princes voisins.

sins. Une bataille perduë peut rompre toutes les *mesures*. On rompt les *mesures* de la convoitise, & on sauve la fragilité d'une femme, en la sevrant avec prudence des compagnies qui pourroient corrompre ses mœurs. VILL. Les François n'etoient plus en *mesures* de repousser cette insulte. LE P. D'ORL. On dit d'un homme inconstant, irresolu & difficultueux, qu'on ne sçauroit prendre aucunes *mesures* avec lui. Mr. de . . rompt toute *mesure* avec ses freres. BOSS. On dit qu'un homme ne garde aucune *mesure* sur rien; pour dire, que c'est un homme imprudent, emporté, qui ne se retient sur rien. On dit aussi, ne garder point de *mesures* avec quelcun; pour dire, n'avoir pour lui aucun égard, aucune consideration. Ceux à qui la fortune est trop favorable, conçoivent pour les autres tant de mepris, qu'ils ne les croient pas dignes de garder avec eux quelques *mesures* de justice & de bonne foi. BEN. La multitude ne garde d'ordinaire aucunes *mesures*, ni pour le mal, ni pour le bien. OR. M. Il faut garder de justes *mesures*, même pour le bien. ID.

Morbleu! ce sont pour moi de mortelles blessures,
De voir qu'avec le vice on garde des mesures. MOL.

En Theologie on dit que Dieu a fait tout avec poids, nombre & *mesure*; que du fini à l'infini, il n'y a ni *mesure*, ni proportion; que la misericorde de Dieu est sans bornes & sans *mesure*; que JESUS-CHRIST n'a pas reçu l'Esprit par *mesure*; que chacun se doit conduire selon la *mesure* de sa foi. Il faut que chacun connoisse la *mesure* des dons qu'il a reçus de Dieu. NIC.

On dit d'un homme sage qu'il fait tout avec poids & *mesure*.

Les regles ne peuvent redresser ceux qui n'ont reçu qu'une mediocre *mesure* de sens commun. ST. EV. La bonne fortune a cela de mauvais, qu'elle nous fait considerer les malheurs de si loin, que nous les jugeons petits, & hors de *mesure* pour nous pouvoir approcher. OR. M.

On dit prov. & fig. d'un grand scelerat, que la *mesure* étoit pleine, qu'il avoit comblé la *mesure*, lorsque ses crimes ont enfin attiré sur lui la justice de Dieu, ou des hommes. Quand Dieu envoya le Deluge sur la terre, la *mesure* étoit comble. La même chose se dit de ceux qui par beaucoup de fautes reiterées, s'attirent l'indignation des Puissances dont ils dépendent. Il a été disgracié, la *mesure* étoit comble.

A MESURE QUE. Sorte de conjonction, qui veut dire, Selon que, suivant que, à proportion & en meme temps que. Le tonneau des Danaïdes se vuidoit *à mesure qu*'on l'emplissoit. ABL. On vous payera *à mesure que* vous travaillerez. Dieu vous benira *à mesure que* vous deviendrez humble. ARN. La vie nous échappe *à mesure que* nous en joüissons. M. DE P. Le Christianisme s'est corrompu, *à mesure qu*'il s'est éloigné de sa source. CL. On se desabuse du monde, *à mesure qu*'on le connoît. OR. M.

Il se met aussi quelquefois absolument sans *que*, mais alors on le met toûjours à la fin de la periode. Vous n'avez qu'à travailler, & on vous payera *à mesure*.

OUTRE MESURE, SANS MESURE. Façons de parler adverbiales, qui signifient, Avec excès, au delà de toutes bornes. Il a été battu *outre mesure*. Il est officieux *outre mesure*. Il est peu en usage, si ce n'est en ironie. Il prodigue ses biens *sans mesure*.

On dit aussi, en termes de Pratique, Au fur & à *mesure*; pour dire, avec le temps, ou selon le besoin. Un Commis doit rapporter à son Maître son argent, au fur & à *mesure* qu'il le reçoit. Ce Maître ne donne de l'argent à son Maître d'Hôtel, qu'au fur & à *mesure* qu'il l'employ. Voyez l'origine de ce mot à FUR.

On dit proverbialement, que les petites *mesures* ne reviennent pas aux grandes; pour dire, qu'en vendant en detail on perd sur les petites *mesures*.

MESURE-ANGLE. Voyez RECIPIANGLE.

MESURER. verb. act. Determiner une quantité avec une mesure, chercher à connoitre la grandeur, l'étenduë d'une quantité, en y appliquant une autre *mesure*, ou quantité reglée, certaine & connuë. *Mesurer* du bled, du vin, du drap, &c. *mesurer* au boisseau, au pot, à la pinte, à l'aune, à la toise. La Geometrie est l'art de *mesurer* toutes sortes de quantitez; l'Altimetrie *mesure* les hauteurs. La Planimetrie, ou l'Arpentage, ou Geodesie, *mesurent* les surfaces, *mesurent* la terre. La Stereometrie *mesure* les solides. La Trigonometrie *mesure* les triangles, plans & spheriques. Comme on se sert dans la Trigonometrie de lignes pour *mesurer* les distances; dans la Planimetrie, de quarrez pour *mesurer* les superficies; de même on se sert, dans le Stereometrie, de cubes pour *mesurer* les solides. MALLET. L'Astronomie *mesure* la grandeur des Cieux & des Astres. Nous *mesurons* ce qui n'avoit jamais été *mesuré* autrefois, le froid, le chaud, la pesanteur de l'air. FONT. Le thermometre sert à *mesurer* les degrez de chaleur de l'air. Le Barometre *mesure* sa pesanteur. L'Hydrometie *mesure* sa secheresse ou humidité. Les graphometres, pantometres, holometres, sont des instrumens dont on se sert pour *mesurer* les hauteurs, ou distances inaccessibles.

MESURER, se dit figurément en Morale pour, Compasser, peser, digerer. C'est un homme qui n'entreprend jamais rien, qu'il n'ait bien *mesuré* toutes choses. Toutes les demarches d'un Ambassadeur sont *mesurées* & digerées par la Cour. LA BRUY.

MESURER, se dit aussi pour, Comparer; mettre en comparaison; regler; proportionner. Il ne faut pas qu'un Bourgeois se *mesure* avec un grand Seigneur, qu'il fasse comparaison avec lui, qu'il s'égale à lui. C'est une chose dangereuse que d'oser se *mesurer* avec les Dieux. BENS. Il faut *mesurer* sa depense à son bien; la proportionner à son revenu. Mithridate *mesuroit* ses desseins bien plus à la grandeur de son courage, qu'au mauvais état de ses affaires. RAC. Il ne se trouve que trop de gens à la Cour qui n'ont ni amitié, ni aversion, qui ne soit *mesurée* par leur interêt. ST. EV. Quand on ne sçait pas *mesurer* ses entreprises à ses forces, l'on entre souvent dans des engagemens temeraires. NIC. L'amitié, ou l'aversion des hommes, est *mesurée* par leur interêt. BELL. Les hommes *mesurent* la durée de leur passion à celle de nos attraits. CORN. Il ne faut pas *mesurer* l'étenduë de la puissance divine à notre foiblesse. ABL. La justice, aussi bien que la misericorde de Dieu, ne veulent pas être *mesurées* sur celles des hommes. BOSS. La douleur ne laisse pas assez de tranquilité, pour *mesurer* ses paroles & mettre chaque chose en sa place. OR. M. Dieu qui a la bonté de *mesurer* nos actions, plutôt par notre foiblesse que par leur propre grandeur, ne laisse pas d'y attacher ses plus grandes recompenses. NIC. Le vulgaire *mesure* ordinairement le genie des hommes sur leur qualité. HUETIANA.

Le Ciel qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
Mesure *ses faveurs au merite des hommes.* CORN.

On dit aussi de deux braves, qu'ils veulent *mesurer* leurs épées; pour dire, se battre en combat singulier. On le dit aussi au figuré; pour dire, Avoir quelque demêlé, quelque contestation ensemble.

On dit encore, *mesurer* ses forces contre un autre; pour dire, Faire épreuve de ses forces contre celles d'un autre.

On dit, *mesurer* des yeux, avec les yeux; pour dire, juger par le moyen des yeux, de la distance, ou de la grandeur d'un objet, & dans ce sens on dit, *mesurer* des yeux, avec les yeux, la hauteur, la profondeur d'un precipice, d'un abîme. Il *mesure* des yeux le tour que fait le Soleil. FONT. On dit fig. *mesurer* un homme des

yeux;

yeux, pour dire, le regarder avec attention depuis la tête jusqu'aux pieds, avec mauvaise intention.

On dit en termes de Chasse, qu'un cerf, ou une autre bête *mesure* la forêt; pour dire, qu'il la traverse d'un bout à l'autre. Souvent les chevreuils *mesurent* deux ou trois ois la forêt.

On dit proverbialement, qu'un homme *mesure* tous les autres à son aune; pour dire, qu'il juge des vertus & des vices d'autrui par rapport à lui-même. Le Seigneur a dit qu'on sera *mesuré* à la même mesure qu'on aura *mesuré* les autres; pour dire, qu'on sera traité, comme on aura traité les autres. On dit aussi, lorsqu'il y a quelque contestation sur quelque quantité douteuse, Voilà le boisseau où on les *mesure*, en montrant la regle qui decide la chose. On dit aussi, A brebis tonduë Dieu *mesure* le vent; pour dire, que Dieu nous envoye les afflictions, selon la force que nous avons de les supporter, qu'il proportionne sagement toutes choses à notre foiblesse.

Mesuré, ée. part. pass. & adj. On appelle vers *mesurez*, des vers que nos Anciens ont voulu faire à la maniere, & avec les mesures des Latins. On dit d'une chose bien reglée, & qui a une juste proportion, qu'elle est bien *mesurée*. Admirons le cours des Astres si regulier, & si *mesuré*. God. On appelle une action, une parole *mesurée*, quand elles sont concertées, & étudiées. C'est un fanfaron de doctrine & d'éloquence, qui a fait imprimer un volume de sottises *mesurées*. La Br. Ce fat marche à pas comptez & *mesurez*: tous ses gestes sont *mesurez* & compassez. Il y avoit dans ce sermon des endroits peu *mesurez*. Ob. M. Je serai à l'avenir plus *mesuré*, dit le Pere N., & ne dirai rien contre la charité. Id.

MESUREUR. f. m. Celui qui mesure. Il y a des Officiers en titre de *Mesureurs*. *Mesureurs* de charbon, qui doivent exercer leur charge en personnes; & des jurez *Mesureurs* de sel, qui ont des Boursiers, & qui ont une chambre à l'Hôtel de Ville, où sont gardées toutes les mesures de bois dont ils sont les étalonneurs. Les Jaugeurs sont aussi des *Mesureurs* de tonneaux. Les Mouleurs de bois sont des *Mesureurs* de bois à brûler, qui regardent si la mesure est bonne. Il y a à la ville des Officiers Jurez Visiteurs & *Mesureurs* d'aux, d'oignons, de noix & autres fruits: des *Mesureurs* de plâtre, qu'on appelle aussi *Toiseurs*: des *Mesureurs* & Porteurs de chaux: des jurez *Mesureurs* de grains, qui ont droit de visiter les grains & farines.

MESUS. f. m. Mauvais usage, abus. Il se dit dans le stile du Palais & des affaires.

MESUSER. verb. neut. User mal de quelque chose, en abuser. J'ai eu beaucoup de bonté pour ce domestique, mais il en a *mesusé*, il est devenu insolent. Il a *mesusé* de l'argent que je lui avois mis en depôt, il l'a appliqué à son profit. Il est du stile familier.

Mesuser, se dit quelquefois avec plus de grace qu'*abuser*. Adam *mésusant* de sa liberté, tomba dans l'abîme de la prevarication. Refl.

Et songez qu'il vaut mieux encor qu'il en mesuse,
Qui si de l'en frustrer il faut qu'on vous accuse. Mol.

M E T.

METACARPE. subst. masc. Terme d'Anatomie. C'est la partie de la main qui est entre le poignet & les doigts. Il est composé de quatre os longs, grêles & inegaux. Ils ont chacun de la moëlle. Ces quatre os sont joints avec le carpe par une connexion forte, par le moyen de plusieurs ligamens cartilagineux, qui ne leur permettent qu'un mouvement caché & avec les doigts par arthrodie, & outre ces deux articulations qui se font par leurs extremitez, ils s'entretouchent & sont unis ensemble par leur partie laterale, tout proche l'endroit où ils se joignent au carpe, & cela pour une plus grande force; ils s'écartent ensuite vers le milieu, pour laisser un espace commode aux muscles interosseux. Sa partie interne est appellée la *paume* de la main, & l'externe, le *dos*. On nomme aussi le *metacarpe*, *l'avant-poignet*; en Latin *metacarpus*, ou *post-brachiale*.

Ce mot est Grec, *metacarpion*, & est formé de *metà*, après, & de *carpos*, jointure de la main avec le coude.

METAIER, ou METAYER subst. masc. Prononcez *meteier*. Qui cultive & fait valoir des terres, ou une metairie, soit à prix d'argent, soit à moisson, ou à moitié fruits, soit comme domestique au profit du maître. En quelques lieux on les appelle *Metays*, en d'autres, *Metiviers*.

Ces mots viennent de *Medietarius* & de *Medietas*, parceque le Fermier prend la moitié des fruits. En Droit on les appelle *Fermiers partiaires*.

METAIL, Voyez METEIL.

METAIRIE. f. fem. Habitation d'un Metaïer, avec les logemens convenables pour exploiter les terres qu'on lui donne à cultiver, soit pour y serrer les grains, soit pour y faire des nourritures de bestiaux. Il y a tant de terres, de prez, de vignes dependantes de cette *metairie*. La chose change de nom suivant les diverses Provinces: en plusieurs lieux on l'appelle *ferme*, *domaine*; en d'autres, *la grange*; en d'autres, *bastide*; en d'autres, *mas*; en d'autres, *chesal*, *closerie*, *borde*, *bourrage*. Il y a tant de *metairies*, de fermes, de domaines, dependantes de cette Seigneurie, ou de cette Abbaye.

On disoit autrefois en Latin *mediateria*, d'où le mot François a été formé. Voyez Metaïer.

METAL. f. m. En Latin *metallum*. On prononce ordinairement Metail. l'Acad. Corps dur & fossile, & d'une substance egale en toutes ses parties, qui se fond au grand feu, & qui est ductile, & s'étend sous le marteau. Le *metal* differe des pierres, en ce qu'elles se calcinent, au lieu de se fondre; & des mineraux, en ce que ceux-ci ne sont point ductiles, & se cassent, au lieu de s'étendre. Les *metaux* peuvent s'amollir par un certain degré de chaleur, se fondre par un grand feu, mais jamais s'enflammer, & ils peuvent se dissoudre par le moyen de certains sels. Les Chimistes croyent qu'il entre dans la composition des *metaux*, des sels, du souffre & du mercure; mais l'on ne sauroit expliquer les differences des *metaux* par la proportion de ce melange. Puisqu'ils sont pesants, & que leurs parties ne peuvent acquerir le mouvement necessaire pour produire la flamme, il faut leur attribuer des parties extrêmement solides, & qui contiennent beaucoup de matiere sous une petite superficie, comme pourroient être des prismes de diverses figures, lesquels par leur superficie plane, qui leur donne lieu de se toucher par de grands côtez, servent à expliquer comment ils sont flexibles; comment ils peuvent quelquefois être moins durs, sans être liquides; pourquoi ils sont malléables, ou s'étendent sous le marteau, & se tirent par la filiere, & enfin pourquoi un grand feu les peut fondre, mais jamais enflammer. Le Sage. Aristote & plusieurs Philosophes modernes pretendent, que les *metaux* sont de veritables *vegetaux* & croissent comme les Plantes; d'autres, que dès le commencement du monde, les *metaux* ont été créez dans la même quantité où ils sont aujourd'hui. Il y a sept *metaux* repondans aux sept Planetes, selon lesquels les Chymistes leur donnent leur nom. L'or repond au Soleil, l'argent à la Lune, le plomb à Saturne, l'étain à Jupiter, le fer à Mars, le cuivre à Venus, & le vif-argent, quoyqu'il soit liquide, à Mercure. Plusieurs ne comptent que six *metaux*, & rejettent le vif-argent, comme n'étant pas un *metal* parfait. Il n'est par-

parlé que des six premiers *metaux* au 31. Chap. du Liv. des Nombres v. 22. L'Or est le plus parfait de tous les *metaux*, le plus pesant & le plus ductile de tous. L'argent est après l'or celui qui se diminue le moins par la fonte, ou par la rouille. Le cuivre est le plus dur de tous les *metaux* après le fer. Le fer est le *metal* le plus dur de tous. L'étain & le plomb ne different qu'en ce que l'étain est un peu plus dur & plus blanc, & se diminue moins à la fonte. Tous deux sont peu ductiles, faciles à fondre, & peuvent être dissous par le vinaigre rectifié. Le vif-argent ne ressemble aux *metaux* que par sa pesanteur extraordinaire. On a pretendu qu'il étoit la semence des *metaux*. Joachim Becherus a fait un livre qu'il a intitulé *Metallurgie*, où il est traitté de la generation, de la reduction & de la perfection des *metaux*. Quelques-uns pretendent qu'il y en peut avoir plus de sept. Alonso Barba dit qu'on a trouvé depuis peu en Boheme du bismuth, qui est entre le plomb & l'étain. Quelques-uns appellent le regule d'antimoine, & le sputer, des demi-*metaux*. Les Astrologues ont pretendu qu'il y avoit une si grande affinité, & tant de correspondance, entre les sept *metaux* & les sept planetes, que rien ne se passoit dans les uns que les autres n'y prissent part ; ils ont crû que cette correspondance se faisoit par le moyen d'une infinité de petits corps, qui partent de la planette & du *metal* . . . Pour ces raisons ils ont donné à ces sept *metaux* les noms des sept planetes, qui les gouvernent chacune en leur particulier. Ils ont voulu aussi que ces planetes eussent leurs jours choisis pour verser leurs influences sur notre hemisphere ; ainsi ils ont assuré que si l'on travailloit le Lundi sur l'argent, le Mardi sur le fer, & ainsi des autres, on réüssiroit bien mieux dans ce qu'on auroit dessein de faire. Ils ont dit encore que les sept planettes dominoient chacune sur chaque partie principale de notre corps ; & comme les *metaux* representent ces Planetes, que ces *metaux* étoient propres & specifiques pour guerir ces parties-là de leurs maladies, & pour les entretenir en leur vigueur : ainsi ils ont donné l'or pour le cœur, l'argent pour la tête, le fer pour le foye, l'étain pour les poumons & pour la matrice, le cuivre pour les reins, & le plomb pour la rate. LEMERY. Le travail sur les *metaux* est très ancien, puisqu'au premier âge du monde, Tubal Caïn, suivant le temoignage de Moyse, eut l'art de travailler avec le marteau, & fut habile pour faire des ouvrages de fer & d'étain.

Je n'ai pas un grain de ce *metal* qui procure toutes choses. LA BR.

METAL, se dit en particulier d'un melange d'étain & de cuivre qui s'appelle communément *metal*, tel que celui dont on fait les cloches. Le même *metal* s'appelle *bronze*, lorsqu'il y a moins d'étain que dans le *metal*. A qui les hommes pouvoient-ils mieux confier l'immortalité de leur nom, qu'à ces *metaux* sur qui le tems ne peut rien ? VALL.

Mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre,
Adorer le metal *que lui même il fit fondre.* BOIL.

On appelle un miroir de *metal*, ce que le vulgaire appelle *miroir d'acier*, par opposition à ceux de verre. Il se fait d'un mélange de cuivre & d'étain.

METAL, en termes de Blason, se dit de l'or & de l'argent representé par le jaune & le blanc. *On ne met jamais metal sur metal, ni couleur sur couleur*: autrement les Armoiries seroient fausses. Cette celebre regle du Blason vient des Tournois, où il faloit porter la cuirasse dorée ou argentée sur des habits de couleur, ou de legers habits de couleur sur la cuirasse, comme il est remarqué dans les relations des anciens Tournois. Il y a pourtant exception à cette regle en deux cas, qui sont les brisures, & les extremitez des animaux. L'Ecu ponctué par le Graveur represente l'or ; & quand il est tout-à-fait blanc & uni, il represente l'argent.

On appelle *ligne des metaux* sur le Compas de proportion, la ligne tracée sur chaque branche du compas & du même côté, pour connoitre la proportion de la pesanteur des *metaux*. Ils y sont distinguez par certains caracteres que les Chymistes ont accoutumé de leur donner, comme pour l'or un Soleil, pour le plomb un Saturne, pour l'argent une Lune, pour le cuivre une Venus, pour le fer un Mars & pour l'étain un Jupiter. La *ligne des metaux* est sur la même face que la ligne des Cordes.

Les Poëtes divisent la durée du monde en quatre âges, qu'ils marquent par les noms de quatre metaux, l'or, l'argent, l'airain & le fer. C'est à quoi Boileau a fait allusion dans sa Satyre, lorsqu'il dit,

. . . *Que la bonne foi dans l'amour conjugal,*
N'alla point jusqu'au tems du troisieme metal.

PRINCE METAL. Composition de cuivre & d'étain qui ressemble à l'or par la couleur. On dit qu'elle est de l'invention du Prince Robert, ou plutôt Ruppert (Palatin) pendant qu'il étoit en Angleterre.

METALLIQUE. adj. masc. & fem. Qui est de metal, qui concerne le metal. On tire de très-bons remedes des corps *metaliques*. On ne peut peindre un émail qu'avec des couleurs *metalliques* qui viennent des metaux, ou qui se font avec des metaux ; car les autres n'endurent pas le feu. Il y a un Traité de l'Art *Metallique* de Don Alonso Barba qui a été long temps au Perou.

On entend par *metallique*, tout corps terrestre du metal. Ce sont les parties excrementeuses des metaux, que l'action du feu en separe, ou qui se rencontrant dans les mines auprès des metaux, retiennent quelque chose de leur nature, comme quelques pierres, terres, ou sucs concrets mineraux. CORN. Il n'y a point de metal qui n'ait le sien, à l'exception de l'Or. ID.

METALLIQUE. adj. masc. & fem. Qui regarde les medailles. La science *metallique*. Mr. Bizot a fait l'Histoire *metallique* de Hollande: c'est-à-dire, par les medailles. Le P. Romani a donné au public en 1700. l'Histoire *metallique* des Papes, en deux vol. in fol. En 1635. Jaques de Bye fit imprimer la *France metallique* in fol. depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à Louis XIII.

METAMORPHOSE. subst. fem. Transformation d'une personne ; changement en une autre forme. Les Payens attribuoient à leurs faux Dieux les *metamorphoses*, comme de grands miracles. Il y a de deux sortes de *metamorphoses*, les unes apparentes, & les autres réelles. La *metamorphose* de Jupiter en taureau, la *metamorphose* de Minerve en vieille, sont du nombre des apparentes. La *metamorphose* de Lycaon en loup, la *metamorphose* d'Arachné en araignée, sont du nombre des réelles. La plûpart des *metamorphoses* cachent des sens allegoriques, soit pour la Physique, soit pour la Morale. Les Fables qui concernent les *metamorphoses* d'hommes en autres choses ou d'autres choses en hommes, sont venuës de trois sources, savoir, de l'ambiguité de l'ancienne langue dans laquelle on racontoit les histoires des premiers tems ; de quelques expressions figurées, même dans la langue greque, que l'on a prises mal à propos à la lettre ; & enfin de la liberté que les Poëtes ont prise, de feindre de leur chef de nouvelles *metamorphoses* à l'imitation des anciennes. LE CL. B. A. & M. T. 5. Quand on veut parler du tems fabuleux, on dit, au tems des *Metamorphoses*. L'Opera est le païs des *metamorphoses* ; là en un clin d'œil les hommes s'erigent en Demi-Dieux, & les Déesses s'humanisent. AMUS. SER. & COM.

Ce mot est Grec, *metamorphosis*, changement de forme.

METAMORPHOSE. Ce mot se dit aussi du Poëme qu'Ovide a composé sur le sujet des *Metamorphoses*. Ainsi on dit

dit les *Metamorphoses* d'Ovide. Si nous avions les Auteurs d'où Ovide a tiré ses *metamorphoses*, peut-être seroit-il plus facile de decouvrir l'origine de chacune de ces Fables, LE CL. On appelle aussi *metamorphoses*, divers petits Poëmes, qui ont été composez à l'imitation d'Ovide sur divers changemens, comme la *metamorphose* des yeux de Philis changez en astres. Un Jesuïte a fait aussi des *metamorphoses* sacrées ; comme celle de la femme de Lot en statuë de sel ; de Nabuchodonosor en bœuf, &c.

METAMORPHOSE, se dit au figuré, pour exprimer un changement extraordinaire dans les affaires publiques, ou dans la fortune &dans les mœurs des particuliers. Nous avons vu d'étranges *metamorphoses* en notre tems. Cet homme étoit fort libertin, & il est devenu fort devot; voilà une étrange *metamorphose*. La vanité est capable de toutes sortes de *metamorphoses*. LA ROCH. Ce Traitant est venu avec des sabots, & il a maintenant un grand équipage ; voilà une grande *metamorphose*. Vous verrez avec le temps bien d'autres *metamorphoses*; pour dire, bien d'autres changemens.

METAMORPHOSER. v. act. Transformer ; changer d'une forme en une autre. Les Poëtes feignent que Diane *metamorphosa* Acteon en cerf. Niobé fut *metamorphosée* en rocher.

METAMORPHOSER, se dit aussi figurément des personnes, & des choses qui ne sont transformées qu'en apparence ; mais qui sont neanmoins deguisées ; en telle sorte, qu'elles en sont absolument meconnoissables, jusqu'à ne conserver aucun des traits qu'elles avoient auparavant. C'est ainsi qu'il est dit que Jupiter se *metamorphosa* en taureau, en cigne, en pluye d'or, pour joüir de ses Maîtresses. Prothée se *metamorphosoit* en toutes sortes de figures. Platon a soutenu que l'Etre infini ne se peut jamais *metamorphoser*, ni prendre une autre forme que la sienne : parceque s'il paroissoit sous une autre forme que la sienne, il mentiroit en paroissant ce qu'il n'est pas. DAC.

METAMORPHOSER, se dit encore plus figurément de ceux qui se deguisent en changeant d'habits, ou en paroissant dans leurs mœurs tout autres qu'ils ne sont, & dont l'exterieur est tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre. L'amour propre se *Metamorphose* en toutes sortes de figures. LA ROCHEF. On dit à celui qu'on trouve fort deguisé à un bal, ou à un libertin qui s'est fait Religieux, Vous voilà bien *metamorphosé*, on ne vous reconnoit plus. Cet homme impose au public par sa physionnomie, & *metamorphose* son exterieur comme il lui plaît. VILL. Cette orgueilleuse Secte qui se paroit d'insensibilité, a été accusé par toutes les autres de vouloir *metamorphoser* les hommes en statuës. M. SC.

METAMORPHOSÉ, ÉE part. pass. & adj.

METAPHORE. subst. fem. Figure de Rhetorique, qui se fait quand le nom propre d'une chose se transporte à une autre, & que cette autre est plus élegamment expliquée par le nom transposé qu'on lui applique, que par celui qu'elle pourroit avoir naturellement ; comme quand on dit, la lumiere de l'esprit ; brûler d'amour; flotter entre l'esperance & la crainte. L'Ecriture sainte apelle élegamment par *metaphore* le ciel durant une secheresse un ciel d'airain. On dit de même d'une maison qu'elle est riante, lorsque la vuë en est agréable, & semblable en quelque maniere à cet agrément qui paroit sur le visage de ceux qui rient. La *metaphore* est la plus commune des figures de Rhetorique, & celle dont on entend parler par ce mot *figurément*. Quelquefois il n'y a rien qui exprime mieux les choses qu'une foule de *metaphores* continuées. BOI. L'Allegorie n'est qu'une *metaphore* continuée. La *metaphore* est une similitude abregée ; ensorte qu'on transporte une signification de son sujet propre, à un sujet étranger. Comme la *metaphore* est inventée pour mettre les objets devant les yeux, elle est d'autant plus parfaite, qu'elle les marque plus vivement, en les representant en mouvement, & en action. Les *metaphores* ne doivent avoir rien qui s'éleve au dessus de la simplicité du naturel ; ensorte qu'elles ne paroissent *metaphores* qu'à ceux qui les regardent de prés. BOU. Les *metaphores* doivent être suivies & continuées dans le même genre : elles sont vicieuses si on les prend de deux choses differentes. ID. C'est le propre des *metaphores* de relever& d'annoblir les expressions basses. Les *metaphores* doivent être tirées des images les plus nobles, & des objets les plus agréables. VAU. La *metaphore* multiplie les vûës de l'esprit ; elle lui presente divers objets liez par leur rapport ; elle promene l'imagination sur differens sujets. Il faut qu'on puisse en voir la convenance sans étude. Si la *metaphore* impose à l'esprit, ce n'est que pour lui plaire, elle ne le trompe qu'un moment. A travers une image étrangere elle laisse voir la verité. Quoiqu'elle propose double objet ; cette illusion n'est pas un mensonge. L'image qu'elle presente doit être des plus connuës : c'est assez donner d'exercice que de faire chercher la verité qu'elle envelope. La *metaphore* trop continuë, ou trop frequente, obscurcit le discours. L'esprit cherche d'abord les choses avec plaisir sous les figures étrangeres ; mais à continuer, il se fatigue. Pour un mot metaphorique il faut en donner plusieurs naturels. MAXIMES SUR LE MINISTERE DE LA CHAIRE. L'imagination vive de Montagne lui fournit sur toutes sortes de sujets une grande varieté d'images, dont il compose cette abondance d'agreables *metaphores*, dans lesquelles aucun Ecrivain ne l'a jamais égalé, c'est sa figure favorite. HUETIANA. Le P. Bouhours dit dans ses Nouvelles Remarques, qu'un des artifices de Voiture pour assaisonner les Proverbes les plus fades, étoit de les renverser & de les detourner, par le moyen de la *metaphore*, de leur signification ordinaire. Il n'y a rien de plus agreable qu'une *metaphore* bien suivie, & rien qui le soit moins qu'une *metaphore* trop poussée. BOU. Les *metaphores* ne doivent pas être poussées trop loin : autrement elles degenerent en ce qui s'appelle *froid*, dès qu'on n'y garde point de mesures. Cela s'entend si l'on parle serieusement, & sur un ton grave. Car si l'on badine, ou si l'on plaisante, il est permis de s'émanciper davantage. Les pensées les plus fausses, & les plus outrées, ne laissent pas quelquefois d'avoir un sens vrai. BOU. Les *metaphores* ne sont pas au gré de notre langue, si elles ne sont fort modestes. Le Cardinal du Perron prescrit cette regle pour les *metaphores*, c'est qu'elles descendent du genre à l'espece, & qu'elles ne doivent point remonter de l'espece au genre. On dit figurément, les *liens* de la societé ; mais non pas les *cordes* humaines qui nous attachent les uns aux autres ; parceque *lien* est un genre, & corde est une espece. Il y a une *metaphore* très condemnable. Elle consiste à appliquer aux veritez du Christianisme les noms praphanes que les Payens donnoient à leurs fausses Divinitez: Sannazar, Buchanan, l'Arioste, le Tasse & quelques autres Poëtes sont coupables de cette faute. Beaucoup de gens se servent aussi du mot de Fortune au lieu de Providence, ce qui n'est pas excusable dans des ouvrages Chretiens. REFL.

Et d'abord vous verrez mille auteurs pointilleux,
Huer la metaphore *& la metonimie.* BOIL.
Juste en ce point, il falloit l'être encore
Dans l'hyperbole & dans la metaphore. DU CER.

Ce mot vient du Grec *metaphorà*, qui signifie *deplacement*.

METAPHORIQUE. adj. masc. & fem. Qui tient de la metaphore, qui appartient à la metaphore. Une expression *metaphorique*, un discours *metaphorique*, une beauté *metaphorique*, telle que decrit Sorel dans son Berger extravagant. Les Peres expliquent la Bible par des sens *metaphoriques*, & allegoriques, qu'on peut multiplier à l'infini.

fini. Il doit y avoir dans les locutions *metaphoriques* une espece d'unité, desorte que les mots differens dont elles sont composées, ayent de la convenance entre eux, car rien n'est plus irregulier que de joindre ensemble des idées ou diverses, ou contraires, qui dissipent l'esprit, & qui lui font prendre le change. Par exemple, l'Eglise étoit *assiegée* par un *deluge* d'heresies. Voilà deux images, de *siege*, & de *deluge*, qui n'ont aucun raport. C'est passer tout d'un coup d'une Metaphore à une autre. Bou. Quand on traduit un livre Latin, il faut rendre les façons de parler *metaphoriques*, par d'autres termes *metaphoriques*; or comme il arrive très-souvent que les mêmes metaphores n'ont pas lieu dans les deux langues, le Traducteur est obligé de chercher d'autres metaphores que celles qui repondent precisément, & litteralement aux mots. Dan. Les definitions dont les termes sont *metaphoriques*, manquent souvent de clarté, & peuvent de plus être une occasion d'erreur en presentant une chose sous l'image d'une autre. Crousaz.

METAPHORIQUEMENT. adv. D'une maniere figurée & metaphorique. *Metaphoriquement* parlant. Il y a bien des endroits de l'Ecriture qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, mais les expliquer *metaphoriquement*.

METAPHRASTE. f. m. Celui qui traduit de mot à mot un Auteur. Menage dans la Requête des Dictionnaires a appellé Baudouin, le *Metaphraste*, à cause que c'étoit un grand Traducteur.

METAPHYSICIEN. f. m. Qui sçait la metaphysique. Les *metaphysiciens* ont obscurci plusieurs articles de la Religion. Le Cl. Les *metaphysiciens* modernes citent très souvent l'Ecriture mal-à-propos. Id. M. Leibnitz étoit *metaphysicien*, & c'étoit une chose presque impossible qu'il ne le fût pas; il avoit l'esprit trop universel. Font.

METAPHYSIQUE. f. f. Science qui considere les premiers principes de connoissance par raport aux êtres, & les idées universelles des êtres, soit corporels, soit incorporels: c'est cette partie de la Philosophie, dans laquelle l'esprit s'éleve au dessus des êtres particuliers, & juge des principes des Sciences, par abstraction, & en les detachant des choses materielles. Traité de *metaphysique*. Il y a bien de la *metaphysique* dans cet ouvrage. L'explication exacte de la moindre chose conduit necessairement aux abstractions de la plus haute *metaphysique*. Bay. Aristote a écrit plusieurs Livres de *Metaphysique*. La *metaphysique* d'Aristote est un amas de maximes & de recherches fort abstraites & fort confuses. Il établit pour principal objet de la *metaphysique*, l'être de la matiere entant qu'être, & il raisonne sur cette matiere d'une maniere si abstraite qu'on le perd de vuë. C'est de là que ses Sectateurs ont pris les idées de la matiere premiere & des formes substantielles, toutes idées qui n'ont aucune realité. Oe. M. Descartes commence ses recherches par la *metaphysique*; c'est-à-dire, par les choses les plus generales & les plus simples. Si le Pere Malebranche, & Mr. Locke, ont laissé encore bien des tenebres dans une matiere aussi abstraite que la *metaphysique*, ils l'ont du moins traitée autrement que les Anciens, & en ont parlé avec plus de clarté, & avec plus d'intelligence. Oe. M.

Il y a une partie de la *metaphysique* qui traite particulierement des Esprits, ou êtres spirituels. On l'appelle plus proprement *Pneumatologie*. On l'appelle aussi *Theologie* naturelle.

La *metaphysique* est comme le tronc, ou la racine de toutes les Sciences. Son objet est l'Etre, entant qu'il est separé de toute matiere, soit réellement, soit par la pensée.

Ce mot est Grec. Mr. Du Hamel pretend que ce nom a été forgé par les Sectateurs d'Aristote, & qu'il lui a été tout-à-fait inconnu.

METAPHISIQUE. Classe de Philosophie, où l'on doit enseigner la metaphysique. Etre en *metaphysique*. Il a fait la *metaphysique*.

METAPHYSIQUE. adj. masc. & fem. Qui appartient à la Metaphysique, qui est de la Metaphysique. Un cas *metaphysique*. Descartes a laissé plusieurs Meditations *metaphysiques* qui sont incomparables. Dans la 2. partie des *Conversations sur diverses matieres de Religion imprimées à Amsterdam* en 1687, on traite de l'étenduë de nos connoissances *metaphysiques*, de leur usage dans la Religion, & de l'abus qu'on en a fait.

Metaphysique, se dit aussi de ce qui est trop abstrait, trop subtil. Ce raisonnement-là est bien *metaphysique*. Des preuves abstraites & *metaphysiques*. Nic. Des principes subtils, *metaphysiques*, composez d'idées vagues peuvent aisément imposer. Crousaz.

METAPHYSIQUEMENT. adv. D'une maniere metaphysique. Cela est traité *metaphysiquement*. Il y a des choses qu'on ne peut concevoir que *metaphysiquement*.

METAPLASME. subst. masc. Terme de Grammaire. Transmutation; transformation. Ce changement se fait, ou en ajoutant, ou en ôtant, ou en changeant, soit une lettre, soit une syllable.

Ce mot est Grec, *metaplasmòs*.

METATARSE. f. m. Terme de Medecine. C'est une partie du squelette de l'homme, qui compose la partie mitoyenne du petit pied, & qui contient cinq os entre le talon & les orteils. On l'appelle autrement *avant-pied*.

Ce mot est Grec, formé de *metà*, après, & *tarsos* qui est la premiere & la plus grosse partie du pied.

METATHESE. f. f. Transposition, figure Grammaticale, qui se fait par une transposition de lettres dans un mot, ou de mots dans un discours.

Ce mot est Grec, *metathesis*.

METAYER. Voyez Metaïer.

METEIL. f. m. Dans quelques Provinces on dit *metail* & *metau*. C'est du blé moitié seigle & moitié froment. Le meilleur froment bise toûjours d'année en année, & devient enfin *meteil*. Le blé de dîme est du blé *meteil*. On n'est obligé de payer les fermes de dîmes & de champarts qu'en blé *meteil*. Le gros *meteil*, ou bon *meteil*, est celui qui est plus gras, ou plus fort de froment que de seigle. Le petit *meteil* est celui qui est plus maigre, ou plus fort de seigle que de froment. En Latin *meditaneum bladum*, *mixtum*, *mixtorium*, *mixtura* & *mixtiolum*.

METEL, ou METHEL. f. m. C'est une plante que Mr. Tournefort met parmi les especes de stramonium, & qu'il appelle *stramonium fructu spinoso rotundo semine nigricante*. Voyez Stramonium.

METEMPSYCOSE. L'Acad. écrit *metempsychose*. Subst. fem. Terme dogmatique. Passage, ou transmigration des ames d'un corps dans un autre. Platon dit dans son Timée, que l'ame de celui qui a bien vecu est transportée après sa mort, dans l'astre qui lui est destiné pour y vivre à jamais. S'il a été vicieux, il est transmué en femme à la seconde naissance; & s'il ne se corrige point, son ame passe dans des bêtes brutes semblables à ses mœurs. Les Pythagoriciens avoient cette opinion, qu'à la mort des hommes leurs ames passoient dans d'autres corps; & que si elles avoient été vicieuses, elles étoient enfermées dans des Corps de bêtes immondes, ou malheureuses, pour y faire penitence, & qu'après quelques siecles elles venoient animer d'autres hommes. Comme ils avoient compris que l'ame par sa nature n'est point perissable, ils s'imaginerent qu'elle alloit animer un autre corps, au sortir de celui qu'elle abandonnoit. Lucain appelle cette erreur un officieux mensonge, qui epargne les frayeurs de la mort & qui entretient dans la douce pensée, que l'ame ne fait

fait que changer de demeure, & qu'on ne cesse de vivre que pour recommencer une autre vie. Brebeuf a expliqué le sentiment des Pythagoriciens par les vers qui suivent :

Ils pensent que des corps les ombres divisées
Ne vont pas s'enfermer dans les champs Elisées,
Et ne connoissoient point ces lieux infortunez
Qu'à d'éternelles nuits le ciel a condamnez ;
De son corps languissant une ame separée
En reprend un nouveau dans une autre contrée ;
Elle change de vie au lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer.

Le fils du fameux Van-Helmont croyoit la *metempsycose*. Nouv. de la Rep. des L. T. Pythagore avoit pris cette opinion des anciens Brachmanes ; & elle dure encore parmi les Banjans, & les autres Idolâtres de l'Inde, & de la Chine. Elle fait le principal fondement de leur Religion, & ils en sont tellement entêtez, que non seulement ils ne mangent aucun animal qui ait eu vie, mais même ils ne se deffendent pas des bêtes farouches. Ils ne veulent pas non plus bruler du bois, de peur qu'il ne s'y trouvât quelque bestiole vivante ; & ils sont si charitables, qu'ils rachetent des mains des étrangers les animaux, quand ils voyent qu'ils sont prêts de les tuer. Les Druides dans les Gaules tenoient la *Metempsycose*. Le P. Calmet prouve par des textes de Philon & de Josephe que la doctrine de la *metempsycose* a été suivie par plusieurs Juifs, & qu'elle étoit fort commune du tems de J. C. parceque ses Disciples lui dirent; les uns croyent que vous êtes Jean Baptiste, les autres Elie, &c. J. des. Sc. Dec. 1722. A Lovango ceux de la race Royale tiennent une espece de *metempsycose*, & s'imaginent que l'ame des defunts entre dans le corps de ceux qui naissent dans leur famille. Dapper. Les legislateurs de l'Orient ont le merite d'avoir connu avant les Grecs, des êtres intelligens superieurs à l'homme, & l'immortalité de l'ame. S'ils ont cru la *metempsycose*, ils y ont été portez par des raisons apparentes. Ignorant toute creation, & établissant d'ailleurs qu'une ame ne pouvoit naitre d'une ame, & qu'il n'y pouvoit avoir un nombre actuellement infini d'ames, ils étoient forcez de conclure, que le nombre infini des vivants, qui s'étoient succedé les uns aux autres dans le monde, pendant toute cette éternité passée, qu'ils supposoient que le monde avoit déja duré, n'avoient pu être animez par ce nombre infini d'ames, sans qu'elles eussent passé une infinité de fois d'un corps en un autre. L'opinion de la *metempsycose* est donc fondée sur plusieurs Principes que nous reconnoissons ; & n'en contient qu'un certainement faux, qui est l'impossibilité pretendue de la creation. Quant aux suites naturelles de cette doctrine, la deffence des viandes est très saine dans les Indes, & l'horreur du sang seroit utile par tout. D'autre part l'opinion de la *metempsycose* console les hommes dans les malheurs de la vie, & les affermit contre l'horreur de la mort, par l'esperance qu'elle donne de revivre une autrefois plus heureusement ; & parce que les hommes sont credules à proportion de leurs desirs, on remarque que ceux, qui s'estiment les plus malheureux en cette vie, comme les Eunuques, s'attachent plus fortement à cette esperance d'une autre vie meilleure, que la Doctrine de la *metempsycose* donne aux gens de bien. La Loubere.

METEMPTOSE. s. f. Terme d'Astronomie. Les Astronomes appellent *metemptose*, lorsque par l'équation solaire les nouvelles Lunes arrivent un jour plus tard qu'elles n'arriveroient sans cette équation. Ce mot signifie *reculement*, ou *chute après*. La raison est qu'en retranchant le bissexte, il arrive que le jour qui devroit être le 29. de Fevrier selon l'ancien calendrier, est le 1. de Mars. Ainsi si, par exemple, la nouvelle Lune tomboit au 29. de Fevrier de l'ancien calendrier, elle ne tomberoit qu'au 1. de Mars dans le nouveau.

Ce mot est Grec, formé de *metà*, aprés, & de *emptosis*, chûte.

METEORE. s. m. C'est, selon les Philosophes, un mixte inconstant, muable, imparfait, qui paroît en l'air, & qui est formé de la matiere des élemens, qui n'est pas transformée, mais alterée. On entend par ce mot tous les corps mixtes qui se forment dans differentes regions de l'air, & qui s'y étant formez s'y detruisent bien-tôt, tels que sont les vents, les tonnerres, &c. Il y en a de trois sortes : les *ignées* comme sont le tonnerre, les feux follets, les dragons ardens, les étoiles tombantes, & tous les autres phenomenes de feu qui paroissent en l'air. Les *aëriens*, comme les vents, & les tourbillons. Les *aqueux*, comme les nuées, l'arc-en-ciel, la grêle, la neige, la gelée, la pluye, la rosée, & autres semblables. On y met aussi le miel, la manne, &c. On a vu des *meteores* en forme de clochers ardens, de lances flamboyantes, de javelots brûlants, de traits de feu volans, de chevrons de feu, de chevres sautelantes, des étoilles volantes, &c. La formation des *meteores* est expliquée dans un Traité exprès qu'en a fait Descartes. Aristote & Gassendi en ont aussi écrit. Les *meteores* dependent principalement des fermentations qui se font dans la terre. Regis. Les Grecs les ont nommez *meteores*, c'est-à-dire, *sublimes*, ou *haut élevez* ; les Latins, *impressiones*, parcequ'ils font plusieurs signes, & impressions en l'air.

METES, ou METTES. Vieux mot, pour, bornes, limites, & frontieres, selon Froissard. La chose étant tant hors les *metes* de la raison. Rab.

Du Latin *meta*, qui signifie la même chose.

METHODE. s. f. Maniere de dire ou de faire quelque chose, avec un certain ordre & suivant certains principes. Bonne *methode* ; *methode* facile, aisée, courte. Mauvaise *methode*. Ce maitre se sert d'une très bonne *methode*. C'est un homme qui a du genie, mais il n'a nulle *methode*. Chanter avec *methode*. Cette femme a la voix belle, mais elle n'a pas de *methode*.

Methode, en Philosophie, est l'art de se servir de sa raison, & de ranger ses pensées dans un ordre qui contribue à decouvrir la verité, ou à l'enseigner commodément aux autres, quand on l'a decouverte. Il y a deux sortes de *methodes* : l'une pour chercher la verité, qu'on appelle *analyse* ; & l'autre pour la faire entendre aux autres quand on l'a trouvée, qu'on appelle *synthese*. Log. Il faut penser avec *methode* pour s'instruire soi même : il faut étudier avec *methode* pour profiter des lumieres d'autrui ; il faut enfin suivre une certaine *methode* pour enseigner utilement les autres. Ces trois *methodes* ont leur convenance & leur diversité. *Logique* de Crouz. On peut encore distinguer deux sortes de *methode*. L'une simple & seche ; c'est celle des Geometres, qui ne cherchent qu'à proposer des veritez toutes nuës, & à en tirer des conclusions : l'autre composée & fleurie, qui est celle des Orateurs. Dac. La *Methode* de Descartes est un Ouvrage merveilleux. Les nouveaux Philosophes doivent à la *methode* de Descartes l'art de le combattre. La Motte. Les anciens Orateurs n'avoient point de *methode*. Bib. Univ. Les Anciens manquent de *methode*. Huetiana. Il faut lire avec *methode*, si on veut lire avec fruit. Or. M. Le plus sûr, le plus utile dans les Sciences, c'est de les apprendre avec *methode*. On dispute au College, si la Logique est un Art, une Science, ou une *Methode*.

Il y a plusieurs livres intitulez du nom de *Methodes*, & particulierement pour apprendre les Langues. Les Nouvelles *Methodes*, l'une pour la langue Grecque, & l'autre pour la langue Latine du P. Lancelot, excellent entre les autres ouvrages de grammaire.

Methode, est aussi la coutume, l'habitude, la maniere d'agir particuliere; l'adresse, la subtilité, l'habileté dont on se sert pour faire quelque chose, pour venir à bout de ses desseins. Voila ma *methode*, voila ma façon. La *methode* qu'il observe pour sa santé n'est pas mauvaise. Il n'y a personne qui n'ait sa *methode*, son caractere particulier. Ce principe merveilleux est notre grande *methode* de diriger l'intention. Pasc.

Non, je ne puis souffrir cette lâche methode;
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode. Mol.

On dit, il y a une *methode* à tout; pour dire, qu'il faut de la dexterité en toutes choses.

METHODIQUE. adj. m. & fem. Qui a de la regle & de la methode; ce qui se fait par art, & avec un certain ordre. Esprit *methodique*. Discours *methodique*. Traité *methodique*. On apprend, & on retient mieux les Sciences, quand elles sont disposées dans un ordre *methodique*. Il ne faut pas être toûjours ni si regulier, ni si *methodique*; il faut être hardi pour être heureux. Bal. Saint Thomas étoit tres-solide, & très-*methodique*. Le. P. Ra. Je n'estime point un Savant qui n'a point un esprit clair, & *methodique*. Bou. On appelle Medecins *Methodiques*, ceux qui s'attachent à la methode prescrite par les regles de la Medecine, par opposition aux *Empyriques* & *Chymistes*, qui usent de remedes violens, & de pretendus secrets. Voyez Medecin.

Sans garder dans ses vers un ordre methodique,
Son sujet de soi-même & s'arrange & s'explique. Boil.

METHODIQUEMENT. adv. D'une maniere methodique, avec methode. Il en parle *methodiquement*. Les Auteurs qu'il faut le plus rechercher, ce sont ceux qui traitent & enseignent les choses *methodiquement*. La Morale est propre à former *methodiquement* une bonne conscience. St. Ev.

METIS. Voyez Mestif.

METIVIERS, Voyez Mestiviers.

METL. s. m. Nom que les Mexicains donnent à un arbre qui croît parmi eux, & qu'ils cultivent fort soigneusement. C'est une espece d'aloës; qu'on appelle autrement *karata*, ou *maguei*. Voyez ces deux mots dans leur lieu.

METONYMIE. s. f. Figure de Rhetorique, qui se fait quand il y a quelque changement de noms, comme quand on met l'Inventeur pour la chose inventée; Bacchus pour le vin; Cerés pour le pain; le contenant pour le contenu, comme un verre, pour le vin qui est dedans; ou l'effet pour la cause, ou le Capitaine pour ses Soldats, la Grece pour les Grecs, l'Auteur pour son Ouvrage, & dans les phrases contraires en mille occasions.

Ce mot est Grec & signifie un nom pour un autre.

METOPE. s. m. Terme d'Architecture. C'est l'intervalle, ou quarré qu'on laisse entre les triglyphes de la frise de l'ordre Dorique. Ces quarrez étoient autrefois remplis d'ornemens, comme de têtes de bœuf, & autres choses qui servoient aux sacrifices des Payens. Mais parcequ'il y a beaucoup de difficulté à bien disposer les *metopes* & les triglyphes, dans la juste symmetrie que demande l'ordre Dorique, il y a des Architectes qui jugent à propos de ne se servir de cet ordre que pour des temples.

Metope, est un mot Grec qui ne signifie autre chose que la distance d'un trou à un autre, ou d'un triglyphe à un autre, parceque les triglyphes sont supposez être des solives, ou poutrelles qui remplissent des trous.

METOPION. s. m. Arbre qui est une espece de ferule, d'où distille la gomme ammoniac. Il croît abondamment dans les sables de la Lybie, & principalement aux environs du lieu où étoit autrefois le temple de Jupiter Ammon. En Latin *ferula ammonifera*.

METOPOSCOPIE. s. fem. Art qui enseigne à connoître le temperament & les mœurs des personnes par la seule inspection des traits du visage. Ce n'est qu'une partie de la Physionomie; parceque celle-ci fonde ses conjectures sur toutes les parties du corps. L'une & l'autre sont fort incertaines. Ciro Spontoni, qui a traité de la *metoposcopie*, dit que l'un considere sept lignes au front, & que chaque ligne a sa planete particuliere. La premiere est la ligne de Saturne; la seconde de Jupiter; la troisiéme de Mars, &c.

Ce mot est Grec, & signifie, *inspection du visage*.

METRE. s. m. Mot Burlesque qui vient du Grec, & qui signifie Vers. Il ne se dit qu'en riant.

Vous montrez bien par votre lettre,
Que vous m'avez écrite en metre,
Que trois peres peuvent souvent
Faire ensemble un fort bel enfant. Voit.

On dit *metre* en Anglois dans le même sens, mais il vieillit. Autrefois on a dit, *metrifier*, pour dire, faire des vers.

Du Grec *métron*, qui signifie proprement mesure, & qui est pris quelquefois pour, vers, à cause qu'il faut observer de la mesure en faisant des vers.

METRETE. s. m. Mesure de choses liquides, dont il est parlé S. Jean 11, 6. qui contenoit six festiers chez les Syriens. Cumberland.

METRIQUE. adj. m. & fem. Terme de Poëtique. Un *vers metrique* est un vers qui se mesure par des pieds composez de syllabes longues, & breves, comme les vers Grecs & Latins. Quelques-uns de nos Poëtes ont essayé de faire des *vers metriques*, comme Desportes & quelques autres après lui, mais ils étoient si contraires au genie de la langue Françoise, qu'on ne les a pû souffrir. Il en est de même de l'Hebraïque, de la Syriaque & de la plupart des langues Orientales, dont le genie se trouve à cet égard conforme à celui de la langue Françoise. Ces langues peuvent aisément fournir des rimes, mais elles ne sauroient souffrir de vers *metriques*, comme Joseph Scaliger & Capel l'ont remarqué. Bibl. Univ. T. IX.

METROPOLE. s. fem. Capitale d'une Province; ville principale, & qui est comme la mere des autres. Ce nom s'est donné dans les commencemens aux villes d'où sortoient des colonies. Dans la suite il s'est pris pour la ville principale d'une Province. On l'a donné quelquefois aux principales villes de l'Empire: c'est en ce sens qu'Eusebe apppelle Lion & Vienne, les *metropoles* des Gaules. S. Irenée appelle Jerusalem, la *metropole* de la nouvelle alliance. Suivant l'usage le plus commun, on entend par le mot de *metropole*, la ville principale d'une Province; presentement c'est une ville avec Siege Archiepiscopal. Rouen est la *metropole* de Normandie. Paris, Rheims, Toulouse, Bordeaux, sont des *metropoles*. Voyez sur ce mot le Pere Monet, qui a fait la liste des *Metropoles*, plus ample que celle du Pouillier des Benefices. Voyez Metropolitain.

Metropole, se dit aussi de l'Eglise principale d'une ville. La *Metropole* de Paris.

METROPOLITAIN, aine. adj. & subst. Il se dit de l'Archevêque, & de son Eglise Cathedrale. Il a appellé de la sentence de l'Evêque au *Metropolitain*. Eglise *Metropolitaine*; Siege *Metropolitain*. L'Empire Romain ayant été divisé en 13. Dioceses, & en 120 Provinces, chaque Diocese, & chaque Province avoit une metropole, ou ville capitale, où residoit le Proconsul, ou le Vicaire de l'Empire. L'Eglise se regla sur la division de l'Empire, & l'Evêque de la ville capitale eut la direction des affaires, & la préséance sur les Evêques de la Province. Leur residence dans la Metropole leur fit donner le nom de *Metropolitains*. Cette érection des *Metropolitains* est de la fin du troisiéme siecle, & elle fut confirmée par le Concile de Nicée. Usserius, & de Marca soutiennent pourtant que c'est un établissemen des Apôtres; mais il est certain que

que l'on regla le gouvernement Ecclesiastique sur la forme du gouvernement politique, & qu'on donna le nom, & l'autorité de *Metropolitans* aux Evêques des villes capitales de l'Empire, ou des Provinces qui le composoient. Cela est si vrai que dans la contestation entre l'Evêque d'Arles, & l'Evêque de Vienne, qui se pretendoient l'un & l'autre *Metropolitain* de la Province de Vienne, le Concile de Turin ordonna que celui qui prouveroit que sa ville étoit la Metropole civile, joüiroit du droit de *Metropolitain* Ecclesiastique. Du Pin. Quoique dans les Gaules le gouvernement Ecclesiastique ait été aussi formé sur le gouvernement civil, l'on n'y remarque pourtant que fort tard les distinctions de *Metropolitain*, & de Primat. Comme le Prefet des Gaules residoit tour-à-tour, ou à Treves, ou à Vienne, ou à Lion, ou à Arles, il leur communiquoit aussi tour-à-tour le rang & la dignité de Metropole. Cependant aucun des Evêques des Gaules ne s'attribuoit les droits, ni même la préseance de *Metropolitain*. L'Episcopat les égaloit tous, & pour le rang l'on n'observoit que le privilege de l'ancienneté. Cette égalité dura jusqu'au V. siecle. Alors les Evêques de Vienne & d'Arles se disputerent le droit des Ordinations qui appartient aux *Metropolitains*. &c. Mr. du Pin a remarqué que dans les Provinces d'Afrique, excepté celles dont Carthage étoit la Metropole, le lieu de la residence de l'Evêque le plus âgé devenoit la Metropole Ecclesiastique. La raison est sans doute, que ni le Proconsul, ni le Prefet ne venoit jamais resider dans ces Provinces écartées, pour fixer par sa residence le droit de Metropole. Mr. du Pin a encore observé qu'en Asie il y avoit des Metropoles de nom seulement : c'est-à-dire qui n'avoient aucuns Suffragans, ni aucun droit de *Metropolitain*. Les Evêques de Nicée, de Chalcedoine, & de Beryte, avoient la pressеance au dessus des autres Evêques de la Province, & le nom de *Metropolitains* sans autres droits que cette prerogative d'honneur : ils étoient eux-mêmes soumis à leurs *Metropolitains*. Le nom de *Metropolitains* a toûjours été donné dans l'Eglise Grecque aux Evêques des Metropoles; mais dans l'Eglise Latine ils ont aussi été appellez Primats. Les *Metropolitains* ont droit de punir les Evêques qui sont en faute, de juger des appellations interjettées de leurs jugemens, de regler la discipline generale de la Province, de proceder contre les mauvais Ecclesiastiques, de visiter les Dioceses de leur Province, & d'y faire porter la Croix. Le Pallium qu'on leur donne étoit autrefois un ornement Imperial. Tous les Evêques le portent dans l'Eglise Grecque. En Occident le Pape l'accorde presque aux seuls *Metropolitains*. Hildebrand *de Hierarchia Veteris Ecclesiæ*. Le *Metropolitain* a le privilege d'ordonner ses Suffragans. Les appellations des sentences renduës par les Suffragans se relevent devant le *Metropolitain*. Dès le 8. Siecle les Papes avoient trouvé moyen d'affoiblir l'autorité des *Metropolitains*, en les obligeant à reçevoir necessairement le Pallium de Rome, & à s'assujettir canoniquement en tous points à l'Eglise Romaine. Depuis, cette condescendance fut changée en serment de fidelité sous Gregoire VII. Mez.

Metropolitain, aine, est aussi adj. On dit, une Eglise *Metropolitaine*. Un Siege *Metropolitain*.

METS. s. m. Ce qui est bon à manger, qu'on a preparé pour servir sur la table. Les perdrix, les faisans, sont des *mets* fort delicats. La diversité des *mets* excite l'appetit. Les gelées, les ragoûts, les pâtisseries, se servent dans l'entre-*mets*

Tantale enrage de manger,
De mets friands sa table on couvre;
Aussi-tôt que la bouche il ouvre,
Pour en manger son chien de sort,
Crac; ils s'en vont je ne sçais où. Scar.
Le changement de mets rejouit l'homme,
Quand je dis l'homme, entendez qu'en ceci
La Femme doit être comprise aussi. La Font.

Ce mot en vieux François signifioit *jardin*, & *mélange d'herbes*, dont on a fait les premiers *mets*. Il etoit derivé du Latin *meto*; comme qui diroit *fruits moissonnez*. Du Cange le derive de *missus* & *ministratio*, signifiant *plat* ou *service*. On a dit aussi *missorium* & *missurium* dans le même sens. Il paroît par là qu'il faudroit écrire *mes*, & non pas, comme on écrit, *mets*. Men.

METTABLE. adj. masc. & fem. Qui est de mise, qui est recevable. Il se dit des monnoyes. Cette pistole est trop legere, elle n'est pas *mettable*. Il se dit des habits, du linge, &c. Cet habit n'est pas *mettable*, n'est plus *mettable*, c'est-à-dire, qu'on ne le peut plus mettre, parcequ'il est mal fait, ou parcequ'il est usé, ou hors de mode. Ce linge n'est pas *mettable*. Il se dit aussi des personnes. C'est un homme *mettable*, assez *mettable*, fort *mettable*, c'est-à dire, un honnête homme, qui peut être produit par tout.

METTEUR. s. m. Ce mot ne se dit jamais seul. Ainsi on dit *Metteur en œuvre*; & alors il signifie un Orfevre qui émaille les ouvrages d'orfevrerie, & met en œuvre les pierres precieuses. Quiconque veut être un habile *metteur en œuvre*, doit sçavoir parfaitement le dessein.

On dit aussi *metteur à port*, pour signifier un Ouvrier sur les ports de Paris, qui decharge le vin, le foin, & autres provisions, & les met sur le port pour être debitées.

METTRE. v. act. *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. Je mettois. Je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. J'ai mis. Je mettrai. Que je mette. Que je misse. Je mettrois.*

De *mittere*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis en la signification de *ponere*. Men.

Ce mot est de grande étenduë dans la langue, & change de signification selon les autres mots avec qui on le marie. On en va donner beaucoup d'exemples.

Mettre. Poser en quelque situation, ou en quelque lieu. Dieu a *mis* les étoiles au ciel, & les animaux sur la terre. Ce General a *mis* ses troupes en bataille, en quartier d'hiver. Ce Ministre a *mis* toutes choses dans un bel ordre. Il s'est *mis*, il s'est placé en son rang. Il a *mis* pied à terre en un tel endroit. *Mettre* la tête à la fenêtre. *Mettre* à part quelque chose. On dit chez les Artisans, *mettre* du bois sur son fort, le *mettre* de champ; pour dire, le poser sur le coté qui est moins épais, & sur lequel il aura le plus de force. *Mettre* quelcun en sentinelle, aux aguets. *Mettre* du linge, de la vaisselle en voye. C'est un homme qui ne sçait où se *mettre*, où se fourrer. Il ne sçauroit *mettre* un pied devant l'autre. Il n'a pas *mis* le pied chez moi depuis un an.

Mettre, se dit aussi en parlant des personnes & des choses, suivant leurs differens mouvemens & dispositions. Il a *mis* ce valet en apprentissage. Il a *mis* son fils à l'Academie. Cet homme s'est *mis* en bonne posture à la Cour. Se *mettre* en garde, en posture, en deffense. Il a *mis* ce pion en prise. *Mettre* les humeurs en mouvement. Il s'est *mis* à couvert, à l'abri durant l'orage, la persecution. Il s'est *mis* au bien, il s'est converti. Il s'est *mis* à l'écart. Il a *mis* sa conscience, son bien, son honneur en sûreté. *Mettre* une chose en branle. C'est un brave qui *mettra* plutôt la main à l'épée qu'à la bourse. C'est une vilaine qui a *mis* son corps à l'abandon, qui s'est prostituée. On dit dans le stile familier, *mettre* quelqu'un à bien, pour dire, lui faire quitter ses mauvaises habitudes. Et dans le sens opposé, on dit, *mettre* à mal, & cela se dit plus ordinairement des femmes que l'on seduit. *Mettre* une femme à mal.

mal. On dit aussi, qu'un homme s'est *mis* dans les remedes, qu'on l'a *mis* au lait, qu'il s'est *mis* entre les mains des Medecins; pour dire, qu'il a cherché toutes les voyes pour recouvrer sa santé. On dit aussi, qu'un valet se *met* à tout, pour dire, qu'il offre de rendre toute sorte de services; & qu'un homme se *met* à tous les jours; pour dire, qu'il ne s'épargne point, qu'il rend tous les services qu'il peut à ses amis, qu'il se *met* en quatre pour eux.

METTRE, signifie aussi, Enfermer, envelopper, serrer. Il a bien *mis* des écus en bourse. *Mettre* un lievre en pâte. *Mettre* un homme en terre. *Mettre* de l'eau dans un canal, dans un bassin.

Il signifie au contraire, Chasser, faire sortir. Il a *mis* dehors son Maître d'Hôtel. Il faut *mettre* hors ces mauvaises humeurs. On croit qu'on *mettra* en campagne de bonne heure. *Mettre* aux champs. Se *mettre* au large. *Mettre* hors de combat.

METTRE, signifie aussi, Assembler, joindre ensemble. Ce Prince est si foible, qu'il n'a jamais pû *mettre* sur pied trois mille hommes. Je le *mets* au nombre de mes amis. C'est un avare qui *met* sou sur sou. Il a *mis* ensemble ces parties pour s'aboucher & s'accorder. On a *mis* des Archers en queuë à ces voleurs. Les ennemis paroissoient, mais on leur a *mis* en tête, on leur a opposé une armée.

METTRE, signifie aussi, Depenser, employer à quelque chose. En toutes les affaires & commerces, il faut y *mettre*, y avancer avant que de recueillir. Quand on poursuit une mauvaise dette, on *met* de bon argent avec du mauvais. Il faut bien servir son maître, mais il ne faut pas y *mettre* du sien. Je veux bien y *mettre*, y employer, y donner mon temps, mes soins, mes peines. Il a *mis* tout en usage pour parvenir à ses fins. Voilà de l'argent faux qu'on ne sçauroit *mettre*, faire passer. Ils ont *mis* telle somme en commun pour negocier. Il a acquis ce fonds sans *mettre* la main à la bourse, sans main *mettre*. On dit aussi, qu'un homme se *met* en frais, quand il fait quelque legere depense de mauvaise grace.

METTRE, signifie aussi, S'appliquer, s'employer à quelque chose, travailler. Se *mettre* à l'étude, au negoce. Se *mettre* en tête quelque chose. *Mettre* la main à l'œuvre, à la pâte. *Mettre* au net un ouvrage. *Mettre* peine à le perfectionner. *Mettre* fin à une affaire, s'y appliquer jusqu'à ce qu'elle soit terminée, y *mettre* la derniere main. On le dit même des ouvrages de l'esprit. *Mettre* la main, la derniere main à un Poëme, à un discours.

On dit aussi, qu'un diamant est bien *mis* en œuvre; qu'un Orateur a bien *mis*, bien enchassé une telle pensée dans son Livre, dans son Sermon.

METTRE, se dit aussi chez les Artisans. *Mettre* en couleur. *Mettre* en presse. *Mettre* au billon. *Mettre* à la fonte. *Mettre* à la coupelle. *Mettre* en grand, en petit. *Mettre* dans le tan. *Mettre* à la teinture. *Mettre* en galle, en pastel. *Mettre* à la lescive.

METTRE, signifie aussi, Commencer, ou finir quelque chose. Il se faut *mettre* en chemin. Il s'est *mis* en devoir de faire voir une telle chose. Il *met* les autres en train. Il a *mis* des bornes à ses conquêtes. *Mettre* fin à son discours. Se *mettre* en humeur. *Mettre* sur les voyes. *Mettre* quelqu'un en goût d'une chose; c'est lui en faire naître l'envie. Se *mettre* en goût d'une chose, c'est s'y plaire, s'y attacher. Cet Ecuyer a *mis* ce Prince à cheval, lui a *mis* les armes à la main; pour dire, lui a donné les premieres leçons de menage, ou de l'escrime. Ce Maître lui a *mis* la main sur le luth, a commencé à lui apprendre à joüer du luth.

METTRE, Detruire, ruiner. *Mettre* quelcun à mort, au tombeau. *Mettre* tout à feu & à sang. *Mettre* en pieces une armée. *Mettre* quelcun à la besace, au berniquet, le *mettre* au blanc. *Mettre* un mur, un bâtiment par terre. *Mettre* en chemise. *Mettre* tout en combustion. *Mettre* en fuite, en desordre, en desarroi, en deroute. *Mettre* en poudre, en cendres une ville. *Mettre* sur le carreau. *Mettre* aux abois. *Mettre* à bout, ou pousser à bout. *Mettre* à rançon. *Mettre* aux fers. *Mettre* en quartiers. *Mettre* à perdition. *Mettre* tout à l'abandon.

METTRE, signifie au contraire, Faire profiter, accroître. *Mettre* de l'argent à rente, à interêt, à usure, à fonds perdu. Il l'a *mis* en fonds de terre. On a de la peine à bien *mettre* son argent pour le faire profiter. C'est un homme qui *met* tout à profit. Se *mettre* en possession d'une terre, d'une charge, d'un Benefice. Se *mettre* en honneur, en credit, en reputation. *Mettre* en vogue. *Mettre* en regne. *Mettre* à la mode.

METTRE BAS, tout seul, se dit des femelles de quelques animaux, & signifie faire des petits. On dit aussi, qu'on a *mis bas* dans les Imprimeries, & dans quelques atteliers ou manufactures, quand on a congedié les Ouvriers, ou abandonné le travail. On dit aussi, que les cerfs *mettent bas*, quand ils quittent leurs têtes vers le mois d'Avril. On dit, qu'une maladie a *mis au bas* une personne, quand elle l'a *mis* à l'extremité; qu'on a *mis au bas* quelcun; pour dire, qu'on l'a humilié, qu'on l'a ruiné.

METTRE, se dit au Palais en ces phrases. *Mettre* l'appellation au neant, c'est, Debouter d'un appel. *Mettre* l'appellation & ce dont a été appellé au neant, c'est, Infirmer la sentence: & cette prononciation n'appartient qu'aux Cours Souveraines. *Mettre* hors de Cour & de procès sur une demande, c'est, Debouter le Demandeur. On dit, Se *mettre* en état; pour dire, Comparoître en Justice sur un Decret; c'est-à-dire, Se *mettre* en prison, quand il y a un Decret de prise de corps, ou faire un acte de comparution personnelle au Greffe, quand il n'y a qu'un ajournement personnel: & on dit, *mettre* un procès en état; pour dire, Achever son instruction. Donner un appointement à *mettre*, ou simplement, à *mettre*, c'est, Ordonner que les pieces des parties seront *mises* entre les mains d'un Rapporteur, pour leur faire droit sommairement sur des matieres provisoires. On dit, *mettre* sur une requête; pour dire, la repondre. *Mettre* un sac au Greffe; pour dire, Produire. *Mettre* un arrêt; pour dire, le donner au Greffier, pour le faire expedier aux parties. Un Avocat dit aussi, Je *mets* en fait, j'assûre un tel fait. On dit aussi, *mettre* à execution les sentences, les arrêts. *Mettre* un arrêt en peau. *Mettre* une minute en grosse. *Mettre* en depôt, en sequestre. *Mettre* en gage. *Mettre* en possession. En ce sens il vient de *mittere*. On dit, *mettre* à l'enchere, *mettre* à prix; pour dire, Faire une estimation. *Mettre* en vente, *mettre* en criées, à l'encan, au rabais. *Mettre* en curatelle. *Mettre* en interdit. *Mettre* une tête à prix; pour dire, Proscrire quelcun. On dit aussi en stile de Pratique, *mettre* la main *ad pectus*; pour dire, *mettre* la main sur l'estomac pour affirmer qu'on dit vrai. Et cette formule n'est en usage qu'à l'égard de ceux qui sont dans les Ordres sacrez, & à qui on fait prêter serment. L'ACAD.

On dit encore; *Mettre* en la main du Roi & Justice; pour dire, saisir. *Mettre* un fief hors de ses mains; pour dire, s'en deffaire, lorsqu'on ne le peut retenir selon les loix. On dit aussi, *mettre* en un contrat, *mettre* en son marché, c'est-à-dire, y inserer quelques clauses particulieres. *Mettre* en ligne de compte; pour dire, *mettre* en consideration quelque chose. *Mettre* une question sur le tapis, *mettre* papiers sur table; pour dire, Examiner une affaire. On dit aussi, *mettre* l'espece d'une loi, exposer le cas.

METTRE, se dit aussi en parlant des punitions & des crimes. *Mettre* à l'amende, au carcan, au pilori, aux galeres. *Mettre* au Ban de l'Empire. *Mettre* quelcun en Justice, le deferer pour crime, le faire assigner pour quel-

quelque action civile, c'est, le *mettre* en cause. *Mettre* en prison, ou hors de prison. *Mettre* en liberté. Il s'est bien purgé du crime qu'on lui avoit *mis* sus. *Mettre* un Religieux *in pace*.

METTRE LA MAIN, ou LES MAINS, se dit en parlant des violences ou des entreprises qu'on a fait à l'égard de la personne ou des droits de quelcun. C'est un grand crime de *mettre les mains* sur un Prêtre. Les Princes seculiers ne doivent pas *mettre la main* à l'encensoir, entreprendre sur les droits de l'Eglise.

METTRE, se dit en termes de Manege, en parlant des façons de manier un cheval. Ce cheval est propre à *mettre* aux courbettes, aux airs relevez. Ce Barbe a été bien *mis*, bien dressé. On *met* un cheval au pas, au trot, au galop. On dit, le *mettre* en haleine, ou hors d'haleine. On dit aussi, *mettre* un cheval dedans; pour dire, le dresser, le *mettre* dans la main, dans les talons. Il y a des chevaux difficiles à *mettre* dedans. On dit aussi, *mettre* un cheval sous le bouton; pour dire, le tenir en état par le moyen du bouton des rênes qu'on abaisse, comme si le Cavalier étoit dessus. On dit aussi, *mettre* un cheval à l'herbe, ou lui donner le verd, pour le rétablir & l'engraisser.

En termes de Marine, on dit, *mettre* à la voile, *mettre* en en mer; pour dire, Partir d'un port. *Mettre* à flot, *mettre* à bord, se *mettre* à la largue. On dit aussi, Se *mettre* à nage; pour dire, se jetter à l'eau. *Mettre* pavillon bas, quand on saluë un superieur, ou quand on se rend. On dit aussi, *mettre* ou couler à fond un vaisseau. *Mettre un navire dehors*; pour dire, le tirer de dessus le chantier, & le *mettre* à l'eau. *Mettre tout au vent*; c'est lorsqu'on est contraint par un gros tems de *mettre vent en pouppe*, ou autrement, & *mettre vent en pouppe*, c'est tourner le derriere du vaisseau contre le vent. *Mettre en ralingue*, se dit, pour dire, *mettre* le vaisseau de telle sorte que le vent ne prenne point dans les voiles, *& mettre en panne*, pour dire, la même chose, c'est quand le vaisseau attend quelque chose, & ne fait point route. On a dit encore *mettre les voiles dedans*, *mettre à sec*, *mettre à mât & à cordes*; pour dire, ferler les voiles & les serrer sans en garder aucune; *mettre le vent sur les voiles*; pour dire, les *mettre* parralleles au vent, afin d'empêcher qu'elles n'en prennent; *mettre les basses voiles sur les cargues*; pour dire, se servir des cargues pour les trousser par en en bas. *Mettre coté en travers*; pour dire, mettre le vent sur les voiles de l'avent, & laisser porter le grand hunier en sorte que le vaisseau prête le coté au vent; *mettre son vaisseau à la bande*; pour dire, le faire ranger sur un coté, pour le radouber ou étancher quelque voye d'eau; *mettre à la cape*; pour dire, n'avancer, ni reculer; *mettre le cap*; pour dire, tourner la prouë d'un navire du coté du vent qu'on s'est proposé de suivre; *mettre un navire en bunin*; pour dire, l'agréer de tous les cordages; *mettre une galere en estime*; pour dire, balancer une galere de telle sorte qu'elle aille aussi vîte qu'il se peut: *mettre à terre*, c'est descendre du monde, ou autre chose du vaisseau à terre; *mettre* un matelot *à terre*, c'est pour s'en defaire quand il ne fait pas son devoir.

En termes de Jardinage on dit, se *mettre* à fruit, pour, porter du fruit. Les arbres se *mettent* à fruit, cet espalier se *met* à fruit cette année. LIGER.

METTRE, se dit aussi en parlant de jeux, de gageures, de suppositions. Que voulez-vous *mettre* que cela n'est pas? pour dire, que voulez-vous gager? J'y *mettrois* ma tête à couper, j'en *mettrois* ma main au feu. Il faut *mettre* au jeu, le tapis brûle. C'est une duppe qui s'est laissé tromper, on l'*a mis* dedans, on l'a fait perdre. *Mettons*, posons le cas que cela soit, qu'en arrivera-t-il? *Mettre* à la Banque, à la Lotterie. *Mettre* en bredouille, joüet à toûjours *mettre*. *Mettre* quelcun en jeu, le citer.

On dit aussi du service de la table, *Mettre* le couvert, *mettre* sur table; c'est, servir à manger. *Mettre* en ragoût, *mettre* en capilotade. On l'a *mis* à toutes sauces. C'est un tel qui *met* la nappe; pour dire, On mange chez lui. *Mettre* couteaux sur table, se preparer à faire grand chere.

METTRE, se dit aussi en parlant des habits; & on dit qu'un homme sçait bien se *mettre*, quand il sçait s'habiller proprement & convenablement. On dit d'une femme, qu'elle est bien *mise*, qu'elle est bien sous les armes; quand elle sçait ce qui lui sied bien. *Mettre* un habit neuf, du linge blanc. On dit qu'un homme *met* tout sur soi, quand il depense tant à s'habiller, qu'il ne lui reste rien pour vivre. On dit aussi, *mettez* votre chapeau, *mettez* dessus, quand un superieur donne permission à un inferieur de se couvrir devant lui. On dit qu'un homme s'est *mis* à nud, quand il s'est depouillé. *Mettre* ses souliers en pantoufle. *Mettre* chausses bas; pour dire, se detacher.

METTRE, se dit figurément. Il faut *mettre* toutes choses en la main de Dieu. Tout est perdu, si Dieu n'y *met* la main. L'Ecriture dit qu'un bon Pasteur *met* sa vie pour son troupeau; pour dire, la hazarde, la sacrifie. *Mettre* à quelqu'un devant les yeux la crainte de Dieu, son devoir. *Mettre* sa conscience entre les mains d'un Directeur. *Mettre* dans sa memoire un bienfait. *Mettre* sous les pieds une injure, la mepriser, la *mettre* en oubli, la *mettre* aux pieds de la croix. *Mettre*, graver dans son esprit. *Mettre* en doute. *Mettre* en courroux, en inimitié, en inquietude, en mauvaise humeur. *Mettre* une chose en tête; pour dire, persuader. *Mettre* en vers, en François, en Latin. On dit aussi, *mettre* en deliberation, *mettre* en dispute, en question, en arbitrage, en compromis. *Mettre* en avant une proposition. *Mettre* en lumiere ou au jour quelque Ouvrage. *Mettre* une Histoire par écrit. Le temps *met* toutes choses en évidence. On dit aussi, qu'un homme s'est *mis* dans les bonnes graces, dans l'esprit d'une personne; pour dire, qu'il s'est fait aimer, ou estimer d'elle; qu'on l'a *mis* mal avec quelcun; pour dire, qu'on l'a brouillé avec lui. *Mettre* au beau chemin. Il l'a *mis* en son tort. Il a *mis* la main à la conscience. *Mettre* en colere, en furie. *Mettre* en rut. *Mettre* aux champs. *Mettre* hors des gonds, hors du sens. On dit, *mettre* quelqu'un à la raison; pour dire, le reduire à faire ce qu'on souhaite. Je sçaurois bien le *mettre* à la raison.

... Par les leçons du Theatre
Le fat le plus opiniatre
Est bientôt mis à la raison. BOURS.

On dit aussi que quelqu'un se *met* à la raison, lorsqu'il fait ce qu'on souhaite de lui. Il s'est *mis* à la raison. On dit, je *mettrois* ma vie, ma tête à couper, que cela est; pour dire, qu'on est assuré d'une chose. On dit aussi au même sens, j'en *mettrois* ma main au feu.

METTRE, se dit aussi absolument & avec des adverbes en quelques phrases. On l'a *mis* à même; pour dire, on a tout laissé à sa discretion, il en peut prendre tant qu'il voudra. On l'a *mis* au pis; pour dire, on l'a deffié de faire tout le mal qu'il pourroit. Il y en a d'autres exemples ci-dessus.

METTRE, se dit proverbialement en très-grand nombre de phrases, dont voici les principales, qui sont expliquées ailleurs. *Mettre* de l'eau dans son vin. *Mettre* le feu aux étouppes. *Mettre* de la paille, du foin dans ses souliers, dans ses bottes. *Mettre* la charruë devant les bœufs. *Mettre* la clef sur la *fosse*. *Mettre* un homme en chemise; le *mettre* en blanc; pour, le ruiner. *Mettre* quelqu'un en beaux draps blanc; pour, en dire du mal, en medire. Se *mettre* en frais. *Mettre* tout par écuelles. *Mettre* le tout pour le tout. *Mettre* le nez en quelque chose.

ſe. *Mettre* la faucille dans la moiſſon d'autrui, pour, s'ingerer dans les affaires d'un autre. *Mettre* le cœur au ventre, ou le feu ſous le ventre. *Mettre* tout ſens deſſus deſſus. Il reſſemble aux Chaudronniers, il *met* la piece auprès du trou. *Mettre* du côté de l'épée. *Mettre* les fers au feu. Se *mettre* en rang d'oignon. Se *mettre* ſur ſon quant à moi; pour dire, marquer par des geſtes ou par des diſcours de vanité, qu'on croit être fort au deſſus des autres. Se *mettre* ſur le trotoir; c'eſt commencer à paroître dans les Compagnies. Se *mettre* en quatre pour quelcun, pour le ſervice de quelcun; c'eſt faire toutes choſes imaginables pour lui. *Mettre* le pied dans la vigne du Seigneur, c'eſt, s'ennyvrer. *Mettre* les fers au feu pour quelque affaire, c'eſt, ſonger, y travailler tout de bon. *Mettre* un homme à quia; c'eſt le reduire à ne ſçavoir plus que repondre. *Mettre* au rang des pechez oubliez. *Mettre* ſur les dents. *Mettre* en beſogne. *Mettre* pinte ſur chopine. *Mettre* toutes pierres en œuvre. *Mettre* le pain à la main. *Mettre* la plume au vent, hazarder quelque choſe. On dit auſſi, *mettre* le marché à la main, pour, temoigner de l'indifference ſur quelque choſe. *Mettre* à la pile, au verjus; c'eſt, medire de quelcun. Il eſt bas.

METTRIEUX. ſ. m. Vieux mot. Fagots.

MEU.

MEUBLE, adj. de tout genre. Qui eſt aiſé à remuer. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Terre *meuble*; pour dire, une terre legere, aiſée à labourer. L'ACAD.

Du Latin *mobilis*.

MEUBLE, & adj. ſubſt. maſc. Bien qui ſe peut tranſporter d'un lieu à un autre, qui ſe peut cacher ou detourner, qui n'eſt point attaché au ſol, à la terre. En France on ne reconnoît que deux ſortes de biens, *meubles*, & immeubles. Les *meubles*, c'eſt l'argent comptant, les marchandiſes, les dettes par cedulles ou obligations, des beſtiaux, uſtenciles d'hôtel qui ne tiennent ni à fer ni à clou, ni ne ſont ſcellées en plâtre, mais qui ſe peuvent tranſporter ſans fraction, ni deterioration. Les *meubles* n'ont point de ſuite par hypotheque, mais ſont ſujets à revendication. Les creanciers viennent par contribution ſur les *meubles*. Le bois, le blé, le foin couppé, le poiſſon en boutique, ſont reputez *meubles*. Mais quand ils ſont pendans par les racines, & le poiſſon dans l'étang ou le vivier, ils ſont reputez immeubles. Les peres & meres ſuccedent à leurs enfans a l'égard des *meubles*. On dit auſſi, Une univerſalité de *meubles*, d'une ſucceſſion mobiliaire.

MEUBLE, ſignifie auſſi tout ce qui eſt deſtiné au ſervice d'une maiſon, ſoit de la ville, ſoit de campagne, tant pour la garnir, que pour l'exploiter & la faire valoir. Les *meubles* de ſale, de chambre, de cuiſine. Les charuës & harnois ſont les *meubles* de la baſſecour. On appelle *meubles meublans*, ceux qui ſont abſolument neceſſaires pour le menage, les lits, chaiſes, table, vaiſſelle. Au Japon les *meubles meublans*, les vernis, les armoires, les cofres, ne ſont point mis en parade, ni regardez comme des ornemens. VOY. DE HAGENAER. Les *meubles* precieux ſont les tableaux, la vaiſſelle d'argent, & autres ſuperfluitez qui ne ſervent que d'ornement. *Meubles* d'été, *meubles* d'hiver. Il faut ſaiſir & diſcuter les *meubles* d'un mineur, avant que de decreter ſes immeubles. On fait maintenant grande depenſe en *meubles*. Il n'y a rien de plus magnifique que le Garde-*meuble* du Roi.

MEUBLE, ſe dit en une ſignification plus étroite, d'un lit & des chaiſes de même parure; ou même de leur ſimple garniture. Cette femme travaille depuis quatre ans a un *meuble* en tapiſſerie, en broderie. Elle a acheté un *meuble* magnifique de Damas; elle a fait faire un petit *meuble* de brocatelle pour ſa maiſon de campagne.

MEUBLE, en termes de Blaſon, ſe dit de tout ce qui charge, briſe ou accompagne les pieces, & les diviſions d'un écu, comme animaux, fruits, arbres, beſans, macles, &c.

MEUBLE, ſe dit auſſi au figuré pour tout ce qui peut être de quelque uſage; pour tout ce qui peut procurer quelque avantage.

La vertu, ſans argent, n'eſt qu'un meuble *inutile.* BOIL.

MEUBLER. v. act. Mettre des meubles dans une maiſon pour la commodité, ou la neceſſité. *Meubler* un appartement. Tous les baux ſont faits à la charge de *meubler* la maiſon; de la garnir de meubles exploitables; de *meubler* une metairie de harnois, de beſtiaux.

MEUBLER, ſe dit figurément de l'eſprit, ou de la memoire; pour dire, l'orner, l'enrichir. Je me promets bien d'oublier toutes ces bagatelles, dès que j'aurai occaſion de *meubler* plus richement ma memoire. TOUR. *Meubler* ſon eſprit. On ſonge à *meubler* la tête des jeunes gens de ſcience bien plus que de raiſon. MONT.

MEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une maiſon bien *meublée*. Un eſprit bien *meublé*.

MEUGLEMENT. ſubſt. maſc. Le cri du bœuf & de la vache. Le *meuglement* des bœufs fit connoître à Hercule le vol que Cacus lui avoit fait d'une partie de ſon troupeau.

MEUGLER. verb. n. Faire des meuglemens. Il ne ſe dit au propre que du cri du bœuf & de la vache. Au figuré on le dit des hommes qui ont une voix forte & ſtentorée, qui font un cri épouvantable, comme celui des bœufs. Ce païſan ne chante pas, il *meugle*.

MEULE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *meulon*. Richelet pretend qu'il faut dire *mule* avec tous les gens du metier. L'Academie dit *meule*, ſans faire mention de *meulon*. Danet dit l'un & l'autre. C'eſt un monceau, une pile, un tas de foin qu'on laiſſe quelque temps dans le pré pour mieux ſecher. On fait auſſi des *meulons*, des pailliers dans les baſſecours; & en beaucoup de lieux on laiſſe les grains en gerbe dans les champs ſi proprement ajuſtez en *meulons*, qu'ils ne craignent point la pluye. On fait auſſi des *meulons* de ſel, que dans le païs on appelle *vaches*.

Ce mot vient du Latin *moles*. MEN.

MEULE, ſ. f. Pierre plate, ronde, & percée au milieu, qu'on fait tourner par le moyen du vent ou de l'eau, avec le pied, avec la main, avec un cheval, ou autrement. Du Bartas l'a appellée dans un vers fort dur,

D'un moulin briſe-grain la pierre ronde-plate.

Le grain s'écraſe entre les deux *meules*. C'eſt la rouë du moulin qui par le moyen du ploquier fait tourner la *meule* de deſſus. L'oeil de la *meule* eſt le trou par où paſſe le fer du ploquier. Il y a des *meules* d'une ſeule pierre; d'autres qui ont des chanteaux. La *meule* d'enbas s'appelle le *gîte*, ou la *meule giſante*. Celle d'enhaut s'appelle *meule-courante*, qui écraſe le grain.

Du Latin *mola*.

Il faut de temps en temps battre, piquer, & empâter la *meule*. L'uſage des *meules* de moulin pour moudre le blé à été inventé à Lacedemone par le Prince Mileta, fils du Roi Lelex. Ceux qui auront de la peine à s'imaginer, qu'on puiſſe remarquer exactement ſur un hygrometre les changemens preſque inſenſibles de l'air, n'ont qu'à penſer à la maniere dont on ſepare les *meules* de moulin, quand après avoir taillé un rocher en cylindre, on en veut couper pluſieurs *meules*. On fait autour du rocher quantité de trous, que l'on remplit de chevilles de bois ſechées au four: ces chevilles ſont placées en rond autour du cylindre, ſuivant la largeur des *meules* que l'on veut diviſer, & lorſque le tems devient humide, ces coins

venant

venant à s'enfler, separent ces *meules* du reste du rocher. Cet effet prodigieux de l'humidité de l'air montre que le coin est une machine très-puissante. FOUCHER. *Traité des Hygrometres.*

MEULE, se dit aussi d'une machine ronde & plate dont on se sert pour faire de l'huile & du cidre. Ces sortes de machines sont quelquefois de bois, & on les fait tourner sur les côtez. Une *meule* à huile, une *meule* à cidre.

MEULE, se dit aussi des pierres dures qui servent aux Couteliers & Taillandiers, pour aiguiser les fers destinez à trancher & à couper. Aiguiser sur la *meule*, passer sur la *meule*. Elle se tourne avec une grande roue à bras. Il faut faire passer les couteaux sur la *meule*. Les Gagne-petits promenent par les ruës une petite *meule*.

MEULE à polir. C'est une sorte de petite *meule* de bois sur laquelle on passe les couteaux, les ciseaux, &c. émoulus. Les Lapidaires se servent de *meules* de plomb, d'étain & quelquefois d'acier.

MEULE, en termes d'Anatomie, se dit quelquefois de l'os du genoû, qu'on appelle aussi *rotule*, ou *palette*. Voyez ROTULE.

MEULE, en termes de Venerie, est une espece de bosse sur le haut de la tête du cerf, d'où sort sa rameure ou son bois, ou *marrein*. On l'appelle aussi, *rocher*, *caillou*, *base*.

MEULIERE. subst. fem. Carriere d'où l'on tire les meules à moulin. On dit plus ordinairement *moliere*. On appelle aussi *meuliere*, tout moilon de roche mal fait, & plein de trous. La pierre de *meuliere* étant rude, & spongieuse, l'on s'en sert dans les grottes, & même on en met des morceaux au feu pour leur faire prendre une couleur plus rouge. On en rend d'autres verdâtres avec du verd de gris, des eaux fortes & du vinaigre fort.

MEUM. Voyez MEON.

MEUR, EURE. ou MUR, MURE. adj. Qui se dit d'un fruit qui est parvenu au plus haut degré de bonté, ou de perfection, qu'il est temps de cueillir & de serrer. Quand les raisins sont *mûrs*, il faut vendanger. Quand les blez sont *mûrs*, il faut moissonner. Il faut cueillir les melons qu'on transporte, avant qu'ils soient tout-à-fait *mûrs*.

Ce mot vient du Latin *maturus*.

MEUR, se dit aussi du vin, quand il est prêt à boire, quand il n'a plus de verdeur. Vous pourrez boire de ce vin quand vous voudrez, il est tout-à-fait *mûr*. Un vin bien *mûr* est bon pour la santé.

MEUR, se dit figurément. L'âge *mûr*, est l'âge qui suit la jeunesse. On dit d'un homme sage & posé, qu'il a l'esprit *mûr*; le jugement *mûr*. Les esprits *mûrs* avant le temps, tombent aussi avant le temps: c'est comme les fruits qui ne se conservent point, quand ils mûrissent de trop bonne heure. BAIL. On dit d'une affaire bien discutée, qu'elle a passé par une *mûre* deliberation. On dit aussi de celle qui ne se peut accommoder qu'avec le temps, qu'elle n'est pas *mûre*, qu'il faut attendre une autre occasion, pour en parler. On dit aussi par raillerie d'une fille qui passe 25. ou 30. années, qu'elle est *mûre*, qu'elle est en âge d'être mariée.

Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part:
L'une encor verte, & l'autre un peu bien mûre,
Mais qui reparoit par son art
Ce qu'avoit detruit la nature. LA FON.

On dit que l'apostume n'est pas *mûre*, quand elle n'est pas en état d'être percée.

MEUR, signifie aussi, Usé, vieux, facile à dechirer. Il faut chausser ces bas fort doucement, car ils sont bien *mûrs*, & en danger de crever. Voilà un vieux sistre qu'il faut manier delicatement, car il est bien *mûr*, aisé à dechirer. Il est bas en ce sens.

MEUR, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut attendre que la poire soit *mure* pour la cueillir; pour dire, qu'il ne faut point precipiter une affaire; qu'on doit attendre qu'elle soit en état d'être faite, d'être concluë &c. On dit aussi, Entre deux vertes une *mûre*, en parlant de quelque chose de bon qu'on trouve parmi beaucoup de mauvaises. Il allegue plusieurs excuses, entre deux vertes une *mûre*.

MEURE, ou MURE. subst. fem. Petit fruit qui vient sur le mûrier. Il y a deux especes de *mûres*; les unes sont noires, & les autres sont blanches. Les noires, ordinairement appellées par les Apotiquaires, *mora celsi*, sont douces & agréables au goût; les blanches au contraire sont fades & nullement bonnes à manger. On mange les *mûres* le matin. On fait du Syrop de *mûres* pour les maux de gorge. Il y a aussi des *mûres* sauvages qui croissent sur des ronces, & qu'on appelle aussi *mûres* de renard. En Latin *mora-rubi*. Voyez RONCE.

On dit proverbialement, Aller aux *mûres* sans crochet; pour dire, aller en quelque lieu sans y porter les choses necessaires, pour reüssir à ce qu'on y est allé faire. On dit aussi, Autant en dit le Renard des *mûres*, à celui qui meprise une chose, parcequ'il ne se voit pas en pouvoir de l'obtenir.

MEUREMENT, ou MUREMENT. adv. Il n'est en usage qu'au figuré, & signifie, avec beaucoup de reflexion, d'attention. On a *mûrement* deliberé sur cette affaire avant que de l'entreprendre.

MEURIER, ou MURIER. subst. masc. Arbre dont il y a deux especes, le noir & le blanc, qui sont ainsi distinguez à cause de la couleur de leur fruit. Le *mûrier* noir est assez grand, tortu & noueux, couvert d'une écorce souple, rude. Son bois est robuste, jaune vers le cœur. Ses feuilles sont presque rondes, un peu pointuës, dentelées en leurs bords, veluës, rudes au toucher. Ses chatons sont verds, lanugineux, portant plusieurs fleurs à quatre feuilles. Ses fruits qu'on appelle *mûres*, sont verts & austeres au commencement, ensuite ils deviennent rouges & acides, & enfin ils acquierent une couleur noire, & ils sont pleins d'un suc doux, visqueux, qui teint en couleur de sang. Au milieu de ces fruits il se trouve une semence presque ronde. En Latin *morus fructu nigro*. Le *murier* blanc a ses feuilles oblongues, moins larges, plus tendres que celles du precedent. Ses fruits sont blancs, plus petits, d'un goût mielleux, assez fade & peu agreable. En Latin *morus fructu albo*. Les mûres noires avant leur maturité sont detersives & astringentes, propres pour les maux de gorge. Lorsqu'elles sont mûres, elles sont bonnes pour adoucir la poitrine & pour exciter le crachat. Bartholin rapporte dans une Dissertation, intitulée de *medecina Danorum domestica*, que la Norwege produit des meures qui sont souveraines contre le scorbut: qu'on envoye les malades mêmes dans les bois où elles naissent, afin qu'ils en mangent tout leur saoul, & qu'on les y laisse jusques à ce qu'ils soient gueris. L'écorce de la racine du *meurier* est detersive & aperitive, bonne contre les vers, étant prise en poudre. Les feuilles du *mûrier* servent de pâture aux vers à soye; celles du *mûrier* blanc sont meilleures, parcequ'elles sont plus tendres. Les Anciens ont appellé le *mûrier*, le plus sage de tous les arbres, parcequ'il est le dernier de tous les arbres domestiques qui bourgeonnent. On employe le bois du *mûrier* à faire des cercles & à bâtir des navires.

MEURIR, ou MURIR. verb. neut. Devenir mûr. Le Soleil fait tout *mûrir*. Chaque chose *mûrit* en sa saison. Les figues ni le vin ne *mûrissent* pas dans les païs froids. Les nefles *mûrissent* sur la paille. Les fruits qu'on fait *mûrir* par artifice, n'ont jamais ni le goût, ni la beauté de ceux qui viennent dans leur saison. ST. EV.

MEU-

MEURIR, est aussi quelquefois actif, & signifie, Rendre mûr. Le Soleil du midi *mûrit* les fruits. C'est le grand chaud qui *mûrit* les melons.

MEURIR, se dit figurément en diverses choses. Il faut laisser *mûrir* cette affaire; *mûrir* l'apostume. Le temps fait aux expressions ce qu'il fait aux fruits: il les *mûrit* insensiblement, & leur ôte ce qu'elles avoient de rude à leur naissance. BOU. La patience *mûrit* les affaires les plus difficiles. BELL. Mr. de Turenne laissoit *mûrir* ses entreprises avec beaucoup de patience. FL. Cette opinion est nouvelle; je laisse au temps à la *mûrir*. PASC. On dit aussi d'un emporté, que l'âge le *mûrira*, qu'il deviendra sage avec le temps.

Maintenant que le temps a mûri *mes desirs,*
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre. BOIL.

On dit proverbialement, qu'avec le temps & la paille les nesfles *mûrissent*; pour dire, qu'il faut avoir de la patience en toutes choses.

MEURI, IE. part.

MEURTE. Voyez MYRTE.

MEURTRE. subst. masc. Homicide; le crime d'une personne qui en tuë une autre injustement & avec violence. Faire un *meurtre*, commettre un *meurtre*. Il est arrivé un *meurtre* dans un telle ruë. Il se commet dans cette forêt bien des *meurtres* & des brigandages. On rouë ceux qui sont convaincus de vol & de *meurtre*. On crie tous les jours au *meurtre* en cette maison.

La force tenant lieu de droit, & d'equité,
Le meurtre *s'exerçoit avec impunité.* BOU.

Corneille a dit dans le Cinna,

Le fils tout degoutant du meurtre *de son pere.*

On dit fig. crier au *meurtre*; pour dire, se plaindre hautement de quelque injustice. Il crie au *meurtre* contre les Juges qui lui ont fait perdre son procès.

On dit prov. Il s'en defend comme d'un beau *meurtre*. Il le nie comme beau *meurtre*.

Les Loix d'Angleterre distinguent le *meurtre* en trois sortes. Le premier quand on tuë une personne de guet-à-pens, & on l'appelle *meurtre* volontaire, *wilfull murder*. Le second, quand deux personnes qui ne se vouloient point de mal auparavant, viennent à se quereller & que l'un d'eux tuë l'autre: c'est ce qu'on appelle homicide, *manslaughter*, & ce cas a le privilege du Clergé. Le troisiéme, quand un homme tuë un autre par accident. Alors il a son pardon, si dans le tems qu'il a commis ce *meurtre*, il ne faisoit pas une action illicite. Par exemple, quand deux hommes se battent l'épée à la main, ou autrement, & qu'un troisiéme venant pour les separer, est tué par un d'eux; quoique celui-ci ne l'ait pas tué de guet-à pens, il sera néanmoins convaincu de *meurtre*, parcequ'il faisoit une action illicite, mais il aura le privilege du Clergé. MIEGE.

Ce mot vient de *mordrum* ou *murdrum*, qui s'est dit dans la basse Latinité; ou du Saxon, *mord*; ou du Flamand, *moord*. MEN. D'autres le derivent de *martyrium*. Du Cange remarque que le mot de *murdrum* ou *mordrum* signifioit un homicide fait clandestinement, sans deffier la personne, ou dont on ne connoissoit point l'Auteur, & qui étoit fait de nuit ou en repos, dedans ou dehors la ville; & qu'on appelloit *homicide*, celui qui se commettoit en public & devant le monde. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *muntr*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *meurtre*, & *muntra*, *tuer*, & *muntrer*, *meurtrier*. Mr. Huet le derive de *mortuarium*.

MEURTRE, se dit aussi d'une grande tuerie. Herodes fit un *meurtre* cruel des Innocens. Il y a bien eu du *meurtre* au pillage de cette ville, à un tel assaut, à une telle bataille.

MEURTRE, se dit aussi pour des Representations de *meurtres*, ou pour des *meurtres* apparens. Les Anglois avides de la cruauté du spectacle veulent voir des *meurtres* & des corps sanglans. ST. EV. La Tragedie ne souffre point de *meurtres* sur la scene: ils ont eté introduits par des Poëtes qui n'ayant pas la force de toucher par de simples recits, ont eu recours à ces tristes spectacles. DAC.

On dit fig. c'est un *meurtre*, pour exprimer le regret ou la compassion que l'on a en certaines occasions. Cet enfant a bien de l'esprit, c'est un *meurtre* de ne le pas faire étudier. C'est un *meurtre* de faire abattre cet arbre, il porte encore de bon fruit. C'est un *meurtre* de raser cette tête, qui a de si beaux cheveux.

MEURTRIER, IERE, subst. masc. & fem. Qui tuë; qui fait un meurtre. Caïn a été le *meurtrier* de son frere. JESUS-CHRIST reprochoit à Jerusalem qu'elle étoit la *meurtriere* des Prophetes. Dieu qui se jouë des Couronnes voulut humilier Rome Payenne, & *meurtriere* des Saints. VALL. Chez presque tous les peuples on punit de mort les *meurtriers*. Une erreur populaire a fait croire qu'un corps mort saignoit en presence de son *meurtrier*. Un certain Jaques Aymar, païsan du Dauphine, a pretendu il n'y a pas encore long-tems suivre, à l'aide d'une baguette divinatoire, les *meurtriers* & les voleurs à la piste; mais près un juste examen, l'experience a fait voir que ce talent extraordinaire étoit une chimere. Les Anciens croyoient que les *meurtriers* étoient tourmentez, par les ombres de ceux qu'ils avoient tuez. DAC. Corneille fait *meurtrier* de trois syllabes & l'Academie de deux seulement.

MEURTRIER, IERE, est aussi quelquefois adjectif. Il se dit de ce qui sert à donner la mort: de ce qui tuë. Les armes à feu sont fort *meurtrieres*. Les places bien fortifiées sont fort *meurtrieres*. On a voulu faire croire que le basilic avoit des regards *meurtriers*. Les caresses d'une jeune femme sont *meurtrieres*, & autant de moyens d'homicide pour un vieillard. FONT. Sa mine *meurtriere* sembloit morguer le Ciel. G. G. Vos decisions *meurtrieres* sont en aversion à tout le monde. PASC. Des loix *meurtrieres*. RAC. La bouche du calomniateur est mille fois plus *meurtriere* que la main qui tuë. OE. M.

Je vais pleurer des Dieux les faveurs meurtrieres. RAC.
Ceux qui versent le sang d'une main meurtriere,
N'ont point encore vû qu'une longue carriere
Ait mesuré leurs jours. GOD.

Vos yeux, Belle Philis, se mettent sur leur garde *meurtriere*. MOL. Ceci est un peu burlesque. Les Poëtes appellent la mort *meurtriere*, sa faux *meurtriere*. Ils disent aussi la Parque *meurtriere*.

On dit proverbialement, Assûré comme un *meurtrier*: ce qui vient de la Gargouille de Roüen, à cause que S Romain, pour delivrer cette ville d'un dragon qui étoit dans la forêt de Rouvrai, obtint des Juges pour l'accompagner deux prisonniers dignes de mort. Le larron s'enfuit, & le *meurtrier* demeura ferme & assûré avec le Saint, qui vainquit le Serpent. Voyez GARGOUILLE.

MEURTRIERE, subst. fem. se dit aussi des ouvertures d'une muraille, par où l'on peut tirer, ou assommer ceux qui l'attaquent; & particulierement des deffenses ou petites ouvertures qui sont au dessus, ou à côté des portes.

MEURTRIFIER. v. act. Il a les mêmes significations que *meurtrir*, mais il est bas, & n'est guere usité que dans le burlesque.

Erix, devant qu'être dompté,
Se combattoit à toute outrance,
Et meurtrifioit *d'importance*
Les gourmeurs &c. SCARRON.

MEURTRIR. v. act. Tuer; faire mourir. Le criminel échape, & l'on *meurtrit* l'innocent. ABLAN. Il n'est plus

plus en usage en ce sens.

On a dit autrefois *meurdrir*, & les Anglois disent encore *murder*.

MEURTRIR, se di maintenant en parlant des contusions qui se font, soit en tombant, soit en recevant des coups orbes de quelques instrumens qui ne tranchent point. Il est tombé sur l'escallier, il s'est *meurtri* en trois endroits. On l'a bien battu, on lui a tout *meurtri* le corps.

MEURTRIR, se dit aussi des fruits qui tombent des arbres, ou qui sont trop pressez. Prenez garde de *meurtrir* ces pêches. Pour peu que l'on touche ces fruits il se *meurtrissent*.

MEURTRIR. Les Sculpteurs disent, *meurtrir* le marbre; pour dire, le frapper à plomb avec le bout de quelque outil, comme lorsqu'on travaille avec la boucharde.

MEURTRI, IE. part. Un homme tout *meurtri* de coups. Les fruits *meurtris* ne sont point de garde, se pourrissent.

MEURTRISSURE. subst. fem. Amas de sang qui se fait en une partie du corps offensée par quelque chûte, ou par quelque coup, & qui rend la peau livide. Cette balle n'a pas percé, elle n'a fait qu'une simple *meurtrissure*. On le dit aussi des fruits tombez, ou trop pressez, dont la *meurtrissure* cause la corruption. Un bon remede contre les *meurtrissures*, c'est d'y appliquer de l'eau de vie & de l'huile.

MEUSNIER, ou MEUNIER. (Le petit peuple dit Munier ou Monnier.) IERE. subst. masc. & fem. Celui qui tient, & fait valoir un moulin, qui fait moudre des grains. Les *Meûniers* prennent une certaine mesure pour leur peine qu'ils appellent *mouture*.

On dit ironiquement de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leurs cheveux, qu'il sont enfarinez comme des *Meûniers*; qu'ils sont blancs comme des *Meûniers*.

Quoi que fils de Meûnier *encor blanc du moulin*,
Il est prêt à fournir ses titres en velin. BOIL.

Ce mot vient par corruption de *monnier*. De *molinarius*, qui se trouve en cette signification dans la loy Salique. MEN. On a dit aussi *Moulinier*.

MEUSNIER, IERE. se dit aussi, quoique rarement, de celui qui fait aller, qui gouverne d'autres moulins que des moulins à grain. Le *Meûnier* d'un moulin à tan, le *meûnier* d'un moulin à foulon.

On appelle un drap de *Meûnier*, un drap de la fabrique d'un Marchand d'Elbœuf nommé *Meûnier*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus hardi que la chemise d'un *Meûnier*, parcequ'elle prend tous les matins un larron au collet. On dit qu'on est devenu d'Evêque *Meûnier*, quand on a quitté une condition pour en choisir une autre moins honorable. Voyez l'origine de ce proverbe à EVESQUE. On demande pourquoy les *Meûniers* portent des chapeaux blancs? c'est pour couvrir leur tête.

MEUSNIER, est aussi un poisson de riviere, ainsi nommé, à cause qu'on en trouve quantité à l'entour des moulins, & qu'il se nourrit de bourbe & d'eau. Sa chair est blanche & molle, ce qui la rend peu estimable. C'est une espece de barbeau qui a la bouche sans dents avec quatre ouïes de chaque côté. On l'appelle aussi *muge*, *testu*.

En Latin *cephalus*, *mugil*, ou *capito fluviatilis*.

MEUTE. subst. fem. Terme collectif. Compagnie, assemblage de plusieurs chiens dressez à courir le lievre, le cerf, ou autre gibier. Une *meute* de chiens courans. La *meute* de chiens courans du Roi est de 70. chiens.

Dieu preserve en chassant toute sage personne,
De ces gens, qui suivis de dix hourets galeux,
Disent ma meute. MOL.

On faisoit autrefois les *meutes* de chiens d'une robbe, c'est-à-dire, tout d'un poil. On appelle le chien le mieux dressé, une *clef de meute*, celui qui mene les autres. On appelle chiens de *meute*, les premiers chiens qu'on donne au laisser courre; & *vieille meute*, les seconds chiens qu'on donne après les premiers. On a dit autrefois *émeute*, parceque ce sont des chiens qui émeuvent & detournent le cerf, ou à cause du bruit que fait une *meute* de chiens, ressemblant un tumulte.

Ce mot vient du Latin *movere*, & de *mota*, qui a signifié quelquefois une *expedition de guerre*.

MEUTE, se dit quelquefois d'une troupe de cerfs. On a couru un cerf qui étoit en la plus belle *meute*. On le dit aussi quelquefois du gîte.

M E X.

MEX. f. m. Terme de Coutume. C'est le tenement & heritage main-mortable des personnes de servile condition & de main-morte.

M E Z.

MEZ. f. m. Vieux mot. Milieu.

MEZAIL. subst. masc. En termes de Blason, il se dit du devant, ou plutôt du milieu du devant du heaume, qui s'avance à l'endroit du nez, & comprend le nazal & le ventail; de là vient qu'on dit que les Princes & grands Seigneurs portent leurs timbres ayant le *mezail* tarré, ou tourné de front, c'est-à-dire le *mezail* paroissant également éloigné des oreilles.

Ce mot vient du Grec *mésson*, milieu, ou de l'Italien *mezzo*. BOREL.

MEZANCE. subst. fem. C'est sur une galere la chambre où se met le Comite. On l'appelle autrement *miege*.

MEZANGE. Voyez MESANGE.

MEZARAIQUE. adj. Terme d'Anatomie qui se dit des veines du mesentere, lesquelles on appelle aussi *mesenteriques*. L'usage des veines *mezaraiques* n'est point different de celui des autres veines. Les Anciens leur en attribuoient un autre, qui est de succer le chyle des intestins pour le porter au foye. Quelques Modernes croyent qu'elles en reçoivent une partie; mais ce sentiment est contraire à l'experience. Ce sont les veines lactées qui reçoivent le chyle des intestins, & qui le portent au reservoir de Pecquet, d'où il passe par le canal thorachique à la veine souclaviere gauche, & de là dans le ventricule droit du cœur.

MEZEAS, JEAN DE MEZEAS. Terme du jeu du Trictrac. Le *Jean de Mezeas* se fait quand au commencement d'une partie, l'on a pris son coin de repos, sans avoir aucune autre Dame abbatuë dans tout son jeu; alors si on fait un as, c'est *jean de mezeas*, qui vaut quatre points.

MEZEAU, ou MEZEL. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *ladre*, d'où l'on a fait *mezelerie*, qui a signifié *ladrerie*.

Il vient de l'Italien *mezzo*, qui veut dire *trop meuri*, *pourri*, *gâté*. MEN. D'autres, après Robert Etienne, le derivent de *miser & miseria*, & de *misellus*. On a appellé aussi *misselleria*, ou *mezellerie*, la maison des lepreux. DU CANGE. Le P. Thomassin fait venir ce mot de l'Arabe *mezora*, qui signifie, lepre. Voyez MESEL.

MEZELINE. subst. fem. Sorte d'étoffe, mêlée de soye & de laine. C'est une espece de brocatelle, qu'on fabrique en Flandres, & qu'on appelle dans le monde, *étoffe de la porte de Paris*.

MEZEREUM. f. m. Terme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *laureole femelle*, & qui est une espece de thymelæa. Le *mezereum* porte des bayes que les Apoticaires nomment *coccignidii*, ou *grana Cnidia*, & les païsans, *poivre de montagne*, à cause qu'étant seches elles ressemblent au poivre, & qu'elles sont extrêmement piquantes au goût. Voyez LAUREOLE FEMELLE.

MEZZABOUT. Voile de galere qu'on n'appareille que pendant la tempête.

MEZ-

MEZZANIN. s. m. Terme de Marine. C'est un arbre ou troisiéme mât qu'on met quelquefois sur la Mediterranée dans les galeres, entre l'arbre de mestre, & la pouppe : ce mât est garni de sa voile, que l'on appelle, *voile de mezzanin.*

Ce mot vient de l'Italien *mezzo*, aussi bien que le suivant.

MEZZANINE. subst. fem. Est un terme qui se trouve employé par quelques Architectes, pour signifier une *entresolle.* Ce mot est pris des Italiens.

M I.

MI. subst. masc. Troisiéme note de Musique. Ut, re, *mi*, fa.

MI, Particule indeclinable, qui ne signifie rien toute seule; mais qui entre dans la composition de plusieurs mots, pour marquer une moitié seulement, & qui se met avec un tiret, ou division. Cette particule *mi* a quelque chose de fort bizarre; car quoiqu'elle n'ait aucun genre par elle-même, elle ne laisse pas de rendre feminins un certain nombre de noms masculins, ausquels elle se joint dans la composition. Tels sont le mot de *Carême*, & tous les noms des Mois; car alors il faut dire la *mi-carême*, en parlant du Jeudi qui se trouve au milieu du Carême. Il faut dire aussi la *mi-Janvier*, la *mi-Fevrier*, la *mi-Mars*, la *mi-Avril*, la *mi-Mai*, &c. Il faut encore remarquer avec l'Academie, que quand cette particule *mi* se joint avec les mots de *corps*, de *jambe*, de *sucre*, de *chemin*, de *mur*, de *terme*, de *côte*, elle s'employe sans article, c'est-à-dire adverbialement, en y ajoûtant pourtant la preposition *à*. Vanmol excelloit à faire des figures *à mi-corps*. Il n'avoit de l'eau qu'*à mi-jambe*, ou que jusqu'*à mi-jambe*. Des confitures *à mi-sucre*. Je n'irai avec vous que jusqu'*à mi-chemin*. Cette poutre ne porte qu'*à mi-mur*. Cette femme est accouchée *à mi-terme*. J'aimerois à avoir une maison *à mi-côte*. LA QUINT.

Il est encore bon d'observer, qu'il y a quelques mots où cette particule *mi* n'est point separée dans l'écriture par un petit tiret, & tels sont ceux de *midi*, de *minuit*, de *milieu*. Pour *mi-parti*, les uns écrivent *mi-parti*, & les autres *miparti*.

En fait d'armes, on appelle le *mi-fort* de l'épée, la partie du milieu qui est entre la garde & la pointe, qu'on nomme *le fort & le foible*.

MI-LAODS. subst. masc. plur. Terme de Jurisprudence feodale. C'est un droit de moitié des Laods, que le Seigneur fait payer à ses tenanciers en certaines mutations & en certaines coutumes, comme en succession collaterale, &c.

MI-MAI, se dit sans article en cette seule phrase proverbiale : *mi-Mai*, queuë d'hiver.

M I A.

MIAULANT, ANTE. adj. Qui miaule, qui fait des miaulemens. Il ne se dit au propre que des chats; mais Voiture l'a employé au figuré dans cette phrase burlesque,

> . . . *Mon ame dolente*
> *Toutes les nuits est pour vous* miaulante.

MIAULE'E. subst. fem. Terme populaire. C'est du pain trempé ou émié dans du vin doux, du cidre, ou autre liqueur agreable. Les enfans des païsans trouvent un grand ragoût à faire des *miaulées*

MIAULEMENT. s. m. Le cri du chat. C'est une onomatopée.

MIAULER. v. n. Faire des miaulemens. Il ne se dit que des chats, quand ils crient, quand ils ont besoin de quelque chose.

> *L'un* miaule *en grondant comme un tigre en furie;*
> *L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.* BOIL.

MIAULER, se dit figurément dans le stile burlesque.

> *Tout brulant pour vous d'amour,*
> *Je* miaule *nuit & jour.*

M I B.

MIBI. s. m. Nom d'une espece d'Arbrisseau de l'Amerique. Le *mibi* est une lianne qu'on employe a une infinité d'usages. On en fait des paniers; elle sert à lier les roseaux dont on fait les nasses pour la pêche, à arrêter les roseaux ou gaulettes qui servent de lattes aux couvertures des cases, ou de palissades. Cette lianne pousse de très-longs sarmens ou especes de branches, qui s'élevent jusqu'au sommet des plus grands arbres, par le moyen des petites queuës ou filamens qu'elle jette en quantité, & qui s'attachent aisément aux écorces & branches qu'elles rencontrent. Son écorce est mince, assez unie, de couleur de cendre. Le bois qu'elle couvre est souple, liant, flexible; ses fibres sont longues & droites; il a le grain fin. Sa feuille a presque la figure d'un cœur, elle est molasse, lice, unie, d'un verd pâle par dessus, & damasquinée par le dessous. Sa fleur avant d'être épanouie est comme un bouton pentagone qui est d'abord de couleur rouge, qui en s'épanouissant produit une espece de rose à cinq feuilles de trois grandeurs & couleurs differentes. La plus petite est rouge, les deux moyennes sont orangées, & les deux plus grandes sont de même couleur avec des filets couleur de pourpre; les bords de ces feuilles sont dentelés, rudes & frisés; le milieu de la fleur renferme trois filets à tête ronde de couleur verdâtre, accompagnez de plusieurs étamines jaunes. Cette diversité de couleurs fait un très-bel effet. Cette fleur n'a point d'odeur, & je n'ai point vû qu'elle produisît aucune semence. Cette lianne se multiplie assez d'elle-même, elle prend aisément par tout, & souvent où on ne la demande pas, je veux dire, dans les cannes, les manioes & les cacoyeres, qu'elle accableroit à la fin, si on n'avoit pas soin de la couper ou arracher, ce qui est la maniere la plus sûre pour s'en débarasser. LABAT.

MIBIPI. s. m. C'est une autre lianne que le rapport qu'elle a avec la precedente à fait nommer *Mibipi*, parce qu'elle est plus grande, plus grosse & plus forte; on s'en sert aussi aux mêmes usages. Celle-ci porte des pois à peu près de la grosseur & de la figure de ceux que nous avons en France, qui sont renfermez dans une gousse à quatre pans; ils sont d'une substance verdâtre, tendre, fort gluante, doux au goût. Les oiseaux les mangent quand ils peuvent les avoir avant que de certains vers qui s'en nourrissent, les ayent devorez apès avoir percé la silique qui les renfermoit. La feuille du *mibipi* est d'un assez beau verd par dessus, mais presque blanche par dessous; elle est douce au toucher & comme veloutée, ovale, & trois à trois à chaque pedicule. La fleur est soutenuë par une queuë de quatre à cinq pouces de long, ronde, ferme, quoique gresle & veluë. Le bouton est ovale, couvert d'un poil ou espece de duvet assez long; il se divise en cinq parties lorsqu'il s'ouvre, qui font une maniere de cloche qui renferme un pistil environné de quelques filets ou étamines : on voit dans cette fleur le blanc, le jaune & le violet agreablement mélangez. Son odeur approche beaucoup de celle de l'œillet. LABAT.

M I C.

MICE. s. f. Terme de coutume. Droit de *mice*, c'est en quelques lieux le droit de percevoir les fruits.

MICHAUT. Terme d'Imprimerie, qui se dit ironiquement aux compagnons, lorsqu'ils sont accablez de sommeil.

MICHE. subst. fem. Petit pain de grosseur suffisante pour nourrir un homme à un repas. On donne des *miches* aux écoliers pour leur dejeuner. On donne des *miches* aux pauvres qui ont assisté aux enterremens.

Ce mot vient de *mica*, *miccha* ou *mihta*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Ce mot est ancien en notre langue.

Peu m'a duré petite miche,
Et de froide eau tout un esté. VILLON.

On dit figurément & bassement d'un homme qui est en pouvoir de distribuer les graces, que c'est lui qui donne les *miches*.

On appelle populairement les pierres, des *miches* de Saint Etienne, parcequ'elles servirent à le martyriser. On dit aussi, que les gueux vont aux portes où on donne les *miches*; pour dire, qu'on va volontiers aux lieux où l'on croit profiter de quelque chose. On appelloit autrefois les grands mangeurs, des pile-*miches*.

MICHE'E. s. m. Nom d'un Prophete. C'est un des XII. petits Prophetes.

MICHEL, ou MICHEL L'ARCHANGE, c'est-à-dire le Prince des Anges. Il en est parlé au X. de Daniël, dans l'Epître de S. Jude, & au XII. de l'Apocalypse. Quelques-uns entendent par là JESUS-CHRIST, le Chef & le Maître des Anges. Selon d'autres, c'est un des chefs des Anges à qui Dieu avoit commis le soin du peuple d'Israël.

En Hebreu *Michaïl*, qui signifie, *qui est semblable à Dieu.*

MICHEL. s. m. Nom d'homme. *Michel* étudie fort bien.

S. MICHEL, Ordre Militaire de France, qui fut institué l'an 1469. par Louis XI. en memoire de l'Archange S. *Michel* que l'on pretend avoir été vu combattant a Orleans contre les Anglois. Le nombre des Chevaliers fut limité à trente-six. Le Roi prit le premier le collier de cet Ordre, comme Chef & Grand Maître, & il voulut que ses plus proches en fussent honorez. Les Chevaliers de cet Ordre portoient un colier d'or fait en doubles coquilles entrelassées avec des lacs d'amour. Au bas du colier, est une medaille qui represente un rocher, sur lequel est *S. Michel* qui combat le Dragon. François I. changea les lacs d'amour en cordelieres d'or, en l'honneur de S. François dont il portoit le nom. Cet Ordre fut en grand honneur sous Louis XI. & sous les trois Rois ses Successeurs; mais il commença à s'avilir extrêmement sous le regne de Henri II. & les Grands Seigneurs le mepriserent & n'en voulurent plus à la fin, voyant que la Reine Catherine de Medicis faisoit un trafic de cette marque d'honneur. Louïs XIV. fit une Ordonnance le 12. de Janvier 1665. pour le retablissement de cet Ordre qui étoit fort avili, & fixa le nombre des Chevaliers à cent, sans y comprendre les Chevaliers du S. Esprit, qui le sont tous de *S. Michel*.

MICHELLE. s. f. Nom de femme. *Michelle* est bien jolie.

MICHIBICHI. s. m. Animal de l'Amerique Meridionale. Il tient beaucoup du Lion. Sa tête & sa taille sont d'un gros loup, & ses griffes d'un Lion. Il devore toutes les bêtes qu'il peut attraper, mais il n'attaque jamais les hommes. Il emporte quelquefois sur son dos sa proye, dont il mange une partie & cache l'autre sous des feüilles. Les autres animaux l'ont en une telle horreur qu'ils ne touchent jamais à ses restes.

MICHON. s. m. Nom de petit garçon, diminutif de *Michel*.

MICHON. subst. masc. Terme populaire qui se dit en cette phrase proverbiale: il a bien du *michon*, comme qui diroit, il a bien de l'argent pour avoir des miches.

MICMAC. subst. masc. Quelques-uns disent *miquemac*. Terme populaire. Intrigue, pratique secrette pour menager quelque interêt illicite. Il y eut bien du *micmac*. Ce Tuteur a promis sa pupille à trois ou quatre pretendans, il tire des uns & des autres; on ne connoît rien à tout ce *micmac*.

L'on appelle *micmac* dans le Perou, les Colonies envoyées d'une Province dans une autre, comme on l'aprend de plusieurs endroits de l'Histoire des Incas de Garcilasso de la Vega. Ce mot semble avoir passé en Espagne, & de là être venu jusqu'à nous. HUET.

MICOCOULIER. s. m. Arbre grand, gros, rameux, couvert d'une écorce unie & blanchâtre. Ses feuilles sont semblables à celles de l'orme, mais plus longues & plus pointuës, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, rudes, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont à cinq feuilles, disposées en rose, au milieu desquelles sont attachées plusieurs étamines fort courtes. Il leur succede des bayes spheriques, noirâtres, semblables à des cerises, mais plus petites, attachées à des queuës longues, un peu charnues, d'un goût doux assez agreable, sous la peau desquelles se trouve une semence osseuse. Son fruit & ses feuilles sont propres à arrêter les cours de ventre & les hemorragies. C. Bauhin l'appelle *lotus fructu cerasi*, & Mr. Tournefort *celtis fructu nigricante*. Quelques-uns veulent que *micocoulier* ait été fait par corruption de *lotus*. On appelle son fruit en François *micocoul*.

MICROCOSME. subst. masc. Petit monde. Il ne se dit que de l'homme, qu'on appelle ainsi par excellence, comme étant un abregé des merveilles du monde. Robert Flud Anglois a fait huit Volumes *in fol.* intitulez, *Du Macrocosme & du Microcosme*, c'est-à dire du grand, & du petit monde.

Ce mot est Grec, composé de *micros*, petit, & de *cosmos*, monde.

MICROGRAPHE. s. m. Celui qui decrit les petits corps. Malpighi & Leeuwenhock sont deux celebres *micrographes*.

MICROGRAPHIE. s. f. Description des petits corps, des parties & des proprietez des objets, qui sont si petits qu'ils échappent à la vue simple, & qu'on ne peut voir sans le secours d'un miscrocope. La *micrographie* de R. Hook est un livre fort curieux.

MICROMETRE. s. m. C'est un petit Instrument qu'on aplique aux Telescopes & aux Microscopes même, afin de pouvoir mesurer avec plus de precision la grandeur des corps, ou des distances qu'on examine. Le *Micrometre* est de grand usage en Astronomie, pour mesurer les diametres des Astres, & les moindres distances, qui ne surpassent point un degré-&-demi. Il est composé de deux cadres de cuivre rectangles, dont l'un est enfermé dans l'autre dans une coulisse, de maniere qu'on le puisse avancer & reculer, par le moyen d'une vis, selon qu'on a besoin d'aprocher les cheveux, ou fils de soie attachés sur l'un & l'autre à certaines distances, pour mesurer ce qu'on regarde. On en peut voir la construction & les usages dans BION., *des Instrumens de Mathematique*.

Ce mot est Grec; il est composé de *micròs*, petit, & *metreò*, je mesure.

MICROMETRIQUE. adj. *Microscope micrometrique.* Petite Machine d'Optique; Microscope qui a des filets placez à son foyer dans une certaine distance. Le Micrometre est un instrument inventé par Mr. Petit, & perfectionné par M. Auzout, qui en donna la description en 1667. M. de Hautefeuille a fait l'assemblage du Micrometre & du Microscope dans un seul instrument, qu'il appelle *microscope micrometrique*. Il sert à diviser les instrumens de Mathematique avec plus de précision.

MICROSCOPE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette qui sert à decouvrir & à representer distinctement

ment les moindres parties des corps, & même celles qui fuyent la pointe de la vuë la plus subtile; parce-qu'elle grossit les objets extraordinairement. Comme le telescope nous a fait voir dans le Ciel de nouveaux mouvemens, de nouvelles étoiles & de nouveaux meteores, le *Microscope* nous a decouvert sur la terre un petit monde tout nouveau, & nous a fait appercevoir dans chaque chose une infinité de petites creatures, qui ne sont pas moins admirables que toutes celles qu'on avoit connuës jusques à present. On disoit à un Gascon, vos exagerations sont outrées: point du tout, repondit-il ce sont des *microscopes* qui grossissent les objets.

Combien est-il de ces conteurs
Qui n'ont jamais rien vu qu'avec un microscope?
Tout est Geant chez eux. La Fon.

Il se fait des *microscopes* de plusieurs façons; les uns avec quatre verres qui ont un tuyau long d'un pied; d'autres avec un seul verre, ou une petite lentille qui fait un fort bel effet. Il y a des *microscopes* à deux verres qui doivent être plus ou moins éloignez, selon leur convexité, ou la grandeur de leur diametre. L'Inventeur du *microscope* est le même que celui qui a inventé le telescope, & qui le presenta en 1590. au Prince Maurice, appellé Zacharias Jansen ou Johannides de Midelbourg en Zeelande. Dalencé en attribuë l'invention à Drebbel, païsan de Nort-Hollande, qui a aussi trouvé le thermometre. On attribuë à Mr. Huygens l'invention de celui qui est fait avec une petite lentille; neanmoins on trouve que le Pere Maignan, Minime, en parlé long-tems auparavant dans le quatriéme tome de son Cours Philosophique, &c. Il y a des *microscopes* à plusieurs verres lenticulaires. Ils ne furent inventez que dix ans après les *microscopes* à un seul verre convexe. Ceux-ci sont les meilleurs pour grossir les objets. On en fait aussi d'un petit globe de verre tout rond. M. Joublot dans un livre intitulé, *Description & usage de plusieurs nouveaux miscrocopes tant simples que composez* &c. donne la description & le plan de 14. especes de *microscopes*. Les curieux doivent en avoir de differentes especes, parceque le même *microscope* ne peut servir à toutes les observations. Le *microscope* fait voir que les productions de la nature sont beaucoup plus parfaites que celles de l'art. Ray. Il y a des corps qui sont plus de seize millions de fois plus gros au *microscope*, qu'ils ne sont effectivement. Bibl. ch. M. de Malezieu a observé avec ses *microscopes* des animaux 27. millions de fois plus petits qu'une mitte. Quelles sont donc les bornes de la petitesse des animaux? Nos yeux vont depuis l'Elephant jusqu'à la mitte; là commence un nouvel ordre reservé au *microscope*, qui va à des animaux 27. millions de fois plus petits. Cet ordre n'est pas épuisé, si le *microscope* n'est pas encore à sa plus grande perfection. On a vu distinctement par les *microscopes*, les differens visceres de ces animaux infinement petits, & le mouvement de leur sang &c. Font. *Hist. de l'Acad. R.* 1718.

D'un nouveau microscope, *on doit en sa presence*,
Tantôt chez Dalencé faire l'experience. Boil.

Quoique le terme de *microscope* paroisse Grec, on ne trouve pourtant point *microscòpion* dans les Auteurs Grecs. Il a été fait par les Sçavans des derniers siecles.

M I D.

MI-DENIER. f. m. Vieux terme de coutume. La moitié d'une somme.

MIDERONNER. v. n. Le peuple s'en sert en quelques endroits pour, dormir après midi.

MIDI. subst. masc. Le milieu du jour, le temps où le Soleil est au plus haut point de son élevation sur l'Horison, & d'où il commence à descendre. Le *midi* est l'heure ordinaire du dîner. Il faut aller trouver les gens entre onze heures & *midi*; entre *midi* & une heure. L'aiguille est sur le point de *midi*; le cadran marque *midi*. *Midi* est passé, est sonné, il est tantôt *midi* & demi. Il naquit sur le *midi* Fl. Les Notaires sont obligez en dattant leurs contrats, de marquer l'avant *midi* ou l'après *midi*.

Ce mot vient de *medius dies*. Nicot; ou de *meridies*, dit pour *medidies*. Men.

En plein midi, se dit par exaggeration; pour dire, En plein jour, publiquement. Il fut assassiné au milieu de la ville *en plein midi*. Quand on doute d'une chose fort claire, ou qu'on la nie, on replique ordinairement, que c'est ne voir pas clair *en plein midi*, que c'est nier qu'il soit jour *en plein midi*. Les toits des maisons à Limoges avancent si fort sur la ruë, qu'à peine y voit-on jour *en plein midi*. Ob. M.

Midi, signifie aussi, l'élevation même tant du Soleil que des autres astres, quand ils passent dans le Meridien ou le cercle du *midi*. C'est le point de leur plus grand éclat & de leur plus grande force. Le Soleil est brûlant, quand il est dans son *midi*. Saturne & Mars sont dangereux dans leur *midi*.

Midi, se dit aussi figurément des personnes, & de leur fortune. Cette beauté est dans son *midi*, dans son plus grand éclat. Quand on est en l'âge viril, on est dans son *midi*, dans la force de son âge. En une telle année la fortune de ce Ministre étoit dans son *midi*, dans sa plus haute élevation, il a toûjours decliné depuis.

Midi, signifie aussi le Sud, & on le dit non-seulement de tout ce qui est entre nous, & l'Equateur, mais aussi de tout ce qui est situé entre nous, & le Pole Austral. Le *midi* est opposé au Nord. Les regions du *midi*. Cette Coline regarde le *midi*. L'Afrique est au *midi* de la France. Les vents de *midi* amenent la pluye. Depuis le Nord jusqu'au *midi*. La ligne de *midi* va d'un Pole à l'autre, elle est posée sous le cercle Meridien. Dans les cadrans verticaux la ligne de *midi* est perpendiculaire.

Midi, se dit proverbialement en ces phrases. Chercher *midi* à quatorze heures, c'est, chercher des difficultez où il n'y en a point, & où il ne peut y en avoir. Chercher *midi* quand il n'est qu'onze heures, se dit des écornifleurs qui viennent avant l'heure du dîner pour ne le manquer pas. On les appelle aussi Demons du *midi*. On appelle aussi, Chercheurs du *midi*, ceux qui vont dans les maisons à *midi*, pour tâcher à derober quelque chose, quand le couvert est mis.

MIDRIASIS, ou **MYDRIASIS**. f. m. Terme de Medecine. Maladie de l'œil. Le *midriasis* est la dilatation de la prunelle, qui devient quelquefois aussi large que l'Iris. La grande dilatation de la prunelle n'arrive que parceque les fibres de l'uvée sont devenuës roides par l'abondance des esprits animaux; car les mouvemens de la prunelle ne peuvent se faire que par des fibres musculeuses, de sorte qu'on doit regarder la prunelle comme un veritable sphincter. C'est encore quelquefois l'abondance de l'humeur aqueuse qui dilate la prunelle. Cet accident arrive aussi par des causes externes, comme par un coup dans l'œil, ou pour être tombé sur la tête, ou pour avoir joué de la trompette.

M I E.

MIE. subst. fem. Le dedans du pain; ce qui est enfermé sous la croute. La *mie* du pain est tout ce qui n'est pas la croute; *miette* est une particule de la *mie*. On met de la *mie* de pain & du sel sur les grillades. Plusieurs aiment le pain qui n'a gueres de *mie*: d'autres ne sçauroient manger que la *mie*. La *mie* du pain blanc est employée dans les cataplasmes, pour ramollir, pour resoudre, pour adoucir, pour digerer.

Ce mot vient du Latin *mica*.

Mie, s'employoit autrefois pour une particule negative. Il

Il a demandé cette fille en mariage, mais il ne l'aura *mie.*

Sa richesse & sa proud'homie,
Son trepas n'empêcheront mie. SCAR.

De *mie.* Nos Anciens ont joint à leurs negatives des termes qui signifioient de petites choses; comme *point, pas, mie, grain.* MEN.

On dit ironiquement & proverbialement, qu'un homme jeûne entre la *mie* & la croute; pour dire, que le jeûne ne l'empêche point de manger.

MIE. s. f. est aussi un vieux mot, qui signifioit autrefois, *Maîtresse bien aimée.* Moliere dans le Misantrope cite cette vieille chanson:

Si le Roi m'avoit donné
Paris sa grand' ville,
Et qu'il me fallut quitter,
L'amour de ma mie;
Je dirois au Roi Henri,
Reprenez vôtre Paris,
J'aime mieux ma mie *ô Guai,*
J'aime mieux ma mie.

On pretend qu'il faut écrire *m'amie*, parceque l'on disoit autrefois *m'amie*, pour, *mon amie*, & *m'amour* pour *mon amour.*

MIE, est encore aujourd'hui un terme de caresse dans le stile bas & domestique. Les maris s'en servent quelquefois en parlant à leurs femmes. Je voudrois, ma *mie*, que vous aussiez été ici. MOL. Mais sur tout les enfans appellent leur Gouvernante, leur *mie.*

MIEGE. s. f. Terme de coutume. Droit de *miege*, c'est un droit de la moitié de la chose.

MIEGE. s. f. On appelle ainsi dans une Galere la chambre où se met le Comite. On dit autrement, *mezanie.*

MIEL. s. m. Composé de diverses substances des fleurs que les abeilles lechent & reçoivent dans leur estomac, pour le porter dans leur ruche. Le *miel* est une matiere liquide qui sort des fleurs par transpiration. L'abeille le suce avec une trompe au fond du calice des fleurs, & elle ne va attaquer que celles dont le calice n'est pas plus profond que sa trompe n'est longue. HIST. DE L'AC. R. Les abeilles font cette provision pour leur nourriture: Cette substance miellée se fait assez appercevoir au goût dans plusieurs especes de fleurs. Cette matiere reçoit dans l'abeille & dans la ruche, une élaboration qui la perfectionne & lui imprime une qualité de *miel.* Il y a de deux sortes de *miel* en general, l'un blanc & l'autre jaune. Le blanc se tire sans feu des tablettes ou gateaux nouvellement faits. On l'appelle *miel vierge.* On donne aussi ce nom au *miel* qu'on recueille des jeunes abeilles; il est de couleur jaune tirant sur le blanc, & on l'estime le meilleur de tous.

Comme on voit au printemps la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel. BOIL.

Le *miel* blanc le plus estimé, est celui qu'on fait en Languedoc & qu'on appelle *miel de Narbonne.* Il est fait en un petit village nommé la Courbiere situé à trois lieuës de cette ville. Ce qui rend ce *miel* distingué, est que les abeilles succent en ce païs-là particulierement les fleurs de rômarin, qui y sont abondantes, & qui ont beaucoup de force. Le *miel* jaune se fait de toutes sortes de gateaux vieux & nouveaux. On l'en tire par expression, après les avoir échauffez. Le *miel* & sur tout le blanc est pectoral; il excite le crachat, il aide à la respiration, il rarefie la pituite grossiere, il lâche le ventre. Le *miel* jaune a un peu plus d'acreté que le *miel* blanc; il est aussi plus convenable pour les lavemens & pour les remedes exterieurs, parcequ'il est plus detersif & plus laxatif. LEMERY. Un panier, une ruche de mouches à *miel*; une jettée ou jet de mouches à *miel.* Les Anciens ne faisoient leurs confitures qu'avec du *miel.* Un rayon de *miel*; on l'appelloit autrefois *bernal.*

Le *miel* étoit beaucoup plus en usage avant qu'on eût fait la decouverte du sucre. Les Anciens en assaisonnoient leurs ragouts, en faisoient leurs confitures, & on en servoit sur leurs tables. Ils en composoient diverses sortes de boissons.

Les abeilles sauvages font sur les rochers de gros amas de *miel*, qui ne sert ordinairement que pour la nourriture des mouches & des oiseaux. Plusieurs croyent avec assez de vraisemblance que l'ambre gris en provient.

Strabon dit qu'il y a un *miel* qu'on trouve en quelques arbres, qui est un poison. Ce *miel* se fait par des abeilles du Pont, & d'Heraclée, qui mangent de l'aconit, & de l'absinthe. Car le *miel* est bon, ou mauvais, selon la qualité des fleurs dont elles se nourrissent. Le Pere Lamberti, dans sa Relation de la Mingrelie, assûre le contraire, & dit que c'est le meilleur *miel* du monde, à cause de la grande quantité de melisse qui croît en ce païs-là. Il dit aussi qu'il y a un *miel* fort blanc & dur comme du sucre, qui ne s'attache point aux mains, quand on le manie; & que c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Pline, qui a dit que vers le Pont-Euxin, il y avoit des abeilles blanches; car celles-là sont jaunes, comme les autres. Les Anciens ont mis le sucre & la manne au rang des *miels.*

Les Apothicaires composent le *miel*, & en font de *rozat*, de *violat*, de *mercurial*, &c. avec des roses, des violettes, de la mercuriale, & de nenuphar. Il y a aussi du *miel scillitique*, qu'on prepare avec de la scille; du *miel passulat*, fait avec des raisins de Damas cuits en l'eau chaude; du *miel anthosat*, qui est fait avec des fleurs de rômarin fraîches; car le mot Grec *anthos*, qui signifie en general *fleur*, se prend ici par excellence pour la fleur de rômarin.

MIEL, du Latin *mel*, qui vient du mot Grec *méli* qui signifie la même chose.

MIEL, se dit figurément des choses douces, agreables, & delicieuses. L'Ecriture nous decrit la terre de promission decoulante de lait & de *miel.* Cet Orateur a toûjours le *miel* sur les levres, il ne dit que des paroles douces & flatteuses, tous ses discours sont confits au *miel* & au sucre. Mon ame étoit alors sur mes levres, pour savourer le *miel* qui étoit sur les vôtres. VOIT.

C'est, sans doute, Madame, une douceur extrême,
Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime,
Leur miel *dans tous mes sens fait couler à longs traits;*
Une suavité qu'on ne goûta jamais. MOL.

MIEL, est aussi une rosée qui se trouve à la pointe du jour sur les feuilles de plusieurs sortes d'arbres, qui ressemble au *miel.* Gassendi croit que c'est une humeur visqueuse qui transpire des feuilles des arbres, comme une sueur, qui sert de presure à la matiere qui est la rosée pour en former un corps qui ressemble au *miel*, & qui n'en n'est pas pourtant; car on ne voit point que les abeilles ayent de l'empressement pour l'aller chercher sur ces feuilles, qu'elles vont prendre au contraire dans le cœur & dans le centre des fleurs, où l'on trouve en effet quelque chose qui sent le *miel.*

Il y a une troisiemé sorte de *miel*, dont parle Theophraste, que le même Gassendi croit être la même chose que le sucre, que les Anciens ont appellé *Sel Indien.*

MIELAT. Voyez NIELLE.

MIELDRE. adj. Vieux mot. Meilleur. On a dit aussi *miendre* dans le même sens.

C'est la belle Heleine au cler vis,
Est-il nul miendre *par avis.*

MIELLEUX, EUSE. adj. Qui tient du miel; qui a quelque chose du miel. Thalés étoit en peine, pourquoy ses figues avoient un goût *mielleux*: sa servante lui en appris

apprit la cause, en disant, qu'elle les avoit mises dans un pot à *miel*. Il se dit ordinairement en mauvaise part pour, Fade, doucereux. Ce vin, cette liqueur a un goût *mielleux*.

On dit figurément un discours *mielleux*. Un homme tout *mielleux*, en parlant d'un devot.

MIEN, ENNE. Pronom possessif qui s'applique à la premiere personne, & qui se dit au lieu de *mon* & de *ma*. On ne dit plus comme autrefois, un *mien* frere. Dans ce sens *mien* & *mienne* ne se mettent jamais sans l'article, & ne se joignent avec aucun substantif. Ce n'est pas votre avis, c'est le *mien* : vos interêts sont les *miens*: son étoile est plus heureuse que la *mienne*. VAU. CORN. Je ne voudrois pas avoir échangé sa terre contre la *mienne*.

On s'en sert encore avec le substantif, sans qu'il soit accompagné d'article, ni du mot d'*un*, & alors il se met toûjours aprés le substantif, avec lequel il se construit. Ainsi on dit en termes de Pratique, ces fruits-là sont *miens*. Il a droit comme Seigneur de Fief de faire ces fruits *miens*. En ce sens, il n'a guere d'usage que dans le stile de Pratique. L'ACAD.

On dit proverbialement, J'ai bien fait des *miennes* en ma jeunesse; pour dire, J'ai bien fait des folies qui n'appartiennent qu'à moi. A la *mienne* volonté; pour dire, Plût à Dieu.

Anciennement on disoit *moye*, au lieu de *mien*, & *moyen* pour, *mien*, comme venant de *moy*.

Et lor gentilesse & valor
Ne sera pareille à la moie. PERCEV.

Ce pronom *mien* finit desagreablement un vers, sur tout lorsqu'il finit aussi le sens. Il est plus supportable au feminin *mienne*, parceque la rime feminine est plus douce, & de deux syllabes. *Mien* est d'une seule syllabe. MEN.

Amour à qui je dois & mon mal, & mon bien,
Ah! que ne faisiez-vous son cœur comme le mien;
Ou que ne fassiez-vous le mien *comme les autres?* OB. M.

MIEN, est aussi subst. m. & signifie, le bien qui m'appartient, à quelque titre que ce soit. C'est le *mien* & le tien qui sont causes de toutes les guerres, & des procès. Platon, pour abolir la distinction du tien & du *mien*, qui cause tant de desordres dans la societé, voulut reünir tous les hommes dans les mêmes interêts, en mettant tout en commun. DAC. Entre les vrais amis il n'y doit point avoir de *mien*, ni de tien. Les Sauvages ne connoissent ni *mien*, ni tien; car on peut dire que ce qui est à l'un est à l'autre. LA HONT. Je fais hardiment cette affaire, car je n'y mets rien du *mien*.

Et le mien & le tien, *deux freres pointilleux,*
Par son ordre amenant les procès & la guerre... BOIL.

MIENS, au plurier, se dit des gens qui nous appartiennent, soit par nature, soit par sujettion, soit par amitié. JESUS-CHRIST a dit, Je n'abandonnerai jamais les *miens*. Je ne ferai jamais deshonneur aux *miens*, à ma famille. Je voudrois bien faire la fortune des *miens*, de mes amis, de mes domestiques.

MIERT. Vieux mot, pour m'étoit. De *mihi erat*.

Et le deduit que me souloit monstrer
Celle qui miert *& ma Dame & ma mie.* BOREL.

MI-E'TE'. s. f. Le milieu de l'été. La *mi-été* est passée. Nous sommes à la *mi-été*.

MIETTE. s. f. Diminutif de *mie*, particule de pain émié. La Cananéene demandoit seulement au Seigneur les *miettes* qui tomboient de sa table.

MIETTE, se dit aussi d'un très-petit morceau de tout ce qui se mange. Ainsi on dit, une *miette* de viande. Voilà une belle *miette*. Vous ne m'en avez donné qu'une *miette*. On a bien servi des mets sur cette table, mais il n'est pas resté une *miette*.

MIEULX, MIELS, MIEX, se sont dits autrefois tous trois pour, *mieux*.

MIEVRE. adj. m. & fem. Terme populaire, qui se dit des enfans éveillez, remuans, & malins, qui font toûjours quelque friponnerie, ou quelque malice aux autres. Un garçon qui est *miévre* à l'âge de 10. ou 12 ans n'en vaut que mieux; c'est un signe d'esprit & de courage. Ce mot est bas.

En Normandie on dit *miévre*, d'où Menage a conclu que *miévre* vient de *nebulo*, qui signifie *garnement*.

MIEVRERIE ou MIEVRETE'. s. f. Petite niche ou malice qu'un enfant miévre a accoutumé de faire. Il fait toûjours quelque *mievrerie*, quelque *mievreté*. Il est bas.

MIEUX. Comparatif de l'adverbe bien. Plus parfaitement; d'une maniere plus accomplie, d'une façon plus avantageuse; de meilleure grace; avec plus d'adresse. C'est bien fait de prier; mais c'est encore *mieux* fait d'assister les pauvres. Un veritable Chretien aime *mieux* mourir que de pecher. Il a *mieux* fait que son compagnon. Ce mot exprime *mieux* sa pensée. La plûpart sont persuadez que lorsqu'on fait bien une chose, ce n'est presque rien que de la faire *mieux*. C'est neanmoins en quoi consiste la perfection, & ce qui met la difference entre les excellens ouvriers, & les mediocres. LE CH. DE M. On écrit *mieux* maintenant, qu'on ne faisoit autrefois. Cette Dame étoit la *mieux* mise du Bal. Vous serez *mieux* dans ce fauteuil, plus commodément. C'est pourquoy il ne faut pas dire indifferemment, L'homme du monde que j'aime *le mieux*, ou que j'aime *le plus*, car aimer *mieux*, ne se dit que quand il s'agit de preferer une chose à une autre. BOU. Il aima *mieux* honorer en lui sa dignité, que de s'attacher à sa personne. FL. L'Espagne est le païs où l'on aime le *mieux*. ST. EV.

Du Latin *melius*. On a dit autrefois *miels*, *mielx*, *mieulx* & *miex*.

MIEUX. s. m. Meilleur. Les gens d'une vie pure choisissent entre le bien, & le *mieux*. D. G. P. J'ai fait tout pour le *mieux*. Il a fait de son *mieux*; du *mieux* qu'il a pû. Les Poëtes le font d'une seule syllabe.

L'Amant est bien novice, & son art il apprend,
Quand il trouve son mieux, *si son* mieux *il ne prend.* RON.

Il chante *des mieux*, est une façon de parler très basse, & nullement du langage de la Cour. VAU. CORN.

On dit adverbialement, A qui *mieux mieux*; pour dire, A l'envi l'un de l'autre. Cette locution est basse. Il faut toûjours dire à l'*envi*. VAU. CHAP. Cette façon de parler, *à qui mieux mieux*, n'est ni basse, ni vieille. Elle est fort bonne dans le stile familier. L'ACAD. *sur Vaugelas*. Elle est basse, & ne se dit plus. L'ACAD. DICTION. Il se porte de *mieux en mieux*; pour dire, Son mal diminuë. Tout va de *mieux en mieux*.

On dit proverbialement, Il a fait comme Robin fit à la danse, tout du *mieux* qu'il a pu. Il aime *mieux* deux œufs qu'une prune. Cela vaut *mieux* denier qu'il ne valloit maille. Il vaut *mieux* en terre qu'en pré. Un tien vaut *mieux* que deux tu l'auras: & plusieurs autres semblables.

M I G.

MIGNARD, ARDE. adj. Qui a une beauté fine, & delicate; qui a les traits doux, & agreables. On appelle une femme *mignarde*, celle qui est d'une taille fine, & jolie; qui a un teint delicat, une petite bouche. Ce mot a été banni de l'usage; peut-être parcequ'il a paru trop mol, & qu'il sent un peu le diminutif. Il plaisoit extrémement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers qui avoient un caractere tendre & delicat. On dit pourtant encore; un air *mignard*, un visage *mignard*.

Je suis une jeune Bergere,
Qui ne sçais ce que c'est qu'artifice & que fard;
Qui plais sans songer même à plaire,

Et qui n'a rien de trop mignard.

MIGNARD, se dit aussi des petits ouvrages qui sont travaillez avec beaucoup de delicatesse. Cet ouvrage est bien *mignard.* Cette montre est tout-à-fait *mignarde.*

MIGNARD, se dit aussi d'un langage doux, poli & affecté. Un parler *mignard.* Cet Auteur a un stile, un langage *mignard*, qui est bon pour des amourettes, mais qui n'est pas solide pour écrire l'Histoire, ou traiter des Sciences.

MIGNARD, est aussi une épithete qu'on donne aux enfans pour les flatter & les caresser. On le dit ironiquement aux grandes personnes Faire le *mignard*; c'est Faire le beau. Voilà un jeune homme qui fait bien le *mignard.*

Lise a beau faire la mignarde,
Chaque jour elle s'enlaidit.
Ce n'est pas que je la regarde;
Mais tout le monde me le dit. CHARLEVAL.

MIGNARDEMENT. adv. D'une maniere mignarde. Cet Orfevre travaille fort *mignardement* en petits ouvrages. Cet enfant a été élevé fort *mignardement*, & delicatement; il joüe du luth fort *mignardement.*

Sur un front blanc comme l'ivoire,
Deux petits arcs de couleur noire,
Etoient mignardement *voutez.* VOI.

MIGNARDER. v. act. Flatter, traiter avec delicatesse; dorloter. C'est le defaut des meres de trop *mignarder* leurs enfans.

MIGNARDISE. s. f. Delicatesse de quelque chose, soit qu'elle vienne de la nature, ou de l'art. Il est plus en usage que *mignard.* On s'en sert même dans des Ouvrages serieux. Ces sortes de pieds & de mesures n'ont qu'une certaine *mignardise*, qui a toûjours le même tour, & qui n'émeut point l'ame. BOI. Les cœurs les plus fermes s'amollissent & se fondent, pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les *mignardises*, & toutes les parures des graces. CH. Je soutiens qu'il faut de la *mignardise*, & de la delicatesse dans notre sexe. P. COM. Lucien a par tout de la *mignardise*, & de l'agrément. ABL. La *mignardise* de cette bouche, de ce visage, de cette taille, charme tout le monde. Ce portrait de migniature est fait avec beaucoup de *mignardise*, & d'adresse. Il y a des langues plus capables de certaines *mignardises* les unes que les autres.

MIGNARDISE, se dit aussi de certaines delicatesses d'éducation, des flatteries. Quand ce seroit un Prince, on ne l'auroit pas élevé avec plus de *mignardise*, plus de soin. Il obtient tout ce qu'il veut de sa mere par ses *mignardises*, par ses flatteries. Il s'est laissé prendre aux *mignardises* de cette femme.

L'Academie ne desaprouve point *mignard*, *mignardise*, *mignardement.*

MIGNARDISE. Espece de petit œillet gris, rouge, blanc, qui fleurit en Avril & en Mai. Ces *mignardises* sont assez jolies.

MIGNATURE. Voyez MINIATURE.

MIGNON, ONNE. adj. & subst. Beau, delicat, doux; qui a plusieurs petits agrémens. Une taille *mignonne*, un visage *mignon*, une bouche *mignonne.* Une beauté *mignonne* est opposée à une beauté grande, pleine, majestueuse.

MIGNON, signifie aussi, Favori, en matiere d'amitié, ou d'amour. Du tems de Henri III. les Favoris s'appelloient *mignons*; & ce terme emportoit quelque chose qui n'est pas fort honnête. On appelle *mignon de couchette*, un jeune homme bien fait pour être le galant d'une belle. Aujourd'hui la signification de ce mot est plus resserrée, & il ne se dit gueres que pour caresser les enfans. Si l'on donne ce nom à d'autres, c'est en souriant, & un peu en colere. Vous êtes *un joli mignon.* BOU. Un petit enfant appelle son pere, & sa mere, Papa *mignon*, Maman *mignonne.* On appelle aussi les enfans, mon *mignon*, ma petite *mignonne. Mignon*, signifie aussi le bien aimé. De ces deux enfans-là, il y en a un qui est le *mignon* de la mere. Elle l'aime fort, c'est son *mignon.* Pour marquer qu'une femme est entretenuë par un homme, on dit, c'est sa *mignonne.* En ce sens on le dit odieusement d'une femme qui n'est guere sage. Moliere fait dire à sa coquette dans le Misanthrope,

Et vous me traitez là de gentille mignonne.

Ce mot vient de *mignoun* Bas-Breton, qui signifie *ami*; & non, comme veulent quelques-uns, de *nino* Espagnol, qui signifie *petit enfant*, mot de caresse, ou de *mi nino*, *mon petit garçon*, autre mot de caresse. MEN. Freher le derive de l'Allemand *minnen*, aimer, & M. Le Duchat de *mine*, qu'on prononce *migne* en quelques Provinces. *Mignon*, qui a la mine jolie. *Mignarder*, faire de petites mines, des minauderies.

MIGNON, se dit aussi des ouvrages de l'art, travaillez delicatement. BOUH. Voilà un bijou fort *mignon*, une montre fort *mignone.* Voilà un Bâtiment fort *mignon*, fort joli, fort delicat. Voilà des souliers bien *mignons.* On le dit même des ouvrages d'esprit où il y a de la finesse. BOUH. Il a fait un sonnet fort *mignon.* Cette épigramme est fort *mignone.* On le dit aussi des Langues qui ont de la douceur; & de l'agrément. La Langue Italienne est fort *mignonne.*

On appelle en stile familier, argent *mignon*, de l'argent comptant qu'on a mis en reserve pour quelque depense superfluë. Pour faire cette depense il faudroit avoir de l'argent *mignon.*

On appelle aussi en stile familier, péché *mignon*, celui auquel on est le plus attaché. La medisance est son péché *mignon.*

MIGNONNE. s. f. Nom d'une espece de pêche. La *mignonne* est la plus belle pêche qu'on puisse voir. Elle est très grosse, très rouge, satinée & ronde. Elle meurit des premieres de la saison. Elle a la chair fine & bien fondante, & le noyau très petit. Mais son goût n'est pas toûjours des plus relevez & il y a quelquefois quelque chose de fade. LA QUINT.

MIGNONNE, est aussi le nom d'une espece de prune. La *mignonne* est longuette. Les *mignonnes* sont blanches-jaunâtres. LA QUINT.

MIGNONNEMEMT. adv. Avec delicatesse, d'une maniere delicate & mignonne. Cet enfant a été élevé fort *mignonnement.* Cette pierre est fort *mignonnement* enchassée dans cette bague.

MIGNONNETTE. s. f. Sorte de dentelle fine & legere faite de fil de Malines. Une garniture de *mignonnette.*

MIGNONNETTE s. f. Espece d'œillet dont les feuilles de la fleur sont découpées en petits filets qui forment une espece de peluche.

MIGNOTER. v. act. Flatter, dorloter, traiter delicatement. Il ne faut pas tant *mignoter* les enfans, il faut les accoutumer de bonne heure à la fatigue. Cette femme *mignote* ce vieillard pour avoir sa succession. Il est bas.

MIGNOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MIGNOTIE. s. f. Vieux mot. Gentilesse, ajustement.

Quand leur chief seront chauve & nu,
Ne leur chaudra de mignotie.

Ce mot est venu de *mignot*, qui a été dit, pour, joli, mignon, agréable.

MIGNOTIE. s. f. Voyez OCULUS CHRISTI. C'est la même chose.

MIGNOTISE. s. f. Flatterie, caresse qu'on fait à quelcun. Un Amant gagne sa Maîtresse par mille petites *mignotises* & flatteries. Les vieillards aussi bien que les enfans, aiment fort les *mignotises*, les caresses. Ce mot est vieux.

MIGRAINE. s. f. Douleur periodique, ordinairement lon-

longue & opiniatre, qui n'occupe que la moitié de la tête depuis la suture sagitale qui separe la tête en deux regions, l'autre moitié étant sans douleur. Quelquefois elle ne monte pas plus haut que les muscles temporaux. D'autrefois elle monte jusqu'au haut du crane. La *migraine* est causée par une serosité âcre, qui pique le pericrane, ou les meninges du cerveau. On l'appelle *hemicrana*, ou *hemicrania*, comme qui diroit, *qui occupe la moitié du crane*.

Ce mot vient du Grec *hemikrania*, formé de *hemi*, moitié, & de *cranion*, crane. On a dit aussi en Latin *micranea*.

On dit figurément de toute chose ennuyeuse & choquante, qu'elle donne la *migraine*; pour dire, du chagrin, qu'elle fait mal à la tête. Cela ne se dit que dans le discours familier & comique.

MIGRAINE. Petite coquille qui à ce qu'on croit, guerit de la *migraine*. RICH.

MIGRAINE. s. f. Vieux mot. Boulle de fer creuse, appellée autrement grenade, à cause de sa ressemblance avec les pommes de grenade, qu'en Languedoc on nomme *migraines*.

On appelloit aussi autrefois *migraine*, une espece d'écarlate.

MIGRATION. s. f. L'action de changer de lieu ou de demeure, l'action d'aller demeurer ailleurs, passage d'un peuple d'un lieu dans un autre. *Erasme Vindingius* dans un livre intitulé *Hellen*, traite à fonds de l'origine de tous les peuples de l'ancienne Grece, de leurs *migrations*, de leurs Colonies, &c. J. DES Sç. Il tâche de prouver que la plûpart des villes considerables de l'Asie Mineure, étoient baties & peuplées avant les divers passages, ou *migrations* des Grecs en Asie, qui n'ont fait que l'enrichir de quelques nouvelles Colonies. ID.

Du Latin *migratio*.

M I J.

MIJAURE'E. subst. fem. Terme populaire & injurieux, que les femmes disent à Paris, quand elles se querellent. Vous êtes une belle, une plaisante *mijaurée*; pour dire, une laide, une sotte.

M I L.

MIL. Nom de nombre. Voyez MILLE.

MIL, ou MILLET, On dit l'un & l'autre. Les *l* sont mouillées en *millet*, comme en *fille*. subst. masc. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, assez grosses, noüeuses. Ses feuilles sont semblables à celles du roseau, larges de plus d'un pouce, veluës. Ses fleurs naissent en botte ou en bouquet aux sommitez des tiges: elles sont composées chacune de plusieurs étamines, qui sortent du milieu du calice le plus souvent à deux feuilles. Il leur succede des graines presque rondes ou ovales, dures, luisantes, de couleur jaune ou blanche. En Latin *milium semine luteo vel albo*. C. BAUH. La graine de *millet* est employée en quelques endroits à faire du pain, qui est sec, friable & de petite nourriture; mais qui étant chaud, a assez bon goût. On nourrit des oiseaux de cette graine, & les ortolans en sont fort friands. On se sert en Medecine de la farine de la semence de *millet*, pour faire des cataplasmes anodins & resolutifs. Cette plante est, dit-on, appellée *milium*, parcequ'elle porte ses graines en grand nombre & comme par miliers.

On dit prov. & bassement d'un goulu à qui on presente peu de chose à manger, que c'est un grain de *mil* dans la gueule d'un âne. Et pour marquer qu'une personne a grande peur, on dit, on lui boucheroit le derriere avec un grain de *millet*.

MILAN. s. m. Oiseau qui vit de proye. On l'appelle aussi, *écoufle*. Il est de diverses grandeurs & plumages. *Milan* roux, *milan* royal, *milan* noirâtre, blanchatre, *milan* de marais, &c. Il est ennemi du duc & du sacre. Il fondit sur lui comme un *milan* sur un poulet. Le *milan* est un oiseau hardi. Il a la vuë fine, & decouvre de loin sa proye. Il se nourrit de la chair de plusieurs animaux qu'il peut attraper, comme de poulets, de coqs, d'oyes: il mange aussi des fruits. Son vol est trés rapide. Il habite les païs temperez. Les païsans appellent le *milan royal*, de son cri, *huo*, *huan*. BELON. Les Turcs de Constantinople prennent souvent plaisir de jetter à ces oiseaux quelques morceaux de viande bien haut en l'air: car les *milans* descendent de roideur, & empoignent la chair avec leurs griffes, avant qu'elle soit retombée en terre. ID. Dans la Fauconnerie du Roi, il y a un vol pour le *milan*, & des Officiers particuliers pour ce vol. Il se fait avec des gerfauts, des tiercelets de gerfaut, & des sacres. On se sert aussi du duc pour obliger le *milan* à s'élever. Quand le chef du vol, pour le *milan* prend un *milan noir* en presence du Roi, il a un present de cent écus. Les poussins craignent le *milan*.

Du Latin *milvus* qui est une onomatopée. Isidore a remarqué que plusieurs oiseaux ont pris leur denomination de leur voix. Quelques-uns ont crû que cet oiseau avoit été ainsi appellé, parcequ'il vivoit mille ans. MEN. CASEN.

MILAN, est aussi un poisson de mer qui vole un peu au-dessus de l'eau, & qui a la chair dure & seche. ROND.

MILAN. Sorte de fromage qui a des yeux, qui a la croûte rouge, & qui vient de *Milan*. Ainsi on dit du *milan*, ou du fromage de *Milan*.

MILANOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Anemone qui est une persiquine, qui fait de grosses fleurs. MORIN.

MILET. s. m. Nom d'une espece de poire. La chair du *milet* est pleine de marc & de pierre. LA QUINT.

MILIAIRE. adj. Terme d'Anatomie qui se dit des petites glandes de la peau. Il y a une infinité de glandes *miliaires*: leur usage est de filtrer la matiere de la sueur & de la transpiration.

Les Medecins appellent aussi *Fievre miliaire*, une fievre maligne dans laquelle le corps est tout parsemé de petites pustules, en forme de grains de mil. Ils l'appellent autrement *fievre pourprée*, à cause de ces petites pustules qu'ils nomment *pourpre*.

MILIAIRE. Terme d'Antiquaire. Grand vase long & étroit, dont les Romains se servoient à faire chauffer de l'eau pour cuire.

Miliarium, de *milium*, mil.

MILICE. s. f. Terme collectif, qui se dit des gens de guerre, de ceux qui font profession des armes. La *milice* des Romains, & des Grecs, étoit brave, courageuse & bien disciplinée. Les *milices* des Asiatiques ont été toûjours fort peu estimées. Il perdit à cette bataille toute la fleur de sa *milice*. Toute la *milice* de la place se souleva. Il n'a d'usage que dans le stile noble & soutenu. L'ACAD.

On dit fig. & en termes de l'Ecriture Sainte, que la vie de l'homme est une *milice* continuelle.

Ce mot & ses derivez viennent de *militia*.

MILICE, se dit des troupes composées de bourgeois & de païsans, à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions; & en ce sens les *milices* sont opposées aux *trouppes reglées*. Les ennemis ont tenté une descente sur nos côtes; mais ils ont été repoussez par les *milices* du païs. Toute la *milice* bourgoise s'est mise en armes pour aller au devant du Roi. La *milice* des Suisses est la meilleure

leure & la mieux reglée de l'Europe.

Milice de Jesus-Christ. C'est un des noms qu'on donne au Tiers-Ordre de S. Dominique, ou des Freres Prêcheurs. S. Dominique l'établit sous ce nom de *milice de Jesus-Christ*, pour combattre les ennemis de la Foi. Voyez Dominicains.

Milice, se dit quelquefois de l'art militaire, de la discipline des trouppes. Il ne se dit guere en ce sens qu'en parlant des Anciens. L'ordre de la *milice* Romaine étoit merveilleux. Ælian, & Vegece nous ont donné des idées de la *milice* des Anciens. Saumaise a fait un Traitté de la *milice* des Romains. Voyez Loiseau sur les divers genres de *milice* parmi les Romains.

MILIEU. s. m. Ce qui est également distant des extremitez. Le centre est le *milieu* d'un cercle. Les Juifs & même les premiers Chretiens, ont crû qu'il étoit de leur honneur que Jerusalem fût au *milieu* de la terre habitable, & ont voulu en trouver les preuves dans l'Ecriture. Les Grecs pretendoient que Delphes située dans la Phocide, étoit le *milieu* de toute la terre. Les habitans de cette ville montroient même aux voyageurs une pierre blanche, qu'ils disoient être le *milieu* de la terre. Les Romains qui imitoient les Grecs en toutes choses, les suivoient dans cette opinion. Cellarius.

On dit en ce sens le point *milieu*; pour dire, le point du *milieu*; & alors *milieu* est employé adjectivement. l'Acad.

Ce mot vient de *medius locus*: d'où les Italiens ont fait *miluogo*.

On appelle en Astronomie le *milieu* du ciel, le Zenit, ou un autre point dans le Meridien. On appelle aussi *cœur du ciel*, la Maison Royale qui est la dixiéme.

Milieu, se dit aussi de ce qui est environné de plusieurs choses de même nature. Ce brave s'est jetté au *milieu* des ennemis. J'ai perdu mon compagnon au *milieu* de la foule. Il s'est levé du *milieu* de l'assemblée, pour faire une remontrance. Cesar fut assassiné au *milieu* du Senat. Cette ville est au *milieu* des terres, éloignée de la mer. L'aigle s'éleve au *milieu* des airs. Ce vaisseau a peri au *milieu* des vents & de l'orage.

Milieu, se dit encore d'une moitié indefinie de plusieurs choses. Etre au *milieu* de l'été, de l'hiver, &c. vers le *milieu* de la nuit, sur le *milieu* du jour. Il est demeuré court au *milieu* de son sermon. Cet accident lui arriva au *milieu* de sa vie. Il arrive des disgraces au *milieu* des plus grandes prosperitez.

Au *milieu* de tout cela; pour dire, parmi tout cela, nonobstant tout cela. C'est un homme qui au *milieu* de tout cela ne laisse pas d'être à plaindre. Au *milieu* de tout cela je voudrois le pouvoir servir.

Milieu, se dit figurément pour, ce qui est également éloigné de deux extremitez vicieuses. La vertu consiste dans le *milieu*. Les sages tiennent le *milieu* en toutes choses. Il n'y a point de *milieu*; on ne sçauroit allier Dieu, & le monde. Cl. Tout *milieu* entre Jesus-Christ & le siecle ne vaut rien. Or. M. Il y a une espece d'amitié tendre, qui tient le *milieu* entre l'amour, & l'amitié. M. Sc. Les coquettes tiennent le *milieu* entre les femmes vertueuses, & les vicieuses. Id. Entre les vices opposez il y a le *milieu* de la vertu, comme la pieté, entre l'impieté & la superstition. Quelquefois ce *milieu* est double, comme entre la timidité qui craint tout, & la temerité qui ne craint rien, il y a la generosité, qui ne s'étonne point des perils; & une precaution raisonnable, qui fait éviter ceux ausquels il n'est pas à propos de s'exposer. Loc. Le grand art de plaire consiste à trouver le juste *milieu* entre trop, & trop peu. Bell. Je ne veux point de *milieu* entre la haine de la Fortune, & son amitié. B. Rab. Le *milieu* entre l'excès de contrainte & de liberté, est difficile à trouver. Bell. Les Enregistremens des Traitez faits entre les Couronnes, & les vérifications des Edits pour les levées d'argent, sont des images presqu'éfacées de ce sage *milieu*, que nos Peres avoient trouvé entre la licence des Rois & le libertinage des Peuples. Ce *milieu* a été consideré par les bons Princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter à leurs Sujets; il a été regardé par les malhabiles & les malintentionnez, comme un obstacle à leurs dereglemens. Card. de R. Le sage tient un juste *milieu*; les ambitieux le meprisent, & se portent aux extremitez. Or. M. Le juste *milieu* entre deux extremitez se mesure par rapport aux personnes: ce qui seroit excessif pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Dac. Il est difficile de trouver un juste *milieu* entre la sujettion excessive & l'excessive liberté. Tour.

Ne hazardez jamais votre estime trop tôt,
Et soyez pour cela dans le milieu *qu'il faut.* Mol.

Milieu, se dit aussi des temperamens, & des moyens qu'on trouve pour accommoder les affaires. Il faut que des Arbitres cherchent un *milieu* pour porter les parties à transiger. Vous avez pris le *milieu* qu'il falloit pour reüssir en cette negociation.

MILITAIRE. adj. masc. & fem. Qui appartient à la milice, à la guerre. L'art *militaire* est la science de la guerre. L'art *militaire* est un art fatal au genre humain. Boss. De tout tems les hommes sont convenus de se depouiller, & de s'égorger les uns les autres; & pour le faire plus ingenieusement, & avec plus de sûreté, ils ont inventé des regles, qu'on apelle l'art *militaire*. La Br. On a attaché de la gloire à la pratique des loix *militaires*, & de siecle en siecle on a encheri sur la maniere de se detruire reciproquement. Id. La Monarchie que formerent les Cesars s'étant érigée par les armes, il faloit qu'elle fût toute *militaire*, & c'est pourquoi elle s'établit sous le nom d'Empereur, titre propre & naturel du commandement des Armées. Boss. La discipline *militaire* des Romains étoit infiniment plus severe que celle d'aujourd'hui. Le Cl. Mr. de Turenne s'étoit fait une espece de morale *militaire*. Fl. On appelle Exploits *militaires*, les expeditions, ou faits d'armes. Les exercices, ou les évolutions *militaires*, sont les differentes manieres de ranger, & de disposer les soldats. L'Architecture *militaire*, c'est l'art de fortifier. On appelle *justice militaire*, celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant l'usage & les ordonnances de la Guerre. On appelle aussi *execution militaire*, le ravage que l'on fait dans un Pays, pour contraindre les Habitans à payer contribution.

Un *testament militaire*, est un testament fait en presence de deux temoins seulement, & sans être par écrit. Il suffisoit que la volonté du mourant fût certaine, & constante. Le *testament militaire* étoit valable aussi lorsqu'il étoit écrit, quoiqu'il n'y eût aucuns temoins. C'étoient des privileges particuliers accordez aux gens de guerre, mais qui n'avoient lieu que lorsqu'ils étoient en campagne: car d'ailleurs ils étoit sujets au droit commun.

Les Romains appelloient *colonne militaire*, une colonne sur laquelle étoit gravé le denombrement des troupes d'une armée Romaine par Legions, selon leur rang, pour conserver la memoire du nombre de soldats qu'on avoit employez à quelque expedition. Ordres *militaires*, Voyez Ordres.

Militaire. s. m. Soldat, homme de guerre. Il y avoit d'abord chez nous des terres saliques distinguées des autres, & destinées aux *militaires* de la Nation. Fen. Il est *militaire*; ce sont des *militaires*.

Militaire, se dit aussi d'une espece de fievre maligne qui regne dans les armées, & qui est accompagnée d'une extrême douleur de tête, de maux d'estomac, & de plusieurs autres fâcheux accidens. Elle est familiere aux sol-

M I L.

soldats, à cause des mauvais alimens dont ils se nourrissent, & des grandes fatigues qu'ils souffrent.

MILITAIREMENT. adv. D'une maniere militaire, à la façon des gens de guerre. Ce Prince vêcut *militairement* & avec beaucoup de frugalité. Boss. Executer *militairement*. Les procès qu'on fait *militairement*, qu'on juge au Conseil de guerre, sont bientôt expediez.

MILITANTE. adj. fem. Qui se dit seulement de l'Assemblée des Chrétiens tandis qu'ils sont sur la terre. L'Eglise est divisée en *militante*, & triomphante.

MILITER. v. n. vieux mot. Combattre.

Qui sous un même Imperateur militent.

Il se dit encore au Palais & dans les écoles en ces phrases. Cette raison *milite* pour moi, sert à ma cause. Cette autorité *milite* contre vous, détruit ce que vous alleguez.

Du Latin *militare*, combattre.

MILLE, ou MIL. Terme d'Arithmetique indeclinable. C'est le chiffre qui se met au quatriéme rang ou colonne des nombres, qui est au dessus des cents, qui signifie dix centaines. Nombre, dixaine, centaine, *mille*: ensuite on compte dix *mille* & cent *mille*. *Mille* ans devant le Seigneur ne sont comptez que pour un jour. On a commandé *mille* chevaux pour un tel parti. Nous sommes en *mil* sept cens vingt trois; en cette phrase on retranche la derniere syllabe. Ce *mil* est comme adjectif, & vient de *millesimus*, qui signifie *milliéme*. Men.

Mille, nom de nombre, ne prend point *s* à la fin, & on écrit un *mille*, deux *mille*, trois *mille*, &c. Si ce n'est pour marquer les *milles* des chemins; car alors on dit, deux *milles*, trois *milles*, &c. au lieu que si l'on dit deux *mille* pas, trois *mille* pas, &c. il ne prend plus *s* à la fin.

Mille, signifie quelquefois en general, Beaucoup, un nombre indefini au lieu d'un nombre precis. Je vous rends *mille* graces. Il nous a fait *mille* contes plaisans. J'ai encore *mille* choses à faire avant que de partir. C'est un homme qui a *mille* curiositez. Nous tenons au monde par *mille* chaines. Nic. Après *mille* peines & *mille* fatigues, je suis enfin venu à bout de mes desseins. Voit. Nous avons dit *mille* folies.

Mille, *& mille douceurs y semblent attachées;*
Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées. Corn.
Mille *&* mille *lauriers dont sa tête est couverte.* Id.
Mille *deja l'ont fait*, mille *pourront le faire.* Id.

Mille, en Geographie, est une mesure de chemin ou de distance des lieux. Le *mille* d'Italie contient *mille* pas geometriques. On distingue les *milles* en grands, moyens & petits. Les moyens sont plus ordinairement appellez communs, aussi bien le *mille* est la mesure la plus constante; & l'on trouve que le *mille* moderne d'Italie est égal à un *mille* & un quart des *milles anciens*.

Voici une reduction curieuse qu'a fait Casimir Polonois, des *milles* ou lieuës des Provinces de l'Europe conformément aux pieds Romains, qui sont aux pieds de Rhinland, dont on se sert par tout le Septentrion, comme 130$\frac{1}{2}$ à 139.

Le *mille* commun d'Italie contient de pieds		5000.
De France.		15750.
D'Angleterre.		5454.
De Bourgogne.		18000.
D'Egypte.		25000.
De Flandres.		20000.
D'Allemagne.	la petite.	20000.
	la moyenne.	22500.
	la plus grande.	25000.
De Hollande.		24000.
De Suisse.		26666.
D'Espagne.		21270.
De Lithuanie. On l'appelle *mila*.		28500.
De Pologne, appellée aussi *mila*.		19850.
De Perse, qu'on nomme *parasange*.		18750.
De Moscovie, on l'apelle *verst*.		3750.
D'Ecosse.		6000.
De Suede.		30000.

Selon le calcul de Mr. Cassini, après avoir achevé la ligne Meridienne tirée depuis Dunkerque par l'Observatoire de Paris jusqu'aux Pirenées, il faut 5806 pieds de Roi pour faire une mille Geometrique, dont 60. font un degré de circonference de la Terre. Ce pied de Roi est au pied Romain comme 144. à 130$\frac{1}{2}$.

On dit burlesquement, Il s'en est enfui comme tous les *mille*. Il est impudent & menteur comme tous les *mille*. Il s'est donné à tous les *mille*, c'est-à-dire, à tous les *mille* Diables.

MILLE-DIABLES. f. m. Troupe de voleurs qui prirent ce nom en 1523. Dupleix en parle dans son Histoire de France, dans la Vie de François I. Il dit que c'est delà qu'est venu le Proverbe, mechant comme les *mille-diables*.

MILLE. f. m. Sorte d'arbre fort grand qui se trouve au Royaume de Quoja, Païs des Noirs. Ses racines croissent cinq ou six pieds au-dessus de terre.

MILLEFEUILLE. f. f. Sorte de plante medicinale qui a été ainsi appellée à cause de la quantité de ses feuilles, ou pour mieux dire, à cause de la quantité des subdivisions dans lesquelles chacune de ses feuilles est partagée. Il y en a plusieurs especes. La *millefeuille* commune blanche pousse des tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, roides, rondes, veluës, rameuses. Ses feuilles sont rangées sur une côte, decoupées menu, semblables à celles de la camomille, d'une odeur agreable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naissent à la cime des branches en bouquets fort serrez; chaque fleur est radiée, blanche, soutenuë par un calice cilindrique composé de plusieurs feuilles en écailles. Lorsque la fleur est passée, il paroît des semences menuës. En Latin *millefolium vulgare album*. C. Bauh. Cette plante est vulneraire, resolutive & astringente, on s'en sert pour arrêter toutes sortes d'hemorragies, & sur tout le cours dereglé des hemorroïdes & des fleurs blanches. On appelle vulgairement cette plante, *Herbe aux Charpentiers*, parceque les Charpentiers s'en servent pour arrêter le sang, quand ils se sont faits quelque playe. Lemery.

MILLEFLEURS. On appelle *eau de mille fleurs*, l'urine de vache reçue dans un vase pour la prendre ensuite en remede.

MILLE FOIS. adv. Souvent. Il marque aussi une quantité indeterminée. J'ai été *mille fois* chez vous. Je l'ai averti *mille fois* de son salut.

Mille fois, signifie aussi, Beaucoup, extrémement.

Que vous êtes heureux, mais heureux mille fois,
Sauvages habitans des bois,
Où vous errez à l'avanture! Past. Fido.

MILLEGRAINE. f. f. Plante qu'on appelle aussi *Piment*. Mr. Tournefort la met parmi les especes de pate d'oye, ou de chenopodium. Il la nomme *chenopodium ambrosioides folio sinuato*. Voyez Piment.

MILLENAIRE. adj. numeral de tout genre. Qui contient *mille*. Le nombre *millenaire*.

Il est quelquefois substantif, & on s'en sert dans la Chronologie pour signifier dix Siecles ou mille ans. On compte communément quatre *millenaires* depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ.

MILLENAIRES. On appelle ainsi ceux qui s'imaginent que Jesus-Christ doit venir regner mille ans sur la terre. On les appelle autrement Chiliastes; Hommes de la V. Monarchie. Quoique les *millenaires* ne soient pas tous d'accord, ils croyent en general qu'avant la fin du monde

Jesus Christ reviendra sur la terre, pour y regner l'espace de mille ans avec ses Saints & ses Fideles: que la Capitale de son Royaume sera la Ville de Jerusalem, & qu'on jouira tout ce tems-là de toutes sortes de biens, tant spirituels que temporels. Ce sentiment a été suivi dès les premiers Siecles du Christianisme, par des Peres qui passent pour Orthodoxes; mais il n'a jamais été confirmé par aucun Concile, ni universellement reçu. Papias Evêque d'Hierapolis en Egypte, qui avoit vu les Disciples des Apôtres, est à ce qu'on croit le premier Auteur de ce sentiment. Cerinthus un des premiers Heretiques, contemporain de St. Jean, a aussi enseigné la même doctrine. Mais les Peres Orthodoxes n'admettoient sous le regne de mille ans que des plaisirs honnêtes, & plutôt spirituels que corporels; au lieu que les Cerinthiens, à ce qu'on dit, pretendoient qu'il y seroit permis de se plonger dans les voluptez les plus infames. CALIXTE. La plupart des Peres des premiers Siecles donnerent dans les visions des *millenaires*. LE CL. Les *millenaires* appuyent principalement leur sentiment sur le Chap. XX. de l'Apocalypse qu'ils prennent trop à la lettre. Le sentiment des *millenaires* venoit des Juifs qui attendoient sous le Messie un regne de mille ans sur la terre, comme il paroît par le IV. Liv. d'Esdras Chap. IV. v. 35 & suiv. & Chap. VI. v. 18. CALM. Il y a d'anciens Auteurs qui font mention d'autres *millenaires*, dont l'erreur étoit de croire que de mille ans en mille ans il y avoit cessation de peines en Enfer.

MILLEPERTUIS. s. m. Sorte d'herbe vulneraire, ainsi appellée parceque les feuilles en sont toutes trouées. Le *millepertuis* pousse des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, roides, rondes, ligneuses, rougeâtres, rameuses. Ses feuilles sont opposées le long des tiges, sans queuë, semblables à celles de la marjolaine ou de la petite centaurée, lisses, nerveuses. Il paroît sur ces feuilles, lorsqu'on les regarde au Soleil, de petits points transparens qui semblent autant de trous, d'où vient que quelques-uns appellent cette plante, *herba perforata*. Ses fleurs naissent aux sommitez des branches en grand nombre, jaunes, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, & accompagnées de plusieurs étamines de la même couleur. Ses semences sont menuës, un peu longues, de couleur obscure, d'une odeur & d'un goût resineux. Sa racine est dure, ligneuse, couverte d'une écorce de couleur de buis. En Latin *hypericum vulgare*. Le *millepertuis* est vulneraire, detersif, diuretique, febrifuge. On en fait une huile qui est excellente pour toutes sortes de blessûres. La decoction de *millepertuis*, l'infusion de sa graine, tuent les vers, & font passer les urines. Il y a plusieurs autres especes de *millepertuis*.

MILLEPIEDS. s. m. Sorte d'insecte qu'on trouve dans les Iles Antilles. Il est ainsi appellé à cause de la multitude presque innombrable de ses pieds qui herissent tout le dessous de son corps. Il s'en sert pour ramper sur la terre, ce qu'il fait avec une vitesse incroyable, lorsqu'il se sent poursuivi. Il a environ six pouces de longueur. Le dessus de son corps est tout couvert d'écailles tannées, extrêmement dures & emboitées les unes dans les autres comme les tuiles d'un toit. Cet insecte est dangereux en ce qu'il a des mordans en sa tête & en sa queuë, dont il pince si vivement, & fait glisser un si mauvais venin en la partie qu'il a serrée, qu'on y ressent une douleur fort aiguë pendant plus de vingt-quatre heures.

MILLEPIEDS. s. m. Arbre qui est commun dans l'Isle de Tabago. Il est ainsi nommé parcequ'il est soutenu d'un nombre presque infini de grosses racines, qui se forment de ses propres branches, dès qu'elles touchent la terre, desorte qu'à la fin son tronc devient d'une grosseur prodigieuse. Ses feuilles sont un peu plus larges que celles du laurier. Il produit un fruit de la grosseur d'une figue, qui est fort recherché des perroquets. Ce fruit est devancé d'une fleur blanche, sous laquelle on trouve ordinairement une certaine gomme jaune, qui a la vertu de guerir toutes sortes de dartres & de feux volages, qui viennent à la face ou aux mains. ROCHEFORT.

MILLEQUANTON ou MIREQUANTON. s. m. sorte de petit poisson. Voyez PERCHE.

MILLEROLE. s. f. Mesure de vin dont on se sert en Provence. La *millerole* contient environ 66 pintes, mesure de Paris.

MILLESIME. s. m. Terme collectif. Il ne se dit que du nombre de mille ans, & n'a gueres d'usage qu'en parlant de la marque des années qu'on met sur les monnoyes & sur les medailles. Le *millesime* de cette medaille est effacé. Le *millesime* n'y est pas bien marqué. On le dit par extension des medailles frappées avant l'an mille. Le *millesime* de cette medaille fait connoitre qu'elle fut frappée la troisieme année de l'Empire de Tibere. Les dattes des Actes faits du temps de Charlemagne n'avoient point encore de *millesime*. On le dit particulierement du chiffre qui est dans la legende des monnoyes. Le *millesime* marque le temps où elles ont été fabriquées. Il s'exprimoit autrefois par le nom des Magistrats ou des Princes. On le prend quelquefois pour la marque du lieu de la fabrication, qui se faisoit autrefois par le nom des villes, ou des monetaires, & qui se fait en France par une lettre de l'Alphabet, qui repond à la marque de quelque ville où il s'en fabrique.

MILLESOUDIER. s. m. Qui a mille sous à depenser par jour. C'est 50. liv. ou par an 18250. liv. Les petites gens appellent un homme riche, un gros *millesoudier*. Ce mot se dit particulierement à Paris.

MILLET. s. m. Plante. Voyez MIL.

MILLET, se dit aussi du troisiéme ventricule des animaux qui ruminent. Il est rempli de plusieurs feuillets entre lesquels la nourriture est serrée, pressée & touchée par beaucoup plus de surface, que si ce n'étoit qu'une simple cavité. Il reçoit cette nourriture du reseau qui est le second ventricule. Il en reçoit même quelquefois immediatement de l'esophage, d'où elle passe au quatriéme ventricule. On l'appelle le *millet*, parcequ'il est plein, comme de feuillets disposez selon la longueur, qui sont bordez de petites éminences semblables à des grains de *millet*. On l'appelloit autrefois le *myrefeuillet*, d'où lui est venu peut-être le nom de *millet*. En Latin *omasum*. On l'appelle aussi le *livre*, sans doute à cause de ces mêmes feuillets. Par la même raison les Hollandois l'appellent *het boek*.

MILLIAIRE. s. m. & adj. On a appellé *Pierres milliaires* chez les Romains, certaines bornes de pierre que l'on plantoit sur les grands chemins, & qui étoient espacées à un mille l'une de l'autre, pour marquer les distances des villes de l'Empire à l'égard de Rome, & qui aboutissoient à une colonne placée au milieu de la ville, d'où l'on commençoit à compter ces *milliaires*, & qu'on appelloit pour cette raison *colonne milliaire*. C'étoit une colonne de marbre qu'Auguste fit élever dans la grande place de Rome, ou *Forum Romanum*, qui étoit dans la huitiéme Region de cette Ville. On l'appelloit aussi le *milliaire doré*, parcequ'elle étoit dorée. Aujourd'hui elle ne subsiste plus: mais on croit qu'elle étoit posée où l'on voit maintenant l'Eglise de Sainte Marie de la Consolation, dans le quartier de Campitolli, vers le milieu de Rome moderne. DANET. Il y a au Capitole une colonne qu'on appelle le *milliarium*. Elle est de marbre blanc, & a 8. pieds & demi de hauteur. Le chifre I. est marqué au haut, & sur le chapiteau il y a un globe d'ai-

d'airain qui peut avoir deux pieds de diametre. On croit communément que c'est la *colomne milliaire* ; mais la colomne du Forum Romanum dont parlent Tacite, Suetone, & quelques autres anciens Auteurs, nous est representée, ou d'airain ou de bronze doré, & ayant les noms des grands chemins gravez, avec les distances des principales villes : rien de tout cela ne paroît sur le *milliarium* du Capitole. Ce *milliarium* ayant été trouvé dans un des Fauxbourgs de Rome & proche d'un de ses grands chemins, il est vraisemblable que c'étoit là son propre lieu, & qu'il y avoit autant de premieres colomnes que de grands chemins. MISSON. L'usage de ces *pierres milliaires* est aujourd'hui pratiqué dans toute la Chine.

MILLIASSE. s. f. Terme dont on se sert par quelque sorte de mepris pour exprimer un fort grand nombre. Il y avoit une *milliasse* d'hommes à cette Foire, à cette ceremonie. Il y a dans une fourmilliere des *milliasses* de fourmis. Il est du stile familier.

MILLIER. s. m. nombre collectif. Qui contient mille, ou dix fois cent. Les épingles, les clous se vendent au *millier*. Un *millier* de foin, de fagots, de lattes, de planches, d'ardoise : on entend de bottes.

Il signifie aussi mille livres pesant. George d'Amboise ou la grosse cloche de Roüen pese 36. *milliers*. Un gros canon avec son affût pese douze *milliers*. La machine de Demetrius Poliorcetes pesoit 360. *milliers*.

A MILLIERS. adv. En grande quantité. Les ennemis venoient *à milliers* au pillage. Les curieux venoient *à milliers* voir ce prodige. Cet homme est riche *à milliers*.

Bientôt victorieux de cent peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers. BOIL.

MILLIESME, ou MILLIEME. adj. Nombre numeral ordinal. Qui est en un rang où il en voit 999. devant lui. Ce n'est pas la *milliéme* fois que j'ai eu cette pensée. Cela est arrivé en la *milliéme* année de cette Epoque.

MILLION. s. m. Chiffre qu'on place au septiéme rang ou colonne des nombres en Arithmetique, en cet ordre: nombre, dixaine, centaine, mille, dixaine de mille, centaine de mille, *million*. Un *million* est dix fois cent mille ; ou mille fois mille. Il y a en France vingt *millions* d'ames.

En matiere d'argent lorsqu'on met absolument *million*, on entend un *million* de livres. Il a un *million* de bien. On ne compte plus les revenus des Princes que par *millions*. Un *million* d'or vaut trois *millions* de livres. Quand on veut tâcher d'exprimer l'éternité, on dit cent mille *millions* d'années, de siecles. Suivant les regîtres de Seville, l'on a transporté 1536. *millions* d'or en Espagne depuis 1519. jusqu'en 1617.

On dit hyperboliquement, Je vous ai un *million* d'obligations. Je lui ai dit un *million* de fois.

MILLIONAIRE. s. m. & f. Riche à millions. Ce mot a été fort en usage à Paris en 1720. du tems des Actions de Missisipi.

MILORD. s. m. Mot composé de deux mots Anglois, qui signifie litteralement *Monseigneur* : on ne le donne qu'aux personnes de haute qualité, & particulierement aux Seigneurs qui doivent entrer dans la Chambre Haute ; mais il n'emporte pas absolument la même chose que *Monseigneur* en France ; car *Monseigneur* est un nom de superiorité, & qui ne se donne que par des inferieurs; mais le Roi d'Angleterre même appelle un Seigneur *Mylord*, parceque c'est simplement un nom de dignité. Il est en usage dans ces phrases. C'est un gros *Milord*, il fait le *Milord*, en parlant d'un bourgeois fort riche, & fort glorieux.

Il vient de *my*, qui signifie *mon*, & de *Lord*, qui signifie *Seigneur*. Mr. Bochard croyoit que *lord* étoit une contraction de l'ancien mot Anglois *laford*, qui signifioit *liberal*, & proprement, *qui donne du pain*. MEN.

MILORT. s. m. Les Milanois & les Lombards donnent ce nom à une sorte de Serpent qui n'est point venimeux, & qui entre souvent dans les maisons.

MILOYOIDIEN. s. m. Le second des muscles de l'os Hyoïde. Il prend son origine de la partie interne de la côte de la machoire inferieure, environ les dents molaires, & va s'inserer à la partie laterale de la base de l'os Hyoïde, qu'il tire en haut & à côté. DIONIS.

M I M.

MIMBOUHE. subst. masc. Arbre qui croît dans l'Ile de Madagascar, dont les feuilles sont odoriferantes & cordiales.

MIME. s. m. Terme de l'ancienne Comedie. Bouffon, Acteur qui faisoit des postures conformes au sujet qu'il representoit. Les danses lascives, les gestes indecens, & les chansons impudentes du *mime*, repondoient à l'obscenité du sujet. LA GUILL. Comme les *mimes* se proposoient de divertir & d'instruire, ils representoient des Histoires comiques, où il entroit beaucoup de bouffonneries & même des saletez, & où il y avoit aussi des moralitez excellentes, dont on voit de beaux restes dans les Fragmens de Laberius & de Publicus Syrus. Pour reveiller l'attention des Auditeurs, ils y méloient aussi des traits Satiriques, & n'épargnoient pas même les Empereurs. LE CL. On trouvera ce que l'on peut recueillir de l'Antiquité, touchant les *mimes*, dans l'Institution Poëtique de Vossius Liv. II. c. 29. & suivans. On appelloit aussi *mimes*, les pieces que le *mime* representoit.

Ce mot vient du Grec *mimos*, qui signifie *imitateur*. On appelloit aussi ces Comediens, *Pantomimes*, parcequ'ils contrefaisoient toutes sortes de gestes, & de postures. Voyez ce mot. Il y a dans le 2. Tome du Recueil des Antiquitez Romaines de M. de Salengre, une excellente Dissertation d'*Ottavio Ferrari*, De *Pantomimis & Mimis*.

MI-MORT, ou MY-MORT, s'est dit pour, à demi mort.

Par force les chassant my-morts *de sa maison*. REGN.

M I N.

MINAGE. subst. masc. Droit seigneurial que le Roi & les Seigneurs prennent pour le mesurage des grains sur chaque mine de blé, d'avoine, &c. qui se vend au marché. *Minagium*, dans la basse Latinité.

MINARET. s. masc. Tourelle ronde, & à pans, menuë comme une colonne. Elle s'éleve par étages, avec balcons en saillie. C'est chez les Mahometans une espece de clocher placé proche des Mosquées, d'où les Muezims ou Crieurs appellent le peuple à la priere, l'usage des cloches n'étant pas reçu chez eux. Les portes des galeries de ces *minarets* sont toûjours tournées du côté de la Meque, pour montrer à ceux qui ne peuvent assister à la priere de quel côté ils doivent se tourner en la faisant hors de la Mosquée. GRELOT.

MINATZIN. s. m. Terme de Relations. C'est le nom de l'Astronome du Roi de Perse.

MINAUDER. verb. neut. Avoir de certains gestes, ou façons de faire affectées, & coquettes, pour plaire, & pour paroître plus agreable & plus aimable. Il se dit principalement des femmes. Il est du stile familier. Les fausses Precieuses ne font que grimacer, & *minauder*. Il l'assiege des yeux, il la *minaude*, il l'aborde enfin. AMUS SER. ET COM.

MINAUDERIE. s. fem. Affectation de plaire ; grimace, petites façons, ou manieres qui sentent la coquetterie, & la vanité. Il y a des femmes qui se rendent ridicules, & insupportables par leurs *minauderies*. Cette

Elle n'a pour tous agrémens, qu'un peu de jeunesse; & de *minauderies*; mais ce sont ces *minauderies* qui rendent une femme la passion des gens du meilleur goût. P. Com. Les petites façons, & les *minauderies*, servent de relief au merite d'une jolie personne. Oe. M. Les grimaces étudiées, & les *minauderies* de Precieuses, font rire les personnes raisonnables. Bell. Il y a des femmes qui nous enchantent avec leurs *minauderies*. Oe. M.

Qu'aux beautez jeunes & fleuries
Tout devient agrement jusqu'aux minauderies,
Je le croi bien. L'Ab. Regn.

MINAUDIER, ere. adj. Qui fait de petites mines affectées. C'est un *minaudier*. Je n'aime point les *minaudieres*. L'Acad.

MINCE. adj. masc. & fem. Delié, leger; qui est peu épais. Le taffetas est une étoffe fort *mince* au prix du drap. On coupe les tranches de jambon fort *minces*. Cet habit est bien *mince* pour l'hiver. Un vase *mince*, & fragile.

Ce mot vient de *minutius*, diminutif de *minutus*, ou du Grec *minunthos*. Men.

Mince, se dit aussi figurément de ce qui est superficiel; qui est mediocre, qui n'a guerες de force, de solidité. Le pouvoir de ce Prince est fort *mince*, son revenu est bien *mince*, Le sçavoir, l'esprit, le merite de cet homme, sont bien *minces*, sont fort mediocres. On nous a donné un dîné fort *mince*. Rien n'est plus *mince* que toute sa personne. Mol. Il n'y a rien de plus *mince*, & de plus borné que l'esprit des femmes: elles brillent un peu dans la conversation; mais hors de là elles ne sont pas trop raisonnables. Bou. On dit qu'une raison est *mince*, pour dire, qu'elle est foible. On appelle une noblesse *mince*, une noblesse qui n'est gueres considerable. On dit d'un homme qui a l'air bas, qu'il a l'air *mince*, qu'il a la mine *mince*. Il est du stile familier. L'Acad.

Pour resister notre credit est mince. Du Cer.

On dit proverbialement, qu'une chose est *mince* comme la langue du chat; pour dire, extrêmement *mince*.

MINE. f. f. Physionomie; exterieur, air, disposition du corps, & sur tout du visage, qui fait juger en quelque façon de l'interieur par l'exterieur. Les gens de mauvaise *mine* doivent dire les choses fort modestement, parceque leurs defauts frappent les sens, & entraînent l'imagination. Nic. On est rarement charmé d'une figure triste, & d'une *mine* sombre & sauvage. Le Ch. de M. La *mine* d'Alexandre ne repondoit pas à sa renommée. Vau. On juge à la *mine*, à la physionomie d'une personne, de ses bonnes, ou mauvaises qualitez. Il a la *mine* d'un honnête homme. Avoir la *mine* haute & fiere. Une *mine* patibulaire. Une *mine* basse, & meprisable.

... *Cet homme a bien la* mine
D'avoir le sang bouillant, & l'ame un peu mutine. Mol.

Voilà une femme de bonne *mine*: elle s'est mise sur sa bonne *mine*. Cet homme paye de *mine*. Il ne faut pas toûjours juger des gens par la *mine*. Philopœmen, aprés avoir été pris pour un valet, dit, qu'il portoit la peine de sa mauvaise *mine*. Regnier a dit dans sa Macette:

Ma foi les beaux habits servent bien à la mine.

Du vieux Gaulois ou Bas Breton, *mema*, qui signifie la même chose. Men.

Mine, se dit aussi des gestes, des contenances, & des marques exterieures qui font connoître ce qui est caché, ou secret. Un habile Lieutenant Criminel connoît à la *mine*, à la contenance d'un accusé, s'il dit vrai, ou faux. Cet homme n'a pas la *mine* d'être fort intelligent. Ce Marchand a fait toûjours bonne *mine* jusqu'à sa banqueroute. Il faut gagner le vulgaire par la *mine*, & par l'apparence. St. Ev. Dans toutes les professions, chacun affecte une *mine* & un exterieur, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croye. La Rochef. Les *mines*, ni les grimaces ne font rien pour la solide vertu. Bell. Contentons-nous de faire bonne *mine* à la vuë de la mort, sans nous vanter d'en approcher avec indifference. La Roch. Il y a une fausse humilité qui ne consiste qu'en *mines*, & une contenance modeste. M. Esp. Quand on refuse, il faut du moins contenter de *mines*, & de paroles. Bell.

. . . *A quoi bon cette* mine *modeste,*
Et ce sage dehors, que dement tout le reste? Mol.

On dit aussi, Faire bonne *mine*, Tenir bonne *mine*, en parlant de la contenance que l'on tient pour quelque dessein.

Mines, au plurier, signifie les petites façons, les minauderies d'une femme ou coquette, ou precieuse. Elle fit toutes les *mines* qu'elle avoit accoutumé de faire, quand elle vouloit plaire à quelcun. B. Rab. Les fausses precieuses deplaisent aux gens de bon goût avec toutes leurs facons, & toutes leurs *mines*. Bou.

Mine, se dit aussi des mêmes apparences qui font juger de la qualité des animaux, & de plusieurs choses inanimées. Ce cheval a la *mine* de rendre bon service; il a la *mine* d'être ombrageux. Voilà un melon qui a la *mine* d'être bon. Voilà un plat de rôt qui a bonne *mine*. Ce louïs d'or a la *mine* d'être faux, il a bien mauvaise *mine*.

Mine, se dit aussi du bon, ou mauvais accueil qu'on fait à quelcun; du bon, ou mauvais visage qu'on lui temoigne. Faire la *mine*; c'est, gronder, marquer que quelque chose nous deplaît. Je ne sçai ce que j'ai fait à cet homme-là; il me fait toûjours mauvaise *mine*. Il m'a fait une froide *mine*, une grise *mine*, c'est-à-dire, une mauvaise reception. Je ne suis point content de sa *mine*. Une *mine* rêveuse, & un visage refrogné, ne sont gueres propres à captiver le cœur d'une jeune femme. Oe. M. Faire triste chere, & laide *mine*. Sar. c'est avoir un visage triste & chagrin.

Mine, se dit encore des diverses manieres d'agir qui temoignent des deguisemens, des irresolutions. Ne faites point tant de *mines* & de façons, dites franchement votre volonté. Toutes ces *mines*, ces grimaces sont inutiles, je voi bien ce qui vous tient.

Mine, se dit aussi des deguisemens, des semblans, des fausses apparences. Il a fait *mine* d'aller en Italie, & il est allé en Flandre; il a trompé ses ennemis. S'il n'est pas amoureux, il en fait toutes les *mines*.

On dit proverbialement, Faire bonne *mine* à mauvais jeu; pour dire, cacher le desordre de ses affaires par une demonstration de gayeté & de repos d'esprit.

MINE, signifie aussi ces endroits sous terre où se forment les metaux & les mineraux. Une *mine* fort creuse. Travailler aux *mines*. Trouver, decouvrir une *mine*, fouiller une *mine*. Les *mines* du Potosi sont les *mines* d'argent les plus riches; mais les minieres y ont beaucoup diminué de leur valeur. Il y a eu jusqu'à 120. millions; aujourd'hui il n'y en a pas plus que 40. & le plus souvent il n'y a pas dequoi fournir le moitié. Frezier. Les *mines* d'or du Caravana au Perou & de Valdivia au Chili, sont fort celebres. Les *mines* d'or sont de toutes les metalliques les plus inégales. Frezier.

On appelle *mines égarées*, celles où l'on trouve quelque morceau de metal tout seul & sans suite. Et on appelle *mines fixes*, celles qui sont étenduës en longueur & en profondeur en façon de branches d'arbre, & où l'on trouve plusieurs veines dans le même lieu. On a donné le nom de *ruche* à une *mine* du Potosi, dont le metal étoit hors de terre de la hauteur d'une lance en façon de rocher, qui demeura decouvert par un deluge. Sa veine continua sa richesse jusqu'à 50. ou 60. stades de profondeur. Ces stades ne sont que de la hauteur d'un homme.

L'art de connoître, & de preparer les *mines*, & de se servir utilement du mercure pour la preparation de l'argent, est

est enseigné dans un Traitté d'Alonso Barba, Auteur Espagnol.

Les *mines* de cuivre sont abondantes en Suede & en Dannemarc. La France est riche en *mines* de fer. Les *mines* de Cornouaille sont fameuses pour le bel étain qu'on en tire. Il y a beaucoup de *mines* de charbon en Angleterre & en Ecosse. Le vif-argent a ses propres *mines*, & se trouve quelquefois mêlé avec les autres metaux dans leurs *mines*. Il y a des *mines* d'antimoine, de vitriol, de cinnabre, d'arsenic, & de tous les autres mineraux. Il y a aussi des *mines* de pierreries, d'émeraudes, de rubis. Tavernier a decrit les *mines* de Diamans de Golconda.

Mine, se dit aussi de la glebe ou pierre qu'on creuse, qu'on detache de la *mine* pour la porter dans les fourneaux, où on la fond, où on l'épure, & où on tire le metal qui est enfermé dedans. Voilà de la *mine* d'or; de la *mine* d'argent; de la pierre de *mine*. On l'appelle chez les Auteurs, *marchasite*.

On appelle le crayon noir, *pierre de mine*, parceque c'est en effet de la *mine* de plomb dont il est fait. On appelle aussi *mine*, le minium ou le rouge de plomb poussé au feu, qui est un orangé fort vif.

Les Anciens condamnoient les criminels aux *mines*, comme on les condamne aujourd'hui aux galeres.

Ce mot vient de *minium*, qui est une espece de vermillon. Caseneuve. Il vient plutot de l'Allemand *mijne*. Vossius.

Mine, en termes de Guerre, est un canal, ou chemin souterrain qu'on conduit jusques sous la muraille ou rempart d'un ouvrage, qu'on veut faire sauter par le moyen de la poudre qu'on y enferme: le puits de la *mine* est ce qu'on creuse en profondeur. La chambre ou fourneau de la *mine*, est un creux de quatre à cinq pieds de largeur & de longueur, & d'environ six de hauteur, où on met la poudre. La saucisse de la *mine*, c'est l'amorce pour laquelle on laisse une petite ouverture. Le conduit s'appelle *canal*, *branche*, *rameau*, *retour*, *araignée*. Il y a des *mines royales*, des *mines serpentines*, & des *mines fourchuës*, selon qu'elles vont droit, ou en serpentant. On dit qu'on fait joüer la *mine* quand on y met le feu; on fait quelquefois la *mine* dans le mur, où on attache le Mineur. Les Anciens faisoient des *mines* ou des conduits souterrains, pour penetrer jusques dans le corps de la place, & la surprendre. On avoit l'usage des *mines* & des contremines, quoique differentes de celles d'aujourd'hui, avant l'usage de la poudre à canon; il se faisoit des duels dans ces *mines*, & c'étoit là que se faisoit la veille d'armes des nouveaux Chevaliers créez à la guerre. Le P. Daniel. On dit qu'on a éventé la *mine*, lorsqu'on a decouvert le lieu de la *mine*, & qu'on en a empéché l'effet; ce qui se dit aussi au figuré, quand on a decouvert quelque conjuration ou quelque autre dessein d'un ennemi, & qu'on a trouvé un remede pour s'en deffendre.

En general, *mine*, se prend figurément pour toute sorte d'intrigues, de pratiques sourdes & secrettes pour venir à bout de quelque chose.

Mine, est une mesure de grains, de charbon, de chaux, ou autres choses semblables, qui contient deux minots, c'est-à-dire, six boisseaux, ou la moitié d'un septier de Paris. La *mine* n'est pas une mesure réelle & effective; c'est une mesure de compte. A Roüen le septier se divise en *mines*, & la *mine* en 4. boisseaux.

On dit populairement, il en a pour sa *mine* de feves, lorsqu'on parle de quelcun qui a souffert quelque dommage.

En Latin *mina*, dont *minellus* est le diminutif, ou plutôt de *medimnus*. Men.

Mine, est aussi une mesure de terre, dont l'étenduë a besoin de deux minots de grain pour être semée. Elle revient environ à un demi-arpent de Paris.

Mine, est aussi une piece de monnoye des Anciens. La grande *mine* attique pesoit cent drachmes ou une livre. Il y en avoit une petite qui n'étoit que 75. drachmes. En Syrie & en Judée 18. onces. Les Grecs n'avoient point de monnoye qui valut cent drachmes. La *mine* étoit seulement une monnoye de compte. La *mine* chez les Hebreux étoit de 70. sicles ou 120. dragmes, & chaque drachme étoit divisée en 6. oboles. On l'appelloit *mna*, ou *manch*. Mais il y en avoit une autre qu'on appelloit *mine antique*, qui pesoit 50. sicles sacrez.

MINER. verb. act. Faire une mine, conduire une mine. Cette place ne se peut *miner*. Cette place est si fort dans l'eau qu'il est impossible de la *miner*. Les ennemis ont *miné* sous ce bastion; sous cette demi-lune; mais on a éventé leur mine, on en a empéché l'effet.

Miner, signifie aussi, creuser, caver petit à petit; & se dit particulierement de l'eau. Le gouttiere qui tombe auprès de ce mur, en a *miné* peu-à-peu le fondement. La riviere *mine* les piles des ponts, les quais & ses bords.

Miner, se dit aussi figurément, & signifie, Consumer, detruire peu-à-peu. Les arrerages *minent* peu-à-peu un debiteur. Le temps *mine* peu-à-peu, & detruit ce qui est fait de la main des hommes. Vaug. Cet homme est chargé de sa parenté qui le *mine*, qui le mange. La fievre quarte *mine* bien un corps. Les ennuis, les afflictions l'ont tellement *miné*, qu'il se meurt. N'enferme point dans ton cœur ces ennuis profonds qui le *minent* secretement, & qui le consument. M. Esp. Balzac, par son affectation, *minoit* la beauté naturelle des pensées. St. Ev.

Miné, ée. part. & adj.

MINERAI. s. m. Pierre de Mine, qui contient le metal & que l'on tire des mines pour l'en separer. La meule écrase la pierre qu'on a tirée de la mine, que les gens du Pays appellent le *metal*, & nous autres, en termes de Forge, le *minerai*. Frezier, parlant des mines d'or de Tiltil dans le Chili.

MINERAL, ale. adj. Qui tient quelque chose des mines, qui croit dans les mines, qui passe par les mines.

Les eaux *minerales* sont des eaux vitriolées ou alumineuses, qui passent par des mines de vitriol, d'alun, ou autres semblables. Voyez Eaux. Du sel *mineral*, se dit du sel fossile qu'on trouve dans des roches, ou des mines. Le Cristal *mineral* est une preparation de nitre faite avec la fleur de souffre. Voyez Cristal.

Les Chymistes appellent teinture *minerale*, celle qui leur serviroit à faire la Pierre Philosophale, s'ils l'avoient trouvée, pour teindre le mercure qu'ils s'imaginent qu'ils fixeroient aisément.

MINERAL. s. m. On comprend sous le nom general de *mineraux*, tous les corps qui se tirent des minieres: les Anciens au contraire appelloient *metaux* tout ce qui se tire de la terre. Fei. On distingue deux sortes de *mineraux*, à prendre le mot dans sa signification generale; l'une, de ceux qui se peuvent fondre au feu, & être forgez sur l'enclume; ce sont des metaux: l'autre, de ceux qui n'ont que l'une, ou l'autre de ces proprietez; & ce sont les *mineraux*. Roh. Dans ce sens un *mineral* est un corps fossile, qu'on trouve dans la terre, qui s'engendre par une coagulation, & s'augmente par une addition exterieure de parties sensibles, & qui fort souvent est la matiere dont se forme le metal avec le temps. Les *mineraux* sont des corps fixes, & solides, engendrez des exhalaisons, & des vapeurs encloses dans les entrailles de la terre, de même que les meteores dans les regions de l'air. Tout ce qui se trouve petrifié dans la terre ou dessus la terre, est appellé *mineral*. La petrification se fait par la coagulation des eaux accides ou salées, qui se rencontrent dans les pores de la terre. Cette petrification est differente, selon les diverses dispositions ou la differente nature de cette même terre, & selon le tems que la nature a employé à la faire. L'accroissement

sement des *mineraux* se fait par l'accumulation ou par les differentes couches d'eaux congelées qui s'agglutinent ensemble, & ce sont ces couches qui font que toutes les carrieres contiguës ont leurs sinus, leurs veines & leurs assemblages de travers, & non point descendantes de haut en bas. Ces sinus, qui se sont formez dans les jointures, sont d'un grand secours aux ouvriers pour fendre la pierre: car par ces endroits-là elle se separe en tables avec assez de facilité, au lieu qu'on ne pourroit pas la fendre si on la prenoit d'un autre sens. Limery. Le metal est la partie la plus digerée, la mieux liée & la plus cuite des *mineraux*. Id. Toutes sortes de *mineraux*, & même les metaux, ont naturellement de certaines figures. Grew. Konig pretend que la Nature est uniforme dans les trois regnes, l'animal, le vegetal & le *mineral*, & que si les vegetaux & les animaux se produisent par des œufs, s'ils se nourrissent par le moyen de certains organes, les *mineraux* ne s'engendrent & ne se nourrissent point autrement. Il reconnoit dans ceux-ci, comme dans les plantes, une racine, une écorce, des vaisseaux, &c. Konig. *Regnum minerale, generale & speciale.* Basileæ 1718. Les cailloux, les pierres, & les sucs condensez sont des *mineraux*. Le vitriol est un *mineral* dont se forme le cuivre. L'alun, le cristal de roche, le soufre, &c. sont mis au rang des *mineraux*. L'antimoine est le *mineral* qui approche le plus du metal, & dont le regule n'en est different que parcequ'il est cassant, & n'est point ductile. Les Chymistes & les Empyriques tirent presque tous leurs remedes des *mineraux* qu'ils preparent; mais comme la plupart de ces remedes sont violens, ils sont d'ordinaire fort dangereux, parceque cette sorte de gens ne sçavent point s'en servir à propos.

Quelques-uns admettent quatre *mineraux* simples; les pierres; les sels, comme l'alun, le vitriol, le nitre; les *mineraux* inflammables, comme le souffre & le bitume; & enfin les metaux, comme l'or & l'argent. Les *mineraux* composez sont ceux où on trouve plusieurs *mineraux* simples, comme le cinnabre composé de soufre & de mercure, l'antimoine & les marchasites.

MINEROLOGIE. s. f. Science, connoissance des Mineraux.

MINERVE. s. f. Divinité des Payens qu'ils appelloient la Déesse de la Sagesse & des Beaux Arts, & qu'ils disoient être sortie de la tête de Jupiter par l'entremise de Vulcain. On lui attribue l'invention des ouvrages de laine, & l'usage de l'huile. Voyez Huile. Elle étoit aussi regardée comme Déesse de la Guerre, & dans cette qualité on la nommoit Pallas. Elle conserva inviolablement sa virginité.

MINERVAL. s. m. Mot Latin qui est en usage dans certains Colleges, pour signifier le salaire ou l'honoraire qu'on donne à son Maitre.

MINERVALES. s. f. Fêtes en l'honneur de Minerve qui se faisoient le 19. de Mars & qui duroient cinq jours. Les écoliers avoient vacances pendant cette Fête, & portoient les étrennes ou l'honoraire à leurs Maitres. Cela s'appelloit le *minerval*.

MINET, MINETTE. Nom que les enfans donnent aux chats quand ils les appellent. Le *minet* joue avec le chien, Voilà une jolie petite *minette*. Il est du stile familier.

MINEUR. s. m. Celui qui fait une mine, qui travaille à une mine. On a fait passer le fossé au *Mineur*, il est attaché au corps de la place. On y a attaché le *Mineur*. Il y a une Compagnie de *Mineurs* commandée par un Capitaine dans le Regiment des Fuseliers, entretenus pour le service de l'artillerie.

On appelle aussi *Mineurs*, ceux qui font travailler aux mines, les Entrepreneurs des mines. Il est plus rare de voir un *mineur* d'or riche qu'un *mineur* d'argent. Frezier.

MINEUR, eure. adj. & s. Qui n'a point atteint l'âge prescrit par les loix, pour disposer de sa personne ou de son bien. Il est opposé à *Majeur*. Enfant *mineur*. Fille *mineure*. On l'appelle au Palais *mineur d'ans*. En France les Rois cessent d'être *mineurs* à 13. ans & un jour. En Droit on est *mineur* jusqu'à vingt-cinq ans; en Normandie seulement jusqu'à vingt. Par la coutume de Normandie les *mineurs* peuvent tester du tiers de leurs meubles. Par le Droit Canonique un Beneficier âgé de 14. ans peut de son chef, ou sans autorité de son pere, ou de son tuteur, intenter tous procès en matiere beneficiale. Le benefice d'un *mineur* est son pecule, dont il peut disposer. De là vient que dans le Droit Canonique il n'y a point de titre *de Minoribus*. C'est que les divers âges, où le Droit Canon declare que l'on est capable des Benefices, ou des Ordres sacrez, sont autant d'especes de majoritez Canoniques. L'Ordonnance de 1667. declare les *mineurs* âgez de 25. ans pourvûs de benefices, capables d'agir en Justice, sans autorité, ni assistance d'un tuteur, ni curateur, tant pour le possessoire, que pour les droits, & revenus de leur Benefice. Il peut être condamné aux depens pour un procès pour benefice. On ne permet pourtant point en France, les resignations faites par un *mineur* au dessous de 18. ou même de 20. ans. Il y en a divers arrêts rapportez par Brodeau & par du Fresne. On soupçonne toujours qu'il y a ou dol ou seduction, & une majorité presumée, telle que celle des Beneficiers, ne suffit pas pour detruire ce soupçon. Le Beneficier n'est pas non plus censé majeur pour ses autres affaires, & s'il empruntoit de l'argent il se pourroit faire restituer comme *mineur*. Le Concile de Trente permet de faire profession de la vie Monastique à 16. ans. La loi releve les *mineurs*, quand ils sont trompez, & non pas quand ils ont trompé. Le *mineur* est sous la puissance d'un tuteur. Les *mineurs* ont une hypotheque tacite sur les biens de leurs tuteurs, du jour de la tutelle. Un *mineur* qui se marie, ou qui a obtenu des lettres de benefice d'âge, peut disposer de ses meubles, & effets mobiliaires à l'âge de 20. ans. On a fixé à 25. ans l'entiere liberté de contracter, pour mettre les *mineurs* à couvert des surprises, où les expose la foiblesse, & le peu d'experience de leur âge. C. B. Par l'Ordonnance de 1667. celui qui a contracté étant encore *mineur*, peut se faire restituer dans l'an 35. de son âge. Mais si le *mineur* ne se fait pas restituer, le contract il a hypotheque du jour de la datte & non du jour de la majorité seulement. Les tuteurs peuvent tout pour leurs pupilles, & rien contr'eux; & les mêmes loix qui les ont mis dans la necessité de conserver les interêts des *mineurs*, les ont mis dans l'impuissance de les blesser. Font.

On dit dans l'Eglise Romaine, que l'Eglise est toujours *mineure*, pour dire, qu'elle jouit des privileges des *mineurs*.

On dit figurément, ce n'est pas le profit des *mineurs*, de tous les partis qu'on propose à quelcun qui ne lui sont pas avantageux.

Mineur, eure. adj. Terme opposé à *majeur*. Plus petit. Saint Jacques le *Mineur*. L'Asie *Mineure*.

On appelle Excommunication *mineure*, celle qui prive de la participation des Sacremens, & du droit de pouvoir être élu ou presenté à quelque Benefice, à quelque dignité Ecclesiastique. Il se dit par opposition à excommunication *majeure*.

On appelle les quatre Ordres *Mineurs*, ou simplement les quatre *Mineurs*, les Ordres au-dessous des Ordres sacrez, & qui sont entre la Tonsure, & le Soûdiaconat: ce sont ceux de Portier, de Lecteur, d'Exorciste, & d'Acolythe. On ne demande point de titre pour les quatre Ordres *Mineurs*, parceque ce n'est point un engagement irrevocable, Voyez Ordres.

Dans

Dans le droit Ecclesiastique on appelle *causes mineures*, celles où il s'agit du jugement des simples Prêtres, ou de quelque point de Discipline peu important: & cela par opposition aux causes majeures. Voyez MAJEURES.

MINEURS, est aussi un nom que prennent les Cordeliers par humilité. Ils se disent *Freres mineurs*. Ce nom de *Freres Mineurs* se donne en general à tous les Religieux mendians, dont St. François d'Assise est le Fondateur. Ils s'appellerent d'abord *Pauvres Mineurs*. C'est le premier Ordre dont S. François d'Assise fut le Fondateur. Cet Ordre est divisé en cinq branches; les *Cordeliers* à la Grand-Manche ou Conventuels qui ont leur General à part; les *Capucins* qui ont aussi leur General; les Cordeliers ou *Freres Mineurs* de l'étroite Observance; les *Recollets* & les *Penitens* qui sont sous le même General. Voyez chaque mot à son rang.

On dit proverbialement, Ils vont deux à deux comme Freres *mineurs*, en parlant de plusieurs personnes qui vont comme eux côte-à-côte.

CLERCS REGULIERS MINEURS. C'est un Ordre de Religieux Mendians. Ils furent établis par le Pape Sixte V. qui les appella *Mineurs*, pour les distinguer des autres Societez clericales. Outre les trois vœux ordinaires, ils en font un quatriéme de refuser toutes dignitez Ecclesiastiques. On appelle aussi MINEURS ou CLERCS MINEURS, un Ordre de Clercs Reguliers, dont les Constitutions furent approuvées en 1605. par le Pape Paul V. Jean Augustin Adorne, Gentilhomme de Gennes, travailla à leur établissement à Naples en 1588. avec Augustin & François Caraccioli. Leur General fait sa residence à Rome dans la maison de St. Laurent.

MINEURE. Terme de Logique. Seconde proposition d'un syllogisme en forme. J'accorde la majeure, & je nie la *mineure*. Il faut prouver la *mineure*.

On appelle aussi en Theologie *mineure ordinaire*, le plus court acte de la Licence, dans lequel on soûtient ordinairement de la Theologie positive. Il commence à une heure après midi & finit à six.

MINEURE, en termes de Musique, se dit de certains accords de même nom qui sont differens de demi-ton. Le B. mol est un ton *mineur*. Une tierce majeure, ou *mineure*; une sexte majeure ou *mineure*. Voyez TIERCE & SEXTE.

MINGLE. s. f. Mesure d'Amsterdam. La *mingle* contient une pinte de Paris ou un peu plus. La barique de vin de Bordeaux contient près de 200. *mingles* & 220. pintes de Paris. Le pot de Bordeaux contient plus de 2. pintes de Paris, & environ 2. *mingles* d'Amsterdam.

MINIA. s. m. Sorte de Serpent venimeux, qui se trouve au Pays des Noirs. Il est si grand & si gros qu'il avale des moutons, des pourceaux & même des cerfs entiers. Il se tient à l'affut dans des broussailles, & quand il decouvre quelque proye, il se lance dessus, & s'entortillant autour de son corps, il l'étouffe en la pressant. On rapporte une chose fort particuliere de ce serpent, c'est qu'avant que d'engloutir ce qu'il a pris, il regarde tout autour, s'il n'y a point quelque fourmi, qui se pourroit glisser dans son corps avec sa proye, & lui ronger les entrailles. La peur qu'il en a vient de ce qu'après avoir avalé un animal de cette grosseur, il se sent incapable de se defendre, jusqu'à ce qu'il ait digeré ce grand fardeau.

MINIATURE. s. f. (On prononce ordinairement *mignature*. L'ACAD. Et même quelques-uns l'écrivent de cette derniere façon.) Sorte de Peinture delicate qui se fait à petits points, & en pointillant avec la pointe du pinceau, ce qui en rend le travail fort long. Peintre en *miniature*. Un portrait de *miniature*. Un ouvrage de *miniature*. La *miniature* se fait de simples couleurs très-fines, detrempées avec de l'eau, & de la gomme sans huile. Les couleurs qui ont le moins de corps sont les meilleures. La *miniature* est distinguée des autres peintures, en ce qu'elle est plus delicate, qu'elle veut être regardée de près, qu'on ne la peut faire aisément qu'en petit, qu'on ne la travaille que sur du velin, ou des tablettes. Voici les principales couleurs qu'on y employe, le carmin, l'outremer, la laque, le vermillon, la mine de plomb, le brun rouge, la pierre de fiel, l'ocre de ruë, le stil de grain, la gomme gutte, le jaune de Naples, le massicot, l'inde, le noir d'yvoire & de fumée, la terre d'ombre, le verd de mer, de vessie, d'iris de montagne, du blanc de ceruse, du bistre, &c. Les *miniatures* sont d'ordinaire petites & delicates, d'où vient apparemment le nom de *mignatures*. On ne sçait pas trop bien qui a inventé la peinture en *miniature*. Julio Clovio y a excellé vers l'an 1573. Il y a un Traité de la Peinture en *mignature* imprimé à la Haye en 1708.

Ce mot vient de *minium*, à cause que c'est une couleur qu'on y employe ordinairement.

On s'en sert fig. Horace a fait dans sa VII. Epitre une espece de *miniature* de sa propre personne. Le P. TART.

MINIERE. s. f. Lieu d'où l'on tire les metaux, & les mineraux. Tous les corps qui se tirent des *minieres*, s'appellent generalement des *mineraux*. ROH. Il y a un Intendant des mines, & *minieres* de tout le Royaume.

On dit dans le stile familier d'un homme qui rend beaucoup de sable, qu'il a une *miniere* dans le corps.

MINIHI. s. m. Vieux terme de coutume & de titres en Bretagne. Canton de terre affranchi servant d'azile.

A MINIMA. Terme Latin dont on se sert dans la pratique du Palais. Un appel *à minima* est un appel interjetté par le Procureur General, d'une sentence par laquelle un Accusé a été condamné à une peine trop legere.

MINIME. s. m. est un Ordre Religieux institué par Saint François de Paule environ l'an 1440. qui voulut encherir sur l'humilité des freres Mineurs, en s'appellant *Minime*. Les *Minimes* de Nigeon, près de Chailliot, qu'on appelle autrement *Bons hommes*, à cause que le Roi Louis XI. avoit coutume d'appeller ce Saint, *bon homme*. Rabelais appelle S. François de Paule, S. François le jeune. Il y a aussi des Monasteres de filles, qui suivent la regle de S. François de Paule. Quelques-uns les appellent *Minimesses*. On appelle les *Minimes* en Espagne, *Religieux de la Victoire*, parceque dans leur Eglise à Madrid ils ont une image de la Vierge qu'ils nomment, *Notre Dame de la Victoire*. Les *Minimes* ont 28. Couvents dans la Province de France, laquelle contient la Picardie, la Normandie, la Brie, le Nivernois, &c.

MINIME, est aussi le nom d'une couleur très-sombre, telle que celle que portent ces Religieux. C'est un gris fort obscur en tirant sur le noir ou tanné. Les femmes d'âge portent des habits *minimes*, de couleur *minime*.

MINIME, en termes de Musique, est une note faite en losenge, qui a une queuë, & qui vaut la moitié d'une mesure. On l'appelle aussi *blanche*.

MINISTERE. s. m. Profession, charge ou emploi, où l'on rend service à Dieu, au public, ou à quelque particulier. Les Prelats rendront compte à Dieu de leur *ministere*. Il faut honorer les Ministres sacrez, pour donner plus de poids, & de credit à leur *ministere*. FL. La necessité de leur *ministere* les dispense des charges de ville. PAT. On ne sçauroit trop loüer un Officier, un Avocat, &c. qui remplissent bien tous les devoirs de leur *ministere*.

Du Latin *Ministerium*, qui signifie la même chose.

Il se dit aussi de l'entremise de quelqu'un dans quelque affaire, du service qu'il rend dans quelque emploi, dans quelque fonction. Si vous avez besoin en cela de mon *ministere*

tere, vous n'avez qu'à parler. L'ACAD. Cet homme n'a pas fait cette proposition lui-même & de son chef; il s'est servi du *ministere* de son ami. Il lui a prêté son *ministere* pour faire cet enlevement.

MINISTERE, se dit aussi du gouvernement de l'Etat sous l'autorité souveraine. L'Histoire du *Ministere* du Cardinal de Richelieu, est l'Histoire du Gouvernement de son temps. Il se fait bien des brigues & des cabales dans les minoritez, pour entrer dans le *Ministere*, pour chasser un Favori du *Ministere*.

MINISTERE, est aussi quelquefois un nom collectif, dont on se sert pour signifier les Ministres d'Etat. Le *Ministere* étoit entierement opposé à cela; pour dire, les Mitres y étoient entierement opposez. L'ACAD.

MINISTERIAT. s. m. Dignité de Ministre d'Etat. Il fut élevé au *Ministeriat*. L'un des plus grands maux que le *Ministeriat* du Cardinal de Mazarin ait fait au Royaume, est le peu d'attention qu'il a eue à en garder la dignité. CARD. DE RETZ.

MINISTERIAT, est aussi un nom d'Office dans quelques ordres Religieux, charge de Ministre ou de Superieur dans ces Ordres.

MINISTERIAT, se dit encore du tems qu'un Ministre d'Etat a gouverné; qu'un Religieux a exercé la charge de Ministre, ou de Superieur dans certains Ordres. Sous le *Ministeriat* du Cardinal de Richelieu, du Cardinal Mazarin, du Cardinal du Bois. Le *Ministeriat* d'un tel Pere a duré quatre ans. Il a quitté le *Ministeriat*.

MINISTRAL. s m. Nom d'Office chez les Grisons. Le *Ministral* est le Chef d'une jurisdiction.

MINISTRE. s.m. Qui sert à Dieu, au public, & aux particuliers. Les *Ministres* de l'autel sont ceux qui servent le Prelat ou le Curé, quand il officie. Le Diacre & le Soudiacre sont des titres qui signifient *Ministres*. Les Rois sont les *Ministres* de Dieu sur la terre. Les Officiers de Judicature sont les *Ministres* des Rois, qui rendent la justice pour eux.

MINISTRE, signifie aussi, celui dont on se sert pour l'execution de quelque chose. En ce sens il n'a guere d'usage que dans les choses morales. Il ne faut point être le *ministre* des passions d'autrui, le servir dans des choses illicites. Catilina, élevé dans le tumulte & le desordre des Guerres civiles, avoit été le *ministre* des cruautez de Sylla, auquel il s'étoit attaché. AB. DE VERT.

On appelle aussi les Sergens & autres menus Officiers, *Ministres* de Justice, qui servent à executer les jugemens.

On dit figurément, que les foudres, les pestes, les tremblemens de terre, &c. sont les *ministres* de la vengeance de Dieu. La colere est comme le *ministre* de la raison, dont elle execute ardemment les ordres. M. ESP. On étoit bien aise que sa colere retombât sur ceux qui en avoient été les *ministres*. VAUG.

MINISTRE D'ETAT, est celui sur qui un Prince se repose de l'administration de son Etat, à qui il commet le soin de ses principales affaires. Boëce est proposé pour modelle aux *Ministres d'Etat*. Le Roi donne des brevets de *Ministres d'Etat* à qui il lui plaît. Il n'y a point de nombre fixé. Ce sont eux seuls qui se trouvent au Conseil d'Etat avec le Roi & M. le Dauphin, pour deliberer des affaires d'Etat, c'est-à-dire, de ce qui regarde la Politique. Ils pretendent qu'on leur doit donner le titre d'*Excellence*.

On les appelle aussi absolument *Ministres*. Les *Ministres* furent d'avis &c. On s'adressa au premier *Ministre*. Si le destin eût donné au Cardinal de Richelieu un Successeur de son merite, je ne sçai si la qualité de premier *Ministre*, qu'il a pris le premier, n'auroit pas pû être avec peu de tems aussi odieuse en France, que l'ont été par l'évenement celles de Maire du Palais & de Comte de Paris. CARD. DE R. M. l'Evêque de Beauvais prit la figure de premier *Ministre*, & il demanda dès le premier jour, que les Hollandois se convertissent à la Religion Catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'Alliance de la France. ID. Le Secretaire d'Etat des affaires étrangeres a ordinairement un brevet de *Ministre*.

On appelle *Ministres* des Princes étrangers, leurs Ambassadeurs, Agens, & Residens dans les Cours des autres Princes. L'Ambassadeur ne peut, sans effacer le caractere d'honnête homme, faire paroître continuellement celui de *Ministre* public. WICQ. Il faut qu'un *Ministre* sçache aussi bien vivre que negotier. ID. Il n'est jamais permis à un *Ministre* d'être imposteur; mais il n'est pas même politique de porter l'imposture au-delà de toutes les aparences. CARD. DE RETZ.

MINISTRE, est aussi le titre de ceux qui servent les Eglises Protestantes, qui seuls ont l'autorité de prêcher, & d'administrer les Sacremens, & qui prennent la qualité de *Ministres* de la Parole de Dieu, ou du Saint Evangile. Du Moulin, Aubertin, Le Faucheur, Daillé, Morus, Claude, ont été de fameux *Ministres* de Charenton, qui ont beaucoup écrit. Mr. Arnauld a repondu au livre du *Ministre* Claude sur l'Eucharistie. Ces *Ministres* prennent aussi le titre de *Pasteurs*.

Si on en croit le P. Maimbourg, le nom de *Ministre* fut donné aux Predicateurs Reformez, parcequ'on avoit donné ce nom à Calvin à Poitiers, à cause que sa profession étoit de lire le Droit dans la *ministrerie*. C'est ainsi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers.

MINISTRE, est aussi la qualité que prend un Superieur dans un Couvent de Mathurins. Le Pere *Ministre*.

MINISTRE, chez les Jesuites, c'est le second Superieur de chaque maison, qui est le *Ministre*, l'aide du premier Superieur, qu'on nomme simplement Superieur ou Recteur.

MINISTRE-GENERAL, c'est le titre que prend le General des Cordeliers

MINISTRERIE. s. f. Benefice, ou charge de Superieur dans un Couvent de Mathurins. Le General de l'Ordre a plusieurs bonnes *Ministreries* à conferer. On les regarde pourtant plus comme des commissions claustrales, ou de simples administrations, que comme des Benefices. C'est par cette raison que les *Ministreries* ne sont point sujettes à l'Indult, ni au droit des Graduez.

MINIUM. s. masc. Couleur minerale qui se fait de plomb, poussé au feu. La ceruse ou blanc d'Espagne se fait de plomb; & quand on la pousse au feu, il s'en fait premierement du massicot; & si on la pousse davantage, il s'en fait du *minium*, qui est un rouge orangé. Il sert aux Peintres & aux enlumineurs.

MINODER, voyez MINAUDER.

MINOIS. s. m. Terme burlesque, qui signifie la mine & l'air du visage. Il a un assez beau *minois*. Un vilain *minois*. Cet yvrogne a un rouge *minois*. Un joli *minois*. Je le connois à son *minois*.

> *Les gens de mon* minois *ne sont point accusez,*
> *D'être, graces à Dieu, ni fourbes, ni rusez.* MOL.
> . . . *A te voir tu me portes ma foi*
> *(Plus je regarde & mire ta personne)*
> *Tout le* minois *d'un vrai croqueur de None.* LA FONT.

C'est un derivé de *mine*. *Minoye*, dans le Dictionnaire Argotique, signifie le nez. MEN.

MINON. s. m. Nom que les enfans donnent aux chats, quand ils les appellent.

On dit proverbialement, qu'une personne entend bien chat sans qu'on dise *minon*; pour dire, qu'elle entend à demi-mot, & sans qu'on explique nettement la chose.

MINON, est aussi une sorte de petite fleur champêtre, qui fleurit jaune.

MINORATIF. s.m. Terme de Medecine. Remede doux. Il est ordinaire au delà des Pyrenées de purger au commencement

mencement des maladies aiguës; mais seulement avec ce qu'on appelle des *minoratifs*, c'est-à-dire, des purgatifs doux, qui ne fassent que nettoyer les premieres voyes. BURLET.

MINORITE'. s. f. Age dans lequel on n'a pas l'administration de son bien. La *minorité* des Rois finit à quatorze ans suivant un Edit de Charles V. de l'an 1374. Les tems de *minorité* sont toûjours les plus dangereux pour les Monarchies. OE. M. On se fait relever des Contrats passez en *minorité*.

Ce mot de *minorité* se trouve employé au figuré par Benserade, quand il dit à une Dame: il faut bien autre chose pour votre beauté, qu'une *minorité*; pour dire, qu'il lui falloit un autre galant qu'un Roi mineur.

MINORITÉ, est aussi le nom d'une sorte de ruban qu'on a inventé pendant la *minorité* de Louis XV. TR.

MINORQUIN, INE. s. m. & f. Qui est de l'Isle Minorque. Les *Minorquins* sont grands pirates aussi bien que les Majorquins.

MINOS. s. m. Terme de Mythologie. *Minos* fils de Jupiter & d'Europe. Il fut Roi de Candie. Les Poëtes en ont fait un des trois Juges des Enfers, avec Eaque & Rhadamanthe, parcequ'il fut un Prince très juste.

MINOT. s. m. Mesure des grains qui fait le quart d'un septier de Paris, c'est-à-dire de trois boisseaux de Paris. Il se dit tant de la mesure, que de la chose mesurée. Prêtez moi votre *minot*. Il m'a livré dix *minots* de blé. Un *minot* de charbon de bois, est de 8. boisseaux à Paris. Le *minot* de sel est de 6. boisseaux de cent livres pesant. Par l'Ordonnance de 1669. le *minot* à blé doit avoir onze pouces 9. lignes de hauteur, sur un pied 2. pouces 8. lignes de diametre entre les deux fûts. Le *minot* de bois à Paris est composé du fût, lequel est entretenu avec son fond par 4. bandes de fer en forme de goussets; de la potence de fer, laquelle est soutenuë par la fleche; la plaque du milieu soutient la fleche; & la potence par ses extremitez entretient les bords du fût: c'est par cette potence qu'on éleve le *minot* lorsqu'il est plein. Le *minot* de charbon est fortifié de 9. bandes de fer qui s'unissent ensemble dans le fond; il est monté sur trois pieds.

MINOT, est aussi une mesure de terre, qui est environ un quartier d'arpent de Paris, qui se doit semer avec un *minot* de grain. Voilà une piece de terre de dix *minots*, ou de deux arpens & demi.

MINOT, en termes de Marine, est une longue piece de bois ayant au bout un crampon, dont on se sert dans les grands vaisseaux, pour manier, & lever l'ancre, & la tenir éloignée du bordage, en la guidant. On l'appelle autrement *boutehors*.

MINOTAURE. Monstre fabuleux moitié homme & moitié taureau, engendré de Pasiphaé femme de *Minos* Roi de Crete. Il fut enfermé dans le Labyrinthe, & nourri de chair humaine par l'ordre de Minos, mais il fut enfin tué par Thesée qui avoit été envoyé pour en être devoré. Lucien témoigne que Pasiphaé ayant voulu apprendre l'Astrologie de Dedale grand Astronome, & s'étant particuliérement informée de la constellation du Taureau, les Poëtes feignirent qu'elle avoit donné ses inclinations à un Taureau, que Dedale l'avoit servie en cette rencontre, & qu'il étoit né de ce commerce le *minotaure*. Diodore de Sicile dit que Taurus, un des Capitaines de Minos, abusa de Pasiphaé, que Dedale favorisa leur amour, qu'elle accoucha de deux enfans, dont l'un ressembloit à Minos & l'autre à Taurus, & qu'on les avoit appellez d'un même nom, *minotaure*: que ce Taurus mal-traitant fort les Atheniens dans la guerre que Minos leur fit, on avoit feint qu'il se nourrissoit de chair humaine.

MINOTAURE, est aussi le nom d'une Constellation Meridionale qu'on appelle aussi *Centaure*.

MINQUETS. s. m. Ecueils qui sont une suite de rochers non couverts de plus de deux lieuës d'étenduë, entre l'isle de Jersi & Saint Malo. VOY. DE L'ARABIE HEUREUSE.

MINUCIE. Voyez MINUTIE.

MINUIT. s. m. Le milieu de la nuit. *Minuit* étoit autrefois des deux genres; à present il n'y a plus à deliberer; il est toûjours masculin. Il devroit être feminin, parceque *nuit* étant feminin, l'article qui va devant doit être aussi feminin, sans que l'addition de *mi* dût changer le genre. On allegue au contraire que le mot qui suit *mi*, doit si peu regler le genre du mot composé, qu'on dit *la mi-Mai*, *la mi Juin*, quoique *Mai* soit masculin &c. VAU. On marche maintenant à Paris sûrement en plein *minuit*. Les Religieux se relevent à *minuit* pour dire Matines. Il est *minuit* sonné, c'est-à-dire, douze heures ont sonné. On dit le jour de Noël la Messe de *minuit*, en memoire de la Nativité du Sauveur qui arriva à pareille heure.

On appelle proverbialement, les enfans de la Messe de *minuit*, les debauchez qui cherchent Dieu à tâtons.

MINUSCULE. s. f. Terme d'Imprimerie, qui se dit des petites lettres, & qui est opposé à *majuscules* & *capitales*.

MINUTE. s. f. Terme de Geometrie & Astronomie. C'est la soixantiéme partie d'un degré, lequel est la 360. partie d'un cercle. Le diametre du Soleil se voit sous un angle de 30. *minutes*. L'élevation du Pole à Paris est de 48. degrez 50. *minutes*, & à Amsterdam de 52. degrez 40. *minutes*.

MINUTE, vient du Latin *minuta*, petite.

MINUTE, se dit aussi de la mesure du temps. Un quart d'heure est composé de 15. *minutes*, & l'heure de soixante. La *minute* est encore divisée en 60. secondes, & la seconde en 60. tierces. Les *minutes* dans les Tables Astronomiques, sont marquées par un accent aigu', les secondes par deux '', les troisiémes par trois '''.

On appelle *minutes d'incidence* dans une éclipse de Lune, le chemin que la Lune fait depuis qu'elle commence à être obscurcie, jusqu'à sa vraye conjonction avec le nadir du Soleil, ou l'axe de l'ombre quand elle est partiale. Mais quand l'éclipse est totale, on entend par *minutes d'incidence*, le chemin que la Lune fait depuis qu'elle commence à être obscurcie jusqu'à ce qu'elle le soit tout à fait. Dans une éclipse de Soleil, on entend par *minutes d'incidence*, le chemin que la Lune fait depuis que le Soleil commence à être obscurci jusqu'à la conjonction apparente des deux Luminaires. Les *minutes d'expurgation* dans une éclipse de Lune, est le chemin que la Lune fait depuis sa vraye conjonction avec le nadir du Soleil, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait hors de l'ombre de la terre, quand l'éclipse est partiale. Mais quand l'éclipse est totale, on entend par *minutes d'expurgation*, le chemin que la Lune fait depuis qu'elle commence à être éclairée jusqu'à ce qu'elle le soit tout-à-fait. Dans une éclipse de Soleil on entend par *minutes d'expurgation*, le chemin que la Lune fait depuis la conjonction apparente jusqu'à ce que le Soleil paroisse tout entier.

MINUTE, signifie aussi dans le stile familier & de conversation, un très-petit espace de temps, un clin d'œil, un moment. Attendez moi là, je reviendrai dans une *minute*.

MINUTE, en termes d'Architecture, est une partie du module.

MINUTE, quand il s'agit de poids, est la 24. partie d'une prime, qui est la 24. partie d'un grain. OZANAM.

MINUTE. Se dit d'une écriture fort menuë semblable à la nompareille de l'Imprimerie, dont on se sert quand on veut écrire un grand discours en petit volume.

MINUTE, signifie aussi un brouillon, une écriture rature-

rée & apostillée, qu'on fait en composant quelque Ouvrage, en faisant le dessein de quelque chose, le projet de quelque acte. Cet Avocat a donné sa *minute* de griefs à grossoyer, à mettre en grosse, au net. Ce n'est là qu'une *minute*, qu'un projet de notre transaction, qu'on pourra reformer.

MINUTE, se dit aussi de l'original des actes qui se passent chez les Notaires, des jugemens qui s'expedient dans les Greffes, &c. qui sont signez des parties ou des Juges, & sur quoy on delivre des grosses, & des expeditions authentiques, & executoires. Les Notaires sont Gardenottes du Roi, c'est-à-dire, des *minutes* des actes. Quand on s'inscrit en faux contre un acte, il faut apporter la *minute* originale au Greffe. Il est deffendu d'envoyer à Rome des *minutes*, des procurations *ad Resignandum*.

MINUTER. v. act. Dresser une minute. Ce contract est *minuté*, tout dressé chez le Notaire, il ne reste qu'à le signer.

MINUTER, signifie figurément, Projetter, tramer, avoir dessein de faire quelque chose, & sur tout en cachette, à la sourdine. *Minuter* secretement quelque entreprise. VAUG. Ce Marchand *minute* sa fuite, s'apprête à faire banqueroute. Ce mecontent *minute* quelque conspiration, quelque surprise. Il *minute* quelque haute entreprise.

MINUTEUR. s. m. *Minuteurs des Bulles.* Sorte d'Officiers de la Cour de Rome, qui dressent les minutes des bulles.

MINUTIE, ou MINUCIE. s. f. Bagatelle; petite chose, & de peu de consequence. On se sert aujourd'hui de ce mot dans les livres comme dans la conversation. Les *minuties* sont indignes d'un homme de bon sens. Il ne faut pas qu'un homme de qualité prenne garde aux *minuties*, aux petites depenses. On a épluché cette affaire jusqu'aux moindres *minuties*, jusqu'aux plus petites circonstances. Il ne pût si bien se couvrir, que je ne m'apperçusse qu'il étoit homme de *minuties*. LE C. DE RETZ. Le Juge ne s'arrête pas aux *minuties*: c'est un proverbe Latin, *De minimis non curat Pretor*. Le mot de *minuties* a enfin franchi les bornes de la langue Latine. Il ne paroissoit d'abord qu'en lettres Italiques dans nos livres imprimez, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faisoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la Françoise. OE. M.

MINUTIES, se dit aussi des bagatelles, & des plus petits defauts dans le stile. Un bon Ecrivain ne doit point s'attacher aux *minuties*: c'est le caractere d'un petit esprit que de vetiller. OE. M. Ce ne sont que des pures *minuties* que vous remarquez là, il faut regarder à l'essentiel. PERRAULT. Les plus sublimes esprits de l'ancienne Rome étoient exacts jusqu'aux *minuties*. BOU.

Ce mot s'étend encore aux matieres de pieté. Quelques-uns negligent les mortifications legeres, & n'en font nul état, les regardant comme des *minuties* qui ne font rien à l'avancement & à la perfection. PERF. CHRET.

MINUTIUS. s. m. Dieu des Anciens Romains. On imploroit le secours de ce Dieu pour toutes les petites choses, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits discours. Il y a apparence que ce qui avoit donné occasion de reconnoitre cette divinité, étoit le grand travail & la peine considerable qui se trouve quelquefois dans les moindres choses qu'on entreprend, qui en recompense sont quelquefois suivies d'une gloire qui n'est pas mediocre.

In tenui labor, at tenuis non gloria. FESTUS. LAMPRID.

M I O.

MION. subst. masc. Mot qui vient du Grec *méion*, & qui signifie, plus petit. On ne l'employe qu'en riant pour signifier un petit garçon. Quel petit *mion* est celà?

C'est en quelques païs le nom d'une petite mesure de vin. TR.

M I P.

MIPARTIR. v. act. Partager par le milieu. Il n'est presque pas en usage.

MIPARTI, IE. adj. (Quelques uns écrivent *mi-parti*, en separant le *mi* de *parti* avec un petit tiret.) Composé de deux parties égales, mais differentes. Le Parlement fut *miparti* d'Ecclesiastiques & de Laïques. OE. M. Les Echevins ont des robbes *miparties* de rouge & de noir, pour montrer qu'ils doivent tenir le milieu entre le Roi & le peuple. Les Bedeaux des Eglises, & ceux qui accompagnent les Maîtres & Gardes de la marchandise dans leur visites, ont des robbes *miparties*. Les Orphelins qui sont entretenus aux depens du public dans les Provinces Unies, portent en plusieurs endroits des habits *mipartis*.

MIPARTI, en termes de Blason, se dit de deux Ecus coupez par la moitié, qui sont joints ensemble en un seul écu, ensorte qu'il n'en paroit que la moitié de chacun, comme il arrive souvent à ceux qui veulent joindre aux Armoiries de leurs maisons, celles de leurs femmes. On appelle aussi *miparti*, l'Ecu qui étant coupé, est parti seulement en une de ses parties.

On a appellé aussi Chambres *miparties*, les Chambres de l'Edit, parcequ'elles étoient composées de Juges, moitié Catholiques, & moitié de la Religion Reformée; comme de Grenoble, de Castres & de Bordeaux, qui furent supprimées en 1679.

On dit aussi, que les avis sont *mipartis*, que les opinions sont *miparties*, lorsqu'il y en autant d'un coté que d'autre.

M I Q.

MIQUELETS. subst. masc. Sorte de Bandits qui vivent dans les Pyrenées, armez de pistolets de ceinture, d'une carabine à roüet, & d'une dague au coté. Les *Miquelets* sont fort à craindre pour les voyageurs.

MIQUELOT. s. m. Petit garçon qui va en pelerinage à Saint Michel sur la mer, & qui se sert de ce pretexte pour gueuser.

On le dit par extension de ceux qui affectent une mine hypocrite & necessiteuse. Cet homme croit faire pitié en faisant le *Miquelot*.

MIQUEMAC. Voyez MICMAC.

M I R.

MIRABELLE. s. f. Nom d'une espece de prunes. Les *mirabelles* ont la figure longuette. LA QUINT. Quelques-uns l'appellent *prune admirable*; ce qui donne lieu de croire que ce mot a été fait de *mirabilis*. MEN.

MIRACLE. subst. masc. Merveille; Ouvrage de la toute-puissance de Dieu; Interruption du cours ordinaire de la Nature; exception aux loix generales; évenement superieur aux causes secondes. *Miracle*, signifie quelquefois un prodige qui nous surprend par sa nouveauté; mais dans un sens plus exact, & philosophique, il signifie, un effet qui n'est point une suite des loix naturelles. MALEB. Un *miracle* est donc un effet extraordinaire, & merveilleux, qui est au dessus des forces de la Nature; que Dieu fait pour manifester son amour, ou sa puissance. Tous les Philosophes Chrêtiens conviennent qu'il n'y a point de *miracles* par rapport aux loix éternelles, mais seulement par raport aux loix arbi-

arbitraires qu'il a plû à Dieu d'établir dans la nature. BAY. JESUS-CHRIST a prouvé la verité de son Evangile, par le grand nombre de *miracles* qu'il a faits tandis qu'il étoit sur la terre. Ce sont des *miracles* que de ressusciter des morts, guerir les muets, les aveugles, les paralytiques, & delivrer des possedez. Les Payens avoient leurs *miracles*; leurs Prophetes prédisoient l'avenir, ils faisoient des Prodiges aux yeux du peuple, ils parloient des Resurrections de morts. JU. Josué fit un grand *miracle*, en faisant arrêter le cours du Soleil. M. Le Clerc pretend que les *miracles* des Magiciens d'Egypte n'étoient pas des illusions. BIB. CH. T. 21. M. Saurin dans sa Dissertation sur cette matiere dit, Si le Demon peut confirmer le mensonge par des prestiges, comment pourrons-nous guerir du soupçon, que les *miracles* operez par l'Esprit de Dieu en faveur de la verité, sont des prestiges operez par le Demon? Quelques-uns ont crû satisfaire à cette difficulté par la distinction du faux *miracle* d'avec le veritable. Ils entendent par le veritable *miracle*, celui qui fait reëllement violence aux loix de la nature, & qui produit effectivement au dehors l'objet dont le spectateur est frappé. Par le faux *miracle*, ils entendent celui qui à l'aide des loix de la nature, produit un effet au-dessus des forces humaines, ou qui fait paroître seulement ce qui ne pourroit arriver en effet que par une puissance divine. Le premier de ces *miracles*, ils l'attribuent à Dieu seul, & pretendent qu'il ne fut jamais operé qu'en faveur de la verité. Le second, ils l'accordent au Demon, & pretendent qu'il fut souvent operé en faveur du mensonge.... Mais quelques grands que soient ces prestiges, il y aura toûjours, disent-ils, cette difference entre les *miracles* d'Aaron & de Moïse, & les *miracles* des Enchanteurs (Egiptiens) que ces derniers étoient des faux *miracles*, au lieu que les autres étoient des vrais *miracles*... Mais cette distinction paroît vaine & inutile: vaine en elle-même, car il est très-problematique si ces *miracles* phantastiques, dont on accorde le pouvoir au Demon, ne sont pas aussi grands en eux-mêmes que ceux qu'on attribuë à Dieu seul... & si faire subitement d'une verge un serpent est un beaucoup plus grand *miracle* qu'affecter le cerveaux, que fasciner les yeux d'un homme, en sorte qu'il voye distinctement comme existant au dehors de lui ce qui n'y existe point. Elle est aussi inutile au but auquel elle est destinée; car un vrai *miracle* ne peut nous servir de preuve en faveur d'une vraie religion, qu'autant qu'il remue nos yeux, qu'autant que ce mouvement se communique à notre cerveau, & qu'il en resulte une sensation dans notre âme: mais le faux *miracle* n'aura-t-il pas le même pouvoir sur nous en faveur d'une fausse Religion, s'il frappe de même notre vue, s'il agite de même notre cerveau, s'il en resulte la même sensation dans notre âme? SAURIN. Les Payens ont attribué des *miracles* à Vespasien, à Adrien, & au fameux Magicien Apollone de Thyane, dont Philostrate a écrit la vie sur le modelle de celle de JESUS-CHRIST. S. Augustin croyoit de bonne foi que les Demons des Payens faisoient des *miracles*. BIB. UNIV. T. 7. Spinoza nie qu'il puisse rien arriver au-dessus des forces de la Nature, ni troubler l'ordre des choses. C'est pourquoy il definit un *miracle*, un évenement rare qui arrive en consequence de quelques loix de la Nature qui nous sont inconnuës; & il soutient qu'un *miracle* ne prouve rien que l'ignorance, ou la foiblesse du spectateur. Un *miracle* est une operation sensible que le spectateur regarde comme Divine, parcequ'elle est au-dessus de sa portée, & contraire même, à ce qu'il croit, aux loix établies de la Nature. LOCKE. On appelle d'ordinaire *miracle*, un évenement dont on ne comprend point la cause. OB. M. Les faux Prophetes faisoient des *miracles*, c'est-à-dire, des actions, dont le peuple ne pouvoit rendre raison. JU. St. Paul dit que les Juifs demandoient des *miracles*; mais les Grecs rechercherent toute autre chose; ils ne voyoient pas de quel usage pouvoit être un *miracle*, pour leur faire embrasser une Religion. ID. La preuve des *miracles* est ambiguë, parcequ'elle peut être commune à l'erreur, & à la verité. OB. M. On a beau dire; on ne trouvera gueres de signe qui ne soit équivoque: le Diable fait des actions si approchantes des vrais *miracles*, que les plus fins y peuvent être attrapez. JU. Mais JESUS-CHRIST, dira-t-on, faisoit des *miracles* que le Demon ne pouvoit imiter, par exemple, des Resurrections. Oui, mais premierement on pouvoit soupçonner que les gens ressuscitez n'avoient pas été morts. Il y a des Syncopes qui imitent parfaitement la mort, on en a vû de trois & quatre jours. ID. Il y a des gens qui semblent craindre d'incommoder la Divinité, en la chargeant de trop de *miracles*. MEM. DE TR. Il y a deux extremitez dangereuses de credulité, ou d'incredulité, à l'égard des *miracles*. Les uns sous pretexte de la toute-puissance de Dieu, adoptent tous les *miracles* indistinctement, & apportent pour preuve de ceux dont on doute, ceux dont il n'est pas permis de douter. Les autres s'imaginant qu'il y a de la force d'esprit à douter des *miracles*, alleguent les faux *miracles* pour preuves contre les veritables, & soutiennent que Dieu ne fait pas tout ce qu'il peut faire; & qu'au fond tout ce qu'on dit des vrais *miracles* en general, est très-foible pour persuader d'un *miracle* en particulier. LOG. Saint Augustin affirme que dans la seule ville d'Hippone, il s'étoit fait 70. *miracles*, depuis deux ans qu'on y avoit bâti une chapelle en l'honneur de Saint Etienne. DU PIN. J'aime une devotion éloignée de cette imbecillité qui se forge des *miracles* sur tout, & qui se persuade à tous momens des sottises surnaturelles. ST. EV. *Tout miracle* qui conduit au mensonge & au crime, est faux. OB. M. Les *miracles* modernes font un peu soupçonner la verité des anciens. ID. La credulité populaire établit de faux *miracles*, comme la vaine subtilité des Sçavans refuse d'en reconnoître de veritables. FL. S'il ne s'étoit fait aucun vrai *miracle* par JESUS-CHRIST & par ses Apôtres, on n'auroit jamais ouï parler d'une infinité de faux *miracles*, que de mauvais Chrétiens n'ont inventez que sur le modele des veritables. LE CL. Dès que le cerveau du peuple est ému par quelque chose d'extraordinaire, ou que les raconteurs de *miracles* sont écoutez favorablement, il ne manque jamais de s'en faire un grand nombre. BIB. UNIV. En matiere de *miracles* la renommée constante est toûjours trompeuse: tout un Païs se remplit du bruit d'un *miracle* qui n'est qu'une imposture. JU.

Pour le plus sûr vaut mieux, Seigneur Prelat,
Vous epargner la façon d'un miracle. DU CER.

MIRACLE, se dit aussi des merveilles, ou des choses extraordinaires, & surprenantes que font les hommes; de ce qui est extrêmement beau, & estimable. Ce Predicateur a bien prêché, il a fait des *miracles*. Il fit des *miracles* de sa personne dans le combat. Cette beauté est un *miracle* de la nature; une merveille. Cette machine est un chef-d'œuvre, un *miracle* de l'art. La conjuration de Portugal fut l'ouvrage, & le *miracle* du secret. BOUH.

Achille à qui le Ciel promet tant de miracles. RAC.

Ce n'étoit plus ce miracle *d'amour,*
Qui devoit charmer tout le monde. LA FONT.

MIRACLE, se dit aussi par hyperbole dans des choses moins rares. C'est un *miracle* de vous voir, un *miracle* de vous trouver chez vous. C'est un *miracle* qu'il ne s'est pas rompu le cou; pour dire, peu s'en est fallu.

A MIRACLE. Sorte d'adv. Parfaitement bien. Cela est fait *à miracle*. Il s'est acquité *à miracle* de sa commission. Il est bas & populaire. L'ACAD.

On dit prov. Il vient là comme Diable *en miracle*; ou *à miracle*. Pour dire qu'une chose est très-aisée, on dit, cela se peut sans *miracle*.

On dit ironiquement, qu'un homme a fait *miracle*, quand, pour avoir été mal adroit, il a brisé ou cassé quelque chose. A Paris, il y avoit un lieu où s'assembloient les gueux après leurs quêtes de la journée, pour faire bonne chere ensemble, & on nommoit ce lieu la *cour des miracles*, parce qu'après avoir contrefait les estropiez, les aveugles, les blessez, &c. ils quittoient leurs emplâtres, leurs croces, comme s'ils avoient été gueris. Au ballet de la nuit dansé par le Roi en 1653. la quatorziéme entrée de la premiere partie, étoit la *cour des miracles*, où se rendent le soir toute sorte de gueux & estropiez, qui en sortent sains & gaillards. T R.

MIRA-ACOR-BACHI. s. m. Nom d'un grand Officier de la Cour de Perse. C'est le Grand Ecuyer.

MIRACLIFIQUE. adj. Qui fait des miracles. Les Protestans par derision appellent ainsi les Saints, qu'on va visiter sur la reputation qu'ils ont de faire des miracles.

MIRACULEUX, EUSE. adj. Qui s'est fait par miracle, qui tient du miracle. On ne peut attribuer un telle guerison qu'à un effet *miraculeux*. Un secours *miraculeux* de la part de Dieu, suppose de la foiblesse, & de l'impuissance dans le Heros. LE BOS. Si Dieu agissoit toûjours d'une maniere *miraculeuse*, on seroit comme forcé à le reconnoître, & alors il n'y auroit plus de foi. NIC. Les Apôtres n'imitoient pas ces Operateurs, qui arrivez dans un lieu, la premiere chose à quoi ils pensent, c'est de faire quelque grand coup de leur metier. Ils faisoient des guerisons *miraculeuses*, quand l'occasion s'en rencontroit. JU.

MIRACULEUX, signifie aussi, surprenant, merveilleux, admirable. Voilà du vin *miraculeux*. Virgile a fait un Poëme *miraculeux*.

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une maniere miraculeuse. S. Pierre fut delivré de ses liens *miraculeusement* par un Ange. Il s'est sauvé *miraculeusement* de cette bataille, par un effort de bravoure extraordinaire.

MIRAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des marques ou taches que les paons ont sur leurs queuës, ou les papillons sur leurs ailes, quand ils sont representez sur des Ecus, parcequ'elles ont quelque ressemblance aux miroirs. Il portoit d'argent au paon roüant d'azur, *miraillé* d'or.

De *miraliatum*, c'est-à-dire, plein de petits miroirs.

MIRAMOLIN, ou MIRAMAMOLIN. s. m. par corruption pour *Emir-elmemunim*, c'est-à-dire, Chef ou Prince des fidelles, a été un nom commun aux Princes Maures.

MIR-CHEKAR-BACHI. Terme de Relation. Nom d'un grand Officier de la Cour de Perse. C'est le Grand Veneur.

MIRE. s. m. Vieux mot qui signifioit *Medecin*, ou plutôt *Chirurgien*, qu'on a appellé long-temps *Maître Mire*, ou *Miere*. Il est resté encore en ce proverbe de Chasseur : Après le cerf la biere, après le sanglier le *miere*; pour dire, que la blessure du cerf est mortelle, & celle du sanglier est curable.

Selon quelques uns, ce mot vient de l'Arabe *Emir*, qui signifie *Seigneur*. Borel le derive du Grec *múron*, qui signifie *onguent*; parceque les Apothicaires, les Chirurgiens, & les Medecins étoient autrefois confondus, & s'appelloient tous *murópoioi*. Du Chesne remarque que les Maîtres Chirurgiens de Paris, dans les anciens Titres de leur Confrairie, sont communement appellez *Maîtres mires*. M. Huet fait venir *Mire* de *Medicatus*. On disoit en proverbe :

Qui veut la guerison du Mire,
Il lui convient tout son mal dire.

MIRE, en termes de Chasse, signifie un sanglier de cinq ans.

MIRE. s. f. Point où on vise pour tirer une arme, & l'action de celui qui vise. La broche est le point de *mire* de ceux qui tirent au blanc. Les Canoniers ont des côins de *mire* pour hausser, & baisser le canon vers le point où ils veulent tirer. Ils ont aussi des fronteaux de *mire*, qui sont des morceaux de bois de quatre pouces d'épaisseur, d'un pied de haut, & de deux & demi de long, que l'on met sur la piece de canon pour la pointer juste. On dit, mettre une piece en *mire*; pour dire, la pointer, afin de donner où l'on a dessein que la piece porte. On dit aussi, prendre sa *mire*, chercher sa *mire*; pour dire, regarder en pointant une piece de canon en quel endroit on pourra donner. Les Geometres & Arpenteurs ont des points de *mire*, où s'arrêtent les rayons visuels & les points à observer, quand ils veulent lever un plan.

MIREBAR. s. m. Terme de Relation. A Aden il y a un Officier qu'ils nomment *Emirelbar*, & nous, le *mirebar*, c'est-à-dire, le Prince de la Mer, mais proprement le Capitaine du Port. VOY. DE L'AR. HEUR. Le *Mirebar* nous reçut fort civilement. IBID.

MIRER. verb. act. Viser à un certain point éloigné. Ce Canonier a *miré* cette guerite & l'a abattuë. Pour faire une carte topographique, on *mire* plusieurs clochers qu'on decouvre sous divers angles, dont on fait l'observation.

Il se met aussi absolument. Après avoir bien *miré*, il n'approcha pas seulement du but.

Ce mot vient de l'Espagnol *mirar*, qui signifie *regarder*; ou de *mirari*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

MIRER, avec le pronom personnel, signifie, Se regarder dans un miroir. Les femmes ne cessent de se *mirer*, pour voir si elles sont bien mises.

Dans le cristal des eaux souvent Philis se mire,
Et là contre mon cœur elle apprête ses traits. FONT.

MIRER. v. a. On dit en termes de mer, que la terre se *mire*; pour dire, que les vapeurs font paroître la terre de telle maniere, qu'il semble qu'elle soit élevée sur de bas nuages.

On dit proverbialement, qu'un paon se *mire* dans sa queuë, ce qui se dit figurément d'un sot glorieux, qui fait vanité de sa bonne mine, ou des autres bonnes qualitez qu'il croit avoir. On dit, on se *mireroit* dans ce parquet; pour dire, qu'il est fort uni & fort luisant. Il se *mire* dans son ouvrage. MAIN.

MIRÉ, ÉE. Part. pass. & adj.

MIRIAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a un très grande nombre d'angles, ou dix mille angles.

MIRLICOTON, ONE. s. m. & f. C'est une sorte de grosse pêche jaune, & de pavie jaune, qui meurit sur la fin d'Automne; ce mot est un terme de Jardiniers de Gascogne. LA QUINT. Les Gascons ont pris ce mot des Espagnols. On dit en Anjou *mircoton*.

MIRLIROT. s. m. Sorte d'herbe champêtre qui fleurit jaune, qui pousse une tige haute, & qui a une odeur assez forte.

On dit proverbialement, j'en dis du *mirlirot*; pour dire, je ne m'en soucie point, je m'en moque.

MIRLITON. s. m. Mot nouvellement inventé. Des Marchandes du Palais ayant inventé l'été passé en 1723. une nouvelle espece de coëffure de gaze, elles lui donnerent le nom de *mirliton*. Ce mot étant trouvé plaisant, on fit de chansons, dont le *mirliton* servit de refrain. La defense qu'on en fit anima davantage les Poëtes, & en fit faire contre les Dames de la Cour & d'autres, ensorte qu'on n'entendit chanter que des *mirlitons* à Paris, à Versailles &c. On fit signifier à ce mot tout ce qu'on voulut, comme on peut voir par ce couplet d'une parodie d'Ignez de Castre.

Reine, je tiens ma promesse,
Et l'Infant doit en ce jour,

En épousant la Princesse,
Lui donner tout son amour,
Et son mirliton, mirliton, mirlitaine,
Et son mirliton, don don. BIBLIOTH. FRANC.

MIRMIDON. Voyez MYRMIDON.

MIRMILLON. Voyez MYRMILLON.

MIROIR. s. m. Glace de verre ou de cristal, fort unie & étamée par le derriere, qui represente les objets qui lui sont presentez, par le moyen de la reflexion des especes ou de la lumiere. Presentement on jette les *miroirs* comme en moule, & on fait des glaces de telle grandeur que l'on veut. Il s'en est fait aussi d'acier & d'autres matieres fort polies. Dans le 15e. Siecle l'on commença à laisser l'usage des *miroirs* de metal, pour se servir de ceux qui sont faits avec du verre & du vif argent. L. DE CAMBR. *Miroir plat*, est celui qui represente les objets tels qu'ils sont; *miroir convexe*, celui qui les represente plus petits, *miroir concave*, celui qui les represente plus gros, & qui fait aussi sortir l'image au dehors jusqu'à son foyer.

Miroir ardent, est une espece de *miroir*, lequel étant exposé au Soleil en rassemble tellement les rayons dans son foyer, qu'il brûle presqu'en un moment ce qui lui est presenté. Il y a des *miroirs ardens* de verre: il y en a aussi d'acier, ou de metal. Les *miroirs ardens* de verre, ou verres lenticulaires, ont les deux superficies convexes. Les autres sont concaves, & brûlent par la reflexion des rayons du Soleil, laquelle les rend convergens. Les *miroirs convexes* sont beaucoup plus commodes que les *miroirs concaves*; parceque les convexes brulant de haut en bas, l'on peut faire beaucoup plus aisément des experiences sur la matiere que l'on presente au *miroir*; au lieu que les *miroirs concaves* brulant de bas en haut, la matiere tombe par la chaleur qui la dissout & on ne peut pas pousser plus loin l'operation. Les *miroirs* de verre brûlent par refraction, parceque les deux superficies convexes, & polies qui le composent, ramassent plusieurs rayons de lumiere en un, desorte que toute la pression dispersée tendant sur un même endroit, il s'y forme une grande agitation, qui donne moyen à la matiere subtile de s'échapper copieusement d'entre les globules: ainsi ses forces devenant plus grandes, elle peut detacher les particules des corps solides qui se rencontrent dans son chemin. Un des plus grands *miroirs ardents* qui ayent été faits, est celui du Sr. Villette de Lyon qui est à la Bibliotheque Royale. Il est de metal & brule par reflexion. Il a 30. pouces de diametre, le point brûlant est distant d'environ trois pieds, son foyer est large comme un demi louïs d'or. Il fait prendre feu au bois vert dans un instant. Il a percé une piece de quinze sous en 24. secondes, & un morceau de fer blanc en six secondes; un ressort d'acier d'horloge en neuf secondes; un carreau de chambre s'est vitrifié & mis en bouteilles en 45. secondes. Depuis, le même Villette en a fait un de 43. pouces de diametre. Sa concavité est de trois pouces. Son foyer est éloigné de la glace de 3. pieds 7. pouces, & il renvoye les especes & les images à plus de 15. pieds de distance; & à la lumiere d'un flambeau, il fait lire de 500. pas. Il y en a encore un qui le surpasse en grandeur; c'est celui du Sieur de la Garouste Gentilhomme de Quercy. Il a 5. pieds un pouce de diametre: il est d'un poli surprenant, & on l'a mis à l'Observatoire. On assûre que celui qui l'a fait n'en avoit jamais vû aucun. Mr. Tschirnhaus de l'Academie Royale des Sciences, en a construit un plus grand que tous ceux-là. Il est de cuivre. Il brûle avec tant de violence, que les Chymistes qui sçavent bien menager toute la force du feu, n'en connoissent point d'effet si rapide, & si violent. En plaçant du plomb, ou de l'étain dans le foyer, il tombe en gouttes par terre, & est liquefié en un moment; il convertit aussi en un instant les tuiles en verre. On le garde dans le cabinet de Mr. l'Electeur de Saxe. Le même Mr. Tschirnhaus en a fabriqué un autre de verre, lequel brûle par refraction; comme le premier par reflexion. Il a 22. pouces de diametre. Son foyer est éloigné de cinq pieds. M. le Duc d'Orleans en a un de la façon du même M. Tschirnhaus, lequel a des effets merveilleux & surprenans. Ce verre a trois pieds de diametre, & son foyer est à douze pieds, mais il est rapproché à neuf pieds par le moyen d'une seconde lentille. Le foyer ainsi rapproché est tellement retreci; qu'au lieu qu'il avoit un pouce & demi de diametre, il n'a que huit lignes; ce qui le rend très vif, en sorte que les matieres qui n'étoient pas fusibles au premier foyer, se fondent en un moment au foyer rapproché & retreci. M. Hartsocker a fabriqué en 1704. un *miroir* de verre, lequel brûle par reflexion. Il a environ 10. pieds de diametre, & son foyer est de 6. ou 7. pieds. Dans le Traité de la *Baguette Divinatoire*, il est parlé d'un *miroir ardent* fait avec un glaçon par M. Mariotte de l'Acad. R. des Sciences. Les effets du *miroir brulant* sont un peu plus lents en été qu'en hiver. On peut concentrer les rayons de la Lune avec ces verres ou *miroirs*; mais ils ne produisent aucune chaleur sensible. Ils rendent seulement une plus grande clarté. Ce qu'on ne croiroit pas, c'est que les effets des *miroirs ardens* ne sont pas si sensibles & si prompts dans les grandes chaleurs, qu'après une pluie; peut-être parceque les vapeurs, que le Soleil éleve de la terre, embarassent & affoiblissent ses rayons. On ne peut pas douter que les Anciens n'ayent connu le *miroir ardent*; mais ce qu'on raconte d'Archimede, ou de Proclus, qui s'en servirent, dit-on, pour brûler une flotte ennemie, a tout l'air d'une fable. Nos *miroirs ardens* ne sont pas apparemment moins bons que ceux des Anciens, & ne produiroient cependant pas des effets si merveilleux.

Un *miroir cilyndrique*, un *miroir conique*, sont des *miroirs* en forme de cylindres, ou de cones, qui deffigurent extrêmement les objets, & qui servent à faire des perspectives surprenantes, en retablissant leurs parties deffigurées dans leur juste situation.

Les Dames ont aussi des *miroirs* de poche, des *miroirs* de toillette. Toutes les femmes du Mogol & toutes ses filles, portent au pouce de la main droite, en forme d'anneau, un petit *miroir*, dont la bordure est de perles. Sans cesse elles jettent les yeux sur le *miroir* & c'est pour elles une occupation de tous les momens. LE P. CATROU. L'eau tranquille est un *miroir* naturel où se mira Narcisse. Son *miroir* l'avertissoit de ce que les autres n'osoient lui dire. TOUR.

Son miroir lui disoit, prenez vite un mari. LA FON.

Le miroir *qui parle à mes yeux,*
Me tient sans cesse ce langage,
Vous voyez que vous êtes vieux,
Ne vous flattez pas davantage. L'AB. REGN.

Son eau semble un miroir *flottant,*
Qui nous represente à l'instant
Encore d'autres cieux sous l'onde. ST. AMAND.

On dit des meubles, des planchers bien frottez, bien luisans, qu'ils sont clairs comme un *miroir*.

La Catoptrique est la science des *miroirs*, ou de la vision reflechie; elle a été connuë des Anciens, & on en a deux livres d'Euclide. Vitellion prouve qu'il ne se peut faire que sept especes de *miroirs* pour faire une reflexion reguliere, car il n'y a que sept superficies regulieres en Optique. Le Peuple apelle *miroir*, un derriere nud & decouvert. Cette expression est très basse. On dit encore grossierement, *miroir à putain*; pour dire, un beau garçon ou un bel homme, que les femmes regardent avec convoitise.

Di lui qu'un miroir à putain
Pour dompter le Pays Latin,

Est un fort mauvais personage. SCARRON.

MIROIR. Terme de Marine. Cadre ou cartouche de menuiserie, placé à l'arriere du vaisseau, chargé des Armes du Prince à qui il appartient, ou de l'Image de celui qui donne le nom au vaisseau. On l'appelle aussi la *tutelle*, le *Dieu conduit*, le *fronton*.

MIROIR. Terme de Tailleur de pierre. On appelle *miroir* dans le parement d'une pierre, une cavité causée par un gros éclat quand on la taille. *Miroir* est aussi un terme d'Architecture, & il se dit d'un ornement en ovale qui se taille dans une moulure creuse, & qui est quelquefois rempli de fleurons.

MIROIR, en termes d'Eaux & Forêts, se dit des places entaillées, & marquées avec le marteau sur les arbres pieds-corniers, tournées ensorte qu'on puisse mirer en droite ligne d'un pied-cornier à l'autre, & le côté où se fait cette marque est appellé *face*. Ces *miroirs* sont aussi appellez *plaques*.

MIROIR, se dit figurément, de ce qui nous represente quelque chose, ou qui la met comme devant nos yeux. C'est un *miroir* de vertu, un *miroir* de patience; c'est-à-dire, un modele de vertu, ou de patience. Il vieillit. L'ACAD. Il faut faire voir aux hommes dans l'histoire, comme dans un *miroir*, les images de leurs fautes. AB. DE S. R. Je me suis vû en autrui, comme on se voit dans un *miroir*, & beaucoup mieux que je ne me voyois en moimême. M. SC. Les peintures ridicules qu'on expose sur le theâtre, doivent être regardées sans chagrin de tout le monde; ce sont des *miroirs* publics où il ne faut jamais temoigner qu'on se voye. MOL.

Lucile le premier osa la faire voir (la Satire)
Aux vices des Romains presenta le miroir. BOI.
Un discours trop sincere aisément nous outrage,
Chacun dans ce miroir *pense voir son visage.* ID.

On a exprimé le talent d'un homme Apostolique, qui se fait tout à tous, par un *miroir* avec ce mot tiré de S. Paul, *omnibus omnia*. BOUH.

En termes de Manege, on appelle des chevaux bais à *miroir*, quand ils ont des taches d'un bai plus obscur; & cheval *miroüeté* ou à *miroir*, un noir pommelé qui a des taches plus noires & plus luisantes, que le reste de son poil.

Les Cuisiniers appellent des œufs au *miroir*, des œufs cuits sur le plat sans être brouillez.

MIROIR. Terme d'Oiselier. Morceau de bois taillé en arc avec plusieurs entailles où sont de petits *miroirs* colez. Ce morceau de bois est soutenu d'une cheville, au milieu de laquelle il y a un trou pour mettre une ficelle, afin de faire tourner ce *miroir* qu'on fiche en terre, au milieu de deux rets qu'on leve, & qu'on fait tomber sur l'autre quand les alouëtes, qui viennent se mirer, volent assez bas pour y être envelopées. Prendre des alouëtes au *miroir*.

MIROIR D'ANE. Voyez PIERRE SPECULAIRE.

MIROITERIE. subst. fem. Commerce de miroirs. Les femmes font fort valoir la *miroiterie*.

MIROITIER. s. m. Artisan & Marchand qui fait & vend des miroirs & des lunettes. M. de Reaumur a donné en 1711. à l'Ac. R. des Sçav. l'Art du *miroitier*.

MIROITIERE. s. f. Femme de Miroitier, ou Marchande de miroirs.

MIROUETTÉ, ÉE. adj. Voyez au mot *miroir* en termes de Manege.

MIRRE. Voyez MYRRHE.

MIRTE. Voyez MYRTE.

MIRZA. s. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne dans le Mogol aux Princes du Sang Royal.

MIRZATAHER. s. m. Terme de Relation. C'est le Controlleur de la Maison du Roi de Perse.

M I S.

MIS. subst. masc. Terme de Palais. C'est la datte du jour qu'on a mis un procès au Greffe; ce qu'on marque aussi sur l'étiquette du premier sac. Pour trouver un procès au Greffe, il faut sçavoir le jour du *mis*.

MIS, MISE. adj. Posé, placé. *Mis* au rang. *Mis* sur un buffet. *Mis* de long, de travers. Il est aussi participe & a les autres significations du verbe *mettre*. On dit aussi, qu'un homme est bien *mis*, ou mal *mis*; pour dire, qu'il est bien vetu, mal vetu. On dit aussi, User de main *mise*; pour dire, Frapper. On le dit aussi d'une saisie réelle.

MISAILLE. s. f. Gageure.

Du Latin *mittere*.

MISAINE, ou MISENE. subst. fem. Terme de Marine. C'est le second mât d'un vaisseau, qui est vers la prouë du navire, entre le beau pré & le grand mât, qu'on nomme aussi le *mât d'avant*, *de bourcet*, ou *de tringuet*, *materel*, & *mâtereau*. Quand on dit simplement la *misaine*, on entend la voile de ce mât.

De l'Italien *mezzana*, ou de l'Espagnol *mesana*.

MISANTROPE. subst. masc. & f. Ce mot vient du Grec, & signifie proprement, Qui hait les hommes: de *misos*, haine, & *anthropos*, homme. Il se dit d'un homme bourru, fâcheux, qui semble être ennemi de la joye & de la societé. C'est un *misantrope* qui ne reçoit pas compagnie, qui ne donne à manger à personne. Ces amitiez si violentes qu'on vante si fort, sont formées par une melancolie noire qui fait les *misantropes*. ST. EV. C'est une *misantrope* qui n'a jamais rien approuvé. G. G. Lucien a écrit un Dialogue de Timon le *Misantrope*. Le *Misantrope* de Moliere est une excellente Piece.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'envelope,
Je ne reconnois plus l'Auteur du Misantrope. BOIL.

MISANTROPE, est quelquefois adjectif: un air *misantrope*; une humeur *misantrope*.

Ne croyez pas qu'un chagrin misantrope
Me fasse ici le prendre sur ce ton. DU CER.

MISANTROPE, est aussi un nom que quelques-uns ont donné à ces petites chaises roulantes, qui sont si étroites, qu'il n'y sçauroit tenir qu'une personne; pour dire, que le maître est un bourru, qui ne veut mener personne avec lui.

MISANTROPIE. subst. fem. La haine des hommes. On n'a jamais vu une *misantropie* pareille à la sienne. La *misantropie* de cet esprit chagrin, trouve toûjours quelque chose à reformer à la conduite publique, & sa mauvaise humeur ne peut rien approuver. BELL. Il triompha de l'insensibilité, & de la *misantropie* de la Rancune. SCAR.

MISCELLANEZ, ou NÉES, se dit des livres qui traitent de plusieurs matieres de differentes sortes: & aussi de plusieurs livres de differentes sortes mis ensemble. Ces livres qu'on apelle *miscellanées* qui sont à l'usage de tout le monde. BAY. Un volume d'Observations *miscellanées*. ID.

MISCHIO. s. m. Espece de marbre qu'on tire des montagnes de Veronne & de Carrare. Les Italiens lui ont donné le nom de *mischio*, à cause du mélange des diverses pierres, qui sont comme congelées ensemble, & dont le tems & les eaux extrémement cruës & froides, n'ont fait qu'une seule pierre. Sa couleur tire un peu sur le pourpre, avec des veines bleuës & jaunâtres, & il s'en rencontre même d'une infinité de couleurs. Elle prend un fort beau lustre, & on en voit d'assez grandes pieces.

MISCHNE, ou MISNE. Voyez MISNA.

MISE. s. f. Depense d'un compte. Les deux parties d'un compte, sont la *mise* & la recepte. Quand la recepte excede la *mise*, le comptable est redevable. Il commence à vieillir dans cette acception. On dit des articles legers, qu'on n'en fait recepte ni *mise*: ce qui se dit aussi au figuré de toutes les choses qu'on veut mepriser.

MISE, signifie encore, Action par laquelle on met en usage,

ge ; & l'on fait passer quelque chose. Les monnoyes decriées, ne sont plus de *mise*.

On dit au figuré, qu'un homme est de *mise* ; pour dire, qu'il a de la mine, de la capacité ; qu'il peut trouver aisément de l'employ ; qu'il peut rendre de bons services ; qu'il peut faire quelque figure dans le monde.

Aller en l'autre monde est très grande sottise,
Tant que dans celui-ci l'on peut être de mise. MOL.

On dit aussi, qu'une raison, qu'une excuse n'est pas de *mise* ; pour dire, qu'elle n'est pas valable.

MISE, signifie aussi, Enchere. La derniere *mise*, ou enchere de cette terre, est à tant. Il faut faire une nouvelle *mise* pour l'emporter.

MISE, dans les Coutumes, signifie arbitrage. Soi mettre en *mise*. REAUM.

MISERABLE. adj. masc. & fem. & subst. Malheureux ; qui est dans la douleur, dans la pauvreté, dans l'affliction ou l'oppression. Job se vit reduit à un état *miserable*, deplorable. Un goutteux est *miserable*. Cet homme est *miserable*, il n'a pas de pain. Jetter les yeux sur un *miserable*, abandonné de tout secours divin, & humain. Les gens heureux fuyent les *miserables* ; ils craignent de le devenir par contagion. ST. EV. La mort est le port & l'asile des *miserables* : elle fait cesser tous leurs maux. M. ESP. Caton, l'ame pleine de depit, se jetta entre les bras de la mort, pour finir une *miserable* vie. ID. Auguste haïssoit ces ames fieres, qui mettent la grandeur de leur pouvoir à faire, quand il leur plait, des *miserables*. ST. EV. Ne vous rendez point l'appui des *miserables*, de peur de perir avec eux. BREB.

Un miserable *Amant qui languit dans les fers.* OE. M.
Haï, craint, envié, souvent plus miserable,
Que tous les malheureux que mon pouvoir accable. RAC.

Du Latin *miser*.

MISERABLE, signifie aussi, Mechant. Il faut être bien *miserable* pour assassiner son bienfaiteur, son pere, son Prince. Un pecheur est bien *miserable*, de s'attaquer à son Createur. Seigneur, ayez pitié d'un *miserable* qui se repent de ses fautes. Il a fait là une *miserable* action.

MISERABLE, se dit aussi pour, Vil, meprisable. Un *miserable* Auteur. Un *miserable* Grammairien. Un *miserable* faiseur de vers. PAT. J'ai honte de me trouver en concurrence avec un *miserable* Bourgeois. On dit, Vous me traittez comme un *miserable* ; pour dire, vous n'avez nulle consideration, nul égard pour moi. On dit encore, C'est un *miserable* ; en parlant d'un homme qui a l'ame basse, & qui n'a aucun merite. BOU. On dit d'une femme decriée par sa mauvaise conduite, c'est une *miserable*.

MISERABLE, se dit aussi des bêtes, & des choses qui n'ont point de sentiment. Il n'a que deux *miserables* chevaux. Voilà un *miserable* temps pour s'aller promener, pour les biens de la terre. Il ne me falloit qu'un *miserable* point pour gagner. Quoi ! s'égorger pour un *miserable* point d'honneur ? OE. M. Il n'y a point de plus *miserables* vers, que ceux de cet Auteur. Il donne de fades, de *miserables* éloges. Ne m'enviez point les *miserables* restes de ma fortune. OE. M. Aristote dit, que le vrai sujet de la Tragedie, c'est l'horrible, & le *miserable* ; c'est-à-dire, ce qui donne de l'horreur, ou qui attire de la compassion.

MISERABLEMENT. adv. Tristement ; malheureusement ; d'une maniere pauvre, & miserable. Le Fils de Dieu a voulu naître *miserablement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité. Ce pauvre Auteur passe *miserablement* ses jours dans le travail, & dans la disette. Cet Impie a la mine de finir *miserablement*. Ce brave a été assassiné *miserablement* par des païsans.

MISERABLEMENT, se dit aussi en parlant des mauvaises choses. Ce Poëte, ce Musicien, écrivent, composent *miserablement*. Il a été *miserablement* decouvrir son secret, & il a été frustré de sa recompense, c'est-à-dire, imprudemment.

MISERE. subst. fem. Etat miserable, disgrace, infortune ; douleur ; disette ; pauvreté. C'est un artifice pour consoler un affligé, que de comparer sa *misere* à une plus grande. L. D'ELOISE à AB. La *misere* étouffe l'esprit. OE. M. Celui qui tombe dans la *misere* par une vaine dissipation, s'attire plus de mepris que de pitié : c'est une sottise. ST. EV. A la Cour on est moins sensible aux *miseres* d'autrui, parcequ'on n'en ressent aucune. FL. La *misere* de cet homme de bien est une honnête *misere*. MOL. Les douleurs, & la *misere* suivent ordinairement le luxe, & la debauche. OE. M. La vie de l'homme n'est qu'une suite de *miseres*. La mort met fin à toutes nos *miseres*. Il faut soulager la *misere* d'autrui. Cette succession l'a tiré de *misere*. Ceux qui sont à couvert des *miseres* humaines, ont moins de pitié de ceux qui les souffrent. FL. Le plus malheureux prefere encore sa *misere* à la mort. M. ESP. Il vint à la Cour chargé de sa seule *misere*. BOIL. La *misere* ne donne jamais que de mauvais conseils. OE. M. La *misere* s'exprime sans affectation, & sans étude : les grands mots ne partent point d'un cœur que sa *misere* touche. BOIL. L'Abbé Regnier Desmarais dit des grands ;

Au dehors ils semblent heureux,
Tout paroît être fait pour eux ;
Au dedans ce n'est que misere.
Lere là, lere lan lere, &c.

MISERE, se dit dans le stile familier en parlant des choses qu'on a quelque peine à obtenir. C'est une *misere* de solliciter une audience, un procès. C'est une *misere* d'avoir affaire à cet Avocat, il est si employé qu'on n'en peut tirer d'expedition. C'est une *misere* d'aller chercher une Messe, lorsqu'on est si loin de l'Eglise.

On appelle proverbialement, Collier de *misere*, le travail journalier. Les Marchands, après s'être bien divertis le Dimanche, disent le Lundy, qu'ils vont reprendre le collier de *misere*. On appelle le monde, une vallée de *misere*.

MISERE'RE'. Terme de Medecine. C'est une maladie des intestins, ou une collique violente, qui fait comme un nœud sur les boyaux, en sorte que les excremens, au lieu de passer par les voyes ordinaires, sont rendus par la bouche. On lui a donné le nom de *misereré*, parceque ceux qui en sont attaquez souffrent beaucoup, & crient *miserere*, c'est-à-dire, ayez pitié de moi. Nous avons ainsi donné des noms Latins à de certaines maladies. *Noli me tangere, cholera morbus*, &c. Avoir le *misereré*. Le *misereré* emporte un homme en peu de tems. Mourir d'un *misereré*. DEG. Il y en a qui en ont été gueris en avalant une balle de mousquet, qui par son poids remet le boyau en état. On l'appelle autrement *passion iliaque*, ou *volvulus*. Voyez ILIAQUE.

On dit proverbialement d'un homme qui a été bien battu, qu'il en a eu depuis *Misereré* jusqu'à *Vitulos*, par allusion à la coutume des Moines, qui disent le *Miserere* tandis qu'ils se donnent la discipline. *Vitulos* est le dernier mot du Pseaume, *Miserere mei Deus*.

Misereré se dit aussi de l'espace du tems qu'il faut pour dire le Pseaume 50. qui dans la vulgate commence par *Miserere*. Je reviendrai dans un *Misereré*.

MISERICORDE. subst. fem. Vertu qui porte à soulager les miseres d'autrui ; pitié, compassion, bonté. La *misericorde* de Dieu est infinie. Nous n'estimons pas tant les Dieux immortels par la punition qu'ils font, que par la *misericorde* dont ils usent. PLUTARQUE. Dans l'opposition que l'on suppose quelquefois entre les vertus de Dieu, il semble que la *misericorde* reproche à la justice sa dureté, & que la justice reproche à la *misericorde* son indulgence. LE BOS. C'est une des *misericordes* de Dieu, de semer des amertumes, & des pe-

degoûts parmi les douceurs trompeuses du monde. Nic. Les devots presomptueux s'établissent dans une fausse paix, & se repaissent des idées d'une *misericorde* imaginaire. Fl. L'opinion trop étenduë de la *misericorde* de Dieu, encourage le pecheur, en lui faisant esperer l'impunité. le Bos. un Juge doit être sans *misericorde* pour punir les scelerats.

Quelques Prelats disent dans leurs qualitez, Evêque par la *misericorde* de Dieu; pour dire, par sa bonté. Quelques Evêques & Abbez se qualifient, *Evêques* ou *Abbez par la misericorde divine & du S. Siege Apostolique*.

Misericorde, signifie aussi, Grace, pardon. Dieu fait *misericorde* au pecheur repentant. Boss. Preferant *misericorde* à justice; c'est une formule dont on se sert dans les lettres de remission, ou d'abolition.

Misericorde, signifie aussi, Compassion, charité qu'on a envers le prochain pour soulager les miseres. La mort par le grand nombre de miseres dont elle nous delivre, est une espece de *misericorde*. Or. M. La *misericorde* est un attendrissement de l'ame sur les miseres d'autrui, & un desir d'y remedier. Fl. L'Eglise Romaine divise les œuvres de *misericorde* en sept spirituelles, & sept corporelles; donner à manger à ceux qui ont faim, &c. enseigner les ignorans, &c. Il y a plusieurs Hôpitaux bâtis sous le titre de la *Misericorde*. On l'a mise à la *Misericorde*.

Il y a à Lisbonne une Confrairie celebre qu'on nomme de la *misericorde*, en Portugais *Irmendade da misericordia*, composée de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens & des plus qualifiez, que se devouë à servir les pauvres. Le Roi lui-même & les Princes ne font point difficulté de s'y enroller. Del. de Port.

On dit, Etre à la *misericorde* d'autrui; se remettre, s'abandonner à la *misericorde* d'autrui; pour dire, Etre, se remettre, s'abandonner à la merci, à la discretion d'autrui.

Misericorde, signifie aussi, Secours & vengeance que demande le foible opprimé par un plus fort. Un crime énorme crie *misericorde*, demande vengeance à Dieu. Ce pauvre homme crioit à l'aide, *misericorde*, imploroit du secours. On dit d'un homme qui souffre de vives douleurs, & qui crie, qu'il crie *misericorde*.

Misericorde. f. f. Sorte de petit poignard que portoient les Chevaliers. Fauchet en fait mention. Ils l'appelloient *misericorde*, parcequ'ils en tuoient ceux qui ne vouloient pas crier *misericorde*. Dans un inventaire des armes du Roi de l'an 1316. qui est à la Chambre des Comptes, il est fait mention de huit épées de Thoulouse, & de deux *misericordes*.

Misericorde, est quelquefois une sorte d'interjection, ou d'exclamation, qui sert à marquer quelque malheur, ou quelque surprise. Ha! mon Dieu! *misericorde*, qu'est-ce-donc que cela? Mol. *Misericorde!* où suis-je, & qu'est-ce que je voi?

Misericorde, est aussi un terme de Chartreux, qui signifie le lieu où l'on met les habits. Il signifie aussi le repas que le Chartreux fait une fois la semaine, au pain & à l'huile. On dit aussi parmi les Chartreux, qu'un Prieur demande *misericorde*, lorsqu'il demande à être dechargé de sa superiorité. Tous les Prieurs de l'Ordre sont obligez de demander *misericorde* tous les ans, & on dit qu'on a fait *misericorde* à ceux qu'on ne continuë pas dans leurs charges, & qu'on n'a pas fait *misericorde* à ceux qu'on continuë.

Dans quelques constitutions Monastiques on appelle *misericorde*, quelque récréation, quelque relâche qu'on accorde en certains tems & à certains jours aux Moines. Ce mot en ce sens veut dire indulgence. *Misericorde* signifie aussi quelquefois, mesure de vin plus grande que la mesure ordinaire, qui s'appelloit *juste* ou *justice*. On donnoit la *misericorde* aux Moines, les jours de *misericorde*. Tr.

On dit proverbialement, A tout peché *misericorde*; pour dire, qu'il faut pardonner à ses ennemis, quelque offense qu'ils ayent pu faire.

Misericorde. f. f. Divinité Payenne. Elle avoit un Temple à Athenes. Les Romains appellerent celui qu'ils lui éleverent sur le modele de celui d'Athenes, *l'Azyle* par excellence, parceque c'étoit un lieu de sureté, pour tous ceux qui étoient poursuivis par la justice.

MISERICORDIEUX, euse. adj. Qui use de grace, & de misericorde, qui est enclin à la pitié, à la compassion. Dieu est clement & *misericordieux*: c'est le commencement de tous les Chapitres de l'Alcoran. Jesus-Christ dit à ses Disciples, Bienheureux sont les *misericordieux*, car misericorde leur sera faite. Soyez *misericordieux* & charitable, autant que vous le pouvez être. Port-R.

MISERICORDIEUSEMENT. adv. D'une maniere misericordieuse. Dieu traitte *misericordieusement* les Pecheurs qui se repentent, il leur pardonne.

MISEUR. f. m. Vieux mot. Arbitre.

MISIR. v. act. Vieux mot. Envoyer, mettre. Le Roi *misit* une bonne ordonnance en une famine qui fut.

Du Latin *mitto*, *misi*.

MISNA, ou MISCHNA. f. f. Terme Hebreu. C'est une partie du Talmud des Juifs. Elle contient le Texte; & la Gemare, qui est la seconde partie du Talmud, contient les commentaires; ensorte que la Gemare est comme la glose & le commentaire de la *Misna*. Voyez Gemare. La *Misna* est proprement le Code du Droit Civil & Ecclesiastique des Juifs. Le nom de *Misna* en Hebreu signifie, *repetition* de la Loi, ou seconde Loi. Les Grecs la nomment *Deuterôsis*, qui a la même signification, comme qui diroit une seconde Loi; car les Juifs croyent que Dieu en donnant la Loi écrite à Moïse, lui en donna encore une autre non-écrite, qui se conserva dans la tradition des Docteurs de la Synagogue, jusqu'au tems du fameux Rabbin Judas le Saint, qui écrivit la *Misna* vers l'an de Jesus-Christ 180. Beaucoup de Sçavans ne conviennent pas de cette antiquité de la *Misna*, & la reculent de plusieurs siecles. Comme Origene, S. Epiphane & S. Jérome, ne parlent point de la *Misna*, Marsham en tire cette consequence, qu'elle n'avoit point encore paru à la fin du quatriéme Siécle. Elle est écrite d'un stile beaucoup plus pur, & n'est pas remplie de tant de visions que la Gemare. M. Surenhusius, Professeur des Langues Orientales dans l'Ecole illustre d'Amsterdam, a fait en 1703. une nouvelle Edition de la *Misna* en 6. vol. in fol. avec les Notes de Maimonidés, de Bartenora & de Guisius. Voyez l'Histoire des Juifs par M. Basnage.

MISSEL. f. m. Le livre qui sert à dire la Messe, qui contient les Messes differentes selon les jours & les Fêtes. Le *Missel* Romain. Chaque Diocese, chaque Ordre de Religieux, a un *Missel* particulier pour les Fêtes de la Province, ou de l'Ordre. Le *Missel* a été premierement fait par le Pape Zacharie, & ensuite reduit en un meilleur ordre par le Pape Gregoire le Grand, qui l'appella le *Livre des Sacremens*, ou le *Sacramentaire*.

MISSILE. f. m. Terme d'Antiquaire. Medaillon.

De *Missilia*, nom que les Romains donnoient aux Medaillons.

MISSION. f. f. Ordre, pouvoir; commission; envoi pour prêcher l'Evangile. Jesus-Christ a donné la *mission* à ses Apôtres en ces termes, Allez, & prêchez l'Evangile à tout l'Univers. On reproche aux Protestans, que leurs Ministres n'ont point de *mission*; les Protestans ont repondu à ce reproche, & pretendent que leurs Ministres ont une *mission* veritable, & legitime. Voyez Claude. Selon les Anabaptistes, il ne faut d'autre *mission* pour le Ministere Evangelique, que d'avoir les talens pour s'en bien aquiter. Nic.

Il lui demande sa *mission* Apostolique, pour travailler à l'heritage de JESUS-CHRIST. PAT. Nul ne peut prendre la qualité, ni faire les fonctions de Pasteur, sans une *mission* émanée de Dieu. FEN. La *mission* divine est attachée à l'imposition des mains, & à l'ordination des Pasteurs, qui l'ont reçuë eux-mêmes de J. CHRIST, par une ordination successive. ID. La *mission* donnée par JESUS-CHRIST à ses Apôtres, a passé aux Evêques qui sont leurs successeurs, & le droit de la conferer reside uniquement en leur personne. ID. Mahomet donna ses victoires pour toute marque de sa *mission*. BOSS.

On dit aussi, qu'un Envoyé, un Agent, un Ambassadeur, doivent faire voir leur *mission*, c'est-à-dire, leur pouvoir.

Du Latin *missio*, envoi, deputation.

MISSION, est aussi dans l'Eglise Romaine, une suite de predications, catechismes & conferences extraordinaires, que font plusieurs Prêtres & Religieux dans les villes & villages, pour instruire les peuples & les exciter à la penitence. On l'a envoyé en *mission*. Il a fait la *mission* dans une telle ville. On a envoyé une *mission* à un tel village. La *mission* est en un tel quartier de la ville.

MISSION, se dit aussi des établissemens, ou des exercices de ces gens zêlez qui vont prêcher l'Evangile chez les Infidelles, & chez des peuples fort éloignez. Les Jesuïtes ont des *Missions* à la Chine & en tout l'Orient; on compte 106. diverses *Missions* des Jesuïtes. Il y a aussi plusieurs Prêtres qui vont à des *Missions* étrangeres.

MISSION, est aussi une congregation de plusiers Prêtres assemblez, pour faire des Seminaires de *Missions*, & instruire ceux qui se veulent donner entierement aux *Missions*. On appelle aussi les maisons où ils s'établissent, des *Missions*. En 1626. la Congregation de la *mission* fut érigée en congregation seculiere par Urbain VIII. mais en 1655. le Pape Alexandre VII. permit aux sujets de cette congregation de faire des vœux simples de chasteté, de pauvreté, d'obeïssance & de stabilité, dont ils peuvent pourtant être dispensez par le Pape, ou par le Superieur General de la Congregation. On appelle *Prêtres des missions étrangeres*, des Prêtres Seculiers qui vivent en communauté sous un même Superieur, & dont l'institution est d'aller prêcher l'Evangile dans les Indes. Et on appelle *Missions étrangeres*, la maison où les Prêtres Seculiers demeurent. Il loge aux *missions étrangeres*. L'ACAD.

MISSION BOTTÉE. On a appellé ainsi l'execution militaire qu'on a employée en 1685. pour forcer les Protestans de France à embrasser la Religion Romaine. Telle fut l'efficace de la *mission bottée*, ou de la dragonnerie, qui agissoit sous les ordres de Marillac que la France avoit decouplé pour cette horrible expedition. DE LARREY.

MISSIONNAIRE. subst. masc. Ecclesiastique zêlé qui s'adonne au soin des *missions* étrangeres, ou du Royaume. C'est un nom general qu'on a donné à une espece de Convertisseurs, qui font profession de travailler à la propagation de la foi. Sous Louïs XIII. ils s'appliquerent particulierement à la controverse contre les Protestans. Ils se faisoient un honneur de harceler, & de fatiguer les Ministres par des disputes. Ils les defioient au combat, & tâchoient de les surprendre par des subtilitez, pour les embarrasser. De là vient que le nom de *Missionnaire* est odieux aux Protestans, & signifie dans leur esprit, *chicaneur*, ou *persecuteur*. Un zêle de *Missionnaire*. *Missionnaire* à la Dragonne.

On raconte qu'un jour un certain Missionnaire,
Après mille raisons ne sachant plus que faire,
Pour convertir un Suisse instruit par Melancton,
Le convainquit enfin à grands coups de bâton.

MISSISIPI. s. m. Nom d'un des Fleuves de l'Amerique Meridionnale, & du grand & vaste païs qui est aux environs de ce fleuve, qui en a pris le nom. La Compagnie du *Missisipi*, a donné occasion en 1720. à un Commerce d'Actions extraordinaire, qui a procuré à quelques-uns des richesses immenses, & qui a appauvri des millions de familles.

MISSISIPIEN, ENNE. s. m. & f. Qui a trafiqué dans les Actions du Missisipi. C'est un riche *Missisipien*. Il a épousé une riche *Missisipienne*.

MISSIVE. subst. fem. Lettre qu'on envoye pour menuës affaires domestiques à des Procureurs, Fermiers ou autres gens. Il est opposé aux lettres de galanterie, de doctrine, de depêches, & autres qui meritent d'être imprimées, ou conservées. Voilà une main de papier à faire des *missives*. Il est presque hors d'usage, & ne se dit guere qu'en riant. J'ai reçû de notre ami une longue *missive*.

MISSIVE, est aussi adj. mais il ne se dit qu'en cette phrase, Lettre *missive*, & cela bien rarement.

MISSOLE. s. f. Espece de froment. C'est un mot de Province. Voyez TOUZELLE.

MISTE. s. m. Vieux mot. Beau, gentil.

L'un a beau ris, & le corps miste *&* gent. GRINGORE.

De *mixtus*; peut-être à cause du mélange des lis & des roses sur le visage des belles personnes. MEN. Il signifie aussi, vain, de peu de poids.

Comme sont aucuns Alquemistes,
Qui en sçavoir ne sont trop mistes.

MISTRAL. s. m. Nom d'un Ancien Officier du Dauphiné qui rendoit la justice aux habitans d'une terre. De *Ministerialis*.

MISTRANCE. s. f. Terme de Marine. Nom collectif, qui signifie tous les bas Officiers d'une galere, ou tous ceux qui ont quelque emploi, qui leur donne rang au-dessus de l'équipage, comme sont le Côme, le Pilote, l'Argousin, le Remolat, le Barrillat, le Charpentier, &c.

MISTERE. Voyez MYSTERE.

MISTOUFLET. s. m. Mot Languedocien, qui signifie poupin, delicat, mignon. C'est un derivé de *miste*.

MISTURE. s. f. Terme de Medecine. C'est une espece de potion dont on boit peu à la fois, & qu'on ne prend que par cuillerées. Elle est composée de remedes qui operent, en petite quantité. On la fait ordinairement d'eaux distillées, d'élixirs, d'huiles, de sels volatils & fixes, d'esprits, de teintures, d'essences, d'extraits & de syrops. Du latin *mixtura*.

MISY. s. masc. C'est selon Dioscoride une espece de chalcitis, ou une matiere vitriolique, dure, luisante & brillante, de couleur d'or, laquelle se trouvoit autrefois dans les mines de cuivre en Cypre; mais on ne sçait presentement ce que c'est, & l'on substituë en sa place le vitriol rouge naturel, qu'on appelle *chalcitis*, & qui a les mêmes qualitez qu'on attribuoit au *misy*.

M I T.

MIT. On appelle ainsi en Normandie, la butte d'un jeu de Billard. De l'ancien Saxon *mid*, fait du Latin *meta*. HUET.

MIT: MITE, chat. C'est une onomatopée. Les Espagnols disent *miz*, en appellant un chat; comme nous disons *mite*. ID.

MITAINE. subst. fem. Gros gand fourré où il n'y a point de separation pour mettre les doigts, à la reserve du pouce. C'est presque la même chose que *moufles*. On appelle aussi *mitaine*, une sorte de petits gands de femme, qui ne couvre que le dessus des doigts. *Mitaine* de soye.

On a dit *mitana* & *mitanna* dans la basse Latinité en la mê-

me signification. Ce mot a été fait de celui de *mit*, dans la signification de chat, parcequ'on fait ordinairement les *mitaines* de peau de chat. Les Latins ont dit de même *galea*, du Grec *galeé*, à cause qu'on fourroit les casques de peau de chat. *Galeé* en Grec signifie chat. MEN.

On dit proverbialement, vous m'avez pris sans *mitaines*; pour dire, à l'impourvu. Cela ne se prend pas sans *mitaines*; pour dire, qu'il n'est pas aisé d'en venir à bout, & qu'il y faut apporter beaucoup de soin, & de precaution.

MITAN. s. m. Vieux mot qui signifie le milieu d'une chose. Il s'employe ordinairement en cette phrase, Les quatre coins & le *mitan*; mais seulement par le peuple. De *Medietanus*. MEN.

MITE. s. f. Petit insecte, qui est presque imperceptible, & qui s'engendre ordinairement dans le fromage. Il ronge aussi les feves & les habits où il naît souvent. Quand on voit une *mite* dans un microscope, on lui apperçoit huit grands pieds pareils à ceux des faucheux. Les *mites* sortent toutes parfaites de leurs œufs, & croissent ensuite peu-à-peu.

L'on dit d'une femme qui est fort marquée de la petite verole, qu'elle a le nez mangé des *mites*.

En Latin *midas*, qui se dit aussi en Grec, d'où le François est derivé.

Herbe aux *mites*, est une plante qu'on pourroit mettre entre les especes de *mollaine*, car elle n'en differe guere qu'en ce que son fruit est plus arrondi. Il y a plusieurs especes d'herbe aux *mites*, qui different par la grandeur & par la couleur de leurs fleurs.

En Latin *blattaria*, de *blata*, mite, parcequ'on a crû que cette herbe tuoit les *mites*.

MITHRA. s. m. Nom que les Perses, les Parthes & plusieurs peuples Orientaux donnoient à Apollon, à cause de la coëffure avec laquelle ils le depeignoient, & qui étoit même reveré parmi les Romains. DANET. Les Ceremonies, qu'on observoit pour recevoir quelqu'un au service de *Mithra*, étoient fort penibles. On commençoit par faire souffrir une faim de quarante jours à celui qui étoit initié dans ces mysteres; après quoi on le battoit de verges deux jours de suite. De là il étoit plongé dans la neige pendant vingt autres jours, & l'on finissoit en lui brulant le corps en plusieurs endroits. Il y avoit une échelle composée de sept échelons, pour representer les sept Planetes, & qui étoient tous faits d'un metal different. Celui qu'on initioit, montoit par ces échelons peu-à-peu, & par des intervalles, separez, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au haut de l'échelle. Alors on disoit qu'il étoit parvenu à la perfection. Voyez MITRE.

MITHRIDATE. MITHRIDAT, METRIDAT. On ne dit plus aujourd'hui que MITHRIDAT. MEN. L'ACAD. dit MITHRIDATE. s. m. Antidote ou composition qui sert de remede ou de préservatif contre les poisons, où il entre plusieurs drogues, comme opium, viperes, scilles, agaric, stincs, &c. Voyez en la composition dans Charras & dans les Dispensaires. Mathiole dit que le *mithridate* sert autant contre les poisons que la theriaque, quoyque sa composition soit plus aisée à faire. Prendre du *mithridate*.

Ce nom vient de *Mithridate* Roi de Pont, qui avoit tellement fortifié son corps contre les poisons par des antidotes & preservatifs, qu'il ne put s'empoisonner, quand il se voulut faire mourir. On en trouva la recette dans les coffres de Mithridate, écrite de sa main, & elle fut portée à Rome par Pompée. Long temps apres elle fut mise en vers par Damocrates fameux Medecin, & depuis transcrite par Galien en son second livre des Antidotes. On appelle vendeurs de *mithridate*, les charlatans & saltimbanques, qui vendent des drogues & des remedes sur les theatres, & figurément ceux qui parlent & promettent beaucoup, & qui ne tiennent rien.

MITIGATION. s. fem. Adoucissement, moderation. Cet Ordre est trop austere, il auroit besoin de *mitigation*. Les *mitigations* de Melanchton avoient mené peu-à-peu les Lutheriens des excès de Luther contre le libre arbitre, à ceux des Semi-Pelagiens qui l'outroient, & renversoient l'idée de la grace. BOSS. Le Medecin a tâté le poux de ce malade, & a trouvé de la *mitigation* à sa fievre.

MITIGER. verb. act. Adoucir, moderer, relâcher. Il *mitige* sa methode en quelques endroits. BOSS. Permettre de manger un petit morceau de pain le matin, comme font quelques Directeurs, ce n'est pas *mitiger* le jeûne, c'est le rompre, ou en dispenser. *Traité des Dispenses du Carême*. Quelques Reformateurs d'Ordres Religieux ont *mitigé* leur regle, & en ont fait une mitoyenne entre la severité trop grande de l'institution, & le relâchement qui s'y étoit introduit. Les Juges avoient condamné ce criminel à une très-cruelle peine; mais ils l'ont *mitigée*.

MITIGÉ, ÉE. part. pass. & adj. Voiture audacieux, enflé, & guindé, si vous voulez, n'est tout au plus que Balzac *mitigé*. BOU. Furetiere appelloit La Fontaine, l'Aretin *mitigé*. On appelle Carmes *mitigez*, ceux qui suivent une regle moins austere que celle de leur institution, telle qu'elle a été adoucie par le Pape Eugene III. en 1432. On dit dans la même acception, les ordres *mitigez*.

En Allemagne on appelle Lutheriens *mitigez*, ceux qui sont moins rigides, & plus traitables: on les appelle aussi Calixtins.

MITON MITAINE. Terme proverbial, qui se dit en cette phrase: C'est de l'onguent *miton mitaine*, qui ne fait ni bien ni mal, en parlant d'un remede, d'un secours, d'un expedient qui ne sert, ni ne nuit. On dit de même *ribon ribaine*.

MITONNER. verb. act. Faire cuire ou chauffer quelque chose à petit feu dans quelque sauce ou liqueur, afin qu'elle en soit bien imbibée. Pour faire une bonne souppe, le secret est de faire bien *mitonner* le pain dans du jus de viande. Ce ragoût a été cuit & *mitonné* dans du jus de mouton.

MITONNER, se dit figurément; pour dire, Caresser, choyer une personne, la traiter favorablement, la ménager adroitement, pour gagner ou pour conserver ses bonnes graces. Ce neveu *mitonne* bien son oncle, afin qu'il le fasse son heritier. Ce jeune homme *mitonne* cette vieille, afin qu'elle lui donne sa fille en mariage. J'ai cru *mitonner* cette belle pour moi pendant treize ans. MOL. Il est du stile familier. L'ACAD.

On dit aussi, *Mitonner* une affaire; pour dire, la disposer, & la preparer doucement, pour la faire reüssir quand il en sera temps. Il faut laisser *mitonner* cette affaire. SCAR.

MITONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MITOYEN, ENNE. adj. Qui est entre deux. On le dit proprement d'un mur qui appartient aux deux voisins, dont il separe les heritages. La marque du mur *mitoyen*, c'est quand il est chaperonné des deux côtez. On peut bâtir sur le mur *mitoyen*, en payant les charges. Un puits *mitoyen*, est un puits qui sert à deux maisons, qui est dans le mur *mitoyen*.

Pasquier dit que ce mot vient de *moyen* & de *toyen*, qu'on disoit autrefois pour *mien* & *tien*, qui signifioit une chose commune possedée par indivis. Borel le derive de *moitié*.

MITOYEN, signifie aussi, Ce qui tient le milieu. Ce Conseiller a ouvert un avis *mitoyen* qui a été suivi. On a choisi un lieu neutre & *mitoyen*, pour y negotier la paix. Il a pris un parti *mitoyen*.

Au Manege on appelle dents *mitoyennes* du cheval, quatre dents qui poussent entre les pinces & les coins, après que les dents de lait sont tombées, vers les trois ans & demi. Il y a une *mitoyenne* dessus, & une dessous, à chaque côté des machoires.

MI-

MITOYERIE. s. f. Separation de deux heritages contigus, & qui appartiennent à deux ou à plusieurs proprietaires. Ainsi on dit que deux voisins sont en *mitoyerie*, lorsque le mur qui partage leurs maisons est mitoyen; s'il n'y a titre au contraire.

MITRAILLE. s. f. Toute sorte de petite marchandise de clinqualier.

Il se dit aussi de vieux fers, comme têtes de clous & autres menuës ferrailles, dont on charge les canons, ou pierriers, principalement sur la mer. Canon chargé à *mitrailles*.

On le dit aussi des morceaux de cuivre en menu, dont on fait de la soudure, qui sert à braser, ou que l'on remet à la fonte.

MITRAILLE, se dit aussi par le peuple pour de l'argent monnoyé. On trouvera bien de la *mitraille* dans le coffre de cette vieille avare.

MITRAL, ALE. adj. m. & f. Les Anatomistes appellent *valvules mitrales*, les deux valvules qui sont à l'orifice du ventricule gauche du cœur, parcequ'elles ressemblent à une mitre; elles sont plus larges que les valvules.

MITRE. s. f. Ornement pontifical que les Evêques, & les Abbez Reguliers ont sur leur tête, quand ils marchent, ou officient pontificalement. La crosse & la *mitre* sont des marques de Prelature. Les Comtes de Lyon assistent aussi à l'Eglise avec des *mitres*. La *mitre* est un bonnet rond pointu, & fendu par le haut, ayant deux fanons qui pendent sur les épaules. On dit qu'un homme est digne de la *mitre*; pour dire, qu'il est digne d'être Evêque. Les Abbez doivent porter la *mitre* tournée de profil, & la crosse en dedans, pour montrer qu'ils n'ont Jurisdiction spirituelle que dans leur Cloître. Le Pape a accordé aussi à quelques Chanoines des Cathedrales, le privilege de porter la *mitre*. En Allemagne plusieurs maisons portent la *mitre* en cimier, pour montrer qu'ils sont avoüez, ou feudataires des anciennes Abbayes, ou Officiers des Evêques & Princes de l'Empire, parceque quelques-uns de ces Evêques ont de grands Officiers seculiers, comme l'Evêque de Bamberg, qui a pour son Grand Marechal l'Electeur de Saxe, pour Grand Echanson le Roi de Boheme, pour Grand Senechal l'Electeur Palatin, & pour Grand Chambellan l'Electeur de Brandebourg, comme temoigne le Pere Menetrier. Il y a aussi des familles qui portent en cimier des filles coëffées de *mitres*, parcequ'il y avoit aussi des Avoüeries pour les Monasteres des Religieuses. Les Papes ont quatre *mitres* plus ou moins precieuses, selon la solennité des fetes qui se celebrent. La *mitre* étoit originairement une coëffure de femme, comme le chapeau étoit celle des hommes, ainsi que le temoigne Servius. Depuis on l'a dit de l'ornement de la tête du Pape, des Cardinaux & Evêques, car les Cardinaux portoient des *mitres*, avant que de porter un chapeau, qui leur fut accordé en 1245. au Concile de Lyon. Les Auteurs ne font point mention de *mitres* avant l'an 1000. Un Abbé ne peut porter la crosse ni la *mitre*, à moins que ce privilege n'ait été accordé à son Abbaye par le Pape. L'Abbé mitré ne peut porter ni pierreries, ni lames d'or. Cela sort du caractere d'humilité qu'ils doivent garder. Ce n'est que dans l'XI. ou le XII. siécle que les Abbez ont commencé à porter la *mitre*, & tous les autres ornemens pontificaux. Le besoin que le Pape avoit des principales Abbayes dans ses querelles avec les Empereurs, leur fit accorder ces privileges. Les Religieux de Premontré ont fait une constitution, confirmée par le Pape Innocent III. par laquelle il est fait defense à tous Abbez de leur Ordre, de porter la *mitre*, comme étant une distinction de vanité & de préeminence seculiere. Le premier Abbé qui ait porté la *mitre*, est l'Abbé d'un Monastere près de Cantorbery, à qui le Pape Alexandre II. accorda ce privilege en 1059. LE P. MAB. Il y a 600. ans que la plupart des Evêques ne portoient que des *mitres* basses, non-fenduës par le haut. C'étoient des especes de petits chapeaux. ID. Aujourd'hui les Abbez Commendataires, bien qu'ils n'ayent aucune jurisdiction, font mettre sur leurs armes la crosse & la *mitre*.

Ce mot vient du Latin *mitra*, qui est formé du Grec *mitra*. Vossius tire ce mot du Grec *mido*, je lie; parce que la mitre étoit un ornement qu'on lioit autour de la tête. Mais Scaliger le derive d'un mot Syriaque, qui signifie une *bande*, ou un *lien*.

On appelle aussi *mitre*, le bonnet qui est au dessous de la couronne de l'Empereur, & de quelques autres Rois.

On appelle aussi *mitre*, une sorte de coëffure que les Anciens donnoient quelquefois aux Déesses, & que depuis ils ont données aux femmes des Empereurs. La *mitre* étoit la marque & le caractere d'Isis. MISSON. Les femmes Syriennes & Arabes d'aujourd'hui, ont ordinairement sur leur tête une *mitre* d'argent, nommée *arkié*, faite en forme de pain de sucre, & entourée d'un voile de soye noire, bordée de perles, & de pierres precieuses.

MITRE, est aussi un bonnet de papier qu'on met en Espagne pour marque d'infamie, à ceux qu'on execute pour crime d'heresie par Jugement de l'Inquisition, parcequ'il est en forme de *mitre*; là on l'appelle *coroça*. Les Anglois mirent une *mitre* sur la tête de la Pucelle d'Orleans, sur laquelle ils avoient écrit, *heretique*, *relapse*, *apostate*, *idolâtre*, lorsqu'ils la firent brûler à Rouen le 30. Mai 1431. En quelques endroits *mitre* signifie *bourreau*, parcequ'on le couronne d'une semblable *mitre*, ce qui est encore en usage au païs de Vosge. Les Normands appellent le bourreau, mon doux *mitre*.

MITRÉ, ÉE. adj. Qui a droit de porter la mitre. Un Abbé, un Tresorier crossé & *mitré*. Cette Abbaye est crossée & *mitrée*.

MITRON. s. m. C'est un nom general qu'on donne au maître garçon d'un Boulanger; comme celui de *Frater* chez les Chirurgiens. Le second s'appelle Geindre, & le troisiéme Ayde. Il y a un Vaudeville fameux sur le *Mitron* de Gonesse. On les a appellez *Mitrons*, parcequ'ils portoient autrefois des bonnets en forme de mitres.

M I V.

MIVE. subst. fem. Terme de Pharmacie, qui signifie autant que *rob*, c'est-à-dire, *suc*. La *mive* de coins est prise par quelques-uns pour la gelée de coins; par d'autres pour le syrop seulement.

M I X.

MIXTE. adj. de tout genre. Qui est mélangé, qui est composé de plusieurs choses de differente nature, qui participe de la nature de l'un & de l'autre. Il y dans l'Empire un Gouvernement *mixte*. On appelle en termes du Palais, *Jurisdiction mixte*, une Jurisdiction, qui participe de l'Ecclesiastique & de la seculiere en même tems. On appelle *Causes mixtes*, celles qui sont de la competence du Juge seculier & du Juge Ecclesiastique.

Une affaire criminelle & civile en même temps, est une action *mixte*. Quand le possessoire est mêlé avec le petitoire, c'est une action *mixte*. Une action réelle & personnelle tout ensemble, est une action *mixte*. L'action des dîmes est une action *mixte* & pour cette raison Mrs. des Requêtes du Palais en connoissent, parceque les affaires *mixtes* sont de leur competence.

MIXTE. subst. masc. Ce mot est pris par les Physiciens pour tous les corps qui resultent du melange de plusieurs élemens, & dont la forme renferme des qualitez contraires; & il est pris par les Chymistes pour tous les corps qui sont composez de leurs cinq principes, & qui croissent naturellement. REGIS. Tous les corps de la region élementaire sont reputez *mixtes*, comme étant com-

composez des élemens qui ne se trouvent point purs. Il y a des *mixtes* parfaits, ou imparfaits. Les *mixtes parfaits* sont des corps animez, où les élemens sont transformez par un parfait mélange: tels sont les plantes, les bêtes, les hommes. Les *mixtes imparfaits* sont des corps inanimez, dont la forme n'est pas differente de celle des élemens; tels que sont les meteores, les mineraux, les metaux. Le propre de l'Art Chymique est de resoudre les *mixtes* en leurs principes, en leurs plus petites parties. On ne sçauroit recueillir toutes les parties d'un *mixte*. Roh. Reduire les *mixtes* en leurs principes. La Cham.

Mixte. s. m. Terme de la regle de S. Benoit. Ce mot à la lettre signifie un coup à boire de vin mêlé d'eau: c'est dans l'usage, ce que le Lecteur de table prend avant que de lire.

MIXTION. s. fem. Mélange artificiel de plusieurs drogues, ou liqueurs qui entrent en la composition d'une chose, & sur tout d'un medicament. Le vin frelaté est celui où il y a quelque *mixtion*. Le Catholicon se fait par la *mixtion* de plusieurs drogues.

Du Latin *mixtio*, mêlange.

MIXTIONNER. verb. act. Faire un mêlange de drogues, ou de liqueurs. Les Juifs avoient mixtionné de fiel & de vinaigre, le vin qui fut presenté au Sauveur en sa passion. L'art de Pharmacie consiste à savoir *mixtionner* à propos les drogues.

Mixtionné, ée. part. pass. & adj. Du vin *mixtionné*, c'est du vin qui n'est pas naturel.

M I Z.

MIZQUITL. subst. masc. Arbre assez commun, qui naît de soi-même dans la nouvelle Espagne. Il croît par tout, mais principalement aux montagnes, & lieux élevez. Il est sauvage & épineux, & a ses feuilles aussi deliées que celles de l'ail, avec des gousses pendantes comme le tamarin, & presque de même forme. Ces gousses sont longues, douces, d'un bon goût, & pleines de grains. Les Sauvages nommez Chichimeques, en font de certaines pilulles dont ils vivent au lieu de pain. La liqueur tirée de ses surgeons, ou l'eau dans laquelle ils auront trempé, appliquée aux yeux en maniere de collyre, est un merveilleux remede pour en guerir toutes les affections.

M N E.

MNEMOSYNE. s. f. La mere des neuf Muses, qu'elle enfanta de Jupiter.

Ce mot est Grec, & signifie *memoire*.

M O B.

MOBILE. adj. masc. & fem. Qui est susceptible de mouvement; qui est disposé à se mouvoir, à être mû. Le globe est le plus *mobile* de tous les corps, le plus aisé à se mouvoir. La sphere est *mobile* sur ses poles. Une porte est *mobile* sur ses gonds. L'aiguille aimantée est *mobile* sur un pivot.

Mobile, signifie aussi, Qui est inconstant; qui n'est pas assûré, fixe & certain. Un tel est un esprit *mobile*, inconstant, irresolu. La fortune est *mobile*, & legere.

Mobile. Terme de Calendrier. *Fêtes mobiles.* On appelle ainsi certaines Fêtes principales de l'année, parceque l'inégalité du mouvement de la Lune, dont elles dependent, leur fait changer de jour tous les ans. Ces fêtes dependent toutes de celle de Pâques. Pâques étant attaché au Dimanche d'après la pleine Lune du premier mois lunaire, qui suit immédiatement l'équinoxe du Printems, elles se reglent suivant le cours de l'année lunaire; & comme elle a onze jours moins que l'année solaire, il faut que ces *Fêtes mobiles* avancent tous les ans, jusques à ce qu'il y ait un nombre suffisant de ces jours pour composer un treiziéme mois. C'est des Juifs qui se servoient des années lunaires, que l'Eglise Chrétienne a reçu cet usage dans sa naissance. Baillet, *Histoire des Fêtes mobiles.* Les Fêtes *mobiles* sont les Dimanches de la Septuagesime, Sexagesime, Quinquagesime, les Cendres, Pâques, les Rogations, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, & l'Avent. Voyez Feste.

Mobile, en termes de Mechanique, se dit au subst. pour dire, le corps qui est meu. Tout *mobile* en tombant augmente son mouvement en certaine proportion reglée. Un *mobile* imprime une partie de son mouvement à un autre *mobile* qu'il rencontre.

Mobile, au subst. signifie en termes d'Astronomie, qui meut. Le *premier mobile*, c'est dans le Systeme de Ptolomé, une Sphere vaste & immense au dessus du Firmament, qui emporte en 24. heures tout ce qui est au dessous d'elle. Du tems d'Aristote le Firmament, ou le Ciel des étoiles fixes, passoit pour le *premier mobile*; mais depuis qu'on s'est apperçu qu'elles avancent selon l'ordre des signes, on a imaginé un neuviéme Ciel sans étoiles au-dessus de ceux des Planettes & des étoiles fixes, qui embrasse tous les autres & les entraine avec lui, & qui leur communique un mouvement journalier de 24. heures, qu'on appelle mouvement diurne ou de rapt, par le mouvement rapide qu'il leur imprime. Selon l'hypothese de Copernic, on n'admet plus de premier *mobile*, parcequ'on a trouvé un moyen plus facile d'expliquer toutes les apparences du mouvement journalier des astres. La revolution journaliere du globe de la terre tient lieu de *premier mobile*, & soulage les Cieux du grand mouvement qu'on leur attribuoit. Quelques-uns des Sectateurs du Systême de Ticho Brahé, admettent aussi un *premier mobile* au dessus du Firmament. Cependant il est difficile de supposer que le *premier mobile*, que l'on place dans un éloignement immense au delà du Firmament, puisse faire impression sur les Cieux inferieurs au Firmament, & les faire tourner avec une rapidité incroyable; car les Spheres des Planettes n'étant point solides, & au contraire étant separées du *premier mobile* par des espaces fluides, il est impossible qu'il puisse les emporter & leur imprimer le mouvement.

On appelle en ce sens figurément, le premier *mobile* d'une affaire, celui qui lui donne le branle, & le mouvement. Ce dessein n'a pas été achevé, parceque celui qui en étoit le premier *mobile*, est mort. Il a un ennemi secret, qui est le premier *mobile* du procès qu'on a intenté contre lui. Le Coadjuteur étoit le premier *mobile* de la guerre. La Roche f. Il arrive souvent que l'extrême necessité est le premier *mobile* de ces actions que nous appellons heroïques. Div. Cu. L'interêt est le premier *mobile* qui donne le branle à toutes les actions des hommes. Bell. En Turquie, comme par tout ailleurs, les presens sont le premier *mobile* de toutes choses. Grelot.

Je t'ai jà dit, & le redis encor,
Je ne connois d'autre premier mobile
Dans l'Univers, que l'argent & que l'or. La Font.

MOBILIAIRE. adj. masc. & fem. (De Lange dit toûjours *mobilier.*) Terme de Palais, qui se dit en general des meubles, des biens, & effets qui se peuvent transporter. Il est opposé à *immeubles*, *fonds* & *heritages immobiliaires.* Une promesse, un simple billet ou une obligation, sont des effets *mobiliaires.* Par la coutume de Paris, les effets *mobiliaires* ne sont point susceptibles d'hypotheques; les creanciers y viennent par contribution. On a établi des Commissaires aux saisies *mobiliaires*, comme aux saisies réelles. La mere est heritiere *mobiliaire* de ses enfans. Une succession *mobiliaire* se partage selon

selon la coutume du dernier domicile du deffunt. Les Romains ne faisoient point cette distinction, entre une succession *mobiliaire*, & une succession *immobiliaire*. Les meubles & les immeubles ne composoient qu'une seule & même succession.

MOBILISER. v. act. Terme de Coutume. Ameublir, reputer meuble; convertir un immeuble en meuble, pour le faire entrer dans la communauté.

MOBILITE'. s. f. Terme Dogmatique, qui se dit de la facilité de se mouvoir, de l'action de ce qui se meut. La *mobilité* du mercure est ce qui rend difficile sa fixation. La *mobilité* de la terre est l'opinion la plus plausible, & la plus reçuë chez les nouveaux Astronomes. Le Pape Paul V. donna des Commissaires pour examiner l'opinion de Copernic sur la *mobilité* de la terre, qui ne deffendirent pas d'assûrer qu'elle fût possible, mais seulement d'assûrer qu'elle fut actuellement mobile.

M O C.

MOCADE. s. f. Etoffe. Sorte de Damas. De *camoras*. Du Cange.

M O D.

MODALE. adj. masc. & fem. Terme de Logique, qui se dit des propositions, qui contiennent quelques conditions, manieres, ou restrictions.

MODE. s. m. Terme de Philosophie. Maniere d'être. C'est un accident que l'on conçoit necessairement dependant de quelque substance. Roh. Les *modes* n'ont rien de réel, & de separé des corps; ce sont des accidens de la matiere, qui font la diversité des êtres corporels, & qui en constituent la differente maniere. Dans l'Ecole on dispute aussi souvent du *mode*, que de la realité. Une des principales causes de nos erreurs, est de confondre les *modes* avec les substances, & les substances avec les *modes*. Il est de la nature du veritable *mode*, qu'on puisse concevoir sans lui clairement, & distinctement, la substance dont il est *mode*; & qu'au contraire on ne puisse pas reciproquement concevoir ce *mode*, sans concevoir en même temps le rapport qu'il a à la substance, & sans laquelle il ne peut naturellement exister. Par exemple, ce qui fait voir que la pensée n'est point un *mode* de la substance étenduë, c'est que l'étenduë, & toutes les proprietez qui la suivent, se peuvent nier de la pensée, sans qu'on cesse pour cela de bien concevoir la pensée. Log.

Mode, en Logique, est une maniere d'argumenter, de varier un syllogisme. Il y a trois figures de syllogismes, & chacune a differente maniere de nier, ou d'affirmer en general, & en particulier: c'est ce qu'on appelle *modes*. On les a reduits sous des mots barbares: *Barbara*, *celarent*, *darii*, &c. sont des *modes* directs & parfaits de la premiere figure; les imparfaits & indirects sont, *baralipton*, *celantes*, *dabitis*, &c. Jacques Honold a augmenté le nombre des *modes* syllogistiques, ou des manieres d'argumenter, de 512. nouveaux *modes* directs, & d'autant d'indirects, & il pretend qu'en suivant la methode qu'il propose, on en peut former en tout 9216. J. des Sç.

Mode. Terme de Grammaire. Quelques Grammairiens disent *meuf*. Ce mot se dit des differentes inflexions, ou manieres de conjuguer les verbes relativement aux differentes actions, ou affections, pour exprimer plus distinctement les pensées de l'esprit, selon leurs diverses modifications; c'est-à-dire, pour indiquer, commander, souhaiter, &c. Il y a cinq *modes* dans la Langue Greque & dans la Latine; l'Indicatif, l'Imperatif, l'Optatif, le Subjonctif, & l'Infinitif. Ordinairement les Grammairiens ne comptent que quatre *modes* dans la Langue Françoise, parcequ'ils confondent l'Optatif avec le Subjonctif, qu'ils appellent aussi Conjonctif, parceque la plupart de ses temps se joignent à un *que*, ou à quelque conjonction.

Mode, en termes de Musique, se dit de la diverse maniere de chanter, ou de composer les pieces de Musique. Le *mode* est le lieu du systême où commence chaque espece d'octave, ou la suite, & le progrès de ses sept intervalles; car les *modes* se changent selon la varieté des lieux où se rencontrent les deux demi-tons du diapason. Il y a six *modes* qui peuvent avoir la quinte dessous, & six autres qui la peuvent avoir dessus, desorte que cela fait douze variations. Ceux qui sont en nombre impair, comme le 1. le 3. le 5. ont la quinte dessous, & la quarte dessus, & sont appellez *authentiques*, ou *maîtres*. Ceux qui sont en nombre pair, comme le 2. le 4. le 6. &c. ont la quarte dessous, & la quinte dessus, & s'appellent *plagaux*, ou *serviteurs*, parcequ'ils sont moins agreables. Les Compositeurs de Musique ont été en different sur le nombre des *modes*. Boëce en met sept; Ptolomée huit, & les Grecs douze. Les principaux sont nommez le *Dorien*, qui est mêlé de gravité & d'allegresse, inventé par Thamyras de Thrace: le *Phrygien*, qui est propre pour émouvoir la colere, inventé par Marsyas Phrygien: le *Lydien*, propre aux chants funebres, inventé par Amphion, comme dit Pline: le *Myxolodien* inventé par Sapho: l'*Æolien*, l'*Ionien*, le *Sous-dorien*, inventé par Philoxene, & le *Sous-Lydien* par Polymneste Colophonien, comme rapporte Doni dans son livre de la Musique des Grecs. Les *modes plagaux* sont ceux qui sont entre deux, ils commencent trois intervalles plus bas, & s'appellent *Sous-Phrygien*, ou *Sous-Æolien*, &c. dont on voit les tons & consonnances dans des Tables qu'en a écrites le Pere Mersenne, en son Harmonie universelle. Dans le pleinchant on appelle *tons*, ce qu'ailleurs on appelle *modes*, dont on voit l'exemple dans les divers tons de Magnificat.

Mode, subst. fem. Coutume; usage; maniere de vivre, ou de faire les choses. Toutes les nations ont des *modes*, des manieres de vivre differentes. On ne trouve rien de bien, que ce qui est à la *mode*. Les pechez des Grands deviennent les *modes* des peuples, & la corruption de la Cour devient une politesse dans les Provinces. Fl. Les femmes choisissent la devotion comme une *mode* qu'il faut suivre. La Br. Les Libertins veulent vivre à leur *mode*, & n'être point gênez.

Je sçai vivre à ma mode, *& rien ne m'importune.* Bens.

Mode, se dit aussi d'une nouvelle façon d'agir, de parler, qui s'introduit, qui est en vogue dans le monde. Voilà un mot à la *mode*, qui est nouveau, qui a du cours dans le beau monde. Les gros Romans, les vers burlesques, les pointes ne sont plus à la *mode*, ne sont plus en vogue. Les complimens ne sont plus à la *mode* que chez les Provinciaux.

Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode,
Mais des foux aujourd'hui c'est le plus incommode. Boil.

Mode, se dit plus particulierement des manieres de s'habiller, de s'ajuster suivant l'usage reçu à la Cour, ou dans le beau monde. Les François changent tous les jours de *mode*. Les François ont la gloire de se voir suivis dans leurs *modes* plus qu'aucune autre nation. Or. M. Les Espagnols, constans dans leurs manieres, ne changent jamais de *mode*. Les plus extravagans sont ceux qui inventent les *modes*. Ne soyez jamais des premiers ni des derniers à suivre les *modes*. Du Four. Cette femme est coëffée à la *mode*. Il y a des jeux à la *mode*; des devotions à la *mode*; des beautez à la *mode*, qui sont en regne. Un Philosophe se laisse habiller par son Tailleur, & il y a autant de foiblesse à fuir la *mode*, qu'à l'affecter. La Br. Les Spartiates étoient si jaloux des *modes* simples & uniformes de leurs Ayeux, que c'étoit un crime de

de les vouloir alterer par des rafinemens nouveaux. La Guill.

La mode *est un tyran dont rien ne nous delivre*,
A son bizarre goût il faut s'accommoder;
Mais sous ses folles loix étant forcé de vivre,
Le sage n'est jamais le premier à les suivre,
Ni le dernier à les garder. Pavillon.

Il est vrai qu'à la mode *il faut s'assujettir*,
Et ce n'est pas pour soi que l'on se doit vétir. Mol.

Les modes *sont certains usages*,
Suivis des foux, *& quelquefois des sages*,
Que le caprice invente, *& qu'approuve l'amour.* La Suze.

On dit que telle ou telle personne est fort à la *mode*, que tel jeu, tel exercice, telle opinion, tel systême, telle conduite, &c. est fort à la *mode*; pour dire, est suivi de beaucoup, ou de la plusparť des gens. On dit prov. Les fous inventent les *modes*, & les sages les suivent. On dit aussi, chacun vit à sa *mode*, fait à sa *mode*.

On appelle proverbialement, Des visages à la *mode*, Des amis à la *mode*, ceux qui se demontent, & qui changent selon l'occasion, & la fortune. On a donné le nom de *modes* à des estampes qui representent des Dames & des Cavaliers vêtus diversement, en habits d'hiver, d'été, en manteau, en deshabillé, &c.

On appelle *bœuf à la mode*, un ragoût fait d'une tranche de bœuf lardée de gros lard.

MODELE. L'Academie écrit MODELLE. subst. masc. Original qu'on se propose, pour l'imiter, ou pour le copier. Cette Eglise a été bâtie sur le *modele* du Pantheon.

Modele, est aussi un patron artificiel qu'on fait de bois, de pierre, de plâtre, ou autre matiere avec toutes ses proportions, afin de conduire plus sûrement l'execution d'un grand ouvrage, & le faire agréer à ceux qui mettent l'ouvrier en besogne. Dans tous les grands édifices le plus sûr est d'en faire des *modeles* en relief, & ne se contenter pas d'un simple dessein. On fait aussi des *modeles* pour la construction des vaisseaux, qu'on appelle *gabarit*, *serse*, ou *calibre*.

Modele, en termes de Peinture, & de Sculpture, est tout ce qu'on se propose à imiter. C'est pourquoi on appelle *modele*, une personne nue qu'on met en differentes postures, afin de la faire designer par les écoliers en differentes vuës, & attitudes. C'est le Professeur qui est en mois, qui pose le *modele* de l'Academie. Mais on n'appelle pas *modele*, le premier dessein, ou esquisse d'un tableau; on dit, le dessein, quoyque les Peintres disent qu'ils ont pour *modeles* tels, & tels ouvrages. Fel. Les Sculpteurs nomment encore *modeles*, les figures de terre, ou de cire, qu'ils ne font qu'ébaucher pour leur servir de dessein, & en faire de plus grandes, soit de marbre, soit d'une autre matiere.

Modele, se dit figurément. Il n'y a proprement que les personnes, ou les actions qu'on propose pour *modele*: car les paroles ou les conseils peuvent servir de regles, & non pas de *modele*: excepté dans ce sens, Sa conversation doit étre le *modele* de la nôtre. Bou. Lucrece étoit un *modele* de vertu, & de chasteté. Reformer l'Eglise sur le *modele* des premiers siecles. Bou. Il faut se former sur le *modele* des grands hommes. L'Iliade & l'Odissée d'Homere sont les deux *modeles* du Poëme Epique. J. des Sç. Les poëmes d'Homere sont des chef-d'œuvres, mais non pas en tout des *modeles*. St. Ev. Quand on n'a que de bons & excellens *modeles*, il faut comme par necessité qu'on s'exprime d'une maniere noble, & élevée. Nic. Il n'y a rien de plus trompeur qu'un *modele* qui a des defauts: plus il est excellent, plus il est dangereux: on prend les vices du *modele*, & on n'en prend pas les vertus. Dac.

Il est bien difficile enfin d'étre fidele
A de certains maris faits d'un certain modele. Mol.

Enfin Malherbe vint, *& ce guide fidele*
Aux Auteurs de ce temps sert encor de modele. Boil.

Cette fille s'est formée sur le *modele* de sa mere; ç'a été un mauvais *modele*. Il est inutile de se proposer un grand *modele*, si on ne l'imite. Vie de Henri IV. En qualité de Chretiens, nous avons Jesus-Christ pour notre grand *modele*. Port-R.

MODELER. verb. act. Terme de Sculpteur. Faire un modele, un patron. Ce Sculpteur *modele* toutes ses figures en cire, en plâtre, avant que de les tailler en marbre.

Modeler, signifie aussi, Tirer en creux, faire des moules sur les illustres ouvrages de l'Antiquité. Le Roi a fait *modeler* la colonne Trajane, & on en a apporté les creux en France. Presque toutes les belles figures de l'Antiquité ont été *modelées*, & on en a fait plusieurs copies en plâtre dans les creux tirez sur l'original. Les maitres de l'art ne disent pas *modeler* en ce sens, mais *mouler*. Le Roi a fait *mouler* la colonne Trajanne.

Modeler, est aussi quelquefois neutre. Ce Sculpteur a passé tout le jour à *modeler*.

Modelé, ée. part. pass. & adj.

MODENATURE. s. f. Ce mot vient de l'Italien *modenatura*, dont quelques-uns se servent, pour dire, les membres ou moulures de l'Architecture. Fel.

MODERATEUR. s. m. Terme dogmatique. Qui conduit, qui gouverne, qui a la direction de quelque chose. Dieu est le seul *moderateur* du monde. Le Marechal d'Ornano avoit été Gouverneur de l'enfance de Gaston, & étoit pour lors *moderateur* de sa jeunesse. L'Ab. Tallemant. Un tel Docteur est le *moderateur*, le President de cette dispute, de cette assemblée. Ce mot étoit sur tout en usage parmi les Reformez de France, pour signifier le President de leurs Synodes. Ils élisoient le *Moderateur* à la pluralité des voix. Il y avoit un *moderateur* ajoint. On l'appelle *President* dans les Synodes des Provinces-Unies.

MODERATION. s. f. Relâchement; temperament; adoucissement. Le Medecin a trouvé de la *moderation* à son pouls; à sa fievre. Ce Traitant poursuit au Conseil la *moderation* de sa taxe. Le vent apportera de la *moderation* au chaud excessif qu'il a fait jusqu'ici. Le peuple prend la *moderation* dans les disputes de Religion pour tiedeur, & pour indifference. Ob. M.

Du Latin *moderatio*.

Moderation. Retenuë. Vertu qui porte à garder toujours une sage mesure en toutes choses, & sur tout à ne se point laisser aller à la colere, au luxe & à l'orgueil. Il s'est conduit dans cette affaire avec beaucoup de *moderation*. Il faut garder de la *moderation* en toutes choses. Toutes ces viandes-là sont bonnes en elles-mêmes; mais il en faut user avec *moderation*. La *moderation* est une vertu qui gouverne, qui retient, qui regle toutes les passions. La *moderation* est comme le frein de l'ame qui empêche qu'elle ne s'éleve, qu'elle ne s'emporte, & qu'elle ne s'évapore lorsqu'elle est émuë, & agitée par une grande joye. M. Esp. La *moderation* n'est bien souvent qu'une sagesse habile. Id. La *moderation* est la marque d'un esprit sage, & tranquille. Herman. La valeur intrepide & la douce *moderation*, se trouvent rarement ensemble. Fen. La *moderation* dans la bonne fortune n'est que l'apprehension de la honte qui suit l'emportement, & une crainte de tomber dans le mepris que meritent ceux qui s'enyvrent de leur bonheur. La Roch. La *moderation* des hommes est une vaine ostentation de la force de leur esprit, & un desir de paroitre plus grands que leur fortune. Id. La *moderation* s'insinuë davantage

que

que la colere; & même la fine vanité y trouve mieux son compte. Bail. Rien ne contribuë davantage à rendre la vie heureuse que la *moderation* de nos desirs. St. Ev. La *moderation* dans les negotiations, est une froideur habile, & politique. M. Esp. La *moderation* que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvemens de la vanité, elle ne sert qu'à les cacher. Boss. On ne doit pas prêcher aux Courtisans la *moderation* de leurs desirs; eux qui font de leur ambition leur plus grand merite. St. Ev. Votre *moderation* vous a mis au dessus de votre fortune. Boss. La *moderation* est plus glorieuse que la vengeance. Oe. M. La fortune cesseroit d'être ce qu'elle est, les Cours seroient desertes, & les Rois bien embarrassez de leurs graces, si les hommes aimoient la *moderation*. Id. La *moderation* est la vertu des foibles, tant dans le monde que dans l'Eglise. Rep. des Let. En sortant de l'Eglise Romaine, on ne s'étoit pas encore formé une assez juste idée de la *moderation* Chretienne en matiere de sentimens. L. Cl.

MODEREMENT. adv. Avec moderation; avec retenuë. Le vin est une bonne chose, pourvu qu'on en use *moderément*. Le Roi par ses Edits fait certaines graces en payant les sommes, ausquelles on sera *moderément* taxé en son Conseil.

MODERER. verb. act. Adoucir; temperer, reprimer, rendre moins violent. Un Cavalier *modere* l'impetuosité d'un cheval avec le mords & la bride. La colere de la mer, & des vents, ne se peut *moderer* par aucune puissance humaine. Le pouls se *modere* à mesure que la fievre diminuë. Le froid se *modere* à l'approche du Soleil. *Moderer* sa depense. Les Chymistes *moderent*, ou augmentent le feu, en bouchant, ou en ouvrant les registres de leurs fourneaux.

Moderer, se dit aussi en choses morales. Le sage *modere* ses passions, sa vengeance, sa colere. Il y a des amours si violentes, qu'il est bien difficile de les *moderer*. Comment *moderer* les esprits d'un peuple seditieux? Il *moderoit* des yeux & de la voix la fureur du Soldat. Abl. Laissons aux Infidelles ces longues, & sensibles douleurs, que la Religion ne *modere* pas. Fl.

Se Moderer, avec le pronom personnel, signifie, Se retenir, se posseder. Cet homme est bien maître de lui-même; il sçait *se moderer* dans les occasions les plus delicates. Oe. M. Il est bien difficile de *se moderer* dans la bonne fortune.

Moderé, ée. part. pass. & adj. Il faut ramener les Heretiques par des voyes douces & *moderées*. Oe. M. Un feu *moderé* cuit les viandes à propos. Un exercice *moderé* est bon pour la santé. Alors il signifie, temperé, adouci.

Moderé, signifie encore, Sage, retenu, prudent, reglé. Ni la joye, ni la colere du soldat, ne sont jamais *moderées*: toutes leurs passions les entraînent avec violence. Vau. Celui qui est patient, & *moderé*, est quelquefois plus estimable que celui qui gagne des batailles. Fl. Un homme *moderé* est celui qui dans une haute fortune, conserve un empire absolu sur ses passions. M. Esp. Un esprit *moderé* plaît generalement à tout le monde. Oe. M Bornez vous à une depense *moderée*, qui ne ressente ni le faste ni l'avarice. Id. Il est plus aisé d'être constant dans l'adversité, que *moderé* dans la bonne fortune. Bentivoglio. Cette nation [les Turcs] n'a rien de *moderé*, ni de mediocre dans ses passions: ou elle adore ses Princes comme des Dieux: ou elle les fait mourir comme des Tyrans. Nani.

MODERNE. adj. & subst. masc. & fem. Nouveau; recent; qui est des derniers tems; il est opposé à ancien. Il ne se dit guere que des Arts & des Sciences, & de ceux qui les traitent. L'Acad. C'est un usage *moderne*; une coutume *moderne*; une invention *moderne*; un ouvrage *moderne*. Les Auteurs *modernes*, les Philosophes *modernes*, les Theologiens *modernes*. Le Grec *moderne* est celui qu'on parle presentement dans la Grece. Les *Modernes* ont beaucoup encheri sur les Anciens, en toutes sortes d'arts, & de sciences. Les admirateurs des Anciens leur donnent une entiere preference sur les *Modernes*: ils ne veulent pas même souffrir de comparaison. Per. On ne pardonne pas aux *Modernes* les mêmes choses qu'on admire dans les Anciens. Abl. En matiere de mœurs les Anciens & les *Modernes* se ressemblent fort. Bouh.

Ce mot vient de *Modernus*, mot Latin barbare, dont Cassiodore, Bede, & plusieurs autres se sont servis, & qui a été fait de l'adverbe *modò*, comme qui diroit, *qui modò vivit*. Men.

Moderne, en Architecture, se dit improprement, de la maniere de bâtir à l'Italienne, dans le goût de l'Antique. Les Ouvriers se trompent aussi lorsqu'ils l'attribuent à l'Architecture purement Gothique. Car la veritable signification de *moderne*, se doit entendre seulement de l'Architecture, qui participe de la Gothique *moderne*, dont elle retient quelque chose de la solidité, & de la delicatesse, & de l'Antique dont elle emprunte les membres, & les ornemens, sans proportion, ni bon goût de dessein. Fel.

Moderne, se prend aussi adverbialement. Cette Eglise est bâtie à la *moderne*. Dans la Physique on agit à la *moderne*; on ne raisonne plus que sur les experiences.

MODESTE. adj. m. & fem. Qui a de la moderation, de la sagesse, de la pudeur. Un Conquerant *modeste* est doublement glorieux. Le Sage est *modeste* en ses discours, en ses actions, en ses habits. M. le premier President de Lamoignon étoit *modeste* de cette modestie qui a sa fierté, & qui rend le merite aimable. Bou. L'homme *modeste* ne parle point de soi. La Br. La Preface de ce Livre n'est ni fasteuse ni *modeste*, mais, ce qui vaut mieux que la modestie même, exactement vraye. Font. La valeur d'ostentation donne plus d'éclat aux actions qu'elle anime, qu'un caractere *modeste*, qui tient plus de la solide vertu. le Boss. Le moindre voile est d'un grand secours pour les personnes *modestes*. Le Ch. de M. Un grand merite touche bien davantage, quand il est accompagné de sentimens *modestes*. Bell. Bien des gens cachent un grand orgueil sous des apparences *modestes*. M. Sc. Une fille doit avoir une *modeste* pudeur, une *modeste* contenance; des regards, des gestes *modestes* Il faut avoir des sentimens *modestes* de soi-même.

Soyez grave sans faste, aisé sans nonchalance,
Modeste *sans froideur, hardi sans insolence.* Sanlec.

Modeste, se dit aussi à l'égard des choses inanimées, & qui étant hors de la personne, ne laissent pas d'être des marques de sa modestie. Un homme prudent doit faire une depense *modeste*. Le gris, le feuille morte, sont des couleurs *modestes*, peu éclatantes. Un Prelat doit avoir un carrosse, des ameublemens *modestes*, qui ne sentent point le faste & l'orgueil. Il faut voiler les saletez par des expressions *modestes*. Bay.

MODESTEMENT. adv. D'une maniere modeste. S'habiller *modestement*. Marcher *modestement*. Un Religieux doit se comporter par tout *modestement*, de peur de scandale. Un Auteur doit parler *modestement* de ses ouvrages.

MODESTIE. subst. fem. Vertu de celui qui est modeste; moderation, retenuë dans ses sentimens, & dans tout ce qui paroît au dehors. La *modestie* est une moderation de l'esprit, qui en estimant les autres, s'estime un peu soi-même. Bail. Mlle. de Scuderi definit la *modestie* par, juger bonnement d'autrui & severement de soi-même. La *modestie* sied bien sur le visage d'une fille. La *modestie* des filles est une voye par laquelle elles insinuent aux hommes, qu'ils ne hazardent rien en les épousant, & une maniere de caution qu'elles donnent de leur

leur vertu. M. Esp. Il faut qu'un Auteur reçoive avec une égale *modestie*, les éloges & la critique que l'on fait de ses ouvrages. La Bruy. La *modestie* des Ecclesiastiques édifie beaucoup le peuple : il faut que leur *modestie* paroisse en leurs paroles, en leurs actions, à leur table, à leur train. En quelques-uns la *modestie* est une avarice deguisée, & couverte d'une pretexte de *modestie*. M. Esp. La *modestie* est la vertu propre aux Prelats. Fl. Il faut qu'il y ait quelque chose de noble & de grand dans la *modestie* même ; car une *modestie* simple, & basse, & qui sent la stupidité ne plaît point. M. Sc. Tacite represente finement la fausse *modestie* de Tibere, qui faisoit semblant de ne vouloir point accepter l'Empire. Bou. Au contraire V... par une veritable *modestie*, bien loin de souhaitter la premiere place, avoit presque peur qu'on ne l'en crût digne. Id. Il a été flaté par le bruit d'une bonne fortune qu'on lui attribüoit, & il l'a reçu avec une certaine *modestie* capable de le confirmer. Font. La *modestie* cache le merite, & semble même un peu l'obscurcir. Sacy. La *modestie* est la langueur de l'esprit, comme l'ambition en est l'activité. La Roch. Il y a une *modestie* orgueilleuse. Le P. Lamy. Il y a une *modestie* qui vient de la bassesse du cœur. Le Ch. de M. La *modestie* est d'une pratique amere pour les personnes d'une condition ordinaire ; s'ils choisissent la derniere place, on les y laisse. La Br. La fausse *modestie* est le dernier rafinement de la vanité, qui se fait valoir par la vertu même qui lui est opposée. Id. En faisant trop peu de cas de soi même, on ne peche pas moins contre la vraye *modestie*, qu'en s'estimant plus qu'on ne doit. Le Ch. de M. Le Pape voyant que Commendon refusoit cette dignité, comme ne croyant pas la meriter, l'avertit qu'il y avoit une *modestie* qui empêchoit de refuser les honneurs, comme il en y avoit une qui empêchoit de les demander. Fl. Un sage Favori doit éviter la pompe, & le faste, pour ne pas irriter l'envie : la *modestie* est une espece d'abri pour sa fortune. M. Esp. La *modestie* est une espece de vernis, qui releve nos talens naturels, & leur donne du lustre. Bell. Quand on est au dessus des autres, il faut les en desinteresser par beaucoup de *modestie*. La Br. Celui qui a de la *modestie* plait d'autant plus que par là il semble se soumettre aux autres, & declarer qu'il leur est inferieur. M. Esp.

Modestie, se prend aussi quelquefois pour, pudeur. La *modestie* est un des grands ornemens d'une fille. Ces paroles-là blessent la *modestie*, choquent la *modestie*. l'Acad. Un article des Reglemens de M. le Duc Mazarin porte, qu'un Apoticaire ou son garçon, qui portera un remede, soit habillé décemment, & que le malade en le recevant, garde toute la *modestie* qu'il pourra. St. Ev.

MODICITE'. s. f. Petite quantité, mediocrité. La *modicité* de son revenu ne lui permet pas de faire grande chere. La *modicité* du larcin rend le peché seulement veniel. La *modicité* de la somme ne merite pas qu'on lui fasse un procès. Il fait quelques excuses sur la *modicité* de ses dons. J. des Sc.

MODIFICATION. subst. fem. Qui se dit dans l'Ecole, des formes, ou figures differentes de la matiere : ce qui fait que les êtres sont de telle & telle maniere. La quantité, la qualité, sont des accidens qui font la *modification* de tous les corps. Selon Spinoza, tous les differens êtres qui composent l'univers sont autant de *modifications* d'une seule & unique substance : il n'y a que l'arrangement, & la diverse situation des parties, qui mettent de la difference entr'eux.

Modification, signifie en Morale, Restriction, limitation. Cette proposition est trop vague pour être vraye, elle souffre plusieurs *modifications* & restrictions. Ce privilege étoit trop étendu, on y a apporté de la *modification*.

Modification, signifie aussi, Adoucissement, relâchement de severité, de peine. Les Juges ont pouvoir d'apporter de la *modification* à la severité des loix. Cette opinion est trop rigide, elle a besoin de *modification*.

MODIFIER. verb. act. Donner certaine forme, certaine maniere d'être aux corps naturels. Les differens arrangemens des parties *modifient* la matiere. La grandeur, la couleur, l'acreté, l'odeur, sont les accidens qui *modifient* les choses, qui font connoître leurs differences. Selon Spinoza, la substance qui pense, & la matiere étendue, ne sont que la même substance diversement *modifiée*. Bay. On ne conçoit point que la matiere *modifiée* d'une certaine maniere, puisse produire des reflexions, & des raisonnemens. Jaq. Selon M. Locke, on ne voit point qu'il soit contradictoire ou impossible, que Dieu donne la faculté de penser & de raisonner, à une portion de matiere *modifiée* d'une certaine maniere, sans y ajoûter une autre substance, ou nouvel être.

Modifier, en Morale, signifie, Adoucir, limiter, restreindre, diminuer. On a *modifié* la peine de ce criminel. Les Officiers ne peuvent payer les taxes qu'on a faites sur eux, si on ne les *modifie*. Les loix particulieres *modifient*, & restraignent les generales. La verité est plus simple, & ce qui doit si souvent être *modifié*, marque naturellement un mauvais fond. Boss.

Modifié, ée. part. pass. & adj.

MODILLON. s. m. Terme d'Architecture. Partie de la corniche Ionienne, Corinthienne, & Composite, qui est une espece de corbeau, ou de console renversée, qui semble soutenir le larmier, & qui n'y sert toutefois que d'ornement. Il est principalement affecté à l'ordre Corinthien, où il est taillé de sculpture avec enroulemens. Il est fait en forme d'une S renversée & attachée au plafond de la corniche ; il separe les intervalles des roses qu'on y taille ordinairement. On appelle, *Modillons en console*, ceux qui ont moins de saillie que de hauteur, & dont l'enroulement d'en bas en forme de console, passe sur les moulures de la corniche ; & termine à la frise. *Modillons à plomb*, ceux qui étant de biais, ne sont pas d'équerre avec la corniche rampante d'un fronton, comme on les fait ordinairement. *Modillons rampans*, sont ceux qui non seulement sont d'équerre avec la corniche de niveau d'un entablement, mais aussi avec les deux rampantes d'un fronton. *Modillons à contresens*, ceux qui representent de front le grand enroulement. On l'appelle aussi *mutule*, & vient du Latin *mutulus* : ou de l'Italien *modiglioni*.

MODIQUE. adj. masc. & fem. Qui est en petite quantité, qui est mediocre, qui suffit à peine. Il faut faire une depense *modique*, quand on a un bien, un revenu *modique*. Il pouvoit acheter cette terre pour une somme *modique* ; c'est-à-dire, l'avoir à bon marché à proportion de sa valeur. Il faut faire un exercice *modique* pour conserver la santé. Il a fait une fortune fort *modique*, eu égard à ses grands emplois. On lui a donné une recompense fort *modique* pour un si grand travail. C'est un homme qui n'a qu'une capacité fort *modique*. C'est un esprit *modique*.

MODIQUEMENT. adv. D'une maniere modique ; avec modicité. Un homme temperant boit & mange fort *modiquement*. Il a un petit bien dont il subsiste *modiquement*. Ce mot ne se dit guere. Rich.

MODISTE. adj. de tout genre. Ce mot se trouve dans Pomey seulement, & signifie, Qui affecte les modes, qui s'attache à suivre les modes.

MODIUS. s. m. Terme d'Antiquaire. Mesure des Romains pour toutes sortes des grains. Le *modius* contenoit neuf pintes.

MODULATION. s. f. Terme de Musique, qui se dit des changemens d'un son à un autre, suivant certaines notes ou

ou consonances qui sont agreables à l'oreille. C'est le simple chant, que les Anciens appelloient *melopeé*.

MODULE. subst. masc. Mesure arbitraire à chaque Architecte; ou grandeur determinée pour regler les proportions des colonnes, & la symmetrie, ou la distribution de l'édifice. Ils prennent d'ordinaire pour *module*, le bas, ou le diametre inferieur de la colonne. Blondel en use ainsi pour la mesure de tous les ordres. Les autres prennent des mesures differentes pour les *modules*; Vitruve partage le demi-diametre de la colonne en 12. parties égales, pour les ordres Toscan & Dorique; & en 18. parties pour les autres ordres. Quelques-uns partagent toute la hauteur de la colonne en 20. parties pour la Dorique, en 22. & demie pour l'Ionique, en 25. pour la Corinthienne, &c. & d'une de ces parties ils font un *module*, pour regler le reste de l'édifice. Palladio, & Scamozzi prennent le demi-diametre de la colonne, & le divisent en 30. parties, c'est-à-dire, tout le diametre en 60. Le *module* se sub-divise en minutes.

M O E.

MOEDRE. s. f. Monnoye d'or de Portugal: elle vaut plus qu'une pistole & demie d'Espagne, & environ quinze florins de Hollande.

MOELLE. subst. fem. Quelques-uns écrivent *Mouelle*, ou *Moile*. C'est une substance delicate contenuë dans le creux des os. Elle est composée de petits sacs membraneux qui s'ouvrent tous les uns dans les autres, & qui sont remplis d'une matiere oleagineuse fort fine. L'usage de la *moëlle* est de rendre les os souples, afin qu'ils ne se rompent pas si facilement. Il n'est pas vrai que les os des animaux soient pleins de *moëlle* dans le croissant de la lune, & qu'ils en soient presque vuides dans le decours, comme plusieurs pretendent.

MOËLLE, se dit aussi de la substance blanche du cerveau, située au dessous de la cendrée ou corticale; on l'appelle autrement la *substance medullaire*.

MOËLLE ALLONGÉE, est une production ou allongement du cerveau, qui commence à sa partie anterieure, où les nerfs optiques prennent leur origine, & finit au grand trou occipital.

MOËLLE DE L'EPINE, ou MOËLLE SPINALE, est la continuation de la moëlle allongée qui commence au grand trou occipital, & va finir à l'os sacrum, se continuant par les cavitez des vertebres.

La *moëlle* de bœuf est bonne pour faire des ragouts, des tourtes. Il auroit courage de lui casser les os pour en tirer la *moëlle*. Les Medecins estiment premierement la *moëlle* de cer, ensuite celle du veau, puis celle du taureau, celle d[e] c[he]vre, & enfin celle de mouton.

On a dit *moiel* pour, *moëlle*; & un *moiel* d'euf pour, un jaune d'œuf. BOREL.

MOËLLE, est aussi une substance molle qui vient au milieu de quelques arbres & de quelques plantes. Le sureau, la tige de l'heliotrope ont de la *moëlle*. On a ordonné à ce malade une once de *moëlle* de casse. C'est là que les Soldats mangerent de la *moëlle* de palmier. ABL. Mr. Grew a observé, après Mr. Hook, que la *moëlle* n'est autre chose dans les plantes, qu'un amas de plusieurs petits bouillons, qui ont un mouvement lateral & un autre perpendiculaire, qui élevent le suc, & font croître la plante en grosseur, & en hauteur.

MOËLLE, se dit figurément. Quand on lit un bon livre, il ne s'agit pas de le retenir mot-à mot; il en faut tirer la *moëlle*, la substance, en faire l'extrait. Un bon Reformé, qui faisoit le Docteur sur plusieurs points de controverse, étant questionné par un autre, s'il avoit bien examiné tout ce que la Sainte Ecriture dit sur ces points, répondit que non, mais qu'il avoit bien étudié le Catechisme de Heidelberg qui en contenoit toute la *moëlle*: surquoi l'autre repliqua, qu'il n'y avoit rien de plus naturel que de jetter l'os, après en avoir tiré toute la *moëlle*.

M. Abelly, Evêque de Rodez, a fait un livre en Latin intitulé, *la Moëlle de Theologie*, *Medulla Theologica*, ce qui l'a fait appeller par Mr. Despreaux, le *moëlleux* Abelly. Nicolas Beckmannus a fait une explication de tout le Droit Civil, qu'il appelle la *Moëlle de Justinien*.

MOELLEUX, EUSE. adj. Qui est plein de moëlle. Les gros os des jambes sont *moëlleux*. La substance du cerveau est *moëlleuse*. L'osier est mis au rang des arbres *moëlleux*.

MOËLLEUX, se dit figurément d'un discours, d'un livre, quand il est plein de sens & de bonnes choses.

On dit aussi qu'une étoffe est *moëlleuse*, qu'un chapeau est *moëlleux*, lorsqu'ils ont du corps, qu'ils sont doux au maniement, qu'ils ne sont pas si sujets à se casser. On le dit aussi des tableaux qui sont touchez avec grande delicatesse, & dont les couleurs sont noyées & bien adoucies. On appelle vin *moëlleux*, un vin qui a beaucoup de corps, & qui flatte agréablement le goût. On appelle aussi voix *moëlleuse*, une voix pleine, douce, & qui n'a rien d'aigre, ni de dur.

MOELLEUSEMENT. adv. D'une maniere moelleuse. Le Guide peignoit *moëlleusement*.

MOELLON. subst. masc. ou MOILON. Blocage; pierre à bâtir, qui se tire des carrieres en mediocres morceaux, moindres que les pierres de taille. Le plus propre à batir est celui qui est ferme, âpre, plat & de bonne assiette. On bâtit les maisons bourgeoises de *moellon* & de plâtre. On fait les fondemens de gros *moellon*: on en garnit les gros murs. On appelle *moilon brute*, le *moilon* tel qu'il vient de la carriere. On appelle *moilon gisant*, celui qui a le plus de lit, & où il y a moins à tailler pour le façonner. *Moilon de plat*, celui qui est posé sur son lit dans les murs qu'on éleve à plomb. *Moilon en coupe*, celui qui est posé de champ dans la construction des voutes. *Moilon piqué*, celui qui après avoir été ébouziné, est piqué jusqu'au vif avec la pointe du grelet ou marteau de maçon; il sert pour les voutes, & les puits. *Moilon d'appareil*, celui qui est proprement piqué & équarri, comme un petit carreau de pierre. On l'employe à parement apparent & bien en liaison dans un mur de face.

Ce mot est derivé de *moelle*, ou de *mollis*, *tendre*.

MOETTE. s. f. Vieux mot. Passade.

MOEUF. s. m. Terme de Grammaire; c'est la même chose que *mode*. Voyez MODE. *Mœuf* n'est guere en usage qu'au College.

MOEURS. s. f. plur. Façon de vivre, ou d'agir, bonne, ou mauvaise; habitudes naturelles, ou acquises, pour le bien ou pour le mal, & suivant lesquelles les peuples, ou les particuliers, conduisent les actions de leur vie. La Science des *mœurs* est plus necessaire que celle des controverses. D. G. P. La morale traitte des *mœurs* pour les rendre bonnes: elle ne les souffre ni mauvaises, ni indifferentes. LE BOSS. Vos maximes ne sont propres qu'à corrompre les *mœurs*. PASC. Voulez-vous vous ériger en Reformateur des *mœurs*? MOL. La licence de la guerre avoit perverti les *mœurs*. FL. Les mauvaises *mœurs* sont contagieuses. BOSS. Le progrès de la corruption des *mœurs* est une fievre continuë avec des redoublemens. BAY. La corruption des *mœurs* n'est pas si grande aujourd'hui qu'elle l'étoit parmi les Anciens. S. EVREMONIANA. Socrate faisoit profession d'enseigner la science, & la doctrine des *mœurs*. Il instruisoit la jeunesse aux bonnes *mœurs*. On ne reçoit point en Justice d'action qui soit contre les bonnes *mœurs*.

O tems, O mœurs! j'ai beau crier,

Tout le monde se fait paier. La Font.
Que maudit soit le jour où cette vanité
Vint ici de nos mœurs *souiller la pureté!* Boil.

On dit, qu'un homme a des *mœurs*, pour dire, qu'il a de bonnes *mœurs*, & qu'il n'a point de *mœurs*, pour dire, qu'il en a de mauvaises. L'Acad.

Moeurs, signifie aussi, Coutume, usage, façon, maniere de vivre grossiere, ou polie. Nous prenons d'ordinaire les *mœurs* de ceux que nous frequentons. Port-R. L'amour sans dereglement adoucit les *mœurs* les plus sauvages. M. Sc. Les *mœurs* d'aujourd'hui civilisées, & adoucies, ne peuvent souffrir ce qu'elles avoient de farouche autrefois. St. Ev. Il faut avoir des *mœurs* accommodantes. M. Esp. Platon adoucit, & polit les *mœurs* des Grecs. Dac. Admirez cette diversité de *mœurs*, & de coutumes, qui ne divise pas moins les Nations, que la difference de leur langage. Or. M.

Moeurs. Ce mot à l'égard de l'Epopée, de la Tragedie, ou de la Comedie, signifie les inclinations bonnes, ou mauvaises; le caractere, le genie, l'humeur des personnages qu'on introduit sur la scene. Les *mœurs* sont ce qui decouvre l'inclination de celui qu'on fait parler, & à quoi il se resoudra avant qu'il s'y porte. Dac. C'est là ce qu'on appelle *mœurs poëtiques*. Aristote dit qu'il faut que les *mœurs* soient bien marquées, & bien exprimées. Il y a beaucoup d'art à bien peindre les *mœurs*, ensorte qu'elles conviennent à chaque âge, & à chaque condition. Dac. La Comedie ne peut se soutenir sans les *mœurs*, & la Tragedie sans l'action. Id. Le Poëte qui n'a pas bien étudié les *mœurs* ne sçauroit bien réüssir. Le P. Ra. Seneque n'entend point du tout les *mœurs*. Id. Terence observe les *mœurs* dans toute la rigueur de la bienséance. Id. Dans l'Iliade & l'Odissée les *mœurs* sont parfaitement gardées. Les *mœurs* sont bonnes à l'égard du Poëte, quand il marque bien le vice, ou la vertu de celui qui parle, ou qui agit, & qu'il le represente bien au naturel. le Boss. Il faut que les *mœurs* soient convenables: c'est-à-dire, conformes au rang, à l'état, & au genie de celui qu'on fait monter sur la scene: il faut aussi qu'elles soient semblables, & égales; c'est-à-dire, que le personnage soit toûjours le même, & tel à la fin qu'il a été au commencement. Id. La vertu, ni la bonté morale n'ont pas plus de part aux *mœurs*, & au caractere des Divinitez Poëtiques, qu'aux *mœurs*, & au caractere des hommes. Id. Les grands Poëtes, quand ils manquent de feu & de vigueur pour le Pathetique, s'amusent ordinairement à peindre les *mœurs*. Boil.

On dit aussi en Peinture, que les *mœurs* sont bien gardées dans un tableau, quand les figures y sont representées de la maniere qui convient au tems de l'histoire qui y est representée.

Au Palais on dit, Faire une information de vie & *mœurs*, quand on fait une enquête pour sçavoir si un Recipiendaire est de bonnes, ou de mauvaises *mœurs*, s'il n'y a point de dereglement dans ses *mœurs*.

Moeurs, se dit aussi des animaux, & alors il signifie, *Naturel*. Aldrovandus dans son Histoire naturelle, fait toûjours un chapitre des *mœurs* de l'animal qu'il decrit, comme en parlant du tigre, de sa cruauté, de sa jalousie, &c.

On dit proverbialement, que les honneurs changent les *mœurs*; pour dire, qu'un homme élevé en fortune se meconnoît, & neglige ses anciens amis; qu'on s'oublie d'ordinaire dans la prosperité. On dit aussi, qu'une fille suit les *mœurs* de sa mere; pour dire, que l'exemple de sa mere la rend sage ou folle. On dit aussi que les mauvaises compagnies corrompent les bonnes *mœurs*. S. Paul s'en est servi.

M O F.

MOFUMA. subst. masc. Grand arbre qui se trouve sur le bord des rivieres dans la basse Ethiopie. Son bois est comme le liege. Il n'enfonce point dans l'eau, ce qui est cause qu'on en fait des canots. Il y a autour de cet arbre une certaine laine attachée, dont les matelots font des traversiers, des coussins & autres choses de meme nature.

M O G.

MOGOL. Terme de Relations. C'est un Prince Mahometan qui est un des plus puissans Rois des Indes. François Pyrard dit que le Grand *Mogol* peut mettre trente mille élephans en bataille, quatre vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied; d'autres disent 500. mille hommes. Le tresor de Scah-Jehoam étoit de 1500. millions d'écus. On dit qu'à Agra il a deux boisseaux d'escarboucles, cinq d'émeraudes, & douze d'autres pierreries, 1200. coutelas dont les foureaux sont d'or & d'argent chargez de pierreries. Il doit être le plus riche Prince du monde; car on apporte de l'or & de l'argent de tous côtez dans ses Etats, & il est très-severement deffendu d'en faire sortir. Ce mot signifie un *homme circoncis*; & on l'appelle *Grand Mogol*, pour dire, qu'il est le Chef & le Roi de tous les Circoncis. Il descend de pere en fils de Timur-leng, qui signifie *Timur le Boiteux* ou *l'Estropié*, qui a été un fameux Conquerant de l'Asie, originaire de Samarcand. On pretend aussi que *Mogol* est le nom d'une famille qui a long-tems regné dans la partie la plus meridionale de la Tartarie, & que Tamerlank ou Timur-leng étoit de cette famille.

Mogol, ole. adj. Qui est de la nation des Tartares qui ont conquis l'Indoustan. Ce mot signifie aussi generalement ce qui a rapport à ces peuples, au païs qu'ils occupent aujourd'hui, à leurs coutumes, à leurs usages, &c.

MOGOLIEN, enne. adj. Qui appartient aux Mogols. La Langue *Mogolienne*. d'Herbelot.

M O H.

MOHATRA. Les Casuistes appellent *contract Mohatra*, un marché que font certains usuriers, par lequel ils vendent les bestiaux, des grains, ou autres marchandises, au plus haut prix de l'année, & les font ensuite racheter par des personnes interposées, au plus bas prix de l'année, afin de tirer par ce detour une usure, & un interêt illicite. De Lange. Escobar definit le *contract Mohatra*, un contract par lequel celui qui a besoin d'argent achete des étoffes pour trente pistoles, & les revend aussi-tôt au même Marchand pour vingt pistoles argent comptant. Ce contract est prohibé. Vous voyez l'utilité du *Mohatra*. Pasc.

MOHERE, ou Moire. subst. fem. Etoffe tout de soye, tant en chaîne qu'en treme, qui se fait à Paris, & qui a le grain fort serré, & est de même fabrique que le gros de Tours; mais elle est plus mince quand elle est unie: alors on l'appelle *mohere lice*. La *mohere* doit être tout de soye cuite en chaîne, poil, treme, ou broche, & on ne doit point mettre de la cruë avec de la cuite. On en fait de quatre sortes de largeurs, dont la moindre est de trois octaves. Il s'en fait à deux, trois & quatre bouts de grain.

Mohere tabisée, est un gros de Tours fait de la même maniere, mais qui est plus fort, & passé sous la calendre, pour y faire paroître des ondes comme au tabis.

Menage écrit *mouaire*, & le derive de l'Anglois *moer*, ou de *mojacar*, mot Levantin qui signifie *camelot*. Mais cela ne convient pas; car la *mohere* n'a rien de commun avec le camelot, vû que c'est une étoffe de soye, tant la lice, que la tabisée. Borel dit qu'on la nomme ainsi, à cause qu'elle est faite d'un poil plus mol, & que c'est une étoffe moüelleuse.

MOI. Voyez Moy.

MOIEL. s. m. On l'a dit anciennement pour, *moëlle*, & *moiel d'euf*; pour dire, un jaune d'œuf.

MOIGNON. subst. masc. Charnure; morceau de chair; partie d'un membre, soit du bras, soit de la cuisse, ou de la jambe, lorsque le reste en est retranché. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: il a perdu un bras à l'armée, il ne lui en reste qu'un petit *moignon* vers l'épaule. Cette femme ne laisse voir qu'un petit *moignon* d'épaule blanc comme neige.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de *mancus*, comme *trognon* de *truncus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *moign*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *manchot*.

Moignon, en termes de Jardinage, signifie une branche d'arbre raisonnablement grosse, & taillée au deux ou troisiéme œil. Couper ou tailler en *moignon*. La Quint. Liger.

MOILLER. s. f. Vieux mot. Femme.

Du Latin *mulier*.

MOILON. Voyez Moellon.

MOILON. s. m. On appelle ainsi les monceaux de foin qu'on fait dans les prez, après avoir fauché.

Du Latin barbare *mullo*, qui signifie la même chose, & qui apparemment a été fait par corruption de *mutuli*, qui signifie des monceaux de terre servant à marquer les bornes des champs.

MOINDRE. adj. masc. & fem. Terme comparatif. Petit à l'égard d'un plus grand. La bure, le droguet, sont les *moindres* étoffes dont on s'habille. La pinte de Paris est *moindre* que celle de St. Denis. Ce cheval est de *moindre* taille que celui à qui je le veux apparier. L'Europe est de moindre étenduë que l'Afrique. De deux maux il faut choisir le *moindre*. Cet homme est si severe, qu'il ne pardonne pas la *moindre* faute.

. . . *Il n'est rien ici bas*
Qu'on doive comparer à ses moindres *appas*. La Suze.
. . . *Jamais la* moindre *grace*,
Ni le moindre *regard*, *le* moindre *mot enfin*,
Ne lui fut accordé par ce cœur inhumain.

Ce mot vient du Latin *minor*.

Quelques-uns appellent les quatre *moindres*, ce qu'on appelle autrement les quatre *mineures*. L'Evêque de Geneve donna à François de Sales les quatre *moindres*. Marsolier. Voyez Ordres & Mineur.

MOINE. subst. masc. C'étoit anciennement celui qui s'étoit retiré du monde, pour se donner entierement à Dieu, & vivre dans la solitude: tels étoient les Hermites, & les Anachoretes; qui s'étoient retirez dans les deserts, & hors du commerce des hommes. L'oisiveté des *Moines* est un piege dangereux: elle les rend d'ordinaire, ou vicieux, ou visionnaires. Le P. Mab. Anciennement il n'y avoit point de *Moine* qui fût Prêtre; il étoit même deffendu aux Prêtres de se faire *Moines*, comme on voit dans les Epîtres de St. Gregoire. Ils étoient autrefois tenus pour Laïques, & n'étoient distinguez des autres que par leurs habits, & par une devotion particuliere. Le Pape Syrice fut le premier qui les appella à la Clericature dans la disette de Prêtres où l'Eglise se trouvoit alors: cela s'est depuis tourné en necessité, la profession Monastique étant aujourd'hui unie à la Prêtrise. Ce n'est que fort tard que les *Moines* ont été comptez au rang du Clergé. Mais depuis le X. Siècle, pour être *Moine* il a fallu être Clerc, & l'on a allié necessairement la vie contemplative avec la vie active.

Ce mot vient du Grec *monachos*, qui signifie *seul*, à cause que les premiers *Moines* vivoient solitairement.

Aujourd'hui on appelle *Moines*, les Cenobites qui vivent en commun dans un Monastere; qui font des vœux de vivre selon la Regle établie par leur Fondateur, & portent un habit qui distingue leur Ordre. Ceux qui sont rentez s'appellent proprement *Moines*. Ceux qui sont Mendians s'appellent *Religieux*, quoyqu'à present on confonde les uns & les autres. Je ne vis rien que de commun en Fra Paolo, & un peu plus que de *Moine*. Du Perron. L'oisiveté des *Moines* les fait rentrer dans le monde dont ils se sont sequestrez. Le P. Mabillon. Un *Moine* dans le fond de sa cellule ne doit avoir aucune curiosité pour les choses du monde, de peur qu'elles ne raniment ses passions. Id. Un *Moine* qui peut se resoudre à se renfermer dans un Couvent, & à ramper dans la faineantise, & la bassesse d'une mendicité volontaire, n'a aucune élevation d'ame. Wicq. On ne devroit point admettre les *Moines* à l'Episcopat, ni au Cardinalat. Ces dignitez ne conviennent point à des gens qui ont renoncé au monde, qui ont fait vœu de pauvreté, & qui ont embrassé la penitence pour toute leur vie. On est redevable aux *Moines* d'avoir conservé tout ce qui nous reste de l'Antiquité sainte, & profane: les Couvens ont été pendant plusieurs siecles les depositaires des livres. On compte aujourd'hui sur le mont Athos 22. Monasteres peuplez d'environ 4000. *Moines*. Le P. de Montfaucon.

Les premiers *Moines* ont été ceux du St. Antoine, de St. Basile, qu'on appelle en Orient *Caloyers*; ceux de St. Jerôme; les Hermites de St. Augustin, & puis ceux de St. Benoît, de St. Bernard. Depuis sont venus ceux de St. François, de St. Dominique, & une infinité d'autres. On les distingue aussi par *Moines blancs*, *Moines noirs*, &c.

Les Moines se distinguent en *Moines de Chœur*, ou *Profès*, & *Moines Lais*, qui sont destinez pour le service du Couvent, qui n'ont ni Clericature, ni Litterature. *Moines Cloîtriers*, sont les *Moines* qui demeurent actuellement dans la maison, par opposition aux *hôtes*, qui ont des Benefices dependans du Monastere. On appelle aussi *Moines Lais*, & *Oblats*, des Soldats estropiez a qui le Roi donne une place, ou une portion monachale dans les Couvens de sa fondation. Ils sont obligez de sonner les cloches, & de balayer l'Eglise.

On les distingue encore en *Reformez*, qui se sont rendus maîtres des anciens Couvens, sous pretexte d'y retablir l'ancienne discipline qui s'y étoit relâchée; & en *Anciens*, qui sont demeurez dans le Couvent, pour y vivre suivant l'état où il étoit quand ils y ont fait leurs vœux, sans vouloir s'astreindre a la nouvelle Reforme. On appelle un *Maître Moine*, un homme fort consideré dans son Ordre.

On appelle *Moine defroqué*, un *Moine* qui a quitté son habit, & sa clôture, pour vivre en Libertin dans le monde, ou pour embrasser la Religion Reformée, & prendre une femme.

Moine, est aussi un jeu d'Ecoliers. *Brânle moine*, donner le *moine*, est une malice de Page.

Moine, est aussi un chauffelit fait d'ozier, où l'on met un rechaut avec du feu entre deux draps pour les chauffer.

Moine, en termes d'Imprimerie, est une feuille mal imprimée dont une partie n'a pas pris l'encre, desorte qu'elle est en partie blanche, & en partie noire, comme l'habit d'un *Moine*; cela arrive, lorsque l'Imprimeur manque à bien toucher les formes.

Moine, se dit proverbialement en ces phrases. Il est ras & tondu comme un *Moine*. Il est gras comme un *Moine*. On dit d'un mechant couteau, qu'il feroit bon à châtrer un *Moine*. On dit que pour un *Moine* l'Abbaye ne faut pas. On dit, cela sent le *Moine*. Gardez vous d'un *moine*. C'est un *moine*, & c'est tout dire. Fou qui se fie à un *Moine*.

Tout homme est homme & les Moines *sur tous*. La Font.

On dit aussi, pour un *Moine* on ne laisse pas de faire un Abbé. On dit aussi de ceux qu'on n'attend point pour dîner, qu'on les attend comme les *Moines* font l'Abbé. On dit aussi, que l'habit ne fait pas le *Moine*; pour dire, que ce n'est pas assez de prendre un habit de *Moine*, il faut aussi vivre selon sa Regle. Ce proverbe est ancien, & se trouve dans le Roman de la Rose: il vient de la question qu'on a agitée autrefois, s'il suffisoit du Noviciat & de l'habit pour être capable d'un Benefice Regulier. Il a été jugé que non, & qu'il faut être Profès: ce qu'on doit entendre pour les collations ordinaires; car il en vient plusieurs de Rome *pro cupiente profiteri*, ce qui oblige seulement à se faire *Moine* dans six mois.

MOINE BOURU. Nom qu'on donne à un fantôme qu'on fait craindre au peuple, qui s'imagine que c'est une ame en peine, qui court les ruës pendant les Avens de Noël, & maltraite les passans. Regnier parlant de son valet dit;

Je le vois, il me voit, & demande étonné,
Si le Moine *bouru m'avoit point promené.*

MOINEAU. subst. masc. Passereau. Franc *moineau*. Il est chaud comme un *moineau*. Un *moineau* privé. Il est de couleur grise, & le mâle a la gorge noire. En Latin *passer*.

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *mónios*, qui signifie *solitaire*, à cause qu'il y a une espece de *moineau* appellée de la sorte, dont il est parlé au Ps. 102. selon la vulgate; *sicut passer solitarius in tecto*. D'autres croyent avec plus de fondement, que cet oiseau a été ainsi appellé de sa couleur grise, qui est celle que portent plusieurs Moines. Les Italiens appellent de même *monaco* & *monachino*, l'oiseau que nous appellons pivoine. *Paredum monasticum*, Prieuré dans la Bourgogne, a été rendu en François, par *Paray le moineau*. MEN.

MOINEAU, en termes de Fortification; c'est un bastion plat bâti devant une courtine, lorsqu'elle est trop longue, & que les deux bastions des angles sont trop éloignez pour se deffendre l'un l'autre. On y place des Mousquetaires pour faire feu de part & d'autre. Il est quelquefois attaché à la courtine & il y a un fossé qui l'en separe.

On dit proverbialement d'une chose considerable que d'autres veulent avilir, Appellez-vous cela des *moineaux*? On dit aussi, Tirer sa poudre aux *moineaux*; pour dire, Faire de la depense pour venir à bout d'une chose qui n'en vaut pas la peine, ou qu'on entreprend inutilement. On le dit sur tout en matiere de galanterie: Il s'attache auprès de cette femme; mais il tire sa poudre aux *moineaux*, il ne reüssira pas.

On dit, pour se moquer d'une maison de campagne, Voilà une belle maison, s'il y avoit des pots à *moineaux*. Dans l'Eglise de N. D. de Paris, on appelle *moineaux*, les cloches qui sont entre le dessus & les basses. De *medianellum*. MEN.

MOINER. v. act. Vieux mot. Mener par la main.

MOINERIE. subst. fem. Se dit odieusement en parlant de la clôture des Moines. C'est un homme qui a mal fait ses affaires, qui s'est retiré dans une *Moinerie*. Ce Religieux est un galant homme qui s'est mis au dessus des foiblesses, ou des grimaces de la *Moinerie*. Il y a toûjours de la *moinerie* dans son fait.

OINESSE. Terme odieux, dont on se sert en parlant d'une Religieuse qu'on veut mepriser.

MOINS. adv. qui exprime la diminution d'une chose à l'égard d'une autre à qui elle est comparée. Cette affaire est *moins* mechante que je ne pensois. Vous avez beau crier & tempêter, il n'en sera ni plus ni *moins*. Plus on le prie, *moins* il en fait. Il faut communier à tout le *moins* une fois l'an. Il est *moins* raisonnable que jamais. SCAR. Je ne fais point de cas de cet homme-là; c'est *moins* que rien. *Moins* un homme a à vivre, & *moins* il a à risquer.

MOINS, étant mis devant un substantif, regit le genitif. Plus de morts *moins* d'ennemis. *Moins* on a d'esprit, & plus on croit en avoir. Il y a *moins* de liberté dans la plus grande fortune. BOU. Nous serions plus sçavans si nous avions *moins* de livres J. DES SC. Dans un mariage on ne doit pas prendre garde à un peu plus, ou à un peu *moins* de bien. Il a plus de vertus, & *moins* de richesses que son pere.

A MOINS QUE. Sorte de conjonction qui regit le Subjonctif, & qui signifie, Si ce n'est que, si on ne. Vous ne serez jamais payé, *à moins que* vous ne le mettiez en prison. *A moins que* vous ne preniez bien votre temps, vous ne viendrez jamais à bout de cette affaire. *A moins que* vous ne lui parliez fortement, il n'en fera rien.

A MOINS QUE, se construit aussi quelquefois avec l'Infinitif precedé de la particule *de*. *A moins que* d'étudier, on ne devient jamais sçavant. Je ne pouvois lui parler plus fortement *à moins que* de le quereller. Quelques-uns disent, *à moins de* faire cela; & les autres, *à moins que* faire; c'est mal parler. Il faut dire, *à moins que de* faire cela. VAU. L'ACAD. Je ne lui pardonnerai pas *à moins* d'une retractation publique. *A moins* est quelquefois absolu. On riroit *à moins*.

AU MOINS, DU MOINS, POUR LE MOINS, TOUT AU MOINS. Sortes de conjonctions qui servent à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle. Si vous ne reüssissez pas, *au moins* ne vous en prendrez-vous pas à moi. S'il n'est pas fort riche, *du moins* il a dequoi vivre honnêtement. Il faut *pour le moins* qu'il me sçache gré de mes bonnes intentions. Donnez lui *tout au moins* dequoi vivre. On dit encore dans un sens pareil, *Tout du moins*.

AU MOINS, s'employe quelquefois seulement par énergie, & pour donner plus de force à ce que l'on dit. *Au moins* vous ne direz pas que ce soit ma faute. *Au moins* avez-vous été suffisamment averti. *Au moins*, prenez y garde, c'est votre affaire.

EN MOINS DE RIEN, c'est-à-dire, En fort peu de temps, en un moment. Il a mangé tout son bien *en moins de rien*. Ils ont *en moins de rien* repandu leur opinion par tout. PASC. On depeuple un Etat *en moins de rien*. ABLAN.

A TOUT LE MOINS. adv. Je vous conjure *à tout le moins* de vous souvenir de moi.

RIEN MOINS. Ces mots doivent toûjours être avec un sens negatif. Les hypocrites ne sont *rien moins* que ce qu'ils paroissent.

SUR ET TANT MOINS. Façon de parler qui signifie, En deduction. *Sur* & *tant moins* de la somme de mille écus, on lui a donné cinq cens francs. Je vous donnerai cela *sur & tant moins* de ce que je vous dois. Prenez *sur & tant moins* du mariage.

MOINS, est quelquefois substantif. Il y a du plus & du *moins* en cette affaire. Ces parties sont tantôt d'accord; elles n'en sont que sur le plus & le *moins*. On dit en Philosophie, le plus, & le *moins* ne changent point l'espece. Qui dit le plus, dit le *moins*. C'est le *moins* que vous puissiez faire pour lui.

Que le plus, & le moins *y met de difference!* REG.
Tous les hommes sont fous, & malgré tous leurs soins,
Ne different entr'eux que du plus & du moins. BOIL.

MOIRE. Voyez MOHERE.

MOIS. subst. masc. Temps que le Soleil est à parcourir un signe du Zodiaque, qui fait la douziéme partie de l'année. Le *mois* solaire ou astronomique, est le temps que le Soleil employe à parcourir un signe du Zodiaque, c'est-à-dire un peu plus de 30. jours. Le *mois* lunaire est ou periodique, ou synodique. Le periodique est le

temps

temps que la lune employe à parcourir le Zodiaque. Il est de 27. jours 7. h. 43. m. Le synodique est le temps dans lequel la lune revient du Soleil au Soleil. Le dernier est le seul connu du peuple. Il est de 29. jours & demi, ou environ ; mais on le fait alternativement de 29. & de 30. jours. Le *mois* de 29. jours s'appelle *cave*, & celui de 30. *plein*. La Lune a aussi son *mois d'illumination*, qui est l'espace de tems pendant lequel elle paroit éclairée. On appelle *mois dragonitique*, le tems que la Lune employe à revenir à la tête du Dragon, depuis qu'elle l'a quittée. Voyez Lune. Il y a aussi un *mois embolismique*. Voyez Elbomismique. Mais le *mois* solaire est celui sur lequel se regle l'année. Le *mois* civil ou usuel, est celui qui est accommodé à l'usage de chaque peuple & de chaque nation particuliere. Mars est le premier *mois* en Astronomie : c'est Janvier dans la supputation ordinaire. Anciennement les Grecs, & les Romains se servoient de *mois* lunaires, & les faisoient alternativement de 29. & de 30. jours. Les Romains se servoient de trois mots pour compter les jours de leurs *mois*, sçavoir des Calendes, Nones, & Ides. Le premier jour de chaque *mois* se nommoit *Calendes*; les quatre jours suivans étoient les *nones*, si non dans les *mois* de Mars, Mai, Juillet, & Octobre, lesquels avoient six jours de Nones ; ensuite étoient les Ides qui comprenoient huit jours ; & le reste du *mois* se comptoit par les Calendes du *mois* suivant. Nous nous servons des *mois* des Romains, & nous en comptons simplement les jours par 1. 2. 3. &c. Les Juifs se servoient de *mois* lunaires : le *mois* de Nisan qui repond au *mois* de Mars, & d'Avril, étoit le premier *mois* de l'année Ecclesiastique : & le *mois* de Thisri qui repond au *mois* de Sept. & Octob. étoit le premier *mois* de l'année civile, & politique. Mais après la delivrance d'Egypte, Dieu ordonna que le *mois* de Nisan fût le premier *mois* de l'ann e. Exod. chap. 12. v. 2. Les Siamois nomment les *mois* par leur ordre, premier, second, troisiéme, &c. La Loubere. Le *mois Philosophique*, en Chymie, est composé de quarante jours. Voyez Menstrue.

Mois, determine quelquefois la durée d'une fonction, d'un privilege, d'un droit. Les Secretaires d'Etat servent chacun leur *mois*, sont en *mois*. Les Collateurs de Benefices en païs d'obedience, n'ont que quatre *mois* pour conferer. Le Pape en a huit, qu'on appelle les *mois du Pape*. Ce sont Janvier, Fevrier, Avril, Mai, Juillet, Août, Octobre & Novembre, qu'on appelle *mois Apostoliques*. Mais si l'Evêque reside dans son Evêché, en ce cas il a l'alternative avec le Pape en faisant notifier sa residence, & il nomme pendant six *mois*, c'est-à-dire, Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre & Novembre. Le Pape ne peut point conferer même par prevention dans les *mois* des Ordinaires. Après la mort du Pape & le Siege vacant, l'Ordinaire a la collation des Benefices qui viennent à vaquer dans les *mois* reservez au Pape. Souvent le Pape accorde des Indults aux Evêques, ou au Roi, pour conferer dans les *mois* qui lui sont reservez. Par le Concordat Germanique le Pape s'est aussi reservé six *mois*, & les Ordinaires ont six *mois*, sous obligation particuliere de residence. Le Pape confere en Janvier, & l'Ordinaire en Fevrier, & toûjours ainsi alternativement. Les *mois des Graduez* sont quatre *mois* où ils ont droit de requerir les Benefices vacans. Les *mois de rigueur* sont Janvier, & Juillet, où les plus anciens Graduez nommez emportent le Benefice vacant. Les *mois* d'Avril & d'Octobre sont *mois de faveur*, où le Collateur peut choisir entre les Graduez simples celui qu'il lui plaît.

Un Officier de la Maison du Roi sert trois *mois* pour faire son quartier. Les loyers se payent tous les trois *mois*. Un Maitre des Comptes sert six *mois* pour faire son semestre. Les étrangers disent *un demi-an* pour, *six mois*, & *un quart d'an* pour, *trois mois*: mais cela n'est pas supportable.

En Jurisprudence on appelle l'Edit des quatre *mois*, le 48. Art de l'Ordonnance de Moulins ; lequel portoit que toute personne condamnée pouvoit être contrainte par corps, & par emprisonnement de sa personne; au payement de la dette, après qu'on lui avoit fait le commandement des quatre *mois*, & obtenu la sentence des quatre *mois*. Cet Article a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. à la reserve de quelques cas exceptez ; comme celui des depens qui montent à 200. liv. On met dans les baux la clause des six *mois*, qui annulle un bail en donnant congé six *mois* auparavant.

En Allemagne on appelle *Mois Romains*, une certaine taxe ou subvention extraordinaire, que l'Empereur leve sur les sujets de l'Empire dans quelque pressante necessité, du consentement de la Diete. L'Empereur alloit autrefois se faire couronner à Rome, & les Etats de l'Empire etoient obligez de lui fournir 24000. hommes pour l'accompagner. On faisoit donc une taxe sur tout l'Empire pour les frais de son voyage, & de son sejour, pendant un certain nombre de mois, qui ont été appellez *Mois Romains*. Depuis, ce droit a été converti en subside & en argent. Du tems de Charles V. on regla 12. florins pour chaque Cavalier, & pour chaque Fantassin 4. florins ; & on fixa les *mois Romains* à cette somme. Mais comme elle ne suffit pas à present pour un Cavalier & pour un Fantassin, on impose cinq *mois Romains*, au lieu d'un, afin de ne changer point l'ancienne matricule, ou la fixation faite sous Charles V.

Mois, se dit des purgations des femmes ; qu'elles appellent leurs *ordinaires*, & qu'en Medecine on appelle *menstruës*, ou *fleurs*. Le peuple les appelle *drogue*, ou *males semaines*. Il y a des remedes pour provoquer les *mois*. Il étoit deffendu par la Loi de Moïse de connoître une femme qui avoit ses *mois*. On faisoit presider la Déesse Junon aux mariages, aux accouchemens, & même aux autres accidens naturels des femmes. Le croissant qu'on lui mettoit sur la tête & aux pieds, marquoit l'empire qu'elle avoit tous les *mois* sur le Sexe. Tournefort.

Au mois, se dit adverbialement. Les assignations aux gens éloignez de cent lieuës se donnent *au mois*. On a ordonné qu'il en viendroit *au mois*, qu'il feroit publier ce reglement dans un tel siege, qu'il en certifieroit la Cour *au mois*, dans le *mois*. Cet homme est logé en chambre garnie & *au mois*. On louë les nourrices *au mois*. Les Maitres se payent à tant par *mois*.

On dit proverbialement de ceux qui s'enfuyent, qu'ils ont fait gilles pour trois *mois*. On dit, Nous avons tous les ans douze *mois*; pour dire, Nous vieillissons tous les jours. On dit aussi d'une fille qui s'est laissé engrosser, qu'elle en a pour ses neuf *mois*.

MOISE. subst. fem. Terme de Charpenterie. Lien de bois qui affermit, & lie les pieces qui sont à plomb, ou inclinées dans un engin, une gruë, une machine, un pont, ou une charpente. Elle se fait ordinairement d'une poutre sciée en deux par sa longueur, dont les deux parties échancrées s'assemblent par le moyen de mortoises, tenons & chevilles. Les pieces d'une gruë, d'un engin, sont liées par deux, ou trois *moises*. Les pieux des ponts de bois sont affermis par plusieurs *moises*. Les *moises* doivent être travées dans le corps des poinçons, chevillées avec chevilles quarrées, contrecoignées par les deux bouts, ou bien boulonnées avec boulons de fer & clavettes. Les baigneurs font des defis de se jetter de la premiere, de la seconde, de la troisiéme *moise* d'un pont.

Moïse. Voyez Moyse.

MOISELAS. s. m. On appelle ainsi en termes de Marine, deux pieces de bois qu'on attache sur le dragon de la con-

couverte qui soûtient la pouppe d'une Galere.

MOISER. v. act. Retenir avec des moises.

MOISIR. verb. act. & neut. Contracter de la moisissure. Qui se dit avec le pronom personnel des choses solides qui se corrompent à l'air par quelque principe d'humidité cachée, & dont la corruption commence à paroître en dehors par une certaine mousse blanche. Le pain ordinaire se *moisit* sur mer, on ne s'y sert que de biscuit. Les lieux humides, l'humidité des caves *moisissent* bientôt les cuirs, les futailles. A l'égard des choses liquides, comme confitures, on dit *chancir*. Cependant l'Academie ne reconnoît point cette difference, disant indifferemment *moisir*, & *chancir*, pour toutes sortes de choses, solides, ou liquides.

Le Moyse commence à moisir *par les bords.* BOIL.

MOISI, IE. part. & adj. L'ancienne Noblesse s'établit sur des parchemins vieux & *moisis*; & on dit ironiquement, qu'un homme a des écus *moisis*, quand il en a amassé beaucoup qui ont été long-temps cachez & sans voir le jour.

Il est aussi subst. masc. Les viandes gardées sentent le *moisi*, le relant. Quand un pâté commence à se corrompre, il en faut ôter le *moisi*.

Ces mots viennent de *mucire* & de *mucidus*. MENAGE.

MOISISSURE. subst. fem. Alteration, corruption de ce qui est moisi, petite barbe blanche ou verte qui vient sur les corps qui se gâtent, qui se corrompent par quelque humidité. C'est une chose curieuse de voir par le microscope la *moisissure*. C'est une espece de pré qui pousse des herbes & des fleurs, les unes en boutons, les autres épanouïes, & les autres passées, chacune ayant sa racine & sa tige, rondes, longues & transparentes, dont la substance ressemble à celle des champignons. On en voit la figure dans la Micrographie de Monsieur Hook, & dans l'extrait qui en a été mis dans le Journal des Sçavans du Sr. Galois. On voit la même chose dans la chancissure, qui se fait sur les choses liquides, comme l'encre & les confitures.

MOISON. subst. fem. Espece de bail à ferme, ou de traitté qu'on fait avec un Laboureur, ou Metayer, par lequel il s'oblige à labourer, fumer, & ensemencer une terre, pour en partager les fruits avec le proprietaire, ou lui en donner certaine portion. Il y a des païs où les *moisons* sont à la moitié, & d'autres au tiers. On trouve mieux son compte à donner ses terres à *moison*, qu'à l'argent.

Nicot dit que ce mot vient de *muyson*, parceque la *moison* consiste en une redevance d'une certaine quantité de muids de grain. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *moitié*, parcequ'elle se fait plus souvent à moitié de fruits, & qu'on a dit quelquefois *moiser*, pour dire, partager par moitié.

MOISON DE DRAP, est la mesure des pieces d'étoffe. C'est la longueur de la chaîne de drap, qui doit être de tant d'aunes. Par les Ordonnances de la ville, la *moison* des échalas est de quatre pieds & demi de long, & chaque botte ou javelle doit contenir 50. échalas.

MOISON, s'est dit autrefois pour, mesure.

Le coul fu de bonne moison
Grous assez, & lont par reson. ROM. D. L A R.

MOISON. s. f. Vieux mot. On a appellé *moison* & *moisson*, la traite que rend une vache.

Moison, pour *moulson*, à *mulgendo*. NICOT.

MOISONNIER. s. m. Qui doit au Roi la moison.

MOISSINE. subst. fem. Pampre de vigne où les grappes sont attachées, qu'on lie & qu'on pend au plancher, pour conserver quelque temps du raisin après les vendages.

MOISSON. s. f. Recolte des grains. Il a loüé tant d'hommes pour faire sa *moisson*.

Ce mot vient de *moisso*, & *messio*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

MOISSON, signifie aussi les grains recueillis. Ses creanciers ont fait saisir sa *moisson* dans la grange. Il a eu une *moisson* fort abondante. On dit aussi, Faire saisir la *moisson*, quand on saisit les grains pendants par les racines, avant qu'ils soient recueillis, pourvu que ce soit depuis la St. Jean.

MOISSON, se dit aussi du temps où se fait la recolte. La moisson se fait en France en Juillet ou en Août. La *moisson* a été pluvieuse cette année.

MOISSON, se dit figurément. JESUS-CHRIST disoit; la *moisson* est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Les Missionaires dans les Indes trouvent de fertiles *moissons* à faire; bien des ames à convertir. Ce Conquerant recueillit une ample *moisson* de gloire, & de palmes.

Songez à ces moissons *de gloire,*
Que vous presente la victoire.

On dit poëtiquement, J'ai vu cinquante *moissons*; pour dire, J'ai vêcu 50. années.

MOISSON, se dit proverbialement en ces phrases. Jetter la faux en la *moisson* d'autrui; c'est, vouloir entreprendre sur son metier. En *moisson* & en vendange il n'y a ni Fêtes, ni Dimanches.

MOISSONNER. v. act. Recueillir les grains, & les serrer. Les blez se *moissonnent* avec la faucille, les avoines avec la faux. Il a cent arpens de terre à *moissonner*. On dit aussi, que les blez sont *moissonnez*, quand ils ont été ruïnez par quelque accident, par guerre, ou par grêle. Il ne faut pas laisser passer le temps de *moissonner*.

MOISSONNER, se dit aussi figurément, & signifie, Recueillir, amasser. Le Roi a bien *moissonné* des lauriers en faisant tant de conquêtes. Comme tu semeras, tu *moissonneras* aussi. ABLAN. pour dire, tu seras recompensé à proportion de ce que tu auras travaillé. C'est dans cette vuë que Saint Paul nous dit au VI. chap. de son Epitre aux Galates, que l'homme *moissonnera* ce qu'il aura semé.

MOISSONNER, au figuré signifie aussi, Ruïner, perdre, consumer, aneantir, detruire. La mort a *moissonné* un grand nombre d'hommes. Sa vie a été *moissonnée* dans sa fleur. L'Ange dit en ce sens dans l'Apocalypse (chap. 14.) jette ta faucille & *moissonne*, car l'heure de *moissonner* est venuë.

Votre vie en sa fleur doit être moissonnée. RAC.

Le cours des ans qui tout moissonne,
Vous fait si laide, que personne
Ne veut se mettre dans vos fers. MAIN.

MOISSONNÉ, ÉE. part.

MOISSONNEUR, EUSE. Ouvrier qui travaille à serrer la moisson. Louer des *Moissonneurs*, payer des *Moissonneuses*.

MOITE. adj. masc. & fem. Corps humide, un peu mouillé, ou qui n'a pas été bien seché. Il faut chauffer mon linge, il est encore tout *moite*. Ce malade a eu une crise, une sueur, il est tout *moite*. Durant le degel les murailles sont *moites*. On voit bien qu'elle a pleuré, elle a les yeux encore tout *moites*.

Du Latin *madidus*; ou peut-être de l'Anglois *moist*, qui signifie la même chose.

En Poësie on appelle la mer, le *moite* élement. Du Bartas a dit de Dieu:

Qui vrai Neptune tiens le moite *frein des eaux.*

MOITEUR. s. f. Petite humidité qui rend une chose moite. La *moiteur* des draps qui n'ont pas été chauffez, est incommode, est capable d'enrumer. Après l'accès de la fievre, il reste d'ordinaire un peu de *moiteur*. En Anglois on dit *moisture* dans le même sens.

MOITIÉ. s. fem. L'une des parties d'un tout divisé également en deux. Le diametre coupe un cercle par la *moitié*. Tous les grands cercles divisent la sphere, ou le globe par la *moitié*. Cet homme a la *moitié* de cette succession, de cette terre, de cette rente, de cette somme d'argent. A Paris une femme emporte la *moitié* du bien du mari. Il faut partager *moitié* par *moitié*, c'est-à-dire, éga-

également. Strada parlant de la bravoure de quelques Soldats couppez par les chaines, dont le canon des ennemis étoit chargé, ajoûte, qu'ils combattoient encore de la *moitié* du corps, & vengeoient la *moitié* d'eux mêmes qu'ils venoient de perdre.

Du Latin *medietas*.

MOITIÉ ; se dit aussi du partage inégal des choses, & même de ce qui n'est pas divisé. Celui qui prend pitié de nos maux semble en prendre la *moitié* sur lui. OE. M. Les gens distraits ne portent en aucun lieu que la *moitié* de leur esprit. PEL. On doit toûjours rabattre la *moitié* de ce qu'on nous dit d'obligeant. M. SC. Nous passons la plus belle *moitié* de nos jours sans nous connoître nous-mêmes. OE. M.

Las! tu ne souffres rien dont ma triste amitié,
Ne prenne en soupirant la plus vive moitié. CORN.
Cruel, qui sans pitié de ma douleur extrême,
Emportes avec toi la moitié *de moi même ;*
Ou pren celle qui reste, ou d'un dernier effort,
Donne à toutes les deux une soudaine mort. SAR.

En ce sens on dit, La plus grande *moitié* du Zodiaque paroît sur la Sphere oblique. Ce Marchand surfait de *moitié*. Il en faut rabattre la *moitié*. Il met la *moitié* d'eau dans son vin, c'est-à-dire, beaucoup. La *moitié* du temps, c'est-à-dire, la plupart du temps. On dit aussi absolument, Je suis de *moitié*, faire de *moitié*, j'ai rendu cela meilleur de *moitié*, j'en rabats de *moitié*.

... Une belle alorsqu'elle est en Larmes,
En est plus belle de moitié. LA FON.

On dit, être de *moitié* avec quelqu'un, pour dire, être d'intelligence, & entrer également dans les pertes ou gains d'une affaire. Ils sont de *moitié* dans cette affaire ; si vous voulez jouer, je serai de *moitié* avec vous ; je mettrai de *moitié* avec vous.

DE MOITIÉ, se dit aussi adverbialement. Ce Discours a été trop long *de moitié* ; cette sausse est trop poivrée *de moitié*, pour dire, de beaucoup.

On dit aussi, *d'à moitié* en diverses occasions. De l'argent plus *d'à moitié* depensé; du vin plus *d'à moitié* bû. L'ACAD.

En Jurisprudence on releve les contractans qui sont trompez, d'outre *moitié* de juste prix, suivant la Loi II. au Code *de resc. vend.* Voyez LEZION. On appelle aussi *jugement de paisan*, celui où l'on partage le different par la *moitié*.

Un vaisseau *moitié* guerre, *moitié* marchandise, est un vaisseau marchand assez bien armé pour se pouvoir defendre, & faire des prises dans une occasion. Cela se dit fig. d'une conduite équivoque. Cet homme-là a fait une grosse fortune, *moitié* guerre, *moitié* marchandise.

A MOITIÉ, se dit adverbialement en ces phrases. Cela est *à moitié* pourri, pour dire, en partie. Une maison *à moitié* ruinée. Il a donné ses terres *à moitié*, c'est à-dire, de fruits. Ils sont sortis du jeu *à moitié* de frais. Ils ont pris ce traitté *à moitié* perte, *à moitié* gain. Ils sont *à moitié*. Il est demeuré *à moitié* chemin, se dit tant d'un voyage, que d'une entreprise. On dit aussi, Partager *par moitié*.

En ce sens il signifie aussi, à demi, & s'employe sans la particule *à*. Un Hermaphrodite est *moitié* homme, *moitié* femme. Cette étoffe est *moitie* or, *moitié* argent ; *moitié* laine, *moitié* soye. Le meteil est *moitié* froment, *moitié* seigle. *Moitié* par habitude, *moitié* par un honneur qu'on se fait d'être constant, on entretient plusieurs années les miserables restes d'une passion usée. B. RAB. Les discours de cette prude, sont *moitié* morale, *moitié* medisance. AMUS. SER. ET C. Une Demoiselle habillée *moitié* ville, *moitié* campagne. SCAR.

Son malheureux Amant expliquoit ses desirs,
Moitié *par ses discours*, moitié *par ses soupirs.* LA FON.

On dit aussi, Je suis *à moitié* ivre. Les nouveaux Convertis sont *à moitié* Huguenots ; *à moitié* Catholiques ; pour dire, à demi.

MOITIÉ, se dit figurément entre gens mariez, & sur tout de la femme. Il a perdu sa chere *moitié*. Une *moitié* chaste, & pleine d'appâts, est un tresor. BENS.

Laissez à Menelas racheter à ce prix,
Sa coupable moitié, *dont il est trop epris.* RAC.
Notre Docteur regaloit sa moitié
Petitement : enfin c'étoit pitié. LA FON.

Pour faire entendre qu'une personne ou une chose, ne vaut pas à beaucoup près ce qu'on pretend, on dit, Il en faut rabattre la *moitié*. Et on dit prov. en ce sens, J'en rabats de *moitié*, ou de la *moitié*, pour dire, qu'on l'estime bien moins qu'on ne faisoit. On dit aussi prov. & bassement, Il en faut rabattre la *moitié* par le fin faite. L'ACAD.

MOITIÉ, se dit proverbialement en ces phrases. *Moitié* figues, *moitié* raisins ; *moitié* guerre, *moitié* marchandise ; pour dire, en partie bon, en partie mauvais ; en partie de gré, en partie de force. *Moitié* figue, *moitié* raisin, se dit aussi pour, partie serieusement, partie par raillerie. Il me dit cela *moitié* figue, *moitié* raisin. Il y a consenti *moitié figue*, *moitié raisin* ; pour dire, *moitié* de gré, *moitié* de force. Ils vivent ensemble *moitié figue*, *moitié raisin* ; pour dire, tantôt bien, tantôt mal. On dit d'un homme, qu'il est *moitié* chair, *moitié* poisson ; pour dire, qu'on ne sçauroit bien determiner ni son naturel ; ni sa profession. On dit aussi, Plus de la *moitié* de mes dépens sont payés ; pour dire, qu'on est avancé en age, & qu'on n'a plus si long-tems à vivre qu'on a deja vécu.

M O L.

MOL, ou MOU. adj. masc. MOLLE. adj. fem. Qui n'est pas dur, qui cede en dedans quand on le presse, qui ne resiste que mediocrement au toucher. Voyez MOLLESSE. La terre est *molle*, quand il a bien plû. Avoir les chairs *molles*. Du fromage *mou*. On le dit aussi des fruits qui sont trop murs, qui commencent à se corrompre, & à perdre leur dureté. Des poires *molles*.

La difference qu'il y a entre *mol* & *mou*, consiste en ce qu'on prononce *mou* dans le discours ordinaire, & que dans la Poësie, on prononce ordinairement *mol*. L'ACAD.

Cire *molle*, est de la cire propre à faire des scellez, qui reçoit facilement l'impression d'un cachet.

En Musique on dit B *mol*, expliqué en son ordre.

Dents *molles*, sont celles qui ne sont pas fermes dans les gencives, quand les fibres & ligamens qui les tiennent, sont relâchez, ce qui fait qu'elles ont de la peine à mâcher.

MOL, se dit figurément, de ce qui est foible, & sans vigueur; lâche, indolent: ou de tout ce qui est voluptueux, effeminé, & delicieux. On dit d'un homme foible, & facile, que c'est un homme *mou*, qui cede, & qui recule au moindre obstacle ; qui n'a ni courage, ni fermeté. On se doit deffier d'un Juge qui est *mou*, qui ne sçait pas soutenir son avis ; qui se laisse aisément entrainer par les autres. C'est un homme *mou* pour ses amis. Il n'employoit pas son argent dans les *molles* voluptez. ABLAN. La paresse des ames *molles* laisse tout aller au dereglement. LE P. GAIL. Petrone ne se piquoit pas d'une fermeté affectée aux approches de la mort ; c'étoit une indifference *molle*, & nonchalante. ST. EV. Mæcenas avoit quelque chose de *mou*, qu'on faisoit passer pour delicat. ID. Une complaisance trop *molle* & trop lâche rebute. BELL. La *molle* indulgence des Confesseurs jette les pecheurs dans la securité. PORT-R. S'endormir dans une lâche, & *molle* oisiveté. BOI.

On dit aussi du langage, qu'il est *mol* & affecté, quand on choisit certains mots doucereux, & trop fleuris ; quand on les prononce d'un ton languissant, & effeminé.

On dit aussi au figuré que le temps est *mou*, que le vent est *mou*; pour dire, que le temps est relâché, que le vent n'a plus de force.

MOL, au substantif, se dit des poumons du bœuf que des tripieres vendent pour nourrir des chats.

MOL, se dit proverbialement en ces phrases. On dit des gens qui se contrarient, que quand l'un veut du *mou*, l'autre veut du dur. On dit d'un homme qui menace, qu'il ne promet pas poires *molles*. On dit que Mars *mou* est signe d'une bonne année; c'est-à-dire, quand il pleut beaucoup au mois de Mars.

MOLAIRE. adj. fem. Terme d'Anatomie qui se dit des grosses dents. On les a ainsi appellées, parcequ'elles servent comme de meules de moulin à broyer les alimens. Le nombre des dents *molaires* n'est pas toûjours le même. Il y a des personnes qui en ont vingt, & d'autres qui n'en ont que seize, sçavoir cinq ou quatre à chaque côté des deux mâchoires. Elles sont grandes, larges & dures, & ont plusieurs racines qui servent à les mieux enchasser dans leurs alveoles.

MOLASSE. adj. masc. & fem. Qui est mou, qui n'est pas ferme. Il se dit particulierement des chairs. Le barbeau, le merlan, ont la chair *molasse*. Les vieilles femmes ont la chair *molasse*; les tetons *molasses* & pendans. On appelle pierre de taille *mollasse*, celle qui est propre aux Amoleurs. FREZIER.

MOLE. (Prononcez la premiere syllabe un peu longue & écrivez *môle*.) subst. masc. Massif de maçonnerie, ou jettée de grosses pierres dans la mer en forme de digue, qu'on fait à dessein de fermer un port, pour y mettre des vaisseaux à couvert de l'impetuosité des vagues, ou pour en empêcher l'entrée aux vaisseaux étrangers. Le *môle* du port de Marseille, le *môle* de Genes, le *môle* de Messine. On s'est servi quelquefois du mot de *môle*, pour signifier le port même.

MOLE. C'étoit chez les Romains une espece de Mausolée bâti en maniere de tour ronde sur une base quarrée, isolé, avec colonnes en son pourtour, & couvert d'un dôme, avec amortissement. Le *môle* de l'Empereur Adrien, aujourd'huy le château St. Ange, étoit le plus grand, & le plus superbe.

MOLE. subst. fem. Terme de Medecine. C'est une masse de chair dure & informe, qui s'engendre dans la matrice des femmes en la place d'un fœtus. Cette production vient de ce que l'œuf, ou la matiere du fœtus est mal disposée, ensorte qu'il ne peut s'en former un enfant, ou de ce que l'esprit genital de l'homme n'a pas assez de force pour en developer les parties. La même chose arrive si un œuf se detache, & qu'il tombe dans la matrice sans être animé de l'esprit genital; car alors cet œuf venant à se nourrir & à croître, & ne pouvant devenir un enfant, il s'en fait une masse informe. Il y a des *moles* qui tirent leur origine d'un sang menstrual caillé, dans lequel le sang & les esprits se sont formés des conduits où ils ont leur mouvement libre. La *mole* dure quelquefois dans le ventre de la femme trois ou quatre ans, quelquefois toute sa vie. Elle est ainsi nommée du Latin *mola*, parcequ'elle ressemble à une meule de moulin, tant par sa dureté que par sa figure ronde. Les Latins par la même raison donnent le même nom à la rotule du genou.

MOLE. s. f. Espece de cochon de mer, ou poisson monstrueux, gros quelquefois comme un tonneau, fort pesant, cartilagineux, ayant la figure d'une *mole* informe, ou d'une tête presque ronde. Il est couvert d'une peau ou cuir rude, de couleur cendrée sur le dos, blanche sous le ventre. Sa gueule & ses yeux sont petits. Sa chair est blanche, nerveuse, grasse. On dit qu'il gronde comme un cochon quand on le prend. Il n'a point d'écailles. Quelques-uns l'appellent *Lune*, à cause de sa figure qu'on trouve approchante de celle de la Lune. En Latin *mola*, parceque ce poisson a la figure d'une *mole* qui se forme quelquefois dans la matrice des femmes.

MOLECULE. s. f. Terme de Physique & de Medecine. Petite masse. Ce mixte agit, non par ses principes desunis, mais par leur assemblage qui forme des *molecules* sensibles & grossieres. FONTEN.

MOLE SALE'E, en Latin MOLA SALSA. Terme d'Antiquaire. Sorte de froment rôti & ensuite pilé, qu'on detrempoit avec du sel & de l'encens mâle, & qu'on repandoit entre les cornes de la victime, avant que de l'égorger, dans les sacrifices des Payens. Cette ceremonie étoit si essentielle aux sacrifices, qu'on n'en faisoit jamais sans cela. Cela est imité de la Loi de Dieu, qui disoit, *Toute oblation sera salée de sel*. JUR.

MOLER. v. n. Terme de Marine, dont on se sert sur la Mediterranée; pour dire, Faire vent arriere, ou prendre le vent en pouppe. On appelle aussi cela, *pouger*.

MOLESTER. v. act. (L's se prononce). Tourmenter quelcun, & particulierement en procès; le vexer, l'inquieter par de mauvaises chicanes, par des embaras suscitez mal à-propos. On ne se sert guere de ce mot qu'au Palais. Ce chicaneur est un homme qui *moleste* tous ses voisins, en leur suscitant des procès, en les inquietant par mille chicanes.

MOLESTÉ, ÉE. part. & adj.

MOLIERE. s. f. Carriere de pierre dure, d'où on tire les meules de moulin. Pierre de *moliere*. On dit aussi, pierre de *meuliere*.

MOLIERE, adj. fem. est une épithete qu'on donne aux grosses dents. Voyez MOLAIRES.

MOLINIEN, ENNE. adj. Qui appartient à la Doctrine de Molina, qui est conforme à cette Doctrine. Principes *Moliniens*. Hypothese *Molinienne*. Opinion *Molinienne*. Proposition *Molinienne*. La definition *Molinienne* de la liberté est très veritable, si par une abstraction de logique l'on transporte l'ame de l'homme dans l'état imaginaire, qui a precedé les decrets de Dieu. BAY.

MOLINISME. s. m. Sentiment de Molina sur les matieres de la grace. Le *Molinisme* & le Jansenisme ont bien fait du bruit dans le monde. Il n'y a sur la matiere de la liberté que ces deux partis à prendre: l'un est de dire, que toutes les causes distinctes de l'ame qui concourent avec elle, lui laissent la force d'agir ou de n'agir pas; l'autre est de dire, qu'elles la determinent de telle sorte à agir qu'elle ne sçauroit s'en deffendre. Le premier parti est celui des Molinistes; l'autre est celui des Thomistes, des Jansenistes, & des Protestans de la Confession de Geneve. Voilà trois sortes de gens qui combattent le *Molinisme*, & qui dans le fonds ne peuvent avoir là-dessus que le même Dogme. BAY. Il semble que la principale dispute que les Jansenistes ont avec les Jesuites, soit de sçavoir lequel des deux doit être persécuté, du *Molinisme*, ou du Jansenisme. LE CL.

MOLINISTE. s. m. Disciple de Louis Molina, Jesuite Espagnol, Professeur en Theologie & Auteur d'un systême sur la grace, opposé à celui de St. Augustin. Il le publia en 1588 dans un Livre intitulé, *La Concorde de la Grace & du libre arbitre*. Il roule sur ces Principes: I. Que le concours general de Dieu ne consiste pas à agir sur les causes secondes, comme si elles devoient être muës de Dieu, pour produire leur effet; mais qu'il agit immediatement dans l'action avec la cause, & que s'il poussoit la volonté à agir, il ruineroit sa liberté. II. Que Dieu ne refuse à aucun adulte le secours qui lui est necessaire pour perseverer dans le bien, de sorte que c'est la faute de celui qui ne persevere pas dans la pieté, & non le defaut de la grace, qui le fait decheoir. III. Qu'il faut distinguer en Dieu trois sortes de connoissances, l'une purement naturelle, l'autre tout à fait libre, & la troisieme, *moyenne*, selon laquelle Dieu sçait par la connoissance

noissance intime qu'il a du libre arbitre de chaque homme, ce qu'il feroit, supposé telle ou telle chose, quoiqu'il fût en son pouvoir de faire le contraire. IV. Que Dieu predestine ceux qu'il prevoit, par la *science moyenne*, devoir bien user des forces de la nature & de la grace. On appelle *Molinistes*, ceux qui suivent les sentimens de Molina, sur la grace & sur la liberté. Les Jesuites sont *Molinistes*. Les Thomistes & les Jansenistes sont opposez aux *Molinistes*. Il n'y a point de sophisme, dont les *Molinistes* ne se soient servis, pour faire voir que St. Augustin n'a point enseigné le Jansenisme : c'est qu'on n'osoit pas convenir que l'on fût contraire à ce grand Saint. Bay. Le P. Adam, Jesuite, voulant se justifier du reproche qu'on lui faisoit, d'avoir maltraité St. Augustin dans un Sermon, répondit que Gabriel à Porta, Jesuite, disoit souvent qu'il seroit à desirer, que jamais St. Augustin n'eût écrit de la grace ; à quoi on lui repliqua qu'en effet cela seroit fort à desirer aux *Molinistes*. Id. Depuis même, que la concorde de la liberté & de la grace moyennée par les *Molinistes*, a paru avec éclat, une infinité de Docteurs graves ont continué de dire, que cette matiere surpasse notre entendement ; que c'est un mystere incomprehensible ; qu'il demande que l'on captive sa raison sous l'obéissance de la foi. Id.

MOLINOSISME. s. m. Sentiment de Molinos, ou le Quietisme outré, & accompagné de toutes ses pernicieuses consequences. Le *Molinosisme* a été condamné à Rome en plusieurs propositions. Le *Molinosisme* fut introduit à Rome par Michel Molinos, Prêtre Espagnol & celebre Directeur, qui avoit aquis la reputation d'un homme devot. Il enseignoit une méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'oraison de quietude ; & cette oraison consistoit, selon lui, à se mettre en la presence de Dieu par un acte de foi, qui nous fasse concevoir Dieu present en nous-mêmes ; après quoi il disoit qu'il faut bannir toutes sortes de pensées & d'affections, & attendre le reste de Dieu. Il fut deferé à l'Inquisition à l'age de 60. ans, & fit abjuration de sa Doctrine à Rome en 1687. L'Inquisition le condamna pourtant à une prison perpetuelle, dans laquelle il mourut quelques années après. Voyez Quietisme. Les nouveaux Disciples de St. Augustin s'étoient flatez qu'un homme d'esprit comme Mr. de Fenelon, ne pouvoit manquer d'être de leur parti. Ils furent violemment choquez quand ils virent le contraire. On n'entendit plus que des clameurs sur le peril où étoit l'Eglise par le *Molinosisme*, qui se glissoit subtilement parmi les personnes du plus haut rang, & du plus grand merite. Vie de Fenelon.

Encore est-ce beaucoup, si ce guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quietisme,
Tout à coup l'amenant au vrai Molinosisme,
Il ne lui fait bien tôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer. Boil.

MOLINOSISTE. s. m. Disciple de Molinos, ou celui qui suit les sentimens de ce Docteur sur le sujet du Quietisme. Voyez Quietiste.

MOLLA ou MOLLAH. s. m. Terme de Relation. C'est chez les Turcs un Juge superieur. Les *Mollah*, ou *Moula-Cadis*, sont les Juges des grandes villes. Tavernier.

MOLLAINE. Voyez Bouillon blanc.

MOLLE, ou MUELLE. s. m. Arbre grand & beau, qui croît dans les plaines & dans les valées du Perou. Ses feuilles ressemblent à celles du lentisque ; mais elles sont beaucoup plus longues, plus étroites, pointuës, lisses, rangées par paires le long d'une côte. Ses fleurs sont composées de cinq petites feuilles pointuës, disposées en étoile, de couleur blanche tirant sur le jaune, approchantes de celles de la vigne. Il leur succede des bayes semblables à celles de l'asperge, grasses, disposées en grapes, couvertes d'une pellicule rougeâtre, contenant un noyau osseux : ces bayes ont l'odeur & le goût des bayes de genevre, acre, accompagné de quelque amertume. On se sert avec succès de la decoction de l'ecorce du *molle*, pour en fomenter les jambes enflées & douloureuses. On employe ses petits rameaux pour des curedents. On fait de son fruit une boisson agreable. Ses feuilles étant machées sont propres pour affermir les dents, & pour fortifier les gencives. Sa gomme dissoute dans du lait, est bonne pour emporter les taches & les cataractes des yeux. Les Indiens l'appellent *Ovighan* ou *Huinan*. Frezier. La decoction de son écorce fait une teinture de caffé tirant sur le rouge, dont les Pêcheurs de Valparaisso teignent leurs filets, afin que le poisson s'en apperçoive moins. Id.

MOLLEMENT. adv. Doucement ; d'une maniere molle, effeminée, voluptueuse. Les Sibarites se couchoient si *mollement*, qu'un pli de roses les incommodoit. Cet enfant a été élevé fort *mollement* & delicatement. Montagne ne songeoit qu'à mourir lâchement, & *mollement*. Pasc. Il vaut mieux élever un Prince d'une maniere un peu dure, que de le nourrir *mollement*. Le Ch. de M.

Mollement, signifie encore, Lâchement, foiblement. Il va bien *mollement* en besogne. Repondre *mollement*. Agir fort *mollement*, avec peu de vigueur & de fermeté.

Vante un baiser cueilli sur les livres d'Iris,
Qui mollement *resiste*.... Boil.

MOLLESSE. s. f. Qualité qui rend les corps mols, & faciles à presser. Il n'est presque d'aucun usage dans le propre, si ce n'est dans le dogmatique. Quelques Philosophes confondant la *mollesse* avec la fluidité, ont mis l'eau, l'air, les vapeurs entre les choses molles. Cependant la *mollesse* convient à des choses qui ont de la consistence, qui ne coulent pas, & qui ont par consequent une superficie liée, & continuë ; ensorte qu'étant pressée elle ne se rompt pas : elle s'enfonce, & cede seulement en dedans vers les parties interieures. La *mollesse*, ou dureté des corps, ne vient que d'une plus grande, ou une moindre condensation de leurs parties.

Mollesse, signifie figurément, Indolence, nonchalance, delicatesse ; vie effeminée & voluptueuse. La chute de l'Empire des Assyriens arriva par la *mollesse* de Sardanaple. Boss. Les richesses entretiennent la *mollesse*. Ab. Reg. J'aime le plaisir sans *mollesse*. S. Ev. On accoutume les enfans à l'orgueil, & à la *mollesse*. Fl. Chassez de votre cœur toutes les *mollesses* d'amour. Voit. La ville de Sibaris sera decriée à jamais pour la *mollesse* de ses habitans, qui avoient banni les coqs de peur d'en être éveillez. Font. Les Princes nourris dans la *mollesse*, & dans les delices, ne sont jamais de grands Conquerans. On se fait quelquefois honneur du nom de tranquillité, pour couvrir une veritable nonchalance, & une veritable *mollesse*. St. Ev. La *mollesse* de la complexion des personnes debonnaires, fait elle seule leur debonnaireté. M. Esp. La *mollesse* des plaisirs ne compatit point avec les fatigues de la guerre. Cail. Les femmes prennent la *mollesse* de leur complexion pour la tendresse de l'amitié. M. Esp. La volupté de Sylla, étoit la volupté d'une honnête homme, & non pas une *mollesse* où languissent d'ordinaire les effeminez. St. Ev. Il y a de la *mollesse* à n'oser jamais penser à la mort. Id. La fierté, & la *mollesse* se trouvent d'ordinaire avec la grandeur, & les richesses. La Pl.

Mollesse. Foiblesse, manque de vigueur, d'esprit. Vous agissez avec trop de *mollesse* ; vous avez trop de *mollesse* pour vous faire obeïr.

Mollesse. Ce mot est quelquefois employé sous l'idée d'une Déesse qui inspire de la *mollesse*. C'est ainsi que Boileau l'a personifiée dans son Lutrin.

La Mollesse *en pleurant sur un bras se releve :*
C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour ;
Les Plaisirs nonchalans folâtrent à l'entour.
L'un paitrit dans un coin l'embonpoint des Chanoines ;

L'autre broye en riant le vermillon des moines;
La Volupté la sert avec des yeux devots,
Et toujours le Sommeil lui verse des pavots. Boil.
. . . *La* Mollesse *oppressée*
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort. Id.

Mollesse, se dit aussi quelquefois du discours, & signifie, Foiblesse, delicatesse efféminée. Ta parole a trop de *mollesse*. Gon.

Mollesse, se dit aussi de la Musique, & signifie, Delicatesse. Il sçait toute la *mollesse* des tons de la Musique. Ablan.

Mollesse, est aussi un terme de Casuistes, en parlant d'un peché condamné par St. Paul, auquel sont sujets les intemperans qui vivent hors le mariage.

MOLLET, ette. adj. Qui est maniable, doux au toucher, qui cede, qui obeït, qui n'est pas dur. Il étoit couché sur un lit *mollet* de gazon, sur un oreiller *mollet* de duvet. Les étoffes de pure soye, de pur castor, sont douces & *mollettes*. On appelle des œufs *mollets*, des œufs à la coque, dont le jaune n'a pas été assez cuit pour être dur. On appelle pain *mollet*, un petit pain dont la mie est legere & tendre, de l'invention d'un Boulanger fameux, qui a donné ce nom à une ruë de Paris qu'on appelle *Jean-Pain-mollet*.

Mollet. s. m. est une petite frange large d'un travers de doigt, qui sert à garnir les ameublemens. On en fait d'or, de soye, & de laine. Ce Prelat a un lit fort modeste, garni d'un simple *mollet* de soye.

Mollet, chez les Orfevres se dit d'une petite pincette qui leur sert à tenir la besogne. Mais il ne se dit qu'au plurier en ce sens. Donnez-moi les *mollets*.

On appelle aussi le gras de la jambe, le *mollet*, le *pommeau* de la jambe.

MOLLET D'INDE, ou DU PEROU. s. m. Nom d'arbre. C'est la terebentine à petites feuilles, que d'autres appellent le Lentisque du Perou. Il produit ses feuilles jointes & resserrées ensemble, formant une grappe de la longueur d'un empan ou environ, d'une couleur blanche avec certains petits filets rougeâtres par dedans. Il fleurit dans les mois d'Août & de Septembre. Morin.

MOLLETON. s. m. Sorte de petite étoffe de laine très-douce & très-mollette, dont on fait ordinairement des camisoles & des doublures. Voilà de fort bon *molleton*.

MOLLETTE. s. f. Petite pierre platte & unie par-dessous qu'on tient à la main, qui sert aux Peintres à broyer leurs couleurs sur le marbre. Cette *mollette* est d'ordinaire de marbre ou de porphyre.

Mollette, est aussi l'extremité de l'éperon qui sert à picquer les chevaux, & qui est faite en forme d'étoile à six pointes, ou d'une petite rose. Elle est mobile sur la branche de derriere. On met des *mollettes* d'éperon dans les Armoiries, & qui sont distinguées des étoiles, parcequ'elles sont percées par le milieu; ce qui n'est pas aux étoiles.

Mollette, se dit aussi de l'épi ou de la marque qui est au front du cheval. Le cheval doit avoir un épi ou une *mollette* au front.

Mollette, est aussi une maladie de cheval à qui il vient une tumeur molle à coté du boulet, pour avoir trop travaillé. Les *mollettes* qui viennent sur les nerfs & qui durcissent, sont dangereuses.

Mollette, se dit aussi d'un melon, ou d'un concombre mal fait, & d'une mauvaise figure; c'est-à-dire, lorsqu'il est menu, & étranglé. Melon *mollette*. Concombre *mollette*. La Quint. Je ne fais point de cas de ce melon, ce n'est qu'une *mollette*. Liger.

Mollette, est aussi une petite poulie de bois avec un fer recourbé qui passe au milieu, & dont les Cordiers & les Rubaniers se servent pour retordre.

Mollette, est aussi en usage parmi les Miroitiers, pour signifier un morceau de bois en forme de bondon, sur quoi ils mettent le verre de la lunette pour travailler.

MOLLIFIER. v. act. Terme de Medecine. Rendre mol & fluide. Il faut un cataplasme pour *mollifier* cette tumeur. Cela sert à *mollifier* les humeurs.

Mollifie, ée. part. & adj.

MOLLIR. v. n. Devenir mol. Il ne se dit guere au propre que des fruits, qui se pourrissent par le milieu par trop de maturité. Ces poires ne sont pas de garde, elles *mollissent*.

Mollir, se dit aussi au figuré & signifie, Plier, ceder par foiblesse, se relacher trop facilement. On a beau menacer ce Juge, c'est un homme qui ne *mollit* point. Tenez ferme; vous commencez à *mollir*.

Je ne compatis point à qui dit des fornettes,
Et dans l'occasion mollit, *comme vous faites.* Mol.

On dit aussi à-peu-près dans le même sens, que des troupes *mollissent*; pour dire, qu'elles commencent à s'ébranler & à plier; que le vent *mollit*, pour dire, qu'il manque de force. Le vent *mollissoit* contre les voiles.

Mollir, se dit aussi des chevaux qui bronchent. Ce cheval a la jambe foible, il *mollit* souvent, il brouche quand il a un peu travaillé.

Mollir, est aussi actif, & on dit sur mer, *mollir* une corde; pour dire, lâcher une corde afin qu'elle ne soit pas si roide.

MOLOCH ou MOLEC. s. m. Idole celebre des Ammonites. 2. Rois II. 7. & on peut dire en quelque sorte de tout l'Orient, mais sous des noms un peu differens. Ce nom de *Moloch* dans la Langue de ces peuples, signifie Roi, & comme l'Idolatrie la plus ancienne a été celle du Soleil, c'étoit lui proprement qu'on adoroit sous le nom de *Moloch*. On rendoit aussi à cette Idole de grands honneurs par le moyen du feu, ce qui se faisoit en deux manieres. La plus simple étoit de passer & de repasser au travers d'un feu allumé en l'honneur de cette Idole, ce que les Payens appelloient *lustration* ou *purification*. L'autre étoit de faire consumer en son honneur des hommes vivans au milieu des flammes.

MOLOSSE ou MOLOSSUS. s. m. Terme de Prosodi Greque & Latine. Nom d'un pied de vers composé de trois sillabes longues.

MOLUCCA. s. f. Plante étrangere dont il y a deux especes. La premiere est appellée par M. Tournefort *Molucca lævis*. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, robustes, presque quarrées, rougeâtres, remplies de moëlle, portant beaucoup de feuilles semblables à celles de la melisse, decoupées autour assez profondément, attachées à des queuës longues, d'une odeur agreable & d'un goût amer. Ses fleurs sont verticillées entre les feuilles; chacune d'elles est en gueule ou formée en tuyau, découpé par le haut en deux levres comme celle de Lamium, mais un peu plus petite, de couleur blanche, soutenuë par un calice qui a la figure d'une campane. Quand cette fleur est passée il lui succede quatre semences relevées de trois coins, & enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Sa racine est ligneuse & fibreuse. La seconde espece est appellée *Molucca spinosa*. Ses feuilles & ses fleurs sont semblables à celles de la premiere; mais ses fleurs sont soutenuës par des calices plus longs, plus étroits, épineux, piquans. Elle a une odeur desagreable. On cultive l'une & l'autre espece de *molucca* dans les jardins. La premiere espece est propre pour resister au venin, pour fortifier le cœur & le cerveau; on s'en sert exterieurement & interieurement.

Molucca, parcequ'elle fut trouvée premierement aux Isles Moluques.

MOLY. s. m. Espece d'ail qui ne differe de l'ail ordinaire qu'en ce qu'il n'a point d'odeur mauvaise. Il y en a de plu-

plusieurs especes. Une des principales est celle que C. Bauh. appelle *moly latifolium lili - florum*. C'est une Plante qui pousse de sa racine cinq feuilles longues d'un pied ou d'un pied & demi, larges de deux ou trois doigts, épaisses, pointuës, vertes, couvertes d'une poudre qui se separe facilement. Ses fleurs naissent en bouquets au sommet des tiges; chaque fleur est composée de six ou sept feuilles pointuës, disposées en rond, de couleur blanche ou rougeâtre. Ses semences sont presque rondes, noires, semblables à celles de l'oignon. Sa racine est bulbeuse, grosse ordinairement comme le poing, noire en dehors, blanche en dedans. On cultive cette plante dans les jardins; sa semence & sa racine sont apéritives & propres à resister au venin.

Moly, du Grec *moluo*, j'efface, je detruis, parceque cette plante a été celebrée par Homere, comme propre à dissiper & à detruire les venins & les enchantemens.

MOLYBDOIDES. f. m. Pierre noire, douce au toucher, ressemblante en quelque maniere au crayon noir. C'est une espece de mine de plomb, moins pesante, mais beaucoup plus dure que la commune. Cette matiere est très difficile à mettre en fusion, & elle fait gâter les ouvrages de plomb dans lesquels elle se rencontre.

Molybdoides, du Grec *molubdos*, plomb.

M O M.

MOMENT. subst. masc. Instant; espace de temps très-court & indeterminé. Pour la fortune, comme en amour, il y a un heureux *moment*. Ob. M. Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son *moment* decisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connoitre, & de prendre ce *moment*. Card. de Retz. Il attend impatiemment votre retour, il compte tous les *momens*. Il y a des *momens* delicats où la vertu la plus éprouvée ne peut tenir. Bell. Le Prince ne perdoit point en vaines deliberations, ces *momens* heureux qui decident du sort des armes. Le P. Bo[u]rd. On compte tous les *momens* du jour quand le soir en promet d'heureux. Font. Un Philosophe interrogé combien il avoit vécu: peu de *momens*, repondit-il, & beaucoup d'années; parcequ'il avoit eu peu de plaisirs. Abl. Quoy vous vous possedez dans les tendres *momens*, où l'on doit s'oublier soi-même? Ob. M. La Politique veut qu'on se serve, même aux dépens de sa parole, des *momens* propres aux grands desseins. Ben.

Il n'est point en amour d'inutiles momens;
Tout est plaisir pour les Amans. Des-H.
Un veritable Amant
Compte chaque moment
Pour un siecle d'absence. M. Sc.
Le moment *où je parle est déja loin de moi.* Boil.

Moment, se dit aussi hyperboliquement d'un espace de temps qui n'est pas fort long, quoiqu'il le soit plus qu'un *moment* dans le sens étroit. Je vais faire une visite; je reviendrai dans un *moment*. Cet Avocat est fort employé, ses *momens* sont precieux. La gloire du monde passe en un *moment*. Ab. Tetu. Dieu n'a caché le *moment* de notre mort que pour nous contraindre par ce doute, & par cette inquietude, à une vigilance continuelle. M. de P.

Le *dernier moment* dans ce sens se dit du temps, de l'heure de la mort. Les hommes marchent sans prevoyance, & sans reflexions, jusqu'à ce qu'ils arrivent à ce *moment* terrible qui decide d'eux pour toute l'éternité. Nic. Le salut depend de l'état où nous nous trouverons au *dernier moment*. Id.

Dans ces derniers momens *la conscience presse;*
Pour rendre compte aux Dieux tout respect humain cesse. Corn.

. . . Pense seulement;
Que ce moment *peut-être est ton* dernier moment;
Et pêche encor s'il t'est possible. Ab. Tetu.
Ah! que la grandeur de courage
Devient d'un difficile usage,
Quand on touche au dernier moment. Corn.

A tous *momens*, ou à tout *moment*. adv. Sans cesse, à toute heure, en tout temps. Du *moment* que. . . Un criminel voit à tous *momens* l'image de son crime; croit à tout *moment* voir les Archers, & le Bourreau qui le saisissent.

MOMENTANE'. ée. adj. m. & f. Ce qui se fait en un instant; qui ne dure qu'un moment. L'illumination ou l'action de la lumiere est *momentanée*. Quelle folie de hazarder son salut pour un plaisir *momentane*! Il n'est guere d'usage que dans le dogmatique. L'Acad.

MOMERIE. f. f. Mascarade; bouffonnerie; deguisement de gens masquez pour aller danser, jouër, ou se rejouir. En ce sens il est vieux. L'Acad.

Du Cange croit que ce mot vient de *Mahomerie*, qu'on trouve dans le Sire de Joinville, qui signifie un *temple de Mahomet*, & que les Chretiens ont dit par derision des cris & ceremonies qui se font dans ces temples, qu'ils regardent comme ridicules. Il y a plus d'aparence qu'il vient de *Momus*, le bouffon des Dieux du Paganisme.

Momerie, se dit aussi figurément, de l'hypocrisie, des grimaces, des deguisemens qui font paroître les choses autrement qu'elles ne sont. Voilà un scelerat qui tient toûjours des Heures & des Chapelets, mais c'est pure *momerie*. Cette femme paroit fort affligée de la mort de son mari, mais c'est une pure *momerie*. Ces plaideurs sont d'intelligence; & quand ils invectivent l'un contre l'autre, c'est par une pure *momerie*, pour surprendre la Justice.

MOMIE, ou MUMIE. f. f. Composition faite de poix & d'asphalte que l'on mêle ensemble, & qui a la vertu de rendre les chairs incorruptibles. On appelle aussi *momies*, quoiqu' improprement, les cadavres embaumez de poix & de bitume qu'on apporte d'Egypte, qu'on montre dans les cabinets des curieux. Leur vrai nom est *mumie*. La *momie* est si ancienne chez les Egyptiens, qu'elle étoit en usage chez eux long-temps avant Moïse. Les coffres de *momie* sont de bois de sycomore, qui a resisté à la pourriture depuis trois mille ans: mais il est fort different du nôtre. On en voit la figure dans le Livre des plantes d'Egypte de Prosper Alpinus. Les Turcs empêchent tant qu'ils peuvent le transport des *momies* en Europe. On tient que la *mumie* est venuë en usage dans la Medecine par la malice d'un Medecin Juif, qui écrivit que cette chair ainsi confite, & embaumée, servoit à la cure de plusieurs maladies, & sur tout aux coups orbes & meurtrisseures, pour empêcher que le sang ne se caillât.

On dit prov. Il est sec comme une *momie*.

Momie, ou Mumie, est aussi un nom qui a été donné à des corps desséchez par les ardeurs du Soleil dans les sables de la Libye, & qui avoient été enveloppez dans les arenes par des tourbillons de vent qui s'y élevent.

Momie, se dit aussi de la liqueur des corps humains aromatisez, & embaumez, qui couloit des sepulchres. C'est l'opinion commune, & celle de Matthiole.

Momie, est aussi une drogue medecinale, une composition visqueuse mélangée de bitume & de poix, decoulant des montagnes & forêts d'Arabie, ou autres païs chauds de l'Orient. C'est une gomme precieuse, qui distille de la roche. Il y en a deux mines ou deux sources en Perse. L'une dans la Caramanie deserte, au païs de Sar, & c'est la meilleure, car on assure que quelque moulu & brisé qu'un corps humain puisse etre, une demie dragme de cette *mumie* le retablit en 24. heures; de-

dequoi personne ne doute en Perse. Les roches dont la vraie *mumie* distile, appartiennent au Roi. CHARDIN. Les Persans disent que le Prophete Daniel leur a appris la preparation de la *mumie*. ID. Dioscoride parle d'une *mumie* qui se trouve sur les bords de la mer aux environs d'Epidaure, que les torrens y apportent des montagnes Ceraunennes, qui est sechée par le Soleil en gros morceaux. Elle sent comme le bitume, mêlée avec la poix. Ceux du païs l'appellent *cire minerale*. En Latin *pissaphaltus*.

Menage, après Bochart, derive ce mot de l'Arabe *mumia*, qui a été fait de *mum*, qui signifie *cire*. Saumaise le derive du mot *amomo*, signifiant une espece de parfum; quoique d'autres disent qu'en Arabe ce mot signifie un corps mort embaumé & aromatisé.

MOMIE, est enfin, selon quelques-uns, un corps de pendu dont on a ôté la cervelle & les entrailles, qu'on a seché au four, & trempé en poix noire ou autres drogues, que les Charlatans vendent pour bonne & vraye *mumie* d'Egypte. Voyez Ambroise Paré qui a fait un Traité curieux des *mumies*, qui en a montré l'abus, & fait voir qu'elles ne peuvent jamais servir de remede. Matthiole est de même avis après Serapion, qui croyent que ces corps sont seulement embaumez avec du *pissaphaltum*.

MOMIN. s. m. Sorte de fruit des Antilles qui est du même genre que le corosol, & presque semblable, excepté qu'il est un peu plus rond, & qu'il a l'écorce & le dedans jaune comme sa graine qui est plus large & plus plate. Il s'en faut pourtant beaucoup que ces fruits ne soient aussi bons que le corosol. Il y en a qui sont aussi gros que la tête d'un enfant, & d'autres comme un gros œuf d'oye. Ils croissent dans les lieux humides & parmi les roseaux. Les porcs, les crabes & les oiseaux s'en engraissent: c'est une nourriture qui rend excellente la chair de tous les animaux qui en vivent.

On trouve dans les mêmes Iles, une autre sorte de fruit que Du Tertre appelle *prunes de momins*, & Rochefort, *prunes de monbain*. Voiez MONBAIN.

MOMON. subst. masc. Defi d'un coup de dez, qu'on fait quand on est deguisé en masque. Il est deffendu de parler, quand on porte un *momon*. Quand on presente un *momon*, on ne donne point de revanche. Est-ce un *momon* que vous allez porter? MOL. Recevoir un *momon*. Perdre un *momon*. On dit, Couvrir un *momon*; pour dire, accepter le defi.

Nicot dit que ce mot vient de *mon*, *mon*, à cause que les masques, à qui il est deffendu de parler que par signes, disent entre leurs dents *mon mon*. Menage dit qu'il vient de *momus* le fou des Dieux, & avec assez d'apparence: & qu'on a dit en Latin *momaria*. Borel dit que le *momon* signifie proprement une pelotte que portoient en parade ceux qui faisoient les notables mascarades, comme si c'eût été un pacquet d'argent. D'autres derivent ce mot de *momar*, qui en Sicile signifie *fou*, à cause des habits & des postures extravagantes des masques. Perizonius pretend qu'il vient du Grec *mommò*, qui signifie un masque.

MOMUS. s. m. Dieu de la raillerie, selon la fiction des Poëtes, qui le faisoient fils du Sommeil & de la nuit. Ce Dieu ne s'occupoit qu'à controller les actions des Dieux & des hommes, qu'il reprenoit avec toute sorte de liberté; comme on le peut voir dans Lucien au Dialogue de Jupiter le Tragique.

Du Grec *mômos*, reprimande, raillerie.

MON.

MON. Pronom possessif de la premiere personne. *Mon* bien, *mon* honneur. Il fait au feminin *ma*. *Ma* mere, *ma* tante, *ma* sœur. Mais lorsqu'il est suivi immediatement d'une voyelle, on dit *mon*, au lieu de *ma*. *Mon* ame, *mon* esperance, *mon* unique ressource. C'est une irregularité de la langue Françoise, de joindre ainsi le masculin a un substantif feminin. Le plurier de *mon* & de *ma*, c'est *mes*. *Mes* amis, *mes* livres, *mes* amours, *mes* amitiez.

MON, est aussi une particule qu'on ajoûte en ces mots. C'est *mon*, Vraiment c'est *mon*. Il a laissé un sçavoir *mon*, un doute. C'est un sçavoir *mon*, une grande question. Cela est tout-à-fait bas & populaire. Dans ce mot de *c'est mon*, il faut sousentendre, *avis*, qu'on a retranché pour abreger; mais il se dit d'ordinaire ironiquement.

MONACAL, ALE. adj. Qui concerne le Moine. Une tonsure *monacale*, la clôture *monacale*, la vie *monacale*. La galanterie *monacale* a ses loix à part: elle ne souffre ni visites, ni assiduitez d'éclat. VILL.

Ou si plus seurement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trevoux, à ce beau Tribunal,
Où de nouveaux Midas un Senat monacal,
Tous les mois apuié de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa seance.
BOIL. *sur l'Equivoque.*

MONACALEMENT. adv. D'Une maniere monacale. Cet homme s'est mis en retraite depuis huit jours dans un Monastere, & il y vit *monacalement*, comme les autres Religieux. Prêcher *monacalement*.

MONACHISME. s. m. Nom collectif qui comprend tout l'état des Moines. Le *Monachisme* est bien plus étendu qu'autrefois; mais n'est pas si regulier. Il se dit plus ordinairement pour marquer une sorte de mepris. L'ACAD. Quelques-uns disent *monachat*. *Monachisme* est plus en usage.

MONACO. s. m. Monnoye d'Italie battuë aux armes du Prince de Mourgues ou Monaco, qui ne vaut que 54. sols.

MONARCHIE. s. f. Le Gouvernement d'un Etat par un seul Prince, ou un Grand Etat gouverné par un Monarque. La *Monarchie* est opposée à la Democratie. La *Monarchie* Françoise est fort puissante. La *Monarchie* de France, la plus ancienne & la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous Pharamond. Boss. Maintenir les droits, & la gloire de la *Monarchie*. MEZ. Les Espagnols du temps de Philippe II. aspiroient à la *Monarchie* universelle. Malherbe faisant allusion à la mauvaise situation des affaires de Philippe IV. Roi d'Espagne, disoit que s'il aspiroit encore à la *Monarchie* Universelle, il devoit prier Dieu de retarder le jour du Jugement. Les François aspirent à la *Monarchie* Universelle de l'esprit. OR. M. Les *Monarchies* des Assyriens, des Medes, ont été fameuses dans l'Antiquité. La maniere dont on arrange les trois premieres *Monarchies*, est visiblement fabuleuse. Boss. Les Assyriens ont fondé la premiere *Monarchie* après le deluge. S. Augustin ne comptoit que deux *Monarchies* universelles, celle de Babylone, & celle de Rome. Il n'est point necessaire de faire succeder les Medes, les Perses & les Grecs à toute la puissance des Assyriens, pour multiplier le nombre des *Monarchies*. C'étoit le même Empire, & les divers changemens qui y sont arrivez ne sont point des *Monarchies* differentes. De même l'Empire Romain a été gouverné par des Empereurs sortis de differentes nations, sans que cela ait formé une nouvelle *Monarchie*; le corps de l'Empire subsistoit toûjours. Ainsi Babylone, & Rome ont tenu successivement l'Empire du monde. LE P. THOMASSIN. Il y a des *Monarchies* absoluës, & d'autres dont la puissance est limitée, & bornée.

MONARCHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Monarchie. On a lông temps disputé quelle étoit la forme

me de gouvernement la plus parfaite, du *Monarchique*, de l'Aristocratique, ou du Democratique. Les François aiment l'état *Monarchique*. Le gouvernement *Monarchique* est le plus parfait, parce qu'il approche le plus du premier modele, qui est celui de Dieu dans le gouvernement de l'Univers. DAC. Le gouvernement de l'Eglise Romaine est un gouvernement *Monarchique*: le Pape est comme le Monarque. JU.

MONARCHOLATRE. f. m. Terme emprunté du Grec; pour dire un fauteur, ou un partisan du pouvoir absolu des Monarques.

MONARCHOMAQUE. f. m. Autre mot emprunté du Grec, pour signifier un homme qui est ennemi du pouvoir absolu des Monarques, & qui le combat.

Ces deux mots ont été emploiés par quelques Auteurs, dans des disputes sur la politique; mais ils ne sont pas universellement reçeus dans la langue.

MONARQUE. f. m. Celui qui a seul l'autorité souveraine & le pouvoir souverain dans un grand Etat. Dieu est par excellence le *Monarque* du ciel & de la terre: tous les autres *Monarques* ne sont rien devant lui. Le Pape Paul V. souffrit qu'on le qualifiât de *Monarque* invincible de la Republique Chretienne. HIST. DE L'INQ. Un grand *Monarque*, un Auguste *Monarque*. Etre issu des plus fameux *Monarques*. BOI. Le sceptre, & la couronne, sont les ornemens d'un *Monarque*. Il faut qu'un *Monarque* regne par la justice; autrement on le nomme tyran. Faire le *Monarque*, parler en Souverain.

Ce mot vient du Grec *monarchès*, faire, qui gouverne seul.

MONASTERE. f. m. Maison bâtie pour y loger des Religieux ou Religieuses, soit Abbaye, Prieuré, ou autre sorte de Couvent. *Monastere* d'hommes, *Monastere* de filles. Il ne se dit proprement que des maisons de Moines ou de Religieux Mendians, & de maisons de Religieuses. Les *Monasteres* devroient être des retraites pour se mettre à l'abri du luxe & de l'ambition. G G. Dans les *Monasteres* on ne montre que la loi, & jamais la loi & le motif. OE. M.

MONASTIQUE. adj. m. & f. Qui concerne les Moines. L'état *monastique*, la profession *monastique*, la vie *monastique*. La profession *monastique* est une mort civile, qui produit les mêmes effets que la mort naturelle. Elle prive celui qui entre dans l'état *monastique* de tous les droits de la societé, le retranche de sa famille, & le fait considerer comme mort au monde. Le Concile de Trente, & l'Ordonnance de Blois, ont fixé à 16. ans, la liberté de faire profession de la vie *monastique*. La retraite, le detachement du monde, & une occupation continuelle aux actes de pieté, sont les engagemens de la vie *monastique*. LE P. MAB. Le recueillement, & la penitence, sont le partage de l'état *monastique*. ID. S. Antoine est l'instituteur de la vie *monastique* dans le IV. siecle: comme S. Pacôme, qui vivoit dans le même temps, est l'instituteur de la vie cenobitique; c'est-à-dire, des communautez reglées. On vit en peu de tems les deserts d'Egypte peuplez de Solitaires qui embrassoient la vie *monastique*. S. Basile porta dans l'Orient le goût, & l'esprit de la vie *monastique*, & composa une regle, qui fut trouvée si sage qu'elle fut embrassée par la plupart des Moines d'Occident. Elle fut apportée en France par S. Maur. Vers le IX. siecle la discipline *monastique* étoit fort relâchée. S. Odon commença à la relever dans la maison de Clugny. Ce Monastere par le titre de sa fondation fut mis sous la protection du S. Siege, avec defense à toutes Puissances seculieres & ecclesiastiques, de troubler les Moines dans la possession de leurs biens, & dans l'élection de leur Abbé. Ils pretendirent par là être exempts de la Jurisdiction des Evêques, & ils étendirent ce privilege à tous les Monasteres qui dependoient de Clugny. C'est la premiere congregation de plusieurs maisons unies sous un seul chef immediatement soumis au Pape; pour ne faire qu'un *Ordre Religieux*. FLEURY.

MONBAIN, ou MONBIN. f. m. Grand arbre qui croît aux Antilles, & en plusieurs autres endroits de l'Amerique. Il est couvert d'une écorce ridée & cendrée, & a ses feuilles lisses, opposées deux à deux, longues de deux, de trois ou de quatre doigts, larges d'un doigt & demi, ou de deux doigts, pointuës, luisantes. Il pousse deux fois l'année quantité de petites fleurs blanches un peu jaunâtres, ramassées en gros bouquets. Elles sont suivies des fruits qui sont semblables en grosseur & en figure à nos prunes de St. Catherine, succulens, jaunes, d'un goût aigre, & un peu aromatique & doux, & de bonne odeur; on les apelle *prunes de Momins*, ou *prunes de Monbain*. Pison nomme cet arbre *Acaja* à cause de sa ressemblance à l'Acajou, & Mr. Ray, *prunus Brasiliensis fructu racemoso, ligno intus pro officulo*. Le bois du *Monbain* est leger comme le liege, au lieu duquel on peut s'en servir. Ses feuilles ont un goût acide & astringent; elles sont propres pour exciter l'appetit, & pour étancher la soif dans les fievres. Son fruit arrête le vomissement & le cours de ventre; on en fait du vin capable d'ennyvrer lorsqu'il est vieux. Ses sommitez sont bonnes pour éclaircir la vuë, & pour ôter les taches des yeux.

MONCAYAR. f. m. Serge, ou étoffe de laine croisée, & fort deliée, dont on fait des habits longs.

Ce nom nous est venu du Levant avec l'étoffe qui le porte. G. Postel l'appelle *mucajar*. HUET.

MONCEAU. f. m. Assemblage, amas de plusieurs choses ensemble & en un tas, en forme de petit mont. Voilà dans ce grenier plusieurs tas ou *monceaux* de blé de prix different. Il y a un grand *monceau* de pierres, d'ordures, en un tel endroit. *Monceau* d'argent. Il resta sur le champ de bataille des *monceaux* de corps morts, & des *monceaux* d'armes, pour en faire des trophées. Voilà des habits chifonnez qu'on a mis tout en un *monceau*.

Ce mot vient de *monticellus*. NICOT.

MONDAIN, AINE. f. m. & f. Qui suit les maximes, qui a l'air, qui court après les plaisirs du monde. Dieu se moque de la politique des *mondains*. Les *mondains* n'envisagent que de la tristesse, & de l'ennui dans la paisible tranquilité de la vie privée. On dit d'un homme sage & habille dans les affaires du monde, que c'est un sage *mondain*. L'ACAD.

Confirmer les mondains *dans leurs fausses maximes*. TET.

MONDAIN, AINE. est aussi adjectif. On ne sçait que trop combien l'austerité du jeûne est redoutable à la delicatesse des hommes *mondains*. FL. Cette devote a l'esprit trop *mondain*. Il faut quiter toutes les affections *mondaines* pour vivre selon l'Evangile. Les plaisirs *mondains*, les honneurs *mondains*, ne sont que vanité. *Mondain* est souvent opposé à *religieux*, à celui qui a quitté le monde.

MONDAIN, signifie aussi, Vain, glorieux, fastueux; qui aime le luxe. Cette femme est bien *mondaine*, bien vaine, bien superbe; elle a des habits trop *mondains*, trop riches, trop éclatans. Dieu n'a pas établi les Rois pour donner aux peuples le vain spectacle d'une grandeur, & d'une magnificence *mondaines*. FL. Un Predicateur Chretien doit éviter les manieres trop brillantes, & trop ingenieuses, qui ressentent l'éloquence *mondaine*. CL.

MONDAINEMENT. adv. D'une maniere mondaine. Les personnes devotes ne doivent point être vetuës *mondainement*. Vivre *mondainement*.

MONDANITE'. f. f. Vanité mondaine. Il faut imiter la Magdelaine dans sa penitence, après l'avoir suivie dans sa *mondanité*. Le mepris des *mondanitez*. On ne le dit qu'en stile de devotion.

MONDE. f. m. Assemblage de toutes les parties qui composent l'Univers. Dieu a créé le *monde* en six jours, & le gouverne par sa sage providence. On ne s'accorde pas

sur les années du *monde*. Les ans du *monde* jusqu'à l'Incarnation sont 3947. ans selon Scaliger. Les 70. comptent 1490. ans plus que le texte Hebreu. L'histoire profane ne fait point le *monde* plus ancien que Moïse. Jaq. On trouve dans toute l'ancienne histoire des marques & des vestiges de la nouveauté du *monde*. Boss. Dieu créa le *monde* en six jours, pour montrer qu'il n'agit point par une impetuosité aveugle. Id. Les Athées ne sçauroient obscurcir, ni effacer absolument l'impression d'une Divinité, que la vuë de ce grand *monde* forme en eux. Nic. C'est Ocellus Lucanus qui le premier a posé l'éternité du *monde*; & son opinion fut embrassée par Aristote, & devint très-generale, parce qu'elle parut la plus propre à terminer les differents de tant de sectes, qui disputoient pour sçavoir quelle étoit la cause premiere. Aristote posoit une matiere préexistente, & éternelle; d'où il concluoit l'éternité du *monde*: son argument consistoit à dire, qu'il est impossible qu'un agent éternel, ayant un sujet passif éternel, fût demeuré si long-temps sans action. Il trouvoit d'un côté que cette oisiveté & ce repos inutile, repugnoient à la perfection de l'intelligence qui a construit l'Univers. D'autre côté il ne pouvoit concevoir que le *monde* eût été formé de rien, ni qu'aucune chose eût pu être faite sans le concours d'une matiere préexistente. Or. M. Les Philosophes, ne pouvant concevoir une puissance qui pût tirer le *monde* du neant par un seul acte de volonté, ont été reduits à dire qu'il étoit de toute éternité. Id. Si le *monde* avoit été de tout temps, pourquoy ne voit-on rien au delà d'un certain nombre de siecles? Les arts se polissent encore, & se perfectionnent tous les jours: c'est que le *monde* est tout recent, & que ses commencemens ne sont pas fort éloignez. Id. Pourquoy Dieu n'a-t-il creé le *monde* qu'apres avoir existé lui-même pendant une éternité? Jaq. Epicure dechargeoit les Dieux du soin de regir le *monde*. Bay.

Monde, se dit aussi des systêmes particuliers de l'Univers que les Philosophes ont imaginez. Il y a trois systêmes fameux de la constitution du *monde*. Le premier est de Ptolomée, & de la plupart des anciens Philosophes; & a été retabli par Regiomontanus. Il supposoit la Terre immobile au centre de l'Univers. Au dessus de la Terre sont des cieux & des cercles excentriques que decrivent les Planetes autour de la Terre. Chaque ciel embrasse & enferme aussi celui qui lui est inferieur, & le ciel superieur embrasse tous les inferieurs. Au dessus de tous ces orbes il place le ciel des étoiles fixes, qui est le firmament: puis le premier mobile. Depuis Ptolomée les Astronomes qui ont suivi le même systême, pour rendre raison de certains mouvemens qu'ils ont observez dans les cours des étoiles fixes, inventerent un premier ciel cristallin pour expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un degré en 70. ans selon la suite des signes: ce qui cause la precession des équinoxes: & un second ciel cristallin, pour expliquer le mouvement de trepidation par lequel ils ont crû que la sphere celeste étoit portée, tantôt vers un pôle, & tantôt vers l'autre: ce qui cause une differente declinaison du Soleil. Ces mêmes Astronomes ont placé dans l'épaisseur du ciel de chaque Planete un cercle qu'ils appellent *excentrique*, parceque son centre n'est pas le même que celui de la Terre. Ce cercle excentrique portant la Planete, la fait voir tantôt plus proche, & tantôt plus éloignée de la Terre. Ils ont encore imaginé dans l'épaisseur du ciel de chaque Planete, excepté celui du Soleil, de petits cercles qu'ils appellent *épicycles*, qui ont leur centre sur la circonference de cet excentrique, pour expliquer les anomalies des Planetes, qui sont quelquefois directes, stationaires, ou retrogrades. Le second systême est celui de Copernic, qui a été celui d'Aristarque, de Platon, & de Pythagore. Cet Astronome rebuté du grand nombre de suppositions que fait Ptolomée, & de tant de cercles, & d'épicycles qu'on est obligé de feindre dans son systême, pour rendre raison des apparences celestes, a renouvellé une autre hypothese depuis 200. ans. Il suppose que la Terre tourne sur son axe en 24. heures, & qu'en une année elle decrit un cercle autour du Soleil. Par là il explique les phenomenes avec moins de suppositions que Ptolomée. Toutes les Planetes, excepté la Lune, tournent autour du Soleil, qui reste toûjours au centre du *monde*; & ce mouvement se fait sur des cercles qui ne sont pas concentriques au Soleil, & qui coupent l'Ecliptique en des points differens; excepté la Terre qui ne quitte jamais l'Ecliptique, & dont l'axe incliné de 23. degrez & demi est toûjours parallele à lui-même: ce qui fait la vicissitude des saisons, & l'inegalité des jours. Copernic donne à la Terre un troisiéme mouvement, par lequel son axe fait un cercle autour de lui-même d'Orient en Occident en plusieurs milliers d'années. Le troisiéme systême est celui de Tycho Brahé. Il a cru que d'un coté Ptolomée s'étoit trompé dans la disposition des Planetes, & que de l'autre il étoit absurde de donner du mouvement à la Terre. Ainsi il suppose avec Copernic que Saturne, Jupiter, Mars, Venus, & Mercure se meuvent autour du Soleil; & avec Ptolomée, que la Terre est immobile au centre du *monde*, & que les étoiles fixes tournent autour d'elle: ensorte qu'il n'y a que les étoiles, le Soleil & la Lune qui ayent la Terre pour centre de leur mouvement. Par cette supposition l'on se debarasse d'épicycles, d'excentriques, &c. on explique les phenomenes des astres avec plus de facilité, & on en calcule plus aisément les mouvemens. Il y a un quatriéme systême inventé par Martianus Capella. C'est un mélange de celui de Ptolomée, & de Tycho. On l'appelle *systême composé*, ou *commun*, parcequ'il est assez communément suivi. Il pose la Terre dans le centre du *monde*. Autour d'elle tournent la Lune, le Soleil, & les étoiles. Les trois Planetes superieures, Saturne, Jupiter, & Mars, font leurs revolutions autour de la Terre sur des excentriques, & emportent le centre de leur épicycle. Les deux Planetes inferieures Venus & Mercure, tournent autour du Soleil sur des cercles excentriques à la Terre. Le plus raisonnable de ces systêmes est celui de Copernic. Celui de Ptolomée est le plus évidemment faux à cause des phenomenes de Mercure, & de Venus. Car selon ce systême le ciel de Venus & celui de Mercure tournant autour de la Terre, elle se trouveroit souvent entre ces deux Planetes, & le Soleil, ce qui n'arive jamais. D'ailleurs, on n'appercevroit jamais ces deux Planetes au delà du Soleil par rapport à la Terre; & cependant c'est ce qui arrive très souvent.

Le *monde* se divise en *monde* superieur, & *monde* inferieur. Le *monde* superieur est le *monde* celeste; & le *monde* inferieur se dit de tout le globe de la terre, ou du *monde* sublunaire, qui comprend tous les élemens, & tous les corps mixtes. Dieu est venu au *monde*, c'est-à-dire, sur la terre. Il y a encore des parties du *monde* inconnuës. Les Indiens de la Virginie s'imaginent que le *monde* est plat & rond comme un tranchoir, & qu'ils sont au milieu. Plusieurs Voyageurs ont fait le tour du *monde*. Cet homme a couru le *monde*; est allé ju'qu'au bout du *monde*. La Mothe le Vayer parle d'un Anachorete qui se vantoit d'être allé jusqu'au bout du *monde*; il ajoûtoit, qu'il avoit été obligé de ployer les épaules, à cause de l'union du ciel & de la terre dans cette extremité. Le *monde* ne suffisoit pas à Alexandre, & il ne respiroit pas à son aise dans une enceinte si étroite. Bou.

Victorieux du monde, *il en demande un autre*. . .

Maître du monde *entier s'y trouvoit trop serré.* Boil.
En ce sens on appelle le *Nouveau Monde*, toute l'Amerique, qui n'a été découverte que dans ces derniers siecles, & qui est aussi grande que l'ancien *monde* que nous habitons. La *Mappemonde* contient la description Geographique des deux *mondes*. Dans le même sens on parle du *monde* de la Lune: c'est-à dire que la Lune est un globe solide, & habitée aussi bien que la terre. On dit aussi, le *monde* souterrain, en parlant de ce qui est enfermé dans la terre; sur quoi le Pere Kircher a fait un fort bel Ouvrage.

Monde, se dit aussi des lieux éloignez, & des climats differens. Quand on a passé la Ligne on se voit dans un autre *monde*; on voit de nouveaux astres, &c.

Monde, en termes de Blason, se dit d'une boule, ou representation du *monde*, que l'on fait porter en main à quelques Papes, & Empereurs, & sur leurs thiares, ou leurs couronnes. On en voit aussi dans quelques Ecus particuliers. Christophe Colomb portoit un *monde* pour cimier, par la concession de Ferdinand & Isabelle, à cause qu'il avoit découvert le nouveau *Monde*.

On appelle encore *monde*, un petit globe d'or que l'Empereur & quelques Rois portent à la ceremonie de leur couronnement, pour marque de l'autorité & de la puissance qu'ils ont dans ce *monde*.

Monde, se dit aussi de la vie presente, ou future; du Paradis, ou de l'Enfer. Ce malade est allé en l'autre *monde*; il est delivré des miseres de ce *monde*. Depuis que je suis au *monde*, c'est-à-dire, que je suis né. Les biens, les plaisirs de ce *monde* sont trompeurs. Il faut sans cesse penser à l'autre *monde*. Comme quelqu'un demandoit à Demonax ce qu'il croyoit de l'autre *monde*; Attends que j'y aye été, dit-il, pour t'en dire des nouvelles. Abl. On dit, le *monde* de Descartes; pour dire, le systême du *monde* que ce Philosophe a imaginé, ou expliqué. Le Voyage du *monde* de Descartes, est un joli livre du P. Daniel contre ce systême.

Monde, signifie encore, Les hommes en general; le genre humain. Jesus-Christ est le Sauveur du *monde*. Ceux qui veulent plaire à tout le *monde* ne plaisent d'ordinaire à personne. Oe. M. Chaque lecteur doit considerer qu'il n'est pas tout le *monde*, & qu'il n'est pas raisonnable que pour l'amour de lui, on ne compte pour rien ceux qui ne sont pas de son goût. Bat. On ne doit point s'aviser de regenter le *monde*. Mont. Louis XI. aprés s'être fait craindre de tout le *monde*, craignoit tout le *monde* aussi. Fl.

> *Sur quelque preference une estime se fonde,*
> *Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le* monde. Mol.
> *Le* monde *par vos soins ne se changera pas.* Id.

Monde, se dit aussi des domestiques, & de ceux qui sont engagez à la suite de quelcun. Ce pere de famille a bien du *monde* à sa suite, bien des domestiques. Ce General attend que tout son *monde* soit arrivé, qu'il ait assemblé tout son *monde*, pour faire quelque entreprise. Cela ne se dit que dans le stile familier. On ne l'employe point dans le stile noble. Vau. Corn. Son *monde*; pour dire, ses domestiques, se peut dire en conversation, & même en parlant d'un parti. On le peut encore mieux dire des conviez à un repas, & dire, tout son *monde* n'est pas arrivé. L'Acad.

Monde, se dit aussi en parlant des personnes particulieres, ou de plusieurs personnes assemblées. On ne peut parler à Monsieur; il y a du *monde* avec lui. Il vient bien du *monde* demander cet Avocat. Il est aussi fâcheux de vivre sans se confier à personne, qu'il est dangereux de se confier à trop de *monde*. Ab. de Mont. c'est-à-dire, à trop de personnes, à trop de gens. On dit dans le même sens; il y avoit bien du *monde* à la comedie, au bal. Il y a bien du *monde* à Pekin, à Paris. Il faut laisser dire le *monde*; c'est-à-dire, il faut laisser parler les gens.

Monde. Ce mot s'employe quelquefois pour, une grande quantité, un grand nombre. Il a un *monde* d'ennemis. On vit un *monde* de prodiges. Coeffeteau. Mais cette derniere expression n'est plus guere en usage, & Mrs. de l'Academie l'ont condamnée.

Monde, se dit aussi de la societé civile, de la maniere de vivre, du commerce que les personnes qui la composent ont entr'elles. Les gens qui hantent la Cour sont appellez les gens du *monde*, le beau *monde*; le *monde* poli. Le *grand monde*, ce sont les gens de qualité. Les gens de lettres sont appellez le *monde* sçavant. C'est un homme qui sçait son *monde*, qui a vu le *monde*, qui a beaucoup de *monde*, qui sçait bien vivre. C'est un homme qui voit le *monde*; qui est de toutes les compagnies. Il est bien ancré dans le *monde*; il s'y est mis en credit, en reputation. Il fait bonne figure dans le *monde*. Ceux qui cherchent à faire fortune, sont occupez d'un petit *monde* artificiel qu'ils sçavent fort bien. Le Ch. de M. Les gens d'esprit ont trop de repugnance pour les maximes du *monde*, pour s'en accommoder. Ab. de S. R. Le *monde* est une école où l'on apprend à faire usage de ce qu'on a lu dans les livres. Oe. M. Le *monde* est un livre, mais un livre qu'il faut lire en original. Il y a des gens qui n'ont appris que le *monde*, & qu'on reçoit agréablement par tout. Le Ch. de M. On s'éloigne d'ordinaire du *monde*, quand le *monde* commence lui-même à s'éloigner. Fl. Ce Provincial est un homme de l'autre *monde*, qui ne sçait pas les intrigues, qui ne connoît point la carte. Il ne faut pas être à charge au *monde*, quand nous ne pouvons plus lui donner que du degoût. St. Ev. On n'est plus du *monde* quand on commence à le bien connoître; ou du moins le voyage est bien avancé, avant que l'on sçache le meilleur chemin. Le Ch. de M. L'air du *monde* est un theatre où les hommes se joüent les uns les autres. Ab. de Mont. Il est bien difficile que les grands ne s'ennyvrent pas du *monde*. Ils plaisent au *monde*; & le *monde* leur plaît. Nic.

On dit, connoître bien *son monde*; c'est-à-dire, faire un juste discernement des personnes; ne se pas laisser tromper aux apparences, & aux grimaces si ordinaires dans le *monde*. On parle de vous dans le *monde*; c'est-à-dire dans les entretiens, dans les conversations. On dit; Le *monde* est fort malin, le *monde* est bien medisant; c'est-à-dire, Les hommes sont malins, medisans. On dit encore, Mettre un homme *au monde*, c'est-à-dire, le produire, le mettre en train de s'avancer; lui faire faire sa fortune.

Monde, est aussi un terme augmentatif des affirmations, ou negations. C'est le plus galant homme du *monde*. Je ne voudrois de cette maison pour rien du *monde*. Cet homme n'a rien au *monde* vaillant. Il n'y a rien au *monde* plus cher que l'honneur. Il a dit de vous tous les biens du *monde*. Cet homme est le plus civil du *monde*. Je vous entends le mieux du *monde*.

Monde, est aussi un terme hyperbolique. Paris est un petit *monde*. Le Palais Barberin est un *monde* de raretez & d'antiquitez. Misson. L'homme a été nommé un petit *monde*, ou microcosme. Il est allé loger au bout du *monde*; pour dire, bien loin. On veut avoir dix mille écus de cette terre; si on en donne la moitié, c'est tout le bout du *monde*.

Monde, se dit aussi des hommes vicieux, corrompus; & qui ont des sentimens contraires à la pureté chretienne. Dieu a donné la paix à ses Apôtres; mais non pas selon que le *monde* la donne. Les maximes du *monde* ne s'accordent point avec celles de l'Evangile. Ce n'est pas assez de bien vivre selon le *monde*.

> *Et malgré tout le bruit qu'excite autour de nous*

Le Demon, la Chair, & le Monde;
Parlez, Seigneur, parlez, je n'écoute que vous.
L'Ab. Tetu.

Monde, se dit aussi du siecle, & de la vie tumultueuse, & dissipée, par opposition à la vie religieuse, & à la retraite. Ce devot a quitté le *monde*, a renoncé au *monde*; on se lasse enfin du fracas & du tumulte du *monde*, A un certain âge on fait prudemment de se retirer du *monde*, de chercher la retraite. On se jette d'ordinaire dans des partis de devotion, pour se consoler de n'être plus propre pour les intrigues du *monde*. Fl. Après avoir eu la vanité de suivre le *monde*, on veut encore avoir la vanité de le quitter. Id. Quand on quitte le *monde* pour servir Dieu, il ne faut pas être irrité contre lui; les passions n'y doivent avoir nulle part. M Sc. Après avoir donné au *monde* son âge le plus plus florissant, & vêcu pour les autres, il faut vivre pour nous, & ramener à nous-mêmes toutes nos pensées. Mont. Si nous quittons Dieu pour le *monde*, on nous traite d'impies; & si nous quittons le *monde* pour Dieu, on nous traite d'imbecilles. St. Ev. Rien n'est si funeste à la pieté que le commerce, & la contagion du *monde*. Fl. Il est plus sûr de quitter le *monde* tout-d'un-coup, que de le vaincre tant de fois. Id.

Ma chere sœur, repond le Moine noir,
Un tel penser vient de l'Esprit immonde;
Dieu ne nous fit pour nos aises avoir
En ce bas lieu, comme les gens du monde. Rouss.

Monde, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui doit à Dieu & au *monde*; pour dire, qu'il est fort endetté. Maitre Gonin est mort, le *monde* n'est plus grué. On n'a pas toutes ses aises en ce *monde*. Les Moines disent, qu'ils n'ont que leur vie en ce *monde*. On dit aussi d'un châtré, que c'est la fin du *monde*. On dit, Ainsi va le *monde*, il faut laisser le *monde* comme il est. On dit que c'est le *monde* renversé, quand une chose se fait contre l'ordre & la raison; quand la femme commande. On dit aussi, Il y a d'aussi méchantes gens en ce *monde*, qu'en lieu où on puisse aller. On dit aussi à un homme, qui ne paroit pas instruit d'une chose que tout le *monde* sçait, De quel *monde* venez-vous? vous n'êtes pas de ce *monde*. On dit aussi, Depuis que le *monde* est *monde*; pour dire, de tout temps.

MONDE. adj. m. & f. Qui est pur & net. Il est oposé à *immonde*, mais il n'a presque point d'usage, à moins qu'on ne les employe tous deux ensemble, les opposant l'un à l'autre. Par la Loi des Juifs il y avoit des bêtes *mondes*, & d'autres immondes. Il leur étoit permis de sacrifier, & de manger les *mondes*, mais les immondes leur étoient deffenduës. Dieu ordonna à Noé de faire entrer dans l'Arche sept couples de chaque espece de bêtes *mondes*; mais des immondes seulement une couple.

MONDER. v. act. Nettoyer. On ne le dit gueres qu'en ces phrases: *monder* de la casse; pour dire, la faire passer par le tamis pour la prendre en bolus. *Monder* de l'orge; pour dire, le purger de cette petite peau qui en fait le son.

Mondé, ée. part. pass. & adj. De l'orge *mondé*, de la casse *mondée*. On dit, prendre de l'orge *mondé*; pour dire, avaller de l'eau dans laquelle on a fait bouillir de l'orge *mondé*.

MONDIFICATIF. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes ou onguens detersifs, qui par une tenuité de substance, accompagnée de siccité, nettoyent & purgent un ulcere de deux sortes d'excremens, dont l'un est la boue, & l'autre la sanie. Pour faire ces onguens on se sert de la gentiane, aristoloche, enula campana, &c.

MONDIFIER. v. act. Nettoyer. Il ne se dit gueres que des playes & des ulceres. Il faut bien *mondifier* les playes quand on les pense, en bien nettoyer le pus & l'ordure.

MONDIQUE. Voyez Pyrite.

MONDRAIN. MONDRIN. s. m. Terme de Marine. Petite montagne.

MONETAIRE. s. m. Les Auteurs qui ont écrit des monnoyes & des medailles appellent ainsi les Fabricateurs des anciennes monnoyes. Toutes les monnoyes des Romains, & des anciens François, particulierement sous la premiere race, portent le nom du *Monetaire* écrit tout du long, ou du moins marqué par ses premieres lettres. Mais sous la seconde race les *Monetaires* ne mirent plus leur nom sur leurs especes. Le Blanc. Les Triumvirs étoient autrefois des Officiers *Monetaires*, qui avoient le soin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité se voyent dans les empreintes des monnoyes. Les *Triumvirs monetaires* n'ont été établis qu'au tems de Cesar & d'Auguste. Sperling.

MONIAL, ale adj. Qui se dit en ces phrases. St. Pierre le *Monial*. Les *Moniales* d'un tel lieu. Les Monasteres des *Moniales* sont sujets à la visite des Evêques, quant à la cloture. Du Bois. Un Couvent de *Moniales*; pour dire, de Religieuses. On les nomme ainsi dans le Droit Canon.

Ce mot est formé par un retranchement de *sanctimonialis*. Men.

MONITION. s. f. Avertissement fait par autorité Ecclesiastique à un Clerc, de corriger ses mœurs qui portent scandale. Il faut que trois *monitions* ou avertissemens precedent la sentence, qui prive un Ecclesiastique de son Benefice.

Monition, signifie aussi la publication d'un monitoire. C'est pour la premiere, la seconde, la troisiéme *monition*.

MONITOIRE. s. m. & adj. Admonition, Sommation, Lettres qui s'obtiennent du Juge de l'Eglise, & qu'on publie au prône des Parroisses, pour admonêter, & obliger les Fideles de venir reveler ce qu'ils sçavent des faits qui y sont contenus, sous peine d'encourir les censures Ecclesiastiques, & même l'excommunication: c'est pour decouvrir les crimes cachez. Tous Juges, même les Ecclesiastiques, & ceux des Seigneurs, peuvent permettre d'obtenir & de publier des *monitoires*. *Ord. de 1670.* Les *monitoires* ne s'obtiennent qu'en vertu de permissions des Juges, quand on ne peut pas avoir preuve autrement des faits contenus dans une accusation. Ils ne doivent contenir precisément que les faits compris dans la sentence qui a permis de les obtenir, à peine de nullité. On publie les *monitoires* par trois Dimanches consecutifs aux prônes des Paroisses. On peut appeller comme d'abus de l'obtention des *monitoires*, quand ils sont accordez sur des matieres, sur lesquelles il n'est point permis d'informer par temoins, ni de les obliger à revelation. Par Edit de 1695. il est enjoint à tous Juges de ne permettre d'obtenir & de publier des *monitoires*, que pour des crimes graves, & pour scandale public. Il est enjoint aux Officiaux, à peine de saisie de leur temporel, d'accorder les *monitoires* que le Juge a permis d'obtenir. Les *monitoires* ne doivent nommer, ni designer personne, & se publient contre des quidams, *nomine dempto*; autrement il y a abus On oblige aussi les Curez ou leurs Vicaires, de publier des *monitoires* par saisie de leur temporel, & ils sont obligez d'envoyer les revelations qu'ils ont reçuës, au greffe de la Jurisdiction où le procez est pendant. Les arrêts ont deffendu les *monitoires* obtenus à Sainte Genevieve, quoyqu'ils soient fort redoutez en Bretagne: & par arrêt du Parlement de Paris en 1668. il fut dit que l'Abbé de Ste. Genevieve, quoiqu'il exerce une Jurisdiction Episcopale dans un certain territoire, ne pouvoit decerner des *monitoires* que dans les causes qui lui sont devoluës, ou dans celles qui lui sont renvoyées par Ordonnance d'un Juge

le-

seculier. La preuve par voye de *monitoire*, & de censures Ecclesiastiques, s'est d'abord pratiquée dans les Officialitez. Les Evêques, & les Officiaux en peuvent encore decerner dans les causes qui sont de leur competence, & les faire expedier, & publier. Les *monitoires* peuvent être accordez par les Evêques, leurs Grands-Vicaires, ou leurs Officiaux, ou par les Chapitres, pendant la vacance du Siege. Du Bois. Les Chapitres qui ont titre & possession, peuvent decerner des *monitoires*. Le Chapitre, *sede vacante*, quoiqu'il represente l'Evêque, ne peut exercer la jurisdiction, ni accorder des *monitoires*.

MONITORIAL, ALE. adj. Ne se dit gueres qu'en cette phrase : Lettres *monitoriales*.

MONNOYAGE. s. m. Action de faire de la monnoye, & le droit qu'on prend pour la façon sur la fonte de la monnoye. Le Prince prend le droit de Seigneuriage, & de *monnoyage*. En 1679. le Roi Louïs XIV. remit à ses Sujets le droit de *monnoyage*. Aucun des Rois de France avant lui, n'avoit fait fabriquer la monnoye à ses depens. Il y avoit autrefois un droit de *monnoyage* qu'on payoit au Duc de Normandie de trois ans en trois ans, de douze deniers pour chaque feu, afinqu'il ne changeât point la monnoye courante. Ce droit est aboli. On appelle aussi en termes de Monnoyeurs, Denier de *monnoyage*, une simple espece de quelque valeur, de quelque poids, ou matiere que ce soit. Le sol de *monnoyage* en vaut douze especes ; & la livre de *monnoyage* vaut vingt sols de ces especes, c'est-à-dire, 240. deniers, ou especes.

MONNOYAGE, signifie aussi l'action de marquer les flaons de l'empreinte qu'ils doivent avoir, soit par le moyen du marteau, ou du moulin & balancier ; après quoy ces flaons sont appellez *especes de monnoye*, ou *deniers du monnoyage*. La fabrique du *monnoyage* au marteau a été entierement supprimée en l'année 1645. & celle du moulin établie par tout.

MONNOYE. s. f. Matiere, ou piece de metal, marquée au coin, & aux armes d'un Prince, ou d'un Etat, qui lui donnent cours, & autorité pour servir de prix commun aux choses d'inégale valeur, pour faciliter la commodité du commerce. Le droit de battre *monnoye* est attaché à la Souveraineté. Ou si d'autres que des Souverains en joüissent, c'est par concession speciale des Souverains. Le Jurisconsulte Paulus *ff. de contr. empt.* definit la *monnoye*, une matiere marquée d'un coin public, dont l'usage & la valeur viennent plutôt de sa marque que de sa substance. Du temps des Rois de Rome l'on nesçavoit encore ce que c'est que de battre de la *monnoye* de metal, sur tout en or, & en argent. On ne commença à y faire de la *monnoye* d'argent que 484. ans, & de la *monnoye* d'or que 546. ans après la fondation de Rome. Ce qu'on appelle aujourd'hui medaille étoit leur *monnoye*. Cesar est le premier dont la tête fut gravée sur les *monnoyes* par l'ordonnance du Senat. M. le Blanc a fait un *Traité Historique des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present*. Il a rassemblé toutes les *monnoyes* qui ont été battuës en France pendant la durée de la Monarchie, & a montré la suite de ses Rois par celles des *monnoyes* frapées sous chacun d'eux. On a ramassé en France des *monnoyes* qui justifient depuis 1200. ans la suite non interrompuë des trois Races, & la succession des Rois : ce que n'ont point les autres Monarchies. BIZOT. En Amerique les amandes de cacao servent de menuë *monnoye*. Aux Maldives, & dans toute l'Inde, on se sert de petites coquilles pour le même effet, & on en charge des vaisseaux entiers. F. PYRARD. Après la prise du Roi Jean on fut obligé de faire courir dans le Royaume de la *monnoye* de cuir.

Avant l'invention de la *monnoye* on se servoit de troc, & d'échange. L'inegalité du prix des denrées a fait voir l'utilité de la *monnoye* pour faire des achats. Il y a des *monnoyes* d'or, d'argent, de cuivre, de billon, &c. Les *monnoyes* ont leur valeur suivant le titre, carat, ou des nier des metaux dont on les fabrique, & suivant le prix pour lequel il plaît au Prince qui les fait battre qu'elles ayent cours. Les Notaires sont obligez de faire mention en quelle *monnoye*, en quelles especes ont été faits les payemens qu'ils attestent. On décrie souvent les *monnoyes* étrangeres. On appelle *belle monnoye*, celle qui est de poids, & qui a cours facilement, comme les Louïs d'or, &c. On appelle l'argent, *monnoye blanche*. On a souvent changé la valeur & les poids des *monnoyes* vers la fin du regne de Louïs XIV. & au commencement de celui de Louïs XV. Voyez LOUÏS & LIVRE.

Ce mot est derivé de *moneta*, qu'Antonius Thesaurus, Senateur de Savoye, derive *à monendo*, disant que la marque du Prince avertit, qu'il n'y a point eu de fraude en la fabrication de la piece de metal qu'il fait passer pour *monnoye*, comme on le voit dans un Traité qu'il a fait de la diversité & du changement des *monnoyes*. Cette étymologie, quoyqu'assez éloignée, est autorisée par Papias. M. Bouteroüe a écrit des *monnoyes* de France. Il en avoit promis 4. vol. in folio. Marquardus Freherus a écrit des *monnoyes* anciennes. Nicolas Oresmius, Evêque de Lizieux Precepteur du Roi Charles V. a traité du pouvoir de battre & de changer les *monnoyes*. M. Boizard a fait une espece de Glossaire de tous les termes de l'Art pour battre la *monnoye*. Willebrodus Snellius, Wolfgang Sarot, Ezechiel Spanheim, du Moulin, Budée, Agricola, Covarruvias, ont aussi écrit des *monnoyes*.

On n'a gueres de connoissance de la valeur des *monnoyes* devant Philippe le Bel vers l'an 1300. parceque auparavant on n'avoit pas le soin de les décrire dans les Regîtres de la Cour des *Monnoyes*. On en voit les noms, les poids, les marques & la valeur tirez de ces Regîtres, décrits amplement par Monsieur du Cange, sur le mot *moneta*. Monet sur ce mot a fait un ample Recueil des anciennes *monnoyes* Grecques, Latines, & Italiques qu'il a comparées les unes aux autres.

Il y a deux sortes de *monnoyes*, l'une réelle, comme sont toutes les especes qui ont cours ; l'autre imaginaire & de compte, inventée pour la facilité du commerce, ou de la supputation ; c'est un nom collectif qui comprend sous soi un certain nombre de *monnoyes* réelles : comme en France les livres, ou les francs ; en Angleterre les livres sterlines, en Hollande les livres de gros, & en Allemagne les florins. La livre numeraire ne change point, & depuis le temps de Charlemagne que l'on s'en sert en France, elle a toûjours valu 20. sols, & le sol douze deniers.

Du temps de Saturne, & de Janus, il n'y avoit que des *monnoyes* de cuivre, d'où sont venuës ces phrases Latines, *as alienum* ; pour dire, une dette ; & cette formule, *per as & libram*, parcequ'on ne les donnoit qu'au poids ; & le mot d'*ærarium*, qui signifioit Tresor public, où il n'y avoit que de l'airain. Numa établit un corps & compagnie de Batteurs d'airain, qui s'appelloient *Ærarii*, qui étoient les Monnoyeurs de ce temps-là. On a fabriqué en nos jours de la *monnoye* d'airain en Suede, qui pesoit plus de 30. de nos livres, poids de marc. On tient que Janus fut le premier qui fit marquer une *monnoye* d'airain. On en voyoit l'empreinte sur plusieurs *monnoyes* de Grece, de Sicile & d'Italie, comme témoigne Athenée ; quoyque Pline dise que l'usage des *monnoyes* ne fut introduit à Rome qu'après la defaite de Pyrrhus. Cependant Josephe semble attribuer l'invention des *monnoyes* à Caïn, parcequ'il le fait inventeur des mesures & des poids ; la *monnoye* étoit comprise, sous le nom de poids. L'Ecriture Sainte n'en fait mention que vers l'an du monde 2110. en parlant des mille pieces d'argent données par Abimelech à Sara ; des 400.

sicles d'argent qu'Abraham donna au poids aux enfans d'Ephron; & des cent agneaux, c'est-à-dire, des cent pieces de *monnoye* d'argent marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hemor. La premiere marque des *monnoyes* étoit composée de points: & parce qu'au temps qu'on ne faisoit que des échanges, les plus grandes richesses consistoient en bestiaux, on fit imprimer leur figure, ou celles de leur tête, sur les premieres *monnoyes* qui furent fabriquées; & Cassiodore remarque que les Latins appellerent *pecunia*, la *monnoye*, du mot de *pecus*, qui signifie toute sorte de bétail, & que c'étoit un nom qu'ils avoient emprunté des Gaulois, qui se servoient de *monnoye* de cuir. Depuis on a marqué les *monnoyes* des têtes & des armes des Princes, ou de quelques marques qui montroient les origines des Etats. Quand les Romains commencerent à fabriquer de la *monnoye* d'or l'an 546. de Rome, ce furent des especes de 38. à la livre du poids, ou de 159. de nos grains; ce qui approchoit de deux drachmes & demie; elles furent nommées *aurei*, & valoient environ 14. livres, *monnoye* de France. Ni l'or, ni l'argent ne sont point monnoyez à la Chine: ils coupent ces metaux par morceaux informes, dont ils payent les autres marchandises, & il faut pour cela qu'ils ayent toujours le trebuchet, & la pierre de touche à la main. LA LOUBERE. Il y a à Goa certains changeurs qui sont des Indiens Chretiens, qu'on nomme *Xaraffes*, qui sont si bons connoisseurs, qu'en maniant une *monnoye* de quelque metal qu'elle soit, ils ne manquent pas de dire juste si elle est bonne ou fausse. VOY. DE CARRDEN.

MONNOYE, est aussi le lieu où se fabrique la monnoye. Porter de l'argent à la *Monnoye*. Il y avoit une *Monnoye* dans le Palais, où le Roi faisoit sa principale residence. Il y a 27. *Monnoyes* en France, c'est-à-dire, 27. Villes où on bat la *monnoye*, qui ont chacune pour marque quelque lettre de l'Alphabet. Paris a l'*A*, Roüen le *B*. Saint Lo *C*. Lyon *D*. Tours *E*. Angers *F*. Poitiers *G*. La Rochelle *H*. Limoges *I*. Bourdeaux *K*. Bayonne *L*. Tholose *M*. Montpelier *N*. Riom *O*. Dijon *P*. Narbonne *Q*. Villeneuve lès Avignon *R*. Reims *S*. Nantes *T*. Amiens *V*. Aix *X*. Bourges *Y*. Grenoble *Z*. Rennes 9. Arras *AR*. Lille en Flandres *L* couronnée. Troyes *S* couronnée. La *Monnoye* de Troyes avoit l'*S*. pour marque jusqu'en 1679. qu'elle fut transferée à Reims; mais ayant été retablie en 1690, il a été ordonné que les especes qui y seroient fabriquées, seroient marquées d'une *S* couronnée pour different de ville; comme celles de Lille sont marquées d'une *L* couronnée, depuis que la *monnoye* y a été établie en 1685. BOIZARD, *Traité des monnoyes*. Les Maîtres, les Tailleurs, Essayeurs, Fondeurs, Gardes, Contregardes, & Controlleurs, sont les Officiers de la *Monnoye*. On battoit la monnoye à Rome dans le Temple de Junon, ou de quelqu'autre Divinité.

On a appellé autrefois en France la *monnoye forte*, ou *monnoye parisis*, celle qui étoit plus forte en titre, que celle qu'on appelloit *tournois*; les 4. sols *parisis* valoient 5. sols *tournois*: ce qui fait que les rentes contenuës dans de vieux titres, sont stipulées payables en *monnoye forte*, qui a été reglée de tout temps à un quart plus que la *monnoye* commune. La *monnoye forte* étoit appellée alors *monnoye Royale*, pour la distinguer de la *monnoye de billon*, que les Archevêques & principaux Barons avoient alors droit de battre dans leurs terres, qu'on appelloit *noire*; au lieu qu'il n'y avoit que le Roi qui en pût faire battre d'or & d'argent, à plus haut prix que d'un denier: & parceque c'étoit à Tours qu'on faisoit battre la plus grande quantité de cette menuë *monnoye*, elle fut appellée *Tournoise*; au lieu qu'on appelloit la Royale, *Parisis*, celle qui étoit plus forte d'un quart. On a appellé aussi la *monnoye forte*, celle qui étoit la plus pure, & où il y avoit moins d'alliage d'autres metaux. Il y a un Regître dans la Chambre des Comptes, où sont decrites les *monnoyes* des Barons & Prelats du Royaume, qui se disoient avoir droit de faire battre *monnoye*. Il est de l'an 1315. Mr. du Cange l'a decrit dans son Glossaire.

On trouve encore des *monnoyes* & des medailles qui sont creuses comme une sauciere, ou une petite tasse, que les anciens nommoient *caucum*. Chez les curieux on les appelle des *pieces de Sainte Helene*. Scaliger dit en avoir vu plusieurs, non seulement du temps de Justinien, mais même du temps du Paganisme.

LA COUR DES MONNOYES, est une Cour souveraine qui juge en dernier ressort, tant au civil qu'au criminel, du fait des *monnoyes* par tout le Royaume. Dans les Ceremonies elle marche immediatement après la Cour des Aides. Les Regîtres de *la Cour des Monnoyes* ne commencent que sous le regne de Philippe le Bel. Autrefois il n'y avoit que trois Generaux Maîtres des *monnoyes*, établis sur le modele des Triumvirs monetaires de Rome; & ils étoient Officiers Commensaux du Roi, parceque la *monnoye* se fabriquoit dans son Palais. En 1339. ces trois Generaux furent unis, & incorporez avec trois Maitres des Comptes, & trois Tresoriers Generaux, & furent établis au Palais dans le Bureau de la Chambre des Comptes; en 1358. & 1359. ils en furent demembrez, & furent érigez en Chambre Souveraine, avec cinq nouveaux Generaux qu'on créa alors. François I. en 1522. augmenta leur nombre jusques à onze: il y a maintenant trente-six Conseillers, & neuf Presidens, servans par semestre; deux Avocats Generaux, & un Procureur General. En 1551. elle fut mise par Henri II. au nombre des Cours souveraines, avec le pouvoir de juger au criminel, qu'elle n'avoit point auparavant, & on lui donna son rang immediatement après la Cour des Aides. Cette Cour connoît seule, & sans appel, des *monnoyes*, metaux, mines, & poids, comme aussi de la fabrique, du titre, du cours, du prix & de la police des monnoyes. On y garde les poids des monnoyes, sur lesquels ceux des autres villes sont étalonnez. Elle a jurisdiction non seulement sur les Officiers & Ouvriers des *monnoyes*, mais encore sur les Changeurs, Affineurs, Departeurs, Batteurs d'or & d'argent, Mineurs, Cueilleurs d'or, de pailloles, Orfevres, Joüailliers, Lapidaires, Graveurs, Fondeurs, & Mouleurs en sable, Balanciers, Distillateurs, Chymistes, Horlogers, Marchands vendans or & argent, & Artisans travaillans en *monnoye* & metaux. Elle reçoit aussi l'appel des jugemens de toutes les Cours, Chambres & Hotels des *Monnoyes* de France, & autres Juges dependans d'elle.

PREVÔT GENERAL DES MONNOYES, & Marechaussées de France. C'est un Officier qui fait la recherche, & la poursuite des delinquans. Il a seance à la *Cour des Monnoyes* après le dernier Conseiller, lorsqu'il apporte des procès criminels à juger, après qu'il les a instruits. Il a sous lui plusieurs Lieutenans & Exempts; un Assesseur, un Greffier, & 40. Archers.

HOTEL ET CHAMBRE DES MONNOYES. Jurisdiction établie en diverses Provinces du Royaume, pour connoitre de ce qui concerne le fait des monnoyes. Il y a appel des *Chambres des monnoyes* à la Cour des monnoyes. Le Roi en 1686. établit à Lille un *Hotel & Cour des Monnoyes* pour les Pays conquis.

Crime de *fausse monnoye*. C'est une espece de fausseté que l'on punit d'autant plus rigoureusement, qu'elle offense la majesté du Prince. Par les loix du Code, & du Digeste, ce crime est declaré capital. Non seulement ceux qui fabriquent la *fausse monnoye*, sont coupables de ce crime, mais encore ceux qui alterent, & qui rognent la bonne, ou qui exposent, & debitent la *fausse monnoye*.

Ce

Ce crime emporte la confiscation des biens, même dans les Provinces où la confiscation n'a point lieu, comme étant une espece de crime de leze-Majesté. Il est au nombre des cas Royaux dont la connoissance appartient aux Baillifs, Senechaux & Juges Presidiaux, privativement aux autres Juges Royaux,& à ceux des Seigneurs. Les Prevôts n'en peuvent connoitre, qu'en cas qu'il ait été commis hors du lieu de leur residence. La Cour des *Monnoyes* en peut connoitre souverainement, & par concurrence, & par prevention avec les Prevôts, en y appellant sept ou huit Conseillers des Cours Souveraines, ou Presidiaux. Il y a quatre sortes de crimes de *fausse monnoye*: le premier, quand elle est fabriquée sans la permission du Souverain, quoyqu'elle soit de bon alloi, & de juste poids. Le second, quand la matiere, & le poids sont faux. Le troisiéme, quand on falsifie l'image du Prince, ou l'inscription. Le quatriéme, quand ceux qui fabriquent la *monnoye* par ordre du Prince, la font ou plus foible, ou plus legere qu'elle ne doit être.

MONNOYE, se dit aussi par opposition aux grosses pieces d'or, ou d'argent. Les sols, les doubles, les deniers, les liards,les carolus,sont de la menuë *monnoye*. Changez-moi ce quadruple, donnez-m'en la *monnoye*. Je n'ai point de *monnoye*.

Il y a des *monnoyes* qui sont frapées au marteau, & d'autres au balancier, dont l'invention est moderne. Les instrumens servans à sa fabrication sont l'enclume, la pile, le trousseau, la pince, le balancier, les quarrez, &c. Le point secret d'une *monnoye* est la marque du Graveur, ou du Fermier d'une *monnoye*. On trouve toutes ces choses amplement expliquées dans le Traité de *Boizard* sur les *monnoyes*. La plus prompte, & la plus belle fabrique des *monnoyes*,se fait au moulin. Voyez MOULIN, & BALANCIER.

On trouve dans les Livres les noms de plusieurs especes de *monnoye*, dont quelques-uns sont à present inconnus, comme *sterlins*, *florins*, *francs à pied*, *francs à cheval*, *longuetus*, *gros-blancs*, *monnoye noire* non blanchie d'argent, *besans*, *saluts*, *royaux*, *nobles*, *écus*, *angelots*, *ducats*, *chevalets*, *moutons*, *maravedis*, *rides*, *lyons*, *philippus*, *carolus*, *imperiales*, *mailles*, *testons*, *coquins*, *marquets*, *sultanins*, *patars*, *brelinques*, *reales dolas*, *penes vaches de Foix*, *alphonsins*, *liards*, *florettes*, *doubles*, *niquets*, *quadrins*, *angevins*, *jules*, *bayoques*, *papignoles*, *virlans*, *douzains*, *trezains*, *obolas*, *ardits jacques*, &c.

Selden a fait un livre où l'on voit le rapport des *monnoyes* Grecques, & Romaines, avec le poids & la valeur de celles qui sont maintenant en usage, & la liste des Auteurs qui ont écrit des poids, des mesures, des *monnoyes*, & des anciennes medailles.

MONNOYE, se dit figurément d'une chose équivalente, & de même nature. Cet homme m'avoit donné une bourde, je l'ai payé en même *monnoye*, je lui en ai donné une autre.

Lors qu'un homme vous vient embrasser avec joye,
Il faut bien le payer de la même monnoye. MOL.

MONNOYE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a payé en *monnoye* de singe, c'est-à-dire, en gambades. On disoit aussi au Palais, *Monnoye de Basoche*, en parlant d'une chose vile qu'on donnoit au lieu d'argent. On dit qu'un homme est decrié comme la vieille *monnoye*; pour dire, qu'il est perdu de reputation. On dit aussi, qu'il n'a point de *monnoye* faute de grosses pieces, quand il prend ce pretexte pour éviter quelque menuë depense. On dit aussi, qu'on feroit de la fausse *monnoye* pour quelqu'un; pour dire, qu'on est entierement attaché à ses interêts. On dit encore, *monnoye* fait tout. On dit qu'un homme a bien de la *monnoye*; pour dire, qu'il a beaucoup d'argent.

MONNOYER. verb. act. Faire de la monnoye. On a *monnoyé* une grande quantité d'argent en cette Monnoye. Cette piece est *monnoyée* au marteau; celle-là au balancier.

MONNOYER, s'est dit plus particulierement, quand on fabriquoit la monnoye au marteau, pour signifier simplement, la marquer de l'empreinte qu'elle devoit avoir; ce qui étoit la dixiéme & derniere façon qu'on lui donnoit,en mettant le flaon entre la pile & le trousseau, & en frapant dessus. *Monnoyer* les matieres par la voye du marteau. BOUTEROÜE.

MONNOYÉ, ÉE. part. Cet homme est fort riche en argent *monnoyé*, & non *monnoyé*.

MONNOYER, ou MONNOYEUR. s. m. Quoique l'Ordonnance dise *monnoyer*, il n'y a pourtant que *monnoyeur* qui soit en usage; & l'Academie ne dit que *monnoyeur*. C'est l'ouvrier qui travaille à la fabrique de la monnoye. Il ne se dit proprement que de celui qui marque & frappe la monnoye. Ceux qui lui donnent les autres façons, s'appellent simplement *Ouvriers*. A Rome les *monnoyeurs* mettoient leur nom sur la monnoye. Aujourd'hui on n'y met qu'une letre de l'Alphabet,pour marquer la ville où elle a été battuë, comme on a marqué à MONNOYE.

On appelle *faux monnoyeur*, celui qui fait de la fausse monnoye, qui la rogne, qui l'altere, ou qui la debite. C'est un crime capital qu'on met au rang de ceux de leze-Majesté. On punissoit autrefois en France les *faux monnoyeurs* du feu: la Coutume de Loudun porte, Qui fait ou forge fausse monnoye, doit être traîné, bouilli, & pendu. En la Coutume de Bretagne, Art. 589. *Les faux Monnoyeurs* seront bouillis, puis pendus.

MONNOYERIE. subst. fem. C'est le lieu particulier d'une monnoye, où on la marque de l'empreinte qu'elle doit avoir. Dans les Hôtels des Monnoyes il y a fonderie, essayerie, *monnoyerie*, &c.

MONNOYEUR. Voyez MONOYER.

MONOCEROS. s. m. Terme commun à plusieurs sortes d'animaux qui n'ont qu'une corne. Il y a des poissons, des oiseaux, & même des reptiles, à qui le nom de *monoceros* appartient. On le donne particulierement à la *licorne*. Voyez LICORNE.

Ce mot est Grec & vient de *mónos*, *seul*, & de *kéras*, *corne*, comme qui diroit, Animal à une seule corne. Mr. Sachs, Medecin de Hambourg, a imprimé en 1676. un livre de la *Monocerologie*. Voyez LICORNE.

MONOCHORDE. s. m. Est un instrument pour éprouver la varieté & la proportion des sons de Musique. Il est composé d'une regle divisée & subdivisée en plusieurs parties, sur laquelle il y a une corde de boyau mediocrement tenduë sur deux chevalets par ses extremitez, au milieu desquels il y a un chevalet mobile, par le moyen duquel en l'appliquant aux differentes divisions de la ligne, on trouve que les sons sont entre eux en même proportion,que le font les divisions de la ligne couppée par le chevalet. On l'appelle aussi *regle harmonique* ou *canonique*, parcequ'elle sert à mesurer le grave & l'aigu des sons. On fait aussi des *monochordes* qui ont 48. chevalets immobiles, mais qui peuvent être suppléez par le seul chevalet mobile, en le promenant sous une nouvelle corde qu'on met au milieu, qui represente toûjours le son entier & à vuide, contre toutes les divisions qui sont sur les autres chevalets. Ptolomée examinoit ses intervalles harmoniques avec le *monochorde*. On tient que Pythagore a été l'inventeur du *monochorde*. Ce mot est Grec, & vient de *mónos*, seul, & *chordè*, corde.

MONOCHORDE, est aussi un instrument de Musique qui n'a qu'une seule corde, tel qu'est la trompette marine. Mais quoiqu'en effet il soit *monochorde*, neanmoins dans l'usage ordinaire on ne lui donne point ce nom.

MONOCULE. s. f. On apelle ainsi un verre convexe en-

enchaſſé dans un cercle de corne ou d'écaille, & dont on ſe ſert pour lire, au lieu de lunettes. On l'apelle *monocule*, du mot Latin *monoculus*, qui n'a qu'un œil, à cauſe que la *monocule* n'a qu'un verre, au lieu de deux qu'ont les lunettes. On en a de differentes ſortes, ſelon les differens degrez de foibleſſe de vuë des perſonnes qui s'en ſervent : & beaucoup de gens portent des *monocules* en poche, aimant mieux s'en ſervir que de lunettes, ſurtout en compagnie. On l'apelle autrement LENTILLE & LOUPPE.

MONOCULISTE. ſ.m. Pour borgne, qui n'a qu'un œil.

Lorſqu'on voit les Monoculiſtes
Venir par differentes piſtes. SCAR.

MONOGAMIE. ſ. f. Terme emprunté du Grec ; pour ſignifier l'union conjugale d'un homme avec une ſeule femme. Il eſt oppoſé à *Bigamie*, & à *Polygamie*. Voyez ces mots.

MONOGRAMME. ſ. m. Chiffre, ou caractere composé d'une, ou de pluſieurs lettres entrelaſſées, qui étoit autrefois une abbreviation de nom, & ſervoit de ſigne, de ſceau, & d'armoiries. Dans le bas Empire il eſt ordinaire de trouver M. J. K. qui ſont les *monogrammes* de *Maria*, de *Jeſus*, & de *Konſtantin*. Il y a pluſieurs *monogrammes* des Papes, rapportez par le Pere Meneſtrier, qu'il a tirez de pluſieurs Egliſes, tombeaux, & autres anciens monumens où ils ſont gravez. Il y en a auſſi pluſieurs dans Monſieur du Cange, qui a fait des tables de ceux des Papes, des Empereurs, & des Rois de France. L'uſage des *monogrammes* eſt ancien, comme on voit dans Plutarque. La ſignature avec des *monogrammes* étoit particulierement en uſage au VII. Siecle. Le Labarum étoit marqué du *monogramme* de JESUS-CHRIST. C'étoit le X & le P des Grecs en cette maniere ☧. Voyez LABARUM. Il y a eu auſſi des *monogrammes* des Rois, dont on marquoit les monnoyes, ſur tout du temps de Charles le Chauve. Sous la 2. race, au lieu de la tête des Rois, on commença à mettre le *monogramme* de leur nom ſur la monnoye. LE BLANC. Le P. Sirmond a cru que Charles le Chauve a été le premier, qui ait ordonné qu'on mit ſon *monogramme* ſur les monnoyes. Il ſe trompe : on trouve le *monogramme* de Charlemagne ſur les monnoyes de ce Prince. Il s'en ſervoit auſſi dans ſes ſignatures, comme pluſieurs titres de ce temps-là le juſtifient : & on commença alors à ſe ſervir plus frequemment du *monogramme* en France. Eginard en allegue pour raiſon, que Charlemagne ne ſçavoit pas écrire, & qu'ayant tenté en vain de l'apprendre dans un âge avancé, il ſe reduiſit à ſe ſervir pour la ſignature du *monogramme*, qui étoit plus aiſé à former. ID. Les Rois de la 1. race ſe ſont rarement ſervis de *monogrammes*. C'eſt Charlemagne qui le premier s'eſt ſervi de cette ſorte de ſouſcription, & cet uſage n'a point paſſé S. Louis. LE P. MAB. Le Pape Leon IX. eſt le premier entre les Papes qui s'en ſoit ſervi. ID. Les Anciens uſoient de *monogrammes* pour ſervir de notes, & d'abbreviations dans les inſcriptions, pour l'intelligence deſquels on a des Traitez de Valerius Probus, de Pierre Diacre, & autres.

MONOLOGUE. ſ. m. Scene dramatique, où un Acteur parle tout ſeul, ſoit pour expliquer aux ſpectateurs une partie de l'hiſtoire ſur laquelle la *piece* eſt fondée ; ſoit pour faire voir les diverſes paſſions dont ſon ame eſt agitée. C'étoit le goût d'autrefois que les *monologues* longs & frequens. BAIL. Les *monologues* ſont très difficiles à bien menager, & il y en a peu qui reüſſiſſent.

Ce mot vient du Grec *mònos*, ſeul, & *lògos*, diſcours.

MONOMACHIE. ſ. f. Duel, combat ſingulier d'homme à homme. La *monomachie* a été autrefois permiſe & ſoufferte en Juſtice pour avoir preuve des crimes. Yves de Chartres écrit à l'Archidiacre de Paris, de ne permettre point le duel ou *monomachie*, pour une cauſe pecuniaire. La *monomachie* eſt maintenant deffenduë en toutes ſortes de cas, par les loix canoniques & civiles. Alciat a fait un Traité de la *monomachie*.

Ce mot eſt Grec ; de *mònos*, ſeul, & de *machée*, combat.

MONOME. ſ. m. Terme d'Algebre. Grandeur qui n'a qu'un ſeul nom : comme *ab*, *aab*, *aaabb*. Le *monome* peut être rationel, ou irrationel.

MONOPETALE. adj. & ſ. f. Terme de Botanique, qui ſe dit des fleurs compoſées, ou qui ont pour envelope des petales qui ne ſont que d'une piece.

MONOPHYSITES. ſ. m. Heretiques ainſi nommez, parcequ'ils n'admettoient qu'une nature en Jeſus-Chriſt. Ils étoient diſciples de Pierre le Foulon & de Severe. Jaques de Zanzale, Syrien, releva cette Secte, & ils furent appellez de ſon nom Jacobites. La Secte des *Monophyſites* eſt encore aujourd'hui fort repanduë dans l'Egypte, l'Abyſſinie, la Syrie, & tout l'Orient, & comprend les Armeniens, les Cophtes, & les Abyſſins.

Ce mot eſt Grec ; de *mònos*, ſeul, & de *phuſis*, nature.

MONOPOLE. ſ. m. Trafic illicite & odieux, qui ſe fait par celui qui ſe rend tout ſeul le maître d'une marchandiſe, enſorte que tous ceux qui en ont beſoin, ſont obligez neceſſairement à paſſer par ſes mains, & lui en payer le prix qu'il y veut mettre. Le *monopole* ſe fait en deux façons ; l'une, quand un Marchand achete, par exemple, tous les blez d'une province pour les vendre cherement au peuple ; & l'autre, quand on ſurprend quelques lettres du Prince, qui portent deffenſes à toutes ſortes de perſonnes de vendre une ſorte de marchandiſe, à la reſerve d'un ſeul, qui en obtient la permiſſion.

Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie, *vendre tout ſeul* ; & il étoit ſi odieux aux Romains, que Tibere, au rapport de Suetone, voulant s'en ſervir, demanda au Senat permiſſion de le faire, parcequ'il étoit emprunté du Grec.

MONOPOLE, eſt auſſi une intelligence frauduleuſe qui eſt entre les Marchands d'un même corps, pour encherir de concert les marchandiſes, ou y faire quelque alteration. La plupart des Maitriſes & Jurandes n'aboutiſſent qu'à des *monopoles*. Tous les Chandeliers ſe ſont aſſemblez, & ont convenu qu'ils encheriroient la chandelle d'un ſol, ou qu'ils y mêleroient de méchant ſuif de porc : c'eſt un *monopole* qu'ils ont fait.

MONOPOLE, ſignifie auſſi, Aſſemblée populaire, cabale ſecrette qui ſe fait au deſavantage de l'Etat. Ce Royaume eſt diviſé en factions, il s'y fait pluſieurs cabales & *monopoles* qui cauſeront ſa ruïne. Il commence à vieillir en ce ſens.

MONOPOLER. v. n. Faire des monopoles, des cabales. Il vieillit.

MONOPOLEUR. ſ.m. Celui qui eſt ſeul à faire le commerce de quelque choſe, particulierement de ce qui eſt neceſſaire à la vie.

Le peuple a rendu encor ce nom plus odieux ; car il l'étend à ceux qui ſont exacteurs des impôts & des maletôtes.

MONOPTERE. ſ. m. Qui n'a qu'une aile ; du Grec *mònos*, ſeul, & *pteron*, aile. Eſpece de Temple rond des Anciens, & ſans murailles, dont la couverture faite en coupe n'étoit ſoutenuë que ſur des colonnes.

MONORIME. ſ. m. Ouvrage de Poëſie, dont tous les vers ſont d'une même rime. On a vû d'aſſez agreables compoſitions faites en *monorimes*. Les Virelais ſont des eſpeces de *monorimes*, parcequ'ils ont un grand nombre de vers de ſuite, qui roulent ſur une même rime. Les *monorimes* ont été inventez par le Poëte Leonin, qui fit des vers Latins *en monorimes*, qu'il adreſſa au Pape Alexandre III. On en fit auſſi alors en François, qui ne furent en uſage que dans des vers de douze à treize ſyllabes. Le *monorime* n'eſt bon en François que dans des ſujets de plaiſanterie.

Ce mot eſt Grec ; de *mònos*, ſeul, & de *ruthmos*, rime.

MONO-

MONOSYLLABE. adj. & s. f. Mot d'une seule syllabe, & composé d'une, ou de plusieurs lettres qui se prononcent toutes à la fois. Les mots Chinois sont tous *monosyllabes*. Le frere Fredon de Rabelais répondoit par *monosyllabes*. Comme la langue Françoise abonde en *monosyllabes*, l'on peut en mettre plusieurs de suite, sans que l'oreille en soit offensée. Malherbe n'a peut-être gueres fait de vers plus doux, ni plus coulans que celui ci, lequel est composé de douze *monosyllabes*. Il dit en parlant de Caliste,

Et moi je ne voy rien quand je ne la voy pas.

Pasquier cite une élegie de quarante-deux vers toute composée de *monosyllabes*.

MONOTHELITES. s. m. Heretiques ainsi appellez, parcequ'ils n'admettoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. L'homme, selon eux, n'y vouloit rien, & il n'y avoit en Jesus-Christ que la seule volonté du verbe. Ils imposerent au Pape Honorius qui, gagné par leurs artifices, consentit à un silence, où le mensonge & la verité furent également supprimez. L'erreur des *Monothelites* fut condamnée l'an 680. par le Concile de Constantinople VI. general, & les Auteurs ou Fauteurs de cette Heresie, entre lesquels Honorius se trouve, y furent anathematisez. Du Pin.

Ce mot est Grec; il est fait de *mónos*, seul, & *théleesis*, volonté.

MONOTONIE. s. m. Defaut de variation, d'inflexion de voix; prononciation d'une longue suite de paroles sur un même ton. Le plus grand deffaut d'un Declamateur, c'est la *monotonie*. La *monotonie* endort les auditeurs.

Il se dit aussi au figuré pour une uniformité d'idée & de tour dans un discours. Cet Auteur loue toujours son heros; on est las de cette *monotonie*.

On a dit en badinant, d'un homme qui n'avoit qu'une sorte d'esprit, qu'il avoit une *monotonie* d'esprit fort ennuyeuse: Il faut de la varieté.

MONOTRIGLYPHE. s. m. Terme d'Architecture. Espace d'un triglyphe entre deux colonnes, ou deux pilastres.

MONS. (Prononcez *Monse*.) C'est l'abregé de *Monsieur*. On ne s'en sert que dans le discours familier.

MONSEIGNEUR. subst. m. Au plurier, Messeigneurs. Titre d'honneur, & de respect dont on use lorsqu'on écrit, ou qu'on parle à des personnes fort qualifiées, & d'un rang superieur. M. le Vassor rapporte des Lettres de Gaston, Duc d'Orleans, dans lesquelles il traite le Roi son frere de *Monseigneur*. On traite en ceremonie les Ducs & Pairs, les Marechaux de France, les Archevêques, & Evêques, les Presidens au Mortier, de *Monseigneur*. On dit dans les requêtes qu'on presente aux Cours Souveraines, A *Nosseigneurs* du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c.

Autrefois on traittoit les Saints de *Monseigneur*. C'est ce qui fit dire au Cardinal du Perron, en parlant d'un Predicateur qui les qualifioit toujours de *Monseigneur*, qu'apparemment il n'avoit gueres de familiarité avec eux, puisqu'il les traitoit avec tant de ceremonie.

Monseigneur, absolument, est la qualité qu'on donne presentement au Dauphin de France. On dit, un Officier, un Page de *Monseigneur*. Cela n'étoit point tout à fait en usage avant le regne de Louis XIV. Le Dauphin s'appelloit *Monsieur* le Dauphin, & non pas *Monseigneur* tout court. Cependant Loyseau, dès l'année 1608. dit qu'on appelloit le Dauphin, *Monseigneur* le Dauphin.

On dit ironiquement, qu'un homme fait le *Monseigneur*, quand il fait trop le vain de sa qualité.

MONSIEUR. s. m. Titre de civilité qu'on donne à celui à qui on parle, ou de qui on parle, quand il est de condition égale, ou peu inferieure. Les suscriptions de toutes les lettres portent, A *Monsieur*, *Monsieur* un tel; le Président à l'audience donne la qualité de *monsieur* Maître à un Conseiller. On pretend qu'il ne faut point dire, Voilà un *monsieur*, Voilà ce *monsieur* dont je vous al parlé. Cependant, il seroit difficile de substituer une expression à celle que l'on veut rejetter. Par exemple, si un maitre demande à son domestique, qui est-ce qui me demande, il sera embarrassé à repondre, s'il veut éviter de dire, c'est un *monsieur*.

Borel derive ce mot du Grec *Kúrios*, qui signifie *Seigneur* ou *Sire*, comme si on écrivoit *mon cyeur*.

Vaugelas a observé, que rien ne choque plus que de trouver après le *monsieur*, que l'on met par honneur au haut d'une lettre, un autre *monsieur* dès le premier mot. Menage soutient que c'est être degoûté plutôt que delicat; car le premier *monsieur* n'est que pour la ceremonie. Il vaut mieux pourtant éviter cette repetition. Corn. On ne doit jamais repeter, *Monseigneur*, *Monsieur*, &c. dans la même periode quelque longue qu'elle soit. Il faut tacher de placer ces mots après le pronom *vous*, lorsqu'il finit le membre de la periode mediatement ou immediatement, comme, Il n'appartient qu'à vous, *Monseigneur*, &c. Pour vous dire, *Monsieur*, &c. Les termes d'honneur sont aussi fort bien placez après les termes de liaison qui commencent les periodes; comme, Au reste, *Monseigneur*; Après tout, *Madame*, &c. Vaug. Men. Corn. En parlant des Auteurs modernes, ou en les citant, on ne leur donne point la qualité de *Monsieur* quand ils sont morts depuis quelque temps: on ne dit point, *monsieur* Ronsard, *monsieur* Malherbe: mais il est mal aisé de fixer le temps après lequel on est dispensé du respect, & de la ceremonie du *monsieur*. Les uns le perdent plutôt, & les autres plus tard. On ne dit point *monsieur* Scaliger, & on dit encore *monsieur de Thou*, *monsieur Descartes*. On disoit autrefois *monsieur* St. Augustin, *monsieur* St. Ambroise, &c. & le petit peuple dit encore aujourd'hui *monsieur* St. Paul, *monsieur* St. Jaques, &c. Les Romains du temps de leur liberté, ne connoissoient point ce titre de parade, & de flatterie, dont ils se servirent depuis sous le nom de *Dominus*. En se parlant, ou en s'écrivant les uns aux autres, ils ne se donnoient que leurs propres noms. Cela duroit encore même après que Cesar eut reduit toute la grandeur de la Republique sous son autorité. Mais après que la puissance des Empereurs se fut affermie dans Rome, la flatterie des Inferieurs, qui cherchoient à s'enrichir des bienfaits des Empereurs, inventa de nouveaux honneurs. Suetone remarque qu'au Theatre un Comedien ayant appellé Auguste, *Seigneur*, ou *Dominus*, tous les spectateurs jetterent les yeux sur lui, ensorte que l'Empereur defendit qu'on lui donnât cette qualité. Caligula est le premier qui ait expressément commandé, qu'on l'appellât, *Dominus*. Martial tout devoüé à la Tyrannie, qualifia Domitien, *Dominum*, *Deumque nostrum*. Depuis, ce mot passa au peuple, & après le progrès du temps, l'on fit *Domnus*, & en abregeant *Dom*. Pour le titre de *Sieur*, ou *Monsieur*, il vient de *Senior*, qui signifie *Seigneur*. Pasq. M. de l'Etang dans son traité de la Traduction, dit qu'en traduisant les Comedies des Anciens, il faut se servir selon notre usage du terme de civilité *monsieur*, ou *madame*, au lieu du nom propre, quand un inferieur parle à son superieur.

Monsieur, dit absolument, est la qualité qu'on donne au second fils de France, c'est-à-dire, au frere du Roi. C'est *Monsieur* frere unique du Roi. Feu *Monsieur* étoit oncle du Roi regnant. Loyseau dit que le fils aîné de France, ou l'heritier presomptif de la Couronne, avant qu'il se qualifiât Dauphin, s'appelloit autrefois *Monsieur* absolument, & sans queüe. Quelques-uns croyent, que, même en écrivant à *Monsieur*, il ne faut pas debuter par un

un *monseigneur*. Le C. de Bussi en lui écrivant, le traite de *monseigneur*. On trouve une lettre de la Chambre des Comptes à Philippe de Valois, où en parlant de son predecesseur, il est appellé *monsieur le Roi*. Ce titre se trouve souvent dans les vieilles Ordonnances. S. Louis est appellé *monsieur* St. Louis. Aujourd'hui personne n'appelle le Roi, *Monsieur*, excepté les enfans de France. PASQ. Les Fils & les Freres du Roi & leurs Femmes appellent le Roi, *Monsieur*. Les gens de qualité appellent leur pere, *Monsieur*. Toutes sortes de personnes, à la reserve des gens de très-basse condition, peuvent écrire à leurs peres & à leurs meres, *Monsieur* mon pere, *Madame* ma mere, mais il n'y a que les Princes qui puissent dire en parlant, *Monsieur* mon pere, *Madame* ma mere, *Monsieur* mon Oncle. MEN.

On dit aussi absolument, *monsieur*, quand on parle du maître du logis, & sur tout à ses domestiques, ou quand ce sont les domestiques mêmes qui en parlent. On le dit quelquefois avec une injure : Que faites-vous là, *monsieur* le sot ?

On dit proverbialement, qu'un homme fait le *monsieur*, qu'il est grand *monsieur*, que c'est un gros *monsieur*, quand il paroît avec quelque éclat, quand il est devenu fort riche. On dit aussi, que *monsieur* vaut bien madame, quand on soutient que deux personnes sont d'un merite égal. On le dit même quelquefois des choses qu'on compare ensemble, & qu'on veut troquer.

Au Pluriel on dit *messieurs*. Le peuple dit *monsieurs*.

Tous les plus gros Monsieurs *me parloient chapeau bas ;*
Monsieur *de petit Jean, ah ! gros comme le bras.* RAC.

MONSON, ou MONCON. f. f. Termes de Marine & de Relations. Espece de vents alisez ou reglez, qui ont accoutumé de regner pendant certaines saisons. Pour venir de Surate en Europe, il faut attendre la *monson* ou le vent reglé, qui vient de six mois en six mois; autrement on a toûjours vent contraire. Il porte, selon quelques-uns, le nom d'un très-ancien Pilote, qui le premier traversa cette mer, & se hazarda à faire canal pendant ce temps-là. Les Portugais ont appellez ces vents, *monçaons*, & nous après eux *mouçons* (*motiones aeris*) selon Ozorius & le P. Maffée. LA LOUBERE.

Monsson vient de *mousson*, mot Arabe, qui signifie, tems prefix. VOY. DE L'ARA. HEUR.

MONSTERCULLE. f. m. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est panachée d'un cramoisi vif, sur beaucoup de blanc. MOR.

MONSTIER, ou MONTIER. subst. m. On prononce maintenant *moûtier*. Vieux mot, qui signifioit autrefois *monastere*, *Eglise*. St. Pierre le *moûtier* est une ville Presidiale en Nivernois ; *moûtier* la Celle, *moûtier* Ramay, *moûtier* en d'Er : ce sont de fameuses Abbayes. *Marmoûtier* est aussi appellé, *majus monasterium*. On appelloit originairement *monasterium*, chaque cellule de Moine, comme on voit dans St. Jerôme, St. Athanase, & Cassien. Depuis, ce mot s'est étendu à tout le Couvent. On a appellé aussi les Eglises Cathedrales, *monstieres*, parcequ'elles étoient desservies par des Moines. En Allemagne on en appelle encore plusieurs *munster* : en Anglois *minster* ; & quelques Auteurs disent le *montier* de Sainte Sophie.

On disoit aussi, il a mené la mariée au *moûtier*, pour dire, à l'Eglise.

On mene au Moûtier *cependant*
Notre galande encor pucelle. LA FONT.

On disoit autrefois proverbialement, Il faut laisser le *monstier* où il est; c'est-à-dire, ne rien changer dans les vieilles constitutions de l'Eglise, & ne point abolir les anciennes coûtumes. PASQ.

MONSTRE. f. m. (L'S se prononce) Animal extraordinaire & prodigieux, qui est contre l'ordre de la nature, qu'on admire, ou qui fait peur. Aristote dit que le *monstre* est une faute de la nature, qui voulant agir pour quelque fin, n'y peut pas neanmoins arriver, à cause que quelques-uns de ses principes sont corrompus. Les *monstres* sont de purs ouvrages de la nature. BAY. Un *monstre* est un defaut, & une irregularité de la nature. MALEB. Mais c'est une temerité que de trouver des defauts dans les ouvrages de Dieu. M. ARNAULD. L'Afrique est pleine de *monstres*, à cause, dit-on, de l'accouplement des bêtes feroces de differente espece qui s'y rencontrent. On voit des *monstres* à la Foire St. Germain. Les Cyclopes, les Centaures, l'Hydre d'Hercule étoient des *monstres*. Un enfant qui a deux têtes, quatre pieds ; un animal qui a plus ou moins de parties qu'à l'ordinaire, ou mal disposées, passe pour un *monstre*. On dit que les *monstres* n'engendrent point ; c'est pourquoi quelques-uns mettent les mulets au rang des *monstres*. Quelques-uns y mettent aussi les hermaphrodites. François Marie Florentin a fait un Traité des signes, pour connoitre probablement quand un *monstre* est homme & doit être baptisé.

Ce mot vient du Latin *monstrum*, que les Latins ont dit, *à monstrando*. Du Cange fait mention d'un inventaire de l'Eglise d'Evreux qui porte, *Item unum monstrum cum ossibus sancti Petri in Beril, & crucifixo in summitate*.

MONSTRE, se dit aussi de ce qui est gros extraordinairement. Les baleines, les tiburons & autres poissons cetacez, sont des *monstres* marins. On dit aussi, qu'on sert des *monstres* sur une table ; pour dire, des brochets, des saumons, des carpes, des turbots d'une grosseur & d'un prix extraordinaire. Le Colosse de Rhodes étoit un *monstre* en grandeur.

Les Botanistes & les Fleuristes appellent *monstres*, les fleurs que nous nommons *doubles*. Les œillets doubles, les roses à cent feuilles, &c. sont des *monstres*.

MONSTRE, se dit aussi de ce qui est extraordinairement laid. La petite verole a tellement defiguré ce visage, que c'est un vrai *monstre*. Cet avare a épousé un *monstre*, une femme laide à faire peur. Ces gens ont versé dans un bourbier ; quand ils en sont sortis, c'étoient des *monstres*, on ne les connoissoit plus.

MONSTRE, se dit aussi de ce qui est mal fait, mal ordonné. Ce bâtiment est fort massif, a bien coûté, mais c'est un *monstre* en architecture, il n'y a aucune symmetrie. Ce livre est fort sçavant, mais il n'y a point d'ordre, c'est un *monstre*, on n'y connoît rien.

MONSTRE, se dit figurément, de ceux qui ont des passions vicieuses & excessives. Neron étoit un *monstre* en cruauté. Ce vieillard est un *monstre* d'avarice. Un peuple seditieux est un *monstre* à cent têtes. On dit aussi d'un scelerat, que c'est un *monstre* que l'enfer a vomi, un *monstre* de nature.

MONSTRE, se dit aussi des passions, & des sentimens detestables. La negligence des hommes sur l'éternité m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit : elle m'épouvante, c'est un *monstre* pour moi. PASC. Les passions sont des *monstres* plus farouches, & plus indomptables que ceux que Hercule a domtez. M. ESP. On dit aussi, que l'heresie est un *monstre* qu'il faut étouffer dès sa naissance. Ce sentiment est un *monstre* dans la Morale.

MONSTRE DOUBLE. Tulippe dont la fleur vient rarement en perfection. Elle est fort double & a plus de cent feuilles, & a pour couleur, rouge, orangé & jaune. MORIN.

MONSTRE PALE. C'est un œillet d'un incarnat pâle, d'une grosseur prodigieuse. ID.

MONSTRE SIMPLE. Tulippe qui est ainsi nommée pour la grandeur de sa fleur. Elle est rouge & jaune, comme un drap d'or. ID.

MONSTRE, MONSTRER. Voyez MONTRE, MONTRER.

MON-

MONSTRUEUSEMENT. adv. D'une maniere monstrueuse & prodigieuse. On peint S. Christophle *monstrueusement* gros.

MONSTRUEUX, EUSE. adj. Prodigieux, extraordinaire, contre l'ordre de la nature. Animal *monstrueux*, poisson *monstrueux*.

On appelle en termes de Blason, un animal, ou un oiseau *monstrueux*, lorsqu'il a quelque partie, comme la tête; ou les pattes, qui ne lui conviennent pas. Il portoit d'azur au lion *monstrueux*, la tête humaine d'argent.

MONSTRUEUX, se dit figurément. Un Dictionnaire est un travail *monstrueux*. Cet homme a une vivacité d'esprit, une memoire *monstrueuse*, prodigieuse. Un vers *monstrueux*. BOIL. Le repos, dans l'ignorance de ce qui arrivera après la mort, est une chose *monstrueuse*, & dont il faut faire voir l'extravagance, & la stupidité à ceux qui y passent leur vie. PASC. Adrien deshonora son regne par des amours *monstrueuses*. BOSS. Une simple galanterie degenera en une debauche *monstrueuse*. OR. M. En alliant ensemble tant de choses incompatibles, vous en avez fait une union *monstrueuse*. ARN.

MONT. f. m. Grande élevation de terre ou de roche au dessus du niveau ordinaire de la terre, du rez de chaussée. Il faut remarquer que ce mot ne se dit guere en prose, à moins qu'il ne soit accompagné d'un nom propre, comme le *mont* Etna, le *mont* Gibel, le *mont* Cenis, les *monts* Pyrenées; autrement il faut dire *montagne*. Les *monts* fameux dans l'Ecriture sont le *mont* Sinaï, Oreb, le *mont* Liban, le *mont* Thabor; chez les Poëtes, le *mont* Parnasse ou le double-*mont*, le *mont* au double sommet, le sejour des Muses, & le *mont* Olympe, qu'ils prennent souvent pour le Ciel: chez les Geographes le plus fameux c'est le *mont* Atlas, dont ils ont emprunté le nom pour faire un recueil des descriptions des parties de la terre, comme si de son sommet on la découvroit toute entiere. Chez les Pilotes, le pic de Teneriffe est très fameux, comme aussi celui de la Table qu'on decouvre de 50. lieuës en mer, vers le Cap de bonne esperance.

MONT, se dit aussi collectivement d'une suite & d'une chaîne de ces *monts*, & sur tout de ceux qui separent la France de l'Italie. En ce sens on dit, Passer les *Monts*; pour dire, aller en Italie. Deçà les *Monts*, ou delà des *Monts*; pour dire, au deçà & au delà des Alpes. Un bel esprit de delà les *Monts*. BOU.

On appelle en Italie *monts de pieté*, certains lieux où l'on prête de l'argent à ceux qui en ont besoin, en donnant quelques nantissemens, ou à des conditions honnêtes. On en avoit établi & créé en France par un Edit du mois de Fevrier 1626. qui en donnoit la direction aux Commissaires aux saisies réelles; mais il fut revoqué par une Declaration suivante du 28. Juin 1627. Cet Edit portoit permission de prêter de l'argent au denier seize sur nantissemens.

On appelle à la guerre le *mont* Pagnotte, un lieu éminent hors de la portée du canon, d'où l'on peut considerer sans danger tout ce qui se passe dans un camp.

MONT, en termes de Chiromance, se dit de certaines petites éminences, qui sont dans la paume de la main à la racine des doigts, ausquelles on donne le nom des Planetes sans raison, ni fondement. Le *mont* de Mars est celui qui est au dessous du pouce; le *mont* de Jupiter, celui qui est au dessous du doigt indice; le *mont* de Saturne, celui qui est au dessous du doigt du milieu; le *mont* du Soleil, celui qui est au dessous du doigt annulaire ou medecin; le *mont* de Venus, celui qui est au dessous du petit doigt; le *mont* de Mercure, celui qui est dans l'espace qui est entre le pouce & l'indice, qu'on appelle *Thenar* ou *souris*; & le *mont* de la Lune, celui qui lui est opposé dans le lieu qu'on appelle *hypothenar*.

MONT, se dit proverbialement en ces phrases; Je l'ai cherché par *monts* & par vaux; pour dire, en toutes sortes de lieux. Il m'a promis *monts* & merveilles. Il m'a fait esperer des *monts* d'or; pour dire, il m'a fait de belles promesses; il m'a donné de belles esperances.

MONTAGE. subst. m. Action de ce qui monte. Il faut laisser un lé de 24. pieds le long des bords des rivieres, pour faciliter le *montage* des batteaux. Il a tant coûté pour le *montage* de ce foin, de ces fagots au grenier.

MONTAGNARD, ARDE. adj. & f. Qui habite les montagnes. Les Savoyards sont des peuples *montagnards*. En Espagne le mot de *montagnard* est honnorable, à cause des grands privileges qui ont été donnez aux habitans des Asturies & de Biscaye, comme dit Antoine Nebrissensis dans son Dictionnaire.

MONTAGNE. subst. f. C'est le vrai synonyme de *mont*, & cependant il y a quelques occasions où l'un doit être employé plutôt que l'autre; car on dit, Les *montagnes* d'Auvergne, & non pas les *monts*; & on dit les *monts* Pyrenées, & non pas les *montagnes* Pyrenées. Un païs de *montagnes* est un païs bossu, & inégal. Cette *montagne* est rude, difficile à monter. Dans le Paganisme on s'imaginoit que les plus hautes *montagnes* étoient la demeure de certaines Divinitez. Les Syriens battus par les Israëlites disoient à Benhadad leur Roi; Ils ont été les plus forts, parceque leurs Dieux sont des *Dieux de montagnes*: mais combattons les dans la plaine, 2. Liv. des Rois Ch. 20. Les Bandits, les seditieux, ont leurs retraittes dans les *montagnes*. Cette armée s'est saisie des pas des *montagnes*. Grimper sur une *montagne*.

Le Titlisberg, la plus haute *montagne* de la Suisse, est élevé, selon le calcul de M. Scheuchzer, au dessus du niveau de la mer de 1660. toises. Le Canigou, qui est une des plus hautes *montagnes* des Pirenées, n'est pas si élevé. HIST. DE L'AC. R. La Terre est ceinte de *montagnes* qui ressemblent en quelque maniere aux cercles que nous nous imaginons dans le Ciel. Car il y a deux chaines de *montagnes* qui passent par les deux Poles & s'entre-coupent à angles droits, de maniere qu'elles representent les deux colures. Il y a une autre chaîne qui divise le globe de la terre par le milieu, comme si c'étoit l'Equateur; & entre cet Equateur & les deux Poles, il y a encore de chaque côté un rang de *montagnes* qui semblent repondre aux deux Tropiques. Tous ces cercles de *montagnes* sont faits pour servir de liaison à la terre, & pour en entretenir toutes les parties. LE P. KIRCHER. Les *montagnes* sont necessaires pour avoir de l'eau douce. La pretenduë *montagne* inaccessible du Dauphiné, n'est qu'un rocher escarpé planté sur le haut d'une *montagne* ordinaire, & même ce rocher n'a nulle figure de Pyramide renversée. HIST. DE L'AC. R.

Menage dit que ce mot vient *de montana*, qui a été dit pour *mons*.

MONTAGNE D'EAU, c'est en Architecture une espece de rocher artificiel de figure pyramidale, d'où sortent plusieurs jets, bouillons & nappes d'eau.

MONTAGNE, au figuré, se dit pour un grand amas de quelque chose que ce soit.

N'allez pas . . . . .
Sur les pas de Brebeuf, entasser sur les rives
De morts, & de mourans cent montagnes *plaintives*.
BOIL.

On dit proverbialement, Il n'y a point de *montagne* sans vallée. On dit aussi que les *montagnes* ne se rencontrent point, mais que les hommes se rencontrent; & cela se dit, ou par menace, ou lorsqu'on rencontre inopinément quelcun qu'on ne s'attendoit pas de voir. On dit que la *montagne* est accouchée d'une souris; pour dire, que les belles esperances qu'on avoit d'un grand dessein, ont abouti à rien.

La montagne *en travail enfante une souris.* Boil.

MONTAGNEUX, euse. adj. m. & f. Qui est plein de montagnes, où il y a beaucoup de montagnes. Il n'est guere en usage qu'en ces phrases, Païs *montagneux*; Region, Province *montagneuse*. L'Acad.

MONTANCE. s. f. Vieux mot. Valeur, somme à quoi monte telle chose. Jusques à *la montance* de cent livres.

Car ne prisent le monde la montance *d'une oistre.*

MONTANISTES. s. m. Heretiques attachez aux erreurs de Montan, qui parut dans le deuziéme siecle. Il faisoit l'inspiré,& se disoit le Paraclet promis par Jesus-Christ à ses Apôtres. Il permettoit la dissolution du mariage & traitoit de fornication les secondes nôces. Les *Montanistes* ayant été condamnez par les Evêques d'Asie & des Gaules, firent schisme & composerent une societé separée, qui étoit gouvernée par ceux qui se disoient Prophetes.

MONTANT, ante. adj. Qui monte, qui tend vers un lieu plus haut. Par les reglemens de Police le bateau *montant* doit ceder au descendant, à peine d'être tenu du dommage, ce qui s'entend en pleine riviere; car au passage des ponts & pertuis, l'avalant doit ceder au *montant*, sur tout quand il y a des traits embouchez dans les arches des ponts & pertuis. Le Doyen des Enquêtes est le premier *montant* à la Grand Chambre.

Montant, est aussi subst. m. Ce Marchand à écrit à son correspondant de lui envoyer le *montant* de son dernier arrêté de compte, c'est-à-dire, la somme à quoi monte ce qu'il lui doit. Voilà le *montant* de vos quittances.

Montant, se dit chez les Ouvriers, de tout ce qui monte en haut, par opposition à ce qui croise ou traverse. Les *montans* d'une croisée, d'une porte, font les pieces de bois qui s'élevent à plomb, dans lesquelles les traverses sont emboîtées.

On appelle *montans d'embrasure*, des especes de revêtemens de bois, ou de marbre, avec compartimens arrasez en saillie, dont on lambrisse les embrasures des portes, & des croisées. *Montans de lambris*, sont des manieres de pilastres longs, & étroits, le plus souvent ravalez, avec chûtes de festons, & servant à separer les compartimens d'un lambris. *Montans de menuiserie*, sont dans l'assemblage des portes, & croisées, les principales pieces de bois à plomb, sur lesquelles croisent quarrément les traverses. *Montans de serrurerie*, sont des especes de pilastres composez de divers ornemens contenus entre deux barreaux parallêles, pour separer, & entretenir les travées des grilles de fer.

On dit aussi les *montans* d'un métier, d'une raquette.

On appelle *montans* dans la construction d'un vaisseau, certaines pieces de bois droites, de mediocre grosseur, qui servent à soutenir le haut de l'arriere du vaisseau. *Montans*, se dit encore de toutes les pieces de bois droites, que l'on employe dans les ouvrages du dedans de vaisseaux, comme aux cuisines, & aux soutes. On appelle *montant du bâton du pavillon*, une piece de bois droite à laquelle il y a une tête de More, où passe le bâton d'enseigne de pouppe.

Les Jardiniers appellent aussi le *montant* d'une plante, ou d'une tige, le bout que pousse une plante. Ces plantes font un *montant* qui plait. Jard. Fruitier.

Montant, en termes de Blason, se dit du croissant, quand il est representé les pointes en haut vers le chef. On le dit aussi des épics, des écrevisses, & autres choses tournées vers le chef de l'Ecu.

Montant, participe du verbe *monter*. Il reçut un coup de fleche *montant* à l'assaut. Ablan.

MONTE'E. s. f. Chemin pour monter sur une montagne, ou une coline; lieu qui va en montant. Le païs est si bossu, que c'est une continuelle *montée* & descente. La *montée* est toûjours plus rude & plus penible que la descente.

Montée, se dit aussi de l'escalier d'une petite maison; d'un degré derobé. Passez par la petite *montée*. On a fait sauter les *montées* à cet insolent. Cet enfant est tombé sur la *montée*, il a roulé les *montées*. En ce sens il est bas, & populaire.

Montée, d'un moulin à vent, c'est l'escalier de bois pour monter au moulin.

Montée, se dit aussi dans les bâtimens, tant de l'exhaussement des murs, que de l'élevation des voutes, colonnes, pilastres, &c. La *montée d'un voussoir*, c'est la hauteur du panneau de tête d'un voussoir, ou d'un claveau, considerée depuis la doüelle jusqu'à son couronnement. La *montée d'un pont*, est la hauteur d'un pont depuis le rez de chaussée de sa culée jusques au heurt des deux pentes, ou au couronnement de la voute de la maîtresse arche. Le pont Roïal des Thuilleries a 7. pieds de *montée* sur 33. toises de long. *Montée* d'une colonne, c'est la hauteur de cette colonne

Montée, en termes de Fauconnerie, se dit du vol de l'oiseau qui s'éleve à angles droits par carrieres, & par degrez, en poursuivant le heron, le chat-huant ou autre proye. La carriere s'étend environ 60. toises, & quand l'oiseau tourne la tête, & continuë son travail en prenant une autre carriere, cela s'appelle *second* ou *troisiéme degré*, jusqu'à ce qu'au quatriéme on le perd de vuë. On appelle aussi *montée d'essor*, lorsque l'oiseau va chercher le frais dans la moyenne Region de l'air, & se perd de vuë. On appelle *montée par suite*, lorsque l'oiseau craignant un plus fort que lui, s'échappe à grandes gambades.

MONTER. verb. act. & souvent neutre. Je *monte*, je *montai*, *j'ai monté*, quand il est actif, & *je suis monté*, quand il est neutre. Selon Vaugelas il faut toûjours conjuguer le preterit composé de ce verbe,avec le verbe auxiliaire *être*. Mais on peut dire aussi, j'ai *monté*. Elle a *monté* en haut aussi-tôt qu'elle est arrivée. Quand on dit Monsieur est *monté*; cela veut dire qu'il est *monté* actuellement. Cette expression est proprement dans un sens passif. Men. On dit aussi, Il *a monté*, & il *est monté* à cheval; & ces deux expressions ont deux sens differens. La premiere est dans un sens actif, & la seconde dans un sens passif. Men. Il signifie, Etre élevé en haut. Jesus-Christ *monta* au ciel, & fut élevé sur une nuë en presence de ses Apôtres. Elie *monta* sur un chariot ardent pour être transporté au ciel. Jacob vit *monter* & descendre les Anges par une échelle.

Menage derive ce mot de *montare*, qui se trouve chez quelques Auteurs Latins.

Monter, signifie aussi, S'élever, s'enfler, tendre en haut. La mer *monte*, quand elle s'enfle dans le flux. L'eau *monte* toûjours aussi haut que sa source. Le feu, les vapeurs *montent* en l'air. Les fumées du vin *montent* à la tête. Il faut des chevaux pour faire *monter* les bateaux sur les rivieres.

Monter, signifie aussi, Guinder en l'air, placer en un lieu plus haut. On *monte* des pierres avec des gruës & des engins. Il faut *monter* cette cramailliere d'un cran. On dit: *monter* en chaise, en carrosse, *monter* à l'autel, *monter* l'escalier. On *monte* le bois, le foin dans le grenier. Il faut *monter* la montagne, *monter* sur une escabelle. L'Eglise de S. Jean à Schaffouse, qui passe pour le grand Temple de la Suisse, a ceci de particulier qu'au lieu qu'ailleurs on *monte* en chaire, là il faut descendre quelques degrez pour y *monter*. Del de la Su.

Monter, se dit aussi passivement; pour dire, Avoir quelque hauteur. Ce mur *monte* trop haut, il bouche mes vuës. Les beaux escaliers ne *montent* qu'au premier étage. Ce corps de juppe *monte* trop haut, il engonce la taille. Voilà trois ruës qui *montent* sur le penchant de cette colline.

En

En termes de Manege, on dit, *monter* à cheval; pour dire, apprendre à manier, à piquer les chevaux. Ce Gentilhomme *monte* sous un tel Ecuyer dans un tel Manege, il *monte* le Sauteur, le Barbe. Je n'ai jamais *monte* un cheval plus rude, & plus fougueux. Il n'y avoit qu'Alexandre qui pût *monter* Bucephale. On dit aussi, *monter* à cheval, à dos, à nud, en poil, c'est-à-dire, sans selle; *monter* en crouppe, *monter* avec avantage.

Un fou rempli d'erreurs que le trouble accompagne,
En vain monte *à cheval, pour tromper son ennui;*
Le chagrin monte *en croupe, & galoppe après lui.* Boil.

Remarquez que *monter à cheval*, & *monter un cheval*, sont deux choses bien differentes: *monter* un cheval ne se dit que par rapport à la qualité du cheval. Le Roi *montoit* un cheval fier, & bouillant. Quand un Roi d'Espagne a *monté* un cheval, personne n'ose le *monter* après lui. Del. de l'Esp. Au lieu que *monter à cheval* se dit, ou quand on va d'un lieu à un autre, ou quand on s'exerce dans un manege.

En termes de Guerre, on dit, *monter* la garde, la tranchée, *monter* à la bréche, à l'assaut. On dit aussi, qu'un Capitaine a *monté* sa Compagnie; pour dire, qu'il a fourni des chevaux à ses Cavaliers.

En termes de Marine, on dit, *monter* sur mer; pour dire, s'embarquer sur la mer. On dit qu'un tel Capitaine *monte* un tel vaisseau; pour dire, qu'il le commande. L'Amiral est *monté* par le premier Officier. Un tel vaisseau est *monté* de 60. pieces de canon: il étoit *monté* d'un bel équipage. On dit aussi, *monter* au vent; pour dire, gagner le vent, prendre l'avantage du vent; *monter* à la hune, au perroquet.

En Agriculture on dit qu'une plante *monte* en graine, lorsqu'elle n'est plus bonne à manger, & qu'on la laisse croître pour en avoir de la graine. On le dit figurément d'une vieille fille; pour dire, qu'elle ne trouve point à se marier. On dit aussi que la seve *monte* aux arbres, quand ils commencent à pousser leurs feuilles & leurs fruits.

Monter, en termes de Teinture, se dit des couleurs hautes & vives qu'on donne aux étoffes. Les verds roux & couleur d'olive doivent être alunez, puis *montez* de gaude & de fustel, & rabattus avec le bois d'Inde & couperose.

Monter, se dit chez les Artisans, en parlant de l'assemblage qu'ils font de plusieurs pieces taillées & preparées à part, pour rendre leur ouvrage parfait. Ainsi on dit qu'un Charpentier *monte* sa charpente, quand il en assemble les pans & les toits, & les pose en leur place; qu'un Armurier *monte* un fusil, quand il applique le canon & la platine sur son fût; qu'un Fourbisseur *monte* une épée, quand il joint la garde à la lame; qu'un Tailleur *monte* un habit, une Lingere *monte* une chemise, quand ils en cousent ensemble les pieces detachées; qu'on *monte* un luth, une guitarre, une raquette, quand on y applique des cordes. On dit aussi, *monter* un metier; pour dire, le disposer ensorte qu'on y puisse travailler certaine étoffe ou ouvrage: *monter* un lit; pour dire, le dresser, assembler le bois de lit.

En termes de Bouquetiere, on dit, *monter* un bouquet; pour dire, en arranger les fleurs, ensorte qu'elles fassent une agreable symmetrie.

En termes de Musique, on dit aussi qu'on *monte* un violon, lorsqu'on bande davantage les cordes pour en tirer un son plus haut ou plus aigu. Il faut *monter* cette corde d'un ton. La voix *monte* par tons & demi-tons.

Monter, se dit aussi des montres, horloges, pendules, quand on en bande le ressort, quand on en releve le contrepoids. On *monte* d'ordinaire les horloges à midi. Ma montre ne va plus, elle n'est pas *montée*.

En Arithmetique, on le dit de l'assemblage de plusieurs nombres particuliers, soit par addition, soit par multiplication. Ces parties *montent* à tant, reviennent à tant, composent une telle somme. Les frais de ce procès *montevont* à plus que le principal.

En Astronomie, on dit que les astres *montent* sur l'Horizon, quand ils passent de l'Orient au Midi. On le dit aussi, mais moins proprement, quand ils *montent* depuis le Nadir jusqu'à l'Ascendant.

Monter en chaire, c'est prêcher. Pensez-vous que l'on puisse *monter* en chaire si souvent?

Je ne te dis plus rien, va prêcher, monte *en chaire,*
Sans relâche au peché va declarer la guerre. De Vill.

Monter sur le theatre, c'est, Etre Comedien, Bouffon, Baladin, Charlatan, ou d'un autre semblable metier public & infame. *Monter* à l'échelle, *monter* sur l'échafaut, se dit des gens qu'on execute à mort.

Monter, se dit figurément. Les Crimes des hommes avoient *monté* a tel excès, qu'ils attirerent sur eux le Deluge. Les prieres du juste, les cris des affligez, *montent* au Ciel, & Dieu les entend.

Monter, se dit aussi, quand on parvient aux dignitez, aux charges. *Monter* a la souveraine puissance. Vaug. Cesar *monta* au trône par des voyes bien sanglantes. Cet Officier est *monté* par degrez à toutes les charges militaires.

Mariez vous, ma sœur, à la Philosophie,
Qui nous monte *au dessus de tout le genre humain.* Mol.

On dit, qu'un Conseiller des Enquêtes *monte* à la Grand' Chambre; qu'un Ecolier *monte* d'une classe à une plus haute. On le dit aussi des places d'honneur qu'on offre par civilité, Monsieur, vous n'êtes pas en votre rang, *montez* plus haut. On le dit aussi de l'effet ou de la pudeur, ou de la surprise. La couleur lui *monta* au visage.

Au visage, sur l'heure, un rouge m'est monté,
Que l'on me vit connu d'un pareil éventé. Mol.

On le dit aussi de la chaleur causée par quelque émotion, ou transport de l'ame, à la presence de quelque objet.

Certes, je ne sçai pas quelle chaleur vous monte,
Mais à convoiter, moi, je ne suis point si prompte. Mol.

Monter aux nuës; c'est s'emporter subitement de colere. Il *monte* aux nuës sitôt qu'on lui parle de cette affaire.

Monter, signifie aussi, Encherir. Le blé *monte*, il encherit à chaque jour de marché. Si vous voulez vous faire ajuger cette terre, il faut bien *monter* plus haut, il faut en donner davantage.

Monter, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à un enfant qui a peur, qu'il le faut faire *monter* sur l'ours. On dit aussi, Qui *monte* la mule, la ferre. On dit aussi, *monter* sur ses argots; pour dire, s'emporter, parler audacieusement & imperieusement. On dit dans le même sens, *monter* sur ses grands chevaux, sur tout lorsque l'on croit n'avoir rien plus rien à craindre.

Dessus ses grands chevaux mon courage est monté. Mol.

Cette expression signifie aussi, Traitter avec des termes magnifiques, un sujet qui ne doit etre traitté que simplement. Dès l'entrée de son discours, il *monta* sur ses grands chevaux.

Monté, ée. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est bien *monté*, quand il a un bon cheval entre les jambes; *monté* comme un St. George, quand il est sur un beau cheval fringant; qu'un écuyer est bien *monté*, quand il a une écurie bien fournie de chevaux; qu'un vaisseau est *monté* de 50. de 60. pieces de canon; pour dire, qu'il en est muni.

On appelle *collet monté*, un collet que les femmes portoient autrefois, qui étoit fait de toile empesée & étenduë sur plusieurs rangs de fil d'archal. Et maintenant on appelle les vieilles femmes qui ne sont plus à la mode, des *collets montez*. On le dit aussi des mots qui ont vieilli, qui ne sont plus en usage.

Il est vrai que ce mot est bien collet monté. Mol.

MONT-FAUCON. Lieu près de Paris, où l'on expose les corps de ceux qui sont executez à mort. Il est singulier qui ceux qui l'ont fait faire & refaire y ayent tous été attachez, comme, Enguerrant de Marigny, Pierre Remy, & Jean Molinier.

MONTFORT. s. m. Terme de Fleuriste. Tulippe qui a ses panaches d'un gris de lin chargé & mêlé de rouge sur un beau blanc. MORIN.

MONTIER. Voyez MONSTIER.

MONT-JOYE. s. f. C'est un vieux mot qui signifioit autrefois, Enseigne des chemins, & particulierement de ceux qui menoient aux lieux Saints. Ainsi il y en avoit une près St. Pierre de Rome, qu'on appelloit *Mons Gaudii*, parceque les Pelerins se rejoüissoient, se voyant près du lieu où ils vouloient aller. Otto Frisingensis appelle *mont-joye*, le Vatican. Les croix qui sont sur le chemin de Paris à St. Denis, sont appellées *mont-joyes St. Denis*. Les *mont-joyes* n'étoient souvent que des monceaux de pierres ou d'herbes, qui enseignoient le chemin aux passans. Les Payens en faisoient aussi à l'honneur de Mercure, qui presidoit aux chemins, élevant de gros monceaux de pierre autour de ses images. Les Latins les ont appellées, *cyppus*, *meta*, *tumulus*.

MONT-JOYE SAINT DENIS, est aussi l'ancien cri de guerre des Rois de France. Quelques-uns croyent qu'il vient de *moult-joye*; pour dire, grand-joye, ou *mon joye*, au lieu de dire, *ma joye*. On ne trouve point l'origine de ce mot dans les vieux Auteurs. Raoul de Presle, qui vivoit sous Charles VI. au rapport de Pasquier, dit que Clovis combattant dans la vallée de Conflans Sainte Honorine, la bataille s'acheva sur la montagne, où est une tour qu'on appelle *Mont-joye*. D'autres, comme Robert Cenal Evêque d'Avranches, disent que Clovis se trouvant en grand danger en la journée de Tolbiac, un peu avant que d'être Chretien, invoqua St. Denis sous le nom de Jupiter, disant, *St. Denis mon Jove*, d'où ils veulent qu'on ait fait *mon joye*. Les Auteurs Latins l'ont appellé, *meum gaudium*, & d'autres, *Mons Gaudii*. Le vrai de la chose est, que *Mont Joye Saint Denis* n'étoit qu'un cri du ralliement qu'on faisoit autour de l'Oriflamme ou de la banniere de St. Denis, que les Rois portoient alors à l'armée, & qui en conduisoit la marche: dans le ralliement on se rangeoit autour de cette banniere. Les Ducs de Bourgogne crioient, *Mont-joye St. André*, parcequ'ils avoient la croix de St. André dans leurs drappeaux: les Ducs de Bourbon, *Mont-Joye Nostre Dame*; & les Rois d'Angleterre, *Mont-Joye Nostre Dame St. George*, comme a fort bien montré le Pere Menestrier.

MONT-JOYE, est aussi le nom qui est demeuré au Roi d'Armes de France; qu'on appelle, *Mont-Joye St. Denis*.

On a appellé aussi autrefois *Mont-joye*, une abondance ou un amas de beaucoup de choses. Il se dit encore dans le style burlesque. Il y en avoit une *mont-joye*; c'est-à-dire, une quantité.

Je prie Dieu qu'il vous envoye
D'ébatemens une mont-joye. SAR.

MONT-JOYE, est encore un cri de joye, de triomphe.

Mais, dit le Moine, Ami, prens l'autre voye...
Il le promit, le Pere dit Mont-joye !
Alleluya! j'acquiers une ame à Dieu. ROUSS.

MONTOIR. s. m. Pierre qui sert à monter à cheval, qui donne avantage pour monter dessus. Ce vieillard a perdu sa vigueur; il ne sçauroit se mettre en selle sans *montoir*, sans avantage.

MONTOIR, se dit plus souvent de l'appuy qu'on fait sur l'étrier pour monter en selle. Il y a des chevaux doux au *montoir*; faciles au *montoir*; d'autres rudes au *montoir*.

On appelle pied du *montoir* du cheval, le pied gauche du devant; & le pied hors du *montoir*, le pied droit de devant.

MONTRE. s. f. Ce qui est exposé aux yeux, & qui paroit à découvert. La nature nous fait *montre* en tous lieux de ses tresors, de ses richesses.

La *montre* d'une orgue est un rang de tuyaux d'étain, placez sur le devant de l'orgue, tant du grand buffet, que du positif, & sur lesquels on jette d'abord la vuë, quand on regarde l'orgue. Le plus gros tuyau de la *montre* est de 16. pieds ouverts, & le plus petit d'un pied de long. C'est sur la *montre* qu'on regle tous les accords de l'orgue.

MONTRE, se dit aussi parmi les Marchands, de l'exposition de leur marchandise, l'une après l'autre, aux acheteurs. Un Marchand n'est point chiche de faire des *montres*, il dit qu'il n'en coûtera rien pour la *montre*. L'acheteur le prie qu'il ne lui fasse point de *montre*, qu'il lui donne d'abord du plus beau. On dit aussi, qu'on a acheté du blé sur la *montre*, sur un échantillon ou une poignée qu'on en à porté au marché.

MONTRE, se dit aussi des étoffes ou des marques que les Marchands mettent au devant de leurs boutiques, pour enseigner aux passans les choses dont ils font trafic. Ces rubans, ces brocards ne sont plus à la mode, ils ne sont bons que pour mettre sur la boutique, & faire des *montres*. Les Couteliers, les Orfevres, ont des boëtes sur leurs boutiques, où il y a des couteaux, des bijoux & des ouvrages de leur metier, qu'ils appellent, leur *montre*. Les Merciers, les Epiciers, ont des *montres* de leurs drogues ou merceries attachées à leurs auvens. Les Pâtissiers ont de gros vases d'étain sur leurs boutiques, qui leur servent de *montres*.

MONTRE, se dit aussi d'un signe qui donne quelque esperance. La *montre* des blez est belle, on espere une bonne moisson.

MONTRE, se dit aussi de la platine qui indique les heures dans une horloge. Les horloges d'Eglise ont des *montres* dedans & dehors. L'horloge de St. Etienne a quatre *montres* au haut du clocher. On le dit par extension de toute une horloge qui est en petit volume. Une *montre* de cabinet qu'on met sur un bureau, une *montre* à pendule. On le dit plus communément de ces petites horloges qu'on porte à la poche. Une *montre* d'or; une *montre* d'argent; *montre* à pendule; *montre* à sonnerie, à repetition &c. Cette *montre* a trois mouvemens, il y a *montre*, sonnerie, & reveille-matin. On appelle une *montre d'irrogne*, celle qu'on peut monter en tournant à droit & à gauche. J'ai vu faire l'amour à la *montre* & toûjours à la même heure. OE. M.

La bête n'est qu'une machine;
Telle est la montre qui chemine
A pas toûjours égaux, aveugle, & sans dessein.
Ouvrez-la, lisez. dans son sein;
Mainte roüe y tient lieu de tout l'esprit du monde. LA FON.

MONTRE, en termes de Guerre, se dit de la revuë qu'on fait des trouppes, pour voir si elles sont complettes, & pour en regler la marche & le payement. Il y a des Commissaires à faire les *montres*. Les trouppes ont fait *montre* & revuë devant le Roi.

MONTRE, signifie aussi la solde qu'on paye aux Soldats ordinairement dans ces revuës. Les trouppes n'ont point reçu d'argent depuis trois mois, il leur est dû trois *montres*. On appelle *montre seche*, les revuës où l'on ne donne point d'argent.

MONTRE, se dit aussi en choses morales, & signifie, Parade, étalage. Les Rois font *montre* de leur magnificence dans les grandes ceremonies. Comme les chemins qui menent à la gloire sont fermez pour les femmes, elles s'efforcent de se rendre celebres par la *montre* d'une inconsolable affliction. LA ROCH. La *montre* de la douleur est d'ordinaire plus grande que la douleur même. M. ESP. Je ne veux point faire ici une vaine *montre* d'érudition. OE. M. C'est à la Cour que la fortune enflâme davantage l'ambition, par la *montre* de ses plus grandes faveurs. M. ESP. Cet homme a fait *montre* de son bel esprit, de sa valeur, en une telle occasion.

MONTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Ce sont les vignes de la Courtille, belle *montre*, & peu de rapport. On dit aussi, qu'un homme peut passer à la *montre*; pour dire, qu'il a assez de mine pour être reçu dans les emplois, dans les compagnies. Si tant est qu'une partie de mes Remarques puissent passer à la *montre*. COSTE.

MONTRE'E. s. f. Terme de Palais. C'est une procedure qui se faisoit, il n'y a pas long-temps, par laquelle on ordonnoit que descente seroit faite sur les heritages contentieux, pour faire vuë & *montrée*, c'est-à-dire, pour indiquer au doigt & à l'œil les heritages qu'on pretendoit contester, soit pour le titre, soit pour la possession, avec leurs tenans & aboutissans, afin que le jugement fût plus certain. Les vuës & *montrées* ont été abrogées par la derniere Ordonnance de 1667.

MONTRER. verb. act. Exposer à la vuë, découvrir, mettre en évidence, faire voir. La nature nous *montre*, nous decouvre, nous fait voir mille merveilles. Les femmes aiment à se *montrer*, & à se faire voir. Oe. M. Le Soleil se *montre* à l'Orient. Cette femme *montre* trop sa gorge. Il y a bien des choses rares qu'on *montre* à la foire. L'Empereur Jovien ne fit que se *montrer* au monde. Herman.

Montrer, signifie aussi, Marquer, indiquer. Le stile d'un cadran & l'aiguille d'une horloge *montrent* l'heure. Cet homme est un ridicule qui se fait *montrer* au doigt. On lui a *montré* & indiqué le chemin. Les Decrets qu'on donne contre des quidams portent, qu'ils seront *montrez* & indiquez par la partie civile. *Montrez*-moi où vous avez trouvé ce passage. *Montrez*-moi un seul homme qui soit de votre avis. Un muet *montre* les choses par signes.

Montrer, signifie aussi, Enseigner, aprendre à quelcun quelque art ou quelque science. Les maîtres d'école *montrent* à lire & à écrire. Au College on *montre*, on enseigne le Latin & la Philosophie. Ce maître va *montrer* à chanter, à joüer du luth. Il *montre* les Mathematiques, &c.

Il se dit aussi absolument. Ce Maître *montre* fort bien. Il *montre* à vingt, à trente Ecoliers. Il *montre* en chambre. Il va *montrer* en ville.

On dit aussi par menace, Je vous *montrerai* bien à qui vous vous joüez; pour dire, je vous l'apprendrai, je vous *montrerai* à vivre.

Montrer, signifie aussi, Prouver, persuader. Je vous *montrerai* par vives raisons que vous avez tort. On *montre* les veritez Evangeliques par l'Ecriture Sainte. Il lui a *montré* par effets sensibles qui étoit son ami. Cette piece est produite pour *montrer* & justifier qu'un tel fait est veritable.

Montrer, se dit figurément. Jesus-Christ nous est venu *montrer* le chemin du Ciel. Les hommes *montrent* leur foible en mille occasions. Ce brave a *montré*, a signalé son courage. La fortune lui *montre* un visage riant. Dans les grandes charges on *montre* tout ce qu'on est. C'est un grand talent que de sçavoir se *montrer* à propos. Le Ch. de M. Beaucoup s'empressent à monter sur le theatre du monde pour y *montrer* leurs vertus, & ne *montrent* que leurs defauts. Id. Il est facile de tromper la vuë quand on ne se *montre* que rarement. Ab. de S. R. Il faut quelquefois avoir beaucoup d'esprit pour n'en *montrer* gueres. M. Sc. Les hommes prêts à mourir se *montrent* tels qu'ils sont. Oe. M.

On dit figurément, & bassement, *Montrer* son nez quelque part; pour dire, se faire voir en quelque endroit; & cela se dit, ou lorsqu'on n'y paroît qu'un moment, ou lorsqu'on y va à regret, ou lorsque l'on a tort d'y aller. Allez seulement *montrer* votre nez. Il est venu *montrer* ici son nez fort mal à-propos.

Lorsque quelcun ne sort pas à son honneur de ses entreprises, soit par impuissance, soit par incapacité, soit par manque de courage, cela s'appelle en termes bas, *montrer* le cul. Il promettoit merveille, mais quand on vint au fait & au prendre, il *montra* le cul.

Montrer, se dit proverbialement en ces phrases. *Montrez* moi les talons; pour dire, Sortez d'ici ou fuyez. On dit qu'un homme *montre* tout ce qu'il porte, quand il ne cache pas bien ses parties honteuses. On dit, *Montrer* les dents à quelcun; pour dire, lui resister en face. On dit aussi, qu'on a *montré* à quelcun, qu'on lui a fait voir son bec jaune; pour dire, qu'on lui a *montré* qu'il se trompoit. On dit que souvent les bêtes *montrent* à vivre aux hommes; pour dire, qu'elles n'ont pas de si grands dereglemens. On dit aussi qu'un habit *montre* la corde, qu'il fait peur aux larrons; pour dire, qu'il est si usé, qu'on en voit les fils.

Montré, ée. part. pass. & adj.

MONTUEUX, euse. adj. Païs mal uni & raboteux, plein de collines & de montagnes. On ne peut voyager en carrosse dans des Provinces *montueuses*. Les Alpes, les Sevennes, sont des païs *montueux*. Les lieux *montueux* sont ordinairement secs & steriles. L'Academie dit *montagneux*, & *montueux* ne s'y trouve point; mais il se trouve dans Danet.

MONTURE. s. f. Bête de charge qui sert à porter un homme. En Europe les chevaux, les mulets servent de *monture*. En Orient les ânes & les chameaux sont les *montures* ordinaires. Les *montures* des Indiens sont souvent les bœufs & les élephans. La mule est une *monture* fort commode. Les Messagers fournissent des *montures* aux passagers.

Monture, se dit aussi chez les Artisans, de ce qui sert à monter quelque chose, comme, La *monture* d'un fusil, d'une scie, &c.

MONUMENT. s. m. Temoignage qui nous reste de quelque grande puissance, ou grandeur des siecles passez; bâtiment élevé pour conserver la memoire de quelque évenement. Les Pyramides d'Egypte, le Colisée de Rome, sont de beaux *monumens* de la grandeur des Rois d'Egypte, de la Republique Romaine. La ville d'Athenes étoit si remplie d'anciens *monumens*, que Ciceron a dit, que par tout où l'on passoit l'on marchoit sur des histoires. La Tour de Babel, premier *monument* de l'orgueil & de la foiblesse des hommes. Boss.

Monument, se dit encore des temoignages qui nous restent dans les Histoires & chez les Auteurs, des actions passées. Bien de grands édifices sont peris, dont il nous reste encore quelques *monumens* dans les livres. Les Auteurs ont laissé à la posterité d'éternels *monumens* de la gloire des Heros. Se faire un beau *monument* dans la memoire des hommes. Oe. M. Les medailles sont les plus seurs & les plus precieux *monumens* de l'Histoire. Mem. de Tr. Par le Reglement, ordonné par le Roi pour l'Ac. R. des Inscriptions & des Medailles de 1701. il est ordonné que l'Academie travaillera à la description de toutes les Antiquitez & *monumens* de France.

Monument, signifie encore le tombeau, dans le stile soutenu, & particulierement en Poësie. Le corps du Sauveur fut mis dans un *monument* tout neuf. Les Conquerans eux-mêmes sont dans le *monument*.

M O Q.

MOQUA, ou MOQUE. Course que quelques Mahometans Indiens, qui sont revenus de la Meque, font de tems en tems, sur ceux qui ne suivent pas la Loi de Mahomet. Celui qui fait cette course prend son cric ou poignard en la main, lequel a ordinairement la moitié de la lame empoisonnée, & courant par les rues tuë tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point Mahometans, jusqu'à ce qu'on le tuë lui-même. Ces enragez croient faire service à Dieu.

MOQUE. subst. f. Terme de Marine. C'est une espece de mouffle sans poulie, qui est percée en rond par le milieu. *Moque de civadiere*, est celle où passe l'écoute de civadiere. *Moques du grand étai*, sont deux gros caps de mou-

mouton, fort longs, & presque quarrez en grosseur, que l'on met l'un au bout de l'étai, & l'autre au bout de son collier, ensorte que l'un & l'autre se peuvent joindre par une ride qui leur sert de lieure.

MOQUER. verb. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire quelque derision, tourner en raillerie, en ridicule, quelque personne, ou quelque chose. Il ne faut point se *moquer* des choses saintes. On ne se *moque* point de Dieu impunément. Democrite se *moquoit* des sottises des hommes, il en rioit sans cesse. Les Satiriques se *moquent* de tout. Lucien s'est *moqué* plaisamment des Philosophes de son temps. ABLAN.

Menage dit que ce mot vient du Latin *mocare*, & originairement du Grec *mookân*, qui signifie, *faire des grimaces en derision de quelcun*. Il dit aussi que *mouk* est un mot Chaldéen & Syriaque, qui signifie la même chose.

MOQUER, dans le sens de railler, s'employe aussi quelquefois avec le verbe *faire*, ou le verbe *être*. Vous vous ferez *moquer*. Il fut *moqué* de tous ceux qui le virent.

MOQUER, signifie, Mépriser, ne se soucier point des choses. Ce brave se *moque* des perils, il les affronte. Un libertin se *moque* de toutes les remontrances. Cet Auteur se *moque* des regles, il se moque de la bienseance, il ne les observe pas.

MOQUER, signifie aussi, N'agir pas raisonnablement. Vous vous *moquez* de soutenir une si absurde proposition. On dit à un Marchand qui surfait sa marchandise, qu'il se *moque*. On le dit aussi à celui qui en mesoffre. Vous vous *moquez* de vouloir sortir par ce mauvais temps. Vous vous *moquez* de moi de me vouloir reconduire.

MOQUER, signifie encore, Ne parler pas serieusement. Je vous ai fait une telle proposition, il est vrai, mais je me *moquois*. Quand on donne à des Grands des loüanges notoirement fausses, ils ne voyent pas qu'on se *moque* d'eux.

MOQUER, se dit proverbialement en ces phrases. Les moqueurs sont souvent *moquez*. C'est se *moquer* de Dieu, & du monde d'en agir ainsi; pour dire, c'est fouler aux pieds toutes sortes de loix. On dit aussi, C'est se *moquer* de la barbouillée; pour dire, c'est faire des propositions ridicules. On dit aussi, que la pelle se *moque* du forgon, lorsqu'on reproche à un autre quelque defaut, tandis qu'il en peut reprocher de plus grands. On dit aussi, qu'il ne faut pas se *moquer* des chiens, qu'on ne soit hors du village, pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tandis qu'il est dans un lieu où il peut nuire.

MOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

MOQUERIE. s. f. Derision raillerie. On attache les gens au carcan, au pilori, pour les exposer à la *moquerie* du public. La *moquerie* est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins : elle est le langage du mepris. LA BR. Il y a une espece de *moquerie* douce & caressante, & qui ne tend qu'à plaire à ceux mêmes qu'elle attaque. LE CH. DE M.

MOQUERIE, se dit plus ordinairement, de tout ce qui est deraisonnable. C'est une *moquerie* de vouloir soutenir cette doctrine. Il a fait des propositions d'accord si éloignées de la raison, que c'est une pure *moquerie*.

MOQUETTE. s. f. Etoffe de laine qui se travaille à la maniere du velours. On fait les emmeublemens communs de *moquette*; des sieges, des tapis de *moquette*, des perroquets de *moquette*. La *moquette* est moindre que la trippe, & est une espece de petite trippe qui est façonnée, & de differentes couleurs, & se fait en Flandres.

Le petit peuple de Paris se sert quelquefois du mot de *moquette* pour dire, *moquerie*.

MOQUEUR, EUSE. subst. & plus souvent adj. masc. & fem. Qui se moque, qui se raille. Ce trait satirique est fort piquant, & fort *moqueur*. Vous ês un vrai *moqueur*. Il n'y a guere de villes qui n'ait ses *moqueurs*, ses faineans, qui ne font que railler les autres. C'est une franche *moqueuse*. Un souris *moqueur*.

S'il se dit votre Amant, traitez-le de moqueur. SAR.

MOR.

MORABITE. s. m. Nom que l'on donne chez les Mahometans d'Afrique, à ceux qui font profession de science & de vertu. Ils vivent à peu près comme les Ermites Chrétiens. On les apelle aussi *Morabout*. Voyez MARABOUT.

MORAILLES. (Quelques-uns disent *mouraille*s, mais l'Academie dit *morailles*.) subst. fem. pl. Espece de tenailles; outil de Maréchal, qui sert à serrer le nez du cheval pour empêcher qu'il ne se tourmente lorsqu'il est vitieux, ou qu'on lui fait quelque operation violente & douloureuse. Ce sont deux branches de fer jointes par une charniere à l'un des bouts, & que de l'autre côté on serre ou on lâche tant qu'on veut. Donner les *morailles* à un cheval.

MORAILLON. s. m. Terme de Serrurerie. C'est le morceau de fer attaché au couvercle d'un coffre, qui entre dans la serrure pour le fermer. Dans les serrures à bosse, c'est la piece de fer qui coule avec le verrouil, & qui fait le même effet.

Ce mot vient de *moraill*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *loquet*.

MORAL, ALE. adj. Qui concerne les mœurs, la conduite de la vie. Il y a des vertus intellectuelles, comme la foi; d'autres *morales*, comme la justice, la temperance. Mrs. Esprit, & la Motte le Vayer, ont fait des traitez de la vertu *morale* des Payens. Seneque étoit un grand Philosophe *moral*. Les Oeuvres *Morales* de Plutarque s'appellent autrement, ses Oeuvres mêlées, ou diverses.

On appelle le sens *moral* de l'Ecriture, une interpretation qu'on lui donne, dont on tire quelque instruction pour les mœurs. Les *morales* de St. Gregoire.

On le dit aussi de cette instruction qu'on tire des fables, sous le voile desquelles on reprend les deffauts des hommes, & sur tout ceux des Grands.

On dit, Assûrance *morale*, sûreté *morale*, pour, vraisemblable, apparente. On dit aussi, Preuve, demonstration *morale*, par opposition à demonstration physique, ou mathematique. Il y a des demonstrations *morales* aussi convaincantes que des demonstrations mathematiques.

MORALE. subst. f. La doctrine des mœurs; art de bien vivre; science qui enseigne à conduire sa vie, ses actions. La *Morale* apprend à donner des limites aux passions, à cultiver les vertus, & à deraciner les vices. M. SC. La *Morale* apprend à l'homme à connoître sa propre foiblesse, & ne s'occuper qu'à corriger les dereglemens du cœur. OB. M. La *morale* est l'art de guerir les maladies de l'ame, & de la conserver en santé. LE P. L. Les principales loix de la *morale* se trouvent dans le cœur de l'homme. LE P. LAMY. Selon les Anciens, la *morale* se divise en trois parties, la Monastique, l'Oeconomique, & la Politique. Une *morale* aisée, commode, & indulgente. PASC. La *morale* Chretienne est la plus épurée, & la plus parfaite. Toute autre *morale* est une Philosophie toute pure, & une probité de Payen. LE P. RA. La *morale* Chretienne est beaucoup plus excellente que la Payenne. La *morale* Evangelique ne se contente pas de regler les dehors, & la conduite exterieure, pour se faire une belle reputation parmi les hommes : mais elle domine sur le cœur, & va porter le flambeau jusques dans cette source secrete, & cachée de nos actions. ID. Les Casuïstes sont tout pleins de distinctions, & de chicanes sur la *morale*. LE P. MAB. Le principal emploi de la *morale*, est de donner des preceptes pour regler

gler les passions, & detromper la raison des erreurs de l'imagination, & des sens. Oe. M. Les Stoïciens sont de vrais fanfarons de *morale*. G. G. Il faut sçavoir ôter à la *morale* ce qu'elle a de rude & de sec, & lui donner je ne sçai quoi de si naturel, & de si agreable, qu'elle divertisse ceux mêmes à qui elle donne des leçons. M. Sc. La *morale* de Seneque est dangereuse, parcequ'elle est revêtuë d'ornemens magnifiques, qui lui ouvrent le passage dans les esprits. Males. Je prefere la simplicité de la *morale* de Zenon, à toute la *morale* de l'orgueilleuse secte de Zenon. M. Sc. La *morale* Chretienne n'est pas inhumaine. La Pl. Socrate ramena la Philosophie à l'étude des bonnes mœurs, & fut le pere de la Philosophie *morale*. Boss. Il y a une *morale* generale, dont les devoirs sont imposez également à tous les hommes. Mais chaque état a de plus sa morale & ses devoirs particuliers, qui sont des consequences des autres, & ausquels il est plus étroitement obligé. Le Cl. La *morale* des Juifs est beaucoup pire que celle des Payens, qui ont plus de principes d'humanité & de justice qu'eux; de sorte qu'on ne peut pas dire que l'on persecute des innocens, lorsqu'on les persecute. Id. Les Theologiens Anglois sont redevables de leur *morale* aux Remontrans. Id. La *morale* est aussi capable de demonstration que la Geometrie. Locke. Socrate avoit dessein de donner ainsi un cours de *morale*, animé d'exemples riants qui fussent autant de preceptes, dont l'agrément appuiât la solidité. La Motte.

Une Morale *nuë apporte de l'ennui;*
Le conte fait passer le precepte avec lui. La Fon.

La Philosophie moderne se divise en Logique, *morale*, Physique, & Metaphysique. Nous devons à Ciceron le beau mot de *morale*.

MORALEMENT. adv. Selon la bonne morale. Les Indiens vivent *moralement* bien. Il faut toûjours vivre *moralement* bien, parceque s'il est un Dieu, on en recevra la recompense, & s'il n'y en a point, on vit & on meurt avec la reputation d'homme de bien. Pasc. Cette proposition est vraye *moralement* parlant, & non pas physiquement. Voyez Moral.

MORALISER. v. act. & n. Faire des discours, des leçons de Morale. C'est assez *moralisé*. Il y a des gens qui se rendent importuns, à force de *moraliser*, de trouver à reprendre sur tout.

MORALISEUR. s. m. Qui moralise, qui debite des maximes de morale. Il est du stile familier.

MORALISTE. s. m. Auteur qui écrit, qui traite de la Morale. On a donné le nom de *Moralistes*, ou de *Rigoristes*, à ceux qu'on appelle Jansenistes, parcequ'ils enseignent une Morale très-austere, & très-rigide.

MORALITE'. s. f. Instruction; reflexion morale. Tous les Ouvrages de cet Auteur sont pleins de belles *moralitez*, de *moralitez* Chretiennes. Les preceptes & les *moralitez* sont le langage de la vieillesse. Dac.

Et, si vous n'aviez lû que des moralitez,
Vous sçauriez un peu mieux suivre mes volontez. Mol.

Moralité, se prend aussi pour le sens moral qui est enveloppé sous quelque discours fabuleux. Il y a une belle *moralité* cachée sous cette fable.

MORBIDE. adj. m. & f. Terme de Peinture. Il se dit particulierement de la chair grasse, & vivement exprimée.

MORBIFIQUE. adj. de tout genre. Terme de Medecine. Qui regarde la maladie; qui cause la maladie. Cause *morbifique*.

Ce mot vient du Latin *morbus*, *maladie*, & de *facio*, *je fais*.

MORBIEU, & MORBLEU. Sortes de juremens burlesques. *Morbieu*, comme il pleut là dehors! St. Amant. *Morbleu*, je trouve la piece detestable. Mol.

MORCE. s. f. Terme d'Architecture. On appelle *morces*, les pavez qui commençant un revers, font des manieres de harpes, afin de faire liaison avec les autres pavez.

MORCEAU. s. m. Partie d'une chose couppée & divisée, qui est considerée à part. En se battant ils ont mis leurs habits tout en pieces & *morceaux*. Il faut couper ce pain en plusieurs *morceaux*, le distribuer. Ce Gouverneur se fera plutôt hacher par *morceaux*, que de se rendre. Cette metairie est difficile à exploiter, elle est toute en petits *morceaux* de prez, de vignes, de terres fort separez.

Du Cange derive ce mot de *morcellus*.

Morceau, se dit plus particulierement de ce qu'on mange, de ce qu'on mord. Il ne faut pas s'aller coucher le *morceau* au bec; pour dire, qu'il faut faire un peu d'exercice. On dit aux gens qu'on oblige de dîner à la hâte, qu'ils doublent leurs *morceaux*. On dit d'un goinfre, qu'il aime les bons *morceaux*. On appelle le *morceau* honteux, celui qui demeure le dernier au plat. Venez manger un *morceau*; pour dire, Venez dîner.

On appelle aussi en Medecine, le *morceau d'Adam*, cette petite éminence qui paroît au gosier des hommes, c'est-à-dire, la partie du cartilage du larinx, nommé *scutiforme*, laquelle avance au devant du cou aux hommes plus qu'aux femmes.

Le *morceau* à la Brinvilliers; c'est une façon de parler nouvelle & burlesque, qui signifie du poison; parceque la Brinvilliers s'étoit renduë fameuse par les poisons qu'elle donnoit dans des macarons & confitures, & pour lesquels elle fut brûlée en Greve.

Cher ami, si votre santé
Etoit forte & gaillarde;
Comme elle est chez les Cordeliers;
Dieu vous la maintienne, & vous garde
De morceaux *à la Brinvilliers.* Oe. M.

Morceau, se dit aussi d'un tout qui est excellent & considerable. Le Roi d'Espagne a perdu le Portugal; c'est un bon *morceau*. L'Archevêché de Paris, la charge de Premier President, sont de beaux *morceaux*. Cette fille est parfaitement belle, c'est un friand *morceau*.

Je sçai que la vengeance est un morceau *de Roi*. La Font.

On dit aussi en Peinture, d'un tableau exquis, que c'est un beau *morceau*. On le dit pareillement d'un ouvrage de Sculpture, & d'Architecture. Le frontispice du Louvre, l'arc de Constantin, sont de beaux *morceaux* d'Architecture.

Morceau, se dit figurément, des fragmens qui restent des Auteurs anciens. Il ne nous reste que quelques *morceaux* de Petrone. On le dit aussi des parties, & des endroits particuliers d'un Ouvrage. Voilà un *morceau* de Poësie inestimable. Il y a de grands *morceaux* dans l'Eneïde d'une beauté achevée, & que personne ne surpassera jamais. Font. Un Auteur doit envisager son dessein tout entier, & ne pas travailler chaque *morceau* comme s'il étoit detaché du reste. le Boss.

Morceau, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on compte à un homme ses *morceaux*; qu'on lui rogne, qu'on lui taille ses *morceaux*; pour dire, qu'on lui plaint sa vie, qu'on ne lui donne que ce qu'il faut pour vivre au juste. On dit, que les premiers *morceaux* nuisent aux derniers; pour dire, qu'on ne peut plus manger à la fin du repas, sur tout quand on a bien mangé au commencement.

On dit ironiquement, Double jeûne, double *morceau*, à ceux qui mangent les jours de jeûne plus qu'à l'ordinaire.

MORCELER. v. act. Mettre en morceaux. On ne le dit gueres qu'en cette phrase: *Morceler* une terre, c'est-à-dire, en demembrer plusieurs morceaux, plusieurs pieces.

MORDACHE. s. f. Terme de Couvent. C'est un gros morceau de bois en forme de bâillon, que par penitence on fait emboucher à un Novice l'espace d'une demi-heure

heure dans le Refectoire, pour avoir parlé sans necessité.

MORDACITE'. s. f. Terme de Physique. Qualité corrosive, qui par son acide mord, ronge & divise les corps. La *mordacité* de l'eau forte vient de son acidité dissolvante.

MORDANT, ANTE. adj. Qui mord, qui donne des coups de dents. On appelle en termes de Venerie, les bêtes *mordantes*, le sanglier, le blereau ou tesson, le renard, l'ours, le loup, le loutre, &c.

Au figuré on dit, Ce satirique est bien *mordant*: il va jusqu'au vif. Diogene étoit le plus *mordant* de tous les Philosophes. DAC. Un esprit *mordant* & piquant, le faisoit haïr, & redouter de tout le monde. OE. M.

. . . Juvenal de sa mordante *plume*
Faisoit couler des flots de fiel & d'amertume. BOIL.

MORDANT, s. m. en termes d'Imprimerie, est la petite piece qui arrête, & tient la copie sur le visorion, & qui montre la ligne.

MORDANT, en termes de Sellier, est un clou de cuivre doré à deux pointes, qu'on fiche dans les goutierres d'un carrosse, pour leur servir d'ornement.

Mordant. Quelques-uns appellent ainsi les pinces des Ecrevisses.

Du Cange derive ce mot de *morsus*, qui signifie *agraffe* ou *fermail*.

MORDICANT, ANTE. Ce qui est acide & piquant. L'eau forte est une liqueur *mordicante*. Ce sont les humeurs *mordicantes* qui causent les demangeaisons.

MORDICANT, signifie aussi, medisant, satirique, mordant. Madame Toinon est toûjours *mordicante*. P. COM.

MORDIENNE, à la *mordienne*, à la grosse *mordienne*. C'est une phrase du peuple grossier, pour dire, sans façon, sans ceremonie, sans detour. Nous nous contentons d'aprêter tout à la grosse *mordienne*. HIST. COM.

MORDONDIENNE. Espece de jurement burlesque, dont Scarron se sert, *Virg. Trav. L.* 7.

Il n'y a parole qui tienne,
Il l'aura par la mordondienne.

MORDRE. v. act. *Je mords, tu mords, il mord, nous mordons. Je mordois, je mordis, j'ai mordu, je mordrai, que je morde, que je mordisse.* Happer, saisir avec les dents. On dit, *mordre* quelque chose, *mordre* à quelque chose, *mordre* dans quelque chose, *mordre* sur quelque chose; de sorte qu'il est aussi souvent neutre qu'actif. La deffence des chiens & de la plupart des animaux consiste à *mordre*. C'est un grand vice à un cheval de *mordre*. Quand on est *mordu* d'une bête enragée, il faut aller à la mer. Dans une Isle de la mer Pacifique les Sauvages *mordent* rudement, leur coutume étant de *mordre* comme des chiens. VOY. DE J. LE MAIRE. *Morlaix* avoit pour devise; *S'ils te mordent, mord les.*

MORDRE, se dit aussi de ce qu'on met sous les dents pour manger, ou pour le mâcher. Les Limosins ne coupent point leur fromage, ils *mordent* à même.

MORDRE, se dit aussi de la vermine qui picque & perce la peau. Les poux, les puces, les fourmis *mordent*. On le dit aussi des oiseaux. Le perroquet *mord*. L'ACAD.

MORDRE, se dit encore de plusieurs choses inanimées, corrosives & perçantes. La lime ne *mord* point sur le diamant, ni sur l'acier bien trempé. L'eau forte commune ne *mord* point sur l'or, mais *mord* sur le cuivre. Cet homme est gras & replet, la fievre trouvera bien à *mordre* sur lui.

MORDRE, en termes d'Imprimerie, se dit lorsque la frisquette couvre ce qui doit paroître.

MORDRE, se dit figurément pour dire, Attaquer, dechirer la reputation d'autrui; medire. Un satyrique trouve à *mordre* sur tout le monde; il *mord*, il pince tout en riant. La cruelle envie *mord* d'une dent venimeuse. FEN.

Esprits du dernier ordre,
Qui n'étant bons à rien, cherchez sur tout à mordre;
Vous vous tourmentez vainement. LA FON.

MORDRE, signifie aussi, Parvenir à quelque chose, l'obtenir. Il voudroit bien avoir cette charge, mais elle est trop chere pour lui, il n'y sçauroit *mordre*. L'Algebre est une science si élevée, que peu de gens y peuvent *mordre*.

Faire *mordre* la poussiere à son ennemi, se dit en Poësie; pour dire, Atterrer, tuer dans un combat. On dit aussi, *Mordre* ses ongles; pour dire, se tourmenter à chercher une rime, à faire des vers, pendant lequel temps de depit on *mord* ses ongles.

MORDRE, signifie aussi, Ficher plus avant. On dit en coûture, qu'il faut *mordre* bien avant dans l'étoffe, afin qu'elle ne se decouse pas. On dit en Maçonnerie, Cette piece de bois ne *mord* pas assez avant dans le mur, n'y avance pas assez pour y tenir ferme. Cette rouë ne *mord* pas assez avant dans ce pignon, pour le faire tourner.

MORDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaut autant être *mordu* d'un chien, comme d'une chienne; pour dire, il n'importe pas qui fasse le mal. On dit aussi, quand des gens sont fort éloignez, qu'ils ne se *mordront* pas. On dit aussi en excitant quelcun à se battre, S'il t'égratigne *mords*-le. On dit aussi d'une chose indifferente, qu'elle ne *mord* ni ne ruë. On dit, quand on fait ou quand on entend quelque chose qui donne de la satisfaction, qu'on *mord* à la grappe. On dit aussi de celui qui goûte une affaire qu'on lui propose, qu'il *mord* à l'hameçon. On dit aussi à celui qui a fait une faute dont il aura lieu de se repentir, qu'il s'en *mordra* les pouces. On dit aussi en méprisant les menaces d'un fanfaron, Tous les chiens qui aboyent ne *mordent* pas. On dit encore d'un homme qui ne fait rien de ce que sa profession le devroit obliger de faire, que ce seroit un beau mâtin, s'il vouloit *mordre*. On dit aussi, La mort n'y *mord*. On dit encore d'une chose claire & visible, qu'un aveugle y *mordroit*.

MORDU, UË. part. & adj. & quelquefois substantif. Les enfans se témoignent de l'amitié en mangeant reciproquement de leur *mordu*. Il est bas.

MORE, ou MOREAU. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a le poil d'un noir enfoncé, vif & luisant: & on appelle *cap de more*, un cheval roüan qui a la tête & les extremitez noires.

MORE. s. m. Voyez MAURE; car on le peut écrire de l'une & de l'autre façon.

MOREAU. s. m. Terme de Bâtier. Espéce de cabas de corde, ou de jonc, dans quoi on donne à manger du foin aux mulets, lorsqu'ils marchent.

MORELLE. s. f. Plante dont il y a plusieurs especes. Les Botanistes l'apellent en Latin, *solanum*. Il y a une *morelle* à fruit noir, dont la racine est longue de demi pied, ondoyante, blanc-sale, fibreuse & cheveluë. Sa tige qui est pleine de moëlle, s'éleve à la hauteur d'environ un pied & demi, verdâtre, âpre & anguleuse, divisée en plusieurs branches, garnies de feuilles alternes, oblongues, pointuës, ondées, vert-brun, lisses & luisantes. Les fleurs sortent des branches mêmes, un peu au-dessous des feuilles: elles naissent depuis cinq jusques à huit, sur un bouquet long d'un pouce & demi. Chaque fleur est blanche, d'une seule feuille couppée en bassin, divisée en cinq parties jusques vers sa moitié, longues, pointuës, & rangées en étoile. Lorsque la fleur est passée, il lui succede un fruit spherique, assez dur, vert d'olive d'abord, puis noir, plein d'un suc assez limpide, & de plusieurs semences. La *morelle* est propre pour moderer l'inflammation, pour ramollir, & pour relâcher les fibres qui sont dans une tension violente. On applique l'herbe pilée sur les hemorroïdes: son suc est fort bon pour l'érespele, les dartres, le feu volage,

volage, les boutons, &c. En Latin, *solanum officinarum acinis nigricantibus & fuscis*. C. Bauh. Il y a une *morelle* à fruit rouge. Il y en a aussi une à fruit jaune.

Morelle, vient de *More*, comme qui diroit, Plante dont le fruit est noir comme un More. Lemery.

MORESQUE. adj. f. & subst. Peinture faite à la maniere des Mores, qui consiste en plusieurs grotesques & compartimens, qui n'ont aucune figure parfaite d'hommes ni d'animaux. Voilà des peintures *Moresques*, peintes à la *Moresque*, ou absolument des *Moresques*. On les appelle aussi *Arabesques*: les Brodeurs & les Damasquineurs sont ceux qui s'en servent le plus. On appelle aussi des Danses *Moresques*, celles qui se font à la maniere des Mores, comme les sarabandes & chacones, qui se dansent ordinairement avec des castagnettes, ou des tambours de basque.

Moresque. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui est d'un mêlé incarnat. Sa peluche est étroite. Mor.

MORETTE. s. f. Anemone qui est de couleur de chair; la peluche est blanche aux pointes rouges. Id.

MORFIL. s. m. Terme de Coutelier. C'est cette partie de fer qui se trouve au taillant des rasoirs, & autres instrumens tranchans, quand on les a aiguisez sur la meule: Elle est si deliée, qu'elle ne peut pas couper, desorte qu'il les faut encore passer sur la pierre à aiguiser avec de l'huile, laquelle emporte ces petites parties, & ne laisse que le fer solide qui peut trancher.

Morfil, ou Morphil, se dit aussi en termes de Relation & de Commerce, des dents d'élefant qu'on apporte des Indes &c. On tire beaucoup de *morfil* des côtes de Guinée. On trouva sur ce vaisseau 500. quintaux de *morphil*.

MORFONDRE. v. act. Refroidir, causer un froid qui saisit. Prenez garde que le vent ne vous *morfonde*. Vous *morfondrez* votre cheval, si vous le dessellez sitôt. Il se dit plus souvent avec le pronom personnel, & se conjugue ainsi, *je me morfonds, je me morfondois, je me morfondis, je me suis morfondu, je me morfondrai, que je me morfonde*. Il signifie, Se refroidir; endurer du froid après avoir eu chaud. Il est fort dangereux de se *morfondre*. Vous avez chaud, approchez du feu, de peur que vous ne vous *morfondiez*. Vous êtes sans chapeau, vous vous *morfondrez*.

On dit aussi que la pâte se *morfond*, qu'un ragoût se *morfond*; pour dire, qu'ils perdent la chaleur qui leur est necessaire pour faire de bon pain, pour être bon à manger.

On dit aussi figurément d'un Capitaine qui n'a pas réüssi en quelque siege, qu'il s'est *morfondu* devant une place. On le dit aussi de ceux qui attendent en vain.

Laisser ses créanciers se morfondre *à la porte*. Boil.

On le dit aussi des Auteurs qui sont froids & languissans.

J'aime mieux Bergerac, & sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond, *& nous glace*. Boil.

Morfondu, uë. part.

MORFONDURE. s. f. Maladie de cheval morfondu. Ce cheval jette des nazeaux, ce n'est que *morfondure*, & non pas morve. Quelques-uns disent *morfonture*, mais mal.

MORGELINE. s. f. Plante qu'on appelle en Latin *alsine*, & dont il y a un grand nombre d'especes. Celle qui est la plus usitée en Medecine, & que C. Bauhin nomme *alsine media*, pousse plusieurs tiges menuës, rondes, nouées, rameuses, se couchant à terre. Ses feuilles sont petites, oblongues, opposées deux à deux le long des tiges. Ses fleurs sont aussi petites, à plusieurs feuilles disposées en rose, blanches, soutenuës par un calice à cinq feuilles. Il leur succede un petit fruit membraneux, qui renferme des semences menuës, presque rondes, rougeâtres ou brunes. Sa racine est menuë, fibrée. L'eau distillée de la *morgeline*, ou le vin dans lequel cette plante a infusé, retablissent ceux qui sont fort extenuez, après de grandes maladies. L'usage de la même plante garantit les enfans des mouvemens convulsifs; on donne un gros de sa poudre pour l'épilepsie. Cette poudre mise sur les hemorroïdes, en arrête le flux immoderé & en appaise la douleur. On se sert ordinairement de la *morgeline* pour rétablir l'appetit des serins de Canarie, des chardonnerets, & des autres oiseaux que l'on nourrit dans des cages.

Alsine vient du Grec *alsos*, *bois*, parceque cette plante aime les petits bois épais & les autres lieux ombrageux.

MORGUANT. adj. m. Qui a accoutumé de morguer, de regarder fierement & dedaigneusement.

MORGUE. subst. f. Le second guichet où l'on tient quelque temps ceux qui entrent en prison, afin que les Guichetiers les regardent fixement, & s'impriment si bien l'idée de leur visage dans leur imagination, qu'ils ne puissent manquer de les reconnoître. Tenir un prisonnier à la *morgue*.

Morgue, se dit figurément d'un regard fixe, & severe; par lequel il semble qu'on veuille braver quelcun, ou bien qui temoigne de l'orgueil, de la presomption. C'est un homme qui tient bien sa *morgue*; sa fierté, sa gravité. Il a cru que cet homme lui faisoit la *morgue*; parcequ'il l'a regardé long temps fixement. On dit d'un homme qui fait les fonctions publiques de sa charge avec gravité, que c'est un homme qui sçait bien tenir sa *morgue*. Tout cela est du stile bas & comique.

Morgue, *mourre*, dans quelques Provinces Meridionales de France, signifie visage. Il peut venir de *murus* pour *musus*, qui vient du Grec *mutis*, le nez. De *musus*, *musellus*, s'est fait museau. De *murus* s'est fait *muricus*, *murica*, *morgue*. Huet.

MORGUER. v. act. Regarder fixement un prisonnier, afin de le reconnoître.

Morguer, signifie aussi, Braver par des regards fiers, fixes, & meprisans. Les braves ne souffrent point qu'on les vienne *morguer*, qu'on les vienne regarder sous le nez. Est-ce pour me *morguer* que vous faites cela? *Morguer* le Ciel. St. Amant.

Et de son large dos morguant *les spectateurs*,
Aux trois quarts du parterre a caché les Acteurs. Mol.

Morgué, ée. part.

MORGUEUR. s. m. Guichetier qui tient le guichet de la morgue. Dans les grandes prisons il y a au moins deux *Morgueurs*.

Morgueur, se dit aussi d'un orgueilleux qui regarde les personnes en les morguant. Un *morgueur* inhumain. Theoph.

MORIBOND, onde. adj. Mourant; homme valetudinaire, ou infirme; qui est menacé de mourir bientôt. Cet homme a une fievre interne qui le mine, il est tout *moribond*. Voyez un *moribond* tremblant à la vuë de la mort, qui va decider de l'éternité pour lui. La Pl.

MORICAUD, aude. adj. Voyez Mauricaud. On ajoutera seulement ici, qu'il ne se dit guere que des jeunes personnes.

MORIE. s. f. Vieux mot. Perte qui arrive par mort.

Et ne fut mie grand morie
Selle mourut ne grant pechie. R. de la Rose.

MORIGENER. v. act. Corriger; instruire, former aux bonnes mœurs. Ce Precepteur a bien *morigené* cet enfant. Ce debauché s'est bien *morigené* depuis quelque temps. Si vous aviez, en brave pere, bien *morigené* votre fils, il ne vous auroit pas joüé le tour qu'il vous a fait. Mol. Ceux qui disent *moriginer* parlent mal. Il est du stile familier.

Morigené, ée. part. pass. & adj. Enfant bien *morigené*. Fille mal *morigenée*. Il y a du plaisir à vivre avec des gens bien *morigenez*.

MORILLE. subst. fem. Espece de champignon poreux & spongieux, qui vient principalement au mois d'Avril,

Menage derive ce mot de *morum*, parcequ'elle ressemble à une meure ; ou d'un mot Gaulois *morucla*, qui se trouve en quelques Auteurs, pour signifier la même chose.

MORILLON. s. m. Raisin doux & fort noir qui fait de bon vin, & qui est le meilleur plant des vignes. A Orleans on l'appelle *auvernas*, & en Bourgogne, *pineau*.

MORINE. s. f. Plante qui croit à la hauteur de deux pieds & demi, d'un bel aspect. Ses feuilles, qui s'élevent de la racine, sont longues environ comme la main, larges de deux ou trois doigts, pointues, vertes-luisantes, garnies en leurs bords de pointes, ou épines foibles ou pliantes. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, verticillées, de figure irreguliere ; elles sont d'une seule piece, formées en gueule, blanches en naissant, & rougissant à mesure qu'elles vieillissent, d'une odeur réjouissante comme celle de la vigne ; les verticilles sont soutenus par des feuilles formées comme celles d'en bas, mais beaucoup plus petites, renversées la pointe en bas. Cette fleur a deux calices dont l'un est sterile, & l'autre porte un embryon ou jeune fruit : ce dernier calice est comme emboité dans le premier; l'embryon devient en grossissant une semence presque ronde, un peu anguleuse. Sa racine est grosse comme celle de la mandragore, charnue. Cette plante croît aux Païs chauds. Elle est cordiale, cephalique, stomacale, propre pour resister au mauvais air, pour chasser par transpiration les mauvaises humeurs.

M. Tournefort ayant apporté cette plante du Levant, lui donna le nom de M. *Morin*, celebre Botaniste de l'Academie Royale des Sciences.

MORINGA. s. m. Arbre des Indes qui ressemble au Lentisque en sa grandeur & en ses feuilles. Il a fort peu de branches & beaucoup de nœuds. Son bois est fort aisé à rompre. Ses feuilles ont une couleur verte-brune vive, d'un goût semblable à celui des feuilles de Navet. Il porte un fruit long d'un pied, gros comme une Rave, orné de huit angles, de couleur claire, entre verte & grise, moëlleux, & blanc en dedans, divisé en plusieurs loges qui contiennent de petites semences, semblables à celles de l'Ers, vertes & fort tendres, mais qui ont un goût plus âcre que les feuilles : on mange ce fruit après l'avoir fait cuire. L'arbre *moringa* croit en abondance dans toute la Province de Malabar. Sa racine est estimée un alexipharmaque.

MORION. s. m. Armure de soldat, pot qu'il met sur sa tête pour sa deffense, salade. Le *morion* est pour les gens de pied : le heaume est pour les cavaliers pesamment armez. Ils se couvrirent l'estomac & la tête de plastrons & de *morions*. COLOMBIERE. Ce mot n'est guere en usage qu'en parlant des armures des Anciens ; parce qu'il y a deja long temps qu'on ne s'en sert plus.

MORION, se dit aussi d'un châtiment qu'on donne aux soldats dans le corps de garde, quand ils ont fait quelque legere faute. Ce sont quelques coups qu'on leur donne sur les fesses avec la crosse du mousquet, ou la hampe de la hallebarde. On ne donne guere le *morion* aux soldats, quand ils ont 30. ou 35. ans.

Quelques-uns croyent que ce nom & la chose même sont venus des *Mores*. MENAGE.

MORION. s. m. Espece d'Onyx, ou pierre precieuse noire, mêlée de la couleur de carboncle, resplendissante, transparente, qu'on aporte des Indes, de Tyr, d'Alexandrie, de Cypre. On pretend qu'elle est propre pour chasser la melancolie & l'épilepsie, étant pendue au cou : mais elle n'est bonne que pour l'ornement.

MORNE. adj. m. & f. Qui est sombre, triste, taciturne. Il se faut deffier des esprits, des humeurs *mornes*. La nature est plus languissante, & plus *morne* dans les païs froids. BOU. Une passion vive & tendre, est *morne* & silencieuse. LA BR. Le bon sens est d'ordinaire sombre, & *morne*. BOU. Garder un silence *morne*. ID.

MORNE, se dit figurément d'un temps obscur & couvert. Le temps est triste, le temps est *morne*, parcequ'il contribuë beaucoup à rendre les gens tristes, & *mornes*.

On appelle aussi couleurs *mornes*, des couleurs sombres, peu vives & peu éclatantes.

MORNE. s. m. Terme de Marine. Montagne distinguée par sa hauteur du reste de la terre. FREZIER.

Ce mot est Espagnol. Il n'est du moins en usage que dans la mer du Sud, ou sur les côtes Espagnoles. ID. Dans les Iles Antilles on appelle *mornes*, les petites montagnes. Les montagnes de la Barbade ne sont que des *mornes* mediocres, ou des collines, en comparaison de celles de la Martinique. LABAT.

MORNE'. subst. fem. Vieux terme de Blason. Cercle, ou extremité ronde d'un bâton, huchet, ou autre chose semblable. Le Pere Menestrier le derive de *murena*, ou *murenula*, signifiant, *collier* & *bracelet*, qui se faisoit anciennement en forme de poisson plié en rond, se mordant la queuë, comme les serpens.

MORNE', ÉE. adj. Qui se dit des lances émoussées, ou qui n'ont point de fer. Le combat se fit à lances *mornées*, & non à fer émoulu. On les appelle autrement *lances courtoises*. On le dit aussi des virolles qui sont au bout d'un marteau, ou autres instrumens.

MORNÉ, en termes de Blason, se dit du lion, & autres animaux sans dents, bec, langue, ongles, griffes & queuë. *Morné*, *embouté*, *fretté*, *virollé* en Blason, signifient la même chose.

MORNIFLE. subst. f. Soufflet ; coup de la main sur le visage. Ce mot est populaire, & tout-à-fait bas.

MOROCHTUS. subst. m. Est une pierre tendre, tantôt verte, tantôt noire, tantôt jaune, qui rend une liqueur laicteuse. On la trouve dans des carrieres de Saxe. Les Allemans l'appellent *milchstein*. Dioscoride dit qu'elle naît en Egypte, & que parcequ'elle est molle & facile à liquefier, on s'en servoit comme de savon pour blanchir le linge. Quelques-uns l'employent comme un crayon pour écrire, ou pour tracer des lignes, d'où vient qu'on l'a appellée *graphida*. Elle est propre pour arrêter le crachement de sang, & les autres hemorragies, & pour dessecher les petits ulceres des yeux.

Morochtus est un nom Grec, *morochthos*.

MORPHE'E. s. m. Un des Ministres du Dieu du Sommeil, qui faisoit dormir, & representoit diverses formes dans les songes.

MORPHIL. Voyez MORFIL.

MORPION, s. m. Vermine qui s'engendre dans la peau, qui a une infinité de pieds, & qui se multiplie infiniment. Il s'attache sur tout aux parties qui ont du poil, & particulierement à celui des parties honteuses. L'onguent avec du Mercure tuë en un moment tous les *morpions*. Joseph Scaliger dit que les *morpions* ont un Roi d'une autre espece, aussi-bien que les abeilles, les raales, les cailles, les oiseaux de paradis, & les harengs. On les appelle en Latin *pediculi*.

MORPION, est aussi une injure qu'on dit aux petits garçons, pour leur reprocher leur petitesse, ou leur importunité.

MORRAILLES. s. fem. plur. Voyez MORAILLES.

MORS. s. m. (Quelques-uns écrivent *mords*.) C'est en general tout l'assortiment des pieces de fer qui servent à brider un cheval, qui sont livrées par l'Eperonnier à qui on fait faire un *mors*, comme l'embouchure, les branches, la gourmette, &c.

MORS, signifie quelquefois la simple embouchure du canon, qui appuye sur les barres de la bouche du cheval. Ce *mors* est à simple canon. Ce *mors* tient de l'entier, il ne plie point au milieu. Ce cheval appuye sur son *mors*, joue, badine avec son *mors*, mâche son *mors*, prend le *mors* aux dents.

On

On dit figurément, Prendre le *mors* aux dents; pour dire, prendre une bonne resolution, & l'effectuer.

MORS, se dit aussi des extremitez de l'étau des Ouvriers qui travaillent sur les metaux, & qui tient & serre l'ouvrage qu'ils liment, & sur lequel ils travaillent.

MORS DU DIABLE. subst. masc. Plante qui est une espece de scabieuse. Elle pousse des feuilles oblongues, veluës, pointuës, semblables à celles de la scabieuse ordinaire, mais entieres, sans decouppures, excepté qu'elles sont un peu crenelées en leurs bords. Sa tige est haute d'environ deux pieds, ronde, dure, rougeâtre, rameuse, portant en ses sommets des fleurs semblables à celles de la scabieuse commune, de couleur bleuë, quelquefois purpurine, ou blanche. Sa racine est presque de la grosseur du petit doigt, courte, comme morduë, ou rongée tout autour, garnie de fibres longues & blanches. En Latin *succisa hirsuta*. C. BAUH. Mr. Tournefort l'appelle *scabiosa folio integro, hirsuto*. Le *mors du Diable* est sudorifique, cardiaque, vulneraire, propre pour resister au venin. On s'en sert dans l'épilepsie, dans la peste, dans les abscès, &c. On a nommé ainsi cette plante à cause de sa racine qui est comme morduë ou rongée.

MORSURE. s. f. Action de mordre, & la marque des dents qui ont mordu. La *morsure* de l'aspic est mortelle. Faire une profonde *morsure*. La *morsure* de la tarentule rend les gens si assoupis, qu'ils ne peuvent être reveillez que par la musique.

MORSURE, se dit figurément de la medisance, de la calomnie. Les *morsures* des calomniateurs laissent toûjours des cicatrices. BAY. Vous avez entrepris de me faire perir par vos *morsures* empoisonnées. OB. M.

MORT. subst. f. Trépas, decès; separation de l'ame d'avec le corps, qui termine la vie. Il y a une *mort* naturelle qui se fait par des causes internes; & une *mort* violente qui se fait par les causes de dehors, par quelque accident. JESUS-CHRIST s'est humilié jusqu'à la *mort*, & jusqu'à la *mort* de la croix. Un Philosophe ne doit craindre, ni souhaiter la *mort*, il doit attendre la *mort* tranquillement. La *mort* étant le dernier terme de toutes choses, c'est bien assez d'aller à elle d'un pas assûré sans que l'on y coure. VAU. Il n'y a gueres d'amitiez plus fortes que la crainte de la *mort*. AB. DE S. R. Les Martyrs ont couru à la *mort*, ont bravé, ont affronté la *mort*. Il y a beaucoup de Tyrans qui sont morts de *mort* funeste, de *mort* tragique. Il est quelquefois plus dur d'apprehender la *mort* que de la souffrir. LA BR. Vous trouverez assez de gens qui ont la force de courir sans reflexion & en aveugles à la *mort*. Mais il n'appartient qu'aux ames heroïques de choisir la *mort* ou la vie par raison. SACY. Pour ne point craindre la *mort*, il faut n'aimer point la vie, & ne la point trouver agreable. NIC. Il y a des gens qui courent au devant de la *mort*, parcequ'ils n'ont pas le courage de l'attendre. OB. M. Le plus intrepide tremble quand l'image de la *mort* se presente à lui avec un appareil si affreux. ID. La Princesse ne bravoit point la *mort* avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, & de la recevoir sans trouble. BOSS. Le peuple fut plus animé contre Tarquin par la *mort* que Lucrece se donna, que s'il l'avoit tuée veritablement luimême. ST. EV. Une vuë si longue & si prochaine de la *mort*, lui fit paroître les choses de cette vie de cet œil si different dont on les voit dans la santé. P. DE CL. On suppose qu'on aura quelque jour le temps de penser à la *mort*, & sur cette fausse assûrance, on prend toute sa vie le parti de n'y penser point. PORT-R. Peu de personnes meprisent serieusement la vie, & ceux qui semblent affronter la *mort* avec tant de hardiesse dans une bataille, tremblent comme les autres, lorsqu'elle les attaque dans leur lit. LOC. Je me plonge la tête baissée stupidement dans la *mort*, sans la considerer ni la reconnoître, comme dans une profondeur obscure, qui m'engloutit tout d'un coup. MONT. La *mort* qui n'est qu'un quart d'heure de passion, ne merite pas des preceptes particuliers. ID. Ceux qu'on condamne au supplice, affectent quelquefois un mepris de la *mort*, qui n'est en effet qu'une crainte de l'envisager. LA ROCH. Il y a de la difference entre souffrir la *mort* constamment, & la mepriser. ID. Vous regardez avec fierté la *mort* sanglante, & precipitée dans l'ardeur du combat, & vous n'osez la soutenir froide, serieuse, & exposée à vos reflexions. DE LA RUE. Je ne redoute point la *mort*; c'est la nature qui la redoute en moi. BAL. La crainte de la *mort* est plus forte que tous les raisonnemens qu'on fait contr'elle. NIC. Les Payens se donnoient la *mort*, & avoient des modes sur ce sujet. OB. M. Les Georgiens hatent la *mort* des Agonisans. BIB. UNIV. Dans le Païs de Fida il est defendu sous peine de la vie, de parler de la *mort* en presence du Roi ou de quelque Grand. BOSMAN. Les Romains avoient le nom de *mort* en si grande abomination, que dans leurs funerailles, pour signifier qu'un tel étoit *mort*, ils disoient toujours, *il s'en est allé*, *il a vecu*, &c. CHEVRÆANA. Il n'y a point de *mort* naturelle, selon les habitans de Lovango, & personne ne meurt que par la malice & les enchantemens de son ennemi, qui par les mêmes sortileges le ressuscite, le transporte en des lieux deserts & l'y fait travailler. DAPPER.

La lecture a rendu mon esprit assez fort
Contre toutes les peurs que l'on a de la mort. LIN.

La Mort *a bien un autre mine,*
Quand à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit;
Ne semble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient tremblante, & froide,
Prendre un homme dedans un lit? VOI.

La Mort *ne surprend point le sage;*
Il est toûjours prêt à partir. LA FON.

Tout meurt en nous quand nous mourons.
La Mort *ne laisse rien, & n'est rien elle-même;*
Du peu de tems que nous durons
Ce n'est que le moment extrême.
Cesse de craindre ou d'esperer
Cet avenir qui la doit suivre,
Que la peur d'être éteint, que l'espoir de revivre,
Dans ce sombre avenir cesse de t'égarer;
L'état dont la Mort *est suivie*
Est semblable à l'état qui precede la vie.
HENAULT. *Trad. de Seneque.*

La Mort, *sans souffrir de partage,*
Confond l'ame & le corps, & leur fait même outrage. ID.

On dit qu'un homme est à l'article de la *mort*, entre la vie & la *mort*, c'est-à-dire, à l'agonie. On prie Dieu qu'il nous delivre de *mort* subite, de male *mort*. C'est une priere de l'Eglise Romaine.

En Astrologie on appelle la maison de la *mort*, la huitiéme Maison.

MORT, se dit figurément en parlant de la separation du reste des hommes. L'entrée en Religion est une *mort* civile, mais Chretienne & glorieuse. Une condamnation aux galeres, ou un bannissement à perpetuité, est une *mort* civile; mais infame & honteuse. Cette *mort* retranche une personne de la societé civile, des honneurs, du commerce du monde, & des droits de la societé.

LA MORT ÉTERNELLE, signifie, selon la plusparṭ des Theologiens, une vie éternelle en Enfer, accompagnée de peine & de misere. Par un homme le péché est entré au monde, & par le péché la *mort*. Personne ne peut nier que ce ne soit un article de foi, établie dans l'Evangile, que par le péché d'Adam la *mort* est parvenue sur tous les hommes... l'on n'est en dispute que sur la signification du terme de *mort*. Car quelques-uns veulent qu'on

qu'on entende par là, un état de condamnation, dans lequel non seulement Adam fut enveloppé, mais encore toute sa posterité, desorte qu'elle merite toute, des-là, de souffrir des peines infinies dans les enfers : mais il semble que c'est une étrange maniere d'expliquer une loi, qui doit être conçuë dans les termes les plus simples & les plus naturels qu'on puisse trouver, que d'entendre par le terme de *mort* une vie éternelle accompagnée de misere. LOCKE.

MORT, se dit hyperboliquement des douleurs qui menent à la *mort*, ou qui font languir, & haïr la vie. Avoir la goutte, la pierre, c'est mourir d'une longue *mort*. On lui a fait souffrir mille *morts*. Ses enfans lui donnent la *mort*. Cette affliction lui a mis la *mort* au cœur. Je lui pardonne ma *mort*.

MORT, se dit aussi populairement de la peine qu'on a à faire quelque chose, quoiqu'assez legere. C'est une *mort* que d'avoir à faire à des Avocats, à des gens qui ont trop d'affaires. C'est une *mort* que d'aller querir de l'eau si loin. Quand on fait faire un message à ce laquais, c'est une *mort*, il ne revient point.

MORT, se dit aussi en parlant de ce qui consume beaucoup d'une chose. La friture est la *mort* au beure; les betteraves, la *mort* au sel.

MORT AUX RATS, est du poison, de l'arsenic, ou de l'aconit. On dit de celui qui en a empoisonné un autre, qu'il lui a donné de la *mort aux rats*. On appelle aussi de la *mort aux vers*, la barbotine qu'on donne aux enfans qui ont des vers.

MORT, est aussi un terme Poëtique & romanesque, pour exprimer l'excès d'une passion, d'une langueur amoureuse. Un Amant dit à sa Maitresse, qu'il meurt; qu'il ne cherche que la *mort*; que son absence lui cause la *mort*; que ses rigueurs avanceront, precipiteront sa *mort*. Mourir d'une douce, & charmante *mort*, c'est mourir de plaisir.

Les Poëtes personifient la *mort*, & en font une Divinité; ils feignent qu'elle est fille de la Nuit, & sœur du Sommeil. Les Peintres la peignent comme un squelete, armé d'une faux. Les Payens l'ont regardée comme une Déesse; & parcequ'on ne pouvoit la flechir, ils ne lui faisoient point de sacrifices, si non d'un coq. La *mort* est sourde à nos cris. Il l'a arraché d'entre les bras de la *mort*. La fable de la *mort* & du miserable, ou de la *mort* & du Bucheron, de la Fontaine, est une fort belle fable.

La Mort *de ses rigueurs ne dispense personne.* MAUC.
Un monstre sans raison, aussi bien que sans yeux,
De qui l'aveuglement ne respecte personne,
Est la Divinité qu'on adore en ces lieux :
On l'appelle la Mort. CER.
La Mort *a des rigueurs à nulle autre pareilles;*
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.
Le pauvre en sa cabane, où la chaume le couvre,
Est sujet à ses loix,
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en defend pas nos Rois. MALH.

Peres de la Mort, sont des Religieux, ou des gens devots qui vont assister les pestiferez, ou les moribonds.

On appelle au Palais, Peine de *mort*; sentence, arrêt de *mort*, une condamnation à peine capitale. On nomme un appellant de *mort*, celui qui a été condamné par les premiers Juges à la *mort*. Les Juges inferieurs ne peuvent exécuter une sentence de *mort*, quand même le criminel n'en appelleroit pas. Alors le Procureur du Roi est obligé d'en appeller & de faire porter le procès au Parlement. Les jugemens de *mort* en dernier ressort doivent être exécutez le même jour; excepté les femmes enceintes dont on differe l'exécution après l'accouchement. Ord. de 1670. Le droit de vie ou de *mort* est une participation de la puissance souveraine; c'est le droit du glaive, ou le *merum Imperium* des Romains. La vieille coutume de Normandie l'appelle le *pled de l'épée*.

A MORT, se dit quelquefois adverbialement. Il le hait *à mort*. Il a été blessé *à mort*, jugé *à mort*, executé *à mort*.

MORT, se dit aussi odieusement avec menace, jurement & imprecation. Il est deffendu de jurer Dieu par la *mort*, par la tête. Quelques-uns disent par adoucissement *morbleu*, *morbieu*, ou *morgoy*.

On dit innocemment & populairement, *mort* de ma vie; *mort* non pas de ma vie.

MORT, se dit proverbialement en ces phrases. Après la *mort* le Medecin, quand on s'avise trop tard d'un remede, d'une precaution qu'il falloit prendre en une affaire. On dit aussi, de tant de douleurs on ne sçauroit faire qu'une *mort*. On dit aussi, On trouve remede à tout, fors qu'à la *mort*. On dit que la *mort* n'épargne personne, que tout ce qui vit est sujet à la *mort*. On dit aussi d'une amitié qui doit toûjours durer, c'est à la *mort* & à la vie. On dit d'un agonisant, qu'il a la *mort* sur les levres, qu'il a la *mort* entre les dents. On dit aussi qu'un homme est *mort* de sa belle *mort*; pour dire, qu'il est mort de sa mort naturelle. On dit d'un valet qui est long-temps à revenir, qu'il seroit bon à aller querir la *mort*; il est bas. L'ACAD. On dit aussi, que la *mort* n'a pas faim, quand elle ne prend pas des miserables, ou langoureux.

De profundis *semble appeller la* mort;
C'est reveiller, comme on dit, chat qui dort.
Car que sçait-on; la mort *peu charitable .....*
Peut revenir tout d'un coup sur ses pas. DU CER.
Et quand là bas la mort *nous a reclus,*
Ne faut penser qu'ici haut on remonte;
Depuis long-tems la mode n'en est plus. ID.
Laissons la mort, *sans lui bocher le frein,*
Paisiblement passer son droit chemin. ID.

MORT, est aussi subst. masc. & signifie une personne morte, un corps *mort*. L'Académie n'a point marqué cette acception de *mort*, ni les suivantes. Ce Conquerant couvrit la campagne de *morts*. Le corps du General fut trouvé parmi les *morts*. C'est une œuvre de misericorde, d'ensevelir, d'enterrer les *morts*. Si on oublie bien les absens, à plus forte raison oublie-t-on les *morts*, qui sont absens pour toûjours. B. RAB. Nos regrets pour les *morts*, sont regrets superflus. LE CH. DE M. On dit, Une tête de *mort*, un os de *mort*. Il est devenu pâle comme un *mort*. On dit quand un homme est tué, Le *mort* a toujours tort. Les Romains brûloient les *morts*, se persuadant qu'il importoit à l'ame que son corps fût bientôt detruit. Quelques Sçavans ont cru que la coutume de brûler les *morts* n'a duré en Italie que jusqu'au temps des Antonins. Ferrari croit que cela peut être arrivé dans le temps où les Chretiens se multiplioient dans l'Empire Romain. La creance de la resurrection les empêchoit de brûler leurs *morts*, & faisoit même qu'ils avoient grand soin de les ensevelir, ou d'en ramasser les cendres. Les anciens Perses, au rapport d'Agathias, exposoient leurs *morts* aux bêtes, croyant que ceux qui demeuroient long-temps entiers avoient été des impies, & les parens du *mort* regleient là-dessus leur joye, ou leur tristesse. Les Grecs d'aujourd'hui se figurent que les corps des mechans ne se corrompent point dans le tombeau. Les Catholiques Romains au contraire croyent, que si les corps des *morts* ne se corrompent point, c'est une marque de Sainteté. C'est une article de foi de croire que Dieu viendra

dra juger les vivans & les *morts*. La plus ancienne Idolâtrie a été le culte qu'on a rendu aux *morts*. Le Cl. La Religion des Siamois se reduit toute entiere au culte des *morts*. La Loubere. La Doctrine Chinoise n'a d'autre Paradis, ni d'autre Enfer, que cette Republique des *morts*, où ils croyent que l'ame est reçue au sortir de cette vie, & où elle est bien ou mal accueillie des ames de ses Ancêtres, selon les vertus ou les vices. Id. Les Grecs parlent comme les Juifs de l'état des *morts*, mais ils ne les ont pas imitez. B. C. T. 1.

Mort, se dit aussi des Fidelles dont l'Eglise fait commemoration. La Fête des *morts* a été premierement celebrée par Odo Abbé de Clugny, comme temoigne Polydore Virgile. Elle se celebre le 2. de Novembre. L'Eglise a approuvé le Service, l'Office des *morts*, la Messe des *morts* ou de *Requiem*. On y sonne pour les *morts*, afin d'exciter à prier Dieu pour eux. On dit qu'il ne faut point insulter à la memoire des *morts*.

Mort, se dit des livres dont les Auteurs sont morts. Le langage des *morts* est toûjours un peu muet: il est destitué d'action & de mouvement, & ne reveille pas assez fortement nos passions. Nic. On est bien heureux de pouvoir s'entretenir avec les *morts*, quand on n'est plus du goût des vivans. Bell. On a dit de Grotius, qu'il n'étoit point propre aux Ambassades, parcequ'il frequentoit plus les *morts*, que les vivans. La jalousie des Auteurs aime mieux voir cent *morts* au dessus de leur tête, qu'un vivant à leurs cotez. Per.

On dit en Jurisprudence, que le *mort* saisit le vif, c'est-à dire, le plus proche heritier habile à lui succeder; par cette maxime un heritier se peut mettre de plein droit en possession des biens d'un deffunt, & de son autorité privée, sans implorer celle de la Justice; au lieu qu'un Legataire Universel, ou particulier, s'y doit pourvoir pour avoir delivrance de son legs.

Mort, subst. S'employe quelquefois proverbialement. Ainsi on dit, Plus de *morts*, moins d'ennemis. On appelle le tombeau, le Royaume des *morts*. On dit aussi de celui qui dejeûne avant que d'aller à la Messe, qu'il va à la Messe des *morts*, qu'il y porte pain & vin.

Mort, Morte. adj. Qui n'a plus de vie, ou de principe de mouvement. Un corps *mort*, ou cadavre, un cheval *mort*, un arbre *mort*. Un feu *mort*, ou éteint. C'est un homme *mort* au monde. On a ordonné qu'il seroit pris vif ou *mort*. Je ne puis sçavoir si ce Marchand est riche ou non, il me le faut livrer *mort*.

On le dit aussi d'un moribond. C'est un homme *mort*, il ne sçauroit guerir de cette maladie.

Mort, se marie avec plusieurs mots qui lui font changer de signification, dont voici les principales.

Argent mort, est du bien qui ne porte ni profit, ni interêt. Des pierreries dans un coffre, c'est de *l'argent mort*. Des deniers oisifs, c'est de *l'argent mort*.

Mort bois, & *Bois mort*. Sont deux sortes de bois dont les differences sont expliquées ci-dessus au mot Bois.

Chair morte, est une chair pourrie & insensible qui est dans les escares des playes, qu'on fait manger avec du charpi.

Cotte morte. C'est la depouille ou la succession d'un Religieux qui a eu quelque pecule ou Benefice. Elle appartient de droit à l'Abbé.

Couleur morte, est une couleur sombre, tannée ou effacée, ensorte qu'elle a peu ou point d'éclat.

Chasse morte, se dit figurément d'une chose qui sera inutile, qu'on ne revelera point, dont on ne parlera plus.

Eau morte. Eau qui n'a point de mouvement, comme celles de ces lacs & étangs salez qui sont au bord de la mer, telles que celles qui ont donné le nom à *Aigues-mortes*.

On appelle aussi, en termes de Marine, *morte eau*, l'eau de la mer la plus basse, comme elle est le 7. & le 22. de la Lune.

Feuille morte. Feuille seche qui tombe de l'arbre en automne, qui a donné le nom à une teinture de la même couleur, qu'on appelle *feuille morte*, parcequ'elle lui ressemble.

Mortgage. Voyez Gage.

Gueule morte, est un terme populaire qui se dit de ceux qui sont las de crier, ou de parler, qui n'ont rien à dire, à repliquer. Après qu'on a fait voir à cette partie cette piece decisive, elle a eu la *gueule morte*. Les harengeres qui se querellent n'ont pas la *gueule morte*. On dit aussi, qu'une personne a les levres *mortes*, quand elles sont pâles & decolorées. Les paroles me tombent *mortes* de la bouche.

Main morte, sont des habitans de condition servile, dont les Seigneurs heritent. On appelle aussi gens de *main morte*, des Monasteres & Communautez qui ne meurent point, dont les heritages ne changent point de main. On dit aussi au propre d'un homme qui frappe rudement, qu'il n'y va pas de *main morte*.

Mer morte, est un grand Lac dans la Palestine. Voyez Mer Asphaltite.

Mort né, est un enfant qu'on tire *mort* du ventre de la mere. On le dit aussi des animaux, des agneaux, veaux, &c.

Oeuvres mortes. Terme de Marine. Ce sont les bordages, ou parties du vaisseau, qui sont élevez, & qui ne trempent point dans l'eau.

Oeuvres mortes, en stile de l'Ecriture Sainte, ce sont les pechez, qui sont appellez des *œuvres mortes*, parcequ'elles causent la mort, par opposition aux bonnes œuvres qui menent à la vie éternelle.

Morte paye, vieux Soldat qu'on entretient dans les garnisons, qu'on paye en tout temps, & qui ne sort point de là pour aller dans une autre garnison, ou en campagne. *Morte paye*, se dit fig. d'une personne qui n'est pas en état de payer ses dettes.

Morte saison. Le temps où l'on manque de quelque chose. A Pâques on est en une *morte saison* pour les fruits. En vacances on est en une *morte saison* pour trouver à travailler. Les Mariniers appellent *morte saison*, le temps qui est hors la harengaison, & celui où ils ne trouvent pas de fret ou d'occasion de travailler.

Tête morte, en termes de Chymie, est le marc, ou les feces qui restent de quelques corps, après qu'on en a fait la distillation. On l'appelle autrement *terre damnée*.

On dit communément, Porter quelcun à la vache *morte*, ou à la chevre *morte*, lorsqu'on le porte sur son dos, & qu'on tient ses mains par le devant.

Mort, adj. se dit proverbialement en ces phrases. Un chien vivant vaut mieux qu'un lion *mort*, dit l'Ecriture. Un chien *mort* ne mord plus. On dit aussi des choses qu'on ne trouve que rarement, la mere en est *morte*. *Morte* la bête, *mort* en le vin. On dit qu'un homme est *mort* de sa belle mort; pour dire, qu'il est *mort* de *mort* naturelle. On dit qu'un homme est *mort* de la mort de Roland; pour dire, qu'il est *mort* de soif, parcequ'en l'an 775. le jour de la bataille de Roncevaux, Roland General de l'Empereur Charlemagne s'étant fort échauffé, mourut faute de trouver de l'eau pour se rafraîchir.

MORTADELLE. s. f. Gros sauciſſon venant de Boulogne. Les *mortadelles* sont de fort haut goût, on y trouve les grains de poivre tous entiers. Quelques Marchands les appellent *moustardelles*.

MORTAILLABLE. adj. Terme de Coutumes, qui se dit des personnes de condition servile dont le Seigneur herite. On l'appelle autrement *de main morte*, ou *de morte main*. Et pour recevoir leurs successions, les Seigneurs établissent quelquefois des Juges, Receveurs, ou

ou Procureurs qu'ils appellent *Mortailliers*. On le dit aussi de celui qui est taillable à la volonté & discretion du Seigneur.

Ce mot vient de *mortalia*, *quasi mortua tallia*, *mortaille*, qu'on trouve en la Coutume de la Marche.

MORTAISE, ou MORTOISE. L'Academie ne met que le premier. subst. fem. Terme de Charpenterie & de Menuiserie. C'est une entaille, ou un trou fait dans l'épaisseur du bois, & équarri avec le ciseau, ou avec la besiguë, pour y faire entrer le tenon d'une autre piece de bois dont on pretend faire l'assemblage.

Quelques-uns derivent ce mot de *mord-ais*, d'un ais qui mord sur un autre. MEN. ou selon Borel, de *mordere*, comme si on disoit *mordacia*.

MORTAISE DE POULIE, se dit du vuide d'un mouffle de poulie où l'on met le roüet. *Mortaise de gouvernail*, se dit du trou quarré que l'on fait dans la tete du gouvernail par où passe la barre. *Mortaise du mât*, se dit du trou fait dans le pied du mât de hune par où passe la clef.

MORTAISE, est aussi le nom qu'on donne chez les Facteurs d'instrumens de musique à une regle de bois percée de 49. trous, par où passent les sautereaux des épinettes, clavessins, manicordions, &c. On appelle *mortaise* d'archet, une petite fente sous la tête de l'archet.

MORTALITE'. s. f. Etat, condition, nature des choses mortelles. Assujettissement à la mort. La *mortalité* a été une punition du peché du premier homme. La *mortalité* est depuis le peché une condition attachée à la nature humaine. L'homme sent d'un côté sa *mortalité*, & de l'autre, la grandeur & l'éternité de Dieu. PASC. Epicure croyoit la *mortalité* de l'ame. Le Fils de Dieu s'est revêtu de notre *mortalité*.

MORTALITÉ, se dit aussi des maladies contagieuses qui font mourir beaucoup de personnes ou de bestiaux. La peste a causé cette année une grande *mortalité* dans cette Province. Le flus de sang a causé une grande *mortalité* dans le camp. Le claveau a causé une grande *mortalité* dans les bergeries. La *mortalité* est sur les petits enfans. Jetter la *mortalité* sur les bestiaux est une des actions attribuées aux Magiciens. BAY.

On appelle en Angleterre billets de *mortalité*, des listes qu'on envoye chaque semaine aux Magistrats, & qui contiennent le nom des personnes qui meurent, ou qui naissent en chaque Paroisse. On a établi cet usage à Paris à l'imitation d'Angleterre, qui est utile dans le temps de peste, pour connoître si la maladie contagieuse augmente, ou diminuë. Ces listes servent aussi à faire voir combien une sorte de maladie emporte plus de personnes qu'une autre. Jean Graunt qui a conferé, & examiné ces Memoires à Londres, & qui en a fait un Traitté exprès, dit que de cent enfans qui naissent en même temps, il n'en reste au bout de six ans que soixante-quatre; au bout de seize ans que quarante; au bout de 26. ans il n'en reste que vingt-cinq; au bout de 36. ans il n'en demeure que seize; au bout de 46. ans il n'y en a plus que dix; au bout de 56. ans il n'en reste plus que six; au bout de 66. ans il n'en demeure plus que trois; au bout de 76. ans ces trois sont reduits à un; & au bout de 80. ans il ne reste plus personne. Ce livre a quantité d'autres recherches curieuses.

MORTEL, ELLE. ad. Qui est sujet à la mort. Tous les hommes sont *mortels*. Nous sommes tous de condition *mortelle*; l'ame des brutes est *mortelle*. L'homme est composé de deux parties, l'une *mortelle*, & l'autre immortelle; mais elles seront également immortelles après la resurrection. La condition de *mortels* égale tous les hommes. OE. M. Vous craignez toutes choses comme étant *mortels*, & vous desirez toutes choses comme si vous étiez immortels.

On dit poëtiquement que quelcun a quitté sa depoüille *mortelle*; pour dire, qu'il est mort.

Quelques-uns oubliant qu'on les a fait mortels,
Se font trainer par force aux pieds de tes autels. CERISY.
Mortelle, *subissez le sort d'une* mortelle. RAC.
Mortel, *ne garde point une haine immortelle.* MAIN.

MORTEL, au subst. signifie un homme; mais en ce sens il est plus de la poësie que de la prose. C'est un heureux *mortel*. Tous les *mortels*, c'est-à-dire, tous les hommes. Il n'y a pas un *mortel* qui puisse soutenir cette proposition. Il seroit indigne de la Majesté infinie de Dieu de vouloir surprendre les miserables *mortels*. OE. M.

Un jour seul ne fait pas d'un mortel *vertueux*,
Un perfide assassin, un lâche incestueux. RAC.
Tous les pauvres mortels, *sans nulle exception*,
Seront enveloppez dans cette aversion? MOL.

MORTEL, signifie aussi, qui cause la mort. Il a reçu un coup *mortel*. La peste est une maladie *mortelle*.

MORTEL, signifie aussi, Qui cause une grande douleur; sensible, extrême; & il ne se dit jamais qu'en mal. Il est dans des transes *mortelles*. Etre plongé dans une *mortelle* tristesse. Cette nouvelle lui a causé une douleur *mortelle*. Il lui a porté un coup *mortel*. Il lui a donné un deplaisir *mortel*. Il lui a fait une offense *mortelle*. La cruauté de la Reine Marie causa de *mortelles* convulsions dans le Royaume. MEZ. Il y a dix *mortelles* lieuës de cette ville-là à l'autre.

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprevuë aussi bien que mortelle. CORN.

MORTEL, se dit aussi de ce qui est capital; ou qui dure jusqu'à la mort. Il a une haine *mortelle* contre lui; c'est mon ennemi *mortel*. J'ai une aversion *mortelle* pour les sots.

MORTEL, se dit aussi figurément. Le peché *mortel* est un peché qui tuë l'ame, qui la prive de la grace de Dieu, de l'entrée du Paradis. *Mortel* se dit ici par opposition à *veniel*. Voyez ce mot.

MORTELLEMENT. adv. D'une maniere qui cause la mort. Il est blessé *mortellement*. Il le hait *mortellement*, ou beaucoup. Il a peché *mortellement*, il a commis un pêché mortel. On dit aussi, Offenser *mortellement* quelcun; pour dire, griévement.

MORTICAL. s.m. Monnoye qui se bat à Fez, capitale du Royaume du même nom. Il revient à 20. s. de Hollande.

MORTIER. s. m. Vaisseau propre à piler, à égruger, à reduire en poudre des drogues solides. Les Apothicaires ont des *mortiers* de fonte, de marbre, de bois, pour preparer leurs medicamens. On appelle aussi de la sorte dans la plupart des moulins à foulon, soit pour les étoffes, ou pour la preparation de quelque cuirs, ou dans ceux dans lesquels se font le papier, la poudre à canon, le tan, & autres telles marchandises, les pots, vases, cuvettes, auges, vaisseaux, qui servent à ces manufactures, & où sont foulées & pilonnées les matieres qu'on y employe; mais outre ce nom general, plusieurs en ont qui leur sont propres.

Ce mot vient de *mortarium*, qu'on a fait de *moretum*, comme fait voir Menage.

MORTIER, en termes de Guerre, est une grosse piece de fonte, faite en forme de gros canon fort court, avec un calibre fort large, propre à jetter des bombes, des carcasses, des pierres & des cailloux. Il est monté sur un affût porté sur des roues fort basses. On fit marcher tant de canons & tant de *mortiers* pour aller à ce siege. Il est parlé de *mortiers* au siege de Naples sous Charles VIII. Les *mortiers* dont on se sert sur la mer, sont placez au milieu d'une Galiotte, sur une plaque posée sur une grosse piece de bois quarrée, & toujours élevée de 45. degrez. M. Renau a inventé les galiotes à bombe; jusques là il n'étoit tombé dans l'esprit de personne, que des *mortiers* pussent n'être pas placez à terre, & se passer d'une assiete solide. FONTEN. On

On l'apelle *mortier*, de sa ressemblance avec un *mortier* d'Apoticaire.

MORTIER, e termes de Palais, signifie une espece de bonnet de velours noir, qui est bordé par en haut d'un large galon d'or : c'est une marque de dignité que portent les grands Presidens du Parlement. Ils le portoient autrefois sur la tête, & ils le font encore aux grandes ceremonies, comme à l'entrée du Roi. A l'ordinaire ils le portent à la main. Le *Mortier* est la marque de la Justice Souveraine, & c'est pour cela que le Chancelier & les grands Presidens le portent. Le *mortier* du Chancelier est d'étoffe d'or, & est bordé & rebrassé d'hermines. Celui du Premier President est de velours noir, bordé de deux galons d'or, celui des Presidens au *Mortier* n'a qu'un seul galon. Ils les portent en cimier sur leurs Armes. Les Barons le portent encore sur l'écusson de leurs armes avec des filets de perles. Il y a huit Presidens au *Mortier* au Parlement de Paris, en y comprenant le Premier President. RICH. Il faut dire, President au *Mortier*, & non pas President à *mortier*. MEN. PAV. BOU. La raison est pour President *à Mortier*, & l'usage pour President *au Mortier*. REFL. L'Acad. met par tout, à *mortier*.

Il vient de *mortarium*, à cause de sa ressemblance à un *mortier* d'Apoticaire.

MORTIER, est aussi, en terme de maçonnerie, un melange de chaux & de sable, de brique pilée, ou du pouzzol, corroyez ensemble avec de l'eau, dont on se sert pour lier, & joindre les pierres des bâtimens. Faire du *mortier*. Corroyer le *mortier*. Raboter le *mortier*. Battre le *mortier*. Les Anciens avoient un *mortier* si dur, qu'il est presque impossible de demolir leurs bâtimens. Le meilleur *mortier* est de pouzzol, à ce que dit Philibert de Lorme. Il penetre dans les cailloux noirs, & les blanchit. Le *mortier* ordinaire est de chaux & de sable. On appelle *mortier gras*, celui où il y a beaucoup de chaux. Il y a aussi du *mortier* de terre pour la limosinerie commune, & du *mortier* de chaux & de ciment qu'employent les Paveurs de petit échantillon, les Fontainiers & autres semblables Ouvriers ou Artisans.

MORTIER. C'est encore, parmi les ouvriers qui éteignent de la chaux, le bassin de terre où elle s'éteint.

MORTIER, se dit aussi par extension, de toute liqueur detrempée avec quelque chose qui la rend trop épaisse. Vous avez mis tant de pain, & si peu de bouillon dans cette souppe, que ce n'est que du *mortier*. Cette bouillie est si épaisse, que c'est du *mortier*.

MORTIER. On appelle aussi *mortier*, un vaisseau d'argent, ou de cuivre, rempli d'eau, sur laquelle surnage un morceau de cire jaune de demi-livre, qui brûle toute la nuit dans la Chambre du Roi. Ce morceau de cire s'appelle aussi *mortier*, ou *morti r à veille*.

On dit en prov. Toûjours le *mortier* sent les aulx, d'une personne qui s'étant contrefaite pendant quelque temps fait enfin connoitre son humeur.

MORTIFERE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui cause la mort. Un poison, un suc *mortifere*. Le suc de pavot, l'opium, est souvent *mortifere*. Un sommeil *mortifere*. L'ACAD.

MORTIFICATION. f. f. Action par laquelle une chose se corrompt, s'altere, se mortifie. Il n'est gueres en usage au propre que dans la Chymie, & en Medecine. La *mortification* des corps se fait par l'humidité, en les laissant à demi pourrir. La *mortification* des chairs se fait par les Chirurgiens, pour diminuer la douleur de quelque incision ou operation violente. On appelle aussi *mortification* le changement de la figure exterieure du mixte, & quelquefois même de sa consistance, comme celle qui arrive au mercure, quand on lui ôte son mouvement & sa fluïdité.

MORTIFICATION, se dit figurément, des jeûnes, & des austeritez, qui servent à domter, & à matter la chair, & les sens. La *mortification* de la chair est necessaire, afin qu'elle ne se revolte point contre la raison. On ne va au Ciel que par le chemin des *mortifications*. Il y a des *mortifications* superbes & superstitieuses. DE VILL. Rien n'est plus propre à faire voir l'ignorance du X. siecle, que les *mortifications* superstitieuses qui y étoient si communes. CL. Les *mortifications*, & les saintes austeritez des ames devotes, sont d'amoureux sacrifices d'elles-mêmes. ST. EV. La *mortification* est un essai, un apprentissage, & un commencement de la mort. BOSS. Le repentir mene la *mortification* avec lui. M. SC. Evitez de reveiller les passions éteintes, ou assoupies par la penitence, & par la *mortification*. MAB. Ce Predicateur a un visage de *mortification*, il est maigre & decharné.

MORTIFICATION, se dit aussi des revers de fortune, des rebuffades ; de la honte, & du deplaisir qui les accompagnent. La chûte de ce Favori a été une grande *mortification* à toute sa famille. Il a reçu une sensible *mortification* par cette reprimende qui lui a été faite en public. Ce fut une cruelle *mortification* pour cinq ou six Religieuses. PATRU. Essuyer une fâcheuse *mortification*. BOU. On le degoûta de la Cour par mille *mortifications* qu'on affecta de lui donner. MEZ.

MORTIFICATION, se dit aussi lorsqu'on parle chretiennement des accidens fâcheux qui arrivent dans la vie. Ce sont des *mortifications* que Dieu nous envoye.

MORTIFIER. v. act. Alterer un corps naturel, le rendre plus tendre, plus mol. On *mortifie* la chair en la frappant avec un bâton, en la laissant à l'air à demi pourrir. On *mortifie* les drogues par infusion. Les Chirurgiens *mortifient*, endorment les membres.

MORTIFIER, est aussi un terme de Chymie. C'est changer la forme exterieure d'un mixte. Il se dit aussi des esprits, & c'est les mêler avec d'autres qui lient, ou detruisent leur force. *Mortifier* les esprits. EMERI.

MORTIFIER, se dit figurément. La regle des Chartreux est fort austere, ils se *mortifient* étrangement le corps. La haire, le cilice, *mortifient* la chair, appaisent l'ardeur des passions. Rodriguez avoit accoutumé de dire, qu'un Religieux qui ne se *mortifioit* pas, étoit deja mort. *Mortifier* ses sens & sa volonté. PORT-R.

MORTIFIER, signifie aussi, Recevoir quelque honte, quelque deplaisir, quelque reprimende. Quand on decouvre l'hypocrisie d'un cagot, cela le *mortifie* beaucoup. Ce Banquier a été bien *mortifié*, quand il a trouvé qu'on lui avoit volé l'argent de sa quaisse.

MORTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj. On prenoit pour des heretiques, tous ceux qui avoient l'air modeste, & *mortifié*. MAIMB. Les Chrétiens doivent joindre une vie sainte & *mortifiée* à l'abstinence & au jeûne.

MORTODES. f. f. Perles fausses dont on fait quelque commerce avec les Negres du Senegal & autres endroits de Guinée. En general, elles s'appellent perles gauderonnées. Il y en a de plusieurs sortes & figures.

MORTOISE. Voyez MORTAISE.

MORT-PLAIN. Terme de Tanneur, de Chamoiseur, & de Megissier. Voyez PLAIN.

MORTUAIRE. adj. m. & f. Ce qui regarde la mort. Un extrait *mortuaire*, est un certificat du jour de l'enterrement. Les Curez sont obligez par l'Ordonnance, de tenir des regîtres *mortuaires*. Un drap *mortuaire*, c'est un poile qu'on met sur le cercueil pendant la ceremonie de l'enterrement. Droits *mortuaires*. Voyez SEPULTURE.

MORTUMNON. f. m. Sorte de fruit qui croit en abondance au Perou. Sa couleur est noire, & il est un peu plus petit qu'une prune de Damas. Quand l'on en mange trop, il ennyvre & endort au grand peril de la vie.

MORUE, ou MOLUE. subst. f. Le dernier n'est pas du bel usage. Poisson de mer, long d'environ deux pieds, ou

ou deux pieds & demi, large à proportion, marbré sur le dos de taches cendrées & roussâtres. Sa gueule & ses yeux sont grands. Il a quatre dents dures, pointuës, blanches, serrées, formant une espece de lime, placée au fond du gosier, deux en haut & deux en bas, répondant l'une à l'autre, ayant leurs pointes tournées vers le dedans, sa chair est blanche & de bon gout. Il y a de deux sortes de *moruë* salée; l'une qui s'appelle *moruë verte* ou blanche, & l'autre se nomme *seche* ou parée, & quelquefois *merlu*, ou *merluche*. Ce n'est neanmoins que la même espece de poisson, mais diversement salée & preparée pour la rendre de garde. La pêche pour la *moruë verte* se fait vers le Canada, sur le grand banc de Terre-neuve & sur les battures du banc. Ce qui se pêche ailleurs est peu considerable. Le grand banc est une montagne sous l'eau à 25. lieuës de Terre-neuve, qui a environ 125. lieuës de long & 50. en son plus large. La *moruë* verte se sale à bord. On envoye en France de Hollande & d'Irlande des *moruës* vertes en baril. On la nomme quelquefois *Cabillaud*. La *moruë seche*, est celle qui est sechée au Soleil, après l'avoir salée. La *moruë* seche, qui est la plus rouge, est pour l'ordinaire la plus estimée. La côte de Plaisance est le lieu où se fait la pêche des *moruës*, que l'on fait secher. Les Basques passent pour les plus entendus de tous ceux qui vont à cette pêche. La *moruë* fait la plus grande partie de ce qu'on appelle *saline*. La *moruë* fraiche est un manger delicieux. On fait un prodigieux trafic de *moruë* salée. Les *moruës* mâles valent bien mieux que les femelles. Elles se vendent en detail & à la piece;au lieu que les autres se vendent au cent.

La meilleure *moruë* est la *moruë* nouvelle de Terreneuve. La *moruë* se divise en queuë, flanchet, entre-deux & crêtes de *moruë*. On appelle une *poignée de moruës*, deux *moruës* jointes ensemble. Il y a quatre sortes de marchandises qui proviennent des *moruës*, & dont il se fait quelque commerce, sçavoir les nouës ou nos, qui en sont les tripes, les langues, les rogues, ou raves, qui en sont les œufs ou voques, & l'huile qui se tire des foyes. La saumure de la *moruë* est laxative dans les lavemens; resolutive, & dessicative, étant appliquée exterieurement.

On tient que ce sont les Basques, qui en poursuivant les baleines ont decouvert le grand & le petit banc des *moruës*, cent ans avant la navigation de Christophle Colomb, aussi-bien que le Canada & la Terreneuve de Baccalaos, qui signifie *moruë*, parceque ces terres abondent aussi en baleines, dont ils sont fort friands; & que ce fut un Basque Terreuvier qui en porta la premiere nouvelle à Christophle Colomb,comme témoignent plusieurs Cosmographes; entre autres, Antoine Magin, Corneille Wytler,Flamand,& Antoine St. Romain, Espagnol,dans l'Histoire des Indes. Quelques autres veulent que la decouverte du grand banc soit duë à un Maloüin, nommé Jaques Cartier, & c'est lui en effet qui en a montré le chemin aux Bretons. MEN. Voyez MERLUS. En Latin *morhua*, ou *molua*, *ichthyocolla*.

De *maris lucius*.

MORVE. subst. fem. Excrement qui sort par les narines, & dont on se decharge en se mouchant. La *morve* lui sort du nez. Les enfans n'ont pas soin d'oter leur *morve*, il les faut moucher.

MORVE. Maladie dangereuse des chevaux, qui consiste en une humeur glaireuse, maligne & sanguinolente, qui vient d'un poumon gâté, & qui se decharge par les naseaux. La *morve* est un des cas redhibitoires en la vente des chevaux dans les neuf jours, aussi bien que la pousse & la courbature. Les Maquignons demandent un mouchoir à ceux qui montent un cheval qui a de la *morve*.

MORVE, se dit aussi de plusieurs fruits qui n'ont pas encore la dureté & la consistence qu'il doivent avoir. Les cerneaux avant la Fête de la Magdelaine, ne sont que de la *morve*. Les pois & feves avant la saison,ne sont que de la *morve*. En fait de laituës, de chicorée, &c. *morve* est une pourriture qui se met à ces sortes de plantes, & les fait perir. Cette laituë a la *morve*.

MORVEAU. s. m. Morve plus épaisse & plus recuite. Un *morveau*. Jetter un gros *morveau*. Il est bas.

MORVER. v. n. Terme de Jardinier. Il se dit de la laituë & de la chicorée. C'est avoir la morve. Notre chicorée *morve*. Nos laituës *morvent*. LA QUINT.

MORVEUX, EUSE. adj. Qui a de la morve qui lui pend au nez. Nez *morveux*. Un enfant *morveux*. Il est toujours *morveux*. On appelle aussi des chevaux,*morveux*. En Latin *mucosus*.

MORVEUX, au subst. est un terme de mepris dont on se sert en parlant d'un jeune garçon, d'une jeune fille. C'est un petit *morveux*, une petite *morveuse*. C'est un jeune *morveux*. Voila un beau *morveux*, un plaisant *morveux*, pour faire l'entendu. Il est du stile familier.

Mais après tout que diront nos neveux ?
Ce qu'ils diront ! Ce sont de beaux morveux
Pour nous reprendre, &c. DU CER.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux laisser son enfant *morveux*, que de lui arracher le nez; pour dire,qu'il vaut mieux souffrir un petit mal, un leger defaut, que de se servir d'un remede violent, qui pourroit causer un plus grand mal. On dit, Qui se sent *morveux* se mouche; c'est-à-dire, que celui qui se sent coupable des choses qu'on blâme en general, peut s'appliquer la censure, & la prendre pour lui, s'il veut.

MOS.

MOSAIQUE. subst. f. On disoit autrefois *Musaïque*. Ouvrage composé de plusieurs petites pieces de rapport, & diversifié de couleurs & de figures: on en fait de petits morceaux de verre de diverses couleurs, avec quoi l'on imite d'après un carton peint,les teintes, & degradations de la Peinture. Cette matiere est très-durable. Elle resiste comme le marbre à toutes les injures de l'air. C'est en cela que ce travail surpasse toute sorte de peinture que le tems efface & consume, lorsqu'au contraire il embellit la *mosaique*, qui subsiste si long tems,qu'on peut dire que sa durée n'a point de fin. FEL. Ces differens morceaux doivent être très-artistement rejoints, pour representer ou un païsage;ou quelque autre dessein imité de la Peinture. Il faut que cela soit travaillé avec beaucoup d'art, & que l'imagination de l'ouvrier soit riche, pour produire l'agreable diversité, qui en fait la beauté, & la richesse. Beaucoup d'Eglises sont encore ornées de ces sortes d'ouvrages. M. Ciampini a fait graver ceux d'Italie qui lui ont paru les plus beaux. Les Peintures en *mosaique* de l'Eglise de S. Marc à Venise sont énigmatiques,& contiennent, dit-on,sous differentes figures allegoriques,les emblemes prophetiques d'un grand nombre d'évenemens, arrivez long-tems depuis qu'elles ont été faites. On croit que c'est l'Abbé Joachim qui en a fourni les desseins. L. DE CAMBR. La *mosaique* vient de Grece, mais l'usage en est passé en Italie avant le regne d'Auguste. Vitruve en parle sous le nom de *opus sectile*, *pavimenta sectilia*, *opera musea & musiva*: on a dit aussi, *Tessellatum*, *vermiculatum opus*.

On ne sçait pas precisément la raison, ni l'origine de ce nom. Quelques-uns le font venir de *mosaicum*, qu'on a dit par corruption de *musaicum*, & de *musivum*, comme on l'appelloit chez les Romains. Scaliger le derive du Grec *mouson*; mais Nebricensis croit qu'il vient de ce que *ex illis picturis ornabantur musea*. On donnoit ce nom a ces sortes de pavez, parcequ'on attribuoit aux Muses les ouvrages ingenieux, & qu'on y representoit les Muses & les Sciences. Il peut être que les édifices publics destinez pour les assemblées des gens de lettres, appellés *Musea*, furent embellis de ces ouvrages. DANET.

L'art

L'art de Marqueterie est venu de Constantinople dans les autres Provinces de l'Europe, parceque presque toutes les maisons publiques, & les Eglises, étoient ornées de *mosaiques*.

MOSCADIERE. s. f. C'est un ciel, & un tour de lit de gaze, dont les seuls Talapoins (à Siam) se servent, pour n'être pas incommodez des cousins, & ne se mettre pas dans la necessité d'en tuer. Les seculiers n'ont point de ces *Moscadieres*, mais ils tuënt les cousins sans scrupule. La Loub.

MOSCATELLO. s. m. Espece de muscat fort delicat. Le *Moscatello* de Montefiascone est fort estimé. Dans cette ville on voit la Tombe d'un Seigneur Allemand, sur laquelle est écrit en lettres usées & demi-Gothiques; *Est*, *Est*, *Est*, *propter nimium est*, *Jo. de Fuc. D. meus mortuus est*. C'est que ce Gentilhomme Allemand qui voyageoit en Italie, donnoit ordre, dit la tradition, à un valet qu'il envoyoit toûjours devant lui, de goûter le vin dans tous les cabarets qui se trouvoient sur la route, & de marquer celui qui étoit le meilleur, en écrivant le mot d'*Est* sur la porte. Le *Moscatello* de Montefiascone s'étant trouvé fort au goût du valet, il en fit l'éloge en triplant l'*Est*: & le maître en bût tant, qu'il en tomba malade dans le lieu même, & en mourut. Misson. Le delicat *Moscatello* du Grand Duc, est un petit vignoble consacré pour sa bouche, ou pour des presens. Id.

MOSCH. s. m. Plante qui croît en Egypte, aux Antilles, à la Jamaïque, & qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, rameuse, veluë, blanche. Ses feuilles sont de grandeurs inegales, rudes, approchant de celles de la guimauve; mais decouppées profondément, & sinueuses. Ses fleurs sont semblables à celles de la mauve, de couleur jaune dorée. Il leur succede des fruits oblongs, pointus, noirâtres, lesquels s'ouvrent en leur maturité par la pointe en plusieurs parties, qui contiennent chacune une loge remplie de semences grosses à-peu-près comme celles du millet, ayant la figure d'un petit rein, de couleur brune, d'une odeur de musc, d'un goût tant soit peu amer. On nomme cette semence, *ambrette*, ou *graine musquée*. Mr. Tournefort met le *mosch* parmi les especes de *ketmia*; il l'appelle *ketmia Ægiptiaca semine moschato*. C'est la même plante que celle que Rochefort & Dutertre appellent *herbe au musc*. Sa semence est employée principalement chez les Parfumeurs. Les Egyptiens s'en servent pour fortifier le cœur, l'estomac, le cerveau, & pour exciter la semence: elle donne une bonne odeur à la bouche quand elle est mâchée.

MOSCOSQUE. s. f. Petite monnoye qui a cours à Archangel, & dans le reste de la Moscovie. Deux *moscosques* font le copec, & cent copecs le rouble. Il faut vingt *moscosques* pour la grive.

La *moscosque* est aussi une monnoye de compte, & les livres se tiennent à Archangel en roubles, grives & *moscosques*.

MOSCOUADE. s. f. C'est le sucre avant qu'il ait été raffiné, & tel qu'il sort des formes ou moules dans lesquels on le met au sortir de la quatriéme chaudiere, où le suc des cannes prend sa derniere consistance de syrop. On l'appelle autrement *sucre brut*. Le sucre brut ou *moscouade* est le premier qu'on tire du suc de la canne; c'est le plus facile à faire, & c'est de lui que tous les autres sucres sont composez. Labat.

MOSCOVIE. s. f. Poil de Castor qui sert à faire des chapeaux, qu'on appelle ainsi parcequ'on l'apporte de *Moscovie*. Huet. Au lieu de *Moscovie*, qui n'est qu'une Province, on dit à present la *Grande Russie*; & les habitans de cet Empire s'appellent *Russiens*.

MOSETTE. Voyez Mozette.

MOSQUE'E. s. f. Terme de Relations. Temple des Mahometans où ils vont faire leur prieres. La plupart des Sultans ont fait bâtir des *Mosquées*. Il y a des *Mosquées* Royales, & des *Mosquées* qui sont fondées par des particuliers. Les Royales sont les plus magnifiques & les plus riches de toutes. Ricaut. Il y a un croissant au dessus de toutes les *Mosquées*. Poulet. On a converti en *Mosquée* l'Eglise de Sainte Sophie de Constantinople. Toutes les *Mosquées* de Constantinople sont autant de copies très imparfaites de la belle Eglise de S. Sophie. Grelot.

Ce mot vient du mot Turc *Meschit*, qui signifie proprement un temple fait de charpente, comme étoient ceux que firent d'abord les Mahometans, à ce que dit Leunclavius en ses Pandectes de Turquie, dont les Espagnols ont fait *Meschita*, les Italiens *Moscheta*, & les François *Mosquée*. Borel le derive du Grec *mòschos*, *veau*, à cause que dans l'Alcoran il est parlé de plusieurs mysteres Religieux pour une vache. *Mosquée* est derivé de *masgiad*, qui en Arabe veut dire, *lieu d'adoration*. C'est la veritable étymologie.

MOSCHITE, ou MOSQUITE. s. m. Moucheron qui se trouve en grand nombre dans les Indes, & dont les piqûres sont fort incommodes.

MOSSE. s. f. Bête de la nouvelle Angleterre. Elle est de la grandeur d'un taureau; sa tête ressemble à celle du daim, son col à celui d'un cerf; ses cornes sont larges.

M O T.

MOT. subst. m. Parole. Son articulé, ou simple, ou composé, qui designe quelque chose; assemblage de lettres formant une, ou plusieurs syllabes, & signifiant quelque chose. Les Dictionnaires doivent contenir & expliquer tous les *mots* d'une langue, dans un ordre Alphabetique. Les Grammairiens Grecs & Latins n'ont reconnu dans leur Langue, que huit sortes de *mots* de differente nature. Ils les ont rangez sous huit classes ou huit divisions differentes, qu'ils ont appellées les huit parties de l'Oraison. Les Grammairiens François s'en tiennent à la division des Grecs, & ne reconnoissent dans les Langues que ces huit sortes de *mots*; l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la preposition & la conjonction. Quelques-uns ajoûtent l'interjection. Ils divisent aussi les *mots* en *mots* primitifs, derivez, composez, synonymes, équivoques, &c. Les figures grammaticales des *mots*, qui y apportent quelque changement, sont *syncope*, *apocope*, *apostrophe*, *dierese*, *aphærese*, *prothese*, *épenthese*, *paragoge*, *transmutation* ou *metathese*, &c. qui sont expliquez à leur ordre. Les Chinois n'ont que 326. *mots* qui sont tous d'une syllabe; ils ont cinq tons differens, selon lesquels un même *mot* signifie cinq choses differentes: ainsi la diversité de cinq tous fait que leurs 326. monosyllabes servent autant que cinq fois 326. *mots*, c'est-à-dire que 1630. Les Brasiliens ont l'esprit si grossier, qu'ils n'ont pas même de *mots* pour compter au delà de quatre. Mem. de Tr.

Comme les *mots* n'ont aucune liaison avec la chose qu'ils signifient, ce n'est que par l'usage, & par la convention des hommes, qu'ils signifient certaines choses. Ainsi les *mots* sont des signes de nos idées, que l'usage a liées à certaines choses: sans cette convention, un *mot* ne seroit qu'un son confus. Art de Parler. Ce n'est que par une institution purement arbitraire que les *mots* signifient quelque chose: car il n'y a nulle liaison naturelle entre de certains *mots*, & de certaines pensées. Le Cl. Les *mots* ont leur âge, leur durée, & puis meurent de vieillesse. St. Ev. Horace parle des *mots* comme de la monnoye, qui n'a cours que quand elle est mar-

marquée au coin du public. Dac. On peut definir les *mots*, des sons distincts, & articulez dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées. Gram. Rai. Les *mots*, aussi bien que les Republiques, ont leur histoire : c'est-à-dire, leur origine, leurs progrès, & leurs changemens. Il est certain que si l'on pouvoit bien debrouiller les diverses revolutions, qui arrivent dans les *mots*, l'on apprendroit en même temps tacitement les coutumes, & les manieres de nos predecesseurs. Car l'histoire du temps est souvent attachée aux *mots*, qui expriment l'usage. Or. M. Les *mots* sont à-peu-près comme les fruits, qui ne valent rien ni trop mûrs, ni trop verts. Bou. En conversation même il faut se servir avec beaucoup de reserve des *mots* qui ne font que de naitre. Id. C'est dans la conversation où naissent d'ordinaire les *mots* nouveaux. Ils y demeurent jusqu'à ce qu'un long usage leur fasse perdre entierement leur caractere de nouveauté. Id. La Reine Christine disoit, M. Menage sçait non-seulement d'où les *mots* viennent, mais encore où ils vont. Tilladet. Les Declamateurs ont affoibli l'éloquence, en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des *mots*, & à la cadence pompeuse des periodes. St. Ev. Il n'appartient qu'aux femmes de faire lire dans un seul *mot* tout un sentiment; ensorte que ce *mot* semble être fait uniquement pour l'usage où elles le mettent. La Br. On prend d'ordinaire des *mots* pour des choses ; & on fait semblant de sçavoir ce qu'on ne sçait pas, en prononçant certains sons qui ne signifient rien de distinct & de positif. Le Ch. de M. C'est un mauvais signe d'esprit que de chercher les *mots* avant que d'avoir trouvé les choses. Id. Les Atheniens substituoient des *mots* agréables aux *mots* facheux ; au lieu de dire, la *prison*, ils disoient simplement la *maison*; pour du *vinaigre*, du *miel*, &c. Meursius.

Il est un heureux choix de mots *harmonieux*. Boil.
Je connois parmi nous certains sots immodestes,
Qui pour un mot *tout seul vont nous faire cent gestes* ;
J'en sçai d'autres aussi pour le moins aussi sots,
Qui pour un geste seul vont nous dire cent mots. Sanlec.

Cesar peut bien donner le droit de Bourgeoisie aux personnes, mais non pas aux *mots*. Pomponius.

Menage dit qu'il vient de *muttum*, & *mutire*, anciens *mots* Latins dont les Italiens ont fait *motto*, & nous, *mot*. D'autres le derivent de *motus*, *quia loquendo movemus os*.

Un Orateur doit choisir, & peser ses *mots*, il ne lui doit point échaper de *mots* barbares ou factices, sans adoucissement. Il ne faut qu'un *mauvais mot* pour decrier un Predicateur, ou un Ecrivain. Enfin un *mauvais mot*, parcequ'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'apperçoivent. Vau. Il est aussi necessaire de choisir les *mots* dans les grandes affaires, qu'il est superflu de les choisir dans les petites. Card. de Retz. Le Souverain même ne peut pas faire un nouveau *mot* : desorte que M. Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibere de l'avoir fait, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de bourgeoisie Romaine aux hommes ; mais non pas aux *mots* : son autorité ne s'étendant pas jusques-là. Il est justement des *mots* comme des modes; les sages ne se hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre, mais il faut recevoir ce que l'usage a approuvé. Car la bizarrerie est égale de vouloir faire des *mots* & des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. Id. Personne n'a droit de faire vivre ou mourir un *mot*, selon qu'il lui plaît. Le public est delicat; il faut lui laisser croire qu'il ne doit un nouveau *mot* à personne, ou qu'il ne le doit qu'à lui-même ; car c'est assez pour l'obliger à desavoüer cet enfant exposé, que quelcun s'en declare le pere. De là vient peut-être que mille *mots* ont échoüé & sont peris presqu'en naissant, comme des monstres, ou des avortons de notre langue. Bou.

Motsgras. Ce sont des *mots* obscenes qui contiennent quelque impureté ; qu'on ne doit point dire dans une honnête compagnie, & sur tout en presence des femmes : & c'est pour cela qu'ils sont pour la plupart retranchez du Dictionnaire. Sous ces *mots* sont contenus les *mots* ambigus, équivoques, & à double entente, qui contiennent un sens obscene. On dit en ce même sens, des *mots* de gueule, qui ne se disent que par des debauchez, ou des gens incivils.

Mot, se dit par excellence de ce qui contient un secret, un mystere difficile à penetrer, comme le *mot* d'un énigme, qui en emporte l'explication ; le *mot* d'une devise qui en fait entendre le sens en une parole, ou en un petit nombre de *mots*, qu'on appelle autrement *l'ame de la devise*. Ainsi dans la devise de Loüis XII. le corps étoit un porc-épic, & les mots, *Eminus & cominus*. On appelle aussi *mot*, une espece de sentence affectée à certaines familles, qu'on met pour cimier au dessus de l'Ecu de leurs Armes, & qui quelquefois est leur cri de guerre. Ainsi la Maison de Montmorency avoit pour *mot*, *aplanos*.

On le dit aussi de ce qui est énergique, & efficace. Les *mots* sacramentaux sont des *mots* consacrez, qui ne peuvent être changez sans faire perdre la force du Sacrement. Les Magiciens ont aussi leurs *mots* & leur caracteres affectez à leur art diabolique.

Mot, en termes de Guerre, est une parole de signal, de discernement, de ralliement, qu'on change tous les soirs, ou à toutes occasions ; qu'on va prendre à l'ordre du Gouverneur dans une place, ou du General dans une armée, pour s'assûrer contre les surprises des ennemis & des traitres, pour se reconnoître & se rallier.

On dit figurément en ce sens, que des gens se sont dit le *mot* du guet ; pour dire, qu'ils sont d'intelligence, qu'ils se sont donné un rendez-vous. Il y aussi des *mots* dont la plupart des Artisans se servent, pour marquer l'intelligence qui est entre eux, afin de tromper le bourgeois : comme les Frippiers ont *carimara*, lequel ayant prononcé en entrant à un inventaire, ils partagent au gain que tous leurs compagnons y font. Les Tailleurs ont, *Dieu soit ceans*, moyennant quoy le Marchand leur donne tant par aune des étofes qu'ils font vendre aux chalans qu'ils conduisent.

Mot, se dit aussi dans le commerce, du prix qu'on demande d'une marchandise, & de l'offre qu'on en fait. Ce drap vaut tant au dernier *mot*. Cet homme n'a qu'un *mot*, il ne surfait point. Tenez ferme, il faudra qu'il vienne à votre *mot*. Cet homme barguine bien, il ne sera pas pris au *mot*. On dit aussi dans les affaires, Il n'y a qu'un *mot* qui serve, vous aurez tant pour vous. Il lui a dit le *mot* fin, il lui a dit le *mot* à l'oreille.

Mot, se dit aussi par extension, d'une sentence ingenieuse, d'un apophthegme, ou autre parole remarquable & instructive. Voilà un beau *mot* de l'Evangile. Diogene a dit plusieurs *mots* bien sententieux.

Un *bon mot* est un sentiment vivement & finement exprimé. Il y a le plus souvent quelque chose de malicieux. On met cette difference entre un apophthegme & un *bon mot*, c'est que le premier est d'ordinaire grave & instructif, & que le propre d'un *bon mot* est de rejoüir en instruisant. Il est même quelquefois purement divertissant. C'est pourquoy il faut que le *bon mot* ne sente point l'étude, & la preparation ; mais qu'il naisse naturellement & sur le champ : qu'il ne soit ni guindé, ni contraint, & qu'il decouvre le ridicule agreablement, & sans aigreur. Le parfait *bon mot* va au plaisant & au satirique ; mais au plaisant noble, & au satirique delicat. Enfin il faut que le *bon mot* ait du sel, qu'il soit un peu piquant,

quant ; & qu'il tourne même quelquefois contre celui qui interroge ou qui attaque. De là vient qu'on replique rarement à un *bon mot* : parceque celui sur lequel tombe la raillerie, se trouve dans une espece d'embarras, mêlé d'étonnement & de surprise, qui l'empêche de chercher une reponse ingenieuse. C'est pourquoy,

N'attendez bien souvent, pour fruit de vos bons mots,
Que l'effroi du public, & la haine des sots. BOIL.

Il en est des bons *mots* comme de la vente de la vieille vaisselle d'argent, où l'on perd la façon. LA LANGUE. Regnier a dit d'un Satirique, qu'il perdroit un ami plutôt qu'un *bon mot*. Quand on cherche trop les *bons mots* il en échappe souvent d'assez mauvais. LE CH. DE M. Les *bons mots* des Athées sont d'autant mieux reçus qu'ils sont plus hardis. GOM. Il ne faut pas être toûjours prêt à dire de *bons mots*, & de jolies choses. LE CH. DE M. Ciceron avoit l'esprit naturellement tourné à la raillerie; & aimoit les *bons mots* jusqu'à en dire quelquefois d'assez froids. BOU. Les *bons mots* sont rares, & dependent de l'occasion, & de la fortune. ST. EV. Un *bon mot* ne vaut rien quand il sert à se faire haïr. LE PAYS. Souvent avec un *bon mot* on se fait une mauvaise affaire. LA LANGUE. Il faut qu'un *bon mot* chatouille plus qu'il ne pique. Un *bon mot* hazardé mal-à-propos nous fait un ennemi irreconciliable, d'un homme qui pouvoit nous servir. BELL. Demosthene ne fuyoit pas les *bons mots*; mais il ne les trouvoit pas. LA FONT. C'est un méchant caractere que celui de diseur de *bons mots*. OE. M. J'admire que les équivoques qui n'ont que l'apparence d'un *bon mot*, ayent mis en honneur des gens d'un esprit mediocre. LE CH. DE M.

.... *A l'aide d'un* bon mot
Je venge la Raison des attentats d'un sot. BOIL.

MOT, se dit aussi d'un discours qui a quelque étenduë. Cet Avocat dit qu'il expliquera sa cause en peu de *mots*, en quatre *mots*, qu'il n'a qu'un *mot* à ajoûter, & plaidera encore une demi heure. Disons un peu deux *mots* de cette affaire; pour dire, conferons en ensemble. Venez me voir, je vous en dirai un *mot* à loisir. Ecoutez encore un *mot*.

Trencher le *mot*; c'est parler hardiment & avec toute sorte de liberté; c'est dire net sa pensée. A la fin il trenche le *mot*, & lui avoüe franchement qu'il ne pouvoit vivre sans elle. ABLAN. Avoir le *mot* pour rire, c'est être plaisant.

MOT, en ce sens se dit aussi des écrits. Je vous écris ce *mot* de lettre. Je vous demande un *mot* de votre main, un *mot* de reconnoissance, de declaration, de promesse, d'obligation, de contrat, de quittance, de recepissé; en parlant de ces actes tout entiers, & en forme.

MOT, se dit quelquefois negativement; pour dire, Aucune chose. Il n'y a pas un *mot* dans l'Ecriture de ce qu'allegue cet Heretique. Il n'y a pas un *mot* dans ce testament en faveur de cet heritier. Quelque secret qu'on puisse confier à cet homme, jamais il n'en dit *mot*, il n'en sonne *mot*; il ne repond *mot*, si on lui en parle. Quand on est pris sur le fait, on n'a pas le moindre *mot*, le petit *mot* à dire. Il s'est absenté tout doucement & sans dire *mot*. Il ne lui dit pas un *mot* de consolation. VOIT.

Mot à *mot*, *mot* pour *mot*. Phrases adverbiales. Un testament est nul, s'il ne fait mention que le Notaire l'a lu & relu *mot* à *mot*, un *mot* après l'autre, au testateur. Voilà de *mot* à *mot* toute la lettre. BOSS. C'est une reflexion tirée *mot* pour *mot* de la Recherche de la verité. J. DES SC. Les Traductions ne se doivent point faire *mot* à *mot*, se rendre *mot* pour *mot*, mais par des équivalens. Cette leçon à été dictée, copiée *mot* à *mot*. Ce Predicateur apprend ses Sermons *mot* à *mot*, les recite *mot* pour *mot*. Il a pris cela *mot* à *mot* de Suarés. PASC.

En un *mot*, est aussi adverbe, & signifie, Pour conclusion. Je vous l'ai dit en un *mot*, autant comme en cent. En un *mot*, il faut que cela soit.

MOT, se dit proverbialement en ces phrases. Quand les *mots* sont dits, l'eau-benite est faite; pour dire, Quand on a conclu un marché, il faut l'executer. On dit aussi, Je ne sçay où est le *mot* pour rire de cette affaire, quand elle a mal reüssi; ou qu'elle est très-desagreable. On dit aussi, Prendre les gens au *mot*, quand on les prend par leurs paroles, ou quand on accepte les presens qu'ils offrent. On dit aussi, S'il ne dit *mot*, il n'en pense pas moins; pour dire, il dissimule.

MOT. Terme de chasse. Sonner un ou deux *mots*, c'est sonner un ou deux tons longs de cor, qui est le signal du piqueur, pour appeller ses compagnons.

MOTET. s. m. Composition de Musique sur une periode fort courte; elle est figurée, & enrichie de toutes les subtilitez de l'art. On en fait plusieurs sur quelques versets ou Antiennes, qui sont propres pour les Eglises; & quand le Musicien prend la liberté d'y employer tout ce qui lui vient dans l'esprit, sans y exprimer la passion d'aucune parole, on l'appelle *fantaisie* ou *recherche*. L'Empereur Leopold sçavoit parfaitement la Musique, & faisoit chanter dans sa Chapelle des *motets* de sa façon. J. DES SC.

Il y a un *motet* fondé qu'on chante tous les Samedis après Vêpres à Notre-Dame.

Ce nom lui a été donné à cause de sa brieveté, comme si ce n'étoit qu'un mot. Menage le fait venir de *modus*. Selon M. Huet, *motet* est le diminutif de mot qui étoit une espece de Poësie, dans laquelle sur un Texte le Poëte faisoit des stances qui s'appelloient Gloses. Ce vers qui se repetoit, étoit proprement ce qui s'appelloit *motet*. De *mot* on a fait *motet*, qui a passé de la Poësie à la musique, comme de *son* on a fait *sonnet*.

MOTEUR. s. m. MOTRICE. s. f. Qui meut, qui fait mouvoir. Dieu est le souverain *moteur* de toutes choses. Dieu est le premier *moteur*, en consequence du premier mouvement qu'il a imprimé à toutes les parties de la matiere. JU. L'orgueil philosophique en s'arrêtant aux causes secondes, ne s'éleve point jusqu'au premier *moteur*, qui soutient, & conserve ce monde par des influences continuelles. MALEB. Le Dieu des Juifs & des Chrétiens est infiniment au dessus de cette cause premiere, & de ce premier *moteur* que les Philosophes ont connu sans toutefois l'adorer. BOSS. Mr. Descartes en raisonnant en simple Physicien, a reconnu la necessité d'un premier *moteur*. OE. M. Dieu est le seul *moteur* des corps par son concours immediat. MALEB. Selon l'idée de l'être infinement parfait; Dieu est l'ame du monde, il, n'y a point de mouvement dans la matiere dont il ne soit l'auteur, point d'idées dans les ames qui n'aient été puisées chez lui. Il est le premier *moteur*; si cela est ainsi l'homme n'est qu'un instrument en sa main. Il n'est donc pas coupable de ce qu'il fait, il n'est plus libre, & cependant il est puni? JUR. Dieu est le sage *moteur* de l'univers. GOD. La vitesse du mouvement depend de l'impression que lui a donné le *moteur*, ou la cause *motrice*. Les Sectateurs d'Aristote admettent dans les animaux une faculté *motrice*, ou *locomotrice*. Voyez MOTRICE.

Puisse le grand moteur *des belles destinées*,
Pour prolonger vos jours, retrancher nos années! CORN.

MOTEUR, se dit figurément celui qui donne le branle à une affaire; qui fait mouvoir, & agir; qui pousse les autres. Ce Prince fut le premier *moteur* de la guerre civile. Tout votre parti vous considere comme le chef & le premier *moteur* de ces conseils. PASC.

MOTIF. subst. m. Cause; raison; ce qui pousse, ce qui excite à faire quelque chose. L'interêt est le principal

cipal *motif* qui fait agir les hommes. On suit quelquefois la vertu par des *motifs* indignes d'elle. Oe. M. Les *motifs* humains gâtent les meilleures actions. La Pl. Les *motifs* d'interêt propre, étant subordonnez à l'amour de Dieu, animent, & soutiennent les hommes dans la recherche du salut. Fen. Un bon *motif* peut excuser, & non pas justifier une mauvaise action. Oe. M. L'honneur est le *motif*, & la recompense des actions vertueuses. Il n'y a point de grands travaux sans de grands *motifs*, & les Sçavans sont des ambitieux de cabinet. Font. On a mandé à la Cour un tel rapporteur, pour dire les *motifs* d'un arrêt rendu à son rapport.

MOTION. s. f. Terme Dogmatique. Mouvement, action d'un corps qui se meut, qui s'agite. Dans la nature il se fait une continuelle *motion* d'atomes, une *motion* perpetuelle des esprits dans le corps. Descartes explique fort subtilement comment se fait la *motion* des animaux, la cause de leur mouvement. Ce mot est Anglois.

MOTIR. v. act. Vieux mot. Designer quelque chose en jugement. *Motir* le jour, *motir* le terme.

MOTIVE. adj. f. Qui meut. Personne n'agit qu'il n'ait une cause *motive* ou finale.

MOTIVER. v. act. Apporter, expliquer les motifs qu'on a de faire une chose. On le dit des Edits, des Arrêts. Arrêt *motivé*.

MOTOIER. s. m. Terme de Coutume. Celui qui tient une motte servile & roturiere. C'est de là, selon quelques-uns, qu'est venu le nom de *motayer*.

MOTRICE. s. f. Terme Dogmatique. Qui meut, qui a la force de mouvoir. La vertu *motrice*. La puissance *motrice*. Les forces *motrices*. Les fibres *motrices*. Voyez Moteur.

MOTTE. s. f. Glebe, petit morceau de terre detaché du reste avec la charruë, ou avec la besche, ou autrement. Les païsans se battent par jeu à coups de *mottes*. Il faut fouler les avoines avec le cylindre pour casser les *mottes*.

Motte, est aussi une quantité de terre qui tient aux racines des arbres, ensorte qu'elles ne sont pas decouvertes. Ainsi on dit, Enlever un arbre en *motte*; ce qui ne se peut faire dans les terres legeres. Retrancher à un arbre une partie de sa *motte*. La Quint. Lever un arbre en *motte*. Liger.

On dit en Fauconnerie, Prendre *motte*, lorsque l'oiseau se pose à terre, au lieu de se percher sur une branche.

Motte, en termes d'Anatomie, est la partie exterieure & élevée du penil, qu'on appelle autrement *Mont de Venus*.

Motte, signifie aussi, Tertre, colline, butte, élevation de terre, ou naturelle, ou faite par art: de là vient le nom de plusieurs terres & châteaux qu'on appelle la *Motte*: la *Motte* en Loraine; le Marechal de la *Motte* Houdincourt. On a appellé proprement, *motte Seigneuriale*, celle sur laquelle est bâti quelque château. Il faut raser cette *motte*. Applanir une *motte*. On les voyoit broutant sur le haut d'une *motte*. Voit.

Octavius Ferrarius, dans ses Origines Italiques, dit que ce mot vient de *meta*, *quasi meta*, *aut acervus*.

Motte, est aussi un pain ou tourteau fait de raclure de cuirs, quand ils passent par les mains des Tanneurs, ou des Corroyeurs, qu'ils envoyent vendre par la ville aux pauvres gens, qui s'en servent à faire du feu. Les *mottes* à brûler se vendent au cent.

MOTTELLE. s. f. Espece de poisson de riviere, & principalement de lac. Il y a beaucoup de *mottelles* dans le lac de Neufchâtel en Suisse.

MOTTER. v. act. Terme de Berger. Jetter des mottes de terre avec la houlette pour faire obeïr les brebis. Il faut *motter* cette brebis qui s'écarte trop.

Motter, terme de Chasse, qui se dit en cette phrase. Les perdrix se *mottent*; pour dire, qu'elles se cachent derriere les mottes.

MOTU PROPRIO. Voyez Mouvement.

MOTUS. Sorte d'interjection, qui n'est en usage que dans le comique & le burlesque, & qui marque qu'il se faut taire, ne rien dire que ce qu'on voit. *Motus*, il ne faut pas dire que vous m'ayez vû sortir de là. Mol.

MOU.

MOU. Voyez Mol.

MOUAIRE. Voyez Mohere.

MOUCADE. Voyez Moquette.

MOUCE. Voyez Mousse.

MOUCHARD. subst. masc. Espion qu'on met auprès de quelcun, ou dans une famille, ou dans un lieu public, pour prendre garde à tout ce qu'on y dit, à tout ce qu'on y fait, & en faire rapport. Il faut prendre garde comme l'on parle dans le monde, de crainte qu'il n'y ait quelque *mouchard* qui vous fasse une affaire. Ne voilà pas de mes *mouchards* qui prennent garde à ce que l'on fait? Mol. C'est un fin *mouchard*. Les Partisans ont des *mouchards* qui vont dans les caves, dans les ruës, à la campagne, pour épier si on ne fraude point les droits, si on ne fait point passer de vin, ou des marchandises sans payer l'impôt. En Espagne, & en Portugal, les plus grands Seigneurs sont des *mouchards* de l'Inquisition.

Mezerai, en parlant d'Antoine Democharés, Theologien de Paris, Inquisiteur de la foi, dit, qu'il se nommoit de Mouchy, nom d'un village de Picardie, & que ses espions s'appelloient, *mouchards*. Menage conteste cette étymologie. Il croit qu'on a appellé les espions, *mouchards*, du mot de mouche; parceque les mouches vont par tout chercher pâture. Le mot de *mouchard* n'est pourtant pas plus ancien que le regne de François II, sous lequel vivoit ce Democharés.

MOUCHE. subst. f. Petit insecte volant, qui est fort commun en été & fort importun, & dont il y a un grand nombre d'especes. Swammerdam dit que les *mouches* viennent d'un œuf blanc, & revétu de deux peaux, comme des œufs de poules, d'où il sort d'abord un ver qui a les jambes courtes & resserrées, ce qui l'oblige de se servir de son bec pour lui aider à marcher, & qui a mesure que ses ailes croissent, devient *mouche* & s'envole. Ces *mouches* se forment dans les latrines; & on trouve les mêmes choses dans les vers des *mouches* dont les vaches sont attaquées. Dans la tête il y a deux yeux, & leur peau est distinguée par mailles, comme celle des filets. Cet insecte a des cornes entrelacées ensemble, & une petite trompe. Ses yeux sont de couleur de pourpre, & entre deux on voit deux petites lignes qui en font la separation, & de ces lignes sortent les deux cornes. Ses aîles sont membraneuses, & ses six jambes sont veluës & distinguées chacune en quatre membres, dont l'extremité se divise encore en plusieurs parties, & est armée de deux ongles ou pinces, entre lesquelles on apperçoit de petits poils. Sur le ventre on voit de petites incisions en forme d'anneaux, & des poils vers la queuë, & tout le corps est velu d'un gris qui tire un peu sur le noir. La *mouche* se sert de sa trompe & de son éguillon, pour attirer l'humidité des herbes & succer le sang des animaux; chacun de ses pieds est armé de deux griffes ou pinces, entre lesquelles on apperçoit de petits poils, & ils sont outre cela garnis d'une infinité de petites pointes semblables aux peignes des cardeurs, avec lesquelles elle s'attache aux moindres inégalitez des corps les plus polis, & se suspend au haut d'un plancher, & s'y promene sans tomber. Elle a à l'extremité de chaque jambe un paquet spongieux, pour marcher les jambes en haut contre des corps polis. Les yeux des *mouches* n'ont point de muscles, comme ceux des autres animaux pour se tourner de tous côtez, selon les besoins qu'ils ont; mais en

en recompense elles ont, particulierement celles qui volent sur la chair, sur leurs yeux qui sont assez convexes, un grand nombre de petites éminences capables de recevoir les rayons qui viennent de toutes parts. BOYLE. La cornée des *mouches* & de plusieurs autres insectes regardée contre le jour, ressemble à une fenetre de verre, composée de vitres rondes, de quarrées, & le plus souvent d'hexagones : le milieu de chacune de ces petites parties est entierement semblable, par ses effets comme par sa figure, à une loupe ou lentille de verre ; de sorte que regardant la flamme d'une bougie, au travers de cette cornée, on la voit multipliée autant de fois qu'il y a de cornées, & avec tant de distinction, que jamais peut-être la sale d'un bal ne fut éclairée de tant de flambeaux. Il en est de même des autres objets, que l'on voit à travers de ces cornées. Les inégalitez qui se rencontrent sur l'exterieur de la cornée, sont apparemment la cause qui oblige les *mouches* à passer si souvent les jambes sur leurs yeux. PUGET. Leuwenhoek a observé dans le ventre des vers de *mouche*, dont la peau est transparente, le mouvement de leur chyle, & la maniere dont leurs excremens s'arrondissent, avant que de se vuider. Comme les *mouches* ne sauroient élever leurs petits, elles ont accoutumé de pondre leurs œufs en des lieux, où ils puissent se nourrir. Ces insectes multiplient si fort, qu'en moins de trois mois deux *mouches*, mâle & femelle, en peuvent produire plus de sept cens mille. LEUWENHOEK. Les *mouches* communes & domestiques contiennent beaucoup de phlegme, d'huile, & de sel essentiel. Elles sont propres pour ramollir, pour resoudre, pour faire croître les cheveux, étant écrasées & appliquées. On en tire aussi, par la distillation, un eau propre pour les maladies des yeux.

Du Latin *musca*.

Les *mouches* à miel sont celles qu'on retire dans des ruches ou paniers, qui font le miel & la cire. Les meilleures sont celles qui sont rondes & courtes, & qui sont de diverses couleurs. Celles qui ressemblent aux *mouches* guêpes, sont les pires, particulierement celles qui sont veluës. On dit qu'on châtre les *mouches* à miel, quand on ôte une partie de celles qui sont dans la ruche. Voyez ABEILLES.

Il y a aussi des *mouches* guêpes, ou bourdons, des frêlons, des taons, des cantharides, des cousins, & les ephemeres, qui sont des especes de *mouches*. Le Pere Kircher enseigne le moyen de produire des *mouches*, des vers de terre, & autres insectes. A Pise on trouve de certaines *mouches* qui rendent une odeur très-agreable. Elles se nourrissent de fleurs d'orangers & de citronniers, & elles ressemblent aux abeilles, à la reserve de ce qu'elles ont quatre ailes. Il y a dans l'Isle de S. Helene des *mouches* aussi grosses que des araignées. Dans l'Histoire des Antilles on voit la description des *mouches* luisantes, qu'on prendroit pendant le jour pour des *mouches* communes ; mais la nuit elles jettent tant de lumiere, qu'il semble que ce soient de petites étoiles. Les habitans s'en servent dans leurs maisons, & à leur lueur on peut dire son Breviaire, comme avec une chandelle. Un Historien Espagnol raconte, que les Indiens de l'Isle de S. Domingue se servoient de ces petites *mouches*, attachées à leurs mains & à leurs pieds, comme de chandelles, pour aller la nuit à la chasse.

MOUCHE A CORNES. Espece de mouche des Antilles qui a deux trompes comme un Elephant, dont l'une est tournée en haut & l'autre en bas, d'environ trois pouces de long. Elle a la tête bleuë comme une sauterelle, les yeux verds, le dessus des ailes d'un violet luisant damasquiné d'incarnat, & rehaussé d'un petit fil d'argent avec tant de proportion, que les plus habiles peintres ne sauroient l'imiter.

MOUCHE TIGRE. Espece de mouche des Antilles, dont le corps est ouvragé de taches de diverses couleurs, comme le tigre. Elle est grosse comme un cerf volant. Elle a la tête pointuë avec deux grands yeux brillans & verts comme une émeraude. Sa gueule est armée de deux crochets extrêmement pointus, dont elle prend sa proye pour se nourrir. Elle a le corps tout couvert d'une écaille noirâtre, qui lui sert de defense. Ses ailes sont aussi fort solides, avec deux autres ailerons sous chaque aile, fort doux & moux comme de la soye. Elle a six jambes, dont chacune a trois jointures, toutes herissées de petits piquerons. Elle prend des moucherons pendant le jour, & chante la nuit.

Il y a une *mouche* decrite par Godart, qu'on appelle *chrysopis*, ou *aux yeux dorez*. Il y a des *mouches* noires qui font grand degât dans les jardins, qu'on appelle *florilega*, qu'on tient provenir de l'eau. Il y a une autre *mouche* dont la figure approche de celle du papillon, & une autre qui ressemble au scorpion ; une autre *musca-lupus*, & une autre *carnivola*, qui s'attache à la chair. Mouffet & Godart ont été les premiers qui ont proposé les changemens des vers en *mouches*, sous la forme d'un œuf ou de nymphe. Hoefnagel décrit vingt-cinq sortes de *mouches* ordinaires, & trente sortes d'extraordinaires. Godart en represente quarante-huit sortes. L'Empereur Domitien se plaisoit à prendre des *mouches*, à chasser aux *mouches*: c'est sur cela qu'est fondée la reponse que quelcun fit à celui qui lui demandoit, Qui étoit avec l'Empereur ? Il n'y a pas même, dit-il, avec lui une *mouche*. A Lovango les hommes sont nuds depuis la ceinture en haut, & ont sur l'épaule ou dans la main une queuë de buffle pour chasser les *mouches*. VOY. DE VAN DEN BROEK. Un certain Myrmecide fit un petit char d'yvoire à quatre chevaux, & un navire de la même matiere, qu'une *mouche* couvroit de ses ailes.

Parmi les Grecs, Hercule & Jupiter étoient nommez en certains lieux, *apômuoi*, *chasse-mouches*. Clement Alexandrin dit, que les Romains adoroient Hercule, le *Chasseur de mouches*. Les Acaronites adoroient un Dieu, qu'ils appelloient *Baal-Zebub*, comme qui diroit, *Baal la mouche*. Les Rabins pretendent que dans le Temple de Jerusalem, aucune *mouche* n'approchoit de la chair & du sang des victimes. C'est une fiction. LE CL.

Les Poëtes feignent, que la *mouche* étoit autrefois une Musicienne, rivale de la Lune dans l'amour d'Endymion ; mais parcequ'elle venoit trop souvent chanter & folâtrer auprès de lui, lorsqu'il étoit endormi, la Lune la changea en *mouche* par jalousie. C'est pour cela qu'elle persecute ceux qui dorment, & principalement les jeunes gens, non par haine, mais pour prendre sur eux des baisers qui mordent un peu, comme ceux des Amans passionnez. Lucien, qui rapporte cette fable, a fait un petit traité à la louange de la *mouche*. Elle s'assied, dit-il, à la table des Rois, & fait l'essai de leurs viandes.

On appelle une mauvaise écriture, & dont le caractere est petit, & affamé ; des pieds de *mouches*.

MOUCHE, se dit figurément d'un Espion, de celui qui suit un autre pas à pas. Entre les Sergens il y en a un qui fait la *mouche*, qui suit tous les pas de celui qu'ils veulent prendre, & qui marque sa piste au coin de toutes les ruës où il passe : c'est de là qu'on a dit, Une fine *mouche* ; pour dire, un homme qui a de la finesse, de l'habileté pour attraper les autres. Il y avoit à Athenes une Courtisanne qui s'appelloit *Mouche* ; & en se joüant sur son nom, on lui reprochoit qu'elle piquoit, & qu'elle suçoit ses Amans jusqu'au sang. On dit aussi, C'est un maître *mouche*, ce qui vient de ce qu'un nommé *Mouche* étoit autrefois un excellent Joüeur de gobelets & de passe-passes.

Mouche, est aussi un jeu d Ecoliers, où l'un d'eux choisi au sort fait la *mouche*, sur qui tous les autres frappent, comme s'ils la vouloient chasser. Rabelais dit de quelques Officiers, qu'ils joüoient à la *mouche* avec leurs bourrelets, & que c'est un exercice salubre, *à Mosco inventore*.

Mouche, est aussi un petit morceau, ordinairement de taffetas noir decoupé, & quelquefois de velours, couvert d'un côté d'un peu de gomme, que les Dames mettent sur leur visage, ou pour cacher quelques élevures, ou pour faire paroître leur teint plus blanc. Cette femme est toûjours munie de sa boëte à *mouches*: il y a des hommes galans qui mettent des *mouches* par agrément. Les devots crient contre les *mouches*, comme une marque de coqueterie. L'antiquité n'a jamais connu l'usage de mettre des *mouches* sur le visage des Belles. M. Scud. Les *mouches* taillées en long s'appellent des *assassins*. Ce sont les Maîtres Decoupeurs, Egratigneurs d'étoffes, qui découpent & gomment ces sortes de *mouches*, & qui en font le commerce. Le principal outil pour les faire est un *emporte-piece*. La Fontaine fait dire à la *mouche*,

Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle;
Et la derniere main que met à sa beauté
Une femme allant en conquête,
C'est un ajustement des mouches *emprunté.*

Mouche, se dit figurément des ornemens affectez. La sage, la chaste éloquence, ne met ni *mouches*, ni fard sur son visage pour paroître agreable; c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle persuade. St. Ev.

Mouche, se dit proverbialement en ces phrases. Faire d'une *mouche* un élephant; c'est-à-dire, grossir, aggrandir beaucoup une chose, faire passer une chose de neant pour quelque chose de considerable. Faire querelle sur un pied de *mouche*; pour dire, Faire une querelle, un procès, sur une chose de neant. On dit, qu'un homme gobe des *mouches*, lorsqu'il perd son temps à attendre quelcun, ou qu'il n'a rien à faire. On dit qu'il est tendre aux *mouches*; pour dire, qu'il est sensible aux moindres incommoditez, & qu'il s'offense de peu de chose. On dit, qu'on prend plus de *mouches* avec le sucre qu'avec le vinaigre; pour dire, qu'on gagne plus de gens par la douceur, que par la dureté & la rigueur. On dit aussi, A chevaux maigres vont les *mouches*; pour dire, qu'on s'attache plutôt à persecuter un miserable, qu'un puissant qui se sçait deffendre. On dit encore, Dru comme *mouches*; pour dire, en abondance. Les mousquetades pleuvoient en cet endroit dru comme *mouches*. Les soldats tomboient dru comme *mouches*. Le peuple appelle de la neige qui tombe, des *mouches* d'hiver. Il appelle aussi *mouches*, des éclaboussures de crotte sur le linge, ou les habits, ou quelques taches d'encre ou de noir sur le visage. On dit encore d'un valet paresseux & musard, qu'il ne faut qu'une *mouche* pour l'amuser. On dit aussi, Prendre la *mouche*; pour dire, Se piquer, se fâcher sans sujet, & mal à-propos. Et lorsque quelcun s'emporte, se met en colere, sans qu'on sçache pourquoi, sans qu'il paroisse en avoir eu le moindre sujet, on demande, quelle *mouche* l'a piqué?

Gardez-vous, dira-t-on, de cet esprit critique;
On ne sçait bien souvent quelle mouche *le pique.* Boil.

MOUCHER. v. act. Presser les narines pour en faire sortir les superfluitez; ôter la morve, les excremens qui tombent du cerveau dans le nez. Les enrumez ne cessent de cracher & de se *moucher*. Cet enfant n'est pas encore en âge de se *moucher*. C'est une chose mal propre & mal seante, de se *moucher* avec les doigts. Chez le Roi, les Siamois ne toussent, ni ne crachent, ni ne se *mouchent*. La Loub.

Ce mot vient du Latin *mucus* & *mucare*. Men.

Moucher, signifie aussi, Retrancher une partie du lumignon d'une chandelle, lorsqu'il est trop grand, & qu'il empêche qu'elle n'éclaire. Il y a des gens si adroits, qu'ils *mouchent* une chandelle avec un e balle de pistolet.

Moucher, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le loisir de se *moucher*. On dit aussi, pour mépriser une coutume ancienne, Cela étoit bon du temps qu'on se *mouchoit* sur la manche. Voyez l'explication de ce proverbe à Manche. On dit, Qui se sent morveux, se *mouche*, lorsqu'on blame quelque chose en general, & que celui qui en sent sa conscience chargée, se l'applique. On dit aussi d'un homme habile, & à qui il n'est pas aisé d'imposer, d'en faire accroire, qu'il ne se *mouche* pas du pied.

Certes, Monsieur Tartuffe, à bien prendre la chose,
N'est pas un homme, non, qui se mouche *du pied.* Mol.

Mouché, ée. part. pass.

MOUCHEROLE. s. f. Petit oiseau, gros comme un moineau, qui fait la chasse aux mouches pour les manger. Il y en a de plusieurs especes. Il habite dans les bois, mais il vole souvent après les bœufs, pour attraper les mouches qui les environnent. On l'appelle aussi *mouchet*.

En Latin *muscipeta*, *quasi muscapeta*.

MOUCHERON. s. m. Petite mouche. Le *moucheron* mâle a des yeux de couleur verdâtre. Tout proche de là on voit sortir les cornes de deux petites boules de couleur incarnate; elles se divisent en douze petits boutons noirs, environnez de poils fort deliez qui se croisent. Il y a au bout un anneau, environné de six poils. Il sort du milieu une espece d'aiguillon, qui est revetu de petites plumes de couleur brune, qui ressemblent assez à des écailles de poisson. Cet aiguillon est renfermé dans un étui, & s'avance en dehors, & est si pointu, qu'avec le meilleur microscope on ne peut appercevoir que sa pointe soit émoussée; ce qu'on decouvre pourtant dans les pointes des aiguilles les plus aiguës: de la poitrine du *moucheron* sortent des jambes, des aîles, & deux autres parties qui paroissent comme deux petits marteaux de figure ovale. A l'extremité de chaque jambe qui est brune, il y a une espece de petits ongles. Ses pieds sont revetus de plumes, qui ressemblent à des écailles, d'entre lesquelles il sort quantité de petits poils noirs, fermes, & roides comme de la soye de pourceau. Les aîles sont environnées de petites plumes avec de petites veines ou nerfs, dont elles sont tissuës, & le fonds de ces aîles est d'une substance membraneuse & transparente. Sa poitrine est luisante & tire sur le châtain brun. Le ventre est divisé en huit anneaux, comme le ver & la nymphe, revetu par tout de petites plumes, & environné de poils fort deliez qui se croisent. Dans la femelle les cornes sont d'une structure differente. Les *moucherons* s'engendrent dans l'eau d'un œuf fort petit que la mere y cache, lorsqu'elle vient à jetter ses œufs: ce qu'a decouvert le premier Mr. d'Huisseau, Ministre de Saumur. Ils sont depeints dans le livre de Mr. Hook. Swammerdam fait aussi la description de sa tête & de ses cornes, qui sont toutes couvertes de poil, que les Naturalistes appellent *antennes*. Son corps est brun, & au milieu paroît un peu blanc. Cet animal est transparent, & au dedans de sa queuë il y a deux veines qu'on voit venir de sa poitrine, qui servent de vehicule à l'air pour la respiration. Il est entré des *moucherons* dans cette bouteille. Les *moucherons* sont fort piquans en cette saison. Les cousins sont des *moucherons* insupportables dans les païs chauds.

On l'appelle en Latin *culex*, *ab aculeo*, petit aiguillon, parceque cette mouche est armée d'un aiguillon.

Moucheron, est aussi le bout de la meche d'une chandelle, ou d'une bougie, qui brûle.

MOUCHET. s. m. Oiseau de proye. C'est le tiercelet, ou

ou le mâle de l'Epervier. Il ne vaut rien en Fauconnerie. On l'a appellé en Latin *muscetus*, ou *muschetus*.

MOUCHET, petit oiseau. Voyez MOUCHEROLE.

MOUCHETER. v. act. Terme de Découpeur. Marquer un fond blanc de petites taches noires, ou faire plusieurs petits trous avec des fers sur une étoffe pour la rendre plus agreable, comme si elle étoit chargée de mouches. *Moucheter* de l'hermine. La mode est souvent revenuë de *moucheter* des habits, des juppes.

Il s'est dit autrefois au propre, d'un vol de plusieurs mouches assises sur quelque étoffe.

MOUCHETER une coëffe, c'est la garnir de petites mouches de soye. *Moucheter* des coëffes de gaze.

MOUCHETER, v. n. est un terme de Fleuriste, qui signifie, Etre barbouillé de plusieurs petites taches de differentes couleurs qui se mêlent. L'œillet ne doit point *moucheter*.

MOUCHETÉ, ÉE. part. Ils virent paroître une chévre noire & blanche, *mouchetée* de taches fauves. OE. M.

MOUCHETÉ, en termes de Blason, est la même chose que *plumeté*, *decouppé*. Voyez DECOUPPÉ. Il se dit aussi du milieu du papelloné, quand il est plein de moucheture, & des hermines aussi.

MOUCHETTES. s. f. plur. Petit ustencile qui sert à moucher les chandelles, & les bougies. On en fait d'argent, de cuivre, d'étain, & de fer. Une paire de *mouchettes* d'argent.

En Latin *muscatoria*, *emunctoria*.

MOUCHETTE, est aussi une espece de rabot de Menuisier, dont le fer, & le fût sont taillez en rond; & échancrez pour faire des quarts de rond, degager des baguettes, & faire d'autres ornemens, ou moulures.

MOUCHETTE, en Architecture, se dit de la partie la plus haute, & la plus avancée de la corniche, ou le larmier. Quand elle est refouillée, ou creusée par dessous, en maniere de canal, on l'appelle *mouchette pendante*.

Autrefois on a appellé *mouchette*, ce qui se lançoit avec les machines de guerre contre les murs, pour les ébranler & les abattre.

MOUCHETURE. subst. f. Façon, ou ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant. On dit aussi, *Mouchetures* d'hermines; la *moucheture* de la panthere, en parlant de differentes taches ou couleurs qu'elle a sur sa peau.

MOUCHETURE D'HERMINE, se dit aussi en termes de Blason, d'une maniere de queuë d'hermine mouchetée. Il porte d'argent semé de *mouchetures*. COL.

MOUCHETURE, est aussi un terme de Fleuristes. C'est un mélange de plusieurs petites taches de differentes couleurs. L'œillet brouillé de *mouchetures* n'est pas beau.

MOUCHEUR. s. m. Celui qui mouche les chandelles. Les Comediens ont un valet *Moucheur* de chandelles. En Espagne c'est une belle charge que celle du Grand *Moucheur* de chandelles. On le nomme, *Espavillador Mayor*.

MOUCHEURE, ou MOUCHURE. subst. f. Ce qu'on retranche d'un lumignon de chandelle, quand on la mouche. La *mouchûre* de chandelle est fort bonne pour degraisser & éclaircir la glace d'un miroir.

MOUCHOIR. s. m. Linge qu'on porte dans la poche pour se moucher, & pour s'essuyer. *Mouchoir* uni, *mouchoir* à dentelle. Le Grand Seigneur jette son *mouchoir* à celle de ses Sultanes qu'il veut favoriser. Les Seigneurs Siamois font porter leur *mouchoir* par leurs esclaves, & ne s'en chargent qu'en entrant dans le Palais. LA LOUB. Il ne faut point dire, *mouchoir à moucher*, cela donne une vilaine idée; il faut dire, *mouchoir de poche*. MEN. En Latin *sudarium*, *mappula*, *muccinium*.

On appelle aussi *mouchoir* de soye, *mouchoir* des Indes, *mouchoir* à tabac, &c. des *mouchoirs* qui sont d'autre matiere que de linge. Il vient des Indes Orientales, particulierement de Bengale, des toiles toutes de cotton, & des especes de toiles ou étoffes de cotton, mêlées de soyes, rayées de differentes couleurs, qui sont propres à faire des *mouchoirs* à tabac, d'où elles ont pris le nom de *Mouchoirs*.

MOUCHOIR DE COL, est un linge garni ordinairement de dentelles, dont les Dames se servent pour cacher, & pour parer leur gorge. Un *mouchoir* de toile, de soye, de point de Venise. Un *mouchoir* noir de taffetas. Les Dames portent par modestie des *mouchoirs* en pointe & tout unis.

MOUCHOIR, se dit en riant, d'un morceau de papier, dont on se sert à la garderobbe.

Tous tes vers ne sont bons qu'à servir de mouchoirs. P. COM.

MOUDRE. v. act. Ce verbe est assez difficile à conjuguer. Il faut dire, *je moudi*, *tu mous*, *il moud*, *nous moulons*, *vous moulez*, *ils moulent*; *je moulois*, *je moulus*, *j'ai moulu*, *je moudrai*, *que je moule*, *je moudrois*, *je moulusse*. C'est, Broyer, reduire en farine, en poudre entre deux meules. Il se dit premierement des grains, & ensuite de toutes choses friables. Il faut *moudre* le blé pour en faire de la farine; *moudre* de l'avoine pour en faire du gruau. Il y a des dents molieres en la bouche, pour *moudre* & écraser les alimens en les mâchant. Les moulins à tan sont faits pour *moudre* du tan. On le *moud*, on l'écrase, & on le reduit en poudre avec des pilons. *Moudre* gros. *Moudre* bas.

Ce mot vient du Latin *molere*, qui signifie la même chose.

MOUDRE, se dit aussi absolument. Ce moulin *moud* toute l'année, il ne manque jamais d'eau. Celui-là ne *moud* pas assez menu, il fait trop de son. On dit sur mer, L'horloge *moud*, c'est-à-dire, le sable passe.

Qui fit des vers, des vers encor fera,
C'est le moulin qui moulut *&* moudra. DU CERF.

On dit aussi, *Moudre* de coups; pour dire, battre outrageusement quelcun. En ce sens il ne se dit gueres qu'au participe. Il revint de cette batterie tout *moulu* de coups. On dit aussi, qu'on a le corps tout *moulu*, quand on a trop fatigué, soit en courant la poste, soit en couchant sur la dure, ensorte qu'on sente des douleurs par tout le corps.

MOULU, UË, part. & adj.

On appelle de l'or *moulu*, celui qui est amalgamé, qui sert à dorer.

MOUE. s. f. Avance de levres en dehors pour marquer qu'on se moque de quelcun, ou que ce qu'on dit deplaît. Quand on avertit un libertin de son devoir, il fait la *mouë*, il hoche la tête. Un valet enrichi fait la *mouë* à tous ses camarades. On dit aussi d'un pendu, qu'il fait une vilaine *mouë* aux passans.

Menage derive ce mot de l'Anglois *mouth*, qui signifie *bouche*. Il vient plutôt de *moua*, vieux mot Celtique ou bas-Breton, qui signifie *se fâcher*, parcequ'on ne fait gueres la *mouë* qu'on ne soit fâché. Du Grec *μυᾶν*, serrer les levres. Ce mot se trouve dans Aristophane. HUET.

MOUÉE. s. f. Espece de curée qu'on donne aux chiens à la chasse du cerf. C'est du pain trempé dans le sang du cerf, avec les entrailles que l'on étend sur la nappe du cerf.

MOUELLE. Voyez MOELLE.

MOUETTE. s. f. Poule d'eau. Il y en a de blanches, de noires, de cendrées. En Latin *gavia*, *larus*.

Il vient de l'Anglois *mew*, ou du Flamand *meeuwe*. MEN.

MOUFLARD, ARDE. Qui a le visage gras ou rebondi. Gros *mouflard*. Grosse *mouflarde*. Il est bas.

MOUFLE. s. f. Mitaine; gros gand dont les doigts ne sont point divisez, à la reserve du pouce, & qu'on met dans les occasions où l'on est en danger de s'écorcher. Un chat est dangereux à prendre sans *moufles*. Il est vieux.

On dit aussi au figuré, des entreprises dangereuses où il ne faut pas s'engager, sans avoir des forces suffisantes pour en venir à bout, qu'il ne faut pas y aller sans *moufles*.

Ce mot vient de l'Alleman *moffel*, qui signifie la même chose.

se, Men. ou de *mussuba*, qui se trouve en Latin pour signifier la même chose, ou de *molliculus*. On appelle *mousle* à Toulouse, dit Caseneuve, une chose qui pour être remplie ou fourrée de plume ou de laine, est tellement *molle* que les doigts s'y enfoncent, si on la presse tant soit peu.

Moufle, se dit en Mechanique, de plusieurs poulies qui se meuvent dans une piece de bois, pour multiplier les forces mouvantes. Elles sont enchassées separément, & retenuës avec un boulon dans une main de bois, de fer, ou de bronze, qu'on appelle *écharpe* ou *chape*. Autant de fois on redouble la force mouvante, qu'on redouble le nombre des poulies. Un enfant avec de la ficelle & des *moufles*, peut élever le plus gros canon. La *moufle* de la grande vergue du grand Armand pesoit 1400. livres.

Moufle ferrée. C'est celle qui est garnie de poulies de cuivre, de boulons, & de cordages pour monter les pieces d'artillerie. Davelour.

Moufle, est aussi un terme populaire, qui signifie un gros visage & trop plein. Un écolier menace son camarade de lui donner sur la *moufle*. En ce sens il vient de *mufle*.

Moufle, en termes de Chymie, est une tuile ou couverture ronde qu'on met pour couvrir une coupelle, pour empêcher que les charbons qui sont allumez sur la *moufle*, ne tombent dans la coupelle, pendant qu'on y entretient le metal en fonte.

Moufle, en terme de monnoyage, est une espece de vaisseau de terre, plus long que large, tout à fait semblable à une pantoufle dont on auroit coupé le talon, & la semelle au niveau du dessus, dans lequel les Essayeurs des Hotels des monnoyes mettent leurs coupelles.

Moufle, est aussi un terme d'Emailleur, qui signifie un petit arc de terre qu'on met au feu, sous lequel on fait parfondre les émaux.

MOUFLER. v. act. C'est prendre le nez & les joües ensemble à quelcun; ensorte qu'on lui fasse boursoufler les joües. On l'a *mouflé*. C'est un visage à être *mouflé*. Il est bas.

MOUFLETTES. subst. f. Especes de manches de bois dont se servent les Vitriers pour tenir un fer à souder. Ce sont deux morceaux de bois qui ont chacun un demi canal.

MOUFTI. s. m. C'est le Chef de la Religion Mahometane, & celui qui resout toutes les questions difficiles de la loi. Briot. D'autres disent *Muphti*. Voyez ce mot.

MOUILLAGE. s. m. Rade de mer, ou lieu propre pour l'ancrage. Il faudra mouiller l'ancre en tel lieu; il y a *mouillage*, il y a bon *mouillage*. Un mauvais *mouillage*, c'est un lieu rempli de roches ou autres choses qui couppent les cables, ou qui expose les vaisseaux à quelque danger.

Mouillage. Terme de Courroyeur. Façon que l'on donne aux cuirs en les mouillant avec de l'eau, pour les disposer à divers apprêts que le Courroyeur doit lui donner.

MOUILLEBOUCHE, est une espece de poire ronde, qui a beaucoup d'eau, ou d'humidité. Elle meurit en Juillet & Août.

MOUILLER. v. act. Tremper quelque chose dans l'eau, l'abreuver, l'arroser de quelque liqueur. Il ne faut pas aller à la pêche, quand on a peur d'être *mouillé*. Il est comme les chats, il a peur de se *mouiller* la pate. La petite pluye *mouille* & penetre les habits. Le brouillard *mouille* les chevaux. La rosée *mouille*, brule les souliers. On *mouille* les cuirs pour les corroyer, le papier pour le coller. Les Fonteniers prennent plaisir à *mouiller*, à faire *mouiller* les valets dans les grottes. On dit aussi, *Mouiller* son pain au pot, le *mouiller* dans le vin; pour dire, l'y tremper. On dit aussi d'un homme qui pleure, qu'il a les yeux, les joües *mouillées*. Ce mot vient du Latin *molliare* & *mollire*. Men.

Mouiller, se dit absolument en termes de Marine, pour, Jetter l'ancre en quelque endroit de la mer, & s'y arrêter: auquel sens il est neutre. Il faut *mouiller* en telle rade pour attendre le vent. Il faut que les vaisseaux *mouillent* à telle distance l'un de l'autre, afin que les ancres & les cables ne puissent se mêler & se porter dommage. *Mouiller en croupiere*, c'est jetter un ancre du côté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher que le vaisseau ne se tourmente. On *mouille* en croupiere pour faire que le vaisseau presente un de ses cotez au vent, afin de mieux canonner soit un fort, ou des vaisseaux ennemis qui veulent entrer dans un fort ou une rade. *Mouiller à la voile*, c'est lorsqu'on jette l'ancre dans le tems que le vaisseau a encore des voiles au vent. *Mouiller en patte d'oye*, c'est jetter trois ancres en triangl en patte d'oye, l'une à l'avant, & les deux autres à droit & à gauche: ce qui se fait de gros temps. *Mouiller par la quille*. On dit par plaisanterie qu'un vaisseau *a mouillé par la quille*, quand il a échoüé, ce qui lui a fait donner de la quille à terre.

On dit aussi, *Mouiller l'ancre*, & alors il est actif. On dit autrement, Donner fonds, être sur le fer, rendre le bord. *Mouiller l'ancre de toüei*, c'est la porter avec la chaloupe, & la jetter dans l'endroit qu'il faut, puis virer pour toüer. *Mouiller les voiles*, c'est jetter de l'eau dessus, afin que devenant plus épaisses elles tiennent mieux le vent. On *mouille les voiles* avec l'escope. Les Hollandois se servent aussi d'une espece de pompe.

On dit aussi que la mer Mediterranée *mouille* la côte de l'Afrique; que le Penée *mouille*, abreuve les plaines de la Thessalie.

Mouiller, signifie aussi parmi les bûveurs, Boire. Il y a long-temps que je file, il faut *mouiller*. La chanson dit, Lorsque je *mouille*, *mouille*, *mouille*. On dit aussi, Il n'a fait que *mouiller* ses levres; pour dire, tâter du vin.

Mouiller, en termes de Grammaire, se dit d'une prononciation grasse & douce, comme celle des deux *L L* quand elles suivent un *I*, tant en François qu'en Espagnol. Ainsi on prononce ce mot, *mouiller*, comme s'il avoit *mouillier*; *vermillon*, comme s'il y avoit *vermillion*; *llamar*, comme s'il y avoit, *lliamar*. Et en Italien *Gli*, comme s'il y avoit, *lli*.

Mouillé, ée. part. Il se dit proverbialement en ces phrases. Se couvrir d'un drap *mouillé*; pour dire, alleguer une mechante excuse qui aggrave la faute, au lieu de la rendre plus pardonnable. Etre *mouillé* comme un canard; pour dire, être beaucoup *mouillé*. Faire la poule *mouillée*; pour dire, faire le lâche, n'avoir point de cœur. Il y a un jeu d'enfant qu'on appelle *au doigt mouillé*, quand on propose à deviner le doigt qu'on a *mouillé* secretement. On dit aussi pour mepriser une étoffe, & dire qu'elle ne durera rien, que c'est du papier *mouillé*. On dit aussi,

De pavé sec & bois mouillé,
Libera nos Domine;

Pour dire, qu'ils sont glissans & dangereux.

MOUILLETTE. s. f. Apprête; petit morceau de pain long & menu, preparé pour tremper dans des œufs à la coque. Faire des *mouillettes*. Tremper la *mouillette*. Il est populaire.

MOUILLOIR. s. m. Sorte de petit vase dont les femmes se servent pour mouiller le bout de leurs doigts, en filant leur quenoüille. Elle a toûjours son *mouilloir* attaché à sa ceinture. Quelques-unes ne se servent que d'une éponge legerement imbibée d'eau. Les Dames qui s'occupent du filage ont des *mouilloirs* d'argent. On se sert aussi

si du *moüilloir* pour retordre le fil.

MOUILLURE. s. f. Qualité de ce qui est mouillé. La *mouillure* est necessaire au papier qui sert à imprimer. Les Jardiniers disent, Il faut donner une bonne *mouillure* à cet arbre ; c'est-à-dire, l'arroser amplement.

MOUISSEAU. s. m. Terme de la Marine des Galeres. Corde avec laquelle on lie aux aurails ou aux anneaux, les caps qui servent à amarrer.

MOUISSON. s. f. Vieux mot. On a dit autrefois *moüisson* de vaches ; pour dire, la traite des vaches.

MOULAGE. s. m. Droit que l'on paye aux Seigneurs qui ont des moulins banaux, pour la mouture des grains.

Moulage, se dit aussi de la partie du moulin qui sert à faire tourner les meules pour moudre. Le corps de ce moulin est bon, mais le *moulage* n'en vaut rien.

Moulage, en termes de Potier de terre, veut dire la façon qu'il donne à la terre-glaise, en la mettant dans des moules pour en faire des carreaux. On le dit aussi des carreaux déja moulez. Voilà bien du *moulage*.

MOULANT. s. m. Le garçon du Meunier, qui est attaché à faire moudre le grain. Ce Meunier a un bon *moulant*, qui fait moudre, tandis qu'il va chercher les mounées.

MOULATE. Voyez Mulatre.

MOULE. s. m. Creux artistement taillé, qui sert à former une figure, ou un bas relief, soit par la voye de la fonte, soit par impastation. Les Fondeurs sont obligez de faire des *moules* pour faire des statuës, des cloches, des canons. On fait des figures de cire, de carton, d'argille, de plâtre dans des *moules*. Plusieurs autres Artisans travaillent aussi sur des *moules*, se servent de *moules*. Un *moule* de Chandelier, est un morceau de bois de noyer, creusé & raboté proprement, où l'on fait couler du suif tout chaud, par un tuyau de fer blanc, lorsqu'on fait de la chandelle. Un *moule* de Plombier, est une table faite de grosses pieces de bois bien jointes, longue quelquefois de dix-huit pieds, & large de trois ou quatre. Un *moule* de Potier, est un morceau de bois de chêne de neuf pouces en quarré sur un pouce d'épais. Un *moule* de Cartier, est une planche de bois, large d'un bon pied, & longue de deux pieds & demi, où sont gravez les modelles des cartes qu'on appelle têtes, & sur laquelle, après l'avoir bien frottée de noir avec une brosse, on couche une feuille de papier de sa grandeur pour mouler les têtes. On appelle aussi *moule*, une espece de petite tenaille creuse, dans laquelle on fait des balles de plomb. Il y a des tuilles du grand *moule* & du petit *moule* ; pour dire, de diverses grandeurs. On appelle aussi bois de *moule*, celui qui est d'une certaine grandeur, & qui est mesuré dans des membrures ou des anneaux, qu'on appelloit anciennement *moules*. Le bois de *moule* doit avoir pour le moins dix-huit pouces de grosseur par l'Ordonnance.

Ces mots viennent de *modulus* & de *modellus*.

Moule, se dit figurément, du modele, du patron, de l'exemplaire, qu'on se propose d'imiter. Cet homme s'est formé sur un mechant *moule*, a suivi un mauvais modele. Il est du stile familier.

Moule, est aussi un petit poisson de mer enfermé dans une coquille bleuë ou noire. On fait de bons potages aux *moules*. On mange des *moules* fricassez. Il y en a une infinité d'especes. On l'appelle aussi *moucle*, & en Latin *mytulus* & *musculus*, d'où est venu le nom *muscle*, parceque les Medecins comparent les muscles des animaux à ces poissons. On le fait le plus souvent feminin. Les *moules* de mer, pour s'attacher, jettent hors d'elles des fils gros comme un gros cheveu, longs tout au plus de trois pouces & quelquefois au nombre de 150. avec quoi elles vont saisir ce qui les environne, & le plus souvent des coquilles d'autres *moules*. Reaumur. Quand les *moules* sentent le froid, elles s'enterrent dans le sable. Elles sont sujettes à diverses maladies, comme sont la mousse, la gale, la gangrene. Les filamens qu'on remarque quelquefois sur les coquilles des *moules*, sont, selon M. Poupart, des plantes qui causent aux *moules* les mêmes maladies que la mousse, outre qu'ils les empêchent de marcher ; parcequ'ils s'attachent ordinairement à des rochers. On a observé que les *moules* ont un mouvement progressif. Il y a une espece de *moules* qui voltige sur l'eau. Il y a aussi des *moules* d'eau douce dans les rivieres & les étangs. Qui croiroit qu'il y a un animal qui ne reçoit sa nourriture & ne respire que par l'anus ; qui n'a ni veines, ni arteres ; en qui il ne se fait point de circulation, & qui se multiplie lui même independamment d'un autre animal de son espece, & est lui seul le pere & la mere de ce qui vient de lui ? Voilà une idée d'animal bien singuliere ; & c'est la *moule* d'étang ; car on ne peut pas assurer la même chose des *moules* de mer, quoiqu'il y ait lieu de croire qu'elles se ressemblent en ce point-là. Fonten. Il y a un coquillage de l'espece de ceux que l'on appelle en Latin *trochus* ou *turbo*, parceque sa coquille qui est d'une seule piece est tournée en spirale, qui se nourrit de *moules*. Il s'attache à la coquille d'une *moule*, la perce d'un petit trou rond par où il passe une espece de trompe, ou de petit boyau qu'il tourne en spirale ; & avec quoi il suce la *moule*. Il est probable que pour la percer, il repand sur la coquille quelque goûte de liqueur forte, car il n'a aucun instrument propre à cela. Il y a un Livre de l'Anatomie du *moule*, fait par un Medecin d'Amsterdam nommé Antoine de Heide.

On dit proverbialement, qu'une chose ne se jette pas en *moule* ; pour dire, qu'elle n'est pas si facile à faire qu'on pense, qu'il faut du temps pour l'achever. On dit aussi d'une chose dont on ne doit pas trop regretter la perte, ou qu'on peut aisément remplacer, que le *moule* n'en est pas rompu. On dit au contraire d'une chose rare ou singuliere en son espece, le *moule* en est rompu. On dit aussi, Conserver le *moule* du pourpoint ; pour dire, se conserver, se menager dans des perils, & principalement à la guerre.

MOULÉE. s. f. Est une poudre qui se trouve sous la meule des Taillandiers, qui est mêlée des petites parties du fer & de la pierre qui se détachent, quand ils aiguisent leurs ferremens. Il est deffendu aux Teinturiers d'employer de la *moulée*, parcequ'elle rend les teintures fausses.

MOULER. v. act. Jetter en moule. Cette figure n'est pas taillée au ciseau, on l'a *moulée*. Il est deffendu à toutes personnes de *mouler*, ou jetter en plâtre, ou en cire, & de fondre en cire perduë aucunes figures, sans les avoir fait visiter, ou s'associer avec les Maîtres Sculpteurs.

Mouler, signifie aussi, Tirer en moule ; appliquer du plâtre sur un ouvrage de relief, pour en tirer un creux ; & en en faire un moule. Le Roi a fait *mouler* la colonne de Trajan, on en a apporté les creux en France. André Verochio qui vivoit vers le XIV. siecle, fut le premier qui *moula* le visage des personnes mortes, pour en garder la ressemblance.

Mouler, signifie encore, Imprimer avec des caracteres de plomb. J'ai fait dresser mon factum, il ne me reste plus qu'à le faire *mouler*. Ce mot n'est guere en usage en ce sens qu'en burlesque, ou en raillant, comme on le peut voir plus bas dans les façons de parler proverbiales. On dit pourtant, *mouler* des cartes à joüer.

Je sçai qu'en l'art de bien mouler *un livre*,
Vous égalez ces Etiennes fameux, &c. Du Cer.

Se Mouler sur quelcun, se dit figurément, pour, Se former sur le modele de quelcun. Cela ne se dit point dans le beau stile.

Mouler, parmi les Potiers, c'est mettre de la terre dans le moule.

MOULER une pierre, c'est, tracer sur une pierre la figure des panneaux sur quoi on la doit tailler.

On dit, en termes de monnoye, *mouler* des Louïs d'or, des écus blancs; pour dire, jetter des pieces fausses dans du sable bien preparé, & proprement mis avec ses jets & des planches entre deux chassis.

MOULER du bois, c'est, Arranger du bois dans une membrure, dans des cordes ou anneaux, ou autres mesures de Police pour le mesurer. On appelloit anciennement cet anneau de fer, un moule. Il y a des Officiers créez pour *mouler* le bois sur les ports.

MOULER, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut croire que cela est vrai, car il est *moulé*. On dit d'un homme simple, qui défere à l'autorité de quelque livre que ce soit, il croit tout ce qui est *moulé*. On dit aussi, qu'on en fera bien *mouler* à quelcun; pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine. On dit aussi, que quelcun s'est fait *mouler*; pour dire, qu'il fait imprimer quelque chose de lui.

MOULÉ, ÉE. part. adj. & subst. Il ne sçauroit pas lire d'écriture à la main, mais il lit bien le *moulé*, ce qui est *moulé*. Sa lettre est aussi lisible que si elle étoit *moulée*. Medaille *moulée*. Chandelle *moulée*.

Petit écrit donné sous le manteau,
Ou bien moulé *chez Pierre du Marteau.* DU CER.

Les Architectes appellent *colonne moulée*, une colonne faite par impastation de gravier, & de cailloux de diverses couleurs, liez avec un ciment, ou mastic, qui durcit parfaitement, & reçoit le poli comme le marbre. On appelle marches *moulées*, celles qui ont une moulure avec un filet au bord de leur giron.

MOULETTE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est d'un orangé tirant sur la brique & blanc. Elle est printaniere. MORIN.

MOULETTES. s. f. Sorte de petites coquilles blanches, dont on se sert pour former & revetir des figures de relief.

MOULEUR DE BOIS. s. m. Nom que l'on donne à Paris à ces Officiers qui sont commis sur les ports & dans les chantiers, pour mouler & mesurer le bois. Les *Mouleurs* de bois composent une Communauté des plus considerables de Paris; elle fut établie, à ce qu'on croit, par Louïs le Jeune en 1170. D'autres disent seulement en 1190. par Philippes II. Les *Mouleurs* de bois, en vertu des Edits de leurs creations, & conformément à l'ordre de la ville de Paris de 1672. se qualifient, Commissaires, Controlleurs, Jurez *Mouleurs*, Cordeurs, Compteurs, Mesureurs & Visiteurs de toutes sortes de bois à bruler, dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de Paris. Les *Mouleurs* de bois sont tenus par l'Ordonnance d'avoir sur les ports & dans les chantiers, des mesures de quatre pieds pour mesurer les membrures, & des chaines & anneaux pour le bois de compte, cotrets & fagots, & doivent mettre des banderolles aux bateaux & piles de bois contenant la taxe. Les *Mouleurs* & leurs aides ne doivent point mettre en membrure les bois tortus, ni dans chaque voye plus d'un tiers de bois blanc.

MOULEUR en terre & en sable. C'est une des quatre qualitez que les Statuts des Fondeurs de la Ville & Fauxbourgs de Paris, donnent aux Maitres de cette Communauté.

MOULEURES, en termes de Glaces & de Miroitiers, sont de longues tringles de glace à biseau, qui ne portent tout au plus qu'un pouce & demi de large. A l'égard de la hauteur, il s'en fait depuis 12. jusqu'à 100. pouces de haut.

MOULIN. s. m. Forte machine qui fait tourner des meules. On le dit premierement de ceux qui servent à moudre du blé, & autres grains, pour en faire de la farine. Le droit de bâtir un *moulin* est un droit feodal. Les *moulins à vent*, sont ceux qui tournent par la force du vent qu'on recueille dans des toiles, ou volans. *Moulins à eau*, sont ceux qu'une riviere, ou une chûte d'eau fait tourner. Il y a aussi des *moulins à bras* portatifs pour l'armée, qui se tournent à force de bras, ou par le moyen d'un cheval. Il y a aussi de petits *moulins* pour broyer le poivre, des grains de moutarde, du caffé; & qui se tournent à la main avec une simple manivelle. Dans les *moulins à vent*, l'axe du *moulin* qui porte les ailes doit être mis précisément dans la direction du vent, & les ailes doivent être obliques à l'égard de cet axe, & faire avec lui un angle à peu près de 55. degrez. PARENT. Voyez *Hist. de l'Ac. des Sc. de* 1711.

Quoi que fils de meunier, encor blanc du moulin,
Il est prêt à fournir ses titres en velin. BOIL.

Ce mot vient du Latin *molinum* & de *mola*. MEN.

L'usage de la meule & du *moulin* fut trouvé par Myletas, fils de Meleges premier Roi de Lacedemone, à ce que dit Pausanias; quoy que Pline attribuë à Cerés l'invention de tout ce qui concerne la boulengerie. Polydore Virgile n'a pu decouvrir qui a été l'inventeur d'une machine si utile, & si commode pour moudre les blez. On doute que l'usage en ait été connu aux Romains: il n'est parlé dans le Digeste que des meules qu'on faisoit tourner par des esclaves, ou par des ânes. Saumaise, & Godefroy ont pretendu que les *moulins à eau* n'étoient pas inconnus aux Romains, quoy qu'ils ne s'en soient pas servis communément. Ils sont appellez *moulins à arche* dans les anciennes Ordonnances, à cause qu'on les bâtissoit sur des arches. A l'égard des *moulins à nef*, l'invention est duë à Belisaire, General de l'Empereur Justinien, qui par leur moyen soutint le siege de Rome pendant un an contre Vitigés, Roi des Gots. Les *moulins à vent* sont de plus moderne invention. Le modele en fut apporté d'Asie en Europe, au temps des expeditions de la Guerre Sainte. Le peu d'eau qui se trouve en tout l'Orient, a fait que la necessité a contraint les habitans d'avoir recours à cette invention. Platine remarque que le Pape Celestin III. qui vivoit en ce temslà, a declaré les profits des *moulins* à vent, qui étoient alors nouveaux, sujets à la dîme. Les Anciens ne faisoient ou n'auroient pû faire qu'à force de bras, ce que nous faisons aujourd'hui avec une extrême facilité par differentes sortes de *moulins*, & ils ne sçavoient point comme nous faire travailler l'eau ou l'air, en la place des hommes & des chevaux. FONT.

Vetir un *moulin* à vent, c'est, mettre les voiles aux volans. Il faut 104. aunes de toile ou de treillis pour vetir un *moulin* à vent. Etre vetu comme un *moulin* à vent, c'est une phrase burlesque qui signifie, Etre vetu de toile. Dom Quichote prit des *moulins* à vent pour des geans.

MOULIN BANNAL, est celui d'un Seigneur, qui peut obliger tous les habitans de la Seigneurie d'y venir moudre leur blé. C'est une usurpation des grands Seigneurs qui ont contraint leurs vassaux à venir moudre leurs blez à leurs *moulins*. Cette Bannalité produit un profit qu'on appelle *droit de moute*. Les *moulins bannaux* ne s'établissent point sans titre, parceque c'est une servitude. Par l'article 72. de la Coutume de Paris, un *moulin* à vent ne peut être *bannal*. En *moulins bannaux* qui premier vient, premier engraine; c'est-à-dire, que les premiers venus au *moulin* ont la preference; mais après avoir attendu 24. heures, qui ne peut à l'un s'en aille à l'autre. LOISEL. On appelle *banlieuë de moulin*, la lieuë dans l'espace de laquelle le Seigneur a droit de *moulin bannier*, & cette banlieuë est de 2000. pas geometriques. ID.

En termes de Blason, on appelle fers de *moulin*, des fers dont plusieurs Seigneurs chargent leurs Ecus, & particulierement en Flandres, qui sont faits en forme de sautoirs alaisez & arrondis en dedans, pattez aux extremitez, & maclez au cœur. Les fers de *moulin* ont entré dans les armoiries, pour marquer le droit de Bannalité qu'a-

qu'avoient plusieurs Seigneurs sur les *moulins.*

MOULIN de monnoyeur. Machine qui sert à la fabrication des monnoyes, pour preparer les lames ou bandes de metal, & les rendre d'une épaisseur & d'une dureté convenable, avant que d'être marquées. Cette machine est moderne; elle n'a paru en France que vers l'année 1638. On a cru alors qu'elle étoit de l'invention de Briote, ou de Varin, fameux Graveurs, qui ont fait les premiers la fonte des Louïs d'or & d'argent. Mais il est certain qu'elle est venuë d'Allemagne, où elle étoit en usage long-temps auparavant, comme prouve Freherus par un témoignage tiré *ex Herculeo Stephani Pighii Campensis*, pag. 232. où il la decrit ainsi. C'étoit un *moulin* dont la rouë tournoit par le moyen de l'eau. Il avoit plusieurs rouës dentées comme celles des horloges, qui faisoient mouvoir deux cylindres d'acier, entre lesquels on faisoit passer les lames ou bandes de la monnoye, pour les disposer suivant l'épaisseur qu'on la vouloit fabriquer. A cette imitation Briote & Varin firent au Louvre une forte machine de charpente, en forme d'un grand travail de Marechal, qui faisoit tourner de semblables cylindres d'acier; & parcequ'on les faisoit tourner par le moyen d'une jument, qu'on enfermoit au milieu de la machine, cela lui fit aussi donner le nom de *jument*. On l'appelle maintenant *laminoir*. Du Cange dit pourtant que la monnoye au *moulin* a été établie en France, par Edit donné à Blois le 27. Janvier 1550. & que ce fut dans la maison des Bains, où est aujourd'hui la Place Dauphine.

MOULIN, se dit aussi de toute autre machine, qui étant muë par une force exterieure, donne une violente impression sur les choses. Un *moulin de Lapidaire* est propre pour tailler les pierres. Les *moulins à sucre* servent à froisser les cannes de sucre. Les *moulins à huile* servent à casser les noix, les olives, & autres choses dont on exprime le suc pour en faire de l'huile. Les *moulins à foulon* font lever des marteaux qui servent à fouler les draps, qu'on a appellez en Latin *batatoria* & *batanderia*. Les *moulins à tan* servent à reduire le tan en poudre par le moyen de trois gros pilons pointus. *Moulin à papier* est celui qui a plusieus martinets qui battent le drappeau, qui le reduisent en très-menuës parcelles. *Moulin à scie*, celui qui sert à scier des planches. *Moulin de forge*, celui qui sert à lever un très-lourd marteau pour battre le fer. Il y a aussi des *moulins*, pour élever des eaux, vuider des bâtardeaux, secher des marais, &c. soit par le moyen des pompes, des godets, des chapelets, comme on voit en Hollande & à Versailles. Des *moulins* à poudre à canon, comme ceux d'Essone; des *moulins* à forer les canons des armes à feu, comme ceux de Cosne; des *moulins* à faire des lames d'épée, comme ceux de Vienne. *Moulin à soye*, est un *moulin* propre à filer & à tordre les soyes. L'on voit beaucoup de ces *moulins* en France, particulierement à Lyon & à Tours.

Les Tireurs d'or appellent *moulin*, une petite machine composée de deux cylindres d'acier, qui leur sert à aplattir le fil d'or, ou d'argent, & à le reduire en lames, comme ceux de la monnoye. Ils ont aussi des *moulins* à devider & à mettre le fil d'or sur la soye, qui sont composez de plusieurs rangs de bobines, qui tournent en même temps par le moyen d'une manivelle.

MOULIN, se dit proverbialement en ces phrases. C'est lui qui fait venir l'eau au *moulin*, c'est-à-dire, qui procure beaucoup d'avantages à la maison, qui y amene de la pratique. On envoye les ânes, les ignorans au *moulin*. On dit aussi de toutes les mechantes comparaisons qu'on veut blâmer, Cela lui ressemble mieux qu'à un *moulin* à vent. On appelle aussi un *moulin* qui chomme souvent faute d'eau, un écoute s'il pleut. On dit aussi, Il viendra moudre à mon *moulin*; pour dire, il aura besoin de moi, j'aurai ma revanche. On dit ordinairement à la fin des contes & des fables que l'on fait aux enfans, Je jettai mon bonnet par dessus les *moulins*, & je ne sçai ce que tout devint: ce qui se dit, ou lorsqu'on ne sçait plus que dire sur quelque sujet, ou lorsqu'on ne veut pas dire tout ce que l'on en sçait.

MOULINAGE. s. m. Terme de Negoce. Façon qu'on donne aux soyes en les faisant passer par le moulin. Le *moulinage* de la soye est ce qu'on doit particulierement considerer dans la fabrique des étoffes. C'est le dernier apprêt que l'on donne aux soyes filées avant que de les teindre, ce qui se fait par le moyen d'un *moulin*.

MOULINER. Terme de Fleuriste. Il se dit des vers quand ils creusent la terre. Quand le pot à fleurs est posé à terre plate, les vers entrent par les trous des pots, *moulinent* & renversent incessamment la terre. CULT. DES FLEURS.

MOULINÉ', ÉE. adj. On appelle bois *mouliné*, du bois qui est corrompu, pourri ou gâté, par le moyen des vers qui s'y sont mis. On appelle pierre *moulinée*, celle qui est graveleuse, & qui s'égraine à la lime ou à l'humidité.

MOULINES-CAMPES. Sortes de laines qui s'employent à la fabrique des draps d'Usseau & des Serges de Beauvais, en y mêlant des tierces de Segovie.

MOULINET. s. m. Petit moulin. Les enfans font des *moulinets* de cartes. Plusieurs Artisans ont des *moulinets* dont ils se servent à plusieurs usages.

MOULINET. Les Meuniers des moulins à vent appellent de ce nom une petite rouë, autour de laquelle il y a des morceaux de late, qu'ils mettent à la cage de leur moulin, pour connoître quand le vent tourne.

On appelle aussi *moulinet*, un tour traversé de deux leviers, qui s'applique à la plupart des machines pour élever des fardeaux; comme aux engins, aux gruaux, aux guindas, aux capestans, aux singes, aux estrapades, aux haquets & charrettes.

MOULINET à faire du chocolat; c'est un petit bâton qui sert à remuër le chocolat, quand on l'aprête.

MOULINET en tranchoir. Terme de Vitrier. Sorte de piece de verre.

MOULINET, se dit aussi d'un certain jeu d'escrime, ou des hautes armes, quand on se couvre si bien en tournant un espadon, une épée à deux mains, ou un bâton à deux bouts, qu'on ne peut être offensé de son ennemi. Ta fureur t'a coûté la vie, lorsque tu faisois le *moulinet* sur un troupeau de moutons. ABLAN. On fait aussi le *moulinet* par galanterie, & pour montrer son adresse.

MOULINET, sur mer, est une noix de bois, en façon d'olive, qu'on met dans le hulot du gouvernail, au travers de laquelle passe la manuelle.

MOULINETS, Ce sont des pieces de bois posées en croix qui tournent horizontalement sur un pieu de bois: on les met à côté des barrieres pour y laisser passer les gens de pied.

MOULINET, terme de Voltigeur & de Danseur de corde. Il consiste à aller en avant & en arriere pour se donner le branle. Le Voltigeur se donne le branle en faisant le *moulinet*.

MOULINET, terme de Bourreau & d'Executeur. C'est un instrument qui, avec la tourtouse, étrangle celui qu'on rouë, & qui n'est point condamné à expirer sur la roue. On dit, apprêter le *moulinet*. Tenir prêt le *moulinet*.

MOULINIER. subst. m. Terme de Marchands. C'est un ouvrier à qui on donne la soye pour la filer, après qu'elle a été devidée sur les bobines ou rochets.

MOULT. adv. Vieux mot qui signifioit autrefois *beaucoup*. Il est *moult* en colere; *moult* sçavant. *Moult* est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. LA BR. Il est écor-

écorché du Latin *multum*, qui signifie la même chose. On ne le dit plus que dans le stile goguenard.

A moult *parler souvent la langue chope.* Du Cer.

MOULTANS. s. m. Toiles peintes qui se font au Mogol. Elles se tirent de Surate.

MOULU, ue. Voyez Moudre.

MOULURE. s. f. Ce qui a été jetté en moule, ou qui semble y avoir été jetté, quoiqu'il ait été taillé au ciseau. Cette frise est ornée de chifres & de *moulures*.

On applique plusieurs *moulures* de carton doré sur des platfonds & des lambris. On le dit de plusieurs petits ornemens d'Architecture en saillie, comme doucines, astragales, denticules, & autres qui sont expliquez à leur ordre. Une *moulure lisse* est celle qui n'a d'autre ornement que la grace de son contour. *Moulure ornée*, est celle qui est taillée de sculpture de relief, ou en creux.

Les *moulures* sont en Architecture ce que les lettres sont à l'écriture. Par le mélange des *moulures* on peut inventer quantité de profils differens pour toutes sortes d'ordres, & de compositions regulieres, & irregulieres. Cependant on peut reduire toutes les especes de *moulures* à trois : des *moulures* quarrées, des rondes, & des mixtes, c'est-à-dire composées des deux premieres. C'est pourquoi ceux qui ont inventé l'Architecture Gothique, s'étant voulu éloigner des figures parfaites, & ayant affecté de se servir des plus imparfaites, pour distinguer leur Architecture de la Grecque, & de la Romaine, ont inventé une maniere de *moulures*, & d'ornemens ridicules. Les *moulures* regulieres sont, ou grandes, comme les doucines, les oves, les gorges, les talons, les tores, les scoties; & les autres sont petites, comme filets, astragales, congez, &c.

MOUM ou MOMME. s. f. Biere forte & épaisse qui se fait à Brunswik. Mr. Locke croyoit que la *mumme* étoit le moins nuisible des breuvages forts. Le Cl.

MOURAILLE. s. f. Voyez Morailles.

MOURANT, ante. adj. Qui se meurt; prêt à expirer. Toute plaisanterie dans un homme *mourant* est hors de sa place. La Bruy. Les personnes *mourantes* doivent penser, & parler simplement. Bou. Il n'ira pas loin, il a les yeux *mourans*. Il m'a dit ces derniers paroles d'une voix *mourante*. J'ai vu un tableau d'un homme *mourant* environné de sa famille, où la tristesse étoit si bien diversifiée, qu'on pouvoit distinguer la douleur d'un cousin germain d'avec la douleur dissimulée d'une servante qui se contraignoit à faire la triste. Ob. M Il se dit aussi au fig. La depense excessive est le signe évident d'une cité *mourante*, disoit un Ancien. Ob. M.

Mourant, signifie aussi, Languissant. Un teint *mourant*. Exprimer sa passion par des yeux *mourans*.

Mourant, se dit figurément des choses inanimées. Du bleu *mourant*, c'est du bleu pâle.

On dit en Jurisprudence Feodale, qu'il faut que les gens de main morte qui tiennent des fiefs, donnent au Seigneur un homme vivant & *mourant* & confiscant, pour donner ouverture aux profits du fief, & faire qu'il y puisse avoir de temps en temps des mutations.

Mourant, se dit aussi subst. Les morts & les *mourans* demeurez sur le champ de bataille faisoient un spectacle d'horreur. Pour ceux qui ne meurent qu'en vers, ils ne me font point de frayeur; on voit assez que ce sont des *mourans* qui se portent bien. M. Sc. Les longs discours d'un *mourant* expriment plus son regret à la vie, que sa resolution à la mort. St. Ev.

MOURGON. s. m. On appelle ainsi sur la Mediterranée, le Plongeur qui va chercher au fond de la mer ce qui tombe des galeres.

MOURIR. verb. n. *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourois, je mourus, je suis mort, je mourrai. Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourions, que vous mouriez. Je mourrois, je mourusse.* Expirer; deceder, finir ses jours; cesser de vivre. Tous les hommes doivent *mourir*. Un Empereur doit *mourir* debout. Il est resolu a vaincre ou à *mourir*. Les prodigues *meurent* souvent a l'Hôpital. Les pulmoniques *meurent* tout en vie, se sentent *mourir* peu-à-peu. Les Chirurgiens l'ont fait *mourir* martyr. Il est mort constamment & en vrai Philosophe. Il est *mort* comme un Saint. Je ne me consolerois jamais de *mourir*, si tout le monde ne *mouroit*, disoit un homme fort attaché a la vie. M. Esp. En comparant l'éternité qui suit la mort avec la courte durée d'une vie passagere, l'on ne devroit songer qu'à *mourir*. M. de P. La plupart des hommes ne *meurent* point par resolution : ils *meurent* parcequ'on ne peut s'empêcher de *mourir*. La Roch. Quand on *meurt* glorieusement, ce n'est pas *mourir*, c'est sortir heureusement de la vie. Ob. M. Les impies eux-mêmes sont émus à la vuë de la mort; ils n'osent se hazader à *mourir* comme ils ont vecu. Nic. C'est pour Petrone proprement, que *mourir*, c'est simplement cesser de vivre. St. Ev. Il faut apprendre à *mourir* toute sa vie. Nic. *Mourir* est si peu de chose aux Anglois, qu'il faut pour les toucher des choses plus funestes que la mort même. St. Ev. Nous sommes avertis qu'il faut *mourir*, par la mort de tant d'hommes qui disparoissent à tout moment à nos yeux. Nic. Malgré les découvertes en Medecine, il *meurt* à peu près autant de malades qu'auparavant. M. Thiers se moque de ceux qui croyent qu'il suffit de regarder le matin l'image de S. Christophle, pour être sûr qu'on ne *mourra* point ce jour là, ni la nuit suivante. J. des Sç. Un homme de 80. ans est encore assez jeune pour vivre, & un enfant de quatre jours est déja assez vieux pour *mourir*. Amus. Ser et Com. Les anciens Danois se faisoient honneur, non seulement de ne pas craindre la mort, mais encore de *mourir* en riant. Un Auteur Danois parle ainsi d'un Heros de ce païs-là nommé *Agnar*: Agnar tomba, rit & *mourut*. M. Deslandes a fait un petit livre sur les grands hommes qui *sont morts* en plaisantant. Les Chinois estimez si habiles ont la folie depuis 3. ou 4000. ans de chercher un remede universel, par lequel ils esperent s'exempter de la necessité de *mourir*. La Loubere. M. Asgil, Anglois, a fait un Traité pour prouver que ceux qui ont la vraie foy en J. C. ne doivent pas *mourir*. Car, dit-il, la mort n'étant que les gages du peché, J. C. ayant payé la dette, vaincu la mort & rachetée les fideles de sa tyrannie, ils ne doivent plus lui être soumis. Si tous les hommes jusqu'ici *sont morts*, & si on continue à *mourir* tous les jours, il dit que c'est parcequ'on n'a pas eu la vraie foy, comme il l'a. Il est si persuadé de l'efficace de sa foy, qu'il conte de ne pas *mourir*; ou bien que le systême de l'Evangile n'est pas intelligible, & que la redemption du genre humain sur laquelle il est fondé, n'est qu'une fable. L'air des Bermudes est si pur & si serain, qu'on n'y voit *mourir* personne que de vieillesse. Bib. Univ. Sophocle à sa derniere Tragedie ayant encore remporté la palme, en fut saisi d'une joye si excessive qu'il en *mourut* sur le champ, comme Diodore & Valere Maxime le rapportent. Du Cheine. Philetas, l'un des grands Critiques de son tems, *mourut* de regret pour n'avoir pû dissoudre un sophisme dans lequel on l'avoit engagé. Id. Jules Cesar craignoit les maladies lentes, & aimoit mieux *mourir* soudainement. Fl.

Nous ne naissons que pour mourir. Des-H.
Quand on connoît les miseres humaines,
Mourir *n'est pas le plus grand des malheurs.* Id.

Du Latin *mori*, ou de *moriri*, ancien mot Latin. Men.

On dit, *mourir* de sa belle mort; pour dire, *mourir* de sa mort naturelle. *Mourir* au lit d'honneur; pour dire être tué à la guerre. *Mourir* dans les formes; pour dire, *mourir* en se faisant traiter selon les regles ordinaires de la Medecine. Il est ironique & du stile familier.

Se Mourir, c'est, languir, être prêt à expirer, perdre peu-à-peu la vie. Cet homme se *meurt*, c'en est fait.

Mourir civilement. C'est, être retranché & exclus de tous les droits de la societé civile, soit volontairement quand on quitte le monde, pour faire profession dans un Monastere; auquel cas on dit qu'un homme est *mort* au monde; soit par autorité de Justice, quand on est condamné aux galeres, ou au bannissement à perpetuité.

On dit, que les communautez ne *meurent* point, parce qu'elles se renouvellent toûjours, & que le corps de la societé entiere ne meurt jamais.

Mourir, se dit aussi des arbres & des plantes qui n'ont plus de vegetation. Le grand hiver a fait *mourir* tous mes cyprès, tous mes orangers. Quand on ôte l'écorce des arbres, cela les fait *mourir*.

Mourir, se dit aussi des choses inanimées. Le commerce est *mort* dans ce païs-ci. Le credit est *mort* chez ce Marchand. La saison est *morte*, on ne trouve point de fruit. La chandelle est *morte*, le feu est *mort*, c'est-à-dire, sont éteints. Les paroles lui *meurent* dans la bouche, tant il est saisi de peur, d'affliction.

Mourir, se dit hyperboliquement en parlant des grandes douleurs, ou afflictions, qui rendent la vie triste, & languissante. *Mourir* de douleur, de deplaisir. Ce pere infortuné a des enfans debauchez qui le font *mourir* de tristesse. Une affliction si sensible le consume peu-à-peu, & le fait *mourir* comme à petit feu. Je *meurs* de desespoir d'avoir perdu ma fortune par mes imprudences. Vous me faites *mourir* avec vos contestations, & votre opiniâtreté. On dit par forme de serment, je veux *mourir*, je *meure* presentement, je puisse *mourir*, si cela n'est comme je le dis.

Mourir, se dit de même en parlant des grandes necessitez qu'on souffre; ou des desirs & des efforts violens de l'ame. *Mourir* de misere. Cela me fait *mourir* de rire. Vous devriez *mourir* de honte. Il *meurt* de faim & de soif. On *meurt* de chaud en ce païs-là au mois d'Août. On dit aussi, qu'on *meurt* d'envie, de desir, d'impatience, de voir, ou de faire quelque chose qu'on souhaite ardemment.

Mourir, signifie encore, Cesser d'être; finir, éteindre. Sa gloire, sa memoire ne *mourra* jamais. Rien ne fait plutôt *mourir* l'amour que l'absence. M. Sc. C'est une chose fort incommode que de voir *mourir* la conversation à tous momens; j'aimerois autant avoir à entretenir le feu de Vestales. Id. Les courtes absences animent les passions, au lieu que les longues les font *mourir*. Or. M. Dans la nouvelle York, quand un Indien *meurt*, ils font *mourir* aussi son nom avec lui, n'étant plus permis de le prononcer. Bib. Univ.

Laisse insensiblement mourir *un long amour*. Corn.
Le Soleil étonné sent mourir *ses rayons*. Bens.
La nouveauté vous plait, & ne se passe jour,
Que vous ne fassiez naître, ou mourir *quelque amour*. Voi.

Mourir, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Il faut *mourir* au peché, au vice, au monde, & à ses convoitises; c'est-à-dire, y renoncer. Les Iles étoient peuplées de personnes, qui faisoient profession de *mourir* à l'amour du monde, par l'étude de la perfection Chretienne. Herman. Elle *mourut* longuement à ses passions, avant que de perdre la vie du corps. Fl.

Mourir, se dit encore poëtiquement des langueurs, des desespoirs, & des impatiences des Amans. *Mourir* d'amour. Une absence de trois mois; c'est assez pour en *mourir*. Cet Amant passionné se *meurt* de langueur. Je lui jure tous les jours que je *meurs* pour elle. Voi. Quand un Amant en est venu à parler ouvertement de sa passion, il n'y a plus d'art à dire toujours, je *meurs* d'amour. M. Sc.

Je ne veux que la voir, soupirer, & mourir. Or. M.
Je mourrai *de deplaisir,*
Si je la trouve inexorable;
Et je mourrai *de plaisir*
Si je la trouve favorable. Bens.
Je meurs *pour vos appas,*
Et viens vous demander pour toute recompense
Que vous n'en doutiez pas. Or. M.

On dit qu'un homme a été fait *mourir*; pour dire, qu'il a été executé à mort par autorité de Justice. Il est vrai que cela se dit fort souvent dans la conversation; mais on doute neanmoins que cette phrase soit bonne. Il y a une grande difference entre dire, On l'a fait *mourir*, & dire, Il fut fait *mourir*. Les Italiens disent *fu fatto morir*.

Mourir, est aussi s. m. Le *mourir* est doux pour ce qu'on aime. Il a eu tel regret, tel deplaisir de sa faute, qu'il en est au *mourir*. Il en a été malade au *mourir*. On doute que tout cela soit bien dit: au moins l'Academie ne connoît-elle point cette sorte de substantif.

Mourir, se dit proverbialement en ces phrases. Autant *meurt* veau que vache. Il faut vieillir, ou jeune *mourir*. On dit que les envieux *mourront*, mais que l'envie ne *mourra* jamais. On dit aussi, qu'on ne sçait ni qui *meurt*, ni qui vit; pour dire, que l'heure de la mort est incertaine, & qu'il faut prendre des assûrances par écrit. On appelle un insolvable, un *meurt* de faim. On dit aussi, qu'un bon lievre vient toûjours *mourir* au gîte, pour dire, qu'après avoir beaucoup voyagé, on est pourtant bien aise de retourner dans son païs. On dit, *mourir* d'une belle épée; pour dire, succomber sous un ennemi à qui il est glorieux de ceder. On dit aussi de celui dont on a dessein de se venger, qu'il en *mourra* quitte, il ne *mourra* que de ma main; & de celui de la constance duquel on est assûré, qu'il viendra à bout de son dessein, ou qu'il *mourra* en la peine. On dit aussi à celui qui parle de cœur, Est bien malade qui en *meurt*. On dit aussi, Il n'en *mourra* que les plus malades. On dit aussi, qu'un homme *mourra* en sa peau; pour dire, qu'il ne se convertira point. On dit encore, que nous *mourons* tous les jours, parce-qu'il n'y a point de jour que nous ne fassions un pas vers la mort. On dit aussi, Va où tu peux, *mourir* où tu dois; pour dire, qu'on ne peut éviter sa destinée.

MOURIS. Toiles de coton qui viennent des Indes Orientales. Il y en a de fines, de grossieres, de larges, d'étroites, de blanches & de rouges. Toutes les pieces de ces toiles ont 12. aunes de long sur diverses largeurs. Dans les ventes que la Compagnie des Indes Orientales de Hollande fait de ces toiles, les lots ou cavelins sont tous d'une balle contenant cent pieces.

MOURON. subst. m. Plante qu'on appelle en Latin *anagallis*, & dont il y a plusieurs especes. Le *mouron* mâle, ou à fleur rouge, pousse plusieurs petites tiges tendres, couchées par terre. Ses feuilles sont petites, presque rondes, opposées deux à deux le long des tiges, d'un goût âcre, & amer. Ses fleurs sont en rosettes à cinq quartiers, de couleur rouge. Il leur succede de petits fruits spheriques, membraneux, qui s'ouvrent en deux coques remplies de semences menuës. Sa racine est blanche, fibreuse. C. Bauhin l'appelle *anagallis phœniceo flore*. Il y a un *mouron* femelle qui ne differe d'avec le precedent qu'en la couleur de sa fleur qui est bleuë. C. Bauhin l'appelle *anagallis cæruleo flore*. Ces deux especes de *mouron* sont propres contre la peste, & contre la morsure de la vipere & du chien enragé. On s'en sert aussi dans la manie, dans le delire, dans l'hydropisie & dans les obstructions.

Mouron, se dit aussi d'une autre espece de plante qu'on appelle autrement *morgeline*. Voyez Morgeline.

Mouron, est aussi une espece de salamandre ou de lezard jaune tacheté, qui pique de sa queuë.

MOURRE. s. f. Jeu fort commun en Italie, que deux personnes joüent ensemble, en se montrant les doigts en partie élevez, & en partie fermez, & en devinant en même temps le nombre de ceux qui sont élevez. Les gens

gens qui n'ont rien à faire, joüent à la *mourre* pour passer le temps.

Le jeu & le nom sont venus d'Italie, où on l'appelle *morra*, qui a été fait du Latin *micatura*, verbal de *micare*, dit elliptiquement pour, *micare digitis*. Men. Dans le Languedoc on appelle *mourre*, un visage.

MOUSE. s. f. Vieux mot. Gueule.

MOUSQUE. Voyez Mousse.

Mousque, est aussi un nom que le peuple donne aux petits garçons un peu éveillez. C'est un petit *mousque*.

MOUSQUET. s. m. (Prononcez l'*S*.) Arme à feu qu'on porte sur l'épaule, & qui sert à la guerre; on y met le feu avec une meche, compassée sur le serpentin. On ne reçoit plus d'Officiers qui n'ayent quelque temps porté le *mousquet*, qui n'ayent fait leur apprentissage en qualité de Soldat. L'exercice du *mousquet* est un de ceux des hautes armes. Le *mousquet* étoit autrefois l'arme de l'Infanterie de Campagne; presentement il ne sert plus gueres que pour la defence des places. Le canon, la culasse, le fût d'un *mousquet*, la crosse du *mousquet*; la longueur du *mousquet* est reglée à trois pieds huit pouces, depuis l'extremité jusqu'au bassinet, & son calibre doit être ouvert pour recevoir une balle des vingt-deux à vingt-quatre à la livre. Il faut que les lignes de defense soient à la portée du *mousquet*, ou de 120. toises. Mr. Papin a inventé un *mousquet* à vent qui se decharge par la rarefaction de l'air. On portoit autrefois des fourchettes pour tirer le *mousquet*.

Laissez-là ces mousquets *trop pesans pour vos bras.* Boil.

On dit proverbialement, qu'un homme crevera comme un vieux *mousquet*; pour dire, qu'il mourra de trop boire, de trop manger.

Menage derive ce mot de l'Italien *mosquetto*, qui est le nom d'un oiseau de proye, que nous appellons *mouchet*, de même que *couleuvrine* a été fait de couleuvre. Covarruvias dit qu'il vient de *Moscovete*, & qu'il a été inventé par les Moscovites. Du Cange dit qu'il vient de *muschetta*, qui étoit une ancienne machine qui servoit à pousser de gros traits ou matras, que les Allemans appellent *sprims*, d'où est venu le mot d'*espringale*, qui signifie la même chose. Les anciens *mousquets* furent ainsi appellez, parce que leur trait lâché faisoit un bruit semblable à celui d'une grosse mouche.

Mousquets. Ce sont aussi des tapis de Turquie ou de Perse, qu'on achete à Smirne. Ils sont les plus fins de ceux qui se tirent du Levant. Il se fait des tapis de pareille fabrique, mais beaucoup plus beaux & mieux travaillez à la Savonnerie, Manufacture Royale établie au bout du Cours-la-Reine par Loüis XIV. pour les meubles de la Couronne, façon de Turquie & de Perse.

MOUSQUETADE. subst. fem. Coup de mousquet. Il a eu une *mousquetade* dans la cuisse. Il essuya tout le feu de la courtine, une grêle de *mousquetades*. Il passa la riviere à travers les *mousquetades*. Il vieillit. L'Acad.

MOUSQUETAIRE. s. m. Qui porte le mousquet. Dans les Compagnies d'Infanterie, il y doit avoir les deux tiers de *mousquetaires*, & le tiers de picquiers.

On appelle *Mousquetaires du Roi*, deux Compagnies de gens à cheval portant le mousquet, & qui combattent tantôt à cheval, tantôt à pied. C'est pourquoi elles ont un drapeau & un étendart, & par consequent un Enseigne & un Cornette. Ces deux Compagnies sont distinguées par la couleur de leurs chevaux. L'une est la Compagnie des *Mousquetaires* gris, qu'on appelloit ci-devant les grands *Mousquetaires*; l'autre des *Mousquetaires* noirs, ou des petits *Mousquetaires*, qui ont été au Cardinal Mazarin. Chaque Compagnie a le Roi pour Capitaine, & un Capitaine-Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, deux Enseignes, deux Cornettes, huit Marechaux des Logis, quatre Brigadiers, seize Sous-Brigadiers. Ils sont reputez du corps de la Gendarmerie, & marchent après les Gendarmes Ecossois. Chaque Compagnie est de 250. hommes ordinairement. Elle est divisée en 4. brigades.

Mousquetaire a' genoux. Phrase burlesque.

Mousquetaire à genoux, *c'est ce que le vulgaire*
En langage commun appelle Apothicaire. Boursault.

Mousquetaire, se dit aussi d'une partie de la coëffure des femmes: ce sont des feuilles de ruban sous la palissade. On l'appelle aussi le *fripon*.

MOUSQUETERIE. s. f. Art de bien manier le mousquet. Ce Maître entend bien la *mousqueterie*. On le dit aussi des salves, ou decharges des mousquets. Il a essuyé toute la *mousqueterie* de la place.

MOUSQUETON. s. m. Petit mousquet, qui est plus court, mais plus gros de calibre que les mousquets ordinaires. Il se tire avec une platine, composée d'un chien, & d'une batterie, au lieu que le mousquet s'execute avec une meche. Le *mousqueton* a, selon Hanzelet, 38. calibres de long, & tire cinq onces de fer, ou sept onces & demie de plomb, avec autant de poudre. Charger, tirer un *mousqueton*. Il a reçu un coup de *mousqueton*.

MOUSQUITE, ou MOSQUITE, ou MOSCHITE. s. m. Espece de cousins des Indes fort importuns, qui piquent au travers des habits, & on en demeure incommodé long-tems après. Le P. Tachard. On les appelle autrement *Maringoins*. Les *mousquites* tourmentent particuliérement les Européens qui sont nouvellement arrivez. Le meilleur moyen de les chasser est de faire un grand feu & beaucoup de fumée. Voy. de Schouten.

MOUSSE, ou MOUSQUE. Terme de Marine. Page de vaisseau, jeune matelot qui sert de valet aux gens de l'équipage, qui balaye le vaisseau, & y rend les menus services.

De l'Espagnol *moço*, qui signifie, jeune garçon, jeune valet. Men.

MOUSSE D'ARBRE. s. f. Petite plante qui naît dans les crevasses & sur les écorces de plusieurs arbres, comme sur le chêne, sur le peuplier, sur l'orme, sur le bouleau, sur le cedre, sur le sapin, &c. Ses feuilles sont blanches, molles, decouppées menu comme des poils. La plus estimée & la plus odorante est celle qu'on trouve sur le cedre. On la doit choisir blanche & nette. Elle est astringente, propre pour arrêter le vomissement, les hemorragies & le cours de ventre. Les Parfumeurs en font le corps de leur poudre de Cypre: elle sert aussi à calfeutrer les batteaux. Les Epiciers ont coutume de la vendre sous le nom d'*Usnée*. En Latin *muscus arboreus*, *usnea officinarum*. C. Bauh. Cet arbre est tout velu de *mousse*. Le microscope fait voir que la *mousse*, qui naît sur les plantes, n'est autre chose qu'un parterre de petites plantes & de champignons, que l'humidité fait éclorre. Les graines de ces petites plantes, qui sont dans leur espece ce que sont les insectes parmi les animaux, font dans le raiseau de l'écorce des arbres ou de leurs feuilles. Leur racine, quelque menuë qu'elle soit, acquiert un certain volume qui dilate peu à peu les parois du pore de l'écorce, qui lui tient lieu de pot; & comme tous les pores voisins sont remplis d'un pareil embarras, ces parois sont enfin dechirez, & la disposition prochaine où se trouve la plante à se pourrir par trop d'humidité, facilite ce dechirement, qui est bien-tôt suivi de la gangrene.

Menage derive ce mot de *muscus*, ou du Latin barbare *mussula*, dont use Gregoire de Tours. *Muscus* vient apparemment du mot Grec *moschos*, par lequel on designe plusieurs matieres tendres & nouvelles, comme les rejettons des arbres les plus tendres, les jeunes veaux sortant du ventre de la vache. Lemery.

Mousse marine, est une espece de mousse qui se trouve attachée dans la mer à des roches, à des coquillages, à des pierres. On l'appelle autrement, *Coralline*. Voyez Coralline.

Mous-

Mousse de rocher, est la même chose que la mousse marine.

Mousse terrestre, est une mousse rampante qui couvre les terres maigres, steriles, humides, dans les bois, sur les pierres, dans les deserts. Ses feuilles sont menuës comme des cheveux bien fins, molles, vertes, & quelquefois jaunâtres. Elle est astringente, propre pour arrêter les hemorragies, étant appliquée dessus. En Latin *muscus vulgatissimus*. C. Bauh. On se couche à la campagne sur la *mousse* & le gazon.

Mousse, signifie aussi les petits bouillons qui se font par l'agitation des liqueurs, & qui y surnagent. La meilleure biere est celle qui a beaucoup de *mousse*. L'eau de savon fait beaucoup de *mousse*. Le chocolat est susceptible de beaucoup de *mousse*, quand on le remuë & qu'on l'agite avec le moulinet.

On dit proverbialement, Pierre qui *roule* n'amasse point de *mousse*; pour dire, qu'il faut s'arrêter à un metier, qu'on a choisi, pour y profiter.

MOUSSE. adj. Se dit des ferremens dont le trenchant & la pointe sont usez, ou mal aiguisez, ou bien où il y a encore du morfil. Cette coignée est *mousse*, le fer en est rebouché. On le dit aussi des corps *mousses*. J. des Sç. Les parties des plantes, quoique *mousses*, telles que sont les extremitez des asperges, percent la terre la plus dure, par le lent effort qu'elles font. Id.

Mousse, se dit figurément de l'esprit, lorsqu'il est lourd & pesant. Cet esprit est *mousse*, il a de la peine à penetrer, à comprendre ce qu'on lui enseigne. Il n'a presque point d'usage en ce sens.

MOUSSELINE. s. f. Toile de cotton fort claire, fort fine & fort deliée; ainsi appellée parcequ'elle n'est pas bien unie, & qu'elle fait de petits bouillons, comme de la mousse. On fait des cravates de deuil, des mouchoirs, de *mousseline*. La *mousseline* generalement parlant est une toille de cotton. On tire plusieurs sortes de *mousselines* des Indes Orientales.

MOUSSEMBEY. s. m. Nom d'une herbe potagere commune en Amerique. Sa tige est fort branchue & chargée de deux sortes de feuilles; les unes fort petites qui sont attachées 3. à 3. à une queüe courte; les autres beaucoup plus grandes & divisées par 4. coupûres en 5. parties inegales, sont soutenuës par une queüe ronde & veloutée. Sa fleur se forme d'un bouton ovale qui se partage en quatre parties, du milieu desquelles sort un petit pied qui porte 4. feuilles, blanches, ovales, longues. Ce pied soutient le fruit, qui est une silique de 4. à 5. pouces de long sur 5. à 6. lignes de large; elle renferme quantité de petites semences grisâtres de la figure d'un rognon aplati. On se sert des feuilles dans la souppe, &c. Labat.

MOUSSER. v. n. Se dit des liqueurs sur lequelles il se fait de la mousse. Les garçons de cabaret sont adroits à faire *mousser* le vin dans le verre. La biere *mousse*, quand on la verse de haut. Le chocolat *mousse* beaucoup, quand on l'agite & qu'on le remuë avec le moulinet. Les savonnettes qui *moussent* le plus, sont les meilleures.

Moussé, ée. part. adj. Il y a bien des gens qui n'aiment point de chocolat qui ne soit *moussé*. Biere *moussée*.

MOUSSERON. subst. m. Petit champignon gros comme un petit pois, odorant & fort bon à manger. Son pedicule est court, garni de fibres. Son chapiteau est rond, charnu, spongieux, blanc. Il croît envelopé dans de la *mousse*; c'est pourquoi on l'appelle *mousseron*. On en trouve au printems aux lieux ombrageux, dans les bois, sous les arbres, entre les épines, dans les prez. Il en revient tous les ans au même lieu d'où on l'a tiré. La terre sur laquelle il naît est grise. Il contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Il est nourrissant, restaurant, excitant la digestion. C'est un excellent ragoût étant bien appreté. En Latin *fungus vernus*; parceque cette espece de champignon ne se trouve qu'au printems.

MOUSSEUX. adj. Qui ne se dit guere que du vin de Champagne, qui fait beaucoup de mousse. L'Acad.

MOUSSU, uë. adj. Qui est couvert de mousse. Racler l'écorce *moussuë* d'un arbre. Matthiole dit avoir vû une infinité de sapins dans les montagnes si *moussus* & si blancs, qu'il sembloit que la mousse y fût cruë au lieu de branches. Cette carpe étoit si vieille qu'elle avoit la tête *moussuë*. La bouche lui devint *mousseuse*. Du Verney.

MOUST, ou MOUT. subst. m. Vin doux qui n'a point encore bouilli. Il y en a autant d'especes qu'il y a d'especes de raisins. Il lâche le ventre; il est adoucissant, cordial, pectoral. Lemery.

MOUSTACHE. s. f. (Prononcez l'*s*.) Partie de la barbe qu'on laisse au dessus des levres. Le dessus de la levre superieure s'appelle la *moustache*. S. Hil. Les Espagnols portent de grosses *moustaches*, de grands crocs de *moustaches*. Une *moustache* à la Turque. Une *moustache* à la Royale. Relever la *moustache*. Une *moustache* en garde de poignard. Les galans portoient autrefois des brosses pour tenir leur *moustache* droite & en état. Ronsard dit en parlant de vieux soldats:

Qui la moustache *en la tasse lavoient.*

Olearius parle d'un Seigneur Persan qui avoit les *moustaches* si longues, qu'après avoir fait le tour du cou, elles pouvoient encore se venir joindre sur la bouche.

Qu'on ait faussé sa parole vingt fois,
On n'en perd pas un poil à la moustache. Du Cer.

Ce mot vient du Grec *mûstax*, qui signifie proprement la partie du visage qui est entre le nez & la bouche, où on laisse croître cette partie de la barbe qu'on appelle *moustache*.

On appelloit aussi autrefois *moustache*, les cheveux qu'on laissoit croître & pendre à côté des jouës. Les hommes portoient autrefois une longue *moustache* du côté gauche. Les femmes avoient des *moustaches* bouclées qui leur pendoient le long des jouës jusque sur le sein. On faisoit la guerre aux servantes & aux bourgeoises, quand elles portoient des *moustaches* comme des Demoiselles.

Moustache, se dit aussi des poils que quelque animaux ont autour de la gueule, comme les chats, les lions, les tigres, &c.

En suite en prenant sur le haut,
On voit un fripon de levraut,
Qui se releve la moustache,
Dans un creux sillon qui le cache.

Les Tireurs d'or d'or appellent *moustache*, la manivelle qui se fiche dans leurs rochets, & bobines, & qui leur sert à tirer & à devider leur fil d'or & de soye.

On dit figurément & dans le stile familier, Enlever sur la *moustache*, quand on obtient de hauteur & par violence quelque chose à laquelle quelque autre pretendoit, ou dont il étoit en possession. Ce jeune homme croyoit épouser cette fille, mais il en est venu un plus riche qui la lui a enlevée sur la *moustache*. Le Roi a enlevé cette forteresse sur la *moustache* des Espagnols, à la vuë de leur armée. On dit fig. & bass. donner sur la *moustache* à quelqu'un; pour dire, frapper quelqu'un au visage.

MOUSTILLE. s. m. Sorte de belette très-sauvage qui ne vit qu'à la campagne, dont la peau revêtuë de son poil entre dans la negoce de la Pelleterie.

MOUSTIQUE. Voyez Mousquite.

MOUTA. On nomme ainsi dans les Indes Orientales, une de deux especes de soye cruë que l'on tire du Bengale; c'est ce qu'on appelle en France *fleuret*. L'autre espece de soye Bengaloise est le *tani*, qui est la vraye soye.

MOUSTARDE ou MOUTARDE. s. f. Petite graine qu'on appelle autrement du *senevé*. Voyez Senevé. Le Seigneur a dit que si on avoit de la foi gros comme un grain de *moutarde*, on commanderoit aux montagnes de

se

se jetter dans la mer, & qu'elles obeïroient.

MOUTARDE, est aussi une composition qu'on fait pour servir de sauce, avec la graine de seneve broyée, & du vinaigre ou du moût. *Moutarde* commune, *Moutarde* de Dijon, *Moutarde* d'Angers. On mange les saucisses, le porc frais, le bœuf salé avec de la *moutarde*. La graine de *moutarde* sert aussi à preparer les peaux de chagrin ou celles des autres animaux que les ouvriers passent en chagrin.

Ce mot vient de *mustum* moût, & *ardere*, bruler, parceque la bonne *moutarde* est âcre & piquante, & se fait de moût, comme celle de Dijon. NICOT.

MOUTARDE, se dit proverbialement en ces phrases. Quand une chose vient lorsqu'on n'en a plus que faire, on dit, que c'est de la *moutarde* après dîner. On dit aussi en parlant des parties d'un Maître d'Hôtel qui ne quadrent pas avec l'argent qu'on lui a donné, Et le reste en *moutarde*. On dit aussi d'une chose commune & triviale, que les enfans en vont à la *moutarde*. On dit encore, qu'un homme s'amuse à la *moutarde*; pour dire, qu'il fait de petites affaires, tandis qu'il neglige les grandes. Originairement ce proverbe est composé de deux mots François; de *moult* & *tarde*; ensorte que quand on attend quelcun avec impatience, on dit qu'il s'amuse quelque part, & *moult tarde*, ou demeure beaucoup à venir. On dit aussi d'un homme fort rusé, qu'il est fin comme *moutarde*. On dit encore, Sucrer la *moutarde*; pour dire, adoucir quelque reproche fâcheux. Dans le même sens on dit, La *moutarde* prend au nez; c'est-à-dire que la raillerie est trop piquante.

De trois choses Dieu nous garde,
De bœuf salé sans moutarde,
D'un valet qui se regarde,
D'une femme qui se farde.

MOUTARDIER. subst. masc. Petit vaisseau dans lequel on sert la moutarde sur la table. C'est aussi une espece de petit boisseau de bois avec un couvercle, dans lequel les garçons des Vinaigriers tiennent la moutarde qu'ils vont crier par les ruës.

On le dit aussi de celui qui fait & vend de la moutarde, qui la crie dans les ruës. Les *moutardiers* à Paris sont de la communauté des Vinaigriers.

MOUTARDIERS, est un nom qu'en proverbe on a donné à ceux de Dijon. Cela vient de ce qu'en l'an 1382, Charles Roi de France allant avec son oncle Philippes le Hardi Duc de Bourgogne, au secours de Louïs Comte de Flandres, contre les Gantois qui étoient rebelles, la ville de Dijon leva à ses frais mille hommes pour grossir leur armée. En reconnoissance de quoi le Duc donna entr'autres privileges à la ville de Dijon, celui de porter ses armes, & leur donna son cri, qui étoit, *Moult* *me* *tarde*, qu'on écrivoit en forme de rouleau en cette façon, *moult* *me* *tarde*, mais, plusieurs par ignorance, ou promptitude, ne lisoient que les deux mots d'enhaut, *moult tarde*, ce qui a donné occasion d'appeller ceux de la ville *Moutardiers*, & non pas à cause de la moutarde qu'on y fait, comme plusieurs pensent.

MOUTARDIER. Espece d'oiseau. Voyez MARTINET.

MOUTE. subst. f. Terme de Coutume. On appelle droit de *moute*, ce que payent les vassaux pour moudre leurs blez au moulin bannal du Seigneur. Plusieurs coutumes l'ont reglé au 16. On y apporte cette limitation, que le vassal n'est obligé d'aller moudre au moulin bannal, que le blé qu'il consume pour la nourriture de sa famille, ou qu'il achete dans l'étenduë de la bannalité. En Normandie le droit de *moute* se prend sur tous les blez que le vassal consume, soit qu'ils se vendent ou qu'ils s'achetent dans l'étenduë de la bannalité, ou hors de la bannalité; quelquefois les vassaux, qui sont ressçeans hors de la bannalité, sont obligez à payer un droit qu'on appelle de *verte moute*: il se paye à la 16. gerbe de ce que le vassal consume: il est distinct de la bannalité, & il faut pour cela un titre special.

MOUTIER. Voyez MONSTIER.

MOUTON. s. m. Animal champêtre, bête à laine. Il se dit ordinairement de toute l'espece. Et on le dit plus particulierement du mâle qu'on à châtré pour qu'il s'engraisse plus facilement, & qu'il soit plus tendre. Quand le petit de la brebis n'a pas un an complet, on le nomme *agneau*; lorsqu'il en a deux, les Laboureurs l'appellent *antenet* quand il en a trois & qu'il a été châtré, on le nomme *mouton*, & quand il n'a pas été châtré, *belier* ou *Ran*. En Anglois *Ram*. Les *moutons* de Beauvais sont gras extraordinairement. La viande de la boucherie, ou l'ordinaire bourgeois, est bœuf, veau, & *mouton*. L'éclanche, le gigot de *mouton*. La langue & les pieds de *mouton*. Un quartier de *mouton*. C'est un franc *mouton*. La bonne chandelle se fait de suif de *mouton*. Les Bergers sont ceux qui gardent les *moutons*, qui menent aux champs les troupeaux de *moutons*, de bêtes à laine.

Helas! petits moutons *que vous êtes heureux!*
Vous paissez dans nos champs sans souci, sans allarmes,
Aussitôt aimez, qu'amoureux. DES-H.
Paissez, moutons, *paissez, sans regle, & sans science,*
Malgré la trompeuse apparence,
Vous êtes plus heureux, & plus sages que nous. ID.

Ce mot vient de l'Italien *montone*, qui a été fait de *monte*, parceque les bons *moutons* paissent d'ordinaire un lieu haut & sec. Il vient de *muto*, derivé de *mutus*. Ces animaux sont fort silentieux. HUET. On a aussi appellé *mouton* dans la basse Latinité, *multo* & *muto*. Quand le *mouton* est representé en termes d'Armoiries autrement que passant, on l'appelle *sautant*.

On trouve quelquefois dans l'estomac ou dans les intestins du *mouton*, & principalement dans ceux d'Auvergne, certaines bales de la grosseur d'une pomme, rondes, & polies, ordinairement noires, & quelquefois blanches, qui ont été formées par le poil de ces animaux qu'ils ont leché, mâché & avalé.

Les *moutons* du Chili ont la plûpart quatre cornes, quelquefois cinq & six. Il y en a qui en ont sept, quatre d'un coté, & trois de l'autre, ou trois de chaque côté, & une au milieu. FREZIER.

Il y a au Perou de certains *moutons* plus hauts que des ânes, qui portent ordinairement 200. livres pesant, & servent à voiturer la mine aux lieux où on la purifie.

Il y a des *moutons* à Tripoli, & en plusieurs autres lieux, qui ont la queuë formée en raquette, & laquelle pese quelquefois jusqu'a 25. livres. Ces *moutons* sont grands & forts. Ils ne sont point revêtus de laine comme les *moutons* ordinaires, mais d'un poil court comme celui du cheval. Ils portent fort bien une personne d'une taille mediocre.

Les *moutons* de Guinée ont par tout le corps du poil de la longueur d'un doigt; ainsi c'est tout-à-fait le monde renversé, car les personnes sont couvertes de laine & les bêtes de poil. BOSMAN. *Voy. de Guinée.*

Il y a des *moutons* vers le Cap de bonne esperance qui n'ont point de laine, mais du poil comme les chevres. La seule queuë des *moutons* de Madagascar pese 15. ou 16. livres. Il y a aussi un *mouton* de Candie, que Belon appelle *strepsiceros*, à cause quil a les cornes tournées en vis. Les *moutons* de Tartarie, selon le temoignage de Jean Kinson, ont des queuës si grosses, qu'elles pesent quelquefois 80. livres. Ceux de l'Indostan ont aussi la queuë large & pesante, & la laine fort courte & fort fine. Il y en a d'autres en Perse, dont toute la laine est trés-fine, & tombe en certains temps, en certaine saison.

La peau du *mouton* est employée pour divers ouvrages; on la met un peu de tems dans de la chaux, pour la bien nettoyer & la blanchir: on en separe ensuite une maniere d'épiderme, ou de peau fine, qu'on appelle *canepins*, &

& dont on se sert pour faire des éventails & des gands pour les Dames, qu'on nomme improprement gânds de peau de poule.

Le terme de *mouton* se prend aussi quelquefois pour la peau de l'animal, differemment preparée ; ainsi l'on dit, du *mouton* passé en huile, autrement dit, en chamois ; du *mouton* passé en basanne. La plus grande partie du parchemin se fait de *mouton*.

MOUTON, est aussi une preparation de la peau de *mouton*, qui imite le maroquin. Ces botes ne sont pas de vrai maroquin, ce n'est que du *mouton*.

MOUTON MARIN, est une espece de poisson ainsi nommé, à cause qu'il est blanc, & qu'il a les cornes recourbées comme le *mouton* terrestre.

MOUTON, se dit figurément des hommes simples, paisibles, & qui se laissent conduire facilement. Cet homme est doux comme un *mouton*. Le peuple se laisse conduire comme les *moutons*, il suit le premier qui marche. On dit, se laisser tondre comme un *mouton*.

MOUTON, se dit proverbialement en ces phrases. Bœuf saignant, *mouton* bêlant, porc pourry, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit. On dit aussi, A l'Ascension blanche nappe & gras *mouton*. On dit d'un homme qui a quelque marque sur le visage, qu'il ressemble aux *moutons* de Berry, il est marqué sur le nez : Car les Marchans de *moutons* les marquent sur le nez pour les distinguer les uns des autres. On a appellé les Berruiers *moutons de Berri*, à cause que les armes de la ville de Bourges sont trois *moutons* d'argent en champ d'azur ; & les Berruiers ont pris ces armes, à cause que la Province de Berri est abondante en *moutons*. On dit d'un homme qui veut tirer d'une chose plus que ce qu'elle peut fournir, qu'il cherche cinq pieds à un *mouton*. On dit de ceux qui puent par les aisselles, qu'ils sentent l'épaule de *mouton*. On dit aussi d'un avare, qu'il ne jette pas les épaules de *mouton* toutes rôties par les fenêtres. On dit aussi, Revenir à ses *moutons* ; pour dire, Revenir à un propos commencé & interrompu : proverbe tiré de la farce de Pathelin, dans laquelle est introduit un Marchand, qui en plaidant contre son Berger pour des *moutons* qu'il lui avoit volez, sortoit souvent hors de son propos pour parler d'un drap que l'Avocat de sa partie lui avoit volé ; desorte que le Juge lui cria plusieurs fois de retourner à ses *moutons*, comme a remarqué Pasquier dans ses Recherches.

MOUTON, est aussi une poutre, ou un lourd billot de bois garni de fer, qu'on éleve, & qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer en terre. On a fait marché d'enforcer tant de pieux jusqu'à refus de *mouton*, tant que le *mouton* les pourra faire enfoncer. La hie est differente du *mouton*, en ce qu'elle est plus pesante, & qu'en la lâchant elle fait un plus grand effort. Il y a apparence que ce mot a succedé à celui de *belier*, qui étoit une machine de guerre, dont les anciens se servoient pour enfoncer les portes & abattre les murailles.

MOUTON, se dit aussi des pieces de bois posées à plomb sur l'essieu des carrosses, où l'on attache les soupentes qui portent le corps du carrosse, & le soutiennent en l'air. Les *moutons* sont debitez dans les forêts de six pieds & demi de long, de cinq à six pouces de large, & de trois à quatre pouces d'épaisseur.

MOUTON, est aussi un gros morceau de bois, dans lequel on fait entrer les anses de la cloche pour la pendre.

MOUTON, étoit aussi une ancienne monnoye d'or sur laquelle étoit un *mouton* avec ces mots, *Ecce Agnus Dei*. Rabelais l'appelle *mouton à la grande laine*. C'est Saint Louïs qui fit faire des deniers d'or à l'agnel, qu'on nomma depuis *moutons d'or* : cette monnoye valoit 12. sols 6. deniers tournois : ce qu'il faut entendre des sols de ce temps-là qui étoient d'argent fin ; qui reviennent à 7. l. 10. s. Quelques-uns croyent cette monnoye plus ancienne que St. Louïs. Ils pretendent qu'on la fit battre pour payer les Croisez dans la guerre des Albigeois, & qu'on la marqua d'un agneau, à cause que les chefs de la Croisade avoient fait peindre un agneau sur leurs drapeaux. Mais il resulte des Ordonnances de Philippe le Bel, & de Louïs Hutin, que cette monnoye est St. Louïs. Apparemment qu'il y fit mettre un agneau par pieté, parceque l'agneau est le symbole du Sauveur du monde. LE BLANC.

Pain *mouton*, est un très-petit pain semé par dessus de grains de blé, qu'on donne aux étreines aux enfans. Voyez PAIN.

MOUTONS, sur mer, ce sont des vagues blanchissantes qui s'élevent lorsque la mer commence à s'agiter. On le dit aussi des vagues qui s'élevent sur les grandes rivieres. Voyez MOUTONNER verbe neutre.

MOUTONNAGE. s. m. Terme de Coutumes, qui se dit d'un droit Seigneurial qui se leve sur ceux qui vendent ou achetent du betail, ou autres marchandises, sur le fief d'un Seigneur. En d'autres endroits on l'appelle *ton lieu*.

MOUTONNAILLE. subst. f. Se dit burlesquement, de ceux qui suivent trop l'exemple des autres ; le peuple n'est que franche *moutonnaille*.

MOUTONNE. subst. f. Est une coëffure qui a été longtemps en usage chez les femmes. C'est un tresse de cheveux fort touffuë & frisée, qui s'appliquoit sur le front.

Nous voyons des Prêcheurs coëffez à la moutonne,
Se faire les yeux grands & la bouche mignonne. SANLEC.

On a renouvellé depuis peu la mode de se coëffer en *moutonne*. On coupe tous les cheveux assez court, ou les frise & on les poudre, & on est toute coëffée.

MOUTONNER. v. act. Rendre frisé, & annelé comme la laine de la tête d'un mouton. Il n'a guere d'usage qu'au participe. Tête *moutonnée*. Coëffure *moutonnée*. Perruque *moutonnée*.

MOUTONNER. v. n. Terme de Marine, qui se dit de la mer, lorsqu'elle est agitée, & qu'il y a plusieurs vagues, houles ou lames qui la blanchissent d'écume & qui paroissent comme un troupeau de moutons ; auquel cas on dit que la mer *moutonne*.

MOUTONNÉ, ÉE. part. & adj. La mer paroissoit fort grosse & fort *moutonnée*.

MOUTONNET. s. m. Nom d'une monnoye, qui se fabriqua en 1420. sous Charles VI. Elle fut à 22. karats $\frac{1}{2}$, à 20. à 18. à 14. & à 12., & de deux deniers de poids. LE BLANC.

MOUTONNIER, IERE. adj. Ce mot est burlesque, & se dit dans le même sens que *moutonnaille*. La plupart des hommes, des Auteurs, sont *moutonniers*, ils suivent aveuglément l'exemple des autres. Nation *moutonniere*. *Moutonniere* creature. LA FONT.

MOUTURE. s. f. Peine du Meûnier qui fait moudre le blé, & la façon ou action de le moudre. Il y a des moulins qui font une meilleure & une plus propre *mouture* que les autres. Les Meûniers ont des mesures pour se faire payer de leur *mouture*.

Du Latin *molitura*.

MOUTURE, est aussi un mêlange de grains, ou de farine de plusieurs sortes de grains, tel qu'on les moûd au moulin. Les moulins s'afferment à tant de septiers de blé, d'orge & de *mouture*.

On dit proverbialement, Prendre d'un sac deux *moutures* ; pour dire, tirer deux avantages differens d'un même travail, ou se faire payer deux fois.

MOUVANCE. s. f. Terme de Jurisprudence féodale. Dependance d'un fief, d'une terre qui releve d'une autre ; superiorité d'un fief dominant à l'égard d'un autre qui en releve. Ce Comté a un grand nombre de fiefs, & de vassaux qui sont dans sa *mouvance*, qui en relevent.

MOUVANT, ANTE. adj. Qui a la puissance de mouvoir. En ce sens il n'a guere d'usage que dans cette phrase, *force mouvante*, qui se dit de la force qui cause un mouvement, & de l'instrument mechanique qui aide, qui redouble cette force. La poudre à canon enflammée est la force *mouvante* du boulet, qui le chasse avec tant de violence. Toutes les productions ne se font que par les forces *mouvantes* des agens. L'eau & le vent sont les forces *mouvantes* des moulins à eau & à vent.

On appelle les forces *mouvantes*, cette partie des Mechaniques qui enseigne le moyen d'augmenter, ou de multiplier la force des agens ordinaires. La force *mouvante*, que l'on appelle aussi puissance, est tout ce qui peut mouvoir un corps. OZANAM. La force *mouvante* des corps, c'est la volonté toute-puissante du Createur, qui les conserve successivement en differens lieux. MALEB. Les principes simples des forces *mouvantes*, sont le levier, le coin, la vis; les composez, sont les rouës, poulies, moufles, la vis infinie, &c. Le Pere Pardies a fait un Traitté des forces *mouvantes*.

MOUVANT, se prend aussi passivement, de ce qui n'est pas stable,& ferme. Ce sont des terres *mouvantes*, le fond est en *mouvant*. Les sables *mouvans* sont des sables qui ne sont pas fermes, où les chevaux enfoncent, pour peu qu'ils s'y arrêtent. Les rouës s'enfonçoient dans le sable *mouvant*. VAUG. On le dit aussi de ceux que les flots ou que les vents agitent, & transportent d'un lieu à un autre. La Loire est pleine de sables *mouvans*, de bancs de sable, qui sont tantôt à un endroit, & tantôt à l'autre. Les caravanes d'Afrique perissent quelquefois par des sables *mouvans* que les vents élevent.

On dit figurément en ce sens, que la fortune est un sable *mouvant*, sur lequel on ne peut faire aucun fondement, ni bâtir aucune esperance.

On dit absolument, qu'un enfant est bien *mouvant*, lorsqu'il est fort remuant, & qu'il ne se peut tenir en place.

MOUVANT, en termes de Blason, se dit de ce qui naît, ou sort de certain côté, comme des angles, des flancs, ou de la pointe de l'Ecu, où quelque figure est attachée, & qui tire vers un autre côté. Il portoit d'azur à trois rais d'or *mouvans* du chef de l'Ecu.

MOUVANT, se dit aussi au Palais des fiefs considerez à l'égard d'un superieur dont ils relevent. Cette Seigneurie est *mouvante* en plein fief de la Couronne. Les Princes d'Italie *mouvans* de l'Empire, sont ses vassaux sans être ses membres, n'étant point proprement ce qu'on appelle, *Etat de l'Empire*. AB. DE BOS.

MOUVEMENT. subst. m. Transport d'un corps en un autre lieu; changement de place. C'est un état par lequel un corps correspond successivement à divers lieux: c'est une presence passagere, ou une suite de diverses presences en divers endroits. Le Pere Borelli definit le *mouvement*, le passage successif d'un corps d'un lieu à un autre dans un certain temps determiné, en parcourant par des attouchemens successifs les parties du lieu, ou de l'espace qui se suivent. Epicure definit aussi le *mouvement*, le passage d'un lieu à un autre. Le *mouvement* est l'application successive active d'un corps par tout ce qu'il a d'exterieur, à diverses parties d'un corps qui le touchent immediatement. REGIS. L'idée du *mouvement* en general étant une idée simple, on ne sauroit la definir. LOCKE. Les Philosophes soutiennent que le *mouvement* n'est point essentiel à la matiere. Un Anglois a fait une Dissertation pour prouver que le *mouvement* est essentiel à la matiere; que toutes ses parties sont toûjours en *mouvement* & ne peuvent être conçues autrement; car sans le *mouvement* nous ne saurions les appercevoir, les connoître, ni en former aucune idée: qu'ainsi tout bien consideré, il est aussi impossible de concevoir quelque partie de matiere sans *mouvement*, que sans figure. C'étoit une question très-celebre entre les anciens Philosophes de sçavoir s'il y a du *mouvement*. Zenon a fait diverses objections contre l'existence du *mouvement*, rapportées par Diogene Laerce. On appelloit *Achille* son principal argument, parcequ'il mettoit en comparaison la lenteur d'une tortuë avec la vitesse d'Achille, pour montrer que dès qu'un mobile lent precede tant soit peu un mobile vîte, il n'en peut jamais être devancé. Voyez le Dictionnaire de Mr. Bayle à l'article de *Zenon*, où il explique toutes les difficultez que proposoit ce Philosophe. Diogene crut ne les pouvoir mieux refuter qu'en se levant, & en sautant: ce qui prouvoit invinciblement l'existence du *mouvement*. Voyez Bernier. Nous sommes naturellement portez à considerer le *mouvement* comme une action positive; & le repos au contraire comme une cessation d'action. Nous concevons en effet qu'un corps demeure en repos, si personne ne le touche, ou si quelque autre cause ne lui imprime cette action necessaire pour le *mouvement*. LE P. PARD. Aristote a divisé le *mouvement* en *naturel*, & en *violent*. Le naturel est celui dont le principe est interne; & le violent celui dont le principe est externe: ensorte qu'on peut dire que ce qui se meut de soi-même est mû naturellement, & que ce qui est mû par un autre est mû par violence. On remarque encore deux sortes de *mouvemens* dans la nature; l'un *égal*, comme le *mouvement* des corps celestes qui se meuvent en rond; & l'autre *inegal*, comme celui des corps terrestres, qui n'est pas uniforme. Les Medecins disent que le *mouvement* des animaux se fait par le moyen du cerveau qui le commande, par le nerf qui porte ce commandement, & par le muscle qui obeït. Descartes est le premier qui ait fait attention aux loix du *mouvement*. Le cerveau & le cœur sont la source du *mouvement* du corps. BAGLIVI. La presence du sang est absolument necessaire au *mouvement* des parties. J. DES SÇ. Bohnius croit que la cause immediate du *mouvement* des animaux est la contraction des muscles, & refute la distinction commune du *mouvement* de l'animal en *naturel* & en *volontaire*. Les Philosophes modernes n'admettent que le *mouvement* local, & rejettent les *mouvemens* d'accroissement, & d'alteration. Le rapport qu'ont les corps mûs avec l'espace qu'ils parcourent dans un certain tems, est ce qu'on nomme *la vitesse du mouvement*. Le rapport qu'ils ont au côté vers lequel ils sont mûs, se nomme la *determination*; & la vitesse reduite ou divisée en degrez, c'est-à-dire, en parties égales, s'appelle la *quantité du mouvement*. REGIS.

MOUVEMENT, à l'égard des astres, se dit de leur cours regulier. Presque tous les Astronomes sont maintenant persuadez du *mouvement* de la terre d'Occident en Orient, parcequ'ils expliquent plus facilement par là le *mouvement* journalier du ciel. Il nous paroît cependant que le ciel, & tous les astres tournent autour de la terre d'Orient en Occident, & ce *mouvement* circulaire est appellé égal, ou *mouvement premier*, pour le distinguer du *mouvement* particulier à chaque Planete, & qui à cause de cela est appellé *mouvement propre*, & *mouvement second*. Ce *mouvement* d'Orient en Occident, s'achêve en 24. heures, & c'est ce qui le fait aussi appeller *mouvement diurne*, ou *mouvement journalier*. On le nomme encore *mouvement de rapt*, parcequ'on l'attribuë à un ciel concentrique à la terre, & qui étant au dessus du ciel des étoiles fixes, qu'on appelle firmament, entraîne avec soi tous les cieux inferieurs. Pour le *mouvement* irregulier des Planetes, voyez chaque Planete en son rang.

MOUVEMENT de trepidation, ou de libration. Les Astronomes, qui suivent le systême de Ptolomée, parlent ainsi. Ils entendent par là le *mouvement* qu'ils attribuent à un ciel, qu'ils ont imaginé entre le firmament, & le premier mobile, & qu'ils nomment *ciel crystallin*, lequel par son mouvement propre ne fait que balancer d'Orient

d'Orient en Occident, puis d'Occident en Orient : ce qui fait que le *mouvement* des étoiles fixes est quelquefois hâté & quelquefois retardé. Ce *mouvement* de trepidation se fait aussi d'un pole à l'autre. Voyez TREPIDATION. *Mouvement de Parallelisme* ; *mouvement d'ondulation*, *de vibration* ; voyez ces mots en leur place.

Pour le *mouvement* des corps terrestres, outre le *mouvement* local, il y en a une infinité d'autres. En general il est évident, & certain, que nul corps ne se peut donner le *mouvement* à soi-même, parceque la matiere étant de soi-même indifferente au *mouvement* & au repos, ne peut être determinée à l'un ou à l'autre que par une cause étrangere ; ce qui ne pouvant aller à l'infini, il faut necessairement que ce soit Dieu qui ait imprimé le *mouvement* dans la matiere, & que ce soit lui qui l'y conserve. LOC. Nous voyons clairement que les corps étant impenetrables, ils doivent en se rencontrant se communiquer du *mouvement* les uns aux autres ; mais comment ce *mouvement* passe-t-il des uns aux autres? Je n'en sçai rien. FONT. M. Descartes ne pouvoit concevoir comment le *mouvement* d'un corps passe dans un autre, & toûjours avec des proportions très-exactement observées. Il ne comprenoit point quelle étoit la liaison entre le *mouvement* d'un corps, & celui d'un second corps choqué par le premier. Il posoit donc que les corps simples n'étoient que les causes occasionnelles de la communicatipn des *mouvemens* les uns à l'égard des autres ; & que Dieu étoit la veritable cause qui à l'occasion du choc de deux corps, transportoit quelque chose du *mouvement* de l'un dans l'autre. Ainsi deux corps sont seulement l'un à l'autre cause occasionnelle de *mouvement*. MALEB. Si un corps en choque un autre, le choquant qui n'a point en lui la puissance qui le transporte, n'est point aussi la cause veritable du *mouvement* qu'il communique ; mais leur choc sera la cause occasionnelle qui determinera l'Auteur de la nature à mouvoir ce corps qu'il conservoit en repos. ID. L'homme n'est point le maître des *mouvemens* de son corps, & s'il remuë son bras par le cours des esprits animaux, c'est Dieu qui fait couler, & agir ces petits corps. ID. Comme ce n'est pas philosopher que de faire faire à tous momens des miracles à Dieu, il faut supposer qu'en créant la matiere, il a imprimé une certaine quantité de *mouvement* à toutes ses parties, ensorte que sans prêter un nouveau concours, il conserve à la matiere une égale quantité de *mouvement*. ROH. La nature n'est autre chose que le mechanisme des corps agissant les uns sur les autres, d'une maniere conforme aux loix generales du *mouvement* établies par le Createur. BAY. Les loix du *mouvement* sont proprement l'execution des volontez du Créateur. LE CL. Le monde n'a pu se former par le *mouvement* fortuit des atomes. MALEB. Les simples regles du *mouvement* ne peuvent produire des effets assez surprenants, comme on le voit dans les cristallisations & les sublimations de la chymie. BIB. UNIV. T. IX. Il n'est pas possible que le monde ait été fait, & se conserve dans l'état où il est, par des *mouvemens* & des forces purement mechaniques. NEWTON.

MOUVEMENT, se dit en particulier de la force, ou violence qui est imprimée par un agent exterieur sur un corps, pour le faire *mouvoir*. Les Cartesiens n'admettent d'autre cause de tous les *mouvemens* de la nature, que l'impulsion. D'autres Philosophes ne pouvant rendre raison de tous les *mouvemens* de la nature par l'impulsion, ont introduit dans la Philosophie la sympathie, l'antipathie, la crainte, ou l'horreur du vuide, &c. comme causes du *mouvement*. C'est une maxime, que le *mouvement* imprimé ne se perd point, parcequ'un corps étant une fois determiné au *mouvement*, il est impossible qu'il se determine lui-même à quiter ce *mouvement*, s'il n'y a quelque nouvelle cause qui survienne pour l'arrêter. LE P. PARD. C'est encore une maxime, qu'un corps mû perd autant de son *mouvement*, qu'il en commun que aux corps qu'il rencontre. Ainsi son *mouvement* ne cesse ou plutôt, ou plus tard, que selon le plus, ou le moins de resistance qu'il trouve dans les corps qu'il rencontre. C'est une autre regle, que tous les corps demeurent dans le même état de repos ou de *mouvement* en droite ligne, à moins qu'ils ne soient forcez de sortir de cet état par une force étrangere. C'est un autre principe ; que tout corps mû en rond, fait effort pour s'éloigner du centre de son *mouvement*. On a tâché dans ces derniers temps de reduire en ordre la science du *mouvement* ; & d'en faire connoître les loix & les principes. C'est principalement l'objet de la Mechanique. Cette science a été fort negligée par les Anciens ; mais dans ce siecle d'habiles gens s'y sont appliquez. Galilée a appellé *Science nouvelle du mouvement*, ce qu'il a écrit de l'acceleration des poids dans leur chûte, de la vitesse des corps sur les plans inclinez, des vibrations des pendules, & cordes tenduës, de la resistance des corps ; ce qui est une partie des mechaniques, dont les Anciens n'ont point fait de mention. Toricelli y a ajoûté plusieurs experiences du vuide, de la force des percussions, de l'équilibre des liqueurs. Wallis a fait trois tomes in quarto sous le titre de *Mechanique*, *& de Science du mouvement* ; mais cet Ouvrage excellent en soi, est plus propre à contenter ceux qui sont déja consommez dans cette science, qu'à instruire ceux qui l'ignorent. Il est écrit d'une maniere trop sçavante, & trop geometrique. Le P. Pardies a composé un corps de Mechanique entier. 1. Il a traité du *mouvement local*, des loix de la percussion, des *mouvemens* obliques, & de diverses proprietez du *mouvement* consideré dans un état libre de tout autre empêchement. 2. Des *mouvemens* qui se font avec quelque violence, en surmontant la resistance qui s'y rencontre. 3. Du *mouvement* des corps pesans, & de toutes les proprietez de ce *mouvement*. 4. Du *mouvement* des corps liquides. 5. Du *mouvement de vibration*. 6. Du *mouvement d'ondulation*. Ce sont autant de differentes sortes de *mouvement*. Il seroit trop long de les specifier en detail.

MOUVEMENT, en termes de Guerre, se dit des divers changemens de postes & de marches, & de contremarches d'une armée. La science d'un General est d'observer bien les *mouvemens* des ennemis, de leur cacher ses *mouvemens*. On fit faire divers *mouvemens* a nos troupes, pour donner le change à l'ennemi. Rien n'est si dangereux que de faire de grands *mouvemens* devant un ennemi puissant, sur le point d'en venir aux mains. LA CHAP.

MOUVEMENS, au plurier, se dit des guerres intestines, des troubles, des seditions. Il y a eu une amnistie generale accordée pour tout ce qui s'est passé dans les derniers *mouvemens*. Pacifier les *mouvemens* de la Province.

MOUVEMENT, se dit figurément & signifie, Pensée, sentiment, volonté. Il ne faut qu'un bon *mouvement* pour convertir un pécheur. On ne resiste point aux *mouvemens* de la Grace.

Un premier mouvement *ne fut jamais un crime*. CORN. Les premiers *mouvemens* ne sont pas à nous ; c'est la passion qui entraine. J. DES SÇ. Tout Magistrat est homme avant que d'être Juge. Le premier *mouvement* est pour la solliciteuse ; le second pour la Justice. AMUS. SER. ET COM. Il seroit à souhaitter que les hommes suivissent plutôt leurs premiers *mouvemens* que leurs reflexions ; car les bons feroient le bien plus surement, & les mechans seroient plutôt & plus generalement reconnus. OE. M. On peut s'excuser sur la violence d'un *mouvement* passager, & inopiné. LA PL. Pourquoy ces *mouvemens* indiscrets de ferveur, & de zéle? FL. Exciter de honteux *mouvemens*. BOI. Combien

bien de differens *mouvemens* s'élevent dans notre ame! les uns loüables, comme ceux de pitié, de honte, de tendresse: les autres odieux, comme ceux de colere, de haine, de vengeance. Des *mouvemens* laches, sensuels, &c. La colere nous deregle quand nous nous laissons emporter aux *mouvemens* bizarres, & tumultueux qu'elle donne. Bell. Delivrée de mille complaisances penibles, je m'abandonne toute entiere aux *mouvemens* de mon cœur. Let. Port.

Exempt des mouvemens *d'un courage vulgaire.* Breb.

Il n'est pas facile de penetrer jusques à la veritable cause des actions, & de sçavoir si elles reçoivent leur *mouvement* de la passion, ou de la vertu. Wicq. Dans l'ancienne Rome le zéle de citoyen étoit feroce, & l'amour de la patrie ne laissoit rien à faire aux *mouvemens* de la nature. St. Ev. Cet homme n'agit qu'à l'aventure, & par des *mouvemens* subits. Font. On se moquoit des *mouvemens* convulsifs des Quakers dans l'attente du St. Esprit. Ob. M. Nous devons étouffer tous les *mouvemens* de l'orgueil, & de l'amour propre. Fl.

Mais je sens refroidir ce bouillant mouvement,
Quand il faut pour le suivre exposer mon Amant. Corn.
Que j'ai de mouvemens *qui me sont inconnus!* Des H.

On dit en ce sens, qu'un homme fait son *mouvement*, quand il fait une chose de son bon gré, par son propre choix; sans être sollicité. Cela n'étoit point venu de son propre *mouvement.* Ablan. Demosthene s'étoit rendu le maître de tous les *mouvemens* du peuple d'Athenes. Tour. c'est-à-dire, qu'il en dirigeoit les affections. On dit au contraire, qu'on suit les *mouvemens* d'autrui; pour dire, qu'on épouse ses passions, ou qu'on se laisse gouverner. C'est ce Ministre qui donne le branle, & le *mouvement* aux affaires. Ce Prince est l'ame de la Ligue; il lui donne la vie, & le *mouvement.* Ob. M. La paresse qui vous lie les mains ne vous permet-elle aucun *mouvement* pour reprendre votre liberté? Tour. c'est-à-dire, aucune action, aucun effort. On dit, Il s'est donné bien du *mouvement* là-dessus, en parlant d'un homme d'intrigue, qui a fait joüer toutes sortes de ressorts pour reüssir dans une affaire. Bou. On dit au contraire, qu'un homme ne s'est donné aucun *mouvement* pour une affaire; pour dire, qu'il ne s'est point remué. Ces façons de parler viennent apparemment de la guerre; car le mot de *mouvement* y est très-commun.

Le Pape employe quelquefois, ou dans les Provisions qu'il accorde, ou dans les Bulles, & Brevets, qui émanent de lui immediatement, ces termes, *de notre propre mouvement* (*motu proprio.*) Cette clause dans l'esprit de la Cour de Rome signifie, De sa pleine puissance, de sa souveraine autorité, & de l'infaillibilité qu'il a reçuë du St. Esprit. C'est pourquoi elle a toûjours été odieuse en France, & les Parlemens l'ont regardée comme donnant atteinte aux libertez de l'Eglise Gallicane. On se souleva en effet contre cette clause en 1623 & 1646. Dans les Bulles d'érection de l'Evêché de Paris en Archevêché par Gregoire XV. en 1623. le Pape avoit employé les mots de *motu proprio.* Le Parlement de Paris en verifiant ces Bulles, ajoûta qu'au lieu des termes de *propre mouvement*, il seroit inseré à l'avenir que ces sortes d'érections se faisoient à la requisition du Roi. Les Bulles données au Cardinal de Bouillon pour l'Abbaie de Clugni, portoient les termes de *propre mouvement*, & par Lettres Patentes de 1693. le Roi declara que le *motu proprio* ne donnoit aucune atteinte au droit d'élection, qui appartient à la congregation de Clugni, ni aux libertez & Privileges de l'Eglise Gallicane. Ces Bulles & ces Lettres Patentes furent enregitrées au Grand Conseil en 1694. La même chose étoit arrivée pour les Bulles du Cardinal d'Este, en qualité d'Abbé de Clugni en 1668. Le Pape avoit aussi employé ces mots dans le Bref du 12. Mars 1699. par lequel il condamne les sentimens de l'Archevêque de Cambray: mais le Parlement, dans l'Arrêt rendu le 14. d'Août 1699. par lequel il ordonne l'enregitrement de ce Bref, a ajoûté cette restriction, que c'est sans approbation de la clause, que le Bref a été donné du *propre mouvement de sa Sainteté.*

Mouvement, se dit aussi, en termes de Rhetorique & de Poësie pour les figures pathetiques & propres à exciter les grandes passions. Il s'est servi de tous les *mouvemens* de l'éloquence. On admire sur tout dans Demosthene, ce ton de grandeur & de majesté, & ces *mouvemens* animez qui soutiennent son discours. Boil. Les grands *mouvemens* sont deffendus à l'Historien, dont le devoir est d'écrire sans passion. Le P. Lamy. La vraye éloquence ne donne pas seulement de la grace & de la beauté au discours, mais de la vie & du *mouvement.* Bal. C'est la liberté qui inspire ces pensées sublimes, & ces nobles *mouvemens*, qui font toute la pompe, & la magnificence du discours. Ob. M. On dit aussi, qu'une piece de theatre est pleine de grands *mouvemens*, quand il y a plusieurs figures ou expressions vehementes & pathetiques. David avec sa harpe calmoit les *mouvemens* impetueux de Saül.

Mouvement, se dit en Medecine du battement du cœur, & des arteres, de la circulation du sang, qui sont les principes de la chaleur, & de la vie. Il se dit aussi du cours des esprits animaux, & de l'agitation des humeurs. Le *mouvement* trop rapide des esprits animaux emporte l'imagination trop loin. Ce remede a remué les humeurs, & les a mises dans un trop grand *mouvement.* Les *mouvemens* de l'ame suivent le *mouvement* des esprits animaux Art de P.

Mouvement, se dit aussi en Musique, de la maniere de battre la mesure, pour presser ou ralentir le temps de la prononciation des paroles, ou du jeu marqué par les nottes. Les pieces de pleine mesure ont un *mouvement* different de la mesure ternaire. C'est le *mouvement* qui fait differer la courante, la sarabande, des gavottes, des bourrées, des chacones, &c. On appelle air de *mouvement*, un air dont la mesure est vite & gaye. Les menuets, les passe-pieds, sont des airs de *mouvement.* On dit, chanter, joüer de *mouvement*; pour dire, bien observer, bien marquer la mesure en chantant, ou en joüant de quelque instrument. On le dit aussi dans la danse des diverses agitations du corps, qu'il faut faire pour se mouvoir agreablement en cadence. Cette fille danse mal, car quoiqu'elle marque les pas, elle n'a point le *mouvement* du corps convenable.

Mouvement, se dit encore des gestes, de la contenance. On doit bannir de la Comedie les *mouvemens* lascifs, & effeminez. Dac. Montagne dit en parlant de l'amour, Le *mouvement* detraqué de la boiteuse y apporte plus de plaisir.

Mouvement, en Mechanique, se dit de l'action des machines pour ébranler, ou pour enlever des corps massifs, ou pesans. On met les machines en *mouvement* par des leviers, des rouës, des vis, &c. Voyez ci-dessus. Le grand problême du *mouvement perpetuel* est de trouver une machine qui ait en elle-même le principe de son *mouvement*, qui se remonte toute seule, ce qui ne se trouvera jamais; car il y manquera toûjours quelque chose pour emporter l'équilibre, sans compter ce qu'il faudroit pour vaincre la resistance du frottement des parties. Mr. de la Hire en a demontré l'impossibilité, parce qu'il faudroit qu'un même corps fût en même temps plus leger, & plus pesant. Le Pere Pardies soutient aussi l'impossibilité du *mouvement perpetuel.*

On appelle, en mechanique, *mouvement perpetuel*, une machine dont le principe du mouvement ne depend d'aucun Agent étranger, & dont le mouvement ne s'arreteroit jamais si les materiaux ne s'usoient pas. s'Grav. En 1700.

1700. il se repandit un bruit que le *mouvement perpetuel* étoit trouvé. Peu de tems après l'éclat que fit cette découverte, le *mouvement perpetuel* disparut avec son auteur. A cette occasion M. Parent en prouva l'impossibilité par cette seule raison, que toutes les parties d'une machine ont un centre de gravité commun, que pendant qu'elles tournent autour d'un axe ou d'un point fixe, quel qu'il soit, ce centre de gravité commun se trouve necessairement dans une situation, où il est plus bas qu'en toute autre, & qu'aussi-tôt tout doit s'arrêter. Car puisqu'il y a un point où la force que plusieurs corps ont pour descendre, est réunie toute entiere, dès que ce point ne peut plus descendre, il faut que tous ces corps demeurent immobiles. M. Parent determina en général quel devoit être ce point de repos inévitable pour toutes les machines possibles. FONT. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* de 1700. M. 's Gravesande, Professeur en Mathematiques à Leyde, a vû & examiné à Cassel une grande rouë simple de 13. pieds de diametre, qu'on mettoit en mouvement avec facilité du coté qu'on vouloit; & qui continuoit à tourner avec une rapidité fort grande & toûjours égale, des semaines, des mois entiers, sans s'arreter qu'à force de bras; & que l'Auteur assûroit être un *mouvement perpetuel*. Ce Professeur en écrivant à M. Newton, avança, qu'il ne croyoit pas le *mouvement perpetuel* contradictoire; que les demonstrations qu'on a données de son impossibilité ne s'étendent pas à toutes les machines qu'on pourroit imaginer; & enfin qu'il trouvoit probable que cette machine de Cassel fut un veritable *mouvement perpetuel*. Il a fait depuis une Dissertation pour justifier ces propositions, & on l'a inserée dans les Memoires Litteraires de la Gr. Bretagne *Tom. XI.*

On appelle chez les Horlogers, *mouvement*, le dedans d'une montre, ou d'un horloge, qui fait tourner l'aiguille sans avoir égard à la boette, au quadran, & autres choses qui y peuvent servir d'ornement, & en general de toutes les choses qui se meuvent par des ressorts secrets.

Les Organistes appellent aussi *mouvement*, le fil de fer qui sert à presser la languette des tuyaux d'anche, à les accorder, & à leur donner un *mouvement* juste. Ils l'appellent autrement *rasette*.

MOUVER. v. a. & n. Terme de Jardinier. C'est remuer la terre dans un pot, ou dans une caisse, & y faire une espece de petit labour avec quelque petit outil, afin que cette terre étant bien *mouvée*, & renduë meuble, l'eau des arrosemens y puisse facilement entrer. LA QUINT.

MOUVER. Se dit aussi pour, remuer doucement quelque liqueur dans un pot, chaudiere &c. Il faut un Negre qui *mouve* continuellement le vesou. LABAT. Il ne faut que *mouver* seulement. ID.

MOUVOIR. v. act. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mûs. J'ai mû. Je mouvrai. Que je meuve. Je mouvrois. Que je mûsse, mouvant.* Remuer, faire changer de place; transporter d'un lieu à un autre. Tout corps libre se *meut* en ligne droite: nul corps ne peut être determiné à se *mouvoir* sur une ligne courbe. LE P. PARD. Archimede ne demandoit qu'un point fixe pour *mouvoir* toute la terre. Aristote croyoit que des Intelligences faisoient *mouvoir* les Cieux. Les Epicuriens soutiennent que les corps ne se pourroient *mouvoir*, rarefier, ni condenser, s'il n'y avoit du vuide. Les Cartesiens au contraire supposent que le monde est plein; ainsi pour rendre raison du mouvement ils disent, qu'un corps qui se *meut* en pousse un autre, & celui-ci un autre, ensorte que ceux qui sont poussez successivement, vont prendre la place de celui qui est *meu* le premier. Ainsi quand un corps se *meut*, il faut qu'il y ait une certaine quantité de matiere, qui se *meuve* circulairement, & en anneau. ROH.

Que Rohault vainement seche pour concevoir
Comment tout étant plein, tout a pû se mouvoir. BOIL.

Tous les corps qui se meuvent tendent à se *mouvoir* en ligne directe, parceque c'est la determination la plus simple. S'ils se *meuvent*, par exemple, en rond, il faut qu'il y ait une cause qui les y contraigne, & qui les detournant de la ligne droite à chaque instant, & les rechassant vers le centre les en tienne également éloignez. Si cette contrainte cessoit, ils s'éloigneroient aussi-tôt du centre autour duquel ils tournoient auparavant, & suivroient la ligne droite qu'ils avoient été contraints d'abandonner. Cette tendance à s'éloigner toûjours du centre s'appelle *force centrifuge*.

MOUVOIR, se dit aussi en parlant du principe naturel qui fait agir, & subsister les corps. La chaleur, & les esprits font *mouvoir* tous les animaux. Ce sont des secrets ressorts qui font *mouvoir* tous les automates. On ne peut expliquer comment l'ame qui est purement spirituelle, peut *mouvoir* le corps.

MOUVOIR, signifie aussi, Remuer, agiter. Les vents *meuvent* & agitent la mer pendant la tempête. Il faut bien *mouvoir*, & remuer le grain, quand on brasse la biere. A peine ce pauvre paralytique peut-il se *mouvoir*.

MOUVOIR, au figuré, signifie, Exciter, pousser, porter à quelque chose. C'est l'entendement qui *meut* la volonté. La grace efficace *meut* le libre arbitre. PASC. Les objets *meuvent* les puissances. Un bon Orateur doit *mouvoir* les passions, *mouvoir* les esprits, *mouvoir* à compassion. *Emouvoir* est plus élegant. Nous sommes enflammez suivant les divers objets qui nous *meuvent*. VAUG. Il n'y a que le desespoir, & la rage qui l'ayent pû *mouvoir* à commettre un si grand crime. Le Roi dit dans les dispositifs de ses Edits, A ces causes & autres considerations à ce nous *mouvant*.

MOUVOIR, se dit aussi des corps politiques. C'est l'esprit de ce Ministre qui fait *mouvoir* tout l'Etat, qui en fait agir les membres. C'est le General qui fait *mouvoir* l'armée.

MOUVOIR, en Jurisprudence feodale, se dit des fiefs entant qu'ils relevent, ou dependent les uns des autres. Cette terre est venduë à la charge de payer les droits aux Seigneurs, dont elle se trouvera *mouvoir*, dont elle peut *mouvoir*.

MOUVOIR, se dit aussi au Palais; pour dire, Commencer un procès. On fait les transactions sur les procès mûs & à *mouvoir*. On le dit aussi des querelles, & même des guerres. *Mouvoir* querelle. On dit plus ordinairement *émouvoir*.

MOUVOIR. s. m. Terme de Chandelier. C'est un outil de bois en forme de bâton de 15. ou 20. pouces de long, & d'un pouce & demi de diametre, duquel les Chandeliers se servent pour remuer le suif liquide, dont est rempli le moule où se fabriquent les chandelles plongées, de peur qu'il ne s'épaississe trop.

MEU, ou MU, UË. part. & adj. Les corps *mûs* ou poussez vont toûjours du côté qu'ils sont moins pressez. MALEB.

MOX.

MOXA. s. m. C'est un coton de la Chine, ou une bourre qu'on tire d'une espece d'Armoise, dont les feuilles sont plus grandes que celles de l'armoise ordinaire. Les Chinois, les Japonnois & même les Anglois, en forment des mêches grosses comme un tuyau de plume, desquels ils se servent pour guerir la goûte, en mettant le feu à une de ces mêches & en brulant la partie douloureuse. On pretend que ce feu ne cause point de douleur, à cause d'une proprieté particuliere du coton; mais la chose est difficile à croire, à moins qu'ils n'employent ce coton comme les Chirurgiens font ici les étoupes dans une ventouse. LEMERY.

MOY, ou MOI. Pronom personnel de la premiere personne, de tout genre, qui signifie la même chose que *je*, & qui sert à conjuguer les verbes. Il y a pourtant cette difference entre *moi* & *je*, que *moi* ne se met jamais immediatement devant un verbe, pour lui servir de nominatif. Ainsi on ne conjugue pas *moi* mange, *moi* boi, *moi* parle; mais *je* mange, *je* boi, *je* parle. Cependant, comme il y a de certaines occasions où *moi* sert en quelque sorte de nominatif aux verbes ausquels il est joint, pour donner plus de force à ce qu'on dit, nous en rapporterons ici quelquels exemples. Tel est votre sentiment, mais *moi*, je vous dis que. &c. je vous soutiens *moi*, que vous avez eu très grand tort. Quoy, *moi*, je ferois une telle bassesse? *Moi*, me fiant entierement à lui, je lui declarai mon dessein.

Mais, je lui disois moi, *qu'un froid écrit assomme.* Mol.
Et moi, *je vous soutiens que mes vers sont fort bons.* Id.

Dans ces exemples, & dans mille autres de cette nature que l'on pourroit raporter, on voit, ou que *moi* n'est pas joint immediatement au verbe dont il est le nominatif, puisqu'il y a un *je* entre deux, ou que, s'il y est joint immediatement, il est placé après son verbe. Il y a aussi des occasions où *moi* est separé de son verbe par un *qui*. *Moi*, qui vous parle. *Moi*, qui suis votre ami. *Moi*, qui vous ai tant aimé. Il y auroit un grand nombre d'observations à faire sur les cas obliques de ce pronom; mais étant impossible de les raporter toutes ici, on en indiquera quelques-unes des plus necessaires, & qui pourront servir de regle, ou d'ouverture pour les autres.

Moy, du Latin *me*, accusatif d'*ego*.

Le Roi d'Espagne signe ainsi les Ordonnances, Declarations, Privileges, &c. *Yo el' Rey. Moi le Roi.*

Moy, a au genitif *de moi*; mais il n'est pas en usage: car on ne dit pas le pere *de moi*, la mere *de moi*, mais on dit *mon* pere, *ma* mere, en mettant le pronom possessif en la place du personnel. Il y a neanmoins quelques occasions ou ce genitif *de moi* trouve sa place, & c'est lorsqu'il est precedé de quelqu'autre genitif. Par exemple on dit fort bien, c'est notre avantage à tous deux, de vous aussi bien que *de moi*. C'est le sentiment de mon frere & *de moi*.

Moy, a au datif *à moi*, *me*, & assez souvent *moi*. On dit *à moi*, quand le verbe precede. Il s'est adressé *à moi*, il s'attaqua fortement *à moi*. Il s'en prit *à moi*. Pensez-vous *à moi*? Prenez garde *à moi*. On dit *me*, quand le verbe suit. Il *me* fit un beau present, il *me* donna mille écus. Il voulut absolument *me* parler de son affaire. Cependant quand le verbe est à la seconde personne de l'Imperatif, on se sert de *me*, quoique le verbe precede, si on y ajoûte la particule *en* avec laquelle *me* fait élision. Vous qui sçavez toute l'affaire, dites *m'en* un mot. Vous qui avez trop de cela, donnez *m'en* une partie. Si la particule *en* n'y est pas necessaire, on se sert du datif *moi*, quoique le verbe soit à l'imperatif; car on ne dit pas, dites *à moi*; donnez *à moi*, mais dites *moi*, donnez *moi*. Si ce n'est qu'on redouble le pronom pour plus d'emphase. Dites *moi*, *à moi*. Donnez *moi* cela, oui *à moi*.

Moy, a à l'accusatif *moi* & *me*. On se sert de *moi* quand le verbe precede, mais il n'a usage que lorsque ce verbe est à la seconde personne de l'imperatif. Enseignez *moi*. Aimez *moi*. Delivrez *moi* de cet embaras. Et on se sert de *me*, lorsque le verbe suit. Il *me* presse, il *me* sollicite, il *m*'entraine. *Me* se met aussi aprés le verbe, à l'imperatif, quand on y ajoûte la particule *en*. Vous m'avez jetté dans l'embaras, retirez *m'en* si vous pouvez.

Moy, a à l'ablatif *de moi*. Il tient cela *de moi*. Cet homme depend *de moi*. Je ne vous parle pas *de moi*. C'est-à-dire, de mon chef.

Il faut dire, Si c'étoit *moi* qui *eusse* fait cela, & non pas qui *eût* fait cela; car *moi* ne peut regir que la premiere personne: C'est *moi* qui *l'ai* fait. Vau. On convient qu'on fait un solecisme en disant, si c'étoit *moi* qui *eût* fait cela; mais on pretend que ce solecisme est autorisé par l'usage. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce solecisme n'a lieu qu'au singulier, car on demeure d'accord qu'il faut dire, Si c'étoit *nous* qui *eussions* fait cela; mais l'on soutient qu'on doit au singulier perferer le solecisme à la regularité, en disant: Lorsqu'il declama contre cette fille, il ne sçavoit pas que ce fût *moi* qui *l'aimât*, au lieu de, *qui l'aimasse*, parce qu'il est plus rude. Corn.

Il faut dire, Menez y *moi*, & non pas, Menez *m'y*, ni, Menez *moi* z'y. Ce dernier a paru insupportable à toute l'Academie; & quoique le second ait peut-être plus de raison & plus de grace, le premier l'a emporté: à quoi on croit que l'autorité de Vaugelas, qui l'avoit decidé de la sorte, a beaucoup contribué.

Moy, se dit souvent avec un point admiratif. *Moi!* je serois capable de cette trahison! Vous m'accusez de cela, *moi!*

On s'en sert aussi pour appeller quelcun; Venez à *moi*. A *moi*, je suis blessé, secourez *moi*. C'est fait de *moi*, je me meurs.

On dit encore, Pour *moi*, quant à *moi*, quand on commence à dire son opinion, ou pour donner plus de force à ce qu'on dit. Vous en direz ce qu'il vous plaira, quant à *moi* je sçai bien ce qui en est; pour *moi*, je sçai bien que &c.

On dit proverbialement, Se tenir sur son quant à *moi*; pour dire, Faire le rogue, le suffisant, attendre à dire son avis le dernier, comme le croyant decisif.

Moy, se met après toutes les propositions. Pour *moi*, par *moi*, selon *moi*, sur *moi* &c.

Autrefois on disoit *de moi*, pour, *quant à moi*, sur tout en Poësie.

De moi *que les respects obligent au silence.* Malh.

Il est aujourd'hui banni de la Poësie aussi bien que de la Prose.

Moy, s'employe fort souvent comme un nom substantif, & sert à marquer ce qu'il y a de fier & d'orgueilleux dans le mot de *moi*, quand on le prononce par opposition aux autres, & dans la vuë de se distinguer. La pieté Chretienne aneantit le *moi* humain, & la civilité humaine le cache & le supprime. Pasc. Le *moi* est haïssable parce qu'il se fait le centre de tout, & qu'il veut asservir tous les autres. Id. L'ame unie avec Dieu d'une maniere intime, est dispensée de veiller sur le *moi*; parce qu'il n'y a plus en elle d'autre *moi* que Dieu. Fen. Le *moi* qui pense est un être complet très-different du corps. Le P. Lamy. Ben.

On dit aussi *moi-même* par exaggeration. Je veux aller *moi-même* lui parler, & m'éclaircir avec lui. Je n'ai que faire de valet, je me sers bien *moi-même*. J'ai appris la Geometrie de *moi-même*, sans avoir eu besoin de Maître. J'ai fait cela de *moi-même*, de mon propre mouvement, sans instigation d'aucun autre.

J'aime avec tout moi-même, *& l'amour qu'on me donne*
En veut, je le confesse, à toute la personne. Mol.
Se pare qui voudra du nom de ses ayeux,
Moi, je ne veux porter que moi-même *en tous lieux.* Corn.

En termes de Negoce, un Marchand qui tire une lettre de change dit, Valeur reçuë de *moi-même*, ou en *moi-même*, ou rencontrée en *moi-même*, c'est-à-dire, pour ce qui m'est dû.

MOYE. Vieux mot pour, mienne,

Quand sa bouche touche la moye,
Ce fut ce dont j'us au cœur joye. R. d. l. Rose.

Moye. s. f. Terme de Maçonnerie. C'est dans une pierre dure un endroit tendre qui suit son lit de carriere, qui la fait deliter. On dit, Moyer une pierre, c'est-à-dire,

la fendre felon la *moye* de fon lit. On appelle pierre *moyée*, celle dont le tendre eft abatu avec perte, parceque fon lit n'eft pas également dur.

MOYEN, ENNE. adj. m. & f. Mediocre, qui eft au milieu, entre deux extremitez. Il eft de *moyenne* taille, de *moyenne* grandeur, de *moyenne* groffeur. Ce livre eft imprimé en caractère de *moyenne* groffeur. Une *moyenne* fortune eft plus fouhaitable qu'une grande. Une femme de *moyenne* vertu.

Les Geometres cherchent depuis 2000. ans deux *moyennes* proportionnelles entre deux lignes données. On trouve aifément un nombre *moyen* proportionnel entre deux autres.

La *moyenne* region de l'air eft celle qui eft au deffus de la baffe region de l'air que nous habitons, & où fe forment les foudres, la grêle, les éclairs. De *medianum* fait de *medium*. MEN.

On appelle Auteurs du *moyen* âge, les Auteurs qui ne font ni anciens, ni nouveaux; qui ont écrit depuis la decadence de l'Empire Romain, jufques vers la fin du dixiéme Siècle ou environ.

On appelle auffi, Auteurs de la *moyenne* Latinité, les Auteurs qui ont écrit depuis environ le tems de Severe jufques vers la decadence de l'Empire.

Haute, *Moyenne* & Baffe Juftice. Voyez JUSTICE.

Les curieux appellent *moyen* bronze, des medailles de fonte plus grandes que celles qu'on voit ordinairement.

Science moyenne. Voyez SCIENCE.

Mouvement Moyen. Les mouvemens des Aftres nous paroiffant inégaux & irreguliers, des Aftronomes ont fuppofé dans leurs calculs qu'ils font égaux, uniformes & *moyens* entre les plus tardifs; les difpofant de telle forte que donnant au plus lent ce qu'ils ôtent au plus precipité, ils achevent par une compenfation bien mefurée la periode entiere, au même moment que les Aftres achevent la leur dans le Ciel par leur mouvement reél & veritable. Comme le mouvement propre du Soleil fur fon orbite, nous paroît tantôt plus vite, & tantôt plus lent, à caufe que l'orbite du Soleil n'eft pas concentrique à la Terre, les Aftronomes ont inventé pour la facilité des calculs, un mouvement qu'ils appellent *moyen*. Ils imaginent pour cela comme un fecond Soleil, lequel commençant & finiffant l'année avec le vrai Soleil, & faifant le même nombre de revolutions que lui, va toûjours d'un mouvement égal. Les cadrans au Soleil font reglez fur le mouvement vrai, & les horloges dont le mouvement eft uniforme, fur le mouvement *moyen*. On marque l'heure fur les pendules le 1. Novembre, parce qu'alors le mouvement *moyen* journalier eft égal au vrai.

Verbe Moyen. Le *Verbe moyen* eft celui qui tient comme le milieu entre l'actif & le paffif, participant de l'un & de l'autre, foit en fa fignification, foit en fa terminaifon. Ce Verbe eft en ufage chez les Grecs. Voyez la methode Greeque de P. Royal. Kufter a fait une Differtation Latine fur le veritable ufage des *Verbes moyens*. Voyez les Reflexions de M. Le Clerc fur cette matiere dans la *Bib. A. & M.* T. V.

MOYEN-CAEN. Sorte de linge ouvré qui fe fait aux environs de la ville de Caen en baffe Normandie.

MOYEN-LYON. Linge ouvré qui fe fabrique dans le Beaujolois, particuliérement à Regnie.

MOYEN. f. m. Ce qui fert pour parvenir à quelque fin. Bon *moyen*, mauvais *moyen*. Il faut premierement fonger aux *moyens* de faire notre falut. Dieu nous en facilitera les *moyens*; le meilleur *moyen*, c'eft de vivre chrétiennement. Il y a une infinité de gens à Paris qui trouvent *moyen* de fubfifter fans aucun revenu. Je vous fervirai de tout mon cœur, fourniffez m'en le *moyen*; c'eft-à-dire, l'occafion. Les hommes ont trouvé le *moyen* de mefurer le ciel & la terre, de naviger à tous vents; le *moyen* d'élever des eaux & de gros fardeaux. Trouver *moyen* de faire quelque chofe. J. DES SÇ. Il a acquis fon bien par des *moyens*, par des voyes legitimes. Souffrir & obeïr, c'eft le *moyen* de parvenir. On vient à bout de tout par le *moyen* de l'argent & des amis. Il n'y a pas *moyen* de vivre avec cet homme-là. Le *moyen* de durer dans un lieu fi chaud? Il a fait reüffir cette affaire par le *moyen*, par la faveur, le credit & le fecours de fon Maître. C'eft un grand fecret de trouver le *moyen* de plaire.

MOYEN, fignifie auffi quelquefois le pouvoir, la faculté de faire quelque chofe. Je vous prie de faire cela fi vous en avez le *moyen*. L'ACAD. Faites lui la charité fi vous en avez le *moyen*. ID. Il n'y a pas *moyen* de faire cela. ID. Le Dictateur nomma pour General de la Cavalerie L. Tarquitius, Patricien d'une rare valeur; mais qui pour n'avoir pas eu le *moyen* d'achepter & de nourrir un cheval, n'avoit encore fervi que dans l'Infanterie. AB. DE VERTOT.

On dit au Palais, que l'appel d'une Juftice, comme celle d'une ancienne Pairie, reffortit à la Cour nûment & fans *moyen*; pour dire, directement, fans qu'il y ait d'autre Juftice entre deux où il fe faille pourvoir.

MOYEN, en termes de Logique, eft une propofition qui fert de fondement à un fyllogifme, dont on tire une confequence. Il a ouvert la difpute en attaquant le Repondant par trois *moyens*. Lorfque la feule confideration de deux idées ne fuffit pas pour faire juger fi l'on doit affirmer, ou nier l'une de l'autre, l'efprit a befoin de recourir à une troifiéme, & cette troifiéme idée s'appelle *moyen*. LOG.

MOYEN, en ce fens, fe dit de toutes fortes de raifons, & de preuves qu'on apporte pour éclaircir la verité de quelque propofition. Il a de bons *moyens* pour prouver ce qu'il avance. Il a un *moyen* infaillible pour fe deffendre, qui eft la prefcription. On dit au Palais, Des caufes & *moyens* d'appel, d'intervention; des ouvertures & *moyens* de requête civile. Voila le fait établi, venons aux *moyens*. J'ai un *moyen* decifif, & peremptoire. On diftingue les *moyens* de fait & de droit.

MOYENS DE FAUX. Au Palais on appelle *moyens de faux*, les raifons qui font alleguées par le demandeur en infcription en faux, pour prouver la fauffeté d'une piece. Par l'Ordonnance de 1670. il les doit fournir dans les trois jours, & s'ils font trouvez pertinens & admiffibles, l'on en admet la preuve par témoins, ou par experts, ou par comparaifon d'écritures, &c.

Il y a au Trictrac les *moyens* pour battre, *moyens* pour remplir, *moyens* de conter & *moyens* fimples; ce font des voyes qui fervent à parvenir au gain qu'on efpere, fi elles ne font point traverfées par d'autres.

MOYENS, au plurier, fe dit des biens & richeffes d'une perfonne. C'eft un homme aifé qui a de grands *moyens*, je connois fes *moyens* & fes facultez. En ce fens il commence à vieillir. L'ACAD.

AU MOYEN. adv. Terme de Pratique. En confequence. Il lui a payé ce qu'il lui devoit, *au moyen* de quoi il a obtenu main levée. Il l'a fervi long-temps, *au moyen* de quoi, ou pour raifon de quoi il lui demande recompenfe.

MOYENNANT. Prepofition qui regit l'accufatif, & qui eft quelquefois fuivie de la particule *que*. C'eft un terme de contrat, ou de capitulation. BOU. Il fignifie, A condition, ou, fuppofé que, &c. J'en viendrai à bout *moyennant* la grace de Dieu. Il a acheté cette terre *moyennant* dix mille écus qu'il en a payez. Je ferai pour lui telle chofe, *moyennant* qu'il me dedommage. On l'a contraint au payement d'une telle fomme, *moyennant* & en vertu de l'obligation qu'il avoit paffée.

De *mediante*, fait de *medium*. MEN.

MOYENNE. f. f. Terme d'Artillerie. Nom d'un des deux petits canons qu'on met fur la courfie des galeres. On appel-

appelle en general du nom de *moyennes*, des pieces d'Artillerie qui portent cinq à six livres de bale.

MOYENNEMENT. adv. Mediocrement. Cet homme est *moyennement* riche, *moyennement* grand, *moyennement* sçavant. Cela est *moyennement* bien. Il est de peu d'usage. L'ACAD.

MOYENNER. verb. act. Menager; procurer quelque chose par son entremise. Les parens communs ont *moyenné* l'accommodement de ce procès. Le Pape doit *moyenner* la paix entre les Princes Chretiens. *Moyenner* l'accord du merite, & de la fortune. Il faut avoir un patron qui vous puisse *moyenner* les emplois, les graces, les recompenses. *Moyenner* une entrevuë.

MOYENNÉ, ÉE. part.

MOYENNEUR, s. m. Mediateur. Ce mot commence à vieillir. On croit même qu'il est tout-à-fait hors d'usage. Il signifie, Celui qui moyenne une paix, un accord, &c. Les vieilles versions de la Bible l'employent assez souvent. Il y a un seul *Moyenneur* entre Dieu & les hommes, l'homme JESUS-CHRIST. Celles qu'on a retouchées disent, *un seul Mediateur*.

MOYER. v. act. Terme de Maçonnerie, qui se dit quand on fend en deux une pierre de taille avec la scie, comme le saint leu & le liais, pour faire des marches.

MOYEU. s. m. Jaune d'œuf. Une aumelette faite de *moyeux* est meilleure qu'une autre. Il y a des œufs qui ont deux *moyeux*. On dit plus ordinairement jaune d'œuf.

Ce mot vient de *medium ovi*. MEN.

MOYEU, est aussi une espece de confiture faite de prunes qui portent ce nom.

MOYEU, est aussi un terme de Charron. C'est le noyau, ou le milieu d'une rouë de carrosse, ou de harnois, qui est percée pour y recevoir l'aissieu, autour duquel la rouë tourne. Les rais ou rayons de la rouë sont enchassez dans le *moyeu*. Les *moyeux* de rouë se font d'un tronc d'orme.

De *modiolus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. MEN.

MOYRIEUX. s. m. Vieux mot. Fausse braye, espace qu'on laisse au pied d'un rempart, ou d'une muraille. BOREL.

MOYSE. s. m. Nom d'homme. *Moyse* a été le Liberateur & le Legislateur des Juifs.

M O Z.

MOZARABE. adj. Voyez MUZARABE.

MOZETTE, ou MOSETTE. subst. fem. Terme de Cordelier & de Recolet. C'est un morceau d'étoffe qui est de même sorte que l'habit de ces Religieux, & qui étant taillé en rond, leur couvre toutes les épaules, & tout le devant de l'estomac. Les Cordeliers donnent aussi *à la mozette*, le nom de *chaperon*. Les Cardinaux portent aussi la *mozette* qui est, un petit camail lequel leur couvre l'extremité des épaules, & des bras. Dans les fonctions publiques ils ôtent la *mozette*.

De l'Italien *Mozetta*.

M U A.

MUABLE. adj. masc. & fem. Inconstant, sujet à changer. L'homme fut créé *muable*. Il n'y a rien de si *muable* que la fortune; il n'y a que Dieu qui ne soit point *muable*; les esprits sont plus *muables* que les corps.

Du Latin *mutabilis*.

MUABLETE'. s. f. Vieux mot. Inconstance.

MUAGE. s. m. Terme de coutumes. Changement.

MUANCE. Vieux mot. Changement.

MUANCE. s. f. Terme de Musique. C'est un certain passage d'un demi-ton à un ton. L'ancienne game étoit obligée à faire des *muances*, de B mol en nature, & de nature en B quarre, dont elle donnoit la figure en trois colonnes de bottes. On l'a aussi appellée *main harmonique*. Depuis qu'on se sert de la note, *Si*, on ne se sert plus de *muances*.

MUARDIE. s. f. Vieux mot. Paresse.

La douceur & la melodie
Me mit au cœur tel muardie. BOREL.

M U C.

MUCER. v. act. Vieux mot. Cacher. Un Thresor *mucé*.

MUCHETANPOT. A la *muchetanpot*. Phrase adverbiale & populaire qui signifie, en cachette.

MUCILACE. subst. masc. Terme de Medecine. C'est un corps gluant & épais, qui est ainsi nommé, parce qu'il ressemble à de la morve. Il se fait avec des racines & semences pilées au mortier, infusées en eau chaude, cuittes & coulées à travers une forte toile. Les racines dont on se sert sont celles d'althæa, de mauve, de symphitum. Les semences sont celles de psyllium, de lin, d'althæa, de coins, de mauve. Les *mucilages* entrent en la composition de plusieurs emplâtres. On fait aussi des *mucilages* avec des gommes & des fruits, comme coins, figues, gomme Arabique, colle de poisson, &c.

Du Latin *mucilago*, de *mucus*, morve.

MUCILAGE, se dit aussi d'une matiere crasse & pituiteuse qui sort avec les urines dans la gravelle & dans la dysurie, qui n'est autre chose que l'aliment prochain de la vessie ou des parties urinaires, qui distille de leurs blessures & de leur excoriation en forme de *mucilage*. Il se fait aussi un *mucilage* blanchâtre dans la dysenterie, que les malades rendent quelquefois en fort grande quantité, & qui n'est autre chose que l'aliment des intestins corrompu.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui contient du mucilage, ou qui est de la nature du mucilage. La partie *mucilagineuse* de la dent. S. HIL.

MUCOSITE'. s. f. Terme de Medecine. Excrement qui sort par le nez; morve. Le cerveau se decharge par le nez de ses *mucositez*. Il y a aussi une *mucosité* des intestins, qui n'est autre chose que la partie la plus épaisse du chyle, qui restant lorsque les parties les plus subtiles sont entrées dans les veines lactées, s'attache aux intestins pour les defendre contre l'acrimonie des sucs, & pour les lubrifier.

MUCQUIN. s. m. Drogue dont il est fait mention dans le Tarif de la Doüane de Lyon.

MUCUNA. Voyez POIS A FAIRE GRATER.

MUCRE. adj. Vieux mot. Relent, mauvaise odeur que rend un corps pour avoir été dans un lieu humide, & fermé.

Du Latin *mucor*. MEN.

M U D.

MUDE. Sorte d'étoffe faite d'écorce d'arbres, qui se fabrique à la Chine.

MUDDE. s. m. Mesure des grains, dont on se sert à Amsterdam. Le *mudde* est de près d'un quart plus fort que le septier de Paris. Le last d'Amsterdam contient 27. *muddes*. Le *mudde* contient 4. scheppels. CLAIRE-COMBE.

Ce mot, aussi bien que celui de *muid*, vient de *modius*.

M U E.

MUE. subst. fem. Changement de poil, de plumes, de peau, de cornes, de voix, & d'autres dispositions du corps, qui arrivent aux animaux, ou tous les ans, ou en certains âges de leur vie. La plupart des bêtes sont en mue

mue au printemps. Les oiseaux sont malades pendant leur *mue*. Voici le temps de la *muë* des oiseaux. On appelle un faucon de trois *muës*, celui qui est âgé de trois ans. On l'a mis en *muë*. Il est hors de *muë*. Les belles voix des hommes se perdent après leur *mue*. La *muë* d'un cheval est la chûte de son poil, qui se fait au printems, & quelquefois en automne. La *muë* des écrevisses, qui les depouille de leur ancienne coque, arrive dans les mois de Juin, Juillet, & Août. J. des Sç. 1722. Les vers à soye ont quatre *muës* l'année, avant que de se mettre en coque.

Muë, est aussi la depouille que met bas l'animal dans de certaines saisons. La *muë* du cerf, c'est le bois que quitte le cerf en Fevrier ou en Mars. La *muë* du serpent, c'est la peau dont il se dépouille. La *muë* d'un oison, d'un faucon, ce sont les plumes qu'ils quittent.

Du Cange derive ce mot de *muta*, qu'on a dit dans la basse Latinité *à mutatione pennarum*. Selon Vossius, il vient de l'Allemand *muyte*, & non pas du verbe *mutare*.

Muë, est aussi le lieu obscur & serré où l'on enferme les oiseaux pour les mettre en *muë*. On met des chappons, des oisons en *muë* pour les engraisser. On met les faucons pendant leur *muë* dans des cages ou chambrettes, qu'on appelle des *muës*.

Muë, se dit figurément & burlesquement, des lieux de retraite, soit volontaire, soit forcée. On dit qu'un homme en prison est en *muë*, que celui qui s'est mis en retraite, ou dans les remedes, est en *muë*.

On dit ironiquement, qu'un homme est propre à garder les oisons en *muë*; pour dire, qu'il ne sçait rien faire.

MUEAU. adj. m. Vieux mot. Muet.

Il guerit un Demoniacle
Duquel l'esprit étoit mueau.

On disoit au feminin, *muelle*.

A moy ne soyez pas muelle. Borel.

MUEIL. adv. Comparatif. Vieux mot. Mieux.

MUEL. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de regle de Maçon, que l'on appelle *plomb à ruine*. Tirer la droiture d'une muraille au *muël*.

MUER. v. act. Vieux mot. Changer.

Belle, dont les yeux doucement m'ont tué,
Et m'ont en un roc insensible mué. Rons.

Du Latin *mutare*.

Muer, v. n. en termes de Chasse, signifie, Changer de peau, de plumes, de poil, de cornes. Les oiseaux de proye, les serpens *muënt* tous les ans. Les cerfs *muënt* aussi, & cela se dit lorsqu'ils quittent leur bois. On dit aussi qu'un cerf *muë* sa tête, pour signifier la même chose; mais dans cette phrase *muër* est actif.

Un Pan muoit, un Geay prit son plumage,
Puis après se l'accommoda. La Font.

Muer, se dit aussi des chevaux qui quittent leur poil du moins une fois l'année. Le cheval *muë*, lorsqu'il quitte son poil d'hiver, & prend son poil d'été. Il *muë* aussi quelquefois de corne: ce qui arrive sur tout aux chevaux qui viennent de Hollande.

On dit aussi, qu'un garçon *muë* à 18. ou 20. ans, quand la voix lui change, quand elle devient grosse. Il n'y a que les châtrez à qui la voix ne *muë* pas.

Muer, se dit aussi en Musique, des passages qui se font en chantant, suivant la maniere de l'ancienne gamme de B mol en nature, ou de nature en B quarre.

Mué, ée. part. & adj. Oiseau *mué*. Voix *muée*. Un page de Musique *mué*.

MUET, ette. adj. Qui ne peut parler, ou qui ne le veut point faire. On tient que les sourds de naissance sont *muets*, parcequ'ils n'ont pû apprendre aucunes paroles. Il y a des *muets* volontaires, & d'autres par maladie, par quelque empêchement survenu dans l'organe de la parole. On crée un curateur à un *muet* involontaire, & naturel. Le curateur repond pour lui, après avoir prêté serment de bien & fidellement defendre l'accusé. Pour le *muet volontaire*, c'est-à-dire, celui qui refuse de parler, & de repondre, on ne lui donne point de curateur. Le Juge lui fait trois sommations sur le champ: après quoi il rend sentence, par laquelle on declare à l'accusé que son procès lui sera fait & parfait, comme à un *muet* volontaire. Ensuite on l'interroge, & à chaque article on met, que l'accusé n'a voulu repondre. Voyez le titre 18. de l'Ordonnance de 1670. Mr. Wallis, Professeur en Mathematique à Oxford, a fait parler des *muets*. Mr. Amman, Docteur en Medecine, a beaucoup perfectionné cette methode. Voyez son Traité Latin, *De loquela*, &c. imprimé à Amsterdam en 1700.

Menage derive ce mot du Latin *mutus* ou *mutetus*.

MUETS du Serrail. Espece de domestiques à la Cour des Princes Ottomans, qui sont naturellement sourds, & par consequent *muets*. Ils sont environ quarante. C'est une espece singuliere d'animaux que les *Muets* du Serrail. Pour ne pas troubler le repos du Prince, ils ont inventé entre eux une Langue, qui consiste en plusieurs signes differents, par le moyen desquels ils se font parfaitement bien entendre, non seulement quand il s'agit des choses ordinaires & familieres, mais quand il est question de raconter une histoire avec ses circonstances, & generalement tout ce que les autres hommes sont capables d'exprimer avec la langue. Les signes sont aussi intelligibles la nuit que le jour, par l'attouchement de certaines parties de leur corps. Lorsqu'il se trouve un Nain qui est sourd, & par consequent *muet*, il est regardé comme le Phœnix du Palais. Ce language *muet* est si fort en mode à la Cour des Princes Ottomans, qu'il n'y a presque personne qui ne s'y étudie, & qui ne s'en puisse servir pour faire entendre ce qu'il pense; mais sur tout ceux qui sont obligez d'être auprès du Grand Seigneur, en la presence duquel c'est manquer de respect que de parler à l'oreille. Ricaut. Tournefort.

Muet, se dit aussi en Morale, & en parlant de ceux que la confusion, ou quelque autre passion empêche de répondre. Quand on prend les gens sur le fait, ils demeurent *muets*, ils ne sçavent que repondre. Une demonstration, une raison convaincante rend un homme *muet*, & sans replique. Cette verte repartie qu'on lui fit le rendit *muet*; il n'eut pas le mot à dire. La douleur s'appaise, & devient *muette*, dès qu'elle n'a plus de temoins. M. Esp. Les grandes joyes sont *muettes* aussi bien que les grandes afflictions. B. Rab. C'est le propre des évenemens miraculeux de rendre l'éloquence *muette*. Ob. M.

Muet, se dit de ceux qui ne repliquent point par écrit. On a fait une Critique contre cet Auteur, mais il n'est pas homme à demeurer *muet*; il fera un gros volume.

Muet, se dit figurément des choses inanimées, qui expriment, & qui signifient quelque chose. On appelle en justice des témoins *muets*, des indices, & des presomptions violentes, comme une épée sanglante en la main du meurtrier; les choses volées qu'on trouve entre les mains d'un receleur. Les cicatrices que montre ce Cavalier sont des temoignages *muets* de sa valeur. La loi est un juge *muet*. Ob. M. La Peinture est un art *muet*, qui ne parle qu'aux yeux. Id. Les glorieux monumens des liberalitez de nos peres, sont des reproches *muets* de notre avarice. Fl. Le *muet* langage de mes regards a trahi mon cœur. Vill. Ce sot met en usage les tours d'éloquence les plus fins, & les expressions les plus touchantes du language *muet*; c'est sa langue naturelle; il la parle bien. Amus. Ser. et Com. La vertu de nos ancêtres est une censure *muette* des mœurs, & des vices du siecle. Fl. Tous les *muets* truchemens feront bien leur office. Mol.

Muet, se dit aussi des personnes secrettes. Il n'y avoit point de gens plus *muets* que les Juges de l'Areopage. Bouh. Le Duc d'Yorck étoit le Chef *muet* de la conspiration. De Larrey.

On dit aussi, qu'un Oracle étoit *muet*, que le Ciel étoit *muet*, que l'Enfer étoit *muet*, quand ils ne repondoient pas aux invocations qu'on leur faisoit. Les Oracles des faux Dieux ont été *muets* depuis la naissance de J. Christ.

En Venerie on appelle un chien *muet*, celui qui quête, ou qui fait la bête sans aboyer. C'est la meilleure qualité d'un limier d'être *muet* : en ce sens il est opposé à chien *babillard*, ou qui caquette, qui crie hors la voye, & à un chien *menteur*, qui cele la voye.

En Grammaire, on distingue les consonnes en *muettes* & liquides. Les Grammairiens comptent dix consones *muettes*, qui sont, *B. P. F. V. C. Q. G. K. D. T.* Il y a des *h muettes*, d'autres aspirées, & qu'on prononce. Par exemple, dans le mot *heros* l'*h* est aspirée, & dans le mot *heroine* elle est *muette* : car on dit, *le heros* & *l'heroïne.* Vaug. Rem. En general on appelle lettres *muettes*, celles qu'on ne fait point entendre dans la prononciation : comme dans les mots *blanc*, *clerc*, le *c* est une lettre *muette*, & on prononce *blan*, *cler*. Le *d* est *muet* à la fin de ces mots, *bled*, *pied* ; on prononce, *blé*, *pié*, &c. Les Syllabes de la Langue Italienne sonnent toutes, & donnent lieu à de belles cadences & à des passages agréables de Musique; au lieu qu'une grande partie de nos mots ne sonnent point, à cause de nos voyelles *muettes* ; ce qui fait qu'on n'entend point la moitié des choses qui se chantent en François. Mem. de Tr.

On appelle proverbialement & par antiphrase, une *muette* des halles, une harengere, ou une femme insolente qui chante pouilles, qui a coutume de dire beaucoup d'injures. On dit aussi, il est *muet* comme un poisson.

MUETTE. s. f. Terme de Chasse. C'est une maison bâtie dans une Capitainerie de chasse, tant pour y tenir la jurisdiction concernant les chasses, que pour y loger le Capitaine, ou quelques Officiers, ou même les chiens, & l'équipage de chasse. On nomme ainsi celles du Bois de Boulogne, de St. Germain, &c. Et on les appelle ainsi, à cause que les Gardes & Sergens, y apportent les muës ou les têtes que les cerfs ont posées, quand ils en trouvent dans le bois.

On appelle aussi la *muette* du lievre, le gîte où il fait ses levreteaux. Quelques-uns appellent aussi *muette*, ou *meute*, le gîte du cerf. On dit que le lievre à la poursuite des chiens, prend facilement congé de la *meute* ou *muette*, c'est-à-dire, du gîte.

MUEZIMS. s. m. Ce sont ceux qui crient sur les Tours de la Mosquée, pour appeller le monde à la priere. Les Turcs ne se servent point de cloches, ni même les Chrêtiens dans le Levant. Tavern.

M U F.

MUFFLE. subst. masc. Partie inferieure de la tête de quelques animaux. On le dit particulierement du lion & d'autres animaux farouches. On dit aussi, Un *muffle* de carpe, un *muffle* de bœuf, de vaches, &c. De là est venu l'injure populaire *mouflard*, qu'on dit à un homme qui a un gros visage. De là est venu aussi qu'on dit, en termes burlesques, Donner sur le *muffle* de quelcun ; pour dire, lui donner sur le nez, sur la partie exterieure de la bouche.

Je voudrois à plaisir sur ce mufle *assener*
Le plus grand coup de poign qui se puisse donner. Mol.

Voyez Museau.

Muffle, se dit en Peinture, Sculpture, & Architecture, de plusieurs ornemens qui imitent les *muffles* des animaux. On met dans les frises, dans les panneaux des portes, dans des cartouches, à des gargouilles, les representations des *muffles* de lion, d'ours, &c.

Muffle de lion. Plante qui pousse une tige haute, & deliée, & qui, lorsqu'on l'ouvre, represente en quelque sorte la gueule d'un lion. Le *muffle de lion* fleurit bleu, blanc, rouge, &c.

Mufti. Voyez Muphti.

M U G.

MUGE, ou MUGON. subst. masc. Sorte de poisson qui a la tête grosse & grande, & qui est de mer, d'étang, & de riviere. Il est commun dans la Mer Mediterranée. Il nage d'une vitesse extraordinaire ; il est bon à manger. Les œufs de ce poisson servent à faire la Boutargue, qu'on mange en Provence avec de l'huile & du citron les jours maigres. On l'appelle aussi *mulet*.

Muge, de son nom Latin *mugil.*

MUGIR. v. n. Terme qui explique le cri des bœufs & des vaches; on dit aussi *meugler*. C'est le propre des taureaux de *mugir*, & des ânes de braire. Cette vache *mugit* après son veau.

Mugir, se dit figurément du bruit de la tempête, des vents, & des flots. On entend *mugir* la mer de fort loin, quand elle est agitée. Les vents dechainez *mugissoient* avec fureur dans les voiles. Fen. On dit d'un homme qui a une voix forte, & discordante, qu'il ne chante pas, qu'il *mugit*. On le dit aussi d'un bruit confus, ou des cris d'une personne irritée.

Les murs en sont émus, les voutes en mugissent. Boil.
. . . . . *D'une voix infernale,*
La Chicane en fureur mugit *dans la grand' sale.* Id.
La montagne à leurs cris repond en mugissant. Id.

MUGISSANT, ante. part. & adj. Qui mugit. Il se dit au propre & au figuré. Des vaches *mugissantes*, des flots *mugissans*. Quintilien appelle l'*m*, une lettre *mugissante*.

MUGISSEMENT. s. m. Meuglement, cri naturel des bœufs, des vaches, & des taureaux. Le *mugissement* des bœufs a je ne sçai quoi de champêtre, qui fait une partie des innocens amusemens de la campagne. Dac. Les hommes enfermez dans le taureau de Phalaris, imitoient les *mugissemens* de cet animal lorsqu'il est en fureur.

Le superbe animal, agité de tourmens,
Exhale sa douleur en longs mugissemens. Boi.
Ses longs mugissemens *font trembler le rivage.* Rac.

On dit aussi au figuré, le *mugissement* des flots & des vents. Le bruit des flots n'est quelquefois qu'un doux murmure qui invite à rêver : mais c'est aussi quelquefois un *mugissement* épouvantable. Bou. Leurs cris imitent les *mugissemens* de la mer. God. Tous les bois d'alentour retentissoient avec un *mugissement* effroyable. Or. M. On entendoit retentir jusques dans les montagnes voisines, les *mugissemens* affreux des victimes qui tomboient sous le couteau sacré. Fen.

Les vents agitent l'air d'heureux fremissemens,
Et la mer leur repond par ses mugissemens. Rac.

On dit des cris d'un homme qui a la voix forte, & desagreable, que ce sont des *mugissemens.*

Mugir & *mugissement*, au fig. sont plus de la poësie que de la prose. Refl.

MUGLEMENT & MUGLER, ou plutôt *meuglement* & *meugler*. Voyez Mugissement & Mugir, c'est la même chose au propre.

MUGUET. subst. m. Plante que quelques Modernes appellent *lis des vallées*, parcequ'elle croît dans les bois & dans les vallées. Elle porte deux ou trois feuilles oblongues, assez larges, semblables à celles du lis, mais plus petites. Ses fleurs sont presque rondes, ayant la figure d'une cloche decouppée en cinq ou six crenelures, blanches, belles, d'une odeur agreable. Il leur succede des bayes presque rondes, rouges, qui renferment plusieurs semences ovales, dures, ramassées ensemble. En Latin

tin *lilium convallium album.* Les fleurs du *muguet* sont aperitives, propres pour la paralysie, pour le vertige, pour l'épilepsie. On se sert aussi de cette fleur & de la racine pour faire éternuër. Il y a une autre espece de *muguet*, qu'on appelle *grand muguet*, dont les fleurs sont plus grandes que celles de la precedente, blanches, odorantes. Il y a aussi un *muguet* rouge ou incarnat, dont la fleur est rouge; blanchâtre, ou incarnate, & moins odorante.

Menage après Saumaise derive ce mot de *muscatum*, qu'il dit avoir signifié chez les Anciens, *aromate*, & tout ce qui sent bon. Et ainsi il appelle le *muguet*, *lilium muscatum*: & la noix muscade, noix *muguette*; d'où vient qu'on a aussi appellé *muguets*, les gens propres & parfumez.

On appelle *petit muguet*, ou *caille-lait*, une plante d'un autre genre, dont les tiges sont menuës, rondes, noüées. Il sort de chacun de leurs nœuds ordinairement neuf feuilles, étroites, lisses, sans velu, disposées en rayon. Ses fleurs sont nombreuses, jaunes, ramassées à la cime des tiges en forme de grapes de raisins; chaque fleur est d'une seule piece decouppée en quatre parties. Il leur succede à chacune deux graines jointes ensemble. En Latin *gallium luteum.* Le *petit muguet* est vulneraire & detersif; on s'en sert en Catalogne pour l'épilepsie: quelques-uns le font prendre à la maniere du thé pour la goutte.

MUGUET. adj. & f. Galant, coquet, qui est paré & bien mis pour plaire aux Dames. Le Cours, les Tuilleries sont les rendez-vous de tous les *muguets.* Des visites *muguettes.* Mol. Ce mot est un peu vieux, & ne peut avoir d'usage que dans le Comique & le Burlesque. Je veux qu'aux discours des *muguets* elle ferme l'oreille. Mol. L'assemblage étoit ridicule d'un *muguet* & d'un Philosophe. Ablan. Il est du stile familier & populaire.

MUGUETTER. v. act. Faire le galant, le cajolleur; tâcher de se rendre agréable à une Dame. Il y a longtemps que ce jeune homme *muguette* cette fille pour l'épouser. Il n'y a muguet qui ne *muguette.* Vill. Il est du stile familier & populaire.

Muguetter, signifie figurément, Rechercher & épier l'occasion de se rendre maître d'une chose qu'on souhaite. Tous les Princes voisins de cette place la *muguettent* depuis long-temps. Il y a long-temps qu'il *muguette* cette maison qui est à sa bienseance. Il est du stile bas & familier.

Mugueté, ée. part. pass. & adj.

M U I.

MUID. subst. masc. Le *D* ne se prononce point; & plusieurs écrivent *mui.* Grande mesure de choses liquides. Le *muid* de vin de Paris contient deux cent quatrevingt pintes, selon le Reglement de Louis XIII. & suivant les Ordonnances de Henri IV. de 300. pintes, compris marc & lie. Trois *muids* font un tonneau de Paris. Le *muid* de Montpelier & de Languedoc est de 18. septiers, & le septier est de 32. pots ou pichez. C'est-à-dire, que le *muid* de Languedoc contient environ 576. pintes de Paris. Le *muid* de Mante contient 320. pintes de Paris. On jauge tous les vaisseaux pour payer le droit d'entrée, & on les rapporte au *muid* de Paris, qui doit avoir 36. septiers, & 8. pintes par septier.

Ce mot vient de *modius.* Ailleurs on l'appelle diversement; en Champagne *queuë*, en Bourgogne *feuillette*, en Touraine *poinçon*, en Berry *tonneau*, en Poitou *pipe*, en Lyonnois *ânée* ou *botte*, à Bordeaux *barrique*, dont les quatre font ce qu'ils appellent aussi le *tonneau.*

Muid, est aussi une grande mesure *de grains*, qui n'est pas un vaisseau qui serve de mesure, mais une estimation de plusieurs septiers & minots, differente selon les lieux, & même selon les choses mesurées. Le *muid* de blé à Paris est de douze septiers, & chaque septier de quatre minots, ou de 12. boisseaux. Ainsi le *muid* contient 48. minots, ou 144. boisseaux mesure de Paris. Il doit peser, suivant l'Ordonnance, 2640. livres en blé. Le *muid de blé* en Berry n'est que de 21. boisseaux, dont il y en a 16. au septier. Le *muid de sel* à Paris est de 12. septiers; le *muid de plâtre* de 36. sacs. Le *muid de charbon de bois*, est de vingt mines. A Paris 16. voyes ou 226. boisseaux, font le *muid de charbon.* Le *muid d'avoine* est de 96. minots, ou de 288. boisseaux. Le *muid de blé* de Rouën fait 12. septiers, qui en font 14. de Paris & 28. boisseaux de Bordeaux. Le *muid* de Rouën pese 3360. livres. Quatre *muids* de Rouën font 3. last d'Amsterdam. Le *muid de blé* d'Orléans revient a 2. septiers & demi de Paris, ou à 5. boisseaux de Bordeaux. Il pese 600. livres; on le divise en 4. mines.

Muid, est aussi une mesure de terre qui contient la semaille d'un *muid* de grain. Chaque septier de terre se rapporte environ à l'arpent de Paris. On a dit en Latin *modiata terræ, aut prati.* Voyez sur ce mot le Pere Monet, qui a fait une curieuse recherche de tout ce qui concerne la mesure du *muid.*

Muid, signifie aussi la futaille de même mesure, qui contient le vin ou autre liqueur. J'ai deux douzaines de *muids* vuides & defoncez. Il a percé un *muid* de vin à notre arrivée. Ce *muid* est aviné, le vin s'y portera bien.

Vingt muids *rangez chez moi font ma bibliotheque.* Boil.

On dit proverbialement d'un hydropique, ou d'un homme fort replet, qu'il est gros comme un *muid.* On dit aussi à un homme qui s'en va, Il vaut mieux que vous vous en alliez, qu'un *muid* de vin.

MUIRE. s. f. Terme des salines de Salins en Franche-Comté. C'est l'eau salée qu'on tire des puits, pour en faire le sel. Puits à *muire*, sont les puits dont on tire l'eau salée.

Du Latin *muria*, saumure.

M U L.

MULASSE. s. m. Espece de Baleine assez commune dans la Mer Mediterranée. Ce poisson a au-dessous de la tête un trou en forme d'entonnoir, par lequel il pousse une si grande quantité d'eau, qu'on peut en appercevoir les jets d'assez loin.

MULAT, ou MULATRE, ou MULATE, ou MULATRESSE. subst. masc. & fem. Terme de Relations. C'est un nom qu'on donne aux Indes à ceux qui sont sortis d'un Negre & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Negre. A l'égard de ceux qui sont nez d'un Indien & d'une Espagnole, on les appelle *Metis*: & on appelle *Jambos*, ceux qui sont nez d'un Sauvage & d'une Métice. Ils sont tous differens en couleur & en poil. Les Espagnols appellent aussi *Mulates*, les enfans nez de pere & de mere de differente Religion, comme d'un More & d'une Espagnole; ou au contraire. Les Espagnoles du Perou doivent une partie de leur beauté à l'opposition des *mulatresses.* Frezier.

Ce mot est une grande injure en Espagne. Il est derivé de *mulet*, animal engendré de deux differentes especes.

MULCTER. v. act. Condamner à quelque peine, punir. On s'en sert en stile de Palais aussi bien que de *mulcte.*

Du Latin *mulctare.*

MULE. s. f. Pantoufle, chaussure commode & sans quartiers, qu'on porte dans la chambre. Des *mules* de velours. Des *mules* en broderie. Le Pape a une croix d'or au bout de sa *mule*, qu'on va baiser avec grand respect. Les Pages de la chambre donnent les *mules* tous les matins & tous les soirs au Roi.

Menage après Saumaise derive ce mot de *mullei*, qui étoit certaine espece de souliers que porterent les Rois d'Albe, & ensuite les Patriciens.

Mule, est aussi une couverture de soulier qu'on met pour

la propreté, ou pour se garentir des crottes. Il y a des *mules* en broderie, attachées aux souliers, que les femmes portent. Les hommes font entrer leurs souliers dans des *mules*, qu'on appelle autrement des *galoches*, qu'on laisse à la porte des maisons ou des chambres.

MULES, au plurier. C'est une espece d'engelures, ou une maladie qui vient aux talons, quand on a enduré un grand froid. Quand on a les *mules* aux talons, on ne marche qu'avec peine. Menage dit qu'il ne sçait d'où vient ce mot.

MULES traversieres, ou traversines. Maladie qui vient au boulet, & au pli du cheval, & qui cauterise cet endroit, si bien qu'il en sort une humeur âcre, & maligne, qui s'entretient par le mouvement que fait le cheval en marchant, & qui ouvre & ferme continuellement ce pli. SOLEISEL.

MULE. Amas. Voyez MEULE, ainsi que l'écrit l'Académie.

MULET. s. m. MULE. s. m. Bête de somme engendrée d'une âne & d'une cavale, ou d'un cheval & d'une ânesse; aussi tient-elle de tous les deux. Il est très rare que cet animal engendre. C'est sans raison qu'on a cru qu'il étoit aussi incapable d'engendrer que les monstres, dont on pretend qu'il soit une espece. Car il est arrivé plusieurs fois qu'en differens Païs une *mule* a fait un petit *mulet*; entre autres, l'on en vit une en 1703. à Palerme en Sicile, qui à l'age de trois ans engendra un poulain, & le nourrit de son lait. MEM. DE TR. de 1703. Les Anciens Romains rangeoient la fertilité des *mules* parmi les prodiges. Les principaux haras de *mulets* qui soient établis en France, sont ceux de Poitou & d'Auvergne, particulierement de cette derniere Province, d'où il sort les plus beaux, les plus grands, & les meilleurs animaux de cette espece qu'il y ait au monde. En Espagne les carosses n'ont d'ordinaire qu'un attelage de *mules*. On n'y voyage d'ordinaire qu'en *mules* ou *mulets*. C'est la monture la plus honorable en Perse, & les Grands s'en servent plutôt que de chevaux, sur tout quand ils sont sur l'age. TAVERNIER. Dans les montagnes on ne se sert que de *mulets* pour porter les marchandises. Les Grands Seigneurs dans leurs entrées, font parade des housses & des couvertures de leurs *mulets*. Les Medecins alloient autrefois voir leurs malades sur des *mules*. Mr. de Thou premier President du Parlement, eut en 1585. le quatriéme carrosse qui fut fait en France. Avant ce temps-là les Presidens, & les Conseillers n'alloient au Palais que sur des *mules*. On tient que les *mulets* ne sont jamais sauvages, qu'ils ne ruent jamais quand ils boivent du vin, qu'ils ont de la sympathie avec les oiseaux aquatiques, & qu'ils ont l'adorat très-fin. JONST. Stenon a trouvé dans les testicules d'une *mule* des œufs, & une espece de placenta autour de l'œuf: ce qui lui fait croire que les *mules* peuvent engendrer sans miracle.

Du Latin *mulus*.

On trouve vers les montagnes de Savoye & d'Auvergne une espece du mulet appellé *Gemars*; il est engendré par l'accouplement du taureau, & de la cavale. Il est à peu près haut comme un âne, mais il est plus fort & capable de porter une charge plus pesante que n'en porte le *mulet* ordinaire. Il a le museau semblable à celui du bœuf, mais son corps est semblable à celui du *mulet*; ses oreilles sont plus petites.

On lit Genese XXXVI, 24. qu'Ana *est celui qui trouva les mulets au desert*. Comme le mot Hebreu *jemim* ne se trouve point ailleurs, & qu'on ne peut bien juger de sa signification, que par l'analogie que ce mot peut avoir avec d'autres de la même Langue, les uns le traduisent par des *mulets*, les autres par des *lacs*, les autres par des *eaux chaudes*, & quelques-uns le prennent pour de certains Géants, appellez *Emims*, qui étoient voisins de ces deserts de l'Arabie, & lesquels on croit qu'Ana battit, à quoi le mot de *trouver* ou de *rencontrer* peut aussi être appliqué, comme un terme de guerre: & ce sentiment n'est pas moins probable que celui des Interpretes, qui veulent qu'Ana ait trouvé l'invention de faire produire des *mulets*, par le mélange de diverses especes d'animaux. MART.

MULET, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme fait garder le *mulet* à un autre, quand il le fait attendre à une porte, ou à quelque rendez-vous, jusqu'à l'impatienter. On dit aussi, qu'il est rembourré comme un bât de *mulet*, quand il a beaucoup d'habits les uns sur les autres, & lorsque cela le grossit beaucoup. On dit aussi, qu'un homme travaille comme un *mulet*; qu'il est chargé comme un *mulet*, quand il porte de grands fardeaux, & quand il est de grande fatigue. A vieille *mule* frein doré, se dit par reproche à une vieille femme qui se pare ou se farde. On dit aussi, qu'un homme est fantasque, têtu, opiniâtre comme une *mule*. On dit aussi, qu'il est quinteux comme la *mule* du Pape, qui ne boit & ne mange qu'à ses heures, quand il ne veut pas manger hors de ses repas. On appelle aussi, Ferrer la *mule*, quand on profite sur l'achat qu'on est chargé de faire pour autrui, comme font les servantes, les Maîtres d'Hôtel, &c. Voyez l'origine de ce proverbe à FERRER. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval, ni *mule*. On dit, pour se moquer d'un train en desordre, que c'est l'Ambassade de Viaron, trois chevaux & une *mule*.

MULET. s. m. Petit vaisseau de Portugal, qui porte trois mâts, avec des voiles Latines.

MULET, est aussi une sorte de poisson de mer, qui ressemble au Muge, excepté qu'il est plus gros & gras. Le *mulet* a la tête grosse, la chair blanche & ferme; il approche du rouget en bonté. DU CHESNE.

MULETIER. s. m. Qui conduit & qui panse les mulets & les mules. On dit aussi d'un brutal, que c'est un *muletier*.

MULETTE. s. f. Terme de Fauconnerie. C'est le gesier des oiseaux de proye, où tombe la mangeaille du jabot pour le digerer. Un oiseau a la *mulette* empelotée, quand son gesier est embarassé de curées non renduës, & qui sont retenuës par quelque humeur visqueuse & gluante; & alors il se forme quelquefois une peau qu'on appelle *doublure*, ou *double mulette*, qu'on purge par le moyen des pilules qu'on lui fait avaler. Le jabot est le premier receptacle de la mangeaille des oiseaux, qui s'y échauffe, s'y amollit, & y reçoit sa premiere coction. De là elle passe dans la *mulette* ou gesier, où elle est broyée par le mouvement des muscles dont il est composé, & par le secours des petites pierres, & des grains de sable raboteux, que la nature fait avaler à ces oiseaux pour cet usage. Les Autruches avallent même du fer quand on le leur presente. Le vulgaire croit qu'elles le digerent. Elles ne le digerent pas, comme croit le vulgaire, mais elles s'en servent pour digerer leur nourriture; & quand ces pierres & ces graviers sont devenus lisses & polis par le broyement, alors la nature s'en décharge avec les autres excremens. *Mulette* a donc été dite pour *petite meule*, ou plutôt *petit moulin*. HUET.

MULETTE, est aussi la partie du veau qui lui sert de sac, ou de poche, où est contenuë la presure. On l'appelle dans le bœuf *franche mule*, & *caillette* aux moutons.

MULON. Voyez MEULE.

MULOT. s. m. Petit animal qui fouït la terre comme les taupes, qui gâte les terres, & les jardins, & qui ronge les oignons des plantes, & les racines des blez. Les curieux de tulippes & de belles fleurs apprehendent fort les *mulots*. En Latin *mus agrestis*. Il y a de certaines conjurations superstitieuses, dont on se sert pour chasser les serpens, & les *mulots*. THIERS. SUPERST.

Ce mot vient de *muressus*, Latin, diminutif de *mus, muris*. On a dit aussi, *mulotus*. Quelques-uns le derivent de *muloden*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

On

On appelle proverbialement, Endormeur de *mulots*, un homme fin & adroit qui amuse les gens de belles esperances, qui n'ont point d'effet, & sont trompeuses. On dit, laisser endormir le *mulot*, c'est-à-dire, dissimuler quelque tems, pour prendre ensuite son ennemi au depourvu.

On dit ironiquement, qu'un homme sçait endormir les *mulots*; pour dire, qu'il sçait faire une chose aisée: & en ce cas *mulot* signifie une marmote, qui dort six mois naturellement; car en plusieurs endroits on lui donne le nom de *mulot*, & il n'est rien si aisé que de l'endormir.

MULOTER. v. n. Il se dit du sanglier qui fouille les caveaux des mulots, pour se repaitre des grains qu'il y trouve. POMEY.

MULTILATERE. adj. m. & f. Terme de Géometrie. On appelle figure *multilatere*, une figure qui a plusieurs côtez, ou plus de 4. lignes droites.

MULTINOME. s.m. Terme d'Algebre. Grandeur composée de plusieurs monomes. C'est la même chose que *Polynome*.

MULTIPLE. adj. m. & f. & f. Terme d'Arithmetique. C'est un nombre qui en contient un autre plusieurs fois. Le nombre de 9. est *multiple* de trois, il y est contenu trois fois. 24. est *multiple* de 6. & de 8. il contient l'un quatre fois, & l'autre trois. Le nombre *sous-multiple* est celui qui est contenu dans le *multiple*: ainsi le nombre de deux & de trois est le *sous-multiple* de six & de neuf. On appelle proportion *multiple*, celle qui est entre les nombres de cette espece.

MULTIPLIABLE. adj. masc. & f. Qui se peut multiplier. Il n'y a point de nombre qui ne soit *multipliable* par lui-même à l'infini.

MULTIPLICANDE, ou MULTIPLIE'. subst. m. Terme d'Arithmetique. C'est le plus grand nombre qui dans la regle de multiplication est multiplié par le plus petit nombre, qu'on appelle le *multiplicateur*.

MULTIPLICATEUR, ou MULTIPLIANT. s. m. C'est le plus petit nombre par lequel on multiplie un plus grand, & qu'on met au dessous de l'autre, quand on fait la multiplication. Quelquefois le *multiplicateur* est égal, quand un nombre se multiplie lui-même pour faire son quarré.

MULTIPLICATION. s. f. Augmentation en nombre. La nature tend à faire des *multiplications* à l'infini de toutes especes. Les lunettes polyedres ou à facettes, font voir une grande *multiplication* des objets. Il faut traiter de ces deux procès ensemble, pour éviter la *multiplication* des actes.

MULTIPLICATION, est aussi la troisiéme des quatre premieres regles de l'Arithmetique, qui apprend à multiplier un grand nombre par un petit, ou par soi-même, c'est-à-dire, à trouver quelle somme feroit un nombre qui seroit ajouté, ou redoublé autant de fois qu'il y a d'unitez dans le petit, ensorte que la *multiplication* des nombres n'est, pour ainsi dire, qu'un abregé de l'addition. La *multiplication* de 3. par 4. fait 12. & faite par lui-même fait 9. Le nombre multipliant se met au dessous du multiplié. On prend d'ordinaire le plus petit pour le multiplicateur, & le plus grand pour le multiplicande. La *multiplication* d'un nombre par soi-même produit le quarré, dont il est la racine: comme dix fois 10. font 100. qui est un nombre quarré, dont 10. est la racine. La preuve de la *multiplication* se fait par la division.

Quelques uns appellent *Table des multiplications*, ce que d'autres nomment Livret, autrement Table de Pytagore, ou Table Pytagorique. Voyez TABLE DE MULTIPLICATION. Le *Promptuarium multiplicationis* de Nepper est une invention fort singuliere, pour abreger les *multiplications* longues & ennuyeuses. TSCHIRNHAUS. Voyez RABDOLOGIE.

MULTIPLICITE'. subst. f. Quantité redoublée. Il ne se dit gueres que des choses differentes, le plus souvent superfluës. La *multiplicité* des loix & des ordonnances est une des causes de la multiplication des proces. La *multiplicité* des pieces & des procedures ne sert qu'à embrouiller & à gâter une affaire. Il n'y a rien de plus opposé au principal but des substitutions, que la *multiplicité* des possesseurs. PATRU. Nos anciens Historiens n'étoient point accoutumez à cette maniere rangée, qui met chaque chose dans sa place, & qui ne partage point l'attention du lecteur par la *multiplicité* des objets. LE P. DAN. Les voluptueux font succeder les plaisirs les uns aux autres, pour s'occuper par leur *multiplicité*. LE P. LAMY. Un des plus grands abus qu'on puisse faire de la Pharmacie, c'est de trop donner dans la *multiplicité* des drogues. J. DES SÇ.

MULTIPLIER. v. n. Produire plusieurs fois son semblable. Dieu dit à Adam & à Eve, Croissez & *multipliez*. Les enfans d'Israël *multiplierent* fort en Egypte. Les insectes, la vermine, *multiplient* prodigieusement. Les lapins, les poissons *multiplient* beaucoup. On ne sauroit assez admirer la sagesse de l'Auteur de la Nature, dans les moyens qu'il a donnez aux plus petits animaux de se *multiplier* & de se conserver. BIB. UNIV. On le dit aussi des plantes & des graines. Le pavot, le pied d'aloüette *multiplieroient* horriblement, si on en vouloit semer toutes les graines.

MULTIPLIER, est aussi actif. Il signifie simplement, Croître, augmenter le nombre de quelque chose. La marque d'un chicaneur, c'est de *multiplier* les procedures. On dit en Philosophie, qu'il ne faut point *multiplier* les êtres sans necessité. Le vice se *multiplie* tous les jours. Le Peuple de Paris s'est bien *multiplié*, s'est bien accrû depuis 50. ans. Les revenus du Roi se sont bien *multipliez*. On dit d'un homme actif & vigilant, qu'il semble se *multiplier* par son activité. En 1566. il n'y avoit à Metz que quatre familles Juives. Ces quatre familles se sont *multipliées* dans la suite, desorte qu'on en comptoit 8. sous Henri III. 24. sous Henri IV. 58. en 1614. 76. en 1624. 96. en 1657. 119. en 1674. & 264. en 1698. faisant 955. personnes. PIGANIOL.

MULTIPLIER, en termes d'Arithmetique, c'est, Trouver un nombre qui en contienne autant de fois un autre, qu'il y a d'unitez dans le multiplicateur. *Multipliez* dix par trois vous aurez trente. Quand on fait une regle de proportion, il faut *multiplier* le second terme par le troisiéme, & diviser le produit par le premier.

MULTITUDE. subst. f. Grand nombre. Il y avoit une grande *multitude* de gens à cette Procession. J'admire la *multitude* des choses curieuses qui sont dans ce livre. La *multitude* des mets empêche de manger; la *multitude* des livres empêche d'étudier. La *multitude* des choses accable l'esprit. La *multitude* des preceptes rebute l'esprit des jeunes gens. LOC. La *multitude* infinie de regles grammaticales opprime l'éloquence. LA M. LE V. Le sens se perd d'ordinaire dans la *multitude* des paroles. BOU. Cette Precieuse a toujours une *multitude* de Poëtes dans sa ruelle. Je ne vais point dîner chez ce Seigneur, il y a toûjours une *multitude* d'écornifleurs. Cet homme a une *multitude* d'amis.

MULTITUDE, est aussi un nom collectif, qui signifie le peuple, le vulgaire. Ce Philosophe s'est tiré hors de la *multitude* par la singularité de ses sentimens. Il faut éviter la folle *multitude*. DES-H. Il n'est point de mer si pleine d'orages, ni qui roule plus de vagues, qu'il s'éleve de mouvemens dans une *multitude*, quand elle a la bride sur le cou. VAU. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la *multitude* par l'appas de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. FL. La *multitude* a toûjours été ennemie des Sages. ST. EV. L'approbation d'un seul homme sage, & judicieux, vaut mieux que celle de la *multitude*.

M. Esp. Je n'aime pas les loüanges de la *multitude* : car la *multitude* qui les donne ne sçait ce qu'elle louë. M. Sc. Il est dangereux d'attaquer le sentiment de la *multitude*. Le Cl. C'est un effet commun à l'erreur & à la verité, d'entraîner la *multitude* en peu de tems. Nic.

M U M.

MUMIE. subst. fem. Cadavre d'homme qui a été embaumé & desseché. On dit aussi, *Momie*. Voyez Momie.

Mumie, est aussi employé par quelques Medecins pour signifier l'esprit implanté, sur tout dans les cadavres, d'où les esprits influans se sont envolez. L'esprit influant est aussi quelquefois nommé *mumie*, dans les sujets vivans, & il peut, disent ils, servir pour la transplantation, pourvu qu'un tiers l'attire & le determine : une plante, par exemple, qui d'un sujet le porte à un autre, ou étant, il se joint étroitement avec la *mumie*, ou l'esprit tant implanté qu'influant du nouveau sujet où il est porté. Il naît de cette union une inclination naturelle entre ces deux sujets, la distance n'empêchant pas la *mumie* magnetique d'agir mutuellement. C'est de cette source qu'ils tirent & qu'ils expliquent les cures, qu'on appelle magnetiques.

M U N.

MUNDIBURNIE, MUNDIBURDIE. Terme de droit. Voyez Mambournie.

MUNGO. s.m. Le *mungo* est une semence de l'Amerique, grosse comme celle de la Coriandre, verte au commencement, mais en meurissant elle prend une couleur noire. Elle est si commune en Guzarate & en Decan, qu'on s'en sert pour le fourrage des chevaux ; quelquefois les hommes en mangent après l'avoir fait cuire comme du ris.

MUNICIPAL, ale. adj. Terme de Jurisprudence Romaine. Il signifie, Qui a le droit & les privileges des Citoyens Romains. Les villes *municipales* vivoient sous leurs propres loix. *Autonomoi*. Elles étoient aussi privilegiées que la ville de Rome même ; ensorte que ceux qui étoient nez dans les villes *municipales*, étoient censez nez dans Rome. Ils avoient ainsi une double Patrie ; la Patrie de droit, c'est-à-dire, Rome, qui étoit la Patrie commune ; & la Patrie naturelle, qui étoit reputée une seule & même ville avec Rome, la mere de toutes les autres. Ciceron étoit né à *Arpinum*, ville *municipale*. Les villes *municipales* avoient plus de privileges que les Colonies Romaines. On les appella villes *municipales, à muneribus capiendis*, parce que les Citoyens des villes *municipales* étoient admis aux charges de Rome, comme les habitans de Rome même.

Cet homme par son Testament,

Municipal, se dit aujourd'hui du droit coutumier qu'on observe dans quelque ville, ou Province particuliere, & qui n'a point d'autorité dans les autres lieux voisins. Cela est reglé par le droit *municipal*.

Selon les loix municipales,
Leur laisse tout son bien par portions égales. La Font.

On appelle Officiers *Municipaux*, ceux qui sont élus pour deffendre les interêts des villes, leurs droits, & privileges, & y faire observer l'ordre, & la police, comme les Maires & Echevins, les Consuls, les Capitouls, & & autres Magistrats populaires. En Espagne les Offices *Municipaux* s'achetent. En France on y vient ordinairement par élection. Le contraire se fait dans les Offices de Judicature.

MUNIER. Voyez Meusnier.

MUNIFICENCE. s.f. Liberalité Royale, ou de grand Seigneur. Les octrois, les privileges de cette ville viennent de la *munificence* Royale. Les grandes Eglises ont des fondations, des ornemens, qui viennent de la *munificence* des Seigneurs, qui leur ont fait de riches presens. Son plus grand usage est dans le stile soutenu. L'Acad.

MUNIR. v. act. En termes de Guerre, signifie, Fortifier une place, pourvoir à sa deffense, soit par des constructions, soit par des provisions. Cette place est bien *munie*, il y a de bons bastions, de bons dehors, qui la deffendent ; elle est *munie* de canon, d'hommes, de poudre, de vivres pour deux ans. On aussi, *Munir* une armée navale, *munir* des vaisseaux de guerre ; pour dire, Mettre dans chaque navire des armes pour sa deffense, des vivres pour nourrir les soldats & l'équipage, & des agreils, voiles, ou pieces de rechange, dont on a besoin pour la navigation.

Munir, se dit aussi des choses dont on se pourvoit pour se deffendre contre les autres sortes d'attaques. Je me suis *muni* de bons titres, de beaucoup d'argent, de recommandations, avant que d'entreprendre ce procès. Il a pris des habits fourrez, il a fait mettre des chassis dans sa chambre, pour se *munir* contre le froid. Il s'est *muni* de bons argumens, de puissantes autoritez, pour soutenir cette proposition.

Munir, se dit figurément. Il faut, selon St. Paul, se *munir* du bouclier de la foi, pour repousser les dards enflammez du Malin. Il faut se *munir* de constance contre les assauts de la fortune. Se *munir* de resolution dans les grandes entreprises. Dans les maux violens la nature se recueille, & le cœur se *munit* de toute sa constance. Fl. Il faut se *munir* contre les surprises de l'amour propre. La Pl. Le Senat de Rome étoit le cœur de l'Empire, mais un cœur impenetrable, & *muni* de tous côtez du silence. Bouh. Ceux qui sont à la Cour doivent se *munir* de patience. Or. M.

Muni, ie. part. pass. & adj.

MUNITION. s.f. Provisions qu'on met dans une place pour se deffendre, ou dans des vaisseaux pour courir les mers, ou qui suivent un Camp pour le faire subsister. En ce sens il ne se dit gueres qu'au plurier. Cette place est en sûreté, elle a des *munitions* de guerre & de bouche pour long-temps. Quelques-uns disent *amonition* pour, *munition*, mais ils parlent très-mal.

On appelle, Le pain de *munition*, le pain qu'on distribuë chaque jour aux soldats d'une armée, ou d'une garnison, pour leur subsistance. On donne à chaque Officier tant de rations de pain de *munition*. On appelle *munitions d'amour*, les mouches, le fard, les pommades, & autres choses semblables dont se servent les coquettes, & les beautez surannées, pour paroître belles. Elle se coula dans un petit cabinet, suivie de sa Morisque, qui lui apporta toutes ses *munitions d'amour*. Scar.

On dit en proverbe, qu'on a bien des *munitions* de gueule ; quand on a dequoi faire bonne chere.

MUNITIONAIRE. s.m. Traittant qui est obligé de fournir le pain, ou les munitions necessaires à une armée, à une place. Il y a aussi des *Munitionaires* sur les vaisseaux, qui fournissent l'équipage de vivres. Il y a un *Munitionnaire* General pour les vaisseaux du Roi. Sur chaque vaisseau il y a un Commis du *Munitionaire*, pour distribuer les vivres à l'équippage.

M U P.

MUPHTI. subst. masc. D'autres disent *Moufti*, ou *Mouphti*. Terme de Relations. C'est le Chef de la Religion Mahometane, residant à Constantinople. Il est à la tête des gens de Loi, & l'Interprete de l'Alcoran. Le Sultan le nomme & ne le dépose gueres. Il choisit un homme de probité, sçavant dans la connoissance de la Loi, & dont la reputation soit bien établie. Par ce choix il devient l'Officier le plus respecté de l'Empire ; c'est l'Oracle du pays, & l'on s'en tient à toutes ses décisions, lesquelles ne se font que par un oui, ou par un non qu'il

qu'il met au bas de la question proposée. Cette reponse leve toutes les difficultez, il n'y a point d'appel, & l'affaire est terminée pour toujours. Quand il s'agit de la paix ou de la guerre, de la mort des grands Officiers, ou de quelque affaire qui regarde le bien de l'Empire, le Sultan lui propose le cas par écrit en forme de doute, & sans nommer personne : Que doit-on faire dans cette rencontre ? Il y a eu plusieurs *Muphtis* qui ont signé la deposition, & l'arrêt de mort des Empereurs qui les avoient mis en place. Tournef. Le *Muphti* est le seul Officier que le Grand Seigneur saluë respectueusement. Id. Les Pachas donnent le nom de *Muphti* à leurs Aumoniers. Id.

MUR.

MUR. subst. masc. Construction de pierre de taille, de moilon, de brique, de charpente, qui fait la principale partie d'un bâtiment, sur laquelle on pose les planchers & le toit. Le retablissement des quatre gros *murs* tombe dans les grosses reparations. Il n'y a encore que les quatre *murs* dans ce logis, il n'est point meublé. Un *mur* en talus, qui est plus large par le pied que vers le cordon. Un *mur* crevassé, qui fait ventre, qui a perdu son à plomb, & menace ruïne. On dit à la Paume, Une chasse au pied du *mur*, qui est difficile à gagner.

.... Tel autrefois qu'on vit avec Faret,
Charbonner de ses vers les murs *d'un cabaret* ! Boil.

Du Latin *murus*.

On appelle *murs de clôture*; ceux qui servent simplement à clorre une cour, un jardin, un parc, & qui n'ont d'ordinaire que dix pieds de haut. Les *murs de clôture* des païsans ne sont le plus souvent que de bauge, ou de terre & de caillou. Un *mur mitoyen* est celui qui est entre deux heritages, & qui appartient par moitié aux deux proprietaires. La marque d'un *mur mitoyen*, c'est quand il est chaperonné des deux côtez ; quand il deborde un peu des deux côtez vers son sommet. Par l'article 194. de la Coutume de Paris, il est loisible à un voisin de hausser à ses depens le *mur mitoyen* d'entre lui & son voisin, si haut que bon lui semble, s'il n'y a titre contraire. On ne peut faire des vuës, ni des ouvertures dans un *mur mitoyen*. Tous *murs* separans cours & jardins sont reputez *mitoyens*, s'il n'y a titre au contraire, par la Coutume de Paris. *Mur de refend*, est un *mur* qui fait les separations en dedans des diverses parties d'un bâtiment, & qui en partage les appartemens. Un *mur orbe*, est un *mur* où l'on n'a percé aucune porte, ni aucune fenêtre. On appelle *murs de face*, tous les *murs* exterieurs d'une maison sur les ruës, cours, ou jardins. Les *murs de face* de devant, & de derriere, sont nommez *anterieurs*, & *posterieurs*, & ceux des côtez *lateraux*. On appelle *gros murs*, ceux de face, & de refend. Un *mur* élevé à hauteur d'appui, est celui sur lequel on se peut appuyer.

Mur, ou Muraille, en termes de Blason, se dit de la representation d'un *mur* qui occupe toute la largeur de l'Ecu; & *pan de mur*, quand il n'en occupe qu'une partie; & on l'appelle *maçonné*, quand on marque les liaisons des pierres d'un émail different. On l'appelle *planté*, quand il est representé dans l'eau ; & *soutenu*, lorsqu'il pose sur quelques pieces representées au dessous.

Murs, au plurier & pris absolument, se dit d'ordinaire de la clôture de la ville. Dans les places de guerre on ne souffre pas qu'on bâtisse hors les *murs*. Il y a des villes où les Princes n'ont que les *murs*, qu'ils gardent, sans y lever aucuns droits. Sparte n'avoit pour tous *murs* que la valeur de ses habitans. Les Poëtes ont feint que les *murs* de Troye avoient été bâtis par Apollon & par Neptune deguisez en Maçons. Les *murs* de Babylone furent mis au rang des sept merveilles du monde. Les *murs* de Jerico tomberent au son des trompettes.

Est-ce Apollon & Neptune
Qui sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs *orgueilleux ?* Boil.
A quoy sert d'élever ces murs *audacieux,*
Qui de nos vanitez font voir jusques aux cieux
Les folles entreprises ? Racan.

Mur, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaudroit autant se battre la tête contre un *mur*, c'est-à-dire, qu'on travaille inutilement, qu'on ne viendra pas à bout de ce qu'on souhaite. On dit aussi, qu'un *mur* creve de rire ; pour dire, qu'il est crevassé, & menace ruine. On dit aussi à celui qui veut avoir de l'argent d'un avare, Vous tireriez aussi-tôt de l'huile d'un *mur*. On dit aussi, qu'un tel tireroit de l'huile d'un *mur* ; pour dire, que par son adresse & son industrie, il tireroit de l'argent, des secours, d'où les autres n'en pourroient jamais tirer. On dit, mettre un homme au pied du *mur*, pour dire, le mettre en état de ne pouvoir reculer, de repondre solidement. On dit aussi, Etre au pied du *mur* sans échelle, quand on manque une entreprise qu'on croyoit prête à reüssir, pour ne s'être pas pourvu de toutes les choses necessaires.

MUR, MURIR. Voyez Meur, Meurir.

MURAILLE. s. f. C'est la même chose que *mur*. Un brave General doit tenir la campagne, & ne se point enfermer dans les *murailles*. Ce Marchand s'en est enfui, & n'a laissé que les quatre *murailles*. Ces deux voisins sont si proches, qu'il n'y a que la *muraille* entre deux. Les ennemis sont logez au pied de la *muraille*, ont escaladé, sappé, ruïné la *muraille*. On a arboré le drapeau blanc sur la *muraille*. La fameuse *muraille* de la Chine, bâtie pour empêcher les incursions des Tartares, est longue de 300. ou, selon d'autres, de 400. lieuës. Elle est bâtie de briques, est large de deux brasses & haute de trois; & passe par plusieurs hautes montagnes. Il y a des lieux où la *muraille* de la Chine s'éleve au dessus de l'Horizon de 1037. pieds Geometriques, à ce que dit le Pere Ferdinand Verbiest, Jesuite. Les *murailles* d'Avignon passent pour les plus belles du Royaume ; quand on y comprendroit celles de Saumur, de Montpelier, & d'Aigues-mortes ensemble. Delices de la Fr.

Condé dont le nom seul fait tomber les murailles. Boil.
Namur, devant tes murailles,
Jadis la Grece eût vingt ans,
Sans fruit vû les funerailles
De ses plus fiers Combattans. Id.

De *muralia*, dont les Espagnols ont aussi fait *muralla*. *Muralia* se trouve dans l'expedition d'Asie de Frederic I. Men.

On dit d'un Moine, qui est sorti d'un Couvent, qu'il a jetté le froc aux orties, qu'il a sauté les *murailles*. Quand on le ratrappe, on l'enferme entre quatre *murailles* pour le reste de ses jours. L'Eglise ne condamne jamais les Clercs à mort, mais a être enfermez entre quatre *murailles*. L'Acad. On dit d'une maison où il n'y a point de meubles, qu'il n'y a que les quatre *murailles*. L'Ecriture dit en menaçant, qu'elle exterminera jusqu'à ceux qui pissent contre la *muraille* ; pour dire, qu'elle ne pardonnera à personne.

On dit proverbialement, que les *murailles* ont des oreilles; pour dire, que quand on a à s'entretenir de quelque chose de secret, il faut parler avec beaucoup de circonspection, de peur d'être écouté.

MURALE. adj. f. Est une épithete que les Romains donnoient à des couronnes, dont ils honoroient ceux qui les premiers avoient sauté sur les murs des ennemis. Couronne *murale*. C'étoit un cercle d'or crenelé.

MURAY, ou MORAY. s. m. Mesure de continence dont on se sert à Goa & dans les autres Colonies des Portugais, dans les Indes Orientales, pour mesurer le ris & les autres legumes secs. Le *muray* contient 25. paras, & le para 22. livres poids d'Espagne.

MUR-

MURCIE. f. f. Déesse de la Paresse. Ses statuës étoient toujours couvertes de poussiere & de mousse, pour marquer sa paresse & sa negligence. C'est de là même que lui venoit ce nom de *Murcie*; car les Romains appelloient *murcus*, ou *murcidus*, les hommes stupides, lâches, & paresseux.

MURDRIR. act. vieux mot. Tuer, assommer. Les Anglois disent *murder* dans le même sens. Voyez MEURTRE.

MURENE. f. f. Poisson semblable à la lamproye, fort estimé chez les Romains : toutefois elle est plus large, & a la gueule plus grande. Elle a les dents fort longues & aiguës, & courbées au dedans ; elle est de couleur brune. Sa peau est couverte de petites taches blanchâtres. Son corps est long de deux coudées. Elle peut être apprivoisée : temoin celle de Crassus. Sa morsure cause pareils accidens que celle des viperes. Ælian dit, que la *murene* cherche la vipere pour frayer avec elle. En Latin *muræna*.

MURER. verb. act. Entourer, clorre de murailles. Cette ville n'étoit autrefois qu'un village, on ne l'a *murée* que depuis quelque temps.

MURER, signifie aussi, Boucher, fermer une porte, une fenêtre avec de la maçonnerie. On a fait *murer* cette maison, à cause du scandale de ceux qui l'habitoient. On *mure* le Conclave, ensorte qu'on ne puisse avoir communication au dehors que par des tours, comme dans un Couvent de Religieuses. TAB. DE LA C. DE R.

MURÉ, ÉE. part. Fermé de murs. Ville *murée*. Religieuses *murées*, enfermées dans un Couvent.

MURMURATEUR. subst. m. Qui murmure. Ce mot ne se trouve guere que dans les Ouvrages de Port-Royal ; il ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie. Ces *murmurateurs* affectoient la souveraine Pretrise. ARN. Dieu commanda de se separer des *murmurateurs*. ROYAUMONT.

MURMURE. f. m. Bruit sourd & confus qui resulte de la voix de plusieurs personnes qui parlent ensemble, sans qu'on en puisse discerner aucune en particulier. Quand on entre dans la Salle du Palais, on entend un *murmure* que font tous les plaideurs. Quel *murmure* est-ce que j'entends ?

Du Latin *murmur*.

MURMURE, se prend ordinairement pour le bruit & les plaintes que font des personnes mal-contentes. On ne put appaiser la *murmure* des troupes qui alloient à une sedition ouverte. MEZ. Le bruit d'un nouvel impôt a excité un grand *murmure* parmi le peuple. Il n'y a jamais eu dans aucun pays, ni dans aucun tems, de Gouvernement exempt de plaintes & de *murmures*. TEMPLE. Je fis des *murmures* contre mon étoile, qui ne m'étoient point encore échappez. H. S. DE M. Les *murmures*, & les impatiences accompagnent d'ordinaire la mauvaise fortune. LA PL. Quand on voit la prosperité des scelerats, on a de la peine à faire taire les *murmures* de la raison contre la Providence. ID. Le Tyran voulut étouffer jusqu'aux *murmures*, & aux plaintes les plus innocentes de la Nature. OE. M.

MURMURE, se dit quelquefois en bonne part, des applaudissemens. Quand on entend quelque bel endroit d'une Tragedie, il s'éleve un *murmure*, qui temoigne l'applaudissement des Spectateurs. Le *murmure* du mensonge, qui flatte l'homme au dehors, ne sçauroit étouffer la voix de la verité, qui l'humilie au dedans. FL.

MURMURE, se dit aussi du bruit doux & agreable que font des choses inanimées. Il est agreable de rêver au doux *murmure* d'un ruisseau. Le *murmure* de la mer provoque le sommeil. Le chant des oiseaux, & le *murmure* d'un ruisseau, font sentir une douceur naturelle, & tranquille, qu'on ne connoît point dans le tumulte du monde. LE CH. DE M.

MURMURER. v. n. Parler sourdement, ou incertainement ; parler tout bas, & avec timidité. On n'ose pas parler ouvertement de cette affaire, mais on en *murmure*. On dit que nos trouppes ont été defaites; j'en ai entendu *murmurer* quelque chose.

MURMURER, signifie aussi, Gronder, se plaindre. Le peuple est accoutumé à *murmurer* contre ceux qui gouvernent. MEZ. Le scandale que causent ces debauchez est devenu si grand, que tout le monde en *murmure*.

Aprenez, ames vulgaires,
A mourir sans murmurer. MALH.
Je benis mon martyre, & content de mourir ;
Je n'ose murmurer *contre sa tyrannie.* VOI.

MURMURER, se prend quelquefois dans un sens actif, & signifie, Dire quelque chose en grondant, parcequ'on est mal-satisfait. Ecoutons ce qu'il *murmure* entre ses dents. ABLAN. Comme il achevoit de *murmurer* les paroles magiques, &c. FL.

MURMURER, se dit aussi au figuré, du petit bruit confus que font les eaux, & les vents, en agitant l'air, ou les feuilles. N'est-ce pas quelque chose de bien agreable, que d'entendre ces ruisseaux *murmurer* ? Le vent qui rompt le silence, *murmure* dans ces buissons.

Tantôt l'onde brouillant l'arene
Murmure *& fremit de courroux,*
Se roulant dessus les cailloux,
Qu'elle apporte & qu'elle rentraîne. SAR.

MURSA. f. m. Les *Mursas* sont les plus considerables des Tartares de Crim, ou petits Tartares.

MURTILLA. f. m. Nom que les Espagnols donnent à un arbre qui croît au Perou. Ceux du païs l'appellent *unni*. Il porte des fruits en grappe, gros comme des pois, de la forme & de la couleur des grains de grenade, d'un goût moyen entre le doux & l'âcre. On en tire une liqueur claire qui approche fort du vin, & qui se decharge de soi-même de sa lie. On en fait aussi de très-bon vinaigre.

MURUCUCA. subst. f. Herbe du Bresil fort belle à voir, sur tout quand elle est en fleur. Elle rampe comme le lierre contre les murs & les arbres, & porte un fruit rond, quelquefois ovale, noir, brun, & de diverses couleurs. Ce fruit contient au dedans quelques noyaux environnez d'une substance mucilagineuse, d'un goût agreable, mais aigret ; il est assez bon. Les feuilles de la *murucuca* pilées avec un peu de calcanthe, guerissent les ulceres malins.

MURUCUGE. subst. m. Fruit d'un arbre qui croît au Bresil, & qui est fort semblable au poirier sauvage. On le cueille vert, mais on le fait meurir, & alors il est de bon goût & de facile digestion. L'arbre qui porte le *murucuge* est rare, parce que les Sauvages ont coutume de l'abbatre, pour en cueillir le fruit plus aisément. Quand on incise le tronc, il en sort une liqueur semblable à du lait, qui étant épaissie peut être employée au lieu de cire à cacheter les lettres. De Laet appelle cet arbre *murucugifera arbor*.

MURUCUJA. f. f. C'est un nom general que les Sauvages de l'Amerique donnent indifferemment à toutes ces plantes que M. de Tournefort nomme *coronadilles* dans les Institutions Botaniques. Il a pourtant établi un genre de *murucuja* sur une sorte particuliere, à cause que sa construction est un peu differente & qu'elle n'a pas ces Franges qu'on voit dans les autres.

MUS.

MUSA. subst. masc. Plante qui croît en Egypte & dans plusieurs Provinces des Indes Orientales & Occidentales. Son tronc est gros ordinairement comme la cuisse d'un homme, spongieux, couvert de plusieurs feuilles écailleuses, couchées les unes sur les autres. Sa racine est longue, grosse, ronde, garnie de plusieurs fibres ligneuses ;

ses, noire en dehors, charnuë & blanche en dedans, d'un goût aqueux, douçâtre & un peu astringent. Ses feuilles sont fort longues & fort larges, affermies chacune par une côte grosse, qui regne tout du long au milieu, & qui se repand en travers. Le sommet de cette plante jette un seul rameau gros comme le bras, terminé en haut par une tête formée en pomme de pin, & garni de fleurs rouges ou jaunâtres : ce rameau est divisé en plusieurs nœuds qui produisent chacun douze ou quatorze fruits, desorte que quelquefois on voit jusqu'à deux cents fruits suspendus le long de ce rameau. Ce fruit est appellé par les Indiens *amusa* ou *musa*, il est oblong, de la grandeur d'un de nos concombres, il renferme une chair moëlleuse & molle comme du beurre, d'un goût agreable & fort bonne à manger, mais de difficile digestion. Les Egyptiens en font une decoction qui est fort bonne pour le rhume.

MUSAGE. s. m. Vieux mot. Retardement.

Que fais-tu en cette prison ?
Trop y a rendu le musage,
Viens t'en, laisse ce reclusage. Borel.

MUSARABE. s. m. C'est un nom qu'on donna en Espagne aux Chretiens qui vivoient sous la domination des Arabes. Ces chretiens à cause de ce mêlange furent appellez *mustarabes*, ou, selon d'autres, *mozarabes* ou *muzarabes*, du nom de *Moza* ou *Muça* General des Arabes qui conquit l'Espagne. Voyez Mozarabe. L'Office divin se fait encore dans sept Eglises Paroissiales de Tolede, avec les anciennes ceremonies des *musarabes* ; comme il se faisoit dans toutes les autres Egliges de la même ville, avant que l'Office Romain y eut été établi par St. Gregoire, sous le regne de d'Alphonse VI. On l'appelle l'Office *musarabique* ou Gothique.

MUSARAGNE, ou MESARAIGNE. s. m. Petite bête dont la morsure est venimeuse, qu'on trouve à la campagne, qui est comme un petit rat ou une taupe. Cet animal fait mourir les chats, & on tient qu'il érène les bœufs & les vaches, s'ils passent dessus. Il est de couleur de belette, & gros comme une souris. Il a le museau long & pointu, & la queuë fort menuë. Il a quatre rangs de petites dents, qui sont doubles en chaque mâchoire. On le trouve en Italie & en Allemagne. En Latin *mus araneus* ; parce que cet animal est une espece de rat, qu'on croit être venimeux comme l'araignée. On l'appelle en quelques lieux *muset* & *musette*.

MUSARD, arde. adj. Qui est lent, qui ne fait que s'amuser, qui s'arrête en quelque endroit sans necessité, au lieu de se depêcher de retourner à son travail, de rendre le service qu'il doit à son Maître. Il est vieux & bas. Un laquais *musard* est fort incommode.

Il est aussi subst. C'est un vrai *musard*. On a appellé autrefois *musard*, tout homme oisif, lâche, paresseux ; c'étoit l'opposé de *guerrier*: & on a dit *musardie*, pour dire, *paresse*.

Je ne voy point comment on peut baïr,
Ne atendre à plus haut Musardie. Borel.

MUSC. s. m. Est une maniere de sang bilieux fermenté, caillé & presque corrompu, qu'on tire d'une vessie grosse environ comme un œuf de poule, laquelle se trouve sous le ventre vers les parties genitales d'une bête sauvage à quatre pieds, qui porte le même nom : ce qui apparemment a donné le nom à la drogue. Quelques-uns l'appellent *gazelle des Indes*. Cette bête a la figure & la couleur d'une biche : elle naît aux Royaumes de Boutan, de Tunquin & en plusieurs autres lieux de l'Asie. Elle habite les bois & les forêts où l'on va la chasser. Lors qu'elle a été tuée, on coupe la vessie qu'elle a sous le ventre, on en separe le sang caillé, lequel on fait secher au soleil, il s'y reduit en une matiere mousseuse, legere, presque en poudre, de couleur rougeâtre obscure, & il y acquiert une odeur forte & assez desagreable ; on l'enveloppe alors dans sa vessie même, pour le transporter : c'est le *musc* qu'on employe. Dans une Lettre écrite de Pekin en 1717. par les Missionnaires de la C. de Jesus, on trouve ces particularitez touchant le musc & l'animal qui le produit. Cet animal est une espece de chevreuil que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse*, c'est-à-dire, chevreuil odoriferant. Le *musc* se forme dans l'interieur de sa vessie, & s'y attache autour comme un sel. Il s'y en forme de deux sortes : celui qui est en grain est le plus precieux : il s'appelle *Teou-pan-hiang* ; l'autre qui est moins estimé, & qu'on nomme *mi-hiang*, est fort menu & fort delié. La chair des Serpens est la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Quoi que ces Serpens soient d'une grandeur énorme, le Chevreuil n'a nulle peine à le tuer, parce que dès qu'un Serpent est à une certaine distance de lui, il est tout-à-coup arrêté par l'odeur du *musc* ; ses sens s'affoiblissent, & il ne peut plus se mouvoir. Dès qu'on a tué un Chevreuil, on lie fortement la vessie avec une ficele, de peur que le *musc* ne s'évapore. Pour conserver ces vessies avec ce qu'elles contiennent, il ne faut que les faire secher. Les Orientaux, au rapport de M. Chardin, disent qu'il se forme un abcès dans le corps de ce Chevreuil ou de cette Chevre, proche de l'ombilic, dont l'humeur picotte & demange, sur tout lorsque la bête est en chaleur ; qu'alors à force de se frotter contre les arbres, & contre les roches, l'abcès perce, & la matiere s'épanche au même endroit, entre les muscles & la peau, & en s'y amassant, y forme une maniere de loupe ou de vessie ; que la chaleur interne & externe échauffe ce sang corrompu, & lui donne cette forte odeur. Le grand commerce de *musc* se fait à Boutam, ville celebre du Royaume de Tibet. Ce que les Anciens en ont écrit est fabuleux, disant qu'il venoit des testicules d'un castor, lequel se châtroit lui-même pour éviter la poursuite des chasseurs. Cette erreur vient apparemment de ce que les Indiens appellent cet animal *castous*. Le *musc* est fort en usage chez les Parfumeurs & chez les Confituriers. Il fortifie le cœur & le cerveau ; il est propre pour la surdité. Il est peu à la mode aujourd'hui & assez décrié. L'odeur du *musc* ou de la civette produit d'étranges symptomes dans les hysteriques : on les peut neanmoins guerir dans un moment par d'autres odeurs, comme celle de l'esprit de sel armoniac. Boyle. Il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier, & plus sujette à l'être. Un moyen de connoître cette falsification, sans ouvrir la vessie, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail, & le tirer au travers de la vessie avec une éguille ; car si l'odeur d'ail se perd, le *musc* est bon ; si le fil la garde, il est alteré. Chardin.

Ce mot vient de l'Arabe *mosch* ou *musch*, dont on a fait le Grec vulgaire *moschos*. On trouve le mot de *muscus* dans Arnobe & dans Apulée.

Herbe au Musc. Voyez Mosch.

MUSCADE. s. f. C'est une espece de noix, ou le fruit d'un arbre étranger grand comme un poirier, dont les feuilles ressemblent à celles du pêcher, mais elles sont plus petites. Sa fleur est formée en rose, d'une odeur agreable. Après qu'elle est tombée, il paroît un fruit gros comme nos noix vertes, couvert de deux écorces : la premiere qui est fort grossiere, se fend à mesure que le fruit meurit. La seconde est tendre, rougeâtre ou jaunâtre, odorante ; c'est ce qu'on appelle *macis*, & improprement *fleur de muscade*. Ils y a deux sortes de muscadier, le sauvage & le cultivé. On appelle *muscades mâles*, ou *sauvages*, celles qui viennent sur le muscadier sauvage ; leur figure est oblongue, & elles n'ont presque point d'odeur ni de goût, c'est pourquoy l'on ne s'en sert point. Cette derniere sorte de *muscade* se trouve en plusieurs endroits des Indes Orientales. Les *muscades* qui viennent sur le muscadier cultivé, sont nommées *muscades femelles* ; elles sont plus petites que les mâles, & leur

leur figure est presque ronde ou ovale; ce sont celles dont on se sert dans les alimens & dans les remedes. Elles fortifient le cœur & le cerveau ; elles aident à la digestion & chassent les vents. Les arbres qui portent la *muscade* sont toûjours chargez en même tems de fleurs & de fruits. Les Hollandois sont les maîtres du commerce de la *muscade*, parce qu'ils possedent les Isles Moluques, où elles croissent. L'Isle de Banda est la seule qui produise les noix *muscades* & le macis. On confit des *muscades* dans les païs où elles naissent, comme on confit ici les noix. La *muscade* sert d'assaisonnement dans les ragoûts. La *muscade* se rappe dans les sauces. On tire de la *muscade* par distillation, ou par expression, une huile à laquelle on attribuë de grandes proprietez. La poudre Duc qu'on croit souveraine pour le rhume, qui vient de froid, n'est que de la *muscade* pulverisée avec du sucre & un peu de canelle. Il faut choisir la *muscade* bien fleurie, pesante, d'un gris blanchâtre, bien marbrée par dehors, rougeâtre en dedans, qui ait une certaine humeur grasse & onctueuse, d'une odeur agréable, & d'un goût chaud, piquant & aromatique.

Aimez-vous la muscade ? *On en a mis par tout.* BOIL.

Muscade de *muscata*, fait de *muscus*.

MUSCADE, est aussi adj. f. & signifie, Qui a une odeur aromatique & approchante du musc. Ainsi on appelle, Noix *muscade*, la noix dont on vient de parler. On appelle aussi, Rose *muscade*, une rose blanche qui a une petite odeur de musc.

MUSCADE, terme de Joüeur de gibeciere. Petite balle qu'on escamote adroitement en joüant des gobelets.

MUSCADELLE. s. f. Espece de poire qui sent un peu le musc.

MUSCADET. s. m. Vin blanc qui a quelque petit goût du vin Muscat, tel qu'on l'attribuë au jannetin.

En Normandie on appelle aussi *muscadet*, une espece de petite pomme douce, dont on fait d'excellent cidre

MUSCADIER. s. m. Arbre qui porte la muscade. Voyez MUSCADE.

MUSCADIN. s. m. Petite tablette parfumée avec un peu de musc ; qui est faite de sucre, & qu'on mange pour avoir l'haleine plus douce. M. Pelisson, dans son Histoire de l'Academie, raporte qu'on mit en question à l'Academie, s'il failloit dire *muscardin* ou *muscadin*. On decida pour *muscadin* ; & Voiture fit des vers badins pour se moquer de ceux qui disoient autrement.

C'est au temps des vieux Palardins
Qu'on disoit toûjours muscardins.

MUSCARI. s. m. Plante qui pousse de sa racine cinq ou six feuilles repanduës à terre, longues de plus d'un demi pied, étroites, canelées, assez épaisses, pleines de suc. Il s'eleve d'entr'elles une tige plus longue que la main, assez grosse, ronde, sans feuilles, mais revetuë depuis presque sa moitié jusqu'en haut, de fleurs formées en grelots, crenelez à six pans dans leur ouverture, de couleur au commencement purpurine ou verte, & quand elles commencent à se passer, noirâtres : leur odeur est aromatique, fort agréable, approchante de celle du musc. Il succede à ces fleurs des fruits assez gros, relevez chacun de trois coins, & divisez en trois loges remplies de quelques semences grosses comme des orobes, rondes, noires. Sa racine est une grosse bulbe ou oignon blanchâtre, couvert de plusieurs tuniques, d'un goût amer, garni en dessous de quelques fibres longues & grosses. Il y a plusieurs autres especes de *muscari*. M. Tournefort a établi une difference de ce genre de plante d'avec la Iacinthe, par la fleur qui dans le *muscari* est un grelot, c'est-à-dire, une espece de cloche retrecie par l'ouverture, au lieu que celle de l'Iacinthe est evasée. La racine du *muscari* est vomitive

On a nommé cette plante, *muscari*, parce que sa fleur a une odeur de musc.

MUSCAT. s. m. Raisin & vin exquis qu'on met au rang des vins de liqueur, qui sent un peu le musc. Le meilleur *muscat* vient de Provence & de Languedoc, de Frontignan, de la Ciudad.

Bochart derive ce nom *a muscis*, de même que les Latins ont dit *apianas uvas*, *ab apibus*, parceque les mouches sont fort friandes de ce fruit. Ce raisin a été ainsi appellé, à cause de son goût de *musc*. MEN.

MUSCAS, se dit aussi de plusieurs poires.

MUSCAT, est aussi adj. Raisin *muscat*. Vin *muscat*.

MUSCLE. subst. m. Terme d'Anatomie. C'est une partie du corps des animaux, composée de plusieurs couches de fibres qui peuvent s'allonger, & s'accourcir, destinée pour être l'organe du mouvement. On considere dans le *muscle* les extremitez qu'on nomme *tendons*, & le milieu qu'on nomme le *ventre*. On appelle aussi les extremitez, la *tête* & la *queuë du muscle*. La *tête* est l'extremité, qui est attachée aux parties vers lesquelles le mouvement se fait, & la *queuë* celle qui est attachée aux parties qui doivent se mouvoir vers les autres. On trouve des *muscles* sans tendon, comme le quarré de l'avant-bras, & plusieurs de ceux de la face, de la langue, & de la machoire inferieure, & ils s'inserent uniquement au perioste, tandis que ceux qui ont des tendons s'inserent au corps de l'os. Le ventre & les tendons sont composez des mêmes fibres ; elles ne different qu'en ce que les fibres des tendons sont plus serrez les unes contre les autres ; au lieu que celles du ventre sont plus lâches ; ce qui fait qu'il s'y arrête ordinairement assez de sang pour les faire paroître rouges ; on les appelle fibres *charnuës*, pour les distinguer de celles des tendons qu'on nomme fibres *tendineuses*. Chaque fibre est composée de petits filets entrelassez les uns avec les autres. Les fibres charnuës ne sont pas également disposées dans tous les *muscles* : elles sont droites dans la plupart, & leur plus grande face compose un rhombe, ou un rhomboïde, ou un trapeze. Toute la force des *muscles* dépend de la multitude des fibres & de leur union, & selon l'experience de M. Stenon, le *muscle* grêle interne peut soutenir un poids de 50. livres sans se rompre. Les *muscles* sont couvers d'une membrane qui leur donne le sentiment : ils ont des arteres qui y apportent le sang, & des veines qui le rapportent: ils ont aussi des nerfs qui y portent du cerveau les esprits animaux

Le *muscle* a deux sortes de mouvemens, celui de *contraction* & celui d'*extension*. On y en ajoute un troisiéme, qu'on appelle mouvement *tonique*, qui se fait lors que plusieurs *muscles* agissent de concert, & tiennent une partie ferme & bandée, sans la mouvoir en aucune maniere : ce qui arrive quand les quatre *muscles* de l'œil le tiennent sans branler, & le font regarder fixement en un même endroit; ou quand l'homme se tient debout, car quoiqu'il ne se meuve pas actuellement, néanmoins les *muscles* qui le tiennent dans cette posture droite, ne laissent pourtant pas d'agir. L'action du *muscle* consiste dans sa contraction. Cette contraction vient des esprits animaux & de quelques particules volatiles du sang, qui entrent dans les pores des fibres charnuës, & qui les gonflent. L'état naturel du cœur ainsi que de tous les autres *muscles*, est celui de contraction. J. DE. Sç.

La plûpart des *muscles* sont destinez aux mouvemens volontaires, & les autres aux mouvemens naturels ou involontaires ; on en observe pourtant qui ont un mouvement mixte, ou composé du volontaire & du naturel. Les *muscles* qui servent au mouvement volontaire, reçoivent leurs nerfs du cerveau ; & ceux qui servent au mouvement involontaire, les reçoivent du cervelet ; & ceux qui servent au mixte ou composé, en reçoivent de l'un & de l'autre. On donne des noms differens aux *muscles* ; on appelle *congeneres* ou *alliez* ceux qui concourent à la même action; *antagonistes* ceux qui servent à remuër les mê-

mes

mes membres en des sens contraires; *digastriques* ceux qui ont deux ventres; *trigastriques* ceux qui en ont trois; *sphincters* ceux qui sont destinez à fermer divers trous du corps, tels sont le *muscle* qui est au col de la vessie, & celui de l'anus, qui font le même effet que les tirans d'une bourse pour fermer ces parties. Il y a des *muscles* qui ont deux ou trois têtes, qu'on appelle *biceps* & *triceps*. On appelle *éleveurs* ceux qui élevent les parties; *abaisseurs* ceux qui les font mouvoir en bas; *flechisseurs* ceux qui les font flechir & plier; *extenseurs* ceux qui les font étendre; *mâcheurs* ceux qui servent à mâcher; *adducteurs* ceux qui font mouvoir les parties en dedans; *abducteurs* ceux qui les font mouvoir en dehors; *rotateurs* ou *tournoyeurs*, ceux qui les font mouvoir en rond. On voit à Nancy en Lorraine l'effigie d'un homme gravée sur du bois dont les *muscles* remuent & sont cousus ensemble avec tant d'adresse, que c'est une merveille. DEL. DE LA FRANCE.

Les *muscles* ont aussi differens noms à cause de leur figure. Il y en a qui ressemblent à une souris, d'autres à un lezard, d'autres à une raye, ou turbot. Il y a des *muscles* triangulaires, d'autres quarrez, d'autres pentogones, d'autres pyamidaux & orbiculaires, &c. qui leur donnent les noms de *deltoïde*, *rhomboïde*, *scalene*, *trapeze*, &c. L'arrangement des fibres des *muscles* est different suivant les mouvemens qu'ils doivent faire. Toutes les incisions que le Chrirurgien fait sur le corps humain, doivent être faites selon la rectitude des fibres des *muscles*.

On a peine à determiner le nombre des *muscles*, parce qu'on l'augmente tous les jours. Il y a des Anatomistes qui en comptent jusqu'à 529. & d'autres n'en comptent que 435. En voici le calcul suivant les derniers: deux du front, deux de l'occiput, six des paupieres, douze des yeux, sept du nez, huit des oreilles externes, quatre des oreilles internes, treize des levres, huit de la langue, quatre de la luette, quatorze du larinx, sept du pharinx, dix de l'os hyoïde, douze de la machoire inferieure, quatorze de la tête, huit du cou, huit des omoplates, dix-huit des bras, douze des coudes, huit des rayons; douze des carpes, quarante huit des doigts, cinquante-sept de la respiration, six des lombes, dix de l'abdomen, deux des testicules, un de la vessie, quatre de la verge, quatre de l'anus, trente des cuisses, vingt-deux des jambes, dix-huit des pieds, quarante-quatre des orteils.

Ceux qui voudront avoir une description exacte des *muscles* en general, n'ont qu'à consulter Stenon, Borelli, Bernouilli, Lower, &c. Voyez aussi le Livre de *l'usage des parties*.

Ce nom vient du Grec *mus*, ou du Latin *mus* qui signifie une *souris*, parceque le *muscle* ressemble à une souris écorchée, ou à un poisson qu'on appelle *moucle* ou *moule*. Les Latins l'appellent aussi *lacertus*, & disent *lacertosus*, pour dire, *musculeux*

MUSCLÉ, ÉE. Voyez MUSCULEUX.

MUSCULAIRE. adj. Est le nom qu'on donne à deux arteres qui viennent des souclavieres, & qui se distribuënt aux muscles posterieurs du cou. On le donne aussi à des arteres des lombes, qu'on divise en superieures & en inferieures. Les *musculaires* superieures sortent de la grosse artere & se perdent dans les chairs. Les *musculaires* inferieures sont des rameaux des arteres iliaques internes. On donne encore ce nom à deux arteres de la cuisse: la premiere est appellée *musculaire* interne, parcequ'elle se distribuë dans les muscles interieurs de la cuisse, & la seconde *musculaire* externe, à cause qu'elle va à sa partie posterieure.

MUSCULAIRE, se dit aussi de quelques veines. Il y en a deux qui viennent de la peau & des muscles posterieurs du cou, & qui se terminent aux souclavieres. Il y en a trois aux lombes qui sont aussi appellées *musculaires*, & qu'on distingue en superieure, en moyenne, & en inferieure: la premiere se termine au tronc de la veine c... les deux autres vont se rendre à la veine iliaque externe.

MUSCULE. s. f. est le nom de deux veines de la cuisse. Il y a la *muscule* interne qui vient des muscles interieurs de la cuisse, & la *muscle* externe qui vient des muscles exterieurs. Ces deux veines vont se rendre à la crurale.

MUSCULEUX, EUSE. adj. Qui concerne les muscles. Les nouveaux Anatomistes ont fait voir que toutes les parties sont *musculeuses*, mais ils ne nous ont pas appris comment les muscles les font mouvoir. BOHNIUS. La peau du visage est toute *musculeuse*, d'où vient qu'elle se meut selon notre volonté. La chair *musculeuse* est celle dont un muscle est composé. Un homme *musculeux* qui est fort, vigoureux, & qui a des muscles apparens. D'autres disent *musclé*. Dans le Jugement de Michel Ange dans la chapelle Sixte, on voit des ressusciter à tout âge & tout *musclez* comme des Hercules. MISSON.

Il y a aussi une veine qu'on appelle *musculeuse*, qui est un des cinq rameaux iliaques qui sort du tronc descendant de la veine cave: elle porte plusieurs branches dans les muscles lombaires ou du petit ventre. Il y en a une troisiéme qu'on appelle la *muscle*, qui descend du rameau crural, & qui épand ses rejettons dans les muscles de la cuisse & de la jambe.

MUSE. subst. f. Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils croyoient presider aux arts, & aux sciences. Ils en admettoient neuf, & les croyoient filles de Jupiter & de Mnemosyne. Elles habitoient, selon la Fable, le mont Helicon dans la Beotie, & le Parnasse montagne de la Phocide. Leurs noms sont *Calliope*, *Clio*, *Erato*, *Thalie*, *Melpomene*, *Terpsicore*, *Euterpe*, *Polhymnie* & *Uranie*, chacune desquelles presidoit à quelque art particulier. Ils attribuoient à Clio, l'Histoire; à Melpomene, la Tragedie; à Thalie, la Comedie; à Euterpe, l'usage des Flageolets & des autres instrumens pneumatiques; à Terpsicore, la harpe; à Erato, la Lyre & le Luth; à Calliope, les vers heroïques; à Uranie, l'Astrologie; & à Polyhymnie, la Rhetorique. Tous ces noms sont de la Langue Grecque, & ont tous rapport à la nature & aux agrémens de la Musique & de la Poësie. Ce qui donne lieu de croire que c'est une invention purement Grecque, & que ce n'est autre chose qu'une généalogie morale, telle que celle qu'on fait des vertus & des vices. Le nom de leur mere, *Mnemnosyne* ou la Memoire, confirme cette pensée. DANET. Les Poëtes les appellent *Pierides*, *Castalides*, &c. Ils leur ont consacré diverses fontaines, comme l'Hippocrene ou la fontaine du cheval Pegase, & entre les arbres, le palmier, & le laurier. On les peint jeunes, belles, & modestes, vetuës agréablement, & couronnées de fleurs. On leur donne quelquefois des couronnes de palmier de roses, & même des Diademes. Voyez *Paschalius de Coroneis*, & *Vossius de Idololatria*. Leurs occupations sont de celebrer par des vers les victoires des Dieux, & d'enseigner la Poësie aux personnes qui ont un heureux genie. Voyez l'*Iconologie de Ripa*. Sapho a été nommée la dixieme *Muse*. Quand on invoque les *muses*, on souhaite sous ce nom le genie de la Poësie, & tous les secours necessaires pour executer un dessein. Aussi les *Muses* sont elles de tout païs, & de toutes Religions. Il y a des *Muses* Latines, Françoises, Chretiennes. Virgile a invoqué les *Muses* Siciliennes. LE BOSS.

Pour tant d'heureux bienfaits, les Muses *reverées,*
Furent d'un juste encens dans la Grece honorées. BOIL.

Muses, *en vain je vous implore*
Vous me traitez de Turc à More,
Et ne daignez plus m'exaucer. DU CER.

Diodore de Sicile dit que le nom de *Muse* vient de *muein*, qui signifie enseigner les choses secrettes & élevées au dessus de la portée du vulgaire. Vossius le derive de l'Hebreu *Musar*, science, discipline.

On dit qu'un homme caresse la *Muse*, qu'il entretient, qu'il cultive les *Muses*; pour dire, qu'il aime les belles lettres, & sur tout la Poësie. Le Cardinal de Richelieu pouvoit bien meriter l'immortalité par ses actions : mais elles ne pouvoient pas la lui donner sans l'assistance des *Muses*. VAUG. J'aime les *Muses* moins parcequ'elles sont sçavantes, que parcequ'elles sont honnêtes & polies. OE. M. On appelle les Poëtes les nourriçons des *Muses*, les favoris des *Muses*, & le lieu où ils habitent, le sejour des *Muses*, le cabinet des *Muses*. Dans l'usage d'à present, *Muse*, ne se dit ordinairement que par raport à la poësie. L'ACAD.

MUSE, se prend quelquefois pour le Poëte même, ou pour le genie, & l'esprit du Poëte. La *Muse* de Vida est quelquefois trop lente, & quelquefois trop precipitée. BAIL. Une *Muse* un peu fine jouë & badine quelquefois. BOIL. Une *Muse* affamée; une *Muse* dereglée. ID. Une *Muse* bouffonne. OE. M. *Muse*, changeons de stile. BOIL.

Je hais ces vains Auteurs dont la Muse *forcée*
M'entretient de ses feux toûjours froide, & glacée. ID.
Le mal est qu'en rimant ma Muse *un peu legere,*
Nomme tout par son nom & ne sauroit rien taire. ID.
Suivre la Muse *est une erreur bien lourde.* COTIN.
Trouvez Marchand à qui Muse *agrée,*
Je la lui vends, & lui vends de l'ennui,
Pour ses lecteurs aussi bien que pour lui. DU CER.

On dit d'un Poëte qui ne fait plus de vers, ou qui n'en fait plus avec le même feu, que sa *Muse* est refroidie; c'est-à-dire, sa verve, sa veine poëtique. On appelle aussi les ouvrages poëtiques de quelcun, les fruits de sa *Muse*.

MUSE, en termes de Venerie, se dit de la triste contenance du cerf tandis qu'il est en amour. Voyez MUZER.

MUSEAU. s. m. Partie exterieure de la tête de plusieurs animaux, qui aboutit en pointe. Le *museau* d'un chien, d'un chat, d'un blereau, d'un âne. Le saumon du Lac de la Garde a le *museau* plus long que celui de la truite. ROND. Le *museau* des grenouilles finit en pointe. ID. *Museau* de ver à soye. ISNARD.

Malgré cent tours d'une aimable folie,
Malgré sa peau travelée & jolie,
Sa longue queuë & son petit museau,
Griser est mort. LE P. COMMIRE.

Menage tient que ce mot vient du Latin *musellus*, diminutif de *musus*, qu'on a fait du Grec *mutu*, qui signifie le *nez* ou le *visage*. Il dit aussi que de *mussulus* on a fait *muffle*, & de *musselaria*, *museliere*. Quelques-uns croyent qu'il vient de *muselec*, mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *qui a de grandes levres*.

MUSEAUX. Les ouvriers appellent ainsi les accoudoirs des hautes, & basses chaises du cœur d'une Eglise, parcequ'anciennement on y sculpoit des muffles, ou *museaux* d'animaux.

MUSEAU, se dit ironiquement du visage. On lui a donné sur le *museau*; pour dire, On l'a frappé au visage. Les vieilles se graissent, se fardent le *museau*. Est-il necessaire de faire tant de depense pour vous graisser le *museau*? MOL. Il a reçu un coup de bâton en une telle émeute; il n'avoit que faire d'y aller montrer son *museau*. Voiture n'a point fait difficulté d'employer le mot de *museau*, qui est bas, mais ce n'est qu'en badinant:

J'ai reçu deux coups de ciseau
Dans un lieu bien loin du museau.

St. Amant l'a aussi employé.

Je m'enlumine le museau
De ce trait que je boi sans eau.

On dit d'une jolie fille, en badinant, c'est un joli *museau*; elle a un joli *museau*.

On appelle odieusement un masque, un *cache-museau*.

Casse-museau. Coup sur le nez. On lui a donné un terrible *casse-museau*. Il est tout-à-fait bas.

Les Pâtissiers appellent aussi par antiphrase les petits choux, des *casse-museaux*.

A regorge museau. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Plus que suffisamment. J'ai mangé *à regorge museau*. Il est bas.

Le *museau* d'une clef, c'est la partie du paneton où les *dents* sont entaillées.

MUSELE'. Voyez EMMUSELÉ.

MUSELIERE. subst. fem. Courroye de cuir dont on lie la tête des animaux, ou une piece de fer, pour les empêcher d'ouvrir la gueule, & de mordre. On met des *muselieres* aux chiens, aux chevaux, pour les empêcher de mordre; aux veaux, pour les empêcher de teter.

MUSER. v. n. Signifioit autrefois au propre, Avoir la visage fiché vers un endroit : mais maintenant il signifie, Faineanter, se distraire de son travail, de son service ordinaire, & s'amuser à causer, ou à faire quelque autre chose inutile. On ne sçauroit faire faire un message à ce valet, il *muse* à chaque pas, il est long-temps à revenir. Il n'est plus en usage que dans cette phrase proverbiale, Qui refuse, après *muse*; ou qui refuse, *muse*: ce qui se dit en general de ceux qui demeurent inutiles, après avoir negligé de bonnes occasions; & en particulier des filles qui demeurent à marier, après avoir refusé de bons partis.

Menage croit que ce mot vient de l'Allemand *musen*, qui signifie *être oisif*; ou de l'Anglois *muse*, qui signifie *mediter*; ou de *musinari* Latin, dont Pline s'est servi en cette signification. On a dit aussi dans la basse Latinité *musardus* & *musare*; pour dire, *être oisif*. DU CANGE. M. Huet le derive de, *vacare musis*, parceque l'occupation des gens de lettres les éloignant de l'action, ils semblent être dans l'oisiveté.

MUSEROLLE. En termes de Manege, est la partie de la têtiere d'un cheval qui se place au dessus du nez.

MUSETTE. subst. f. Instrument à vent & à anche portatif, qui sert à faire une musique champêtre. La *musette* a les mêmes parties que la cornemuse; mais son bourdon est fort different; car il porte quatre anches sur un cylindre, dont on ouvre, & on ferme les trous, ou rainures, par des morceaux de bois, ou d'yvoire, qui se nomment *layettes*. On enferme les quatre anches dans une boëte, avant que de les enfoncer dans la peau de la *musette*, afin qu'elles ne s'alterent point en heurtant contre elles. Son chalumeau a onze trous, dont il y en a quelques-uns qu'on bouche avec une clef mobile, comme celle des autres flûtes. Le bourdon de la *musette* a cinq tons differens, avec lesquels il fait toutes les parties. Il y a une espece de *musette* en Italie qu'on appelle *sourdeline* ou *sampogne*. Les Bergers jouënt d'ordinaire de la *musette*.

Mon Berger chantera mon nom sur sa musette. VILL.
Que deviendrai-je, helas, au fond de nos bocages?
Moi qui n'ai pour tous avantages
Qu'une musette *& mon amour.* FONT.
Entendrons-nous toûjours l'aigre son des trompettes?
Et les douces musettes
Sont-elles pour jamais absentes de ces lieux? MAUC.

Le Scholiaste de Pindare dit que ce sont les Lydiens qui ont inventé cet instrument. Quelques-uns l'ont attribué à Pan, comme il paroît dans Virgile. Les autres l'ont attribué à Faune, à Marcias, & à Daphnis, jeune Berger Sicilien qui fit le premier des Pastorales, & chanta ces vers qu'on appelles *Bucoliques*, comme temoigne Diodore Sicilien.

Ce mot vient du Latin *musa*, dont il est un diminutif, à cause qu'il n'est pas assez serieux pour les grands airs.

MUSICAL, ALE. adj. Qui est selon les regles de la Musique. Ce chant est fort *musical*.

Il signifie aussi qui a de la disposition, du goût pour la Musique. Willis dans son Traité de l'Anatomie du Cerveau

veau, dit qu'il y a des personnes à qu'il manque quelque chose dans l'organe de l'oreille, & que l'on peut dire, que ces personnes-là n'ont pas l'oreille *Musicale*. Vign. de Marv.

MUSICALEMENT. adv. Harmonieusement.

MUSICIEN, enne. s. m. & f. Celui qui enseigne, ou qui sçait bien la Musique, qui compose en Musique. Les *Musiciens* du Roi, de l'Opera. Un Prince se formalisant de ce que son Maître de Musique le reprenoit d'avoir touché une corde pour une autre; si c'est comme Roi, lui dit son Maître, vous avez droit de le faire; si c'est comme *Musicien*, vous avez mal fait. Abl. Les Rabbins soutiennent que les femmes ne chantoient jamais avec les hommes dans le Temple de Jerusalem. Mais le P. Calmet croit que dans les grandes solemnitez, il y avoit ordinairement dans le Temple des *Musiciennes*, aussi bien que des Chantres.

MUSIQUE. subst. f. La science qui enseigne les proprietez des sons capables de produire quelque melodie, ou harmonie; ou bien une science par laquelle se fait une disposition des sons graves, & aigus, proportionnez entre eux, & separez par de justes intervalles, dont les sens, & la raison sont satisfaits. J'ai donc crû qu'il y avoit une science superieure à la *musique*, que j'ai appellée Acoustique, qui a pour objet le son en general, au lieu que la *musique* a pour objet le son, entant qu'il est agreable à l'ouïe. M. Sauveur dans les *Mem. de l'Acad. R. des Sciences* 1701. Il y a trois sortes de *Musique*, la *diatonique*, la *chromatique*, & l'*enharmonique*, qui sont expliquées à leur ordre. On pretend que ce sont les oiseaux qui ont appris à l'homme à chanter. Leur ramage, & leurs gazouillemens le firent appercevoir combien les differentes inflexions, & les divers tons de la voix sont capables de flatter agreablement l'oreille, & il tâcha de les imiter. Les Poëtes disent que la *Musique* est un present des Dieux favorables, qui ont accordé aux hommes ce moyen innocent d'écarter, & d'affoiblir le triste souvenir de leurs maux. C'est une douce occupation qui suspend, & qui charme les ennuis; qui en adoucit l'amertume, & en distrait le sentiment. La *Musique*, principalement lorsqu'elle est traitée par des Philosophes, n'est que la Physique des sons. Font. La Theorie de la *Musique* est aussi sublime, que la pratique en est delicieuse, & l'une est aussi charmante pour l'esprit, que l'autre l'est pour les sens & l'imagination. Id. M. Sauveur a proposé un systême de *Musique* tout nouveau, avec de nouveaux caracteres & de nouvelles regles, qui changeroient entierement la pratique ordinaire des Musiciens. C'est une chose qui peut paroître étonnante, que de voir toute la *Musique* reduite en Tables de nombres & en Logarithmes... Quel rapport de ces sons qui ne cherchent qu'à flater l'oreille, avec ces nombres qui ne sont que le triste fruit d'une longue & épineuse recherche de Mathematique? Font. *Hist. de* 1701. Toutes les differentes divisions que l'on peut faire de l'octave, peuvent s'appeller systemes de *Musique*. Id.

La *musique* est une espece de langue morte, puisqu'aucune nation ne s'en sert dans le discours familier. J. des Sç. Il y a en Italie des écoles de *musique* où l'on va l'apprendre dès l'enfance. Mem. de Tr. On dit que Pythagore est le premier qui ait reduit la *Musique* en Art. Quelques-uns en attribuent l'invention à Appollon, & d'autres à Mercure. Les Anciens faisoient six genres de *Musique*, comme remarque Mr. Perrault dans le Traitté qu'il en a fait. La *rithmique*, qui regloit les mouvemens de la dance; la *metrique*, qui servoit à la cadence de la recitation; l'*organique*, qui regloit le jeu des instrumens; la *poëtique*, qui prescrivoit le nombre & la grandeur des pieds des vers: l'*hypocritique*, qui donnoit la regle des gestes des Pantomimes; & l'*harmonique*, qui donnoit celle du chant. Nous sommes fort mal instruits de la *Musique* des Anciens; elle est entierement perduë; & quelques efforts que l'on fasse, l'on ne parviendra jamais à transposer quelcun de leurs modes sur un mode qui nous soit connu. Dac. Mr. Meibomius n'est pas de l'avis de M. Dacier. Il a publié des notes sur les Auteurs de la *Musique* des Anciens, & il donne beaucoup de lumieres là dessus pour la comparer à la *Musique* moderne. Nous savons de la *musique* ancienne plus que nous ne croyons, parceque nous nous y figurons des mysteres qui n'y ont jamais été. Au commencement la *Musique* étoit simple, & fort severe: Horace oppose la severité de l'ancienne *Musique* à la molesse, & à la lascivité de la nouvelle. Id. Les Anciens n'estimoient pas ceux qui ne savoient pas la *Musique*. Bib. Univ. Les Anciens étoient beaucoup plus passionnez pour la *Musique* que nous ne le sommes: il y avoit alors beaucoup plus d'honneur & de profit à faire cette profession, qu'il n'y en a aujourd'hui, & leur *musique* produisoit des effets surprenans & presque miraculeux, que la nôtre ne produit point. Le P. Calmet. La *Musique* peut beaucoup pour les maladies tant du corps que de l'esprit. J. des Sç. Le son des instrumens de *Musique* guerit ceux qui ont été piquez de la Tarentule. La *musique* est salutaire à d'autres malades. On doit à ce remede des guerisons merveilleuses, qui doivent faire compter desormais la *musique* entre les specifiques de la Medicine. Font.

Quelques-uns derivent ce nom des *Muses*, qu'on croit avoir inventé la *Musique*. Mais le Pere Mersenne croit au contraire que le nom de *Muse* a été derivé de *musique*, & que celui-ci a été derivé du Grec *mdoo*, qui signifie *je cherche*, on sous-entend *des accords*.

Musique, est aussi l'execution de cette science. Mettre des vers en *musique*, faire des accords de *musique*, un concert de *musique*, un chœur de *musique*. Chanter sa partie en *musique*. Instrumens de *musique*.. *Musique* de voix, *musique* d'instrumens, qu'on appelle autrement *symphonie*. Il y a des animaux qui semblent aimer la *musique*, comme le rossignol, la linotte, la fauvette, le chardonneret, le serin. Quelques autres l'ont dit aussi du cerf, du sanglier & des dauphins.

Musique, se dit aussi des Musiciens qui chantent ensemble. La *Musique* de la Chapelle du Roi. Il y a quatre Maîtres de *Musique* de la Chapelle du Roi servans par quartier. Il y a la *Musique* de la chambre du petit coucher: elle est composée de deux Sur-Intendans, deux Maîtres de la *musique*, & des Pages de la *musique*, &c. Il y a *musique* entretenuë à Notre-Dame, à la Sainte Chapelle, à St. Innocent. Il y aura *musique* en une telle Eglise à un tel jour. Cet Ambassadeur a fait un grand regal, où il y avoit bal, ballet, collation & *musique*. Les Auteurs qui ont écrit de la *musique* des Anciens sont Aristoxene, Psellus, Nicomarchus, Alipius, Bacchius, Aristides, Quintilianus, Cassiodore, Martianus Capella, Ptolomée, Euclide, Plutarque, Athenée, Porphyre, Boëce, St. Augustin, &c. Et des Modernes, Zarlin, Salinas, Cerone, Vincent Galilée, Doni, le Pere Mersenne, le Pere Paran, Salomon de Caux, Mr. Perrault, &c. Mr. Descartes a fait aussi un Traité de la theorie de la *Musique*, qu'il composa à 22. ans, sur lequel le Pere Poisson de l'Oratoire a fait de sçavantes observations.

Mr. de Brossard dans son Dictionnaire de *Musique*, a donné les noms qu'il a pu trouver de ceux qui ont écrit sur cet Art.

Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lully rechauffa des sons de sa Musique. Boil.

Musique, se prend aussi pour le stile ou la maniere de composer; ainsi on dit, la *musique* Italienne est bien differente de la *musique* Françoise; *la musique* d'Eglise est bien differente de celle de la chambre ou du Théatre.

Ce mot se prend aussi pour le les ouvrages d'un Auteur. pour toutes sortes de chants notez.

On prend aussi ce terme en general pour tout ce qui fait harmonie, c'est-à-dire, pour l'ordre, le bel arrangement, la bonne disposition, en un mot l'acdord du tout avec ses parties, ou des parties entr'elles. C'est en ce sens que ceux qui veulent que tout soit *musique* dans l'Univers, nous disent qu'il y a une *musique* divine, angelique, mondaine, humaine, élementaine, &c. On doit considerer tout ce qui fait dans le monde, pendant toute la suite des âges, & la vicissitude continuelle de ce qui se détruit & se produit dans l'univers, comme une excellente piece de *Musique*, dont la beauté consiste dans les accords qui se succedent les uns aux autres. Regis.

On dit figurément d'une chose qui a un ordre certain, qu'on n'outrepasse point, Cela est reglé comme un papier de *musique*.

On appelle aussi *musique*, une certaine coquille assez commune, qui a des rayes & des marques qui ressemblent à un papier de *musique*

On dit encore ironiquement & en contresens, Voilà une étrange *musique*, d'un charivary, & d'un autre bruit importun & étourdissant, comme celui des yvrognes qui chantent, des harengeres qui se querellent. On appelle aussi un mauvais concert, une *musique* enragée, une *musique* de chiens & de chats.

MUSKOFSKE. f. m. Petite monnoye d'argent de Moscovie, qui vaut le quart du copec. Cette monnoye est si petite, & si mal-aisée à manier, que les Moscovites se la fourrent à poignées dans la bouche, de peur qu'elle ne leur échappe des mains, sans que pourtant cela les embarasse ou les empêche de parler.

MUSNIER. Voyez Meusnier.

MUSQUE. Voyez Musc.

MUSQUER. v. act. Parfumer avec du musc mêlé avec quelque bonne odeur. On *musque* des peaux de senteur, des dragées.

Musqué, ée. part. & adj. Cet anis, cet hypocras est ambré & *musqué*.

On appelle Messe *musquée*, la Messe qui se dit sur le midi dans des Eglises frequentées par les gens de qualité, qui sont frisez & *musquez* ordinairement. On dit aussi, Des pêches *musquées*, & autres fruits qui ont quelque petite odeur de musc.

Musqué, se dit figurément, de ce qui est doux, agreable, flatteur. On ne parle aux Grands qu'avec des paroles douces & *musquées*. On a envoyé à ce General le provisions de ce Gouvernement toutes *musquées*, sans qu'il ait eu la peine de les solliciter, sans qu'il lui ait rien coûté pour l'expedition.

On appelle proverbialement, Des fantaisies *musquées*, en general toutes sortes de petits bijoux inutiles qui ne servent qu'à la propreté, ou à la curiosité, qui sont entre les mains de gens, des curieux.

On le dit aussi figurément, des pensées, ou imaginations bizarres & extravagantes, qui viennent dans l'esprit, qui n'ont aucune solidité, ni utilité.

MUSQUINIER. f. m. Tisserand qui fait de la Batiste, de la demi-Hollande, du Cambray rayé & moucheté, & quelques autres sortes de pareilles étoffes. Le nom de *musquinier* n'est en usage que dans la Picardie, le Cambresis, le Beauvoisis & l'Artois, où la fabrique de ces toiles est commune.

MUSSER. v. act. Vieux mot. Cacher. Il étoit si bien *mussé* en quelque coin, que les Sergens ne l'ont pu trouver.

... Et dessous une aumusse
L'ambition, l'amour, l'avarice se musse. Regn.

C'est de ce mot qu'est venu celui de *cligne-mussette*, qui est un jeu d'enfans, où l'un d'eux ferme les yeux tandis que les autres se cachent, après quoy il est obligé de les decouvrir où ils sont cachez. Jouër *à cligne-mussette*.

Borel derive ce mot du Grec *muèo*, *je cache*. On disoit aussi autrefois *musse*; pour dire, *cache*, ou *cachette*.

Mussé, ée. part.

MUSTACHIO. f. m. Mesure de Venise pour les liquides. Trente-huit *mustaches* font la botte ou muid.

MUSTAPHA. f. m. Nom d'homme parmi les Turcs. Ce mot signifie, choisi particulierement de Dieu, & se donne par excellence à Mahomet. D'Herbelot.

Ce mot se dit proverbialement des gens gros & mal bâtis. Il se dit même des petits garçons gros & malpropres, & ne se dit jamais qu'avec le mot gros. C'est un gros *Mustapha!* Quel gros *Mustapha!*

Mustapha violet. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un violet clair, sur un beau blanc fort détaché. Le fleur n'en est pas beaucoup large, mais elle est fine. Sa plante est délicate & porte graine. Morin.

MUSULIPATAN. On nomme ainsi les toiles des Indes à l'aunage. Ce sont les mieux peintes & les plus fines qui s'y fassent. On donne aussi ce nom à des mouchoirs qui viennent du même endroit.

MUSULMAN. f. m. Terme de Relations. C'est le titre que les Mahometans prennent abusivement, qui veut dire en leur langue, *vrai croyant*, ou *orthodoxe*. Un Turc se fait grand honneur d'être appellé *Musulman*. Ce nom a été donné premierement aux Sarazins, comme dit Leunclavius en ses Pandectes de Turquie. Quelques-uns de nos Auteurs donnent aussi souvent ce nom aux Mahometans.

Musulman, ane. adj. Troupes *Musulmanes*. Ablan.

MUSULMANISME. f. m. Religion Musulmane ou Mahometane.

Ce nom & le precedent viennent de l'Arabe *Salama*, qui signifie *il est sauvé*. Ainsi *Musulman* signifie un élu, un homme qui est sauvé par la profession qu'il fait du *Mahometisme*.

M U T.

MUTA, ou TACITA DEA. f. f. La Déesse Muette ou du silence, qu'on croit avoir été fille du fleuve Almon, & appellée Lalaria à cause de son grand babil. Ce nom lui fut donné pour avoir découvert à Junon les amourettes de Jupiter & de Juturna, dont Jupiter irrité coupa la langue à cette babillarde, pour la faire ressouvenir à jamais de son crime, & ordonna à Mercure de la conduire aux Enfers comme étant indigne de voir le jour. Lorsqu'il la conduisoit, il fut touché de sa beauté, & jouït d'elle; il en eut deux enfans qui furent nommez *Lares*. Les Romains sacrifioient à cette Divinité, pour empêcher les medisances, & joignoient cette Fête avec celle des morts, soit à cause qu'elle imitoit leur silence par sa langue coupée; ou parcequ'elle étoit mere des Lares, qu'ils tenoient pour les Genies ou les Anges gardiens des hommes pendant leur vie.

MUTABILITÉ. subst. fem. Qualité de ce qui est muable, de ce qui est sujet à changement, instabilité. Tous les élemens sont sujets à la *mutabilité*. Rien n'est plus ordinaire à la fortune que la *mutabilité*. L'inconstance, la *mutabilité* des esprits n'est que trop commune. La grace de Jesus-Christ arrête & fixe la *mutabilité* de notre esprit. Nic. On est sujet au changement; mais on n'est point sujet à la *mutabilité*. Qui dit *mutabilité*, dit une disposition au changement: desorte qu'être sujet à la *mutabilité*, vaut autant qu'être sujet au pouvoir de changer. Bou.

MUTAFARACA. f. m. Espece de Gentilshommes de la Manche chez le Grand Seigneur. Ce sont des Spahis qui sont d'un rang plus relevé que les autres. Lorsque le Grand Vizir va au Divan, il est aussi accompagné de plusieurs *mutafaracas*.

Ce mot vient de *farak*, distinguer.

MUTANDE. f. f. Terme de Couvent. C'est le caleçon, ou habit de dessous que portent les Capucins ou autres Re-

Religieux, ainsi appelé à *mutando*.

MUTATION. s. f. Changement. Les frequentes *mutations* qui arrivent dans l'air, causent beaucoup de maladies.

Du Latin *mutatio*.

Mutation, se dit encore des revolutions, des boulever-semens. Les grandes *mutations* des Etats ont été causées ou par la mollesse, ou par la violence des Princes. Fl. Le païs d'Athenes est le moins sujet aux *mutations*. Ablan. Il ne s'agissoit pas de moins que d'une entiere *mutation* dans le Gouvernement & dans la Religion. Larrey.

On le dit aussi en termes de Jurisprudence. Les terres doivent des laods & ventes au Seigneur en cas de vente. Les fiefs doivent des quints & requints en cas de *mutation* de vassal. Il y a des *mutations* où l'on ne doit qu'un simple rachat. Les *mutations* en cas de succession en ligne directe, ne doivent en bien des Coutumes que la bouche & les mains.

Le Roi Louis XIV. a employé ce mot dans le stile de la guerre. C'est dans les remarques de la quatriéme planche que ce Prince a fait graver, pour servir à la version qu'il a faite d'une partie des Commentaires de Cesar, où il appelle un demi-tour, une simple *mutation*. Il se voit, dit-il, par le transport des Enseignes que ce mouvement ne se fit pas par une simple *mutation*, ou demi-tour, mais par une évolution chorique, ou de contre-marche par files. Tr.

On dit aussi en Astrologie, que les divers aspects des astres sont causes des diverses *mutations* de l'air.

MUTE. subst. f. Sorte de consonne. Voyez Muette.

MUTILATION. s. f. Retranchement de quelque membre. Les conclusions à peine afflictive ne se donnent guere qu'il n'y ait *mutilation* de membres. Dès que les Medecins voyent la cangrene, ils ordonnent la *mutilation*, le retranchement du membre cangrené. Ils appellent aussi *mutilation*, un defaut aux levres, aux oreilles, & aux narines, lorsqu'il y manque quelque chose.

On le dit par extension des statuës, des bâtimens, qui ont quelque imperfection, quelque membre qui leur manque, qui est estropié, ou couppé, comme lors que la frise, corniche, ou architrave, est interrompuë. On le dit aussi des livres & des écrits. Cette Relation a été sophistiquée par des additions postiches, & par des *mutilations*. Bay.

MUTILER. v. act. Coupper, retrancher quelque membre; estropier. Les Chirurgiens ont cruellement *mutilé* ce pauvre malade. On dit aussi quelquefois *mutiler*; pour dire, Châtrer. Il y a des hommes qui se *mutilent*. Port-R. Origene, par un transport de zéle, se *mutila*, & arma ses propres mains contre lui-même. Herman.

Il vient du Latin *mutilare*.

Mutiler, se dit aussi en Architecture, d'une corniche, dont on a retranché la saillie, ou d'une statuë à laquelle il manque quelque partie. Alcibiade *mutiloit* d'une main sacrilege les statuës des Dieux. Ablan.

Mutilé, ée. part. & adj. Il se dit au propre & au figuré. Membre *mutilé*. Les periodes trop coupées, & comme *mutilées*, estropient le sublime. Boil. Une pensée *mutilée*, & estropiée, est une pensée dont le sens n'est pas complet. Bou.

MUTIN, ine. adj. & s. Seditieux; rebelle; qui se revolte contre l'autorité legitime. Les seditions commencent par quelques *mutins*, qui veulent secouër le joug des loix & des Magistrats. Les Romains ont été fort *mutins*. Les villes frontieres sont plus *mutines* que les autres.

Menage derive ce mot du Latin *motinus*, *à movendo*, dont on a fait aussi *meute* & *émeute*.

Mutin, se dit aussi de celui qui se revolte contre la raison, qui est opiniâtre, querelleux; qui ne se rend point aux remontrances qu'on lui fait. Vous avez à faire à un *mutin*, à un opiniâtre, qu'on ne reduira jamais à la raison. Voilà un *mutin* qui querelle tout le monde sans sujet.

Votre plus court sera, Madame la Mutine,
D'accepter sans façon l'époux qu'on vous destine. Mol.
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton Eglise;
De tes Moines mutins *reprimer l'entreprise.* Boil.

On a dit autrefois *hutin*, pour *mutin*: ce qui a donné le surnom à Louïs *Hutin*, selon l'avis de Du Tillet, & de Paul Emile; on voit dans Froissard, que ce mot signifioit autrefois *noise*, *querelle*. Les Allemands disent *meutte*; pour *mutinerie*.

Mutin, se dit aussi des choses, comme des passions du cœur, &c. il signifie, Impatient, indocile, fier, rebelle. Ses petites passions *mutines* ne me deplaisoient pas. H. S. de M. Le cœur de cette Belle est un peu *mutin*. Or. M.

MUTINER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Refuser d'obeïr; se revolter contre son Maître, contre son devoir. Les Romains decimoient les troupes qui s'étoient *mutinées*. Le peuple est sujet à se *mutiner* dans l'établissement des nouveaux Impôts.

Mutiner, se dit aussi pour, Depiter. Cet enfant se *mutine* pour la moindre chose. Un Amant se *mutine* aisément, & s'appaise de même. Des-H.

Mutiné, ée. part. pass. & adj. Des troupes *mutinées*. Boss.

Mutiné, se dit aussi figurément, & poëtiquement des choses qui resistent, ou qui detruisent, qui sont contraires, comme, les vents *mutinez*, les flots *mutinez*. Ainsi St. Amant a dit:

Que j'aime à voir la decadence
De ces vieux châteaux ruïnez,
Contre qui les ans mutinez
Ont deployé leur insolence!

MUTINERIE. s. f. Opiniâtreté, emportement, revolte. A force de châtimens on a corrigé cet enfant de sa *mutinerie*. Le temps appaise la *mutinerie* des peuples. L'adresse de Drusus calma la *mutinerie* des legions.

MUTIR. v. n. Ce mot se dit en parlant des oiseaux de proye, & signifie, Se décharger le ventre, fienter. Richelet pretend neanmoins qu'il ne se dit plus; & qu'il faut dire, *Fienter*, aussi bien des oiseaux de proye, que des poules, des pigeons, &c.

MUTSIE. s. m. Petite mesure des liqueurs dont les detailleurs se servent à Amsterdam. La mingle se divise en deux pintes, en quatre demi-pintes; & en huit *mutsies*. Il y a aussi des demi *mutsies*.

MUTU. s. f. Espece de poule fort privée du Bresil qui a une crête comme un coq, tachetée de petits points noirs & blancs. Ses œufs sont gros, blancs, & si durs, que si on les choque l'un contre l'autre, ils résonnent comme du fer.

MUTUEL, elle. adj. Terme relatif, qui se dit de ce qui est reciproque entre deux, ou plusieurs personnes. Un amour *mutuel*. Il y a des obligations *mutuelles*, des devoirs reciproques entre les superieurs, & les inferieurs; le Roi & ses sujets; le pere & ses enfans; le Maître & ses valets. Il y en a entre égaux; entre mari & femme; entre deux amis, entre des associez. La civilité du monde n'est bien souvent qu'une dissimulation *mutuelle* de nos defauts. Ab. de Mont. Vaugelas pretend que *mutuel* se dit proprement de plusieurs personnes; & *reciproque*, de deux seulement. Les Chretiens doivent s'aimer d'une affection *mutuelle*. Le mari & la femme doivent s'aimer d'un amour *reciproque*. On n'observe point cette exacte precision dans l'usage. La M. le V. Corn.

On appelle au Palais, Un testament *mutuel*, celui que deux personnes font reciproquement, pour laisser leurs biens au survivant. Un don *mutuel*; est celui que font le mari & la femme par leur contrat de mariage, ou par quelque autre acte, qui donne droit au survivant de joüir par usufruit seulement & sa vie durant, de tous les biens du prédecedé.

MUTUELLEMENT. adv. D'une maniere mutuelle, & reciproque. Il est du droit naturel de se secourir *mutuellement*. Il y a de certaines antipathies qui sont que les hommes se haïssent *mutuellement*. Les Chretiens s'égorgent *mutuellement* pour des opinions speculatives. Bay. Il faut se tolerer *mutuellement* quand on se trouve en opposition de sentimens. Saurin.

MUTULE. s. m. Terme d'Architecture. C'est une espece de modillons quarrez dans la corniche de l'Ordre Dorique; nous les appellons *corbeaux* en François, & les Italiens *modiglioni*, qui est la même chose, quoiqu'on puisse distinguer les *mutules* des modillons; les *mutules* étant seulement pour l'Ordre Dorique, & les modillons pour les autres Ordres. La même raison qui a fait representer des triglyphes dans la frise de l'Ordre Dorique, pour marquer le bout des poutres ou solives qui portent sur l'Architrave, a fait mettre des *mutules* sous la corniche du même Ordre, pour figurer le bout des chevrons, ou plutôt des jambes de force, qui sortent en dehors courbées par l'extremité, comme l'explique Perrault sur Vitruve. Fel. Blondel confond les noms de *mutule*, *modillon*, *corbeau* & *console*.

Le mot de *mutule* vient du verbe *mutilare*, à cause que les *mutules* representent les bouts des chevrons ou jambes de force mutilez & coupez.

MUY. Voyez Muid.

M U Z.

MUZER. v. n. Terme de Venerie. C'est lorsque les cerfs commencent à sentir leur chaleur venir pour entrer en rut, qu'ils vont pour quelques jours la tête basse, le long des chemins & des campagnes. On dit, les cerfs commencent à *muzer*.

M Y A.

MYAGRUM. subst. m. Plante dont les feuilles sont oblongues, semblables en quelque maniere à celles du pastel cultivé; mais la plupart sont laciniées, embrassant leur tige par leur base qui est la partie la plus large, de couleur de verd de mer. Ses fleurs sont petites, à quatre feuilles disposées en croix, jaunes. Il leur succede des fruits formez en petites poires renversées, qui contiennent chacun en son milieu une seule semence oblongue, roussâtre. En Latin *myagrum monospermon latifolium*. C. Bauh. Il y a une autre espece de *myagrum*. On tire de la semence du *myagrum* par expression, une huile qui est propre pour adoucir les âpretez de la peau.

Miagrum, du Grec *müia*, mouche, & *ágra*, prise, capture, parce qu'on a donné autrefois ce nom à une plante glutineuse à laquelle les mouches s'attachent. Cette qualité ne se trouve pas dans les deux especes dont il a été parlé.

M Y D.

MYDI. Voyez Midy.

MYDRIASIS. Voyez MIDRIASIS.

M Y I.

MYIODES. s. m. Nom d'un faux Dieu. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit contre les mouches, & qu'on appelloit autrement *Myiagre*.

Du Grec *müia*, mouche.

M Y L.

MYLOGLOSSE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle qui n'est qu'une partie du mylohyodien.

MYLOYOIDIEN. adj. & s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom du premier des muscles qui meuvent l'os hyoïde avec la langue, & qui est double. Il prend son principe, qui est charnu, de la partie interne de la machoire inferieure, auprès des deux molaires, & va s'inserer aux parties laterales de la base de l'os hyoide, qu'il tire avec la langue en haut & de coté. Cowper attribuë à ses fibres transversales un usage particulier, lorsqu'il est en repos; c'est de presser les glandes qui sont sous la langue, & de hâter la sortie de la salive dans la bouche par le conduit salivaire inferieur.

MY-MORT. Voyez Mi-mort.

M Y O.

MYOLOGIE. s. f. Terme d'Anatomie. Description des muscles, Traité des muscles. La *myologie* est une science qui traite des muscles en particulier. Dionis.

De *mus* ou *mûus*, muscle, & *logos*, discours.

MYOPE. subst. masc. Terme d'Optique. Celui qui a la vuë fort courte, & qui ne voit qu'en clignant les yeux. Les *myopes* ont le cristalin fort arrondi, & leur vuë dure plus long-temps sans avoir besoin de lunettes. Les objets éloignez paroissent aux *myopes* comme des mouches.

Ce mot est Grec, *mùoops*, composé de *müia*, mouche, & de *òops*, œil.

MYOPIE. s. f. Terme de Medecine & d'Oculiste. Courte vuë, obscurité, & confusion de la vuë dans les objets peu éloignez. La cause de la *myopie* est la trop grande convexité du globe des yeux, qui fait que les rayons visuels s'unissent & concourent avant que d'arriver à la retine. Ainsi, pour voir les objets, il faut les approcher bien près de l'œil, ou se servir de lunettes concaves. Harris.

M Y R.

MYRABOLAN. Voyez Myrobolan.

MYRA-BOLTS. s. m. Sorte de myrrhe qui vient d'Arabie, mais que les Européens tirent des Indes Orientales par Surate.

MYRA-GILET. s. m. Autre espece de myrre qui vient des mêmes lieux que la precedente, mais qui lui est beaucoup inferieure, soit pour la qualité, soit pour le prix.

MYRE. Voyez Mire.

MYREFEUILLET. subst. masc. C'est le nom qu'on donnoit autrefois au troisiéme ventricule des animaux ruminans; on l'appelle à present le *millet*. Voyez Millet.

MYRMIDONS. s. m. Peuples de Thessalie, qui accompagnerent Achille à la guerre de Troye. Les Poëtes ont feint que ç'avoient été des Fourmis changées par Jupiter en hommes, à la priere du Roi Eaque, parce que le mot Grec *murmeex*, signifie *fourmi*. Ce mot est venu en usage dans notre langue, pour signifier un homme fort petit, ou qui n'est capable d'aucune resistance. Quel *myrmidon* est-ce là?

MYRMILLONS. Espece de Gladiateurs à Rome. Il y avoit deux sortes de Gladiateurs: les *Myrmillons*, & les Retiaires. Ils combattoient ordinairement les uns contre les autres. Le *Myrmillon* étoit armé d'une épée, d'un bouclier, & d'un casque, au haut duquel on voyoit la figure d'un poisson tacheté de plusieurs couleurs, tel que celui que les Grecs nomment *mormuros*, qui est un poisson marin. C'est ce mot Grec que quelques-uns croyent que le mot de *myrmillon* a été fait. L'Empereur Caligula, selon Suetone, supprima ces sortes de Gladiateurs. Turnebe pretend que le nom de *myrmillons* vient de *myrmidons*.

MYROBOLAN, ou MYRABOLAN. s. m. On dit l'un & l'autre; mais le premier est beaucoup plus usité, quoiqu'il ne soit pas tant selon l'étymologie. Espece de petit fruit purgatif qui est d'un assez grand usage dans la Medecine, & qu'on apporte sec des Indes. Il y en a de

cinq

cinq especes. Les premiers qu'on appelle *citrins* en Europe à cause de leur couleur, & aux Indes, *arares*, sont de petits fruits oblongs, gros comme des olives, relevez de plusieurs côtes, durs, de couleur jaune rougeatre, contenant chacun un noyau longuet : ils naissent a un arbre ressemblant au prunier, mais dont les feuilles sont semblables à celles du cormier. Il croît sans culture aux grandes Indes & principalement vers Goa. Les seconds s'appellent *myrobolans noirs*, ou *Indiens*, & aux Indes *Rezuvales*; ils sont oblongs, noirs, gros comme de petits glands, ridez, relevez de quatre ou cinq côtes, fort durs, creux en dedans, sans noyau: ils naissent à un arbre dont les feuilles sont faites comme celles du saule. Les troisiémes sont nommez *myrobolans chebules*, ou *quibus*; ils sont gros comme des dattes, oblongs, pointus par le bout, relevez chacun de cinq côtes, de couleur jaunâtre brune; ils naissent à un arbre grand comme un prunier, aux environs de Decan & de Bengale; ses feuilles sont semblables à celles du pêcher : ses fleurs sont formées en étoile, de couleur rougeâtre. Les quatriémes sont appelez *myrobolans emblics*, en Indien *annuales*; ils sont presque ronds, gros comme des noix de galle, rudes en dessus, relevez de six côtes, de couleur brune ou obscure, contenant chacun un noyau gros comme une petite aveline, relevé de six angles, de couleur jaune. Ce fruit naît à un arbre haut comme un palmier, ayant des feuilles longues & decouppées menu, à-peu-près comme celles de la fougere. Les Indiens s'en servent pour verdir les cuirs & faire de l'encre. On nomme les derniers, *bellerics*, & parmi les Indiens, *Gotins*; ils sont gros comme nos prunes ordinaires, ovales ou presque ronds, durs, jaunâtres, plus unis, ou moins anguleux que les autres, contenant chacun un noyau oblong, gros comme une olive, pierreux, un peu anguleux, blanc; ce noyau renferme une petite amande. L'arbre qui les porte est grand comme un prunier; ses feuilles ressemblent à celles du laurier, mais elles sont plus pâles. Les *myrobolans* de toutes les especes sont legerement purgatifs & astringens, à peu près comme la Rhubarbe; mais on estime les *citrins* propres pour purger particulierement l'humeur bilieuse.

Ce mot vient du Grec *mùron*, onguent, & *bàlanos*, gland, comme qui diroit, gland medicamenteux, parceque quelques especes de *myrobolans* ont la figure d'un gland, & qu'ils sont employez dans la Medecine.

MYROBOLANIER. f. m. Arbre qui porte les myrobolans. Voyez MYROBOLAN.

MYRRHE. f. f. Gomme resine qui coule par incision & quelquefois naturellement du tronc & des branches d'un arbre épineux de moyenne grandeur, qui croît dans l'Arabie, en Egypte, & dans quelques autres lieux d'Afrique, sur tout dans l'Abyssinie, d'où lui est venu le nom de *myrrhe Abyssine*. Les Marchands Epiciers & Droguistes vendent deux sortes de *myrrhe*; de la *myrrhe* en larmes, qu'ils appellent *Stacté* en larmes, & de la *myrrhe onglée*. Le *Stacté* doit se choisir en belles larmes d'un jaune doré, claires & transparentes, friables, legeres, d'un goût amer, d'une odeur forte & désagreable; mais comme cette *myrrhe* est très rare, l'on n'employe guere que de la *myrrhe onglée*, qui prend ce nom des petites taches blanches qu'on y remarque, assez semblables à celles qu'on voit quelquefois sur les ongles des mains. La meilleure est en petites masses ou grosses larmes rouges, claires & transparentes, qui étant rompues ont de ces taches blanches, dont on vient de parler, & qui contiennent une maniere de liqueur onctueuse, qui est ce qu'il y a de plus excellent dans la *myrrhe*, & qui est le veritable *Stacté* des Anciens. La *myrrhe* est aperitive & resolutive, elle excite les mois aux femmes, & hâte l'accouchement. En Latin *myrrha*.

Ce mot vient du Grec *mùroo, je coule*, parceque cette gomme decoule d'un arbre.

Les Mages apporterent au Sauveur de l'or, de l'encens, de la *myrrhe*. Nicodeme vint au sepulchre de JESUS, avec environ cent livres d'une composition de *myrrhe* & d'aloës. Il est parlé, Marc XV, 23. d'un vin mêlé de *myrrhe*, que l'on offrit à Jesus-Christ dans sa passion, pour amortir en lui, à ce qu'on croit, le trop vif sentiment de la douleur. On avoit accoutumé parmi les Hebreux de donner à ceux qu'on menoit au supplice, de ces sortes de liqueurs assoupissantes.

MYRRHIS. subst. f. Plante dont les tiges s'élevent à la hauteur de quatre ou cinq pieds, rameuses, s'étendant en large, veluës, creuses en dedans. Ses feuilles sont grandes, decouppées, semblables à celles de la ciguë, mais plus blanchâtre, souvent marquetées de taches blanches, molles, un peu veluës, ayant la couleur & l'odeur du cerfeuil, & un goût d'anis, attachées par des queuës fistuleuses. Ses fleurs naissent en parasol au sommet des tiges & des branches, composées chacune de cinq feuilles inegales, disposées en fleur de lis, de couleur blanche. Il leur succede des semences jointes deux à deux, grandes, longues, semblables au bec d'un oiseau, canelées sur le dos, noirâtres, d'un goût d'anis agréable. Sa racine est longue, grosse, blanche, molle, & comme fongueuse, d'un goût doux, mêlé d'un peu d'âcreté, aromatique & semblable à celui de sa semence. Cette plante croît dans les prez & dans les jardins; elle est propre pour la cachexie, pour l'asthme, pour l'épilepsie; sa feuille est aussi bonne que le cerfeuil. Quelques-uns l'appellent *cerfeuil musqué*. En Latin *myrrhis major, vel cicutaria odorata*. C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *myrrhis*.

Ce mot vient de *myrrha*, à cause que l'espece à laquelle on a donné d'abord ce nom, sentoit la myrrhe.

MYRTE. f. m. On disoit autrefois *meurte*. Arbrisseau toûjours vert & odorant, dont il y a plusieurs especes. Le *myrte* commun croît quelquefois aussi haut qu'un arbre. Il a ses branches souples & pliantes, son écorce rouge, ses feuilles un peu longues, toûjours vertes, semblables à celles du grenadier. Ses fleurs sont composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, blanches, odorantes. Il leur succede des bayes oblongues qui ont quelque rapport aux olives sauvages. En Latin *myrtus communis Italica*. C. BAUH. On tire des feuilles & du fruit du *myrte* un suc qui est astringent, il est propre pour ceux qui crachent le sang. On cultive le *myrte* dans les jardins des Curieux, avec les Orangers & autres arbres precieux. Les *myrtes* croissent aux regions chaudes, sans culture & en si grande quantité, que l'air en est tout parfumé. Il croît quantité de ces arbrisseaux en Languedoc & en Provence.

Myrtus vient, selon quelques-uns, d'une certaine belle fille d'Athenes, nommée *Myrsine*, que la fable dit avoir été metamorphosée après sa mort en cet arbrisseau, par Pallas qui l'aimoit.

MYRTE, se prend figurément & poëtiquement pour le symbole de l'amour. On dit des Amans heureux, qu'ils sont couronnez de *myrtes*, parceque le *myrte* étoit dedié à Venus. Vous avez converti vos lauriers en *myrtes* amoureux. OE. M. Les *myrtes* ont moins de charmes pour les Heros que les lauriers. G. G. Les couronnes de *myrte* ne coûtent pas tant, & sont plus charmantes que celles du laurier. VOIT.

Vien mesler le myrte *d'amour*
A la palme de la victoire. SAR.

FEUILLE DE MYRTHE. Instrument de Chirurgie ainsi nommé à cause de sa ressemblance. Il sert à nettoyer les dehors d'une playe; il a une façon de cure-oreille à son extremité, avec quoi l'on peut tirer les corps étrangers

entrez dans les oreilles, ou les petites pierres arrêtées dans l'uretre. Il y a une autre *feuille de myrthe* crochuë à son extremité en forme de dechaussoir, dont on se sert dans les dissections.

MYRTIDANUM. f. m. Excroissance raboteuse, inégale, fongueuse, ou gonflée, qui naît sur le tronc du myrte, & qui l'embrasse tout autour. Elle est plus astringente que le myrte même.

MYRTILLE. subst. m. Plante qu'on appelle autrement *airelle*, en Latin *vitis Idea*, ou *vaccinium*. Voyez AIRELLE.

MYRTILLE, se dit aussi des bayes du myrte; on les tire de plusieurs especes de myrte, & on les fait secher au Soleil, ce qui les rend ridées & méconnoissables de ce qu'elles étoient sur l'arbrisseau: elles sont noires & d'un goût astringent. Leur vertu est aussi astringente & detersive. On les fait entrer dans les compositions de beaucoup de remedes exterieurs, & on s'en sert aussi interieurement. Quelques Teinturiers emploient *les myrtilles* pour teindre en bleu. Les Parfumeurs s'en servent dans leurs parfums, & en tirent une essence. Les Anglois employent les feuilles & les branches du *myrthe* pour tanner leurs cuirs.

MYRUS. f. m. Serpent de mer, dont il y a deux especes, l'un noir, & l'autre rouge. Son corps est rond, sans taches, sans écailles. Il y a encore une autre espece de *myrus* fait comme un serpent terrestre, de couleur rouge, traversé de lignes obliques: sa gueule est petite, ses dents sont aiguës; il est très-rare.

MYS.

MYSTAGOGUE. f. m. Celui qui montroit les tresors & les autres raretez des Temples des Dieux: comme celui qui montre le Tresor de S. Denis.

Ce mot est Grec, *mustagògos*. Il signifie proprement, qui introduit les autres dans la connoissance des mysteres.

MYSTE. f. m. Celui à qui l'on apprenoit les mysteres des sacrifices, qu'on initioit dans les mysteres d'une Religion. Apres avoir subi certaines formalitez on étoit *Myste*, c'est-à-dire, en état d'être bien-tôt initié à Eleusis, où l'on devenoit *Epopte*, c'est-à-dire, temoin des ceremonies les plus secrettes. Voyez le T. IV. de la BIB. UNIV. En Grec *mùstees*.

MYSTERE. subst. masc. Secret. Il se dit proprement en matiere de Religion, & signifie ce qu'une Religion a de plus caché. Il se dit plus particulierement des veritez revelées aux Chretiens, & dans l'intelligence desquelles la raison humaine ne peut penetrer. Les *mystere* de la Trinité, de l'Incarnation, de la Redemption, sont au-dessus de la comprehension des hommes. La foi consiste à croire ces *mysteres*. Où il n'y a point de foi il n'y a point de *mysteres*; car la foi est la vertu qui embrasse les *mysteres*, qui croit ce qu'elle ne voit pas. JUR. Il y a long-tems que je suis surpris de voir qu'on regarde comme prevaricateurs, ceux qui se proposent de grandes difficultez, & qui les refutent foiblement. Quoi! voudroit-on que sur des *mysteres* qui surpassent la raison, les reponses d'un Theologien fussent aussi claires que les objections d'un Philosophe? BAY. L'explication des *mysteres* ne sert qu'à en augmenter l'obscurité. OE. M. Disputer sur un *mystere*, en même tems que l'on avouë que c'est un *mystere*, est une contradiction aussi grande, qu'aucune qu'il y ait dans les plus grands *mysteres*. LE CL. Les *mysteres* speculatifs de la Religion n'incommodent guere les peuples; ils fatiguent à la verité un Professeur en Theologie, & quelques autres personnes d'étude; mais tout le reste des hommes sont là-dessus dans une parfaite tranquillité; ils croient, ou ils croient croire tout ce qu'on en dit. BAY. Le mot de *mystere* est un beau nom que l'on donne à la simplicité des peuples, pour les tenir dans une ignorance respectueuse. BAY. Les *mysteres* ne sont point opposez à la raison. OE. M. Les *mysteres* sont communs aux veritables & aux fausses Religions. ID. Les Caldéens, les Perses, & les Egyptiens ont été les Patriarches des *mysteres*. ID. C'est favoriser ouvertement le Deisme, que d'enseigner des *mysteres* que la droite raison ne peut approuver, & qui lui paroissent évidemment faux, & absurdes. LA PL. Je me suis mille fois senti agité de mouvemens dangereux à la vuë de nos incomprehensibles *mysteres*: leur profondeur m'effrayoit, leur obscurité me saisissoit, & si mon cœur se rendoit, ce n'étoit pas sans resistance de la part de l'esprit. MALEB. L'obscurité, & l'incomprehensibilité des *mysteres* de la Religion Chretienne, reçus comme ils sont par tant de nations differentes, sont autant de preuves invincibles de leur verité. ID. Il faut captiver son esprit, sans vouloir penetrer le fond des *mysteres*. FL. C'est une honte, & une impieté, que d'ériger les *mysteres* du Christianisme en secrets politiques, qu'il faut cacher au peuple. PORT-R. Il faut bien examiner si les difficultez que nous trouvons dans les *mysteres* de notre foi, ne viennent pas plutôt des tenebres qui enveloppent notre raison, que de sa lumiere même: mais il faut bien se garder aussi que sous pretexte des *mysteres* de la foi, elle ne veuille établir ses égaremens. CL. On ne doit pas nous proposer comme des *mysteres*, les fantaisies, & les extravagances de l'esprit humain, que l'on couvre d'un si beau nom, & que l'on deguise en *mysteres*. ID. La sublimité des *mysteres*, & leur disproportion avec les forces de l'ame, effarouchent, & soulevent la raison. JU. On ne se contente pas de douter de nos *mysteres*; mais encore d'un ris moqueur, & dedaigneux, on se jouë de la simplicité de ceux qui les croyent. FL. Pour la plupart des gens, nos *mysteres* sont trop sombres, & ne touchent pas assez; ils voudroient des miracles. ID. Le Baptême & l'Eucharistie sont deux ceremonies très simples, qui n'offrent à la vûe & aux autres sens que de l'eau, du pain, & du vin; mais au travers desquelles la foi fait voir de grands *mysteres*. PENS. LIB.

De la foi d'un Chretien les mysteres *terribles*,
D'ornemens égayez ne sont point susceptibles. BOI.

Ce mot est Grec, *mustéerion*, qui signifie la même chose, formé de *mustees*, qui signifie initié dans les secrets des Prêtres.

Le mot de *mystere* signifie dans le N. Testament une verité spirituelle, representée par une chose sensible; comme l'union de Jesus-Christ & de son Eglise, qui est representée par celle d'un mari & d'une femme: 2. une verité cachée pendant certain tems, quoique revelée depuis, comme l'Evangile qui étoit un *mystere* avant la venuë de Jesus-Christ, & qui ne l'a plus été depuis: 3. une verité cachée à quelques personnes, quoique decouverte à d'autres, tels qu'étoient ces *mysteres* du Royaume du Ciel, que Jesus Christ disoit clairement aux Apôtres, & aux autres seulement en paraboles. BIB. UNIV. Ceux à qui les *mysteres* sont decouverts sont obligez de les croire; mais ceux à qui ils n'ont jamais été revelez ne sont nullement obligez d'y ajouter foi, parce qu'on ne peut ajouter foi à ce dont on n'a aucune idée. ID. Les *mysteres* prêchez par les Apôtres, n'étoient autre chose que des dogmes très-clairs & nullement incomprehensibles, qui n'ont été nommez *mysteres*, que parcequ'ils étoient couverts d'un voile qui en deroboit l'intelligence au Peuple Juif. Or, ces *mysteres* ayant été revelez, il s'ensuit qu'il n'y a plus de *mystere* dans l'Evangile. *Hist. des Ouvr. des Sçavans*, *Mars* 1697. Le mot de *mystere* dans le N. Testament ne signifie pas un Dogme inconcevable & élevé au-dessus de la raison. L'Evangile n'auroit point apporté la lumiere au monde, s'il avoit proposé des doctrines inexplicables, & inintelligibles. Au contraire, il nous auroit jetté dans des tenebres encore plus épaisses & plus impenetrables, que les Types & les ceremonies de

de la Loy Mosaïque. Dès qu'un Chretien se mêlera d'instruire un Idolatre, & de combattre les absurditez de l'idolâtrie, l'Idolâtre empruntant le langage des Chrétiens, lui repondra aussi-tôt, que ce sont des *mysteres* incomprehensibles, & que ce n'est point à nous à sonder les secrets de Dieu qui sont trop au-dessus de la raison. ID.

On divise dans l'Eglise Romaine, les *mysteres*, en *mysteres* joyeux, douloureux, & glorieux, sur lesquels on doit mediter en disant son chapelet.

MYSTERE, se dit aussi des sacremens, des ceremonies de l'Eglise. Il ne faut pas qu'un profane, qu'un excommunié, participe à nos sacrez *mysteres*. Celebrer les saints *mysteres*, c'est, dans le stile de l'Eglise Romaine, celebrer, dire la Messe.

MYSTERE, s'est dit originairement des fausses Religions. Les Prêtres Egyptiens cachoient leurs *mysteres* au peuple, sous des caracteres hieroglyphiques: personne n'en pouvoit penetrer le sens, ni l'obscurité. Les Payens cachoient sous le voile, & le *mystere* de leurs Fables, les secrets de leur Religion, & de leur Morale. Ils punissoient severement ceux qui avoient violé, & revelé les *mysteres* de la bonne Déesse, de Cerès. Le nom de *mysteres* étoit particulierement consacré aux sacrifices Eleusiniens consacrez à cette Déesse. Il y avoit les grands & les petits *mysteres*. On n'en confioit le secret qu'à ceux qui y étoient initiez. Ces secrets de la Religion étoient appellez des *mysteres*, non parcequ'ils étoient incomprehensibles, ni élevez au dessus de la raison; mais seulement parcequ'ils étoient couverts, & deguisez sous des types & des figures, afin d'exciter la veneration des peuples par cette obscurité, & par des ceremonies. Le *mystere* & la persecution ont été de tout tems les deux grands soutiens des fausses Religions. OE. M. Les Payens disoient que les secrets des *mysteres* faisoient paroître Dieu plus majestueux; & qu'ils sont une image de la nature, vû qu'il est caché à nos sens. BAY. Les *mysteres* du Paganisme se celebroient dans des grottes, plus propres à cacher des crimes, qu'à celebrer des *mysteres* de Religion. ABL.

MYSTERE, se dit encore de ce qu'on tient secret, & caché, qu'on ne veut pas decouvrir, & qu'on ne peut apprendre sans beaucoup d'habileté, & d'adresse.

MYSTERE, se dit aussi de ce qui est difficile à penetrer. Presque tout est *mystere* dans la nature; nous ne penetrons point les causes internes des effets. OE. M. Le cœur humain est un grand *mystere*. M. ESP. La delicatesse d'une pensée consiste dans le *mystere* qu'elle presente à l'esprit, & que l'esprit se plait à developer. BOI. La gravité est un *mystere* du corps pour cacher les defauts de l'esprit. LA ROCH. Quelques-uns n'entendent pas trop bien ce que c'est qu'un *mystere* du corps, & le trouvent trop mysterieux. BOU. On ne doit pas penetrer dans les *mysteres* des Grands, ni dans leurs secrets conseils. Il a si bien fait, qu'il a decouvert tout le *mystere* de l'intrigue. Le temps éclaircira tout ce *mystere*. Son maitre lui revela les plus secrets *mysteres* de l'éloquence. TOUR. Le precepte qui donne pour regle, de ne suivre quelquefois point de regle, est un *mystere* de l'art. BOIL. Il faut de l'adresse, & de l'invention pour être heureux; il y a plus de *mystere* qu'on ne pense. LE CH. DE M. Il faut du *mystere* en amitié aussi bien qu'en amour. M. SC. La Geometrie a ses *mysteres*, dont on sait déja que plusieurs ne sont que des *mysteres* apparens, puisqu'ils ont cessé de l'être quand on les a approfondis. FONT.

Qui veut aimer parfaitement,
Doit se faire sur tout une loi du mystere;
Des plaisirs de l'amour c'est l'assaisonnement. VILL.
En amour il faut se taire,
Et cacher jusqu'aux soupirs;
S'il est sans mystere,
Il est sans plaisirs. ID.

MYSTERE, signifie aussi les plus secretes faveurs de l'amour.

Il est des lieux secrets pour l'amoureux mystere. CORN.
Le mystere *achevé, feins de n'y rien connoître.* ID.
Une nuit sombre, & propre à ces douceurs,
Dont on confie aux ombres le mystere. LA FON.
La coquette, il est vrai, dans l'amoureux mystere
Sçait le plaisir assaisonner. P. COM.

MYSTERE, se dit aussi des choses qui sont ou faciles, ou peu importantes, & dont on fait pourtant quelque cas. Il n'y a pas grand *mystere* à trouver le mot de cette énigme. Quand on repand sur les choses un air de *mystere*, souvent ce qu'il y a de plus commun paroit surprenant. OE. M. Ce qui a le plus contribué à écarter de la verité les Sectateurs des qualitez occultes, c'est qu'ils ont cru qu'il y avoit plus de *mystere* qu'il n'y en a veritablement, dans les effets que nous admirons davantage. VALLEMONT. Il y a des gens qui font *mystere* de tout; qui disent à l'oreille une bagatelle, pour faire croire qu'il y a bien du *mystere*; qui font *mystere* d'une chose connuë de tout le monde.

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystere. . . .
Et jusques au bon jour, il dit tout à l'oreille. MOL.

On a donné autrefois le nom de *mystere* aux pieces de Theatre, parcequ'on y representoit les *mysteres* de la Religion. Avant que la Comedie fut introduite en France, on représentoit les Histoires de l'ancien & du nouveau Testament, les Martires des Saints & autres sujets de pieté. On nommoit ces sortes d'Actions, les *Mysteres*: comme le *mystere* ou le jeu de la Passion, le *mystere* des Actes des Apôtres, le *mystere* de l'Apocalipse; &c. Il y avoit des Moines ou Entrepreneurs, par le soin desquels ces *mysteres* étoient representez. Au commencement les representations s'en donnoient dans les Eglises, & faisoient partie des ceremonies Ecclesiastiques. Dans la suite, les *Mysteres* furent joüez en divers endroits sur des Theatres publics. Alain Chartier, dans son Histoire de Charles VII. parlant de l'entrée de ce Roi à Paris en l'année 1437. page 109. dit que „ Tout au long de „ la grand Ruë St. Denys, auprès d'un jet de pierre „ l'un de l'autre, étoient faits échaffauts bien & riche„ ment tenduz, où étoient faits par personnages, l'An„ nonciation Notre Dame, la Nativité nostre Seigneur, „ sa Passion, sa Resurection, la Pentecoste, & le Ju„ gement, qui séoit très-bien. Car il se joüoit devant „ le Chastelet où est la justice du Roi, & emmy la ville „ avoit plusieurs autres jeux de divers *mysteres* qui se„ roient trop longs à racompter. „ On faisoit de semblables representations dans plusieurs autres villes du Royaume. Jean Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine*, dit, „ qu'en 1486. il vit joüer & montrer par *mysteres* „ & personnages à Poitiers, la Nativité, la Passion, la „ Resurection de notre Seigneur Jesus-Christ. En la même année le Chapitre de l'Eglise de Lyon ordonna soixante livres à ceux qui avoient joüé la Passion de Jesus Christ. *Liv. 28. des Actes capitul. fol. 155.* De Rubis, dans son Histoire de la même Ville, *Liv. 3. ch. 53.* fait mention d'un Theatre public dressé à Lion en 1540. „ Et là, dit-il, par l'espace de trois ou quatre ans, les „ jours de Dimanche & les Festes après le disner, furent „ representées la plupart des Histoires du vieil & nou„ veau Testament avec la farce au bout, pour recréer les „ assistans. „ Le Peuple nommoit ce Theatre, LE PARADIS. Louis Chocquet & ses Libraires eurent un procès au Parlement de Paris, l'an 1540. contre les Maîtres Entrepreneurs du *mystere* des Actes des Apôtres. Il y eut aussi au même Parlement un grand procès, entre les Entrepreneurs des *mysteres* de l'Ancien Testament, & les Entrepreneurs des *mysteres* du Nouveau. Le P. Menestrier, dans son Livre *des Représentations en Musique anciennes & modernes, page* 154. dit que „ l'Italie avoit des „ Theatres publics où l'on representoit ces *mysteres*, &

„ qu'il en avoit vû un à Velitri, où il n'y avoit pas quarante ans qu'on avoit cessé d'y representer les *mysteres* „ de la vie du Fils de Dieu.

MYSTERIEUSEMENT. adv. D'une maniere cachée & mysterieuse. Les veritez Chretiennes sont marquées *mysterieusement* dans les figures de l'ancienne Loi. Les Prophetes ont parlé *mysterieusement*. C'est un homme qui se conduit *mysterieusement* en toutes manieres.

MYSTERIEUX, EUSE. adj. Qui renferme, qui cache quelque mystere. Un Dogme *mysterieux*. De cela même qu'un Dogme est *mysterieux*, & très-peu comprehensible à la foiblesse de l'entendement humain, il resulte necessairement que notre raison le combattra par des argumens très-forts, & qu'elle ne pourra trouver d'autre bonne solution que l'autorité de Dieu. BAY. Toutes les paroles, les figures de l'Ancien Testament sont *mysterieuses*. Les Peres se sont appliquez à decouvrir ce qu'il y a de *mysterieux* dans l'Ecriture. Toutes les ceremonies de l'Eglise renferment quelque chose de *mysterieux*. Les anciens Egyptiens ont enveloppé les secrets de leur Religion, & de leur Morale, sous des caracteres *mysterieux*. Cela se doit entendre dans un sens *mysterieux*, d'une façon *mysterieuse*.

MYSTERIEUX, se dit aussi en choses prophanes, de ce qui est obscur; de ce qu'on tâche de tenir secret & caché. Il y a des gens *mysterieux*, qui font mystere des choses communes. La plupart des propositions de Spinosa sont *mysterieuses* & énigmatiques. BAY. La delicatesse d'une pensée consiste en je ne sçai quoy de *mysterieux* qui laisse quelque chose à deviner. BOU. Le Rapporteur ne veut point rapporter mon procès; il y a quelque chose de *mysterieux* là-dessous. C'est un mot *mysterieux* auquel on donne divers sens. PASC. Une mine froide, & *mysterieuse* peut nous donner un air de capacité. BELL. Pour se bien couvrir, il ne faut point avoir l'air *mysterieux*; un silence affecté nous trahit. BOU. Un mariage *mysterieux* est une espece de bonne fortune. P. COM. La nature est moins obscure, & moins *mysterieuse* qu'Aristote. ROH. Cet homme affecte un air *mysterieux*, & parle d'un ton d'oracle. BELL. Vos medisances *mysterieuses* en font entendre plus que vous n'en dites. OE. M.

MYSTICITE'. s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité. La vraye *mysticité* conduit à la perfection, la fausse conduit à l'illusion & à l'erreur. L'ACAD. Au tems de Luther la *mysticité* fut excluë du Sanctuaire avec la Scholastique. J. DES SÇ. Voyez MYSTIQUE.

MYSTIQUE. adj. Allegorique; sens mysterieux, enfermé sous le sens litteral, & sous des termes qui signifient autre chose. Le sens litteral de l'Ecriture est celui que l'Esprit de Dieu a eu premierement en vuë, soit qu'il se soit exprimé en termes propres, soit qu'il se soit expliqué en termes figurez. Le sens *mystique* est un sens qui est caché, & qu'on ne decouvre pas par la seule lecture des paroles. Par exemple, St. Paul nous apprend que l'histoire de Sara & d'Agar represente les deux Alliances: c'est là le sens *mystique*. Les Scholastiques distinguent ordinairement le sens *mystique*, en sens *allegorique*, comme est l'histoire d'Agar & de Sara, Gal. IV. 24.; en sens *tropologique*, quand on applique les paroles de l'Ecriture à la correction des mœurs des Chrétiens, comme quand S. Paul applique aux Ministres de l'Evangile, I. Cor. IX. 9, 10. ce que Moyse avoit dit, qu'il ne faut pas emmuseler le bœuf qui foule le grain; & en sens *anagogique*, quand on applique à la felicité à venir, les paroles des anciens Prophetes, comme quand S. Paul applique au repos éternel, Hebr. IV. 9. ce que David avoit dit, Ps. XCV. 11. Il ne faut point supposer aux Prophetes un sens *mystique*, & spirituel, à quoy ils ne pensoient point. OE. M. Le sens *mystique* est arbitraire, & ne prouve rien. ID. Le sens *mystique* de l'Ecriture vient des anciens Juifs. ALLIX. Son usage est très-necessaire pour bien entendre les Prophetes. ID. Il nous expliqua le *mystique* d'un vers d'Ausone. J. DES SÇ.

Le Nil fecond en chimeres mystiques,
A vû jadis ses Peuples fanatiques,
Fous Sectateurs de Prêtres mensongers,
Chercher des Dieux jusqu'en leurs potagers. ROUSS.

MYSTIQUE. adj. & s. m. & f. Contemplatif: qui professe, ou qui enseigne une devotion sublime, épurée, & parfaite: qui s'éleve à l'amour de Dieu pur, desinteressé, & degagé de tout propre interêt. Les *Mystiques* se pretendent élever à la plus sublime oraison. FEN. Qui pourroit souffrir la barbare indifference des *Mystiques*, qui sous pretexte d'une obeïssance soumise aux volontez de Dieu, prêtent un consentement paisible à la damnation des reprouvez? BOSS. Les *Mystiques*, pour excuser leurs extases fanatiques, & leurs amoureuses extravagances, alleguent ce passage de St. Paul, *le St. Esprit prie en nous par des gemissemens inexplicables*. ID. Si le St. Esprit prie en nous, disent les *Mystiques*, nous devons nous abandonner à sa motion, & nous laisser entrainer à l'impulsion divine, en demeurant dans l'inaction, & dans la passiveté. ID. Les profanes se moquent des illuminations, & de ces douceurs internes, dont se vantent les *Mystiques*. FEN. Les transports des *Mystiques* sont plutôt des folies d'Amans insensez, que les pieux ravissemens d'un amour divin. BOSS. La contemplation passive est l'état parfait où aspirent les *Mystiques*. ID. Le but de la Theologie *Mystique* est de trouver une espece d'union très-intime de l'ame dévote avec Dieu, qui dès cette vie l'éleve à toute la perfection, à toute la paix, & à toute la beatitude que l'on possede dans le ciel, au moins à peu de degrez près. C'est ce que les *Mystiques* appellent d'ordinaire Transformation, & Deification, mais ils l'appellent aussi souvent, l'état passif. Les *Mystiques* distinguent aussi trois sortes de vie, la Purgative, l'Illuminative, & l'Unitive. Le nom le plus sacré qu'ils lui donnent est celui d'Oraison passive. Voyez ces mots. Les moyens qu'ils employent pour parvenir à ce but sont dix. 1. Le pur amour, ou l'amour desinteressé. 2. La suspension des actes & la ligature des puissances. 3. La sainte indifference, & le sacrifice de la volonté propre. 4. La desapropriation. 5. Le sacrifice absolu de son salut & de son interêt éternel. 6. Les purifications passives, ou épreuves externes, le Purgatoire des *Mystiques*. 7. Ne point prevenir la grace. 8. Renoncer à soi-même, se haïr, & aneantir. 9. L'Oraison vocale ou mentale: la lecture, & la meditation ne sont point de l'état passif. 10. Le silence & la solitude. JURIEU; *Traité historique contenant le jugement d'un Protestant sur la Theologie* Mystique, *& sur le Quietisme*, &c. Dans la Theologie *mystique* la plus épurée on trouve toujours bien des égaremens. BOSS. La Theologie *mystique* n'est pas pour le vulgaire: elle n'est pas intelligible; elle a un langage à part: elle mene au fanatisme. ID. La plupart des contemplatifs & des *mystiques* ont été des hypocrites. JUR. Les principaux Auteurs *mystiques* sont Thaulere, Rusbroch, Jean de la Croix, Ste. Therese, Ste. Catherine de Sienne, Malaval, St. Pierre d'Alcantara, St. François de Sales, Antoinette Bourignon, les PP. Noet & Rigouleux, Jesuites, Madame Guion, &c.

Les Juifs ont eu leurs Esseéns qui étoient de vrais *mystiques*. Les Payens ont eu leurs Platoniciens, gens contemplatifs s'il en fut jamais; & les Chretiens ont eu leurs *mystiques* dans tous les temps. JURIEU. La Théologie *mystique* n'est qu'un mélange de Platonisme & de Christianisme, employé par Clement Alexandrin & quelques autres Peres du 2. & du 3. Siecle, pour rendre facile la conversion des Gentils: mélange que le faux S. Denis Aréopagite réduisit en art au 6. Siecle, & que certains Docteurs, qui n'aimoient pas la scholastique, remirent en vogue dans tout l'Occident vers le 12. Siecle. NEUMAN.

MYSTIQUEMENT. adv. Selon le sens mystique. L'Agneau Paschal figuroit *mystiquement* Jesus Christ. Ce passage se doit expliquer, se doit entendre *mystiquement*.

MYSTIQUERIE. s. f. Terme bas & qui marque du mepris; Theologie mystique, sens mystique; explication, application mystique, mais trop alambiquée & mal fondée. Desmarets encore jeune avoit perdu son ame en écrivant des Romans, & vieux il avoit perdu l'esprit à écrire de la *Mystiquerie*. VIGN. MARV. Le Pere Simon n'a eu d'autre dessein dans ses notes sur le N. Testament, que d'y expliquer le sens litteral des Evangelistes & des Apôtres; on n'y doit point chercher cette *mystiquerie*, qui ne peut être goûtée que des personnes peu judicieres. MEM. DE TR. *Ed. de Holl.* 1702.

M Y T.

MYTHOLOGIE. subst. masc. Histoire des Dieux, & des Heros fabuleux de l'Antiquité; explication des mysteres de leur Religion, de leurs fables & metamorphoses. Noël le Comte, autrement *Natalis Comes*, a écrit un gros livre de la *Mythologie*.

Ce mot est Grec, & ne signifie autre chose que *discours des fables*; de *mûthos*, fable, & *lògos*, discours.

MYTHOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Mythologie. Discours *Mythologique*. Dissertation *Mythologique*. Livre *Mythologique*.

MYTHOLOGISTE. s. m. Celui qui traite de la fable & qui explique les allegories. Les *Mythologistes* disent que.

MYTHOLOGUE. s. m. Ce mot a la même signification que Mythologiste. De l'aveu des plus fameux *Mythologues*, le Sacrifice prétendu d'Iphigenie tant chanté par les Poëtes, fut éludé par un artifice. *Hist. de l'Acad. des Inscript.*

MYTULE. s. m. Petit poisson à coquillage.

MYTULITE. s. f. Espece de pierre figurée.

N.

N Subst. fem. Lettre; consonne liquide: la treiziéme de l'alphabet. On prononce *Enne*. Nous en sommes à la lettre *n*. l'*n*, une grande *N*, une petite *n*, une *n* bien faite. On l'appelle une lettre nazale, parcequ'elle se prononce à travers le nez. Quand elle est precedée d'un *g* elle a un son mouillé, comme dans *ignorer*, *magnifique*, *campagne*, &c. Cette consonne se prononce comme un *u* dans *convent* & *marmontier*, que plusieurs écrivent presentement, *couvent* & *marmoutier*. On ne prononce ordinairement qu'une *n*, lorsqu'il y en a deux precedées d'un *a*. Ainsi *année*, *annuël*, *anneau*, &c. se prononcent, *anée*, *anuel*, *aneau*, &c. La lettre *n* ne se prononce pas dans les troisiémes personnes des verbes au plurier. Par exemple, on prononce *aiment*, *écrivent*, comme si on écrivoit *aime*, *écrive*. On pourroit ajoûter quelques observations sur la differente maniere dont on doit prononcer cette lettre quand elle termine les mots, parcequ'en effet elle doit être prononcée plus fortement en de certaines occasions que dans d'autres: mais comme il seroit impossible d'y rien comprendre à moins que de le sçavoir dejà par un long usage, on n'a pas jugé à propos de les mettre ici. Par exemple, l'*n* se prononce d'un son retentissant à la fin de ces mots, *amen*, *hymen*, *examen*: & à la fin de *on*, & *en*, ou des adjectifs en *in*, quand ils sont suivis d'un mot qui commence par une voyelle: *on* aime; *en* amour; *fin* or.

N. Cette lettre ainsi ponctuée tient le lieu d'un nom propre qu'on ignore, ou dont on ne se souvient pas precisément, ou qu'on a sujet de ne pas nommer, ou d'un nom general, en la place duquel on pourra substituer tel autre nom qu'on voudra; ce qui vient d'un ancien usage qu'on avoit autrefois, de mettre le mot *en* devant tous les noms propres d'hommes, & celui de *na* devant ceux des femmes. Ce qui se pratique encore en la plupart des lieux de Languedoc, où l'on dit *En Jean*; pour dire, *Monsieur Jean*, ou *Na Jeanne*; pour dire, *Madame Jeanne*. Quand ces mots ont passé ailleurs, on en a retranché les voyelles. C'est une remarque de Borel. Du Cange dit que cet usage s'établit dans le X. Siecle. Le Pere Mabillon dit qu'il est introduit il y a plus de 800. ans.

N. Chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui signifioit 900. suivant ce vers de Baronius:

N. *Quoque nongintos numero demonstrat habendos.*

Et quand on mettoit une ligne au dessus, $\bar{N}$ elle signifioit 90. mille.

Ces deux lettres mises ensemble N. L. chez les Jurisconsultes, signifient *non liquet*, l'affaire n'est pas suffisamment instruite.

No. dans les Livres des Marchands & Banquiers, est un abregé de *numero*. *N. C.* veut dire notre compte.

N A B.

NABLE. s. m. en Hebreu *Nebel*. Instrument de Musique des Hebreux. Le *nable* étoit un instrument à cordes, à peu près de la forme d'un Δ, qui se joüoit à deux mains, ou avec une espece d'archet. Il resonnoit sur un ventre, creux par le haut, & se touchoit par le bas. CALM.

NABO. s. m. Nom d'une Idole des Assyriens & des Cananéens. Il en est parlé au XLVI. d'Esaïe. Le Dieu *Nabo* étoit le premier après Bel ou Baal, d'où vient que Vossius croit que *Nabo* étoit la Lune comme Bel étoit le Soleil.

Ce nom de *Nabo*, vient d'une racine qui signifie prophetiser, & peut signifier un oracle.

NABOT, OTE. subst. masc. & fem. Qui est de petite taille. C'est un *nabot*, un petit *nabot*, une petite *nabote*. On ne le dit qu'en burlesque, comme a fait Scarron:

Amour nabot, *qui du jabot*
De Dom Japhet, a fait
Une ardente fournaise.

Ce mot vient de *nanottus* diminutif de *nanus*. MEN. Depuis, Menage a changé de sentiment, & avec Borel il le derive de *napus*, *naveau*; parceque le navet est court, & gros, comme sont les *nabots*. On a dit *napottus*, *nabottus*, & puis *nabot*.

N A C.

NACAIRE, ou NACHERE. subst. m. Vieux mot qu'on trouve souvent dans les anciens Romans. C'est une espece de tymbale ou de tambour de Cavaliers, qu'on a appellé dans la basse Latinité *nacara*. C'étoit une espece d'instrument à soufflet, comme le haubois, ou la trompette. Froissart parlant du jeune Spenser, que le Roi d'Angleterre faisoit mener prisonnier dit: *& le faisoit ainsi mener par derision par toutes les villes où ils passoient, à trompes & nacaires, pour lui faire grand despit.* MEN. M. Huet dit que c'étoit une espece de trompette qu'on appelloit ainsi, parceque les trompettes étoient faites de naceres, c'est-à-dire, de ces especes de grandes coquilles torses, avec lequelles les Poëtes & les Peintres feignent que les Tritons ont coutume de sonner.

NACARAT. s. m. Couleur rouge, claire & unie. Le *nacarat* est une belle couleur. On le dit aussi à l'adjectif, des choses qui sont teintes en cette couleur. Du Satin *nacarat*. Panne *nacarate*. L'ACAD. Les *nacarats* appellez de *bourre* sont teintes de gaude, & de bourre de poil de chevre fonduë avec cendre gravelée, & il est deffendu d'y employer du fustel.

Menage dit que ce mot vient de *nacarado* Espagnol, & originairement de *nacar*, qui signifie nacre de perles.

NACELLE. s. f. Petit bateau qui n'a ni mât ni voile, & dont

dont on se sert pour passer une riviere, ou pour faire un autre petit voyage. Une *nacelle* de Pêcheur. On ne se sert guere de ce mot que dans la Traduction du Nouveau Testament. Ils racommodoient leurs filets dans la *nacelle*. Refl.

Ce mot vient du Latin *navicella* ou de *nacella*, diminutif de *naca*, qui signifioit une espece de bateau. Du Cange.

La *nacelle* de St. Pierre. C'est ainsi que l'Eglise Romaine s'appelle dans un sens figuré: comme en effet on peut appeller la veritable Eglise, ou simplement l'Eglise, la *Nacelle* de Jesus-Christ. Dans les temps de persecution, on diroit que Jesus-Christ est endormi dans sa *Nacelle*. Baronius faisant reflexion sur la corruption du X. siecle, dit, que sans doute Jesus dormoit alors dans le fond de la *nacelle*. Cl. On ne s'en sert que dans ces sortes de phrases.

Nacelle, est aussi un petit ornement d'Architecture, qu'on appelle autrement *chamfrain*. C'est un membre creux de demi-ovale, que les Ouvriers nomment *gorge*. *Nacelle* se dit plus particulierement de la scotie.

Nacelle. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi la plus grande cavité de l'oreille externe.

NACHES. s. f. Vieux mot. Fesses.

Du Latin *nates*.

NACQUETER. Voyez Naqueter.

NACRE. s. f. Coquille lisse & comme argentée, au dedans de laquelle se trouvent ordinairement les perles. Une tabatiere de *nacre*; couteau emmanché de *nacre*. Voyez Pinne Marine.

Nacre, signifie aussi le nœud qui est à l'extremité de cette coquille où l'on trouve les perles. Les blanches qui sont bien élevées, & qui ont un poliment doux, sont un peu semblables à la perle, de laquelle on a beaucoup de peine à les discerner, quand elles sont mises en œuvre.

Nacre de perles, se dit aussi de toutes les perles qui tiennent à la coquille, & qu'on appelle autrement *loupes*, ou *coques de perles*, quand elles ont quelque endroit relevé à demi-rond, que les Lapidaires ont l'adresse de scier, & de joindre ensemble. Menage dit que la *nacre* est le poisson qui engendre la perle.

Ce mot vient de l'Espagnol *naca*, qui signifie la même chose. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *nikra*, qui signifie *cavité*, *caverne*.

NACTIEUX, euse. adj. masc. & f. Menage dit qu'on se sert de ce mot à Paris, pour signifier une personne delicate, & qui se fait une peine de manger avec les gens mal propres. Il ajoute que l'étymologie ne lui en est pas connuë. Quelques-uns disent Narreux dans le même sens. On dit en Normandie, *maucœureux*.

N A D.

NADIR. subst. masc. Terme d'Astronomie. C'est le point opposé au Zenith, c'est-à-dire, le point du ciel, qui est diametralement opposé à nos pieds dans l'autre Hemisphere. Ce mot est purement Arabe. On appelle *Nadir du Soleil*, l'axe du cône que fait l'ombre de la Terre, parceque cet axe étant prolongé, donne dans l'Ecliptique un point diametralement opposé au Soleil.

N A F.

NAFFE, ou NAFE. subst. fem. Il n'est en usage qu'en cette phrase; Eau de *naffe*. L'Acad. Voyez Naphe.

NAFRE. s. f. Vieux mot. Balafre. On a dit aussi *nafré*, pour, navré, balafré.

N A G.

NAGE. subst. fem. Terme de Batelier de Paris. C'est le morceau de bois du bachot où pose la platine de l'aviron, lorsque l'anneau de l'aviron est au touret. Sur mer on appelle une chaloupe *bonne de nage*, lorsqu'elle est facile à manier.

A nage, ou a la nage. adv. En nageant; à force de nager. Se sauver *à la nage*. Vaug. Ils voulurent montrer leur adresse *à la nage*. Ablan. Regnier, decrivant un potage, dit:

D'où les mouches à jeûn se sauvoient à la nage.

On dit, Se jetter *à nage*, ou *à la nage*; pour dire, se jetter à l'eau pour nager. Ils se disent tous deux. Bou. Charpentier dit dans l'Eloge d'Agesilaüs: Les mieux montez se sauverent à course de cheval, & les autres se jetterent *à nage* dans la riviere. Vaugelas dit l'un & l'autre dans son Quinte-Curce. Bouhours croit qu'*à la nage* est le plus usité; Menage croit l'autre le meilleur.

On le dit aussi au figuré.

Je me jette à la nage, *& j'aborde où je puis.* Boil.

On dit aussi, Etre en *nage*; pour dire, être en sueur, tout mouillé, soit pour s'etre échauffé, soit pour avoir été à la pluye, soit dans une crise de maladie. On dit adv. *à nage pataud*. Il se dit proprement en parlant d'un chien qu'on a jetté à l'eau, ou d'un homme qui est tombé dans l'eau, & qui se debat sans sçavoir nager. Le voilà *à nage pataud*.

NAGEOIR. s. m. Lieu où l'on nage. Pomey.

NAGEOIRE. s. f. Maniere de petite aile que les poissons ont sur le haut du dos & à chaque côté du corps, & qui leur sert à nager. Les *nageoires* d'un poisson. Les *nageoires* ne sont pas le principal organe dont les poissons se servent pour nager. L'experience fait voir qu'un poisson ne laisse pas de nager, quoiqu'on lui ait coupé les *nageoires*. Mais elles servent aux poissons à se retenir dans leur situation droite, car autrement ils se renverseroient. Comme la queuë sert à faire mouvoir horizontalement les poissons & à les faire aller à droite & à gauche, les doubles *nageoires* qui sont au fond du bas ventre servent à les faire descendre, & celles qui sont aux côtez à les faire monter. Regis.

Nageoire, se dit aussi d'une calebasse, ou vessie pleine de vent qu'on se met sous les bras pour se soutenir sur l'eau, lorsqu'on veut apprendre à nager. Se servir de *nageoires*.

Nageoire, est aussi une sorte d'assiette de bois que les porteurs d'eau mettent sur leur seau, lorsqu'il est plein, pour le transporter sans repandre. Quelques-uns disent aussi *tailloir*, mais *nageoire* est le plus usité.

NAGER. v. n. Se soutenir sur l'eau par le mouvement des bras & des jambes; agiter son corps quand on est dans l'eau, de telle maniere qu'on n'aille point au fond. Il *nage* bien. Il *nage* comme un poisson. *Nager* sur le dos, *nager* entre deux eaux. Il n'est pas vrai que les hommes *nageroient* naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte. L'experience y est contraire. Les Grecs & les Romains faisoient apprendre à leurs enfans l'art de *nager*. Du Chesne. La grenouille n'est pas plutôt éclose qu'elle *nage* dans l'eau. Leuwenhoek. Garcilasso dans son Histoire de la Virginie dit, que plusieurs Indiens *nagerent* 24. heures combattans contre les Espagnols. Les Negres de Congo *nagent* si bien, qu'ils peuvent traverser trois lieuës de mer à la nage. *Voy. de van den Broek.* Dans l'Isle de Java les femmes passent leur tems à *nager*, à quoi elles sont exercées dès leur jeunesse. Mais on ne *nage* point dans ce païs-là de la même maniere que nous faisons dans le nôtre. On ne lance point les bras en avant, on les remuë seulement tout proche du corps comme les chiens remuent leurs jambes, & peu souvent. En *nageant* ainsi, on ne laisse pas d'avancer beaucoup. *Voy. de Schouten.* M. Thevenot a publié un livre curieux, intitulé *l'Art de nager*, demontré par figures. Il n'a fait que copier Edouard Dighi Anglois, & Nicolas Winman, qui ont donné avant lui les preceptes de cet art.

Le *nager* est une espece de vol, parcequ'il se fait dans un milieu

lieu fluide, mais avec cette difference qu'il y a deux actions dans le vol, & qu'il n'y en a qu'une dans le *nager*. La premiere action du vol est la suspension du corps de l'oiseau : & la seconde, le mouvement transversal de l'oiseau, qui s'avance en se servant des ailes comme d'une espece de rame, au lieu que les poissons n'employent aucune force pour se tenir suspendus, parce qu'ils sont dans un milieu qui les empêche de tomber au fond, & qu'ils n'ont besoin d'agir que pour aller en avant, ce qu'ils font par le moyen de leur queuë. L'équilibre des poissons avec l'eau depend d'une vessie qu'ils ont dans le ventre, qui selon qu'elle se serre ou se relache par l'effort pes muscles du bas ventre, rend les poissons plus pesans ou plus legers. M. Wagenseil, considerant par quelle mechanique les Cygnes & les autres oiseaux de riviere *nagent*, a inventé une machine qui y repond, & avec laquelle un homme peut sans peril passer les rivieres, & même des mers à la nage. Il a réüssi dans l'experience qu'il en a faite sur le Danube par ordre de l'Empereur. Les vessies, les callebasses, aident ceux qui apprennent à *nager*. Les Indiens *nagent* comme des poissons.

Ce mot vient du Latin *navigare* ou *nagare*. Men.

Nager, se dit aussi des choses inanimées, qui par leur legereté se tiennent au dessus de l'eau sans enfoncer. L'huile commune *nage* sur l'eau, & sur les autres liqueurs. Le liege, le sapin *nagent* aisément sur l'eau : le buis. Le gayac n'y *nagent* pas.

Nager, signifie aussi, Etre couvert de quelque liqueur. Il faut que le poisson qu'on frit *nage* dans le beurre ; que les comcombres confits *nagent* dans le vinaigre. Son pied *nage* dans un vieux soulier qu'on a refait cent fois. Poëme des Noyers.

Nager, signifie aussi, Voguer ; ramer, agiter les rames pour faire avancer la bateau. Il faut *nager* de toutes les rames pour mener la chalouppe à bord. Ceux qui menent les gondoles *nagent* debout. *Nager* à 7. à 9. avirons par bande, c'est *nager* avec ce nombre d'avirons. *Nager à sec*, c'est lorsque la pale de l'aviron porte sur la terre en passant par un lieu étroit. *Nage sec*, est un commandement qu'on donne à l'équipage de manier l'aviron d'une maniere que l'on ne soit point moüillé. *Nage au vent*, c'est un commandement fait à la chalouppe pour la faire *nager*, ensorte que le vaisseau aille du côté du vent. Aux Iles Antilles on ne dit point voguer, ni ramer, mais seulement *nager*, lorsqu'on se sert de la pagale, qui est bien plus ordinaire que les avirons. Labat. Les Levantins disent, *nager sur le fer*, quand par le secours de quelques moyennes ancres, ils mettent à la mer, ou au large, un navire que le vent a jetté à la côte, ou qu'il faut touër pour le faire sortir du port.

Il se dit aussi en signification active. Au milieu du combat le calme nous prit, & nous bordames des avirons pour *nager* notre navire. *Nager* la chaloupe à bord, c'est la mener à bord, l'y conduire. Il se dit encore des personnes qui sont conduites dans des batimens qui nagent. Se faire *nager* de bord en bord pour donner des ordres.

Nager, se dit figurément. C'est un homme qui *nage* dans la joye. *Nager* dans les biens. Boil. *Nager* dans l'abondance. La Bruy. *Nager* en pleine vengeance. Bens. On dit qu'un homme *nage* dans son sang ; pour dire, qu'il est tout trempé dans son sang.

La foule l'étouffe, le courant l'emporte, il *nage* des coudes pour se sauver. Du Fresny.

On dit proverbialement, qu'un homme *nage* en grande eau, quand il est dans l'opulence, ou dans des emplois propres pour s'enrichir. On dit aussi, qu'un homme *nage* comme un pierre, ou comme une meule de moulin ; pour dire, qu'il ne sçait point du tout *nager*. On dit aussi d'un homme qui se menage entre deux partis & qui ne s'attache à aucun, qu'il *nage* entre deux eaux.

NAGEUR, euse. adj. Qui sait bien nager. On a vu des *nageurs* qui traversoient ce grandes rivieres entre deux eaux. Les Negres à qui on fait pêcher des perles sont d'excellens *nageurs*. Les Sauvages sont d'ordinaire de grands *nageurs*. Rochefort.

Nageur, se prend aussi quelquefois pour un Batelier qui rame. Nous primes plusieurs *nageurs* pour aller plus vite.

NAGUERES, DE NAGUERES. adv. Il y a peu, il n'y a pas long-tems, depuis peu. Cet Auteur étoit *nagueres* l'admiration de tous les Sçavans. Il étoit *nagueres* les delices de la cour. Ce mot vieillit, & ne se dit plus. Corn. Il viellit & n'a plus gueres d'usage que dans la Poësie, ou dans le stile soutenu. L'Acad.

N A I.

NAIADES. subst. fem. Fausse Divinitez, que les Payens croyoient presider aux fontaines, & aux rivieres. Les Poëtes font souvent mention des *Naiades*.

Ce mot vient du Grec *naein*, qui signifie *couler*.

NAIF, ive. adj. Vrai, sincere, ressemblant, naturel ; sans fard, sans artifice. Une beauté *naïve*, des graces *naïves*. Il se dit d'une peinture, d'un discours, qui represente bien la chose telle qu'elle est. Il vous a fait un recit fort *naïf* de notre querelle. Le peintre a fait une peinture *naïve* de l'aventure de Venus, & de Mars. Cet Orateur a fait une description *naïve* de son humeur ; de son genie. Toute pensée *naïve* est naturelle ; mais toute pensée naturelle n'est pas *naïve*. Le grand, le sublime, n'est point *naïf*, & ne le peut être. Le *naïf* emporte de soi-même je ne sçai quoy de petit, ou de moins élevé. Bou. On peut distinguer entre le naturel & le *naïf* : le naturel renferme une idée plus vague, & il est opposé en general au recherché, au forcé, au lieu que le *naïf* l'est particulierement au reflechi, & n'appartient qu'au sentiment. La Motte. Le sublime se on cette idée peut être *naïf*. Id. Il est sur tout en usage dans la Poësie, lorsqu'il se prend pour naturel, & sans fard. Perrault fait dire à l'Amitié:

J'ai le visage long, & la mine naïve ;
Je suis sans finesse, & sans art.
. . . Enfin la Cour desabusée
Distingua le naïf, *du plat, & du bouffon.* Boil.
De tous ces dons Marot n'eut en partage
Qu'un élegant & naïf *badinage.*
Et de ce simple & naïf *coloris*
Mes petits vers ont tiré tout leur prix. Du Cer.

Naif, se prend aussi quelquefois en mauvaise part, & signifie, Qui est trop ingenu dans sa simplicité ; qui dit les choses sans en prevoir les consequences. Les païsans qui ne sont jamais venus dans les villes, sont fort *naïfs* ; ils font des reponses *naïves*. On en fait mille contes plaisans & *naïfs*. Les meilleurs bouffons sont les plus *naïfs*.

Du Latin *nativus*, *naturel*.

NAIN, aine. subst. m. Qui est de taille extrêmement courte. Un *nain*. Une *naine*. Un vilain *nain*. Une jolie *naine*. Les *nains* sont d'ordinaire contrefaits. Vous êtes, vous paroissez un *nain* auprès de lui.

Je ne sçai point au Ciel placer un ridicule,
D'un nain *faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule.* Boil.

Les *nains* & les muets font fortune à la Cour du Grand Seigneur. Les *nains* du Serail sont de vrais singes qui font mille grimaces entre eux, ou avec les muets pour faire rire le Sultan. Tournef. S'il y en a quelqu'un parmi eux, qui soit par hazard assez heureux pour être venu au monde sourd & muet, & qu'après cela il ait été fait eunuque, il est infiniment plus consideré, que si la nature & l'art avoient conspiré ensemble pour en faire la plus parfaite créature du monde. Ricaut.

Du

Du Latin *nanus*.
On dit aussi, Des chevaux *nains*.
On appelle arbres *nains*, une espece d'arbres fruitiers qui ne croissent pas beaucoup, qu'on éleve en buisson, & qui ne laissent pas de porter de beau fruit, & en quantité. Les arbres *nains* ne durent pas si long-temps que les grands, & en plein vent. Buys *nain*, est une sorte de buys, qui ne devient jamais si grand que le buys ordinaire. Il y a aussi de petites feves qu'on appelle *naines*, & qui sont fort bonnes.
L'œuf *nain* ou le petit œuf, est le dernier que la poule pond dans la saison. Cet œuf pour l'ordinaire ne contient pas de jaune. Il est sterile.
NAINS LONDRINS. Ce sont les draps fins d'Angleterre, tous fabriquez de laine d'Espagne qui sont destinez pour le negoce du Levant. Les plus gros se nomment *Londres*. Les draps de France de Carcassone sont de la qualité des *Nains Londrins*, & se vendent à Smirne sous leur nom.

NAIPE. s. m. Terme de Relation. Juge, Bailli de village chez les Turcs. Les *Naipes* sont au-dessous des Cadis.

NAIRES. Terme de Relations. C'est ainsi qu'on appelle les Nobles parmi les Indiens idolâtres, qui sont divisez en trois rangs. Les *Bramines* ou *Bramins*, sont les plus nobles, qui pour se distinguer portent sur leur chair en écharpe un cordon de trois filets de coton, comme un Ordre qui leur est donné dans leur Temple en grande solennité & avec grande depense. Ils ont soin de la Religion. Les *Naires* sont les Nobles qui portent les armes; & les *Banians*, les Marchands. Si on touche un *Naire* en allant par la ville, il se croit pollu, & il crie au peuple, Retirez-vous, & frappe ceux qui n'obeïssent pas. Ces gens tiennent à grand honneur de tenir des Ecoles, & de montrer à faire des armes. Et si quelcun touchoit à leurs meubles, à leur maison, ou à leur porte, ils n'y voudroient pas manger à moins qu'elle ne fût purifiée; & s'ils veulent donner quelque chose à quelcun, ils le lui jettent, de peur de le toucher. Il en est de même des *Bramins*. FRANÇOIS PYRARD.

NAISAGE. s. m. Terme de coutume. Droit de faire roüir son chanvre dans une étang.

NAISSANCE. subst. f. Il se dit premierement de l'homme, & signifie, Commencement d'être; venuë au monde; le moment où l'on naît, & où l'on jouït de la vie; sortie de l'enfant hors du ventre de la mere. Il est certain qu'il n'y a pas un point de difference entre celui dont la *naissance* n'a jamais été, & celui que la mort a detruit. DES COUT. La *naissance* des enfans est un des premiers fruits du mariage. Les enfans persuadez que la *naissance* n'est pas la plus grande obligation qu'ils puissent avoir à leurs peres, murmurent même de la vie qu'ils leur ont donnée, lorsqu'ils ne la leur rendent pas agreable. M. Sc.

Un pur hazard sans nous regle notre naissance. CORN.

Le terme de neuf mois est le plus commun pour la *naissance*. Pline parle de quelques *naissances* arrivées treize mois après la mort du pere. Avicenne en met jusqu'au 14. mois. On convient qu'absolument parlant, il n'y a aucun terme fixe & assuré, pour la *naissance* des hommes, depuis le 7. jusqu'au 12. ou 13e. mois. CALM. On fait de grandes rejouïssances à la *naissance* d'un Dauphin. Les Juifs n'ont jamais celebré la *naissance* de qui que ce soit. BIB. UNIV. Sept villes considerables disputoient entr'elles la gloire d'avoir donné la *naissance* à Homere. Les Rois font celebrer tous les ans le jour de leur *naissance*. Quelques peuples autrefois faisoient grand deüil à la *naissance* des enfans, & se rejoüissoient à la mort des hommes, contre la coutume des autres nations.
Chez les Romains une foule de petites Divinitez presidoient à la naissance des hommes. Diespiter amenoit l'enfant à terme, Lucine le mettoit au jour, Ops le recevoit à terre, Vagitan lui ouvroit la bouche, Levane le relevoit, Cunine avoit soin de son berceau, Ramine le faisoit têter; il buvoit par le secours de Potine, & mangeoit par celui d'Edulica, Paventia l'effrayoit quelquefois, Offipagina lui fortifioit les os, Nundine rendoit heureux son neuviéme mois. STRUVE. On a toûjours inclination de revenir au lieu de sa *naissance*. On celebroit autrefois le jour de sa *naissance*.

NAISSANCE, signifie aussi le point auquel naît un enfant eu égard à la disposition du ciel & des astres. Les Astrologues ont bien observé sa *naissance*. Ils travaillent sur sa *naissance*. Ils ont fait la figure de sa *naissance*. Ils disent que sa *naissance* est heureuse. L'astre qui presidoit à sa *naissance*.

NAISSANCE, se dit aussi des premieres années de la vie. Hercule fit un exploit heroïque dès sa *naissance*. Ce Prince a temoigné dès sa *naissance* quelque chose de grand.

NAISSANCE, en termes de Botanique, se dit du bas des feuilles, ou des tiges. On l'appelle autrement *base*. On dit de certaines plantes, que leurs feuilles sont arrondies à leur *naissance*.

NAISSANCE, se dit aussi des animaux & des plantes. On tient que le crocodile croît toûjours depuis la *naissance* jusqu'à la mort. Le printemps est la saison de la *naissance* des fleurs, des feuilles.

NAISSANCE, se dit aussi du commencement des choses inanimées. Le siecle d'or étoit au temps de la *naissance* du monde. Les oiseaux se rejoüissent & chantent à la *naissance* du jour. La *naissance* de l'aurore. SAR. Le Rhin, le Rhône, & le Po prennent leur *naissance* dans les Alpes.

NAISSANCE. On dit le lieu où est fondé la *naissance* d'un corbeau, d'une poutre, d'un pilastre, &c. pour marquer l'endroit où ils sont posez & commencent à paroitre. *Naissance* de voute, c'est le commencement de la curvité d'une voute formé par les retombées, ou premieres assises qui peuvent subsister sans cintre. On appelle assez souvent la *naissance*, ce qu'on appelle autrement, *escapes* ou *congé*.

NAISSANCE, se dit figurément en choses morales. Etouffer les heresies dès le point de leur *naissance*. La Republique Romaine avoit plus de vertu dans sa *naissance* que sur son declin. Les loix ont pris *naissance* de l'injustice des hommes. La vertu peut bien donner un frein aux desirs; mais elle n'empêche point leur *naissance*. VILL. Sejan, dans la *naissance* de sa fortune, ne se vouloit pas faire connoître par des cruautez. ABLAN. Ce systeme n'est pas nouveau; on en trouve les *naissances* dans Aristote. MEM. DE TR.

NAISSANCE, signifie aussi en general, Race, famille, extraction; & quand il est mis absolument il signifie, Noblesse. Cet homme a de la *naissance*, ou, est un homme de *naissance*; c'est-à-dire, il est noble. Il ne faut rien faire indigne de sa *naissance*, qui deroge à sa *naissance*, qui demente sa *naissance*. Quand on est de *naissance*, on doit éviter toutes les bassesses avec soin. Il est de grande *naissance*, de haute *naissance*. Il a eu une heureuse *naissance*. La *naissance* acquiert un grand ornement à un Ambassadeur. WICQ. Mes enfans, vous êtes d'une *naissance* si illustre, que vos biens & vos maux sont les biens & les maux de la Republique. ABLAN. Un si haute & si auguste *naissance* donne un nouveau lustre à la vertu. VILL. Son esprit & son merite le mettent au dessus de sa *naissance*. P. DE CL. Je sçai combien les droits de la *naissance* sont reverez, & la preference qu'on leur donne sur ceux de l'esprit. CAIL. Une grande *naissance* annonce le merite, & le fait plutôt remarquer. LA BR. Ceux qui sont d'une certaine *naissance* n'ont qu'à ne rien gâter par leur conduitte, pour recevoir les graces qui leur sont assûrées par le credit de leur famille. LE P. GAIL. Ceux que la *naissance* demêle d'avec le peuple, & qu'elle expose à la loüange, ou à la censure des hommes, sont obligez par cela

cela même de se porter à la vertu. La Br. Une haute *naissance* donne bien des privileges,& un grand ascendant sur ceux qui sont dans un rang moins élevé. Bell. Sa *naissance* a de grandes suites dans le Royaume. La Rochef. Les richesses donnent un grand lustre à la *naissance*. Le Mai.

Plus la haute naissance *approche des couronnes ;*
Plus cette grandeur même asservit nos personnes. Corn.

Naissance, se prend aussi en mauvaise part pour marquer les deffauts de l'extraction, de l'origine ; les vices de race, ou ceux de la nature ; les bonnes ou mauvaises qualitez morales avec lesquelles on est né. C'est un homme qui est de vile, de basse *naissance* ; dont la *naissance* est inconnuë. La bâtardise est une vice de *naissance*. Il faut être restitué, avoir des lettres, des dispenses sur les deffauts de *naissance*, pour parvenir aux dignitez. S'il est bossu, s'il est boiteux, ce n'est pas sa faute, cela lui vient de *naissance*.

Naissance, se dit encore des talens naturels. Il a l'ame grande, les inclinations nobles, c'est une heureuse *naissance*, une belle *naissance*. Une si heureuse *naissance* la rendit d'abord la passion de tout ce qu'il y avoit de vertueux & d'élevé dans la Cour. Oe. M. Il est né avec de mauvaises qualitez ; c'est une malheureuse *naissance* que la sienne.

Naissant, ante. Participe du verbe *naître*.

. . . . . *Neron* naissant
A toutes les vertus d'Auguste vieillissant. Rac.

Naissant, ante. adj. Qui commence à venir au monde, ou à paroître. Il se dit de toutes sortes de choses, soit au propre, soit au figuré. Le verd *naissant* des arbres est la couleur la plus agreable. Le jour *naissant* est le point de l'aurore. Les Compagnies de Jesus, & de l'Oratoire, sont des Ordres *naissans*. Caïn, le premier enfant d'Adam & d'Eve, fit voir au monde *naissant* la premiere action tragique. Boss. Quels ravages ne fait point l'heresie *naissante* ? Fl. Une fortune *naissante* est facile à renverser. Les passions *naissantes* ne se connoissent pas d'abord: à peine les sent-on. Quelle difference,des degoûts d'un vieil attachement,à la delicatesse d'une passion *naissante* ! St. Ev. Les vieillards voyent avec chagrin la fortune *naissante* des jeunes gens. Bell. Le monde ne pardonne pas un merite *naissant*. La Br. Combien de penitences *naissantes* ont été étouffées par les degoûts qu'on leur a donnez, & qui tombant sur des conversions mal assûrées, à-peu-près comme ces froids hors de saison qui surprennent des fruits encore tendres, & *naissans*, leur ôtent toute esperance d'accroissement & de maturité ? Fl.

La famille en pâlit, & vit en fremissant,
Dans la poudre d'un Greffe un Poëte naissant. Boil.

On appelle une tête *naissante*, des cheveux qui commencent à revenir, après qu'on les a rasez. On dit aussi d'une jeune beauté, que c'est un astre *naissant*, une beauté *naissante*.

On appelle au Palais, Propre *naissant*, un heritage acquis par le Pere, qu'il laisse à son fils, & qui commence à faire souche dans la famille. Un propre est propre *naissant* en la personne de celui qui le premier le possede à droit successif. Il y a aussi un propre *naissant* conventionnel, qui est celui qui vient de la stipulation faite par un contrat de mariage, qui porte qu'une partie des deniers dotaux seront employez en achat d'heritages, ou tiendront lieu de propres.

Naissant, en termes de Blason, se dit d'un lion, & de tout autre animal qui montre seulement la tête, les épaules, les pieds & jambes de devant avec le bout de la queuë, le reste du corps étant comme caché sous l'écu du champ, duquel il semble sortir & naître. Il est different de l'*issant*, comme il a été marqué ci-devant.

NAISTRE, ou NAITRE. verb. n. Venir au monde ; commencer à paroître au jour. *Je nais, tu nais, il nait, nous naissons, vous naissez, ils naissent. Je naissois. Je naquis. Je suis né. Je naitrai. Que je naisse. Que je naquisse. Je naitrois. Naissant.* On le dit premierement des animaux parfaits, quand ils sortent du ventre de la mere. On ne voit que *naître* & mourir. Il lui *nait* tous les neuf mois un enfant. Le Sauveur a bien voulu *naître* dans une étable. Voilà des petits qui ne font que de *naître*. Un damné maudit le jour qui l'a vû *naître*.

Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître ;
Je suis assez connu sans les faire connoître. Corn.

Naistre, se dit aussi des oiseaux ou des insectes ; quand ils sortent de la coque, ou quand ils sont engendrez de quelque façon que ce soit. Les poulets *naissent* des œufs. Les chenilles,les vers à soye, les fourmis,en naissent aussi. On ne sçavoit pas autrefois comment *nait* la plupart de la vermine,& si elle s'engendre de pourriture ou non. Maintenant on est convaincu, que tout animal *nait* d'un œuf.

Naistre, se dit aussi de ce qui pousse, de ce qui sort de la terre, des herbes, des fleurs, & de toutes sortes d'arbres, & de plantes. Ces œillets *naissent* de graine ; ces autres de marcotte. Un chêne *nait* d'un gland, un saule de bouture. Il faut que le grain germe & pourrisse,avant que d'en faire *naitre* d'autre.

En ce sens on dit que les arbres *naissent*, ou ne *naissent* pas en telle contrée; pour dire, qu'ils n'y profitent pas bien, qu'ils n'y croissent pas. Les palmiers *naissent* aux païs chauds. Tous les aromates *naissent* en Orient. Les sapins *naissent* dans les païs froids. Les Poëtes ont feint, qu'il étoit né des hommes armez de la terre où l'on avoit semé des dents d'un dragon.

Naistre, se dit aussi des choses inanimées, & signifie, Tirer son origine. Ce n'est que dans le seiziéme siecle qu'on a decouvert où *naissoit* le Nil. Ce ruisseau *nait* de source. Les Zephirs *naissent* vers l'Occident. Le Soleil *nait* vers l'Orient. Cette Comete ne commence que de *naître*, à se faire voir.

Naistre, signifie aussi, Exciter, causer, produire. Les navets, les marrons, font *naitre* des vents dans le corps. La crapule lui a fait *naitre* des boutons sur le nez. Un tel symptôme ne peut *naitre* que d'une telle maladie.

Naistre, se dit figurément de plusieurs choses, & premierement des corps politiques. Ce Couvent est nouvellement fondé, il ne fait que de *naitre*. La Republique Romaine ne faisoit que de *naitre*, lorsqu'elle étoit déjà redoutable à ses ennemis.

Naistre, se dit aussi des qualitez des esprits. Descartes étoit un des plus beaux esprits que la France ait jamais vu *naitre*. Il faut *naitre* Poëte, & devenir Orateur. J'ai vu *naitre* cette heresie, cette nouvelle opinion. Cet homme parle facilement, les paroles lui *naissent* dans la bouche.

Naistre, se dit aussi en parlant des passions de l'ame. On lui a fait *naitre* la curiosité, l'envie, le desir d'apprendre la Geometrie. Les passions *naissent* les unes des autres. La haine *nait* quelquefois de l'amour. La veritable complaisance est celle qui *nait* de l'amitié, & qui est conduite par la raison. M. Sc. Les plaisirs *naissent* sous vos pas. Oe. M. On ne s'apperçoit pas d'une passion lorsqu'elle ne fait que de *naitre*. Bou. La lecture fait *naitre* plusieurs belles pensées. Ces circonstances font *naitre* des soupçons qu'il n'est pas innocent. On dit dans un compliment, Faites-moi *naitre* les occasions de vous servir.

Naistre, se dit aussi des affaires. Les contrats où l'on prend le plus de precautions, sont souvent ceux qui font *naitre* le plus de procès. Cela a fait *naitre* une nouvelle difficulté en mon affaire. Quand on croit avoir terminé une affaire, il en *nait* une autre. Des seditions il ne peut *naitre* que du mal. Vous aurez part au profit qui *naitra* de cette entreprise.

Naistre, se dit aussi des établissemens, des commence-

mens de fortune. Ce Financier est prodigieusement riche, & cependant il ne fait que de *naître*, on l'a vû *naître* comme un champignon, tout en une nuit.

NAISTRE, se dit encore en parlant de l'origine de l'homme, eu égard à la qualité de ses parens. C'est un avantage que de *naître* Gentilhomme, de *naître* Prince. C'est une grace que Dieu nous a faite, de nous faire *naître* Chretiens. Quand on a le malheur de *naître* pauvre, & de bas lieu, on a bien de la peine à s'élever. Il y a des gens qui *naissent* heureux, sous une bonne Planete.

NAISTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est à *naître*; pour dire, Cela n'a point encore été. Je suis aussi innocent de ce crime, que l'enfant qui est à *naître*.

On dit aussi poetiquement, que les fleurs *naissent* sous les pas d'une Dame; pour dire, qu'elle marche, qu'elle fait toutes choses avec beaucoup de grace.

NÉ, NÉE. part. pass. & adj. Il se joint quelquefois avec des épithetes: comme mort-*né*, aveugle-*né*, bien-*né*, mal-*né*, pour expliquer de bonnes, ou de mauvaises inclinations.

Un cœur né *pour servir sçait mal comme on commande.* CORN.
. . . . *Aux ames bien* nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années. ID.
Je t'ai jà dit que j'étois Gentil-homme,
Né *pour chomer & pour ne rien sçavoir.* LA FONT.

Premier-ne. adj. m. Terme de l'Ecriture Sainte. C'est le premier enfant mâle. Et quand le temps fut accompli, la Vierge enfanta son fils *premier-né*.

Il est aussi subst. L'Ange destructeur extermina les *premiers-nez* d'Egypte. Sous la Loy, les *premiers-nez* des hommes & des animaux étoient consacrez à Dieu, pour un sacrifice: mais on laissoit racheter le plus souvent les enfans, & on offroit les bêtes pour victimes.

Nouveau-né. adj. & s. m. Qui est né depuis peu de temps; qui vient de naître. C'est un enfant *nouveau-né*. C'est un *nouveau-né*.

Il se dit aussi au figuré, & en badinant, des productions de l'esprit.

Helas! c'est un enfant tout nouveau-né, *Madame*,
Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher. MOL.

On dit aussi, qu'un homme est *né* à quelque chose; pour dire, qu'il a de grandes dispositions naturelles à la bien faire. Il est *né* à la peinture, à l'éloquence, aux armes, à l'étude.

Esprit né *pour la Cour, & maitre en l'art de plaire,*
Guilleragues, qui sçais & parler & te taire. BOIL.

Darius & Alexandre se regardoient d'un œil jaloux, & sembloient *nez* pour se disputer l'empire du monde. BOSS.

Né, se dit aussi d'un certain droit qui est attaché à quelques dignitez. On appelle un Conseiller *né*, celui à qui la charge donne la qualité de Conseiller. Un tel Evêque est Conseiller *né* d'un tel Parlement. Un tel Prelat est Legat *né* du St. Siege. L'Abbé de Vendôme est Cardinal *né*, a droit de porter un chapeau rouge sur ses armes. L'Abbé de Citeaux est Conseiller *né* du Parlement de Bourgogne. L'Archevêque de Narbonne est President *né* des Etats de Languedoc. L'Archevêque d'Aix est President *né* des Etats de Provence. Voyez PRESIDENT.

On dit proverbialement, qu'un homme est *né* coëffé, quand toutes choses lui succedent heureusement. On le dit au propre de ceux qui ont en naissant une coeffe ou membrane sur leur tête.

NAIVETE'. subst. f. Pensée, expression naturelle, aisée; verité dite simplement, & sans artifice. On a interrogé cette jeune fille, elle a repondu avec une grande *naïveté*; on voit bien qu'elle dit vrai. Le stile d'Hyperide a dans sa *naïveté* une certaine douceur agreable, & fleurie. BOI. Les contes de la Fontaine ont une simplicité ingenieuse, & une *naïveté* spirituelle. PER. Il les a écrites avec une *naïveté* si élégante, qu'il a emporté tous les suffrages. LA MOTTE. Tout ce que dit la Fontaine est simple, & naturel: c'est une certaine *naïveté* de langage que peu de gens connoissent, & qui fait pourtant tout l'agrément du discours: c'est une *naïveté* inimitable, tant estimée dans les écrits de Terence; c'est le *molle*, & le *facetum* d'Horace, & qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. OR. M. La *naïveté* exclut le sublime, & la grandeur. BOU. Il ne faut pas prendre des pensées insipides pour de charmantes *naïvetez*. PER. Nos vieux Auteurs avec toute leur negligence ont une *naïveté* admirable, desorte qu'on prend autant de plaisir à les lire, qu'à entendre un villageois de bon sens, qui parle mal à la verité, mais qui parle naturellement. BOU. La *naïveté* du langage est capable de couvrir beaucoup de defauts, & peut-être même d'empêcher que ce ne soient des defauts. VAU.

Et si j'en ai (De Marot) *quelque chose herité,*
C'est un vertu de sa naïveté. DU CER.

NAÏVETÉ, signifie aussi, Ingenuité, simplicité un peu niaise. Les meilleurs contes de Douville sont fondez sur des *naïvetez*, & des sottises de valets, de païsans. Cet homme si secret dans le fond, paroît éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la *naïveté*. AB. DE S. R. La sœur de la sottise, c'est la *naïveté*. DAC.

NAIVEMENT. adv. D'une maniere naïve, naturelle; sincere, & ingenuë. Ce Peintre a tiré ce visage fort *naïvement*. Cet Auteur écrit fort *naïvement*, a un stile fort naïf. Il a fort *naïvement* confessé sa faute. C'est être incivil que de dire *naïvement* la verité. BELL. Quelquefois nous pensons exprimer *naïvement* les graces du naturel, lorsque nous tombons dans une simplicité basse, & honteuse. ST. EV.

N A M.

NAMPS. subst. masc. pluriel. Menage écrit *Nam*. Vieux mot qui signifie, Gage, nantissement. Il se dit encore en plusieurs Provinces. Quand les Sergens font des *executions*, il faut payer, ou leur donner des *namps*, c'est-à-dire, des gages. On appelle *vifs namps*, le betail pris par execution; & *morts namps*, les autres meubles. Ce mot est fort en usage dans la Coutume de Normandie. On en fait venir les mots *namptir*, & *namptissement*, qu'on écrit aujourd'hui *nantir*, & *nantissement*.

Du Cange dit que *namps* est un mot Saxon, & qu'on a dit dans la basse Latinité *namium*, *nantum* & *nantare*; pour dire, *gage*, *saisie*, & *nantir*. Peut-être vient-il du verbe Flamand *neemen*, prendre, qui au passé defini fait, *ick nam*, ou *namp*, Je pris.

N A N.

NANAN. subst. masc. Terme dont les petits enfans se servent, quand ils demandent à manger. Taisez-vous, vous aurez du *nanan*.

NANCELLE. s. f. Terme d'Architecture, dont Philibert de Lorme & quelques autres se servent, pour nommer ce qu'on appelle ordinairement *scotie*. C'est la concavité qui est entre les deux tores de la base de la colonne. Voyez NACELLE.

NANE'E. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Perses. C'étoit la Diane des Perses.

Quelques-uns derivent ce nom de *nin*, qui veut dire *fils*, comme qui diroit *Vierge fille*, ce qui convient fort bien à Diane.

NANNA. s. f. Nom d'une Plante de l'Amerique. La *nanna* est une plante qui produit un des meilleurs fruits de toute l'Amerique. Ce fruit est semblable à un artichaut, sa substance ressemble à celle d'une poire fort succulente; son suc est extrêmement agréable, & si penetrant, que quand on en mange un peu trop, il ouvre toutes les petites veines & arteres qui sont dans la bouche, en sorte que

que l'on saigne beaucoup, sans pourtant en ressentir aucune incommodité. Tr.

NANNETE. s. f. Nom de fille qui veut dire petite Anne.

NANNON. s. f. Nom de fille, diminutif d'Anne.

NANQUE. s. m. Petit poids dont les habitans de Madagascar se servent pour peser l'or & l'argent. Il ne pese qui six grains. Au dessus sont le Sompi, le Vari, le Sacare, & le Nanqui.

NANQUI. s. m. Un des cinq poids dont se servent les habitans de Madagascar pour peser l'or & l'argent. Le plus fort est le sompi qui revient à la dragme, poids d'Europe; le *nanqui* en est le demi-scrupule.

NANTIR. v. act. Donner des assûrances pour le payement d'une dette, soit en meubles, effets, ou autre nature de biens. Ce creancier ne perdra rien à la banqueroute de ce marchand, il l'avoit *nanti* de bons effets, il s'étoit *nanti* lui-même. Il plaide *nanti*. Je ne vous preterai rien que je ne sois *nanti*.

Ce mot, selon Meursius, vient du Grec moderne *nantizein*, qui signifie la même chose. Voyez Namps.

Nantir, signifie aussi, se faire inscrire dans un regître public, pour avoir hypotheque sur les biens d'un debiteur, comme on fait en certaines Coutumes: & l'acte porte, Nous avons *nanti*, realisé & hypothequé un tel, sur tels & tels heritages, pour une telle somme.

Nantir, signifie aussi, Payer ou consigner. Ainsi on dit, *Nantir* un cens, un relief, lorsqu'on fournit, qu'on paye ou consigne les droits & devoirs qui sont demandez, pour avoir main levée d'une saisie feodale.

Nantir, avec le pronom personnel, se dit figurément, pour dire, Se garnir, se pourvoir de quelque chose par precaution. Je me suis *nanti* d'un bon dejeûner avant que de partir. Il s'est *nanti* d'un bon manteau contre la pluye. Il est du stile familier.

Il signifie aussi, Avoir, posseder. Je suis encore *nanti* de la Belle. Mol.

Nanti, ie. part. & adj.

NANTISSEMENT. s. m. Sûreté; gage que donne un debiteur à son creancier en meubles, ou autres effets pour le payement de son dû. Les usuriers ne prêtent rien que sur bons *nantissemens*. Dunkerque devoit être remis aux Anglois comme par forme de *nantissement*. B. Rab.

On appelle, Païs de *nantissement*, les lieux où la Coutume veut qu'on s'adresse au Juge du lieu où l'heritage, sur lequel on veut acquerir hypotheque, est situé; que là on exhibe son contrat, & qu'on en obtienne un acte, lequel doit être endossé sur le contrat, & enregitré au greffe: le tout pour la sûreté, & privilege sur les biens du debiteur, & pour être preferé à toutes hypotheques, qui ne se trouveront point sur les regitres du *nantissement*. Rheims & St. Quentin, sous la Coutume du Vermandois, sont païs de *nantissement*. On a tenté plusieurs fois d'établir par toute la France ce *nantissement*, sous pretexte de la conservation des hypotheques; mais cela n'a pas reüssi. Cette formalité tend à rendre les hypotheques notoires, & à empêcher les stellionats si frequens dans les Coutumes où les hypotheques sont secretes, & ne sont pas connuës du public, comme dans les païs de *nantissement*. Les hypotheques legales, & tacites des mineurs sur les biens de leurs tuteurs, & des femmes sur les biens de leurs maris, sont valables sans *nantissement* dans les païs de *nantissement*; parceque la qualité publique de tuteur, & de mari; sert d'avertissement. De Lange. Le *nantissement* est une tradition feinte, & imaginaire. Loyseau. En Bretagne on l'appelle *appropriance*. Voyez d'Argentré.

NANTOIS, oise. s. m. & f. Qui est de *Nante* ou du *Nantois*.

NANTOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est d'un gris de lin, chargé & mêlé de rouge, qui se panache assez bien sur un blanc. Morin.

Nantoise. s. f. Anemone qui est toute incarnate. Elle vient de belle hauteur. Id.

N A P.

NAPÉE. subst. f. Divinité fabuleuse que les Payens croyoient presider aux forêts, & aux collines, comme les Dryades aux arbres, & les Nymphes aux fontaines.

Ce mot vient du Grec *nápos*, qui signifie un bocage, ou un valon couvert d'arbres.

NAPELLUS, ou NAPEL. subst. m. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, garnies depuis le bas jusqu'en haut de feuilles amples, presque rondes, decoupées profondément, ou divisées & subdivisées en beaucoup de parties étroites, d'un vert obscur luisant. Ses fleurs sont disposées en maniere d'épis aux sommitez des tiges, ayant la figure d'une tête couverte d'un heaume, de couleur bleuë rayée, & garnies en dedans de quelques poils. Quand cette fleur est passée il lui succede un fruit à plusieurs gaines membraneuses disposées en maniere de tête, qui renferment des semences menuës, chagrinées, noires. Sa racine a la figure d'un petit navet; elle est noirâtre en dehors, blanche en dedans, jettant des filamens qui s'embarrassent si bien, qu'il semble que ce soit un rets. En Latin *aconitum cæruleum*, *seu napellus* 1. C. Bauh. Le *napel* est un fort grand poison; mais particulierement sa racine. La nature du poison qu'il produit est un acide coagulant, qui s'étant introduit dans les veines, & dans les arteres, intercepte en plusieurs endroits, la circulation du sang & des esprits. Les remedes propres sont la theriaque, le mithridat, les vomitifs. Les Barbares empoisonnent leurs fleches avec cette plante. On dit qu'on envoya à Alexandre le Grand une fille qui avoit été nourrie de *napellus*, dont l'haleine étoit un poison aux hommes.

Napellus, *quasi napus parvus*, à cause que la racine de cette plante ressemble à un petit navet.

Napellus, est aussi un nom qu'on donne à une sorte de souris qui vit de racines de *napellus*.

NAPHE. Terme de Pharmacie, qui se dit de l'eau de fleur d'orange, qu'on appelle eau de *naphe*, ou eau *naphe*.

De l'Italien *nanfa*. Men.

NAPHTA. s. m. (L'Academie dit NAPHTE.) Espece de bitume mou, de differentes couleurs, fort inflammable, qu'on tiroit autrefois du lieu, où étoit l'ancienne Babylone, des environs de Raguse, & de divers autres païs. On en trouve presentement en Italie, & en plusieurs Provinces de France, entr'autres en Auvergne, vers le Puits de Pege, où il y en a une si grande quantité, qu'il s'éleve hors de la terre & incommode fort les païsans; car il s'attache à leurs souliers & les empêche d'avancer. On appelle ce bitume *stercus diaboli*. Le *naphte* de France est mou comme de la poix liquide, noir, de mauvaise odeur. Celui d'Italie est une espece de petrole, ou une huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt verte, tantôt noire. Il decoule d'une roche située sur une montagne, vers Mont-festin, dans le Duché de Modene. Le *naphta* est presque tout soufre, ou huile mêlée avec quelque quantité de sel acide & volatil: il est penetrant, vulneraire, resolutif. En Latin *naphta*, ou *pissaphaltum naturale*.

On croit que Noë se servit de *naphte* & de bitume pour enduire l'Arche, & que les murs de la tour de Babel étoient liez avec un mortier, où il entroit beaucoup de *naphte*. On assure que le *naphte* est si subtil, & si disposé à s'enflammer qu'il attire en quelque sorte le feu lorsqu'on en approche à une certaine distance. Strabon dit

qu'on ne peut l'éteindre avec de l'eau commune. Pline raconte que Medée brûla une femme contre laquelle elle avoit conçu de la jalousie, en lui donnant une couronne abreuvée de *naphte*, qui s'enflamma aussi-tôt qu'elle s'approcha de l'autel pour sacrifier.

Ce mot nous vient des Arabes, qui appellent *nafi* ce que nous nommons *naphte*. D'Herb. Il vient d'un mot Caldéen, qui signifie *degouter*. Voss.

NAPOLITAIN, aine. f. m. & f. & adj. Originaire, ou habitant de Naples; qui appartient à Naples. Le Chevalier Bernin étoit *Napolitain*. La Noblesse *Napolitaine* est fort leste, & fort curieuse en chevaux. On dit aussi *Néapolitain*.

NAPPE. f. f. Linge qu'on étend sur une table pour y faire quelque repas. *Nappe* sale. *Nappe* blanche. On dit aussi, *nappe* de cuisine, *nappe* d'office, *nappe* de buffet.

On appelle dans l'Eglise Romaine, *nappe d'autel*, le linge dont on couvre l'autel & *nappe de communion*, le linge qu'on met pour les communians autour de la balustrade de l'autel, ou sur le balustre des lieux, où l'on communie. Avant le troisiéme siecle, on ne couvroit ordinairement l'autel que d'une *nappe*; mais à cette heure on la couvre de trois, ou de deux au moins, dont il y en a une pliée en double. Thiers.

La *nappe* & les serviettes s'appellent le linge de table, un service de table. Les Orientaux se servent de *nappes* de cuir, ou de jonc.

On dessert & soudain la nappe *étant levée.*
. . . *Le Prélat*. Boil.

Ce mot vient de *mappa*. Nicod.

On appelle, Mettre la *nappe*, quand on met le couvert sur la table pour manger; & Lever la *nappe*, quand on dessert.

On dit aussi qu'on met la *nappe*, quand on reçoit la compagnie chez soi, lorsque les autres apportent dequoy manger, & quand on fournit seulement le couvert, le bois, la chandelle, & autres menuës necessitez. L'hôte qui met la *nappe* est toûjours le plus foulé.

On dit aussi en parlant de guerre & de troupes, qu'un païs met la *nappe*; pour dire, que c'est le théatre de la guerre, & cela se dit principalement d'un païs où les troupes campent long-tems. La Flandres a toûjours mis la *nappe* dans les dernieres guerres. On dit aussi que quand Adam fut créé dans le Paradis terrestre, il trouva la *nappe* mise. On dit la même chose d'une moisson qui est prête à recueillir. On dit encore de celui qui épouse une riche veuve, qu'il trouve la *nappe* mise. Et on dit d'un homme qui aime à goinfrer, à recevoir compagnie, que chez lui la *nappe* est toûjours mise, que la *nappe* est cloüée.

Nappe, en termes de Venerie, est la peau du cerf qu'on étend, quand on veut donner la curée aux chiens.

Nappe, en termes d'Hydraulique, est une cascade dont l'eau tombe de dessus une pierre unie, & large, & represente une *nappe*. Il se fait des *nappes* d'eau sur tous les degrez de cette cascade. Les plus belles *nappes* sont les plus garnies: mais elles ne doivent pas tomber d'une grande hauteur parcequ'elles se dechirent.

Nappe de blé. Cela se dit des blez sur racine, quand ils sont beaux, & qu'ils couvrent également la campagne. Voilà une belle *nappe des blez*, ou simplement, voilà une belle *nappe*.

Nappe, se dit aussi chez les Pêcheurs & les Oiseliers, de la partie la plus deliée d'un filet. Dans un tramail la *nappe* est la toile du milieu qui a de petites mailles de fil délié, qui entre dans les grandes mailles, & qui sert à y engager le poisson qui pousse contre.

NAPPERIE. f. f. Toiles ouvragées. L'invention de la *naperie* vient des Gaules. Calmet. Les hommes delicats étoient autrefois les seuls qui s'en servissent. Id.

NAPUT. f. m. Herbe fort commune dans la partie septentrionale de la Norwegue, dont la racine est un remede infaillible pour la colique. Bartholin.

N A Q.

NAQUE-MOUCHE. f. m. Animal des Antilles, fort agreable à voir, qui a quatre jambes, & qui est fort petit. Il semble couvert de brocard d'or & d'argent avec un mêlange de vert, & d'autres belles couleurs, & si familier qu'il va dans les maisons, sans y faire de mal, où il prend les mouches, & la vermine, avec tant de promptitude qu'il semble qu'il vole. Il vient à l'heure du dîner sur la table, & prend les mouches sur les habits, & même sur les mains de ceux qui mangent. Il pond des œufs gros comme un pois sur le sable, où il les laisse éclorre au Soleil. Il prend la couleur de la place, où il se repose, comme le le cameleon, étant vert sur les palmiers, jaune sur les orangers, &c.

NAQUET. subst. masc. Vieux mot qui se disoit autrefois d'un valet qui marquoit le jeu, & sur tout à la paume, comme l'a remarqué Fauchet.

Naquet, signifioit aussi un petit garçon ou valet de pied, & on confondoit souvent *naquet* & *laquet*, ou *laquais*.

Naquet, est une corruption de *laquet*, comme *laquet* qu'on disoit autrefois pour *laquais*, en est une de l'Alleman *landsknecht*, qui s'est dit premierement de l'Infanterie Allemande, puis aussi de la Françoise, ensuite pareillement des *laquais*, & enfin des valets de tripot. Le Duch.

NAQUETTE. f. f. autrement Naguette. Marchande lingere qui vend en détail les dentelles & la toile, qu'elle prend dans les magasins des gros Marchands.

NAQUETER. v. n. Suivre quelcun, ou lui faire sa cour servilement. Il y a bien des gens qui vont *naqueter* à la porte des Grands, pour en tirer quelque present, quelque secours, quelque protection. Il signifioit originairement, Contester pour des choses legeres.

N A R.

NARBONNE. f. f. Nom d'une espece de pêche, ainsi nommé aparemment parcequ'elle est venuë de Narbonne. Les *narbonnes* sont du nombre des pêches qui ont l'eau fade & insipide, avec un peu de vert & d'amer. La Quint.

NARBONNOIS, oise. f. m. & f. & adj. Qui est de Narbonne; qui appartient à Narbonne. Les anciens *Narbonnois* étoient une colonie de la dixiéme Legion. La Gaule *Narbonnoise*.

NARCISSE. subst. masc. Plante qui pousse de sa racine des feuilles presque semblables à celles de poireau, de couleur verte pâle. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur de plus d'un pied, portant en sa sommité une grande fleur à une seule feuille blanche, & entourée de six feuilles pâles & purpurines, attachées si fortement à cette fleur, que le tout ensemble paroit être une seule piece: elle est d'une odeur fort agreable. Lorsque la fleur est passée, il lui succede un fruit assez gros, triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences noires, presque rondes. Sa racine est bulbeuse. En Latin *narcissus albus magno odore, flore ceruleo pallido*. C. Bauh. La fleur du *narcisse* est un peu narcotique; sa racine est detersive, adoucissante. Les *narcisses* sont de plusieurs sortes & de differentes couleurs; car il s'en trouve de blancs, de jaunes, de couleur de citron, de simples, de doubles, de grands, de petits, de hatifs, de mediocres & de tardifs.

Ce mot vient, à ce que l'on dit, de Narcisse, qui selon la fable étant devenu amoureux de lui-même en se regardant dans une fontaine, fut changé en cette fleur. Quelques Auteurs le tirent du Grec *narkè*, *assoupissement*; car on pretend que le *narcisse* a la vertu d'assoupir.

Narcisse, se dit aussi pour signifier un beau garçon, à cause de la fable dont on vient de parler. Il fait le *narcisse*. Je vis ce *narcisse*, l'objet de ma flamme. Voit.

. . . . . *Que fait notre Narcisse ?*
Il va se confiner aux lieux les plus cachez. LA FONT.
Cela n'est guere d'usage. L'ACAD.

NARCOTIQUE. s. m. & adj. Terme de Medecine qui se dit des remedes qui appaisent les douleurs en excitant le sommeil, & otant le vif sentiment de la partie. On met entre les *narcotiques* la racine & les feuilles de jusquiame, la racine de mandragore, les feuilles de pavot blanc & de solanum somniferum, comme aussi les fleurs de jusquiame & de pavot blanc, desquels on prepare le sirop appellé diacodium. Entre les remedes *narcotiques*, il n'en est point qui égale l'opium, qui étant preparé s'appelle *laudanum*. Les *narcotiques* agissent en ce qu'ils calment & qu'ils diminuent le mouvement des esprits, & les empêchent pendant quelque temps de se mouvoir avec autant de vitesse qu'ils faisoient. Les opinions sont differentes sur la maniere dont operent les *narcotiques*. Les Anciens disent que c'est qu'ils sont froids de leur nature. Willis pretend que les esprits animaux sont composez d'un sel volatil fluide, & que par le mélange des soufres ou des huiles dont les *narcotiques* abondent, ils sont dissous. D'autres disent que le sel des *narcotiques* est dissous par quelque liqueur que ce soit, & que leurs branches rameuses, qui restent degagées des sels, s'embarassent ensemble & arrêtent le cours du sang & des esprits. C'étoit le sentiment de M. Fagon, au rapport de M. Andry. D'autres estiment que les *narcotiques* resserrent l'orifice des nerfs à leur origine. D'autres enfin jugent que l'action des *narcotiques* n'est pas la même en tous.
Ce mot est Grec, & vient de *narkée*, assoupissement.

NARD. s. m. Plante qu'on appelle autrement *grande lavande*, ou *aspic*. Quelques Botanistes la nomment *nard d'Italie*, & d'autres *nard bâtard mâle*. Il y aussi le *nard bâtard femelle* qui est la petite lavande. Voyez LAVANDE.
On trouve en France plusieurs plantes appellées *nard*.

NARD CELTIQUE, est une plante dont la racine est fort longue, rampante, couverte de petites écailles; jaunâtre. Ses feuilles sont petites, oblongues, étroites en bas, larges au milieu, vertes au commencement, ensuite jaunâtres, d'un goût un peu amer. Il s'éleve d'entre ces feuilles une petite tige assez ferme, vers le sommet de laquelle il sort des pedicules, qui soutiennent deux ou trois petites fleurs de couleur pâle. Le *nard Celtique* croît sur les Alpes & sur les montagnes du Tirol: il est aromatique, propre pour resister au venin, pour fortifier l'estomac, & pour dissiper les vents. En Latin *nardus Celtica*, ou *spica Celtica*.
Nardus, vient du mot Hebreu *narad* ou *nerd*, qui signifie la même chose.

NARD DES INDES, est une plante qui vient aux Indes Orientales: on l'appelle autrement *spica-nard*. Voyez SPICA-NARD.

NARD SAUVAGE. C'est le nom que quelques-uns ont donné à l'*asarum* ou *cabaret*, à cause qu'il sent le nard, ou qu'il en a la vertu. Voyez CABARET.

NARD, étoit aussi chez les Anciens une composition odorante, & un parfum precieux. La boëte de la Magdelaine, quand elle oignit les pieds du Sauveur, étoit pleine de *nard pistique*, c'est-à-dire, qui n'étoit point falsifié, du Grec *pisticos*, qui veut dire, *sans tromperie*, quoique Saint Augustin croye que ce nom lui soit donné du lieu où il croît. D'autres pensent que ce mot vient du Grec *pinein*, supposant que c'étoit une drogue liquide & potable. D'autres enfin disent qu'il y a erreur au texte; & qu'il faut dire *nardus picata*, & non pas *pistica*.

NARGUE. adv. Terme de depit, injurieux, & meprisant. *Nargue*, c'est trop rêver, c'est trop ronger ses ongles; dit St. Amant ne pouvant achever un Sonnet faute d'une rime à *ongle*. Il dit aussi dans le même sens, *Nargue* du Parnasse & des Muses.
Menage dit que l'Origine de ce mot ne lui est pas connuë.
Nargue de vous, ou, Peste de vous, se dit quand on veut temoigner de la colere ou du dedain à quelcun.
On dit aussi, par maniere de proverbe, qu'une chose fait *nargue* à une autre; pour dire, qu'elle l'emporte de beaucoup. Les vins de Champagne font *nargue* à tous les autres.

NARGUER. v. a. Moquer, meprister. On s'en sert quelquefois dans la stile familier, & badin.

Dès qu'une fois de sa fatale main,
La mort m'aura, narguant *le medecin*,
Tout de mon long mis dans sa gibeciere. DU CER.

NARINE. s. f. Cavité du nez par où l'air entre & sort continuellement, & qui sert à recevoir les odeurs, & à laisser écouler la pituite qui se separe dans les sinus de la base du crane. Il y a deux *narines*, la droite & la gauche: elles sont séparées par un cartilage & revetues d'une membrane fort sensible. Chacune de ces deux cavitez se divise ensuite en deux autres, dont l'une monte en haut vers l'os spongieux, & l'autre va au dessus du palais se rendre dans le fond de la bouche & de la gorge: c'est par là que le breuvage sort quelquefois par les *narines*; & que le tabac pris en poudre par le nez, tombe dans la bouche. On a decouvert deux autres conduits qui viennent se rendre des *narines* dans la bouche; ils ont leur commencement dans le fond de chaque *narine*, & passant par dessus le palais, ils la percent au dessous des dents incisives superieures, où ils finissent. DIONIS. Quand on a les *narines* bouchées, on a beaucoup de peine à respirer. On arrache le poil des *narines*, Le sang lui couloit par les *narines*. La colere lui enfle les *narines*. Les courtisanes en Perse ont la *narine* gauche percée, d'où leur pend un anneau d'or avec une perle, ou une émeraude, ou un rubis qui y est passée. TAVERNIER.
Il se dit aussi en parlant des chevaux, des taureaux, &c. Les *narines* d'un cheval. Les taureaux que Jason mit sous le joug jettoient le feu par les *narines*.
Du Latin *naris*.

NARQUOIS, OISE. s. m. & f. Filou adroit & rusé, qui se plaît à tromper les autres. C'est un franc *narquois*. C'est un fin *narquois*. Forel a traduit un livre de l'Espagnol, qu'il appelle *la Justine Narquoise*, *la picara Justina*.

Maint vieux chat, fin, subtil, narquois,
Les guetta, les prit, fit main basse. LA FONT.

Ce mot signifie aussi le langage des gueux. Le *narquois*, ou plutôt l'*Argot* est fort ancien, comme le temoigne Fauchet, qui dit en avoir vû des ballades du temps de Charles VI. Parler *narquois*. Il est bas.
Ce mot est derivé du Grec, comme la plupart du jargon de l'argot, & vient de *narcotique*, qui signifie *qui endort*; car les filoux & couppeurs de bourses ont toûjours quelcun de leurs camarades, qui endort & qui amuse celui qu'ils veulent attraper. Selon Menage, ce mot vient du mot *narquin*, qui signifioit *mendiant*, contrefaisant le soldat detroussé. Il y a un Dictionaire de ce Jargon, intitulé: *Le Jargon ou langage de l'Argot reformé, comme il est presentement en usage parmi les bons pauvres, tiré & recueilli des plus fameux Argotiens de ce tems, imprimé à Troye chez Nicolas Oudot*. Dans ce Dictionaire le mot de *narquois* est expliqué par celui de *soldat*.

NARRATEUR. s. m. Celui qui narre, qui raconte. Excellent *narrateur*. *Narrateur* ennuyeux. Les Avocats s'appelloient autrefois *Narrateurs*

NARRATIF, IVE. adj. m. & f. Qui narre. Je me suis tenu dans la simplicité du *narratif*. AB. DE CHOISI. Discours *narratif*. Lettres, depêches *narratives*. Il regit quelquefois le genitif, mais c'est seulement en stile d'affaires. Procès verbal *narratif* du fait. Cet Avocat a fait un grand factum *narratif* de tout ce qui s'est passé de particulier en cette affaire
On dit aussi au substantif d'un Orateur, qu'il a la *narrative* belle;

belle; pour dire, qu'il excelle particulierement dans la narration. Il ne se dit que dans le stile familier & en plaisantant. L'ACAD.

NARRATION. subst. f. Narré; recit; deduction d'un fait; recit d'une histoire. Il y a autant de difference entre un recit que l'on fait sur des mémoires quoique bons, & une *narration* de faits que l'on a vûs soi-même, qu'il y en a entre un portrait, auquel on ne travaille que sur des ouïs dire, & une copie que l'on tire sur les originaux. CARD. DE RETZ. C'est une indiscretion que d'interrompre le fil ou le cours de la *narration* de celui qui raconte quelque chose. La *narration* est la seconde partie d'un discours oratoire, qui suit l'exorde immediatement. La principale qualité d'un Historien, c'est que sa *narration* soit fidelle, simple, & intelligible. Une *narration* ne doit être ni froide, ni languissante. Les traits politiques dont la *narration* de Tacite est semée, ont je ne sçai quoy de fin. BOU. La *narration* historique doit être plus circonstanciée que la *narration* oratoire, parcequ'entre les circonstances d'une action, l'Orateur ne prend que celles qui servent à son but particulier. VAL. Dans la *narration* il faut attacher l'esprit par le choix, & par l'amas des plus considerables circonstances. BOI. La *narration* doit être exacte, claire, serrée: elle doit couler majestueusement comme les grands fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. ST. EV. Jamais la *narration* ne sçauroit être trop scrupuleuse à rejetter ce qui choque la vraisemblance. ID.

Soyez vif & pressé dans vos narrations. BOIL.

NARRATION, dans un sens plus étroit se dit de l'action, de l'évenement qui fait le sujet de l'Epopée, & du Poëme Epique. La *narration Epique* doit être agissante. LE BOSS. La durée d'une année est pour la *narration Epique* ce qu'un jour est pour la Tragedie: elle doit même être renfermée dans le temps d'une campagne, comme l'action dramatique dans l'espace d'un jour artificiel.

NARRATION, ce mot, dans la vieille Coutume de Normandie, signifie une cause, une action intentée.

NARRE'. s. m. Discours par lequel on narre; recit familier de quelque fait, de quelque conte, de quelque avanture. Long *narré*. *Narré* ennuyeux. On m'a fait un *narré* assez plaisant de tout ce qui s'est passé en cette intrigue, de toutes les infortunes de cet Avanturier.

NARRER. v. act. Faire un recit, une narration; raconter. Une des plus difficiles parties d'un Orateur, d'un Historien, c'est de bien *narrer*. Thucydide *narre* mieux que Tacite. ABLAN.

NARRÉ, ÉE. part. & adj. Un fait bien *narré*. Une avanture bien *narrée*. ABLAN.

NARWAL. s. m. Gros poisson, qui se trouve assez communément dans la mer du Nord, & principalement vers les côtes d'Islande & de Groenland. Il porte sur son nez une corne longue de cinq ou six pieds, pesante, fort dure, blanche, luisante, tortillée ou de figure spirale, creuse en dedans, ressemblant à de l'yvoire: elle lui sert de defense, & d'une arme pour attaquer les plus grosses baleines. C'est ce que nous appellons, *corne de licorne*. Voyez LICORNE. Elle a été autrefois très rare, parce qu'on ne connoissoit point encore le *Narwal*. Elle est cordiale, sudorifique, propre pour resister au venin & pour l'épilepsie.

Narwal, est un nom Islandois.

N A S.

NASARA. Monnoye d'argent, taillée en quarré, qui se frappe à Tunis.

NASARD, NASEAU, NASILLER. Voyez NAZARD, NAZEAU, NAZILLER.

NASEL. s. m. Vieux mot. Le nez du casque.

Hector l'a par le nasel *pris*,
Et li traist le hiaume du chief. BOREL.

On a dit aussi *nasel*, pour, le nez ou la narine.

En ses naseaux lui monta la fumée. ID.

NASI. s. m. Nom de dignité parmi les Juifs. C'étoit le Chef de leur grand Conseil.

NASITORT. s. m. Plante qui est autrement appellée *cresson*, en Latin *nasturtium*. On lui a donné ce nom parceque le *nasitort* étant mis dans le nez le pique, & le fait tordre en quelque maniere, d'ou vient qu'il excite l'éternuement. Voyez CRESSON.

NASSE. s. f. Filet propre à prendre du poisson. La figure en est ronde par l'ouverture, & aboutit en pointe. Il est soutenu par plusieurs cerceaux qui vont toûjours en diminuant. L'Ordonnance veut que les verges des bires ou *nasses* d'osier, soient éloignées de douze lignes au moins. La *nasse* ne sert gueres qu'à prendre des écrevisses. Ce mot vient du Latin *nassa*. MEN.

NASSE, se dit figurément de tous les pieges qu'on dresse à quelcun pour le tromper. Cet homme a donné dans la *nasse*; c'est-à-dire, il a été attrapé, il a donné dans un piege qu'on lui avoit preparé. Les trois *nasses* où la plupart des gens tombent, sont le jeu, les femmes, & le vin.

Maintenant que l'hymen me tenoit dans la nasse,
Il n'étoit plus saison de songer au Parnasse. SAR.

NASSELLE. s. f. Voyez NACELLE.

NASSIB. s. m. Nom que les Turcs donnent au Destin, qui se trouve, selon eux, dans un Livre qui a été écrit au Ciel, & qui contient la bonne & la mauvaise fortune de tous les hommes, qu'ils ne peuvent éviter en quelque maniere que ce soit. Ils sont si fort persuadez de ce *Nassib*, qu'ils s'exposent à toutes sortes de dangers, croyant qu'il n'en arrivera que ce que ce Destin en a ordonné. RICAUT.

NASTURCE. s. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement *cresson*, ou *nasitort*, à *naribus torquendis*, selon Nicod. En Latin *nasturtium*. Voyez CRESSON, & NASITORT.

N A T.

NATAL, ALE. adj. Qui se dit du temps, ou du lieu de la naissance. Les Anciens celebroient leur jour *natal*. On a une inclination naturelle pour son païs *natal*. On dit aussi de plusieurs malades, qu'il faut qu'ils aillent respirer leur air *natal*; pour dire, l'air qu'ils ont accoutumé de respirer. Il n'a jamais de feminin. REFL. Il en faut excepter les Jacobins qui disent, maison *natale*; pour dire, maison de Profession. Retourner dans sa maison *natale*. Quelques-uns pretendent qu'on peut dire, terre *natale*. Abraham quitte sa terre *natale*, pour venir au Pays que Dieu lui montroit. BOSS. On pretend qu'il ne faut pas dire *nataux* au plurier, mais *natals*, comme de *naval* on ne fait pas *navaux*; cependant on apelle les quatre grandes fêtes de l'année, *les quatre nataux*. Pour joüir du droit de Bourgeoisie dans une ville, il faut y avoir maison, & s'y trouver aux quatre *nataux*. Les jeux *nataux* étoient des jeux qu'on celebroit sur le jour *natal* des grands hommes. TR.

NATES. s. f. plur. Terme de Medecine, qui est purement Latin & qui signifie les fesses. On appelle ainsi deux éminences de la *moëlle* allongée, situées au-dessus de la partie anterieure du conduit, qui va de l'anus au quatriéme ventricule. Elles sont de figure ovale, assez grosses. La glande pinéale y est attachée par des fibres.

NATIF, IVE. adj. Se dit des personnes considerées entant qu'elles ont pris leur origine, ou leur naissance en un certain lieu. Quoyque nos meilleurs Ecrivains s'en soient servis, quelques personnes intelligentes ne le trouvent pas fort noble. Il est plus court de dire, cet homme est de Paris, ou né à Paris, que d'exprimer qu'il est *natif* de Paris. BOU. Cependant il y a des endroits où il est necessaire, à moins qu'on ne prenne un autre tour, comme, Demarate fuyant la persécution du Tyran Cypselus

felus, se retira dans la Toscane, après avoir quitté la ville de Corinthe, dont il étoit *natif*. *Dont il etoit*, tout seul, ne seroit pas assez soutenu, ni assez clair, & *natif* après, fait un bon effet. On pourroit dire, après avoir quitté la ville de Corinthe, qui étoit le lieu de sa naissance. Bou. On dit bassement, il est *né natif* d'un tel païs, d'une telle ville. Il semble qu'il y a cette difference entre *né*, & *natif*, que *né* se dit precisément du lieu où l'on est né, quoique le pere & la mere n'y eussent point d'habitation fixe, & ne fussent que passagers; au lieu que *natif* se dit du lieu où l on a eu l'éducation, où le pere & la mere ont leur habitation actuelle. Ainsi Jesus-Christ étoit appellé Nazaréen, ou Galiléen, d'où l'on peut dire qu'il étoit *natif*; quoyqu'en effet il fût *né* à Bethlehem, en la terre de Juda. L'Academie ne fait point cette difference : elle dit simplement que *natif* s'employe pour marquer le lieu où l on a pris naissance.

Ce mot vient de *nativus*. On a appellé en Latin *nativi servi*; ceux qui par leur origine, & leur naissance, étoient attachez à la glebe, à la Seigneurie.

NATION. subst. f. Nom collectif, qui se dit d'un peuple habitant une certaine étenduë de terre, renfermée en certaines limites, ou sous une même domination. Il étoit Grec de *nation*. Abl. Alexandre a conquis, a dompté plusieurs *nations*, plusieurs peuples. Les Juifs sont excessivement entêtez de la gloire de leur *nation*. Le Cl. Les *nations* septentrionales ont inondé l'Europe. Mez. Ce Voyageur a couru par toutes les *nations* de l'Orient & du Midi. Les François, les Suedois, les Ecossois, sont des *nations* belliqueuses. Il n'y a point de *nation* qui fasse voir plus de courage dans les hommes, plus de beauté dans les femmes, & plus d'esprit en l'un & en l'autre sexe que les Anglois. S. Evr. Rien n'étoit si formidable, que de voir toute l'Allemagne, ce grand & vaste corps, composé de tant de peuples & de *nations* differentes, deployer tous ses étendars, & marcher vers nos frontieres. Fl. Les Cannibales sont des *nations* farouches & barbares. Les Espagnols ont exterminé presque toutes les *nations* Indiennes. Chaque *nation* a son caractere particulier. On dit, Leger comme un François; fou & badin comme un Italien; grave comme un Espagnol; mechant comme un Anglois; fier comme un Ecossois; ivrogne comme un Allemand; fourbe comme un Grec, &c. Anacharsis ne tenoit rien de la barbarie de sa *nation*, il étoit de Scythie. Ce seroit un bel ouvrage de faire la conference des mœurs & coutumes de toutes les *nations*. Joannes Boemus Aubanus en a fait un essai dans un petit volume Latin imprimé à Paris en 1558.

Nation, se dit aussi d'une certaine espece de gens, mais il ne se dit qu'en mauvaise part. C'est une maudite *nation* que les Sergens. C'est une mechante *nation* que les Laquais. Je sçai que la *nation* des Poëtes, est une *nation* farouche, qui prend feu très-aisément. Boil. La *nation* des Critiques est redoutable à tout Auteur qui brigue l'approbation du public. Per. La *nation* des pedans est une *nation* incommode.

Grands sçavantas, nation incivile,
Dont Calepin est le seul utencile. Des-H.

Parmi nos Françoises, combien de *nations* differentes! La *nation* policée des femmes du monde, la *nation* sauvage des Provinciales, la *nation* libre des Coquettes, la *nation* indomptable des Epouses fidelles, la *nation* docile des femmes qui trompent leur mari, la *nation* aguerrie des femmes d'intrigue, la *nation* timide... mais il n'y en a plus gueres de celles-là, la *nation* barbare des belles-meres, la *nation* fiere des bourgeoises qualifiées, la *nation* errante des visiteuses regulieres, & tant d'autres, sans compter la *nation* superstitieuse des coureuses d'horoscopes. Amus. Ser. et Com.

Les Poetes font ce mot de trois syllabes.

Nation, se dit aussi dans les Universitez, d'une certaine distinction d'Ecoliers, de Professeurs, de Colleges. La Faculté des Arts de Paris a quatre *Nations*, sçavoir de France, de Normandie, de Picardie, & celle d Allemagne, qui comprend toutes les *Nations* étrangeres; Anglois, Italiens, Hybernois, &c. Il y aussi des Procureurs de ces *Nations*. Quand le Procureur de la *nation* de France parle aux assemblées publiques, il dit, *honoranda Gallorum Natio*. Celui de la *nation* de Picardie dit, *fidelissima Picardorum Natio*; celui de la *nation* de Normandie, *veneranda Normannorum Natio*; celui de la *Nation* d'Allemagne, *constantissima Germanorum Natio*. Ces *Nations*, excepté celle de Normandie, sont divisées en Tribus. La *Nation* de France a cinq Tribus, dont chacune porte le nom d'un Archevêché. Ces Tribus sont celle de Paris, de Sens, de Reims, de Tours, & de Bourges. Celle de Picardie a aussi cinq Tribus : celle de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, de Laon, & de Terouanne. La *Nation* d'Allemagne n'a que deux Tribus; celle des Continens, & celle des Insulaires. Chaque Tribu a un Doyen. Plusieurs Colleges ne reçoivent pour Boursiers, que ceux de leur *Nation*. Le Cardinal Mazarin a fait bâtir un superbe College, qu'il a fait nommer *des Quatre Nations*, pour y recevoir les Ecoliers des quatre *nations* que le Roi a conquises de son temps. L'Université d'Angers érigée par St. Louis, fut divisée en six *nations* l'an 1432. Les six *nations* sont les *nations* d'Anjou, du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie.

Les *nations* au plurier, en termes de l'Ecriture, signifie les peuples infidelles & idolâtres. De crainte qu'on ne dise parmi les *nations*, où est leur Dieu? Ps. Dans le stile de la chaire, le Docteur des *nations*, l'Apôtre des *nations*, c'est S. Paul.

NATIONAL, ale. adj. m. & f. Qui est de toute une nation. Il y a des vices *nationaux*. Un Synode *National* est un Synode des Ecclesiastiques, ou Prelats d'une seule nation. Le Synode *National* de Dordrecht. Les noms de Pegu, de Lao, de Mogol, & la plûpart des noms que nous donnons aux Royaumes Indiens, sont des noms *nationnaux*. La Loub.

On appelle à Rome Eglises *nationales*, des Eglises qui ont été fondées, & qui sont actuellement desservies par des François, par des Allemands, par des Espagnols, &c.

National. s. m. Se dit par rapport à un autre, & signifie, qui est de la nation. Il assembla les *nationaux*.

National. Partial, prevenu pour sa propre nation. On trouve le mot *national* employé dans ce sens par le Pere d'Orleans, dans la preface de son *Histoire des Revolutions d'Angleterre*. Il proteste qu'on ne le trouvera point *national* dans son histoire; c'est-à-dire, partial, & preoccupé en faveur de la nation Françoise. Les Historiens des petits Etats qui ont, ou qui ont eu autrefois leurs Souverains particuliers, sont plus sujets que les autres à se laisser emporter à un certain esprit *national*. Le P. Daniel.

Nationaux, au plurier, se dit aussi en parlant des affaires de Rome, & l'on dit, les *Cardinaux nationnaux*, pour dire, les Cardinaux qui sont d'une autre nation que l'Italienne. Dans cette acception on dit aussi au substantif, les *Nationnaux*. L'Acad.

NATIVITE'. s. f. Jour de la naissance. Il ne se dit gueres qu'en termes de devotion. La *Nativité* de la Vierge se celebre le 8. de Septembre, & celle de St. Jean le 24. de Juin. Quand on dit absolument la *Nativité*, on entend celle de Notre Seigneur, ou la Fête de Noël. Dans les expeditions de la Chambre Apostolique à Rome, l'on compte par les années de la *Nativité* de Jesus-Christ; ensorte que l'année commence le 25. de Decembre qui est le jour de Noël. La Chancellerie datte les bulles & autres expeditions, de l'Incarnation, c'est à-dire, du 25. de Mars, commençant ainsi l'année plus tard de trois mois que la Chambre Apostolique. La plus commune opinion est que l'époque de la *nativité* de Jesus-Christ a été

été en usage dans l'Occident qu'au tems de Charles le Chauve. Les Chretiens Grecs & Abyssins se servent encore de l'époque Grecque de la création du monde. Selon les plus habiles Chronologistes, la *nativité* de Jesus-Christ est de quatre ans plus ancienne que ne la fait l'Ere vulgaire.

Nativité, se dit aussi pour un tableau qui represente la naissance de Jesus-Christ. La *nativité* du Guide, dans le Chœur de la grande Chartreuse de Naples, est une piece inestimable. MISSON.

Nativité, se dit quelquefois en stile poëtique, de la naissance ou des Princes, ou même des personnes particulieres. Les Graces presiderent à sa *nativité*. Les Muses ont presidé à la *nativité* de ce Poëte. St. Amant a fait un autre usage de ce mot, quand il a dit :

Que mes yeux sont contens,
De voir ces bois qui se trouverent
A la Nativité *des temps!*

NATIVITÉ, chez les Astrologues, est la même chose qu'*horoscope*, thême, ou figure celeste. C'est la disposition des étoiles & des Planetes au point de la naissance d'une personne. Il y a plusieurs exemples de *nativitez* dressées dans les livres de Cardan, Jonctin & autres Auteurs. Un Duc de Toscane envoya la *nativité* d'un sale animal né dans l'enceinte de son Palais à tous les Astrologues de l'Europe, pour se divertir de leurs raisonnemens chimeriques. BIB. UNIV.

NATOLIE. f. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui est blanche, mêlée d'incarnadin, tant en ses grandes feüilles qu'en sa peluche. MOR.

NATRON. f. m. Espece de sel noir & grisâtre, qui se tire d'un lac d'eau morte minerale dans le territoire de Terrana en Egypte, dans laquelle eau tous les os & pierres malcuites qu'on y jette, se convertissent en cette espece de nitre, qu'on appelle *natron*. Il fait une grande effervescence, quand il est mêlé avec les acides. On s'en sert au blanchissage des toiles ; mais il les brûle, s'il n'est corrigé par d'autres cendres. Le peu que l'on voit en France de cette sorte de nitre, y vient par la voye de Marseille & de Rouen. Pline en parle, livre 31. chapitre 10. Il y a aussi du *natron* blanc, qui n'est guere different de la soude blanche, ou du salpetre.

NATTE. f. f. Tissu plat fait de trois brins de paille battuë, & tortillée ensemble. Il s'en fait aussi de jonc & de genet. Il n'y a pas long-temps que toutes les murailles des maisons n'étoient tapissées que de *nattes*. Maintenant la *natte* ne sert plus que pour faire des parterres, pour couvrir des planchers, pour mettre au devant des fenêtres, & dans les jeux de paume. Des pantouffles de *natte*. Les Orientaux couchent sur de la *natte*.

Ce mot vient du Latin *matta*, comme *nappe* de *mappa*. MEN. Du Cange le derive aussi de *matta*, & dit que les Allemans, aussi bien que les François se sont servis du mot de *natte*. Les Allemands, les Anglois, & les Hollandois disent tous *matte*. Les Latins l'appellent *storea*.

On le dit aussi des autres choses deliées qui se tortillent en façon de *natte*, comme des cheveux, des tissus de soye, de fil, &c. qui sont plats, & composez de trois brins. Les femmes se coeffent tantôt en *natte*, tantôt en écheveau, tantôt en corde de puis.

NATTER. v. act. Tapisser, couvrir une muraille de *natte*. Il n'y a plus que quelques Religieux qui fassent *natter* leurs chambres.

NATTER, signifie aussi, Mettre, tresser une chose en natte, & se dit des cheveux que l'on tresse comme la natte. *Natter* les cheveux.

NATTÉ, ÉE. part. Une chambre *nattée*. Des cheveux bien *nattez*.

NATTIER. subst. m. Ouvrier qui fait & vend de la natte. Le metier des *nattiers* étoit fort bon autrefois : mais il ne vaut plus rien, depuis que le luxe a introduit les tapisseries au lieu de la natte.

NATURAL. f. m. Terme de Coutumes. Dans le Bearn on appelle *naturaux*-casalées, les jardiniers originaires du Pays.

NATURALISATION. f. f. Terme de Droit. Acte par lequel quelqu'un est naturalisé, qui lui donne les droits & les privileges des naturels. Qualité, droits, qui resultent de cet acte. Il y a des étrangers qui ne sont point aubains en France, & qui succedent sans *naturalisation*. En France la *naturalisation* n'appartient qu'au Roi. En Angleterre la *naturalisation* se doit faire par un acte du Parlement. Voyez NATURALITÉ.

NATURALISER. v. act. Accorder à un étranger les privileges des habitans naturels, des regnicoles. On n'herite point de parens qui ne sont point *naturalisez* : leur succession est une aubaine qui appartient au Roi. Rome se fit tant de nouveaux citoyens, qu'à peine pouvoit-elle se reconnoitre elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avoit *naturalisez*. BOSS.

On dit figurément des mots & des phrases. L'usage a *naturalisé* plusieurs mots Latins, Italiens, & Espagnols. Ce mot exprime bien ce qu'on lui fait signifier, desorte qu'on n'aura pas de peine à le *naturaliser*. VAUG. REM.

NATURALISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

NATURALISME. f. m. Espece d'Heresie, selon quelques Theologiens, laquelle consiste à vouloir expliquer l'Ecriture, par la Raison & par les regles de la Philosophie. D'autres l'entendent de ceux qui n'admettent que la Religion naturelle, & qui rejettent toute Revelation divine, &c.

NATURALISTE. f. m. Celui qui a bien étudié la nature, qui connoît les êtres naturels, sur tout ce qui regarde les metaux, mineraux, pierreries, vegetaux, & animaux. Aristote, Pline, Solin & Theophraste, étoient de grands *Naturalistes*, mais ils sont tombez en beaucoup d'erreurs, corrigées par les *naturalistes* modernes. Pline le *naturaliste*. Les *naturalistes* disent que... Aldrovandus est le plus ample & le plus sçavant des *naturalistes* modernes. Son Ouvrage a XVII. Volumes *in folio*.

NATURALISTE, se prend aussi en un sens odieux, pour designer ceux qui expliquent les Phenomenes par les loix du Mechanisme, & sans recourir à des causes surnaturelles, comme s'ils n'en reconnoissoient aucune. Les Physiciens de Lyon, qui ont expliqué par les loix de la nature les phenomenes de la Baguette divinatoire, se verront imposer le nom de *naturalistes* sans beaucoup de chagrin. VALL.

NATURALITÉ. f. f. qui ne se dit guere qu'en cette phrase, *Lettres de naturalité*: ce sont des lettres que des étrangers obtiennent en Chancelerie, pour joüir des privileges des habitans naturels ; ensorte que leurs heritiers regnicoles leur succedent, leurs biens n'étant plus sujets au droit d'aubaine. Les lettres de *naturalité* doivent être verifiées à la Chambre des Comptes & au Parlement, pour avoir leur effet. Les Suisses, les Savoyars, & les Ecossois, n'ont pas besoin de lettres de *naturalité*. Ils sont reputez regnicoles.

NATURE. f. f. La masse du monde ; la machine de l'Univers ; l'assemblage de tous les êtres. L'Auteur de la *nature* a disposé toutes choses dans un ordre merveilleux. Il n'y a rien en toute la *nature* qui ne soit admirable. La *nature* publie qu'il y a un Dieu. Selon Spinosa, Dieu est la même chose que la *nature*, ou la matiere diversement modifiée. Dieu a donné le branle, & le mouvement à toute la *nature*. LE CL. Je regarde de toutes parts, & ne vois par tout qu'obscurité : la *nature* ne m'offre rien qui ne soit matiere de doute, & d'inquietude. PASC. J'ai souhaité cent fois que si un Dieu soutient la *nature*, elle le marquât sans équivoque ; & que si les marques qu'elle en donne, sont trompeuses, elle les supprimât tout-à-fait. ID. Notre folie est de croire que toute la *nature* est destinée à notre usage. FONT. La *nature* seule tireroit

roît de son sein fecond tout ce qu'il faudroit pour un nombre infini d'hommes moderez & laborieux ; mais c'est l'orgueil & la molesse de certains hommes qui en mettent tant d'autres dans une afreuse pauvreté. FIN. On dit que le Soleil est l'œil de la *nature*, parcequ'il éclaire l'Univers. On dit qu'il est le peré de la *nature*, parcequ'il échauffe la terre, & qu'il la rend feconde. On dit, Il n'y a rien de si beau, ou de si mechant en toute la *nature* : c'est une hyperbole ordinaire, dont on se sert pour exaggerer les choses.

Du Latin *natura*, qui vient de *nascor*, je nais.

NATURE, dans un sens plus étroit, se dit de tout être en general, soit créé ou incréé, spirituel ou corporel. La *nature* divine s'est unie à la *nature* humaine d'une maniere ineffable, dans le mystere de l'incarnation. Nestorius, Patriarche de Constantinople, divisa la Personne de Jesus-Christ, & vingt ans après Eutyches, Abbé, en confondit les deux *natures*. BOSS. Ne seroit-ce pas s'abaisser, se ravaler avec excès, & se degrader même absolument pour un Dieu, que de prendre la forme d'un homme, & de s'unir à une *nature* si foible, si stupide, si méprisable, si prodigieusement au-dessous de la sienne? LE P. LAMI, *Benedictin*. Spinosa dit qu'il y a autant de contradiction à dire que Dieu a pris la *nature* humaine, qu'à dire que le cercle a pris la *nature* du quarré. ID. La *nature* angelique est le premier de tous les êtres créez, & incorporels. La *nature* humaine se dit de tous les hommes ensemble qui possedent une ame spirituelle, & raisonnable. Les Theologiens Scholastiques disent, la *nature naturante*, & la *nature naturée*, en parlant de Dieu par opposition aux creatures.

NATURE, se dit plus particulierement de l'ordre, du cours de la matiere, & des causes secondes : des loix que Dieu leur a imposées ; du mouvement qu'il leur a imprimé. C'est dans ce sens qu'on definit la Physique, l'étude de la *nature*. Quelques Philosophes s'imaginent que la *nature* est une certaine puissance privée de raison, qui excite dans les corps tous les mouvemens necessaires. D'autres disent que c'est une puissance capable d'ordre, qui marche par un chemin reglé, qui sçait ce qu'elle fait pour chaque chose, & à quelle fin elle tend, dont il n'y a point d'art, point d'ouvrier qui puisse imiter l'artifice & l'industrie. Les Philosophes Payens s'imaginoient que la *nature* étoit une ame universelle, qui animoit & mettoit en mouvement toutes les choses corporelles. La *nature* n'est autre chose que cet enchaînement, ou cette suite de causes & d'effets que Dieu a établie, & l'ordre qu'il a imprimé sur la face de son ouvrage. BAIL. Les Chymistes se vantent d'être les seuls depositaires des secrets de la *nature*. ROH. Dieu s'est obligé d'observer les loix generales de la *nature*, dans les choses mêmes qui sont contre ses volontez. JU. Il y a des mysteres dans la *nature*, comme dans la grace, incomprehensibles à l'esprit humain. BOU. La *nature* est moins obscure, & moins mysterieuse qu'Aristote. ROH. L'esprit de l'homme intemperant de tout sçavoir, ne va chercher ce qu'il y a de plus secret dans la *nature*, que par la vanité de tout connoître. ST. EV. C'est dans le même sens qu'on dit, que les miracles sont des effets au dessus de la *nature*, & qui ne sont point une suite des loix naturelles. On prend quelquefois pour des miracles, les choses qui arrivent par des loix de la *nature* qui nous sont inconnuës. On dit, que l'art force la *nature* par les machines mouvantes, &c. parcequ'elles produisent des effets qui surpassent les forces, ou le cours ordinaire de la matiere.

NATURE, se dit aussi de l'action de la Providence, du principe de toutes choses ; de cet esprit universel qui est repandu, qui agit en tous les corps, qui les remuë, & qui leur donne certaines proprietez. La *nature* n'est autre chose, que Dieu agissant lui-même, & selon certaines loix qu'il a établies. OE. M. Appellez Destin, *Nature*, Intelligence, ce qui gouverne tout ici bas; c'est toujours une sagesse infinie. ST. EV. Les anciens ont dit que la *nature* est l'art de Dieu sur la matiere. Si la *nature* est un esprit intelligent, je l'appelle Dieu. LA BR. Cependant toutes les phrases où l'on employe le nom de *nature*, ne peuvent pas s'appliquer à Dieu. On dit que la *nature* est industrieuse, bizarre, ou capricieuse. La *nature* est d'une épargne extraordinaire dans l'execution, quoyqu'elle soit d'une magnificence incroyable dans le dessein. FONT. La *nature* ne fait rien en vain. ROH. La *nature* agit par les voyes les plus simples, & les plus courtes. MALEB. Tout cela est faux, si l'on entend par la *nature* un être particulier qui menage les interêts de chaque espece, & un principe caché qui manie la matiere, & qui agit avec tant de conduite, & de vigilance. BAY. En effet quand on dit que la *nature* se jouë, qu'elle s'égaye dans ses ouvrages; que la *nature* s'est épuisée; qu'elle fait les choses de la maniere la plus simple, & qui lui coûte le moins ; qu'elle est assez riche de son propre fond, sans rien emprunter de l'art, &c. il semble qu'on entend par là une personne, ou une Divinité qui preside à toutes choses, qui les dirige, & qui les gouverne. Selon la notion commune du mot de *nature*, c'est un etre imaginaire. LE CL. Les Philosophes les plus éclairez & les plus affermis dans l'hypothese du Mechanisme de l'Univers, employent frequemment le mot de *nature* comme le nom d'un certain agent secret, qui avec un pouvoir borné & une mediocre connoissance, va le mieux qu'il peut à un but qu'il ne perd pas de vuë. Quand on se rend attentif, on voit assez que la *nature* n'est qu'un amas de corpuscules arrangez suivant de certaines proportions. Mais quand on y pense plus negligemment, on lui suppose de la connoissance. Dans cette supposition, l'on se donne carriere, l'on s'abandonne à mille expressions brillantes, mais peu justes ; car si par la *nature* on entend l'ouvrage, ces expressions se trouveront fausses, ou n'auront point de sens ; & si par ce mot on veut marquer l'Auteur de l'Univers, & des parties qui le composent, elles sont indecentes, & aussi peu conformes au respect qu'on lui doit, qu'à la verité. DE CROUSAZ. Le Pere Malebranche dit que la *nature* dont on parle tant dans les écoles, n'est bonne qu'à ramener l'idolâtrie, parceque les Payens la prenoient pour quelque chose qui sans être Dieu, agissoit incessamment par tout l'Univers. Ainsi cette idole qu'on nomme *nature*, seroit un principe actif, qui avec le concours de Dieu est la cause prochaine, & immediate de tous les changemens qui arrivent à la matiere. Cette opinion semble être la même que celle qui donne une ame au monde pour le remuër. M. Boyle a fait un traitté pour examiner ce qu'on entend vulgairement par la *nature*. Il dit qu'on substituë à la place de la Providence une fiction de notre esprit, sous le vain titre de *nature*. On lui attribuë certains effets extraordinaires, & une conduite reguliere, comme si cette *nature* étoit le substitut de Dieu, une puissance collaterale avec Dieu, ou un être mitoyen entre Dieu, & les choses créées. Il remarque sur tout qu'il a trouvé le terme de *nature* employé en 14. ou 15. significations differentes; ce qui cause un mélange confus d'idées, & de sentimens. Ainsi quand on dit que la *nature* abhorre le vuide, l'on ne veut pas dire que la *nature* soit une intelligence qui craint le vuide. Il est vrai que l'on se sert ordinairement du mot de *nature* d'une maniere un peu trop vague, & que l'on y joint une signification aussi incertaine qu'au mot de *fortune*. Pour en ramener la signification à une idée un peu plus precise, il semble qu'en parlant des actions de la *nature*, l'on ne doit entendre autre chose sinon, que les corps agissent les uns sur les autres, d'une maniere conforme aux loix generales du mouvemnnt que le Createur a établies. C'est là tout le mystere de ce grand mot, qui est une maniere abregée pour exprimer l'action de tous les

les corps. Le mechanisme des corps exprimeroit peut-être mieux ce qu'on pense que le mot de *nature*. Aristote a defini la *nature*; *Principium, & causa motus, & quietis, ejus in quo est; primò, per se, & non per accidens.* Cette definition est si obscure, qu'à peine elle est intelligible avec toutes les interpretations des commentateurs d'Aristote. Ce principe que les Peripateticiens appelloient *Nature*, agissoit, selon eux, necessairement; il étoit destitué de connoissance, & de liberté. Les Stoïciens de même concevoient la *Nature* comme un certain esprit, ou une certaine vertu repanduë dans l'Univers qui lui donne le mouvement, ensorte que tout est entraîné par l'ordre invariable d'une *nature* aveugle, & d'une necessité inévitable.

NATURES PLASTIQUES. Voyez PLASTIQUE.

NATURE, se dit encore plus specifiquement de certaines qualitez ou proprietez essentielles de plusieurs corps: quand on n'en connoît point les causes, en Philosophie on les appelle *qualitez occultes*. L'eau est d'une *nature* froide & humide. Le feu est de *nature* chaude, & seche. La *nature* de l'aimant est d'attirer le fer, de se tourner vers le Pole: c'est ce qu'on appelle *secrets de nature*.

NATURE, se dit aussi des especes particulieres des corps; des differentes sortes de choses. Cet arbre n'est ni pommier, ni poirier, il est d'une autre *nature*, d'une autre espece. Dans le Jardin Royal il y a des plantes de toutes les *natures*. Il y a dans ce recueil divers traitez de differente *nature*. Cet homme a l'humeur d'une étrange *nature*. L'ame, & le corps sont d'une *nature* si differente que l'un ne peut agir sur l'autre. MALEB.

NATURE, se dit aussi du mélange des qualitez, & des élemens, qui font un temperament different dans les animaux. Le lion est de *nature* bilieuse & colerique.

NATURE, se dit de même de la complexion, & du temperament des hommes. Voyez NATUREL. Cet homme est melancolique de *nature*, ou de sa *nature*.

Car, grace au droit reçu chez les Parisiens,
Gens de douce nature, *& maris bons Chrêtiens,*
Dans ses pretentions une femme est sans bornes. BOIL.

On ne peut vaincre, ni changer la *nature*. OE. M. La coutume est une seconde *nature* qu'on ne surmonte qu'avec effort. ID. Les besoins de la vie, & la loi de la necessité, forcent la *nature*, & y apportent de grands changemens. LA BR. On dit en ce sens, Il ne faut point forcer *nature*; c'est-à-dire, forcer son genie, & son temperament.

NATURE, signifie encore la constitution du corps humain, & le principe de vie qui l'anime, & qui en soutient la machine. Ce vieillard a fini: ce n'est pas mourir; la *nature* a manqué, s'est éteinte. L'art des Medecins consiste à aider, à soulager la *nature* par leurs remedes.

NATURE, signifie aussi, Volupté, sensualité. Sans m'embarrasser de loix, & de preceptes, je n'ai consulté que la *nature*, & je me suis abandonné à elle. OE. M. Il n'y a rien de si capricieux que la *nature*: elle ne consulte ni notre volonté, ni nos souhaits: elle a ses momens qui ne sont pas toûjours les nôtres. C. B. C'est un voluptueux, qui suit les instincts de la *nature*. OE. M.

Vous croyez quelquefois un peu trop la nature. M. DES-H.

NATURE, signifie aussi les parties des animaux qui servent à la generation, & sur tout celles des femelles. Les enfans de Noé jetterent leur manteau sur la *nature* de leur pere. Les femmes en certains endroits de l'Orient vont nuës, & ne cachent que leur *nature*. Ce mot est un peu obscene dans ce sens. Il faut l'éviter.

On appelle *nature* de baleine, du blanc de baleine dont on se sert à faire de la pâte pour les mains, & à divers autres usages.

NATURE, se dit figurément en matiere de Religion, de la volonté de l'homme, du panchant du peché qui est né avec lui. L'homme dans l'état de *nature* corrompuë est en état de peché. Il n'y a que la grace qui lui fasse vaincre les passions de la *nature* fragile, & corrompuë. La fortune met l'homme dans l'état de pure *nature*, c'est-à-dire, dans la tranquile possession de tous ses defauts: elle le fait connoître tel qu'il est. OE. M.

Il y a eu la loi de la *nature*, c'est-à-dire, où l'homme n'étoit assujetti qu'aux seules loix que Dieu avoit gravées, & imprimées dans son cœur. Cette loi dura jusqu'à la publication de la Loi écrite, ou Mosaïque, ensuite est venu la Loi de grace.

NATURE, se dit pour le mouvement par lequel l'homme est porté vers les choses qui peuvent contribuer à sa conservation. La *nature* demande telle chose; il faut donner quelque chose à la *nature*; contenter la *nature*. L'ACAD.

NATURE, se dit aussi d'un mouvement, d'un sentiment interne; d'une lumiere, d'une connoissance qui est comme née avec nous, pour discerner ce qui est bon, ou mauvais; ce qui nous sert, ou qui nous nuit, laquelle à quelques égards nous est commune avec les animaux, chez lesquels on l'appelle *instinct*. La *nature* enseigne à fuir le mal, & à chercher le bien. *Nature* est un doux guide. MONT. La *nature* arracha le voile à Joseph, qui se cachoit à ses freres, & ses entrailles ne purent desavouër ce que sa bouche refusoit de reconnoître. LE MAI. La *nature* offensée de cette action si inhumaine, en fremit & se souleva. OE. M. Les Philosophes qui n'ont suivi que la *nature*, qui ont donné tout à la *nature*, n'ont pas laissé d'être vertueux. Les animaux ne pechent point contre *nature*; ne forcent point la *nature*; vivent selon l'ordre de la *nature*; suivent les loix de la *nature*, l'intention de la *nature*, le cours de la *nature*. Suivre les regles de la *nature*, c'est suivre la raison: les bornes qu'elle nous a prescrites sont celles de l'innocence. ST. EV. Si vous reglez vos besoins sur la *nature*, vous ne serez jamais pauvre; & si vous les reglez par l'opinion, vous ne serez jamais riche. BOU. On dit des hommes extrémement mechans, que ce sont des monstres de *nature*. La *nature* est plus pure dans les bêtes que dans les creatures raisonnables. LE MAI.

Un animal au moins instruit par la nature,
Dans un autre animal respecte sa figure. BOIL.

On appelle richesses, ou dons de la *nature*, ceux qui viennent de la naissance; comme l'esprit, la force, la beauté; & en ce sens on les oppose à ceux de la *fortune*. Les femmes se font une dangereuse étude d'ajouter à leurs charmes ce que la *nature* leur a refusé. OE. M. La *nature* vous a ornée de mille appas. MALH. Mr. de St. Evremont dit à une belle personne; Laissez les autres se ruïner en habits, & en pierreries: la *nature* a fait pour vous toutes les depenses.

NATURE, signifie encore l'humanité; la fragilité, les foiblesses, & les infirmitez auxquelles l'homme est assujetti. La *nature* est fragile. OE. M. Je ne redoute point la mort; mais la *nature* la redoute en moi. PASC. Ceux qui prêchent la haine de soi-même, n'ont pas assez étudié la *nature*. ABA. Aristote ayant donné l'aumône à un mechant homme; je ne la donne pas, dit-il, à la personne; mais à la *nature*. ABL. La mort fait fremir la *nature*. M. ESP. La compassion des hommes n'est que dans les sens: la presence des objets les émeut, & ils ne peuvent refuser ce ressentiment à la *nature*. FL. Payer le tribut à la *nature*, c'est mourir, subir la loi commune à tous les hommes. Les hommes marchent incessamment vers la mort: la loi de la *nature* les presse, & ne leur permet pas de s'arrêter. NIC.

. . . . *A ces petits defauts,*
L'esprit avec plaisir reconnoît la nature. BOIL.

NATURE, se dit aussi par opposition à l'art, & à l'affectation: de ce qui est simple, sans ornement; aisé, & facile; de ce qui n'est ni artificiel, ni forcé, ni contraint; de ce qui se fait sans deguisement, sans dissimulation.

Nous

Nous avons confondu la *nature* avec l'artifice. Mont. Pour plaire il ne faut jamais forcer la *nature* : ce qui est outré rebute les gens de bon goût. Bell. Il y a des gens qui masquent toute la *nature* ; c'est-à-dire, qui ne disent rien naturellement, & simplement. Il n'y a rien de naturel chez les Dames du grand monde ; ni teint, ni sentimens : la *nature* s'est refugiée chez les grisettes. Le Ch. de M. L'artifice gâte la *nature*. Bou. Il faut que la *nature* paroisse en toutes les choses qu'on dit, & qu'on fait, pour les rendre agreables. St. Ev. C'est la *nature* même qui fait parler Didon dans Virgile. Bou. La simplicité de la *nature* est plus aimable que tous les embellissemens de l'art. Oe. M. Il n'y a rien de plus net, de plus libre, de plus coulant que ses ouvrages : non seulement la *nature* y paroît par tout, mais elle y paroît par tout à son aise. Pel. L'art a beau faire, la *nature* est son modele, il faut absolument qu'il lui cede la preference; il n'est inventé que pour elle, il ne parvient au chef d'œuvre qu'autant qu'il disparoît,& se cache sous cette aimable simplicité qui ne la quitte jamais. le P. Tart.

Le faux est toûjours fade, ennuyeux, languissant :
Mais la Nature *est vraye & d'abord on la sent.* Boil.
Ce stile figuré dont on fait vanité,
Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature. Mol.

Nature, se dit encore des mœurs, du genie, des manieres particulieres à chaque personne : ou de l'ordre, & de la conduite de la *nature* dans la production, & dans l'arrangement des choses. Le Poëte doit s'attacher à bien imiter la *nature*, à bien peindre la *nature*, & à bien representer tous ses mouvemens. Homere s'est plus appliqué à copier la *nature* telle qu'elle étoit, qu'à faire des Heros fort accomplis. St. Ev. L'art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection,que lorsqu'il ressemble si fort à la *nature* qu'on le prend pour la *nature* même. Boil. L'art est plus sûr que la *nature* : la *nature* sans l'art est aveugle, & temeraire ; & l'art sans la *nature* est rude, sec, & sterile. Dac. Ronsard appelloit Belleau, *le Poëte de la nature* : parceque la *nature* regne dans tous ses Ouvrages ; qu'elle y peint, & anime tout. Si l'art ne prend soin de conduire la *nature*, c'est une aveugle qui ne sçait où elle va. Boil. On gâte le sublime si on l'abandonne à l'impetuosité d'une *nature* ignorante, & temeraire. Id. L'art ajoûté à la *nature*, l'acheve, & la perfectionne. Oe. M. La *nature* est une incomparable Maitresse qu'il faut toûjours avoir devant les yeux. Id.

Que la nature *donc soit votre unique étude.* Boil.
La nature *feconde en bizarres portraits,*
Dans chaque ame est marquée à de differens traits.
Un geste la decouvre, un rien la fait paroître :
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connoître. Id.
Jamais de la nature *il ne faut s'écarter.* Id.
Avant que la raison eût enseigné les loix,
Tous les hommes suivoient la grossiere nature. Id.

Nature, se dit aussi en parlant de la qualité differente, de l'état, de la disposition des affaires, & des choses qui en dependent. C'est la *nature* de la renommée de grossir toûjours & de faire valoir ce qui vient de loin. Fl. Polybe a très-bien conclu que Carthage devoit à la fin obeïr à Rome, par la seule *nature* des deux Republiques. Boss. Cette affaire a bien changé de *nature*, depuis qu'elle est entre les mains d'un tel Avocat:il l'a renduë indubitable. Il a eu son payement en telle *nature* de deniers ; c'est-à-dire, en telle monnoye. Il a changé son bien de *nature*. Il a des effets de differente *nature*. Il avoit des rentes de la ville sur toutes les *natures*, sur les Gabelles. On dit aussi au Palais, que des meubles sont en *nature*, quand ils sont existens ; & qu'ils seront rendus, s'ils sont en essence & *nature*, sinon la juste valeur & estimation ; qu'une rente est en *nature*, quand elle existe encore, & qu'elle n'est point rachetée. On stipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot sortira *nature* de propre. On dit, Remettre une terre en *nature* de pré.

Nature, est aussi un terme particulier dont on se sert en plusieurs arts. On dit en Philosophie, un instant de temps, & un instant de *nature*. La lumiere precede l'illumination d'un instant de *nature* seulement, c'est-à-dire,qu'on conçoit qu'il faut qu'elle soit un peu avant que d'illuminer.

Nature, se dit souvent & en differentes significations en termes d'Alchymie, ou du grand art. On appelle *natures fuyantes au feu*, les Mercures ordinaires qui sont volatils, & ne resistent pas au feu. On dit, *nature* se joint par *nature*; *nature* est contenuë par *nature*; pour marquer l'union fixe du volatil, du soufre & du Mercure. On exprime encore la même union par les phrases suivantes, la *nature* aime la *nature*, la *nature* surmonte la *nature*, la *nature* retient la *nature*. Changer les *natures*, veut dire rendre subtil ce qui est gros & épais, sec ce qui est humide, &c. Les *natures* diverses ne s'amendent point, c'est-à-dire, ne se perfectionnent point, parce qu'elles ne se peuvent pas bien unir, comme un végétal avec un metal. Tr.

En Musique on disoit, Chanter par *nature*, quand on passoit du B mol en B quarre par *nature*, suivant la maniere de l'ancienne game.

En Prosodie on dit, qu'une syllabe est longue ou breve par *nature*; pour dire, sans aucune regle de Grammaire,qui les fait telles par position, ou autrement.

Nature, se dit proverbialement en ces phrases. Il est bien âne de *nature*, qui ne sçauroit lire son écriture. On dit aussi, que l'accoutumance est une autre *nature*; que nourriture passe *nature*; pour dire, que l'éducation change le naturel de l'homme. On dit aussi, qu'un homme est ennemi de *nature*, quand il se plaît à faire du mal à soi & à autrui, quand il condamne toutes sortes de divertissemens. On dit aussi, quand un poltron va dans les occasions dangereuses, que *nature* patit. On dit aussi, que Dieu & la *nature* ne font rien en vain ; pour dire, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne puisse servir à quelque chose. On dit aussi ironiquement, Faire un grand effort de *nature*; pour dire, Faire une chose assez facile, mais avec repugnance.

NATUREL, elle. adj. Qui concerne la nature : qui appartient à la nature : qui vient d'un principe de nature : qui est conforme à l'ordre & au cours ordinaire de la nature. On a vécu long-temps selon la loi *naturelle*. Par la loi *naturelle* tout ce qui plaît est permis. Oe. M. Il y a un Droit *naturel*. Voyez Droit. Les lumieres *naturelles*, les forces *naturelles*. Le peché a corrompu les facultez morales, & nullement les facultez *naturelles*. La chaleur *naturelle* est ce qui entretient la vie des animaux. Les miracles sont des effets qui ne peuvent être produits par des causes *naturelles*; mais par la toute-puissance de Dieu. On dit à-peu-près dans le même sens, qu'une chose n'est pas *naturelle*; pour dire, qu'elle est hors de l'usage commun, & qu'elle n'arrive pas d'ordinaire. On dit aussi qu'il n'est pas *naturel* de perdre toûjours contre un même homme; pour dire, qu'on soupçonne qu'il y a de la supercherie.

L'Histoire *naturelle*, est la description des productions *naturelles* de la terre, de l'eau, & de l'air, tels que sont les animaux, les oiseaux, les metaux, &c. L'histoire *naturelle* de Pline, l'histoire *naturelle* de Jonston, &c.

On appelle *choses non-naturelles*, en Medecine, celles qui, sans entrer dans la composition du corps humain, l'affectent de maniere à y produire de bons ou de mauvais effets, par rapport à la santé. On a coutume de mettre dans ce rang, l'air, les alimens, le mouvement & le repos, le sommeil & les veilles, les excremens évacuez ou retenus, & les passions de l'ame ; & c'est sur quoi roule cette partie de la Medecine speculative, qu'on nomme Hygiéne.

NATUREL, se dit aussi de ce qui ne tient point de l'art les qualitez qu'il a, mais qui les a de sa nature, & est opposé à *factice* & à *contre-fait*. Une étoffe de couleur *naturelle*, c'est celle qui est fabriquée avec des laines ou autres matieres qui n'ont point été teintes. Un drap noir *naturel*, c'est celui qui est fait avec de la laine teinte en noir avant que d'avoir été filée. Presque toutes les drogues, comme le borax, le cinnabre, le baume, qui ont leurs mines, ou leurs sources *naturelles*, sont contrefaites par les Droguistes. On a trouvé l'invention de faire des perruques de cheveux vifs qui paroissent des cheveux *naturels*. La Magie *naturelle* est celle qui ne se sert que des causes *naturelles*. La Philosophie *naturelle* est celle qui considere les proprietez des corps naturels, & leur action mutuelle les uns sur les autres. On l'appelle Physique, voyez ce mot.

NATUREL, se dit aussi de tout ce qui n'est point ni contrefait, ni artificiel, ni deguisé, ni fardé. Vous viendrez peut-être un jour à mepriser ces loüanges si *naturelles* que vous donnent mes regards amoureux. FONT. La plupart des jeunes gens croyent être *naturels*, lorsqu'ils ne sont que grossiers & mal polis. LA ROCH. Tout ce qui sent l'imitation degoûte, parceque rien ne peut plaire qui ne soit *naturel*, ou du moins qui ne le paroisse. LE CH. DE M. Un homme modeste raconte ce qu'il sçait, d'un air simple, & *naturel*. BELL. Il n'y a rien de *naturel* chez les Dames du grand monde : ni teint, ni sentimens. LE CH. DE M. Les Poëtes Italiens ne sont gueres *naturels* : ils fardent tout. ID. Dès que l'on contraint trop l'esprit par les regles de l'art, il perd toutes ses graces *naturelles*. OB. M. Les François sont plus *naturels* dans leurs pensées que les Espagnols, ou les Italiens. La Fontaine étoit un homme *naturel* & de bon goût. J. DES SÇ. En donnant à la nature les premiers honneurs de l'éloquence, il ne faut pas que l'art soit compté pour rien, puisque ce n'est souvent que par l'art qu'on devient veritablement *naturel*. GIBERT. Il n'y a point de vrai sublime, ni de vrai brillant, dès que le *naturel* n'y est pas. ID.

NATUREL, s'employe aussi pour veritable. Ainsi on dit, Donner à un passage un sens *naturel* ; pour dire, l'interpreter selon son veritable sens. Les Heretiques donnent la torture à mille passages de l'Ecriture Sainte, & les prennent dans un sens qui n'est nullement *naturel*.

NATUREL, en termes de Blason, se dit quand on blasonne les animaux des couleurs qu'ils ont naturellement, & qui sont autres que les couleurs ordinaires du blason, & cela afin d'éviter qu'on n'accuse les Armoiries de fausseté, quand on ne les blasonne pas avec les noms des couleurs qu'on y employe ordinairement. D'azur à un tigre au *naturel*.

On appelle aussi enfans *naturels*, les bâtards, qui ne sont point nez en legitime mariage, quand on leur veut donner un nom honnête. On donne seulement une pension alimentaire aux enfans *naturels*, ils ne partagent point avec les legitimes. Les Fils *naturels* des Rois de Danemarc ont les titres de *Guldenlew*, c'est-à-dire, Lion d'or, & de *Haute Excellence* ; leurs femmes sont pareillement distinguées par celui de *Haute Grace*. LA HONTAN.

On appelle parties *naturelles*, les parties destinées à la generation, tant du mâle que de la femelle.

NATUREL, se dit aussi de ceux qui habitent dans le païs où ils sont nez. Il n'y a gueres d'habitans *naturels* en cette ville, ils sont presque tous étrangers. Dans l'Amerique les Espagnols ont exterminé presque tous les *naturels* du païs.

NATUREL, se dit aussi de ce qui est libre, simple, aisé, facile ; qui ne paroît point forcé. Cet Orateur a l'action belle, le geste *naturel* ; il a un stile fort *naturel*, fort coulant, qui n'est ni enflé, ni affecté. Un stile *naturel* n'est point affecté, il n'est ni trop étudié, ni trop fleuri, ni trop recherché, ni trop compassé. LE P. R. Le tour le plus *naturel* de dire les choses est le plus difficile, mais le plus agréable. ID. Seneque n'est point *naturel* dans tout ce qu'il dit. Les personnes qu'il fait parler ont toûjours l'air de personnages. ID. Quand on voit un stile *naturel* on est ravi : car on s'attendoit de voir un Auteur, & l'on trouve un homme. PASC. La beauté des vers, c'est d'être *naturels*, de n'être point forcez. On appelle *naturel* en matiere de pensées, ce qui n'est point recherché, ni tiré de loin ; ce que la nature du sujet presente, ou qui naît pour ainsi dire du sujet même. BOU. Il faut bien distinguer, entre le *naturel* & le naïf. Voyez NAÏF. Plus une chose est fine sans cesser d'être *naturelle*, plus on doit être touché. FONT. Rien n'empêche tant d'être *naturel* que l'envie de le paroître. LA ROCH. On appelle, Faire des vers aisez & *naturels*, quand ils sont foibles & languissans. G. G. Il y a de beaux esprits qui trouvent plat & insipide tout ce qui n'est que *naturel*. BOU. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une pensée *naturelle*, on ne lui fasse perdre quelque chose de ce qui la rend vive, & piquante, & qu'on ne la rende platte, & languissante. ID.

NATUREL, se dit aussi en Morale, des passions innocentes, & des affections qu'inspire la nature, ou l'instinct. L'amour de la liberté est *naturelle*. La haine entre rivaux est *naturelle*. CORN. On a une affection *naturelle* pour son païs. On a une tendresse *naturelle* pour ses enfans, pour ses Ouvrages. Nous avons un desir *naturel* d'être heureux. MALEB. Mon humeur *naturelle* me porte à la solitude. VILL. Il est *naturel* de s'aimer toûjours un peu plus soi-même que les autres.

NATUREL, est aussi substantif, & se dit de toutes les qualitez, & des proprietez que la nature a mises dans les corps. C'est le *naturel* des lions d'être cruels & farouches. C'est le *naturel* des cerfs & des moutons d'être craintifs. C'est le *naturel* des aulnes, des peupliers, de venir près des eaux ; celui des chênes & des sapins, de venir sur des montagnes.

NATUREL, se dit aussi en l'homme, de la complexion, de l'humeur, du temperament ; des dispositions, du talent qu'on a à faire quelque chose. Neron étoit d'un *naturel* cruel, & farouche. Socrate avoit un *naturel* doux & traitable. Les mauvaises compagnies ont gâté le bon *naturel* de ce jeune homme. Il faut cultiver le *naturel*, quand on l'a beau. ABLAN. Son heureux *naturel* ne laissa presque rien à faire l'éducation. FL. Les bons *naturels* servent autant en certains peuples, que les loix rigoureuses en plusieurs autres. LE C. BENTIVOGLIO. En toutes sortes de climats la nature se plait à produire des *naturels* riches, qu'elle instruit, & dresse elle-même, & à qui elle donne sans étude, toutes les lumieres necessaires. VOI. Sans la lecture le plus beau *naturel* est ordinairement sec & sterile. ST. EV. Le *naturel* sauvage des anciens Romains produisit assez longtemps des vertus mal entenduës. ID. Je me suis fait un plaisir de cultiver un beau *naturel*, que le hazard offre à mes soins, & que des considerations d'amitié m'obligent à ne pas laisser sterile. VILL. Ce n'est pas un mediocre plaisir que de se laisser conduire à son *naturel*. LE CH. DE M. Il y a des *naturels* si declarez, & dont le panchant est si rapide vers le mal, qu'il est impossible de les corriger. DE LANGLADE. Le *naturel* ardent de Mr. le Prince l'a fait croire impetueux dans les combats. ST. EV. Le plus beau *naturel* est peu de chose à moins qu'on n'ait soin de le perfectionner. LE CH. DE M. Une éducation excellente avec un *naturel* mediocre, est preferable au plus riche *naturel* du monde avec une éducation ordinaire. AB. DE S. R. On n'étudie pas assez son *naturel*, & on le contraint en le forçant à prendre des manieres qui ne lui conviennent pas. LE P. RA. Bien des gens s'éloignent de leur *naturel*, & se defigurent pour plaire. BELL.

Le naturel toûjours fort & fait se montrer ;
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il romp tout, perce tout, & trouve enfin passage. BOIL.

NATUREL, signifie encore, Humanité, tendresse, sensibilité. Cet enfant n'a point de *naturel* : la mort de son pere ne le touche point. Cet homme a un bon *naturel* ; c'est-à-dire, il est tendre & sensible.

On dit aussi, Ces figures sont plus grandes que le *naturel* ; c'est-à-dire, sont plus hautes que celles des hommes, ou des animaux qu'on veut representer. Les Pieces comiques, dont le but est de faire rire le peuple, doivent être comme ces tableaux que l'on voit de loin, & où les figures sont plus grandes que le *naturel*. BOU.

On dit aussi, Ce tableau a été peint sur le *naturel*, ou d'après nature ; pour dire, que ce n'est pas une copie.

On dit aussi, qu'un homme est *naturel*, lorsqu'il est sincere, naïf, & qu'il n'y a aucune affectation en sa maniere d'agir. C'étoit la femme la plus *naturelle* & la plus emportée du monde. B. RAB.

AU NATUREL, se dit adverbialement, en parlant des portraits. Ce Peintre l'a peint *au naturel*, il a bien attrappé sa ressemblance. Ceci se dit aussi des descriptions poëtiques, & oratoires. Vous avez representé son caractere *au naturel*.

NATURELLEMENT. adv. D'une maniere naturelle, facile, sans effort. Cet Orateur est entré bien *naturellement* dans son sujet. Cet éloge y a été inseré fort *naturellement*. Les Poëtes Italiens pensent moins à dire les choses *naturellement*, qu'à les dire avec esprit. LE P. R. Une espece de fatalité veut, qu'en tout genre les methodes ou les idées les plus naturelles ne soient pas celles qui se presentent le plus *naturellement*. FONT. Il contrefait tout le monde fort *naturellement*.

NATURELLEMENT, signifie aussi, Ordinairement, par sa nature, de soi-même. La peine est *naturellement* attachée au vice, & la recompense à la vertu. OB. M. L'homme est *naturellement* amoureux de ce qu'il produit. BOU. Cet homme est *naturellement* raisonnable, & ridicule par étude. OB. M. L'air contraint, & forcé nous incommode, & nous tourmente, parceque *naturellement* nous compatissons à ce qui nous fait souffrir. LE CH. DE M. Agissez *naturellement*, parlez de même, & ne vous mettez point à la torture pour vous demonter, ou pour trouver un beau mot. BELL. c'est-à-dire, agissez sans art, sans effort. Ecrivez *naturellement* ; c'est-à-dire, d'un stile aisé, facile. Parlez *naturellement*, c'est-à-dire sans affectation, simplement. On dit aussi, Je vous parle *naturellement* ; c'est-à-dire, naïvement, & sans detour.

NATURELLEMENT, signifie encore, Selon le cours ordinaire de la nature, & des causes secondes ; selon la constitution de chaque chose. Un pere doit mourir avant son fils *naturellement* parlant, c'est-à-dire, suivant le cours naturel de la vie. Quand Josué arrêta le Soleil, cela ne se fit point *naturellement* ; mais par miracle. Le corbeau court *naturellement* après le carnage.

NATURIEN. s. m. Vieux mot, pour, Naturaliste.

Supposant pour Physicien,
Le très savant Naturien. BOREL.

N A U.

NAU. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois un gros vaisseau. Les Portugais les appellent encore *naos*. Voyez NEF. Tous ces mots viennent du Latin *navis*.

NAVAGE. s. m. Vieux mot ; pour dire, une Flote de Vaisseaux.

Si regarda vers le rivage,
Et regarda vers le navage. BOREL.

On a dit aussi *nave*, pour une flotte ou ramas de navires. FROISSARD.

NAVAL, ALE. adj. Qui concerne les navires, la marine. Une armée *navale* est composée de plusieurs Escadres. La Science *navale* est la même chose que l'art de la Marine, ou l'Hydrographie. On ne dit ni *navals*, ni *navaux* au plurier. Le premier est le moins mauvais. MEN. Mais le mieux est d'éviter l'un & l'autre ; & au lieu de dire des combats *navals*, dire des combats sur mer. BOU.

On appelle, Maisons *navales*, des vaisseaux peints, vernissez, dorez, vitrez & tapissez, qui servent à faire les entrées des Rois, des Princes, des Archevêques, ou Gouverneurs dans les villes maritimes, comme à Bordeaux & autres. Elles sont beaucoup plus belles que les Gondoles de Venise, ou les Jones de la Chine. Ausone les appelle en Latin *parada*, d'où est venu, comme on croit, le mot de la chambre de *parade*.

Couronne *navale*, étoit chez les Romains une couronne ornée de figures de prouë de vaisseau. On la donnoit à celui qui dans un abordage avoit passé le premier dans le vaisseau ennemi.

NAVARCHIDE. adj. f. Titre donné dans les medailles à certaines villes. C'étoient des villes maritimes, où l'on tenoit les vaisseaux destinez à la garde de la Province, & qui nommoient les Chefs qui commandoient cette espece de flottes. Tyr, Sidon, Dora en Phenicie ; Ege, Corycus & Sebaste, en Cilicie, étoient des villes *Navarchides*. EZEC. SPANHEIM.

En Grec *navarchides*.

NAVARROIS. OISE. s. m. & f. & adj. Qui est de Navarre. Les *Navarrois* occupent les païs des anciens Vascons. Les Ligueurs appelloient Henri IV. le *Navarrois*.

NAUCHER. Voyez NOCHER.

NAVEAU, ou NAVET. s. m. Quelques-uns croyent que *navet* est mieux dit que *naveau* ; que *navet* est le mot dont on se sert à Paris, & *naveau* celui dont on se sert dans les Provinces : Richelet est de ce sentiment. L'Academie dit, quelques-uns disent *naveau*. *Navet* & *navets* est du bel usage. MEN. C'est une plante qui ne differe de la rave que par un certain port, qui fait que les Jardiniers & les Laboureurs les distinguent si aisément. Il y a deux especes de *navet*, le cultivé & le sauvage. Le *navet cultivé* a une tige qui monte à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds. Ses feuilles sont oblongues, decouppées profondément, vertes, rudes. Sa fleur est à quatre feuilles disposées en croix, de couleur jaune. Il lui succede une silique longue, divisée en deux loges remplies de semences presque rondes, assez grosses, de couleur rougeâtre. Sa racine est oblongue, ronde, charnuë, le plus souvent blanche & quelquefois jaune. En Latin *napus sativa*. C. BAUH. Le *navet sauvage* est semblable au cultivé excepté que sa racine est beaucoup plus petite. En Latin *napus sylvestris*. ID. La semence de *navet* est propre pour la jaunisse, pour la petite verole. Sa racine est bonne dans la toux, dans l'asthme, dans la phthisie. On fait un excellent potage aux *navets* avec un canard. Les *navets* causent de grandes ventositez. On nourrit les chardonnerets & plusieurs autres oiseaux avec la semence de *navet*.

Non, ici Lamague & Bonneau,
N'auroient pas credit d'un naveau. BOURS.

NAVE'E. s. f. Charge d'un vaisseau. Ce mot n'est en usage que dans quelques ports de mer de France, & particulierement du côté de Normandie ; l'on ne s'en sert gueres que dans le negoce de la saline. Ainsi l'on dit, une *navée* de moruë ; pour dire, un vaisseau chargé de ce poisson. Il est arrivé au Havre deux belles *navées* de moruës.

NAVÉE. Se dit aussi sur les Ports de Paris, de la charge des bateaux qui voiturent des pierres. Il est arrivé sur le port trois *navées* de pierre de Saint Leu.

NAVES, s. pl. Vieux mot pour, navire.

Puis fait ses naves *aprester,*

En mer entre sans s'arrester. Borel.

NAVET. Voyez Naveau.

Navet, en termes de Fleuriste, se dit generalement de la racine de toutes sortes de plantes. Coupper le *navet* d'un œilleton. Cult.

NAVETTE, ou RABETTE. s. f. Petite graine qui n'est pas la semence de Navet, comme beaucoup de gens le croyent, mais d'une plante du même nom, qui est une espece de chou, qu'on donne aux linotes & à quelques autres oiseaux. Cette plante est la cinquiéme espece de chou rouge de Dodon, que C. Bauhin appelle *brasica arvensis*. On l'appelle en Flandre *colsa*, & *colzat*. On tire de cette semence, par expression, une huile qu'on appelle *Huile de navette*; sa couleur est jaune, son odeur n'est point desagréable, & son goût est doux. Elle est employée ordinairement pour brûler. Les Bonnetiers s'en servent. Elle est resolutive, adoucissante, appliquée exterieurement. Voyez Rabette.

Navette, est aussi un outil de Tisserand, qui lui sert à passer les fils de la toile transversalement sur son metier. Il y a des metiers de la grande & de la petite *navette*. Les premiers sont pour les ouvriers en étoffes, & les autres pour des Rubaniers.

Ce mot vient de *navetta*, diminutif de *nave*, parcequ'elle a la forme d'un petit navire. On l'a appellée aussi en Latin *navicula*.

On dit proverbialement, d'une femme qui caquette bien, que la langue lui va comme la *navette* d'un Tisserand. En parlant d'un General qui fait faire diverses marches à des troupes, on dit figurément, qu'il fait jouër de la *navette* à ses troupes, qu'il jouë de la *navette* avec ses troupes.

Navette, signifie aussi un petit vaisseau qui sert à l'autel, & où l'on met l'encens. Il est fait en forme de petite nef. Il y avoit deux Clercs à cette Procession, dont l'un portoit l'encensoir, l'autre la *navette*. On a appellé aussi ce vaisseau, *navicula* & *navetta*.

Navette, est aussi un terme de Plombier, qui signifie une masse de plomb qui est en forme de *navette*, & qui pese environ 150. ou 160 livres. On l'appelle aussi *saumon*.

Navette. s. f. Petit bâtiment des Indiens de Moustique. Nous prîmes une *navette*, avec trois Indiens qui étoient dedans. C'est aussi un petit vaisseau Portugais dans les Indes Orientales.

NAUFRAGE. s. m. Rupture, bris, fracassement, & perte de vaisseau arrivée par les vents, & la tempête, ou par le choc contre un rocher, ou contre les bancs. Les debris d'un *naufrage*. Une mer fameuse par plusieurs *naufrages*. Fernand Mendés Pinto se vante d'avoir fait quatorze fois *naufrage*. Mr. Godeau appelle la mer, fameux theâtre des *naufrages*. Ce vaisseau s'est abîmé, a fait *naufrage* en pleine mer. Ce navire prend eau, il menace d'un prochain *naufrage*. C'est l'avarice qui a rendu les hommes assez hardis pour mepriser ce que la mort a d'affreux dans un *naufrage*. Bou. On a proposé dans ce siécle le moyen de se garentir du *naufrage*, & de voyager au fond de la mer. Bib. Univ. T. XIII.

Naufrage, se dit figurément d'une chûte, d'un debris de fortune, d'un renversement d'affaires, de toute sorte de malheurs. Voilà tout ce que ce pauvre homme au sauvé du debris de son *naufrage*. Faire un illustre *naufrage*. Corn. Il y a des gens heureux qui font fortune dans leur *naufrage* même. Cette entreprise a été un écueil où sa reputation a fait *naufrage*. Qui n'eût cru que cette tempête alloit engloutir tout le Rouërgue? Cependant un seul homme le garantit du *naufrage*. Patru. Que d'ames insensées qui cherchent leur repos dans le *naufrage* de la foi! Boss. Il faut leur montrer les écueils où la raison humaine fait tant de *naufrages*. Fl. Sauver sa vertu du *naufrage*. Boil. On tâche à s'éterniser dans le souvenir des hommes, pour se sauver du *naufrage* du temps. Abad.

Qui des foibles mortels deploram les naufrages,
Pensoit toujours du bord contempler les orages. Rac.

On dit proverbialement, Son honneur a fait *naufrage*; Qu'on s'est sauvé du *naufrage*, quand on est échappé d'un peril où plusieurs autres de la même compagnie ont succombé. On appelle, Faire *naufrage* au port, quand aprés avoir surmonté les principales difficultez d'une entreprise, il vient quelque leger obstacle qui la ruine entierement.

Naufragé, ée. adj. Vaisseaux *naufragez*. Effets *naufragez*. Ce sont les vaisseaux & les marchandises qui ont fait naufrage. Il est defendu de receler aucune portion des biens & marchandises des vaisseaux échouëz, ou *naufragez*. Si les effets *naufragez* ont été trouvez en pleine mer, ou tirez de son fond, la troisiéme partie en doit être delivrée incessamment & sans frais, en espece ou deniers, à ceux qui les auront sauvez, & les deux autres tiers doivent être déposez, pour être rendus aux proprietaires, s'ils les reclament dans l'an & jour, sinon ils sont également partagez entre le Roi & l'Amiral.

Du Latin *naufragus*, qui signifie la même chose.

NAVICULAIRE. s. m. Terme d'Anatomiste. Os du pied, qui est le troisiéme du tarse, ainsi appellé parcequ'il ressemble à un petit navire. Il a une cavité assez grande, qui va d'un de ses bouts à l'autre, dans laquelle la grosse tête de l'astragale est reçuë, ce qui les joint fortement ensemble; & de l'autre côté de cette cavité il y a trois éminences, où les trois derniers os du tarse s'articulent. Dionis. On l'appelle autrement *Scaphoïde*, d'un mot Grec qui signifie *naviculaire*. La decouverte de l'os *naviculaire* est duë à Ingrassia. J. des Sç.

NAVIE. Vieux mot. Flotte ou navire.

Et s'enfuit par mer en navie,
Et mene au regard des étoiles
Ses nefs, ses avirons, ses voiles. Rom. de la Rose.

NAVIGABLE. adj. m. & f. Eau qui peut porter bateaux ou navires chargez, & sur laquelle on peut naviger. L'Euphrate, le fleuve de St. Laurens, le Nil, ne sont pas *navigables*, à cause des sauts & des chûtes qui s'y trouvent. Ce fleuve est *navigable* dès sa source. La Seine ne commence à être *navigable* qu'à Nogent. La Loire n'est pas *navigable* en été à cause des sables. La mer de Septentrion n'est pas *navigable* en hiver à cause des glaces. La côte de Malabar n'est *navigable* que six mois pendant la monçon. L'art peut rendre les moindres ruisseaux *navigables* par le moyen des écluses. On a imprimé à Paris en 1693. un Traité des moyens de rendre les rivieres *navigables*.

NAVIGATEUR. s. m. Qui a fait des voyages de long cours sur mer, & des découvertes de terres; qui fait profession de naviger, & qui s'est rendu celebre par ses navigations. Les Modernes ont été bien plus hardis *navigateurs* que les Anciens. Americ Vespuce, Vasco de Gama, Christophle Colomb, ont été de grands *Navigateurs*. Dampierre est un fameux *Navigateur*. J'ai appris de plusieurs habiles *Navigateurs*, qu'on se trompe souvent dans les routes. Tachard.

NAVIGATION. s. f. Voyage qui se fait sur les mers, ou sur les rivieres, ou les lacs, dans des bateaux ou des navires. Le Prevôt des Marchands a fait abattre plusieurs moulins & chaussées, qui empêchoient la *navigation* de la Seine. Il pretend être Juge de la *navigation*. Le Cardinal de Richelieu se qualifioit Surintendant & Chef du commerce & de la *navigation*. Les Hollandois, ou pour prendre un exemple plus considerable, les Chinois, qui ont un païs d'une étenduë sans comparaison plus grande, ont bien fait voir jusqu'où peut aller en fait de canaux & de *navigation* l'industrie humaine, & quelle en est la recompense. Font. Avoir une belle *navigation*, c'est lors

lors qu'on a eu le vent favorable, accompagné d'un beau tems. Avoir eu une heureuse *navigation*, c'est lors qu'on est bien arrivé à bon port. Bonne *navigation*, c'est celle où l'on estime juste le sillage d'un vaisseau. *Navigation* par estime, c'est celle qui se fait en calculant comme en peut, par la ligne de *Lock* ou *log*, le chemin qu'on fait en longitude, de l'Est à l'Oüest, ou de l'Oüest à l'Est. Voyez Lock & Estime.

Navigation, signifie aussi la science de la Marine, & la maniere de conduire un vaisseau sur les eaux, & particulierement sur la mer; ce qui se fait par le secours des cartes maritimes, des boussoles, des vents, des voiles, du gouvernail, des rames; à quoi on ajoute les observations de la hauteur du Soleil & des Etoiles. La *navigation* est peut-être le plus noble effet de l'industrie humaine. J. des Sç. C'est à cet art que le commerce doit son accroissement, ou, pour mieux dire, toute sa perfection. M. Blondel a fait un Traité de l'Art de la *Navigation*, intitulé, Tresor de la *Navigation*. Les Anglois ont en leur Langue plusieurs Traitez sur l'art de la *Navigation*. M. Huet a fait l'Histoire du Commerce & de la *Navigation* des Anciens. Ce Pilote entend bien la *navigation*.

Les Phœniciens sont les premiers qui ont fait les grandes *navigations* pour la marchandise, & les premiers qui ont dirigé leur cours par le Soleil & les étoiles. Et Promethée est celui qui a inventé l'art de fabriquer les navires, & de s'en servir, à ce que dit Æschile.

NAVIGEANT, ante. adj. Qui navige actuellement. On demandoit à un Philosophe, s'il y avoit plus de vivans que de morts? De quel coté, dit-il, mettez-vous les *navigeans*?

NAVIGER. v. act. & n. On disoit autrefois *naviguer*, & on le dit encore sur mer. L'un est le terme François, & l'autre le terme marin. Les dernieres Ordonnances disent *naviguer*. C'est, Faire route, faire un voyage par eau, & particulierement par mer. Magellan a *navigé* l'un & l'autre Ocean. On *navige* sur la plupart des lacs de Suisse. Les fleuves ne se peuvent *naviger* qu'en certains temps. *Naviger* au Nord, courir au Nord, aller au Nord. La lune est comme un vaisseau qui *navige* loin de nous par les cieux. Font.

Mr. de Lane avoit entrepris la fabrique d'un vaisseau sur lequel on pourroit *naviger* dans l'air aussi bien que sur l'eau. Il en publia un Essai en 1670. On auroit été à la decouverte des Planetes habitées, comme on va à celle des terres inconnuës; les peuples de la Lune seroient aussi surpris de voir arriver des hommes & des vaisseaux d'un autre Globe, que le furent ceux de l'Amerique à l'arrivée de Christophle Colomb dans leur continent. M. de Lane n'a pas été le seul qui s'est entêté qu'on pouvoit voguer par les airs comme sur les mers; comme on le peut voir dans une Harangue de Lomeyer en 1576. touchant l'Art de *naviger* dans l'air. Hist. des Ouv. des Sç.

Navigé, ée. part. pass. & adj. La mer Antarctique, avant la decouverte du Detroit de Magellan, n'avoit point encore été *navigée*.

Naviguer, signifie aussi, Mener, conduire un vaisseau. On dit, qu'un Pilote *navigue* bien, quand il sçait, & qu'il fait ses regles de navigation avec exactitude. Un Capitaine qui *navigue* bien, c'est qu'il sçait bien mener son vaisseau. Officier General qui *navigue* bien, c'est-à-dire, qui sçait bien conduire une armée, une escadre. Vaisseaux qui *naviguent* bien. *Naviguer* un vaisseau. *Naviguer* une chaloupe. Il sera établi une chaloupe de garde, armée des hommes necessaires pour la *naviguer*. *Naviguer* par les sinus, par les loxodromies, *naviguer* par le quartier, c'est-à-dire, resoudre les problemes nautiques par les tables des sinus, par les tables des loxodromies. Cette façon de *naviguer* n'est bonne que dans les petites navigations; car dans les navigations de long cours elle manque sensiblement. *Naviguer* par le compas de proportion, c'est-à-dire, faire usage de cet instrument pour resoudre les mêmes problemes. *Naviguer* sur le plat, c'est se servir d'une carte où les degrez de longitude & de latitude sont égaux. *Naviguer* par le rond, ou par le reduit, c'est *naviguer* sur une carte où les degrez de latitude vont en croissant en approchant des poles, afin de compenser l'inégalité des paralleles. *Naviguer* par terre, ou dans la terre. Cela se dit quand un Pilote a plus estimé de chemin que son vaisseau n'a fait, de sorte que selon son estime il est arrivé bien avant dans la terre, quoique son navire & lui soient encore bien loin en mer.

NAVIRE. s. m. Terme de Marine. Mr. Menage remarque qu'en prose *navire* est toûjours masculin, mais qu'en Poësie l'on s'en sert encore au feminin, & qu'il y sied mieux qu'au masculin. On ne risque rien en le faisant toûjours masculin. Malherbe appelle le vaisseau des Argonautes, la *navire* qui parloit. *Navire* étoit feminin du tems d'Amiot: il est à present toujours masculin. L'Académie remarque qu'encore que *navire* soit toûjours masculin, il faut pourtant dire, la *navire d'Argo*. Un *navire* est un vaisseau de haut bord, pour aller sur la mer, avec des voiles. C'est un bâtiment de charpenterie, composé de plusieurs pieces, cloué & chevillé de bois & de fer, & qui est d'une construction propre à floter, & à être conduit à la faveur du vent, & à l'aide de ses mats & de ses voiles, par tout où l'on veut aller sur la mer. On le dit en general de toutes sortes de grands vaisseaux, à la reserve des Galeres. On l'appelle aussi simplement bord, ou *vaisseau*; & ce dernier mot est le plus en usage. Ce port est capable de tant de *navires*. Les *navires* sont à l'ancre en une telle rade. *Navire* de guerre, *navire* marchand. *Navire en guerre*, & *en marchandise*, est un *navire* marchand qui a commission de l'Amiral pour faire la guerre. Les *navires* du Roi que les François appellent *navires du Roi* tout court, sont les *navires* appartenans au Roi de France, qui sont armez en guerre, & commandez par des Officiers de marine. On dit à l'égard de la France, *navire* du Roi, ou *navire* de guerre: à l'égard de la Hollande, *navire* des Etats des Provinces-Unies, *navire* du College de la Meuse, du College d'Amsterdam, &c. *Navires* capitaux. *Navire en course*, c'est celui qui étant armé en guerre a commission de l'Amiral. *Navire à fret*, c'est un navire de loüage. *Navire de conserve* ou de *convoi*, c'est un vaisseau de guerre qui escorte des *navires* marchands. On donne aussi quelquefois aux *navires* les noms des Etats, des Provinces ou des Villes où ils ont été construits. Ainsi on dit, *navire* Anglois, *navire* Hollandois, *navire* Normand, Breton, *navire* Nantois, &c. On dit plutôt, Vaisseau de guerre que *navire* de guerre. l'Acad. Armer, équipper, fretter un *navire*. La grandeur d'un *navire* s'estime par son port, qui est de tant de tonneaux, dont chacun pese deux milliers. On mesure dans le fond decale 42. pieds cubes pour un tonneau de mer. On distingue aussi les *navires* du premier, du second, du troisiéme, du 4e. & du 5e. rang, selon la grandeur de leur quille, leur port ou capacité, le nombre de leurs ponts, ou des canons dont ils sont montez. Les *navires* sont reputez meubles par le titre 10. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Ils peuvent être neanmoins vendus par decret, si leur port est au dessus de dix tonneaux, suivant les formalitez du titre 14. du même livre. Ils ne laissent pas d'être reputez immeubles à l'égard des hypotheques seulement, mais ils ne doivent point de laods & ventes, & ils ne sont point sujets au retrait lignager, ni à licitation à l'égard des combourgeois. Les affiches des criées s'appliquent au grand mât du vaisseau & au parquet de l'Amirauté. Tout *navire* allant en guerre, ou en long cours, doit être consideré en ces trois parties: la *bourgeoise*, à qui appartient le vaisseau, qu'elle doit fournir avec bons apparaux, ar-

mes

mes & artillerie: l'*équipage* qui consiste aux gens de guerre & Mariniers, Pages, Garçons, & Gourmettes: le *Victuailleur*, qui fournit les victuailles, les poudres, boulets, cloüages, chaînes, carreaux, grenades, & tout ce qu'on nomme *armement*, & chez les Levantins, *sartie*. Le *navire* est composé de plusieurs parties qui sont expliquées à leur ordre.

L'invention des *navires* est très ancienne, mais très incertaine. Les Mythologistes l'attribuent au Dedale de la Fable, & pretendent que les ailes, qu'il inventa pour se sauver du labyrinthe de Crete, ne furent autre chose que les voiles qu'il ajouta le premier aux batimens de mer. D'autres croyent que Janus a été l'inventeur des *navires*, à cause qu'il y en avoit de marqués sur le revers des plus anciennes monnoyes de Grece, de Sicile, & d'Italie, suivant le temoignage d'Athenée. Enfin d'autres, avec plus de raison, regardent Noé comme le premier constructeur de *navire*, ayant construit l'Arche sur le modele qu'il en reçut de Dieu lui même.

Les Pilotes appellent *petit navire*, le Lok ou instrument de bois qu'ils jettent à la mer, afin de connoitre le sillage du vaisseau.

Ordre du Navire. Nom d'un Ordre établi en 1269. par S. Loüis à son second voyage d'Outremer, pour encourager la Noblesse Françoise à s'exposer avec lui sur les mers contre les Sarrasins. Il fut appellé l'Ordre du *navire*, parcequ'il pendoit une figure de *navire* du Collier des Chevaliers. Ce collier étoit entrelassé de doubles coquilles & de doubles croissans d'argent entrelassez & passez en sautoirs. Les coquilles & le *navire* representoient la greve & le port d'Aiguemortes, d'où le Roi fit voile. Les Croissans montroient qu'il n'entreprenoit ce voyage que pour combattre les Mahometans. Ces coquilles & ces croissans étoient attachez ensemble par de doubles chaines d'or, & ce collier finissoit en une ovale, dans laquelle étoit representé un *navire* armé & fretté d'argent en champ de gueule, à la pointe ondoyée d'argent & de sinople. Cet Ordre du *navire* & du croissant ne dura guere en France aprés la mort de S. Louïs, mais il fut fort en vogue au Royaume de Naples & de Sicile.

Ce mot vient du Latin *navis*.

On dit au feminin, la *navire* d'Argo, en parlant de ce fameux vaisseau qui le premier traversa la mer de la Grece pour aller à la conquête de la Toison d'or sous la conduite de Jason & des 54. Argonautes. Les Poëtes l'ont mise au nombre des constellations.

Les plus fameux *navires* de l'Antiquité sont celui de Ptolomée Philopator, qui étoit long de 280. coudées, large de 38. haut de 48. & qui du haut de la pouppe jusqu'à la mer en avoit 54. Il portoit 400. rameurs, & 400. matelots, & 3000. soldats. Celui qu'il fit pour naviger sur le Nil étoit long d'une demi-stade, & large de 30. coudées. Mais ce n'est rien en comparaison du *navire* d'Hieron construit sous la conduite d'Archimede, de la fabrique duquel Moschion, au rapport de Snellius, a écrit un livre entier. On y employa le bois destiné à faire 60. Galeres, & 300. ouvriers, sans les manœuvres. Le dedans étoit si bien distribué, qu'il y avoit une loge particuliere pour chacun des rameurs, des matelots, des soldats & passagers. Il y avoit aussi plusieurs sales à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviers, fours, écuries, cuisines, moulins, un temple de Venus, des bains, des sales de conferences, &c. Outre cela il y avoit un rempart de fer, huit tours, deux en prouë, deux en pouppe, les autres sur les côtez, avec des murs, & bastions, sur lesquels il y avoit plusieurs machines de guerre, dont une entre autres jettoit une pierre du poids de 300. livres, ou une fleche de douze coudées à la portée de 600. pas, avec plusieurs autres merveilles admirables dont Athenée a fait mention. Voyez l'*Hydrographie de Fournier*.

Navire, s'employe quelquefois au figuré, mais c'est seulement dans la Poësie, ou dans la Prose sublime.

Tout nous rit, & *notre* navire
A la bonace qu'il desire. Malh.

En termes de Blason, on appelle un *navire équippé*, & *habillé* d'argent, ou de gueules, & de sable, quand les agreils sont de ces émaux. Mr. Menage le fait feminin.

NAULAGE. s. m. Le fret ou le loüage d'un vaisseau; le prix que payent les passagers au Maître d'un navire pour leur passage. Son principal usage est dans la Poësie, en parlant du droit que les Anciens croyoient qu'il faloit payer à Caron pour passer dans sa barque. Les Anciens mettoient une piece dedans la bouche d'un mort pour payer le *naulage* à Caron. On dit aussi *nolis*. Voyez ce mot.

Ce mot vient du Grec *naûlon*, qui signifie la même chose.

NAULUM. s. m. Monnoye qu'on mettoit dans la bouche d'un mort à Rome, pour payer à Caron le passage de sa barque. Cette piece étoit de la monnoye courante de l'Empereur regnant; ce qui faisoit connoître ensuite en quel tems un tel étoit mort.

NAUMACHIE. s. f. Spectacle d'un combat de vaisseaux que les Romains faisoient pour divertir le peuple. Il se dit aussi du lieu même. Les Anciens ont souvent donné des *naumachies* au peuple. Ce spectacle se donnoit dans un cirque entouré de sieges, & de portiques, dont l'enfoncement tenoit lieu d'arene: cet enfoncement se remplissoit d'eau par le moyen de plusieurs tuyaux que l'on ouvroit, pour donner au peuple le spectacle d'un combat naval. Ces combats sur l'eau ont été les plus superbes spectacles de l'Antiquité; car la nature & les élemens ont plié sous l'artifice, & l'invention des hommes. La plus singuliere & la plus fameuse de toutes les *naumachies*, & la plus vantée par les Historiens, & par les Poëtes, est celle de Domitien dans laquelle cet Empereur fit paroitre sur plusieurs Galeres 3000. combattans qui formoient deux partis contraires, dont il appella l'un celui des Atheniens, & l'autre celui des Syracusains. Voyez le J. des Sç. *T.* 62. sur une *naumachie* representée dans un monument trouvé dans l'Eglise Cathedrale de Paris.

Naumachie, est un mot Grec qui vient de *naûs*, navire; & de *máchesthai*, combattre.

NAVRER. v. act. Blesser, faire une grande playe. *Navrer* à mort, *navrer* mortellement. On ne le dit plus guere qu'en cette phrase figurée, & burlesque, Avoir le cœur *navré*; pour dire, être fâché, être touché. Cette nouvelle lui a *navré* le cœur. Il a le cœur *navré* d'une douleur mortelle, par l'affront qu'il a reçu.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *nauratus*, *quasi naufragatus*, comme qui diroit un *homme perdu*.

Navrer, se dit, en termes de Jardinier, pour, Donner un coup de serpe à un échalas ou à une perche, qui n'est pas assez droite. Ce coup, entrant dans la perche ou dans l'échalas, fait qu'ils obeïssent pour les planter de la maniere qu'on veut. Si vous voulez bien planter cet échalas, il le faut un peu *navrer*. La Quint.

NAUSE'E. Terme de Medecine. Envie de vomir qui vient de degout, excitée par quelque humeur vicieuse qui picotte l'estomac & l'irrite, ensorte qu'il tâche de se decharger de ce qui lui est nuisible. La *nausée* ne differe du vomissement que du plus & du moins. La *nausée* est l'effort qu'on fait pour vomir, qui ne parvient pas quelquefois jusqu'au vomissement. Avant que le remede eut fait son operation, il eut des sueurs, & des *nausées* très violentes. Don Quich.

Ce mot est Grec, *nausia* ou *nautia*, qui veut dire proprement l'envie de vomir qu'ont ceux qui font voyage sur mer.

NAUTILE. s. m. Coquillage petrifié qui se trouve dans la terre. Le fossile, communément Corne d'Ammon, n'ap-

n'appartient point au genre de coquillages, appellez *nautilles*. J. DES Sç.

NAUTONNIER. s. m. Ce mot est beaucoup plus usité & plus beau en Vers qu'en Prose. Il veut dire, Matelot, Marinier; celui qui conduit, ou qui aide à conduire une barque, un navire. Les *Nautonniers* craignent les écueils de Scylle & de Caribde. Les Poëtes appellent Caron, le *Nautonnier* de Pluton, ou le *Nautonnier* infernal.

N A Z.

NAZAL, en termes d'Anatomie, se dit de deux muscles, qui appartiennent à la partie cartilagineuse du nez. Ils sont charnus & partent de l'extremité de l'os du nez & des parties voisines de l'os maxillaire, & s'inserent dans les cartilages appellez ailes. L'usage de ces muscles est d'ouvrir & de dilater les narines en les tirant en dehors. HARRIS. Le sac *nazal*. Les fentes *nazales*. La morve la plus liquide coule par le trou appellé incisif, & la plus épaisse par les fentes *nazales*, dans la bouche. DIONIS.

NAZAL. subst. masc. Terme de Blason, qui s'est dit de la partie superieure de l'ouverture d'un casque, ou heaume, qui tomboit sur le nez du Chevalier quand il l'abaissoit. Il est opposé à *ventaille*, qui est la partie inferieure.

Jusque nazal *l'a tranchié & fendu.* R. DE RONCEV.

Du Latin *nasus*, nez. Les Italiens l'appellent *nazale*, & en Latin *errhinum*. *Nazale* dans la basse Latinité.

NAZAL, ALE. Terme de Grammaire, qui se dit des sons dont le nez est un des principaux organes. Un son *nazal*. Dans la plupart des mots François, les sons exprimez par les deux caracteres, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des sons simples qui sont de veritables voyelles *nazales*.

NAZAR, ou NAZER, ou NAZIR. s. m. Terme de Relations. Nom d'un Grand Officier de la Cour de Perse. Le *Nazir* est le Surintendant de la Maison du Roi.

Nazir, est un terme Arabe, venant de *nefret*, qui signifie *regard*, *vuë*, *observation*, ainsi, *nazir*, selon le sens du mot, signifie *surveillant*. C'est ce Ministre-là même que nous voyons appellé dans les anciens Auteurs qui ont écrit de la Perse, le *voyant du Roi*, & aussi, *les yeux du Roi toûjours ouverts*. CHARDIN.

NAZARD. s. m. C'est un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux sont de plomb, & d'environ cinq ou six pieds. Ce jeu est bouché, & ses tuyaux sont à cheminée accordez à la douziéme de la montre. Il y a aussi un second *nazard* qui est à l'octave du precedent, & une quarte du *nazard*.

NAZARD, ou NAZILLARD, se dit aussi d'une personne qui parle du nez, & sur le ton du jeu d'orgue qu'on appelle *nazard*.

NAZARD, est aussi quelquefois adjectif, mais qui n'est guere en usage qu'au masculin. Lire d'un ton *nazard*. ST. AMANT.

NAZARDE, ou NASARDE. s. f. Chiquenaude que l'on donne sur le bout du nez. On dit d'un homme ridicule, & foible, qu'il a un nez à camouflets, & à *nazardes*. C'est un faquin à *nazarde*. MOL. Il lui a donné une rude *nazarde*. ABLAN. Je veux bien qu'on donne une *nazarde* à Plutarque sur mon nez. MONT.

NAZARDER. v. act. Donner des nazardes. Les pages, les écoliers, se *nazardent* les uns les autres.

Me dussé-je rompre les doigts,
Si faut-il que je le nazarde. ST. AMANT.
Que le Ciel affrontant je nazarde *la Lune,*
Et voyant me troubler l'une & l'autre fortune. REGN.

NAZARDER, se dit aussi simplement pour, Se moquer, se rire de quelcun. Il *nazarda* l'Espagnol. VOIT.

NAZAREAT, ou NAZIREAT. s. m. Etat, condition de Nazareen chez les Juifs. Le *nazaréat* étoit une separation du reste des hommes, & une consecration particuliere à Dieu. Cette consécration ou ce dévoûement étoit pour toujours, ou pour un tems limité, qui ne pouvoit être moindre de 30. jours. Le *nazaréat* de la premiere espece engageoit à entretenir sa chevelure, & à s'abstenir du vin. Celui de la seconde espece obligeoit à ne le couper, ni les cheveux, ni la barbe, à se priver du vin, du vinaigre & de toute liqueur capable d'ennivrer, ainsi que des raisins tant frais que secs, dont il n'étoit pas même permis de manger la peau, ni les pepins; à ne se point souiller par l'attouchement des morts, & à s'acquiter à la fin de son vœu, des offrandes prescritez par la Loi.

NAZARE'EN ou NAZIRE'EN, ÉENNE. On nommoit ainsi ceux qui se separoient du commerce des autres hommes, & qui se consacroient à Dieu par un certain genre de vie.

De l'Hebreu *nazar*, distinguer, separer.

NAZARÉEN, est aussi le nom qu'on a donné à JESUS-CHRIST & à ses Disciples; & ordinairement il se prend dans un sens de mepris ou de derision, dans les Auteurs qui ont écrit contre le Christianisme. Le nom de *Nazaréen* convient à JESUS-CHRIST, non-seulement à cause qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à Nazareth, ville de Galilée, & que cette ville a toûjours été regardée comme sa patrie, mais aussi parceque les Prophetes avoient predit qu'il seroit appellé *Nazaréen*. Math. II. 23. Ce fut depuis le nom d'une Secte particuliere de Chretiens qui judaïsoient, & qui avoient retenu avec la circoncision les ceremonies de l'ancienne loi. On dit même qu'ils croyoient que Jesus-Christ étoit un pur homme. S. Epiphane dit que cette Secte commença quand les Chrêtiens se retirerent de Jerusalem à Pella, avant le siege de Jerusalem. Ils avoient un Evangile particulier en Hebreu. DU PIN.

NAZEAU. s. m. Ouverture du nez des animaux; particulierement des chevaux, qui leur sert à la respiration. En Moscovie les plus communes executions sont celles de fendre les *nazeaux*, & le fouët. OLEARIUS. On ouvre les *nazeaux* aux chevaux qui ont de la peine à respirer. Ovide dit que les chevaux du Soleil souffloient le feu par les *nazeaux*.

On appelle proverbialement un fanfaron, un homme qui fait le brave & le mechant, un fendeur de *nazeaux*.

NAZEL. Vieux mot pour, nez, ou narine. PERCEV.

NAZILLARD. adj. & s. Qui parle du nez, qui ne parle pas distinctement.

NAZILLER. v. n. Parler du nez; il y a des Ordres de Religieux qui affectent de *naziller* en chantant, & qui croyent que cela est plus devot.

On dit, en termes de Chasse, que le sanglier se fouille, ventrouille & *nazille* dans la bouë.

NAZILLEUR, EUSE. C'est la même chose que *nazillard*.

N E.

NE, NI. Conjonctions & particules negatives qui se mettent toûjours devant les verbes. Je *n*'aime point. Il *ne* s'en ira de huit jours. Il *ne* vaut rien. Il *n*'est *ni* beau, *ni* honnête de faire telle chose. Il *ne* faut point ôter la negative *ne* dans une interrogation. *N'ont-ils* pas fait? est plus regulier que, *ont-ils* pas fait? que Vaugelas a preferé. Il ne faut jamais dire, Avez-vous point fait cela? mais, N'avez-vous point fait cela? L'ACAD. *Ne* doit toujours suivre immédiatement le nominatif conjointivous *ne* dites pas; je *ne* parle point, &c. excepté dans les imperatifs, les interrogatifs, & dans les occasions où les pronoms conjoints sont mis après le verbe; car alors la particule *ne* se met la premiere; comme, *ne* vous fachez pas; *ne* lui ai-je pas parlé; au moins, *ne* deviez-vous pas agir sans

sans prendre des mesures. P. Buffier. Les particules *point*, *pas*, ni les adverbes *rien*, *jamais*, ne se mettent jamais après *ne*, que devant les verbes à l'infinitif. L'Acad. Il faut repeter la negative *ne* après le verbe *nier*, & dire, je ne nie pas que je *ne* l'aye dit, & non pas que je l'aye dit. Vau. l'Acad. Notre langue aime cette negative, & on la met avec élégance dans des endroits où on ne la mettroit pas en Latin, comme; il s'en faut beaucoup qu'il *ne* soit si grand que vous, & non pas qu'il soit si grand que vous. Refl.

Je ne l'aime *ni ne* l'estime: c'est ainsi qu'on parle. Le *ni* est cause qu'on retranche le *pas*, où le *point* élegamment. Bou. On ne doit jamais mettre le *ni* devant la seconde épithete, ou le second adjectif d'une proposition negative, quand cette seconde épithete est synonyme à la premiere. Il n'est point de memoire d'un *plus rude & plus furieux* combat. Comme *rude & furieux* sont synonymes le *ni* n'est point necessaire. Mais quand les épithetes sont tout-à-fait differentes, il faut mettre le *ni*. Il n'y eut jamais de Capitaine *plus vaillant* ni *plus sage*. Car *sage* & *vaillant* sont deux choses bien differentes. Vau.

Ne plus ne moins. Je ne suis pas de l'avis de Mr. Vaugelas; *Ne plus ne moins* sent le vieux. Men. *Ni plus ni moins* en termes de comparaison ne valent guere mieux: aucun bon Ecrivain ne s'en sert. Corn. Moliere voulant representer un jeune homme sortant du college, lui fait dire: *ne plus ne moins* que la statuë de Memnon, &c. Cette façon de parler est tout-à-fait hors d'usage. L'Acad.

NE', Née. Voyez Naistre.

N É A.

NEANT. subst. masc. Rien, ce qui n'est point, privation de l'être. Dieu a tiré toutes choses du *neant*. La matiere change seulement de forme, & rien ne retourne dans le *neant*. Tous les hommes qui sont à naître, sont encore dans le *neant*. Le passage de l'être au *neant* est aussi impossible aux forces ordinaires de la nature, que celui du *neant* à l'être. Mal. Tout ce qui est tiré du *néant* est defectueux. Boss. Le *néant* n'a point de proprietez. Mal. Le *néant* n'est point intelligible. Id. Il y a des Scholastiques qui soutiennent que le *néant* est préférable à la damnation. Or. M. Il y a des gens que le *neant* n'effraye point, & qui choisiroient de n'être point plutôt que d'être mal. Id. L'aversion a le *néant* pour son terme, & l'amour a toûjours l'être pour objet. Mal. Quand nous parlons du *néant*, afin que nos pensées repondent à notre langage, il faut s'abstenir de se representer quoi que ce soit. Log. de Crousaz.

> *Triste avorton, informe enfant,*
> *Rebut du* neant *& de l'être.* Hen.

De l'Italien *niente*, qui a été fait de *non ens*. Mr. Guyet le derivoit de *negante*, ablatif de *negans*. D'autres le derivent de *rem*, accusatif de *res*. *Niant*, au lieu de *neant*, se trouve dans Charles de Bouvelles. Le *niente* des Italiens, & le *néant* des François, ont été faits de *nihil*. Men.

Neant, se dit figurément de ce qui est vil, meprisable; peu estimé, peu considerable. Les gens de *neant* & de basse naissance, qui ont fait fortune, sont sujets à se meconnoitre. Il est suprenant que les hommes ont tant de peine peine à se persuader du *neant* du monde, puisque toutes choses les en avertissent. Nic. Le vuide, & le *neant* de biens faux & trompeurs, dont nous jouïssons en cette vie, sont des motifs, non seulement pour ne craindre pas la mort; mais même pour la desirer. Mal. Dans la mort de cette Princesse, je veux faire voir le *neant* inevitable de toutes les grandeurs humaines. Boss. Nous ne sçaurions avoir une connoissance assez profonde de notre *neant*, & de notre misere. Fl. Il ne faut pas s'amuser à plaider pour des choses de *neant*. Il y a eu des guerres pour des affaires de *neant*, comme pour la *secchia rapita*. La fortune a remis ce Financier dans le *neant* d'où il étoit sorti. On l'a fait rentrer dans le *neant*.

Neant, s'employe aussi sans article. On n'a pas mis cet homme en prison pour *neant*, ce n'est pas pour rien qu'on l'a emprisonné.

En termes du Palais, on dit, Mettre l'appellation, & la sentence dont a été appelé, au *neant*; pour dire, Infirmer une sentence: & pour la confirmer, on met seulement, l'appellation au *neant*. C'est une façon de prononcer reservée aux Cours Souveraines. On met quelquefois sur des requêtes, *Neant, & soit signifié*, lorsqu'on en deboute le demandeur, & qu'on en delivre l'original au deffendeur, pour se la faire signifier à lui-même, afin de n'y plus revenir. Dans les comptes, dans les declarations de depens, on dit, que les articles sont tirez à *neant*, quand il n'y a qu'un simple memoire, ou quand on n'y taxe aucune somme.

Neant, se dit fort bassement & par le petit peuple, pour, non. Je lui ai demandé telle chose, mais il m'a repondu, *neant*. Oh! pour cela, *neant*.

NEANTMOINS, ou NEANMOINS. adv. de correction & conjonction adversative. Toutefois; cependant. Plusieurs croyent le Predicateur, & *neanmoins* ils font tout le contraire de ce qu'il dit. Je le croyois fort de mes amis, & *neanmoins* il m'a fait une perfidie. Cet homme est fort maltraité de la fortune, & *neanmoins* il ne perd point courage.

Mr. Du Cange le derive de *nihilominus*. Il vient de l'Italien *nientedimeno*. Men.

N E B.

NEBULA. s. m. Terme de Medecine. Maladie de l'œil. Voyez Nubecule.

NEBULEUX, euse. adj. Se dit du temps, ou plutôt du ciel, quand il est obscurci par les nuages. Il a fait aujourd'hui un jour sombre & *nebuleux*. Il n'est guere en usage en ce sens.

En termes de Blason, on dit *nebuleux* ou *nebulé*, quand un Ecu est chargé de plusieurs petites figures en façon de nuées, qui se mêlent les unes dans les autres. Ainsi on dit, Il portoit de gueules à une fasce *nebulée* de sable sur argent, à une bordure *nebulée*, &c.

Nebuleuse, en termes d'Astronomie, c'est une épithete qu'on donne aux étoiles qui sont plus petites que celles de la sixiéme grandeur, & qu'on ne peut qu'à peine decouvrir avec les yeux. Une étoile *nebuleuse* ne paroît à la vuë simple, que comme une tache blanche, mais c'est en effet un amas de plusieurs étoiles, qu'on decouvre très bien avec des lunettes d'approche de mediocre grandeur. Une étoile *nebuleuse* est un composé de plusieurs Astres, de sorte qu'on en compte 36. dans la *nebuleuse* de *Præsepe Cancri*, 21. dans celle d'Orion, 40. dans les Pleïades, 12. dans la seule étoile qui fait le milieu de l'épée d'Orion, 500. dans l'étenduë de deux degrez de cette même constellation, & 2500. dans le signe tout entier. P. le Comte.

N E C.

NECESSAIRE. adj. masc. & fem. Dont on ne se peut passer, chose qu'il faut absolument, qui doit arriver certainement, qui est inevitable, indispensable, infaillible. Il est *necessaire* de mourir. Un agent *necessaire*. Dieu peut-il prevoir les evenemens qui n'ont point de cause *necessaire* & determinante? Le Cl. C'est une maxime, qu'il ne faut point deliberer sur les choses *necessaires*, & qu'on ne peut ni éviter, ni prevenir. Ce qui est physiquement *necessaire* ne sçauroit être imputé. Puffend.

Necessaire, se dit aussi de ce dont on a besoin; de ce qui est

est utile, ou dont on ne peut se passer qu'avec peine; ou qu'on est obligé de faire. Les alimens sont absolument *necessaires* à l'entretien de la vie. Le bien est une chose *necessaire*. Un Artisan ne peut travailler sans les outils, sans les commoditez *necessaires*. Cette austere sobrieté dont on fait honneur aux anciens Romains, étoit un vertu que l'indigence rendoit *necessaire*. St. Ev. Si on ne sçait se passer quelquefois des choses superfluës, elles deviennent *necessaires* a force de s'y accoutumer. Id. Les paroles superfluës obscurcissent les *necessaires*. Art de P. Ce sage Ministre aimoit mieux prendre des precautions inutiles, que de negliger les *necessaires*. Mez. Il faut tâcher à se rendre agreable ce que le devoir a rendu *necessaire*. Bell. Se rendre *necessaire*, c'est se mêler des affaires d'autrui, ensorte qu'on ne se puisse passer de nos soins, & de nos services. Combien de gens se rendent utiles, afin de se rendre *necessaires*? Fl. Faire le *necessaire*, c'est faire l'empressé; s'ingerer de tout.

Ainsi dans les affaires,
Gens se croyent necessaires,
. . . *Qui souvent*
N'y font qu'un personnage impertinent. De Coulanges.

On dit aussi d'un domestique, qu'il fait le *necessaire*, qu'il s'est rendu *necessaire*, quand il s'est mis en tel état, qu'on a de la peine à se passer de lui. On dit aussi absolument, Il est *necessaire* d'avoir de l'argent pour faire la guerre; pour dire, Il faut, on a besoin, &c.

On s'en sert aussi au subst. Un Philosophe se doit contenter du *necessaire*. Il faut peu de choses pour le *necessaire*, & une infinité pour le superflu. Les avares se refusent le *necessaire*, pour laisser à leurs heritiers dequoy vivre dans la splendeur. Bell. Il n'a point de plurier en ce sens.

En termes de l'Ecriture Sainte, on dit que le salut, ou l'affaire du salut est l'unique *necessaire*.

On a dit autrefois *la necessaire*; pour dire, les lieux, ou la chaise percée.

On dit proverbialement, qu'une femme est un mal *necessaire*; pour dire, qu'on a de la peine à s'en passer. On dit aussi qu'une chose n'est pas *necessaire* à Salut; pour dire, qu'elle n'est pas fort importante. Les Precieuses appellent dans Moliere un laquais, un *necessaire*, parcequ'on en a toûjours besoin.

NECESSAIREMENT. adv. Infailliblement; inevitablement; indispensablement. Il n'y a que Dieu qui subsiste *necessairement*, & par sa propre nature. Of. M. Il est impossible que ce qui existe *necessairement* ne soit pas. Chaque chose acheve *necessairement* le cours de sa destinée. Vau. La consequence d'un syllogisme en forme se tire *necessairement* de ses premisses. On le dit aussi de ce qui n'est que conditionnel; de ce qui est une suite qui arrive d'ordinaire, ou une condition, ou un engagement dont on ne peut se dispenser. Quand on a un grand équipage, il faut *necessairement* avoir beaucoup de valets. Pour se faire aimer dans le monde, il fait *necessairement* être souple, & complaisant.

Necessairement, est communément opposé à *librement*. Les hommes s'imaginent agir librement, & ils agissent *necessairement*. Dieu est juste *necessairement*, & pourtant librement. Tous les hommes veulent *necessairement* être heureux, quoiqu'ils le veuillent librement. Voilà une contradiction dans les termes. Voyez Liberté.

NECESSITANT, ante. adj. Qui force, qui contraint, qui necessite. Les Theologiens appellent grace *necessitante*, celle qui contraint, & qui ruïne la liberté. Les disciples de Jansenius l'opposent à la *grace efficace*, comme si la derniere compatissoit mieux avec le libre arbitre. L'une, disent-ils, nous fait vouloir, & l'autre nous force. *Necessitant* se dit encore en cette phrase, De necessité *necessitante*; pour dire, de necessité absoluë, & indispensable. Il est de necessité *necessitante* que je fasse une telle chose. Il est du stile familier.

NECESSITÉ. s. f. Ce qui se fait par des causes necessaires, & qu'on ne peut éviter; puissance a laquelle on ne peut resister. Dieu n'agit point par une *necessité* absoluë. J. des Sç. Dieu agit sans *necessité*, comme il agit sans besoin. Boss. Le Manichéen renonçant à son libre arbitre, se persuade que c'est une fatale *necessité* qui entraîne nos volontez ou à l'amour, ou à la haine; & quelque crime qu'il commette, il s'estime plus malheureux; mais il ne s'estime pas moins innocent, parcequ'il suit sa destinée. Fl. La grace efficace est un juste milieu entre la *necessité* de Calvin, & l'indifference de Molina. Port-R. On ne conçoit pas bien que la *necessité* qui decoule des decrets de Dieu, & qui rend les évenemens necessaires, & inevitables, puisse être conciliée avec la liberté. Bay. On confond d'ordinaire la *necessité* avec la contrainte: cependant en Dieu la *necessité* d'être juste n'est point une contrainte, c'est une perfection de son être. La *necessité* de mourir faisoit toute la constance des Philosophes. La Roch. Le concours de Dieu dans toutes nos actions impose une espece de *necessité* à la volonté humaine, laquelle est forcée de suivre le mouvement qui lui est imprimé. Pajon. Les hommes ne regardent pas volontiers les choses dont l'ancienneté, & la décadence leur remet devant les yeux la *necessité* inevitable de mourir. Bou.

Quoy! la necessité *des vertus, ou des vices,*
D'un astre imperieux doit suivre les caprices? Corn.

On distingue dans le Dogmatique, diverses sortes de *necessité*. Il y a une *necessité* qu'on appelle Physique ou naturelle, que l'on voit dans ces agens naturels, qui sont determinez par leur nature à une seule chose; c'est ainsi qu'on dit que le feu brûle *necessairement*. Une *necessité* de contrainte; comme quand on force un homme à se prosterner devant l'idole. Une *necessité* de dependance, par laquelle toutes les créatures dependent de Dieu. Une *necessité* qu'on peut apeller raisonnable, parceque c'est une *necessité* que notre raison nous impose. C'est ainsi que tous les hommes veulent necessairement être heureux, quoiqu'ils le veuillent librement. La liberté & la *necessité* raisonnable ne sont pas incompatibles. Une *necessité* aveugle, comme celle d'une pierre qui tombe. Une *necessité* d'évenement, comme quand on dit qu'il est infaillible qu'un homme sage se rendra, quoique très-librement, dans une assemblée où son devoir l'appelle, si sa memoire l'en fait souvenir, & si sa santé, ni aucune autre affaire plus pressée ne s'y oppose.

Necessité absoluë, c'est celle par laquelle une chose est tellement necessaire, qu'elle ne peut-être changée. On entend par *necessité* hypothetique ou conditionnelle, celle qui est fondée sur quelques suppositions, sans quoi elle n'auroit point de lieu. Dès que Dieu se fut determiné à produire un animal raisonnable & sociable, tel que l'homme, la loi naturelle ne pouvoit que convenir à l'état d'une telle créature, non d'une *necessité* absoluë, mais d'une *necessité* conditionnelle. Puff.

Necessité, se dit aussi relativement & conditionnellement, & signifie Obligation, devoir, engagement, besoin de faire certaines choses, afin que certains effets en resultent. C'est une *necessité* de labourer la terre, si on veut qu'elle soit fertile. Un esclave est dans la *necessité* d'obeïr. Bien des gens se croyent dans l'impuissance d'être charitables, parcequ'ils se sont imposé la *necessité* d'être ambitieux. Fl. On se fait souvent une vertu de ce qui est une *necessité*. Le P. Lamy. S'accommoder à la *necessité* des affaires. Fl. Dans les plus grandes *necessitez* des affaires, il avoit eu soin de soulager les Provinces. Id. Les Siamois n'agissent que par *necessité* & ne mettent pas comme nous le merite dans l'action. La Loub. Toutes les veritez de la Religion ne sont pas dans le dernier degré de *necessité*: on peut s'y tromper sans danger. Of. M. C'est une *necessité* d'observer les com-

commandemens de Dieu, pour faire son salut. Corneille a dit dans les Horaces :

Dure necessité, *de voir Albe asservie,*
Ou sa victoire au prix d'une si chere vie.

Necessité, signifie encore Besoin, disette, indigence, pauvreté, misere. Cette place a souffert pendant le siege une grande *necessité* de vivres. L'extrême *necessité* excuse bien des choses. Ob. M. C'est une violente maitresse d'école que la *necessité*. Mont. Les avares se proposent l'image de la *necessité* comme une chose effroyable. Ob. M. Comme la *necessité* est un principe irregulier, elle ne forme d'ordinaire que des productions irregulieres. Le Mai. La charité Chretienne nous oblige de soulager ceux qui sont dans la *necessité*. Cette famille étoit riche, mais elle est tombée dans la *necessité*, dans la misere. La *necessité* reveille l'esprit, & le courage. Vau. La *necessité* est ingenieuse. La *necessité* mere des arts. L'œconomie n'est pas fort utile dans la vieillesse : la *necessité* est peu à craindre quand on a peu de temps à être miserable. St. Ev. Quelque amour que l'on ait en s'épousant, la *necessité* en modere bien les ardeurs. Vill. Cet homme n'a épousé cette femme que pour se tirer de la grosse *necessité*. Ob. M.

Necessité, Divinité du Paganisme à qui tout obeït; fatalité, destinée inevitable. Dans ce sens Platon definit la *Necessité*, l'ordre, & l'enchaînement des choses qui doivent produire tels, & tels effets. Dac. Les Parques sont les filles de la fatale *Necessité*. Id. Les Payens ont assujetti leurs Dieux à la *Necessité*, & au destin invariable. Ob. M.

Necessité, se dit aussi pour, Contrainte. Il me mit, par ses manieres, dans la fâcheuse *necessité* de lui dire des choses desagreables.

Tous les effets qu'on attribuë à la *necessité*, de quelque maniere qu'on les appelle, ou droit, ou privilege, ou dispense, ou indulgence, sont uniquement fondez sur le penchant invincible qui porte les hommes à se conserver, & qui fait qu'on ne presume pas aisément qu'ils soient soumis à quelque obligation si indispensable, qu'elle doive l'emporter sur le soin de leur conservation. Puff. La *necessité* que produit l'honnête est la plus forte: celle où nous reduit l'interêt de notre propre conservation vient immediatement après. Ciceron. Voyez Puffendorf, *Du droit de la nature & des gens, Liv. II. chap. VI.*

Necessitez, au pluriel, se dit à l'égard des fonctions naturelles, des besoins qu'on a de les soulager. Il faut qu'un Roi aille lui-même à ses *necessitez*. Il est pressé de ses *necessitez*, d'aller à la garderobe. C'est une superstition des Negres, de ne faire jamais leurs *necessitez* à la mer. Froger.

Necessaria, se trouve en cette signification. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange, au mot *necessaria*, & son Glossaire Grec, au mot *chreiai*. Le boire, le manger, le dormir, sont des *necessitez* de nature. C'est s'enrichir que de diminuer ses besoins, en les réduisant aux vrayes *necessitez* de la nature. Fen. Cet enfant sçait demander ses *necessitez*. Il y a des *necessitez* spirituelles, aussi-bien que des corporelles.

De necessité, adv. Facon de parler adverbiale. Necessairement. Ce raisonnement conclud *de necessité*. Il est *de necessité* de faire lever le siege de cette place.

Necessité, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point multiplier les êtres sans *necessité*. On dit que la *necessité* contraint la loi, ou n'a point de loi; pour dire, qu'on excuse une faute qu'on a été contraint de faire.

On dit aussi, faire de *necessité* vertu; pour dire, S'évertuer & prendre courage, pour surmonter les assauts de la fortune. On dit aussi, que les avares se font *necessité* de tout; pour dire, qu'ils ne se servent pas de leur bien.

NECESSITER. v. act. Contraindre; obliger; reduire à la necessité de faire une chose. La volonté agit librement, & n'est jamais *necessitée*. Il faut avoir l'ame bien noire, pour faire du mal à autrui sans y être *necessité*. Ils *nécessitoient* les plus zêlez d'aquiescer à la paix. La Roches. Il m'a *necessité* à faire ce que je n'aurois jamais fait. Ce mot est plutôt de l'école que du langage ordinaire.

Necessité, ée. part.

NECESSITEUX, euse. adj. Indigent; qui est dans la misere, dans la disette, dans la pauvreté. Un incendie a rendu ce Gentilhomme si *necessiteux* qu'il fait pitié. Cette multitude toute indigente & toute *necessiteuse*, ne cherche qu'à soutenir sa vie. Pel. Il est inouï que les Favoris des Rois soient pauvres & *necessiteux*. Patru. Reine *necessiteuse*. Arn. Il est expedient de ne point donner les charges à gens *necessiteux*, la pauvreté tente trop la vertu. Loyseau. On y joint quelquefois le mot pauvre. Ayez pitié d'un pauvre *necessiteux*. Donnez l'aumone à ce pauvre *necessiteux*. On a traduit le *bisognoso d'honore* des Italiens, par, *necessiteux* de gloire.

NECROLOGUE, ou NECROLOGE. s. m. Terme de Diplomatique, en usage principalement chez les Moines. C'est un livre que l'on conservoit dans les Eglises, & dans lequel étoit le nom des Bienfaicteurs, le tems de leur mort, & le jour de leur commémoration. On y marquoit aussi à mesure la mort des Abbez, des Prieurs & des Religieux, & dans les Seculiers, celle des Chanoines & des Dignitaires.

NECROMANCE. (On prononce *negromance*, & quelques-uns disent *Negromancie* ou *Necromancie*.) s. f. Divination qui se fait en évoquant les morts. La *necromance* est un art detestable. La *necromance* étoit en usage dès le tems de Moïse parmi les Orientaux, puisqu'il la défend. Il y avoit diverses especes de *necromance*. 1. Quelquefois & en certains lieux, les *Necromanciens* s'endormoient auprès des tombeaux des morts, afin d'avoir des songes prophetiques, & des revelations, par l'entremise des manes, où des ames des defunts, car ils croyoient qu'elles erroient autour des sepulcres & autour de leurs corps. 2. Quelquefois les *Necromanciens*, par la force de leurs charmes imitoient la resurection, & par des conjurations magiques ils faisoient parler des cadavres. Lucain au 6e. livre de sa Pharsale, dit que le jeune Pompée employa une Magicienne de Thessalie, pour obliger un cadavre à se relever, & à parler pour lui apprendre les succès de la guerre qu'il avoit sur les bras. 3. D'autres fois ils évoquoient purement & simplement les manes des morts, sans les obliger à paroître sous des figures visibles, ni à rentrer dans un corps, ils les exhortoient seulement à parler & à leur répondre, sur ce qu'ils vouloient sçavoir, & ces évocations-là, ne se faisoient pas de toutes sortes de morts indifferemment. C'étoient les Dieux *Manes*, ou les Lares, qu'on interrogeoit ainsi. Et c'est là cette espece de *necromance*, qui s'appelloit deviner par les *Theraphims*. Voyez ce mot. 4. Enfin il y avoit une espece de *necromance* qui faisoit paroître les morts en forme visible, & qui les faisoit parler en voix intelligible. Et cette *Necromance* a eu divers noms, selon les divers instrumens dont les magiciens se servoient pour l'évocation des morts. Elle s'appelloit *Catoptromance*, quand on faisoit paroître les figures dans les miroirs. Elle s'appelloit *gastromance*, quand les morts paroissoient dans un vaisseau profond: & elle s'appelloit *hydromance*, quand les ames montoient en figure humaine dans l'eau. Les images paroissoient dans de l'eau pure & claire, on y entendoit quelque bruit confus, & en même tems une voix sortoit de terre, qui paroissoit venir d'extrêmement loin, & déclaroit ce qu'on vouloit sçavoir. Cette derniere *necromance* est l'*Ob* des Hebreux. Voyez ce mot. Jur. Quelques-uns attribuent tout cela aux prestiges du Demon. D'autres soutiennent que ce n'étoient que des fourberies des *Necromanciens*. Les Temples où l'on exerçoit

etcoit la *Necromance* étoient consacrez à Pluton le Dieu des Manes. JUR. Voyez MIRACLE & PRESTIGE. La Pythonisse fit paroître l'ame de Samuel à Saül par l'art de *Necromance*. Voyez OB. Il se prend aussi pour toute sorte de magie en general.

NECROMANT, ou NEGROMANT. s. m. Ce mot ne se peut dire qu'en riant; il n'est point assez usité pour l'employer autrement. Il signifie, Sorcier, Magicien. Ce mot ne se trouve guere que dans Voiture. C'est le Diable qui vous emporte, & qui vous fait faire incessamment votre métier de *negromant*. VOIT.

NECROMANTIEN, ENNE. adj. Magicien qui communique avec le Diable, & qui l'invoque pour faire des choses extraordinaires, & sur tout par l'apparition des morts. Il y a bien plus de Charlatans qui abusent le peuple, que de vrais *Necromantiens*.

Ces mots viennent du Grec *necròs*, mort, & *mantis*, devin.

NECTAR. s. m. Terme poëtique. Le breuvage des Dieux fabuleux de l'Antiquité. Ganymede fut enlevé pour verser le *nectar* à Jupiter. Quand on avoit fait l'Apotheose de quelcun, on disoit qu'il buvoit alors le *nectar* dans la coupe des Dieux.

Ce bruvage vanté par le peuple rimeur,
Ce nectar *que l'on sert au maître du tonnerre,*
Et dont nous enivrons tous les Dieux de la terre,
C'est la loüange. LA FON.

NECTAR, signifie aussi du vin excellent. Dans l'Isle de Scio, pour faire le *nectar*, qui porte encore aujourd'hui le même nom, on employe une sorte de raisin dont le grain a quelque chose de stiptique, & qui le rend difficile à avaler, les vignes les plus estimées sont celles de *Mesta*, d'où les Anciens tiroient ce *nectar*. TOURNEF. Les Poëtes modernes ont mis nos bons vins au dessus du *nectar* des Dieux. La troupe fut abbreuvée de *nectar*. BOIL.

NECTAR, se prend encore figurément, & poëtiquement en diverses occasions. Les faveurs des femmes ont addouci mon sort, & payé le *nectar* que je leur ai fait boire. MAI. Elle étoit ivre du *nectar* qui charmoit ma raison. VOIT. Lucien dit en parlant de la Philosophie, je m'ennivrai de ce divin *nectar*, & cette ivresse valoit mieux que la sobrieté. ABL.

N E F.

NEF. subst. fem. Vieux mot *Navire*. Il n'est plus en usage que dans les enseignes. A la *nef* d'argent. Il l'est aussi dans la Poësie, selon l'Academie, sur tout au figuré.

Nous avons assez vû sur la mer de ce monde,
Errer au gré du vent notre nef *vagabonde.* RACAN.

On le trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts en la signification de *Bateau*, vû qu'elle deffend aux Mariniers d'avoir dans leurs *nefs*, bateaux, besognes, marnois, flutes ou nasselles, des engins à pêcher.

Ce mot vient du Latin *navis*, comme *clef*, qu'on prononce *clé*, de *clavis*.

NEF, se dit aussi d'un vaisseau qui a quelque ressemblance à une petite *nef*, qu'on sert par grandeur sur un bout de la table du Roi, où l'on enferme sa serviette, ou ce qu'on met avec son couvert.

NEF, est aussi la plus grande partie d'une Eglise, où se place le peuple; qui est depuis la croisée, le jubé, ou le balustre du Chœur, jusqu'à la porte de l'Eglise. La *nef* de l'Eglise appartient aux paroissiens: c'est à eux à faire reparer ou à rebâtir la *nef*: suivant la jurisprudence des arrets. J. DES AUD. On dit le sermon dans la *nef*. La *nef* de l'Eglise Cathedrale d'Amiens & celle de S. Etienne de Bourges, sont estimées sur toutes les autres.

Bernardinus Baldus sur Vitruve dit que ce mot vient du Grec *naùs*; & Saumaise dit, qu'il vient de ce que la voute de la *nef* d'une Eglise est faite comme le fond d'un navire. Du Grec *naûs*, *naòs*, navire.

NEFASTE. adj. m. Mot formé du Latin *nefastus*. Les Romains appelloient jours *nefastes*, les jours pendant lesquels il n'étoit pas permis d'agir en Justice, ni au Preteur de prononcer ces trois mots solennels, ou ces trois formules de droit, *do*, *dico*, *addico*: c'est-à-dire, je donne, j'ordonne, j'ajuge. Ces jours *nefastes* étoient marquez sur le Calendrier par la lettre *n.* ou par *n. p.* c'est-à-dire, *nefastus primò*, quand le jour étoit *nefaste* pour le matin seulement. Ces jours *nefastes* reviennent à cette expression commune; *il est fête au palais.*

NEFFLE. s. f. Fruit rond, & qui a cinq noyaux fort durs. Les *neffles* ne sont bonnes que quand elles sont molles. Les *neffles* sont fort astringentes. On les appelle *mêles*, du mot Latin *mespilum*, qui signifie la même chose, & qui a été formé du Grec *méspilon*. En Anjou, en Touraine, en Normandie, & en Allemagne, on dit *mespelen*. *Neffle* est le mot du bel usage. Voyez NEFFLIER.

NEFFLE, se dit aussi en parlant des choses qu'on veut mepriser. On vous donnera des *neffles*. Cela me coute de bon argent, je ne l'ai pas eu pour des *neffles*.

NEFFLES, se dit proverbialement en cette phrase. Avec le temps & la paille les *neffles* meurissent; pour dire, que la plûpart des choses demandent du tems & du soin.

NEFFLIER. s. m. Arbre qui porte des neffles. Le *nefflier* est de mediocre grandeur: ses feuilles sont faites à-peu-près comme celles du laurier: ses fleurs sont grandes, à plusieurs feuilles, disposées en rose, de couleur blanche, ou rouge. Son fruit est gros comme une petite pomme, presque rond, rougeâtre quand il est meur, charnu. En Latin *mespilus germanica folio laurino non serrato, sive mespilus sylvestris*. C. BAUH. Les *neffles* sont astringentes, propres pour arrêter le cours de ventre & le vomissement. On met les *neffles* sur de la paille pour les faire meurir. Il y a plusieurs autres especes de *nefflier*.

N E G.

NEGATIF, IVE. adj. Terme qui nie quelque chose. La Grammaire traite des verbes *negatifs*, des particules, des conjonctions *negatives*. En logique on appelle argument *negatif*, un argument tiré du defaut de preuve. Les termes qui designent ce qui n'est pas, qui designent la non-réalité, devroient tous être *negatifs*. Au lieu de cela la plûpart sont positifs, comme reciproquement on en employe des *negatifs* pour marquer des réalitez. On en voit des exemples manifestes dans les expressions de *mortel* & d'*immortel*, de fini & d'infini, de corruptible & d'incorruptible, & dans un très grand nombre d'autres, que disposent insensiblement à concevoir très-mal & le positif & le *negatif*. LOG. DE CROUSAZ.

On dit au Palais, qu'on ne peut pas prouver un fait *negatif*, qu'il le faut convertir en affirmatif. En Logique on dit, Une proposition universelle *negative*. On admet aussi des argumens *negatifs*, quand on soutient à son adversaire qu'il ne sçauroit apporter preuve de ce qu'il avance, qu'il n'y a ni raison, ni autorité pour lui.

Il y a des schismes *negatifs*, & des schismes positifs. Dans les *negatifs*, on se contente de rejetter les erreurs d'une Eglise sans se separer, & sans ériger une autre societé. Quelques-uns appellent *peines negatives*, les loix par lesquelles on exclut certaines personnes des honneurs, des dignitez, sans leur infliger aucune peine directe & positive. On ne devroit punir les heretiques que par des peines *negatives*.

L'Inquisition appelle *negatifs*, ceux qui nient constamment les opinions Heretiques dont on les accuse, & font profession de la Foy Catholique: & *negatifs* diminuez, ou demi *negatifs*, ceux qui n'avouent pas tout ce dont on les accuse; & aussi ceux qui confessent avoir dit telles paroles

les, mais qui nient la mauvaise intention, ou le sens heretique qu'on veut leur donner.

On dit qu'un homme a voix *negative* dans une assemblée, pour dire, qu'il a droit d'empécher qu'une Resolution ne passe quand il s'y oppose.

On dit d'un homme severe, dur, & rebarbatif, qu'il a un visage *negatif*, quand il ne fait aucune grace, qu'il n'accorde rien de ce qu'on lui demande. Souvent nous n'accordons les graces qu'on nous demande qu'avec un visage *negatif*, où on lit encore les restes d'une longue resolution de refuser. TOUR.

On dit aussi au substantif, la *negative*, pour, la negation, une proposition qui nie. Si l'un est pour l'*affirmative*, l'autre soutient la *negative*. Cet Auteur a pris la *negative* sur cette question. BAY. Les *negatives* & les exclusives sont toujours un peu dangereuses en fait de Physique. FONT.

NEGATION. s. f. Terme dogmatique. Action par laquelle on nie, ou l'on conteste la verité d'une chose. Il est opposé à affirmation. On dit en Grammaire Latine, que deux *negations* valent une affirmation. Il n'en est pas de même en François.

NEGATION, se dit aussi, en termes de Philosophie, pour l'absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable : par exemple, ne voir point, est une privation dans l'homme; mais c'est une *negation* dans une pierre.

NEGATIVE. s. f. signifie, Refus, air rebutant. C'est la bile qui domine dans le temperament de ce Magistrat, & qui imprime sur son front une *negative* perpetuelle. BAL. On dit qu'un homme est fort sur la *negative*; pour dire, qu'il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande. Le Duc de Sully avoit la *negative* fort rude. MEZ.

Au sexe féminin sied bien la negative ;
Et quoi que 'es beautés, sur tout en ce tems-ci
Negligent quelquefois cette prérogative,
L'ordre veut néanmoins que cela soit ainsi. ROUSS.

NEGATIVE, est aussi un terme de Grammaire. Particule qui nie. La langue Françoise aime les *negatives*. VAU. Deux *negatives* en François n'affirment point comme en Latin. Une proposition a quelque fois plus de force quand elle est *negative*, que quand elle est affirmative. Par exemple, ce n'est pas une petite chose que de sçavoir se taire; cela exprime plus que si l'on disoit, c'est une grande chose que de sçavoir se taire. REFL. C'est une vice dans la langue Françoise, de mettre trois *negatives* dans une même phrase; Par exemple, *ne* vous souvenez-vous *point* d'*aucun* endroit de Virgile? Il est constamment plus correct de supprimer une des deux dernieres *negatives*. On ne peut supporter la troisiéme qu'en conversation. M. L. T.

D'un pas avec un rien *tu fais la recidive*,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une negative. MOL.

NEGATIVEMENT. adv. D'une maniere qui nie. Quand on fait une question, on repond ou *negativement*, ou affirmativement. On peut se separer *negativement* d'une Eglise qui est dans l'erreur; mais non pas positivement, en érigeant une autre societé. NIC.

NEGER. Voyez NEIGER.

NEGLIGÉ, subst. Voyez après NEGLIGER.

NEGLIGEMMENT. adv. Sans soin, sans application, sans art. Il a fait cette sollicitation fort *negligemment*, & par maniere d'acquit. C'est une incivilité que de repondre aux gens *negligemment*. LE CH. DE M. Cette veuve s'habille fort *negligemment*.

Il est un heure après minuit,
Je suis negligemment *étendu sur mon lit*. DU TROUSSET.

NEGLIGENCE. s. f. Nonchalance; manque de soin, d'application. Il se dit des choses & des personnes. La loi punit irremissiblement la *negligence* des formalitez qu'elle prescrit. TOUR. Il a porté la peine de sa *negligence*, il a perdu son procès; il a perdu sa fortune par sa *negligence*, faute de menager une occasion. Vous ne me sauriez perdre, quelque *negligence* que vous ayez pour moi. VOIT.

NEGLIGENCE, se dit aussi de tout ce qui est opposé à l'exactitude ou à l'art. On est maintenant si rigide, qu'on ne pardonne pas la moindre *negligence* dans un Ouvrage. La *negligence* a quelquefois plus de grace que les plus beaux ornemens. LE CH. DE M. Il y a peu de *negligences* heureuses. OE. M. Il y a une *negligence* qui ne gâte rien, qui plaît même, & qui pare le discours, & c'est celle qui est opposée à l'affectation. Mais il y a une *negligence* qui choque, & c'est celle qui est opposée à l'exactitude. BOU. Les lettres de Voiture sont admirables avec les *negligences* qu'on y remarque; mais quand ces *negligences* n'y seroient pas, on ne les admireroit peut-être pas moins. ID. Il a sur tout recherché cette sorte de *negligence* qui sied si bien aux belles personnes, qui fait tant valoir les avantages de leur naissance, & qui après avoir charmé les yeux, laisse encore à l'imagination le plaisir de se figurer &c. ID. Au travers de la *negligence* de cette femme on voit je ne sçai quoi d'heureux qui surpasse la magnificence des plus superbes habits. CORN. La *negligence* est souvent un grand artifice. ABL. Virgile n'a osé hazarder les *negligences* de Theocrite. LONGEP. On appelle *negligence*, une maniere libre ou dans le stile, ou dans la disposition du sujet, sans s'assujettir trop aux regles. DAC. Il y a d'heureuses *negligences*. ID.

Pour parvenir à la perfection en matiere de stile, aussi bien qu'en matiere de mœurs, il faut éviter tout ce qui s'appelle *negligences*. BOU. Il y en a qui consistent à repeter deux fois dans une même page, une même phrase sans qu'il soit necessaire, & de dire deux fois, par exemple, *sans en pouvoir venir à bout*. Si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'étant plus éclatante elle se fait mieux remarquer. 2. A repeter deux fois un même mot specieux dans une même page, sans qu'il en soit besoin. Il faut encore éviter la repetition des mots simples & communs, à moins qu'on n'y soit forcé. 3. A faire des vers en prose & sur tout des vers Alexandrins. 4. A mettre des mots rimez trop proche les uns des autres, comme; *cela* donne *davantage* de *courage*. Mais c'est principalement dans la cadence des périodes qu'il faut prendre soin d'éviter les rimes & les consonnances, comme; J'ai connu à sa *langueur* qu'une profonde tristesse occupoit son *cœur*. 5. A employer des Synonimes inutiles, comme; Les corps après la mort sont reduits en cendre & en poussiere. J'ai lu votre lettre avec tout le contentement & toute la satisfaction imaginable. *Poussiere*, *satisfaction*, sont des Synonimes qui n'ajoutent rien aux mots auquels ils sont joints. C'est encore une *negligence* de mettre le verbe *pouvoir*, avec *peut-être*, ou avec impossible, comme; *peut être* avec le secours de ses amis *pourra*-t-il reüssir dans cette affaire. Il est *impossible* qu'on se *puisse* imaginer la douleur que cette mort lui causa. Car c'est dire deux fois la même chose. VAU. BOU. CORN. REFL. La naïveté, qui est une des premieres perfections du stile, n'a rien de commun avec la *negligence* dont nous parlons; l'une est vice & l'autre vertu. VAU.

A LA NEGLIGENCE. adverbial. Negligemment. Les femmes sont d'ordinaire vetuës *à la negligence*, quand elles vont à l'Eglise; elles se parent pour aller au bal. Cela n'est pas travaillé avec soin, cela est fait *à la negligence*. Il est du stile familier.

NEGLIGENT, ENTE. adj. Paresseux, qui n'a point de soin de ses affaires. Le droit n'est favorable qu'à ceux qui ne sont pas *negligens*. Il fait toutes choses d'un air *negligent* & dedaigneux. On s'accuse d'être *negligent*, & paresseux, parceque ces sortes de defauts ne fletrissent point la reputation. M. ESP.

NEGLIGER. v. act. Manquer de soin: ne se point soucier; mepriser. Quand on *neglige* ses affaires, elles tombent

vent bientôt en desordre. *Negliger* son bien-faiteur est un crime impardonnable. M. Sc. On perd ses amis, quand on les *neglige*. Il arrive ordinairement qu'on louë la vertu & qu'on la *neglige*. Fl. Nous *negligeons* nos amis quand nous nous appercevons que nous leur sommes utiles. Ob. M. Il ne faut pas *negliger* l'occasion de faire fortune : on a trop de peine à la retrouver. La loi veut que celui qui *neglige* trop long-tems ses droits, n'y rentre plus. Tour. La loi presume que celui qui pendant une si longue suite d'années *neglige* d'exercer ses droits, les abandonne. Id. Il ne faut ni craindre la mort, ni *negliger* la vie. Ablan. Comme il ne faut pas *negliger* les choses en s'attachant trop à l'exactitude des paroles, il ne faut pas aussi *negliger* les paroles pour ne penser qu'aux choses. Ob. M.

On dit aussi, qu'un homme se *neglige*, qu'il est *negligé*, quand il n'a plus le soin d'être propre comme il avoit accoutumé. On le dit aussi de l'esprit dans le même sens, quand on ne s'observe pas assez, & que l'on se met peu en peine de bien dire ce que l'on veut dire. Ce sont deux defauts opposez : ou l'on se *neglige* jusqu'à la grossiereté, ou l'on veut avoir trop d'esprit. Bell. On dit aussi d'un Magistrat, qu'il *neglige* sa charge, quand il ne s'applique pas à l'exercer. Qu'un Auteur *neglige* son stile, quand il ne prend pas le soin qu'il devroit avoir de le polir. Il ne faut point *negliger* son metier, le mepriser. Les gens habiles ne *negligent* rien, profitent de tout.

Negligé, ée. part. pass. & adj. Le Favori, qui se crut *negligé* dans une affaire de cette importance, en traversa la conclusion. Ob. M. c'est-dire, meprisé, oublié.

Negligé, signifie plus ordinairement, Qui est sans ornement; peu regulier; sans art. Toutes les actions de Petrone étoient fort libres & fort *negligées*. St. Evr. Un exterieur grossier, & *negligé*. Fl. Il y a des graces *negligées*, qui plaisent plus que des beautez regulieres. Ob. M. Un air *negligé* marque ordinairement du chagrin. Tite Live. Il faut quelque chose d'aisé, de libre, & même de *negligé* dans l'éloquence. Bou.

Un objet negligé *n'en est pas moins charmant.* Corn.

Negligé. Il est aussi subst. & signifie l'état d'une femme quand elle n'est point parée. Elle étoit dans son *negligé*. Vous voilà bien dans votre *negligé*.

NEGO. s. m. Divinité des Babyloniens, qui semble avoir été l'étoile que l'on appelle *lucifer*, de *naga*, qui signifie luire. De là le nom donné à Hizarias, l'un des compagnons de Daniel, d'*Abed-Nego*, qui signifie, Serviteur de *Nego*; selon la coutume des Orientaux, chez lesquels les Rois & les principaux d'un Etat faisoient entrer dans leurs noms le nom de leurs Dieux. Jur.

NEGOCE. s. m. Trafic, ou commerce, soit en argent, soit en marchandises. Ces deux Banquiers font un grand *negoce* d'argent. Ils ont grand credit sur la Place, sur la Bourse. Le *negoce* fait presque toute la richesse des Hollandois. Ce Marchand ne fait que le *negoce* étranger. Le *negoce* de la drapperie est un *negoce* solide. En France le *negoce* en gros ne deroge point à la Noblesse. Le *negoce* est une profession très-honorable en Orient ; les particuliers ne sont pas les seuls qui le font, les plus grands Seigneurs, & même les Rois l'exercent quelquefois en personne, mais toûjours par leurs commis. Le trafic d'épiceries est un bon *negoce*, un *negoce* inconnu. Cette ville fait tout le *negoce* du Levant. Ce Facteur est fort entendu dans le *negoce*. Le *negoce* se fait en gros ou en detail.

Il se prend quelquefois odieusement. Le trafic d'esclaves est un vilain *negoce*. Les prêts à usure, le maquerellage, sont des *negoces* infames. On ne sçait quel *negoce* font ces gens-là, de quoy ils subsistent. Cet homme se mêle d'un dangereux *negoce*.

NEGOCIANT. s. m. Marchand, ou Banquier qui fait negoce. Tous les *Negocians* doivent avoir grand soin de conserver leur credit sur la Place. Le change & rechange sont permis entre *Negocians*. Genes compte parmi ses sujets les plus riches particuliers & les plus subtils *negocians* de l'Univers. L. de Cambr. Savari a écrit du negoce, & a intitulé son Livre, *Le parfait Negociant*.

On le dit aussi figurément. Nous sommes des *negocians* du Royaume des Cieux qui cherchons de belles perles. *Prat. de la Perf. Chrét.*

NEGOCIATEUR. s. m. Celui qui negocie, qui conduit quelque affaire, quelque intrigue. Le Resident d'un tel Prince est un habile *Negociateur*. Un habile *negociateur* sçait parler ambiguement, & d'une maniere enveloppée, afin de faire valoir, ou de diminuer ensuite la force des mots, selon les occasions. La Br. Il s'est servi d'un mauvais *negociateur*. Les Agens de banque & les Courtiers sont les *negociateurs* des Marchands & Banquiers.

NEGOCIATION. s. f. Change & rechange de billets qui se fait dans les Bourses & sur la place du Change. Il se fait tous les jours des *negociations* de plusieurs parties de lettres de change sur la Place. La *negociation* d'un tel billet sur un tel sera difficile, à moins qu'on ne fasse grosse remise ou excomte.

Negociation, se dit principalement des grandes affaires, & signifie, l'action de negocier, l'art, l'intrigue, l'adresse qu'on a de se conduire pour conclure des traittez; former des ligues &c. Ce Resident est fort habile dans la *negociation*; il a bien réüssi dans toutes ses *negociations*. C'est lui qui a fait ce traitté de mariage, qui a conduit toute cette *negociation*. On doit à ses soins le succès de cette *negociation*. Il y a des esprits de *negociation* & de cabinet : ce sont des genies éclairez, qui d'une vuë penetrent le fonds des affaires, & en decouvrent toutes les suites. Bou. Pyrrhus avoit joint la delicatesse des *negociations* à la science de la guerre. St. Ev. Il falloit beaucoup de temps, d'argent, & de *negociations*, pour vaincre leur defiance. La Chapelle.

Il se dit aussi en parlant des affaires particulieres. Il est en *negociation* pour acheter une telle charge.

NEGOCIER. verb. n. & act. Faire le negoce. Les Banquiers *negocient* d'argent. Les Marchands *negocient* en draps, en épiceries, &c. Les Hollandois *negocient* par tout, & l'on aime à *negocier* avec eux.

Negocier une lettre de change, c'est la ceder ou la transporter à un autre, moyennant la valeur que l'acheteur en donne au cedant ou vendeur.

Negocier, signifie encore, Traiter une affaire; soit entre les particuliers, soit au nom des Princes. C'est lui qui a *negocié* cette intrigue, ce mariage. Le Roi envoye des Residens, des Ambassadeurs, pour *negocier* avec les étrangers, pour faire des ligues, des alliances, des traitez de paix. Un Ambassadeur doit sçavoir aussi bien vivre que *negocier*. Wicq. On prit l'expedient de *negocier* par deux Deputez. La Rochef.

Negocié, ée. part. & adj.

NEGOEIL. s. m. Poisson de mer un peu plus grand que la main, couvert d'écailles larges & assez difficiles à separer. Sa gueule est petite & garnie de dents. Ses yeux sont fort grands à proportion de sa tête, d'un bleu noirâtre. Son dos est de couleur bleuë tirant sur le noir. Son ventre est blanchâtre. Sa queuë est large & marquetée de taches fort noires. Il n'est pas beaucoup en usage dans les alimens, & l'on ne s'en sert point en Medecine.

En Latin *melanurus*, du Grec *melas*, noir, & *oura*, queuë, comme qui diroit, poisson qui a la queuë noire.

NEGRE. adj. m. & f. Esclave noir qu'on tire de la côte d'Afrique, & qu'on vend dans les Isles de l'Amerique pour la culture du païs, & dans la Terre ferme pour travailler aux mines, aux sucreries, &c. Le commerce des

Negres

Negres est fait par toutes les Nations qui ont des établissemens dans les Indes Occidentales. Ces Esclaves se font de plusieurs manieres; les uns pour éviter la faim se vendent eux mêmes, leurs enfans, & leurs femmes. Les autres sont des prisonniers faits en guerre. Il y a des *Negres* qui se surprennent les uns les autres, pendant que les vaisseaux d'Europe sont à l'ancre, y amenant ceux qu'ils ont pris pour les y vendre, & les embarquer malgré eux. Il est difficile de justifier tout à fait le commerce des *Negres*.

Il y a à Lovango des hommes blancs qui viennent d'un pere & d'une mere *negre*, & c'est ce qui donne la gêne aux Sçavans, dont on peut voir les divers sentimens dans l'Affrique de Dapper. Les *Negres* regardent ces hommes blancs comme des monstres, & ne leur permettent pas de multiplier.

NEGRE. s. m. Poisson qui se pêche dans les rochers sur les côtes de l'Amerique. On l'appelle *negre*, parcequ'il a la tête noire. Il ressemble à la tanche. Il est d'un très-bon goût, & fort nourrissant.

NEGRERIE. s. f. Lieu où ceux qui font le commerce des Negres ont coutume d'enfermer leurs Esclaves, jusques à ce qu'ils les puissent embarquer.

NEGRES-CARTES. C'est ce qu'on appelle autrement Emeraudes brutes de la premiere couleur. Elles sont fort estimées & passent pour les plus belles de ces sortes de pierres.

NEGRIER. s. m. Marchand qui fait commerce de negres. On apelle aussi *negrier* un vaisseau employé à ce commerce. Il arriva un *negrier*, qu'on y attendoit. LAB.

NEGRILLO. s. m. Espece de pierre metallique, ou mineral qui se tire de quelques mines d'argent du Chily. Il est noir & assez semblable au machefer. Quand il est mêlé de plomb on l'appelle *plomo-ronco*.

NEGRILLON, ONNE. s. m. & f. Ce sont les petits negres de l'un & l'autre sexe qui n'ont pas encore passé dix ans.

NEGUINOTH. s. m. Terme de la Musique des Hebreux. Il se trouve à la tête de quelques Pseaumes. Il designe un instrument dont les cordes se touchent avec les doigts, comme la harpe, la lyre, le luth, &c.

NEGUNDO. s. m. Arbre des Indes dont il y a deux especes, le mâle & la femelle. Le mâle est grand comme un amandier, ses feuilles sont faites comme celles du Sureau, dentelées au bord, lanugineuses & veluës comme celles de la sauge. La femelle est appellée par les Portugais *norchila*, par les Canarins *nergundi*, en Malagate *sambali*, en Malabar *nocbe*; il croît à la même grandeur que le mâle, mais ses feuilles sont un peu plus larges & plus rondes, entieres ou sans dents, semblables à celles du Peuplier blanc. L'une & l'autre espece sont appellées par les Arabes, par les Perses, & par les habitans de Decan, *Bacbe*, & par les Turcs, *Ayt*. Leurs feuilles ont le goût & l'odeur de la sauge, mais elles sont un peu plus acres & ameres. Leurs fleurs approchent fort en figure de celles du Romarin. Les fruits qui succedent à ces fleurs sont semblables au poivre noir, mais leur goût n'est point si âcre, ni si brulant. Leurs feuilles sont vulneraires, detersives, & cicatrisantes. Les femmes font une decoction des feuilles, des fleurs & des fruits de ces arbres, dont elles boivent, & se lavent le corps, croyant qu'elle aide à la conception.

N E H.

NEHALENNIE. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Celtes. Le 5. de Janvier de l'an 1647. la mer repoussée par un vent d'Orient très-violent, ayant laissé à sec une extremité de l'Isle de Walcheren, en Zelande, ou l'Escaut a ses embouchures, on y decouvrit des autels antiques, des medailles, des urnes, &c. & quantité de statuës, parmi lequelles il y en avoit plusieurs qui representoient une Déesse inconnuë jusques alors, & appellée *Nehalennia* dans les inscriptions qui accompagnoient sa figure. Elle paroit sous la figure d'une femme vêtuë d'une longue robbe; elle est tantôt seule, & tantôt accompagnée d'autres figures; de celles d'Hercule, par exemple, de Neptune, d'un Daufin, d'un chien. Elle tient ordinairement un panier de fruits, & elle a le pied posé sur une prouë de navire.

Le nom de *Nehalennia* a donné bien de l'exercice aux Sçavans. Quelques-uns pretendent que cette Déesse est d'origine Phenicienne. En effet, si l'Isle de Walcheren a été peuplée ou conquise par des Pheniciens, grands navigateurs, on ne s'étonnera pas que la Déesse de l'Escaut ait tiré son nom de *Nehalennie* de l'Hebreu *Nahal*, qui signifie, *conduire* & *mener doucement*. D'autres en tirent l'étymologie du Teuton, les Dieux locaux ayant tiré leur nom de la Langue du peuple qui les adoroient. Les Germains donnoient le nom de *Neha* aux Nymphes de l'eau, qu'ils appelloient dans leur Langue *Aa*. *Nehalennia* étoit donc une *urbs*. Voyez le JOURN. DES SÇ. de 1721. & le T. IX. de la *Bib. Univ.*

NEHEMIE. s. m. Nom d'homme. *Nehemie*, fils d'Helcias, naquit à Babylone durant la captivité.

NEHINOTH. s. m. Terme de la Musique des Hebreux. Il se trouve à la tête du pseaume 5. Ce nom est au pluriel, de même que celui de *neguinoth*, & comme il peut être derivé d'un mot qui marque en Hebreu le bourdonnement, ou le bruit sourd des abeilles, il y a beaucoup d'apparence que David a designé par ce mot ces sortes d'instrumens de musique, qui rendent un son moins aigu que beaucoup d'autres, tels que sont la musette, la flute douce, &c.

NEHUSTAN. s. m. Nom qu'Ezechias donna par dérision au serpent d'airain, qu'il fit briser, parceque les Israelites lui rendoient un culte superstitieux.

Nehustan, comme qui diroit, ce petit serpent d'airain, car en Hebreu *nahas* ou *nachasch*, signifie un serpent & de l'airain.

N E I.

NEIER. Voyez NOYER.

NEIGE, ou NEGE. subst. fem. Meteore qui se forme en la moyenne region de l'air, d'une vapeur congelée qui tombe en menus flocons sur la terre. La formation de la *neige* est fort bien expliquée dans les Meteores de Descartes. La *neige* vient de ce qu'en hyver les regions de l'air sont tout à fait froides, & que les nuës y trouvant ce grand froid de toutes parts, y passent fort vite de la condensation qui peut les reduire en pluye, à celle qui peut les reduire en glace; de sorte qu'en hyver, si tôt que les nuées commencent à se changer en de très petites goutes d'eau, chacune de ces petites parties se glace & se touchant les unes les autres, elles forment des flocons de *neige*, qui laissant dans eux mêmes plusieurs petits intervalles, comme autant de pores remplis d'air subtil, sont fort legers. La *neige* est blanche, parce que les petites parties de glace qui composent ses floccons etant dures, solides, transparentes, & differemment arrangées, elles reflechissent la lumiere de toutes parts. Selon les observations de M. de la Hire, la *neige* étant fonduë se reduit toujours à la 5 ou 6e. partie de la hauteur qu'elle avoit. La *neige* est rarefiante, humectante, detersive, rafraichissante, propre pour la brûlure, pour les ophtalmies, pour les inflammations. On enveloppe les fruits pelez avec de la *neige*, afin que degelant doucement, ils se conservent sans se corrompre ou se pourrir.

Les hautes montagnes sont toûjours couvertes de *neige*. Les *neiges* augmentent sur les montagnes de Suisse toutes les années. DEL. DE LA SUISSE. On remarque la même chose dans le Spitsberg. De là vient que Godeau appelle la *neige*, blanche couronne des montagnes. En Italie on rafraîchit le vin avec de la *neige*. C'est une erreur de croire que les premieres *neiges* ayent quelque vertu particuliere,

tuliere. On fait dans l'Eglise Romaine la Fête de Sainte Marie aux *neiges*. Bartholin dit qu'en Norvegue on n'y boit en hiver que de l'eau de *neige* fonduë, & qu'elle tient lieu non seulement de breuvage, mais même de nourriture ; & il temoigne qu'on a vecu plusieurs jours en ne mangeant que de la *neige*. Les cornes de bœuf y servent de verres, & y ont servi autrefois de calices. En Islande on conserve le poisson dans la *neige*, comme ailleurs avec le sel. La fonte des *neiges* est ce qui grossit les rivieres. Les montagnards d'Ecosse, au rapport de Buchanan, souffrent facilement les injures de l'air, & dorment quelquefois sous la *neige*. Un Abyssin, ayant vu pour la premiere fois de la *neige* dans le Tirol, la prit pour de la farine. LUDOLF.

Ce mot vient du Latin *nix*, qui signifie la même chose.

Neige d'antimoine. Operation Chymique, qui est une sublimation du regule d'antimoine en fleurs blanches.

NEIGE, s'employe aussi pour signifier une grande blancheur, auquel sens il n'a point de plurier. La *neige* de son sein. Cette fille a un teint de *neige*. Il n'est guere en usage qu'en Poësie.

Mille fleurs fraîchement écloses,
Couvroient la neige *de son teint*. VOIT.

NEIGE, est aussi un terme ironique, qu'on applique à toutes les choses qu'on veut mepriser. Voilà une belle Madame de *neige*, un bel habit de *neige*.

Voyez le beau Heros de neige,
Pour avoir un tel privilege. SCAR.

En ce sens on appelle de la *neige*, une dentelle faite au metier, qui est de peu de valeur. Il y aussi des confitures qu'on appelle de la *neige*, parcequ'elles sont fort rafraîchissantes, & se fondent dans la bouche comme de la *neige*.

NEIGE, se dit proverbialement en ces phrases, Je ne fais non plus de cas de cette affaire que des *neiges* d'antan. Cela se grossit comme un peloton de *neige*, en parlant des interets qui s'accumulent, des seditions qui s'augmentent, comme font les *neiges* qui tombent des montagnes dans les vallées.

NEIGER, ou NEGER. verb. impersonnel, se dit quand il tombe de la neige. On a de la peine à trouver le chemin, quand il a bien *neigé*. Il y a deux jours qu'il *neige*.

On dit proverbialement d'une proposition fausse, Cela est vrai comme il *neige*. On dit aussi d'un homme qui a les cheveux blancs, qu'il a *neigé* sur sa tête. On dit aussi, Quand il *neige* sur les montagnes, il fait bien froid aux vallées ; pour dire, que les vieillards sont impuissans.

NEIGEUX, EUSE. adj. Chargé de neiges. Les hautes montagnes des Alpes sont *neigeuses*, sont couvertes de neiges huit mois de l'année. On dit aussi, qu'un temps est *neigeux*, quand il est disposé à neiger. Une saison *neigeuse*. On dit en Poesie, les Alpes *neigeuses*, les montagnes *neigeuses*. L'ACAD.

N E L.

NELURE. s. f. Sorte d'émaillure. Voyez NIELER. De *nigellatura*.

N E M.

NEMBROSI. s. m. Espece de safran qui croît en Egypte & qui y est fort estimé.

NEME'EN, ENNE. adj. m. & f. Jeux *neméens*. Ces jeux se celebroient dans la forêt de *Nemée*, dans l'Achaïe, en l'honneur d'Hercule, qui avoit tué un lion dans cette forêt, ce qui lui fit prendre le surnom de *Neméen*.

NEMESIS. s. f. Déesse des Payens. La Déesse *Nemesis* est celle qui affecte particulierement de punir & d'humilier les superbes. Les Egyptiens la depeignoient ayant son trône sur la Lune, afin de considerer les actions des hommes.

NEMORAL. s. m. ou NEMORALES. s. f. plur. Sacrifice, ou Fête qui se faisoit dans les forêts à l'honneur de Diane.

Du Latin *nemus*, forêt.

N E N.

NENIE. s. f. Terme de Poësie ancienne. Espece de vers qu'on chantoit aux obseques des morts. C'étoit une mechante piece de vers qu'une pleureuse à gage chantoit dans les funerailles. Ce fut Simonide, Poëte Lyrique, qui introduisit l'usage des *nenies*, si l'on s'en rapporte à Horace en sa 1. Ode du L. II.

Ce mot vient de *nænia*, qui est formé du Grec *neenia*. Acron pretend, avec assez de vrai-semblance, que *nænia* est un mot fait naturellement pour exprimer le ton triste & dolent de ces chanteuses.

NENIE. s. f. Nom de la Déesse qui presidoit à ces chants lugubres. Les anciens Romains avoient bâti à cette Déesse un Temple hors de la ville de Rome, proche de la Porte Viminale.

NENNI. adv. negatif. *Nenni da*, *Nenni* vraiement. Il est bas, & n'a guere d'usage que dans la conversation.

J'en ai promis, le fait est tout constant,
Promis des vers, bons ou mauvais s'entend...
Mais que cela soit de l'argent comptant,
Nenni dea, *non*, *ne soyez si credule*. DU CER.

Il est quelquefois subst. masc. Cette boutique est si bien fournie, que quelque chose qu'on demande il n'y a point de *nenni*. C'est un homme avec qui il n'y a point de *nenni*.

Un doux nenni, avec un doux sourire,
Est tant honnête. MAROT.

L'Auteur de l'Histoire de Bertrand du Guesclin écrit *nenil* pour *nenni*.

De *ne nilum*, pour *ne nihilum*. HUET.

NENTILLE. s. f. C'est le mot dont le peuple se sert à Paris, & en plusieurs autres endroits, au lieu de celui de *Lentille*. Voyez ce mot. TREV.

NENUPHAR. s. m. Plante aquatique qui vient dans les marais & dans les étangs. Ses feuilles sont grandes, presque rondes, semblables à un fer de cheval, nageant sur l'eau & soutenuës par de longues queuës. Ses fleurs sont blanches, un peu odorantes, composées de plusieurs feuilles disposées en rose, attachées à de longs pedicules. Lorsque cette fleur est passée il paroît un fruit rond, partagé en plusieurs loges remplies de semences noirâtres. Sa racine est fort grosse, blanche en dedans, fongueuse, couverte d'une écorce noire, attachée au fond de l'eau dans la terre par plusieurs fibres. En Latin *Nymphaa alba major*. La racine du *nenuphar* blanc est fort adoucissante, on s'en sert dans l'ardeur d'urine & dans l'inflammation des reins. On fait du syrop des fleurs de *nenuphar* qui est un peu somnifere. Il y a une autre espece de *nenuphar* qui a la fleur jaune, d'où vient qu'on l'apelle *nenuphar jaune*, en Latin *Nymphaa lutea major*. Cette plante porte le nom des Nymphes, à cause qu'elle vient dans les eaux, où les Poëtes ont feint que les Nymphes habitoient. On l'appelle autrement *blanc d'eau*, ou *lis d'étang*. Vers les Molucques il y a une herbe dont la feuille surmonte jusqu'à la surface de la mer, comme le *nenuphar* dans les petites rivieres.

N E O.

NEOCORE. Terme de Medailliste. C'est un nom qu'on donne aux villes Greques soumises à l'Empire Romain, & qui avoient des Temples, des Amphitheatres &c. par la concession du Prince, ou du Senat.

On appelloit *Néocores*, chez les Grecs, ceux qui étoient chargez de la garde, & sur tout de la propreté des Temples, comme l'explique le nom même de *neokôros*, composé de *neôs*, Temple, & de *koreô*, je balaye, je netoye. Il y avoit aussi des femmes ou Pretresses, qui prenoient

 la

la qualité de *néocores*. Cet emploi bas & servile dans son origine, se releva insensiblement, & devint extrémement considerable, lorsque la richesse des offrandes demanda des dépositaires distinguez; que la dépense des fêtes & des jeux publics interessa des nations entieres, & que l'adulation des Grecs pour les Empereurs Romains, leurs nouveaux maîtres, les porta à leur élever des Temples, & à s'honorer du titre de *néocores* de ces mêmes Temples. Ils ne furent plus de simples valets des Temples, ou même des Sacrificateurs ordinaires: on en fit des Ministres du premier ordre, à qui seul appartenoit le droit d'offrir des sacrifices dans les Temples consacrez à la Divinité du païs, ou dans ceux qu'on avoit élevez, non seulement aux Empereurs Romains déja mis au rang des Dieux, mais encore en l'honneur de ceux qui regnoient actuellement. La ville d'Ephese est la premiere qui se soit appellée *Néocore* de Diane. On trouve ce titre sur plusieurs medailles. Il y en a même où après le mot de *néocore* on voit les lettres numerales Β. Γ. Δ. 2. 3. 4. c'est-à-dire, qu'elles avoient reçu ce privilege 2. ou 3. ou 4. fois, & qu'elles étoient *néocores* de plusieurs Empereurs. M. Vaillant le pere donna en 1703. une Dissertation sur les *néocores*, où il établit que les villes Grecques se disoient sur leurs medailles *néocores* des Empereurs Romains, autant de fois qu'elles avoient obtenu de nouveaux decrets du Senat, pour pouvoir bâtir des Temples à leur honneur. M. de Valois a donné en 1706. une Dissertation sur les *néocores*. Elle a cela de particulier, qu'elle nous apprend deux fonctions des *néocores*, qui avoient jusqu'à present échappé aux recherches des Critiques. La premiere étoit de jetter de l'eau lustrale sur ceux qui entroient dans le Temple. La seconde, étoit de faire l'aspersion de cette même eau lustrale, sur les viandes qu'on servoit sur la table du Prince, & de lui tenir en quelque sorte lieu d'aumoniers. C'est dans Theodoret que M. de Valois a deterré ces deux fonctions. HIST. DE L'AC. DES BELL. LETT. *T.* I.

NEOCORAT. s. m. Charge, dignité de Neocore. Les differens *néocorats* des villes Grecques attribuez sur les medailles à une même ville, se rapportent aux differens *Senatus-Consultes* qui lui en avoient accordé la prerogative. DE BOZE. *Ibid.*

NEOMENIE. s. f. Terme dogmatique qui signifie, Nouvelle lune, & que M. de Sacy traduit par le *premier jour du mois*. Quelques-uns pretendent que les Juifs comptoient deux *neomenies*, ou nouvelles lunes; la premiere, du jour de la conjonction de la lune avec le Soleil; la seconde, du jour de l'apparition, ou de la phase. Ainsi ils celebroient deux Pâques, à cause de l'incertitude, s'il faloit supputer du jour de la conjonction, ou du jour de l'apparition. PEZRON. Le Pere Hardouin soutient au contraire, que les Juifs comptoient la *neomenie* du jour de la conjonction de la lune avec le Soleil, parcequ'il étoit aisé de s'en assûrer par le calcul des tables astronomiques: au lieu qu'on pouvoit se tromper à l'apparition de la lune, qui ne se montre quelquefois que trois ou quatre jours après sa conjonction avec le Soleil. Les Hebreux avoient une veneration particuliere pour le premier jour de chaque mois, & Moyse ordonne pour ce jour-là certains sacrifices particuliers. *Nomb.* XXVIII. 11, 12. mais il n'ordonne pas qu'on le chomme. Aussi ne peut-on pas montrer que les anciens Juifs en ayent regardé l'observation comme un précepte. C'étoit une fete de pure devotion. Le commencement du mois s'annonçoit au son des trompettes, que l'on sonnoit en offrant les sacrifices solemnels. Nombr. X, 10. Mais la *néomenie* la plus solemnelle de toutes, étoit celle du commencement de l'année à la fête du mois Tizri. Nomb. XXIX, 1, 2, &c. Ce jour étoit sacré. Les Juifs d'aujourd'hui ne regardent la *néomenie* que comme une fête de devotion, que chacun peut garder ou ne pas garder.

Ce mot est Grec, *neomenia*, & signifie le 1. jour du mois.

NEOPHYTE. s. m. & f. On a appellé ainsi dans la primitive Eglise les nouveaux Chretiens, ou les Payens, ou les Juifs nouvellement convertis à la Foi. Les Peres ne decouvroient pas les plus secrets mysteres de la Religion aux *neophytes*. Divin *neophyte*. PAT. On donne encore ce nom aux nouveaux Chrétiens. Les *neophytes* des Jesuites à la Chine sont moitié Chretiens, moitié Idolâtres. PORT-R. On a donné aussi ce nom à ceux qui étoient nouvellement reçus dans l'état Ecclesiastique, ou dans un Ordre Religieux.

Neophyte, est un mot Grec qui signifie, *nouvelle plante*.

N E P.

NEPENTHES, NEPENTHE, ou NEPENTHE'. s. m. Il n'y a rien de plus celebre que le *nepenthes* d'Homere, ni rien de plus inconnu. Tout le monde en a parlé, & personne n'a pu dire au vrai ce que c'étoit. Homere qui en parle, dit que c'étoit une plante d'Egypte, qu'Helene mêla dans le vin qu'on servoit à table, & qui assoupissoit le deuil, calmoit la colere & faisoit oublier tous les maux. Quelques Auteurs ont pretendu que c'étoit la plante appellée *Hellenium*, & d'autres que c'est l'*Ænopte*.

Madame Dacier est persuadée que cette drogue n'est autre chose, que les contes agréables qu'Helene faisoit aux convives. Elle croit néanmoins que cette fiction d'Homere ne laisse pas d'avoir une verité pour fondement. Car Diodore écrit qu'en Egypte, & sur tout à Heliopolis, qui est la même que Thebes, il y avoit des femmes qui se vantoient de composer des boissons, qui non seulement faisoient oublier tous les chagrins, mais qui calmoient les plus vives douleurs & les plus grands emportemens de la colere. Et il ajoute qu'elles s'en servoient encore de son tems; ce qui est confirmé par Eusebe. Pietro de la Valle a pretendu que le *nepenthé* d'Homere n'est autre chose que du café au vin. M. Petit, Medecin de Paris, a fait une Dissertation Latine sur le *nepenthé* d'Homere, qui a été donnée au public par M. Grævius en 1689.

Ce mot est composé de la particule negative, *nè*, & du mot *pénthos*, deuil, douleur.

NEPETA. subst. masc. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux chats*, en Latin *cataria*. Voyez HERBE AUX CHATS.

NEPHALIE. s. f. Sacrifice & fête parmi les Grecs, qu'on apelloit la *Fête des sobres*. Les Atheniens y offroient de l'hydromel au Soleil & à la Lune, à l'Aurore & à Venus. Ils y bruloient toutes sortes de bois, hormis de celui de vigne, & du figuier.

NEPHRETIQUE. adj. & s. Maladie causée ordinairement par quelque pierre ou gravier qui se forme dans les reins. La colique *nephretique* est une douleur qui provient de cette cause. On la sent dans les reins & sur les boyaux. Elle est plus cruelle que toutes les autres coliques. On devroit l'appeller plutôt douleur *nephretique*, que colique *nephretique*, puisque ce nom de colique ne doit être donné qu'aux maux qui regardent le colon. Les signes de la douleur *nephretique*, sont qu'elle commence à l'endroit du rein, qu'elle se continuë le long de l'uretere, & qu'elle répond à la region de la vessie: on sent un engourdissement dans la cuisse; le testicule du même côté est tiré en haut par le muscle cremaster qui souffre; on a de la peine à uriner, & on vomit dans cette occasion. DIONIS. Il n'y a point de meilleur remede au monde pour les douleurs *nephretiques*, que de boire de l'eau froide & de se faire saigner. PATRU.

Ce mot est derivé du Grec *nephros*, qui signifie le *rein*.

NEPHRETIQUE, se dit aussi de certains remedes propres pour les maladies des reins, comme sont les racines d'althea, de chien-dent, d'asperge, les feuilles de parietaire, de mauve, de pimprenelle, les pois-chiches rouges, les noyaux de pêche, la terebenthine, &c.

NEPHRETIQUE. Pierre precieuse. C'est une espece de jaspe. Elle est de differente grosseur, mediocrement dure, opaque, de couleur ordinairement grise, bluâtre ou verdâtre, mais quelquefois mêlée de blanc ou de jaune, ou de noir. Il s'en trouve dans la Nouvelle Espagne & en Boheme. Il s'en trouve des morceaux assez gros pour en faire des tasses raisonnables. La pierre *nephretique* est propre pour la colique nephretique, pour faire sortir le sable par les urines; c'est de là que vient son nom.

Il y a aussi un bois qu'on appelle *nephretique*, qui est jaune, rougeâtre, & qui nous est apporté de la Nouvelle Espagne en gros morceaux sans nœuds: il se tire d'un arbre grand comme un poirier, dont les feuilles ont la figure de celles des pois-chiches. On s'en sert pour la colique *nephretique*, d'où vient son nom, & pour lever les obstructions. Ce bois étant rapé ou fendu en petits morceaux, & infusé dans l'eau, la teint ensorte qu'elle paroît d'or à travers le jour, & d'un bleu foncé à contre-jour. Si on y met quelque liqueur acide, ces deux couleurs disparoissent; & si on y met de l'huile de tartre, la couleur bleuë revient. La pierre *girasole* fait le même effet.

NEPHRITE, ou RENALE. s. f. Premiere vertebre des lombes, ainsi nommée à cause que les reins sont couchez à côté d'elle, & que c'est à cet endroit que la douleur nephretique commence à se faire sentir.

NEPOTISME. s. m. Terme dont on se sert en parlant de l'autorité que les neveux d'un Pape vivant ont dans l'administration des affaires, & du soin que les Papes prennent de les élever, & de les enrichir. Nicolas III. de la Maison des Ursins, est le premier des Papes qui a donné à connoitre ouvertement son ambition en élevant sa maison, sous pretexte d'enrichir l'Eglise; car avant lui on n'avoit point encore entendu parler des Neveux ou des parens d'aucun Pape, au lieu que depuis, l'histoire en est pleine, & qu'on y voit même de leurs enfans. MACHIAVEL. Il y a eu plusieurs Livres écrits sur le *Nepotisme*. Les Papes ont souvent tâché de reformer les abus du *Nepotisme*. Innocent XII. a aboli le *Nepotisme*. L'ACAD. Il y a des tems, où le grand & le petit *Nepotisme* sont à la mode; quelquefois le petit *Nepotisme* regne quand le grand est aboli. Au tems du Pere Annat, le grand *Nepotisme* (c'est celui de la Cour de Rome) étoit à son comble; mais le petit *Nepotisme*, quant à la branche des Peres Confesseurs, étoit au plus bas degré. BAY. Leti a écrit un Livre qui a pour titre *Il Nipotismo di Roma*.

NEPTUNALES. s. f. Fêtes des Romains qu'ils celebroient le 23 de Juillet en l'honneur de Neptune.

NEPTUNE. s. m. Dieu des Payens, qu'ils ont cru être fils de Saturne, & frere de Jupiter; c'est le Dieu de la Mer. Le trident est le sceptre de *Neptune*.

Bochart croit que *Neptune* est Japhet, & que la Divinité de la mer lui a été donnée, à cause que son partage & celui de ses descendans, a été dans les Iles peninsules, & terres au-delà de la mer, c'est-à-dire, dans l'Europe. Bochart pretend, que le nom Grec de *Neptune*, *poseidoôn*, est Phenicien, & signifie étendu, à cause de la vaste étenduë de la mer. Le Latin *Neptunus* peut venir d'une même origine. *Japhet*, ou *Japhèt*, ou *Jiphetê*, vient de la racine *patha*, qui signifie élargir. *Niphète*, *Niphetin*, d'où vint ensuite *Neptunus*, qui signifie large, étendu. Voyez JURIEU. *Hist. Crit. des cultes*, &c. *Neptune*, que l'on nomme en Grec *poseidoôn*, avoit été un ancien Pirate qui s'étoit rendu si redoutable sur la mer, qu'il eut l'Empire pendant sa vie, parmi les Grecs, & qu'après sa mort on crut qu'il en étoit devenu le Dieu, & qu'il dependoit de lui de la troubler. *Posed-oni*, en Langue Phenicienne, dont on se servoit alors dans la Grece, signifie, *Briseur de vaisseau*. LE CL. *Bib. Univ. T. VI.*

NEPTUNE, se prend souvent par les Poëtes pour la mer. Ce Pilote a couru l'un & l'autre *Neptune*; pour dire, l'une & l'autre mer. L'inconstance de *Neptune*; c'est-à-dire, de la mer.

Amour a cela de Neptune,
Que toûjours à quelque infortune,
Il faut le tenir preparé. MALH.
Mais tout dort, & l'armée, & les vents, & Neptune. RAC.
Et nos vaisseaux domptant l'un & l'autre Neptune. BOIL.

N E R.

NERE'E. subst. masc. L'un des Dieux des mers. Les Poëtes lui supposent 50. filles, qu'on appelle *Nereides*.

NEREIDES. s. f. Divinitez fabuleuses des Payens, qu'ils croyoient habiter dans la mer. On voit leurs noms; & leurs genealogies dans Hesiode en sa Theogonie.

NERET. s. m. Espece de vieille monnoye ou denier, dont il est parlé dans les Coutumes. Les soixante sols *nerets* valoient trente-six sous Parisis. Le sol *neret* valoit environ un quart moins que le Tournois, & le Parisis un quart plus que le Tournois. On les a appellez en Latin *nigelli*.

NERF. s. m. Terme d'Anatomie. Corps long, rond & blanc, qui prend son origine du cerveau & de la moëlle de l'épine, & qui se distribue dans toutes les parties du corps. Le *nerf* est composé de petites fibres qui viennent de la substance corticale du cerveau & du cervelet: il est couvert de deux membranes faites de la pie & de la dure mere. Cette derniere les couvre non seulement tous en general, mais elle renferme aussi chaque fibre en particulier. L'usage du *nerf* est de porter les esprits animaux dans tout le corps, & de lui donner le mouvement & la sensation. La substance medullaire du cerveau est le principe des *nerfs*, & il est vraisemblable que les fibres des *nerfs* repondent chacune à un endroit particulier du cerveau par une extremité, & à une certaine partie du corps par leur autre extremité, afin que lorsque l'impression se fait sur une certaine partie du cerveau, l'ame puisse connoitre qu'une certaine partie du corps est affectée. Les *nerfs* accompagnent ordinairement les arteres dans toutes les parties du corps, afin que la chaleur continuelle & le battement des arteres, entretiennent la chaleur & le mouvement des esprits animaux. Ils ont aussi des vaisseaux sanguins, de même que les autres parties du corps; ces vaisseaux se repandent non seulement sur leurs membranes, mais ils se distribuent aussi parmi leurs fibres medullaires, ce qu'on peut observer entre les fibres de la retine. Toutes les fois qu'un *nerf* produit des rameaux, ou qu'un autre *nerf* lui en envoye, & que deux *nerfs* se joignent ensemble, il se forme un *ganglion* ou un *plexus* plus ou moins grand, comme il est aisé de le voir dans le commencement de tous les *nerfs* de la moëlle de l'épine. M. Haertsoeker remarque, dans ses Conjectures Physiques, qu'il y a au moins trois sortes de *nerfs*, 1. des *nerfs*, qui tirant leur origine du cerveau, vont former par leurs petites fibres creuses des membranes comme des toiles minces, ou bien des especes de mamellons sur la peau, pour servir à la sensation: 2. des *nerfs*, qui tirant leur origine du cerveau comme les précedens, répandent dans les muscles, qui servent aux mouvemens volontaires, leurs petites fibres creuses, qui se mettent comme de petits boyaux entre les fibres charnuës, ausquelles elles sont assez fortement attachées, pour servir à ce mouvement: 3. des *nerfs*, qui tirant leur origine du cervelet, repandent de la même maniere leurs petites fibres creuses, dans les muscles & dans les parties, dont l'action ne dépend aucunement de notre volonté; comme, par exemple, dans les muscles du cœur, du pericarde, de l'estomac, des intestins, des glandes, des arteres, des veines & dans toutes les parties musculeuses, qui servent à faire circuler le sang & les humeurs dans le corps, & à pousser les humeurs inutiles & nuisibles dehors.

Les Anciens ont mis sept conjugaisons ou paires de *nerfs* qui

qui sortent du cerveau; on les a compris en ces deux vers Latins :

Optica prima, oculos movet altera, tertia gustat,
Quartaque, quinta audit, vaga sexta est, septima lingua.

Les modernes en comptent dix. La premiere paire est des *olfactoires* qui vont au nez: les Anciens les appelloient *apophises mamillaires*. La seconde paire sont les *optiques* qui vont aux yeux. La troisiéme sont les *moteurs des yeux*, qui se distribuent aux muscles des yeux & des paupieres. La quatriéme sont les *pathetiques*, ainsi appellez parcequ'ils servent à mouvoir les yeux dans les differentes passions. La cinquiéme se divise en trois branches, qui vont à l'œil, aux muscles du front, aux dents. La sixiéme se distribuë toute dans le muscle de l'œil appellé dedaigneur, après avoir donné une petite branche, pour former l'intercostal avec deux branches de la cinquiéme paire. L'intercostal se distribuë au cœur, aux mammelles, aux parties naturelles. La septiéme paire est l'*auditive*, elle entre dans le trou de l'apophise pierreuse de l'os des temples. Ce *nerf* est composé de deux branches, dont la premiere est appellée la portion molle, & l'autre la portion dure. La molle sert à l'organe immediat de l'ouïe. La portion dure va s'unir avec la troisiéme branche de la cinquiéme paire, & se distribuë aux muscles de la langue, de l'os hyoïde, aux levres, au visage, au nez, aux muscles de l'oreille. La huitiéme paire qu'on appelle *vague*, parcequ'elle va en divers endroits, donne des rameaux au larinx, au pharinx, à l'œsophage, au pericarde, au cœur, aux poumons, au diaphragme, au ventricule, au foye : elle produit aussi les *nerfs recurrens*. La neuviéme paire se distribuë dans la base de la langue. La dixiéme & derniere va aux muscles obliques de la tête, & à quelques-uns du cou. Outre ces dix paires de *nerfs*, il y en a trente paires qui sortent de la moëlle de l'épine, sçavoir, sept du cou, douze du dos, cinq des lombes, & six de l'os sacré.

Thomas Willis, Medecin Anglois, a fait un excellent Traité du cerveau & des *nerfs*. C'est le premier qui ait bien traité cette matiere, qui étoit auparavant bien confuse. Mr. Raimond Vieussens, Medecin de Montpellier, en a fait aussi un fort beau Traité en Latin, qu'il appelle *Neurographia universalis*, où il pretend qu'il y a plus de ramifications de *nerfs* dans la peau, que dans les muscles & les autres parties. Il y parle de plusieurs sinus qu'il a decouverts dans la dure mere. Il regarde la substance du cerveau comme un amas de petits tuyaux creux, qui prennent leur origine des glandes corticales, & qui forment ensuite les *nerfs*. Il en reconnoît dix paires qui viennent du cerveau, & trente de la moëlle de l'épine. Dans son Traité de *Mixti Principiis*, il n'en compte que vingt-neuf qui sortent de la moëlle de l'épine. Les Hebreux ne mangent point le *nerf* de la cuisse des animaux, en memoire du *nerf* de la cuisse de Jacob que l'Ange lui toucha, & qu'il engourdit de telle sorte, que, selon quelques Interpretes, il en demeura boiteux toute sa vie. Gen. XXXII. 25, 32.

On dit que la debauche, le vin, les femmes amollissent, affoiblissent les *nerfs*, qu'ils les relâchent. Un *nerf* foulé, tressailli, cause de grandes douleurs. C'est dans les *nerfs* que consiste la force de l'animal.

Nerf de Bœuf, ou de cerf, est le *nerf* seché qu'on tire de la partie genitale de ces animaux. Il a eu des coups de *nerf* de bœuf. Quand ce *nerf* est reduit en maniere de filasse longue de 8. à 10. pouces par le moyen de certaines grosses cardes de fer, il s'employe par les Selliers à nerver avec la colle forte, les arçons des selles & les panneaux des chaises & carrosses ; il entre aussi dans la fabrique des battoirs, propres à jouër à la paume.

Nerf, ou Nervures, se dit, en termes d'Architecture, des membres, ou moulures qui sont des corps saillans, en forme d'arrêtes, ou de *nerf*, le long des ogyves, qui traversent diagonalement le dedans d'une voute Gothique, & qui en separent les pendentifs.

On appelle au Manege, *nerf ferrure*, une atteinte violente que le cheval se donne aux *nerfs* des jambes de devant, par la pince des pieds de derriere.

Nerf, en termes de Botanique, se dit des fibres qui paroissent élevées sur les feuilles des arbres & des plantes, par où se communique leur nourriture.

Nerf, termes de Relieur, se dit de ces parties élevées qui paroissent sur le dos d'un livre, sur lesquelles sont attachez & cousus tous ses feuillets.

Les Pêcheurs appellent aussi les *nerfs* d'un épervier, les cordes qui sont attachées au bout de ce filet, & qui servent à le serrer, quand le poisson est enfermé dedans.

Nerf, se prend quelquefois figurément pour, la force. Il a bandé tous les *nerfs* de son esprit pour inventer cette machine ; pour dire, il y a employé une forte application d'esprit. L'argent est le *nerf* de la guerre ; pour dire, c'est la force, le ressort qui fait agir toute l'armée. Les prepositions & les conjonctions sont comme les *nerfs* & les ligamens de tout le discours. Regn. Desm. On dit d'un discours foible, d'un stile languissant, que c'est un discours sans *nerfs*, un stile sans *nerfs* ; & au contraire, un discours plein de *nerfs*. Il y a trop peu de *nerfs* dans cet Ouvrage philosophique & trop de paroles. Bay.

On dit, *tirer le nerf*, pour, se sauver, s'enfuir, s'esquiver de peur des coups, ou pour éviter quelque danger. Il est bas.

NERGAL. s. m. Dieu des Kuthéens. Il en est parlé II. Rois XVII, 30. Les Juifs veulent qu'il eut la figure d'un coq. *Ner*, dans la Langue Cananéenne & Chaldaïque, signifie feu, flambeau ; *galal*, rouler, & *gala*, decouvrir, manifester. Ainsi *Nergal* a pu signifier *flambeau roulant*, ou *flambeau éclairant*. C'est le Soleil qui est indiqué par ce nom, & qui étoit adoré par les peuples de Cuth. Jur.

NERINDE. s. f. Toile de coton blanche, qui vient des Indes Orientales. C'est une sorte de baftetas, mais étroite & assez grossiere.

NERON. s. m. C'est le nom du sixiéme Empereur de Rome. Ce mot s'employe au figuré, pour dire, Un Tyran cruël. C'est un *Neron*.

NERPRUN, & plus communément NOIRPRUN. s. m. Arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre. Son tronc est de grosseur mediocre, couvert d'une écorce semblable à celle du cerisier. Son bois est jaunâtre, & ses branches sont garnies de quelques épines pointuës comme celles du poirier sauvage. Ses feuilles sont assez larges, vertes, environnées en leurs bords de petites dents très-menuës. Ses fleurs sont petites, de couleur herbeuse. Il leur succede des bayes molles, grosses comme celles du genevre; remplies d'un suc noir tirant sur le verd, & de quelques semences jointes ensemble. En Latin *rhamnus catharticus*, ou *spina infectoria*. Les bayes de *nerprun* purgent puissamment les serositez: elles sont très-propres pour plusieurs maladies chroniques ; on s'en sert dans la goutte, dans l'hydropisie, dans la paralysie, dans la sciatique. Il est necessaire de manger aussi tôt qu'on les a avallées, car autrement elles exciteroient des trenchées considerables. Leur usage le plus ordinaire est d'en faire le syrop. Les Teinturiers se servent de ces bayes dans leurs teintures ; les Peintres, les Enlumineurs, & les Faiseurs de cartes à jouër, en tirent diverses couleurs. Les couleurs qu'on en peut exprimer sont le jaune, le verd, & le bleu ; ce qui depend de son plus ou moins de maturité. Si on les detrempe, lorsqu'elles sont bien meures, dans de l'eau où l'on aura dissout de l'alun, il s'en fait une couleur verte qu'on met dans des vessies de porc ou de bœuf sechées à la cheminée ; on l'appelle alors *verd de vessie*. Mais si on les detrempe dans l'eau avant leur maturité, il s'en fait une couleur jaune. Les Enlumineurs l'appellent *graine d'Avignon*, parcequ'il s'en prepare beaucoup à Avignon, où le *nerprun* croît en abondance. Pour faire

faire du bleu, il faut que la maturité de ces bayes soit plus avancé. Le *nerprun* est aussi appellé *bourg-épine*.

De *nigrum prunum*, à cause de la noirceur de son écorce & de son fruit. Men.

NERVAISON. s. f. Terme de Medecine, qui se dit du mélange & de l'assemblage des nerfs, fibres, & ligamens, qui forment une espece de corde ou tendon qui se trouve à la queuë des muscles. Ils l'appellent aussi en Grec *aponeurose*.

NERVER. v. act. Garnir de nerfs quelque chose pour la rendre plus ferme. On *nerve* des panneaux de carrosse, des arçons de selle, des battoirs pour la longue paume, & autres choses qui doivent resister & durer. Cela se fait avec des *nerfs* de bœufs battus & collez sur le bois.

Nervé, ée. part. & adj. Un battoir bien *nervé*. La pointe de cet arçon n'est pas bien *nervée*.

Nervé, en termes de Blason, se dit de la fougere & autres feuilles, dont les nerfs & fibres paroissent d'un autre émail.

NERVEURE, ou NERVURE. s. f. L'art d'appliquer des nerfs. On le dit aussi des nerfs mêmes quand ils sont appliquez. On appelle dans la Librairie la *nervure* d'un livre, ces parties élevées qui paroissent sur le dos des livres, & qui sont formées par les nerfs ou cordes qui servent à les relier. On appelle aussi *nervure* le passepoil qu'on met sur les coutures des habits, pour leur servir d'ornement.

NERVEUX, euse. adj. Qui a de bons nerfs qui est fort & vigoureux. Un bras fort & *nerveux*. Les chiourmes des galeres Venitiennes étoient composées en grande partie de Cipriots, de Candiots, & d'Esclavons, peuples *nerveux*, & durs à la peine. L. de Cambr. Il se dit aussi de ce qui est plein de nerfs. Le pied est la partie du corps la plus *nerveuse*.

Nerveux, se dit aussi figurément, d'un discours plein de force & de solidité. Cet Auteur a un stile mâle & *nerveux*. Tacite est concis, *nerveux*, & plein de choses. Amelot. Les harangues des anciens Orateurs sont mâles, & *nerveuses*. Abl.

NERVIN, ine. adj. Terme de Pharmacie. Qui est convenable aux nerfs, qui est bon pour les nerfs. Plantes *nervines*. Belloste. Des remedes cephaliques & *nervins*. Degori.

NERVURES. s. f. pl. Terme d'Architecture. Ce sont les moulures des arcs doubleaux, & des croisées d'ogives qui separent les pendentifs des voutes Gothiques. *Nervures*, sont aussi dans les feuillages des rinceaux d'ornement, les côtes élevées de chaque feuille, qui representent les tiges des plantes naturelles. Ce sont encore les moulures sur le contour des consoles.

N E S.

NESCIO VOS. C'est une phrase Latine qu'on a employée pour rebuter quelqu'un en disant, Je ne vous connois point. On s'en sert quelquefois en François pour refuser quelque chose, comme si on disoit, neant, il n'y a rien à faire. Il est bas.

NESLE, ou NELE. subst. fem. Espece de menuë monnoye dont on se servoit il y a peu de temps, qui valoit 15. deniers, ou un sol Parisis. Il y en avoit aussi qui valoient six blancs.

Ainsi nommée, à cause qu'on avoit commencé à les fabriquer dans la tour de *Nesle* à Paris. Les Auteurs les appellent *grossi Nigellenses*.

NESSUN. adj. Vieux mot. Nul, aucun. Voyez Pasquier 8, 3.

Son livre qui peu vaut & monte,
A nessune autre fin ne tend. Al. Chart.

De l'Italien *nessuno*, qui a été fait du Latin *ne unus*.

NESTORIANISME. s. m. Doctrine, heresie, secte des Nestoriens. Le P. Doucin, Jesuite, a écrit en François l'Histoire du *Nestorianisme*.

NESTORIEN, enne. adj. m. & f. Heretiques du cinquiéme Siecle dont la Secte subsiste encore aujourd'hui dans une grande partie du Levant. Ils ont pris leur nom de Nestorius, qui fut élevé au Siege de Constantinople l'an 428. Ils admettoient deux personnes en Jesus-Christ. Ils furent condamnez au Concile d'Ephese. Eutyches au contraire confondoit les deux natures. Grotius, Ludolf, M. le Clerc, & d'autres Savans, ont remarqué que les disputes des Eutichiens & des *Nestoriens* n'étoient pas aussi réelles qu'on s'est imaginé pendant plusieurs siécles. M. du Pin n'est pas fort éloigné de ce sentiment, puisqu'il dit que les Orientaux se sont toujours plus appliquez à marquer la distinction des deux natures, que leur intime union, au lieu que les Egyptiens se sont plus attachez à parler de leur union, que de leur distinction : ce qui a fait depuis le sujet des grandes contestations, qu'ils ont euës entre eux, sur le mystere de l'Incarnation.

N E T.

NET, ette. adj. Qui n'est point souillé d'aucune ordure, crotte, immondice, ni saleté. Les Officiers de Police ont soin de tenir les ruës *nettes*. Voilà des habits qui ne sont pas *nets*, qui n'ont pas été decrottez. Ces verres ne sont pas *nets*, ils n'ont pas été bien rincez.

Ce mot vient du Latin *nitidus*, ou de l'Italien *netto*.

Net, se dit des enfans qui ne laissent plus rien aller sous eux. Cet enfant est *net* dès l'âge de deux ans.

Net, se dit aussi de ce qui est pur & sans mélange. Voilà du vin *net*, qui n'est point frelaté, ni sophistiqué. Ce froment est *net*, il a été bien vanné, bien criblé, il n'y a pas un grain de seigle. Cette eau n'est pas *nette*, il y a plusieurs grains de sable.

Net, se dit encore de ce qui est uni, poli, sans tache. Cette femme a le teint *net*. La glace de ce miroir est bien *nette*. Cette perle est d'une eau bien *nette*. Ce diamant est *net*, il n'y a ni pailles, ni gendarmes. Ce cristal est *net*; il est parfaitement diaphane. On dit des pierres precieuses, qu'elles sont glaceuses, ou cassidoineuses, quand il y a des taches, des nuées, qui font qu'elles ne sont pas entierement *nettes*.

Net, se dit aussi quelquefois de ce qui est vuide. Ce locataire a emporté ses meubles furtivement, il a laissé sa chambre *nette*. Les Sergens ont trouvé maison *nette*. Il est allé jouër avec des filous, il a rapporté sa bourse *nette*, toute vuide. On dit au jeu, faire tapis *net*, pour, gagner tout l'argent qui est sur la table.

Net, se dit aussi de ce qui n'est point confus, poché, ni brouillé. Les caracteres de cette impression sont bien *nets*. Cette écriture est fort *nette*. Les châtrez ont une voix claire & *nette*.

Net, se dit aussi de ce qui est bien sain, qui n'a ni gale, ni ulceres. On lui a vendu un cheval sain & *net*. Regnier a dit d'une fille dans sa Macette, qu'elle étoit claire comme un bassin, *nette* comme un denier. On dit aussi qu'un homme est sain & *net*; pour dire, qu'il n'a aucune incommodité.

Net, se dit figurément, & signifie, Innocent, pur, droit. Jesus-Christ a été *net* & exempt de tout peché, de toute corruption. Ce Juge a les mains *nettes*; il n'a jamais fait de concussion, ni d'injustice. Il a sa conscience *nette*. Cet arrêt l'a justifié, il est sorti *net* & absous de cette affaire. Son procedé est *net* & irreprochable. Oe. M. Il ne faut pas attendre des hommes une vertu *nette*. Bell. Je suis *net* là dessus.

Net, se dit aussi des pensées, de l'esprit, des expressions, du stile, & signifie, Clair. Ce Professeur a l'esprit *net*, ses explications sont *nettes* & claires. Ovide a un stile simple & fort *net*. L'esprit est plus *net*, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le dissipent. Bou. Ne

vous

vous determinez point sans avoir une connoissance *nette*, & distincte des choses sur lesquelles vous prononcez. BAY. Quand les notions de l'esprit ne sont pas *nettes*, les pensées n'ont garde de l'être, non plus que les paroles qui en sont les images naturelles. BOU. Une pensée n'est pas *nette*, quand elle a comme deux faces, & qu'on ne sçait en quel sens on la doit prendre. ID.

NET, se dit aussi dans les affaires qui sont claires, sans difficulté, sans embarras. Par le finito de ce compte il est dû tant de clair & de *net*. Son bien n'est pas *net*, il est chargé de plusieurs hypotheques. Cette affaire est *nette* & sans difficulté, elle parle toute seule. Son procedé n'est ni *net*, ni sincere.

Net, se dit encore de ce qui reste après que l'on a ôté la tare du poids ort, ou brut de la marchandise, c'est-à-dire, qu'elle a été pesée *net* hors de tout embalage. Ce baril de cochenille pese ort 450. livres, il y a de tare 50. livres, partant reste *net* 400. livres. Les Negocians disent *net provenu*, pour marquer ce que quelque effet a rendu, toutes tares & frais deduits.

NET, est aussi adv. & signifie, Uniment & tout d'un coup. Cela s'est cassé *net*, *net* comme un verre. On lui a coupé le bras tout *net*.

Il signifie aussi, Franchement, sincerement, sans aucun detour. Je lui ai parlé *net*, je lui ai dit tout *net* ce que j'en pensois.

Il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net,
D'épouser une fille en depit qu'elle en ait. MOL.

AU NET, se dit adverbialement en ces phrases, ou plutôt, selon l'Academie, substantivement. Les creanciers de cet homme l'ont mis *au net*, ou au blanc, lui ont emporté tout son bien. Cet Ouvrage n'est qu'un brouillon, l'Auteur n'a pas eu le temps de le corriger, de le mettre *au net*.

TOUT NET. adv. Sans deguisement, sans aucun detour. Dire *tout net* sa pensée. ABLAN.

La belle repondit tout net,
Menage, vous êtes coquet. COTIN.

TOUT NET, se dit aussi pour, Uniment, également. Il s'est cassé l'os *tout net*.

NET, se dit proverbialement en ces phrases. Il a fait maison *nette*; pour dire, Il a chassé en même temps tous ses valets, & il en a pris d'autres. On dit, Ce joueur a fait tapis *net*, pour dire, il a gagné tout l'argent qui étoit sur le tapis. Il a voulu en avoir le cœur *net*; pour dire, s'éclaircir d'une chose qu'il ne sçavoit pas. On dit aussi, Qui veut tenir *nette* sa maison, n'y mette ni femme, ni pigeon. *Net* comme un denier, *net* comme une perle.

NETHINÉEN. s. m. Les *Nethinéens* étoient les Valets des Sacrificateurs & des Levites. Ils étoient coupeurs de bois & porteurs d'eau pour le service du Temple. Au commencement Josué donna cet office aux Gabaonites, pour les punir de la supercherie qu'ils lui avoient faite. Jos. IX. Ensuite David & Salomon y en ajoûterent d'autres, à cause que la race des Gabaonites fut presque détruite par le zele indiscret de Saül, & aussi parce que le service du Temple étoit fort augmenté. Ils furent appellez *Nethinims*; c'est-à-dire, livrez, donnez; de l'Hebreu *Nathan*, donner, comme qui diroit, assignez, destinez. C'étoient ou des captifs pris en guerre, ou des gens que David & Salomon donnerent au Temple. Ils faisoient l'ouvrage vil du Temple. Ils apportoient le bois & l'eau jusqu'à l'entrée du parvis des Sacrificateurs, où les Levites les prenoient. Ils ne pouvoient contracter de mariage avec les Israëlites.

NETTEMENT. adv. D'une maniere nette. Il se dit en toutes les significations ci-dessus. Il aime à manger *nettement*, proprement. Il écrit, il pense, il parle clairement, *nettement*. La loi s'explique *nettement* contre sa pretention. Il ne suffit pas de penser avec justesse; il faut s'exprimer *nettement*, & poliment. CAIL. On ne sçait bien que ce qu'on sçait *nettement*. LE CH. DE M. c'est-à-dire, clairement & distinctement. La verité n'a point de complaisance pour personne; elle dit *nettement* les choses. THIERS.

NETTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est net. Il se dit aussi dans toutes les significations ci-dessus. Le cristal de Venise a une grande *netteté*. Il ne tombe jamais de torrent qui trouble la *netteté* de son eau. VAUG. La *netteté* d'un diamant, de la voix, du discours, du stile, d'une affaire, &c. La *netteté* du stile regarde l'arrangement, & la situation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'expression. La *netteté* dans le discours marque de la *netteté* dans la conception. OB. M. Il y en a qui écrivent purement, & qui cependant arrangent si mal leurs paroles, & embarrassent tellement leur stile, qu'on a de la peine à les entendre: ces gens-là sont presque incorrigibles, soit que ce defaut procede du vice de l'imagination, ou de celui de l'oreille; qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. VAU. Quintilien dit qu'il faut porter la *netteté* du discours à ce degré de perfection, qu'il soit même impossible de n'être point entendu. Si l'on veut se convaincre par ses propres yeux de la *netteté* de ma conduite, il n'y a qu'à &c. BOSS.

NETTOYEMENT. s. m. Il ne se dit gueres que de l'enlevement des boues & immondices des ruës. Chaque maison de Paris paye une certaine taxe pour les frais de *nettoyement* des boues. On dit aussi, le *nettoyement* d'un port.

NETTOYER. v. act. Il faut prononcer *netteyer*, sur tout dans la conversation. Quelques-uns même voudroient qu'on écrivit *netteyer*, & ne laisser *nettoyer* qu'aux Poëtes, à cause de la necessité de la rime. Cependant l'Academie dit toûjours *nettoyer*. C'est, Oter la saleté, les immondices de quelque endroit. On a grand soin dans les villes bien policées de *nettoyer* les ruës. Les avares craignent d'user leurs habits en les *nettoyant*. Un soldat doit avoir soin de *nettoyer* ses armes.

NETTOYER, signifie aussi, Oter, chasser, emporter tout ce qui est dans un lieu. Les ennemis dans leurs sorties ont plusieurs fois *nettoyé* la tranchée. Le Roi a *nettoyé* la mer de Corsaires. Les soldats ont pillé ce château, ils l'ont *nettoyé*, ils n'y ont rien laissé. Les Sergens ont tout emporté de cette maison; ils l'ont *nettoyée*.

Et toi Neptune! & toi! si jamais mon courage
D'infames Assassins nettoya *ton rivage*. RAC.

On dit au jeu, *Nettoyer* le tapis; pour dire, gagner tout l'argent qui est sur le jeu. On dit aussi, *Nettoyer* le gousset à quelcun; pour dire, gagner tout l'argent qu'il avoit sur lui. Ce dernier est bas.

NETTOYER, se dit figurément en termes de Palais, des biens qu'on debrouille, qu'on debarrasse, qu'on appure de dettes, d'hypotheques, de procès. Cette grande maison étoit bien oberée, il est venu un Intendant qui l'a *nettoyée*, qui l'a remise en joüissance paisible de ses biens.

On dit aussi figurément, *Nettoyer* une idée, une pensée &c. pour dire, la debarrasser, la debrouiller, la rendre claire & nette. Ses idées ont besoin d'être *nettoyées*.

On dit proverbialement, *Nettoyer* un homme sans vergettes; pour dire, le batre, l'épousseter, l'étriller.

NETTOYEUR, ou NETTEYEUR. s. m. Celui qui nettoye. *Netteyeur* de dens, c'est celui qu'on nomme plus ordinairement, *arracheur de dents*.

NEU.

NEU, ou NEUD. Voyez NOEUD.

NEVEL. s. m. Petite monnoye de bas aloy dont on se sert le long de la côte de Coromandel. Huit à neuf *nevels* font le fanon, & 15. fanons la pagode.

NEVERS. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a les mêmes couleurs que la nantoise; mais ses figures & ses panaches sont differentes. Ses couleurs sont gris de lin, rouge & blanc.

NE-

NEVEU. f. m. Terme relatif à oncle & à tante. Fils du frere, ou de la sœur de celui dont on parle, qui est parent au troisiéme degré selon le Droit Civil, & au deuxiéme selon le Droit Canon. Et on appelle *petit-neveu*, celui qui est fils du *neveu*, à l'égard du grand oncle; ou fils de sa niece, celui qui est au quatriéme degré de parenté, selon le Droit Civil, & au troisiéme, selon le Droit Canon.

Ce mot vient de *nepos*, qui dans la basse Latinité a la même signification. M. De Valois le jeune Liv. 8. de son Histoire de France, a remarqué que ce mot en cette signification est du siecle d'Honorius. Car dans les Auteurs de la bonne Latinité, *nepos* signifie *petit-fils*. Borel le derive de *mer*, ou de *mes*, vieux mots François qui signifient *neveu* ou *petit-fils*.

Neveu à la mode de Bretagne, est le fils d'un cousin ou d'une cousine germaine. Il est *neveu* du cousin germain de son pere ou de sa mere. Les enfans de mon cousin germain sont mes *neveux à la mode de Bretagne*, j'ai le germain sur eux. Cette phrase vient de ce qu'en Bretagne les cousins germains sont appellez oncles des fils de leurs cousins germains.

Un Cardinal *Neveu*, se dit absolument du *neveu* d'un Pape vivant; c'est lui qui gouverne ordinairement.

Quand l'Empereur écrit aux Electeurs Seculiers, il les traite de chers *neveux*. J. des Sç.

Neveux, au plurier, se dit dans le genre sublime, & en Poësie, de tous les hommes qui viendront après nous; de la posterité, des descendans. Il faudra laisser à nos *neveux* ce que nos Ancetres nous ont laissé.

Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux. Boil.
Mais après tout, que diront nos neveux?
Ce qu'ils diront? Ce sont de beaux morveux
Pour nous reprendre, &c. Du Cer.

NEUF. adj. de tout genre. Terme numeral. Nombre qui suit immediatement celui de huit. Il est le dernier de ceux qui s'écrivent avec un seul caractere. En chiffre Romain il s'écrit ainsi IX. en chiffre commun ou Arabe, 9. Les *neuf* Muses. Je vous attendrai jusqu'à *neuf* heures. Six & trois sont *neuf*. *Neuf* est le second nombre quarré, dont la racine est trois, qui multipliée par elle-même fait *neuf*.

Neuf, s'ajoûte aussi à d'autres nombres; & alors il se met au premier rang des chiffres, quand on l'écrit. *Dix-neuf*, 19. Le Seigneur dit qu'on a plus de joye au Ciel d'un pecheur qui se convertit, que de la perseverance de nonante-*neuf* justes.

On dit aussi, les Memoires de Charles *Neuf*. Le Pape Clement *Neuf*, au lieu de *neuviéme*.

Neuf, est aussi quelquefois un substantif masculin. Un *neuf* de chiffre. Dans le jeu des cartes on appelle, Un *neuf* de cœur, de carreau &c. une carte qui est marquée de *neuf* points de cœur, de carreau &c. Le *neuf* de trefle m'entre. J'ai tous les *neuf* dans mon jeu.

On dit d'une femme grosse, qu'elle est, qu'elle entre dans son *neuf*; pour dire, qu'elle est, qu'elle entre dans le neuviéme mois de sa grossesse.

En Arithmetique on appelle la preuve de *neuf*, celle qui se fait par le retranchement de tous les *neuf*, tant de la somme donnée, que de celle qui est trouvée par la regle, dont les restes doivent être semblables. Cette preuve n'est pas fort sûre, mais elle est fondée sur une belle proprieté qui est particuliere à ce nombre, en ce que de tous les nombres multiples de *neuf*, si on en ajoûte les caracteres, leur somme sera toujours *neuf*. Comme 5. fois 9. font 45. le quatre & le 5. font *neuf*, ou 9. fois 9. font 81. le huit & l'unité ajoûtez font *neuf*, &c. Ce nombre, selon les Chinois, est le plus parfait & le plus heureux de tous. Et celui de 10. le plus imparfait & le plus malheureux. Par cette raison le Roi de la Chine a pour le service de son Palais 9999. barques & non pas 10000, & dans quelqu'une de ses Provinces il a 999. reservoirs ou Viviers & non pas 1000. Quand les Chinois le saluent, c'est par *neuf* prosternations. La Loub.

NEUF, euve. adj. Qui est fait il n'y a guere; qui a peu, ou point servi; qui est opposé à *vieil*, à *ancien*. Une étoffe *neuve*, une toile *neuve*, un habit *neuf*. Tout ce qui est *neuf* a un éclat, un agrément particulier, soit habits, meubles, bâtimens. Il est défendu aux Maîtres Frippiers & aux Maîtres Savetiers de travailler en *neuf*, ni d'en vendre. On dit populairement, tout battant *neuf*. Voilà un meuble tout battant *neuf*.

Neuf, se dit des choses faites nouvellement par art, comme un habit neuf: *nouveau* se dit des choses nouvellement produites par la nature ou par l'esprit, comme, un livre *nouveau*, une pensée *neuve*, du vin *nouveau*.

Neuf, se dit encore des choses, quoiqu'anciennes, par relation à d'autres qui le sont encore davantage. C'est ce qui a donné le nom à plusieurs villes & chateaux. *Villeneuve* d'Agenois, *Ville-neuve* St. Georges, *Château-neuf* en Thymerais, *Chateau-neuf* en Berri. A St. Germain il y a le vieux Chateau & le Château-*neuf*; la ruë-*neuve* St. Merry, St. Honoré: le Pont-*neuf*, le marché-*neuf*.

On appelle dans le commerce du bois de chauffage, bois *neuf*, celui qui vient en bateau, à la difference de celui qui est flotté, ou en train.

On appelle terre *neuve*, une terre qui n'a point été défrichée, ou qui étoit demeurée long-tems inculte. On appelle aussi, Terre-*neuve*, une grande Isle de l'Amerique sur les côtes de laquelle on va pêcher des moruës. Le grand banc de Terre-*neuve*, le petit banc de Terre-*neuve*.

On appelle *Terre-neuviers*, les pêcheurs qui vont en Terre-*neuve*. On le dit aussi des vaisseaux.

On appelle aussi *neuves*, des terres qui ont été long-tems sans être cultivées, qu'on a defrichées depuis peu, qu'on appelle autrement *novales*. Les terres *neuves* raportent beaucoup la premiere année.

On appelle en Medecine, Faire corps *neuf*, quand on a tellement purgé & évacué les mauvaises humeurs qui rendoient un homme infirme, qu'il a enfin recouvré une santé parfaite & durable.

On appelle, en termes de Manege, un cheval *neuf*, celui qui n'a point été monté, ou attellé, qui n'a point été dompté, qui n'a point servi. J'ai acheté des chevaux *neufs*; ce qui se dit sur tout des chevaux de carrosse. On dit qu'un cheval fait pied *neuf*, quand une nouvelle corne lui est revenuë.

Neuf, se dit figurément, de celui qui est un peu niais; peu experimenté; qui n'a pas assez vu le monde; qui ignore les principes de quelque art, ou de quelque science. Ce Prince à qui on a confié cette armée, est encore bien *neuf* au metier de la guerre. Les Provinciaux qui viennent à Paris sont tout *neufs*; ils ne sçavent point le monde. C'est une fille toute *neuve*. Je sçai bien quels ravages fait une passion dans un cœur tout *neuf*. M. Sc. Il est plus facile de prendre un cœur tout *neuf* qu'un cœur usé. La Suze.

Renaud n'étoit si neuf *qu'il ne vit bien,*
Que l'Oraison de Monsieur Saint Julien,
Feroit effet, & qu'il auroit bon gîte. La Font.
Un apprentif Marchand étoit,
Qu'avec droit Nicaise on nommoit,
*Garçon très-*neuf . . . . . Id.
Garde le Froc, c'est un maître Gonin;
Vous en tenez s'il tombe sous sa main
Belle qui soit quelque peu simple, & neuve. Id.

Neuf, se dit aussi pour, Surpris, étonné. Qu'un Auteur est *neuf* la premiere fois qu'on l'imprime! Mol.

Neuf, s'employe aussi pour exprimer ce qu'on n'a point encore vû, ou dont on n'a point encore oui parler. Ce sont ici de choses toutes *neuves* pour moi. Mol.

Neuf, signifie encore, Nouveau; dont on ne s'est point encore servi; qui est tout nouvellement fait. Un peu d'absence vous fera trouver Calliste toute *neuve*. La Fon.

Je

Je ne suis point d'humeur à donner tous les jours un habit *neuf* à mes appas. P. Com. Brebeuf a dit d'une femme qui se fardoit, Quoy ?

Tous les jours un visage neuf ?
Certes, c'est un visage un peu trop de depense.

Neuf, se dit encore en ce même sens, des pensées & des ouvrages d'esprit. Bion & Moschus ont beaucoup de delicatesse; leurs idées sont *neuves* & tout-a-fait riantes. Font. Il seroit difficile de decouvrir dans la Morale des matieres *neuves*, & qui n'eussent jamais été employées. J. des. Sç.

Et par des vers tout neufs, avouez du Parnasse,
Il faut de mes degoûts justifier l'audace. Boil.

Neuf, se dit aussi adverbialement. Il a fait habiller ses gens de *neuf*, tout de *neuf*. Cette maison ne se peut reparer; il la faut rebâtir a *neuf* de fond en comble.

Neuf, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un valet qu'il fait le balai *neuf*, quand il sert bien les premiers jours qu'il est entré dans une maison, & qu'il se relâche ensuite. On dit aussi, Ce laquais est *neuf*, il durera long-temps; pour dire, il est sot & ignorant, il n'a pas encore appris à servir. On dit aussi, Faire maison *neuve*; pour dire, Chasser tous ses domestiques & en prendre d'autres. On dit aussi d'une chose que l'on craint, que cela arrivera plutôt que robbe *neuve*.

NEUFME. s. f. Terme de Coutumes. Droits que les Curez prenoient autrefois sur les biens des personnes decedées : c'étoit autrefois la neuviéme partie des meubles; mais en 1559. ce Droit fut reduit à la neuviéme partie du tiers des meubles. Trev.

NEUFVAINE. Voyez Neuvaine.

NEUFVIESME. Voyez Neuviesme.

NEUME. Terme de Plein-Chant. Addition de note du ton de l'Antienne sur la derniere syllabe, ce qui fait un son allongé sans être varié.

Ce mot vient de *neuma*, qu'on croit avoir été formé du Grec *pneuma*, esprit, soufle, parcequ'il faut plus d'haleine pour un son allongé que pour un son bref.

NEURE. s. f. Petit vaisseau de mer; espece de flûte ou buche d'environ 60. tonneaux, dont se servent les Hollandois pour aller à la pêche du hareng, & qu'ils appellent *haaring-buis*. Ce terme est apparemment le mot François, & celui de *buche* doit venir du Flamand *buis* : ou bien il faut que le terme de *neure* soit pour les buches du port de 60. tonneaux seulement, puisqu'il y en a de beaucoup plus grandes. Dict. de Mar.

NEURITIQUE. s. m. & adj. Medicament propre à remedier aux incommoditez des nerfs & des jointures. Tels sont la betoine, la lavande, le romarin, la sauge, le laurier, la marjolaine, & plusieurs autres d'entre les cephaliques. En Latin *neuritica*.

NEUROGRAPHIE. s. f. Ce mot est Grec, & est un terme d'Anatomie, qui signifie la Description des nerfs. Duncan, Medecin de Monpellier, a fait un livre qui porte pour titre, la *Neurographie* raisonnée. Mr. Vieussens a publié en Latin une *Neurographie* universelle.

NEUROLOGIE. s. f. Terme de Medecine & d'Anatomie. Traité des nerfs. Ce mot est moins general que *Neurographie*. Car celui-ci se peut dire & des discours que l'on fait sur les nerfs, & de la peinture ou la gravûre qui les represente, au lieu que *Neurologie* ne peut avoir que le premier sens.

Ce mot est composé du Grec *neûron*, nerf, & de *lègos*, discours.

NEUTRALEMENT. adv. D'une maniere neutre, ou mitoyenne. Il ne se dit qu'en Grammaire, des verbes qui ne sont ni actifs, ni passifs, & qui se mettent en un sens neutre, ou *neutralement*. Ce verbe s'employe quelquefois *neutralement*.

NEUTRALITE'. s. f. Etat de celui qui ne prend point de parti entre l'ami, & l'ennemi. Les villes libres ont bien de la peine à conserver la *neutralité* entre deux grandes Puissances. Accepter la *neutralité*. Abl. Si la *neutralité* n'est bien menagée, elle expose ceux qui l'ont gardée au mepris, ou à la haine des vainqueurs. Amelot. Quelcun des partis se plaint toûjours qu'on a violé la *neutralité*. La *neutralité* entre deux personnes ennemies, est un point fort difficile; il faut choisir, ou se resoudre à les perdre toutes deux. La Br. Quand on embrasse la *neutralite*, on devient l'ennemi de celui qui attendoit du secours de notre amitié, & dont on n'a pas voulu courir la fortune. Oe. M. Les Dogmatiques fuyoient la *neutralité* & l'équilibre entre deux opinions probables, & ne manquoient jamais de prendre parti. Bay. La *neutralité* est en elle-même un caractere odieux dans un citoyen. Oe. M.

NEUTRE. adj. m. & fem. Libre, indifferent, qui n'épouse aucun parti; qui n'est ni ami, ni ennemi. Il veut être *neutre* pour se rendre l'arbitre de tous leurs differens. Un Juge doit etre *neutre* entre les parties qu'il doit juger; ne favoriser ni l'une ni l'autre. Les Etats *neutres*, les Princes *neutres*, les Villes *neutres*. Comment se tenir *neutre* tandis que toute l'Europe est en armes ? On a chosi un lieu *neutre* pour negocier la paix. Dans les questions où la raison paroit *neutre*, il faut toûjours prendre le parti du malheureux. Tour. C'est un froid ami qu'un ami *neutre*. Oe. M. En matiere de Religion, il n'est pas seur d'être *neutre*, ni à l'égard de Dieu, ni à l'égard des hommes. Le Cl.

Neutre, en termes de Grammaire, se dit à l'égard des noms qui ne sont ni masculins, ni feminins. Les Latins ont trois genres, le masculin, le feminin, & le *neutre*. En François il n'y a point de noms *neutres*.

A l'égard des verbes, il se dit de ceux qui ne regissent rien; & qui ne sont ni actifs, ni passifs, comme *aller*, *venir*, *marcher*. Il y en a qui les confondent avec les verbes absolus, qui se disent absolument & sans regime; & peut-être en François ont-ils raison : comme, *je passe*, *je meurs*. Il y a des verbes *neutres* qui n'expriment point d'action, mais ou une qualité, ou une situation, ou quelque autre état. Les autres signifient des actions, comme, *souper*; mais ces verbes ne laissent pas d'être *neutres*, parceque l'action ne sort point du sujet qui agit. Quelques-uns admettent aussi en François des *neutres* passifs; parcequ'ils ont la marque du passif en les conjuguant avec le verbe auxiliaire, *être*, ou avec le pronom personnel, comme, *se repentir*, *se souvenir*. Tel est le sentiment de l'Academie, auquel on doit beaucoup deferer. Cependant comme ces sortes de verbes se peuvent fort bien reduire à l'actif ou au passif, en y ajoûtant le pronom personnel, peut-être seroit-il moins embarassant de les y reduire en effet. Voyez Verbe. Remarquez que nos vieux Poëtes changent assez ordinairement la signification *neutre* en la signification active : Malherbe même le fait souvent : comme, *Croître* le desir, au lieu de *faire croître*; *soupirer* son tourment &c.

Neutré. adj. C'est un titre ou qualité qu'on donne aux Maîtres Tapissiers dans leurs Lettres & Statuts, qui leur donne pouvoir de travailler à des bordures de tapisserie faites de tissu, quoique cela appartienne à d'autres metiers. Voyez Tapissier.

NEUTRISER. v. act. Terme de Grammaire. Rendre neutre. L'usage a *neutrisé* ce verbe qui étoit autrefois actif. On pourroit aussi le dire des noms. C'est M. L'Abbé Dangeau qui a fait ce mot.

Neutrise', ée. part. pass. Qui est devenu neutre. Les verbes *neutrisez* sont ceux qui d'actifs deviennent neutres.

NEUVAINE. s. f. Troupe, bande de neuf personnes. En ce sens il n'est en usage que parmi les Poëtes en parlant des Muses; encore semble-t-il avoir quelque chose de burlesque. Miserable *neuvaine* où sera ton appui ?

. . . . . , *Comme un nouveau Phœbus*
Des Muses conduisant la neuvaine celeste. Rons.
Et toi, divin Daurat, des Muses l'Artisan,

Qui premier amoureux de leur belle neuvaine. Rons.

Ce mot ne me deplait pas, & je voudrois qu'on le rappellât de son bannissement. Men.

Neuvaine, est aussi un Terme de l'Eglise Romaine qui signifie, L'espace de neuf jours continuels, pendant lesquels on fait quelque devotion, quelque priere dans une Eglise en l'honneur de quelque Saint, pour implorer son secours en quelque necessité. On fait des *neuvaines* à sainte Genevieve pour être gueri de la fievre. Elle a achevé sa *neuvaine*. L'affectation des devotions de neuf jours, appellées *neuvaines*, paroît superstitieuse à M. Thiers. J. des Sç.

NEUVIESME, ou NEUVIE'ME. adj. de tout genre. Nombre d'ordre. Celui qui suit immediatement le huitiéme. Uranie est la *neuviéme* Muse. Le *neuviéme* jour du mois. La *neuviéme* année de son regne.

Neuviesme, est aussi quelquefois substantif masc. Il est arrivé le *neuviéme* du mois. Nous sommes dans le *neuviéme* de la lune. Il est dans le *neuviéme* de sa fievre.

Neuviesme. s. f. Terme de Musique. Nom d'un des intervalles dissonnans de la Musique. C'est proprement la seconde doublée. Trev.

Il se dit aussi de la neuviéme partie d'un tout. J'ai un *neuviéme* dans cette affaire. J'y suis pour un *neuviéme*.

NEUVIESMEMENT, ou NEUVIE'MEMENT. adv. En neuviéme lieu; la neuviéme raison.

N E Z.

NEZ, subst. masc. Organe externe de l'odorat. C'est aux hommes cette partie éminente qui est au milieu du visage. Aux animaux ce sont les ouvertures qui sont au bout de leur tête. Le *nez* sert non-seulement à embellir le visage, mais encore à defendre les yeux, à recevoir la pituite & à la loger même quelque tems, il sert à la respiration quand nous fermons la bouche, & à former même divers sons. Dans les bêtes cette partie est faite encore avec plus d'art que dans les hommes, & la distance de leurs narines, & de leur cerveau est plus grande. L'odorat exquis leur tient lieu de raison, pour prendre ou rejetter ce qui leur est utile ou nuisible. Grew. On distingue dans le *nez* plusieurs parties qui ont chacune leur nom. On appelle la superieure qui est entre les deux yeux, la *racine du nez*; celle de dessous qui est osseuse & immobile, le *dos*; la partie la plus pointuë qui est plus bas se nomme l'*épine*; & l'extremité qui est cartilagineuse & mobile est appellée le *petit globe du nez*: les parties laterales se nomment les *ailes*; la charnuë qui avance au milieu & qui separe les deux narines, s'appelle la *colomne du nez*: ses deux ouvertures sont appellées les *narines* ou *conduits*. Le *nez* est composé de trois os, de sept muscles, & de cinq cartilages. Il y a un os de chaque côté, & un troisiéme entre l'un & l'autre. Les cartilages forment sa partie inferieure. Le mouvement du *nez* se fait par le moyen de sept muscles, dont il y en a un commun & six propres qui sont tous fort petits, parceque le mouvement de cette partie n'est pas considerable, & il ne falloit pas aussi qu'il le fût, étant obligé d'être toûjours ouvert pour la facilité de la respiration. Ses arteres viennent des carotides, ses veines des jugulaires externes, & ses nerfs de la cinquiéme paire. Outre ces vaisseaux il y a dans le *nez* plusieurs conduits & ouvertures, par où la morve se decharge. Le poil des narines n'a point de nom particulier en François. En Latin Festus l'appelle *vibrissa*, de *vibrare*, *vibrissi*, qui signifie branler, secouër, parceque quand on l'arrache, cela fait secouër la tête. Ces poils empêchent que dans l'inspiration les moucherons, les fetus & autres choses semblables, ne soient attirées au dedans. Les cavitez du *nez* sont remplies de plusieurs lames osseuses, separées & roulées en spirale: ces lames aboutissent à la racine du *nez*, & sont couvertes d'une membrane fort sensible, parsemée d'un grand nombre de petits nerfs qui viennent des olfactoires. On voit au dessous de cette membrane une certaine chair legere, molle & papilleuse comme composée de plusieurs papilles, qui sont plus petites en la partie anterieure, qu'en la partie posterieure où elles sont plus grandes, & qu'on croit être le veritable organe de l'odorat. C'est cette membrane qui est l'organe immediat de l'odorat, d'où vient que les animaux qui ont plus de lames osseuses, ont aussi l'odorat plus fin, parceque cette membrane étant plus étenduë, reçoit en plus de parties l'impression des corps odorans. Les chiens de chasse ont plus de ces lames que tous les autres animaux. Le lievre, le renard, le porc épic, le chat, le sanglier, en ont un très-grand nombre, & l'homme en a le moins de tous.

On s'est trompé quand on a cru que l'air, le tabac ou quelque autre corps subtil, pouvoit entrer par le *nez* dans le cerveau. Les Anciens croyoient que la pituite du cerveau se dechargeoit par le *nez*, mais les Modernes le nient. Les principales maladies du *nez* sont le polype, l'ozene, l'hemorragie, le coriza, l'éternuëment, la depravation & perte de l'odorat.

Les Egyptiens representoient un *nez*, pour signifier un homme sage & prevoyant: d'où sont venuës les phrases Latines, *nasutus homo*, & *emunctæ naris*. Et en François, Il a eu bon *nez*.

On dit aussi qu'une personne a bon *nez*, quand elle sent de loin les odeurs bonnes, ou mauvaises. Qui n'a point de *nez*, ou qui en a peu, ne sauroit paroître sans honte parmi les hommes, & sans mepris parmi les femmes. On dit que la moutarde prend au *nez*, quand les sels volatils de la moutarde passent par le *nez*, pour aller frapper le cerveau. Un *nez* aquilin, un *nez* de perroquet, un *nez* retroussé, un *nez* fait en pied de marmite. On dit qu'un *nez* maigre & aigu est la marque d'un esprit prompt & colere; un *nez* plein & retroussé, la marque d'un esprit fier & superbe; un *nez* aquilin, la marque d'un homme courageux; un *nez* camus, la marque d'une complexion amoureuse; un *nez* rond, une marque de stupidité; un *nez* tortu marque un esprit un peu égaré; un *nez* gros & plat est une marque de mechanceté.

Sur tous les autres nez, *son* nez *a l'avantage*,
Et jamais un grand nez *n'orna mieux un visage*. Des-H.

Chez les Negres les *nez* camus sont les plus beaux *nez*; on leur applatit, on leur écache le *nez* dès qu'ils viennent au monde. En Tartarie les plus grandes beautez sont celles qui ont le moins de *nez*. Rubruquis a écrit que la femme du Gingis Cham n'avoit que deux trous au lieu de *nez*. Dans l'ancienne Perse le *nez* aquilin étoit jugé digne de la Royauté. Chevræana. Les Siamoises estiment plus les hommes qui ont le *nez* écrasé & le pied plat, parcequ'ils ressemblent en cela à leur grand Dieu Sommonokodom. Gervaise. On dit figurément, qu'une chose n'a point de *nez*; pour dire, qu'elle n'a point de grace, d'agrément. On coupe le *nez* aux passevolans, ils ont besoin d'un *nez* postiche. On dit qu'une femme a toûjours un masque sur le *nez*, quand elle va souvent masquée. On appelloit autrefois un *tour de nez*, ou *cache-nez*, une espece de masque que portoient les Dames de condition, qui ne leur couvroit que le *nez*, & qu'elles portoient dans les ceremonies.

Ambroise Paré au Livre 23. fait mention d'un Chirurgien d'Italie qui retablissoit les *nez* coupez. Il ouvroit le bras du malade dans les chairs, & y joignoit ce reste de *nez*, & les ayant liez ensemble pendant 40. jours, le *nez* prenoit chair dans cette playe, & se colloit avec la chair du bras, puis il coupoit la chair du bras, façonnoit le *nez* comme il devoit être, & pansoit ces playes à loisir. On peut voir un detail de cette operation dans *l'Hist. de l'Acad.*

l'Acad. R. des Sciences. 1719.

Nez, se prend quelquefois pour tout le visage, & pour temoigner la presence de la personne. Ces gens se sont rencontrez *nez* à *nez*. C'est un impudent qu'il lui a reproché cela à son *nez*, qui lui a dit des injures à son *nez*. Vous me venez toujours jetter mon âge au *nez*. Mol. C'est un homme qui va le *nez* levé, à qui on ne peut rien reprocher. Celui-là marche le *nez* dans son manteau, dans son manchon, il n'oseroit montrer son *nez* en une telle assemblée. On le dit aussi des soldats enfermez dans une place, qui n'oseroient montrer leur *nez*; pour dire, paroître à decouvert, sortir en campagne. On dit aussi, qu'un homme a toûjours le *nez* sur les livres, qu'il ne leve pas le *nez* de dessus la besogne; pour dire, qu'il y est fortement attaché.

On dit en ce sens, qu'un homme fourre son *nez* par tout, qu'il met le *nez* dans une affaire; pour dire, qu'il s'en veut mêler, qu'il en veut prendre connoissance. Il ne faut point fourrer son *nez* dans les affaires d'autrui. Songez à vous taire sans mettre votre *nez* où vous n'avez que faire. Mol. Dès que cet Avocat a mis le *nez* dans un sac, il voit où est la difficulté de l'affaire. On dit, bouter le *nez* dessus, pour, deviner, rencontrer juste.

En termes de Manege on dit, que les chevaux portent le *nez* au vent, ou portent au vent; pour dire, qu'ils levent le *nez* aussi haut que les oreilles. C'est le contraire de porter bas. On le dit figurément des femmes étourdies, éventées, & qui levent trop la tête.

On dit qu'un homme parle du *nez*, lorsqu'il ne parle pas nettement, qu'il parle comme un tuyau d'orgue. L'idée commune selon laquelle le parler du *nez* doit deplaire est très fausse, puisqu'au contraire ce son n'est choquant que parceque la bouche seule y a pris part sans le *nez*. Dodart. Parler d'un ton de *nez* fort devot. S. Evr. On dit d'un homme que le *nez* lui coule, qu'il a la roupie au *nez*, quand il est enrhumé. On appelle quelquefois un ivrogne, Un *nez* de betterave, un *nez* boutonné, bourgeonné ou fleuri, enluminé. On appelle *nez gravé*, celui à qui il est demeuré plusieurs marques de la petite verole. *Nez* à boire au baril; pour, *nez* plat & écrasé.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien est de haut *nez*, quand il va requerir sur le haut du jour; qu'il a le *nez* fin, lorsqu'il chasse bien dans les chaleurs & dans la poussiere; & qu'il a le *nez* dur, lorsqu'il entre mal-aisément dans la voye.

On appelle le *nez* d'un soufflet, la partie qui se termine en pointe, & sur tout celle des soufflets d'orgue, ou de forge.

On appelle un *nez* de bateau chez les Bateliers, la pointe du bateau. On le dit aussi sur la mer, des vaisseaux. Quand un vaisseau est trop sur le *nez* par sa construction, il faut faire pancher le mât de misêne un peu en arriere, afin que l'avant du bâtiment soit plus déchargé. Le Chevalier Petty Anglois se vantoit d'avoir inventé un vaisseau, qui ne pourroit jamais porter le *nez* dans l'eau, quelque tourmente qu'il arrivât.

On donne aussi ce nom aux caps & promontoires, aux pointes de terre qui avancent dans l'eau de la côte Occidentale de Normandie: *nez* de Jobourg, *nez* de Carteret. Huet.

Nez, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un grand *nez* ne gâta jamais visage. On dit qu'une fille a le *nez* tourné à la friandise, qu'elle n'a point le *nez* tourné à la Religion; pour dire, qu'elle a la mine d'être de complexion amoureuse. Cela se dit plus particulierement de celles qui ont le *nez* un peu retroussé, qu'on dit être une marque de chaleur. On dit qu'un homme saigne du *nez*, quand la timidité l'empêche d'executer quelque chose qu'il avoit entreprise, ou promise, quand il recule, ou lâche le pied. On dit, Rire au *nez* de quelcun; pour dire, se moquer de lui: Le regarder sous le *nez*; pour dire, le morguer, le vouloir choquer. Lui tirer les vers du *nez*; pour dire, lui tirer adroitement un secret. On dit qu'il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le *nez*; pour dire, qu'il faut quelquefois souffrir un petit mal, de peur d'un plus grand inconvenient. On dit aussi, pour marquer qu'on meprise quelque discours, ou quelque entretien, Il me semble qu'on me pele le *nez*.

On dit aussi pour faire injure à quelcun, qu'on lui a jetté au *nez* sa marchandise, son argent; pour dire, qu'on lui a reproché quelque defaut, quelque mauvaise action; qu'on lui a fermé la porte au *nez*; pour dire, qu'on ne l'a pas voulu recevoir en sa maison. C'est pour votre *nez*, ou, cela vous passera bien loin du *nez*; pour dire, cela ne sera pas pour vous. On dit aussi, pour signifier la même chose, C'est pour ton *nez* que le four chaufe. On dit aussi, qu'il a eu un pied de *nez*; pour dire, qu'il n'a pu venir à bout de quelque chose, & qu'il en a la honte, ou qu'il a donné lieu à la raillerie. On *lui* a fait un pied de *nez*; pour dire, qu'on s'est mocqué de lui. On dit aussi, qu'on lui a donné sur le *nez*; pour dire, qu'on l'a souffleté. On appelle aussi un *nez* à nazarde, un *nez* maifait, celui d'un homme qui ne se sçait pas deffendre.

On dit aussi, Un beau *nez* à porter lunettes, quand on se veut mocquer d'un grand *nez*. Cela paroît comme le *nez* au visage; pour dire, qu'une chose est claire & évidente. On dit aussi de ceux qui n'ont rien à faire, qui se promenent, qu'ils viennent regarder qui a le plus beau *nez*. On dit aussi par antiphrase, qu'un homme est heureux comme un chien qui se casse le *nez*. On dit encore pour reprocher à un jeune homme son peu d'experience, Si on vous pressoit le *nez*, il en sortiroit du lait.

On dit au figuré, qu'un homme a bon *nez*, lorsqu'il a beaucoup de sagacité, qu'il prevoit de loin les suites d'une affaire. Et au contraire on dit, qu'il ne voit pas plus loin que le bout de son *nez*, quand il n'a aucune prevoyance. On dit aussi, qu'il s'est cassé le *nez*, qu'il a donné du *nez* en terre, lorsqu'il a mal reüssi en quelque affaire, qu'il a fait banqueroute: & au contraire, qu'il s'est bien refait le *nez*, quand il y a bien fait son profit. On dit qu'il a été pris par le *nez*, qu'il s'est laissé mener par le *nez* comme un bufle; pour dire, qu'il s'est laissé tromper, amuser, conduire. On dit aussi, qu'il a pris son *nez* pour ses fesses; pour dire, qu'il s'est trompé lui-même, qu'il s'est mepris. On dit d'une chose mal-entenduë, ou qui a mauvaise grace, que c'est un visage sans *nez*.

Nez coupé. En Latin *Staphilodendrum*. Est un arbrisseau épais, dont le bois est foible, rempli de moëlle blanche. Ses feuilles sont attachées ordinairement cinq & quelquefois sept à une côte; elles ressemblent à celles du sureau, mais elles sont un peu plus petites, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont attachées par grapes à des pedicules menus & longs; chacune est composée de cinq feuilles blanches, disposées en rond, & soutenuës sur un calice d'une seule piece recoupée en cinq parties. Lorsque cette fleur est tombée il paroît en sa place un fruit membraneux, ou une espece de vessie verdâtre, assez grande, divisée en deux loges dans lesquelles se trouvent quelques semences semblables à des noisettes, couvertes d'une écorce ligneuse, mais mince, de couleur rougeâtre, facile à casser: leur substance est verdâtre, d'un goût douçâtre, fade & donnant envie de vomir. Cet arbrisseau croît aux lieux incultes, dans les bois, dans les hayes, dans les buissons. Lem.

Cet arbrisseau s'appelle aussi *pistache sauvage*, & *nux vesicaria*. On l'appelle *nez coupé*, parceque le noyau ressemble effectivement à un petit bout de *nez coupé*. Le nom de *staphilodendron* est composé du Grec *staphulè* raisin, & *dendros*, arbre, comme qui diroit, *arbre du raisin*, parceque ses fruits sont disposez par grapes comme les raisins.

NGO-

N G O.

NGOMBO. s. m. C'est ainsi que les Negres nomment leur grand Prophete, qui se vante, non-seulement de prédire les choses futures, mais aussi d'être doüé d'une vertu secrette & infaillible, pour la guerison de toutes sortes de maladies. Il est toûjours fourni de quantité de medicamens, de la force desquels les Negres sont si persuadez, que lorsqu'ils ne réüssissent pas, ils n'imputent ce malheureux succès qu'à leur propre faute.

N H.

NHAMBI. s. m. Plante de l'Amerique dont la tige est assez longue & grosse, veluë, rameuse, en partie serpentante à terre, & en partie s'élevant comme le pourpier, rameuse, couverte de poil. Sa feuille est grande, verte, quelquefois dentelée seulement aux bords, quelquefois incisée profondément. Ses fleurs naissent aux sommitez de ses branches en forme de boutons, rondes, grosses comme de petites cerises, sans feuilles, n'étant pas beaucoup differentes de celles de la camomille. Sa semence est faite en ombilic, de figure ovale, de couleur grise, rougeâtre, luisante. Sa racine jette plusieurs filamens blancs & tendres. Le goût de cette plante est piquant & aromatique. On en mange dans les salades. Elle est aperitive; on pretend qu'elle rompt la pierre du rein & de la vessie, elle resiste au venin.

NHAMDUI. Espece d'Araignée du Bresil, son corps est long comme la moitié du doigt, garni sur le dos d'une forme de bouclier triangulaire très-reluisant, ornée aux côtez de six cônes pointus, blancs, avec des taches rouges. Elle a dans sa bouche deux petites dents recourbées, luisantes. La partie anterieure de cet insecte, qui est la plus petite, est soutenuë par huit jambes longues presque comme le doigt, de couleur jaune & rouge-brune; & sa partie posterieure, qui est la plus grande, est luisante comme de l'argent. Elle represente en bas un visage d'homme, comme s'il y avoit été peint: cet insecte file de la toile comme les autres araignées. Il est venimeux. On s'en sert en amulette, on le pend au cou dans le tems de l'accès de la fievre quarte, & on pretend qu'il chasse la fievre.

N I.

NI. Conjonction negative. Il n'est *ni* riche *ni* pauvre: elle n'est *ni* belle *ni* laide. Voyez Ne.

NIAIS, AISE. adj. & subst. Oiseau de proye qu'on prend dans le nid, & qui n'en étoit pas encore sorti. Un oiseau *niais*. On appelle aussi *niais* un oiseau de l'Amerique, parcequ'il se laisse prendre à la main. Voyez Fou.

Ce mot vient de *nidensis*, *pris au nid*. Menage. L'Italien dit aussi *nidazo*. Borel le derive de l'Hebreu *nies*, qui signifie un *étourdi*. On a appellé aussi en Latin les oiseaux *niais*, *nidasii* & *nidarii*.

Niais, se dit figurément d'une personne sotte, simple, & credule, qui n'a pas vû le monde. C'est un *niais*, un grand *niais*, un franc *niais*. Les païsans sont *niais*. Ceux qui ont été élevez parmi les bourgeois, ont des gestes *niais*, des contenances *niaises*. Il y a des gens qui ont toute leur vie l'esprit *niais*, la mine *niaise*. Je connois un homme qui avec un air languissant, & melancolique, & même avec une mine assez *niaise*, a plus dit de jolies choses que personne. M. Sc. Il y a des *niais* qui employent habilement leur niaiserie. La Rochef. Un visage *niais*. Voit. Des larmes *niaises*. Mol. Un ton de voix languissant & *niais*. Id. Une beauté *niaise*. Gon. Je vis là une belle *niaise* qui se laissoit conter des douceurs par le premier venu. M. Sc. Il y a quelque art à distinguer les visages debonnaires des *niais*. Mont. Il y a une honte *niaise* & rustique qui est tout-à-fait desagreable. Fel. Les meilleurs boufons sont ceux qui font les *niais*.

On dit que les voyages ou le monde, guerissent les gens du *niais*.

On appelle proverbialement, Un *niais de Sologne*, celui qui se trompe à son profit; ces matois qui font les *niais*, qui entendent bien leur compte, & qui souvent trompent les autres. On dit aussi d'un homme qui fait une offre fort mediocre, pour avoir quelque chose d'une bien plus grande valeur; Il n'est pas *niais*, ou il n'est pas trop *niais*.

NIAISEMENT. adv. D'une maniere niaise. La sincerité n'oblige point à dire *niaisement* tout ce que l'on sçait. Bell. Il ne faut pas avoir une complaisance fade pour tout ce que disent les autres, ni leur applaudir *niaisement*. Id. Il y aide l'esprit à debiter *niaisement* des choses plaisantes. Ob. M. Il ne faut pas croire *niaisement* ceux qui nous flattent. Bell. Je suis honteux de finir *niaisement* comme je fais, en disant que je suis votre serviteur. Voit. Se r'adoucir *niaisement*. B. Rab.

NIAISER. v. n. Faire l'innocent, & le niais. C'est un sot qui ne fait que *niaiser*, quand il parle, qui ne dit rien de bon.

Niaiser, signifie aussi, Badiner, s'amuser à la bagatelle, consumer son temps à de vaines occupations, à des choses inutiles. On ne sçauroit dire à quoy cet homme passe sa vie, il ne fait tous les jours que ravauder & *niaiser*.

NIAISERIE. subst. f. Entretien ou occupation de niais, ou manieres de faire le niais. La plupart des jeunes gens ne disent aux Dames que des badineries & des *niaiseries*. Ne nous amusons point à des *niaiseries*. Vous nous debitez cela comme une chose serieuse, & c'est une *niaiserie*. Il y a des gens niais qui se connoissent, & qui employent habilement leur *niaiserie*. La Roch. Il faut s'accoutumer aux sottises, & aux *niaiseries* d'autrui. Bou. Les pieces Comiques sont des *niaiseries*. Mol. A la Cour on apprend les maximes & les secrets de l'heroïsme dans les *niaiseries* qui se chantent aux Opera, ou qui se recitent dans les Comedies. Ben. On a dit de Voiture qu'il avoit l'exterieur niais, & j'ai oüi dire souvent à M. Patris, qu'il avoit enseigné la *niaiserie* à Voiture. Huet.

NIAUCOMI. subst. m. Abre qui croît au païs des Noirs. Son écorce est aussi chaude que le poivre: elle y sert de remede pour diverses maladies.

N I C.

NICAISE. s. m. Nom d'homme. S. *Nicaise* premier Evêque de Roüen.

NICE. adj. masc. & fem. Vieux mot qui signifioit *simple* & *niais*. On l'employe encore dans le Burlesque. Cette fille me sembloit *nice*.

Tant ne fut nice, *encore que* nice *fût*,
Madame Alix, que le jeu ne lui plût. La Font.

Ce mot vient de *nescius*, *ignorant*.

Dans les anciennes Coutumes on appelle une *promesse nice*, celle qui est faite sans stipulation, sans gage & sans sûreté.

NICE'E. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge sur fond blanc satiné.

NICEMENT. s. m. Terme de Droit. Faire *nicement*, signifie faire proceder de la part du Defendeur, sans que le Demandeur en petitoire ait donné sa demande libellée. Cesser, *nicement* veut dire qu'un sergent ne continuë pas ces criées d'héritages, à cause d'une opposition. On disoit aussi, Ecrire *nicement*; pour dire, simplement, sans articuler faits contraires à ceux de sa partie averse.

NICETTE. Diminutif de nice. Simplette.

Nicette *fut & ne pensoit à mal*. Ob. M.

Mais il faut en aimant une simple Maîtresse,
Qui soit douce, & nicette, & qui ne sçache pas,
Apprentive au metier, que valent ses appas. REG.

NICHANDGI-BACHI. s. m. Terme de Relation, Nom d'un Officier de la Porte. C'est proprement le Garde des Sceaux. DU LOIR.

NICHE. s. f. Petite tromperie, ou malice qu'on fait à quelcun. Les Ecoliers se plaisent à faire toûjours quelque *niche* à leurs compagnons. Ces *niches*-là ne me plaisent point. Il est du stile familier.

NICHE, en termes d'Architecture, est un enfoncement, une cavité, une place qu'on menage dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une statuë par le moyen d'un demi-rond qu'on y creuse. Nous decouvrîmes dans une *niche* une Diane à l'âge d'onze ou douze ans. VOIT. Les grandes *niches* servent pour les groupes, & les petites pour les statuës seulement. On appelle *niche angulaire*, celle qui est dans une encognure: *niche d'autel*, celle qui sert à la place d'un tableau dans un retable d'autel: *niche à cru*, celle qui n'étant point sur un massif, prend sa naissance du rez de chaussée: *niche de rocaille*, celle qui est revêtuë de coquilles pour les grottes, &c.

Ce mot vient de *nicchio*, qui est une coquille de mer, d'où par ressemblance on a appellé *niche*, ces creux qui se font dans les murs pour y placer des statuës, ainsi que pretend le Dictionnaire della Crusca.

NICHE'E. s. f. Nom collectif, qui se dit des petits oiseaux d'une même couvée qui sont encore dans le nid. Il a enlevé toute la *nichée* de ces rossignols, de ces moineaux.

On le dit aussi des insectes, des serpens, des souris, &c & même au figuré de tout le mauvais train qui est logé dans une maison.

NICHER. v. n. Se retirer en quelque lieu, y faire son nid. Les oiseaux *nichent* dans les creux des arbres.

Là, sur de vieux cyprés depouillez de verdure,
Nichent *tous les oiseaux de malheureux augure.* HABERT.

Ce mot vient de *nidificare*.

SE NICHER, signifie aussi, Occuper quelque lieu avantageux pour sa sûreté, ou pour sa fortune. Les ennemis *se sont nichez* dans un poste qui est si étroit, si inaccessible, qu'on aura de la peine à les en denicher. Ce Gascon a trouvé le moyen de *se nicher* chez un Financier, où il fera sa fortune. Le galant *se niche* par tout.

On dit, *nicher* quelcun en prison, ou simplement *nicher*, mettre en prison. Il est bas. L'ACAD.

NICHER, se dit aussi pour, Cacher. Il se *nicha* où il put.

Le chat blanchit sa robe & l'enfarine,
Et de la sorte deguisé,
Se niche *& se blotit dans une huche ouverte.* LA FONT.

NICHER, se dit aussi de ceux qui se placent en quelque lieu élevé, pour decouvrir de loin, pour voir quelque spectacle. Les Laquais se *nichent* sur les toits, sur les cheminées, pour voir les feux de joye, les spectacles publics. Voyez un peu où il s'est allé *nicher*. Qui vous a *niché* là?

NICHE', E'E. part. pass. & adj.

NICHOIR. subst. m. Terme d'Oiselier. C'est une maniere de cage particuliere, propre pour mettre couver des serins.

NICODEME. s. m. Nom d'homme. *Nicodeme* étoit Pharisien & vint voir de nuit Jesus-Christ. Ce mot s'employe populairement dans la signification de sot, d'innocent. Des raisons ridicules nous ont fait attacher à certains noms propres des idées particulieres. Ainsi on a dit *Gautier* pour, bon compagnon, par allusion à *gaudir*. *Nicodeme* pour sot, à cause de *nice* & de *nigaut*. Agnès pour, innocente, comme tenant de *l'agneau*. LE DUCH.

NICODEMITE. s. m. & f. C'est le nom qu'on donne à ceux ou à celles qui n'osent pas faire profession de la verité. La derniere persecution des Reformez en France, a fait beaucoup de *Nicodemites*. Les *Nicodemites* sont quelquefois plus de mal qu'un ennemi declaré. BAY.

Ce nom vient de *Nicodeme*, disciple caché de JESUS-CHRIST, dont il est parlé au Chap. III. de l'Evangile S. Jean.

NICOLAITE. s. m. & f. Nom d'une des plus anciennes Sectes qui ait été dans l'Eglise. Il en est parlé Ap. II. 6. Il paroît par ce que nous en ont dit les Anciens, que les *Nicolaites* enseignoient que les femmes devoient etre communes, qu'ils commettoient de grandes impuretez, & qu'ils n'étoient pas non plus exempt d'idolatrie. L'Antiquité a fait Auteur de cette Secte, ce *Nicolas* dont il est parlé au chap. VI. des Actes des Apôtres.

NICOLAS. s. m. Nom d'homme. *Nicolas* proselyte d'Anthioche fut un des sept premiers Diacres. Act. VI. 5. *Nicolas* Poussin étoit un fameux Peintre. *Nicolas* Perrôt d'Ablancourt étoit un fameux Traducteur. Son diminutif est *Colin* & *Colas*.

Ce mot vient du Grec *nicolaos*, qui veut dire *Vainqueur du peuple*.

NICOLE. s. f. Nom de femme.

Ce nom est formé de *Nicolas*.

NICOTIANE. s. f. Tabac, petun, herbe de l'Ambassadeur, herbe à la Reine. Ce sont les noms qu'on donne à une herbe qui vient originairement de l'Amerique, qui desseche le cerveau, & fait éternuer, à qui on donne diverses preparations pour la prendre en poudre par le nez, ou en machicatoire par la bouche, ou en fumée avec une pipe. Le President Nicot l'envoya en France pendant qu'il étoit Ambassadeur en Portugal en 1560. & il lui donna son nom, comme il témoigne lui-même dans son Dictionnaire. Il dit qu'elle a une merveilleuse vertu contre toutes les playes, dartres, ulceres & *noli me tangere*. Catherine de Medicis à qui Nicot en fit present, la voulut faire appeller *Medicée* de son nom: delà vient qu'on l'appelle encore en plusieurs lieux, *herbe à la Reine*. Elle étoit venuë de la Floride, où quelques-uns disent qu'on l'appelloit *petun*. Elle a été appellée en Italie, *Herbe de sainte Croix*, du nom du Cardinal de Ste. Croix, qui y en envoya étant Ambassadeur en Portugal en 1585. Voyez TABAC.

N I D.

NID. subst. masc. (Le D ne se prononce point.) Lieu que les oiseaux se preparent diversement, pour pondre, & pour couver leurs œufs. On dit *aire* au lieu de *nid* pour l'Aigle & pour les oiseaux de proye. Les oiseaux font leur *nid* au printemps avec un merveilleux artifice. L'un fait son *nid* dans un buisson, l'autre sur le haut d'un arbre, l'autre dans une cheminée, ou dans le trou d'une muraille.

Il y a aux Indes des oiseaux qui font leurs nids sur des rochers d'une certaine écume visqueuse, qui étant sechez deviennent transparens, & detrempez dans l'eau font d'excellens assaisonnemens pour les viandes. C'est aussi un grand restaurant à la nature, & les Indiens luxurieux s'en servent fort. Les Ambassadeurs de Siam en ont apporté en France. Ces *nids* sont de la façon des Alcyons des Indes, & principalement de ceux de la côte du Royaume de Camba. Ces *nids* ont la forme de tasses rondes. Leur matiere est une écume ou bave blanche qui sort des becs de ces oiseaux quand ils font l'amour, & elle se rendurcit par la chaleur. Le goût de ces *nids* est insipide & glutineux.

NID D'OISEAU. Plante qui pousse une ou deux ou trois tiges à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, blanches, revetuës de feuilles creusées, luisantes, cannelées, representant en quelque maniere la figure d'un cœur. Ses fleurs sont rangées le long des sommitez des tiges, comme en l'Orchis, composées chacune de six feuil-

feuilles. Quand elles sont tombées il leur succede un fruit formé en lanterne à trois côtes arrondies, & qui renferme des semences semblables a de la sciure de bois. Sa racine est composée de grosses fibres fragiles, pleines de suc, entremêlées. Toute cette plante a un goût amer & âpre. Elle croît dans les bois, au pied des sapins. Elle est detersive, resolutive, vulneraire, appliquée exterieurement.

Nid d'oiseau, à cause que la racine de cette plante represente un *nid d'oiseau*.

On dit aussi un *nid* d'insectes, de serpens, de souris; d'où vient qu'on appelle un logement étroit & incommode, un *nid à rats*.

Nid, se dit figurément en parlant de la maison, de l'habitation d'une personne, de son lit. Ce Philosophe est d'une humeur fort particuliere, il ne sort point de son *nid*. Cette femme est paresseuse, on la trouve jusqu'à midi dans son *nid*; pour dire, qu'elle est couchée.

Nid, se dit aussi d'une retraite où l'on se cache, où l'on se met en sûreté. Cette garnison est dans un château inaccessible, elle est dans un bon *nid*. C'est un bon *nid* pour des coureurs, pour des voleurs.

Nid, se dit aussi d'un lieu où l'on s'établit pour faire sa fortune. Ce jeune homme s'est marié à une vieille qui a force écus; il a trouvé un bon *nid*.

Nid, se dit encore de quelque cache secrette où l'on met son bien, son argent à couvert, en sûreté. Cet avare croyoit avoir bien caché son tresor, mais son fils a decouvert le *nid*, a emporté l'argent, il n'y a laissé que le *nid*.

Nid, en termes d'Alchimiste, signifie l'œuf philosophal; & *nid* de poulet, c'est l'œuf où le mercure est enfermé. Trev.

Nid, se dit proverbialement en ces phrases. Petit-à-petit l'oiseau fait son *nid*. On dit aussi, quand un Prevôt croit aller prendre des voleurs qu'il ne trouve plus, Les oiseaux s'en sont envolez, il n'y a trouvé que le *nid*. On dit aussi, qu'à chaque oiseau son *nid* semble beau; pour dire, que celui qui bâtit prefere sa maison à celles des autres. On dit aussi d'une chose qui a deperi, qui a eu un mauvais succès, qu'elle s'en est allée à *nid* de chien. On dit encore, qu'on a trouvé la pie au *nid*, quand on a rencontré quelque occasion de profiter. On dit, Pondre au *nid* d'autrui, c'est-à-dire, coucher avec la femme d'autrui.

. . . Deux galans vigoureux,
Au même nid *furent pondre tous deux.* La Fon.

NIDOREUX, euse. adj. Terme de Medecine. Qui a une odeur de pourri & de brûlé. Les Medecins distinguent les cruditez qui s'engendrent quelquefois dans l'estomac, en acides & en *nidoreuses*.

Ce mot vient du Latin *nidor*, qui signifie odeur d'une chose brûlée.

N I E.

NIECE. subst. fem. Terme relatif à oncle & à tante. Celle qui est fille du frere, ou de la sœur de celui dont on parle, qui est au trosiéme degré de parenté selon le Droit Civil, & au deuxiéme selon le Droit Canon. Petite-*niece*, est la fille de la *niece*, ou du neveu, qui est au quatriéme degré de parenté en Droit Civil, & au troisiéme selon le Droit Canon. *Niece* à la mode de Bretagne, est la fille d'un cousin germain. En ce degré elle est *niece* du cousin germain de son pere.

NIELLE. s. f. Petite pluye froide qui tombe en menus grêlons.

Nielle, est aussi un brouillard, ou rosée, ou espece de rouille jaune qui gâte les blez qui sont prêts à meurir, en s'y attachant, & en les noircissant. Cette espece de brouillard arrive au milieu de l'été, lorsque par la chaleur de la saison, il s'éleve avec les vapeurs beaucoup d'exhalaisons grasses & corrosives, qui tombant sur les bleds & autres semblables plantes, les gâtent & les brûlent, mais principalement si le Soleil paroît ensuite, & qu'il vienne à darder ses rayons sur ces plantes. Car la liqueur huileuse dont elles sont comme enduites, étant susceptible de beaucoup de chaleur, fait qu'elles se cuisent & se corrompent entierement. Les païsans adroits allument pour lors de grands feux de paille aux côtez des terres où est le Soleil, pour les couvrir & les garantir de ce fleau. La *nielle* se met aussi sur le pied & sur les feuilles des melons, sur la chicorée, & sur les concombres, & les fait perir. La Quint. On l'appelle aussi *mielat*.

Menage tient que ce mot vient de *nigella*, à cause de la graine noire. Godefroy croit qu'il vient de *nebula* avec plus d'apparence. La Quintinie dit *nuille*, ou *nielle*.

Nielle, plante dont il y a plusieurs especes. Celle qui est usitée en Medecine, s'appelle *nigella flore minore simplici candido*. C. Bauh. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont mediocrement larges, vertes, decouppées menu. Ses fleurs sont placées aux sommitez de ses rameaux, grandes, separées l'une de l'autre, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche. Il leur succede des fruits membraneux assez gros, divisez en plusieurs loges qui renferment des semences noires ou jaunes, d'une odeur aromatique, d'un goût piquant. On se sert de cette semence pour resoudre & pour faire sortir le phlegme des poumons, pour augmenter le lait des nourrices, & pour provoquer les mois aux femmes.

Nigella, quasi nigrella, parceque la semence de la *nielle* est ordinairement noire.

NIELLER. verb. act. Gâter les blez par la nielle. Voilà un temps sombre & propre à *nieller* les blez, à les noircir.

Nieller, ou Neler, en matiere de Sculpture, c'est une maniere d'émailler sur de l'argent.

Les Italiens disent *nigello*. Le mot Latin est *nigellum*, qui vient de *niger*. Fel.

Niellé, ée. part. pass. & adj. Un épi *niellé* est capable de noircir tout un septier de blé. Le grain *niellé* est tout corrompu & noir au-dedans, & se reduit en poudre. On ne fait point d'état au marché des blez *niellez*.

NIENT. Vieux mot; pour, Rien, neant. Borel.

NIER. v. act. Contester une proposition; n'en pas demeurer d'accord; la soutenir fausse. Il a accordé la majeure, & *nié* la mineure de cet argument. Il ne faut pas disputer contre ceux qui *nient* les principes. *Nier* cette verité, c'est *nier* qu'il est jour en plein midi.

Il signifie aussi desavouër, rejetter quelque chose. Les Epicuriens *nioient* la Providence divine. Pasc. Il est bon quelquefois que l'on *nie*; car il n'y a rien de plus ennuyeux en conversation que les gens qui accordent tout. Mont. Epicure posoit des Dieux dans les termes, & les *nioit* dans le fond. Nic. La deffense d'un accusé consiste à sçavoir bien *nier*, à *nier* tout à plat le crime dont on l'accuse. Cet homme a *nié* sa dette, a *nié* sa promesse, sa signature. Delphidius ayant accusé Numerianus de Péculat, & voyant qu'il n'avoit point de preuves assez fortes pour l'en convaincre, s'écria en jettant les yeux sur Julien: Si l'on en est quitte pour *nier*, qui peut être jamais coupable? Julien lui repartit: Et s'il ne faut aussi qu'accuser qui peut être déclaré innocent? Chevræana. *Je ne nie pas que j'ai fait cela.* Le plus grand nombre assûre qu'il faut dire, je ne *nie* pas que je n'aye dit cela.

Nier, signifie aussi, Refuser. Il a *nié* l'aumone, la charité à ce pauvre. Ce pere est barbare, il *nie* les alimens à son fils. Cet avare se *nie* le necessaire pour épargner. On doute fort de l'usage de ce mot en ce sens: on ne le trouve ni dans l'Academie, ni dans aucun Auteur que nous ayons pu consulter.

NIERS. f. m. Vieux mot. Neveu. ID.

NIERT. Vieux mot, pour, n'étoit pas, ou, ne sera; *non erit.*

Ce niert pas bible lozangiere,
Mais fine, & voire, & droituriere;
Miroirs iert à totes gens. GUYOT DE PROV.

N I F.

NIF. f. m. Nom d'une plante qui croît au Japon. Elle est fort semblable à une plante de l'Isle de Java, que les Hollandois appellent *Jan Branke*. Sa tige croît de la hauteur de six ou sept pieds. Ses fleurs sont d'un jaûne blanchâtre. Son fruit est blanc. Il est doux & plaît fort aux enfans, ausquels il est salutaire, quoique fibreux en dedans.

N I G.

NIGAUD, AUDE. adj. & subst. Mal-bâti, sot, impertinent; qui ne fait, ou ne dit que des bagatelles. On ne peut faire un pas sans trouver des *nigauds*. MOL. Ce sont bons *nigauds* que ces gens-là. ID. C'est une franche *nigaude*.

On veut de votre bien revetir un nigaud,
Pour six mots de Latin qu'il nous fait sonner haut. ID.

NIGAUDER. v. n. S'amuser à la bagatelle, faineanter, dire des sottises. On croit que ces gens travaillent, ils ne s'amusent qu'à *nigauder*.

Ce mot vient du Latin *nugari*, badiner, & *nugari* s'est fait de *nux*, noix, parceque les enfans jouoient & badinoient avec des noix. MEN.

NIGAUDERIE. subst. f. Badinerie impertinente, action d'un nigaud. Ce sont des *nigauderies*.

NIGOTEAUX. f. m. pl. Les Couvreurs appellent *nigoteaux*, les morceaux d'une tuile fenduë en quatre pour servir aux solins, & ruilées.

NIGUA. f. m. Espece de Vermisseau qui se trouve aux Indes, & qui est fort incommode. Les *Niguas* se cachent dans la poussiere & sautent à la maniere des puces, ils se fourrent entre cuir & chair dans les orteils de ceux qui marchent nuds pieds, & ils jettent leur semence en si grande abondance, qu'on a peine à les exterminer, & que quelquefois il faut appliquer le cautere, ou même couper la partie.

N I L.

NIL. subst. masc. Fleuve qui traverse une grande partie de l'Afrique. Il s'employe dans la Langue en cette phrase proverbiale, C'est un homme obscur, qui cache son logis, il est aussi inconnu que la source du *Nil*, parceque cette source a été inconnuë jusqu'au seiziéme siecle. Elle est dans un territoire que les habitans appellent *abain* ou *sacahala*, c'est-à-dire, le *pere des eaux*. Ce fleuve sort de deux fontaines, ou de deux yeux, pour parler comme ceux du païs, éloignées de trente pas, chacune de la grandeur d'un de nos puits, ou d'une rouë de carrosse; on en a trouvé le fond à seize ou dix-sept pieds. Les habitans qui sont Payens adorent la plus grande, & lui offrent plusieurs sacrifices de vaches, dont ils mangent la chair comme sainte, & ils laissent les os dans un endroit destiné pour cela, qui font maintenant une montagne assez considerable. Il y a plus de deux mille ans qu'Herodote a fait mention de ces sacrifices de vaches qu'on fait aux sources du *Nil*. Ces habitans s'appellent *Agaus* dans le Royaume de Goyam à 12. degrez de latitude septentrionale, & 55. de longitude. C'est dans une plaine d'environ trois quarts de lieuë, enfermée de montagnes. Au sortir de là il entre en un petit lac, puis il se perd sous terre par l'espace d'une portée de mousquet; & à trois journées de sa source, il est assez large & profond pour porter des vaisseaux; mais à cent pas plus loin il passe à travers des roches, ensorte qu'on le passe aisément sans se mouiller le pied. On y navige avec des bateaux de natte bien serrée. Il reçoit trois rivieres assez grandes nommées Gema, Linquetil, & Brantil; & quand il est sorti du lac de Dambea qui a 50. lieuës de large, il reçoit de très-grands fleuves, comme le Gamara, Abea, Baixo, & Aquers, & enfin près de l'Egypte, le Tacase. Il a deux principales cataractes ou sauts. A la deuxiéme il tombe dans un profond abîme. Le bruit s'en entend à trois lieuës de là. l'eau est poussée avec tant de violence, qu'elle fait une arcade, sous laquelle elle laisse un grand chemin où l'on peut passer sans être mouillé, & où il y a des sieges taillez dans le roc pour reposer les Voyageurs. La premiere catadoupe ou cataracte du *Nil* est d'environ 50. pieds. La seconde est trois fois plus haute. Il n'est pas vrai que le bruit que font les cataractes du *Nil* rende sourds les peuples qui en sont proches, quoyqu'on en entende le bruit à trois lieuës, & que les eaux qui en rejaillissent paroissent comme une fumée. On dit qu'Albuquerque eut dessein de faire un traité avec les Abyssins, pour detourner le *Nil*, & le faire jetter dans la Mer Rouge, afin de rendre les campagnes d'Egypte steriles; & que pour empêcher cela le Turc paye tribut au grand Negus. Mais cela est une fable, & la chose est entierement impossible. Alexandre consulta l'oracle de Jupiter Ammon, pour apprendre où étoit la source du *Nil*. Sesostris, Ptolomée, la firent chercher inutilement. Cambyses, à ce que dit Strabon, employa une armée pour la chercher. Lucain témoigne que Cesar disoit qu'il eût quitté la guerre civile, s'il eût été assûré de la trouver. St. Augustin & Theodoret ont cru que c'étoit le fleuve appellé *Geon* qui arrosoit le Paradis terrestre, & qui alloit par dessous la Mer Rouge renaître en Afrique. Tout ceci est extrait de l'Histoire écrite en Portugais par le Reverend Pere Balthasar Telles, Jesuïte. Isaac Vossius a écrit de l'origine du *Nil*, & des autres fleuves, & en attribuë la source & le debordement aux pluyes abondantes qui tombent en ce païs-là en été. Mr. de la Chambre attribuë la cause de sa cruë au nitre dont le lit de ce fleuve est plein, qu'il dit être cause d'une vehemente fermentation. Mais il se trompe, car la vraye cause de l'accroissement du *Nil*, sont les pluyes qui commencent entre les deux Tropiques le premier jour de Juin, & qui sont causes du beau temps dont on jouït cependant en Europe. Quand le *Nil* ne monte qu'à 16. degrez, on craint la famine; quand il monte à 23. degrez, c'est bonne année; quand il est plus haut, l'inondation est dangereuse. Cette hauteur s'étend depuis 12. jusqu'à 18. coudées. On gardoit la mesure de l'accroissement du *Nil* comme une relique dans le temple de Serapis, & l'Empereur Constantin la fit transporter dans l'Eglise d'Alexandrie.

NIL, constellation. Voyez ORION.

NILLAS. Etoffe d'écorce mêlée de soye qui vient des Indes.

NILLE. f. f. Terme de Vigneron. Sorte de petit filet rond qui sort du bois de la vigne, lorsque la vigne est en fleur. Rompre une *nille*.

NILLE. Terme de Serrurerie. Petit piton quarré de fer rivé aux croisillons ou travesses de fer des vitraux d'Eglise, & qui retient avec des claveaux ou petits coins les panneaux.

NILLE, ou NIGLE, ou NELLE. Terme de Blason, qui se dit d'une espece de croix ancrée, beaucoup plus étroite & menuë qu'à l'ordinaire. Il y en a qui confondent *nille* & *anille*. Voyez CROIX-NILLÉE.

NILLON. f. f. Nom de fille qui veut dire, *petite Anne*. *Nillon* est jolie.

NILOMETRE. f. m. Instrument propre à mesurer la hauteur des eaux du Nil dans ses débordemens. Quelques-uns l'appellent aussi *Niloscope*. Kircher croit que le *Nilometrion*, qui est une colomne divisée en coudées Egyptiennes, pour mesurer l'accroissement du Nil, est aussi ancien que le Patriarche Joseph. BIB. UNIV.

N I M.

NIMBE. subst. masc. Terme d'Antiquaire. C'est un certain cercle qu'on remarque sur certaines medailles autour de la tête de quelques Empereurs, pareil aux cercles de lumiere qu'on met aux images des Saints. On voit le *nimbe* sur les medailles de Maurice, de Phocas, &c. Il y a de certaines medailles du haut Empire, où l'on voit la tête du Prince environnée de rayons comme celle du Soleil. Au contraire la pieté des Princes qui ont regné depuis Zemisces, & Justinien Rhinotmerus, leur a fait souvent mettre sur leurs medailles la tête de notre Seigneur & de sa Sainte Mere, avec le *nimbe* dont nous parlons. SC. DES MED.

Ce mot vient du Latin *nimbus*.

NIMBO. f. m. Arbre de l'Amerique qui ressemble au Frêne. Ses feuilles sont vertes, dentelées aux bords & pointuës, un peu ameres au goût. Ses fleurs sont petites, blanches, composées chacune de cinq feuilles, & ayant au milieu de petits filets jaunes : leur odeur est semblable à celle du Triolet odorant. Son fruit a la figure d'une petite olive, de couleur jaunâtre. Son écorce est fort deliée. Cet arbre est rare ; on l'appelle en Malabar *Bepole*. Ses feuilles sont detersives, vulneraires.

NIMETULAHIS. subst. m. Terme de Relations. Ordre de Religieux Turcs ainsi nommez de leur Fondateur *Nimetulahi*. Cet Ordre commença l'an 777. de Mahomet. Ceux qui font profession de cet Ordre s'assemblent tous les Lundis la nuit, pour loüer par des Cantiques l'unité de la nature de Dieu. Ceux qui veulent y être reçus, sont obligez de faire quarantaine ; c'est-à-dire, de demeurer seuls enfermez dans une chambre 40 jours, & de ne manger que trois onces de toute nourriture par jour. Pendant qu'ils font cette retraite, ils voyent, disent-ils, Dieu face à face, & toute la gloire du Paradis, & louent & adorent incessamment le créateur de l'Univers. Quand ce tems est expiré, les autres Religieux prennent le Novice par la main, & dansent à la Moresque, en faisant quantité de gestes extravagants. Dans cet exercice il arrive ordinairement que le novice tombe à terre tout étourdi, & reçoit, disent-ils, quelque vision pendant cette extase. RICAUT.

NIMPHE. Voyez NYMPHE.

N I N.

NINON. f. f. Nom de fille, qui est un diminutif d'Anne. *Ninon* est adroite.

N I O.

NIORBE. f. f. Nom d'une fleur du Perou qui ressemble un peu à la fleur d'orange. L'odeur en est moins forte, mais plus suave. FREZIER.

NIORT. C'est le nom d'une petite Ville du Poitou en France. Mais on dit proverbialement & bassement, prendre le chemin de *Niort* ; pour dire, nier une chose, la celer, cacher la verité ou mentir.

NIORTOIS, OISE, adj. & subst. Apartenant à Niort, homme ou femme de cette ville.

NIOU. f. m. C'est une des mesures des Siamois pour les longueurs ; elle revient à un pouce de pied de Roi moins un quart. Au dessous du *Niou* est le grain de ris, dont les 8. font le *niou* ; au dessus est le Ken, qui contient 12. *nious*.

N I P.

NIPPE. subst. fem. Terme general qui se dit tant des habits que des meubles, & de tout ce qui sert à l'ajustement & à la parure. Son usage le plus ordinaire est au plurier. Il a fait un troc partie en argent, partie en *nippes*. Les usuriers qui prêtent de l'argent, en fournissent une partie en *nippes* qu'ils font bien valoir. Pour les mille écus restans, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, *nippes*, & bijoux dont s'ensuit le memoire. MOL. Cette femme a de beaux habits & de bonnes *nippes*. Ce curieux est riche en tableaux, en bijoux, & en autres bonnes *nippes*. A la Chine une femme n'apporte pour dot que ses habits de noces, quelques *nippes*, & les meubles dont son pere lui fait present. P. LE COMTE.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Espagnol *naypes*, qui signifie *cartes à joüer*, ce qu'on a appliqué à des meubles de peu de consequence.

N I Q.

NIQUE. subst. fem. Moquerie, mepris qu'on fait de quelcun par quelque geste qui en donne temoignage, & particulierement en haussant ou secoüant le menton. Il n'est en usage qu'en cette phrase, Faire la *nique*. Ce libertin fait la *nique* à tous ceux qui lui veulent faire des remontrances. Une épigramme du Catholicon dit aux Huguenots :

Ce petit Saint vous fait la nique ;
Et n'a ni châsse ni relique.

Il se dit aussi des choses, pour marquer le mepris qu'on a pour elles. Faire la *nique* aux richesses. ABLAN. Il est du stile familier.

La prose & les vers sont au croc ;
Car le monde leur fait la nique.

Ce mot vient de l'Anglois, qui dit *nick-name*, pour signifier un sobriquet. MEN. D'autres disent qu'il vient de l'Allemand *nicken*, qui signifie *hocher la tête*, à cause que par cette action on se moque de quelcun ; ou du Bas-Breton *niq* qui signifie la même chose.

On dit proverbialement, que les maux terminez en *ique* font aux Medecins la *nique*, comme paralytique, épileptique, hydropique, étique, pulmonique, sciatique, &c.

NIQUET. f. m. Double, ou vieille monnoye qui valoit deux deniers tournois. Elle fut fabriquée du temps de Charles VI. De là est venuë cette expression ; Je n'en donnerois pas un *niquet*, en parlant d'une chose de vil prix, & que l'on meprise. Cette monnoye n'eut cours que pendant trois ans. Henri V. Roi d'Angleterre, reconnu Roi de France par Charles VI. fit aussi forger des *doubles*, qui valoient trois mailles. En commun langage on les appelloit *niquets*. Ils eurent grand cours en ce tems-là. LE BLANC.

N I R.

NIREUPAN. f. m. Sejour des Dieux, selon l'opinion des Siamois, ils croyent qu'il y a eu dans les siecles passez un grand nombre de grands Talapoins, qui par des merites extraordinaires qu'ils avoient aquis dans des milliers de trausmigrations, sont devenus Dieux l'un après l'autre, & que depuis qu'ils ont été Dieux, ils ont encore aquis de si grands mérites, qu'ils ont tous été anéantis : ce qui est la derniere recompense de la vertu, pour n'être pas si fort fatiguez en changeant de corps. Il est vrai que par le mot Siamois *ni-rupan*, que nous traduisons anéantissement, ils entendent seulement un état permanent ou ils sont comme endormis sans rien souffrir, & c'est en quoi ils mettent leur bonheur éternel. AB. DE CH.

On

On peut tirer ce mot de deux racines des Langues Orientales, dont l'une signifie *lumiere* (*niren* Arabe) & l'autre *bâtiment* (bin-*jan* de *bana* bâtir en Hebreu) sejour de lumiere. Le Cl. *Bib. Univ.* T. X.

N I S.

NISAN. f. m. Mois des Hebreux qui repond en partie au mois de Mars, & en partie au mois d'Avril. C'étoit le premier de l'Année Sainte ou Ecclesiastique, parceque c'étoit dans cette saison que les Israélites sortirent d'Egypte. C'est de-là aussi que l'on comptoit les Fêtes. Il étoit le septiéme de l'Année Civile.

NISI. f. m. Plante que les Chinois appellent *Ginseng*. Voyez ce mot.

Nisi, est un nom Japonnois.

NISPERO. f. m. Arbre de l'Amerique Meridionale. Il se trouve près de Panama. Son fruit est le plus estimé de ces quartiers-là. Il a la figure de nos grosses poires de S. Michel ; son écorce est un peu plus rousse. Il est rouge en dedans, & d'une odeur très-fine.

NISROCH ou NISRACH. f. m. Dieu de Sennacherib. Ce mot signifie *aigle* ou *aiglon*. M. Jurieu croit que c'étoit Belus. On lui a donné le symbole de l'aigle, parceque l'aigle est un oiseau de chasse & de proye, & que Nimrod qui est Belus est appellé dans l'Ecriture un *puissant chasseur*.

N I T.

NITIOMETRE. subst. masc. Machine qui marque les differens degrez de la secheresse, ou de l'humidité de l'air. C'est la même chose que *hygrometre*. Voyez ce mot.

NITOUCHE. f. f. On dit prov. faire la sainte *Nitouche* pour faire l'hipocrite, affecter un air simple & innocent, contre-faire la modeste, la sage, &c.

Cette vieille chouette, à pas lents & posez ;
La parole modeste & les yeux composez,
Entra par reverence, & resserrant la bouche ;
Timide en son respect, semblois Sainte Nitouche. Regn.

NITRE. f. m. Voyez Salpetre ; c'est la même chose, quoyque quelques-uns le tiennent beaucoup different, & disent que c'est une espece de sel particulier. Le *nitre* des Anciens étoit tout fossible & mineral. Ils en faisoient quatre especes, qui n'étoient differentes que par les noms des lieux d'où on les tiroit, l'Armenien, le Romain, l'Africain, qu'on appelloit autrement *aphronitre*, & qu'Avicenne appelle *baurach* ; & enfin l'Egyptien, qui étoit le plus fameux, & prenoit son nom de *Nitria*, certaine region d'Egypte où il croissoit en abondance. Serapion dit que les mines de *nitre* étoient semblables à celles du sel commun, & que c'étoit de l'eau coulante qui se congeloit comme une pierre vulgaire, d'où lui a été donné le nom de *salpêtre*. Il ajoûte, que le *nitre* étoit de plusieurs couleurs, sçavoir blanc, rouge, roux, livide ou plombé ; qu'il étoit même different en forme ; que l'un étoit caverneux comme une éponge ; l'autre ferme & solide ; l'autre luisant & diaphane comme le verre, l'autre se levoit par filets & par feuilles. Mais quoique les Auteurs soient differens sur ce sujet, il est certain que les Anciens n'ont point eu de *nitre* artificiel comme est notre salpêtre. En Latin *nitrum*. Les Chymistes reconnoissent une écume de *nitre*, qu'ils appellent *spuma nitri*. Voyez Lemery, sur l'origine du *nitre*, *dans les Memoires de l'Acad. R. des Sc.* 1717. Le *nitre* des Anciens ne nous est pas connu. Ce n'étoit pas le salpêtre. Id. M. de la Chambre attribuë au *nitre* dont le Nil est plein, toutes les choses qui arrivent au tems du debordement de ce fleuve. Voyez *Journ. des Sç. T. I.*

Les Hebreux l'appellent *nether*, & ils se servent de ce terme, pour marquer un sel propre à ôter les taches des habits, & même celles du visage. Prov. XXV. 20. Jer. II. 22. Ces passages prouvent l'usage que l'on faisoit du *nitre*, pour ôter les taches des habits & même du visage. Ils le faisoient dissoudre dans le vinaigre, lorsqu'ils vouloient le mettre en œuvre. Calm.

NITREUX, euse. adj. m. & f. Qui est de la nature du nitre, qui en a les qualitez. Des medicamens *nitreux*. Des terres *nitreuses*. Les eaux du Nil sont *nitreuses*. La Chambre. Ce qui rend la semence des animaux feconde, c'est qu'une des veines spermatiques prend son origine de l'emulgente, par laquelle passent les serositez *nitreuses* & salées qui se déchargent dans les reins & la vessie. Id. Ce qui fait pousser les plantes au printems, c'est que la terre étant fermentée par le nitre, les esprits *nitreux* s'insinuent dans leurs pores. Id.

NITRIERE. f. f. Lieu où se forme le nitre. L'eau qui se met dans les *nitrieres* aide à la terre du fonds à pousser le nitre. Au tems du debordement du Nil, les *nitrieres* des lieux voisins vomissent le nitre tout liquide ; & on voit sortir de la terre quantité de cristeaux de nitre. Buratini.

N I V.

NIVEAU. subst. masc. Etat d'un plan qui n'a aucune inclination ; superficie égale, qui ne va ni en haussant, ni en baissant. Ligne courbe concentrique à la terre. Voyez Picard. La ligne du *vrai niveau* est celle dont les points sont également éloignez du centre de la terre. La ligne du *niveau apparent* est celle qui est perpendiculairement sur une ligne qui court au centre de la terre. On a pris le *niveau* de ce terrain. On l'a applani, on l'a mis parfaitement au *niveau* ; on dit aussi, *niveau* de pente, lorsque la pente est égale.

Il est certain par l'experience que dans les grands nivellemens, le rayon visuel est toujours trop élevé au dessus du *vrai niveau*, parce qu'il fait le même effet que le *niveau apparent*. Ainsi l'on a observé que dans la distance de 80. toises, le rayon visuel, ou le *niveau apparent*, s'éleve au dessus du *vrai niveau* de la hauteur d'une ligne ; de 3. lignes à 150. toises, &c. C'est pourquoi l'on a dressé des tables des haussemens du *niveau apparent* par dessus le vrai. Ainsi en rabattant ce haussement, à proportion de l'espace que l'on a nivellé, l'on decriroit une circonference concentrique à la terre.

Ce mot vient de *libellum*, ou *libella*, à ce que dit Menage. On disoit anciennement *liveau*. Les Italiens disent *livello*.

Niveau de la Campagne, terme de Fortification. C'est une situation de terrain toute plate, & qui ne panche ni d'un côté, ni d'autre. Les talus & le declin d'une hauteur sont le contraire du *niveau de la campagne*. Guillet.

Niveau, signifie aussi, De plein pied. Ce parterre est au *niveau* de la cour, du bâtiment ; au *niveau* de la ruë. Ces fondemens sont élevez jusqu'au *niveau* de la terre, ou du rez de chaussée.

Niveau, se dit au figuré, & signifie, Etre égal, & du pair avec quelcun. Quelle horrible peine pour un homme qui n'a que beaucoup de merite pour toute recommandation, de se trouver au *niveau* d'un fat qui est en credit ? La Br. L'humilité nous tient au *niveau* des autres hommes. Nic. Il faut se proportionner tellement au genie de ceux qu'on pratique, qu'ils se croyent de *niveau* avec nous. Bell. Il est presqu'impossible aux Grands de se considerer au *niveau* de ceux qui ne leur sont pas égaux dans l'ordre du monde. Port-R.

Mettre à niveau. C'est non seulement mettre une ou plusieurs choses de *niveau*, suivant la ligne horizontale, mais encore les mettre à *niveau* suivant leur pente sur une même ligne inclinée.

Ajusté

Ajusté au niveau, c'est-à-dire, mis en ordre & bien fait.

En voici treize (vers) *ajustez au* niveau. VOIT.

DE NIVEAU. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Selon le *niveau*. Mettre de *niveau*. Cette allée est de *niveau* avec le jardin.

NIVEAU, est aussi un instrument dont se servent les Geometres, pour tracer une ligne parallêle à l'Horizon, pour pôser horizontalement les assises de maçonnerie, dresser un terrein, regler les pentes, & pour mettre les choses au niveau, & mesurer combien un terrain hausse, ou baisse.

Les Anciens se servoient pour *niveau* d'une double équerre. Il est decrit par Vitruve sous le nom de *chorobate*. Leur grand *niveau* qu'ils appelloient *chorobate*, étoit une piece de bois de 20. pieds de longueur, soutenuë par quelques pieces aux extrêmitez, & qui avoit dans sa partie superieure un canal qu'on remplissoit d'eau, avec quelques petits plombs qui pendoient aux côtez, pour s'assûrer si cette piece étoit de *niveau*, & c'étoit toute la longueur de leurs nivellemens, car ils transportoient le *chorobate* de 20. en 20. pieds pour conduire leurs ouvrages. Mais les differens *niveaux* qu'on a inventez avec les lunettes d'approche qui y servent de penules, nous ont donné moyen de faire niveler tout d'un coup une distance de 1000. toises sans aucune erreur sensible. DE LA HIRE.

Le *niveau* commun des Architectes, des Paveurs, se fait de deux regles attachées l'une sur l'autre à angles droits avec un plomb sur la ligne du milieu. Le meilleur *niveau* se fait avec de l'eau enfermée dans un cylindre, ou avec deux petits godets au bout d'une regle, & un petit canal par où l'eau se communique de l'un à l'autre. Mr. Mariotte en a fait un nouveau par le moyen de l'eau, & d'une reflexion qui s'y fait au milieu à angles égaux, qui est imprimé au Louvre dans les Memoires de l'Academie des Sciences. M. Romer en a aussi inventé un qui raffine sur tous les precedens. On a fait enfin un *niveau* d'air, qui est un peu d'air enfermé dans un petit cylindre presque rempli d'eau, qui est scellé hermetiquement par les deux bouts. Si on le couche horizontalement, ensorte que cet air s'arrete au milieu de ce cylindre, il donnera un *niveau* fort exact & fort commode, puis qu'on le peut porter en poche, parce qu'on peut enchasser ce cylindre de verre dans un tuyau de cuivre qui ait une ouverture au milieu, où l'on decouvre la bulle d'air. L'invention de ce *niveau* a été d'abord proposée dans l'assemblée de Mr. Thevenot, & depuis communiquée aux Academies d'Angleterre, & de Florence. Son Auteur assûre qui si on applique ce tuyau sur la branche inferieure d'une équerre, & que celle qui est à plomb soit divisée en 45. degrez, on aura un instrument pour prendre sur mer toutes sortes de hauteurs, plus juste & plus aisé que l'arbalête, le demi-rayon, l'astrolabe, & autres instrumens semblables. Il y a aussi un *niveau* à lunettes, qui porte sa preuve avec soi. Il est inventé par le Sieur Chapotot, faiseur d'instrumens, dont la figure se trouve dans le XV. Journal des Sçavans de l'an 1680. & dans les Nouvelles de la Republique des Lettres du mois de Juin 1686. Daviler en attribuë l'invention à Mr. Huygens. En 1704. M. de la Hire presenta à l'Academie R. des Sç. une nouvelle espece de *niveau*. C'est une espece de lunette traversée d'une regle qui va depuis le verre oculaire jusqu'à l'objectif, & qui se hausse & se baisse imperceptiblement par le moyen d'une vis très fine. Le verre objectif de la lunette est marqué d'un trait qui le partage diametralement: ce trait se fait avec la pointe d'un diamant. On l'introduit dans la lunette par un chassis à coulisse, qui laisse la liberté de le mettre à la distance qu'on juge le plus à propos. La regle qui est au dedans & qui aboutit au centre de l'oculaire, lui sert de pinnule, & repondant precisément au trait marqué sur l'objectif, donne un *niveau* fort juste & qui ne sauroit varier par l'agitation de l'air. On attache la machine par le moyen d'une écrouë à quelque chose de stable, pour observer le *niveau* avec plus de justesse & plus de facilité. Lorsqu'on a remarqué à quel endroit tombe le niveau que l'on cherche par le centre de l'objectif, il faut examiner à plusieurs reprises si l'on ne se trompe point; & si les diverses observations s'accordent, on peut s'assûrer d'avoir trouvé le niveau. Par la supputation qu'en a faite M. de la Hire sur un espace de mille toises, il n'y a pas eu une erreur de 2. ou 3. pouces. Voyez sur la construction & les usages de plusieurs *niveaux* le Traité du Sieur Bion, *des Instrumens de Mathematique*, Liv. V. chap. 1. dont on a donné une nouvelle Edition à la Haye, en 1723.

NIVELER. v. act. Chercher une ligne parallêle à l'Horizon; prendre le niveau, la hauteur, ou la pente d'un terrain, d'une riviere. On a *nivelé* ce terrain pour y conduire un canal, pour voir si l'on y trouvera assez de pente pour donner à l'eau. Les grandes conduites d'eau que les Anciens ont faites, auroient pû nous persuader qu'ils étoient fort sçavans dans l'art de *niveler*, si les instrumens dont ils se sont servis, & tout l'artifice qu'ils y ont employé, n'étoient venus jusques à nous dans les Ouvrages de Vitruve.

NIVELER, se dit aussi figurément & bassement pour, Vetiller, lanterner, s'amuser à des bagatelles. Il ne se met guere qu'à l'infinitif. Vous ne faites que *niveler*.

NIVELÉ, ÉE. part.

NIVELEUR. s. m. Geometre qui prend le niveau d'un terrain, d'une riviere.

NIVELEUR, se dit aussi au figuré pour, Vetilleur; mais alors on écrit *niveleux*. Il est bas.

NIVELLEMENT. s. m. Action par laquelle on nivelle, on met à niveau. Le *nivellement* en general consiste à dresser un terrain de niveau, ou parallele au rez de chaussée: en particulier il sert à connoitre combien il faut élever, baisser, ou creuser les terres pour faciliter la pente & la conduite des eaux. Toute la science du *nivellement* n'a pour objet que de determiner deux ou plusieurs points également éloignez du centre de la terre. FONT. La Géometrie pratique n'a point d'operation plus difficile que le *nivellement*. Ce n'est que depuis l'établissement de l'Ac. R. des Sciences qu'on est arrivé à la plus exacte précision; & c'est une espece de merveille que deux points étant pris sur la surface de la terre, éloignez d'un grand nombre de lieuës, on puisse déterminer précisément, s'ils sont également élevez par rapport au centre de la terre, ou de combien l'un l'est plus que l'autre. Le public en est redevable aux *niveaux* inventez par MM. Picard, Huygens, Roemer, & de la Hire. Avec ces instrumens on a réüssi dans des *nivellemens* très-longs & très-penibles, sur tout dans quelques-uns qui ont été faits par ordre du Roi à Versailles. Par exemple dans une aussi grande distance que celle de Versailles à la forêt d'Orleans, on a sçû determiner une aussi petite difference d'élevation, que celle de six toises entre le rez de chaussée du Chateau de Versailles, & l'étang du grand Vau de la forêt d'Orléans. FONTEN. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* 1699. En 1684. M. de la Hire a fait imprimer un traité du *nivellement*. Il est dans les Oeuvres de M. Picard.

NIVETTE. s. f. Nom d'une espece de pêche. Les *nivettes* toutes belles & merveilleuses qu'elles soient attendent à meurir, que les Admirables soient sur leur declin, & pendant dix ou douze jours payent amplement la peine de ceux qui les ont placées en bon lieu. LA QUINT.

N I X.

NIXE. s. m. Nom d'un des faux Dieux des Romains. Les Dieux *Nixes* president aux accouchemens des femmes.

Du Latin *nixus*, qui signifie effort, travail d'enfant.

NO. f. m. Nom d'homme. C'eſt un diminutif de *Noël*. Le peuple donne ce nom aux petits garçons qui s'appellent *Noë*. On dit auſſi, chanter *no*, pour chanter *noel*.

NO. Vieux pronom poſſeſſif, qui s'eſt dit pour *notre*. Les Picards diſent *no* Madeleine.

La figure eſt fin de no *livre*
Veoir le poez a delivre. Jaquem. Gielée.

NO. adv. Vieux mot. A nage.

Si vait à no *ſuivant la trace.* Borel.

N O A.

NOACHIDES. C'eſt le nom qu'on donne aux enfans de Noé, & en general à tous les hommes qui ſont de la race d'Abraham. Les Rabbins pretendent que Dieu donna à Noé & à ſes fils certains preceptes generaux, qui comprennent, ſelon eux, le droit naturel commun à tous les hommes indifferemment, & dont l'obſervation ſeule peut les ſauver. Depuis la Loi de Moyſe, les Hebreux ne permettoient à aucun étranger de demeurer dans leur païs.

N O B.

NOBILIAIRE. ſubſt. maſc. Eſt un recueil, ou hiſtoire des Maiſons, & perſonnes nobles d'une Province, ou d'une nation. Le Sieur Chorier a publié un *Nobiliaire* du Dauphiné, ayant été Procureur du Roi à la recherche des Nobles. On a fait auſſi un *Nobiliaire* de Champagne dans le même temps, par les ſoins de l'Intendant de la Province. Le *Nobiliaire* du Poitou. Les Allemans ſont ſoigneux de faire des *Nobiliaires*, pour conſerver la pureté de leur Nobleſſe.

NOBILISSIMAT. ſ. m. Dignité de Nobiliſſime. Les Ceſars portoient bien le titre de *Nobiliſſimes* de tout tems; mais au tems de Conſtantin le *Nobiliſſimat* étoit un titre de dignité ſeparée. Tristan.

NOBILISSIME. adj. maſc. Qualité, qui dès le temps de Juſtin ſervoit à diſtinguer les Princes de la famille Imperiale. Le P. Doucin.

NOBLE. adj. m. & f. & ſ. Gentilhomme, celui qui a un privilege qui le met au deſſus des roturiers, ou par ſa naiſſance, ou par ſes charges, ou par une grace du Prince. Le principal privilege des *nobles* eſt d'être exempts de la taille & du logement des gens de guerre. Par arrêt de 1699. les Avocats & les Medecins de Lion, ont été confirmez dans la poſſeſſion de prendre la qualité de *Nobles*. Combien y a-t-il de gens qui ne ſont *nobles* que parcequ'ils ſont nez Gentilshommes, & qui auroient beſoin d'avoir toûjours leur genealogie en main, pour faire connoître ce qu'ils ſont. C'eſt par les actions plutôt que par les paroles qu'il faut montrer qu'on eſt *noble*. Boursault. Les Maiſons *nobles* debitent ordinairement des chimeres ſur leurs premiers fondateurs. Bay. Je trouve deux beaux yeux auſſi *nobles* que le Roi : je ne demande point qu'ils produiſent d'autres titres que de la vivacité, & de la douceur. Fonten. A Basle ſi un *noble* veut entrer dans les charges publiques, il faut qu'il renonce à ſa nobleſſe.

Les *Nobles* de race, de ſang, d'éxtraction, ſe preferent aux autres. Tous les Officiers du Roi ſont *nobles*. Les nouveaux *Nobles* ſont ceux qui ont été annoblis par leurs charges, ou par leurs emplois, auſquels le droit de nobleſſe eſt annexé. Les *Nobles* par lettres, ſont ceux qui ont obtenu lettres du Prince pour joüir du privilege des *Nobles*. Les *Nobles* ſont exempts de la taille dans les lieux où la taille eſt perſonnelle. Sur la côte de Malabar, les enfans ne peuvent être *nobles* que du côté de leur mere, parcequ'il leur eſt permis de prendre autant de maris qu'il leur plaît, & de les quitter, quand bon leur ſemble. Autrefois en Champagne la femme *noble* mariée à un Roturier annobliſſoit ſes enfans. Cela ne s'obſerve plus.

Les *Nobles* Venitiens ſont ceux qui compoſent le corps de la Nobleſſe, laquelle ſeule gouverne la Republique. Eux ſeuls entrent au Senat, ou Pregadi. Le corps des *Nobles* de Veniſe eſt de 1500. & il en entre 300. au Senat. Les noms de tous les *Nobles* ſont inſcrits ſur un livre qu'on appelle le *livre d'or*. On crée de temps en temps de nouveaux *Nobles*, parceque les anciennes familles venant à s'éteindre, l'Ariſtocratie tomberoit bientôt en Oligarchie, ſi l'on ne ſubſtituoit pas d'autres *Nobles* à ceux dont la race a manqué. Outre que le Senat tire de l'argent de la creation des nouveaux *Nobles*, il conſole le Peuple, qui eſt exclus du gouvernement, par l'eſperance d'y parvenir un jour. Ceux qui ſe piquent d'être de l'ancienne nobleſſe, ſe diſent deſcendus de l'une des 24. anciennes familles. On appelle à Veniſe *Nobles de Terre ferme*, les Gentilshommes de tout le territoire appartenant à la Republique. Ces derniers ſont exclus du gouvernement : il n'y a que les *Nobles* de Veniſe qui y ayent part. On diſtingue les *nobles* Venitiens, parcequ'ils ont ſçeu ſe diſtinguer eux-mêmes. Ils ont trouvé à propos de pouſſer le prix de leur nobleſſe au delà de toute eſtimation : ils l'ont quelquefois miſe en parallele avec celle des Princes de ſang Royal : ils pretendent qu'elle engloutit tous les titres que les autres prennent, & il eſt arrivé auſſi que quelques Têtes couronnées l'ont ennoblie elle-même, en ne dedaignant pas de la recevoir. Misson.

En Angleterre il n'y a que les Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons, qui paſſent pour *nobles* : le reſte de la Nobleſſe, à ſçavoir les Chevaliers, Ecuyers, & ſimples Gentilshommes, ſont compris ſous le mot de *Gentry*.

Noble, ſe dit auſſi de ce qui appartient au Gentilhomme. Un fief eſt *noble* par ſa nature. On donne aux Gentilshommes la garde *noble* de leurs enfans. Voyez Garde. On donne la qualité de *noble homme*, à des bourgeois. Elle ne devroit appartenir qu'aux vrais *Nobles*, car autrefois le *noble homme* étoit au deſſus de l'Ecuyer; & cela eſt encore ainſi en Dauphiné & en Angleterre; mais les plus notables habitans des villes ayant pris la coutume de ſe qualifier *noble homme*, cette qualité de *noble homme* eſt aujourd'hui plutôt un titre de bourgeoiſie & de roture que de nobleſſe. On diſoit autrefois le *noble* Roi de France. Les Princes, les Ducs, & les Comtes prenoient auſſi la qualité de *nobles hommes*. Du Tillet.

Noble, ſe dit auſſi des choſes à qui on veut donner avantage ſur les autres. La *noble* épine eſt l'épine blanche.

Noble a la Rose, eſt une monnoye d'Angleterre ainſi appellée, à cauſe de l'excellence de l'or dont elle eſt faite, & à cauſe des roſes blanches & rouges des Maiſons de Lancaſtre & d'York. Elle a été battuë du temps d'Edoüard III. en l'an 1344. Pendant que Henri V. & Henri VI. Rois d'Angleterre étoient les Maîtres de Paris, ils firent battre des *nobles* d'or. Suivant une Ordonnance de Charles VI. en 1421. les *nobles* d'or valoient 42. ſols, 6. D. Les demi *nobles* & les quarts de *noble* à proportion. Cette monnoye étoit encore en uſage en Angleterre ſous Henri VII. & Henri VIII. & ſous Eliſabeth.

On tient que ce fut Raimond Lulle qui fournit tout l'or des *nobles à la roſe* pour aller faire la guerre aux Turcs, au lieu de quoy le Roi Edoüard la fit à la France : d'où vient que quelques Auteurs Latins appellent cette monnoye, *nobile Raimondi*, lequel ſçavoit, à ce qu'on dit, l'art de la Pierre Philoſophale, comme on recueille tant de ſes Oeuvres, que de celles de Maïerus, de l'Abbé Cremerus, &c. Il y a eu auſſi en France des *nobles à la roſe*, des *nobles Henry*, qui ont été de differentes eſpeces de monnoye d'or.

Noble Henry. C'étoit une monnoye d'or de France, qui étoit large preſque comme un écu blanc. Le *noble Henry* avoit cours du tems de François I. On en tailloit 35. au marc. Il y avoit auſſi une monnoye d'Angleterre du même nom & de la même valeur.

Noble, se dit figurément, & signifie, Grand, élevé. Avoir une physionomie *noble*, & la mine haute. Henri III. avoit l'air *noble* & majestueux. Mez. Cet homme a un courage *noble*; un *noble* genie. Ce Poëte donne a ses personnages des pensées *nobles* & élevées; des sentimens *nobles*, grands & genereux. Ses vers sont *nobles*, & pompeux. Une pensée est vicieuse dans le genre *noble*, quand on la porte à un excès de grandeur. Bou. On souffrira plutôt generalement parlant une pensée basse exprimée en termes *nobles*, qu'une pensée *noble* exprimée en termes bas. Boi. Il faut qu'une pensée soit *noble* sans enflûre. Id. Avoir l'expression *noble*, & relevée. Oe. M. Dans la modestie même il faut quelque chose de *noble*, & de grand. M. Sc. Un mouvement d'éloquence *noble*, & sublime. Per. La plus *noble* partie du discours est le sens des paroles, qui en est l'ame. Art de P. On dit aussi, Une *noble* audace, un *noble* orgueil. Caton d'Utique se fit mourir par un *noble* desespoir. Agit par de *nobles* motifs. Fl. Les plus grandes actions, selon Dieu, n'ont souvent rien de *noble* aux yeux des hommes.

La vertu, d'un cœur noble *est la marque certaine*. Boil.

Le corps a ses parties *nobles*, qui sont celles sans lesquelles il ne peut vivre, le cœur, le cerveau, le foye. Sa blessure n'est pas mortelle, les parties *nobles* ne sont pas offensées.

On dit proverbialement d'un homme dont on veut exaggerer la qualité, qu'il est *noble* comme le Roi. Chassanée & Tiraqueau, ont traité serieusement la question, si ce proverbe peut être soutenu & allegué sans temerité, & ils le condamnent fort l'un & l'autre. On dit aussi en mauvaise part, Cet homme est fou, ou le Roi n'est pas *noble*.

NOBLEMENT. adv. D'une maniere noble. On impose à la taille ceux qui n'ont pas vecu *noblement*, qui ont derogé, qui ont fait quelque trafic. Il a tenu cette terre *noblement*, en foi & hommage; il a partagé *noblement* avec ses freres. Partager *noblement*, c'est, partager selon les loix & coutumes établies entre les personnes nobles. Un Conseiller du Parlement vit *noblement*; c'est-à-dire, qu'il jouït des privileges de la noblesse; mais ses enfans ne sont point nobles. Vivre *noblement* n'est pas vivre mollement, & ne rien faire; c'est s'appliquer à la vertu. Oe. M. On dit, chasser *noblement*; c'est-à-dire, à bruit, & à force de chiens.

On le dit aussi au figuré. Il fait les choses *noblement* & du bel air. Le Cardinal de Rets donnoit si *noblement*, qu'il paroissoit obligé à ceux qui recevoient ses profusions. S. Evremoniana. Cet Auteur s'exprime *noblement*, & magnifiquement. Tite Live pense *noblement*. Le P. R.

Dans un noble projet on tombe noblement. Boil.

Dans le même sens on dit en Peinture, qu'il faut que les draperies soient jettées *noblement*.

NOBLESSE. s. f. Qualité qui rend une chose noble; prerogative de distinction qui éleve celui qui en est revêtu au dessus des Roturiers. Vanter sa *noblesse*. Faire parade de sa *noblesse*. En Espagne il n'y a pas jusqu'au moindre savetier qui ne vous parle de sa *noblesse*. M. d'Aunoi. Les Chevaliers de Malte sont obligez de faire preuve de *noblesse* de 4. races, du côté paternel & du coté maternel. Le Pape dispense quelquefois pour quelques quartiers où la *noblesse* manque, sur tout du côté maternel. L'on ne reconnoît point de *noblesse* parmi les Mahometans, que celle de quelques descendans de Mahomet, qui sont toujours respectez dans tous les lieux où l'on observe l'Alcoran. P. Catrou. La *noblesse* n'est pas une chimere. Boi. La lumiere de la *noblesse* s'éteint dans l'obscurité de la fortune. Le Mai. Combien de Maisons illustres dont il n'est resté à leurs descendans qu'une *noblesse* toute nuë, qui ne sert qu'à rendre la pauvreté plus fâcheuse? Id.

Mais l'orgueil d'un faux titre appuyant sa foiblesse
Maitrisa les humains sous le nom de noblesse. Boil.

Outre les Lettres par lesquelles on confere la *noblesse*, il y a des charges, & des dignitez par lesquelles on acquiert une parfaite *noblesse* qui passe à la posterité: telles sont les Offices de la Couronne; les charges de Conseillers d'Etat, Secretaires du Roi, &c. mais il y a des Offices qui n'acquierent qu'une *noblesse* accessoire, personnelle & accidentelle; ils donnent les privileges de la *noblesse*, & ne la transferent pas aux enfans. Par exemple, un Conseiller au Parlement jouït des droits, & des exemptions de la *noblesse*; mais ses enfans ne sont pas nobles. Cependant on a jugé que celui qui peut montrer que son pere, & son ayeul ont été Conseillers au Parlement, est noble lui-même, & sa posterité. Il n'y a pourtant point d'Edit pour cela; c'est l'usage. Comme l'on pretend que la *noblesse* de France est militaire, la *noblesse* acquise par la Robe étoit encore inconnuë en 1583. Mais les Officiers des Cours Souveraines, voyant que les Secretaires du Roi, & les Maires en plusieurs villes acqueroient le privilege de *noblesse* par leurs charges, ils se l'attribuerent, & ils en sont en possession par l'usage & par une espece de concession tacite. Les Avocats du Parlement ont pretendu le même privilege. Par un Arrêt du Conseil en 1602. ils ont été declarez sujets à la taille. Ils ont pretendu acquerir la *noblesse*, du moins après avoir fait la profession d'Avocat pendant 25. ans. Ce droit ne leur a pas été confirmé. Seulement les Avocats de Grenoble jouïssent de tous les privileges de la *noblesse*, & se qualifient nobles dans tous leurs actes. La prerogative du rang est la plus inseparable de la *noblesse*. Ab. de S. R. La meilleure *noblesse* est celle qui a fait souche. La *noblesse* du pere est ordinairement plus aisée à prouver que celle de l'ayeul ou du bis-ayeul. Bay. On distingue la haute *noblesse* d'avec la simple *noblesse*. Les simples Gentilshommes sont les Gentilshommes non qualifiez. On comprend sous le nom de *haute noblesse* tous ceux qui possedent des dignitez ou des Seigneuries avec titre; c'est-à-dire, depuis les Ducs jusqu'aux Chatelains. Il est plus glorieux de transporter à sa posterité une *noblesse* que l'on n'a point reçuë, que de la devoir à ses Ancêtres. Oe. M. La *noblesse* est une chose qui ne depend point de nous; mais la vertu peut reparer ce que la nature ne nous a pas donné. Fel. La *noblesse* des Gentilshommes est d'autant plus estimée, qu'elle est ancienne, & éloignée de sa source: au contraire celle des Princes est d'autant plus considerable, qu'elle est proche de sa source, & diminuë à mesure qu'elle s'en éloigne. Quelques-uns rapportent, avec l'Empereur Charles V. l'origine de la *noblesse* de l'Europe aux Goths. Après avoir envahi une partie de l'Europe, ils recompenserent leurs Capitaines par des titres d'honneur, & par le don de plusieurs terres qu'ils avoient prises sur l'ennemi. Ils appelloient les enfans de ces Chefs, *Ade ligen*, ou *Edd lingen*; c'est-à-dire, image noble, pour leur apprendre à imiter les vertus de leur pere, & ce nom étoit si glorieux qu'on n'appelloit le fils ainé d'un Roi qu'*Adelin*, ou *Domicellus*. Le Cl. La *noblesse* est un des privileges des Secretaires du Roi, qui meurent dans la charge, ou qui l'ont possedée vingt ans. La *noblesse de la cloche*, est celle qu'acquierent les Maires & Echevins de quelques villes, comme de Lion, Poitiers, la Rochelle, &c. C'est un privilege des Verriers qui sont nobles, de ne point deroger à *noblesse*. On deroge à la *noblesse* en exerçant un metier, ou un art mechanique. Par un Edit de 1669. le Roi a declaré que l'on ne deroge point par le trafic, pourvu qu'on ne vende point en detail: Dans les Lettres Patentes du mois de Juillet 1646. pour l'établissement de la manufacture des draps façon de Hollande à Sedan, & dans celles du mois d'Octobre 1665. pour la manufacture d'Abbeville, la *noblesse* est accordée aux Entrepreneurs les Sieurs Cadeau & Vanrobais. Ceux qui ont perdu le privilege de *noblesse* par des actes derogeans, peuvent se faire rehabili-

 ter

ter en obtenant des lettres du Roi. Une femme deroge à la *noblesse* en épousant un homme roturier; mais elle recouvre son privilege de *noblesse* en declarant, après son veuvage, qu'elle entend desormais vivre noblement. Autrefois la *noblesse* s'acqueroit aussi par les femmes. On ne pouvoit être Chevalier que le pere ne fût noble; mais il suffisoit d'être noble du côté de la mere, pour posseder des fiefs. Charles V. est peut-être le premier qui ait donné atteinte à cette *noblesse*, en condamnant les nobles par leur mere à payer le droit des francs fiefs, par son Ordonnance de 1370. Ainsi cette sorte de *noblesse* étoit un droit general, & n'est point particulier à la Champagne. Les lettres de *noblesse* doivent être enregitrées pour partager noblement, & à la Cour des Aides pour être exempt de la taille. La *noblesse* de race ne se perd point par une condamnation infamante. C'est une question difficile, si les étrangers nobles peuvent joüir du privilege de la *noblesse* & être exempts de tailles. La raison de douter est, qu'en plusieurs pays il n'y a aucune franchise attachée à la *noblesse*. Ainsi pour joüir en France des exemptions de la *noblesse*, il faudroit que ce fût une *noblesse* qui approchât de celle de France, & qui emportât quelque franchise & prerogative.

Noblesse, se dit aussi collectivement pour, le corps de tous les Gentilshommes mêmes. Il vouloit emmener toute la *Noblesse* des Gaules. Ablan. Mais cela se dit particulierement quand ils sont assemblez. La *Noblesse* est tenuë de marcher, quand on publie le ban & l'arriereban. Le Royaume est composé de trois corps, du Clergé, de la *Noblesse*, & du Tiers Etat. La *Noblesse* de cette Province a deputé vers le Roi. On appelle la haute *Noblesse*, l'ancienne *noblesse*, les grands Seigneurs.

Quand on dit, Une assemblée de *noblesse*, sans article, cela se doit entendre seulement d'une assemblée particuliere de Gentilshommes. Il y eut grande assemblée de *noblesse*. Il se fit une assemblée de *noblesse*.

La *Noblesse* d'Allemagne est divisée en deux Ordres differens. L'un superieur, dont l'Empereur, le Roi des Romains, les Electeurs, les Ducs, Comtes, & Barons font un Corps qui compose l'Etat de l'Empire, & qui est appellé la *Haute noblesse*: l'autre inferieure, qui comprend les *nobles Immediats* & *Mediats*; car ces deux sortes de qualitez ne font point une espece differente. Les *nobles immediats* sont ceux qui relevent directement de l'Empereur & de l'Empire, soit à cause de leurs personnes, soit à cause des fiefs qu'ils possedent relevans immediatement de l'Empereur: les *Mediats* au contraire, sont vassaux d'autres Princes, & des Comtes & Barons de l'Empire; mais les Gentilshommes *Mediats* sont égaux en ce qui regarde le rang & la dignité. Ils n'ont seance ni suffrage dans les assemblées generales, & ne sont point les uns & les autres Etats de l'Empire. Neanmoins comme les *nobles Immediats* ont des droits & des privileges qui les distinguent des autres, & qu'il y en a une infinité dont les Maisons sont aussi anciennes, & ne sont pas moins illustres que celles des Princes, il y a des Auteurs qui les ont flattez de la superiorité qui ne convient qu'à la *Haute noblesse*. L'origine de l'*immediatité* est assez obscure. Schilter.

Noblesse, se dit aussi figurément, des qualitez excellentes que chaque chose a dans son genre. Corneille donne un grand relief à ses Heros, par la *noblesse* de ses pensées, & de ses sentimens. La *noblesse* d'une pensée en rehausse infiniment le prix. Bou. La *noblesse* des pensées vient de la majesté des choses dont elles sont les images. Id. L'élegante simplicité de Theocrite est plus charmante que les Auteurs les plus pompeux par leur *noblesse*, & leur éclat. Longe-P. La *noblesse* de l'esprit & du cœur est audessus de celle du sang. Costar. La *noblesse* de la taille, du port de cette femme, la rend fort aimable. La vertu de l'expression consiste dans la netteté, & la *noblesse*. Dac.

Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
Le Parnasse oublia sa premiere noblesse. Boil.
Quoique vous écriviez, évitez la bassesse,
Le stile le moins noble a pourtant sa noblesse. Id.

On dit proverbialement quand on voit une grande abondance de fruits à la halle, ou dans un jardin, Voilà une belle *noblesse*. C'est une belle *noblesse*, de voir les blez de ce païs-là dans la moisson. On dit, *noblesse* vient de vertu.

NOBLOIS. s. m. Vieux mot. Noblesse.

Si quiert les mondaines delices,
La cointerie, & les buffois,
L'envoiserie & le noblois. Borel.

N O C.

NOCAILLE. s. f. Vieux mot, pour, *nôce*.

NOCE. Voyez Nopce.

NOCHER, ou NAUCHER. subst. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *Pilote*. Il peut être encore d'usage dans la Poësie.

Le nocher *de la parque,*
Dans un même barque,
Passe indifferemment le vice & la vertu. Mauc.
Ta sœur nous a quitez, & le pâle nocher
L'a portée en sa barque. Mai.

Ce mot vient de *nauclerus* Latin. On l'a appellé aussi *nauc*-*cherius*, *nauclearius*, *navicularius*, & *nauta*. Du Cange. On a dit aussi *noclier*, dans le même sens.

Nocher, en termes de Marine, signifie sur l'Ocean, Celui qui a soin des voiles d'un navire: & sur la Mer Mediterranée, c'est le Maître ou Patron de navire; celui qui le conduit.

NOCIER, ere. adj. Qui concerne les noces, le mariage. C'est un terme badin de la façon de Voiture. Sa torche *nociere* ondoyante lançoit mille divins éclairs. Voit.

NOCTAMBULE. s. m. & f. Mot écorché du Latin, qui se dit de ces personnes qui la nuit en dormant, se levent, marchent & courent sans s'éveiller. Musitan dit avoir eu un ami qui toutes les nuits se levoit de son lit, sortoit du logis & alloit dans une maison voisine qui étoit ruinée, & où il n'y avoit que les gros murs, & quelques poutres mal-assûrées. Il montoit au plus haut de cette maison, sautoit d'une poutre à l'autre, quoiqu'il y eût au-dessous un profond abyme. Musitan l'ayant fouetté rudement au retour plusieurs nuits de suite, le guerit par ce moyen. Les *Noctambules* font des choses suprenantes. Il y en a qui écrivent & qui lisent, d'autres qui tirent l'épée, d'autres qui traversent des rivieres à la nage, d'autres qui montent sur des toîts. Ils s'accordent tous en une chose, qui est de se rendre dans leur lit, d'y dormir tranquilement, & puis de se reveiller sans se ressouvenir de ce qui s'est passé. La veritable cause du sommeil des *noctambules* vient, selon Musitan, d'une vapeur semblable à celle qui agite les gens yvres, lesquels s'exposent hardiment à des dangers, dont ensuite ils fremissent quand les fumées du vin sont passées. Cette maladie n'attaque gueres que les jeunes gens. Si le *noctambule* est dans un lieu seur, il faut l'éveiller par des cris, ou autrement; mais s'il est dans un endroit dangereux, comme sur le bord d'un toît, ou d'un puis, il y a du danger à l'éveiller. C'est la même chose que *Sonambule*.

NOCTILUQUE. s. m. On appelle ainsi ces corps ou ces matieres qui brûlent ou qui deviennent lumineuses, sans avoir besoin d'approcher d'aucun feu sensible. Tels sont les vers luisans, le bois pourri, la pierre de Boulogne, &c. Voyez Phosphore.

NOCTURLABE. s. m. Instrument avec lequel on peut trouver l'heure de la nuit, & aussi trouver combien l'étoile du Nord est plus haute ou plus basse que le Pole.

NOCTURNE. adj. m. & f. Qui se fait de nuit, ou qui appartient à la nuit. Les assemblées *nocturnes* sont deffenduës. Le hibou, la chouëtte, sont des oiseaux *nocturnes*. Les plaisirs *nocturnes* sont ceux de l'amour. Je n'étois pas ass z heureux pour obtenir d'elle un rendez-vous *nocturne*. H. S. DE M. Jaques André Crusius a fait un Traité en Latin, touchant la nuit & les occupations *nocturnes* des Romains. Les Grecs avoient des mysteres *nocturnes*.

NOCTURNE. subst. m. Terme de Breviaire. C'est le nom qu'on donne à la partie de Office qu'on appelle Matines. On les divise en trois *Nocturnes*, dont chacun contient certain nombre de Pseaumes, & trois Leçons. Les Matines de l'Octave de Pâques n'ont qu'un *Nocturne*. Le premier *Nocturne* du Dimanche contient douze Pseaumes. Les fêtes doubles ont trois Pseaumes, & trois leçons à chaque *Nocturne*.

Arc nocturne, se dit en Astronomie, de l'arc de cercle que parcourt le Soleil, ou quelque autre astre, pendant la nuit. Comme on dit *arc diurne*, de celui qu'il parcourt pendant le jour, on dit aussi l'arc *semi nocturne* du Soleil, pour l'arc du cercle qu'il parcourt depuis notre meridien jusqu'au point de l'horison où il se leve, ou bien depuis le point de l'horison où il se couche, jusqu'au meridien. Les Astrologues appellent *Planetes nocturnes*, les Planetes qui ont des qualitez passives, qui sont seches, ou humides. Mars, Venus & la Lune sont des *planetes nocturnes*.

N O D.

NODIN. f. m. Dieu des anciens Romains qui presidoit aux nœuds qui serrent les grains de blé dans l'épi. S. Augustin dans sa cité de Dieu en parle après Varron, & dit que les Romains attribuoient à Proserpine le soin du blé, lorsqu'il germoit dans la terre; au Dieu *Nodin*, lorsque chaque grain se rangeoit dans l'épi, & que ces petits nœuds se formoient; à la Déesse Volutine, lorsque croissoit cette paille qui enveloppe la tige & l'épi; à la Déesse Patelene, lorsque la tige s'ouvroit pour laisser sortir l'épi; à la Déesse Hostiline, lorsque la tige étoit de toute sa hauteur; à quoi il ajoûte encore plusieurs Divinitez.

NODUS. subst. masc. Terme de Chirurgie. C'est une tumeur dure qui vient sur les os du corps humain, & qui procede souvent de quelque mal venerien. Elle est engendrée d'une humeur crasse, froide & visqueuse, laquelle on a souvent bien de la peine à resoudre. On se sert d'ordinaire d'une lame de plomb, enduite de mercure & mise dessus. Des Medecins l'appellent aussi *exostose*. Quelques-uns appellent *nodus*, toutes les tumeurs qui s'élevent aux jointures & au nerfs. Il a un *nodus* sur le genou.

Ce mot est entierement Latin.

N O E.

NOE'. f. m. Nom d'homme. Le Patriarche *Noé* étoit fils de Lamech. C'est des enfans de *Noé* que sont descendus tous les hommes après le Deluge. C'est *Noé* qui planta la vigne. Arche de *Noé*. Voyez ARCHE.

NOE. f. f. Vieux mot. Nageoire de poisson.

De *noër* qui signifioit *nager*.

NOE. f. f. Vieux terme de Coutumes. Les *noës* sont des terres nouvellement mises en prez.

NOEL. subst. masc. Fête de la Nativité de notre Seigneur. L'Avent de *Noel* est le temps d'un mois, pendant lequel on attend la Fête de *Noel*, & on se prepare à la celebrer.

NOEL, se dit aussi d'un Cantique spirituel, fait à l'honneur de la Nativité de notre Seigneur JESUS-CHRIST: auquel sens le mot de *Noel* a un plurier. *Noel* nouveau. La grande Bible des *Noels*. Il se dit aussi des airs sur lesquels ces Cantiques ont été faits.

NOEL, est aussi un cri de joye par lequel on temoigne souhaiter l'avenement du Messie. On crioit autrefois *Noel* en toutes sortes de fêtes & de rejouïssances publiques. Ainsi le peuple chanta *Noel* au Baptême de Charles VI. & quand Charles VII. fit son entrée dans Paris en 1437. & en d'autres occasions rapportées par Monstrelet, Alain Chartier, & dans la Chronique de Louïs XI. remarquées par André du Chesne

On appelle communément, Bûche de *Noel*, une grosse bûche, qu'on met au feu le jour de *Noel*, afin qu'elle tienne le feu pendant toute la nuit. On l'appelle en quelques endroits le Treteau de *Noel*.

On dit proverbialement, On chante tant *Noel*, qu'il vient; pour dire, qu'une chose est arrivée après l'avoir bien attenduë, & en avoir souvent parlé. On dit aussi, Quand *Noel* a son pignon, Pâques a son tison; pour dire, que l hiver est reculé, & qu'on se chauffera à Pâques, si on se promene à *Noel*. On dit aussi dans le même sens, Quand on voit les moucherons à *Noel*, à Pâques on voit les glaçons.

Ce mot vient, selon Nicot, de *Emanuel*, qui signifie *nobiscum Deus*. Borel le derive de *nouel*, par contraction de *nouvel*, signifiant *nouveau*. Menage dit avec plus d'apparence, qu'il vient de *natale*, qui signifie *jour natal*. Et dans le Rituel Romain ce mot s'est appliqué à plusieurs Fêtes. Ainsi on a dit *Natale calicis*, en parlant du jour de la Cene: *Natale Cathedra Sancti Petri*, pour la Fête de la Chaire St. Pierre: *Natalis templi basilica*, en parlant du jour anniversaire de sa dedicace.

NOEL. f. m. Nom d'homme. On donne le nom de *noël* à un enfant qui vient au monde le jour de *noël*. On dit par abbreviation *no*.

NOELLE. f. f. Nom de femme. Sainte *Noelle* fut martirisée en Espagne par les Sarrasins en 852. BAIL.

NOER. Voyez NOUËR pour, *nager*.

NOEUD. f. m. (Le D ne se prononce point.) Partie de l'arbre par où il pousse ses branches, ou ses racines. Le bois est plus dur & plus serré dans les *nœuds* que dans le tronc ni dans les branches, mais aussi il est plus sujet à s'éclater. On taille la vigne, les arbres nains, au premier ou au second *nœud* du nouveau jet. On le dit aussi de certaines bosses ou tumeurs, qui sont des especes de maladies qui viennent aux bois rabougris, qui s'appellent autrement *loupes*.

NOEUD, se dit aussi de cette liaison ou jointure qui se voit aux tuyaux des blez, aux cannes d'Inde, & aux autres plantes qui croissent par l'entortillement de leurs feuilles. Il y a de certaines cannes, dont les plus belles sont celles qui sont les plus pleines de *nœuds*: mais il y en a d'autres où l'on ne veut point de *nœuds*, & ce sont celles qu'on appelle des cannes d'un jet. Les *nœuds* des plantes sont faits pour fortifier la tige, & sont comme des tamis qui filtrent, qui purifient & qui affinent le suc qui s'éleve vers l'épi pour le nourrir.

NOEUD, en termes d'Anatomie se dit de l'article, de la jointure des doigts de la main, & de cette partie du gozier ou de la gorge qu'on nomme *larinx*.

NOEUD, se dit aussi dans les animaux, des jointures de quelques-uns de leurs os, & particulierement de la queuë des chevaux, des chiens, des chats. On a coupé à ce cheval deux *nœuds* de la queuë. On a coûtume de couper quelques *nœuds* de la queuë des chats, pour les faire profiter. Les *nœuds* des doigts, ce sont leurs jointures.

On appelle dans les verreries *nœud*, un gros bouton qui demeure au milieu des plats de verre, qui se font en soufflant avec la verge de fer. On appelle en Sculpture, du

du bois, du marbre plein de *nœuds*, quand il se trouve des parties plus dures en un endroit qu'en un autre.

NOEUD, en termes de Chasse, se dit de certains morceaux de chair qui se levent aux quatre flancs du cerf. Cerf qui a de gros *nœuds*.

NOEUD, se dit aussi chez les Ouvriers en fer, ou en metal, des diverses divisions qui se font dans les charnieres des compas, fiches, ou couplets des portes, ou fenêtres, par où passe le clou, ou la rivûre. Il y a des fiches à deux, à trois, à quatre *nœuds*.

NOEUD, se dit aussi principalement, des cordes, courroyes, ou rubans qui servent à lier, à joindre, à attacher & nouër les choses l'une avec l'autre. Un *nœud* de souliers. Un *nœud* d'aiguillette. Un *nœud* de cravate. Un *nœud* simple, un *nœud* double, un *nœud* coulant, un *nœud* serré. Mais ce qui a servi d'abord à la necessité, a servi depuis de simple ornement. Ainsi on a introduit des *nœuds* de chapeau, des *nœuds* d'épaule, des *nœuds* d'épée; & les femmes ont eu des *nœuds* de coeffure, des *nœuds* de manches, même des *nœuds* de diamans & de pierreries aux endroits où il ne falloit que de simples agraffes.

NOEUD, s'est dit aussi de ce qui sert simplement à arrêter le fil ou la soye, dont on passe les bouts l'un dans l'autre en les serrant, lorsqu'on fait de la toile, ou qu'on travaille en coûture, en tapisserie, &c. Un *nœud* de Tisserand, qui est le plus fort. Un *nœud* de tapissiere. Il faut arrêter ce point avec un double *nœud*. On dit en ce sens, qu'une toile est pleine de *nœuds*, quand elle est inégale & peu unie. Un *nœud* de pinceau, qui sert à nouër les crins de cheval qui font la soye des archets. Le *nœud* de l'arbalête. Il y a aussi le *nœud* du Marinier, dont il nouë ses cables. On appelle les *nœuds* de la trompette, les jointures des branches, les endroits où elles sont soudées, ou par où elles se brisent & se demontent.

Dans l'Artillerie on appelle *nœud de charruë*, le *nœud* que font les Capitaines de charroi, quand ils passent des cordages dans les rouages, pour relever des pieces renversées. Pour faire ce *nœud*, ou lien, il faut avec un bout de la prolonge embrasser une jante de la rouë de l'affût, la faire glisser sous un rais, & tourner le bout deux ou trois fois dans l'embrassement que la corde fait de la jante; desorte que ces *nœuds* se pressant contre la jante à mesure que l'on tire dessus, ils se ferment, & sont ensuite faciles à defaire.

A la Paume on dit qu'on retient les droits, ou les *nœuds*, en parlant des deux côtez d'une raquette qu'on jette en l'air, pour sçavoir qui aura l'avantage de choisir le côté du jeu en commençant la partie.

En Astronomie on appelle les *nœuds*, les deux points opposez où l'excentrique de la Lune coupe l'Ecliptique; les intersections de l'Ecliptique par l'orbite de la Lune. C'est dans l'un de ces points que la Lune doit être quand il arrive des éclipses de Soleil, ou de Lune. A mesure que la Lune s'éloigne des *nœuds*, elle acquiert peu-à-peu de la latitude. Cette latitude n'est pourtant jamais plus de 5. degrez. On les appelle autrement la *tête*, & la *queuë de Dragon*. Le *nœud* ascendant, & boreal en est la tête, & le *nœud* descendant & austral en est la queuë. Le premier se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique du Midi au Septentrion; & le dernier se trouve au passage de la Lune à travers l'Ecliptique du Septentrion au Midi. Comme les cercles des autres Planetes coupent aussi l'Ecliptique en deux points, ces deux points s'appellent aussi *nœuds*. Les Planetes ne coupent pas toûjours l'Ecliptique au même point, & les *nœuds* ne sont pas fixes en de certains points de l'Ecliptique: mais ils avancent peu-à-peu, contre l'ordre des Signes, d'Orient en Occident. Les *nœuds* de la Lune avancent 3. m. 10. s. par jour. Ensorte qu'ils achevent leur circuit en 19. ans: c'est ce qu'on appelle *cycle lunaire*. On appelle *déferent des nœuds*, le cercle sur lequel les *nœuds* font leur revolution. C'est un cercle concentrique au monde. Il n'y a point deux differentes Planetes dont l'orbite coupe l'Ecliptique sous le même angle, & dont les *nœuds* soient au même point de l'Ecliptique. Le *nœud* ascendant s'exprime par ce caractere ☊, & le *nœud* descendant se represente ainsi ☋. OZANAM. Voyez LATITUDE.

NOEUD, en termes de Medecine, se dit d'une tuberosité qui se forme aux jointures des vieux goutteux, qui se fait par l'amas d'une pituite crasse, visqueuse, crue & indigeste, accompagnée d'une humeur bilieuse, âcre & chaude, dont le plus gros & terrestre demeure, & se convertit en matiere gypseuse & pierreuse comme craye, d'où sont engendrez ces *nœuds*, comme la pierre dans la vessie. Les Medecins les appellent *tophi*. Les Curieux de la nature dans leurs *Ephemerides* Dec. I. An. VI. & VII. p. 140. donnent un remede pour les *nœuds* formez par un calus.

NOEUD, se dit figurément, en parlant des liaisons, des engagemens qui attachent ensemble les personnes. Le mariage est un *nœud* éternel, & indissoluble qui unit le mari & la femme. La mort seule peut rompre les *nœuds* sacrez dont le mariage nous lie. OE. M. Nous sommes liez par des *nœuds* que forme la tendresse. TOUR. L'estime mutuelle de deux amis est toûjours le premier lien qui doit serrer leurs *nœuds*. ST. EV. Pourquoy rompre de si beaux *nœuds*? VILL. Quand le seul interêt de nos divertissemens forme le *nœud* de l'amitié, les chagrins peuvent aisément le rompre, ou du moins le denouër. ST. EV.

> *L'argent seul aujourd'hui forme les plus beaux* nœuds.
> LA FON.
>
> *Enfin tout ce qu'Amour a de* nœuds *plus puissans*,
> *Beauté, gloire, vertu, je trouve tout en elle.* RAC.
> *L'amour serra les* nœuds *par le sang commencez.* ID.

Vous avez transformé en chaînes les *nœuds* qui nous unissoient. TOUR.

NOEUD, se dit aussi de l'intrigue d'un Roman, ou d'un Poëme Dramatique; de l'endroit où les personnages sont le plus embarrassez; ou d'une conjoncture d'affaires dont on a de la peine à prevoir le denouëment, & l'issuë. Aristote appelle *nœud*, tous les incidens de la Tragedie, depuis le commencement jusqu'à l'endroit où commence le denouëment. Toutes les circonstances de l'action forment le *nœud*, qui dure autant que l'esprit du spectateur est suspendu sur l'évenement. LE BOSS. Les Dieux ne doivent point paroître, à moins que le *nœud* ne soit digne de leur presence, & de leur secours pour le denouër. DAC. Le *nœud* doit durer jusqu'au milieu du dernier acte; autrement le reste de la piece est trop languissant. ID.

NOEUD, signifie aussi la difficulté, le point essenciel d'une affaire, d'une question. Voilà le *nœud* de l'affaire. Vous avez trouvé le *nœud*. Trancher le *nœud* de la difficulté. Ce Juge a l'esprit si penetrant, qu'il va d'abord au *nœud* de la question, qu'il tranche le *nœud* de la question.

NOEUD GORDIEN, est un proverbe Grec, qui se dit d'un *nœud* qu'on ne sçauroit denouër: & figurément, d'une difficulté qu'on ne peut resoudre. Il vient d'un *nœud* de courroyes indissoluble, que Gordius Roi de Phrygie mit dans un Temple d'Apollon, en memoire de ce qu'il avoit été salué Roi, parcequ'il étoit entré le premier dans ce Temple, quoyqu'il fût d'ailleurs de race roturiere. Alexandre le coupa avec son épée, parcequ'il ne le put denouër, & que l'Oracle avoit predit que celui qui le denoueroit, seroit le vainqueur de l'Asie. C'est-là le sentiment commun; mais Aristobule, comme l'assûre Plutarque dans la Vie d'Alexandre, a dit qu'Alexandre le délia fort aisément, tirant la cheville du timon du chariot par où étoit attaché le lien qui tenoit le joug,

joug, & qu'il l'arracha sans peine. La revelation, à l'égard de nos mysteres, ne denoue pas le *nœud*, mais elle le coupe en imposant silence à l'homme par sa seule autorité. BAY.

On dit proverbialement, C'est un ris qui ne passe pas le *nœud* de la gorge; pour dire, C'est un ris forcé.

L'ordre du *nœud*. Nom d'un Ordre militaire du Royaume de Naples. Il fut établi en 1352. par la Reine Jeanne I. & Louïs de Tarente, son époux. Cet Ordre ne subsiste plus.

N O G.

NOGUET. s. m. Panier long avec une anse dans lequel les Fruitieres de Paris portent leurs fruits, & les debitent par les ruës.

NOGUETTE. s. f. Fille de boutique, ou une revendeuse. Une jolie *noguette*. On ne le dit qu'à Paris.

N O I.

NOIANT ou NOYANT. Vieux mot pour, *neant*; ou pour quelqu'un qui ne vaut rien; ou bien pour *moyen*.

Et tu desprises moy jayant,
Pour aimer un chetif noyant. BOREL.
Puisque d'eschaper n'est noyans,
Je me ferai seigner dedans. ROM. DE LA ROSE.

NOIAU. Voyez NOYEAU.

NOIER. Voyez NOYER.

NOIER, est aussi un vieux mot pour, *nier*. BOREL.

NOIEUX, EUSE. adj. Vieux mot pour, *querelleux, euse.*

NOIF ou NOIS. s. f. Vieux mot pour, *neige*.

NOILLEUX, EUSE. adj. Vieux mot pour, *noueux*. PATHEL.

NOIR. subst. masc. Couleur d'un corps opaque qui imbibe la lumiere, & qui n'en reflechit aucune partie; c'est la couleur qui est la plus obscure de toutes, & la plus opposée au blanc. Le *noir* vient de l'absence des rayons, & de la presence de plusieurs ombres, ce qui arrive ou lorsqu'il ne tombe point de rayons sur un corps, ou qu'il en tombe très-peu, ou qu'il en tombe une quantité suffisante, mais qu'il n'en reflechit pas assez, ou enfin lorsque la reflexion étant assez abondante, elle ne parvient pas jusqu'à l'œil. Le *noir* absorbe la lumiere. Si avec le microscope on regarde un charbon, on y decouvrira un nombre innombrable de pores.

Le *noir de fumée*, ou *noir à noircir*, est la fumée de la poix resine brûlée qu'on ramasse dans une chambre, ou vaisseau fermé par enhaut, & tapissée de peaux de mouton, d'où par après on le fait sortir en les secoüant. On en fait l'encre d'imprimerie, en mélant ce *noir* avec de l'huile de lin bouillie & de la terebenthine. On fait aussi du *noir* avec des noix de galles, comme l'encre commune; ou avec du vitriol, comme l'*encre* des Courroyeurs, qu'on appelle *atramentum sutorium*. Le *noir* des Teinturiers se fait avec de la galle d'Alep ou d'Alexandrie, dite *galle à l'épine*, ou avec du sumac, du rodoul, ou fovic noirci, avec de la coupperose & du bois d'Inde. On en fait encore avec l'écorce d'aune, & de la moulée des Emouleurs & Couteliers. Le *noir de terre* vient d'Allemagne. La terre de Cologne est un *noir* roussâtre, qui est sujet à se décharger & à roussir. Il y a un autre *noir* d'Allemagne qui est une terre naturelle, qui fait un *noir* bleuâtre, comme le *noir* de charbon; c'est le *noir* dont se servent les Imprimeurs. Les Peintres à Fraisque se servent encore d'un autre noir fait de lie de vin brûlé. Les Italiens l'appellent, *feccia di botta*. FEL. Pour peindre à l'huile on se sert aussi de *noir de fumée*, qui est une mauvaise couleur, mais commode pour peindre des draperies noires. Ce *noir de fumée* est fait de colophane qu'on brûle dans un fourneau, couvert d'un dôme qui reçoit la fumée qui s'exhale de la colophane, & qui s'attachant aux parois du dôme forme ce qu'on appelle le *noir de fumée*, ou *noir d'Allemagne*. Il y a encore du *noir d'os & d'ivoire* brûlé, dont Pline dit qu'Apelle fut l'inventeur. Le *noir d'Espagne*, ainsi nommé parceque ce sont les Espagnols qui l'ont trouvé les premiers, & desquels on le tire presque tout, n'est autre chose que du liege brûlé; on l'employe à divers ouvrages. Il n'y a point dans la nature de chose *noire* qui serve à teindre en *noir*. Il est certain que plus une matiere est blanche, plus elle devient noire, quand elle est brûlée, comme on l'éprouve dans l'yvoire. Le beau vernis de la Chine est du *noir* luisant.

On fait la couleur *noire* sur la vaisselle de terre avec des écailles de fer vitrifiées.

On fait aussi du *noir* avec de l'argent & du plomb, qui sert à remplir les creux d'une chose gravée; ce qu'on nomme en Latin *nigellum*.

On tend de *noir* les maisons & les Eglises où l'on fait quelque ceremonie funebre. En France on porte le deuil en *noir*, en Turquie en bleu, à la Chine en blanc. Les gens d'Eglise & de robbe s'habillent de *noir* par modestie. Les femmes prennent le *noir*, quand elles font des visites de ceremonie. Le plus beau *noir* est celui de velours, & ensuite celui de jayet, & puis le *noir* d'ivoire brûlé. On dit aussi, Du gris *noir*, d'un *noir* qui est moins foncé. Un Auteur a écrit qu'il faut être habillé de *noir* pour parler au Roi d'Espagne, & que les Envoyez des Princes sont obligez de s'assujettir à cette coutume. A Calicut & autres endroits des Indes, les Bramins croyent que Dieu est *noir*, parcequ'ils estiment cette couleur au dessus de toutes les autres. Par cette même raison toutes leurs Idoles sont *noires*, ce qui les rend d'autant plus affreuses. *Voy. de* P. VAN CAERDEN. Chez les Japonnois la couleur *noire* marque la joye; & le blanc marque le deuil. SCHOUTEN.

NOIR, en termes de Blason, s'appelle *sable*.

NOIR, NOIRE. adj. Qualité d'un corps qui ne reflechit point de lumiere. Les Mores ont le visage *noir*. Les corbeaux ont les plumes *noires*. Les yeux *noirs*, le poil *noir*, sont des marques de chaleur & de vivacité. Le blé Sarrasin s'appelle du blé *noir*. On appelle viande *noire*, le lievre, le becasse, & d'autres animaux, dont la chair tire un peu sur le *noir*, à la difference des autres viandes qui sont blanches, comme le veau, le poulet, &c. L'ACAD. Le sanglier est mis par les Chasseurs au rang des bêtes *noires*; à la difference de celles qu'on appelle *fauves*, comme le cerf.

En Chymie on appele le plomb, *étain noir*. En termes d'Alchymie on dit *noir*, & *noirceur*, pour exprimer la couleur de la pierre en certain point de l'operation; ce qu'on exprime autrement par, *tête de corbeau*, *plomb*, *saturne*, tenebres, mort. En Musique les notes *noires* ne valent que la moitié des blanches.

NOIR, s. m. Habitant de la Nigritie sur les côtes d'Afrique. Voyez NEGRE.

LE NOIR, se dit pour un marque noire qu'on met ordinairement au milieu d'une rondache, où l'on tire à l'arquebuse pour le prix. Il a donné dans le *noir*.

NOIR, signifie aussi, sombre, obscur, où l'on ne voit goute. Un froid *noir* est un froid causé par des brouillards & des nuages. Une nuit *noire* est celle où le ciel est fort couvert, & où l'on ne voit point d'étoiles. Un cachot *noir*, une prison souterraine où on ne voit goute. On appelle, La chambre *noire*, ou la Chappelle *noire*, les lieux obscurs où s'enferment les Religieux ou les devots, pour faire penitence, & pour se donner la discipline. On le dit aussi abusivement d'un jeu de paume.

NOIR, se dit en Chirurgie de ce qui est meurtri, livide. Cette femme a été tellement battuë, qu'elle est toute *noire* de coups, qu'elle a le corps tout meurtri. On appelle

pelle aussi la bile *noire*, & les vapeurs *noires*, des vapeurs melancoliques qui montent au cerveau.

Noir, se dit aussi de ce qui est mal propre, sale, barboüillé. Vous êtes *noir* par le visage, quelcun vous a barboüillé. Il n'a pas lavé ses mains, elles sont toutes *noires* de crasse. Cette femme a les dents *noires*, elle n'a pas soin de les nettoyer. Son linge est toûjours *noir*, c'est une salope.

Noir, se dit figurément de ce qui est affreux, odieux, triste, sombre. On dit, Il voit bien *noir*, ou il voit tout *noir*, d'un homme qui prend les choses du mauvais côté. C'est un homme qui a l'ame *noire*; c'est-à-dire, mechante, scelerate. Il est dans son humeur *noire*, & melancolique. Ses disgraces l'ont jetté dans des chagrins si *noirs*, qu'il est insupportable à lui-même. Ob. M. C'est un esprit *noir*, dangereux, & traître. Cette trahison est un crime bien *noir*. Un si *noir* attentat me fait fremir. Ob. M.

Fuyez, sombres chagrins, accablante tristesse,
Noirs *soucis*, *&c.* Rec. de Vers.
Est-il rien de plus noir *que ta lâche action?* Mol.

Rendre *noir*, c'est, Diffamer; faire passer pour mechant, pour criminel. On a inventé tout ce qu'on a pu pour le rendre *noir*.

Selon que vous serez puissant, ou miserable,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc, ou noir.
La Fon.

Ce qui fut blanc au fond rendu noir *par les formes.* Boil.

On appelle magie *noire*, celle qui mene, à ce qu'on dit, à consulter les esprits malins; Livres *noirs*, les Livres de Necromance, de Magie, &c. Moines *noirs*, les Benedictins: la Mer *noire*, le pont Euxin: la forêt *noire*, une grande forêt dans la Souabe.

On nomme en Poësie le Styx, l'onde *noire*, & on dit, passer l'onde *noire* pour, mourir.

Noir, se dit proverbialement en ces phrases. Le temps est bien *noir*, il pleuvra des Prêtres. On dit d'un lieu obscur, qu'il y fait *noir* comme dans un four. On dit aussi, qu'un homme n'est pas si Diable qu'il est *noir*; pour dire, qu'il n'est pas si mechant qu'on ne le puisse mettre à la raison. On dit aussi d'un homme qui parle hors de propos, qu'il rentre de piques *noires*. On dit aussi, qu'on a les yeux pochez au beurre *noir*, quand on les a meurtris: & en ce sens on dit, en joüant à colin maillard, Gare le pot au *noir*; pour avertir celui qui a les yeux bandez, de prendre garde qu'il n'aille heurter contre quelque chose. On dit encore, Passer du blanc au *noir*, quand on va d'une extremité à l'autre; qu'on dit ou qu'on fait des choses fort opposées. On dit aussi d'un homme qui tient un livre, & qui ne sçait pas lire, ou qui ne voit pas assez clair pour le faire, qu'il n'y connoît que le blanc & le *noir*. Le peuple appelle aussi, La bête *noire*, le Commissaire quand il va en Police. On dit, vendre du *noir*; pour dire, tromper quelqu'un, lui en faire accroire. Il m'a vendu *du noir*.

NOIRASTRE, ou NOIRATRE. adj. m. & f. Qui tire sur le noir; qui approche du noir. Couleur *noirâtre*. Les Espagnols ont le teint *noirâtre*. Les eaux du Styx sont *noirâtres*, de là vient qu'on l'a appellé fleuve d'enfer.

NOIRAUD, aude. adj. Qui a les poils noirs & le teint brun. Un gros *noiraud*. Une petite *noiraude*. Les femmes habiles aiment mieux les *noirauds*, que les blondins.

NOIRCEUR. s. f. Qualité qui rend une chose noire. Cette encre n'a pas assez de *noirceur*. La *noirceur* du teint gâte beaucoup un visage. La *noirceur* des Mores vient d'un certain corps reticulaire ou cribleux, qui est au dessous de leur épiderme, & qui est comme enduit d'une suye épaisse. Car l'épiderme est blanche dans les Mores comme dans les autres hommes. Bartholin. M. Litre croit qu'il faut raporter la *noirceur* des Mores en partie au tissu particulier de la membrane reticulaire, & en partie à l'action d'un air très-échauffé. Voyez *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* 1702.

Noirceur, se dit aussi d'une tache ou salissure. Vous avez de petites *noirceurs* au visage, ce sont quelques taches d'encre, ou de charbon.

Noirceur, se dit figurément de l'énormité d'un crime. La *noirceur* de cette trahison fait horreur à tous les gens de bien. La *noirceur* de son esprit est à apprehender.

Dans toute leur noirceur *retracez moi ses crimes.* Rac.
Ce mot a desarmé ma colere, & effacé la *noirceur* de son action. Mol. Le Pape Jules II. étoit impetueux, mais sans *noirceur* & sans petitesse d'esprit. L. de Cambr.

NOIRCIR. v. act. & n. Barbouiller de noir, rendre noir. Le hâle est ce qui *noircit* les paisans. Les Siamois prennent autant de soin de *noircir* les dens que les Européens de les blanchir, parcequils croyent que le Diable a les dents blanches. Gervaise. On *noircit* les souliers, les tripots avec du noir à *noircir*. Ce bois ne brûle pas bien, il ne fait que *noircir* au feu. Les vieillards coquets *noircissent* leur barbe. Les bâtimens de pierre de St. Leu se *noircissent* bientôt à l'air.

On dit que le tems se *noircit*, que le ciel se *noircit*; pour dire, qu'il devient obscur.

Noircir, se dit figurément des medisances, des invectives, des accusations qu'on fait contre quelcun. Cet Avocat a *noirci* autant qu'il a pu sa partie. Cette accusation l'a tellement *noirci*, qu'il n'en sera jamais bien lavé. Les Auteurs prennent plaisir à se *noircir* les uns les autres. Selon certains Casuistes, il est permis aux Prêtres de prevenir ceux qui les veulent *noircir* par des medisances, en les tuant. Pasc. On croit souvent *noircir* autrui, qu'on se *noircit* soi-même. Bens.

Noirci, ie. part. adj. Il faut avoir l'esprit *noirci* de melancolie pour mener une vie sauvage, & se tenir toûjours dans l'obscurité. St. Ev. Les payens adoroient des Dieux *noircis* de crimes. M. Sc.

Ceremonie des *Noircis*. Pompe ridicule qui étoit en usage à Vienne, en Dauphiné, & qui n'a été abolie qu'au commencement du dernier Siécle. Voici de quelle maniere M. de Maupertuy l'a décrit dans son Histoire de l'Eglise de Vienne: Quatre hommes nuds & le corps *noirci*, nommez par l'Archevêque, par le Chapitre de S. Maurice, par l'Abbé de S. Pierre, & par celui de S. André, couroient toute la ville; ils avoient un Roi & une Reine, celui-là choisi par l'Archevêque, & celle-ci par l'Abbesse de S. André. Ces ridicules Majestez étoient parées d'une maniere bizarre, & marchoient à la tête de ces quatre hommes *noircis* tous six à cheval, & suivis d'un septiéme qui représentoit S. Paul. Ce dernier avoit autour de lui une bouteille de vin, un pain & un jambon, & devant lui un bassin plein de cendres qu'il jettoit dans les yeux de ceux qu'il rencontroit en son chemin.

NOIRCISSEUR. s. m. Ouvrier qui fait l'achevement des *noirs*. Il se dit particulierement à Rouën.

NOIRCISSURE. s. f. Enduit de noir. La *noircissure* de ce carosse coûte tant. Cette *noircissure* est faite avec de beau vernis. On le dit aussi de quelque tache causée par quelque chose de noir. Il y a certaines *noircissures* qu'on ne peut faire en aller qu'avec de l'huile.

NOIRE. s. f. Terme de Maître à danser. Note pour marquer les pas d'une danse. Ainsi quand on met une danse par écrit, on dit une *noire* est un tel pas.

NOIRE'. s. m. Nom d'une espece de monnoye des Comtes de Soissons. Les *noirez* étoient de trois deniers 12. grains de loi d'argent du Roi, & de poids de 23. sols au marc de Paris.

NOIRLIS. s. m. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge, gris-de-lin & blanc. Mor.

NOIRON. s. m. Terme de Fleuriste. Tulippe à un rouge sang de bœuf & colombin, chargé sur du chamois. Mor.

NOIRPRUN. Arbrisseau. Voyez Nerprun.

NOIRTÉ. s. f. Vieux mot pour, noirceur. Borel.

NOIS. s. f. Vieux mot. *Neige*. Du Latin *nix*.

Le brachet est blanc comme nois. Percev.

Rose sur rain, & nois sur branche. R. de la Rose.

NOISE. s. f. Demêlé; querelle qui s'émeut entre des gens du peuple, ou dans les familles; qui n'aboutit d'ordinaire qu'à des crieries, & où il n'y a point d'effusion de sang. Ce mot n'est plus du bel usage. Men. On dit chercher *noise* pour, chercher querelle, ou dispute. Il y a toûjours quelque *noise* en ce menage; c'est d'ordinaire la femme qui commence la *noise*. Bientôt nos gens eurent *noise* sur ce point. La Font. Vivre sans debats, sans *noise*, & sans procès. Boil. Charles IX. dit dans un billet qu'il écrivoit à Ronsard.

Et croi, si tu ne viens me trouver à Amboise,
Qu'entre nous aviendra une bien grande noise.
Et cette race discourtoise
Ne peut long-tems jouer sans noise. Scar. *Gigant.*

Ce mot vient du Latin *noxia* ou *noxa*. Men. Borel dit qu'il vient du bruit que font les noix remuées, & qu'en general il signifioit autrefois toute sorte de bruit; que même il se disoit du bruit agreable que font les violons à une noce, ou du murmure d'une fontaine. Ainsi on disoit, Faire *noise*; pour dire, Se rejouïr. Mais maintenant il ne se dit plus qu'en mauvaise part. En Anglois *noise* se dit encore de toute sort de bruit.

NOISETTE. s. f. Fruit du coudrier, appellé ainsi parcequ'il a une coque dure comme celle des noix. On appelle aussi les *noisettes*, *avelines*, & en quelques lieux, *mellines*. En Latin *nuces avellanæ* ou *pontice*.

Casse-noisette, est une espece de petite tenaille propre à casser des *noisettes*.

On appelle couleur de *noisette*, un certain gris qui approche de la couleur de la *noisette*. Voilà un drap d'un beau couleur de *noisette*. L'Acad.

On dit proverbialement, Presenter des *noisettes* à ceux qui n'ont plus de dents; pour dire, Offrir une chose à une personne, dont elle n'est pas en état de se servir, comme une jeune fille à un vieillard.

NOISETTIER, ou NOISILLER. s. m. Arbre qui porte des noisettes. C'est la même chose que le *coudrier*. Voyez Coudrier.

NOIX. s. f. Fruit dur qui vient au noyer. Elle a une double robe ou couverture, dont la premiere est verte, & sert à teindre en noir; la seconde, dure comme du bois. Le noyau de dedans est divisé en quatre membres par une pellicule ligneuse qu'on appelle *zeste*. Les meilleures sont celles qui sont longues, qui ont une écorce blancheâtre & aisée à rompre, & dont le noyau est blanc & doux, & ne tient point à l'écorce. Quand elle est verte on la mange en cerneaux. Quand elle est vieille, on en tire de l'huile, qui devient plus subtile, plus elle est gardée. Elle sert à brûler, & sur tout à peindre parcequ'elle se seche aisément. On l'employe aussi en Medecine pour les coliques, pour adoucir les tranchées des femmes nouvellement accouchées, pour resoudre & pour fortifier les nerfs. Les coquilles & les zestes des *noix* sont sudorifiques & dessicatifs. Les *noix* confites fortifient l'estomac. On l'appelle *noix*, du Latin, *nux*. Voyez Noyer.

Noix angleuse, est celle qui tient tellement à la coque, qu'on ne l'en peut tirer que par morceaux.

Joüer aux *noix*, est un jeu très-ancien. Quand on y jouë, on doit faire tenir dans une fossette à certaine distance un certain nombre de *noix* qu'on jette avec la main. Ou bien on fait de petits châteaux de *noix* qu'on abat à une certaine distance avec d'autres *noix*. Suetone dit qu'Auguste joüoit aux *noix* avec des enfans pour se divertir. Alexander ab Alexandro soûtient que ces *noix* étoient des noyaux de pêche, qu'il appelle *nuces ocellatas*.

Noix de galle, est un excroissance qui naît sur le chêne. Voyez Galle.

Noix gerofléé, ou Noix de Madagascar, est une noix grosse comme une noix de galle, ronde, legere, de couleur de chataigne, ayant l'odeur & le goût du gerofle, mais plus foible. C'est le fruit d'un arbre appellé en l'Ile de Madagascar, où il croît abondamment, *ravendsara*: ses feuilles approchent en figure de celles du laurier. La seconde écorce de cet arbre étant sechée, ressemble en figure & en couleur à la canelle, mais elle a le goût du gerofle: on l'appelle *canelle gerofleé*, ou *capelet*, ou *bois de crabe*. L'écorce & le fruit de cet arbre sont propres pour fortifier l'estomac & pour exciter l'appetit.

Noix de Medecine, est un fruit de la grosseur d'une chataigne, fort dur, oblong, relevé en son milieu, & un peu applati par les deux bouts, de couleur jaunâtre, tirant un peu sur le rouge, entr'ouvert d'un côté dans sa longueur, & clos exactement de l'autre, ayant une côte au milieu tout autour. Chaque *noix* renferme trois ou quatre pignons, qui ont un goût assez agreable, mais si on n'observe quelque regle en les mangeant, ils excitent un étrange devoyement par haut & par bas. Ce fruit est fort commun dans les Antilles, & croît sur un petit arbre dont on fait le plus souvent les separations des jardins & des habitations. Rochef.

Noix Medicinale, parceque cette *noix* est souvent employée en medecine chez les Indiens.

Noix d'Inde, est le fruit d'une espece de palmier qui vient aux Indes tant Orientales qu'Occidentales. On l'appelle aussi *coco*, ou *cocos*, & l'arbre qui le porte, *cocotier*. Voyez Coco.

Noix methel, est une espece de stramonium, que Mr. Tournefort appelle *stramonium fructu spinoso rotundo, semine nigricante*. On la nomme autrement *pomme de Perou*, ou *pomme épineuse*. Voyez Stramonium.

Noix muscade. Voyez Muscade. Il y a dans les Moluques des oiseaux qui ne vivent que de *noix* muscades, à qui on a donné le nom de *mangeurs de noix*, & qui sont de la grandeur d'un coq de bruyere, n'étant pas moins bons. On les apprête & on les mange sans les vuider comme on mange ici les becasses. *Voy.* de Rechteren.

Noix vomique, est un petit fruit plat, rond, large comme un de nos liards, lanugineux, de couleur de gris de souris en dehors, dur comme de la corne, de diverses couleurs en dedans, tantôt jaune, tantôt blanc, tantôt brun. C'est le fruit, ou comme quelques Auteurs veulent, le noyau du fruit d'un arbre qui croît en plusieurs endroits de l'Egypte. Il s'en trouve aussi à Timor & à Ceylan, qui sont des Isles de la mer des Indes. M. Chardin dit que la *noix vomique* croît presque par tout dans la Perse, de la grandeur d'une piece de cinq sols, & de l'épaisseur de deux écus, couverte d'une peau fort unie. Cependant d'autres, comme Lemeri, soûtiennent qu'on ne sait pas encore l'origine de la *noix vomique*. La *noix vomique* tuë en peu de temps les chiens & plusieurs autres animaux à quatre pieds, à qui on en fait manger. Car elle les empoisonne en se gonflant comme une éponge dans leur estomac, & les suffoquant. Elle n'est point poison aux hommes. En Latin *nux vomica*.

Noix, se dit aussi d'une partie du gigot de mouton, & c'est celle qui fait l'emboitement de la cuisse avec la jambe.

Noix, se dit aussi d'une espece de gesier fait en façon de *noix*, qui est dans le corps d'une alloüette, qui est fort amere.

Noix, se dit aussi de la partie du ressort d'un pistolet à fusil, qui est courbée en demi-cercle, & qui fait le ressort, quand on le debande. On dit aussi, Une *noix* d'arbalete.

Les Potiers de terre appellent la *noix* de la rouë sur laquelle ils tournent les ouvrages de poterie, l'arbre ou pivot qui lui sert comme d'essieu.

Noix, en termes de marine se dit d'un morceau de bois en forme d'olive, qu'on met dans le hulot du gouvernail, & au travers duquel on passe la manivelle, pour tourner plus facilement le gouvernail. On l'apelle autrement *virolet*, ou *moulinet*. On appelle aussi *noix du Cabestan*, une plaque de fer ou d'autre metal, avec un trou au milieu, dans lequel tourne le pivot du cabestan.

On appelle proverbialement, le goût de la *noix*, l'amorce qui sert à attraper & à persuader quelcun; par allusion à la *noix* qu'on met aux souricieres pour attraper des souris. On appelle aussi des *noix*, des pâtez d'Hermite. On dit aussi d'un homme qui se porte à quelque chose avec ardeur, qu'il y va de cul & de tête comme une corneille qui abbat des *noix*

N O L.

NOLI ME TANGERE. Terme Latin; c'est un nom que donnent les Medecins à un ulcere malin qui vient au visage, & qui est produit par une humeur extrêmement âcre & corrosive. Il est dangereux de toucher à cette sorte d'ulceres; car bien souvent en voulant y remedier, on les irrite davantage, & on avance la mort du malade. De là vient qu'on leur a donné ce nom qui signifie, *ne me touchez point*. Le *noli me tangere* est une espece de cancer.

Noli me tangere. C'est aussi le nom d'une espece de Balsamine, ou d'une plante qui a proche de ses feüilles plusieurs petits nœuds remplis de suc, & les siliques ou fruits qui renferment la semence, s'ouvrent au moindre attouchement qu'on leur fait, & la font sauter en l'air par une maniere de ressort, ce qui lui a fait donner le nom de *noli me tangere*. Cette plante croît dans les bois aux lieux humides, ombrageux; les Botanistes la cultivent aussi dans leurs jardins. Elle est très-aperitive, propre pour faire uriner, pour briser la pierre du rein, & de la vessie, étant prise en decoction ou en eau distilée.

NOLIGER ou NAULISER. v. act. Terme de Marine, Louër ou fretter un vaisseau.

NOLIS, & NOLISSEMENT. s. m. Termes de Marine. Convention pour le loüage d'un vaisseau. Ils signifient sur la Mediterranée la même chose que *fret* & *affretement* sur l'Ocean. On dit aussi sur l'Ocean, *naulage*; pour dire, le fret des navires qu'on louë pour aller en guerre, ou pour courir le bon bord: & on dit *noliser* & *nauliser*; pour dire, *louër* & *fretter*.

Tous ces mots viennent du Latin *naulum*.

N O M.

NOM. subst. masc. Terme de Grammaire. Partie de l'oraison. Mot dont on se sert pour nommer ou qualifier une chose. Le *nom* ne se decline pas en François comme en Latin par l'inflexion des cas, ou le changement de terminaison; mais avec le secours de l'article. Tous les *noms* sont ou substantifs, ou adjectifs. Les substantifs servent à nommer les choses, ou à marquer simplement une chose determinée; & les adjectifs ajoûtez aux substantifs servent à marquer les qualitez bonnes, ou mauvaises, ou indifferentes. Les *noms* sont substantifs ou simples, comme *prudent*; ou composez, comme *imprudent*. Les *noms* se divisent encore en *noms* propres, & en *noms* appellatifs. Les *noms* propres marquent une personne, ou une chose particuliere, pour la distinguer des autres. Les *noms* appellatifs sont communs à plusiers individus de la même espece: comme Ange, homme &c. Il y a des *noms* qui outre l'idée principale en excitent plusieurs autres, qu'on peut nommer accessoires. Art de Pens. Selon les notions que donne la Philosophie, tout mot qui sert à designer une chose est un veritable *nom*, & selon cette definition, l'infinitif des verbes est un veritable *nom*; les mots de *voir*, *parler*, &c. sont autant de *noms* de certaines choses que les mots de *vuë*, *parole*, &c. Les *noms* sont dans la bouche du peuple des definitions abregées, comme les définitions sont dans les écrits des Sçavans des *noms* expliquez. Pel. Tous les *noms* soit adjectifs, soit substantifs, sont ou masculins, ou feminins; car il n'y a point de *noms* neutres en François: ils ont la plupart un singulier & un plurier. Comme les hommes ont eu besoin de *noms* differens, pour les deux sortes d'idées differentes qu'ils ont des choses, ils ont appellé *noms propres* ceux qui ne nous representent qu'une chose singuliere, comme le nom de *Socrate*, qui convient à un certain Philosophe. Ils ont appellé *noms generaux* ou *appellatifs*, ceux qui signifient les idées communes, comme le mot d'*homme* qui convient à tous les hommes en general. Gram. Rai. Comme chaque *nom* est indifferent de soi-même, & par sa nature, à signifier une chose aussi bien qu'une autre, il est necessaire de les definir pour en ôter l'obscurité, & les fixer à de certaines idées designées clairement: autrement il arrive que les disputes sont des disputes de mots, que l'on évite facilement en definissant les *noms*. Loc.

Ce mot vient du Latin *nomen*, que Festus dit avoir été fait de *noscimen*, *à noscendo*, parcequ'il donne la connoissance d'une chose; ou de *notamen*, parcequ'il designe la chose; ou du Grec *ónoma* qui signifie la même chose, en ôtant l'*o*.

Nom de Bapteme, est une sorte de nom propre que le parrain, & la marraine donnent à un enfant, quand on le baptise. Chez les Catholiques, il est pris dans le Catalogue des Saints de la nouvelle Loi. Quelques familles des Reformez semblent avoir affecté de prendre celui des Patriarches du Vieux Testament. Les Hongrois mettent le nom de Baptême après celui de la famille, comme, *Bethlem Gabor*, *Gabor* est *Gabriel*. Dalerac. Les *noms* propres des familles ont commencé aux dixiéme siécle, & au siécle suivant ils étoient déja fort communs. Montfaucon. Les Arabes ont plusieurs noms. Ils prennent avec le leur, la qualité *de fils d'un tel*, *petit fils d'un tel*, à peu près, comme le plus jeune des Manuces se disoit, *Aldus Mannius*, *Pauli filius*, *Aldi nepos*. Bay.

On ne donnoit chez les Juifs le *nom* aux enfans que le huitiéme jour. C'est une coutume des Juifs de changer de *nom* dans une violente maladie, pour marquer la sincerité de leur conversion, comme s'ils disoient, je ne suis plus cet homme qui a tant péché. Buxtorf pretend que S. Paul ayant égard à cet usage, changea de *nom*, & prit celui de Paul, en quittant celui de Saul.

Les *noms propres* regulierement ne doivent point avoir de plurier, parceque de leur nature ils ne conviennent qu'à un seul. Si on les met quelquefois au plurier, comme, quand on dit, *les Alexandres* & *les Cesars*, c'est par figure, en comprenant dans le nom propre, toutes les personnes qui leur ressembleroient. Il y en a même qui improuvent cette façon de parler, comme n'étant pas trop conforme à la nature. Elle est pourtant trop autorisée pour la rejetter. Il faut seulement prendre garde d'en user moderément. Gram. Rai. Il n'est pas facile de sçavoir comment il faut mettre en François les noms propres étrangers, parcequ'il y en a qui changent de terminaison, & d'autres qui ne changent point du tout. Outre l'usage & l'oreille qu'on doit consulter sur cela, il y a trois regles generales, & plusieurs particulieres. La premiere est que les mots qui sont fort usitez, sont presque tous francisez, comme *Homere*, *Pindare*, *Virgile*, *Horace*, &c. Par cette raison les noms des Saints se prononcent aussi à la Françoise. Il en faut excepter *Thomas*, *Matthias*,

thias, & quelques autres en petit nombre. La seconde regle est que les Poëtes ont la liberté de franciser beaucoup de mots étrangers, que ceux qui écrivent en prose doivent laisser dans leur propre langue, comme; *Achelois*, *Livie*, *Amarylle*, *Biate*; &c. La troisieme regle est qu'un *nom* composé de deux *noms* ne reçoit d'ordinaire aucun changement; comme, *Petronius Priscus*, *Julius Altinus*, *Horatius Flaccus*, &c. mais quand l'un & l'autre de ces noms, est fort connu, on les prononce à la Françoise; comme, *Jules Cesar*, *Marc Antoine*, *Quinte-Curce*, &c. Si le nom est composé de trois, il ne change jamais; comme, *Marcus Tullius Cicero*, *Caius Julius Cesar*, &c. Ceux qui ont trois sylabes ou plus, prennent la terminaison Françoise: *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*. Malgré cette regle on dit *Darius*, *Marius*, *Sertorius*. VAU. Montagne a loüé Amiot d'avoir laissé les *noms* Latins tous entiers, sans les *bigarrer*, & sans les changer en leur donnant une cadence Françoise. J'ai souhaité de même, dit-il, que ceux qui écrivent nos histoires en Latin, nous laissassent nos *noms* tels qu'ils sont; car en les metamorphosant pour les garber à la Romaine, nous ne sçavons plus où nous en sommes. Cependant tous ceux qui ont écrit l'histoire des nations étrangeres, ont fait ces sortes de changemens: & qui voudroit garder les *noms* Latins en François, seroit aussi ridicule que celui qui écrivoit au P. President Groulard.

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Groulard.

Il est vrai qu'il y a quelque temperament à garder dans la traduction des *noms* Latins en François. Pour cela il faut consulter l'usage, & les observations de Mr. Menage, qui a supplée sur cet article ce qui manquoit dans les Remarques de Vaugelas. Il en est de même pour sçavoir à quels *noms* il faut joindre l'article. On ne dit pas *le Mars*, *le* Demosthene: & on dit *le* Lazare, *la* Magdelaine: peut-être y a-t-on mis l'article, parceque ces deux *noms* propres sont devenus appellatifs, & ont signifié un lepreux, ou une pecheresse. On ne dit point *le* Plutarque, *le* Petrone; & on dit *le* Petrarque, *le* Tasse, *le* Bembe. L'article se met toûjours devant les *noms* Italiens: mais on ne le fait que devant les *noms* qui ne sont pas des *noms* de baptême. On dit *le* Titien, *le* Carache; mais on ne dit pas *le* Paul Veronese, *le* Raphaël. L'ACAD. On dit l'Aurore; & l'on met toûjours un article aux *noms* propres, quand il est besoin de les distinguer d'autres *noms* semblables. *Le* Jupiter de Phidias. Quand Amour est un Dieu, l'on peut dire indifferemment Amour & l'Amour. MEN. Il n'y a peut-être rien où la bizarrerie de l'usage soit plus visible que dans les *noms* de quelques nations, & de quelques Langues. On dit *Arabe* pour la langue; & des caracteres *Arabes* ou *Arabesques*. On dit les *Perses*, en parlant des anciens Perses, & *Persans*, en parlant des modernes. Ce n'est pas que *Persan* ne se dise des anciens Perses, du moins au singulier. On dit la langue *Persienne*, en parlant de l'ancienne, & *Persane*, en parlant de la nouvelle. Il faut dire, Habillé *à la persienne*. La liste en seroit trop longue; voyez le Pere Bouhours dans ses Remarques. On pourroit faire diverses observations sur les noms des Royaumes, ou des Provinces, ou des villes: & sur tout à l'égard des habitans des Provinces, & des villes: mais ce seroit une chose infinie. On donne à plusieurs animaux des noms propres d'hommes. On appelle *Sansonnet* un étourneau; *Martin* & *Henri* un âne; *Bertrand* un singe; *Jeanne* & *Jeannete* une Chevre; *Richard* un geai; *Margo* une pie. Dans le Japon les hommes ont d'ordinaire trois *noms* particuliers aux trois âges de la vie, pour l'enfance, pour l'âge viril, & pour la vieillesse. REL. DES IND. On appelloit Isis *murionumos*, la Déesse a dix mille *noms*. BIB. UNIV. Pour honorer leurs fausses Divinitez, les Payens leur donnoient quelquefois les *noms* de leurs Empereurs, & pour honorer ces mêmes Empereurs, ils leur donnoient souvent les *noms* de leurs Dieux. Les Siamois cachent avec soin le *nom* du Roi, apparemment par superstition; de peur qu'on ne lui fasse quelque sorcellerie sur son *nom*. LA LOUB. Nos *noms* d'aujourd'hui ne signifient rien, & on les impose sans dessein. Il n'en étoit pas de même des anciens Orientaux qui les imposoient, comme il paroît par l'Ecriture Sainte, à cause de quelque chose de remarquable, qui étoit arrivé à ceux qui les portoient. Comme les *noms* ont été inventez, non seulement pour distinguer les hommes les uns des autres, mais pour marquer en quelque sorte ce qui les distinguoit, il arrive souvent qu'ils quadrent à ce que l'Histoire dit des personnes mêmes. Outre cela les hommes n'ont pas eu un seul *nom*, qui leur ait été imposé dès leur naissance, avant qu'on sçût ce qu'ils feroient, & il est arrivé que divers de ces *noms* ont été plûtôt des *surnoms* qu'on leur a imposez depuis, & qu'ils sont devenus plus celebres. L'on a accoutumé de dire que les Patriarches les imposoient par Prophetie; mais les preuves n'en paroissent pas assez claires, à moins que l'on ne veuille conclurre que ce qui s'est fait quelquefois, soit toujours arrivé. BIB. CH. T. VII.

NOM, se dit aussi d'un second *nom* qui convient à toute la race, & à toute la famille, qui se continuë de pere en fils, & passe à toutes les branches. On l'appelle aussi *surnom*. Il repond aux Patronymiques des Grecs: par exemple, les descendans d'Eaque s'appelloient *Eacides*: les Romains appelloient ces noms generaux qui se donnent à toute la race, *gentilitia*. Les Hebreux, ni les Grecs, n'avoient point de *surnoms*. Les Romains en avoient jusqu'à trois ou quatre: le *prenom*, qui appartenoit à chaque personne en particulier; le *nom*, qui marquoit la maison dont on descendoit; & le *surnom* qui appartenoit à chaque branche de cette maison. Par l'Ordonnance de 1555. il fut deffendu de changer de nom sans une permission expresse du Roi. Voyez La Roque de l'origine des *noms*. Dans les Titres au dessus de de l'an mille, on ne trouve les personnes designées que par le seul *nom* propre, & quelquefois par celui de leur pere; c'est de là que les Prelats ont retenu l'usage de ne signer que de leur *nom* propre, avec celui de leur Evêché, parceque durant les siecles precedens on ne voyoit point d'autres souscriptions dans les Conciles. Le commun peuple d'Angleterre n'avoit point de *surnoms* avant le regne d'Edoüard I.

NOM DE SEIGNEURIE, est celui qu'on ajoûte aux precedens, & qui est pris d'une terre, ou d'un fief, & qui sert quelquefois de surnom, ou de titre. Les Espagnols affectent par vanité plusieurs *noms*, & titres de Seigneurie.

NOM, se dit encore à l'égard d'une maison, ou d'une race, d'un Heros illustre, dont il faut soûtenir la splendeur, & l'éclat. Ce Seigneur est Chef du *nom* & Armes d'une telle maison. Vous portez un grand *nom* dont il faut soûtenir la gloire. Vous devriez avoir honte de deshonorer le *nom* que vous portez. CAIL. La Cour est pleine de ces usurpateurs de *noms* illustres, & qui se font descendre des grandes maisons; cependant ces beaux *noms* ne laissent pas de repandre beaucoup de consideration sur ceux qui les ont volez. ID. Ces grands *noms* dont on s'étourdit, nourrissent notre orgueil. BOSS. Vous rendez à votre *nom* tout l'éclat que vous en avez reçu. OR. M.

Condé, dont le seul nom *fait tomber les murailles.* BOIL.
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms. ID.
Apprenez que suivi d'un nom *si glorieux,*
Par tout de l'Univers j'attacherois les yeux. RAC.
En vain tout fier d'un sang que vous deshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms *reverez.* BOIL.

On dit, Le *nom* Chretien, le *nom* Romain, le *nom* François

çois &c. pour dire, tous les Chretiens ou le Christianisme, tous les Romains ou l'Empire Romain, tous les François, ou la Monarchie Françoise &c. Dioclétien vouloit abolir le *nom* Chretien. Signaler le *nom* Romain. Abl.

Du nom. Expression usitée parmi les Historiens & les Genealogistes, pour distinguer les personnes de même qualité & de même *nom*. Il n'y a point de Maison qui ait produit plus de Seigneurs d'un même *nom* que celle de Laval, & on trouve un Gui de Laval XIX. *du nom*. Il y a plus de 900. ans que les Empereurs d'Occident se designent de cette maniere par leur nombre. L'on trouve dans l'Italie sacrée d'Ughelli une Charte de l'Empereur Louïs le Debonnaire du 31. Juillet 818. dans laquelle il se qualifie I. *du nom*. Le Roi de France qui regne aujourd'hui est Louïs XV. *du nom*. Les Papes transposent le nombre; au lieu de dire Innocent XII. Pape, ils disent Innocent Pape XII.

Nom, dans l'Ecriture & quelquefois chez les Auteurs Latins, sur tout les Poëtes, se dit pour la personne même. La gloire de votre *nom*, c'est-à-dire, votre gloire.

Nom, se dit encore par rapport à une qualité ou à une vertu morale. La probité, & la bonne foi ne sont plus que de vains *noms*. Ab. de Mont. Un ami froid, & politique ne merite pas d'en porter le *nom*. Id. Il y des gens d'une delicatesse affectée, & qui se recrient au seul *nom* d'un peché grossier. Fl. On accoutume aujourd'hui son cœur aux passions dont on craignoit autrefois jusques au *nom*. Nic. La grandeur & la gloire ne sont que des *noms* pompeux, vuides de sens, & de choses. M. Sc. Il faut couvrir le vice des *noms* les plus infamans, pour en inspirer plus d'aversion. Oe. M.

Nom, signifie aussi, Reputation, gloire. Les Princes ne font la guerre; les Auteurs ne composent les livres, que pour immortaliser, pour éterniser leur *nom*. Il est encore plus difficile de se conserver un grand *nom* que de se le faire, & tant qu'on demeure dans les grands emplois, on est toûjours dans un danger present de le perdre. P. d'Eloq. Une ardeur immoderée de se faire un grand *nom* envoyoit Philippe en furieux desoler toute le Grece. Tour.

Ton nom *est du midi jusqu'à l'Ourse vanté.* Boil.

On dit au contraire, qu'un homme est sans *nom*, quand on ne le connoît point dans le monde; quand il est sans reputation, & sans autorité.

Aux plus Savans Auteurs, comme aux plus grands Guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom *& des Lauriers.* Boil.

Nom de guerre, est un *nom* que prennent les soldats quand ils s'enrollent. Loyseau dit que ce changement de *nom* est un abus; parceque les soldats n'étant connus que sous ce *nom* emprunté, ils le quittent quand ils veulent pour n'être pas reconnus. D'ailleurs ils ont moins de retenuë à commettre le mal sous ces faux *noms*, que sous leur *nom* veritable. Chez les Romains bien loin qu'il fut permis aux soldats de quitter leurs propres *noms*, ils étoient obligez de les inscrire sur leur bouclier, afin que s'ils les abandonnoient, ils en reçussent la honte ou le chatiment. On appelle par extension *nom de guerre*, certaines épithetes qu'on donne à une personne ou en badinant, ou pour designer quelque mauvaise qualité. C'est ce qu'on appelle aussi *sobriquet*.

Nom de Religion, est un nouveau *nom* que les Religieux & les Religieuses prennent en entrant dans le Monastere, pour montrer qu'ils vont mener une nouvelle vie, & qu'ils ont renoncé au monde: par exemple, la Sœur Marie de l'Incarnation du St. Sacrement. Les Papes changent aussi de *nom* après leur exaltation: ce qui a été introduit par le Pape Sergius I. à cause qu'auparavant il se nommoit *Groum de Porc*; comme dit Platine. Mais Baronius le rapporte à Sergius III. & Onuphre à Jean XII. ou XIII. & ajoûte que cela s'est fait à l'imitation de St. Pierre, & de St. Paul, qui auparavant s'appelloient *Simon*, & *Saul*.

Nom de Roman, est un nom factice, & forgé à plaisir, dont on se sert ou dans les Romans, ou dans les Comedies, pour raconter, ou pour representer des avantures vrayes ou fausses: comme Clelie, Astrée, Tartuffe, &c.

La fable offre à l'esprit mille agrémens divers;
Là tous les noms *heureux semblent nez pour les vers.* Boil.
D'un seul nom *quelquefois le son dur, ou bizarre,*
Rend un poëme entier ou burlesque, ou barbare. Id.

On se donne aussi des *noms* badins ou par amitié, ou par amour, ou par galanterie. Elle n'appelloit plus son mari, *mon cher*; un jeune homme bien fait avoit emporté tous les petits *noms*. Font. Elle me donnoit mille *noms* que le plaisir inspire. Oe. M. Demeurons en aux *noms* d'Amant & de Maîtresse. Id.

Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms *de soleil, & d'aurore.* Boil.

Nom, se prend quelquefois pour une signature. La Police deffend les changemens, les suppositions de *nom*, d'emprunter le *nom* d'autrui, de le contrefaire. Son *nom* est au bas de cette promesse, il l'a souscrite de son *nom*. Il est deffendu aussi de signer de differens *noms*. En ce sens on dit qu'un homme donne son *nom*, quand il veut bien s'obliger pour autrui, le cautionner.

Nom, se dit aussi du pouvoir, du mandement, de l'autorité en vertu de laquelle on agit. J. Christ parle toûjours au *nom* de son Pere. Les Pharisiens l'accusoient de chasser les Demons au *nom* de Beelzebut. Il a dit aux Apôtres, qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient en son *nom*. Le baptême pour être valable doit être administré au *nom* du Pere & du Fils & du St. Esprit. On dit aussi, Au *nom* de Dieu, pour conjurer fortement une personne de faire ou d'accorder quelque chose. On appelle aussi, Un *nom* de Jesus, une petite peinture où ce saint *nom* est en abregé, composé d'un *I.* d'une *H.* & d'une *S.* avec une croix au milieu.

Au nom de, s'employe aussi quelquefois dans les demandes, dans les prieres qu'on fait; pour dire, en consideration: je vous demande cela *au nom de* notre ancienne amitié.

En ce sens on le dit en matiere profane. Il n'a agi qu'au *nom* & comme Procureur d'un tel. Cette veuve a intenté ce procès, tant en son *nom* à cause de la communauté qu'elle avoit avec son mari, que comme Tutrice de ses enfans mineurs. Des cautions solidaires s'obligent en leur propre & privé *nom*, sont condamnez en leur *nom*. Les Juges qui prevariquent sont bien intimez en leur propre & privé *nom*. On dit aussi, Je lui ai fait des baisemains en votre *nom*, ou de votre part.

Nom, en termes de Palais signifie, Dette, obligation, & est en usage en cette formule, Il est subrogé en tous les droits, *noms*, raisons & actions de son cedant, ou du Creancier qu'il a payé de ses deniers. Ce mot est tiré du Latin *nomine*, qui signifie la même chose.

Nom, signifie aussi Promesse. Il lui a donné cette bague au *nom*, ou en *nom* de mariage; pour dire, en lui promettant de l'épouser.

Nom, se dit en Algebre d'une quantité, qui a devant elle un signe, par le moyen duquel elle est ordinairement jointe à d'autres quantitez, qui toutes ensemble sont appellées quantité de deux *noms*, de trois *noms*, &c. ou binomiale, trinomiale, &c. Ainsi, $a + b$, est une quantité binomiale ou de deux *noms*, dont les *noms* sont a & b; & $a + b + c$, est une quantité trinomiale, ou de trois *noms*, qui sont a, b, & c, &c. Harris.

Nom, se dit proverbialement en ces phrases. C'est chose qui n'a point de *nom*, qui se dit à ceux qui ne se souviennent pas du *nom* d'une personne. On dit, Nommer les choses par leur *nom*, quand on dit sincerement la verité.

rité, quand on ne fait point de scrupule de reprocher à quelcun ses defauts ; ou quand on dit des paroles obscenes avec une liberté philosophique. Les Cyniques vouloient qu'on nommât chaque chose par son *nom*. On dit aussi qu'un homme est obligé de decliner son *nom*, quand il va voir une personne inconnuë, & qu'il est obligé de lui apprendre qui il est. On dit aussi, qu'on ne lui sçauroit dire pis que son *nom*, quand il est connu pour un scelerat. On dit que le *nom* d'un homme court chez les Notaires ; pour dire, que c'est un homme qui cherche à emprunter de l'argent.

NOMADE. s. m. & f. C'est le nom qu'on a donné dans l'Antiquité à ces peuples qui n'avoient point de demeure fixe, mais changeoient sans cesse suivant la commodité des paturages.

Ce mot vient du Grec *nemesthai*, paître.

NOMARQUE. Voyez NOME.

NOMANCE, ou NOMANCIE. s. f. Art qui par le moyen des lettres du nom de baptême separées, comptées d'une maniere superstitieuse, & appliquées quelquefois à des figures bizarres de Planetes ou d'autres corps, apprend à deviner ce qui peut arriver de bonheur, ou de malheur, à la personne qui le porte. Catan a écrit de la *Nomancie*. La *Nomancie* est une folie toute pure.

Ce mot est Grec, & a été fait par corruption d'*onomatomanteia*, qui signifie divination par les noms.

NOMBLES. s. f. Terme de Venerie, qui se dit de la partie du cerf qui s'éleve entre ses cuisses.

On le dit aussi du ventre des bœufs & des vaches. Ce mot est très-ancien dans la Langue, & se trouve dans des Titres de l'an 1239. comme temoigne du Cange.

Il vient du Latin *umbilicus*, *nombril*.

NOMBRE. s. m. Quantité discrette ; assemblage de plusieurs unitez. Euclide le definit aussi, une multitude ou un assemblage de plusieurs unitez. Stevin dit, que le nombre est cela par lequel s'explique la quantité de chaque chose. Le *nombre* est un assemblage de plusieurs unitez, par lequel toute sorte de quantité est exprimée & connuë. CLAIRE-COMBE. L'unité n'est point *nombre*, mais elle est le principe de toute sorte de Nombre. ID. La quantité continuë est l'objet de la Geometrie ; la quantité discrette, celui de l'Arithmetique, ou de la science des *nombres*. A proprement parler il n'y a que dix nombres, depuis 1. jusqu'à 10. tous les autres n'étant qu'une repetition de ces dix premiers. ROH. Après 20. ou 30. &c on met la particule *&*, devant *un* & point ailleurs : on dit vingt *&* un, & vingt-deux. Trente *&* un, & trente-deux. Quarante *&* un, & quarante-deux : de même jusqu'à 80. On dit soixante *&* dix. L'usage autorise plutôt soixante *&* deux, soixante *&* trois, &c. que soixante-deux, soixante-trois, &c.

Il y a de deux sortes de *nombres*, les *Cardinaux* & les *Ordinaux*. Les *Cardinaux* sont ceux qui marquent la quantité; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, &c. Les *ordinaux* sont ceux qui designent l'ordre & le rang ; *premier*, *second*, *troisiéme*, &c. On dit, Il étoit *lui sixiéme* ; c'est-à-dire, qu'ils étoient cinq avec lui. En parlant des Souverains on employe communément les *nombres cardinaux* au lieu des *ordinaux* ; Loüis *douze*, Henri *trois*, Loüis *quatorze*, Loüis *quinze*; quoyque dans les regles il falût se servir des *nombres* ordinaux, & dire Loüis *douziéme*, Henri *troisiéme*, Loüis *quatorziéme*, Loüis *quinziéme*. Mais en parlant de Charles V. Roi de France, il faut necessairement dire Charles *cinquiéme*, pour le distinguer de Charle-Quint. VAUG. CORN. On dit aussi assez ordinairement, par exemple, livre *trois*, chapitre *quatre*, article *six*, verset *huit*, nombre *dix*, page *soixante*. Pour parler régulierement il faudroit dire, livre *troisiéme*, chapitre *quatriéme*, &c. Quand deux nombres incertains se suivent, le premier est cardinal, & le second ordinal ; comme; cela est le *trois* ou *quatriéme* chapitre. Les *nombres* cardinaux sont indeclinables: on dit trois *sept*, & non pas trois *septs*. Vingt & cent se declinent. On dit six *vingts*, sept *cens*. Les Grammairiens appellent *nombres* collectifs, ou d'assemblage, ces manieres de compter en general ; une huitaine, à la quinzaine, un *quatrain*, un *sizain*. Les *nombres proportionnels* sont ceux-ci : simple, double, triple, quadruple, centuple. Les *nombres distributifs* ou de *partition*, sont un à un, deux à deux; le tiers, le quart, &c. Pour compter combien valent les chiffres mis de suite, comme 2344. on commence par le dernier, & l'on dit *nombre*, c'est-à-dire que ce chiffre ne contient que des unitez ; après on compte dizaine, centaine, mille, & ainsi de suite. Il y a encore des *nombres d'accroissement* ou d'augmentation : comme le *double*, le *triple*, &c. Diophante a bien écrit des *nombres*. Gaspard Bachet de Meziriac a fait aussi des problémes, pour deviner les *nombres* qu'un autre pense. Les mysteres des *nombres* de Pythagore avoient plus de vanité que de solidité, aussi bien que toutes les allegories que plusieurs Docteurs en ont voulu tirer. Voyez le Traité des *nombres* du Sieur Freniole, inseré dans les Memoires de l'Academie des Sciences, où il en fait voir plusieurs belles proprietez. La science des *nombres* s'appelle Arithmetique. Les proprietez des *nombres* sont un champ infini, ouvert à la curiosité & aux recherches de l'esprit humain. FONT. Les Chinois sont extrêmement superstitieux sur les *nombres*, & ils croyent, entre autres choses, le *nombre* 9. le plus parfait & le plus heureux, & celui de 10. le plus imparfait & le plus malheureux. LA LOUB. Les *nombres* ont toûjours été un grand sujet de superstition. ID.

Les Anciens ont cru que les *nombres* étoient une invention de Minerve. Mais Vossius pretend que les Egyptiens en sont les inventeurs ; qu'Abraham les prit chez eux, & qu'ils passerent delà aux autres Nations. Platon, dans son Timée, dit que le Soleil & la Lune on enseigné aux hommes la science des *nombres*, c'est-à-dire, qu'on a commencé les comptes reglez par celui des jours, des mois & des ans. BOSS.

Ce mot vient du Latin *numerus*.

NOMBRE PLAN, est celui qui provient de la multiplication de deux nombres ; par exemple, six est un *nombre plan*, parcequ'il vient de la multiplication de 3. par 2. car 2. fois 3. font 6. Les *nombres* qui étant ainsi multipliez l'un par l'autre produisent un *nombre plan*, s'appellent côtez de ce plan : comme 2. & 3 sont les côtez de 6.

NOMBRE SOLIDE, est un *nombre* qui provient de la multiplication d'un *nombre plan*, par quelque *nombre* que ce soit : par exemple 18. est un *nombre solide* fait de 6. multiplié par 3. Les *nombres solides semblables* sont ceux dont les petits cubes peuvent se ranger ensorte qu'ils fassent des parallelipipedes rectangles semblables.

NOMBRE CUBIQUE, est celui qui se peut ranger en cubes, comme 8. ou 27. dont les côtez sont 2. & 3. & les basses sont 4. & 9. Tout *nombre cubique* multipliant un autre *nombre cubique*, produit un 3. *nombre cubique*.

NOMBRE QUARRÉ, est un plan dont les côtez sont égaux, comme 4. provenant de 2. multiplié par 2. ou 9. provenant de 3. multiplié par 3. Un *nombre quarré* se peut ranger en quarré ; & le *nombre* qui se peut ranger en quarré, est quarré. Celui qui ne se peut ranger en quarré, n'est pas *nombre quarré*. Tout *nombre quarré* multipliant un autre *nombre quarré*, produit un 3. *nombre quarré*.

NOMBRE PAIR, est celui qui se peut diviser en deux parties égales. 4. est un *nombre pair* ; il se peut diviser également : 2. & 2. font 4. Tout *nombre pair* multiplié par un *nombre pair* fait un *nombre pair*, & s'il est multiplié par un *nombre pair*, il fait un *nombre pairement pair*.

NOMBRE IMPAIR, qui ne se peut diviser également sans fraction, qui est plus grand d'une unité que le pair. La som-

somme de deux *nombres impairs* fait un *nombre* pair.

Nombre pairement pair, est celui qu'un *nombre* pair mesure par un *nombre* pair; comme, deux fois quatre c'est huit, ce huit est un *nombre pairement pair*.

Nombre pairement impair, celui qu'un *nombre* pair mesure par un *nombre* impair. Quatre multiplié par cinq fait 20. *nombre pairement impair*.

Nombre premier, ou primitif, est celui qui ne peut être mesuré que par la seule unité, comme 19. 29. dans la division duquel en quelque partie qu'on le divise, il reste toûjours une unité. Ces *nombres* ne peuvent être produits, ni par multiplication, ni par division. On les appelle aussi *nombres incomposez* 3. 5. 7. 11. 13. 17. 19. &c. sont de cette sorte.

Nombre composé, est celui qui se peut diviser en plusieurs parties égales, qui peut être mesuré par d'autres *nombres*, que par l'unité. Ainsi 4. est mesuré par 2; 6. par 3. & par 2. &c.

Nombre parfait, est celui qui est égal aux parties qui le composent, si on les ajoûte ensemble; comme 6. est *parfait*, parcequ'il égale la somme de 1. 2. & 3. qui sont ses parties.

Nombre sourd, ou irrationnel, est un *nombre* qui n'a pas de proportion avec un autre.

Nombres cosiques. Terme d'Algebre. Ce sont les diverses puissances d'un *nombre* multiplié plusieurs fois par lui-même. Racine quarrée, cubique, quarré de quarré, cube cubique, &c. sont des *cosiques*.

Nombre entier, est celui qui n'est point divisé, qui est sans fraction. Comme 1. 2.

Nombre rompu, c'est un *nombre* divisé en plusieurs parties ou fractions, qu'on écrit avec deux rangs de chiffres, divisez par une barre, dont celui de dessus est le numerateur, celui de dessous le denominateur. $\frac{1}{2}$ signifie un demi, $\frac{1}{3}$ un tiers, $\frac{3}{5}$ trois cinquiéme; c'est-à-dire, trois parties d'un tout divisé en cinq parties, trois de cinq.

Nombre polygone, en termes d'Algebre, signifie un *nombre* à plusieurs angles, qui se forme par des *nombres* en progression arithmetique ou égale; en telle sorte que s'ils étoient arrangez & marquez en points, ils feroient une figure à plusieurs angles; par exemple, si on marque un point en haut & deux en bas, cela fera un triangle, & le *nombre* de trois sera un trigone. Si on marque deux en haut, & deux en bas, cela fera un quadrangle ou *nombre* quarré, qui sera quatre. Ce qui arrive, quand la progression va seulement par un ou deux; mais si la difference des *nombres* est de trois, elle fera un pentagone; si elle est de quatre, un hexagone; si elle est de cinq, un eptagone, & ainsi du reste. Voyez l'Algebre de Mr. Prestet, où les proprietez de ces *nombres* sont bien expliquées.

Nombre, en termes de Palais & en plusieurs Arts, se dit aussi d'une quantité incertaine, indeterminée. Quand on dit, J'ay été mille fois chez lui, on prend un *nombre* certain pour un incertain. Un *nombre rond*, c'est cent ou mille, &c. Nous n'étions pas *nombre*, c'est-à-dire, nous n'étions pas assez pour juger, pour tenir Chapitre, & deliberer. Il faut ceder au *nombre*, à la force, à la pluralité. Sa valeur fut accablée par le *nombre*. Dans les grands corps, la plupart ne servent que de *nombre*. Le petit *nombre*, qui d'ordinaire est le meilleur, se trouve rarement le plus fort. Ch. de M. Il a *nombre* d'envieux. Il a un *nombre* innombrable d'écus. On dit, Mettre au *nombre* ou du *nombre*; pour dire, dans le rang, dans la liste, dans le Catalogue. On l'a mis au *nombre* des Saints. Il est du *nombre* des exilez. Il s'est mis du *nombre*; pour dire, il s'est mis dans la troupe.

On dit aussi dans le Blason, Des étoiles, des fleurs de lis sans *nombre*, quand l'Ecu en est chargé, sans qu'il y ait de *nombre* prescrit.

Nombre, en Musique, en Poësie, en Rhetorique, se dit de certaines mesures, proportions, ou cadences qui rendent agreable à l'oreille un air, un vers, une periode. Il y a un certain *nombre* qui rend les periodes harmonieuses. Thucydide par le *nombre* élevé de son discours fait qu'il semble qu'on soit present à une bataille, & qu'on y entende la trompette. Art de P. Les vers sont composez d'un certain *nombre* de pieds ou de syllabes. Toute musique a un certain *nombre* de notes. Ces *nombres* sont des instrumens merveilleusement propres à remuër, & à agiter les passions. Art de P.

Nombre, en termes de Grammaire, se dit du singulier & du plurier, & du duel chez les Grecs & les Hebreux. Il faut que le substantif & l'adjectif s'accordent en genre, en cas, & en *nombre*.

Nombre d'or, est un terme de Chronologie Ecclesiastique, qui est une periode de 19. ans, inventée par Methon Athenien, au bout de laquelle on voit arriver les mêmes lunaisons chez les Grecs dans les mêmes jours, quoique ce ne soit pas dans le même tems précisément; c'est-à-dire, dans la même heure & dans la même minute; d'où vient que cette periode de 19. ans que les Grecs nommoient *Ennéadécatéride*, n'est pas tout à fait juste, & il y a *proemptôse* ou saut de la Lune au bout de 312. ans, c'est-à-dire, que les lunaisons arrivent un jour plutôt que le *nombre d'or* ne les indique. C'est en partie ce qui a obligé le Pape Gregoire XIII. à réformer le Calendrier Romain, & rejetter le *nombre d'or*, en y substituant le cycle des Epactes. Car dans l'ancien Calendrier le *nombre d'or* servoit à montrer les nouvelles lunes: il ne sert dans le nouveau qu'à trouver les épactes. On tient qu'il a été ainsi nommé, ou à cause de l'utilité de son usage, ou parceque les Atheniens le reçurent avec tant d'applaudissement, qu'ils le firent écrire dans la place publique en caracteres d'or. Mr. Cassini definit le *nombre d'or*, le nombre des années échuës après celle qui eut la nouvelle lune à son premier jour, comme celle de l'année 1500. dont le *nombre d'or* fut zero, qu'il prend pour son Epoque.

On dit figurément & populairement en ce sens, qu'un homme entend le *nombre d'or*, quand il a trouvé l'art d'amasser beaucoup de bien. Il est bas.

En Theologie on appelle le Livre des *Nombres*, le quatriéme des cinq Livres du Pentateuque. On l'appelle ainsi, selon Isidore, parcequ'il contient le denombrement des Tribus qui étoient sorties d'Egypte, & la description des campemens qui se firent dans le desert.

En Agriculture on appelle un *nombre* de gerbes, douze gerbes. Il faut trois *nombres* de blé pour faire un septier de grain. On a fourni trente *nombres* de gluyet pour recouvrir cette bergerie.

NOMBRE'E. s. f. Terme de Coutumes. Denombrement.

NOMBRER. v. act. Compter, supputer combien il y a d'unitez dans une quantité. Il y avoit une quantité de peuple si prodigieuse, qu'on ne la pouvoit *nombrer*. On auroit de la peine à *nombrer* les Auteurs qui ont écrit sur Aristote. J. des Sç. Dans tous les contrats, on exprime qu'une somme a été comptée, & *nombrée* en presence des Notaires.

NOMBREUX, euse. adj. En grand nombre. La France est habitée par un peuple fort *nombreux*. L'assemblée étoit fort *nombreuse*. Armée *nombreuse*. Ablan.

Nombreux, signifie aussi, Agreable à l'oreille; harmonieux; qui sonne bien. Cette periode est fort *nombreuse*. Ces vers sont fort *nombreux*. Son discours est *nombreux*. Les Maîtres dans l'Art de parler appellent *nombreux*, tout ce que les oreilles apperçoivent de proportionné dans la prononciation du discours, soit pour la proportion des mesures du temps, soit pour une juste distribution des intervalles de la respiration. Art de P. Le

P. Le stile historique ne doit être ni trop *nombreux*, ni trop *negligé*. Le Vas.

NOMBREUSEMENT. adv. En grand nombre. Le peuple vint *nombreusement* & en foule faire ses plaintes au Roi, &c. Ce mot ne se dit guere.

NOMBRIL. s. m. C'est un nœud placé au milieu du ventre, & formé de la reünion des vaisseaux umbilicaux que l'on couppe à l'enfant aussitôt qu'il est né. Ces vaisseaux consistent en deux arteres, en une veine & en l'ouraque: on les coupe lorsque l'enfant est venu au monde, parcequ'ils ne doivent plus servir à l'usage qu'ils avoient dans le fœtus, & alors ils degenerenten des ligamens dont l'extremité fait comme un nœud qu'on appelle *umbilic*, ou *nombril*.

Ce mot, aussi bien qu'umbilic, vient du Latin *umbilicus*, & celui-ci de *umbo*, qui signifie le bouton ou bosse qui est au milieu d'un bouclier.

Nombril marin, est une plante qui vient au fond des eaux, & dont les feuilles ressemblent à de petits bassins: elle nait sur des coquillages, rarement sur des pierres. Mr. Tournefort l'appelle *acetabulum marinum minus*. Le *nombril marin* est propre pour l'hydropsie & pour faire uriner.

Nombril marin, est aussi le couvercle de la coquille d'une espece de limaçon de mer appellé par Rondelet *cochlea cœlata*. Ce couvercle est large comme un denier, ou plus large, presque rond, épais, creusé en cuillier, ayant en quelque maniere la figure d'un *nombril*, lisse, luisant, doux au toucher, de couleur blanche & dorée en dessus, rougeâtre-obscure en dessus, & quelquefois tout-à-fait blanche. On trouve le *nombril marin* au bord de la mer. Il est propre pour lever les obstructions, & pour adoucir l'acrimonie du sang. En Latin *umbilicus marinus*.

Nombril de Venus, est une plante dont les feuilles sont rondes, grasses, creusées en bassin, attachées par des queues longues, d'entre lesquelles s'éleve une tige qui se divise en plusieurs rameaux, revêtus de petites fleurs formées en cloche allongée en tuyau, de couleur blanche ou tirant sur le purpurin. Ses fruits sont composez chacun de plusieurs gaines membraneuses qui renferment des semences menuës. Cette plante croît aux lieux pierreux & contre les murailles des villes. Elle est rafraîchissante & resolutive; on s'en sert pour les inflammations. En Latin *cotyledon major*. C. Bauh. ou *umbilicus Veneris*.

En Botanique on appelle le *nombril* ou l'*œil* dans les poires, les pommes & autres fruits semblables, l'endroit où sont enfermez les pepins.

Les Grecs ont appellé la ville de Delphes, le *nombril* du monde, supposant qu'elle est précisement au milieu de la terre; & également éloignée de l'Orient & de l'Occident.

En termes de Blason, on appelle le *nombril* de l'Ecu, un point qui est au milieu du dessous de la fasce, & qui la separe de la pointe. Il portoit d'or à un écusson de gueules mis au *nombril*.

NOME. s. f. Division, quartier, region. On appelle ainsi les regions dans lesquelles l'Egypte étoit autrefois divisée, & qui avoient chacune leur Gouverneur, appellé *Nomarque*. Sesostris partagea l'Egypte en 36. *Nomes*.

Du Grec *nómos*.

NOMENCLATEUR. s. m. Nom qu'on donnoit chez les Romains à un Esclave qui accompagnoit son Maître, lorsqu'il briguoit la Magistrature. Il lui suggeroit les noms de tous les Citoyens qu'il rencontroit, afin qu'il les saluât, en les appellant par leur nom, & que par cette civilité, qui étoit la plus grande qu'on pût faire, il gagnât leur suffrage. On le nommoit aussi *Protocolle*. On appelloit encore *nomenclateur*, l'esclave qui alloit convier les amis de son Maître, & qui avoit soin de les placer selon leur rang, en les appellant par leur nom.

Le Nomenclateur de l'Eglise Romaine étoit un Officier, qui appelloit ceux qui le Pape invitoit à manger, & écoutoit ceux qui lui demandoient audience; comme ceux qu'on appelle aujourd'ui Auditeurs chez les Cardinaux. Le Pape Jean VIII. se plaignit à l'Empereur Charles, de Gregoire *Nomenclateur* de l'Eglise Romaine, & de George son gendre, qui avoient conspiré contre lui, & contre l'Empereur. Fleury, *Hist. Eccles.*

Adam le *Nomenclateur*; c'est ainsi que La Fontaine appelle le premier homme; parcequ'il est dit dans la Genese; qu'il imposa un nom à toutes choses.

NOMENCLATURE. s. f. Catalogue de plusieurs mots les plus ordinaires d'une langue, pour en faciliter l'usage à ceux à qui on l'enseigne. On a fait plusieurs *Nomenclatures* Italiennes, Espagnoles, ou des abregez de Dictionnaires. D'un grand nombre de Plantes que la nature fournit, & que la Botanique embrasse dans sa vaste *nomenclature*. Font.

NOMINATAIRE. s. m. & f. Personne nommée par le Roi à quelque Benefice, de quelque nature qu'il puisse être. C'est un ou une des *Nominataires* de sa Majesté. Il resoud que la *Nominataire* qui a pour elle les suffrages de la communauté &c. Pat.

NOMINATEUR. s. m. Celui qui nomme; qui presente quelqu'un pour une fonction, une charge, un benefice, &c. Le Roi est *Nominateur* pour les benefices consistoriaux.

NOMINATIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est le premier des cas d'un nom qui se decline. Il y a un *nominatif* singulier, comme *moi*; un *nominatif* plurier, comme *nous*. Le *nominatif* doit regir le verbe qui le suit. Le *nominatif* signifie simplement la chose. Art de Parl.

NOMINATION. subst. f. Action par laquelle on nomme, & on choisit quelcun pour quelque fonction, ou quelque emploi, ou quelque Benefice, ou quelque charge. On a fait une *nomination* d'experts pour visiter ces bâtimens. Le Roi a fait la *nomination* des Plenipotentaires pour le Traité de Paix.

Nomination, se dit plus particulierement du droit de presentation à quelque office, ou Benefice. Le Roi par le Concordat a la *nomination*, ou la presentation à 18. Archevêchez, à 109. Evêchez, à près de 750. Abbayes d'hommes, & à plus de 200. Abbayes de filles; en un mot, à tous les Bénéfices Consistoriaux. On pretend, qu'avant le Concordat fait entre François I. & Leon X. en 1515. la *nomination* aux benefices qu'on appelle Consistoriaux, n'appartenoit point au Roi. On en trouve en effet peu d'exemples avant ce temps-là. Le Roi est obligé de nommer dans les six mois du jour de la vacance; il envoye sa *nomination* à Rome. Le Cardinal Protecteur en fait la proposition par deux fois en plein Consistoire, après quoy l'on expedie les provisions comme si le nommé avoit été élû par le Pape. Plusieurs Officiers Royaux sont à la *nomination*, ou presentation des Seigneurs, ou Engagistes particuliers. Les Echevins font la *nomination* de tous les Officiers qui sont sur les ports. Les Seigneurs ne doivent pas être privez de la *nomination* des Officiers de Justice de leurs Terres; parceque ce droit est un fruit inseparable de la Seigneurie. Loiseau. Voyez le mot Élection à l'égard des Benefices à la *nomination* du Roi. Voyez aussi le chap. 15. des preuves des *Libertez de l'Eglise Gallicane*. En matiere Beneficiale on appelle aussi *nomination*, le droit que les Graduez ont de demander & d'impetrer les Benefices qui viennent à vaquer dans les mois qui leur sont destinez. Ces *nominations* doivent être concedées par les Universitez. Et c'est ce qui met de la difference entre les Graduez simples, & les Graduez nommez.

NOMINAUX. s. m. pl. Philosophes Sectateurs d'Occam.

cam. Ils étoient prodigues de noms, & n'expliquoient point les choses; ensorte qu'on les appelloit *Vendeurs de noms*. On appella d'abord *nominaux*, ceux qui soûtenoient contre les Réalistes, que l'objet de la Dialectique sont les paroles & non pas les choses. Occam étoit un Cordelier Anglois qui vivoit dans le XIV. siecle. Par Edit de Louis XI. en 1473. il fut deffendu d'enseigner les opinions des *nominaux*.

NOMIQUE. s. m. Nom d'un Officier Ecclesiastique dans l'Eglise Grecque. Il avoit soin de faire garder les rits & les rubriques. Il suivoit, pour le rang, le Primicier des Lecteurs. Ce mot vient de *nòmos*, loi.

NOMME'E. s. f. Terme de Coutumes. Aveu, dénombrement d'un fief, qu'un vassal donne à son Seigneur feudal.

NOMME'MENT. adv. Specialement, particulierement, & specifiquement. Cet Agent a été chargé *nommément* par ses instructions d'insister sur une telle proposition. On a decreté contre plusieurs personnes, & *nommément* contre un tel. Cela est *nommément* defendu. PATRU. Desheriter *nommément* un fils. ID. Le Roi le demandoit *nommément*. MAU.

NOMMER. v. act. Appeller une chose par son nom, lui donner un nom. *Nommer* un enfant au Baptême. On est *nommé* d'ordinaire du nom de son parrain. On le *nomme* Pierre, Jacques. Cette cloche se *nomme* Marie. Il fut le premier qui decouvrit cet Isle, & il la *nomma* de son nom. Les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse depuis leur reünion se *nomment* la Grand-Bretagne. La France se *nommoit* autrefois la Gaule. L'Ancienne Comedie poussoit la liberté jusqu'à nommer publiquement ceux dont elle représentoit les defauts. J. DES SÇ. Il y a des choses qu'on ne sauroit *nommer* par leur nom, comme celles qui sont obscenes. On dit aussi de ceux qu'on ne connoît que de vuë, qu'on ne sçait pas comme ils se *nomment*.

NOMMER, signifie aussi, Declarer. Cet accusé à *nommé* tous ses complices. Je ne vous garentis pas cette nouvelle, mais je vous *nomme* mon Auteur. C'est un tel qui a fait cela, sans le *nommer*, je ne le *nomme* pas par discretion.

NOMMER, signifie aussi, Dicter, prononcer des paroles l'une après l'autre. Je m'en vais écrire sous vous, *nommez* moi. Un testament, pour être valable, doit être *nommé*, & dicté par le testateur aux Notaires qui le reçoivent.

NOMMER, se dit aussi pour, Instituer. Il a *nommé* son neveu pour son heritier.

NOMMER, s'employe aussi pour, Faire mention. Elle le *nomma* plusieurs fois avant que de mourir. ABLAN.

NOMMER quelcun son protecteur, son bienfaiteur; c'est, l'appeller son protecteur, son bienfaiteur; c'est reconnoître, c'est confesser qu'il l'est effectivement.

NOMMER, signifie encore, Donner sa voix en faveur de quelcun dans une élection, le presenter à un Benefice, le pourvoir d'une charge. Il a été *nommé* à l'Echevinage par la plupart des voix. Jaques d'Ossa, qui prit le nom de Jean XXII. se *nomma* lui-même au Pontificat. Un Patron Laïque *nomme* & presente à un Benefice qui est en son patronage, il peut varier ou *nommer* deux fois. Le Roi en vertu du Concordat *nomme* aux Benefices Consistoriaux, & le Pape les confere. Il a *nommé* un Premier President, il l'a pourvu de cette charge.

On dit au Palais, qu'un expert a été *nommé* d'office, c'est-à-dire, par le Juge, à faute par les parties d'en *nommer* de leur part: qu'un tel a été *nommé* Tuteur à des mineurs: que la Cour a *nommé* des Deputez pour faire des remontrances; des Commissaires, pour travailler à l'instruction d'un procès.

NOMMER. Terme de jeu d'hombre. C'est dire en quelle couleur on jouë. On est obligé de *nommer* avant que de voir la rentrée. Si celui qui doit *nommer* ne *nomme* pas, un autre peut *nommer* une autre couleur à sa fantaisie.

NOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un Prelat *nommé*, c'est celui qui a la nomination à une Prelature, & qui n'a pas encore ses Bulles. Gradué *nommé*, voyez GRADUE. On dit, bien *nommé*, mal *nommé*, en parlant des choses à qui le nom convient, ou ne convient pas. Ville franche mal *nommée*. On dit aussi, qu'un homme est mal *nommé*, mal famé; pour dire, qu'il est en mauvaise reputation. On dit aussi, qu'il est venu à jour *nommé*, à point *nommé*; pour dire, au jour convenu, ou fort à-propos. Quand on dit, Le *nommé* tel, c'est une adjonction qu'on fait au nom, qui marque du mepris.

NOMOCANON. s. m Recueil de Canons, & des loix Imperiales qui y ont du rapport, ou qui y sont conformes. Jean le Scholastique en 554. a fait le premier *Nomocanon*. Photius, Patriarche de Constantinople en 883. compila un autre *Nomocanon*, ou conference des Loix Civiles avec les Canons. Balsamon en 1180. y fit un commentaire. C'est le plus celebre de tous.

NOMOCANON, est aussi un Recueil des anciens Canons des Apôtres, des Conciles, & des Peres, sans aucune relation aux Constitutions Imperiales. Mr. Cotelier a publié un de ces recueils assez mal digeré.

NOMOCANON, signifie encore quelquefois les livres penitentiaux des Grecs. Le *Nomocanon* de Jean le Jeûneur étoit un penitentiel.

Ce mot est Grec, composé de *nòmos*, loy, & de *canon*, regle.

NOMOPHYLAX. s. m. Nom d'un ancien Officier d'Athenes & ensuite de l'Empire Grec. Le *Nomophylax* étoit le conservateur des Loix.

Ce nom est formé de deux mots Grecs; de *nòmos*, loi, & de *phùlax*, gardien, conservateur.

NOMOTHETE. s. m. Les *Nomothetes* étoient les Magistrats chargez de faire les Loix.

On appelloit ainsi chez les Atheniens un nombre de citoyens, qui étoient ajoûtez pour abroger les loix qui prejudicioent à l'Etat. Cette espece de Legislateurs se tiroient au sort, & l'on en élisoit mille & un, afin que deux avis differens ne pûssent point avoir un égal nombre de suffrages. Chaque citoyen certains jours & dans certaines assemblées avoit droit de se plaindre d'une loi. Le President de l'assemblée exposoit la plainte au peuple: on donnoit cinq Avocats à la Loi accusée, & le peuple après les avoir entendus, renvoyoit l'affaire aux *Nomothetes*. Il ne faut pas les confondre avec les *Nomophylactes*, dont la charge étoit de faire observer les Loix.

Ce nom vient du mot Grec *nòmos*, loi, & de *tithesthai*, établir.

NOMPAIR, ou NONPAIR. adj. masc. Impair. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant de nombre. Un nombre *nompair*, les nombres *impairs*. Quand on jouë à pair ou non, on dit, je retiens pair, ou je retiens impair.

NOMPAREIL, EILLE. adj. Qui n'a point de semblable, tant il est excellent, & au dessus des autres. La vie innocente a des douceurs *nompareilles*. Ce Prince a une sagesse, une prudence *nompareille*. Cette femme a une beauté *nompareille*. Menage dit qu'il faut écrire *non pareille*, à cause que le mot vient de *non parilis*. Du temps de Malherbe on disoit plus souvent *nompareille*, que sans pareille: on dit plus souvent aujourd'hui *sans pareille* que *nompareille*. MEN.

NOMPAREILLE. s. f. se dit en plusieurs Arts pour exprimer ce qui y est de plus petit. En termes d'Imprimerie, la *nompareille* est un des plus petits caracteres dont on se sert en Imprimerie. Il est entre le petit texte, & la Sedanoise, ou Parisienne. Il y en a de plusieurs sortes; de la *nompareille* ordinaire, de la *nompareille* à gros œil, de l'Italique de *nompareille*, & du Grec de *nompareille*. Chez les Marchands, c'est le ruban le moins large. On fait des garnitures de *nompareille*. En Flandre on appelle *Nompareille* ou *Lamparillas*, une petite étoffe très-legere,

&

& très-étroite qui est une sorte de camelotin. On appelle aussi chez les Epiciers de la *nompareille* de Sedan, certaines dragées de sucre qui se font en grains les plus menus qu'il est possible.

Nompareille de Compiegne. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. Son violet est fort clair, mais son blanc est très fin. Il a ceci de particulier, qu'il porte autant de violet que de blanc. Ses panaches sont pièces emportées, s'il en fut jamais, & couleurs se succedent les unes aux autres. Si son violet étoit pourpre ou plus brun ce seroit un œillet sans prix. Morin.

Nompareille de Rhodes. Oeillet qui a une fleur de grosseur prodigieuse. Le violet en est beau, mais le blanc n'est pas fin.

Nompareille Royale, autre œillet, un violet clair, traité sur un blanc de neige, fort detaché de sa fleur, qui n'est pas bien large mais fine.

N O N.

NON. Terme negatif, tantôt subst. tantôt adv. Je ne sçai si quelqu'un a fait avant moi les reflexions que je vais proposer, originales ou *non*. Amus. ser. et com. C'est un hargneux qui vous fera querelle pour un ouï, ou pour un *non*. C'est un contredisant, si on lui dit ouï, il dira *non*. Celui-là est un complaisant qui ne dit jamais *non*. Celui-là est irresolu, il ne dit jamais ni ouï, ni *non*. Dites quelquefois *non*, afin qu'il paroisse que nous sommes deux. Costard. A tout ce que je veux, on ne dit jamais *non*. Bens. *Non*, *non*, je n'irai plus au bois seulette. Ob. M. La negative *non*, ou seule, ou repetée, a bonne grace en prose, ou en vers. Men. Malherbe en usoit souvent: *non*, *non*, quelques assauts que me livre l'envie. Malh. *Non*, *non*, je veux mourir pour l'aimable Sylvie. Id. Il a dit aussi, *non* qu'il ne me soit grief; pour dire, ce n'est pas qu'il &c.

Non *que tu sois pourtant de ces rudes esprits*, &c. Boil.

Quand les enfans jouent au plomb, il faut qu'ils ne disent ni ouï, ni *non*. Il y a aussi un jeu au pair, ou à *non*, quand on propose à deviner si ce qu'on a caché secretement dans sa main est pair en nombre, ou *non* pair.

Au Palais on ordonne que quelcun repondra categoriquement sur des faits par ouï, ou par *non*. On dit aussi des fins de *non* proceder, de *non* recevoir, qui sont des exceptions declinatoires, ou peremptoires.

Non prix, se dit au Palais pour signifier *bas prix*, *vil prix*. Cette terre a été ajugée à *non prix*, à trop bon marché. On revient contre un bail judiciaire donné à *non prix* par un tiercement.

On dit aussi d'un contrat declaré nul, qu'il faut tenir la chose pour *non* faite & *non* avenuë.

Non, se dit avec des particules qui en augmentent la force. *Non* plus, *non* pas. On ne doit prendre pour regle que l'Ecriture & la Tradition, & *non* pas vos Casuistes. Pasc. Je n'en ai *non* plus qu'il en tiendroit dans mon œil. Il n'en sçait *non* plus que l'enfant qui est à naître.

Non seulement. adv. relatif & augmentatif. Cela est *non seulement* vrai, mais encore évident. Cela est *non seulement* permis, mais encore commandé.

Non plus ultra. Ce mot qui veut dire pas plus loin, est devenu François dans le stile familier. C'est le *non plus ultra* de la coquetterie.

NONAGENAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre vingts-dix ou nonante ans. Ce vieillard est decrepit, & *nonagenaire*.

NONANTE. adj. numeral de tout genre. Nombre produit par la multiplication de dix par neuf que trois fois trente font *nonante*. C'est la même chose que *quatre-vingt-dix*, dont on se sert dans le discours ordinaire. On ne dit *nonante* qu'en Arithmetique.

Quart de nonante, est un instrument de Mathematique qui a le plus d'usage en Geometrie & en Astronomie. Il sert à mesurer les angles des figures, & les hauteurs des astres. C'est un quart de cercle dont le bord est divisé à l'ordinaire en *nonante* degrez, avec une alidade, & des pinnules pour faire les observations. Au lieu de pinnules on met maintenant des lunettes, & cela rend le *quart de nonante* d'un usage bien plus aisé & plus universel.

NONANTIESME, ou NONANTIEME. adj. numeral, & ordinal. Qui est situé en un rang où il en voit quatre-vingt & neuf devant lui. Les Poles sont au *nonantieme* degré de l'Equateur. Dans le discours ordinaire on dit *quatre-vingt-dixieme*. Il est dans la *quatre-vingt-dixieme* année de son âge.

NONCE. f. m. Ambassadeur du Pape vers un Prince, ou un Etat Catholique, ou qui assiste de sa part à une assemblée de plusieurs Ambassadeurs. Le Pape Alexandre VII. a été *Nonce* à l'assemblée pour la Paix à Munster. Clement IX. avoit été *Nonce* en Espagne. *Nonce* Apostolique. Les *Nonces* de même que les Ambassadeurs sont ordinaires, ou extraordinaires. Les *Internonces* sont des Envoyez extraordinaires, ou des Agens de la Cour de Rome, qui font les affaires du Pape à la Cour quand il n'y a point de *Nonce*. Le Pape ne donne jamais les charges de *Nonce*, d'*Internonce*, ni de Legat à des Laïques. Le *Nonce* a jurisdiction, & peut deleguer des Juges dans tous les Etats où il reside, excepté en France, où les *Nonces* sont Ambassadeurs simplement. Le *Nonce* du Pape en Espagne entreprend beaucoup sur la jurisdiction des Evêques. Il dispose de tous les benefices au dessous de 30. écus. La plupart des *Nonces* deviennent ensuite Cardinaux. C'est un mot Latin qui signifie la même chose que celui d'Ambassadeur. Il designe specialement le Ministre du Pape. En 1555. lorsque Commendon fut envoyé à l'Empereur en qualité de *Nonce*, ce mot étoit deja assez en usage à Rome. Wicq. A mon arrivée à la Cour, dit Brantôme, on appelloit le *Nonce* du Pape, Ambassadeur. Le titre de *Nonce* eut de la peine à s'introduire. Les *Nonces* n'ont aucune jurisdiction en France: ils sont traittez comme les Ambassadeurs des Princes étrangers. Fleury. En 1665. le *Nonce* du Pape en France ayant pris la qualité de *Nonce au Roi*, & *au Royaume*, le Parlement decreta contre l'Imprimeur qui avoit imprimé l'écrit où le *Nonce* prenoit cette qualité. On disoit pour raison que si le *Nonce* avoit été envoyé au Royaume, il pourroit y exercer la jurisdiction Ecclesiastique, comme il l'exerçoit ailleurs: mais qu'il étoit simplement envoyé au Roi comme au Souverain de l'Etat.

On appelle en Pologne *Nonces*, les Deputez que la Noblesse des petites Dietes envoye à la grande Diete, pour composer la Chambre de la Noblesse.

NONCHALAMMENT. adv. D'une maniere nonchalante; negligemment; peu soigneusement, sans application. C'est un fort bon mot, qui se dit en quelques endroits avec plus de grace que *negligemment*. L'Acad. Il étoit couché *nonchalamment* dans son carrosse. Bou. Laisser *nonchalamment* dans les bras de l'amour la prudence, & la retenuë. Bens.

Sur un lit de repos la Belle étoit couchée,
La tête sur sa main nonchalamment *panchée*. La Sabl.

NONCHALANCE. f. f. Paresse, negligence, mollesse, inapplication. Demosthene étoit propre à gourmander la *nonchalance*, & la mollesse des Atheniens. Tour. Cet homme a une grande *nonchalance* dans ses affaires; il fait tout avec *nonchalance*. On se defait malaisément d'une certaine *nonchalance* molle & voluptueuse, qui chatouille les sens, & se repand agreablement sur l'ame. St. Ev. Il ne faut point entretenir les ames dans un faux repos qui les induit à la *nonchalance*. Boss. Petrone est le seul qui ait fait entrer la mollesse, & la *nonchalance* dans la mort. St. Ev. Epicure constituoit les Dieux

D'eux dans une *nonchalance* indigne d'eux. JAQ. Saint Paul en condamnant les soins turbulens que donnent les soins du monde, ne livre point les ames à la *nonchalance*, & à l'oisiveté. BOSS. Si vous sçaviez quelle douceur on trouve dans une certaine *nonchalance*, qui est fille de la paresse, & combien l'oisiveté d'un homme qui a quelque delicatesse d'esprit, est une douce occupation. M. Sc. Montagne inspire une *nonchalance* du salut très-dangereuse, & il ne pense qu'à mourir lâchement, & mollement. PASC. La vertu des Romains les sauva moins que la *nonchalance* d'Annibal. ST. EV.

Ah! le repos n'est pas aussi doux qu'on le pense,
Rien dans ce triste état n'occupe, ni ne plait;
On fait tout avec nonchalance. DES-H.

NONCHALANT, ANTE. adj. & s. Mol.; paresseux qui fait ses affaires avec lenteur, avec negligence. Vous êtes bien *nonchalant*. Une humeur *nonchalante*. Cette femme repond d'un air niais, & *nonchalant* à toutes les demandes qu'on lui fait. BELL.

La Mollesse à Citeaux a choisi son sejour;
Les plaisirs nonchalans *folâtrent à l'entour*. BOIL.

NONCHALOIR. s. m. Vieux mot. Avoir peu de soin d'une chose, la negliger, ne la croire pas importante. Il vient de *non*, & de *chaleur*, qui vient du Latin *calere*, avoir chaud, ou de *chaloir* qui a été dit pour se soucier.

Vien & approche toy donques,
Vien, si onques
De tes enfans te chalut. MAROT.

NONCIATION. s. f. Terme de Droit. Acte par lequel on dénonce à celui qui fait travailler à un bâtiment, ou aux Ouvriers qui le font, qu'ils ayent à cesser à cause de l'incommodité qu'on en reçoit, jusqu'à ce que la Justice en ait ordonné. La *nonciation* étoit en usage chez les Romains; elle est aussi en usage en France.

NONCIATURE. subst. f. Fonction ou charge du Nonce, & le temps de sa durée. Le Pape a nommé un tel Prelat à la *nonciature* d'Espagne. Un tel Prelat a brigué long-temps la *Nonciature* de France. Il s'est bien acquitté de sa *Nonciature*. Pendant sa *Nonciature* il a eu bien des affaires delicates à manier. Les *Nonces* à Vienne, à Paris & à Madrid sont très rarement rappellez de leur *Nonciature* que pour être élevez au Cardinalat.

NONCIATURE. Ce mot se dit aussi de quelques Jurisdictions que le Pape a établies dans ses Etats, & qui ont certaine étenduë de païs avec un certain nombre de places sur lesquelles le Nonce exerce sa jurisdiction. La *Nonciature* d'Avignon est renommée. LE P. LUBIN.

NONCIER. v. act. Vieux mot. Annoncer. Du Latin *nuntiare*.

NON-CONFORMISTE. s. m. & f. On appelle ainsi en Angleterre, les Protestans qui ne veulent pas se conformer à l'Ordre & aux Ceremonies de l'Eglise Anglicane, tels que sont les Presbiteriens, les Independens, les Anabaptistes.

Ce mot vient d'un Edit de Charles I. qui ordonnoit que toutes les Eglises d'Ecosse & d'Angleterre observassent les mêmes Ceremonies; ce qui s'appelloit la Conformité.

NON-DEPENDANCE. M. Sherlock a soutenu la *non-dependance* des Peuples. BAY. On dit plutôt independance.

NONDINE. s. f. Déesse des Romains qui presidoit à la purification des enfans. Comme c'étoit le neuviéme jour d'après la naissance qu'on purifioit les garçons, on avoit fait le nom de la Déesse du mot *nonus*, neuviéme; quoique ce fût ce huitiéme jour qu'on purifioit les filles. Cette purification s'appelloit Lustration.

Nundina, de *nonus* & de *dies*.

NONE. s. f. La neuviéme heure du jour chez les Anciens, en divisant le jour depuis le lever du Soleil, jusqu'à son coucher, en douze parties égales. JESUS-CHRIST fut crucifié à Sexte, & rendit l'esprit à l'heure de *none*. L'ACAD.

NONE. s. f. Terme de Breviaire. C'est la derniere des Petites Heures, ou Heures Canoniales, qui se dit avant Vêpres. Cette heure repond à trois heures après midi. L'Office simple finit à *None*, aussi-bien que l'Office des morts. Après Sexte on dit *None* & puis Vêpres. Ou en êtes-vous de votre Breviaire? j'en suis à *None*. L'heure de *none* étoit autrefois celle où finissoit l'assemblée des Chrétiens dans les Eglises. C'étoit aussi à l'heure de *none* qu'on faisoit le repas les jours de jeune.

NONES. s. f. pl. Terme du Calendrier Romain. C'est le cinquiéme des mois de Janvier, Fevrier, Avril, Juin, Août, Septembre, Novembre & Decembre; & le septiéme des mois de Mars, Mai, Juillet & Octobre; parceque ces quatre derniers mois ont six *Nones*, & les huit autres en ont quatre seulement.

Maius Sex Nonas, *October, Julius & Mars;*
Quatuor at reliqui; dabit Idus quilibet octo.
Les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre
Six Nones *ont; les autres en ont quatre.*

Les *Nones* se comptent en retrogradant; en sorte que le 2. du mois est le 4. ou le 6. des *Nones*, selon que les mois ont 4. ou 6. *Nones*; & de même en retournant vers la fin des mois.

Les mois des Romains étoient des mois Lunaires & on comptoit par *Nones*, Ides & Calendes. Le jour des *nones* étoit le premier quartier, & les Ides le jour de la pleine Lune, c'est-à dire, que depuis les *Nones* jusques aux Ides il y avoit toûjours huit jours entiers. Quand les *Nones* étoient le 5. du mois, les Ides étoient le 13. & quand les *Nones* étoient le 7. les Ides étoint le 15. de sorte que les *Nones* étoient le 9. jour avant les Ides, & ce fut ce qui leur donna le nom. DAC. Voyez *l'Histoire du Calendrier Romain de M. Blondel*.

NONNAT. s. m. On appelle ainsi à Marseille les petits poissons qui ne font que d'éclorre. Il est appellé *nonnat quasi nondum natus*. On le pêche sur la Mediterranée. L'Ordonnance de la Marine de l'an 1681. fait deffenses de pêcher le *nonnat* pendant les mois de Mars, d'Avril, & de Mai.

NONNE, NONNETTE, NONNAIN, Vieux mots qui signifioient autrefois *Religieuse*. Le Poulier des Benefices dit encore en parlant des Monasteres de filles, L'Abbaye aux *Nonnains* d'un tel lieu. On compte à Lima plus de 4000. *Nonnains*. FREZIER. Il y a à Paris une ruë qu'on appelle des *Nonnains gayes*. Tous ces mots peuvent être encore employez dans le stile Burlesque, à l'exemple de la Fontaine qui les a mis tous trois en usage dans ces vers:

. . . . . *Les* Nonnains
Font en amour tous les tours les plus fins.
Dans un Couvent de Nonnes *frequentoit* . . .
Un jeuvenceau friand de ces oiseaux.
Pas une n'est qui montre en ce dessein
De la froideur, soit Nonne, *soit* Nonnette.

Ce mot vient de *nonna*, *nonnana*, ou de *nonnanis*, dont les Auteurs Latins se sont servis pour signifier une *penitente*, & ensuite une *Religieuse*. Borel dit que ce mot vient de *nonni* ou *nonna*, c'est-à-dire, *ayeul* ou *ayeules* en Italien. On a appliqué ce nom par honneur aux Religieuses, comme on a fait celui de *Pere* aux Religieux, que Du Cange dit avoir été appellez *nunnones*; ce qui marquoit une reverence paternelle, comme *nonnanes* signifioit la maternelle. D'autres le derivent de *monialis*, du Grec *monàs*, seul, solitaire. *Nonn* est un mot pur Egyptien comme il a toûjours été, & encore en usage dans la Langue Egyptienne. Voss. MEN. Les derniers Grecs ont aussi appellé une Religieuse *nònnis* & *nònna*. CASEN.

NONNETTE, est aussi un nom d'oiseau qu'on appelle autrement *mesenge*. Elle porte une coëffure sur la tête, comme fait aussi cette espece de petite oye qu'on nomme un *Cravant*. C'est de là qu'elles sont appellées toutes deux, *Nonnettes*. BELON.

NONOBSTANCES. s. f. pl. Terme de Jurisprudence Canonique, qui se dit de la troisiéme partie des provisions de la Cour de Rome, qui commence par *non obstantibus*, où sont comprises les absolutions des censures, les rehabilitations, & dispenses necessaires pour joüir du Benefice impetré, nonobstant les incapacitez, ou autres obstacles qu'on pourroit proposer à l'encontre. La quatriéme clause des provisions, des rescrits, est celle des *nonobstances* & derogatoires.

NONOBSTANT. Préposition. Sans avoir égard, malgré. Les lettres de Chancelerie portent d'ordinaire cette clause, *nonobstant* clameur de Haro, Chartre Normande, & autres choses à ce contraires. Les jugemens de provision sont executoires *nonobstant* oppositions ou appellations quelconques. On obtient des sentences *nonobstant* l'appel. On casse les procedures, ou les mariages qui sont faits *nonobstant* & au prejudice des deffenses de Justice. *Nonobstant* la paix. ABLAN. Il fut massacré dans le temple *nonobstant* la sainteté du lieu. VAUG. *Nonobstant* la diversité des matieres que je traiterai. LE P. DAN. Ce terme est proprement de pratique.

Ce mot vient du Latin *non obstare*.

NON-OUVRE'. Il se dit des matieres qui ne sont point travaillées, ni mises en œuvre, particulierement des metaux. De l'acier *non-ouvré*, du fer, du cuivre *non-ouvré*.

On appelle de la toile *non ouvrée*, du linge *non ouvré*, la toile & le linge qui sont unis, qui n'ont aucun ouvrage ni figure dessus.

N'*ont*-ils pas fait, *ont*-ils pas fait? La premiere expression est incomparablement la meilleure. REFL.

NONVALEUR. subst. f. Dette non exigible par l'insolvabilité des debiteurs. Ce Marchand a donné beaucoup d'effets à ses creanciers; mais il y a bien des *nonvaleurs*. Les *nonvaleurs* qui se trouvent sur les tailles & autres impositions, sont rejettées l'année suivante sur la Paroisse, ou imposées par un second rôle.

NONVALEUR, se dit encore des terres & des fermes qui sont en desordre faute de culture ou de preparations, qui ne rapportent par leur revenu ordinaire. Presque tous les heritages qu'on achete par decret sont en *nonvaleur*, il faut faire encore de la depense pour les remettre en valeur.

NON-VEUE. f. f. Terme de Marine, dont on se sert quand la brume est si épaisse, qu'on ne peut avoir connoissance du parage où l'on est, ce qui fait craindre la côte ou les roches. On dit; il y a *non-vuë*, & d'autres *no-veuste*, ou *non veuste*; pour dire, que l'épaisseur du brouillard empêche de voir clair.

NON-USAGE. f. f. Menage s'est servi de ce mot pour expliquer, qu'une expression est abolie, parcequ'on a cessé de s'en servir, & qu'elle est hors de l'usage present. On le dit aussi des loix. La defense de manger du sang & des choses étouffées, & la coutume de donner l'Eucharistie aux enfans ont été abrogées par le *non-usage*. BIB. UNIV. Il ne se trouve point dans le Dictionaire de l'Academie.

N O P.

NOPAGE. f. m. Terme de Manufacture de Drapperie. On appelle le *nopage* d'une piece de drap, ou de quelque autre étoffe de lainerie, la façon qu'on leur donne en leur arrachant les nœuds avec de petites pinces, après qu'on les a levez de dessus le métier. Ce mot est particulierement en usage dans les Manufactures d'Abbeville de Sedan.

Ce mot a été fait apparemment du Flamand, *knoop*, nœud.

NOPAL. f. m. Voyez FIGUIER D'INDE; c'est la même chose.

NOPCE, ou NOCE subst. fem. Fête, rejouïssance qu'on fait aux épousailles; repas qu'on donne à ses parens, & amis en se mariant. En ce sens il se dit au pluriel, aussi bien qu'au singulier; mais le singulier se dit plus ordinairement en parlant des personnes de mediocre condition, & le pluriel en parlant des personnes de qualité. Les *nopces* d'un tel Prince. Toute la Cour étoit à ses *noces*. JESUS-CHRIST fit son premier miracle à la *noce* de Cana. L'Avent & le Carême ne sont point des temps à faire *noces*. On ne dîne point le matin; quand on est de *noces* le soir; c'est un proverbe d'Italie. Il n'y a eu que les plus proches parens conviez à la *noce*. On dit d'un grand repas, Ce n'est pas ici un festin ordinaire, c'est une *noce*. Voilà une maison de bonne chere, il y a tous les jours *noces*. Une sale à faire *noces*. *Noce* se dit quelquefois pour signifier toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la *noce*. Il donne la Comedie à toute la *noce*.

NOPCES, au plurier, signifie aussi le mariage. Un present de *noces* est un present qu'on fait aux mariez pour honorer leur mariage. Epouser en premieres, ou en secondes *noces*. Ce que le Droit Civil appelle donation en faveur des *noces*, augment de dot, ou *donatio propter nuptias*, est ce que l'on appelle *douaire* en païs coutumier. Par le Droit Romain les biens du mari, ou de la femme qui predecede demeurent en proprieté aux enfans du premier lit, en cas que l'un ou l'autre passe à de secondes *noces*. Par la loi *Hac Edictali Cod. de Sec. nuptiis*, le survivant soit le mari, ou la femme, qui convole à de secondes *noces*, ne peut donner à sa seconde femme, ou à son second mari, qu'une portion égale à celle de chacun des enfans du premier mariage, qui survivront à la femme ou au mari. C'est une digue que l'on a opposée à la profusion d'une amour trop violent: ainsi les loix ont voulu retenir les peres & les meres dans le devoir de la nature, & assûrer les enfans du premier lit contre les artifices d'une femme, qui en les chassant du cœur de leur pere les voudroit aussi priver de leur bien. C'est pourquoi dans les païs de Droit Ecrit, on reduit les augmens de dot suivant la loi, *Hac Edictali*. S. Jerome parle avec beaucoup d'étonnement & de colere d'un homme de son tems à Rome qui avoit enterré 20. femmes, & d'une femme qui avoit enterré 22. maris. Justinien par sa Novelle 22. attache quelques peines aux *secondes noces*, & prive ceux qui se remarient de leur part aux biens du predecedé & de leurs enfans. L'Edit des secondes *noces* en 1560. fut dressé conformément à la loi *Hac Edictali*, & contient les mêmes deffenses. Cet Edit fut fait par François II. contre les femmes qui convoloient à de secondes *noces*, & qui ruïnoient les enfans du premier lit.

Il y a d'anciens Canons qui defendent aux Ecclesiastiques de se trouver aux festins des secondes *noces*. C'est pourquoy les bigames, ou ceux qui ont épousé une seconde femme, ont besoin de dispense pour être admis aux Ordres sacrez. Comme les secondes *noces* étoient odieuses, de là vinrent aussi les *charivaris*. Tertullien accoutumé à outrer les choses, appelle les secondes *noces* un *adultere*. Valere Maxime dit que les secondes *noces*, & cette vicissitude de mariages sont des aveus d'intemperance. Les Loix Romaines parlent des secondes *noces* en termes durs & odieux. *Matre jam secundis nuptiis funestatâ, L. 3. C. de Sec. nuptiis*. Dans la primitive Eglise on porta l'amour de la chasteté si loin, que les secondes *noces* furent appellées une *honnête debauche*. L'Eglise y a voulu attacher une espece de honte, pour montrer qu'elle les souffre plutôt qu'elle ne les approuve. C'est une marque d'intemperance & que l'on aime le mariage plus que

que le mari. Anciennement à la Chine l'on portoit si loin les loix de la chasteté, que les femmes ne passoient jamais à de secondes *noces*. Le P. Couplet. Les Ecclesiastiques qui convolent à secondes *noces* sont irreguliers, parceque l'Eglise a regardé ces mariages comme ayant quelque tache d'incontinence, & de foiblesse. Fleury. Les secondes *noces* blessent le respect, & la tendresse du premier mariage. De Lange. Les quatriémes *noces* ne sont pas permises chez les Grecs. Bib. Univ. Quoique le mot de *noces* ne soit en usage qu'au plurier dans le sens de *mariage*, Benserade n'a pas laissé de dire, La *noce* m'a donné la plus impudique des garces.

On dit figurément, Les *noces* de l'agneau; pour dire, la beatitude éternelle. Le Tableau des *noces* de Cana de Paul Veronese, au Refectoire des Benedictins de l'Isle de S. George à Venise, est regardé comme le chef-d'œuvre de ce Peintre. Misson. La *Noce* Aldobrandine est une peinture antique du Palais Aldobrandin à Rome, où l'on voit la representation d'une *noce*. Cette piece est fameuse & fort estimée tant pour son antiquité, que pour la beauté de l'ouvrage. Id.

Noce, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Faire *noces* de chien; pour dire, ne se marier que pour la brutalité. On dit aussi à celui à qui on demande civilement quelque petit service, Je vous servirai le jour de vos *noces*. On dit aussi, Voyage de Maitre, *noce* de valets; pour dire, que c'est alors que les valets font bonne chere. Il est arrivé comme Tabourin à *noces*; pour dire, fort à propos.

On dit qu'un brave va à l'assaut comme à la *noce*; pour dire, gayement & hardiment. On dit aussi, qu'un homme ne fut jamais à telle *noce*; pour dire, qu'il ne fut jamais plus surpris, plus étonné, plus maltraité. Ce proverbe vient des *noces* de Baché, dont parle Rabelais, où les Chicanous furent bien battus à coup de gantelets. On dit aussi des gens qui se sont enivrez, qu'ils ont bu tant qu'à des *noces*.

NOPCIER, ou NOCIER. iere. adj. Vieux mot que les Poëtes ont donné pour épithete aux fausses Divinitez qu'ils croyoient presider aux noces; le *nocier* Hymenée; la *nociere* Junon. On ne le peut dire qu'en riant à l'exemple de Voiture qui a dit:

Sa torche nociere, *ondoyante*,
Lançoit mille divins éclairs.

NOPEUSE. s. f. Ouvriere qui nope ou esnoue les pieces de lainerie au sortir du metier. Voyez *Esnoueuse*. Sar.

NOPER. v. act. Arracher les nœuds d'une étoffe de laine. Voyez Nopage.

N O Q.

NOQUETS. subst. masc. Terme d'Architecture. Petits morceaux de plomb quarrez qui sont pliez, & attachez aux joüées des lucarnes, & sur le lattis des couvertures d'ardoise.

N O R.

NORBERT. s. m. Nom d'homme. Saint *Norbert* est le Fondateur de l'Ordre de Premontré.

NORBETTE. s. f. Nom d'une espece de mauvaises prunes. La *Norbette* ne quitte point le noyau. La Quint.

NORD. subst. masc. Plusieurs écrivent *nort*. Terme de Marine dont on se sert sur la Mer Oceane, pour signifier le Pole Arctique, ou Septentrional qui est élevé sur notre Horizon. L'étoile du *Nord* est la derniere de la queuë de la petite Ourse, qui est à deux degrez du Pole. On a fait virer le Cap au *Nord*. La boussole est ce qui marque le *Nord*. Depuis le *Nord* jusqu'au Sud. Le vent est tourné au *Nord*. Le Soleil revient en été vers le *Nord*. Etre au *Nord de la ligne*, c'est être au *Nord* de l'Equateur.

Nord, signifie aussi la partie du monde qui est Septentrionale à l'égard de quelque autre païs. L'Angleterre est au *Nord* de la France. Les Provinces du *Nord* sont la Suede, le Dannemark, la Lapponie, &c. Les peuples du *Nord* aiment à boire. Les navires Hollandois qui n'osent entrer dans la Manche sont contraints de prendre leur route par le *Nord* d'Ecosse. Du tems de Justinien II. la foi s'étendoit & éclatoit vers le *Nord*. Boss.

Le Soleil en naissant la regarde d'abord :
Et le mont la defend des outrages du Nord. Boil.

Nord, est aussi le nom qu'on donne à un des quatre vents cardinaux qui vient du côté du Septentrion, qu'on appelle autrement la *bise*, & sur la Mediterranée *tramontane*. Le vent du *Nord*; le vent de *Nord*. L'un & l'autre est bon. Vau. Le *nord* qui souffloit avec violence nous empêcha d'aborder. Le *nord* est un vent froid & sec. Les *nords* nous prirent avec tant de force, qu'un jour dans cette mer qu'on nomme Pacifique, nous fumes contraints de mettre à sec pendant huit heures de tems. Frezier.

Ces mots de *Nord*, *Sud*, *Est*, & *Oüest*, sont de vieux mots François dont on se servoit du temps de Charlemagne. Quelques-uns disent que c'est ce Prince qui leur a donné ces noms, qui passent aujourd'hui pour Allemans. Mais on les trouve dans toutes les Langues tant anciennes que modernes des païs Septentrionaux.

Nord-est, est un quart de vent entre l'Orient & le Septentrion, que sur la Mediterranée on appelle *Galerne*. *Nordoüest*, est un quart de vent entre le Septentrion & l'Occident. Sur la Mediterranée on l'appelle *Maestral*.

Nord-nord-est, *Nord-nord-quart au Nord-est*, sont des subdivisions de vent entre l'Orient & le Septentrion. On fait les mêmes subdivisions à l'égard du *Nord-oüest*.

Le Nord, en termes de Jardinier, c'est le côté exposé au *nord*, & par consequent le côté Meridional du jardin. La Quint.

On appelle le Commerce du *nord*, celui qui se fait par les Hollandois, Anglois & autres Nations, dans les parties les plus Septentrionales de la terre, comme la Norwege, Archangel, le Groenland, la Laponie, &c. On y comprend aussi la mer Baltique.

ORDESTER. v. n. Terme de Marine, qui se dit de de l'aiguille aimantée, lorsqu'elle decline du *Nord* vers l'*Est* ou l'Orient; & *Nord-oüester* se dit, quand elle decline du même point vers l'*Oüest* ou l'Occident.. L'Aiguille *Nordoüeste* de 22. degrez 30. m. sur le grand banc de Terre-neuve.

NORE. s. f. Dans quelques Coutumes. Ce mot se prend pour bru. Du Latin *nurus*.

NORMAND, ande. adj. & subst. Qui est né en Normandie. Ce mot est en usage dans la langue en ces phrases proverbiales. Un *Normand* a son dit & son dedit; ce reproche qu'on fait au *Normans* est venu de ce que par l'ancienne Coutume de Normandie, les contrats n'étoient valables qu'après les 24. heures de la signature, pendant lesquelles les parties avoient le loisir de faire leurs reflexions, & s'en pouvoient dedire. C'est pour cela qu'on appelle un homme *Normand*, quand il ne veut pas tenir un marché qu'il a fait. On dit aussi, qu'un homme repond en *Normand*, lorsqu'il ne dit ni oui, ni non; qu'il a peur d'être surpris, & de s'engager. On dit aussi, qu'un homme s'est donné à plus de Diables qu'il n'y a de pommes en *Normandie*; pour dire, qu'il a fait un grand serment. C'est un faux *Normand*; c'est-à-dire, un fin mechant *Normand*. Qui fit *Normand* il fit truand : vieux Proverbe, qui selon Pasquier, s'est dit de ce que les *Normans* étoient chargez de tributs plus que les autres. Voyez Truand. La definition d'un Manceau, c'est *Normand* & demi. Voy. de Fr.

Soutenons bien nos droits, sot est celui qui donne,
C'est ainsi devers Caen que tout Normand *raisonne.* Boil.

Ce mot vient de l'Allemand *mann*, qui signifie *homme*, & de

de *nord*, *septentrion*, parceque les *Normands* sont venus de Norvege, de Suede & de Danemark.

NORREQUIER. s. m. Terme de Coutumes. Celui qui a des bêtes à laine, qui les nourrit, qui les éleve.

NORVEGUE, NORVEGE. s. f. Ils sont tous deux en usage; mais le premier est le vrai mot.

Il vient de *Norvegue*. C'est un *Norvegien*.

N O S.

NOS, ou NOUES. Ce sont des tripes de moruës salées qu'on aporte dans des bariques.

Nos. Voyez Nostre.

NOSSARIS. Toile de coton blanche qui vient des Indes Orientales; elles sont du nombre de celles qu'on appelle *Baffetas*.

NOSSEIGNEURS. s. m. pl. Qui se dit de plusieurs personnes à qui on doit de l'obeïssance, & du respect. On intitule les Requêtes, Au Roi & à *Nosseigneurs* de son Conseil, A *Nosseigneurs* du Parlement, A *Nosseigneurs* des Requêtes du Palais, &c.

NOSTOCH. s. m. Espece de mousse membraneuse, un peu onctueuse, ou un gazon ras, de couleur verte-pâle, insipide au gout, qui croît & qui s'étend beaucoup le long des chemins & dans les prez. Elle ne paroit qu'entre l'équinoxe du Printems & celui de l'Automne. On en trouve par tout aux environs de Paris. Quelques Botanistes l'appellent *Usnea plantarum*, ou *Usnée plante*. Cette plante étant cueillie & infusée dans de l'eau chaude, s'y disfout presque toute, & elle se corrompt en peu de tems. Lemery. Mr. Geoffroy le jeune dit que le *nostoch* paroit être une espece de gelée, quelquefois claire, quelquefois verdâtre, tremblante lorsqu'elle est fraiche, qu'on trouve souvent après les pluyes dans les prez & dans les terres seches, arides & sablonneuses; qu'il faut la ramasser avant le lever du Soleil; car la chaleur de ses rayons la desseche, de maniere qu'il n'en reste que des membranes de couleur brune. Il soutient que cette matiere est produite de la terre, & qu'elle y tient même par une ou plusieurs racines fort deliées. Voyez les *Memoires de l'Ac. R. des Sc.* 1708. On attribuë au *Nostoch* de grandes vertus. Les paisans en Allemagne s'en servent pour faire croitre les cheveux. On le croit excellent pour les cancers & les fistules. Les Chimistes s'imaginent que le *nostoch* contient l'Esprit universel. Ils en tirent un esprit doux, auquel ils attribuent de grandes vertus, & qu'ils croyent être le dissolvant radical de l'or. On dit que l'eau distilée du *nostoch*, calme admirablement les douleurs, & qu'elle guerit les ulceres quelque rebelles qu'ils puissent être. Geoffroy. Id.

Nostoch est un mot Allemand.

NOSTRE, ou NOTRE. Pronom possessif, & relatif du plurier de la premiere personne, *nous*, lequel se dit de ce que nous possedons en commun, & avec d'autres : *Notre* Pere qui es aux cieux; c'est le commencement de l'Oraison Dominicale. Celui-là est de *notre* famille. Ce Commis est de *notre* bureau. Je suis fâché de ce que vous ne donnez pas dans *notre* sens. Le Roi dit dans ses lettres, Car tel est *notre* plaisir. *Notre*, fait au plurier *notres* & *nos*. Mais avec cette difference que *notres* s'employe toûjours seul & par rapport au substantif qui a precedé. Ce ne sont pas vos affaires, ce sont les *nôtres*. Quand vous aurez dit vos raisons, nous dirons les *nôtres*. Au lieu que *nos* ne s'employe qu'avec un nom substantif devant lequel il est mis, soit mediatement, soit immediatement. C'est un de *nos* plus grands Capitaines. Il est d'intelligence avec *nos* ennemis. *Nos* vies, *nos* personnes sont en la main de Dieu. Voilà de *nos* gens, de *nos* prometteurs, de *nos* amoureux.

Il est bon de remarquer ici que la premiere syllabe de *notre* n'a pas toûjours une même quantité. Quand *notre* est mis devant un substantif, soit mediatement, soit immediatement, sa premiere syllabe est breve, & par consequent il la faudroit écrire sans *s*, & sans accent. Cét homme est *notre* plus grand ennemi. *Notre* interêt veut que nous fassions cela. Tel est *notre* bon plaisir. Mais quand *notre* est employé seul, & par relation au substantif qui a precedé, alors sa premiere syllabe est longue, & doit s'écrire ou avec une *s*, ou avec un accent. Il est peu de vrais amis dans un siecle aussi politique que le *nôtre*.

Quand les ordres du Ciel nous ont fait l'un pour l'autre,
Philis, c'est un traité bien-tôt fait que le nôtre. Corn.

Pour *nôtres* au plurier, il a toûjours la premiere syllabe longue, parcequ'il ne s'employe jamais que seul, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus. Observez la même regle, lorsque *notre*, ou *notres* sont employez substantivement, comme dans l'article qui suit.

Nostre. subst. m. Ce qui nous appartient en partie. Nous ne gagnons rien à cette ferme, nous y mettons du *nôtre*. Nous serons toûjours à votre service, nous & les *nôtres*. Je donne ce soir à souper, ne voulez-vous pas être des *nôtres*? Les ennemis ont été battus en tel endroit par les *nôtres*; c'est-à-dire, par ceux de *notre* parti.

Notre Dame. C'est le nom que les Catholiques-Romains donnent souvent dans l'usage ordinaire à la Sainte Vierge. *Notre Dame* étoit de la race de David. Les Fêtes de *notre Dame*. Il y a plusieurs *notres Dames*. La *notre Dame* d'Août. La *notre Dame* de Septembre, &c. L'office de *notre Dame*.

On appelle aussi *notre Dame*, les Eglises dediées à la Sainte Vierge. La Cathedrale de Paris s'appelle *notre Dame*. La musique de *notre Dame* est belle.

Le peuple dit *notre Dame*, par forme d'interjection. *Notre Dame* le beau parleur! Quelquefois par abbreviation il dit *Tredame*. Il y a divers Ordres de Religieux & de Religieuses qui portent ce nom. Congregation de *notre Dame*. *Notre Dame* de Charité. *Notre Dame* de la Mercy. *Notre Dame* de la Misericorde. *Notre Dame* du Mont Carmel. *Notre Dame* du Refuge, &c.

N O T.

NOTA. subst. masc. Terme Latin dont on use au Palais, & dans l'Ecole, pour signifier une marque qu'on met en quelque endroit d'un livre, ou d'un écrit, quand il y a quelque chose de remarquable, & dont on veut se souvenir.

C'est l'imperatif du verbe Latin *notare*, remarquer, & par consequent il veut dire *remarquez*.

Nota, se dit aussi d'une explication, d'une restriction ou d'une observation que font les Auteurs d'un livre, ou ceux qui en font faire l'édition, soit dans le texte, soit dans la glose, pour empêcher que le Lecteur ne se trompe, ou l'avertir de quelque chose.

On s'en sert aussi dans le Commerce. Cet article de compte est alloüé, mais il y a un *nota* qui montre qu'il en faut faire la reprise.

Nota, se dit dans le discours ordinaire pour tenir lieu de parenthese. Cet importun me vouloit encore conter son procès, *nota* qu'il étoit deux heures, & que j'étois à jeun.

NOTABLE. adj. m. & f. & s. Excellent, rare, singulier, remarquable, considerable. On le dit premierement des personnes. L'élection des Echevins se fait par les *notables* bourgeois qu'on mande à la ville pour cet effet. On a fait autrefois une assemblée des *notables* à Roüen, des personnes considerables de l'Etat. En 1627. il se fit à Paris une assemblée des *notables*. C'étoit une image des Etats Generaux, & ce fut la derniere. Elle fut convoquée pour remedier aux desordres de l'Etat. Elle étoit composée de personnes considerables prises du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat.

On le dit aussi des choses. Nous avons eu un avantage *notable* sur les ennemis. Ce Marchand a fait une perte *notable*

ble dans ce naufrage. Il est engagé pour une somme *notable* dans cette banqueroute. Plutarque a fait un traité des dits *notables* des Lacedemoniens. Les Arrêts *notables* ont été recueillis par les Arestographes.

NOTABLE. f. m. Vieux mot. Proverbe, Apophtegme, Avertissement.

Aux fols deplait ouïr un bon notable. BOREL.

NOTABLEMENT. adv. D'une maniere considerable. Je suis interessé *notablement* dans cette affaire. Cet homme a été *notablement* blessé dans une telle mêlée. Cette action contribuë *notablement* à votre gloire. PAT.

NOTAIRE. f. m. Officier depositaire de la foi publique, autorisé à passer des contrats, obligations, & autres actes volontaires, qui garde les nottes & minutes des contrats que les parties ont passé par devant lui, & qui en delivre des expeditions qui sont authentiques & obligatoires, & portent hypotheque. Il n'y a pas d'Office plus important dans la Societé civile que l'Office de *Notaire*. Il donne à ceux qui l'exercent une espece d'autorité sur le public, par la connoissance qu'ils ont des affaires de chaque famille. C'est par leur ministere que les engagemens se contractent, se rompent, & se renouvellent. Ils sont les depositaires des conventions reciproques que les hommes font entre eux pendant leur vie, & des jugemens domestiques qui reglent le partage de leurs biens après leur mort. On confie à la discretion des *Notaires* ce que l'on a de plus secret, & souvent à leur fidélité ce que l'on a de plus precieux. Leur caractere imprime aux actes qu'ils reçoivent l'authenticité necessaire pour faire foi; & dans les differentes fonctions qu'ils remplissent, ils s'érigent une sorte de Jurisdiction d'autant plus agréable pour eux, qu'elle est volontaire de la part de ceux qui en subissent les loix. Un Seigneur particulier peut établir des *Notaires* dans sa Justice; mais le pouvoir de ces *Notaires* se renferme dans les bornes de la Jurisdiction où ils sont établis, au lieu que les *Notaires Royaux* peuvent recevoir des actes dans toute l'étenduë du Royaume. Les Jurisconsultes François ont mis en question, si les contracts passez devant les *Notaires subalternes* & *Seigneuriaux* emportent hypotheque par tout le Royaume. Ils sont fort partagez là dessus. Les derniers arrêts ont pourtant jugé qu'ils ont hypotheque, aussi bien que les contracts passez devant les *Notaires Royaux*. Les *Notaires* du Châtelet prennent maintenant la qualité de Conseillers du Roi & *Notaires* au Châtelet de Paris. Ils ont acheté ce droit. Ailleurs ils se qualifient *Notaires* & Gardenottes Royaux. Les Secretaires du Roi s'appellent Conseillers *Notaires* & Secretaires du Roi. Il y a quatre *Notaires* & Secretaires du Parlement. Ragueau fait une distinction entre les *Notaires* & *Tabellions*, & dit qu'en plusieurs villes les *Notaires* reçoivent & passent seulement les minutes & nottes des contrats, & les peuvent delivrer aux parties en brevet; mais qu'ils sont tenus de les porter aux Tabellions pour les garder & delivrer en grosse aux parties, si elles le requierent pour avoir une execution parée; & il se fonde sur des Edits de François Premier des années 1542. & 1543. Pasquier dit la même chose. Il en ajoûte pour raison, qu'anciennement les *Notaires* étoient les Clercs des Tabellions, & écrivoient sous eux. Peu-à-peu ils se separerent de leurs Maitres, & ensuite on les érigea en Offices pour recevoir les minutes des contrats par un Edit de François I. en 1542. Mais ces Tabellions ont été supprimez par le Roi Charles IX. en l'Ordonnance d'Orleans: & maintenant on appelle *Notaires*, tous les Officiers royaux qui reçoivent & qui delivrent des grosses de toutes sortes de contrats & conventions; & *Tabellions*, ceux qui font la même chose dans les Seigneuries & Justices subalternes. On dit maintenant l'étude des *Notaires*: on disoit autrefois *boutique*; & on le dit encore en plusieurs Provinces.

Les *Notaires*, en Latin *Notarii*, ont été ainsi appellez, de *nota*, *marque*, parce qu'anciennement ils écrivoient par notes, ou écritures abregées, une lettre ou chiffre signifiant un mot entier. Il y en avoit qui écrivoient aussi vite que l'on parloit. On se servoit de ces *Notaires* dans l'Eglise primitive pour écrire les discours des martyrs, dans la prison & sur l'échaffaut, comme il paroit par ce que Tertullien & S. Cyprien disent des Fastes de l'Eglise, & par Ponce Diacre dans la vie de S. Cyprien, où il assûre que l'on avoit accoutumé de mettre dans des Registres les actes de tous les Martyrs. On voit par là comment il s'est pû faire que l'on ait conservé les interrogats & les reponses des martyrs, les discours faits dans les Conciles, & les Homilies prononcées sur le champ, dont nous avons un si grand nombre de si entieres. G. CAVE. Cet art d'écrire en notes n'est pas venu jusqu'à nous. LOYSEAU. Il est encor fort commun en Angleterre. Voyez TACHYGRAPHIE Cela a donné occasion à Valerius Probus Grammairien au tems de Neron, de travailler à l'explication des notes des Anciens, comme il a fait très-utilement. Magnon Archevêque de Sens fit un Traité des Abbreviations du Droit dès le temps de Charles le Chauve; Pierre Diacre en fit un plus ample au temps de l'Empereur Conrad Premier, & Goltzius en a fait un pour l'intelligence des legendes des medailles. Les Modernes qui en ont écrit sont Jaques Goharry, Alde Manuce le jeune, François Hotman, Frederic Lindenbroch, Thomas Reynesius, & Sertorio Orsati.

NOTAIRE APOSTOLIQUE, est un Notaire qui reçoit, & expedie des actes en matiere spirituelle & Beneficiale, comme les resignations de Benefices, concordats de permutation, &c. Il a une commission du Pape, confirmée, & approuvée par l'Evêque Diocesain, & il est opposé à *Notaire Royal*. Les *Notaires Apostoliques* ne peuvent instrumenter dans les affaires temporelles. On pretend cependant qu'ils peuvent recevoir des Testamens. Mais les Parlemens ne le souffrent point. Par Edit de 1691. le Roi a créé des *Notaires Royaux Apostoliques*. Ils ont droit de signifier les lettres de nomination pour l'indult, à l'exclusion de tous autres *Notaires* ou sergens *Royaux*. Elles doivent être signifiées par 2. *Notaires Apostoliques* ou un Notaire & deux temoins.

Les contracts passez par devant les *Notaires Apostoliques* n'emportent ni hypotheque ni execution parée sur les biens des contractans. Les *Notaires Episcopaux* sont les *Notaires* des Evêques. Par Edit de 1550. il est enjoint à tous Evêques & Archevêques de fixer le nombre des *Notaires Apostoliques*, de les examiner & de leur faire prêter serment, & de leur en faire expedier des lettres sous leur Sceau. Ils ne peuvent passer aucuns actes hors du territoire qui leur est assigné. Le même Edit fait le même reglement pour les *Notaires* établis par les Evêques ou Archevêques. Ils ne peuvent instrumenter hors du Diocese de l'Evêque qui les a admis. Ils ne peuvent aussi recevoir des procurations *ad resignandum* qu'en presence de deux temoins non suspects. Par Edit de 1693. le titre de *Notaires Apostoliques* de l'Archevêché de Paris & leurs fonctions ont été reünies à celles de 113. *Notaires* du Châtelet de Paris.

NOTAIRE. Chez les Romains ce nom étoit commun à tous ceux qui écrivoient sous autrui, ou qui recevoient les sentences, & les contrats. On apprend par la Novelle 44. de Justinien, que d'abord les contrats étoient écrits en notes ou abbreviations par les *Notaires*, ou Clercs des Tabellions; & jusques là ils n'étoient point obligatoires: ensuite on les mettoit en lettres, & les parties contractantes y apposoient leur signature, & leur sceau. Le premier écrit, qui n'étoit qu'un simple brouillon, s'appelloit minute, & le second que le Tabellion lui-même mettoit au net, étoit la grosse, & la per-

perfection du contrat. On a deja observé qu'en France les *Notaires* ont été long-temps les Clercs de Tabellions; mais avec cette difference que la minute qui n'étoit parmi les Romains qu'une ébauche, & un contrat imparfait, est en France l'original, & la preuve du contrat. Voyez LOYSEAU. Il explique diverses distinctions necessaires pour l'intelligence de quelques loix du Droit Romain.

Les *Notaires* qui expedioient les Edits ou les ordres de l'Empereur, étoient appellez par distinction *Tribuni Notarii*. Ces *Notaires*, qui furent honorez du titre de *Tribuns*, expedioient les ordres des Empereurs d'Orient & d'Occident & tenoient le regître ou le catalogue de toutes les dignitez de l'Empire & en delivroient les provisions aux Officiers. On appelloit ce regître *commentarium* ou *laterculum* parcequ'il étoit en forme de tasse ou de tuile quarrée. De là ces *Notaires Tribuns* furent appellez *laterculenses*. Ils avoient pour chef *Primicerius notariorum*, qu'on appelloit aussi *Protonotaire*, ou *premier notaire*. C'étoit une dignité considerable. Ile ne duroit que deux ans. Sigonius la compare au Chancelier de la Republique de Venise. Les Empereurs avoient aussi auprès de leur personne des *Notaires* qu'on appelloit *Secretarii*, parcequ'ils recevoient les ordres secrets du Prince. On les appelloit aussi *Domestici* & *Familiares*. Les Rois de la 2. Race avoient aussi auprès d'eux des *Notaires* pour expedier leurs lettres & leurs patentes, & on les appelloit de même *Notaires-Secretaires*. Ils les signoient avec le Chancelier, & les autres Grands Officiers de la Couronne; comme c'étoit la coutume sous la 2. & au commencement de la 3. Race. On appelloit simplement *Notaires*, ceux dont la fonction etoit simplement de faire des expedions ordinaires du Sceau. Philippe de Valois avoit 7. *Notaires-Secretaires*, & 74. *Notaires*. Voyez SECRETAIRES.

On dit proverbialement, quand un homme est en reputation de garder sa parole, C'est autant que si tous les *Notaires* y avoient passé. On dit aussi, Dieu nous garde d'un *&cetera* de *Notaires*, parcequ'ils font quelquefois six rôles pour expliquer ces trois mots de leurs minutes, promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

NOTAMMENT. adv. Particulierement, specialement. On a donné ordre à ce Sergent de contraindre tous les cottisez, & *notamment* tels & tels. Il n'est point du beau stile. VAU. CORN. *Notamment* se peut très-bien employer en quelques endroits. Il a cité beaucoup de loix, & *notamment* la loi, &c. ce mot *notamment* designe mieux la loi dont il s'agit que tout autre mot. L'ACAD.

NOTARIAL, ALE. adj. Qui a été fait par un notaire. Acte *notarial*.

NOTARIAT. subst. m. Qualité, change, fonction de Notaire. On ne doit admettre au *Notariat* que des gens d'une vertu integre, d'une fidelité inviolable. Le *Notariat* est de la jurisdiction volontaire.

NOTE. Voyez NOTTE.

NOTER. v. act. Remarquer ce qu'il y a de plus considerable dans un livre, ou un écrit. Pour faire son profit d'un livre, il en faut *noter* tous les beaux endroits. Il fait bon acheter des Livres *notez* par les sçavans, par les mains desquels ils ont passé.

On dit aussi par parenthese, Cela est à *noter*; *notez* que cela est impossible.

Certaine fille un peu trop fiere,
Pretendoit trouver un mari
Point froid & point jaloux; notez *ces deux points-ci.*
LA FONT.

NOTER, signifie aussi, Donner quelque mauvaise marque à une personne, ou à quelque chose. On dit que le Juge *note* ceux-là même qu'il absout. Celui qui est *noté* par sentence ne peut être temoin. Ce livre est *noté* dans l'Index des livres deffendus. Cet homme est *noté* à la Cour, il est écrit sur le livre rouge, on est mal satisfait de lui. Ceux qui sont *notez* par les censures de l'Eglise trouvent toûjours de l'approbation dans certains esprits. BOSS.

Dans cette meme acception on dit, *noter* d'infamie.

NOTER, en termes de Musique, signifie, Marquer sur un livre les tons d'un air par le moyen des notes, pour le chanter ou le jouër sur quelque instrument. Il est assez difficile de bien *noter* des airs ou des parties de Musique. On vend les airs de l'Opera tous *notez*.

NOTÉ, ÉE. part. & adj.

NOTICE. s. f. Terme du Palais, qui se dit de ce qui est venu à la connoissance de quelcun. Il n'a été rien fait en ce procès depuis que les deffenses de la Cour sont venuës à la *notice* des Juges.

NOTICE, se dit aussi en parlant de certains livres qui sont faits pour donner une connoissance particuliere des Dignitez, des Charges, des lieux, des chemins d'un Royaume, d'une Province, d'un Païs, d'un Diocese. La *notice* de l'Empire Romain tant d'Orient que d'Occident commence à Auguste & finit à Theodose le jeune, sous qui elle a été achevée. On y trouve l'état des Provinces de l'Empire, les noms des Charges, & les fonctions des Magistrats. Pancirole la fit imprimer en 1593. avec des Commentaires. M. Valois a fait la *notice* des Gaules qui est un recueïl des differens noms que les Villes & Provinces du Royaume ont portées dans les divers tems. La *notice* du Diocese de Chalons porte, &c. La *notice* des anciens Auteurs Latins, par Fabri. Londres 1703.

On appelle *notice* d'un livre, d'un Ouvrage imprimé ou manuscrit, les choses qui font connoître l'Auteur, l'âge de cet Ouvrage, & les autres choses qui le concernent. On met souvent la *notice* au commencement & à la fin des livres & des manuscrits rares.

NOTIFICATION. s. f. Terme du Palais. Publication. Le Greffe des *notifications* est un Greffe qu'on a voulu établir pour y enregîtrer tous les contrats, & les rendre par ce moyen publics.

NOTIFIER. verb. act. Donner à connoître, faire sçavoir. Il n'a pas pu ignorer la teneur de cet arrêt, il lui a été assez *notifié* par sa signification. On n'a pu venir à bout de faire *notifier* les contrats, les rendre publics. Le lendemain vous avez *notifié* l'interdiction à l'Abbesse. PAT. Cet Ambassadeur a *notifié* son arrivée.

NOTIFIE', ÉE. part.

NOTION. s. f. Terme dogmatique. Connoissance, idée qu'on a d'une chose. Je n'ai qu'une *notion* confuse de cette affaire. Donner une *notion* de quelque chose. PORT-R. Il n'a aucune *notion* de la Physique. Il n'en a pas les premieres *notions*. On peut se former sur une même chose diverses *notions*. On appelle *notions communes*, ce qui est du sens commun, ce que tout le monde conçoit de la même maniere. Il y a des *notions* de bon sens communes à tous les hommes, qui ne trompent jamais ceux qui les consultent attentivement, parceque c'est Dieu lui même la verité essentielle, qui nous éclaire alors très immediatement, & qui nous fait comtempler dans son essence les idées des veritez eternelles. MALEB. Ces *notions* communes sont la raison immuable, & universelle, & une regle infaillible dans l'examen de toutes les veritez. ID. Les *notions communes*, sont des maximes gravées dans de certains recoins de l'esprit humain, dont chacun s'instruit dès qu'il sçait lire dans son interieur. Mais ce qu'elles ont de commun pour tous les hommes, c'est que chacun est né avec des facultez, & des dispositions à former aisément ces premieres idées, & à les assembler pour en former des principes, dès que l'occasion s'en presente; aussi bien qu'à les con-

concevoir & à les admettre dès que les autres les lui presentent. Loc. *De Crousaz*. Il y a des Theologiens qui soutiennent que les *notions communes* les plus certaines peuvent être fausses. Bibl. Univ. T. VI.

NOTOIRE. adj. m. & f. Connu, public, évident. Le fait est *notoire*. La verité de cette proposition est claire & *notoire*. Cet accident est *notoire* & public. Cette Ordonnance est *notoire*, connuë de tout le monde. Voilà une preuve *notoire* & convaincante.

De *notorius*, dont le Jurisconsulte Paulus s'est servi.

NOTOIREMENT. adv. D'une maniere évidente, claire & certaine. On voit *notoirement* par l'inspection de la piece, qu'elle est fausse. Il est *notoirement* coupable d'un tel crime. Cela est *notoirement* vrai. Cela est *notoirement* faux.

NOTORIETE'. s. f. Evidence, connoissance publique: certitude d'un fait dont on ne peut nier, ni obscurcir la verité. Il est de *notorieté* que.... L. de Camb. Cela est de toute *notorieté*. On produit souvent des actes de *notorieté* pour prouver un fait évident, ou un usage certain dans un païs. On condamne une personne en Justice sur la *notorieté* publique.

Ces mots sont proprement des termes de Palais, cependant on s'en sert quelquefois & sur tout du dernier en toutes sortes de stile.

Tous ces mots viennent de *notorius* & de *notorietas*.

NOTTE, ou NOTE. s. f. Terme de Pratique Minute d'un Acte qu'on passe chez un Notaire. Il n'est plus en usage que dans le composé en cette phrase: les Notaires sont créez *Gardenottes* du Roi.

Notte, marque qu'on fait à quelque feuillet ou passage d'un livre pour le retrouver au besoin. J'ai lu ce livre, & j'ai fait des *nottes* avec un crayon, avec des coups d'ongle. On met un *hic*, ou une *notte* à la marge d'un contrat, pour en remarquer la clause decisive, ou importante.

Notte, signifie dans le commerce un petit extrait ou memorial que l'on fait de quelque chose, pour s'en mieux souvenir. Il veut dire aussi un memoire, un état. Donnez moi la *notte* de ce que je vous dois. Les Agens de change prennent la *notte* des lettres & billets de change que les Marchands ou Banquiers ont à negocier: quelquefois les Marchands les leur confient sur une simple *notte* signée d'eux.

Notte, est aussi une remarque ou explication qu'on met à la marge, ou au bas de la page d'un livre, d'un écrit, pour en faciliter l'intelligence. *Nottes* marginales, *nottes* interlineaires des critiques. Le Textuaire de Droit avec les *Nottes* de Godefroi est fort estimé. Les *Nottes* de Du Moulin sur la Coutume de Paris. Les *Nottes* de Cujas, &c. Cette Bible est imprimée avec des *nottes* marginales. Faire des *nottes* pour servir d'éclaircissement. Ablan. Il a fait de petites *nottes* très-sçavantes sur Longin. Boil.

Notte, se dit aussi de ce qui marque quelque defaut, ou imperfection. Dans un Dictionnaire on doit mettre une *notte* à un mot, quand il est vieux, ou particulier à quelque art ou science. Quand il est dans l'usage commun, il n'y faut point de *notte*. Cette fille a épousé un honnête homme, mais il est bâtard, c'est une grande *notte*. Quand quelcun est pendu, c'est une *notte* pour toute sa famille. On appelle aussi *notte d'infame*, celle dont une personne est marquée par sa profession, ou par quelque jugement. Le metier de Comedien porte avec soi une *notte d'infamie*. Toute condamnation à peine afflictive emporte *notte d'infamie*. Mr. D. donne à plusieurs de mes remarques sur Homere, la *notte* capitale d'impieté. La Motte.

Nottes, sont aussi des caracteres ou abbreviations qu'on fait, soit pour écrire promptement, soit pour signifier quelque chose, d'où vient que les Anciens ont appellé les Notaires, *Cursores*, *quia notis verba cursim expediebant*. Voyez Notaire. Herigone a fait cinq Tomes d'un Cours de Mathematiques en *Nottes*, qu'il pretend être une langue universelle, & pouvoir être entenduë de tout le monde. Les Jurisconsultes ont des *nottes*; comme §, *paragraphe*; ff, *Digestis*; E, *Extra*. *Sčto.*, *Senatusconsulto*. Les Romains avoient des *nottes* pour leurs inscriptions, *S. P. Q. R.* &c. *Senatus*, *Populusque Romanus*. *P. P.* *Pater Patriæ*. Ce sont ces *nottes* anciennes qu'a expliqué Valerius Probus.

Paul Diacre dit que les *nottes* furent inventées par Ennius, qui en fit le premier onze cens. Tullius Tyro Affranchi de Ciceron, Philargyrus Famius, & Aquila Affranchi de Mecenas, y en ajoûterent beaucoup d'autres. Enfin Lucius Annæus Seneca les compila, les mit en ordre, & en augmenta le nombre jusqu'à cinq mille. Voyez Notaire, & Tachygraphie.

Les Chymistes ont leur *nottes*, *a a a*, *amalgamer*. *s. s. s. stratum super stratum*. L'Algebre a aussi ses *nottes* expliquees à *Algebre*. Presque tous les autres Arts en ont pareillement. Les Medecins, Chirurgiens & Apothicaires se servent de ces *nottes* ou caracteres, pour marquer le poids & les doses dans leurs ordonnances. La livre ℔ une once ℥j. deux onces ℥ij. & ainsi jusqu'à la demi livre, dont voici la marque ℔. ß. une dragme ʒj. deux dragmes ʒij. de même jusqu'à huit, le scrupule ℈ le grain g^r. Celle-ci ℞. qui se trouve au commencement de chaque composition de remede, signifie *recette*, ou *Recipe*.

Notte, en termes de Musique, se dit des caracteres qui marquent les tons, les élevations ou les abaissemens de la voix, & ses mouvemens vîtes ou lents, enfin toutes les variations qui y doivent faire de l'harmonie. Ce fut un Parisien nommé de Meurs, qui au lieu de points & de lettres, dont on se servoit auparavant pour marquer le degré de gravité, ou de hauteur qu'on doit donner à chaque ton, inventa en 1330. les figures, ou caracteres que l'on a appellez des *nottes*. Le Gendre.

La *notte maxime* est figurée par un quarré long avec une queuë. Elle vaut 8. mesures, quoyque le Pere Mersenne la fasse de 12. La *longue* est un quarré avec une queuë, qui en vaut la moitié ou 4. mesures. La *breve* est un quarré sans queuë, qui vaut deux mesures. La *semibreve* est un quarré sans queuë qui est posé sur ses angles ou en losenge, qui vaut une mesure ou le lever & le baisser de la main. La *minime* est une losenge avec une queuë, qui vaut la moitié d'une mesure; la *noire* a la même figure, mais elle est pochée, & vaut un quart de mesure. La *crochuë* est la même figure avec un croc par en-bas, qui vaut un huitiéme de mesure; & la *double crochuë* un seiziéme. Les Imprimeurs appellent *nottes liees*, ou *doubles*, celles qui sont fonduës ensemble.

Il y a aussi des *nottes* ou caracteres pour signifier les pauses, les repos ou silences qui marquent qu'il faut se taire aussi long-temps qu'on est à chanter la *notte* qui precede. Elles se font avec des points ou des lignes qui traversent d'un reglet à l'autre.

Les Grecs faisoient leur *nottes* de Musique avec les lettres simples ou doublées, droites ou renversées, comme on le prouve par les Livres de Bacchius, d'Alypius, de Porphyre & de Boëce.

On dit en ce sens, qu'un homme chante *sur la notte*; pour dire, à livre ouvert sur un livre notté; ou qu'il fait des accords sur la *notte*, sans avoir étudié ce qu'il chante.

Notte, se dit encore en Musique. Il y a sept *nottes* en Musique, qu'on appelle *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*. Les six premieres ont été inventées en l'an 1024. par Guy Aretin Moine Benedictin, qui les trouva à Pomposé dans le Duché de Ferrare. La septiéme fut ajoutée selon les uns par Vander Putten, ou selon les autres par Le Maire, c'est un *si*. Il sert à éviter la difficulté des muan-

muances qui étoient restées dans la gamme de Guy Aretin. Si l'on en croit Vossius, Guy Aretin n'a point l'honneur d'avoir inventé ces syllabes. Les Egyptiens avoient fait la même chose avant lui. Le même Aretin inventa aussi outre les *nottes*, les lignes, les lettres, ou clefs, le B quarre & le B mol. Ce fut du temps du Pape Jean XX. lequel les reçut avec si grand applaudissement, qu'il commanda de mettre cette maniere de chanter en usage. Aussi est-elle si facile, qu'on apprend plus de musique en un jour avec cette methode, qu'on ne faisoit autrefois en un an avec celle des Grecs, dont on s'étoit servi jusqu'alors. On se servoit de certaines lettres pour designer les divers degrez de tons, & pour servir d'échelle. Il y avoit plusieurs autres manieres en Occident pour noter le chant, avant qu'on eût inventé ce systême, comme il se voit dans un Livre de la pratique du plein chant. Il intitula *Micrologue*, le Livre où il publia cette invention. Aretin a pris les notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, de l'Hymne des Vêpres de St. Jean Baptistes, *ut queant laxis*, &c. Denis d'Halicarnasse témoigne que les Egyptiens se servoient de sept particules, pour exprimer les divers tons de Musique long-temps avant Aretin.

On peut faire 720. varietez des six *nottes* de Musique, sans repeter la même deux fois; & on peut faire 40320. airs differens des *nottes* de chaque octave. Il y a des Organistes qui font 32. *nottes* dans la mesure binaire, qui dure seulement une seconde de minute.

NOTTE, se dit aussi pour le chant même.

. . . . . . *La douce Linotte*
Agreable en ses tons, & sçavante en sa notte. MEN.

NOTTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un Menétrier, qu'il ne sçait qu'une *notte*, qu'il n'aura qu'un double; pour dire, qu'il ne sçait qu'une chanson. On dit aussi de celui qui ne sçait rien de la matiere dont on l'interroge; qu'il n'en sçait *notte*, qu'il n'en a pas retenu une *notte*. On dit aussi, qu'un homme change de *notte*, qu'il chante sur une autre *notte*, quand il parle d'une autre maniere qu'il n'avoit fait, quand il supplie, au lieu de menacer

Puis rechangeant de notte *il montre la rotonde.* REGN.

NOU.

NOU. s. m. Vieux mot. Nœud.

NOVALE. s. f. Terre nouvellement defrichée & mise en valeur. Il a defriché cette terre & l'a mise en *novale*, il en a fait une *novale*. Ces curez ont droit de dîme sur les *novales*.

On appelle aussi, *novales*, le droit que les curez levent sur les *novales*. Les Vicaires perpetuels qui n'ont qu'une portion congruë, doivent joüir des *novales*, ou des dîmes des terres deffrichées depuis dix ans: non pas au prejudice du Curé primitif. Cette terre n'est pas de la grosse dîme, c'est une *novale*. Les *novales* appartiennent aux Curez, par preference aux gros Decimateurs, sans diminution de la portion congruë.

Par l'Ordon. de Philippe le Hardi en 1274. appellée la Philippine & confirmée par celle de Philippe le Bel en 1304. & celle du Roi Jean en 1354. il fut ordonné qu'à l'avenir on ne payeroit la dîme que des terres decimables de tems immemorial, & non des terres nouvellement cultivées qu'on appelle *novales*. C'étoit pour encourager à la culture des terres pour le bien du Royaume. Suivant le Droit Civil & les Decretales, on appelle *novales* les terres nouvellement defrichées, & dont on n'a point de memoire qu'elles ayent été labourées. De droit commun les dîmes des *novales* appartiennent au Curé de la Paroisse, dans laquelle les terres ont été nouvellement defrichées, & le Curé continuë toûjours à percevoir les dîmes sur les fruits qu'il a perçu comme *novales*: il en faut excepter les Provinces, où la dîme des *novales* qui appartient au Curé, pendant les trois premieres années, est ensuite payée aux gros decimateurs: cet usage est établi dans l'Artois. On juge de même au Parlement de Toulouse, où les Curez ne joüissent des *novales* que pendant quelques années. DUPERRAY.

NOVALITE'. s. f. Vieux mot. pour Nouveauté.

NOUASSE. s. f. Espece de noix muscade sauvage.

NOVATEUR. s. m. Qui introduit quelque nouveauté. Il ne se dit gueres que de ceux qui innovent en matiere de Religion. Calvin, Luther, Zuingle, on été appellez des *Novateurs*; ils ont rejetté la qualité injurieuse de *Novateurs*, en soutenant qu'ils n'ont fait que renouveller l'ancienne doctrine des Evangelistes, & des Apôtres. On accuse St. Augustin d'avoir été un *Novateur* dans les matieres de la grace.

Oüi, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
Arnaud, des Novateurs *tu decouvres la fraude.* BOIL.

NOVATIENS. s. m. plur. Anciens Heretiques ou Schismatiques qui ont pris leur nom de Novatien, Prêtre de Rome qui vivoit dans le 3. siecle. Les premiers *Novatiens* ne refusoient la Communion qu'à ceux qui étoient tombez dans le crime de l'Idolâtrie. Ils allerent ensuite plus loin, & exclurent aussi pour toûjours de leur Communion, ceux qui avoient commis les crimes pour lesquels on meritoit d'être mis en penitence. Ils oterent enfin à l'Eglise le pouvoir de lier & de delier: ils condamnerent les secondes noces & rebaptiserent ceux qui avoient été baptisez dans l'Eglise. Cette secte subsista long-tems en Orient & en Occident; mais elle faisoit un corps bien plus considerable en Orient qu'en Occident. Elle y avoit ses Evêques dans les grands sieges & dans les petits ses Prêtres, ses Eglises & un grand nombre de sectateurs. Il y a eu des *Novatiens* en Orient jusqu'au 8ᵉ. siecle. Les Historiens Grecs ont confondu mal à propos Novatien avec Novat.

NOVATION. s. f. Terme de Droit, qui signifie, Alteration, ou changement de titre: changement dans l'obligation originaire, qui l'éteint, & l'aneantit, pour en substituer une autre, qui n'a ni la même hypotheque, ni les mêmes prerogatives que la premiere. Comme lors qu'on decharge une obligation reconnuë devant notaires sans recevoir de l'argent, & qu'on prend en sa place une simple promesse, il y a *novation*, on perd son hypotheque. Il y a deux sortes de *novations*. L'une volontaire, & l'autre contrainte, & necessaire. La *novation contrainte* se fait par une condamnation en Justice; & en ce cas les fidejusseurs ne sont point dechargez. La *novation volontaire* se fait en trois manieres: 1. En changeant la cause de l'obligation, sans l'intervention d'aucune personne étrangere. 2. En changeant seulement la nature de l'obligation. 3. Par delegation, & lorsque le debiteur delegue une dette à son creancier pour s'en faire payer. Dans tous ces cas s'il y a une *novation* effective, & une volonté d'innover, celui qui est caution peut pretendre qu'il est degagé de l'obligation. Justinien par la loi derniere C. *de novationibus*, a expliqué tous les cas qui font la *novation*: *voluntate solùm, non lege novandum.*

NOUE. s. f. Terre un peu humide & grasse, qui est une espece de pré ou patûre. Il en est fort parlé dans les Coutumes de Chartres & de Châteauneuf. En Latin *noa*.

Ce mot vient de *natare* d'où l'on a fait *nouer*, & *noer*; pour dire, nager. *Noüé* s'est dit pour torrent. L'Abbaye de Notre-Dame de Fautel proche de Paris s'appelle *Malenoüé*, à cause d'un torrent qui y passe. Les Nageoires de poisson s'appellent aussi *noes* dans les vieux Ecrivains François. HUET. Voyez NOE.

NOUË, est aussi une sorte de tuile qui est faite en demi-canal pour égouter l'eau. C'est aussi un angle rentrant qui est entre deux combles, & dont le bas sert de gouttiere; ainsi nommé par les Couvreurs & Charpentiers.

La *noüe corniere* est celle où se joignent les couvertures de deux corps de logis. *Noüe* de plomb est une table de plomb de toute la longueur de la *noüe* d'un comble d'ardoise.

NOUEL. Mot ancien pour, *Noël.* On disoit aussi *noué*, & *nauel* dans le même sens. Borel.

NOVELLE. Voyez Nouvelle.

NOVEMBRE. f. m. Onziéme mois de l'année pendant lequel le Soleil entre dans le Sagittaire. Il a été appellé *Novembre*, parceque c'étoit le neuviéme mois de l'année de Romulus, qui étoit de dix mois. Ce mois étoit sous la protection de Diane.

NOUEMENT. f. m. Action de nouër. Il n'est en usage que dans cette phrase. *Noüement d'aiguillette.* L'Acad. Le *noüement de l'aiguillette* est une espece de malefice qu'on dit que font les Sorciers, pour empêcher les nouveaux mariez de consommer le mariage. On trouve ce mot dans les Jurisconsultes qui ont parlé de cette espece de sortilege. Bien des gens attribuent cette impuissance accidentelle à la force, & à la vivacité de l'imagination, qui dissipe, & transporte les esprits. C'est, dit Montagne, l'imagination qui cause la defaillance fortuite qui surprend les Amans si hors de saison, & par la violence d'une ardeur extrême les glace au milieu des plaisirs. Mais l'opinion commune est que les Sorciers rendent ce mauvais office aux nouveaux mariez, en prononçant certaines paroles pendant la benediction nuptiale, & que pour cela ils font plusieurs nœuds à un ruban ou à une corde. De là vient la phrase vulgaire, *nouër l'éguillette.* On assûre que si le sorcier defait les nœuds de la corde, il leve le charme, & que si la corde tombe entre les mains de qui que ce soit qui la puisse denouër, tout le sortilege s'en va, mais qu'il grêle toûjours quand on la remet au premier état. Fevret pretend que le *noüement de l'aiguillette*, ou la ligature des mariez, est l'un des plus anciens artifices de la magie, & que l'imagination peut bien causer une foiblesse momentanée; mais non pas une impuissance continuë. L'histoire est toute pleine d'exemples de pareils charmes qui ont empêché la consommation du mariage ; c'est pourquoy Fevret met le *noüement de l'aiguillette* au nombre des crimes capitaux, parcequ'outre qu'il suppose du sortilege, & un pacte exprès, ou tacite avec le Demon, il va à detruire l'Etat indirectement, en empêchant la procreation des enfans qui sont le soutien de la Republique. Aussi les Parlemens ont-ils jugé que ce crime étoit de la competence du Juge Royal, à exclusion des Juges Ecclesiastiques, & des Officiaux. Voyez Fevret.

NOVEMVIRS. subst. m. Magistrats d'Athenes au nombre de neuf. Leur autorité, & leur administration ne duroient qu'une année. Le chef s'appelloit *Archonte.*

NOVENDIAL. Sacrifice que faisoient les Romains pendant neuf jours, lors qu'un prodige sembloit les menacer de quelques malheurs.

NOVENSILES, f. m. Heros reçus nouvellement parmi les Dieux, ou les Dieux des Provinces & des Royaumes que les Romains avoient conquis, & ausquels ils sacrifioient sous le nom de Dieux *Novensiles.*

NOUER. v. act. Faire un nœud pour lier ou arrêter quelque chose. *Noüer* sa cravatte, ses manchettes, une liasse de papiers. Il a *noüé* ses jartieres trop serré, sa jambe en est marquée. Il signifie, en termes de Tisserand, rejoindre les fils de la chaîne ou de la trême de leur ouvrage qui se rompent en travaillant.

Noüer, se dit aussi, pour enveloper dans quelque chose en y faisant un nœud. *Noüer* son argent dans le coin d'un mouchoir. Les écoliers *noüent* des pierres dans leurs manches, dans leurs mouchoirs, pour se battre.

Noüer, se dit aussi parmi les Jardiniers, des boutons fleuris des arbres & des plantes, lors que leurs feuilles tombent, & qu'ils commencent à se convertir en fruit. Il n'y a que la moindre partie des boutons qui se *noüe*, qui s'attache à l'arbre ; les autres tombent. La poire *noüe*, quand au sortir de la fleur elle paroît toute formée. Le melon *noue* & s'arrête quand au sortir de sa fleur il grossit. On connoît aux fruits à noyau qu'ils ont *noüé*, quand la petite aiguille du milieu s'alonge plus que les feuilles de la fleur. La Quint.

Noüer, se dit aussi en parlant de la goutte, quand l'humeur s'attache aux jointures, & qu'elle s'y épaissit comme du plâtre. La goutte est fort douloureuse quand elle est *noüée.*

Noüer, se dit figurément en parlant des liaisons d'amitié, de societé. Ils ont *noüé* ensemble une si forte amitié, qu'elle durera long-temps. Cet homme est entrant, flatteur, il a bientôt *noüé* conversation. Il faut *noüer* une partie pour se divertir.

Noüer, se dit aussi chez les Peintres, en parlant des figures ou des couleurs qui ont entre-elles une belle liaison ou disposition. *Nouer* les groupes d'un tableau, c'est les traiter de maniere, qu'ils ne fassent qu'un tout ensemble, & qu'ils ne paroissent point comme des morceaux detachez.

On dit en termes de Fauconnerie, *Noüer* la longe lors qu'on met l'oiseau en muë, & qu'on lui fait quitter la volerie pour quelques mois.

On dit proverbialement, *Noüer* l'aiguillette, en parlant des charmes qu'on s'imagine que font quelques sorciers pour rendre un nouveau marié impuissant. Voyez Nouëment.

Noüer l'aiguillette, en termes de Manege, est quand un cheval sauteur s'épare, & ruë entierement du train de derriere, allongeant les deux jambes également & de toute leur étenduë.

Noüé, ée. part. & adj. On dit qu'un boyau est *noüé* dans la colique de misereré, quand il est replié en lui-même. On dit qu'un homme est tout *noüé* de goutte, quand l'humeur de la goutte s'est fixée dans les jointures.

Etre noüé. C'est une maladie assez commune aux enfans du Nord. On l'appelle *Rachitis.* Dans cette maladie les os des bras & des jambes se plient en maniere d'arc. Il se forme une maniere de nodus sur les articulations, & l'épine du dos se voûte partie en dedans, partie en dehors. Il sembleroit d'abord que cette courbure viendroit de ce que les os sont trop flexibles. Mais on remarque au contraire que les enfans qui en sont attaquez ont les os plus solides. Voyez Rachitis.

Noüé, en termes de Blason, se dit de ce qui est lié & entouré. Il portoit d'argent à deux fasces *noüées* de gueules. On le dit aussi en parlant de la queuë des lions qui est representée fourchuë & passée en sautoir avec un nœud, ou quand elle a des nœuds en forme de houppes.

Noüer. v. n. signifioit autrefois *nager*, il est hors d'usage. Voyez Noüe.

En cette mer navires vont errant:
Puis la baleine horrible monstre & grand,
Y as formé, qui bien à l'aise y noüe,
Et à son gré dans les ondes se joüe. Marot. Ps. 104.

NOUET. f. m. Petit pacquet de quelque drogue enfermé dans un nœud de linge, qu'on fait tremper ou bouillir dans une liqueur, pour lui en donner le goût, ou lui en communiquer la vertu. Les Cuisiniers se servent dans la plûpart de leurs ragoûts & de leurs sauces, d'un *nouet* rempli d'herbes aromatiques, ou d'épiceries. On met la pâte d'or & de mercure dans un *noüet* de toile, pour en exprimer le mercure autant qu'on peut. Frezier.

Noüet, en termes de Medecine, est une remede qui supplée au defaut des suppositoires & des clisteres, & est fait de jaunes d'œufs, de sel, de beurre, de fiel, de miel, &c. qu'on lie dans un linge, & est de la grosseur d'une aveline. On le fait entrer dans le siége, d'où

on le retire par le moyen d'un filet qu'on y laisse.

NOUEUR, EUSE. s. m. & f. Qui nouë. Les pretendus *noüeurs* d'éguillette ont été condamnez par un Synode National des Eglises Reformées de France. *Bib. Ch. T. XXI.*

NOUEUX, EUSE. adj. Qui est plein de nœuds. Il se dit seulement du bois. Un bâton *noüeux*. BOIL. Une puissante & *noüeuse* massuë. VAUG.

On appelle aussi en termes de Blason, des troncs & branches d'arbres *noüeux*, quand ils sont representez pleins de nœuds & d'inegalitez. On les appelle autrement *estoc*, ou *bastons à nœuds*. D'azur à deux estocs ou bastons *noüeux* d'or en croix.

NOVICE. adj. & s. m. & & f. Qui n'est pas encore fort experimenté en un art, en une profession; qui est nouveau & peu exercé en quelque chose que ce soit. Dans l'ancienne milice Romaine on appelloit *novices*, les jeunes, ou les nouveaux soldats. Dans les Ordres de Chevalerie il y avoit des *novices*, ou Clercs d'armes, qui faisoient leur apprentissage avant que d'être reçus Chevaliers. Ce Capitaine qui s'est laissé battre dans un poste si avantageux, est bien *novice* au metier de la guerre, il a fait un tour de *novice*. Il faut être bien *novice* au fait de la guerre pour donner dans une pareille embuscade. Cet Avocat est *novice* en sa profession. Ce Provincial est encore *novice* à la Cour, il n'a pas pris l'air du monde. En amour les *novices* sont maîtres. La femme que vous me donnez n'est pas *novice*, Dieu merci: elle a de l'experience. G. G. Les vieux soldats de Philippe étoient *novices* aux voluptez. VAUG. C'est un franc *novice*. SCAR. Esprit *novice*. ABLAN.

Et d'où Diable êtes-vous pour être si novice?

Tout le monde est *novice* à la mort; on ne meurt pas deux fois. OE. M.

Pour tirer ces billets avec moins d'artifice,
Guillaume, enfant de Chœur, prête sa main novice. BOIL.
Ce sont là les leçons dont un pere Manceau
Instruit son fils novice *au sortir du berceau.* ID.
Un apprentif Marchand étoit,
Qu'avec droit Nicaise on nommoit,
Garçon novice *dans les tours*
Qui se pratiquent en amours. LA FONT.
Camille avoit déja quelque soupçon
Que l'on l'aimoit: il n'étoit si novice
Qu'il ne connût ses gens à la façon. ID.

NOVICES. Les Revendeuses ou crieuses de vieux chapeaux nomment ainsi entre elles les filles ou femmes, qui veulent apprendre le metier, choisissant une ancienne pour en être menées & instruites. SAV

NOVICE, est aussi un Religieux, ou une Religieuse qui est encore dans son année de probation; qui n'a pas encore fait ses vœux. Mais en ce sens il est plus ordinairement substantif. Le Sous-Prieur dans les Couvens d'hommes est le Maître des *Novices*, & la Sous-Prieure dans les Monasteres de filles est la Maîtresse des *Novices*. Les *Novices* sont aux basses chaises. Les Religieuses *Novices* portoient le voile blanc, le Professes le noir. Un *Novice* n'est point censé mort civilement: il est capable de succeder jusqu'à la profession actuelle. Ses Benefices ne peuvent être non plus impetrez pendant son année de probation, sans son consentement. Le Concile de Trente ne permet au *Novice* de resigner ses Benefices que deux mois avant sa profession: & il les peut même reprendre si la profession est nulle. Un *Novice* ne peut faire aucune donation à son Superieur, à cause de la dependance où il est à son égard, ni au Monastere dans lequel il fait profession, par les Ordonn. de Blois & d'Orléans; la raison est que la condition d'un *Novice* bien que libre encor, est par avance une espece de servitude à l'égard des Superieurs dont il va dépendre.

NOVICIAT. subst. m. Année de probation, pendant laquelle on éprouve si un Religieux, ou une Religieuse, ont une vocation, & des qualitez propres pour vivre dans la Regle dont ils doivent vouër l'observation. Le *noviciat* dure un an ordinairement, & en quelques Maisons davantage. Après le *noviciat* expiré le postulant doit être exclus, à moins qu'il ne fasse profession. Ce Religieux a fait heureusement son *noviciat*. L'année de *noviciat* est comme le lit de la mort civile d'un Novice, qui meurt au monde par sa profession. C. B. On a jugé qu'une donation faite entre vifs dans l'année de *noviciat*, étoit censée une donation à cause de mort. ID. Par le Concile de Trente le temps du *noviciat* doit être d'une année complete continuë, & sans interruption: s'il manquoit un seul jour à l'année de probation, il n'en faudroit pas davantage pour la rendre nulle. Par l'Ord. de Blois art. 28. l'année de *noviciat* doit être entiere, & le Pape n'en peut dispenser. On pretend qu'un Religieux qui passe d'un Ordre plus mitigé à un Ordre plus severe, est obligé à faire un second *noviciat*. Le motif de l'Ordonnance a été d'empêcher les Sujets du Roi de s'engager trop legerement dans l'état de Religieux; parceque toutes les personnes Religieuses sont autant de membres retranchez de la societé civile, & soustraits à la puissance Seculiere. Cette raison semble cesser pour un second *noviciat*, & le Pape en pourroit plutôt dispenser.

NOVICIAT, se dit aussi des maisons ou des lieux où l'on instruit les novices. Le *Noviciat* des Jesuïtes. La Maison de l'Institution est le *Noviciat* des Peres de l'Oratoire. Le *Noviciat* des Peres Benedictins est à St. Denis. Le *Noviciat* est souvent un Cloître separé du grand Dortoir. Le *Noviciat* des Peres de l'Oratoire s'appelle *Institution*.

Quelques-uns disent *Noviciaux* au pluriel. Il établit des *Noviciaux*, des Seminaires & des Maisons professes de son Ordre. LE P. VERJUS.

NOVICIAT, signifie encore l'apprentissage qu'on fait de quelque art, ou dans quelque profession. Le *noviciat* de la guerre est penible & dangereux. Monsieur de Turenne avoit fait son *noviciat* sous le Prince d'Orange.

NOULETS. s. m. p. Terme de Charpentier & de Couvreur, se dit des petites nouës, ou égouts qui se font sur les lucarnes, & particulierement sur celles qu'on appelle *Demoiselles*.

NOURRAIN, ou NORRAIN. s. m. Petit poisson qu'on jette dans les étangs pour les repeupler. On l'appelle autrement *peuple*, *filette* ou *allevin*. Il faut pour le moins trois milliers de *nourrain* pour repeupler cet étang.

NOURRICE. (Quelques-uns écrivent *nourrisse*) s. f. Qui donne à teter à un enfant, qui a soin de l'élever dans ses premieres années. Une *nourrice*, pour être bonne, doit être saine & d'un bon temperament, avoir bonne couleur & la chair blanche. Elle ne doit être ni grasse, ni maigre. Il faut qu'elle soit gaye, gaillarde, éveillée, jolie, sobre, chaste, douce & sans aucune violente passion. Celle qui est accouchée d'un garçon est preferable à celle qui est accouchée d'une fille. J. DES SÇ. La plus excellente de toutes les *nourrices*, c'est la mere. VALEMBERT. Le nom de *nourrice* est fort ancien, mais il ne prouve pas que l'antiquité de l'usage soit aussi grande qu'on le pretend. Les Grecs, les Romains, & tous les peuples qui leur ont succedé, ont tenu generalement pour maxime, qu'une mere est obligée de nourrir son enfant. HECQUET. Les *nourrices* communiquent leurs inclinations aux enfans. ID. Les enfans ne connoissent que leur mere *nourrice*, ils sont après sur leur *nourrice*. On dit, Mettre un enfant en *nourrisse*; pour dire, le donner à une *nourrice* hors de chez soi, pour le nourrir; Retirer un enfant de *nourrice*; pour dire, le sevrer. On dit des enfans dont les inclinations ne ressemblent

blent point à celles de leur pere, qu'ils ont été changez en *nourrice*; pour dire, que les *nourrices* les ont supposez en la place des veritables.

NOURRICE, se dit aussi des chiennes à qui on donne à nourrir d'autres petits que les leurs. Un Chasseur a soin de chercher des *nourrices* à ses levrons & à ses autres petits chiens.

On dit aussi d'une Province qui fournit des vivres à une autre, que c'est sa mere *nourrice*. La Sicile étoit la mere *nourrice* de Rome. La Beauce est la mere *nourrice* de Paris.

On appelle proverbialement un fanfaron en amour, Un depuceleur de *nourrices*.

NOURRICIER. s. m. Le mari d'une nourrice, ou celui qui a soin d'élever un enfant. Le *nourricier* d'un enfant. Joseph ne fut que le pere *nourricier* de J. CHRIST. Sous la I. Race des Rois les Tuteurs des enfans des Rois s'appelloient *nourriciers*.

Dans le sens figuré on appelle, Pere *nourricier*, celui dont on tire sa subsistance, ou à qui l'on doit son instruction. Mecenas étoit comme le pere *nourricier* des Sçavans. OB. M. Mr. Menage s'est vu le pere *nourricier* d'une certaine race de Poëtes qu'il a elevez dans un des quartiers du Parnasse. BAIL. Le Nil étoit tout ensemble & le *nourricier* & le defenseur de l'Egypte. BOSS. Les Empereurs mêmes sont devenus les Adorateurs du nom qu'ils blasphemoient, & les *nourriciers* de l'Eglise dont ils versoient le sang. P. D'EL.

On appelle suc *nourricier*, le suc dont les animaux & les plantes se nourrissent. Le suc *nourricier*, qui fournit l'aliment à toutes les parties solides, est une cause très ordinaire des fievres continuës les plus rebelles, lorsqu'il vient à degenerer de son état naturel. J. DES Sç. Les resines sont les sucs *nourriciers* de certaines plantes.

NOURRIÇON, (ou NOURRISSON avec l'Academie) s. m. Enfant qu'une nourrice a soin de nourrir. Les villageoises mettent leurs enfans en nourrice, pour prendre des *nourriçons* des bourgeois.

NOURRIÇON, se dit figurément des Poëtes, qui se qualifient *nourriçons* du Parnasse, *nourriçons* des Muses, qui ont été nourris & elevez dans les beaux Arts. Nous de Phebus sacrez *nourriçons*. VOI. Il se dit aussi de tous ceux qui ont été élevez & instruits de quelcun. Vous voyez à vos pieds un *nourrisson* du grand Saint Benoît. PATRU.

NOURRIR. v. act. Fournir les alimens necessaires pour entretenir la vie. Ceux qui prononcent *norir*, prononcent mal. Dieu a creé les fruits de la terre pour *nourrir* l'homme & les animaux. Cet homme a une grande famille à *nourrir*. Il *nourrit* tant de valets, de chiens, de chevaux, d'oiseaux. C'est une belle charité de *nourrir* des pauvres, des orphelins. Diogene s'étonnoit de ce qu'il *nourrissoit* des parasites: c'étoient des souris. Quand on fait mettre quelcun prisonnier pour dettes, on est obligé de le *nourrir*, s'il le demande.

NOURRIR, se dit aussi en parlant de l'aliment qui se convertit en la substance de l'animal. On dit, La plante, la chair *nourrit* la chair. Le sang *nourrit* toutes les parties du corps. Cet homme se *nourrit* bien, il fait bonne chere, tout ce qu'il mange lui profite. Il est gras & bien *nourri*. L'enfant se *nourrit* dans le ventre de la mere. Le poulet se *nourrit* du jaune de l'œuf. Les insectes pour la plupart se *nourrissent* de limon. Avant que les hommes connussent le bled ils se *nourrissoient* de gland. Certaines nations se *nourrissoient* des fruits dont elles abondoient, comme les poires étoient en usage chez les Argiens & les figues chez les Atheniens, les amandes servoient de nourriture aux Medes, le fruit des cannes aux Ethiopiens, les dattes aux Babiloniens, &c. DU CHESNE.

NOURRIR, signifie aussi, Donner à teter à un enfant, l'élever jusqu'à un certain âge. Une bonne mere doit elle-même *nourrir* son enfant. Les animaux *nourrissent* leurs petits. La *nourrice* est devenuë grosse, elle n'a pu achever de *nourrir* cet enfant. Cette femme n'a pu *nourrir* d'enfans, ils sont tous morts en bas âge.

NOURRIR, signifie encore, Elever des bestiaux pour le menage de la campagne, pour en trafiquer. Ce païs est abondant en pâturages, on y *nourrit* bien des bœufs, des moutons, des chevaux. Le profit de cette ferme consiste à *nourrir*, à faire des nourritures. Dans les montagnes on *nourrit* des chevres; dans les païs chauds des vers à soye. La bassecour *nourrit* le Gentilhomme.

NOURRIR, se dit aussi des plantes & des arbres. Dans les terres seches les arbres ne trouvent pas dequoy se *nourrir*. Le fumier, le terreau, servent à *nourrir*, à faire profiter les arbres. Il y a bien des plantes qu'on ne peut *nourrir* ni élever dans les païs froids. Dans une terre grasse, le blé qui y croit est bien *nourri*, le grain y est plus gros. Les melons ne vaudront rien cette année, ils ont été *nourris* d'eau, il a trop plu. Voilà des fruits gros & bien *nourris*.

NOURRIR, se dit aussi des choses inanimées. On a amené plusieurs ruisseaux & étangs pour *nourrir* le canal de Languedoc, pour l'entretenir. Il faut jetter du bois dans le feu pour le *nourrir*. Ils lancent des torches ardentes & telles autres choses propres à *nourrir* le feu. VAUG. Quelques-uns tiennent que l'aimant a besoin d'être *nourri*, qu'il le faut armer ou mettre dans la limaille de fer. On dit aussi dans l'écriture, qu'un caractere est bien *nourri*, lorsqu'il est bien chargé d'encre, qu'il n'est point affamé. On dit de même en Peinture, qu'un tableau est bien *nourri* de couleurs, c'est-à-dire, qu'il n'est pas legerement chargé de couleurs. On dit en Pharmacie, *Nourrir* la litharge, ou une autre semblable drogue, quand en la broyant continuellement dans le mortier, on l'arrose peu-à-peu d'huile ou de vinaigre sans la noyer, jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance qu'on lui veut donner.

NOURRIR, se dit aussi en parlant des païs qui abondent en vivres, qui en fournissent aux autres, ou des rivieres qui servent à les y transporter. La Seine & la Marne, *nourrissent* Paris; la Beauce le *nourrit* de grains. Le Berri est sec, il n'a de blez que pour se *nourrir*. On dit aussi, que l'Afrique *nourrit* des monstres; que la mer *nourrit* des baleines, &c.

NOURRIR, se dit figurément, & signifie, Entretenir, remplir, amuser, fomenter. L'esprit de l'homme est si foible, qu'il se *nourrit* d'imaginations, de fumée, de chimeres, de vaines esperances. Cet esprit naturellement leger & plein d'amour propre, (Ochin) se *nourrissoit* de louanges. FL. Se *nourrir* de la parole de Dieu. FEN. Un stile *nourri* des Saintes Ecritures. FL. *Nourrissez* votre raison des maximes les plus succulentes du Droit. TOUR. La lecture *nourrit* l'esprit. OB. M. L'amour se *nourrit*, & s'entretient de faveurs. Cette maison *nourrit* une haine immortelle contre celle-là. La science *nourrit* dans l'esprit une vaine complaisance de soi-meme. FL. Elle avoit tous les attraits qui *nourrissent* l'orgueil, & qui attirent la vaine complaisance des hommes. FL. La sagesse *nourrit* mon cœur. FEN. L'amour propre a une inclination violente pour tout ce qui *nourrit* notre curiosité. NIC. Il n'y a point de verité Chretienne qui étant meditée comme il faut, ne fût capable de nous *nourrir*. ID. *Nourrir* mille chagrins, mille remords dans l'ame. OB. M. *Nourrir* la discorde, & la division. ID. Je ne viens point vous éblouïr par l'éclat des honneurs de la terre, pour *nourrir* votre esprit du recit specieux d'une felicité mondaine. FL. Les premiers hommes *nourrissoient* leur amour par les offices mutuels qu'ils se rendoient. M. ESP. On se *nourrit* des Anciens & des Modernes; on les presse, & on en tire le plus qu'on peut. LA BR. La jalousie se *nourrit* de chagrin, de soupçons, de

de dépit, & de defiance. Ob. M. Il ne suffit pas à une femme d'avoir un exterieur modeste, & composé, quand elle *nourrit* dans le cœur de veritables attachemens. Bell. Aidé du silence, & de la retraitte, il *nourrissoit* son esprit de lecture, & vivoit dans un grand recueillement. Fl.

Des mepris d'un ingrat ma flamme se nourrit. Quin.
Souvent d'un faux espoir un Amant est nourri;
Le mieux reçu n'est pas toûjours le plus cheri. Mol.

Le motif qu'on met dans toutes les transactions est pour *nourrir* paix & amitié entre les parties.

Nourrir, signifie encore, Elever, former, instruire. Il faut *nourrir* les enfans dans la crainte de Dieu, dans l'amour des lettres, & de la vertu. Ce Gentilhomme a été bien élevé, bien *nourri*; il a été *nourri* à la Cour; il a toûjours été *nourri* à la guerre, aux armes, à l'étude. Il a été *nourri* dans le Barreau. Ablan. Il fut *nourri* dans la pauvreté philosophique. Id. Des hommes *nourris* dans le libertinage ne peuvent s'accoutumer à la severité des preceptes de la Morale. Ob. M. Il faut être *nourri* dans la flatterie, & la servitude, pour reüssir à la Cour. Abl. Le Triumvirat abbatit tout ce que Rome *nourrissoit* de plus courageux & de plus opposé à la tyrannie. Boss.

Nourrir, se dit proverbialement en ces phrases. La soupe *nourrit* le soldat. Une besace bien promenée *nourrit* son maitre. On dit en ce même sens, Il n'y a point de si petit metier qui ne *nourrisse* son maitre. On dit aussi à celui qui bat un enfant, qu'il n'a pas envie de le *nourrir*. On dit aussi, qu'on a *nourri* un serpent dans son sein, quand on a élevé un ingrat, qui rend le mal pour le bien, qui tâche à perdre son bienfaiteur.

Nourri, ie. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe.

Nourri, ie. adj. Terme de Peinture. Un tableau bien *nourri* de couleurs; c'est-à-dire, bien empâté, qui n'est pas legerement chargé de couleurs.

Nourri, en termes de Blason, se dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des fleurs de lis dont la pointe d'enbas ne paroît point. D'Azur à trois fleurs de lis au pied *nourri* de gueules.

Nourri. s. m. Tout le betail qu'on nourrit; toutes les nourritures qu'on fait, comme poules, cochons, vaches &c. Faire un petit *nourri* à la campagne.

NOURRISSANT, ante. adj. Qui sustante, qui nourrit beaucoup; qui a des parties succulentes, & propres à nourrir. Le pressis des perdrix est fort *nourrissant*. Le gruau est fort *nourrissant*. La gelée de viande est fort *nourrissante*.

NOURRITURE. s. f. *Norriture* est mal dit. Aliment qui se convertit en la substance du corps. La *nourriture* est necessaire pour reparer ce que la transpiration nous fait perdre de notre substance. Certains animaux dans les païs froids dorment presque tout l'hiver sans prendre de *nourriture*. Hippocrate dit qu'on ne peut pas vivre plus d'une semaine sans *nourriture*: mais François Bayle dans son cours de Physique rapporte plusieurs exemples du contraire; & entre autres, celui d'une fille de Pavie qui dans une maladie fort extraordinaire passa d'abord deux mois, & ensuite huit mois sans rien prendre. Le pain, la chair, sont une bonne *nourriture*. La chair de porc est censée la *nourriture* la plus solide de toutes, & pour cette raison étoit l'aliment le plus ordinaire des Athletes. J. des Sç. Les ragoûts, les sucreries, sont une mechante *nourriture*. Un corps étique est celui qui ne prend plus de *nourriture*; il ne peut vivre long temps. Son bras étoit desseché, mais il recommence à prendre *nourriture*. Ce malade ne prend plus de *nourriture*. Il firent tant à force de prieres qu'il prit de la *nourriture*. Vaug. Etre condamné au payement des *nourritures* d'un cheval. Patru. On le dit aussi des arbres qui sechent faute de *nourriture*. Il faut donner de la *nourriture* au feu pour le conserver. La Chamb. La *nourriture*, selon M. Perrault dans ses Essais de Physique, vient quelquefois à tout le corps des animaux par la peau, & c'est là, dit-il, la cause pour laquelle les chiens qui tournent la broche, & même les Bouchers, les Cuisiniers & les Charcutiers, sont d'ordinaire fort gros & fort replets. Car la substance la plus subtile des choses nourrissantes appliquées au dehors de ces corps, pénetre, selon lui, au dedans & se mêle avec le sang.

Nourriture, se dit aussi des bestiaux qu'on éleve. Ce Fermier s'est enrichi à faire des *nourritures*. Le païs d'Anjou est gras & propre à faire des *nourritures*. On dit d'un poulain bien fait, que c'est une belle *nourriture*. Il se dit sur tout, parmi les nourrices, des enfans bien nourris.

Nourriture. Terme de Tannerie. Toutes les fois que les Tanneurs donnent aux cuirs qui sont dans la fosse une nouvelle poudre de tan imbibé d'eau, ils appellent cela leur donner de la *nourriture*.

Nourriture, se dit figurément de tout ce qui sert à nourrir, à entretenir une chose. Je me suis arraché aux douceurs de la gloire humaine, pour donner à mon esprit une *nourriture* plus solide. Boss. L'honneur est la *nourriture* & le plus ardent desir des ames bien nées. Patru. L'étude est la plus solide *nourriture* de l'esprit. St. Ev. Il n'est rien de plus rare que ce discernement exquis, & ce goût rafiné de l'ame pour sa veritable *nourriture*. Ab. de St. R. l'amour des autres envers nous est la *nourriture* de notre amour propre. Nic. Les faux Pasteurs donnent aux ames une *nourriture* empoisonnée. Fen.

Mais son feu depourvû de sens, & de lecture,
S'éteint à chaque pas, faute de nourriture. Boil.
Si vous voulez qu'amour vive, & qu'il dure,
Il lui faut de la nourriture,
Il ne peut subsister de rien. Ob. M.

Nourriture, se dit aussi de l'éducation. La *nourriture* de ce Gentilhomme a fait honneur à son Gouverneur, il est bien instruit. On a donné une mauvaisse *nourriture* à cet enfant. Il vieillit. L'Acad. On dit proverbialement en ce sens, que *nourriture* passe nature; pour dire, qu'une bonne éducation peut corriger les mauvaises inclinations naturelles.

NOUS. Pronom personnel pluriel de la premiere personne *je* ou *moi*. *Nous* mêmes. *Nous* autres. *Nous* disons. *Nous* sommes seuls. Cela soit dit entre *nous*. Allons *nous* en. Que deviendrons-*nous*? Souvent les Dieux pour se venger de *nous*, *nous* livrent à *nous*-mêmes. Bren.

Nous, se dit aussi quand le Roi parle, ou un Juge dans son tribunal, encore qu'ils parlent seuls. Le Roi dans ses Edits & dans ses Lettres dit, *Nous* vous mandons & ordonnons, voulons & *Nous* plaît. *Nous* avons créé & erigé en titre d'un office une telle charge. Le dispositif de la Sentence d'un Juge commence par, *Nous* disons, *Nous* avons enjoint & enjoignons à un tel Officier de comparoître. Quand un homme sans autorité dit imperieusement, je le veux: on lui repond ironiquement, & le Roi dit, *Nous* voulons.

NOUVEAU, ou NOUVEL. adj. m. Nouvelle. adj. f. Qui commence d'être ou de paroître; qui est né, ou qui a paru depuis peu de temps, ou qui a été nouvellement inventé. Il faut observer que *nouveau* & *nouvel* pour masculin ne s'employe pas indifferemment. On dit *nouveau* devant un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, & *nouvel* devant un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée. Il faut observer aussi que *nouvel* n'a point de plurier au masculin, & que l'on se sert de celui de *nouveau*. Des mots *nouveaux*. Au Palais on dit, passer titre *nouvel*. Les choses *nouvelles* nous plaisent à cause du changement, & de la varieté qui les accompagnent, & entant que ce qui est *nouveau* differe de ce qui

est ordinaire. LA M. LE V. L'homme est avide de choses *nouvelles* : il aime le remuëment & le changement. MONT. Les vins *nouveaux* sont ceux qui sont recueillis à la derniere vendange. C'est un enfant *nouveau* né, qui est depuis peu au monde. Il faut des expressions *nouvelles* pour exprimer ce qu'on n'a pas encore dit. LE CH. DE M. Un livre *nouveau*, un Auteur *nouveau*, sont ceux qui commencent à paroître. Une charge de *nouvelle* creation.

NOUVEAU, se dit aussi relativement à l'égard de ce qui est plus ancien. l'edition *nouvelle* d'un livre. Il n'y a guere d'explications *nouvelles*, comme on les appelle, par rapport aux sentimens établis depuis peu de siecles, qui ne se trouvent quelque part dans les Ecrits des Peres. BIB. CH. A mesure qu'on fera de *nouvelles* decouvertes, on trouvera aussi de *nouvelles* erreurs dans les opinions de Descartes. B. LAMY. Une mode *nouvelle*. Un avis *nouveau*. Les *nouveaux* Nobles, ou annoblis depuis peu. La Noblesse *nouvelle* est opposée à l'ancienne. Courir à de *nouvelles* amours. La raison qui fait qu'on connoît mieux les autres qu'on ne se connoît soi-même, c'est que par le commerce que nous avons avec nos propres inclinations, rien ne nous est *nouveau* en nous-même, & tout nous est *nouveau* en autrui. M. SC. Dans une passion *nouvelle* vous trouvez toutes les heures delicieuses. ST. EV. On tombe dans de grandes puerilitez, quand on veut toûjours produire des pensées *nouvelles* & surprenantes. BOU. En même tems qu'on travaille à faire voir la conformité des erreurs modernes avec les anciennes, on ne laisse pas de rejetter les mêmes erreurs parcequ'elles sont *nouvelles*. BIB. UNIV. Aristote est Auteur d'un *nouveau* Dictionaire, plutôt que d'une *nouvelle* Philosophie. BIB. UNIV.

Vous faites tous les jours quelque plainte nouvelle. OR. M.
. . . . . *Mon Amant infidelle*
Me force enfin à prendre une chaîne nouvelle.

On dit aussi, Un air *nouveau*, des mots *nouveaux*, un stile *nouveau*; pour dire, qui sont differens des anciens. On appelle le commencement de l'année, Le *nouvel* an; & le printemps, La saison *nouvelle*. Une Relation *nouvelle*, une Histoire *nouvelle*, se dit aussi de ce qui est arrivé depuis peu.

NOUVEAU, en termes d'Astrologie, se dit des astres qui commencent à paroître après qu'ils sont sortis des rayons du soleil. On appelle la *nouvelle* lune, dès qu'elle a passé la conjonction avec le Soleil, quand le croissant paroît, & même avant ce tems-là.

On dit aussi, qu'on a decouvert de *nouveaux* astres dans le Ciel, comme les quatre Satellites de Jupiter. On decouvre tous les jours de *nouveaux* Satellites autour de Saturne.

NOUVEAU, se dit aussi au Palais, Il falloit autrefois obtenir des lettres de Chancelerie, pour articuler des faits *nouveaux*. C'est un homme qui recommence à plaider sur *nouveaux* fraix. Il suscite toûjours de *nouveaux* incidens. Il demande un titre *nouveau* de la constitution de cette rente, pour éviter la prescription. Les productions *nouvelles* se doivent contredire aux depens du produisant. On dit aussi, Les francs fiefs & *nouveaux* acquets. On dit encore au Palais, Faire une denonciation de *nouvel* œuvre; pour dire, Faire assigner un voisin pour lui voir faire deffenses de construire un bâtiment, qu'il veut élever au prejudice d'une servitude, ou contre le droit ou la coutume.

NOUVEAU, se dit aussi de ce qui survient, qui est accessoire à ce qui étoit déja, & signifie presque la même chose que le mot *autre* ou *encore*. Il lui a donné un *nouveau* sujet de plainte, de guerre; une *nouvelle* matiere d'écrire. On dit aussi, qu'on a reçu de *nouvelles* lumieres, de *nouvelles* instructions. On lui a donné encore une *nouvelle* dignité. Un Prêtre peut-il recevoir de *nouvel* argent pour la même Messe? PASC.

NOUVEAU, signifie encore, Novice, peu experimenté en un art, dans une profession. Ce jeune Bailif est tout *nouveau* dans sa charge. Ce Capitaine est *nouveau* dans son metier. C'est un Provincial qui est à la Cour tout *nouveau*. Il est tout *nouveau* dans les affaires.

A Rome on appelloit hommes *nouveaux*, (*homines novi*) ceux qui étant de famille plebeienne parvenoient à la magistrature, & acqueroient le privilege de la noblesse. Dans le même sens on appelle un homme *nouveau*, un homme qui a fait fortune en peu de temps; dont on n'avoit point entendu parler auparavant; qui n'a point de naissance, & qui est le premier de sa race qui se soit fait distinguer. Le Roi Estienne, quoique ce ne fût qu'un homme *nouveau*, qui s'étoit élevé d'une condition non seulement privée, mais encore obscure, gouverna les Polonois avec plus d'autorité que s'il étoit né leur Roi. VIE DE COMMENDON.

JESUS-CHRIST est appellé dans le langage de l'Ecriture Sainte, le nouvel *Adam*, par opposition au premier; & on appelle *nouvel* homme & homme *nouveau*, par opposition au *vieil* homme, le pécheur converti, & qui mene une meilleure vie. *Ephes.* II. 15.

NOUVEAU-VENU. f. m. Nouvellement arrivé. C'est un *nouveau-venu* que personne ne connoît; il arrive de la Province. On ne conteste point que *nouveau-venu* ne soit un seul mot quand il est substantif: mais on en doute lorsqu'il est adjectif: sur tout lorsqu'il a un regime il n'est gueres bon: il vaut mieux dire, un homme *nouvellement venu* d'Angleterre, qu'un homme *nouveau venu* d'Angleterre. Moliere l'a pourtant employé assez heureusement dans ces vers,

. . . . *J'apporte à vos beautez*
Un cœur nouveau-venu *des Universitez*.

Mais la prose ne le souffriroit pas, & *nouveau-venu* comme adjectif a peu d'usage, quoyqu'il ne soit pas tout-à-fait condamné.

On appelle *nouveaux* mariez, ceux qui sont mariez depuis un an, qui goûtent les douceurs du mariage, qui n'en ont point encore senti les amertumes.

NOUVEAUX-CONVERTIS. C'est ainsi qu'on appelle en France, ceux des Reformez qu'on a forcez à quitter leur Religion pour embrasser la Religion Romaine. On les appelle aussi *nouveaux-réünis*; mais c'est seulement au Palais, ou dans les discours qui se font sur cette matiere. La Cour est tous les jours occupée à prendre des mesures pour s'assûrer des *nouveaux-convertis*. En Espagne & en Portugal on appelle *nouveaux-Chrétiens*, les Juifs convertis au Christianisme, & même leurs enfans & toute leur posterité.

NOUVEAU-MONDE. f. m. Il se dit de l'Amerique découverte à la fin du 15. siécle par Christople Colomb & Americ Vespuce, par distinction des terres connues des Romains qui s'appellent *l'ancien monde*.

NOUVEAU-MONDE. f. m. Sorte d'œillet qui pousse une vingtaine de boutons arrangez en rond. Le *nouveau-monde* n'est point estimé des connoisseurs. CULT. DES FLEURS.

NOUVELLE ENCEINTE. Terme de Fleuriste. OEillet qui repond bien à son nom, puisque c'est une grosse fleur panachée d'un beau pourpre sur un fin blanc. Elle porte un beau verd & de bonnes marcottes. MORIN.

NOUVELLE HOLLANDE. Tulippe blanche & picotée de pourpre clair. ID.

NOUVEAU, & *nouvelle*, s'employent aussi quelquefois dans une signification adverbiale, pour dire nouvellement. Du beurre *nouveau* battu. Du vin tout *nouveau* percé. Un enfant *nouveau* né. De la crême *nouvelle* faite.

DE NOUVEAU, signifie, derechef, une seconde fois. Cet accident est arrivé de *nouveau*. Ce malade est retombé tout de *nouveau*. Les pecheurs endurcis retournent tout de *nouveau* à leurs vices. Ce malheureux s'étoit sauvé, & a été repris de *nouveau*.

Nouveau, se dit proverbialement en ces phrases. A *nouvelles* affaires *nouveaux* conseils; pour dire, qu'il ne faut pas prevoir les choses de si loin, & remedier à des accidens qui n'arriveront peut-être jamais. On dit aussi pour ouvrir la conversation, n'y a-t-il rien de *nouveau?* Ne sçavez-vous rien de *nouveau?* Quand on apporte aussi quelque chose dans le monde, on dit que c'est du fruit *nouveau*. On dit aussi quand on remet une affaire, à demain toutes choses *nouvelles*. On dit que des gens se sont dit mots *nouveaux*; pour dire, qu'ils se sont querellez, & qu'ils se sont dit des termes durs, & peu en usage dans le commerce de la societé.

NOUVEAUTE'. s. f. Ce qui est nouveau; qu'on n'a point encore vû: chose qui n'est pas ancienne, ou qui vient de paroitre. Le monde a des caracteres sensibles de *nouveauté*. Val. La grace de la *nouveauté* releve infiniment le prix des meilleures choses. Bell. La *nouveauté* du sujet est toûjours le premier merite d'un livre. Or. M. Une pensée repetée perd cette fleur de *nouveauté* qu'elle avoit la premiere fois. Bou. La *nouveaute* dans les pensées est la manie des Ecrivains d'aujourd'hui. Boil. La *nouveauté* a un charme dont nos esprits se defendent malaisément. St. Ev. C'est la *nouveauté* qui donne du lustre, & du prix aux choses. Bou. Il semble que la *nouveauté* plutôt que la grandeur des choses nous sollicite à en chercher les causes. Ciceron. C'est le sort des *nouveautez*, même les mieux prouvées, que d'être contredites. Font.

La nouveauté *vous plaît, & ne se passe jour*
Que vous ne fassiez naître, ou mourir quelque amour. Voi.

On sert aux bonnes tables toutes sortes de *nouveautez*, de fruits, de legumes. On dit, voilà de la *nouveauté*, en parlant des fruits nouveaux. Il n'y a pas jusqu'aux raves qu'on n'estime à la *nouveauté*; c'est-à-dire, dans la primeur. On le dit de même des fruits, ou des legumes, qui par les soins, & l'industrie du Jardinier viennent dans leur perfection, ou dans leur maturité avant la saison ordinaire. Un bon Jardinier doit avoir de la passion pour les *nouveautez*. La Quint. On dit d'un Marchand, qu'on trouve toûjours quelque *nouveauté* chez lui, quand il a le soin de se fournir d'étoffes nouvelles. On appelle ainsi au Palais toutes les nouvelles modes d'écharpes, de coëffures, de rubans, &c. que les Marchands y inventent & y étalent chaque jour. On dit aussi d'un Libraire, qu'il a toûjours quelque *nouveauté*, quand il a toûjours quelque livre nouveau. On dit, dans ce sens, d'un homme qui aime à voir, à lire tout ce qui s'écrit, tout ce qui s'imprime de nouveau, qu'il aime à voir, à lire toutes les *nouveautez*. On dit, La *nouveauté* du fait me surprend: c'est-à-dire, ce qu'il y a d'extraordinaire, & de singulier.

Nouveauté, se dit figurément, & signifie, Changement, innovation, mouvement, brouillerie. Le peuple aime les *nouveautez*. Toutes les *nouveautez* sont dangereuses en matiere de Religion. Il n'est rien de si équivoque que le terme de *nouveauté*, dont il est si ordinaire de se servir, quand on veut décrier des sentimens qui ne plaisent pas. Bib. Univ. Dès qu'une fois on est determiné à ne point s'écarter des routes battuës, & à rejetter tout ce qui est nouveau par le seul motif de la *nouveauté*, on ne jugera jamais, on se contentera de croire. Turretin. Les *nouveautez* ne sont bonnes qu'en Physique, parcequ'elles sont fondées sur de nouvelles experiences, & sur de nouvelles decouvertes. Plusieurs quittent leurs devoirs essentiels pour des *nouveautez* superstitieuses. Fl. Le Senat de Venise souffre les Courtisanes, pour occuper la jeune Noblesse, de peur qu'elle ne medite des *nouveautez* contre l'Etat. St. Didier. Nôtre nation a une pente naturelle aux *nouveautez*. La Rochef. Peut-être dans un païs on ne veut point de *nouveautez* par la seule raison qu'elles sont *nouveautez*, & que dans l'autre on ne veut de *nouveautez* que celles qui y ont pris naissance. Font. Porter les esprits à des *nouveautez*. Durier.

On dit proverbialement à celui qu'on n'a vû depuis longtemps, C'est *nouveauté* que de vous voir.

NOUVELIER, ere. adj. Vieux mot. Changeant.

Ahi, Dame Fortune, tant estes noveliere. Borel.

NOUVELLE. s.f. Avis qu'on donne, ou qu'on reçoit de bouche, ou par écrit, de l'état de quelque chose, d'une action faite depuis peu, de la maniere de vivre d'une personne. On doit faire souvent sçavoir de ses *nouvelles* à ses amis. On n'est point bien venu, quand on porte de mauvaises *nouvelles*. Le peuple est fort curieux de *nouvelles*, des *nouvelles* de la gazette. Il ne s'est sauvé personne de la bataille qui en ait apporté des *nouvelles*. J'attends des *nouvelles* de ma lettre, c'est-à-dire, reponse à ce que j'ay mandé. Etre à la source des *nouvelles*, c'est être dans un lieu où les choses les plus importantes se passent, & où on reçoit les premiers avis de tout.

En termes de guerre, on dit, Envoyer aux *nouvelles*, quand on commande quelques Cavaliers pour battre l'estrade, pour prendre quelque prisonnier, afin de decouvrir les ennemis, & d'apprendre l'état de leur armée. On appelle aussi sur la mer, Des barques *d'avis*, celles qu'on envoye pour apprendre, ou pour porter des *nouvelles*.

Nouvelle, se dit quelquefois pour, certitude; pour, avis certain & assûré. Darius eut *nouvelle* de la mort de Memnon. Vaug. Alexandre avoit *nouvelle* que Darius arrivoit. Id. *Avoir nouvelles* d'une chose, à parler dans la derniere precision, marque qu'on apprend simplement une chose. *Avoir des nouvelles* d'une chose, marque qu'on en apprend les circonstances. *Avoir nouvelles* regit quelquefois *que*. J'ai *eu nouvelles qu*'on a conclu la paix. *Avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un substantif: j'ai *eu des nouvelles* de la Cour.

Nouvelles, se dit quelquefois dans un sens malicieux, & pour faire entendre à quelcun qu'on sçait ses aventures, ou ses mauvais tours. Ah! Mr. le Fripon, je sçai de vos *nouvelles*.

Philis, si je ne vous vois plus,
C'est que je sçai de vos nouvelles. Gon.

Nouvelle, ou plutôt Novelle, en Jurisprudence, se dit des Constitutions de plusieurs Empereurs, de Justin, de Tibere, de Leon, & sur tout de celles de Justinien. La plupart des *Novelles* de Justinien furent faites en Grec, & on les traduisit en Latin. Il y en a 165. comprises en 9. livres ou collations. Ces collations sont partagées par titres, & les titres par chapitres. Cujas soupçonne que plusieurs de ces *novelles* ont été composées par Trebonien qui avoit été corrompu par de l'argent. Il marque la *novelle* 2. 106. 159. qui sont obscures & ambiguës. On appella *Novelles* ces Constitutions de Justinien, ou parcequ'elles changerent beaucoup l'ancien Droit, ou, selon Cujas, parcequ'elles furent faites sur de nouveaux cas, & après la revision du Code compilé par les ordres de cet Empereur. Ainsi l'on avoit appellé *Novelles*, les Constitutions des Empereurs Theodose, Valentinien, Marcien &c. parcequ'elles avoient eté publiées après le Code Theodosien. Les *Novelles* de l'Empereur Justinien ont été écrites & publiées en Grec, mais l'original en a été longtems inconnu en Occident, même après le rétablissement des Lettres. Gregoire Holoandre fut le premier qui les fit imprimer en Grec en 1531. il les avoit tirées d'un manuscrit de Bologne. Avant l'édition des *novelles* en Grec, on ne connoissoit en Occident ces loix de Justinien, que par l'Epitome ou abregé qu'en avoit donné en Latin l'Antecesseur Julien vers l'an 570. Quand Accurse parle des *Novelles*, il entend celles qui avoient été publiées en Grec par Justinien; car il appelle *au-*

thentique, la version Latine qui en fut faite du temps de Bulgarus, parcequ'elle étoit fort exacte & fort fidelle. Voyez Authentique. Il n'y a qu'un petit nombre de *novelles*, dont on puisse appliquer les décisions même aux affaires, qui doivent être décidées par le Droit écrit. Les autres *Novelles* concernent les differens Officiers de l'Empire Romain, dont les fonctions n'ont guere de rapport avec celles de Magistrats des France. D'ailleurs les *novelles* n'ont jamais été regardées comme ayant force de loix par elles-mêmes dans le Royaume, mais comme ayant été adoptées & confirmées par l'usage de certaines Provinces.

Nouvelle, est aussi une histoire agreable & intriguée, ou un conte plaisant un peu étendu, soit qu'elle soit feinte, ou veritable. Les *Nouvelles* de Cervantes, de Scarron. Les cent *Nouvelles* nouvelles, qu'on attribuë au Roi Loüis XI. Les *Nouvelles* de Bocace, les *Nouvelles* de la Reine Marguerite. La *Nouvelle* de Belphegor, la *Nouvelle* Allegorique, &c.

Nouvelle, se dit aussi d'un très-petit bouton fort rouge & fort vif, qui se forme dans la meche de la chandelle lorsqu'elle est allumée. Ce petit bouton s'appelle *nouvelle*, parcequ'on dit qu'il signifie quelque nouvelle. Il y a des *nouvelles* à votre chandelle.

Nouvelle, se dit proverbialement en ces phrases. Des *nouvelles* de la bassecour, ce sont des *nouvelles* fausses qui ne sont cruës ou debitées que parmi le peuple. On dit aussi en parlant de l'autre monde, que personne n'en est revenu dire de *nouvelles*. On dit encore, Il y a bien des *nouvelles*; pour dire, que la face d'une affaire est bien changée, qu'il est arrivé quelque chose de fort suprenant, de fort extraordinaire, de fort important. Et d'une grande défaite dont personne n'est échappé, on dit, qu'il n'en est resté personne pour en venir dire des *nouvelles*. On dit d'une chose perduë, qu'on n'en a eu ni vent ni *nouvelles*. On dit qu'il ne faut pas dire les *nouvelles* d'école; pour dire, qu'il ne faut pas divulguer ce qui se passe de particulier dans uue societé dont on est. On dit aussi absolument, Point de *nouvelles*; pour dire, il n'en sera rien. Vous croyez convertir cet Heretique, point de *nouvelles*, vous n'en viendrez pas à bout.

On m'en baille en discours de belles;
Mais de l'argent point de nouvelles. Regn.

Nouvelle-convertie. Fille ou femme de la Religion Reformée qui a embrassé, ou qu'on contraint d'embrasser la Religion Romaine. Le Clergé a bien de la peine à s'assûrer des *nouvelles-converties*: il conserve toûjours ses soupçons, & ses defiances.

Nouvelles-converties au pl. Sorte de Couvent où des filles Catholiques Romaines gouvernées par une Superieure, instruisent pour un temps celles qu'on contraint à changer de Religion. Il la faut envoyer aux *Nouvelles-converties*.

NOUVELLEMENT. adv. depuis peu. Il y a eu bien des choses *nouvellement* decouvertes dans les Sciences. Ce Couvent est *nouvellement* bâti, fondé, institué. Cela s'est fait tout *nouvellement*. Une charge *nouvellement* créée.

NOUVELLETE'. s. f. Terme de Palais. Trouble, ou innovation dans la possession. La connoissance des cas de *nouvelleté* en matiere Beneficiale appartient au Juge Royal. On forme complainte en cas de saisine, & de *nouvelleté* dans les actions possessoires pour se maintenir en possession. Ce mot est du vieux langage.

NOUVELLISME. s. m. Passion pour les nouvelles. La fureur du *nouvellisme*. Bay.

NOUVELLISTE. s. m. Qui est curieux de sçavoir des nouvelles, & qui aime à en debiter. C'est un *nouvelliste*. Les Nobles ruïnez & faineans sont d'ordinaire *nouvellistes*, ou Genealogistes. Le caractere de *Nouvelliste* conduit au ridicule, c'est une espece de profession qui rabaisse l'homme au dessous de lui-mêmea Beil.

NOYALLE. s. f. C'est ainsi que l'on appelle certaines especes de toiles de chanvre écruës, très-fortes & très-serrées, qui se fabriquent en divers lieux de Bretagne, dont l'usage est pour faire des voiles de vaisseaux & bâtimens de mer.

NOYANT. s. m. Vieux mot; pour dire *neant*; & aussi une personne de *neant*, un Quidam.

Et tu desprises moy jayant,
Pour aimer un chetif noyant. Borel.

NOYAU. s. m. Partie dure & solide de certains fruits, qui enferme leur semence, laquelle est ordinairement une amande. Casser un *noyau* pour en avoir l'amande. On divise les arbres fruitiers en deux especes: les uns portent des fruits à pepin; les autres des fruits à *noyau*. Les cerises, pêches, arbricots, sont fruits à *noyau*. Les nefles sont fruits à *noyau*, aussi-bien que les olives. Les prunes de franc damas quittent le *noyau*. Les presses, les pavis ne quittent pas le *noyau*. Planter des *noyaux*. Ce pêcher est venu de *noyau*. Dans le Trésor du Palais de l'Electeur à Munich, il y a un *noyau* de cerise sur lequel on voit distinctement 140. têtes en Sculpture. Misson. Adrien Junius, dans ses *Animadversa* ou Observations critiques, decrit un petit panier couvert qu'il avoit vû à Malines, lequel étoit fait d'un *noyau* de cerise, & contenoit quinze paires de dez à joüer, dont on pouvoit distinguer à l'œil tous les points.

On dit proverbialement, il faut casser le *noyau* pour en avoir l'amande; pour dire, qu'il faut prendre la peine avant que d'en retirer le profit.

Ce mot vient de *nucellus*, diminutif de *nucus*, & celui-ci de *nux*. Men. D'autres le derivent de *nucleus*.

Noyau, en termes d'Architecture, se dit de cette partie de l'escalier qui soutient les marches. C'est un cilindre de pierre qui porte de fonds, & qui est formé par les bouts des marches gironnées d'un escalier à vis. On appelle *noyau de fonds*, celui qui porte dès le rez de chaussée jusqu'au dernier étage: *noyau suspendu*, celui qui est couppé au dessus des paliers, & rampes de chaque étage: *noyau à corde*, celui qui est taillé d'une grosse moulure en maniere de corde, pour conduire la main, comme on faisoit anciennement. On appelle *noyau creux*, non seulement celui qui étant d'un diametre suffisant, a un puisard au milieu, & retient par encastrement les colets des marches, mais encore celui qui étant en maniere de mur circulaire, est percé, d'arcades, ou de croisées. Il y a aussi des *noyaux de bois*: ce sont des pieces de bois qui posées à plomb reçoivent dans leurs mortoises les tenons des marches d'un escalier de bois, & dans lesquelles sont assemblez les limons, & appuis des escaliers, & rampes de chaque étage. Les beaux escaliers sont à deux, à quatre *noyaux*. Les *noyaux* de charpente sont d'ordinaire de huit pouces de gros.

Noyau. Terme de Fonderie. Les Fondeurs appellent le *noyau* ou *l'ame* d'une figure, cette masse de terre à potier & de fiente de cheval, ou de plâtre & de brique mêlez ensemble, qu'ils mettent dans le centre de leur ouvrage afin de soutenir la cire de leur moule. Les pieces d'artillerie & les cloches ont aussi leur *noyau*.

Noyau, en termes d'Organiste, se dit de la partie du tuyau d'orgue que l'on perce de la même grosseur que son anche avec sa languette ou échalotte, pour les faire entrer dedans. *Noyau* se dit aussi de la partie du tuyau où il change de grosseur, comme il arrive au cromorne.

Noyau, en termes d'Artillerie, est la partie du canon dans laquelle roule le boulet, qu'on appelle autrement *l'ame*.

NOYER. s. m. Arbre qui porte de noix. Il est grand, beau & fort rameux. Ses feuilles sont grandes, larges, vertes, d'une odeur forte. Ses fleurs sont des chatons, longs, pendant, composez de plusieurs feuilles rangées en écailles autour d'un poinçon, de couleur jaunâtre. Ses fruits naissent sur le même pied qui porte les

les chatons, mais dans des endroits separez : ils sont couverts d'une écorce charnuë, verte, sous laquelle se trouve la coquille ligneuse & dure : on les appelle *noix*, en Latin *nuces*. Sa racine est longue & grosse. On plante des *noyers* au milieu des terres à blé en plusieurs lieux. En d'autres on en fait des allées & des avenuës. La racine du bois de *noyer* est veinée. C'est un bois fort estimé pour faire des meubles, qui se debite en poteaux, planches & membrures. Il sert aussi à monter des armes, à faire des panneaux de carrosse, &c. Quand ses racines ou louppes sont de bon bois, on les couppe par tronçons pour servir aux Ebenistes, ou aux Menuisiers en placage. Les *noyers* sont sujets à être foudroyez. L'ombre des *noyers* est mal saine comme celle de l'if, & il fait dangereux de s'y endormir. Le *noyer* sert aux Teinturiers pour le fauve par plusieurs de ses parties. On employe sa racine, quand elle est tirée en hiver; l'écorce, lorsque l'arbre est en seve; la feuille, lorsque les noix ne sont pas bien formées; & la coque, lorsqu'on en tire le cerneau. Il n'y a presque point de partie dans cet arbre qui ne soit utile pour le commerce. Son fruit verd se confit ou se mange en cerneaux, & sec se conserve pour être mangé en hiver & particulierement dans le carême. De la noix seche on tire de l'huile avec des presses ou moulins. Cette huile sert aux Peintres, aux Imprimeurs, & à quantité d'autres Artisans. Elle sert aussi à brûler, à la friture, & même à la guerison des playes. En Latin *nux juglans, sive regia vulgaris* C. Bauh. Il y a d'autres especes de *noyer*.

NOYER, ou NEYER. v. act. On peut écrire l'un ou l'autre; mais de quelque maniere qu'on l'écrive, il faut prononcer *neyer*, à moins que l'on ne fût contraint de prononcer *noyer* dans un vers, où il auroit été employé pour rimer avec quelque terme qui ne permettoit pas de prononcer autrement. Par exemple :

> *Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer,*
> *Et le Batave encore est prêt à se* noyer. Boil.

Il signifie, Faire mourir dans l'eau ou dans quelque autre liqueur. *Noyer* un homme. *Noyer* un chien. Il l'a jetté de dessus le pont & l'a *noyé*.

Noyer, signifie aussi inonder, submerger. Le Deluge *noya* toute la terre. La mer a rompu ses digues, & a *noyé* trois cens villages. Quand on lâche ces écluses, on *noye* trois lieuës de païs. La riviere qui se deborde, *noye* cette Ile tous les ans.

Se noyer. v. n. p. Mourir dans l'eau ou dans quelque autre liqueur. Etre suffoqué par le moyen de l'eau. Ce sont les meilleurs nageurs qui se *noyent*. Au passage de cette riviere on tua bien de gens, & il s'en *noya* encore davantage. Ceux qui se *noyent* s'attrapent où ils peuvent. Du temps de Louïs XI. on *noyoit* souvent les criminels au lieu de les pendre. Chron. Scand. Les Payens n'offroient pas de Sacrifices pour ceux qui se *noyoient* dans la mer, la croyance commune étant que leur ame perissoit comme le corps; d'où il arrivoit qu'en danger de naufrage plusieurs se perçoient de leurs épées dans l'air pour ne pas mourir dans la mer, où le feu de leur ame étoit éteint, disoient-ils. J. Lomeier. Si l'air devenoit plus épais & plus humide, nous nous *noyerions* dans cet air épaissi, comme un animal terrestre se *noye* dans la mer. Fen. Conrad Becker, dans un livre intitulé *De submersorum morte, sine potâ aquâ*, soutient, contre l'opinion commune, qu'un homme, ou tel animal que ce soit qui se *noye*, non seulement n'avale point d'eau au moment qu'il se *noye*, mais qu'il est même impossible qu'il en avale. Cette espece de paradoxe est confirmé par M. Littre. Voyez *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* 1719.

> *Le meilleur mari du monde*
> *N'est jamais bon qu'à* noyer. Mol.

Noyer, se dit aussi en parlant des autres liqueurs. Les mouches se *noyent* dans le lait, dans l'huile. Cet enfant se *noya* dans un vaisseau plein de lait. *Noyer* quelcun dans un tonneau de bierre.

Noyer, signifie aussi, Arroser, verser beaucoup de liqueur sur quelque chose. Il faut que ce poisson soit *noyé* dans la sauce; que ces concombres soient *noyez* dans le vinaigre, qu'il surnage. On appelle du plâtre *noyé*, celui qui est detrempé avec beaucoup d'eau, dans lequel on trempe des toiles qui servent aux Sculpteurs à faire des drapperies de fausses statuës, qui ne doivent servir qu'à une ceremonie.

On dit, en termes de Peinture, sçavoir bien *noyer* les couleurs; pour dire, sçavoir bien méler & confondre les extremitez des couleurs avec d'autres qui leur sont voisines, en sorte qu'elles forment une belle nuance, en passant insensiblement de l'une à l'autre. Y a-t-il des couleurs plus tendrement *noyées* ? Misson.

Noyer, se dit aussi hyperboliquement. On trouva cet homme blessé, *noyé* dans son sang; cette veuve étoit *noyée* dans ses larmes.

> *Ainsi quand Mausole fut mort,*
> *Artemise accusa le sort,*
> *De pleurs se* noya *le visage.* Malh.
> *J'ai la plainte à la bouche,*
> *Et le lit où je couche*
> *Est* noyé *de mes pleurs.* Conrart.

Noyer, se dit aussi pour, Oublier, perdre. Les debauchez *noyent* tous leurs soucis dans le vin. C'est un homme *noyé* dans les plaisirs.

> *Il* noye *tous les jours sa raison dans le vin.*
> *Viens* noyer *dans nos vins muscats*
> *Ta soif, & ta melancolie.* Main.

Noyer, se dit aussi en joüant à la boule, quand on a passé au delà du but, jusqu'à un lieu plus bas où la boule s'arrête. Il croyoit debutter cette boule, mais il s'est allé *noyer*. Au Billard *noyer* une bille, c'est lorsqu'on la pousse dans la blouze sans dessein.

Noyer, se dit figurément; pour dire, Se ruïner, s'abîmer. *Noyer* les villes dans un deluge de sang. Wicq. Ce joüeur perd souvent, il se *noye*, il s'abîme. Cette manufacture qu'il a entreprise l'a abîmé, l'a *noyé* de dettes. Ne lui prêtez pas d'argent, c'est un homme *noyé*.

Noyer, se dit aussi pour, Perdre quelcun de credit & d'honneur par de mauvais offices. On l'a *noyé* dans l'esprit du Prince. L'Acad.

On dit, *noyer* son vin d'eau; pour dire, y mettre trop d'eau.

Noyé, ée. part. adj. Il a toutes les significations de son verbe. On le trouva *noyé* à cent pas d'ici. Attaquer des gens *noyez* dans le vin. Vaug. Un homme *noyé* de dettes. Ablan. Des yeux *noyez* de larmes.

> . . . . *Et le monde effrayé*
> *Vous regarde déja comme un homme* noyé. Boil.

Etre Noyé, ou plutôt neyé, se dit sur mer du Pilote qui voulant prendre hauteur ne decouvre point assez d'Horizon.

Noyer, se dit proverbialement en ces phrases. Qui veut *noyer* son chien, l'accuse de la rage; pour dire, qu'on ne manque point de pretexte quand on veut faire querelle à quelqu'un. On dit aussi, qu'un homme est malheureux comme un chien qui se *noye*. On dit encore d'un homme, qu'il est si malheureux, & mal habile qu'il se *noyeroit* dans un crachat, qu'il se *noyeroit* dans un plat d'eau. On dit aussi, de cent *noyez* pas un de sauvé; de cent pendus pas un de perdu. On dit aussi d'une personne, qui n'est bonne à rien, & qui ne se plaît qu'à faire du mal, qu'elle n'est bonne qu'à *noyer*. Et d'un homme qui se sert de toutes sortes de moyens pour sortir d'une mechante affaire, qu'il se prend à tout comme un homme qui se *noye*.

NOYEUX, euse. adj. Vieux mot. Envieux, querelleur.

NOYON. s. m. Terme de jeu de boule & Galet. C'est un lieu creux, ou marqué au delà du but, où quand la boule ou le palet arrive, on perd son coup. Voilà une boule qui va au *noyon*.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faisoit dans le Cirque une espece de fossé qu'on nommoit l'*Euripe*, qui representoit la mer; & on disoit de ceux qui tomboient dans ce fossé, qu'ils avoient fait naufrage; ce qui a été transferé aux jeux, où l'on perd, quand on passe les bornes du jeu, ou lors qu'on tombe sur les côtez.

N P.

NPINDI. s. m. Nom d'un des Prêtres de Congo, qui se fait passer pour le maitre des élemens & celui qui commande aux foudres & aux tempêtes.

N T.

NTOUPI. s. m. C'est le nom que les Grecs donnent aux Excommuniez, après leur mort, parceque leurs corps, disent-ils, ne pourrissent point en terre, mais s'enflent & resonnent comme un tambour, quand on les roule. Il ne faut pas confondre les *Ntoupi* avec les *Vroucolacas* ou faux ressuscitez, qui font encore aujourd'hui beaucoup de bruit parmi les Grecs. Si on les en croit, les *Vroucolacas* sont aussi des Cadavres de personnes excommuniées; mais au lieu que les *Ntoupi* sont seulement incorruptibles jusqu'à ce qu'on ait levé la sentence d'excommunication, les *Vroucolacas* sont des cadavres animez par le demon, qui les fait parler, marcher, boire & manger. GUILLET, *Hist. du Regne de Mahomet II.* Voyez aussi Tournefort, *Voyage du Levant*. Part. I. Lett. III.

N U A.

NUAGE. s. m. Vapeur condensée; nuée épaisse. Gros *nuage*. *Nuage* épais. Quand le ciel est couvert de *nuages*, on ne peut observer les astres. Les vents du Nord chassent les *nuages*. Le Soleil paroit plus beau au sortir d'un *nuage*. Les *nuages* que nous voyons portez en l'air ne sont que des exhalaisons, & des vapeurs, qui au sortir de la terre sont separées en de trop petites parties pour pouvoir être vuës; & qui ont rencontré un peu plus haut un froid qui les a resserrées, & renduës opaques par la reünion de leurs parties: après quoi ce sont de gros *nuages* qui flottent en l'air, d'où ils retombent en pluyes. FONT. *Nuage* qui a le pié à l'eau. Cela se dit d'une nuée qui sort de l'horison, sans que le pié en sorte.

NUAGE, se dit au figuré de certaines vapeurs, & autres choses semblables qui offusquent la vuë, & empêchent de voir distinctement les objets. Avoir les yeux couverts de *nuages*. Il me sembloit que j'avois quelque *nuage* devant les yeux.

NUAGE, signifie aussi figurément, Une multitude, une quantité de certaines choses qui forment comme un *nuage*. Je voi former de loin un *nuage* de coups de bâton qui crevera sur mes épaules. MOL.

Déjà de traits en l'air s'élevoit un nuage. RAC.

NUAGE, se dit figurément des passions, & de l'ignorance qui nous derobent, qui nous cachent, ou qui obscurcissent la verité, & la nature des choses. En ce monde nous ne voyons les choses qu'au travers d'un *nuage*. La foiblesse de l'esprit humain ne lui permet de voir la nature qu'à travers des voiles, & des *nuages*. L'amour, la colere, sont des *nuages* qui offusquent notre raison. Le *nuage* le plus difficile à dissiper, c'est la préoccupation. La verité se fait toûjours un peu de jour au travers de tous les *nuages* dont on s'efforce de l'obscurcir. NIC. Les esprits des hommes sont pleins de *nuages* & de faux jours. PORT-ROYAL. Il faut faire reflexion sur les *nuages* que les passions produisent dans l'esprit, & qui lui derobent la vuë des veritez les plus sensibles. NIC. Je ne sçai quels *nuages* de jalousie s'éleverent dans mon esprit. M. SC.

Il est certains Auteurs dont les sombres pensées
Sont d'un nuage *épais toûjours embarassées*. BOIL.

NUAGE, se dit aussi pour signifier une sorte de tristesse sombre & obscure. D'où vient qu'un triste *nuage* semble offusquer l'éclat de vos beaux yeux? MOL. Aucun *nuage* ne troubla la serenité de sa vie. FL. La multitude, ni l'embarras des affaires ne mirent jamais sur son front ces *nuages* de chagrin qui écartent, ou qui intimident ceux qui voudroient approcher. LE P. GAIL. Jamais il ne s'éleva sur le front de ce Magistrat aucun de ces *nuages* que forment le degoût, ou la defiance. FL.

NUAGÉ, en termes de Blason, se dit des pieces qui sont representées avec plusieurs ondes, sinuositez ou lignes courbes, soit fasces, soit bandes, &c. Il faut prendre garde de le confondre avec *nebulé*.

NUAISON. s. f. Terme de Mer. C'est le temps que dure un vent fait & uni.

NUANCE. s. f. Adoucissement, diminution d'une couleur, depuis la plus sombre jusqu'à la plus claire de la même espece. En Tapisserie il y a des *nuances* de rouge, de verd, de bleu, de gris de lin, de jaune, &c. & chaque *nuance* contient huit ou neuf dégradations de couleur. Il est impossible de bien imiter les *nuances* de l'arc-en-ciel. Chez les Teinturiers on doit teindre tous les deux ans pour échantillon deux livres de soye de seize sortes de *nuances* en Cramoisi, quatre rouges, quatre écarlattes, quatre violettes, & quatre cannelées.

NUANCE. Les Perruquiers se servent aussi de ce mot, pour signifier un mélange de cheveux de differente couleur qui ont du raport, & dont ils font par ce moyen un je ne sçai quel agrément qui plaît.

NUANCE, se dit aussi parmi les Fleuristes, du mélange naturel des couleurs qui se trouvent dans de certaines fleurs. Cette fleur a une *nuance* qui charme.

NUANCE. Le Chevalier de Meré s'est servi de ce mot au figuré, quand il a dit: L'extrême difficulté ne paroît qu'à penser sur chaque sujet ce qu'il y a de meilleur à dire, & à trouver dans le langage je ne sçai quelles *nuances* qui dependent de se connoître en ce qui sied le mieux en fait d'expressions.

NUANCER. v. act. Mêler des choses de differente couleur. Il se dit par les Tapissiers & Perruquiers. Voyez NUANCE.

NUANCÉ, ÉE. adj. Ce mot se dit non seulement parmi les Tapissiers & Perruquiers; mais aussi parmi les Fleuristes. Tulipes *nuancées*. Voyez NUANCE.

N U B.

NUBECULE. s. f. Vice de l'œil dans lequel on voit les objets comme au travers d'un nuage. Ce vice depend de quelques particules grossieres arrêtées dans les pores de la cornée, ou qui nagent dans l'humeur aqueuse, desorte que la lumiere n'a pas son passage libre. On l'appele autrement *taye*. La cure demande que la matiere grossiere soit attenuée & dissipée.

Ce mot vient du Latin *nubes*, *nuage*.

NUBECULE, se dit aussi de ce qu'on voit suspendu en maniere de nuage au milieu de l'urine. Les Medecins l'appellent *enaorema*, *nubecula*.

NUBILE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui est en âge de se marier. Les filles sont *nubiles* à douze ans; les garçons à quatorze. Il ne se dit guere que des filles. L'ACAD. L'âge *nubile* est appellé autrement en Droit la *puberté*.

Du

Du Latin *nubilis.*

NUBILEUX, EUSE. adj. Couvert de nuages. Temps *nubileux.* L'ACAD.

N U D.

NUD, ou NU, NUË. adj. Qui n'est point vêtu, qui n'a aucuns habillemens qui le couvrent. Il ne se dit proprement que de l'homme. L'ACAD. L'homme nait *nud* & desarmé. Adam & Eve ne s'apperçurent qu'ils étoient *nuds* qu'après qu'ils eurent peché. Les Peintres peignent l'Amour tout *nud*, les Graces toutes *nuës*, sans drapperies. Les femmes ne se baignent point toutes *nuës*. Les lutteurs combattoient tout *nuds*. Chez le Payens, pour se purifier, il faloit quelquefois courir *nud* dans les ruës. LOMEIER. Les Capucins vont pieds *nuds*, jambes *nuës*. Chez les Lacedemoniens, de jeunes filles s'exerçoient *nuës* publiquement avec de jeunes hommes. LE CL. Les Romains se promenoient, ou demeuroient couchez *nuds* au Soleil, pour y prendre une couleur bazannée. BIB. UNIV. Mahomet prononce malediction contre ceux qui se laissent voir tout *nuds*. TAVERNIER. On dit ordinairement en parlant, *nu-pieds*: mais on écrit, *les pieds nuds*. Les Mahometans ont les pieds *nuds* lorsqu'ils prient. Selon Chapelain *nu-pieds* est une élegance du stile bas. VAU. CORN. On dit *nu-tête*, & non pas *nuë-tête*. L'ACAD. Chez les Romains les Prêtres étoient voilez en sacrifiant aux Dieux, à l'exception de Saturne, d'Hercule, & de quelques autres, ausquels on sacrifioit tête *nuë*. J. DES SÇ. on fait amende honorable à genoux, & tête *nuë*. On dit en Perspective, Regarder à œil *nud*; pour dire, sans lunettes.

Du Latin, *nudus*.

NUD, se dit aussi des animaux à qui on a coutume de mettre des bâts, des selles, des harnois, pour s'en servir. On lui a vendu ce cheval, ce mulet, tout *nuds*, on a retenu le bât, & la selle. On dit aussi, Monter un cheval à *nud*, quand on le monte sans selle, & sans étriers.

NUD, se dit aussi des choses inanimées. Il y avoit dans la place trente épées *nuës*; c'est-à-dire, hors du fourreau. On dit qu'une maison est toute *nuë*, quand elle est degarnie de meubles; que les murailles sont *nuës*, quand elles ne sont point tapissées; que les arbres sont *nus* en hiver, quand ils sont depouillez de leurs feuilles & de leurs fruits.

NUD, se dit hyperboliquement de ceux qui sont mal vetus, qui ont de mechans habits dechirez, ou qui ne sont pas assez bons pour deffendre du froid. Cet homme est si avare, qu'il se plaint un habit, il est tantôt tout *nud*. On fait l'amende honorable *nud* en chemise; c'est-à-dire, sans autres habits que sa chemise.

Lorsque Moïse dit qu'Adam & Eve se reconnurent *nuds*, cela signifie seulement en stile Oriental, que leur conscience leur reprocha le peché qu'ils venoient de commettre, en mangeant du fruit defendu. LE CL.

NUD, se dit aussi de celui qui n'est pas armé d'armes deffensives. Nos braves vont maintenant tout *nuds* à l'assaut, ne portent ni casque, ni cuirasse.

NUD, signifie aussi, Tout uni, & sans ornement. Cet habit de simple droguet est trop *nud*, il le faut relever par une belle garniture. Les frises toutes *nuës* sont plus belles que celles qu'on charge trop d'ornemens.

NUD, signifie aussi, Pauvre, denué de biens. Job disoit qu'il étoit sorti *nud* du ventre de sa mere, & qu'il y retourneroit tout *nud*; c'est-à-dire, pauvre. J'étois *nud*, & vous m'avez habillé, dira un jour JESUS-CHRIST à ses élus; c'est-à-dire, vous avez exercé envers moi vos charitez. Les procès ont mis cet homme tout *nud*; c'est-à-dire, l'ont ruïné entierement.

NUD, figurément signifie, Denué, pauvre, qui manque de quelque chose. Le merite va souvent tout *nud*. On considère peu dans le monde la vertu toute *nuë*. OG. M. M. Menage ne desaprouve point cette phrase; *nud* de courage, pour, *denué* de courage, dont Malherbe s'est servi. Mainard a dit dans le meme sens:

Mes Ouvrages sont trop vulgaires,
Et trop nuds *de science, & d'art.*

NUD, signifie aussi, Simple, depouillé d'ornemens; ce qui est sans fard, sans deguisement, ou sans éclat exterieur, & alors il se met ordinairement avec *tout*, pour le masculin, & *toute* pour le feminin. On ne s'en sert guere que dans le feminin. Ce Missionnaire prêche la verité toute *nuë*, & sans ornemens. Il faut montrer son ame toute *nuë* à son Confesseur, & ne lui rien cacher. Il m'a fait une relation sincere & toute *nuë* de ce qui s'est passé dans cette negociation. Le vulgaire qui respecte des erreurs mysterieuses, mepriseroit des veritez toutes *nuës*. ST. EV. La pureté de culte que vantent les Protestans est une pureté trop seche, & trop *nuë*. ID. Theocrite avec son air simple, représente la nature toute *nuë*. LONG.

Comment n'adorer pas une bouche ingenuë,
Qui decouvre toûjours une ame toute nuë. VILL.

NUD, est aussi s. m. Il signifie, en termes de Peinture & de Sculpture, la forme du corps humain & ce qui n'est point couvert de drapperies. Ces figures sont fort bien dessinées, la drapperie suit bien le *nud*. Une drapperie, pour être bien faite, ne doit pas empêcher de voir le *nud*. En parlant de ce qu'il y a de beau dans le *nud* des figures, on dit que les carnations en sont belles. On le dit en Architecture de la surface, & de ce qui est plain, & uni; ou qui est sans saillie. Les pilastres sont en saillie sur le *nud* du mur de tant de pouces; le chapiteau, & le *nud* de la colonne de tant. Le *nud du mur*, c'est la surface d'un mur laquelle sert de champ aux saillies.

NUDS, au plurier, s'employe substantivement aussi dans cette phrase. Vetir les *nuds*; pour dire, donner des habits à ceux qui n'ont pas dequoi en avoir. C'est une des œuvres de misericorde de vêtir les *nuds*. L'ACAD.

A NUD, se dit adverbialement; pour dire, à decouvert, sans voile, sans empêchement. Toucher un bras *à nud*. Toucher un corps *à nud*. On baise les Reliques d'un tel Saint *à nud*. C'est en Orient une fort grande infamie d'être battu *à nud* sur les parties du corps qui sont ordinairement cachées. Peut-être est ce de là, que leur est venu l'usage du bâton dans les châtimens; parceque le foüet, ni les verges ne se feroient pas assez sentir avec les habits. LA LOUB.

On dit, monter un cheval *à nud*, ou *à* dos *nud*; pour dire, monter dessus sans selle, ni autre chose.

On le dit aussi fig. Decouvrir, faire voir son cœur *à nud*; pour dire, ne rien cacher de ce qu'on a dans le cœur. Je vous ai decouvert mon cœur *à nud*, je vous ai dit tous les secrets de mon ame. Dans leurs petits repas, ils font voir à *nud* leur crainte & leur esperance. ABLAN.

NUD, se dit proverbialement en ces phrases, Il est accoutumé à cela comme un chien d'aller *nud* tête. On dit qu'un homme est *nud* comme la main, *nud* comme un ver, *nud* comme il est sorti du ventre de la mere. On dit aussi, Un pied chaussé, l'autre *nud*, de celui qui s'enfuit en grand hâte, qui n'a pas eu le loisir de s'habiller.

NUDITE'. s. f. Ce qui n'est point couvert d'habits; état d'une personne qui est nuë, qui laisse voir ce que la pudeur oblige de cacher. Adam après avoir péché s'apperçut de sa *nudité*. Venus tâchoit à couvrir sa *nudité*. ABL. Les Americains n'ont point de honte de leur *nudité*. Les Indiens cachent du moins leur *nudité*. Comme les Siamois ont le corps d'une autre couleur que nous, il semble que nos yeux ne les estiment pas *nuds*; au moins leur *nudité* n'avoit elle rien qui me surprit

prit. LA LOUB. La *nudité* n'a rien de deshonnête qu'à cause des circonstances, c'est-dire, lorsque par là on enflamme les desirs impurs de son prochain, ou que l'on manque au respect qu'on lui doit, ou que l'on fait du tort à sa propre reputation, dont chacun doit être jaloux. PUFF. On appelle en Peinture des *nuditez*; des figures nuës, & sans aucune drapperie. Dans le stile des Hebreux, *decouvrir la nudité* d'une femme, c'est avoir un mauvais commerce avec elle.

NUDITÉ, s'employe aussi figurément. Les ordures y sont sans enveloppe, & les yeux les plus hardis sont effrayez de leur *nudité*. MOL.

NUMENT. Voyez NUEMENT.

N U E.

NUE, NUE'E. subst. fem. Quoique tous les Dictionnaires fassent *nuë* & *nuée* synonymes, on trouve neanmoins par l'usage que la plupart des Auteurs en font, qu'il y a quelque difference entre ces deux mots. *Nuë* est un peu plus vague que *nuée*, & en differe à-peu-près comme le genre differe de l'espece. D'ailleurs *nuë* se dit plus souvent dans le propre que dans le figuré, & *nuée* plus souvent dans le figuré que dans le propre. Mais on ne peut distinguer cela que par un long usage. Ce mot signifie une eau élevée de la terre en vapeurs jusque dans la moyenne region de l'air, qui retombe ordinairement en pluye. Comme les vapeurs subtilisées & rarefiées sont la matiere des vents, aussi les vapeurs resserrées & condensées forment les *nuées* & la pluye; de là vient que la pluye abat & appaise ordinairement le vent. Si je leve la tête j'apperçois dans les *nuës* qui volent au dessus de nous, des especes de mers suspenduës, pour temperer l'air, pour arrêter les rayons enflammez du soleil, & pour arroser la terre quand elle est trop seche. Quelle main a pû suspendre sur nos têtes ces grands reservoirs d'eaux? Quelle main prend soin de ne les jamais laisser tomber, que par des pluyes moderées? FEN. On peint la descente des Anges sur une *nuë*. Une *nuë* enleva le Sauveur au ciel. Il a habité dans la *nuë*, &c. Les Payens faisoient descendre leurs fausses Divinitez sur des *nuës*. Les *nuës* chassent au Nord. Mercure fendit la *nuë*, Iris parut sur une *nuë*. Quand la *nuë* est sombre & épaisse, c'est signe d'orage, de grêle. Les éclairs & le tonnerre se forment par le choc, & la collision des *nuës*. Le tonnerre gronde dans la *nuë*. On vit un homme armé descendre des *nuës*. Le hazard fait quelquefois voir des figures fort regulieres dans les *nuës*.

NUË, se dit aussi du lieu où s'arrêtent ces vapeurs, ou de la moyenne region de l'air. L'Olympe est élevé au dessus des *nuës*. Le Pic de Teneriffe s'éleve beaucoup au dessus des *nuës*. L'aigle par son vol fend, & perce la *nuë*. On dit qu'on exalte quelcun par dessus les *nuës*, quand on le louë hyperboliquement. On dit aussi, qu'un Poëte, qu'un Orateur, s'elevent au dessus des *nuës*; quand ils ont un stile élevé, des pensées sublimes. Les Mystiques n'ont songé qu'à percer les *nuës*, & à se faire perdre de vuë par leurs lecteurs. BOSS. On dit aussi figurément, se perdre dans les *nuës*, en parlant d'un homme qui s'éleve dans ses discours ou dans ses raisonnemens, d'une maniere à faire perdre aux autres, & à perdre lui-même de vuë, le sujet qu'il traite.

L'un a peur de ramper, & se perd dans la nuë. BOIL.

NUË, signifie quelquefois le Ciel même. Dieu voit du haut de la *nuë* les entreprises des hommes, & les renverse.

NUË, se dit figurément. On prépare un grand armement, mais on ne sçait où la *nuë* doit crever, où tombera l'orage. Il est temps que la *nuée* creve, que cette affaire éclate.

NUË, se dit proverbialement en ces phrases: On nous voudroit faire croire que des vessies sont lanternes, & que les *nuées* sont poiles d'airain. On dit, tomber des *nuës*; pour dire, être extrêmement surpris, étonné. Quand je voi, quand j'entends telle chose, je tombe des *nuës*, il me semble que je tombe des *nuës*. On dit qu'un homme semble tomber des *nuës*; pour dire, qu'il est embarassé, deconcerté, qu'il ne sçait à qui s'addresser dans une compagnie. Et on dit qu'un homme est tombé des *nuës*, lorsqu'il est dans un païs inconnu, qu'il n'est connu, ni avoué de personne. On dit qu'un homme saute aux *nuës*, quand on lui opiniâtre quelque chose qui le met fort en colere. On dit qu'il est au dessus des *nuës*, quand il a surmonté quelque grand obstacle, quand il est bien dans sa fortune ou dans ses affaires.

NUÉE. s. m. Nuë. Grosse *nuée*. *Nuée* épaisse. *Nuée* se dit plus pour marquer un meteore particulier. REFL. Voilà une *nuée* qui menace de la pluye. Il faut laisser passer la *nuée* avant que de sortir. Isaïe prioit les *nuées* de pleuvoir le juste. BALZAC. Il se répandit de tous côtez des *nuées* qui cacherent le Soleil. VAU. La *nuée* chemine. VOIT. Le Soleil se couchoit dans une *nuée* d'or & d'azur. ID. La *nuée* m'eût porté de côté & d'autre. ID. L'ignorance, l'erreur, & la superstition, comme trois épaisses *nuées*, avoient couvert la face de l'Eglise. CL. Voyez NUË.

Les Juifs ont été accusez par les Payens d'adorer les *nuées*. C'est parceque les Juifs faisoient profession d'adorer le Dieu des Cieux, qu'ils n'avoient ni images, ni statuës, & qu'ils appelloient Dieu à temoin de leur innocence, en levant les yeux & les mains au Ciel, vers les *nuës*. JUR. On a imputé la même chose aux Assyriens & aux Perses. Voyez l'*Indice Philosophique* de la *Philosophie Orientale de Stanley* sur les mots *Aer* & *Cœlum*. LE CL.

NUÉE, se dit aussi par similitude, de ce qui offusque l'air, d'un tourbillon de sable, ou de poussiere que le vent ou les pieds de plusieurs animaux élevent. Dans les deserts d'Afrique, il s'éleve souvent des *nuées* de sable qui font perir des Caravanes. Cette *nuée* de poussiere est un signe que des Escadrons sont en marche. Quand on voulut faire peur à Alexandre d'une *nuée* de fleches que les ennemis decochoient; tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre.

NUÉE, se dit aussi, d'une multitude de personnes, qui vont par troupes. Il vint une *nuée* de Barbares qui desolerent tout le païs. On le dit aussi d'une volée d'oiseaux & d'insectes, qui tombent en grande quantité en quelques païs. En Perse il se voit souvent des *nuées* de sauterelles qui offusquent l'air, & qui couvrent toute la terre où elles tombent. On voit aussi des *nuées* de cailles, d'étourneaux, &c.

NUÉE, chez les Lapidaires, se dit de ces parties sombres qui se trouvent assez souvent dans les pierres precieuses, qui en diminuent l'éclat & la valeur, qui empêchent qu'elles ne soient claires & parfaitement nettes. Le cristal est fort sujet à avoir des *nuées*

NUEMENT, ou NUMENT. adv. Sans fard, sans ornement, sincerement. Je vous ai conté cette histoire *nuëment* comme elle s'est passée. Il raporta *nuëment* tous les Chefs de l'accusation. ABLAN. La verité parle *nûment*, & sans art. OF. M.

En termes de Palais, on dit que l'appel d'une pairie ressortit *nuëment* & sans moyen, à la Cour; c'est-à-dire, on le releve d'abord en la Cour. On dit aussi des fiefs, Cette terre releve du Roi *nuëment* & en plein fief; pour dire, immediatement.

NUER. v. act. Disposer des couleurs selon leurs nuances, les diminuër ou augmenter doucement & insensiblement. Il signifie la même chose que *nuancer*, & est d'un usage plus ordinaire. *Nuer* les couleurs, sçavoir bien *nuer*.

NUÉ, ÉE. part. pass. adj. Ouvrage parfaitement bien *nué*. Il se dit aussi parmi les Fleuristes de certaines fleurs qui ont des manieres de nuance. L'espece d'anemone pluchée qu'on appelle *albertine*, est *nuée* d'incarnat. MORIN.

NUESSE. s. f. Terme de Jurisprudence feodale. On dit qu'on tient un fief en *nuesse*, ou de *nu à nu*, quand il releve d'un Seigneur nuëment & immediatement. C'est aussi l'étenduë de la Seigneurie feodale ou censuelle, de laquelle les choses sont tenuës nuëment. Ce

Ce mot vient du Latin *nuditas*, ou de l'Italien *nudezza*, qui en est derivé. Il y a plusieurs de ces fiefs au Maine & en Anjou

N U I.

NUIRE. v. n. S'opposer à quelcun; lui faire tort; l'empecher de reüssir dans ses desseins; lui causer quelque perte, ou dommage en sa personne, en ses biens, en son honneur, en ses affaires. La malignité des hommes les porte à se *nuire* mutuellement. NIC. Ce Conseiller lui a bien *nui* par ses sollicitations; il lui a fait perdre son procès. Les medisances de ses ennemis ont beaucoup *nui* à sa fortune, à sa reputation, à la poursuite de cette dignité. On se *nuit* reciproquement à la Cour avec plus de finesse & d'habileté, que parmi le peuple. LA BR. Le dessein de *nuire* est incompatible avec un homme de bien. M. ESP. Les animaux font du mal par une impetuosité feroce: mais ils n'ont point l'art de *nuire*. ID. Combien de gens qui ne cherchent dans les charges que la facilité de *nuire* impunément. FL. Il ôte aux uns la volonté, & aux autres les moyens de *nuire*. ID.

NUIRE, signifie aussi, Incommoder, donner quelque peine, faire quelque obstacle; traverser. Le trop grand jour *nuit* à la vuë, l'éblouït. Cette montagne *nuit* à la vuë de ce Château. Otez cette chaise, cette table, elles me *nuisent*. A un homme chagrin, & malade tout *nuit*. Cette clause du contrat *nuit* à votre pretention. Les veilles, les debauches *nuisent* à la santé. La grandeur souvent *nuit*, & importune. Ce qu'on croyoit qui lui devoit *nuire*, lui a servi.

NUIRE, avec la negative signifie quelquefois, Aider, servir. La recommandation qu'on a faite à son Rapporteur ne lui a pas *nui*. Le credit, les amis, la capacité, ne *nuisent* jamais; pour dire, servent en toutes rencontres.

NUIRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un bourru, que les charretres de la ruë lui *nuisent*. On dit aussi, Trop gratter cuit, trop parler *nuit*. Ce qui *nuit* à l'un, duit à l'autre.

NUISANCE. s. f. Vieux mot qui ne se dit plus qu'au Palais, d'un obstacle qu'on rencontre en quelque affaire, d'une incommodité qu'on souffre. Il ne faut apporter ni trouble, ni *nuisance* à ses voisins.

NUISIBLE. adj. m. & f. Incommode, dommageable. Tous excès sont *nuisibles* à la santé. Il n'y a point de vice qui ne soit *nuisible*. LA CHAMB. L'élevation de ce mur est fort *nuisible* à ma maison, me bouche mes vuës. Il est permis de tuer tous les animaux *nuisibles* au genre humain. Il n'y a rien de plus *nuisible* à la Cour, que d'abandonner son cœur à des mouvemens d'impatience & de depit. LA BR. Les passions de l'homme servent à repousser ce qui lui est *nuisible*, OE. M.

Mais la raison d'Etat veut souvent qu'on prefere
A la vertu nuisible *un crime necessaire*. QUIN.

NUIT. s. f. Partie du jour naturel, pendant laquelle le Soleil n'est point sur l'Horizon. Espace de tems que le Soleil est sous notre hemisphere. Sous l'Equateur les *nuits* sont toûjours égales au jour. Dans la Sphere oblique il y a des jours courts, & de longues *nuits*, & au contraire de courtes *nuits* & de longs jours. Sous les Poles les *nuits* durent six mois. C'est Dieu qui a appellé les tenebres, la *nuit*, en la Genese. La *nuit* est faite pour dormir, pour delasser les hommes; la vicissitude du jour & de la *nuit* leur prescrit une vicissitude de travail, & de repos. Il ne faut pas troubler le repos, le silence de la *nuit*; se mettre à la *nuit*, courir toute la *nuit*, bien avant dans la *nuit*. On la voit à *nuit* fermée entrer seule dans de petites ruës. PAT. Voilà une *nuit* bien claire & bien paisible. Une *nuit* profonde, la *nuit* close; c'est-à-dire, noire & obscure. Le silence, & la solitude de la *nuit* impriment une secrete horreur. ST. EV. J'ai eu une des plus heureuses *nuits* que j'aye passées depuis que nous ne les passons plus ensemble. L. PORT. La *nuit* avec ses sombres voiles. FEN. Le jour même n'est pas si beau qu'une belle *nuit*. FONT. La beauté de la *nuit* est une beauté brune qui est plus touchante. ID. L'armée immense de Sennacherib perit en une *nuit* par la main d'un Ange. BOSS.

O nuit, s'écria-t-il, devenez plus obscure,
Et cachez mon bonheur à toute la nature;
Celle, pour qui je meurs se rend à mes desirs.

Les anciens Hebreux commençoient leur jour artificiel le soir & le finissoient de même, de sorte que la *nui* precedoit le jour. Gen. I. 5.

Les anciens Gaulois, & les Germains faisoient la division du temps non par jours, mais par *nuits*, comme on voit dans Cesar & Tacite. Ils comptoient 30. *nuits*, au lieu que nous disons 30. jours. Les Islandois, & les Arabes ont fait la même chose.

On appelle voleurs de *nuit*, ceux qui volent quand il fait *nuit*; des oiseaux de *nuit*, ceux qui ne vont que la *nuit*, comme hibous, orphrayes, chauve-souris. Un bonnet de *nuit*, des besognes de *nuit*, un coffre de *nuit*, sont des choses qui servent pour la *nuit*. On dit aussi, Les plaisirs de la *nuit*. Les querelles de la journée ne vous exemptent point des devoirs de la *nuit*: c'est le seul moyen de pacification. LA M. LE V. La *nuit* de ses noces fut la seule heureuse. OE. M. Il a acheté cherement une *nuit*. ID.

. . . . Et dans le mariage.
On a cent mauvais jours pour une bonne nuit. ID.

Les Poëtes ont feint que la *nuit* étoit une Déesse, la plus ancienne des Filles du Chaos, & la mere de plusieurs monstres qui assiegeoient l'entrée des Enfers. Ils la representoient sous la figure d'une femme vetuë de deuil, & couronnée de pavots, avec des ailes noires, montée sur un char tiré par deux chevaux, & environné d'étoiles qui lui servoient de guides. On lui sacrifioit le cocq. Ciceron liv. 3. de la *Nature des Dieux*, lui donne pour enfans l'amour, la fraude, la crainte, la vieillesse, les miseres, les Parques, &c. Morphée le Dieu des songes, étoit l'un de ses Officiers. Sarazin dit qu'au son de la lyre d'Orphée,

Les filles de la Nuit, *avec étonnement,*
Firent de leurs serpents cesser le sifflement.

NUIT, se dit poëtiquement de la mort. C'est une longue *nuit* qui n'a point de matin. C'est une éternelle *nuit*. On dit que Pluton régne sur les ombres de la *nuit*. On dit aussi la *nuit* du tombeau; pour dire la mort.

Dans la nuit *du tombeau j'enfermerai ma honte.* RAC.
Sentiront-ils percer, par un éclat nouveau,
Ces illustres ayeuls, la nuit *de leur tombeau?* CORN.
Quand la mort nous enferme en l'éternelle nuit,
Notre nom dans le monde a beau faire du bruit,
Il ne peut penetrer l'obscurité profonde. BAL.

NUIT, signifie aussi, Obscurité, Tenebres. C'est par une sagesse pleine de bonté que les Dieux cachent aux foibles hommes leurs distinées dans une *nuit* impénetrable. FEN. La sombre *nuit* d'un cachot. PATRU. Il n'y peut avoir de *nuit* dans votre esprit. VOIT. Son discours est une *nuit* continuelle. MAIN. Les siecles à venir n'auront point de *nuit* assez noire pour cacher le souvenir de mes malheurs. MALH.

Mais jusques dans la nuit *de mes sacrez deserts*
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs. BOIL.
Puissent mes vers, & votre nom
Aller si loin, que votre los franchisse
La nuit *des temps.* LA FON.

Brebeuf en parlant des anciens Gaulois qui ignoroient qu'il y eût des enfers, dit

Ils ne connoissent point ces lieux infortunez,
Qu'à d'éternelles nuits *le Ciel a condamnez.*

On dit aussi le voile de la *nuit*, les feux de la *nuit*, la Déesse de la *nuit*, en parlant de l'obscurité, des étoiles, & de la Lune. Aulugelle a intitulé son livre les *Nuits Attiques*

ques; quelques autres Ecrivains l'ont imité.

Il y a une fleur qui se nomme *Belle de nuit*.

Le Bassan excelloit à peindre des *nuits*. Les *nuits* du Bassan.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau se perche pour faire sa *nuit*; c'est-à-dire, qu'il se perche pour dormir.

Nuit, se dit proverbialement en ces phrases. La *nuit* porte conseil; pour dire, qu'il faut prendre du temps pour songer à une affaire, avant que de l'entreprendre. On dit aussi, La *nuit* tous chats sont gris; pour dire, qu'on ne connoît point si une femme est belle ou laide la nuit. On dit aussi, que les Courtisans font de la *nuit* le jour, & du jour la *nuit*; pour dire, qu'ils passent la nuit à jouër, à dancer, & le jour à dormir. On dit aussi, Bon soir & bonne *nuit*, à ceux à qui on dit adieu le soir. Le peuple croit qu'on peut donner la mal-*nuit*, faire des charmes qui empêchent quelcun de dormir. On dit aussi, que la *nuit* tombe tout à coup; pour dire, que le crepuscule ne dure gueres, ce qui arrive dans l'Equinoxe. On dit qu'un homme ne dort pas toute la *nuit*; pour dire, qu'il a du chagrin, des affaires dans la tête qui le font veiller. On dit aussi, Je ne m'en releverois pas la *nuit*; pour dire, c'est une chose dont je ne me soucie gueres.

Nuit & Jour. adv. Continuellement, sans cesse. Il y travaille *nuit & jour*.

NUITAMENT, ou NUITAMMENT. adv. Pendant la nuit. Il ne se dit guere qu'en termes du Palais. Les vols & autres crimes qui se font *nuitament* sont plus punissables que les autres. On fait informer contre les locataires qui emportent leurs meubles *nuitament*, contre ceux qui se derobent *nuitament*. Cet homme a été enterré *nuitament* & en cachette.

NUITT'EE. s. f. L'espace d'une nuit. Il a employé toute la *nuittée* à jouër; on fait tant payer dans cette petite hotelerie par *nuittée*. Ce mot est bas & populaire. L'Acad. Il signifie aussi l'ouvrage, le travail d'une nuit. On a fait travailler les massons trois nuits durant, & on leur a payé tant par *nuittée*. Id.

N U L.

NUL, nulle. adj. Terme qui porte negation. Aucun, pas un, qui que ce soit. *Nul* homme n'a été exempt du peché originel. *Nul* ne s'est pû garentir de la mort. Jesus-Christ dit que *nul* ne peut aller au Pere, sinon par lui, par son moyen, par sa mediation. Le bien est de *nulle* consideration devant Dieu, mais non pas devant les hommes. Pasc. On ne fait *nul* état de ce Conseiller. Cette piece est de *nulle* consequence. Un bon Historien est de *nul* culte, de *nul* gouvernement dans son Ouvrage. Gueud. On n'a pas inventorié ces meubles, parcequ'ils sont de *nulle* valeur. Cette machine est bien inventée, mais elle est de *nul* usage. Je ne l'ai envoyé *nulle* part.

> *Tout vient dans le Sermon, tout est mis au hazard;*
> Nul *principe établi*, nulles *preuves*, nul *art*.
>
> L'Art de Prech.

On a dit autrefois, *nully*, *nulluy* & *nus*, pour *nul*.

Du Latin *nullus*. Rabelais a dit, Je suis *nul*, vous êtes *nul*; pour dire, nous allons perir; & cela apparemment à l'exemple de Terence qui dit *nullus sum*, dans le même sens.

Nul, signifie aussi qui n'est d'aucune valeur & il se dit en Pratique, des actes qui ne peuvent subsister, pour être faits contre les loix, ou contre les formes ou les conventions. Un contrat est declaré *nul*, quand il est fait avec un mineur qui reclame. Il est *nul*, quand il est usuraire ou contre les bonnes mœurs. Un testament est *nul*, quand il n'est pas revêtu de toutes ses formalitez. Nous avons traité sous ces conditions, à faute cela marché *nul*. Notre convention est *nulle*.

NULLE. s. f. Sorte de mets composé de jaunes d'œuf, & de sucre. Rich.

NULLES. s. f. Caracteres superflus ou inutiles qu'on insere dans les lettres en chiffres pour les rendre plus difficiles à dechiffrer. Les *nulles* d'un chiffre. Ne vous arrêtez pas à ce caractere-là, c'est une *nulle*.

NULLEMENT. adv. Aucunement, en nulle maniere. Ce remede n'est *nullement* bon à votre mal. Je ne veux *nullement* m'engager en cette affaire. Cet homme n'est *nullement* propre a executer cette entreprise. Je ne le souffrirai *nullement*.

Nullement, se dit aussi au Palais de ce qui est fait contre les loix & les formes, qui est sujet à cassation. Ce mariage clandestin a été declaré *nullement* & non valablement contracté. Cet arrêt porte, mal, *nullement*, & abusivement jugé, procedé & ordonné par l'Official.

NULLIBISTE, adj. & s. m. On a donné ce nom aux Cartesiens, parcequ'ils pretendent qui les esprits ne sont en aucun lieu. Ils supposent que l'étenduë est de l'essence de la matiere, que tout ce qui pense ne peut-être materiel, ni par consequent étendu & que tout ce qui n'est point étendu n'occupe point de lieu.

Du Latin *nullibi*, nulle part.

NULLITE'. s. f. Terme de Pratique. Qualité d'une chose nulle, qui n'est pas valable; defaut contre les loix, ou contre les formes. On distingue deux sortes de *nullitez* pour invalider un titre, ou un contrat. Si le titre est nul d'une *nullité* établie par l'ordonnance, ou par la coutume, il suffit pour deffense d'en alleguer la *nullité*, & la justifier; mais si la *nullité* est seulement de droit, il se faut pourvoir par voye de restitution. On appelle *nullitez de droit*, celles qui ne rendent pas les actes, & les contrats nuls de plein droit, mais qui donnent seulement ouverture à faire casser, & annuller ces actes par le moyen de la restitution en entier. Dans toutes les deffences des Juges il y a la clause, A peine de *nullité*, de cassation de procedures, & d'amende. Les chicaneurs protestent de *nullité* de tous les actes qu'on leur signifie. Il y des *nullitez* dans la forme, & d'autres au fond. Il y a *nullité* dans un Sacrement par le defaut de matiere, ou de forme.

On appelle moyens de *nullité*, les écritures qu'on fournit dans les procès criminels, dans les procès où l'on debat une saisie réelle, & où l'on conteste sur une confection d'enquête; c'est là où l'on deduit les moyens qui rendent ces procedures nulles. C'est un bon moyen de *nullité*, de dire qu'un temoin a deposé sans qu'on lui ait fait prêter le serment.

N U M.

NUMERAL, ale. adj. Terme de Grammaire. Ce qui sert à designer un nombre. C'est une épithete qu'on donne aux nombres. *Neuf*, est un terme *numeral*. *Septiéme* est un adjectif *numeral*, ordinal. On appelle lettres *numerales*, les lettres majuscules qui servent à marquer le nombre dans le chiffre Romain, comme I. V. X. L. C. D. M. Depuis, & dans les siecles de la basse Latinité, toutes les lettres de l'alphabet sont devenuës *numerales*. A signifioit 500. &c. Voy. Chiffre.

NUMERATEUR. s. m. Terme d'Arithmetique, qui ne se dit que des fractions. C'est le chiffre qui se met au dessus de la ligne avec laquelle on marque les fractions, comme $\frac{3}{4}$ trois est le *numerateur*, & quatre le denominateur, & signifie trois quatriémes. Le *numerateur* marque combien il y a de parties d'un tout; & le denominateur en combien de parties le tout est divisé. Ainsi le *numerateur* doit toûjours être moindre en nombre que le denominateur, puis qu'il ne doit designer qu'un certain nombre des parties dans lesquelles l'unité a été partagée.

NUMERATION. s. f. Terme de Pratique. Compte; payement actuel de deniers. L'Ordonnance enjoint aux Notaires de faire mention dans les obligations & constitutions de la *numeration* actuelle des deniers & de leur

leurs especes. Ce mariage a été differé, parcequ'il n'y a point eu de *numeration* de deniers.

NUMERIE. s. f. Déesse qui presidoit à l'Arithmetique. On l'invoquoit pour ne pas se tromper dans les nombres. Du Latin *numerus*, nombre.

NUMERO. s. m. Terme de Banque, & de Marchandise. Article du regître d'un Banquier, ou d'un Marchand, cotté d'un certain nombre, faisant mention d'une certaine affaire, rescription, ou marchandise. Il est enjoint aux Banquiers expeditionaires en Cour de Rome, de mettre sur toutes leurs expeditions le chiffre ou le *numero* repondant à l'article de leurs regîtres qui en contient l'envoi. Apportezmoi la piece de drap de Vanrobais *numero* 42. Un tel a eu un billet à cette lotterie cotté *numero* 5430. On dit *numeros* au pl. Quels sont vos *numeros?* Les Marchands ont de certaines marques qu'ils mettent sur leurs marchandises, qui les fait souvenir du prix marqué dans les articles & *numeros* de leurs regîtres qui y repondent. Ces *numeros* sont d'ordinaire mysterieux & connus d'eux seuls. On appelle livre de *Numero* une sorte de livre que les Negocians tiennent, pour connoitre avec facilité toutes les marchandises qui entrent dans leurs Magazins, qui en sortent ou qui y sont actuellement. Le Livre des *numeros* est du nombre de ceux qu'on fait de parties doubles, qu'on appelle Livres d'aides ou livres auxiliaires. Dans les Livres, Factures & autres écritures mercantilles, le mot de *numero* s'exprime en abregé par cette figure, (N°) & les nombres en chiffres s'écrivent ensuite de cette maniere (n°. 1. n°. 5. n°. 10. &c.). On le dit aussi des marques que les Notaires mettent sur les titres & papiers qu'ils inventorient, repondant aux articles de leurs inventaires. Ce Contrat est inventorité sous le *numero* 6.

On dit proverbialement, qu'un homme entend le *numero*, quand il sçait decouvrir le prix secret d'un Marchand; & figurément, quand il penetre dans le secret de toute autre affaire où il s'agit de compte, ou de profit; qu'il a de l'adresse, de l'intelligence. Pasquier dit que ce proverbe vient premierement des joüeurs de blanque, qui ont des regîtres où sont contenus les benefices de leur blanque, & des billets noirs qui y repondent, & qui de plus distribuent les billets de leur blanque à ceux qui les achetent, marquez de certaines devises, signes ou *numeros*; desorte qu'on a dit qu'un homme entendoit le *numero*, quand il se souvenoit bien du nombre sous lequel sa devise étoit enregîtrée.

NUMEROTER. v. act. Marquer le numero sur quelque chose. Il faut ranger ces marchandises, & les *numeroter*. Avez vous *numeroté* ces ballots?

NUMEROTÉ, ÉE. part. & adj.

NUMISMATOGRAPHIE. s. f. Ce mot est Grec, & signifie la description & la connoissance des medailles d'or, d'argent & de bronze. Fulvius Ursinus, Augustin, Evêque de Terragone, Erizzo, noble Venitien, & Sambucus, Gentilhomme Polonois, ont donné un grand lustre à la *numismatographie*. SPON. Il faut y ajoûter ceux qui de nos jours ont le mieux reüssi dans la connoissance des medailles, M. le Comte Mezzabarba, & M. l'Abbé Mezzabarba son fils, M. Ch. Patin, M. le Baron de Spanheim, le P. Hardouin, M. Morel, M. Vaillant, le P. Joubert, M. Baudelot, M. Beger & plusieurs autres que l'on trouvera dans la *Bibliotheca Nummaria* du P. Banduri.

De *numisma*, que nous traduisons medaille, & qui signifie monnoye dans son origine, ou un morceau de metal empreint de quelque figure.

NUMMULAIRE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges longues, grêles, rampantes, portant des feuilles opposées l'une vis-à-vis de l'autre, larges d'un doigt, presque rondes, un peu crêpées, vertes. Ses fleurs sont grandes, jaunes, formées en rosettes coupées en cinq parties, pointuës. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede de petits fruits spheriques qui renferment des semences fort menuës. Sa racine est petite. La *nummulaire* croît dans des lieux humides, proche des ruisseaux. Elle est fort astringente & vulneraire, bonne pour le scorbut, & pour ceux qui ont un ulcere au poumon: on la recommande aussi dans la dissenterie, dans les pertes de sang. C. Bauhin l'appelle *nummularia major lutea*; & Mr. Tournefort, *Lysimachia humi fusa, folio rotundiore, flore luteo*.

Nummulaire vient du Latin *nummus*, *monnoye*, parceque les feuilles de cette plante représentent par leur figure une piece de monnoye.

N U N.

NUNCUPATIF. adj. masc. Terme de Jurisprudence, qui se dit seulement d'un testament fait verbalement, & de vive voix.

NUNCUPATIF, IVE. adj. m. & f. Terme Dogmatique. Qui n'est que de nom. Felix d'Urgel soutenoit que JESUS-CHRIST comme homme n'étoit Dieu que *nuncupatif*, c'est-à-dire, de nom. FLEURY.

NUNDINAL, ALE. adj. m. & f. Nom que les Romains donnoient au huit premieres lettres de l'alphabet dans leur Calendrier. Cette suite de 8. lettres A. B. C. D. E. F. G. H. est posée sans interruption, ni reprise, depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier. Il y en avoit toûjours une qui marquoit les jours de marché, ou d'assemblée, appellez, *nundinæ*, *quasi novendinæ*, parcequ'ils revenoient de 9. jours en 9. jours. Les habitans de la campagne après avoir été appliquez à leur travail pendant 8. jours consecutifs, se rendoient à la ville le 9. pour y porter leurs denrées à vendre, & pour s'instruire en même temps de ce qui regardoit la Religion, ou le gouvernement. Ainsi le jour *nundinal* se trouvant sous la lettre *A*, au 1. au 9. au 17. au 25. de Janvier, la lettre D., sera la lettre *nundinale* de l'année suivante. Ces lettres *nundinales* ont beaucoup de rapport avec notre lettre dominicale, qui revient de huit en huit jours, comme la *nundinale* revenoit de neuf en neuf jours.

NUNNA. s. f. Toile blanche de la Chine, dont il se fait un negoce considerable au Japon.

N U P.

NUPTIAL, ALE. adj. Qui concerne le mariage, ou la noce. Il a reçu la benediction *nuptiale*, en quoy consiste toute la sainteté du mariage. LE MAITRE. La femme adultere souille la couche *nuptiale*. Un pere doit fournir à sa fille ses habits *nuptiaux*. Chez les Juifs on n'alloit point aux noces sans une robbe *nuptiale*, comme on voit dans une parabole de l'Evangile. Le Soleil en son aurore se montre aussi paré qu'un époux qui sort de sa chambre *nuptiale*. PORT-R. Grotius admet une sorte de societé *nuptiale* parmi les animaux. J. DES Sç. Les Dieux *Nuptiaux* chez les Romains étoient en grand nombre. Nous ne voudrions pas hazarder de rapporter ici leurs fonctions. ID.

Avant que d'allumer la torche nuptiale.

N U Q.

NUQUE. subst. fem. Le creux qui est entre la premiere & la seconde vertebre au plus haut du derriere du cou, que les Latins appellent *fossa*. Ce qui est au dessous s'appelle le *chignon du cou*. Donner un coup d'épée sur la *nuque*.

Ce mot vient de *nucula*, *petite noix*. La *nuque* du cou a quelque ressemblanche avec une noix. MEN. Mais selon Bochart & Du Cange, il vient de l'Arabe *nucha*, dont

dont Avicenne se sert souventencettsignification.

Nuque, a été aussi employé autrefois par quelques vieux Medecins pour signifier la moëlle de l'épine. Ce mot n'est plus en usage en ce sens.

N U R.

NURADIN (Sultan) s. m. C'est le nom qu'on donne au frere du Kan des Tartares.

N U T.

NUTRITIF, ive. adj. Terme de Medecine, qui se dit tant de l'aliment qui nourrit, que de la puissance qui le convertit en la substance du corps qu'il entretient. Ce remede est purgatif, & *nutritif*. On ne donne pas aux malades des alimens fort *nutritifs*. Les Philosophes anciens admettoient une faculté *nutritive* dans le corps, ne pouvant pas expliquer autrement la maniere dont il se nourrit.

NUTRITION. s. f. Terme dogmatique. L'action de nourrir; nourriture; changement qui se fait du suc nourricier en la substance des parties nourries. Ce changement est necessaire pour reparer les dechets que le corps souffre continuellement, & il faut qu'il dure autant que la vie: en quoi la *nutrition* differe de l'accroissement qui ne dure qu'un certain nombre d'années. La lymphe est la matiere de la *nutrition*: elle est portée avec le sang dans toutes les parties du corps, & de là elle s'insinuë dans les petits vuides que les parties qui se sont dissipées ont laissez, où elle s'arrête & se fige. Le defaut de *nutrition* est la cause de la maigreur qui survient dans la plupart des maladies.

Nutrition, en termes de Pharmacie, est une espece de preparation qui se fait quand on mêle peu-à-peu des liqueurs de differente nature, en les agitant ensemble jusqu'à ce qu'elles ayent acquis une consistance épaisse, comme quand on fait le beurre de Saturne, ou l'onguent nutritum.

NUTRITUM. s. m. Onguent dessicatif & rafraichissant qui se prepare en agitant & nourrissant ensemble dans un mortier quelque preparation de plomb avec de l'huile & du vinaigre, ou du suc de solanum.

N Y C.

NYCTALOPIE. s. f. Maladie dans laquelle on voit bien le jour un peu sur le soir & point du tout le matin.

Du Grec *nùx*, nuit, & d'*alopeex*, renard parcequ'on dit que cet animal ne voit pas si bien le jour que la nuit.

NYCTELIES. s. f. Fêtes à l'honneur de Bacchus. On les celebroit la nuit, en courant les ruës le verre à la main & en beuvant. Il n'est point de debauche & d'impureté qu'on n'y commit. Les Romains qui avoient emprunté ces Fêtes des Grecs les defendirent ensuite, à cause de l'horrible licence qui s'y étoit introduite.

Nyctelia, du Grec *nùx*, nuit, & *telein*, sacrifier, celebrer les mysteres.

N Y M.

NYMPHE. subst. fem. Fausse Divinité que les Payens croyoient presider aux eaux, aux fleuves & aux fontaines. Les *Nymphes* étoient filles de Nerée & de Doris, l'un & l'autre enfans de Neptune & de Thetis. Quelques-uns en ont étendu la signification, & les ont prises pour Déesses des montagnes, des forêts & des arbres, qu'on appelle particulierement *Oreades*, *Dryades*, *Hamadryades*, & *Napées*.

L'opinion des Grecs touchant ces Divinitez est venuë de Phenicie, aussi bien que leur nom. On appelloit *Nymphes*, selon le temoignage de Porphyre, toutes les ames des hommes; & en effet *Nymphe*, est la même chose que *Nephe* en Hebreu, qui signifie ame. On croioit que les ames des morts erroient autour des lieux qui leur avoient été les plus agréables pendant leur vie. C'est de là qu'étoit venuë la coutume des Orientaux de sacrifier sous les arbres verts, dans la pensée que quelque ame y faisoit son sejour. Voyez Esaïe LVII, 5. Les Grecs disoient que les *Nymphes* se réjouissoient quand la pluye failoit croître les chenes, & qu'elles pleuroient lorsqu'il n'y avoit plus de feuilles. *Callimach in Del.* Ils imaginerent que les ames des anciens habitans de la Grece étoient devenuës des *Nymphes*. Les ames des anciens habitans de Grece, qui avoient habité dans les bois, furent appellées *Dryades*: Celles de ceux qui avoient habité dans les montagnes, *Oreades*: Celles de ceux qui avoient fait leur demeure sur les bords de la mer, *Nereides*: enfin les ames de ceux qui avoient choisi leur sejour auprès des rivieres, ou des fontaines, *Nayades*. Bib. Univ. T. VIII. Selon d'autres ce nom de *Nymphe* vient de *Nympha*, & celui-ci de *nymphée*, qui signifie une nouvelle mariée: on l'a donné dans la suite à des Divinitez qu'on représentoit sous la figure de jeunes filles. D'autres veulent que ce mot vient du Latin *lympha*, eau, parceque les *Nymphes* étoient principalement des Divinitez des eaux. En effet on les représentoit tantôt avec un vase, versant de l'eau, & tenant à la main une feuille de cette plante aquatique, qu'on appelle *Nymphaa*; & qui a pris son nom des *Nymphes*; & tantôt avec de coquilles au lieu de vases, & nuës jusques au nombril. On dit la *Nymphe* de la Seine, de la Loire. Conrad Gesner a traduit un ample Commentaire de Porphyre sur l'antre des *Nymphes* de l'Odyssée, dont L. M. le Vayer a aussi fait une interpretation à sa mode dans son Hexameron.

Nymphe, dans les Romans, se dit des Dames qu'on introduit, à qui on donne un rang au dessus des Bergeres, comme dans l'Astrée, la *Nymphe Galathée*.

Nymphe, se dit en ce sens des Maitresses que chacun se fait en une compagnie, ou qu'on mene en une promenade. Chacun avoit sa *Nymphe*; chacun fit danser sa *Nymphe*. C'est une *Nymphe* redoutable. Voit.

> . . . . *La* Nymphe *que j'adore*,
> *L'autre soir apparut si brillante en ces lieux*. Id.

Nymphe potagere. Mots burlesques; pour dire, Fille des champs; jolie jardiniere.

Nymphes, en termes d'Anatomie, sont de petits ailerons, ou parties molles & spongieuses, qui sortent & avancent hors les levres de la matrice. Elles servent à guider l'urine, & à la conduire comme entre deux parois, ce qui leur a donné le nom de *Nymphes*, comme qui diroit *Dames des eaux*, ou du conduit d'où l'urine coule comme d'une source. On les appelle aussi *ailes*.

Nymphe, chez les Naturalistes, est aussi la petite peau qui enveloppe les insectes, soit lorsqu'ils sont enfermez dans l'œuf, soit lorsqu'il s'en fait une transformation apparente. Ainsi la *nymphe* n'est autre chose que le changement d'un ver ou d'une chenille en un animal volant, après s'être depouillée de sa peau; ce qui n'arrive point par transformation, mais par un simple accroissement des parties qui forcent & rompent la peau, de même qu'il arrive aux poulets & aux grenouilles; & la plupart des Auteurs entendent par le mot de *nymphe*, les insectes mêmes qui n'ont encore que la forme de vers ou de chenilles: car on donne à l'animal le nom de *nymphe*, lorsqu'il souffre ce changement, selon Aristote, Pline, & autres Auteurs anciens. Ce mot veut dire *nouvelle mariée*; car c'est alors qu'étant depouillé de la peau dont il étoit revetu, il fait paroître distinctement tous ses membres parfaits. Mais quand il change ainsi il perd quelque temps son mouvement, comme lorsqu'il étoit dans l'œuf, si bien que ces animaux se trouvent deux

deux fois sous la forme de *nymphe*, premierement dans leur œuf qui est leur premiere *nymphe*, & derechef dans ce changement qui est leur seconde *nymphe*. Elle differe seulement en ce point, qu'en cette derniere les membres y paroissent plus distinctement. Swammerdam donne à la premiere le nom de *nymphe dorée*, de *nympha aurea*, & de *Chrysalis*; & à la seconde simplement le nom de *nymphe*. Il en a fait voir de cinquante-quatre sortes, entre lesquelles il y en avoit de moitié chenilles, & de moitié papillons. Les *nymphes* des vers à soye sont mises au rang des *nymphes* dorées, qu'on a nommées a ssi *aurelia*. Leur difference n'est pas considerable, & ne consiste qu'en la couleur. On met aussi cette difference entre les *nymphes*, qu'il y en a une qu'on nomme *Nympha, animal ovi formis*, & un autre, *vermiculus ovi formis*.

NYMPHEA. s. f. Plante qui est ainsi appellée parce qu'elle vient dans les eaux. Voyez NENUPHAR. C'est la même chose.

NYMPHE'E. s. m. Terme d'Architecture. Bâtiment, édifice qui renferme des grottes & des fontaines où il y a plusieurs Nymphes. Il y avoit des *Nymphées* à Rome, à Constantinople, & ailleurs. On voit encore un édifice de cette maniere entre Naples & le Mont Vesuve. Il est bâti de marbre, & est de figure quarrée. On y entre par une seule porte, d'où l'on descend quelques degrez dans une grande grotte, dont le pavé est de marbre de diverses couleurs, & les murailles revêtuës d'un coquillage admirable qui represente les douze mois de l'année & les quatre Vertus politiques. L'eau d'une belle fontaine qui est à l'entrée remplit un canal qui regne tout au tour, & l'on y voit des Statues & des representations de plusieurs Nymphes avec quantité de figures fort divertissantes. ROSIN. *Antiq. Rom.* Il y avoit des Eglises à la porte desquelles il y avoit des *Nymphées* pour l'usage des Chrêtiens, qui se lavoient les mains avant que de faire leurs prieres. Ces *Nymphées* n'avoient rien de contraire à la modestie & à la pudeur, ni aucune figure idolatrique; ils n'avoient que le nom de commun avec les autres *Nymphées*, parce que l'usage des uns & des autres avoit quelque chose de semblable. Ce mot vient de *Nymphaeum*, qui signifie la même chose.

On appelloit aussi *Nymphée* chez les Anciens, une sale publique qui étoit decorée superbement & qu'on louoit pour y faire des nôces. Du Grec *numphée*, qui veut dire épouse, nouvelle mariée. Il y en a qui croyent que c'étoit un bain public, & qu'on avoit dit *nymphée* par corruption au lieu de *lymphées*, du Latin *lympha*, eau.

NYMPHOIDE. s. f. Plante aquatique que les Auteurs ont placée entre les especes de *nenuphar*. M. Tournefort en a fait un genre separé. Voyez ses *Instit.*

Nymphoide, de *Nymphaea*, parceque cette plante approche beaucoup du *Nenuphar*.

O.

O. Subst. masc. Un grand O, un petit o, un O bien fait. C'est la quatorziéme lettre de l'Alphabet, & la quatriéme des voyelles. Les Grammairiens l'appellent une voyelle fermée, ou resserrée, parcequ'elle se prononce en resserrant la bouche. Chez les Latins l'*o* avoit tant d'affinité avec l'*u*, qu'ils confondoient aisément ces deux lettres sur tout après l'*v*. Ils écrivoient indifferemment *volgus & vulgus*, *salvos*, *salvom*, & *salvus salvum*. L'*o* par ses deux prononciations, long, & bref, represente l'*omega*, & l'*omicron* des Grecs. L'omega se prononçoit comme deux *o o*, & nous le marquons long par l'addition d'une lettre, ou plutôt par un accent, comme *hôte*, *côte*. L'omicron se prononçoit sur le bord des levres, & d'un son plus clair & plus delié; & nous le prononçons bref, comme obeïr. O garde le son propre. Quelques-uns croyent qu'en certains mots, il se prononce un peu plus fermé qu'en d'autres; par exemple dans *mobile*, *opter*, *motion*, plus que dans *soner*, *voguer*, &c. mais cette difference est insensible pour beaucoup de monde. P. BUFF. On prononçoit autrefois l'*o* comme *ou*, & on disoit, *chouse*, *pourtrait*, *arrouser*. Il en faut retrancher l'*u*. VAU. L'ACAD.

O, est quelquefois article, & est la marque du vocatif, O Muse, je t'invoque.

O, est souvent interjection, & on s'en sert pour invoquer à son secours, pour admirer, pour se plaindre, pour se moquer, invectiver, & faire toutes sortes d'exclamations. O Dieux immortels! O que cela est beau! O qu'il est ridicule! O que j'ai mal à la tête, &c. O mon Pere, lui dis-je tout effrayé, ces gens-là étoient-ils Chretiens? PASC.

O, se dit aussi à l'Optatif. O que plût à Dieu! O que n'ai-je encore la force!

O, est aussi un vieux terme de Palais, qui signifioit *avec*. On le met encore à la fin de tous les exploits & des avenirs. O intimation; pour dire, avec intimation. Les Païsans le disent encore en quelques Provinces.

De vous mettre en prison o ly
Qui avez le cœur si joly. ID.

On l'employoit autrefois en Poësie.

Forsque par amourettes fines,
Mettre le coq O les gelines. BOREL.

O. Adv. Vieux mot. Maintenant, desormais.

Plus n'en feray o mention.

On se sert souvent de ce terme sur mer pour appeller ceux à qui on veut parler. O! du navire, hola. C'est ainsi que l'on crie lorsqu'on veut parler à un navire dont on ne sçait pas le nom. O! du Soleil Royal, Hola. C'est ainsi que l'on crie lorsqu'on veut parler à un navire dont on sçait le nom. O d'enhaut. C'est ainsi que ceux qui sont sur le pont du vaisseau, crient à ceux qui sont sur les mâts, ou sur les vergues. O! hisse, O! hale, O! saille, &c. Tous ces termes sont criez par un matelot dans de certains travaux, pour obliger les travailleurs à agir de concert.

O dans les Ecrits ou Relations de marine signifie Ouest. ONO. Ouest-Nord-Ouest. SO. Sud-Ouest.

Les Marchands & autres personnes de commerce qui tiennent des livres s'en servent dans leurs abbreviations. C. O. est l'abbreviation de compte ouvert. ONC. ou ON, signifient onces.

O, en termes Ecclesiastiques, se dit des neuf Antiennes, que l'Eglise chante neuf jours avant Noël, à commencer la premiere le 15. Decembre, & finir la derniere le 23. Sonner l'O. Aller à l'O. Chanter l'O. On appelle ces Antiennes, les O de Noël, parcequ'elles se chantent avant Noël, & qu'elles commencent toutes par des *o*. Les O selon l'usage de Paris & de Rome ont été traduits en François.

O, en termes d'Arithmetique est un *zero*; & on dit proverbialement, qu'un homme est un *o* en chiffre; pour dire; que c'est un homme inutile, qui n'est bon à rien, dont on ne considere point le suffrage, dont on ne fait point de cas en une compagnie.

O, chez les Anciens étoit une lettre numerale qui signifioit *onze*, suivant ce vers:

O *numerum gestat qui nunc undecimus extat.*

Quand on met au dessus un titre Ō, il signifie *onze mille*.

La lettre O au commencement d'un nom de famille, se met chez les Irlandois pour marquer la race dont elle descend. Ainsi l'on trouve dans l'histoire les O Neals, les O Carrols, &c. Maisons considerables de cette Isle.

O. s. m. Nom que portent plusieurs Seigneuries de Normandie. Il vient d'*au*, qu'on a depuis écrit & prononcé O, & qui est le même que celui d'*eu*, qui en Allemand

mand signifie un pré. HUET.

O majuscule qui est proprement un double C, & que les Italiens appellent à cause de sa figure *circolo*, un cercle, est dans les Notes de Musique ce qu'ils appellent *tempo perfetto*, soit qu'il soit simple, ou pointé, ou barré. Selon nos Anciens il étoit la marque du triple, parcequ'ils pretendoient que le nombre ternaire étoit plus parfait que le binaire, & que le cercle étoit très propre à le marquer étant la plus parfaite des figures. BROSSARD.

Les Gentils des Indes ont un Dieu qu'ils appellent *Parama-Bruma*, ce qui signifie, très-sublime & très-excellente Science; & ils disent que la lettre O est ce Dieu; ou pour mieux dire, ils le représentent par ce Symbole ou Hieroglyphe, & croyent que ceux qui sont assez heureux pour prononcer cette lettre en mourant, vont infailliblement dans le Ciel. DELLON.

L'*O* de Giotto. Giotto étoit un Peintre de Sienne qui traçoit sur le papier, avec un pinceau & sans le secours d'aucun instrument, un cercle parfait dans sa figure. Cet O donna lieu à ce Proverbe Italien, *tu sei piu tondo che l'o di Giotto*. M. Perraut dit que M. Menage a assuré avoir connu un Religieux, qui non seulement faisoit d'un seul trait de plume un O parfaitement rond, mais qui en même tems y mettoit un point justement dans le milieu.

O A.

OANNES. s.m. Dieu des Babyloniens. Le Dieu *Oannes* étoit le même que le Dagon des Pheniciens. Voyez *Jurieu*, Histoire des Dogmes, & des Cultes, &c. *Part. IV. Chap. V.*

O B.

OB. s.m. Terme Hebreu, que les Interpretes ont traduit dans tous les passages de l'Ecriture où il se trouve, par *esprit de Python*, qui est une expression Grecque, prise du livre des Actes, XVI; 16. Mais l'*esprit de Python* n'est en general autre chose qu'un esprit de divination, au lieu que l'*ob* étoit proprement ce que les Grecs ont appellé *necromance*, l'art d'évoquer les ames des morts, comme il paroît par le chap. 28. du premier livre de Samuël. Les Interpretes ont crû que ce mot *ob*, qui veut dire un *outre*, étoit donné aux Prêtres & aux Prêtresses du Demon, à cause que dans leurs pretenduës inspirations le ventre leur enfloit comme un *outre*; & parceque leur voix ou leurs reponses sembloient sortir du fond du ventre, ce que les Grecs ont appellé *engastrimuthoi*, & les Latins *ventriloqui*, c'est-à-dire, des gens qui parlent du ventre. Mais ni l'esprit de Python, ni la necromance ne consistoit point en cela. L'*ob* étoit la Necromance proprement dite, & la plus ancienne de toutes, qui est celle de laquelle ont parlé Homere *Odyss.* 10. 11. Horace, *Satyr.* Liv. I. *Sat.* 8. Stace, *Theb.* Liv. 4. Psellus & autres, dans laquelle le Magicien ou la Magicienne, qui vouloient faire monter de l'enfer quelques-uns de ces Spectres par lesquels le démon rendoit ses reponses, pratiquoient, entre autres ceremonies Magiques, de creuser une fosse longue, comme dit Homere, d'une coudée, dans laquelle ils versoient une grande quantité d'eau, mêlée avec le sang d'une brebis noire, qu'ils égorgeoient tout exprès, en accompagnant toutes ces choses de la prononciation de certains termes magiques consacrez à cela, par lesquels ils évoquoient les manes ou les ames des enfers. Dans cet instant le Spectre paroissoit, & on entendoit une voix basse qui sembloit sortir de la terre, & qui repondoit aux questions pour lesquelles on étoit venu consulter les morts. Et c'étoit vraisemblablement de ces petites fosses, semblables pour leur longueur & leur profondeur à des outres, que les Chaldéens de qui les Grecs avoient pris leur necromance, comme la plupart de leurs autres superstitions, avoient donné ce nom d'*ob* ou d'*outre* à leur *nécromance*. MART. M. le Clerc dans son Commentaire sur Levit. XIX. 31. conjecture que le mot Hebreu *ob* signifie un mauvais Esprit, qui pouvoit, comme l'on croyoit, faire paroître les ames des morts. Voyez aussi *Jurieu*, *Hist. des dogmes & des cultes*, &c. p. 469. & suiv. Voyez PYTHON.

O B E.

OBEDIENCE. subst. fem. Il ne se dit que dans des matieres Ecclesiastiques. Sujettion; obeïssance qu'on rend à un superieur Ecclesiastique. Un Religieux doit executer tout ce qui lui est commandé par son Superieur par une sainte *obedience*. La vie Religieuse consiste en trois parties essencielles, pauvreté, *obedience*, chasteté. PAT. Faire vœu d'*obedience*. LE MAIT. Le vœu d'*obedience* emporte un sacrifice absolu de la volonté. Pendant le grand schisme entre les Papes, on disoit, Se ranger sous l'*obedience* d'Urbain VI. ou de Clement VII. c'est-à-dire, sous son obeïssance, & le reconnoître comme Pape legitimement élu. La Chretienté se trouva partagée pour ces deux Papes: mais la plus grande partie demeura dans l'*obedience* d'Urbain. MAIM.

OBEDIENCE, est aussi un acte que donne un superieur Ecclesiastique à un inferieur pour le faire aller en quelque mission, pour faire une translation de sa personne en un autre lieu, ou pour lui permettre d'aller en pelerinage, ou en voyage. On doit arrêter les Moines vagabonds qui errent par le monde, & qui ne montrent point leur *obedience*. Un Prêtre ne doit point être reçu à dire la Messe dans un Diocese étranger, qu'il ne montre son *obedience*, la permission de son Evêque.

OBEDIENCE, se dit aussi de l'envoi des Religieux qui vont desservir un Benefice dependant d'un Chef d'Ordre, sans qu'ils en soient Titulaires, & lorsqu'ils sont revocables *ad nutum*. Les Prieurez-cures dependans de l'Abbaye St. Victor ne sont point des titres, ce ne sont que de simples *Obediences*. On appelle ces benefices *obediences*, à cause de la dependance où sont ceux qui les desservent, de leurs superieurs qui les peuvent revoquer quand il leur plaît. On a aussi appellé *Obedience*, ou Celles, les maisons, Eglises, Chapelles & metairies où l'on commettoit des Religieux pour les faire valoir; & comme il étoit besoin d'y en envoyer quelquefois plusieurs, celui qui étoit le Superieur s'appelloit *Prieur*: & c'est de là que les Prieurez ruraux, tant simples que conventuels, ont pris leur origine.

Religieux ou Freres d'*Obedience* dans l'Ordre de Malthe. Les Freres d'*Obedience* ne sont point du corps de l'Ordre; ils n'ont aucune voix dans le Chapitre, ni aucune part au gouvernement.

OBEDIENCE, se dit aussi pour, Sujettion. Demeurer sous l'*obedience* & à la garde des Reguliers. PATRU.

OBEDIENCE, se dit aussi des ambassades que des Princes de la communion du Pape lui envoyent à leur avenement à la Couronne, pour marquer leur respect envers le S. Siege, ou pour lui rendre hommage de quelques fiefs qui relevent de lui. En France on l'appelle *obedience* filiale. Tandis que le Roi d'Espagne a possedé le Royaume de Naples, il a envoyé un Ambassadeur d'*obedience* au Pape, pour lui presenter la haquenée qui lui est duë à cause de ce Royaume.

On appelle païs d'*obedience*, à la Chancelerie de Rome, celui qui est assujetti aux regles de la Datterie & de la Chancelerie de Rome. En France les païs qui ne sont pas compris dans le Concordat sont *païs d'obedience*. L'Italie, l'Espagne sont *païs d'obedience*. L'Allemagne l'a été jusqu'au Concordat Germanique. Les Evêchez de Mets, Toul & Verdun sont censez *païs d'obedience* & à l'alternative avec les Collateurs Ordinaires. On y doit pourtant suivre le Concordat Germanique comme suffragans de Treves. Le Pape a huit mois où il confere de plein droit les Benefices vacans en païs d'*obedience*; & les Colla-

Collateurs ordinaires n'en ont que quatre, excepté les Evêques qui resident à qui le Pape accorde deux autres mois, en sorte qu'ils conferent alternativement avec le Pape. Les mois reservez au Pape sont les mois de Janvier, Fevrier, Avril, Mai, Juillet, Août, Octobre & Novembre. Le droit des Graduez n'a point lieu dans les *païs d'obedience*, ou tout au plus ce ne seroit que dans les mois affectez aux Ordinaires, & non pas dans ceux que le Pape se reserve. Dans *les païs d'obedience* le Roi ne nomme aux Prelatures qu'en vertu de l'Indult. Les premieres Dignitez des Cathedrales sont encore reservées aux Papes dans la Bretagne & dans les *païs d'obedience*. L'Indult de Mess. du Parlement ne laisse pas d'y avoir lieu. La Bretagne n'a pas été comprise dans le Concordat, parceque François I. ne la possedoit alors que du chef de la Reine Claude sa femme. La Chancelerie de Rome a long-tems pretendu que le Dauphiné étoit *païs d'obedience*; & c'est pour éviter cette contestation que l'on a mis dans le Concordat la France & le Dauphiné. Par le Memoire du Procureur General en 1548. rapporté par Pithou, les Papes pretendoient toûjours que la Provence étoit *païs d'obedience*. Henri II. par une declaration de 1549. consentit que la Bretagne & la Provence demeurassent *païs d'obedience*. La Provence en fut exempte en 1561. sous Charles IX. & le Concordat y est executé comme presque dans tout le reste du Royaume. On ne previent point le Pape dans les païs d'*obedience* pendant ses mois. Il ne previent point non plus les ordinaires. A ne rien dissimuler, qu'est ce qu'un *païs d'obedience?* C'est un païs qui par sa foiblesse ne put autrefois se garentir des entreprises, ou des embuches de delà les monts. Patru.

OBEDIENCIAIRE. s. m. Nom de la premiere dignité du Chapitre de St. Just à Lion.

OBEDIENCIER. s. m. Religieux qui va desservir un Benefice dont il n'est point Titulaire, par l'ordre d'un Superieur. Les Abbayes Chefs d'Ordre de Saint Benoit n'ont pas assez de Religieux pour mettre des *Obedienciers* en tous leurs Benefices; ils en retirent des pensions sous pretexte qu'ils y en peuvent envoyer.

OBEDIENTIEL, elle. adj. Terme Dogmatique, qui se dit de ce qui obeït aux causes superieures. La puissance *obedientielle* est une disposition des sujets, qui les fait obeïr aux causes qui les produisent.

OBEIR. verb. n. Se soumettre à la volonté de quelcun: executer les ordres, le commandement, les volontez d'un autre. On conjugue, *J'obeïs, tu obeïs, il obeït, nous obeïssons. J'obeïs, j'ai obeï, j'obeïrai, que j'obeïsse, j'obeïrois.* Celui qui commande aux Anges, *obeït* à la voix d'un homme. Godeau. Un Roi doit sçavoir se faire *obeïr*. *En obeïssant* on apprend à commander. Sacy. Un Prince ne conserve pas moins son autorité en s'abstenant de commander une chose à quoi il prevoit qu'on *n'obéïra* point, qu'en se faisant *obeïr* en celles qu'il commande à propos. Le Cl. Socrate repondit lorsqu'on voulut l'empêcher de philosopher qu'il valoit mieux *obeïr* à Dieu qu'aux hommes. Bib. Univ. La vraye Eglise ne se fait point *obeïr* par l'exil, & par les prisons. Hist. de l'Inquis. Les Rois veulent être *obeïs*. La Justice se fait *obeïr* de gré, ou de force. Il est bien doux d'*obeïr* à la beauté qu'on aime.

> *L'amour ne regle pas le sort d'une Princesse;*
> *La gloire d'obeïr est tout ce qu'on nous laisse.* Rac.

Du Latin *obedire.*

Obeir, signifie aussi, Etre dans la dependance, être sujet de quelque Prince. Un Souverain est celui qui n'*obeït* à personne. L'Egypte *obeït* au Grand Seigneur. Il y a plaisir d'*obeïr* à un Prince juste & victorieux.

Obeir, signifie encore, Ceder à la force. Il faut *obeïr* à la necessité, au plus fort. Ce Prince *obeït* au temps, il s'est retiré de la Cour, il a cedé la place à ses ennemis.

Obeir, se dit figurément. Il faut que les passions *obeïssent* à la raison; pour dire, il faut qu'elles y soient soumises, assujetties.

Obeir, se dit encore figurément des choses inanimées, & signifie, Plier, ne resister pas. Quand une balle trouve un rideau, une natte qui *obeït*, qui ne resiste pas, elle ne fait point de reflexion, elle tombe. Le fer aigre n'*obeït* pas, il se casse, il ne vaut rien pour faire des ressorts. Il n'y a point de metal qui *obeïsse* plus sous le marteau que l'or, qui soit plus ductile. Les édifices les plus solides sont renversez par des tremblemens de terre plutôt que de simples cabanes, parce qu'ils n'*obeïssent* pas si bien au mouvement. Du Hamel.

Obeir, en termes de Manege, se dit d'un cheval doux & dressé, & on dit qu'il *obeït* bien à la main, aux talons, qu'il *obeït* aux aides, qu'il les connoît, qu'il y repond, qu'il *obeït* aux éperons, qu'il les craint, qu'il les fuit.

On dit proverbialement, que pour sçavoir bien commander, il faut avoir *obeï*; ce qui s'entend particulierement des commandemens de la guerre, où il faut avoir été soldat devant que d'être Officier.

Obei, ie, part. pass. & adj.

OBEISSANCE. subst. fem. Action de celui qui obeït; soumission aux volontez d'autrui. Les enfans doivent *obeïssance* à leur pere, les sujets à leur Prince, aux Magistrats. On doit une *obeïssance* aveugle aux commandemens qui viennent de la part de Dieu. Il y a des gens qui passent toute leur vie à se composer, & qui tiennent soigneusement leurs vices captifs sous l'*obeïssance* de leurs vertus. Cl. La pieté tempere dans les uns l'austerité du commandement, & adoucit dans les autres l'*obeïssance*, & la servitude. Fl. Auguste n'étoit pas de ceux qui font consister la beauté du commandement dans la rigueur, & dans la necessité de l'*obeïssance*. St. Ev. Les sujets n'ont que l'*obeïssance* en partage. Fl. Je voulois devoir son cœur à son choix plutôt qu'à son *obeïssance*. De Vill.

> *Vous seul, Seigneur, vous seul, vous m'avez arrachée*
> *A cette* obeïssance *où j'etois attachée.* Rac.

Les Religieux font les vœux de pauvreté, de chasteté, & d'*obeïssance*. Cette pieuse Religieuse aimoit mieux passer pour imbecille en obeïssant, que de paroître trop raisonnable dans les devoirs de l'*obeïssance*. Bou. L'*obeïssance* des Moines doit être aveugle, & l'on trouve dans les Traitez de la vie spirituelle des exemples d'*obeïssance* surprenans: comme de choux plantez la racine en haut, de fêtus arrosez par des Novices, &c.

On appelle en Angleterre, l'*obeïssance* passive ou *non resistance*, l'opinion de ceux qui croyent que si l'on n'est pas obligé de faire tout ce que le Souverain commande, ce qui seroit une *obeïssance active*, on est obligé de le laisser faire tout ce qu'il veut sans lui resister par aucune voye de fait. Le Cl.

On ne dit point, je vous irai assûrer de mes *obeïssances*; c'est une façon de parler Gasconne. *Obeïssance* ne se dit qu'au singulier. Vau. l'Acad.

Obeissance, se dit aussi de la sujettion des peuples & des Provinces à un Souverain, à un Etat dont ils font partie. Ce Prince a rangé tous les rebelles sous son *obeïssance*, a remis dans l'*obeïssance* ceux qui s'en étoient soustraits. Ce Conquerant a mis beaucoup d'Etats, & de peuples sous son *obeïssance*; a fort étendu les terres de son *obeïssance*.

Obeissance. Terme de Coutumes. Dans celle de Normandie il signifie acquiescement. Lauriere. Reconnoître l'*obeïssance* de son Parageur, dans les Coutumes d'Anjou, du Maine & du Loudunois, c'est aller à la Cour du Parageur, & reconnoître sa Jurisdiction. Id.

On dit proverbialement, *Obeïssance* vaut mieux que sacrifice, c'est ce que dit Samuël à Saül, qui contre l'ordre de Dieu avoit conservé le betail des Hamalecites pour en

en sacrifier une partie à Dieu. 1. Samuël XV. 22.

OBEISSANT, ANTE. Qui obeït. Il a toutes les significations du verbe *obeir*. Ainsi on dit des sujets *obeissans*, des passions *obeissantes*, du fer *obeissant* &c. Il y a aussi une formule par laquelle on finit toutes les lettres ordinaires & d'égal à égal, ou d'un inferieur à un Superieur, Votre très-humble & très-*obeissant* Serviteur.

OBELE. s. m. Petite ligne, petit trait semblable à une aiguille. (——) On voit souvent cette marque dans les manuscrits anciens. L'*obele* est ordinairement accompagné de deux points l'un dessus & l'autre dessous (——) Ce mot est Grec *obelòs*, une aiguille.

OBELISQUE. s. m. Aiguille, ou pyramide quadrangulaire, menuë, haute, & perpendiculairement élevée en pointe, pour servir d'ornement à quelque place, & qui est souvent chargée d'inscriptions, ou d'hieroglyphes. Les *obelisques* de Rome. La difference des *obelisques* & des pyramides est, que les pyramides ont la base large, & les *obelisques* fort étroite: & par consequent les *obelisques* sont d'une hauteur mediocre. Scamozzi dit que les *obelisques* ne doivent pas être moins hauts que de quatre fois la largeur de leur base. Cardan dit que les *obelisques* doivent être faits tout d'une piece, & les pyramides de plusieurs. On pretend que cette espece de monument est fort ancien: on y gravoit autrefois les principaux preceptes de la Philosophie en caracteres Hieroglyphiques. On employa aussi dans la suite les *obelisques* à immortaliser les grandes actions des Heros, & la memoire des personnes qu'on aimoit. Ptolomée Philadelphe en fit faire un en l'honneur d'Arsinoë. La plupart des *obelisques* anciens sont de granit, ou de pierre Thebaïque.

Sesostris, Roi d'Egypte, fit élever deux *Obelisques* dans la ville d'Héliopolis. Ces deux *obelisques* sont d'une pierre très-dure, tirée des carrieres de la ville de Syene en Egypte, tout d'une piece, & chacun de 120. coudées de haut. L'Empereur Auguste ayant fait transporter à Rome ces deux *obelisques*, il en fit dresser un dans le grand Cirque, & l'autre dans le champ de Mars. Le corps de ces *obelisques* est tout chargé de figures Hieroglyphiques, ou d'écritures Symboliques, qui marquent, Selon Diodore, la grande puissance de ce Roi, le detail des tributs qu'on lui payoit, & le nombre des Nations qu'il avoit vaincuës. Un de ces *obelisques* est aujourd'hui rompu en pieces & couvert de terre: l'autre qu'Auguste avoit fait placer dans le Cirque a été mis par le Pape Sixte V. à la porte *del Popolo*. Le successeur de Sesostris, nommé par Herodote Pheron, & par Pline Nuncoreus, consacra dans le Temple du Soleil deux *Obelisques*, de cent coudées de haut, & de huit coudées de diametre. On voit aujourd'hui un de ces *Obelisques* devant l'Eglise de S. Pierre à Rome, où il a été élevé par le Pape Sixte V. Caïus Cesar l'avoit fait venir d'Egypte sur un vaisseau d'une fabrique si extraordinaire, qu'au rapport de Pline on n'en avoit jamais vû de pareil. Cet *Obelisque* est tout uni sans aucun Hieroglyphe. Ramessès autre Roi d'Egypte, consacra aussi au Soleil un *obelisque* d'une grande hauteur. Pline rapporte qu'il y eut vingt mille hommes employez à le tailler, & que le jour qu'on devoit l'élever, le Roi fit attacher son fils au haut de l'*obelisque*, afin que les Ingenieurs disposassent leurs machines avec assez d'exactitude pour sauver la vie au jeune Prince, & pour conserver en même tems un ouvrage fait avec tant de soin. Constance fit transporter cet *obelisque* à Rome, où il fut élevé dans le grand Cirque avec celui qu'Auguste y avoit fait mettre long-temps auparavant. Cet *Obelisque* qui étoit tombé a été relevé par le Pape Sixte V. devant l'Eglise de S. Jean de Latran l'an 1588. 1231. ans depuis qu'il avoit été amené par Constance, & 2420. ans depuis qu'il avoit été taillé par les soins de Ramessès. Hermapion avoit autrefois donné en Grec l'interpretation des figures Hieroglyphiques qui sont gravées sur ce monument, ce qui marque que de son tems on avoit encore l'intelligence de ces figures. On peut lire cette interpretation dans Ammien Marcellin, qui nous en a conservé une partie. Elle contient des titres superbes en l'honneur de ce Roi: *Ramessès fils du Soleil, cheri du Soleil & des autres Dieux, à qui ils ont donné l'immortalité, qui a soumis les Nations étrangeres, & qui est le maître du monde*, &c. Le P. Kircher pretend que les caracteres hyeroglyphiques contiennent seulement une doctrine ideale & metaphysique. Mais il n'en donne aucune raison. Si les Antiquaires vouloient encore s'appliquer serieusement à l'étude de ces hieroglyphes, peut-être qu'en se servant du morceau d'inscription conservé par Ammien Marcellin & de quelques passages des Anciens, où il est fait mention de ces caracteres & de ce qu'ils signifient, on pourroit parvenir peu-à-peu à une connoissance assez exacte de cette écriture symbolique, qui seroit d'un secours merveilleux pour rétablir l'ancienne histoire des Egyptiens. POUCHARD. *Hist. de l'Acad. des Belles Lett.*

Il y a un superbe *obelisque* à Arles en Provence; il fut trouvé dans le jardin d'un particulier; il a 52. pieds de haut sur sept de base, quoyqu'il ne soit que d'une seule pierre. Il est de granit. Les Consuls de la ville d'Arles le firent tirer de terre, & élever en 1676. Il est terminé en haut par un globule ou un monde chargé des armes de France, & surmonté d'un Soleil avec la devise du Roi: *nec pluribus impar*. Cet *obelisque* a cela de singulier & de rare, qu'il est tout uni & tout nud, sans aucun hieroglyphe qui fasse connoitre son antiquité. Il y a à Constantinople deux *obelisques* dans la place de l'Atmeidan, qu'on appelloit l'Hyppodrome sous les Empereurs Grecs. L'un est de granit & chargé de hyeroglyphes, haut de 50. pieds & encore élevé dans l'Atmeidan. L'autre qui est bâti de differentes pieces de marbre, a perdu sa pointe, & menace ruïne. TOURNEFORT. On ne conçoit pas bien de quelles machines les Anciens se servoient, pour mouvoir des pierres d'une grosseur si prodigieuse. JAQUELOT.

OBELISQUE D'EAU. Espece de pyramide à jour, & à trois ou quatre faces, posée sur un piedestal, laquelle a ses encognures de metal doré, & dont le nud des faces paroît d'un cristal liquide par le moyen des napes d'eau à divers étages.

Borel derive ce mot du Grec *obelòs*, qui signifie une *broche* ou une *alêne*, ou une espece de javelot long & pointu, d'où les Espagnols ont formé *obelo*, qui est une croix longue qui sert dans les livres à faire des renvois du texte à la marge. Les Arabes appellent *obelisques*, les aiguilles de Pharaon, d'où vient que les Italiens les appellent encore *aguglie*. Pline dit que les *obelisques* étoient taillez par les Egyptiens en forme d'un rayon solaire; & qu'en langue Egyptienne le mot d'*obelisque* signifie *rayon*; ce que temoigne aussi le Pere Kircher, qui a traité des *obelisques* en particulier, aussi bien qu'un autre Auteur nommé *Mercatus*. Les *obelisques* étoient comme autant de rayons du Soleil, cette grande Divinité que les Egyptiens adoroient aussi sous le nom d'Osiris, & dans lesquels ils faisoient habiter les Etres, les Genies, & les Ames de l'Univers. Les quatre Angles regardoient les quatre coins du monde & signifioient les quatre élemens. MISSON. L'*Obelisque* de S. Jean de Latran subsiste depuis 3000. ans & celui de S. Pierre est de 900. plus vieux. ID.

O BENIGNA. subst. masc. Terme purement Latin, qui a passé en notre langue pour signifier, Soumission, reverence qu'on fait à des Juges, ou à d'autres personnes dont on a besoin, aux gens riches à qui on fait la cour pour en tirer quelque utilité. Il est tiré des invocations contenuës dans les Hymnes qu'on chante à la Vierge.

ge. Il y a des personnes qu'pour faire ces *benigna* à de vieilles gens, se sont fait instituer leurs heritiers.

Benigna est le feminin du Latin *benignus*, benin, liberal, bienfaisant, favorable.

OBER, ou HOBER. Vieux mot. Suivre, bouger. Borel.

OBERER. verb. act. Endetter, charger de dettes. Ce Seigneur a *oberé* sa maison. Il fait trop de depense, il s'*obere* de jour en jour.

Oberé, ée. part. pass. & adj. C'est un homme *oberé*, qui a peine a dequoy vivre avec tout son bien. Il est plus en usage que le verbe. Une succession *oberée*. Une famille *oberée*. Un Etat *oberé*.

Du Latin *oberatus*.

OBESITE'. subst. fem. Terme de Medecine. Etat d'une personne trop chargée de graisse & de chair. On l'appelle aussi *corpulence*. L'*obesité* vient d'un sang loüable, abondant, graisseux, temperé, peu salin. Cette constitution du sang fait que sa fermentation n'étant pas si forte, il s'en consume moins qu'il ne s'en engendre, & que la lymphe qui est la matiere de la nutrition conserve plus long-temps sa consistence visqueuse, & qu'elle s'attache par ce moyen en plus grande quantité aux differentes parties du corps. Il se separe aussi du sang beaucoup plus de graisse qui s'amasse dans les cellules adipeuses. Ainsi le corps croît considerablement, & les parties se distendent quelquefois jusqu'à une grosseur prodigieuse. Ce qui contribuë à l'*obesité* est tout ce qui tempere le sang, & le rend graisseux & moins acre, comme sont le defaut d'exercice & de mouvement, une vie oisive, sans souci, le dormir trop long, les alimens trop nourrissans ou en trop grande quantité. L'*obesité* est la cause de plusieurs maladies & sur tout de l'apoplexie. Sennert fait mention d'un homme qui pesoit six cens livres, & d'une fille de trente-six ans qui en pesoit quatre cens cinquante. L'*obesité* étoit infame chez les Lacedemoniens.

Ce mot vient du Latin *obesus*, gras.

O B I.

OBICE', ÉE. adj. Vieux mot. [illegible]sé.

Du Latin *obex*, empéchement.

OBJECTER. verb. act. Opposer quelque chose à une opinion pour la combatre; proposer une raison contraire à quelque allegation, une difficulté, un inconvenient qui en arriveroit. Un Avocat demande la replique pour repondre à ce qu'on lui a *objecté*.

Objecter, signifie quelquefois, Blâmer, reprocher. Ce temoin est irreprochable, on ne lui peut rien *objecter*. On lui *objecta* la bassesse de sa naissance. On lui *objecta* qu'il avoit été repris de justice.

Du Latin *objicere*.

Objecté, ée. part. pass. & adj.

OBJECTIF, ive. adj. Terme dogmatique. On dit en matiere de Theologie que Dieu est notre bonheur *objectif*; pour dire, que Dieu est l'objet de notre bonheur. On dit aussi, la grace *objective*, par opposition à la grace *subjective*. Voyez Universalisme.

Objectif. adj. & s. Terme d'Optique. C'est le verre qu'on met au bout des grandes lunettes, qui regarde les objets, qui en reçoit immediatement les rayons. Le centre de cet *objectif* est à 20. à 30. pieds. Le verre qui a une foible teinte de rouge est très-propre pour faire des verres *objectifs* de lunettes. Un *objectif* est convexe des deux côtez, & quand il a 32. pieds de foyer, il a d'ordinaire 4. ou 6. pouces de diametre. On laisse dans les lunettes peu d'ouverture au verre *objectif*, parcequ'il reçoit vers ses bords des rayons qui après s'être rompus, ne se rapprochent pas assez, & font des Iris très-incommodes aux observateurs. C'est par cette raison qu'on ne laisse qu'une petite étenduë circulaire autour de son axe. Tout l'espace qu'on peut voir avec une verre *objectif* s'appelle le *champ*. M. Tschirnhaus pretend avoir taillé un *objectif* de 32. pieds de foyer qui a un pied de diametre; Il peut servir sans oculaire & sans tuyau. *Hist. de l'Ac. R.*

OBJECTION. subst. fem. Ce qu'on oppose pour detruire une opinion; difficulté qu'on fait sur l'allegation, ou proposition de celui contre lequel on dispute. Il a fait une *objection* qui est sans replique. La plupart des *objections* que se font les Docteurs Scholastiques sont plus fortes que les solutions qu'ils y apportent. Il ne put resoudre une *objection* si delicate, & si subtile. Une si ingenieuse *objection* l'embarrassa.

OBIER, ou AUBIER. s. m. Arbrisseau dont les rameaux ressemblent à ceux du sureau. Ses feuilles sont larges, anguleuses, presque semblables à celles de la vigne. Ses fleurs sont de deux sortes, disposées en parasol: celles de la circonference sont plus grandes que les autres, de belle couleur blanche, ressemblantes à des rouës à cinq quartiers: elles ne laissent aucune graine après qu'elles sont passées. Les fleurs qui occupent le milieu sont plus petites, & ressemblent à des godets couppez en cinq quartiers. Il succede à celles-ci une baye un peu plus grosse que celle du sureau, molle, rougissant à mesure qu'elle meurit, dans laquelle est renfermée une semence dure, fort aplatie, échancrée en cœur. C. Bauhin l'appelle *sambucus aquatica*, *flore simplici*, & Mr. Tournefort *opulus Ruelli*. Il y a une autre espece d'*obier*, dont les fleurs sont ramassées en rond ou en globe épais, ordinairement blanches, mais quelquefois purpurines. Mr. Tournefort l'appelle *opulus flore globoso*. L'*obier* sert à faire des bocages dans des maisons de plaisance.

OBJET. subst. masc. Ce qui nous touche, & nous émeut par sa presence; ce qui s'offre à notre vuë, ou qui frappe nos autres sens, ou qui se represente à notre imagination. La mort est un affreux *objet*. Ce païsage fait voir une infinité des beaux *objets*. C'est l'*objet* qui reflechit la lumiere dans notre retine, qui est cause de la vision. Les *objets* sont invisibles par eux-mêmes; nous ne croyons les appercevoir que parceque la differente tissure de leur surface reflechissant diversement la lumiere, occasionne en nous divers sentimens de couleur que nous leur attribuons. Males. Il y a cette difference entre l'*objet lumineux*, & l'*objet éclairé*, c'est que l'*objet* lumineux contient en soi la lumiere, comme le Soleil, & le feu; & l'*objet* éclairé la reçoit, comme les corps opaques qui reflechissent. Ce melancolique ne se represente que des *objets* fâcheux dans son esprit. On dit en Philosophie, que l'*objet* émeut la puissance. Les hommes ne se conduisent point d'ordinaire par la raison: ils suivent temerairement l'impression des *objets* presens. Nic. Pour expliquer le commerce qui est entre le corps, & l'esprit, on suppose qu'à la presence de l'*objet* Dieu produit aussitôt dans l'esprit l'idée que les hommes ont attachée à cet *objet*. Ju. Il est difficile de se recueillir dans la retraitte, & de retrouver son cœur après l'avoir laissé errer d'*objet* en *objet* dans le monde. Fl. Dans la vieillesse nous imputons aux *objets* les defauts qui viennent purement du chagrin de cet âge triste, & malheureux. St. Ev.

Il est certains objets, *que l'art judicieux*
Doit offrir à l'oreille, & reculer des yeux. Boil.

Du Latin *objectum*, qui est formé d'*objicere*, presenter, mettre devant.

Objet, signifie aussi, La matiere, le sujet d'une science; ce qu'on examine en s'appliquant à quelque art, ou science; la matiere sur laquelle on travaille, ou sur laquelle on raisonne. L'*objet* de la Geometrie, c'est la quantité; de la Medecine, c'est le corps humain en tant qu'il est guerissable. Toutes les sciences ont leur *objet* particulier qui les determine. On ne sçait pas en quoy consiste l'agrément qui est l'*objet* de la Poësie.

PASC. Nos Historiens laissent languir l'histoire en n'offrant que de petits *objets* qui ne touchent point. LE P. DAN. La foi, la raison, & les sens, ont leurs *objets* particuliers, & il ne faut pas les confondre, ni les transporter hors du rang, & de l'ordre que la Providence leur a marqué. CL.

OBJET, se dit quelquefois seulement de la fin. Cet homme n'a d'autre *objet* dans ses actions que la gloire de Dieu. Ce Magistrat n'a d'autre *objet* que de rendre justice, d'autre intention. C'est l'*objet* ou le but où tendent tous mes desirs. Avoir pour principal *objet* de maintenir son credit. PASC. Cet Auteur a eu seulement pour *objet* d'établir des principes. J. DES SÇ. Ces Poëmes (Le Clovis & le S. Louis) sont tombez & ils ont dû tomber, puisque leur *objet* étoit de plaire & qu'ils nous ont ennuyez. LA MOTTE.

. . . . Notre cœur jusqu'au dernier soupir,
Toûjours vers quelque objet *pousse quelque desir.* CORN.

OBJET, en ce sens & pris pour motif étoit devenu à la mode depuis quelque tems. On entendoit sans cesse: Voilà un *objet*, c'est un *objet*, ce n'est pas là un *objet*; pour dire, une raison d'agir, un motif. On propose à cet homme mille ou quinze cens livres d'appointement: Ce n'est pas là un *objet*, c'est-à-dire, cela n'est point assez considerable pour le determiner à le prendre. Il semble qu'on commence à le moins dire. TR.

OBJET, se dit aussi poëtiquement des belles personnes qui donnent de l'amour. C'est un bel *objet*, un *objet* charmant. Je courus dans les embrassemens de ce cher *objet*. H. S. DE M.

Un objet *negligé n'en est pas moins charmant.* CORN.
Tout se detruit, tout passe, & le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet *se contenter toûjours.* OE. M.

OBJET, se dit encore en choses morales & signifie, Sujet, but. C'est un *objet* de haine, de mepris, c'est l'*objet* de la colere, de la raillerie de tout le monde. Ce n'est pas l'injustice en soi qui nous blesse; c'est d'en être l'*objet*. NIC. Etre l'*objet* de l'invective publique LA ROCHEF.

OBJETS, dans l'ancienne Pratique, étoient ce que nous appellons, Reproches contre les temoins. Il signifie reproche, objection, refutation. On a fait contre ce temoin plusieurs *objets* & reproches.

Du Latin *objicere*, reprocher.

OBIT. subst. masc. Anniversaire; Messe fondée qu'on dit pour un deffunt tous les ans à pareil jour de sa mort. Le plus ancien *obit* de France est l'anniversaire du Roi Childebert, qui est fondé en l'Abbaye de Saint Germain des Prez, & qui se dit la veille de la Fête de Saint Thomas. Il y a à Notre Dame un *obit* salé, qu'on nomme ainsi, à cause de quelque distribution de sel qui s'y fait. Peu de Chanoines manquent d'y assister.

OBITUAIRE. adj. Qui se dit des regîtres où l'on écrit le nom des morts, & le jour de leur sepulture. En plusieurs endroits on les appelle *mortuaires*. Extrait des Regîtres *obituaires* d'une telle Parroisse. On le dit aussi du livre où on écrit la fondation de obits. Mais celui-ci s'appelle souvent *Martyrologe*.

Ce mot vient du Latin *obire*, mourir.

OBITUAIRE. subst. masc. Beneficier pourvu en Cour de Rome d'un Benefice vacant par mort, ou *per obitum*. Un Resignataire est toûjours preferé à un *Obituaire*, quand il n'y a rien à re dire à son titre ou à sa personne. Ce Benefice est poursuivi par trois pretendans, l'un *Obituaire*, l'autre Resignataire, & l'autre Devolutaire. A Rome il y a des Officiers particuliers en la Daterie, qu'on appelle *per obitum*. Le *Prefet des per obitum* est comme le substitut du Dataire.

OBLAT. subst. masc. Enfant qu'on offroit à Dieu pour le rendre Religieux dans une Abbaye. Autrefois ces *oblats* étoient autant engagez aux Monasteres par la devotion de leurs peres, que par leur propre profession, desorte qu'ils ne les pouvoient quitter sans apostasie. *Oblat* s'est dit ensuite pour Frere Convers, ou Frere Lai; Religieux Laïque. C'est dans le XI. siecle que commença dans les Monasteres l'institution des *Oblats* ou *Donnez*. Dans les premiers tems on appelloit *Oblats*, ceux que leurs parens engageoient dès l'enfance à la vie Monastique; & *Convers*, ceux qui l'embrassoient d'eux mêmes dans un âge déja capable de ce choix.

OBLAT & OBLATE, étoit aussi une personne séculiere qui donnoit sa personne & ses biens à quelque Monastere. Quelques-uns de ces *oblats*, qu'on nommoit autrement *donnez*, se donnoient entierement à un Monastere eux, leur famille & leurs biens, jusques-là qu'ils y entroient en servitude eux, & leurs descendans; la forme qu'on observoit en cette ceremonie étoit de leur mettre autour du col la corde d'une des cloches, & pour marque de servitude, ils mettoient quelques deniers sur leur tête. D'autres prenoient les deniers de dessus leur tête & les mettoient sur l'autel. Les *oblats* étoient des serfs de devotion, differens de ceux qui l'étoient par leur condition & leur naissance. Il y a encore des *oblats* ou *donnez*, mais on ne fait pas les mêmes ceremonies pour leur reception.

OBLAT, a signifié depuis un Moine lai, que le Roi mettoit anciennement en chaque Abbaye, ou Prieuré dependant de sa nomination, auquel les Religieux étoient obligez de donner une portion monachale, à la charge qu'il sonneroit les cloches, qu'il balayeroit l'Eglise & la cour. Ces places étoient destinées à des soldats estropiez, & invalides. Le Roi n'usoit de ce droit que sur les Benefices électifs, & non sur les collatifs: il n'en usoit aussi que sur ceux qui étoient de fondation Royale, Ducale, ou Comtale, & qui avoient plus de 12. cens livres de revenu. Cette prestation s'est convertie en argent, qui étoit taxée d'abord à vingt écus, puis à cent livres, & enfin on l'a augmentée jusqu'à 150. livres. Depuis on a transferé tous ces *oblats* avec leurs pensions à l'Hôtel des Invalides à Paris. Ainsi il faut retrancher absolument la Jurisprudence des *oblats*, parceque tous les soldats qui par leurs longs services sont hors d'état de porter les armes, sont presentement nourris, & entretenus à l'Hôtel des Invalides. Par un Edit de 1674. l'on y a annexé les pensions qu'on faisoit aux *oblats*: & au lieu que les seules Abbayes payoient cent livres seulement pour la place d'*oblat*, aujourd'hui toutes les Abbayes, & tous les Prieurez Conventuels, à la nomination du Roi, contribuent cent cinquante livres pour chaque Benefice. Pasquier dit que les *oblats* commencerent à avoir lieu du temps des Capets; & que le Roi se departant du droit qu'il avoit d'assister à l'élection des Abbez, se reserva le privilege d'aumôner une place de Religieux à un pauvre soldat impotent; ou à une pauvre Demoiselle dans les Monasteres de Religieuses: & alors il plaça ces *oblats* dans les Monasteres électifs seulement. On les appelloit *oblats*, *quasi oblati à Principe*.

OBLATION. s. f. Terme consacré à la Religion. Sacrifice, offrande qu'on fait à Dieu. Les *oblations* & les holocaustes ne plaisent point à Dieu, si le cœur n'est contrit & penitent. Les anciens Juifs mangeoient de la chair sacrifiée, ce qui leur étoit une marque de la part qu'ils avoient à cette *oblation*. BOSS. JESUS-CHRIST étant à la croix, fit une *oblation* de lui-même à son Pere. La seule *oblation* du Corps de JESUS-CHRIST faite sur la croix, peut sanctifier les hommes. PORT-R.

Dans

Dans l'ancienne Eglise chacun portoit son *oblation*; c'étoit du pain : on consacroit une partie de ces *oblations* pour la Communion. Ainsi ce que l'on appelle aujourd'hui l'offrande, est bien different des *oblations* d'autrefois. Le P. Mab. Les Prêtres ne vivoient autrefois que d'*oblations*. L'Eglise autrefois pauvre & contente de sa pauvreté, n'avoit pour fonds que les *oblations* volontaires du peuple. J. des Sç. Dans les Eglises parroissiales on appelle *oblation*, tout ce qui est offert pour l'administration du baptême, pour la celebration du mariage, &c. Les *oblations* des Parroissiens appartiennent aux Curez. Le revenu des Cures de Paris ne consiste point en dîmes, mais en *oblations*, & en casuel.

OBLATIONNAIRE. s. m. Nom d'un Officier Ecclesiastique. C'étoit autrefois un Diacre ou un Soufdiacre, qui recevoit les oblations.

Oblationarius dans la basse Latinité.

OBLIAGE. s. m. Terme de Coutumes. Droit d'*obliage* est un droit dû pour avoir oublié un devoir, manqué à un devoir.

OBLIAL. s. m. Vieux mot. Rente Annuelle selon la Coutume de Bazadois, au rapport de Borel. Un homme prend en *oblial* un hostal.

OBLIGATION. subst. fem. Ce qui oblige, qui contraint à faire quelque chose, comme le devoir, la necessité, la loi, le precepte. La prise des alimens est d'une *obligation* indispensable par la nature. Il y a, selon l'Eglise Romaine, *obligation* sous peine de peché mortel d'aller à la Messe les Dimanches, & les Fêtes. Il y a *obligation* de conscience à restituer les vols, les larcins, les usures. Les *obligations* des Grands sont grandes. P. Lamy. Les *obligations* humaines, quand elles sont justes, deviennent des devoirs de la Religion. Nic. La crainte, & l'esperance ont plus de pouvoir sur l'esprit des hommes, que la simple *obligation* de leurs devoirs. Ob. M.

Du Latin *obligatio*.

Plusieurs disent & écrivent, j'ai *obligation* de faire cela; les enfans ont une *obligation* naturelle d'assister leur pere; l'*obligation* qu'ont les sujets de s[illegible] leur Prince est indispensable. D'autres soutiennent que cette phrase n'est point Françoise, & qu'il faut dire toûjours, je suis *obligé* de faire cela; les enfans sont *obligez* d'assister leur pere; les Sujets sont *obligez* de servir leur Prince. Cependant avoir *obligation* de faire, d'assister, de servir, &c. est si commode, qu'il y a grande apparence que cette phrase s'établira avec le tems. Bou.

Un bienfait ne l'est plus pour peu qu'on delibere,
Et la maniere de le faire
Absout le debiteur de l'obligation. Sen.

Obligation, est aussi un acte civil & un lien de Droit, par lequel on promet de faire, ou payer quelque chose. Tout contrat porte *obligation* de payement, de garens, ou d'execution de quelque promesse. Il y a trois sortes d'*obligations*: naturelle, civile, & l'une & l'autre tout ensemble. L'*obligation naturelle* ne consiste qu'au seul lien de l'équité naturelle, sans aucune necessité civile, & sans qu'elle puisse produire aucune action, ni contrainte. Telle est l'obligation d'un mineur. L'*obligation civile* est celle qui est appuyée sur la seule autorité civile, & qui produit une action, & une contrainte, sans avoir aucun principe, ni aucun fondement dans l'équité naturelle. Telle est l'obligation de celui qui est condamné injustement. Il est obligé civilement, & non pas naturellement. L'*obligation naturelle & civile* tout ensemble est celle qui ayant des principes dans l'équité naturelle, est de plus confirmée, & appuyée de l'autorité civile. Toute administration ou recette emporte *obligation* de rendre compte. Quand on accepte une succession, on contracte une *obligation* de payer les dettes du deffunt. Il y a des *obligations* personnelles, d'autres hypothecaires; des *obligations* de biens, d'autres par corps, des *obligations* solidaires, d'autres pour sa part, & portion.

Obligation, se dit aussi en un sens plus étroit, du contrat, & de l'acte public par lequel on s'oblige à payer dans un certain temps une somme d'argent empruntée: ce qui est opposé à contrat de constitution de rente, par lequel on aliene de fonds. C'est une franche usure, d'exiger les interets d'une d'une somme duë par une simple *obligation*, de les faire comprendre dans le brevet de l'*obligation*. Ceux qui meditent, ou qui craignent les banqueroutes, mettent tout leur bien en *obligations*, plutôt qu'en constitutions.

Obligation, en termes de civilité, se dit en general de tous les bons offices qu'on se rend reciproquement dans la vie, soit en matiere importante, ou legere. Faites tenir cette lettre à son adresse, je vous en aurai *obligation*. Si je gagne mon procès par votre credit, je vous aurai une particuliere *obligation*. Je vous ai mille *obligations* de votre souvenir, de vos bontez. Tout le monde prend plaisir à s'aquiter des petites *obligations*. La Rochef. Les hommes ne manquent pas de bien examiner si ceux qu'ils ont servis sentent les *obligations* qu'ils leur ont, & s'aquittent des devoirs établis pour marquer la reconnoissance. Nic. Je ne sçai par quel caprice l'on est naturellement contraint avec ceux à qui l'on a de grandes *obligations*: elles font trop sentir la superiorité du bienfaiteur. Bell. Il ne faut pas exposer une fille à avoir de si grandes *obligations* à un homme aussi galant que vous. H. S. de M.

OBLIGATOIRE. adj. masc. & fem. Qui oblige à faire quelque chose. Les contrats qu'on appelle synallagmatiques sont reciproquement *obligatoires*. Les commandemens que font les Sergens, portent que c'est en vertu de certaines lettres *obligatoires*. Il y a bien des loix qui ne sont pas *obligatoires* en conscience.

OBLIGEAMMENT. adv. Officieusement, d'une maniere obligeante, & honnête. Il m'a reçu fort *obligeamment*; il me traite très-*obligeamment*.

OBLIGEANT, ante, adj. Qui oblige; officieux, honnête, civil, prêt à faire plaisir, à rendre un bon office. Il m'a fait un accueil fort *obligeant*. On cageolle les femmes avec des paroles flateuses, & *obligeantes*. Une conduite *obligeante*, des manieres *obligeantes*, gagnent infailliblement les cœurs. On se ruine souvent par une humeur trop *obligeante*. Il y a des gens qui ne sont *obligeans* que par vanité, & pour se signaler par un bon office. Bell. La politesse ne consiste d'ordinaire qu'en *façons*, & en grimaces *obligeantes*. M. Sc.

Ces obligeans *diseurs d'inutiles paroles*. Mol.

OBLIGER. v. act. Contraindre à faire quelque chose par necessité. La maladie *oblige* à garder le lit. Un gros fardeau *oblige* une poutre à crever, à plier. La faim *oblige* le loup à sortir du bois.

Obliger, se dit aussi de ce qu'on est contraint de faire par les loix, par le devoir. L'homme est *obligé* à mille respects envers ses superieurs. On est *obligé* d'obeïr aux loix divines & humaines. Un mari est *obligé* de rendre le devoir conjugal à sa femme.

Obliger, signifie aussi, Exciter, porter quelcun à faire quelque chose. C'est l'envie de s'enrichir qui l'a *obligé*, qui l'a excité d'aller aux Indes. Son honneur l'*oblige* à se battre contre celui qui lui a donné un soufflet. C'est un tel qui l'a suborné, qui l'a *obligé* de porter ce faux témoignage.

Obliger, se dit aussi en parlant des obligations civiles & volontaires. On s'*oblige* à payer, quand on repond pour un autre. Il n'y a aucune clause d'un contrat qui n'*oblige* en particulier. Une femme ne peut s'*obliger* sans être autorisée de son mari, ni les mineurs sans leur Tuteur. On s'*oblige* en Jugement aussi bien que par devant Notaires. Les clauses de promettant, *obligeant*, renonçant,

gent, font les & cetera de Notaires dont il faut avoir soin de se garder.

Obliger, signifie plus generalement, Faire quelque faveur, quelque plaisir; rendre un bon office. Vous m'*obligerez* de m'apprendre souvent de vos nouvelles. *Obligez* moi de croire que je suis absolument dans vos interêts. Celui qui *oblige* de bonne grace, *oblige* au double. Il y a des gens qui se font un art de se plaindre sans cesse des ingrats, afin de se faire un art de n'*obliger* personne. St. Ev. Personne n'a jamais sçu *obliger* de meilleure grace que Cyrus. Abl. Les Favoris veulent que les graces se distribuënt par leurs mains, & c'est une espece de mepris que de ne vouloir pas leur être *obligé*. Cail. Vous croyez que ceux-là vous *obligent* qui vous donnent occasion de les *obliger*, & vous pensez avoir reçu les plaisirs que vous avez faits. Voi. Il faut, en *obligeant* nos amis, adoucir de bonne grace ce qu'il y a de plus rude à recevoir. St. Ev. C'est un plaisir exquis que de pouvoir *obliger* les gens, & leur être bon à quelque chose. Bell. Il y a des ames basses qui se tiennent *obligées* de tout, & des humeurs vaines qui ne se tiennent *obligées* de rien. St. Ev.

Obliger, *c'est pour vous un terrible opera*. Sanlec.

Ce verbe *obliger* a deux regimes, *Obliger à*; *obliger de*: l'un & l'autre est bon & nos meilleurs Ecrivains en usent indifferemment, selon que l'oreille le demande. On met *de* souvent pour éviter la rencontre de plusieurs voyelles. Aprés un rude combat il les *obligea* d'abandonner le champ de bataille. Il m'a *obligé à* defendre sa cause. Quand le pronom personnel est joint avec *obliger*, il demande d'ordinaire la particule *à*: Il s'*oblige à* faire tout ce que vous voudrez. Lorsqu'*obliger* est au passif, on met plutôt la particule *de* que la particule à. Il ne suffit point quand on traite une matiere de dire ce qu'elle n'est pas; on est *obligé de* dire ce qu'elle est. Perrault. Comme la Religion nous *oblige* à reverer les Princes, les Princes sont obligez de reverer la Religion. Ab. du Jarry. Quand *obliger* signifie faire plaisir, on met toûjours *de* aprés. *Obligez* moi *de* m'écrire. Bou.

On dit proverbialement, quand on fait quelque priere à quelcun, Vous n'*obligerez* pas un ingrat. On dit aussi, que les Notaires sont des personnes fort *obligeantes*, qui *obligent* volontiers; pour dire, qu'ils passent des obligations. On n'est point *obligé* à faire plus qu'on ne peut.

Obligé, ée. part. & adj. L'Abbesse lui fit reponse qu'elle & ses filles se sentoient infiniment *obligées* de ses bontez. Pat.

Obligé, signifie aussi, Redevable. Je vous suis *obligé* de mon repos. Il ne fut *obligé* de son salut qu'au hazard.

Obligé, en termes de Musique, signifie necessaire, dont on ne peut se passer, ou sans lequel une chose ne seroit pas entiere. A deux violons *obligez*; avec un basson *obligé*; avec un basse de viole *obligée*. Ce terme vient des Italiens, qui disent *obligato* en ce sens.

Souvent il signifie contraint ou restraint dans de certaines bornes, ou assûjetti à certaines loix, qu'on s'impose souvent à soi-même pour quelque dessein ou quelque expression. Une fugue *obligée*. Une basse continuë est *obligée* ou contrainte, lorsqu'elle est bornée à certains nombres de mesures qu'on repete toûjours, comme dans les chacones; ou bien lorsqu'elle est obligée de suivre toûjours un certain mouvement, ou de ne faire que certaines nottes, &c. Brossard.

OBLIGE'. s. m. Acte d'un cautionnement qu'on fait pour un valet, pour un garçon qu'on met en apprentissage. Les *obligez* des apprentifs doivent être enregitrez sur le regitre de la jurande. L'Ordonnance deffend de recevoir des valets sans un repondant par écrit, sans en tirer un *obligé*. En pratique on appelle debiteur principal ou *principal obligé*, celui qui emprunte, pour le distinguer de ceux qui n'interviennent que comme cautions & fidejusseurs.

OBLIQUE. adj. masc. & fem. Terme de Geometrie. Qui n'est pas droit, ou perpendiculaire; qui ne fait pas des angles droits. Une ligne *oblique* tombant sur une autre, fait d'un côté un angle aigu, & de l'autre un angle obtus. Le peuple appelle cela de *biais*, de côté. Les rayons du Soleil sont plus *obliques* en hiver qu'en été.

Du Latin *obliquus*.

On appelle en Astronomie la sphere *oblique*, celle dont l'Horison est oblique, & dont l'un des poles est élevé sur l'Horison; ce qui cause une inegalité de jours & de nuits, parceque l'Equateur ne coupe pas l'Horison à angles droits. Ceux qui ont la sphere oblique n'ont les jours égaux aux nuits qu'au temps des Equinoxes.

On appelle Ascension *oblique*, le degré de l'Equateur qui monte en même temps sur l'Horison de la sphere *oblique*, qu'un degré du Zodiaque, ou d'une Planete qui se trouve dans le même degré, & dans l'Horison Oriental. Il en est de même de la *descension oblique*, si on rapporte l'Astre, ou le degré de l'écliptique à l'Horison Occidental.

Oblique, se dit figurément des voyes detournées, suspectes & frauduleuses, des detours, des mauvais artifices dont on se sert pour venir à bout de quelque chose. Il est parvenu à cette charge, à ce Benefice, par des voyes *obliques*. Employer des moyens *obliques*. C'est un homme qui ne va point droit en besogne; il y a toûjours quelque chose d'*oblique* dans son fait. Se detourner du chemin droit pour suivre des voyes *obliques* & corrompuës. Port-R.

Oblique signifie aussi indirect. Ainsi on appelle harangue *oblique*, une harangue où l'on n'introduit point une personne parlant directement, mais où l'on rapporte historiquement & en substance ce qu'elle a dit. Je rends *obliques* ces harangues directes. Abl. Les harangues *obliques* touchent moins que les directes. On appelle louange *oblique*, accusation *oblique*, une louange, une accusation, où l'on ne nomme pas les personnes, mais où l'on se contente de les designer par des choses propres à les faire connoître.

Oblique, terme de Grammaire, se dit de tous les cas des declinaisons des noms, à la reserve du nominatif.

Oblique. s. f. En termes de Musique lorsqu'il est joint avec notte, signifie deux breves liées ensemble, mais qui ne font qu'un seul corps, d'où on la nomme aussi *notte d'un seul corps*. Quelquefois elle a une queuë ou a la droite, ou à la gauche, ou montante, ou descendante, &c. De quelque maniere que ce soit, il n'y a que les deux extremitez qui marquent le son, le milieu n'étant que pour faire la liaison. Brossard.

Oblique, en Anatomie, se dit de certains muscles de la tête, des yeux & de l'abdomen. Le premier de ceux qui meuvent la tête circulairement est le *grand oblique*. Il prend son origine de la seconde vertebre du cou, & va s'inserer obliquement à la production transverse de la premiere. Le second est le *petit oblique*. Il prend son origine de l'apophise transverse de la premiere vertebre du cou, & s'attache à l'os occipital. Les deux muscles *obliques* du même côté, en tirant cette apophise transverse, font faire à la tête le mouvement demi-circulaire, parceque les mouvemens de la tête ne se font pas sur la premiere vertebre, mais sur la seconde, qui a une éminence odontoïde, autour de laquelle la premiere vertebre tourne comme une rouë autour d'un essieu ou sur un pivot. S. Hil. Dion.

L'œil a aussi des muscles nommez *obliques*. Le premier des muscles *obliques*, qui est le cinquiéme de l'œil, est appellé le *grand oblique*. Il est plus grêle que les quatre premiers qu'on appelle les *droits*, & son tendon est plus long que celui des autres. Il prend son origine de la partie

partie interieure de l'orbite, & monte le long de l'os à la partie superieure du grand angle, où son tendon passe par un petit cartilage annulaire fait en forme de poulie, que l'on appelle *Troclée*, & va se terminer ensuite avec le *petit oblique* vers le petit angle. Quelques-uns l'ont nommé *Trocléatur*. Le second des *obliques* qui est le dernier de l'œil, est appellé le *petit oblique*. Il prend sa naissance de la partie inferieure & exterieure de l'orbite, au dessus de l'union des deux os de la machoire superieure, & va s'inserer vers le petit angle à la partie interieure de la cornée. Il tire l'œil obliquement vers le nez. Ces deux muscles sont appellez *circumacteurs*, parcequ'ils font mouvoir l'œil obliquement, & aussi *amoureux*, parcequ'ils agissent quand des amans se regardent amoureusement.

Columbus ayant trouvé le *muscle oblique externe* de l'œil, sans en pouvoir deviner l'usage, Fallope plus clairvoyant ou plus heureux, en donna une description plus exacte, mais y joignit celle de l'*oblique interne*, & de sa poulie inconnuë jusques alors, & marqua les veritables fonctions de ces deux muscles. BERN. ALBINUS.

On appelle aussi *obliques*, les quatre premiers muscles de l'abdomen. De ces quatre *obliques* il y en a deux descendans, & deux ascendans; ceux qui se presentent les premiers sont les *obliques descendans*; ils sont ainsi nommez, parce que leurs fibres descendent obliquement de haut en bas. On les appelle aussi *externes*, à la difference des autres qui sont situez dessous eux; & enfin *grands obliques*, parceque leur figure excede celle des autres *obliques*. Leur figure est presque triangulaire. Ils naissent de la partie inferieure des 6. 7. 8. 9. & 10.mes côtes, un peu au dessus de l'endroit où elles degenerent en cartilages, de plusieurs principes découpez qui s'entrelacent par digitation avec le grand dentelé, & des apophises transverses des vertebres des lombes. Ils s'attachent tous ensemble à la marge de l'os ilion, & vont par un large tendon aboutir à la ligne blanche, au milieu de l'abdomen. Les *obliques ascendans* sont ainsi nommez, parce que leurs fibres montent de bas en haut. Ils sont situez immediatement sous les autres; c'est pourquoi on les appelle *obliques internes*. Ils sont beaucoup plus petits que les premiers, & sont comme eux de figure triangulaire. Ils prennent leur origine de la partie superieure de l'os pubis, se continuent à toute la partie moyenne de la crête des os des hanches; ils s'attachent ensuite aux apophises transverses des vertebres, des lombes, & aux extremitez de toutes les côtes jusqu'au cartilage xiphoïde, & s'inserent par une large & double aponeurose à la ligne blanche. S. HIL. Outre l'usage de ces muscles reconnu de tous les Anatomistes, qui est de comprimer les intestins & la vessie, & d'aider à pousser hors le fœtus, Cowper & Glisson, Anglois, leur en attribuent un autre qu'on n'avoit pas remarqué, qui est de tourner le tronc du corps sans remuer les pieds. HARRIS.

OBLIQUEMENT. adv. De biais, d'une maniere oblique; qui n'est point droite. Une ligne qui tombe sur une autre *obliquement*.

Il signifie aussi, d'une maniere frauduleuse. Il est parvenu à ses fins, mais *obliquement*, par de mauvaises voyes.

Il signifie encore, indirectement. Il ne lui a pas reproché son vice en face, ni directement; mais il le lui a fait connoître *obliquement*.

On dit aussi, que des Astres se regardent *obliquement*, quand ils sont en tout autre aspect qu'en opposition, comme quand ils sont en sextil, en trigone, en quadrat, &c.

OBLIQUITE'. subst. fem. Disposition d'une chose posée obliquement. Inclination d'une ligne sur une autre. L'*obliquité* d'une ligne. L'*obliquité* de la sphere cause l'inegalité des saisons, des jours & des nuits. L'*obliquité* du Zodiaque

à l'égard de l'Equateur se mesure par un angle de 23. degrez & demi. Les Astronomes, à cause du balancement de la sphere celeste qui se meut de côté, & d'autre, observent une *petite obliquité* du Zodiaque, qui est de 23. degrez 30. minutes; une *moyenne obliquité* qui est de 23. degrez 41. min. & la *grande obliquité* qui est de 23. degrez 53. min.

OBLIQUITÉ, se dit aussi en Morale, pour, Maniere d'agir detournée, injuste. L'*obliquité* de son procedé est étrange. Vous ne pouvez digerer que l'on arrache la voile de dessus le fond d'*obliquité* que vous affectez de couvrir du pretexte de zéle. OB. M. L'Academie dit neanmoins qu'*obliquité* n'est en usage que dans les Mathematiques.

OBLONG, UE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit d'une figure qui est plus longue que large. Un quarré *oblong*. Un rectangle *oblong*. Quand Saturne est joint à ses Satellites, il est de figure *oblongue*. L'ellipse, le barlong ou quarré long, sont des figures *oblongues*.

O B M.

OBMETTRE. v. act. Plusieurs prononcent *omettre*, & l'écrivent aussi. Danet, Tachard, Richelet, sont de ce sentiment: mais on ne peut pas bien sçavoir quel est celui de l'Academie, parcequ'elle ne s'explique point sur ces sortes de choses. Voici comme on conjugue ce verbe. *J'obmets, tu obmets, il obmet, nous obmettons, j'obmis, j'ai obmis, j'obmettrai, que j'obmette, j'obmettrois, j'obmisse.* Il signifie, Manquer à dire, ou à faire quelque chose, qui est d'obligation ou d'usage, ou que l'on s'étoit proposé de faire ou de dire. Quand on *obmet* un peché mortel en se confessant, la confession est nulle. J'ai *obmis* à vous marquer cette circonstance. Il est de l'art de l'Orateur d'*obmettre* les choses qui nuisent à son dessein. Quand on donne des commissions à ce valet, il en *obmet* toûjours quelcune. Vous *obmettez* ce qu'il y a de plus important pour moi. ABLAN. N'*obmettre* aucun soin ni aucune pratique pour exciter le peuple. LA ROCHEF.

Du Latin *omittere*.

On se sert quelquefois de ce verbe par une figure de Rhetorique, & alors on le construit ordinairement avec la particule *que*. *J'obmets que*; pour dire, je passe sous silence que &c.

OBMIS, ISE. part. & adj.

OBMISSION. subst. fem. Prononcez *omission*, comme plusieurs l'écrivent. Defaut, manquement de dire, ou de faire quelque chose. On appelle peché d'*omission*, le peché qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé. Il est opposé au peché de *commission*. C'est un peché d'*omission* que de ne pas prier Dieu, de ne pas frequenter les saintes assemblées, de ne pas assister son prochain. Dans tous les pechez on peut trouver une *omission* & une *commission*, c'est-à-dire, qu'on fait ce qu'on ne devroit pas faire & qu'on ne fait pas ce qu'on devroit faire. PICT. Les Dictionaires sont souvent imparfaits, parcequ'il y a plusieurs *omissions* de mots. L'*omission* d'une circonstance fait souvent perdre un procès. J'ai fait une *obmission* considerable dans mon dernier compte, il faut la rétablir.

En termes de Finances ont tient l'*omission* de recepte pour frauduleuse, & le Comptable est condamné à la peine du quadruple.

O B O.

OBOGENIK. s. m. L'*Obogenik* chez les Polonois est ce que nous appellons, *Marechal des Logis des Armées*. DALERAC.

OBOLE. subst. fem. Monnoye de cuivre valant une maille, ou deux pites, la moitié d'un denier Tournois.

Quelques-uns veulent que ce soit seulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des *oboles* d'argent qui valoient onze deniers. Il y a eu aussi des *oboles* d'or. Nicot dit que l'*obole* commune valoit sept deniers tournois. L'*obole* chez les Atheniens, étoit une petite piece de monnoye qui valoit 15. de nos deniers ou 5. liards, selon l'évaluation de notre monnoye en l'année 1693. & six de ces *oboles* faisoient une drachme Attique qui valoit 7. sols 6. deniers de notre monnoye. L'Acad. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *oboles* d'or, des *oboles* d'argent, que l'*obole blanche* valoit quatre tournois, qu'on appelloit *obole tierce*, parceque c'étoit le tiers du sou. Il y avoit aussi des *oboles* d'argent du poids d'un denier 15. grains.

Lucien dans un de ses Dialogues remarque, qu'on mettoit une *obole* dans la bouche du mort, pour payer son passage, & qu'on croyoit l'arrêter si on y avoit manqué.

Obole, en termes de Medecine, est un poids de dix grains, ou un demi-scrupule; & il faut trois scrupules pour faire une drachme ou un gros. Du Cange dit qu'il pese trois carats ou quatre grains d'orge.

Obole, chez les Juifs, étoit une espece de poids nommé *gerah*, qui pesoit 16. grains d'orge.

L'Obole, chez les Siciliens, étoit le poids d'une livre. C'étoit aussi une espece de monnoye. On pretend que c'est d'eux que les Romains ont emprunté ce nom.

Borel le derive du Grec *obelòs*, parcequ'elle étoit longue & étroite comme une aiguille, d'où il derive aussi le nom d'*obelisque*. On voit en Allemagne des especes d'or qu'on appelle *Oboles du Rhin*, qui ne tiennent de fin que 14. carats; elles pesent 2. deniers 12. grains. Ce sont ceux d'entre les Electeurs de l'Empire qu'on nomme Electeurs du Rhin, qui les font frapper. Savary. *Obole* est encore employé dans les comptes, papiers terriers, &c. Un tel est imposé par quartier à quinze sols trois deniers & une *obole*.

On dit proverbialement, Je n'en donnerois pas une *obole*; pour dire, Je n'estime point du tout cela. Vous rendrez compte jusqu'à la derniere *obole*, c'est-à-dire, fort exactement.

O B R.

OBREPTICE. adj. masc. & fem. Terme de Chancelerie. C'est une qualité qu'on donne à une lettre portant quelque grace, titre, ou concession, quand elle a été obtenuë du superieur par surprise, en lui taisant une verité, qu'il étoit necessaire d'exprimer pour la rendre valable: au lieu qu'on l'appelle *subreptice*, quand on a exprimé quelque fausseté pour la faire passer plus facilement. Ainsi quand on a obtenu un Benefice du Pape sans exprimer qu'il étoit à charge d'ames, la grace est *obreptice* & nulle, s'il est vrai qu'il en soit chargé.

Du Latin *obrepticius*.

OBREPTION. subst. fem. Ce qui rend des lettres, des graces obreptices. Surprise qu'on fait à quelque superieur de qui on obtient quelque grace, en lui taisant une verité dont la connoissance auroit été un obstacle à sa concession. L'*obreption* annulle de droit le titre, ou la grace où elle se trouve. Celui qui en demandant un Benefice n'exprime point ceux dont il est pourvu, est dechu par cette reticence du Benefice qu'il a impetré.

OBRON. subst. masc. Terme de Serrurier. C'est un morceau de fer percé par le milieu, qui est attaché à l'obronniere du cofre, & dans lequel, par le moyen de la clef, on fait aller le pêne de la serrure, quand on ferme le cofre. Il y a d'ordinaire trois ou quatre *obrons* attachez à l'obronniere d'un cofre fort. River les *obrons* sur l'obronniere.

OBRONNIERE. subst. masc. Terme de Serrurier. Bande de fer à charniere, qui est attachée dedans au couvercle d'un cofre fort. Faire une *obronniere*.

OBRUER. v. a. Terme de pratique. Accabler. *Obruer* de preuves, d'argumens, d'exemples, &c.

O B S.

OBSCENE. adj. masc. & fem. Indecent, sale, impudique, lascif, deshonnête, qui blesse la pudeur, soit en paroles, soit en actions, ou en representations. Le Parnasse Satirique, le Cabinet Satirique, sont pleins de mots *obscenes*, de vers *obscenes*. L'ancienne Comedie représentoit plusiers choses *obscenes*. Les postures de l'Aretin sont fort *obscenes*.

Du Latin *obscenus*.

OBSCENITE'. subst. fem. Saleté, ordure, indecence; qualité de ce qui est obscene, soit dans les paroles, soit dans les actions. Moliere dans sa Critique s'est bien purgé des reproches qu'on lui faisoit d'avoir dit des *obscenitez*. Ciceron trouvoit de l'*obscenité* dans ces paroles, *an illam dicam*. Voyez en la raison au mot *landie*. L'*obscenité* tient souvent lieu de pointe dans les Epigrammes de Catulle. Men. Petrone doit la meilleure partie de sa reputation à ses *Obscenitez*. Huetiana.

OBSCUR, ure. adj. Tenebreux; qui ne reçoit que peu, ou point de lumiere. Le jour est sombre & *obscur*, quand le temps est couvert. La lune est *obscure* dans son eclipse, parcequ'elle ne reçoit plus la lumiere du Soleil. Les caves sans soupirail sont tout-à-fait *obscures*; on n'y voit goutte. Les Anciens faisoient leurs Eglises *obscures*, consacroient des bois fort *obscurs*, par devotion, ou pour donner une sainte horreur.

Du Latin *obscurus*.

On appelle couleurs *obscures*, celles qui ne reflechissent que peu de lumiere, qui participent du noir. Toutes les nuances ont des couleurs claires, & d'autres *obscures*; elles deviennent *obscures* par degrez. Le bleu turquin est plus *obscur* que le bleu celeste.

Clair obscur, en termes de Peinture, est une estampe faite de deux couleurs, de noir & de blanc, ou de noir & de jaune.

Obscur, en termes de Musique, signifie noir. Note *obscure*. Bross.

Chambre obscure. Experience d'optique qui se fait de cette maniere. On fait un trou dans une muraille qui ait vuë sur un jardin, ou sur un marché. On met dans ce trou une lentille de verre; on peut se contenter d'un des verres de la lunette d'un viellard, ensuite on obscurcit la chambre. Après cela si on approche du trou, où est ce verre, une grande carte blanche, on voit tous les objets qui sont dans la place venir se peindre & se placer sur cette carte; & ces petits fantômes imitent tous les mêmes mouvement qui sont dans les objets. On voit les oiseaux voler, les hommes aller & venir, les fleurs avec tout l'émail de leurs couleurs, & tout cela est si proprement représenté, que si on avoit le tems de dessiner ce qu'on apperçoit sur la carte, on auroit des copies d'après Nature tracées par la Nature même. Cette experience se fait en plein jour. Vallem.

Obscur, se dit figurément, & signifie, Qui n'est point connu; qui n'a point d'éclat; qui n'a point de reputation. Un homme est *obscur*, quand il vit dans la retraite, quand rien ne le distingue; quand il n'a aucunes qualitez qui le fassent connoître dans le monde. Quinte-Curce fait dire à Alexandre: Je rendrai celebres les lieux les plus *obscurs*; & je ferai connoître à tous les peuples des Regions que la Nature a derobées même à leur connoissance. On dit en ce sens, qu'un homme est d'une maison *obscure*, d'une naissance *obscure*, lorsqu'il est né de parens inconnus, ou pauvres; qu'il n'y en a pas un qui se soit distingué, ou signalé, qui se soit fait connoître, ou qui soit illustre. Mourir d'une mort *obscure*.

obscure. VAUG. L'Empereur Gallien menoit une vie *obscure*, & efféminée. VAL.

Heureux qui satisfait de son humble fortune, . . .
Vit dans l'état obscur *où les Dieux l'ont caché!* RAC.
Voudrois je de la terre inutile fardeau, ...
Attendre chez mon Pere une obscure *vieillesse?* ID.

OBSCUR, se dit encore figurément de ce qui n'est pas net, clair, intelligible; qu'on n'entend point, ou qui se peut expliquer en diverses façons. Perse est un Auteur fort *obscur*. Ce passage n'est pas *obscur*, n'a pas besoin d'explication, ni de commentaire. Les équivoques rendent le stile *obscur*. On appelle aussi un esprit *obscur*, celui qui a de la peine à s'expliquer. Les esprits des hommes sont ordinairement foibles, & *obscurs*. PORT-R. Tacite est *obscur*, parcequ'il ramasse sa pensée en si peu de mots, qu'à peine peut-on deviner ce qu'il veut dire. BOU. On est *obscur* à mesure qu'on a le sens petit, & le goût mauvais. ID.

. . . . . . *Vous croyez, dans vos rimes* obscures,
Aux Saumaises futurs preparer des tortures. BOIL.
J'évite d'être long & je deviens obscur. ID.

On dit proverbialement, Glose d'Orleans plus *obscure* que le texte; pour dire, qu'à force de commenter les loix, on les rend plus *obscures* qu'auparavant.

OBSCUR, se dit aussi au substantif. L'*obscur* du Bassan, d'André Schiavon, est autant estimé par les curieux, que le vif coloris des autres Peintres. On dit aussi, Il fait *obscur* dans cette chambre; pour dire, qu'elle est sombre. Il fait *obscur*; pour dire, Il s'en va nuit.

Les *Obscurs*. Nom d'une Academie de Luques en Italie.

OBSCURCIR. v. act. Empêcher l'action de la lumiere; rendre obscur, ou plus sombre. Les brouillards que le Soleil éleve dans l'Automne en se levant, l'*obscurcissent*. A la mort du Sauveur le Soleil s'*obscurcit*, souffrit une éclipse. L'air s'*obscurcit*, quand il doit arriver quelque orage. Le mur que mon voisin a élevé a *obscurci* ma maison, lui a donné des lunettes. La vuë s'*obscurcit* avec l'âge. On dit aussi, que l'argent, l'étain, & autres choses s'*obscurcissent* à l'air; pour dire, qu'elles se noircissent, se ternissent.

OBSCURCIR, se dit figurément, & signifie, Effacer, ternir, rendre moins brillant. Themistocle *obscurcit* la gloire de Miltiades, dont les victoires lui avoient auparavant ôté le sommeil. Les envieux, les medisans tâchent d'*obscurcir* la reputation des grands hommes. Les Jansenistes n'*obscurcissent* non plus l'éclat de la Societé, qu'un hibou celui de la lumiere. PASC. Son esprit s'*obscurcit*, c'est-à-dire, devient moins vif, moins brillant, & plus sombre. On dit aussi, que la raison est *obscurcie* par les passions; pour dire, qu'elle ne juge pas sainement des choses, quand elle est preoccupée. Souvent le commentaire *obscurcit* le texte.

OBSCURCIR, en matiere de langage, signifie, Rendre moins clair, moins intelligible, moins sensible. *Obscurcir* une pensée. ABLAN. Les longues parentheses *obscurcissent* le discours. VAUG. REM. Les hommes se servent de mille adresses pour affoiblir, & pour *obscurcir* l'idée de la mort. NIC. Les paroles superfluës *obscurcissent* les necessaires. ART DE P.

OBSCURCI, IE. part. & adj.

OBSCURCISSEMENT. subst. masc. Etat d'une chose obscurcie. Dans cette éclipse de lune, son plus grand *obscurcissement* a été à dix heures 30. minutes.

OBSCURCISSEMENT, se dit aussi figurément. Cela fut d'un grand *obscurcissement* pour sa gloire. L'Eglise durant quelques siecles, a été dans un *obscurcissement* fort grand. CL. La maniere dont il explique ce passage y apporte un nouvel *obscurcissement*. Quand nous sommes sur le point de faire de plus grands pas pour notre salut, c'est pour lors que le Demon jette des *obscurcissemens* dans notre esprit. AB. DE LA TR.

OBSCUREMENT. adv. D'une maniere obscure, & peu claire; ambiguëment. Il y a deux manieres de parler *obscurément* sans qu'on y trouve à redire, l'une quand on parle de cette sorte tout exprès, comme on dit que fit Heraclite, qu'on surnomma l'obscur, ou le tenebreux, parcequ'il avoit parlé très-*obscurément* des choses de la nature; l'autre quand l'obscurité d'une matiere & non pas celle des paroles, fait qu'on n'entend pas trop bien ce qui a été dit, comme dans le Timée de Platon. AB. REGN. Dans les lieux souterrains on marche *obscurément*. Les Oracles ne predisent les choses qu'*obscurément*. Cet Auteur a vêcu, a écrit fort *obscurément*. Je ne puis souffrir que les Historiens parlent *obscurément*. BOU.

OBSCURER. v. act. Vieux mot. Obscurcir. BOREL. Du Latin *obscurare*.

OBSCURITE'. subst. fem. Privation de lumiere, soit en tout, soit en partie. L'*obscurité* d'une caverne. L'aurore commençoit à chasser les tenebres, & l'*obscurité*. Une grande *obscurité* couvroit la ville. VOIT. Seigneur, l'*obscurité* des tenebres n'est point obscure pour vous. PORT-R. Les Pagodes ont beaucoup moins de jour que nos Eglises, parceque l'*obscurité* imprime plus de respect, & semble naturellement avoir quelque chose de religieux. LA LOUB.

Tu n'as frapé mes yeux d'un moment de clarté,
*Que pour les abîmer dans plus d'*obscurité. CORN.

OBSCURITÉ, signifie en Morale, ce qui est caché, qui se derobe aux yeux des hommes; qui n'a point d'éclat; qui ne fait point de bruit. Il y a des gens de merite qui se plaisent à demeurer dans l'*obscurité*; qui ne veulent point se montrer. Cette illustre Maison étoit tombée dans l'*obscurité* depuis un siecle; mais un tel l'a tirée de l'*obscurité*, l'a remise en splendeur.

L'obscurité *vaut mieux que tant de renommée.* CORN.

Combien de gens se sont fait jour à force de crimes à travers l'*obscurité* des temps? OB. M. Il est de la misericorde de Dieu de tenir ses Elus à couvert de la vanité par une *obscurité* salutaire. NIC.

*Le vice toûjours sombre aime l'*obscurité. BOIL.

Il faut avoir l'esprit noirci de melancolie pour mener une vie sauvage, & vivre toûjours dans l'*obscurité*. ST. EV. Il faut vous tirer de l'*obscurité* où vous tient votre modestie. SACY. Il vaut mieux vivre dans une heureuse *obscurité* que d'avoir sans tranquilité des richesses, de la naissance. DES H. On ne peut penetrer dans l'*obscurité* de l'avenir.

OBSCURITÉ, signifie encore, Qui n'a point de clarté; qui n'est pas intelligible; qui est embarrassé, enveloppé de tenebres. Dieu, en laissant quelques *obscuritez* dans les mysteres de la Religion, a voulu exercer notre diligence, & humilier notre orgueil. CL. L'esprit est inquiet, & tremblant dans l'*obscurité* de la foi, & agité par la resistance de la raison. HUËT. Ce passage est si clair, que si on ne l'entend point, c'est trouver de l'*obscurité* en plein midi. Diogene Laërce, parlant de l'*obscurité* d'Aristote, compare ce Philosophe à un certain poisson qui trouble l'eau de crainte d'être pris. LE P. RAP. Le stile de cet Auteur a beaucoup d'*obscurité*. L'*obscurité* d'une énigme, d'une prophetie, d'un passage. Il y a des *obscuritez* qui viennent d'un mauvais arrangement de paroles, ou d'une construction loûche, & équivoque. BOU. La brieveté contribuë quelquefois à l'*obscurité*; sous pretexte de rendre la pensée plus forte, vous tombez infailliblement dans l'*obscurité*. ID.

OBSCURITÉ. Terme du Jeu de l'Ombre. Jouër en *obscurité*, c'est à spadille forcé.

OBSEDER. v. act. Qui se dit originairement des Demons, qui sans entrer dans le corps d'une personne, la tourmentent, & l'assiegent au dehors. Les Theologiens mettent bien de la difference entre les gens possedez, & ceux qui ne sont qu'*obsedez*. Voyez OBSESSION.

Du Latin *obsidere*.

Obseder, signifie aussi, Se rendre maître de l'esprit, ou de la maison d'une personne ; empêcher les autres d'en approcher. Les grands Seigneurs se laissent *obseder* par leurs Favoris, on ne les approche que par leur moyen. Ce Favori *obsede* le Prince, & se l'approprie. Bal. Ce malade est tout-à-fait *obsedé* par ses parens; ils empêchent qu'il ne vienne aucun Notaire pour recevoir son testament. Apollon m'*obsede*. Reg. pour dire, me sollicite, me presse, me met en humeur de faire des vers.

*Exorcisez le Demon qui m'*obsede,
Ou par pitié soufrez que je lui cede. Du Cer.

Obseder, signifie encore, Assieger, importuner quelcun par son assiduité, par ses demandes. Un Sur-Intendant est *obsedé* par une foule d'importuns & de demandeurs. Ce Rapporteur est *obsedé* par un Plaideur qui ne lui donnera point de repos.

Vous avez trop d'Amans qu'on voit vous obseder,
Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder. Mol.

Obsedé, ée part. & adj. Notre raison naît *obsedée* des sentimens d'autrui, & ne peut sans violence se developper de tout ce qui l'embarrasse. M. Sc.

OBSEQUES. subst. fem. plur. (nos vieux Auteurs l'ont employé au sing.) Funerailles, ceremonies qui se font à l'enterrement d'un illustre deffunt; derniers honneurs qu'on rend à un mort. Il n'est d'usage que dans le stile grave & noble. Le Roi a fait faire de magnifiques *obseques* pour honorer la memoire du Marechal de T... L'appareil des *obseques* forme dans nos esprits une noire, & fâcheuse image de la nature mortelle. Le P. Gail. Les *obseques* achevées, il envoya vers les Reines les avertir qu'il les venoit visiter. Vaug. Ses *obseques* durerent trois jours. Mauc. L'Empereur Charles V. fit celebrer ses *obseques* pendant sa vie.

Ce mot vient de *obsequium*, parceque les *obseques* sont les derniers devoirs, ou services qu'on rend aux deffunts. Même ce mot a signifié en Latin l'Office Ecclesiastique ou le Service qu'on fait dire pour les morts.

OBSERVANCE. subst. fem. Action par laquelle on observe une regle. Il ne se dit guere que des Religieux. Les Cordeliers s'appellent les Religieux de l'*Observance*, de la grande, de la petite *Observance*. Ils ont fait percer une ruë près de leur Eglise, qu'ils ont appellée la ruë de l'*Observance*. Dans l'Ordre de St. Bernard, il y a des Religieux de l'étroite *Observance*, qui ne mangent que du poisson. La Grande *Observance* est aussi le nom d'une partie de l'Ordre de la Mercy en Espagne, qui porte ce nom.

Observance, se dit aussi pour, Observation, surtout quand il s'agit des ceremonies legales. Bouh. L'homme ne garda pas un commandement d'une si facile *observance*. Boss. S'il étoit obligé, pour l'exemple & pour l'*observance* des loix, d'avoir quelque severité, il renvoyoit, &c. Fl. *Vie de Commendon*. Les Pharisiens se glorifioient de l'exacte *observance* des ceremonies de la Loi. Boss.

Observance, signifie encore, Statut, regle, ordonnance. Quelle étoit sa regularité dans les *observances* de l'Eglise, qu'elle regardoit non pas comme des coutumes de bienseance, mais comme des pratiques de salut! Fl. Le Judaïsme étoit chargé d'un nombre infini d'*observances*, & de ceremonies infructueuses. Le Vassor. Il ne pretend pas vous engager à toutes les *observances* de l'ancienne Loi. Port-R. Manquer aux *observances*. Id. Se dispenser des *observances* de la vie Religieuse. Pat.

OBSERVANTIN. s. m. Religieux qui observe la regle de St. François à la rigueur, Religieux de l'étroite *observance*. Frere mineur. Voyez Cordelier. Il y a en Espagne des *Observantins Dechaux*.

Observantin, se dit aussi burlesquement pour, Critique, pour un homme qui examine avec trop de rigueur les Ouvrages de quelcun.

Deferons même à ces rudes Critiques,
Par toi nommez Freres observantins. Boisr.

OBSERVATEUR, trice. subst. masc. & f. Qui obeït aux loix & aux regles, qui les observe exactement. Il faut être religieux *observateur* des commandemens de Dieu, & des loix. Il y a beaucoup d'*observateurs* de coutumes, & de bienseances, & peu d'adorateurs de Dieu en esprit, & en verité. Fl. Un homme d'honneur est scrupuleux *observateur* de sa parole. Alexandre étoit très-religieux *observateur* de ses promesses. Ablan.

Que des divines loix observateur *rigide*,
Il n'ait dans ses projets que la vertu pour guide. Ab. Ab.

Observateur, se dit dans les Sciences, de celui qui observe, qui remarque. Les Philosophes, les Naturalistes sont des *observateurs* des secrets de la nature. Les Chaldéens sont sans contestation, les premiers *observateurs* des Astres. Boss. Il y a beaucoup d'Astronomes, mais il y a peu de bons *Observateurs*. Tycho-Brahé, Kepler, Hevelius, Cassini, Haley Flamsted, sont les plus estimez des *Observateurs*. Moliere a appellé les Allemands, curieux *observateurs* des enseignes, & inscriptions.

Observateur, signifie aussi, qui observe, qui fait des observations, des remarques, ou des censures sur des Ouvrages. L'*Observateur* du Cid s'est trompé en bien des endroits, il n'a point detruit le merite de la piece. Les *Observateurs* (en Medecine) en nous entretenant des bons succès de leur Pratique, auroient dû nous faire un aveu sincere & ingenu de leurs meprises. J. des Sç. Le nouvel Editeur de R. a suppléé aux circonstances omises par les premiers *observateurs*. Id. L'homme voudroit bien qu'il n'y eût point de Dieu, parcequ'il le craint comme un *observateur*, & un juge. Or. M.

L'*Observateur*, est le titre d'un livre traduit de l'Anglois, qui comprend des reflexions également ingenieuses & utiles sur la conduite des hommes.

OBSERVATION. subst. fem. Obeïssance qu'on doit aux loix divines & humaines. La Religion ne consiste point en controverse ; mais dans l'*observation* exacte de la Morale de Jesus-Christ. Le Cl. Il faut s'en tenir à une *observation* exacte de la loi de Dieu. Boss. Un Religieux qui manque à l'*observation* de sa Regle peche mortellement. Il ne faut point avoir de commerce avec ceux qui manquent à l'*observation* de leur promesse, de leur contrat, de leur traité.

Observation, signifie aussi l'action par laquelle on remarque, on observe, on fait des experiences. Les Modernes ont bien enrichi sur les Anciens par leurs *observations*. La plupart des Medecins de ce tems negligent l'*observation*, & se retranchent sur le discours. J. des Sç. Dans toutes les Sciences les *observations* comparées servent à éclaircir les doutes, ou conduisent à de nouvelles decouvertes. Marchant. Le travail des *observations* continuës est d'autant plus digne de louange, qu'il est moins brillant, & que ceux qui l'entreprennent se sacrifient en quelque façon à la gloire de ceux qui feront les Systêmes. Fonten. Les *observations* des astres sont plus justes que jamais. L'erreur des vieilles Tables Astronomiques ne vient que de l'erreur des *observations*. Les Chaldéens pretendoient avoir des *observations* celestes de 47000. ans, & les Egyptiens de 100000. au rapport de S. Augustin. Mais il paroît par Berose & par d'autres Auteurs citez par Pline, que les plus anciennes *observations* que l'on ait euës étoient celles des Babyloniens, lesquelles commençoient à l'Epoque de Nabonassar, 747. ans avant Jesus Christ. J. des Sç.

Observation, signifie aussi, Note; remarque; critique sur un Auteur pour l'expliquer, le commenter, ou le critiquer. Les Sçavans de Hollande ont fait plusieurs *observations* sur Petrone, sur Juvenal, Lucrece, &c. Le Pere Bouhours a fait de judicieuses *observations* sur la langue Françoise.

Ob-

Observation, se dit presqu'en ce sens, des remarques, des considerations qu'on fait sur une chose, ou simplement pour y repondre, ou pour la faire remarquer aux autres. La Cour est priée de faire trois *observations* sur ce plaidoyé, ausquelles je repondrai par ordre. Il ne me reste plus qu'une *observation* à faire.

Observation, signifie encore, Examen, attention, penetration. Il est dangereux d'avoir à soutenir les *observations* d'un Ministre superieur par l'avantage du poste, & par celui de l'experience. St. Ev.

On appelle *Armée d'observation*, une Armée qui couvre le Siege d'une place, & qui observe les ennemis pour empêcher qu'ils ne jettent du secours dans la place.

OBSERVATOIRE. subst. masc. Lieu propre à observer les astres; bâtiment en forme de tour, élevé sur une éminence pour faire des observations d'Astronomie, & de Physique. Le Roi Louis XIV. a fait bâtir au Fauxbourg St. Jaques à Paris un *Observatoire* Royal. Cet édifice est de figure quarrée, & les quatre faces sont tournées exactement aux quatre parties du monde. Le bâtiment est élevé de 80. pieds au dessus du rez de chaussée; & ses fondemens sont aussi de 80. pieds, à cause des carrieres qui s'y sont trouvées. Il a trois étages & est couvert d'une terrasse. Il fut commencé en 1667. & est du dessein de Claude Perrault. Cet édifice est dans le lieu le plus élevé de la ville vers le midi, afin que la vûë des Astres & sur tout des Planettes, qui toutes font leur cours vers cet endroit du Ciel, ne soit pas offusquée par les vapeurs de la riviere & par la fumée qui sort des maisons. La tour Orientale de la face du midi a deux crenaux; l'un au midi & l'autre au Nord. Ces crenaux marquent la Meridienne de Paris qui passe par le Louvre. L'escalier par lequel on descend dans les caves est tourné en vis, & suspendu en l'air par le milieu où il est vuide. Cela forme une espece de puits de 28. toises de profondeur, du fond duquel on peut voir la lumiere. On dit qu'il a été ainsi pratiqué exprès pour voir les Astres en plein jour; mais jusques ici personne n'en a vu. Il sert aussi à observer les degrez d'acceleration de la chute & descente des corps en l'air, pour les observations des barometres, de plus de 80. pieds de longueur, tant avec le mercure seul, qu'avec l'eau seule, &c. On voit sur la terrasse un mât qui porte une lunette de 70. pieds de longueur. Mrs. de l'Academie Royale des Sciences comptent desormais les longitudes depuis le Meridien qui passe par l'*Observatoire Royal* de Paris, comme étant aujourd'hui le siege des observations Astronomiques & Géographiques. A la Chine il y a un *Observatoire* admirable, & des instrumens aussi excellens que ceux de l'Europe, si on en croit le Pere Greslon, Jesuite, en son Histoire de la Chine. Cet *Observatoire* peu considerable par les anciennes machines, & beaucoup moins encore par sa situation, par sa figure, & par le bâtiment, est à present enrichi de plusieurs instrumens de bronze que le P. Verbiest y a placez. P. le Comte. Les Anglois ont aussi un *Observatoire* Royal à Greenwich sur la Tamise, à quelques lieuës au-dessous de Londres. La difference du Meridien de l'*Observatoire* de Greenwich à l'*Observatoire* de Paris, est de 2. d. 15. m. occid. Plusieurs Princes d'Orient ont bâti des *Observatoires* en divers endroits de l'Asie avant le Mahometisme. d'Herbelot.

OBSERVER. v. act. Obeïr; accomplir, suivre une regle; garder une loi. Les Romains faisoient bien *observer* la discipline militaire. Les Magistrats sont établis pour faire *observer* les loix. Le moyen d'être sauvé, c'est d'*observer* les commandemens de Dieu. Mon Dieu! vos ordonnances sont admirables, & c'est ce qui porte mon ame à les *observer*. Port-R. Ceux qui sont nez éloquens *observent* les preceptes de l'art, sans laisser appercevoir & sans appercevoir eux-mêmes qu'ils les *observent*. Gibert. Du Latin *observare*.

Observer, signifie aussi, Examiner attentivement quelque chose; en bien remarquer la nature, les mouvemens, les qualitez, ou accidens particuliers. Un Medecin doit bien *observer* tous les symptomes d'une maladie. On a bien *observé* des choses dans la nature, inconnuës aux Anciens. Un Voyageur a mille belles choses à *observer* dans ses voyages. Les Payens portoient leur superstition jusqu'à *observer* les entrailles des victimes, le vol des oiseaux, &c.

Observer, se dit plus particulierement & absolument des astres. On a *observé* les cometes, les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, les inegalitez de la Lune plus exactement qu'on n'avoit jamais fait. Dans le même sens, *observer* s'employe souvent absolument & sans regime. Tycho-Brahé a beaucoup *observé*. Le veritable Astronome est celui qui *observe*.

Observer, signifie encore, Prendre garde à ce qu'on fait, à ce qu'on dit, ou le faire remarquer aux autres. Un Capitaine doit bien *observer* tous les mouvemens, la contenance des ennemis. En ce sens on dit qu'on *observe* quelcun, quand on prend garde à tous ses deportemens, où il va, ce qu'il fait, ce qu'il dit. Prenez garde à ce que vous direz, on vous *observe*. Quand on vit à la Cour, il faut s'*observer* de bien près: prendre bien garde à ses actions, à ses paroles. Un homme qui est fixé pour sa vie dans un certain poste, s'*observe* moins sur l'exactitude de ses engagemens que celui qui sçait qu'il doit le quitter. J. des Sç. Il faut en toute sorte d'actions, & d'ouvrages *observer* les bienseances. En Italie le Ceremonial est dans une si grande veneration, qu'on l'*observe* plus exactement que l'Evangile. S. Evræmoniana.

On dit proverbialement, qu'un homme *observe* les longues & les breves, les points & les virgules; pour dire, qu'il est extrêmement exact & scrupuleux, tant pour ce qu'il fait, que pour ce qu'on lui a ordonné de faire.

Observé, ée. part. & adj.

OBSESSION. s. f. Action d'obseder. Il se dit tant de ceux qui obsedent les Grands, ou les malades, que des Demons qui obsedent les hommes. Il y en a qui reduisent la maladie de Saül à une simple *obsession*. J. des Sç. En ce sens il est distingué de possession. L'Acad. L'*obsession* imaginaire des Religieuses de Loudun.

OBSIDIONALE. adj. fem. C'est une épithete que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient les Generaux, qui avoient delivré une armée Romaine assiegée des ennemis, & qui les avoient obligez à decamper. Ils l'appelloient aussi *graminée*, parcequ'elle se faisoit du *gramen*, ou des herbes qui se trouvoient sur le terrain. C'étoit le Soldat qui la donnoit au General, & apparemment c'étoit là la cause pourquoi elle n'étoit pas plus precieuse.

Monnoyes obsidionales. On appelle ainsi les monnoyes particulieres qui sont frappées dans les villes assiegées & qui ont cours pendant le Siege. Les plus anciennes de ces monnoyes que l'on connoisse, ont été frappées au commencement du 16e. siecle, lorsque François I. porta la guerre en Italie; & ce fut pendant les Sieges de Pavie & de Crémone en 1524. & 1526. Trois ans après on en fit presque de semblables à Vienne en Autriche, lorsqu'elle fut assiegée par Soliman II. Nous en avons de frappées en 1573. dans Middelbourg en Zelande, dans Harlem & dans Alcmaer. La Ville de Leyde en fit de trois differens revers, pendant le Siege qu'elle soutint en 1574. Voyez la curieuse Dissertation qu'a fait M. de Boze sur ce sujet, dans son Histoire de l'Acad. R. des Bel. Lett.

Ce mot vient du Latin *obsidio*, qui signifie *siege*.

OBSTACLE. s. m. Empêchement qu'on trouve à faire reüssir quelque dessein, quelque entreprise. Ce Conquerant a surmonté tous les *obstacles*. Former des *obstacles*.

cles. Faire naître un *obstacle*. Mettre *obstacle* à quelque chose. Il y avoit des *obstacles* presqu'insurmontables à l'établissement de la Foi dans les Indes; mais le zele des Missionnaires a vaincu tous ces *obstacles*. La suite de la Religion continuée sans interruption & sans alteration durant tant de siecles, & malgré tant d'*obstacles* survenus, fait voir manifestement que Dieu la soutient. Boss. L'interêt mondain est un grand *obstacle* à la conversion de la plupart des hommes. En amour un *obstacle* à propos aiguise les desirs. Vill.

Du Latin *obstaculum*.

OBSTACLER. v. n. Vieux terme de Coutumes. Empêcher & *obstacler* dans la Coutume d'Orleans art. 103. c'est saisir pour cens & droits censuels non payez, ce qui se fait, si c'est une maison, par *obstacle & barreau mis ès huis*; & si c'est terre labourable, par *brandons mis ès fruits*. De Lauriere.

OBSTANCE. f. f. Terme de matiere beneficiale. Voyez Fleury.

OBSTINATION. f. f. Attachement à l'execution de quelque chose; opiniâtreté à soutenir quelque opinion. L'*obstination* est un vice fort incommode. Il n'y a qu'une ridicule *obstination* qui maintienne certaines opinions. Commendon avoit un peu trop d'*obstination*, & d'aigreur. Flech. L'*obstination* au mal, dans le mal.

On a dit dans la basse Latinité *obstinatia*, en la même signification, d'où ce mot peut être derivé.

Le peuple de Paris dit, *ostination*, *ostiner*: mais mal. Il faut écrire le *b*, & le faire sentir dans la prononciation.

OBSTINE'MENT. adv. Avec obstination, d'une maniere opiniâtre. Soûtenir *obstinément* un mensonge. Cet homme le persecute *obstinément*; il ne lui veut point pardonner. Le malheureux Amant s'attacha *obstinément* à ma conquête. H. S. de M.

Tout l'été loin de toi demeurant au Village,
J'y passe obstinément *les ardeurs du Lion.* Boil.

OBSTINER. verb. act. Rendre opiniâtre, ou s'opiniâtrer. Il ne faut pas *obstiner* les enfans, cela les fait crier. Il est dangereux d'*obstiner* la douleur d'une femme, il vaut mieux laisser agir le tems & l'inconstance. Amus. Ser. &c. Il m'a *obstiné* que cette nouvelle étoit vraye; cependant elle se trouve fausse. Il est du stile familier.

On s'en sert plus ordinairement avec le pronom personnel. Quiconque s'*obstine* à borner son desir dans le mal, pour le mal même, nous rompons avec lui. Pasc. Nous nous *obstinons* à soutenir nos sentimens, quand on nous les veut arracher par la violence. Cl. Plus on presse cet Heretique de se convertir, plus il s'*obstine* & se confirme dans son erreur. Il s'*obstine* à poursuivre une entreprise qui sera cause de sa ruine. Il s'*obstine* à poursuivre un mauvais procès. La fortune s'*obstine* à le persecuter. Voilà un mal qui s'*obstine* contre les remedes, qui y resiste.

*Je voulus m'*obstiner *à vous être fidele.* Rac.
L'Academie en corps a beau le censurer (le Cid)
*Le Public revolté s'*obstine *à l'admirer.* Boil.

Obstiné, ée. part. & adj. Esprit *obstiné*. Cet enfant est bien *obstiné*. Je ne vis jamais d'homme plus *obstiné*.

Il s'employe aussi figurément. Rhume *obstiné*. Mol. Misere *obstinée*. God. Quand finiront ces guerres *obstinées* qui coûtent tant de pleurs à nos yeux? Mauc.

Je l'avois bien prevu; depuis plus d'une année,
J'évitois tous les jours sa poursuite obstinée. Boil.

Obstiné. f. m. Qui s'obstine. Un *obstiné* plaide toute sa vie, ne se rend jamais. Les *obstinez* sont très-incommodes.

OBSTRUCTIF, ive. adj. Qui cause des obstructions. Il y a des alimens qui sont *obstructifs*, difficiles à digerer, dont les parties bouchent les conduits des humeurs, & y causent des obstructions, comme les coins, les nefles, &c. C'est un terme d'art.

OBSTRUCTION. f. f. Empêchement qui se trouve au passage des humeurs & des esprits dans le corps des animaux. Les *obstructions* viennent des parties grossieres du sang, qui s'arrêtent aux extremitez des vaisseaux, & les bouchent. Quelques Medecins modernes doutent s'il se fait des *obstructions* dans les visceres, & ils attribuent aux aigreurs, & aux cruditez de l'estomac, les incommoditez qu'on attribuë d'ordinaire aux *obstructions*: mais leurs raisons ne sont nullement convaincantes. Il est peut-être vrai que les *obstructions* ne sont pas aussi frequentes qu'on le pretend, & que plusieurs maladies qu'on en fait venir, dependent quelquefois du vice de l'estomac: cependant cela n'empêche pas qu'il ne se fasse très-souvent des *obstructions* dans les visceres, & dans les autres parties: les skirres & plusieurs autres sortes de tumeurs en sont une preuve inconrestable. Les *obstructions* sont souvent la cause de l'hydropisie. Le Syrop de Chicorée est très-excellent contre les maladies du foye & de la ratte, dont il degage puissamment les *obstructions*. Marchant.

Du Latin *obstructio*.

O B T.

OBTEMPERER. verb. neut. Terme de Pratique. Obeïr. *Obtemperer* aux arrêts de la Cour. *Obtemperer* à Justice. Un Sergent a fait commandement à ce locataire de vuider des lieux, à quoy *obtemperant* il s'est mis en devoir de demenager.

Comme aux enfans est piteux un bon pere,
Ainsi pour vrai, à qui lui obtempere,
Le Seigneur est de douce affection. Marot. Ps. CIII.

Du Latin *obtemperare*.

OBTENIR. verb. act. J'*obtien*, *tu obtiens*, *il obtient*, *nous obtenons*, *vous obtenez*, *ils obtiennent*, *j'obtins*, *j'ai obtenu*, *j'obtiendrai*, *que j'obtienne*, *que j'obtinsse*. Avoir; Impetrer; se faire accorder une chose qu'on demande, ou qu'on poursuit. On *obtient* du Ciel les graces necessaires au salut, quand on les demande avec ferveur, & avec zele. Il a *obtenu* du Roi la grace, le privilege, la charge, le gouvernement qu'il poursuivoit. On n'*obtient* qu'en Cour de Rome des provisions de Benefice sur une resignation, ou par devolut. Il a *obtenu* arrêt à son profit. On dit aussi, *Obtenir* des lettres Royaux en Chancelerie. Pour *obtenir* une requête civile, il faut consigner une amende de 450. liv. On dit, en termes de Pratique, *obtenir* à ses fins & ses conclusions, pour dire, *obtenir* en Justice ce qu'on demande par sa requête. Il y a des gens bourrus & inexorables de qui on ne peut *obtenir* aucune faveur, ni composition. Il est difficile de rien *obtenir* de l'homme que par le plaisir. Pasc. C'est une chose difficile d'*obtenir* de son esprit qu'il meprise la vie. Port-R. Je n'ai pu *obtenir* de moi-même de faire cette demarche.

J'aime mieux m'exposer à perdre un bien si doux,
Que de vous obtenir *d'un autre que de vous.* Corn.

Du Latin *obtinere*.

Obtenu, uë. part. pass. & adj.

OBTENTION. f. f. Terme de Pratique. Impetration, action par laquelle on obtient, ou la chose même qu'on obtient. L'*obtention* de cet arrêt lui a coûté plus de mille écus. L'*obtention* d'un Benefice est nulle, quand on a manqué d'exprimer les autres Benefices qu'on possede. L'Academie ne distingue point l'usage de ce mot.

OBTURATEURS. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles de la cuisse, parcequ'ils bouchent le trou qui est entre l'os pubis, & celui de la hanche. Le premier des *obturateurs* est l'interne. Il tire son origine de toute la circonference interne du trou ovalaire, qui est à l'os ischion, & son tendon passant au milieu des deux gemeaux, va s'inserer à une petite cavité à la racine du grand trocanter. Le second est l'externe. Il prend son origine

origine de la circonference externe du même trou ovalaire, & va s'inserer à côté de la cavité qui est à la racine du grand trocanter. Ces deux muscles font la rotation de la cuisse, en lui faisant faire ce mouvement qu'on appelle *piroüeter*. S. Hil.

Ce mot vient du Latin *obturare*, *boucher*.

OBTUS. s. m. Terme de Geometrie. Angle qui a plus de 90. degrez ou d'un quart de cercle. Un triangle *obtus* est celui qui a un de ses angles *obtus*, ou de plus de 90. degrez. On l'appelle *obtus angle*.

Obtus, en termes de Grammaire, se dit d'un son obscur. L'*o* a quelquefois une prononciation obtuse avec l'*m* & l'*n*. Regn. des-Mar.

Obtus, se dit figurément d'un esprit qui n'est point subtil, qui est émoussé, qui a peine à concevoir. C'est un homme qui a l'esprit *obtus*. Il est bas en ce sens.

Du Latin *obtusus*.

O B V.

OBVIER. v. n. Prevenir, empêcher, aller au devant d'une difficulté, d'un inconvenient qu'on a prevu, & y apporter remede. Les loix & les formalitez de Justice sont établies pour *obvier* à plusieurs maux, à plusieurs tromperies qui se feroient tous les jours sans cela. En pensant *obvier* à un mal, quelquefois on donne lieu à un plus grand. Pour *obvier* à la chicane, Lysandre ne vouloit point qu'il y eût de loix écrites. Ablan. Pour *obvier* à cette difformité, ils imaginerent &c. Bail. Il est toujours suivi de la preposition *à*.

Du Latin *obviam ire*.

OBUS. s. m. Terme d'Artillerie. Espece de mortier, qui se tire horizontalement, & sur un affût à roüages, à la difference des mortiers ordinaires qui se tirent verticalement, ou obliquement. Les Galiottes à bombes portent aussi de ces sortes d'*obus*: ils ont une chambre concave, faite pour la plupart en forme de poire. Il y a cinq canons de 6. à 12. livres de balle, & deux *obus*. Frezier.

O C A.

OCA. subst. fem. Sorte de racine dont les Indiens Occidentaux se servent au lieu de maïs, en de certaines Provinces où il ne croît point. Cette racine est longue & grosse comme le pouce. Ils la mangent cruë parcequ'elle est fort douce. Ils la mangent aussi cuite, & ils l'appellent *cavi*, quand ils l'ont fait secher au Soleil.

OCAIGNER. v. act. *Ocaigner* un gant. C'est après qu'il a été retourné, l'enduire d'une composition de gomme adragant & d'huile de senteur broyées ensemble, pour le disposer à mieux prendre le parfum qu'on lui doit donner du côté de l'endroit.

O C C.

OCCASE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Occidental, qui a rapport au couchant. Nous n'avons pas pû determiner le meridien par les amplitudes ortives & *occases* du Soleil, parceque les nuages qui étoient sur l'horison, nous ont empêché de voir lever & coucher le Soleil derriere les montagnes. Mem. de Tr.

Du Latin *occasus*.

OCCASION. subst. fem. Rencontre, conjoncture, moment où l'on trouve un temps, ou un lieu favorable pour faire quelque chose; hazard, fortune. J'ai rencontré cet homme par *occasion*, par hazard. La fortune m'a presenté cette *occasion* favorable de vous rendre ce service. Je voudrois que ce fût en une plus importante *occasion*. J'en menagerai toutes les *occasions*. Il faut secourir ses amis de sa bourse dans l'*occasion*; pour dire, dans leur besoin. Il a trouvé une *occasion*, une voiture, une commodité pour faire ce voyage. Les plus habiles blâment les finesses, pour s'en servir en quelque grande *occasion*. La Rochef. Ils se servent des maximes de l'Evangile dans les *occasions* qui leur sont favorables. Pasc. Selon les differentes *occasions* Cromwel étoit fier & soumis, superbe & modeste, inflexible & accommodant. Raguenet.

Occasion, se dit aussi en plusieurs rencontres particulieres. Il a laissé échapper une bonne *occasion*; pour dire, un bon emploi, une bonne condition. Il a montré son courage, sa fermeté en toutes *occasions*; pour dire, en toutes rencontres. Il se trouve toûjours dans les bonnes *occasions*. Ce qu'on appelle *occasion* en amour, en ambition, & en mille autres *occasions* de la vie, n'est autre chose qu'un choix fait fort subitement, & qui reüssit quelquefois comme par miracle. M. Sc. Un jour de bal, est un jour d'*occasion*, pour une jolie femme, où sa vertu est toûjours un peu exposée. La Chet.

Occasion, se dit aussi d'une Déesse, qui au sentiment des Anciens, favorisoit les actions hardies. Elle étoit peinte en femme sur une globe avec des ailes aux pieds, ayant le derriere de la tête chauve, n'ayant qu'une touffe de cheveux par devant, pour faire entendre que si on laisse échapper l'*occasion* on ne la recouvre plus: ou plutôt, qu'elle est difficile à prendre, qu'elle ne donne pas prise. On la mettoit sur un globe, pour marquer qu'elle ne tient à rien, qu'elle échappe aisément.

Occasion, se prend aussi pour, combat & rencontre de guerre. Les Volontaires vont à la guerre chercher les *occasions*, se signaler dans les *occasions*. La bataille de Senef fut une *occasion* bien chaude. Les gens vains sont si occupez des *occasions* où ils se sont signalez, qu'ils en étourdissent tout le monde. Nic. On le dit aussi des rencontres moins solemnelles. Ce n'étoit pas là une bataille, ce n'étoit qu'une *occasion*. Il s'est trouvé en plusieurs *occasions*. Un bon Capitaine doit être froid, & conserver son jugement dans l'*occasion*, dans le plus grand danger.

Occasion, signifie aussi quelquefois, Cause, sujet. Ils se sont querellez pour une legere *occasion*, pour un leger sujet. Il ne faut pas donner *occasion* de parler; pour dire, un sujet de scandale. Ne faites point d'apprêts, de depense à mon *occasion*, pour ma consideration. Ce bruit est venu à l'*occasion* d'un tel; pour dire, il en a été cause. On est obligé de fuir les *occasions* prochaines du peché; pour dire, les mauvaises compagnies, les tentations où l'on est excité au peché.

Occasion, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut prendre l'*occasion* aux cheveux, l'*occasion* est chauve par derriere; pour dire, qu'une *occasion* perduë ne se recouvre plus. On dit aussi, que l'*occasion* fait le larron; pour dire, que tel derobe, qui ne le feroit pas, s'il ne voyoit une *occasion* propre de le faire; ce que l'Espagnol exprime ainsi, *en casa abierta el justo peca*.

OCCASIONNAIRE. s. m. Ce mot se trouve dans Mezerai, pour, Avanturier. De jeunes *occasionnaires*.

OCCASIONNEL, elle. adj. Terme de Philosophie. Qui donne occasion. Il y a cinq causes *occasionnelles* de nos erreurs. Mal. De même que les ébranlemens du cerveau sont la cause *occasionnelle* des sentimens de l'ame, ainsi la cause *occasionnelle* de la presence des idées à l'esprit c'est l'attention. Id. Les divers mouvemens de l'ame de Jesus-Christ sont les causes *occasionnelles*, qui determinent Dieu à donner sa grace à chacun de ceux à qui elle est donnée, Dieu n'ayant de lui-même qu'une volonté generale de sauver les hommes par son Fils. Id. De grands hommes ont mis toutes les creatures au rang des causes *occasionnelles*, pour donner à Dieu seul la gloire de faire tout immediatement. Cette hypothese a de la grandeur, mais elle est sujette à de grands inconveniens. Voyez la *Logique de Crousaz*. Part. I. Sect. II. chap. IV. Le systême des causes *occasionnelles* est rempli d'écueils. Bay.

Pro-

Provinc. Le systême des causes *occasionnelles* est une union perpetuelle de la Philosophie & du Christianisme. Fonten. La metaphysique lui faisoit mepriser les causes *occasionnelles* des plaisirs, & l'attachoit à leur seule cause efficace. Id. *Eloge de M. Carré.* Le plus ancien Auteur qui ait parlé du systême des causes *occasionnelles* est le Philosophe Averroës. Il n'en marque point le premier Auteur. Albert le Grand & Thomas d'Aquin, qui l'ont refuté, ne le marquent point non plus. Il semble que Philon ait suivi ce systême. Bay. *Provinc.* T. III. p. 1296.

On appelle en Angleterre, Conformité *occasionnelle*, l'action de ceux qui ne se conforment à l'Eglise Anglicane qu'à l'occasion de quelque emploi, qu'ils ne peuvent posseder autrement, selon les loix.

OCCASIONNER. verb. neut. Donner, fournir l'occasion. Le mauvais traitement qu'on lui a fait est ce qui l'a *occasionné* de s'en vanger, quand il a trouvé son avantage. La differente couleur des objets vient de la differente tissure de leur surface, qui reflechissant diversement la lumiere, *occasionne* en nous divers sentimens de couleur que nous leur attribuons. Maleb. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

OCCATOR. s. m. Dieu des Payens qui presidoit au travail de ceux qui hersent la terre à la campagne, pour en rompre les mottes & la rendre unies.

Du Latin *occare*, *herser*.

OCCIANT. s. m. Vieux mot. Meurtrier.

Et fit les Occians *occire.* Borel.

OCCIDENT. s. m. (Prononcez les deux *c.*) Le coucher du Soleil & des astres; le lieu vers lequel ils descendent sous l'Horison. Le Soleil, la Lune, Mars, sont dans leur *occident.* On emploie communément le mot *Occident* pour signifier un des quatre points cardinaux du Ciel ou de la Terre; le lieu où le Soleil se couche quand il est dans l'Equateur. On l'appelle *Occident Equinoctial*, ou le point du *vrai Occident*, pour le distinguer des autres points où le Soleil se couche, lorsqu'il n'est plus dans l'Equateur. L'*Occident* d'Eté est le point de l'Horison où le Soleil se couche, quand il est dans le Tropique du Cancer; l'*Occident* d'hiver, celui où il se couche, quand il est dans le Tropique du Capricorne. Cela arrive quand le Soleil est dans les points solsticiaux. Chacun d'eux est éloigné de 23. degrez & demi du vrai *Occident.*

Occident, se dit plus generalement en Geographie, des parties de la Terre situées du côté où le Soleil se couche. L'Empire d'Orient est celui de Constantinople. L'Empire d'*Occident* étoit autrefois celui de Rome; & maintenant c'est celui d'Allemagne. L'Eglise d'*Occident* est celle de Rome. Les Espagnols, les François, les Italiens, sont appellez les peuples d'*Occident*, en comparaison des Asiatiques, des Chinois. A notre égard l'Amerique, & tout le Nouveau Monde est à l'*Occident.* Le Zephire est le vent d'*Occident.* On dit que l'aiguille aimanté nordoüeste, quand elle decline vers l'*Occident.* Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'*Occident*, y est demeuré celebre sous le nom de Japet. Boss.

Occident, se dit figurément. L'Empire Romain fut dans son *occident* dès le quatriéme siecle, fut dans sa decadence. En Poësie on dit que les jours d'un homme sont dans leur *occident*; pour dire, qu'il est proche de sa fin. Godeau parlant aux vieillards, leur dit,

Plaintives ombres de vous mêmes,
Rendez grace d'un cœur ardent,
Au Dieu, dont les bontez suprêmes
Ont si loin du matin marqué votre occident.

OCCIDENTAL, ale. adj. Terme Relatif, qui se dit des Astres comparez au Soleil, ou entr'eux, quand l'un d'eux suit un autre qui se couche. La Lune est *occidentale* au Soleil dans son premier & second quartier. Venus *occidentale* au Soleil s'appelle *Vesper*, ou l'*étoile du Berger.* Une comete est *occidentale*, lorsqu'elle a une longue queuë.

Occidental, se dit aussi des parties du Ciel ou de la terre, vers lesquelles les Astres se couchent à notre égard. Les Turcs, les Persans & les autres Orientaux, nous nomment les peuples *occidentaux.* Les Ameriquains à notre égard sont des nations *occidentales.* Le Ciel à notre égard a sa partie Orientale & *occidentale.* Les Indes *occidentales* sont les terres de l'Amerique, le Nouveau Monde, par opposition aux grandes Indes, ou Indes Orientales. Des perles *occidentales*, du baume *occidental*, du bezoard *occidental.* L'Eglise *occidentale* est celle de Rome. Eusebe de Verceil fut le premier des Evêques *occidentaux.* Pat.

On le dit aussi des Provinces divisées en deux parties, dont l'une tire plus vers le couchant que l'autre. La Frise Orientale, la Frise *occidentale.*

Un quadran *occidental* est celui qui est tracé sur un mur qui regarde l'Occident.

OCCIPITAL, ale. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient à l'occiput. L'*occipital*, ou l'os *occipital*, est le second os du crane qui est opposé à l'os coronal. Il est situé dans la partie posterieure de la tête. Il ressemble à peu près à une lozange avec son angle inferieur tourné en dedans. Il se joint aux parietaux & aux os pierreux par la suture lambdoïde, & à l'os sphenoïde par la sphenoïdale. C'est le plus épais de tous les os du crane; il est pourtant très mince dans l'insertion du muscle splenius, du complexus & du trapeze. Il est rude exterieurement; interieurement il a deux sinus ou cavitez qui contiennent les deux protuberances du cervelet, & deux grands canaux, dans lesquels sont situez les sinus lateraux. Il a sept trous: les deux premiers sont communs à l'*occipital* & aux os pierreux; ils donnent passage au sinus lateral & à la paire vague. Le 3e. est le grand trou par où passe la moëlle de l'épine. Le 4e. & le 5e. donnent passage à la 9e. paire de nerfs. Le 6e. & le 7. sont deux trous par où passent les deux veines, qui portent le sang des tegumens exterieurs aux sinus lateraux; quelquefois il n'y en a qu'un, & quelquefois aucun; il s'y en trouve deux autres par où passent les veines vertebrales. Cet os a aussi deux apophyses condiloïdes à côté du grand trou; elles sont couvertes d'un cartilage, & articulées avec la premiere vertebre du cou. Il a aussi une protuberance dans son milieu, d'où part un petit ligament qui va s'inserer dans la premiere vertebre du cou. Cet os est plus long dans les animaux que dans les hommes. Noguez.

OCCIPUT. s. m. Terme d'Anatomie. La derriere de la tête. On prend l'*occiput* depuis le sommet jusqu'à la premiere vertebre du cou.

Ce mot est purement Latin.

OCCIRE. v. act. (Prononcez les deux *c.*) Vieux mot qui signifioit *tuer.* Il est hors d'usage, à moins qu'on ne l'employe dans le burlesque. Si tu sors, je t'*occis.* Scar.

Lucrece, & Didon, comme on sçait,
S'occirent de mort volontaire;
Mais ce fut après l'avoir fait,
Et vous, mourriez-vous sans le faire?

Occis, ise, part. pass. & adj. Tué, tuée.

OCCISION. s. m. (Les deux *c* se prononcent.) Grand massacre, grande tuerie. Quelques-uns se servent de ce mot en parlant du meurtre des Innocens, que fit massacrer Herodes. Il y eut grande *occision* de Chretiens dans le sac de Rhodes. Il est vieux. L'Acad.

OCCULTE. adj. masc. & fem. Caché, secret, qu'on ne voit pas. Les Sciences *occultes* sont la plupart vaines, ou deffenduës, comme la Cabale, la Magie. Agrippa a écrit des Livres de la Philosophie *occulte*, qui ne sont pleins que de choses vaines. La Negromantie est une Science *occulte.* Robert Flud a fait neuf Volumes de la Cabale qui est une Science *occulte*, enveloppée sous plusieurs figures & caracteres Hebreux. Les mauvais Philosophes qui ne sçavent point decouvrir la cause d'un effet,

fet, d'une maladie, disent que cela vient d'une vertu *occulte*, d'une proprieté *occulte*, d'une cause *occulte*. Il n'est gueres en usage qu'en ces phrases. L'Acad. David demande à Dieu qu'il lui pardonne ses fautes *occultes*, ses pechez secrets. Il n'y a point de gens aussi curieux de l'avenir & aussi hardis à tenter ces voyes *occultes* & surnaturelles, que ceux qui occupent les plus grands postes. Bay. Cette fille est tombée dans la disgrace de sa maitresse, pour avoir refusé son ministere à des intrigues *occultes*. Bay.

Occulte, en Geometrie, se dit aussi d'une ligne qu'on a de la peine à appercevoir, & qu'on tire avec la pointe du compas, ou avec du crayon de mine de plomb, pour faire plusieurs operations Geometriques, pour dresser des plans, des desseins de bâtimens, de fortifications, &c. & qu'on efface quand l'ouvrage est achevé.

OCCULTATION. s. f. Vieux mot. Nicot. Il est encore usité en Astronomie. Le moment de l'*occultation* d'un astre par la Lune &c.

OCCULTEMENT. adv. Vieux mot. Nicot. pour secretement, en cachette.

Les *Occultes* ou les Cachez, *gli Occulti*. C'est le nom des Academiciens de la Ville de Bresse en Italie.

OCCUPANT, ante. adj. Qui se saisit d'une chose, qui s'en rend maitre. Les biens qui n'ont point de maître appartiennent par le droit de nature au premier *occupant*. Après l'établissement de la proprieté des biens, les hommes convinrent entre eux, que tout ce qui n'étoit point entré dans le premier partage seroit laissé au premier *occupant*, c'est-à-dire, à celui qui s'empareroit avant tout autre de quelcune de ces choses communes, par un acte corporel, & avec intention de se les approprier. Puff. Ce qui fonde proprement le droit du premier *occupant*, c'est qu'il a donné à connoître avant tout autre le dessein qu'il avoit de s'emparer de telle ou telle chose. Voyez les Notes de M. Barbeyrac sur le *Droit de la Nat. & des Gens*, Liv. IV. Chap. VI. §. 2. 8. 9. Cette place est demantelée, n'a ni murs, ni garnison; elle est exposée aux insultes du premier *occupant*.

Occupant, se dit aussi d'un Procureur constitué pour l'instruction d'un procès. Il ne peut pas y avoir deux Procureurs *occupans* sur une même demande, & pour une même partie.

OCCUPATION. s. f. Action de ce qui remplit un espace. L'*occupation* d'une espace limité est une des proprietez des corps naturels.

Occupation, se dit aussi de l'action de s'emparer d'une chose, de se saisir de quelques postes avantageux. L'*occupation* des passages, des avenuës, des cols de montagnes, est une chose très-importante à la guerre. Il s'agissoit d'*occupations* que les Venitiens avoient faites depuis deux siecles. L. de Camb. L'*occupation* ne seroit pas un moyen naturel d'acquerir, si la proprieté n'avoit été établie. Courtin.

Occupation, signifie aussi, Habitation, possession. Il a été condamné à payer les loyers des lieux, à proportion du temps, & de l'*occupation* qu'il en a faite.

Occupation, signifie plus ordinairement, Emploi, amusement, travail, affaire, embarras, ce à quoy on s'applique, à quoy on passe, & on employe son temps. La plupart des hommes n'ont d'autre *occupation* que le jeu, le divertissement. Un homme qui s'applique à l'étude ne manque jamais d'*occupation*. Tout est amusement dans la vie; la vertu seule merite d'être appellée *occupation*. Amus. ser. et com. C'est une innocente *occupation*. Je n'ai nulle *occupation* serieuse. Ce plaideur n'a que trop d'*occupation*; ses parties lui ont donné beaucoup d'*occupation*, lui ont suscité beaucoup d'affaires, lui ont causé beaucoup de peine, d'embarras. Je ne pretends point vous distraire de vos graves, & importantes *occupations*. Le desir d'éviter la vuë de soi-même est la source de toutes les *occupations* tumultuaires des hommes. Nic. Les Amans sont trop distraits & trop partagez, & leur Maitresse leur fait une premiere *occupation* qui ne s'accorde point avec une parfaite amitié. P. de Cl. Quelle importune *occupation* que d'aimer, & que la vertu est precieuse, même par rapport à notre repos! L. d'Ab. Les emplois & les *occupations* nous emportent hors de nous, & nous divertissent en faisant que nous nous oublions nous-mêmes. Nic.

OCCUPER. verb. actif, & quelquefois neutre. Remplir quelque lieu, ou espace determiné, comme font tous les corps naturels. L'air *occupe* le lieu le plus haut de la region élementaire. La rarefaction, & la condensation sont cause que les corps *occupent* plus, ou moins de place. L'or *occupe* moins de place que la pierre en poids égal. Cette armoire *occupe* trop de place dans mon cabinet. Les dehors de cette forteresse *occupent* beaucoup de terrain. Du Latin *occupare*.

Occuper, signifie aussi, Habiter. Les bâtimens qu'on n'*occupe* point deperissent beaucoup. Cet homme *occupe* tout le logis; il n'en *occupe* qu'un appartement.

Occuper, signifie aussi, S'emparer, se saisir, se rendre maître de quelque chose. Le premier qui *occupe* un bien abandonné s'en rend le maitre. Ce Tyran a *occupé* le Royaume de ses voisins; ces Tuteurs ont *occupé* le bien de leurs mineurs. Les ennemis ont *occupé* les hauteurs pour combattre avec avantage. Les Mahometans ont *occupé* les lieux Saints.

Occuper, se dit en choses morales & spirituelles, & signifie, Remplir, posseder. La Majesté Divine *occupe* tout l'Univers, le remplit de son immensité. Le soin de notre salut doit *occuper* toutes nos pensées. Plaisirs, qui avez *occupé* dans mon cœur la place qui n'étoit duë qu'à J. Christ, sortez de mon souvenir. God.

Incessament Tirsis occupe *ma pensée*. La Suze.

Il *occupe* une belle place dans le Conseil. Voilà un scelerat qui *occupe* la place d'un honnête homme dans cette Compagnie, dans ce Chapitre. Cet Amant a *occupé* la place que son rival avoit dans le cœur de sa Maîtresse.

Occuper, signifie aussi, Faire servir, employer. J'*occupe* tous mes gens, je ne puis m'en passer. Cette femme *occuperoit* vingt valets à faire ses messages.

Occuper, signifie encore, S'appliquer à quelque chose, y passer, y employer tout son temps; s'y arrêter, s'y amuser: on y joint souvent le pronom personnel. On ne peut parler à ce Ministre, il est *occupé* à faire ses depêches. Je m'*occupe*, Seigneur, à mediter vos ordonnances. Port-R. Cet homme s'*occupe* à l'étude, à la Geometrie, à la Peinture. La plupart des femmes ne s'*occupent* qu'au jeu, à la bagatelle. Pour se bien porter il faut ne s'*occuper* d'aucune affaire dans les tems qui sont destinez aux repas & au sommeil. Il faut en ce monde s'appliquer, & s'*occuper* à quelque chose pour fuir les ennuis de l'oisiveté. L'homme trouve un grand vuide dans son cœur, lorsqu'il n'est *occupé* que de lui-même. Val. L'impertinent personnage que font dans la conversation, ceux qui veulent qu'en même tems qu'ils ne sont *occupez* que d'eux-mêmes, eux-mêmes aussi soient toute l'occupation des autres! La Langue. La lecture est un preservatif contre une infinité de dereglemens, où l'on tombe quand on ne sçait à quoy s'*occuper*. Nic. L'amour propre attache une idée de grandeur aux choses temporelles, pour s'en *occuper* plus tranquillement. Id. Dans la vieillesse rien ne nous *occupe* tant que nous-mêmes, qui sommes prêts à nous manquer. St. Ev. L'esprit des hommes est trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop precieux, pour l'*occuper* à mesurer des lignes. Port-R. Le commerce *occupe* les Rois des Indes beaucoup plus que la Politique. P. d'Orleans. Tout ce que je vois de curieux m'*occupe* sans me divertir. M. Sc. Ces chef-d'œuvres pompeux *occupent* mes regards. St. Ev. Le plaisir de l'ame consiste à agir & à s'*occuper*

per de quelque objet qui plaise. PORT-R. Les tableaux des Peintres ingenieux *occupent* moins les yeux que l'esprit, & donnent à penser plus de choses qu'ils n'en representent. M. DE LA CH.

Tantôt un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe *ma raison d'utiles reveries.* BOIL.

OCCUPER, en termes de Palais, signifie, Se declarer Procureur dans une affaire, comparoir pour une partie. On ne peut revoquer un Procureur qui a *occupé*, sans en constituer en même temps un autre. Un Procureur qui est chargé d'un exploit a un pouvoir suffisant pour *occuper*; c'est un grand abus quand il *occupe* pour les deux parties.

OCCUPÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les hommes sont trop *occupez* d'eux-mêmes pour penetrer, & pour discerner le merite des autres. LA BR. On mene une vie tumultueuse & *occupée* dans le monde. M. SC.

OCCURRENCE. s. f. Rencontre; évenement fortuit, occasion, conjoncture. Favorable *occurrence*. Vous ne pouviez venir dans une plus facheuse *occurrence*. Il est de la prudence de changer d'avis selon les diverses *occurrences*. Se servir du credit de quelcun dans les *occurrences*. LA ROCHEF.

OCCURRENT, ENTE. adj. Terme de Breviaire. Il faut ordonner son Office selon les Fêtes *occurrentes*.

O C E.

OCEAN. subst. masc. La grande mer qui environne toute la terre. L'*Ocean* occupe plus de place dans ce que nous connoissons du globe Terrestre, que la Terre. Le flus & le reflus de la mer ne paroît bien que dans le grand *Ocean*. Il y a dans les eaux un mouvement circulaire, comme celui du sang dans le corps humain; elles viennent de l'*Ocean* & elles y retournent. L'*Ocean* qui borne le monde, ne borne pas votre gloire. VOIT. L'*Ocean* change de noms suivant les diverses terres qui en sont voisines. L'*Ocean Britannique*, ou anciennement *Deucaledonien*. Magellan a navigé sur l'un & l'autre *Ocean*. Il y a des poissons monstrueux dans l'*Ocean* du Nord. L'*Ocean Atlantique*, est celui qui baigne les côtes d'Afrique. Vasco de Gama est le premier qui a trouvé le chemin des Indes par l'*Ocean Atlantique*.

Tous les fleuves enfin que l'Ocean *immense*
Reçoit & rend sans cesse avec même abondance.
L'AB. REG.

On dit aussi à l'adjectif, la mer *oceane*. On ne navige sur la mer *oceane* qu'avec des vaisseaux de haut bord, & non point avec des galeres.

Du Latin *oceanus*.

OCEAN, Dieu de la mer, que les Poëtes ont feint fils du Ciel & de Vesta, mari de Thetys, & le pere des fleuves & des fontaines.

OCEAN, se dit figurément pour signifier un abîme, une grande quantité. Il ne faut pas penetrer dans les secrets de la providence, c'est un *ocean* où il est dangereux de s'abîmer. L'Encyclopedie ou la science universelle est un *ocean* que personne n'a traversé. Les Poëtes disent que le Soleil se couche dans l'*Ocean*.

OCEANIDE. s. f. Nymphe fille de l'Ocean & de Thetis. Apollodore dit qu'il y en avoit trois mille; il n'en nomme que sept, Asie, Styx, Electre, Doris, Eurynomé, Amphytrite & Métis.

OCEANIEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Ocean. L'Auteur du Périple de la mer Erythrée, pousse sa recherche jusqu'à l'Isle *Oceanienne* voisine du Gange, qu'il dit être la derniere des regions connuës vers l'Orient. HUET. *Tr. du Com.*

O C H.

OCHAVO, ou OCTAVO. s. m. Petite monnoye de cuivre qui a cours en Espagne comme les liards en France. L'*Ochavo* vaut deux Maravedis de Vellon, & il en faut dix-sept pour une réale aussi de Vellon.

OCHOISON. s. f. Vieux mot. Occasion.

Et querras ochoison *d'aller.* R. D. L. ROSE.
*Voulentiers s'*ochoison *avoyez.* ID.

OCHE. s. f. Ce mot se trouve dans Danet & dans Pomey, pour signifier, une entaille que les Tailleurs de pierre, & les Charpentiers font sur des regles de bois. Felibien dit *oche*, ou *coche*. Voyez HOCHE.

OCHER. v. act. Faire des oches, des entailles sur un morceau de bois. POMEY.

OCHER. v. a. Vieux mot. Remuer. BOREL. Le peuple dit encore *ocher* la tête, en parlant de ceux qui dans un mouvement de depit remuent la tête comme par menace. Voyez HOCHER.

OCHLOCRATIE. s. m. Terme de Gouvernement, où la seule populace peut tout, au prejudice du bon & notable bourgeois. VAL.

Du Grec *òchlos*, la *multitude*, & *cràtos*, *puissance*.

OCHRE. OCRE. s. f. (L'Academie & Felibien écrivent *ochre*.) Terre jaune, seche, graisseuse, friable, douce au toucher, qui se trouve dans les mines de cuivre & de plomb. L'*ocre* rouge est aussi la terre rouge qui souvent est la même matiere que l'*ocre* jaune. L'*ocre* rouge est ordinairement plus proche de la surface de la terre, & semble avoir pris cette couleur plus forte de la chaleur du Soleil qu'elle reçoit plus aisément que celle qui est dessous. Aussi l'*ocre* rouge se fait-elle de l'*ocre* jaune qu'on calcine au feu, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur rouge. L'une & l'autre de ces terres sont astringentes & dessicatives: on les employe aussi pour la peinture. On apporte d'Angleterre une espece d'*ocre* rouge qu'on appelle *rouge-brun*, ou *brun-rouge d'Angleterre*, qui sert aussi pour la peinture. On apporte du même païs une autre espece d'*ocre* qui ne differe du rouge brun, qu'en ce que sa couleur est bien foncée: on l'appelle *potée*; on s'en sert pour polir les glaces. Il y a encore un jaune obscur ou *ocre de Rut*, dont on se sert pour peindre. C'est aussi une terre naturelle & limoneuse qu'on prend dans les ruisseaux des mines de fer. L'*ocre* sans doute est ce que les Latins appelloient *Sil*. En Latin *ochra*. Du Grec *òochra*, terre jaune.

O C O.

OCOCOL, ou OCOSOLT. s. masc. Arbre fort grand, beau, rameux, qui croît dans la Nouvelle Espagne, & dont les feuilles ressemblent à celles du lierre. Il a une écorce épaisse & cendrée, laquelle étant incisée jette une resine liquide, claire, rougeâtre, qu'on appelle *liquidambar*, comme qui diroit ambre liquide, parceque son odeur est très-agreable. On mêle à cette resine l'écorce de l'arbre mise en poudre, afin de la rendre plus odorante, & qu'elle dure plus long-tems aux parfums. Le *liquidambar* est un baume excellent pour les playes & pour fortifier les nerfs.

OCOZOALT. s. masc. Serpent qui se trouve au Mexique dans la Province de Tlascala, & dont la morsure est mortelle. Il est long de quatre palmes, quelquefois de plus, & moyennement gros. Il a la tête de Vipere & le ventre blanc tirant sur le jaune. Ses côtez sont couverts de certaines écailles blanches, avec des lignes noires par intervalles. Il a le dos brun & presque noir, & quelques rayes brunes qui finissent au dos. Il se remuë fort vîte parmi les rochers & les precipices, & plus lentement en un lieu uni. Il a autant de sonnettes au bout de la queuë qu'il a d'années, & ces sonnettes qu'il

qu'il fait mouvoir violemment & sonner fort haut quand il est fâché, se suivent l'une & l'autre à la façon des os de l'épine du dos. Ses yeux sont petits & noirs, & il a deux dents courbées en la machoire d'enhaut, qui communiquent son venin. Il en a encore cinq autres en chaque machoire qu'il laisse voir en ouvrant sa gueule. Ceux qui sont blessez de ce serpent meurent en 24. heures en de grandes douleurs. Tout leur corps se fend en petites crevasses. Les sauvages mangent la chair.

OCQUA, ou OCQUE. Poids de Turquie qui pese 400. dragmes, ou trois livres deux onces, poids de Marseille. 44. *ocques* & en quelques Echelles du Levant 45. composent le quintal de Turquie de cent rottes ou rotous.

OCQUISENER. v. act. Vieux mot. Vexer par des impôts mis sous de mauvais pretextes. Dans les libertez de la ville de Vitré accordées par Thibaud Comte de Champagne, on lit ces paroles, *je promets de bonne foi que je ne les semondrai, ne en ost, ne en chevauchie, pour eux ocquisener.*

O C R.

OCRE. Voyez Ochre.

OCHRUS. f. m. Plante qui pousse des tiges semblables en quelque façon à celles de la gesse, longues d'un pied & demi ou de deux pieds, anguleuses, foibles, se couchant par terre. Ses feuilles sont oblongues, les unes simples, les autres composées d'autres feuilles rangées par paires, finissant toutes par des mains. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, attachées à des pedicules courts; elles sont legumineuses, blanches, soutenuës sur des calices decoupez en pointe. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des gousses composées chacune de deux cosses, qui renferment cinq ou six grains ou semences presque rondes, grosses comme de petits pois, de couleur obscure jaunâtre. Sa racine est fibreuse. En Latin *Ochrus folio integro capreolos emittente.* C.B.Pit.Tournef. *Ervilium flore & fructu albo.* Park. Cette plante croît dans les champs, entre les blez. Elle est detersive, astringente, resolutive, digestive.

Ochrus ab *Ochra*, ocre, à cause que la semence de cette plante a une couleur qui approche de celle de l'ocre.

OCRISSE. f. f. Vieux mot. Femme têtuë, opiniatre. On a dit aussi *Ogrisse.*

Du Grec *Ochrodo*, litigo. Borel.

O C T.

OCTAEDRE. subst. masc. Terme de Geometrie. C'est un des cinq corps reguliers. Il a huit faces égales, sçavoir huit triangles équilateraux.

Du Grec *octaedron.*

OCTAETERIDE, f. f. Terme d'Astronomie & de Chronologie. Espace, durée de huit années. L'*octaéteride* d'Harpalus.

Ce nom est Grec; *octaeteris* composé d'*octo*, huit, & d'*étos*, *année.*

OCTANTE, ou HUITANTE. Terme Numeral. Huit dixaines. Il est moins en usage que *quatre-vingt* qui signifie la même chose. On dit en Arithmetique, soixante, septante, *octante*, nonante. On dit à present quatre-vingt.

OCTANTIESME, ou HUITANTIE'ME. adject. Nombre ordinal. Rang, ou lieu de celui qui en a devant lui septante neuf. On ne s'en sert plus guere, & l'on dit plûtôt quatre-vingtiéme.

OCTAPLES. f. m. Terme de l'Histoire Ecclesiastique. C'étoit une Bible rangée par Origene sur huit colomnes. La 1. contenoit le texte Hebreu; la 2. le texte Hebreu en caracteres Grecs; la 3. la version d'Aquila en Grec; la 4. celle de Symmachus en Grec; la 5. celle des 70.; la 6. celle de Theodotion aussi en Grec; la 7. & la 8. deux autres Versions en Grec dont les Auteurs sont inconnus. Les *Octaples* étoient une espece de Bible Polyglotte à huit colomnes.

Ce nom vient d'*Octapla*, qui signifie qui a huit rangs, huit colomnes.

OCTATEUQUE. f. m. Terme de Litterature sacrée. Par ce mot on entend les huit premiers livres de l'Ancien Testament. Il y a dix Commentaires de Procope de Gaze sur l'*Octateuque.*

OCTAVAIRE. f. m. Terme Ecclesiastique. Livre qui contient ce qu'on doit reciter à l'Office pendant les Octaves.

OCTAVE. f. f. Terme de Breviaire. Huitaine, Intervalle de huit jours pendant lesquels dans l'Eglise Romaine on fait la Fête, le Service ou la commemoration d'un Saint, ou de quelque Fête solemnelle. On appelle particulierement *Octave*, le dernier jour de l'*Octave* qui repond au jour de la Fête qu'on celebre. L'Office de l'*Octave* est semi-double. Le jour de l'*Octave* l'Office se dit comme le jour de la Fête. La Fête de Pâques, de la Pentecôte, de Saint Jean Baptiste, de Saint Laurens, de l'Epiphanie, & la Dedicace, &c. se celebrent avec *Octaves*. Il a prêché l'*Octave* du Saint Sacrement, c'est-à-dire, pendant la huitaine. Il a fait imprimer son *Octave*, c'est-à-dire, les Sermons qu'il a prechea en ce temps-là. Les *Octaves* semblent avoir pris naissance de la celebration du huitiéme jour après la Pâque, & la Fête des Tabernacles, parmi les Juifs. Bib. Univ.

Octave, terme de Musique, est l'intervalle de huit tons, qui est le plus parfait accord après l'unisson. L'*octave* est composée de la quinte & de la quarte. L'étenduë de la voix humaine est de trois *octaves*. Les tons de l'orgue vont jusqu'à huit *octaves*. Le gros des Musiciens divisent l'*octave* en 55. parties égales. Font. Le grand systême des Anciens étoit de deux *octaves*. La raison ou proportion de l'*octave* comparée aux nombres & aux lignes, est de deux à un, ensorte que deux cordes de même matiere, grosseur & tension, dont l'une est double en longueur de l'autre, font l'*octave*. On l'appelle aussi *diapason*, comme qui diroit par tous les sons, ou degrez, parcequ'elle contient tous les sons & toutes les consonances simples. Pour être juste l'*octave* doit avoir diatoniquement huit degrez, ce qui lui a fait donner le nom d'*octave*, & sept intervalles, dont il y en a cinq qui sont des tons, & deux qui sont des semitons majeurs, & chromatiquement il faut qu'elle ait douze semitons. Si elle a un semiton mineur de moins, pour lors elle est diminuée; si elle en a un de plus, pour lors elle est superfluë; & de l'une & de l'autre maniere, elle cesse d'être consonante & juste, & devient fausse & dissonante, & même impraticable. Brossard. Dans les Chiffres de la Basse-continuë on marque tant l'*octave* simple que ses repliques par le chiffre 8. Dans la melodie on peut faire des sauts d'une *octave*, mais très-rarement d'un double *octave* sur tout pour les voix. Dans l'Harmonie il ne faut jamais faire deux *octaves* de suite, mais elle peut être suivie de toutes les autres consonnances tant parfaites qu'imparfaites. Id.

Octave, se dit aussi des stances de huit vers de la Poësie Italienne. Les Poëmes de l'Arioste & du Tasse sont composez par *octaves*.

Octave, se dit aussi en termes de Negoce, où l'on appelle un taffetas de cinq *octaves*, ou de trois *octaves*, celui qui a plus ou moins de largeur que le taffetas ordinaire qui est demi-aune.

Octave, f. m. Nom d'homme. *Octave* Auguste a été le second Empereur Romain.

OCTAVIE. f. f. Nom de femme. La sœur cadette d'Auguste s'appelloit *Octavie*.

OCTAVINE. f. f. Espece de petite Epinette, qui pour être transportée plus commodément n'a que la petite *octave*, ou petit jeu du Clavessin. Bross.

OCTIL. adj. Terme d'Astronomie. L'*octil* est un aspect de deux

deux Planettes, qui sont éloignées l'une de l'autre de la huitiéme partie du Zodiaque, c'est-à-dire, d'un signe & demi, ou de 45. d.

OCTOBRE. s. masc. Dixiéme mois de l'année, dans lequel on fait la vendange. Ainsi Maynard a dit dans ses épigrammes,

Cy gît Jean qui baissoit les yeux,
A la rencontre des gens sobres,
Et qui prioit souvent les Dieux,
Que l'année eût plusieurs Octobres.

On dit proverbialement, Quand *Octobre* prend fin, la Toussaint est le matin.

Octobre vient d'*octo* huit, parce c'étoit le huitiéme mois du Calendrier de Romulus. Ce mois a toûjours gardé son premier nom, malgré les noms differens que le Senat & les Empereurs Romains lui ont voulu donner: ce mois étoit sous la protection de Mars.

OCTOGENAIRE. adj. m. & fem. Qui a 80. ans. Un vieillard *octogenaire*. Les *Octogenaires* ne peuvent être mis en prison pour dettes. On dit aussi, Le nombre *octogenaire*; une proportion *octogenaire*, comme d'un à quatrevingt.

OCTOGONE. adj. & s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a huit angles & huit côtez. Bassin *octogone*.

En termes de Fortification, il signifie une place qui a huit bastions. Un *octogone* regulier est celui qui a les huit côtez & les angles égaux; irregulier, celui qui les a inegaux. Ce mot est Grec, composé de *octôo*, huit, & de *gonia*, angle.

OCTOSTYLE. Mot Grec qui signifie une face, ou une ordonnance de huit colonnes disposées en ligne droite.

De *octôo*, huit & *stulée*, colomne.

OCTROY. s. masc. Concession de quelque grace, ou privilege, faite par le Prince. Il ne s'employe guere que dans les Lettres de Chancellerie, & dans les affaires de Finance. L'*octroi* d'une grace, d'un pardon, des lettres d'annoblissement, &c. Les deniers d'*octroi* sont des deniers que le Roi a permis à des Communautez de lever & imposer sur elles-mêmes, pour fournir à leurs besoins & necessitez. La plupart des deniers d'*octroi* sont revoquez. On appelle *deniers communs & d'octroi* les droits qui se levent par lettres patentes du Roi sur le vin, & autres denrées qui entrent dans les villes. La moitié des *deniers d'octroi* appartient aux villes, & l'autre moitié au Roi. En 1689. le Roi a créé des Receveurs pour les *deniers d'octroi*.

Menage derive ce mot de *auctorium* & *auctoriare*, qu'on a dit de *auctor* pour, *auctoritas* & *auctorisare*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *otorgare*, d'ou les Espagnols ont fait *otorgar*, & nous *octroyer*.

OCTROYER. v. act. Conceder. Accorder. *Octroyer* une demande, une grace. Dieu *octroye* aux hommes ce qu'ils lui demandent de bon cœur, & avec une fervente priere. Le Roi *octroye* des recompenses à ceux qui l'ont bien servi. On a *octroyé* la demande qu'il avoit faite en Justice. Quand on demande à un ami une chose injuste, ou incivile, il n'est pas obligé de l'*octroyer*. Vous avez tous les biens, & tous les plaisirs que l'amour *octroye* aux vrais Amans. Voit.

Quel est ce grand secours que son bras vous octroye? Rac.

Octroyé, ée. part. pass. & adj.

OCTUPLE. adj. m. & f. Terme d'Arithmetique. Ce qui est à un autre comme huit est à un. Ainsi 80. est *octuple* de 10.

Du Latin *Octuplus*.

O C U.

OCULAIRE. adj. masc. & fem. Qui a vû de ses yeux. C'est un temoin *oculaire* qui depose *de visu*, & non point par ouïr dire. J'en suis temoin *oculaire*. J'en parle comme temoin *oculaire*.

Oculaire. adj. & s. m. Terme d'Optique. Verre *oculaire*, L'*Oculaire dioptrique* est une lunette d'approche, ou un telescope. Dans l'*oculaire dioptrique* on appelle *oculaire*, le verre où l'œil s'applique pour voir les objets au travers de la lunette. On met d'ordinaire au foyer de ce verre une soye qui sert de pinnule pour dresser le rayon visuel. On appelle *oculaire simple*, ou *monocle*, celui avec lequel on ne considere les objets qu'avec un seul œil. Les telescopes communs sont de cette sorte. L'*oculaire binocle*, ou double, est l'assemblage de deux *oculaires dioptriques* monocles, de même espece, & d'égale puissance, montez sur l'angle des deux axes de la vision.

OCULAIREMENT, adv. Visiblement, sensiblement. On lui a fait voir cela *oculairement*, on le lui a montré au doigt & à l'œil. L'Academie n'employe point ce mot.

OCULI. Terme de Breviaire. C'est le troisiéme Dimanche de Carême, ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui est donné du premier mot de l'introïte de la Messe qu'on dit ce jour-là, *Oculi mei semper*.

OCULISTE. s. m. Celui qui s'applique particulierement à guerir les maladies de la vuë, à ôter les tayes, les cataractes des yeux. C'est un très-bon *oculiste*, c'est un très-habile *oculiste*. Medecin *Oculiste*. M. de Wolhouse est un fameux *Oculiste*.

OCULUS. s. m. Terme de Fleuriste. Nom Latin qui signifie *Oeuil*. Il se dit d'une Tulippe qui a un beau rouge brun sur du blanc de lait. Mor.

OCULUS CHRISTI. s. m. Plante qui est une espece d'asterisque, & qui pousse d'ordinaire une seule tige à la hauteur d'un pied, dure, en quelque maniere ligneuse, garnie de feuilles longues, lanugineuses, blanchâtres. Cette tige se divise en plusieurs petites branches qui portent en leurs sommets des fleurs rondes, radiées, de couleur jaune, soutenuës par plusieurs feuilles longues, veluës, roides, disposées en rayons. Sa racine est cheveluë, elle perit tous les ans. Mr. Tournefort l'appelle *asteriscus annuus foliis ad florem rigidis*. On cultive l'*Oculus Christi* dans les jardins, à cause de sa fleur qui sert à embellir les parterres.

O D A.

ODA. s. f. Terme de Relation. Chambre, classe, ordre. Les Pages du Grand Seigneur sont divisez en cinq classes, qui sont autant de Chambres, qu'on appelle *Oda*.

ODABASSHI. s. m. Les *Odabaschi* sont, chez les Turcs, les caporaux des Compagnies, ou les Maîtres des chambrées des Janissaires.

ODALIK. s. f. On appelle ainsi les Concubines du Grand Seigneur. La Croix.

ODAR. s. m. Ce mot est un nom d'homme, mais il se porte assez rarement. Rich.

O D E.

ODE. s. fem. Terme de Poësie Françoise. Poëme Lyrique, mêlé de grands, & de petits vers, composez d'un nombre egal de rimes plattes, ou croisées, & qui se distingue par stances, ou strophes, dans lesquelles la même mesure est gardée. L'*Ode* demande beaucoup de noblesse, & de grandeur. Dac. L'*Ode* a des regles plus severes que tous les autres Poëmes. J. des Sç.

L'Ode avec plus d'éclat, & non moins d'énergie,
Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les Dieux . . .
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carriere . . .

Vou-

Vante un baiser cueilli sur les levres d'Iris. Boil.
Son stile impetueux souvent marche au hazard,
Chez elle un beau desordre est un effet de l'art. Id.

Chez les Anciens l'*Ode* ne signifioit autre chose que *chant*. Ils faisoient des *Odes* à l'honneur de leurs Dieux, comme les *Odes* de Pindare ; quelquefois sur d'autres sujets, comme celles d'Anacreon. Horace a excellé à faire des *Odes* sur diverses matieres. Jules Scaliger disoit qu'il aimeroit mieux avoir fait la 9. *Ode* du 3. livre des *Odes* d'Horace que d'être Roi de Perse, & la 3. du 4. livre que d'être Roi d'Arragon. Passerat protestoit qu'il preferoit au Duché de Milan l'*Ode* de Ronsard pour le Chancelier de l'Hôpital. Les *Odes* Françoises sont faites plus ordinairement pour loüer les Heros ; & non pas pour mettre en chant, quoyqu'on y en ait mis quelques-unes. Ronsard se vante d'avoir été le premier qui a mis en vogue les *Odes* en France, & qui a enrichi la langue Françoise du mot *ode*. Cela est vrai. Men. Cependant Pasquier pretend que du Bellay en fait l'honneur à Jacques Pelletier du Mans. Il se trompe : Du Bellay lui-même en attribuë l'invention à Ronsard. Malherbe a passé pour le Poëte François qui a le plus excellé dans les *Odes*. Nous avons des *Odes* de Rousseau qui sont excellentes. Les *Odes* de M. de la Motte, &c.

Depuis le tems, la Motte, que ta plume
*Sçut nous donner d'*Odes *un beau volume,*
Combien d'Auteurs, s'attribuant tes droits,
*Au ton de l'*Ode *ont ajusté leurs voix?*
Plus d'autres vers ils ne riment qu'en Odes...
Ce n'est donc plus qu'en Odes *qu'on soupire,*
Qu'on rit, qu'on chante, & même qu'on respire ;
De ce Demon tout paroît possedé,
*Et le Parnasse est d'*Odes *inondé.* Du Cer.

ODE'E. s. m. C'étoit chez les Anciens un lieu destiné pour la repetition de la Musique, qui devoit être chantée sur le theatre.

Ce mot vient du Grec *odèe*, *chant*. On appelle encore en Latin *Odeum*, le chœur d'une Eglise, ou un salon pour chanter. Les Grammairiens ne s'accordent pas trop sur la signification de ce mot chez les Anciens. Voyez Perrault.

ODET. s. m. Ce mot est un nom d'homme, mais il est assez rare. Rich. *Odet* Cardinal de Châtillon embrassa la Religion Reformée.

ODEUR. s. f. Senteur, impression que font sur le nez certaines petites particules qui s'exhalent continuellement des corps odorans. L'ambre gris, la civette, ont une *odeur* agreable. Le musc a une *odeur* si forte, que quand il est pur & non mélangé, il est impossible de le souffrir, tant il entête. Les cochons ne sentent pas la mauvaise *odeur* des excremens, parcequ'ils n'ont pas la même disposition des organes que nous avons. Le soufre est le fondement des *odeurs*, comme le sel des saveurs, & le mercure des couleurs. J. de Terriis observe au sujet de la proprieté que les *odeurs* ont d'agir dans les medicamens, de nourrir même, & de ranimer les personnes qui sont en défaillance, que dans la Calabre l'on voit une colline qui venant à fleurir au printems, purge & dissipe par la bonne *odeur* qu'elle répand en l'air toutes les indispositions & les mechantes humeurs des habitans ; & qu'au rapport de Strabon & de Pline, il y avoit dans les Indes sur le bord du Gange, des hommes qui ne vivoient que de l'*odeur* des fruits & des fleurs de ce païs-là. J. des Sç. de 1686.

Odeurs, au plurier seul sans adjectif, se prend toûjours pour de bonnes *odeurs*, J'aime les *odeurs*. Cet homme craint les *odeurs*, les bonnes *odeurs* lui font mal. Il en est de même de *senteurs*. Elle aime les *senteurs*.

Odeur, se dit aussi d'une certaine impression que les corps laissent dans l'air, qui n'est sentie que par les chiens, ou autres animaux qui ont un odorat exquis. Les chiens suivent la piste du gibier, celle de leur maître, à l'*odeur*. Ils flairent & demêlent tous leurs pas. Les loups sentent l'*odeur* de la poudre, aussi bien que les canards.

Odeur, se dit figurément, & signifie, Bonne ou mauvaise reputation. Cet homme est mort en *odeur* de sainteté. Il s'est mis en bonne *odeur* dans le monde. Une banqueroute met un Marchand en mauvaise *odeur* sur la place. Il vous a mis en mauvaise *odeur* auprès d'un tel. On dit encore, qu'une chose feroit de mauvaise *odeur* dans le public ; pour dire, que le public auroit mauvaise opinion de celui qui la feroit.

M. Drelincourt remarque que c'est Achille qui donna occasion à Juvenal de chanter dans ses vers que l'*odeur* du gain est bonne de quelque endroit qu'elle vienne : il faisoit allusion aux cadavres des Troyens que ce Prince vainqueur faisoit vendre. Depuis on a fait dire un pareil mot à Vespasien qui mit un impôt à Rome sur l'urine.

Odeur, se dit aussi des fleurs & des ornemens de Rhetorique. Les fleurs de Seneque ont des *odeurs* trop fortes. Costar.

O D I.

ODIEUX, euse. adj. Haïssable, detestable ; qui excite l'aversion, l'indignation, le mepris. Les mechans sont *odieux* aux gens de bien. Le medisans sont plus *odieux* que les sots. M. Sc. Le Tyran s'étoit rendu *odieux* à tous ses sujets. Dac. On persuade les choses les plus *odieuses*, en les cachant sous des noms qui ne le sont point. Ab. de S. R. Tarquin le superbe rendit par ses violences la Royauté *odieuse* aux Romains. Boss. Les Poëtes font *odieux* de trois syllabes. C'est un monstre *odieux*. Boil.

Tous les hommes me sont à tel point odieux,
Que je serois fâché d'être sage à leurs yeux. Mol.

Odieux, se dit aussi des choses fâcheuses, ou qui ne sont pas favorables. Les peines, les accusations sont *odieuses*. Les retraits lignagers, les devoluts sont permis, & sont pourtant *odieux*. En Droit on étend les graces, & on restraint les choses *odieuses*.

ODIEUSEMENT. adv. Malignement, à dessein de rendre odieux, d'une maniere propre à attirer la haine. Les mots équivoques souvent se disent, & s'expliquent *odieusement* & dans le mauvais sens. Il a dit cela *odieusement*. Il a vêcu *odieusement*. Abl. Il y a des loix qui s'interpretent favorablement ; d'autres *odieusement*.

On dit prov. en parlant des comparaisons qu'on fait d'une personne avec une autre, que toutes comparaisons sont *odieuses* ; parce qu'ordinairement l'une des deux croit avoir sujet de s'en plaindre, & quelquefois toutes les deux.

ODIN. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Danois.

O D O.

ODOMETRE. s. m. Instrument dont on se sert pour mesurer la longueur des chemins. On trouve dans le Journal des Sçavans de 1678. & de 1681. la description d'un *odometre* de la façon du Sr. Butterfield, par lequel il a rendu plus facile l'application de cet instrument au carrosse, & l'usage des anciens *odometres* plus assuré. On en fait qui sont propres à attacher à la jambe d'un homme pour compter tous les pas qu'il fait. Bion en donne la description. Voyez Pedometre.

ODONTALGIE s. f. Terme de Medecine qui signifie, Mal des dents. L'*odontalgie* est une douleur des plus cruelles & des plus frequentes. Elle est causée par une serosité âcre qui se jette sur la membrane qui revêt la cavité interieure des dents, & sur leurs alveoles. Cette serosité est quelquefois si corrosive, qu'elle creuse peu-à-peu les dents, & qu'elle les fait tomber par morceaux. Ses causes éloignées sont les sucreries, les choses trop

chaudes ou trop froides, les acides. La cause de l'*odontalgie* est quelquefois un ver qui se forme dans la dent. L'*odontalgie* est souvent accompagnée d'une inflammation, ou d'une tumeur œdemateuse de la machoire.

Ce mot est Grec, formé de *odoùs*, *dent*, & de *algos*, *douleur*.

ODONTALGIQUE. f. masc. & adj. Remede propre pour la douleur des dents. Les huiles de gerofle, de buis, de camphre sont *odontalgiques*.

ODONTOIDE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui a la forme d'une dent. Il ne se dit que de l'apophise de la vertebre tournoyante qui est la seconde. Cette apophise represente en quelque maniere une dent, ce qui lui a fait donner le nom d'*odontoïde*. DIONIS.

Ce mot est Grec, composé de *odoùs*, *odontos*, dent, & *eidos*, forme.

ODORANT, ANTE. adj. Qui sent bon. Les choses qui sentent bon, l'encens, la myrrhe, font des drogues *odorantes*.

Ces fleurs odorantes,
Ces eaux bondissantes,
Ces ombrages frais,
Sont des dons de ses mains bien faisantes. RAC.
Que les corps odorans *soient donc imaginez*,
Comme envoyant toûjours de subtils corpuscules,
Qui chatouillent de pellicules
Que le cerveau prolonge au fond de notre nez.
AB. GENEST.

ODORAT. f. masc. Le sens qui a pour objet les odeurs. Organe qui reçoit les odeurs, & qui les discerne. Il n'a point d'*odorat*. Cela blesse l'*odorat*. Le nez est l'organe de l'*odorat*. La tunique interieure du nez est l'organe immediat de l'*odorat*. Les chiens ont l'*odorat* plus subtil que les hommes. Les organes des insectes sont si delicats, qu'une émanation de corpuscules qui n'excite point de sensation dans un homme, peut irriter leur *odorat*. BAT. Dans l'Histoire des Antilles on assûre qu'il y a des Negres qui ont l'*odorat* si subtil, qu'ils distinguent les vestiges d'un Negre, & d'un François, en sentant seulement la place où ils ont marché. Les corps ne sentent bon ou mauvais que selon la configuration des particules qui s'exhalent, & qui frappent diversement l'*odorat*. Le Journal des Sçavans de 1684. parle d'un Moine de Prague qui par son *odorat* connoissoit les personnes comme on les connoît par la vuë, & qui par ce même moyen distinguoit sans se tromper une fille & une femme chaste, d'avec celles qui ne l'étoient pas.

A côté de ce plat paroissoient deux salades . . .
Dont l'huile de fort loin saisissoit l'odorat. BOIL.

ODORAT MYSTIQUE. C'est, selon les Mystiques, un des sens spirituels de notre ame. L'Action d'*odorat* mystique, selon le P. Honoré de S. Marie, Carme Dechaussé, dans son Livre de la *Tradition des Peres & des Auteurs Ecclesiastiques sur la Contemplation*, est une contemplation infuse, entant que dans l'union supreme, elle renferme une douceur & une suavité ineffable: car l'*odorat* intellectuel de l'ame court après les parfums des mysteres Divins qu'elle contemple; & ce n'est autre chose que sentir le suave odeur qu'ils repandent.

ODORER. v. act. Flairer, sentir par l'odorat. Il n'est en usage que dans le dogmatique. La puissance d'*odorer* est ce qu'on appelle le sentiment de l'odorat.

ODORIFERANT, ANTE. adj. Qui exhale une bonne odeur. Le baume est une plante *odoriferante*. Le jasmin, les œillets, les roses, les tubereuses, sont des fleurs *odoriferantes*. Là étoient des bocages *odoriferans*. FEN. *Odoriferant* se dit d'ordinaire des fleurs, des gans, du linge, &c. *Odoriferant* se dit particuliérement des plantes qui sentent bon dans toutes leurs parties. Une plante *odoriferante*, du bois *odoriferant*. *Odorant* est plus de la Poësie, & *odoriferant* plus de la prose.

O D Y.

ODYSSE'E. f. f. Nom d'un Poëme composé par Homere, où ce Poëte raconte les avantures qu'eut Ulysse en retournant à Itaque, après la prise de Troye. Madame Dacier a traduit l'*Odyssée* en François. Elle pretend qu'Homere par l'*Odyssée* voulut guerir les Princes ses contemporains de la demangeaison de quitter leurs villes pour aller faire des courses, en leur représentant les desordres que l'éloignement d'un Prince absent par necessité, cause chez lui; desordres qui ne finissent que par son retour.

O E B.

OEBAN, autrement OUBAN D'OR. f. m. Espece de monnoye de compte du Japon. Les mille *Oebans* font 45000. taels d'argent. Voyez TAELS.

O E C.

OECONOMAT. subst. masc. Regie, gouvernement de biens. Emploi, office d'*œconome*. Il n'a guere d'usage qu'en parlant de l'administration des revenus d'un Evêché, d'une Abbaye, & autres Benefices pendant la vacance. Cette Abbaye est en regie, en *œconomat*, il n'y a point de titulaire. Un tel s'est enrichi dans l'*œconomat* qu'il a eu long-tems de cet Evêché. L'*œconomat* des Benefices qui vaquent à la nomination du Roi, depend du Roi. Il joüit des revenus de ce Benefice par *œconomat*. Prendre, obtenir des lettres d'*œconomat*. Ces *œconomats* prennent leur origine de ce qu'il y avoit autrefois des Ecclesiastiques commis dans les Cathedrales pour recevoir tout le revenu de l'Eglise, tant celui de l'Evêque, que du Chapitre. Voyez COMMENDATAIRE.

OECONOME. adj. m. & f. Menager, menagere, qui sçait épargner la dépense. Cet homme est extrémement *œconome*, il ne laisse rien perdre, ni dissiper chez lui. Cette femme est fort *œconome*.

Il est aussi subst. C'est un bon *œconome*. C'est une fort bonne *œconome*.

OECONOME, signifie encore au subst. Celui ou celle qui a soin de la conduite d'un menage, de la dépense d'une maison. Un sage *œconome*. C'est une bonne *œconome*.

En quelques maisons Religieuses, on appelle le Pere *œconome*, la Mere *œconome*, le Religieux ou la Religieuse qui a soin de la dépense du Monastere.

OECONOME. f. m. Celui qui est preposé pour regir & menager un bien Ecclesiastique vacant, ou ceux d'une Communauté. Le Roi nomme des *œconomes* aux Evêchez & Abbayes, lorsque la Regale est ouverte, ou que l'Abbaye est vacante. Le Roi ayant supprimé le titre Abbatial de S. Denis, & uni la manse Abbatiale à la Communauté de S. Cyr, a établi un *œconome* pour en recevoir les revenus. Il y a aussi dans les Hôpitaux & Communautez des *Oeconomes* qui ont soin d'en faire la depense, & particulierement celle de bouche.

OECONOMIE. f. m. Conduite sage; menagement prudent qu'on fait de son bien, ou de celui d'autrui. L'*œconomie* est la seconde partie de la Morale, qui enseigne à bien gouverner une famille; une Communauté. Entendre bien l'*œconomie*. Ce prudent pere de famille avoit accru ses biens par une provoyante *œconomie*. BOSS. L'*œconomie* dont nous dedaignons l'exercice est le fondement de nos vertus. TOUR. Je n'approuve pas une *œconomie* triste, qui se contente de satisfaire aux besoins, & ne donne rien au plaisir. ST. EV. Il n'y a pas loin de l'*œconomie* à l'avarice. OR. M. Les femmes du grand air regardent l'*œconomie* comme une vertu bourgeoise. BELL. Le Prince de Condé fit voir qu'il avoit une parfaite intelligence de l'*œconomie* militaire, & combien la provoyance est necessaire à un General. SAR. Un avare deguise son avarice sous le nom honnête d'*œconomie*. BELL. Une *œconomie* sordide fait tomber dans le mepris. ST. EV.

OECONOMIE, se dit aussi du bon usage qu'on fait de son esprit,

esprit, & de ses autres qualitez: de la prudence à les bien placer, ou à les bien menager. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualitez, il en faut avoir l'*œconomie*. La Roch. Menagez vos talens avec *œconomie*: autrement ils deviendront fades si vous les mettez à tous les jours. Bell. Demosthene menageoit ses paroles avec l'*œconomie* Lacedemonienne. Tour. Il faut de l'*œconomie* dans les plaisirs: l'ame s'ennuye d'être toûjours dans la même assiette. St. Ev. Epicure vouloit que la sobrieté fût une *œconomie* de l'appetit. Id.

Oeconomie Legale. C'est la maniere dont Dieu jugea à propos de conduire son peuple, par le ministere de Moïse. Elle comprenoit non seulement les Loix Politiques & Ceremoniales, mais aussi la Loi Morale entant qu'elle prononçoit malediction contre tous ceux qui ne l'accompliroient pas parfaitement. L'*œconomie Legale* n'avoit pas la force de sanctifier les hommes, elle ne pouvoit que les jetter dans le desespoir.

Oeconomie Evangelique, se dit par opposition à l'œconomie Legale, & renferme tout ce qui appartient à l'alliance de grace que Dieu a traitée avec les hommes par Jesus-Christ. Les anciens Peres appelloient *œconomie*, la doctrine de l'Incarnation, & en ce sens ils opposoient ce mot à celui de *Theologie*, par lequel ils entendoient cette partie de la science du salut, qui traite de Dieu & de ses attributs, ou celle qui parle de la divinité de Jesus-Christ. Ce mot est pris de S. Paul, qui appelle la conduite de Dieu touchant la manifestation de son Fils, & ce que Jesus-Christ a fait sur la terre, *oekonomia*, dispensation. Ephes. I, 10. III, 29.

Oeconomie, signifie quelquefois, le bel ordre, & la juste disposition des choses. C'est une chose admirable que l'*œconomie* & la disposition des parties du corps humain, & de voir comme chacune fait regulierement ses fonctions. Le dereglement des humeurs trouble toute l'*œconomie* du temperament. On dit aussi, l'*œconomie* d'un bâtiment, en parlant du menagement de la place, & de la belle & commode disposition des appartemens. On admire aussi l'*œconomie* des abeilles, & la belle maniere dont elles se gouvernent dans leur petite Republique. On dit aussi par la même raison, l'*œconomie* d'un Etat. On le dit aussi d'un ouvrage d'esprit. Il faut autant de genie pour la conduite & l'*œconomie* d'un ouvrage que pour bien penser. Cl.

On appelle en Pologne *Oeconomies* Royales, les biens affectez pour l'entretien de la Maison du Roi.

OECONOMIQUE, adj. Qui concerne l'œconomie, le gouvernement d'une famille. Prudence *œconomique*, sagesse *œconomique*. Les maximes *œconomiques* changent selon les occasions.

Il est aussi subst. & signifie cette partie de la Philosophie morale, qui regarde le gouvernement d'une famille. Aristote a écrit deux livres de l'*œconomique*.

Jeux oeconomiques. On appelloit ainsi chez les Grecs les jeux où les Athletes de tous les pays étoient admis.

OECONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere menagere & œconomique. Dans ce Monastere on vit fort *œconomiquement*, il ne s'y fait aucune dissipation.

OECONOMISER. v. act. Gouverner, administrer avec œconomie. Il a bien *œconomisé* les revenus de cette terre, de cette Abbaye.

Oeconomisé, ée. part. Des revenus bien *œconomisez*.

OECUMENIQUE. adj. m. & fem. General, universel. Il vient du Grec *oikumenè*, qui signifie la *terre habitable*, ou toute la Terre. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase, un Concile, un Synode *Oecumenique*, c'est-à-dire, general, où toute l'Eglise Catholique a assisté, ou a été mandée. Il n'y a jamais eu de Concile qu'on ait pu veritablement nommer *œcumenique*. Les anciens Conciles ont été ainsi appellez, parceque dans la suite l'Eglise universelle les a reçus. Dans le I. Concile de Nicée, on n'y vit de toute l'Espagne qu'Hosius, Evêque de Cordouë, & de toutes les Gaules que Nicaise. Dans le 2. Concile Universel, il n'y avoit aucun autre Evêque de l'Empire d'Occident qu'Ascholius, Archevêque de Thessalonique. Les Empereurs qui convoquoient les Conciles, n'appelloient que les Evêques soumis à leur Empire.

Il y a eu quelques Patriarches à Constantinople qui se sont fait appeller *Oecumeniques*, comme temoigne Du Cange. Jean le Jeûneur en 590. & Cyriaque, Patriarches de Constantinople, prirent la qualité d'*Oecumeniques*, comme l'avoient fait quelques-uns de leurs Predecesseurs. Gregoire le Grand en fut extrémement irrité. Il pretendoit que c'étoit un titre d'orgueil, & un caractere de l'Antechrist. Ce Pape fulmina une terrible sentence contre ceux qui s'attribuëroient le titre d'Evêque *Oecumenique*: sentiment pour lequel on bruleroit aujourd'hui les gens à Rome. Ben. Il supposoit que ce terme d'*Oecumenique* signifioit *Evêque Universel*, ou Evêque de tout le monde. Mais il n'emportoit autre chose que la qualité de Chef de l'Eglise d'Orient; de même que le premier Docteur de l'Eglise de Constantinople s'appelloit *Docteur Oecumenique*. Le titre d'*Oecumenique* avoit été donné pour la premiere fois au Pape Leon I. mais il le refusa, & ses successeurs ne le voulurent prendre que long-temps après. Le V. Concile de Constantinople le donna à Jean, Patriarche de Constantinople. On pretend que l'Empereur Phocas le donna par preference à l'Evêque de Rome. Phocas étant monté sur le trône par le meurtre de son maître, il donna la qualité d'Evêque Universel à Boniface III. craignant de perdre Rome & le reste de l'Italie. Bib. Univ. Mais ceux de Constantinople l'ont conservé, & encore au Concile de Bâle le Patriarche de Constantinople, s'appella Patriarche *Oecumenique*. Cela ne s'entendoit que de l'étenduë de chaque Patriarchat. Voyez Pasquier.

O E D.

OEDEMATEUX, euse. adj. Terme de Medecine. Qui est de la nature de l'œdeme, qui est attaqué, affligé d'un œdeme. Bras *œdemateux*, jambes *œdemateuses*. Le corps de ce malade est tout *œdemateux*. J. des Sç.

OEDEME. subst. fem. Terme de Medecine. C'est une tumeur contre nature, froide, lâche, molle, sans douleur, blancheâtre, qui enfonce quand on la presse du doigt, ensorte que la marque y reste imprimée, procedant d'humeur phlegmatique. Il y en a une aqueuse, & l'autre venteuse. Hippocrate l'a prise pour toute sorte d'enflure. Il y a une fausse *œdeme*, qui est mêlée d'autres humeurs, qui est phlegmoneuse ou éresipelateuse, ou skirrheuse, & devient quelquefois gypseuse, d'où viennent les louppes.

Ce mot vient du Grec *oidéin*, c'est-à-dire, *enfler*. Les Medecins font d'ordinaire ce mot masculin.

OEDIPE. s. m. Nom d'un homme celebre dans l'Antiquité fabuleuse par ses malheurs.

Oedipe expliqua l'énigme que le Sphinx lui proposoit, & de là nous appellons *Oedipe*, celui qui explique un énigme. Ce discours est inintelligible, il faudroit un *Oedipe* pour l'expliquer.

C'est aussi le nom d'un Poëme tragique. L'*Oedipe* de Sophocle passe pour une des plus belles pieces qui aient été mises sur le théatre.

O E I.

OEIL. Voyez Oeuil.

OEILLERE. Voyez Oeuillere.

OEILLET. Voyez Oeuillet.

OENANTHE. subst. fem. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ deux pieds, cannelée, rameuse. Ses feuilles sont decouppées en parties longues & menuës, mais les superieures le sont moins. Ses fleurs sont en parasol, petites, composées chacune de cinq feuilles inegales disposées en fleur de lys de France, de couleur blanche. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede un fruit à deux graines un peu longues, garnies à leur extremité d'enhaut de quelques pointes. Ses racines sont à navets, noirâtres par dehors, blanches en dedans. En Latin *œnanthe aquatica*. C. Bauh. Cette plante croit dans des lieux marecageux : elle est propre pour faire passer les urines & le calcul des reins, & pour ouvrir les obstructions. Il y a d'autres especes d'*œnanthe*. Entre les especes d'*œnanthe* il y en a une qui est un grand poison. Cette plante a beaucoup de rapport & de ressemblance avec la ciguë. Elle croit à la hauteur d'environ trois pieds.

Ce mot est composé des mots Grecs *oinée*, vigne, & *anthée*, *fleur*. On a donné le nom d'*œnanthé*, chez les Anciens, à une plante qui fleurissoit en même temps que la vigne; ou dont les fleurs sentoient comme les fleurs de la vigne.

OENELÆUM. s. m. Terme de Pharmacie, qui est purement Latin. L'*œnelæum* est une mixtion composée de vin gros & d'huile rosat. Dans les fractures avec playe, où l'os n'est pas decouvert, les compresses doivent être imbibées d'*œnelæum*, pour calmer la douleur, & empêcher l'inflammation. Scultet. Bassiner la partie malade avec de l'*œnelæum* chaud. Id.

Ce mot est Grec; il est composé d'*oinos*, vin, & d'*elaion*, huile. Borel.

OENOPTE. s. m. Inspecteur du vin. Les Atheniens donnoient ce nom à des especes de Censeurs, qui dans les festins regloient le nombre de coups que l'on devoit boire. Les *œnoptes* deferoient à l'Aréopage ceux qui n'y gardoient pas les regles de la temperance.

O E S.

OES. s. m. Vieux mot. Gré. Je ne voel rien faire qu'à ton *oes* ne soit. Borel.

OESOPHAGE. s. masc. Le conduit par où entrent les viandes, ou le boire & le manger, dans l'estomac. Il s'étend depuis l'entrée de la gorge jusqu'au ventricule. Il descend presque en droite ligne entre les vertebres du col, & celles du dos & la trachée-artere, jusqu'à la cinquiéme vertebre du dos, où il se tourne un peu à droite pour faire place à l'aorte descendente, qui descend avec lui jusqu'à la neuviéme vertebre, où l'*œsophage* se tourne de nouveau à gauche, monte sur l'aorte, & descendant par dessus cette artere, il perce le diaphragme, & continuë jusqu'à l'orifice de l'estomac. Son mouvement est vermiculaire, comme celui des intestins. Sa figure est ronde, un peu longue, assez capable, en forme d'un petit boyau. Il est composé de cinq membranes. La premiere est l'*exterieure* qui n'est autre chose qu'une membrane commune, qui semble être une continuation de la pleure. La seconde est la *musculeuse*, composée de deux ordres de fibres charnuës : les superieures sont droites & longitudinales; celles de dessous sont circulaires; les premieres accourcissent & dilatent l'*œsophage*, les autres le resserrent. Cette membrane est un veritable muscle par lequel l'*œsophage* fait ses mouvemens. Dans le bœuf & dans plusieurs autres animaux ces fibres sont spirales, & se couppent obliquement les unes les autres, parceque la situation de leur col ne contribuë que fort peu à faire descendre les alimens. La troisiéme est la *celluleuse*, ou *vasculeuse*; elle est composée de petites cellules élastiques où l'on trouve souvent de la graisse. Ruysch en est l'inventeur : on la decouvre aisément dans les animaux en soufflant. La quatriéme est la *nerveuse*, qui est divisible en plusieurs petites lames. Elle est composée de fibres blanches & tendres diversement entrelacées. Son extremité superieure est une continuation de la membrane qui couvre la bouche & les levres; c'est pour cela que dans le vomissement ces parties sont affectées. Elle sort au sentiment. Selon Duncan, cette membrane est le siege du baaillement, qui ne manque jamais d'arriver, quand quelque irritation determine les esprits à y venir en grande abondance. La cinquiéme est la *veloutée* qui soutient les extremitez des vaisseaux excretoires de l'œsophage. La surface inferieure de cette membrane est enduite d'une liqueur visqueuse, qui vient probablement des petites glandes, qui sont dans la superficie concave de la membrane *nerveuse*, c'est-à-dire, entre la *veloutée* & la *nerveuse*. L'extremité superieure de l'*œsophage* se nomme le *pharynx*. L'*œsophage* a des arteres qui viennent du tronc de l'aorte, & de la coronaire stomachique. Ses veines se terminent à l'azigos, & à la coronaire stomachique. Ses nerfs sont des rameaux de la huitiéme paire.

Ce mot est Grec, *oisophagos*, & est composé de l'ancien *oiein*, porter, & *phágein*, manger, comme qui diroit, *porte-manger*. Les Latins l'appellent *gula*; & quelques-uns, entr'autres Ciceron, *stomachus*.

OESOPHAGIEN. subst. masc. C'est un des muscles du pharinx, lequel il environne comme un anneau. Il est seul, & il sert à pousser les alimens en bas, en resserrant le pharinx, de même qu'un sphincter. Quelques-uns l'appellent le *deglutiteur*.

OESYPE. s. m. Espece de mucilage graisseux & en consistence d'onguent, de couleur grise brune, d'une odeur fade & desagréable, que l'on nomme plus communément *Suint*. On le tire de la laine grasse qui naît à la gorge & entre les cuisses des brebis & des moutons : on lave cette laine, & on la fait bouillir dans de l'eau pour la degraisser : on laisse reposer les lotions ou la decoction, & l'on trouve dessus une maniere d'écume grasse nageante; on la ramasse, & l'ayant passée par un linge on la met refroidir dans un baril ou dans un pot pour la garder, c'est l'*œsype*. On s'en sert exterieurement pour resoudre, pour ramollir, pour appaiser les douleurs. Le Berry, la Beausse, & la Normandie, sont les Provinces de France qui fournissent davantage d'*œsype*; sans doute à cause des nombreux troupeaux qui s'y nourrissent. Les Normans lui donnent le nom de *Si*, en Berry on l'appelle *Serin*, & ailleurs *Soin*.

Ce mot est Grec, il vient de *oïs*, *brebis*, & de *séepestai*, *pourrir*, parceque l'*œsype* est une matiere sale & comme corrompuë qui se tire des brebis.

O E U.

OEUF. subst. masc. Prononcez *eu*. Rich. C'est une partie qui se trouve dans les femelles des animaux, & qui sert à renfermer un petit animal de même espece dont les parties se developent, & se gonflent par le suc nourricier. On avoit toûjours cru qu'il n'y avoit que les oiseaux, les poissons & quelques autres animaux qui fussent produits d'un *œuf*. Mais la plupart des Modernes croyent que l'homme, & generalement tous les animaux, en viennent. Stenon, Harvée, de Graaf, Kerckringius, & plusieurs autres celebres Anatomistes, ont si bien prouvé ce sentiment, qu'il est aujourd'hui presque universellement reçu. C. Drelincourt, dans son Traité de *Fœminarum ovis*, fait voir par le témoignage de 70. Auteurs anciens & modernes, & par ses propres decouvertes, que l'opinion des *œufs* des femmes est aussi certaine, qu'elle est ancienne & commune dans les livres. L'Analogie generale favorise le Systéme de la generation de l'homme par des *œufs*. Toutes les plantes viennent par des *œufs*; car les graines sont pour la Physique de veritables *œufs*; tous les animaux ovipares doivent constamment

ment leur naissance à des *œufs*, que les femelles ont jettez hors d'elles; & il y a bien de l'apparence que les vivipares ne different des ovipares qu'en ce que leurs femelles ont couvé & fait éclore leurs *œufs* au dedans d'elles-mêmes. Toutes les plantes & la plus grande partie des animaux ont le même principe de génération; l'autre partie des animaux, & la plus petite, aura-t-elle un principe à part? M. Mery trouve pourtant des difficultez considerables dans ce Systême, qu'il ne lui paroit pas qu'on ait levées jusqu'à present. Voyez l'*Hist. de l'A. R. des Sc. de* 1701. On trouve dans les testicules des femmes des vessies grosses comme des pois verds, qu'on prend pour leurs *œufs*: pour cette raison on appelle les testicules, des *ovaires*. Ces *œufs* sont rendus feconds par les parties les plus volatiles de la semence de l'homme, & ils descendent ensuite par la trompe de Fallope dans la matrice où ils se nourrissent & croissent. M. de St. Maurice, Medecin, trouva dans le testicule d'une femme qu'il ouvrit à Paris en 1682. un fœtus entierement formé. Mr. Olivier, Medecin de Brest, atteste qu'en 1684. une femme grosse de sept mois accoucha d'un plein plat d'*œufs*, attachez en forme de grappe de differentes grosseurs, depuis celle d'une lentille jusqu'à celle d'un *œuf* de pigeon. Le Cocu est le seul entre les oiseaux qui ne pond qu'un *œuf*. Belon. Malpighi a fait des observations avec le microscope, de tous les changemens qui arrivent dans l'*œuf* qu'une poule couve, de demi-heure en demi-heure. L'on divise l'*œuf* de la poule en douze parties, qui sont 1. le blanc; 2. la membrane particuliere du blanc; 3. le jaune; 4. la membrane particuliere du jaune; 5. & 6. deux ligamens qui attachent le blanc avec le jaune, & qui sont deux petites parties en forme de fibre, diametralement opposées; 7. la papille de l'*œuf*, que l'on nomme aussi la cicatrice, ou le germe sur la face du jaune; 8. la papille ou la membrane particuliere de cette cicatrice; 9. une membrane commune assez forte qui envelope le tout; 10. dans la partie superieure de l'*œuf* une quantité d'air naturel; enfin la coque qui contient l'*œuf* en son entier. On propose cette question, lequel a été le premier, de l'*œuf* ou de la poule. Les *œufs* de canne sont d'un jaune plus foncé que ceux de la poule. Des *œufs* de pigeon. Les tortuës font jusqu'à quinze cens *œufs*, qu'elles couvrent de sable, & le Soleil les fait éclorre: ce qui a donné lieu à la fable, qu'elles les couvent des yeux. Les Indiens font un si grand trafic des *œufs* d'Aloses, qu'ils en chargent des navires, & ils jettent le poisson. En Egypte on fait éclorre des *œufs* par la chaleur du four, & on fait quelquefois sept ou huit mille poulets tout à la fois. On le fait de même en quelques endroits de France. La maniere en est decrite dans le Journal d'Angleterre, & dans le V. Journal de France de l'an 1697. On dit qu'à Tunquin on conserve les *œufs* pendant deux ou trois ans, en les enveloppant d'une pâte faite de cendre & de saumure. Les *œufs* du pou s'appellent des *lentes*. Les *œufs* d'autruche sont les plus gros de tous les *œufs*. Les meilleurs poudriers ou horloges de mer se font avec des coques d'*œuf* bien pilées.

Oeuf, se prend plus particulierement pour ceux de poule & de canne, qu'on mange. On a fait prendre à ce malade un *œuf* frais. Un jaune d'*œuf*. Les omelettes des hôteleries Espagnoles sont faites souvent d'*œufs* couvis, comme temoigne Sancho Pansa. On fait de l'eau de blanc d'*œuf* pour servir de colle fort deliée. Les Apothicaires clarifient leurs syrops en y jettant un *œuf* avec sa coque.

En termes de Cuisine on dit, Faire des *œufs* farcis, frits, fricassez, au miroir, à l'oseille, au verjus, au lait, à la coque ou mollets, des *œufs* durs, ou *œufs* rouges, *œufs* filez, pochez, à la Huguenotte, quand on y met du jus de mouton. Un bon Cuisinier doit sçavoir faire cinquante sortes d'*œufs*.

Oeuf de Vache. Quelques-uns donnent ce nom à une espece de bezoard, qui se rencontre assez souvent dans le ventricule de cet animal. On appelle aussi *Oeuf de Chamois*, le bezoard du Chamois.

Oeuf, se dit aussi des ornemens d'Architecture qu'on taille en forme d'*œufs* dans des corniches, ou au chapiteau de la colomne Ionique. On les appelle aussi *œufs retaillez*, & autrement *quarts de rond*, *droits* ou *renversez*.

Oeuf Philosophique, est un vaisseau fait en forme de cœur, ou d'un *œuf*, qui a un tuyau en sa partie inferieure, dont se servent les Chymistes en plusieurs operations.

Dans le Journal des Sçavans de 1676. il est parlé d'un petit *œuf* enfermé dans un plus grand, & d'un *œuf* dans lequel on avoit trouvé une épingle enfermée, sans que l'on pût voir par où elle étoit entrée.

Chez les Payens l'*œuf* étoit d'un grand usage dans les expiations, parcequ'il étoit le symbole des quatre élemens. Sa coque, disoit-on, represente la terre. Le jaune est un globe de feu. Le blanc ressemble à l'eau, & il y a de plus un esprit qui approche de l'air. C'est pour cela que les Bonzes croyent encore aujourd'hui que le monde est sorti d'un *œuf*. Lomeier. Linus, Hesiode, & beaucoup d'autres ont parlé du Chaos, que quelques-uns ont représenté comme un grand *œuf*, apparemment à cause de la metaphore que Moyse employe pour représenter l'action de l'Esprit de Dieu, & qu'il tire de l'action d'une poule qui fait éclorre ses *œufs* en les couvant.

On appelle *œufs rouges*, ou *œufs de Pâques*, des *œufs* durcis dans l'eau chaude, & dont la coque est teinte en rouge, & qu'on vend ordinairement vers le tems de Pâques.

Oeufs de Pâques, se dit aussi des presens qu'on fait aux enfans ou aux valets à la Fête de Pâques, parcequ'autrefois on les faisoit d'*œufs* en espece, comme on fait encore aux Curez en plusieurs lieux de la Campagne. Les Pedans font en ce temps-là quelques compositions de vers qu'ils appellent *œufs de Pâques*, pour s'attirer de pareils presens.

Oeuf, se dit proverbialement en ces phrases. Je ne lui ai dit ni *œuf*, ni bœuf; pour dire, ni grosse, ni petite injure. On dit, qu'un homme a des *œufs* de fourmis sous ses pieds, lorsqu'il a grande demangeaison de marcher, qu'il ne peut demeurer en une place. On dit aussi, qu'il a mangé des *œufs* de fourmis, quand il lâche beaucoup de vents. On dit, que quelcun pond sur ses *œufs*, qu'il couve ses *œufs*, quand il est riche & à son aise, quand il n'a pas besoin de travailler. On dit aussi, que des petites gens donnent un *œuf* pour avoir un bœuf, quand on fait de petits presens pour en attirer de plus gros. On dit aussi pour se moquer de celui qui rit, Ri t'en Jean, on te frit des *œufs*. On dit aussi d'un homme mal-fait, mal vetu, qu'il est fait comme deux *œufs*, comme deux *œufs* & une prune, comme quatre *œufs*. On dit d'un avare, qu'il tondroit sur un *œuf*, qu'il ne donneroit pas un gros *œuf* pour un petit; & d'un bon degoûté, qu'il aimeroit mieux deux *œufs* qu'une prune. On dit d'une femme qui accouche avant terme, dont l'enfant ne vient point à bien, qu'elle a cassé ses *œufs*. On dit aussi, qu'un homme est rond comme un *œuf*; qu'une chose est pleine comme un *œuf*, quand elle est tout-à-fait pleine, quoique le proverbe ne soit vrai qu'à l'égard des *œufs* frais, car ils diminuent tous les jours quand ils vieillissent.

Oeuvé, ée. part. & adj. Qui porte des œufs. Il ne se dit que des poissons. Une carpe *œuvée*, c'est la carpe femelle. Harang *œuvé*.

OEUIL. subst. masc. L'Academie écrit *œil* avec la plupart des Auteurs; mais, comme il faut prononcer *œuil*, peut-être fait-on mieux de l'écrire comme on le prononce. On dit au plurier *yeux*. Partie double de la tête de l'animal, qui sert à recevoir les impressions de la lumiere, & à produire le sentiment de la vûë. L'*œil* est composé d'humeurs, de muscles, de membranes, d'arteres, de

de veines, de nerfs. Il y a trois humeurs, l'*aqueuse*, la *cristalline*, & la *vitrée*. L'humeur *aqueuse* est située en la partie anterieure de l'*œil*. La *vitrée* qui ressemble à du verre fondu & figé, est au derriere. La *cristalline* est au milieu; sa forme est lenticulaire, & sa substance solide, épaisse, & transparente comme du cristal ou de la glace. C'est dans ces trois humeurs que la lumiere souffre les diverses refractions qui sont necessaires pour la vision. Il y a six muscles, quatre droits, & deux obliques, qui font mouvoir l'*œil* en tout sens. Le premier s'appelle *releveur* & *superbe*, parcequ'il fait lever l'*œil* en haut, & qu'il marque de l'orgueil; le second *abbaisseur* & *humble*, parcequ'il tire l'*œil* en bas, & qu'il marque de la modestie; le troisiéme *adducteur* & *beuveur*, parcequ'il le fait mouvoir du côté du nez, & qu'il fait regarder dans le verre en beuvant; le quatriéme *abducteur* & *indignateur*, parcequ'il retire l'*œil* vers le petit angle, & qu'il marque du mepris ou du dedain en regardant de travers. Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires*, & *amoureux*, parcequ'ils font mouvoir les yeux obliquement & en rond, & qu'ils servent à marquer de la tendresse & de la passion. Il y a six membranes, dont la premiere s'appelle la *conjonctive*, qui est ce qu'on appelle en François le *blanc de l'œil*, & que les Medecins appellent en Latin *adnata*, qui est blanche, polie, & d'un sentiment fort exquis, mais qui ne va que jusqu'au cercle qu'on nomme *iris*. La seconde s'appelle *cornée*, qui paroît dans l'espace que laisse la conjonctive, sous laquelle elle est immediatement; elle est transparente par devant comme une feuille de corne fort mince. La troisiéme s'appelle l'*uvée*, parcequ'elle ressemble à un grain de raisin noir: elle est aussi appellée *choroïde*, à cause qu'elle est faite comme le chorion. Celle-ci a un petit trou au milieu qu'on nomme la *prunelle*, en Latin *pupilla*; & le cercle qui est autour s'appelle l'*iris*, qui est de diverse couleur, tantôt bleuë, tantôt perse, tantôt noire. La quatriéme s'appelle la *cristalline*, parcequ'elle renferme immediatement le cristallin; elle est aussi appellée *arachnoïde*, parcequ'elle est deliée comme une toile d'araignée. La cinquiéme s'appelle *retine*, ou *retiforme*, parcequ'elle est faite comme un rets: elle est formée par l'expansion du nerf optique. C'est cette membrane qui est l'organe immediat de la vision. La sixiéme est la *vitrée* qui enveloppe l'humeur de ce nom. Les arteres de l'*œil* viennent de la carotide interne & de l'externe. Ses veines vont se rendre à la jugulaire externe, & aux sinus qui sont autour de la selle du sphenoïde. Il reçoit plusieurs nerfs qui sont l'optique, le moteur, le pathetique, la sixiéme paire, & une branche de la cinquiéme. L'optique forme la retine. Le pathetique va se perdre au muscle qu'on appelle grand oblique, ou trocleateur; & la sixiéme paire dans le dedaigneur. Le moteur & la branche de la cinquiéme paire se distribuent dans diverses parties de l'*œil*. Il y a au dessus de l'*œil* proche le petit angle une glande appellée *lacrimale* qui separe une serosité, & qui la verse entre l'*œil* & les paupieres pour en faciliter les mouvemens. Il y a aussi au grand coin de l'*œil* une éminence qu'on a pris pour une glande, mais il n'y en a point dans l'homme en cette partie-là; cette éminence n'est que la reünion de la membrane interieure des paupieres. Les *yeux* sont situez dans deux cavitez osseuses, qu'on nomme *orbites*, ce qui a fait penser à quelques-uns que le mot de *oculi* que les Latins donnent aux *yeux*, vient du verbe *occulere*, à cause qu'ils sont cachez dans ces cavitez sous les cils & les paupieres. Les *yeux* ont été placez en la partie la plus élevée du corps, afin, dit Diemerbroeck, qu'en maniere de sentinelles, ils puissent de ce lieu éminent voir mieux les objets que le hazard offre à la vuë, & ce qu'il convient d'éviter ou de rechercher. Les *yeux* sont deux en nombre; en partie, afin que la veuë soit plus parfaite; en partie aussi, afin que l'un des deux étant blessé, l'autre vienne au secours & fasse pour les deux une fonction si necessaire. Dans l'homme ils sont separez l'un de l'autre par un très-petit entre-deux, & dans plusieurs animaux par un plus grand. S. Hil. Il n'y a que l'homme & le cheval entre tous les animaux, qui ayent les *yeux* de diverses couleurs, étant tantôt gris, tantôt noirs, & tantôt bleus. L'*œil* s'accommode lui-même & se proportionne au degré de lumiere qu'il doit avoir. Fonten. L'*œil* gauche voit d'ordinaire les objets plus distinctement que le droit. Borelli. Tout ce qu'on voit distinctement on ne le voit que d'un *œil*, quoiqu'on ait les deux *yeux* ouverts. Seb. le Clerc. Dieu dans la formation de cet organe, a employé d'autant plus d'adresse, que le sens de la vuë surpasse les autres sens exterieurs en noblesse & en dignité. S. Hil. L'*œil* a été fait pour voir; ce qui paroît clairement non seulement par la structure de l'*œil* de l'homme, mais encore par les dispositions particulieres des *yeux* des autres animaux. Les grenouilles, par exemple, outre ce que leurs *yeux* ont de commun avec les nôtres, ont encore une membrane, ou un cartilage, dont elles se les couvrent, sans que cela les puisse empêcher de voir, parceque cette membrane est transparente. Ces animaux vivant non seulement dans l'eau, mais encore sur le bord, où il y a souvent des arbrisseaux & des joncs, & se mouvant par sauts, s'ils n'avoient aux *yeux* ces defenses, seroient en danger de se les crever à tout moment. On trouve la même chose en plusieurs petits oiseaux, qui volent & qui sautent dans des arbres touffus & dans des broussailles. Les chevaux, les bœufs, & quelques autres animaux, ont un septiéme muscle, outre les six qu'ils ont commun avec les hommes; ces animaux devant avoir la tête penchée pour voir le fourrage qu'ils mangent, ne pourroient avoir si long-tems les *yeux* baissez contre terre, sans une grande lassitude, s'ils n'avoient ce septiéme muscle qui leur sert à cela. Les poissons ont l'humeur cristalline presque spherique, parceque l'eau dans laquelle ils vivent, causant aux rayons de la lumiere une refraction beaucoup plus grande que l'air, ils ne verroient rien dans l'eau, si la convexité de l'humeur cristalline ne causoit à la lumiere une refraction assez grande, pour reünir ses rayons dans le fond de l'*œil*. Si on examine de la même maniere les *yeux* d'un plus grand nombre d'animaux, on remarquera sans peine qu'ils les ont disposez, comme les lieux où ils se tiennent & leur maniere de vivre les demandent. Boyle, dans son Traité des *Causes finales*. Voyez l'Extrait de la *Theologie Physique* de G. Derham. *Journ. Litt. T. III. p. 1.*

La plupart des animaux ont deux *yeux*. On a feint que les Cyclopes n'avoient qu'un *œil*. On a découvert par le microscope, que l'araignée avoit sept yeux. On voit sur la tête des mouches trois petites parties qui paroissent des *yeux*, & sur celle du scorpion il en paroit plus de cent. Swammerdam a observé deux mille *yeux* sur un petit insecte appellé l'*Ephemere*. Les cent *yeux* d'Argus, & la vivacité des *yeux* du linx qu'on dit percer les murailles, sont des fables ou des figures. Les Medecins après Galien, comptent 113. maladies des *yeux*. M. de Woolhouse dit, que l'on en compte près de 200. J. des Sç. T. LVI. Guilleneau a traité au dernier siecle des maladies de l'*œil*.

Ce mot vient du Latin *oculus*, ou d'*ocellus*.

Oeuil, se considere aussi suivant ses diverses qualitez & affections. Les beaux *yeux* sont fendus, ouverts, & à fleur de tête, vifs, pleins de feu, rians, doux, étincellans, tendres, mourans, languissans. Des *yeux* fins, des *yeux* hagards, perçans, penetrans, qui regardent le Soleil sans être éblouïs; des *yeux* fripons, amoureux. Homere appelle Junon aux *yeux de bœuf*, & Pallas aux *yeux bleus*. Des *yeux* verds, des *yeux* pers.

Le

Le deffaut des *yeux*, c'est d'être enfoncez, creux, louches, bigles, chassieux, pleureux, égarez, troubles, battus, rouges. Cet homme a des *yeux* de cochon, de furet, des *yeux* de perdrix. Un *oeil* borgne, qui est crevé. On aimoit dans M. de Montmorency son *oeil* un peu tourné, & on appelloit cela à la Cour de Louis XIII. avoir l'*oeil* à la Montmorency. VIGN. MARV. Un *oeil* de verre ou d'émail est un faux *oeil*. On dit aussi, Avoir des tayes, des dragons, des cataractes sur les *yeux*. On dit d'un homme qui a les *yeux* entre gris & roux, qu'il a des *yeux* de chat. On dit d'un yvrogne, que les *yeux* lui sortent de la tête à force de boire. On dit aussi, des *yeux* pochez au beurre noir; pour dire, meurtris.

Lorsque les Rois de Perse entrent en possession de la Couronne, leur premier soin est de faire arracher les *yeux* à tous leurs freres, oncles, cousins, neveux, & autres Princes de leur sang; ce qui se fait avec la pointe d'un Cangiar, dont on leur arrache les *yeux* tout entiers, qu'on porte ensuite dans un bassin au Roi. THEVENOT.

OEUIL, signifie quelquefois la vuë, ou la maniere de regarder. Il faut avoir l'*oeil* sur un tel. Les choses vont mieux quand on y a l'*oeil*. On dit, qu'une maladie diminuë à vuë d'*oeil*, que la riviere croit à vuë d'*oeil*; pour dire, fort sensiblement. On dit aussi, Je vous ferai connoître, toucher cette verité au doigt & à l'*oeil*; pour dire, clairement & sensiblement. On juge à l'*oeil* que cette muraille n'est pas dans l'alignement, qu'elle n'est pas droite. Il se faut fier au temoignage de ses *yeux*. On dit en Optique, Regarder à *oeil* nud, quand on regarde un objet sans le secours des lunettes.

Il y a des occasions où l'on se sert d'*oeil*, au lieu d'*yeux* qu'il faudroit dire: Je n'ai pas fermé l'*oeil* toute la nuit. La raison voudroit que l'on dit, je n'ai pas fermé les *yeux* toute la nuit; car en dormant on ne ferme pas un *oeil* qu'on ne ferme l'autre. Nous disons aussi, J'en ai la larme à l'*oeil*, mais on ne le dit guere qu'en riant. Car quand on parle serieusement, on dit, avoir les larmes aux *yeux*. BOU.

On dit, Fermer les *yeux* sur quelque chose; pour dire, faire semblant de ne la pas voir. Il faut bander les *yeux* sur beaucoup de choses que font les valets.

On dit aussi, Jetter les *yeux* sur une chose, y passer les *yeux*; pour dire, la lire, l'examiner en passant, & à la hâte.

On dit aussi, qu'un homme a des affaires jusqu'aux *yeux*; des dettes par dessus les *yeux*, par dessus la tête; pour dire, qu'il est fort occupé dans sa profession, qu'il est fort oberé, qu'il a plus de dettes que de bien.

OEUIL & YEUX, se disent figurément des sentimens, de la penetration de l'esprit; ou de ce qui se presente à l'esprit par les *yeux*. Il est plus clairvoyant des *yeux* de l'esprit que de ceux du corps. Les oreilles sont plus infidelles que les *yeux*. ABL. Nous ne voyons les mysteres que par les *yeux* de la foi. La plûpart des gens vivent sans reflexion, & ne se conduisent que par les *yeux*. BELL. On sçait toûjours mauvais gré aux gens qui nous ouvrent les *yeux* pour nous faire appercevoir de nos defauts. ID.

On se voit d'un autre oeuil qu'on ne voit son prochain. LA FON. c'est-à-dire, qu'on ne s'observe pas d'assez près soi-même. Ce qui plaît aux *yeux*, plaît d'ordinaire en un instant: mais ce qu'on choisit avec discernement demande une plus longue deliberation. M. SC. Il y a des Ouvrages qui sont faits pour les oreilles de l'auditeur, & non pas pour les *yeux* du lecteur. BAIL. Aprés avoir été examiné par des *yeux* aussi perçans que ceux de l'envie, vous n'avez plus rien à apprehender de la calomnie. PORT-R. La censure des *yeux* est bien plus exacte, & plus assûrée que celle de l'oreille, à qui il est bien plus aisé d'imposer. VAU. c'est-à-dire, qu'on est plus attentif, & qu'on fait une reflexion plus exacte sur ce qu'on lit, que sur ce qu'on entend. Les Reformateurs n'ont pas attiré les *yeux* des hommes par l'éclat d'une sainteté extraordinaire. NIC. c'est-à-dire, qu'ils n'ont pas attiré leur attention.

Il n'est pour voir que l'œil du Maître;
Quand à moi j'y joindrois encor l'œil de l'Amant. LA FON.

On dit dans le même sens, Voir les choses d'un *oeil* interessé, d'un *oeil* curieux; c'est les examiner avec soin, avec exactitude. Au contraire, les regarder d'un *oeil* indifferent, c'est les envisager de sang froid, negligemment, & sans interêt.

Ah! peut-on d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime? QUIN.

C'est-à-dire, sans en être émû, sans en être touché sensiblement. Voir d'un *oeil* de pitié; c'est sentir de la compassion. Regarder d'un *oeil* d'envie, d'un *oeil* jaloux, d'un *oeil* malin; c'est examiner les choses avec un esprit de censure, & de malignité. Avoir l'*oeil* sur quelcun, c'est observer sa conduite, & ses actions. Regarder d'un *oeil* favorable, c'est avoir de l'affection pour quelcun; lui vouloir du bien. Tout le monde à les *yeux* sur vous; c'est-à-dire, le Public vous observe, est attentif sur vos demarches. Remettre, ou mettre une chose devant les *yeux* de quelcun, c'est l'en faire souvenir; la lui representer. Ces traits hardis de l'Architecture, qui sont des miracles de l'art pour des *yeux* sçavans, paroissent des defauts à ceux qui ne sçavent pas juger; COS. pour des *yeux* sçavans; c'est-à-dire, pour les connoisseurs, pour les gens de bon goût. Tout fuit, tout diminuë, tout disparoît à mes *yeux*; BOSS. c'est-à-dire, que les honneurs, & les plaisirs du monde s'évanouissent, & disparoissent à son esprit.

N'apprendras-tu jamais, ame basse, & grossiere,
A voir par d'autres yeux que par ceux du vulgaire? CORN.

Comme un aigle audacieux
Pindare étendant ses ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux. BOIL.

On dit que les Princes ont de bons *yeux*, qu'ils voyent par les *yeux* de leurs Ministres; que les Ministres sont les *yeux* des Princes; pour dire, que le Prince se sert de ses Ministres pour être informé par eux des choses qu'il ne peut connoître par lui-même. Corneille a dit sur ce sujet,

C'est un grand corps tout d'yeux à qui rien ne se cache.

Au contraire Boileau a dit au Roi, qu'il connoît tout par lui-même, & voit tout par ses *yeux*.

Dans la Perse il y avoit des Officiers que l'on nommoit les *yeux* du Roi, comme il y en avoit d'autres qu'on nommoit ses *oreilles*, & il y a de l'apparence que Zacharie fait allusion à cela, lorsqu'il nomme sept Anges, les sept *yeux* de Dieu. Chap. IV. 10. *Bibl. Univ.*

On dit aussi, que l'*oeil* de la Providence gouverne tout; que le Soleil est l'*oeil* du monde; celui qui l'éclaire. Les Poëtes disent aussi, que les astres sont les *yeux* du Ciel; que les *yeux* d'Argus ont été mis par Junon sur la queuë du paon. On dit aussi figurément, Avoir des *yeux* d'Argus; pour dire, voir de loin, prévoir, penetrer le denouëment, & le succès des affaires.

On le dit particulierement des pensées, du desordre, & du trouble que les passions causent dans l'esprit pour offusquer ses lumieres. On lui a si bien montré qu'on le trompoit, qu'il a enfin ouvert les *yeux*, qu'on lui a dessillé les *yeux*. Les *yeux* charnels, les *yeux* de concupiscence dont parle l'Ecriture, sont nos desirs illicites. Le Seigneur a dit, Si ton *oeil* te scandalise, arrache-le; pour dire, s'il te porte au mal.

On dit aussi, qu'un homme leve les *yeux* au Ciel; qu'il les leve par orgueil; qu'il les baisse par honte, ou timidité, qu'il les roule par fureur, par colere; qu'il les ferme par le sommeil, par l'éblouissement; & enfin qu'il a les *yeux* clos, quand il est mort. On dit poëtiquement, Fermer les *yeux* à quelcun, lui clorre les *yeux*; pour dire, l'assister à la mort.

On dit aussi, Nous devons toûjours avoir la crainte de Dieu,

Dieu, la mort devant les *yeux*. Seigneur, ouvrez les *yeux* sur moi, jettez un *oeil* de misericorde sur ce pauvre pecheur.

Oeuil, se dit aussi en parlant de l'amour. Cette femme voit ce jeune homme de bon *oeil*; elle lui veut du bien. Il lui a donné dans les *yeux*, elle le devore des *yeux*; pour dire, elle ne se lasse point de le regarder; elle l'aime plus que ses *yeux*, comme la prunelle de ses *yeux*; elle n'a des *yeux* que pour lui. L'amour lui a mis un bandeau sur les *yeux*, lui a fasciné les *yeux*. Il y a bien de la difference entre avoir les *yeux* doux; & faire les doux *yeux*. La Sabl.

En vain contre le Cid un Ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue. Boil.

Oeuil, signifie quelquefois absolument une beauté; les appas, les charmes d'une personne aimable. C'est ce bel *oeil* qui est mon vainqueur. Beaux *yeux* qui me voyez mourir. On accuse quelquefois de beaux *yeux*, dont toute la force est dans la foiblesse du cœur qu'ils ont blessé. M. Sc. Les *yeux* d'une Belle ont un langage universel qui la font entendre de tous les hommes. St. Ev. Vos beaux *yeux* me vont consumant. Voi.

Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur
Sçait si bien decouvrir les chemins de mon coeur? Rac.
De combien de soupirs interrompant le cours,
Ai-je évité vos yeux que je cherchois toûjours? Id.

Oeuil, en termes de Manege, est la partie de la branche de la bride qui est platte & percée, pour joindre la branche à la têtiere, & tenir la gourmette attachée.

On dit aussi en raillerie, un cheval deferré d'un *oeil*; pour dire, qu'il est borgne.

Oeuil, chez les Physiciens, se prend quelquefois pour un trou, ou ouverture: & c'est par cette raison qu'ils appellent le premier gros boyau, *l'intestin aveugle*, parce qu'il n'a qu'un *oeil* ou une ouverture. Il y a dans l'oreille un *trou aveugle*, qui est ainsi nommé pour la même raison. Les Chymistes appellent aussi un *alembic aveugle*, celui dont l'ouverture est bouchée, qui sert à la circulation.

Oeuil du Taureau. En Astronomie c'est une étoile de la premiere grandeur. C'est l'*oeil* meridional du Taureau. Les Arabes l'appellent *Aldebaran*.

Oeuil, en termes d'Architecture, se dit de toute fenêtre ronde prise dans un fronton; un attique dans les reins d'une voute, comme il y en a aux deux Berceaux de la grande Sale du Palais de Paris. Daviler.

Oeuil de boeuf. Petit jour pris dans une couverture pour éclairer un grenier; ou un faix comble, & fait de plomb ou de poterie. Id. Les *yeux de boeuf* de la couverture du dôme des Invalides sont en forme de casques. On appelle encore *yeux de boeuf*, les petits lucarnes d'un dôme, comme il s'en voit à celui de S. Pierre de Rome, qui en a 48. en trois rangs. Id.

Oeuil de Dome. Terme Architecture. Ouverture qui est au haut de la coupe d'un dôme, comme au Panthéon à Rome, qu'on couvre le plus souvent d'une lanterne, comme à la plupart des dômes. Id.

Oeuil de pont. On peut appeller ainsi certaines ouvertures qu'on fait quelquefois au dessus des piles, & dans les reins des arches d'un pont, soit pour rendre l'ouvrage plus leger, soit pour faciliter l'écoulement des eaux, quand elles sont grandes, comme au pont de la ville de de Thoulouse. Id.

Oeuil de volute, en termes d'Architecture, se dit du centre de la volute, qui est l'ornement du chapiteau Ionique. C'est le petit cercle du milieu de la *volute* Ionique, ou l'on trace les seize centres, pour en decrire les circonvolutions. Daviler.

Oeuil, se dit aussi des ouvertures ou trous qui sont en plusieurs outils d'Artisans, comme l'*oeil* d'un marteau, le trou par où il est emmanché; l'*oeil* d'un étau, le trou par où passe la vis qui le serre; l'*oeil* de la louve, le trou par où on y attache le cable. L'*oeil* d'une meule est le trou qui est au milieu. *Oeil* d'une hache, d'une erminette, &c. C'est le trou où l'on fait entrer le manche de ces instrumens pour les emmancher. L'*oeil* d'une ancre est au bout de la verge de l'ancre; c'est par où passe l'arganneau; l'*oeil* d'une rouë, c'est le trou du moyeu par où passe l'essieu.

Oeuil, chez les Tireurs d'or, se dit de la plus petite ouverture d'un pertuis de leurs filieres, par où sort le lingot, ou le fil qu'ils degrossissent.

Oeuil, Terme d'Agriculture, est un petit bouton qu'on insere dans un arbre pour faire un ente. On appelle aussi *oeil*, le bourgeon qui vient au sarment de la vigne. Les bonnes branches sont celles qui sont venuës dans l'ordre de la nature, & pour lors elles ont les *yeux* gros & assez près les uns des autres. La Quint. Il faut couper cette branche au quatriéme *oeil*. Liger.

Oeuil *dormant*. Terme de jardinage. Greffer à *oeil dormant*. Les fruits à noyau reüssissent beaucoup mieux, greffez à *oeil dormant*, qu'à *oeil poussant*, & cette greffe se fait ordinairement au mois d'Août. Liger. Cette greffe est ce qu'on appelle écusson, mais faite à la seconde seve. Id.

Oeuil *poussant*, Terme de jardinage. J'ai greffé à *oeil poussant*. C'est la greffe en écusson faite vers la S. Jean. Liger.

Oeuil, en termes de Jardinier, se dit du melon, & c'est l'endroit d'où sort les bras du melon. Cet *oeil* se nomme aussi la *maille*.

Oeuil, se dit des poires & des pommes. C'est l'extremité oposée à la queuë. Cet *oeil* est fait comme une petite couronne aux unes & aux autres.

Quelques Botanistes appellent aussi *oeil*, ou le nombril de la poire & de la pomme, & autres fruits semblables, l'endroit où sont enfermez les pepins.

Oeuil, en termes de Fleuriste, se dit de l'oreille d'ours. C'est le petit rond du milieu presque toûjours jaune ou de couleur de citron. L'oreille d'ours est agréable, quand elle a l'*oeil* grand & bien arrêté. Morin.

Oeuil. Terme de fondeur de caracteres d'Imprimerie, & d'Imprimeur. C'est la gravure en relief qui est au haut des lettres de fonte qui servent à composer les formes d'Imprimerie; c'est l'*oeil* seul qui fait l'empreinte, le reste qu'on appelle le corps ne sert que pour le soutenir. Gros *oeil*, petit *oeil*. Il se dit des corps de caracteres interrompus, & non reguliers; c'est à dire, de ceux dont les lettres sont plus ou moins ouvertes qu'à l'ordinaire. Le petit texte gros *oeil*; le Cicero petit *oeil*, & ainsi des autres.

Oeuil, se dit de la grosseur des caracteres d'Imprimerie. Le S. Augustin a un plus gros *oeil* que le Cicero.

On appelle aussi l'*oeil* d'un *e*, cette petite ouverture qui est à la tête de ce caractere, & qui le distingue du *c*.

Oeuil, terme de Marine, signifie aussi les trous par où les cables entrent & sortent; & on appelle *oeil de pie*, ou *mailles*, les trous, ou œillets qui sont au bas des voiles, pour y attacher des garcettes de ris en cas de besoin.

Oeuil, en termes de Negoce, se dit du lustre, de l'éclat des marchandises, de ce qui les fait paroître plus belles à la vuë. Le drap de Hollande a un plus bel *oeil* que celui d'Espagne, & n'est pas si bon.

Oeuil, en termes de Jouaillerie, signifie aussi le brillant & l'éclat de pierreries, quelquefois leur qualité & leur nature. Ce Diamant a un *oeil* admirable; cet autre a l'*oeil* un peu louche, il l'a un peu noirâtre. On le dit aussi des perles, mais plus ordinairement on dit, l'eau.

Oeuil et batte. Terme de Marchand de poisson d'eau douce. Il signifie tout ce qui est contenu depuis l'ouïe ou l'*oeil* du poisson jusqu'à la queuë, qu'on appelle sa batte, à cause qu'il s'en sert à battre l'eau lors qu'il nage. Ce brochet a deux pieds entre *oeil & batte*.

Oeuil. Terme de Marchand de vin. On dit d'un vin paillet, tel qu'est ordinairement le vin d'Ay, le vin de Chably dans la primeur, que c'est un vin de couleur d'*oeil* de perdrix, ou simplement d'*oeil* de perdrix.

Oeuil, se dit aussi du pain, du fromage, quand ils ont quelque trou, ou ouverture qui les rend moins compactes & solides. Le pain de Gonesse est leger, il a beaucoup d'*yeux*. Le fromage de Gruyere est gras & a beaucoup d'*yeux*. Il y a un proverbe Espagnol qui dit, qu'il faut choisir du fromage sans *yeux*, du pain qui ait des *yeux*, & du vin qui saute aux *yeux*.

Oeuil, se dit aussi des lunettes qui facilitent les actions de la vuë. Ce mot est comique en ce sens, & n'a point de singulier. Je ne sçaurois lire cela, il faut que je prenne mes *yeux*. Ce vieillard a laissé ses *yeux* à la maison, il a coutume d'avoir ses *yeux* dans sa poche.

Oeuil *de cochon*, se dit d'un *oeil* qui est rond & peu fendu, tel qu'on en void aux cochons.

Oeuil *de boeuf*, se dit des personnes qui ont de gros *yeux*; qui quelquefois par nature, quelquefois par maladie, sont gros & éminens, qui semblent sortir hors de la tête, comme ceux des bœufs. Les Medecins nomment ce mal *exophthalmie*.

Oeuil de boeuf, se dit aussi en Maçonnerie & en Architecture; voyez ci-dessus.

Oeuil de boeuf, est aussi un vaisseau de fayence fort petit & rond, dont se servent les Peintres pour y detremper leurs couleurs, au lieu de coquilles.

Les Vitriers appellent encore *oeil de boeuf*, un nœud qui est au milieu des plats de verre, qu'ils employent pour faire des vitres. On l'appelle autrement boudine.

On appelle aussi en termes de Marine, *yeux de boeuf*, les poulies qui sont vers le racage contre le milieu d'une vergue, qui servent à manœuvrer l'itaque. Il y a aussi un *oeil de boeuf* au milieu de la vergue de sivadiere.

Oeuil de boeuf, est aussi une plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, minces, rougeâtres, branchuës. Ses feuilles sont cotonnées, semblables à celles de la millefeuille, dentelées, mais beaucoup plus petites. A la cime de chaque branche il vient une fleur radiée, qui est seule, & qui ressemble à celle du chrysanthemum, de couleur jaune dans le disque & dans la couronne. Sa racine est ligneuse. En Latin *buphtalmum Dioscoridis*. C. Bauh. Elle est detersive, vulneraire, emolliente, resolutive.

L'**Oeuil de boeuf**, selon Borel s'appelle en Latin *Cotula foetida*, & il apelle *Oeuil de vache*, une autre herbe nommée en Latin *Cotula non foetida*. On pretend que la fleur de cette plante ressemble à un *oeil* de bœuf.

Oeuil *de Bouc*. Coquillage d'une seule piece, toûjours attaché à une pierre sur laquelle la circonferance inferieure de la coquille peut exactement s'appliquer. Ce coquillage ne paroit avoir d'autre mouvement que de soulever cette coquille de la hauteur d'une ligne, de sorte que son corps ait une circonference de cette grandeur decouverte & nuë. Dès qu'on y touche, la coquille se rabaisse & le recouvre. Cependant M. de Reaumur a trouvé à cet animal un mouvement progressif sur la pierre à laquelle il se colle. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* An. 1710.

On appelle encore *oeil*, ou *oeil de bouc* une petite nuée qui est le signe d'une grande tempête en plusieurs côtes de la mer, comme en la Guinée, Loango, la mer rouge, &c. Elle s'étend peu-à-peu, & le vent en sort avec tant d'impetuosité, qu'il renverse les navires, si le voiles ne sont pliées. Les Portugais l'appellent *syphon* ou *typhon*; & le commun des Mariniers *oeil de bouc* ou *oeil de boeuf*. On l'appelle ainsi, parcequ'il est causé par un nuage dont le commencement n'est pas plus grand que l'*oeil d'un boeuf*, ou d'un *bouc*. C'est un gros nuage rond oposé au Soleil & éloigné d'environ 80 ou 90 degrez de cet astre, qui peint dessus les couleurs de l'Arc-en-Ciel, mais fort vives. Peut-être qu'elles paroissent avoir un si grand éclat, à cause que cet *oeil de boeuf* est environné de tous côtez de nuées épaisses & obscures. Le P. Tachard. Ce Pere assûre qu'il n'a jamais rien trouvé de si faux que les pronostiques de ce Phénomene.

Oeuil *de chat*, se dit d'un *oeil* qui voit de nuit, comme sont les chats.

Oeuil de chat, se dit aussi d'une pierre pretieuse qui est belle, luisante, transparente, de diverses couleurs, de figure ordinairement oblongue, ressemblant à l'opales, mais beaucoup plus dure. On en trouve en plusieurs endroits des Indes Orientales; mais celle qui vient de Ceylan est la plus estimée. On dit que la plus grande qui soit en Europe est gardée dans le Cabinet du grand Duc de Toscane; elle est plus grosse que le pouce.

En Latin *oculus cati*, parce que cette pierre ressemble à *l'oeil* d'un chat. Quelques-uns l'appellent *oeil du Soleil*, parcequ'elle est rayonnante comme un petit Soleil.

Il y a une espece d'*oeil de chat* qui représente assez bien l'œil de cet animal; il n'est pas de grand prix en Europe; mais il est très estimé aux grandes Indes, ces nations idolâtres lui attribuant de grandes vertus.

Oeuil de chat, est aussi une plante qui pousse de petites tiges rondes, veluës, garnies de feuilles étroites, semblables à celles de l'hissope, grasses, un peu âcres & ameres. Ses fleurs sont des tuyaux dont un bout est fermé par un musle, de couleur en partie blanche, & en partie purpurine. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede un fruit assez ressemblant à une tête de cochon, où l'on voit comme des orbites & une bouche: ce fruit contient les semences. Quelques uns appellent cette plante, *mouron violet*. En Latin *antirrhynum arvense majus*. C. Bauh.

Oeuil *du Soleil*, espece de pierre pretieuse. Voyez **Oeuil** *de chat*.

On appelle **oeil** *de Serpent*, certaines petites pierres dont on fait des bagues, & qui sont de peu de valeur.

Oeuil *de cerf*, est une plante qu'on appelle autrement *elaphoboscum*. Gaspar Bauhin l'appelle *pastinaca silvestris latifolia*. C'est une espece de panais. Voyez **Panais**.

Oeuil *de lievre*, est une contraction de le paupiere superieure, qui l'empêche de pouvoir couvrir tout l'œil, desorte qu'on est obligé de dormir la paupiere ouverte comme les lievres. Les Medecins l'appellent *lagophtalmie*, mot Grec qui signifie la même chose. Cette maladie vient d'une convulsion, d'une playe, ou d'un ulcere de la paupiere, qui la raccourcissent: elle vient aussi de la mauvaise coutume que les enfans prennent dans le berceau, de regarder toûjours en haut ou en derriere.

Oeuil *de chevre*, est celui qui a une tache blanche à la cornée, comme celle qu'on voidaux chevres. Les Medecins appellent cette maladie *aigis*.

Oeuil *d'airain*, ou *oeil de lion*, se dit d'un *oeil* roux, fier, étincelant, comme ceux des lions, ou des ladres confirmez.

Oeuil *de loup*, ou *de mauvais garçon*, est un *oeil* noir, enfoncé, regardant de travers comme ceux des loups, tels que les ont ordinairement les traîtres & les scelerats.

Oeuil *vairon* ou *bigarré*, est un *oeil* qui est blanc & noir; ce qui arrive souvent aux chevaux: & il est ainsi nommé, *quasi variegatus*.

On appelle **yeux d'écrevisse**, mais improprement, des pierres qui naissent dans la tête des grosses écrevisses de riviere des Indes Orientales. Ces pierres sont blanches, grosses comme des pois, ayant la forme d'un œil. Les écrevisses s'en dechargent dans l'été, & l'on en trouve une si grande abondance aux bords des rivieres & même de la mer, qu'on les ramasse à poignées. Les écrevisses des Indes Occidentales rendent aussi de ces pierres, mais elles sont moins grosses. Les *yeux d'écrevisse* sont fort en usage en Medecine: ils sont propres pour adoucir les

les humeurs trop acides ou trop âcres, pour purifier le sang, pour arreter les cours de ventre, le vomissement. En Latin *oculi cancrorum*.

A yeux clos. Adverbial. Aveuglément, & sans examiner les choses. Je me confie tant en vous, que je signerai tout ce que vous m'envoyerez *à yeux clos*. Le chemin est si facile, que j'irois *à yeux clos*.

Oeuil, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que deux *yeux* valent mieux qu'un; que quatre *yeux* voyent plus que deux; pour dire, que des affaires sont mieux examinées par plusieurs personnes, que par une seule. On dit aussi, il n'y avoit que quatre *yeux*; pour dire, que l'affaire étoit secrette entre deux personnes, qu'il faut que l'un ou l'autre l'ait decouverte. On dit aussi, Cela ne se fera pas pour vos beaux *yeux*; c'est-à-dire, pour rien & sans salaire.

Point ne croiray, soit dit sans vous deplaire,
Qu'alliez vous mettre en frais pour mes beaux yeux;
Si le faisiez ne seriez bon Libraire. Du Cer.

On dit aussi, que des gens se mangent les *yeux*, le blanc des *yeux*, sont prêts de se sauter aux *yeux*; pour dire, sont en procès, en querelle, sont prêts de se devisager. On dit aussi, Loin des *yeux*, loin du cœur; pour dire, que l'absence detruit l'amour & l'amitié. On dit aussi, qu'un homme a plus grands *yeux* que panse; pour dire, qu'il n'est pas content de ce qu'on lui presente à manger, quoyqu'il en ait plus qu'il n'en peut digerer. On dit aussi, qu'un homme voit une paille qui est dans l'*oeil* de son prochain, & qu'il ne voit pas une poutre qui est dans le sien; pour dire, que nous sommes plus clairvoyans dans les deffauts d'autrui que dans les nôtres. On dit encore, Faire la guerre à l'*oeil*; pour dire, prendre garde à l'état d'une chose pour en profiter. On dit en ce sens, Avoir l'*oeil* au guet, avoir un *oeil* aux champs, & l'autre à la ville; pour dire, Faire une soigneuse observation des choses, tant de ce qui se passe au dedans qu'au dehors. On dit aussi, que l'*oeil* du Maitre engraisse le cheval; pour dire, qu'il faut qu'un Maitre voye pancer son cheval lui-même; & figurément, qu'il ne se repose pas sur autrui du soin de ses affaires. En quelques lieux on dit, L'*oeil* du Fermier vaut fumier. On dit aussi, qu'un homme a bon pied, bon *oeil*; pour dire, qu'il se porte bien, qu'il est vigilant & dispos. On dit aussi, Jetter de la poudre aux *yeux* de quelcun; pour dire, l'éblouir, le surprendre. On dit encore, de celui qui a fait quelque affaire notoirement desavantageuse. On ne sçait où il avoit les *yeux*, il falloit qu'il eût les *yeux* au derriere, au talon. On dit pour exprimer une fort petite quantité, Aussi peu qu'il en pourroit tenir dans mon *oeil*. On dit aussi, Autant vous en pend à l'*oeil*; pour dire, il vous en peut arriver tout autant. On dit aussi d'un esprit leger & inconstant, Qu'il lui passe une mouche devant les *yeux*, il change, il se dedit. On dit aussi, Qu'une chose frappe les *yeux*, saute aux *yeux*, qu'elle creve les *yeux*; pour dire, qu'elle est claire & évidente; qu'elle fait mal aux *yeux*, qu'elle brûle les *yeux*; pour dire, qu'elle choque, qu'elle convainc celui qui a interêt de l'empêcher. On dit aussi, Regarder entre deux *yeux*, ouvrir des *yeux* grands comme une saliere; pour dire, regarder un homme attentivement. Faire de grands *yeux*, pour dire, regarder avec surprise, avec etonnement. On dit aussi, qu'un homme a les *yeux* pochez au beurre noir, à la compote; pour dire, qu'il a les *yeux* meurtris de quelques coups qu'on lui a donnez. On dit que quand on a mal aux *yeux*, il n'y faut toucher que du coude; pour dire, qu'il n'y faut point toucher du tout. On dit aussi, *Oeil* pour *oeil*, dent pour dent, pour signifier la peine du talion qui étoit établie par la Loi des Juifs. On dit aussi, En un clin d'*oeil*; pour dire, en un moment. On dit s'en battre l'*oeil*, pour dire, s'en soucier fort peu, s'en mettre fort peu en peine:

Mordié je me bats l'œil *de Mercure & de toi*. Poisson.

OEUILLADE. s. f. Regard; coup d'œil. Il lui a donné une *oeillade* en passant, une *oeillade* amoureuse. Au païs des jaloux les *oeillades* sont criminelles.

Il se prend d'ordinaire en bonne part. L'Acad.

OEUILLADER. v. act. Jetter l'œil, regarder. Il est peu en usage, & ne se peut dire qu'en riant. Desmarais a dit, *oeillader* l'Univers, dans ses Visionnaires.

OEUILLIERE. adj. fem. qui ne se dit que des deux dents canines qui sont en la bouche de l'homme, dans la machoire d'enhaut, entre les incisoires & les molieres, a qui on a donné ce nom, à cause qu'elles reçoivent une portion d'un des nerfs qui fait mouvoir l'œil, & pour cela on tient qu'il est dangereux de les arracher. L'Academie écrit *oeillere*.

Oeuilliere, ou *oeillere*, au subst. est une partie de la têtiere du cheval de harnois. Ce sont des morceaux de cuir posez à côté des yeux pour les garentir des coups de foüet du Chartier.

Oeuilliere, en termes de Blason, se dit d'une partie du casque ou heaume qui servoit de visiere aux Chevaliers.

OEUILLET. s. m. Plante dont les feuilles sont longues, étroites, dures, pointuës au bout, verdâtres. Il s'éleve du milieu de ces feuilles, des tiges rondes, lisses, hautes d'environ un pied & demi, noüées, portant en leurs sommitez des fleurs longues, à plusieurs feuilles, belles, disposées en rond, étroites en bas, larges en haut, soutenuës par un calice qui est un tuyau cilindrique & membraneux: ces fleurs sont rouges, ou blanches, ou marbrées de couleurs diverses, fort agreables à la vuë, d'une odeur aromatique aprochant de celle du gerofle. Du milieu de ce calice s'éleve un pistille qui dans la suite devient un fruit cilindrique s'ouvrant par le haut, envelopé dans le calice même, & rempli d'une semence applatie, de couleur noire, qui parvient à sa maturité en exposant l'*oeillet* qui la produit, au même endroit qu'il étoit quand il a commencé de fleurir. Il y en a de beaucoup d'especes. En Latin *caryophyllus altilis major*. C. Bauh. On se sert en Medecine de la fleur; on prefere l'*oeillet* simple au double, & on choisit entre les simples le rouge haut en couleur & bien odorant. Il contient beaucoup d'huile exaltée, & de sel essentiel & volatil. Il est cordial & cephalique, propre pour l'epilepsie, pour la paralysie, pour les vertiges, pour resister au venin, pour exciter la transpiration. L'*oeillet* fleurit en Juin & Juillet; sa fleur dure deux mois au moins. Il y a des *oeillets* de differentes couleurs ou figurez. Les plus beaux se tirent de la Flandre. On divise ordinairement les *oeillets* en cultivez & en sauvages, en simples & en doubles. Un *oeillet* de graine, de marcotte; des *oeillets* de Poëte ou de Poitou; des *oeillets* pannachez. Il y a des gens qui mettent des pots d'*oeillets* sur leurs fenêtres; ce qui est defendu par les reglemens de Police.

Un *oeillet* passe pour beau, lorsqu'il est large, garni de beaucoup de feuilles, & qu'il forme comme une espece de petit dôme: que son blanc est net & point carné; que ses feuilles sont unies en leurs bords, & point découpées, toutes rondes & non pointuës. Plus il y a de panaches sur un *oeillet*, plus on l'estime, sur tout, lorsqu'ils sont bien partagez & qu'ils n'y sont point imbibez. Le panache le plus beau est toujours celui qui regne depuis la baze, jusqu'au haut de la fleur; à laquelle il ne manque rien lors que les feuilles en sont bien arrangées. Liger. Cette fleur, quoique fort simple dans sa culture, a donné à des auteurs une si ample matiere d'écrire, qu'on en lit des volumes entiers. Id.

On a nommé l'*oeillet*, *caryophillus*, parce qu'il a l'odeur de gerofle.

Oeillet, à cause de sa beauté, & de la conformité qu'il a en sa figure à l'œil. Morin. Les Espagnols l'appellent *Ojal*.

Oeuillet d'Allemagne, est une espece de Lychnis, à qui on a donné cette epithete à cause qu'il en nait beaucoup en Allemagne. Il paroît toûjours d'un rouge enflammé, & a les feuilles de sa fleur plus larges que celles des autres *oeillets* de ce genre. Il est tout semblable quant au reste à l'*oeillet de Poëtes*. Liger.

Oeuillet d'Espagne, est une sorte de petit *oeillet* qui est d'un rouge fort vif.

Oeuillet d'Inde, est une plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, grosse comme le pouce, noüée, rameuse. Ses feuilles sont semblables en quelque maniere à celles de la tanesie, oblongues, pointuës, dentelées en leurs bords, rangées plusieurs sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont radiées, rondes, belles, quelquefois grosses comme le poing, de couleur jaune ou doré. Ses semences sont oblongues, noires. Sa racine est attachée à la surface de la terre par beaucoup de fibres menues, molles. En Latin *tagetes maximus rectus, flore maximo multiplicato*. Joan. Bauh. On cultive les *oeillets d'Inde* dans les jardins à cause de la beauté de leur fleur, qui cependant a une odeur très-forte. Dodonée pretend que l'*oeillet d'Inde* est un poison. Mais plusieurs ont refuté ce sentiment. Lemeri dit avoir fait quelques experiences contraires. Cependant, comme la qualité de l'*oeillet d'Inde* est encore contestée, il conseille de ne s'en servir qu'exterieurement. On peut l'employer exterieurement, pour deterger, pour incifer, pour resoudre.

Il y a plusieurs autres especes d'*oeillet d'Inde*.

Oeuillet de Poëtes. Plante, qui de sa racine jette plusieurs tiges, hautes d'un pied & demi, se divisant en plusieurs rameaux, & dont les feuilles sont longues, se terminant en pointe. A la sommité de ces rameaux sont produites des fleurs à *oeillets*, composées de cinq feuilles, de couleur tantôt d'un rouge enflammé, tantôt d'un rouge plus clair, & tantôt mêlées de lignes blanches. Après la chûte de ces fleurs vient un fruit qui renferme des semences presque rondes, & de couleur noire.

Oeuillet de Dieu. Voyez Passerose.

Oeuillet, est aussi un ornement des habits qui est commode pour les attacher. C'est un trou entouré de points de soye, ou de de fil. On a fait plusieurs rangs d'*oeillets* à ce haut-de-chausse, pour y attacher des bas, des rhingraves.

Oeuillet. Terme d'Emailleur. Petit bouillon qui s'éleve quelquefois sur les plaques émaillées, lorsqu'on les met au feu. Fel.

Oeuillet, se dit par les Matelots d'un boucle que l'on fait au bout de quelques cordes. *Oeillet d'étay* est une grande boucle faite au bout du haut de l'étai, dans laquelle passe le même étai après avoir fait le tour du ton du mât. *Oeuillets de la tourne-vire* sont des boucles qui sont faites à chacun de ces bouts, pour les joindre l'un à l'autre avec un quarantenier.

OEUILLETERIE. s. f. Lieu planté de differens œillets. On a vu des curieux d'œillets qui ont eu jusqu'à 200. pieds d'œillets differens dans leur *oeilleterie*.

OEUILLETON. s. m. Rejetton d'œillet. Il se dit aussi des bourgeons qui sont à côté des racines des artichauds & autres plantes. On detache les *oeilletons* pour multiplier ces plantes; car ils sont comme autant de petits œufs qui renferment une plante semblable à la mere d'où on les a tirez. On ôte aussi les *œilletons*, parcequ'ils empêchent les œillets de bien croître, & les artichauds de bien produire leur fruit.

OEUILLETONNER. v. act. Oter les œilletons des œillets, des artichauds, & des autres plantes. Il faut *oeilletonner* cette plante.

OEUVRE. substantif tantôt masculin, tantôt feminin. L'Academie le fait toûjours feminin; mais, quelque déférence qu'on doive avoir pour ses decisions, il est bien difficile de ne pas convenir qu'il est quelquefois aussi masculin; comme on en verra des exemples ci-dessous. Acte, effet produit par quelque agent; ouvrage. Les *oeuvres* de la nature. Les *oeuvres* de la grace. La moindre des *oeuvres* de la nature est plus parfaite que toutes celles de l'art. L'*oeuvre* de la redemption fut accomplie sur la croix. L'*oeuvre* de la creation a été achevé en six jours. Dieu est merveilleux en ses *oeuvres*. Dieu se manifeste par ses *oeuvres*. Fl. L'Eglise de St. Pierre de Rome est l'*oeuvre* le plus magnifique du monde; c'est l'*oeuvre* du Bramante.

Oeuvres, en parlant des actes de la concupiscence, ne se dit qu'en certaines phrases. Dans la traduction vulgaire des dix Commandemens de Dieu, on dit, *Oeuvre de chair* ne desireras qu'en mariage seulement. On dit aussi en termes de Palais, d'une femme enceinte, qu'elle est grosse des *oeuvres* de son mari. Une fille en promesse de mariage avec un garçon, le fait assigner à l'Officialité, quand elle est enceinte de ses *oeuvres*.

Au temps jadis on vit Dieux & Déesses,
Se profaner aux oeuvres *des mortels.* Vill.

Oeuvre, se dit figurément, & signifie, Ouvrage; action. Dans le discours uni, *Oeuvre* est toûjours feminin: une bonne *oeuvre*, une sainte *oeuvre*; mais dans le discours animé, il le faut faire plus souvent masculin, parceque l'expression en est plus ferme. En Theologie on dit, Le grand *oeuvre* de la redemption, ou de l'incarnation: si vous le faites feminin dans ces endroits-là, l'expression languit, & choque l'oreille. Patru. On le fait plus communément feminin dans le même sens. *Oeuvre*, dans le sens de quelque entreprise considerable, est masculin après son adjectif, & feminin devant, comme; Toutes les Communautez Ecclesiastiques cooperoient d'une même ardeur à ce saint *œuvre*. La gloire d'une *œuvre* si sainte. Voilà quel fut le commencement d'un Ordre, qui depuis près de cinq siecles travaille si heureusement à ce grand *oeuvre*. Patru, *Plaid.* Mais *oeuvre* est toujours feminin quand il signifie une action de pieté. Elle a fait une bonne *oeuvre*: la foi ne sert de rien sans les *oeuvres*. Les Protestans disent, que les bonnes *oeuvres* sont des *oeuvres* mortes sans la foi; & les Catholiques, que la foi sans les bonnes *oeuvres* est une foi morte: il n'y a que la maniere de s'exprimer qui est differente. St. Ev. Selon les Protestans, les *bonnes oeuvres* sont necessaires, sans être ni meritoires, ni satisfactoires; &, selon les Catholiques, les bonnes *oeuvres* sont meritoires, & satisfactoires. On n'entend par bonnes *oeuvres*, que certaines actions particulieres, qui regardent la charité; soulager les malheureux, consoler les affligez, &c. Ainsi toute bonne *oeuvre* est une bonne action; mais toute bonne action n'est pas une bonne *oeuvre*. Ils moururent tous deux pauvres de bonnes *oeuvres*, tous deux riches en bons desseins, dont on dit que l'Enfer est plein. Amel. Il y a plus de perfection à supporter avec patience les adversitez, qu'à s'appliquer avec ferveur à faire de bonnes *oeuvres*. L'Ab. Reg. Dans ce sens, *oeuvre* est aussi quelquefois masculin: Toutes les Communautez cooperoient d'une même ardeur à ce saint *oeuvre*. Pat. Il y a sept *oeuvres* de misericorde spirituelles, & autant de corporelles, par lesquelles on secourt son prochain dans ses necessitez de l'esprit & du corps. On les nomme autrement des *oeuvres de charité*, des *oeuvres pies*, & *meritoires*. Au jour du Jugement chacun sera jugé selon ses *oeuvres*. On appelle *oeuvres de surerogation*, celles qu'on fait au delà de ce qui est precisément demandé pour le salut; & aussi celles qu'un ami fait au delà de ce qu'on avoit desiré de lui. Voyez Surerogation.

Oeuvres, se dit aussi des compositions d'esprit, des écrits d'un Auteur qu'on a recueillis: auquel sens le mot *oeuvre* est toûjours feminin au plurier; & tantôt masculin, & tantôt feminin au singulier. Vaugelas le fait masculin au sin-

singulier. L'Academie dit qu'on ne s'en sert plus au singulier, pour signifier une composition d'esprit ; & qu'en ce sens il faut dire, un bel ouvrage, & non pas un bel *oeuvre*. Les *Oeuvres* Morales de Plutarque. Les *Oeuvres* de St. Thomas. On a recueilli toutes les *Oeuvres* poëtiques de Ronsard, de Corneille, les *Oeuvres* posthumes de Cujas, de M. Claude, &c. Les *Oeuvres* de Maitre Clement Marot ne sont pas gibier à devotes. CHARLEVAL. Si les *Oeuvres* serieuses de Voiture sont mediocres, c'est de cette mediocrité qui plait. COSTAR. Les Libraires s'enrichissent sans entendre les Livres qu'ils vendent, & c'est d'eux que Quevedo dit, qu'ils sont tourmentez en l'autre monde pour les *oeuvres* d'autrui. S. EVREMONIANA.

Mais lors que Chapelain met une œuvre *en lumiere,*
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere. BOIL.
La pucelle est encor une œuvre *bien galante.* ID.
Verras-tu bien sans pitié
Une œuvre *si mal polie ?* MAIN.

A l'égard des Peintres & Graveurs, on appelle l'*oeuvre* d'un Maitre, le recueil de toutes les pieces gravées qu'on en trouve. L'*Oeuvre* de Marc Antoine, de Lucas, de Bonasone. L'*Oeuvre* des Sadelers est compris en trois Volumes. J'ai tout l'*Oeuvre* de Calot, c'est-à-dire, toutes les estampes. En ce sens il est masculin. L'ACAD.

OEUVRE, se dit des Ouvrages des Musiciens, & en ce sens il est masculin. Le premier, le second *oeuvre* de ce Musicien. L'ACAD.

On appelle *main d'oeuvre*, dans les manufactures, ce qu'on donne aux Ouvriers pour le prix & salaire des ouvrages qu'ils ont fabriquez ; ainsi on dit, ce drap coute 40. sols par aune de *main d'oeuvre*.

OEUVRES BLANCHES. On nomme ainsi les ouvrages de fer qui se fabriquent par un des quatre mêtiers des maitres Taillandiers de Paris, tels que sont les cognées, haches, serpes, &c. On les appelle ainsi, à cause qu'on les blanchit en quelque sorte lorsqu'on les passe sur la meule pour les aiguiser.

METTRE EN OEUVRE. Façon de parler dont on se sert, pour dire, employer à quelque usage. Il se dit aussi du travail des Artisans sur quelque matiere qu'ils ornent, qu'ils embellissent. Un diamant brut paroit moins que celui qui est taillé, enchassé, & mis en *oeuvre*. Le fer venant de la forge ne coute que tant ; & quand il est mis en *oeuvre* tant, selon l'ouvrage. Il faut laisser secher le bois de menuiserie six ou sept ans avant que de le mettre en *oeuvre*.

On dit d'une pierre delicatement mise en *oeuvre*, que l'*oeuvre* en est delicate ; & parmi les Joailliers & les Orfevres, on appelle *oeuvre*, le chaton dans lequel une pierre est enchassée. J'ai perdu le diamant, il n'y a plus que l'*oeuvre*. Son diamant sortit de l'*oeuvre*, & tomba.

Il se dit figurément en ce sens des hommes, & des choses, & signifie, Employer à quelque usage. Ceux qui ont mis des gens en *oeuvre*, les doivent payer. Ce garçon a de l'esprit & du merite ; si on le mettoit en *oeuvre*, il reüssiroit. La nature fait le merite ; & la Fortune le met en *oeuvre*. LA ROCH. Les pensées de M. de la Rochefoucault & de M. Pascal, sont autant de brillans d'esprit mis en *oeuvre* par le bon goût & par la raison. OE. M. L'art de sçavoir bien mettre en *oeuvre* de mediocres qualitez, donne souvent plus de reputation que le veritable merite. ID. Cette façon de parler est agreable de la sorte qu'elle est mise en *oeuvre*. COST. L'interêt met en *oeuvre* toute sorte de vertu. LA ROCH. Mettre toutes sortes de remedes en *oeuvre*. VAUG. Tout l'agrément des bons offices depend de la maniere dont ils sont mis en *oeuvre*. M. ESP.

OEUVRE. s. m. Se dit en matiere de Chymie, pour signifier la Pierre Philosophale, la Benoite qu'on cherche depuis si long temps, & qu'on ne trouvera pas, & il ne s'employe qu'avec le mot de grand. Le *grand oeuvre*. Travailler au *grand oeuvre*.

Cet œuvre *merveilleux, ce* grand œuvre *à la mode*
Dont la fausse monnoye est souvent l'episode. PALAPRAT.

Tant d'experiences, & de tentatives inutiles ont fait voir l'impossibilité du *grand oeuvre*. Pierre Borelli dans sa Bibliotheque Chymique, compte jusqu'à quatre mille Auteurs qui ont traité du *grand oeuvre*. Si on en croit les Rabins, David & Salomon ont possedé le secret du *grand oeuvre*.

OEUVRE, subst. fem. signifie aussi la Fabrique ; le revenu d'une Parroisse destiné à la construction, ou reparation des bâtimens, à l'entretien du service. L'*oeuvre* de telle Paroisse a dix mille livres de rente. Cette maison appartient à l'*oeuvre*. On met aussi à part dans les Chapitres un certain fonds qui est destiné à l'*oeuvre*, aux reparations. C'est en ce sens qu'on quête pour l'*oeuvre*; qu'on dit, N'oubliez pas l'*oeuvre*; tronc pour l'*oeuvre*.

OEUVRE D'EGLISE, s. fem. est aussi un banc, ou une construction de Menuiserie dans la nef des Parroisses, où se mettent les Marguilliers, & où s'exposent les Reliques. L'*oeuvre* de St. Germain l'Auxerrois est une des plus belles de Paris. Quand un Evêque vient au Sermon, on le place dans l'*oeuvre* au dessus des Marguillers. A Magnificat on vient encenser l'*oeuvre*, ou les Reliques qui sont à l'*oeuvre*.

OEUVRES VIVES, en termes de Marine, sont toutes les parties du navire qui entrent dans l'eau, les bordages, & les preceintes depuis la quille jusqu'à la lisse du vibord. On les fait du chêne le plus dur ; & par l'ordonnance du Roi il est deffendu aux Charpentiers d'y laisser travailler leurs apprentifs. Les *oeuvres mortes* sont celles qui sont hors de l'eau, faites de bois plus leger & plus mince. Quelques-uns étendent les *oeuvres vives* jusqu'au vibord ou plancher d'en haut.

OEUVRES DE MARÉE, est le radoub & le carenage qu'on donne au vaisseau échoüé, quand la mer est basse. On donne aussi les *oeuvres de marée* à un vaisseau, soit en haute mer vers le bord ; ou sur un banc, lorsque la mer a refoulé.

OEUVRE, en termes d'Architecture, se dit du corps du bâtiment des quatre gros murs ; & on dit, dans *oeuvre* & hors d'*oeuvre*, pour dire, par dedans ou par dehors. La voute de St. Eustache a 22. toises de haut dans *oeuvre*. La façade du Louvre a 83. toises hors d'*oeuvre*. La cour dans *oeuvre* en a seulement 63. On ne fait plus les escaliers hors d'*oeuvre* comme autrefois, mais dans *oeuvre*. On fait encore des perrons, des balcons, des cabinets, & des trompes hors d'*oeuvre*. On dit aussi, qu'une chambre, qu'une sale a tant de pieds dans *oeuvre*, pour dire, qu'elle a tant de pieds du dedans d'un mur à l'autre. Et on dit, travailler sous *oeuvre*, reprendre sous *oeuvre*, pour dire, reparer les fondemens d'un mur sans l'abatre, & en le soûtenant.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme est hors d'*oeuvre* ; pour dire, hors le rang des autres, soit à table, soit dans le cercle d'une compagnie. On dit aussi dans un discours, dans un livre, qu'une chose est hors d'*oeuvre*, quand c'est une digression, une chose qui ne sert de rien au sujet, qui n'est pas en sa place.

Hors d'oeuvre, s'employe aussi substantivement, comme un seul mot, & alors il se dit ordinairement des petits ragoûts qu'on sert aux bonnes tables, outre les plats d'entrée, ou d'entre-mets qui sont rangez avec quelque ordre. On servit plusieurs *hors-d'oeuvre* à chaque service. Cliton se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service ; il n'oublie pas les *hors-d'oeuvre*, le fruit, & les assiettes. LA BRUY.

Maître des *Oeuvres*, ou General des *Oeuvres*, est un Officier preposé pour avoir inspection sur les bâtimens de la ville, afin qu'ils soient construits suivant les reglemens de Police, & les statuts de la Maçonnerie ; avec pouvoir de

de faire demolir les bâtimens qui ne seront pas trouvez conformes aux regles qui sont établies à cet égard. Il y a pour cela une Chambre, une Jurisdiction dans l'enclos du Palais.

Oeuvre, se dit en termes de Coutumes. *Oeuvre de Loi* dans la Coutume de Haynaut, de Liege, de Lille, ce sont les solemnitez de deshéritance, ou d'adhéritance, qui se pratiquent dans les alienations. Loi est mis là pour Justice. De Lauriere.

Oeuvre, en termes de Coutumes, sont les labours, façons de vigne, & autre culture. De Lauriere.

Maitre des basses *oeuvres*, est celui qui cure les retraits.

Maitre des hautes *oeuvres*, est le nom honorable qu'on donne à l'Executeur de la Haute Justice, ou Bourreau.

Oeuvre, se dit proverbialement en ces phrases. La fin couronne l'*oeuvre*; pour dire, Ce n'est pas assez de bien vivre, il faut bien mourir; ou, Ce n'est pas assez de bien commencer, il faut bien achever. On dit à Paris, des choses qui durent trop long-tems à faire, C'est l'*oeuvre* de Notre-Dame qui ne finit jamais, à cause qu'on pretend qu'il y a quelque reste de voute à faire, qu'on ne veut pas achever. On dit d'un homme vigilant, qu'il met toutes pieces, toute pierre, en *oeuvre*; pour dire, qu'il employe toutes sortes de moyens pour parvenir à ses fins. On dit au contraire d'un faineant, qu'il ne fait *oeuvre* de ses dix doigts. On dit aussi, Bon jour, bonne *oeuvre*; pour dire, que ce sont les jours de Fetes où chacun est occupé à sa devotion, qu'il est plus aisé de voler, de faire un mechant coup. On dit aussi à un homme qui a gâté ou ruïné quelque chose, Voilà de vos *oeuvres*, de vos chefs-d'*oeuvres*. On dit aussi à un homme qui mange excessivement, Jamais Gargantua n'y fit *oeuvre*. On le dit aussi de toutes les choses extraordinaires, quand on les compare à une autre du même genre, qui est fameuse. Il écrit en Latin mieux que personne, jamais Ciceron n'y fit *oeuvre*. On dit encore, A l'*oeuvre* on connoît l'ouvrier. C'est dommage qu'on ne le mette en *oeuvre*, qu'on ne l'employe.

O F F.

OFFE. s. f. Espece de jonc qui se tire d'Allicante en Espagne, & dont on fait un grand usage en Provence, particulierement pour faire des filets à prendre le poisson. Le Tarif de Lion le nomme *jonc à vertugalles*.

OFFENDRE. v. act. Vieux mot. Offenser ou rencontrer, comme le Latin *offendere* sur lequel il a été fait.

Car circui m'ont les chiens pour me prendre,
La fausse troupe est venuë m'offendre. Marot. *Ps.* 22.

OFFENSANT, ante. adj. Choquant, injurieux, qui nuit, qui blesse. Des paroles *offensantes*. Des dispositions *offensantes*. Bay. C'est un procedé *offensant* que de faire des cabales contre quelcun, pour nuire à sa fortune, blesser sa reputation, &c.

OFFENSE. subst. fem. Injure, affront, outrage, tort qu'on fait à quelcun, soit en sa personne, soit en ses biens, ou en son honneur. Une *offense* de fait, c'est quand on bat, on maltraite, on tuë quelcun. Une *offense* de paroles, c'est quand on dit des injures, ou des choses choquantes. Le Prince, content de venger ses propres injures, laissoit à Dieu le soin de la Majesté de son nom, & la poursuite de ses *offenses*. Fl. Le monde blâme celui qui n'est point touché des *offenses* qu'on lui fait, comme un insensible, & un lâche. M. Esp. La grandeur d'une *offense* n'est jamais bien connuë que par celui qui l'a faite, & par celui qui l'a reçuë. Ab. de S.R. Des *offenses* qui ne meriteroient qu'un ressentiment ordinaire, si on les recevoit de gens indifferens, sont des outrages mortels de la part de ce qu'on aime. Id. La passion s'émeut à la seule image d'une *offense* vraye, ou fausse. Nic. De toutes les *offenses* que l'homme reçoit, il n'y en a point que l'homme sente plus vivement que le mepris. M. Esp. Les *offenses* à l'honneur ne se reparent point: les autres *offenses* peuvent se reparer par argent, se convertir en dommages, & interets. Par le droit naturel il est permis de repousser les *offenses*, & de s'en venger. La Loi Chretienne nous commande de pardonner les *offenses*, d'oublier les *offenses*. On a établi des Magistrats pour mettre de sang froid une juste proportion entre la peine, & l'*offense*. Tou. Faire une *offense* mortelle & impardonnable. Oe. M.

Un Auteur qui dans son écrit,
Comme moi reçoit une offense,
Soufre plus que Job ne soufrit,
Bien qu'il eût d'extrémes souffrances. Sar.

Offense, signifie en Theologie, Faute, peché. Une *offense* mortelle, ou venielle. Une des demandes de l'Oraison Dominicale, est que Dieu nous pardonne nos *offenses*, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensez. Mes *offenses* passées me tiennent dans une agitation continuelle. Port-R. Expier ses *offenses*. Pasc.

OFFENSÉ. subst. masc. Celui qui a reçû une offense. L'offenseur doit satisfaction à l'*offensé*.

En cet affront mon pere est l'offensé;
Et l'offenseur le pere de Chimene. Corn.

OFENSER. v. act. Outrager quelcun; lui nuire en sa personne, en ses biens, en sa reputation; le piquer, le fâcher, lui faire affront. Un homme d'honneur se tient *offensé* vivement, sensiblement, quand on suborne sa femme, quand on l'outrage en sa personne. Il y a des gens mal-endurans qui s'*offensent* de tout. Il y a de certaines gens dont on ne s'avise pas de s'*offenser*. Cail. On ne fut jamais si pointilleux, ni si delicat: on s'*offense* de tout, & l'on ne veut jamais être *offensé* impunément. Fl. Celui qui *offense*, pardonne moins que celui qui est *offensé*. Oe. M. Les jeunes gens *offensent* moins pour nuire, que pour faire affront. Dac. En Angleterre si une femme *offense* son mari, il est en droit de la châtier, mais si elle *offense* un autre par la langue ou autrement, le mari en est responsable, parce qu'elle est sujette à lui par les loix. Miege. On dit par compliment, Excusez moi, je n'ai pas cru vous *offenser*, je n'ai pas dit cela pour vous *offenser*.

Offenser, signifie aussi, Blesser, choquer, incommoder. Ce discours est scandaleux, impie, il *offense* tous les gens de bien; il *offense* tout l'Etat, il *offense* les oreilles chastes. La pieté des Fidelles *offensée* par l'heresie se signala par de nouveaux temoignages de zéle. Boss. J'*offenserois* votre charité, si je croyois qu'il fallût l'exciter par l'artifice, & par le mensonge. Fl.

Offenser, se dit aussi de ce qui blesse, ou de ce qui ébranle trop violemment les sens. La trop grande lumiere *offense* la vuë. Un son trop aigre *offense* l'oreille. Le musc tout pur est si fort, qu'il *offense* le cerveau. Quand les nerfs sont *offensez*, on sent de grandes douleurs.

Offenser, en termes de Theologie signifie, Transgresser les commandemens de Dieu, ou de l'Eglise. *Offenser* Dieu. La penitence est necessaire à ceux qui ont *offensé* Dieu.

On dit proverbialement, qu'il n'y a que la verité qui *offense*; pour dire, qu'il n'y a point d'injure plus sensible que quand nous nous sentons coupables des choses qu'on nous reproche.

Offensé, ée. part.

OFFENSEUR. s. m. Celui qui offense. Corneille a dit dans le Cid;

En cet affront mon pere est l'offensé;
Et l'offenseur le pere de Chimene.

Corneille n'est pas l'auteur de ce mot. On le trouve dans l'Astrée. Men. Quelques Critiques ont blâmé ce mot comme n'étant pas François; mais outre la necessité qu'a la langue de cette expression, d'autres bons Auteurs n'ont pas fait difficulté de l'employer. Il n'est guere d'usage, & il ne se dit que par opposition à *offensé*. L'Acad. Par la malignité de la nature, les amis communs sont tou-

toûjours plus favorables à l'*offenseur* qu'à l'offensé. AB. DE S. R.

Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure. RAC.

OFFENSIF, IVE. adj. & quelquefois subst. Qui attaque; qui offense, ou qui sert à offenser. Il ne se dit qu'en termes de guerre. Il se joint d'ordinaire avec *deffensif*. L'épée, le mousquet, le pistolet &c. sont des armes *offensives*. Nous avons fait ligue *offensive*, & deffensive contre vous. Des armes *offensives*, & deffensives; des ligues *offensives*, & deffensives; c'est-à-dire, pour attaquer, ou se deffendre. Ceux qui sont les plus forts ne se doivent pas tenir sur la deffensive, il faut aller jusqu'à l'*offensive*, jusqu'à l'attaque. L'*offensive* releve le courage des troupes. L. DE CAMBR. Agir à l'*offensive* contre son ennemi. IBID. Vos œillades sont *offensives*. P. COM.

OFFENSIVEMENT. adv. D'une maniere offensive. Agir *offensivement* contre l'ennemi. On a commencé à agir *offensivement*.

OFFERT, ERTE. part. pass. du verbe *offrir*, & adj. Qui est presenté. La somme *offerte* n'est pas suffisante pour les dedommager. L'occasion *offerte* n'est pas à negliger. On dit en proverbe, Marchandise *offerte* a le pied coupé; pour dire, perd son prix.

OFFERTE. subst. fem. Terme d'Eglise. La partie de la Messe dans laquelle le Prêtre offre à Dieu le pain & le vin avant qu'ils soient consacrez, & un peu avant la preface. Quand on dit la Messe en ceremonie, on encense les *offertes*. Il est entré en l'Eglise quand le Prêtre en étoit à l'*offerte*. L'oraison qu'on dit en faisant cette oblation, s'appelle *secrette*. On disoit aussi il n'y a pas fort longtems *offerte*, pour *offrande*. Aller à l'*offerte*. REFL.

OFFERTOIRE. s. m. Terme d'Eglise. Quelques-uns le font feminin. Antienne qu'on chante ou qu'on jouë sur l'orgue dans le temps que le peuple va à l'offrande. L'oraison que le Prêtre dit avant que d'offrir l'hostie & le calice. L'ACAD. Ce sont cinq oraisons qui sont ainsi appellées, parce qu'elles se disoient pendant que le peuple apportoit les presens. Bellarmin au 2. liv. de la Messe chap. 17. remarque que ces cinq oraisons ne sont pas fort anciennes, & ne se disoient point dans l'Eglise Romaine avant cinq cens ans. PICT. Pendant l'*offertoire* on chantoit un Pseaume, dont il n'est resté qu'un verset qui en étoit l'antienne. FLEURY.

OFFICE. s. m. Secours, devoir de la vie humaine, de la societé civile. Service, plaisir. C'est le propre d'un honnête homme, de rendre de bons *offices* à tout le monde. C'est un *office* d'ami, d'avertir un homme de ses deffauts. On rend souvent un mauvais *office* à celui qu'on detrompe sur la conduite de sa femme. On lui a rendu de mauvais *offices* à la Cour. Les bons *offices* de ceux qui sçavent obliger de bonne grace, sont assortis de tout ce qui peut les relever, & les rendre plus agreables. M. ESP. Les *offices* des vrais amis ont je ne sçai quoi de vif, & d'animé, qui previent même jusqu'à nos desirs, & qui va au devant de nos besoins. ST. EV. Les premiers hommes nourrissoient leur amour par les *offices* reciproques qu'ils se rendoient. M. ESP. Le procedé de son Amant detruisoit tous les *offices* que je lui rendois auprès d'elle. B. RAB. Les *offices* mutuels sont necessaires pour affermir la paix entre les hommes. TOUR.

OFFICE, signifie encore, Soin; mediation. Nos amis communs ont employé leurs *offices* pour nous accomoder.

Ciceron a fait un Traité des *Offices*. C'est-à-dire, des devoirs de l'homme; car c'est ce que signifie en Latin le mot d'*Offices*. Les regles qu'il y donne pour la conduite de la vie sont si étenduës, qu'on y trouve une Morale complette; & si pures, qu'il n'y a presque point de Chrêtien qui pût soutenir l'examen de son cœur sur ces regles-là. DU BOIS. Quelcun a appellé ces *Offices* de Ciceron, l'*Evangile de la loi naturelle*. Le Livre des *Offices* de S. Ambroise.

OFFICE. subst. masc. Charge qui donne pouvoir, & autorité de faire quelque chose. L'Oyseau definit l'*office*, une dignité avec fonction publique. Premierement on le dit de ceux de Judicature, & de Police. *Office* de President, de Conseiller, de Greffier, de Procureur, de Notaire. La venalité des *Offices* n'est pas fort ancienne. Voyez VENALITÉ. L'Oyseau a écrit amplement des *Offices* de France. Il y a des *Offices venaux*, & *non venaux*. Les *Offices venaux* sont ceux qui sont vendus, & alienez par le Roi. Les *Offices venaux* sont de deux sortes: *les domaniaux*, & les casuels. Les *domaniaux* sont ceux qui ont été demembrez du Domaine du Roi, qui ne vaquent point par mort, & qui passent aux heritiers, comme un heritage, Tels sont les Greffes, & les Tabellionnages. Les *Offices casuels* sont ceux dont l'Officier est pourvû à vie par des provisions du Roi, & qui vaquent par la mort au profit du Roi, lorsque le pourvû meurt sans avoir resigné, ou sans avoir payé la Paulette.

Office de Finance, est celui qui donne pouvoir de recevoir & de manier les deniers du Roi, ou du public, à la charge d'en rendre compte. Un *Office* de Tresorier, de Receveur General, de Payeur des rentes, des gages des Officiers. L'*Office ancien*, *alternatif*, *triennal* & *quadriennal*, se dit des *Offices* qui s'exercent par année.

OFFICE, se dit aussi des charges de la Chancelerie. Les Secretaires du Roi sont des *Offices* hereditaires qui ne payent point de Paulette. Les autres sont casuels, & se perdent faute de payer la Paulette.

Offices de ville, sont des charges dependantes du Bureau de la ville, établies pour avoir soin de la police, des ports, & des marchandises, comme Mouleurs de bois, Mesureurs de blé, Porteurs de charbon, Plancheyeurs, Debacleurs, &c.

OFFICE, se dit aussi des charges de la maison du Roi, ou des Princes. Il y a les sept *Offices*, qui sont les *Offices* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. On appelle *Clercs d'Office*, les petits Controlleurs de la maison du Roi.

Offices claustraux, sont des Offices qu'on donne à des Religieux pour avoir soin de l'Infirmerie, de la Sacristie, de la Panneterie, du cellier, des aumônes, &c. C'etoient autrefois des titres de Benefices ausquels certains revenus étoient annexez, mais ils ont été la plupart reünis aux Menses des Abbayes qui sont en Congregation. L'*Office* de Grand Veneur de l'Abbé de Saint Denis étoit un *Office* claustral, comme on voit dans le Poulié.

On dit en tous ces sens, il a été contraint de resigner son *Office*. Il y a eu plusieurs Edits de creations & de suppressions d'*Offices*. On a donné des compagnons d'*office* aux anciens Titulaires.

OFFICE, est quelquefois opposé à *commission*. Les Intendances ne sont pas des *Offices*, ce sont de simples Commissions. Cet homme est Titulaire de l'*Office*, il la fait exercer par un Commis, un Commissionaire.

OFFICE, se dit en ce sens de l'exercice de la charge qu'on fait quelquefois pour un autre. On a commis à l'*office* d'un tel qui a été interdit; c'est son substitut qui exerce à present son *office*, qui fait son *office* en son absence.

En païs d'Inquisition on appelle *Saint Office*, le Tribunal de cette Justice. Il a été condamné par le S. *Office*. Voyez INQUISITION.

OFFICE, se dit aussi du devoir du Magistrat, de celui qui a quelque superiorité. Il est de l'*office* du Juge de Police de mettre le taux aux denrées, d'empêcher les desordres & les tumultes. Il est de l'*office* du Curé de prêcher les parroissiens. Cet homme exerce avec honneur son *office*, il est exact à en faire toutes les fonctions. Les Juges doivent informer d'*office*, quand il n'y a point de partie. Et on dit en ce sens, qu'un homme a fait une chose d'*office*, quand il l'a faite sans en être requis par son ami,

ou

ou de son chef, pour lui faire *office* ou plaisir.

On appelle des *experts nommez d'office*, ceux que le Juge nomme de son chef, lorsque les parties refusent d'en convenir; ou quand il nomme un tiers, lorsque les deux premiers sont de contraire avis.

Office, signifie figurément, Fonction, faculté d'agir, tant en choses morales que naturelles. Cet hydropique a un foye qui ne fait plus son *office*, il ne sçauroit plus gueres vivre; son estomac ne fait plus son *office*, sa fonction, il ne peut plus plus digerer. On ne met plus de contrepoids aux horloges, mais le pendule en fait l'*office*, est substitué en sa place & en tient lieu.

Office, signifie encore le Service Divin qui se celebre en public. On fait fort bien l'*Office* à Notre-Dame. Dans les Abbayes reformées l'*Office* divin se celebre fort devotement. Charlemagne assistoit aux *Offices* du jour & de la nuit. Nic. Par les reglemens de Police, les cabarets & toutes sortes de jeux doivent être fermez pendant l'*Office* divin. Ce Religieux est à l'*Office*, c'est à dire, au Choeur. Ce fut Saint Jerôme à la priere du Pape Damase, qui distribua les Pseaumes, les Evangiles & les Epîtres dans l'ordre où ils sont dans l'*Office* divin. Les Papes Gregoire & Gelase y ajoûterent les Oraisons, les Repons, & les Versets. Saint Ambroise y ajoûta les Graduels, les Traits & l'Alleluya, comme disent Durandus & le Cardinal Bona. L'uniformité qui se trouve aujourd'hui dans l'*Office* de l'Eglise Romaine, n'a pas toûjours été telle qu'on la remarque aujourd'hui. Chaque Eglise avoit son *Office* particulier, parce qu'en effet la diversité d'*Offices* & de ceremonies ne peut apporter aucun prejudice au fond de la Religion. L'Eglise de Milan conserve encore un *office* different de celui de Rome, qu'on appelle *Office selon le rite Ambroisien*, pour le distinguer du rite Romain. Les Gaules avoient aussi leur *office*. Charlemagne par deference pour le Pape fit tous ses efforts pour reduire à un seul les divers *offices* qui étoient en usage dans plusieurs Eglises. Le Pape Adrien envoya à Charlemagne le Sacramentaire de S. Gregoire, pour introduire dans ses Etats la Messe & les autres *offices* selon l'usage Romain. C'est Gregoire VII qui a fait abolir la Messe Gothique ou l'*office Mozarabe*, dont on se servoit en Espagne, & substituer en sa place l'*office Romain*. Cependant les Eglises & sur tout les Religieux ne laissoient pas de changer diverses choses dans l'*office*. C'est ce qui obligea Sixte V. de créer une Congregation des rites, pour examiner les nouveaux *Offices* qui se multiplioient tous les jours, & empêcher qu'on n'y apportât plus aucun changement sans l'approbation de cette Congregation. La longueur excessive des *Offices* chargez de redites affoiblit & lasse l'attention, parce qu'il n'y a pas une juste proportion entre le service public & l'attention dont l'homme est capable.]

Office, se dit aussi des prieres que chaque Ecclesiastique doit dire tous les jours; c'est-à-dire, les Heures du Breviaire. Je n'ai pas dit tout mon *Office* aujourd'huy, j'en suis à Vêpres.

Office, se dit aussi de la maniere de dire l'*Office*, qui change chaque jour. On fait l'*Office* de la Ferie, du Dimanche, l'*Office* d'un tel Saint. Aujourd'huy l'*Office* est double, semi-double, ou simple. On appelle particulierement *Office*, le Service qui se fait le jour du Vendredi Saint, qui tient lieu de Messe.

Office, est aussi la priere particuliere qui se dit à l'honneur de chaque Saint. Quand on canonise un Saint, on lui assigne en même temps un *Office* particulier, ou des prieres tirées de l'*Office* commun des Confesseurs, des Vierges, &c.

On dit aussi le petit *Office* de la Vierge, ou les petites Heures de Notre Dame. On le dit avec l'*Office* du jour dans tout l'Ordre de Saint Bernard. Ce fut le Pape Urbain II. qui institua l'*Office* de la Vierge, & qui ordonna qu'on en feroit l'*Office* de Samedi. L'*office* des morts se dit tous les jours chez les Chartreux, hors les Fêtes. L'*office* de la Passion, du Saint Sacrement, du Saint Esprit, & plusieurs autres instituez par des devotions particulieres. On a observé à Roüen pendant plus de 500. ans l'*Office* des Enfans, qui se faisoit le jour des Innocens. Les enfans faisoient l'*office* ce jour-là dans la Cathedrale. Il y en avoit un d'entre eux qui faisoit l'*office* d'Evêque, & qui avoit même une crosse qu'il prenoit aux premieres Vépres à ce verset du *Magnificat*, *Deposuit potentes de sede*, & qu'il quittoit à ce même verset aux secondes Vêpres. Le verset étoit repeté jusqu'à ce que le petit Evêque eût remis sa crosse à un autre enfant, pour s'en servir à sa place l'année d'après. J. des Sç.

Office. s. m. Petit livre qui contient les prieres d'un certain jour, soit qu'elles soient pour Dieu, pour la Vierge, ou pour quelque saint. L'*Office* du couronnement de la Vierge.

Office. s. f. Chambre où dans les maisons de qualité & autres qui sont riches, on serre la vaisselle, le linge & les choses necessaires pour le service de la table. Une jolie *office*. Une belle *office*. Une belle ou une grande *office*. Portez ce fruit à l'*office* pour le serrer.

J'en suis fourni, Dieu sçait, & j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office *en cornets de papier.* Boil.

C'est aussi le lieu, proche de la Cuisine, où mangent les Domestiques. Il a fallu diner à l'*office*, la table du maître étant trop pleine.

Offices. s. f. se dit au plurier des lieux qui servent à tous les besoins d'une grande maison, où l'on comprend non seulement la cuisine & la depense, mais aussi la sommelerie, la fouriere, &c. En cette maison les *offices* sont sous terre & bien voutez. On met maintenant les *offices* dans les bassecours. On y voit des *offices* taillées dans le roc. M. Desjardins. Voilà de grandes & de belles *offices*.

Offices chez le Roi. Il y a sept *offices* pour la bouche du Roi. La premiere est le Gobelet. La seconde la Cuisine-bouche. La troisiéme la Panneterie-commun. La quatriéme l'Echançonnerie-commun. La cinquiéme la Cuisine-commun. La sixiéme la Fruiterie. La septiéme la Fouriere.

Office-bouche. Chez le Roi, c'est la même chose que *Cuisine-bouche*. Cette *office* est uniquement pour la personne du Roi.

On appelle aussi *Offices*, les Officiers mêmes des sept *offices*. Quand le Roi marche, le Maréchal des Logis doit loger les *offices* dans la maison du Roi.

Office, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme mort, qu'il a acheté un *office* de trepassé. On dit qu'un homme n'a ni *office*, ni Benefice; pour dire, qu'il n'a aucun revenu certain, qu'il vit du travail de ses mains, du secours de la Providence. On dit en matiere Ecclesiastique, qu'on donne le Benefice pour l'*office*.

OFFICIAL. s. m. Lieutenant ou Vicaire de l'Evêque: Juge d'Eglise commis par un Prelat, ou un Evêque; ou par un Chapitre, ou un Abbé, qui a une exemption de l'Ordinaire, pour tenir la Justice Ecclesiastique. On appelle *Official*, celui qui exerce la Jurisdiction contentieuse de l'Evêque. Il y en a de deux sortes, l'un qui comme Vicaire General de l'Evêque exerce la jurisdiction sur tout le Diocese. Celui ci par la Clementine, *Etsi principalis de Rescript.* est appellé *Officialis principalis*, & est tenu pour ordinaire, parcequ'il excerce la Jurisdiction ordinaire & generale pour & au nom de l'Evêque, sur tout le Diocese. De là vient qu'on n'appelle point des jugemens de l'*Official* à l'Evêque, parce que son tribunal est le tribunal & auditoire de l'Evêque. Pour cette même raison il tient le siége de sa jurisdiction en la ville où est le siége Episcopal, & se qualifie *Official* de cette ville, & non point du Diocese, de même que l'Evêque. L'autre espece est de ceux qui s'appellent *officiaux forains*; *Officiales foranei*, parce qu'ils exercent leur jurisdiction *foris & extra civitatem*. Il en est parlé dans la Clementine déja citée. Les Evêques créent cette sorte d'of-

d'*officiaux*, ordinairement quand leur Diocese est de si grande étenduë, que les parties ne pourroient pas venir à l'*Official* ordinaire ou principal sans grande incommodité, à cause de la distance des lieux. EVEILLON.

L'*Official* est Officier de l'Evêché plutôt que de l'Evêque. L'*Official* est quelquefois qualifié, *Auditeur des causes*. L'*Official* suivant le Concile de Trente doit être Prêtre, & pour le moins licentié en Droit Canonique. En France un Official doit être François de Nation, seculier, gradué & constitué en ordre de Prêtrise. Un Religieux ne peut être Official. FEVRET. Cependant un Religieux de l'Ordre de S. Benoît peut exercer cette charge, & il n'y a point d'abus. Arrêt de 1689. au Journ. du Parl. Un Evêque ne peut commettre qu'un *Official* dans son Diocese, mais si son Diocese est enclavé en plusieurs Parlemens, il est obligé de constituer des *Officiaux* differens pour chaque Parlement. Les *Officiaux forains* sont des *Officiaux* établis dans quelque quartier du Diocese, & avec un pouvoir particulier. Suivant les Canons les appellations de ces *Officiaux*, vont à l'Evêque qui les a deleguez. Mais on a jugé que l'Evêque n'a point droit de ressort; que même il ne peut tenir lui-même sa Jurisdiction, & qu'il est obligé de renvoyer les matieres contentieuses à son *Official*. Les *Officiaux* connoissent de toutes matieres personnelles entre Ecclesiastiques, ou quand le deffendeur est Ecclesiastique: mais ils ne connoissent point des actions réelles, & qui emportent hypotheque. C'est pourquoy on ne peut executer une condamnation de l'*Official* que sur les meubles, & non pas sur les immeubles. Quand il s'agit de correction, & de discipline, la sentence de l'*Official* peut être executée nonobstant l'appel comme d'abus; parcequ'en ce cas les appellations sont seulement devolutives, & non suspensives. Pour jouïr du privilege de Clericature, & pouvoir reclamer la Jurisdiction Ecclesiastique, il faut être Sousdiacre, ou Clerc tonsuré possedant Benefice. L'*Official* ne connoît pas de toutes sortes de crimes commis par les Ecclesiastiques; il ne juge que du *delit commun*. Voyez DELIT, & CAS PRIVILEGIE. L'*Official* ne peut executer un decret de prise de corps, que dans son Auditoire. Hors de là il est obligé d'implorer le bras seculier. Il ne peut pas non plus bannir du Diocese de son Evêque, parcequ'il n'a point de territoire, ni condamner à mort, ou aux galeres, ni même condamner à une amende pecuniaire, si ce n'est pour l'appliquer à œuvres pies. L'*Official* ne peut prononcer que sur la validité, ou invalidité des promesses de mariage, & *de fœdere matrimonii* entre l'accordé & l'accordée; car si le pere ou autres étoient opposans, l'*Official* ne seroit plus competent. Pour les interêts il doit renvoyer les parties devant le Juge Royal. L'Official peut condamner aux dépens. Voyez sur les *Officiaux* le *Traité de l'Excommunication* d'Eveillon, & la *pratique de la Jurisdiction Ecclesiastique volontaire & contentieuse*, &c. par Ducasse.

Les Evêques, & particulierement ceux des grands Sieges, se voyant accablez d'affaires, s'en dechargerent sur leur Archidiacre, ou sur des Prêtres, à qui ils donnoient une commission revocable à leur gré. On les nomma *Vicaires*, ou *Officiaux*. Comme l'on ne trouve ce nom que dans les Constitutions du Sexte, il est assez apparent que cet usage ne commença qu'à la fin du XIII. siecle. Depuis on partagea leurs fonctions, & l'on nomma *Officiaux* ceux à qui l'Evêque commit l'exercice de la Justice contentieuse, & *Vicaires Generaux*, ou *Grands Vicaires*, ceux à qu'il commit la Jurisdiction volontaire. Les *Officiaux* se multiplierent bientôt excessivement: non seulement les Evêques, mais les Chapitres exempts, & les Archidiacres voulurent avoir leurs *officiaux*. Bien peu de Chapitres, ou de Monasteres ont conservé ce privilege. Les *Officiaux* avoient attiré à eux la connoissance de la plupart des affaires civiles: mais depuis on les en a dépouillez par le moyen des appels comme d'abus, & en vertu de l'Ordonnance de 1539. Voyez JURISDICTION. Il semble que du moins on devoit leur conserver la connoissance des matieres beneficiales, & des dîmes Ecclesiastiques, comme étant specialement de leur competence. Cependant les Juges Laïques, sous pretexte d'empécher le desordre, étant intervenus pour ajuger la possession, ou la recreance, à celui qui avoit le droit le plus apparent, ont à la fin retenu la connoissance du fond, & après avoir jugé le possessoire, ils ne veulent point se dessaisir du petitoire: ensorte que par là l'Eglise en France est entierement privée de connoître des matieres beneficiales. La même chose est arrivée pour les dimes. Les Juges Laïques se sont attribué le jugement du possessoire, & en consequence ont retenu la connoissance du petitoire. Il arrive même souvent que les Ecclesiastiques en matiere purement personnelle, agissent contre un Ecclesiastique devant le Juge Laïque, soit parceque l'expedition de la justice y est plus prompte, soit parceque les sentences des Juges Laïques ont execution parée: ce que n'ont pas les sentences des Juges d'Eglise. Ainsi les Evêques sont presque reduits dans les bornes de leur Jurisdiction primitive, qui consistoit à juger ceux qui se soumettoient volontairement à leur arbitrage, ou à corriger les mœurs, & à faire observer la Discipline de l'Eglise. L'appel des sentences des *officiaux* ressortit devant le tribunal du Metropolitain, & de l'*official* du Metropolitain à celui du Primat, & de là au Pape, lequel est obligé de deleguer des Juges, jusqu'à ce qu'il y ait trois sentences conformes; après quoy il n'y a plus d'appel dans la Justice Ecclesiastique. L'*Official* de l'Abbaye de Saint Germain a été supprimé. Quelques Chapitres ont des *Officiaux* qui sont Juges des Chanoines seulement. Comme les Chapitres ne peuvent exercer la jurisdiction en corps, ils sont obligez de nommer un Juge pour rendre la justice, tant au civil qu'au criminel. Il y a des Archidiacres qui ont prescrit le droit d'avoir des *officiaux*, & de connoître de certaines causes. En ce cas on se peut pourvoir de leurs sentences par appel devant le Tribunal de l'Evêque, & non pas à celui du Metropolitain. On disputoit autrefois si l'Evêque pouvoit destituer un *official* une fois établi; mais depuis la Declaration du Roi du 14. Août 1700. enregistrée dans les Parlemens, il n'est plus permis de douter que l'Evêque ne puisse destituer son *official* à sa volonté. DUCASSE.

OFFICIAL FORAIN. On appelle *Official forain*, celui qui a son Auditoire hors de la Ville Episcopale, & on donne ce nom en France à l'*official* que l'Evêque ou l'Archevêque est obligé d'établir, dans les lieux qui ne sont pas du ressort du même Parlement que les Villes Episcopales ou Archiepiscopales.

OFFICIAL, ALE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des parties qui travaillent pour les autres. Le cœur, le cerveau, le poumon, l'estomac, sont des parties *officiales*, qui ont un office ou fonction particuliere pour entretenir le reste du corps. On doute de l'usage de ce mot.

OFFICIALITE'. s. f. Cour, ou Justice d'Eglise dont le Chef est l'Official. La partie publique dans les *Officialitez*, s'appelle le *Promoteur*. Le Lieutenant s'appelle le *Vice-gerent*. On pretend qu'il y faut aussi un Procureur ou un Avocat du Roi, pour la conservation des droits du Roi, & de la Jurisdiction seculiere. C'est en effet un usage fort ancien que les Evêques ont tâché d'abolir. PITHOU. Les Offices de Procureur du Roi sont éteints ou supprimez dans la plupart des *Officialitez*, où ils sont réünis à la Charge de Procureur du Roi de la Jurisdiction ordinaire; comme à Paris l'Office de Procureur du Roi à l'*Officialité* de l'Archevêque est réüni à celui de Procureur du Roi au Chatelet. La pratique des *Officialitez* est presentement reduite à peu de chose. Les actions en

en promesse, ou en dissolution de mariage, sont les causes les plus ordinaires de l'*Officialité*. On a abrogé les congrès qu'on ordonnoit ci-devant dans les *Officialitez*, par Arrêt du 18. Fevrier 1677. Voyez OFFICIAL.

OFFICIALITÉ, se dit aussi de la charge du Juge qui exerce cette Jurisdiction. C'est par un grand abus que les Prelats vendent leurs *Officialitez*, la charge de leur Official.

OFFICIALITÉ, signifie aussi le lieu où se tient cette jurisdiction. La sale de l'*Officialité*. Il est allé à l'*Officialité*. On l'a mis dans les prisons de l'*Officialité*.

OFFICIANT, ANTE. adj. & subst. Celui qui officie à l'Eglise, qui preside à l'Office divin, qui commence & finit l'Office. En cette ceremonie, c'étoit un Evêque qui étoit *officiant*. C'est à l'*officiant* à donner la benediction.

OFFICIER. s. m. Qui est pourvu d'une charge, d'un office. Les Grands *Officiers* de la Couronne sont le Connêtable, l'Amiral, le Chancelier, le Grand Ecuyer, &c. Les Electeurs sont les grands *Officiers* de l'Empire. Les Rois & les Princes ont plusieurs *officiers* dans leur maison pour le service de leur personne. Les hauts *Officiers* sont les Grands Maîtres de la Maison, de la Garderobbe, les Premiers Gentilshommes de la Chambre, Premiers Maîtres d'Hôtel, &c. Les bas *officiers* sont les Valets de la Chambre, de la Garderobbe, de la Bouche, &c. Les *Officiers commensaux* sont ceux qui ont bouche à Cour. Il y a des *Officiers* de l'Ecurie, de la Venerie, Fauconnerie, &c. Les Hauts *Officiers* des Nations portent divers noms qui reviennent à la même chose. LEGNAT.

Les Grands *Officiers* de la Couronne, n'étoient autrefois qu'*Officiers* de la Maison du Roi. C'est Henri III. qui leur a donné rang après les Princes du Sang. Ils étoient tous élus le plus souvent par scrutin sous le regne de Charles V. & dans le bas âge de Charles VI. par les Princes & Seigneurs, à la pluralité des voix. Louis VIII. regla qu'ils auroient séance parmi les Pairs. LE GENDRE, *Mœurs des François*. C'étoit la coutume sous les Rois de la 2. Race, & au commencement de la 3. que les Lettres patentes, & autres expeditions d'Etat, étoient signées par les Grands *officiers* de la Couronne; comme le Chancelier, le Grand Boutillier, le Grand Chambrier, le Connêtable, & le Grand Maître de la Maison du Roi, qui étoit le Grand Senechal encore jusqu'à Philippe Auguste.

OFFICIERS DE JUSTICE, sont ceux qui sont pourvus de charges pour rendre la justice, tant dans les Parlemens que dans les Jurisdictions inferieures. Les *Officiers Royaux*, sont ceux qui exercent la justice au nom du Roi. Les *Officiers Subalternes*, sont les Juges qui exercent la justice au nom des Seigneurs dans leurs terres. Il n'y a pas jusqu'aux Sergens qu'on nomme *Officiers*; & on dit d'eux absolument, où est l'*Officier* ? pour dire, où est le Sergent, le Bedeau qui est de service ?

OFFICIERS DE FINANCES, sont ceux qui ont des titres pour manier les deniers du Roi. *Officiers de Chancelerie*, ceux qui sont les Ministres du Sceau, les Secretaires du Roi, Referendaires, Chauffe-cire, &c.

OFFICIERS DE VILLE. A Paris on distingue deux sortes d'*Officiers de Ville*, les grands & les petits. Les grands sont le Prevôt des Marchands, les Echevins, le Procureur du Roi, le Greffier, les Conseillers, & les Receveurs. Les petits *Officiers* sont ceux qui ont soin de la police des ports, les Mouleurs & Chargeurs de bois, les Mesureurs de blé, les Debacleurs, &c. qui ont pour cela des titres & provisions de la ville.

OFFICIERS DE L'ORDRE DU ST. ESPRIT. Il y a quatre Grands *Officiers* qui sont le Chancelier; le Prevôt, & Maître des Ceremonies; le Grand Tresorier; & le Secretaire. Ils portent la croix de l'Ordre comme les Chevaliers. De tous les *Officiers* de l'Ordre il n'y a que le Chancelier qui soit obligé à faire preuve de noblesse. Ils peuvent se demettre de leur charge, mais le Roi accorde d'ordinaire aux quatre grands *Officiers* le privilege de porter le cordon bleu après avoir quitté leur charge. Les bas Officiers sont le Heraud Roi d'Armes, & l'Huissier de l'Ordre; quatre Tresoriers du Marc, & quatre Controlleurs Generaux.

OFFICIERS DE L'ORDRE DE ST. LOUÏS. Ce sont le Tresorier, le Greffier, & l'Huissier. Ils portent la croix de même que les simples Chevaliers. Voyez ORDRE.

OFFICIERS DE GUERRE, sont ceux qui ont du commandement dans les trouppes. Les *Officiers Generaux*, sont le General, les Lieutenans Generaux, Marechaux de Camp, Brigadiers, qui commandent à quelque corps composé de plusieurs Compagnies, ou Regimens. Les autres *Officiers* sont les Mestres de Camp, Colonels & Capitaines. Les *Officiers Subalternes* sont les Lieutenans, Sous-Lieutenans, Cornettes, & Enseignes. Les Sergens, Brigadiers, & Caporaux, s'appellent les *bas Officiers*.

Il a aussi des *Officiers de la Marine*, qui sont les gens de guerre qui commandent sur les vaisseaux. Les *Officiers* Generaux sont l'Amiral, qui a sous lui deux Vice-Amiraux, l'un du Ponant, l'autre du Levant, trois Lieutenans Generaux, six chefs d'Escadre. Les *officiers Majors* sont le Capitaine, le Lieutenant, & l'Enseigne du Vaisseau. *Officiers en Second*, sont des *Officiers* moins anciens que ceux qui sont en pied, & qui font les fonctions des autres en leur absence. L'*Officier bleu*, le Lieutenant ou l'Enseigne bleu, est un *Officier* que le Capitaine d'un vaisseau crée dans son bord, pour y servir, faute d'*Officier Major*. Les *Officiers mariniers*, ou Matelots sont ceux qui commandent à l'Equipage. Le Maître est le premier, le Pilote le second, & ensuite le Contre-Maître, le Facteur ou premier Marchand, le second Marchand, l'Ecrivain, deux Chirurgiens, deux Depenciers ou Maîtres Valets qui ont l'œconomie des vivres, quatre Compagnons de quartier, ou Quartier-maîtres, ensuite les Cuisiniers, les Canonniers, les Bosmans, &c. Le Maître de hache, qui est le Maître Charpentier, le Maître de chalouppe, & le Gardien qui commande aux Gourmettes ou garçons qui sont employez à tout le rude travail.

On appelle *Officiers de Port*, des *officiers* commis dans des Arcenaux de Marine du Roi, pour avoir soin de faire amarrer les vaisseaux, de les faire carener, radouber, mâter, racler, calfater, brayer, goudronner, &c.

OFFICIERS DE LA SANTÉ: ce sont ceux qui font les visites, qui donnent les lettres de santé, qui font faire la quarantaine.

OFFICIERS DE L'HÔTEL, sont les domestiques & commençaux, qui ont bouche en cour, ou gages, & sont couchez en l'état de la Maison du Roi, de la Reine, des Princes fils & filles de France.

OFFICIER, signifie aussi, le domestique d'une grande Maison qui a soin de l'office, qui prepare le fruit, qui a soin du linge & de la vaisselle, &c. Et *Officiers* au pluriel comprend le Cuisinier & le Maitre d'Hôtel. Mr. un tel a bonne table, il a d'excellens *Officiers*. Il ne sçauroit donner à manger, car il n'a pas ici ses *Officiers*.

OFFICIERS PASSEURS D'EAU. Ce sont les Maîtres Bateliers de Paris, dont les fonctions consistent à passer d'un rivage à l'autre de la riviere de Seine les passagers qui se presentent, leurs hardes & marchandise. Ils furent érigez en titre d'Office sous Louis XIV.

OFFICIERE. s. fem. Se dit dans les Monasteres de filles, de celles qui ont quelque charge, ou office dans la Maison. La Sœur Touriere, la Sacristine, les Sœurs Discretes, sont les *Officieres* dans le Couvent. On appelle aussi *Officieres*, les femmes pourvuës de quelque office, comme il y en a dans la Maison de la Reine.

OFFICIER. verb. n. Faire l'office divin à l'Eglise. Ces Prêtres *officient* bien: on *officie* bien en cette Eglise-là. Il se

se dit plus particulierement de celui qui celebre à une grande Messe, ou qui preside à l'office divin. Dans les Chapitres chaque Chanoine *officie* à son tour pendant une semaine, & est appellé *Semainier*. Les Curez Primitifs vont *officier* aux quatre bonnes Fêtes dans les Paroisses où ils ont preposé des Vicaires perpetuels. En une telle ceremonie un tel Evêque *officia* pontificalement. Ce verbe est de quatre syllabes, le nom n'en a que trois.

On dit proverbialement & bassement, qu'un homme *officie* bien ; pour dire, qu'il mange & boit bien, qu'il fait bien son devoir à table.

OFFICIEUX, EUSE. adj. Honnête, obligeant; prompt à rendre service. Un homme *officieux* gagne le cœur de tout le monde. La societé n'est proprement qu'un commerce de mensonges *officieux*, & de fausses loüanges, où l'on se flatte pour être flatté. FL. Un homme vain n'est *officieux* que pour avoir l'approbation publique. M. ESP.

On appelle, mensonge *officieux*, un mensonge fait purement pour faire plaisir à quelqu'un, sans prejudice de personne.

Officieux *mensonge, agréable imposture*. BREB.
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, *sincere*,
On le veut, j'y souscris. BOIL.

OFFICIEUSEMENT. adv. Obligeamment ; d'une maniere officieuse. Il l'a servi de bonne grace, & *officieusement*.

OFFRANDE. s. f. Present que l'on offre à Dieu. L'aumône est une *offrande* agreable à Dieu. Il faut tous les matins élever son cœur à Dieu, & le lui donner en *offrande*. Les Hebreux avoient plusieurs sortes d'*offrandes* qu'ils presentoient au Temple. Il y en avoit de libres, & il y en avoit d'obligation. Durant la dispersion des Juifs par Antiochus, leur temple fut celebre par toute la terre, & tous les Rois d'Orient y presentoient leurs *offrandes*. BOSS. Les Payens faisoient des *offrandes* à leurs faux Dieux, d'animaux, de fruits, & même quelquefois de leurs propres enfans. Il y a peu de legumes, d'arbres de mineraux ou de metaux, dont on ne fit parmi les Payens quelque *offrande*. On n'oublioit pas le lait, le pain, le vin, ni le miel ; on employoit jusqu'à la salive & à l'urine. LOMEIER. Il a été en pelerinage porter son *offrande* à un tel Saint.

Ce mot est fait du Latin *offerenda*. MEN.

OFFRANDE, se dit particulierement des presens qu'on fait aux Curez en allant baiser la paix. Quand les Curez Primitifs officient, il y a toûjours de la dispute pour les *offrandes*. Les Bedeaux menent à l'*offrande* les Marguilliers en ceremonie. Les Rois de France ont coutume de donner des *offrandes* au Curé, dans la paroisse duquel ils couchent. LE MAIT.

OFFRANDE, se dit aussi du temps où se fait l'*offrande*, qui est le milieu de la Messe. On dit le prône incontinent après l'*offrande*. Les païsans se vont souvent promener pendant l'*offrande*.

Les Poëtes & les Orateurs étendent ce mot d'*offrande* à tout ce que l'on offre à quelqu'un, pour lui marquer son respect, son devouëment, son zele.

OFFRANDE, se dit proverbialement en ces phrases. A l'*offrande* qui a devotion ; & l'*offrande*, est à devotion ; pour marquer que l'*offrande* est une chose purement libre; & cela s'applique à tout ce qu'il est libre de faire ou de ne pas faire. On dit aussi, Vous allez trop vite à l'*offrande*, vous ferez choir Mr. le Curé, pour reprocher à quelcun qu'il mange trop goulument, qu'il met trop souvent la main au plat, ou qu'il se precipite trop.

On dit aussi, que chaque Saint veut son *offrande* ; pour dire, qu'il faut contenter tous ceux qui peuvent servir à faire reüssir une affaire, ou à la traverser.

OFFRANT. adj. m. Terme de Pratique. Les meubles qui se vendent en Justice, ou à l'encan, se delivrent au plus *offrant* & dernier encherisseur. Les adjudications par decret des terres, des beaux Judiciaires des fermes du Roi, se donnent aussi au plus *offrant*. A la Chancelerie Apostolique, on fait trafic de tout ce qu'il y a de plus sacré, & on n'y delivre les choses saintes qu'au plus *offrant* & dernier encherisseur. *Tableau de la C. de R.* Les gens de guerre s'emporterent jusqu'à vendre l'Empire publiquement au plus *offrant*. BOSS. Il se dit aussi au figuré. Je ne sçai point

De mes sonnets flatteurs lasser tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant *mon encens, & mes vers.* BOIL.

OFFRE. s. f. Action d'offrir, ou ce qu'on donne, ce qu'on presente volontairement. Les Courtisans font de grandes *offres* de service, de leur credit, de leur épée, mais peu de leur bourse. Ses *offres* furent également mal reçuës. LA ROCHEF. Il faut faire à Dieu tous les matins *offre* de son cœur, des actions de la journée.

OFFRE, se dit aussi en matiere de trafic & d'affaires. Je veux donner tant de cette maison, de cette étoffe ; c'est une belle *offre*, c'est ma derniere *offre*.

En Justice, Faire des *offres*, c'est proposer de payer ou de faire une chose qu'on croit raisonnable, pour faire cesser l'action de celui qui en demande une qu'on croit injuste. On ne fait point de cas des *offres* labiales, des *offres* verbales, il faut qu'elles soient réelles & par écrit. On l'a condamné à payer suivant ses *offres*. Quand les *offres* ont été declarées bonnes & valables, on ne doit les depens que jusqu'au jour des *offres*. Les *offres* peuvent être revoquées jusqu'à ce qu'elles soient acceptées. En un retrait lignager on doit faire en tous les actes de la cause des *offres* réelles du prix & loyaux coûts, en bourse & deniers, à decouvert & à parfaire.

OFFRIR. v. act. *J'offre, j'offrois, j'offris, j'ai offert, j'offrirai, que j'offre, j'offrirois, que j'offrisse, offrant.* Presenter à Dieu un Sacrifice, ou autre chose qui soit en notre pouvoir. On *offroit* à Dieu des victimes, des holocaustes sous la Loi Mosaïque. Jesus-Christ s'est *offert* volontairement pour nous à son Pere. *Offrir* des victimes. Les trois Rois vinrent *offrir* des presens à JESUS-CHRIST dans la crêche. Les Juifs offroient à Dieu les premices des fruits de la terre. *Offrir* des prieres. *Offrir* des actions de graces à Dieu. *Offrez* à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables. PORT-R. On martyrisoit les Chrétiens, parcequ'ils refusoient d'*offrir* de l'encens aux idoles. On dit, *Offrir* à Dieu ses maux, ses douleurs, ses maladies, ses persecutions, &c. pour dire, les presenter à Dieu, afin qu'il les accepte pour sa gloire, & pour notre salut.

Du Latin *offero*.

OFFRIR, signifie aussi, Presenter quelque chose à quelqu'un afin qu'il l'accepte. Le Roi a *offert* secours à l'Empereur contre les Turcs. Il a *offert* à l'Europe des conditions de paix raisonnables. Il a *offert* le combat, presenté la bataille, deffié les ennemis plusieurs fois. Simon le Magicien *offrit* de l'argent comme un motif pour se faire donner un bien spirituel. PASC. Il m'a *offert* sa maison, son carrosse.

On dit, *offrir* le choix des armes à son ennemi, pour dire, lui en laisser le choix. *Offrir* son épée à quelqu'un ; pour dire, lui marquer qu'on est prêt de tirer son épée pour sa querelle. *Offrir* la main à une Dame, signifie, lui presenter la main pour l'aider à marcher.

OFFRIR, se dit aussi en fait de commerce, & dans les affaires, de ce qu'on propose de donner ou de faire, &c. Faire une offre. Nous sommes bien loin de compte, vous ne m'*offrez* pas la moitié de ce que me coute la marchandise. J'ai fait *offrir* dix mille écus de cette terre, j'ai donné pouvoir de l'encherir jusques-là. Quand un garçon est riche, on lui vient *offrir* des filles en mariage, c'est-à-dire, lui en proposer. C'est un homme qui *offre* de payer, de se soumettre, de se departir du contrat, &c.

OFFRIR, signifie aussi, Presenter, exposer, mettre devant

vant les yeux. N'*offrez* pas cet objet à ma vuë.

Tout me rappelle ici, tout m'offre Berenice. CORN.

Il se dit sur tout en ce sens avec le pronom personnel. Va malheureux, ne t'*offre* jamais à ma vuë. Il ne faut pas manquer une occasion favorable, quand elle s'*offre*. La premiere chose qui s'*offre* à mon imagination, c'est l'idée de la personne que j'aime. Un Palais magnifique s'*offre* à vos yeux en entrant dans cette place. Il s'*offre* une grande difficulté. Il s'*offre* toûjours quelque obstacle, quand on pense finir une affaire, c'est-à-dire, qu'il se rencontre mal à-propos quelque difficulté.

OFFERT, ERTE. part. & adj. Voyez-le cy-devant en son ordre.

OFFUSQUER. v. act. Cacher à la vuë, empêcher ses fonctions, ou son étenduë; empêcher de voir, ou d'être vû; obscurcir. Otez-vous de devant moi, vous m'*offusquez*, vous m'empêchez de voir. Cela lui *offusque* la vuë. Ce château est mal placé, voilà une montagne qui *offusque* sa vuë, qui la borne. Le voile, les coëffes de cette femme, lui *offusquent* si fort le visage, qu'elle n'a pû vous reconnoître.

OFFUSQUER, signifie aussi, Empêcher la lumiere du Soleil. Il faut abattre cette haute fûtaye, elle *offusque* le taillis, elle empêche que le Soleil ne donne dessus pour le faire croître. Les nuées nous ont caché, *offusqué* le Soleil tout aujourd'huy.

OFFUSQUER, signifie aussi, Empêcher de voir en éblouissant, éblouir. Le Soleil m'*offusque* les yeux. Une trop grande clarté *offusque*.

OFFUSQUER, se dit figurément. Obscurcir les lumieres de l'esprit. Les passions *offusquent* l'entendement, empêchent de voir les choses comme elles sont. Les yvrognes ne peuvent juger sainement des choses, leur cerveau est toûjours *offusqué* par les fumées du vin. Cet homme a du merite; mais il est *offusqué* par beaucoup de méchantes qualitez. Il sçait beaucoup de bonnes choses; mais elles sont *offusquées* par beaucoup de pedanteries. Leurs yeux mornes & sombres marquent assez qu'ils n'ont dans la tête qu'un feu noir & obscur, plus propre à *offusquer* l'ame, qu'à l'éclairer. BOU. Combien de pensées diverses *offusquent*, & embarrassent l'esprit d'un homme que la colere transporte. M. ESP.

OFFUSQUER, signifie aussi figurément, Surpasser quelcun, exceller par dessus lui, ensorte que sa gloire en soit diminuée. Il étoit en grande estime pour la Peinture, pour la Poësie, pour l'éloquence; mais un autre est venu qui l'a *offusqué*. Un grand Capitaine ne veut voir personne au dessus de lui qui *offusque* sa gloire. Si quelqu'un brille par son propre merite, aussi-tôt pour en *offusquer* l'éclat, la medisance éleve ses plus épais nuages. OR. M.

OFFUSQUÉ. part. pass. & adj.

Il y a à Césene dans l'Etat de l'Eglise en Italie, des Academiciens qui s'appellent *Gli Offuscati*, les *Offusquez*.

O G I.

OGIVE. subst. fem. Terme d'Architecture. C'est l'arc, ou le trait d'une voûte Gothique, qui au lieu d'être en berceau ou en plein cintre, trace une diagonale en forme d'arrête.

Les deux *ogives* Diagonales en se croisant forment la clef de la voûte; c'est ce qu'on appelle *croisée d'ogives*. Les arcs en berceau d'où les *ogives* sortent, s'appellent *arcs doubleaux*; le plain de la voûte, & ce qui est entre les *ogives*, & les arcs doubleaux, s'appelle le *pendentif* de la voûte. Les moulures, ou parties des *ogives* qui sont en saillie, s'appellent les *nerfs*.

OGNON. Voyez OIGNON.

O G O.

OGOESSES. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de sable, pour les distinguer des autres qui se nomment *gulpes*, quand ils sont de pourpre; quand ils sont de gueules, *guses*; quand ils sont d'azur, *heurtes*; & quand ils sont de sinople, *pommes* ou *volets*, quoiqu'ils retiennent tous en general le nom de *tourteaux*.

O G R.

OGRE. s. m. Sorte de monstre, d'homme sauvage, qui mangeoit les petits enfans, & qu'on feint avoir été du temps des Fées, dans les contes qu'on en fait.

Pourquoy faut-il s'émerveiller,
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
*Par des contes d'*Ogre *& de Fée*
Ingenieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller? PERRAULT.

O H.

OH. interjection. C'est une particule intentive & augmentative, qui augmente le sens, qui augmente ou nie davantage. *Oh!* je n'y manquerai pas. *Oh!* n'en doutez point, je le ferai, comme je le promets. Irez-vous là? *Oh!* non, je ne le puis, par bienséance. Ferez-vous cela pour un tel? *Oh!* oui certainement.

Cy git qui fut de belle taille......
Il parloit fort bien de la guerre,
Des Cieux, du globe de la terre,
Du Droit Civil, du Droit Canon,
Et connoissoit assez les choses
Par leurs effets & par leurs causes.
Etoit-il honnête homme. Oh! non. SCAR.

O H I.

OHIE', ÉE. adj. Vieux mot. Malade, languissant.

O H O.

OHO. Interjection qui sert dans l'étonnement & l'admiration! *Oho!* le voila. *Oho!* seroit-il vrai que..? Quelques-uns écrivent *hoho*, & le prennent pour une repetition de *ho*. Voyez HO.

O I.

OI. Diphtongue. Elle se prononce très-souvent comme *ai* à l'Imparfait de l'Indicatif. Je fais*ais*, pour je fais*ois*. Quelquefois elle ne rend qu'un son obscur, comme dans ces mots, *loin*, *foin*; & quelquefois un son ouvert & éclatant: comme *Loi*, *Roi*, & dans tous les monosyllabes, si l'on en excepte un petit nombre; *croid*, *froid*, *soit*, &c. Dans tous les mots terminez en *oir*, l'on prononce *oi* sans exception. A la fin des noms Nationaux, *oi*, se prononce quelquefois comme *ai*. Les Franç*ais*, les Angl*ais*, les Holland*ais*, les Polon*ais*, &c. mais la plus grande partie de ces noms se prononcent par *oai*. Ainsi on dit les Gaul*ois*, les Sued*ois*, les Dan*ois*, les Gen*ois*, les Lieg*eois*, &c. Autrefois on laissoit aux Poëtes la liberté de rimer les preterits imparfaits qui se prononcent en *ais*, je voul*ais*, avec des mots qui se prononcent en *ois*, comme *voix*. Mais presentement ces sortes de rimes ne sont plus permises: *Musas colimus severiores*. Voyez le Catalogue de Mr. Menage dans ses Observations. Il est bon de remarquer que la diphtongue *oi* conserve sa prononciation naturelle dans la Poësie & pour la rime; en sorte que les mots en *ois*, qui se prononcent comme *ai*, riment avec ceux qui se prononcent en *ai*. Voyez OIS.

Ma colere revient & je me reconnois;
Immolons en partant trois ingrats à la fois. RAC.

O I G.

OIGNEMENT. s. masc. Action par laquelle on oint, on parfume. On versoit anciennement dans les festins des

des *oignemens* precieux non seulement sur la tête, mais encore sur les pieds. Le lavement & l'*oignement* des pieds étoit une honnêteté que les Juifs faisoient à leurs hôtes, à ceux qu'ils vouloient honorer, comme celui que fit la Magdelaine au Sauveur. L'Academie n'a point ce mot.

OIGNON. s. masc. Quelques-uns écrivent *Ognon*. Plante potagere bulbeuse, dont les feuilles sont fistuleuses, étroites, longues d'un pied, âcres au goût. Il s'éleve d'entre ces feuilles une tige nuë, droite, ronde, haute d'environ trois ou quatre pieds, grosse vers le milieu, portant en son sommet un bouquet de fleurs composées chacune de six feuilles blanches ou purpurines, disposées en rond. Son fruit est presque rond, relevé de trois coins, rempli de semences presque rondes, noirâtres. Sa racine est une bulbe qui varie en figure, en grosseur, & en couleur, ordinairement ronde, quelquefois oblongue, composée de peaux rouges ou blanches, appliquées les unes sur les autres, d'une odeur forte & desagréable, d'un goût âcre & piquant, garnie en dessous de quelques fibres. Cette racine est l'*oignon* qu'on employe dans les cuisines. En Latin *cepa vulgaris*. C. Bauh. Il y a plusieurs autres especes d'*oignon*. La ciboule est plus forte que l'*oignon* rond. L'*oignon* roux est plus fort que le blanc, le sec que le verd, le cru que le cuit, ou que celui qui est confit en sel. Les *oignons ascalonites* s'appellent *échalotes*. Les *oignons fendus*, sont ceux qu'on tond au printemps, & qu'on fend par le bas pour les faire regermer. Les *oignons sectiles* sont ceux qu'on plante en quartiers, qui ont plus de peine à germer. Il y en a de gros, de petits, de longs, de ronds & de plats. Il y en a de rouges, de roussâtres, de verds & de blancs, & ceux-ci sont les meilleurs. L'*oignon* se vend de quatre manieres, à la torche, à la botte, à la glanne, & au boisseau. La *torche*, est de l'*oignon* que l'on attache autour d'un long bâton; la *glanne*, de l'*oignon* lié autour d'un menu faisseau de paille; & la *botte*, de l'*oignon* verd attaché seulement par les fannes, sans bâton ni paille. On appelle *chapelets d'oignons*, une grande quantité d'*oignons* attachez à l'entour d'un bâton. Une souppe à l'*oignon* refait la tête d'un yvrogne. La sauce Robert est faite d'*oignon* & de moûtarde. Les ciboules, les raves, & les aulx sont d'un goût plus doux à Siam que dans ce païs-ci. Ces sortes de plantes perdent de leur force par le grand chaud, & je n'ai point de peine à croire ce que m'ont assûré ceux qui en ont fait l'épreuve, que rien n'est plus agréable que les *oignons* d'Egypte, que les Israëlites regrettoient si fort. La Loub. On consume tous les ans dans le Serrail de Constantinople six cens quintaux d'*oignon*. La Croix.

Il y a à la Chine une espece d'*oignon*, qui ne vient point de graine comme ceux d'Europe, mais à la fin de la saison on voit sortir de petits filaments sur la pointe ou sur la tige des feuilles, au milieu desquels se forme un *oignon* blanc, semblable à celui qui germe dans la terre. Ce petit *oignon* pousse avec le tems des feuilles, comme celles qui le soutiennent, lesquelles à leur tour portent un troisiéme *oignon* sur leur pointe, de maniere néanmoins que leur grosseur & leur hauteur diminuënt, à mesure qu'ils s'éloignent de la terre. Il semble que ce soit un ouvrage de l'art, tant il y a d'ordre & de proportion dans ces differens étages; ou que la nature ait voulu nous apprendre, que même en se joüant elle est plus parfaite que l'art le mieux entendu & le plus regulier. P. le Comte.

Menage dit que ce mot vient de *uniones*, parcequ'ils n'ont qu'une tête, après le temoignage de Columella, qui employe ce mot en la même signification. Il vient plutôt du mot Celtique ou Bas-Breton *pen oignon*, qui signifie la même chose.

Oignon, se dit aussi des racines des plantes bulbeuses. Un *oignon* de tulippe. Un *oignon* de lis. Un *oignon* de safran. Cette tulippe est venuë de graine, & celle-là d'*oignon*. Dans un *oignon* de tulippe avec un bon microscope dès le mois de Janvier on voit en petit les six feuilles de la fleur; la tige, le pistil qui doit porter la graine, & les petits filets qui portent les étamines.

Flûte à l'oignon, ou *Flûte d'Allemand*, est une flûte dans laquelle on soufle en chantant. Elle a un gros bouton au bout fait en *oignon*.

Oignon, se dit aussi pour signifier une dureté qui vient au côté du pied & sous le gros orteil. *Oignon* douloureux. *Oignon* incommode.

On dit proverbialement, qu'un homme est vêtu comme un oignon; pour dire, qu'il a plusieurs vêtemens les uns sur les autres, parceque l'*oignon* a plusieurs peaux qui l'enveloppent. Etre en rang d'*oignon*, se dit de plusieurs personnes qui sont assises & rangées d'une maniere égale; & on dit qu'un homme se met en rang d'*oignons*, quand il se place en un rang où il y a des gens de plus grande condition que lui.

Les Egyptiens ont adoré les *oignons* & les ciboules.

OIGNONET. s. m. Le gros *oignonet*. Espece de poire. Le gros *oignonet*, autrement *Amiré roux*, & *Roi d'Eté*, est une poire de la mi-Juillet, qui est assez colorée, ronde & passablement grosse. La Quint.

OIGNONIERE. s. fem. Terme semée d'oignon. Pomey. Danet dit, *Oignonaye*.

O I L.

OIL. Vieux mot, se disoit pour œuil; & aussi pour, Oui.

OILLE. s. f. Vieux mot. Huile.

Oille. s. f. Qui a passé de l'Espagnol dans notre Langue, on le prononce comme un *o* suivi de deux *ll* mouillées. On appelle ainsi un potage où il entre plusieurs herbes & plusieurs viandes differentes. On servit un excellent *oille*. L'Acad.

O I N.

OIN. Nom d'une espece de poire. Voyez Petit oin.

OINDRE. verb. act. Frotter d'huile ou de quelque autre chose semblable; étendre quelque chose de gras, d'onctueux, sur quelque corps. *J'oings, tu oings, il oingt, nous oignons, &c. J'oignois, j'oignis, j'ai oingt, j'oindrai, que j'oigne, que j'oignisse, j'oindrai, oignant*. Il faut *oindre* d'huile les chassis de papier pour les rendre plus transparens. Il faut *oindre* de graisse, de vieux oing, les rouleaux des presses, les rouës de carrosse, pour empêcher qu'ils ne s'usent, qu'ils ne s'enflamment. Les Anciens se servoient de certains parfums, dont le vrai usage étoit de s'en *oindre* quelques parties du corps. Vaug. Rem. Ils avoient coûtume de s'*oindre* avant le repas & en mangeant. Les Athletes s'*oignoient* pour la lutte. *Oindre* une tumeur avec de l'onguent, pour l'amollir. Dans toutes ces phrases il vieillit. L'Acad.

Du Latin *ungere*.

Oindre, se dit aussi des ceremonies de Religion, dans lesquelles l'effusion de l'huile sacrée donne un caractere à quelques personnes qui fait respecter leur dignité. Les Rois de Juda furent *oings* par les Prophetes. J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai *oint* de mon huile Sainte. Port-R. Les Rois de France sont *oings* par les Prelats à leur Sacre. Dans l'Eglise Romaine on *oingt* ceux à qui on confere les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extrême-Onction.

On dit proverbialement, *Oignez* vilain, il vous poindra; poignez, vilain, il vous *oindra*; pour dire, que les Païsans & les petites gens sont ingrats & timides; qu'en faisant du bien à un mal-honnête homme, on n'en reçoit que du deplaisir, & qu'au contraire, en le gourmandant on en tire ce qu'on veut.

Oint, ointe. part. & adj. Frotté d'huile, de graisse, ou autre chose onctueuse.

Oint. s. m. En termes de Religion, se dit premierement, & par excellence de Jesus-Christ, dont le nom porte qu'il est l'*Oint* du Seigneur. Dieu a dit, Gardez de toucher à mes *Oints*: ce sont les personnes sacrées, comme les

les Rois, les Prophetes, les Prêtres. Ils ont osé toucher à l'*Oint* du Seigneur. PAT.

OING. s. m. Graisse de porc qui tient aux reins. On l'appelle en Medecine *axunge*. C'est avec du vieux *oing* qu'on frotte les essieux, les rouleaux des presses; & on appelle à Paris les Cochers, *Mangeurs de vieux oing*, parceque souvent ils mangent l'argent qu'on leur donne pour avoir du vieux *oing* pour le carrosse. Il n'est en usage qu'en ces sortes de phrases.

OINTURE. s. f. Vieux mot. Onguent. BOREL.

Mais moult m'assouagea l'ointure. R. DE LA ROSE.

OIR.

OIRE. adv. Vieux mot. Aujourd'hui.

Mais aye bien en ta memoire,
Ce que je t'ai dit jusqu'à oire. BOREL.

OIRRE, s. f. Vieux mot. Route, chemin. Ratornerent lor *oirre* vers Constantinople. VILLEHARD. Guillaume Guyart dit *erre*, au lieu d'*oire*. On a dit *oirrer*, pour être en chemin, faire route, marcher.

Du Latin *errare*, errer çà & là.

OIRRE. s. Vieux mot. Petit vaisseau de cuir plus facile à porter que des oûtres.

Du Latin *uter*. MEN.

OIS.

OIS, OIT. Dernieres syllabes de plusieurs mots. On observera seulement à l'égard de ces syllabes, que bienque souvent elles se prononcent comme si l'on écrivoit *ais*, ou *ait*, les Poëtes ne laissent pas quelquefois de faire rimer celles qui se prononcent comme *ais*, ou *ait*, avec celles que l'on prononce de même qu'on les écrit, *ois*, & *oit*. Par exemple on prononce, Gaul*ois*, & Holland*ais*: cependant l'on peut faire rimer Gaul*ois* avec Holland*ais*, comme si l'on prononçoit Holland*ois*. Les Poëtes se donnoient autrefois plus de liberté là-dessus. Mais aujourd'hui ceux qui sont exacts, & scrupuleux, s'abstiennent de ces sortes de rimes, qui paroissent vicieuses à l'oreille, à cause de la prononciation. On peut rimer aim*oit* avec charm*oit*, parceque l'on prononce également aim*ait*, & charm*ait*: mais on pecheroit contre l'exactitude en faisant rimer expl*oit* avec aim*oit*, parcequ'on prononce expl*oit*, & aim*ait*. Voyez les Observations de Menage. Le Pere de Mourgues n'est pas si rigide, & ne retranche pas cette licence, ou cette liberté aux Poëtes. Pour le present des verbes en *ois*, on retranche l'*s* indifferemment, & selon le besoin de la rime. On dit, je voi, je vois. LE P. DE M. Voyez OI.

Mais moi qui dans le fonds sçai bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos defauts par mes doigts. BOIL.
*Je vous donne un conseil qu'à peine je re*çoi;
Du coup qui vous attend vous mourrez moins que moi. RAC.

OISEAU. s. m. Animal à deux pieds, qui s'éleve en l'air, qui le traverse, qui s'y tient suspendu par le secours de ses plumes, & de ses ailes. Le cinquiéme jour Dieu créa les *oiseaux* qui volent dans l'air. ARN. Le squelette de l'*oiseau* est fort ressemblant à celui de l'homme. BELON. Le bec & les pieds sont les marques principales pour connoître les *oiseaux*. ID. L'on connoît que les *oiseaux* sont malades, lorsque leurs plumes sont mal ordonnées & plus dressées que de coutume. ID. Il y a des *oiseaux* qui vivent jusqu'à 50. ans. ID. Les *oiseaux* vivent bien davantage que les animaux terrestres. Ils acquierent presque en un an toute leur grandeur naturelle. Si l'on considere le ventricule des *oiseaux* qui vivent de grain, il semble, que ce n'est ni par la chaleur, ni par la fermentation que se digerent leurs alimens, mais par une espece de trituration. Le nombre des *oiseaux* connus & representez approche de 500. RAY. Leurs especes se provignent par le moyen d'un mâle & d'une femelle d'une même espece, sans qu'elles se mêlent jamais avec d'autres. Chaque paire a soin de preparer des nids pour leurs œufs, & tels qu'ils doivent être selon la grandeur de leurs corps, & selon toutes les circonstances, qui leur sont particulieres. Elle les couve & les fait éclorre, après quoi elle les nourrit de la nourriture qui leur convient le mieux, pendant que ses petits ne peuvent pas la chercher eux-mêmes, mais dès qu'ils le peuvent faire, elle abandonne son nid & ses petits. Quoique les *oiseaux* n'ayent aucun passage exterieur pour l'urine, & que plusieurs, & en particulier ceux qui ont le bec crochu, ne boivent point, ils ont pourtant des reins, par lesquels se separe une humeur qui va se décharger directement dans l'intestin nommé *rectum*. Les *oiseaux* ont encore ceci de particulier, qu'il n'ont qu'un ovaire, & qu'une trompe, pendant que les animaux à quatre pieds ont cette partie double. Les *oiseaux* de proye peuvent au defaut de viande, vivre de fruits, comme Aristote l'a dit. Nous avons vû en Egypte des Milans noirs manger les dattes, sur les palmiers. BELON. Il y a près d'Alexandrie en Egypte des *oiseaux* qui ne vivent que de grains d'arene & qui sont extrémement gras. BIB. UNIV. T. III.

Le phœnix, s'il y en a, passe pour le Roi des *oiseaux*. C'est une erreur de croire que les *oiseaux* de Paradis volent toûjours; ils ont des pieds avec lesquels ils s'attachent aux branches pour dormir. Les Romains observoient avec soin le vol des *oiseaux*. Il y en avoit de bon augure, & de mauvais augure. Les *oiseaux* de bon augure presageoient une bonne issuë. Les *oiseaux* de mauvais augure presageoient une mauvaise issuë. Il me fuit comme un *oiseau* de mauvais augure. ABLAN. Les Romains consultoient les *oiseaux*, & les entrailles des bêtes, pour sçavoir l'avenir. BAY. A l'arrivée des Européens dans les Iles de l'Amerique, tous les *oiseaux*, à ce qu'on dit, étoient privez, parcequ'on ne leur faisoit point la guerre. Apollonius de Thyane se vantoit d'entendre le langage des *oiseaux*.

Ce mot vient d'*avicellus* ou *aucellus*. Dont les Italiens ont fait aussi *augello*. MENAGE & DU CANGE. Les Picards disent encore aujourd'hui *aucel*. Le mot Latin barbare *auca* signifioit toute sorte d'*oiseaux* & son diminutif, toute sorte de petits *oiseaux*. CAZEN.

On appelle, en termes de Fauconnerie, *oiseau de proye*, ou absolument *oiseaux*, les gros *oiseaux* qui vivent de grip, de rapt & de rapine, qu'on dresse & qu'on apprivoise. On appelle *oiseaux niais*, ceux qui sont pris au nid. *Oiseau branchier*, celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. Un *oiseau sor*, celui qui n'a point encore mué. Il ne se dit que des *oiseaux* de passage, & non du niais & du branchier. Un *oiseau hagard*, celui qui a été à soi, qui est plus farouche. Un *oiseau* de bonne ou de mauvaise affaire, celui qui est docile ou farouche. On appelle *parement* de l'*oiseau*, la maille qui lui couvre le devant du col; *manteau d'oiseau*, le plumage des épaules, du dos & du dessus des ailes. *Serres d'oiseau*, ce sont leurs griffes. *Mains d'oiseau*, ce sont leur pieds. La *couronne* de l'*oiseau*, c'est le duvet qui le couronne, qui joint le bec à la tête. On appelle *train* de l'*oiseau*, son derriere, ou son vol.

On appelle *oiseau de poing*, celui qui étant reclamé, fond sur le poing sans entremise de leurre, comme l'autour & l'éprevier. *Oiseau* de leurre, celui qui fond sur le leurre, quand on le lui jette, & de là sur le poing. On en compte dix ordinairement, fauçon, gerfaut, sacre, lanier, aigle, tagarot, émerillon & hobereau, le faucon & le sacre bâtards. *Oiseau de montée*, celui qui s'éleve fort haut, comme le milan, le heron, &c. Il y a des *oiseaux* pour la haute & pour la basse volerie; *oiseau pillard*, celui qui pille & detrousse un autre; *oiseau chariard*, qui derobe sa perdrix; *oiseau bas* & tenu par le bec, c'est-à-dire, en faim. L'*oiseau bâtard* est, par exemple, un fau-

faucon né d'un tiercelet de fauçon & du lanier ; ou un sacre né du sacre & du lanier.

On appelle *oiseaux vilains*, *politrons* & *tripiers*, ceux qui ne suivent le gibier que pour la cuisine, qu'on ne peut affaiter ni dresser, comme les milans & les corbeaux, qui ne combattent que les poulets, lesquels n'ont ni vol ni deffense. Un *oiseau depiteux*, qui ne veut pas revenir quand il a perdu sa proye. Un *oiseau attrempé*, est celui qui n'est ni gras, ni maigre. Un *oiseau* âpre à la proye, bien armé de bec & d'ongles. Un *oiseau* fort à delivre, qui n'a point de corsage, qui est quasi sans chair, comme le heron. On appelle *oiseau allongé*, celui dont les pennes sont bien entieres, qui ont toute la longueur qu'elles doivent avoir; un *oiseau trop en corps*, celui qui est trop gras.

On dit aussi un *oiseau de bonne aire*, un *oiseau de grand travail* & de *bon guet*, un *oiseau de bonne compagnie*, un *oiseau pantois* ou *asthmé*, un *oiseau égalé*, *quinteux*, *écartable*, *rebuté*, un *oiseau d'échappe*, un *oiseau bon chaperonier*.

Il y a aussi des *oiseaux* de nuit, de mauvais augure, de voirie ; des *oiseaux* de jour, *oiseaux* de parade, de babil, & cageolleurs ; *oiseaux* sauvages, passagers, de combat, de volerie, de marais, de marine, qui rasent les étangs, & sont bons poissonniers, &c. Les *oiseaux* de nuit ont de gros yeux. BELON. Il n'y a que les *oiseaux* de nuit qui semblent avoir des oreilles. ID.

Les *oiseaux* de leurre doivent avoir les mahutes hautes, les reins larges, bien croisez, bas assis, court jointez, les mains longues.

On dit aussi, Apoltronnir un *oiseau*, l'acharner, l'abecher, l'abatre, l'ebaisser, l'entraver, l'essimer, & plusieurs autres phrases qui sont expliquées à leur ordre.

On appelle *oiseaux de riviere*, les canards, sarcelles & autres aquatiques qui aiment les eaux. *Oiseaux de bois*, les gelinottes, les faisans. *Oiseaux passagers*, les beccasses, les cailles, les guignards. *Oiseaux domestiques*, les poules, les canes, oyes.

On appelle petits *oiseaux*, tous les *oiseaux* de petite espece.

Petits oiseaux *des bois, que vous êtes heureux,*
De plaindre librement vos tourmens amoureux ! RACAN.
Que votre sort est different du nôtre,
Petits oiseaux *qui me charmez !*
Voulez-vous aimer ? Vous aimez.
Un lieu vous deplait-il ? Vous passez dans un autre.
DES-H.

On appelle *oiseaux de voliere*, ceux qu'on garde en cage pour leur chant, leur ramage, leur gazouillement, comme rossignols, serains, linottes, chardonnerets, &c.

Il y a des *oiseaux* qui ne sont bons qu'à mettre à l'engrais, comme les coqs qu'on chaponne, qui perdent leur chant. Il y a des *oiseaux* qui ne volent jamais, comme l'autruche & le casuel. Kircher dit qu'il y a un *oiseau* en la Chine qu'on appelle *hoang cie-yu*, qui change de nature deux fois l'an. Il est *oiseau* tout l'été, & il se transforme en poisson durant l'hiver. Ce nom veut dire *poisson jaune*. Il y a dans la Virginie un *oiseau*, qu'on appelle *moqueur*, parcequ'il contrefait la voix de l'homme, & celle de tous les *oiseaux*, desorte qu'il se deguise par ce moyen, & trompe les Chasseurs. GALOIS. Il y en un autre qu'on appelle *oiseau* rouge, parcequ'il est de couleur de sang sur tout son corps, & sur tout son plumage. ID. Il y en a aussi un qu'on appelle *oiseau murmure*, parceque n'étant pas plus gros qu'un hanneton, il fait un grand bruit en volant. ID. Il y a au milieu de l'Afrique des *Oiseaux* d'une grandeur extraordinaire, & qui ont la force d'enlever avec leurs serres le petit d'un Elephant. LUDOLF. Une chose qui paroitra singuliere, quoi qu'elle soit commune au Bresil, & peut-être à d'autres païs chauds, c'est que presque tous les *oiseaux* sont beaux à voir & qu'ils y sont tous désagréables à entendre. Il y en a à Siam de plusieurs sortes qui imitent la parole : tous ont quelque cri, & point de ramage. LA LOUB. Il y a des *oiseaux* *fabuleux*, tels que sont les Gryphons, les harps, le Phœnix, &c. Oiseaux de Paradis. Voyez MANUCODIATA.

OISEAU DE ROCHE. *Oiseau* qui a les jambes longues & menuës, & ne se soutient qu'avec trois doigts qui sont presque d'égale longueur. Son dos, ses ailes, sa queuë, & le sommet de sa tête sont de brun cendré. Il frequente les bords & les rivages des fleuves, aux endroits particulierement où l'on voit des lieux cavez par la chute violente des eaux. Elien parlant de cet *oiseau* dit, que si quelque personne attaquée de la jaunisse le regarde avant que l'*oiseau* le puisse appercevoir, il en est gueri sur le champ.

OISEAU DES SAGES. Terme du grand Art. C'est le Mercure Philosophal ; & en general par le mot d'*oiseau*, les Sages entendent les sublimations. Ce sont les substances spiritualisées par la separation du corps terrestre. *L'oiseau* doré des Philosophes, c'est la matiere Hermetique cuite en partie. *L'oiseau verd*, c'est la pierre considerée lorsque la couleur verte paroit. C'est, selon les Sages, le signe de la végétation.

On appelle, Tirer à l'*oiseau*, quand on dispute le prix en s'exerçant à tirer de l'arc ou du fusil sur un *oiseau* de bois qu'on nomme le *papegai*.

Les *oiseaux* de leurre, en termes de Blason, temoignent la noblesse, parcequ'ils sont des marques d'hommage & de redevance : ce qui a fait que dans les sceaux anciens on a representé les Chevaliers avec une épée nuë à la main droite, & un *oiseau* de leurre à la gauche.

Les Poëtes ont appellé l'aigle l'*oiseau de Jupiter*, le paon l'*oiseau de Junon*, le hibou l'*oiseau de Pallas*, le pigeon l'*oiseau de Venus*, & le peuple appelle maintenant un bœuf, un *oiseau de Saint Luc*.

En Astronomie on appelle *Oiseau Indien*, ou *Apode*, une des 17. nouvelles constellations meridionales. Elle est composée de 12. étoiles de la cinquiéme grandeur. On appelle *Oiseau de Phœbus*, ou le *Corbeau*, une des constellations meridionales. Elle contient sept étoiles ; cinq de la troisiéme grandeur, une de la quatriéme & une de la cinquiéme.

Oiseau de limosin, est une espece de vaisseau qui sert à porter le mortier dans les atteliers. Il est composé de deux ais joints d'un côté en équerre, & arrondis par l'autre extremité, qui se porte sur les épaules.

Oiseau de Sculpteur, est une espece de palette où l'on met le mortier pour travailler en stuc. Cet *oiseau* s'appelle aussi *épervier*.

OISEAU, se dit proverbialement en ces phrases, Petit à petit l'*oiseau* fait son nid, en parlant des choses qui se font lentement & peu-à-peu. On dit que la belle plume fait le bel *oiseau*, pour dire que les beaux habits parent, & servent à relever la bonne mine. On dit aussi, Ce n'est pas viande pour vos *oiseaux* ; pour dire, Cela ne vous est pas destiné, c'est pour des gens d'une plus grande qualité. On dit qu'un homme a battu les buissons, & qu'un autre a pris les *oiseaux* ; pour dire, qu'il a travaillé, & que les autres en ont profité. On dit qu'un homme est comme l'*oiseau* sur la branche, quand il n'a point de logement, d'emploi, de fortune assûrée. On dit aussi, qu'un homme est battu de l'*oiseau*, quand il lui est arrivé plusieurs malheurs, plusieurs pertes qui lui ont ont abattu le courage. On dit aussi d'un prisonnier qu'on a manqué, ou qui a brisé les prisons, que l'*oiseau* s'en est envolé. On dit aussi, Voilà une grande cage pour un petit *oiseau*, quand un homme de peu de consideration est logé dans un logis magnifique. On dit qu'un *oiseau* en a dans un l'aile, quand il a reçu un coup qui l'empêche de voler. On le dit figurément des hommes, dont la santé ou la fortune sont ruïnées. On dit aussi ironiquement, & par mepris, d'un jeune garcon qui fait l'entendu, & d'une jeune fille qui fait la capable, C'est un bel *oiseau*, vraiment voilà un bel *oiseau*.

OISELER, verb. act. Terme de Fauconnerie qui signifie, Dresser un *oiseau*, soit pour le poil, soit pour la plume. *Oiseler* un faucon pour le faire bon gruyer, bon heronnier, l'affaiter, le leurrer & assûrer, commencer à le mettre dedans, & l'employer à voler. On dit aussi, Mettre l'*oiseau* à poil, pour dire, le dresser à voler le gibier à poil.

Oiseler, en termes d'oiselier, Tendre de filets, preparer des gluaux, ou se servir du miroir, & des trebuchets pour prendre des oiseaux.

Oiseler. v. n. Terme de Fauconnerie. Signifie aussi voler, chasser, poursuivre les autres oiseaux. Si votre faucon a bonne volonté d'*oiseler* ou voler, laissez le faire. Portez aujourd'hui votre faucon *oiseler*.

OISELERIE. s. f. Metier de prendre, d'élever & de vendre des oiseaux. Il n'est pas permis à tout le monde ni en tout tems d'exercer l'*oiselerie*; & il n'y a que les maîtres Oiseliers reçus à la Table de marbre des Eaux & Forets de la ville de Paris, qui puissent aller *oiseler*, & encore seulement dans les tems & les saisons marquez dans les Reglemens.

OISELET, ou **OISILLON.** s. masc. Petit oiseaux. Ce mot n'est guere en usage. L'Acad.

OISELEUR. s. m. Celui qui prend des oiseaux. On le dit particulierement de ceux qui prennent des oiseaux de chasse au passage. Menage a fait une belle églogue intitulée l'*oiseleur*. Il me delivrera du filet de l'*oiseleur*. Port-R. Tel Prince aime les oiseaux, l'*oiseleur* est elevé. Ob. M. Henri Duc de Saxe, Roi de Germanie. Fut surnommé l'*oiseleur*, à cause de sa passion pour la chasse de l'oiseau, ou parce qu'on le trouva prenant des oiseaux, lorsqu' Eberard frere de Conrad lui apporta de la part de cet Empereur mourant les marques de dignité Imperiale.

Dialogue

Que fais tu dans ce bois plaintive Tourterelle ?
Je gemis, j'ai perdu ma compagne fidelle.
Ne crains-tu point que l'Oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle ?
Si ce n'est lui, ce sera ma douleur. De Fourcroy.

OISELIER. s. m. Celui qui vend des oiseaux de voliere, qui les éleve en cage. C'est aussi l'*oiselier* qui fait les cages, les volieres, les cabannes, soit de bois, soit de fil de leton ou de fer pour les renfermer & faire couver, les trebuchets & les divers filets pour les prendre. A la solemnité de l'entrée des Rois de France, le corps des *oiseliers* de Paris étoit obligé de lâcher cinq cens petits oiseaux.

OISEUX, euse. adject. Qui demeure sans rien faire; Faineant, inutile. Gens *oiseux* & faineans. Des paroles oiseuses. Il commence à vieillir. L'Acad. Rien n'ennuye plus que de mener une vie tout-a-fait *oiseuse*, & obscure. Fl. Les abeilles *oiseuses* sont forcées à travailler par leur Roi à qui elles obeïssent. Id. On appelle paroles *oiseuses*, des discours, des entretiens de choses vaines & inutiles. L'Evangile dit qu'on rendra compte de toutes les paroles *oiseuses*; pour dire, qu'on examinera au jour du Jugement jusqu'à nos moindres actions. Il y a une Academie à Bologne dont les Academiciens s'appellent *Gli otiosi*, les *oiseux*.

Ce mot vient du Latin *otiosus*. Il est un peu moins en usage que *oisif*. Une expression, une epithete *oiseuse*.

Les Sçavans disputent entr'eux pour sçavoir qui étoient les *Dix oiseux* de la Synagogue des Juifs. Les uns disent que c'étoient les trois Presidens, & les sept Lecteurs: les autres que c'étoient dix personnes gagées pour assister continuellement à la Synagogue, parceque sans le nombre de dix il n'y a point de Synagogue, ni d'assemblée legitime, pour reciter les formulaires de benediction. Ainsi l'on payoit ces *Dix oiseux*, ou faineans, pour prêter leur presence, & former une assemblée legitime. M. Basnage dans son *Histoire des Juifs*, après avoir rapporté sur cela les opinions differentes des trois Critiques, Lightfoot, Vitringa & Rhenferd, tâche de concilier ces Auteurs en observant. 1. Que ces dix *oiseux* n'ont point été connus avant la ruine de Jerusalem. 2. Que l'on a souvent fait diverses applications de ce terme, tantôt aux Chefs des Academies; tantôt aux Devots qui faisoient payer leur assiduité dans la Synagogue; tantôt à ceux qui prioient volontairement, parce qu'ils remplissoient tous la premiere idée qu'on a attachée à ce terme, qui est de renoncer à ses propres affaires, pour s'occuper de celles de Dieu & de l'Eglise. 3. Qu'il ne faut point chercher de raison sur le nombre de dix qu'on assigne aux *oiseux*. 4. Et que cet usage n'a regné que peu de tems & en certains endroits.

OISIF, ive. adj. Qui ne fait rien; qui ne s'occupe à rien, qui est inutile. A y regarder de près, *oisif*, va plus à la personne qu'à la chose. Bou. Un honnête homme ne doit jamais être *oisif*; il doit toûjours s'appliquer à quelque chose. Il ne faut pas qu'un jeune homme se tienne *oisif*. On peut mettre les joüeurs au rang des gens *oisifs*, de ceux qui menent une vie *oisive*, parceque leur occupation est vaine & inutile. Il y a eu des Republiques où l'on a puni les *oisifs*, & les faineans. Il y a long-temps que l'esprit de cet Auteur est *oisif*, qu'il ne produit rien. Un galant homme *oisif* est un Philosophe qui ne fait rien: ou un homme qui cherchant la sagesse par un autre chemin que le commun des hommes, cherche seulement les plaisirs, & le repos, sans se mêler de tout ce qui fait le tracas de la vie. M. Sc. Ceux que la mollesse seule occupe, meritent bien qu'on les appelle *oisifs* dans une mauvaise signification. Id. Les *oisifs* ne font mal à personne qu'à eux-mêmes, & ils valent mieux que ces étourdis qui s'acquittent mal de ce qu'ils ont temerairement entrepris. Id. Sejan étoit agissant sans empressement, & dans l'action même semblable à ceux qui sont *oisifs*. Bou. Epicure a mieux aimé faire des Dieux *oisifs*, qui joüissent de leur nature immortelle dans un bienheureux repos, que de les voir funestement occupez à la ruïne des hommes. St. Ev. Les voluptueux sont presque toûjours *oisifs*, & les *oisifs* sont presque toûjours vicieux, & ne sont pas capables de chercher la gloire, & la vertu par des sentiers difficiles. M. Sc. C'est dans sa retraite que Quintilien composa les 12. livres de l'*Institution de l'Orateur*; son exemple prouve qu'on peut se reposer sans être *oisif*. Ob. M.

Oisif, se dit aussi de certaines choses, pour marquer qu'elles demeurent sans être mises en usage. La valeur est *oisive* pendant la paix. Il y a bien des talens *oisifs*. Toutes les vertus civiles sont *oisives* dans la solitude. L'Acad. En ce sens on appelle des deniers *oisifs*, ceux qui ne portent point d'interêt, quand ils sont dans le coffre, ou aux consignations. Les Tuteurs doivent avoir soin de ne garder point des derniers *oisifs* de leurs mineurs; on leur en fait payer l'interêt, & l'interêt de l'interêt. Il faut faire juger cette instance d'ordre; car il y a bien de de l'argent *oisif* qui croupit aux consignations.

On dit proverbialement:

Qui est oisif *en sa jeunesse*,
Travaillera dans sa vieillesse.

OISILLON. s. m. Petit oiseau. Il se dit d'ordinaire collectivement. Au mois de Mai on entend dans les bois chanter les *oisillons*, c'est-à-dire, toutes sortes de petits oiseaux. Il est du stile bas & Comique.

Maint oisillon *se vit esclave.* La Font.
Un manant au miroir prenoit des oisillons. Id.

OISIVEMENT. adv. D'une maniere oisive, & faineante. Ces peuples ont vecu long temps sans guerre, *oisivement*, & dans le repos. On doute que ce mot soit fort en usage.

OISIVETÉ. s. f. Faineantise; paresse; inutilité; repos; manque d'occupation. Les Italiens vivent dans une molle *oisiveté*. L'*oisiveté* est amie de la volupté. M. Sc. Ce qui fait la douceur qu'on trouve à joüir paisiblement d'un honnête loisir, n'est pas proprement l'*oisiveté*; c'est la liberté qu'on a de faire tout ce qu'on veut. Id. Si vous passez vos jours dans la mollesse, & dans l'*oisiveté*, la gloire de vos Ancêtres n'empêchera pas qu'on ne vous méprise. Bell. Dieu n'a pas établi les Rois seulement pour recevoir, comme des Idoles, l'encens, & les vœux de leurs sujets dans une *oisiveté* superbe. Fl. Les Moines couvrent leur *oisiveté* du pretexte de contemplation. Ob. M. L'*oisiveté* est quelquefois le repos d'un honnête homme, qui joüit des douceurs d'une *oisiveté* agreablement occupée. Id. On a dit assez plaisamment du S.G. qu'il se mettoit à dormir pour fuir l'*oisiveté*. Il ne manque à l'*oisiveté* du Sage qu'un plus beau nom, & que mediter, & être tranquille, s'appellât, travailler. La Br. Si l'*oisiveté* a des charmes inévitables, on se lasse pourtant d'être toûjours avec soi-même. Voi. C'est l'ordinaire des personnes abandonnées à l'*oisiveté*, de tomber dans le desordre. Ob. M. Au lieu que l'industrie, & le travail donnent de la reputation au reste des hommes, Petrone en acquit par son honnête *oisiveté*. St. Ev. On se laisse aller insensiblement aux doux charmes de la paresse & de l'*oisiveté*. Abl. Je me condamnerai au repos dès que je n'aurai plus à craindre le reproche de l'*oisiveté*. Sacy. Les Rois d'Orient regardent l'*oisiveté* & le repos comme le plus grand privilege de leur couronne. Le P. Tachard. Ciceron a dit, mon *oisiveté* ne sera jamais oiseuse. On passoit à la Cour les journées entieres dans cette *oisiveté* inquiete des jeux de hazard, qui ruinent tant de fortunes. P. Verj. L'*oisiveté*, ou le manquement utile & honnête, est une source d'une infinité de desordres. Ob. M. Il seroit à souhaiter qu'il y eût des loix contre l'*oisiveté*. Id.

Les Chanoines vermeils, & brillans de santé,
S'engraissoient d'une longue, & sainte oisiveté. Boi.
La molle oisiveté *reprend enfin sa place.* Vill.

On dit proverbialement, que l'*oisiveté* est la mere de tous les vices; pour dire, que ceux qui ne sont point occupez ne songent qu'à se plonger en toutes sortes de debauches.

OISON. s. m. Jeune oye. On dit d'un garçon inutile, qu'il est bon à garder les *oisons* en muë. On dit par injure à un homme, que c'est un *oison*, qu'il se laisse mener comme un *oison*; pour dire, que c'est un sot, qui ne sçait pas se conduire, qu'il n'agit que par l'organe d'autrui.

Mes Moines sont cinq pauvres Diables,
Portraits d'animaux raisonnables;
Mais qui n'ont pas plus de raison,
Qu'en pourroit avoir un oison. Bois-R.

On appelle un *oison bridé*, celui à qui on a passé une plume à travers des ouvertures qui sont à la partie superieure de son bec, pour l'empêcher de passer des hayes, & d'entrer dans les jardins, où il est permis de les tuer; de la même façon qu'on attache des bâtons au col des chiens pour les empêcher de chasser, ou d'entrer dans les vignes. C'est de là qu'est venu le proverbe de passer la plume par le bec. On dit proverbialement, il faut plumer l'*oison* tandis qu'on le tient. On dit aussi de quelqu'un qui donne conseil à plus habile que lui, Les *oisons* menent paître les oyes.

Ce mot vient d'*avicio*, Latin, selon Menage.

OISTRE. s. f. Vieux mot. Huitre. Voyez Huistre.

*Bottez, housséz com pescheurs d'*oistres. Villon.

OIT. Syllabe. Voyez Ois.

O L A.

OLAMPI GUMMI, GUMMI OLAMPI, est une gomme ou resine dure, jaune, tirant sur le blanc, transparente, ressemblante au Copal, douce au goût avec tant soit peu d'astriction. On nous apporte cette gomme d'Amerique. Elle est detersive, dessicative, resolutive.

O L E.

OLEAGINEUX. euse. adj. Qui tient de la nature de l'huile; dont on peut exprimer de l'huile. Les olives, les noix, les amandes, sont des fruits *oleagineux*, on en tire de l'huile. Les bois *oleagineux* brûlent mieux que les autres. Les pins, les sapins sont des bois *oleagineux*, d'où sort la poix resine, d'où l'on tire la terebentine. Une urine *oleagineuse* dans les fievres malignes est une signe de mort.

OLEANDRE. Nom de plante. Voyez Rosage.

OLEB. s. m. Sorte de lin qu'on recueille en Egypte. Il est aussi bon que celui qu'on nomme *Forfette*, mais moins que le *Squmanti*.

OLECRANE. s. m. Terme d'Anatomie & de Chirurgie. Eminence située derriere le pli du coude, sur laquelle on s'appuye. Cette éminence n'est autre chose que l'apophise posterieure de l'os du coude, qui empêche que cet os ne puisse se flechir en arriere, & qui forme un angle aigu, lorsqu'on plie le bras.

OLER. v. n. Vieux mot. Sentir bon.

Et ces gens, dit-il, se querelent
Sur les florettes qui bien ollent. R. de la Rose.

OLERON. Nom d'une Isle de la mer de Gascogne. On appelle Loix d'*Oleron*, des loix faites par Richard I. Roi d'Angleterre, lorsqu'il étoit à *Oleron*. Elles concernent la Marine.

O L F.

OLFACTIF. adj. & s. Terme d'Anatomie, qui se dit de la paire de nerfs qui sert à l'odorat. Les nerfs *olfactifs* prennent leur naissance des corps canelez. Ils passent divisez en plusieurs filets dans les trous de l'ethmoïde, pour se distribuer sur la membrane pituitaire qui tapisse l'interieur du nez. On les appelle plus ordinairement *olfactoires*. Il est aussi substantif. L'*olfactif*, l'*olfactoire*.

Du Latin, *Olfacio*, je flaire.

O L I.

OLIBAN. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est la même chose que l'encens mâle. Une resine qui vient en grosses larmes blanches, tirant un peu sur le jaune & assez pesantes, d'un goût âcre & amer, & d'une odeur penetrante. Il n'est appellé mâle, que pour distinguer les grosses larmes d'avec les communes.

Ce qu'on appelle en Latin *Manna thuris*, est de l'*oliban* choisi en petits grains les plus ronds, les plus nets, ayant la couleur de la belle manne.

L'*oliban* a été ainsi appellé, comme qui diroit *oleum Libani*, parceque cette resine decoule comme une huile d'un arbre qui croît au Mont Liban.

Oliban. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet violet. C'est un violet clair, qui paroît beaucoup sur le blanc de laict. Il porte sa fleur qui n'est pas bien large, ni sa plante fort robuste. Mor.

OLIBRIUS. s. m. Nom propre d'homme. *Olybrius* fut reconnu Empereur d'Occident l'an de Jesus-Christ 472.

Ce nom est devenu parmi nous un terme burlesque, qui signifie, Entendu, glorieux. Ils faisoient les *olibrius* dans les commencemens; mais ils ont le caquet bien rabatu à l'heure qu'il est. Dancourt.

OLIGARCHIE. s. f. Empire, gouvernement de peu de personnes. Les Politiques de l'Ecole disputent si l'*Oligarchie* est preferable à la Democratie, ou à la Monarchie. Les Polonois n'ont à proprement parler, ni Royaume, ni Roi, mais une *Oligarchie* fardée d'une apparence

rence & d'un vain titre de Royauté. Bat.

Ce mot vient du Grec, *oligos*, qui est en petit nombre, & d'*archèe*, domination.

OLIGARCHIQUE. adj. Qui appartient à l'Oligarchie, Les Republiques de Gennes, de Venise, sont des Etats *oligarchiques*, qui sont gouvernez par les Nobles seulement.

OLIM. On appelle *les olim*, les plus anciens Regîtres du Parlement de Paris, parceque le plus ancien Regître commence par un arrêt dont le premier mot est *olim*. *Olim homines de Baiona*. Men. M. de la Mare y comprend les Regîtres du Chatelet, & il pretend qu'on les nomma *Olim*, pour faire entendre que c'étoient des Recueils de ce qui s'étoit passé autrefois. Voyez son *Traité de Police*. T. I.

OLIMPE, OLIMPIADE, OLIMPIQUE. Voyez Olympe. &c.

OLINDE. s. f. Nom que les Poëtes & les Amans donnent quelquefois à leurs Maitresses dans leurs vers ou dans leurs billets en prose. Belle *Olinde*. Charmante *Olinde*.

Olinde. Terme de Fourbisseur. Sorte de lame d'épée qui est des plus fines & des meilleures, & qui a pour marque une corne. Cette *olinde* est fort bonne, bien choisie : on les a ainsi appellées de la ville d'*Olinde* dans le Bresil, d'où ces sortes de lames sont venuës. Men.

Olinde. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anemone qui a des grandes feuilles violettes, quelquefois bordées de blanc. Sa peluche est toute violette. Mor.

Olinde. Tulippe qui a de menus panaches de rouge & incarnadin sur le bord des feuilles, qui sont blanches. Id.

OLIVAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Quelques Anatomistes appellent corps *olivaires*, deux éminences de la partie inferieure du cerveau, placées de chaque côté des corps pyramidaux, vers leur extrêmité inferieure.

Ce nom leur a été donné à cause qu'elles ont la figure d'une olive. Harris.

OLIVAISON. s. fem. Saison où l'on fait recolte des olives, soit pour en tirer l'huile, soit pour les confire & les mettre dans la saumure.

OLIVASTRE, ou OLIVATRE. adj. m. & fem. Qui est de couleur d'olive. C'est un jaune mêlé de noir. On le dit particulierement de la couleur du teint. Les Espagnols, les Portugais, & les Indiens sont rarement blancs, ils sont *olivâtres*, ils ont le teint jaune & basané.

OLIVE. s. f. Fruit à noyau dont on tire beaucoup d'huile, & dont on fait des salades. Les *olives* de Luques sont vertes, douces & menuës. On vend les *olives* à la chopine, à la pinte, au baril. L'huile d'*olive* ne vaut rien à peindre, parcequ'elle ne seche point. Pour tirer cette huile, après avoir ramassé les *olives*, on les laisse quelque temps sur le pavé, afin qu'elles s'égoutent, & qu'elles meurissent davantage; ensuite on les reduit en pâte par le moyen d'une meule de moulin ; on met cette pâte dans de grands cabas, & on verse de l'eau bouillante dessus; enfin on presse le tout, & on separe facilement l'huile qui nage sur l'eau. Les *olives* ont un goût fort amer & fort desagreable au sortir de l'arbre. Afin de les rendre bonnes à manger, on les fait tremper dans de l'eau, ou bien dans une lessive faite avec des cendres de chêne, de vigne ou autre semblable, & de la chaux, jusqu'à ce qu'elles ayent perdu toute leur amertume; après on les met dans des vaisseaux de terre ou de verre, & on les couvre d'une eau mediocrement salée, y ajoûtant du fenouil, ou de l'écorce de citron ou d'orange, ou quelque autre aromat. Les Marchands Epiciers vendent de trois sortes d'*olives* qui different en grosseur & en bonté. Les *olives* de Verone sont estimées les meilleures de toutes : il y en a du grand & du petit moule, & d'autres qu'on appelle des *semences*. Les *olives* d'Espagne sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, charnuës, d'un verd pâle & d'un goût un peu amer. Les *olives* de Provence sont de diverse grosseur, mais celles qu'on nomme *Picholines*, du mot Italien qui marque leur petitesse, sont infiniment plus exquises que les autres. Les merles, les grives, les étourneaux, sont fort friands des *olives*.

Olive, se dit quelquefois pour, olivier; mais c'est en de certaines façons de parler qui semblent consacrées. Un rameau d'*olive*. Le Jardin des *olives*. En ce même sens, elle signifie figurément & poëtiquement la paix dont elle est le symbole.

L'olive a ses beautez, aussi bien que les palmes;

pour dire, la paix est aussi glorieuse que la guerre. On couronnoit anciennement d'*olive*, aussi bien que de laurier. Reviens planter sur nos bords l'*olive* tant souhaitée. Sar. Le pigeon que Noé lâcha après le Déluge rapporta en son bec un rameau d'*olive* en signe de paix.

Olives. Terme d'Eperonnier. Sorte d'embouchure. *Olives à couplet*.

Olives. Terme d'Architecture. Ornement de Sculpture qui se taille comme des grains oblongs, enfilez en maniere de chapelet, sur les astragales, & baguettes.

OLIVET. s. m. Lieu planté d'olives. Ce fut au mont *olivet*, au jardin *olivet*, où Jesus-Christ fit sa priere avant sa passion. Quelques-uns parlent de la sorte; mais on doute que cela soit du bel usage. On appelle de ce nom plusieurs lieux en cette commemoration. Le fauxbourg d'*Olivet* à Orleans.

OLIVETTES. Fausses perles ou rassades de la figure d'une olive, dont on fait commerce avec les Negres de Senegal; elles sont ordinairement blanches.

Olivettes. s. fem. plur. Espece de danse de campagne qu'on fait en courant les uns après les autres, & en serpentant autour de trois arbres, ou de trois autres points fixes qu'on marque exprès. Le vrai moyen de se lasser, c'est de danser les *olivettes*. Une jolie involution d'*olivettes*. Les Provençaux font cette dance après la vendange des olives.

OLIVIER. s. m. Arbre dont il y a deux especes, un cultivé & l'autre sauvage. L'*olivier* cultivé est de molenne grandeur; son tronc est noüeux; son écorce lisse, de couleur cendrée; son bois solide, jaunâtre, d'un goût un peu amer. Ses feuilles sont oblongues, étroites, presque semblables à celles du saule, pointuës, charnuës, grasses, de couleur verte obscure en dessus, blanchâtre en dessous. Il pousse dans le mois de Juin des fleurs blanches, disposées en grape: chaque fleur est d'une seule piece évasée en haut, & fenduë en quatre parties; mais retrecie par le bas en tuyau. Quand cette fleur est passée, il lui succede un fruit mou, ordinairement oblong, charnu, plein de suc, qu'on appelle *olive*. Ce fruit est d'abord verd, puis pâle, & enfin noir, lorsqu'il est entierement meur : il est plus ou moins gros suivant les lieux où il naît: il renferme dans sa chair un noyau rempli d'une semence oblongue. En Latin *olea sativa*. L'*olivier* sauvage qu'on appelle *olea sylvestris folio duro subtus incano*, differe du precedent en ce qu'il est plus petit en toutes ses parties, & en ce que ses feuilles sont plus blanches en dessous. On ne se sert point de ses olives. Les feuilles de l'*olivier* sont astringentes. Son bois est beau, veineux & madré. Les Sculpteurs, les Statuaires l'emploient pour faire divers ouvrages. Cet arbre est très commun en Provence & en Languedoc. On dit que l'*olivier* & le chêne ont une telle inimitié, que si on les plante l'un auprès de l'autre, ils se font mourir. Il croît proche de la mer rouge certains *oliviers* sauvages, qui jettent une gomme fort propre pour arrêter le sang & guerir les playes. Les branches de l'*olivier* étoient autrefois des signes de la paix, comme celles du Laurier sont maintenant les marques de la gloire. L'*olivier* sauvage étoit consacré autrefois à Apollon. Vossius. Autrefois les Bandelettes qu'on mettoit autour de sa tête, & une branche d'*olivier* que l'on tenoit à la main, étoient des marques qu'on se rendoit en suppliant. Grotius.

Olea, vient du mot Grec *élaia*, qui signifie la même chose.

OLO.

OLOGRAPHE. Voyez Holographe. L'Academie écrit *olographe*; cependant elle écrit *holocauste*.

OLONE, qu'on nomme aussi *Petite Olone*, & *Locrenan*. Sorte de toile propre à faire des voiles de vaisseaux, qui se fabrique en quantité dans la Bretagne.

OLY.

OLYMPE. subst. masc. Mont située en Thessalie du côté de la Macedoine, tellement élevé, que son sommet est au-dessus des nuës. Les Poëtes l'ont mis en usage dans la langue, en appellant le Ciel de son nom. Ils ont feint que Jupiter gouvernoit l'*olympe*, regnoit sur l'*olympe*; pour dire, dans le Ciel. On ne peut se servir de ce mot en ce sens que dans la Poësie; & si l'on s'en veut servir en Prose, il faut que ce soit dans un stile enjoüé & burlesque, ou dans quelque Roman. Venus est une des meilleures & des plus douces Déesses de tout l'*olympe*. Apol. de Voit. Tout l'*olympe* en trembla.

L'olympe son front devoila. Voit.

Olympe, est aussi un des noms que les Poëtes donnent à leurs Maitresses. Belle *Olympe*. Adorable *Olympe*.

OLYMPIADE. s. fem. Terme de Chronologie. C'étoit un espace de quatre ans chez les Grecs, qui leur servoit à compter leurs années; cette supputation venoit de la celebration des jeux Olympiques, qui se renouvelloient tous les cinq ans, & après quatre ans revolus auprès de la ville de Pise, ou Olympie, dans le Peloponnese. Cet intervalle prescrit & fixé par la Religion parut le plus commode & le plus seur pour distinguer les tems. Nous ne voyons pas toutefois, que les Chronologistes l'ayent si tôt mis à leur usage. Le premier qui s'en servit, fut Timée sous Ptolomée Philadelphe. Jusques-là on marquoit d'ordinaire les évenemens par les années des Archontes d'Athénes, & des Rois de Lacedemone. Eratosthenes, sous Ptolomée Evergetes, ou le bienfaicteur, imita Timée; mais de tous les Historiens Grecs qui comptent de la sorte, le plus ancien c'est Polybe. Tour. La premiere *olympiade* a commencé l'an 3938. de la Periode Julienne; l'an 3228. de la creation du monde, l'an 776. avant la naissance de Jesus-Christ: & 23. ans avant la fondation de Rome. La guerre du Peloponnese commença la premiere année de la 87. *olympiade*. Alexandre le Grand est mort la premiere année de la cent quatorziéme *olympiade*. Jesus-Chist est né la premiere année de la 195. *olympiade*. Varron pose la premiere *olympiade* pour une borne qui separe les tems fabuleux & les tems historiques. La premiere *olympiade* est marquée par la victoire de Corebe. On appelloit aussi les *olympiades*, *Anni Iphiti*, à cause d'Iphitus qui institua, ou qui renouvella la solemnité des jeux Olympiques. Cependant l'Ere commune des *olympiades* est posterieure à Iphitus. Elle ne commenca qu'à la 1. année de la 28. *olympiade*. Tour. On ne trouve plus aucune supputation des années par les *olympiades* après la 304. *olympiade*, qui finit à l'an 440. de Jesus-Christ. Constantin ordonna l'an 312. de Jesus-Christ, que l'on compteroit à l'avenir par indiction. On trouve quelquefois *olympiade* dans les Auteurs Latins, pour signifier un lustre ou 5. ans.

Olympiade. Ce mot se dit quelquefois en riant, pour marquer l'âge d'une personne. Il me semble que je vous vois avec votre visage de Plenipotentiaire me reprocher mes *olympiades*. Voit.

OLYMPIEN. adj. qui ne se trouve employé qu'au masculin. Jupiter *olympien*. Ablan.

Les Dieux *olympiens*. On donnoit ce nom à douze Divinitez qu'on appelloit autrement *Consentes*.

OLYMPIONIQUE. s. m. Victorieux dans les Jeux Olympiques. Les *olympioniques* étoient extrêmement honorez dans leur patrie, parcequ'ils étoient censez lui faire beaucoup d'honneur. Pindare les a celebrez. On marquoit les Olympiades par les noms des *olympioniques*. On comptoit d'abord par les vainqueurs à la lutte, & depuis on a toûjours compté par les vainqueurs à la course.

OLYMPIQUE. adj. Qui s'est dit en cette phrase, Jeux *olympiques*. C'étoient chez les Grecs des Jeux fameux instituez, selon quelques-uns, par Hercule en l'honneur de Jupiter; ils se celebroient tous les quatre ans, ou le quarante-neuviéme mois, auprès d'Olympie, ville d'Elide, pour exercer la jeunesse en cinq sortes de combats. La course, la lutte, le palet, le saut, & le pugilat, ou le combat à coups de poing. Ceux qui demeuroient vainqueurs dans ces cinq exercices, étoient nommez *Pancratiastes*, selon quelques-uns; d'autres disent que les *Pancratiastes* étoient seulement des Athletes. Pour être reçu à combattre dans les Jeux *olympiques*, il falloit donner des preuves que l'on avoit bien fait tous ses exercices. Ils devinrent si solemnels que la Grece en fit son époque pour compter les années qu'on appelloit *olympiades*; & ceux qui emportoient le prix étoient tellement honorez, que quand ils retournoient en leur patrie, on abattoit un pan de muraille pour les faire entrer triomphans sur un chariot dans la ville. Le prix du vainqueur aux Jeux *Olympiques* étoit une couronne de laurier. Ciceron (*Orat. pro Flacco*) dit en se moquant, que les Grecs se glorifioient plus de remporter la victoire de ces jeux, que les Romains de leurs triomphes.

On appelle *feu olympique*, le feu qui naît des rayons du Soleil ramassez avec un miroir ardent.

Les Olympiques, *Gli Olympici*, sont les Academiciens de Vicense en Italie.

OLYRA. s. f. Plante dont parle Dioscoride. C'est une espece d'espeautre que Gaspar Bauhin appelle *zea amylea*. Quelques-uns veulent que ce soit une espece de seigle que le même Bauhin nomme *secale hybernum vel majus*.

OMB.

OMBELLE. subst. fem. Terme de Blason, qui se dit d'une espece de parasol que le Doge de Venise met sur ses Armes, par une concession d'Alexandre III. quand il se refugia à Venise en fuyant la persecution de Frederic I. Elle est quelquefois sur les Armes de la Republique.

Ombelle, est aussi une espece de Chapeau, ou parasol fait de peaux qui s'ouvrent, & se ferment, & qui étoit autrefois fort en usage à Constantinople.

Ombelle, en termes de Botanique, est cette partie qui soutient les fleurs & les semences de quelques plantes, qu'on appelle pour cette raison *ombelliferes*. L'*ombelle* est composée de plusieurs pedicules ou rayons qui partent du même centre, sont disposez à-peu-près comme les bâtons d'un parasol ou *ombelle*: d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Les fleurs & les semences sont attachées aux extrêmitez de ces rayons. Les fleurs d'anet, de carotte, de cerfeuil, de fenouil, d'angelique, de persil, sont des fleurs en *ombelle* ou en parasol. Robert Morison, Ecossois, Professeur en Botanique à Oxford, a fait un Traité des plantes dont les fleurs sont en *ombelle*.

OMBELLIFERE. adj. Terme de Botanique, qui se dit des plantes dont les fleurs sont en ombelle ou en parasol. Voyez Ombelle.

OMBIASSE. s. m. Terme de Relations. Nom des Prestres & Docteurs des peuples de l'Isle de Madagascar. Les *Ombiasses* sont Medecins & Magiciens. Dapper.

OMBILIC. s. m. Terme d'Anatomie. Le milieu du ventre où est le nombril. Faire une fonction dans le milieu de l'*ombilic*. Dionis. L'*ombilic* est sujet à plusieurs maladies, comme l'hydromphale, la pneumatomphale, &c. Du Latin *umbilicus*.

OMBILICAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic. Hernie *ombilicale*. Le cordon *ombilical*.

OMBLE. Poisson de riviere fait comme une truite. Sa bouche est grande, garnie de dents. Sa tête contient de petites pierres. Son dos & ses côtez sont de couleur de rose. Son ventre est fort blanc. Il mange de petits poissons. Il est fort bon à manger.

En Latin *umbla*.

OMBRAGE. subst. masc. Ombre que font les arbres; lieu qui est à l'ombre. Il y a des *ombrages* dans ce bois; de l'*ombrage* dans ce jardin. Les maronniers d'Inde font un bel *ombrage*.

On dit poëtiquement, *ombrages* verds, pour dire, l'ombre que font les arbres quand ils ont toutes leurs feuilles. L'ACAD. Sous ces *ombrages verds*. MALH. Mr. d'Urfé blâmoit cette expression, *ombrages verds*. Menage soutient qu'elle est bonne.

Tombez, feuilles, tombez, vous, dont les noirs ombrages,
Des plaisirs de Thyrsis faisoient la sûreté. DES-H.
Souvent près d'un vin frais,
Sous un ombrage *épais*,
Le sage a bonne grace. SAR.

M. Witsen a fait graver sa carte de Tartarie, en sorte que l'on peut distinguer par de certains *ombrages* plus ou moins forts, ce qui est bien connu de ce qui ne l'est pas assez. BIB. UNIV.

OMBRAGE, signifie figurément, Deffiance, soupçon. Les troupes qui sont sur nos frontieres donnent de l'*ombrage* aux Princes voisins. Les frequentes visites d'un Cavalier donnent de l'*ombrage* aux maris jaloux. On ne manque pas de decrier un merite, qui fait *ombrage*. BELL.

OMBRAGER. verb. act. Donner de l'ombre, faire de l'ombre. Il y a trop de noyers en ce champ, ils l'*ombragent* tellement, que le blé ne peut croître dessous. Cet arbre est trop *ombragé*, c'est-à-dire, est planté trop à l'ombre. Ce fruit n'en vaut pas mieux d'être si *ombragé*. LIGER.

On les voyoit comme moineaux,
Ombrager *toute la campagne*. VOIT.
Venez lauriers, myrtes, & lys;
Ombrager *le front de Philis*. LA SUZE.

En termes de Broderie, on dit, *ombrager*, & *surombrager* l'or & l'argent, lorsqu'on y applique dessus de la soye, & qu'on y fait quelque autre sorte d'ouvrages pour en obscurcir l'éclat.

En termes d'Organistes, on dit, *ombrager* la lumiere d'un tuyau, lorsqu'on en bouche une partie par le moyen de petites plaques de plomb soudées aux côtez qu'on abaisse dessus, & qu'ils appellent *oreilles*. On dit fig. & poëtiquement d'un grand Capitaine qui a remporté plusieurs victoires, que les lauriers *ombragent* sa tête, *ombragent* son front.

OMBRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Quand un des Campagnards relevant sa moustache,
Et son feutre à grands poils ombragé *d'un pennache*,
Impose à tous silence, &c. BOIL.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. Où il y a de l'ombre. Il y a des plantes qui viennent mieux en des lieux *ombrageux* qu'en plein Soleil: mais il n'est point en usage en ce sens. Il ne se dit au propre que de certains animaux qui ont peur de leur ombre: & particulierement on appelle cheval *ombrageux*, celui qui apprehende quelque objet qui lui paroît autrement qu'il n'est, ce qui le fait arrêter, le met en desordre, & l'oblige à se jetter brusquement à côté sans le pouvoir faire approcher. Ce defaut est plus ordinaire aux hongres qu'aux chevaux entiers. Ceux qui n'ont pas les yeux bons y sont encore sujets. Les chevaux qui ont été long-temps dans l'écurie deviennent aussi *ombrageux*. Mulets *ombrageux*. Cavalle *ombrageuse*, c'est-à-dire, qui craint l'ombre de tous les objets, & même la sienne. Quand on a un cheval *ombrageux*, il ne le faut jamais battre dans sa peur, mais on le doit faire approcher doucement de ce qui lui fait ombrage, jusqu'à ce qu'il l'ait reconnu & qu'il se soit rassuré. GUILLET.

OMBRAGEUX, se dit au figuré des personnes, & signifie, Qui prend de l'ombrage, qui prend trop legerement des soupçons. Louïs XI. étoit fort *ombrageux*. On ne voit point de gens plus *ombrageux*, ni plus ardens dans les procès que ces personnes qui ne devroient point avoir d'affaire. J. DES SÇ.

Ne soyez pas non plus, follement ombrageux,
Moins delicat ami, que censeur pointilleux. DE L'AM.
Une humeur ombrageuse *& triste*
Altera le teint de Philis. GON.

OMBRE. subst. fem. Lieu où la lumiere est affoiblie par l'interposition d'un corps opaque au devant d'un corps lumineux; obscurité causée par un corps opposé à la lumiere. Il se faut mettre à l'abri de ce bois pour avoir de l'*ombre*. Il y a des plantes qui viennent mieux à l'*ombre* qu'au Soleil. L'*ombre* du stile du cadran d'Achas recula de dix degrez par miracle en faveur d'Ezechias. Les corps plus petits que ceux qui les eclairent forment leur *ombre* en pointe. Ceux qui sont égaux aux corps lumineux qui les éclairent, produisent une *ombre* égale à leur grosseur; & les corps qui sont plus grands que ceux qui les éclairent, jettent une *ombre* plus grosse que le corps lumineux, & cette *ombre* s'elargit d'autant plus qu'elle s'éloigne de son corps. L'*ombre* de la Terre va en diminuant en forme de cône, & s'étend bien plus loin que la lune, qui souffre éclipse, lorsqu'elle passe dans cette *ombre*. L'*ombre* d'un corps spherique devient pyramidale, quand le corps lumineux est plus grand. Les *ombres* s'agrandissent, quand le Soleil descend vers l'horison. Thales trouva l'invention de mesurer les pyramides par leur *ombre*. L'*ombre* de l'if, du cyprès, & du noyer est dangereuse aux hommes. L'*ombre* du frêne est mortifere aux serpens; on ne trouve jamais de serpens sous son *ombre*. Les lauriers sont de plantes infertiles qui ne donnent tout au plus que de l'*ombre*, & qui ne valent pas les fruits dont la paix est couronnée. VOI. Je me repose à l'*ombre* d'une montagne. ID. Chercher l'*ombre*. Etre à l'*ombre*. Se promener à l'*ombre*. Olearius & d'autres Ecrivains parlent de certains arbres, sous l'*ombre* desquels 2000. personnes, pouvoient se mettre.

OMBRE, se dit aussi poëtiquement des tenebres, d'une pleine obscurité, telle que celle de la nuit. L'Aurore commençoit à dissiper les *ombres* de la nuit. Ah nuit! A de si noirs forfaits prêteras-tu ton *ombre*? BOIL.

Noires filles des Nuits, douces, & cheres ombres,
Je cherche un sûr azyle en vos retraites sombres.
LA SUZE.

Le Soleil nous luit tous les jours,
Tous les jours sa clarté succede à l'ombre *noire*.
LA FONT.

OMBRE, se dit dit encore poëtiquement pour l'Enfer. Pluton a l'empire des *ombres*. Va dans l'*ombre* éternelle, *ombre* pleine d'envie. TRISTAN.

OMBRE, signifie aussi l'ame d'un mort, qu'on se represente sous la figure qu'il avoit vivant; mais qui est une vaine image sans corps. La Pythonisse fit revenir l'*ombre* de Samuel. Je serai une *ombre* toûjours attachée à tes pas. OF. M. C'est une assez fâcheuse vuë la nuit, qu'une *ombre* qui se plaint. SAR. *Ombre* toûjours plaintive. QUIN.

Qu'on entendra souvent les plaintes de mon ombre. MAIN.

Les Poëtes feignent des Champs Elysées habitez par des *ombres*; & que Charon passe les *ombres* dans sa barque.

Il a vu le Cocyte, & les rivages sombres,
Et s'est montré vivant aux infernales ombres. RAC.

Les Chretiens appellent *esprits*, ce que les Payens appellent des *ombres*, quand ils croient que les morts reviennent,

nent, & leur apparoissent. L'*ombre* de Louvois, de Rabelais, de Moliere.

OMBRE, se dit aussi de ce qui obscurcit ou efface. Les Courtisans ne peuvent souffrir un merite éclattant & qui fait *ombre* aux autres. BELL.

OMBRE, se prend pour un ennemi chimerique. Combattrons-nous encore notre *ombre* ? PEL. C'est à dire, nos soupçons & nos pensées.

OMBRE, se dit figurément de ce qui est opposé à *effectif*, *réel*, & *corporel*. Beaucoup de personnes prennent l'*ombre* pour le corps, l'apparence pour la realité. Les ceremonies de l'ancienne Loi n'étoient que les *ombres*, & les figures des mysteres de la Nouvelle. Les Payens cachoient sous le voile, & les *ombres* de leurs fables, plusieurs veritez naturelles, & morales. Ce beau genie s'est affoibli avec l'âge, ce n'est plus que l'*ombre* de lui-même. Les Perses n'ont rien de plus sacré que la Majesté du Prince, & dans leur infortune même ils adorent encore l'*ombre*, & les traces de sa gloire passée. VAU. Le nom même, & l'*ombre* du mal fait horreur à une ame pieuse. BOSS. L'Empire n'est plus aujourd'hui qu'une *ombre*. BEN. Athenes voulut anéantir jusqu'à l'*ombre* même de la Royauté. TOUR. Godeau dit en s'adressant aux Veillards.

Plaintives ombres *de vous mêmes*.

On dit aussi, qu'un homme vit dans l'*ombre*, dans l'obscurité; pour dire, qu'il mene une vie cachée, retirée, loin du commerce du monde. Parmi les Epicuriens les uns philosophoient à l'*ombre*, & cachoient leur vie selon le precepte de Pythagore. ST. EV. Après avoir passé la meilleure partie de sa vie au grand jour, il faut passer le reste à l'*ombre*. MONT.

OMBRE, se prend aussi pour tenebres, obscurité. Il y a des *ombres*, & des difficultez dans les mysteres de la Religion. CL. Il n'y a que la lumiere des sciences qui puisse percer ces *ombres*. PAT.

OMBRE, se dit aussi de ce qui est vain, qui passe, qui est peu solide. L'Ecriture dit que la vie de l'homme passe comme une *ombre*; que la grandeur, que la fortune, les honneurs, ne sont que vent, qu'*ombre*, que fumée. Mes jours s'en vont comme l'*ombre* qui s'évanouït au soir. PORT-R. L'homme passe sa vie dans des *ombres*, & dans des images. ID.

OMBRE, signifie aussi, Couleur, pretexte : auquel sens il ne s'employe qu'avec la preposition *sous*. Les Turcs ont usurpé les terres de plusieurs Princes, sous *ombre* de leur donner du secours. Il se fait bien des mechancetez sous *ombre* de devotion, de justice. Sous *ombre* qu'il faut aller à la Messe, les femmes font par fois des escapades. Les Espagnols se plaignoient que sous l'ombre de cette treve... AB. TALL.

OMBRE, se prend aussi pour, apparence. Combien voit-on de gens austeres pour les autres, couvrir à l'*ombre* d'une orgueilleuse vertu des vices interieurs & spirituels ! FL. Les Romains n'avoient qu'une *ombre* de liberté. On n'arrive point à une gloire solide par des *ombres* & par des apparences de vertu. ID.

Mais aux ombres *du crime on prête aisément foi*,
Et ce n'est pas assez de bien vivre pour soi. MOL.

OMBRE, signifie aussi, Faveur, appui. Un grand Seigneur est comme un arbre sterile; s'il ne porte point de fruit, il fait de l'*ombre*, on est à couvert d'insulte sous sa protection. La France respira à l'*ombre* d'une protection si puissante. PAT. L'Eglise demande à Dieu, qu'il nous couvre de l'*ombre* de ses ailes. Les Persans tenant leur Roi pour le premier de l'Asie le nomment *Alam Pena*, c'est-à-dire, l'*ombre* du monde, parce qu'ils le regardent comme l'asyle assûré de toutes les nations. SANSON.

OMBRE, s'employe hyperboliquement, pour signifier qu'il n'y a aucune apparence, aucune marque, aucun vestige : qu'il n'y a rien absolument. Les Avocats disent qu'il n'y a pas *ombre* de difficulté en leur cause; qu'il n'y a pas *ombre* de droit, *ombre* d'apparence en celle de leur adversaire, qu'il n'y a pas l'*ombre* du sens commun en cette pretention.

OMBRE, en termes de Perspective & de Peinture, se dit de l'imitation des *ombres* réelles, qui se font en obscurcissant petit-à-petit les couleurs des corps qui ne sont pas exposez à la lumiere. Ce sont les endroits les plus sombres d'un tableau qui rehaussent l'éclat des autres. La plus grande difficulté du coloris est de sçavoir bien menager les jours, & les *ombres*, les clairs & les *ombres* : donner de grandes, & fortes *ombres*. FEL. Les *ombres* font toute la beauté d'une perspective, parce qu'elles distinguent les parties d'un corps qui sont opposées à la lumiere, d'avec celles qui sont éclairées, & servent ainsi à relever l'éclat de ces parties éclairées. Il y a de la difference entre l'*ombre* & l'obscurité. L'obscurité est une entiere privation de lumiere; l'*ombre* est une privation de lumiere, mais non pas de toute lumiere. FEL. Les peintres doivent observer les differentes sortes d'*ombres*. ID.

OMBRE, en ce sens s'employe aussi figurément. Ces petits defauts sont comme des *ombres* qui servent à rehausser l'éclat des choses excellentes. ROH.

On appelle en Peinture, Terre d'*ombre*, une sorte de terre dont on fait une couleur obscure, qui sert à ombrer les tableaux.

On appelle en Astronomie & en Gnomonique le *penombre* ou *presque ombre*, cette partie où l'*ombre* se mêle avec la lumiere, qu'il est presque impossible de bien discerner.

OMBRE, en termes de Blason, se dit de l'image d'un corps qui est si deliée, qu'on voit le champ de l'Ecu à travers. On nomme aussi *ombre de soleil*, ses representations, où l'on ne figure pas un nez, des yeux & une bouche, comme on fait ordinairement. La croix des Herauts est cantonnée de quatre *ombres* de soleil.

OMBRE. Dans les grands lacs aussi bien que dans quelques rivieres se pêchent l'*ombre* & l'*omble*, poissons de presque même grandeur & de même bonté. Ils sont fort communs & des meilleurs à manger. DU CHESNE.

OMBRE OBSCURE, ou OMBRE CIMMERIENNE. Ces mots en termes de Philosophie Hermetique, marquent l'état de la matiere, lorsqu'elle devient noire.

OMBRE, s. m. Nom d'un jeu des cartes. Voyez HOMBRE.

OMBRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme, ou d'un cheval timide, qu'il a peur de son *ombre*; pour dire, qu'il craint ce qui n'est point dangereux. On dit aussi, que tout lui fait *ombre*; pour dire, que tout l'allarme, que tout lui fait peur. On dit de celui qui accompagne toûjours un autre, qu'il le suit comme l'*ombre* fait le corps, que c'est son *ombre*. On dit, prendre l'*ombre* pour le corps; c'est-à-dire, l'apparence pour la réalite. On dit que l'envie suit la vertu comme l'*ombre* suit le corps. En ce sens les Anciens appelloient *ombres*, les Parasites qui venoient dîner à la suite d'un des conviez. On dit aussi; qu'on a mis un homme à l'*ombre*; pour dire, qu'on l'a mis en prison. On le dit aussi de ceux qui se tiennent cachez de peur des Sergens.

OMBRELLE. s. m. Vieux mot. Parasol. Nulle saison ne m'est ennemie, que le chaud aspre d'un Soleil poignant; car les *ombrelles*, dequoy, depuis les anciens Romains, l'Italie se sert, chargent plus les bras qu'ils ne deschargent la teste. MONT. Du Latin *umbella*, diminutif d'*umbra*.

OMBRER. v. act. Peindre, ou representer les ombres dans un tableau, dans une gravûre; les placer où elles doivent être. Il faut tracer le premier trait d'une figure, d'un dessein, avant que de l'*ombrer*.

OMBRER, se dit en termes de Blason, du changement des couleurs. Un tel porte d'argent *ombré* de gueules. On le dit particulierement des cigales, des papillons, & de quelques poissons, qu'on dit *ombrez* & écaillez d'azur, de

de gueules, &c. Un papillon d'argent miraillé d'azur, *ombré* de gueules. Un terrasse d'or *ombrée* de sinople. On dit quelquefois *tracé*, au lieu d'*ombré*.

OMBRE, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe, & outre cela il signifie, qui est réellement dans l'ombre. Quand la lumiere du Soleil passe dans une chambre par une fenêtre, les objets qui ne sont point touchez de ses rayons, se trouvent dans l'ombre, & le lieu où sont ces objets, est d'autant plus *ombré*, qu'il est moins proche des endroits où frappe la lumiere. FEL. Les Peintres doivent observer les differentes sortes d'ombres : car comme les corps *ombrez* ne sont pas entierement privez de lumiere, comme ceux qui sont dans l'obscurité, l'on ne laisse pas d'en voir toutes les parties & toutes les couleurs, veritablement plus ou moins distinctes, selon que l'ombre est forte. ID.

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. Il n'est en usage qu'en Poësie. Les *ombreuses* forêts. L'ACAD.

OMBROYER. v. act. Vieux mot. Mettre à l'ombre.

En l'herbe vert sous l'olivier
S'ombroyent *de lez un vivier.*

OMBU. subst. masc. Arbre qui croît au Bresil, & qui ressemble de loin à un citronnier ou à un limonier. Son tronc est bas, & ses feuilles sont lisses, vert-gai, aigres & astringentes au goût. Il porte une fleur blanchâtre. Son fruit est blanc tirant sur le jaune, semblable à une grosse prune, mais qui a la chair plus dure : lorsque ce fruit a meuri dans des mois pluvieux, il est d'un goût aigre-doux fort agreable ; autrement il est si austere qu'il agace les dents. Sa racine s'étend beaucoup dans la terre ; elle est tubereuse, de couleur cendrée en dehors, blanche comme la neige en dedans, contenant une chair molle, semblable à celle de la calebasse, laquelle étant mangée se fond en un suc aqueux, rafraichissant, très-doux & fort delicieux : d'où vient qu'elle est fort propre pour les febricitans, pour les voyageurs, & pour tous ceux qui sont trop échauffez. Pison l'appel *umbu*, & Mr. Rai, *prunifera Brasiliensis fructu magno, radicibus tuberosis.*

O M E.

OMELETTE. subst. fem. Quelques-uns disent *amelette* ; mais mal. Sorte de preparation d'œufs battus qu'on fricasse dans la poële. Une *omelette* au fromage, au sucre, au lard, avec de la ciboule & du persil. On vante sur tout les *omelettes* à la Celestine. Voyez AMELETTE.

Menage dit qu'il a le premier decouvert l'origine de ce mot, & qu'on dit indifferemment *amelette* & *omelette* ; mais que le meilleur, & le plus sûr est de dire *omelette* ; & que c'est ainsi que l'on parle à la Cour. Il pretend que les Italiens ont appellé *animelle* ou *petites ames*, certaines beatilles, comme foyes, cœurs, rognons, gesiers, & autres parties des entrailles des animaux dont on fait des fricassées ; & que par ressemblance on a appellé *amelette*, une fricassée d'œufs, d'*animaletta* dimunitif d'*anima* ou *petite ame* ; que de même on a dit *aumelette* de *alma*, *almula*, *almuletta*, qu'autrefois on a dit *haumelaiche*, & que c'est par un vice d'orthographe qu'on a écrit *omelette*. La Motte le Vayer dit que ce mot vient d'*œufs mêlez* ; & Tripaud de *hôma lucin*, qui veut dire *delayer ensemble*.

OMELETTE. Les Cabaretiers & les Marchands de vin nomment ainsi des œufs cassez & battus qu'ils jettent, jaune, blanc & coquilles ensemble, par le bondon d'une piece de vin, pour l'eclaircir.

OMENTUM. s. m. Terme d'Anatomie. Voyez EPIPLOON. C'est la même chose.

OMER. subst. Mesure des Hebreux. Voyez HOMER.

OMETTRE, OMISSION. Voyez OBMETTRE, OBMISSION. On doit prononcer le *b* dans ces mots, excepté dans *omission*, qu'on doit écrire sans cette lettre. REFL.

O M H.

OMHRA. s. m. Terme de Relation. On appelle ainsi dans le Mogol les Grands Seigneurs du Royaume, comme les Bachas en Turquie & les Kans en Perse. TAVERN.

O M N.

OMNI, IE. adj. Vieux mot. Semblable. Comme les mefets ne sont pas *omnis*, ne sont pas les vengeances *omnies*. BEAUMANOIR.

O M O.

OMOLOGATION, Voyez HOMOLOGATION.
OMOLOGUER, Voyez HOMOLOGUER.
Aujourd'hui quantité de gens écrivent ces mots sans *h*.

OMOPHORIUM. s. m. Petit manteau que les Evêques mettoient anciennement sur leurs épaules, afin de representer par là le bon Berger qui rapporte la brebis égarée sur ses épaules. C'est pourquoy l'Evêque s'en depouilloit à l'ouverture des Evangiles ; parcequ'alors le vrai Berger, JESUS-CHRIST, étoit regardé comme present. Quelques-uns confondent l'*omophorium* avec le *pallium* que les Patriarches portoient. Mais il y avoit cette difference, que le *pallium* étoit un manteau long de pourpre, qui étoit particulierement reservé aux Patriarches, & qui depuis fut donné à quelques Evêques par distinction.

Ce mot est purement Grec, & vient de *hômos*, *épaule*, & de *pheroo*, *je porte*.

OMOPLATE. subst. fem. Terme d'Anatomie qui se prend en general pour l'épaule. Neanmoins il se dit particulierement de deux os situez à la partie posterieure des côtes superieures, un de chaque côté. Ces os sont larges & minces sur tout au milieu, épais aux apophises, de figure triangulaire, concaves en dedans, convexes en dehors : ils sont joints aux clavicules & aux bras. Riolan rapporte que les jeunes filles de France ont le plus souvent l'*omoplate* droite située plus haut que la gauche ; de quoi il dit qu'il est très difficile de donner la raison. Et Diemerbroeck remarque parmi les Hollandois, que ceux qui dans leur enfance & dans leur adolescence se servent souvent du bras droit pour des excercices violens, ont l'*omoplate* droite plus éloignée des côtes que la gauche. L'usage de l'*omoplate* est de donner origine & insertion aux muscles, comme tous les autres os ; d'attacher le bras au corps ; de lui servir d'appui, afin qu'il fasse commodément tous ses mouvemens, de former l'épaule, & de defendre les parties internes par sa partie la plus large qui est appliquée sur les côtes.

Ce mot est Grec, il vient de *hômos*, *épaule*, & *platis*, *large*. On l'appelle aussi le *paleron*.

O M P.

OMPHACIN, INE. adj. Terme de Pharmacie qui se dit d'une huile acerbe qu'on pretend tirer des olives vertes : mais les olives ne rendent point d'huile avant leur maturité. Quoyque le mot, huile, soit feminin, plusieurs disent pourtant, huile *omphacin*, comme on dit, huile laurin. D'autres disent, huile *omphacine*.

Ce terme vient du Grec *omphax*, *raisin qui n'est point meur*.

OMPHALOCELE. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece d'hernie qui se fait au nombril. Elle vient de la relaxation ou de la rupture du peritoine, de même que les autres hernies. Ses causes occasionnelles sont les efforts, les cris, l'abondance des serositez, les accouchemens difficiles. Pour la guerison de l'*ompalocele*, on est souvent obligé d'avoir recours à l'operation.

Ce mot vient du Grec *omphalos*, *nombril*, & de *Keeles tumeur*. On l'appelle autrement *exomphale*.

OMPHALODES. s. f. Plante basse, rampante, qui ressemble

semble au Symphitum. Elle pousse de sa racine des feuilles assez semblables à celles de la Pulmonaire, mais plus petites & sans taches, pointuës, vertes, attachées à des queues longues. Ses tiges sont hautes d'environ demi-pied, grêles, revêtuës de peu de feuilles, soutenant en leurs sommitez de petites fleurs bleues, chacune desquelles est une rosette decoupée en cinq quartiers arrondis; quand cette fleur est passée il lui succede un fruit dont l'ame est une pyramide à quatre faces, sur chacune desquelles est attachée une capsule faite en corbeille, dentelée ordinairement sur les bords, & renfermant une semence assez semblable à celle du Lin. Sa racine est petite, entourée de fibres. Cette plante croît au printems dans les jardins. Son goût est visqueux, mêlé d'un peu d'acrimonie. Elle est epaississante, consolidante, aglutinante, propre pour arrêter le sang & pour adoucir les humeurs trop âcres. *Omphalodes pumila verna, Symphiti folio.* PIT. TOURNEF. *Symphitum minus borraginis facie.* C. BAUH.

Omphalodes, du Grec *Omphalos*, nombril, parce que le creux de ses capsules a une figure approchante de celle du nombril.

OMPHALOPSYCHES. s. m. On donna ce nom à certains Quietistes, parmi les moines Grecs, parce qu'une de leurs regles vouloit qu'ils appuyassent leur menton sur leur poitrine, & qu'ils tournassent leurs yeux vers leur nombril, en suspendant leur respiration le plus long tems qu'ils pourroient, pour chercher leur cœur. Ils ne trouvoient d'abord que des tenebres & une épaisseur impenetrable; mais en continuant & passant les jours & les nuits en cette posture, ils croyoient voir enfin une lumiere toute divine. DU PIN.

OMPHALOPTRE. adj. masc. Terme d'Optique. C'est une verre qui est convexe des deux côtez, qui sert aux lunettes. On l'appelle autrement *louppe* & *lentille*. Il grossit fort les objets.

Ce mot vient du Grec *Omphalos*, nombril, la partie qui s'éleve au milieu d'un bouclier, & de *optesthai*, regarder.

O N.

ON, ou L'ON. C'étoit autrefois un substantif masculin, qui par corruption s'est reduit en une particule indeclinable, qui se joint avec les verbes imperfonnels, & qui a la force d'un nom collectif, ou de plusieurs personnes incertaines, ou indefinies. C'est un pronom personnel indeterminé. *On* dit, *on* fait. Que dit-*on*? Que fait-*on*? Vaugelas remarque que ce mot vient de l'*homme dit*, en le prononçant à l'Italienne l'*huom' dice*. Borel dit avoir vû d'anciens actes des Crieurs publics qui commençoient leur publication par cette formule, *Hom* fait sçavoir; pour dire, *on* fait à sçavoir. En effet dans les anciens livres on trouve toûjours *l'hom dit*, *fait* &c. Malherbe lui-même à dit, l'*homme* travaille, au lieu, de *on* travaille. Ce qui n'est pas à imiter. MEN. On a dit autrefois *s'on*; *s'on* eut suivi mon avis. Aujourd'hui la particule *si* ne reçoit point d'élision avant *on*. L'ACAD. A cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux mots *si on*, plusieurs écrivent, *si l'on*, excepté quand il suit immediatement une *l*: comme *si l'on* le veut; cela fait une cacophonie. Quand on ne fera pas si exact il n'y a pas grand mal. Mais pour une plus grande perfection il est mieux d'écrire si *l'on* hors le cas que l'on a marqué, c'est-à-dire, la rencontre des deux *l*. Il est bon d'ajouter que *on* est meilleur au commencement d'une periode. Ailleurs il faut consulter son oreille. Quand on repete plusieurs fois l'un ou l'autre, il faut repeter le même sans changer, comme; *on* louë, *on* blâme, *on* menace, & non pas *on* louë, l'*on* blâme, *on* menace. VAU. C'est une chose fort remarquable que M. Patru ne s'est pas servi une seule fois de *l'on* dans tous ses Plaidoyers. Aussi est il certain que, généralement parlant, l'usage d'*on* est meilleur que celui de *l'on*. REFL. Si le verbe finit par une voyelle, *alla-on*, il faut prononcer, & écrire, *alla-t-on*. VAU. Il faut toûjours se servir de *l'on* après la particule *ou*; c'est un lieu *où l'on* vit à bon marché, *où on* vit feroit une cacophonie. L'ACAD.

On dit proverbialement, qu'une personne se moque du qu'en dira-t-*on*, qu'elle est au dessus du qu'en dira-t-*on*; pour dire, qu'elle meprise tout ce que les gens pourront dire de sa conduite. Le pronom personnel *on* se met quelquefois pour *je*, comme, *on* vous verra, pour, *je* vous verrai; mais il ne s'employe ainsi qu'en riant. P. BUFF. Les Auteurs dans leurs livres employent souvent *on* pour *je*: c'est peut-être par modestie, afin de ne point nommer trop souvent leur propre personne. ID. M. de Turenne avoit introduit à la Cour cette espece de tierce personne. S. EVR.

On dit, que *on* est un grand menteur; pour dire, que les bruits du commun sont souvent faux.

O N A.

ONAGRA. subst. fem. Plante qui pousse une tige grosse comme le doigt, remplie de moëlle, rameuse. Ses feuilles sont longues, étroites, rangées alternativement, sinueuses, & dentelées sur les bords. Ses fleurs sont à quatre feuilles disposées en rose, grandes, de couleur jaune: elles sont odorantes, mais de peu de durée, car si elles s'épanoüissent le soir, elles se fletrissent le lendemain environ la même heure. Son fruit qui est cylindrique, contient quatre loges remplies de semences menuës, anguleuses. Mr. Tournefort appelle cette plante *onagra latifolia*, & Gaspar Bauhin, *Lysimachia lutea corniculata*. Sa semence a été apportée de l'Amerique. Il y a quelques autres especes d'*onagra*.

Les Grecs l'ont appellée *onagra*, pour *oinagra*, du Grec *oinos*, vin, & *agros*, champ, comme qui diroit, *vin sauvage*, parcequ'on a autrefois donné ce nom à une plante dont la racine rendoit une odeur vineuse.

ONAGRE. s. f. Nom d'une ancienne machine de guerre, ou instrument, qui servoit à jetter des pierres, & qui avoit quelque ressemblance avec une fronde.

En Latin *onager*. Voyez dans *Vegece*.

O N C.

ONC, ONQUES, adv. Jamais. C'est un mot vieux & burlesque, qui se disoit du temps de Marot. Je ne le vis *onc*, je n'y fus *oncques*, je ne l'ai rencontré *onques* puis, depuis ce temps-là.

> Onc *pour si peu ne me feray honnir*. DU CER.
>
> *Vien & approche-toi donques,*
>
> *Vien*, si onques
>
> *De tes enfans te chalut*. MAROT. *Ps.* 38.

Ce mot vient du Latin *unquam*.

ONCE. s. f. Est une bête dont on se sert en Perse pour aller à la chasse des gazelles. Elle a la peau tachetée comme un tigre, & est fort douce & privée. On la porte en trousse à cheval, & quand on apperçoit la gazelle, on la descend, & elle est si legere, qu'en trois sauts elle saute à son cou, & l'étrangle aussi-tôt avec ses dents aiguës. Mais si par malheur elle manque son coup, & que la gazelle échappe, elle demeure sur la place honteuse & confuse, & dans ce moment un enfant la pourroit tuer, sans qu'elle se deffendît. C'est ainsi qu'en parlent les Relations d'Orient. Mais les anciens Dictionnaires disent que l'*once* est un loup cervier, ou que c'est un lynx; ce qui est fort different, car les loups cerviers sont farouches, & le lynx, un animal imaginaire qui n'est point en la nature.

Menage pretend que ce mot vient de *lynce*, ablatif de *lynx*, en ôtant l'*x*.

Les Naturalistes appellent *pierre d'once*, une espece d'ambre qui par une secrette proprieté attire à soi les plumes, comme l'ambre jaune fait les pailles. On lui attribuë la vertu

vertu de briser le calcul, aussi bien qu'au karabé. Dioscoride l'appelle *lyncurium*.

ONCE. Poids. C'est la huitieme partie du poids de marc, qui vaut à Paris la seiziéme partie d'une livre, à Roüen la quatorziéme; chez les anciens Romains, & en Medecine c'est la douziéme. Les choses precieuses se vendent à l'*once*. L'or vaut maintenant 80. livres l'*once*. Les perles à l'*once* sont celles qui sont si menuës, qu'elles ne peuvent étre comptées; on les nomme ordinairement semences de perles, & elles sont opposées aux perles de compte. On donne pour l'ordinaire une *once* de casse mondée, pour purger un malade. L'*once* de Paris contient huit gros ou huit drachmes; le gros trois deniers, ou scrupules; le denier 24. grains: & ainsi toute l'*once* pese 576 grains. L'*once* se divise autrement chez les Orfevres & Monnoyeurs en 20. estelins; l'estelin en deux mailles; la maille en deux felins; & le felin en sept grains & un cinquiéme.

Du Latin *uncia*.

ONCE. Mesure de longueur. Les Romains divisoient le pied en 12. *onces*; c'est-à-dire, 12. doigts, ou 12. pouces.

ONCE. Monnoye imaginaire ou de compte, dont on se sert en Sicile, pour évaluer les changes & pour tenir les Ecritures & Livres de commerce. L'*once* vaut 30. tarins, ou 60. carlins, ou 600. grains. Le tarin vaut 20. grains, & le grain 6. piccolis.

On appelle cotons d'*once*, certains cotons filez que l'on tire de Damas, qui sont d'une qualité superieure à tous les autres cotons.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas une *once* de sens commun, d'esprit, ou de jugement; pour dire, qu'il en a très-peu.

ONCIALES. adj. fem. Quelques-uns écrivent *unciales*. Terme de Medaillliste. Les Antiquaires donnoient cette épithete à certaines lettres, ou à certains grands caracteres, dont on se servoit autrefois pour faire des inscriptions & des épitaphes. Il y a des livres Grecs MSS. qui restent écrits en lettres *onciales*, ou comme l'on parle aujourd'hui, en capitales. B. C. Le P. de Montfaucon, dans le troisiéme livre de sa *paleographia Græca*, fait passer en revuë divers échantillons de Grec écrits en lettres *onciales* ou majuscules, tirez de plusieurs manuscrits des IV. V. VI. VII. VIII. & IX. Siecles qui sont les plus vieux que nous ayons. J. DES SÇ.

Ce mot vient du Latin *uncia*, qui étoit la douziéme partie d'un as, ou d'un tout, & qui en mesures geometriques valoit la douziéme partie d'un pied, ou un pouce: & telle étoit la grosseur de ces lettres.

ONCLE. subst. masc. Terme relatif. Troisiéme degré de parenté à l'égard des ascendans: le frere du pere, ou de la mere de celui auquel on le rapporte. L'*oncle*, le neveu, & la niece, sont termes opposez relativement. Nous n'avons point de mot unique, comme les Latins *Patruus*, pour signifier l'*oncle* de pere, & *avunculus*, l'*oncle* de mere. MEN. Les *oncles* paternels sont les freres du pere. Les *oncles* maternels sont ceux du côté de la mere. Grand *oncle* est celui qui est frere du grand-pere, ou de la grand'-mere. Ce mot s'étend à tous les autres ascendans en ligne collaterale. *Oncle* à la mode de Bretagne, est celui qui a le germain sur un autre. Un tel & mon pere étoient cousins germains, & il est mon *oncle* à la mode de Bretagne.

Ce mot vient du Latin *avunculus*, diminutif de *avus*, comme qui diroit *petit grand pere*. MEN.

On dit proverbialement, La vigne à mon *oncle*; pour dire, la plus proche du village; parceque ceux qu'on trouve saisis de raisins, disent qu'ils l'ont pris dans la vigne à leur *oncle*.

ONCTION. f. f. Action par laquelle on frotte d'huile, de graisse, quelque chose. Les Chirurgiens guerissent plusieurs playes par des *onctions* reiterées d'huile, d'onguent, de cerat.

Du Latin *unctio*.

M. de Cambray a dit *onction*, pour, qualité de ce qui est onctueux, ou l'huile de ce qui est onctueux. Par divers rameaux coule le sang, liqueur douce, onctueuse, & propre par cette *onction* à retenir les esprits les plus deliez. *De l'Exist. de Dieu.*

ONCTION, en termes de Religion, se dit du caractere des choses sacrées, qu'on leur a imprimé en les oignant d'huile. L'*onction* sacrée des Rois, des Prophetes, des Prêtres. On pretend que l'*onction* des Rois est une ceremonie qui s'est introduite assez tard parmi les Princes Chretiens. Onuphrius dit qu'avant Justinien, ou Justin, aucun Empereur ne s'étoit fait oindre, & les Empereurs d'Occident ont imité cette coutume des Empereurs d'Orient. Selon Mezerai, Pepin est le premier des Rois de France qui ait reçu l'*onction*. L'Archevêque de Mayence introduisit cette Ceremonie, pour rendre la personne des Rois plus sacrée. On fait dans l'Eglise Romaine l'*onction* du Baptême à la tête; celle de la Confirmation au front; celle de l'Extrême-Onction qu'on donne aux agonisans, sur les cinq parties où les cinq sens resident, & par où on a pu pecher.

ONCTION, se dit aussi figurément des mouvemens de la grace, des consolations du St. Esprit. *Onction* interieure. *Onction* du St. Esprit. Il se dit aussi de toutes les choses qui portent à la pieté, à la devotion. C'est sur vous, Chrétiens, que doivent couler ces *onctions* spirituelles, qui consolent dans les tribulations, & qui adoucissent les amertumes de la penitence. FL. Dieu repandoit ses *onctions* sur ses souffrances. ID. On appelle *onction* du stile, certains mouvemens doux & affectueux repandus dans tout le corps du Sermon. ART DE PRECHER. Ce livre est plein d'*onction*. Il n'y a point d'*onction* dans cette priere. Nous avons des Predicateurs touchans; mais on peut dire que le grand nombre manque d'*onction*; s'ils en ont ce n'est que dans la maniere de prononcer. Leur discours est sec, le cœur y a moins de part que l'esprit. OE. M. Les lettres de St. Antoine sont plus pleines d'*onction* que d'érudition, & de science. DU PIN. Comparez vos vers avec les autres vers des Heures de Port Royal, si forts, si éloquens, & si pleins d'*onction*, & de pieté. PORT-R.

EXTREME ONCTION. f. f. Sacrement. Voyez EXTREME.

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque humeur grasse, visqueuse & sulfurée, que poussent ou que contiennent quelques corps. Les pins & les sapins sont des bois *onctueux*. Selon Mesué, les choses *onctueuses* sont lenitives, remollitives, relaxatives, & lubrificatives; & quant à ce qui regarde l'usage du corps, elles engendrent des ventositez, & provoquent le vomissement, parcequ'elles nagent dans l'estomac.

On appelle en Pharmacie, *saveur onctueuse*, celle qui oint la langue d'une liqueur qui ne lui est pas desagreable, comme l'huile, le beurre, la graisse.

ONCTUOSITE'. subst. fem. Qualité de ce qui est onctueux. On fait des flambeaux de pin qui brûlent fort bien à cause de leur *onctuosité*, de la matiere grasse qu'ils enferment. C'est l'*onctuosité* de l'huile qui la fait penetrer dans les corps, & passer par leurs plus petits pores.

O N D.

ONDE. f. f. Flot, soulevement de l'eau agitée; élevation, & abaissement de la surface de l'eau, quand elle est doucement émuë par le vent, ou par sa pente. Le Zephyre commençoit à élever des *ondes* sur la riviere. Cette source fait des *ondes* fort agreables dans ces petites cascades, serpente agreablement. Si l'on ne voyoit pas les vagues enflées, & blanchissantes, on ne laissoit pas de voir rouler d'assez grosses *ondes* vers le rivage.

Du Latin *unda*.

ONDE, se dit poëtiquement de l'eau tant des rivieres que de la mer, parcequ'elle est ordinairement agitée de ces *ondes*, qui

qui devenant plus grosses, s'appellent des *vagues*, & en termes de Marine, des *houles*. Cette terre est arrosée des *ondes* du Pactole, du Gange. Ce Prince s'est fait redouter sur la terre & sur l'*onde*. La tempête les fit longtemps flotter au gré du vent & des *ondes*. Etre englouti sous les *ondes*. Le Soleil n'est jamais plus beau que quand il sort de l'*onde*. On dit de l'eau claire d'un ruisseau, le cristal de son *onde*, son *onde* fugitive.

L'onde *s'éleve par étage*,
Montant par cent tuyaux divers,
Et se faisant avec courage
Un nouveau chemin dans les airs.
Du Cerc. parlant de la machine de Marly.

De tout ce que le ciel enserre
Sous l'onde, *dans l'air, sur la terre*,
Il n'est rien qui soit sans amour. Voit.

Onde noire. C'est ainsi que les Poëtes appellent l'eau du Styx & du Cocyte. Quand on a passé l'*onde noire*, c'est-à-dire, quand on est mort, quand on a passé les fleuves qui selon les Payens environnoient les Enfers.

Oui, ton beau nom qui fut mon tourment, & ma gloire,
Malgré l'ordre du sort passera l'onde noire. Cerisy.

Onde, se dit au figuré de ce qui étant agité se meut à la maniere des ondes.

Et le feu, dont la flamme en onde *se deploye*,
Fait de notre quartier une seconde Troye. Boil.

Ondes, au plur. se dit de tout ce qui est fait en figure d'*onde*. Ainsi on dit, Les *ondes* spirales des colonnes torses, les *ondes* des bois vernez. On dit aussi, Les *ondes* d'une mohere, d'un camelot. Les *ondes* qui paroissent sur le tabis viennent de ce qu'il y a des parties plus élevées les unes que les autres, qui se discernent aisément avec le microscope.

On appelle *ondes*, de petites étoffes de soye, de laine & de fil, dont les façons sont ondées, qui se font à Amiens.

On dit aussi, des cheveux en *ondes*. L'Acad.

En musique, battre la mesure par *ondes*, c'est détourner la main après l'avoir baissée, afin de former un second ou troisiéme tems, avant que de la lever tout-à-fait ou terminer la mesure. Brossard.

ONDE', ée. adj. Qui est fait en ondes; qui est inegal; tortueux. Du calemot *ondé*, de la mohere *ondée*, ce sont des étoffes qui ont passé sous la calendre, qui y fait paroître des *ondes*, parcequ'il y a des parties plus élevées les unes que les autres, par la violente pression des rouleaux gravez.

On dit de toutes les pieces d'Armoiries, qu'elles sont *ondées*, quand elles sont faites, ou composées de lignes ondoyantes.

ONDECAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Polygone regulier qui a onze côtez.

ONDE'E. subst. fem. Pluie d'été qui n'est pas de durée. Il faut laisser passer cette pluye, ce ne sera qu'une *ondée*. D'*undata*. Men.

Ondée, se dit aussi de ce qu'on fait tomber sur quelcun. On lui a jetté un sceau d'au sur la tête, il en a eu une bonne *ondée*. Nous allons faire pleuvoir sur toi une *ondée* de coups de bâton. Mol.

Ondée, signifie aussi, Reprise. Ce compagnon est bon ouvrier, mais il n'est pas assidu; il ne travaille que par *ondées*, à diverses reprises.

Ondée. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est admirable, principalement à cause de ses feuilles, qui sont d'une belle largeur, du même verd des feuilles d'œillets, toutes bien godronnées & environnées d'une bande aussi blanche que des lis; sa fleur est toute blanche. Mor.

ONDOYANT, ante. Qui fait des ondes. Les rivages de cette côte sont *ondoyans* & sinueux. Les flammes *ondoyantes*. Il est plus en usage au figuré. Les drapeaux de l'Armée étoient *ondoyans* au gré du vent. C'est un sujet merveilleusement vain, divers, & *ondoyant* que l'homme. Mont.

De longs cheveux à boucles ondoyantes. Bens.

ONDOYER. verb. n. Faire des ondes, flotter par ondes. La mer commençoit alors à *ondoyer*, & n'étoit pas fort émeuë. Dans un violent tremblement de terre qui arriva à Rome en 1703, pendant l'espace d'un miseretė la terre parut trembler, & comme *ondoyer* du midi au Septentrion. J. des Sç.

On le dit plus souvent au figuré. Ses blonds cheveux *ondoyent* sur ses épaules. On voyoit *ondoyer* les flammes.

Ondoyer. verb. act. Est un terme de l'Eglise Romaine qui signifie, jetter de l'eau sur la tête d'un enfant au nom du Pere, du Fils & du St. Esprit, en attendant les ceremonies du Baptême. En Espagne, c'est la coutume de donner le nom aux enfans en les *ondoyant*.

Du bas Latin, *undeiare*. Men.

Ondoyé. ée, part. & adj.

ONDULATION. subst. fem. Terme de Physique, qui se dit du mouvement qui se fait dans l'eau par des cercles qui se forment dans sa surface, quand on y jette une pierre. On le dit aussi du mouvement qui se fait dans l'air, & qui l'agite de la même maniere & par ondes quand il est frappé; par exemple, quand on touche une corde bandée sur quelque instrument; car il se fait dans l'air des cercles de la même maniere, quoyque cela ne soit pas si sensible. L'une & l'autre de ces agitations s'appellent *mouvement d'ondulation*. Beaucoup de Philosophes modernes expliquent les proprietez de la lumiere par le mouvement d'*ondulation*.

Ondulation, se dit aussi en termes de Chirurgie, d'un mouvement qui se fait dans la matiere contenuë dans un abscès, quand on le presse. On dit qu'une tumeur est en état d'être ouverte, lorsqu'on sent l'*ondulation* de la matiere.

O N E.

ONERAIRE. adj. masc. & fem. Qui a le soin & la cherge d'une chose dont un autre a l'honneur. Des quatre Marguilliers d'une Parroisse, il y en a deux *honoraires* & deux *oneraires* ou comptables. Les enfans des Grands ont deux Tuteurs, l'un honoraire, & l'autre *oneraire*, qui fait les affaires du mineur, qui est responsable de l'administration de son bien.

ONEREUX. euse. adj. Qui est a charge, qui porte plus de dommage que de profit. Il ne faut pas accepter une succession noyée de dettes, elle seroit *onereuse*. Un Seigneur ne peut pas destituer son Officier, quand il est pourvu à titre *onereux*, quand il lui a vendu sa charge, à moins qu'il ne le rembourse. Un contract *onereux* est celui qui engage à faire, ou donner quelque chose; il est opposé à contract liberal & bien faisant. Courtin. Si le malheur des tems l'a quelquefois contraint de demander à ses sujets des secours *onereux*, ce n'a jamais été que pour leur épargner de plus grands maux. Massieu.

Du Latin *onerosus*.

O N G.

ONGLE. subst. masc. Espece de corne qui vient au bout des doigts de l'homme, & de plusieurs animaux, qui croît & qui est insensible. Les *ongles* des mains. Les *ongles* des pieds. Les *ongles* sont des corps durs, ronds, blancs & diaphanes, situez à l'extremité des doigts. Leur substance est mediocrement dure, afin de resister, & néanmoins flexible, pour ceder un peu, & ne se rompre pas facilement. Leur grandeur est differente; ceux des mains sont plus larges que ceux des pieds, excepté celui du gros orteil, qui est le plus grand & le plus épais de tous. Leur figure est en quelque maniere convexe, & ovalaire, étant plus longs que larges; ils sont plats & un peu courbez par les côtez, pour s'accomoder à la figure ronde des

des doigts. Leur nombre est reglé, l'homme en a vingt, cinq à chaque main, & autant à chaque pied. Ils sont transparens, d'où vient que suivant l'état de la chair qui est au dessous & le sang qui y abonde, ils deviennent ou livides ou rouges. On considere deux surfaces aux *ongles*, l'une externe & l'autre interne; l'externe est celle qui paroît au dehors, qui est polie & insensible, & laquelle on peut ratisser sans douleur; l'interne est celle qui est attachée à la chair. Ces deux surfaces ne sont point de parties differentes, car elles ne se peuvent diviser, étant continuës & produites par une même substance. M. Rohault a observé que les lames qui composent l'*ongle*, sont placées les unes sur les autres comme les tuiles d'un toit, avec cette difference qu'au lieu que les tuiles de dessous avancent plus que celles de dessus, les lames superieures avancent plus que les inferieures. On divise l'*ongle* en trois parties. La premiere est la racine qui est ordinairement blanche & attachée à la chair & au tendon, ce qui fait qu'elle est d'un sentiment très vif. La seconde est celle du milieu, qui est vermeille en ceux qui se portent bien. La troisiéme est l'extremité qui croît toûjours. Les *ongles* reçoivent leur nourriture par leur racine; ce qu'on peut remarquer facilement lorsqu'il y a une tache sur un *ongle*; on voit qu'elle s'eloigne de la racine à mesure que l'*ongle* croît & que l'on le coupe. Ils sont formez des mammelons des nerfs cutanez qui s'endurcissent & s'attachent fortement en ligne parallele; c'est pour cela qu'elles sont si sensibles à leurs racines, où les mammelons sont encore tendres; leur autre extremité qui est plus grosse & plus dure, se coupe sans douleur. On les separe facilement avec de l'eau bouillante dans les cadavres. Ils ont des vaisseaux de même que les autres mammelons cutanez pour leur apporter le suc nourricier; ces vaisseaux ne penetrent pourtant pas les *ongles*; mais il y a apparence qu'ils se nourrissent de meme que les poils. Les usages des *ongles* sont d'affermir l'extremité des doigts, de servir à prendre les corps durs & menus, de défendre les bouts des doigts, qui étant sensibles, seroient souvent blessez sans les *ongles*, enfin de contribuer à l'ornement. Les *ongles* servent aux enfans & aux femmes qui se battent, à s'égratigner. Ils se sont bien donné des coups d'*ongles*, en voilà les marques. Les oiseaux & les animaux se dechirent avec leurs *ongles*. Les *ongles* des lions, des ours, des tigres & des chats sont longs, pointus & crochus: on les appelle plus ordinairement *griffes*. Ils les serrent si proprement dans leurs pattes, qu'ils n'en touchent point la terre, & qu'ils marchent sans les émousser.

Du Latin *unguiculus*, diminutif d'*unguis*.

Les Romains se faisoient tailler leurs *ongles* par des mains artistes. Les Mahometans ne se servent point de ciseaux pour les *ongles*, Mahomet l'ayant defendu. Ils se servent d'une espece de petit canif. TAVERN. Les Persans ne trouvent rien de si beau que d'avoir les *ongles* jaunes. OLEARIUS. Les Siamois rougissent l'*ongle* de leurs petits doigts. LA LOUB. Se rendre les *ongles* fort rouges passe en Arabie & ailleurs dans l'Orient pour une espece de beauté. *Voy. de l'Ar. Heur.* Les Siamois ne font point leurs *ongles*, ils se contentent de les tenir nets. Nous vimes des danseuses de profession qui pour la bonne grace avoient mis les *ongles* de cuivre jaune, & fort longs, qui les faisoient paroître des harpies. LA LOUB. Les Docteurs Chinois & les autres gens de Lettres, laissent croître excessivement leurs *ongles*, de maniere que quelques-uns ne les ont gueres moins longs que les doigts. P. LE COMTE. Selon les Docteurs Juifs, c'est un grand crime que de couper ses *ongles*, ou de les ronger avec ses dents, pendant le Sabbat. BASN. *Hist. des* J. Les Yncas, esperant de ressusciter un jour conservoient avec grand soin, mettoient en sureté les rogneures de leurs *ongles*, afin que lors qu'ils sortiroient du tombeau, ils ne fussent pas en peine de chercher leurs *ongles*. GARCILASSO DE LA VEGA.

Quand on trouve quelque bel endroit dans un livre, on le marque avec un coup d'*ongle*.

On dit d'un grand plaisir, d'une grande douleur, d'une grande demangeaison, qu'on la sent jusqu'au bout des *ongles*; pour dire, qu'elle s'étend par tout le corps.

On appelle *ongles de Velours*, des *ongles* mal propres où on laisse amasser de la crasse. Ainsi Regnier a dit de son Pedant:

> *.....qu'aux veilles des bons jours,*
> *Il s'en souloit rogner ses ongles de* velours.

On dit aussi, qu'on ronge ses *ongles*, quand on s'applique à quelque composition ou meditation penible & difficile, à cause qu'un homme distrait & qui travaille, se les ronge ordinairement. St. Amand a dit:

> *Nargue, c'est trop rêver, c'est trop ronger ses* ongles.

ONGLE, se dit au figuré de tout ce qui offense. Vos loüanges ont des *ongles* & des griffes. BOIL.

ONGLE, en termes de Fauconnerie, est une maladie d'oiseau, ou une taye qui vient dans l'œil, que quelques-uns nomment *vairole*; ce qui arrive quand le chapperon serre trop, ou par quelque rhume.

En manege on dit, les *ongles* du poing de la bride, c'est-à-dire, les *ongles* de la main gauche qui tient la bride. La differente position ou situation des *ongles* de la main gauche du cavalier, donnent facilité au cheval de faire les changemens de main, & de former son partir & son arrêt, parce que le mouvement de la bride suit cette position des *ongles*. Pour laisser échaper un cheval de la main, il faut tourner les *ongles* en bas: pour le changer à droit, il les faut tourner en haut, portant la main à droit: pour le changer à gauche, il faut les tourner en bas & à gauche, & pour arrêter le cheval, il faut tourner les *ongles* en haut, & lever la main. GUILLET.

ONGLE, est aussi une maladie qui vient à l'œil des hommes, qui se fait par une excrescence nerveuse de la membrane conjonctive, qui prend son origine du grand coin de l'œil, & petit-à-petit s'étend jusques sur la prunelle, & enfin la couvre & l'offusque. On l'appelle en Latin *unguis*, ce qui lui a fait donner le nom d'*ongle*, & en Grec *pterugion*, qui veut dire œil, parce que cette espece de toile contre nature ressemble à un œil dont la prunelle est cachée. Cette excrescence depend de la même cause que les excrescences des autres parties. Mais la cause la plus ordinaire est l'acrimonie des larmes qui dechire & corrode la conjonctive, comme il arrive quelquefois dans l'ophthalmie, ou après la petite verole.

ONGLE, ou ONGLET, chez les Botanistes & les Fleuristes, signifie une espece de tache differente en couleur du reste des feuilles de certaines fleurs: cette tache a la figure d'un *ongle*, & se trouve à la naissance de ces feuilles, ainsi qu'on le voit en la rose, en la fleur des pavots, & en plusieurs autres. Quand on prepare des medicamens, on retranche les *ongles* des fleurs qui y entrent.

ONGLE ODORANT, est un petit coquillage long comme environ la moitié du petit doigt, mince, de couleur obscure, sans odeur, ayant la figure de l'ongle ou de la griffe d'un animal: il sert de couvercle à une coquille appellée *conchilium*, dans laquelle est renfermé un petit poisson qui se trouve dans les lacs des Indes Orientales parmi le nard dont il se nourrit. Ce nard communique une bonne odeur à ce coquillage, ce qui l'a fait surnommer *odorant*; mais elle se dissipe à mesure qu'il seche; desorte que celui qu'on nous apporte n'est point odorant. L'*ongle odorant* attenuë les humeurs grossieres & leve les obstructions. En Latin *unguis odoratus*, ou *blatta Bizantia*.

ONGLE, se dit proverbialement en ces phrases. On a bien rogné les *ongles* aux gens d'affaires, aux gens de Justice; pour dire, on leur a beaucoup ôté de leur pouvoir, de leur credit, de leur bien. On dit, A l'*ongle* on connoît le lion; pour dire, qu'on juge du tout à proportion de ses

ses parties, tant au propre qu'au figuré. On dit qu'un homme a bec & *ongles*, qu'il a du sang aux *ongles*; pour dire, qu'il sçait bien se deffendre en toutes manieres, soit en paroles, soit en actions, qu'il a de la force & du courage. Je me sens encore assez de sang aux *ongles* pour braver tous les revers de la fortune. LA HONTAN. On dit aussi d'un nain, qu'il n'est cru que par les cheveux & par les *ongles*. On dit aussi d'une fille qui a accouché, qu'elle a fait un pet à vingt *ongles*.

ONGLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des ongles ou cornes des bêtes au pied fourchu; comme on dit *armé*, des ongles ou griffes des aigles, lions, griffons & autres animaux. Il faut pour cela qu'ils soient d'un émail different de celui du corps. D'argent à trois pieds de biche de gueules, *onglez* d'or.

ONGLÉE. s. f. Grande douleur qu'on sent auprès des ongles, quand on a enduré un grand froid, & lorsqu'on commence à s'échauffer.

ONGLET. s. m. Poinçoin d'Orfevre, de Graveur, qui sert à tailler & à graver. Il n'a qu'une pointe trenchante taillée en angle, & differe du burin, qui est en losange à son extremité.

ONGLET, ou ANGLET. Terme d'Architecture & de menuiserie. Il y a deux especes de retour dans les moulures d'Architecture; l'une est simplement appellée *à angle*, qui est commune à toutes les moulures des corniches. L'autre est appellée *à onglet*, qui est le retour des chambranles, ou des quadres. Mais le terme à *onglet* est plus en usage chez les menuisiers, qui appellent cette maniere de couper & joindre le bois, un *assemblage onglet*. FEL.

ONGLET, terme de Relieur. C'est une bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles pour y coller une carte, ou une autre figure, afin qu'on la voye en ouvrant le livre de toute son étenduë.

ONGLETS, Terme d'Imprimerie. Ce sont des marques qu'on met au commencement d'une ligne, pour marquer les harangues ou les longues citations qui ne sont point du corps de l'Ouvrage : on les fait en forme de deux virgules. Voyez GUILLEMET.

ONGLET ou ONGLE. Terme de Botaniste & de Fleuriste. Voyez ONGLE ou ONGLET.

A la boucherie on appelle *onglet*, la partie de la fressure qui tient au mou & au foye.

ONGLETTE. s. f. Espece de burin dont les Serruriers se servent.

ONGUENT. subst. masc. Dans l'Antiquité c'étoit un parfum liquide dont on se frottoit par propreté & delicatesse, & qui servoit à embaumer les morts. La Magdelaine cassa un vase d'albâtre, plein d'un *onguent* precieux qu'elle épandit sur les pieds du Sauveur. On reprochoit aux jeunes gens de Rome, qu'ils se frottoient d'*onguens* comme les femmes, pour les accuser d'être mols & efféminez. Dans ces sortes de phrases l'usage le plus ordinaire est de se servir du mot de *parfum*, au lieu de celui d'*onguent*. Ce mot se prend toûjours aujourd'hui dans le sens de medicament. VAU. L'ACAD. M. Chapelain croyoit qu'on pouvoit se servir de ce terme en parlant des parfums dont l'Ecriture fait mention, & sur tout lors qu'on y ajoûte un adjectif, comme celui de *precieux* qui en ôte l'equivoque. CORN.

Pline dit qu'il ne sçait pas, qui a trouvé le premier les *onguens* parfumez dont les Anciens s'oignoient souvent. Ils n'étoient pas encore en usage au tems de la guerre de Troye, non plus que l'encens. On se servoit de l'écorce de cedre & de citron. On parla ensuite d'huile rosat. Les *onguens* sont venus des Perses. Le premier dont il est fait mention fut trouvé au camp de Darius. Ceux d'Egypte, entr'autres l'*onguent mendesien*, fut le plus estimé. JAQUELOT.

Le mot d'*onguent* vient de *oindre*, & du Latin *ungere*.

ONGUENT, aujourd'hui ne se dit que d'une composition dont se servent les Chirurgiens pour pancer des playes. L'*onguent*, le liniment & le cerat sont des medicamens composez, & destinez principalement à des onctions ou applications exterieures sur diverses parties du corps, tant pour le guerir, que pour le soulager dans les maux qui lui arrivent. Ils ne different qu'en leur consistence, en laquelle les *onguens* tiennent le milieu. Les huiles sont les bases ordinaires de linimens, *onguens* & cerats. On y ajoûte la cire & l'axunge, & plusieurs parties des plantes, d'animaux & de mineraux, tant pour les vertus qu'elles leur fournissent, que pour donner de la consistence aux huiles, & les laisser long-temps sur la partie pour avoir le loisir d'agir. Les principaux *onguens* sont l'*onguent* rosat, l'*onguent* blanc de ceruse; le populeum fait avec des boutons de peuplier, le Neapolitain avec du vif-argent; celui qu'on nomme *Apostolorum*, du nom de douze drogues qui le composent, qui sert à mondifier les playes; le basilic ou royal, qui est suppuratif; l'Egyptiac, ainsi nommé à cause de sa couleur rouge, qui consume les chairs mortes; l'aureum de couleur d'or, qui sert à incarner & cicatriser les playes; le mondificatif *de apio* & celui de *resina*; l'*onguent* d'Agrippa qu'on croit avoir été trouvé par le Roi Agrippa. Les pommades sont mises aussi au rang des *onguens*. &c.

ONGUENT DES ARMES. On appelle ainsi un *Onguent* qui s'applique sur l'épée ou sur le fer qui a fait la playe, & guerit à une grande distance le malade, & sans le voir aucunement. On en peut voir la composition dans le Traité de la BAGUETTE DIVINATOIRE. chap. IX. Les uns ont pretendu que cette guerison est imaginaire, d'autres la croyent réelle; & parmi ces derniers les uns l'attribuent au Demon, les autres croyent que c'est un effet de la nature, & disent qu'on peut très bien l'expliquer par les écoulemens des corpuscules, qui se detachent des ingrediens très spiritueux & très transpirables, dont on compose cet *onguent*. Voyez *Vallemont* au même endroit.

Onguent de courier, est du suif de chandelle qu'on laisse degouter dans de l'eau fraiche, avec lequel les couriers se frottent le derriere, quand ils l'ont écorché.

On appelle proverbialement de l'*onguent miton mitaine*, un remede qui ne fait ni bien, ni mal. On le dit aussi des choses indifferentes. On dit aussi d'un mechant homme, qu'il doit bien avoir de l'*onguent* pour la brûlure; pour lui reprocher qu'il sera damné. On dit aussi pour flatter les personnes de petite taille, Dans les petites boëtes sont les bons *onguens*. On dit d'une affaire desesperée, qu'il n'y a point d'*onguent* qui la puisse guerir.

O N I.

ONI, IE. adj. Vieux mot. Uni.

ONIROCRATIE. s. f. L'art d'expliquer les songes. Quand Dieu donne la connoissance des songes, comme il fit à Joseph, on les explique avec une certitude infaillible; mais sans cette révélation on ne peut connoître par les songes les évenemens.

Ce mot est Grec, composé d'*oneiros*, songe, & de *kratéoo*, je possede. L'*onirocratie* est la science qui fait posseder la connoissance des songes.

ONIROCRITIQUE. s. f. Art de deviner l'avenir ou les choses cachées par le moyen des songes. Cardan a écrit de l'*onirocritique*.

ONIROCRITIQUE. subst. masc. Titre qu'on a donné aux interpretes des songes, ou à ceux qui ont jugé des évenemens par les songes. Il n'y a pas un art plus vain, & une divination plus mal fondée que celle des *Onirocritiques*.

Ce mot vient d'*oneiros*, songe, & de *krisis*, jugement, c'est à dire, jugement des songes.

ONIROMANCE. s. f. Divination par les songes.

D'*oneiros*, songe & de *manteia*, divination.

ONIX. subst. masc. (L'Academie dit ONYCE.) Est une pier-

pierre precieuse ou espece d'agathe opaque, ressemblant à un ongle humain, de couleur blanchâtre & noire, dont les couleurs sont tellement distinctes, qu'on croiroit qu'elles y auroient été appliquées par art. Elle naît aux Indes en Arabie, en Amerique, en Europe. Il en vient une d'Arabie, mêlée de gris de lin; & quand on a usé le dessus d'une zone ou couche, il s'y trouve d'ordinaire dessous une autre couleur, ce qui lui fait donner le nom de *memphites* ou *camehuia*, comme qui diroit une *seconde pierre precieuse*. S'il n'y a point des zones blanches, on ne leur peut donner le nom d'*onix*. Il y a six petites colonnes d'agathe *onix* dans l'Eglise de St. Pierre de Rome. *Onyx* signifie *ongle* chez les Grecs, qui ont feint que cette pierre avoit été formée par les Parques de la rogneure des ongles de Venus, que Cupidon lui couppa avec une de ses fleches. Dioscoride & Galien mettent l'albâtre au rang des especes d'*onix*: ce qui est fort éloigné du sentiment des modernes. Voyez SARDONIX.

Onux, est un nom Grec qui signifie, ongle. On a donné ce nom à la pierre d'*Onix*, parce qu'elle ressemble en couleur à l'ongle d'un homme.

ONICOMANCE, ou ONYCOMANCIE. Divination qui se fait par le moyen des ongles. Elle se pratiquoit avec de l'huile & de la suye, dont on frottoit les ongles d'un jeune garcon, qui presentoit au Soleil ses ongles ainsi frottez, sur lesquels on pretendoit voir des figures qui faisoient connoître ce qu'on vouloit sçavoir.

Du Grec *oneux*, ongle & de *manteia*, divination.

Les Chyromanciens ou Physionomistes disent que les taches blanches qui paroissent sur les ongles marquent des personnes vicieuses; d'autres disent, que dans les jeunes gens ces taches sont des signes d'un bon naturel, & dans les vieillards, la marque d'une longue vie. Il n'est pas besoin de refuter ces fadaises. Mais les Medecins habiles tirent de l'inspection des ongles beaucoup d'indications dans plusieurs maladies, comme dans la phtisie, dans l'hydropisie, le poison, les fievres aiguës qui rendent les ongles crochus & livides. Un sçavant Medecin d'Italie en a fait un Traité exprès. S. HILL.

O N K.

ONKELOS. Voyez PARAPHRASE.

ONKOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Operation par laquelle on ouvre un abscès. Ouverture d'un abscès. DIONIS.

Ce mot vient du Grec; il est composé d'*onkos*, tumeur, & de *temno*, je coupe.

O N N.

ONNIEMENT. adv. Vieux mot. Honteusement. BOR.

Du vieux verbe *honnir* ou *onnir*.

O N O.

ONOBRYCHIS. subst. masc. Plante qu'on appelle autrement *Sainfoin*. Voyez SAINFOIN.

Ce mot vient des mots Grecs *onos*, *âne*, & *bruchoo*, *je crie*; car on dit que le sainfoin fait braire les ânes qui en mangent; ou de *bruchis*, jeune branche d'arbre avec ses feuilles.

ONOCENTAURE. f. m. Monstre fabuleux composé de l'homme, & de l'âne. Il a le corps de l'homme, & les cuisses & les jambes de l'âne. S. Jerome trouve les *Onocentaures* dans les *Ziims* du 34. d'Esaïe, v. 14. mais ces *Ziims* ne sont que des *pêcheurs*. Voyez les commentateurs sur ce passage d'Esaïe.

ONOCROTALE. subst. masc. C'est un oiseau de marais qui a le pied d'oye, & est de la taille d'un cigne. Il a une bourse tenant à la partie inferieure du bec qui descend en poche ou besace, où il serre tout ce qu'il chasse & qu'il retire ensuite pour le manger à loisir. Il a été ainsi nommé des Grecs, parceque son cri imite le braire d'un âne: de *onos* qui signifie *âne*, & *krotalon*, instrument à faire du bruit. En Latin on l'appelle *truo*.

ONOMANCIE. subst. fem. Quelques-uns disent *Onomance*, & d'autres *Nomancie*. En parlant à des Sçavans, il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*; mais en parlant au peuple & à ceux qui se mêlent de ce metier, on peut dire *Nomancie*. Quoiqu'il en soit, c'est un art qui enseigne à deviner par le nom d'une personne le bonheur ou le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomance* est ridicule & condamnée par les Canons & par les Peres. Ce mot vient du Grec, il est composé d'*onoma*, nom, & *manteia*, divination. THIERS.

ONOMASTICON. Il y aura des Indices exacts & un *onomasticon* des mots singuliers qui se trouvent dans les Ouvrages de S. Chrysostome. EUROPE SAVANTE.

ONOMATOPÉE. f. f. Terme de Grammaire. Figure de mots, & de noms faits & formez sur le bruit, ou la ressemblance du son de la chose qu'ils signifient; comme *triquetrac*, à cause du bruit que font les dames qu'on remuë à ce jeu, ou du bruit qu'on fait à la chasse, qu'on nomme le *triquetrac*. De même les mots de *siffler*, qui se dit des oiseaux; *bêler* qui se dit des moutons; *grogner* des pourceaux; *hannir* des chevaux; *miauler* des chats; *clabauder* des mâtins; *japper* des petits chiens; *hurler* des loups; *beugler* des bœufs; *courcailler* des cailles; *guillery* du passereau; *coquetter* des coqs, &c. De même les mots de *trot* & *trotter*, de *frit* & *friture*, de *cliquetis*, *éclat*, &c. Les plus sûres étymologies sont celles qui se font par l'*onomatopée*.

Ce mot vient du Grec *onoma*, nom, & *poiéo*, je fais, c'est-à-dire, formation de nom.

ONONIS. f. m. Plante. Voyez ARRETE-BOEUF. C'est la même chose.

Ce mot vient du Grec *onos*, *âne*, & on l'a donné à l'arrête-bœuf ordinaire, parceque les ânes aiment à la manger.

ONOSMA. f. m. Plante qui selon Dioscoride a ses feuilles longues de quatre doigts, larges d'un doigt, molles, couchées par terre, semblables à celles de l'orcanette. Sa racine est foible, menuë, rougeâtre. Dioscoride ajoûte que ses feuilles bues dans du vin font sortir l'enfant hors du ventre de sa mere, & que si une femme grosse marche sur cette herbe, elle avortera. On ne sait quelle est cette plante; quelques-uns croient que c'est une espece d'orcanette.

O N T.

ONTIS. f. m. Vieux mot. Honte. BOREL.

ONTOLOGIE. f. f. La science de l'être en general que l'on nomme vulgairement *metaphysique*. LE CL. Voyez METAPHYSIQUE.

O N Y.

ONYCE. f. f. Voyez ONIX.

O N Z.

ONZAIN. f. m. L'*onzain* étoit le grand Blanc à la Couronne, mis de dix deniers à onze, par l'Ordonnance du 4. Janvier 1478. comme le grand Blanc au soleil appellée aussi douzain, fut depuis mis à treize deniers par celle du 14. Avril 1488. LE BLANC.

ONZE. subst. & adj. Il faut toûjours écrire avec un O & non pas *onze*. VAU. Terme numeral. Nombre composé de l'unité jointe à la dizaine. On dit le Sermon entre dix & *onze* en cette Parroisse. On dîne chez les Moines entre *onze* & douze, on sous-entend *heures*. Le Roi Louïs *Onze*. Je vous ai écrit du *onze*, on entend *du mois*. Au piquet l'as vaut *onze*, on sous-entend *points*.

Tous

Tous les *onze* de chaque mois. On dit du *onze*, & non de l'*onze*; *le* onze, & non *l'onze*. Refl.

Du Latin *undecim*.

On dit proverbialement d'un écornifleur, qu'il va chercher midi où il n'est qu'*onze* heures : & d'un homme qui fait le galant, & l'Amant de toutes les femmes, qu'il est amoureux des *onze* mille vierges.

ONZIESME, ou ONZIE'ME. adj. numeral ordinal. Qui en a dix devant lui. L'*onziéme* de la lune, on sous-entend *jour*. En plusiers lieux on dîme, on champarte à l'*onziéme*, on sous-entend *gerbe*. Il est aussi subst. masc. & signifie, la *onziéme* partie d'un tout. Il a un *onziéme* dans cette affaire. Il est heritier pour un *onziéme*.

On dit plus universellement *le onziéme*, & sur tout quand le substantif est feminin : *la onziéme* personne. On dit aussi incontestablement, Gregoire VII. vivoit *au onziéme* siecle. L'élision ne se fait que quand *onze* est joint avec les particules *que*, & *de*. Ils n'étoient *qu'onze* à table. La defaite *d'onze* legions. Patru. Mr. de Vaugelas a condamné *le onziéme* : suivant la regle generale, qui veut que dans la rencontre de deux voyelles, l'une se retranche. Mais tant de gens disent & écrivent *le onziéme*, que je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui s'en servent le defendent par l'usage, qui fait dire, J'ai reçu des lettres *du* onze. Pour parler correctement, il faudroit dire de *l'onze*, puisqu'on dit *l'onziéme*. D'habiles gens soutiennent qu'au feminin l'on doit dire *la onziéme*. Bou. Corn. Presque tout le monde dit & écrit, le *onziéme*; la raison est, qu'on dit le *onze* & non pas l'*onze*; les letteres *du onze*. On dit dans sa *onziéme* année, & on ne peut pas dire dans son *onziéme* année. Cependant personne n'a blâmé *l'onziéme* au feminin dans le Cinna de Corneille. L'Acad.

On a fait contre vous dix entreprises vaines :
Peut-être que l'onziéme *est prête d'éclater*. Corn.

ONZIESMEMENT. adv. En onziéme lieu. L'Acad. n'a point ce mot.

OPA.

OPACITE'. subst. fem. Terme Dogmatique. Qualité de ce qui est opaque. Qualité d'un corps qui le rend impenetrable à la lumiere. L'*opacité* du corps. Plus le verre est épais, & plus il a d'*opacité*, moins il est diaphane, & transparent. La lune ne reflechit les rayons du Soleil, qu'à cause de son *opacité*. On voit dans son éclipse une preuve certaine de son *opacité*. Pierre precieuse qui a de l'*opacité*. Ronel. Merc. Ind. L'*opacité de* la choroïde. Fonten. Un habile Oculiste de Paris, nommé M. Lasnier, a decouvert il y en plus de 50. ans que le cataracte étoit un endurcissement & une *opacité* du crystalin. J. des Sç. L'*opacité* est opposée à la transparence, & vient de la densité des parties, au moins à parler en general.

OPALE. subst. fem. Pierre precieuse du nombre de celles qu'on appelle tendres. L'*Opale* est de diverses couleurs. On y voit le feu du rubis, le pourpre de l'amethiste, le verd de l'émeraude, & generalement toutes les couleurs de l'iris. Mais si on la casse, la plupart de ces couleurs s'évanouïssent : ce qui marque qu'elles naissent de la reflexion d'une ou deux des couleurs principales. Sa forme est toûjours ronde ou ovale, & arrondie en forme de perle. Sa couleur principale est un blanc de lait. Elle a la dureté de l'émeraude du Perou. Quelques uns disent qu'elle ne peut etre contrefaite, à cause de la diversité de ses couleurs que l'art ne peut imiter. D'autres pretendent le contraire. Voyez le Journal du 26. Novembre 1668.

Isidore dit qu'on l'appelle ainsi, à cause d'un païs aux Indes du même nom, où elle croit. Les Anciens lui ont donné le nom de *paideros*, parcequ'elle concilie l'amour & la bienveillance. Pline & Solin parlent d'une pierre qu'ils appellent *execontalithe*, qui avoit soixante couleurs, qu'on tient être une *opale*.

Il y a trois sortes d'*opales* : l'Orientale qui vient de Chypre, d'Arabie & d'Egypte; & c'est celle qui est precieuse. Il y en a une autre de Boheme, moins estimée, qui tient plus de l'opaque que du diaphane; & on la confond avec la troisiéme, que les Italiens appellent *girasole*, ou *scambia*, qui est la fausse *opale*, dont parle Cardan. Quelques-uns l'ont appellée *œil du soleil*, à cause d'une couleur jaunâtre mêlée de bleu qui s'y trouve; ils croyent que c'est l'astroite de Pline.

En Latin *Opalus*, du Grec, *Ocps*, *oopòs*, œil, parce que cette pierre est estimée propre pour conserver la vûë.

Opale, est aussi chez les Fleuristes, une sorte de tulipe de quatre couleurs, savoir de colombin chargé, de jaune doré, de rouge & de blanc.

Opales ou Opalies. s. f. pl. Fêtes en l'honneur de la Déesse Ops, femme de Saturne, que les Romains celebroient le 19. de Decembre qui étoit le troisiéme jour des Saturnales. On celebroit ces deux Fêtes le même mois, parce qu'on croit qu'on etoit redevable à Saturne & à Ops de l'invention des bleds & des fruits.

OPAQUE. adj. masc. & fem. Qui n'est point transparent, ou diaphane; qui ne donne aucun passage à la lumiere. Un corps *opaque*, est celui qui reflêchit toute la lumiere qu'il reçoit, ou qui en recevant une partie dans des pores tortus, arrête son mouvement, cependant comme les parties de tous ces corps regardez avec le microscope, sont transparentes, il semble que les corps ne sont *opaques*, qu'à cause du trop grand nombre de refractions que la lumiere souffre en les traversant; mais si la lumiere rencontre des pores droits, il sont *transparents*. La lune est un corps *opaque* comme la terre. Une glace ne reflechit point la lumiere, s'il n'y a quelque corps *opaque* derriere pour la renvoyer.

Du Latin *opacus*.

OPASSUM. s. m. Animal de L'Amerique. Il est de la grosseur d'un cochon de six semaines. Voyez Manitou.

OPE.

OPERA. subst. masc. Spectacle public; representation magnifique sur la scene, de quelque ouvrage dramatique, dont les vers se chantent, & sont accompagnez de symphonie, de danses, de ballets, avec des habits & des decorations superbes, & des machines surprenantes. L'*Opera* est un assemblage bisarre de Poësie, & de Musique, où le Poëte, & le Musicien se gênent l'un l'autre. St. Ev. L'*Opera* occupe plus les yeux & les oreilles, que l'esprit. Ob. M. L'*Opera* d'Atys, de Bellerophon. Les Venitiens font tous les ans plusieurs *Opera*; c'est d'eux que nous tenons l'*Opera*. Il est indeclinable. Men. Les *Opera* sont les plus grands ouvrages de Musique. La Bruyere le decline au plurier : Il faut, dit-il, des machines aux *Operas*; car le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux, & les oreilles dans l'enchantement. Les *Operas* trop longs ne sont pas trop à mon usage. M. Sc. Mr. de St. Evremont dit *Opera* au plurier. Les *Opera* sont des sottises mangnifiques, chargées de musique, de machines, de decorations, mais toûjours une sottise. St. Ev. C'est une chose ridicule, & contre la nature, de faire tout chanter, jusqu'aux choses les plus communes, dans les *Opera*. Id. Les habitans naturels du païs de l'*Opera* sont des peuples un peu bizarres. Ils ne parlent qu'en chantant, ne marchent qu'en dansant, & font souvent l'un & l'autre quand ils en ont le moins d'envie. Amus. ser. et Com.

On doit l'invention des *Opera* aux Italiens. L'Abbé Perrin les a introduits en France, malgré l'opinion où l'on étoit

étoit en ce tems-là que les paroles Françoises maniées avec art ne sont pas susceptibles des mêmes mouvemens & des mêmes ornemens que les paroles Italiennes. Il composa une Pastorale qui fut representée en 1659. avec de grands applaudissemens. La mort du Cardinal Mazarin suspendit le progrès de l'*Opera* jusqu'en 1671. Le même Abbé Perrin fit alors representer Pomone, & le Roi pour faire fleurir la Musique accorda en 1672. des lettres de Privilege à Lully pour la representation des *Opera*. Il en composoit la Musique, & Quinaut les paroles. Les *Opera* François se jouent par 20. ou 25. Acteurs; & ceux d'Italie par 6. ou 7. ou 8. tout au plus. Voyez le *Parallele des Italiens & des François en ce qui regarde la Musique & les Opera*. Imprimé à Paris, en 1702.

L'Opera, se dit aussi du lieu où se font les representations de l'*Opera*. La salle des *Opera*. L'*Opera* n'est pas plus grand que cette sale, n'est pas si long que cette galerie.

Opera, se dit encore des Acteurs & des Actrices, des Chanteurs & des Chanteuses de l'*Opera*; c'est ce qu'on appelle l'*Academie Royale de Musique*. Tout l'*Opera* étoit à cette ceremonie. L'*opera* donne tous les ans un grand concert le jour de S. Loüis devant le Château des Tuilleries.

Opera, chez les Comediens Italiens, est une Comedie serieuse, composée dans les regles, en vers ou en prose, qui est apprise mot-à-mot par les Comediens. En cela elle est differente des bouffonneries, qu'ils font ordinairement sur le champ, & selon leur fantaisie. Le Festin de Pierre est appellé par eux un *Opera*.

Opera, veut dire proprement ouvrage, comme qui diroit ouvrage par excellence.

Opera spirituel. C'est un tissu de Dialogues, de Recits, de Duos, de Trios, de Ritournelles, de Grands-chœurs, &c. dont le sujet est pris ou de l'Ecriture, ou de l'histoire de quelque Saint ou Sainte; ou bien c'est une allegorie sur quelques-uns des Mysteres de la Religion, ou quelque point de morale, &c. Les Italiens l'appellent *Oratorio*. La Musique en doit être enrichie de tout ce que l'art a de plus fin & de plus recherché. Les paroles sont presque toûjours Latines, & tirées pour l'ordinaire de l'Ecriture sainte. Il y en a beaucoup dont les paroles sont en Italien, & l'on en pourroit faire en François. Rien n'est plus commun à Rome, sur tout pendant le Carême, que ces sortes d'*Opera* spirituels. On en vient de donner un au public du sieur Lochon où il y a de grandes beautez; il est à quatre voix & deux violons. Brossard.

Opera, se prend encore pour une chose excellente, & pour un chef-d'œuvre; mais tout cela ne se dit gueres que dans la conversation, & d'ordinaire en badinant: ou si cela s'écrit, ce n'est que dans les lettres, ou dans les billets qui representent la conversation. Bou. Vos deux lettres sont des choses admirables & dignes d'être apprises par cœur, & en un mot ce sont ce qu'on appelle des *Opera*. Scar.

Opera, se dit aussi d'une chose qui se fait difficilement & extraordinairement; avec beaucoup de depense, ou avec beaucoup de peine. Vous demandez à entendre encore une fois ces Musiciens; c'est un *Opera* de les rassembler. Quand il me faut écrire des lettres de compliment, ou de consolation, c'est pour moi un *Opera*.

Quoi cinq actes devant Notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O Ciel, peut-on jamais avoir
Opera *plus fâcheux à faire?* Quin.

Opera. Terme de Piquet. C'est repic & capot dans le même coup. Celui à qui cela arrive s'appelle *Opera*. Je suis *Opera*. On m'a fait deux fois *Opera*.

OPERATEUR. subst. masc. Qui travaille de la main sur le corps de l'homme pour lui conserver, ou pour lui retablir la santé. On appelle *Operateur* pour la pierre, celui qui tire la pierre de la vessie. *Operateur* oculiste est celui qui abbat la cataracte, & qui fait d'autres operations sur les yeux. *Operateur* pour le dents, c'est ce qu'on appelle communément Arracheur de dents. Il y a chez le Roi un *Operateur* ordinaire, un *Operateur* pour la pierre, un *Operateur* oculiste. Il y a un Chirurgien *Operateur* pour les dents. Il a soin de nettoyer & couper les dents & fournir des racines & de l'opiat, quand le Roi lave sa bouche. Et. de Fr.

Operateur, se dit plus particulierement d'un Empyrique, d'un Charlatan qui vend ses drogues, & ses remedes en public & sur le theatre, qui annonce son logis & sa science par des affiches & des billets qu'il distribuë. Il ne se faut pas fier à ces gens qui se disent *Operateurs* & Distillateurs du Roi.

OPERATION. subst. fem. Action methodique de la main sur le corps de l'homme, par laquelle on lui conserve ou on lui retablit la santé. La connoissance de l'Anatomie est necessaire pour bien faire les *operations*. La saignée est quelquefois une des plus difficiles operations de la Chirurgie. Le trepan est une belle *operation* de Chirurgie. Notre ame pendant son union avec la matiere, à besoin du corps pour toutes ses *operations*. Bay. On appelle aussi en Chymie *operations*, l'amalgamation, la distillation, la cohobation, &c.

Operation Césarienne. C'est une incision que l'on fait au ventre d'une femme grosse, pour tirer l'enfant contenu dans sa matrice, lorsqu'il n'en peut pas sortir autrement. On l'appelle *Césarienne*, parce que Scipion l'Afriquain ayant été tiré du ventre de sa mere par incision, *cæsus*, fut surnommé, *Cæsar*, pour cette raison; & ce nom s'étant conservé à ses descendans, & à ceux qui étoient venus au monde de même, on appella *Césarienne*, l'*operation* qui avoit fait ainsi les Cesars. Mais Pline qui en rapporte l'Histoire, ne dit point si ce fut du vivant ou après la mort de la mere que cette ouverture se fit, circonstance qu'il ne devoit pas oublier. Il y a neammoins apparence que sa mere étoit morte; car il est trop rare de trouver des personnes assez cruelles pour faire une pareille *operation* à une personne vivante. Dionis & Mauriceau la condamnent absolument dans ce cas. Voyez la *seconde Demonstration* des *Operations de Chirurgie* de Dionis, où cette matiere est amplement discutée.

Operation, se dit aussi de l'action des remedes. Cette medecine a fait doucement son *operation*, a bien fait vuider de la bile.

Operation, signifie encore la vertu d'une cause & l'effet qui en resulte. La nature est merveilleuse dans ses *operations*. Toutes ces comparaisons que quelques Chymistes ont coutume de faire, entre les *operations* de l'art & celles de la nature, ne sont tout au plus que de belles imaginations. Goris. Si l'on compare quelquefois les *operations* de la nature à celles de l'art, c'est seulement pour tirer de celles-ci quelque foible jour qui puisse nous aider à aller plus loin. J. des Sç. Les Epicuriens ont nié la providence, & l'*operation* de Dieu. Nic. Les *operations* de la nature n'ont rien de géné. Port-R. Dieu cache ses *operations* sous l'action des causes secondes. Nic.

Operation, se dit figurément. Les *operations* de la grace sur le cœur d'un pecheur endurci tiennent lieu de miracle. La Sainte Vierge a conçu par l'*operation* du Saint Esprit. Les contemplatifs sont l'objet de la raillerie de ceux qui ne sentent pas les *operations* internes du St. Esprit. Fen. Les *operations* de la grace ne se distinguent pas sensiblement de celles de la nature. Id. Comment accorder l'*operation* toute-puissante de la grace avec le libre arbitre? Ju. On dit aussi, Les *operations* de la campagne; en parlant des desseins, & des entreprises de la campagne. Quelques-uns blâment l'application de

de ce mot en ce sens. Cail.

Operation, en termes de Logique, se dit des diverses actions de l'esprit. La Trinité commence à se déclarer en faisant la créature raisonnable, dont les *operations* intellectuelles sont une image imparfaite de ces éternelles *operations* par lesquelles Dieu est second en lui-même. Boss. Les *operations* de la defiance sont tellement confonduës avec celles de la prudence, qu'il est aisé de s'y tromper à cause de leur ressemblance. Cail. Il y a trois *operations* de l'entendement qui sont l'objet de la Logique: l'*apprehension*, ou la premiere idée, la conception; le *discernement*, ou le jugement qu'on en fait; & le *raisonnement*, ou les consequences qu'on en tire. Il y en a qui y ajoûtent la *methode*, c'est-à-dire, les regles de definir, de diviser, & d'argumenter; qui est l'art de bien disposer une suite de plusieurs pensées, ou pour découvrir la verité quand nous l'ignorons, ou pour la prouver aux autres quand nous la connoissons déja.

On appelle, *Operations* d'Arithmetique, les supputations, les calculs qu'on fait, soit par la combinaison & l'addition des nombres, soit par la fraction, la division ou la soustraction. Trouver la racine d'un nombre quarré est une *operation* d'Arithmetique. On dit aussi, *operation* en Geometrie, en Astronomie, &c. pour signifier calcul, ou observations faites pour venir à quelque conclusion. La grandeur des degrez étant ainsi determinée par des *operations* faites &c. Mem. de l'Acad. R. des Sc. 1718. On dit dans le stile familier & par ironie, vous avez fait là une belle *operation*, voilà une belle *operation*, pour dire, vous n'avez rien fait qui vaille.

OPERATRICE. s. f. Mot de raillerie; pour dire, Celle qui fait l'office d'Operateur.

*Voilà l'*Operatrice *aussi-tôt en besogne.* La Font.

OPERER. v. n. Terme de Medecine, de Chirurgie, & de Chymie. Travailler de la main, mettre en pratique, faire des experiences. Ce Chirurgien a la main fort bonne, fort adroite pour *operer*, saigner, trepaner, tailler de la pierre. Un chien que j'avois *operé*; c'est-à-dire, sur qui j'avois fait une operation. Hacuenot. On apprend mieux la Chymie en *operant*, qu'en raisonnant. Cet Arithmeticien *opere* avec beaucoup de facilité. On dit aussi qu'un remede *opere*, quand il fait son effet. Mon lavement d'aujourd'huy a-t-il bien *operé*? Mol. Laisser *operer* un remede. Vaug. On dit aussi, que c'est la nature qui *opere*, quand elle se decharge d'elle-même, ou quand elle fait quelque autre effet naturel.

Ce mot vient du Latin *operari*.

Operer, se dit figurément à l'actif, & signifie, Mettre en effet, executer. Jesus-Christ a *operé* notre salut. O Seigneur Jesus! il ne falloit qu'un mot de votre bouche pour *operer* toutes ces merveilles. Godeau. La vertu divine *opere* ce miracle. Pasc.

Il se dit aussi absolument & sans regime. La grace *opere* dans les ames qui sont bien disposées à la recevoir. Les recommandations ne doivent rien *operer* auprès d'un bon Juge. Les instructions, les menaces, les châtimens, n'ont rien *operé* sur cet esprit incorrigible. On a à Milan d'aussi bonnes Madonnes & des reliques aussi *opérantes* qu'il y en ait dans toute l'Italie. Miss.

On dit proverbialement & ironiquement, à ceux qui ont gâté, ou ruïné quelque affaire, Vous avez ma foi bien *operé*.

OPES. s. m. Les Architectes appellent *opes*, les trous qu'ils laissent dans les murs à l'endroit où les chevrons sont posez.

O P H.

OPHIOGLOSSUM. subst. masc. Plante. Voyez Langue de serpent. C'est la même chose.

Ce mot, est composé de deux mots Grecs *ophis*, *serpent*, & *glossa*, *langue*, parceque le fruit de cette plante a la figure de la langue d'un serpent.

OPHIOMANCE, ou OPHIOMANCIE. s. f. Divination qui se fait par l'observation des Serpens. Cet Art frivole étoit très ancien & très commun chez les Payens.

Ce mot est Grec & vient d'*ophis*, serpent, & de *manteia*, divination.

OPHIOPHAGE. s. m. & f. Qui mange des serpens. Pline donne ce nom à des peuples d'Ethiopie. Il y a encore plusieurs nations de l'Amerique tant meridionnale que septentionale, qui sont *Ophiophages*, & mangent les serpens, & même les serpens à clochette qui sont si venimeux. Tr.

OPHITE. adj. Espece de marbre de couleurs diversifiées, & parsemé de taches, qu'on appelle autrement *serpentin* ou *pierre serpentine*.

Ce mot vient du Grec *ophis*, *serpent*, & on a donné ce nom à cette pierre, parceque ses taches approchent de celles d'un serpent. Voyez Serpentin.

Ophite. adj. Heretiques du second siecle, qui étoient assez fous pour croire que le serpent qui seduisit Adam & Eve étoit Jesus-Christ; ce qui faisoit qu'ils adoroient un serpent. Aug. *de Hær. c.* 17. Epiph. *Hær* 37.

OPHRIS. s. f. Plante qu'on appelle autrement double-feuille. Voyez Double-feuille.

OPHTHALMIE. s. f. Maladie des yeux. C'est proprement une inflammation de la membrane de l'œil, appellée *conjonctive*, accompagnée de rougeur, de chaleur & de douleur. Il y a une *ophthalmie* humide & une seche. La premiere est celle où il y a écoulement de larmes; la seconde, celle où il n'en sort point. Il arrive quelquefois dans l'*ophthalmie* que les deux paupieres sont tellement renversées, que l'œil demeure ouvert sans pouvoir se fermer: on l'appelle *chemosis*. Et quand les paupieres tiennent tellement ensemble, que l'œil ne peut s'ouvrir, on l'appelle *phimosis*, c'est-à-dire, clôture des choses qui doivent être naturellement couvertes. La cause prochaine de l'*ophthalmie* est le sang qui coule en plus grande quantité dans les petits vaisseaux de la conjonctive, & les distend. Les causes éloignées, sont les mêmes que celles des autres inflammations. Celse nomme l'*ophthalmie* en Latin *lippitudo*, à cause que dans cette maladie il s'attache de la chassie aux yeux, laquelle on appelle *lippa*.

Ce mot vient du Grec *ophthalmos*, qui signifie *œil*.

OPHTHALMIQUE. adj. Qui concerne les yeux. Les Medecins font plusieurs eaux & remedes *ophthalmiques*. Les plantes *ophtalmiques*. La racine & l'herbe de l'œillet ont une vertu *ophtalmique*.

La cinquiéme paire de nerfs se divise en trois branches dont la premiere est appellée *ophtalmique*. Ce premier rameau est appellé *ophtalmique*, parce qu'il va à l'œil. Il se divise en deux branches, après avoir donné plusieurs petits filets qui entourent le nerf optique & qui se distribuent à la choroïde. La plus grosse de ces branches se divise encore en deux, dont l'une sort par un trou que l'on appelle orbiculaire externe, & l'autre par le trou surcillier, en se perdant dans les muscles du front & dans l'orbite des paupieres, à la glande lacrimale & au sac nazal. La derniere branche passant par le trou orbiculaire interne, va se perdre sur les membranes osseuses du nez. Dionis.

OPHTHALMOGRAPHIE. s. f. C'est une partie de l'Anatomie, qui traite de la composition de l'œil, de l'usage de ses parties, & des principaux effets de la vision. Plempius a fait un excellent livre de l'*ophthalmographie*. Guillaume Briggs, Anglois, en a fait un autre depuis sous le même titre.

Ce mot est Grec, & vient d'*ophthalmos*, *œil*, & de *graphée*, *description*.

OPI.

OPIAT. subst. masc. ou **OPIATE.** subst. fem. Quelques-uns croyent le dernier plus usité. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne souvent aux confections, antidotes & électuaires, quoy-qu'on ne le dût donner qu'aux compositions molles, dans lesquelles entre l'*opium* qui leur a donné son nom. C'est en general un remede interne diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de sucre ou de miel, reduits en consistance molle & propre à être enfermée dans des pots. On vante fort l'*opiate* de Salomon, ainsi nommée d'un certain Medecin qui portoit ce nom, laquelle a été premierement mise par écrit par Laurent Joubert. On fait aussi des *opiates* qu'on appelle *incarnatives*, pour incarner les dents & les gencives, avec de l'alun de plume, des balaustes & du sumach, du bois d'aloës, du souchet, de la myrrhe & du mastic qu'on reduit en poudre.

OPICONSIVES. s. f. plur. Nom d'un fête qu'un celebroit à Rome le 25. d'Août à l'honneur de la Deesse *Opiconsiva*, c'est-à-dire, de la Deesse Opis, qui se nommoit aussi *consiva*, de *consero*, parce qu'elle passoit pour l'inventrice de l'Agriculture.

OPILATION, OPILER. Voyez OPPILATION, OPPILER.

OPINANS. s. m. Ordre de Docteurs parmi les Juifs. On les appelloit Seburéens ou *Opinans*, parce qu'on les regardoit comme autant de Pyrrhoniens, qui ne trouvant que de la vraisemblance dans toutes les opinions, agitoient le pour & le contre, sans rien decider. Ils ébranloient l'autorité du Thalmud par leurs doutes. On leur donne pour Chef Rabbi Josi, vers l'an de J. C. 476. 24. ans avant que le Thalmud fut achevé, l'ordre des *Opinons* s'abolit, après sa premiere institution. BASN. *Hist. des Juifs.*

OPINANT. s. m. Celui qui donne son avis en une compagnie, en une deliberation. Ils étoient trente *opinans* en cette assemblée, qui ont tous donné leur voix en faveur d'une telle proposition. Tout le monde fut de l'avis du premier *opinant*.

OPINER. verb. act. Dire son avis dans une Assemblée sur une chose qu'on a mise en deliberation, donner son suffrage dans une élection, dans une deliberation, ou une consulation de Juges, d'Avocats, de Docteurs, de Medecins. La moitié des Juges *opinerent* à la mort. Les Medecins consultez ont *opiné* à la saignée. Ces Avocats ont *opiné* à recommencer la procedure. On fit cette élection de vive voix, & la plupart *opinerent* en faveur d'un tel. En plusieurs Monasteres on *opine* par des feves blanches & noires. Pour bien *opiner* ce n'est pas assez de dire son avis, il faut l'appuyer de raisons.

Du Latin *opinari*.

On dit, *opiner du bonnet*, pour dire, être de l'avis des autres, sans y rien ajoûter ou diminuer. Ce qui se dit, parce que lorsqu'un Juge est de même sentiment que ceux qui ont parlé avant lui, il ne fait qu'ôter son bonnet sans rien dire. L'affaire étoit si claire, qu'après que le Rapporteur eut dit son avis, tous les Juges n'*opinerent* que du bonnet.

OPINIASTRE, ou **OPINIATRE.** adj. masc. & fem. & subst. Entêté, obstiné; qui ne demord point de ce qu'il s'est mis une fois dans la tête. Il vaut mieux acquiescer, que de passer pour un *opiniâtre* incorrigible. Celui qui s'attache à la verité sans raison, est *opiniâtre*. ABL. Les plus *opiniâtres* sont les premiers à accuser les autres d'opiniâtreté. NIC. Pour éviter la reputation d'*opiniâtre*, il n'est pas beson d'approuver tous les sentimens qu'on propose. ID. On n'est pas *opiniâtre* pour manquer de lumiere, & d'intelligence. ID. On traitte les autres d'*opiniâtres*, parcequ'ils ne veulent pas ceder; & on ne songe pas qu'ils sont en droit de nous traiter de même: cela vient de ce qu'on prend pour principe que les autres ont tort. BAY. Qui jugera si les Heretiques sont fermes, ou s'ils sont *opiniâtres?* Il n'y a que Dieu qui connoisse les *opiniâtres*, car il n'y a que lui qui connoît la verité. Tel qu'on traite d'*opiniâtre* dans un parti, passe dans l'autre pour un martyr. BAY. Les esprits petits & bornez sont pour l'ordinaire *opiniâtres*, & ne sçavent ce que c'est que de changer de sentiment. AB. DE LA TR. Les Siamois sont *opiniâtres* dans leurs coutumes autant par paresse que par le respect de leurs Ancêtres qui les leur ont laissées. LA LOUB.

OPINIASTRE, se dit figurément. Un travail *opiniâtre* vient à bout de tout. Il gardoit un silence *opiniâtre*. FL. Il y eut un combat fort *opiniâtre*; & la victoire demeura longtemps incertaine. Cette maladie est *opiniâtre*, on a de la peine à la guerir. L'heresie d'Arius fut de la nature de ces maux *opiniâtres*, qui s'irritent par les remedes. HERMAN.

OPINIASTRE, se dit aussi de quelques animaux, & signifie, Qui resiste, qui ne veut pas obeïr. La mule est un animal *opiniâtre*.

OPINIASTREMENT. adv. D'une maniere opiniâtre. Il s'est attaché si *opiniâtrement* à demander ces conditions, qu'on a été contraint de les lui accorder.

OPINIASTRER, ou **OPINIATRER.** verb. act. Soutenir un fait, une proposition avec obstination, avec entêtement. Vous *opiniâtrez* mal à propos une chose qui est incertaine. L'ACAD. On dit aussi, *Opiniâtrer* le combat. ABLAN. *Opiniâtrer* la dispute. Mais il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & signifie, S'attacher à quelque chose avec entêtement, avec obstination, n'en vouloir point demordre. Il est *opiniâtre* à continuer ce siege, & a fait perir son Armée. Il s'est *opiniâtré* à soutenir ce procès, & enfin il l'a perdu. Il ne faut pas s'*opiniâtrer* pour ses sentimens, comme si l'on étoit infaillible. BELL. Celui qui s'*opiniâtre* à mourir est trop mou, & trop delicat. MONT. Il s'*opiniâtra* dans sa passion. B. RAB. On ne doit jamais avoir de prejugez ou du moins s'y *opiniâtrer*, puisqu'un même homme, & un homme très judicieux peut avoir, dans ses âges differens, des sentimens fort opposez. HUETIANA.

OPINIASTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Contesté, obstiné. Combat *opiniâtré*. Dispute *opiniâtrée*.

OPINIASTRETE'. subst. fem. Obstination, entêtement, forte attache à ce qu'on a une fois conçu, ou resolu. Il n'est pas aisé de definir l'*opiniâtreté*, par un caractere qui lui soit propre, & qui ne soit point ambigu. Si celui qui refuse de se rendre, & de ceder, court risque d'être accusé d'*opiniâtreté*; d'autre côté celui qui cede, & qui abandonne ses propres sentimens, s'expose à être accusé de mollesse, & de lâcheté. La perseverance dans le parti de la verité est souvent flétrie par le nom odieux d'*opiniâtreté*. Ainsi l'*opiniâtreté* n'est pas simplement un entêtement outré pour une fausse opinion. Pour éviter le reproche d'*opiniâtreté* il ne suffit pas de deffendre la verité; il faut en même temps, se montrer docile, & attentif aux raisons d'autrui, pour faire comprendre que si l'on ne se rend pas, ce n'est point par une prevention aveugle; mais par reflexion, & par deliberation. M. DE P. La petitesse d'esprit fait l'*opiniâtreté*. LA ROCHEF. L'attachement à la Religion qui prend le nom honorable de constance pour la bonne cause dans un parti, est flêtri du nom odieux d'*opiniâtreté* dans le parti opposé. BAY. La constance est un ferme attachement au bien, & l'*opiniâtreté* est un entêtement excessif pour une fausse opinion. OF. M. L'*opiniâtreté* est un attachement excessif à nos sentimens. ABLAN. Il vaut mieux ceder, que de faire paroître une *opiniâtreté* importune à soutenir ses sentimens. BELL. L'amour même de la verité qui n'est ni éclairé, ni raisonné, est une *opiniâtreté*. LA PL. Chez les anciens Romains la vaillance avoit je ne sçai quoy de fero-

feroce, & l'*opiniâtreté* dans les combats tenoit lieu de science dans la guerre. St. Ev. Les Heretiques promettent des recompenses à l'*opiniâtreté*, & des honneurs à la hardiesse. Herman. L'*opiniatreté* des persecuteurs est quelquefois plus forte que la constance des gens de bien. Id. Il faut bien distinguer la fermeté raisonnable qui est une vertu, de l'*opiniâtreté* qui est un vice : on ne doit pas accuser les autres d'*opiniâtreté*, sous pretexte qu'ils ne se rendent pas à nos sentimens. Nic. Il avoit tout ce qu'il falloit pour faire une fausse démarche, beaucoup d'*opiniâtreté*, un grand credit, & de bonnes intentions. Bou. L'*opiniâtreté* est le vice ordinaire des devots. La Pl. On dit aussi qu'on s'est attaché à un travail, à une entreprise, avec trop d'*opiniâtreté*. Quelquefois par cette *opiniâtreté* on reüssit, & quelquefois on se perd.

Opiniastreté, s'employe aussi figurément. Son credit échoüa contre l'*opiniâtreté* de ma mauvaise fortune. H. S. de M. *Opiniâtreté* de maladie. La Chamb. Il resolut de demander à Dieu sa conversion, avec cette constance, & cette sorte d'*opiniâtreté* sainte que conseille le Sauveur, & qui ne manque jamais d'être exaucée. P. Vers.

OPINION. subst. fem. Pensée, avis, suffrage, sentiment de celui qui opine sur une chose dont on delibere. Quand les *opinions* sont partagées, on doit suivre le plus doux parti ; l'*opinion* la plus favorable. Dans les affaires difficiles, il faut aller plusieurs fois aux *opinions*. On a jugé ce procès, & il a passé contre mon *opinion* ; j'étois d'un avis contraire.

Opinion, signifie aussi une croyance probable ; un jugement de l'esprit douteux & incertain. L'opinion n'est fondée que sur des raisons vraisemblables. Ainsi on dit en termes de Logique, que la demonstration engendre la science, & l'argument probable engendre l'*opinion*. Si l'aquiescement de esprit à une verité qu'on lui propose, est accompagné de doute ; c'est ce qu'on nomme *opinion*. Log. L'*opinion* est une connoissance douteuse qui n'est pas sans apparence, & sans fondement ; mais qui n'a point de certitude. Fl. L'*opinion* est un acquiescement de l'esprit ; mais un acquiescement qui n'est pas ferme, parcequ'il n'a pas des raisons assez fortes pour ne balancer point. D. G. P. L'*opinion* n'est qu'une legere certitude, fondée sur des vraisemblances. Id. L'*opinion* n'est pas absolument une incertitude, au contraire c'est un acte de l'esprit, qui determine qu'une proposition est vraye ou fausse ; mais sans décider qu'il soit impossible que le sentiment opposé ne soit veritable. C'est un milieu entre le doute, & la science. Le doute laisse l'esprit en suspens, & la science prononce determinément & absolument. Id.

Du Latin *opinio*.

Opinion, se dit aussi des sentimens particuliers, qu'on se forme soi-même en raisonnant sur les choses. La foiblesse de l'esprit humain se reconnoit à la diversité des *opinions* des gens doctes. Suivre aveuglément les *opinions* les plus folles & les plus extravagantes. Cette *opinion* est fausse, ou tout au moins problematique. Il y a de la politesse à se declarer avec modestie contre le sentiment des autres, & à ne pas faire valoir son *opinion* au hazard de leur deplaire. Or. M. Le sage n'est pas moins obligé à avoir des sentimens honnêtes & vertueux, que de saines *opinions*. M. Esp. Il ne faut point choquer certaines *opinions* qui sont établies par une approbation universelle. Nic. L'*opinion* commune tient lieu de verité. Id. Il n'y a que les Scolastiques qui ayent jamais prononcé que quiconque n'est pas de leur *opinion*, est digne de mort. Or. M. Il n'arrive gueres que celui qui se détrompe d'une *opinion* commune, s'en détrompe entierement, & les anciens prejugez lui laissent ordinairement quelque tache dans l'esprit. Fonten. Quand on a à combattre des *opinions* generalement reçües, il ne faut jamais les attaquer de front. Bern. En general, il en est des *opinions* comme des modes, elles vieillissent & se renouvellent successivement. Id. Ce ne sont pas les choses qui nous tourmentent, mais l'*opinion* que nous en avons. Epictete. Les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes, qui doivent leur commencement à quelques personnes que les autres imitent. Le Cl. Dès qu'une personne celebre a soutenu une *opinion*, elle s'établit si bien dans les esprits, que l'on s'accoutume insensiblement à regarder le sentiment contraire comme une erreur, sans sçavoir pourquoy. Id. La plupart des gens n'ont point d'*opinion* à eux, & qui leur soit propre ; ils en empruntent quand ils en ont besoin. La Br. Les hommes sont hommes dans tous les siecles, & ils ne souffrent point qu'on leur arrache leurs *opinions* sans quelque resistance. Cl. Le combat d'*opinions* dans la foi ne doit pas détruire les sentimens de l'humanité. Or. M. Les hommes veulent toûjours faire prevaloir leurs *opinions*, parceque c'est une espece d'empire, que de faire recevoir ses *opinions* par les autres. Nic. Notre vanité nous attache à nos *opinions*, parcequ'elle apprehende d'avouër que nous avons été legers, & credules. Id.

Opinion, s'employe aussi pour la pensée que l'on a ; le jugement que l'on porte d'une personne, ou d'une chose. Ainsi on dit en ce sens, qu'un Medecin a mauvaise *opinion* d'une maladie ; pour dire, qu'il estime que le malade en mourra ; qu'un mari a mauvaise *opinion* de sa femme ; pour dire, qu'il la soupçonne d'infidelité ; qu'on a mauvaise *opinion* d'une affaire ; pour dire, qu'on craint de la perdre, ou qu'elle n'echouë. On dit qu'un homme a bonne *opinion* de lui-même, quand il a de la vanité, quand il s'en fait accroire, quand il a du mepris pour les autres. La bonne *opinion* de soi-même rend ridicules ceux qui l'ont. Ab. de S. R. Avoir bonne *opinion* de son credit. La Roch. Diminuer dans l'esprit du monde l'*opinion* qu'on a d'une personne, c'est-à-dire, l'estime. Vous avez une trop grande *opinion* de mes charmes. P. de Cl. Il vaut mieux pécher par un excès de bonne *opinion* pour les autres, que par un soupçon injurieux. Or. M. La bonne *opinion* que vous avez de moi fait plus de la moitié de mon merite. Bal. On dit qu'un homme est mort en *opinion* de sainteté ; c'est-à-dire, en reputation.

Opinion, signifie encore, Idée, pensée, fantaisie, imagination. Nous faisons consister notre felicité dans l'*opinion* que les autres ont de nous. Or. M.

Opinion *chez les hommes fait tout*. Des-H.

Une coquette ne se rend point sur la passion de plaire, & sur l'*opinion* qu'elle a de sa beauté. La. Br. Cette maitresse d'erreur qu'on appelle fantaisie, & *opinion*, est d'autant plus fourbe, qu'elle ne l'est pas toûjours. Pasc. L'agrément est arbitraire, & dependant du goût, & de l'*opinion*. La Br. Il faut menager l'*opinion* des sots. St. Ev. Notre felicité ne reside point en autrui, & l'*opinion* des hommes ne doit point faire notre bonheur. Vill. L'*opinion* dispose de tout, & le titre d'un livre Italien *della* opinione *la Regina del mondo*, vaut lui seul bien des livres. Pasc. Quand nous sommes jeunes, l'*opinion* du monde nous gouverne, & nous nous étudions plus à être bien avec les autres qu'avec nous. S. Ev.

Opinion, se dit aussi des dogmes d'une Secte, ou d'un parti, ou des Philosophes en general. Les Modernes on fait des experiences qui ont detruit les *opinions* des Anciens. L'*opinion* de la pesanteur de l'air, de la circulation du sang, sont maintenant suivies assez generalement. On a appellé la doctrine de Luther & de Calvin, les nouvelles *opinions*.

Opinion, Divinité des anciens Payens, qui étoit reverée comme celle qui presidoit à tous les sentimens des hommes. En effet, la plûpart des hommes ne parlent

que

que par *opinion*, & sans avoir une connoissance certaine de ce qu'ils disent. Les Statuës de cette Déesse la représentoient comme une jeune femme d'un air & d'un regard assez hardi, mais d'une démarche & d'une contenance mal-assurée. Voyez Vossius, *De Idolo*. L. VIII. c. 12.

OPISTHOTONOS. subst. masc. Terme de Medecine. C'est une espece de convulsion dans laquelle le corps est plié en arriere, & fait comme une espece d'arc. Il est opposé à l'*emprosthotonos* dans lequel le corps est courbé en devant. L'*opisthotonos* vient du mouvement tonique des muscles posterieurs du corps, particulierement de ceux du derriere de la tête.

Ce mot est composé de deux mots Grec, *opisso*, *en arriere*, & *téinein*, *tendre*.

OPIUM. subst. masc. Larme ou suc qui decoule des incisions qu'on a faites aux têtes de pavot, lorsqu'elles approchent de leur maturité, & qui a été ensuite épaissi. Il vient de la Grece où le pavot croît en abondance. On doit le choisir pesant, compacte, net, visqueux, de couleur noire tirant sur le roux, d'une odeur desagreable & degoutante, amer & un peu âcre au goût. Il differe du *meconium* en ce que celui-ci n'est que le suc du pavot qu'on en tire par l'expression; l'*opium* en coule par la seule incision, Les Turcs gardent pour eux le veritable *opium* dont ils usent beaucoup, & ne nous envoient que le *meconium*. C'est ce qu'on dit communément, mais M. Lemery pretend que l'*opium* en larme ne se trouve en aucun endroit, & qu'il y a bien de l'apparence qu'on n'en tire point; qu'aucun des Voyageurs ne s'est vanté d'en avoir vu chez les curieux,& que tous ceux qui ont vu prendre de l'*opium* aux Turcs les plus qualifiez, disent qu'il leur a paru semblable à celui qu'on nous apporte. Il n'y a point d'autre *opium* que le *meconium*, ou l'extrait des feuilles & têtes du pavot d'Egypte. On nous l'envoye sous le même nom d'*opium*, formé en pains de differentes grosseurs, envelopez de feuilles de pavot, afin qu'ils s'humectent moins. L'*opium* dont les Turcs se servent étant reçû de la premiere main, est moins sujet à être sophistiqué que celui qu'on nous apporte. Il est propre pour epaissir les humeurs, pour calmer les douleurs, pour exciter le sommeil, pour arrêter le vomissement, les cours de ventre, les hemorragies, le hoquet, pour provoquer la sueur, pour les maladies des yeux & des dents. Sa dose est depuis un demi grain jusques à deux grains. Il contient beaucoup d'huile & de sel volatil. C'est une erreur qu'il y ait de l'*opium* blanc. L'*opium* preparé se nomme *laudanum*. Il y a des personnes qui étant obligées d'en prendre souvent, y sont si fort accoutumées, qu'elles en prennent jusqu'à cinquante ou soixante grains. Charras assûre qu'il en a pris lui-même douze grains, & qu'il a vu un homme assez delicat qui en prenoit assez souvent trente-six. L'*opium* excite le sommeil par une partie visqueuse ou sulfureuse qu'il contient, laquelle ayant été chariée dans les canaux du cerveau par sa partie volatile, aglutine & embarasse les esprits animaux, en sorte qu'ils sont empêchez pour quelque tems de circuler avec autant de vitesse qu'ils faisoient. Willis regarde l'*opium* comme un poison coagulant, qui fixe les esprits dans les nerfs, Pitcarn au contraire soutient que l'*opium* est un poison chaud & dissolvant, qui subtilise le sang, l'exalte, le reduit en vents; ces vents gonflent les arteres, les arteres gonflées compriment les veines & les nerfs, & ferment le passage aux esprits. L'action de ce dissolvant est plus prompte dans les arteres, où le sang est plus vif & plus en mouvement. En effet l'*opium* a beaucoup de sel volatil. L'*opium* fait de si differens effets, qu'il endort, ou qu'il éveille selon qu'il est diversement preparé. Les Indiens en allant au combat en prennent pour se donner du courage, ou plutôt de la fureur. Ils vont alors tête baissée à l'ennemi comme des sangliers, mais l'effet de l'*opium* ne leur dure que quelques heures. La Loub. Les Indiens sont tellement adonnez à l'*opium*, qu'ils sont fort sujets d'en faire excès, & de tomber par là en fureur. Schouten. Les Turcs en prennent jusqu'à une drachme, lorsqu'ils vont au combat, ou qu'ils entreprennent quelque ouvrage qui demande toutes leurs forces. L'usage de l'*opium* est plus familier aux Dervis qu'aux autres Turcs. Il met d'abord les Dervis, qui en mangent des onces tout à la fois, dans une gayeté pareille à celle des hommes qui sont entre deux vins. Une douce fureur, que l'*on* pourroit appeller enthousiasme, succede à cette gayeté; mais comme leur sang trop dissous par cette drogue, excite une decharge très considerable dans le cerveau, ils tombent ensuite dans l'assoupissement, & passent une journée entiere sans remuer ni bras, ni jambes. Tournefort.

Ce mot vient du Grec *opòs*, *suc*, comme qui diroit, *suc* par excellence, parceque l'*opium* pris en fort petite quantité, produit d'admirables effets. Les Persans appellent le suc de pavot *afioum*, d'où est venu notre mot *opium*. Chardin.

> Opium *facit dormire*,
> *Quia est in eo virtus dormitiva*
> *Cujus est natura*
> *Sensus assopire*. Mol. Voyez Pavot.

O P O.

OPOBALSAMUM. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est un suc ou une liqueur épaisse, blanchâtre, transparente, & d'une odeur approchante de la terebentine, mais beaucoup plus agreable. Il decoule de l'incision qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbrisseau nommé *balsamum*. Ce bois nommé *xylobalsamum* n'est apporté qu'en rameaux assez droits, mais fragiles & parsemez de nœuds inegaux. Son écorce est roussâtre en dehors, mais verdâtre en dedans; & le bois du dessous est blanchâtre & moüelleux. On ne voit gueres d'*opobalsamum* qualifié de Judée qui ne soit sec. Ainsi on n'y peut remarquer ses marques essentielles, qui sont qu'en versant quelque goutte de cette liqueur dans de l'eau ou dans du lait, elle semble se dissoudre d'abord, mais elle les surnage après, & on la peut ramasser toute avec une paille ou une aiguille; & en la versant sur du drap, on l'en separe sans qu'il en demeure aucune tache. Quand ce suc est nouveau, à peine peut-on supporter la force & l'acrimonie de son odeur. C'est la même chose que ce baume fameux qui croît en Judée & en Arabie, qui est tant vanté par les anciens Auteurs.

Ce mot est Grec, *opobalsamon*, de *opos*, suc, & de *balsamon*, baume.

OPOPANAX. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est une gomme jaune au dehors, blanche au dedans, grasse, assez fragile, d'un goût amer, d'une odeur forte & très-desagreable. On la tire par incision de la tige & de la racine d'une plante qui croît dans la Macedoine, dans la Beotie & dans la Phocide d'Achaïe, & qu'on appelle *grande berce*, en Latin *sphondilium majus sive panax Heracleum quibusdam*. J. Bauh. L'*opopanax* decoule blanc & liquide de la plante, mais il s'épaissit & se desseche, prenant en sa superficie une couleur jaune. Il est propre pour attenuer, pour digerer, & pour les maladies hysteriques. Le *Roonas*, que nos Auteurs appellent *Opopanax*, est une racine rougeâtre qu'on employe à la teinture. Il en croît beaucoup en Perse. Chardin.

Ce mot vient du Grec *opos*, *suc*, & *panax*, qui est le nom que quelques-uns ont donné à la plante, comme qui diroit *suc de panax*.

OPPILATIF, IVE. adj. Qui a la qualité de boucher les passages, les conduits du corps des animaux. Les viandes visqueuses, difficiles à digerer, sont *oppilatives*, ne coulent pas aisément, s'arrêtent à l'embouchure des vaisseaux.

OPPILATION. subst. fem. Obstruction des passages ou des conduits qui servent aux fonctions animales, par de mauvaises humeurs. Une *oppilation* de foye, de rate.

OPPILER. verb. act. Boucher les conduits du corps, & empêcher le passage des humeurs necessaire à faire ses fonctions. Il ne se dit que des obstructions qui se font dans le bas ventre.]

Du Latin *oppilare*.

OPPILÉ, ÉE. part. & adj. La plante devenuë dure & *oppilée* par la grande chaleur de l'été, n'est plus propre aux fonctions de la vegetation. VALL.

OPPORTUN, UNE. adj. Favorable, propice, qui est à propos, selon le tems & le lieu. Dans le tems *opportun*. L'heure *opportune*. Il s'est trouvé une occasion *opportune* de demander cette grace, Il est vieux. L'ACAD.

Du Latin *opportunus*.

OPPORTUNITÉ. subst. fem. Temps, & lieu favorable, & propre à faire, ou à demander quelque chose. L'*opportunité* des occasions fait reüssir les affaires. Personne ne sçut mieux connoitre l'heure de l'execution, & se prevaloir de l'*opportunité*. BAL. Prendre l'*opportunité* du vent. ABL. Ces mots ne sont plus en usage; & c'est dommage, car *opportunité* exprime ce que celui d'*occasion* & de *commodité* n'expriment point. REFL. L'Abbé Regnier, de l'Academie Françoise, n'a pas fait difficulté de dire, l'*opportunité* d'une occasion. Voyez sa *Traduction des Entretiens de Ciceron sur les vrais biens & les vrais maux*.

OPPOSANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Celui qui a interêt d'empêcher qu'une chose ne se fasse, qui y forme quelque obstacle. Les publications & affiches des criées ne se font qu'afin d'avertir tous les pretendans droit de s'y rendre *opposans*. On instruit un decret avec le plus ancien Procureur des créanciers *opposans*. Un tiers *opposant* à la vente des meubles, s'il succombe, est condamné à cinquante écus d'amende par la derniere Ordonnance. Il est aussi quelquefois substantif. Il y a un nouvel *opposant*. Les *opposans* aux criées.

OPPOSANT. s. m. Ce mot se dit aussi, quand il est question des disputes publiques que l'on fait pour exercer les Etudians, & signifie, Celui qui s'oppose aux Theses, qui les combat par ses objections. Monsieur tel est le Soutenant, & Messieurs tels sont les *Opposans*.

OPPOSER. verb. act. Mettre un obstacle, former un empêchement à quelque chose. La nature a *opposé* à l'ambition, à l'avarice des hommes, les rivieres, les montagnes, & les mers; mais ils ont vaincu tous ces obstacles. On a fait de fortes digues, des quais & des levées, pour *opposer* aux violences des eaux, des torrens, aux inondations des mers. Il est permis d'*opposer* la force à la force. Ce Prince a *opposé* une armée aux passages des ennemis. Il leur faut *opposer* des forces pareilles aux leurs. VAUG.

Du Latin *opponere*.

OPPOSER, signifie aussi, Etre contraire. Les élemens s'*opposent* à l'action les uns des autres. La lumiere est *opposée* aux tenebres. Le blanc est *opposé* au noir. Ces deux partis sont tout-à-fait *opposez*, ont des interêts contraires.

OPPOSER, se dit aussi en parlant de ce qui est situé vis-à-vis. Les deux poles d'une sphere sont diametralement *opposez*. Les Anciens en bâtissant des Eglises, les *opposoient* au Soleil levant. Les deux pavillons *opposez* qui se repondent, est ce qui fait la symmetrie de ce bâtiment. Un Cadran meridional est *opposé* au midi.

OPPOSER, signifie encore, Objecter. Cet argument est fort, mais on *oppose* au contraire, &c. Ce jeune homme vouloit etre Conseiller, mais on lui a *opposé* son âge, ses parentez dans le même corps.

OPPOSER, se dit figurément, & signifie, Empêcher; apporter quelque obstacle; traverser, faire effort. Les sens s'*opposent* d'ordinaire à la raison, la chair à l'esprit. Cette veuve n'*oppose* que des cris & des larmes à la cruauté de ses persecuteurs. La fortune s'*oppose* à tous mes desseins. Il faut *opposer* un grand courage à une grande affliction. C'est une sorte d'impieté de manquer de mepris pour les faussetez que l'esprit de l'homme *oppose* aux veritez que Dieu a revelées. PASC. Combien notre Ordre s'est-il *opposé* ardemment à la doctrine de Molina? ID. S'*opposer* aux dereglemens. ABL.

OPPOSER, en termes du Palais, se dit des obstacles qu'on forme à des actions, à des procedures qui se font contre notre interêt. Cet homme s'est *opposé* à la constriction du mur de son voisin, parcequ'il lui bouche ses vuës. Il s'est *opposé* à la vente de ces meubles qu'il revendique. Il s'est *opposé* aux criées de cette terre, à la distribution du prix. Il s'est *opposé* en sous ordre.

OPPOSÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Deux armées *opposées* l'une à l'autre. Deux rivages *opposez*. Des angles *opposez*. Le signe de la Balance est *opposé* à celui du Belier.

OPPOSÉ, signifie aussi, Contraire, de different caractere, & il se dit des esprits, des humeurs, des interets, &c. Je vous admire de penser que nous soyons *opposez* à l'Ecriture, au Pape, & aux Conciles? PASC. Abel & Caïn étoient de deux humeurs entierement *opposées*. ARN. S'interesser dans un parti *opposé*. LA ROCHEF. Quand on consulte beaucoup d'Historiens, on ne les trouve que trop souvent *opposez* les uns aux autres. L. DE CAMBR.

OPPOSÉ, en termes de Blason, se dit de deux pieces peintes sur l'Ecu avec deux pointes, dont l'une regarde le chef, l'autre le bas. On les appelle autrement *chappées* & *chaussées*.

OPPOSÉ, est aussi quelquefois substantif. La vertu & le vice sont deux *opposez*. On dit en Dialectique, que tous les contraires sont *opposez*, mais que tous les *opposez* ne sont pas contraires. Cet homme est tout l'*opposé* d'un tel autre.

OPPOSITE. adj. de tout genre. Qui est dans une situation opposée. Le rivage *opposite*, la rive *opposite*. J'aimerois mieux dire, le rivage *opposé*. REFL.

OPPOSITE, s'employe aussi substantivement, & alors il signifie, Contraire. De ces deux hommes l'un est doux, honnête, civil, l'autre est brusque, impetueux, & brutal, c'est l'*opposite*, c'est tout l'*opposite* de l'autre.

A L'OPPOSITE. Preposition qui regit le genitif. Qui est vis-à-vis. Ces deux maisons, ces deux ruës sont *à l'opposite* l'une de l'autre, vis-à-vis. Il est logé *à l'opposite* de moi. J'ai une montagne *à l'opposite* de ma maison de Campagne, qui lui ôte toute sa vuë. On enfonçoit deux pieux à coups de hie, *à l'opposite* de deux autres qu'on mettoit plus bas. ABLAN.

A L'OPPOSITE, est aussi quelquefois adverbe, & se met sans regime. Il est *à l'opposite*.

OPPOSITION. s. f. Obstacle, empêchement. Alexandre courut toute l'Asie, & trouva peu d'*opposition*. On ne forme plus d'*opposition* à la verification des Edits. Cet Officier a été reçu sans aucune *opposition*, sans obstacle. Cette fille est entrée en Religion malgré l'*opposition* de ses parens.

OPPOSITION, signifie aussi, Contrarieté. Ces deux rivaux se trouvent par tout en *opposition*. Il y a une grande *opposition* entre le vrai, & le faux. La Religion retombe dans une incertitude absoluë, s'il est vrai que la raison & l'Ecriture soient dans une formelle *opposition*. OR. M. Il y a une *opposition* invincible entre Dieu & nous. PASC. Une chose ne se connoit jamais mieux que par l'*opposition* de son contraire. OR. M. Dieu dans le Decalogue a commandé

mandé diverses choses, par *opposition* aux Egyptiens de chez qui les Israëlites venoient de sortir. Le Cl.

Opposition, est aussi une figure de Rhetorique par laquelle l'on assemble deux choses qui semblent incompatibles: comme quand Horace parle d'une *folle sagesse*. Cette figure qui semble nier ce qu'elle établit, & se contredire en apparence, est très-élegante. Bou. Tout l'agrément naît de l'*opposition*, sur tout dans les pensées doubles, qui ont deux sens, & comme deux faces. Id.

Opposition, en termes de Logique, se dit d'une qualité de disconvenance que des propositions qui ont le même sujet & le même attribut ont entre elles. Voyez l'*Art. de Penser*, II. Part. Chap. IV.

Opposition, en termes d'Astronomie, se dit de l'aspect des astres diametralement opposez, ou éloignez de 180. degrez. Quand la Lune est diametralement opposée au Soleil, ensorte qu'elle nous montre toute sa partie illuminée, cette phase s'appelle *opposition*. L'éclipse de Lune ne se fait que dans son *opposition* avec le Soleil, & quand ils se trouvent dans les nœuds de l'Ecliptique. Mars dans son *opposition* au Soleil est plus proche de la terre, que le Soleil. On dit, *opposition vraye*, lorsque la ligne du vrai mouvement de la Lune est opposée à celle du vrai mouvement du Soleil, & si la ligne du moyen mouvement de la Lune est opposée à celle du moyen mouvement du Soleil, on dit, *opposition moyenne*. On dit encore, *opposition vraye centrale*, quand le centre de la Lune est non seulement dans le plan, mais encore dans la ligne des vrayes Sisygies; & quand le lieu moyen de la Lune est dans le plan, & dans la ligne des moyennes Sisygies, on dit, *opposition moyenne centrale*. Ozan.

Opposition, en termes du Palais, se dit des procedures qu'on fait pour empêcher qu'on ne fasse quelque vente, ou autre action, à moins que nos interêts n'y soient conservez. Il y a des *oppositions* afin d'annuller un decret, quand on n'y a pas observé les formes; des *oppositions* à fin de distraire, quand on y a compris des terres qui nous appartiennent; des *oppositions* à fin de charge, quand on a quelque rente fonciere, quelque droit, ou servitude sur les heritages saisis; des *oppositions* à fin de conserver, quand on a quelques hypotheques sur les heritages saisis, afin d'être payé & colloqué en ordre d'hypotheque sur le prix de l'ajudication. Par l'ordonnance de 1551. ces quatre *oppositions* doivent être formées avant l'ajudication, & elles ne sont point reçuës au Parlement de Paris après le congé d'ajuger. Voyez Basnage. Fournir des clauses d'*opposition*.

On appelle aussi *opposition*, la requête qu'on presente pour faire casser un jugement dont on se veut aider contre nous, encore que nous n'y ayons point été parties, ou qu'il soit donné par defaut. On se pourvoit par *opposition* contre les arrêts rendus par defaut; & par requête civile contre les contradictoires. On dit aussi, Faire une *opposition* à un scellé, à une reception en quelque charge, à une prise de possession d'un Benefice; pour dire, y former quelque contestation. On forme aussi des *oppositions* au sceau entre les mains des Garderolles à l'égard des offices & des rentes sur la ville. Les sentences de provision portent cette formule, Et sera la presente executée, nonobstant *oppositions* ou appellations quelconques; souvent en plaidant on convertit l'appel en *opposition*.

OPPRESSER. verb. act. Qui ne se dit gueres au propre qu'en Medecine. Charger, presser fortement. Cet homme a mauvais estomac, pour peu qu'il mange il est *oppressé*. Un rhûme lui est tombé sur la poitrine qui l'*oppresse*, qui l'empêche de respirer.

Oppressé, ée. Part. & adj. Je me sens *oppressé*.

Oppresser, signifie figurément, Opprimer; imposer un joug rude, une servitude. Les peuples d'Orient sont *oppressez*, & gemissent sous la tyrannie du Turc. Les bons Princes n'*oppressent* point leurs sujets. L'Acad. Il est plus en usage au participe.

OPPRESSEUR. s. m. Celui qui opprime. Les *oppresseurs* sont odieux. Vous êtes mon *oppresseur*. Il y a peu de sûreté pour les *Oppresseurs* de la liberté des peuples. Flech. Je ne puis souffrir l'orgueil des *Oppresseurs*. S. Evr.

OPPRESSION. s. m. Action de ce qui presse, qui charge, qui incommode. Les mauvaises humeurs chargent, pressent le corps, quand il y a trop de plenitude. Il sent une grande *oppression* d'estomac. C'est cette fluxion qui lui cause une *oppression* de poitrine.

Oppression, se dit aussi au figuré. L'Empire gemissoit sous la cruelle *oppression* de Domitien. Boss. Les païsans souffrent l'*oppression* des petits tyrans de Province. Que me sert que le Prince soit triomphant, & comblé de gloire, si triste, & inquiet, je vis moi-même dans l'*oppression*, & dans l'indigence? La Br. On se persuade que les Hollandois aiment la liberté; & ils haïssent seulement l'*oppression*. St. Ev. Delivrez moi, Seigneur, des calomnies & de l'*oppression* des hommes. Port-R. Demosthene employa toute son éloquence pour garentir les Atheniens de l'*oppression* prochaine, dont Philippe les menaçoit. Tour.

Oppression, signifie aussi, Misere, disette, souffrance. Il y a long-temps que cette famille est dans l'*oppression*, que tout son bien est saisi, qu'elle meurt de faim.

OPPRIMER. verb. act. Fouler, vexer, tourmenter un inferieur, une personne foible; l'accabler par autorité, par violence. *Opprimer* la verité & l'Eglise. L'Asie est *opprimée* par les Turcs, languit sous leur domination. Ce prince *opprime* ses sujets par des exactions. La justice elle-même sert quelquefois à *opprimer* les innocens. Ob. M. Seigneur, ne permets point que la malice de mes ennemis m'*opprime*. God.

C'est une étrange & longue guerre que celle où la violence essaye à *opprimer* la verité. Pasc. La multitude infinie de regles grammaticales *opprime* l'éloquence. La M. le V.

Du Latin *opprimere*.

Opprimé, ée. part. & adj. J'ai une certaine tendresse pour tant de beaux mots, que je voi mourir *opprimez* par la tyrannie de l'usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place. Vau. c'est-à-dire, bannis & expulsez par l'autorité absoluë de l'usage. La liberté gemit *opprimée* sous la tyrannie de la Religion. Ob. M.

OPPROBRE. s. m. Honte qui est attachée à une vilaine action; injure, affront, ignominie. Quand un Capitaine prend lâchement la fuite, c'est un *opprobre* qui lui demeure éternellement. Les Juifs firent souffrir mille *opprobres* à notre Seigneur. Tous les jours mes ennemis me couvrent d'*opprobre*. Port-R. Il se rejouïssoit en son cœur d'avoir part aux *opprobres* de la croix. Bouh. A la honte, & à l'*opprobre* de la raison humaine, les plus folles opinions trouvent des sectateurs. Ob. M.

On dit, qu'un homme est l'*opprobre* de sa nation, quand il a fait quelque action infame, & qui le rend l'horreur de tout le monde. Judas est l'*opprobre* du genre humain. Il est l'*opprobre* & l'excrement de l'Eglise Gallicane. Main.

O P S.

OPS s. f. Divinité des anciens Payens. Elle étoit fille de Cœlus ou du Ciel & de Vesta, sœur & femme de Saturne, & se nommoit autrement Rhea & Cybele. C'etoit la terre à qui les Romains donnerent le nom d'*Ops*, à cause de sa puissance à donner secours. *Opis* est different d'*Ops*, & c'est un des noms de Diane parmi les Grecs, parce qu'elle assiste celles qui accouchent. C'est aussi le nom d'une des Nymphes de Diane dans l'Eneïde, *liv.* 4.

OPT.

OPTA, ou **OPTAT**. s. m. Vieux mot. Desir.

Pour parvenir toûjours à ses optats. BOREL.

Du Latin *Optare*.

OPTATIF. subst. masc. Terme de Grammaire. Il signifie, desirant. C'est le troisiéme Mode des conjugaisons, qui sert à exprimer les desirs & les souhaits pour une chose qui ne dépend point de nous. On ajoûte à l'*optatif*, *plût à Dieu*, pour le marquer. *Plût à Dieu* que *j'eusse* assez de force sur moi-même pour ne point pécher. La *Nouvelle Methode* ne fait point mention de l'*optatif* dans la conjugaison des verbes, parceque c'est la même chose que le subjonctif. L'*optatif* ne se trouve que chez les Grecs. Voyez SUBJONCTIF.

OPTER. verb. act. qui s'employe fort souvent absolument. Terme de Pratique. Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble. Quand on a deux charges incompatibles, comme une charge Royale, & celle d'un Seigneur, on oblige le Titulaire à *opter*, à choisir laquelle il veut conserver, & on l'oblige de se desaire de l'autre. On a un an pour *opter*, pour se desaire d'un des deux Benefices incompatibles dont on est pourvû. Quand on avoit defloré une fille, il falloit *opter* autrefois, ou la mort, ou le Sacrement. Les productions de l'homme sont bornées; il faut *opter*, de laisser à la posterité ou des ouvrages d'esprit, ou des enfans. AMUS. SER. ET COM.

OPTER, se dit aussi en parlant de toute autre chose; mais c'est ordinairement dans le stile comique & railleur. Etre devote & coquette, c'est trop pour une femme, il faut *opter*. Apollon sera contraint d'*opter*, s'il veut être Prophete, Medecin, ou Violon. ABLAN.

OPTÉ, ÉE. part.

OPTERIES. s.m. & pl. Presens qu'on faisoit à un enfant la premiere fois qu'on le voyoit. On donnoit aussi ce nom aux presens qu'un époux faisoit à son épouse, lorsqu'on la lui amenoit, parce que c'étoit la premiere fois qu'il la voyoit.

Opteria, du Grec *optomai*, je vois.

OPTICIEN. s. m. Celui qui sçait ou qui enseigne l'Optique. Il est fort bon *Opticien*.

OPTION. s. f. Pouvoir, faculté d'opter; le choix qu'on fait de quelque chose. On lui a laissé le choix & *option* d'executer son contrat, ou de s'en resilier. L'*option* est referée au deffendeur, quand le demandeur a manqué de faire son *option* dans le tems qui lui a été prefini.

OPTIQUE. s. f. Science qui fait partie des Mathematiques, & qui enseigne de quelle maniere se fait la vision dans l'œil. L'*Optique* traite de la vuë en general, & rend raison des differentes modifications des rayons de la lumiere. Elle explique la nature & les proprietez de la vuë; & l'endroit de l'œil où elle se fait. L'*Optique* donne les raisons pourquoy les choses paroissent à nos yeux tantôt plus grandes, & tantôt plus petites; tantôt plus distinctes, & tantôt plus confuses; tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées. Elle montre pourquoy les uns ne voyent que de bien près, & les autres que de bien loin; pourquoy l'œil ne se peut voir soi-même, & pourquoy nos deux yeux ne voyent qu'un seul objet. Enfin l'*Optique* decouvre les causes de la tromperie de notre vuë; pourquoy les objets éloignez paroissent plus petits qu'ils ne sont; pourquoy deux lignes paralléles semblent s'approcher dans la distance; pourquoy les objets à plusieurs angles paroissent ronds de loin, &c. L'*Optique* a trois parties; la *Catoptrique*, qui traite de la reflexion de la lumiere; la *Dioptrique*, qui traite de la refraction, & la *Perspective* qui explique les apparences du rayon direct. On divise toute la science de la vision en trois parties; sçavoir en *Optique*, en *Dioptrique* & en *Catoptrique*. On nomme *Optique*, la connoissance de la vision qui se fait par des rayons directs; on appelle *Dioptrique*, la Science de la vision qui se fait par de rayons rompus, & l'on nomme *Catoptrique*, la science de la vision qui se fait par des rayons reflechis. REGIS. Euclide a écrit de l'*Optique*, & de la *Catoptrique* chez les Anciens; la *Dioptrique* leur a été inconnuë. Le Pere Honorat Fabri à écrit un Abregé de l'*Optique*, *Catoptrique*, & *Dioptrique*. Le Pere François Eschinard a fait une Centurie de problêmes d'*Optique*. Vitellion, Aquilonius, entre les Modernes, ont fort bien écrit de l'*Optique*. Le Pere Kircher a écrit un gros volume de tous les secrets de l'*Optique*, de la lumiere de l'ombre, & de ses effets surprenans, qui passent chez le peuple pour magiques. Nous avons encore l'*Optique & Catoptrique* du Pere Mersenne à Paris en 1651. La *Dioptrique oculaire* par le Pere Cherubin d'Orleans, à Paris 1671. in fol. L'*Optique* de M. Newton, traduite en François par M. Coste, &c.

Ce mot vient du Grec *opteſthai*, qui signifie *voir*, regarder.

OPTIQUE, adj. Qui sert à la vuë. Les Anatomistes appellent nerfs *optiques*, les deux nerfs de la seconde conjugaison, qui prenent leur origine des cuisses de la moële allongée, & qui vont aux yeux. Ces nerfs s'approchent peu-à-peu; & s'unissent à la base du cerveau proche de l'entonnoir. Cette union sert à les assûrer mutuellement dans leur route qui est longue, car ce n'est pas afin que l'image de l'objet reçuë en chaque œil ne parût point double, que les nerfs, qui servent à l'oüie, sont doubles, chaque oreille ayant le sien; ces deux nerfs ne se reunissent point; cependant la sensation de l'oüie n'est point double. M. MAÎTRE-JAN. Les nerfs *optiques* se separent ensuite, & il en va un à chaque œil, ils sont revêtus de deux tuniques qui viennent de la dure & de la pie mere, & qui font les deux membranes des yeux qu'on appelle l'*uvée*, & la *cornée*. La *retine* qui est une troisiéme membrane & l'organe immediat de la vuë, n'est que l'expansion des fibres dont la substance de ces nerfs est composée. C'est par le moien des nerfs *optiques* que les impressions de la lumiere se communiquent au cerveau. Le nerf *optique*, Selon M. Mery, n'est point composé de filets comme on l'avoit cru, & comme le sont les autres nerfs; ce n'est qu'une moelle enfermée dans un canal & que l'on en fait aisément sortir. Cette structure du nerf *optique* inconnuë jusqu'à present, ne permet plus que la retine soit une membrane. HIST. DE L'ACAD. R. DES SC. 1712.

Pinceau *optique*, multitude de rayons à la faveur desquels l'œil voit un point. Il y a des Opticiens qui se moquent de ce *pinceau optique*, & qui soutiennent que l'hypothese des *pinceaux optiques* est une pure imagination.

On appelle *chambre optique*, une chambre exactement fermée par tout, excepté un seul endroit par où on laisse entrer la lumiere, afin de voir peints à rebours sur un morceau de papier blanc les objets de dehors qui repondent à ce trou, auquel on a mis un verre convexe.

O P U.

OPULEMMENT. adv. D'une maniere opulente. Le mauvais riche a été damné pour avoir vêcu *opulemment*, & pour n'avoir pas été charitable aux pauvres.

OPULENCE. subst. fem. Richesses, abondance de biens. Vivre dans la gloire & dans l'*opulence*. ABLAN. L'*opulence* est bien souvent un obstacle au salut. Les Princes naissent dans le luxe, & dans l'*opulence*; & leurs premiers regards tombent sur de grands objets. FL.

OPULENT, ENTE. adj. Riche. Cette maison est devenuë *opulente* depuis sa faveur. Les Hollandois se sont rendus *opulens* par le trafic de Indes. A mesure que l'on devient *opulent*, l'on devient plus fier. BELL.

OPUNTIA. s. f. C'est un nom qu'on a donné au figuier d'Inde, à cause que les feuilles de ses especes produisent des racines quand on les met en terre; ainsi qu'une plante

plante dont Theophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parcequ'elle se trouvoit autour d'une Ville de Grece apellée *Opus*, ou *Opuns*. Voyez FIGUIER D'INDE.

OPUSCULE. s. m. Petit ouvrage, petit Traité. Les *Opuscules* de Plutarque. La Mothe le Vayer a fait plusieurs Traitez appellez *Opuscules Sceptiques*; entr'autres il a fait un Opuscule sceptique intitulé *du sens commun*.

O R.

OR. subst. masc. Metal jaune, le plus brillant, le plus ductile, le plus pesant, le plus compacte & le plus precieux de tous les metaux. Un *or* pur, & éclatant. Les Chimistes lui ont donné le nom de *Soleil*, parce qu'ils pretendent qu'il est fait par les influences de cet astre. Ils le designent aussi par la même marque.

L'*or* est le corps le plus pesant de tous ceux que nous connoissons, d'où l'on pourroit conjecturer que ses particules sont autant de cubes; mais commes la matiere magnetique le traverse fort librement, qu'il est ductile & flexible, & qu'il se fond bien plus facilement qu'une infinité d'autres corps, il faut que ses particules soient des polyedres, qui laissent des intervalles assez larges entre eux. ID. Les particules qui composent l'*or*, sont massives, impenetrables, indivisibles à l'adresse des hommes, immuables & d'un grandeur & figure déterminées. Il s'ensuit de là que pour faire de l'*or* il faut avoir de ces particules, pour les joindre ensemble, & qu'on n'en peut faire avec quelque autre matiere que ce soit. Jamais Chimiste n'a pu trouver le moyen de detruire l'*or*, c'est-à-dire, de le changer de telle sorte qu'il cesse d'être *or*. On l'a tenu des mois entiers en fusion, dans un feu très violent, & des heures entieres dans le foyer d'un miroir ardent des plus actifs, sans y trouver la moindre alteration. On l'a dissous dans de l'eau regale, & on a inventé mille & mille operations sans qu'on ait jamais pu en venir à bout. HARTSOEKER. Il y en a qui croyent que l'*or* se forme dans la terre même sans aucune veine de mineral, fondez sur ce qu'après plusieurs années, on en a trouvé dans la terre qui avoit été lavée. FREZIER.

Les Alchymistes ont cru que la production de ce métal étoit le but où la nature tendoit dans les mines, & qu'elle en avoit été empêchée & détournée, quand elle avoit produit les autres métaux qu'ils ont nommez imparfaits. Sur cette pensée, ils n'ont rien épargné pour achever de cuire & de perfectionner ces metaux, & pour les rendre en *or*; c'est ce travail qu'on a appellé le *Grand œuvre*.

Du Latin *aurum*.

L'*or* se tire des mines en trois façons.

L'une en forme de pepins: Ils sont comme ceux des melons & des citrouilles, dont les uns sont plats, les autres ronds, & les autres longs comme des œufs, qui ont pesé jusqu'à vingt poids d'Espagne. Christophle Colomb apporta des grains d'*or* qui pesoient deux marcs, quatre onces; en 1502. on trouva un de ces grains qui pesoit 32. livres valant 23040. liv. Pline appelle *balluces*, les grains d'*or* qui se trouvent dans les puits des mines, ou l'*or* avant qu'il soit purgé de son impureté. L'autre *or* se trouve en espece de pierres, ou marcassites fort dures, qu'on a peine à casser, pour l'avoir; on se sert aussi de mercure pour le separer de la mine, car il se lie facilement à ce metal. L'autre se trouve en poudre ou sable. Celle-ci se tire en lavant seulement la terre ou le sable, comme les Orfevres lavent les balayeures de leur boutique. Toutes les parties du monde connuës produisent de l'*or*, quoiqu'avec beaucoup de difference pour l'abondance & pour la pureté. Le plus celebre païs où l'*or* se rencontre est celui de Caravana au Perou, & de Valdivia au Chili. Voyez Frezier sur les mines d'or du Chili. L'*Or* le plus pur est celui de Menaricabo vers Batavie.

On trouve l'*or* dans la Guinée en trois sortes d'endroits. 1. & principalement entre les montagnes où les Negres creusent des trous profonds, pour en tirer la terre, lorsqu'ils ont decouvert qu'il y a de l'*or*. Le second endroit où l'on trouve de l'*or*, est auprès des chutes d'eau où l'eau entraine de l'*or* avec la terre des lieux elevez. Et le 3. auprès de la mer où il y a des petites sources vives où l'*or* descend. Les Negres prennent cette terre & la remuent dans un vaisseau dans de l'eau fraiche, jusqu'à ce que la terre s'en aille & que l'*or* demeure. BOSMAN. L'*or* de Guinée a deux formes differentes; le premier s'appelle *or en poudre* & est presque aussi fin que de la farine; il est meilleur & le plus estimé en Europe. L'autre consiste en morceaux de differente grandeur; car il y en a quelques uns qui à peine ont la pesanteur d'un liard, & d'autres qui pesent la valeur de deux ou trois cens florins; on appelle celui-ci *Or de mine*. ID. La côte d'or donne effectivement tous les ans en tems de paix septmille marcs d'or. ID.

Il y a des gens nommez *Arpailleurs*, qui cherchent l'*or* sur le bord de plusieurs rivieres & parmi des mottes de terre, qui leur font juger si la mine est bonne. Pline dit que l'*or* se tiroit aux Indes par des fourmis volantes, les hommes n'osant pas l'entreprendre, mais il étoit mal informé. La proportion de la pesanteur de l'*or* à celui de l'argent est à peu pres de 20. à 11. & en valeur la proportion de la monnoye d'*or* à celle d'argent est telle, que celle de l'*or* vaut 14. fois presque celle de l'argent, suivant le reglement de l'année 1640. En 1655. ces metaux etant hors d'œuvre, il falloit 15. marcs, 1. onces, 16. grains ; d'argent fin pour payer un marc d'*or* fin, parceque le marc d'*or* fin étoit à 423. liv. 10. s. 10. d. ⁝ & le marc d'argent fin à 27. liv. 13. s. ⁝ Par le Tarif de 1679. le marc d'*or* valoit 15. marcs d'argent, & par celui de 1718. on observa la même proportion en reglant le marc d'*or* fin à 654. liv. 10. s. 11. d. & le marc d'argent fin à 43. liv. 12. s. 8. d. $\frac{2}{11}$ Les especes d'*or* à 22. carats furent mises alors à 900. liv. le marc, & celles d'argent à 11. d. à 60. liv. En Août 1720. pour attirer toutes les especes dans le Banque Royale, & les faire changer contre des Billets, on les haussa au double du prix fixé en 1718. en ordonnant qu'elles reviendroient par differens baissemens au même prix, à la fin d'Octobre de la même année 1720. Quand la plus grande partie de l'*or* fut entrée à la Banque, on defendit absolument le cours des Especes d'*or* dans le commence, afin qu'il n'y eût plus que des billets de Banque & fort peu d'argent blanc. Tout cela causa bien des desordres & ne dura pas long tems. Voyez MONNOIE & LOUÏS. Du temps de François I. en 1540. l'once d'*or* ne valoit que 12. onces d'argent. A Rome du temps de l'Empereur Honorius l'once d'*or* valoit quatorze onces d'argent, & l'once d'argent cent onces de cuivre. Cela change selon l'abondance des metieres en un païs. Car Suetone remarque que Cesar avoit tant apporté d'*or* des Gaules, que la livre d'*or* en Italie ne valoit plus que sept livres & demie d'argent, quoyqu'elle en valût ordinairement douze. Le marc d'*or* ne valoit que 16. liv. du temps qu'on fit la châsse de Sainte Genevieve, & le marc d'argent 455. Parisis, comme remarque Bonfonds en ses Antiquitez de Paris. Par les anciennes Ordonnances, les Barons & autres vassaux de la Couronne ne pouvoient fabriquer de la *monnoye d'or*; ce droit n'appartenoit qu'au Roi. M. le Blanc a remarqué que Louïs XI. en 1465. par la necessité de terminer la guerre du Bien-public, fut obligé d'accorder au Duc de Bretagne le privilege de faire battre de la *monnoye d'or*. Il conceda le même droit à Charles Duc de Guyenne son frere, & au Prince d'Orange. Je n'ai vu aucune espece d'*or* du commencement de la 3ᵉ. Race. LE BLANC. Depuis Charles le Chauve jusqu'à S. Louis, on ne trouve rien de fort assûré pour la *monnoye d'or*. ID. Il ne reste aucune

aucune *monnoye d'or* de la 2. Race, au lieu qu'on en a un très grand nombre de la I. ID. L'*or* aux mines Espagnoles se pese par castillans. Le castillan est la centiéme partie d'une livre poids d'Espagne. En Guinée il y a la livre, le marc, l'once & l'esterlin. Il y a en Europe 20. esterlins dans l'once, mais en Guinée il n'y en a que 16. On compte aussi par pesos qui sont 4. esterlins, & par bendos qui sont deux onces. 4. bendos font un marc, & deux marcs font une livre d'*or*, & la livre d'*or* fait environ 660. florins. BOSMAN.

La principale qualité de l'*or*, c'est qu'il ne deperit point, quelque fonte qu'on en fasse; il ne se rouille point, comme le fer & le cuivre; ni ne se noircit point, comme le plomb, l'étain & l'argent. Le resserrement de ses parties est cause de sa dureté, de son poids, & de la resistance qu'il fait au feu. L'*or* étant mis en fusion au Soleil par le miroir ardent, jette beaucoup de fumées qui viennent de la substance meme de l'*or*. Ce qui reste après que les fumées ont cessé est un verre violet foncé; ce verre d'*or* est plus leger qu'un égal volume d'*or*. C'est une experience de M. HOMBERG. L'*or* est si ductile, qu'il s'étend sous le marteau 159092. fois plus que son volume, & quand il passe par la filiere des Tireurs d'*or*, il s'étend à 651590 fois, ainsi que temoigne Mr. Rohault dans sa Physique: ce qu'il a curieusement observé & calculé avec les ouvriers.

OR AFFINÉ OU DE COUPELLE, est un *or* purgé par le feu de toutes sortes d'impuretez & de mélange. Les Latins l'ont appellé *aurum purum*, *aurum primum*, *aurum obryzum*, & *aurum coctum*. On l'appelle alors de 24. carats; mais on ne le peut jamais pousser jusques-là, il s'en manque toûjours quelque quart de carat. L'*or* de 22. carats a une part d'argent & une de cuivre; & celui de 23. carats une demi-part, c'est-à-dire, une vingt-quatriéme de chacun. Il y a une mine au Perou dont l'*or* se tire si pur, qu'il est de 23. carats avant d'avoir été affiné. L'or d'Axime sur la côte d'Afrique est de 22. à 23. carats. Bouteroué pretend que l'*électrum* des Anciens étoit de l'*or* à 19. carats, où il y avoit quatre parties d'*or*, & une cinquiéme d'argent; & qu'on voit encore des pieces d'*or* à ce titre. Dans une Ordonnance du Roi Jean il paroît que l'*or* de Paris n'étoit qu'à 19. carats, un quint, quoy qu'il y soit porté que c'étoit la meilleure touche qui fût en ce temps sur la terre. Glauber Chymiste pretend qu'il n'y a point de sable, ni de pierre, excepté celle de la chaux, dont on ne puisse tirer de l'*or*, mais que la depense excederoit le profit. La coupelle ne purge l'*or* que des metaux impurs. Pour le separer de l'argent, il faut employer l'antimoine ou la cementation. La purification de l'or par l'antimoine est plus assûrée que les autres, car il n'y a que *l'or* qui soit assez solide pour resister à ce devorant; il en mange souvent une petite portion, mais il ne laisse aucun autre metal. LEM. M. le Blanc à la fin de son Traité des monnoyes a donné des Tables contenant année par année les prix du marc *d'or* & d'argent, depuis l'an 1144. jusqu'à l'an 1689. le nom des especes, leur loi, leur poids & leur valeur.

OR D'ALCHYMIE, est de l'or qui n'en a que l'apparence & la teinture, & qui ne souffre point la coupelle.

On appelle de l'*or d'Allemagne*, du bas *or* qui n'est point au titre des monnoyes ordinaires, & qui a beaucoup d'alliage, qui n'est pas pur.

OR VIERGE, c'est de l'*or* tel qu'on le tire des mines d'*or*, sans avoir souffert le feu; d'où vient que les Grecs le nomment *apyros*. Il est si mol, qu'avec la main on y peut empreindre la figure d'un cachet, & il ne peut pas même servir à faire des boucles, des pendans d'oreilles, n'étant pas assez dur pour soutenir la figure circulaire. On y méle de l'émeril, qui augmente son poids, sa dureté & sa couleur.

OR FULMINANT, est une poudre qui se fait avec de l'*or* qu'on dissout dans l'eau regale, & qu'on precipite avec de l'huile de tartre; car il se trouve en bas une poussiere qui étant dessechée d'elle-même, ou au bain Marie, & non sur le feu, s'enflamme non seulement par le feu, mais encore par une chaleur legere. Elle fait un bruit plus violent que la poudre à canon, & brise tout ce qui se trouve au dessous; car elle fait principalement son effet en bas, au lieu que la poudre à canon le fait en haut. Un scrupule de cette poudre agit plus violemment qu'une demi-livre de poudre à canon, & un grain ou deux mis sur la pointe d'un couteau, & allumé à la chandelle, fait plus de bruit qu'un coup de mousquet. Elle se consume jusqu'au dernier atome.

On fait aussi une semblable poudre fulminante avec trois dragmes de nitre, une & demie de tartre, & une de soufre, pilées & mêlées ensemble, qui fait le même effet, mais moins violent. On en fait aussi avec du cuivre & du fer.

OR BATTU, est celui qui est tellement battu entre deux feuillets d'un parchemin appellé *baudruche*, qu'il est reduit en feuilles si deliées, qu'une once d'*or* fait 1600. feuilles, qui ont chacune 37. lignes en quarré, & peut dorer 400. pieds quarrez.

OR DE RAPPORT, est de l'*or* solide & taillé en diverses figures, qu'on enchasse dans du fer. On l'appelle aussi *or haché*, à cause qu'on l'enferme dans du fer haché ou creusé à queuë d'aronde, tel que celui de la Damasquineure.

OR MOULU, est de l'*or* reduit en chaux qui sert à faire le vermeil doré.

OR DE COQUILLE, est celui dont se servent les Enlumineurs, & avec lequel on écrit en lettres d'*or*. On le fait avec des feuilles d'*or* broyées sur un marbre avec du miel sortant de la ruche; puis on le laisse tremper quelque temps dans de l'eau forte; & quand on le veut appliquer, on le detrempe avec un peu d'eau gommée ou de l'eau de savon. On fait la même chose pour l'argent.

OR TRAIT, est celui qu'on passe par la *filiere*, que preparent les Tireurs d'*or*, dont on fait quelques ouvrages d'orfevrerie, comme les cordons des Evêques; mais l'*or trait* d'ordinaire n'est que de l'argent doré qu'on passe par la filiere, dont la dorure se conserve jusques dans les moindres filets, & c'est de cet *or* dont on fait les passemens, les étoffes, les ouvrages à fonds d'*or*, ou qui ont des filets d'*or*, qui sont battus d'*or*, qui sont frisez, brochez d'*or*. De la toile d'*or*, du drap d'*or*, &c. Le meilleur *or* de cette nature est celui de Milan.

En termes de Broderie on appelle *or nué*, celui qui sur les extremitez est couvert de soye, de diverses couleurs selon leurs nuances, pour le rendre plus gai. Un compagnon Brodeur pour son chef-d'œuvre, doit faire un quarré tout d'*or nué* qui represente plusieurs personnages.

OR MAT, est de l'*or* qui ne brille pas, dont la surface est inegale & non polie. On le dit aussi bien de la dorure que de l'*or* massif.

OR BRUNI, ou LISSE, est celui qui est poli & luisant, sur lequel on a passé le brunissoir, soit avec la sanguine, soit avec l'acier; & se dit particulierement du vermeil doré.

OR POTABLE, est une composition que font quelques Charlatans, qui est jaune, & qu'ils font accroire être de l'*or* dissous, pour la mieux vendre, quoyqu'il soit certain que l'*or* n'a aucune qualité propre pour la nourriture, ni pour la guerison. Les Chymistes appellent *or potable*, une medecine faite du corps même de l'*or*, & reduite sans aucun corrosif en une gomme, ou substance, semblable au miel & de couleur de sang. Cette gomme detrempée avec de l'esprit de vin, acquiert une couleur de rubis & s'appelle *teinture d'or*. Une once de cette tein-

teinture mêlée avec 16. onces d'autre liqueur, s'appelle proprement *or potable*, à cause qu'elle a une couleur d'*or* vif & brillant, & l'on dit que c'est un remede souverain contre plusieurs maladies. Faber, Medecin du Roi d'Angleterre, en a fait un Traité. Il n'a pas paru impossible à l'Academie, qu'un certain acide emoussé & modifié par l'*Or* qui sera son alkali, eût quelque vertu. Car du reste l'*or* ne fait aucun effet dans le corps, si ce n'est quand on a pris trop de Mercure. HIST. DE L'AC. DES SC. An. 1701. L'*or* agit dans le corps par sa pesanteur. PITCARN. L'*or potable* est une chimere. HAERTSOEKER.

OR CALCINÉ, c'est de l'*or* qu'on a reduit en chaux & en poudre blanche; ce qui se fait dans le feu de reverbere, avec du sel armoniac & du mercure.

OR MONNOYÉ, est celui qui est battu & marqué de l'image d'un Prince, ou des armes d'un Etat. Il sert de prix commun à toutes les marchandises, comme Louis, Sequins, Pistoles, Sultanins, Guinées &c. Le meilleur *or* est celui de Ducat, & de sequins, car il est à 23. Carats; & l'*or* des Louis d'or & des Guinées n'est que de 22. Carats au plus. Quand on dit, une pistole d'*or*, on entend une pistole en espece qui valoit ordinairement onze livres, mais qui depuis quelques années a monté jusqu'à 14, 16. 20. 25. & au de là, à cause des grands frais qu'il a fallu faire dans ces dernieres guerres. Un million d'*or*, c'est un million d'écus ou trois millions de livres. En ce sens on le dit aussi des medailles d'or, soit qu'elles soient frappées, ou moulées.

OR D'ORFEVRERIE, est de l'*or* solide & massif, qui est mis en œuvre par un Artisan. L'Edit de François I. de 1543. porte que les ouvrages d'*or* où il n'y aura point de soudure seront à 22. carats trois quarts, & se vendront à raison de 163. livres, 13. sols le marc; & quand il y aura soudure, il accorde un quart de remede. Il y avoit au Temple de Salomon, à ce que dit Josephe, un grand autel d'*or* massif, 80. mille hanaps, cent mille phioles, 80. mille plats, 60. mille tasses, 20. mille assarons, 20. mille encensoirs, 20. mille bocals, & dix mille chandeliers tous d'*or* massif, & deux fois autant d'argent. Il dit aussi en la guerre des Juifs, qu'Herodes fit faire une vigne d'*or* pur, dont les pampres & les raisins étoient de la hauteur d'un homme, qui fut mise au dessus des colomnes du temple. Joseph fils de Gorion ajoûte, qu'elle étoit du poids de mille talens d'*or*, & que les grains de ses grappes étoient des pierres precieuses. Bernier & Tavernier font mention d'une pareille magnificence qu'ont entrepris les Grands Mogols pour orner une galerie; mais ils n'en ont pu achever que l'espace de trois tremeaux de fenêtres. Pline dit qu'un Roi de Mingrelie rendit l'*or* fin si commun, qu'on le ramassoit dans l'eau avec des peaux de brebis, d'où est venuë la fable de la Toison d'*or*. Mais toutes ces richesses ne sont rien au prix de celles de l'Amerique. Voyez PEROU.

Marc d'or, signifie un poids de huit onces d'*or*, qui vaut d'ordinaire 15. marcs d'argent, ou 120. onces.

Il signifie aussi un droit qu'on a imposé sur les Offices, quand ils sont vacans, dont le fonds a été destiné pour l'entretien des Chevaliers du Saint Esprit. Il y a un Tresorier du *marc d'or*. Il faut joindre aux provisions d'un Office les quittances du *marc d'or*.

VALEUR D'OR, DENIER D'OR À VALEUR D'OR, ou simplement DENIER D'OR. Maniere de stipuler dans les anciens titres & contracts. Comme l'affoiblissement de la monnoye d'*or* se fit beaucoup plus tard que celle d'argent, en constituant des rentes, ou quelque payement en monnoye forte, l'on stipuloit en *deniers à valeur d'or*, ou en *deniers d'or*; c'est-à-dire, en deniers d'argent fin ou en deniers parisis, qui valoient un quart plus que les derniers tournois.

OR. Ce mot est souvent pris au figuré, pour signifier, Richesse; tresor, amas de choses precieuses, appellées du nom d'*or*, parceque l'*or* en fait ordinairement la plus excellente partie.

L'or même à la laideur donne un teint de beauté.
Mais tout devient affreux avec la pauvreté. BOIL.
L'or cette indigne amorce, & ce honteux appas;
De l'ame la plus vile, & du cœur le plus bas,
Ce neant precieux. BREB.
Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmans qu'arrose le Permesse;
Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse. BOIL.
Ce malheureux avare,
Ne possedoit pas l'or; mais l'or le possedoit. LA FONT.

Une *tonne d'or*, c'est cent mille florins, ou 40. mille Rixdales, selon les Hollandois, qui mesurent ainsi leurs richesses.

Veau d'or, est un veau que les Hebreux firent dans le desert pour l'adorer pendant l'absence de Moïse, qu'à son retour il fit briser & mettre en poudre. On appelle aussi *veau d'or*, un riche sot; & on dit, Adorer le *veau d'or*, quand on fait la cour à un homme riche pour en tirer quelque avantage.

Nombre d'or. Terme de Chronologie. Il est expliqué à *Nombre*.

L'Asne d'or, est un Livre d'Apulée, où sous la fiction d'une metamorphose d'homme en âne, il enseigne beaucoup de moralitez.

Bulle d'or, est expliquée à son ordre. Voyez BULLE.

OR, se dit aussi de ce qui est d'un jaune brillant. Les citrons sont de couleur de jaune d'*or*. Cette chevelure blonde est d'un jaune d'*or*. Elle arrache l'*or* de ses cheveux. MAIN.

En Poësie on dit que le Soleil a des rayons d'*or*; qu'il y avoit des pommes d'*or* dans le jardin des Hesperides; que la pomme d'*or* de Venus fut la pomme de discorde; que Jupiter vint voir Danaé en pluye d'*or*; que tout ce que touchoit Midas devenoit *or*, à quoy Boileau faisant allusion dit:

Son livre est d'agrémens un fertile tresor,
Tout ce qu'il a touché se convertit en or.

On dit aussi, qu'il y a eu un siecle d'*or* où l'on vivoit dans l'innocence, & dans l'abondance; qu'un bon Prince ramene sur la terre le siecle d'*or*. L'age d'*or* n'a subsisté que dans l'imagination des Poëtes. OR. M. On souhaite des jours filez d'*or* & de soye; pour dire, une vie douce & glorieuse, &c.

OR, en termes de Blason, est la couleur jaune de l'Ecu, ce qui represente le premier metal, ou le premier des émaux. Il portoit d'or au lion de gueules. Le Roi de France porte d'azur aux trois fleurs de lis d'or. Il est representé par les Graveurs par un nombre infini de petits points, & il est le symbole de la sagesse, temperance, foi, force & constance, &c.

OR, se dit proverbialement en ces phrases. Il a coûté plus d'*or*, il a mangé plus d'*or* qu'il n'est gros; pour dire, qu'il a bien couté à élever, qu'il a fait une fort grande depense. On dit aussi à un homme qu'on menace de vengeance après qu'il a eu quelque avantage; c'est de l'or de Thoulouse qui lui coutera bien cher. Cœpion General des Romains, ayant abandonné autrefois au pillage la Ville de Toulouse, & s'etant saisi de l'*or* qui avoit été consacré dans un temple fameux par la religion de ces peuples, cet *or* lui fut fatal & à tous ceux qui le posséderent, en sorte qu'il s'en forma un Proverbe, Il a de l'*or* de Toulouse, que l'on appliquoit à ceux qui éprouvoient par tout une fortune contraire. Voyez la Dissertation sur cette histoire par M. de Lagny, inserée dans les Annales de Thoulouse par M. de la Faille. On dit que tout ce qui reluit n'est pas *or*; pour dire, que toutes les choses ne sont pas ce qu'elles paroissent. On dit aussi d'une marchandise de bon debit, que c'est de l'*or* en barre,

barre, en lingot. On dit de celle qu'on a achetée cherement, qu'on l'a achetée au poids de l'*or*. On dit aussi qu'on n'en peut avoir ni pour *or*, ni pour argent ; pour dire, que la chose est fort rare, qu'elle est enlevée par les Puissances. On dit aussi d'un poids fort égal, qu'il est juste comme l'*or*, comme celui où l'on pese l'*or*. On dit qu'*or* vaut ce qu'*or* vaut ; c'est à dire, que les bonnes choses valent toûjours leur prix. On dit aussi, qu'on ne feroit pas une chose pour tout l'*or* du monde, pour tout l'*or* du Perou, pour quoi, ou à quelque prix que ce soit. On dit pour loüer un homme, qu'il vaut son pesant d'*or* ; & pour dire qu'il est riche, qu'il est tout d'*or*, qu'il est tout cousu d'*or*, on le fait tout d'*or*. On dit qu'un homme dit d'*or* & si il n'a pas le bec jaune ; pour dire populairement, qu'il parle bien, & à notre avantage ; & on l'appelle Saint Jean bouche d'*or*, quand c'est un babillard qui ne peut garder un secret. On dit aussi, Promettre des monts d'*or* ; pour dire, Faire de grandes & de vaines promesses. On dit aussi d'une maison bien parée, que ce n'est qu'*or* & azur. On dit qu'aux premiers siecles de l'Eglise les Evêques étoient d'*or*, & avoient des crosses de bois ; & que c'est maintenant le contraire. On dit aussi, qu'il faut faire un pont d'*or* à ses ennemis ; pour dire, qu'il faut faciliter leur retraite, & ne les pas mettre au desespoir.

Or. s. m. Nom d'une monnoye de compte en Perse. Un *or* vaut 5. abassis, & un abassi vaut 24. sols monnoye de France. Ainsi un *or* fait 6. livres ou plus de notre monnoye.

Or & Ores. adv. Maintenant. Ils sont vieux, & n'ont plus d'usage que dans leurs derivez, *desormais, doresnavant.*

Or. Conjonction assomptive qui commence la seconde proposition d'un syllogisme. *Or* est-il que l'homme est un animal. Elle sert aussi quelquefois de transition. *Or* pour revenir au point où nous en étions. *Or* donc il faut sçavoir. *Or* est une particule dont il ne faut user que de loin à loin. Vau.

Or, est quelquefois adverbe excitatif. *Or* çà recommençons. *Or* sus, c'est tout de bon. *Or* çà expliquez moi votre pensée. Un vieux Noël commence ainsi :

Or *nous dites*, Marie,
Que faisiez-vous alors ?

ORA.

ORACLE. subst. masc. Reponse d'ordinaire ambiguë, & obscure, que les Prêtres Payens faisoient au peuple sur les choses à venir. La Prêtresse entroit en fureur quand elle rendoit ses *oracles*. Crœsus fut joüé par l'équivoque, & l'ambiguité de l'*oracle*, qui pouvoit recevoir des interpretations differentes. Or. M. On eut beau étudier l'*oracle*, on ne l'entendit qu'âprès qu'il fut accompli. Abl. Tous les *oracles* étoient captieux & obscurs. Les Decrets du concile de Trente étoient, comme les *oracles*, accomodez à tous évenemens. Cl. Lycurgue & les autres Magistrats Lacedemoniens pretendoient que leurs loix passassent pour des *Rhetres*, comme ils parloient, c'est-à-dire, pour des *oracles*, & il n'y avoit que les Rois qui les eussent par écrit. B. Ch. t. iv.

Oracle, se dit aussi en parlant du lieu où l'on alloit chercher cette reponse, & du faux Dieu qu'on croyoit consulter. L'*oracle* de Delphes a été le plus fameux de l'Antiquité : Tous les Princes envoyoient consulter cet *Oracle* ; c'étoit l'*Oracle* d'Apollon. Il a été decidé par des esprits du premier ordre, que tous ces pretendus *Oracles* n'étoient qu'une supercherie de l'avarice des Prêtres Payens, ou un artifice de la politique des Souverains. Ab. de Villars. Les *Oracles* étoient des fourberies humaines dont les Demons ne se mêloient point. Bay. Les Prêtres avoient grand soin de menager la reputation des *Oracles*, & d'en justifier les trompeuses ambiguitez. Font. Le Demon voulut avoir ses *Oracles* dans le Paganisme, pour imposer aux hommes en imitant la Divinité. Or. M. Les Oracles ont commencé à se taire, à mesure que les hommes ont commencé à se polir. Abl. C'est un des bons mots de Diogene, qui a dit, que ceux qui ont de l'esprit se peuvent fort bien passer des *Oracles*. Les reponses de l'*Oracle* étoient ambiguës, & preparées à tout évenement. Id. Les *Oracles* parloient doublement, & obliquement, pour amuser les hommes, & non pas pour les instruire. Mont.

Un Oracle *dit-il tout ce qu'il semble dire ?* Rac.
Un Oracle *toûjours se plaît à se cacher*,
Toûjours avec un sens il en presente un autre. Id.

Plutarque a fait un Traité des *Oracles* qui ont cessé. Van Dalen a fait un Traité exprès pour prouver, que les *Oracles* n'avoient point cessé au temps de la naissance de Jesus-Christ, & qu'ils ont duré jusqu'à la ruïne du Paganisme sous l'Empire du Grand Theodose. D'abord l'*Oracle* de Delphes repondoit en vers, & il se reduisit à la prose dès que les railleurs commencerent à se moquer de ses mechans vers. Bay. Quelquefois l'*Oracle* repondoit au gré des Princes qui l'interrogeoient : on disoit que la Pythie *Philippisoit*, c'est à dire, qu'elle rendoit des *Oracles* selon l'intention de Philippe Roi de Macedoine, qui avoit l'adresse de les acheter. Tour. C'est Eusebe qui a voulu persuader aux Chretiens, que la venuë de Jesus-Christ avoit imposé silence aux *Oracles*. On peut voir par les loix de Theodose, de Gratien, & de Valentinien jusqu'à l'an 385. que l'on consultoit encore les *Oracles*. Ciceron dit que les *Oracles* commencerent à se taire, & à ne repondre plus, lorsque les hommes moins credules commencerent à s'appercevoir qu'il y avoit de la fraude. Plutarque allegue deux raisons de la cessation des *Oracles* : l'un fut le chagrin d'Apollon, qui indigné de se voir interrogé sur des bagatelles, ne daigna plus repondre aux questions qu'on lui faisoit : l'autre, que quand les Genies, ou Demons preposez pour diriger les *Oracles* venoient à s'éteindre, & à mourir, il falloit necessairement que les *Oracles* vinssent à finir. Plutarque ajoûte une cause plus naturelle de la cessation des *Oracles* : c'est l'état de la Grece deserte, & ravagée par la guerre. La mediocrité du gain fit tomber les Prêtres dans une negligence qui laissa trop voir la fraude, & l'imposture, parceque l'on ne prenoit plus d'assez bonnes mesures pour les cacher. Les Sçavans ne conviennent point si les *Oracles* étoient des artifices des hommes, ou des predictions du Demon. Le plus grand nombre des Peres de l'Eglise ont cru que c'étoit le Demon qui rendoit les *Oracles*, & qui prenoit plaisir à se moquer des hommes par ses reponses douteuses, & enveloppées. Vossius a cru aussi que les Demons s'en mêloient, & que si les *Oracles* parloient obscurément, c'est qu'ils ne sçavoient pas precisément l'avenir ; & en s'expliquant ambiguement, si l'évenement n'étoit pas tel qu'ils l'avoient promis, ils faisoient croire qu'on avoit mal entendu l'*Oracle*. Voyez van Dalen, & Fontenelle. Les *Oracles* ne repondoient qu'en termes douteux & équivoques ; & s'ils rencontroient quelquefois, c'étoit ou par hazard, ou parceque leurs reponses avoient un double sens. Comme leurs predictions pouvoient souffrir des interpretations differentes, il pouvoit arriver qu'ils devinoient juste, & que par bonheur pour l'*Oracle* il avoit raison, par quelque explication à laquelle il n'avoit pas pensé lui-même. Eusebe a conservé quelques fragmens d'un Philosophe nommé Oenomaus, qui indigné contre les *Oracles* dont il avoit souvent été la dupe, refuta pour s'en venger toutes leurs impertinences. Quand on te vient consulter, dit-il en s'adressant à Apollon, si tu lis dans l'avenir, pourquoy te sers-tu d'expressions que l'on n'entendra pas ? Ne sçais-tu pas bien qu'elles ne seront point entenduës ? Et si tu le sçais, tu te plais donc à te joüer de nous. Font. La reponse trop étudiée de l'*Oracle*, & ajustée avec trop d'art, marquoit

quoit l'embaras du Dieu, qui ne vouloit rien hazarder en parlant trop clairement & trop positivement. Id. Il y a pu avoir des *oracles* veritablement rendus par des Demons, ou par des Intelligences, qui sont au dessus de la nature humaine; quoique les hommes ayent été souvent les Auteurs des reponses que l'on attribuoit à ces Intelligences. Mais il n'est pas possible à present de distinguer les *oracles* rendus par les Demons, de ceux où il y a eu de la tromperie humaine; soit parce que les histoires que l'on nous en raconte ne sont pas assûrées, soit parce qu'elles ne sont pas assez circonstanciées, pour pouvoir juger solidement s'il y a eu de la fourberie ou non. Le Clerc. *Bib. Ch.* T. XIII. Où il porte son jugement sur le livre des oracles de M. de Fontenelle, & sur celui du P. Balthus qui l'a refuté. Il croit que ces deux Messieurs sont allez chacun de son côté un peu trop loin.

Les Peintures énigmatiques en Mosaïque de l'Eglise de S. Marc, sont à Venise les *Oracles* du païs, puisqu'il faut que chaque païs ait les siens. L. de Cambr.

Oracle, se dit aussi chez les Chretiens, des paroles de Dieu & des Prophetes, des écrits & des reponses divines & infaillibles. C'est en ce sens qu'on dit que les paroles de l'Ecriture sont des *oracles* divins; qu'il faut aller consulter l'*oracle*, quand on y va chercher la decision de quelque doute. Tous les *oracles* du Seigneur sont constans & infaillibles. Port-R. Nous avons encore les *oracles* des Prophetes ausquels vous devez vous arrêter. Id. Seigneur, vos *oracles* ont été mes consolations & mes delices. Id. Je crois que si les Auteurs sacrez étoient encore vivans, ils ne pourroient être certains eux mêmes de la véritable interprétation de tous leurs Ecrits, parceque souvent ils ne sçavoient ce qu'ils écrivoient, & ils rendoient quelquefois leurs *oracles* ayant l'esprit aliéné. Ainsi cet *oracle* avoit besoin d'un autre *oracle* pour les entendre. Wolzogue, cité par Jur.

Oracle, se dit encore des hommes, quand ils sont éloquens & revêtus de quelque autorité; & de leurs paroles quand elles ont quelque chose de sententieux, de decisif. Les ordres du Roi sont des *oracles* qu'on revere par tout. Vaugelas est un des *oracles* de notre Langue. Le P. Bouhours dit à M. Patru, quoy que la jeunesse ne soit pas trop un âge à *Oracle*, M. de Vaugelas vous comptoit entre les *oracles* de la Langue, lorsque vous n'étiez encore que dans la fleur de vos années. Les decisions, les paroles d'un tel Auteur sont autant d'*oracles*. Saint Thomas est l'*oracle* que les Scholastiques consultent. On va entendre ce Predicateur comme un *oracle*. Ce nouvel Auteur prend quelquefois un ton d'*oracle*, & decide de tout souverainement dans les compagnies. Bou. Ce grand Magistrat étoit digne de prononcer les *oracles* de la justice, dans le plus majestueux de ses tribunaux. Boss. Dans la naissance des mouvemens, il étoit consulté comme l'*oracle* de la Fronde. La Rochef. Les Sçavans pretendent que leurs decisions sont autant d'*oracles*, que le commun des hommes doit respecter. La Pl.

Oracle, se dit aussi de la raison, parcequ'en effet nous ne devons jamais rien entreprendre sans l'avoir consultée. La raison est l'*oracle* que nous devons consulter incessamment. M. Esp.

ORAGE. f. m. Tempête; grande agitation de l'air; vent impetueux; grosse pluye ordinairement de peu de durée, & quelquefois accompagnée de vent, de grêle, d'éclairs, & de tonnerres. Un grand chaud abbatant les nuës avec une grande impetuosité, elles chassent avec tant d'effort tout l'air qui est au dessous d'elles, qu'il produit un vent très violent, mais peu durable, qu'on appelle *Orage*. Les grandes pluyes sont presque toûjours precedées de ce vent qui souffle manifestement de haut en bas, & dont la froidure montre assez qu'il vient des nuës, ou l'air est d'ordinaire plus froid qu'auprès de nous. C'est ce vent qui est cause, que lorsque les hirondelles volent fort bas, elles nous avertissent de la pluye, parce qu'il fait descendre certains moucherons, dont elles se nourrissent, qui ont coutume de prendre l'essor au haut de l'air quand il fait beau. Outre les *orages* qui procedent de la chute précipitée des nuës & des vapeurs qui sont au dessous, il y en a d'autres qui dependent des vapeurs qui s'élevent du fond de la mer. Regis. La Mer Baltique, la Mer Ægée sont sujettes à de furieux *orages*. Les galeres vont terre à terre, parcequ'elles ne peuvent pas resister à l'*orage*; elles ne s'éloignent pas des ports où elles puissent se mettre à couvert de l'*orage*. Les grands vaisseaux ne craignent ni les vents, ni les *orages*, ne craignent que la terre & le feu. Les tremblemens de terre se mettent au rang des *orages*. Les ouragans sont les plus violens de tous les *orages*. L'air est plein d'*orages*. Voit. L'obscurité des bois jointe à celle d' l'*orage* leur deroba la lumiere. Vaug.

Ce mot vient du Grec *ouranos*, *ciel*, parceque les *orages* viennent du ciel. On dit encore en quelques lieux *ourage*. Du Cange derive le mot d'*orage*, de *orago*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, & qu'il croit être formé *ab aurâ*.

Orage, se dit figurément, d'un malheur passager, d'un trouble public ou domestique qui ne dure gueres. Les émotions populaires sont des *orages* qui se calment aisément. La dissention des Princes cause de grands *orages*, de grands troubles à la Cour. Le vaisseau de l'Eglise a été long-tems battu de l'*orage*, mais il a surmonté tous les *orages*, toutes les persecutions des Tyrans. Je voi fondre sur moi un *orage* soudain d'impetueuses reprimandes. Mol. Sauvons-nous de ces *orages* d'importunité, qui feroient perdre patience non seulement à mon chagrin, mais aussi à votre complaisance. Balz. Chercher des retraites & des abris contre les *orages* du monde. Ab. de la Tr.

ORAGEUX, euse, adj. Qui est sujet aux orages. La mer est fort *orageuse* vers le Cap de Bonne Esperance. La Golphe de Lyons est *orageux*. Dans un temps si *orageux* il n'y avoit rien qui me pût secourir. Voit.

Orageux, se dit aussi figurément. Cette vie n'est qu'une mer *orageuse*, troublée de mille passions qui l'agitent. Il est dangereux d'essuyer les mouvemens *orageux* de la colere de ce Prince. Une Cour *orageuse*. A Siam, le Ministere y est fort *orageux*. La Loub.

ORAISON. f. f. Terme de Grammaire. Discours, assemblage de plusieurs paroles, rangées avec ordre. Les Grammairiens disent que tout discours est composé de huit parties d'*oraison*, le Nom, le Pronom, le Verbe, le Participe, l'Adverbe, la Preposition, la Conjonction, & l'Interjection. L'Article ne doit point passer pour une partie d'*oraison*, mais pour un pronom. L'objet de la Grammaire est la bonne construction des parties de l'*oraison*, du discours.

Du Latin *oratio*.

Oraison, signifie aussi une harangue, un discours étudié & poli qu'on prononce en public, ou qui est composé à ce dessein. Ce mot ne se dit que dans le dogmatique, ou des discours des anciens Orateurs, & aujourd'hui *oraison* n'est plus en usage dans ce sens-là qu'en parlant des *Oraisons* funebres. L'Acad. On prononce des *Oraisons* funebres aux obseques des Grands, qui contiennent leurs éloges. Les *Oraisons* funebres ne commencerent en Grece qu'après la bataille de Marathon, qui n'arriva que seize ans après la mort de Brutus. Avant cela les Grecs honoroient de jeux publics & de combats les funerailles des grands hommes; mais on ne trouve nulle part qu'ils en fissent l'éloge publiquement. L'honneur de l'invention des *Oraisons* funebres est dû aux Romains. Dac. Valerius Publicola fut le premier parmi les Romains, qui fit une *Oraison* funebre aux obseques de Brutus.

rus. Au commencement on n'en fit que pour les hommes. Ensuite on commença à en faire aussi pour les Dames, parcequ'elles avoient contribué genereusement de leurs joyaux, pour faire un present que l'on vouloit envoyer à Delphes. PLUTARQUE *in vita Camillæ*. Les Professeurs qui entrent en possession d'une chaire, ont coûtume de faire des *Oraisons* publiques & solemnelles. Les Regens de Rhetorique font des *Oraisons* à leurs écoliers, au commencement de l'année, & en quelques autres occasions. Les Anciens appelloient aussi *Oraisons*, les Plaidoyers, & les Harangues qu'ils faisoient au peuple, & les autres compositions d'éloquence, comme les *Oraisons* d'Isocrate, de Demosthene, de Ciceron. En ce sens on dit en Rhetorique, qu'il y a cinq parties de l'*Oraison*, l'Exorde, la Narration, la Confirmation, la Confutation, & la Peroraison.

ORAISON, signifie plus ordinairement chez les Chrétiens, une Priere qu'on fait à Dieu, ou pour lui demander des graces, ou pour le remercier de ses bienfaits. Ce saint homme est en continuelle *oraison*. JESUS-CHRIST fit mettre ses Apôtres en *oraison*, de peur qu'ils n'entrassent en tentation. Il fit une *oraison* à son Pere dans le Jardin des Olives. Les jours entiers suffisent à peine à la ferveur de vos *oraisons*. FL. Une vie mêlée d'action, & d'*oraison*. ID. L'Evangile dit, qu'il y a une espece de Demons qui ne se chassent que par jeûne & *oraison*. *Oraison* dominicale. Oraison faite par notre Seigneur. En Latin *Oratio Dominica*. On appelle ainsi la formule d'*oraison* que Jesus-Christ donna à ses disciples. Math. VI, 9. Luc XI, 2. En 1700. on imprima en Angleterre l'*Oraison Dominicale* en plus de cent Langues, & en 1713. on l'a reimprimée à Amsterdam en 152. langues.

En ce sens on distingue trois sortes d'*oraisons*. La *vocale* est l'*oraison* ordinaire, qu'on prononce de bouche, & qu'on revêt de paroles, & de sons, avec quelque ordre, & quelque methode. L'*oraison mentale* est celle qui se forme dans le cœur, & qui y demeure. L'ordre, & la methode n'y sont pas necessaires. Mais les reflexions, & la meditation y entrent. L'*oraison vocale* doit être *mentale* en même tems. L'*oraison jaculatoire* signifie des élancemens de l'ame, courts, & qui s'expriment en peu de paroles, ou en peu de pensées; mais vehementes, & ardentes. Ce sont là, selon les Mystiques, les *oraisons* vulgaires, & ordinaires : mais l'*oraison* extraordinaire est l'*oraison passive*. Cette *oraison passive* est un acte de foi par lequel on se met devant Dieu, pour ne faire attention qu'à sa toute presence; non pour le connoitre, mais uniquement pour l'aimer. L'ame pendant la sublime *oraison*, doit se tenir comme abîmée en Dieu, & demeurer dans un état d'inaction, & de passiveté, pour se laisser entraîner en silence par l'impulsion divine. BOSS. L'*oraison passive* est la souveraine perfection des Contemplatifs : c'est l'*oraison* de repos, d'union, de quietude, & de parfaite tranquillité. JU. L'*oraison de quietude* consiste à se poser comme immobile devant Dieu, sans action ni exterieure, ni interieure, sans mouvement, & sans pensées. En cet état toute industrie propre cesse, & tous propres efforts sont exclus; & il se fait une absoluë ligature des puissances de l'ame, & une suspension de tous ses actes. BOSS. On appelle aussi cette *oraison passive*, ou de *quietude*, une *oraison d'union*, parceque l'ame dans cette *oraison* se trouve parfaitement unie à Dieu, & comme transformée en sa divinité. Les Mystiques l'appellent encore l'*oraison du silence*, non seulement parcequ'elle impose silence à toutes les passions, mais à toutes les puissances de l'ame qui demeurent liées, & suspenduës. JU. La Mere de Chantal l'appelle *oraison d'abandon*, parceque dans cet état l'ame s'oublie entierement elle-même, & qu'elle fait d'elle-même un abandon general. On appelle encore ce bienheureux état, une *oraison de simple regard*, ou un regard amoureux. L'*oraison passive* est aussi un *rassasiement*, parceque l'ame se trouve si remplie de Dieu, qu'elle n'a que du degoût pour les choses mondaines: ou une *ivresse*, parceque c'est un transport, & une élevation de l'ame qui ne se connoit plus. JU.

ORAISON, se dit encore, dans l'Eglise Romaine, dans un sens plus étroit, d'une certaine priere qui est propre pour l'Office du jour, ou pour les commemorations des Fêtes & Feries. Elle est presque toûjours precedée d'une Antienne, & d'un verset. L'*oraison* du jour termine les Laudes, Prime, Tierce, None, Sexte, & Vespres. Apres Magnificat on dit les *oraisons*, les suffrages des Saints, une *oraison* pour la commemoration de la Ferie, du Saint, du Patron, &c. Les Rituels appellent *oraisons*, les prieres qui commencent par le mot *Oremus*. Durandus observe que dans l'Eglise de Latran on ne dit point d'*oraisons*, mais qu'à la Messe, & en toutes les Heures on prononce tout haut l'*Oraison* Dominicale, qui est le *Pater*, & qu'on en usoit ainsi dans la Primitive Eglise. Ce fut le Pape Gregoire qui ordonna qu'on diroit l'*Oraison* Dominicale à la Messe après le Canon.

On dit aussi des *oraisons* à la Messe devant l'Epître; à l'offerte, & après la communion. Les aveugles offrent de dire l'Antienne & l'*Oraison* d'un Saint, à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumône.

On appelle aussi un Livre d'*oraisons*, un Livre qui contient diverses prieres accommodées aux differentes occasions, comme pour le matin, pour le soir, avant ou après la confession, la communion. Des *oraisons* à la Vierge, à l'Ange Gardien, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a dit le matin une bonne *oraison*, quand il lui arrive pendant le jour quelque bonne fortune.

ORAL, ALE. adj. Ce mot se dit en parlant de certaines loix, ou de certaines traditions des Rabins, & signifie, Qui s'expose de bouche. La loi *orale*. LE P. SIMON. La loi *orale* des Juifs n'est qu'une fiction. LE CL. Les Reformez combattent la manducation *orale* du corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie, & ne reconnoissent que la spirituelle, qui se fait par la foi.

Du Latin *os*, *oris*, bouche.

ORANGE. Voyez ORENGE.

ORANGER. Voyez ORENGER.

ORANGERIE. Voyez ORENGERIE.

ORATEUR. s. masc. Eloquent, qui sçait bien la Rhetorique, & qui la met en pratique. Un *Orateur* vehement. Un *Orateur* froid & languissant. On peut devenir *Orateur*, quoique l'on ne soit pas né avec du genie pour l'éloquence. L'art peut suppléer à la nature. LE P. R. Il faut tous les talens qu'une naissance heureuse peut donner, & ceux que l'art peut acquerir, pour être un parfait *orateur*. OE. M. Il est permis à l'*orateur* d'aggrandir un peu son sujet. ABL. Ciceron a écrit trois livres de l'*Orateur*; il a été un excellent *orateur*. Quintilien a écrit douze livres de l'institution de l'*Orateur*. L'*orateur* doit être homme de bien, pour gagner la bienveillance de ses auditeurs. A Lacedemone on meprisoit l'art des *orateurs*, comme un art de tromper. MONT. Le principal objet de l'*orateur*, c'est de sçavoir exciter les passions; & c'est ce qui fait un *orateur* vehement. On ne vit jamais d'*orateur* plus froid, plus sec, plus sterile, & plus languissant. OE. M. Si la vertu & la probité de l'*orateur* sont suspectes, son discours inspirera de la defiance à ceux qui l'écoutent. L'*orateur* doit mettre tout son art à bien penser & à bien parler : mais il doit cacher son artifice, desorte que les nombres qu'il employe pour donner de la majesté & de la douceur au discours, bien loin de paroître recherchez & contraints, semblent se presenter d'eux-mêmes, & tomber naturellement dans une juste cadence. BOU. La liberté est la source feconde de l'éloquence, & nul esclave ne peut jamais être *orateur*. BOI.

Il faut être *orateur* des yeux, & du visage. OE. M. L'*orateur*

teur peut aggrandir, & exaggerer les choses; mais il ne doit pas tout inventer. Abl. L'*orateur* ne doit ni ramper, ni se perdre dans les nuës. M. Sc. La guerre au milieu des hazards a fait plus de grands Capitaines, que l'étude pacifique de l'éloquence n'a formé de celebres *orateurs*. Oe. M. Les grands *orateurs* n'employent que des expressions riches, & capables de faire valoir leurs raisons. Art de P. Il ne faut pas prendre à la lettre les exclamations des *orateurs*, & les paradoxes de l'éloquence. Cl. Il ne faut pas contraindre ce beau feu, & ces heureuses hardiesses sans quoi l'*orateur* est froid, & languissant. Oe. M. Un *orateur* subtil menage jusqu'aux moindres circonstances. Art de P. Un grand *orateur* entre dans tous les sentimens, & se revêt de toutes les affections de celui dont il plaide la cause. Id. Quelquefois l'*orateur* doit marcher à pas lents, & graves, pour donner plus de poids, & de majesté à son discours. Tour. Ces *orateurs* qui se debattent, & s'emportent devant des gens qui ne sont point émus, se rendent ridicules, & insupportables. Boil. Nous ne pouvons rien, foibles *orateurs*, pour la gloire des hommes extraordinaires: leurs seules actions peuvent les loüer. Fl.

Orateur, se dit aussi de celui qui compose, qui prononce des harangues, des discours d'éloquence. L'*orateur* fut troublé, & deconcerté à la presence du Prince. Oe. M. Dans Rome les *orateurs* dirigeoient souvent les deliberations publiques. Per. Comme dans Athenes l'on consultoit le peuple sur les affaires de quelque importance, chaque *orateur* selon son âge montoit sur la Tribune, & haranguoit le peuple pour l'exciter à prendre la resolution que proposoit l'*orateur*. Tour. Philippe demanda qu'on lui livrât les *orateurs* d'Athenes, qui le dechiroient par leurs declamations. Id. Les Atheniens se plaisoient à être cajolez par leurs *orateurs*, qui leur promettoient des victoires, & des lauriers sur la Tribune. Id. On appelle par excellence Demosthene, l'*orateur* Grec, & Ciceron l'*orateur* Romain.

On appelle dans les Suppliques de Rome l'*orateur*, celui qui demande quelque grace, ou Benefice.

Orateur de la Chambre des Communes d'Angleterre; c'est le President, ou le Moderateur de la Chambre Basse. Il est élû à la pluralité des voix, & ensuite approuvé par le Roi. On porte devant lui une masse d'or couronnée. L'*orateur* est la bouche de la Chambre, & en fait une partie si necessaire, que la Chambre ne sauroit expedier aucune affaire sans lui. Miege. Le Grand Chancelier, ou Garde du grand Sçeau, est toûjours par sa charge l'*orateur* de la Chambre des Seigneurs,

Les Croisiers, ou les Peres de Sainte Croix de l'Ordre de St. Augustin, dans le titre d'une ancienne fondation de l'année 1451. sont qualifiez Freres *orateurs* de Ste. Croix. Huet. *origine de Caën.*

L'Université d'Oxford a son *orateur*. Le Cl. *Orateur* de l'Ambassadeur de France au Concile.

ORATOIRE. adj. m. & fem. Qui appartient à l'Orateur. Discours *oratoire*. Longin a écrit du stile sublime, & *oratoire*. Le stile *oratoire* admet beaucoup de phrases qui ne sont pas du discours familier. C'est une figure *oratoire*; pour dire, de Rhetorique. Les Anciens ont beaucoup écrit de l'Art *oratoire*.

Oratoire. subst. masc. Plusieurs personnes font ce mot feminin, & Corneille pretend qu'une petite *oratoire* se dit plus souvent qu'un petit *oratoire*. Cependant l'Academie ne le fait jamais que masculin, conformement à la decision de Vaugelas. Il signifie une petite chapelle, ou lieu particulier d'une maison, où il y a quelque autel, ou quelque image, & qui est destiné pour prier Dieu en particulier. Ce que les enfans appellent leur *chapelle*, les Grands l'appellent leur *oratoire*. Il y a chez le Roi un *oratoire*, un Maître de l'*oratoire*, ou de la Chapelle. On a commencé à appeller *oratoires*, les petites Chapelles qui étoient jointes aux Monasteres, où les Moines faisoient leurs prieres avant qu'ils eussent des Eglises; & ce mot a passé depuis aux autels, ou chapelles qui étoient dans les maisons particulieres, & même aux Chapelles bâties à la campagne, qui n'avoient point droit de Paroisse. Une Constitution d'Alexis P. de C. P. faite en 1027. condamne l'abus des *oratoires* domestiques, où les personnes puissantes affectoient de faire sonner, d'assembler le peuple, de celebrer l'office, & même des baptêmes, sous pretexte qu'on y avoit planté une croix par l'autorité du Patriarche ou de l'Evêque. Fleury.

Oratoires, ou Proseuques, chez les Juifs, étoient des lieux exposez à l'air & au Soleil, comme une cour, & qui étoient ordinairement hors des villes. Les hommes & les femmes se pouvoient placer indifferemment dans les *oratoires*, comme on le voit Act. XVI, 13. au lieu qu'ils étoient separez dans les Synagogues.

Oratoire, est aussi le nom d'une Societé ou Congregation de Prêtres & d'Ecclesiastiques, assemblez volontairement, qui font une espece de Monastere, où l'on n'est pourtant point obligé de faire des vœux. Le Cardinal de Berulle a établi en France la Congregation de l'*oratoire* de Jesus, en 1612. C'est une communauté de Prêtres qui ne sont liez par aucuns vœux. Cependant il a été jugé qu'ils sont compris dans l'ordonnance, qui fait deffenses aux Novices de donner aux communautez Religieuses dans lesquelles ils font profession. C. B. Il y a en France plus de 60. Maisons de Prêtres de l'*oratoire*. La bulle de leur établissement les qualifie *Prêtres de l'oratoire de Jesus-Christ*, comme vaquant particulierement à l'oraison. Ils conservent la proprieté de leurs biens; & quoiqu'ils ayent leurs Superieurs, ils sont entierement soumis aux Evêques, & sont du corps du Clergé seculier des Dioceses où ils se rencontrent. Ils vivent seulement en communauté; mais ils ne font point de vœux, & n'ont ni regles, ni constitutions qui les distinguent du Clergé seculier. Ils font une espece de Noviciat qu'on appelle *Institution*; ce n'est que pour apprendre à regler leurs mœurs. Ils sont libres & peuvent se retirer, quand il leur plaît, comme aussi la Congregation les peut congedier. La Congregation des Prêtres de l'*oratoire* qui sont en France, a été établie sur le modele de celle de Rome, dont Philippe de Neri a été l'Instituteur vers l'an 1575. Dans la Congregation de l'*oratoire* on distingue les Incorporez d'avec les Associez. Les Incorporez sont les profés qui regissent la Congregation, & c'est dans leur corps que le Superieur General choisit ceux qu'il juge les plus propres à gouverner les maisons de la Congregation. Les Associez ne sont dans les maisons de l'*oratoire* que pour se former pendant quelque tems aux mœurs de l'état Ecclesiastique, & s'entretenir dans l'esprit de Prêtrise par l'exemple de ceux qui s'y sont plus particulierement consacrez. Toutes les maisons de l'*oratoire* en Italie & en Flandres sont independantes les unes des autres, & regies despotiquement par un Superieur. En France elles sont sous un même General. Cette Congregation a produit plusieurs grands hommes, illustres ou par leur pieté, ou par leur science, ou par leur éloquence, ou par leurs écrits.

Oratoire, se dit aussi de la maison même où demeurent les Peres de la Congregation de l'*oratoire*. Je vais à l'*oratoire*. J'ai diné à l'*oratoire*.

ORATOIREMENT. adv. D'une maniere oratoire & éloquente. Il y a certains mots qui se disent *oratoirement*, & dans le stile sublime & oratoire. Ces grands hommes se sont expliquez *oratoirement*. Patru.

ORATORIEN. s. m. Qui est de l'Oratoire. C'est un *Oratorien* qui prêche en tel endroit. Il est du stile familier. Il est mieux de dire, *Pere de l'oratoire*.

Oratorien, enne. s. m. & f. & adj. Se dit aussi des personnes attachées aux Peres de l'Oratoire, qui se confessent

fessent à eux, qui se retirent chez eux. Une devote *oratorienne*. Ce Magistrat est tout *oratorien*; c'est-à-dire, grand ami des Peres de l'Oratoire.

O R B.

ORBANE, ou ORBONNE. s. f. Nom d'une Déesse des Romains qui avoit soin des enfans orphelins, qu'on appelle en Latin *orbi*.

ORBE. adj. masc. Terme de Chirurgie, qui se dit des coups qui font des contusions, & qui ne viennent pas d'instrumens trenchans qui entament la peau. Ils vinrent tuer l'un des quatre Barons, & lui donnerent plusieurs coups *orbes*. CHRON. DE LOUÏS XI.

Ce mot vient de ce que la meurtrissure qui arrive par ces sortes de coups, est ordinairement ronde, & *extensa in orbem*.

ORBE. subst. masc. Terme d'Astronomie. C'est un globe, ou un corps spherique contenu sous deux superficies, l'une concave, & l'autre convexe. Les Anciens supposoient que les Cieux sont des *orbes* épais & solides. Tous les Cieux sont de grands *orbes* azurez, & diaphanes, qui sont renfermez les uns dans les autres, & qui dans leur épaisseur enferment, & embrassent le corps des Planetes, & dont le rayon est compris depuis le centre de la terre jusqu'au plus haut point où monte la Planete, en supposant la terre dans le centre. L'*orbe* peut être *concentrique* ou *excentrique*. Les *orbes concentriques* sont plusieurs *orbes* les uns dans les autres, ayant un même centre. Les *orbes excentriques*, sont plusieurs *orbes* les uns dans les autres, ou bien separez, qui ont chacun leur centre different. Il y a des *orbes* concentriques, & excentriques en partie, c'est-à-dire, dont la surface exterieure & interieure n'a pas un même centre, à cause de leur differente épaisseur.

Le grand *orbe* est le cercle dans lequel la Terre tourne autour du Soleil, & dont le rayon va du centre du Soleil à la Terre. Les Coperniciens estiment que tout le grand *orbe* n'est qu'un point à l'égard de la distance des étoiles fixes; quoique, selon feu M. Huygens, il faudroit 25. ans pour qu'un boulet, allant droit avec la vitesse qu'il sort d'un canon, pût arriver de la Terre au Soleil: c'est-à-dire, qu'il faudroit à ce boulet 50. ans pour faire le diametre du *grand orbe*.

Du Latin *orbis*, cercle, rond.

ORBE. adj. Vieux mot. Obscur, caché, qui ne paroît pas. Il avient aucunes fois que aucuns cas aviennent si *orbes*, qu'on ne peut pas tantôt sçavoir si c'est cas qui appartienne à haute justice. Un lieu *orbe*, est un lieu où on ne voit pas clair.

ORBICULAIRE. adj. m. & fem. Terme dogmatique. De figure ronde & spherique. Une assiette est de figure *orbiculaire*. Mouvement *orbiculaire*.

Le Renard un soir apperçut
*La Lune au fonds d'un puits; l'*orbiculaire *image*,
Lui parut un ample fromage. LA FONT.

ORBICULAIRE, se dit aussi d'un des muscles des levres, qui est impair, & qui environne les deux levres comme un sphincter; il les approche l'une de l'autre, & ferme par ce moyen la bouche; il les avance aussi en dehors, & fait faire la moue.

Il y a encore le muscle qui ferme les paupieres, qu'on appelle *orbiculaire* ou *fermeur*. Il prend son origine du grand coin de l'œil, & passant par dessus la paupiere superieure, va s'inserer au petit angle: une partie de ce muscle passe par la paupiere inferieure, & va finir aussi au petit angle.

ORBITAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi un des trous externes qui sont aux os de la tête. Une des branches du nerf ophtalmique sort par le trou *orbitaire* externe, & va se perdre sur les membranes des lames osseuses du nez. DIONIS.

ORBITE. s. f. La ligne que decrit le centre d'une Planete dans le Ciel par son mouvement propre. L'Ecliptique est l'*orbite* du Soleil: Il la parcourt en une année par son mouvement propre & retrograde d'Occident en Orient: ou si le Soleil est fixe, l'*orbite* de la Terre est ce même cercle qu'elle decrit autour du Soleil. Kepler a le premier conjecturé que l'*orbite* des Planetes n'étoit pas circulaire, mais elliptique. L'*orbite* du Soleil n'est pas concentrique à la Terre.

Du Latin *orbita*, qui signifie le cercle d'une roue, & aussi une orniere, la marque que la roüe laisse par où elle passe sur la terre.

ORBITE, en termes d'Anatomie, se dit de ces deux grandes cavitez dans lesquelles les yeux sont placez: elles sont formées par six os differens, & leur figure est pyramidale. L'Auteur de la nature a voulu que les yeux fussent contenus, afin qu'étant situez dans ces siéges osseux, ils fussent plus en sûreté contre les injures du dehors. Leur figure est ronde & un peu oblongue. Elles sont interieurement revétuës du pericrane. Il y a en chaque *orbite* trois trous, deux sur le derriere qui sont très-grands, & un sur le côté qui est plus petit. Des trous de derriere, celui qui est au dedans est rond, & donne passage au nerf optique; & l'exterieur qui est à coté de celui-ci, est une fente oblongue, par laquelle le nerf moteur, conjointement avec les nerfs & les arteres, se porte aux yeux. Le trou lateral qui est le plus petit, est situé à l'angle interieur. Ce trou, immediatement au dessous de l'os cribleux, penetre dans l'interieur du nez, & ainsi il donne passage aux larmes; d'où vient qu'on l'appelle trou lacrymal. Spigelius remarque que dans les femmes, & dans ceux qui pleurent facilement, ce trou est plus grand que dans les mâles, qui ne pleurent que rarement & difficilement.

ORBITE, se dit aussi du tour de la cavité ou du creux des yeux. Il y a des maladies qui rendent l'*orbite* des yeux toute livide.

O R C.

ORÇA. Sorte d'adverbe qui sert à exciter, & dont on ne se sert que dans le stile simple & familier. *Orça* tout de bon je commence. SCAR. *Orça*, par votre Dieu, le ferez-vous? LA FONT.

Or çà, ennemi caut & fin,
As-tu mis ton emprise à fin. MAROT. *Ps.* 9.

ORCHANETTE, ou ORCANNETTE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, & dont les feuilles sont semblables à celles de la buglose sauvage, longues d'un ou de deux pouces, garnies de poils rudes. Ses fleurs naissent aux extrêmitez des branches, en forme d'étonnoir à pavillon decouppé, de couleur purpurine. Ses semences sont semblables à la tête d'une vipere, de couleur cendrée. Sa racine est grosse comme le pouce, longue, rouge: on s'en sert pour donner une teinture rouge à de l'huile, à des pommades, à de la cire. Les Apothicaires l'emploient pour donner cette même couleur à l'onguent rosat: elle est aussi astringente, propre pour arrêter les cours de ventre. En Latin *Anchusa puniceis floribus*. C. BAUH. Mr. Tournefort met cette plante parmi les especes de buglose, il l'appelle *Buglossum radice rubra, sive Anchusa vulgatior*. Il y a deux sortes d'*orcanette*, celle de France qui croît en Provence & en Languedoc, & celle de Constantinople qu'on nous apporte du Levant. Celle-ci fait un rouge brun tirant sur le tanné, qui est une très-mauvaise couleur & peu assûrée. SAV.

ORCHESOGRAPHIE. s. f. Art & description de la danse, dont les pas sont nottez avec des nottes de Musique. Il y a un Traité curieux fait par Thoinet Arbeau, imprimé à Langres en 1588. qu'il a intitulé *Orchesographie*

phie. C'est le premier qui a notté, & figuré les pas de la danse de son temps, de la même maniere qu'on notte le chant & les airs. Il ne l'a fait même que fort defectueusement, & son livre n'est d'aucun usage dans la pratique. Feuillet en a fait un Traité plus utile & plus explicatif sous le titre de *Choregraphie*. Voyez DANSE. Le fameux Beauchamp l'a fait aussi depuis.

Ce mot vient d'*orcheesis*, danse, & *graphèe*, description.

ORCHESTRE. s. f. Quelques-uns le font masculin. Il faut prononcer *orquestre*, ainsi que plusieurs l'écrivent. C'est aujourd'hui un retranchement au devant du theatre où l'on place la symphonie. Tous les instrumens de l'*orchestre* tiroient de longs soupirs, & les flutes douces poussoient mille sanglots. LE CHEV. D'H. Chez les Grecs elle occupoit une partie de la Scene, où l'on dansoit; comme si on vouloit dire, le *dansoir*. C'étoit la partie la plus basse du Theatre, faite en demi-cercle, & enfermée au milieu des degrez. Chez les Romains c'étoit le lieu où se plaçoient les Senateurs : & à-peu-près ce qu'on appelle aujourd'hui le parterre. FEL.

En Grec *orcheestra*. Il est derivé d'*orcheesis*.

On a appellé aussi *orchestrie*, le Jubé, ou le Pulpitre de l'Eglise, à qui on donne dans les vieux Titres le nom de *orcistra*.

ORCHIS. s. m. Plante qui pousse de sa racine six ou sept feuilles mediocrement larges, lisses, semblables à celles du lis, marquées par dessus de quelques taches rouge-noirâtres, quelquefois sans taches. Sa tige est haute d'environ un pied, ronde, rayée : elle porte en sa sommité un long épi de fleurs purpurines, odorantes, agreables à la vuë, blanchâtres vers le fond, & parsemées de quelques points d'un purpurin foncé. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede un fruit semblable à une lanterne à trois côtes, contenant des semences semblables à de la scieure de bois. Ses racines sont deux tubercules charnus, ronds comme des olives, l'un plein & nouveau, l'autre fongueux, ridé & fletri. En Latin *Orchis morio mas foliis maculatis*. C. BAUH. Les racines de l'*orchis* sont propres pour fortifier les parties de la generation, & pour aider à la conception. Il y a plusieurs autres especes d'*orchis*.

Ce mot est Grec, il signifie *testicule*, & l'on a donné ce nom à cette plante, parceque ses racines ressemblent aux testicules d'un animal.

ORCUS. s. m. Nom d'un Dieu des Enfers, que les Poëtes prennent souvent pour l'Enfer même. C'est le même que Pluton.

O R D.

ORD, ORDE. adj. Sale, puant. Il n'y a rien plus *ord*, plus puant, qu'un privé public. Ils se sont nourris de tout ce qu'il y a de plus *ord* & de plus sale dans la nature. PATRU.

Et du peché qui m'a rendu si ord
Me nettoyer d'eau de grace te plaise. MAROT. *Ps.* LI.

Ce mot vient de *sordidus*, selon Nicot. D'autres le derivent d'*horridus*. Il est vieux. L'ACAD.

ORDALIE. s. m. On a appellé ainsi dans le moyen âge les épreuves du feu, du fer chaud, de l'eau, du duel &c. qu'on pratiquoit en Angleterre : Voyez ESPREUVE.

Les Anglois disent *ordeal*. *Ordeel* en Allemand, signifie *jugement*.

ORDE. s. m. Vieux mot. Le Tocsin.

ORDINAIRE. adj. m. & f. Ce qui arrive souvent, ou toûjours. Le cours *ordinaire* de la Providence, c'est l'action des agens *ordinaires*, tout ce qui se fait sans miracle. Le mouvement *ordinaire* du Soleil, c'est son mouvement journalier. Le train *ordinaire* de la vie, c'est de boire & de manger.

Du Latin *ordinarius*.

ORDINAIRE, se dit aussi de ce qui est commun, qui n'est pas rare. Les diamans sont plus estimez que les pierreries *ordinaires*, à cause de leur rareté. Les pensées de cet Auteur sont fort *ordinaires*, fort triviales. Ces vers sont fort *ordinaires*, sont fort plats. Cela est écrit en stile *ordinaire*, c'est-à-dire, en un stile commun & familier. Xenophon raconte les choses *ordinaires*, d'une façon qui ne l'est pas. Il n'a fait qu'une fortune *ordinaire*, c'est-à-dire, mediocre. C'est un homme fort *ordinaire*, qui n'a rien qui le fasse distinguer des autres.

ORDINAIRE, se dit aussi de ce qu'on a accoutumé de voir, de dire, de faire. La depense *ordinaire* de cette maison monte à tant. C'est sa maniere *ordinaire* d'agir. C'est son caractere *ordinaire*. Il est *ordinaire* de voir les plus zelez s'emporter. PASC. Les abus & les relâchemens semblent justifiez dès qu'ils sont *ordinaires*. FL. Qu'il est difficile quand on a pris l'essor, de descendre dans une condition de vie *ordinaire* ! FL. Il est venu de son pas *ordinaire*, sans faire grande diligence. On appelle aussi habit *ordinaire*, celui qu'on a coutume de porter par la ville, à la difference des habits de ceremonie, qu'on ne porte qu'en certains temps & occasions, aux bonnes Fêtes, aux ceremonies. Une maladie *ordinaire*, est celle qu'on voit fort souvent, comme la fievre, le rhume, & qu'on guerit avec des remedes *ordinaires*, la casse & le sené; à la difference des grandes maladies auxquelles on applique des remedes violens, comme l'émetique, le mercure, &c.

On appelle un Courier *ordinaire*, celui qui part reglément à un certain jour de la semaine. Et on dit, Ecrire par l'*ordinaire*; pour dire, par la voye de la poste, de ce Courier qui a accoutumé de partir. La gazette contient les nouvelles *ordinaires*.

Gentilhomme *ordinaire*, chez le Roi, ou absolument *ordinaire*, est un Gentilhomme qui sert par quartier, pour porter les ordres, & commissions dont il est chargé par le Roi.

On appelle aussi *Ordinaires*, plusieurs Officiers de la Maison du Roi, qui ont droit de servir toute l'année, mais au defaut seulement des Officiers de quartier, comme l'Aumônier *ordinaire*. Medecin *ordinaire*. Maître d'Hôtel *ordinaire*.

Les Conseillers d'Etat *ordinaires*, sont les douze qui servent toute l'année, à la difference de douze autres qui ne servent que par semestre. Plusieurs Officiers par brevet ont pris la qualité de Conseillers, Aumôniers, Predicateurs, Maîtres d'Hôtel, Secretaires *ordinaires* du Roi, qui n'en ont jamais fait la fonction, & qui sont maintenant retranchez.

On appelle aussi les Tresoriers *ordinaires* des guerres, ceux qui manient le fonds qui se fait tous les ans pour l'entretien *ordinaire* des gens de guerre & des garnisons, & Commissaires *ordinaires* des guerres, ceux qui ont la conduitte des troupes, & le soin de faire faire les revuës.

Ambassadeur *ordinaire*, est celui qu'on envoye resider pendant plusieurs années en la Cour de quelque Prince ou Republique avec lesquels on vit en paix, pour y entretenir le commerce & la bonne intelligence.

ORDINAIRE, en termes du Palais, signifie le Juge naturel du territoire où le deffendeur est domicilié, celui qui a la jurisdiction *ordinaire*, soit en premiere instance, soit par appel, à la difference des Prevôts des Marechaux, des Juges, des Privilegiez, ou de ceux qui sont établis Juges par des commissions extraordinaires. Le Conseil renvoye souvent les parties par devant les Juges *ordinaires*.

ORDINAIRE, se dit aussi des jugemens qui se rendent à la charge de l'appel. Les Maîtres des Requêtes jugent à l'*ordinaire* au nombre de trois; mais ils doivent être sept pour juger au souverain. Les Procureurs cottent encore les dossiers des causes d'appel qu'ils ont au Parlement, par ce mot *extraordinaire*. Les Juges du Siége de la Table de marbre pour les Eaux & Forêts, jugent à l'*ordinaire* quand ils jugent à la charge d'appel, & que la Grand-Chambre ne s'y transporte point pour juger en dernier ressort.

ORDINAIRE, se dit aussi de la procedure civile. Quand il n'y a point de preuve en un procès criminel suffisante pour une peine afflictive, on reçoit les parties en proces *ordinaire*, c'est-à-dire, on civilise l'affaire, sauf à reprendre l'extraordinaire, s'il survient des preuves dans la suite. Mais quand le Procureur du Roi est partie, on ne reçoit point les parties en proces *ordinaire*. Quand les parties sont reçuës en procès *ordinaire*, les informations sont converties en enquetes, & le demandeur est obligé de communiquer les noms & surnoms des temoins pour fournir des reproches; ce qui ne se fait point quand le procès est instruit criminellement. On lui donne aussi communication de l'enquête, après qu'il a fourni les reproches contre les temoins, ou qu'il a renoncé à en fournir, & on lui permet de faire une enquête de sa part.

On appelle à Paris la question *ordinaire*, six pots d'eau qu'on fait boire au patient suspendu sur le petit tretteau; l'extraordinaire est de six autres pots avec le grand tretteau.

On appelle frais *ordinaires* de criées, les procedures qui se font pour l'instruction du decret, & la sûreté de la vente, lesquels sont dûs par l'adjudicataire outre le prix de l'adjudication. Et frais *extraordinaires*, sont ceux qui sont faits pour juger les oppositions, soit à fin de distraire, soit à fin de conserver, & de collocation en ordre. Ceux-ci sont pris par preference sur la chose venduë.

On appelle aussi au Palais les jours *ordinaires*, les Vendredis & Samedis, auxquels on donne audience de relevée, tant au Parlement qu'aux Requêtes. Ailleurs on appelle les jours *ordinaires*, tous les jours ouvriers, par opposition aux Fetes & aux Dimanches.

ORDINAIRE, en Jurisprudence Canonique, signifie l'Archevêque, Evêque, ou autre Prelat qui a la jurisdiction Ecclesiastique dans un territoire, ou celui qui a la collation d'un Benefice. Le Pape renvoye aux Collateurs *ordinaires*, aux Evêques, l'examen de ceux qu'il pourvoit de Cures. C'est à l'*ordinaire* à donner le *visa* des provisions qui ne sont point en forme gracieuse. Le Pape s'est reservé par le Concordat la prevention sur les Collateurs *ordinaires*, à cause qu'il est l'*ordinaire* des *ordinaires*. Il y a plusieurs Chapitres & Abbayes qui ont des exemptions de l'*ordinaire*. On appelle les Prelats, *ordinaires*, parcequ'ils sont établis & jugent suivant le droit commun & *ordinaire*. La visite de la clôture appartient de plein droit à l'*ordinaire*. PAT. Par l'ordonnance de Blois les Parlemens ne peuvent enjoindre aux *ordinaires* de conferer un Benefice, ou d'accorder le *visa*. On appelle le Pape l'*ordinaire* des *ordinaires*, depuis que dans le Concile de Latran il s'est attribué la collation par prevention des Benefices sur tous les Collateurs *ordinaires*. Les *ordinaires* qui ne sont pas Evêques ne peuvent decerner des monitoires; pour en obtenir il faut s'adresser au Pape, & cette expedition s'appelle *in forma significavit*; l'execution de ces monitoires est ordinairement adressée aux Evêques voisins ou à leurs Officiaux.

ORDINAIRE, se dit aussi substantivement & absolument, de la depense qu'on fait tous les jours à sa table dans son domestique. L'*ordinaire* bourgeois est le bœuf, veau, & mouton. Un bon *ordinaire*, c'est quand on y ajoûte du rôti, ou des ragoûts. *Ordinaire* de Grand Seigneur, est une table garnie de plusieurs couverts pour les survenans. On dit qu'un homme ne fait point d'*ordinaire*, quand il n'a point de pot au feu, quand il envoye querir un *ordinaire* à la gargotte, ou quand il est écornifleur, quand il va quêter deçà & delà des repas.

ORDINAIRE. Ce mot est aussi en usage parmi les Gargotiers de Paris, & signifie une portion de viande ou de poisson qu'on donne dans les gargotes à ceux qui y vont manger. Prendre un *ordinaire* de trois sols.

ORDINAIRE, se dit aussi de cette mesure reglée de vin, de bois, chandelle, foin, & avoine qu'on fournit tous les jours aux domestiques & à l'Ecurie. Le Maître d'Hôtel & le Sommelier ont soin de fournir l'*ordinaire* aux valets & aux chevaux. Quand les chevaux ont bien travaillé, on leur renforce l'*ordinaire*.

On appelle *ordinaire* des guerres, un certain fonds établi pour payer les Compagnies de Gendarmerie. Cela est assigné sur l'*ordinaire* des guerres. Tresorier de l'*ordinaire*.

On appelle sur la mer l'*ordinaire* ou *portée*, la place qu'on assigne dans le vaisseau aux matelots, pour y porter leurs coffres & leurs hardes jusqu'à une certaine quantité. On le dit aussi des choses mêmes, c'est-à-dire, de ce que chaque matelot peut porter avec lui sur un vaisseau marchand, de hardes, ou de petites marchandises. C'est ce qu'on nomme autrement *pacotille*.

ORDINAIRE, en termes de Liturgies, signifie directoire, c'est-à-dire, un livre qui comprend comment il faut reciter l'Office divin & dire la Messe. On appelle aussi l'*ordinaire* de la Messe, tout ce qui se dit tous les jours à la Messe.

ORDINAIRE, se dit encore de ce qu'on a coutume de dire, ou de faire. C'est son *ordinaire* de dormir. C'est l'*ordinaire* d'un hableur de mentir, d'un Courtisan de flatter, &c.

ORDINAIRE, se dit aussi au substantif de la poste. L'*ordinaire* de Lyon, de Rome, de Venise. Je vous ai écrit par l'*ordinaire*. Il a manqué un *ordinaire* à me faire reponse. L'*ordinaire* a été devalisé.

ORDINAIRES, au plurier, se dit des maladies ou purgations des femmes, qui leur viennent tous les mois, qu'on appelle autrement *fleurs*, ou *regles*, ou *menstruës*. Par la même raison quelques Auteurs Latins les ont appellez *consuetudo*, *quia consueto tempore redeunt*. Quand les femmes perdent leurs *ordinaires*, elles sont sujettes à de grandes maladies.

A l'ordinaire, *pour l'ordinaire*, & *d'ordinaire*, sont des façons de parler adverbiales qui signifient la même chose qu'*ordinairement*. Je vous parle franchement à mon *ordinaire*. Traitez-moi *à l'ordinaire*. Les Saints tâchant de passer pour des gens *à l'ordinaire*, affectoient une vie obscure. J. DES Sç. Tout cela bien aprecié n'est qu'une imagination heureuse, mais qui *pour l'ordinaire* nuit au jugement. LA MOTTE. On se repent d'*ordinaire* d'avoir trop parlé.

ORDINAIREMENT. adv. D'une maniere ordinaire, commune, frequemment usitée. Il arrive *ordinairement* du malheur aux étourdis, aux querelleurs. Les étourneaux sont maigres, parcequ'ils vont *ordinairement* en troupe. On ne procede contre lui qu'*ordinairement*, c'est-à-dire, par maniere civile.

ORDINAL. adj. Epithete qui se donne, en Grammaire, & en Arithmetique, aux nombres qui marquent l'ordre des choses, & le rang où elles sont placées. *Premier*, *second*, *dixiéme*, *centiéme*, &c. sont des nombres *ordinaux*.

ORDINAND. s. m. Celui qui aspire à recevoir les Ordres, ou qui les reçoit. On a commis tels & tels Docteurs pour examiner les *ordinands*. Il ne se trouva pas un *ordinand*.

ORDINANT. s. m. Evêque ou Prelat qui donne les Ordres. L'*ordinant* doit dire la Messe, faire telles & telles ceremonies suivant les Ordres qu'il confere.

ORDINATION. s. f. Action par laquelle on confere les Ordres, & le temps propre pour les conferer. On a envoyé querir l'Evêque pour faire l'*ordination*. Le P. Mabillon rapporte une Chartre par laquelle Charlemagne fit accorder le droit de faire des *ordinations* à l'Abbé de S. Denys. Quand on demande les Ordres hors le temps de l'*ordination*, il faut avoir une dispense de Rome expresse pour cela, qu'on appelle *extra tempora*. L'*ordination* a toûjours été la principale prerogative des Evêques, & ils se sont toûjours reservé cette fonction comme une marque de Souveraineté dans leur Diocese. Par l'ancienne Discipline l'on ne faisoit point d'*ordinations* vagues, & absoluës; il falloit avoir une Eglise pour être ordonné Clerc, ou Prêtre. Dans le XII. siecle on se relâcha, & l'on

l'on donna l'*ordination* sans titre, ou sans Benefice. Le Concile de Trente a renouvellé l'ancienne Discipline, & defendu de promouvoir aux Ordres sacrez aucun Clerc seculier, qui ne soit pourvu d'un Benefice suffisant pour subsister. Cela ne se pratique point en France. Voyez TITRE. Les Protestans tiennent que la vocation du peuple est la seule chose essentielle pour la validité du Ministere des Pasteurs; & que l'*ordination* n'est qu'une Ceremonie qui rend la vocation plus authentique, & plus majestueuse; mais qui n'est point d'une necessité absoluë. L'Eglise Anglicane tient que personne ne doit s'ingerer dans les fonctions du Ministere sans *ordination*, & qu'il n'appartient qu'aux Evêques de la donner. L'*ordination* s'y fait quatre fois l'année, savoir les quatre Dimanches des semaines que l'on appelloit *les Quatre tems*. Ces quatre semaines sont par les loix de cette Eglise un tems de jeûne & de prieres, pour implorer la benediction du Ciel sur ceux qui doivent prendre les Ordres.

ORDIR. v. act. Vieux mot. Souiller, salir. BOREL. On a dit aussi *ordoyer*. Trop grande privauté & accointance d'hommes engendre diffame, & *ordoye* la renommée des femmes très-honnêtes.

ORDONNANCE. s. f. Loi, statut, commandement d'un Souverain, ou d'un Superieur. Il faut garder les *ordonnances* divines, les *ordonnances* de l'Eglise. Il est necessaire pour le salut de ne s'écarter en rien des *ordonnances* de Dieu & des Saints Peres. ARNAUD. Seigneur, vos *ordonnances* sont admirables, & c'est ce qui me porte à les observer. PORT-R.

ORDONNANCE, se dit plus particulierement dans la Jurisprudence Françoise, des loix qui sont établies par la seule autorité du Roi: auquel sens on dit *Ordonnances Royaux*, par une vieille façon de parler qu'on n'a point encore changée; car, si on vouloit parler regulierement, il faudroit dire *Ordonnances Royales*; mais cela n'est point encore reçu. VAUG. REM. Fontanon a fait le Recueil des *ordonnances* Royaux en trois Volumes. Pierre Guenois a fait la Conference des *ordonnances*. Les *ordonnances* de Saint Louïs & des autres Rois qui l'ont precedé, s'appellent les *anciennes ordonnances*. La premiere *ordonnance* des Rois de la 3. Race est de Philippe Auguste en 1210. Fontanon a fait une compilation de toutes les *ordonnances* des Rois de la 3. Race. Les *ordonnances* des Rois de France sont la meilleure partie du Droit François: les plus anciennes qui nous soient restées sont les Capitulaires de Charlemagne & de Louïs le Debonnaire. On trouve dans les anciens Recueils des *ordonnances*, que dès l'an 1291. le Roi Philippe le Bel s'est servi du mot d'*ordonnance*, & depuis ce tems tous les Rois ses Successeurs l'ont donné aux loix & aux reglemens qu'ils faisoient, & que nous appellons aujourd'hui *ordonnances*, Edits & Declarations. Avant le Regne de François I. on voit toûjours le mot d'*ordonnance*, ou *ordinationes* dans les *ordonnances* Latines, & à peine trouve-t-on deux ou trois fois celui d'Edit ou de Declaration. Le terme d'*ordonnance* est encore aujourd'hui un mot general qui comprend les Edits, Declarations & Arrêts du Conseil qui contiennent quelque Reglement. Sous François I. l'on commença de donner à ces termes une signification particuliere. Ce Prince ne se servit du mot d'*ordonnance* que dans les matieres generales qui concernent le fait de la Justice, telle est l'*ordonnance* de l'an 1539. pour l'abréviation des procès. Il se servit du mot d'*Edit* dans les matieres particulieres, qui ne regardent point le fait de la Justice: tel est l'Edit de Cremieu, qui ne contient qu'un Reglement pour la fonction des Baillifs & des Senéchaux. Il se servoit enfin du terme de *Declaration*, lorsqu'il falloit interpréter le sens ou les termes d'une *ordonnance* ou d'un Edit, ou qu'il falloit y ajoûter ou corriger quelque chose. Dans ces derniers tems on a assez exactement observé la difference de ces termes. Toutes les *ordonnances*, Edits, & Declarations doivent être regîtrées dans les Compagnies Superieures du Royaume. M. de Launay, après M. le P. President de Harlay, distingue deux sortes d'*ordonnances*; celles du Roi & celles du Royaume. Celles du Roi changent selon la necessité des tems; mais les *ordonnances* du Royaume sont fondamentales & immuables. L'*ordonnance* des Etats de Blois en 1545. d'Orleans en 1560. de Moulins en 1566. La nouvelle *ordonnance* de 1667. confirme, ou reforme les precedentes. Elle regarde les affaires civiles. L'*ordonnance* de 1670. regarde les affaires criminelles. On les appelle l'une & l'autre le *Code Louïs*. Il y a une *ordonnance* sur le fait des Eaux & Forets de l'année 1669. Et une *ordonnance* de la Marine de l'année 1681. Il y a aussi les *ordonnances* de la Ville, celles des Marchands, celles pour la Guerre, pour les Tailles, & pour les Aides & Gabelles. On dit en general, Cela est contraire, ou conforme à l'*ordonnance*, sans la cotter; pour dire, est contraire à la loi établie par le Roi.

ORDONNANCE, se dit aussi des simples commandemens des Ministres, ou des Juges. On a écroüé ce prisonnier de l'*ordonnance* verbale de la Cour; de l'*ordonnance* du Lieutenant Criminel.

ORDONNANCE, se dit aussi de ce qui est mis par les Juges au bas des requêtes qu'ils repondent. Cette requête est repondue d'une *ordonnance* de parler sommaire, de *Viennent les parties*, de *Soit communiqué*. On le dit pareillement de ce qu'ils mettent au bas d'un procès verbal, ou qu'ils inserent pour juger quelques contestations qui se forment devant eux. Quand il a y appel de l'*ordonnance* d'un Juge commis, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelloit il n'y pas long temps un deffaut aux *ordonnances*, le deffaut qui s'obtenoit devant un Conseiller commis à la Barre de la Cour, pour instruire un debouté de deffenses. C'est une procedure abrogée par la derniere *Ordonnance*.

On appelle aussi *ordonnance*, la commission que donne un Juge ou un Commissaire pour faire assigner des temoins, ou des parties pour être interrogées, pour deposer, ou former une contestation, ou l'instruction d'une instance. De l'*ordonnance* de nous tel Conseiller, &c. ou tel Commissaire, il est enjoint au premier Sergent d'assigner. Il faut prendre l'*ordonnance* du Rapporteur pour instruire une affaire au Conseil.

ORDONNANCE, se dit aussi de la volonté des particuliers dans les testamens. Il a fait son testament & *ordonnance* de derniere volonté.

ORDONNANCE, se dit aussi de ce qui est prescrit par un Medecin. Je me suis fait saigner par *ordonnance* de Medecin. L'écrit par lequel le Medecin ordonne quelque chose, s'appelle aussi *ordonnance*. J'ai envoyé son *ordonnance* chez l'Apothicaire pour me preparer une medecine.

ORDONNANCE, en termes de Finance, signifie un ordre, un mandement à des Treforiers de payer une certaine somme & pour une certaine destination. Une *ordonnance* de comptant. Les *ordonnances* sont maintenant visées & signées de la main du Roi. Il lui donna une *ordonnance* de trois mille écus. ABLAN. On le dit aussi des mandemens que donnent les Seigneurs particuliers, ou leurs Intendans, à leurs Treforiers ou Receveurs.

ORDONNANCE, en Architecture, & en Peinture, se dit de la differente disposition des parties des bâtimens, des tableaux, ou des autres ouvrages, qui consistent en quelque dessein, ou figure. Entre les Peintres l'un excelle dans le coloris, l'autre dans l'*ordonnance* des figures. La broderie de ce parterre est d'une belle *ordonnance*. Cette façade de bâtiment, cette disposition de colonnes, ou colonnaison, est d'une belle *ordonnance*. L'*ordonnance* est ce qui donne à toutes les parties la juste grandeur, ou proportion qui leur est propre.

ORDONNANCE, se dit dans le même sens de l'ordre, de

de l'arrangement des choses qui demandent quelque regularité.

Tous mes sots à l'instant changeant de contenance,
Ont loüé du festin la superbe ordonnance. Boil.
*D'un bal dans un Sermon il décrit l'*ordonnance.
Art. de Pr.

Ordonnance, se dit encore en ce sens de tous les ouvrages d'esprit, dont une des principales beautez consiste dans l'ordre, dans l'arrangement de leurs diverses parties. Pour l'*ordonnance* du Poëme, & la maniere d'amener les évenemens, il n'est pas impossible d'aller au delà de Virgile. Font. Les Peres Grecs étoient plus éloquens que les Peres Latins, quoyque l'*ordonnance* de leurs desseins soit toûjours peu juste. Le P. R.

Ordonnance, en termes de Guerre, se dit de la differente disposition des trouppes, soit pour le combat, soit pour la marche. L'*ordonnance* d'une bataille. Cette armée étoit rangée en belle *ordonnance*, marchoit en fort bonne *ordonnance*.

Ordonnance, signifie aussi, Detachement d'un Cavalier ou de deux de chaque Brigade de l'armée, chez le General de la Cavalerie pour porter ses ordres. Faites venir un Cavalier d'*ordonnance*.

Compagnie d'*Ordonnance*, étoient autrefois des Compagnies de 50. hommes d'armes, ou Gentilshommes à cheval pesamment armez, & qui combattoient avec la lance. Maintenant ce sont des Compagnies qui n'entrent jamais en corps de Regiment, & qui consistent en Gendarmes & Chevaux-legers tant du Roi que de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mr. le Duc d'Orleans. Les gens d'*ordonnances* ont été établis par Charles VII.

ORDONNATEUR. s. m. Celui qui ordonne, qui dispose. Qui a été l'*ordonnateur* de ce batiment là? C'est lui qui est l'*ordonnateur* du balet, de la fête.

Dans la Marine on appelle Commissaire *Ordonnateur*, le plus ancien Commissaire qui dans un port fait la fonction d'Intendant de Marine.

Il signifie aussi celui qui ordonne des Payemens. En matiere de Finances, le Controlleur general, n'est point *Ordonnateur*, car les Ordonnances sont au nom du Roi. L'Ordonnance veut qu'on fasse la repetition des sommes qui n'ont pas dû être payées, tant contre les Payeurs que contre les *Ordonnateurs*.

Ordonnateur, signifie en particulier celui qui est le Chef de tous les Architectes du Roi. M. de Segnelai étoit Surintendant & *Ordonnateur* General des bâtimens du Roi.

ORDONNER. v. act. Commander, donner ordre, prescrire. Le Roi a *ordonné* par un tel Edit, par une telle Ordonnance. C'est une formule de jugemens, de dire, sa Majesté, le Conseil, la Cour a *ordonné* & *ordonne*, &c. Alexandre *ordonna* un deuil general à la mort d'Ephestion. Ablan. Dieu *ordonna* à Noé de bâtir une Arche à quatre étages. Arn.

Ordonner, se dit aussi en parlant des commandemens de tous les Superieurs, & même de ce qu'on execute par pure civilité. Je vous abandonne cet Ouvrage pour en *ordonner* tout ce qu'il vous plaira. Cost. Son maître lui a *ordonné* de faire un tel message. Je m'en vai partir pour Lion, ne m'*ordonnez*-vous rien pour votre service? Votre profession, votre habit, la bienseance, vous *ordonnent* la modestie. Le Roi *ordonna* le Parlement de Thoulouse, comme le plus severe du Royaume, pour faire le procez-à.... B. Rab. C'est à dire, *ordonna* au Parlement de....

Ordonner, se dit aussi des remedes que les Medecins font prendre aux malades. Il a *ordonné* un lavement, une saignée.

Ordonner, a aussi lieu dans les testamens. Un Testateur *ordonne* & dispose de ses biens, *ordonne* à son heritier de faire telle chose, *ordonne* de son enterrement.

Ordonner, signifie aussi, Conferer les Ordres. Un tel Beneficier n'a pas été bien *ordonné*; il n'avoit point de dimissoire, ce Prelat n'avoit pas pouvoir de l'*ordonner*. On ne peut *ordonner* hors les tems requis par le Droit, sans avoir une dispense expresse de Rome. Anciennement l'on n'*ordonnoit* des Clercs, ou des Prêtres que pour servir une Eglise vacante. On faisoit pourtant deja des ordinations vagues dans le cinquiéme siecle; c'est pourquoy le Concile de Chalcedoine declara nulles ces ordinations absoluës: cette discipline s'observa jusqu'à la fin de l'onziéme siecle. Mais dans le douziéme siecle on se relâcha de cette regle en multipliant extrémement les Clercs, soit parceque les particuliers cherchoient à joüir des privileges de la Clericature, soit parceque les Evêques étoient bien aises d'étendre leur juridiction. Le Concile de Trente renouvella l'ancienne Discipline, & defendit d'*ordonner* aucun Clerc seculier, à moins qu'il ne soit paisible possesseur d'un Benefice suffisant pour subsister honnêtement. En France on *ordonne* un Clerc sur son titre patrimonial, & il n'y a que les Evêques que l'on n'*ordonne* que pour remplir les Eglises vacantes. Fleury. Les Canons veulent que les Evêques soient *ordonnez* par trois autres Evêques: cependant on tient que l'ordination faite par un seul ne laisse pas de subsister. Du Bois. Plusieurs personnes disent *ordiner*, mais le vrai mot est *ordonner*. Refl.

Ordonner, signifie aussi, Donner un ordre pour payer une certaine somme. On a *ordonné* à ce Courier une somme de mille écus pour son voyage. On lui a *ordonné* tant pour ses appointemens.

Ordonner, signifie aussi, Ranger, mettre par ordre. Ce General avoit *ordonné* son armée sur trois lignes pour combattre. C'est un homme d'ordre, qui a bien *ordonné* son menage, qui a bien *ordonné*, bien reglé cette Communauté. Ce Maître d'Hôtel avoit fort bien *ordonné* ce festin. Cette ceremonie étoit fort bien *ordonnée*. Ce bâtiment, ce jardin, ce tableau sont bien *ordonnez*, bien disposez.

Dans les anciens Romans être *ordonné*, se prend pour être armé, equippé, prêt à combattre, comme, Quand le Chevalier fut *ordonné*, il frappa des éperons & courut encontre. *Ordonner* a aussi signifié équipper d'habits ou autre équippage. L'époux a promis vêtir & *ordonner* l'épouse, selon sa qualité & état.

Ordonner, signifie aussi, Regler, conduire. Il n'y a rien de mieux *ordonné* que ce qui suit les ordres de la Providence. C'est le Roi qui *ordonne* des peines, ou des recompenses. Ce domestique est celui qui *ordonne* tout dans la maison, qui commande, qui regle tout, qui met tout par ordre.

On dit proverbialement, Charité bien *ordonnée* commence par soi-même.

En termes de Geometrie, on appelle *ordonnées*, les lignes qui sont tirées de quelque point de la circonference d'une ellipse, ou autre section conique, qui tombent perpendiculairement sur son axe. On les appelle en Latin *ordinatim applicata*, & elles ont plusieurs belles proprietez demontrées par les Geometres.

Ordonné, ée. part. & adj.

En termes de Blason, on dit que les pieces sont mal *ordonnées*, lorsqu'il y a trois pieces, qui au lieu d'être posées deux en chef, & une en pointe, sont mises au rebours, deux en pointe, & une en chef: ce qui est dit aussi des autres pieces disposées & placées irregulierement.

ORDOYER. Voyez ORDIR.

ORDRE. subst. masc. Disposition reguliere, situation des choses suivant l'état, la place, & le rang qui conviennent à leur nature, ou à leurs fonctions. Le Createur a placé toutes les parties de l'Univers dans un *ordre* merveilleux. L'enchaînement des causes secondes est un *ordre* établi par la Providence. La beauté plaît & ce qui est bien ordonné plaît; ce qui me persuade que l'*ordre* & la

la beauté sont presque une même chose. ART. DE PAR. L'homme étant fait pour être heureux en possedant Dieu qui est essentiellement l'*ordre*, il falloit que tout ce qui approche de l'*ordre* commençât son bonheur. ID. L'amour de l'*ordre* imprimoit la justice dans le fond de son cœur, & lui rendoit tous ses devoirs delicieux. FONTEN. *Eloge de M. Carré.* L'idée que nous avons de l'*ordre*, c'est que les choses ne sont bien ordonnées que lorsqu'elles ont un rapport a leur tout, & qu'elles conspirent pour atteindre leur fin. ID. Dieu ne veut proprement qu'une chose qui est que l'*ordre* soit gardé en tout. J. DES SÇ. Dès que l'*ordre*, ou l'œconomie du corps humain est troublée, il faut que la machine perisse. C'est une preuve infaillible que l'ouvrier entend ce qu'il fait, quand l'*ordre* est observé dans son ouvrage. LE CH. DE M. Cet *ordre* si reglé du soleil, & des astres, depuis tant de siecles, donne un dementi à la Philosophie d'Epicure, qui l'attribuoit à un aveugle hazard. M. SC. Si l'on ne range, & si l'on ne dispose pas ses raisons dans un certain *ordre*, elles ne frappent point, & l'on n'en apperçoit pas assez la force. LE. CL. Un Orateur doit parler avec tant de justesse, & d'*ordre*, que les dernieres expressions soient plus fortes que les premieres, & ajoûtent quelque chose au discours. ART. DE P. J'aime l'*ordre*, & vous me faites plaisir d'arranger mes idées. FONT. Les plaisirs qui se presentent dans un *ordre* si égal lassent aisément. LE CH. DE M. Ces Heroïnes de politique qui conservent une espece d'ordre dans le desordre même. AM. SER. ET COM. Les Evangelistes n'ont pas observé rigoureusement par tout l'*ordre* du tems. LE CL. Du Latin *Ordo*.

ORDRE, se dit aussi des loix de la nature; de ce qui arrive le plus souvent. Il est de l'*ordre* de la nature, que les enfans survivent à leur pere. Quand on fait jaillir des fontaines, c'est contre l'*ordre* de la nature; on la violente. C'est l'*ordre* de la nature que le corps graves tendent en bas.

ORDRE, se dit aussi de la disposition des choses selon les tems, les lieux & leur qualité. Ce Prelat est allé visiter par *ordre* tous les lieux de son Diocese. La Chronologie est la science qui nous enseigne l'*ordre* des temps. Il faut ranger ses livres, ses papiers en un bon *ordre*, pour les trouver promptement. On dit aussi, *ordre* retrograde, qui va de la fin au commencement.

ORDRE, signifie aussi, Methode à l'égard des Sciences. On doit apprendre par *ordre* les Sciences. Traitter chaque chose par *ordre*. L'*ordre* des Categories est fort methodique. La memoire artificielle ne consiste qu'à sçavoir mettre les choses par *ordre* dans sa memoire. Il est necessaire de conduire ses pensée par *ordre*, en commençant par les objets les plus simples & les plus aisez à connoitre, pour monter peu à peu, comme par degrez, à la connoissance des plus composez. DESC. Les Latins ne regardoient pas le objets du même biais, ni dans le même *ordre* que nous: comme ils concevoient les choses plus vivement que nous, ils suivoient dans leurs expressions plutôt l'*ordre* du sentiment, & du mouvement du cœur, que celui de l'intelligence. DA.

ORDRE, se dit encore de l'arrangement qu'on fait des choses qui n'ont point d'avantage, de rang ni de pressceance naturelle les unes sur les autres, & dont on veut pourtant éviter la confusion. On range les mots dans un Dictionnaire suivant l'*ordre* Alphabetique. Les Conseillers prennent leur seance suivant l'*ordre* du tableau. Les chiffres en Arithmetique changent de valeur suivant l'*ordre* & le rang où ils sont placez.

ORDRE, se dit aussi de la distinction des personnes & des corps d'un Etat, tant pour les assemblées, que pour les ceremonies. L'*ordre* est une espece de dignité, ou de qualité honorable, qui sous le même nom est commune à plusieurs personnes, & qui de soi ne leur attribuë aucune puissance publique en particulier; mais outre le rang qu'elle leur donne, elle leur communique la capacité pour parvenir aux charges, & aux emplois. Les Grecs l'appelloient *taxis*; c'est-à-dire, une classe, & une condition particuliere de personnes. C'est ce qu'on appelle *état* en France. LOYSEAU. Pour abreger la definition de l'*ordre*, c'est une dignité sans fonctions avec aptitude à la puissance publique. Et c'est ce qui le distingue de l'office, qui a l'exercice, & la fonction de la puissance publique. ID. La Clericature, la Noblesse est un *Ordre* qui n'apporte aucune puissance publique; mais qui rend capable des Benefices, ou de certaines dignitez attachées à la Clericature, ou à la Noblesse. Ainsi il faut de plus graves raisons pour être privé de l'*ordre* que d'un Office. ID. Les Etats de France sont composez de trois *Ordres*, l'Eglise, la Noblesse & le Tiers Etat. Le Clergé est composé de deux *Ordres*; le premier *Ordre* comprend les Cardinaux, Archevêques & Evêques. Le second *Ordre* est celui des Abbez, des Doyens, Chanoines & autres Ecclesiastiques. Deux puissances d'un *Ordre* aussi different que la Royauté, & l'Episcopat, ne s'unissent point: elles s'embarassent mutuellement quand on les confond. Chez les Romains il y avoit l'*ordre* des Senateurs, celui des Chevaliers, & celui du Peuple.

On dit aussi tous les *Ordres* du Royaume, pour dire, toutes les conditions.

On dit fig. un esprit du premier *ordre*, pour dire, un esprit sublime & fort au dessus du commun.

ORDRE, se dit aussi de la bonne disposition que chacun met dans ses affaires, & au maniment de son bien & de son negoce. Le bon *ordre* est celui qui maintient le bien, la maison, & la fortune. Tout va par *ordre* en cette maison. Les livres d'un Marchand qui ne sont point en bon *ordre*, ne font point de foi en Justice. En ce sens on dit, C'est un homme d'*ordre*, il aime l'*ordre*, il donne *ordre* à ses affaires. On dit aussi, qu'un homme est bien en *ordre*, ou mal en *ordre*, selon qu'il est riche, ou pauvre, qu'il est bien, ou mal vêtu, meublé ou équipé, selon qu'il est bien ou mal dans ses affaires. On dit la même chose des maisons & des familles, ou des terres bien ou mal cultivées.

ORDRE, signifie aussi presque en ce sens, Remede, precaution. Cet homme ne sçait plus quel *ordre* il peut mettre à ses affaires, quel remede il y peut apporter. Il faut mettre *ordre* à cette fluxion, se precautionner par la saignée, de peur qu'elle ne tombe sur la poitrine.

ORDRE, signifie aussi les loix, la police, les reglemens qui entretiennent un Etat, une ville, une communauté en paix, en splendeur. Ce sont les bonnes loix qui maintiennent l'*ordre* dans un Etat. Un bon Magistrat qui doit retablir l'*ordre* par tout; contenir le peuple dans l'*ordre*, dans le devoir; ne faire rien, ne souffrir rien que dans l'*ordre*. La plus rigoureuse Justice n'est pas un moyen aussi sûr de maintenir l'*ordre*, que la volonté mutuelle de le garder. M. ESP. La Religion est la mere de la subordination, & de l'*ordre*, & de là naît la felicité publique. FL. Le bon *ordre* au dedans d'un Royaume, le met en état de ne rien craindre au dehors. M. SC. Par la necessité de l'*ordre*, il faut obeïr au Souverain sans examen. HIST. DE L'INQUISITION. On dit qu'une procedure est dans l'*ordre*, dans les regles; c'est-à-dire, selon les formes requises.

ORDRE, signifie aussi, Commandement d'un Superieur; de Dieu, du Roi & des ses Ministres. Les *ordres* du Ciel sont toûjours executez. Les *ordres*, & les arrêts de l'équité sont temperez par la douceur. TOUR. Il faut qu'on obeïsse ponctuellement aux *ordres* du Souverain. Un Ambassadeur en executant les *ordres* de son Maitre, doit agir d'une maniere qui justifie sa propre conduitte, lors même qu'on n'approuve pas les pretentions de son Maître. WICQ. Ce long enchaînement des causes particu-

 lieres

lieres qui font & defont les Empires, depend des *ordres* secrets de la divine Providence. Boss. Ce General fit avancer les troupes qu'il avoit à ses *ordres*. L. de Cambr. A Siam & à la Chine, un Officier est puni des fautes d'un Officier qui est à ses *ordres*. La Loub. Il est venu *ordre* sur *ordre* de faire marcher l'armée. Cet Exempt ne peut faire autre chose, il a son *ordre* par écrit. Cet homme a été exilé par *ordre* de la Cour, par une lettre de cachet. On appelle *contre-ordre*, la revocation d'un *ordre*, un *ordre* contraire. Jusqu'à nouvel *ordre*.

Ordre, signifie aussi, Pouvoir, mandement, commission. Un Procureur, un Agent qui fait quelque chose sans *ordre*, sans pouvoir, sans procuration, est sujet à desaveu. Cette lettre de change est payable à un tel, ou à son *ordre*; pour dire, à son mandement, à sa rescription.

Ordre, en termes de Theologie, se dit des Anges & des Esprits bienheureux. Les Seraphins sont d'un *Ordre* superieur aux Cherubins. Les Anges sont divisez, selon les Scholastiques, en trois Hierarchies, dont chacune a trois *Ordres* qui font les neuf Chœurs des Anges. Il ne faut pas douter qu'il n'y ait quelque *ordre* entre les Anges, & cela paroît par les differens noms qui leur sont donnez dans l'Ecriture. Mais il y auroit de la temerité à decider quelle est la difference de leurs *ordres*, & nous avouons ingenûment avec S. Augustin que nous l'ignorons, sans avoir aucun égard aux rêveries, qu'on debite sous le nom du venerable Denys l'Areopagite. Pictet. On appelle *ordre* de la nature, *ordre* de la grace, la conduite de la nature & de la grace dans leurs operations. Selon l'*ordre* de la nature, selon l'*ordre* de la grace. L'*ordre* de la grace prevaut sur l'*ordre* de la nature.

Ordres, subst. masc. pl. Le sixiéme des Sacremens de l'Eglise Romaine, qui donne un caractere particulier aux Ecclesiastiques, lorsqu'ils se consacrent au service de Dieu. Anciennement, *Ordres*, pour Sacrement, étoit indifferemment masculin ou feminin. Aujourd'huy il est toûjours masculin, & ce n'est qu'un vieil usage qui fait dire, les *Saintes Ordres*. Men. Corn. L'Acad. Les Anciens comptoient neuf *Ordres* differens, autant qu'ils s'imaginoient qu'il y a d'Hierarchies celestes. L'Eglise Latine n'en compte que sept ayant ôté l'office de Chantre de ce nombre, & n'en ayant fait qu'un de celui d'Evêque & de Prêtre. Le P. Martene. Les sept *Ordres*, qui sont comme les degrez pour parvenir à l'Episcopat, ont été établis par le Pape Caius qui souffrit le martyre sous le regne de Diocletien. Tursellin. Suivant les anciens Canons, il n'y avoit que le Sacerdoce & le Diaconat qui fussent mis au nombre des *ordres*. En effet tous les autres sont confondus dans le Sacerdoce, & n'en sont que des participations. Du Bois. Le Concile de Trente oblige sous peine d'anathéme de croire qu'il y a sept *Ordres* dans l'Eglise. L'Episcopat n'y est point compris. On distingue les *Ordres* en *seculier*, ou *petits Ordres*; & en *Ordres majeurs*, ou *sacrez*. Les quatre *Ordres* mineurs sont celui de Portier, d'Exorçiste, de Lecteur, & d'Acolythe. On les appelle autrement *les quatre mineurs*, ou *les quatre moindres*, on sous-entend *charges de l'Eglise*. Ceux qui ont pris les *Ordres mineurs* se peuvent marier sans dispense. On ne regarde plus ces *Ordres mineurs* que comme des formalitez, & des degrez necessaires pour monter aux *Ordres* superieurs: cependant le Concile de Trente ne voulant pas qu'on les regardât comme des titres vains, & leurs fonctions comme des antiquitez hors d'usage, a enjoint que ceux qui les reçoivent entendent au moins le Latin, & recommandé aux Evêques d'observer les intervalles pour les conferer, afin de donner aux Clercs le loisir d'exercer les fonctions de chaque *Ordre*; mais en même temps il laisse aux Evêques la liberté de dispenser de ces regles, en sorte que bien souvent ils conferent ces quatre *Ordres* en un même jour & l'on n'en fait commencer l'exercice que pour la forme dans l'ordination. Fleury. Les Grecs ne connoissent point les trois *Ordres mineurs* de Portier, d'Exorciste & d'Acolyte, mais font passer immediatement le Lecteur au Soûdiaconat. Id. On ne demande point de titres pour les *quatre mineurs*, parceque ce n'est point un engagement irrevocable. Id. Un Abbé Regulier qui est Prêtre peut donner la tonsure, & conferer les *Ordres mineurs* à ses Religieux, pourvû que ce privilege ait été accordé à son Abbaye. Du Bois. Les Evêques peuvent donner dispense aux bâtards pour recevoir les *Ordres mineurs*. Id. La Bigamie n'emporte point d'irregularité pour les *Ordres mineurs*: elle exclut seulement des *Ordres majeurs*. Id. On repute irreguliers ceux qui ont reçu en un même jour les *Ordres mineurs*, & le Soudiaconat. On peut conferer les *Ordres mineurs* tous les Dimanches, & toutes les fêtes. Celui de Soudiacre est le premier des trois *Ordres* superieurs, ou des *Ordres* sacrez; celui de Diacre le second; celui de Prêtre le troisiéme. Les deux derniers *Ordres majeurs* forment un obstacle formel au mariage. Anciennement & dans la primitive Eglise l'*Ordre* n'étoit jamais separé du benefice, & si quelqu'un étoit ordonné sans assignation d'une Eglise pour la desservir & y resider actuellement, son ordination étoit nulle, parce que le titre étoit attaché à l'exercice. Le Soudiacre peut être dispensé pour se marier. Le Concile de Trente en appellant l'ancienne discipline deffend de promouvoir aux *Ordres Sacrez* aucun Clerc seculier, à moins qu'il ne soit paisible possesseur d'un Benefice suffisant pour le faire subsister honnêtement, & ne permet les ordinations sur patrimoine, ou pension, que quand l'Evêque le jugeroit à propos pour l'utilité de l'Eglise. Voyez Titre. Les *ordres* doivent être conferez par le propre Evêque de celui qui les reçoit, ou par un autre en vertu d'un dimissoire. Rien n'empêche que l'Episcopat ne soit regardé, si l'on veut, comme un huitiéme *ordre*, puisque les Evêques sont élevez au dessus des Prêtres par leur caractere & par leurs fonctions, comme les Prêtres au dessus des Diacres, & les Diacres au dessus des Ministres inferieurs. *Catéchisme de Montpelier*. On dit qu'un Prêtre a été promu aux *Ordres* Sacrez *per saltum*, lorsqu'il n'a point passé par les *Ordres* inferieurs. Le VIII. Concile de Constantinople deffend d'ordonner aucun Evêque qu'après avoir observé les interstices. Cependant l'Histoire Ecclesiastique fournit des exemples d'Evêques consacrez sans avoir passé par l'*Ordre* de Prêtrise. Panorme tient aussi que la consecration d'un Evêque subsiste, quoyqu'il n'ait pas reçu auparavant l'*Ordre* de Prêtrise. On ne peut être promu aux *Ordres Sacrez* avant l'âge requis par les Constitutions Canoniques; c'est-à-dire à 22. pour celui de Soudiacre; à 23. pour celui de Diacre, & à 24. pour celui de Prêtre. Par la disposition des Canons la preséance se doit regler par la dignité de l'*Ordre*. Le Prêtre precede le Diacre & le Diacre precede le Soudiacre. Il y a trois *ordres* dans l'Eglise Anglicane, savoir le Diaconat, l'*Ordre* de Prêtre où Ministre, & l'*ordre* Episcopal. Miege.

On appelle le tems des *ordres*, les Quatre-tems, hors desquels on ne les peut conferer sans une dispense de Rome, qu'on appelle *extra tempora*.

Ordres Romains. Terme de Liturgies. C'est un livre où sont marquées les Ceremonies de l'Eglise Romaine.

En Astronomie on dit qu'une Planete marche suivant l'*ordre* des Signes, quand elle est directe, quand elle va d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. Et qu'elle va contre l'*ordre* ou la succession des Signes, quand elle paroît retrograde, quand elle va de *Pisces* en *Aquarius*, &c.

Ordre, en termes d'Architecture, se dit des divers ornemens, mesures & proportions des colonnes, & pilastres, qui soutiennent, ou qui parent les grands bâtimens.

Il y a cinq *ordres* principaux d'Architecture, le *Toscan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, & le *Composite*. Le Toscan, & le Composite sont Romains; les trois autres sont Grecs, & representent les trois differentes manieres de bâtir; la solide, la delicate, & la moyenne. Les deux Italiens sont des productions imparfaites des trois autres *ordres*. Quelques-uns ne comptent que trois *ordres*; le *Toscan* & le *Composite*, s'éloignant si peu du *Dorique* & du *Corinthien*, qu'ils ne meritent pas de faire deux *ordres* differens. Voyez chaque mot en son rang. On doit disposer tous ces *ordres* en sorte que le plus gros & le plus fort se trouve toûjours au-dessous du plus foible, parcequ'ainsi le bâtiment se soutiendra mieux, en ayant un fondement d'autant plus assuré. Ainsi l'*Ordre Dorique* portera toûjours l'*Ionique*, & l'*Ionique* le *Corinthien*, & le *Corinthien* le *Composé*. OZAN. Philbert de Lorme a voulu y ajoûter un *ordre François*, dont il reste quelques essais au portail des Tuilleries; mais il n'a pas été suivi. On appelle seulement *Ordre François*, celui dont le chapiteau est composé des attributs convenables à la Nation; comme des têtes de coq, des fleurs de lys &c. Il y a les proportions Corinthiennes. On appelle *ordre Attique*, un petit *ordre* de pilastres de la plus courte proportion, avec une corniche architravée pour entablement. On appelle *ordre Composé*, toute composition arbitraire, & differente de celles qui sont reglées par les cinq *Ordres* Grecs, & Romains. On appelle *ordre Rustique*, celui qui est avec des refends, ou bossages. L'*ordre Gothique* est celui qui est si éloigné des proportions & des ornemens antiques, que ses colonnes sont ou trop massives en manieres de piliers, ou aussi menues que des perches, avec des chapiteaux sans mesures, taillez de feuilles d'Acanthe épineuse, de choux, ou de chardons &c. *Ordre Caryatique* est un *ordre* qui a des figures de femmes à la place des colonnes. *Ordre Persique* est un *ordre* qui a des figures d'esclaves Persans au lieu de colonnes pour porter un entablement.

ORDRE, en termes de Pratique, se dit des jugemens qui se rendent entre plusieurs creanciers, opposans à la distribution des deniers provenans du prix de quelques heritages decretez sur leur debiteur, pour être payez suivant leur priorité d'hypotheque, ou leur privilege. L'instance d'*ordre* est differente de l'instance de preference, quoyqu'on l'instruise de même maniere, en ce que celle de preference n'aboutit qu'à faire distribuer des deniers, ou des effets mobiliaires saisis au sol la livre en cas de deconfiture, ou de priorité de saisie pour venir à contribution. On a donné une sentence d'*ordre*, où l'on fait l'*ordre* des creanciers d'une telle terre. Il a été colloqué en *ordre* utilement. Ce poursuivant l'*ordre* n'a pas pu venir en *ordre*. Un *sous-ordre* est une collocation qui se fait en faveur d'autres creanciers saisissans les deniers de celui qui a été colloqué en *ordre*. Un tel a été colloqué sur un tel en *sous-ordre*. On dit aussi dans les contrats, qu'un homme renonce à l'*ordre* de droit, quand il se rend caution solidaire, & lorsqu'il renonce au benefice du droit, qui veut que le principal debiteur soit discuté avant la caution.

ORDRE *de compte*, est un compte disposé par chapitres de recepte, de depense, ou de reprise. Un Comptable est obligé de se charger du total d'une somme qu'il avoit à recouvrer, quoiqu'il n'en ait reçu qu'une partie, à la charge de mettre ce qui reste dû en reprise, & cela pour tenir *ordre de compte*.

ORDRE, en termes de Guerre, se dit de la disposition des bataillons pour marcher, ou pour combattre. Un *ordre* de bataille est quelquefois d'une, de deux, ou de trois lignes. Un *ordre* de marche est disposé quelquefois pour marcher sur deux ou trois colonnes selon le terrain, & pour éviter la confusion. Et on appelle, Marcher, ou se retirer en bon *ordre*, quand on marche, ou quand on se retire en corps de bataille. La Tactique enseigne les *ordres* & les évolutions militaires. On dit aussi, Aller à l'*ordre*, Prendre l'*ordre*, quand on va demander au Commandant le mot de guerre, ou recevoir quelque autre commandement.

On dit aussi, l'*ordre* de la marche en une Procession, ou en une ceremonie; pour dire, le rang dans lequel on doit marcher.

Ordres militaires, sont certaines Compagnies de Chevaliers instituez par des Rois ou des Princes, tant pour la deffense de la Foi, qu'en d'autres occasions, pour donner des marques d'honneur, & faire des distinctions entre leur noblesse. Voyez CHEVALIER. Il y a eu cinq *ordres* de Chevalerie purement Militaires en France. Charles Martel institua l'*ordre de la Genette* qui ne dura point. Le Roi Jean en 1352. institua l'*ordre de la Vierge Marie*, qui fut appellé depuis l'*ordre de l'Etoile*, à cause d'une étoile que portoient les Chevaliers. Voyez ETOILE. Ce qu'on appelle aujourd'hui les *ordres du Roi*, ce sont les *ordres* de Saint Michel, & du Saint Esprit; & absolument ceux du St. Esprit, *Chevaliers de l'ordre*, ou *Cordon bleu*. Les Officiers de l'*ordre* du St. Esprit sont le Chancelier, le Prevôt, & le Maître des Ceremonies, &c. L'*ordre* de St. Michel fut institué en 1469. par Louïs XI. en l'honneur de l'Archange St. Michel. Il ordonna que cet *ordre* seroit composé de 36. Chevaliers. Ils portent un collier d'or fait à doubles coquilles entrelassées avec des lacs d'amour, d'un double lacs d'aiguillettes de soye, à bouts ou ferrets d'or. Au bas du collier il y a un rocher sur lequel est St. Michel combattant le Dragon. François I. changea les lacs d'amour en cordelieres d'or. Tous les Chevaliers du St. Esprit reçoivent l'*ordre* de St. Michel avant que de recevoir celui du St. Esprit, & c'est pourquoi leurs armes sont entourées de deux colliers. En 1664. le Roi a fixé le nombre des Chevaliers de l'*ordre* de St. Michel à cent. Il voulut aussi qu'il y eût six Commandeurs Ecclesiastiques, & six Chevaliers de Robe. Pour l'*ordre du St. Esprit* voyez le mot ESPRIT. L'*ordre* de St. Louïs fut institué en 1693. par Louïs XIV. & doté de trois cens mille livres de rente. Le Roi en est le Chef souverain, & le Grand Maître. Les Princes du Sang, les Maréchaux de France, l'Amiral, & le General des Galeres deviennent par leur rang & par leur charge Chevaliers de Saint Louïs. Il y a huit Gran-Croix à 6000. livres de pension chacun; huit Commandeurs à 4000. & 16. Commandeurs à 3000. livres de pension chacun. Le nombre des Chevaliers est tel qu'il plaît au Roi. Ils portent tous une croix d'or sur laquelle est l'image de St. Louïs. Les Gran-Croix la portent attachée à un ruban large couleur de feu qu'ils mettent en écharpe, & en broderie sur le manteau, & le juste-au-corps. Les Commandeurs portent seulement le ruban de couleur de feu en écharpe avec la Croix, & ne la portent point sur l'habit. Les Chevaliers qui ont servi au moins dix années, portent seulement la Croix attachée sur l'estomac avec un petit ruban rouge. Ceux qui sont deja Chevaliers du St. Esprit la portent attachée avec un petit ruban rouge au bas du cordon bleu avec la croix du St. Esprit. Les Officiers sont le Tresorier, le Greffier, & le Huissier de l'*ordre*. Ils portent la croix d'or de la même maniere que les simples Chevaliers.

En Angleterre il y a l'*Ordre* de la Jarretiere; en Ecosse celui de St. André; le Roi d'Espagne confere celui de la Toison d'or, comme Duc de Bourgogne. En Espagne il y a celui de Saint Jaques, de l'Epée, de Calatrava, d'Alcantara, & de Montese; en Portugal l'Ordre de Christ, d'Avis, & de S. Jaques. En Danemarc celui de l'Elephant. En Pologne celui de l'Aigle blanc. En Savoye celui de l'annonciade, de St. Maurice, & de St. Lazare.

Les Chevaliers de St. Jean de Jerusalem ou de Malthe, com-

composent un *ordre* de Chevaliers Religieux établis pour la deffense de la Foi, aussi-bien que ceux de St. Lazare, qui ont long-temps combattu contre les Sarrasins. L'*ordre* Teutonique commença en 1159. Ceux de Breme en furent les premiers Instituteurs, & les premiers fondateurs. L'Abbé de Citeaux est Superieur General des *Ordres* d'Alcantara, de Calatrava, de Christ, & d'Avis. Ces *Ordres* suivent la Regle de Saint Bernard. Les assemblées de ces *Ordres* s'appellent *Chapitres*, aussi-bien que celles de Religieux. Les *ordres* de Chevalerie ne sont pas hereditaires. Le P. Papebroch dit que ceux qui cherchent le commencement des *ordres* militaires avant le commencement du 12. siécle, se trompent, ou sont volontairement trompez.

ORDRE, se dit aussi de la marque particuliere, & du collier de ces *ordres*. Les Rois & les Princes sont les Grands Maitres des *ordres* qu'ils donnent, & il les portent sur eux dans les jours de ceremonie, & mettent autour de leurs armes les colliers, d'où pend la representation de l'*ordre*. Un tel Prince porte l'*Ordre* de la Toison, de la Jarretiere. Le Roi a envoyé son *ordre* à plusieurs Princes étrangers. Quand les Chevaliers communient, ils portent leur collier, leur *ordre* sur leur manteau. Ce Seigneur ne vouloit pas être connu, il avoit mis son *ordre* dans sa poche.

ORDRE, signifie aussi une Communauté de Religieux vivans sous un Chef, d'une même maniere, & sous un même habit. On peut reduire les *ordres* Religieux à cinq genres: Moines, Chanoines, Chevaliers, Mendians, & Clercs Reguliers. On peut rapporter le plus grand nombre des *ordres* Religieux de France à trois Fondateurs; S. Augustin, S. Benoît, & S. François. Ils se sont divisez & subdivisez en plusieurs branches, soit par des reformes, soit par d'autres changemens. L'*ordre* du Mont Carmel pretend être le plus ancien *ordre* Religieux. L'*ordre* de St Basile est le plus celebre de l'Orient. L'*ordre* de St. Benoît est un des plus anciens de l'Occident. L'*ordre* de St. Augustin se divise en Chanoines Reguliers, & en Hermites de St. Augustin. On compte 60. *ordres* Religieux ou Congregations qui suivent la Regle de S. Augustin. S. Bruno, dans l'XIe. siecle, a été le fondateur de l'*ordre* des Chartreux. L'*ordre* des Maturins & de la Merci a été institué pour la Redemption des captifs. S. François a fondé trois *ordres*; celui des Freres Mineurs, celui des Filles de Ste. Claire, & le Tiers *ordre*. Ces *ordres* se subdivisent en plusieurs branches. Les Religieux d'un *Ordre* ne peuvent pas posseder les benefices d'un autre *Ordre*. Le P. Mabillon pretend que jusqu'au 9e. siecle presque tous les Monasteres d'Europe suivoient la Regle de S. Benoît: que la distinction d'*ordres* ne commença que lorsque plusieurs Monasteres se reünirent en Congregation: que S. Odon, Abbé de Cluni, est celui qui commença à en reünir davantage & à les mettre dans la dependance de Cluni; qu'ensuite vinrent les Camaldules dans l'XIe. Siecle, puis la Congregation de Vallombreuse, Cîteaux, les Chartreux, les Premontrez, & enfin dans la XIIIe. Siecle les Mendians. Les quatre *Ordres* des Religieux Mendians ont été bien multipliez. Corneille Rosse, Anglois, a écrit des divers *ordres* de Religieux qui sont en un très-grand nombre. Le P. Bonanni, Jesuite, a donné au Public en Latin & en Italien, une Histoire des *Ordres* Religieux sous le titre de Catalogue des *Ordres* Religieux, imprimée à Rome. Le P. Helyot, Penitent du Tiers *ordre* de S. François, dit Picquepus à Paris, a écrit depuis sur le même sujet. On trouve tout ce que ces Auteurs & d'autres ont écrit de plus curieux & de plus exact sur cette matiere, dans l'*Histoire des Ordres monastiques, Religieux & Militaires*, imprimée à Paris en 1718. en 8 vol. in 4°.

Autrefois on appelloit *ordre* absolument, la Regle, la profession Religieuse.

ORDRE blanc. C'est l'ordre des Chanoines Reguliers de S. Augustin. *Ordre noir*, c'est l'Ordre des Bénédictins. Ces noms ont été donnez à ces deux *Ordres* à cause de la couleur de leurs habits; mais on a cessé de distinguer ces deux *ordres* par ces noms-là, depuis l'institution de quantité d'*ordres* Religieux, dont les uns portent des habits noirs, & les autres en portent de blancs.

Ordre gris, est le nom qu'on a donné autrefois à l'ordre de Citeaux, parceque d'abord ils changerent leur habit noir en une couleur cendrée. Ce nom ne convient plus à cet *ordre* depuis que la couleur de l'habit a changé.

La difference des quatre branches de l'*ordre* de St. François consiste en barbe & piece, piece sans barbe, barbe sans piece, & ni piece, ni barbe. *Barbe & piece*, ce sont les Capucins. *Piece sans barbe*, les Recolets. *Barbe sans piece*, les Penitens, ou Pique-puces. *Ni piece, ni barbe*, les Cordeliers.

On appelle une Abbaye *Chef d'ordre*, celle qui a plusieurs Abbayes dependantes de sa filiation. Les Abbayes *chefs-d'ordre* doivent être possedées par des Titulaires Reguliers, ou des Cardinaux. Premontré est *Chef d'ordre* de Chanoines Reguliers. Grammont dans le Diocese de Limoges, est *Chef d'ordre* des Religieux Hermites fondez par S. Etienne. Ces *chefs-d'ordre* de St. Bernard ou des Bernardins, sont Citeaux, & ses quatre filles qui ont Clerveaux, Pontigny, la Feré, & Morimont. Clugni est le Chef de Congregation de l'*ordre* de S. Benoit. Le Prieuré du Val des Choux de Dijon est *Chef d'ordre* de S. Benoît. Le Val des Ecoliers près Chaumont est *Chef d'ordre* de S. Augustin. L'Abbaye de Feuillans dans le Diocese de Rieux, est *Chef d'ordre*. L'*ordre* de Feuillans est une reforme de la regle de S. Bernard. Ainsi c'est une branche de l'*ordre* de St. Bernard, comme l'*ordre* de S. Bernard ou de Citeaux est une reforme de St. Benoit. L'Abbaye de Fontevrault est chef d'*ordre* de S. Benoit. L'Abbaye de la Chaize-Dieu en Auvergne est *Chef d'ordre*. S. Antoine de Vienne est Chef d'*ordre* de S. Augustin. Voyez tous les noms des *ordres* Religieux, & militaires & autres chacun à leur place.

Ordre des Côteaux. Cet *ordre* n'étoit qu'une Societé de fins Debauchez, qui vouloient que le vin qu'ils buvoient fût d'un certain Côteau, & on les appelloit pour cela *les Côteaux*. Ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant Table, qui étoient partagez sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Coteaux qui sont aux environs de Rheims. Les plus fameux Coteaux qui produisent le vin de Champagne, sont Rheims, Perignon, Silleri, Haut-Villiers, Aï, Taissy, Verzenai, S. Thierri. M. Boileau disoit que les trois Seigneurs qu'on nommoit *les Coteaux*, étoient le Commandeur de Souvré, le Duc de Mortemar, & le Marquis de Silleri. Menage donne une autre origine à l'*ordre des Coteaux*. Ce fut, dit-il, feu M. de Lavardin, Evêque du Mans, qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient que son vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des delicats qui ne vouloient du vin que d'un certain *Coteau*; & là-dessus on les appella *les Coteaux*. Ces Messieurs étoient le Marquis de Bois-Dausin, du nom de Laval, le Comte d'Olonne, du nom de la Trimouille, l'Abbé de Villareaux, du nom de Mornai, & le Comte de Broussin, du nom de Brulart. M. Silvestre, Auteur de la Preface des veritables Oeuvres de St. Evremont, dit que le Comte d'Olonne, le Marquis de Bois-Daufin, & de Saint Evremont, furent nommez *les Coteaux*, pour avoir voulu rafiner sur le goût & sur la delicatesse de la Table. Il ajoute dans une Note, que M. de Lavardin, Evêque du Mans, ayant dit un jour à sa table que Mrs. d'Olonne, de Bois-Daufin, & de Saint Evremont, étoient des Délicats qui ne buvoient du vin que des trois Côteaux, ne mangeoient des perdrix que de tel ou de tel endroit, &c. Ces Messieurs répéterent si souvent ce qu'ils avoient dit des Côteaux, & ils en raillerent en tant d'occasions, qu'on les appella *les trois Côteaux*. On croit que le vin de Champagne doit sa premiere reputation à Messieurs Colbert & le Tellier, Ministres d'Etat, qui possédoient de grands Vignobles dans

la

la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la reputation de ce vin ; car on assûre que le Pape Leon X. Charles Quint, François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre, voulurent toûjours user du vin d'Aï, comme du plus excellent & du plus épuré de toute senteur de terroir. Ils avoient tous leurs propres maisons dans Aï, ou proche d'Aï, pour y faire plus curieusement leurs provisions. Voilà, sans doute, d'illustres Confreres dans l'*Ordre des Côteaux*.

Sur tout certain Hableur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
Et qui s'est dit Profès dans l'ordre des Côteaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux. BOIL.

On appelle proverbialement un festin par *ordre*, un grand repas propre & magnifique.

ORDURE. subst. fem. Saleté, corruption, puanteur. Si l'on voyoit le dedans de notre corps, on le trouveroit plein d'*ordures*, de vilains excremens, ce n'est qu'*ordure* & corruption. Les medecines font vuider beaucoup d'*ordures*, de mauvaises humeurs. Les abscès jettent beaucoup de pus & d'*ordures*. Les animaux tâchent à couvrir leur *ordure* le plus qu'ils peuvent. Il ne faut pas laisser croupir les enfans dans leur *ordure*.

ORDURE, se dit figurément ; & signifie, Turpitude, infamie, corruption honteuse dans les mœurs. Les ames des pecheurs sont pleines d'*ordures* & de vilainies. Un ivrogne, un lascif, croupissent dans leur *ordure*, dans le peché. Une si grande avarice est une ladrerie, une *ordure*. La grandeur de l'ame ne peut compatir avec les *ordures* de l'avarice. ST. EV. Elle a rendu croyables toutes les *ordures* dont on a voulu noircir la memoire de son mari. PAT. Escobar & Sanchez ont remué des saletez, & des *ordures* qui blessent la pudeur. LA PL.

ORDURE, se dit particulierement des paroles sales, & impudiques. Il faut bien se garder de dire des *ordures* devant les femmes. Ces *ordures* ne se disent point à une femme de ma condition. MOL. Petrone a trouvé l'art d'envelopper les *ordures* d'une maniere très-fine & très-delicate. ST EV. C'est une Comedie pleine d'*ordures* & de saletez. MOL. Le Parnasse & le Cabinet Satirique sont des livres infames, & tous pleins d'*ordures*.

ORDURE, se dit aussi de la poussiere, de la crotte, de toutes les autres petites choses qui s'attachent aux meubles & aux habits, qui rendent les ruës & les maisons sales. Il faut balier les *ordures*, ôter cette *ordure* qui est sur votre habit.

On dit proverbialement, qu'on a jetté une chose au coffre aux *ordures* ; pour dire, qu'elle ne vaut rien. On dit d'un prisonnier, qu'il y a de l'*ordure* à ses flutes ; pour dire, qu'il est criminel.

ORDURIER. subst. masc. Petite machine de bois, qui est en usage chez les Religieux, & qui sert à ôter les ordures des lieux que l'on balie. Les Carmes Dechaussez appellent cette petite machine, *porte-immondice*, mais tous les autres Religieux disent ordinairement *ordurier*. Voilà un *ordurier* très bien fait.

ORDURIER, ERE. adj. Qui se plaît à dire des ordures, des paroles sales & deshonnetes. Cet homme-là est bien *ordurier*. Il se dit aussi subst. C'est un *ordurier*. Il n'est que du stile familier. L'ACAD.

O R E.

ORE. f. f. Vieux mot. Heure.

*Ainsi s'en part en molt petit d'*ore.

Du Latin *hora*.

OREADE. subst. fem. Nom que les Payens donnoient aux Nymphes des montagnes ; c'étoient les Divinitez des montagnes.

Ce mot vient du Grec *oros*, qui signifie *montagne*.

ORÉE. f. f. Le bord d'un bois. On se met à l'affût à l'*orée* d'un bois. On dit aussi l'*orée* de la mer, pour le bord de la mer, & l'*orée* d'un banc de sable ; qu'on appelle autrement *accore*. Et generalement il a été dit du bord de quelque chose. Il est vieux. L'ACAD.

Ce mot vient de *orata*, qui a été fait de *ora*, comme *montée* de *montata*, & *valée* de *vallata*. MEN.

OREILLARD, ARDE. adj. L'Academie dit *Orillard*. Epithete qu'on donne aux chevaux qui ont la naissance, ou le bas de l'oreille trop bas, ou qui ont l'oreille trop large, ou qui agitent trop les oreilles, qui les branlent à chaque pas, ou mouvement qu'ils font. Cheval *Oreillard*.

OREILLE. subst. fem. Partie double de la tête des animaux, qui leur sert à ouïr, à entendre les sons qui la frappent. Pour la perfection de l'ouïe la Nature nous a donné une *oreille* exterieure & une interieure. L'exterieure a deux parties dans la plupart des animaux, savoir celle qui paroît hors la tête qu'on appelle absolument l'*oreille*, & celle qui est enfoncée qu'on appelle le *trou de l'oreille*, ou le *conduit de l'ouïe*. La partie de dehors de l'*oreille* externe est demi-circulaire, & a plusieurs anfractuositez : sa partie superieure qui est la plus large, se nomme l'*aile* ; l'inferieure qui est étroite, molle & pendante, le *lobe de l'oreille* : c'est cet endroit que les Dames font percer. Le circuit exterieur s'appelle *helix* ; l'interieur qui lui est opposé *anthelix* ; la cavité qui est entre ces deux circuits, la *nasselle* ; celle qui est au commencement du conduit de l'ouïe, la *conque* ; l'éminence qui est proche des temples, *hircus*. Cette partie exterieure de l'*oreille* est faite d'un cartilage mince & delié, couvert d'une peau ; elle a deux muscles qui sont très-petits dans l'homme, dont les *oreilles* sont immobiles : mais les animaux qui les remuent, comme le cheval & l'âne, les ont grands & en grand nombre. Le trou de l'*oreille* est creusé dans l'os des temples, & revêtu d'une peau garnie de plusieurs petites glandes, qui fournissent cette humeur gluante, épaisse & jaune qui s'y rencontre ordinairement : ce trou ou ce conduit fait toute l'*oreille* externe dans les oiseaux, dans les reptiles, dans quelques poissons, dans les taupes. Au fond de ce conduit on trouve la membrane du tambour, qui separe l'*oreille* externe d'avec l'interne : elle est presque ronde, seche, mince, ferme, transparente, engagée dans une rainure creusée dans la circonference de l'extremité du conduit osseux. Derriere cette membrane est une cavité qu'on appelle la *quaisse du tambour*, parcequ'elle ressemble en quelque maniere à la quaisse d'un tambour. On y remarque cinq choses considerables, savoir deux conduits, deux ouvertures, quatre osselets, trois muscles & une branche de nerf. Les deux conduits sont à ses côtez : celui qui est en devant & qui va s'ouvrir dans le palais, s'appelle l'*aqueduc*, non seulement à cause de sa forme de canal, mais parcequ'il peut donner quelquefois passage aux humeurs étrangeres qui se ramassent assez souvent dans la cavité de cette quaisse, n'y ayant aucune valvule qui en puisse empêcher la sortie. L'autre conduit qui est au haut de la quaisse est plus large, mais beaucoup plus court que l'aqueduc, il penetre dans les sinuositez de l'apophise mastoïde. C'est par le moyen de l'aqueduc que les sourds entendent un peu par la bouche, & qu'en leur faisant prendre le manche d'un luth avec les dents, ils en entendent l'harmonie. Les deux ouvertures ou fenêtres de la quaisse sont dans la surface de l'os pierreux, qui est à l'opposite de la membrane du tambour. La premiere fenêtre appellée *ovale* à cause de sa figure est située un peu plus haut que l'autre, elle reçoit la base de celui des osselets qu'on nomme l'*étrier*. L'autre fenêtre qu'on appelle *ronde*, quoyqu'elle soit comme l'autre de figure ovale, est fermée par une membrane mince, seche & transparente à-peu-près comme celle du tambour. Le premier des quatre osselets qui se presente est appellé le *marteau*, parcequ'il est plus gros par l'une de sa

ses extremitez qu'on appelle la *tête*, & plus menu par l'autre qu'on appelle le *manche*. Le second osselet est celui qu'on appelle l'*enclume* à cause de sa figure. Le troisiéme est appellé l'*étrier*, parcequ'il ressemble exactement à un étrier. Le quatriéme est rond & très petit, on l'appelle l'*orbiculaire*. Ces osselets peu de temps après la naissance ont presque la meme grandeur que quand l'animal est parvenu à son plus grand accroissement : ensorte que l'âge ne fait que les endurcir. Des trois muscles qui sont dans la quaisse il y en a deux qui apartiennent au marteau ; le troisiéme est pour l'étrier. La derniere partie qu'il y a à considerer dans la quaisse du tambour, est une corde fort deliée qui passe derriere sa membrane ; on a douté si c'étoit une artere, une veine, un nerf, ou le tendon d'un des muscles du marteau ; mais quelques Modernes ont decouvert que c'étoit une branche du nerf de la cinquiéme paire qui se joint au tronc de la portion dure de l'auditif. Les deux fenêtres dont on a parlé, s'ouvrent dans une cavité qui est creusée dans l'os pierreux, & qu'on appelle le *labyrinthe*, parcequ'elle est embarrassée de plusieurs detours : cette cavité se divise en trois parties ; la premiere est celle qu'on peut appeller le *vestibule*, parcequ'elle conduit aux deux autres ; on y remarque neuf ouvertures ; la seconde comprend trois canaux ronds courbez en demi-cercle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires* ; la troisiéme est le *limaçon*, lequel est composé de deux parties, savoir d'un canal demi-ovalaire spiral, & d'une lame qui tourne en spirale montante. Le canal fait deux tours & demi autour du noyau, & va en diminuant & s'étrecissant à mesure qu'il monte. La lame spirale separe en deux ce canal dans lequel elle est, étant attachée au noyau par sa base, & par son autre extremité à la surface du canal opposé au noyau, par le moien d'une membrane fort deliée. Le conduit du limaçon étant ainsi partagé, forme comme deux rampes d'escalier en limaçon construites sur le même noyau l'une sur l'autre, dont l'une n'a point de communication avec l'autre. L'air qui est renfermé dans les cavitez du labyrinthe est celui que les Anatomistes ont appellé *implanté*. Enfin il y a le nerf auditif qui fait la septiéme paire, & qui est composé de deux branches, la molle & la dure : la portion molle se perd dans l'organe de l'ouïe : la portion dure sort hors du crane, & se partage en plusieurs rameaux, qui vont se repandre aux parties de l'oreille exterieure, aux muscles du frond, des temples, des paupieres, du nez, des levres. L'organe immediat de l'ouïe consiste dans les parties qui composent le labyrinthe, savoir le limaçon, la lame spirale, le vestibule, les canaux demi-circulaires. La portion molle du nerf auditif porte les impressions des sons au cerveau. Dessous & derriere les *oreilles* il y a de fort grosses glandes, qu'on appelle *parotides*, dans lesquelles il se separe beaucoup de salive, qui est ensuite portée par des canaux particuliers dans la bouche. Comment se peut-il faire que tant de voix frappent ensemble mon *oreille* sans se confondre, & que ces sons me laissent après qu'ils ne sont plus, des ressemblances si vives & si distinctes de ce qu'ils ont été. FEN. Quelques Medecins ont cru que quand les *oreilles* étoient couppées, les hommes devenoient steriles ; & que de là est venuë la coutume de coupper les *oreilles* aux larrons, depeur qu'ils n'engendrassent de petits larronneaux. L'Abbé de Marolles raconte du Philosophe Crassot, qu'il remüoit & redressoit ses *oreilles*, quand il vouloit, sans y toucher, comme les animaux. Il y avoit dans les Illes Moluques un Soldat Allemand qui remuoit les *oreilles* comme un chien, se les faisant allonger & se les faisant pendre comme font les chiens. *Voy. de Van den Broeck*. Mr. Raymond Vieussens a donné au public en 1714. un Traité nouveau de la structure de l'*oreille*. Mr. Valsalva a aussi publié un Traité Latin *de aure humana*.

Ce mot d'*oreille* vient du Latin *auris*, que quelques-uns dérivent de *haurire*, qui signifie *tirer*, ou *puiser*, parceque les *oreilles* tirent & reçoivent la voix & les sons dans leurs cavitez.

Les *oreilles* des animaux sont faites diversement. Le veau marin & toutes les especes de lezards & de serpens, n'ont point du tout d'*oreilles* externes. Le singe & le porc-épic les ont applaties contre la tête comme les hommes. Il y a une espece de baleine qui a l'ouverture de l'*oreille* sur les épaules. Les taupes ont le conduit de l'*oreille* fermé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupiere : la tortuë, le cameleon, aussi-bien que la plupart des poissons, ont le conduit de l'*oreille* tout-à-fait bouché.

Les bruits, les tintemens, les bourdonnemens sont des maladies des *oreilles*. Mr. de Mayerne indique comme un remede experimenté contre les bourdonnemens d'*oreille*, de se remplir la bouche de fumée de tabac. J. DES SÇ. T. XXX. Quand on dit qu'un homme a l'*oreille* dure, c'est dire honnêtement qu'il est sourd.

Les Siamois ont les *oreilles* plus grandes que les nôtres, & plus il les ont grandes, plus il les estiment : goût commun à tout l'Orient, comme il paroît par toutes les Statuës de porcelaine, ou d'autre matiere, qui en viennent. LA LOUB. Les Yncas du Perou se faisoient particulierement remarquer par leurs *oreilles*, dont la largeur étoit si prodigieuse, qu'elle est incroyable. Ils accordoient aux Capitaines qui les avoient bien servis, comme un grand privilege, la permission de se percer les *oreilles*, à condition que le trou n'en seroit pas la moitié si grand que celui de l'Ynca ; & on leur donnoit même la mesure du trou, afin qu'il ne fût pas plus grand que le privilege ne portoit. Ils y portoient des pendans d'*oreilles* attachez à des filets longs d'un quart d'aune, & gros d'environ la moitié d'un doigt, ce qui les fit appeller par les Espagnols, *Orejones*, c'est-à-dire, *hommes à grandes oreilles*. Cette coutume de se percer les *oreilles* étoit aussi en usage chez les Indiens d'Orient, dont il est fait mention ci-après au mot *Pendans d'oreilles*. C'étoit une marque de Noblesse chez les Atheniens d'avoir les *oreilles* percées : ce qui n'appartenoit qu'aux Grands, comme rapporte Gaspard Bartholin. Pomponius Mela l. 3. c. 6. & Pline l. 4. c. 13. & l. 7. c. 2. parlent de certains peuples nommez Tout-oreilles, *panootioi*, qui n'avoient point d'autre couverture de leur nudité que leurs *oreilles*, dont ils s'affubloient depuis la tête jusqu'aux pieds. Les *oreilles* des Bourbonnois ont passé en Proverbe dans la signification de grandes *oreilles*. On en dit autant de celles des Lyonnois. Chez les Hebreux, les Syriens, Arabes & autres peuples d'Orient, comme aussi chez les Romains, c'étoit une marque de servitude. C'étoit un usage parmi les Carpocratiens de percer l'*oreille* droite à tous ceux qu'ils initioient à leurs mysteres.

OREILLE, se dit en termes de Musique, du jugement que l'*oreille* fait des sons. Cet homme danse bien, il a l'*oreille* fine, juste, delicate, il observe la cadence. Cet homme n'a point d'*oreille*, ne distingue pas les tons & les mesures. On dit aussi des Orateurs & Poëtes, qu'ils doivent avoir de l'*oreille* ; pour dire, qu'ils doivent observer la cadence de leurs vers, de leurs periodes, éviter les cacophonies. Un Ancien a dit, que le jugement de l'*oreille* étoit fort rigoureux. Une cadence, une certaine harmonie qui contente l'*oreille*, dont le talent est de juger presque aussi sûrement que l'esprit. P. TART. On dit de Malherbe qu'il n'avoit point d'*oreille* pour la musique, ce qui seroit étonnant dans un homme qui a fait des vers si harmonieux, si nous n'en avions connu plusieurs, & M. Menage entr'autres, avoit la même perfection & le même defaut. HUET, *Orig. de Caen*. On est contraint d'avouër qu'Homere eut l'*oreille* la plus delicate dont la nature ait jamais fait present à un homme. C'est ce qui paroît par le plaisir que font à l'*oreille* les vers d'Ho-

d'Homere prononcez même devant des gens qui n'en entendent pas le sens. J. DE SÇ. Pour être bon juge de la Poësie il faut avoir une finesse & une délicatesse d'*oreille*, qui peut se perfectionner quand on la tient de la nature, mais qui ne s'acquiert point quand on en est privé. HUETIANA.

On dit en ce sens d'un discours, des paroles, qu'elles blessent, qu'elles offensent les *oreilles*, quand elles deplaisent. Les ordures blessent les *oreilles* chastes. Les barbarismes choquent, écorchent les *oreilles* des gens polis. Les belles paroles charment l'*oreille*. Les Grands ont les *oreilles* delicates, se choquent de peu de chose. La censure des yeux est plus sûre, & plus exacte que celle des *oreilles*, à qui il est facile d'imposer. VAU. Les choses qui entrent dans l'esprit par les *oreilles*, prennent un chemin bien plus long, & touchent bien moins que celles qui y entrent par les yeux, qui sont des temoins beaucoup plus sûrs, & plus fidelles que les *oreilles*. DAC. Les *oreilles* sont plus infidelles que les yeux. ABL.

..... La plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée. BOIL.
Mais du geste & du son la mesure pareille,
Doit autant charmer l'œil qu'elle charme l'oreille.
SANLEC.

On dit que la Musique charme, flatte, chatouille l'*oreille*. Bien des gens se laissent prendre par l'*oreille*, se laissent charmer par une belle voix, ou persuader par un beau discours. On dit aussi, qu'une chose sonne mal aux *oreilles*, quand elle est odieuse, quand on en a mauvaise opinion. On dit qu'un homme a l'*oreille* d'un Prince, d'un Ministre; pour dire, qu'il en a de favorables audiences; qu'il en est écouté; qu'il lui soufle aux *oreilles* quelque chose; pour dire, qu'il la lui suggere, qu'il la lui persuade. Il lui a dit un mot à l'*oreille*, c'est-à-dire, Il lui a donné un avis secret. Moliere parlant d'un homme mysterieux dit, que jusques au bon jour il dit tout à l'*oreille*.

A Syracuse il y a un lieu qu'on appelle l'*oreille* de Denys le Tyran. C'est un trou qui perce dans une montagne, & qui fait qu'on entend en haut tout ce qui se dit en bas, quoyqu'à une grande distance. Dans la Perse il y avoit des Officiers qu'on appelloit les *oreilles* du Roi, les Princes Orientaux donnant à leurs Ministres les noms des membres dont les fonctions approchoient de la leur.

Oreille de cochon, est la partie du cochon la plus delicate pour manger en ragoût.

Oreille de Parisien, est un petit ouvrage de Pâtisserie fait de bœuf fort épicé, enveloppé d'une pâte legere en forme d'*oreille*, qu'on appelle autrement *rissole*.

On appelle *Oreilles*, ou *Oreillettes* du cœur, deux petites bourses situées à sa base, une de chaque côte, en forme d'*oreilles*, elles sont composées de fibres musculeuses, & ont le mouvement de contraction & celui de dilatation, de même que le cœur. L'*oreille* droite reçoit une partie du sang qui vient de la veine cave, & le pousse dans le ventricule droit du cœur. La gauche reçoit le sang de la veine pulmonaire, & le pousse dans le ventricule gauche. La cause de la dilatation & de la contraction des *oreilles*, est la même que celle de la dilatation & de la contraction du cœur: mais ces mouvemens se font en des temps differens; car lorsque les *oreilles* se resserrent, le cœur se dilate, & au contraire, lorsque les oreilles se dilatent, le cœur se resserre. Ces deux *oreilles* du cœur forment comme deux petits sacs au dessus des ouvertures des veines, de telle maniere que le sang pourroit couler dans les ventricules sans entrer dans ces sacs, parce qu'ils sont comme hors du canal des veines. Lorsque les ventricules sont pleins de sang, ils se contractent pour l'en chasser; alors une partie de ce sang, savoir celle qui est plus bas que les valvules tricuspides, est poussée dans les arteres, pendant que l'autre, qui est par dessus la valvule, est repoussée dans l'*Oreillette*, comme dans une espece de gosse vuide, & par consequent disposé à le recevoir, afin que ce reflux du sang, qui sort du cœur, ne cause pas de l'interruption au mouvement de celui qui coule des parties au cœur. Ce sang ainsi repoussé dans l'*oreillette* la provoque à la contraction, laquelle se faisant après que le ventricule est déchargé, le sang y coule avec plus de facilité, de sorte que les *oreillettes* & le ventricule se renvoyent le sang alternativement l'un à l'autre. Ce reflux du sang, du cœur aux *Oreillettes*, est très sensible dans les grenouilles, dans les serpens & dans les tortuës. BUISSIERE.

OREILLE, en termes de Mer, se dit des voiles Latines qui sont triangulaires, qu'on appelle *oreilles de lievre* ou *à tiers point*, à la difference de celles qui sont *à trait quarré*. On appelle aussi *oreilles*, les coins de la patte d'une ancre.

OREILLE, en termes d'Artisans, se dit aussi de deux petites avances qu'on applique aux bords d'une écuelle pour la tenir plus facilement. Une écuelle à *oreilles*.

On appelle aussi *oreille*, la partie d'un cercle de fer qui est au haut d'un chauderon, dans laquelle l'anse est mobile; & dans un minot la partie du cintre où sont attachez les deux bouts de la potence.

Oreille de Canon. Les Tailleurs appelloient ainsi un morceau d'étofe embellie de rubans, qu'on attachoit aux côtez de certaines culotes.

On appelle aussi *oreilles*, les deux grosses dents d'un peigne qui sont aux extremitez, qui conservent les autres.

On appelle *oreille* d'un cadenas, ses ouvertures dans lesquelles son anse est mobile.

OREILLE, se dit aussi du bord replié d'un livre, quand on veut y faire quelque marque pour retrouver aisément quelque endroit singulier, ou l'endroit où l'on en est demeuré en le lisant. Cela arrive aussi aux livres frippez, qu'on a beaucoup maniez avec peu de soin. Lisez la page où il y a une *oreille*. PASC. l. 4. Faire des *oreilles* à un livre. Les *oreilles* gâtent les livres.

OREILLE, est aussi un terme d'Emballeur, qui se dit du coin de la toile qui enveloppe un balot, & que l'emballeur laisse en forme d'*oreille*, afin que par cette *oreille* on puisse prendre le balot pour le remuer.

OREILLE, se dit aussi de cette petite courroye où se termine le quartier du soulier, qui sert à y attacher des rubans, ou des boucles pour le serrer.

OREILLE, en termes d'Organistes, se dit de deux petites plaques de plomb que l'on soude sur les tuyaux à côté de leur bouche ou lumiere, qu'on abaisse ou qu'on releve, pour faire des sons plus graves ou plus aigus. Ils les nomment ainsi, parce qu'il semble qu'elles écoutent si les tuyaux sont d'accord.

On appelle, en termes de Blason, *oreilles*, deux petites pointes qui sont au haut des grandes coquilles, comme celles de St. Jacques.

On appelle *oreilles d'abricots*, des abricots confits dont on a ôté les noyaux, & dont on a rejoint les deux moitiez, ensorte que l'extremité de l'un n'aille qu'au milieu de l'autre; ce qui représente une espece d'*oreille*.

OREILLE, se dit aussi parmi les Jardiniers, des deux premieres feuilles qui sortent des graines semées, & qui sont differentes de celles qui viennent après. Les bras qui sortent des *oreilles* de melon ne valent rien. On peut planter les petites laituës, dès qu'elles ont les *oreilles* un peu grandes. LA QUINT.

Oreille d'âne, est un nom qu'on donne à la grande consoude, qui est une plante dont on se sert beaucoup en Medecine. Voyez CONSOUDE.

Oreille de Judas, est un champignon sans queue, ou selon Mr. Tournefort une espece d'Agaric, qui se trouve attaché & adherante au tronc du Sureau. Ce Champignon a la figure & souvent la grandeur de l'*oreille* d'un homme.

Sa substance est membraneuse, cuiracée, pliée, de couleur grise noirâtre. Il est fort resolutif, propre pour les tumeurs & les inflammations de la gorge & des autres parties, étant écrasé & appliqué dessus. Mais on ne doit point s'en servir interieurement, car c'est une espece de poison.

On l'appelle *oreille de Judas*, à cause que ce Champignon a la figure d'une *oreille*, & qu'il se trouve attaché au Sureau où l'on dit que Judas se pendit.

Oreille d'homme, ou *oreillette*. Voyez ASARUM ou CABARET. C'est la même chose.

Oreille d'homme, parce que les feuilles de l'asarum sont d'une figure approchante de celle de l'*Oreille* d'un homme.

Oreille de charruë. Les Laboureurs appellent ainsi la partie de la charruë à laquelle le soc est attaché, & qui sert pour tourner la terre que le soc a fenduë. Cette *oreille de charruë* est toute usée. LIGER. *Oreille de chat*, en termes d'Agriculture, se dit des feuilles de la vigne, lorsqu'elles ne s'étendent point bien en poussant. La vigne ne fait que l'*oreille de chat*, c'est-à-dire, que les feuilles de la vigne lorsqu'elles commencent à s'épanouïr, ressemblent à une *oreille* de chat, ce qui est une marque que le bourgeon a souffert, car il faut que ces feuilles soint presques rondes & non pas pointues. ID.

Oreille de lievre, est une plante qui a été ainsi appellée à cause de la figure de ses feuilles. On la nomme autrement *percefeuille*, en Latin *buplevrum*. Voyez PERCE-FEUILLE.

Oreille d'ours, est une plante qui pousse de sa racine des feuilles grandes, polies, grasses, tantôt dentelées, tantôt entieres, d'un goût amer ; il s'éleve d'entr'elles des tiges qui portent en leurs sommets des fleurs jaunes ou pâles, exhalant une odeur douce & mielleuse : chaque fleur est un tuyau évasé en entonnoir à pavillon decouppé en cinq ou six parties. Ses semences sont menuës, de couleur brune, renfermées dans un fruit presque rond. Sa racine est grosse, garnie de plusieurs fibres blanches. En Latin *auricula ursi flore luteo*. J. BAUH. Il y a d'autres especes d'*oreille d'ours*. On a donné ce nom aux especes de cette plante, à cause de la pretenduë ressemblance de leurs feuilles avec l'*oreille* d'un ours. L'*oreille d'ours* est une fleur blanche, rouge, ou gris de lin, qui est fort odoriferante, & qui fleurit en Avril. *Oreille d'ours* double, panachée, poliantée, satinée, veloutée, &c. Plus les cloches de l'*oreille d'ours* sont grandes & ouvertes, plus elle est considerée. Les *oreilles d'ours* les plus rares & les plus cheres sont celles qui font jusqu'à trois cloches les unes dans les autres. Les Flamans ont de charmantes *oreilles d'ours*, & ce sont eux qui les ont cultivées les premiers.

Oreille de souris, ou *de rat*, est un genre de plante dont il y a plusieurs especes. Celle que Mr. Tournefort appelle *myosotis alpina latifolia*, pousse plusieurs petites tiges couchées par terre, veluës, garnies de petites feuilles un peu rondes, larges, opposées deux-à-deux, veluës, épaisses. Sa fleur est grande, blanche, à cinq feuilles disposées en rose. Sa semence est menuë, presque ronde, renfermée dans une capsule semblable à la corne d'un bœuf. Sa racine est deliée, blanchâtre, fibreuse, rampante. Cette plante a été ainsi appellée, parceque ses feuilles sont faites comme des *oreilles* de souris.

Oreille de souris, se dit aussi de la pilofelle qui est un autre genre de plante. Voyez PILOSELLE.

Pendans d'oreilles, *Bagues d'oreilles*, *Boucles d'oreilles*, *Perce-oreille*. Voyez à leur ordre.

ORBILLE, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien hargneux a toûjours les *oreilles* dechirées ; pour dire, que les gens querelleux sont sujets à être battus. On dit que les murs ont des *oreilles*, pour dire, qu'on a beau parler secrettement & à l'*oreille*, il y a toûjours quelque espion qui écoute.

On dit qu'un homme se fait tirer l'*oreille* pour faire quelque chose, quand il la fait à regret : ce qui se dit par allusion à une coutume qu'avoient les Romains, d'amener par l'*oreille* en Justice ceux qui ne vouloient pas y venir rendre temoignage d'une action qu'ils avoient vue, lors de laquelle on leur pinçoit, & on leur tiroit l'*oreille*, afin qu'ils se souvinssent du fait, dont on voit plusieurs temoignages dans Plaute, Virgile & Horace.

> *Mais si m'allois faire tirer* l'oreille
> *Bien tôt aurois la grand-bende sur moy.* DU CER.

On dit qu'une maison a le bouquet sur l'*oreille* ; pour dire, qu'elle est à vendre. On le dit aussi d'une fille ; pour dire, qu'elle est à marier ; en faisant allusion à une marque qu'on met à l'*oreille* des chevaux qui sont à vendre. On dit aussi de celui qu'on croit avoir part à l'enfant d'une coquette, qu'il lui a fait une *oreille*. On dit aussi, que ventre affamé n'a point d'*oreilles* ; pour dire, qu'on n'écoute aucunes remontrances, quand on est pressé de la faim. On dit qu'un homme a mangé de la vache, que les *oreilles* lui cornent ; pour dire, qu'il n'entend pas bien ce qu'on lui dit. On dit aussi, Ne m'échauffez point les *oreilles* ; pour dire, Ne me mettez pas en colere. On dit aussi, qu'un homme tient le loup par les *oreilles* ; pour dire, qu'il est embarassé d'une affaire difficile & où il y a du danger de tout cotez. On dit de celui qui oublie facilement les choses, ou qui ne fait pas grand cas de ce qu'on lui dit, que ce qui lui entre par une *oreille*, lui sort par l'autre. On dit que quelcun a la puce à l'*oreille*, quand il est fort éveillé, ou quand il a quelque passion agreable qui l'empêche de dormir, ou qu'il est fort en peine du succès de quelque affaire. On appelle vin d'une *oreille*, le bon vin ; & vin de deux *oreilles*, le mauvais. On dit qu'un homme secouë les *oreilles*, quand il se mocque, quand il ne se soucie pas de ce qu'on lui dit.

On dit aussi qu'il fait la sourde *oreille*, qu'il ferme l'*oreille*, qu'il bouche ses *oreilles*, qu'il n'a point d'*oreilles*, quand il ne veut pas entendre une chose qu'on lui dit, ni la faire. On dit au contraire, que l'argent lui fait ouvrir les *oreilles*, prêter l'*oreille* ; pour dire, consentir à quelque proposition. On dit aussi, qu'un homme baisse l'*oreille*, qu'il a les *oreilles* pendantes, quand il est foible ou humilié, soit par quelque maladie, soit par quelque mauvaise fortune ; & au contraire, qu'il leve, qu'il dresse les *oreilles*, quand il s'enorgueillit par quelque heureux succès d'affaires. On dit aussi, qu'un homme est enfoncé dans une affaire jusqu'aux *oreilles* ; qu'il a des dettes par dessus les *oreilles* ; qu'il est crotté jusqu'aux *oreilles* ; pour dire, qu'il est fort engagé, fort crotté. On dit aussi, qu'il se gratte l'*oreille*, quand il a quelque chagrin qui l'inquiete, ou quand il a de la peine à se souvenir de quelque chose. On dit aussi, qu'on lui a donné sur les *oreilles* ; pour dire, qu'on l'a battu, châtié. On dit que la gelée, le vent, la grêle ont donné sur l'*oreille* aux fruits, aux blez ; pour dire, qu'ils en ont été endommagez, qu'ils baissent l'*oreille*. On dit aussi d'un chapeau, qu'il baisse l'*oreille*, pour dire, que les bords ne se soutiennent pas bien ; qu'il fait le clabaud : c'est une metaphore tirée des chiens de chasse, qui ont de grandes *oreilles* pendantes. On dit aussi, qu'on a les *oreilles* battuës & rebattuës d'une chose, quand on l'a ouï dire trop de fois. On dit qu'un homme est toûjours pendu aux *oreilles* d'un autre, quand il est assidu à le suivre, à lui parler ; & qu'il lui rompt les *oreilles*, quand il l'importune en lui repetant toûjours la même chose. On dit de celui qui revient sain & sauf de quelque voyage, de l'armée où il a été souvent dans le peril, dans les occasions, qu'il en a rapporté ses *oreilles*. Les fanfarons disent par menace, Je lui coupperai les *oreilles*. On dit de ceux qui ont les *oreilles* grandes, qu'ils ont des *oreilles* d'âne, des *oreilles* de Midas ; & ironiquement on les appelle *belles oreilles*. On dit quand on parle de quelcun absent,

sent, que les *oreilles* lui doivent bien corner. On dit d'un homme qui a de l'inquietude sur quelque chose où il prend interêt, qu'il a du tintoin dans les *oreilles*.

ORE1LLE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des dauphins, lorsque leurs oreilles sont d'un émail different de leurs corps. On le dit aussi des grandes coquilles, quand elles ont des oreilles aussi d'émail different.

ORE1LLER, ou ORILLER. s. m. Petit carreau rempli de duvet ou de plume, qu'on met sur le chevet ou traversin pour avoir la tête plus haute. Un taye d'*oreiller*, c'est l'enveloppe, un linge dont on le couvre. On fait aussi des *oreilles* ou petits sachets de senteur, qu'on place sur la courtepointe pour servir d'ornement au lit, ou pour y conserver quelque bonne odeur.

Ce mot vient du Latin *auriculare*, signifiant la même chose.

OREILLER, chez les Coûteliers, est une espece de coussin de toile, rempli de paille d'avoine ou de bourre, que ces Ouvriers mettent sur le Chevalet de leur rouë à remoudre, afin de n'en être pas incommodez dans la situation où ils sont en remoulant.

On a appellé autrefois Brisach, l'*oreiller* de l'Empire : sa forme & sa force ont bien pu lui donner ce nom. Miss.

OREILLER, s'employe aussi figurément, & se dit de tout ce qui fait la securité des pecheurs. Combien de pecheurs abusent de la doctrine de la grace, & s'en font un *oreiller* pour s'endormir dans le vice?

OREILLER, en Architecture, est dans le chapiteau Ionique la face de côté des volutes. On l'appelle autrement *balustre* ou *coussinet de chapiteau*. Vitruve l'appelle *pulvinus*.

OREILLER. v. act. Vieux mot. Rouler.

OREILLERE. Voyez PERCE-OREILLE. C'est la même chose.

OREILLETTE. s. f. Petit cercle d'or, d'argent ou de cuivre que les femmes qui ne veulent pas se faire percer les oreilles y appliquent, pour soutenir leurs boucles & pendans d'oreilles.

OREILLETTE. s. f. Petit linge qu'on met derriere l'oreille d'un enfant, lorsqu'il y a quelque chose d'écorché. Il faut mettre une *oreillete* à cet enfant.

On dit aussi en termes d'Anatomie, les *oreillettes* du cœur, pour dire, les *oreilles* du cœur. Voyez OREILLE.

OREILLON. subst. masc. Terme d'Architecture. On appelle *oreillons* les retours aux coins des chambranles de porte, ou de croisée. On les appelle aussi *crossettes*.

OREILLONS, ou ORILLONS. Ce sont les rognures des cuirs ou peaux de bœufs, vaches, veaux, moutons, &c. dont on se sert pour faire la colle forte.

OREINS. adv. Vieux mot. nagueres. BOREL.

ORELLANE. s. f. Plante qui croît en quelques lieux du Continent de l'Amerique. Cette plante se cultive de la même maniere que l'Indigo. On en tire une teinture qu'on nomme aussi *orellane*.

OREMUS. s. f. Terme Ecclesiastique qui est Latin, & qui signifie prions. Il veut dire priere. Une belle *Oremus*. Ce Pretre a dit bien des *Oremus* à la Messe.

Le Chantre aux yeux du Chœur étale son audace,
Chante les Oremus, &c. BOIL.

Ce mot vient de ce que le Prêtre dit *Oremus* avant que de dire les Oraisons.

ORENDROIT. adv. Vieux mot, composé de *ore*, ou *ores*, & *endroit*. Dorénavant.

..... *Menez joye* orendroit
Chacun de vous qui avez le cœur droit. MAROT. Ps.

ORENGE (ou plutôt ORANGE, ainsi que l'écrit l'Academie.) subst. fem. Fruit rond de couleur jaune, odorant, qui croît à un arbre appellé *oranger*. Il est couvert d'une écorce peu épaisse, & divisé en plusieurs loges remplies d'une substance vesiculeuse, & pleine de suc, dans laquelle se trouvent quelques semences. En Latin *aurantium*, ou *malum aureum*. Les Anciens ont donné aux *oranges* le nom de *mala aurea*, à cause de leur couleur jaune ou dorée ; ils devoient plutôt les appeller *aurata*. De là vient que dans la basse Latinité on a dit *aurantia* au lieu d'*aurata*, comme prouve Menage après Saumaise. De ce mot *aurantia* est venu celui d'*orange*. Les Arabes disent *narangion*. Il y a des *oranges* aigres, & de douces ; il y en a de la Chine, de Portugal, de grosses, de petites. Il y a deux especes generales d'*oranges* ; l'une petite jaune, verdâtre, amere & acide ; l'autre grosse, de belle couleur jaune, dorée, douce au gout. L'*orange* amere est la plus usitée en Medecine. Les *Oranges* de la Chine sont ainsi nommées, parce que celles que nous vimes pour la premiere fois en avoient été apportées. Le premier & unique Oranger duquel on dit qu'elles sont toutes venuës, se conserve encore à Lisbone dans la maison du Comte de S. Laurent ; & c'est aux Portugais que nous sommes redevables d'un si excellent fruit : c'est pour cela aussi qu'on les appelle *oranges* de Portugal. Mais les Portugais n'en ont que d'une espece, quoiqu'ils y en ait à la Chine de plusieurs sortes. Les meilleures *Oranges* viennent de Portugal, des Iles d'Hieres en Provence, de Nice. Il en vient même de l'Amerique & de la Chine. On choisit les plus grosses, les plus pesantes, qui ayent l'écorce mince & odorante, nouvellement arrivées. On dit des *Oranges* vineuses quand elles ont le goût relevé, & des *Oranges* pisseuses quand elles ont beaucoup de jus. On tire bien des sortes d'huiles de la fleur, des zestes & du fruit entier de l'*Orange*. L'huile de Neroli est celle que donnent les fleurs par la distillation.

ORENGES *du Mogol*. ORENGES du Bresil, ainsi appellées, parce qu'elles tirent leur origine du Mogol. Il y en a qui ont jusqu'à huit pouces de diametre. Elles ont une espece de rose dont la feuille est assez semblable à celle du Guimauve & dont la fleur est fort particuliere : elle est blanche depuis minuit jusqu'à midi, & rouge depuis midi jusqu'à minuit. FROGER.

ORENGE MUSQUÉE. Nom d'une espece de poire. L'*orange Musquée* est une poire du commencement d'Août ; elle est mediocrement grosse, plate, assez colorée ; sa queuë est longuette, sa peau assez souvent tiquetée de petits placards noirs, sa chair assez agreable, mais ayant un peu de marc. LA QUINT.

ORENGE TULIPPÉE. Nom d'une espece de poire. Elle n'est pas bonne, si ce n'est peut-être en certains terroirs. LA QUINT.

ORENGE VERTE. Nom d'une espece de poire. L'*Orange verte* est du nombre des poires qui ont la chair cassante, avec une eau douce & sucrée, & quelquefois un peu parfumée, & de la seconde classe des bonnes poires. LA QUINT. C'est une poire commune & populaire qui étoit autrefois fort estimée. Le tems de sa maturité est au commencement d'Août. ID. Les Espagnols disent que c'est une veillaquerie de manger les perdrix sans *orange*.

ORENGE'. adj. Couleur d'orenge mitoyenne entre le rouge & le jaune. Satin *orangé*. Lis *orangé*.

ORENGEADE. subst. fem. Boisson qu'on fait avec du jus d'orange, de l'eau & du sucre. On appelle aussi *orangeade*, de l'écorce d'orange confite & couppée par filets, qu'on assemble en façon d'un rocher. L'Academie dit *orangeat*. L'*orangeat* peut être donné aux febricitans dans le chaud de la fievre. LEMERY.

ORENGER. subst. masc. C'est un arbre qui a ses branches souples & minces, & son écorce verte & blanchâtre. Ses feuilles sont épaisses, larges, lisses, pointuës par le bout, semblables à celles du laurier, mais plus grandes, toûjours vertes, soutenuës par une petite feuille échancrée en cœur. Ses fleurs sont blanches de bonne odeur, composées de cinq feuilles, disposées en rond. Les feuilles & les fleurs de l'*oranger* paroissent perforées comme celles du Millepertuis, quand on les regar-

regarde au Soleil, ou par un microscope, mais elles ne le sont point ni les unes, ni les autres; ce sont des vessicules remplies d'eau qu'on prend pour des trous. Il porte du fruit toute l'année, qu'on nomme *orange*. Voyez *Orenge*. Cet arbre s'appelle en Latin *aurantium*, ou *malus aurantia*. La Quintinie a fait un Traité de la culture des *Orangers*. On fait de l'eau de la fleur d'*orange*, qu'on appelle *aussi eau de naphe*, qui est bonne dans les fievres malignes & pour fortifier le cœur; on en donne aussi aux femmes qui sont en travail d'enfant. Elle est aussi propre contre les vers.

ORENGERIE. s. f. Endroit d'un grand jardin où sont placez les orangers, & autres arbres qu'on éleve dans des caisses.

ORENGERIE, se dit aussi de la serre des orangers, du lieu où on les enferme l'hiver pour les garantir de la gelée. L'*Orangerie* de Versailles avec ailes en retour, & décorée d'un ordre Toscan, est la plus magnifique qui ait été bâtie. DAVILER.

ORENGERIE, se dit aussi des orengers mêmes enfermez dans les caisses. Un tel a vendu son *orangerie* mille écus, c'est-à-dire, tous ses orangers.

ORER. v. a. Vieux mot. Prier.

Pour Dieu proier & pour orer
Et pour la bataille esgarder.

Du Latin *orare*, d'où est venu *oraison*.

ORES. adv. Presentement. Il n'est plus en usage ni en prose, ni en vers. MEN.

Las! pourquoi t'ébahis ores,
Mon ame, & fremis d'émoi. MAROT.

ORES QUE. Conjonction hors d'usage. Bien que, encore que.

O R F.

ORFAVERISER. v. n. Travailler en orfevrerie. C'étoient tous Archers *orfaverisez* & bien en point.

ORFELIN, ou ORPHELIN, INE. adj. & subst. Enfant mineur qui a perdu son pere, ou qui n'a ni pere ni mere qui puisse avoir soin de sa nourriture, de son éducation. Ce pauvre garçon est *orphelin* de pere & de mere. Cette veuve à la mort de son mari s'est trouvée chargée de six *orphelins*. Dieu s'est declaré protecteur des veuves & des *orphelins*. Il faut donner aux hôpitaux où l'on reçoit les enfans *orphelins*. C'est une chose execrable de s'enrichir aux depens de la veuve & de l'*orphelin*, c'est-à-dire en general, du bien des pauvres, des foibles, de ceux qui n'ont point de protection. Saint Jaques dit que la veritable Religion consiste à visiter les veuves & les *orphelins*, & à se garder des souillures du monde.

Ce mot vient du Latin *orphanus*. On a dit autrefois *orphenin*.

ORFELINE, ou ORPHELINE. s. f. Terme de Fleuriste. Oeillet violet. L'*orpheline* est la mere des beaux œillets, quoiqu'elle n'ait pas elle même de grands traits de beauté. C'est pourtant un violet brun, sur un fin blanc; mais la fleur n'en est pas fort large. Elle renverse les feuilles de sa fleur, qui sont extrémement tendres & delicates. MOR.

ORFENSE. s. f. Vieux mot. Petite Orpheline, orphelinette. BOREL.

ORFENTÉ. s. f. Vieux mot. L'état d'un orfelin. NICOT.

ORFEVRE. subst. masc. ORFEVERESSE. subst. fem. Celui qui vend ou fabrique de la vaisselle, ou des ouvrages d'or ou d'argent. Il y a des Maîtres & Gardes pour Officiers de la Communauté des *Orfevres*, & non pas des Jurez, comme chez les autres Artisans. Un *Orfevre* ne peut faire tourner, planer, ni bailler à friser, ni tailler aucun ouvrage d'or ni d'argent, ni bailler à tirer du fil d'or, qu'aux Maîtres *Orfevres*, ou à leurs veuves. Les *Orfevres* suivant les Reglemens de l'an 1554. doivent avoir leurs forges & fourneaux, scellez en plâtre dans leurs boutiques & sur la ruë, & il leur est deffendu de travailler ailleurs & hors les heures de police. Les *Orfevres* doivent être reduits à trois cens par les Reglemens faits en Decembre 1679. Un *Orfevre* est reçu pour tenir & lever forge, & avoir poinçon à contreseing. Tout *Orfevre* doit signer la vaisselle qu'il fabriquera de son poinçon. Il est deffendu par les Ordonnances aux *Orfevres*, d'acheter, de fondre ou de difformer aucune espece d'or ou d'argent ayant cours ou decriées, pour employer à leur ouvrages; & par une Ordonnance de l'an 1332. il leur est deffendu d'acheter de l'argent à greigneur prix, c'est-à-dire, à plus haut prix qu'il ne vaut dans les monnoyes, & de fabriquer de la vaisselle, ou des ouvrages de plus grand poids que de trois ou quatre marcs, si ce n'est pour les Eglises. Par la Declaration du mois de Mars 1555. renouvellée par un Arrêt du Conseil d'Etat du 10. Janvier 1641. il n'est permis aux *Orfevres* de faire de la vaisselle ciselée, moulée & gravée, qu'à la charge qu'elle n'excedera point le poids de quatre onces d'or, ou de six marcs d'argent, à moins que d'en avoir permission par lettres patentes. Par l'Ordonnance de Philippe de Bel de 1294. il est deffendu aux *Orfevres* d'acheter or, argent, ni billon que de ceux qui sont établis par le Roi. On appelle *Orfevres boutonniers*, ceux du corps de l'Orfevrerie qui fixent leur profession à la fabrique & à la vente des boutons d'argent emboutis.

Ce mot vient de *or* & *feuvre*, vieux mot François imité du Latin *aurifaber*, comme qui diroit *artisan en or*.

ORFEVRERIE. subst. fem. Travail des Orfevres, trafic des Orfevres, & le Corps des Orfevres. Ce Marchand a de beaux ouvrages d'*orfeverie*. L'*Orfevrerie* de Paris est fort estimée, tant à cause de son titre que pour sa façon. On ne deffend point les boutons d'*orfevrerie*. Les ouvrages d'*orfevrerie* doivent être à plus haut titre ou loi que la monnoye, afin d'en empêcher la fonte. Les Marchands Merciers peuvent vendre de la vaisselle d'*orfevrerie* d'Allemagne & des païs étrangers, à la charge qu'ils la feront marquer au corps dans le Bureau des Orfevres par un poinçon particulier qui ne servira qu'à cet usage. Cet Ouvrier travaille fort bien en *orfevrerie*. L'*orfevrerie* est le sixiéme des Corps des Marchands de Paris. L'*orfevrerie* fut erigée en corps par Philippes VI. dit de Valois en 1330. qui l'honora des armoiries qu'on lui voit encore aujourd'hui.

ORFIS. s. m. On appelle ainsi en Normandie le poisson que les Latins appellent *acus*, aiguille, à cause de son bec long, menu & pointu comme une aiguille: de l'Allemand *hornfisch*, c'est à dire, poisson cornu. BOCHART.

ORFRAYE. s. f. Oiseau nocturne & de mauvais augure, qui est une espece d'aigle qui hante les eaux, qui vit de pêche, & qui a un pied d'oye. On l'appelle aussi *effraye*. Ce n'est pas un cigne de nos canaux, c'est un *orfraye* de nos rivieres. BALZAC. En Latin *ossifraga* ou *haliaetos*. Son nom François est derivé du Latin. Il ne faut pas confondre l'*orfraye* avec l'*effraye*, autrement *caprimulgus*. BELON. Ce que nous appellons *orfraye* n'est pas l'*ossifragus*. ID. Il n'est pas vrai que l'*orfraye* ni l'*ossifragus* ayent un pied d'oye. ID. Voyez la figure de l'*orfraye* dans Belon. L'*Orfraye* surpasse en grandeur toutes les aigles, excepté l'Aigle Royal. Aldrovand decrit fort exactement cet animal. L'*Orfraye* appellée *strix* en Latin est de la grosseur du moyen Duc.

ORFROY. subst. masc. Terme de Chasublier. Menage écrit *orfroye*. C'est une broderie riche d'or ou de soye qu'on met sur les bords d'une chappe ou pluvial, d'un parement d'autel, d'une écharpe, & même des anciens habits & chapeaux.

Ce mot vient de *aurum Phrygium*, à cause que la broderie est une invention des Phrygiens. PLIN. VIII. 48. Au lieux de *phrygium* on a dit *fregium* par corruption, & de là

à l'Italien *fregio*. Les Italiens appellent encore l'*orfroy*, *auriphrigio*, & les Anglois *orfroy*. On appelloit aussi autrefois *orfroys*, de l'or moulu, des galons dorez, ou des paillettes ou écailles d'argent doré, qu'on mettoit sur les hoquettons des Archers de la Garde du Roi, parceque c'étoient les Orfevres qui faisoient ces ouvrages.

O R G.

ORGAGIS. Toile blanche de coton qui vient des Indes Orientales. C'est une des sortes de baffetas. On les appelle *Orgagis* du lieu où elles se fabriquent.

ORGANDY. Sorte de Mousseline ou toile de coton.

ORGANE. subst. masc. Partie de l'animal disposée d'une certaine maniere qui la rend propre aux usages ausquels elle est destinée. L'Instrument servant aux sensations & aux operations de l'animal. Les muscles sont les *organes* du mouvement. L'œil est l'*organe* de la vuë, l'oreille de l'ouïe, le nez de l'odorat, la langue du goût. Comment arrive-t-il que les objets allant frapper les *organes* de nos corps, ils forcent l'ame à s'y appliquer? Nic. Chaque mouvement qui se passe dans les *organes* des sens, & qui est communiqué aux esprits animaux, a été lié par l'Auteur de la Nature à un certain mouvement de l'ame. Art. de P. La nature a porté les hommes à se servir des *organes* de la voix, pour donner des signes sensibles de ce qu'ils pensent & de ce qu'ils disent. Id. Dans l'enceinte des côtes sont placez tous les grands *organes*, tels que ceux qui servent à faire respirer l'homme, ceux qui digerent les alimens & ceux qui font un nouveau sang. Fen. Quoiqu'on ne puisse trouver de liaison naturelle entre les mouvemens de l'*organe* & du cerveau, & les sensations, il faut pourtant qu'il y ait un certain rapport fondé dans la nature des choses mêmes; entre la disposition merveilleuse de l'oreille, par exemple, & du cerveau, & les sensations de l'ame: Autrement tout cet artifice seroit inutile, puisqu'il ne seroit pas plus propre à produire le sentiment du son, que ceux du goût, de l'odorat, de la vuë. Le Cl. On dit particulierement d'une personne qui a la voix nette & forte, qu'elle a un bel *organe*, un bon *organe*.

Avec le mouvement le son n'est point melé;
*Il n'est produit qu'en nous par l'*Organe *ebranlé.*
L'Ab. Genest.

Ce mot vient du Latin *organum*.

Organe, se dit figurément en parlant de ceux qui servent à quelcun pour faire connoître ses pensées. Le Grand Seigneur ne s'explique à ses sujets que par l'*organe* de ses Ministres. Les Prêtres d'Apollon servoient d'*organe* au Demon pour abuser les Payens par leurs oracles. Après les Apôtres, les Saints Peres ont été les *organes* du St. Esprit. Arn.

Organe, se dit aussi figurément des choses, & signifie, Moyen, instrument. La Science est l'*organe* le plus necessaire pour la conduite & pour l'instruction des hommes. Patru.

ORGANEAU. subst. masc. Voyez Orguaneau, ou Arganeau.

ORGANIQUE. adj. masc. & fem. Qui appartient à l'organe. Un corps *organique* est celui qui agit par des organes. Par rapport aux fonctions, les parties du corps se divisent en *organiques* & en *non-organiques*. Les parties *organiques* sont celles qui sont destinées pour faire des actions, & qui en vuë de cette fin, ont reçu une conformation, ou une figure determinée & sensible, comme le pied qui nous sert à marcher, la main à écrire. Les parties *non-organiques* sont celles qui ont un usage, mais qui ne font aucune action, comme les cartilages, la graisse, les poils.

Ce mot est Grec, & signifie *instrumental*.

Organique. s. f. Partie de la Musique ancienne; c'est celle qui s'execute avec les instrumens.

ORGANISATION. s. f. Terme d'Anatomie qui signifie la structure, la conformation, la figure d'un membre, d'une partie. Il signifie aussi, la figure de l'organe de la generation. On peut porter une *organisation* bien accomplie, & néanmoins être impuissant. Begon.

ORGANISER. v. act. Former les organes. La Nature *organise* diversement les corps des animaux. Il n'y a que l'auteur de la nature qui puisse *organiser* un corps.

Il est aussi neutre passif. Quand le corps commence à s'*organiser* dans le ventre de la mere, l'ame y agit selon que le corps est *organisé*. Les parties des organes d'un animal sont elles-mêmes *organisées* & la complication de la mechanique est infinie. Fonten.

Organisé. part. pass. & adj. L'homme est composé d'une ame raisonnable & d'un corps *organisé*. Un corps bien *organisé*. On appelle sons *organisez*, les sons qui sont accompagnez de quelque modulation.

Organiser, signifie aussi, joindre, unir une petite orgue à un claveffin, ou à quelque autre instrument semblable, en sorte qu'en abaissant les touches de cet instrument, on fasse jouer l'orgue en même tems. L'Acad. *Organiser* un claveffin, une vielle, une épinette.

Organisé, ée. part. Claveffin *organisé*, épinette *organisée*.

ORGANISTE. subst. masc. & fem. Qui sçait toucher l'orgue, qui jouë des orgues. Les bons *Organistes* sont d'ordinaire grands Musiciens. Une excellente *Organiste*.

ORGANSIN, ou ORGENSIN. s. m. Terme de Manufactures, qui se dit des soyes torses apprêtées, & bien conditionnées, qui ont passé deux fois par le moulin. Les *Organsins* empruntent ordinairement leur nom des païs & villes où on les apprête & d'où on les tire. Les plus belles étoffes, les fils du velours & du satin, doivent être faits d'*organsin* de Boulogne.

Ce mot vient de l'Italien *organsino*.

ORGASME. s. m. Terme de Medecine. C'est une impetuosité, ou un mouvement vif & rapide du sang ou des esprits, comme lorsque les esprits animaux se precipitent violemment dans les nerfs. C'est un des axiomes d'Hippocrate, qu'il faut purger les humeurs cuites & non les cruës; qu'il faut sur tout s'abstenir de le faire dans les commencemens de maladie, à moins que les humeurs ne soient en *orgasme*, ce qui arrive rarement.

ORGE. Il y a quelque difficulté à se determiner sur le genre de ce mot. Richelet fondé sur de bonnes autoritez veut qu'il soit masculin, & Danet est dans le même sentiment. Cependant l'Academie veut qu'il soit feminin, excepté dans cette seule phrase, *orge mondé*. On croit donc que le plus sûr est de le faire feminin, l'Academie devant être considerée en ces sortes de choses comme la plus grande autorité que nous ayons. L'*orge* est une plante qui pousse une tige plus courte que celle du froment ou du segle, entrecouppée ordinairement de cinq nœuds & quelquefois de six. Il sort de chacun de ces nœuds une feuille qui environne presque toute la tige; les feuilles basses sont plus étroites que celles du froment; les autres sont quelquefois aussi larges. Ses fleurs & ses graines naissent dans des épis. Chaque fleur est à plusieurs étamines soutenuës par un calice à deux ou trois feuilles. Les graines sont pointuës par les deux bouts, grosses vers le milieu, attachées fortement à la bâle qui est souvent terminée par un filet, de couleur blanche tirant sur le jaune, remplis d'une substance moëleuse qui se reduit en farine. Sa racine est cheveluë. En Latin *hordeum polysticum hybernum*. C. Bauh.

Ce mot *orge* vient du Latin *hordeum*. On l'appelle encore *bordi* dans le Languedoc.

Hordeum est un nom corrompu, car on disoit autrefois *fordeum*, du Grec *phorbée*, nourriture, parce que l'*orge* est

est employé pour la nourriture.

Orge, se dit aussi des grains d'orge. On fait du pain d'*orge*. L'*orge* sert à faire de la ptisane, de la biere. En Espagne on donne de l'*orge* aux chevaux au lieu d'avoine. En plusieurs lieux on l'appelle *marseche*.

On appelle *orge entier*, les grains d'orge qui sont encore couverts de leur bâle: & *orge mondé* ceux dont on a separé la bâle.

L'*orge* est du nombre de ces petits blez qu'on appelle ordinairement les Mars. Il y a deux sortes d'*orge*; l'une qu'on appelle *orge* quarré, ou *orge* d'Automne, parce qu'elle se seme dans cette saison en même tems que le meteil. L'autre qui se nomme *orge* du printems, qui est l'*orge* commune, commence à se semer à la mi-Avril. Il y a encore de l'*orge* blanche, de l'*orge* rouge, & même de quelques autres couleurs suivant le sol & les terres. Les grains d'*orge* sont detersifs, astringens, pectoraux, propres pour les cours de ventre. La farine d'*orge* est employée dans les cataplasmes pour amolir, pour résoudre, pour aider à la suppuration. Les Brasseurs font la biere avec l'*orge* après l'avoir fait germer, fermenter & bouillir. Chez les Romains une des peines Militaires étoit de recevoir de l'*orge* au lieu du froment. Bib. Ch.

Orge mondé, se dit aussi d'une ptisane faite avec de l'orge dont on a ôté la bâle. On fait cuire cet orge dans une quantité suffisante d'eau pendant un assez long tems; on coule ensuite le tout, & on y ajoûte un peu de sucre. C'est ce qu'on appelle autrement *creme d'orge*. L'*orge mondé* & bien cuit, est un aliment & remede souverain pour les phtisiques. Du Chesne. Les Dames prenent de l'*orge mondé* pour se conserver le teint frais & s'engraisser.

Petite orge. Graine de la nouvelle Espagne qui a la figure de l'*orge*, mais qui n'est pas plus grosse que de la semence de lin; elle naît à une plante qui porte un épi semblable à celui de l'*orge*. On n'en voit point en France. Elle est estimée extrêmement chaude & caustique; on ne s'en sert jamais interieurement, mais on en applique en poudre sur les ulceres putrides pour manger les chairs baveuses, sur les parties attaquées & gangrenées; on la tempere en la démêlant avec de l'eau de plantain. On l'appelle autrement *Cevadilla*.

On appelle de la futaine à grains d'*orge*, certaine futaine figurée à la façon des grains d'*orge*.

Grain d'orge, est le nom qu'on donne à la plus petite des mesures geometriques. Le pied se divise en 12. pouces & le pouce en 12. lignes, qu'on appelle autrement *grains d'orge*. Les Ciseleurs appellent *Grains d'orge*, de petits ciselets dont la pointe est ronde & fort aiguë.

On appelle aussi en Imprimerie *grains d'orge*, des notes de plein chant rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une mesure.

On dit proverbialement, qu'on fait bien ses *orges* quelque part; pour dire, qu'on y gagne beaucoup. On dit aussi, il faut mourir petit cochon, il n'y a plus d'*orge*; pour dire, qu'une mort est inévitable. Il faut se garder en passant à Lagni de demander combien vaut l'*orge*.

ORGEADE. s. f. Prononcez *orjade*. Terme de Limonnadier. C'est de l'eau d'orge où il entre de la semence de melon, du sucre & quelque eau de senteur. L'*orgeade* se vend vingt sols la pinte. L'*orgeade* est rafraichissante. L'Ac. dit *orgeat*. Un verre *d'orgeat*.

ORGEOLET. s. m. Petite tumeur longuette, fixe & arrêtée, semblable à un grain d'orge qui vient sur le bord exterieur de la paupiere, auprez des poils, & dont la matiere est souvent refermée dans une petite membrane ou kiste. L'*orgeolet* ne vient que de la coagulation du suc nourricier qui s'est petrifié dans une matiere semblable à du plâtre, ou a du cristal de roche. Et si cette petite loupe étoit bien ronde, ce seroit un excellent microscope pour les liqueurs. S. Hil.

ORGIES. subst. fem. plur. Terme dont se servoient les Payens pour nommer les Fêtes, & les sacrifices de Bacchus, qui se celebroient particulierement sur les montagnes par des femmes furieuses, qui s'appelloient Bacchantes. Nic. Gurtler dans ses *Origines mundi*, &c. pretend que dans les *Orgies* de Bacchus, les cris furieux des Bacchantes, qui la tête couronnée de serpens, faisoient retentir par tout *Evoè Bacche*, étoient dans leur institution des plaintes & des gemissemens, causez par le souvenir de la chute d'Eve, que malheureusement pour sa posterité, le serpent engagea à manger de fruit defendu. Ainsi, selon lui, cette fete ne fut pas d'abord instituée en l'honneur de Bacchus, mais par Bacchus même en memoire du peché d'Eve.

Servius dit qu'au commencement on appelloit *Orgies*, toutes sortes de Sacrifices en Grece, du verbe *orgiasein*, *consacrer*; mais depuis ce mot a été restraint aux sacrifices de Bacchus; du mot Grec *orgée* qui signifie fureur, à cause des cris & des huées que faisoient les Bacchantes, lorsqu'elles les celebroient.

Orgies, se dit aussi d'un petit Poëme François à la loüange de Bacchus ou du vin. St. Amant a fait un Poëme qui a pour titre *Orgies*.

ORGUANEAU, ORGANEAU, ou ARGANEAU. subst. masc. Grand anneau de fer, comme celuiqui est au bout de la verge de l'ancre, où l'on etalingue le cable.

ORGUE. subst. fem. & autrefois masculin. Richelet le fait toûjours feminin au plurier; mais masculin & feminin au singulier. L'Academie le fait toûjours feminin au singulier aussi bien qu'au plurier. C'est le plus grand & le plus harmonieux de tous les instrumens de Musique, qui est particulierement en usage dans les Eglises pour celebrer l'Office divin avec plus de solemnité. On fait pourtant dans les maisons particulieres quelques *orgues* portatives, qu'on nomme *cabinets d'orgues*; mais dans les Eglises on appelle *buffet d'orgue*, cette construction de Menuiserie qui enferme toute la machine. Le grand *buffet* sert pour le grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*, & le petit *buffet* pour le petit jeu, qu'on nomme le *positif*.

Ce mot vient du Latin *organum*. St. Augustin dans son Commentaire sur le 4. p. du ps. 150., dit que le nom d'*orgue*, étoit un nom general, qu'on donnoit à tous les instrumens de Musique; mais que l'usage avoit restraint la signification de ce mot au grand instrument, que l'on appelle des *orgues*, *organa*, dans lequel on fait entrer le vent avec des souffiers. Isidore dans ses *Origines* en a fait aussi un nom general. Cassiodore a aussi decrit nos *orgues* lib. 1. Epist. 45. & l'Empereur Julien en a fait une description exacte dans une épigramme que l'on trouve dans l'Anthologie, lib. 1. cap. 86. Voyez l'Article XI. des *Huetiana*. Isidore en a fait aussi un nom general.

L'*Orgue* est composée de plusieurs tuyaux qui reçoivent le vent de gros soufflets, lequel est distribué par un sommier, & par le moyen de plusieurs regitres, qui ouvrent & ferment les ouvertures de ces tuyaux; & il y entre selon qu'on appuye les doigts sur les differentes touches du clavier.

On appelle accompagnement en l'*orgue*, les divers jeux qu'on touche pour accompagner le dessus, comme sont le bourbon, la montrer, la flûte, le prêtant, &c. Ceux de la grande *orgue* sont differens de ceux du positif.

La plupart des pieces qui composent l'*orgue* sont expliquées à leur ordre alphabetique. On dira seulement ici, que le *chassis* est une des principales pieces de l'*orgue*, parce qu'on l'enchâsse dedans l'ais du sommier sur lequel on pose les tuyaux. On applique sur la table du sommier des tringles d'épaisseur de membrure, qu'on appelle *barreaux*, éloignées les unes des autres de deux doigts, pour faire place à 48. *raynures* ou *crans*, ou *gravures*, sur lesquelles on met des *chappes* ou des ais qui les couvrent; &

& dans l'intervalle vuide de ces *raynures*, on fait entrer des regles plattes & mobiles en forme de latte, qu'on nomme regîtres. On perce ces trois pieces vis-à-vis l'une de l'autre, pour donner passage au vent dans les tuyaux, lesquels on applique sur le plus haut de ces trous; & cet assemblage s'appelle le *sommier de l'orgue*. On appelle le *secret de l'orgue*, une layette ou quaisse où est reçu & reservé le vent de la soufflerie, pour le distribuer par les sous-papes au sommier qui est derriere. Vitruve le nomme le *sommier canon Musical*. On appelle le *tamis*, la piece de bois percée, à travers laquelle passent les tuyaux de l'*orgue*, & qui les tient en état.

L'*orgue* a deux ou trois, & quelquefois quatre ou cinq claviers dans les grands buffets. Ils sont divisez en plusieurs touches ou marches, comme ceux de l'épinette & du clavessin. Chaque octave doit avoir 13. marches, & le clavier harmonique parfait en doit avoir 19. Une *orgue* a pour le moins 2000. tuyaux tant dans le grand buffet que dans le positif, & elle a jusqu'à 8. octaves d'étenduë, depuis le tuyau de 32. pieds jusqu'à celui d'un demi-pied. Ces tuyaux sont de bois, d'étain, ou de plomb. Il y a des tuyaux à anche, & des tuyaux ouverts, & d'autres bouchez, où l'on remarque que le tuyau bouché descend deux fois plus bas que celui qui est deux fois plus long, & qui est ouvert, parceque l'air qui y entre, & qui en sort, a deux fois autant de chemin à faire. Les tuyaux à cheminée sont ceux qui ont un petit tuyau soudé au bout d'en haut d'un plus grand

Les simples jeux de l'*orgue* sont la montre, le premier & le second bourdon, le prêtant, la doublette, le flageolet, le nazard, la flûte d'Alleman, la tierce, la fourniture, la grosse cimbale, la seconde cimbale, le cornet, le larigot, la trompette, le clairon, le cromorne, la regale ou la voix humaine, la pedale, la trompette & la flûte de pedale, sans compter le tremblant, qui n'est qu'une modification des jeux.

De ces jeux on en fait plusieurs composez qu'on varie en une infinité de façons. On appelle *le plein jeu de l'orgue*, celui qui est composé de la montre, du bourdon, du 16. & du 8. pieds, du prêtant, de la doublette, de la fourniture & de la tierce. Les facteurs d'*orgue* y ajoûtent d'autres jeux, ou en retranchent, suivant leur different genie, ou la depense qu'on y veut faire.

On appelle le *temperament de l'orgue*, une diminution du ton majeur d'un comma, dont on augmente le ton mineur par une espece d'équation, pour les rendre plus justes. L'invention de l'*orgue* est fort ancienne: Vitruve en decrit une dans son X. livre. St. Jerôme fait mention d'une *orgue* qui avoit douze soufflets, dont la layette étoit faite de deux peaux d'éléphant, & on l'entendoit de mille pas. Il dit qu'il y en avoit une à Jerusalem qu'on entendoit du Mont des Olives. Basle est le seul endroit des Cantons où l'on se serve d'*orgues* pour le chant des pseaumes. *Del. de la Suiss.*

On fait en Allemagne de petits Cabinets d'*orgues*, qui jouënt un certain nombre d'airs sans qu'on les touche, ni qu'on sçache toucher l'*orgue*, mais seulement en tournant une manivelle de même qu'à la vielle.

ORGUE HYDRAULIQUE. Machine ou buffet d'*orgue* qui jouë par le moyen de l'eau. Il y a des *orgues hydrauliques* en Italie, dans les grottes de quelques vignes. C'est Ctesibius d'Alexandrie, qui étoit en reputation sous le regne de Ptolomée Evergétes, qui trouva ces *orgues* qu'on faisoit jouër en comprimant l'air par le moyen de l'eau, ainsi qu'on le pratique encore quelquefois aujourd'hui. Archimede & Vitruve nous en ont donné la description. FELIBIEN. *Vies des Architectes.*

Nous avons une *orgue* naturelle, dont la trachée-artere, qui vient des poûmons & répond aux racines de la langue, est le canal. Les poûmons servent de soufflets; car ils attirent l'air en s'étendant, & le repoussent en se resserrant. Le larynx sert à ouvrir ou à fermer la trachée-artere. C'est en ce lieu-là que se forme le son de la voix, &c. ART. DE PARLER.

En parlant de plusieurs enfans qui sont tous d'une taille inégale, on dit par une espece de proverbe, qu'ils sont comme des tuyaux d'*orgue*.

On appelle aussi *orgues*, le lieu de l'Eglise où sont les *orgues*. Il étoit dans l'*orgue*, aux *orgues*, pour entendre le Sermon.

Salomon de Caux dit que le premier Auteur qui a écrit de l'*orgue*, est Heron Alexandrin dans ses Pneumatiques. Le Pere Mersenne a fait une ample description de l'*orgue*, aussi-bien que Salomon de Caux. Le Begue a fait imprimer plusieurs pieces d'*orgues*, qui font voir comme on en peut mêler les jeux agreablement. L'invention de l'*orgue* est ancienne. Mais cet instrument étoit peu connu en ce païs-ci jusqu'au VIII. siécle. Les Annales de France font mention que les *orgues* furent apportées en France à Pepin étant à Compiegne en l'an 757. avec autres presens que lui envoya l'Empereur Constantin. Constantin Michel en envoya aussi une à Charlemagne en present, & l'on remarque comme une chose extraordinaire, que sous ce Prince il y avoit des *orgues* dans l'Eglise de Veroune. Vers l'an 657. le Pape Vitalien en reformant le chant de l'Eglise Romaine, y joignit les *orgues* pour le soûtenir & l'embellir. PLATIN. *in Vitalian.* FAUCHET. liv. 5. chap. 13.

ORGUE DE MER. Espece de plante pierreuse composée de beaucoup de petits tuyaux rangez l'un sur l'autre par étages, & assemblez en tuyaux d'*orgue*, de couleur purpurine ou rouge. Elle naît dans la mer sur les rochers. Elle est astringente étant pulverisée & prise interieurement, propre pour arrêter le cours de ventre & les hemorragies. En Latin *Tubularia purpurea*. PIT. TOURNEF.

ORGUES, en termes de Guerre, est une machine composée de plusieurs gros canons de Mousquet, attachez ensemble, dont on se sert pour deffendre les brêches & autres lieux qu'on attaque, parcequ'on tire par leur moyen plusieurs coups tout à la fois. Les Espagnols s'en servent sur leurs vaisseaux pour defendre l'abordage.

ORGUES, est aussi une espece de herse, avec laquelle on ferme les portes des villes attaquées. Ce sont plusieurs grosses pieces de bois qui ne sont point attachées l'une à l'autre par aucune traverse, comme sont les herses ordinaires, ou Sarrasines; & qui sont suspenduës par des cordes au dessus des portes d'une ville, afin qu'en cas de quelque entreprise formée par l'ennemi, on les puisse laisser tomber à plomb sur le passage & le fermer, sans craindre qu'en mettant de travers un Chevalet ou quelque autre obstacle au dessous, l'ennemi puisse arrêter & tenir en l'air cette file de pieces de bois, comme cela peut arriver aux herses, d'où vient que les *orgues* sont préferables aux herses.

ORGUES, en termes de Marine, sont des trous, & ouvertures qui passent au travers du bordage du vaisseau le long des tillacs, ou des sabords, qui servent de goutieres pour l'écoulement des eaux. On les appelle autrement *dalots*.

ORGUEIL. subst. masc. Amour de la gloire & de l'estime des hommes: sentiment flatteur & outré de son propre merite. LE P. LAMY. Fierté, arrogance, vanité; faste, ostentation, sotte gloire, presomption. Ce sont là autant de differens genres d'*orgueil*. L'*orgueil* est une enflûre du cœur, par laquelle l'homme se grossit lui-même, & rehausse son idée. NIC. Il semble que l'*orgueil* n'ait été donné à l'homme que pour lui épargner la douleur de voir ses imperfections. LA ROCH. L'*orgueil* est une opinion excessive qu'on a de soi-même. LA PL. L'*orgueil* est une enflûre, parcequ'on s'imagine occuper beaucoup plus de place que l'on n'en occupe en effet.

effet. Id. Dieu rabaissa, rabatit l'*orgueil* des mauvais Anges en les precipitant dans les enfers. J'ai mortifié son sot *orgueil*. L'*orgueil* brutal de Roboam lui fit perdre dix Tribus. Boss. Elle avoit tous les attraits qui nourrissent l'*orgueil*, & attirent les vaines complaisances des hommes. Fl. Je ne sçai point flatter l'*orgueil* d'un ambitieux. Id. On aneantit souvent l'humilité par l'humilité même, & l'on éleve l'*orgueil* sur les debris de l'*orgueil*. Id. L'*orgueil* peut bien être foulé aux pieds, mais non pas être domté. M. Esp. L'*orgueil* donne à l'homme un desir continuel de se rendre maître des autres. Id. L'*orgueil* est bien souvent caché sous l'humilité même; on ne parle en termes humbles que pour se faire estimer davantage. Or. M. Ne cessons point de combattre l'*orgueil*, à qui tout, jusqu'à humilité même, sert de pâture, & d'aliment. Boss. L'*orgueil* faisoit plus de la moitié de ces actions heroïques que nous admirons dans les Payens. St. Ev. L'*orgueil* communique à la colere sa fierté, son enflûre, & l'impetuosité de ses mouvemens. M. Esp. Si les hommes vains étoient instruits des jugemens peu favorables qu'on forme d'eux, rien ne seroit plus propre à faire mourir leur *orgueil*. Nic. Je voulus blesser votre *orgueil*, en vous faisant voir que ma passion pour vous s'affoiblissoit d'elle même; afin de diminuer par là le prix du sacrifice que vous en faisiez. P. de Cl. Un mediocre interêt, enflé des vaines considerations de l'*orgueil*, jette la discorde entre les amis les plus étroitement unis. Fl. La verité vient quelquefois incommoder l'*orgueil*, & troubler le faux repos qu'il s'efforce de se procurer. Nic. On peut quelquefois souhaitter l'humilité par *orgueil*. Id. Il y a une humilité d'amour propre qui sçait eviter ce qu'il y a de choquant & de ridicule dans l'*orgueil*. Port-R. L'*orgueil* qui vient des vertus est quelquefois plus dangereux que le vice. Les ames qui ont le moins d'*orgueil*, sont pour l'ordinaire celles qui se figurent en avoir davantage. Ab. de la Tr. La Tour de Babel, premier monument de l'*orgueil* & de la foiblesse des hommes. Boss.

Pour dompter son orgueil *jusqu'alors indomté,*
Feins de la mepriser. Corn.
Que son farouche orgueil *le rendoit odieux!* Rac.
Et la faveur des Dieux trop prompte à le servir,
Irrite son orgueil, *au lieu de l'assouvir.* Breb.

Orgueil, se prend aussi quelquefois en bonne part; & signifie, Fierté, grandeur d'ame; mais c'est seulement lorsqu'il est accompagné de quelque épithete qui en releve la signification. La grandeur inspire un noble *orgueil* qui empêche de faire des bassesses.

Un noble orgueil *m'apprend qu'étant fille de Roi,*
Tout autre qu'un Monarque est indigne de moi. Corn.

Ce mot vient du Grec *orgilos*, en colere, formé de *orgao* qui signifie *j'enfle*.

Orgueil. Ce mot en Poësie se prend quelquefois pour, Hauteur. Applanir l'*orgueil* des montagnes. Voit.

Orgueil, en termes d'Artisans, est une grosse pierre, ou morceau de bois qu'on met sous le levier, pour servir de point d'appui, ou de centre de son mouvement, soit en levant, soit en baissant. Nicot dit que les Ouvriers lui ont donné ce nom, à cause que cette pierre fait mouvoir une masse cent fois plus pesante, & l'oblige à s'éloigner. On l'appelle *hypomoclion*. chez les Mathematiciens.

On dit proverbialement, quand on prend un habit neuf au lieu d'un qui est fort usé, qu'on ne le prend pas par *orgueil*. On dit aussi à un homme de neant qui veut maîtriser les autres; D'où vous vient cet *orgueil*?

ORGUEILLEUX, euse. adj. Qui a de l'orgueil; qui est vain, altier, fier, superbe, qui se croit superieur aux autres. Une beauté fiere & *orgueilleuse*. Un fat fortement *orgueilleux*. Dieu se plait à abaisser les *orgueilleux*. Il est *orgueilleux* de ses bons succès. Le plus grand plaisir d'un homme *orgueilleux*, est de contempler l'idée qu'il se forme de lui-même: il y rapporte tout, & rien ne lui plait que ce qui peut contribuer à la rehausser, à l'aggrandir, & à la rendre plus vive. Nic. Rien ne pique tant qu'un mepris *orgueilleux*. Le P. Lamy. Tertulien quitta l'Eglise par une *orgueilleuse* séverité, seduit par le faux Prophete Montanus. Boss.

Il se dit fig. des animaux & des choses inanimées. Nicomede bravoit la puissance *orgueilleuse* des Romains, lors même qu'il en étoit accablé. Corn. Faire tomber les murs de l'*orgueilleuse* Jerico. Fl. Former des desseins *orgueilleux*. Boss. Un cheval fier & *orgueilleux*. La mer enflée & *orgueilleuse*. Ce dernier est plus de la poësie que de la prose.

Voi l'Olympe orgueilleux; *sa cime dans les airs*
Contemple sans frayeur la foudre & les éclairs. Breb.
Son coursier écumant sous son maître intrepide,
Nâge tout orgueilleux *de la main qui le guide.* Boil.
Est ce Apollon & Neptune,
Qui sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux.
Boileau. Ode sur la prise de Namur.

On appelle *vessie orgueilleuse*, un petit bouton rougeâtre qui vient quelquefois sur la paupiere de l'œil, à cause, dit Nicot, qu'elle ressemble à un grain d'orge. Aussi les Medecins l'appellent-ils *hordeum* ou *praepuciolum*.

Orgueilleux, euse, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un *orgueilleux*. C'est une *orgueilleuse*.

ORGUEILLEUSEMENT. adv. Fierement, d'une maniere orgueilleuse. Il lui répondit *orgueilleusement*.

ORI.

ORIBUS. Terme populaire, qui se dit ironiquement en cette phrase, Poudre d'*oribus*, pour se moquer de ces poudres ausquelles les Charlatans attribuent de merveilleuses vertus, comme si elles étoient d'or, ou pouvoient faire de l'or. Et c'est ainsi qu'on a dit *rasibus*, pour *ras*. Mén.

Le bon Medecin Lorrain soutient que ce mot est corrompu d'*elleborus*, & dit que dans l'Allemagne & au païs Messin les Merciers vendent de la poudre d'ellebore, enfermée dans des petits morceaux de cuir blanc enfilez comme des patenotres, & font accroire aux bonnes gens que c'est un remede à tous maux, ce qui a été retenu des Anciens, qui n'avoient presque point d'autre remede que de l'ellebore.

ORICULAIRE. adj. masc. & fem. Voyez Auriculaire.

ORIENT. s. m. Le premier des quatre points cardinaux du monde, où nous voyons lever le Soleil, & les astres. On appelle *Orient équinoctial*, le point où le Soleil se leve lorsqu'il est dans l'Equateur. On appelle *Orient d'été*, le point où le Tropique du Cancer couppe l'Horison; l'*Orient* d'hiver, le point où l'Horison est couppé par le Capricorne. On appelle *Orient du Soleil* son amplitude orientale, laquelle est l'arc de l'Horison terminé par le point où il se léve, & le point de l'*Orient* équinoxial. Le vent est à l'*Orient*. Les Payens se tournoient du côté de l'*Orient*, dans le culte qu'ils rendoient aux Dieux celestes, parce que le soleil se levoit de ce côté-la. Mais pour les Dieux infernaux, on leur sacrifioit quand le Soleil se couche, & l'on se tournoit vers l'occident. C'est apparemment pourquoi Dieu voulut que son Sanctuaire fut au couchant du Soleil, & que ceux qui l'adoroient en Jerusalem se tournassent du côté de l'Occident, pour prendre le contre-pied du culte des Payens. Jur. Ce furent apparemment les Payens, qui apporterent dans l'Eglise Chrétienne la coutume d'adorer vers l'*Orient*, ce que le Pape Leon condamne comme une superstition. Serm. 7. *de nativ*. Id. M. le Clerc sur le chap. 26. ℣. 33. de l'Exode prouve contre Spencer qu'il

qu'il n'eſt pas vrai que les temples des Egyptiens regardaſſent tous l'*Orient*.

ORIENT, ſignifie auſſi le temps de la levée des aſtres. Il fait beau voir le Soleil dans ſon *orient*. La Lune dans ſon *orient* paroît rouge, & bien plus groſſe que dans ſon midi.

ORIENT, ſe dit auſſi des Provinces qui ſont ſituées à notre égard vers les lieux où nous voyons lever le Soleil. Les Mages vinrent d'*Orient* pour adorer JESUS-CHRIST. On eſtime les perles d'*Orient* plus que les autres. Notre Occident eſt l'*Orient* de ceux de Mexique. L'*Orient* eſt accoutumé à porter le joug des Rois. OE. M. Les Religions ſont venuës de l'*Orient* comme les hommes. JUR. Ce nombre prodigieux d'hommes dont vous avez épuiſé l'*orient*. VAUG. Il ne ſe dit néanmoins communément que de celles qui ſont les plus éloignées de nous, comme la Chine, le Japon, la Perſe, &c. Les autres dont nous ſommes plus voiſins, comme Conſtantinople, Smirne, & Alep, &c. & même le Caire, ne ſont connuës dans le commerce que ſous le nom du *Levant*.

ORIENT, en termes de Geographie, ſe prend pour le côté des cartes Geographiques qui marque les païs orientaux; & c'eſt celui qui eſt à notre droite, lorſque nous avons des cartes bien orientées devant les yeux.

ORIENT, ſe dit figurément des jeunes perſonnes. Un jeune Prince brille dans ſon *orient*. Une beauté dans ſon *orient*, qui commence à paroître au monde.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui eſt ſitué vers l'Orient à notre égard. La Syrie, la Paleſtine ſont des païs *orientaux*. Le Japon eſt *oriental* à la Chine, ſitué plus avant vers l'Orient. Les Hollandois trafiquent aux Indes *Orientales*.

ORIENTAL, ſignifie auſſi ce qui naît en Orient, qui vient d'Orient. Un vent *oriental*. Des marchandiſes *orientales*, qui viennent des Indes *orientales*. On appelle Langues *orientales*, l'Hebreu, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe, &c.

ORIENTAL, ſignifie encore ce qui eſt tourné vers l'Orient. Un mur *oriental*. Un cadran *oriental*, declinant & reclinant.

ORIENTAL, ſe dit auſſi des aſtres qui precedent un peu le Soleil à ſon lever. Venus *orientale* s'appelle *Lucifer*. Une Comete *orientale* eſt cheveluë. On dit en Poëſie, la rive *orientale*, les rivages des mers d'Orient.

ORIENTALE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Nom d'une Anemone qui eſt d'un gris lavandé, tirant ſur la couleur d'ardoiſe, tant en ſa peluche, qu'en ſes grandes feuilles. Elle fait de groſſes fleurs. MORIN.

ORIENTALE MORIN. Tulipe de trois couleurs diſtinctes, gris de lin, blanc & pourpre. ID.

ORIENTAUX. ſ. m. plur. Ce ſont les peuples qui habitent les païs qui ſont à notre orient. Les coutumes des *orientaux* ſont bien differentes des nôtres. Le ſtile des *orientaux* eſt metaphorique, & figuré. OE. M. Les *orientaux* ſont vains & faſtueux. ID. Les peuples de l'Occident étoient redevables de beaucoup de lumieres aux *orientaux*. LE CL.

ORIENTER. verb. act. Tourner une choſe vers l'Orient, la diſpoſer enſorte qu'elle regarde l'Orient. Cette maiſon eſt bien *orientée*. Saint Gregoire Thaumaturge fit ſauter une montagne dans la mer, parcequ'elle l'empêchoit de bien *orienter* l'Egliſe qu'il faiſoit bâtir. En preſque toutes les Religions on a eu ſoin que les Temples fuſſent *orientez*, ou tournez vers l'Orient. On dit auſſi, *orienter* une carte; pour dire, la diſpoſer ſuivant les quatre points cardinaux qui y ſont marquez. Dans tous les plans qu'on leve, & dans les deſſeins qu'on donne, il y doit avoir une bouſſole, ou aiguille diſpoſée enſorte qu'on les puiſſe *orienter*, & connoître de quel côté eſt le Nord, l'Orient, &c.

En general, *Orienter quelque choſe*, c'eſt la tourner en telle ſorte qu'elle ait à l'égard des parties du monde la ſituation que l'on veut. Ainſi, *Orienter* les voiles, c'eſt en termes de Mer les braſſer de maniere qu'elles reçoivent le vent.

S'ORIENTER. C'eſt reconnoître où l'on eſt, pour voir où l'on doit aller, quelle route on doit prendre. *Orientons*-nous de crainte de nous égarer.

ORIENTER, s'employe quelquefois figurément. Ainſi un homme à qui on parle d'une affaire, qu'il n'entend pas bien, dit, Je ne ſuis pas bien *orienté*, laiſſez-moi un peu m'*orienter*, pour dire, donnez-moi le loiſir de reconnoître dequoi il s'agit.

ORIENTÉ, ÉE. part. & adj. Un plan bien *orienté*; une carte mal *orientée*.

On dit, qu'une maiſon eſt bien *orientée*, pour dire, qu'elle eſt dans une belle expoſition à l'égard de l'Orient & des autres points cardinaux.

ORIER. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour étole. En Latin *orarium*. On dit auſſi *Oraire*.

> *Bien ſçés que par un autre nom*
> *Appelle t-on l'etole* Orier. R. DE CHARITÉ.

ORIFICE. ſ. m. Terme d'Anatomie. Ouverture qui ſert comme d'entrée & de ſortie à certaines parties du dedans du corps de l'animal. L'*orifice* de la veſſie, de la matrice. L'*orifice* ſuperieur de l'eſtomach, eſt la partie où l'on ſent la faim; ſon *orifice* inferieur s'appelle *pylore*. L'*orifice* des veines & des arteres.

Il ſe dit auſſi de certains vaiſſeaux de terre, de verre, &c. dont l'entrée eſt étroite. L'*orifice* d'un matras, l'*orifice* d'une retorte. Il y a des opérations de Chymie où il faut ſceller hermetiquement l'*orifice* du vaiſſeau. Il ne ſe dit gueres qu'en ces occaſions.

ORIFLAME. ſ. f. Les Anciens le faiſoient maſculin. Voyez du Cange au mot AURIFLAME. Etendart de l'Abbaye de Saint Denys, qui d'abord étoit pendu ſur le tombeau de Saint Denys, & ne ſervoit que pour l'Abbaye. Il étoit mis entre les mains de ſon Avoüé, qui étoit le Comte de Vexin, comme deffenſeur des biens de l'Egliſe & du Monaſtere, & premier Vaſſal de S. Denys. C'étoit une eſpece de *labarum*, de gonfanon, ou de banniere, comme en avoient toutes les autres Egliſes. Elle étoit de ſoye de couleur de feu, qu'on nommoit *cendal*, ou *ſaint vermeil*. Elle avoit trois queuës ou fanons, & étoit entourée de houppes de ſoye verte. C'eſt la plus ancienne banniere de France.

Quelques-uns ont dit qu'elle étoit ſemée de flammes d'or, d'où elle avoit pris ſon nom. Elle differoit de la banniere de France, ou cornette blanche, qui étoit d'un velours violet, ou bleu celeſte à deux endroits, ſemée de fleurs de lis d'or plus plein que vuide. Elle étoit auſſi differente en la forme, parceque celle de France étoit toute quarrée ſans aucunes decouppures par le bas, non plus que les autres bannieres; au lieu que l'*Oriflame* étoit attachée au bout d'une lance en guiſe de gonfanon. On ne trouve point que nos Rois ſe ſoient ſervis de cette *oriflamme* avant Louïs VI. qui devint le maître du Comté de Vexin. Depuis ce temps-là nos Rois faiſoient benir l'*oriflame*, & la levoient de deſſus l'autel de Saint Denys, lorſqu'ils alloient en quelque expedition de guerre; & ils la recevoient des mains de l'Abbé, après avoir fait leurs devotions à Notre Dame de Paris, & à Saint Denys étant à genoux, ſans chapperon, ni ceinture. Celui qu'ils chargeoient de la porter, prêtoit ferment entre les mains de l'Abbé de S. Denys de la defendre au prix de ſa vie. Les Comtes de Vexin avoient droit de la porter, comme étant les premiers vaſſaux de Saint Denys; & pour marque de ce privilege ils accompagnoient leurs Armoiries de deux Bannieres portées par deux lions, qui étoient les ſupports de leur Blaſon. Après la reduction du Vexin à la Couronne, le Roi la faiſoit porter par qui bon lui ſembloit. Louis le Gros la fit porter devant lui en marchant contre l'Empereur Henri V. Philippe Auguſ-

te à la bataille de Bovines, & S. Louis dans ses croisades. Philippe de Valois fit aussi deployer l'*oriflame* en allant reduire les Flamands à l'obéïssance. Il chargea le Grand Boutillier de France de la porter. L'honneur de porter l'*oriflame* étoit si considérable, que sous Charles V. le Sr. d'Andrehen quitta la charge de Maréchal de France pour la porter. Le Roi la portoit quelquefois lui-même autour de son col sans la deployer. Quelques-uns disent qu'elle fut faite sous Clovis, les autres sous Dagobert, les autres sous Charlemagne. Les autres la font descendre du Ciel, comme Froissart & Gaguin. Elle ne se deployoit que dans les occasions importantes, comme contre les Sarrasins. On tient qu'elle disparut à la bataille de Rosbec, que le Roi Charles V. gagna sur les Flamans en l'an 1382. car l'Histoire n'en fait depuis aucune mention. Monstrelet l'appelle *oriflande*, ou l'Etendart Royal, *signum regale*.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de *aurea flammula*, à cause des flammes d'or dont ils pretendent qu'elle étoit semée. On l'a appellée en Latin *flammula, auriflamma, aurea flamma*, *oriflamma*, & *oloflamma*. Du Cange pretend qu'on a appellé autrefois *Oriflame*, le principal étendart d'une armée; que *flammula* se disoit de toute sorte d'étendarts; & que cette *oriflame* fut appellée *aurea*, parceque le bâton où elle étoit attachée étoit doré, ou couvert de cuivre doré. Galant a fait un *Traité de l'oriflame*. Les Bollandistes font venir *oriflame*, du mot Celtique ou Tudesque, *flan*, *fan*, ou *van*, qui signifie une baniere, un étendart, & d'où l'on a fait *flamen*, ou *fanon*, qui signifie la même chose. *Ori*, vient d'*aurum*, & cet étendart fut appellé ainsi l'étendart doré, parcequ'il étoit brodé ou enrichi d'or à la difference des autres qui ne l'étoient pas.

ORIFLANT. adj. Vieux mot. Pompeux, vain. D'où vient qu'on appelle en Languedoc *Auriflan*, une fille orgueilleuse. Borel.

Pur, *clarifique*, *cler*, oriflant, *franc & frisque*.

Verg. d'Hon.

ORIGAN. f. m. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, dures, quarrées, veluës. Ses feuilles sont semblables à celles du calament, veluës; il y en a d'autres qui sont plus petites, & qui ressemblent à celles de la marjolaine: les unes & les autres ont un goût âcre & aromatique, & une odeur agreable. Ses fleurs naissent dans des épis grêles & écailleux qui forment de gros bouquets au haut des branches & des tiges: elles sont en gueule, petites, de couleur incarnate, ou blanche. Sa semence est presque ronde, très-menuë. En Latin *origanum vulgare spontaneum*. J. Bauh. Il est propre dans les obstructions des poumons, du foye, de la rate, dans la toux, dans l'ictere. Il y a plusieurs autres especes d'*origan*. M. Tournefort en met de seize sortes.

Ce mot vient de deux mots Grecs *òros*, *montagne*, & *gànumai*, *se plaire*. On pretend que cette plante se plaît dans les montagnes.

ORIGENISME. f. m. Croïance de ceux qui suivent les erreurs d'Origene. Le Pape Anastase condamna les dogmes de l'*Origenisme*. Le P. Doucin, Jesuite a donné l'Histoire de l'*Origenisme*. L'*Origenisme* leve les difficultez du Manicheïsme. Le Cl.

ORIGENISTE. adj. m. Sectateur d'Origene. Les *Origenistes* soutenoient des erreurs tirées du Livre d'Origene, intitulé *Peri-archôon*, ou *des Principes*, soit qu'elles y fussent veritablement, ou qu'elles y eussent été inserées par malice. C'est de ce Livre que Pelage avoit tiré son heresie; ce qui a fait dire à S. Jerome, qu'Origene étoit le favori des Pelagiens. Les *Origenistes* disoient, que Jesus-Christ n'étoit Fils de Dieu que par grace & par adoption. Ils soutenoient que l'ame est créée avant le corps, & qu'elle commet des péchez dans le Ciel: que les Astres sont animez: que les tourmens des Demons & des damnez finiront, & que ces Anges apostats seront retablis dans leur premier état.

ORIGINAIRE. adj. masc. & fem. Qui prend sa source, sa naissance, son commencement, de quelque païs. C'est une erreur de croire que les François soient *originaires* de Troye, qu'ils soient descendus des Troyens. Les Francs qui conquirent les Gaules étoient *originaires* de Germanie. Cette maison est illustre, & *originaire* de Flandres.

On le dit aussi des deffauts de la naissance. La bâtardise est un vice *originaire*. La goutte est quelquefois une maladie *originaire*, que nous tenons de notre pere.

Du Cange dit que dans la basse Latinité on a appellé *originarii & originales*, les personnes de serve condition, qui dès leur naissance étoient attachées à la glebe & à la Seigneurie.

On appelle au Palais le demandeur *originaire*, celui qui a fait la premiere demande, qui a le premier intenté le procès, quand il a plusieurs autres demandes en garentie, en sommation, & contre-sommation.

ORIGINAIREMENT. adv. Primitivement; du commencement, dans son origine. Nous descendons tous *originairement* d'un même pere & d'une même mere. Il avoit *originairement* beaucoup de bien. Un tel mot *originairement* est Hebreu, depuis il a passé en Latin, & ensuite en François. Cet homme *originairement* étoit Juif, mais il y a bien du temps qu'il s'est converti.

ORIGINAL. f. m. & quelquefois adj. Minute, ou grosse de contract; ce qui est fait le premier dans le dessein; la composition, ou l'invention de quelque chose; ce qui sert aux autres de modele pour l'imiter, pour le copier. Presque tous les anciens Titres ne se trouvent point en *original*, ce ne sont que des *vidimus*, & des copies collationnées aux *originaux*. Les curieux se trompent souvent en tableaux, & prennent des copies pour des *originaux*. Quand on s'inscrit en faux contre un contrat, il faut rapporter la minute *originale*. Piece *originale*.

Il vient du Latin *originale*.

Original, est aussi un terme relatif à *copie*. Voilà des vers qui courent qu'on m'a donnez, prenez-en une copie, mais rendez-moi mon *original*. J'avois peine à croire cela, & je priai le Pere de me le montrer dans l'*original*. Pasc. Prov. Cela est dans l'*original* Hebreu. Ce livre qu'on a imprimé n'est pas conforme à l'*original*, au manuscrit, au brouillon, à la copie que j'en ai gardée. Une copie signifiée tient lieu à la partie adverse d'un *original*.

Original, se dit aussi d'un Auteur, d'un Ouvrage excellent; qui est le premier inventeur; qui n'a point puisé ses pensées dans les autres; qui est le premier par excellence en une sorte de chose. On dit aussi, un genie *original*, un esprit *original*. Les Esprits *originaux* ont un sentiment naturel de leurs forces. Font. Il y a peu d'Auteurs qui soient *originaux*, c'est-à-dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-mêmes, & qui imaginent des choses nouvelles & extraordinaires. Il est bon de puiser dans les sources, d'étudier à fond les Anciens, & principalement ceux qui sont *originaux*. Le P. Rap. Ceux qui ne veulent admirer que Voiture, le tiennent pour l'unique *original* des choses galentes. Pel. Il n'y a point de mediocre *original* qui ne vaille mieux que la meilleure copie. Cail. Le livre de Montagne a un caractere d'*original* qui plaît infiniment: il sçait même donner un tour d'*original* aux choses qu'il copie. Maleb. Homere & Virgile sont des *originaux* où personne n'a pu atteindre. Moliere est *original* en son genre, en Comedie. Racine est un *original* en Tragedies, sur tout par la tendresse qui y regne. Boileau est un *original* en Satires. La Fontaine est un *original* pour les Fables, & pour les Contes. François Viete a été un *original*, c'est le premier qui a inventé l'Algebre specieuse. Je trouve fort plaisant que vous vous avisiez de vouloir être *original* dans ce tems-ci: il faloit vous y prendre dès le tems des Grecs;

Grecs; les Latins même n'ont été que des copies. Amus. Ser. et Com. Celui qui peut imaginer vivement & qui pense juste, est *original* dans les choses mêmes qu'un autre a pensé avant lui. Id.

On appelle ironiquement un *original*, un homme qui a quelque chose d'extravagant, de singulier, & de ridicule dans ses manieres, ou dans son esprit.

On dit, qu'on sçait une chose d'*original*, quand on la tient de source, ou de bonne part, & de gens qui la doivent bien sçavoir. On dit aussi, Voilà qui est *original*, de ce qui n'a jamais été dit, ni écrit: ou qui est d'un caractere particulier.

ORIGINALITE'. s. f. Qualité qui fait qu'une chose est originale. Ce mot ne se trouve point encore dans les Dictionnaires: c'est de Piles qui l'employe dans un Ouvrage qui regarde les Peintres & la Peinture, où il dit qu'il est bien difficile de connoître l'*originalité* d'un tableau.

ORIGINE. s. f. Commencement, naissance; principe, source de quelque chose. Les trois enfans de Noé, s'étant separez après le Deluge, peuplerent peu-à-peu toute la terre, & furent l'*origine* de toutes les nations. Il y a de grandes Monarchies, & de grandes Maisons, qui sont venuës d'une obscure, & mediocre *origine*. Ce procès, cette querelle dans leur *origine* n'étoient rien. Les *origines* de la plupart des Etats sont envelopées de fables. Ben. La Maison de Bourbon est d'une très-illustre, & ancienne *origine*. On rapporte au Paganisme l'*origine* de cette foule de Ceremonies dont le culte de l'Eglise Romaine est relevé. Cl. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même *origine* & cette *origine* est petite. Boss. Alexandre se sentoit si fort au dessus des hommes, que meprisant sa naissance veritable, il alla chercher son *origine* dans les Cieux. St. Ev. Tirer son *origine* des Dieux. Abl.

Son cœur dement en lui sa superbe origine. Boil.

Les hommes plutôt que d'avouër que l'*origine* de certaines choses leur est inconnuë, s'en font souvent une au gré de l'imagination & de l'interêt. J. des Sç. Ce n'est que depuis peu qu'on connoît l'*origine*, ou la source du Nil. Les nerfs tirent leur *origine* du cerveau. Port-R. Log.

Du Latin *origo*.

Origine, signifie aussi la cause de quelque effet. La guerre civile est l'*origine* d'une infinité de maux. Pour guerir cette maladie, il faut aller à l'*origine*, purger les mauvaises humeurs qui la causent. J. Christ est la source, & l'*origine* de tous nos biens. Arn.

Origine, se dit aussi de l'étymologie des Langues, & de la derivation des mots. L'*origine* d'un mot. Les *origines* des mots. Nous ne sommes pas esclaves des *origines*, & nous avons secoüé, il y a long temps, le joug de la Langue Grecque dans l'ortographe de plusieurs mots. C'est pourquoy nous écrivons César, & Cyropedie, sans *a*. Oe. M. On dit que vous cherchez presentement les *origines* de la Langue Suedoise. Boil. Menage a écrit des *Origines* de la Langue Françoise, & Italienne. M. Menage a hazardé des *origines* incroyables & insoutenables. Huet.

ORIGINEL, elle, adj. Qui est de l'origine, qui vient de l'origine. Il ne s'employe gueres que dans ces phrases: Justice *originelle*, grace *originelle*, pour dire, l'état d'innocence où Adam a été créé, & pêché *originel*, pour dire, le pêché que tous les hommes ont contracté en la personne d'Adam. Il a perdu sa justice *originelle*. Quoique parmi les Catholiques, ce ne soit pas un dogme de foi, que la Vierge ait été conçuë sans la tache du peché *originel*, il a été defendu par les Constitutions des souverains Pontifes d'enseigner ou de dire le contraire. J. des Sç. Comme nous naissons avec le peché *originel* derivé d'Adam; ainsi nous serions nez avec la grace *originelle* qui eût decoulé sur nous du même Adam. St. Cyran. L'ame des enfans qui sort toute pure des mains de Dieu, peut-elle être entachée du peché *originel*? Id. On a toûjours crû dans l'Eglise le Peché *originel*, & cet article de notre foi produit des difficultez impenetrables à la raison de tous les hommes. Qu'un peché qui est une action de la volonté, puisse passer d'une ame à une autre; que le corps qui n'est que matiere, puisse corrompre l'ame qui est un esprit; que Dieu puisse justement former une ame dans un corps qui la corrompt au même instant qu'elle y est reçûë; que Dieu puisse justement imputer une péché inévitable & involontaire. Toutes ces difficultez sautent aux yeux & frapent d'abord l'esprit. Arn.

On dit aussi figurément, qu'un homme a le peché *originel*, quand il a en lui un empêchement qui l'exclut de quelque pretention, à cause de sa naissance, de sa famille, ou de sa nation, ou de ses liaisons avec des personnes odieuses. Un fils naturel ne peut pas venir à partage en la succession de son pere, il a le peché *originel*. Celui qui est né d'un adultere, d'un inceste, ne peut être Prêtre sans dispense, à cause du deffaut *originel*. Cet homme n'aura pas le gouvernement de cette frontiere, il a le peché *originel*, il a été dans un parti contraire au Roi, il a choqué l'autorité des Ministres.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès le commencement, dès l'origine. Il ne se dit guere qu'en parlant du peché originel, ou de la justice originelle. Les hommes sont *originellement* pécheurs. l'Acad. Plusieurs mots de notre Langue viennent *originellement* du Latin, du Grec, de l'Aleman.

ORIGNAC, ou ORIGNAL. s. m. On dit *origneaux* au plurier. Grand animal qui est le même que celui qu'on appelle ordinairement *Elan*. Voyez Ellend.

ORILLAC, ou AURILLAC. s. m. On appelle points ou dentelles d'*orillac*, les dentelles qui se fabriquent en Auvergne. Ce nom leur vient d'*Orillac*, ville de cette Province, où en sont établies les meilleurs manufactures.

ORILLARD. Terme de Menege. Voyez Oreillard.

ORILLON. s. m. Maladie qui vient aux oreilles, causée par quelque fluxion de mauvaises humeurs sur les glandes nommées *parotides*, qui sont au dessous. En ce sens il ne se dit qu'au plurier. Le peuple les appelle aussi *oripeaux*.

Orillon, est aussi une partie d'une écuelle, qui sert à le tenir à la main. Une écuelle à *orillon*, qui a deux petites avances aux bords par où on la tient.

Orillon, en termes de Fortification, est une grosse & solide masse de pierre qui se fait sur le tiers du flanc du bastion à l'endroit de l'épaule. Elle sert d'épaulement ou de couverture à l'artillerie qui est dans les flancs ou casemattes. On l'appelle *orillon*, quand elle est arrondie. Si elle est quarrée, on l'appelle simplement *épaulement*.

ORIN. s. m. Terme de Marine. C'est une corde attachée par un de ses bouts à la croisée de l'ancre, & par l'autre à la boüée, qui flote sur le lieu de l'ancrage, pour indiquer l'endroit precis où est l'ancre.

ORINE. s. f. Vieux mot. Origine.

Et toy, qui es une meschine,
Pôure, & humble, & de basse orine. Borel.

ORINOQUE, Aigle d'Orinoque. s. m. Gros oiseau qui passe souvent de la terre ferme dans les Antilles, & que les premiers habitans de Tabago nommerent *Aigle d'orinoque*, à cause qu'il est de la grosseur & de la figure d'un aigle, & qu'on tient que cet oiseau qui n'est que passager en cette Ile, se voit communément en la partie de l'Amerique meridionale, qui est arrosée de la grande riviere d'*Orinoque*. Tout son plumage est d'un gris clair, marqueté de taches noires, hormis que les extrémitez de ses ailes & de sa queuë sont bordées de jaûne. Il a les yeux vifs & perçans; les ailes fort longues; le vol roide & prompt, vû la pesanteur de son corps. Il se repait d'autres oiseaux sur lesquels il fond avec furie;

rie; & après les avoir atterrez, il les dechire en pieces & les avale. Il a néanmoins tant de generosité, qu'il n'attaque jamais ceux qui sont foibles & sans defense; mais seulement les Arras, les Perroquets, & tous ceux qui sont armez comme lui de becs forts & crochus, & de griffes pointuës. On a même remarqué qu'il ne se ruë point sur son gibier tandis qu'il est à terre, ou qu'il est posé sur quelque branche : mais qu'il attend qu'il ait pris l'essor pour le combattre en l'air avec un pareil avantage. ROCHEFORT. *Hist. des Antilles.*

ORION. Nom que l'on donne à l'une des 15. constellations Meridionales. Il y a trois étoiles sur une même ligne qu'on appelle le *Baudrier d'Orion*. Les Païsans les nomment le *rateau*, ou les *trois Rois*. Le nom d'*Orion* vient du Grec *ourein* qui signifie pleuvoir, parcequ'on pretend qu'il excite des tempêtes, & amene des pluyes quand il se leve, & quand il se couche. Cette constellation est composée de 38. étoiles; deux de la premiere grandeur; quatre de la seconde; huit de la troisiéme; quinze de la quatriéme; trois de la cinquiéme; cinq de la sixiéme; & une nebuleuse.

Fleuve d'Orion, Autrement *Nil*, ou *Eridan*; Une des 15. constellations Meridionales. Elle contient 34. étoiles. Une de la premiere grandeur, cinq de la troisiéme; 27. de la quatriéme; & une de la cinquiéme.

ORIPEAU. s. masc. Lame de leton fort mince & fort battuë, qui de loin paroit comme de l'or. On met des bandes d'*oripeau* avec des festons de lierre aux portaux des Eglises où il y a quelque Fête, ou des Indulgences. On habille les poupées d'*oripeau*. Quand on se veut moquer d'une vilaine broderie ou dorure, on dit que ce n'est que de l'*oripeau*.

Les Italiens disent *orpello*, que la Crusca derive d'*oro*, & de *pelle*. M. Ferrari le derive plus vraisemblablement d'*auri petalum*. MEN.

ORIPEAU, se dit aussi figurément des ouvrages d'esprits, ou il n'y a que de faux brillants. Scarron l'a employé dans ce sens.

Vers ramassez, éclatans d'oripeau;
Qui font donner la Cour dans le panneau.

ORIPEAU, se dit aussi populairement d'une maladie d'oreille causée par une fluxion & enflure des glandes parotides qui sont au dessous. Frere Jean des Entomeures dit dans Rabelais, en notre Abbaye nous n'étudions jamais de peur des *auripeaux*. A Paris on la nomme les *orillons*.

ORIX. s. m. Est un animal fort cruel & farouche qui est decrit par Appian. Aristote dit qu'il n'a qu'une corne au milieu du front. Pline dit qu'il a tout le poil tourné vers la tête. Albert le Grand dit qu'il a de la barbe au menton. Et le même Appian dit qu'il a assez de force pour battre les lions & les tigres. Il est à present inconnu. Quelques-uns, & entre autres Belon, le veulent faire passer pour la gazelle; mais on n'y trouve point toutes les marques precedentes.

ORIZON, ORIZONTAL. Voyez HORISON.

O R L.

ORLE, ou ORLET, ou OURLET. s. m. *Ourlet* est le plus usité, & celui que l'Academie admet. Le bord de quelque chose qui se redouble, ou qui est plus épais, ou qui lui tient lieu de lisiere. La patte d'un verre de sougere a un *orlet*. Les Lingeres, les Couturieres font des *ourlets* au linge, aux étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'effilent.

Ce mot vient du Latin *orletum* ou *orlum*, qui a été fait de *ora*, qui signifie *bord* ou *lisiere*. MEN.

Quelques Architectes appellent aussi *orle*, un filet sous l'ove du chapiteau. On l'appelle aussi *ceinture*, lorsqu'il est au haut, ou au bas du fût de la colonne.

ORLE, en termes de Blason, se dit d'un filet qui est vers le bord de l'Ecu. Il est de moitié plus étroit que la bordure qui contient la sixiéme partie de l'Ecu, & celui-ci la douziéme seulement; mais l'*orle* est éloigné du bord de l'Ecu à pareille distance que sa largeur contient. On en met quelquefois un, deux ou trois; & quand il y en a trois & plus, ils occupent tout l'Ecu. L'*orle* a le même trait que l'Ecu. En general l'*orle* est une espece de ceinture qui ne touche point les bords. Les Latins l'ont appellé *orula*.

ORLEANOIS, OISE. s. m. & f. Qui est d'Orleans. Le P. Petau étoit *Orleanois*.

ORLER, ou OURLER. v. act. *Ourler* est le plus usité. Faire des ourlets à du linge, à des étoffes. On dit en termes de Blason, un Ecu de gueules *orlé* d'or.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à *ourler*, & c'est une canne, pour se mocquer de ceux qui croyent que les affaires se font fort facilement.

ORLET. Voyez ORLE.

O R M.

ORMAYE. s. fem. L'Academie dit *Ormoye*. Lieu planté d'ormes. L'*ormaye* de Bourdeaux.

Du Latin *ulmetum*.

ORME. s. m. Arbre de haute fûtaye dont l'ombrage agreable fait qu'on s'en sert souvent à former des allées, des avenuës, & des Salles pour l'ornement des jardins & parcs des maison de campagne. Il y en a de deux sortes; l'un qui croît dans les champs, & l'autre dans les montagnes. Le premier est un grand arbre fort rameux, dont le bois est dur, jaunâtre & difficile à fendre. Il pousse premierement ses fleurs qui sont des entonnoirs à pavillon decoupé, & garni de quelques étamines de couleur obscure. Il leur succede des fruits membraneux qui renferment une semence petite, plate, blanche. Après la chûte des semences les feuilles paroissent; elles sont larges, ridées, dentelées en leurs bords, oblongues. On trouve quelquefois sur ces feuilles certaines vessies qui s'enflent jusqu'à la grosseur du poing. Elles contiennent une liqueur ou baume dans lequel on voit floter des pucerons verdâtres. Ces vessies ont été formées par des moucherons, qui ont piqué les feuilles de l'*Orme* au printems, & qui ont donné lieu au suc de la feuille de sortir & de s'étendre. Les pucerons sont sortis des œufs des moucherons, & ces pucerons sont autant de masques qui couvrent de nouveaux moucherons. Ces vessies sont une maladie de l'arbre; mais le baume qu'elles renferment est très bon pour les playes nouvellement faites, & pour les chutes, étant appliquées dessus. La racine de cet arbre s'étend d'un côté & d'autre dans la terre. En Latin *ulmus campestris & Theophrasti*. C. BAUH. L'*orme* des montagnes croît beaucoup plus haut que le precedent; d'ailleurs il lui est assez semblable: en Latin *ulmus montana*. Il y a une autre espece d'*orme* qu'on appelle communement *Orme femelle*, qu'on doit nommer *Ypreau*, à cause que cet arbre tire son origine des environs de la ville d'Ypres en Flandres. Il est fort recherché pour les belles allées. Sa feuille est très large, & bien plus belle que celle de l'*Orme* ordinaire, son bois vient droit; son écorce est fort claire & fort unie, il croît très vite, aussi ne vit-il pas si long tems que l'autre *orme*. L'écorce, les rameaux & les feuilles de l'*orme* sont astringens, propres pour consolider les playes. Le bois de l'*orme* est jaunâtre, dur & difficile à fendre, ce qui fait qu'il est très bon pour le charronage. Il sert à faire des moyeux, essieux, empanons, fleches, jantes, armons, lisoirs, moutons, timons, brancards, & autres ouvrages de charronnage. Les moyeux, essieux, fleches & armons sont amenez & debitez en grume. On peut donner à cet arbre presque toutes les figures qu'on veut. On ne peut rien voir de plus beau & qui sente plus sa grandeur,

que

que ces portiques de verdure qu'on voit à Marly, & dont l'*orme* fait la seule matiere.

Aux villages on plante un *orme* devant l'Eglise dans le carrefour, d'où sont venuës ces phrases proverbiales: Danser sous l'*orme*: Juges de dessous l'*orme*; on appelloit ainsi les Juges pedanées qui rendoient leurs sentences sous l'*orme*. Attendez moi sous l'*orme*, qui se dit pour donner un rendez-vous où l'on n'a pas dessein de se trouver. L'origine de ce proverbe vient de ce qu'autrefois les Juges tenoient leur jurisdiction à la porte des maisons des Seigneurs, & d'ordinaire sous un *orme* planté devant le manoir Seigneurial. On les appelloit les *plaids de la porte*, comme témoigne Loiseau: & parceque d'ordinaire il y avoit un *orme*, c'est pour cela qu'on a dit des premieres assignations données en Justice, Attendez moi sous l'*orme*.

ORMEAU. f. m. Orme, ou petit orme.

Muses, quitons ces prairies,
Et pendons à ces ormeaux,
Nos rustiques chalumeaux. Sar.

ORMIER. f. m. Vieux mot. Or pur, non mêlé.

Grant fu l'offrande du Baron Chevalier,
Girbert offrit quatre bezans d'ormier.
Le Rom. de Garin.

D'*aurum merum*. Du Cange.

ORMIN. f. m. Plante dont les tiges sont rougeâtres, quarrées, hautes d'environ un pied, lanugineuses. Ses feuilles sont semblables à celles de la sauge, mais moins seches, fort veluës, sans odeur considerable, d'un goût amer. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles: elles sont plus petites que celles de la sauge, formées en tuyaux decouppez par le haut en deux levres, de couleur rouge & blanche. Ses semences sont noires, presque rondes. Sa racine est ligneuse & fibreuse. En Latin *horminum comâ purpuro-violaceâ*. J. Bauh. L'*ormin* est resolutif, propre pour exciter le mouvement des esprits. Il y a quelques autres especes d'*ormin*.

Ce mot vient de *hormaino*, *impetu feror*: & l'on a donné ce nom à ces sortes de plantes, parceque l'on a crû qu'elles faisoient naître des passions violentes.

ORMOYE. Voyez Ormaye.

O R N.

ORNE. f. masc. Arbre qui est une espece de frêne: quelques-uns l'appellent *frêne sauvage*. Il ressemble assez au frêne commun, mais il est plus petit, & a ses feuilles qui sont rangées par paires, plus étroites & plus aiguës, dentelées comme celles du frêne ordinaire. En Latin *fraxinus humilior sive altera Theophrasti, minore & tenuiore folio*. C. Bauh.

ORNEMENT. f. masc. Parure, embellissement, ce qui orne, ce qui pare quelque chose, ce qui la rend plus belle, plus agreable. Les personnes modestes portent des habits tout unis & sans *ornemens*. Le quatriéme jour Dieu crea le Soleil, la lune, & les autres astres, & les plaça dans le Ciel pour en être le principal *ornement*. Arn. Les *ornemens* sont des beautez étrangeres qui tiennent lieu des naturelles. St. Ev. Corneille dit d'une jolie femme.

*Moins elle a d'*ornemens *plus elle est agreable.*

Du Latin *ornamentum*.

On appelle *Ornemens sacerdotaux* & *pontificaux*, ceux dont se revêtent les Prêtres, & les Prelats quand ils officient; ce qui s'étend aussi aux paremens de l'autel, aux dais, & aux autres choses semblables. On va voir la Sacristie d'une telle Eglise, pour la beauté des *ornemens* qui s'y trouvent. On change d'*ornemens* suivant les Fêtes qui se rencontrent. L'Eglise a diverses couleurs, il faut autant de sortes d'*ornemens*. On appelle aussi *Ornemens royaux*, ceux dont le Roi est revêtu dans son Sacre & dans les autres grandes ceremonies.

On appelle *ornemens* d'Architecture, les pilastres, les colonnes, les moulures, & sculptures qui ornent, & qui embellissent un bâtiment. La colomne composite est celle qui reçoit le plus d'*ornemens*. Il y a cent sortes d'*ornemens*, comme oves, roses, guillochis, festons, rinceaux, fleurons, baguettes, &c. On appelle *ornemens de relief*, ceux qui sont taillez sur le contour des moulures, comme les feuilles d'eau, &c. *Ornemens en creux*, ceux qui sont fouillez dans les moulures, comme les oves, les canaux, &c. On appelle *ornemens maritimes* les glaçons, poissons, coquillages, &c. qui servent à decorer les grottes, les fontaines. Il y a des bâtimens defectueux pour être trop chargez d'*ornemens*.

Ornement, se dit figurément, & signifie, Ce qui sert à rendre plus recommandable. La science est un bel *ornement*; c'est pourquoy quelques-uns l'ont appellée les *tapisseries de l'ame*. Il y a des vertus qui ne sont que pour l'*ornement* de la Societé. Bell. La vertu & le sçavoir sont les plus beaux *ornemens*. Ablan.

Ornement, dans le même sens, se dit des personnes qui font honneur au siecle, ou au lieu dans lequel ils vivent; qui les rendent celebres. Lucrece a été l'*ornement* de son siecle. Cette Dame étoit tout l'*ornement* de la Cour; c'est ce qu'il y avoit de plus beau, & de plus vertueux.

En Rhetorique & en Poësie on appelle les figures, les *ornemens* du discours. Il y a des *ornemens* ambitieux, qui appauvrissent un ouvrage, au lieu de l'enrichir. Oe. M. La morale de Seneque est dangereuse, parcequ'elle est revêtuë d'*ornemens* magnifiques qui lui ouvrent le passage dans les esprits. Maleb. Rejettez les *ornemens* trop recherchez, & trop emphatiques. Bou. Toutes sortes de sujets ne sont pas susceptibles de toutes sortes d'*ornemens*, & de figures. La poësie épique doit être plus fleurie, & plus remplie d'*ornemens*, que la Dramatique. Tout *ornement* qui n'est qu'*ornement* est de trop. Fen.

Les ornemens, *ainsi que de raison,*
Etoient de mise; & l'on pouvoit sans honte;
Cueillir des fleurs quand c'étoit la saison,
Mais il falloit les trouver sur sa route. Du Cer.

Ornement, en termes de Blason, se dit de tout ce qui est hors de l'écu, & de ce qui ne regarde ni les pieces, ni les meubles, ni les émaux, comme sont les timbres, les bourlets, lambrequins, cimiers, supports, colliers, manteaux & pavillons. Les *ornemens* qui environnent l'écu, ont été introduits pour faire connoître la naissance, la dignité ou la charge de ceux qui en ornent leurs Armoiries: ce qui se pratique tant parmi les personnes Ecclesiastiques que Seculieres & Politiques, qui ont differentes marques pour se distinguer. Hyde.

ORNER. v. act. Embellir, parer, rendre une chose plus belle, plus agreable, plus riche, lui donner plus d'éclat & plus d'agrément. Les Sacristains s'efforcent de bien *orner*, de bien parer leurs autels, & leurs Eglises, aux grandes Fêtes, & pour les ceremonies.

Orner, se dit aussi des habits & des meubles. Les femmes sont curieuses d'*orner* leurs maisons de riches meubles, de lits, de tapisseries, de vases; mais encore plus de s'*orner* elles-mêmes. Les perles, les pierreries *ornent* bien une femme. Une belle peruque *orne* bien une tête. Une laide femme parée, & *ornée* deplaît encore plus que dans son naturel.

. . . . . *Sa beauté mal* ornée,
N'a pas encor de l'art emprunté ses appas. Corn.

Les Architectes *ornent* leurs bâtimens, leurs plafonds, de plusieurs sculptures, moulures & dorures.

Orner, se dit aussi figurément, de ce qui pare notre ame. Une Dame doit être *ornée* de toutes sortes de vertus. Un grand homme doit avoir l'esprit *orné* de toutes sortes de sciences. J'*ornerai* ton ame de vertu & de sçavoir.

voir. Ablan. *Orner* d'une gloire immortelle. Voit.

Orner, se dit aussi d'un discours. Cette Oraison funebre étoit trop *ornée*, trop fleurie, n'étoit pas assez grave pour le sujet. Un declamateur peut *orner* tant qu'il lui plaira son discours de figures. Le discours de l'Orateur doit être *orné* sans fard. St. Ev. L'art de l'éloquence ne consiste pas tant à *orner* le discours, qu'à bien placer ses ornemens. Le P. Rap. Il est contre les regles de l'art d'*orner* ce qui ne doit pas être *orné*. Id. Il faut choisir ce qui *orne* la verité, & non pas ce qui la farde. Bou. On dit aussi, La Cour d'Auguste étoit *ornée* de plusieurs grands personnages qui florissoient dans son siecle.

Orné, ée. part. pass. & adj.

ORNIERE. s. f. La trace que les rouës des charrois font dans les chemins qui sont de terres molles, ou grasses, ou qui ne sont point pavez. Un carrosse demeure souvent engagé dans une *orniere*. Les chemins de traverse sont ordinairement pleins d'*ornieres*.

On dit prov. & bassement, d'un homme qui a le visage long & étroit, qu'il boiroit dans une *orniere*.

Menage le fait descendre d'*orbite*.

ORNITHIES. Vents oiseleurs, ou vents *Etesiens*. Ce sont des vents qui soufflent doucement d'Orient, d'Occident, ou d'Aquilon après l'équinoxe d'hiver. Ils disposent les oiseaux à faire leurs nids. On appelle aussi cette nature de vent, *chélidonias* ou *l'arondelier*, parcequ'il attire les hirondelles.

Ce mot vient du Grec *ornis*, oiseau.

ORNITHOGALE. s. fem. ORNITHOGALON. s. m. Sorte de fleur blanche en forme de grappe, qui fleurit en Juin, & qui commence par le pied. Une belle *ornithogale*.

L'*Ornithogale*, est une plante qui pousse des feuilles longues d'un demi pied, étroites comme celles du Gramen, molles, couchées à terre, creuses, marquées d'une ligne blanche dans leur longueur. Il s'eleve d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ demi pied, ronde, nuë, tendre, jettant en son sommet plusieurs pedicules en maniere d'ombelle, qui soûtiennent des fleurs composées chacune de six feuilles oblongues, pointuës, disposées en rond, de couleur verdâtre ou herbeuse en dehors, blanche comme du lait en dedans, accompagnées de six étamines larges, blanches. Quand cette fleur est passée, il lui succede un fruit presque rond, blanc, relevé de trois coins, & divisé interieurement en trois loges qui renferment des semences menuës, presque rondes, noires. Sa racine est une bulbe blanche, à laquelle sont adherantes plusieurs autres petites bulbes en maniere de grappe, accompagnées de fibres. Cette racine est empreinte d'un suc aqueux & visqueux tirant sur l'amer; elle est bonne à manger. La plante croît dans les hayes, dans les blez. Sa racine est employée dans la Medecine. Elle est propre pour exciter les crachats, & les urines. Elle adoucit l'acreté des humeurs, étant prise en decoction ou mangée en substance.

Ornithogalum, du Grec *Ornis*, oiseau & *gala*, lait, parce que la fleur de cette plante est en dedans blanche comme du lait, & d'une couleur semblable à celle des plumes de quelques oiseaux.

ORNITHOLOGIE. s. f. Est un titre qu'a donné François Willoughby de la Societé Royale d'Angleterre à son livre qui traite de la nature des oiseaux: il dit qu'on a vû un cygne qui a vécu 300. ans, & un oison qu'on a été obligé de tuer à 80. ans, parcequ'il faisoit trop de desordre. Le Docteur Ray Anglois a fait aussi une *Ornithologie*.

Du Grec *ornis*, oiseau, & de *logos*, discours.

ORNITHOMANCE, ou ORNITHOMANCIE. s. f. Divination, connoissance de l'avenir qui se tire des oiseaux. L'*Ornithomance* étoit chez les Grecs la même chose qu'Augure chez les Romains.

O R O.

OROBANCHE. subst. fem. Plante qui pousse une tige haute d'environ un pied & demi, droite, ronde. Elle ne porte point de veritables feuilles, mais des commencemens de feuilles, étroits, longs, & qui se flétrissent en fort peu de tems. Ses fleurs naissent le long de la partie superieure de la tige, un peu distantes les unes des autres, veluës, de couleur purpurine pâle, ordorantes: chaque fleur est un tuyau fermé dans le fond, ouvert par l'autre bout, évasé & taillé en masque d'une maniere grotesque. Ses semences sont fort menuës, blanchâtres. Sa racine est bulbeuse, écailleuse, d'un goût extrêmement amer. En Latin *orobanche major caryophyllum olens*. C. Bauh. Cette plante est très-bonne dans les affections hypochondriaques.

On tire le nom d'*orobanche* de deux mots Grecs *orobon anchei*, comme qui diroit *étrangle orobe*; car on pretend que cette plante fait perir les orobes & les vesses parmi lesquelles elle naît.

OROBE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges longues d'un pied, s'inclinant vers terre. Ses feuilles sont oblongues comme celles de la Parietaire, rangées par paires sur une côte qui finit par une petite queuë. Ses fleurs naissent, comme en épi, legumineuses, de belle couleur purpurine ou bleuë, soutenuës par des calices decoupez en plusieurs pointes. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroît en leur place des gousses grêles, presque rondes, noires, relevées, composées chacune de deux cosses qui contiennent des semences presque ovales, plus menuës que celles de la Vesse & un peu ameres. Cette plante croît dans les bois & dans les lieux montagneux. On employe, dans la Pharmacie, sous le nom d'*Orobe*, la semence de l'Ers ou celle de la Vesse, parce qu'elles ont plus de vertu que celles de la veritable *Orobe*. La semence de l'*Orobe* est détersive, aperitive resolutive. En Latin, *Orobus Sylvaticus purpureus vernus*. C. Bauh. Pit. Tournef.

Orobus, du Grec *erepton*, je mange & *bous*, bœuf, comme qui diroit, *Herbe que les bœufs mangent*, parce que les Anciens ont donné le nom d'*orobus* à une plante semblable, dont ils engraissoient les bœufs.

ORO-JE-LE-VOI. Cri des Fauconniers.

OROMASDES. s. m. Nom d'un Dieu qui selon Zoroastre étoit le principe du bien, comme Arimanas l'étoit du mal.

Les Anciens Persans appelloient le premier *Ormùzd*, ou *Hormùz*, ou *Hormizda*, & en y joignant un nom plus nouveau *Hormizda Choda*, c'est-à-dire, *ô Grand Dieu*, ou *ô Dieu Souverain*. C'est de ce mot que les Grecs ont fait celui d'*Oromasdes*.

O R P.

ORPHELIN, ou ORPHELINE. Voyez Orpelin.

ORPHIE, ou ORPHY. s. m. Sorte de poisson qui se trouve aux Antilles, & qui est long comme une anguille, mais plus gros, plus charnu, plus quarré; sa peau est d'une couleur bleuë, sa chair est blanche, ferme, & un peu seche; elle ne laisse pas d'être d'un très bon goût, & est bonne à toutes sortes de sausses. Il n'a qu'une seule vertebre qui est verte, & qui se détache aisément de la chair. Il a sur le nez un avantbec qui est d'une 5. partie de la longueur de son corps. Labat. Il se jette quelquefois en l'air & fait des sauts de plus de trente pas. Si dans ce tems, il rencontroit quelqu'un en son chemin, il le perceroit de part en part. Sa chair est de très bon goût, pourvu qu'il n'ait pas mangé de Mancenille, ce que l'on connoît, en lui voyant les dents blanches.

ches. Si elles sont autrement, il est fort dangereux d'en manger.

ORPIMENT. s. m. ou ORPIN. C'est un mineral d'un très beau jaune tirant sur le brun. Les Latins l'appellent *auripigmentum*. On le trouve dans les mines d'or & d'argent. Il est fait d'une exhalaison seche qui semble brûlée. Celui qui est de couleur d'or, & se leve par écailles, comme le talc, est le meilleur. Celui qui tire sur le rouge ou la sandaraque, & est onctueux, est le moindre. La *Sandaraque* & l'*orpiment* ne different qu'en couleur. La sandaraque est plus cuit & plus rouge; ce qui paroît, en ce que quand on pousse l'*orpiment* au feu, il devient sandaraque; & alors quelques-uns l'appellent *orpin rouge*. On tient que l'*orpin* est une marque assûrée d'une mine d'or, parcequ'il y a toûjours quelque petite partie d'or dans l'*orpin*. On en fait trois especes; le blanc, qui est l'*arsenic*; le jaune, qui est le vrai *orpiment*; & le rouge, qui est le *regal*. On en fait aussi d'artificiel qui est blanc, en le mêlant avec du sel, & en le cuisant & le sublimant, comme on fait dans la Chymie. Pline dit qu'un Empereur en tira de l'or, en faisant fondre une grande quantité; mais que cela ne valoit pas les frais. C'est au reste un poison corrosif qui produit des effets très-violens & mortels, si l'on n'est secouru promptement. On s'en sert pour peindre à l'huile, & on l'employe calciné, ou non calciné. Mais on s'en sert rarement à cause du danger. Comme c'est une espece de poison, il faut prendre garde de ne s'en pas mettre à la bouche avec le pinceau.

ORPIN, se dit aussi d'une plante qui croît à la hauteur d'un pied, & dont les tiges sont droites, rondes, solides, s'élevant à mesure qu'elles sortent de terre. Ses feuilles naissent le long des tiges: elles sont en grand nombre, épaisses, succulentes, plus longues que celles du pourpier, de couleur verdâtre, melée quelquefois d'un peu de rouge, crenelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux sommets des tiges & des branches en gros bouquets, & presque en parasol, de couleur blanche ou purpurine: chaque fleur est à cinq feuilles disposées en rose. Ses semences sont fort menuës. Ses racines sont formées de plusieurs tubercules blancs. J. Bauhin l'appelle *Anacampseros vulgò faba crassa*. Elle est astringente, vulneraire & detersive. Il y a plusieurs autres especes d'*orpin*.

ORQUE. s. f. Monstre marin. Voyez EPAULARD.

ORRACA. Nom d'une liqueur que les Indiens font avec le suc vineux qu'ils tirent par incision du Coco. Ils cuisent sur le feu ce suc pour en faire un vin doux qu'ils appellent *Orraca*. LEMERY.

O R S.

ORSE, est un terme de la Mer du Levant, qui signifie *main gauche*, ou *basbord*. Aller à *orse*.

ORSEILLE. s. f. Est une drogue dont se servent les Teinturiers, qui est une petite mousse ou croute qui vient sur les pierres & les rochers des montagnes, & qui étant apprêtée avec la chaux & l'urine, fait une fort belle nuance de couleurs. C'est la même chose que l'*orchel* ou l'*ursolle* qui croît dans les Canaries, qui est beaucoup plus estimée, & fait une plus belle couleur. L'*orseille* fait une nuance depuis la fleur de pêcher, silvie, aubifoin & grisdelin, jusqu'au passevelours & amarante. On apporte l'*orseille* en herbe & en balle.

ORSER. Aller à orse. Terme de Marine.

OR-SUS. adv. *Or-sus*, travaillons tout de bon. Il est bas.

O R T.

ORT. s.m. Vieux mot. Jardin. Du Latin *Hortus*.

ORT. Terme de Douane & de commerce. Peser *ort*, signifie peser les marchandises avec les emballages. Le tarif de 1664. & l'Ordonnance des cinq grosses fermes de 1684. portent que toutes marchandises qui payent les droits aux poids, à la reserve de celles d'or & d'argent, & des épiceries, seront pesées avec leur emballage.

ORTEIL. subst. masc. Prononcez *orteuil*. RICH. Doigt du pied. Il ne se dit guere que du gros doigt du pied. L'ACAD. La goutte prend le plus souvent au gros *orteil* du pied. Les Polonois marchent ordinairement sur les *orteils*. Les os des *orteils* se peuvent luxer de toute maniere. VERDUC.

La goûte y plante le piquet,
S'étend à son plaisir sur l'orteil *d'un pauvre homme.*
LA FONT.

Ce mot vient d'*articulus*, selon Nicot; & se dit par corruption pour *arteil*. Voyez ARTEIL. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *ortelli* en la même signification.

ORTEIL, en termes de Fortification, est une largeur de terrain depuis trois jusqu'à cinq pieds, selon la hauteur qu'on laisse en dehors, entre le pied du rempart & l'escarpe du fossé, pour retenir la terre du parapet en cas qu'il soit ruiné, ou que la terre s'éboule d'elle même, afin d'empecher que le fossé ne se comble par ces demolitions. C'est ce qu'on appelle autrement *Berme* & *Retraite*.

ORTHODOXE. adj. m. fem. Qui croit les veritez decidées par l'Eglise. Ce Prelat est *orthodoxe*. On le dit aussi de la saine Doctrine. Toutes les propositions contenuës dans le livre de cet Auteur sont *orthodoxes*. Ce qui étoit heretique dans les Semi-Pelagiens, devient *orthodoxe* dans les écrits des Jesuites. PASC.

Ce mot est composé de ces deux mots Grecs, *orthòs*, droit, & *doxa*, opinion, jugement.

Ce mot est un de ces mots équivoques auxquels on doit attacher une idée differente, selon les personnes ou les Societez qui l'employent. Il signifie proprement conforme à la droite & saine opinion en matiere de Religion. Chaque Eglise est *orthodoxe* à son égard, quoyqu'elle soit heretique à l'égard des autres. Elle prend pour la verité ce qu'elle croit, & traite d'erreur l'opinion contraire à la sienne. LOCKE. Nous avons examiné avec soin un livre qui a pour titre le Chef-d'œuvre d'un inconnu, nous n'y avons rien trouvé qui ne soit très conforme à nos sentimens, & par consequent qui ne soit très *orthodoxe*. CHEF D'OEUVRE D'UN INCONNU.

ORTHODOXE, se dit quelquefois en plaisantant. Le Comte de Gramont parlant de son Aumonier Bearnois dit, Je le fis monter derriere le Carosse de M. le Prince, qui mouroit de rire toutes les fois qu'il voyoit la mine peu *orthodoxe* que le petit Poussatin avoit en Livrée jaune. On dit, ce vin est *orthodoxe*; pour dire il est bon & sain. Un honnête homme qui faisoit voir à son voisin un cochon qu'il avoit fait tuer, lui dit, je l'ai bien examiné, & je vous assûre qu'il est *orthodoxe*.

ORTHODOXE, s'employe aussi quelquefois substantivement. Ainsi on dit les *Orthodoxes* par opposition aux Heretiques. Le nom d'*Orthodoxe* est un nom contesté; chacun se l'attribuë. Il appartient d'ordinaire au plus fort. OB. M. Dès que les Schismatiques ont réussi à rendre leur Doctrine nationale, ils deviennent *orthodoxes*. PENS. LIB.

Et l'Orthodoxe *même, aveugle en sa fureur,*
De tes dogmes trompeurs nourissant son idée,
Oublia la douceur aux Chrétiens commandée. BOIL.

ORTHODOXIE. s. fem. Saine doctrine; saine opinion sur tous les points qui regardent le salut. Il semble que l'*orthodoxie* suffit pour conduire au salut, sans qu'on soit obligé d'éteindre ses passions, & que pourvû qu'on la deffende avec chaleur, Dieu doit pour la recompense la

O R T.

la couronne du Ciel. D. G. P.

Ce mot Grec signifie à la lettre, opinion droite.

ORTHODROMIE. s. fem. Terme de Marine. Route que fait un vaisseau en droite ligne.

Ce mot est Grec, de *orthòs*, droit, & de *dromos*, course.

ORTHOGONELLE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit d'une ligne qui tombe à angles droits sur une autre ligne qui est perpendiculaire.

Ce mot vient du Grec *orthòs*, droit, & de *gonia*, angle.

ORTHOGONELLEMENT. adv. Terme de Geometerie. Perpendiculairement, à plomb, à angles droits.

ORTHOGRAPHE. s. f. Terme de Grammaire. C'est la science qui enseigne à écrire correctement les mots, & avec toutes les lettres convenables & necessaires. Selon le P. Buffier, l'*Orthographe* est la maniere de mettre par écrit & de représenter aux yeux le langage prononcé. Une bonne *orthographe*. Apprendre l'*orthographe*. Sçavoir l'*orthographe*. La vielle *orthographe*. La nouvelle *orthographe*. Il n'y a aucun endroit de notre Grammaire sur quoi il y ait toûjours eu plus de contestations entre nos Auteurs, & plus de contrairiété dans la pratique, que l'*Orthographe*: ce qui cause aux étrangers une incommodité dont ils se plaignent avec raison. La diversité qui se trouve en notre Langue, entre le parler & l'*orthographe*, provient de la même source que la Langue Françoise elle-même; car les Gaulois ayant formé du Latin un nouveau langage, qu'on appelloit *Roman*, empruntoient leurs paroles, & les naturalisoient selon la commodité de leurs esprits & de leur Langue. Ainsi ils redigeoient vrai-semblablement par écrit les mots comme ils les prononçoient. Cependant parceque les mots proferez avec toutes leurs lettres, étoient trop rudes, & blessoient les oreilles delicates, on reforma cette grossiere façon de parler, & l'on commença à prononcer plus doucement. On adoucit donc cette âpreté qui resultoit du concours & du heurt des consonantes : mais parceque l'*orthographe* n'offense point les oreilles, elle demeura dans le même état. Depuis on tâcha de reduire l'écriture selon la prononciation, & cela a produit de grandes contestations. PASQ. En 1531. Jaques du Bois, connu sous le nom de *Silvius*, tenta en France de réformer l'*Orthographe*, comme quelques années auparavant George Triffin avoit entrepris de reformer l'*Orthographe* Italienne. Peu de tems après, Loüis Maigret Lyonnois, & Jacques Peletier du Mans, entreprirent, disoient ils, de rétablir chaque lettre dans son ancienne puissance, & de les rappeller toutes à leur premier office; de sorte qu'un Lyonnois, & un Manceau, qui se reprochent l'un à l'autre dans leurs Ouvrages la prononciation vicieuse de leur pays, se donnerent eux mêmes la mission de reformer l'*Orthographe* Françoise, en la conformant à la prononciation. Les Traitez qu'ils ont donnez là dessus au Public, sont de 1545. 48. 50. & 55. Après Maigret & Pelletier, Pierre de la Ramée, connu sous le nom de *Ramus*, porta la hardiesse encore plus loin que ceux qui l'avoient precedé : Car outre les changemens qu'il fit dans l'*orthographe*, il introduisit de nouveaux caracteres. On a de lui une Grammaire Françoise imprimée en 1582. avec les nouveaux caracteres de sa façon. Cette reforme fut rejettée par le Public, indigné que des particuliers se donnassent l'autorité de le remettre à l'Alphabet, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. En 1578. un nommé Rambaud de Marseille, fit imprimer à Lyon un Traité sur la même matiere avec ses nouveaux caracteres d'un côté; & tout ce qui s'y trouve écrit de la sorte, n'est gueres plus aisé à lire que l'Hebreu le seroit à une personne qui n'en auroit nulle teinture. En 1668. Loüis de l'Esclache fit imprimer un petit Traité d'*Orthographe* intitulé, *Les veritables regles de l'Orthographe Françoise*; & cet Ouvrage n'est qu'un renouvellement de ce que Maigret, Pelletier & Ramus ont essayé inutilement d'introduire. Et après l'Esclache vint l'Artigant, qui donna des regles toutes differentes, sous le titre de, *Principes infaillibles, & regles éprouvées de la juste prononciation de la Langue Françoise*. AB. REGN. Toutes ces pretendues reformations sont impossibles, inutiles & même nuisibles. ID. La chose est encore en contestation, & l'on n'a pu convenir d'une maniere uniforme d'*orthographe*. Menage, & ceux qui ont voulu la reduire à la prononciation, n'ont point été suivis. Le principe sur lequel ces Reformateurs s'appuyent, est que les lettres étant instituées pour représenter les sons, l'écriture doit se conformer à la prononciation. Mais cette regle a ses exceptions, comme toutes les autres, & il n'y a point de Langue, du moins de celles qui nous sont connues, où toutes les lettres se prononcent toûjours d'une même sorte, & où le son des consonnes & des voyelles ne varie souvent, selon les differens mots qu'elles forment. Cela est particulierement vrai dans la Langue Angloise. Il vaut mieux que ceux qui veulent apprendre les Langues se resolvent à surmonter ces difficultez, que de tout bouleverser, pour leur en faciliter l'étude. S'il arrive que l'usage fasse insensiblement quelque reformation dans l'*orthographe*, il ne faut pas la rejetter; mais il ne faut pas entreprendre d'y en faire de sa propre autorité. Il n'y a personne qui ait une vocation legitime pour cela. AB. REGN. Mrs. de l'Academie ont retenu l'ancienne *orthographe*, & ont gardé les lettres mêmes qui ne se prononcent point. D'autres ont pris un temperament entre l'une, & l'autre *orthographe*, en retranchant les lettres inutiles, comme l'*s*, dans une infinité de mots, & en conservant pourtant dans les mots l'*orthographe* qui marque leur origine. Ceux qui écrivent *tans* au lieu de *temps*, semblent defigurer le mot de *temps*, & lui faire perdre toutes les marques de son origine Latine (*tempus*). Ainsi beaucoup de bons Auteurs écrivent *ortographe*, & ôtent l'*h* qui étant jointe avec le *t* marque, que ce mot est composé du Grec *orthos* qui signifie *droit*. On peut donc choisir entre les manieres d'*orthographe*. Le plus sûr est de ne point trop s'éloigner de l'ancien usage, pour ne pas trop changer les mots aux yeux, en les voulant accommoder à l'oreille. L'*Orthographe* qui n'est ni tout à fait vielle, ni tout à fait nouvelle, est la meilleure. Il appartient uniquement à l'usage de regler l'*orthographe*, aussi bien que la prononciation, & toutes les autres parties du langage. P. BUFF. L'*Orthographe* n'a point de regles fixes en aucune Langue. L'*Orthographe* avoit été si corrompuë sous les Merovingiens, que Charlemagne fut obligé de charger Alcuin du soin de la corriger, ce que fit Alcuin, avertissant de plus ses Disciples, de distinguer leurs mots par des points & par des virgules, ce qu'on n'observoit pas auparavant. P. MAB. Si l'Empereur Claude ne put pas venir à bout d'introduire un seul caractere, c'est que l'imprimerie n'étoit pas alors en usage. Mais si un Chancelier de France entreprenoit, sous l'autorité du Roi, de changer toute l'*orthographe* des mots François, & de mettre en usage certains caracteres dont on auroit besoin, il lui seroit très facile d'en venir à bout. Après avoir fait dresser cette *Orthographe*, il n'auroit qu'à ordonner aux Libraires de la suivre exactement dans tous les Livres qu'ils feroient imprimer; l'on verroit alors de quelle maniere l'autre seroit negligée. MEM. LITTER. Les Anciens qui ont fait des Traitez de l'*orthographe* de la Langue Latine sont Velius Longus, Marius Victorinus, Flavius Caper, Cassiodore & Bede. Entre les Modernes Jean Torelli en a fait un Volume *in fol.* imprimé en 1493. Lucius, Jean Scoppa, Georges Valla & Alde-Manuce le Jeune, qui a effacé tous les autres. Il y a aussi un Traité d'*orthographe* de Lipse, & un autre de Claude Dausquius, Chanoine de Tournay, qui en a fait 2. Vol. *in fol.* du vieil & nouveau Latin. Vossius

sius dit que Dausquius a surpassé les autres, comme Alde-Manuce avoit surmonté ceux qui l'avoient precedé. Son Traité fut réimprimé par ses soins en 1676. La meilleure *Orthographe* Latine & la plus assûrée est celle des Inscriptions : il s'y trouve pourtant des fautes. B. C. T. 4.

Du Grec *orthòs*, droit, & *graphée*, écriture.

ORTHOGRAPHIE. s. f. Terme de Geometrie. C'est la science de peindre, de dessiner une fortification, un bâtiment selon leurs élevations & la hauteur de chaque membre. Elle est ainsi nommée, parcequ'on se sert de lignes perpendiculaires qui tombent sur les plans geometriques : c'est aussi l'image, la figure, le dessein de l'élevation. Il est aisé de faire un plan d'une place, mais le plus difficile est l'*orthographie* & le profil, ou élevation.

ORTHOGRAPHIER. v. act. Ecrire les mots correctement, & selon les loix de la Grammaire. *Orthographer* ne vaut rien. L'Acad. Il *orthographie* bien. Comment *orthographiez*-vous ce mot-là ?

Orthographié, ée. part.

ORTHOPNEE. s. fem. Terme de Medecine. C'est une grande difficulté de respirer, dans laquelle les malades sont obligez de se tenir debout, ou assis, afin de pouvoir respirer.

Ce mot est Grec, il vient de *orthòs*, droit, & de *pnein*, respirer.

ORTIE. s. fem. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *ortie commune*, ou *grande ortie*, pousse à la hauteur de trois pieds des tiges quarrées, garnies de feuilles opposées deux-à-deux, larges à leur base, finissant peu-à-peu en pointe, dentelées en leurs bords, couvertes de poils fort piquans. Ses fleurs sont à plusieurs étamines soutenuës par un calice à quatre feuilles. Ses semences sont petites, ovales, rousses, renfermées dans une capsule triangulaire, formée par deux feuilles. On divise les *orties* en mâles & en femelles. Les mâles sont celles qui portent des semences, & qui ne fleurissent point. Les femelles fleurissent, & ne portent point de semence. En Latin *urtica urens maxima*. C. Bauh. La *petite ortie*, qu'on appelle aussi *ortie griesche*, en Latin *urtica urens minor*, a ses tiges hautes d'un demi pied ou d'un pied, & ses feuilles plus courtes & plus obtuses que celles de la precedente. L'*ortie Romaine* porte de petits fruits ronds, gros comme des pois, herissez tout autour de petites pointes; En Latin *urtica urens pilulas ferens* 1. *Dioscoridis semini lini*. Il y a une autre *ortie* à balles, dont les feuilles ressemblent à celles de la parietaire; on l'appelle *urtica altera pilulifera parietaria foliis*. Il y a une *ortie* à grappes qui vient de Canada; on l'appelle *urtica Canadensis racemosa*. Les *orties* sont diuretiques, propres pour retablir le mouvement des liqueurs. Le suc d'*ortie* arrête la crachement de sang, & le flux des hemorroïdes. Pour le calcul & pour la gravelle on se sert des feuilles d'*ortie* à la maniere du thé. On decouvre avec le microscope que l'*ortie* est couverte de picquans très-aigus, dont la base est un petit sac ou vessie qui enferme une liqueur âcre & veneneuse, & la pointe est d'une substance très-dure qui a un trou au milieu, par lequel cette liqueur s'écoule dans la partie piquée, qui y excite de la douleur. Voyez-en la figure dans la Micrographie de M. Hook. Une feuille d'*ortie* sont les Armes du Holstein. On fait de la toile d'*ortie*, comme on en fait de chanvre. Cette toile est un peu grisâtre, & l'on s'en sert le plus souvent en écru. Les Chinois usent l'été de toile d'*ortie* pour de longues vestes. P. le Comte.

Ce mot vient du Latin *urtica*, fait de *urere*, *brûler*; car la plupart des *orties* brûlent pour ainsi dire la peau.

On dit fig. & populairement jetter le froc aux *orties*, pour dire renoncer à la profession Monachale. Il se dit par extension de toute personne qui renonce par libertinage à quelque profession que ce soit.

Ortie Morte, ou *Ortie puante*, est un autre genre de plante qu'on appellé en Latin *lamium*. Il y en a plusieurs especes. Celle que G. Bauhin appelle *lamium purpureum fœtidum folio subrotundo sive galeopsis Dioscoridis*, pousse plusieurs tiges quarrées, rameuses. Ses feuilles sont semblables à celles de l'*ortie*, mais plus petites, plus courtes, ne piquant point. Ses fleurs sont verticillées, en gueule, petites, purpurines. Ses semences sont triangulaires, assez grosses, noirâtres, luisantes. Sa racine est menuë, fibreuse. Toute la plante a une odeur puante. Elle est propre pour resoudre toutes sortes de tumeurs étant appliquée en cataplasme. On l'a appellée *ortie morte*, parceque ses feuilles ressemblent à celles de l'*ortie*, & qu'elles ne sont point piquantes ; & *ortie puante* à cause de sa mauvaise odeur.

Ortie de Mer, Est un coquillage, qui a la figure d'un cône tronqué, & qui est toûjours appliqué à une pierre par la plus grande base de ce cône. M. de Reaumur lui a trouvé un mouvement progressif. Ce mouvement qui se fait par l'allongement & rétrecissement de ses muscles, n'est pas plus sensible ni plus prompt que celui d'une aiguille d'horloge. Il y a une autre espece d'*ortie de mer* qui ne s'attache à rien, & c'est le plus bizarre de tous les animaux par sa figure. Il a si peu de consistance qu'il se fond dans la main, & il ne seroit pas mis au nombre des animaux, si on ne lui voyoit un mouvement de systole & de diastole, seul signe de vie qu'il donne.

On leur a donné le nom d'*Orties*, parce qu'on a pretendu qu'elles excitoient, comme cette plante terrestre, une demangeaison cuisante dans les parties qui les avoient touchées, mais M. de Reaumur assûre que toutes les especes d'*orties* qui viennent sur les côtes de Poitou & d'Aunis, ne produisent point cet effet. Voyez les *Memoires de l'Acad. R. de Sc.* 1710.

ORTIER. v. act. Picquer avec des orties. On ne sçauroit aller dans ces brossailles, qu'on n'ait les pieds ou les mains *ortiez*.

On dit chez les grands Gourmets, qu'il faut que le vin *ortie* le palais ; pour dire, qu'il le picque doucement.

ORTIVE. adj. fem. Terme d'Astronomie. On appelle *amplitude ortive*, l'arc de l'Horison qui se trouve entre le point où se leve un astre, & celui de l'Orient équinoctial, ou du point où se fait l'intersection de l'Horison, & de l'Equateur. Il y a une amplitude Australe, & l'autre Boreale. On l'appelle aussi *latitude ortive*.

ORTOLAN. s. m. Petit oiseau, moindre que l'alouette, qui a le bec, les jambes & les pieds rougeâtres; il s'engraisse extrêmément & est delicieux à manger. Voyez Hortolan.

O R V.

ORVALE. subst. fem. Plante qu'on appelle autrement *toute-bonne*, en Latin *sclarea*. Voyez Toute-bonne.

ORVIETAN. s. masc. Espece de Theriaque ou de Mitridate. Antidote ou contrepoison qui s'est rendu fameux à Paris, parcequ'il a été distribué par un Operateur, nommé Levantin, originaire d'Orviette, ville d'Italie, dont il a fait des experiences extraordinaires en sa personne sur un theatre public. Le Pape Urbain VIII. par sa bulle de 1629. lui avoit donné permission de debiter son *Orvietan* à l'exclusion de tous autres. Levantin dit l'*Orvietan*, successeur d'Horace Levantin premier inventeur de l'*Orvietan*, obtint la permission de la debiter; & par un arrêt du Parlement d'Aix en 1678. il fit faire des defenses à d'autres Charlatans de vendre leur antidote sous le nom d'*orvietan*. Dans la Pharmacopée de Charras il y a une maniere de composer l'*orvietan*, par où l'on voit que la theriaque est une des principales drogues qui y entrent. On y ajoute de la salsepareille.

Orvietan, se dit aussi pour l'Operateur même qui fait & qui vend l'orvietan. Je vais chez l'*Orvietan*.

OS.

OS. Vieux pronom de la seconde personne du pluriel. Vous.

Os. subst. masc. Partie solide des animaux qui soutient toute la masse de leurs corps & de leurs chairs. On le definit en Medecine, Partie similaire engendrée de la partie terrestre & la plus grasse de la semence, qui est la plus froide, la plus dure & la plus seche de toutes celles du corps, qui en établit la figure & la solidité. Dans un squelet on voit la disposition de tous les *os* de l'homme. Les *os* sont sujets à diverses maladies, dont les ordinaires sont la dislocation ou luxation, la fracture, la carie & le nodus, & les extraordinaires sont le craquetement, la fragilité, la courbure & le ramolissement. L'esquille d'un *os*, c'est la partie qui s'en separe par quelque fracture. Les *os* sont, selon M. Courtial, des allongemens des tendons. Tous les *os* à l'exception des dents, des insertions des muscles, & des articulations, sont couverts d'une membrane qu'on nomme le *perioste* Voyez *Perioste*. Cette membrane constituë les rudimens ou principes des *os* dans la matrice. Elle est l'organe de la secretion de la matiere des *os*. Noguez. Bartholin pretend que la matiere des *os* étant d'abord fluide, devient premierement tendineuse, ensuite cartilagineuse, & aquiert enfin peu à peu la solidire des *os*.

Mr. Denis Papin de Blois, Docteur en Medecine, & Professeur en Mathematiques à Marpurg, a trouvé le moyen d'amollir, de cuire les *os*, de les rendre bons à manger, d'en faire de la gelée. Il en a donné depuis peu un Traité au public. On en a trouvé une à Paris plus simple encore que celle de Papin, & dont quelques personnes ont fait usage pour les pauvres dans les dernieres années de disette. Les *os* de grandeur extraordinaire qu'on a trouvez en divers endroits, ne sont pas des *os* de géant comme on l'a cru, mais des *os* de quelque Elephant, ou quelques pierres qui ont la figure des *os*, ou des *os* ordinaires petrifiez, & qui sont devenus plus gros en se petrifiant, par les parties qui s'y sont ajoutées. Courtial. Les Rabins & quelques Arabes pretendent qu'un certain *os* se conserve sain & entier dans la terre. Quelques Rabins placent cet *os* tout au haut de l'épine du dos, & d'autres tout aubas. On dit que dans l'Inde près de Malaca on trouve une herbe qui endurcit si fort les *os*, que si on en frotte les dents, il n'y a point de cailloux si durs qu'elles ne reduisent en poudre. Au contraire dans la Norvege, il y a une herbe qui ramollit si fort les *os* de bêtes qui en mangent, que les bœufs même ne sçauroient se soutenir sur leurs pieds après en avoir mangé, & tout leur corps devient maniable comme de la cire. *Journal* d'Allemagne & IX. *Journal* de France 1677. On dit encore, Avoir la verole dans les *os*; pour dire, l'avoir fort inveterée. Tous les *os* generalement n'ont point de sentiment excepté les dents. Malpighi est le premier qui a appris que les *os* sont composez d'écailles ou de lames osseuses; on a decouvert ensuite qu'il y avoit de petits os à la maniere de petits cloux, qui joignoient ce lames les unes aux autres. Quelques-uns de ces cloux sont avec tête, les autres sans tête, & quelques-uns même sont comme rivez. Les uns percent les lames perpendiculairement, les autres obliquement. Il y a entre les lames osseuses des inégalitez ou petits creux, qui forment des conduits longitudinaux, qui vont le long des lames. C'est par ces pores & par ces conduits, que la liqueur huileuse de la moëlle est distribuée dans toute la substance de l'os. Car perçant les pores de la premiere lame, & ne rencontrant pas ceux de la seconde, parce qu'ils ne se repondent pas; elle est obligée de couler dans les conduits longitudinaux, qui sont entre les deux lames, d'où elle passe par les pores de la seconde, & ensuite tombe par la même raison dans conduits longitudinaux, qui sont entre la seconde & la troisiéme lame, & ensuite par les pores de la troisiéme, & de cette maniere elle penetre & imbibe toute la substance de l'*os*. Les *os* ont des troux, par lesquels les arteres penetrent entre leurs lames & dans leurs cavitez pour leur porter le sang, qui se répand dans toute l'étenduë de l'*os*, comme il paroit en cassant ceux des animaux. La cavité des *os*, dans laquelle est renfermée la moelle, contient trois sortes de parties; des vaisseaux qui sont des arteres & des veines, des vessicules & une matiere huileuse. La moelle & le suc nerveux ne servent point de nourriture aux *os*, comme les Anciens l'ont cru; mais, selon les Modernes, ils se nourrissent des parties du sang comme le reste du corps.

Les *os* se divisent en *très-durs*, comme ceux qu'on appelle *pierreux* qui sont les *os* des temples, & les dents; & en *mols*, qui ont bien moins de dureté en comparaison, comme l'etmoïde & les epiphyses. On appelle *os solides*, ceux qui n'ont ni creux, ni concavitez, comme l'omoplatte & l'ischion. Les uns servent à soûtenir le corps, comme les *os* des cuisses & des jambes; d'autres à contenir des parties, comme les côtes qui renferment le cœur & les poûmons, & d'autres à contenir & à defendre, comme sont les *os* du crane à l'égard du cerveau. Il n'y a point de grand *os* qui ne soit plus gros vers ses extremitez qu'au milieu, afin d'affermir les articulations & d'empêcher les luxations. Mais on observe qu'afin de fortifier le milieu de l'*os*, pour soûtenir le poids du corps, & resister aux secousses & aux chutes, les fibres y sont fort près l'une de l'autre, & se soutiennent mutuellement. Noguez.

Voici en general le nombre des *os* de l'homme: la tête ou le crane en a huit, la mâchoire haute en a onze, la basse deux, & elles portent chacune seize dents. Le col a sept vertebres. Le dos douze, le rable cinq, l'os sacré quatre, y compris le coccys. Le thorax a douze côtez, le sternon, les clavicules & les pallerons. Le bras n'a qu'un *os*; le coude en a deux; le poignet en a six; le metacarpe en a quatre, & les doigts quinze. La cuisse n'a qu'un *os*; la jambe deux sans la palette, le petit pied ou tarse en a sept, le metatarse cinq, & les doigts quatorze, qui ont divers noms qui sont expliquez chacun à leur ordre.

L'*os anonyme* ou sans nom a trois parties, qui sont les flancs, la hanche, & le penil. Quelques-uns pourtant l'appellent *ileon*, c'est-à-dire, l'*os des flancs*: d'autres *ischion* ou l'*os de la hanche*. Il paroit unique, & joint de deux côtez l'*os* sacré; mais aux jeunes gens il paroît divisé par trois lignes: ce qui est cause qu'on en fait trois parties. La premiere s'appelle *ileon*, parcequ'elle soutient l'intestin qui porte ce nom, & parcequ'il est entortillé. La seconde s'appelle l'*os pubis* ou l'*os du penil*, ou l'*os barré*, qui est fort serré avec le precedent. La troisiéme partie se nomme *ischion*, ou l'*os de la hanche*, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle*, *acetabule*, *emboëture* pour recevoir la tête de l'*os* de la cuisse. Il a une apophyle de cartilage qui comprend cette tête, & on la nomme *sourcil*. On a appellé les *os* des hanches, *anonimes* ou *innominez*, parce qu'on ne leur a point donné de nom general qui les comprenne tous, quoiqu'on leur en attribuë à chacun en particulier.

L'*os sacré*, est la derniere partie de l'épine, qui est ainsi appellé parce que les anciens l'offroient en sacrifice aux Dieux, ou parceque c'est le plus grand de tous les *os* de l'épine. Ainsi Homere a appellé les gros poissons, *poissons sacrez*. On l'appelle aussi l'*os large*, parceque sa largeur fait comme un triangle, qui est au commencement

ment large, & qui va peu-à-peu en s'étrecissant. Sa partie anterieure est cave comme un demi-cercle, & par celle de derriere il est gibbeux & vouté. Il est composé de cinq *os*, & quelquefois de six, qui se separent aisément aux petits enfans, mais qui s'unissent tellement aux grands, qu'il semble que ce ne soit qu'un *os*. On les met au nombre des vertebres, quoiqu'ils n'en ayent pas l'usage. Cet *os* a cinq usages, le premier est de servir de fondement & d'appui à l'épine; le second, de contenir les parties de l'hypogastre, en leur formant une cavité proportionnée à leur grandeur; le troisiéme, de les defendre; le quatriéme, d'articuler les *os* des hanches; & le cinquiéme, de donner origine & insertion à plusieurs muscles.

Os, se dit aussi de quelques poissons, quoique leurs parties solides s'appellent ordinairement *arêtes*. Ainsi on dit que les Orfevres font leurs moules les plus delicats d'*os* de seche. Les *os* de bœuf, de vache, &c. brulez & calcinez, servent à faire cette sorte de noir que l'on nomme *noir d'os*, si en usage chez les Peintres. On dit aussi les *os* d'un crocodile; les *os* d'une baleine. On nomme *os* de cœur de cerf, cet *os* ou cartilage qui se trouve dans le cœur de cet animal; il est estimé un excellent cardiaque & entre dans la composition de la confection d'hyacinthe.

Os, signifie aussi cette matiere dont on fait plusieurs ouvrages de tableterie, qui en effet vient des *os* de quelque animal. L'*os* ne se jaunit pas sitôt que l'yvoire. On emmanche d'*os* les couteaux.

On dit poëtiquement, Que la terre soit legere à ses *os*, en souhaitant que le repos d'un mort ne soit point troublé. Deucalion jetta derriere son dos les *os* de sa grand' mere, c'est-à-dire, des pierres.

On dit aussi figurément, Les *os* lui percent la peau; Ablan. pour dire, Il est fort maigre. Mes *os* tiennent à ma peau à force de gemir. Port-R. Mes pechez m'ont reduit à être agité & inquieté jusques dans les *os*. Id. On dit aussi d'un païs maigre où il y a des roches qui sortent hors de terre, que les *os* lui percent la peau, comme est tout le Gâtinois. Ce dernier est du stile bas.

Casser les *os*, c'est, dans le stile bas & familier, Battre cruellement. Je te casserai les *os*. Casser les *os*, se dit aussi pour, Roüer. Le Bourreau lui a cassé les *os*.

On appelle aussi *os*, les noyaux de certains fruits, qui sont fort durs. Il y a des nefles à trois *os*, & d'autres à cinq *os*. Quelques-uns appellent aussi *os*, le noyau des olives.

Chez les Indiens du Cap de Gracias à Dios en Amerique, les femmes sont obligées de porter sur leurs dos, les *os* de leurs maris defunts pendant quinze Lunes, sans quoi elles ne peuvent se remarier. Hist. des Avant.

Os, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme ne fera pas de vieux *os*; pour dire, qu'il est infirme, qu'il mourra en jeunesse. On dit, Jamais à un bon chien il ne vient un bon *os*; pour dire, que l'occasion de travailler ne s'offre pas à ceux qui en ont bonne envie. On dit aussi, Voilà bien des chiens après un *os*; pour dire, qu'il y a bien des gens qui veulent entrer en une même affaire, ou en partager le profit. On dit aussi, Jetter un *os* en la gueule de quelcun; pour dire, lui donner quelque chose afin d'empêcher qu'il ne crie, qu'il n'encherisse, qu'il ne decouvre le mystere. On dit aussi d'un chicaneur qui pille une partie, d'une personne qui est à la charge d'autrui, qu'ils le rongent jusqu'aux *os*. On dit, donner un *os* à ronger à quelcun; pour dire, lui susciter quelque affaire, qui lui donne bien de la peine. L'on dit aussi, Donner un *os* à ronger à quelcun, pour dire, lui faire quelque legere grace, afin de l'amuser, & de se delivrer de ses importunitez. On dit d'une personne fort maigre, qu'elle n'a que la peau & les *os*, que c'est une peau étenduë sur des *os*, que jamais belle chair ne fut près des *os*. On dit aussi en dinant, que les *os* sont pour les absens; pour dire, que ceux qui viennent dîner tard n'ont que le reste des autres. On dit d'un joüeur de dez, que les *os* lui sortent des doigts. On dit aussi, Si j'avois de l'argent dans les *os*, je les casserois pour vous satisfaire; quand on veut temoigner la bonne volonté qu'on a de payer. On dit aussi à la boucherie, Il n'y a point de viande sans *os*; pour dire, qu'on veut vendre l'un & l'autre ensemble.

Os. adj. Vieux mot. Hardi.

Allast se il étoit si os.

On a dit aussi *ose* au feminin. Voyez Oser, Osé.

Abattre ne le laisseroit
Par creature, tant fust ose. Borel.

O S C.

OSCHEOCELE. s. f. Terme de Medecine. Sorte d'hernie ventrale qui consiste en ce que les intestins descendent dans le scrotum. Ce mot vient du Grec *oscheon*, scrotum, & de *kelee*, tumeur.

OSCILLATION. s. fem. Balancement. C'est la même chose que *vibration*. Mr. Huygens a fait un Traité des centres d'*oscillation*. Le centre d'*oscillation* est, dans un corps suspendu, un certain point, dont chaque vibration se fait de la même maniere & dans le même tems, que si ce point seul étoit suspendu à la même distance du point de la suspension. Tous les vaisseaux du corps ont un mouvement d'*oscillation*, c'est-à-dire, de contraction & de dilatation alternative. J. des Sç. T. LI. Les eaux de Bourbon parcourant les visceres, savonnent les glandules & les fibres accablées sous des viscositez envieillies, & rendent aux parties solides leur *oscillation* & leur premier ressort. Mem. de Tr.

Du Latin *oscillatio*, qui signifie la même chose.

O S E.

Osée. s. m. Nom du premier des douze petits Prophetes. Sa Prophetie s'appelle aussi *Osée*. On lit dans *Osée*, &c.

OSEILLE. subst. fem. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *oseille longue*, ou *grande oseille*, pousse des tiges à la hauteur d'environ deux pieds, garnies de feuilles rangées alternativement, oblongues, larges à leur base, finissant en pointe, lisses, d'un verd obscur, & d'un goût acide. Ses fleurs sont à plusieurs étamines attachées au fond d'un calice, qui est à six feuilles posées comme à double rang trois-à-trois. Sa semence est à trois coins, de couleur brune. Sa racine est fibreuse, très-amere, jaune. Quelques-uns l'appellent aussi *vinette*, ou *saliette*. En Latin, *acetosa pratensis*. C. Bauh. Les racines d'*oseille* sont aperitives, elles donnent à l'eau une couleur rouge: ses feuilles sont rafraichissantes, & temperent la bile; étant pilées ou cuites sous la braise, elles avancent la suppuration. L'*oseille* est bonne contre toute sorte de putrefaction à cause de son acidité. Du Chesne. On met l'*oseille* au potage, & on en fait des sauces. La sausse verte est faite de jus d'*oseille*. A Pâques on fait des œufs à l'*oseille*, de la farce d'*oseille*.

Menage fait venir ce mot d'*acetum*, acide; à cause de l'aigreur de l'*oseille*. En Normandie on l'appelle *surelle* par la même raison; *sur* signifie *aigre* en Normandie. Le P. Labat decrit dans son Voyage, Tom. 1. p. 366. un arbrisseau qu'on appelle *oseille de Guinée*, dont les feuilles ont le même gout, & font le même effet que l'*oseille* de nos jardins, mais sans lui ressembler. On en fait de fort bonnes confitures, &c.

OSER. v. n. act. Avoir la hardiesse, l'audace de faire, de dire quelque chose. Les Geans *oserent* bien attaquer le Ciel dans la Fable. Lucifer *osa* bien s'élever contre Dieu. Un Prince religieux n'*ose* pas toucher à l'encensoir. Oza mourut subitement, pour avoir *osé* toucher l'Arche qui

étoit en danger de tomber, II. Rois. Ch. 5. v. 6. C'est un temeraire qui est capable de tout *oser*, de tout entreprendre. Mr. de Turenne étoit capable de tout *oser*, quand la prudence & le conseil étoient inutiles. FLECH. *Oser* heureusement. Il pensoit & aimoit à s'exprimer d'une façon peu commune, il *osoit* heureusement en ce genre. BOZE *dans l'Eloge de Tourreil*. Selon Ciceron, le devoir d'un Historien consiste non seulement à ne rien *oser* dire de faux, mais encore à *oser* dire tout ce qu'il sçait de vrai, quand ces veritez doivent entrer dans le sujet qu'il traite. Il faut *oser* en tout genre; mais la difficulé est d'*oser* avec sagesse; c'est concilier une contradiction. FONT.

Je vois bien que mon cœur aspire à l'impossible,
Et que tous ses desseins osent *plus qu'il ne faut.* GOMB.
Je tiens sous mon empire
Epoux, valets, enfans;
*Qui m'*ose *contredire*
Passe mal son tems. COULANGES.

Ce mot vient du Latin *ausare*. MEN.

Lorsqu'on se sert de ce verbe *oser* avec la negative *ne*, le meilleur est de supprimer le *pas* ou le *point* qui accompagne ordinairement cette negative. VAUG. REM. Ainsi il est mieux de dire, je n'*ose* faire cela, que de dire, je n'*ose* pas faire cela. Ils n'*osoient* sortir de leurs tentes, ni s'assembler, ni demeurer autour des drapeaux. ABLAN. La Reine en parla à Mr. le Prince qui n'*osa* contredire cette proposition. LA ROCHEF.

Je benis mom martyre, & content de mourir,
*Je n'*ose *murmurer contre sa tyrannie.* VOIT.

OSER, se dit aussi en termes de provocation & de mepris. Je gage que vous n'*oseriez* sauter ce fossé. Tu n'*oserois* regarder cet homme que tu menaces.

OSÉ, ÉE. part. & adj. Audacieux, temeraire. Il se joint ordinairement avec les particules *si*, *bien*, & *assez*. Qui sera assez *osé* pour lui resister en face? Il n'est pas si *osé* que de desobeïr aux ordres du Roi. Les Peres Observantins furent si *osez* que de la destituer. C'est être bien *osé* que de ....

OSERAYE. f. f. Lieu planté d'osiers. Les *oserayes* sont de bon rapport.

O S I.

OSIER subst. masc. Espece de saule nain qu'on taille presque à fleur de terre, tous les deux ou trois ans, & qui jette beaucoup de verges, ou rameaux menus, plians, couvertes d'une écorce rouge noirâtre. Ses feuilles sont oblongues, pointuës, sans poil, un peu blanchâtres par dessous, crenelées en leurs bords. En Latin *salix vulgares rubens*. C. BAUH. Les rameaux d'*osier* servent à lier des cercles pour les tonneaux, à faire des paniers, des hottes, & autres ouvrages du metier de Vanier. Des bottes d'*osir*, des brins, des scions d'*osier*. Les gerbes d'*osier* & de ployon doivent être chacune de quatre pieds de lien. Il y a deux sortes d'*osier*, l'*osier* franc & celui de riviere; le franc est le meilleur.

Nicot croit qu'il vient du Grec *oisos*, qui signifie *osier*. Menage le derive du Grec *oisa*, saule.

On dit d'un homme qui a l'esprit souple & accommodant, qu'il est pliant comme de l'*osier*; & d'un homme sincere, sans finesse & sans dissimulation, qu'il est franc comme *osier*, comme de l'*osier*.

Le fier & brave Montausier,
Dont le cœur est franc comme osier. VOIT.

On dit dans le Jardinage, tête d'*osier*. Il faut tailler les jasmins d'Espagne en tête d'*osier*. LIGER. C'est-à-dire, couper les branches tout près du tronc, comme on fait à l'*osier*. Que de têtes d'*osier* sur cet arbre! LIGER.

OSIERE. f. f. Vieux mot. Jointure.

OSIRIS. f. m. Nom d'un Dieu des anciens Egyptiens. *Osiris*, ou *Adonis*, fut un ancien Roi d'Egypte connu sous divers noms. Comme *Adonis* signifie *Seigneur*, *Osiris* ou *Abbasi-erets* en Phenicien, veut dire, *la terre est ma possession*. Il s'appliqua beaucoup à l'Agriculture & à la Chasse, ou ayant été blessé par un Sanglier dans l'aîne, il fut pleuré comme mort, mais il en guerit. Pour celebrer la memoire de cet évenement, *Isis* sa femme ordonna que tous les ans on pleureroit *Adonis* ou *Osiris* comme perdu, & qu'on se rejouïroit ensuite, comme l'ayant retrouvé. LE CL. Voyez l'*Explication historique de la Fable d'Adonis*, dans l'art. 2. du III. Tome de la *Bibliotheque Universelle*.

O S M.

OSMONDE. f. f. Plante qui posse des tiges à la hauteur d'environ trois pieds, vertes, rayées ou canelées, rameusos & s'étendant en large. Ses feuilles sont longues, assez étroites, rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Le haut des tiges se divise en quelques petits rameaux ou rejettons, qui soutiennent chacun plusieurs grapes ou bouquets chargez de petits fruits, dont on ne peut appercevoir la structure sans l'aide du microscope. Cette plante ne porte point de fleurs. Ses racines sont longues, noires: elle croît aux lieux marecageux. On l'appelle aussi *Fougere aquatique*. En Latin *osmenda regalis, sive filix florida*. PIT. TOURNEF. La racine de l'*osmonde* est utile en Medecine. Elle est aperitive, incisive, detersive, vulneraire.

O S S.

OSSEC. subst. masc. Terme de Marine. C'est le receptacle de la sentine, ou bas de la pompe où se reçoivent toutes les eaux du vaisseau. Quelues-uns appellent *essec*, tout ce qui compose le mouvement & l'effet de la pompe.

Ce mot vient par corruption de *au sec*; car c'est en effet ce qui sert à mettre le navire *au sec*. On le di aussi sur les rivieres, de l'endroit où s'amassent les eaux du bateau qu'on vuide avec l'escope.

OSSELET. f. m. Diminutif d'os. Petit os. Les mains sont un tissu de nerfs & d'*osselets* enchassez les uns dans les autres. FEN. La decouverte des *osselets* de l'oreille est duë à Carpus. J. DES SÇ. T. 52.

OSSELET, se dit en particulier d'un petit os qui est au derriere du gigot de mouton, dont se servent les enfans pour joüer aux jeux qu'ils nomment des *osselets*.

Son corps est fait de chapelets;
Et c'est joüer aux osselets
Que de se joüer avec elle. GOMB.

OSSELET, est aussi une espece de gêne ou de violence qu'on fait à quelcun, pour lui faire dire où il a caché son argent, ou pour l'obliger à suivre, quand on le mene prisonnier. C'est un os de pied de mouton qui serre un nœud coulant qu'on met au pouce, ou au poignet. Les soldats, les Sergens, sçavent fort bien donner les *osselets*.

OSSEMENS. subst. masc. plur. Os du corps humain. Il ne se dit guere qu'en cette phrase: Quoyque cette femme soit fort menuë, ce n'est pas qu'elle sot maigre, mais c'est qu'elle est de petits *ossemens*. Ce cheval a de gros *ossemens*.

On le dit plus communément des os d'hommes morts, comme ceux qu'on voit aux cimetieres. Les hypocrites sont semblables à des sepulcres blanchis, qui au dehors paroissent beaux, mais qui au dedans sont pleins d'*ossemens* de mort. P. ROY. La Chapelle de Morat en Suisse est remplie d'*ossemens* des Bourguignons qui perirent dans la bataille & dans la siége de cette Ville l'an 1476. DEL. DE LA SUISSE. L'Academie remarque qu'*ossement* se dit quelquefois des animaux vivans. Habert a bien em-

employé ce mot dans le Temple de la Mort en parlant des rivieres.

Qui traînant des corps morts & de vieux ossemens,
Au lieu de murmurer, font des gemissemens.
De monceaux d'ossemens *nos plaines sont couvertes.* Gon.

OSSEUX, euse. adj. Terme d'Anatomie. Qui est de la nature, de la substance d'os. Ce qu'on appelle le conduit de l'ouïe, est formé du conduit cartilagineux & du conduit *osseux*, mais l'un au bout de l'autre. Du Vernai. La dent dans sa partie *osseuse*, a de la sensibilité par l'esprit animal que le nerf y porte & y repand. Dans les vieillards, les cartilages du larynx, la duplicature de la dure-mere qu'on appelle la faux, l'aorte près du cœur, & la veine-porte à son entrée dans la foye, deviennent quelquefois tout *osseuses*. Courtial. Le suc *osseux* rend les os unis & solides. On dit aussi des noyaux des nefles, qu'ils sont de nature *osseuse*.

OSSIFICATION. s. f. Terme d'Anatomie. Formation des os. L'*ossification* se fait peu à peu.

OSSIFIER. v. act. Terme de Medecine. Changer en os. Dans les enfans il y a beaucoup de cartilages qui ne sont point encore *ossifiez*. Il s'employe avec le pronom personnel; *s'ossifier*, c'est devenir os, prendre la nature des os. Le tendon a une grande disposition à *s'ossifier*, & *s'ossifie* presque toujours en certains animaux. Courtial. Les os qu'on trouve à la base du cœur des cerfs & des bœufs, ne sont que l'embouchure de l'aorte près du cœur, laquelle s'est *ossifiée*. Id.

OSSIFIQUE. adj. Terme de Philosophie. Qualité *ossifique* est une qualité qui convertit en os une partie de la nourriture que prennent les animaux. On dit de même qualité *chilifique*, *sanguifique*, &c. Les nouveaux Philosophes rejettent toutes ces qualitez.

OSSIFRAGUE. subst. fem. C'est, selon Albert le Grand, la cinquiéme espece d'aigle, qui est fort petite, quoyqu'Aristote dise que c'est la plus grande à la reserve de celle d'Allemagne. Son pennage est cendré tirant sur le blanc. Pline dit qu'elle est sortie de l'aigle de mer qui conçoit & retient de tous les oiseaux de proye. Elle nourrit non seulement ses petits, mais aussi ceux qu'un autre aigle a rejettez. Elle a la vuë foible, contre le naturel des autres aigles.

En Latin *ossifraga*, ab *osse*, os, & *frangere*, rompre, briser, parceque cette aigle brise les os des animaux qu'il a pris avec son bec & avec ses grifes.

OSSU, uë. adj. Qui a de gros os, & peu de chair. Cet homme est *ossu*. Ce n'est pas qu'il soit gras, c'est qu'il est *ossu*. Il a le visage fort *ossu*.

OST.

OST, ou OT. subst. masc. Vieux mot. Armée. Il campa son *ost* en un tel endroit. Il n'est plus en usage qu'en ce proverbe: Si l'*ost* sçavoit ce que fait l'*ost*, l'*ost* batteroit l'*ost*; qui veut dire, que si un General sçavoit l'état, les desseins, les demarches de son ennemi, il lui seroit facile de le defaire, & d'en venir à bout. l'Acad.

*Peut-être le premier eût eu charge de l'*ost. La Font.

Ce mot vient du Latin *hostis*. D'autres veulent qu'il vienne d'*obsidiatus*. Voyez Menage.

On appelloit autrefois *ost banni*, la convocation du ban & arriereban, lorsque les vassaux étoient tenus de suivre leur Seigneur en guerre, ou de lui fournir un homme, ou certains deniers pour se racheter: ce qu'on appelle dans les vieux titres, *heribannus*.

Ost. s. m. Ancien mot Celtique & Tudesque. Orient. Ce mot perd rarement son *s* dans la composition. Huet.

OSTADE. s. f. Etoffe toute de laine dont l'usage s'est entierement perdu. Henry Etienne appelle manches de deux parroisses, des manches moitié d'*ostade*, & moitié de velours.

*Robe fourrée, pourpoint d'*ostade. Villon.

OSTAGE. ou OTAGE. subst. masc. Personnes que deux partis ennemis se donnent reciproquement, quand ils sont sur le point de faire quelque traité ou capitulation, pour assurance de part & d'autre de l'execution de ce qui sera convenu. La garnison d'une telle place capitule, elle a donné des *ôtages*. Un tel Officier a servi d'*ôtage*. Un *ôtage* devient le principal obligé, lorsqu'on stipule qu'il repondra de l'évenement des choses. Par exemple, si une ville promet de se rendre en cas qu'elle ne soit point secouruë dans un certain temps, les *ôtages* que donne la ville sont caution de l'execution de ses promesses, & si elle y manque l'on peut punir sur eux sa mauvaise foi. Courtin. Les Rois étoient obligez de donner aux Romains leurs enfans, pour *ôtage* de leur foi. Boss. Voyez sur cette matiere, *Le Droit de la Guerre & de la Paix*, par Grotius, Liv. III. Chap. XX. aux notes de de Mr. Barbeyrac.

Ostage, se dit aussi des places qu'on donne pour sûreté à ceux d'un parti ennemi pour l'execution d'une paix. Les Huguenots pendant les troubles demandoient des villes d'*ôtage*, des places de sûreté.

Ostage, se dit encore des sûretez qu'on donne entre personnes qui n'ont point de different. Quand on descend la chasse de Sainte Genevievfe, quand on transporte la Sainte Ampoule, on laisse des personnes de condition en *ôtage* jusqu'au retour. Cet homme ne me trahira pas, j'ai tous ses papiers en ma possession, j'ai de bons *ôtages* de sa fidelité. On a appellé aussi autrefois *ôtages*, des cautions jurées que dans les vieux Titres on appelle *obses* ou *hospés*, parcequ'elles étoient obligées de demeurer en la maison du creancier, jusqu'à ce que le debiteur eût satisfait.

Ostage, s'est dit autrefois pour, riche, dit Borel. Apparemment parcequ'on ne donnoit pour *otages* que des gens riches, qui pussent repondre pour d'autres. *Ostage*, vient de *ost*, qui vient du Latin *hostis*, & *gage*, comme étant gage donné en cas d'hostilité. Nicot.

OSTELER. v. n. Vieux mot. Loger. On a dit *ostex* & *ostel*, & au plurier *osteux*, pour dire, logis.

Les Mareschaux ostex *livrer*,
Solliers & Cambres delivrer.

OSTENSIF, ive. adj. m. & f. Qui peut être montré. Les Negociateurs se servent de ce terme, en parlant des lettres ou des instructions qu'ils peuvent montrer pour justifier leurs ordres; c'est par opposition à leurs instructions secrettes qu'ils ont ordre de ne pas montrer.

OSTENTATEUR. s. m. & adj. L'*s* se prononce. Ce mot ne se dit guere, & on ne le trouve point encore dans les Dictionnaires. Cependant il peut être d'usage, & avoir même bonne grace en de certains endroits. Il signifie, Superbe, vain, glorieux.

Quel est ce bel esprit à la perruque antique,
Dont l'art ostentateur *à nos yeux éblouis,*
Donne un mauvais sonnet pour trois cens bons Louis? Ob. M.

OSTENTATION. s. f. Prononcez l'*s*. Vanité, vaine parade; faste; affectation de faire paroître ce qu'on a de bonnes qualitez. Cet Ambassadeur marche avec faste, & *ostentation*. Ce Predicateur prêche avec zéle, mais au fonds il y a beaucoup d'*ostentation*, & de vanité. L'*ostentation* de la douleur va plus loin que la douleur même. Bou. La veritable gloire est delicate, & modeste: plus elle est bien fondée, plus elle s'éloigne de l'*ostentation*. Ob. M. Un devot d'*ostentation* ne cherche qu'à se faire regarder du peuple. De Vill. La valeur d'*ostentation* donne plus de relief, & éblouït plus les spectateurs, qu'un caractere modeste. le P. le B. Les femmes pleurent leurs maris par *ostentation*: c'est une triste, & fatigante vanité. M. Esp. Nulles personnes n'engagent leur foi avec plus d'*ostentation* que celles qui la violent davantage. Bou. La gloire s'éloigne du faste, & de l'*ostentation*. Bell. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, il en jouït sans *ostentation*. Boss. Les hommes sont

sont tellement formez à l'agitation, & à l'*ostentation*, que les qualitez paisibles, & obscures ne se sentent plus. MONT.

OSTEOCOLLE, ou PIERRE *des rompus*. s. f. Pierre sablonneuse, creuse, de couleur cendrée ou blanchâtre, ayant la figure d'un os, de differentes grosseurs. On en trouve qui sont grosses comme le bras. Il y en a de deux especes; l'une ronde, inégale ou raboteuse, graveleuse, pesante; l'autre plus unie ou moins raboteuse & legere, & qui s'attache à la langue, comme fait la Pierre-ponce. On trouve l'une & l'autre en plusieurs lieux d'Allemagne, comme au Palatinat, en Saxe, &c. Elle est propre pour aglutiner & remettre les os rompus, étant appliquée sur les fractures, & prise interieurement. La doze en est depuis demi scrupule jusqu'à deux scrupules.

Ce mot vient du Grec *ostéon*, *os*, & *cólla*, *colle*; comme qui diroit, *colle d'os*.

OSTEOCOPE. subst. masc. Douleur aiguë & profonde, dans laquelle il semble à ceux qui en sont attaquez, qu'on leur rompt & brise les os. Elle est causée par une humeur âcre qui picote la membrane dont les os sont revetus. L'*osteocope* tourmente particulierement les scorbutiques & les verolez.

Ce mot vient de *ostéon*, *os*, & *cóptein*, *fraper*, *rompre*.

OSTEOLOGIE. subst. fem. L's se prononce. Partie de l'Anatomie qui enseigne à connoître la nature des os du corps humain, leur figure, leur disposition, & leurs ligamens. L'*osteologie* est une partie de l'Anatomie. A l'Academie des Peintres il y a un Professeur d'*osteologie*. Il se dit aussi de la connoissance des os des autres animaux. L'ACAD.

Ce mot vient du Grec *ostéon*, *os*, & de *lógos*, discours.

OSTER, ou OTER. verb. act. Transporter une chose d'un lieu à un autre. *Otez* cet enfant de la voye des carrosses. Faites *oter* ces platras qui encombrent les passages. Un Garde est venu qui l'a fait *oter* de la place où il étoit. *Otez*-vous de devant mes yeux, je ne vous puis souffrir.

Ce mot vient du Latin corrompu *hostare*, qui a été fait de *haurire*. MENAGE.

OSTER, signifie aussi, Soustraire, retrancher, diminuer. La seconde regle d'Arithmetique enseigne à *oter* un petit nombre d'un plus grand. Il faut *oter* trois doigts des côtez de cette table, pour la rendre quarrée. Il faut *oter*, retrancher ces gros chênes qui offusquent ce taillis. Il faut *oter* du bois, quand le feu est trop grand. Je m'apperçois qu'on a bien *oté* de mon blé, de mon argent. Chaque jour *ote* quelque chose de notre vie. Cette montagne *ote* la vuë de ce chateau.

OSTER, signifie encore, Arracher, enlever ou par violence, ou par des remedes. On disoit de Mr. de Launoy, qu'il *otoit* tous les ans un St. du Paradis; & qu'il étoit à craindre qu'à la fin il n'en *otât* Dieu lui-même. PATIN. On lui a *oté* tout son bien, on lui a *oté* jusqu'à sa chemise. On lui a *oté* la tête de dessus les épaules, il a été decapité. On lui a *oté* une louppe de la tête, une taye de dessus l'œil, *oté* les bourgeons du visage. Ce remede lui a *oté* sa migraine, son mal de cœur.

OSTER, se dit figurément. Si vous lui *otez* l'honneur, vous lui *otez* la vie. Si vous lui *otez* sa femme, vous lui *ôtez* toute sa consolation. On ne lui sçauroit *oter* cette opinion de l'esprit, *oter* cet affront de sa memoire. Une violente passion d'amour *ote* la liberté, *ote* le repos, le jugement. Ce procedé *otera* à la Sorbonne l'autorité qui lui est necessaire. PASC. Pour punir le serpent de sa malice, Dieu lui *ota* l'usage de la parole. ARN. *Otez* l'amour de la vie, vous en *otez* les plaisirs. MOL. Que vous m'avez fait de plaisir de m'*oter* ma colere! je ne sçavois qu'en faire; je ne suis point née pour gronder. L. PORT.

OSTER le chapeau à quelcun, c'est le saluer avec civilité, se decouvrir pour lui faire honneur. Il faut *oter* son chapeau dans l'Eglise, chez le Roi, à la rencontre des amis, ou des superieurs.

On dit proverbialement, *Otez* cela de vos papiers; pour dire, N'ayez pas cette opinion, ne croyez pas que cela vous soit dû.

OSTÉ, ÉE. part. & adj.

OSTÉ. adv. Excepté, horsmis. En ce sens on le met devant les substantifs. L'ACAD. Je ferai tout pour vous, *oté* ce qui touche mon honneur & ma conscience. *Oté* deux ou trois de cette compagnie, tous les autres sont des ingnorans.

Elle est charmante, elle est accorte,
Et tout ce que la Belle porte
Lui sied bien, ôté *son mari*. MAIN.

OSTEVENT. s. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *Auvent*; c'est un assemblage de cinq ou six rangs de planches, qu'on met au dessus des boutiques, pour les garentir du vent, du Soleil, & de la pluye. La Police a reformé, retressi les *auvents*. On ne peut mettre un *Auvent* sans la permission du Voyer.

OSTIER. s. m. Vieux mot. Autoir, oiseau.

*Puis vient l'*ostier *après qui mange l'osillon.*

OSTIERE. On prononce l's. Vieux mot qui ne se dit qu'en cette phrase, Gueux de l'*ostiere*, mendiant de porte en porte, *ganeo ostiarius*.

Du Latin *ostium*, porte.

OSTISE. s. f. Terme de Coutumes. Ce mot veut dire *fouage*, *tenement*. Droit d'*ostises* est en quelques endroits un droit d'une geline par an qu'un Sujet paye à son Seigneur pour le fouage & tenement.

Ce mot vient de *hostizia*, c'est-à-dire, maison, d'où vient *hotel*, & *oustal* en Languedoc. BOREL.

OSTOYER. v. n. Vieux mot. Camper. BOREL. D'*ost*, armée.

OSTRACISME subst. masc. (Prononcez l'*s*.) Bannissement politique & arbitraire, & souvent capricieux, qui se faisoit chez les Grecs, & particulierement à Athenes, des personnes dont la trop grande puissance étoit suspecte au peuple, ou dont le merite, & le credit donnoient de l'ombrage, dans la crainte qu'ils n'attentassent à la liberté publique, ou que leur pouvoir ne degenerât en tyrannie. C'étoit pour mortifier leur vanité, & pour soulager l'envie, & la jalousie de ceux qui étoient inferieurs en autorité, ou en merite. Ce bannissement étoit honorable, & n'étoit pas infamant; parceque ce n'étoit pas la peine d'un crime. Il duroit dix ans; & cependant le banni ne laissoit pas de jouïr de ses biens. Aristide fut banni, parcequ'il avoit le renom d'être trop juste. PLUTARQUE. Ainsi la vertu distinguée & le merite éclatant se comptoit entre les crimes d'Etat. Les esprits jaloux & ombrageux ne pardonnoient pas qu'on les servît avec des qualitez dignes de leur commander. Cette sorte d'exil étoit plutôt pour calmer des defians & des envieux, que pour punir des coupables. L'*ostracisme* fut introduit en la 65. Olympiade par Elistenes en haine de la tyrannie des Pisistratides qu'il avoit chassez, & pour prevenir l'oppression de la liberté. Ælien rapporte que Clisthenes subit lui-même sa propre loi. L'*ostracisme* ne se pouvoit ordonner que par le peuple assemblé. Boileau dit que sous le bon Roi Saturne

La vertu n'étoit point sujette à l'ostracisme.

Le nom d'*ostracisme* venoit d'une petite tuile, ou coquille (*óstracon*) sur laquelle chaque particulier marquoit le nom de celui qu'il vouloit éloigner par l'*ostracisme*.

OSTRACITE. subst. fem. Sorte de pierre crouteuse, rougeâtre, faite en forme d'écaille d'huitre, & qui se peut diviser en lames. On en trouve en plusieurs lieux d'Allemagne.

Ce mot vient du Grec *óstracon*, coquille.

OSTRACITE, se dit aussi d'une espece de cadmie qu'on trouve au bas des fourneaux où l'on purifie le cuivre: el-

le

le est pesante ; & semblable à l'écaille d'une huitre; d'où vient qu'on lui a donné ce nom. *L'ostracite* est detersive & astringente; on en mêle dans des onguens.

OSTRELIN, ou OSTERLIN. subst. masc. (Prononcez l's.) C'est un mot qui étoit autrefois usité parmi les Marchands & gens de negoce pour signifier ceux qui venoient des environs de la Mer Baltique, qu'on apelle *Oost-zee* dans les Langues Septentrionales. On a ensuite plus étendu la signification de ce mot ; & *Osterlin* s'est dit de tous ceux qui venoient des Villes Hanseatiques. On appelle à Anvers la maison des *Osterlins*, un vaste & superbe batiment, qui servoit autrefois de comptoir aux villes Hanséatiques.

OSTRO. s. m. Nom qu'on donne au vent de midi sur la mer Mediterranée.

OSTROGOT, OTE. s. m.& fem. (L's se prononce.) C'est un nom qu'on a donné aux Barbares, & qui signifie proprement un habitant de la *Gothie Orientale*, Province de Suede. Il a passé dans la Langue en cette phrase proverbiale : Vous me prenez pour un *Ostrogot*, c'est-à-dire, pour un Barbare, un ignorant, qui vient d'un païs fort éloigné. On dit encore d'un homme qui parle, qui écrit mal, il parle, il écrit comme un *Ostrogot*.

O T A.

OTALGIE. subst. fem. Terme de Medecine qui signifie douleur d'oreille. *L'otalgie* est causée par une serosité âcre qui picote la membrane dont le conduit de l'oreille est tapissé : elle vient aussi d'une playe ou d'un ulcere de cette partie, ou de quelque autre chose externe & mordicante qui y est entrée.

Ce mot est fait de deux mots Grecs, *otà*, *oreilles*, & *àlgos*, *douleur*.

O T E.

OTEL. adv. Vieux mot. Autant, pareillement.

OTELLE. subst. fem. Terme de Blason, qui se dit de certaines figures dont on charge l'Ecu, qui ont l'apparence ou de fers de lance, ou d'amandes pelées ; qui sont assez larges par le derriere. On ne les voit gueres que dans les Armes de la maison de Cominges. Ceux qui croyent que ce sont des fers de lance, comme le Pere Monet, derivent ce mot de *hastula* ou *hastile*. Les autres pretendent que des amandes pelées en vieux François s'appelloient *otelles*. Ce mot signifioit aussi chez les Anciens, le *pignon*, le comble, ou le faîte d'un bâtiment, ou d'un tabernacle.

OTENCHYTES. subst. masc. Terme de Chirurgie. Sorte d'instrument dont les Chirurgiens se servent pour jetter ou infuser quelque chose dans les oreilles.

Ce mot est Grec, il vient de *oûs*, *oreille*, & de *enchéein*, *verser*, *repandre*.

O T H.

OTHIN, ou ODIN. s. m. Nom d'un Dieu des anciens peuples du Nord. Les principaux Dieux des anciens Danois étoient *Othin*, *Thor*, & *Freyus*. C'étoient de grands hommes qu'on avoit mis au nombre des Dieux.

OTHOMAN, ou OTTOMAN, ANE. s. m. & f. & adj. Nom de peuple, Turc. Les Empereurs des Turcs ont été d'abord nommez *Othomans*, d'*Othoman* ou *Osman*, qui fut premier Empereur des Turcs. Ensuite nous avons donné ce nom à toute la nation. Il est plus beau, & plus élegant que celui de Turc. Les *Othomans*. Les Princes *Othomans*. Une Princesse *Othomane*. L'armée *Othomane*.

Songe que du recit, Osmin, *que tu vas faire*,
Dependent les destins de l'Empire Ottoman. RAC.
Rhodes, des Ottomans *ce redoutable écueil.* ID.
..... *Le sang des* Ottomans,
Ne doit point en esclave obeïr aux Sermens. ID.

OTHONNA. subst. fem. Plante dont parle Dioscoride, & qui, selon quelques Botanistes, est une espece d'œillet d'Inde, qu'on appelle *tagetes maximus rectus flore pleno multiplicato*. J. BAUH. Voyez OEILLET D'INDE.

O T T.

OTTUPLE. s. f. Terme de Musique. Mesure à quatre tems, qu'on marque ordinairement par un C, quelquefois par ⁴⁄₈ & souvent par un C barré quand les quatre tems sont fort vites.

Ce mot vient de l'Italien *Ottupla*, qui est la même chose qu'*ottuple*.

O U.

OU, sans accent. Conjonction disjonctive, & alternative. Il faut faire l'un *ou* l'autre ; sortir *ou* demeurer ; dire ouï *ou* non ; payer *ou* agréer. Quoique dans tous ces exemples *ou* ne soit mis qu'après un des termes qui font le principal sujet du discours, on le met aussi très bien à la tête de chacun de ceux qu'il s'agit de distinguer, comme *ou* tout, *ou* rien ; *ou* vaincre *ou* mourir ; de deux choses l'une, *ou* le malade rechapera, *ou* il mourra. On l'employe aussi également bien des deux sortes, quand il est question de l'énumeration de diverses choses, comme, Il ne sçait encore s'il doit se mettre dans la Robe, *ou* se faire d'Eglise, *ou* prendre le parti de l'Epée. Le Prophete Nathan donna le choix à David, *ou* de la guerre, *ou* de la peste, *ou* de la famine. AB. REGN. Vaugelas a fait quelques remarques sur l'usage de ce mot : il pretend qu'il faut dire, par exemple, *ou* la douceur *ou* la force le fera, & non pas le feront, à cause que la disjonctive *ou* ne se trouve que deux fois. Mais lorsqu'elle se trouve plus de deux fois, il croit qu'on peut mettre le verbe au plurier ou au singulier, comme en cet exemple : Peut-être qu'un jour, *ou* la honte, *ou* l'occasion, *ou* l'exemple leur donneront, ou leur donnera, un meilleur avis. L'un & l'autre est bon ; cependant à cause de l'accumulation des choses, qui presente des faces differentes à la fois, il est plus élegant de dire *donneront*, que *donnera*. VAUG. REM.

De l'Italien *o* ; fait du Latin *aut*. Les Allemans disent *oder*.

Ou bien, signifie la même chose & a le même emploi que *ou* : mais il est moins usité & se met beaucoup mieux entre les phrases qu'entre les noms ; on ne dira guere, Il cherchoit mon frere, *ou bien* moi : mais on dira, la chose est ainsi, *ou bien* l'on m'auroit trompé. P. BUFF.

OÙ, avec un accent grave. Adverbe de lieu. En quel lieu, en quel endroit. Ne cherchons la verité qu'*où* elle est surement. LA MOTTE. *Où* les ponts à rouleau ne pourront pas servir, les écluses seront d'un bon usage. J. DE CHAUVIN. Je ferai mieux encore contre moi que Mr. Dacier n'a fait : car *où* mes vers sont mauvais, je tâcherai de faire voir en quoi ils le sont. LA MOTTE. *Où* va ce chemin-là ? *Où* êtes-vous allé si vîte ? *Où* logez-vous à present ? Remarquez l'endroit *où* nous en sommes. Il est venu de je ne sçai *où* ; pour dire, il est inconnu.

Ce mot vient du Latin *ubi*.

OÙ, se met élegamment pour le Pronom rélatif *lequel* ou *laquelle*, tant au singulier qu'au pluriel, en y joignant quelque proposition. La haine & la flaterie sont les écueils *où* la verité fait naufrage. LA ROCHEF. pour dire, dans lesquels. Il se dit aussi pour, A quoy. Bon Dieu *où* en sommes-nous reduits ! *Où* en suis-je. Il ne sçait *où* il en est.

OÙ QUE, pour dire, en quelque lieu que, se trouve en plusieurs Auteurs anciens & modernes. Marot a dit :

L'œil & le cœur de tous ceux qui la virent,
Où qu'*elle allât, tout le jour la suivirent.*

Brebœuf l'a aussi employé dans ce vers :

Où qu'*il porte les yeux, il y porte la mort.*

Après ces autoritez je ne laisse pas de le condamner.

Men. Il ne vaut pas mieux quand il s'agit des personnes : on ne dit point, c'est un homme *où* j'ai remarqué beaucoup de vertu. Chevreau.

O U A.

OUAI, OUAIS. Sortes d'Interjections qui marquent de l'admiration, de la surprise. *Ouais*, cet homme-là fait bien le fier! *Ouais*, ce Maître d'armes vous tient fort au cœur! Mol.

Du Grec *οὐὲ* qui se trouve dans Euripide, & du Latin *ohe* qui se trouve dans Horace : Ohe ; *jam trecentos ingeris*. Huet.

OUAICHE. Terme de Mer. C'est le sillage, ou la trace du vaisseau ; on dit aussi *ouage*. On dit, Tirer un vaisseau en *ouaiche*, lorsqu'on lui donne le cable, parcequ'il est pesant à la voile, ou qu'on le remorque étant incommodé ; ce qui se fait de la sorte. Le vaisseau qui remorque, ou tire en *ouaiche*, attache le bout d'un cable ou d'une hansiere, au pied de son grand mât, & faisant passer l'autre bout par un sabord de l'arriere, il fait porter ce bout à bord du vaisseau incommodé, & l'y ayant fait amarrer au pied du mât de misêne, il tire & remorque ce même vaisseau incommodé. Le vaisseau matelot de l'Amiral, le voyant desemparé, lui donna un cable & le tira en *ouaiche*. Trainer un pavillon ennemi en *ouaiche*, c'est le trainer attaché à l'arriere du vaisseau, ensorte qu'il descende jusqu'à fleur d'eau. Trainer un pavillon en *ouaiche*, c'est une marque de victoire. Nous mimes un pavillon Espagnol sur nos bâtimens, & sur ceux que nous venions de prendre, avec le pavillon Anglois & François en *ouaiche*.

OUAILLE. s.f. Brebis. En ce troupeau il y a tant de moutons, & tant d'*ouailles* qu'on a données à chepteil. Il ne se dit plus qu'à la campagne.

Nicot dit que ce mot vient de *ovicula*.

Ouaille, se dit figurément, & plus au plurier qu'au singulier, des hommes qui sont sous la conduite spirituelle d'un Pasteur. Il ne faut pas qu'un Curé laisse perdre une seule *ouaille* de son troupeau. L'Ecriture dit que les *ouailles* connoissent la voix du Pasteur ; pour dire, qu'elles suivent ses instructions. Elle voit la plupart de ses *ouailles* perduës. Pat. Il résida à son Eglise, pour y prendre soin des *ouailles* que Dieu avoit commises à sa garde. Maucroix.

OUAIRE. s. m. Voyez Outre. C'est la même chose. Le dernier est plus usité. On met en Espagne le vin dans de grands *ouaires*, ou vaisseaux faits de peaux gaudronnées qui sentent la poix & le bouc à faire vomir. Del. de l'Esp.

OVAIRE. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi la partie de la femelle des oiseaux où se forment les œufs. Les Anatomistes modernes donnent aussi des *ovaires* aux femmes. Bartholin a fait un Traité de l'*ovaire* des femmes, & il soutient qu'il doit être ainsi nommé, & non pas *testicules*. Eve contenoit dans ses *ovaires* tout le genre humain. J. des Sç. T. XXXI.

OVALAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit du trou de l'ischion, parcequ'il est de forme ovale. La partie antérieure de l'ischion fait la circonference du trou *ovalaire*. Dionis.

OVALE. subst. masc. & fem. L'Academie le fait masc. Figure enfermée par une seule ligne courbe, & ronde imparfaitement. Son plan est divisé par deux diametres inégaux, l'un grand & l'autre petit qui la partagent en 4. parties égales. Les *ovales* sont plus rondes les unes que les autres, selon que leur petit diametre est plus long ou plus petit. L'*ovale* commune est une figure irreguliere, à cause qu'elle est moins large par un bout que par l'autre ; & en cela elle est differente de l'ellipse, qui est l'ovale Mathematique, reguliere, & également large par les deux bouts. Le vulgaire les confond ordinairement. Les Geometres appellent l'*ovale* commune, une *fausse ellipse*. L'*ovale* Mathematique est plus longue que large. Elle est decrite de deux centres ou foyers, qui sont deux points pris sur son grand diametre. D'*ovalis*, à cause de sa ressemblance avec un œuf. Men.

Ovale, adj. masc. & fem. Qui est de figure curviligne plus longue que large. Un tour de visage *ovale* est agreable. Anne de Boulen avoit le visage *ovale*. Mauc. Kepler & Tycho-Brahé ont remarqué que la terre sembloit *ovale*. On appelle *ovale ralongée*, celle qui est la plus longue.

En Architecture l'on appelle *colonne ovale*, celle dont le fût est applati, son plan étant *ovale*, pour éviter de la saillie.

En termes d'Anatomie on appelle *ovale*, une petite fenêtre qui est dans l'oreille interieure qui sert au sentiment de l'ouïe, & qu'on a ainsi appellée à cause de sa figure. Voyez Oreille.

On dit aussi adverbialement, En *ovale* ; pour dire, Tracé à la maniere d'une *ovale*. On peut tourner en *ovale* sur le tour ordinaire, & en toute autre figure.

OUARA. s. m. Nom d'un oiseau de l'Isle de Ste. Catherine. C'est une espece de Pescheur tout rouge, d'une belle couleur. Frezier.

OUATE. subst. fem. Espece de coton très-fin & un peu lustré. Quoique quelques Auteurs pretendent que la veritable *ouate* se trouve en Orient autour de quelques fruits, à qui elle sert de premiere enveloppe ; il est néanmoins certain que la *ouate* est produite dans les gousses d'une plante qui croît communément en Egypte, & que quelques curieux cultivent en France par rareté. Cette plante se plaît dans les lieux humides & marecageux ; ses feuilles sont assez larges, longues, & arrondies par le bout ; ses fleurs sortent en bouquets qui forment une maniere d'ombelle, & ont leurs feuilles renversées comme celles de martagon. La *ouate* est renfermée dans des gousses qui s'ouvrent quand elles sont en maturité ; la semence qui s'y trouve mêlée est petite, ronde, plate, tirant sur le gris brun. Sav.

En France on appelle *ouate*, le premier vêtement, ou la premiere soye qui se trouve sur la coque du ver à soye. On la fait bouillir, & quand elle est cuite, on en fait la *ouate*, dont on se sert pour fourer des robes de chambre, des courtepointes, & autres meubles ou habillemens qu'elle rend très chauds sans les rendre pesants. Ces *ouates* ont communiqué leur nom à presque toutes les autres fourures qui se mettent entre deux étoffes. Remarquez qu'on écrit, & qu'on prononce de *la ouate*, quoyque quelques-uns disent & écrivent de *l'ouate*. L'Acad.

On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis. Boil.

OUATERGAN. s. m. Fossé plein d'une eau bourbeuse, de bouë. Des chemins bordez d'*ouatergans* à droit & à gauche. De Bussi.

C'est un mot Flaman.

OVATION. subst. fem. Terme de l'Histoire Romaine, qui se dit des petits triomphes accordez à des Capitaines qui avoient vaincu sans grande effusion de sang, ou deffait des rebelles, des esclaves, des pirates, ou autres indignes ennemis de la Republique Romaine. Leur entrée se faisoit à pied, ou quelquefois à cheval, mais jamais sur un char ; au son des flûtes & non des trompetes ; ils portoient des couronnes de myrte, qu'ils appelloient *ovales*, ayant neanmoins à leur suite tout le Senat.

Ce mot vient, selon Servius, de *ovis*, parceque le vainqueur immoloit seulement une brebis à Jupiter ; au lieu que le vrai triomphateur lui immoloit un Taureau. D'autres le derivent des acclamations & cris de joye qui se faisoient pour honorer l'*ovation*. Cette espece de triomphe fut mis en usage l'an 250. de Rome. P. Posthumius Tubertus, Consul, fut le premier qui l'obtint après qu'il eût defait les Sabins.

OUBLAYERIE. s. f. Art de faire des oublies.

Les Patissiers sont qualifiez dans leurs Statuts Maîtres de l'art de Patissier & *Oublayer*, & sont obligez de faire chef-d'œuvre d'*oublayerie*, aussi bien que de Patisserie.

OUBLI. subst. masc. Manque de souvenir. Les ingrats mettent les bienfaits fort aisément en *oubli*. Selon cette doctrine, les pechez qu'on fait dans un entier *oubli* de Dieu, ne pourroient être imputez. PASC. Les hommes établissent leur repos à vivre dans l'ignorance, & dans l'*oubli* de leur état. NIC. L'*oubli* de soi-même est la source de l'orgueil. ID. La gloire & la reputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel *oubli*. FL. Les Poëtes disent qu'ils sauvent les noms de l'*oubli*, qu'ils les garentissent de l'*oubli*. Ils ont inventé le fleuve Lethé, ou de l'*Oubli*, en faveur de la Metempsycose. Les Anciens croyoient qu'en entrant aux Enfers, on beuvoit de l'eau de Lethé, & qu'elle faisoit *oublier* tout le passé. L'Antiquité avoit consacré l'*oubli* à Bacchus, pour faire comprendre qu'on doit oublier tout ce qui se dit à table, & dans la liberté de la joye, & du vin : c'étoit un proverbe des Grecs, Je hais le convive qui a de la memoire.

Retiré de la Cour, & non mis en oubli. BOIL.

Du Latin *oblivio*.

OUBLIANCE. subst. masc. Oubli; faute, manque de memoire, de souvenir. Il commence à vieillir, & n'est plus en usage que dans ces phrases; Il n'a point fait cela par malice, mais par *oubliance*, par pure *oubliance*. Il est vieux. L'ACAD.

OUBLIE. s. f. Pâtisserie ronde, deliée & cuite entre deux fers. On la fait avec de la pâte delayée. A Paris les *oublies* sont insipides. A Lyon on les fait comme des cornets de metier. C'est le profit des garçons Pâtissiers de crier le soir en hiver des *oublies*. Ils appellent une main d'*oublies*, sept ou huit qu'ils jettent sur la table. Il y a trois espéces d'*oublies*; les grandes *oublies* qui sont celles que l'on crie la nuit à Paris, à commencer le jour de la S. Michel; elles s'appellent autrement *oublies plates*. Les *oublies de supplications*, ce sont les gauffres; & les *oublies* qu'on nomme d'*estriers*, ce sont les petits metiers. On appelle une main d'*oublies*, cinq *oublies*; c'est ordinairement à la main que se joüent les *oublies*.

On appelle quelquefois le pain à chanter une *oublie*. On dit d'un chapeau, d'un rabat dont les bords se retroussent, & qui ne se tiennent pas droits, qu'ils font l'*oublie*.

Ce mot vient par corruption d'*oblaye*, qui a été fait d'*oblata*, dont les Ecrivains des derniers temps se sont servis pour signifier une hostie non consacrée. On l'appelloit autrefois *oblée* & *oblaye*, & les Oublieurs *Oblayeurs*. On les trouve ainsi nommez dans des arrêts du Parlement fort anciens. Les Latins l'ont appellée *nebula*. D'autres le derivent du Latin *obelia*, parceque tel ouvrage ne se vendoit qu'une *obole*.

Droit d'OUBLIE. Terme de Coutumes. Droit que les Sujets & les Vassaux doivent à leurs Seigneurs en quelques endroits; il consiste en quelques patisseries appelées *oublies*, que les vassaux donnent à leurs Seigneurs. *Oblia*, *obliagia*, dans la Basse Latinité. Ce droit d'*oublie* a été changé en argent.

OUBLIER. v. act. Perdre la memoire de quelque chose, ne s'en plus souvenir, n'y penser plus. Themistocle répondit un jour à Simonide, ou à quelqu'autre qui lui promettoit de lui apprendre l'art de la memoire : J'aimerois mieux que vous me pussiez apprendre l'art d'*oublier*; car je me souviens malgré moi, de ce que je ne veux pas, & je ne puis *oublier* ce que je voudrois. L'AB. REGN. Il y a beaucoup de principes des Sciences, qu'un Docteur est bien aise d'*oublier*. Une longue absence fait *oublier* une Maîtresse. Les Langues s'*oublient*, si on ne les cultive. Je n'*oublieray* jamais vos bienfaits. Si vous *oubliez* les Dieux, ils vous *oublieront* aussi. FEN. On *oublie* aisément les malheureux, quand on est dans la prosperité. OE. M. Je ne vous soupçonnai de m'avoir *oublié* que quand je ne sçus plus que me dire pour vous excuser. B. RAB. *Oubliez* dans la douceur d'être aimée le reste de votre douleur. S. EV. J'*oublie* que je sois malheureux quand je songe que vous ne m'avez pas *oublié*. VOI. La qualité de Grand fait presqu'*oublier* qu'on est homme. NIC. Il y a des femmes qui veulent absolument qu'on parle d'elles, & le plus grand des malheurs, à leur avis, est d'être *oubliées*. BELL. Je n'aime pas que mes amis me laissent la liberté de les *oublier*. B. RAB. Les emplois & les occupations nous emportent, & nous divertissent, en faisant que nous nous *oublions* nous-mêmes. NIC. Il vaut mieux *oublier* sa douleur que de la combattre. ST. EV. On *oublie* bien les absens : à plus forte raison *oublie*-t-on les morts, qui le sont pour toûjours. OE. M.

J'oubliai *ma colère, & ne sçus que pleurer*. RAC.

En ce sens on dit, que quand un pere *oublie* à faire mention de ses enfans dans son testament, cela le rend nul; il les faut exhereder nommément. Ceux qui entrent en Religion doivent *oublier* leurs parens, leurs amis; pour dire, renoncer à toutes choses.

OUBLIER, se dit aussi de ce qui n'est pas present à la memoire; ce qui en est échappé seulement pour quelques momens; ce dont on ne se souvient pas sur l'heure, quoyqu'on n'en ait pas perdu tout-à-fait le souvenir. *Oublier* ses gands, son manchon, sa bourse; c'est les laisser quelque part. J'avois *oublié* ce passage, mais vous m'en faites souvenir. J'*oubliois* de vous dire, de vous écrire cette circonstance; c'est un tour d'expression pour revenir à une chose dont on ne s'étoit pas souvenu. J'avois *oublié* à vous dire : c'est ce que disent ceux qui n'ont point d'ordre dans leurs pensées, & de qui le jugement n'aide point à la memoire, lorsqu'ils font un long recit. LOC. Ne trouvez-vous pas plaisant ce qu'un homme m'écrivoit : J'*oubliois* à vous dire qu'il y a trois jours que ma femme est morte. M. SC.

OUBLIER, signifie encore, Temoigner qu'on n'a plus de ressentiment; feindre qu'on a perdu le souvenir de quelque chose. Dans les accommodemens on oblige les parties d'*oublier* le passé. Dans une amnistie le Prince promet d'*oublier* tous les desordres precedens. Nous prions Dieu tous les jours d'*oublier* nos pechez. Ciceron a dit un beau mot sur Cesar qui avoit la memoire excellente, & un grand fond de clemence : Vous n'avez coutume de rien *oublier* que les injures. BOU.

OUBLIER, signifie aussi, Obmettre, negliger. Il n'a rien *oublié* pour regaler son ami, pour lui faire un repas magnifique. Il n'a rien *oublié* pour le persuader. ABLAN. Il n'a rien *oublié* pour faire bien élever ses enfans. La nature qui avoit été si liberale pour Corneille en des choses extraordinaires, l'avoit comme *oublié* dans les plus communes. OE. M.

OUBLIER, signifie encore, Manquer à ce qu'on se doit à soi, ou à autrui; perdre le respect; devenir fier; ne se plus souvenir de ce qu'on a été. Cette Dame s'est bien *oubliée* de faire une si basse alliance; elle a bien *oublié* ce qu'elle étoit. On ne doit jamais s'*oublier* devant ses Superieurs. Les gens de fortune s'*oublient* aisément; ils deviennent insolens dans la prosperité. Les personnes mêmes qui ont de la probité, s'*oublient* quelquefois dans le malheur, & le derangement de leurs affaires. BELL. Si une femme possedée du jeu *oublie* de se parer & de conserver sa beauté, que n'*oublieroit* elle point dans l'occasion? AMUS. SER. ET COM. Elles ont *oublié* ce qu'elles doivent à leur sexe & à leur profession. PAT. Le méchant s'*oublie* dans la prosperité. MAUC. A mesure que les autres *oublient* la bassesse de notre origine, nous l'*oublions* aussi; mais par malheur les autres s'en ressouviennent de tems en tems; & quand nous avons une fois commencé de nous *oublier*, c'est pour toûjours. AM. SER.

ET COM. On dit à une personne qui perd le respect, & qui s'emporte, Vous vous *oubliez*. On dit d'un homme de basse naissance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueilleux, qu'il *s'oublie*. On dit d'un Auteur qui ne se soutient pas par tout également, qu'il *s'oublie* quelquefois. Boileau dit de Xenophon & de Platon, que ces Heros de l'Antiquité *s'oublient* eux-mêmes, jusqu'à laisser échaper dans leurs écrits des choses basses & pueriles. Il y a des malheurs où les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'excès, & où l'on peut *s'oublier* entierement avec bienseance. DISC. D'EL. Si les femmes se rendoient plus redoutables aux hommes, ils ne *s'oublieroient* pas auprès d'elles comme ils font. BELL.

OUBLIER, avec le pronom personnel, signifie aussi quelquefois, S'égarer, se laisser transporter.

*L'esprit dans ce nectar heureusement s'*oublie. BOIL.

OUBLIER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celui qui est dans un grand repas, dans une bonne occasion de profiter, Il est bien fou qui *s'oublie*, qui s'abstient de manger, de s'enrichir. On dit d'un homme attaché à la recherche de ses interêts, qu'il *n'oublie* rien pour dormir. On dit aussi d'un homme avide à voler ou à exiger, qu'il *n'oublie* pas ses mains, qu'il ne va pas sans ses mains. Marot dit de son Valet qui le vola, qu'il *n'oublia* rien fors à lui dire adieu. On dit aussi, Qui bien aime, tard *oublie*. On dit qu'une chose est mise au rang des pechez *oubliez*, quand on la neglige, quand on n'en fait plus de cas, quand on n'en parle plus. On dit aussi par une formule de quête, N'*oubliez* pas les pauvres malades, l'Hôpital General, n'*oubliez* pas l'œuvre; pour exciter les gens de bien à faire quelque liberalité pour ces choses.

OUBLIÉ; ÉE. part. pass. & adj.

OUBLIETTE. subst. fem. Lieu qu'on dit être en quelques prisons, où l'on met ceux qui sont condamnez à une prison perpetuelle, qu'on a tout-à-fait oubliez. C'est le *vade in pace* des Moines. Froissart fait mention de ces *oubliettes*. Bonfons, dans les Antiquitez de Paris, rapporte la condamnation de Hugues Aubert, Prevôt de Paris, qui fut condamné à être dans l'*oubliette* au pain & à l'eau; c'est-à-dire, dans une prison perpetuelle. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *oubliette*, la prison de l'Evêque de Paris, parceque les Clercs qui avoient failli y étoient si long-temps, qu'on les tenoit pour *oubliez*.

Le peuple dit d'une personne qu'on a executée secrettement en prison, qu'il a passé par les *oubliettes*.

OUBLIEUR. s. m. (L'Academie dit *Oublieux*) Celui qui fait des oublies ou qui les va crier la nuit dans les ruës. On fait dire des chansons à l'*oublieur*, quand on va vuider son corbillon d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE. adj. Celui qui n'a point de memoire, ni de soin. Il faut chasser ce valet, car il est trop *oublieux*. Jupiter fut *oublieux* en plusieurs occasions. COST. Cette femme est extrêmement *oublieuse*.

O U C.

OUCHE. subst. fem. ou OSCHE. Vieux mot qui est encore en usage en plusieurs Provinces, qui signifie une terre labourable close de fossez ou de hayes. L'Abbaye de Chalivoy a plusieurs *ouches* dans son domaine.

On l'a appellée en Latin *olca*, *olcha*, *olchia*, d'où l'on a fait le verbe *occare*, pour dire, *labourer*, & *ager occatus*, pour dire, *champ labouré*. DU CANGE.

OUCLAGE. s. m. Vieux mot qui se trouve dans la Coutume de la Rochelle en la signification de douaire.

D'*osculagium*, fait d'*osculum*. MEN.

O U D.

OUDOR. s. m. Vieux mot. Lande. BOREL. Peut-être que ce mot venoit du Grec *oudos*, la terre.

OVE. subst. masc. Est un ornement d'Architecture taillé en forme d'œuf sur un membre appellé *quart de rond*. On appelle aussi *aufs* ou *oves fleuronnez*, ceux qui paroissent enveloppez de quelque feuille de sculpture. On en fait aussi en forme de cœur; c'est pourquoy les Anciens avoient mêlé des dards parmi les *oves*, pour symboliser avec l'amour.

OVE, ou OEUF, est encore une moulure ronde, dont le profil est ordinairement d'un quart de cercle. Les Ouvriers l'appellent *quart de rond*. Mr. Perrault dit qu'on l'appelle *échine*, qui en Grec signifie *herisson*, parceque ce membre, lorsqu'il est taillé en sculpture, a quelque chose qui approche de la châtaigne à demi fermée dans son écorce piquante, laquelle ressemble à un herisson.

OUE. subst. f. Vieux mot qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'huy *oye*. On dit encore la Ruë *aux oües* à Paris, qui étoit autrefois fameuse par les rotisseries où l'on vendoit des *oües*, ou oyes. On l'appelle ordinairement la Ruë *aux ours*, mais mal.

Le proverbe, est bon selon moy
*Que qui l'*ouë *a mangé du Roy,*
Cent ans après en rend les plumes. LA FONT.

OVEN. adv. Vieux mot. L'année passée. D'où vient *ougan*, mot Gascon. BOREL.

OVER. v. act. Vieux mot. Oouir. BOREL.

Beaux Diez, dit-il, qui tout povez,
S'il vous p'aist ma requeste ovez. R. DE LA ROSE.

OVERLANDERS. s. m. Petits bâtimens qui naviguent sur le Rhin & sur la Meuse, & qui chargent ordinairement de la terre, pour faire des ouvrages, de la potterie, & du verre.

OUEST. subst. masc. Terme de Marine. (L's se prononce) C'est le nom qu'on donne sur l'Ocean au vent d'Occident, & au point cardinal de l'Horison, qui est au couchant. On a navigé trois jours heureusement avec un vent d'*Ouest*. Cette côte s'étend *Est Ouest*; pour dire, d'Orient en Occident. Cette Province a tant de lieuës de l'Est à l'*Ouest*; tirant à l'*Ouest*, *vers l'Ouest*.

De l'Alleman *West*.

On le compose avec les mots de *Nord*, & *Sud*, pour faire un demi-vent, un quart de vent. *Nord-ouest*, *Sud-ouest*, *Nord-Nord-ouest*, *Sud-Sud-ouest*, &c. Voyez VENT. Les Marins prononcent ce mot d'*ouest*, comme *oi* dans les mots composez où il entre, par exemple *Noroi*, *Nornoroi*, &c. pour *Nord-ouest*, *Nord-Nord-ouest*. P. HOSTE.

O U F.

OUF. Interjection, dont on se sert pour marquer une douleur subite. *Ouf* vous me faites mal. *Ouf* tu m'étrangles, fat. MOL.

O U I.

OUI, OUIE. Voyez OUY, OUYE.

OUIAU. s. m. Nom d'un arbre qui croît dans l'Isle de Madagascar. L'*oiau* porte une certaine espece d'amande, dont on tire une huile très-excellente, tant pour en oindre les cheveux, que pour s'en servir dans le manger. DAPPER.

OVICULE. subst. masc. Petit ove. Selon Balde, c'est l'astragale Lesbien de Vitruve. Il y en a qui appellent aussi *ovicule*, la moulure du chapiteau Jonique & du Composite. Elle est fort souvent taillée de sculpture.

OVINIAN. s. m. Nom d'un arbre de l'Amerique Meridionale. Il porte une graine à peu près semblable à celle du genévre pour la grosseur & pour le goût. On en fait de la chica, qui est la plus forte & la plus estimée de toutes. Cette graine donne à l'eau une couleur de vin de Bourgogne, & un goût fort qui ennyvre pour long-tems. FREZIER.

OVI-

OVIPARE. adj. On distingue ordinairement les animaux en *vivipares* & en *ovipares*. La difference des uns & des autres est que les *ovipares* mettent leurs œufs dehors, & que les *vivipares* reçoivent dans leur matrice leurs propres œufs. Les Araignées de toutes les especes sont *ovipares*. HOMBERG.

OUILLE. subst. fem. Sorte de potage faite de diverses herbes & sans beurre, qu'on sert quelquefois les jours maigres sur les bonnes tables, pour faire quelque diversité. Voyez OGLIE.

OUIR. v. act. & n. *J'oi, tu ois, il oit, nous oïons, vous oïez, ils oient*, ou bien, *nous oyons, vous oyez, ils oyent. J'oïois*, ou *j'oyois. J'ouïs, j'ai ouï, j'oirai, que j'oïe*, ou *que j'oye. J'oirois, que j'ouïsse*. Ce verbe est un peu rude en quelques-uns de ses temps, c'est pourquoy on se sert d'un autre verbe dans ces temps-là. Ainsi, il n'a guere d'usage qu'à l'Infinitif, au Preterit, & aux temps formez du Participe. Il signifie, Entendre; recevoir quelque son dans les oreilles qui les frappe. *Ouïr* le sermon. Un sourd est celui qui n'*oit* goute. Les rossignols commencent à se faire *ouïr* au mois de Mai. J'ai *ouï* prêcher cet Abbé. J'ai *ouï* plaider cet Avocat. J'ai *ouï* raisonner ce Philosophe. Il est prié d'aller *ouïr* la lecture de cette Tragedie. St. Augustin souhaitoit d'avoir *ouï* prêcher St. Paul. On la vit souffrir, mais on ne l'*ouït* pas se plaindre. FLECH. O mon Pere! on ne peut *ouïr* sans horreur les choses que je viens d'entendre. PASC.

Si vous oyïez une équivoque,
Vous jettiez d'aise votre toque. ST. AMAND.

OUÏR, signifie aussi, Etre present. Je n'ai pu *ouïr* la Messe que du bout de l'Eglise.

OUÏR, signifie aussi, Donner audience. Un arrêt contradictoire est celui qu'on rend après avoir *ouï* les parties. Les sentences d'audience portent dans leur dispositif, Parties *ouyes*. Il faut *ouyr* le Procureur du Roi, le Procureur General dans les affaires où le public, les mineurs, & l'Eglise ont interêt. Les Deputez d'une telle ville, les Ambassadeurs d'un tel Prince, ont été *ouys*, ont été admis à l'audience. Le President demande à un Avocat qui commence à plaider, Qui vous *oit*? pour dire, Quel est l'Avocat contre vous?

OUÏR, se dit aussi de ce qu'on dit en secret, en particulier. On a établi tant de Confesseurs pour *ouyr* les Penitens en confession à Pâques. On a commis un tel Conseiller pour *ouyr* la deposition des temoins, pour *ouyr* un accusé dans son interrogatoire. Une assignation pour être *ouy*, est quelque chose de moindre qu'un decret d'ajournement personnel. On dit aussi, J'ai *ouy* quelque bruit de cette affaire; pour dire, j'en ai entendu parler secrettement.

OUÏR, signifie aussi, Etudier sous un maître. Cet écolier va *ouyr* un tel Professeur, il fait son cours sous lui.

OUÏR, se dit figurément. Le sang innocent repandu crie vengeance, se fait *ouyr* jusques dans le Ciel. Il faut *ouyr* la voix du Ciel, les inspirations qui nous viennent d'en-haut. La renommée fera *ouyr* le nom, la gloire de ce Prince jusques dans les siecles futurs.

OUÏR, signifie aussi, Exaucer. Dieu a *ouy* les prieres de cette femme sterile, il lui a donné des enfans. On dit proverbialement, Dieu vous veuille bien *ouyr*, à ceux qui font quelque souhait à notre avantage.

OUÏ, IE. part. pass. & adj.

OUÏ-DIRE. subst. masc. indeclinable. Ce qu'on n'a ni vu, ni entendu soi-même, & qu'on ne sçait que par le recit d'autrui. Je ne parle point par *ouy-dire*. Ils n'en parlent que sur un *ouy-dire*. Les Apôtres vont prêcher à toutes les nations que le Messie promis est venu, & avec lui le salut du monde, qu'ils ne parlent point par *ouy-dire*, que ce Messie a vécu parmi eux, Dieu & homme tout-ensemble. PEL. Ce n'est qu'un *ouy-dire*, auquel on n'ajoûte point de foi en Justice. Temoin de *ouy-dire*. Rabelais a fait un personnage d'*ouy-dire* qui tient école de temoignerie.

C'est un vieux proverbe, *ouy-dire* va par ville, & en un muid de cuider n'y a plein poing de sçavoir.

O U L.

OULE. subst. fem. Terme de Mer. C'est un onde ou vague de mer qui est pris de *ola*, Espagnol. On écrit aussi *houle*.

Du Latin *undula*. MEN.

OULICE. Terme de Charpenterie. On appelle *tenons à Oulices*, des tenons couppez en quarré, & en about auprès des paremens du bois, pour les revêtir après coup, & quand l'ouvrage est fini. On les appelle autrement *tenons à tournices*.

OULMIERE. s. f. Lieu planté d'ormes.

Du Latin *ulmus*, orme; autrefois on disoit *olme* & *olmeau*; d'où l'on a fait *oulmiere*. TR.

O U P.

OUPELOTE. s. f. Racine d'une plante qui croît dans les Indes Orientales, & particulierement dans les Etats du Mogol. Les Orientaux mettent l'*oupelote* au nombre des drogues medicinales.

O U R.

OURAGAN. subst. masc. Tempête qui s'éleve par la contrarieté de plusieurs vents, & qui a quelque chose de pareil au siphon dont parlent Aristote & les Anciens. Il en arrive souvent vers la Chine & le Japon, au Golphe de Mexique, & dans les Antilles. C'est un vent qui commence à l'Ouest, & qui en vingt heures parcourt tous les rhumbs de vent, fait tout le tour de la boussole, élevant des flots prodigieux; & comme il soufle tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les flots contraires se brisent les uns contre les autres, & font faire un naufrage infaillible aux vaisseaux. Ces *ouragans* n'arrivoient autrefois dans les Antilles que de sept en sept ans, mais depuis ils ont été plus frequens: ils arrivent ordinairement depuis le 20. ou 25. de Juillet jusqu'au 15. d'Octobre. C'est principalement dans les Iles qu'ils font le plus de ravage, abatant arbres, maisons, & tout ce qu'ils rencontrent. Quand l'*ouragan* doit venir, la mer devient tout à coup tellement calme & unie, qu'il ne paroît pas la moindre ride en sa superficie: les oiseaux, par un instinct naturel, descendent par troupes des montagnes, pour se retirer dans les plaines & dans les vallées, où ils se rangent contre terre pour se mettre à l'abri de l'orage qu'ils sentent venir, & la pluye qui tombe un peu devant, est amere & salée comme l'eau de la mer. Ceux qui sont alors mouillez dans les rades doivent appareiller au plutôt, & s'éloigner des terres. Les habitans des Iles Antilles se retirent pendant l'*ouragan* dans de petites cabanes, bâties sur le modele de celles des Caraïbes, car on a reconnu par experience, que ces petites huttes de figure ronde, qui n'ont point d'autre ouverture que la porte, & dont les chevrons touchent la terre, sont ordinairement épargnées, pendant que les autres maisons plus élevées sont renversées. Les *ouragans* consistent dans de grands mouvemens de l'eau & de l'air causez par des fermentations extraordinaires qui se font dans des endroits de la terre qui sont sous la mer. REGIS. Il n'y a point d'orages plus violens que ceux qui sont composez d'une tempête & d'un *ouragan* joints ensemble. ID.

Ce mot vient d'*orage*, selon M. Huet. Il se trompe. *Ouragan* est un mot Indien.

OURANG OUTANG. s. m. Espece de Satire Indien. Tulpius, Hollandois, rapporte dans ses Observations, qu'un

qu'un Satyre fut apporté d'Angola en Hollande, & donné en present à Frederic-Henri, Prince d'Orange. Ce Satyre qui étoit femelle, avoit quatre pieds; les Indiens l'appelloient *Ourang Outang*, c'est-à-dire, Homme sauvage; & les Afriquains, *Quoias morrou*. Il étoit grand comme un enfant de trois ans, & gros comme un enfant de six : son corps qui n'étoit ni gras, ni grele, étoit quarré, & du reste ressembloit parfaitement à celui d'un homme.

OURANOGRAPHIE. s. f. La description du Ciel.

Ce mot est Grec, de *ouranòs*, Ciel, & de *graphein*, écrire.

OURAQUE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est dans le fœtus humain une attache membraneuse qui va du fond de la vessie jusqu'au nombril avec les vaisseaux ombilicaux, & qui tient la vessie suspenduë au nombril. Dans les fœtus de veau & de quelques autres animaux, l'*ouraque* est un canal qui porte l'urine de la vessie dans la membrane allantoïde, pendant qu'ils sont dans le ventre de leur mere. Mr. Drelincourt celebre Professeur de Leide soutient que l'*ouraque* n'est point percé dans le fœtus humain, contre l'opinion de quelques Anatomistes. C'est aussi le sentiment le plus reçu.

Ce mot est Grec, *ourachòs*, & vient de *oûron*, urine.

OURDIR. verb. act. Terme de Ferrandinier & de Tisserand. Disposer & arranger en long, les fils ou la chaîne de la toile ou d'une étoffe sur le metier, pour ensuite y passer la trême.

Ce mot vient du Latin *ordiri*, *commencer*.

OURDIR, est aussi un terme de Vanier, qui signifie, Tourner l'osier à l'entour du moule du panier; tortiller l'osier. *Ourdissez* moi cela.

OURDIR À LA TRINGLE. Terme de Nattier en paille. C'est bâtir & arrêter les cordons de la nate sur les clous de deux grosses & longues pieces de bois, que les Nattiers nomment des tringles.

OURDIR, en termes de Maçonnerie, se dit d'un grossier enduit qu'on fait de chaux ou de plâtre sur un mur de moilon, par dessus lequel on en met un autre de plâtre fin qu'on unit proprement avec la truelle. Ce mur n'est pas encore bien enduit, il est seulement *ourdi*. On l'écrit plus souvent avec une *h*.

OURDIR, se dit figurément, & signifie, Forger, tramer, conduire. *Ourdir* une trahison, c'est former le dessein d'une trahison, d'une conspiration; cabaler contre quelcun. Peut-être la verrons-nous rompre de ses propres mains la trame qu'elle a *ourdie*. PATRU. *Ourdir* une Histoire. MALH. Ce mot est très-beau dans le figuré, & très-poëtique. MEN.

OURDI, IE. part. pass. & adj.

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur,
Et souvent la perfidie
Retourne sur son Auteur. OE. M.

On dit prov. A toile *ourdie* Dieu envoye le fil, pour dire, que la Providence fournit les moyens d'achever l'ouvrage qu'on a commencé.

OURDISSOIR. subst. masc. Outil de Rubanier, de Ferrandinier & de Tisserand, sur quoy ils mettent la soye ou le fil lorsqu'ils ourdissent. Mettre la chaîne à l'*ourdissoir*, ou sur l'*ourdissoir*.

OURDISSURE. s. f. Action par laquelle on ourdit de la toile, ou quelque tissu.

OURDON. s. m. C'est une espece de plante dont les feuilles se trouvent dans le fond des couffes ou balles de Sené; souvent ce n'est que du plantin seché & brisé que les Colporteurs vendent pour du veritable Sené. On l'appelle autrement *petit Sené*.

OURLÉE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un beau rouge sur du blanc. MOR.

OURLÉE RECTIFIÉE. Autre Tulipe rouge brun tirant sur le cramoisi, & beaucoup de blanc d'entrée. ID.

O U R.

OURLET. Voyez ORLE.

OURLET, se dit en Architecture, de la jonction de deux tables de plomb sur leur longueur, laquelle se fait en recouvrement par le bord de l'une repliée en forme de crochet sur l'autre. On appelle aussi *ourlet*, la levre repliée en rond d'un chêneau à bord, ou d'une cuvette de plomb.

OURQUE. s. f. Gros poisson de mer, monstre marin qu'on appelle en Latin *orca*. Voyez EPAULART.

OURQUE, est aussi le nom d'un petit bâtiment de mer, ce qui vient de *orca*, qui étoit une espece de vaisseau dont se servoient les Espagnols, dont parlent Varron & Isidore; & une espece de cruche à mettre de l'huile & autres liqueurs, d'où l'on a fait depuis *urceolus*.

C'est de la ressemblance de l'*ourque* ou *orque* avec l'*Epaulard*, qu'est venu le nom du premier qui est le plus gros vaisseau de tous ceux qui sont destinez pour l'ocean. LE DUCHAT.

OURS. subst. masc. OURSE. subst. fem. Gros animal à quatre pieds, sauvage, difforme, effroyable, feroce, cruel, haut ordinairement comme un gros chien, mais il y en a de bien plus grands. Son corps est fort gros & massif, & se remuë lentement. Sa peau est épaisse & couverte d'un vilain poil. Son museau est long, ses dents sont crenelées, ses yeux sont vifs, ses jambes sont grosses, ses doigts sont garnis d'ongles crochus forts & robustes, avec lesquels il monte au haut des arbres. Cet animal est fort phlegmatique, & a beaucoup de force. On le trouve en Pologne, en Lithuanie, en Norvegue & dans tous les païs Septentrionaux. On peut distinguer de deux sortes d'*ours*, de terrestres & de marins; les terrestres se retirent ordinairement dans les montagnes, les marins viennent au milieu des glaces de la mer Septentrionale; il s'en trouve de cette derniere espece d'une grandeur presque incroyable dans la nouvelle Zemble. La peau d'*ours* est une pelleterie fort estimée. La graisse d'*ours* est un souverain remede pour la guerison des humeurs froides & des rumatismes, on s'en sert heureusement pour la goutte. Son fiel est propre pour l'épilepsie, pour l'asthme étant pris interieurement. La doze en est depuis deux gouttes jusques à huit. On s'en sert aussi exterieurement pour nettoyer les vieux ulceres. Dans les païs septentrionaux les *ours* sont blancs. C'est une erreur populaire de croire que l'*ours* n'est qu'une masse de chair informe quand il vient au monde, & que ce n'est qu'à force de le lecher que l'*ourse* le perfectionne. Aristote & Pline disent que l'*ours* en naissant n'est gueres plus grand qu'une souris, & qu'il croît toute sa vie; il continuë même après sa mort, s'il est vrai ce que plusieurs Anciens ont écrit, que sa graisse s'enfle quand elle est gardée. Elias dit que l'*ours* vit quarante jours en léchant seulement son pied droit. Dans le Canada les *Ours* durant l'hiver vont se cacher dans les creux des arbres, où ils vivent trois mois sans aucune nourriture, que le suc de leurs pattes qu'ils lechent continuellement. Ces pattes sont très bonnes à manger. LA HONTAN. La ville de S. Gal a un *Ours* dans ses armes, parce que ce fut le premier proselyte que S. Gal fit dans ce pays. ADDISON. L'*ours* a cela de particulier, qu'il a cinquante-six petits reins formez par autant de parenchymes separez, & enveloppez dans une membrane en forme de sac, dont la masse represente une pomme de pin qui est meure. Pline & Plutarque disent que sa chair est un manger excellent, & Michael Herus dit qu'en Allemagne ses pattes salées & fumées se servent sur la table des Princes. L'*ours* est capable de discipline, il saute, il danse, & fait mille petits tours.

Du Latin *ursus*, ab *urere*, bruler, parce que cet animal est fort lascif.

Il se trouve dans les Isles Occidentales en la Province nommée Uzalcos, une espece de petits *Ours*, qui au lieu de gueule ont un petit trou rond au bout du museau, hors duquel

duquel

duquel ils tirent une petite langue ronde, longue & creuse par dedans, avec laquelle ils sucent le miel, ou quand ils n'en trouvent point, ils tirent cette même langue auprès des fourmilleres, comme si c'étoit un roseau, & avalent toutes les fourmis qu'il peuvent surprendre.

En termes de Blason, l'*ours* s'appelle tantôt *passant*, tantôt *rampant*. Il ne montre jamais qu'un œil & qu'une oreille, non plus que le lion.

OURSE, en termes d'Astronomie, se dit de deux Constellations voisines du Pole Arctique. La Petite *ourse* est la plus proche du Pole, & comprend sept étoiles qu'on appelle *le Chariot*; si on tire une ligne droite des deux roues de derriere du grand Chariot, ou de la grande *ourse*, on trouvera justement l'étoile du Pole. Les deux étoiles de derriere de la petite *ourse* en termes de Marine s'appellent les *Gardes*: Celle du bout de la queuë est l'étoile polaire. Kepler y a decouvert jusqu'à vingt étoiles. Elle s'appelle autrement *Cynosure*, & elle a donné le nom au Pole Arctique du mot Grec *arctos*, qui signifie *ourse*. La Grande *Ourse* que le même Auteur dit être composée de cinquante-six étoiles, selon Ptolomée de 35. & selon Bayer de 32. est une Constellation voisine qui a une situation contraire. Elle a sept étoilles plus visibles & plus brillantes, qui sont aussi disposées en forme de chariot. C'est pourquoy le peuple l'appelle le *grand Chariot*, ou le *Chariot de David*. Il y a six étoiles de la seconde grandeur, & une de la troisiéme. On l'appelle aussi *Helice*, ou *Calisto*.

Les Poëtes se servent du mot d'*ourse* pour signifier le *Pole*. Il a voyagé sous l'*Ourse*, c'est-à-dire, vers le Septentrion. La plupart d'entre eux s'étoient retirez jusques sous l'*Ourse*. VOIT.

*Et ton nom du midi jusqu'à l'*Ourse *vanté,*
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité. BOIL.

OURS, ou OURSE, est aussi un terme de Marine qui signifie un cordage particulier de l'artimon, qui sert de bras à sa vergue.

On dit proverbialement d'un homme qui a beaucoup de poil à l'estomac & sous le linge, qu'il est velu comme un *ours*. On dit d'un homme qui a peur, qu'il le faut faire monter sur l'*ours*, comme on fait les enfans. On dit d'un enfant difforme & mal fait, que c'est un *ours* mal léché. On dit aussi, qu'un homme est fait comme un meneur d'*ours*; pour dire, qu'il est mal bâti, mal accommodé. On dit aussi, qu'il ne faut pas vendre la peau de l'*ours* qu'on ne l'ait pris; pour dire, qu'il ne faut pas partager un butin en esperance de gagner la bataille, ni une succession avant qu'on la possede paisiblement.

OURSIN. s. m. Petit ours dont la peau est fort estimée pour les fourures.

OURSIN. s. m. Poisson tout herissé d'épines, sur lesquelles les naturalistes ont cru qu'il marchoit au fond de la mer, parce qu'on ne lui voit point de pattes. Mais on a cependant observé qu'il en a. Ses jambes qui sont disposées autour de sa gueule disparoissent entierement, dès qu'il est tiré de la mer; & de là est venuë l'erreur commune. Elles ressemblent, à celles d'un insecte plat nommé *étoille de mer*. Voyez HERISSON.

OURSON. s. m. C'est la même chose qu'*Oursin*. On appelle aussi *Oursons*, les manchons qui sont faits de la peau d'un jeune Ours.

OURVARI. Voyez HOURVARI.

O U S.

OUSCLAGE. s. m. Vieux mot. Baiser.

Du Latin *osculum*, & dans la basse Latinité, *oscleum*, *osclata*.

O U T.

OUTARDE. subst. fem. Gros oiseau qui vit dans les campagnes, bon à manger, qui est fait comme une oye. L'*outarde* qu'on appelle aussi *Ostarde* ou *Bitarde*, est plus grosse qu'un coq d'Inde & qu'une gruë. Elle pese beaucoup à cause de la quantité de sa graisse. On en trouve qui pesent jusqu'à treize livres. Il vit de fruit, d'herbes & de raves. Il y en a grand nombre en Espagne & en Angleterre. On en voit en France dans les plaines de la Champagne. Elles viennent des Alpes & des pays Septentrionaux. Cet oiseau se plaît dans les campagnes spacieuses où il n'y a ni arbres, ni buissons, parce qu'il ne se branche jamais. Ceux qui en ont voulu nourrir disent qu'elles meurent de déplaisir de se voir privées de la liberté & qu'elles s'étouffent elles mêmes en retenant leur souffle & s'empêchant la respiration.

L'*outarde* a la tête faite comme le vautour. Son bec est robuste & bien fendu. Les plumes de sa tête sont cendrées; celles de son estomac sont de la même couleur; le dessus des ailes est blanc; elle a les jambes & le cou long & couvert de plumes grivelées de tanné & de couleur noirâtre depuis la poitrine; elles continuent par dessus le dos. Pour ce qui est du reste, il est blanc, sçavoir le ventre & le dessous des ailes, excepté les extremitez qui sont noires. Elle a l'ouverture de l'ouïe plus large qu'aucun oiseau que l'on connoisse. Tout son pennade est rougeâtre à la racine: Ses cuisses sont couvertes de plumes blanches; Ses jambes sont grosses comme le pouce & longues de demi pied, toutes couvertes d'écailles. Elle a les pieds fort gros, les ongles courts, & n'a que trois doigts. Les pennes de sa queuë sont blanches à la racine, vers le croupion, tannées par dessus & grivelées de noir, sa poitrine est grosse & ronde. Quelques-uns disent que sa chair a sept sortes de goûts differens. Cet oiseau est si pesant que si un homme bien monté le surprend avant qu'il se soit élevé, il le prendra à la main. L'on prend ces oiseaux avec des filets en faisant marcher un cheval qu'ils suivent, à cause qu'ils se plaisent beaucoup à voir des chevaux.

On a dissequé des *outardes* à l'Academie des Sciences, dont la plus grande avoit trois pieds depuis le bec jusqu'aux ongles. Son col étoit long d'un pied, & ses jambes d'un pied & demi, & ses ailes assez courtes; ce qui fait que cet oiseau a de la peine à voler. Oppian dit qu'il n'y a que l'*outarde* qui craigne le chien. Son plumage étoit de six couleurs, blanc, noir, gris, cendré, gris-brun & de couleur de rose; son bec étoit long de trois pouces à-peu-près comme celui d'un poulet d'Inde. Ses jambes & la moitié des cuisses revetu de petites écailles grises, de figure hexagone, grandes d'une ligne & couvertes d'une petite peau. Son gesier étoit rempli de pierres de la grosseur d'une noix, & on y a trouvé jusqu'à 96. doubles usez & polis par leur frottement mutuel sans apparence d'érosion. L'intestin se retrecissoit à un pouce de l'anus, & ensuite se dilatoit, faisant une poche capable de contenir un œuf, où les deux ureteres étoient inserez avec un petit trou au milieu qui conduisoit dans un sac qui étoit comme un troisiéme *rectum*, qu'on appelle vulgairement la *bourse de Fabrice*, du nom de celui qui l'a premierement decrite. Aristote dans Athenée remarque que l'*outarde* n'a point de jabot, quoyqu'elle mange quelquefois du foin & qu'elle rumine. Il la compare à un grand coq. Belon dit que c'est le plus grand des oiseaux après l'autruche.

On l'appelle en Latin, *avis tarda*, parce que cet oiseau est lourd & tardif à prendre son vol; d'où est venu le nom d'*outarde*, ou du Grec *otis*, qui veut dire la même chose, de *ous*, oreille, à cause que l'*outarde* a les oreilles avancées & toutes couvertes de plumes. Les Espagnols les appellent *abutardas*. MEN. Albert le Grand l'appelle *bistarda*, parcequ'elle fait deux sauts quand elle commence

à

à voler. MEMOIRES DE PERRAUT.

On pretend que l'*outarde* ne pond qu'à quatre ans; qu'elle ne pond que de deux ans en deux ans, & que l'année qu'elle ne pond point, elle se deplume. L'*outarde* ne se perche point. Les Sauvages font des robes d'*outardes*.

OUTERON. s. m. C'est un moissonneur, ainsi appellé du mois d'Août, duquel on a fait *outer*, pour dire, faire la moisson. MEN.

OUTIL. subst. masc. Instrument dont les Ouvriers & les Artisans se servent pour travailler. Les marteaux, les regles, les compas, équerres, sont des *outils* de Tailleurs de pierre. Les rabots, vilbrequins, ciseaux sont des *outils* de Menuisier. Les Artisans mettent quelque difference entre les *outils* & les instruments; tout *outil* étant instrument, & tout instrument n'étant pas *outil*.

OUTIL à FUST. Voyez FUST.

Ce mot vient du Latin *utile* ou *utensile*, à cause de l'utilité que les Ouvriers en reçoivent. FEL. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *atillia* en la même signification.

On dit proverbialement d'une chose qu'on veut meprifer, Voilà un bel *outil*. On dit aussi, qu'un mechant Ouvrier ne sçauroit trouver de bons *outils*; & qu'un bon Ouvrier se sert de toute sorte d'*outils*.

OUTOMCHU. s. m. Nom d'un arbre de la Chine. Il est semblable au Sicomore. Les feuilles en sont longues & larges de 8. à 9. pouces, attachées à une queuë d'un pied de long. Il est extrêmement touffu & chargé de bouquets si pressez, que les rayons du Soleil ne sçauroient le percer. Le fruit est extrêmement petit quoique l'arbre soit des plus grands. Ce sont de petits grains, comme de poids verds, qui renferment une substance blanche, d'un goût assez agréable, & semblable à celui d'une noisette qui n'est pas encore meure. P. LE COMTE.

OUTRAGE. subst. masc. Injure atroce; offense; affront sensible & cruel. Les Juifs firent mille *outrages* à JESUS-CHRIST. St. Ignace souffrit sans se plaindre les railleries, & les *outrages* les plus sanglans des libertins. FL. C'est faire un cruel *outrage* à une femme, que de lui ravir son honneur. Les femmes ne pardonnent guere les *outrages* qu'on fait à leur beauté. VILL. Je veux lui montrer que je suis Chrêtien en souffrant les *outrages* avec patience. BALZ. Essuyer les *outrages* d'un faquin. BOIL. Un cœur genereux est sensible aux *outrages*, aux indignitez.

OUTRAGE. Ce mot s'employe aussi figurément en plusieurs phrases. Combien de femmes ont recours à l'art pour reparer l'*outrage* des années? BELL. Il faut s'accoutumer aux *outrages* de la fortune. VOIT.

Du tems, qui detruit tout, je crains peu les outrages.
DES-H.

Toutefois si quelcun de mes foibles écrits,
Des ans injurieux peut éviter l'outrage. BOIL.
Malgré la loi des ans, & leur cruel outrage.
BREB.

Du Cange derive ce mot d'*ultragium*, qu'on a dit en sens la basse Latinité, c'est-à-dire, *outre mesure*, d'où vient qu'on a dit aussi *excès*.

OUTRAGEANT, ANTE. adj. Qui outrage. Ce discours, ce reproche, est *outrageant*. Il ne se dit que des choses. L'ACAD.

OUTRAGER. verb. act. Offenser cruellement, faire outrage. Il ne l'a pas seulement offensé, il l'a *outragé*. Il est dangereux d'*outrager* un homme de cœur. On ne s'est pas contenté de maltraiter ses domestiques, on l'a *outragé* en sa personne: il a été *outragé* en son honneur. Après avoir été *outragé* par mille injures, la colere l'a emporté. Ses ennemis l'on attrapé à leur avantage, & ils l'ont cruellement battu, & *outragé*: ils l'ont *outragé* de toutes manieres. La seule patience Crétienne a le privilege de calmer, & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a *outragez*. M. ESP. Celui qui aura *outragé* l'un de ses citoyens, sera traitté comme il aura traitté l'autre. PORT-R.

Un discours trop sincere aisément nous outrage. BOIL.

OUTRAGÉ, ÉE. part. & adj.

OUTRAGEUSEMENT. adv. Avec outrage, d'une maniere outrageuse.

Ce pauvre homme a été batonné *outrageusement*.

Ils attaquerent *outrageusement* la memoire de votre pere. VAUG. Il signifie aussi avec excès.

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui outrage. Discours *outrageux*. Ses expressions sont dures & *outrageuses*. Caraffe ne parloit jamais du Roi d'Espagne & des Espagnols qu'avec des invectives & des termes fort *outrageux*. FL. *Vie de Comm.* Un satirique peut railler: mais il ne doit pas être *outrageux*. C'est le propre des harengeres, d'être *outrageuses* en paroles, en injures.

A OUTRANCE. Adverbial. Avec violence; d'une maniere excessive. C'est un chaud ami qui vous a deffendu *à outrance*, *à* toute *outrance*. Les Allemands boivent *à outrance*. Il a poussé son cheval *à outrance*, à toute bride, il l'a crevé. On le dit particulierement des combats. On appelloit autrefois combat *à outrance*, un duel qui ne devoit se terminer que par la mort d'un des combattans. Il poursuit les ennemis *à outrance*, il les va chercher par tout où ils sont. On le dit aussi dans les disputes en fait de doctrine. Ces docteurs & ces Ministres disputent *à outrance* sur l'Eucharistie. Il n'est pas de la politesse de disputer *à* toute *outrance*. BELL. Ce vous eût été peu de gloire de mener *à outrance* un homme dejà outré. VOIT. On dit aussi qu'un homme est plaideur *à outrance*, qu'il poursuit sa partie *à outrance*; pour dire, sans relâche, sans misericorde, qu'il le pousse à bout, qu'il le veut perdre. Il m'a obligé *à* toute *outrance* de prendre son argent.

OUTRE. subst. masc. Peau de bouc qui étant encore garnie de son poil, cousuë & preparée d'une certaine façon, sert comme de baril pour renfermer les liqueurs; afin de pouvoir les transporter avec plus de facilité. On l'appelle aussi simplement *Bouc*. En Espagne on met le vin dans des *outres* pour le transporter. En France on s'en sert très ordinairement pour les huiles. Homere a feint qu'Eole enferma les vents dans un *outre* & en fit present à Ulysse. DACIER. Les Danseurs de corde vinrent à l'occasion des *outres* qu'on faisoit sauter, & sur lesquels on dansoit. SPON.

Le mot d'*outre* vient du Latin *uter*.

OUTRE, se dit aussi des mêmes peaux de bouc qu'on emplit de vent, qui servent de grosses calebasses. En Orient on ne passe la plupart des grandes rivieres que sur des *outres*. On ne navige sur l'Eufrate qu'avec des radeaux portez sur des *outres*.

OUTRE. Preposition de lieu qui signifie, Au delà: auquel sens cette preposition n'a d'usage que dans de certains mots composez. Ainsi on dit, Il a fait plusieurs voyages d'*outre*-mer, c'est-à-dire, en Orient, ou delà de mer Mediterranée. Il semble que ce nom soit né au tems des croisades. Les voyages d'*outre*-mer commencerant sous le regne de Philippe I. & sous l'autorité du Pape Urbain II. PASQ. S. Louïs étant encore *outre-mer* écrivit à sa fille Isabelle une lettre de sa main, où il l'exhortoit fortement au mépris du monde & à l'entrée en religion. FLEURY. Louïs d'*Outremer* a été ainsi nommé à cause du séjour qu'il avoit fait en Angleterre. On dit aussi, Les païs d'*outre* Loire, d'*outre* Meuse.

Ce mot vient du Latin *ultra*, aussi-bien que celui d'*outrager*.

OUTRE, signifie encore, Par dessus. Le Maître l'a bien recompensé, il lui a donné trente écus *outre* ses gages; il

il lui a donné un habit tout complet, *outre* ce qu'il avoit gagné.

OUTRE, est aussi fort souvent adverbe. Passer *outre*. N'aller pas plus *outre*.

OUTRE, se dit des choses qu'on fait malgré des obstacles, des deffenses. On leur avoit fait des deffenses de se marier, ils n'ont pas laissé de passer *outre*. Il est dit dans les sentences de provision, qu'il sera passé *outre*, nonobstant toutes oppositions ou appellations. Les Juges ont passé *outre* à l'instruction de son procès, nonobstant son declinatoire.

OUTRE, preposition, se dit aussi en Morale; & dans le discours il sert de transition. *Outre* toutes ces considerations, j'ajoûte. Il se joint aussi quelquefois avec la particule *que*. *Outre* qu'elle est riche, elle est belle. *Outre* que je suis libre de faire ce qu'il me plaît, j'ai eu raison de le chasser de chez moi. *Outre* que Dieu vous le commande, l'honneur vous y oblige. *Outre* que les Anciens nous ont donné presque tout ce que nous avons de meilleur; de plus il faut les estimer jusque dans les endroits où ils ne sont pas exempts de fautes. FEN.

Outre ce, ne se dit plus; on dit *outre* cela. L'ACAD.

EN OUTRE. adv. De plus, davantage. Je vous dit *en outre*. Il vieillit.

D'OUTRE EN OUTRE. De part en part. Il eut le dos percé *d'outre en outre*. ABLAN. Il perça les montagnes d'*outre en outre*. VAUG. Dans le même sens on dit aussi, qu'une chose passe tout *outre*. Un essieu passe tout *outre* dans le moyeu de la rouë. Cette poutre passe tout *outre* le mur. Il a reçu un coup d'épée dans le corps, qui lui passe tout *outre*.

OUTRE ET PAR DESSUS. C'est une façon de parler qui n'a d'usage qu'en matiere de Pratique, de Finance, & de Negoce. *Outre & par dessus* ce qu'il avoit deja reçu, on lui a encore donné plus de cent écus.

OUTRECUIDANCE. subst. fem. Temerité, insolence. C'est une grande *outrecuidance* de s'attaquer à son Maitre, à son Createur. Ce mot est vieux, & ne peut plus être d'usage que dans le stile railleur, & satirique. Celine fut puni de son *outrecuidance*. BENSERADE.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Temeraire, insolent. Il est vieux aussi.

Il est composé de ces deux mots *outre*, & *cuider*, qui signifie avoir opinion, presumer que quelque chose soit.

OUTREMENT. adv. D'une maniere outrée. Il l'a battu *outrément*. Il s'est fatigué *outrément*. L'ACAD.

OUTREMER. subst. masc. Est un nom que les Peintres donnent au bleu d'azur fait de lapis lazuli. Il est mis au rang des couleurs douces & legeres. C'est une pierre dure & difficile à preparer. On calcine cette pierre au feu; on la broye ensuite très-subtilement sur le porphyre; puis l'ayant mélé avec un peu de poix resine, de cire & d'huile, on en fait une pâte qu'on lave bien pour en separer la partie bleuë, laquelle se precipite au fond en une poudre fort belle: on verse l'eau par inclination, & l'on fait secher cette poudre qui est ce qu'on appelle l'*outremer*, & qui sert à la Peinture. Cette couleur subsiste & se conserve plus que toutes les autres couleurs. Elle se detrempe sur la palette avec de l'huile & ne se broye point; comme elle est chere les Peintres à fresque employent l'émail qui fait le même effet, sur tout pour les Ciels. FEN. Les Peintres se servent quelquefois aussi au lieu d'azur de la pierre Armenienne, qui est beaucoup plus tendre, & qui a une couleur verte tirant sur le bleu.

Quelques-uns disent qu'on lui a donné le nom d'*outremer*, à cause que le premier que l'on a vu en France y est venu des Indes, & de Perse, par la voye de Smirne, ou d'autres lieux au delà de la mer; mais d'autres veulent simplement que c'est parce que son bleu est plus fort que celui de la mer. On croit communément que le secret en a eté trouvé en Angleterre.

OUTRE MESURE, signifie, Avec excès; deraisonnablement. Il a été battu *outre mesure*. Il ne faut pas faire travailler un cheval *outre mesure*, on le ruïne.

OUTREMOITIÉ. Au delà de la moitié. La lezion *outre-moitié* suffit pour faire revenir un Acheteur contre le contract d'une chose achetée. Voyez LEZION.

OUTREPASSE, en termes des Eaux & Forêts, est l'abbatis qu'on fait des bois au delà des bornes marquées par les Officiers. L'Ordonnance veut que les Marchands qui font des *outrepasses*, soient condamnez au double à raison du prix de leur adjudication.

OUTREPASSER. v. act. Passer au delà des bornes prescrites. On fait abattre un mur, quand on a *outrepassé* l'alignement. Un Agent qui *outrepasse* le pouvoir qu'on lui a donné, est sujet à desaveu. Il a bu cinquante rasades; cela *outrepasse* la raison, *outrepasse* toute croyance.

OUTRER. verb. act. Porter les choses trop loin, au delà de la mesure raisonnable, au delà de la juste raison. Les François *outrent* toutes choses; ils *outrent* toutes les modes. Cet Auteur *outre* ses hyperboles, il *outre* ses pensées. Les Stoïciens ont *outré* la Morale. Demosthene étoit un de ces esprits extraordinaires qui *outrent* tout, jusqu'à la raison. BAY. Dans la Comedie Italienne, il n'y a point de personnage qui ne soit *outré*. ST. EV. Les gens qui ont trop de vivacité *outrent* toûjours les choses. BELL. Quand on ne menage pas son esprit selon les regles du bon sens, & qu'on ne se renferme pas dans les bornes de la nature, on *outre* tout. BOU. La loi par une ardeur immoderée de contenir les mechans, peut quelquefois *outrer* les peines. TOUR. La vivacité des passions pousse les hommes à *outrer* tout ce qu'ils disent. BAY. La Courtisane Phryné avoua qu'elle avoit un peu *outré* le personnage de jolie femme. FONTEN.

OUTRER, signifie aussi, Lasser, fatiguer demesurément, accabler, surcharger de travail. C'est *outrer* des ouvriers que de les faire travailler si long-tems sans relâche. Il s'est *outré* à courir la poste. Il faut travailler, mais il ne se faut pas *outrer*.

On dit, *outrer* un cheval, pour dire, le pousser au delà de ses forces. Il a *outré* ce cheval, il l'a rendu poussif.

OUTRER, signifie aussi, Picquer au vif, faire un cruel affront, offenser grievement & avec excès; pousser la patience à bout; irriter. On peut quelquefois railler les gens; mais il ne faut pas les *outrer*. Il fut *outré* de douleur en apprenant la mort de sa femme. Ajax fut tellement *outré* du refus des Grecs, qu'il se tua lui-même. Il y a des personnes qui se montrent *outrées* de douleur à la mort de leurs amis, pour se faire remarquer, & se distinguer des autres. M. ESP. Caton *outré* que la Justice de sa cause eût été trahie par le caprice de la Fortune, se donna la mort. M. ESP.

OUTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Trop poussé; excessif. La valeur *outrée* degenere en temerité. Les loüanges *outrées* ne font honneur ni à celui qui les donne, ni à celui qui les reçoit. BELL. C'est l'amour propre, & la trop bonne opinion que nous avons de notre merite, qui nous rendent les dupes d'un flaterie *outrée*. OR. M. Ces violentes amitiez d'Oreste, & de Pylade passeroient aujourd'huy pour des attachemens *outrez*, qui ne sont bons qu'à faire le sujet d'une Tragedie. ST. EV. Seneque infecte aisément l'imagination bouillante des jeunes gens par des idées fausses, & *outrées*. MEN. Pour plaire il ne faut point forcer la nature: tout ce qui est *outré* rebute les gens de bon goût. BELL. Lucain d'un esprit naturellement *outré*, se guinde, & s'évapore souvent. BOU. Il ne faut pas confondre le sublime avec l'*outré*. ID. Cette figure qui vous paroît *outrée*, me paroît seulement hardie. SACY. L'inquietude *outrée* ne nuit gueres moins aux Etats que la trop grande securité. L. DE CAMBR. La fausse humilité, je veux dire, le desir de se distinguer par des

des apparences de mepris pour le genre humain, ne trouve jamais mieux son compte que dans les manieres *outrées*. Bay. Il y a dans tous les partis des esprits *outrez* qui parlent sans menagement. Boss.

Outré, signifie aussi, Piqué, poussé à bout. *Outré* de colere. C'est un homme *outré*, & piqué au vif.

On appelle un poussif *outré*, un cheval qu'on a rendu si poussif à force de travail, qu'il est impossible de le guerir.

On dit aussi une pensée *outrée*, des sentimens *outrez*, un caractere *outré*.

OUTREE. s. f. Terme de Coutumes. Delivrance, adjudication, enchere. Un Seigneur qui a le droit d'ouïr pour l'*outrée* de la grosse dixme. Un droit de neuf gros payable au Seigneur par celui qui a l'*outrée*, c'est-à-dire, par celui qui a l'adjudication, qui est adjudicataire.

OUV.

OUVANE. s. m. Espece de roseau à plusieurs nœuds, comme les cannes d'Inde. Il vient dans l'Isle de Madagascar. Sa racine est aussi bonne à manger que l'Igname Somonthouï. Son bois qui est d'une couleur violette sert à peindre en rouge. Dapper.

OUVERT. erte. adj. Qui n'est pas fermé, qui laisse une entrée, un passage libre. Dans cette maison la porte est *ouverte* à tous les honnêtes gens. On a laissé une fenêtre *ouverte*, par où les voleurs sont entrez. On donne l'audience à portes *ouvertes*, en public. L'Audience est *ouverte*, elle est commencée. On a ordonné que les prisons seront *ouvertes* à ce prisonnier. On a trouvé la porte tout arriere *ouverte*. Ce port est ouvert à tous les Etrangers, ils peuvent y venir commercer librement.

On dit en termes de Guerre, que la trenchée est *ouverte*; pour dire, qu'on commence à faire ses approches : qu'une ville est *ouverte*; pour dire, qu'on y a fait quelque breche, ou qu'elle n'est pas fortifiée, qu'il y a une partie des murailles à bas. On dit qu'un païs est *ouvert*; pour dire, que les ennemis y peuvent entrer facilement, que les frontieres ne sont point deffenduës ni par art, ni par nature. On dit qu'un bataillon est *ouvert*, quand il est percé, rompu, quand on peut entrer dedans. On dit que le champ est *ouvert* à un combat, à une dispute, quand il est permis d'y venir combattre, disputer, &c.

On dit aussi que la gorge d'une femme est *ouverte*; pour dire, qu'elle est nuë. On dit les bras *ouverts*, pour dire, étendus. Les Jardiniers disent, ce buisson est trop *ouvert*, c'est-à-dire, trop étendu; les branches sortent trop en dehors. Liger.

On appelle en termes de Negoce, compte *ouvert*, le commerce reciproque qui se fait entre Marchands par l'envoi d'étoffes, d'argent, de rescriptions, depuis le dernier compte de Société soudé entr'eux.

On dit que la Paulette est *ouverte* depuis le 15. Decembre jusqu'au 15. Janvier, quand il y a un Bureau ouvert pour y recevoir ce droit que payent les Officiers pour assûrer leurs charges. On dit aussi en parlant des rentes de la Ville, que ce Bureau est *ouvert*, que le quartier est *ouvert*, quand on a commencé à payer en public un quartier de ces rentes. On dit qu'une succession est *ouverte*, qu'elle est *ouverte* au profit de quelcun; pour dire, qu'il est en état de la recueillir. Et on dit qu'un fief est *ouvert* en faveur du Seigneur, faute de droit non payez, ou de devoirs non rendus par le vassal; pour dire, que dans ces sortes d'occasions, le Seigneur est en droit de joüir du fief de son vassal. On dit que le Jubilé est *ouvert*; pour dire, qu'il est commencé : qu'il y a guerre *ouverte* entre des Princes; pour dire, qu'ils ont rompu ensemble. Porter quelcun à une rupture *ouverte*. La Rochef. Si cette maxime s'établissoit la porte seroit *ouverte* à bien des desordres.

Ouverte, dans le Blazon, se dit des tours, des Chateaux, &c. qui ont une porte, une ouverture. D'azur à trois compas *ouverts* d'or.

On appelle, Tenir table *ouverte*, quand on reçoit en sa maison à dîner tous les étrangers qui se presentent, ou quand on a un bon nombre de couverts pour les survenans.

On dit figurément, qu'un homme a un front *ouvert*; pour dire, qu'il a la mine d'être sincere, de parler avec franchise, sans deguisement; que c'est un homme *ouvert*, qui ne dissimule rien. Une maniere *ouverte* & commode a de grands charmes pour se faire aimer. Le Ch. de M.

On appelle aussi, Un esprit *ouvert*, celui qui a de la vivacité, de la facilité à comprendre les choses.

Ouvert, se dit aussi des chevaux qui ont les jambes de derriere fort éloignées l'une de l'autre.

Ouvert, se dit adverbialement. Parler à cœur *ouvert*, c'est-à-dire, sans deguisement. Expliquer le Grec à livre *ouvert*, c'est-à-dire, en quelque endroit qu'on l'ouvre. Chanter à livre *ouvert*, c'est-à-dire, sur le champ, & sans étudier la notte. Recevoir quelcun à *bras ouverts*, c'est-à-dire, le recevoir avec beaucoup de franchise & d'amitié.

Etre a l'ouvert, en termes de Marine, c'est être vis-à-vis de l'entrée d'un port, d'une riviere, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme est un briseur de portes *ouvertes*; pour dire, qu'il est fanfaron, qu'il se vante de faire des choses faciles. On dit aussi, Dormir les yeux *ouverts* comme un lievre.

OUVERTEMENT. adv. D'une maniere ouverte, publique, intelligible. Les Espagnols ont declaré la guerre *ouvertement* à la France. Il a soutenu cette proposition *ouvertement*, & en termes fort clairs, & fort nets. On les accusoit *ouvertement* d'être heretiques. Pasc. Il ne faut pas choquer trop *ouvertement* le prejugé public. Font. Il y a des vices qu'il ne sied pas à une honnête femme de combattre *ouvertement*. Of. M.

OUVERTOIR. s. m. Vieux mot. Boutique, comme *Ouvroir*. Lieu où l'on ouvre, où l'on travaille. Borel.

OUVERTURE. subst. fem. Fente, trou, espace vuide dans ce qui est continu, dans ce qui est plein d'ailleurs; jour qu'on fait ou qui s'est fait dans quelque corps solide. Ce bâtiment est bien percé, il y a de belles fenêtres, de grandes *ouvertures*; les portes, les *ouvertures* sont bien disposées. Cette terrasse n'est pas bien bâtie, il y a des crevasses, des *ouvertures*. Ces barreaux ne sont pas assez serrez, on y a laissé trop d'*ouverture*. L'eau & le vent s'insinuent par les plus petites *ouvertures*.

En termes de marine, on appelle *ouverture*, un petit detroit entre deux éminences ou montagnes. On le dit aussi sur terre de l'espace qui est entre deux montagnes, deux forêts, &c. Il faut que cet espace ne soit pas vaste & à perte de vuë pour avoir le nom d'*ouverture*.

Ouverture, se dit aussi de ce qu'on separe, qu'on desunit, qu'on élargit. L'*ouverture* de la veine soulage un malade. On a ordonné l'*ouverture* de ce corps qu'on soupçonne d'avoir été empoisonné. Dès qu'il y a quelque *ouverture* en un bataillon, il est bien-tôt deffait. Il explique le Grec à l'*ouverture* du livre. On dit aussi, qu'un homme s'est trouvé à l'*ouverture* des portes; pour dire, au temps qu'on les ouvroit. On ordonne aussi quand il y a rebellion en Justice, qu'il sera fait *ouverture* par bris & fracture des portes; qu'on fera l'*ouverture* d'un coffre, d'un scellé, partie presente ou appellée. On dit aussi maintenant, Les *ouvertures* de la ville de Paris, en parlant du nouvel élargissement des ruës.

On dit aussi, L'*ouverture* de la trenchée, l'*ouverture* de la terre dans les Eglises pour y enterrer. L'*ouverture* d'une mine

mine est de grands frais. Il s'est trouvé à l'*ouverture* du pacquet d'un courier, à l'*ouverture* d'un pâté.

OUVERTURE, se dit aussi des solemnitez qu'on fait au commencement des actions & assemblées publiques. Les *ouvertures* du Parlement par Mr. Du Vair. L'*ouverture* du Jubilé se fait par une Procession generale. L'*ouverture* du Theatre, de la Scene, de l'Opera, se fait par l'Aurore, par une belle symphonie, par une petite piece de Musique qui se joue & qui se chante quelquefois aussi tout ensemble, & qui pour cet effet porte elle même le nom d'*ouverture*. L'*ouverture* du combat, de la dispute. A l'*ouverture* de la campagne on a pris une telle place. L'*ouverture* de la foire de S. Germain & de la foire de S. Laurent se publie à Paris à son de trompe.

OUVERTURE, se dit figurément des avis, des expediens qu'on trouve dans les jugemens, dans les affaires, qui en avancent le succès. Voilà une bonne *ouverture* pour vous faire sortir de cette mauvaise affaire; votre partie vous en a fait elle même l'*ouverture*. L'*ouverture* de cet avis a entraîné tous les Juges. Je ne vois aucune *ouverture* pour parvenir à cette charge; pour dire, aucun moyen. En voilà assez pour servir d'*ouverture* à ceux qui voudront étendre plus loin ces reflexions. BEN.

On dit d'un homme ingenieux, inventif, qu'il a de belles *ouvertures* d'esprit. On appelle aussi *ouverture* de cœur, cette franchise avec laquelle on decouvre les secrets de son ame à son ami. Il expose l'état de sa conscience avec la même sincerité & la même *ouverture* de cœur, que s'il parloit à JESUS-CHRIST. PASC.

En termes de Palais on appelle *Ouvertures* de requête civile, les moyens sur lesquels elle est fondée, qui doivent se tirer de la forme, & non pas du fonds. Ils sont contenus dans le Titre 35. Article 12. de l'Ordonnance de 1667. Un Arrêt est injuste au fonds, qui est pourtant confirmé faute d'*ouvertures* de requête civile dans la forme. On dit aussi, qu'il y a *ouverture* à la Regale, quand un Evéque est decedé, & lorsqu'il y a quelque Benefice du Diocese qui n'est pas rempli de droit ou de fait, c'est-à-dire, de possession réelle, paisible & prise en personne.

On appelle aussi *Ouverture* de fief, un fief vaquant. *Ouverture* de fief est quand il y a mutation de Seigneur ou de Vassal. Elle dure jusqu'à ce que le successeur ou heritier ait fait la foi & hommage, & on appelle ce fief *vuide & ouvert*, ou *decouvert*. *Ouverture* de rachat, se dit quand le cas est arrivé où le rachat est dû au Seigneur. On dit aussi, l'*Ouverture* des Vendanges, quand le Juge a donné permission de vendanger.

OUVI-LASSA. s. f. Nom d'une plante de l'Isle de Madagascar. C'est une plante qui rampe. Sa racine est semblable à celle du Jalap, & rend une gomme ou resine comme la Scammonée. Quand on en mange elle purge avec tant de violence, qu'elle fait rendre jusques ou sang. DAPPER.

OUVRABLE. adj. Qui ne se dit qu'en cette phrase, Jour *ouvrable*, & signifie les jours ordinaires de la semaine où il n'est pas fête, où il est permis de travailler, d'ouvrir les boutiques. On dit aussi jours *ouvriers*.

OUVRAGE. s. m. Oeuvre; effet qui est produit par quelque cause, qui est fait par quelque ouvrier, & qui reste après son travail; production. Le Ciel & la terre sont des *ouvrages* d'une sagesse, d'une puissance infinie. Le firmament nous annonce les *ouvrages* de Dieu. La creation est l'*ouvrage* des six jours. Le septiéme jour Dieu cessa de travailler au grand *ouvrage* de la creation du monde. ARN. Les Payens ont pris l'*ouvrage* pour l'ouvrier. L'or est l'*ouvrage* de la nature, & ne se peut faire par art. Le verre est le dernier *ouvrage* de l'art & de la nature, on ne pousse point les corps plus loin. Le miel est l'*ouvrage* des abeilles. La soye est l'*ouvrage* des vers à soye. D'*operagium* derivé d'*opera*.

OUVRAGE, se dit en ce même sens des travaux de mains d'hommes. Les Pyramides sont des *ouvrages* des anciens Rois d'Egypte, qui subsistent encore après 3000. ans. Les *ouvrages* des Romains sont presque tous detruits. Le Roi a entrepris un grand *ouvrage*, qui est la jonction des deux mers, & en est venu à bout. Cette statuë est un *ouvrage* de Phidias. Ce tableau est un *ouvrage* du Poussin.

OUVRAGE, se dit aussi en choses morales. La conversion du pecheur est l'*ouvrage* de la grace, & jamais celui de la raison. CL. L'*ouvrage* de la redemption est l'*ouvrage* de la misericorde divine. Si ce jeune Seigneur a du merite, c'est l'*ouvrage* de son Gouverneur; il le doit à son éducation. Un Ministre, en élevant ses creatures, ne se met jamais hors d'état de pouvoir detruire son *ouvrage*, s'il se revoltoit contre l'ouvrier. ST. EV. La grandeur de Cesar étoit l'*ouvrage* de la Fortune. M. ESP. La vertu est notre propre *ouvrage*. ID.

OUVRAGE, se dit aussi des productions de l'esprit soit en vers, soit en prose. Un *Ouvrage* se sent toûjous un peu de la pauvreté de l'Auteur. OE. M. La fortune se mêle de la reputation des *Ouvrages*, comme de celle des hommes. B. RAB. Mon goût a fait le destin de tous les *Ouvrages* de mon temps. G. G. L'Iliade d'Homere, l'Eneïde de Virgile, sont des *ouvrages* incomparables, & qui ont servi de modelle à tous les autres. On a recueili tous les *Ouvrages* de Gassendi en six grands Volumes. Les Poëtes sont fort amoureux de leurs *Ouvrages*. L'on n'a gueres vû jusques à present un chef d'œuvre d'esprit qui soit l'*ouvrage* de plusieurs. LA BR. Celui qui publie les mauvais *ouvrages* d'autrui, est capable d'en faire encore de plus mauvais. OE. M.

Ainsi recommençant un Ouvrage *cent fois*
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois. BOIL.
Bornons ici notre carriere,
Les longs ouvrages *me font peur.* LA FONT.
Nous devons à la mort & nous & nos Ouvrages.
RONSARD.
L'Ouvrage, *& l'ouvrier font le même voyage.* ID.

On met de la difference entre les *ouvrages d'esprit*, & les *ouvrages de l'esprit*. Les inventions des hommes dans les Arts, & les Sciences, s'appellent des *ouvrages de l'esprit*. Mais les compositions ingenieuses des gens de lettres ou en prose, ou en vers, sont des *ouvrages d'esprit*.

OUVRAGE, se dit aussi des ornemens & enrichissemens qui se font sur plusieurs choses. Il est bienseant à une fille de faire toutes sortes d'*ouvrages*, de tapisserie, de dentelle, de broderie, &c. Les mains de la Princesse industrieusement occupées s'exerçoient à des *ouvrages* dont la pieté avoit donné le dessein. BOSS. Ces plafonds, ces buffets, ces vases sont enrichis de beaucoup d'*ouvrages*, de sculpture, de moulures.

OUVRAGE, se dit aussi en parlant de la maniere dont une chose est faite. Les bâtimens des Cathedrales sont des *ouvrages* Gothiques. Nos *ouvrages* modernes de marqueterie sont plus beaux que les anciens *ouvrages* de Mosaïque. On admire à Grenade les *ouvrages* Arabesques qui y sont demeurez. Les *ouvrages* de la Chine sont estimez par leur matiere, ceux des Europeans par leur artifice. *Ouvrage* de limosinerie, *ouvrage* de serrurerie, de charpenterie.

OUVRAGE, se dit aussi de la peine, du travail, & du tems qu'on y employe. Les tableaux des Flamans sont estimez par la quantité de l'*ouvrage*; il y a quelquefois 1000. ou 2000. figures. La fortification de cette place est un *ouvrage* de deux ans. La composition d'un tel Dictionnaire est un *ouvrage* de cent ans.

OUVRAGE À CORNES, en termes de Fortification. C'est un dehors qu'on avance pour couvrir un bastion, une courtine, ou pour gagner du terrain. Il est fait de deux faces

faces ou pans, ou ailes, aux deux demi-bastions, & une courtine à la tête, ou avec une simple tenaille.

OUVRAGE À COURONNE, OU COURONNEMENT. C'est un autre dehors composé de deux *ouvrages* à corne joints ensemble, qui forment un bastion au milieu, & deux demi-bastions aux côtez; & generalement on appelle tous les dehors d'une place, des *ouvrages* detachez.

On appelle dans la Maçonnerie, *Gros ouvrages*, les murs en fondation, ceux de face & de refend, ceux qui sont avec crépis, enduit & ravalemens, & toutes les especes de voutes de semblable matiere, à la difference des *menus ouvrages*, qui sont les plâtres de differentes especes, comme tuyaux, souches & manteaux de cheminées, panneaux de cloisons, & toutes saillies d'Architecture. Les *Ouvrages* de sujettion, sont les *ouvrages* cintrez, rampans, ou cercez par leur plan ou leur elevation. Le prix de ceux-là augmente à proportion du dechet de la matiere, & de la peine qu'il y a à les bien executer.

On dit aussi en Architecture, Visiter les *ouvrages*, toiser les *ouvrages* pour connoître le travail, & la bonté d'un bâtiment.

OUVRAGE DE PATIENCE. C'est en termes du Grand Art, l'*Ouvrage* de la pierre Philosophale qu'on appelle ainsi, à cause de la patience qu'il faut pour en venir à bout, si jamais on en vient à bout.

OUVRAGE, se dit d'une chose à laquelle travaillent les femmes. Apportez moi mon *ouvrage*.

OUVRAGE, se dit en blamant quelqu'un de ce qu'il a fait, ou de ce qu'il a gaté. Vous avez fait-là un bel *ouvrage*. Voilà de votre *ouvrage*.

OUVRAGER. v. act. Ce verbe n'est en usage qu'au Participe. Il signifie, Enrichir une chose de plusieurs ornemens, & ne se dit proprement que de certains ouvrages qui demandent beaucoup d'adresse & de travail de main, comme sont les ouvrages de damasquinure, de Filigrane, & de broderie. La garde de cette épée est fort *ouvragée*. Cet habit est bien *ouvragé*, il y a bien de la broderie. Ce velours figuré, ce brocard, sont bien *ouvragez*, on y voit de belles figures, de beaux desseins.

OUVRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il y a des gens qui estiment mieux les meubles tout unis que les *ouvragez*.

OUVRAIGNE. s. m. Vieux mot. Travail, labeur. BOREL.

OUVRANT, ANTE. adj. On le dit en ces deux phrases: A jour *ouvrant*, A portes *ouvrantes*; pour dire, Au point du jour, à l'ouverture des portes de la ville.

OUVREAUX. s. m. C'est dans les fourneaux à verre les bouches ou ouvertures, où sont les pots dans lesquels se fondent les matieres propres à la vitrification.

OUVRER. v. act. & n. Travailler. Il n'est guere en usage qu'en cette phrase: Il est deffendu par les reglemens de Police d'*ouvrer* les Fêtes & les Dimanches.

Ce mot vient de l'Espagnol *obrar*, signifiant la même chose. Du Latin, *operari*.

OUVRÉ, ÉE. part. & adj. Il est fort en usage en ces phrases. Du linge *ouvré*, de la toile *ouvrée*; pour dire, qui n'est pas unie, où l'on voit plusieurs figures & ouvrages. Le linge *ouvré* est de bon usage pour la table, est moins sujet à être perdu.

On le dit aussi des metaux. On fait payer tant à la Doüane pour le fer *ouvré* & non *ouvré*, c'est-à-dire, en barres, & non en œuvre. Le cuivre en lames n'est pas *ouvré*.

OUVRE'EUR. s. m. Vieux mot., pour *ouvrage*.

J'ay Cergens & labouteurs,
Ouvrans en divers ouvréeurs. BOREL.

OUVREUR. s. m. Celui qui ouvre. A la Comedie il y a un *Ouvreur* de loges.

OUVRIER, IERE. s. m. & fem. Artisan qui travaille à quelque ouvrage. Les Poëtes sont *ouvrier* de trois syllabes. Voilà un attelier où il y a quantité d'*Ouvriers*, de Maçons, de Peintres, de Menuisiers, &c. Ce Charpentier a toûjours trente *ouvriers* ou compagnons qui travaillent dans son chantier. Cet Horlogeur est un excellent *ouvrier*. Ces rabats sont faits de la main de la bonne *ouvriere*, qui prend un écu de la façon de la piece. Je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne *ouvriere*. MOL. La plupart des habitans de Touraine sont des ouvriers en soye; ceux du Lionnois en toile, &c.

OUVRIER, termes de monnoyes. On appelle ainsi dans les Hotels des Monnoyes, ceux qui coupent, taillent & ajustent les flaons pour les reduire au poids des especes, & les rendre conformes aux denereaux ou poids matrices. On leur a donné le nom d'*Ouvriers*, pour les distinguer des autres *Ouvriers* qui frappent les especes qu'on nomme *Monnoyers*.

OUVRIER, se dit aussi de ceux qui font des ouvrages d'esprit. Virgile étoit un excellent *ouvrier*. Voilà un livre anonyme qui part de la main d'un bon *ouvrier*.

OUVRIER, se dit en choses morales. Quand on voit le Ciel & les astres, on voit bien que c'est un grand *Ouvrier* qui les a faits. Dieu anime les ressorts de notre corps, mais ce sçavant *ouvrier* se reserve à lui seul l'intelligence de son ouvrage. ST. EV. JESUS-CHRIST a dit que la moisson étoit grande, mais qu'il y avoit peu d'*ouvriers*, en parlant de la predication Evangelique. On avoit grand besoin d'*ouvriers* Evangeliques pour cultiver les Chrêtiens. P. TACH. Il a un regime dans le figuré, quoyqu'il n'en ait point au propre. Qui n'admirera cet esprit celeste qui fut l'*ouvrier* de tant de fictions si ingenieuses? PA. Selon la doctrine superbe de Pelage l'homme a son salut entre les mains, & il peut être l'*ouvrier* de son propre bonheur. PORT-R. La sagesse est l'*ouvriere* de toutes choses. COST. Elle est l'*ouvriere* d'un mensonge si monstrueux. PATRU. La Fortune n'a point eu de part à son exaltation: il est lui-même l'*ouvrier* de sa Fortune. LE P. GAILLARD. Chacun sera *ouvrier* avec Dieu de son propre salut. PEL. C'étoit un grand & habile *ouvrier* (le Roi Guillaume) de ressors & de machines pour remuer les esprits. MEM. DE TR.

On dit aussi dans le langage de l'Ecriture Sainte, *Ouvriers* d'iniquité; pour signifier les mechans. Jusques à quand tous ces *ouvriers* d'iniquité se repandront-ils en de vains discours? PORT-R.

OUVRIER, IERE, est aussi quelquefois adjectif. Ainsi on appelle jours *ouvriers*, les jours que l'on appelle aussi jours *ouvrables*, c'est-à-dire, les jours où il n'est point fête, où il est permis de travailler & d'ouvrir les boutiques.

On appelle la cheville *ouvriere* d'un carrosse, une grosse cheville de fer qui joint le train de devant à la fleche.

On dit proverbialement, C'est un *ouvrier*; pour dire, il est alerte, & adroit, il entend bien ses affaires. Et au contraire on dit ironiquement, que c'est un plaisant *ouvrier*: pour dire, un plaisant homme, qui n'entend rien à l'affaire dont on lui parle.

OUVRIERE. s. f. C'est dans les oiseaux, ce que la matrice est dans les autres animaux.

Du Latin *ovarium*, parce que c'est-là que les œufs se forment. HUET.

OUVRIR. v. act. *J'ouvre*, *j'ouvris*, *j'ai ouvert*, *j'ouvrirai*, *que j'ouvre*, *que j'ouvrisse*, *j'ouvrirois*. C'est faire une separation, un passage, une ouverture. C'est le contraire de fermer; c'est faire que ce qui étoit fermé, ne le soit plus; c'est donner libre entrée ou passage à quelque chose en quelque lieu. Dès que le Roi se presenta devant cette ville, on lui *ouvrit* les portes. Il s'est *ouvert* un passage dans le païs ennemi. Il faut *ouvrir* les fenêtres pour laisser sortir la fumée. On a *ouvert* les portes, le commerce est libre. Il s'employe quelquefois absolument. *Ouvrez*, c'est moi. On *ouvrira* à celui qui frappe.

pe. Port-R. Cette porte n'*ouvre* point; elle est condamnée. Les Marchands n'*ouvrent* point les Fêtes; leurs boutiques sont fermées aux acheteurs. Le Parlement n'*ouvre* point aujourd'huy; pour dire, n'entre point.

Ouvrir, signifie aussi, Lever, ôter ce qui fait qu'une chose est fermée. On *ouvre* une serrure, un cadenas avec la clef. On *ouvre* une armoire, un coffre, en brisant le volet, le couvercle. On *ouvre* une lettre en rompant le cachet. *Ouvrir* le robinet d'une fontaine. Dieu *ouvrit* les cataractes du Ciel, quand il envoya le deluge. Il faut *ouvrir* les écluses pour faire entrer & sortir les bateaux. Hircan fit *ouvrir* le sepulchre de David. Arn.

Ouvrir, signifie aussi, Percer un mur pour y faire des fenêtres. Il avoit fait *ouvrir* une vuë sur le voisin, on la lui a fait boucher.

Ouvrir, signifie aussi, Entamer. *Ouvrir* un pâté, des huitres. *Ouvrir* un melon, des noix, des grenades. *Ouvrir* un ballot, une tonne de marchandises.

Ouvrir la laine, C'est la battre sur une claye, pour en faire sortir la poussiere & les ordures, & la passer ensuite entre les deux grosses cardes qu'on nomme Cardasses en Languedoc.

Ouvrir les Peaux. Terme de Chamoiseur. C'est les faire passer sur l'apalisson ou poinçon pour les rendre plus molles & plus maniables.

Ouvrir, signifie aussi, Commencer à creuser la terre. Le peril est grand, quand on *ouvre* la tranchée trop près de la ville. On a *ouvert* une mine, une carriere, une marniere dans un tel endroit, on a commencé d'y fouiller. Il coûte beaucoup dans les Paroisses pour avoir permission d'*ouvrir* la terre, de faire une fosse.

Ouvrir, signifie encore, Separer ce qui étoit joint ou continu. *Ouvrir* les jambes, la bouche. *Ouvrir* un livre. Les chameaux sont en danger de s'*ouvrir*, de s'écarter dans les terres grasses, & pour cela on les fait marcher sur des tapis dans des mauvais pas. *Ouvrir* la veine, c'est-à-dire, Saigner. *Ouvrir* un corps mort pour l'embaumer, ou pour voir de quoy il est mort. Le supplice des Japonnois est d'*ouvrir* le ventre.

Ouvrir, signifie encore, Elargir, rendre les choses plus étenduës, ou moins proches. On commande aux soldats d'*ouvrir* les rangs, ou files, quand on les veut doubler. On dit aussi, *Ouvrir* un bataillon; pour dire, le percer, le rompre, entrer dedans, le defaire. La mer s'*ouvre* après avoir passé le detroit. Quand on a passé les Monts le païs s'*ouvre*. On a *ouvert*, c'est-à-dire, élargi les ruës de Paris.

Ouvrir. En termes de Jardinage, se dit des arbres & sur tout de ceux qui sont en buisson, & il signifie étendre, donner de l'ouverture. Vous *ouvrez* trop cet arbre. *Ouvrez* moi davantage ce buisson que vous ne faites. Liger.

Ouvrir deux pointes, deux clochers, & choses semblables; est un terme de Marine, qui signifie voir ces choses-là separément, & non pas l'une dans l'autre, c'est-à-dire, vis-à-vis l'une de l'autre.

Ouvrir, se dit de quelques fruits. Les abricots, les prunes, les pêches s'*ouvrent*; pour dire, se fendent.

Ouvrir, change de signification suivant plusieurs mots qui s'y joignent. On dit qu'un homme *ouvre* boutique, non seulement pour dire qu'il ôte les ais de sa boutique, mais aussi pour dire, qu'il commence à établir son negoce, une manufacture, qu'il a droit de travailler publiquement de son metier. Euclide *ouvrit* à Alexandrie une Ecole de Geometrie. Le Cl. *Ouvrir* sa bourse à ses amis, pour dire, leur prêter de l'argent; leur *ouvrir* les bras, pour dire, les recevoir agreablement & avec tendresse. *Ouvrir* les oreilles; pour dire, Ecouter avec attention une proposition avantageuse. *Ouvrir* les yeux; pour dire, Reconnoître une verité, sortir de l'aveuglement où l'on étoit. N'oser *ouvrir* la bouche, c'est n'oser parler. On dit aussi, *Ouvrir* un pour-point; pour dire, le laisser decousu aux manches & au dos pour avoir de l'air.

Ouvrir, se dit figurément en ces phrases. Jesus-Christ nous a *ouvert* le chemin du Ciel: il nous a donné les moyens d'y parvenir. Un Schisme *ouvre* la porte à bien des malheurs. Platon faisoit commencer les études par la Geometrie, parcequ'elle *ouvre* l'esprit, qu'elle le rend capable de mieux connoître, de mieux comprendre, &c. La conversation des Savans *ouvre* beaucoup l'esprit. On dit aussi, *Ouvrir* son cœur à son ami; pour dire, lui decouvrir les secrets de son ame. Le cœur s'*ouvre* avec plaisir aux douceurs de l'amour. Vill. Le cœur n'est presque jamais *ouvert* à la verité lorsqu'elle se presente. Nic. On dit, s'*ouvrir* à quelcun; pour dire, lui communiquer quelque entreprise secrette. Je ne m'*ouvrirois* pas à vous, si je n'étois persuadé qu'on ne risque rien en vous confiant un secret. Bou.

Toûjours par quelque endroit notre cœur est ouvert.
Oe. M.
Je vous ouvre *mon cœur sans art & sans étude.* Id.

Un Juge ne doit point s'*ouvrir* aux parties, leur temoigner quel sera son sentiment. Vous vous *ouvrez* trop en cet encan, vous faites des encheres trop hardies. On dit aussi, Il s'est *ouvert* un chemin à la gloire, s'*ouvrir* un chemin au trône, aux dignitez.

On dit aussi, *Ouvrir* un avis; pour dire, être le premier à proposer une opinion, un expedient dans les Jugemens ou deliberations, ou dans les accommodemens ou negociations. Ce bon homme *ouvroit* les avis les plus rigoureux. La Roches. Celui qui avoit *ouvert* cet avis fut fort applaudi.

Ouvrir, signifie aussi, Commencer une assemblée, une action publique. On *ouvre* les Etats, le Parlement, par une Messe solemnelle, par une harangue. *Ouvrir* le Jubilé par une Procession generale. On *ouvre* les classes à la Saint Remi. On *ouvre* le Theatre, la scene de l'Opera par un Prologue, par une belle decoration, une agreable symphonie. C'est à celui qui donne le bal à l'*ouvrir*, à mener le premier branle, à danser la premiere courante. *Ouvrir* la lice, c'est Commencer une course, un combat, une dispute. *Ouvrir* la campagne par une bataille.

OUVROIR. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *boutique*. Il ne se dit plus à Paris que de deux boutiques de Fruitieres qui sont vers le Petit Châtelet, qu'on appelle le grand & petit *Ouvroir*. Ce sont des lieux où on repose les châsses de Ste. Genevieve & de St. Marceau, quand on les porte en procession par la ville, & où elles se separent.

Ouvroir, se dit encore dans les arsenaux & lieux de manufacture, où il y a plusieurs Ouvriers qui travaillent ensemble à une même espece d'ouvrage. On leur donne à chacun leur *ouvroir*, le lieu propre pour y faire leur travail. Dans les Hôtels de Monnoye on appelle *ouvroir*, & *ouvrerie*, le lieu où l'on fabrique la monnoye. On le dit aussi du comptoir. On dit encore, *Ouvrer* la monnoye; pour dire, la fabriquer. Il en est aussi parlé dans tous les Statuts des Marchands & Artisans tant vieux que modernes.

Du Cange dit que ce mot vient de *apertorium*, parceque toutes les boutiques & *ouvroirs* doivent être ouverts sur la ruë suivant les reglemens; & du mot *ouvroir* on a derivé *œuvre*, *ouvrier*, *ouvrage*, &c.

Ouvroir, est aussi dans une communauté de Filles, une grande salle où à des heures reglées elles s'occupent à des exercices convenables à leur sexe.

OUY, ou OUI. Adverbe d'affirmation, qui est opposé à *non*. Dans les interrogatoires il faut repondre categoriquement par *oui*, ou par non. Les bons Chicaneurs prennent garde de se meprendre, & ne disent jamais ni *oui*, ni non. C'est un homme qui n'a point d'opinion que celle qu'on lui donne; qui ne dit jamais *non* de rien, & qui dit *oui* de tout. M. Sc. Je connois un autre homme qui ne dit jamais *oui*; qui dispute toûjours; qui contredit tout le monde, & qui cesse de vouloir ce qu'il veut, dès qu'un autre le veut comme lui. Id. Regulierement, la voyelle qui precede *oui* doit se perdre : cependant il semble qu'il soit libre de la conserver. Ainsi on peut dire, Je dis qu'*oui*, & je dis que *oui*. Les Anciens disoient qu'*oui*, mais les nouveaux disent que non. Pasc. Il repondit qu'*oui*. Vaug. On lui dit que *oui*. Ablan. Je crois que *oui*. Mol.

Quand on dit oui, *la quinteuse dit non*. Du Cer.

Il marque aussi le consentement. *Oui* j'en demeure d'accord. On s'en sert encore pour confirmer ce que l'on a deja dit : *Oui*, je veux que tout le monde sçache, que vous avez tort. *Oui*, toute la Nation a les yeux sur vous.

Les monnosillabes *oui* & *non* sont d'excellentes abbréviations qui équivalent manifestement à une proposition entiere; car quand à cette interrogation, dites vous cela? On répond *oui* ou *non*, il est clair que c'est-à-dire, je dis cela, ou je ne dis pas cela. P. Buff.

Ce mot est derivé selon, quelques-uns, de *oui* participe de *ouïr*, comme qui diroit, Je vous ai *oui*, j'y consens. Mais Menage veut qu'il vienne de *hoc est*, sur ce qu'en Languedoc on dit *oc* pour dire *oui*; & que la France a été autrefois divisée en langue d'*oui*, ou *oil*, & en Langue d'*oc* par les Ordonnances : ce qui a donné le nom au Languedoc, comme qui diroit la Langue de *oc*, laquelle s'étendoit autrefois à tout le païs au delà de la Loire.

Ouy, se joint avec d'autres particules pour augmenter sa signification, ou quelquefois par ironie. *Ouy* dà. *Ouy* vrayement. *Oui* certes. *Oui* ma foi. *Oui*, je t'en reponds; *oui*, je t'en casse.

On le dit aussi reduplicativement. *Oui*, *oui*, je m'en souviens. *Oui*, *oui*, vous nous contez une plaisante histoire. Mol. Au Palais on se sert souvent de cette formule ou transition, *ouy*, *mais* dira-t-on.

On l'employe aussi quelquefois en commençant un discours, lorsqu'on veut insinuer qu'on a deja parlé des choses dont on parle.

Oui, *puisque je retrouve un ami si fidele*,
Ma fortune va prendre une face nouvelle. Rac.

Ouy, s'employe aussi fort souvent pous marquer qu'on s'étonne d'une chose, & qu'on l'admire. Il a eu l'impudence de lui donner un dementi; *ouy!* En ce sens il se prononce long.

Ouy, est aussi subst. Ils se sont querellez pour un *ouy*, pour un non. C'est un *ouy* proferé de bon cœur, que celui d'un Amant qui se marie.

Quand on a prononcé ce malheureux ouï,
Le plaisir de l'amour est tout évanoui. Oe. M.
Ah! cet ouï *se peut-il supporter?*
Et sans un mal de cœur sçauroit-on l'écouter? Mol.

Dans cet exemple *cet ouy*, se prononce comme s'il y avoit *ce ouy*. Le *t* se supprime en parlant. Vau. Il faut écrire *ce ouy*, & non pas *cet ouy*, comme le fait M. de Vaugelas. L'Acad. On voit que les Poëtes le font tantôt de deux syllabes, & tantôt d'une seule.

OUYCOU. s. m. Sorte de boisson commune en Amerique. On la fait avec des cassaves, des patates, des bananes, & du sucre, qu'on met dans une grande couche d'eau, & qu'on laisse fermenter quelques jours. La liqueur qu'on en tire ressemble à de la bierre; elle est rougeâtre, forte, nourissante, rafraichissante, & enivre aisément. Labat.

OUYE. s. fem. C'est un des cinq sens, par le moien duquel on aperçoit les sons. Cette perception est causée par un mouvement que les corps resonnans impriment d'abord dans l'air qui les environne : ce mouvement passe dans l'air voisin, puis dans celui qui suit, & ainsi successivement jusqu'à la membrane de l'oreille, qu'on appelle la membrane du tambour, qui est aussi emuë par l'air qui la touche immediatement. L'émotion de cette membrane se communique au labyrinthe, ensuite au limaçon, & enfin aux nerfs acoustiques & aux esprits animaux qui portent cette impression au cerveau, & qui donnent lieu au sentiment qu'on nomme *ouye*. La lame spirale est le principal instrument de l'*ouye*. L'*ouye* sert à juger de la distance des corps éloignez, aussi bien que la vuë. De tous les sens il n'y a que l'*ouye* qui juge non seulement de la difference, mais encore de la quantité & de la raison de son objet. On a perfectionné l'*ouye* comme la vuë. Il n'y a aucun animal qui ne soit pourvu de cet organe, & il n'est pas jusqu'aux cousins, quoique des plus petits qui n'en soient très-bien pourvus. P. Plumier. La diversité du mouvement des esprits animaux cause les passions differentes, & les effets surprenans que l'on attribuë à la musique. Un son lent excite la tristesse & la langueur; un son aigu produit la joye & l'amour. Il a l'*ouye* dure, il n'entend pas de loin. Le bruit continuel fait perdre l'*ouye*, comme il arrive à ceux qui sont près les cataractes du Nil, dont les Voyageurs modernes ne demeurent pas d'accord. M. du Verney a fait un fort beau Traité de l'organe de l'*ouye*.

Le mot *ouye* a signifié non seulement la faculté mais aussi l'acte d'ouïr; mais ce mot dans la derniere acception a vieilli, & ce n'est pas bien parler que de dire, à l'*ouye* de cette nouvelle, à l'*ouye* de sa sentence la terreur entra dans son ame; quoique la vuë, le toucher, & le goût, se prennent indifferemment & pour la faculté de sentir, & pour le sentiment. Mem. de Tr.

Ouye, se dit aussi de la partie de la tête des poissons qui s'ouvre, par où ils entendent, & respirent. Ce sont comme des poils disposez par ordre & attachez à un demi cercle d'os, à chaque côté de la tête du poisson. C'est par le moyen de ces *ouyes* qu'il rejette l'eau. Il y a des poissons qui les ont couvertes, & d'autres decouvertes. On embroche les harengs par les *ouyes*. On leur ensanglante les *ouyes* pour les faire paroître frais.

Ouye, signifie aussi les ouvertures qui sont sur la table de plusieurs instrumens de Musique, comme des violons, des violes, de la harpe, qui ont differentes figures, & qui sont les endroits par où sort le son harmonieux.

Ouye, en termes de Botanique, est un nom qu'on donne à la grande joubarde. Voyez Joubarbe.

On dit proverbialement, qu'un homme a les *ouyes* pâles, quand il paroît encore à son visage qu'il a été malade, ou quand il s'y voit quelque grande marque de chagrin ou d'affliction : ce qu'on dit par metaphore, parceque le poisson mort a les *ouyes* pâles.

OUZ.

OUZ. s. m. pl. Vieux mot pour *osts*. Lobineau dit les *Ouz* du Duc, pour les *osts*, ou les Milices du Duc.

OXYACANTHA. s. m. Arbrisseau épineux qui est une espece de neflier, & qu'on appelle autrement *aubespin*, ou *épine blanche*.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *Oxùs*, *aigu*, & *acantha*, *épine*; & l'on a donné ce nom à cet arbrisseau, parcequ'il est armé d'épines fermes & aiguës.

OXYCEDRE. s. m. Arbre qui a le tronc tortu, & les branches souples & flexibles. Ses feuilles sont étroites, pointuës, épaisses, semblables à celles du Ciprès. Ses fleurs sont des chatons à plusieurs petites écailles, au bas desquelles on trouve quelques bourses membraneuses remplies de poussiere. Ses fruits sont des bayes qui deviennent jaunes en meurissant, un peu charnuës, odorantes. En Latin *Cedrus folio cupressi major fructu flavescente*. C. Bauh. L'on tire par incision du tronc de cet arbre, une gomme très claire & très transparente, qui est le veritable *Sandarac*. C'est du bois de l'*oxicedre* que l'on tire par la cornuë la vraye huile de Cade, autrement *Cedria*, qui est souveraine pour les dartres vives & farineuses.

Ce mot vient de *oxùs*, *aigu*, & *cedros*, *cedre*, comme qui diroit *cedre à feuilles pointuës*.

OXYCRAT. s. m. Mélange d'eau & de vinaigre. On met une cuillerée de vinaigre sur cinq ou six fois autant d'eau. L'*oxycrat* est propre pour temperer & pour rafraichir. On s'en sert dans les gargarismes. On fait des fomentations d'*oxycrat*, des lavemens d'*oxycrat*.

Ce mot est fait de deux mots Grecs, *oxùs*, *aigre*, & *kerannumi*, *je mêle*. Ceux qui prononcent *obsicrat* parlent mal.

OXYCROCEUM. s. m. Terme de Pharmacie. Remede dont on fait des emplâtres fort bons dans les fractures, pour aider à former le calus.

OXYGONE. adj. masc. Terme de Geometrie. Qui a un angle aigu. Il se dit proprement des triangles qui ont les trois angles aigus, ou moindres de 90. degrez. On l'appelle autrement *acutangle*.

Ce mot vient du Grec *oxùs*, aigu, & de *goonia*, angle.

OXYMEL. s. m. Mélange de miel & de vinaigre. Il y a de deux sortes d'*oxymel*, le simple & le composé. L'*oxymel* simple est un mélange de deux parties de bon miel, & d'une partie de vinaigre blanc qu'on fait bouillir jusqu'en consistence de syrop. Il est propre pour détacher & pour incifer les phlegmes qui sont attachez à la gorge & à la poitrine. L'*oxymel* composé ne differe du simple, qu'en ce que l'on ajoûte au miel & au vinaigre la decoction des cinq racines aperitives majeures, & des semences d'ache, de persil, & de fenouil. On s'en sert pour ouvrir les obstructions du foye & de la rate, & pour attenuër & deterger les humeurs crasses. Il y a aussi l'*oxymel* scillitique qui est fait de miel & de vinaigre scillitique. Celui-ci a les mêmes qualitez que l'*oxymel* simple, mais il a plus de force.

Ce mot est Grec, *oxumeli*, de *oxùs*, *aigre*, & *meli*, *miel*.

OXYPETRE. s. f. Pierre ou terre de couleur blanche tirant sur le jaune, d'un goût aigrelet, qui se trouve dans le territoire de Rome. Elle est propre pour calmer l'ardeur des fievres ardentes & pour desalterer; On en met infuser dans de l'eau, & l'on en fait boire au malade.

Oxypetra, du Grec *oxùs*, acide & *petra*, pierre, comme qui diroit, pierre acide. C'est M. Pharisani, premier Medecin du Pape, qui a donné le nom à cette terre.

OXYRRHODIN. s. masc. C'est un mélange de deux parties d'huile rosat, & d'une partie de vinaigre rosat, qu'on agite quelque temps. On y mêle quelquefois des sucs ou des eaux distillées. L'*oxyrrhodin* est propre pour les inflammations, & pour dessecher les dartres.

Ce mot vient de *oxùs*, *aigre*, & *rodon*, *rose*.

OXYSACCHARUM. s. masc. C'est un syrop qu'on prepare avec le vinaigre, le suc des grenades aigres & le sucre. Il est propre pour rafraichir & pour resister à la malignité des humeurs.

Ce mot vient de *oxùs*, *aigre*, & de *saccharon*, *sucre*.

O Y A.

OYANT, ANTE. adj. & subst. Terme de Pratique. Celui à qui on rend un compte en Justice. Le compte se rend aux depens des *oyans* compte. Les debats se fournissent par le deffendeur & *oyant* compte.

Oyant. Participe du Verbe *ouïr*. Ce qu'*oyant*, &c.

O Y E.

OYE. subst. fem. Gros oiseau avec le col long, les jambes courtes & les pates faites peu differemment de celles des cannes, qui marche en troupe. L'*oye* est proprement amphibie, vivant sur la terre & nageant dans l'eau. Il y en a de deux sortes, l'*Oye* domestique, & l'*oye* Sauvage. Cet oiseaux habite les lieux humides aquatiques. On en voit en tous païs, il vit long temps quelques-uns disent jusqu'à soixante ans. Le domestique ne vole que difficilement & ne s'éleve pas bien haut; mais le Sauvage vole haut & avec beaucoup de legereté. Cet oiseau est disciplinable, M. Lemery dit en avoir vû un tourner une rouë de cheminée, comme un chien, pour faire rôtir de la viande. Les *oyes* sauvages vont & viennent, & suivent quasi la même methode que les canards & les autres oiseaux de riviere. Le jars est le mâle de l'*oye*. Une *oye* grasse est bonne à manger. Les plumes dont on écrit sont des ailes de l'*oye*. On met les *oyes* en muë. Les *oyes* sont de bon guet. La graisse d'*oye* est emolliente, resolutive. L'excrement de l'*oye* est incisif & attenuë les humeurs. Le duvet, qui en est une plume fine & delicate, se tire du col, du dessous le ventre & de dessous les ailes. Les Romains estimoient beaucoup le *foye* gras d'une oye blanche. Dac. La Police défend de nourrir des *oyes* dans les villes. De la Marre. Par la Coutume d'Orleans il il est permis à celui qui trouve des *oyes* sur son heritage de les tuër, comme bêtes malfaisantes. On comparoit l'Etat de Milan à une *oye*, à laquelle il revient d'autant plus de plumes, qu'on lui en ôte davantage. L. de Camer.

Ce mot vient de *auca*, qui a été fait d'*avica*. Menage. On disoit autrefois *ouë*. De là vient qu'on dit à Paris la ruë aux Ours par corruption au lieu de *ouës*; parce qu'elle n'étoit habitée que par des Rotisseurs qui vendoient des *Ouës*. C'est un vieux Proverbe que qui a mangé l'*ouë* du Roi, plus de cent ans après en rend les plumes. M. Huet croit qu'il vient de l'Arabe, *Wazon*.

L'*Oye* étoit fort estimée parmi les Romains pour avoir par son cri & par le battement de ses ailes sauvé le Capitole de l'invasion des Gaulois. On en nourrissoit dans le Temple de Junon, & les Censeurs au commencement de leur Magistrature pourvoyoient à leur nourriture. On celebroit même tous les ans à Rome une fête, dans laquelle on portoit en ceremonie la statuë d'une *oye* d'argent sur un brancard orné de riches tapis, avec un chien qui étoit pendu, afin de punir cet animal pour n'avoir point abboyé à l'arrivée des Gaulois. Danet.

Les *oyes* sont differentes en differens païs, & on en peut distinguer differentes sortes tant des domestiques que des sauvages. Elles aiment les lieux marecageaux, & cependant elles tirent leur nourriture des bleds & des grains: & quand elles sont en grand nombre elle gatent

tent souvent des champs entiers de bled. Les *oyes* sauvages sont de passage, elles vont ordinairement au printems vers le septentrion pour pondre & pour faire leurs petits. Dans l'automne elles retournent en grandes troupes, volent fort haut, & font souvent de grands cris, sur tout la nuit, afin de ne pas s'écarter les unes des autres.

Les *oyes* sauvages du chateau de Pirou en Basse Normandie sont celebres. Elles viennent là tous les ans en grand nombre au commencement de Mars, & prennent possession des nids qu'on leur prepare dans des niches des murailles : elles y elevent leurs petits, & se laissent approcher dans la chateau, quoique bien farouches par tout ailleurs. On en conte bien des histoires qui paroissent fabuleuses.

OYE D'ECOSSE. C'est un assez grand oiseau qu'on trouve sur les côtes d'Ecosse, & qu'on nomme en ce païs-là *solan-goose*. Elles pondent leurs œufs & font leurs petits sur les points des rochers escarpés & inaccessibles. On en voit en grand nombre sur un rocher qu'on appelle le *Basse*, à l'entrée du golfe d'Edimbourg. Les habitans de ces païs en mangent les jeunes par delices; elles sont fort grasses & sentent fort les harengs frais dont elles se nourissent. Il y a quantité d'*oyes* communes en Ecosse, tant domestiques que sauvages, & sur tout dans les parties septentrionales de ce Roïaume.

OYE NONETE. Oiseau qui est de la taille & de la figure d'une *oye*. La cause de ce surnom procede de ce que son pennache est divisé comme l'habit d'une nonain. Elle est néanmoins plus petite qu'une *oye*, mais plus grande qu'un canard.

Merde d'oye, est une couleur jaunâtre mêlée de verd qui ressemble à l'excrement des *oyes*. La veritable *merde d'oye* gâte les prez, & brûle si bien la terre, qu'il n'y revient plus d'herbe.

Patte d'oye, en termes de Jardinage, se dit de trois allées qui viennent aboutir à un meme centre. Il y a une *patte d'oye* dans le Jardin de Chamlai qui est fort belle. LIGER.

En termes de Marine, Mouiller en *patte d'oye*, c'est de gros tems jetter trois ancres, l'une au vent, l'autre à droite, l'autre à gauche, en sorte que cela fasse un triangle ressemblant à une patte d'oye.

Petite oye, est ce qu'on retranche d'un *oye*, quand on l'habille pour la faire rôtir, comme les pieds, les bouts d'ailes, le cou, le foye, le gesier. Une *petite oye* dans le pot fait une bonne souppe.

Petite oye, se dit figurément des rubans & garnitures qui servent d'ornement à un habit, à un chapeau, &c. La *petite oye* coûte souvent plus que l'habit. La *petite oye* consiste aux rubans pour garnir l'habit, le chapeau, le nœud d'épée, les bas, les gands, &c. Que vous semble de ma *petite oye*. MOL.

Un homme d'esprit appelloit l'Index, l'Epitre dedicatoire, l'Avertissement, &c. *La petite oye d'un livre*. MEM. DE TR.

Petite oye, se dit en matiere d'amour, des petites faveurs qu'on peut obtenir d'une maîtresse, dont on ne peut avoir les dernieres, comme baisers, attouchemens, &c.

On appelle jeu de l'*Oye*, un jeu où l'on joué avec deux dez sur une carte où il y 63. cases ou cellules diversement marquées, & qui ont des figures d'*oyes* disposées de neuf en neuf. Le jeu de l'*Oye* est renouvellé des Grecs.

On dit tirer l'*oye*, pour exprimer une sorte d'exercice que font les Bateliers, en attachant à une corde sur la riviere une *oye* en vie, qu'il ne leur est permis d'attirer qu'avec les dents. Aller voir tirer l'*oye* sur la riviere.

Proverbialement un conte fait à plaisir, une fable, telle qu'on en dit aux enfans s'appelle un conte de ma mere l'*oye*; parce qu'il y a de ces contes où l'on fait agir & parler une mere *oye*, une vielle *oye*. On en a fait un petit livre, pour amuser les enfans, qu'on appelle, Contes de ma mere l'*oye*.

Et ne m'esmeus non plus quand leur discours fourvoye,
Que d'un conte d'Urgande, ou de ma mere l'oye. REGN.

Herbe aux *oyes*. Plante qu'on appelle autrement argentine. Voyez ARGENTINE.

OYE, se dit en termes du grand art. *Oye* de Hermes, c'est le Mercure Philosophal. *Oye* d'Hermogene, c'est la matiere qui s'éleve étant blanche, après que la noirceur est passée. TR.

OYE. s. f. Vieux mot, pour *oreille*. BOREL.

OYEMENT. s. m. Vieux mot pour dire l'*ouïe*. BOREL.

OYER. s. m. Celui qui vend des oyes. Les anciens Statuts des Maitres Rotisseurs de la ville & fauxbourgs de Paris, leur donnent la qualité de maître du métier d'*Oyers* & Rotisseurs.

D'OYER ET TERMINER. On appelle ainsi en Angleterre la commission particuliere du Roi pour juger des causes & en particulier les criminelles. C'est que ces Juges sont autorisés d'*ouir & terminer* ces affaires; & les Anglois ont retenu encore ces termes, avec beaucoup d'autres de leurs anciennes loix normandes.

O Y S.

OYSON. Voyez OISON. Les *oysons* de deux mois sont excellens à manger.

O Y T.

OYT. Vieux mot, s'est dit pour huit, & *oytisme*, pour huitiéme. LOBIN. *Gloss.*

O Z.

OZEGUE. s. m. Nom d'un arbre du Royaume de Congo, dans la basse Ethiopie. C'est une espece de prunier, dont les fruits sont jaûnes & ont l'odeur & le goût fort agreable. On fait de leurs branches des hayes, des palissades, des pavillons ou cabanes sous lesquelles on se met à couvert des rayons du Soleil par l'épaisseur de ses feuilles. DAPPER.

OZEILLE, Voyez OSEILLE.

OZENE, ou OZOENE. s. m. Terme de Medecine. Ulcere du nez, inveteré, puant & livide, qui rend un pus acre & livide, qui cause une grande douleur par son acreté, qui corrode la membrane du nez comme une eau forte. Cet ulcere est couvert d'une grosse croûte humide, dont il coule une matiere puante & épaisse. Cet ulcere rend l'haleine fort puante, elle infecte le malade aussi bien que ceux qui en approchent. C'est ce qu'on appelle punais. Cet ulcere est causé comme tous les autres, par des humeurs âcres & corrosives qui rongent les petits tuyaux du nez, en faisant des obstructions dans les membranes.

Ce mot vient du Grec *ozaina*, qui signifie la même chose.

OZIER. Voyez OSIER.

P.

P. Subst. masc. Consone; la quinziéme lettre de l'Alphabet François. Grand *P*. petit *p*. Ce *P*. est bien fait. Le *P* quand il est accompagné d'une *H* se prononce comme une *F*. Ainsi on prononce *Philosophie*, comme si on écrivoit *Filosofie*.

Le P ne se prononce pas en plusieurs mots, où il est pourtant necessaire de le conserver pour marquer leur étymologie. Par exemple, ces mots *loup*, *sept*, *compte*, se prononcent comme si on écrivoit *lou*, *set*, *conte*. Le P au commencement des mots se supprime, dans *ptisanne* & dans *pseaume*. Au milieu des mots il se prononce dans *baptismal, exemption, redemption, redempteur*. Dans les mots où le P est final, il se prononce, dans *Gap* ville, *galop*. Voyez la *Gram. Fr. de Desmarets*. Le P s'est souvent changé en B. On trouve *Byrrhus* & *Balatium*.

Dans les noms Romains on met P. tout seul, pour le prenom *Publius*. En notre Langue P. signifie *Patriarche*. P. C. *Patriarche de Constantinople*. Chez les teneurs de Livres, Banquiers, & Négocians, *P*. signifie, protesté, ou payé. P. R. a été mis autrefois pour *Peuple Romain*, on s'en sert aujourd'hui pour dire *pretendu Reformé*. La Religion P. R. P. en Musique, signifie *piano*, ou doucement. P, P. *piu piano*, plus doucement, & P, P, P. *pianissimo*, ou très-doux, comme un echo qui se perd en l'air. BROSSARD.

P, est aussi une lettre numerale qui signifie *cent*, suivant ce vers d'Ugution :

P similem cum G numerum monstratur habere.

Mais Baronius croit qu'il signifie le nombre septenaire. Quand on met un titre au dessus, il signifie *quatre cens mille*.

Saint Jerôme remarque sur Daniel, que les Hebreux n'ont point de *P*, & qu'à sa place, ils se servent du *Ph*; & qu'il n'y a que le seul mot *Apadno* dans toute l'Ecriture qui se lise par *P*. Les Arabes n'ont point la lettre *P*. dans leur Langue, & elle manque dans leur Alphabet. De là vient qu'ils appellent *Aleb*, la ville que les autres appellent *Alep*. TAVERN.

P A A.

PAAN. s. m. Terme de Relations. L'habit ordinaire des Negres est composé de trois ou quatre aunes d'étoffe, soit de velours, de soye, de drap ou d'autres étoffes. Il y en a plusieurs qui en ont de 50. sortes. Ils roulent cet habit, ou comme nous disons ici ce *paan*, autour de leur corps, & le laissent pendre depuis le nombril jusqu'à mi-jambe. BOSMAN, *Voy. de Guinée*. Les Indiens en portent de même, que les Portugais appellent *pagne*, du mot Latin *pannus*. LA LOUB. Voyez PAGNE.

P A C.

PACA. s. masc. Animal du Bresil. Il est semblable à un petit cochon de deux mois. Quelques-uns sont blancs comme la neige. Leur chair a peine à cuire.

PACAGE. Voyez PASCAGE.

PACAL. s. m. Arbre qui croît dans l'Amerique, au bord d'une riviere distante de 25. lieuës de Lima. Les Indiens se servent des cendres de ce bois brûlé, mêlées avec du savon, pour guerir toutes sortes de dartres & de feux volages. On pretend même qu'avec ce mélange ils effacent les vieilles cicatrices.

PACAY. s. m. Arbre du Perou. Ses feuilles sont semblables à celles du noyer; mais de grandeurs inégales. Elles sont rangées par paires sur une même côte, de maniere qu'elles vont en augmentant, à mesure qu'elles s'éloignent de la tige. Ses fleurs sont à peu près les mêmes que celles de l'*Inga* de Pison & du P. Plumier, mais ses fruits sont differens. La gousse dont ce Pere nous a donné la figure, est hexagone, & celle du *Pacay* est seulement à quatre faces. Il a des gousses de quatre pouces, & d'autres qui ont plus d'un pied de long. Elles sont divisées au dedans en plusieurs petites loges, qui enferment chacune un grain semblable à une feve plate, envelopée dans une substance blanche & filamenteuse, qu'on prendroit pour du coton; mais ce n'est en effet qu'une huile cristalisée que l'on mange pour se raffraichir, & qui laisse dans la bouche un petit goût musqué fort agréable, ce qui lui a donné le nom de *Pois sucrin* parmi nos François. FREZIER.

PASCHA, PASCHIA, BACHA, ou BASSA. Car on l'écrit de toutes ces differentes manieres. s. m. C'est un titre d'honneur en Turquie qu'on donne a toute personne distinguée par un emploi considerable, ou autrement, *pacha* en François signifie ordinairement, Gouverneur, ou Commandeur, mais en Turquie il y a beaucoup de *Pachas* sans emploi, ni commandement. Les Turcs voulant s'honorer se traitent de *Pachas* les uns les autres. DALERAC. Voyez BACHA.

PACHACAMAC. s. m. Nom du souverain Dieu des peuples du Perou. *Pachacamac* signifie le Créateur & le Gouverneur du monde. Le principal Temple de *Pachacamac*, étoit dans une vallée à quatre lieuës de Lima, & avoit été fondé par les Incas ou Empereurs du Perou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus précieux, & ils avoient pour lui une si grande veneration qu'ils n'osoient le regarder; c'est pourquoi les Rois même & les Prêtres entroient à reculons dans son Temple, ayant toûjours le dos tourné vers l'Autel, & en sortoient sans se retourner. JOVET, *Hist. des Rel.*

PACFI. Voyez PAQUEFI.

PACHE. s. m. Ce mot ne vaut plus rien, & à sa place on dit *pacte*. VAUG. REM.

PACIFICATEUR. s. m. Celui qui pacifie, qui appaise les troubles d'un Etat, les dissensions d'une ville, d'une famille, les differens des particuliers. Ce Prince a été le *pacificateur* de la guerre civile. Amiable compositeur & *pacificateur*. Il a fait office de *pacificateur* entre eux. Ce Prelat est le *pacificateur* de tous les differens qui sont entre ses Diocesains.

PACIFICATION. s. fem. Retablissement de la tranquillité publique. Il se dit particulierement des troubles qui furent excitez en 1562. sur le sujet de la Religion. L'Edit de Nantes a été le plus solemnel des Edits de *pacification*. Il y a des gens qui souffrent par des Edits de *pacification*; mais leurs dommages sont récompensez par l'utilité qui en revient à l'Etat. LE MAIT. PL. La *pacification* de Gand.

PACIFICATION, se dit aussi des accommodemens entre particuliers. Il a travaillé à la *pacification* de leurs differents. Les querelles d'une femme pendant la journée n'exemptent point des devoirs de la nuit: c'est le seul moyen de *pacification*. LA M. LE V.

PACIFIER. verbe actif. Retablir la paix, la tranquillité en quelque lieu. *Pacifier* l'Europe. ABLAN. *Pacifier* les mouvemens de quelque Royaume. LA ROCHEF. Les troubles ont été *pacifiez* par les soins d'un tel Prince. Tous les procès de cette famille ont été accordez, & *pacifiez* par ce mariage.

PACIFIER, se dit aussi de la mer & des vents. Après deux jours d'orage la mer se *pacifia*, l'air fut *pacifié* par un grand calme. On se sert de ce terme sur mer.

PACIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PACIFIQUE. adj. m. & fem. & subst. Qui a l'esprit de paix, qui n'aime point la dissention. JESUS-CHRIST met au nombre des bienheureux les *pacifiques*, parcequ'ils seront appellez enfans de Dieu, en Saint Matthieu, chap. 5. vers. 9. Avoir une humeur *pacifique*. On appelle esprit

prit *pacifique*, celui qui ne fait ni guerre, ni querelle, ni procès à personne. Ce mot est du stile grave. Dans la conversation il ne se dit guere tout seul d'un particulier qu'en raillant, & dans le sens de poltron. Cet Officier est bien *pacifique*. Refl. Il signifie aussi, paisible, tranquile. Un regne *pacifique*, celui qui n'est troublé ni par guerres, ni par seditions. Le regne de Salomon fut un regne *pacifique*. Mener une vie *pacifique*. Il y a aussi une regle de Chancelerie des possesseurs *pacifiques*, qui empêche qu'on n'inquiete après trois ans de possession *pacifique* le Titulaire d'un Benefice. Le Benefice *pacifique* est celui dont le titre n'est point contesté.

Lettres pacifiques. On appelloit ainsi autrefois les Lettres que les Evêques ou Chorévêques donnoient aux Prêtres qui étoient obligez de faire quelque voyage. C'étoient des Lettres de recommendation, par lesquelles on attestoit que celui à qui on les donnoit étoit Catholique.

Sacrifices pacifiques. (en Hebreu *Schelamim*). Ces Sacrifices ne s'offroient qu'à la suite de tous les autres. Ils se faisoient ou dans les solemnitez publiques, comme dans la dedicace du Temple, dans le transport de l'Arche, &c. ou en action de graces de quelque bien qu'on avoit reçu, ou pour acquiter quelque vœu. Ces Sacrifices avoient cela de particulier, qu'une portion des victimes étoient mangée non seulement par les Prêtres & les seculiers, mais encore par les femmes des premiers, & même par les esclaves des uns & des autres, & cela dans le Temple, ou hors du Temple. Reland. On appelloit ces Sacrifices *pacifiques*, pour deux raisons; l'une parceque ces Sacrifices se faisoient pour obtenir la paix de Dieu, ou pour remercier Dieu quand on l'avoit obtenuë. L'autre parceque chacun y avoit sujet d'être content, les Prêtres & ceux qui les presentoient y participant.

On appelle en Geographie Mer *Pacifique*, la Mer du Sud, qui est de l'autre côté de l'Amerique. Ce fut Magellan qui ayant toujours eu un vent favorable, quand il traversa cette vaste Mer en 1520. sans essuyer aucune tempête, lui donna ce nom. Mais M. Frezier dit que cette Mer ne merite point ce nom, & qu'il y a vu des tempêtes aussi violentes, que dans les autres Mers. On l'appelle aujourd'hui plus communément la Mer du Sud.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une maniere paisible. Cette entrevuë s'est passée fort *pacifiquement*. Ce Roi vécut fort *pacifiquement*; il n'y eut ni guerres, ni troubles pendant son Regne.

PACO. s. m. Sorte de mineral ou pierre metallique, qui se tire des mines d'argent du Chily, & du Perou. Il est d'un rouge jaunâtre, mou, & naturellement brisé en morceaux. Il est peu riche, c'est-à-dire, qu'il produit peu d'argent.

PACOBA. s. m. Petit arbre qui croît dans plusieurs Provinces des Indes Orientales & Occidentales. On l'appelle autrement *Musa*. Voyez Musa.

PACOCEROCA. s. m. Plante de la Martinique & du Bresil, qui a le port & le feuillage de la Canne d'Inde. Elle s'éleve à la hauteur de six ou sept pieds. Sa tige principale est spongieuse, droite, verte: elle ne pousse point de fleurs; mais de sa racine, même à côté de cette tige, s'élevent deux ou trois autres plus petites tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, grosses comme le petit doigt, chargées de fleurs rouges presque semblables à celles de la Canne d'Inde. Le calice de chacune de ces fleurs devient, quand la fleur est tombée, un fruit gros comme une prune, oblong, triangulaire, rempli d'une pulpe filamenteuse, succulente, de couleur jaune saffranée, d'une odeur vineuse, agreable, renfermant beaucoup de semences triangulaires, jaunâtres, ramassées comme en un peloton, & contenant chacune une petite amande blanche. Sa racine est noueuse. Le suc du fruit de cette plante est une teinture d'un très-beau rouge ineffaçable par aucunes lotions, & si l'on y mêle un peu de jus de citron, le mélange teindra en un beau violet. La racine de la même plante rend une belle teinture jaune étant bouillie dans de l'eau: Toute la plante étant écrasée, avant que son fruit soit meur, rend une odeur de gingembre; les Indiens l'employent dans leurs bains.

PACOLET. s. m. Valet d'armes de Houssar. Les Houssars ont chacun deux valets d'armes soudoyez, montez à peu-près comme les Maîtres, portant de semblables lances avec des morions, mais sans cuirasse, & sans peau de Léopard; à la place de laquelle ils ont une fourrure de Loup blanc, vêtuë en juste-au-corps; & derriere le dos, une aile fort grande, faite de plume d'Aigle; ce qui leur donne un air sauvage & feroce. Autrefois ils avoient deux ailes, & on les voit peintes de même dans les tableaux des vieilles guerres. On prétend que le sifflement qu'elles font dans l'air, effraye les chevaux des ennemis & aide à ouvrir les rangs. Peu à peu on s'en est défait d'une, & il y a apparence que le grand General qui vient de leur ôter les lances, les débarassera encore de cet attirail, vraie machine à épouvanter les petits enfans. On appelle ces valets d'armes les *Pacolets*, & en Polonois *Pacholik*, qu'il faut prononcer comme en François. Dalerac.

PACOS. s. m. est un animal apprivoisé qui se trouve au Perou, qui ressemble à celui qu'on appelle *vicuña* ou *vigogne*. Il est fort delicat, a peu de chair, & a beaucoup de laine extrêmement fine. On s'en sert souvent en Medecine.

PACOTILLE. s. f. Terme de commerce de mer, qui signifie un certain poids, volume, ou quantité de marchandises qu'il est permis aux Officiers, Matelots, & gens de l'équipage d'embarquer, pour en faire commerce pour leur compte: on l'appelle aussi *portée*. La *pacotille* ne paye aucun fret ni pour l'aller, ni pour le retour. Qu'ils ne versent sur les côtes leurs *pacotilles* de caffé. *Edit de 1724*.

PACOURY. s. m. Grand arbre & fort spacieux qui se trouve dans l'Isle de Maragnan. Il a ses feuilles semblables à celles du pommier, & sa fleur blanche. Son fruit est gros comme les deux poings avec une peau épaisse d'un demi pouce. Il contient deux ou trois noyaux fort bons, & il est fort estimé quand il est cuit ou confit.

PACQUIERES. s. m. Espece de porcs qui se trouvent dans l'Isle de Tabago. Ils ont le lard fort ferme, peu de poil, & le nombril sur le dos.

PACTA CONVENTA. Deux mots Latins neutres & pluriels, qui signifient en Pologne les articles dont le Roi & la Republique conviennent, & qu'ils s'obligent mutuellement d'observer. On employe ces mots en parlant des affaires de Pologne. On fit la lecture des *Pacta conventa*, que le Roi avoit jurez à son couronnement. Ou. M. Sobieski s'étoit obligé par ses *Pacta conventa*, ou Capitulation, de reprendre Caminiec. Sciss. de Pol.

PACTE. s. m. Quelques-uns écrivent *Pact*; mais mal; il faut écrire & prononcer *pacte*. Vau. l'Acad. Traité, accord, convention. Il y a *pacte* entre eux. Quelle main a pû lier ces deux extrêmitez? (le corps & l'ame.) Elles ne se sont pas liées d'elles mêmes. La matiere n'a pû faire un *pacte* avec l'esprit: car elle n'a pas par elle-même ni pensée, ni volonté, pour faire des conditions. Fenel. On dit aussi *pacte* en parlant des alliances de Dieu avec l'homme. Voici le *pacte* que je ferai avec vous. Sacy. Le *pacte* que je ferai avec vous sera marqué dans votre chair. Id.

Ce mot est particulierement consacré aux sortileges, & se dit des consentemens qu'on donne aux impostures de ceux qui pretendent faire des choses merveilleuses par la puissance, ou le ministere du Diable: & en ce cas on distingue un *pacte exprès*, quand on donne un consentement formel

formel à ces impostures ; & un *pacte tacite*, quand on pratique leurs enseignemens, ou ceremonies, sans faire une renonciation expresse à tout commerce avec les Puissances infernales. On dit que les Sorciers font *pacte* avec le Diable. VAUG. REM. Cette opinion qui n'a été que trop commune parmi les Chrétiens, tire son origine des Philosophes superstitieux & menteurs, qui avoient pris leurs sentimens de Pythagore & d'Empedocle ; & des Poëtes, dont les Ecrits sont pleins d'évocations des ames des morts, & d'apparitions. C'est ainsi que Lucain en a parlé dans sa description de la Magicienne de Thessalie :

Quis labor hic superis, cantus herbasque sequendi,
Spernendique timor ? Cujus commercia PACTI
Obstrictos habuere Deos ? &c.

„ Qu'est-ce qui fait ici de la peine aux Dieux, ou qui „ les oblige d'obeïr aux enchantemens & aux herbes, „ ou fait qu'ils craignent de les mepriser ? Par le com- „ merce de quel *pacte* les Dieux sont-ils engagez? BIB. CH. Ce *pacte* est tout-à-fait chimerique. ID.

PACTION. f. fem. Ce mot ne se dit aujourd huy qu'en parlant d'affaires, & signifie, Accord; convention; clause qu'on met dans quelque contrat, ou traité. On fait serment dans les procurations *ad resignandum*, qu'il n'y est intervenu aucun dol, fraude, simonie, ou autre *paction* illicite. L'Academie explique le mot de *pacte* par *paction*, & semble par là les confondre tous deux.

PACTISER. v. n. Faire un pacte, ou convention. Il n'est en usage qu'en pratique, & ne se dit guere qu'en mauvaise part. Ceux qui *pactisent* beaucoup en resignant un Benefice, sont sujets à tomber dans la simonie. On dit aussi *pactionner*. Il est deffendu aux Procureurs & Avocats de *pactionner de quotâ litis*, d'un certain revenant-bon d'un procès.

PACTOLE. f. m. Nom d'un fleuve qui se dit figurément des richesses, parcequ'on voit des grains d'or couler avec ses eaux. Le *pactole* coule pour vous, c'est-à-dire, vous-êtes très-riche. Boileau, parlant de l'honneur, dit :

L'ambitieux le met souvent à tout brûler,
L'Avare à voir chez lui le Pactole *rouler.*

P A D.

PADELIN. subst. masc. Terme de Verrerie. C'est le pot, ou grand creuset, où l'on fait fondre la matiere du verre.

PADISCHA. f. m. Ce mot, en Langue Turque, veut dire, Empereur. Le Grand Seigneur ne donne ce titre qu'au Roi de France, pas même à l'Empereur d'Allemagne. C'est le titre qu'il prend quand il signe. DALERAC. TOURNEF. A la Cour du G. Seigneur tous les autres Rois sont appellez *Sultanons*. TOURNEF. Depuis peu les Rois d'Angleterre ont aussi obtenu le titre de *Padischa*. D'HERBELOT. M. Petis de la Croix dans la negociation de la paix en 1684. avec les Algeriens, fit inserer dans les protocolles d'Alger le titre de *Padischa*, au lieu de celui de *Cral*, qui signifie un petit Prince, qu'ils avoient donné au Roi de France jusques alors. *Vie de M. Petis de la Croix.*

Le mot *Padischa* que prennent les grands Rois de l'Orient, comme les Empereurs des Turcs, des Persans, & des Mogols, est formé de *pad*, qui en Persan veut dire *garde*, ou *gardien*, & de *Schah*. qui signifie *Roi*. D'HERBEL.

PADOUAN, ANE. f. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Padouë.

PADOUAN. f. m. Terme de Médailliste. Fausses médailles frappées sur les coins ou formes de Padouan, Peintre celebre d'Italie, qui florissoit au commencement du XVIIe. siecle. Cette medaille est fausse, n'est pas antique, ce n'est qu'un *padouan*. Ce Cabinet est nombreux, mais il y a bien des *padouans*.

PADOUAN, ou PADOUEN. f. m. Pâturage, terre vaine & vague, bois, ou lande commune de plusieurs ou d'une Paroisse.

Du Latin *pascere*, paître.

PADOUE, ou PADOU. f. masc. Les Marchands prononcent & écrivent *padou*, & plusieurs voudroient qu'on le prononçât, & qu'on l'écrivît de même. MEN. Le *padouë* est une sorte de ruban fait avec du fleuret tant en chaînes, qu'en tremes, c'est-à-dire, avec de la bourre de soye qui est l'enveloppe du cocon du ver à soye. On en fait aussi de fil. Ce ruban a été ainsi appellé, parceque les premiers rubans de cette sorte qui parurent en France, venoient de Padouë, ville d'Italie.

PADOUIR. Vieux terme de Coutumes. Mettre des bêtes dans des landes ou dans des pâturages communs. BOREL.

P Æ.

PÆAN. Chant d'allegresse qu'on chantoit en l'honneur d'Apollon, *Io paan*. Voici l'origine de ce mot. Apollon étant devenu grand, se ressouvint de l'outrage que sa mere avoit reçu du serpent Python, & le tua à coups de fleches en combattant contre lui. Durant le combat on entendit redoubler ces paroles, *Io paan*; d'où est venu la coutume de le chanter aux jeux publics, aux victoires, & aux triomphes. A Rome & en Grece, on se servoit aussi de ce chant, après la victoire, en l'honneur de Mars ; comme aussi pour guerir de quelque mal dont on étoit tourmenté, & alors on s'adressoit à Apollon, Dieu de la Medecine.

P A G.

PAG. subst. masc. Bête sauvage du Bresil. Il est de la grandeur d'un chien. Sa tête est extrêmement difforme. Sa peau est fort belle, marquée de taches noires, blanches, & grises : le goût de sa chair approche de celui de la chair de veau.

PAGALLE, ou PAGAYE. f. f. Terme de Relations. Aviron duquel se servent les Sauvages pour nager leurs pirogues. Elle est faite comme une pele de four, longue de 5. à 6. pieds, & large de 8. pouces.

PAGAIER. v. n. C'est ramer avec la pagaye, & la pagaye à Siam est une rame courte, qu'on tient à deux mains, par le milieu & par le bout. Il y a quelquefois dans un seul ballon jusqu'à cent, ou six vingt *pagayeurs*. Les *pagayeurs* afin de plonger la *pagaye* de concert, chantent ou font des cris mesurez. Les femmes esclaves *pagayent* aux ballons des Dames. LA LOUBERE, *Descript. du Roy. de Siam.*

PAGANALES. f. f. & plur. Nom d'une Fête Payenne qui se faisoit autrefois dans les villages. Dans les *Paganales*, les paysans alloient comme en procession tout autour du village, & l'on faisoit des lustrations pour le purifier

Paganalia, de *pagus*, village.

PAGANISME. f. m. Religion des Payens ; fausse Religion où l'on adoroit toute sorte d'idoles, & de faux Dieux. Le monde a été long-temps aveuglé des erreurs du *paganisme*. Les tenebres du *paganisme*. On adoroit dans le *paganisme* des hommes, tels que Jupiter, Hercule, Bacchus ; des personnages phantastiques, comme la Victoire, la Renommée, la Fievre ; des bêtes, comme en Egypte les crocodiles, les chats ; & des choses inanimées, comme des oignons, &c. Le *Paganisme* n'est qu'un amas de superstitions qui doivent leur origine à des traditions très anciennes, & même très simples, qui se sont corrompuës insensiblement par l'ignorance des peuples & l'avarice des Prêtres. Dans les siecles plus éclairez on tâcha de sauver tout cela par des allegories. Voyez BIB. UNIV. T. V. L'Empereur Julien, à son *paganisme* près, étoit un grand homme. LE CL.

PAGE. f. m. Enfant d'honneur qu'on met auprès des Princes

ces & des grands Seigneurs, pour les servir avec leurs livrées, & en même temps y avoir une honnête éducation, & y apprendre leurs exercices. Le Roi a des *Pages* de la Chambre, de la grande & de la petite Ecurie. Ce sont de jeunes gens de qualité. Il y a des *pages* de la Venerie, de la Fauconnerie, & de la Musique, qui sont des gens de rien. Le Roi paye 24. *Pages de la Chambre.* Il y en a six sous chacun des quatre premiers Gentilshommes. Ils ont des Gouverneurs, des Sous-Gouverneurs, & des Maîtres, pour les instruire dans tous les exercices convenables à des personnes de qualité. Les *Pages de la Chambre* portent des habits de velours & de drap rouge, chamarré d'un large passement, ou galon d'or, entre deux galons plus étroits d'argent. Ils assistent au lever & au coucher du Roi pour lui donner ses pantoufles. Ils éclairent le Roi avec des flambeaux de poing, dès qu'il sort de la salle des Gardes. Quand le Roi monte en carrosse à deux chevaux, les *Pages de la Chambre* montent sur le devant du carrosse. Ils ont le pas au dessus des *Pages* de la Grande & de la Petite Ecurie. Il y a 50. *Pages de la Grande Ecurie*, & 30. *Pages de la petite Ecurie.* Un *Page de la grande*, & un *Page de la petite Ecurie* éclaire le Roi comme les *Pages de la Chambre.* Ils suivent le Roi quand il va à la Chasse, & servent les Dames qui accompagnent sa Majesté. Ils ont aussi des Gouverneurs, des Sous-Gouverneurs, & des Maitres pour les instruire. Quand le Roi va commander l'Armée en personne, les *Pages de la Chambre*, & les *Pages de la grande & de la petite Ecurie*, servent d'Aides de Camp aux Aides de Camp de sa Majesté. Les *Pages* se distinguoient ci-devant des autres gens de livrée, en ce qu'ils portoient des culottes ou des hauts de chausses troussez, & des manches doublées de velours.

Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages. Boil.

Ce mot signifie proprement un petit garçon: du Grec *païs*, qui signifie un *enfant*, Nicot; suivant cette ancienne poësie

Miex vaut un Jayant que un Page,
Et deux dismes que un terrage.

Menage veut que le mot de *page*, signifioit autrefois *petit garçon.* Du Cange dit qu'il signifie dans le Grec moderne un *jeune valet.* On appelloit autrefois *page* & *enfant de cuisine*, les petits Officiers servans à la cuisine du Roi. Cujas & Jacques Godefroy temoignent que ces enfans d'honneur étoient appellez chez les Empereurs, *pedagogiani pueri.* Le President Fauchet dit que les Tuilliers appellent *pages*, les petits garçons qui servent à transporter leurs tuilles; & que jusqu'au temps de Charles VI. & VII. ce nom a été donné à des paysans & autres personnes de vile condition servans à pied: & ce n'est que depuis quelque temps qu'on a distingué les *Pages* nobles, des *pages* vilains servans à pied, qu'on a appellez *Naquets* ou *Laquais.* C'est ce qui fait que quelques-uns le derivent du Latin *pagus*, bourg, village. Borel ajoûte à cela qu'encore aujourd'hui on appelle *pages*, les garçons des faiseurs de tuile, & ceux des paysans de Languedoc, où *pages* & *pageses*, signifie *paysans* & *paysannes.*

Page, se dit aussi des jeunes enfans de tribut ou esclaves qui servent le Grand Seigneur. Il en a cinq classes qui sont autant de Chambres.

On dit, qu'un garçon est hors de *page*, quand il a quitté les trousses ou les chausses, qu'il n'est plus sous la discipline des Ecuyers: & on le dit figurément de ceux qui sont affranchis de quelque puissance ou autorité qu'on prenoit sur eux: parcequ'autrefois on tenoit les *pages* dans une grande sujettion, & l'on exerçoit à leur égard une discipline fort severe. Ainsi on dit que le Roi Louïs XI. a mis les Rois hors de *page*; pour dire, qu'il a porté son autorité plus loin que ses predecesseurs. Mezerai ajoûte, qu'il falloit dire, que Louïs XI. mit les Rois hors du sens & de la raison.

Il faut se relever de ce honteux partage,
Et mettre hautement notre esprit hors de page. Mol.

On appelle *Hors de page*, le present que le Roi fait aux *Pages* après qu'ils ont servi un certain tems. Les *Pages de la Chambre* après avoir servi un an, ont 200. écus pour leur *hors de page*, & ceux des Ecuries cent francs.

On dit d'un impudent, qu'il est effronté comme un *page* de Cour. On dit encore, Un tour de *page*, d'une malice ou friponnerie que font les jeunes gens, soit *pages*, Laquais, Ecoliers, &c. On dit aussi de ce qui est en petite quantité, Il n'y en aura pas pour les *pages.*

Page, en termes de Marine, est un jeune garçon au dessous de dix-huit ans, qui apprend le metier de Matelot, qui monte aux hunes & perroquets, & qui rend tous les services au vaisseau convenables à son âge. On l'appelle aussi *Mousse*, de *Moço*, qui en Espagnol signifie un *page.*

PAGE. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un coté d'un feuillet, ou d'un rolle; ce qui se presente aux yeux à droit ou à gauche en ouvrant un livre. Il se dit aussi de l'écriture contenuë dans la page même. L'Ordonnance veut que les écritures d'Avocats ayent 21. lignes à la *page*, & six mots à chaque ligne. Ce travail est difficile, on n'en sçauroit composer que deux *pages* par jour. Il n'y a pas assez de matiere pour remplir la *page.* Un regître de Banquier doit être numeroté & paraphé à chaque *page.* Il n'y a point de *page* de ce livre où il n'y ait plusieurs fautes.

PAGESIE. s. f. Terme de Coutumes. *Pagesie*, dans la coutume d'Auvergne, est une solidité que l'on exerce sur les Censitaires appellez *Copagenaires.* Cette espece de tenure se trouve specifiée ès Terriers de plusieurs Seigneuries, ès pays de Velay, Forêts, & Bourbonnois, & est de même effet que tenir en feraesche ès pays d'Anjou, Touraine, & le Maine, ou que les Masures en Normandie, c'est-à-dire, que chacun des détenteurs du fond est tenu solidairement aux cens & redevances, sans que le Seigneur soit tenu de diviser, ni de s'adresser à tous les détenteurs, si bon ne lui semble. De Lauriere.

PAGNE. s. f. Terme de Relations. C'est un morceau de toile ou d'étoffe dont les femmes Indiennes s'envelopent le corps au defaut des aisselles, qui fait ordinairement deux tours, & dont les bouts qui se croisent se replient en dedans pour la tenir ferme; elle va jusqu'au milieu des jambes, &c. Labat. Voyez Paan.

PAGNOTE. adj. & s. m. & f. Poltron; lâche. C'est un vrai *pagnote*, un franc *pagnote.* Un Gentilhomme *pagnote* est fort meprisable. On ne trouve point étrange qu'une femme soit *pagnote*, qu'elle ait peur des épées, des esprits.

Ce mot vient de l'Italien *pagnota*, qui signifie un petit pain. Les Italiens appellent *Gentiluomini di pagnotta*, ces Gentilshommes qui se loüent pour escorter les Grands en quelques ceremonies, à cause qu'on leur donnoit des pains ce jour-là. Men.

A la guerre on appelle *mont pagnote*, un lieu élevé, & dans une distance hors du peril, où se viennent placer ceux qui sont curieux de voir un camp, un siege, une attaque, sans être en danger. On l'appelle aussi le *poste des invulnerables.*

PAGNOTERIE. s. fem. Lâcheté, poltronnerie. Ce terme est bas. Il signifie aussi, Sotise, impertinence; & en ce sens on dit fort bien, dans le stile familier & comique, Cet homme est plein de *pagnoteries*, il ne dit que des *pagnoteries*; pour dire, qu'il n'y a rien que de sot & d'impertinent dans ses discours.

PAGODE. s. m. M. de la Loubere fait ce mot feminin. Terme de Relations. C'est un nom que les Portugais ont donné à tous les temples des Indiens, & Idolâtres d'Orient. Les *pagodes* des Chinois, & des Siamois sont richement parez, & magnifiquement bâtis: entr'autres il y en a un à Golconda, dont la niche où l'on fait la priere est d'une pierre de si prodigieuse grosseur, qu'on a été

été cinq ans à la tirer, & on employoit à ce travail cinq ou six cens hommes. La machine qui la portoit étoit tirée par 1400. bœufs. Les revenus du *Pagode* de Jenigrate sont si grands, qu'ils peuvent nourrir tous les jours quinze à vingt mille Pelerins. Il se prend aussi pour l'Idole qu'on adore dans le temple, & dans ce sens, on le fait toûjours feminin. *Pagode* d'or. Vilaine *Pagode*. Petite *Pagode*. Une *Pagode* de porcelaine. L'ACAD. De là vient que les curieux donnent aussi le nom de *Pagode* aux petites idoles de porcelaine qui viennent de la Chine.

Les Siamois appellent ces Temples *Pihaft*, & les Portugais *Pagode*, du mot Persan *Pongheda*, qui veut dire, Temple d'Idoles : mais les Portugais employent le mot de *Pagode*, pour signifier également le Temple & l'Idole. LA LOUB.

PAGODE, se dit aussi d'un petit buste d'homme ou de femme dont on voit remuer la tête pendant un assez long tems, par le moyen des ressorts qui y sont cachez.

PAGODE. s. f. Monnoye d'or qui a cours en quelques Royaumes & états des Indes Orientales, particulierement dans les Royaumes de Golconde & de Visapour. Les *Pagodes* sont rondes, du poids à peu près des demi pistoles d'Espagne, mais elles sont à beaucoup plus bas titre. Il y a aussi des demi *Pagodes*. Les unes & les autres, se distinguent en vieilles & en nouvelles. Les vieilles valent vingt ou vingt-cinq pour cent davantage. Elles n'ont communément qu'un petit point couvert, & comme couronné d'une espece de chevron brisé. Les nouvelles portent differentes empreintes, suivant les divers Princes qui les font frapper. Les Anglois fabriquent des *Pagodes* au fort S. George ; elles sont du même poids, du même titre, & passent pour la même valeur que celles du païs. Les Hollandois en font battre à Palicate, qui sont du même poids que celles des Anglois, mais le titre en est meilleur de deux ou trois pour cent. SAV.

PAGODE, est aussi une monnoye d'argent qui se fabrique à Narsingue, Bisnagar & quelques lieux voisins. Ces *Pagodes* sont ordinairement marquées d'un côté de la figure monstrueuse d'une Idole Indienne, ce qui leur a donné le nom de *Pagode* ; de l'autre côté au revers de l'Idole est un Roi assis sur un char tiré par un élephant. Il y a des *pagodes* de divers prix & à divers titres. ID.

PAGURUS. s. m. Espece de Cancre ou Ecrevisse de mer longue d'un pied, & plus large que longue. On en trouve quelques-unes qui pesent jusqu'à dix livres. Ce poisson est couvert d'une écaille forte & robuste, unie, rougeâtre ou jaunâtre. Sa chair est bonne à manger, mais difficile à digerer.

PAI.

PAIABLE. adj. masc. & fem. Prononcez *péable*. RICH. Terme de Negoce. Qui se doit païer ou acquiter dans un certain tems, ou à certaines personnes. Cette lettre, ce billet de change est *païable* au porteur, à un tel, à son ordre ; elle est *païable* à vuë, à quinzaine, en tel temps. Cette assignation est bonne & *païable*. Les amendes sont *païables* par corps, & quelquefois sans deport. L'Academie écrit ce mot & les suivans avec un *y* : *Payable*, *payant*, *paye*, &c. Et en effet, on croit qu'il seroit mieux de retenir l'*y* dans tous les mots où l'*i* appartient aussi bien à la premiere syllabe qu'à la seconde ; & si on l'en veut banir, au moins faut-il necessairement mettre deux points sur l'i, & écrire *païable*, *païant*, *païs*, &c.

PAIANT, ANTE. adj. & subst. Qui paye. Il y avoit à la Comedie dans le parterre tant de *payans*, sans les passevolans. A cet écot il n'y avoit que quatre *payans* ; les autres étoient escrocs & écornifleurs.

PAIE. s. f. Prononcez *pée*. RICH. Chose duë pour avoir servi. Solde qu'on donne aux gens de guerre pour leur subsistance. Nous ne vous servirons pas seulement pour la *paye*, comme des Mercenaires, mais par affection. ABLAN. L'armée s'est confederée, & revoltée faute de *paye*. Les troupes étrangeres sont sujettes à se revolter pour leur *paye*. BOSS. La *paye* des simples soldats est fort modique. Les hautes *payes* sont des bas Officiers qui ont plus de *paye* que les autres, comme les Sous-Brigadiers, Sergens, Caporaux, Anspessades. Les *morte-payes* sont des troupes entretenuës pour la garde ordinaire d'une place, qui n'en sortent point. Les soldats estropiez étoient autrefois des *mortepayes*.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *pagua*, ou *paga*, qu'on a dit en la même signification, aussi bien que *pagamentum*, d'où est venu *païement*.

PAIE, se dit quelquefois pour payeur. Les Courtisans sont de mauvaises *payes*. On fait credit volontiers aux bourgeois, car ce sont de bonnes *payes*. On dit prov. qu'il faut tirer d'une mauvaise *paye* ce qu'on peut. Il se dit aussi au fig. pour dire, qu'il ne faut pas exiger des gens plus qu'ils ne sont en volonté de donner.

PAIEMENT. s. masc. Prononcez *paiment*. RICH. Somme qu'on compte pour s'aquiter d'une dette, ou autre chose équivalente qu'on donne pour le même effet. On lui a fait le *payement* de cette ordonnance en belle monnoye, en loüis d'or & d'argent. Il a pris des billets, des nippes, des heritages en *payement*.

PAIEMENT, se dit aussi du tems qu'un Debiteur a obtenu de ses créanciers, pour les pouvoir payer plus facilement. Ce Marchand s'est accommodé avec ses créanciers ; il doit les satisfaire en quatre payemens égaux, de six mois en six mois, dont le premier échera tel jour. Il a stipulé le rachat de cette rente en trois *payemens*, en trois termes.

PAIEMENT, signifie dans le commerce certains termes fixes & arrêtez où les negotians font acquiter leurs dettes, ou renouvellent leurs billets. Les *payemens* à Lyon sont aux jours des Foires qui se tiennent aux quatre termes de l'année. Le *payement* des Rois commence le premier de Mars, & dure tout le mois. Le *payement* de Pâques commence le premier de Juin ; celui d'Août, le premier de Septembre ; celui de la Toussains, le premier de Decembre, & durent aussi tout le mois.

PAIEMENT. On appelle en Hollande, particulierement à Amsterdam, prompt *payement*, lorsqu'un acheteur paye ce qu'il a acheté sur le champ, car on a ordinairement 5. ou 6. semaines pour payer comptant. L'évaluation du prompt *payement* sur la plûpart des marchandises se fait à raison d'un pour cent.

PAIEMENT, signifie aussi, Salaire, recompense ; & se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. On lui a donné en *payement* des excuses, des complimens. Les *payemens* doivent être proportionnez à la qualité de la personne, & à celle du service rendu. Ce scelerat a reçû le *payement* de tous ses demerites par une mort honteuse.

PAIER. v. act. Prononcez *peyer*. Donner ce qu'on doit, s'acquiter d'une dette. *Payer* le prix d'une chose achetée. Ce bourgois a acheté cette terre, & il l'a bien *payée*. On *paye* quelquefois des derniers d'emprunt, pour lesquels on consent une hypotheque privilegiée sur la chose. Les Notaires sont obligez de faire mention des derniers, comptes, nombre, & *payez* en telles ou telles especes. J. CHRIST ordonna qu'on *payât* le tribut à Cesar. Il a été condamné à *payer* nonobstant sa remontrance. On l'a contraint à *payer* par execution de ses meubles. Les creanciers ne seront *payez* qu'au sol la livre par contribution. *Payer* comptant, c'est *payer* sur le champ & dans le moment que la marchandise est livrée. *Payer* en papier, c'est donner en payement des lettres ou billets de change, des promesses ou autres semblables effets. *Payer* en marchandises, c'est donner de la marchandise au lieu d'argent ou de papier, pour se décharger d'une dette. Se *payer* par ses mains, c'est se *payer* soi-

soi-même, sur les deniers ou effets qu'on a entre les mains appartenans à son débiteur.

Ce mot vient de *pagus*, à ce que dit Nicot, à cause que les gens de village sont ceux qui *paient* le plus d'impots, ou ceux qu'on fait *payer* le plus aisément. Vossius après Scaliger & Cujas le fait venir de *pacare*, parceque celui qui *paie* appaise ses creanciers; comme *quitte* & *quittance* viennent de *quietus* & *quietatio*. Saumaise croit qu'il vient de *pactare*, c'est-à-dire, *tributum, vel pactum solvere*. On disoit anciennement *pager*. En plusieurs lieux de France les Paysans parlent encore de la sorte, & ce mot a été formé de l'Italien *pagare*, qui a été fait de *pactare*. Men.

Paier, se dit quelquefois des choses inanimées qui doivent un certain droit. Cette marchandise *paye* tant à la Doüane. Le muid de vin *paye* tant d'entrée, *paye* tant de gros. Le pied fourché se *paye* à la porte, au Bureau. On dit aussi qu'une charge *paye* Paulette; pour dire dire, qu'on peut empêcher qu'elle ne soit vacante par mort. Ce Benefice *paye* tant de decimes, d'annates. Cette Generalité *paye* tant de tailles. On dit aussi, qu'il faut *payer* le tribut à la mort, à la nature, à l'amour.

Paier, se dit quelquefois des liberalitez qu'on fait à autrui, quand on satisfait au lieu de lui. Il lui a *payé* à diner. Cette fille a *payé* aujourd'huy sa fête. Ce prisonnier a *payé* sa bien-venuë. Quand des gens du peuple se rencontrent; ils s'entredisent, Veux-tu *payer* pinte, chopine? Les Peres de la Mercy ont racheté les esclaves, ils ont *payé* pour eux leur rançon. On dit en ce sens, que J. Christ nous a racheté de son sang precieux, qu'il a *payé* pour tout le genre humain.

Paier, se dit quelquefois en parlant des ressentimens de vengeance, des menaces, des peines, & supplices. Vous avez fait un affront à ce brave, tôt ou tard vous le *payerez*; il vous le fera *payer* plus cher qu'au marché. Si ce malheureux a fait la faute, il en *paye* la peine. Vous en *payerez* la folle enchere, les pots cassez. Ce malheureux a été pris au milieu d'une sedition, il *payera* pour tous les autres. Les conjurez ont *payé* de leur tête, c'est-à-dire, ont été executez. On dit fig. *payer* d'effronterie, *payer* d'audace. On dit aussi de celui qui a reçu quelque coup, ou quelque forte replique, qu'il a été *payé*, qu'il a reçû son fait. Te voilà *payé* de de ta raillerie. Mol. Il a *payé* cherement, & avec usure le tort qu'il a voulu faire à sa partie.

Paier, se dit aussi des recompenses, salaires, ou satisfactions équivalentes. Cet homme est bien divertissant à table, il *paye* bien son écot. Cet Auteur dit de bonnes choses, *paie* bien son lecteur. Cette Dame fait bien *payer* ses faveurs, elle exige de longs services, de grandes assiduitez. Une femme prude *paie* de maintien, & de paroles: une femme sage *paye* de conduite. La Br. Les Hollandois *payent* la fidelité de leurs femmes par un grand assujetissement. St. Ev. Les yeux qui m'ont pris *payeront* tous mes maux avec un souris. Voit. Ils *payent* de subtilitez, de hauteurs & d'injures mêmes, quand ils ne sçauroit *payer* de raison. La Motte. Un mauvais debiteur *paye* d'excuses, & de reverences. Je consens à *payer* de complaisance pour toute la compagnie. M. Sc. Un honnête homme se *paye* de raison. Je ne me *paye* point de complimens. Le Souverain est-il bien *paié* de ses soins, & de ses inquietudes par le plaisir que donne la puissance absoluë, & par les prosternations des courtisans? La Br. Un esprit raisonnable est assez *payé* par le plaisir d'obliger une personne de merite. Bell. Nous *payons* de toute notre liberté une courte joüissance des faveurs de la fortune. St. Ev. J'ai *payé* les plaisirs de ma passion de la perte de toute ma reputation. L. Port. Je le suis venu trouver pour *payer* ses faveurs de quelque service. Ablan. Les Rois eux-mêmes n'ont pas dequoy *payer* une basse complaisance. La Br. De l'estime ne suffit pas pour *payer* de l'amour. La peine de decouvrir les vrais principes est toûjours *payée* par un grand nombre de consequences faciles. Fonten. Peu de cœurs *payent* en monnoye de bon aloi. Tour. Cet homme, qui se croit si habile, prend soin de se *payer* par ses mains; nous ne lui devons rien. P. Tart. On dit aussi pour bien loüer quelque chose, ou quelque bon mot, Cela ne se peut *payer*. Ce sont là de ces choses qui ne se peuvent *payer*. Mol. On dit aussi d'un ingrat, qu'il a mal *payé*, qu'il a mal reconnu les services qu'on lui a rendus. On dit aussi, qu'un Capitaine *paye* de sa personne, quand à la guerre il s'expose aux dangers comme les moindres soldats: qu'un homme *paie* de mine, quand il est bien fait & agreable.

Paier, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la coutume de Lorris, où le battu *paye* l'amende. Voyez l'explication de ce proverbe à *Coustume*. On dit qu'un homme *paye* les Violons, & que les autres dansent, quand quelcun fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. On dit aussi, que qui repond *paie*, qui casse les verres les *paye*. On dit d'un homme dur à la desserre, qu'il ne veut ni compter ni *payer*; qu'il *paye* bien, quand il *paye* comptant; qu'il *paye* en chats & en rats; pour dire, par parcelles, & en mauvaises denrées, voyez l'explication de ce proverbe à *Chat*; qu'il *paye* en monnoye de singe, en gambades; qu'il *paye* en Louïs, quand il obtient de lettres de repit qui commencent par Louïs. On dit au contraire de celui qui *paie* bien, qu'il *paye* eu Changeur, en Saunier. On dit aussi, Tant tenu, tant *payé*; pour dire, qu'il faut *payer* à proportion du temps de service. On dit aussi, Qui mange la vache du Roi, à cent ans de là en *paye* les os. On dit aussi ironiquement à celui à qui on fait banqueroute, Vous voilà *payé*. Qui *paye* mal, *paye* deux fois. Qui *paye* bien, deux fois emprunte; parce que ceux qui rendent bien trouvent à emprunter. On dit, c'est assez de *payer* une fois ses dettes.

Paie, ée. part. pass. & adj.

PAIEUR, euse. s. m. & f. Qui paye. Quand on est en reputation d'être bon *payeur*, on trouve toûjours credit. Les Nobles passent pour de mauvais *payeurs*. On dit aussi à son creancier, Rendez moi bon *payeur*, faites que je paie sûrement, donnez moi de bonnes decharges.

Paieur, est aussi un Officier commis pour faire des receptes & des paiemens. Un Receveur & *Payeur* des rentes de l'Hôtel de Ville. Un *Payeur* des gages du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c. C'est un Commis de l'Extraordinaire qui est un *Paieur* de l'armée.

On appelle en riant, Un bon *payeur* d'arrerages, un homme fort, robuste & propre à bien servir une Dame en matiere d'amour.

PAILE, ou PAILLE. s. m. Vieux mot. Dais, pavillon manteau. Du Latin *pallium*. Borel.

PAILLARD, arde. adj. & subst. Lascif, luxurieux, impudique; qui est fort adonné à la volupté, aux plaisirs charnels. Jupiter & Hercule ont été des Dieux fort *paillards*. Il n'est plus en usage que dans le satirique, & le burlesque.

Ce mot vient de *paille*, parcequ'elle sert de lit aux femmes debauchées.

Paillard, se dit quelquefois par maniere de raillerie, ou d'injure, ou de cageollerie. C'est un fort *paillard*; pour dire, un puissant coquin, un homme robuste. C'est un vilain *paillard*, un faux *paillard*. On dit aussi en chatouillant un jeune enfant, Vous êtes un petit *paillard*.

Paillard, se dit aussi quelquefois des choses.

Il saoule le paillard *desir*
Qui dans son sein velu se couve. St. Amant.

PAILLARDEMENT. adv. D'une maniere paillarde. Quand

Quand on regarde une femme *paillardement*, avec concupiscence, on a deja paillardé dans son cœur, dit Jesus-Christ. On doute de l'usage de ce mot. Il n'est point dans le Dictionnaire de l'Academie.

PAILLARDER. v. n. Commettre le peché charnel, le peché de luxure, & sur tout l'adultere. Un des commandemens de Dieu porte, Tu ne *paillarderas* point. Il vieillit, & n'est plus en usage que dans le burlesque & le satirique, soit au propre, soit au figuré.

Paillarder, se dit figurément des Eglises qui sont schismatiques, ou idolâtres, qui ont admis d'autres Dieux dans leur culte, dans leur Religion. Le Seigneur a souvent reproché au peuple Juif qu'il avoit *paillardé*, qu'il avoit brûlé de l'encens à des Dieux étrangers.

Paillarder, se dit encore figurément de ceux qui se dorlotent par trop, qui cherchent leur commoditez. Cet homme est toûjours deux heures dans son lit à se *paillarder*, à prendre ses aises, avant que de se resoudre à se lever.

PAILLARDISE. s. f. Impudicité, luxure, impureté; peché de la chair. La *paillardise* est le peché qui damne le plus de monde, qui nous éloigne le plus de Dieu. La *paillardise* est la perte du bien, de l'ame, du corps & de la reputation. Il n'est plus guere en usage, que dans le stile bas & comique.

PAILLASSE. s. f. La plus basse garniture d'un lit, faite de paille enfermée dans de la toile, qui n'est ouverte que par le milieu. Les soldats au Corps de garde ne couchent que sur des *paillasses*. Une *paillasse*, un lit de plume & un matelas, sont les garnitures des lits ordinaires. On a enlevé tous les meubles de ce pauvre homme, on ne lui a pas laissé une *paillasse*.

Paillasse, se dit aussi de la seule toile qui contient la paille. Il faut vuider, emplir cette *paillasse*. Cette *paillasse* est trop petite.

Ce mot vient du Latin *palea*.

Paillasse de Corps de Garde. Ces mots sont figurez, & signifient dans le stile bas & satirique, une femme ou une fille de mauvaise vie qui s'abandonne indifferement à tous les soldats, au premier venu.

On dit proverbialement, Serviteur à la *paillasse*; pour dire, qu'on quitte le service de l'armée où il faut coucher sur la *paillasse*.

PAILLASSON. s. m. Terme de Jardinier. Grosse couverture de paille soutenuë par des bâtons, & entrelassée avec des cordes, du plion, ou de l'osier, dont se servent les Jardiniers pour garentir leurs couches & leurs espailliers des injures de l'air. Les *paillassons* & les cloches ont sauvé cette année les melons de ce Jardinier.

On appelle aussi *paillasson*, des couvertures de paille sous lesquelles on met quelque chose à l'abri. Le vin dans les halles de Paris est quelquefois à couvert sous des *paillassons*.

Paillasson, se dit aussi de nattes qu'on met au devant des fenêtres pendant l'été. On les baisse autant qu'on veut avec des cordes, & l'on se garentit ainsi des ardeurs du Soleil.

PAILLE. s. f. Le tuyau & l'épi des gros & menus blez, quand le grain en est dehors. La *paille* de segle est longue, & sert à lier les gerbes. La *paille* de blé sert de fourrage aux bestiaux. La *paille* d'avoine est douce & delicate. Les Verriers s'en servent pour faire le transport de leurs verres. On fait des nattes, des chaises, des cordons, des chapeaux & des capelins de *paille*, même des lits & des broderies. On oblige les Fermiers à conserver les *pailles* & les pailliers dans les metairies. On dit un brin de *paille*, une botte de *paille*, couleur de *paille*, & une cabane couverte de *paille*. On menace un prisonnier mutin de lui faire fouler la *paille*; pour dire, qu'on le mettra au cachot.

On appelle *menuës pailles*, la balle des grains, qui est la pellicule qui environne le grain immediatement, qu'on en separe quand il est battu par le moyen d'un van, ou d'un crible. Les *menuës pailles* sont bonnes pour nourrir les chevaux & les vaches.

Paille, se dit aussi d'un petit fêtu, de la moindre partie d'un brin de *paille*. Il m'est entré une *paille* dans l'œil. Ces pauvres gens mangent de si mauvais pain qu'on y voit encore des *pailles*. L'Ecriture compare les petits defauts à des fêtus: Pourquoy voyez-vous une *paille* dans l'œil de votre frere, lorsque vous ne vous appercevez pas d'une poûtre qui est dans le vôtre? Port-R.

On dit en termes de Guerre, Faire aller les soldats à la *paille*; pour dire, Permettre aux soldats d'un bataillon d'aller aux necessitez de la digestion, à la charge de venir au premier signal reprendre leurs armes qu'ils ont laissées sur le terrain pour marquer leur poste. On dit que des soldats vont à la *paille*, pour dire, qu'ils vont chercher dequoy se huter. L'Acad.

Paille, se dit figurément dans les Paraboles de l'Evangile, pour signifier les reprouvez opposez aux élûs. Le Seigneur a dit qu'il separeroit la *paille* du bon grain, & qu'il brûleroit la *paille*. Les tempêtes dont l'Eglise a été battuë, ont emporté la *paille*, & fait paroître le froment qui étoit couvert, & enveloppé sous la *paille*. Nic. Quand Satan crible les hommes par la permission de Dieu, il se trouve plus de *paille* que de bon grain. Herman.

Paille, en termes de Physique, se dit aussi à l'égard des metaux qui ne sont point affinez, de certains endroits plus foibles par où ils sont sujets à se casser. Le fer aigre n'est pas bon à faire des armes, parcequ'il est rempli de *pailles*, & qu'il est cassant. Cette lame est fine, mais il y a des *pailles*.

On appelle aussi *paille*, les écailles de fer qui en tombent quand on le forge. Ces *pailles* servent à ceux qui mettent le verre en couleur; car ils en font le noir, y mêlant un peu d'*æs ustum*.

On appelle aussi *pailles*, les inegalitez, crevasses, ou diversitez de couleurs qu'on trouve dans les marcasites ou pierres de mine.

Paille, se dit aussi en termes de Jouaillerie, d'un deffaut qui se trouve dans les pierres precieuses; particulierement dans les diamans. C'est une espece d'obscurité ou de nuée qui empêche la continuité de leur éclat, & qui diminuë beaucoup de leur prix. Les deffauts ordinaires des pierreries sont les *pailles* & les gendarmes. Quelques-uns confondent la *paille* avec la *glace* & la *surdité*; mais ces trois deffauts sont differens. Sav.

Pailles de bittes. Termes de Marine. Ce sont de longues chevilles de fer que l'on met à la tête des bittes pour tenir le cable sujet.

Paille-en-cul. Nom qu'on donne à certains oiseaux qu'on ne trouve qu'entre les deux Tropiques. Ils sont à peu prés de la grosseur d'un pigeon, ils ont la tête petite & bien faite, le bec d'environ 3 pouces de longueur, assez gros, fort, & pointu, & tout rouge aussi bien que leurs pieds, qui sont faits comme ceux des Canards: ils ont les ailes beaucoup plus grandes & plus fortes que leurs corps ne semblent le demander. Leurs plumes sont toutes trés blanches. Leur queuë est composée de 12 à 15. plumes de 5 à 6 pouces de longueur, du milieu desquelles sortent deux plumes de 15. à 18. pouces de longueur accollée & qui semblent n'en faire qu'une seule, & c'est ce qui a donné occasion aux Matelots de les appeller *Paille-en-cul*. Ces oiseaux volent trés bien & trés-haut; & ils se reposent sur l'eau comme les canards. Labat.

Paille, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a mis bien de la *paille* en ses souliers; pour dire, que c'étoit un gueux qui est devenu riche en peu de temps. On dit aussi d'un prodigue, d'un homme qui fait grande

grande depense, que tout y va, la *paille* & le blé. On appelle un homme de neant, un fort vêtu qui se presente pour caution, un homme de *paille*; & pour exaggerer la misere de quelcun, on dit qu'il couche sur la *paille*. Au contraire pour dire qu'un homme est fort à son aise, & dans un bon poste, on dit qu'il est à la *paille* jusqu'aux yeux, jusqu'au ventre; & de plusieurs gens qui se sont rendus maîtres d'une maison, qui y font grande chere avec dissipation des biens du maître, on dit qu'ils sont aises comme rats en *paille*. On dit aussi d'une chose excellente qu'on veut loüer, qu'elle leve la *paille*, par une allusion qu'on fait avec l'ambre qui a la vertu de lever la *paille*. On dit aussi, Tirons à la courte *paille*, quand deux choses sont en concurrence, pour voir par le sort celle qui aura l'avantage. On dit en ce sens, Jetter la *paille* au vent, lorsqu'on est incertain de sa route, & qu'on se regle sur le mouvement que le vent donnera à la *paille*, pour savoir de quel côté on tournera. On dit aussi d'une colere, d'un amour, ou d'une autre passion qui fait beaucoup de bruit, & qu'on juge ne devoir pas durer long-temps, que ce ne sera qu'un feu de *paille*. On dit aussi de deux personnes amies qui se sont brouillées, qu'elles ont rompu la *paille*. Ce proverbe vient de ce que chez les vieux Gaulois, & à leur exemple chez les Romains, la prise de possession des terres se faisoit par la delivrance d'une houssine d'aune, ou en donnant un fêtu ou un brin de *paille*; ce qu'on appelloit *infestucation seigneuriale*: & au contraire le deguerpissement ou dessaisissement qu'ils nommoient *exfestucation*, se faisoit en rompant quelque brin de *paille*. La cession en matiere civile se faisoit en mettant une houssine d'aune, ou bien un fêtu, ou *paille* rompuë sur le seuil de la porte, pour marque qu'on abandonnoit ses biens: ce qu'on appelloit *chrenecruda per durpillum & festucam*, *cession par le seuil & le fêtu*. Depuis on s'est servi de cette phrase pour dire, Rompre l'amitié & l'intelligence qui est entre deux personnes. On dit aussi, Si cela arrive, si ce mariage se fait, croix de *paille*, pour donner un temoignage qu'on ne croit pas qu'une affaire reüssisse. On dit aussi en Jurisprudence feodale, qu'un Seigneur de *paille* mange un vassal de fer; pour dire, qu'il peut consommer tout son fief par des saisies feodales. On dit aussi, Cheval de *paille*, cheval de bataille; cheval d'avoine, cheval de peine; cheval de foin, cheval de rien.

PAILLE'. adj. masc. Terme de Blason, qui signifie la même chose que *diapré*. Il se dit des fasces, pals, & autres pieces bigarrées de differentes couleurs. Clere en Normandie porte d'argent à la fasce d'azur *paillée* d'or.

PAILLET, ETTE. adj. Il n'est en usage qu'au masculin, & signifie, Qui est de couleur de paille. Il ne se dit que des liqueurs & particulierement du vin. Le vin *paillet* est du vin rouge, mais d'un rouge foible & très clair. Les uns aiment le vin rosé de Beaune, les autres le vin *paillet* de Chablis.

PAILLETTE. s. f. Petite partie, ou grain d'or que l'on recueille dans les Casadores, dans quelques rivieres dans des torrens & dans les lieux où il y a des mines, de ce riche metail. Il se fait sur les côtes d'Afrique & sur tout le long de la côte d'Or, un grand négoce de ces *paillettes* d'or. On les y appelle de la *Poudre d'or*. Il y a aussi des *paillettes* d'argent, mais elles ne se trouvent que dans les mines de ce metal. On appelle Arpailleurs les ouvriers des mines qui ont soin d'y recueillir tous ces petits grains d'or échappez à la premiere recherche.

AILLETTES, se dit aussi de petits grains d'or ou d'argent de cuivre ou d'acier, applatis & percez, qu'on applique sur des broderies pour leur donner plus d'éclat.

PAILLETTE. Terme de Fleuriste. *Paillettes* noires ou brunes. Les Botanistes disent, *Etamines*. Voyez ce mot.

PAILLEUR. subst. masc. (L'Academie dit *Pailleux*.) Homme qui vend & porte de la paille dans les maisons où il y a équipage.

PAILLEUX. adj. On dit du fer *pailleux*; c'est-à-dire, qui a des pailles, ou filamens qui le rendent cassant.

PAILLIER. subst. masc. Paille fourragée par les moutons, ou autres bestiaux, qui ont mangé l'épi & le grain qui étoit resté dedans, ensorte qu'elle ne vaut plus rien que pour faire de la litiere, & pour être pourrie ou convertie en fumier.

PAILLIER, signifie aussi la bassecour d'une metairie où l'on nourrit des bestiaux, & où l'on porte les pailles & fourrages dont on fait des meulons, pour les conserver jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour faire de la litiere & du fumier. Les chapons de *paillier* engraissez dans la bassecour sont meilleurs que ceux du Mans qu'on engraisse par artifice. On l'a appellé en Latin *palearium* & *paleare*. Un Fermier ne doit pas vendre, ni divertir les pailles & *pailliers*.

PAILLIER, ou RÉPOS, en termes d'Architecture, est aussi la partie d'un escalier qui est plaine & unie, & ordinairement quarrée, où il n'y a point de marche ou de degrez, & où l'on se peut reposer, soit en montant, soit en entrant dans les appartemens. La beauté d'un grand escalier, c'est d'y trouver souvent des *pailliers*, des repos. Quelques-uns derivent ce mot de *paleo*, qui signifie un *petit theatre*, ou lieu élevé. Daviler dit *palier*. Voyez PALIER.

On dit proverbialement, qu'on est bien fort sur son *paillier*; pour dire, en sa maison, en sa cour, sur son degré, auprés de ses amis & de ses domestiques: ce qui se dit non seulement des hommes, mais aussi des animaux, & particulierement d'un coq & d'un chien.

PAILLO. s. m. Terme de Marine. On appelle le *paillo* d'une galere, la chambre où l'on met le biscuit, & où loge l'Ecrivain.

PAILLON DE SOUDURE. s. m. Terme d'Orfevre. C'est un petit morceau de soudure, un petit morceau de metal mince & allié pour souder. Quand on veut souder quelque chose, on coupe la soudure par *paillons*. Mettre des *paillons*. Poser des *paillons* sur les endroits que l'on veut souder. Cette piece est mal soudée, il n'y avoit pas assez de *paillons*.

PAILLON, est encore un nom que l'on donne à de petites feuilles quarrées de cuivre battu très minces, colorées d'un côté, que l'on met par petits morceaux au fond des chatons des pierres précieuses & cristaux.

PAIN. subst. masc. Masse de pâte cuite qui sert de principale nourriture à l'homme, ou aliment ordinaire de l'homme, fait de farine petrie & cuite; ou composé de farine, de levain ou de levûre de bierre, qu'on paîtrit & qu'on fait cuire pour la nourriture de l'homme principalement. En Europe le *pain* se fait de blé moulu, paîtri & cuit. En Amerique il se fait de manioc, qui est une racine dont le suc est un poison, & le marc bon à manger. Le *pain* de froment est le meilleur *pain*. Le *pain* de seigle lâche le ventre. On l'a appellé à Paris le *pain d'esprit fort*. Le *pain* de son n'est bon que pour les chiens. Le *pain* contient beaucoup de sel volatil, de phlegme & d'huile. Thomas Bartholin dit que dans la Norvege on fait de *pain* qui se garde trente ou quarante ans; & qu'on y est plus friand de *pain* dur, qu'on ne l'est ailleurs de *pain* tendre; parceque plus celui-là est vieux, & plus il est agreable. On a soin d'en garder fort long-tems pour les grands festins; desorte qu'à la naissance d'un enfant on mange du *pain* qui a été cuit à la naissance de son ayeul. C'est une commodité: car quand un homme de ce pays là est une fois parvenu à gagner de quoy se faire du pain suffisamment, il en cuit pour toute sa vie; & aprés cela il passe le reste de ses jours en repos, sans crain-

craindre la famine. Ce *pain* est est paitri de farine d'orge & d'avoine, & est cuit entre deux cailloux creux. En quelques endroits on ne trouve ni orge, ni avoine. On est contraint dans ces endroits-là de prendre de l'ecorce de sapin, & d'en faire une autre sorte de pain qui se conserve aussi long tems, en d'autres lieux on fait du pain de gland. Les Anciens faisoient cuire le *pain* sous la cendre. Mr. de Breves ayant fait manger à de petits Tartares du *pain*, ils en penserent mourir deux heures après. ROCHEFORT. Chez les Turcs, pourvu qu'une ville ait du *pain*, elle est censée bonne ville, & quand un Turc parle de quelque pays étranger, il commence par demander s'il y a du *pain*, ou le louër par là, si c'est un pays de l'Empire. DALERAC. C'est le stile de l'Ecriture de signifier tout ce qui sert à la refection par le *pain*.

Du Latin, *panis*, qui vient du Grec *paomai*, je mange.

On dit, Une croute de *pain*; une mie de *pain*; des chapelures de *pain*; du *pain* moisi, en Latin *mucidus* ou *astivatus*; du *pain* rassis; le biseau, l'entamure du *pain*; du *pain* bis-blanc; du *pain* bis, qu'on appelle à la campagne du *gros guillot*; du *pain* sec, du *pain* & du beurre; un quignon, une bribe, un chanteau de *pain*. On appelle *pain au couteau*, celui qui est entamé pour l'usage ordinaire de la maison. On dit, Jeûner au *pain* & l'eau, quand on fait une abstinence de toutes choses.

PAIN, change de signification suivant les diverses qualitez & épithetes.

PAIN DES ANGES, ou PAIN CELESTE, se dit de la Sainte Eucharistie.

PAIN à CHANTER, c'est du pain sans levain coupé en rond, & marqué ordinairement d'une figure ou symbole de J. C. & que les Prêtres dans l'Eglise Romaine consacrent à la Messe. Après cette consecration on pretend que ce n'est plus du pain, mais le vrai corps de J. C. C'est pourquoi, à ce qu'on dit, on le nommoit *pain enchanté*, ce qu'on a ensuite changé en *pain à chanter*. Dans les Sacristies on appelle absolument un *pain*, une hostie non consacrée. On l'appelle *pain azyme*, ou *sans levain*; & les Juifs ne mangeoient point d'autre *pain* durant la Pâque. Ils faisoient une exacte perquisition dans leurs maisons pour n'y laisser aucun *pain* levé.

PAIN à CHANTER, ou PAIN à CACHETER. Sorte de petit pain sans levain, dont on se sert pour cacheter des lettres. On les fait de toute sorte de couleurs, les rouges & les noirs sont les plus communes.

PAIN BENIT, est un *pain* qu'on offre à l'Eglise pour le benir, le partager entre les Fideles, & le manger avec devotion. Quelques Sçavans en fixent l'institution au septiéme siecle dans le Concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux seuls Catechumenes, afin de les preparer à la communion. Ensuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grecs ont appellé ces *pains*, *Panagia* & *Eulogia*

PAIN SACRÉ, est un morceau de cire, de pâte, ou de terre, sur laquelle on a fait des ceremonies & des benedictions particulieres, qu'on enchasse dans des *Agnus Dei*, ou des Reliquaires, & qu'on garde avec veneration.

PAIN DE ST. HUBERT, de STE. GENEVIEFVE, DE ST. NICOLAS DE TOLENTIN, &c. Ce sont des *pains* benits avec certaines prieres & invocations de ces Saints, qui, à ce qu'on dit, guerissent de la rage, de la fievre, & autres infirmitez.

PAINS DE PROPOSITION. Ce sont les *pains* qu'on offroit en sacrifice dans l'ancienne Loi. Il n'y avoit que les Prêtres & les Levites à qui il étoit permis d'en manger. Voyez PROPOSITION.

PAIN DU ROI, ou PAIN DES PRISONNIERS, est le *pain* que le Roi donne sur le fonds des amendes pour la nourriture des pauvres prisonniers. On dit aussi en parlant de ceux qui sont enrollez dans les troupes, qu'ils mangent le *pain du Roi*. On le dit aussi de ceux qui sont en galere.

PAIN DE MUNITION, est une ration de *pain* bis-blanc du poids de 24. onces, que les Munitionnaires doivent fournir chaque jour à chaque soldat.

PAIN DE CHAPITRE, est du *pain* qu'on distribuë par chaque jour à chaque Chanoine. Il est de fine fleur de farine bien paîtrie, & d'une consistence assez ferme. Il étoit autrefois broyé & avec peu de levain.

PAIN BROYÉ, est le *pain* que font les Boulengers pour leur chef-d'œuvre, quand ils sont reçus Maîtres. Il n'est plus guere en usage qu'en cette occasion. Il étoit fait de la fleur de farine, qui n'étoit pas seulement paîtrie en la maniere ordinaire, mais qui outre cela étoit broyée pendant un long-temps avec des bâtons ferrez.

PAIN à LA REINE, PAIN MOLET, à LA MODE, à LA MONTAURON, DE SEGOVIE, DE GENTILLI, PAIN DE CONDITION. Ce sont diverses façons & preparations que donnent les Boulengers de petit *pain* a celui qu'ils vendent. Ils mettent du lait au *pain* à la mode, à la Montauron, de Segovie, &c. Ils mettent du sel & de la levure de biere au *pain* à la Reine; qui n'a été appellé de ce nom que depuis la venuë de la Reine Marie de Medicis en France. Ils mettent du beurre au *pain* de Gentilli, &c. & en tous ces *pains* la pâte est plus molle & plus levée qu'au pain ordinaire.

PAIN DE RIVE. C'est du *pain* qui n'a point de biseau, ou qui en a très-peu. Ils ne manqueroit pas de vous parler d'un *pain de rive*, relevé de croute croquante sous la dent. MOL.

Dans les vieux Statuts des Boulengers Talmeliers de Paris, il est fait mention de *pain rebouti*, c'est-à-dire, refusé, & que les Boulengers n'ont pu vendre; de *pains ratez*, c'est-à-dire, entamez de souris; de *pains durs*, *ars*, ou *eschaudez*; de *pains mestournez*, c'est-à-dire, trop petits; de *pains blanc*, appellé *de Chailly*; de *pains bourgeois*; de *pains faitis*, qu'on dit *pains de brode*; de *pain pot*, qui est de la valeur de plus de deux deniers, &c.

PAIN CHALAND, est le gros *pain* que vendent les Boulengers de la ville, & qu'ils font porter dans les maisons des bourgeois qui sont leurs chalands ordinaires. Il est opposé au *pain* que les Boulengers de Corbeil & autres de dehors viennent exposer au marché à tous venans. Quelques-uns pretendent au contraire, que le *pain chaland* étoit autrefois le *pain* de Corbeil qui venoit à Paris par des bateaux qui s'appellent *chalands*.

PAIN DE GONESSE, est un *pain* particulier qui excelle sur tous les autres, à cause de la bonté des eaux qui se trouvent à Gonesse, Bourg à trois lieuës de Paris. C'est un *pain* leger, & qui a beaucoup d'yeux, qui sont les marques de sa bonté, suivant ce proverbe Espagnol: *Pan con ojos, queso sin ojos.*

PAIN DE CUISSON, ou DE MENAGE, est le *pain* que les bourgeois cuisent à la maison, soit à la ville, soit à la campagne. On appelle *pain de brasse*, les gros *pains* qu'on fait pour les gens.

PAIN MOUTON, est un petit *pain* saupoudré de quelques grains de blé, que les Pâtissiers font le jour des étrennes, que les valets donnent aux petits enfans. Ce mot vient par corruption de *panis mutuatus*, que j'ai trouvé dans un vieux Cartulaire; car ce sont de petits presens que les pauvres font aux riches, qui tiennent moins du don que de l'emprunt. Il est semé de grains de blé, qui sont le symbole de la multiplication, pour figurer le profit qu'on espere d'en tirer.

PAIN D'ÉPICE, est du *pain* composé de fleur de segle petri avec de l'écume qu'on tire du sucre, quand on l'affine dans les sucretiers. On en fait aussi avec du miel & quelques assaisonnemens d'épiceries. Les *pains d'épice* les plus

plus estimez sont ceux de Rheims & de Verdun. Les Anciens l'appelloient *panis mellitus*. Ils appelloient aussi *panis nauticus*, ou *Alexandrinus*, le biscuit de mer.

On dit figurément d'un Juge qui aime le sac, & qui taxe trop haut ses vocations, qu'il aime bien le *pain d'épice*.

PAIN D'EPICE. Espece d'arbre qu'on apelle ainsi dans les Antilles, à cause de sa couleur qui y a de la ressemblance. Il croît sur les bords des falaises & dans des lieux élevez, arides & pierreux. Il vient très grand, on en voit de plus de 4. pieds de diametre, & de 40. pieds de tige. Sa feuille est presque semblable au poirier de l'Europe: son écorce est brune & assez épaisse, contre l'ordinaire des bois durs; elle est adherente, tailladée & marquetée de petits points rouges & blancs. Son bois est extraordinairement dur, compact, ou serré & pesant: ses fibres fort deliées sont melées les unes dans les autres, ce qui le rend coriace, roide, & capable de supporter de très grands fardeaux. Il est très-difficile à couper & à scier, mais quand il est debité en planches, ou tourné, il est d'une grande beauté & prend un poli & un éclat merveilleux. LABAT.

PAIN D'EPICIER. s.m. Celui qui fait & vend des *pains* d'épices. A Paris les *pain d'épiciers* forment une communauté particuliere qui a des Statuts & des Jurez pour les faire executer. C'est un des meilleurs & des plus riches *pain d'épiciers* de Paris.

On a fait aussi dans les necessitez publiques du *pain* avec plusieurs autres matieres; avec du gland, des racines.

PAIN, se dit figurément de la pature de l'ame. JESUS-CHRIST dit que l'homme ne vit pas seulement de *pain*, mais de toute parole qui procede de la bouche de Dieu, c'est-à-dire, que la conservation de notre vie ne depend pas tellement des alimens, & des autres moyens ordinaires, que Dieu ne la puisse soutenir. Jesus-Christ dit à la Cananéenne, qu'il ne faloit pas donner le *pain* des enfans aux chiens, pour dire, qu'il ne faut pas communiquer les choses saintes aux profanes. On appelle la Sainte Eucharistie, le *pain* celeste. On dit que la parole de Dieu est le *pain* des fidelles.

PAIN DE DOULEUR, se dit aussi figurément de la vie qu'on passe dans l'affliction, dans la misere. De là vient qu'en stile de procedures Ecclesiastiques, on dit qu'un homme est condamné au *pain de douleur*; pour dire, qu'il est condamné au *pain* & à l'eau.

Dans l'Oraison Dominicale nous demandons à Dieu notre *pain quotidien*, c'est-à-dire, nos necessitez ordinaires. On appelle aussi *pain quotidien*, ce qui nous est familier & ordinaire. Ainsi Regnier a dit que Ciceron est le *pain quotidien* de la Pedanterie. Voyez QUOTIDIEN.

PAIN, se dit aussi generalement de toute nourriture & subsistance, & de ce qui sert à passer la vie. Il a obtenu une pension du Roi; voilà du *pain* assûré pour le reste de ses jours. Gagner son *pain*. Gagner son *pain* à la sueur de son visage. Cet homme travaille jour & nuit pour gagner du *pain* à ses enfans. Ce metier qu'il exerce est son gagne *pain*. Cette femme est fort leste, & elle n'a pas du *pain* chez elle. S'il plaide, c'est malgré lui, c'est pour deffendre son *pain*, c'est-à-dire, son bien. Il est si gueux qu'il demande son *pain*. Il est reduit à demander son *pain*, c'est-à-dire, sa vie. La sotise du peuple lui a donné du *pain*. ABLAN. c'est-à-dire qu'il vit de la sotise du peuple.

Tandis que Colletet croté jusqu'à l'échine
Va mandier son pain *de cuisine en cuisine.* BOIL.

On dit aussi qu'un homme a mangé du *pain* d'un autre; pour dire, qu'il a été son domestique. On dit, qu'on lui a mis le *pain* à la main; ou qu'on lui a ôté le *pain* de la main; pour dire, qu'on a été cause de sa fortune, ou de sa ruïne. On dit, qu'un homme n'a ni *pain*, ni pâte chez lui; pour dire, qu'il est dans la derniere necessité.

ETRE EN PAIN. Dans les Coutumes de Hainaut, & de Mons, c'est être sous la puissance de son pere, comme être hors de *pain*, ou hors de *pain* & pot, c'est être émancipé. DE LAUR.

PAIN, se dit aussi de certaines choses mises en masse. Un *pain* de sucre est fait en cone ou en pyramide ronde. Un *pain* de cire est une masse de cire platte & ronde. *Pain* de bougie est une menuë bougie tortillée. Les fromages de Gruyere, de Hollande, de Parme, s'apportent ici en gros *pains*. On dit aussi, Un *pain* de savon, de craye, de lie. Il y a de l'acier qui vient en *pain*, d'autre en bille.

On dit d'un homme, qu'il a la tête faite en *pain* de sucre, quand il a la tête longue & pointuë.

On appelle aussi, *pain de blanc à blanchir*, un morceau de blanc qu'on vend chez les Chandeliers de Paris, & dont on se sert pour blanchir la vaisselle, & pour lui donner de l'éclat. On appelle *pain de vieux oing*, une masse de vieux oing en forme de *pain*, qui sert à graisser les rouës des carosses, des chariots &c.

On appelle *pain de lie*, celle que les Vinaigriers accommodent, après qu'elle a acquis quelque consistence, en forme de tuille faîtiere; & alors les Chapeliers s'en servent pour fabriquer leurs chapeaux.

PAIN, se dit proverbialement en ces phrases. A mal enfourner on fait les *pains* cornus; pour dire, le principal point d'une affaire, c'est de la bien commencer. On dit d'un homme qui a eu commerce avec une fille avant que de l'épouser, qu'il a pris, qu'il a emprunté un *pain* sur la fournée. On dit, d'un homme qui dejeûne avant que d'aller à la Messe, qu'il va à la Messe des morts, qu'il y porte *pain* & vin. On dit, Croûte de pâté vaut bien *pain*. On dit d'un homme, qu'il a du *pain* quand il n'a plus de dents, pour dire, que le bien lui vient quand il n'est plus en état de s'en servir. On dit d'un homme habile qui a été de plusieurs conditions, qui a voyagé, qu'il sçait plus que son *pain* manger, qu'il a mangé de plus d'un *pain*. On dit d'un avare, d'un homme retiré qui ne donne à manger à personne, qu'il mange son *pain* dans sa poche, ou dans son sac. On dit d'un homme inutile, d'un valet faineant, qu'il ne vaut pas le *pain* qu'il mange. On dit de tous ceux qui sont en condition, qu'ils mangent le *pain* hardi; pour dire, qu'ils sont assûrez d'en trouver toûjours à la maison, sans avoir besoin de le gagner. On dit d'un ouvrage, d'un travail qui ne sert de rien pour le tems où il est fait, mais qui peut servir dans un autre tems, que c'est autant de *pain* cuit: & cela se dit de plusieurs autres choses qui se font par esprit de précaution, & dans la veuë de l'avenir. On dit aussi en parlant d'un homme qui a du bien tout acquis, qu'il a du *pain* cuit, qu'il n'a que faire de travailler pour en acquerir. On dit aussi, *Libertas, & pain cuit*; pour dire, qu'on est heureux, quand on a du bien, & qu'on n'est sujet à personne. On dit aussi d'un enfant qu'on éleve delicatement, & & qu'on prevoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la suite, qu'il mange son *pain* blanc le premier. On dit aussi, qu'on mange son *pain* à la fumée du rôt, quand on voit prendre aux autres des plaisirs ausquels on ne peut avoir part. On dit des choses qui tirent en longueur, dont on ne peut retirer de long-temps de profit, comme des études d'un écolier, que c'est du *pain* bien long. On dit aussi, Long comme un jour sans *pain*, d'une chose qui ennuye, comme le temps d'un jour où l'on n'a rien à manger. On dit aussi d'une terre, ou d'une autre chose precieuse qu'on a venduë à trop bon marché, qu'on l'a donnée pour une piece, pour un morceau de *pain*. On dit encore, Changement de corbillon, appetit de *pain* benit. On dit aussi d'une disgrace qui est arrivée à une personne qui la meritoit bien, que c'est *pain* benit. On dit aussi des jeunes gens qui reviennent affamez à la maison, qu'ils vont faire la guerre au *pain*. On dit aussi, De tel *pain* telle souppe; pour dire, que les choses sont bonnes suivant la matiere qu'on y met. On dit aussi, que des gens promettent plus de beurre que de *pain*, quand ils re-

repaissent les autres de vaines esperances. On dit aussi, qu'un homme a perdu le goût du *pain*; pour dire, qu'il est mort, ou bien qu'il est malade. On dit encore à la table, *pain* couppé n'a point de maître; pour dire, qu'on peut se servir du *pain* de son voisin. On dit, *pain* tendre, & bois vert, mettent la maison au desert. La formule du jurement des anciens Chevaliers étoit, qu'ils ne mangeroient *pain* sur nappe jusqu'à ce qu'ils eussent executé leur promesse. On dit aussi, Jamais *pains* de deux couteaux ne furent ni bons, ni beaux. Avec un *pain*, disent les Matelots, on fait cent lieuës, & avec cent *pains* on n'en fait pas une sur la mer, pour marquer combien les voyages de mer sont peu certains. GRELOT.

....En l'amoureuse loi
Pain *qu'on derobe, & qu'on mange en cachette,*
Vaut mieux que pain *qu'on mange, ou qu'on achete.* LA FON.

PAINBECHE. s. f. Terme injurieux qu'on dit à des femmes pour leur reprocher leur faineantise, ou malhabileté, comme si on disoit qu'il leur faut mettre le pain au bec, & les abecher ainsi que des oiseaux. Cette femme est une vraye *painbêche*.

PAIN DE COCU, est une petite herbe qu'on mange en salade, que les Jardiniers nomment autrement *alleluya*, & les Medecins *trifolium acetosum*, ou *oxys*, ou *oxytriphyllum*. Voyez ALLELUYA.

PAIN DE POURCEAU, est une plante qui pousse des feuilles presque rondes, de couleur verte brune, & marbrées de blanc par dessus, purpurines par dessous, attachées à des queuës. Ses fleurs sont purpurines, de bonne odeur, portées sur de longs pedicules: elles sont taillées en godet dans leur partie inferieure, & la partie superieure de ce godet est decouppée en cinq parties. Il leur succede un fruit spherique & membraneux qui s'ouvre en plusieurs parties, & qui contient des semences irregulieres. Sa racine est ronde, garnie de petites fibres noirâtres. En Latin *cyclamen orbiculato folio infernè purpurascente*. C. BAUH. On se sert de la racine du *pain de pourceau* pour guerir les obstructions, & pour resoudre les tumeurs. Il y a quelques autres especes de *pain de pourceau*. Cette plante a été ainsi appellée parceque sa racine est faite comme un pain, & que les cochons en mangent.

PAINES, ou PESNES. s. f. Les Courroyeurs nomment ainsi les morceaux de drap ou d'étoffe de laine dont ils font leur gipon. Voyez GIPON.

PAIOMIRIOBA, ou PAGIMIRIOBA. subst. fem. Plante qui pousse plusieurs tiges longues d'environ trois pieds, vertes, fort rameuses. Chaque rameau est garni de huit ou dix feuilles rangées par paires sur une côte, assez longues, pointuës. Aux extremitez des rameaux naissent de petites fleurs à plusieurs feuilles, semblables à celles de l'orobe, mais tout-à-fait jaunes. Il leur succe des gousses longues, rondes, un peu aplaties, courbes: chaque gousse contient cinquante semences & quelquefois davantage, rondes, larges, applaties, de couleur brune, un peu plus grosses que des lentilles. Sa racine est longue, droite, de couleur jaune. Marcgrave appelle cette plante *Orobus Brasiliensis flore luteo* paiomirioba *dictus*; & Hermans, *Sesma Orientalis fruticosa sophera dicta*. Elle croît en plusieurs lieux de l'Amerique.

PAJONISME. s. m. Hypothese particuliere sur la Grace, qui tire son nom de M. Pajon, Ministre de l'Eglise Reformée d'Orleans, son Auteur. Mr. Pajon convenoit avec les autres Reformez sur les Doctrines mêmes de la prédestination absoluë, de la chute & de la corruption de l'homme, du peché originel, de la necessité de la grace, de son efficacité, & de son irresistibilité. Il ne differoit d'avec eux que dans la methode d'expliquer ces dogmes. Il croyoit que comme on ne veut rien sans le connoitre clairement ou confusément, il s'ensuit de là que toutes les mauvaises inclinations de la volonté viennent des fausses lumieres de l'esprit, des prejugez de l'éducation, des sentimens confus, des jugemens faux & precipitez qui nous faisant regarder les creatures comme un bien & une source de plaisir, portent la volonté à les aimer. C'est dans cette malheureuse disposition d'esprit qui nait avec nous, qui s'accroit tous les jours par le commerce du Monde, que M. Pajon fait consister le peché originel, la concupiscence & la source de tous les pechez actuels: de sorte que pour porter la volonté & les passions au bien, il n'y a, selon lui, qu'à éclairer l'esprit, lui donner de veritables idées des choses, lui faire connoitre que les créatures ne sont pas son bien, & qu'elles sont même un mal, leur jouïssance passagere trainant souvent après elle des maux éternels. Que si l'on vient à bout de mettre l'esprit dans cette persuasion, il n'y a point de doute que la volonté qui aime naturellement le plus grand bien & le plus grand plaisir, ne s'y porte d'elle-même, & ne meprise les faux biens & les plaisirs d'un moment. Il croyoit que la seule proposition de la parole revêtuë de circonstances favorables suffit pour notre conversion; il n'admettoit aucune operation distincte de la parole. Il disoit, que Dieu ayant donné une impression & de certains mouvemens dans les parties du monde, tous les évenemens arrivent ensuite de cette impression, par une enchainure necessaire & indissoluble, à moins qu'il ne plaise à Dieu de tems en tems d'en changer l'ordre par des raisons extraordinaires, sans que Dieu entre dans les actions des créatures par aucun concours immediat. Le *pajonisme* a été condamné par les Reformez de France, comme n'étant qu'un Arminianisme rafiné. Mr. Jurieu a refuté le *Pajonisme* dans son *Traité de la Nature & de la Grace*.

PAJONISTE. adj. s. m. Sectateur des sentimens de Pajon.

PAIR. adj. masc. Terme d'Arithmetique, qui se dit des nombres qui se peuvent diviser en deux parties égales sans fraction. Le nombre *pair* differe du nombre impair par une unité qu'il a de plus, ou de moins. On l'appelle *pairement pair*, quand il peut être mesuré par 4. qui est un nombre *pair*, comme 8. 12. 16. 24. 32. &c. Et *pairement impair*, celui qui peut être mesuré par un nombre pair de nombres impairs, comme *vingt*, qui peut être mesuré par 2 fois dix, ou 4. fois 5.

Du Latin *par*.

PAIR. s. m. se dit premierement de quelques oiseaux qui s'apparient pour la generation, comme des perdrix, des pigeons, & particulierement de la tourterelle. La tourterelle ne va jamais sans son *pair*: quand elle a perdu son *pair*, elle mene une vie languissante. Marculphe remarque que dans les Loix Ripuaires on appelloit *pair*, l'un & l'autre des gens mariez.

PAIR, signifie aussi, Egal, semblable, pareil. Il n'a point de pluriel. Il est adjectif; mais il ne s'employe guere que substantivement. Il est *pair* & compagnon avec lui. Il vit de *pair* à compagnon avec lui. On dit, Paris sans *pair*; c'est un homme sans *pair*; pour dire, qu'ils sont audessus des autres, qu'ils n'ont rien qui leur puisse être comparé.

PAIR. Terme de Poësie. Pied *pair*, ou *impair*. Voyez PIED. Un ton *pair*, ou un mode *pair*. Les tons ou modes *pairs* sont les quatre tons plagaux, parceque dans la table des tons ils sont exprimez par les quatre nombres *pairs*. 2. 4. 6. 8. Voyez Brossard, *Dict. de Musique*.

En termes de Negoce on appelle change au *pair*, quand il n'y a rien à perdre, ou à gagner entre les Cambistes, lorsque pour une somme qu'on donne en un lieu, on reçoit la même en un autre, sans aucune remise.

PAIR, signifioit autrefois, Egal, de même condition: d'où vient qu'on trouve en quelques Conciles ou Assemblées, Du consentement de nos *Pairs*, Evêques, Abbez, Prêtres, &c. Depuis on a appellé *Pairs*, les vassaux d'un même Seigneur obligez au service de sa Cour & de sa Jus-

Justice. Les *Pairs* étoient des Assesseurs ou hommes lettrez qui assistoient le Seigneur au jugement de ses vassaux. On les appelloit ainsi, parcequ'ils étoient égaux en fonction. On les appelloit aussi *Hommes de fief*, *Pairs de fief*, & *Compagnons*, & *Freres*. En plusieurs Coutumes ils étoient obligez à peine d'amende, & de saisie de leurs fiefs, de venir assister le Baillif qui tenoit sa jurisdiction & ses assises, & de juger à leurs perils & fortunes, au danger de l'amende envers le Roi, s'il étoit mal jugé; & s'ils avoient quelques procès ou differens, ils avoient droit d'être jugez par leurs *pairs* presidez par le Seigneur du fief. Ainsi chaque grand Seigneur avoit ses *Pairs*: les *Pairs* de Champagne, les *Pairs* de Flandres, &c. Le Seigneur étoit obligé de garnir sa Cour de *Pairs*, qui devoient être quatre pour le moins: & quand il y avoit en une Seigneurie trop grand nombre de *Pairs*, le Seigneur en choisissoit ordinairement douze ausquels il attribuoit la qualité de *Pairs*. Il y a aussi des exemples de femmes qui ont assisté à des jugemens en qualité de *Pairs* à cause de leurs tenemens, & non point comme femmes de *Pairs*. Et il est constant que dès la premiere origine des fiefs il y a eu des *Pairs* établis pour juger les procès.

On a appellé aussi *pairs* dans les Coutumes, un aîné avec ses freres cadets qui possedoient un fief paternel en commun; ce qu'on appelloit *en parage*.

Pair, est aussi une qualité qu'on a donnée anciennement à quelques Seigneurs en temoignage de leur égalité. Il y avoit des *Pairs* à Toulouse. Les sept *Pairs* du Comté de Champagne.

Pair, se dit par excellence de douze grands Seigneurs de France à qui on a donné la qualité de *Pairs*. L'institution de ces douze *Pairs* est fort incertaine, & l'on n'en sçait l'origine que fort douteusement. Quelques-uns la rapportent à Hugues Capet, lorsque les Ducs & Comtes eurent commué en fiefs perpetuels les dignitez qu'ils tenoient du Roi. Mais cela est impossible. La Champagne ne portoit pas encore le titre de Comté, & on ne comprend pas pourquoi l'on auroit mis les Comtes au rang des *Pairs* de France. Quoiqu'il en soit c'est une vieille tradition, & que le temps a consacrée, qu'il y a eu de tout temps douze *Pairs*. Voyez Pasquier, & du Cange. Il y a six Ducs & *Pairs*, & six Comtes & *Pairs*, dont six sont Ecclesiastiques, & six Laïques. Les Archevêques de Rheims, les Evêques de Laon, & de Langres, sont Ducs & *Pairs*. Les Evêques de Noyon, de Chalons sur Marne, & de Beauvais, sont Comtes & *Pairs*. Les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & d'Aquitaine, étoient *Pairs* Laïques, & les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouse, Comtes *Pairs*. Ils assistent encore maintenant au Sacre des Rois, par ceremonie, & par representation, & au couronnement, où ils font les diverses fonctions attachées à leur dignité. Comme les six Pairies Laïques sont presentement reünies à la Couronne, excepté le Comté de Flandre, l'on choisit six Seigneurs de la premiere qualité pour les representer. Au Sacre de Louïs XIV. le Duc d'Anjou representoit le Duc de Bourgogne &c. Les *pairs* Ecclesiastiques y assistent d'ordinaire en personne. On ne sçauroit rendre raison pourquoi Louïs le Jeune, ou celui qui les a instituez, ne choisit qu'un Archevêque de tout le Royaume, & pourquoi il les prit tous dans les seules Provinces de Picardie, Champagne, & Bourgogne. Pasq. Aujourd'hui on appelle proprement *pair*, tout Seigneur dont la terre est érigée en *pairie*. Mais ces *Pairs* ne sont point Officiers de la Couronne. On demande même si à la rigueur ils sont *pairs* de France. De Launay.

Le Roi ne fait que des Ducs & *Pairs*; Il n'y a d'autres Comtes & *Pairs* que ceux que l'on vient de nommer. Il faut y joindre le Comte d'Eu, le Comte d'Evreux, & le Comte de Soissons, qui sont Comtes & *Pairs*. Il y a eu aussi des Barons *Pairs* du Royaume. La seule Baronnie qui reste avec le titre de Pairie est la Baronnie de Beaujolois. Les autres Comtez *Pairies* sont reünies à la Couronne. Un Comte & *Pair* precedoit un Duc non *Pair*, & même entre Ducs & *Pairs* on se regle par l'ancienneté de la Pairie, & non par celle du Duché. M. Imhoff divise les Ducs & *pairs* en 5. Classes differentes. La 1. & la plus considerable est de ceux qui ayant été faits Ducs & *pairs* par le Roi, ont été verifiez au Parlement de Paris. La 2. de ceux, que le même Parlement a reconnus seulement en qualité de Ducs, tels que sont les Ducs de Roanès & de Chevreuse. Ceux qui ont été reconnus Ducs & *pairs* par quelque autre Cour Souveraine, que par celle de Paris, composent la 3e. Classe; & les Ducs de Villars & de Pontdevaux, sont dans ce rang. On fait une 4e. Classe de ceux dont les Lettres de Duc & *Pair* ont passé au grand Seau, mais qui n'ont été verifiées par aucune Cour Souveraine. Les Ducs de Bournonville & de Vitri sont de ce nombre. Enfin la derniere Classe comprend ceux qu'on nomme Ducs & *Pairs à Brevet*, c'est à-dire, ceux qui n'ont qu'un Acte de leur dignité, expedié par un Secretaire d'Etat. Il y en a de tels dans les familles de Clermont & de Coislin. La qualité de Duc & *Pair* est éteinte avec les mâles d'une famille, & les filles n'en heritent point; il y en a pourtant six qui sont exceptez de cette regle, savoir les Duchez de Pincy-Luxembourg, de Rohan, de Richelieu, Mazarin, Vaujour, & la Roche-Guyon. Imhoff.

Les Pairies Laïques ayant été reünies à la Couronne, nos Rois en ont érigé d'autres en leur place. Les premieres erections ne s'en firent qu'en faveur des Princes du Sang. La premiere fut faite par Philippe le Bel en faveur du Duc de Bretagne, du Comte d'Anjou, & du Comte d'Artois. Nos Rois ont depuis ce tems-là communiqué cet honneur à plusieurs Seigneurs qui n'étoient pas Princes. La premiere terre qui a été érigée en Duché-Pairie en faveur d'un autre que d'un Prince du Sang, a été Guise. Piganiol. Comme après la réünion des anciennes *pairies* à la Couronne, on n'en érigea de nouvelles que pour des Princes du Sang, les plus anciens *Pairs* precedoient ceux qui l'étoient moins. Cela donna lieu à un usage qui choqua Louïs XI. Les Princes avoient souffert que les Ducs marchassent avec eux, non pas selon l'ordre de la naissance, mais suivant l'ancienneté des Pairies. Le Roi abolit cet usage en 1482. & Louis XIV. a decidé par son Edit de 1711., que les Princes du Sang sont *Pairs* nez, & n'ont pas besoin de Pairie pour avoir séance au Parlement. Id. En 1673. lorsque le Roi alla tenir son Lit de Justice au Parlement, il y eut contestation pour la séance entre les Cardinaux & les *Pairs* Ecclesiastiques. L'Archevêque de Rheims comme premier Duc & *Pair* Ecclesiastique, prétendit qu'il devoit préceder les Cardinaux qui n'étoient point *Pairs*. Il disoit que les Cardinaux par leur dignité, qui est étrangere, n'avoient aucun droit d'assister au Parlement: que quand les Cardinaux y avoient assisté par le bon plaisir du Roi, les Cardinaux *Pairs* avoient pris séance au-dessus des Cardinaux non *Pairs*. Ainsi en 1561. le Cardinal de Tournon, qui étoit Doyen du Sacré College, fut assis après les Cardinaux de Lorraine & de Chatillon, qui étoient *Pairs*. En 1616., sur la dispute survenuë entre les Cardinaux & les *Pairs*, le Roi ne voulut point que les Cardinaux s'y trouvassent. Mais depuis 1616. les Cardinaux Ministres ont pris place au dessus des *Pairs* Ecclesiastiques, & les *Pairs* Ecclesiastiques de leur côté n'ont point voulu s'y trouver. Les *Pairs* pretendent que quand il s'agit de leur vie, ou de leur honneur, ou de l'état de leur Pairie, ils ne peuvent être jugez que par le Parlement de Paris, toutes les Chambres assemblées, & après y avoir appellé les *Pairs* dans les formes. En 1557, le Parlement fit difficulté de recevoir au serment du Duc & *Pair* un Evêque de Laon, qui étoit Religieux. L'Archevêché de Paris a été érigé en Duché-Pairie en 1674. Les lettres n'ont été verifiées au Parlement qu'en 1690. Antin a été érigé en Duché-Pairie par le Roi Louis XIV. en 1711. Le nombre n'est point reglé: cela depend du Roi.

Pair

PAIR, en Angleterre est un Seigneur qui a droit de seance & de suffrage à la Chambre haute du Parlement. On l'appelle la Chambre des *Pairs*. Il y en a cinq degrez; Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons. C'est le Roi qui confere la dignité de *Pair*, en les honnorant de l'un de ces titres, selon lequel ils prennent leur rang. Ces titres sont purement honoraires, & ne trainent aprés eux, ni charges, ni terres, ni jurisdictions. Le Roi les donne à qui il veut: mais les ayant une fois donnez, ils passent aux enfans mâles, qui n'en peuvent être depouillez que par felonie. Encore faut-il que ce soit le Parlement qui en juge. Tous les *Pairs* sont qualifiez *Mylords*. Le nombre de ces *Pairs* n'est pas reglé, & il y en a aujourd'hui plus qu'il n'y en eut jamais. A la creation d'un *Pair* on met sur sa tête une couronne d'or, comme étant Conseiller hereditaire du Roi & de l'Etat, en tems de paix, & on le ceint d'une epée, pour le faire souvenir qu'il doit defendre l'un & l'autre en tems de guerre. On ne peut pas arrêter un *Pair* pour dette. Mais on peut se saisir de ses biens par les voyes de la Justice. En fait de crime un *Pair* ne peut être jugé que par ses *Pairs*, qui sont les *Pairs* du Royaume. Quand un *Pair* donne son jugement dans un procès criminel, il ne le fait pas avec Serment, mais seulement sur son honneur. Un *Pair* d'Ecosse prend place après un *Pair* d'Angleterre de son rang, & un *Pair* d'Irlande après un *Pair* d'Ecosse de son rang.

Ce mot vient, selon Pasquier, de *Patrice*, qui étoit la dignité la plus honorable dans l'Empire d'Orient. Selon d'autres, avec plus d'apparence, il vient de *pares curiæ*, ou des fiefs, parcequ'ils étoient égaux entre eux. La plus probable opinion est que les *Pairs* ont été instituez par Louïs le Jeune, pere de Philippes Auguste vers l'an 1179. & qu'ils en firent les premiers fonctions au Sacre de son fils. Il donna la presséance à l'Archevêque de Rheims, & la prerogative de sacrer, & de couronner le Roi. Depuis ce temps-là le nombre de douze *Pairs* a demeuré fixe dans le ceremonial. C'est une erreur de croire qu'ils fussent instituez par Charlemagne, vû que la plupart des fiefs qui ont porté le nom de Duché, & Pairie, n'ont été érigez en Duchez que long tems aprés: & que les Ducs étoient simples Gouverneurs de Province. Ils ont été instituez à l'exemple des anciens *Pairs* de fief, vassaux & hommes de fief; & non point à l'exemple des Patrices Romains, comme quelques-uns l'ont crû; ces vassaux étant appellez *Pairs de fief*, ou *de cour*, *Pares curiæ*, comme mouvans d'un même Seigneur, lequel ils étoient obligez d'assister dans le jugement des causes des fiefs. Ils étoient comme ses assesseurs & Conseillers. Ainsi les *Pairs* de France ne sont autre chose que de grands vassaux tenans fiefs du Royaume, & relevans immediatement de la Couronne; & c'est par cette raison qu'ils sont Conseillers du Roi dans son Parlement. Dans les Coutumes, & dans l'Histoire de France il est souvent fait mention des *Pairs de fief*. Il semble qu'ils ne connoissoient que des matieres feodales: les contestations qui arrivoient entre les vassaux pour leurs fiefs, ou leurs dependances, devoient être terminées par le Seigneur superieur des deux contendans, & par les *Pairs de fief*. Si le procès étoit entre le Seigneur, & le vassal, le Seigneur n'en pouvoit connoître; & les *Pairs de fief* en jugeoient seuls.

La Cour du Parlement de Paris est la Cour des *Pairs*, parceque les *Pairs* y ont seance, & voix deliberative. Ils en sont comme les premiers Conseillers. Les Ducs & *Pairs* s'y trouvent quand il leur plaît: lorsqu'ils y sont en grand nombre on dit, La Cour est garnie de *Pairs*. Ils ne peuvent prendre séance qu'à l'âge de 20. ans. Les causes personnelles des *Pairs*, ou qui concernent leurs Pairies, se portent en premiere instance au Parlement. On appelle *Barreau des Pairs*, le Barreau le plus honorable du côté de la cheminée dans la Grand Chambre, parce que c'est là où se mettent les Avocats quand ils plaident les causes des *Pairs*.

PAIR, se dit aussi d'une femme, veuve d'un Duc & *Pair*. Oraison funebre de la Duchesse d'Aiguillon, *Pair* de France. FL. Les femmes ayant Pairie n'ont point de séance au Parlement, parce qu'elles n'y font pas le serment comme les *Pairs*.

PAIR OU NON. sorte de jeu ou de gageure, en laquelle on donne à deviner si un nombre des choses cachées dans la main, ou sous un chapeau, est *pair*, ou impair. Que prenez vous, *pair* ou non? Jouër a *pair* & à non.

On dit, Parler *pair*: c'est-à-dire, parler juste, & sans équivoque; repondre formellement, & precisément.

DE PAIR, DU PAIR. Façon de parler adverbiale, pour dire, d'égal, d'une maniere égale. Il va du *pair*, *de pair*, avec les grands Seigneurs. L'ACAD. Le premier a été fort en usage & nos meilleurs Ecrivains s'en sont servis. Lorsque le peril & la recompense vont *du pair*, le fruit en est plus grand dans la victoire, & la consolation aussi dans le malheur. VAUG. Ce qu'il faisoit avec meditation, & avec soin, marchoit *du pair* avec les Ouvrages les plus rares de l'Antiquité. SAR. Il y a des gens obscurs & d'un merite fort mediocre, qui veulent aller *du pair* avec les personnes illustres & d'un haut merite. PATRU. Mais le second se dit aujourd'hui plus que le premier, & il semble plus dans les regles. La posterité fait marcher *de pair* l'excellent Poëte, & le grand Capitaine. RAC. S. Bernard fait aller *de pair* l'observance qui regarde le travail avec celle de la retraite & de la pauvreté religieuse. OE. M. BOUH.

ETRE PAIR A PAIR. adv. Etre égaux. Nous voilà donc *pair à pair*.

PAIR, se dit proverbialement en ces phrases. Ils traitent de *pair* à compagnon; pour dire, Ils sont égaux, ou ils s'imaginent l'être. On dit aussi, qu'un homme s'est tiré du *pair*, qu'il est hors du *pair*; pour dire, qu'il s'est élevé au dessus des autres. On dit bien aussi, qu'un homme s'est tiré hors du *pair*, quand il s'est tiré d'une affaire qui étoit dangereuse.

PAIRE. subst. fem. Terme collectif. Deux choses pareilles qui se joignent ordinairement ensemble. Il se dit plus souvent des choses artificielles, que des naturelles. On dit une *paire* de gands, de bas, de jartieres, de souliers, de mitaines, de manchettes, de pendans d'oreilles, de lunettes: & on ne dit point une *paire* de mains, de bras, de jambes, de pieds, d'yeux. On dit pourtant en Burlesque, une belle *paire* de fesses. Cet âne a une belle *paire* d'oreilles. Scarron a dit:

Elle avoit au bout de ses manches
Une paire *de mains si blanches.*

On le dit aussi de deux choses qui s'accouplent ensemble; qui sont appariées, & qui ne servent gueres l'une sans l'autre. Une *paire* de bœufs pour mettre à la charruë. Une *paire* de rouës. Une *paire* de poulets, de pigeons. Une *paire* de soles, parcequ'on ne les presente pas seuls. Une *paire* de chenets, une *paire* d'étrivieres, d'étriers, de pistolets, parcequ'on en vend ordinairement deux ensemble.

On le dit aussi des choses qui sont composées de deux parties semblables, quoyqu'elles ne fassent qu'un tout qui n'est point separé. Une *paire* de caleçons, de haut de chausses; une *paire* de pincettes, de ciseaux, de forces, de tenailles, de mouchettes. On dit aussi, Une *paire* d'armoires, parcequ'elles sont composées ordinairement de deux pieces semblables pour la facilité du transport.

On dit aussi en Medecine, des *paires*, ou conjugaisons de nerfs.

PAIRE, se dit aussi d'un assortiment de plusieurs choses qu'on assemble pour en rendre une autre complette, comme une *paire* d'habits, qui est composée d'une veste

te, d'un haut de chausses & d'un justaucorps ; une *paire* d'armes, composée d'un casque, cuirasse, brassarts, tassettes, &c.

PAIRE, se dit aussi par extension, d'une chose qui est unique, & qui n'est point appariée. Ainsi on dit, Une *paire* d'Heures, une *paire* de tablettes ; pour dire, un livre d'Heures, de tablettes. Une *paire* de brosses, de vergettes. On dit une *paire* de sept Pseaumes, une *paire* de Vigiles ; pour dire une fois seulement ces prieres ; & au Palais on dit, Une *paire* d'écritures, pour dire seulement une piece ou volume d'écritures d'un Avocat : ce qui vient pourtant de ce qu'on joint & qu'on apparie plusieurs Heures, plusieurs Pseaumes, ou plusieurs cahiers d'écritures ensemble. On dit aussi, Une *paire* de lettres, parce qu'étant pliées, il semble qu'elles soient doubles.

PAIRE, se dit quelquefois de deux animaux mâle & femelle qu'on met ensemble pour la generation. Il faut pour le moins cent *paires* de pigeons pour peupler un colombier à pied. Dieu commanda à Noé de faire entrer dans l'Arche sept *paires* d'animaux mâles & femelles, & sept *paires* de toutes especes d'oiseaux, & deux *paires* d'animaux immondes, pour en conserver la race sur la terre.

PAIRE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est une autre *paire* de manches ; pour dire, C'est une affaire differente, c'est une chose toute separée de celle dont il s'agit. Il lui a donné une *paire* de soufflets, l'aller & le venir. On dit aussi, Les deux font la *paire*, quand on voit deux personnes ensemble qui ont les mêmes qualitez, & qui sont bien appariées ; mais on n'en use gueres qu'en mauvaise part.

PAIREMENT. adv. Se dit en ces phrases marquées cidevant à *pair : pairement* pair, & *pairement* impair.

PAIRESSE. s. f. Femme ou Veuve d'un Pair. Quand il s'agit de juger un Pair, ou une *Pairesse* du Royaume, pour quelque crime capital, le Roi fait un grand Seneschal. MIEGE. *Etat de la G. Bret.* Les Pairs & les *Pairesses*. DE LARREY.

PAIRIE. s. f. Dignité de Pair attachée à un grand fief relevant immediatement de la couronne. Les Rois de France peuvent seuls dans leur Royaume ériger des Terres en *Pairies*. CHOISI. Une *Pairie* doit relever non seulement du Roi, mais de la Couronne. On trouve dans le I. Tome du J. des Audiences qu'en 1544. la Baronnie de Mayenne fut erigée en Marquisat & *Pairie* ; c'est peut être un exemple unique d'un Marquisat érigé en *Pairie*. Pour les Comtez & Baronnies il y en a eu un grand nombre. Mais elles ont été presque toutes reünies à la Couronne, & le Roi n'erige plus que des Duchez en *Pairies*. Les appellations des Duchez-*Pairies* se relevent directement au Parlement ; mais depuis que ces dignitez se sont trop multipliées, on n'en verifie plus les lettres qu'à la charge du ressort ordinaire. Avant l'Ordonnance de Roussillon en 1575. il y avoit des Grands jours erigez dans les *Pairies* laïques. Ces Grandjours que l'on appelloit anciennement *Parlemens*, connoissoient des appellations des Baillis de ces *Pairies*. C'étoint les Juges de ressort. Ils ont été supprimez par l'Ordonn. de Roussillon : ou si quelques Pairs ont conservé ce droit, il n'a point été accordé aux *Pairies* érigées depuis cette Ordonnance, & les Parlemens ne verifient plus de lettres d'erection en *Pairie*, qu'à la charge du ressort ordinaire de la jurisdiction, & sans aucune diminution des droits & de l'autorité des Juges Royaux.

Dans les anciennes Coutumes on appelloit, Tenir une terre en *Pairie*, quand on la tenoit à la charge d'assister le Baillif du Seigneur dans ses jugemens, comme faisoient les anciens vassaux & hommes de fief : & on disoit, Faire un hommage en *Pairie* ; c'est-à-dire, en dignité, & en une qualité plus noble que celle de la simple foi & hommage.

On appelle, *Pairies* femelles, celles qui passent aux femmes.

Il y a aussi quelques terres qui joüissent du titre de *Pairies*, parce que les appellations en ressortissent au Parlement de Paris. Cette terre a été erigée en *Pairie*, à la charge que le Seigneur dedommagera la jurisdiction d'où elle relevoit.

PAIRIE. s. f. Dans quelques Ordres de Religieux, comme celui de Premontré, on appelle *Pairie*, les plus anciennes Abbayes de l'Ordre dont les Abbez sont appellez Peres Abbez de l'Ordre. Ainsi dans Premontré l'Abbé de Premontré est le premier Pere, celui de S. Martin de Laon le second, celui de Floret le troisiéme & celui de Cuissi le 4e. ces quatre Abbayes étant les premieres & les plus anciennes de l'Ordre. L'ancienneté de leur Fondation regle leur rang de *pairie* & de primauté. Cappemberg qui n'est qu'une Prevôté, peut aussi pretendre le droit de *pairie* dans le même Ordre. Ce premier rang dans les Ordres s'appelle aussi Primatie, & cette Primatie depend du tems & de la primauté de la fondation, & de l'ancienneté ; du moins dans les Ordres de Premontré & de Citeaux.

PAIRLE. s. masc. Terme de blason, qui se dit d'une figure composée de trois cotices mouvantes des deux angles du chef, & de la pointe, & qui se joignent au cœur de l'Ecu en forme d'un Y Grec ; ou espece de pal qui mouvant du pied de l'Ecu se divise, quand il arrive au milieu, en deux parties égales qui vont aboutir aux deux angles du chef. Ceux qui donnent l'étymologie de *pairle*, le font deriver du *pallium* des Archevéques, parcequ'il en a la figure, n'étant representé qu'à moitie. D'autres croyent qu'il vient plutôt de *pergula*, qui étoit un bois fourché dont on se servoit autrefois pour suspendre les lampes, & pour étendre les habits sacrez dans les Sacristies. D'autres enfin l'ont derivé de *parilis*, parcequ'il est composé de trois branches de longueur égale. Issoudun porte d'azur au *pairle* d'or, accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées de même.

PAIS. s. m. On écrit plus ordinairement *pays*, & on prononce *péys*. Region, province, contrée. Cet homme a voyagé en plusieurs *païs* de l'Orient, de l'Occident. Les *païs* sont differens en temperature, en qualité, & en mœurs des habitans. Aller par *païs*. Reconnoitre le *païs*. S'habituer dans un païs. Les pays étrangers. Il est allé voir le *païs*, courir le *païs*. Les *païs* froids, les *païs* chauds.

Ce mot vient de *pagus*, qui signifie *province*, comme *païsan* vient de *pagensis* : *quia ut regio in pagos, ita pagi in villas, oppida, & burgos tributi erant.*

PAÏS, se considere aussi à l'égard des differentes qualitez des Provinces. Les Alpes, la Suisse, sont des *païs* montueux. La Hollande est un *païs* maritime, marecageux, & abondant en pâturage. L'Afrique est un *païs* sec & maigre. Les Ardennes sont des *païs* de bois, un *païs* de chasse. La Beausse est un *païs* plein & uni. Voilà des fruits du *païs*, du cru du *païs*. Et en general on appelle le *plat païs*, la campagne ouverte de tous côtez aux insultes des gens de guerre ; où il n'y a point de ville, ni de forteresse. Faire le degât dans le *plat païs*. ABLAN. Ravager le *plat païs*. VAUG. On appelle à Paris la Ferme des Aides du *plat pays*, celle qui comprend tous les villages & villes d'autour de Paris, de l'Election de Paris.

On appelle en ce sens le *haut pays*, ou *pays d'amont*, celui qui est le plus éloigné de la mer, où sont les sources des rivieres ; & les *pays bas*, ceux qui sont vers leurs embouchures, & proche de la mer ; & par excellence la Flandre, & le reste des dix-sept Provinces, s'appellent *les Pays-Bas*. On appelle en France le *Pays reconquis*, le Boulonnois ; & on dit de quelques contrées particulieres, le *pays* de Caux, le *pays* d'Aunis, le

le *pays* Messin, &c. Un *pays* de Cocagne est un *pays* fertile & abondant où il fait bon vivre; & cela par allusion à un *pays* imaginaire de Cocagne, où l'on a toutes sortes de felicitez. Voyez l'origine de cette phrase à COCAIGNE.

Paris est pour un riche un païs de Cocagne. BOIL.

PAÏS, est aussi un terme relatif à l'égard du gouvernement, des mœurs des differentes contrées. Il est maintenant en *pays* Chrétien. Il a bien souffert dans les *pays* Infideles. *Pays de Droit Ecrit*, est celui où l'on suit encore le Droit Romain, comme en France le Languedoc, le Lyonnois, la Provence. *Pays Coutumier*, celui qui est gouverné par d'anciennes Coutumes particulieres & écrites, comme la Normandie, la Champagne, la Bretagne, Paris. Le *pays du franc allen*, est un petit *pays* situé entre l'Auvergne & le Limosin. *Pays d'Etats*, sont ceux qui ont conservé le droit d'asseoir les impositions par l'ordre des Deputez & des Notables de la Province, comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc: & *pays d'Election*, celui où elles s'asseient par les Elûs, & autres Officiers créez à cet effet. On appelle aussi *Pays de Concordat*, celui où les matieres beneficiales se reglent par la disposition du Concordat fait entre François I. & Leon X. le *Pays d'Obedience*, celui où il n'est pas encore reçu, où le Pape nomme purement aux Benefices pendant huit mois, comme la Bretagne, la Lorraine, &c.

PAÏS, est aussi un terme relatif à l'égard de quelques personnes particulieres, & signifie alors le lieu où l'on est né, habitué, ou naturalisé; & cela s'étend depuis l'endroit precis où l'on est né jusqu'au bout du Royaume d'où il depend. On l'appelle autrement *patrie*. Il faut mourir pour la deffense de son *pays*, de la patrie. L'air du *pays* natal le remettra en santé. Il retient encore quelque chose des mœurs, de l'accent de son *pays*. De quel *pais* êtes-vous? Ils sont du même *pays*. C'est une pauvre chose qu'un homme qui n'est jamais sorti de son *pays*. Cet homme est banni de son *pays*. Il est étranger en son *pays*. On appelle les gens du *pays*, ceux qui y sont habituez & demeurans.

Pays, dans cette acception, se dit quelquefois sans pronom. Ainsi on dit, Je vais écrire au *pays*. J'irai ces vacations au *pays*. Ils est du stile bas.

On appelle en termes burlesques, *Pays Latin*, l'Université, le lieu où regne la Pedanterie.

Les Rois du païs Latin
Ont pour sceptre une ferule. MAI.

On appelle la Normandie le *Pays de Sapience*, soit parcequ'il est gouverné par une sage Coutume, soit parceque les gens y sont habiles en procès; aussi les fait-on majeurs à vingt ans. Le *Pays d'Adieusias*, c'est la Gascogne.

PAÏS SOMME. Terme de Marine. Bas fond où il y a peu d'eau.

PAÏS, se dit figurément. Les modernes ont decouvert des nouveaux *pays*, des *pays* inconnus dans les Sciences, dans l'Astronomie. L'Algebre est un *pays* inconnu à la plupart des Savans. Le *pays* du mariage a cela de particulier que les étrangers ont envie dy habiter, & les habitans natureles voudroient en être exilez. AMUS. COM. Le monde est un *pays* qu'on ne peut ni connoître, ni faire connoître aux autres, sans y avoir voyagé soi même. ID. La cour est un *pays* très amusant. ID. Le *pays* des Romans est le seul où l'on pourroit établir la Republique de Platon & l'Utopie de Thomas Morus. BAY. Nous voici en *pays* de connoissance, nous pouvons parler pertinemment sur cette matiere. Cet Orateur a battu bien du *pays*; pour dire, il a dit bien des choses inutiles à son sujet.

On dit figurément, que le Ciel est notre *pays*, notre patrie, & que nous sommes sur la terre comme exilez. On dit d'un homme fort savant, qu'il est de tous les temps & de tous les *pays*. La verité est de tous les *pays*. LE CL.

PAÏS, se dit proverbialement en ces phrases. Nul n'est Prophete en son *pays*, disoit le Seigneur en S. Matthieu, Chap. 13. vers. 57. pour dire, que quelque merite qu'on ait, on est moins consideré par ceux de sa nation & de sa famille, que par les étrangers. On dit aussi, Autant de *pays*, autant de guises; pour dire, que les peuples ont des mœurs bien differentes. On dit aussi, qu'un homme parle à vuë de *pays*, qu'il juge à vuë de *pays*, pour dire, qu'il se hazarde de parler, de juger d'une chose dont il n'a pas une connoissance certaine. On dit à celui qui se laisse tromper, ou persuader une chose, Vous êtes bien de votre *pays*, vous n'êtes encore gueres deniaisé; & à celui qui ignore une nouvelle qui est connuë de tout le monde, Hé! de quel *pays* venez-vous? On dit aussi par menace à celui contre qui on a different, qu'on lui fera voir bien du *pays*; pour dire, qu'on lui donnera bien de l'exercice, qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en plusieurs Jurisdictions. On dit aussi, qu'il est des sots de tous *pays*; pour dire, que dans les lieux les plus polis il se trouve de gens qui n'ont gueres d'esprits. On dit en parlant d'un homme qui étant hors de son païs, meurt d'envie d'y retourner, qu'il a la maladie du *pays*. On dit, en parlant à quelqu'un, Accommodez-vous, le *pays* est large, pour dire, qu'il y a lieu de s'accomoder, sans incommoder un autre. On dit aussi, *Pays* ruïné vaut mieux que *pays* perdu, pour excuser le degât qu'on fait en quelque Province, afin d'ôter aux ennemis l'esperance d'y subsister. On dit aussi d'un homme, qu'il a gagné *pays*, qu'il a tiré *pays*, qu'il a vuidé le *pays*; pour dire, qu'il s'est enfui, qu'il s'est exilé. *Pays* est aussi un salut de gueux, un nom dont ils s'appellent l'un l'autre, quand ils sont de même *pays*: ainsi ils disent, bon jour *pays*, adieu *pays*; pour dire, bon jour un tel, adieu un tel.

PAISAGE. s. m. (Prononcez *peysage*, de quatre syllabes.) Aspect d'un païs; territoire qui s'étend jusqu'où la vuë peut porter; ou étenduë de païs que l'on peut voir d'un seul aspect. Agreable *paysage*. *Paysage* affreux. *Paysage* desert.

Que dire de ces païsages,
Où l'œil se plait à s'égarer?
Non, les Peintres dans leurs ouvrages
Ne nous presentent point d'images
Qu'on puisse bien leur comparer. DU CER.

PAÏSAGE, est une peinture qui represente la campagne avec tous les objets qui s'y rencontrent. Les vuës des Maisons Royales sont peintes en *paysages* à Fontainebleau & ailleurs. Les beaux *paysages* sont ceux qui sont diversifiez par quantité d'objets agreables à la vuë, comme des collines, descampagnes, des prairies, des bois, des vignes, des maisons de plaisance, des villes, des bourgades, des hameaux, des sources, des ruisseaux, des rivieres, & enfin la mer même. Plus il y a de ces divers objets dans un *paysage*, & plus il est beau.

PAISAGISTE. s. m. Terme de Peinture. Peintre qui s'attache particulierement à peindre des païsages. C'est un *paysage* d'un tel Peintre. Il ne travaille qu'en *paysage*. Il fait des *paysages*. Les Peintres d'histoires se mettent bien au dessus des *Paysagistes*. Le Lorrain, Fouquieres, ont été de grands *Paysagistes*. Fouquiere excellent *paysagiste* avoit eu ordre de M. de Noyers de peindre des veuës de toutes les principales villes de France. BOUH. Plus loin, dit un celebre Academicien dans la description d'une maison de Campagne, est une enfonceure où la veuë se promene entre plusieurs détours que font les collines, & se va perdre enfin dans un si agréable lointain, que les sçavans *Paysagistes* n'ont jamais rien inventé de si diversifié, ni de si divertissant. L'usage de ce mot n'est permis qu'aux Peintres, & à ceux qui traitent expressément de la Peinture. Les personnes du monde disent,

disent, par exemple, C'est un Peintre qui travaille en paysages, qui ne fait que des paysages, qui s'entend en paysages. Il faut toûjours s'abstenir dans le discours familier, & encore plus dans les livres qui sont écrits pour toute sorte de personnes, des termes d'art qui ne sont pas reçus generalement, & que le commun du monde n'entend point. Bouh. L'Academie ne distingue point l'usage de *paysagiste.*

PAISAN, ANNE. s. m. & fem. (Prononcez *peïsan.*) Roturier qui habite dans les villages, qui cultive la terre, & qui sert à tous les ménages de campagne. Le Seigneur & ses *paysans.* Les gens de guerre vivent sur le *paysan.* Les *paysans* sont ceux qui supportent les charges de l'Etat, qui payent la taille, qui font les corvées, &c. Les *paysans* qui sont riches sont ordinairement malins & insolens.

Ce mot vient du Latin *paganus*, *à pagis.* On les a appellez dans la basse Latinité, *pagamenses*, *pagani* & *pagenses.* Servius dit que les *paysans* logeoient auprès des fontaines : d'où vient que les villages ont été appellez *pagi*, *apo ton pigon*, d'où ils ont été appellez *pagani.*

On appelle figurément un homme grossier, rustique, incivil, mal propre, Un *paysan.* C'est un gros *paisan.* Il a l'air d'un *paisan.* Ce Noble de campagne est un vrai *paysan.* La plupart des Pedans tiennent encore du *paysan.*

PAÏSAN, ANNE, est aussi quelquefois adjectif, & ne se dit que par mepris. Un air *paysan.* Des manieres *paysannes.* Avoir la mine *paysanne.*

A LA PAÏSANNE. adv. A la maniere de païsans. Se coeffer *à la paysanne*, comme font les païsannes, avec des cheveux plats le long du front. Etre vêtu à la paisanne. Une danse à la *paysanne.*

PAÏSANNE. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge sang de bœuf, colombin & blanc. Mor.

PAISIBLE. adj. m. & fem. Tranquille ; qui est en repos, sans guerre, sans procès, sans different, sans allarmes. L'Etat est fort *paysible.* Un ménage *paysible.* Les Stoïciens conservoient un exterieur *paysible*, & nourrissoient par là leur orgueil. Disc. d'El. La douceur naturelle fait que l'exterieur de l'homme est toûjours *paisible.* Id. Je jouïs d'une vie douce, & *paisible.* Vill. Je songe à retourner dans une vie *paisible*, & retirée, où la sagesse nourrisse mon cœur. Fen. L'amitié est trop *paisible.* Font.

Non, ne me parlez point de ces tiedes Amans,
Dont les paisibles *cœurs n'ont nuls emportemens.* Mol.
Un sage ami toûjours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible. Boil.
Amour, j'aime encor mieux mes paisibles *langueurs,*
Que le trouble cruel de tes fausses douceurs. Of. M.
Avec ce que l'on aime, un sort doux, & paisible,
Vaut bien le sort des plus grands Rois. Quin.

On le dit aussi de celui qui aime la paix, qui est d'une humeur douce, & pacifique. C'est un Prince *paisible*, qui ne veut point de guerre. Je prefere aux Conquerans, ces illustres oisifs & ces heros *paisibles* qui ne songent qu'à se rendre maîtres d'eux-mêmes. M. Esp. C'est un bon bourgeois qui a un esprit *paisible*, & qui vit bien avec toutle monde. Les vertus chrétiennes sont *paisibles* & moderées. M. Esp. Peu de gens sçavent goûter les vertus *paisibles.* Boss.

PAISIBLE, se dit aussi des animaux domestiques. Le mouton est un animal *paisible.* Ce cheval est fort *paisible*, il se laisse monter aisément.

PAISIBLE, se dit aussi des choses inanimées. La mer étoit *paisible*, le ciel étoit serain, l'air étoit *paisible*, sans vent, sans orage. Un étang *paisible.* Dormir d'un repos *paisible*, en un lieu *paisible.*

PAISIBLE, se dit aussi figurément des biens & possessions qui ne sont point contestées. La Macedoine après quelques changemens demeura *paisible* à la famille d'Antigonus. Boss. Dans les permutations on traite d'un Benefice *paisible* à *paisible.* Ce Noble est *paisible* possesseur de cette terre ; depuis cent ans sa possession a été *paisible*, n'a été jamais interrompuë. En matiere beneficiale on appelle possession *paisible*, celle qui a duré trois ans sans contestation, ni interruption.

PAISIBLEMENT. adv. D'une maniere paisible. Vivre *paisiblement.* Cette affaire s'est traitée fort *paisiblement.* Il s'endormit fort *paisiblement* à l'ombre d'un hetre. Jouïssons *paisiblement* des richesses, & ne les cherchons pas avec inquietude. St. Ev.

PAISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui dit des vaches & brebis qui ont la tête baissée pour paitre. D'azur à une brebis *paissante* sur une terrasse de sinople.

PAISSE, ou PASSE. s. m. Vieux mot. Un Passereau, un moineau.

Du Latin, *passer.*

PAISSEAU. subst. masc. Ce mot n'est pas dans le Dictionnaire de l'Academie. Aussi ne le dit-on que dans quelques Provinces. A Paris on dit *échalas.* C'est une maniere de bâton quarré d'un pouce d'épaisseur, & de cinq ou six pieds de longueur. On s'en sert dans les vignes pour y attacher les seps. Il a fallu tant de *paisseaux* pour retablir ces vignes qui étoient en friche. On se sert aussi de *paisseau* ou d'*echalas* dans les jardins, pour faire des espaliers ; mais alors on le fait ordinairement plus long.

Ce mot vient du Latin *paxillum*, ou *palus.* Borel. On a dit aussi *paxillus* & *peissellus* dans la basse Latinité.

PAISSEAU. C'est aussi une étoffe de laine croisée, une espece de serge qui se fabrique en Languedoc.

PAISSELER. v. act. Mettre du paisseau, ou des échalas aux vignes. *Paisseller* des vignes. Par les baux on oblige les Fermiers de rendre les vignes en bon état, fumées, fossoyées & *paisselées* ou échalassées.

PAISSON. s. m. Ce que les bestiaux mangent dans les forêts & à la campagne ; & se dit plus particulierement de la glandée & autres fruits sauvages pour les porcs. Ce Seigneur a vendu cette année la *paisson* de gland dans sa forêt cent écus. Les habitans ont droit de *paisson*, d'envoyer paître leurs bestiaux dans une forêt. On appelle aussi ce droit *panage.*

PAISSON, est aussi un instrument de fer ou d'acier delié, qui ne couppe pas, fait en maniere de cercle, large d'un demi-pied ou environ, & monté sur un pied de bois, servant aux Ouvriers qui preparent les peaux, ou qui les employent pour les étendre, les amollir & les rendre plus maniables.

PAISSONNER. v. act. Etendre & tirer une peau sur le paisson.

PAISTRE, ou PAITRE. v. act. & n. *Je pais, tu pais, il pait, nous paissons, vous paissez, ils paissent. Je paissois. Je paîtrai. Que je paisse, paissant.* Ce verbe est defectueux : il se dit proprement des bêtes ; & veut dire non seulement manger, mais aussi faire manger l'herbe sur la racine. En general il signifie, Faire prendre aux bestiaux à la campagne la nourriture convenable. L'enfant prodigue devint si miserable qu'il fut obligé de *paître* des pourceaux. On mene *paître* les bœufs dans les pâtis, & herbages. Les moutons *paissent* les prez, *paissent* dans les garenes, dans les jacheres. Les chevres *paissent* aux collines. On fait *paître* aussi les blez aux moutons, quand ils sont trop touffus, quand ils poussent. Les cochons vont *paître* dans les forêts le gland, la faine, les châtaignes. Il y a des oiseaux qui *paissent* l'herbe, comme les oisons, les grues, les poules. Il y eut une telle sterilité, que les païsans furent contrains de *paître* l'herbe.

Helas ! petits moutons que vous êtes heureux !
Vous paissez *dans vos champs sans soucis, sans allarmes.*
Des-H.

Du

Du Latin, *pascere*.

En termes de Fauconnerie on dit, *paître* son oiseau ; pour dire, lui donner à manger. On le dit aussi au preterit, Son oiseau *a pû*. On dit aussi, que les corbeaux, les vautours se *paissent* de charognes. Les bons oiseaux se *paissent* sur le vif.

PAISTRE, se dit même quelquefois des vegetaux. Josephe fait mention d'une herbe qui est de la figure d'un mouton, & qui *paît* l'herbe qui est autour d'elle.

PAISTRE, se dit aussi figurément de ceux qui sont chargez du soin des ames. Il faut qu'un Pasteur ait soin de *paître* son troupeau, de *paître* ses ouailles du pain de la parole. JESUS-CHRIST a dit à St. Pierre, *pay* mes brebis, en St. Jean.

SE PAISTRE. v. neut. pass. Se nourrir. Il se dit des oiseaux carnaciers. Les corbeaux *se paissent* de charogne. Les bons oiseaux *se paissent* sur le vif.

On dit fig. qu'un homme *se paît* de vent, de belles imaginations, de chimères ; pour dire, qu'il se nourrit l'esprit de choses vaines & peu solides, d'esperances malfondées. On dit repaître quelqu'un d'esperances, de fumées, &c. & non pas *paître* quelqu'un d'esperances, de fumées, &c. REFL.

On dit proverbialement de ceux qu'on a rabroüez sur quelque demande ou proposition, qu'on les a bien envoyé *paître* ; pour dire, qu'on les a traittez avec mepris & indignité. Allez *paître* l'herbe. SAR

PAISTRE. s. m. Vieux mot pour *pastre*, berger.

Cil Abel fut paistre. BIBLE HISTORIAUX.

PÛ, UË. part. pass. n'est gueres en usage qu'avec le reduplicatif. Il a *pû* & *repû* ; pour dire, Il a bien mangé.

PAISTRIN, ou PAITRIN. s. m. Terme de Boulanger. Vaisseau propre à paitrir, & à faire la pâte. Les bourgeois font un *paitrin* d'un muid sié en deux.

PAISTRIR, ou PAITRIR. L'Academie écrit *pestrir* ; mais de quelque maniere qu'on l'écrive, il faut prononcer *pétrir*. v. act. Faire de la pâte pour en faire ensuite du pain. On *paitrit* la farine avec de l'eau, en la remuant fortement plusieurs fois avec les mains. Lorsque l'ouvrage est difficile & qu'il y a beaucoup de farine, on l'acheve avec les pieds. Le moyen de faire de bon pain est de bien *paitrir* la pâte. Il y a du petit pain qu'on *paitrit* avec du lait.

PAISTRIR, se dit figurément en parlant de ceux qui sont d'une bonne & forte complexion. Cet homme a été bien *paitri*, fait de bonne pâte. L'homme a été *paitri* du limon de la terre. On diroit,

Que le Ciel l'a paîtri *d'autre limon que moi*. BOIL.
Et je les paittrirai *d'un plus parfait limon*,
Que ne fit jadis Promethée. NOUV. MONDE.

PAISTRIR, se dit aussi des terres grasses & onctueuses qu'on remuë & qu'on presse avec les pieds, pour les rendre plus fermes, & faire qu'elles resistent à l'eau. Quand on fait des ouvrages de terre, des pots, des tuilles, il faut bien *paitrir* l'argile. Les bâtardeaux, les chaussées des étangs se font d'argile bien *paitrie*.

PAISTRI, IE. part. pass. & adj. a les significations de son verbe. On l'emploie aussi figurément. Il y a des gens qui sont comme *paitris* de phrases & de petits tours d'expression, concertez dans leur geste & dans leur maintien. LA BRUY. Il est des ames *paitries* de fange, & de bouë, qui ne sont éprises que du gain, & de l'interêt. ID. Il est *paitri* d'ignorance & de vanité.

PAIX. s. m. Ce mot n'a point de plurier. Tranquillité, repos de ceux qui n'ont guerre, ni different avec personne. Ce repos se peut considerer en trois manieres. I. à l'égard de tout l'Etat ; & en ce cas il est opposé à la *guerre*. *Paix* generale. Paix avantageuse, glorieuse, sûre. *Paix* honteuse. Negocier la *paix*. Conclurre la *paix*. *Paix* par mer & par terre. Article de *paix*. Les conditions de la *paix*. Le Roi Très-Chrêtien a terminé heureusement la guerre par une glorieuse *paix* ; il a donné la *paix* à toute l'Europe. Il se dit aussi de certains Traitez de *paix* fameux, par le moyen desquels la *paix* a été retablie. La *paix* des Pyrenées. La *paix* de Nimegue. La *paix* de Munster a pacifié toute l'Allemagne. La *paix* de Ryswick 1697. a pacifié presque toute l'Europe. La *paix* d'Utrecht. Du Latin *pax*.

PAIX, se dit en second lieu à l'égard des familles particulieres, & est opposé à *procès*, *querelles*, *differens*. Il y a long-tems que ces parens plaident, il faut tâcher de mettre chez eux la *paix*. Ce mari & cette femme ne sçauroient vivre en *paix*. La *paix* du ménage. On y a mis la *paix*, ils sont en parfaite intelligence. Il faut avoir soin d'entretenir la *paix* dans sa famille. Ce plaideur à quitté la moitié de son droit pour acheter la *paix*, pour se redimer de vexation. Après avoir été bien tourmenté on l'a laissé en *paix*. Dans la plupart de societez l'on n'y voit qu'une *paix* exterieure. NIC.

PAIX, se dit en troisiéme lieu de ce repos, de cette tranquillité d'esprit qu'on a avec soi-même, quand on n'est point troublé, ni agité de passions. J. CHRIST dit à ses Apôtres, qu'il leur laisse la *paix*, non pas la *paix* telle que le monde la donne ; mais celle qu'il donne lui-même, c'est-à-dire, la *paix* interieure de l'ame. Dieu nous veuille donner sa *paix* ! Dieu est le Dieu de *paix*. Un des plus grands bonheurs de la vie, c'est d'etre en *paix* avec soi-même. Les vrais Chrêtiens joüissent toûjours d'une tranquille *paix*. L'AB. TETU. Les devots presomptueux s'établissent dans une fausse *paix*, & se repaissent des idées d'une misericorde imaginaire. FL. La *paix* de la conscience n'est pas si utile que sa securité est prejudicable. OE. M. La *paix* reside dans l'ame de ceux qui desirent la procurer aux autres. M. DU SAGE.

A l'abri d'une longue & sûre indifference,
Je jouis d'une paix *plus douce qu'on ne pense*. DES-H.
.... *Je ne suis point de ces femmes hardies*,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont sû se faire un front qui ne rougit jamais. RAC.
Après les noirs forfaits que votre amour vous coûte,
Votre ame doit fremir de la paix *qu'elle goûte*. QUIN.

On dit aussi, que quelcun a fait sa *paix* avec son maître, lorsqu'il s'est reconcilié avec lui, qu'il est rentré en ses bonnes graces.

PAIX, se dit aussi de cet état où l'on est éloigné des crieries, du bruit, du tumulte & de l'importunité des hommes. Cette femme est si criarde, qu'on ne sçauroit vivre en *paix* avec elle. On est à la ville fatigué de tant de visites, que les amis & les importuns ne nous laissent pas en *paix* un moment.

Vivre avec son Iris dans une paix *profonde*,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde. M. SC.

Ne parlons point des absens, laissons-les en *paix*.

PAIX FOURRÉE, PAIX PLATRÉE, est celle qui n'est faite qu'en apparence & pour un temps, lorsque les Princes ou les particuliers ne se sont accordez que par la necessité de leurs affaires, & dans le dessein de recommencer la guerre, ou leurs querelles à la premiere occasion favorable.

MAISON DE PAIX, est celle où regne une grande concorde & amitié entre ceux qui y habitent. Dans les anciennes Coutumes on a appellé *Maison de paix*, l'Auditoire où se rendoit la Justice ; & *Villes de paix*, celles où il n'étoit pas permis aux sujets de se vanger autrement qu'en se pourvoyant en Justice ; par opposition à plusieurs lieux des Provinces où le droit de guerre étoit alors permi pour vuider les differens des Seigneurs. Un *esprit de paix*, est un homme doux & équitable qui est ennemi des differens & des injustices. On dit aussi, que notre Dieu est un Dieu de *paix*, qui n'habite point avec la haine & la discorde.

Paix, se dit aussi par forme de souhait & de benediction. Allez en *paix*, Dieu vous conduise. La *paix* soit ceans. Il est mort en bon Chrétien, Dieu lui ait fait *paix* & misericorde. Ici dessous repose en *paix*. Les Turcs se saluent en se souhaitant la *paix*. Daler.

Paix, est aussi ce qu'on va baiser par veneration à l'Eglise, soit en allant à l'offrande, soit lorsqu'on se souhaite la *paix* l'un à l'autre après la consecration. Quand un Prelat officie, il donne à baiser son anneau. Le Curé donne à baiser la patene après le *Pax Domini*. On donne au Clergé à baiser des images, ou reliquaires : & on dit de toutes ces choses, qu'on baise la *paix*. Baiser la *paix*, donner la *paix* à baiser. En cet endroit de la Messe on se donne le baiser de *paix*, suivant le Ceremonial Romain. Ils ont été instituez par le Pape Innocent I. comme temoignent Rupert & autres. L'Eglise Grecque donnoit ce baiser de *paix* incontinent après le lavement des mains. On a depuis abrogé cette coutume, & on a introduit à la place le baiser de la *paix*, qu'on a appellé *osculatorium marmor* & *lapis pacis*.

On appelle aussi parmi le peuple la *paix*, l'os plat & large qui forme l'épaule d'un mouton, d'un veau, d'un cochon, &c. lorsque la chair en est otée. Les Anatomistes, parlant du corps de l'homme, appellent cet os omoplate.

Paix, se dit proverbialement en ces phrases. On ne fait la guerre que pour faire la *paix*. On dit qu'il faut laisser les morts en *paix*, pour dire qu'il ne faut point parler mal d'eux. On dit qu'un homme est *paix* & aise chez lui, lorsqu'il a toutes les commoditez de la vie, & qu'il n'a ni procès, ni querelle. Balsac a dit des Colleges où l'on dispute perpetuellement, que c'est un païs où il n'y a ni *paix*, ni treve. On dit, *paix* & peu ; pour dire, qu'il faut peu de chose pour rendre un homme heureux, pourvu qu'il en jouïsse en repos.

Paix, est souvent une sorte d'interjection dont on se sert pour faire faire silence, *paix* là. Eh *paix* donc. Les Huissiers crient *paix* là, *paix* là, pour dire, qu'on se taise, qu'on ne fasse point de bruit.

Paix. s. f. Divinité des anciens Romains, à laquelle ils erigeoient des autels, & bâtissoient des Temples. On la voit representée sur plusieurs medailles. Ils la représentoient quelquefois tenant un petit Dieu Plutus entre les mains, pour montrer qu'elle apportoit les richesses, & des épis de blé dans l'autre, pour marquer qu'elle faisoit naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main & une couronne de laurier sur la tête, pour signifier qu'elle étoit un effet de la victoire, & qu'elle produisoit mille douceurs.

Charmante paix, *delices de la terre*,
Fille du Ciel & mere des plaisirs,
Revenez combler nos desirs. Rac.

Paix. Vieux mot, en termes de coutume, pour *paisson*. Dans la Coutume de Sole, Tit. 13. Art. 1. *Paix* & glandage, signifie, paisson & glandée. De Lauriere.

P A L.

PAL, ou **PAU**. subst. masc. Piece de bois longue & taillée en pointe. Le supplice qui étoit en usage autrefois chez les Romains, & maintenant chez les Turcs, est d'aiguiser un *pal*, & le faire passer par le fondement à travers le corps. On fiche des *pals* en terre pour servir de deffense ou de barriere pour fermer, ou servir de clôture. Tertullien dit que les Romains plantoient des *paux* ou *pals*, pour servir de bornes aux heritages, & qu'ils les consacroient au Dieu Terme.

Ce mot vient de *palus*, qui signifie la même chose en Latin, d'où l'on a fait aussi *palissade*. Il est vieux & n'est plus en usage que dans le Blason.

Pal, en termes de Blason, est une des pieces honorables de l'Ecu, qui est la representation d'un *pal*, ou pieu posé debout, qui comprend toute la hauteur de l'Ecu depuis le dessus du chef jusqu'à la pointe. Quand il est seul, il doit contenir le tiers de la largeur de l'Ecu. Quand il est en nombre impair, on le retrecit de façon que si l'on en met deux, ils comprennent deux cinquiémes de l'Ecu ; si l'on en met trois, ils comprennent les trois septiémes ; & alors on specifie le nombre des pieces, aussi-bien que celles dont ils sont accôtez & chargez. Il y a aussi de *pals commettez* & *flamboyans*, qui sont pointus & ondez. Les *comettez* sont mouvans du chef ; les *flamboyans*, de la pointe. Les *pals* dans les Armoiries sont des marques de Jurisdiction. Il porte de sinople à un *pal* d'or. Il porte d'argent à deux *pals* de sable. Col. On dit aussi *paux*. Les *paux* sont souvent employez dans les Armoiries, pour montrer qu'on a droit de Justice, parce que les *paux* & les poteaux sont des marques de Jurisdiction ; quoique dans les Pays-Bas les *paux* soient mis dans les Armoiries pour symbole des rivieres & des canaux. Ainsi Rotterdam & Dordrecht portent des *paux*. Vallem.

On appelle un Ecu *palé*, quand il est chargé également de *pals*, de metal & de couleur ; & *contrepalé*, se dit lorsque l'Ecu est couppé, & que les demi-pals du chef, quoique d'émaux semblables à ceux de la pointe, sont neanmoins differens en leur rencontre, ensorte que si le premier du chef est de metal, celui qui lui repond au dessous doit être de couleur ; & on l'appelle *palissé*, quand il y a des *paux* aiguisez dont on fait les palissades pour la deffense des places. Du Cange dit que ce mot vient de *pallea*, qui signifioit un *tapis*, ou une piece d'étoffe de soye ; & que les Anciens appelloient *pales*, les *tapisseries* qui couvroient les murailles ; & disoient *paler* ; pour dire, *tapisser*. Ainsi on a dit une chambre *palée* de drap d'or, ou de soye, parceque c'étoient des bandes de tapisserie de deux couleurs : que de là on doit tirer l'origine du mot de *pal*, qui signifie un *bâton*, comme croyent plusieurs Ecrivains. Les Armes d'Arragon sont, *palé* d'or & de gueules.

PALABRE. s. f. Terme de Relation. On appelle ainsi sur les côtes d'Afrique, particulierement à Loango de Boirie, à Melimbo & à Cabindo, situez sur celles d'Angola, ce qu'on nomme avanie dans le Levant ; c'est-à-dire, un present qu'il faut faire aux petits Rois & aux Capitaines Negres pour le moindre sujet de plainte qu'ils ont ou qu'ils feignent d'avoir contre les Européens qui font la traite avec eux. Sav.

PALACHINE. s. f. Plante de la Louisiane ou Micissipi, ainsi appellée parce qu'elle croît dans la nation des Palaches. Les feuilles de cette plante, qui est un arbre, prises comme le thé, & en une dose au moins double, ouvrent l'appetit, purifient le sang, évacuent la bile & la pituite, délassent quand on est fatigué, sont excellentes pour la gravelle & pour la goute. Avant l'usage de la *palachine* les gens du pays étoient pâles comme des morts ; & elle leur a rendu un très bon coloris. *Histoire de l'Ac. des Sc. de* 1716.

PALADE. s. f. Terme de Marine. Mouvement des pales des rames, par lequel entrant dans l'eau, elles font avancer le bâtiment. Chaque *palade* ne fait avancer la meilleure de nos galeres que de dix huit pieds.

PALADIN. s. m. Heros ; Aventurier, ou Chevalier errant, dont il est fait beaucoup de mention dans les Romans, fondez sur ce que la plupart étoient des plus notables Officiers de la Cour, & du Palais de l'Empereur Charlemagne. Ainsi ce mot est venu par corruption de *Palatin* ; & on l'a donné à Roland, Renaud, Ogier, Olivier, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont on a fait des Heros de Romans. Les fables que l'on a écrites des *Paladins* se sont introduites dans la Religion. Bay.

On dit, par ironie, d'un Seigneur qui veut passer pour brave & pour galant, qui c'est un vrai *Paladin*.

PALAIS. f. m, Demeure Royale, nom qu'on donne generalement aux maisons des Rois & des Princes. Le *Palais* de l'Empereur, du Roi d'Espagne. Le *Palais Royal* à Paris, qu'on a appellé aussi *Palais Cardinal*. C'est en ce sens qu'en parlant de quelques principaux Officiers de leur maison, on a appellé les Maires du *Palais* dans la premiere & seconde Race de nos Rois, leurs premiers Officiers ou Ministres qni avoient un très-grand pouvoir. Le Maître du Sacré *Palais* étoit un grand Officier chez les Empereurs, dont il est souvent parlé dans le Droit. Le *Palais* du Roi de la Chine est encore aujourd'hui de bois. La Lou.

Du Latin, *Palatium*; ce mot vient originairement des Empereurs Romains, parcequ'Auguste faisoit sa demeure en la maison de Romulus qu'on appelloit proprement le *Palais*, à cause du mont *Palatin* où elle étoit assise. Depuis on a appellé *Palais*, toutes les demeures des Rois, & leurs maisons qu'ils ont abandonnées aux Magistrats pour rendre la Justice; & on a appellé *Palais*, toutes les Maisons Royales que les Rois avoient en divers lieux de leurs Royaumes, & où ils tenoient leurs plaids, quand ils y faisoient sejour.

Les Poëtes ont appellé aussi *Palais*, les demeures d[e l]eurs faux Dieux. Ils mettoient le *Palais* de Jupiter dans le ciel. Ils attribuoient au Soleil un *Palais* lumineux. Ils donnoient un *Palais* de cristal à Neptune, & de sombres *Palais* à Pluton, &c.

Palais, se dit aussi d'une maison de grand Seigneur, quand elle est bâtie superbement, & sur tout en parlant des maisons d'Italie. Le *Palais* Farnese. Les Cardinaux, les Ambassadeurs ont leurs *Palais* à Rome. En Italie on donne le nom de *Palais* à une infinité de maisons communes. Misson. Qu'est-ce que se proposent ces gens qui bâtissent des maisons superbes beaucoup au dessus de leur condition & de leur fortune ? c'est qu'ils s'imaginent que tous ceux qui verront leurs *Palais*, & toute cette magnificence excessive, concevront des sentimens de respect & d'admiration pour celui qui en est le maître. Loc.

Palais, se dit encore par exaggeration d'une petite maison, quand elle est propre & bien ajustée, ou quand on y est logé commodément, & même au delà de sa condition, comme le *Palais* Brion chez Monsieur. Cette maison de campagne est un petit *Palais* enchanté. Beaucoup de bourgeois, de Financiers, sont logez dans des *Palais*, dans des maisons vastes, où ils ont plus de logement qu'il ne leur en faut.

Palais, signifie aussi en plusieurs villes de France & particulierement dans celles où il y a des Parlemens, le lieu où on rend la Justice au nom du Roi, parcequ'effectivement on la rendoit dans le *Palais* du Roi, comme on voit encore à Paris qu'elle s'exerce en la maison où demeuroit St. Louïs. Il y a au *Palais* de Paris la Grand Chambre, les Enquêtes, les Requêtes du *Palais*, le Bailliage du *Palais*, & plusieurs autres Jurisdictions qui ont divers noms.

On appelle Marchands du *Palais*, ceux qui ont des boutiques dans les sales, dans les galeries, & dans la cour du *Palais*. Corneille a fait une Comedie, dont la Scene est dans la Galerie du *Palais*.

Palais, se dit aussi de ce qui regarde la Justice qu'on y exerce. On appelle Gens de *Palais*, tous ceux qui suivent la profession de la Justice, & qui portent la robbe au *Palais*, ou aux autres Jurisdictions. Clercs du *Palais*, ceux qui servent sous les Procureurs, Avocats, Greffiers, &c. Jours de *Palais*, les jours où l'on plaide au *Palais*. Stile du *Palais*, l'usage ordinaire de la procedure qu'on y observe. L'Almanach du *Palais*, celui où sont marquées les Fêtes où l'on ne plaide point. La Discipline du *Palais*, les Reglemens qu'on fait pour mettre les procedures dans l'ordre. Les ouvertures du *Palais* se font le lendemain de la St. Martin. Un habile Avocat quand il va dans le monde, doit laisser dans son Cabinet tout ce qui sent le goût & l'odeur de *Palais*. Le Ch. de. M.

Des sottises d'autrui nous vivons au Palais. Boil.

Palais, se dit aussi en nom collectif, du Corps des Officiers de Justice, & des maximes qu'on observe pour la faire rendre. Tout le *Palais* vous dira qu'on ne peut faire renvoyer une cause contestée. Les regles du *Palais* veulent qu'on mette d'abord les causes au rolle.

Palais. Ce mot est aussi un peu figuré dans plusieurs façons de parler qui sont assez en usage. Ainsi on dit, Mourir de faim au *Palais*; pour dire, ne rien faire, ne rien gagner dans la profession d'Avocat. Le *Palais* n'enrichit aujourd'hui que fort peu de personnes; pour dire, la profession d'Avocat n'est plus si lucrative qu'autrefois.

On a donné le nom de *Palais* pour titre à plusieurs livres. Le *Palais* de l'Honneur, le *Palais* de la Gloire, sont deux Livres du P. Anselme, qui contiennent la Généalogie des Maisons de Lorraine & de Savoye, & de quelques grandes maisons de France; l'origine du Blazon, &c.

Palais, en termes d'Anatomie, signifie la partie superieure & interieure de la bouche, faite en maniere de voûte, formée dans l'os sphenoïde, & qui s'étend depuis le gozier jusques aux dens. Il est composé d'os & d'une chair particuliere & glanduleuse; c'est-à-dire, tissuë de plusieurs glandes conglomerées très petites, qui se continuent jusqu'aux tonciles ou amigdales, & d'une membrane épaisse, percée d'une infinité de trous pareillement très petits, qui donnent passage à une certaine humeur salivale qui vient de la substance glanduleuse du palais, ridée en plusieurs endroits & continuë aux autres membranes qui revêtent les autres parties de la bouche, mais qui est toute differente. C'est à raison de cette tunique que le palais fait conjointement avec la langue le goût, & il reçoit pour ce sujet des nerfs de la quatriéme paire. L'usage du *palais* est en partie de faire avec la langue le goût, & en partie de briser & moderer la voix, & la rendre plus parfaite. Ainsi ceux qui ont cette partie rongée par des ulceres, ont le goût très imparfait, & la voix enrouée & très desagreable. S. Hil. Le perioste entre aussi dans la composition de la membrane du *palais*. C'est une erreur de croire que le *palais* serve au goût, car il est impossible de discerner par son moyen les substances les plus âcres. Noguez. Au fond du *palais* il y a deux trous qui lui donnent communication avec les narines. Il se dit aussi en parlant de certains animaux. Un *palais* de mouton. Les *palais* de bœuf font partie des beatilles qui entrent dans les ragoûts. Le *palais* de la carpe est ce que le vulgaire appelle sa langue.

Du Laurens dit que ce mot *palais* vient du Latin *pali*, à cause qu'il est enfermé par deux rangs de dents, qui sont comme de petits pieux que les Latins nomment *pali*, dont ils ont fait *palatum*.

On dit proverbialement & bassement des jours de jeûne, qu'il est fête au *Palais*, par une mechante allusion du *palais* de la bouche à celui où on rend la Justice.

PALAMEDE. f. m. Terme de Fleuriste. Tulippe colombin, rouge & blanc : sa fleur est ample & s'éleve assez haut de terre. Morin.

PALAMENTE, ou PALEMENTE. f. f. Terme de Marine des Galeres. Nom collectif qui se dit des rames d'une galere. Quand on veut armer le caïcq, les matelôts passent sur la *palemente* en sautant d'une rame à l'autre. De Bar.

PALAN. Terme de Marine. C'est la corde qu'on attache à l'étai, ou à la grande vergue, ou à celle de l'avant, pour tirer quelque fardeau, ou pour bander les étais. Le *palan* est composé de trois cordes, sçavoir celle du *palan*, l'éta-

l'*étaque*, & la *drisse*. Un *palan* a trois poulies, l'une desquelles est double. Il est attaché au mât de misaine, & ne s'en detache jamais, comme étant du service ordinaire. Les *grands palans* sont ceux du grand mât : les *palans de misaine* sont ceux qui tiennent au mât de misaine; les *palans d'étai* sont ceux qui sont amarrez à l'étai. Il y a plusieurs autres *palans* qui ont differens noms sur les vaisseaux, selon leurs differens usages.

Quelques-uns derivent ce mot de *palanga*, ou *phalangus*, qui est un bâton uni auquel on attache quelque chose, selon Papias. Nonius dit aussi que *palanga* signifie ces pieces de bois unies qu'on met sous les navires, lorsqu'on les met à l'eau, ou qu'on les en retire.

PALANDRIES. s. f. Ce sont des vaisseaux ou barques plattes, selon Villehardouin.

PALANQUE. s. f. Espece de retranchement parmi les Turcs. Fortification faite avec des pieux, & que l'on revêt de terre. Attaquer une *palanque*, defendre une *palanque*. Ce mot n'est guerre en usage qu'en parlant de certaines petites Places ainsi fortifiées en Hongrie, en Croatie, en Pologne, &c.

PALANQUER. v. act. Terme de Marine. C'est mettre dans le bord les grands fardeaux, ou les en descendre par le moyen des palans.

PALANQUIN. s. m. Est un petit palan, ou cordage qui sert à lever les fardeaux mediocres dans un vaisseau. Il y en a de plusieurs sortes, comme des *Palans*. On les appelle aussi *Balancines* & *Valencines*. Et on dit aussi quelquefois *Palanquinet* dans la même sens.

PALANQUIN, en termes de Relations, est une espece de lit qui pend presque jusqu'à terre d'une grosse barre que des hommes portent sur les épaules, dont se servent les personnes considerables de la Chine & de l'Inde, pour aller d'un lieu à l'autre. C'est une voiture où l'on ne peut se tenir que couché. Les *palanquins* sont aussi en usage dans le Bresil.

On appelle aussi *palanquines*, ce que d'autres nomment *balancines*.

PALARDEAUX. Terme de Marine. Ce sont des bouts de planche qui servent à boucher les écubiers, ou les trous du bordage, que les Calfateurs attachent & couvrent de bourre & de goudron.

PALASTRE. s. m. Terme de Serrurier. Piece de fer qui compose la partie exterieure de la serrure, sur laquelle s'assemblent toutes les pieces & ressorts qui la font agir, les pênes, les gardes & les ressorts.

PALATIN. s. m. Dans les vieux Titres & Coutumes est un nom general & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au Palais d'un Prince : & *Comte Palatin*, étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le service qu'on lui rendoit en quelque état, ou charge de son Palais. Matthæus dit qu'anciennement les *Palatins* étoient ceux qui avoient l'intendance du Palais, & de la Cour du Prince; c'est ce que les Grecs appelloient *Curopolata*, & les François Maires du Palais. En Allemagne il n'est resté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient deleguez par le Prince, pour tenir la Justice en quelque Province. On a appellé aussi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où l'on rendoit la Justice. Ainsi les Histoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont cessé que lorsque la Champagne a été reünie à la Couronne. Ils ont été dès le commencement de la Monarchie, & se sont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a eu aussi des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froissart. On remarque par un arrêt du Parlement de Toulouse de 1461. rapporté par Pithou, que les *Comtes Palatins* s'attribuoient le pouvoir de créer des Notaires, & de legitimer des bâtards, & les rendre capables de succeder, en se servant de Lettres Apostoliques : ce qui leur fut defendu par cet arrêt. Pithou observe là-dessus que le Pape Pie V. par sa bulle de 1568. abolit en partie le pouvoir de ces *Comtes Palatins*. Mais maintenant ce mot de *Palatin* signifie seulement un Prince d'Allemagne, ou un Seigneur de Pologne, qui a un *Palatinat*.

Ce mot vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais, qu'on nommoit autrement *Phaltzgraves*, pour corriger les abus des autres Juges des Provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie, & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatinats*. Il y avoit deux Comtes *Palatins*; l'un du coté du Rhin qui faisoit rendre la justice en Franconie & dans les Provinces voisines: l'autre en Saxe & autres pays sujets au Droit Saxon. Sur ces deux offices de Comte *Palatin* du Rhin, & de Comte *Palatin* de Saxe, sont fondez les deux Vicariats de l'Empire, que l'Electeur de Baviere ou *Palatin*, & l'Electeur de Saxe exercent chacun en ses Provinces, quand l'Empire manque de Chef. HEISS. Le nom en est demeuré à *l'Electeur Palatin du Rhin*. Et ce titre-là passe à tous ceux de la même Maison, qu'on appelle la Maison *Palatine*. On les appelle en Latin *Comites palatini*, parcequ'ils étoient de la Cour ou de la suite de l'Empereur. On dit aussi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un & l'autre Code un titre *De Palatinis Sacrarum Largitionum*, qui étoient des especes de Tresoriers de l'Empereur. Il y a aussi des *Palatins* en Pologne. Ce sont des Gouverneurs de Province.

PALATIN, INE. adj. qui se dit de ce qui a la qualité de Palatin. La Maison *Palatine*; la branche Electorale *Palatine*.

On dit le mont *Palatin* à Rome, & on appelloit jeux *Palatins*, certains jeux qu'on y celebroit. La Tribu *Palatine* étoit une des quatre tribus de l'ancienne Rome.

PALATINAT. s. m. Province, Seigneurie possedée par un Prince Palatin, & qui lui donne son titre & sa dignité. Il y a en Allemagne le Haut & le Bas *Palatinat*. Le *Palatinat* du Rhin fait depuis long-tems un grand Etat avec le titre d'Electorat, & ce qui étoit possedé par cet Electeur en Baviere, passoit aussi sous le nom de *Palatinat*, que l'on nomme le *Haut Palatinat*, ou le *Palatinat de Baviere*, à la difference de l'autre qu'on appelle *Palatinat*, ou *Bas Palatinat*, ou *Palatinat du Rhin*, à cause de sa situation sur cette riviere.

Ce mot est aussi en usage en Poglone, & signifie la Province d'une Senateur de Pologne, ou un gouvernement. Le *Palatinat* de Cracovie. La Pologne est divisée en plusieurs *Palatinats*. Après qu'on eut deliberé à Varsovie, chaque Senateur s'en retourna en son *Palatinat*.

En Hongrie on appelle, *Palatin*, le Viceroi de Hongrie.

PALATINE. s. f. Fourrure que les femmes mettent sur leur col en hiver, pour couvrir leur gorge, & la tenir chaudement. Ces *palatines* sont ordinairement de martres, ou de fouïnes bien passées & doublées de tafetas, & taillées en forme de mouchoir de cou.

Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée par une Dame de la suite d'une Princesse de la Maison Palatine.

PALAUT. Voyez PALOT.

PALE. s. f. Piece de bois qui sert à boucher l'ouverture d'un biez de moulin, ou la chaussée d'un étang. Pour mettre l'étang en cours, il faut lever les *pales*. On l'appelle en d'autres endroits la *bonde*. Pour donner l'eau à la roüe du moulin, il faut lever une *pale*. En quelques lieux on les appelle aussi des *lançoirs*.

PALE, (la premiere syllabe en est breve.) signifie à Eglise ce qui sert à couvrir le calice. C'est un carton quarré couvert de la même étoffe que le reste des ornemens, qui est chargé d'une croix. On l'appelle en quelques lieux le *volet*. On leve la *pale* pour decouvrir le calice à la consecration. Dans les livres Latins de Ceremonies Ecclesiastiques, on l'appelle *palla*.

PALE. s. f. Terme de Marine. Voyez PALÉE.

PALE.

PALE. s. f. Nom d'un oiseau de mer. La *Pale* a la taille plus petite qu'une oye. Son bec est long de neuf pouces, & entierement noir, avec quelques taches qui sont de couleur de roüille. Au dessus il est comme d'une substance de cuir; au commencement il est de la largeur de deux doigts un peu courbé en arc; au milieu il n'est que de la largeur d'un doigt, ensuite de quoi il va s'élargissant jusqu'à l'extremité, où il est de la largeur de trois doigts, & est fait comme une cueilliere toute ronde, dont l'extremité de la partie d'enhaut est un peu courbée en bas, & par le dedans il y a des lignes & des bosses qui sont creusées: toute sa circonference se voit environnée d'une entaille ou incisure qui est faite comme une ligne de part & d'autre; le dessus du bec est un peu plus large que le dessous. Son col est fort long. Le reste de son corps est blanc comme un cigne. Ses jambes sont brunes, ou plutôt noires. Une partie des cuisses est denuée de plumes. Entre les doigts de ses pieds il y a une membrane qui ne s'étend pas beaucoup, & qui est au commencement de leur separation jusqu'à leur milieu. Sa queuë est longue de sept doigts ou environ. L'on voit assez communément de ces oiseaux sur les bords de la Mer Oceane, principalement vers les côtes d'Angleterre. Il seroit semblablable au Heron blanc, n'étoit son bec qui est rond à l'extremité & large. Bellon dit qu'il y a des *Pales* de deux especes, dont la plus grande se nomme *Pauche*, & la plus petite s'appelle *Palle*, ou *Cuillier*. Elle compose son nid de buchettes sur la sommité des hauts arbres près de la marine. Elle éleve jusqu'à quatre petits, dont la chair a un goût de sauvagine. Cet oiseau est très vorace; l'on en a vu un à Versailles avaler jusqu'à 12. ou 14. Carpes qu'on lui jetta. L'on dit qu'il remplit son estomac de poissons à écailles, & qu'après les avoir cuits par sa chaleur naturelle, il les vomit & separe la chair des écailles. L'on rapporte aussi qu'il pille les autres oiseaux de mer qui vont à la proye du poisson, & qu'il les presse tellement avec son bec qu'il leur fait rendre gorge. Quelques-uns l'appellent *Pelican de mer*.

PALE'. adj. m. Terme de Blason. Voyez PAL.

PALEAGE. s. m. Terme de Marine. Action de decharger & mettre hors le vaisseau les grains, les sels, & autres marchandises qui se remuent avec la pelle.

Il se dit aussi de l'obligation qu'ont les matelots de travailler gratis à cette decharge. Les matelots n'ont point de salaire pour le *paleage*, & le maneage; mais il leur en est dû pour le guindage & le remuage.

PALE'E. s. f. C'est la partie de la rame, ou de l'aviron, qui est plate, & qu'on enfonce dans l'eau pour ramer. Quelques-uns disent *pale*. *Pale* d'aviron.

PALE'E. s. f. Terme de Coutume. On dit, Lever la *palée* wason, pour marquer les réünions aux fiefs des heritages chargez de rente, faute de payement des arrérages. DE LAUR.

PALEFRENIER. s. m. Valet qui pense les chevaux chez les Ecuyers & grands Seigneurs. Car dans les Hôtelleries & à la campagne on les appelle *Valets d'étable*. En vers on fait ce mot de trois ou quatre syllabes; mais en prose on le fait ordinairement de trois, & si on le fait de quatre, on doit prononcer fort doucement l'*e* de la seconde syllabe, *Palefrenié*.

Il y a des valets de pied qu'on nomme *Palefreniers*, qui font la garde dans les Sales du Pape, & qui sont en très grand nombre. *Tableau de la C. de R.*

Ce mot vient d'un vieux mot *palefroi*, qui signifioit autrefois un *cheval*. C'a été autrefois un nom honorable qui se disoit de tous ceux qui avoient soin des chevaux; & on appelloit autrefois le Grand Ecuyer, Grand *Palefrenier* du Roi, celui qui commandoit à son Ecurie. Un Roi de Thrace disoit qu'il lui sembloit qu'il ne differoit en rien de son *palefrenier*, lorsqu'il ne faisoit pas la guerre. ABLAN.

PALEFROI. s. m. Vieux mot. Cheval de parade & de pompe, sur lequel les Princes & les grands Seigneurs faisoient leur entrée. On le dit aussi des chevaux sur lesquels les Dames étoient montées.

Il faut suivre le Roi;
Et quel moyen? Je ne le puis moi-même,
Non plus que ton grand palefroi. PEL.

Ce mot est vieux, & ne se trouve plus que dans les Amadis & autres Romans. On s'en peut pourtant servir dans le stile railleur, à l'exemple de Sarrasin qui a dit:

Tels palefrois *font peur aux Demoiselles.*

Nicot estime que ce mot vient par corruption de *par le frein*, à cause que dans les ceremonies, les plus apparens de la ville tenoient à honneur de conduire ces chevaux par le frein. Menage dit qu'il vient de *palefredus*, qu'on a dit pour *parafredus*, qui vient de *paraveredus*, qui étoit un coureur, ou cheval de courier. D'autres le derivent de *pareo*, & *frænum*. Du Cange le derive *à passu equi, & fræno, quia leni passu per frænum ducitur.*

Autrefois on distinguoit les chevaux en trois manieres. Les *destriers* étoient les grands chevaux de bataille. Les *palefrois* étoient des chevaux de pas pour voyager à l'aise. Et les *roussins* étoient des chevaux de somme pour porter le bagage.

PALEMAIL. Vieux mot. Voyez MAIL, c'est la même chose. Menage, après Nicot, le derive de *palla*, qui est la boule avec laquelle on jouë au mail, & de *malleus*; maillet. Les Espagnols disent *pallemalla*, & les Italiens *palemaglio*.

PALEMENTE. Voyez PALAMENTE.

PALENK. s. m. Terme de Relations. Instrument de bois qui enserre les bras & le col, & qui est en usage en Perse. On appelle cela une *chevre* en quelques lieux de France Mettre au *palenk*. OLEARIUS.

PALERNODE. Vieux mot. Sorte de Vers Ecclesiastiques, où plusieurs nombres se rejettent au corps principal, selon un vieux livre intitulé: *L'Art de Rhetorique*. BOREL.

PALERON. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un os de figure presque triangulaire, qui couvre le derriere des côtes. Presque tous les muscles qui meuvent le bras naissent du *paleron*. On le dit particulierement des animaux, & alors il s'entend de toute la chair qui couvre cet os, & forme l'épaule. Le quartier du bœuf qui est du côté de l'épaule, ou le quartier du devant, s'appelle le *paleron*. Le *paleron* contient le trumeau, le genou, la boëte à la moëlle, & le derriere du *paleron*. On dit aussi, qu'un cheval est blessé au *paleron*. Les Charcutiers appellent *paleron* de porc, la piece de porc qui est au quartier de devant: c'est en effet une épaule de porc.

PALE'S. Divinité des Payens, que les Bergers invoquoient. On faisoit tous les ans à la campagne des Fêtes en son honneur, qu'on appelloit *palilia*.

PALES, ou PALE'E. Terme de Charpenterie, qui se dit des rangs ou files de pieux fichez profondément en terre, pour faire les ponts de bois sur des rivieres. Ils en supportent les poutres, & les travées qui traversent d'un rang à l'autre, & ils sont fortement attachez ensemble par des moises, & des liernes.

PALESTEAU, ou PALISTEAU. s. m. Vieux mot. Lambeau. On dit encore en Languedoc par corruption, peilles & peillets.

Et n'avoit qu'un vieil sac estroit,
Tout plein de menus palesteaux. R. DE LA ROSE.

Ce mot pourroit venir du Latin *pallium*, manteau. BOREL.

PALESTRE. s. m. C'étoit chez les Grecs un édifice public pour toutes sortes d'exercices, tant de l'esprit que du corps, comme étant composé d'un College & d'une Academie, dans la signification que ces noms ont en François. Neanmoins la plupart des Auteurs ne prennent la *palestre* que comme une Academie pour les exercices

ces du corps, où les jeunes gens s'exercoient à la lutte, à la course, selon l'étymologie du nom *palaistra*, que l'on fait venir de *palée*, qui en Grec signifie *lutte*. DANET. Voyez VITRUVE.

Ici dans la palestre *unie*,
Les Lutteurs font tous leurs efforts. ST. AMANT.

PALESTRIQUE. adj. Qui appartient à la palestre. Des exercices *palestriques*. On appelloit autrefois *palestriques*, les jeunes gens qui faisoient les exercices de la palestre. TR.

PALET. s. m. Jeu qui se fait avec un carreau ou morceau de pierre, de bois, ou de fer qu'on jette à la portée du bras: celui qui approche le plus près du but gagne le coup. Apollon en joüant avec Hyacinthe son mignon, le tua d'un coup de *palet*.

Bochart derive ce mot de l'Arabe *balât*, fait de *balat*, qui signifie, couvrir de pierres, abattre avec des pierres. D'autres le derivent de *palastra*. Menage le fait venir de *patuletus*, diminutif de *patulus*, en sousentendant *lapis*. Dans la Langue de Galle, *paled* signifie une balle dont on joue à la paume. HUET.

PALETOT. s. m. Espece de justaucorps d'étoffe grossiere, & sans manches, dont sont vêtus les païsans, & particulierement en Espagne. Il ne vient que jusqu'aux genoux. L'ancien *paletot* étoit une façon de petit manteau, au derriere duquel pendoit un capuchon, & il étoit fait de la sorte pour parer du froid & de la pluye ceux qui le portoient. BAÏF, *de re Vestiaria, au mot* PALLA.

Ce mot vient du Grec *paltòs* dont Strabon fait mention. C'étoit autrefois un habit de Gendarmes. Du Cange le derive de *faldones*, d'où l'on a fait depuis *paldones*, pour signifier les vêtemens de laine, ou de *palla*, qui étoit un vêtement des Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il vient immediatement de l'Espagnol *paletoque*, qui signifie la même chose. On écrivoit quelquefois *palletoc*, & c'est ainsi que ce nom doit être écrit. De *palla*, sorte de manteau, & de *toc*, qui en bas-Breton signifie un chapeau. Le *paletoc* étoit une robe qui couvroit la tête & les épaules, comme la robe des matelots. HUET.

On donne aussi ce nom à une tulippe bigarrée de diverses couleurs.

PALETTE. s. fem. Petit battoir ou instrument de bois, qui est plat & en ovale, & qui a un manche. Il sert aux enfans à joüer au volant.

Ce mot vient du Latin *paleta*, diminutif de *pala*, pele. MEN.

PALETTE, est aussi un instrument qui sert aux Peintres, sur lequel ils ont diverses couleurs toutes prêtes pour peindre. C'est une petite blanche ovale fort polie & sans manche, qui est troüée par un bout, afin d'y passer le pouce de la main gauche pour la tenir sur le poignet ou sur le bras. Le Peintre forme sur la *palette* toutes les teintes, dont il a besoin.

Les Imprimeurs appellent *palette*, ce qui leur sert à relever l'encre.

Les Relieurs appellent aussi *palettes*, plusieurs petits fers ou outils qui servent à dorer. Les Doreurs ont aussi des pinceaux ou petites brosses faites de poil, qu'ils appellent *palettes*.

PALETTE, est aussi une petite pelle de fer longue & menuë, dont se servent les Artisans à forge, qu'ils appellent autrement *tisonnier*.

PALETTE, est aussi une petite planche de bois servant aux Serruriers, sur laquelle il y a une petite piece d'acier trempé, & percée à demi, pour recevoir un des bouts du forêt, lorsqu'on fore quelque ouvrage. FEL.

PALETTE. Instrument dont les Sauniers se servent pour couper les bouches d'aires.

PALETTE, en termes de Chirurgie, est un petit vaisseau en forme d'une écuelle, qui leur sert à recevoir & à mesurer le sang qu'ils tirent dans les seignées. Les differentes apparences du sang contenu dans les *palettes*, sont des signes que les Medecins ne doivent pas negliger. J. DES SÇ.

On le dit aussi du sang contenu dans ces petits vaisseaux. On lui a tiré trois à quatre *palettes* de sang. La *palette* de Paris peut tenir trois onces de sang, & un peu plus.

Ce mot *palette* en ce sens vient de *poëllette*, ou *petite poëlle*, qui se trouve ainsi écrit dans Villon.

On appelle aussi en Medecine *palette*, la rotule ou l'os du genou.

PALETUVIER. s. m. Espece d'arbre fort commun dans les Indes Occidentales. Voyez MANGLE.

PALIER. s. m. Terme de Charpenterie. Espace entre les rampes, & aux tournans d'un escalier. On appelle *palier de communication*, celui qui separe, & communique deux appartemens de plein pied; & *palier circulaire* celui de la cage ronde, ou ovale d'un escalier en limace. Un *demi palier*, est celui qui est quarré de la longueur des marches. DAVILER. Voyez PAILLIER.

PALILIES. s. f. & plur. Fête des anciens Romains à l'honneur de la Déesse Palès. Elle se celebroit le 20. d'Avril. On faisoit des feux dans la ville & dans la campagne, tels que ceux que l'on fait à la S. Jean. Le peuple dansoit autour de ce feu, & se purifioit ainsi. A la campagne on faisoit tourner les troupeaux autour de ces feux, & on leur faisoit respirer l'odeur qui en sortoit: les passans sautoient par dessus ces feux, pour se purifier ainsi eux & leurs troupeaux.

PALILLO. s. m. Mouillez les deux *ll*. Nom d'un fruit de l'Amerique Méridionale. Sa peau est dure, cassante, jaune. Sa chair est jaune aussi. Il est de figure ronde.

PALIQUE. s. m. Les Dieux *Paliques* étoient celebres dans la Sicile. Diodore de Sicile dit que le Temple de ces Dieux y étoit très respecté & très ancien. Il y avoit dans le Temple deux bassins d'eau bouillante & ensouffrée, très profonds, toujours pleins sans se deborder. On faisoit dans ce Temple des sermens solemnels, & les parjures y perdoient sur le champ la vuë, ou y étoient punis de quelque autre supplice redoutable. Aristote dit que celui qui juroit écrivoit son serment sur un billet, qu'il jettoit dans l'eau. Si le jurement étoit veritable, le billet surnageoit, autrement il disparoissoit.

PALINGENESIE. s. f. Nouvelle naissance, passage de l'ame d'un defunt dans un autre corps. C'est presque la même chose que la metempsycose enseignée par Pythagore, & qui est encore cruë par les Banians & autres peuples idolâtres de l'Orient.

Ce mot est Grec, *palingenesia*, de *palin*, derechef, & de *genesia*, generation.

PALINGENESIE. Terme de Chimie. Quelques Chymistes ont crû, non seulement qu'en échauffant, suivant certaines regles, les cendres d'une plante ou d'un animal, ces cendres devoient s'elever en une fumée toute semblable à la figure & à la couleur de la plante ou de l'animal; mais qu'en faisant geler une lessive de ces mêmes cendres, on verroit la figure, l'image, l'idée de cette plante ou de cet animal, fidellement tracée sur la superficie de la glace; & c'est ce qu'ils appellent *palingenesie*, ou comme qui disoit, *resurrection*, *renaissance*. M. de Mairan, dans sa *Dissertation sur la glace*, fait voir que ces figures ne sont duës qu'à l'assemblage fortuit des particules heterogenes qui nagent dans la liqueur lorsqu'elle se glace; & qu'elles n'ont rien de plus surprenant que les vegetations metalliques, si connuës dans la Chymie, sous le nom d'*Arbre de Diane*.

PALINOD, ou PALINOT. s. masc. Espece de Poësie qu'on fait en l'honneur de la Vierge en quelques lieux de Normandie, comme à Caen, à Roüen, & à Dieppe. On y propose des prix à ceux qui auront fait la meilleure piece de Poësie en son honneur. Ce sont d'ordinaire des Chants Royaux. Voyez Menage. Il n'y a que les écoliers, ou les mediocres Poëtes qui fassent des *palinots*.

La

La premiere institution du *Palinod* fut en l'année 1527. Son origine vient de la devotion particuliere que les Normans ont toûjours euë pour la Vierge, & specialement envers la fête de la Conception, qui pour cela a été appellée la *Fête aux Normans*. L'Université la solemnisoit à Caen dans l'Eglise des Cordeliers, avec beaucoup de ceremonie ; & en cette année Jean le Mercier, celebre Avocat, rendant à son tour les pains benits, ajoûta aux solemnitez ordinaires une invitation aux Poëtes, pour celebrer en ce jour l'Immaculée Conception de la Vierge ; à l'imitation du Puy, qui étoit auparavant erigé à Roüen. Mais ce qui ne se faisoit alors que par des liberalitez fortuites, fut ensuite établi en divers tems par des fondations perpetuelles. Cette pieuse institution étant dechuë par le tems, Jacques le Maître Sieur de Savigny prit soin de la retablir. HUET. *Origines de Caen*. Cette sorte de fête est appellée *palinods*, à cause que le vers qui finit la premiere Stance du Chant Royal ou de la Balade, doit aussi finir tous les autres. Ce vers s'appelle *Vers palinodial*, comme étant chanté derechef.

PALINODIE. s. f. Retractation de ce qu'on a dit. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Chanter la *palinodie* ; pour signifier, se retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit; dire autant de louanges qu'on avoit dit d'injures. Desmarests a dit dans ses Visionnaires.

Chante donc la palinodie,
Cher paradoxe de mes sens.

Quand on fait une reparation d'honneur à quelcun ; on chante la *palinodie*.

Ce mot vient du Grec, *palinoodia*, fait de *palin*, derechef, & *oodein*, chanter, *chanter derechef*, & c'est pour cela que l'on a donné le nom de *palinodie* à toutes ces sortes de Poëmes, qui contiennent une retractation en faveur de la personne que le Poëte avoit offensée. On dit que le Poëte Stesichore est le premier Auteur de la *palinodie*. L'Ode XVI. du I. Livre d'Horace, laquelle commence par ces mots *O matre pulchrâ*, est une veritable *palinodie*.

PALIS. s. f. Petit pal pointu dont on fait des clôtures, quand on en arrange plusieurs ensemble, comme sont ceux dont on fait les parcs des Bergers, ou des separations dans des bois, des cours, & des jardins. Le loup est entré dans ce parc, à cause qu'il a trouvé un *palis* rompu. On ferme de *palis* l'espace où l'on a couppé des bois dans quelque triage, pour le mettre en deffense contre les bêtes.

PALIS, s'est dit autrefois pour une clôture de paux, selon. BOREL.

PALISSADE. s. f. Terme de Fortification. Clôture faite avec des pieux fichez en terre, gros de huit à neuf pouces, longs de neuf pieds, enfoncez en terre de trois. Elle sert à fortifier les avenuës des postes ouverts, des gorges, des demi-lunes, le fond du fossé, & le parapet du chemin couvert. Sur le talut des remparts, sur le sommet des dehors, il y a des *palissades* à plomb, d'autres qui sont inclinées sur le terrain, afin que les cordes qu'on y jette pour les arracher, coulent, & n'ayent point de prise. On les assemble aussi avec des traversiers. Elles doivent être si serrées qu'il ne reste de l'intervalle entre elles que pour la bouche du mousquet, ou tout au plus que pour le passage d'une pique.

Les Forts ne sont pas mieux traitez,
Le Marquis me fait voir qu'ils sont tous deux restez
Sans palissade *& sans defense*. AB. REGN.

PALISSADE, de *paliciata*, formé de *palicium*, fait de *palus*. MEN.

On le dit aussi au fig. Les Espagnols font servir les Indiens de *palissade*, quand ils se battent contre les Flibustiers. RAVENEAU.

PALISSADE, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie un ornement des allées des jardins, où l'on plante des arbres qui portent des branches dès le bas, qu'on étend ensorte qu'ils paroissent comme une muraille couverte de feuilles. Les *palissades* de charme sont celles qui viennent les plus hautes, & qu'on rend les plus unies. On fait de petites *palissades* de jasmin, de fileria, de grenadiers ; des *palissades* à hauteur d'appui, des palissades *crenelées*. Le fileria est fort propre à faire des *palissades* de moyenne hauteur. On fait aussi des *palissades* pour arrêter les eaux des moulins.

PALISSADE, est aussi une partie de la coëffure des femmes. C'est un fil de fer qui sert à faire lever le devant de la cornette, & qui se met sous la cornette. Une *palissade* bien faite.

PALISSADER. v. act. Entourer une fortification de palissades. Fraiser & *palissader* une demi-lune.

On le dit aussi au fig. Les femmes se *palissadent* tous les jours de baleines, ou de morceaux de fer pour paroître de belle taille. LE P. LAMY.

PALISSADÉ, ÉE. part. & adj. Une contrescarpe *palissadée*. Des allées *palissadées*.

PALISSER. v. act. Clorre avec des palis. Il est en usage chez les Jardiniers ; pour dire, Faire des espaliers, attacher des branches d'arbres contre un mur, ou à un treillage. *Palisser* des pêchers.

S'il lui falloit toûjours, comme moi s'exercer,
Labourer, couper, tendre, applanir, palisser. BOIL.

Tous ces mots viennent du Latin *paliciata*, *palicium*, & *palus*, pau, & *palata*.

PALISSÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces à paux aiguisez, & qui sont enclavez les uns dans les autres. D'azur à trois troncs écotez d'or, dans une enceinte ronde *pallissée* de même.

PALISSEUR. s. f. Vieux mot, pour *paleur*. BOREL.

De palisseur, ne de maigresse. R. D. L. ROSE.

PALISSON. s. m. Espece d'instrument de fer plat & poli planté debout dans un pieu, dont les Chamoiseurs se servent pour ouvrir les peaux.

PALIURE. s. m. Arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre, & dont les rameaux sont épineux. Ses feuilles sont presque rondes, pointuës, de couleur verte-brune tirant sur le rouge. Ses fleurs sont petites, jaunes, composées ordinairement chacune de cinq feuilles disposées en rond. Son fruit est en bouclier relevé sur le milieu, delié aux bords & comme membraneux. On trouve dans le milieu de ce fruit un noyau osseux, spherique, divisé en trois loges, dans chacune desquelles il y a ordinairement une semence presque ronde, lisse, de la couleur & de la douceur de la graine de lin. En Latin *paliurus*. Les racines & les feuilles du *paliure* sont astringentes : sa semence est singuliere contre la pierre & la gravele.

PALIXANDRE. s. m. Espece de bois violet propre au tour & à la marqueterie. Le plus beau est celui qui est plein de veines tant dehors que dedans, & qui a le moins d'obier.

PALLA. s. f. Terme d'Antiquaire. Sorte d'habilement long à l'usage des femmes & des hommes, dont se servoient les Rois & les anciens Romains. Ceux même qui paroissoient sur le theatre avoient coutume de porter cette robe, au rapport de Plaute.

PALLADIUM. s. m. Statuë de Pallas tombée du Ciel, selon les Poëtes, à la conservation de laquelle étoit attachée la destinée de Troye. Ulysse & Diomede s'étant glissez par des égouts dans son temple qui étoit à Troye, enleverent le *Palladium*. Diomede après la ruine de Troye, passant en Italie rendit le *Palladium* à Enée, par le commandement des Dieux. Il fut ensuite transporté à Rome dans le Temple de Vesta. Le *palladium* qui devint la Statuë tutelaire de Rome étoit composé des os de Pelops, comme Arnobe & Clement d'Alexandrie le soutiennent. Suivant Callistrate, ancien Historien

torien, Pallas Roi d'Arcadie, donna cette Statuë à Chrisé sa fille mariée à Dardanus, qui l'appella le present de Pallas, & qui le plaça dans la ville de Troye dont il est le fondateur. Cette Statuë a fait imaginer une Deesse Pallas, & on l'a représentée comme une Deesse fiere & belliqueuse, parce que le *Palladium* étoit la figure d'un jeune homme armé. Ulysse & Diomede, au rapport de Denis d'Halicarnasse, n'enleverent que la copie du *Palladium* : Enée sauva l'original & le porta en Italie. Le P. Catrou.

Il se dit aussi figurément, pour defense, sauvegarde. Le Rokoff est le *palladium* de la Noblesse Polonoise. Amel. *de la Houss.* Les Ecossois regardoient le convenant comme leur *palladium* ou leur bouclier le plus sûr. Larrey.

PALLAGE, droit seigneurial sur l'abordage des batteaux. Voyez Pelage.

PALLAS. s. f. Autrement *Minerve*. Déesse, fille de Jupiter, du cerveau duquel elle sortit toute armée, ce qui la fit regarder comme la Déesse de la Guerre. On lui attribuë aussi l'invention de beaucoup d'Arts ; ce qui la fit regarder comme la Déesse des Sciences.

Pallas, selon M. Jurieu, vient de *pale*, qui signifie admirable, à cause de la merveilleuse naissance de *Pallas* du cerveau de son pere. Il conjecture que le Demon a emprunté & la fable & le nom de cette Déesse, du Fils de Dieu qui est la sagesse eternelle, la production de son cerveau, c'est-à-dire, de son intelligence : Fils auquel le Prophete Esaïe donne le nom de *pele* ou *pala*. Son nom sera appellé l'*admirable*.

Pallas. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe pourpre & blanc. Morin.

Palle. s. f. Terme d'ancienne liturgie : c'étoit un tapis, ou une toilette de soye dont on couvroit l'autel. Fleury.

PALLÉ. Terme de Blason. Se dit d'un Ecu chargé de plusieurs pals. *Pallé* d'argent, & d'azur, *pallé* de huit pieces d'or & d'azur. Voyez Palé.

PALLER. Vieux verbe neutre qui s'est dit pour *parler*.

Sous & sus par tout aller,
Et devant le Barons paller. R. de la Rose.

PALLETER. v. neut. Vieux mot. Escarmoucher. Il se trouve dans Froissart. On a dit aussi *palletie*, pour escarmouche.

PALLIATIF, ive. adj. Qui ne fait qu'adoucir, ou guerir le mal en apparence. Une Cure *palliative* est une cure qui ne soulage que pour peu de tems. Les remedes *palliatifs* ne font que flatter le mal, il faut aller à la source, à la cause, pour le guerir.

PALLIATION. s. f. Excuse, adoucissement, deguisement d'une faute. On a beau user de *palliations*, la verité se decouvre ; l'énormité du crime subsiste toûjours. L'Academie n'a point ce mot.

Palliation, se dit aussi des subtilitez, ou des distinctions, que l'on employe pour faire voir qu'une chose que l'on croit mechante ou deffenduë, ne l'est pas. Ne suffisoit-il pas d'avoir permis aux hommes tant de choses deffenduës, par les *palliations* que vous y apportez ? Pasc.

Palliation, se dit aussi des remedes qui ne guerissent le mal qu'en apparence. Les Medecins se servent de *palliations* dans les maux dont ils ne peuvent decouvrir la cause, ou la detruire.

PALLIER. v. act. Adoucir, excuser, deguiser une faute. Donner quelque couleur à une chose, afin qu'on la voye tout d'une autre sorte qu'elle n'est veritablement ; afin qu'on ne decouvre pas ce quelle a de mauvais, de pernicieux & de fâcheux. Il a *pallié* son crime avec tant d'adresse, qu'il a fait enteriner sa grace. Il tâche de *pallier* sa faute. Il n'allegue que de mauvaises raisons pour *pallier* ce qu'il a fait. De quelques manieres qu'ils *pallient* leurs maximes, elles ne vont qu'à favoriser les Juges corrompus. Pascal. *Lett. Prov.*

Ce mot vient du Latin *palliare*, formé de *pallium*, *manteau*, comme qui diroit, *couvrir d'un manteau*.

Pallier, signifie aussi, Guerir en apparence. *Pallier* le mal. Les Charlatans *pallient* seulement les maladies qu'ils semblent guerir, & laissent un levain du mal qui paroit de nouveau après quelque temps.

Pallier, se dit aussi au figuré. Les Traitez de pacification n'ont fait que *pallier* le mal, & ne l'ont pas gueri. La Philosophie des Sages du Paganisme ne detruisoit point les vices ; elle ne faisoit que les *pallier*. M. Esp.

Pallié, ée. part. Richelet ecrit *paliatif*, *paliation*, *palier*.

PALLIUM. s. m. Mot Latin qui est passé en François. Ornement Pontifical propre aux Souverains Pontifes, aux Patriarches, aux Primats, aux Metropolitains, & à quelques Evêques par privilege special. Ils le portent par dessus leurs habits Pontificaux en signe de jurisdiction. C'est une espece d'étole, ou une bande de laine blanche, large de trois doigts, qui entoure les épaules comme de petites bretelles, ayant des pendans longs d'une palme par devant & par derriere, avec de petites lames de plomb arondies aux extremitez, couvertes de soye noire avec quatre croix rouges. C'est un vêtement mystique, qui designe le bon berger, lequel court après la brebis égarée & la rapporte sur ses épaules. Il est fait d'une laine blanche tonduë sur deux agneaux, que des Religieuses de Saint Agnès offrent tous les ans le jour de sa Fête, 21. de Janvier, pendant qu'on chante à la Messe l'Agnus Dei. Ils sont reçus par deux Chanoines de l'Eglise de Saint Jean de Latran, qui les mettent entre les mains des Sous-Diacres Apostoliques. Ce sont eux qui ont soin de les faire paître, & tondre en la saison, & de leur laine mêlée avec d'autre se fait le *pallium*. Il n'appartient qu'à eux de faire ces *pallium*, qu'ils portent ensuite sur les corps de Saint Pierre & de Saint Paul au grand autel de leur Eglise, sur lesquels on fait des prieres toute la nuit, comme on voit dans le Ceremonial Romain. Quelques-uns croyent que ce fut le Pape Linus qui en a introduit l'usage, comme dit Eusebe de Cesarée ; & que comme l'Ephod étoit la marque d'autorité des Prêtres de la Synagogue, le *pallium* le fut de même de celle des Prêtres Chrétiens. D'autres ont observé qu'il n'en est point fait de mention jusqu'en l'an 336. D'autres enfin croyent que ce fut Constantin le Grand qui l'accorda au Pape Silvestre, d'où il est venu aux autres Patriarches & Archevêques. On pretend qu'anciennement & jusqu'a S. Gregoire le *pallium* étoit donné aux Metropolitains par les Empereurs, & il y en a divers exemples dans l'histoire Ecclesiastique. Le pouvoir de donner le *pallium* a aussi appartenu aux Primats & aux Patriarches, & les Metropolitains le recevoient d'eux. Mais depuis le 8. siécle les Papes les ont obligez à le venir, prendre d'eux, & ce droit leur est demeuré. Du Bois. Le Pape dans le 8e. siécle fit ordonner par une Concile tenu à Mayence, qu'à l'avenir les Metropolitains ne recevroient le *pallium* que de lui. M. de Marca pretend que le *Pallium* étoit un long manteau tel que le portoient les Empereurs, de pourpre & de couleur éclatante. On peut conclurre de l'Histoire Ecclesiastique que les Patriarches le portoient toûjours, & que c'étoit une marque de distinction & d'honneur. En effet les Empereurs le donnoient autrefois, & il semble que ce n'étoit point un ornement destiné pour les fonctions Ecclesiastiques. Apparement il y a eu deux sortes de *pallium* ; l'un étoit le long manteau de pourpre qui ne se donnoit qu'aux Patriarches ou aux Primats, & qu'ils portoient par tout ; & l'autre un ornement Pontifical pour les ceremonies de l'Eglise. L'usage du premier s'est perdu insensiblement ; & l'on n'a conservé que le second pour les ceremonies Eccle-

Ecclesiastiques. C'est ce que les Grecs appellent *omophorium*. Il n'appartient presentement qu'au Pape d'accorder le *Pallium*, quoyque quelques Primats & Patriarches l'ayent autrefois accordé à leurs Suffragans, après l'avoir eux-mêmes reçu du Siege Romain. Autrefois le Pape envoyoit le *Pallium* à quelques Evêques ses Diocesains, ausquels il communiquoit beaucoup de son autorité. Ils devenoient par là comme les Collateraux du Pape, & comme les Patrices à l'égard des Empereurs, à ce que dit Pasquier. Le premier des Evêques de France qui le reçut fut Vigile Archevêque d'Arles, afin d'avoir la preseance sur les autres Evêques, en faveur duquel Childebert II. écrivit au Pape Saint Gregoire, comme dit Pasquier. Gregoire I. lui donnoit pouvoir sur toute la Gaule, & l'établissoit comme Vicegerent du Saint Siege. Quelques Archevêques ont entouré leurs Armoiries du *Pallium* en forme de collier d'Ordre, parceque c'est la marque particuliere de leur dignité. Autrefois il falloit l'aller querir à Rome en personne; ensuite le Pape l'a envoyé par ses Legats; & enfin on l'a envoyé demander par gens exprès avec cette formule, *Instanter*, *instantiùs*, *instantissimè*. Un Metropolitain avant que d'avoir le *Pallium* n'a pas la plenitude de l'Archiepiscopat. Il ne peut pas consacrer des Evêques, dedier des Eglises, ni faire le chrême. Lorsqu'il est transferé, il faut qu'il demande le *Pallium* au nom & à l'usage de sa nouvelle Eglise; jusques-là il ne peut tenir de Synode, ni faire d'autres fonctions Pontificales. On enterroit les Archevêques avec leur *Pallium*, & on l'ôtoit à ceux qui meritoient d'être degradez. Quelquefois l'usage du *Pallium* a été restraint & renfermé en certaines occasions & ceremonies, n'y ayant que le Pape qui ait droit de le porter toûjours & en tous lieux. Quelquefois le Pape l'a envoyé à des Evêques personnellement, mais avec quelque formule particuliere rapportée dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum* du Pere Garnier. L'Evêque d'Autun a le droit du *Pallium*. Quelquefois il a donné ce droit à des Eglises particulieres. Chez les Grecs tous les Evêques portent le *Pallium*. Quelques Auteurs l'appellent *Superhumerale*. Il est parlé dans plusieurs Titres anciens d'un *Pallium*, qui étoit un habit long, & Tertullien temoigne que c'étoit l'habit des Sçavans, des Philosophes, des Prêtres & des Moines, à la difference des laïques qui portoient un habit appellé *Pirrhus*. Voyez son traité *De Pallio*. On l'a dit aussi d'un habit propre aux Moines, d'un voile de Religieuses, & du drap qu'on étend pendant la Messe sur les gens qu'on marie, qu'on a depuis appellé *poile*.

PALMA CHRISTI. s. m. Plante qui a été ainsi nommée, parceque ses feuilles ont la figure d'une main ouverte. On l'appelle autrement *ricin*. Voyez Ricin.

PALMAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle qui prend son origine de l'apophise interne & inferieure de l'os du bras, & qui passant seul par dessus le ligament annullaire, va s'inserer à la peau de la paume de la main; ce qui lui a fait donner ce nom.

PALME. s. f. Branche ou rameau du palmier. On porte des *palmes* à la Procession du jour des Rameaux, en memoire de l'entrée de notre Seigneur en Jerusalem.

Palme, se prend aussi pour l'arbre du palmier. En Perse & en d'autres païs de l'Orient on fait du vin de *palme*, qui est aussi bon que le nôtre, quand il vient d'être fait, mais qui s'aigrit au bout de quatre jours. Il est dit dans l'Ecriture, que le juste fleurira comme la *palme*. Ps. 92: 13.

En Blason on accoste les Ecus souvent par des *palmes*, tant ceux des hommes, que des femmes, comme étant des symboles de l'amour conjugale, que les Anciens ont representée par des *palmes* mâles & femelles.

Sur les Medailles on voit souvent des branches de *palme*, pour marquer santé, vigueur, fecondité, nombre d'enfans des Princes. Selon Artemidore, un palmier vû en songe pronostique une lignée d'enfans mâles qui durera longtems. Tristan.

Palme, se dit figurément d'une victoire, ou d'un avantage remporté en quelque combat; à cause que la *palme* en étoit autrefois le symbole. La *palme* qui sortit tout-à-coup de la statuë de Cesar, dediée au Temple de la Victoire, sur le point de la bataille que Cesar livra à Pompée, fut prise pour un presage de la victoire. Les Poëtes promettent des *palmes* aux Conquerans. Ils couronnent les Amans de *palmes*, & de myrtes. S'il veut des *palmes*, qu'il les cueille en votre sein. Malh. Celebrons cette *palme* qui nous invite à chanter. Sar. Muses, à vos soins immortels il consacre ses *palmes*. Segrais.

Une palme *si vulgaire*,
N'est pas pour un tel Champion. Voit.

On dit aussi la *palme* du martyre, en parlant de la mort que les Martyrs ont soufferte pour la confession de la foi. Un tel Saint a la *palme* du martyre. En effet on represente les martyrs une *palme* à la main. On dit aussi de plusieurs qui disputent un même prix, qu'un tel a remporté la *palme*, qu'il a le mieux fait.

Palme, est aussi un ornement d'Architecture. Elle sert d'attribut à la victoire, & au martyre.

PALME. s. m. Paume, pan, ou empan; mesure, c'est la longueur du dedans de la main, quand elle est étenduë autant qu'elle le peut être, parceque la paulme de la main s'appelloit en Latin *palma*. Le *palme* antique Romain étoit de huit pouces six lignes & demie. Le *palme* moderne est de differentes longueurs suivant les païs. Dans les lieux où le *palme* Romain moderne est en usage, il contient environ huit pouces, & trois lignes. A Genes la mesure des longueurs s'appelle *palme*, & il faut quatre *palmes* & quatre cinquiémes pour faire une aune de Paris. Le *palme* de Genes est de neuf pouces, une ligne & deux points. On s'en sert en Languedoc. Le *palme* Marchand à Rome est de 9. pouces 2. lignes & 2. points. Le *palme* de Portugal est de 8. pouces 2. lignes. Le *palme* de Naples est de 9. pouces 9. lignes.

Palme Marine. Voyez Panache de mer. C'est la même chose.

Palmée, ou Paulmée. s. f. Terme de Coutume de Mons. Prise de Maison & d heritage à rente. Heritage *palmier*, c'est un heritage donné ou pris à rente.

De *palma*, fait du Grec *palamée*, qui signifie la paume de la main, on a fait *paûmoyer* & *paûmer* pour manier & prendre quelque chose. De Laur.

PALMER. v. act. *Palmer* le aiguilles; c'est les applatir avec un marteau sur l'enclume par le bout opposé à la pointe, pour commencer à en former le chas ou le cul.

PALMETTES. s. fem. pl. Petits ornemens d'Architecture, en forme de feuilles de palmier, qui se taillent sur quelques moulures.

PALMIER. s. m. Arbre qui vient en Egypte, & dans les païs chauds. C'est le plus haut de tous les arbres fruitiers. Il a un tronc écaillé qui ne produit des branches qu'à sa cime, lesquelles se tournent en rond, parceque leurs extremitez panchent vers la terre. Ses feuilles sont longues, doubles, & étroites comme une épée. Il jette force fleurs attachées à une queuë fort mince, qui viennent en grappe, & ressemblent à celles du safran, si ce n'est qu'elles sont moindres, & blanches. Il porte un fruit qu'on appelle *dattes*, & par corruption *dattes*. Il y a un *palmier* mâle, & un *palmier* femelle. La difference entre le *palmier* mâle & le *palmier* femelle consiste en ce que le *palmier* mâle porte une fleur platte de la grandeur de la main, à peu près comme des Amarantes plattes; cette fleur est fort blanche. Et le *palmier* femelle porte sur un rameau plat une espece de grape, qui contient environ 60. petites branches ou rameaux, dont chacun

chacun jette quantité de petites fleurs rouges ou jaunes, dont se produisent les dattes. Le *palmier* femelle ne porte point de fruit, s'il n'est planté auprès du *palmier* mâle, à ce que dit Pline. M. Misson dans son voyage d'Italie traite cette espece de mariage de chimere & de pure imagination : D'autres soutiennent que la chose est pourtant certaine. Jovianus Pontanus, Precepteur d'Alphonse Roi de Naples, raconte que l'on vit de son tems deux *Palmiers*, l'un mâle cultivé à Brindes, & l'autre femelle élevé dans les bois d'Otrante : que ce dernier fut plusieurs années sans porter de fruits, jusqu'à ce qu'enfin s'étant élevé au dessus des autres arbres de la forêt, il pût appercevoir, dit le Poëte, le *palmier* mâle de Brindes, quoiqu'il en fût éloigné de plus de quinze lieuës, car alors il commença de porter des fruits en abondance & fort bons. Il n'y a aucun lieu de douter qu'il ne commença pour lors de porter des fruits que parce qu'il commença à recevoir sur ses branches, & sur les embryons de ses fruits, la poussiere des étamines que le vent enlevoit de dessus le *palmier* mâle par dessus les autres arbres. On explique par là d'une maniere naturelle & sensible cette fecondité qui a bien embarassé les anciens Physiciens, & qu'ils attribuoient à la sympathie ou à l'amour qui se rencontroit entre les arbres, sans sçavoir comment ce mystere d'amour s'accomplissoit. M. Tournefort dans la Preface de ses Institutions dit, sur le rapport d'un Ambassadeur de Tripoli en France, que dans le tems que le *palmier* femelle jette du haut de sa tige ses premiers rejettons, qu'on appelle *epées*, ou *poignards*, c'est-à-dire, au mois d'Avril, ou au commencement de May, on va mettre dans ces épées qui s'entrouvent alors, une petite branche de la fleur du *palmier* mâle, sans quoi les dattes du *palmier* femelle ne viendroient point à maturité, seroient d'un goût desagréable & n'auroient point de noyau. Il ne faut qu'un *palmier* mâle pour feconder deux ou trois cens femelles. Il semble que ces mâles à la maniere du pays où ils viennent ayent leur serrail. FONTEN.

Le P. Labat, dans le 3. Tome de son Voyage des Antilles parle d'un *palmier*, ou dattier, qui portoit du fruit, quoi qu'il n'y eût point d'autre dattier à plus de 2. lieuës à la ronde. Il dit aussi que les noyaux des dattes de ces Isles ne levent point, & que ceux qui veulent avoir là des dattiers, sont obligés de planter des dattes de Barbarie. Il y a aussi d'autres especes de *palmiers*. Voyez Dioscoride, Mathiole, Pline & Theophraste.

En Latin *palma*; du Grec *palamée*; *main*, parce que les feuilles de *palmier* sont disposées en main ouverte.

L'on donne souvent le nom de *palmier* à des arbres d'especes fort differentes, dont le plus excellent est le Cocos, & les Indiens en font huit especes, dont la cultivée est la meilleure, qu'ils appellent *barka*, c'est-à-dire, *excellent*, en leur Langue. C'est une noix de bon goût, & fort saine, qui ne charge point l'estomac, quelque quantité qu'on en mange. Elle est differente des *palmiers* qui portent les dattes, & qui souvent dans les Indes ne portent point de fruit, mais rendent seulement une liqueur dont on fait du vin. Il y en a aussi une autre espece dont on fait des parasols assez grands pour mettre deux hommes à couvert, qui ne porte point aussi de fruit. La mer porte aussi de cocos qui croissent sans culture aux Iles des Maldives. Ils jettent sur les côtes leurs noix, qui sont aussi grosses que la tête d'un homme. On tient que leur chair est souveraine contre les poisons : ce qui fait qu'on en achete quelquefois au poids de l'argent. Il y en a une espece nommée *macomeira*, qui est la seule dont le tronc se fourche une ou plusieurs fois. Son fruit est d'une odeur agreable, il aide à la digestion, & est bon contre les vapeurs des hypocondres. Il y en a une autre espece qu'ils appellent *trefulin*, qui croît le plus haut de tous, & dont on pourroit faire des mâts pour les plus grands vaisseaux, s'il avoit assez de solidité. Cet arbre porte une gousse pleine de seize noix, dont chacune est grosse comme les deux poings, qui sont d'abord vertes, & puis de couleur de pourpre. On y trouve trois separations pleines d'un miel coagulé, frais & rafraîchissant, & sa chair est d'un blanc pâle. Il y a des feuilles de *palmiers* qui servent à couvrir les palanquins ou litieres, que le Soleil ni la pluye ne percent point. Il y en a d'autres qui servent de papier, sur lesquelles on écrit avec une pointe de fer, & dont on fait des livres. Il y a aussi un *palmier* qui porte un fruit nommé *areca*, qui approche fort du *trefulin*, qui est fort estimé des Indiens. En general le tronc des *palmiers* n'est pas fort solide. Leurs feuilles croissent au haut du tronc, qui tombent à mesure que l'arbre croît, sans y laisser autres vestiges qu'un bourlet au lieu où elles étoient attachées. Voyez Coco, & ARECA. Cet article est extrait du Voyage du Pere Jeronimo Lobo.

Dans l'Isle Maurice il y a par tout des *Palmiers* sauvages, dont le fruit est enveloppé de 500. peaux qu'on coupe, & on fend le noyau par le haut d'où on tire l'amende qu'on fait cuire, & qui a le goût des choux pommez. *Voy. de Van der Hagen.*

La racine du *palmier* donne une excellente trempe au fer, & ses feuilles roulées servent de torches, dont les Voyageurs se deffendent contre les serpens qui sont en grand nombre, & qui les attaquent, quand ils ne sont point armez de ces torches.

Il y a dans l'Amerique une espece de *palmier* qui sert à une nation qui est vers l'embouchure de la riviere d'Orenoque de maison & de sepulchre, & qui lui fournit tout ce qui lui est necessaire pour la vie. De la moüelle on tire une farine delicate qui lui sert de pain. Des branches & des feuilles on en compose une boisson. Dans la vie de Christophle Colomb il est parlé d'une nation entiere qui vivoit sur des arbres, où elle s'étoit refugiée pour éviter les tigres & ses ennemis.

Le Proverbe Espagnol est veritable : Qui commence un procès plante un *palmier*, arbre qui ne donne jamais de fruit à celui qui le plante. S. EVREMONIANA.

PALMISTE. s. masc. C'est le nom qu'on donne à quatre especes de palmiers qui croissent dans les Iles Antilles. Il y a le *palmiste épineux* qui est un grand arbre, qu'on a ainsi appellé, parceque son tronc, ses branches & ses feuilles sont armées d'épines extrêmement aiguës & fort dangereuses. Les Negres avant que de s'en aprocher mettent le feu alentour du pied de l'arbre, pour brûler toutes ces épines. Son bois est semblable à du marbre noir, dur & fort pesant. Ses feuilles ressemblent à celles du palmier; mais elles sont plus longues. Son fruit consiste en un gros bouquet composé de plusieurs noix grisâtres, dures & rondes, qui renferment une substance blanche & oleagineuse qui est bonne à manger. Gaspar Bauhin l'appelle *palma Americana spinosa*. Les Indiens font du bois de cet arbre des épées & des fleches qui peuvent percer les cuirasses de fer. Il y un autre *palmiste épineux* qui n'est jamais plus gros que la jambe. Ses épines sont comme des aiguilles à coudre. Le fruit en est rond & rouge comme une cerise, gros comme le bout du doigt.

Il y a le *palmiste franc*, qui est ainsi nommé à cause qu'il n'a point d'épines. C'est un arbre grand, droit & d'une grande hauteur. Ses racines s'élevent hors de terre, en s'entortillant tout autour de la tige, de la hauteur de deux ou trois pieds : elles sont petites à proportion de la hauteur de l'arbre, mais elles sont entrelacées si étroitement qu'elles lui servent de solide appui, & lui fournissent de la nouriture, qu'il ne pouroit pas tirer suffisamment de sa petite racine droite qui s'enfonce en terre. Son sommet est orné de plusieurs belles branches accompagnées de part & d'autre d'une infinité de feuilles vertes, longues, étroites & deliées. On trouve aussi au sommet une moëlle blanche fort tendre & fort savoureuse, couverte de plusieurs feuilles deliées & très-

très-blanches, & que les François appellent *chou de palmiste*, parcequ'ils en mettent au potage au lieu de choux ou d'autres herbes. On en trouve la description plus bas. Il sort encore du plus haut du tronc de cet arbre un beau panache qui est toûjours tourné vers le Soleil levant. Ce panache se renouvelle tous les ans, & quand il est sorti de son étui, il est chargé d'une infinité de petites fleurs jaunes qui venant à tomber sont suivies de plusieurs fruits ronds, de la grosseur d'un petit œuf de poule, attachez à un seul bouquet. M. Rai appelle cet arbre *palma nobilis seu regalis Jamaicensis & Barbadensis*. Si l'on fend en deux son tronc, & qu'on enleve une certaine matiere filasseuse & mollasse qui est au dedans, & dont on fait des cordes, le bois qui reste creusé fournit de longues goutieres qui durent long temps. On s'en sert pour couvrir d'une seule piece le faîte des cazes, & pour conduire les eaux par tout où l'on veut; & de ce bois coupé & fendu en diverses manieres, on fait des maisons entieres, qu'on couvre des feuilles de cet arbre. Les Tourneurs & les Menuisiers font aussi avec ce bois qui est presque noir, & se polit aisément, plusieurs beaux ouvrages qui sont naturellement marbrez.

Quand le *palmiste* est abbatu, on coupe sa tête à deux pieds ou deux pieds & demi au dessous de l'endroit où les feuilles prennent naissance, & après qu'on a ôté l'exterieur on trouve le cœur de l'arbre, ou pour mieux dire, des feuilles qui ne sont pas encore écloses, pliées comme un éventail, & serrées les unes contre les autres, blanches, tendres, délicates, & d'un goût approchant de celui des culs d'artichaux. On les appelle en cet état Choux Palmistes. On les met dans l'eau fraîche, & on les mange avec le poivre & le sel comme les jeunes artichaux, ou bien on les fait bouillir dans l'eau avec du sel; & après qu'ils sont égoûtez, on les met dans une sauce blanche comme les cardons d'Espagne ou les cercifis, avec de la muscade. On les accommode encore comme des bignets en les trempent dans une pâte fine, & les passant à la poêle, avec l'huile ou le beure; ou bien encore on les fait frire comme du poisson, après les avoir passez par la farine. On les met dans la soupe, ils lui donnent un très bon goût; enfin on les mange en salade après qu'on a développé toutes les feuilles: de quelque maniere qu'on s'en serve, elles sont très-bonnes & très-délicates, c'est une nourriture legere & de facile digestion, de sorte qu'on la peut appeller une véritable manne pour le païs. Labat. Le chou des *palmistes* epineux est d'une couleur jaunâtre & est plus tendre & plus delicat, que le blanc.

Le vers de *palmiste*, est un insecte qui se produit dans le cœur de cet arbre quand il est abatu, & qu'on n'a pas besoin du bois; on y fait avec la serpe ou la hache plusieurs entailles le long du tronc, afin que certaines grosses mouches puissent entrer dans la cœur de l'arbre, en manger la moëlle, & y laisser leurs œufs, qui s'eclosent & forment les vers. On fend l'arbre dans toute sa longueur au bout de six semaines, & on trouve ces vers dans sa moëlle. Ils sont de la grosseur du doigt, & d'environ deux pouces de longueur: je ne puis mieux les comparer qu'à un peloton de graisse de chapon, envelopé dans une pellicule fort tendre & fort transparente. On ne remarque dans le corps de l'animal aucune partie noble, ni entrailles, ni intestins, du moins à la vûë, car on voit autre chose avec une loupe de cristal, quand on a fendu l'animal en deux parties; la tête est noire & attachée au corps, sans aucune distinction de col. La maniere de les apprêter est de les enfiler dans une brochette de bois pour les tourner devant le feu: quand ils commencent à s'échauffer, on les saupoudre avec de la croute de pain rapée, mêlée avec du sel, un peu de poivre & de muscade; cette poudre retient toute la graisse qui s'y imbibe. Quand ils sont cuits on les sert avec un jus d'orange ou de citron. C'est un très-bon manger & très-délicat, quand on a une fois vaincu la répugnance qu'on a pour l'ordinaire de manger de vers, sur tout quand on les a vûs vivans. Il y a encore une autre maniere de les accommoder, c'est de les mettre dans une casserole ou dans un petit canaris avec du vin, des épiceries, un bouquet d'herbes fines, quelques feuilles de bois d'Inde, & des écorces d'orange. Quand on expose ces vers quelque tems au Soleil, ils rendent une huile qui est admirable pour les douleurs froides, & sur tout pour les hémoroïdes. Il faut en oindre la partie malade, & appliquer dessus un linge chaud, observant de ne jamais chauffer l'huile, parce que le feu dissipe les esprits & les fait évaporer. Labat.

Il y a une autre espece de *palmiste franc* qui ne croît pas si haut que le precedent; il porte une petite graine ronde que les Negres sont soigneux de recueillir, à cause qu'elle sert à faire de beaux chapelets qui sont marbrez & fort polis.

PALMITE. s. m. C'est la moëlle ou la partie interieure du gros du tronc du palmier, & c'est le point d'où comme d'un centre partent toutes les branches de l'arbre. C'est une substance blanche comme du lait caillé, extrêmement tendre, & d'un goût plus doux & plus agreable que les meilleures confitures, & on ne doit point craindre d'en manger par excès. C'est la même chose que le *chou de palmiste* dont on a déja parlé.

D'autres disent *palmiste*. *Palmite*, est un nom general que l'on donne à tout arbre qui a de grandes feuilles comme le Palmier. La Loub.

PALO de Calenturas. s. m. Nom que les Espagnols donnent à l'arbre dont se tire cette écorce qu'on nomme *Quinquina*. Ce nom signifie, bois des fievres.

PALONNEAU. s. m. Terme de Charron. C'est la piece de bois qui est de chaque côté du timon d'un coche, ou d'un carrosse, où l'on attache les traits des chevaux, quand on les attelle; ce qui donne le branle à la machine.

PALOT. s. m. Homme grossier & rustique, de la lie du peuple, comme le Païsan, le Batelier, le Crocheteur, &c. Cet homme marche en gros *palot*. Il est venu crotté comme un *palot*, & a tout sali ma chambre.

PALOTTE. s. f. est un nom qu'on a donné autrefois à la paulette, du nom de *Paulet* son inventeur. Voyez Paulette.

PALOURDES. Especes de coquillages de mer. La *palourde* des côtes de Poitou, d'Aunis & de Saintonge n'est point une espece de *chama peloris*, puis qu'elle n'est pas une coquille béante, elle ferme sa coquille très-exactement. Elle n'est point aussi la *Pelorde* des côtes des Provence, car elle ne vit point comme elle dans la vase. Mr. de Reaumur donne la description de ce coquillage dans les memoires. *De l'Ac. R. des Sc. de* 1710.

PALPABLE. adj. m. & fem. Ce qui se peut appercevoir par les sens, & particulierement par celui du toucher. Les Anges, les esprits ne sont point *palpables*. Jesus-Christ montra ses playes à Saint Thomas, pour montrer qu'il avoit un corps *palpable*. Les tenebres d'Egypte étoient si épaisses qu'elles en étoient *palpables*.

Palpable, se dit figurément des raisonnemens qui sont clairs & évidens. La Geometrie a des demonstrations si évidentes, qu'elle rend les choses *palpables*, comme si on les touchoit au doigt & à l'œil. Les experiences physiques font connoître des veritez *palpables* & sensibles. Supposition *palpable*. Pat. On le dit aussi pour grossier, lourd. Des faussetez, de absurditez, des contradictions *palpables*.

PALPABLEMENT. adv. Evidemment; sensiblement. Je lui ai fait connoître cela *palpablement*. L'Acad.

PALPITANT, ante. adj. Qui palpite; qui a un mou-

mouvement frequent & dereglé. Il m'a dit cette nouvelle encore tout *palpitant* de la diligence qu'il avoit faite. Racine a dit en parlant du Prêtre qui ouvre les entrailles d'une victime pour apprendre l'avenir ;

......Et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant *consultera les Dieux.*

PALPITATION. s. f. Mouvement convulsif du cœur, qui consiste dans un mouvement dereglé, forcé, & vehement. Il a une *palpitation* de cœur continuelle. Il est sujet à des *palpitations* de cœur, à de grandes *palpitations*. La *palpitation* a divers degrez, étant tantôt grande, tantôt mediocre, & tantôt petite : elle est quelquefois si impetueuse qu'on l'entend & qu'on la voit ; il est même arrivé que les côtes en ont été rompuës. M. Litre a vû un homme en qui un accident avoit rendu le batement de cœur si violent & si impetueux, qu'on l'entendoit quelquefois de plus de dix pas. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1704. Le tremblement du cœur differe de la *palpitation*; dans le tremblement les pulsations sont petites, frequentes, & tremblotantes, au lieu que la *palpitation* est une secousse immoderée & violente. La cause de la *palpitation* est tout ce qui peut irriter le cœur, & y exciter une constriction dereglée, comme sont l'acrimonie du sang, les polypes, & les autres excrescences qui se forment dans ses ventricules, l'eau abondante dans le pericarde, &c. Les arteres sont aussi sujettes à des *palpitations*. Quelquefois ce sont les carotides, quelquefois les arteres des temples, & quelquefois l'artere splenique. La cause est la circulation du sang empêchée dans ces arteres particulieres.

PALPITER, v. n. Avoir le pouls agité par le mouvement du cœur, des arteres, & du diaphragme. Un homme qui a couru, ou fait quelque exercice violent, *palpite*, le pouls lui bat violemment. Son cœur *palpite* à la vuë de sa maîtresse. M. DES JAR. La paupiere lui *palpite*.

Quand certain Directeur parle à sa Sunamite,
Je voudrois bien sçavoir pourquoi son cœur palpite.
Palpiter, *est-ce un mal ? Il vient de charité.*
Oui : mais le cœur de Paul a-t-il tant palpité ?

LE P. SANLEC.

On le dit aussi de ces mouvemens du cœur qui s'observent encore aux agonisans, ou même après la mort de ceux qui sont blessez, quand la chaleur naturelle y demeure quelque temps. Il vient de mourir, il *palpite* encore. Le cœur qu'on a arraché à un animal *palpite* encore long temps, jusqu'à ce que tout le sang & les esprits en soient sortis. Si après avoir ouvert certaines tortuës, on met leur cœur dans un plat, il *palpite* dix heures après que l'animal est mort. BIB. UNIV.

PALQUI. s. m. Nom d'une plante du Chili. Le *palqui* est une espece d'hiéble fort puant, qui a la fleur jaûne. FREZIER. Il sert à guerir de la teigne.

PALSANGBLEU. Sorte de jurement assez commun dans la bouche de plusieurs personnes, qui est corrompu de ces mots, *par le sang Dieu* qui est un jurement horrible. Les païsans & gens de basse condition disent souvent *Palsangué, Palsanguienne.*

PALTA. s. m. Sorte de fruit qui croît au Perou, & que les Espagnols appellent *poire*, à cause de sa forme & de sa couleur. Les Sauvages ont nommé ces fruits *palta*, du nom de la Province où ils viennent en abondance. Ils sont trois ou quatre fois plus gros que les poires de l'Europe, & ont une peau deliée & fort polie, avec une chair épaisse d'un travers de doigt qui environne un noyau de la même forme que le fruit. Cette chair est saine & d'un fort bon goût, ce qui fait qu'on la donne aux malades avec du sucre. De Laet appelle l'arbre qui porte ce fruit *paltifera arbor*. Cette poire est connuë dans les Antilles sous le nom de poire d'*Avocat*, que les François ont fait de *Pera d'Aguacato*, nom que les Espagnols lui donnent. Voici comme elle est decrite par le P. *Labat* dans son Voyage des Isles de l'Amerique. Tom. I. Chap. 14. L'*Avocat* que les Espagnols appellent *Pera d'Aguacato*, est un fruit assez semblable pour la forme & la grosseur à la poire de Boncrétien. La qualité de sa chair qui se fond d'elle même dans la bouche, le pourroit faire regarder comme une espece de pêche. L'écorce qui le couvre est assez mince, quoique forte & liante, elle est fort unie & d'un beau verd qui ne jaunit que quand le fruit a atteint toute sa maturité. La chair de ce fruit est d'un verd pâle, & n'a presque point de consistence, quand il est bien meur, de sorte qu'on le peut manger avec une cuilliere, comme si c'étoit de la gelée & de la marmelade ; le goût qu'il a dans cet état approche assez de celui d'une tourte de moëlle de bœuf. Il y en a qui le mettent sur une assiette avec du sucre & un peu d'eau-rose, & de fleurs d'oranges. Quand on le cueille avant qu'il soit tout-à-fait meur, on le coupe par tranches, & on le mange avec le poivre & le sel comme des artichaux à la poivrade, dont il a pour lors le goût. De quelque maniere qu'on en use, il est très-bon pour l'estomach, chaud, & fort nourrissant. Les bourgeons de ses branches mis dans les ptisannes des pianistes, c'est-à-dire, de ceux qui ont la verole, les soulagent beaucoup. Si on fait boire leur infusion à ceux qui par quelques coups, ou quelques chûtes sont blessez à l'estomach, & qu'ils en usent le matin à jeun, il est certain qu'elle leur fait rejetter le sang caillé. L'usage de ce fruit arrête le cours de ventre & les dissenteries ; mais comme il échauffe beaucoup, il provoque aussi les appetits veneriens. On trouve dans son milieu un noyau presque rond un peu rabotteux, qui ne renferme aucune amande, & qui n'a pas plus de dureté qu'un maron dépouillé de sa peau. Une heure après qu'il est separé du fruit il se partage en deux ou trois morceaux: si on le plante en cet état il ne leve point parce que son germe est rompu & gâté ; de sorte que quand on le veut planter il faut le mettre en terre dans l'instant qu'il est tiré du fruit ; il demeure en terre huit ou dix jours avant que de rien pousser dehors, il produit un assez bel arbre quoiqu'il n'approche pas de la beauté de l'abricotier; son bois est grisâtre de même que son écorce; sa feüille est longue, pointuë, peu épaisse, & d'un assez beau verd. Les fleurs qu'il porte sont par pelotons, ou bouquets, dont les fleurons assez semblables à des étoiles, ont six petites feuilles d'un blanc sale ou jaunâtre, dont le milieu renferme neuf étamines ; six de ces étamines sont panchées de divers côtez, & les trois autres qui sont toutes droites accolent des boutons jaunes dont la queüe est courte, qui sont l'origine du fruit. Cette fleur a une odeur assez agreable & qui se répand assez loin. L'arbre commence à porter du fruit à deux ans & demi, ou trois ans au plûtard, il porte deux fois l'année.

PALTOQUET. s. m. Homme qui a l'air & les manieres rustiques & paysannes. C'est un vrai *paltoquet*.

PALTOT. s. m. Nom d'une Tulippe dont il y a plusieurs especes.

PALUS. s. m. Terme de Geographie. Marecage. Il ne se dit que d'un marais qu'on appelle *Palus Meotides*, vers l'embouchure du Tanaïs, au nord du Pont Euxin. Le *Palus Meotides* est proprement ce que l'on appelle *Mer de Zabache*, grand Golphe entre l'Europe & l'Asie. On dit aussi en Burlesque, le Stygien *Palus*; pour dire, l'Enfer.

PALYON. s. m. Vieux mot, pour, *pallium*; chape ou manteau de gens d'Eglise.

Croces, mitres, & palyons,
Provendes & prelations. BOREL.

P A M.

PAMER. Voyez PASMER.

PAMPE. s. f. Espece d'herbe plate en forme de petit ruban, qui vient au tuyau du blé, lorsqu'il est pendant par les racines,

racines, & qu'il se forme en épi. La *pampe* du blé. On dit aussi la *pampe* de l'orge, de l'avoine, &c.

PAMPELMOUSE. s.f. Fruit des Indes qui a le goût & la figure de maïs, qui est gros comme un melon, & n'a pas beaucoup de jus. LA LOUB.

PAMPRE. s.m. Feuilles de vignes qui tiennent à la branche, au sarment. Bourgeons de la vigne, ses feuilles tendres, & ses mains. On peint Bacchus avec une couronne de *pampre*. Selon les Poëtes, les Bacchantes s'en couronnoient, & enveloppoient leurs javelots de *pampre*. Les épics dorez, les *pampres* verds. Les *pampres* sont astringens, propres pour les hemorragies, & le cours de ventre, étant pris en décoction. Ils excitent le sommeil.

Ce mot vient du Latin *pampinus*. MEN.

On appelle *pampre* en Architecture, un Feston de feuilles de vigne & de grappes de raisin, qui sert d'ornement à la colonne torse.

PAMPRÉ, en termes de Blason, se dit de la grappe de raisin attachée à sa branche. Ollier porte trois grappes de raisin d'azur *pamprées* de sinople.

PAN.

PAN. subst. masc. Le Dieu des Bergers auquel les Poëtes ont donné des cornes, & dès pieds de chevre, une barbe, & une queuë, comme à un bouc. Il a été adoré par les Anciens, principalement en Arcadie. Ils le croyoient aussi le Dieu de toute la nature; & son nom est venu du mot Grec *pán*, qui signifie *tout*, parceque la nature comprend tout. On dit que *Pan* fut le premier inventeur des flûtes, & du siflet de Chaudronnier.

Pan étoit un Dieu des Egyptiens, qui l'honoroient sous la figure d'un bouc; ils ne nommoient aussi *Mendes*, parceque ce terme signifie un bouc en Egyptien. Diodore de Sicile dit que les Prêtres d'Egypte se consacroient premierement à *Pan*, & le représentoient dans leurs Temples sous la forme d'un bouc, pour rendre graces aux Dieux de la fecondité de la nature & de la nation. Voyez PANIQUE.

PAN. s. m. signifioit autrefois l'étenduë d'un corps en long & en large: & de là vient qu'il signifie à present une partie d'une muraille. Il faut refaire un *pan* de la muraille de ce parc qui est tombée.

Ce mot vient de *pagina*, Latin, qui signifie cette même étenduë. Du Cange dit qu'il vient du mot *pannus*, qui a signifié dans la basse Latinité *portion*, ou *morceau*.

PAN, en termes de Guerre, signifie la même chose que la face d'un bastion dans la fortification Hollandoise. Les *pans* ou faces des bastions ont 48. toises. Le *pan* s'étend depuis la pointe de l'angle flanqué jusqu'à l'angle de l'épaule.

PAN DE FUST, dans le Coutume de Rheims, signifie muraille de bois. DE LAUR.

PAN, se dit aussi des differens côtez, & des diverses faces d'un corps, ou d'une figure. On a vû la mode que la vaisselle d'argent a été taillée à *pans*. Une saliere à *pans* à six faces, ou angles, est opposée à une saliere écolletée, ou arrondie. La chaire de ce Predicateur est à six *pans*, ou six faces. On dit aussi, Une tour à plusieurs faces ou *pans*; & on appelle generalement une figure à *pans couppez*, celle dont les angles sont couppez. Un escalier à *pans couppez*.

PAN DE CHARPENTE, est tout l'assemblage d'une charpenterie qui compose le devant d'une maison, ou une autre partie qui va depuis le portail jusqu'au faîte. Les *pans* de bois sont garnis de sablieres, de poteaux de remplage, de potelets, & poteaux de decharge, &c.

PAN, est aussi un terme de Tapissier & de Menuisier, & se dit en parlant de lit. C'est une piece de bois large de quatre pouces, épaisses de deux, & longue conformément au lit. Il y a dans un bois de lit quatre *pans*, deux de longueur, & deux de largeur.

PAN, est aussi une mesure de Languedoc, & de Provence. Il est d'environ 9. pouces.

PAN, est aussi une partie d'un vêtement, comme d'une robe, d'un manteau, qui repond au lé. On dit, qu'un homme a emporté quelque chose dans un *pan* de sa robe, pour signifier le devant de la robe. Le *pan* d'une robe, les *pans* d'un manteau. Les Romains se couvroient la tête d'un des *pans* de leurs robes quand ils pleuroient. Quand Pompée fut assassiné par Achillas, il se couvrit le visage avec un des *pans* de sa robe.

C'est la même chose que *palme*, ou l'*empan*. Le *pan*, c'est l'étenduë de la main depuis l'extremité du pouce jusqu'à celle du petit doigt. *Pan de canne*, est une certaine mesure.

PAN, dans la Coutume de Montargis, signifie *gage*, ce qui vient du Flamand *pandt*, qui est la meme chose.

PAN. Vieux mot pour, banniere. Voyez PANONCEAUX.

Ce mot en ce sens vient de *pannus*, & plusieurs croyent que c'est sa premiere signification, que l'autre n'en est derivé que par ressemblance.

PAN, est aussi une sorte de filet qui sert à prendre des lapins, & qu'on appelle plus ordinairement *panneau*.

PAN DE RETS. Ce sont les filets avec lesquels on prend les grandes bêtes. SALN.

PANACÉE. s. f. Remede universel, qui guerit toutes sortes de maladies. S'il a trouvé un remede aussi universel qu'il dit, il peut se vanter d'avoir trouvée la *panacée*. Le mercure doux & bien preparé est une espece de *panacée*. Il n'y a que des Charlatans & des fourbes qui se vantent d'avoir de veritables *panacées*.

Ce mot vient de deux mots Grecs, *pân*, *tout*, & *akéomai*, *je gueris*. On a imprimé à Amsterdam en 1886. un Livre sous ce titre: *Divers Traitez sur les Panacées, ou Remedes universels*, &c. par J. Maslard, Medecin de Grenoble.

PANACES. s. m. C'est un nom qu'on a donné à des plantes fort differentes, à cause des grandes vertus qu'on leur a attribuées. Il y a le *panaces Heraclien*, l'*Asclepien*, & le *Chironien*. Le *panaces Heraclien* est la grande berce que Jean Bauhin appelle *sphondilium majus sive panax Heracleum quibusdam*. On tire par incision de sa racine & de sa tige la gomme opopanax. Voyez BERCE. Le *panaces Asclepien* est, selon quelques Botanistes, une espece de ferule que Gaspar Bauhin nomme *libanotis ferulæ folio & semine*; & Mr. Tournefort *ferula minor*. Sa feuille est presque aussi grande que celle de la ferule, decouppée plus menu, plus roide, & d'une odeur qui n'est pas desagreable. Ses fleurs sont en ombelle, de couleur jaune, petites. Sa semence est semblable à celle de la ferule, blanchâtre, fort amere. Le *panaces Chironien* est, suivant quelques-uns, une espece d'Heliantheme que Jean Bauhin appelle *helianthemum vulgare flore luteo*. Voyez HELIANTHEME. D'autres disent que c'est une espece de panais. Les *panaces* ont pris leurs noms de ceux qui les ont decouverts. L'*Heraclien*, d'Hercule; l'*Asclepien*, d'Esculape; & le *Chironien*, de Chiron.

PANACHE. s. m. L'Academie écrit *pennache*. Espece de bouquet de plume qui n'est plus en usage. Les hommes de guerre en portoient sur leurs casques, les Courtisans sur leurs chapeaux, & les Dames sur leurs coëffures. Ces bouquets ne se mettoient que d'un côté de la tête audessus de l'oreille, & étoient relevez avec des aigrettes de heron. C'est d'eux que les Maîtres Plumassiers de Paris ont pris le nom de *Maîtres Panachers-Bouquetiers*.

. . . . . . Relevant sa moustache,
Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache. BOIL.

Les Anciens portoient des *panaches* sur leurs casques: Homere en donne un à Hector. On orne les lits & les dais avec des *panaches*, & des aigrettes de heron. On fait des tapisseries avec des figures de *panaches* de plumes; du papier marbré avec des *panaches*.

De l'Italien *pennachio*, fait de *penna*. MEN.

PANACHE, en Architecture, est une portion triangulaire de voûte, qui aide à porter le tour d'un dôme.

PANACHE, en termes d'Orfevre, & de Potier d'étain, se dit d'un ornement de la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier qui est fait en forme de thore, ou de gros cordon en bossage, comme ceux des balustres. On l'appelle quelquefois *fuage*. Il y a des *panaches* ouvragez, godronnez & renversez, qui servent d'ornemens à toutes sortes d'ouvrages. En Sculpture c'est un ornement de plumes d'autruche qu'on a introduit dans le chapiteau de l'Ordre François.

On dit proverbialement, qu'une femme a mis un beau *panache* sur la tête de son mari, quand elle lui a été infidelle. On dit en ce même sens *panache* de cerf.

D'un panache *de cerf sur le front me pourvoir?*
Helas! voilà vraiment un beau venez-y-voir! MOL.

PANACHE, est aussi un terme de Fleuriste, qui signifie un agreable mélange de couleurs dans une fleur. Anemone qui a un beau *panache*. Les tulipes les plus nuancées font les plus beaux *panaches*. Un *panache* brouillé ne vaut rien.

PANACHE DE MER. Espece de Litophytum de l'Amerique, ou plante maritime à demi petrifiée, tenant le milieu entre la pierre & le bois. Elle croît ordinairement à la hauteur d'environ deux pieds en maniere d'arbrisseau de figure plate, & étenduë en forme d'éventail, percée à jour de même qu'un crible. Son tronc est simple & court, se divisant d'abord en quelques branches assez grosses, d'où une infinité d'autres plus petites naissent, qui se repandent au long & au large, & qui s'entrelacent si bien les unes dans les autres, qu'elles ne laissent que quelques petits espaces vuides. Ce lacis si bien construit est soutenu dans le milieu par une côte qui s'éleve du tronc, & qui se termine vers le haut de la plante. Toute cette plante ou arbrisseau est couverte d'une croute legere, grise, fort mince, qui se separe facilement. Sa couleur sous cette écorce est ordinairement purpurine; mais on en trouve de divers autres couleurs, comme de jaune, de blanche, de violette, selon la qualité des rochers où elles ont leur racine. Sa substance approche de celle de la corne, & elle en a l'odeur étant brûlée. Son goût est un peu salé. Le *panache de mer* naît sur des rochers au fond de la mer, d'où il est jetté sur le rivage; en en porte des Indes Orientales & des Occidentales. Les Dames Indiennes s'en servent comme d'éventail dans les grandes chaleurs. C. Bauhin l'appelle *corallina cortice reticulato maculoso purpurascente*. M. Lignon apporta à Paris en 1700. des Indes Occidentales, un *Panache de mer* qui avoit quatre pieds de haut & presque autant de large. Sa tige paroissoit sortie d'un rocher avec lequel elle s'étoit petrifiée. Il y avoit aux environs de cette racine un morceau de corail blanc, qui s'y étoit formé avec beaucoup de petits boutons ou embryons de corail rouge naissants.

On a appellé cette espece de plante *Panache de mer*, parcequ'étant au fond de la mer, ou attachée à un rocher, elle semble être un *Panache* tel que les Acteurs de Théatre en mettent sur leur tête, quand ils jouënt quelque Tragédie.

PANACHE DE MER, est aussi une sorte d'insecte ou de petit animal de mer. ROND.

PANACHER. v. n. Il ne se dit que des fleurs, quand le fond de la couleur naturelle de leurs feuilles est rayé, & se diversifie par des couleurs qui les tranchent net, & qui ne se brouillent pas. Quand une tulippe de couleur bizarre vient à *panacher*, elle est fort estimée. Quand elles sont venuës en France, il n'y en avoit point de *panachées*. On tient que c'est une marque de vieillesse, quand la tulippe *panache*. Il y a aussi des œillets *panachez*, des anemones *panachées*. Un fileria *panaché*, mêlé de verd & d'un jaune doré.

PANACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PANACHÉ, se dit en termes de Fleuriste, de plusieurs Tulippes. *Panachée* d'Arras, *Panachée* de Caen, *Panachée* de Paris, &c.

PANACHER. s. m. Celui qui vend ou qui fait des panaches. Voyez PLUMASSIER.

PANADE, ou PANNADE. s. fem. Voltigement de cheval. POMET.

PANADE. Est aussi une espece de souppe ou potage fait de pain cuit, & imbibé dans le jus de viande, qu'on donne aux malades qui ne peuvent pas encore digerer la viande, & aux personnes delicates, qui en prennent le matin en guise de bouillon pour s'engraisser. Cardan dit que Cornaro, Venitien fameux, a vecu près de cent ans ne mangeant que de la *panade*.

Du Latin barbare *panata*.

PANADER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *panader*, se quarrer, montrer à sa demarche qu'on est superbe, orgueilleux. Les gueux revetus se *panadent* avec leurs beaux habits.

Ce mot vient apparemment de *paon*, vû que c'est le propre de cet oiseau de marcher superbement, quand il regarde sa queuë, comme si on disoit *paonader*. Il ne peut être d'usage que dans le stile familier & comique.

Le Pape alors se panada. VOIT.
Puis parmi d'autres paons tout fier se panada. LA FONT.

PANAGE. s. m. Droit de paisson. C'est un droit qui appartient au Seigneur, ou au proprietaire d'une forêt, pour souffrir que les porcs y viennent paître le gland, la faine, &c. La plupart des aveus & denombremens font mention du droit de *panage*.

On appelle *arriere-panage*, le temps qu'on laisse les bestiaux dans les forêts après le temps du *panage* expiré.

PANAGE. C'est en Bresse une quantité de bled, par exemple de 20. mesures, que le Granger ou le Metayer retient par le contract de grangeage, à prendre sur les bleds avant que de les partager, pour nourrir les moissonneurs ou batteurs. DE LAUR.

Ce mot vient *à pascendo*. On écrivoit autrefois *pasnage*. Dans la basse Latinité on a dit *pastionaticum*, *pastinaticum*, *pasnagium*, & *pannagium*. DU CANGE.

PANAIS, ou PASTENADE. s. m. Plante dont il y a deux especes, l'une cultivée, & l'autre sauvage. Le *panais* cultivé pousse une tige à la hauteur de trois ou quatre pieds, ferme, canelée, creuse. Ses feuilles sont composées d'autres feuilles d'une grandeur considerable, rangées par paires sur une grosse côte, oblongues, larges, dentelées en leurs bords, veluës, de couleur verte-brune, d'un goût agreable & un peu aromatique. Ses fleurs sont en ombelle, composées chacune de cinq petites feuilles disposées en rose, de couleur jaune. Il leur succede un fruit qui est fait de deux graines ovales, minces, bordées d'un petit feuillet. Sa racine est grosse, longue, charnuë, ayant au milieu un nerf dur. En Latin *pastinaca sativa latifolia*. Les racines du *panais* sont douces & de bon goût; on en mange comme des carottes & des betteraves: elles sont detersives & aperitives. Il y a un *panais* sauvage qui croît dans des lieux incultes; il differe du precedent en ce que ses feuilles sont plus petites, & sa racine plus dure, plus ligneuse, moins grosse & moins bonne à manger. En Latin *pastinaca sylvestris latifolia*.

Pastinaca vient, dit-on, *à pastu*, parceque l'on mange le *panais* des jardins; ou *à pastino*, comme veulent quelques autres, parcequ'il faut cultiver la terre avec soin pour avoir de bons *panais*, & *pastinum* signifie une houë.

PANARIS. s. m. Terme de Medecine, est un mal ou tumeur qui vient à l'extremité des doigts, qui fait une grande douleur & inflammation causée par une humeur maligne, âcre ou salée, contenuë entre l'os & le perioste, & les nerfs & tendons. Garengeot definit le *Panaris* un amas ou un épanchement de quelque matiere qui occupe ordinairement l'extrémité du doigt, qui commence le plus souvent par une petite élevation dure, sans grande douleur & sans aucun changement de couleur, mais qui dans la suite s'enflamme, devient fort rouge, & cause des accidens plus ou moins fâcheux, suivant les parties qui renferment l'épanchement. Il distingue

gue jusqu'à quatre especes de *panaris*. Voyez son *Traité des Operations de Chirurgie*. Dionis, dans ses *Operations de Chirurgie*, soutient qu'il est impossible que la quantité de matiere que l'on voit sortir des *panaris*, puisse être contenuë entre l'os & le perioste, cet espace n'ayant pas deux lignes de largeur. Elle est, selon lui, toûjours entre la peau & le perioste, & toute l'extrêmité du doigt en est abreuvée, & si l'on trouve souvent l'os decouvert, c'est que non seulement le perioste a été rongé par l'acreté de la matiere, mais encore les ligamens qui attachent l'os de la troisiéme phalange à la seconde, ce qui fait que ce dernier os tombe par suppuration. Un remede infaillible pour le guerir est de lui donner ouverture, soit par la pointe de la lancette, ou quelque onguent, & puis tremper le doigt dans une lescive de cendres de farment. Il en sort des glaires & des morves, qui sont le propre excrement de la membrane alterée, & une suppuration impropre d'une partie qu'on ne croit pas y être sujette. Le *panaris* rend les malades comme insensez, ils perdent presque patience, ne pouvant ni reposer, ni se tenir en place. Il differe du mal d'aventure ordinaire, en ce que la cause de celui-ci est externe, produite par une piqueure d'une aiguille ou écharde; au lieu que le *panaris* vient d'une *cause interne*. Mettre le doigt malade dans l'oreille d'un chat, guerit un *panaris* en deux heures. *River. Observ.*

Du Cange dit que ce mot vient de *panaricium*, qu'on trouve dans Apulée; ce qui vient du Grec *paroo nuchia*; de *parà*, proche, & de *ònux*, ongle, qui veut dire, un abcès qui se forme à la racine des ongles.

PANATHENE'ES. s. m. & plur. Nom d'une Fête qui se celebroit à Athenes à l'honneur de Minerve, que les Grecs nomment *Athéné*. Jusques à Thesée ce fut une fête particuliere de la ville d'Athenes, & elle s'appella simplement les *Athenées*: mais ce Prince en fit une Fête generale pour tous les peuples de l'Attique, ce qui fait qu'on lui donna le nom de *Panathenées*, comme qui diroit les *Athenées* de toute l'Attique. Divers peuples depuis Cecrops & ses Successeurs habitoient les differentes bourgades de l'Attique. Chaque bourgade avoit ses Magistrats où la Police & la Justice s'administroient sans nulle dependance reciproque, & l'on ne reconnoissoit Athenes pour ville principale qu'en tems de guerre. Thesée parvenu à la Royauté entreprit de lier ces parcelles de gouvernement jusques-là fort detachées. Plus d'un obstacle traversoit l'execution de ce dessein. Les particuliers que leur credit, ou leur naissance érigeoit en petits Rois de village, ne s'accommodoient pas de se confondre & de se perdre dans une foule de Citoyens soumis à la domination d'un Souverain. Thesée, pour temperer l'amertume de cette nouveauté, promit qu'il s'abstiendroit du pouvoir suprême, ne se reserva outre la conduite des armées, que le soin de veiller à l'observation des Loix; & laissa le reste à la decision du peuple. Ainsi cet habile Politique rassembla tout dans la Capitale comme dans le centre. Les villes subalternes s'incorporerent en une seule: & l'auteur de cette reünion memorable resolu d'en éterniser la memoire, institua les *Panathenées*. On y recevoit, suivant l'intention du Fondateur, tous les peuples de l'Attique, en vûë de les habituer à reconnoître Athenes pour la patrie commune. Ces Fêtes dans leur origine & dans leur premiere simplicité, ne duroient qu'un jour; mais ensuite leur pompe s'accrut, & pour l'étaler, il fallut leur donner un terme plus long. On distinguoit les grands & les petits *Panathenées*. Les grands revenoient tous les cinq ans, & les petits toutes les années. Chaque ville de l'Attique, chaque Colonie Athenienne dans ces occasions devoit en forme de tribut un bœuf à Minerve. La Déesse avoit l'honneur de l'Hecatombe, & le peuple en avoit le profit. La chair des victimes servoit à regaler les Spectateurs. TOUR.

PANAVA. s. m. Arbre grand comme un Coignier qui croît aux Isles Moluques. Sa feuille ressemble à celle de la Mauve, & son fruit à une aveline, mais il est plus petit & son écorce est plus molle, de couleur noirâtre. On cultive cet arbre avec grand soin dans les jardins, & les habitans du pays en sont si jaloux, qu'ils ne le laissent voir aux Etrangers qu'avec grande peine. On appelle en François le bois de cet arbre, *Bois des Moluques*.

PANCALIERS. s. m. Espece de choux qui sont venus de la ville de *Pancaliers* en Piemont.

PANCARPE. s. m. Spectacle des Romains où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute sorte de bêtes, dans l'Amphitheatre de Rome, moyennant une somme d'argent. Ces sortes de Jeux ont duré jusqu'au tems de l'Empereur Justinien. Il ne faut pas confondre le *pancarpe* avec la *Sylve*. Le *pancarpe* étoit un combat contre les bêtes qui se faisoit dans l'amphithéatre, & la *Sylve* étoit une espece de Chasse que l'on représentoit dans le Cirque. Dans le *pancarpe* c'étoient des hommes gagez qui combattoient; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chassoit, au milieu d'une forêt artificielle.

Ce mot signifie proprement composé de toutes sortes de fruits, du mot Grec *pân*, tout, & *Karpòs*, fruit; mais ensuite on l'a donné à tout ce qui contenoit toutes sortes de fleurs; puis à tout ce qui étoit composé de diverses choses, comme ce combat public où l'on faisoit paroître quantité d'animaux de differentes especes.

PANCARTE. s. f. Affiche. On le dit plus particulierement de celles qu'on met à la porte des Bureaux des Doüanes, & autres lieux, où on leve des impositions sur les marchandises. Elles doivent contenir la taxe qui en est faite, & souvent le titre en vertu duquel on leve les droits. Ceux qui pretendent droit de Peage, doivent faire, en un lieu éminent, public, & accessible, un tableau, ou *pancarte*. RAGUEAU. On appelle fermier de la *pancarte*, celui qui afferme les droits taxez par la *pancarte*.

PANCARTE, se dit aussi par raillerie de toute sorte de papiers & d'écrits. Quelle *pancarte* portez-vous là? Otez-nous toutes ces *pancartes*, toutes ces vieilles *pancartes*. J'ai eu la patience de lire les méchans Ouvrages de cet Auteur, & puis je lui ai rendu toutes ses *pancartes*. Ce ne sont point de vieux restes de *pancartes* toutes mangées qui vous parlent. PAT.

Ce mot vient du Latin *pancarta*, qui signifie toute sorte de papiers, de patentes; & du Grec *panchàrtees*. MEN. D'autres disent qu'il vient de *carta expansa*.

PANCE. s. f. Terme de Fondeur. On nomme les *pances* d'une cloche, les endroits où se fait la percussion du battant quand elles sont en branle.

PANCE. Voyez PANSE.

PANCEMENT. s. m. (L'Academie écrit *Pensement*.) Soin qu'on prend d'un malade, ou d'un blessé pour le guerir. On donne aux accusateurs, & complaignans en Justice des provisions alimentaires pour leurs *pancemens*, & medicamens. Ce malade est mort faute de bon *pancement*, ou autrement.

PANCEMENT, se dit aussi à l'égard des chevaux, mulets, &c. On donne tant à ce Maréchal pour les fers & les *pancemens* des chevaux. Le *pancement* de la main est necessaire à un cheval, à un mulet, pour les entretenir en bon état.

PANCER. v. act. [L'Academie écrit *penser*.] Avoir soin d'un malade, lui fournir les choses necessaires. Ce malade est bien soigné, bien *pancé* & bien assisté par sa garde, par sa femme.

PANCER, se dit aussi des medicamens qu'on donne aux malades & aux blessez. Les malades sont bien *pancez* & medicamentez dans les Hôpitaux de la Charité. Il meurt bien des gens à l'armée, faute d'être *pancez* & medicamentez.

On dit qu'on *pance* une playe, lorsqu'on y met le premier ap-

appareil, qu'on le leve, ou qu'on en change, & qu'on en nettoye les emplâtres: ce qui se dit aussi des cauteres, cancers, & ulceres. On dit aussi, qu'un homme a été bien *pancé*, mal *pancé* du vilain mal, quand il a passé par le grand remede, par la salivation.

PANCER, se dit aussi des animaux, dont on commet le soin à quelcun pour les nourrir, les nettoyer, & leur donner generalement tout ce que leur est necessaire. On le dit des chiens, des oiseaux, mais particulierement des chevaux, dont on recommande le soin à des Ecuyers, Palefreniers, Cochers, & Chartiers pour les maintenir en bon état.

PANCER, signifie encore plus proprement à l'égard des chevaux, les étriller, & les nettoyer. Les chevaux ont autant besoin d'être *pancez* de la main pour se bien entretenir, que du son & de l'avoine. Un cheval bien étrillé est à demi *pancé*. Il faut qu'un bon Cavalier sçache *pancer* lui-même son cheval, c'est-à-dire, l'étriller.

On dit proverbialement à ceux qu'on veut chasser avec mepris, Allez vous faire *pancer*.

PANCERNE. s. m. Terme de Relation. Les *Pancernes* sont une espece de Gendarmerie Polonoise un peu moins considerable que les Houssars. Leur nom vient de leur armure, qui est une chemise de maille appellée en Polonois *Pancernik*, avec une calote de fer, entourée d'un réseau de même, qui couvre jusques aux épaules, & ne laisse à découvert que la moitié du visage, ce qui les fait ressembler à des Satyres, à cause des grosses moustaches que portent les Polonois. Ces *Pancernes* sont armez de sabres & de mousquetons, & font toutes les gardes de fatigue. A la place des trompettes, ils ont un certain petit instrument de cuivre, (c'est le *Lituus* des Anciens,) pas plus grand qu'un flageolet, recourbé & creusé comme un cornet, qui rend un son le plus aigre & le plus sauvage qu'on puisse imaginer. Ces Compagnies ont une moindre paye que celles des Houssars, mais elles sont sur le même pied pour les valets d'armes, dont les deux derniers rangs sont composez, lesquels on appelle aussi *Pacolets*. Cette Gendarmerie est commandée par des Seigneurs; le Roi même en ayant une Compagnie dans les Armées de la Couronne & de la Lithuanie. DALERAC.

PANCHANT, ou PENCHANT, ANTE. adj. & subst. Qui n'est pas droit, ou posé à plomb, ou perpendiculairement; qui est incliné. Ce mur est vieux, crevassé, & tout *panchant*. On remarque sur le chemin de Saint Denis une croix *panchante*, c'est-à-dire, inclinée, & élevée un peu obliquement.

PANCHANT, subst. signifie, Pente. C'est une montagne d'un *penchant* fort aisé. ABLAN. Etre assis sur le *panchant* d'un côteau. DES-H.

PANCHANT, se dit figurément, & signifie, Qui menace ruine; qui va en decadence. Je vois l'Empire *panchant*, & prêt à perir par les troubles, & les guerres intestines qui l'ébranlent. Malherbe a dit de la vieillesse, que c'est un âge *panchant*.

PANCHANT, au figuré signifie aussi substantivement, Branle, mouvement pour tomber, decadence. La fortune de ce favori est sur son *panchant*; elle decline. Etre sur le *panchant* de sa ruine.

PANCHANT, signifie encore, Inclination, naturel. Dans les Princes le *panchant* au peché est fortifié par la facilité de le commettre, & par l'impunité après l'avoir commis. FLECH. Je fais gloire d'avoüer le *panchant* qui me porte à l'amour. VOI. Un aveugle *panchant* m'entraîne. CORN.

Helas de son panchant *personne n'est le maître.* DES-H.
Qu'aisément l'amitié jusqu'à l'amour nous mene!
C'est un panchant *si doux qu'on y tombe sans peine.* CORN.
Ils suivoient sans remords leur panchant *amoureux.* RAC.

PANCHEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est panchée. Le *panchement* du corps est une posture necessaire, ou bienseante en plusieurs occasions. Le *panchement* d'un mur est un temoignage qu'il menace ruïne.

PANCHER, ou PENCHER. v. act. & neut. Incliner; tirer quelque chose de sa situation perpendiculaire. Il faut *pancher* un vaisseau pour en vuider l'eau. Quand il n'y a plus d'équilibre, la balance *panche* d'un côté, ou de l'autre. Un Maître à danser recommande qu'on ne *panche* point la tête, ni le corps, qu'on se tienne droit. Il faut étayer ce mur, il commence à *pancher*. Les arbres trop chargez de fruits *panchent* vers la terre.

Nicot tient que le mot de *pancher* vient du Latin *pendere*.

PANCHER, se dit aussi figurément, & signifie, Incliner; se porter. Dieu repand dans l'ame quelque amour qui la *panche* vers la chose commandée. PASC. Mrs. de l'Academie ont censuré Corneille pour avoir fait *pancher* actif, & avoir dit, Sa beauté de son côté me *panche*, au lieu de dire, Me *fait pancher*. Mr. Menage a excusé Corneille sur cette licence Poëtique. Il faut qu'un Prince *panche* plus vers la clemence que vers la severité. Il faut qu'un Juge ne *panche* ni d'un côté, ni d'autre, qu'il ne regarde que la justice. *Cette Princesse (Zenobie)* panchoit *au Judaïsme.* BOSS. Cet homme a quelque defaut; mais il a d'ailleurs tant de merite, qu'on *panche* toûjours pour lui.

PANCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PANCHIMAGOGUE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un remede ou extrait d'aloës, de rhubarbe, de sené, de scamonée, de jalap, d'agaric, de coloquinte, & d'ellebore noir. Son nom vient de ce qu'il a la vertu de purger generalement toutes les mauvaises humeurs du corps. On le donne en pilules enveloppées.

Ce mot est composé de trois mots Grecs, *pân*, *tout*, *chumòs*, *suc*, & *ágein*, *amener*.

PANCHRESTE. s. m. Medicament propre pour toutes sortes de maladies.

Ce mot est Grec, formé de *pân*, *tout*, & de *chreestòs*, *utile*.

PANCRATIATE. s. m. Les *Pancratiates*, selon quelques-uns, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq sortes d'exercices que l'on faisoit aux Jeux de la Grece, sçavoir la Lutte, le Pugilat, le Palet, la Course, & le Saut. D'autres croyent qu'il y avoit dans ces mêmes Jeux une sorte d'exercice different de ceux là, appellé en Grec *Pancrace*, qui veut dire, toute la force *pân*, *tout*, & *cràtos*, *force*, à cause qu'il étoit permis de d'y employer toutes ses forces. On s'y servoit des genoux, des pieds, des dents, &c. pour vaincre son ennemi. C'étoit un exercice de laquais. DU CHESNE.

PANCRATIUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *scille rouge*. Voyez SCILLE. Ce terme se dit aussi du narcisse marin.

PANCREAS. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un corps de couleur de chair composé d'une grande quantité de glandes enveloppées d'une même membrane. Il est situé sous la partie posterieure & inferieure du ventricule, s'étendant depuis le duodenum jusqu'à la ratte. Il est fortement attaché au peritoine, duquel il reçoit sa membrane commune au duodenum, au mesentere, & à la rate. Il pese ordinairement trois ou quatre onces. Il a environ six doigts de longeur, deux de largeur, & un d'épaisseur. Il a des arteres, des veines, des nerfs, des vaisseaux lymphatiques; il a aussi un conduit particulier qu'on appelle le conduit *pancreatique*, ou le canal de Virsungus, parcequ'il fut decouvert en l'année 1642. par Virsungus, celebre Anatomiste à Padouë. L'usage du *pancreas* est de separer un suc qui n'est pas acide comme la plupart le croyent, mais un peu salé. Ce suc est porté par le canal *pancreatique* dans le duodenum, où il sert à delayer & à rendre le chile plus fluide, & à temperer, ou plutôt à delayer la bile, qui ne sauroit penetrer la substance intime des alimens, si la lymphe du *pancreas* ne lui servoit de vehi-

vehicule. Theodore Janson pretend que le suc *pancreatique* n'a pas été inconnu à Hippocrate & à Galien. Mr. de Graef, Medecin Hollandois, a trouvé moyen de ramaller ce suc, & a fait un livre intitulé, *Du Suc pancreatique*, où il explique de quelle machine il s'est servi pour le recueillir, & ses qualitez.

Ce mot est Grec, formé de *pân*, *tout*, & de *créas*, *chair*, comme qui droit, tout de chair.

Il y a un poisson qu'on appelle *Lieu*, qui a 440. *pancreas*, & qui n'a que cinq ouvertures dans l'intestin, qui repondent à cinq branches, dont il y en a trois qui ont chacune 80. *pancreas*, & deux qui en ont chacune 100. PERRAULT, *Essais de Physique*.

PANCREATIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui appartient, qui a rapport au Pancreas. Le suc *pancreatique*. Voyez PANCREAS.

PANDECTES. f. fem. plur. Terme de Jurisprudence. C'est le Digeste, ou la compilation, ou collection faite du temps de Justinien en 534. des decisions, ou reponses des anciens Jurisconsultes, sur toutes les questions de Droit, ausquelles il a donné force, & autorité de loi par l'Epitre qui est à la tête. Le I. Livre des *Pandectes* negligé par les Docteurs, contient les plus belles loix de la nature & de la Philosophie morale & civile. BAY. Les *Pandectes* & le Code lui sont des païs inconnus. MAI. pour dire, que c'est un homme de Palais fort ignorant.

Ce mot est Grec, & signifie *compilation*, ou *livre contenant toutes choses*, de *pân*, qui signifie *tout*, & d'*échomai*, *je reçois*, *je contiens*, parcequ'on pretend que ces livres contiennent toute la doctrine du Droit, comme dit Bartole. Il y en a L. Livres, qui sont la premiere Partie du Droit Civil. On les designoit par deux π π: Et comme les copistes ont pris ces deux π pour deux *ff*, de là est venuë la methode de citer le Digeste par deux *ff*.

Le mot de *Pandectes* signifie un recueil de livres écrits sur un même sujet. C'est pourquoi on a donné le nom de *Pandectes* à la Bible. Cassiodore, Alcuin, & Bede, l'appellent ainsi, comme un terme plus propre que celui de Bibliotheque sainte, qui étoit le nom qu'on donnoit alors aux Livres sacrez. Papias a aussi étendu la signification de ce mot au Vieux & Nouveau Testament.

Les *Pandectes Florentines*, sont celles qui sont imprimées sur un ancien & fameux Manuscrit qui est à Florence. Le Droit Romain acquit une nouvelle reputation vers l'an 1237. car quoique Justinien en eût fait faire une compilation par Tribonien & quelques autres habiles Jurisconsultes, elle avoit été presque inconnuë pendant près de six cens ans. Ce fut environ ce tems là qu'on trouva un ancien exemplaire des *Pandectes* à Melphe, & Lothaire en fit present à ceux de Pise, qui le garderent jusqu'à ce que leur Ville fut prise par les Florentins: pour lors ceux-ci l'emporterent à Florence, & c'est ce qu'on a appellée depuis les *Pandectes de Florence*.

Il y aussi des *pandectes* de Medecine, qui est une espece de Dictionnaire des choses qui regardent la Medecine, compilé par Matthæus Sylvaticus de Mantouë, qui vivoit dès l'an 1297. où il y a les mots Latins, Grecs, Arabes, & étrangers; ce qui lui a fait donner le nom de *Pandectaire*: mais ce livre est fort corrompu & fautif.

Leunclavius a fait aussi un livre qu'il a appellé *Pandectes de Turquie*.

PANDELOQUE, PANDRE. Voyez PENDELOQUE, PENDRE.

PANDORE. f. f. Instrument de Musique qui ressemble au luth. Il a le même accord & le même nombre de cordes, mais elles sont de leton, qui tremblent plus longtemps, & par consequent font un son plus agreable. Ses touches sont de cuivre, comme celles du cistre. Son dos est plat comme celui de la guitarre, & les bords de sa table, aussi bien que ses côtes, sont taillez en plusieurs figures de demi-cercles. Elle n'est plus gueres en usage en France. Du Cange dit que c'est un instrument de Musique à trois cordes, dont il est fait mention dans Varron, Isidore, & autres; & allegue qu'on a dit *panduriſare*, pour dire, *joüer de la pandore*.

Cet instrument s'appelle en Grec *pándoura*.

On dit aussi en proverbe, La boëte de *Pandore*; pour dire, la source de tous les maux qui sont dans le monde: ce qui est fondé sur une fable, où les Poëtes feignent que Jupiter avoit enfermé tous les maux imaginables dans une boëte bien close, qu'il donna à *Pandore*, femme d'Epimethée, après lui avoir recommandé de ne la pas ouvrir: mais comme elle manqua d'obeïssance, tous ces maux à son ouverture se repandirent sur la terre.

Mais leur farouche orgueil, leurs crimes redoublez
Firent fondre sur eux tous les maux que Pandore
Dans sa boëte avoit rassemblés. NOUV. MONDE.

PANE. Voyez PANNE.

PANEAU, ou PANNEAU. f. m. Terme de Menuiserie. C'est un quarré de bois mince, & quelquefois ouvragé, qu'on enchasse dans les raynures d'une plus grande piece, entre deux montans, & deux traversiers. Une porte à *paneaux*. Des volets à *paneaux*. On dit *panneau recouvert*, pour dire, un *panneau* qui excede le bâti. Il est d'ordinaire moulé d'un quart de rond. On appelle *panneau de Sculpture*, un morceau d'ornement taillé en bas relief. On y représente quelquefois des trophées ou des attributs pour embellir les lambris de menuiserie. *Panneau d'ornemens*, se dit d'une maniere de tableau, qu'on peint d'ordinaire à fond d'or pour enrichir un platfond ou quelque lambris. Ce tableau est de fruits, de fleurs, de grotesques, & autres choses de cette nature. Il y a aussi des *panneaux de glaces*. C'est un compartiment de miroirs dans un placard, pour reflechir les objets & la lumiere, ce qui fait paroître un appartement plus long. On dit encore *panneau de fer*, pour marquer un morceau d'ornement de fer forgé ou fondu, qui est renfermé dans un chassis pour une porte, un balcon, ou une rampe.

Les Vitriers se servent aussi de ce terme, & disent, des *paneaux* de vître, qui s'enchassent dans les raynures ou feuillures des fenêtres. Les vitrages des Eglises sont composez de divers *paneaux*. Les *paneaux* de ce carrosse sont forts & bien nervez.

Ce mot vient du Latin *pellum*. DU CANGE.

PANEAU. Terme de Maçonnerie. L'une des faces d'une pierre taillée. On appelle *paneau de doüelle*, celui qui fait en dedans, ou en dehors, la curvité d'une voussoir: *paneau de tête*, celui qui est au devant: *paneau de lit*, celui qui est caché dans les joints.

PANEAU. Espece de chevalet qui soutient une des extremitez de la corde de l'arçon des Chapeliers, & sur lequel pose la chanterelle qui sert à la bander, & à lui donner, pour ainsi dire, le ton qui fait connoître qu'elle est assez tenduë pour faire voguer l'étoffe.

PANEAU, est aussi une espece de filet qu'on met sur le passage du gros ou menu gibier pour le prendre, qui est composé de plusieurs pans de maille. *Paneau* simple. *Paneau* double. *Paneau* contremaillé. Cette sorte de filet s'appelle aussi *pan*. RUSES INNOC.

PANEAUX d'une selle à cheval, sont deux coussinets pleins de bourre de bœuf, ou de cerf, quelquefois de crin, qu'on met des deux côtez de la selle, pour empêcher que les arçons ou les bandes n'écorchent le cheval.

PANEAU, se dit aussi d'une espéce de selle sans arçons, ou d'une garniture rembourrée qu'on met sous les bâts des bêtes de somme. Ce cheval n'a point de selle, il n'a qu'un *paneau*.

PANEAU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme creve dans ses *paneaux*; pour dire, qu'il est trop serré dans ses habits; ou figurément, qu'il creve de depit, par une metaphore tirée des *paneaux* d'une selle, qui serrent par fois trop fort un cheval. On dit aussi,

aussi, qu'il a donné dans le *paneau*; pour dire, qu'il a été surpris par son trop de credulité, qu'il a donné dans un piége qui lui avoit été tendu. Mais en ce sens la metaphore est prise des *panneaux* que l'on tend pour prendre les lapins, & autres animaux. C'est un homme à donner dans tous les *paneaux* qu'on voudra. Mol.

Paneaux, en termes de Marine, se dit des planches qui font l'assemblage des trappes, ou mantelets qui ferment les écoutilles. Le grand *paneau* est celui qui ferme la plus grande écoutille.

PANÉE. adj. fem. Il se dit de l'eau dans laquelle on a fait tremper du pain, pour en ôter la trop grande crudité. On donne aux malades qui n'aiment point la tisane, de l'eau *panée*.

PANEGYRIARQUE. s. m. Magistrat qui dans les villes Grecques presidoit aux Fêtes & aux jeux panegyriques.

PANEGYRIQUE. s. m. Discours d'un Orateur fait à la loüange d'une personne, ou d'une vertu extraordinaire, ou qu'on veut faire passer pour telle. Le *Panegyrique* d'Helene est le chef-d'œuvre d'Isocrate. Il ne nous reste en ce genre d'Eloquence, que douze pieces Latines, parmi lesquelles le *Panegyrique* de l'Empereur Trajan composé par Pline le Jeune, tient le premier rang, de l'aveu de tous les savans. De Sacy. Le *Panegyrique* de Trajan parle de lui plus modestement que l'Histoire. Id. Voiture estimoit moins le *Panegyrique* de Trajan, qu'une sorte de potage qu'on mangeoit à Balsac. Menteur comme un *Panegyrique*, ou une Oraison funebre, disoit Balsac. Un *panegyrique* bien tourné fait revivre le mort pour qui il est fait. L'imagination a plus de part aux *panegyriques* que la raison; ce sont des hyperboles continuelles. Fl. On fait dans les chaires les *panegyriques* des Saints le jour de leur Fête. Rien n'est plus ennuyeux qu'un *panegyrique* mal fait. M. Sc. Les *panegyriques* des Saints doivent être des tableaux exposez aux yeux des peuples pour les porter à les imiter. Id. Il n'y a point de plus beau *panegyrique* des grands hommes que leurs actions. Ablan. Il ne faut pas aller chercher le vrai merite d'un homme dans son *panegyrique*. Bay. Le *Panegyrique* est un ouvrage où, à proprement parler, on ne prouve rien. Id. Au seul nom de *panegyrique* l'ennui, ou pour le moins l'indifference, ne manquent gueres de saisir la plûpart des Lecteurs. Oe. M. Jean Bruno Italien a fait le *panegyrique* du Diable. Chevræana.

Un éloge ennuyeux, un froid panegyrique,
Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique. Boil.
Cherche donc un Heros qui t'offre plus qu'un nom,
Et de qui pour garant ayant la voix publique,
Le peuple ait avant toi fait le panegyrique.
L'Art de Prech.

Le *panegyrique* est une partie du genre demonstratif, suivant les Rhetoriciens. On dit aussi à l'adjectif un discours *panegyrique*.

Ce mot vient du Grec *pân*, *tout*, & *ageiroo*, *j'assemble*, parce que les *panegyriques* se faisoient autrefois dans des assemblées publiques, & dans les Fêtes & sacrifices solemnels. On appelloit à Athenes *Panegyris*, les Foires & Assemblées du peuple qui se faisoient tous les cinq ans, comme temoigne Herodote.

Panegyrique, se dit aussi des loüanges qu'on donne à quelcun dans l'entretien familier. Je crois que vous avez entrepris de faire mon *panegyrique*.

Panegyrique, se dit quelquefois en contresens des medisances. Vous accommodez bien cette femme-là, vous lui faites là un beau *panegyrique*.

PANEGYRISTE. s. m. Orateur, ou Ecrivain qui fait un Panegyrique. Les Predicateurs polis, & à la mode, sont presque tous *Panegyristes*. Le *Panegyriste* met toûjours le Saint au dessus des autres. Fl. Les plus grands crimes ont trouvé des *Panegyristes*. On a osé imprimer un Livre intitulé, *le martyre de Frere Jaques Clement*. On a publié aussi, *l'Apologie de Jean Chastel* & plusieurs autres Livres de même espece; & entre autres, on a imprimé à Doüai *l'Eloge de Balthazar Gerard l'Assassin de Guillaume I. Pr. d'Orange. Mem. de Litt.*

Panegyriste. s. m. Magistrat qui dans les villes Grecques celebroit au nom des peuples convoquez & assemblez les fêtes, les jeux & les combats ordonnez en l'honneur des Dieux & des Empereurs, & qui en faisoit les harangues & les eloges devant l'assemblée.

Panegyriste, se dit aussi en particulier de ceux qui loüent tout le monde, ou avec excès. Je hais ces *panegyristes* perpetuels qui ont toûjours l'encensoir à la main. Ab. de S. R.

PANELLE. s. f. Espece de sucre brut qui vient des Isles Antilles.

PANER. v. act. Couvrir de pain émié de la viande qu'on fait griller ou rôtir. Paner des pieds de cochon, paner des côtelettes. L'Acad.

Paner. v. act. Vieux mot. Receler.

PANERÉE. s. f. Plein un panier. Il m'a apporté une *panerée* de fruits. Ce Boulanger a vendu sa *panerée* de pain en un quart d'heure.

PANESSE. s. fem. La femelle du paon. Danet. L'Academie dit *panache*.

PANETERIE. s. fem. Le lieu où on distribuë le pain chez le Roi, & l'office qui le distribuë composé des Officiers. Le Gobelet, l'un des sept offices de chez le Roi se divise en Echansonneri-ebouche, & *Paneterie-bouche*, qui est pour la table du Roi. La *Paneterie-bouche* a 12. Chefs & un Chef ordinaire & 4. Aides. La *Paneterie-commun* est le troisiéme des sept offices de chez le Roi. La *Paneterie commun* a 12. Chefs & 12. Aides tous servans par quartier. Il y a aussi la *Paneterie bouche* & *commun* chez M. le Duc d'Orleans.

Paneterie, est aussi un Benefice, ou Office claustral. La *Paneterie* de St. Denis, de Fecamp, &c.

PANETIER. s. m. Officier qui a soin du pain. Il y a un *Grand Panetier* sur l'Etat de France; il est qualifié, *Premier Panetier*. Il ne sert le Roi que dans les grandes ceremonies. A l'ordinaire ce sont les Gentilshommes servans qui font les fonctions de *Grand Panetier*. Le *Grand Panetier de France* avoit autrefois la police du pain, & la jurisdiction sur tous les Boulangers, & Meuniers de France. Le *Grand Panetier* comme Officier de la Maison du Roi recevoit aussi les Maitres Boulangers, & avoit sur eux droit de visite & de confiscation; ce qui a été retabli depuis peu d'années; & il y a maintenant une Chambre, & une Jurisdiction dans l'enclos du Palais, qu'on appelle *la Paneterie*; & laquelle est exercée par un Lieutenant General, *Maire & Garde de la Grande Paneterie de France*. Il connoit des reglemens entre les Boulangers qui y sont reçus. Les Boulangers de Paris lui doivent un certain droit que quelques-uns appellent *bon denier*, & les Boulangers nouveaux reçus, un autre droit qu'on appelle le *pot de romarin*. Tillet, Rec. des R. de F. Etat de Fr. Depuis le commencement du 18[e]. Siécle les Boulangers sont rentrez sous la Jurisdiction du Lieutenant General de Police; celle du *Grand Panetier* ayant été supprimée moyennant une indemnité considerable que les Boulangers lui ont payée. Sav.

Panetier, est aussi un Officier claustral qui avoit la même fonction dans plusieurs Abbayes.

PANETIERE. s. f. Espece de grande poche ou de petit sac de cuir, de toile, &c. qui sert aux Bergers & Bergeres pour mettre leur pain, & autre chose pour vivre, ce qu'ils portent quand ils vont garder leurs brebis dans la campagne. Elle est faite comme une fronde, & ils la portent en écharpe. Le mot de *panetiere* se trouve dans les Eglogues & dans les Romans qu'on nomme *Bergeries*. Il est aussi en usage en diverses Provinces,

mais

mais les Bergers d'autour de Paris se servent de celui de *Gibeciere*.

PANETON. s. m. Terme de Serrurier. C'est la partie de la clef où sont les fentes, & les dents qui passent dans les gardes ; ce qui en fait le museau.

On se sert aussi de ce mot en Blason, quand on decrit la partie de la clef qui jouë dans la serrure, dont il faut faire mention en blasonnant. Quand la clef n'est pas dans son assiette ordinaire, c'est-à-dire, en pal, & le *paneton* tourné à droite, on l'appelle plutôt *penneton*, parcequ'il a la figure d'un petit *pennon* ou banniere.

PANFILIE. s. m. Terme de Fleuriste. Tulippe qui porte un beau gris de lin bordé de pourpre, panaché de blanc de lait à grandes pieces comme appliquées. Mor.

PANGRAN. s. m. Terme de Relations. On appelle ainsi les Grands de l'Isle de Java. P. Tach.

PANICAUT. s. m. Plante qu'on appelle autrement Chardon-Roland, en Latin *Eryngium*. Il y en a plusieurs especes. Le *Panicaut* vulgaire pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, accompagnée de feuilles rangées alternativement, dures, decouppées profondément, garnies en leurs bords d'épines roides & piquantes. Il porte au sommet de sa tige & de ses branches beaucoup de têtes épineuses qui ont à leur base une couronne de feuilles : ces têtes soutiennent des fleurs blanchâtres à cinq feuilles disposées en rose. Sa racine est longue, de la grosseur du pouce, & quelquefois du petit doigt, noire au dehors, blanche au dedans, d'une saveur douce. Le *panicaut* croit dans les plaines & dans les lieux âpres. En Latin *eryngium vulgare*. C. Bauh. Les racines du *panicaut* sont aperitives & diuretiques ; on les employe dans les bouillons, dans les ptisanes, dans les apozemes.

On l'appelle en Latin *Panicaulis*, & en Grec *eeruggion*, qui veut dire, *Barbe de Chevre*, à cause que le haut de sa racine, avant que les feuilles sortent, ressemblent en quelque façon à une barbe de Chevre.

PANICUM. s. m. Plante. Voyez Panis. C'est la même chose.

PANIER. s. m. Vaisseau portatif fait ordinairement d'osier ; ouvrage de Vanier, rond ou ovale, plein ou à jour, toûjours composé d'un corps & d'un fond ; & souvent d'une anse & d'un couvercle, qui a differens usages suivant sa figure ou sa capacité. Quand on va cueillir des fruits, il faut porter un *panier*. On porte un *panier* au marché, quand on y va acheter les provisions du ménage. Les enfans portent à l'école un *panier*, où est leur livre & leur dejeûner. *Panier* à claires voyes, *panier* d'osier fin, de jonc, &c.

Ce mot vient de *panis* ou de *panarium*, parcequ'on fit premierement les *paniers* pour tenir du pain.

Panier, se dit aussi des vaisseaux qui se mettent sur des bêtes de somme, sur des chevaux de bât, pour transporter des provisions à la compagne, ou à l'armée, ou des marchandises d'une ville en une autre, comme les *paniers* de Messagers, de Chasses-marée, de Poulaillers, de Boulangers, de Coquetiers. On en charge aussi des charrettes. Les coches & carrosses de voiture ont aussi devant & derriere de grands *paniers* qu'on appelle plus proprement *magasin*. A l'armée on fait des retranchemens & des deffenses avec des *paniers* pleins de terre, qu'on appelle autrement *gabions*.

Panier, en termes d'Agriculture, se dit d'une ruche de mouches à miel. Il a dix *paniers* en un coin de son jardin. Il vend cinq livres le *panier*.

Panier, se dit aussi de la partie de l'arbalête faite en petite bourse au milieu de la corde, où se met la balle ou le jallet quand on veut tirer.

Panier a feu. Espece de machine dont on se sert à la guerre, & que l'on jette avec des mortiers. Jetter des *paniers à feu*.

Panier a feu. Tambour. Panier qui sert à chauffer du linge.

Panier, se dit aussi de ces vaisseaux de pieces de bois entrelacées, dans lesquels on transporte les verres des Vitriers. Ces verres s'achetent au *panier*. Il y doit avoir vingt-quatre plats de verre dans un *panier*.

On appelle un *panier* à verres, celui qui a plusieurs separations, en chacune desquelles on met un verre pour le conserver.

Panier, en termes de Pêche de mer, signifie une espece de mannequin d'osier, dont l'on se sert à prendre sur la greve à basse-eau des crevettes, grenades ou salicots, sortes de petites écrevisses.

Panier, signifie aussi quelquefois une panerée ; ce que peut contenir un *panier*. Il lui a vendu un *panier* de marée. Un *panier* de fraises. Un *panier* de cerises : celui-ci s'appelle ordinairement *cueilloir*. Le dessus du *panier* est l'élite, le plus beau de la marchandise : le fond du *panier* en est le rebut. Les Fruitieres disent souvent, C'est tout sucre en mon *panier*, pour vanter la bonté de leurs fruits.

En Architecture on appelle *ance de panier*, une voûte surbaissée, & qui n'est point en plein cintre. On appelle aussi *paniers de fleurs*, ces ornemens qui représentent des *paniers*, qu'on met sur la tête des caryatides ou des thermes. Il est different de la corbeille en ce qu'il est plus haut, & plus étroit. Un *panier* rempli de fleurs sert d'amortissement sur les colonnes, & les piliers de la clôture d'un jardin.

On dit du *plâtre au panier*, quand il est passé par un *panier*, & lorsqu'il est plus gros que celui au sas.

Sur les Medailles, un *panier* de fleurs & de fruits, montre la beauté & la fertilité du pays. P. Joubert. Un *panier* couvert avec du lierre à l'entour, & une peau de faon, marque les mysteres des Bacchanales ; cela paroit par la Statuë de Bacchus, qui se trouve souvent au dessus. On sçait que Semele grosse de Bacchus, fut mise par Cadmus dans une Corbeille, & jettée dans la riviere. Id.

Panier, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un prodigue, que c'est un *panier* percé ; que plus on lui donne, & plus il depense ; qu'on ne sçauroit l'enrichir. On dit aussi au figuré d'une mauvaise memoire, que c'est un *panier* percé, lorsqu'elle ne peut rien retenir. On dit aussi d'un homme imbecille & sans jugement, qu'il est sot comme un *panier*. Cette comparaison n'a pas grand fondement, si ce n'est qu'il vienne du proverbe precedent ; car un homme est fort sot, lorsqu'il est gueux, & qu'il ne peut rien retenir de ce qu'on lui dit. On dit aussi, A petit Mercier, petit *panier* ; pour dire, qu'il ne faut pas s'étonner qu'un homme ne fasse pas grande depense, quand il n'a pas grand bien. On appelle aussi parmi les valets, l'ance du *panier*, les ferremens de mulé, les vols qu'ils font à leurs maîtres sur le prix des denrées qu'ils achetent au marché. On dit aussi, Adieu *paniers*, vendanges sont faites, quand il est venu quelque desolation sur les vignes, soit par grêle, ou passage de gens de guerre, ensorte qu'on n'aura point besoin de *paniers*, parcequ'on ne fera point de vendanges. On dit encore : qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un *panier* ; pour dire, qu'il ne faut pas mettre toute sa marchandise dans un vaisseau, risquer tout son bien à la fois, qu'il le faut mettre en plusieurs endroits. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun sera Mercier, & portera son *panier* ; pour dire, que chacun repondra de ses fautes.

PANIQUE. adj. m. & f. Qui ne se dit qu'en cette phrase : Terreur *panique*, c'est-à-dire, sans sujet, sans cause legitime. Les armées entieres ont fui quelquefois par des terreurs, sans qu'on les attaquât. Une terreur *panique*

nique s'empara des esprits. Ablan. On gâte les enfans, en leur mettant dans l'esprit mille terreurs *paniques*. Cette façon de parler est fondée sur ce qu'on dit que *Pan*, au rapport de Polienus en ses Stratagêmes, a été l'un des Capitaines de Bacchus, lequel mit en deroute les ennemis par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ses soldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit observé qu'il y avoit plusieurs échos, ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, desorte que les ennemis s'enfuirent sans combattre: ce qui fait appeller toutes les frayeurs malfondées, *terreurs paniques*: c'est ce qui a donné aussi lieu à la fable qui dit que la Nymphe Echo a été aimée du Dieu Pan.

Le mot de *Pan*, selon la remarque de Bochart, vient d'un mot Phenicien qui signifie avoir peur: & en effet il étoit Dieu de la terreur.

PANIS. s. m. Sorte de plante si semblable au millet qu'on ne la distingue que par l'arrangement de ses fleurs & de ses graines qui naissent dans des épis, au lieu que dans le millet elles naissent en botte, en bouquet. Il y a plusieurs especes de *Panis*. Celle que C. Bauhin appelle *Panicum Germanicum*, *sive paniculâ minore*, pousse plusieurs tiges noüeuses, garnies de feuilles semblables à celles des cannes, plus rudes & plus pointuës que celles du millet, plus larges que celles du froment. Ses semences sont plus petites & plus rondes que celles du millet, luisantes, blanches, tantôt rousses & tantôt jaunes. Elles servent à faire du pain qui est peu nourrissant, & on en met cuire dans du lait comme du ris; on en nourrit aussi les poules & les pigeons.

Panicum vient de *panis*, *pain*, parce que la semence de cette plante sert quelquefois à faire du pain.

PANNE, ou PANE. subst. fem. signifie originairement une peau, & se dit aussi d'une peau avec sa toison à laquelle on donne diverses preparations. Mais dans l'usage commun elle se dit d'une peau chargée d'une certaine épaisseur de graisse qui s'y attache, & particulierement de celle du ventre, soit dans les hommes, soit dans les animaux. Et plus particulierement encore ce mot se dit de la graisse de porc, quand elle n'est ni battuë, ni funduë, ainsi qu'on la bat & qu'on la fond, lorsqu'on en veut faire du sain-doux. Tirer la *panne* du ventre d'un porc. Battre la *panne*. La *panne* est employée en Medecine pour amollir & pour resoudre. Lemery.

Panne, signifie aussi une étoffe toute de soye, dont les filets traversans sont couppez, & forment une espece de poil qui est plus long que celui du velours, & plus court que celui de la peluche. Les *pannes* sont de même soye, qualité & largeur que le velours façonné. Il se fait en Flandres & en Picardie, des *pannes* de poil de chevre de toutes couleurs. Les *pannes* de laine s'appellent plus ordinairement tripes & moquetes. On appelle souvent de bons bourgois, des manteaux doublez de *panne*: parceque c'est leur vetement d'hiver le plus ordinaire.

Ce mot vient de *pannus*, qui se dit de toutes sortes d'étoffes chaudes & mollettes, soit qu'elles soient de laine, ou de soye; & celui-ci est derivé de *penna*, *plumes*, qui se dit de toutes sortes de draps & de fourrures, parcequ'elles ont la même qualité chaude & molle. Ce mot de *panne* a d'abord été employé dans la signification de drap. Il a été pris ensuite pour une sorte d'étoffe de soye de même largeur, & de même qualité que le velours façonné.

Panne, ou Penne, en termes de Blason, est la même chose que fourrures, sçavoir le vair, & l'hermine. L'un & l'autre ont l'argent pour metal. L'hermine a pour couleur le sable; & le vair l'azur, qu'il ne faut point specifier, quand cette regle est observée.

Le Blason, composé de differens émaux,
N'a que quatre couleurs, deux pannes, *deux metaux.*

Panne, chez les Artisans, se dit du côté le plus mince du marteau opposé à la tête. Fraper de *panne*.

Panne. Terme de Charpenterie. Piece de bois de six, ou sept pouces en quarré, entre deux fermes, ou jambes de force, & entre le faite & l'entablement, sur laquelle posent les deux bouts des chevrons qui ne pourroient pas être assez longs pour aller du haut du toît jusqu'en bas, ou assez forts pour soutenir les lattes, & l'ardoise, ou les tuilles. Les *pannes* sont de même grosseur que les faîtes & soufaîtes de sept pouces, & sont peuplées de chevrons espacez de quatre à la latte, brandis, & chevillez sur la *panne*.

Panne, se dit en termes de Marine. Mettre en *panne*; C'est virer le vaisseau vent devant, & mettre le vent sur toutes les voiles, ou sur une partie, afin de ne pas tenir ni prendre le vent, ce qui se fait quand on veut retarder le cours du vaisseau, pour attendre quelque chose, ou laisser passer les vaisseaux qui doivent aller devant; mais cela ne se fait que de beau tems. Nous mimes nos voiles d'avant en *panne*, & notre grand hunier à porter, pour laisser passer les vaisseaux qui avoient ordre de chasser de l'avant. Etre en *panne*, c'est ne pas tenir ni prendre le vent. Mettre un vaisseau en *panne*, c'est faire pancher le navire d'un côté en mettant le vent sur les voiles, pour fermer quelque voye d'eau qui est de l'autre bord, du côté qui le vent vient.

Panne, est le nom de la femelle d'un paon. Danet dit *Panesse*, l'Academie dit *Panache*, & Chomel *paonnesse*. Ce n'est qu'à trois ans que les *paonnesses* commencent à pondre; elles vont faire leurs œufs dans des endroits ecartez. Chom. Elle n'a pas cette longue queuë, comme le mâle.

Panne Isabelle. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. On la nomme ainsi à cause que sa peluche est de couleur Isabelle. Ses grandes feuilles sont colombines, ou plutôt couleur de pêcher. Celle-ci est sujette à degenerer en sa peluche. Mor.

PANNELLES. s. f. Terme de Blason, qui se dit des feuilles de peuplier peintes sur un Ecu.

PANNICULE. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane solide, de couleur jaunâtre, qui couvre tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds. On l'appelle ordinairement *pannicule charneux* ou *charnu*. Dans l'homme il est situé immediatement sous la graisse, & il se meut au front, au col, & aux bourses, à causes des fibres ou des filets des nerfs, qui sont répandus dans sa substance. En plusieurs animaux il est couché immediatement sous la peau, à laquelle il est fortement attaché, & il a sous lui la graisse, ce qui fait que plusieurs brutes ont la peau mouvante, en sorte que par ce mouvement elles peuvent chasser les mouches & les autres choses qui leur peuvent nuire, comme on voit dans les chevaux, dans les elephans. Il est d'un sentiment très vif; d'ou vient qu'étant irrité par des humeurs âcres, ou par quelque acide, comme dans les fievres intermittentes, tout le corps ressent de certains secousses qu'on appelle frissons. Il est interieurement enduit d'une certaine humeur un peu visqueuse pour la lubrification & l'adoucissement des muscles, & pour rendre le mouvement plus facile. Son usage est de servir de base & de fondement à la graisse, de conserver la chaleur des parties interieures, & de les defendre des accidens du dehors. S. Hil. Le *pannicule* charnu ne doit point être conté pour une partie contenante, puisqu'il n'y en a point dans l'homme, & que ce que l'on montre n'est autre chose que la membrane de la graisse. Par tout où nous voyons que la peau se ride, il y a des muscles particuliers que l'on nomme cutanez. Dans les animaux, ce *pannicule charnu* est un muscle cutané, aussi bien que le Dartos. Dionis. Du Latin *panniculus*, diminutif de *pannus*, drap, étoffe.

PANNUS. s. m. Terme de Medecine & de Chirurgie. Pel-

Pellicule qui couvre une partie de la conjonctive, épaisse, charneuse, & rouge. C'est une espece de *pterigium*. Les Latins l'appellent *pannus*, & les François *drapeau*, à cause qu'il paroit comme un morceau de linge. Il est plus malin que les autres, étant entrelacé de vaisseaux gros & rouges qui y causent inflammation & ulcere. DIONIS.

PANON. f. m. On appelle sur mer *Panon* de Pilote, plusieurs plumes que l'on met dans de petits morceaux de Liege, & qui voltigent au gré du vent pour faire connoitre d'où il vient.

PANONCEAU. f. masc. Ecusson d'Armes, ou d'Armoiries. Voyez PENNON.

PANONCEAU, signifie en plusieurs lieux une giroüette, parceque les Seigneurs y faisoient mettre leurs Armes. On les nomme ainsi dans les vieux Titres. Les *panonceaux* & giroüettes armoyez sur les tours & faîtes des maisons, étoient autrefois des marques de Noblesse, & de maisons de Gentilshommes.

PANONCEAU, se dit en Pratique, des armes qui sont aux placarts & aux affiches qu'on met aux portes des Eglises, & des maisons saisies, pour en annoncer les criées & les encheres, qui se font de l'autorité du Roi, ou des Seigneurs en leur Justice. Les procès verbaux des criées portent toûjours, que les Sergens y ont mis des affiches ou *panonceaux*.

On appelle aussi *panonceaux*, des écussons d'Armes que les Seigneurs font afficher à des poteaux dans les carrefours, & sur les grands chemins, pour marquer le droit qu'ils y ont de Justice & de Voirie, & pareillement des écussons qu'on met aux portes des maisons qui sont en sauvegarde.

Dans l'Edit du Roi Philippe de l'an 1318. le *panonceau* est appellé *panchellus*. On l'appelle en quelques lieux *banniere*, & sur tout dans le stile du Châtelet de Paris, où il y a des Regîtres qu'on appelle *des bannieres*, c'est-à-dire, des publications.

PANQUE. f. f. nom d'un Plante du Chili dans l'Amerique meridionale. Sa feuille est ronde, tissuë comme celle de l'Achante, & n'a gueres moins de deux ou trois pieds de diametre. Sa tige qui est rougeâtre se mange cruë. Elle rafraîchit, & a une qualité fort astringente. On s'en sert pour teindre en noir, en la faisant bouillir avec le Maki & le Gouthiou, arbrisseaux du pays. Outre qu'elle fait un parfaitement beau noir, la teinture qu'on en tire ne brûle point les étoffes comme les noirs d'Europe.

PANSARD, ARDE. adj. & f. m. & f. Qui a un gros ventre, une grosse panse. C'est un terme injurieux, & qu'on ne dit que pour reprocher à quelcun le deffaut de sa taille, ou sa gourmandise. L'Academie dit *pansu*.

PANSE, ou PANCE. f. f. Ventre gras & trop gros. On lui a donné un coup dans la *panse*. Il n'a guere d'usage que dans le stile familier.

Peut-on voir sans courroux & sans étonnement,
Que des Religieux nez pour la patience,
Loin de se contenter du plus simple aliment,
Prennent tant de soin de leur panse? BARATON.

Ce mot est venu du nom que les Latins, & entr'autres Plaute, ont donné aux boyaux grêles, qu'ils ont appellez *pantices*. Nicot dit que ce mot vient du Latin *pantex*. Menage & Scaliger disent aussi que ce mot vient de *pantes*, ou de *panis*, parceque c'est le lieu où se digere le pain. Borel le derive de *panicium*, ou du Grec *pân*, *tout* & *sâccos*, *sac*.

PANSE, se dit aussi du premier des quatre ventricules qu'ont les animaux qui ruminent. Il est fort grand. Sa tunique interieure est couverte d'une infinité de petites éminences de differente figure, serrées les unes contre les autres, & ayant une fermeté & une solidité qui empêche que la dureté des herbes non machées ne blesse la substance delicate du ventricule: car les herbes sont soutenuës sur ces éminences, comme si elles étoient sur un gril pour recevoir la chaleur des esprits sortans de la tunique, qui les amortit & les dispose à la coction. On l'appelle autrement l'*herbier*, ou la *double*, en Latin *magnus venter*.

PANSE, de Damas & Smirne. Ce sont de fort gros raisins qu'on fait secher au Soleil, comme on fait en Provence.

PANSE, se dit aussi de la partie qui avance dans une lettre, ou caractere. On dit de celui qui ne sçait pas écrire, qu'il ne sçait pas faire une *panse* d'a.

PANSE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a plus grands yeux que *panse*, c'est-à-dire, Il se fait servir à manger beaucoup plus qu'il ne lui faut. On dit aussi, Après la *panse* vient la danse; pour dire, qu'on veut avoir les plaisirs de Venus, après ceux de Bacchus. On dit aussi, Grand merci *panse*, à ceux qui vous donnent quelque chose qu'ils ne sçauroient manger, ni mettre à profit. On dit aussi, qu'il faut servir Dieu avant sa *panse*; pour dire, qu'il ne faut pas dejeûner avant que d'aller à la Messe. On dit aussi d'un ouvrage auquel on ne travaille point, qu'on n'y fait pas une *panse d'a*. Si je voulois recevoir vos quatre mille livres, sans faire aucune *panse d'a*, ni œuvre de mes mains, vous seriez &c. VOIT.

PANSER. Voyez PANCER.

PANSU, UE. Voyez PANSARD.

PANSY. f. m. Sorte d'étoffe de soye de la Chine.

PANTALON. f. m. Bouffon, ou mascarade qui fait des danses par haut, & des postures irregulieres & extravagantes. On le dit particulierement d'un personnage de la Comedie Italienne. Deux gros jouflus, six *Pantalons* Apoticaire, lavement, jamais je n'ai été si saoul de sotises. MOL. *Pourceaug.*

PANTALON, se dit aussi de l'habit que portent d'ordinaire ces bouffons ou masques, qui est fait justement sur la forme de leur corps & tout d'une piece depuis la tête jusqu'aux pieds. On appelle les *pantalons* de Venise, ceux qui portent des habits ainsi serrez sous leurs robbes.

PANTALON, se dit aussi d'un caleçon qui est tout d'une piece avec les chaussettes, ou d'un haut-de-chausses étroit qui tient avec les bas. Un *pantalon* de chamois de toile, &c.

On appelle aussi *pantalon*, un homme qui prend toutes sortes de figures, & qui joué toutes sortes de rolles, pour venir à ses fins. C'est un *pantalon*. C'est un vrai *pantalon*.

On dit, par maniere de parler adverbiale, à la barbe du *pantalon*; pour dire, en presence & en dépit de celui que la chose interesse davantage. Il l'a dit à la barbe du *pantalon*. Je le soûtiendrai à la barbe du *pantalon*. Il l'a emporte à la barbe du *pantalon*. L'ACAD.

Ce mot vient des Venitiens, qui portent cet habit, & qu'on appelle *pantalons*, à cause de Saint *Pantaleon* qui étoit autrefois leur Patron. MEN.

PANTALON. f. m. Terme de Papeterie. C'est une des moyennes sortes des papier qui se fabrique aux environs d'Angoulême. Il est ordinairement marqué aux armes d'Amsterdam, parce qu'il est presque tout destiné pour les Marchands Hollandois.

PANTALONADE. f. f. Espece de danse irreguliere & extravagante que dansent ordinairement les bouffons & les pantalons. Dancer une *pantalonade*.

PANTALONADE, se dit aussi de ces entrées & sorties brusques & irregulieres que fait un étourdi dans une compagnie serieuse, & de toutes autres grimaces & postures, qu'on y fait contre la bienseance.

PANTE. f. f. C'est ainsi que l'on appelle une espece de Chapelet composé de plusieurs de ces petites coquilles blanches qu'on nomme Porcelaine, qui servent de mon-

 noyes

noyes dans plusieurs endroits de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amerique.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui palpite, celui à qui le cœur bat trop fort, soit pour avoir trop couru, soit pour avoir eu quelque émotion extraordinaire par la peur, par la colere, &c.

PANTELER. v. n. Etre pantelant. Il est de peu d'usage.

Sa bouche (de la Sybille) *se couvroit d'écume,*
Son poulmon par ce divin rhume
Fit sa poitrine panteler. SCAR.

Ce mot vient de l'Anglois *to pant*, qui signifie *baleter*.

PANTENNE. f. f. Terme de Marine. Voiles en *pantenne*. Ce sont des voiles qui n'étant plus dans l'ordre de leur situation ordinaire, se tourmentent au gré du vent.

PANTHE'E. f. m. Terme d'Antiquaire: Statuë composée de figures, ou de symboles de plusieurs Divinitez reünies ensemble. Un *Panthée*. M. Baudelot dans la Dissertation qu'il a faite sur les Dieux Lares veut que les *Panthées* viennent de la superstition de ceux qui prenant pour les Protecteurs de leurs maisons plusieurs Dieux, les reünissoient tous dans une même Statuë, qu'ils ornoient de differens symboles propres à chacune de ces Deïtez. Le Pere Joubert les appelle *Pantheons*. Il dit qu'il a remarqué des *Pantheons* sur diverses medailles, & il dit que ce sont des têtes parées, & ornées des symboles de plusieurs Divinitez differentes. On pretend que les anciens Philosophes ont voulu marquer par là l'unité de Dieu, dont ils étoient convaincus, & qu'ils n'avoient pas la hardiesse de faire connoitre aux autres, si ce n'est par des figures énigmatiques & mysterieuses. DE LA CHAUSSE. Caligula fit nommer sa sœur Drusille, qu'il avoit debauchée, *Panthée*, comme si elle eût pû tenir lieu de toutes les Deesses. Il y avoit des inscriptions *Panthées*, des gravûres *Panthées*, & des Fêtes *Panthées*. De *pân*, *tout*, & de *théos*, *Dieu*.

PANTHEON. f. m. Mot qui vient du Grec, & qui signifie un Temple de l'ancienne Rome dedié à tous les Dieux. Le *Pantheon* n'avoit qu'une porte, & une ouverture en haut, par laquelle il recevoit le jour. Le *Pantheon* étoit large, élevé & de forme ronde, parce-qu'il representoit le monde. Ce fut M. Agrippa gendre d'Auguste qui fit construire le *Pantheon*. Il voulut le consacrer à Auguste qui refusa cet honneur: ainsi il le dedia à Jupiter Vangeur, à Cybele mere des Dieux, à Venus, à Mars, & à toutes les autres Divinitez dont il fit placer les Statuës dans ce Temple. Le Pape Boniface IV. a consacré le *Pantheon* à la Vierge, à tous les Saints & à tous les martyrs. De cette dedicace est venuë la fête de tous Saints le premier jour de Novembre, qui étoit auparavant un jour de jeûne, & cette fête fut dès lors observée à Rome. FLEURY. Le *Pantheon* n'a été appellé la *Rotonde* que par le peuple. Les uns disent qu'il fut ainsi appellé, parce qu'il étoit bâti en dôme pour représenter le Ciel, la demeure de tous les Dieux. D'autres croyent que Agrippa donna ce nom à ce Temple, parce que selon Dion, *lib.* 53. dans les figures de Mars & de Venus qu'il y avoit placées, il contenoit celles de tous les Dieux. HUETIANA. Ce Temple, quoi que bien dépouillé, est encore un des plus beaux, & des plus entiers édifices antiques, qui soient en Italie. MISSON. Il y avoit à Athenes celui que Pausanias appelle le Temple commun des Dieux, & l'on voyoit de ces sortes de Temples en plusieurs autres villes.

Dans le Palais de l'Escurial en Espagne il y a un *Pantheon*. C'est un Mausolée à la façon du *Pantheon* de Rome. Philippe IV. l'a fait bâtir.

PANTHERE. f. f. Bête farouche, & cruelle, que quelques-uns appellent la femelle du leopard. Elle est blanche, & a la peau marquée de diverses couleurs, ou taches, que Pline appelle des *yeux*. Les Anciens ont dit que la *panthere* étoit le seul animal qui avoit une bonne odeur, & que cela lui servoit pour attirer les autres animaux.

Et voit-on comme lui, les Ours, ni les pantheres,
S'effrayer sottement de leurs propres chimeres. BOIL.

Ce mot vient du Grec *panthéer*, que veut dire la même chose, comme qui diroit tout à fait farouche: de *pân*, *tout*, & de *théer*, *bête sauvage*.

PANTHERE. f. f. Pierre precieuse que quelques-uns mettent entre les especes d'Opale; les autres entre celles de Jaspe. Elle prend son nom de la diversité de ses couleurs, semblables à celles de la penthere. Elle marque du noir, du rouge, du pâle, du verd, de l'incarnat, du purpurin. Elle naît dans la Medie. Elle est fort rare.

PANTIERE. f. f. Terme de Chasse. Voyez PENTIERE. Il y a de certains pays où on l'appelle *panteine*.

PANTINE. f. f. C'est un certain nombre d'écheveaux de soye, de laine ou de fil encore en écru, liez ensemble pour être envoyez à la teinture.

PANTOCHERES. Voyez PANTOQUIERES.

PANTOIMENT. f. m. Terme de Fauconnerie. Maladie d'un oiseau qui est pantois ou asthmé, qui a le poumon enflé.

PANTOIS, OISE. adj. Vieux mot qui signifioit, Celui dont la respiration est empêchée par quelque asthme ou fluxion, ou par frayeur, &c.

D'un jeune gars, de fraieur tout pantois
Frere Remi confessoit le peché. ROUSS.

PANTOIS. f. m. Terme de Fauconnerie. Il y a de trois sortes de cette maladie; l'une qui survient à la gorge des oiseaux de proye; l'autre qui leur procede de froideur, & l'autre qui se forme aux reins & aux roignons: ainsi on dit, ce Faucon a le *pantois*.

PANTOISER. v. neut. Terme de Fauconnerie. Avoir ou être attaqué du pantois. Cet oiseau *pantoise*.

PANTOMETRE, ou HOLOMETRE. Instrument de Geometrie qui sert à mesurer toutes sortes d'angles, de longueurs, ou de hauteurs. Il est composé de trois branches divisées par degrez, & mobiles sur deux demi-cercles aussi divisez qui sont attachez sur la base. L'un de ces demi-cercles est aussi mobile sur sa base, & s'éloigne, ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles, par le moyen desquels on fait toutes les operations de la Trigonometrie. Les Modernes en ont fait d'une autre maniere. Il y en a entr'autres un nouvellement inventé par le S. Bullet, Architecte du Roi, qui en a fait un Traité.

Ce mot vient du Grec *pân*, tout, & *metron*, mesure.

PANTOMIME. f. m. Acteur, Comedien: Bouffon qui paroissoit sur le theatre des Anciens, qui par de gestes, & par des postures représentoit toutes sortes d'actions. *Pantomime* signifie, un homme qui imite tout. ABL. Le *Pantomime* est tout seul plusieurs personnes. ID. L'Art du *Pantomime* est d'exprimer les mœurs, & les passions des hommes, & de contrefaire les deux contraires en un même moment. ID. La perfection du *Pantomime* est de représenter si bien ce qu'on jouë, qu'on ne fasse ni geste, ni posture qui n'ayent du rapport à l'action qu'on représente. ID. Il faut que le *Pantomime* ait une grande souplesse pour changer de visage à chaque passion qu'il jouë, & ne faire aucun geste qui n'ait sa raison. ID. Les bouffons Italiens sont inimitables, & je ne sçai si les Mimes & les *Pantomimes* des Anciens, ont eu beaucoup d'avantage sur eux. ST. EV. Scaramouche étoit un bon *Pantomime*. Il faut que le spectateur entende sans parler tout comme si le *Pantomime* parloit. ABL.

Les *Pantomimes* étoient une sorte d'Acteurs, qui sans rien dire, par leurs postures & leurs danses représentoient toutes sortes d'actions & d'histoires fabuleuses. Il est diffi-

difficile de savoir exactement comment cela se faisoit; mais il est fort probable que l'on chantoit un recit de cette action, & que le *Pantomime* par ses gestes & par ses mouvemens représentoit ce que l'on chantoit. Autrement il eut été très mal-aisé de deviner, sans en être averti, ce que l'on représentoit. Les *Pantomimes* étoient des gens efféminez, qui donnoient souvent de l'amour aux Dames Romaines par leurs mouvemens lascifs. Les femmes *Pantomimes* produisoient le même effet sur les hommes. On s'entêtoit si fort d'eux, que chacun prenant parti pour l'un des Acteurs, selon son goût, on se battoit quelquefois dans le Théatre, jusqu'à s'entretuer. On introduisoit même quelquefois les *Pantomimes* dans les repas, & les Ecuyers trenchants coupoient les viandes en cadence, avec des gestes de *Pantomimes*. Oct. Ferrari. Dissert. *De Pantomimis & Mimis*.

Ce mot est Grec & formé de *pân*, tout, & de *mimos*, qui imite.

PANTOQUIERES ou PANTOCHERES. s. f. Terme de Marine. Cordes de moyenne grosseur qui font un entrelassement entre les haubans de stribord & de babord, pour les tenir plus roides, & plus fermes, & pour assûrer le mât dans une tempête sur tout lorsque les rides ont molli. Elles traversent les haubans d'un bord à l'autre.

PANTOUFLE. s. f. Chaussure qu'on porte dans la chambre pour être à sa commodité, qui n'a point de quartiers qui couvrent le talon, & qui est d'étoffe plus delicate que le soulier. On l'appelle autrement *mule*. Quelques personnes distinguent entre *patoufle* & mule. Lorsque cette espece de chaussure est toute de cuir, sans aucun enrichissement, ils l'appellent *pantoufle*; mais quand le dessus est de quelque belle étoffe, ou que le cuir est garni de quelque beau galon, ils la nomment mule. Refl. L'Academie ne distingue point ces deux termes. Ces deux mots se disent, mais le premier n'est pas si en usage que le second. Refl. Mettre son soulier en *pantoufle*, c'est plier les quartiers du soulier & les coucher dans le soulier sur la premiere semelle. On dit qu'un homme est en *pantoufle* & en bonnet de nuit, lorsqu'il est retiré chez lui, qu'il ne veut plus voir le monde. On baise la *pantoufle* du Pape par humilité & par veneration. Les Papes ont fait mettre une croix sur leur *Pantoufle*, de peur que l'hommage qu'on leur rendoit ne fût pris pour une marque de fierté, & pour montrer qu'au contraire ils ne le souffroient que par modestie, voulant que les Chrétiens qui se prosternoient devant eux élevassent leur ame à Dieu, & qu'au lieu de borner leur adoration à la personne du Pontife, ils la rendissent à Jesus-Christ à la vuë de la croix. Of. M.

Nicot après Budée dit que ce mot vient du Grec *pantophellos*, composé de *pân*, tout, & de *phellos*, liege, comme qui diroit, *tout liege*, parceque les *pantoufles* ordinaires ont des semelles de liege. Turnebe dit qu'il vient de *pedum infula*: & Menage avec plus de raison de *pantoffeln* Alleman, qui signifie la même chose.

Pantoufle, en termes de Manege, est une espece de fer à cheval forgé ensorte qu'il est plus épais en dedans qu'en dehors, & va en talus du côté qu'il s'applique contre la corne, afin que l'epaisseur du fer en dedans chasse le talon, & le pousse en dehors. Il sert à retablir les talons serrez & encastelez.

On dit proverbialement, qu'on iroit en *pantoufle* en quelque lieu; pour exaggerer la beauté du chemin, ou la commodité qu'il y a pour y aller. On dit aussi pour se moquer d'un homme qui croit s'être bien deguisé, & qu'on reconnoît, qu'il a mis son soulier en *pantoufle*. On dit raisonner *pantoufle*, pour dire, faire des raisonnemens de travers.

On dit, dans le stile familier, faire une chose en *pantoufle*, pour dire, la faire à son aise, avec toute sorte de commoditez. Nous ferons ce siege en *pantoufle*.

PANTOUFLIER. s. m. Mot burlesque & factice qu'on trouve dans le Lucien de Mr. d'Ablancourt, & qui signifie, Qui a des pantoufles. Dieu te gard, maître *pantouflier*.

En Amerique on appelle *Pantouflier* un gros poisson fort vorace. Voyez Zigene.

PANUFLE. s. m. Vieux mot. Sorte des bas grossiers & épais.

Aurez vous souliers à liens,
Larges à mettre grands panufles?

P A O.

PAON, ou PAN. C'est ainsi qu'on le prononce. subst. masc. Oiseau qu'on nourrit dans les bassecours, & dont la femelle s'appelle *panne*, selon quelques-uns; *panesse*, selon quelques autres, & *panache*, selon l'Academie. C'est le plus beau de tous les oiseaux que nous connoissons en Europe. Il est grand comme un Coq-d'Inde. Ses plumes & principalement celles de sa queuë sont grandes, amples, resplendissantes, magnifiques, de couleurs diversifiées d'une admirable beauté, & remplies de plusieurs marques qui ont des figures d'yeux. Sa tête est petite, longue & en quelque maniere serpentine. Elle est ornée d'un petit bouquet composé de plumes deliées, & disposées en forme d'un petit arbre chevelu. Son cou est long. Ses jambes sont longues, ses pieds sont grands & grossiers. Il marche avec gravité. Il a les éperons comme le coq. Belon. Son cri est désagreable & importun à l'oreille, il semble qu'il ait honte de la laideur de ses pieds, & qu'il veuille les cacher de ses ailes quand on le regarde. Les mâles ont les couleurs beaucoup plus belles, plus vives & plus diversifiées que les femelles qui sont presque toutes grises. Les *paons* montent sur les lieux les plus élevez pour se jucher, comme sur les maisons & sur les grands arbres. Le *paon* aussi bien que l'oye, sert de garde au logis où il est, & quand il voit arriver quelque étranger, il en avertit par son cri. Il y a plusieurs especes de *paon* qui different par les diversitez de leurs couleurs, & par leur pays natal. Les *paons* blancs sont plus frequens dans les pays septentrionnaux, qu'ailleurs. Lorsque dans l'obscurité on presse l'un ou l'autre coin de l'œil avec le doigt, & que l'on tourne l'œil de l'autre côté, on voit un cercle de couleurs semblable à celles de la queuë d'un *paon*. On pretend que l'origine de cet oiseau vient d'Asie. Il se nourrit avec les volailles ordinaires: il mange aussi des Serpens quand il en trouve. Il peut vivre jusques à trente ans. Il vole rarement. Sa chair est seche, dure & difficile à digerer. Mais elle se garde long-tems sans se corrompre, & en se mortifiant elle devient bonne à manger. Ses excremens sont bons pour l'epilepsie, pour les vertiges, pour les convulsions, étant pris en poudre plusieurs jours de suite. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. Lem. Les plumes de cet oiseau sont un grand objet de commerce dans la Chine, à cause que les Dames en ornent leur coëffures & s'en servent en forme d'aigrettes. Sav. Du Latin *pavo*. Un *paon* fait la rouë pour se mirer dans sa queuë, où brillent autant d'yeux qu'au ciel. On dit que le *paon* a la tête de serpent, la queuë d'Ange, & la voix de Diable. On a représenté un homme bien fait qui parle mal, par un *paon*, avec ces paroles: *ut placeat, taceat*. Bou. Tertullien dit du *paon*, qu'il change de queuë toutes les fois qu'il la remuë. La *paon* à l'entrée du printemps étale avec plus de magnificence l'or, & l'azur de ses ailes, & dispute avec le printems à qui produira de plus belles choses. Abl. Le *paon* se mire dans ses plumes, dont l'éclat est redoublé par celui de la lumiere, qui ne se contente pas d'embellir ses couleurs, mais qui les multiplie. Id.

Ce

Ce mot vient de *pavo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose. Les *paons* ont été ainsi nommez à cause de leur cri. BELON.

Le *paon* est l'oiseau qui étoit consacré à Junon chez les Payens. Ils ont feint qu'on avoit transporté les yeux d'Argus sur la queuë du *paon*. Dans les Medailles le *paon* marque la consecration des Princesses, comme l'Aigle marque celle des Princes. On croyoit que ces Oiseaux favoris l'un de Junon, & l'autre de Jupiter, portoient les ames au Ciel; c'est pourquoi on les voit quelquefois au-dessus du Bucher. SCI. DES MED. Le *paon* est le symbole de la vanité & de la complaisance pour soi-même.

Scaliger dit que la chair de *paon* ne se corrompt jamais, & qu'il l'a essayé. St. Augustin traitant de la resurrection, apporte cet exemple pour montrer qu'il y a de certains secrets dont on ne peut sçavoir la raison; car il a la chair blanche comme les autres oiseaux; il mange des serpens, & d'autres choses fort corruptibles; & il a la chair fort pressée & fort solide.

En termes de Blason on appelle un *paon roüant*, lorsqu'il étale sa queuë, & qu'il est représenté de front.

PAON DE GUINÉE, que d'autres nomment *Imperiale* & *Damoiselle*, est un oiseau noir & à peu près de la grosseur d'un Poulet d'Inde. Il a les pattes & le cou long & marche fierement. Il a des plumes violettes à la queuë & deux houpes sur la tête qui le rendent magnifique; celle de devant est d'un plumage noir & fort fin, celle de derriere la tête est d'un poil long, épais, & d'une couleur d'aurore. FROGER.

PAON DE MER. Poisson de mer long d'un pied, pesant environ deux livres, couvert d'écailles larges, variées de beaucoup de differentes couleurs. Sa tete est grosse, bleuë, verdâtre, parsemée de taches rouges; son museau est gros & long; sa levre de dessus est fort grosse. Ses yeux sont grands & dorez. Il se nourrit de petits poissons, d'algue & d'autre écume de mer. Il nage ordinairement seul. Il n'est pas fort bon à manger.

On a nommé ce poisson *paon*, à cause des belles & differentes couleurs dont il est orné, lequelles approchent de celles de l'oiseau appellé *paon*.

PAONACE. f. m. Vieux mot. Couleur de violette ou de pavot; ou de queuë de paon.

Aussi bien sous bureau, comme sous paonace.

On a dit aussi *Pavonace*, pour dire, une sorte d'Anemone violette ou purpurine.

PAONNEAU. f. m. (Prononcez *panneau*.) C'est le petit d'un paon. C'est un manger fort delicat. Nous mangeâmes d'excellens *paonneaux*.

PAP.

PAPA. subst. masc. Terme dont les enfans se servent pour appeler leur pere. Un *papa* mignon. Ils appellent aussi leur grand pere.

PAPA, est aussi un nom que donnent presque tous les peuples Orientaux à leurs Souverains Prêtres. On a aussi trouvé des *Papas* dans l'Amerique: & sur tout au Perou on appelle *Papas*, les Prêtres qui vont s'agenouiller devant le Soleil & la Lune, & se tournent le matins vers le Levant, & le soir vers le Couchant, pour leur demander leurs necessitez. *Papa*, est aussi un des noms que les Anciens donnoient à Atys, selon Diodore de Sicile.

On croit que ce mot vient des anciennes inscriptions Latines, comme *Pater Patriæ* & *Pater Patrum*. D'autres le derivent du Grec *pappos*, *grand pere*, ou de *pappas*, *pere nourricier*. Le Grand Prêtre des Mexiquains s'appelloit aussi *Papa*, & c'étoit lui qui ouvroit le sein des hommes qu'on sacrifioit, & qui étoit tenu chez eux en grande veneration. En plusieurs Royaumes d'Orient, les Indiens appellent aussi *Papas* les Grands Prêtres de leur Religion, comme dit Joseph Acosta. Les Ethiopiens appellent aussi *Papas* leurs Prêtres; & les Clercs ont été appellez *Papas* en differens temps. Les Grecs donnent à leurs Prêtres & quelquefois à leurs Patriarches ou Evêques, le nom de *papas* & celui de *Protopapas* au premier d'entre les Prêtres.

PAPABLE. adj. masc. Qui peut être élu Pape. Ce Cardinal est *papable*. Pour être un sujet *papable*, il faut être Cardinal, d'un âge avancé, ou d'une complexion dont on en puisse attendre ni un long regne, ni de trop vigoureuses resolutions. HIST. DES CONCLAVES. Il faut être Italien, n'être point Prince, n'être point né sujet d'une Couronne, ou n'avoir point le chapeau à leur nomination, pour être *papable*, & le St. Esprit lui-même s'assujettit à ces regles. ID. Les Cardinaux *papables* sont des hommes entierement étudiez qui compassent toutes leurs demarches, qui deguisent toutes leurs pensées, & qui pesent jusqu'à leurs moindres paroles. NODOT.

PAPAL, ALE. adj. Qui concerne, qui regarde le Pape. Le Siege *Papal*, la dignité *Papale*, terre *Papale*. D'Assouci condamné au feu pour sodomie, s'echapa, & se trouvant à Avignon, enfin, dit-il, me voilà sauvé; car je suis en terre *Papale*. LA CHAP. Il vouloit dire que sous la domination du Pape l'on ne punit point ce crime.

PAPAS. subst. masc. Sorte de racine qui croît sous terre au Perou, & dont la bulbe ressemble aux châteignes. Lorsqu'elle est cuite, elle approche du goût d'une châteigne bouillie.

PAPAT. subst. masc. Dignité du Pape, & le temps de sa durée. On dit par une phrase Italienne, *Gaudete il Papato*; pour dire, qu'il faut joüir en paix des biens, des honneurs & des dignitez où l'on est parvenu. Luther disoit, que le *Papat* étoit de Droit naturel. BIB. UNIV.

PAPAUTE'. f. f. Dignité de Pape. Pendant la *papauté* de Clement XI. Aspirer à la *papauté*. Il est parvenu à la *Papauté* par le commun suffrage des Cardinaux. Ceux qui n'ont pas vû les Conclaves ne peuvent se figurer les illusions des hommes en ce qui regarde la *Papauté*; & l'on a raison de l'appeler *Rabia papale*. CARD. DE RETZ. La *Papauté* doit beaucoup aux Papes Leon I. Nicolas I. & Gregoire I. Scaliger le pere se fit Cordelier, dans la vuë de parvenir au Cardinalat par cette voye, & ensuite à la *papauté*. HUET.

PAPAYA, ou PAPAYER. f. m. Arbre qui se trouve aux Iles Antilles. Il croît sans branches, de la hauteur de quinze à vingt pieds, gros à proportion, creux, & spongieux au dedans. Ses feuilles sont divisées en trois pointes, à-peu-près comme celles du figuier, attachées à de longues queuës grosses comme le pouce, qui sortent de la cime de l'arbre & qui se recourbent en bas. Ses fleurs approchent de celles du jasmin, & ont une bonne odeur. Ses fruits sont ronds, de la grosseur d'un coin: ils naissent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez, n'ayant que des queuës fort courtes, de même que les fleurs. Du Tertre l'appelle *papayer femelle*. Il y a une autre espece de *papayer* que Du Tertre appelle *papayer mâle*, dont les fleurs & les fruits sont attachez à de longues queuës. Il y a une troisiéme espece de *papayer* qui se trouve particulierement en l'Ile de Sainte Croix. Il est plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait estimer davantage, c'est son fruit qui est de la grosseur d'un melon, & de la figure d'une mammelle; d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamaon*. Il a une chair ferme qui se couppe par tranches comme le melon, & qui est d'un goût delicieux: son écorce est d'un jaune mêlé de quelques lignes vertes, & au dedans il est rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molasses. Ce fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion.

tion. Quelques-uns le mangent comme il vient de l'arbre ; mais les delicats le preparent avec du sucre, & font une sorte de marmelade qui est fort agreable à la vuë, & d'un goût excellent. Clusius & Marcgrave l'appellent *mamœra femina*, & Bontius, *arbor melonifera*, *papaio vulgò dicta*. Mr. de la Loubere, dans sa Relation du Royaume de Siam, en fait mention sous le nom de *melon de Siam*. On trouve souvent vers le pied de ces arbres de petits serpens cachez, lesquels les Portugais appellent *Cobre de capello*. Ils sont longs d'un pied ou d'un pied & demi, gros comme le petit doigt ; leur peau est noire sur le dos & blafarde sous le ventre. Ils gonflent leurs jouës & crient comme les grenouilles quand ils sont irritez. Leur morsure est mortelle.

PAPAYE. f. f. Fruit du Papaye, ou Papayer. Les *Papayes* ont la même chair que nos melons, mais la chair n'en est pas si ferme. Lett. Edif.

PAPE. f. m. Le Chef de l'Eglise Catholique Romaine. On appelle le *Pape*, Sa Sainteté, notre St. Pere le *Pape*. Des Bulles du *Pape* ; des Brefs du *Pape*. Le *Pape* doit être pris du College des Cardinaux. Quelquefois celui qui est élu *Pape* n'est point Evêque, & en ce cas il doit être consacré par les trois Chefs d'Ordre. Cela arriva en 1700. pour le Pape Clement XI. Il n'y en avoit pourtant point d'exemple plus recent que celui de Clement VIII. Les *Papes* se disent Evêques universels & pretendent que les autres Evêques sont appellez *in partem sollicitudinis*, & non *in plenitudinem potestatis*. On pretend en France que le *Pape* est soumis aux Canons de l'Eglise Universelle. Le *Pape* est le seul qui admet des resignations en faveur, à cause qu'elles sentent la simonie. Dans le Concile de Latran tenu sous Innocent III. le *Pape* fut declaré *Ordinaire des Ordinaires*. Leon X. ne fut peut-être pas un Ecclesiastique trop austere, mais il fut grand *Pape*. L. de Cambr.

Ce nom signifie *Pere* en Grec, selon quelques-uns.

Ce mot vient du Latin *Papa*, qui a été dit par abregé de *Pater Patrum*. Ainsi est-il appellé souvent par Yves de Chartres, parcequ'il est l'Evêque des Evêques. Ce mot a signifié aussi en Latin, *admirabilis major custos*, *pedagogus qui sequitur studentes*, selon Isidore & Papias.

Le Pere le Cointe dans ses Annales & bien d'autres ont remarqué qu'autrefois on donnoit le titre de *Pape* à tous les Evêques, comme on voit dans St. Cyprien, St Jerôme, St. Gregoire, St. Augustin, & sur tout dans Sidonius Apollinaris : qu'on les traittoit aussi de Sainteté & de Beatitude, & leur Eglise de Siege Apostolique ; & que ç'a été seulement dans l'XI. siecle que Gregoire VII. ordonna dans le Synode de Rome, que le titre de *Pape* appartiendroit seulement à l'Evêque de Rome, comme une prerogative, & une distinction particuliere.

PAPESSE. f. f. Qui ne se dit qu'en cette phrase : la *Papesse* Jeanne. On dit qu'il y eu une *Papesse* Jeanne, que l'on place entre Leon IV. & Benoît III. l'an 854. & 855. ou 856. & 857. & qui fut, dit-on, sur le trône de S. Pierre 2. ans 5. mois & 4. jours. C'est une opinion qui a été combatuë, & deffenduë par plusieurs Sçavans. Cette tradition est peut-être venuë de ce que le Pape Jean VIII. eut assez de foiblesse pour redonner à Photius sa communion, & le reconnoître pour vrai Patriarche, car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roi Marie, parcequ'il se laissoit gouverner par la Reine Marie sa femme. Mr. Spanheim Professeur en Theologie à Leide a écrit fort amplement sur ce sujet. Il prouve que c'est une question de fait très-problematique.

Pape, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est servi comme le *Pape* ; pour dire, qu'il est bien servi. On dit, Nous aurions fait un *Pape*, à celui qui a eu en même tems que nous la même pensée. On dit qu'un homme est fantasque comme la mule du *Pape* ; parcequ'on dit qu'elle ne boit & qu'elle ne mange qu'à ses heures. On dit aussi d'un homme resolu à se tenir ferme en quelque poste, qu'il n'en branleroit pas pour le *Pape*. On dit d'un homme qui se met dans une place de distinction, ou commode, dans un fauteuil, qui s'y étend, qu'il est assis en *Pape Colas*. Quand un homme passe des prieres d'obligation, & les omet en tout ou en partie, on dit qu'il en met bien dans les greniers du *Pape* ; pour marquer qu'il faudra des indulgences pour reparer ces manquemens.

Pape. Chef. On appelloit Mr. du Plessis Mornai, le Pape des Huguenots.

PAPEFIF DE NAVIRE. C'est, selon Pomey, la partie superieure d'une voile. Voyez Paquefic.

PAPEGAI. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *perroquet*. Maintenant il signifie un oiseau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui tirent de l'arc & de l'arquebuse, qui donnent un prix à celui de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le *Papegault*.

Papegay, comme qui diroit, Oiseau digne d'être presenté au Pape.

PAPELARD, arde. adj. Vieux mot. Hypocrite, faux devot. On le dit encore, d'un homme rusé, adroit, caressant ; de celui qui flatte, qui amadouë avec de belles paroles à dessein de tromper. Ce mot signifioit autrefois *begayeur*, qui avoit la langue grasse, qui parloit avec difficulté, comme les enfans qui ne peuvent dire que *Papa*.

O Papelards ! *qu'on se trompe à vos mines* ! La Font.

Du Cange croit que ce mot vient d'un flatteur, qui à chaque moment fait des admirations & exclamations avec ce terme Latin *Papa* !

PAPELARDER. v. n. Vieux mot. Faire l'hypocrite, Marmoter en disant des Oraisons.

Que je fasse la chatemite,
Papelardant *comme un hermite*.

PAPELARDISE. f. f. Vieux mot qui signifioit *hypocrisies* & dont on se peut encore servir dans le Burlesque.

Nous vîmes que son fait étoit papelardise. La Font.

PAPELINE. f. f. Etoffe dont la chaîne est de soye, & la trême de fleuret, qui se fabrique à Avignon, terre Papale d'où elle a pris son nom. Elle a demi-aune ou cinq octaves de largeur, & doit avoir une lisiere d'un seul côté de l'étoffe de differente couleur à la chaîne, pour la distinguer des étoffes de pure soye. Le plupart de ce qu'on appelle maintenant en France des Grisettes, ne sont que de veritables *papelines*.

PAPELONNE'. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une représentation en forme d'écailles ou de demi-cercles qu'on fait sur un Ecu, comme plusieurs rangées de tuiles ou d'ardoises sur une couverture, dont les bouts tirent vers de chef, & les demi-cercles vers la pointe. Le plein de ces écailles tient lieu de champ, & les bords de pieces & d'ornement. *D'hermine* papelonné *de gueules*.

PAPERASSER. v. n. Ce mot se trouve dans Scarron pour, Faire écriture sur écriture, écrit sur écrit.

Nul d'eux ne peut s'en passer,
D'incessamment paperasser. Scar.

PAPERASSES. f. f. plur. Vieux papiers qui ne servent plus à rien. On a ôté tous les bons papiers de cet inventaire, on n'a laissé que des *paperasses*.

PAPESSE. subst. fem. Voyez Pape.

PAPETERIE. subst. fem. Lieu où on fait le papier. Les *papeteries* d'Ambert en Auvergne sont les plus belles de France, à cause de la clarté & de l'abondance des eaux.

Papeterie, se prend aussi pour le negoce qui se fait du papier. La *papeterie* est un bon commerce. Ce Marchand ne fait que la *papeterie*.

PAPETIER, IERE. subst. masc. & fem. Qui fait le papier. Maître *Papetier*. Compagnon *Papetier*.

PAPETIER, est aussi le Marchand qui vend & debite le papier. Il y a Paris plusieurs Corps & Communautez qui ont faculté de vendre le papier.

PAPETIER FORAIN. C'est un Marchand *papetier* qui fait faire son papier hors de Paris, qui l'y amene, & le vend aux autres Marchands & Merciers de la ville.

PAPETIER, privilegié suivant la Cour, est celui qui a des Lettres de privilege du Grand Prevôt de l'Hôtel du Roi, par lequelles il lui est permis de faire negoce de *papeterie*.

Les artisans qui font le carton, & que l'on appelle *Cartonniers*, s'appellent entre eux *papetiers-couleurs*.

PAPETIER COLLEUR DE FEUILLES. C'est un Artisan qui fait & fabrique des cartes & cartons de toutes sortes, en collant plusieurs feuilles de papier les unes sur les autres. On l'appelle aussi *Papetier travaillant en cuves*. Il y a à Paris une Communauté de Maîtres de ce metier qui prennent la qualité de *Maîtres Papetiers, Colleu de feuilles & feuillets, Travaillans en cuves, faiseurs d'étuis à chapeaux, boëtes de cartes, & toutes sortes de porte-feuilles, colleurs de papier sur chassis*. Cette Communauté n'est pas ancienne ; elle n'a des Statuts & des Jurez que depuis le Regne de Henri IV. qui leur accorda ces Statuts en 1599. SAV.

PAPIER. s. m. Feuille mince & artistement faite de figure quarrée & de differentes grandeurs, couleurs & finesse. Le plus grand usage du *papier* est pour l'écriture à la main & pour l'impression des livres & estampes : il s'en fait néanmoins une très-grande consommation pour empaqueter & envelopper diverses sortes de marchandises, ainsi que quantité d'autres ouvrages. On le fait en France avec du vieux drapeau. Il est blanchi & haché si menu avec l'aide des moulins, qu'il ne paroît que comme de l'eau trouble. On en leve la superficie avec un moule fait de fil de fer très-delié, on l'égoute, on le laisse secher, & on le colle afin qu'il ne boive point. A la Chine le *papier* est fait de soye. Selon Pline on écrivit d'abord sur des feuilles d'arbres, de là vient qu'on appelle encore feuille un morceau de *papier*, ensuite on se servit d'écorces d'arbres. Les Anciens se servoient de l'écorce d'une plante qui croît en Egypte, qu'on nommoit *papyrus*, d'où est venu le nom du *papier*. Le P. de Montfaucon dans sa *Palæographie Grecque* parle d'une autre sorte de papier d'écorce qu'il appelle *Papyrus corticea*, & qui selon lui est differente du papier d'Egypte, en ce qu'elle est plus épaisse & moins compacte. On trouve beaucoup de Livres Latins écrits sur ce *papier*, & très peu de Livres Grecs. De très anciens Originaux écrits sur du *papier* d'Egypte, car il n'y a guere que cinq cens ans que l'on se sert du *papier* fait avec du linge, sur de l'écorce d'arbre & sur du parchemin, existent encore. BIB. CH. Le *papier* moderne n'a guere que le nom & l'usage de commun avec celui des Anciens, qu'ils appelloient *Papyrus*, du nom d'une espece de roseau qui croissoit en Egypte dans les marais le long du Nil. Notre *papier* est bien d'une autre beauté, d'une autre utilité & d'une autre durée que celui des Anciens. On ne sçait point à qui l'on en doit l'invention ; & Polydore Virgile dans son Traité de *Inventoribus rerum*, avouë qu'il ne l'a pû decouvrir. Le P. de Montfaucon prouve, dans sa *Palæographia Græca*, contre l'opinion commune, que ce *papier* étoit en usage des le X. siecle, ayant sans doute succedé au *papier* d'Egypte. Quelques-uns en donnent la gloire de l'invention aux Chinois, qui depuis un grand nombre de siécles fabriquent leur papier à peu près comme celui d'Europe, à la reserve qu'ils le font de chiffons ou vieux drapeaux de soye, & que celui d'Europe n'est que de chanvre & de lin. SAV. Le *papier* de la Chine & celui du Japon sont faits avec la seconde écorce d'un roseau des Indes nommé *Bambou*. LEMERY. Aux Maldives il y a un arbre appellé *macarequeau*, dont la feuille est longue d'une brasse & demie, & large d'un pied, sur laquelle les habitans écrivent. Ils en font des livres qui durent autant que les nôtres. Les Turcs sont si superstitieux, à ce que dit Busbecq, qu'ils ne veulent profaner aucun *papier*, mais le serrent fort proprement, parcequ'on y peut écrire le nom de Dieu. Les Anciens donnoient divers noms au *papier*, ils l'appelloient *Auguste*, *Livien*, *Claudien*, *Faunien*, *Amphitheatrique*, suivant les diverses longueurs qu'il avoit, ou les divers usages où on l'employoit : Comme on l'appelle presentement *Imperial*, *super Royal*, *Royal*, *demi Royal*, *Median*, grand ou petit, *grand poste*, *petit poste*, &c. pour les mêmes raisons.

Le *papier* se vend à la main & à la rame. Il y a du *papier* fin, du *papier* reglé, lavé, doré, pour écrire des lettres ; du *papier* à chassis, & du *papier* pour les Imprimeries.

Les imprimeurs appellent *papier blanc*, le premier côté de la feuille qu'on couche sur la forme. Nous commençons le *papier blanc*.

Le *papier gris* ou *brouillard*, est du *papier* qui n'est point collé, du *papier* qui boit, & qui sert à filtrer plusieurs liqueurs. On appelle aussi du *papier brouillard*, celui qui ne sert plus de rien, écrit, ou non écrit.

On appelle aussi *vieux papiers*, les *papiers* écrits qui ne servent plus de rien, des maculatures d'Imprimeries qu'on vend aux Beurrieres, aux Epiciers, pour faire des cornets ou enveloppes.

Le *papier bleu* est un *papier* qui a reçu la teinture du tournesol. Il y en a de plusieurs grosseurs & épaisseurs. Il sert aux Marchands à envelopper quelques marchandises, comme les pains de sucre, les pieces de toile, &c. De là vient que *Mettre en papier* signifie parmi eux, Envelopper des marchandises dans du papier.

On appelle un *papier bleu*, un petit livret qui n'a que peu de pages, & qu'on ne couvre que de *papier*. Ce n'est point un gros livre, ce n'en qu'un *papier bleu*.

Du *papier à carter*, c'est celui qui est sans marque pour faire des cartes.

Le *papier marbré*, est un *papier* peint de diverses couleurs, qui se fait en appliquant une feuille de *papier* sur de l'eau où l'on a jetté plusieurs couleurs detrempées avec de l'huile ou du fiel de bœuf. Elle en empêche le mélange, & selon la disposition qu'on leur donne avec un peigne, on fait les ondes & les panaches.

PAPIER. Terme d'Evantailliste. Le *papier* d'un Evantail, est ce qui est étendu sur le bois. On l'appelle *papier*, non pas que les Evantails soient toûjours de *papier*, mais parce qu'ils en sont le plus communément.

Au Palais on appelle du *papier timbré*, du *papier marqué*, ou *formulé*, le *papier* qui est marqué d'une certaine marque Royale, sur lequel seul il est permis d'écrire tous les actes, expeditions & procedures de Justice.

On appelle aussi un *papier volant*, celui qui ne fait aucune foi, qui n'a aucune autorité en Justice. Ce n'est qu'un *papier volant*, qui ne peut être consideré en Justice. PAT.

On appelle *papier de compte* ; le grand *papier* sur lequel on écrit les grosses des comptes, les écritures des Avocats qu'on appelle *rôles doubles*. On appelle des expeditions en *papier*, les copies ou procedures qui ne se delivrent point en parchemin.

PAPIER, parmi les Banquiers Agens de change & autres qui se mêlent de commerce d'argent, s'entend quelquefois des Lettres & billets de change. Je n'ai point de l'argent, mais seulement du *papier*. Ce *papier* vaut de l'argent comptant.

On dit du bon *papier*, pour dire, des Billets, Promesses, Obligations, &c. bien exigibles & où il n'y a rien à per-

perdre; & mauvais *papier*, quand il n'y a pas d'apparence d'en recevoir facilement & exactement le payement.

Papier de Cartouche, ou de Gargousse. Terme de Marine. C'est de gros papier gris dont on se sert pour faire des *gargousses*. On le forme sur un moule, puis on l'emplit de mitrailles.

Papier, se dit aussi de ce qui est écrit, par opposition à un discours prononcé, ou à ce qui est réel & effectif. Cette Oraison funebre a paru belle dans la chaire, mais sur le *papier* on y a bien trouvé à redire. Cette machine paroît fort belle sur du *papier*, mais je doute qu'elle reüssisse en grand étant mise en œuvre.

Papier, se dit aussi des livres journaux des Marchands, des regîtres, & autres où l'on écrit sa recepte & sa depense: & en ce sens on dit un *papier censier*, ou un *papier terrier*. Les *papiers terriers* sont aussi les regîtres qui contiennent les aveus & denombremens, les reconnoissances faites par les vassaux & tenanciers des droits & redevances qu'ils doivent au Seigneur.

Papiers, en pluriel, se dit de tous les titres & enseignemens d'une maison, quoyque la plupart soient en parchemin. Tous les *papiers* qui justifient cette dîme sont au tresor d'une telle Abbaye. Un bon Plaideur qui voyage par eau, envoye ses *papiers* par terre, afin qu'ils soient en plus grande sûreté. On a scellé tous les *papiers* de cette succession.

Papiers. Ce mot au plurier signifie aussi quelquefois des Manuscrits. Après la mort de Mr. Pascal on trouva quelques *papiers*, qu'on fit imprimer aussi-tôt.

Papier, en general parmi le peuple, se dit de toute sorte de procedure & de *papier* écrit. Un païsan dit à son Procureur, On m'a donné hier ce *papier*, voyez ce qu'il chante.

Papier, se dit encore d'une plante qui croît en Egypte sur le bord du Nil, qui ressemble au roseau & qui pousse quantité de tiges triangulaires, hautes de six ou sept coudées. Ses feuilles sont longues comme celles du roseau. Ses fleurs sont à plusieurs étamines disposées en bouquets serrez aux sommitez des branches. Ses racines sont ligneuses, grosses, noüées comme celles des roseaux, d'une odeur & d'un goût semblables à l'odeur & au goût du souchet. En Latin *papyrus Nilotica sive Ægyptiaca*. C. Bauh. Pena dit qu'il en a vû dans un jardin à Pise en Italie, d'où il en a pris la description & la figure. Les Anciens se servoient pour écrire de l'écorce de cette plante. On separoit cette écorce en plusieurs feuilles, par le moyen d'une aiguille; on faisoit tremper ces feuilles dans l'eau du Nil pendant un certain tems, pour les rendre plus solides; on s'avisa même ensuite de les enduire d'une espece de colle. Le *papier* faisoit une des plus grandes richesses de l'Egypte, qui en fournissoit presque à tous les autres pays. Quelque commun qui ait été autrefois ce *papier*, nous n'en avons aujourd'hui que très-peu de restes, que le P. de Montfaucon a eu soin de nous indiquer dans sa *Palæographia Græca*. On trouve une tige de cette plante gravée sur divers Obelisques, par où leurs Fondateurs vouloient signifier l'abondance; cet arbre fournissant aux Egyptiens presque tout ce qui est necessaire à la vie. Avant que le blé & les autres fruits fussent en usage, ils s'en nourrissoient. Elle leur fournissoit aussi, au rapport de Theophraste & de Pline, de quoi faire des habits, des barques, des ustenciles de ménage, des couronnes à leurs Dieux, & des souliers à leurs Prêtres. Sa racine leur servoit de bois. Les Chirurgiens employoient autrefois ses feuilles pour tenir les playes ouvertes, & pour les dilater.

Quelques-uns derivent le mot de *papyrus* du Grec *pûr*, *feu*, à cause que cette plante s'enflâme aisément. Les Egyptiens l'appellent *Berd*. Dapper.

Papier, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est reglé comme un *papier* de Musique. On dit d'un mechant drap qui se dechire aisément, que ce n'est que du *papier*, du *papier* mouillé. On dit que le *papier* souffre tout; pour dire, que quand un homme dresse tout seul un acte, il y met tout ce qu'il lui plaît. On dit aussi, qu'un homme est riche en *papier*, que tout son bien est en *papier*; pour dire, qu'il a du bien litigieux, ou du bien en cedules, & qu'il n'a point d'immeubles dont il jouïsse en paix. On dit aussi, Otez cela de vos *papiers*; pour dire, Vous vous trompez de croire une telle chose. On dit aussi, Il le faut fournir d'ancre & de *papier*, à celui qui demande beaucoup de choses qu'on n'est pas obligé de lui donner. On dit aussi, que le parchemin est plus fort que le *papier*; pour dire, que les titres & obligations en parchemin sont plus forts que les promesses chirographaires. On dit aussi, qu'un homme est écrit sur les *papiers* d'un autre; pour dire, qu'il lui est debiteur de quelques sommes. On dit aussi, qu'il est écrit sur le *papier* rouge; pour dire, Il a choqué quelque personne puissante, qui attend à se venger de lui à la premiere occasion qu'elle en trouvera. Ce proverbe vient de ce qu'il y a eu au Greffe du Parlement un Livre couvert de basane rouge, dans lequel on enregîtroit les defauts, & si on ne se presentoit dans trois jours, on perdoit sa cause avec depens.

PAPILLAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Tunique papillaire, corps papillaire. On appelle ainsi la troisiéme enveloppe de la Langue, placée sous les deux autres. Le corps *papillaire* est une tunique toute remplie des nerfs; de la 5e. & de la 9. paire, sortent des *papilles* nerveuses qui penetrent la substance visqueuse de la Langue pour venir se terminer sur sa surface. C'est par le moyen de ces sortes de *papilles* que la Langue s'apperçoit des differentes qualitez des saveurs.

PAPILLE. s. f. Terme d'Anatomie. Voyez l'article precedent. Du Latin *papilla*, mammelon.

PAPILLEUX, euse. adj. m. & f. C'est la même chose que *papillaire*. On voit au dessous de la membrane interieure du nez une certaine chair legere, molle, & *papilleuse*, comme composée de plusieurs papilles, qui sont plus petites en la partie anterieure, qu'en la partie posterieure où elles sont plus grandes, & qu'on croit être le veritable organe de l'odorat. S. Hil.

PAPILLON. s. m. Petit insecte volant qui vient des chenilles, ou des vers, qui a six pieds & deux aîles. Morin le Fleuriste a observé curieusement pendant plusieurs années, que chaque plante avoit sa chenille & son *papillon* particulier. Il en a nourri exprès une infinité sous des cloches de verre, qu'il a fait ensuite dessiner sur du velin.

Swammerdam a decrit 115. especes de *papillons* de nuit avec leurs nymphes dorées. Il y a de tout unies, de veluës, de colorées & de transparentes. Il les appelle en Latin *papilio nocturnus* ou *phalæna*. Aldrovand en decrit 118. sortes. Mousset en représente de 86. sortes; Hoefnagel de 50. Godart 77. sortes de ceux qui volent de jour, & huit de ceux qui volent de nuit. Il y a des *papillons* qui se forment de ces vers qui mangent le papier, les étoffes & les feuilles des arbres, entre lesquels il y en a quelques-uns qui portent leur maison de même que les tortuës. On croit qu'il passent d'une année à l'autre; puisque dès les premiers jours du printems, on en voit dans toute la grandeur & toute la beauté qu'ils avoient les années precedentes. Les mâles des *papillons* ont des aîles, & la femelle n'en a point. Il y en a dont les aîles ressemblent à des plumes; & les marques qu'on apperçoit sur les *papillons* en general ne viennent que des petites plumes dont elles sont couvertes, qui ont diverses structures. Beddevole a observé avec le Microscope que la poussiere que ces animaux portent sur leurs aîles n'est qu'un composé de petites écailles, & de la figure des écailles

tailles de poisson. Elles sont plattes, une de leurs extremitez est dentelée, & l'autre a une petite fibre, par laquelle elle tient aux aîles. Les aîles de ces animaux en ont un si grand nombre, qu'elles en sont couvertes entierement, tant d'un côté que de l'autre. Ces écailles sont couchées les unes sur les autres & disposées par rangs paralleles. C'est dans la couleur de ces écailles, que se trouvent renfermées les couleurs des aîles des *Papillons*. Ces écailles ne sont pas transparentes comme dans les poissons. Les unes sont rouges les autres jaunes, les autres blanches, &c. Et lorsque ces écailles sont ôtées, l'aîle du *Papillon* est transparente, comme l'aîle d'une mouche ordinaire. Il y a des *papillons* qui volent toûjours tout droit, & pour cela ils ont une queuë un peu plus longue; & les autres ont un mouvement oblique. Le *papillon* n'est pas seulement enfermé dans la chenille, comme un animal dans l'autre; mais la chenille est le *papillon* même revêtu d'une membrane qui nous cachoit tous ses membres. Proche la tête du *papillon* sont ses deux cornes. Un peu plus bas sont ses deux aîles situées aux deux côtez. Un peu au dessous on voit les quatre pieds, & entre les jambes & les aîles on decouvre sa petite trompe, qui paroît fort étenduë. Ces aîles ont des veines qui sont comme autant de canaux qui repandent l'humeur qui les fait croître, & qui sont perceptibles à la vuë. Il y en a dont les aîles sont parsemées comme de perles & de diamans dans un ordre regulier, dont l'éclat surpasse celui des queuës de paon & les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Naturalistes ont observé qu'un *papillon* de ver à soye fait 130. vibrations dans le coït, comme il est porté dans les Journaux d'Angleterre. Dans les entretiens de Morale de Mlle. Scudery il y a un Traité des *Papillons*, où il y a des remarques fort curieuses.

De *papilio*, qui signifie la même chose en Latin, à *papo*, je succe, parce que cet insecte succe & ronge les herbes potageres.

On depeint en Armoîries les *papillons* avec les aîles étenduës; & on les appelle *miraillez*, quand ils ont plusieurs marques ou miroirs qui sont d'autre couleur que les aîlerons.

Le *Papillon* étoit chez les anciens Romains le Symbole de l'ame. On voit un bas relief de marbre dans un manuscrit de feu M. de Bagarris, qui nous représente un jeune homme étendu sur un lit, & un *papillon* qui s'envole qui semble sortir de la bouche de ce mort, parce que les anciens croyoient aussi bien que le vulgaire d'apresent, que l'ame sortoit par la bouche, ce qui fait dire à Homere au 9. de l'Iliade que quand l'ame a passé une fois la barriere des dents, elle ne peut plus rentrer. DANET.

On dit proverbialement, qu'un homme court après les *papillons*, ou qu'il vole les *papillons*, quand il s'amuse à des bagatelles. On dit qu'il vient comme un *papillon* se brûler à la chandelle, quand il devient sottement amoureux, quand il quitte un azyle pour se faire prendre. De là vient qu'on dit aussi, Il est sot comme un *papillon*.

PAPILLON. Terme d'Agriculture. Les Vignerons disent, les vignes font le *papillon*, c'est-à-dire, que les bourgeons en s'épanoüissant ne donnent qu'une feuille de chaque côté, qui ressemblent aux aîles d'une papillon, & c'est une mauvaise marque.

PAPILLONE. s. f. Termes de Fleuriste. Tulippe qui a ses panaches très fins, & à les mêmes couleurs que la Galatée, qui sont Isabelle jaûnissant & rouge doré; mais les figures sont differentes.

PAPILLONNER. v. n. Ce mot est tout nouveau, & ne se trouve encore dans aucun autre Dictionnaire. Il signifie, Etre toûjours dans le mouvement & dans l'action, à la maniere des *papillons*, qui ne sont jamais plus d'un moment dans une même place. Madame des-Houlieres s'en est servie en ce sens dans son Epitre à Madame d'Ussé, dont elle dit qu'elle *papillonne* toûjours.

PAPILLOTAGE. subst. masc. Terme de Perruquier. Ce sont les papillotes de quelque frisure ou de quelque perruque. Faire ou defaire un *papillotage*.

PAPILLOTAGE. s. m. Terme de Peinture. C'est lorsque les objets sont tellement dispersez & embarassez, les uns dans les autres, que ne formant aucun Grouppe, la lumiere se trouve également répanduë par tout, ce qui divise la vûë en plusieurs rayons & lui cause un confusion desagréable.

PAPILLOTTE. s. fem. Paillete d'or & d'argent dont on releve les habits en broderie. Un habit tout semé de *papillotes*.

Papillotte, de sa ressemblance à un papillon.

PAPILLOTE, est aussi un petit morceau de papier ou de tafetas dont on enveloppe les cheveux, que l'on met en boucles, afin qu'ils se tiennent frisez. Mettre les cheveux sous les *papillotes*, dans des *papillotes*. Avoir la tête en *papillotes*. Il étoit encore en *papillotes*, quand je suis entré dans sa chambre.

PAPILLOTER. v. act. Terme de Perruquier. Mettre des cheveux en papillotes. *Papilloter* une perruque.

PAPIN. s. m. Mot vieux & provincial, au lieu duquel on dit à Paris *bouillie*. Faites manger du *papin* à cet enfant. Voyez BOUILLIE.

PAPISME. s. m. La Religion Romaine. Les Protestans appellent cette religion *Papisme*, à cause que le Pape en est le chef. Le *Papisme* est un Empire temporel, deguisé sous des termes, & des apparences de spiritualité. JU.

PAPISTE. adj. m. & f. Terme odieux dont les Protestans se servent pour designer les Catholiques Romains qui obeïssent au Pape. Tout homme n'est pas de l'humeur du Cardinal Hosius qui disoit, que qui n'est pas *Papiste* est Sataniste, ni du Cardinal Baronius qui vouloit que le titre de *Papiste* fut son éloge pendant sa vie, & son épithete après sa mort.

PAPOLATRE. s. m. Terme injurieux, pour dire, Qui adore le Pape. Les Lutheriens & les Calvinistes appellent les Catholiques *Papolâtres*, & disent que le Pape est l'Antechrist. LETTRE AU PERE ANANT.

PAPOUCHE. s. f. Terme de Relations. Espece de soulier que portent les Indiens & les Mogols.

PAPYER. v. n. Vieux mot. Begayer comme les enfans qui ne sçavent que dire papa.

A peine je puis papyer. BOREL.

PAPYRUS. s. m. Plante qui croît en Egypte le long du Nil. Les Anciens se servoient de l'écorce de ses tiges pour faire des feuilles sur lesquels ils écrivoient. On l'appelle aussi *papier*. Voyez PAPIER.

P A Q.

PAQUAGE. s. m. Terme de Negoce de Saline, qui se dit de l'arrangement qui se fait du poisson salé dans les gonnes, hambourgs, barils & autres futailles, pour y en faire entrer autant qu'il est possible. Voyez PAQUER.

PAQUE. Voyez PASQUE.

PAQUEBOT, ou PAQUET-BOOT. s. m. Mot Anglois qui est introduit dans notre Langue, pour signifier le bâtiment qui passe & repasse d'Angleterre en France, en Hollande & ailleurs pour porter les lettres. Le *paquet-bot* est arrivé. Il y a un *paquet-bot* qui traverse d'Angleterre tous les jours de Douvres à Calais en France. Il y en a aussi de la Brille à Harwich, & de Harwich, à la Brille. Ce mot en composé de *boat*, espece de petite barque, & de *packet*, paquet.

PAQUEFIC. s. m. Terme de Marine. On disoit autrefois *papefif*, & on dit aussi *pacfi*, ou *pafi*. C'est le nom qu'on donne aux deux basses voiles. La grande voile, qui

qui tient à la croisée du milieu du grand mât, s'appelle le grand *pacfi*. La panse en est le lieu, qui s'avance, quand elle a le vent dedans. Le petit *pacfi* ou *pafi* du bourset est la voile de misaine. Etre aux deux *pacfis*, c'est être aux deux basses voiles.

PAQUER. v. act. Presser & fouler le poisson à mesure qu'on l'arrange par couches dans les futailles.

PAQUÉ, ÉE. part. Hareng *paqué*, c'est du hareng arrangé & mis par lits dans un baril, ce qui le distingue du hareng en vraic, qui est bien enfermé dans des barils, mais qui n'y est pas arrangé.

PAQUERETE. s. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *bellis*, & dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on nomme *petite paquerete sauvage*, en Latin *bellis sylvestris minor*, pousse quantité de feuilles, un peu grasses, veluës, oblongues, arondies vers leur extremité, dentelées fort legerement. Il s'éleve d'entr'elles plusieurs pedicules menus, ronds, qui soutiennent chacun une fleur radiée dont le milieu est jaune, & le tour de couleur blanche ou rouge. Ses racines sont des fibres deliées. Cette plante est très-vulneraire, propre pour emporter les obstructions, pour fondre le sang épaissi par un air trop froid, & pour faciliter la circulation. Elle est appellée *paquerete*, ou *paquette*, parcequ'elle fleurit vers le tems de Pâques.

PAQUET. s. m. Assemblage de plusieurs choses qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on enveloppe ensemble. Un *paquet* d'étoffes, un *paquet* de bas, un *paquet* de gants. Faire un *paquet*, mettre en *paquets*, mettre par *paquet*. On fait des *paquets* des menus meubles, quand on demenage; des *paquets* de menu linge, de serviettes, quand on les met au blanchissage; On vend les petites livres par *paquets* dans les encans & inventaires.

PAQUET, se dit aussi d'une ou de plusieurs lettres enfermées sous une enveloppe. Un *paquet* de lettres. J'ai reçu mon *paquet*. Le Courier qui a porté le *paquet* du Roi.

Il se prend quelquefois pour toutes les lettres & les depêches que porte un Courier; qu'on a fait de *paugere*, lier, paqueter. MEN. Le *paquet* de Londres, d'Amsterdam, n'est pas encore arrivé.

Ce mot vient de l'Alleman *pack*, qui signifie la même chose. D'autres le derivent de *pactum*, d'où l'on a dit aussi *compactum*.

On dit figurément, qu'on a donné le *paquet* à une personne; pour dire, qu'on lui a donné son congé, & qu'elle fait son *paquet* qu'elle trousse son *paquet*, pour dire, qu'elle s'en va de quelque maison, qu'elle deloge.

PAQUET, se dit aussi de certaines accusations dont on charge quelcun, ou de certaine chose qu'on n'ose nommer. Cette fille se sentant grosse a donné le *paquet* à un tel, elle l'en a accusé. Quand il a été baigner, il a laissé voir son *paquet*.

PAQUET, se dit encore d'une replique, ou d'une raillerie ingenieuse qu'on fait à quelcun. Ce Satyrique est à craindre, il donne à chacun son *paquet*. S'il vous replique, il vous donnera votre *paquet*. Il est populaire.

On appelle *porte-paquet*, un indiscret qui va reporter à quelcun ce qu'on a dit contre lui en une compagnie.

PAQUET, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut hazarder le *paquet*; pour dire, achever l'avanture qu'on a entreprise. On dit aussi à un bossu, qu'il porte son *paquet*, pour lui reprocher qu'il a une bosse sur le dos.

PAQUETER. v. act. Mettre quelque chose en paquets. Il est moins en usage que son composé *empaqueter*.

PAQUETTE. s. f. Plante qu'on appelle autrement *marguerite* ou *paquerete*. Voyez PAQUERETE.

PAQUEUR. s. m. Celui qui a paqué le poisson salé.

PAQUIS. Voyez PASQUIS.

PAQUOTILLE. Voyez PACOTILLE.

PAR.

PAR. Preposition dont on se sert en plusieurs occasions & significations. Tout *par* amour, & rien *par* force. Il a été blessé *par* un tel, *par* hazard, *par* sa faute, *par* vengeance. Il a eu cela *par* le moyen, *par* la faveur d'un tel, *par* telle raison. Il m'a juré *par* sa foi; *par* sa part de Paradis. Il est venu *par* eau, *par* la diligence. *Par* maniere de parler, d'acquit. Il est toûjours *par* voye & *par* chemin. Il prend Dieu *par* tous les côtez. Il se laisse mener *par* sa femme, *par* le nez. Il a couppé cela *par* pieces. Il l'a jetté *par* terre. Il est sorti *par* la pluye. Il s'est repandu un bruit *par* ci, *par* là. Cela lui appartient en tout & *par* tout. Il a des dettes *par* dessus la tête. On dit *par* tout. C'est *par* trop l'outrager. Il a eu le fouët *par* les carrefours. Il dit *par* fois la verité. *Par* ci-devant, *par* ci-après. Cette place a été prise *par* composition. On dit, Croix de *par* Dieu; A de *par* soi. Somme *par* soi. On dit aussi, *Par* bleu, & *par* bien, en faisant semblant du jurer. *Par* votre permission. De *par* le Roi: & en mille autres rencontres semblables. Promethée deroba le feu du Ciel, la race de Japhet aussi temperaire que lui le repandit *par* les nations. P. TART. La ville de Venise est tellement decoupée de ruës & de canaux, qu'il n'y a presque point de maison où l'on ne puisse aller *par* terre & *par* eau. MISSON. Nous étions *par* la hauteur de 30. degrez. On n'attaque pas un vaisseau quand il est *par* 8. brasses d'eau.

Du Latin *per*.

On dit aussi, *Par fois*; pour dire, *Quelquefois*. *Parceque*, *Par aventure*, *Par devant*, &c.

PARA, PARAT, ou PARASI. s. m. Petite monnoye d'argent alteré, qui vaut en Turquie 18. deniers de France.

PARA. s. m. Mesure de continence dont les Portugais se servent dans les Indes Orientales, à mesurer les pois, les féves, le ris, & les autres legumes secs. Le *para* pese 2.. livres d'Espagne, & est la 25. partie du Mourais.

PARABOLE. s. f. Instruction allegorique fondée sur quelque chose de vrai ou d'apparent de la nature ou de l'histoire, dont on tire quelque moralité par la comparaison de quelque autre chose qu'on veut faire entendre au peuple. Il n'a gueres d'usage qu'en parlant des similitudes employées dans l'Ecriture. L'ACAD. JESUS-CHRIST enseignoit les Juifs en leur parlant par *paraboles*. La *parabole* des cinq imprudentes. On a traduit en vers les *Paraboles* de l'Evangile. Sous les voiles des *paraboles* l'Evangile renferme tous les trésors de la sagesse. PORT-R. Plusieurs des *paroles* de Jesus-Christ sont tirées des anciens Docteurs Juifs. On trouve citées dans la Guemare sur le livre du Talmud Babylonien, intitulé Beracoth ou Benedictions, celle du pauvre (Lazare) & du mauvais riche, & celle des Ouvriers qui ayant travaillé à la vigne, l'un plus & l'autre moins, recoivent pourtant une égale recompense. BIB. UNIV. On appelle aussi *paraboles* de Salomon, le Livre des Proverbes. Dans l'Ecriture, on confond assez souvent la comparaison, la similitude, la *parabole*, la maniere de parler sententieuse, par proverbe, par sentence, par similitude. Ce que nous appellons les Proverbes de Salomon, & qui sont des maximes & des Sentences Morales, sont appellez par les Grecs *Paraboles* de Salomon. CALM. Les plus grands génies de l'Antiquité se sont servis de *paraboles* pour donner des leçons de Morale, sur tout en Orient, où sans doute la crainte de ces Rois, qui les tenoient dans un dur esclavage, les empêchoit quel-

quelquefois d'oser dire la verité à découvert. Néanmoins ces *paraboles*, quoique composées avec esprit, ont ce deffaut, qu'elles sont toutes hors de l'état naturel & de la vraisemblance : les arbres, les bêtes & les oiseaux y parlent, & forment entre aux des societez & des conversations. Les Docteurs Juifs abuserent tellement de cette methode, que leur Talmud se trouve rempli de ces fictions, qui semblent plutôt des visions d'un cerveau dans le transport, que des *paraboles* ingenieuses & bien sensées. Pour les *paraboles* de l'Evangile, elles sont toutes simples, naturelles & si vraisemblables, qu'elles semblent être tirées de ce qui arrive, ou qui peut arriver tous les jours. JAQ. La *parabole* est un discours qui nous fait appercevoir la verité sous le voile de la fable & de la fiction. Cette methode étoit fort en usage dans l'Antiquité, principalement chez les Orientaux. Ils se provoquoient à ce combat d'esprit, par des défis & par des recompenses, comme il paroît dans l'Histoire de Samson. Juges XIV. De sorte que la *parabole* étoit une maniere d'enseigner fort connuë & fort usitée chez les Juifs. Elle est propre en effet à détruire la prevention, & à faire entrer dans l'esprit des Auditeurs, à l'insçu des préjugez & même malgré les préjugez, une verité contre laquelle ils se seroient declarez, si elle se fût presentée nuë & simple à leurs yeux, sans enveloppe & sans deguisement. ID.

Du Grec *parabolée*, qui vient du verbe *paraballein*, comparer.

PARABOLE. Terme de Geometrie. Figure ronde, étroite par enhaut, & large par enbas, qui se fait par la section du cône, lorsqu'un plan le couppe parallelement à un de ses côtez, desorte que d'un même point du cône on n'en sçauroit decrire qu'une seule. Toutes les autres sections qui se font en dedans de ces parallêles, s'appellent *ellipses*. Celles qui se font en dehors sont des *hyperboles*. Elle est de grand usage en Optique pour faire des miroirs ardens.

PARABOLIQUE. adj. de tout genre. Terme de Mathematique. Qui est taillé ou tracé en figure de parabole. Miroir *parabolique*. Les lignes de projections obliques sont *paraboliques*. BLONDEL.

PARABOLIQUE. Qui tient de la parabole. Discours *parabolique*. Sous l'ancien Testament, ce n'étoient qu'énigmes, figures, types, représentations *paraboliques*. ABB.

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole. En Geometrie, on dit *paraboliquement*, pour dire, en décrivant une parabole.

PARABOLISER. v. act. Expliquer en maniere de parabole. Il y a des Ecrivains qui ont *parabolisé* l'Histoire de Moyse. GRAVEROL.

PARABOLISME. s. m. Terme d'Algebre. Division par la quantité connuë, qui multiplie le premier terme, pour avoir ainsi le premier terme reduit à l'unité, en sorte qu'il n'y ait aucune quantité que l'unité qui le multiplie.

PARABOLOIDE. s. m. Terme de Geometrie. Solide produit par la circonvolution entiere d'une demi-parabole autour de son axe, qu'on appelle l'*axe du paraboloïde*, lequel passe par le centre de sa base qui est un cercle.

PARACENTESE. s. f. Operation de Chirurgie, qui consiste dans une petite ouverture qu'on fait au bas ventre, lorsqu'il y a des eaux dans sa capacité, ou entre les tegumens. Les Anciens se servoient de la lancette ; mais les Modernes se servent du trocar qui est un poinçon accompagné de sa canule. L'ouverture se fait trois ou quatre doigts au dessous du nombril, & à côté, pour éviter la ligne blanche. On tire les eaux à diverses reprises, afin de menager les forces du malade, & on fait une nouvelle piquure toutes les fois qu'on en veut tirer. La *paracentese* reüssit fort rarement, parcequ'en vuidant les eaux par son moyen, on n'emporte pas la cause du mal. On fait aussi la *paracentese* du thorax.

Ce mot est Grec, *parakentesis*, de *para*, *proche* & de *kentein*, *piquer*.

PARACENTRIQUE. Terme de Geometrie. Courbe suivant laquelle un corps tombant, s'approche, ou s'éloigne également en tems égaux d'un point donné. M. Jaques Bernoulli est le premier qui a trouvé la *Paracentrique*, dont M. Leibnitz a paru estimer tant la recherche. J. DES SÇ.

PARACLET. s. m. Nom qu'on donne communément au Saint Esprit, & que notre Seigneur lui a souvent donné. Jean. XIV. 16. En Grec *paracletos*. Ce nom signifie celui qui exhorte, qui défend, qui console, qui prie & intercede pour un autre.

On a accusé Montan d'avoir dit qu'il étoit le *Paraclet* promis aux Apôtres ; mais ce furent ses Disciples qui l'honorerent de ce titre, par la trop bonne opinion qu'ils en avoient. Quant à lui il se contentoit de s'en dire le Prophete. BIB. UNIV.

PARACHEVEMENT. s. m. Fin, perfection d'un ouvrage. Il faut bien encore trois années pour le *parachevement* de cet édifice.

PARACHEVER. v. act. Terminer, finir, mettre fin à quelque ouvrage, & le rendre parfait. Ce bâtiment ne sera *parachevé* de long-temps. Il a *parachevé* sa course. Il ne faut point payer les Entrepreneurs, que leur besogne ne soit *parachevée*. On dit ordinairement achever. Il est vieux. L'ACAD.

PARADE. s. f. Etalage de ce qui est de plus beau ; montre de ses ornemens, de sa magnificence. Ce Seigneur a fait une fête, il a mis toute son argenterie en *parade* sur son buffet, tous ses plus beaux meubles en *parade*. On expose les Princes morts à la vuë du peuple en leur lit de *parade*. Une Dame reçoit compagnie en sa chambre de *parade*. Cet Ambassadeur faisoit porter en *parade* ses presens. On fit une cavalcade avec des habits de *parade*. Ce qu'on appelle magnificence n'est autre chose que se mettre en *parade* pour attirer sur un sot les yeux des sots. LE CH. DE M. Le culte de l'Eglise Romaine est un culte de *parade*, & d'ostentation. CL. L'armée des Macedoniens neglige cette vaine *parade*, & elle n'a soin que de se conserver inebranlable. VAU. Le Conquerant fait porter en *parade* les depouilles des ennemis. Un vieillard ne porte une épée que par *parade*. Ainsi Corneille fait dire à Dom Diegue de son épée :

.... & qui dans cette offense
M'as servi de parade, *& non pas de deffense.*

On le dit aussi en choses morales. Cet homme fait par tout *parade* de son bel esprit, il fait *parade* de tels & tels Ouvrages qu'il recite. Il ne faut point faire *parade* en chaire de la lecture. Un hypocrite fait *parade* de ses aumônes. Qui fait *parade* de ses bonnes qualités en ôte tout le merite par son orgueil, & celui qui cache les siennes leur donne un nouveau prix par sa modestie. DU FOUR.

Ce mot vient du Latin *parata*, qui signifioit *ornement*, *ostentation*. MEN.

PARADE, en termes d'Escrime, se dit de l'action par laquelle on pare quelque coup. *Parade* sûre, prompte, ferme. Aller à la *parade*. Il y a autant de sortes de *parades*, que de coups & d'attaques. On fait des *parades* en dehors, en dedans, en haut, en bas, en feinte, en appel. Il y a aussi des *parades* du corps. Voyez PARER.

PARADE, est aussi un terme de de Manege, & il se dit de l'arrêt d'un cheval qu'on manie. Ce cheval est seur à la *parade*.

Parade en ce sens, vient de l'Espagnol *parar*, qui signifie arrêter.

PA-

PARADE. Terme de Marine, Faire le *parade*, c'est orner un vaisseau de tous les pavillons qui sont à son bord, & de tous ses pavois. Tous les vaisseaux firent la *parade*. On dit aussi *parer*.

PARADE, en termes de Guerre, se dit des Officiers qui se rendent au poste, où il leur est ordonné de se mettre sous les armes dans le meilleur ordre qu'ils peuvent; soit pour s'assembler en montant ou levant la garde, soit pour former un bataillon, ou en d'autres occasions qui le requierent. Un Capitaine à la tête de sa compagnie fait la *parade* quand le Roi passe.

PARADE, se dit aussi parmi les Danseurs de Corde, & autres gens de cette sorte, des diverses postures que font leurs Bouffons, & fades plaisanteries qu'ils disent pour arrêter les passans, & les engager à entrer dans le lieu où ils jouënt. Faire *parade* devant la porte. Ceux qui font cette sorte de *parade* montent ou sur une échelle, ou sur une maniere de balcon, afin d'être vus de plus de gens.

PARADIS. s. m. Jardin de delices où fut mis Adam pendant son état d'innocence, & dont il fut chassé, quand il eut desobeï à Dieu. On l'appelle le *paradis* terrestre pour le distinguer du celeste. Quelle partie de l'Univers pourroit-on marquer que quelqu'un n'ait regardée comme le lieu où étoit placé ce Paradis? SAURIN. On l'a placé dans le troisiéme Ciel, dans le quatriéme, dans le Ciel de la Lune, dans la Lune même, dans la moyenne region de l'air, hors de la terre, au dessus de la terre, sous la terre, dans un lieu caché & éloigné de la connoissance des hommes. On l'a mis sous le Pole Arctique, dans la Tartarie, à la place qu'occupe à present la mer Caspienne. D'autres l'ont reculé à l'extremité du midi dans la Terre de feu. Plusieurs l'ont placé dans le Levant, ou sur les bords du Gange, ou dans l'Isle de Ceylan, faisant même venir le nom d'Indes de celui d'Heden. On l'a mis dans la Chine, ou même par de là le Levant dans un lieu inhabité. D'autres dans l'Armenie; d'autres dans l'Afrique sous l'Equateur; d'autres à l'Orient équinoctial; d'autres sous les montagnes de la Lune, d'où l'on croyoit que sortoit le Nil; la plupart dans l'Asie; les uns dans l'Armenie Majeure; les autres dans la Mesopotamie, ou dans l'Assyrie, ou dans la Perse, ou dans la Babylonie, ou dans l'Arabie, ou dans la Palestine. Il s'en est même trouvé qui en ont voulu faire honneur à notre Europe. HUET. *Traité de la Situation du Paradis terrestre.* Quelques-uns ont cru que le *Paradis* terrestre étoit par toute la terre, dont la face fut changée après le peché d'Adam. Voyez la Peyrere en sa sainte Geographie, qui rapporte toutes les opinions sur ce sujet. Mr. Huet prouve après Bochart que ce *Paradis* étoit situé sur le fleuve que produit la jonction du Tigre & de l'Eupharte, qu'on appelle aujourd'hui le fleuve des Arabes, entre cette jonction & la division que ce même fleuve fait, avant que d'entrer dans le Golfe Persique. Mr. le Clerc place le *paradis* terrestre dans la Syrie. Reland croit qu'il étoit en Armenie dans le pays qui est entre les sources de quatre rivieres fameuses, le Phasis, l'Araxe, le Tigre, & l'Euphrate. Le Grand Seigneur met entre ses titres celui de Seigneur de Babilone du *Paradis terrestre*. LA CROIX.

Ce mot vient de l'Hebreu, ou plutôt du Chaldéen *Pardes*, dont les Grecs ont fait *paradeisos* & les Latins *paradisus*. *Pardes* signifioit anciennement chez les Perses, un Jardin, *Firdous* est la même chose en Arabe. RELAND.

On appelle par exaggeration une belle maison, un beau jardin, Un petit *Paradis* terrestre.

PARADIS, pris absolument & sans épithete, signifie le Ciel, le sejour des Anges, & des Saints, qui jouïssent de la presence de Dieu. Les Saints du *Paradis*. Les joyes de *Paradis*. Il est maintenant en *paradis*. Les Anges de *Paradis*. Il ne croit ni enfer, ni *paradis*. On croiroit que les Chrêtiens ne croyent pas le *Paradis*, tant ils apprehendent d'y aller. OF. M. C'est un état criminel de ne pas soupirer pour le *Paradis*, & d'être content de ce qu'on possede en ce monde. NIC. Les Predicateurs surfont le *Paradis* en chaire; mais ils le donnent à meilleur marché au confessional. MEN. C'est un grand scandale que les devots si persuadez du *Paradis*, reculent dès que la mort se presente. OE. M. St. Pierre est peint avec les clefs du *Paradis* en ses mains. JESUS-CHRIST a dit qu'il est plus difficile qu'un riche entre en *Paradis*, que de faire passer un cable par le trou d'une aiguille. On fait jurer les Chrêtiens sur leur part de *Paradis*.

Les Rabbins partagent leur Scheol, en deux demeures, dont l'une est le *Paradis*, & l'autre la Gehenne. Les Juifs ont regardé les peines & les recompenses après la vie, comme quelque chose de si important, qu'ils ont compté le *Paradis* & la Gehenne entre les sept choses qui ont été crées, comme ils disent, avant le monde. WINDET.

Le mot de *Paradis* est originairement un mot Persan qui signifie un parc fermé de Murailles. Les septante Interpretes s'en étant servis pour traduire le mot *gan*, dans cette expression *gan heden*, qu'ils ont traduite le *Paradis d'Heden*, il est arrivé ensuite que l'expression Greque a signifié parmi les Juifs, qui se servoient de la Langue Greque, le lieu ou l'etat de bonheur & de repos, dans lequel les gens de bien attendent la resurection. LE CL.

Le *Paradis* de Mahomet est lieu qu'il a feint à l'imitation des Chrêtiens, où il fait esperer tous les plaisirs sensuels à ceux qui suivront sa Loi. Quelques-uns de leurs Docteurs l'expliquent allegoriquement de plaisirs tout spirituels, où le corps n'aura aucune part.

PARADIS, chez les Catholiques Romains, est un autel fort paré & fort éclairé de cierges, soit dans une Eglise, soit dans les ruës, qu'on prepare pour y faire reposer le St. Sacrement, quand on le porte à la Procession de la Fête-Dieu, ou le Jeudy absolu.

PARADIS. Ce mot s'employe encore figurément en plusieurs façons de parler, pour signifier un lieu de plaisir & de delices. Venise se doit nommer à cette heure le *Paradis* de la Terre. VOIT. Ses yeux sont le *Paradis* des ames. ID. Elle m'a fait voir le *Paradis* dans l'enfer où je suis. ID. En me tirant d'erreur, il m'ôte du *Paradis*. BOIL.

PARADIS, en termes de Comedie, est le troisiéme & dernier rang des galeries qui sont autour de la sale, qui étoit autrefois occupé par les laquais, & qu'on louë maintenant.

En termes de Marine on appelle *paradis*, la partie d'un port où les vaisseaux sont plus à couvert, qu'on nomme autrement *bassin*, ou *darsine*.

Oiseau de paradis. Voyez MANUCODIATA, c'est la même chose.

Graine de paradis. Voyez MANIQUETTE.

Pomme de paradis, espece de pomme rouge qu'on mange en été.

Fleur de paradis. Dans les plaines de Truxillo au Perou il se trouve un arbre qui porte 20. ou 30. fleurs toutes differentes & de diverses couleurs, jointes ensemble, comme une grappe de dattes, on l'appelle *Flor del Paraïso*, *Fleur du Paradis*.

PARADIS, se dit proverbialement en ces phrases. On dit des gens riches qui prennent toutes leurs aises, qui goûtent tous les plaisirs, qu'ils font leur *Paradis* en ce monde. On dit d'un homme qui a été à l'agonie, qu'il a heurté à la porte du *Paradis*. On dit aussi, qu'un homme entend les joyes de *Paradis*, quand il voit ou entend les autres qui se divertissent, qui prennent des plaisirs où il n'a point de part. On dit aussi d'un chemin fort étroit, ou difficile, que c'est le chemin de *Paradis*, on n'y va qu'un à un. On dit que Paris est le *Paradis* des femmes, le Purgatoire des hommes, & l'Enfer des chevaux,

vaux. On dit aussi quand quelcun est dans une grande joye, qu'il croit être en *Paradis*; & quand il est en quelque grand danger, qu'il se recommande à tous les Saints & Saintes de *Paradis*.

PARADOXE. adj. & s. masc. Ce mot est Grec & signifie, Proposition surprenante, qui semble incroyable d'abord; qui a l'air d'être fausse, quoi qu'elle soit vraye dans le fond, proposition qui quoiqu'elle choque les opinions communes & reçues, ne laisse pas quelquefois d'être veritable. C'est un paradoxe de dire; La pauvreté est preferable aux richesses. Il y a moins de liberté dans la plus grande Fortune. Ciceron dit dans la preface de ses *Paradoxes*, que parce que ces sortes de propositions ont du merveilleux, & qu'elles sont contre l'opinion commune, elles ont été appellées *paradoxes*, *paradoxa*, par les Philosophes Stoïciens. Les Stoïciens ont avancé de grands *paradoxes*. L'opinion de Copernic est *paradoxe* pour le le peuple, & est tenuë pour certaine par tous les Sçavans. Il y a des *paradoxes* même en Geometrie, dont plusieurs sont recueillis dans l'Appiarium de Mario Bettino Jesuïte, & entr'autres celui-ci, que le contenu est plus grand que le contenant. Il ne faut pas prendre à la terre les exclamations des Orateurs, ni les *paradoxes* de l'éloquence. Cl. Humiliez vous, raison imbecille: connoissez, superbe, quel *paradoxe* vous êtes à vous même. Pasc. On voit des gens qui, dans l'impatience de briller par le nouveau & l'extraordinaire, negligent de bien apprendre les principes les plus communs, pour se hâter de mettre au jour quelques *paradoxes*. Crousaz.

PARADVENTURE. adv. Par hazard. Je ne cherchois pas cet homme-là, mais *paradventure* je l'ai trouvé. Il est vieux.

PARAFE. s. m. (Quelques-uns écrivent PARAPHE.) Marque & caractere particulier composé de plusieurs traits de plume mêlez ensemble, que chacun s'est habitué de faire de la même maniere, pour mettre au bout de son nom, & empêcher qu'on ne contrefasse sa signature. Il a signé son nom avec *parafe*. Mettre son *parafe* pour approuver une addition ou une rature. Les Notaires font mettre des *parafes* à tous les renvois, apostilles & ratures d'un contrat. Ceux qui ne sçavent point faire de *parafe*, y mettent les premieres lettres de leur nom. Le *parafe* du Roi est une grille, que les Secretaires du Roi mettent avant le leur en toutes les lettres qu'ils expedient.

Menage dérive ce mot de *paragraphus*.

PARAFER. v. act. Mettre son parafe, ou les premieres lettres de son nom à quelque apostille, ou à quelque renvoi, ou au bas de la page de quelque acte. Les Commis du Greffe ne signent pas les arrêts, ils n'ont pouvoir que de les collationner & *parafer*.

En termes du Palais on appelle *parafé*, *ne varietur*, un acte important qu'on collationne, sur lequel il y a quelque contestation, ou inscription en faux à apprehender. Chacune des parties le *parafe* avec l'Officier, afin qu'on n'en puisse pas supposer un autre en sa place.

On dit aussi d'un procès, qu'il a été *parafé* par premiere & derniere, quand le Secretaire du Rapporteur qui le donne en communication, met son parafe à chaque piece en même temps qu'il la numerotte. C'est pour abreger le tems qu'il faudroit à les verifier sur l'inventaire.

Parafé, ée. part. & adj.

PARAGE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Egalité de condition entre Nobles, ou tenans noblement.

Si vous êtes de grand parage,
Je ne suis mie de menour. Borel.

Parage, en termes de Coutume, est lorsqu'un fief est partagé entre freres; alors les puînez tiennent leur part de l'aîné par *parage*, sans hommage. Loyseau recherchant l'origine du *parage* dit, que dans les grandes maisons, on laissoit aux puînez certains membres de hautes Seigneuries qui leur étoient baillées en partage, pour les tenir à pareil droit que l'aîné tenoit le chef lieu, à condition de relever de lui en *parage*. La même chose se pratique en Ecosse, où les maris des sœurs puinées ne sont point obligez de faire la foi & hommage au mari de l'aînée, ni leurs enfans jusqu'au second degré. Comme le *parage* est une égalité de relevance entre freres, ou sœurs, quelques-uns l'ont appellé *frareage*, *pareage*, ou *parentage*. Il se pratique en plusieurs coutumes. Depuis l'Ordonnance de Philippe Auguste il n'a point lieu dans la Coutume de Paris. Les puinez tenoient leurs fiefs en *parage*, en pareil degré que l'aîné: & ces gens s'appelloient *Parageaux* & *Parageurs*. On le disoit aussi des cousins & autres parens, jusqu'au degré du quart au quint, auquel il n'est plus prohibé de se marier, & jusques-là on pouvoit tenir en *parage* avec l'aîné, ou chef de la famille, qui étoit obligé de garantir le *parage*, & porter la foi & hommage pour tous les autres. En Normandie le *parage* n'est plus en usage qu'entre filles, & en cas de partage. La Coutume de Normandie, article 135. dit, que la tenure par *parage* se fait lorsqu'un fief noble étant divisé entre filles, l'aînée fait hommage au chef Seigneur pour les autres, & les puînées tiennent leur portion de l'aînée par *parage*; c'est-à-dire, sans foi, ni hommage. Le *parage* finit au sixiéme degré inclusivement. Il finit aussi lorsque l'un des paragers vend sa portion à un autre qui ne soit point parager.

Parage, originairement signifioit, Noblesse, parceque tous les Nobles pretendent parité, ou égalité en Noblesse: & ainsi on disoit autrefois, *Emparager* une fille; pour dire, la marier noblement, & sans derogeance.

Haut parage, étoit un grand fief, comme ceux des Pairs, & des Seigneurs mouvans immediatement du Roi, qui avoient été donnez autrefois en apanage à des personnes du Sang Royal: & en ce sens on disoit, Une femme de *haut parage*; pour dire, de très-noble parenté & extraction. Reine de *haut parage*, c'est-à-dire, de haut parentage.

Ce mot vient du Latin *paragium*, fait de *par*, *parité*.

Parage, en termes de Mer, se dit d'une certaine plage où étenduë de mer, sous quelque latitude que ce puisse être. Nous étions en un tel *parage*; pour dire, en telle côté, à telle hauteur. Il n'y a point de ports, il n'y a point de fonds dans tout ce *parage*, en toute cette côte. Dans ces *parages* il y a beaucoup de vaisseaux. On dit, que des vaisseaux de guerre sont en *parage*; pour dire, qu'ils sont en certains endroits de la mer où ils peuvent trouver ce qu'ils cherchent. On dit aussi d'un vaisseau qu'il est mouillé en *parage*, pour dire, qu'il est mouillé dans un lieu d'où il peut appareiller quand il voudra. Changer de *parage*.

PARAGEAU, ou PARAGEUR, ou PARAGER. subst. masc. Qui tient fief en parage avec un autre. Pomey. Fief *parageaux*, le Chef des consors, tenant fief en parage. Id. Le *parager* ne doit point de lots & ventes pour la vente de son fief *parager*. Les Coutumes appellent d'ordinaire les aînez *parageurs* (ou *chemiers*) & les puînez *parageaux*. La Coutume de Normandie les appelle tous également *paragers*.

PARAGOGE. s. f. Terme de Grammaire. Allongement. C'est lorsque l'on ajoûte une syllabe au bout d'un mot: comme *dicier*, pour *dici*.

PARAGOGIQUE, adj. m. & f. Terme de Grammaire. Qui est ajoûté, qui s'ajoûte. En Hebreu le *H* est souvent *paragogique*. Les lettres *paragogiques* n'ajoûtent rien à la signification. Elles s'ajoûtent seulement pour donner un son plus plein & plus agréable aux mots, ou pour la mesure du vers, ou de la période. Il y a aussi des particules *paragogiques*.

Ce mot vient du Grec *paragoo*, j'ajoûte.

PARAGONNER. v. act. Comparer. Voyez PARANGONNER, ainsi que l'écrit l'Academie.

SE PARAGONNER, est un terme de Fleuriste. Il se dit des tulipes, & signifie, Revenir tous les ans avec un panache beau & net. Quand les plaques demeurent bien distinctes des couleurs & du panache, on doit esperer que la tulipe se *paragonnera* tous les ans. CULT. DES FLEURS.

PARAGRAPHE. s. m. Terme de Jurisconsulte. Il vient du Grec, & signifie une section, ou division qui se fait des textes des loix ; ce qui s'appelle ailleurs un *article*. Une telle loi est divisée en trois *paragraphes*. Il en a cité le premier *paragraphe*, qui est le second article. La marque de *paragraphe* cité est faite ainsi §. Qu'un homme à *paragraphe* est un joli galant! MOL. C'est-à-dire, un Regent en Droit. Les Grecs se servoient aussi de *paragraphes*, pour marquer les couplets, ou strophes, ou autres divisions des Odes & des Ouvrages poëtiques. On se sert communément de ce mot pour signifier une partie ou section d'un discours, d'une chapitre.

PARAGUANTE. s. fem. Present, gratification qu'on fait à celui qui s'entremet pour quelque traité, pour quelque affaire qui nous procure de l'avantage. Ce terme se prend le plus souvent en mauvaise part. La plupart des Intendans des grands Seigneurs menagent pour eux une *paraguante*, quelque present secret, quand ils font des baux & des accommodemens. On l'a accusé d'avoir pris des *paraguantes*. On appelle aussi *paraguante*, les petits presens qu'on donne par reconnoissance à ceux qui nous apportent quelque bonne nouvelle.

Ce mot est purement Espagnol, & vient de ce qu'on ne donnoit d'abord pour un present honnête qu'une paire de gands. Les Espagnols disent *dar para guantes*, donner pour des gans.

PARAGUAY. Herbe du Paraguay. C'est une plante qui tire son nom du *Paraguay*, Province de l'Amerique meridionnale où elle croît, & dont on prend l'infusion comme celle du thé. Les Espagnols du Perou, pendant la journée, usent beaucoup de l'*herbe de Paraguay* que quelques-uns appellent *herbe de S. Barthelemi*, qu'ils pretendent être venu dans ces Provinces, où il la rendit salutaire & bien-faisante, de venimeuse qu'elle étoit autrefois. FREZIER. On ne l'apporte que sechée & presque en poussiere. ID. L'usage de cette herbe est necessaire dans le pays des Mines, & dans les Montagnes du Perou, où les Blancs croyent l'usage du vin pernicieux. Il y a de cette herbe à Paris, mais elle n'y fait pas fortune, peut-être parce qu'on ne sçait pas la maniere de la prendre, qu'on peut voir dans Frezier.

PARAIN. Voyez PARREIN.

PARAINSI. adv. Doneques, ou, Par ce moyen. *Parainsi* il faut conclurre. *Parainsi* il s'est rendu maître. Ce mot est tout-à-fait hors d'usage, & à sa place on dit *ainsi*. VAUG. REM.

PARAISONNIER. s. m. Terme de Verrerie. C'est celui qui souffle les glaces à miroir. Le metier de *Paraisonnier* est très difficile à apprendre, & le travail en est très dur.

PARAKENTESE. Voyez PARACENTESE.

PARAKYNANCIE. s. f. Terme de Medecine. Espece d'esquinancie dans laquelle les muscles externes du larinx sont attaquez.

Ce mot est Grec, il vient de *anchein*, *suffoquer*.

PARALIPOMENES. s. m. plur. Ce qui a été omis ou oublié dans quelque Ouvrage ou Traité precedent. Il y a deux livres dans l'Ecriture qu'on nomme *Paralipomenes*, (on les appelle aussi *Chroniques*), qui font un supplément des quatre livres de l'Histoire des Rois, dont les deux premiers portent aussi pour titre *Livres de Samuël*. M. Le Clerc appelle *Journal des Rois*, ce que nous appellons après les Interpretes Grecs, *Paralipomenes*, & il croit que ce Journal est un extrait de ce qui est nommé dans l'Ecriture *Verba dierum*, *Journaux*. Il croit aussi que l'on y a joint des Genealogies tirées d'autres Livres anciens. Les Interpretes Grecs ont nommé ce Livre, *Paralipomena*, comme si c'étoit un Suplément du Livre des Rois. M. le Clerc n'est pas en cela du sentiment de ces Interpretes. Il est même porté à croire que ce Journal a été écrit en même tems que le livre des Rois, & que l'Auteur qui composoit ce Journal n'en avoit eu le connoissance. Il y fait voir des endroits qui sentent un tems ancien, & d'autres un tems plus moderne. Les Juifs veulent qu'Esdras l'ait composé, mais c'est une chose très obscure. Voyez le Comment. De Mr. le Clerc sur les *Livres Historiques de l'Ancien Testament*. Quintus Calaber a fait un Ouvrage intitulé les *Paralipomenes d'Homere*.

Ce mot est Grec, & formé du verbe *paraleipoo*, *j'omets*. Quelques Auteurs ont dit *Subrelictorum*, au lieu de *Paralipomenon*.

PARALIPSE. s. f. Figure de Rhetorique. Feinte que l'on fait de vouloir omettre ce que l'on dit pourtant. Quand on est animé les raisons se presentent en foule à l'esprit. Il voudroit les pouvoir exposer toutes, mais il craint d'ennuyer ; outre que l'activité de ses agitations empêche qu'il ne s'arrête à toutes ; ainsi il produit en foule les raisons qu'il propose, temoignant qu'il ne pretend pas en parler ; c'est-à-dire, s'y arrêter autant de tems qu'elles le demanderoient. Par exemple, Je passe sous silence les injures que j'ai reçuës, &c.

Paralipse, est un mot Grec qui signifie *Omission*.

PARALLACTIQUE. ad. m. & f. Qui appartient à la parallaxe. Angle *parallactique*, Machine *parallactique*. voyez *Parallaxe*.

PARALLAXE. s. f. (Boileau l'a fait masculin.) M. de Fontenelle le fait masculin & feminin : *H. de l'A. R. des Sciences.* Terme d'Astronomie. C'est l'arc du Firmament contenu entre le vrai lieu d'un astre, & son lieu apparent. Le vrai lieu d'un astre est le point du Firmament où il seroit vû si l'on étoit au centre de la terre, & que notre œil y fût placé. Le lieu apparent est le point du Firmament où l'astre paroit à ceux qui sont sur la surface de la terre. Ainsi parceque nous le voyons de dessus la surface de la terre, qui est éloignée du centre d'un demi diametre de la terre, nous le voyons par un rayon visuel qui passant par le corps de l'astre, & allant aboutir au delà jusqu'au Firmament, marque un autre point, qui est son lieu apparent. C'est cette difference qu'on appelle la *parallaxe*, qui est l'angle formé par ces deux rayons visuels, tirez l'un du centre, & l'autre de la surface de la terre, lorsqu'ils traversent le corps de l'astre, & qui est mesuré par cet arc du Firmament compris entre ces deux points du vrai lieu, & du lieu apparent. La *parallaxe* sert à connoître la distance differente des Planetes à la terre. Ainsi plus un astre est voisin de la terre, & plus grande est sa *parallaxe*. La *parallaxe* horizontale est la plus grande. Les astres qui sont dans le cercle meridien, ou au Zenit, ne font point de *parallaxe*. La *parallaxe* est aussi l'angle qui se fait au centre d'une Planete par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la terre, & l'autre de dessus la surface de la terre. Cet angle, qu'on appelle aussi *angle parallactique*, est plus grand à mesure qu'on est plus proche de la terre, dans une égale élevation sur l'Horison. Saturne est si elevé qu'à peine y peut-on observer quelque *parallaxe*. On connoit la hauteur des Cometes par l'observation de leur *parallaxe*. Les étoiles fixes ne font aucune *parallaxe* à cause de leur éloignement. La *parallaxe* horisontale du Soleil est de deux minutes, selon Lansberge. Tycho Brahé lui en donne trois. D'autres disent qu'elle est tout au plus de dix secondes. Cette difference qui est très grande fait voir que la pratique de la *parallaxe* est très difficile, & aussi très incertaine ; une minute échappe

échape aisément dans l'observation. La Methode d'avoir les *parallaxes* par des observations faites dans le même temps, en des lieux éloignez, est l'ancienne. Mais Mr. Cassini en a imaginé une autre où un seul observateur, suffit, parce qu'une étoile fixe tient lieu d'un second. Voyez *Histoire de l'Ac. R. des Sc. de* 1712. Jean Baptiste Morin a fait un Traité des *Parallaxes*.

Que l'astrolabe en main un autre aille chercher,
Si Saturne à nos yeux peut faire un paralaxe. Boil.

On appelle aussi *parallaxe*, cet angle qui se fait dans les observations qui se font avec le niveau, compris entre la vraye ligne de niveau, & celle de l'apparent.

PARALLELE. adject. de tout genre, & subst. fem. Terme de Geometrie, qui se dit des lignes également distantes l'une de l'autre, & qui ne se toucheroient jamais, quand elles seroient prolongées à l'infini. Il se dit aussi des superficies. Ces deux murailles sont *parallèles*. Les côtez opposez d'un quarré sont *parallèles* entre eux. Les files d'un bataillon sont *parallèles* l'une à l'autre, & les rangs sont aussi *parallèles* entre eux. Le trait de la contrescarpe est tiré *parallèle* à la face du bastion qui lui est opposée; & d'ordinaire, la tranchée ou ligne d'approche, est tirée *parallèle* à la face de la place que l'on attaque, pour empêcher l'enfilade. Guillet.

On dit absolument, en termes de Guerre, tirer une *parallele*; pour dire, faire conduire, mener une tranchée, quoiqu'il n'y ait aucune autre ligne à quoi elle soit *parallele*.

En Astronomie on entend par *cercles parallèles*, des cercles qui sont tirez d'Occident en Orient par tous les degrez du Meridien, en commençant par l'Equateur auquel ils sont *parallèles*, jusqu'aux poles du monde. On appelle les degrez des cercles *parallèles*, des degrez de longitude. Les *parallèles* de l'Equateur sont les cercles qui passent par chaque degré de latitude. On ne marque ordinairement sur le globe que huit de ces *parallèles* de chaque côté de l'Equateur vers les poles. Ils sont à dix degrez l'un de l'autre, & divise l'hemisphere en neuf parties d'égale largeur. Le *parallèle* de Paris est à 49. degrez de latitude Septentrionale. L'Equateur & les autres cercles *paralleles* sont parcourus par la revolution journaliere de tous les Astres d'Orient en Occident. Les Tropiques, & tous les autres Cercles de declinaison sont des *parallèles*.

C'est un mot Grec qui signifie, Des choses qui ont du rapport les unes aux autres. Pour l'Ortographe, ceux qui suivent l'étymologie écrivent toûjours, *parallèle*, & ceux qui suivent la prononciation écrivent, *paralelle*. Je suis pour le dernier. Men. L'usage le plus frequent & le meilleur est pour *parallèle*. L'Acad.

Parallele. s. m. fig. Comparaison par laquelle on examine, on explique les rapports & les differences que deux choses ou deux personnes ont entre elles. Un beau *parallèle*, un juste *parallèle*. Faire le *parallèle* d'Alexandre avec Cesar. Les *parallèles* des hommes illustres de Plutarque. Le *parallele* de Cesar & d'Alexandre. Vaug. Rem. Je ne veux point entrer en *parallèle*, qu'on me mette en *parallèle* avec cet homme-là. Les *parallèles* Historiques de Cassandre.

PARALLELIPIPEDE. s. masc. Terme de Geometrie. Corps solide composé de six surfaces rectangles, parallèles les unes aux autres, & dont les opposées sont égales. Deux cubes attachez ensemble, & posez bout-à-bout font un corps *parallelipipede*. Une poutre équarrie qui a deux quarrez à ses extremitez, & dont les côtez sont de quatre quarrez longs, en font un aussi.

PARALLELISME. s. m. Position, ou situation de lignes, ou de surfaces, qui sont par tout à une égale distance l'une de l'autre. Les objets éloignez ont de la peine à être apperçus à cause du *parallélisme* des rayons.

Mouvement de Parallélisme, Terme d'Astronomie, se dit du mouvement de l'axe de la Terre, lequel se fait d'une maniere toûjours parallele à lui-même: c'est-à-dire que l'axe de la Terre, que l'on suppose se mouvoir, en parlant selon le systême de Copernic, est toûjours tourné & dirigé vers la même partie du Ciel: le pole Arctique de la terre regardant toûjours vers la partie du Ciel où est l'étoile polaire, ou la constellation qu'on appelle la petite Ourse. L'axe de Jupiter & ceux des autres planetes se tiennent aussi toûjours dirigez à peu après vers les mêmes parties du Ciel. Descartes croit qu'il y a une matiere qui traversant l'atmosphere du Soleil, traverse les Planetes & passant d'un pôle à l'autre fait que leurs axes gardent à peu près le *parallelisme*. C'est ce *mouvement de parallelisme* qui sert à rendre raison de la vicissitude des saisons, & de l'inegalité des jours, & des nuits. L'axe de la terre ne conserve pas pourtant exactement son *parallélisme* à l'égard des étoiles fixes: car en chaque année il se détourne un peu de sa situation precedente, & par consequent des étoiles vers lesquelles il étoit exposé. C'est ce mouvement qui sert dans le systême de Copernic à expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes d'Occident en Orient, & la procession des équinoxes.

PARALLELOGRAMME. s. m. Terme de Geometrie. Figure quadrangulaire qui a ses côtez opposez égaux, & paralleles; & les angles opposez aussi égaux, comme le quarré, & le rhombe, &c. Quand le *parallélogramme* a les quatre angles droits, sans que les côtez soient égaux, il s'appelle *rectangle*: & si tous les quatre côtez sont égaux, & les 4. angles droits, il s'appelle *quarré*. Mais si tous les côtez étant égaux, les angles ne le sont pourtant pas, le *parallélogramme* s'appelle *rhombe*, ou *lozange*. Si le *parallélogramme* n'a ni les angles, ni les côtez égaux, il s'appelle *Rhomboïde*. Cette figure n'est ni équilaterale, ni rectangulaire; les deux côtez opposez sont seulement égaux, & les angles opposez aussi; si elle a deux angles opposez aigus, les deux autres opposez sont obtus. Elle peut varier en une infinité de manieres. Les *parallélogrammes* qui sont sur même base, & entre mêmes parallèles, sont égaux. Euclide. Les quatre figures, c'est-à-dire, le quarré, le quarré long, le rhombe & le rhomboïde passent sous le nom general de *parallelogramme*, parce que leurs côtez sont parallèles: c'est pourquoi on les appelle figures regulieres.

Ce mot est Grec, *parallelogrammon*, composé de *para*, proche, de *alleelos*, & de *graphein*, écrire.

PARALOGISME. s. masc. Faux raisonnement; vice de la demonstration, lorsqu'on tire une fausse consequence, ou qu'on emploie des principes faux, ou non demontrez, ou lorsqu'on a passé par dessus quelque proposition qu'il falloit prouver en chemin. Il n'y a point d'Auteurs qui ayent écrit sur la quadrature du cercle, qui n'ayent fait des *paralogismes*. Le *paralogisme* differe du *sophisme*, en ce que le *sophisme* se fait par malice, ou par une mechante subtilité; au lieu que le *paralogisme* se fait par erreur, & faute d'une suffisante lumiere ou application. Il ne paroît pas neanmoins que Mrs. de Port Royal y mettent de la difference. Il n'est pas inutile de représenter les principales sources des mauvais raisonnemens qu'on appelle *sophismes* ou *paralogismes*. Port-R. L'un & l'autre viennent du Grec. Il n'a guere d'usage que dans le dogmatique. L'Acad.

PARALYSIE. s. f. Terme de Medecine. Maladie causée par une resolution de nerfs, qui rend le corps entrepris & sans mouvement, ou quelcune de ses parties. Tomber en *paralysie*. Il a eu une attaque de *paralysie*. La *paralysie* lui est tombée sur un bras. L'apoplexie se tourne souvent en *paralysie*. La *paralysie* est parfaite, quand il y a privation du mouvement & du sentiment tout ensemble. L'imparfaite est lorsque l'un de ces deux est

est aboli, & que l'autre demeure. La *paralysie* d'un côté du corps seulement se nomme *hemipe-agie*, c'est-à-dire, resolution de la moitié du corps. La *paralysie* universelle arrive quand la tête demeurant en son entier, les parties qui sont au dessous sont destituées de sentiment & de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelque membre, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particuliere; & quand ces membres sont seulement engourdis & hebetez, les Medecins l'appellent *stupeur*. La cause de la *paralysie* est une pituite épaisse qui bouche entierement les nerfs, & empêche que l'esprit animal ne soit distribué en la partie où il est inseré. Dans la *paralysie* universelle la moëlle de l'épine du dos est entierement offensée. Dans la particuliere elle l'est seulement à l'endroit du nerf qui sert au mouvement du membre perclus. La *paralysie* se fait souvent d'une legere apoplexie, & alors elle est proprement appellée *paraplegie*. La peau de Loutre portée sous la chemise est très bonne contre ce mal. Miege.

Le mot de *paralysie* vient du Grec *paraluoo*, qui signifie *je delie*, parceque cette maladie detend les nerfs, & leur ôte leur vigueur ordinaire.

Paralysie, se dit aussi au figuré. Il me prit comme une *paralysie* d'esprit, qui m'en ôta l'usage tout d'un coup. Le Chev. d'H. L'oisiveté est une espece de *paralysie* spirituelle. Du Four.

PARALYTIQUE. adj. & s. m. & f. Qui est atteint de paralysie. Il est *paralytique* de la moitié du corps. Il est *paralytique* d'un bras. Il est demeuré *paralytique*. L'Evangile nous apprend l'histoire du *Paralytique*, & qu'il y avoit une Piscine ou Lavoir à Jerusalem, ou les *paralytiques* qui y étoient jettez, immediatement après que l'Ange en avoit troublé l'eau, étoient gueris. Les Latins l'ont appellé *sideratus*.

Paralytique, se dit aussi figurément pour signifier un homme qui n'a pû contenter les desirs d'une Dame. Hé bien! me dit-elle, pauvre *paralytique*, êtes-vous venu ici tout entier? B. Rab.

PARANGON. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Comparaison. Cela est sans *parangon*. Faire le *parangon* d'une chose avec une autre.

Parangon, se dit aussi pour, Patron, modele. *Parangon* de beauté, de chevalerie. C'est un *parangon* de sagesse, & de doctrine. Ablan. Il est vieux.

Parangon, est aussi quelquefois adjectif, & se dit des pierres precieuses excellentes. Un diamant *parangon*, un rubis *parangon*, une perle *parangon*; qui sont d'une grosseur, d'une beauté & d'un prix extraordinaire, comme les perles de Cleopatre & de l'Empereur Rodolphe. En ce sens il est aussi substantif. C'est un *parangon*.

Parangon, en termes d'Architecture, signifie aussi, Du marbre fort noir. C'est du *parangon*.

Parangon. Terme d'Imprimerie. C'est la seconde sorte des caracteres d'Imprimerie. Après le gros canon & le petit canon, il y a le gros *parangon*, & le petit *parangon*. Le gros est le caractere qui est entre le petit canon & le petit *parangon*: & le petit est celui qui est entre le gros *parangon* & le gros Romain.

Parangon, en termes de Fleuriste, se dit de quelques Tulippes. *Parangon d'Acasto*, tulippe pourpre & rouge cramoisi, gris & blanc. *Parangon S. Mandé*, tulippe incarnat & blanc. *Parangon Viltort*, tulippe rouge, tirant sur le colombin & blanc vif. Morin.

Le mot François de *paragon* ou *parangon*, comme l'Italien *paragone*, ou *parangone*, a été fait du Latin *par, paris*. Men. Les Italiens appellent aussi *paragone* une pierre de touche. D'autres derivent ce mot du Grec *parangkoonisomai*, j'écarte avec le coude ceux qui s'approchent de trop près, à cause que le *parangon* ne peut avoir son pareil en son espece.

PARANGONNER. v. act. Il est vieux & signifie, Comparer. Ose-t-il se *parangonner* à vous? Qui est le Conquerant qu'on ose *parangonner* avec le Grand Alexandre?

Parangonné, ée. part.

PARANOMASIE. s. f. Terme Dogmatique. Ressemblance que les mots ont entr'eux. Les *paranomasies* sont ordinaires dans les langues qui ont une même origine, ou une grande proximité entr'elles. Le Cl.

PARANYMPHE. s. m. C'étoit autrefois celui qui conduisoit par honneur l'épouse chez l'époux & qui faisoit les honneurs de la noce. Chez les Grecs l'époux & l'épouse avoient leurs *paranymphes*, qui les menoient coucher dans le lit nuptial. Les Juifs avoient aussi des especes de *Paranymphes*, que le Thalmud & les Rabbins appellent *Schuschebim*, c'est-à-dire, les compagnons ou les amis de l'époux. Grotius croit que c'est de ces *Paranymphes* que parle Jesus-Christ; Math. IX. 15. Il y a eu aussi des *Paranymphes* parmi les Chrétiens. Il en est parlé dans les Capitulaire de Charlemagne. Ce mot est Grec: *paranumphos*, & composé de *parà*, *proche*, & de *numphee*; *épousée*.

Ce terme, suivant la force du terme Grec *paranumphos*, signifie celui qui est auprès de l'époux.

Maintenant il n'est en usage qu'en l'Université de Paris, & se dit de la ceremonie qui se fait en Theologie ou en quelque autre Faculté, à la fin de la Licence, en faveur des Bacheliers. Le Chancelier de Notre Dame fait l'éloge de tous ceux que sortent de Licence les uns après les autres, & quelques jours après ils reçoivent la benediction de Licentiez dans la Chapelle de M. l'Archevêque.

Il se dit aussi de l'éloge qu'on fait de quelqu'un dans une compagnie. On a fait votre *paranymphe* en bonne compagnie.

PARANYMPHER. v. act. Faire le paranymphe. *Paranympher* les Licentiez.

PARAO. s. m. Terme de Relation. Petit bâtiment ou vaisseau des Indes que l'on arme en guerre. On decouvrit un *parao*, dont on prit le Maître pour servir de pilote. Oe. M.

PARAPET. s. m. Terme de Fortification. C'est une deffense ou couverture de six à sept pieds de haut, pour mettre les soldats & le canon à couvert des ennemis. Il s'en fait à tous les ouvrages, soit du dedans, soit du dehors de la place, & même des travaux qu'on fait pour en approcher. Le *parapet* Royal ou du rempart est de terre à l'épreuve du canon, & doit avoir dix-huit à vingt pieds d'épaisseur. Le *parapet* des murailles est de pierre. Le *parapet* des lignes des tranchées est de terre remuée, de gabions, de fascines, de sacs à terre, &c. Le *parapet* du corridor est le glacis ou l'esplanade.

Parapet, est aussi un petit mur à hauteur d'appui qu'on fait sur le bord des ponts, des quais ou des murs élevez pour servir de gardefou, & empêcher qu'on ne tombe.

Borel rapporte un curieux Recueil des noms anciens & modernes qu'on a donnez à ces *parapets*, tirez de Joseph Maria Subresius, Evêque. Les Latins les ont appellez *subarra*, *bastia*, d'où sont venus les noms de *bastion* & *bastille*, & celui de *baille*, qui signifioit en vieux François la même chose que maintenant *parapet*. On les appelloit aussi *pagineumata*, *lorica*, *antemuralia*. Les Espagnols les ont appellez *barbacanes*; les Italiens *parapetti*, à cause qu'ils deffendent la poitrine, d'où enfin nous avons fait le mot de *parapet*.

PARAPHE, PARAPHER. Voyez Parafe, Parafer.

PARAPHERNAUX. adj. plur. Terme de Jurisprudence. Il ne se dit qu'en cette phrase. *Biens paraphernaux*: ce sont les biens apportez par la femme, que le mari a reçus au delà de la dot, & que la femme retient, en sorte

sorte que le mari même n'en a pas la jouïssance, à moins qu'il n'y ait une paction contraire dans le contrat. *In his rebus quas extra dotem mulier habet, & quas Græci parapherna vocant, nullam uxore prohibente vir habeat communionem.* COD. DE PACTIS. C'est une espece de pecule qui demeure en la puissance de la femme : elle en jouit, & en dispose comme il lui plait, sans l'autorité & le consentement de son Mari. Dans les Pays Coutumiers les femmes n'ont point de ces sortes de *biens paraphernaux* : les maris ont la jouïssance de tout sans exception. La Coutume de Normandie Article 39. donne à ce mot un sens bien different. Elle appelle biens *paraphernaux*, les meubles & linge, & autres hardes à l'usage de la femme, & qu'on lui ajuge au prejudice des creanciers, lorsqu'elle renonce à la succession de son mari. En Picardie cela s'appelle la chambre *bien étorée* de la femme.

Ce mot est Grec: *ta parapherna*, & vient de *parà*, outre, au delà, & de *phernée*, *dot*, au dela de la dot.

PARAPHIMOSIS. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie du prepuce qui arrive lorsqu'il est retiré, & tellement enflé ou ulceré qu'on ne le peut rabatre sur le gland.

Ce mot est Grec & composé de *parà*, *beaucoup*, *au delà*, & de *phimoein*, *serrer*, *étrecir*. Voyez PHIMOSIS.

PARAPHONE. adj. m. & f. Terme de Musique. Il se dit des sons qui sont distans de l'intervalle d'une 4e. ou d'une 5. ou de leurs repliques, & qui par consequent sont consonans. Les Italiens disent *suoni parafoni.* BROSSARD.

Ce mot est fait du Grec *parà*, proche, & *phonée*, voix.

PARAPHONISTE. s. m. Chantre. C'est le nom qu'on donne aux Chantres dans l'Ordre Romain.

PARAPHRASE. s. f. Explication d'un texte en termes plus clairs & plus amples, par lesquels on supplée ce que l'Auteur a pu dire & penser sur le même sujet. La *Paraphrase* Caldaïque. Il y a cent sortes de *paraphrases* sur les Pseaumes & sur les autres Livres de l'Ecriture. Mr. Godeau a fait en vers plusieurs belles *paraphrases* des Pseaumes de David. Le Cardinal de Richelieu trouva les *paraphrases* de Mr. Godeau si charmantes, qu'il lui fit avoir l'Evêché de Grâsse. Les *paraphrases* d'Erasme sur le Nouveau Testament sont si belles, que je crois qu'elles lui ont été divinement inspirées. COLOMESIUS.

Il se dit aussi dans le discours familier & principalement des interpretations malignes que l'on donne à des choses, qui sont d'elles mêmes indifferentes. On avoit dit la chose du monde la plus indifferente, il est allé faire là-dessus une *paraphrase* maligne.

PARAPHRASE CHALDAÏQUE. Voyez TARGUM.

PARAPHRASER. v. act. Faire des paraphrases. Ce Pseaume est bien *paraphrasé*. Theophile a *paraphrasé* les Institutes de Justinien.

On dit aussi de ceux qui ajoûtent quelque chose à une histoire, ou à une avanture qu'ils racontent, qu'ils *paraphrasent*. Dites la chose comme elle est sans *paraphraser*.

PARAPHRASTE. s. m. Celui qui fait des paraphrases, comme Metaphraste celui qui fait des traductions. Les Paraphrastes Caldaïques.

Le Sieur Godeau le paraphraste,
Le bon Baudoin le metaphraste,
Ont maintenu tous ces beaux mots. MEN.

PARAPHRENESIE. s. f. Espece de phrenesie dont les Anciens attribuoient la cause à l'inflammation du ventricule, du foye & sur tout du diaphragme : ils l'appelloient aussi *fausse phrenesie* pour la distinguer de la veritable qu'ils faisoient consister dans l'inflammation du cerveau & de ses membranes. On ne doit point distinguer ces deux especes de phrenesie, puisque l'une & l'autre viennent du mouvement dereglé des esprits animaux, & que l'inflammation du cerveau non plus que celle du ventricule & du diaphragme ne peuvent point les causer.

Ce mot est Grec, il vient de *parà*, *par delà*, & de *phrèn*, *entendement*: Voyez PHRENESIE.

PARAPLEGIE. s. f. Terme de Medecine qui se dit de la paralysie qui succede a l'apoplexie. Il se dit aussi de la paralysie particuliere d'une ou de plusieurs parties. Il se dit encore de la paralysie universelle qui attaque toutes les parties situées au dessous de la tete.

Ce mot est Grec ; il vient de *parà*, *beaucoup*, & de *plettein*, *fraper*.

PARAPLUYE. s. m. Sorte de petit pavillon fait de toile cirée, qui sert à deffendre de la pluye. Il est monté sur un baton; & se peut étendre & replier par le moyen de quelque pieces de baleine attachées à un cercle qui glisse sur le baton. Voyez PARASOL.

PARAPRES. adv. On l'a averti de se sauver, on y a été *paraprès*, & on ne l'a point trouvé. Cela frappe l'esprit d'abord, & tout ce qu'on dit, ou qu'on replique *paraprès*, n'est que du second bond, & ne fait point d'impression. Ce mot ne se dit plus : en sa place on dit *après*.

PARARDIR. v. n. Vieux mot. Brûler.

De *per*, & *ardere*.

PARASANGE. s. f. Ablancourt & Danet le font masculin. Ancienne mesure de Perse, differente suivant les lieux, de 20. de 30. de 40. ou de 60. stades. La *parasange* ordinaire étoit de 30. stades ou d'environ 3300. pas geometriques. Communément le *parasange* est compté de 30. stades. ABL. *Farseng* aujourd'hui se prend en la meme signification. Ce mot selon Reland & Chardin est composé de ces deux, *Fars* & *seng*, la pierre des Persans, parce qu'ils marquoient les lieux par des pierres; comme les Romains ont fait depuis. Les Persans font la *parasange* de six mille pas, ou *endaze*, mot qui signifie jet, comme pour dire, que le pas est le jet du corps. Le *farseng* est presque de même mesure dans tout l'Empire de Perse. CHARDIN.

PARASCEVE. s. f. Terme de Breviaire. C'est la sixiéme Ferie de la derniere semaine de Carême, auquel jour JESUS-CHRIST a consommé le mystere de la Redemption sur l'arbre de la croix.

Ce mot est Grec: *paraskeué*, & signifie *preparation*, à cause que ce jour-là les Juifs preparoient ce qui étoit necessaire pour celebrer le Sabbat.

PARASELENE. s. f. Terme de Physique. C'est un meteore ou apparence qu'on voit autour de la lune, qui est un cercle lumineux qui l'environne, dans lequel on voit quelquefois une, ou deux images de la lune apparentes, qui se font de même que le parelie autour du Soleil.

Ce mot vient du Grec *parà*, *proche*, & de *seleene*, *lune*.

PARASITE. s. m. Ecornifleur ; piqueur d'escabelle ; qui va dîner aux depens d'autrui, sans être invité. Un Art étant un recueil de preceptes mis en pratique pour une fin utile à l'homme, il est clair que le metier de *parasite* doit être mis entre les Arts liberaux. ABL. L'Art de *parasite* est l'art de vivre aux depens d'autrui, dont la fin est la volupté. ID. Le *parasite* n'a point d'embarras ; il trouve toûjours la nape mise, sans se mettre en peine de rien. ID. Ceux qui tiennent table sont incommodez des *parasites*. Les Latins appelloient les *parasites* des ombres. Les Poëtes de Cour sont de vils *parasites*. Les *parasites* sont d'ordinaire bouffons, & flatteurs. Les Courtisans sont les *parasites* des Rois & des Princes. ABLAN. La devise d'un *parasite* est une âne parmi des chardons, avec ce mot : *pungant dum saturent*, pour marquer l'humeur d'un *parasite*, qui ne se soucie pas d'être moqué à la table des Grands, pourvû qu'on le laisse manger tout son saoul. BOUH. Le *parasite* ne seme ni ne moissonne, & trouve tout abondamment. ABL. On a dit de Menmor, fameux *parasite*, qui étoit aussi fort medisant, qu'il n'ou-

n'ouvroit jamais la bouche qu'aux depens d'autrui. Si les *parasites* ne sçavoient tendre adroitement des pieges à la vanité des Grands, ils courroient risque de faire de mauvais repas. St Ev. Diogene voyant des souris qui venoient manger les miettes de son pain tombées à terre, dit en riant, Qui l'eût crû que Diogene eût eu aussi des *parasites*? M. Sc. Les Artisans font leur chef-d'œuvre à jeun, & les *parasites* font le leur à table. Ablan. Il y a dans Lucien un Dialogue à la loüange des *parasites*.

Originairement ce mot signifioit seulement un valet, ou domestique qui vivoit à sa table, ou aux depens de son maitre. Au reste il y a bien de l'apparence que la coutume d'appeller *parasites* les écornifleurs, vient de ce que Solon, ainsi que le rapporte Plutarque, avoit ordonné à quelques gens d'aller manger à l'hôtel de ville; car il les appella lui-même *parasites*. Il ne vouloit pas à la verité qu'on negligeât d'y aller. Mais il ne vouloit pas non plus qu'on y allât trop frequemment. Il étoit choqué de la fierté des premiers, & de la vilenie des seconds. Ainsi il n'y a pas lieu de douter que ceux-ci étant en plus grand nombre que les autres, ce ne soit là la veritable raison pour laquelle le mot de *parasite* a été pris en mauvaise part. Selon M. Dacier le nom de *parasite* dans les premiers tems, étoit venerable & saint; car il signifioit proprement Commensal de la table des Sacrifices. Il y avoit même en Grece des hommes honorez particulierement de ce titre, & qui étoient comme ceux que les Romains appelloient *Epulones*. Polybe dit que le nom de *parasite* étoit aussi un nom honorable chez les anciens Gaulois, & qu'ils le donnoient à leurs Poëtes.

On appelle *plantes parasites*, celles qui s'attachent à l'écorce d'un arbre, & se nourissent à ses depens; comme les mousses, les lichens, les guis, &c. *Hist. de L'Acad. R. des Sc. 1716*.

PARASITIQUE. s. f. L'art de parasite, l'adresse de vivre sans qu'il en coûte rien. J'ai montré que la *parasitique* étoit un art, & il reste à montrer que c'est le meilleur. Ablan.

PARASOL. s. m. Petit meuble portatif, sorte de petit pavillon qu'on porte à la main pour deffendre sa tete des grandes ardeurs du Soleil. On le fait d'un rond de taferas, ou autre étoffe legere. Il est attaché par le milieu au bout d'un bâton. On le plie, ou on l'étend par le moyen de quelques côtes de baleine qui le soutiennent. Tous les Indiens & Orientaux ne marchent point sans *parasols*. Ils sont faits à peu près comme les parapluyes, mais bien plus legers. L'usage des *parasols* est commun par toute l'Italie. Misson. L'usage des *parasols* est une grace que le Roi de Siam ne fait pas à tous ses sujets, quoique le *parasol* soit permis à tous les Européans. Ceux qui ont plusieurs ronds autour d'un même manche, comme si c'étoient plusieurs *parasols* entez l'un sur l'autre, sont pour le Roi seulement. Dans la sale d'audience, il n'y a pour tout meuble que trois *parasols*; un à neufs ronds devant la fenêtre d'où le Roi se montre, & deux à sept ronds aux deux côtez de la fenêtre. Le *parasol* est en ce païs-là ce que le dais est en celui-ci. La Loub.

De l'Italien *parasole*, parce qu'il defend du Soleil.

PARASTATE. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de ce petit corps rond qui est couché sur le dos de chaque testicule. Il est aussi appellé *épididime*. Voyez Epididime.

Ce mot est Grec, & vient de *parà*, *auprès*, & de *distastai*, *être ferme*.

PARASTRE, ou PARATRE. s. m. Beaupere. Ce mot s'est dit quelquefois pour signifier un beau-pere maltraittant les enfans que sa femme avoit d'un premier lit; de même qu'on appelle *marâtre*, la belle-mere qui maltraite les enfans que son mari a d'une premiere femme. C'est un *parâtre*, un dénaturé qui n'a jamais fait plaisir qu'à lui-même. Or. M. Ce mot se dit dans plusieurs Coutumes, comme en Languedoc: mais à present il est peu en usage. Voyez Pasquier. A l'égard des enfans d'une femme mariée à un second mari, le second mari de leur mere s'appelle *parâtre*, & ils s'appellent filâtres à son égard.

PARASYNANCHIE. s. f. Terme de Medecine. Espece d'esquinancie dans laquelle les muscles exterieurs de la gorge sont enflammez.

Ce mot est Grec, *parasunanchee*, de *parà*, *sun*, & *anchein*, *suffoquer*.

PARATITLAIRE. s. m. Docteur ou Sifleur qui enseigne les paratitles. Il se dit aussi de celui qui apprend les paratitles sous quelque Docteur en Droit ou sous quelque Sifleur.

PARATITLES. s. f. plur. Terme de Jurisprudence. Notes courtes; explication sommaire, qu'ont faites quelques Jurisconsultes des Titres du Digeste, & du Code, pour les comparer, & montrer la liaison qu'ils ont ensemble; abregé, sommaire de ce que contient un traité. Les *Paratitles* de Cujas, de Maran, &c. Chassanée a fait un second Commentaire sur ceux de Cujas. Quelques Auteurs en on fait aussi sur les Decretales.

PARAVENT. s. m. Grand volet de bois qu'on met en dehors des fenêtres aux maisons de campagne, pour deffendre les vitres des orages & des vents, & pour servir de deffense contre les voleurs. On l'accroche en dedans au bois de la croisée.

Paravent, se dit aussi des grands chassis de bois couverts de quelque étoffe, qui sont attachez ensemble & mobiles. On les met dans les chambres auprès des portes, auprès du feu, autour des lits, pour couvrir & deffendre contre le vent. Chaque chassis s'appelle une *feuille de paravent*. Il y a aussi de petits *paravens* à hauteur du genou, qu'on met autour d'une table quand on étudie, pour n'avoir pas si froid aux pieds. *Paravent* de la Chine. *Paravent* de Flandre. *Paravent* de cuir doré. Les meubles des Japonnois consistent en *paravents* sur quoi il y a des peintures très-fines, & ils servent d'ornemens, comme en servent parmi nous les tableaux. On donne souvent des Comedies où les Acteurs sortent de derriere un *paravent* qui fait toute la decoration du theatre.

Ce mot vient de l'Italien *paravento*.

PARAVENTURE. ad. Voyez Paradventure.

PARAZONIUM. s. m. Terme de Medailliste. Un Sceptre arrondi par les deux bouts, comme au bâton de commandement, est appellé par le commun des Antiquaires *Parazonium*, ce qui veut dire un poignard, ou une courte épée que l'on porte à la ceinture. Cependant la figure & la maniere dont on le tient, ne disent rien moins que cela. Il n'y a qu'à voir la Medaille *Honor & Virtus* de Galba, où l'Honneur tient ce pretendu *parazonium* en l'air, un bout appuyé sur le genou; celle de Tite & de Domitien, où l'un & l'autre le tient appuyé sur le flanc, & nullement attaché à la ceinture. Il est constant, malgré la prevention, que le *parazonium* est un vrai bâton de commandement, tout tel que parmi nous le bâton de Maréchal de France. P. Joubert.

PARBIEU. Sorte de serment burlesque, qui veut dire, Par ma foi, en verité.

> Parbieu *j'en tiens, c'est tout de bon,*
> *Ma libre humeur en a dans l'aîle.* St. Amant.

PARBLEU. Autre sorte de serment burlesque, qui signifie la même chose.

> Parbleu *je garantis la piece detestable.* Mol.

PARBOUILLIR. v. n. Terme de Medecine, qui se dit des herbes qu'on fait bouillir quelque peu de temps, pour en tirer le premier suc, ou des liqueurs qu'on veut épaissir. On le dit aussi en termes de cuisine.

Parbouilli, ie. part. & adj.

PARC. s. m. Palissade mobile qu'on fait dans les champs pour enfermer les moutons qu'on mene paitre en été dans les lieux éloignez où ils passent la nuit. Les Bergers changent leur *parc* de temps en temps pour fumer les terres l'une apres l'autre. Les loups n'attaquent pas les moutons dans leur *parc*, à cause des chiens qui les gardent.

PARC, en termes de Marine, se dit des pêcheries construites sur les greves de la mer. L'Ordonnance de la Marine en 1681. Liv. 5. T. 3. enjoint la demolition des *parcs* construits avec bois, ou pierres, à la reserve de ceux qui ont été construits avant l'année 1544. Il y a aussi des filets appellez *hauts*, ou *bas parcs*, dont les mailles sont reglées au même lieu. Les *hauts parcs* sont ceux qui sont tendus en telle sorte que le bas du filet ne touche point au sable, & qu'il en soit éloigné d'un quart de pouce au moins. Les *bas parcs* sont ceux qui sont tellement attachez aux pieux qui les soutiennent, que les rets touchent le sable, mais ne sont point enfouïs.

PARC, se dit aussi d'un très-ample filet qu'on tend sur le bord de la mer, lequel n'a qu'une ouverture du côté de terre, qui demeure à sec après les reflus; desorte que le poisson qui est entré dedans ne se peut sauver.

PARC, se dit aussi de ces amples pâturages fermez de fossez, où l'on met les bœufs à l'engrais.

PARC, se dit par extension d'une grande étenduë de terre, entourée de murailles, où les Princes, les grands Seigneurs font conserver des betes fauves pour le divertissement de la Chasse. Le *parc* de Vincennes. Le grand *parc*, le petit *parc* de Versailles. On tient que le *parc* de Chambor a sept lieuës de tour. Il est allé chasser, se promener dans le *parc*.

Nicot tient que ce mot vient de l'Hebreu *pardes*, qui signifie un *parc* d'arbres fruitiers. Borel le derive aussi de *pardes*, qu'il dit signifier un *verger*. Menage le derive de l'Anglois *park*, & de l'Alleman *pherch*, signifiant la même chose. Du Cange dit que quelques-uns en attribuent l'invention à Henri I. Roi d'Angleterre: mais Spelman montre qu'il étoit bien plus ancien chez les Anglo-Saxons; & Zozime assûre que les Rois de Perse avoient aussi des forêts ceintes de murs, que nous appellons ici *parcs*.

PARC, se dit aussi en termes de Chasse, de l'enceinte des toiles, où l'on enferme les bêtes noires, & où on les court.

PARC, en termes de Guerre, est un poste qu'on choisit dans un Camp hors la portée du canon de la place, où est le magasin des munitions qui regardent le service du canon, des armes à feu, & des feux d'artifice. Le *parc* de l'artillerie est fortifié, & gardé avec des piquiers seulement, pour éviter les accidens du feu. Chaque attaque a son *parc* d'artillerie. On appelle aussi, Le *parc des vivres*, un lieu marqué dans le camp à la queuë des Regimens, qui est occupé par les Vivandiers, ou Marchands qui suivent l'armée.

PARC, se dit aussi d'un lieu dans un Arsenal de Marine, où l'on renferme les Magasins generaux & particuliers, & ou l'on construit les vaisseaux du Roi. OZAN.

PARC, dans un vaisseau, est un lieu qui est fait de planches, entre deux ponts pour enfermer les bestiaux que les Officiers font embarquer pour leur provision. L'Ordonnance dit *Parcs* & cages de moutons, volailles, & bestiaux.

On dit aussi, qu'une chose a été faite & ajugée au *parc* civil du Châtelet de Paris; pour dire, à l'ordinaire, à l'issuë de l'Audience, en cette place qu'on appelle ailleurs le *Parquet*.

PARCAGE. s. m. Le sejour des moutons, parquez sur des terres labourables. On paye tant par arpent à un Berger pour le *parcage* de ses moutons.

PARCAGE. s. m. C'est en quelques lieux un droit dû au Seigneur par ceux de ses Habitans qui ont un parc, où ils mettent leur troupeau. DE LAUR.

PARCELLE. s. f. Petite partie d'un tout. L'argent qu'on reçoit en *parcelles* ne fait point de profit. Les Ouvriers ramassent l'or jusqu'à ses moindres *parcelles*. Diviser une chose en plusieurs *parcelles*. PAT.

Il se dit aussi figurément. L'ame de l'homme est une *parcelle* de la Divinité. DAN. Les Chrétiens des Indes recueillent, avec un cœur affamé & avide, jusqu'aux moindres *parcelles* de la parole de la verité qui sort de la bouche des Missionnaires. J. DES Sç.

PARCENER. s. f. Les *Parceners* sont sœurs qui partagent une heredité, ou tenement entre elles comme coheritiers. DE LAUR.

PARCEQUE. Conjonction causative, & adverbe. A cause, Vû que, D'autant que. On le dit pour expliquer la raison qui nous oblige à faire ou à dire quelque chose. Je le veux servir, *parcequ'il* est de mes amis. C'est un defaut d'employer *par ce que*, separé en trois syllabes, dans ce sens: *par ce que* vous me mandez de la bonté du Roi, je comprens &c. Il vaut mieux l'éviter. VAU. CORN. Alors *par ce que* divisé en trois signifie, Sur ce que, ou par les choses que vous me mandez; & cela fait une équivoque, qu'il faut éviter quand on veut écrire purement. L'ACAD.

PARCHASSER. v. n. Terme de Chasse, qui signifie, Finir la chasse par la prise de la bête chassée.

PARCHEMIN. s. m. Peau preparée pour écrire, qui sert aussi à quelques autres usages. Il est fait de mouton, ou de belier, quelquefois de chevre, quand la peau est raturée & bien raclée avec des fers propres, & après avoir été passée en chaux. Mahomet assûroit que l'Ange Gabriel lui avoit apporté du Ciel l'Alcoran écrit sur un *parchemin* fait de la peau du mouton qu'Abraham sacrifia à la place d'Isaac. J. DES Sç.

Ce mot vient du Latin *pergamunum* ou *pergamenum*, qui se trouve dans St. Jerôme, à cause que ce furent les Rois de Pergame qui le mirent en usage y étant contraints par la necessité; les Rois d'Egypte ayant defendu le transport du papier hors de leur pays, comme écrit Isidore.

Le *parchemin vierge*, est fait de la peau d'un agneau ou d'un chevreau mort-né. Quelques Superstitieux disent qu'il est fait de la coëffe que quelques enfans ont dans le ventre de leur mere.

Parchemin en cosse, ou *parchemin en croute*, est la peau telle qu'elle sort des mains du Megissier, & telle qu'on la met sur la herse du Parcheminier. Le *parchemin en cosse* s'envoye par les Megissiers, en paquets de 36. peaux chacun, que l'on nomme des *bottes de parchemin*.

Parchemin timbré, est celui dont on se sert dans toutes les expeditions de Justice, qui est marqué d'une marque particuliere en chaque Generalité. *Parchemins* inventez pour faire convenir les hommes de leur parole, ou pour les en convaincre: honte de l'humanité. LA BR. On dit, Ecrire en *parchemin*, ou, Mettre en peau. On appelle les Clercs & Copistes, des gratteurs de *parchemin*.

On dit qu'on donne du *parchemin* à ceux qu'on paye en obligations, en contrats, au lieu de leur donner de l'argent. Cet homme n'a eu en mariage que du *parchemin*, c'est-à-dire, des titres d'heritages & des rentes.

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers
Que de vieux parchemins *qu'ont épargné les vers.* BOI.

On dit proverbialement, Allonger le *parchemin*; pour dire, Allonger inutilement le discours, multiplier des écritures sans necessité, & souvent par un pur esprit de chicane. Un Procureur, un Greffier, qui allonge le *parchemin*.

PARCHEMIN. On appelle ainsi cette écorce fine qui est sous l'écorce grossiere des arbres.

PARCHEMINERIE. s. f. Lieu où l'on prepare le parchemin. Il se dit aussi de l'art de le fabriquer, & du negoce qui s'en fait. La ruë de la *Parcheminerie*.

PARCHEMINIER. s. m. Ouvrier & Marchand qui achete des Megissiers le parchemin brut, & qui ensuite le pre-

prepare d'une maniere propre à recevoir l'écriture en le raturant superficiellement sur le sommier avec un fer tranchant. Le parchemin se commence par le Megissier & s'acheve par le *Parcheminier*. A Paris les *Parcheminiers* forment une Communauté d'Artisans.

PARCHONNIER, ERE. s. m. & f. & adj. Terme de Coutumes. Il se dit des personnes & des choses qui ont quelque chose de commun. Heritage *parchonnier*, terres *parchonnieres*, moulin *parchonnier*. On dit aussi *parconnier*. Du Latin *portio*, portion. COQUILLE.

PAR-CI PAR-LA'. adv.

Ma femme fait jaser d'elle par-ci par-là. OE. COM.

PARCIQUINE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui est toute de couleur de fleur de pêcher. Sa peluche est bien rangée. MOR.

PARCLOSE. A la *parclôse*. Vieille phrase adverbiale. A la fin. BOREL.

PARCLOSES. Terme de Marine. Planches qu'on met à fond de cale sur des pieces de bois appellées *vitonnieres*. Ces planches sont mobiles, & elles se levent quand on veut voir si le cours des eaux qui doivent aller vers l'égoût ou vers les archipompes, n'est point empéché.

PARCOURIR. v. act. Aller depuis un bout jusqu'à l'autre. Visiter d'un bout à l'autre. Aller en divers endroits d'un pays. Ce curieux a *parcouru* toute l'Asie, toute l'Inde, & nous en a rapporté des Memoires fort considerables. Il a *parcouru* toute l'Italie, & y a ramassé plusieurs medailles & pieces antiques. Le Soleil paroît *parcourir* l'écliptique d'Occident en Orient. ROH.

Nous avons par ton ordre à pas precipitez
Parcouru *de ce bois les sentiers écartez*. RAC.

PARCOURIR les coutures, & changer les étoupes d'un vaisseau. C'est les visiter pour calfater où il en est besoin.

PARCOURIR, signifie aussi, Passer legerement la vuë sur quelque chose, & il ne se dit guere qu'en parlant des livres, des ouvrages d'esprit, des titres sur lesquels on jette les yeux en passant. J'ai *parcourru* votre Poëme. Ce n'est pas assez de *parcourir* les livres pour être savant. Il *parcourut* en moins de rien toutes les chartes, tous les titres de cette maison.

PARCOURIR, signifie aussi, Chercher en divers endroits. J'ai *parcouru* tous les coins & recoins du Palais, sans trouver mon Avocat. J'ai *parcouru* des yeux le Barreau, je ne l'ai point apperçu.

Parcourir, quelqu'un des yeux, c'est regarder quelqu'un avec attention depuis les pieds jusqu'à la tête.

PARCOURU, UE. part.

PARCOURS, ou PROCOURS & ENTRECOURS. Terme de Coutumes. C'est l'usance & coutume. Ce qui depend des anciennes societez qui étoit entre le villes & pays de divers Seigneurs pour la commodité du commerce. Voyez *De Lauriere*. Gl. P. II.

PARDAO, ou PARDO XERAFIN. s. m. Monnoye d'argent de mauvais aloy que les Portugais fabriquent aux Indes Orientales, qui a cours à Goa & sur la côte de Malabar. Le *pardao* a pour empreinte d'un côté un S. Sebastien & de l'autre un paquet de quatre fleches; il vaut environ 300. rais; on donne 20. fanos ou fanons d'argent pour un *pardao*. On nomme *pardos de reales*, les reales ou pieces de huit, qui sont les seules de toutes les monnoyes d'Espagne qui ayent cours aux Indes.

PAR DE-LA. Preposition Au delà.

Ses égards vont pour lui par de là *le respect*. BOURS.

PARDERRIERE. adv. Par la partie de derriere. Il l'a pris en trahison, il l'a pris *parderriere*. Il est bossu pardevant & *parderriere*.

PARDESSOUS. Preposition qui se dit de ce qui est inferieur. Il passera bien de l'eau *pardessous* les ponts entre ci & là. Il a tant d'avantage sur vous, qu'il vous joüeroit *pardessous* la jambe. Il est aussi adverbe. Il passa *pardessous*.

PARDESSUS. s. m. Ce qu'on donne par gratification au delà du prix dont on est convenu, ou de la mesure ordinaire. Les Marchands pour attirer des chalands donnent quelque chose pour le *pardessus*. On donne le treiziéme pour le *pardessus*.

PARDESSUS. Preposition. Plus haut, au delà. Il s'est sauvé *pardessus* les murs. Le cadet a cet avantage *pardessus* son aîné, qu'il est mieux fait, & plus brave. Il a des dettes *pardessus* la tête. On met un manteau *pardessus* les autres habits. Il faut prendre son chemin *pardessus* la ville.

On dit proverbialement, qu'un homme vend sa marchandise *pardessus* les maisons, pour dire, qu'il la vend à un prix excessif.

PARDESSUS, est aussi quelquefois adverbe. L'eau coule *pardessus*. Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & toutes choses vous seront données *pardessus*. PORT-R.

PARDEVANT. Preposition. Terme de Palais, qui se dit de la comparution qu'on fait devant une personne publique. *Pardevant* les Conseillers, Notaires, Gardenottes du Roi, fut present, &c. C'est un acte passé *pardevant* un Tabellion. Il est assigné à comparoir *pardevant* tels Juges. On pretend que *pardevant* est un peu vieux en ce sens, & que les Avocats qui parlent bien diront plutôt, un contrat passé *devant* Notaires, que *pardevant* Notaires.

PARDEVANT, est aussi adverbe, & en usage dans le discours ordinaire. Il avoit deja reçu neuf blessures *pardevant* & parderriere. VAUG. Il est aussi sot *pardevant* que parderriere

PARDEVERS. Preposition relative à certain côté dont on parle. Cet insolent a toûjours eu des coups de bâton *pardevers* lui. Les gens adroits tiennent toûjours le bon bout *pardevers* eux.

PARDON. s. m. Remission d'une faute, d'une offense. Accorder le *pardon*. Il se dit premierement de la grace & de la remission que Dieu par sa misericorde accorde aux pecheurs pour les pechez qu'ils ont commis. Nous demandons tous les jours à Dieu le *pardon* de nos fautes dans l'Oraison Dominicale. Les Lettres de *pardon* obtenuës par des Gentilhommes, ne peuvent être adressées qu'aux Cours Souveraines, & celles qui sont obtenuës par les Roturiers aux Baillifs & Senechaux des lieux où il y a siege presidial: s'il n'y a point de Presidial, au Juge Royal ressortissant au Parlement. Les lettres de *pardon* sont intitulées; *A tous ceux qui ces presentes lettres verront*, en forme de chartre.

De l'Italie *perdona*.

PARDONS, au pluriel, signifie l'indulgence que le Pape accorde aux Fideles penitens, la remission des peines de Purgatoire qu'ils ont meritées pour la satisfaction de leurs pechez. Il faut aller gagner les *pardons* qui sont à une telle Eglise, à une telle station, à une telle Contrairie. Les grands *pardons* sont en tems de Jubilé. Cette Bulle porte 40. mille ans d'indulgence & de *pardons*.

PARDON, en ce sens, est chez les Catholiques Romains une Salutation Angelique qu'on dit à la Vierge, au son de trois petits coups d'une cloche qui sonne le matin, à midi, & au soir, pour gagner des indulgences. Voilà le *Pardon* qui sonne: c'est l'avertissement de faire cette priere. On l'appelle autrement l'*Angelus*. Il est populaire. L'ACAD.

PARDON, se dit aussi des lettres du Prince expediées en Chancelerie, par lesquels il remet, il pardonne quelque crime. Elles different de la *grace* & de l'*abolition*, en ce que le *pardon* s'accorde à celui qui a été seulement present à quelque action qui merite punition corporelle, & qui n'y a pas contribué, quoyqu'il soit compris dans les informations. Elles sont scellées simplement en cire jaune en double queuë. On les obtient en la petite Chancelerie;

lerie ; & par l'Ord. de 1670. celui qui les obtient est obligé de se mettre prisonnier & de comparoitre à genoux & tête nuë à l'audience, pour les presenter aux Juges : au lieu que la *remission* & l'*abolition* se scellent en cire verte & en lacs de soye, & l'accusé se doit aussi mettre en état pour les presenter.

On dit aussi, que le Roi a accordé un *pardon* general & une amnistie à ceux qui ont fait par le passé quelque rebellion, ou autre chose contre son service.

PARDON, se dit aussi des particuliers qui se remettent les uns aux autres les offenses ou injures qu'ils se sont faites, ou qui les oublient. Le *pardon* est dû aux ennemis par la charité Chrêtienne. Vous me mandez que vous ne me voulez voir que pour me demander *pardon*. Ha ! venez quand ce ne seroit que pour me dire des injures. L. PORT. La justice l'a obligé à venir demander *pardon* à sa partie en pleine audience. Dans l'amende honorable on demande *pardon* à Dieu, au Roi, à la Justice & à sa partie.

PARDON, est quelquefois un simple terme de civilité & d'excuse. Je vous demande *pardon*, si je passe devant vous, si je ne suis pas de votre avis, si je vous incommode. Vous dites qu'il est midi, je vous demande pardon, il n'est pas encore onze heures & demie. On le dit aussi, quand on fait quelque mal à autrui par megarde.

PARDONNABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être pardonné. Les fautes de fragilité, d'accident, sont *pardonnables*. Les assassinats sont des cas qui ne sont pas remissibles, ni *pardonnables*. Il se dit des choses seulement, & jamais des personnes. VAUG.

PARDONNABLE, signifie quelquefois simplement, Excusable. Il n'est pas *pardonnable* à un Professeur d'Eloquence de faire des solecismes. Il n'est pas *pardonnable* à un François d'ignorer l'histoire de France. OB. M. Si ce païsan a contrevenu à cette ordonnance de Police, cela lui est bien *pardonnable*, car il l'ignoroit.

PARDONNER. v. act. Il se dit des choses, & jamais des personnes ; car on dit bien *pardonner* un crime, mais on ne dit pas *pardonner* un criminel. VAUG. Il signifie, Faire grace, oublier une offense, une injure, la remettre ; n'en conserver point de ressentiment. Il est plus beau de *pardonner*, que de punir. Dieu *pardonne* tout, & les hommes rien. H. S. DE M. Le peché contre le Saint Esprit ne se *pardonne* ni en ce monde, ni en l'autre. Jesus-Christ veut qu'on *pardonne* à son frere non seulement sept fois, mais sept fois 70. fois. Il n'y a gueres moins d'inconvenient à *pardonner* à tout le monde, que de ne *pardonner* à personne. MEN. Il est plus excusable de *pardonner* contre la Justice, que de condamner injustement. COURTIN. Celui qui offense ne *pardonne* jamais. MEN. La vengeance est un plaisir passager ; mais la gloire de *pardonner* est durable. M. ESP. Les femmes ne *pardonnent* gueres les outrages qu'on fait à leur beauté. VILL. La clemence etoit la vertu cherie de Henri IV. ensorte qu'on peut douter s'il a soumis le Royaume à force de combattre, ou à force de *pardonner*. MEZ. On dit aussi, qu'on *pardonne* sa mort à son ennemi, lorsqu'on ne veut pas qu'on le poursuive, qu'on reconnoît qu'on a eu tort de l'attaquer. Je *pardonne*, mais je n'oublie pas. Mot de Louis XIV. On ne *pardonne* bien souvent que parce qu'on ne peut se vanger. LE P. LAMY. La clemence est au dessus de toutes les louanges, puisqu'elle approche l'homme le plus près de la Divinité, dont la plus grande gloire est de *pardonner*. OB. M. On disoit autrefois, *je pardonrai* au futur, au lieu de *pardonnerai*. Il ne se dit plus de tout. L'ACAD.

PARDONNER, signifie simplement, Supporter, tolerer, excuser. Le monde est tout plein de gens qui ne *pardonnent* rien. NIC. Il faut se *pardonner* mutuellement bien des choses, si l'on veut couler une vie douce, & tranquille. BELL. Celui-là est homme de bien qui *pardonne* tout, comme s'il faisoit tous les jours des fautes, & qui s'abstient d'en faire comme s'il ne *pardonnoit* rien. BOUH. J'eus de la peine de *pardonner* tant de beauté à ma rivale. H. S. DE M. Les hommes sont trop envieux pour se *pardonner* un merite qui les blesse. BELL. On ne peut pas *pardonner* à cet Auteur une faute si grossiere, une si crasse ignorance. On *pardonne* dans un grand Poëme quelques licences, quelques méchans vers. Il a fait un discours fort mediocre, mais il faut *pardonner* cela au peu de tems qu'il a eu pour se preparer. Non seulement une certaine circonspection assez ordinaire à ceux de son païs, mais sa modestie naturelle & sincere lui auroit fait *pardonner* ses talens & sa reputation par les esprits les plus jaloux. FONTEN. *Eloge de Mr. Cassini.*

On dit en ce sens, qu'un homme ne se *pardonne* rien ; pour dire, qu'il est un severe censeur à lui-même, tant pour ses mœurs, que pour ses ouvrages.

Nous nous pardonnons *tout, & rien aux autres hommes.*
LA FONT.

On dit dans la conversation & par adoucissement, Dieu me *pardonne*, Dieu me veuille bien *pardonner*. A l'entendre parler je crois, Dieu me *pardonne*, qu'il a perdu l'esprit. On dit aussi par civilité, *Pardonnez* moi ma hardiesse, si j'ose vous contredire. *Pardonnez* moi cette expression un peu forte. Vous me *pardonnerez*, si je vous dis que l'affaire ne se passa pas de la sorte.

PARDONNER, se dit aussi souvent pour, Excepter, épargner : au quel sens il ne s'employe guere qu'avec la particule negative *ne*, & ne regit que le datif. La mort ne *pardonne* à personne. Le tems ne *pardonne* à aucune chose. Le soldat ne *pardonne*, ni à âge, ni à sexe. Il ne *pardonne* pas aux choses les plus sacrées.

PARDONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Crime *pardonné*. Offense, injure *pardonnée*. Faute, bevuë *pardonnée*. Dans le discours familier, lorsqu'un homme demande par civilité qu'on lui pardonne s'il fait, ou s'il dit quelque chose, on lui repond ordinairement, Vous êtes tout *pardonné*.

On dit proverbialement que peché caché *est demi pardonné*, pour dire, que quand le scandale n'est pas joint au peché, le peché en est moindre. On dit aussi, S'il m'attrape, je lui *pardonne* ; pour dire, Je suis plus fin que lui.

Ce mot vient du Latin *perdonare*.

PARDOS. s. m. Espece de monnoye d'argent qui a cours à Mozambique & le long de la côte d'Afrique. Le *pardos* vaut 200. rais.

PAREATIS. s. m. Terme Latin qui signifie, obeïssez ; usité en Chancelerie & en Pratique. Un *pareatis* est une lettre de Chancelerie qui s'obtient pour faire executer un contrat, ou un jugement hors du ressort de la Justice où il a été rendu. Le *pareatis* du grand sceau est executoire par toute la France. Quand on veut executer l'arrêt d'un Parlement dans l'étenduë d'un autre Parlement, on peut prendre un *pareatis* du petit sceau & à la Chancelerie du Parlement, dans le ressort duquel on veut executer l'arrêt, & ce *pareatis* ne peut être refusé. Il faut donner une requête au Juge des lieux pour avoir une ordonnance de *pareatis*, ou une permission de faire executer dans son ressort une sentence donnée par un autre Juge. Cette permission du Juge tient lieu de *pareatis*. Les Edits & Declarations portent une clause dans leur commission, qui donne pouvoir de les mettre par tout à execution sans demander *placet*, *visa*, ni *pareatis*.

PAREAU, ou **PARRE.** s. m. Grande barque des Indes qui a le devant fait comme le derriere, & où l'on met indifferemment le gouvernail, quand on veut charger de bord. OZAN. Les *parres* sont des vaisseaux dont on se sert vers Ceylon, qui ont beaucoup de rapport aux Cagues de Hollande. Ce sont des bâtimens de charge qui ne perdent point de vuë les côtes. On s'en sert principale-

palement dans la Tutocorie, aux côtes de Malabar, où les habitans qui vivent de l'industrie qu'ils ont à pêcher les perles, s'appellent *Paruaes*, à cause qu'ils vont à cette pêche, avec cette sorte de bâtiment. Les Corsaires de Malabar se servent aussi d'un bâtiment à rames qu'ils nomment *Paro*; ce peut bien être le même. DICT. DE MAR.

PAREAUX. Signifie en termes de Pêcheurs, de gros cailloux, ronds, pesans & percez par le milieu qu'ils attachent de distance en distance le long de la couture d'en-bas du filet qu'ils appellent une senne, pour en arrêter le bas au fond tandis que le haut flotte, à cause des lieges qui le soutiennent.

PAREGORIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, C'est la même chose qu'anodin. Qui appaise la douleur. Des remedes *paregoriques*. On doute de l'usage de ce mot.

PAREIL, EILLE. adj. & subst. Egal; ce qui ressemble à un autre, soit en quantité, soit en qualité; qui est équivalent. Il se dit des personnes, & des choses. Voilà deux jumeaux qui sont *pareils* en tout, en taille & en humeurs, &c. Ces deux étoffes sont si *pareilles*, qu'il semble qu'on les ait coupées de la même piece. On blâme celui qui se bat contre un autre, quand il n'est pas son *pareil*. Il faut mettre ce bas de chausse avec son *pareil*. Voilà un beau pistolet, j'ai perdu le *pareil*. Bouche qui n'eut jamais sa *pareille* en divins attraits. VOIT. Un ami, un parent, toutes choses *pareilles*, le doit emporter sur un homme qu'on ne connoît point.

Ce mot de *pareil* vient du Latin *par*, ou *parilis*, qui signifie la même chose.

A LA PAREILLE. adv. D'une maniere semblable. Il se dit en bien & en mal. Faites moi ce plaisir, je vous le rendrai *à la pareille*. Je le traiterai à la *pareille*. Si vous n'en usez pas bien, à la *pareille*.

A nulle autre *pareille*; pour dire, qu'une chose n'a point de *pareille*, & qu'elle est incomparable, est une phrase usée, & qui passe pour cheville. MEN. Boileau s'est moqué de *sans pareil* lorsqu'il a dit, en parlant des pieces flatteuses,

..... *Ouvrages mercenaires*,
Où toûjours le Heros passe pour sans pareil. BOIL.

On dit proverbialement, ils sont belles *pareilles*, ou à belles *pareilles*, pour dire, ils ont les mêmes avantages, ils n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre.

Il est aussi substantif. Il a été maltraité autrefois de son ennemi, mais il s'en est vengé, il lui a rendu la *pareille*. Par la loi du Talion on rend la *pareille*.

On dit, qu'un homme est sans *pareil*, qu'on ne peut trouver son *pareil*, qu'il a peu de *pareils*, pour dire, qu'il a des qualitez excellentes & au dessus des autres hommes, qu'on n'en trouve point qu'on lui puisse comparer.

PAREILLEMENT. adv. de comparaison. Semblablement. Ils sont si unis dans cette maison, que quand l'un veut une chose, l'autre le veut *pareillement*. Vous le desirez, & moi *pareillement*.

PAREILLEMENT, sert quelquefois de liaison au discours qui commence une periode. *Pareillement* il est arrivé plusieurs fois, &c.

PAREIN. Voyez PARREIN.

PAREIRA-BRAVA. s. m. Racine qui vient du Bresil où les naturels du pays la nomment *Botou* ou *Botoua*. Cette racine qui n'a point été connuë de Pison, dont l'Histoire naturelle du Bresil fut imprimée en 1648. fut apportée pour la premiere fois en France par M. Amelot, au retour de son Ambassade de Portugal en 1688. comme M. Nicot Ambassadeur dans le même Royaume fut le premier qui nous en envoya le Tabac, peut-être avec trop de succès. Il y a deux especes de *Pareira-brava*; l'une qui est la plus usitée, est brune par dehors, & d'un jaune brun au dedans; l'autre est blanche par dehors, & en dedans d'un jaune citron. Toutes deux sont d'une substance dure, & cependant poreuse & spongieuse, quelquefois de la grosseur du pouce, & d'un goût amer mêlé de quelque legere douceur, comme la reglisse. M. Geofroy a reconnu par diverses experiences que cette racine ne manque gueres de coliques nephretiques, guerison qu'elle opere en dissolvant les glaires qui collent ensemble les sables & les graviers dont se forment les pierres. Cette plante est bonne pour l'asthme humoral, causé par une pituite gluante qui embarasse les branches du poumon, & pour la jaunisse causée par l'épaississement de la bile. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1710. Ce remede est aussi specifique contre les maladies des Reins & de la vessie, que le sont le Quinquina, l'Hypecacuana & l'Alun pour les maux où on les employe si efficacement. HELVETIUS. Ce remede est encore très utile dans les hydropisies naissantes, à cause de sa qualité diuretique. ID. M. de Pille en a fait la découverte lorsqu'il étoit à la suite de Mr. Amelot, ID.

Pareira-brava est un nom que les Portugais ont donné à cette racine; il signifie en François *Vigne sauvage*, parce que la plante qu'elle jette ressemble à la vigne sauvage.

PARELIE, ou PARHELIE. s. m. est un meteore, ou faux Soleil, ou une lumiere fort vive qui paroît quelquefois aux côtez du Soleil par la reflexion de sa lumiere dans une nuée convenable. Les plus ordinaires se voyent en même temps que les grandes couronnes, & sont placez dans la même circonference & dans la même élevation. Ils ont des couleurs à-peu-près semblables à celles de l'arc-en-ciel. Le rouge, & le jaune sont du côté du Soleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. Les *Parhelies* sont causez par une infinité de petites parcelles de glace flottantes dans l'air, qui multiplient le Soleil, soit en rompant ses rayons, & en le faisant paroître où il n'est pas, soit en les reflechissant, & en servant de miroir. On voit souvent des couronnes entieres sans *parelie*. On voit aussi des *parelies* sans couronnes. En l'année 1629. on a vû à Rome un *parelie* de cinq soleils; & en l'année 1666. on en a vu un à Chartres de quatre. Sept *parhelies* ont été vûs à la fois. J. DES SÇ.

Ce mot est Grec *parhélios*, de *parà*, *proche*, & *hélios*, *Soleil*.

PARELLE. s. f. Plante qu'on appelle autrement *patience*, en Latin *lapathum*. Voyez PATIENCE.

PAREMENT. s. m. Ornement d'Eglise qui sert à parer l'autel, ou ceux qui y officient. On le dit premierement de la simple couverture qui est au devant de la table d'autel, & ensuite des rideaux, des credences, des chappes, chasubles, dalmatiques, étoles, &c. Le Roi a donné des *paremens* à cette Eglise: il y a six chappes, une chasuble, deux dalmatiques en broderie & de même parure.

PAREMENT, en matiere d'habits d'hommes & de femmes, se dit des extremitez, ou des parties qui sont plus en évidence que les autres, & qu'on enrichit davantage. Ainsi on appelle les *paremens*, le bout des manches qui se retournent. Ce manteau n'est pas entierement doublé de velours, il n'y a que les *paremens*, les extremitez de devant qu'on retourne, & qui paroissent. Les *paremens* du pourpoint sont les devans d'un pourpoint que les Espagnols font de velours, n'ayant que du treillis par derriere, ce qu'on a appellé *imblandes*.

PAREMENT, en termes de Maçonnerie, est le devant d'une pierre taillée fort uniment, ou la face qu'on expose au dehors, la partie qui est au dedans du mur étant brute, & sans etre taillée; & quand la pierre est assez grosse pour faire toute l'épaisseur du mur, & qu'elle a deux *paremens* dans deux faces opposées, on dit qu'elle fait *parpin*. Palladio remarque qu'autrefois, pour empecher que le *parement* d'une pierre ne s'écornât, on la tailloit grossierement en ronde bosse qu'on ravaloit & rabat-

rabattoit sur le tas. On appelle aussi *parement* de pavé, la disposition uniforme du pavé, sans bosse, ni flaches.

Parement de Menuiserie, c'est ce qui paroît exterieurement d'un ouvrage de Menuiserie avec cadres, & panneaux, comme d'un lambris, d'une embrasure, &c. Il y a des assemblages, tels que le parquet, qui sont arrasez en leur *parement*.

Parement, en termes de Rotisseur, se dit de la graisse qui est autour de la pance d'un agneau, & qu'on étend proprement sur les quartiers de derriere, pour leur donner plus de grace. Mettez le *parement* à cet agneau. Ce *parement* est mal mis.

Parement, se dit encore en Fauconnerie, de diverses mailles ou diversitez de couleurs qui parent les aîles d'un oiseau de proye.

Parement, se dit aussi dans les forests entre les Bûcherons, des gros bâtons qu'ils mettent pour parer les fagots au dessus de l'ame & de la bourrée.

PARMENTIER. s. m. Vieux mot François qui signifioit la même chose qu'à present. *Tailleur*, parcequ'il tailloit & paroit les habits, comme témoigne Du Cange, qui dit aussi qu'on l'appelloit en Latin *parator*.

PARENCHYME. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la propre substance de plusieurs parties du corps des animaux, comme du cœur, des poumons, du foye, de la ratte, des reins. Erasistrate l'a ainsi appellée, parcequ'il croyoit qu'elle n'étoit autre chose qu'un amas, & une affusion de sang coagulé entre les vaisseaux de ces parties. Les Modernes rejettent cette opinion, & ils demontrent clairement que le cœur est un veritable muscle, que les poumons & la ratte sont un amas de vesicules membraneuses & de vaisseaux, & que le foye & les reins sont un composé de glandes par où la bile & l'urine se filtrent.

Ce mot est Grec, & signifie *engendré par l'amas & l'épaississement d'un suc*.

Mr. Grew dans l'Anatomie des Plantes a appellé *parenchyme*, la partie du corps interieur de la plante dans laquelle le suc est distribué; & si on le regarde avec un microscope, on voit qu'il ressemble à de la moëlle. Le *parenchyme* de l'écorce se peut comparer à une éponge, parceque c'est un corps poreux, ployable, & qui se peut dilater. Ses pores sont innombrables & fort petits, & reçoivent autant d'humeur qu'il en faut pour les remplir, & même pour les étendre: & cette disposition des pores est celle qui fait croître la plante. Le *parenchyme* est blanc au commencement, mais il change de couleur à mesure que la racine grossit; car il devient jaune dans la racine de la patelle, & rouge dans celle de la bistorte.

PARENSANE. s. f. Terme de Marine, que les Levantins disent en cette phrase. Faire la *parensane*; c'est appareiller, mettre les ancres, les voiles & les manœuvres en état de faire route.

PARENT, ente. s. m. & f. Terme relatif, qui se dit de tous ceux qui sont d'une même famille, & sortis d'une même source. Il ne signifie élégamment que ceux qui nous sont unis par le sang, & en general, sans marquer en particulier le pere, & la mere. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'employent dans ce sens-là; mais il ne faut pas y deferer trop. Bou. L'Academie ne desaprouve point ce mot dans le sens de pere & de mere. Dieu a choisi quelques animaux où il a voulu tracer les images de l'amour & de la pieté que les enfans doivent à leurs *parens*. La Cham. Dieu lui donna des *parens* vraiment Chrêtiens. Fl. A ses côtez marchoient environ deux cens de ses plus proches *parens*. Vaug. Les *parens* paternels sont ceux à qui on est joint du côté du pere. Les *parens* maternels, ceux qui sont du côté de la mere. *Parens* ascendans, le pere, l'ayeul, l'oncle; & ainsi en remontant tant au masculin qu'au feminin. Les descendans sont au contraire. On recuse les Juges qui sont *parens* des parties jusqu'au quatriéme degré, suivant l'Ordonnance. On évoque un procès d'un Parlement ou une partie a des *parens* en certain nombre. Le II. Concile de Latran a reduit la prohibition du mariage entre *parens* au quatriéme degré. Cette defense alloit auparavant jusqu'au septiéme degré. On ne peut aliener les biens des mineurs, marier les enfans mineurs, sans avis de *parens*, sans assemblée des plus proches *parens*. Nos *parens* ne sont pas toûjours nos meilleurs amis. Etre descendu d'ayeux illustres par leur merite & salir sa naissance par des infamies, c'est, comme dit un Comique, être au nombre de ces enfans qui ne sont point *parens* de leurs *parens*. S. Evremoniana. En Arabie le plus proche *parent* d'un homme tué, execute le meurtrier. *Voy. de l'Ar. Heur.* Cet homme semble être tombé des nuës, il n'a ni *parens*, ni amis. Tout le monde veut être *parent* de celui qui est en faveur. Men. Corneille a dit,

Les Rois ont des sujets, & n'ont point de parens.
Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens,
Engloutir à la Cour Charges, Dignitez, Rangs. Boil.

Quand on dit, Nos premiers *parens*, on entend ordinairement parler d'Adam & d'Eve. La desobeïssance de nos premiers *parens*, a attiré bien des malheurs à leur posterité. On ne sçaura ce que c'est que le peché de nos premiers *parens*, que lorsque l'on pourra entretenir dans l'autre vie ceux qui ont été les Acteurs de cette Tragedie. Le Cl.

Ce mot vient du Latin *parens*.

On dit proverbialement de celui qui se dit *parent* d'un autre en un degré fort éloigné, qu'ils sont *parens* du côté d'Adam. On dit aussi d'un homme qu'on a fort rabroué, qu'on l'a bien renvoyé chez ses *parens*, chez son pere grand.

PARENTAGE. s. m. Nom collectif, qui se dit de tous les parens ensemble. Le *parentage* étoit assemblé à la ceremonie de ces nôces. Il signifie quelquefois seulement l'origine. Cet homme est de haut *parentage*. Il vieillit & ne s'employe guere qu'en vers. L'Acad.

Cousine du Pape & du Roi;
Cherche un autre mari que moi,
Aveque ton haut parentage. Main. *Poës.*

PARENTÉ. s. f. Consanguinité, liaison par le sang. Une *parenté* proche. Il est d'une grande *parenté*. Sa *parenté* est considerable. Entre ces deux personnes il n'y a qu'une *parenté* éloignée. On a fait évoquer ce procès à cause des *parentez*, & alliance d'un tel. Les éloignemens de *parenté* s'appellent degrez. Les Canons & les loix civiles comptent differemment les degrez de *parenté*. La communauté de nom est une marque très équivoque de *parenté*, & sur tout lorsqu'un nom est pris d'une qualité corporelle, comme Noir, Bossu, Grand, Chauve. Bay. Par un reglement du Conseil du Roi en 1666. il a été ordonné que, conformément à l'Ordonn. de Blois art. 32., les parens au 1. 2. & 3. degré qui sont de pere à fils, freres, oncles & neveux, ensemble les alliez, jusqu'au 2. degré, qui sont de beau-pere à gendre & des beaux-freres, ne pourront être reçus ni exercer ensemble les Offices dans les Presidiaux, Bailliages, & Senechaussées, à cause de la proximité de *parenté*.

Parenté, se dit aussi collectivement de tous les parens ensemble. Toute la *parenté* assista à cet enterrement, à cette ceremonie. Il s'est marié du consentement de toute sa *parenté*, qui a signé au contrat.

PARENTELLE. s. fem. Qualité de parent. Ce Juge a été recusé à cause de la *parentelle*. La *parentelle* jusqu'au quatriéme degré empêche le mariage. Il est vieux.

PARENTHESE. s. fem. Terme de Grammaire. Petit nombre de paroles qu'on insere dans le discours, qui en couppent le sens, & qu'on croit necessaires pour l'intelligence; ces mots que l'on insere dans une periode & qui sont

font un fens à part. Comme la Langue Françoife ne fouffre rien d'obfcur ni de confus, elle ne s'accommode ni de ces fréquentes *parenthefes* qui rompent le difcours, ni de ces phrafes tronquées, dont il faut deviner le fens, & qu'on n'entend qu'aprés y avoir long-temps revé. Gill. Les modernes évitent les *parenthefes*, parcequ'en tenant l'efprit en fufpens, elles l'embaraffent, & rendent le difcours moins net, & moins agreable. Elles font fur tout infuportables en vers, fi elles ne font courtes, & ingenieufes. Le plus fûr dans notre Langue, c'eft de ne point faire de *parenthefe*. En les recitant on les prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enferme entre ces caracteres ( ), afin de les faire diftinguer de la fuite du difcours. Ces caracteres fe nomment auffi *parenthefe*; & on dit qu'on ouvre la *parenthefe*, quand on fe fert du premier; & qu'on la ferme, quand on fe fert du fecond. Il en eft des *parenthefes* comme des folies, les plus courtes font les meilleures. Ob. M.

PAR PARENTHESE. Façon de parler adverbiale, dont on fe fert pour excufer l'interruption qu'on fait d'un difcours, d'une converfation, pour dire une chofe qui vient alors dans la memoire, & qu'on fera bien-aife de fçavoir. Cela foit dit par *parenthefe*.

PARER. v. n. Orner quelque chofe, l'ajufter, l'embellir; la rendre plus belle, plus riche, plus agreable à voir. On *pare* les Eglifes dans les Fêtes folemnelles de tapifferies, de tableaux, d'argenterie. Ces chambres font *parées* de beaux meubles, de belles tapifferies, de tableaux. Si la beauté des femmes ne faifoit pas naître l'amour dans le cœur des hommes, que feroient-elles de tout le temps qu'elles employent à fe *parer*? M. Sc. Prefque tous ceux qui declament contre les femmes qui fe *parent*, iroient les prier de reprendre leurs ajuftemens, fi elles ceffoient de s'en fervir. Ob. M. Lorfqu'une femme eft *parée*, fi fa parure ne plaît pas, elle choque toûjours. Le Ch. de M. Se *parer* de fa feule beauté. M. Sc.

Ce mot de *parer* vient du Latin *parare*; de même que *parement* vient de *paramentum*, & *parure* de *paratura*.

Parer, fe dit auffi de plufieurs chofes naturelles. La terre fe *pare* au printemps de fes plus vives couleurs. L'Aurore s'étoit *parée* ce jour-là pour affifter à ce triomphe, à cette fête.

Parer, fe dit au figuré, & fignifie auffi, Orner, embellir, enrichir. Il faut fçavoir l'art de *parer* la vertu, & de ne la montrer pas comme une chofe difficile à pratiquer. Pasc. Seneque *pare* une penfée de toutes les couleurs qui la peuvent rendre agreable. Bou.

Parer, fignifie encore, Faire parade: montrer avec oftentation. Les Stoiciens fe *paroient* d'une patience faftueufe. Disc. d'El. Se *parer* du merite d'autrui. Boil.

Se pare *qui voudra du nom de fes ayeux;*
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux.
Corn.

Il eft affez de geais à deux pieds comme lui,
Qui fe parent *fouvent des depouilles d'autrui;*
Et que l'on nomme plagiaires. La Font.

Parer, fe dit auffi des preparations qui fe donnent à plufieurs chofes pour les rendre plus belles, ou plus difpofées à s'en fervir. Les Bonnetiers *parent* leurs bas, les Marchands leurs marchandifes, par des eaux qu'ils leur donnent, par les manieres de les preffer, comme aux fatins, aux camelots, tabis, &c. On le dit même des Fruitieres, qui *parent* leurs marchandifes, en mettant les plus beaux fruits au deffus du panier.

Parer. Terme de Manufacture. Coler la chaine. Ce terme n'eft guere en ufage que dans la Picardie.

Parer, en termes de Pêcheur, fignifie tenir la feine au fond de l'eau.

Parer. Se dit auffi de quelques liqueurs, particulierement des cidres & des poirez. C'eft leur ôter le goût douceâtre qu'elles ont naturellement, & leur en donner un qui approche davantage de celui du vin. Quelques-uns fe fervent pour cela de l'eau-de-vie.

Parer, fe dit auffi des chofes qui fe preparent & fe nettoyent en les ratiffant & raclant, comme les cuirs & les parchemins. Les Courroyeurs & les Parcheminiers ont des fers & des couteaux à *parer*. On dit en ce fens, Un cuir *paré*, une vache *parée*.

Parer. Les Relieurs fe fervent de ce mot dans le même fens. C'eft ôter, avec le couteau à *parer*, les extremitez, & quelquefois le dos d'un morceau de peau dont on veut couvrir un livre. *Parer* une couverture.

Parer, eft auffi un terme de Rotiffeur, qui fignifie, Lever la graiffe qui eft fur la pance d'un agneau, & l'étendre fur les quartiers de derriere. *Parer* un agneau.

Parer, en termes de Manege, fignifie, Coupper les ongles, ou la corne d'un cheval avec un boutoir, pour rendre la fole unie, & propre à etre ferrée.

Parer, fe difoit auffi autrefois fubftantivement de l'arrêt du cheval. Depuis le partir du cheval jufqu'à fon *parer*. On difoit auffi, *Parer* fur les hanches. Depuis, ce mot eft devenu de peu d'ufage.

En ce fens & au fuivant il vient de l'Italien *parar*, qui fignifie *arrêter*.

Parer, en termes d'Efcrime, fignifie, Se deffendre de quelque coup qu'un autre porte. Il faut *parer* du fort de l'épée. Les bons Efcrimeurs portent & *parent* en même tems. Les Efpagnols *parent* avec le poignard. Les Anciens portoient des bouchers pour fe *parer* des coups de fleches & de pierres.

On appelle *Parer* du corps, quand par fon agilité & fa foupleffe on ôte le corps hors de la ligne par où le coup doit paffer. On *pare* auffi du corps, en lâchant le pied gauche en arriere, & attirant le droit à fa place; ce qui s'appelle, Rompre la mefure du corps & des pieds. On *pare* auffi du corps, en lâchant le pied droit, tenant le bras & l'épée fort avancez, pour *parer* en prenant le deffous en baiffant le corps à gauche, ou en faifant un faut en arriere d'un feul temps.

Parer, fe dit auffi en termes ordinaires des coups qu'on évite. Il a *paré* de la main le foufflet qu'on lui vouloit donner. Il a *paré* avec fa raquette ce coup de balle. Il eût été bleffé de cette charrette, s'il n'eût *paré* le coup en fe retirant promptement.

On dit auffi figurément, *Parer* un coup, *parer* une botte, *parer* une eftocade; pour dire, fe deffendre d'un mauvais office, d'une demande fâcheufe, importune, & qui eft à charge.

Parer, en termes de Mer, fignifie, Doubler un cap, paffer au delà, & le laiffer à côté. On dit auffi, *Parer* un écueil, un banc de fable, pour dire, l'éviter. *Pare à virer*, c'eft un commandement que le Capitaine fait à l'équippage, & qu'il repete deux fois à haute voix, quand on eft prêt à changer de bord, afin que chacun fe prepare comme il faut à la manœuvre de revirement. Ce Pilote s'eft *paré* adroitement de cet écueil. *Parer* fignifie auffi fur la mer, Debaraffer une chofe & fe mettre en état de s'en fervir. *Parer* le cabeftan. *Parer* une barrique de vin pour faire du breuvage. *Parer* un cable. *Parer* une ancre. *Parer*, c'eft orner un vaiffeau de tous fes pavillons. Faire la parade, *Se parer*; c'eft agir pour fe tenir prêt & en état. Nous apperçûmes deux navires au vent à nous, qui avoient le cap fur nous, ce qui fit que nous virames pour nous *parer*.

Parer, fe joint auffi avec les prepofitions *de* & *contre*; pour dire, mettre à couvert de.. defendre contre les attaques, les incommoditez. Cela vous *parera* du Soleil. On porte un manteau pour fe *parer* de la pluye. Je tâche de me *parer* contre les incommoditez de la faifon.

On dit fig. dans le même fens. Il eft difficile de fe *parer* d'un

d'un ennemi couvert. Je ne puis me *parer* du procès qu'on me fait, que par la prescription. On a fait une taxe sur ce Financier, il ne s'en pourra jamais *parer*, il faut qu'il la paye. J'ai fort bien fait de *parer* la declaration d'un desir que je ne suis pas pas resolu de contenter. Mol.

PARER, dans la premiere signification est aussi neutre. Il n'a fait que *parer* aux coups, que se defendre.

PARER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une femme est *parée* comme un autel, comme une épousée, quand elle affecte de porter trop d'ornemens, ou trop extraordinaires. On dit d'un homme très bien fait, & simplement vêtu, qu'il est assez *paré* de sa bonne mine. On dit aussi de celui qui paroit souvent en public avec une personne de grande beauté, ou de grand merite, qu'ils s'en *pare* comme d'une belle robbe. On dit qu'un homme se *pare* du bien, des plumes d'autrui ; pour dire, qu'il est vetu d'habits empruntez, qu'un Auteur a derobé plusieurs pensées qu'il s'approprie.

PARÉ, ÉE. part. & adj.

PARÉ, ÉE, en termes de Blason, signifie la même chose que lampassé ou langué.

PARÉ, en termes de Marine, c'est-à-dire, prêt à faire quelque chose, ou a être manœuvré, ou à se battre.

PARÉ. Du cidre *paré* est celui qui a perdu sa douceur soit par artifice, soit à force de le laisser cuver.

PARE'E. adj. f. En termes de Palais, on dit qu'une piece porte une execution *parée*, quand elle peut servir à contraindre une personne sur le champ à payer une somme liquide & certaine, & lorsqu'elle peut être executée, nonobstant toutes oppositions ou appellations, comme les contrats, jugemens, & autres actes authentiques & scellez, à la difference des simples promesses qui ont besoin de reconnoissance, ou de l'autorité des Juges pour en donner l'execution.

Ce mot vient de *parata*, *prête*.

A la boucherie on appelle la piece de bœuf *parée*, celle qui se leve à la tête de la surlonge.

PARERE. s. m. Terme de commerce plus Italien que François. Il signifie l'avis ou conseil d'un Négociant ; parce que répondant en Italien ce qu'il juge à propos sur la demande qu'on lui fait, il dit en cette Langue, *mi pare*, qui signifie *il me semble*, en François. M. Savari Auteur du *parfait Negociant*, a donné au public en 1688. un Livre intitulé, *Pareres ou Avis & Conseils sur les plus importantes matieres du commerce*.

PARESIS. s. f. Terme de Medecine qui se dit d'une maladie qu'on nomme autrement *paralysie*.

Ce mot est Grec, il signifie *relaxation*. Voyez PARALYSIE.

PARESSE. s. f. Negligence des choses qui sont de devoir & d'obligation ; Nonchalance, mollesse, lenteur, faineantise ; delicatesse qui empêche de faire son devoir, ou de vaquer à ses affaires. La *paresse* est le vice des honnêtes gens, ou plutôt des voluptueux : elle tient un peu à toutes les vertus paisibles. La *paresse* assoupit l'ame, & l'endort. M. Esp. La *paresse* donne entrée à tous les vices. Le P. Mab. Sa *paresse* naturelle se remarque jusques dans sa conversation, qui est languissante comme lui. Oe. M. La *paresse* fait à l'égard de ceux qui manquent d'esprit, ce que la prudence fait aux autres : elle les empêche de se produire mal à-propos dans le monde. M. Sc. La *paresse* detruit, & consume insensiblement les passions, & les vertus. La Roch. Combien de gens n'achettent des charges que pour satisfaire leur orgueil, & honorer leur *paresse* ? Fl. Ma *paresse* trouve toûjours un pretexte à toutes les choses qu'elle ne veut pas faire. Voi. La *paresse* nous éloigne du soin de nous informer exactement des choses, parceque ce soin est toûjours accompagné de quelque sorte de peine. Nic. Il y a une certaine *paresse* molle & voluptueuse, qui derobe insensiblement à l'esprit sa vigueur, & sa vivacité. St. Ev. La *paresse*, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'être souvent la maîtresse des autres passions, elle usurpe sur tous les desseins & sur toutes les actions de la vie. La Roche f. Le caractere essentiel des peuples & des païs extremement chauds, ou extremement froids, est la *paresse* d'esprit & de corps. La Loub.

PARESSE, se dit quelquefois adverbialement. Il a perdu son procès, *paresse* de le solliciter.

On dit proverbialement, en parlant de quelqu'un sur qui on a autorité, & qui par nonchalance manque à ce qu'il est obligé de faire, qu'on le relevera bien du peché de *paresse*.

Du Grec, *paresis*. Nicot.

PARESSEUX, euse. adj. & subst. Negligent, nonchalant, faineant ; qui a le vice de la paresse. On le dit proprement de ceux qui se levent tard. J'ai été *paresseux* aujourd'hui, mais c'est que je me suis couché tard. Il n'y en a point qui pressent tant les autres que les *paresseux*. La Roche f. Vous êtes *paresseuse* à un point qui ne se peut souffrir. Voit. Le *paresseux* est toujours triste quand il ne fait rien, & plus triste encore quand il a quelque chose à faire. Oe. M.

Dans l'Eglise Cathedrale de Paris, il y a la Chapelle des *Paresseux* fondée par un Chanoine de Paris, parce qu'on y dit une Messe pour les *paresseux* & ceux qui se levent fort tard.

PARESSEUX, se dit aussi de ce qui est debile, ou lent. La tortuë est un animal *paresseux*. Avoir l'imagination *paresseuse*. C'est faire grace aux esprits lents & *paresseux* que de les pousser dans le chemin du salut. Fl.

Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiedir,
Un spectateur toûjours paresseux *d'applaudir*. Boil.
Notre Muse souvent paresseuse *& sterile,*
A besoin pour marcher de colere & de bile. Id.

PARESSEUX, se dit aussi du ventre, quand il est trop lent à se decharger. Ventre *paresseux*. La Chamb. Il ne faut pas prendre trop de lavemens, cela rend le ventre *paresseux*, la nature *paresseuse*. Les sels alcalis sont bons pour corriger la *paresse* du ventre. J. des Sç.

PARESSEUX, se dit aussi de celui qui ne fait pas son devoir, sa tâche. Cet écolier n'a pas fait son thême, il a été marqué entre les *paresseux*.

On dit en proverbe, Jamais *paresseux* n'eut grande écuelée.

PARESSEUX. Animal de Guinée. Voyez Potto.

On appelle une *paresseuse*, une certaine coeffure de femme qui s'applique sur la tête comme une perruque, & qui fait qu'une femme qui se leve tard est coeffée en un moment.

PARESSEUSEMENT. adv. D'une maniere paresseuse. Pomey. Il fait toutes choses *paresseusement*. On doute de l'usage de ce mot.

PARETUVIER. s. m. Voyez Mangle.

PAREUR de Draps. s. m. C'est un des noms que les Lettres Patentes des Rois & les Statuts de la Communauté des Maitres Foulons de la ville de Paris leur donnent.

PAREUR, se dit aussi dans les Manufactures de lainage, de l'Ouvrier qui les pare. On le nomme plus ordinairement *laineur*.

PARFAIRE. v. act. Ce mot a vieilli. Il signifie, Achever. Il faut *parfaire* ce livre, le rendre complet. Ce bourgeois a de la peine à *parfaire* son bâtiment.

Faites vous toute belle, & tâchez de parfaire,
L'Ouvrage que les Dieux ont si fort avancé. Voit.

Il se dit encore en termes de Negoce. Il faut *parfaire* ce payement.

On dit en termes de Palais, Il faut dans les retraits lignagers, en tous les actes de la cause, offrir bourse & deniers à decouvert & à *parfaire*, c'est-à-dire, fournir au delà des deniers qui sont dans la bourse, jusqu'à la concurrence de la somme qu'on doit rembourser pour retirer l'he-

l'heritage. On dit aussi, Un tel Juge est commis pour lui faire & *parfaire* son procez.

PARFAIT, AITE. adj. Acnevé, complet. Cet Architecte s'est obligé de rendre ce bâtiment fait & *parfait* dans un tel tems.

On dit aussi, en termes de Palais, que le procès sera fait & *parfait* à un accusé; pour dire, qu'il sera instruit jusqu'à sentence definitive.

PARFAIT, signifie aussi, Accompli, où il n'y a rien à desirer, ni à ajoûter. Il n'y a rien de *parfait* sur la terre. Horace dit que le plus *parfait* est celui qui a le moins de defauts.

On le dit de ce qui approche de la perfection. C'est une beauté *parfaite*. L'Eneïde est un Ouvrage *parfait*. Le *parfait* Courtisan est un très-beau livre fait par le Comte Balthazar en Italien. Ciceron a écrit du *parfait* Orateur. Entre les vivantes images de la Divinité, c'est la premiere, la mieux ressemblante, & la plus *parfaite*. BENS.

PARFAIT, en termes de Devotion, est celui qui renonce au monde pour se donner entierement à Dieu. Si tu veux être *parfait*, vends tout ce que tu as, donne le aux pauvres, & me suis, dit JESUS-CHRIST en Saint Matthieu. Il nous y exhorte aussi à être *parfaits* comme notre Pere qui est aux Cieux est *parfait*. Saint Paul employe aussi le terme de *parfaits*, mais substantivement & dans un sens un peu different, puisque c'est pour designer ceux qui sont avancez en connoissance, & qui ont plus de lumiere que les autres. La sapience que nous proposons, dit-il, est pour les *parfaits*. 1. aux Cor. 2. 6.

On appelle en termes d'Arithmetique un nombre *parfait*, celui dont les parties aliquotes ajoûtées ensemble font le même nombre dont elles sont les parties. Par exemple, 6. est un nombre *parfait*; car 1. 2. & 3. qui sont ses parties aliquotes, font 6. 28. est encore un nombre *parfait*, car ses parties aliquotes, 1. 2. 4. 7. & 14. font 28.

PARFAIT, en termes de Musique, est ce qui est accompli, ce qui contente pleinement l'esprit & l'oreille. Ainsi on dit, Cadence *parfaite*, consonance *parfaite*, accord *parfait*, mode *parfait*, tems *parfait*: les consonances *parfaites* sont la 8. & la 5e, & les imparfaites la 6e. & la 3e. L'accord *parfait* est l'unisson.

En termes de Grammaire on appelle le *preterit parfait*, un tems passé certain & defini, *J'ai aimé*, *J'ai lu*. Un *parfait indefini*, *J'aimai*, *Je lus*. Et preterit plus que *parfait*, le *preterit* qui marque une chose faite ou arrivée dans un tems plus éloigné, que le tems marqué par le preterit *parfait*, comme *J'avois aimé*, *J'avois lu*.

On appelle aussi en Physique un animal *parfait*, celui qui est né par une generation univoque, par opposition à insecte qu'on pretend être né par generation équivoque. On appelle aussi animal *parfait*, un animal entier qui est propre pour la generation.

PARFAITEMENT. adv. D'une maniere parfaite. Il jouë *parfaitement* du Luth. Il faut aimer Dieu *parfaitement*. Il sçait *parfaitement* bien ce qu'il sçait. Il est *parfaitement* honnête homme.

Comme une chose parfaite est une chose accomplie, & à laquelle il ne manque rien, à la rigueur des termes, *parfaitement* ne peut être mis avec un comparatif; on ne dit point *plus parfaitement*: on le met encore moins avec un superlatif, comme ceux qui finissent leurs lettres par ces mots, *je suis parfaitement votre très*, &c. Mr. de Balzac a fait cette faute. MEN. VAUG.

PARFAUTE, adv. Ce mot est de Palais & un peu vieux. On dit en sa place, Faute de. *Parfaute* de payer, dites, Faute de payer.

A' LA PARFIN. adv. Augmentatif de celui d'*enfin*. Enfin finale. Il n'est plus en usage.

PARFOIS. adv. de tems & de nombre. On se trouve mal *parfois* de n'avoir pas suivi conseil. Il arrive *parfois* que. Il est vieux. Il faut dire *quelquefois*.

Et si parfois *d'amour votre ame est allumée,*
C'est un feu passager. VOIT.

PARFONDRE. v. act. Mettre de la besogne d'émail au fourneau pour s'attacher & se prendre sur l'or. Cela veut dire faire fondre l'émail également par tout. Il est aussi en usage chez quelques autres Artisans que les Emailleurs.

PARFORCER. v. neut. Faire un effort violent & presque au delà de ses forces. Vous vous blesserez, si vous *parforcez* à lever ce fardeau. Ce mot est vieux & hors d'usage. Il faut dire, se forcer.

PARFOURNIR. v. act. Achever de fournir ce qui est necessaire pour rendre une chose complette. Si vous payez la moitié de cette obligation que nous devons, je *parfournirai* le reste. Un Libraire est obligé de *parfournir* les feuilles qui manquent à un livre qu'il a imprimé.

PARFUM. s. m. Odeur agréable qui flatte l'odorat. Les fleurs repandent dans l'air un agreable *parfum*. Le musc n'est pas un *parfum*, s'il est tout pur; il entête furieusement, si on ne l'adoucit par quelque mélange. Elles acheterent des *parfums* pour embaumer JESUS. PORT-R. L'usage des *parfums* étoit frequent parmi les Orientaux, avant qu'il fut connu aux Grecs & aux Romains. Pline l. 13. c. 1. dit qu'on ignore qui est le premier Auteur des *parfums*, & qu'on ne les connoissoit point encore au tems du Siege de Troye. Ovide Fast. l. 3. attribuë l'honneur de cette invention à Bacchus. Ils devoient être connus en Egypte du tems de Moyse, puisqu'il parle de l'art du parfumeur & qu'il donne la composition de deux especes de *parfum*. Exode XXX. 34. 35, &c. Les Orientaux sont fort passionnez pour les *parfums*. Autrefois les *parfums* étoient fort en usage en France, particulierement ceux où entroient le musc, l'ambre gris & la civete; mais depuis qu'on s'est apperçu qu'ils incommodoient le cerveau, l'on s'en est presque deshabitué. Les *parfums* sont encore très à la mode en Espagne, en Italie, & en quelques autres pays.

PARFUM, se dit figurément des choses qui flattent agréablement l'esprit. Le *parfum* des loüanges. La priere monte au Ciel comme un agreable *parfum*. Ce n'est pas mon dessein d'entrer dans d'inutiles curiositez, en decidant indiscretement par où s'éleve, & s'exhale dans le Ciel, le *parfum* de nos oraisons. FL.

PARFUM, en termes de Medecine, se dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaises qu'on fait élever en l'air pour guerir les maladies. On guerit les maux de matrice avec le *parfum* de plumes de perdrix brûlées, de vieux cuirs, &c. On fait prendre le mercure tantôt avec des emplâtres, tantôt en *parfum*; ce qu'on appelle *parfum de cinnabre*. On donne à ceux qui sont trop humides du cerveau, du tabac en *parfum*; pour dire, en fumée. Il y a des *parfums* secs qui sont en trochisques & en pillules, faits d'oliban, de mastic, d'aloës, de cloux de girofle, de benjoin, &c. les autres humides, visqueux & gras, qui se font de jus d'herbes, &c.

PARFUM, se dit aussi des corps mêmes dont s'exhale le *parfum*. Presque tous les *parfums* viennent d'Orient & des païs chauds.

PARFUMER. v. act. Faire prendre une bonne odeur à quelque chose. On *parfume* des gants, des peaux, des pommades, des chambres, avec force fleurs d'oranges, jasmins, jonquilles, tubereuses & autres fleurs odorantes. On *parfume* les liqueurs avec du musc, de l'ambre gris. L'usage de *parfumer* ses hôtes est établi en Turquie. TAVERN. L'Italie & l'Espagne sont les païs où l'on a se sçait le mieux *parfumer*.

Il signifie aussi simplement, Exhaler une agreable odeur, &

& en laisser l'impression sur quelque chose. Les lis, les roses, & les fleurs de vignes qui viennent en même saison, *parfument* l'air agreablement.

PARFUMER, se dit aussi en tems de peste, en parlant des soins qu'on prend de chasser le mauvais air des corps qu'on croit infectez, en excitant dans les lieux d'épaisses fumées de bois de genevre, de vinaigre, de poudre à canon, & autres qui font de violentes impressions dans l'air, qui le chassent & le renouvellent. On *parfume* les lettres qui viennent de pays infectez de la contagion, en les exposant au feu de soufre & les trempant dans le vinaigre.

PARFUMER un vaisseau, c'est faire brûler du goudron & du genevre, & jetter du vinaigre entre les ponts d'un vaisseau. Les bâtimens & les hommes seront parfumez. AUBIN.

PARFUMER, se dit aussi en contresens & ironiquement des mauvaises odeurs qui se repandent. Le gousset de cette femme nous a tous *parfumez*.

PARFUMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des gants *parfumez*, des peaux *parfumées*. L'eau pure est la boisson ordinaire des Siamois, ils aiment seulement à la boire *parfumée*. LA LOUB.

On dit figurément d'un don, d'une concession qu'on a faite de bonne grace, & sans qu'il en coûte rien pour les frais de l'obtention, qu'il est *parfumé*. On lui a envoyé les provisions de cette charge, de ce Gouvernement, toutes *parfumées*; pour dire, sans qu'il ait eu la peine de la demander, d'en payer, ni solliciter l'expedition.

PARFUMER, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Seneque *parfume* trop ses pensées: elles donnent dans la tête à la longue. BOU.

PARFUMEUR, EUSE. adj. Marchand & Ouvrier tout ensemble, qui compose, vend & employe toutes sortes de *parfums*. Il y a à Montpelier d'excellens *parfumeurs*. Le metier de *parfumeur* étoit fort en vogue parmi les anciens Grecs & les anciens Romains. C'est un *parfumeur*.

PARGE. s. m. Vieux mot. Page.

PARGER. v. act. Vieux mot. Dans les Coutumes locales d'Auvergne *parger* heritages, c'est les fumer & les engraisser, en enfermant dessus des bêtes à laine dans un parc. DE LAUR.

PARI. subst. masc. Somme qu'on met en depôt pour une gageure, ou au jeu, lorsqu'on favorise un parti de gens qu'on voit joüer, & qu'on assûre que l'un est plus fort que l'autre, qu'il gagnera la partie. Il y avoit un *pari* de cent pistoles à cette partie de paume.

PARI, signifie aussi simplement, Gageure qu'on fait sur une chose incertaine, ou sur quelque contestation, lorsqu'on soutient qu'un certain fait est veritable, qu'une telle chose arrivera. A Rome on fait souvent des *paris* sur les succès des entreprises importantes, chaque nation en fait pour son parti. On dit que le *pari* est ouvert, pour dire, que tout le monde est reçu à parier, & que deux personnes sont hors de *pari*, pour dire, que les enjeux ont été retirez de part & d'autre.

PARIADE. s. f. Terme de Chasse. Saison où les perdrix s'apparient. La chasse est severement deffenduë au tems de la *pariade*.

Il signifie aussi les perdrix appariées. Il y a cinq ou six *pariades* dans ce champ. L'ACAD.

PARIAGE. s. m. Terme de Coutumes, qui se dit d'un droit de compagnie, & de societé, établi par un accord, ou association, entre un Seigneur, ou le Roi, un Abbé, ou l'Eglise, pour l'exercice de la Justice, ou pour la levée des droits & amendes sur les justiciables, dont il y a plusieurs exemples dans les anciens Titres. Cette Justice, ce fief, sont tenus en *pariage* entre tels & tels Seigneurs.

PAR-ICI. adv. De ce côté. Il faut passer *par-ici*.

PARIER. v. act. Gager qu'une telle proposition est vraye, qu'une telle chose arrivera, qu'un tel joüeur gagnera. Il a *parié* dix pistoles que la nouvelle qu'il a debitée étoit vraye. Il a *parié* qu'il sauteroit ce fossé à joints pieds. Cet homme ne veut pas joüer, mais il *parie* tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. Il faut *parier*; cela n'est plus volontaire; vous êtes embarqué; & ne *parier* point que Dieu est, c'est *parier* qu'il n'est pas; *pariez* donc qu'il est, sans hesiter. PASC.

Ce mot vient de *pariare*, parceque quand on *parie*, on met de part & d'autre des paris choses semblables.

PARIETAIRE. s. f. Plante qui pousse des tiges rondes, rougeâtres, rameuses. Ses feuilles sont oblongues, pointuës, veluës, rudes, s'attachant facilement aux habits, disposées alternativement. Ses fleurs sont petites, composées ordinairement de quatre étamines soutenuës par des calices de differente structure. Il leur succede une semence noire, fort petite, luisante, couverte d'une envelope veluë. Sa racine est fibreuse, rougeâtre. En Latin *parietaria officinarum & Dioscoridis*. C. BAUH. Cette plante est émolliente & laxative; on s'en sert beaucoup dans les lavemens & dans les demi-bains detersifs & adoucissans: son suc fait passer les urines & debouche tout-à-fait les reins. Il y a quelques autres especes de *parietaire*.

Ce mot vient du Latin *paries*, *muraille*; car on trouve le plus souvent ces sortes de plantes sur les murailles. Aurelius Victor dit que Constantin avoit donné le nom de cette herbe à l'Empereur Trajan, à cause que ses statuës & ses inscriptions se trouvoient sur toutes les murailles de Rome de même que la *parietaire*.

PARIETAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient, qui fait les parois, c'est-à-dire, les côtez de quelque chose. On se sert de ce mot en Anatomie, & on le donne à deux os de la tête. Le troisiéme & quatriéme os du crane sont les *parietaux*, ainsi nommez parce qu'ils forment les parois de la tête. Ils sont d'une substance plus deliée, plus rare & plus tendre que celle des autres os. Leur figure est convexe & demi circulaire; leur grandeur surpasse celle des autres os de la tête; leur situation est aux parties laterales qu'ils occupent toutes. La suture sagittale les joint ensemble par leur partie superieure; la Coronale les unit par leur partie anterieure à l'os du front; la Lambdoïde les joint par leur partie posterieure à l'os occipital, & enfin la suture squameuse les unit par leur partie inferieure aux os petreux. Les os ont leur superficie externe fort polie; mais l'interne est inégale, à cause des impressions que les arteres de la dure-mere y ont faites par leur battement continuel dans le temps qu'ils n'étoient pas encore ossifiez. S. HIL.

PARIEUR. s. m. Celui qui parie. A la paume il y a plus de *parieurs* que de joüeurs.

On dit proverbialement, quand on voit arriver quelque coup de partie, quelque beau coup, Voilà un vilain coup pour les *parieurs*: ce qui se dit non seulement dans le jeu, mais aussi dans les autres affaires, quand il arrive quelque prejugé, ou autre chose qui est fort desavantageuse à un parti.

PARISIEN, ENNE. s. m. & f. Qui est de Paris.

PARISIENNE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui a ses feuilles grandes & blanches. Sa peluche au commencement est couleur de citron pâle, qui blanchit après. MORIN.

PARISIENNE. Terme d'Imprimerie, est le plus petit caractere dont se servent les Imprimeurs. On l'appelle autrement *Sedanoise*.

PARISIS. s. m. Territoire d'auprès de Paris. Louvre en *Parisis*.

PARISIS, se dit aussi par opposition à *tournois*, du prix de la monnoye qui valoit un quart davantage à Paris, qu'à Tours. Ainsi le sol *parisis* vaut 15. deniers, & le sol tournois

nois n'en vaut que 12. Quatre-vingt livres *parisis* font cent livres tournois. Sous la 3. race, & après que les grands Seigneurs du Royaume se furent emparez du droit de faire battre monnoye, chacun en fit fabriquer selon le poids & la loi qu'il trouva à propos. De là vint la distinction de sols & de deniers *parisis*, tournois, angevins, mansois, &c. La monnoye *parisis* devint la monnoye Royale, parce qu'elle étoit fabriquée à Paris où residoit le Roi. On croit communément que ce fut Philippe Auguste qui a introduit cette difference. On trouve pourtant qu'elle étoit dans l'usage avant lui & dès l'an 1060. & que sous Philippe I. il est fait mention de deniers tournois & de deniers *parisis*. Le Ducs de Paris étant devenus Rois de France, la monnoye *parisis* devint la monnoye Royale ou monnoye forte, ou à valeur d'or; c'est ainsi qu'on appelloit la monnoye *parisis*. Sous Philippe le Bel on appelloit les deniers *parisis*, de *petits parisis*. On n'en sçait ni le poids ni la loi.

Parisis d'or. s. m. C'étoit une monnoye d'or fabriquée sous Philippe de Valois. Elle valoit près de 14. L. monnoye d'aujourd'hui. Elle valoit alors 20. sols *parisis* ou 25. tournois. Le même Roi fit aussi fabriquer des *parisis* d'argent fin. Ce *parisis* pesoit 4. deniers & valoit un sol *parisis*. Ces *parisis* d'argent ne passerent pas le regne de ce Roi. Le Blanc.

Parisis. Terme de palais. C'est l'addition de la quatriéme partie de la somme, par exemple le *parisis* de 16. sols, ce sont 4. sols; ainsi 4. sols *parisis* ce sont 5. sols. Quand on prend des meubles sur le pied de la prisée d'un inventaire, on est obligé d'y joindre *parisis*, qu'on appelle autrement la *crüe*. Quand les meubles ne sont plus en nature, on les estime sur la prisée & le *parisis*. Le *parisis* chez les Financiers s'appelle le *quart en sus*. La premiere Paulette a été taxée sur le pied du soixantiéme denier de l'évaluation des Offices du *quart en sus*, ou le *parisis*. Le Roi Louïs XIV. par une Ordonnance, a aboli la monnoye *parisis*, & on ne compte plus que par livres ou sols tournois.

PARITE'. s. f. Qualité qui fait que deux choses se ressemblent, ou sont égales. On s'en sert particulierement dans la dispute. Il y a *parité* de raisons. On ne trouve point de comparaison qui ait une entiere *parité*.

PARJURE. adj. Qui jure à faux; contre sa connoissance. Homme *parjure*. Femme *parjure*.

..... Mon cœur même aujourd'huy,
De son parjure *amant lui promettoit l'appui.* Rac.

Parjure, se dit aussi substantivement du faux serment. La Roi de Dieu condamnoit severement le *parjure*. La peine du *parjure* par les Capitulaires de Charlemagne est d'avoir la main coupée: aujourd'hui cette peine est arbitraire & dependante de la prudence du Juge. Quelques Casuistes pretendent qu'on ne doit point faire prêter serment aux accusez avant leur interrogatoire; c'est les mettre dans la necessité, ou de s'accuser eux mêmes, ou de faire un *parjure*. Par les Canons il est deffendu de faire jurer un homme que l'on peut convaincre de *parjure* sur le champ: ils disent que c'est être homicide de son ame. Un Empire bâti sur le *parjure* panche necessairement vers sa ruïne. Tour. Agesilas, apprenant que Tisaphernes lui manquoit de parole, s'ecria, je lui suis bien obligé d'avoir mis par son *parjure* les Dieux de mon parti. En Angleterre on defere le serment & on punit le *parjure* trop legerement. Miege.

Est-ce ainsi qu'au parjure *on ajoute l'outrage.* Rac.
Je sçai que vos regards vont rouvrir mes blessures,
Que tous mes pas vers vous sont autant de parjures. Id.

Toujours les scelerats ont recours au parjure. Id.

Parjure, se dit encore substantivement de celui qui fait un faux serment. Celui qui fait un faux serment, celui qui ne dit pas la verité, quand on lui fait lever la main en Justice, est un *parjure*. Le *parjure* offense la verité & la justice de Dieu même; insulte en quelque sorte à sa puissance & à sa majesté, en le prenant à temoin de son mensonge, & se couvrant de son nom redoutable pour malfaire. Un *parjure* prend les Dieux mêmes pour garands de son crime. Tour.

Je sçai de cent beautez les tristes aventures,
Et l'Empire amoureux est tout plein de parjures.
M. de la Suze.

Cupidon ne punit rebelle, ni parjure;
C'est un Empire qui ne dure,
Qu'autant que ses sujets y trouvent des appas. Des-H.

PARJURER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Violer son serment. Il m'avoit fait mille serments, & cependant il s'est *parjuré*.

Il signifie aussi faire un faux serment en justice. Il s'est *parjuré*. Voudriez-vous vous *parjurer*? Il faut être un grand scelerat pour se *parjurer*, pour mentir devant le Juge.

PAR LA. adv. Par cet endroit. Par ce lieu. Il vient de passer *par là*. Scar.

Par la. Sorte de Conjonction qui veut dire, ainsi, par ces choses. Je voi *par là* que, &c. Pasc.

PARLANT, ante, adj. Qui parle. Une tête *parlante*. La fameuse tête *parlante* d'Albert le Grand. L'invention des trompettes *parlantes* nous est venuë depuis peu d'Angleterre: ce sont de grands tuyaux de fer blanc tous droits, avec une ouverture au pavillon faite de la maniere d'un cornet, mais bien plus large. Elles portent la voix articulée à une lieuë. Voyez Trompette.

Parlant. La Fontaine a un peu étendu l'usage de ce mot, quand il a dit

..... Les arbres & les plantes,
Sont devenus chez moi creatures parlantes.

On dit un chien *parlant* un oiseaux, un corbeau *parlant*.

On dit, en termes de Blason, Des armes *parlantes*, quand les pieces dont l'Ecu est chargé expriment le nom de la famille à qui elles appartiennent, comme le *crequier* de celle qui est dans l'Ecu de celle de *Crequi*; les *maillets* en celle de *Mailli*. La *tour* en celle *de la Tour*, &c. Les Armoiries des plus illustres & des plus anciennens Maisons sont parlantes. Vall. Les anciens avant l'usage du Blason affectoient en leurs remarques, devises & autres semblables signes ce rapport autant qu'ils pouvoient. Ainsi le revers d'une Medaille de L. Aquilius Florus a une fleur, pour faire allusion à son nom; les Rhodiens mettoient une rose dans leurs monnoyes, &c. Le P. Menest.

On dit aussi, Voilà un portrait *parlant*; pour dire, qu'il ressemble fort. On disoit d'un Pantomime de Neron qu'il avoit des postures, & des mains *parlantes*. Abl.

PARLEMENT. s. m. Compagnie Souveraine établie par le Roi pour juger en dernier ressort les differens des particuliers, & prononcer sur les appellations des sentences renduës par les Juges inferieurs. Ce nom leur a été donné à cause qu'on y parle pour soutenir le droit des parties. Il y a presentement douze *Parlemens* en France. Le *Parlement* fut fixé à Toulouse pour le Languedoc & l'Aquitaine, en 1302. par Philippe le Bel, & supprimé en 1312. pour une sedition, & incorporé à celui de Paris. Dans cette premiere institution il étoit composé de deux Presidens Laïques, six Conseillers Laïques, & six Conseillers Ecclesiastiques, avec un Procureur General. Il ne fut retabli que par Charles VII. en 1419. Par cette seconde érection il n'y avoit qu'onze Conseillers, & un President, qui étoit l'Archevêque de Toulouse. En 1425. le Roi transporta le *Parlement* de Toulouse à Beziers, & en 1427. il le reünit une seconde fois à celui de Paris. Mais en 1443. il le remit à Toulouse. Celui de Dijon a été établi en 1476. par Louis XI.

XI. celui de Grenoble en 1453. celui de Roüen en 1499. par Louïs XII. celui de Rennes en Bretagne en l'an 1553. par Henri II. celui de Bordeaux en 1502; Du Cange dit que c'est en l'an 1460. celui d'Aix en 1501. ou 1502. par Louïs XII. Il y a aussi celui de Mets. Les habitans de cette ville de Mets, depuis même qu'elle fût reprise par Henri II. portoient leurs appellations à la Chambre de Spire. Henri IV. pour les en empêcher ordonna que le Presidial qui y avoit été établi, jugeroit à l'avenir en dernier ressort les appellations des Evêchez de Mets, Toul & Verdun. Enfin Louis XIII. en 1633. établit à Mets un *Parlement* pour les trois Evêchez. Le Conseil de Pau en Bearn, érigé en 1519. par Henri I. Roi de Navarre, fut converti en *Parlement* par Henri IV. Louïs XIV. a établi pour le Comté de Bourgogne en 1674. un *Parlement* à Dole, lequel a été transferé à Besançon en 1676. en 1685. le même Prince érigea le Conseil Souverain de Tournai en *Parlement*. Il est maintenant à Doüai.

Le *Parlement* de Paris est le premier, & celui dont le ressort est de plus grande étenduë. Il contient presque le tiers du Royaume. Il est composé de six Chambres: la Grand' Chambre, & les cinq Chambres des Enquetes: les deux Chambres des Requêtes sont aussi du *Parlement*. Sous la seconde Race le *Parlement* étoit le Conseil des Rois. Ils y donnoient audience aux Ambassadeurs, & l'on y decidoit des affaires de la guerre, & du gouvernement. Les Rois y presidoient sans être les maitres des resolutions qu'on y prenoit. Depuis, les Rois reserverent à leur Conseil la decision des grandes affaires, & renvoyerent au *Parlement* les affaires des particuliers. AB. DE CHOISI. On appelloit anciennement *Parlement* une assemblée des Grands, & des Barons du Royaume, à laquelle le Roi presidoit. On y decidoit des plaintes des sujets, on y recevoit les Ambassadeurs, & on y faisoit quelquefois des reglemens pour le bien de la Nation. Pepin les convoquoit assez souvent pour gagner l'affection de ses sujets, en ne faisant, & ne determinant rien que par l'avis & le Conseil des Grands Seigneurs de l'Etat. Charlemagne les consultoit souvent, & Louïs le Debonnaire encore plus frequemment; il fixa même deux de ces Assemblées deux fois l'an afin qu'elles fussent plus solemnelles. On y proposoit les affaires les plus importantes du Royaume; & l'on y terminoit les differens les plus graves entre les sujets. Ces *Parlemens* acquirent tant de reputation que les Etrangers les prenoient pour juges de leurs demelez. Le Roi les convoquoit tantôt dans une ville, & tantôt dans une autre, & d'ordinaire vers les grandes fêtes de Pâques, Pentecôte, Toussaints, Noël; & de là vient encore la coutume, que le *Parlement*, fait sedentaire, prononçoit des arrêts en robe rouge à la veille de ces jours-là. On a dit que dans ces *Parlemens* ne se decidoient que les affaires de grand poids, ou celles qui concernoient l'Etat. Les Baillis & Senechaux vuidoient en dernier ressort les causes de moindre importance. Mais à cause de l'abus qu'ils faisoient de leur autorité, l'on en porta diverses plaintes au Roi. Ensorte que le *Parlement* se trouva peu-à-peu chargé d'un nombre infini de procès. C'est pourquoy afin de faire expedier la justice avec plus de diligence, & de commodité, Philippe le Bel rendit le *Parlement* sedentaire en 1302. à Paris. Il ordonna que le *Parlement* tiendroit ses seances deux fois par an: à Pâques, & à la Toussaints, & qu'il tiendroit deux mois à chaque séance. Il le divisa en deux Chambres: la Grand' Voute, ou la Grand' Chambre, & la Chambre des Enquêtes; en laquelle il y avoit deux sortes de Conseillers; *Jugeurs*, pour juger, & *Rapporteurs*, pour rapporter. Comme ce *Parlement* ne tenoit que deux mois à chaque seance, le Roi decernoit une nouvelle commission contenant la liste de ceux qui devoient y assister. Il étoit composé d'Ecclesiastiques, & de gens d'épée. Ce qui a duré jusques vers l'année 1380. Le *Parlement* ne commença à s'assembler sans discontinuation que sous le regne de Charles V. mais le nombre de ceux qui le composoient n'étoit point fixe. Sous Charles VI. le Parlement fut souvent interrompu, & il n'y avoit presqu'aucun ordre certain. Il y eut même deux *Parlemens*; l'un à Paris pour les Anglois, & l'autre à Poitiers pour le Dauphin, qui fut Charles VII. Alors le *Parlement* avoit l'autorité sur toute la France; c'est Charles VII. qui commença à retrancher, & à demembrer sa jurisdiction par le retablissement du *Parlement* de Toulouse; à l'exemple duquel on a érigé depuis les autres *Parlemens*. Miraumont dans son Traité de l'*Origine* du *Parlement de Paris* dit, que lors du premier établissement par Philippe le Bel, il n'y avoit qu'une Chambre qu'on appelloit la Chambre du Parlement, ou la Chambre des Prélats, parce qu'elle étoit composée de plus de Prélats ou Ecclesiastiques que de Laïques, & que les Prélats y presidoient. Voyez PASQUIER. Il fut composé de Presidens & Conseillers tirez des membres des Etats; le Clergé & la Noblesse. Dans les Lettres Patentes Philippe le Bel est nommé pour y presider, & Negaret le Garde des Sceaux est nommé pour le premier Conseiller Clerc. Loüis XI. par Edit de 1461. reduisit le *Parlement* a cent personnes au lieu de 200. qui s'y trouvoient alors. La raison de l'Edit étoit, que de toute ancienneté la Cour avoit été constituée de cent personnes seulement. C'est pourquoi on l'appelloit *centumviralis consessus*. Douze Pairs, 8. maitres des Requêtes & 80. Conseillers moitié Clercs, & moitié lais, composoient ce nombre de cent. Henri II. par Ordonn. de 1554. fixa ce nombre à 156. Juges, outre les 20. maîtres des Requêtes. Maintenant le *Parlement* de Paris est un corps composé d'environ 300. Officiers; en comptant les Presidens, les Conseillers, les gens du Roi, les substituts du Procureur General, les Greffiers, leurs Commis, les Secretaires & les Huissiers. Ils sont tous distribuez en neuf Chambres. Au commencement le *Parlement* ne jugeoit point sur des appellations des Juges inferieurs; les Baillis & les Senechaux jugeoient en dernier ressort. Mais on pouvoit se pourvoir au *Parlement*, non pour simples griefs, ou moyens d'appel contre la sentence, mais par requête en forme de plainte. Depuis que le *Parlement* fut rendu sedentaire & reduit en Cour de Justice ordinaire, il confondit les plaintes avec les appellations pour accroître son pouvoir, & depouiller les Baillifs, & les Senechaux du privilege de juger souverainement, & sans appel. Voyez APPEL. Pendant les troubles du regne de Charles VI. le *Parlement* s'attribua le droit d'élire ceux qui devoient en être les membres. Voyez ELECTION. On ne choisissoit plus aussi que des gens de robe, parcequ'étant obligez d'y assister continuellement, cet emploi ne convenoit point aux gens d'épée. PASQ. Le *Parlement* de Paris est la Cour des Pairs, parce que les Pairs y pretent serment, y font verifier leurs lettres, & y sont jugez quand ils sont accusez de quelque crime. C'est aussi le Parlement où ordinairement le Roi tient son Lit de Justice, où il fait verifier ses Edits quand il les fait verifier en sa presence. Jusqu'à Henri II. il n'y avoit que le Roi seul qui portât son épée au *Parlement*; encore quelquefois ne le vouloit-il pas faire par respect pour la justice. Les Princes du Sang & les autres la quittoient en y entrant. François I. étant heritier présomptif de la Couronne, & Charles de Bourbon Connêtable, en avoit usé de la sorte. Mais sous Henri II. les Princes du Sang cesserent d'avoir cette deference. Le *Parlement* en fit des remontrances au Roi; & le Roi reponsit par écrit qu'en son absence même les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, le Connétable, & les Maréchaux de France y entreroient l'épée au côté. Mez. La Grand' Chambre du *Parlement*, est celle où se plaident les causes d'au-

d'audience, les rolles des Provinces. Les cinq Chambres des Enquêtes du *Parlement*, ce sont celles où l'on juge les procès par écrit. La datte des arrêts porte toûjours, *Fait en Parlement*, & ils sont intitulez, quand ils ne sont point en forme, *Extrait des Registres du Parlement*. Les requêtes des parties portent en titre, *A Nosseigneurs du Parlement*; celle du Procureur General, *A Messieurs du Parlement*. On dit, Un Avocat au *Parlement*: Procureur au Parlement, & non pas Avocat en *Parlement*: Patru a dit, Avocat en la Cour de *Parlement*.

Outre ces *Parlemens*, le Conseil souverain de Roussillon à Perpignan, celui de Colmar, & celui Arras, ont la même autorité, & le même pouvoir pour les affaires civiles. Le *Parlement* de Dombes, & le *Parlement* d'Orange ne sont pas comptés parmi les Parlemens de France.

PARLEMENT, signifie quelquefois la seance du *Parlement* pendant une année, qui commence à la Saint Martin, & finit au 7. Septembre. L'ouverture du *Parlement* se fait par une Messe solemnelle, celebrée par un Evêque & des harangues de l'Avocat General & du Premier President. Mais il y a pendant les vacations une Chambre qui porte ce nom, pour connoître des affaires criminelles, & de toutes celles qui requierent celerité. On dit en ce sens, Vous ne serez pas jugé de ce *Parlement*; on est trop près de la fin du *Parlement*; il faut attendre à l'autre *Parlement*.

PARLEMENT D'ANGLETERRE, C'est une convocation des Etats du Royaume, que le Roi assemble, dissoud, ou proroge quand il lui plait. C'est une institution des Saxons: ils appelloient ces assemblées *Gemoots*. Sous Guillaume le Conquerant on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces sortes d'Assemblées. MR. TEMPLE. Avant Guillaume le Conquerant l'assemblée, qui prit de son temps le nom de *Parlement*, n'étoit composée que des Grands de la Nation. Ce fut Henri III. qui y joignit la Chambre des Communes. Les premieres lettres patentes pour la convocation du *Parlement* dans la forme où il est aujourd'huy, sont dattées du 49. du regne de Henri III. Polydore Virgile attribuë l'institution des *Parlemens* à Henri I. Le Pere d'Orleans soutient que l'assemblée des Barons, ou des Grands, que les Princes avoient accoutumé de consulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que sous le regne de Henri III. en 1217. Il dit que l'Histoire ne fait mention de la Chambre des Communes que si long-tems après lui, qu'on ne peut pas dire qu'il ait composé le *Parlement* tel qu'il a été depuis. Il croit que bien loin que le *Parlement d'Angleterre* soit l'ouvrage de l'autorité Royale, c'est au contraire un tribunal qui s'est érigé de lui-même pour la contrebalancer, & lui donner des bornes. Il y a lieu de douter si du temps des Anglo-Saxons les Communes faisoient partie du Parlement, & il y a beaucoup de difficulté sur ce sujet. Mais quoiqu'il en soit dans le temps que l'Angleterre se trouvoit partagée en sept Royaumes Anglois & Saxons, chacun de ces Royaumes avoit son Roi & son Parlement. On appelloit celui-ci *Wittenagemot*, c'est-à-dire, *Assemblée des Sages*, & il y en avoit même un semblable pour les affaires que les Sept Royaumes avoient en commun. Cette même forme de Gouvernement subsista, lorsque les sept Royaumes furent reduits à un seul, & qu'ils ne formerent qu'un même Etat. Les Champs de Mars ou de May en France, appellez depuis Etats Generaux, les Cortes en Espagne & peut-être les Dietes de l'Empire en Allemagne, sont des restes de cette ancienne forme de gouvernement, que les Nations du Nord avoient portée dans tous les païs où elles s'étoient établies. RAPIN. Avant le regne de Henri VII. tous les Actes du *Parlement* se passoient en François: presentement ils se font en Anglois. Il faut avoir 21. ans pour avoir seance au *Parlement*. Il est composé de deux Chambres, qu'on nomme en François la Chambre Haute & la Chambre basse; mais les Anglois ne les nomment que la Chambre de Seigneurs, ou de Pairs, & la Chambre de Communes. Le nombre des Seigneurs n'est point fixé. Il depend du Roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plait. Ceux qui y ont droit de seance, & de suffrage, sont les deux Archevêques, & les 24. Evêques: les autres sont ou Ducs, ou Marquis, ou Comtes, ou Vicomtes, ou Barons, & ils prennent seance selon le titre qu'ils portent. La Chambre Basse est composée de deux Deputez pour chaque Province, qui font 80. de 12. Deputez pour les 12. Comtes du Païs de Galles: de 50. Deputez des 25. Citez d'Angleterre; & de quatre pour la ville de Londres: de 16. pour les huit Cinq-ports: de deux pour chacune des deux Universitez; & de 332. pour 148. Bourgs, outre 12. Bourgs de la Principauté de Galles. Tout cela ensemble fait 512. Deputez. Par l'union faite avec l'Ecosse, en 1707. il y a une addition de 16. Pairs Ecossois à la Chambre des Seigneurs, & de 45 du tiers Etat à la Chambre des Communes. Les premiers sont choisis par les Pairs d'Ecosse & de leur nombre; & les derniers qu'on appelle *Barons* & *Burgeois*, par les Provinces, Citez & Bourgs. C'est par ces 16. Pairs & ces 45. du tiers Etat que l'Ecosse est représentée dans le *Parlement de la Grande Bretagne*: car on le nomme ainsi depuis l'union. Par un Acte passé en 1695. il est porté qu'à l'avenir le *Parlement* sera convoqué une fois par an, & passera un acte pour le moins, & que le même *Parlement* ne pourra continuer que pendant trois ans; après lequel temps il doit être cassé pour proceder à une nouvelle élection des membres qui le composent. Cet Acte est appellé l'Acte du *Parlement* triennal. Par un autre Acte en 1717. on le changea en *Parlement* septennal. Le Roi n'y entre jamais que la Couronne sur la tête. Les Seigneurs y ont aussi un habit particulier, qu'ils ne portent que dans ces Assemblées. Le Roi prend séance à la Chambre Haute; & quand il veut haranguer tout le Parlement, ou donner son approbation à un Acte, il mande la Chambre des Communes qui vient à la barre de la Chambre Haute. Le Roi n'assiste aux deliberations ni de l'une ni de l'autre Chambre; ou s'il y assiste, il y paroît comme *incognito*, & chaque Pair est assis & parle avec autant de liberté que si le Roi n'étoit pas present. Mais un Acte ne peut avoir force de Loi sans le concours & l'approbation du Roi, & le consentement des deux Chambres. Si une des deux Chambres refuse de consentir à un Acte, ou si le Roi seul le rejette, il demeure nul. Il y a pourtant une exception; c'est que quand il s'agit de lever de l'argent, la Chambre Basse pretend que la Chambre Haute ne peut apporter aucun changement au Bil ou Acte qu'elle a dressé pour cela. Par les loix du Royaume, les aides ou subsides doivent être accordez par la Chambre des Communes, & consenties par la Chambre Haute. Mais comme les Communes attachoient souvent aux Bils pecuniaires des clauses étrangeres, pour les faire passer, sans quoi il n'y avoit point d'argent à esperer, les Seigneurs voyant que par là les Communes se rendroient les maitres de tout, firent declarer par un Acte en 1702. qu'à l'avenir les Communes ne pourroient annexer aucune clause étrangere dans les Bils de subside.

Ce mot de *Parlement* vient originairement de *parlamentum*, qui signifioit seulement, comme temoigne Joannes de Janua, un pour-parler, ou une conference de plusieurs personnes assemblées pour deliberer de leurs affaires communes: ce qui se disoit aussi bien des Assemblées particulieres du peuple, que de celles des principaux Officiers du Royaume convoquez pour deliberer sur les affaires d'Etat. Villehardouin employe le mot de *Parlement* en ce sens. Le nom de *Parlement* est François, &

il n'a été en usage parmi les Anglois que depuis le regne de Henri III. Avant ce temps-là ces assemblées s'appelloient Plaides, Convention, Synode, Conference, *Placitum*, *Conventus*, *Synodus*, *Colloquium*. *Mem. de Tr.* T. I.

PARLEMENT D'AMOUR. Tribunal de Galanterie composé des Dames & des Seigneurs les plus illustres de la Cour des Comtes de Provence où l'on jugeoit les questions d'amour & les disputes des Chevalliers & des Dames sur ce sujet. Il en est beaucoup parlé dans l'histoire de Provence. Le premier de ces *Parlemens* tenoit ses séances à Aix, ou dans quelque autre château de la Province. Il y en avoit aussi un à Avignon, qui fut fort celebre sous le Pontificat de Benoît XII. Il y avoit dans ces *Parlemens* des Presidents & des Presidentes, des Conseillers Clercs & des Conseillers Laïques, un Avocat & un Procureur General, une Avocate Generale, des Greffiers, des Secretaires, & des Huissiers de l'un & de l'autre Sexe. On appelloit d'un de ces *Parlemens* à un autre, & les arrêts étoient sujets à revision. On trouve encore des arrêts rendus par ces *Parlemens*; ils sont fort singuliers. Deux criminels ayant mal parlé de l'honneur des Dames, après avoir été constituez prisonniers à la requête des gens d'Amour, furent condamnez a être fouettez pendant trois samedis. L'execution en est faite par trois vielles servantes, & les verges dont elles se servent sont des branches de Myrte, melées avec quelques roses. Ce sont là les fouëts avec lesquels on punit les criminels en amour. Un amant qui avoit donné un souflet à sa maitresse, & l'avoit trainée par les cheveux, est livré nud à quatre vieilles Chambrieres, pour être mis dans une couverture prise dans la prison; & après y avoir été vané, est jetté dans un champ plein d'orties & de chardons, & ensuite banni du Royaume d'Amour, du service des Dames & ses biens confisquez. Quelques Auteurs ont pretendu que ces arrêts étoient poëtiques: Mais quelques autres soutiennent qu'ils étoient serieux, & qu'on les faisoit executer, tant en matiere civile que criminelle. GALAUP, *Discours sur les Arcs Triomphaux*, &c.

PARLEMENTAIRE. s. m. Qui est du parti du Parlement. On appelloit ainsi pendant les divisions d'Angleterre, ceux qui tenoient le parti du Parlement contre le Roi. Le parti des *Parlementaires*. Les *Parlementaires* d'Angleterre.

PARLEMENTER. v. neut. Composer; entrer en traité, capituler. Il ne se dit gueres que des rebelles, ou des villes assiegées. La garnison a battu la chamade, elle demande à *parlementer*. Les mecontens degoûtez de la guerre commencent à *parlementer*.

PARLEMENTER, se dit aussi en des affaires & negociations particulieres. Mes parties sont lasses du procès, elles veulent *parlementer*. Cette femme à qui on a fait des propositions commence à *parlementer*.

A peine Mars se presenta,
Que la belle parlementa. LA FONT.

On dit proverbialement, Ville qui *parlemente* est à demi renduë; pour dire, que quand on *parlemente* il faut qu'on ne se puisse plus deffendre.

PARLER. v. act. S'expliquer, s'énoncer; faire entendre sa pensée par des termes convenables. La faculté de *parler* est le lien commun de la Societé. Les Apôtres après avoir reçu le Saint Esprit *parloient* toutes sortes de Langues. Ce Docteur *parle* Latin, & ne sçait pas sa propre Langue. Ce Picard *parle* encore son patois. *Parler* un langage inconnu. ABL. Mr. de Brebeuf en parlant de l'art de l'écriture l'apelle, *...Cet art ingenieux*
De peindre la parole, & de parler *aux yeux.*

Ce mot vient de *parole*, & on a dit autrefois *paroler*; pour dire, *parler*.

PARLER, se dit plus souvent ou absolument, ou neutralement. *Parler* à l'oreille. Si vous avez besoin d'argent, vous n'avez qu'à *parler*, je vous en prêterai. *Parlez*, & on vous repondra. J'en puis *parler* comme sçavant. A vous entendre *parler*, je voi bien où vous en voulez venir. On dit aussi, Moi qui vous *parle*; pour dire, Moi-même. On accuse de folie les gens qui *parlent* tous seuls. Les Amans *parlent* aux échos, aux rochers.

PARLER, se dit aussi du simple son de la voix, de la maniere de former la parole. Les devots affectent de *parler* du nez. Ceux qui n'ont pas le filet couppé *parlent* gras & begayent. C'est un bredouilleur qui *parle* entre ses dents. Il y a des gens qui *parlent* du ventre, qui contrefont les esprits: on les appelle *Gastriloques*. Cet enfant ne sçait pas encore *parler*. Ce malade a un grand rhume qui fait qu'on ne l'entend point *parler*. Cet homme est mort sans *parler*, ou de mort subite.

PARLER, signifie aussi, S'expliquer en quelque maniere que ce soit. Il y a des muets qui *parlent* par signes, qui se font entendre par signes. Les Pantomimes s'exprimoient sans *parler*, leurs postures *parloient* pour eux.

PARLER, se dit aussi quand on s'explique par la bouche ou par la plume d'autrui. Dieu a *parlé* par la bouche de ses Prophetes. Dieu *parle* aux hommes par ses loix, & par les écrits de ses Prophetes.

Parlez, *Seigneur*, parlez, *mon ame est attentive*
Aux oracles sacrez de votre sainte Loi.
L'ABBÉ TETU.

Oui malgré tout le bruit qu'excite autour de nous,
Le Demon, la Chair & le Monde,
Parlez, *Seigneur*, parlez, *je n'écoute que vous.* ID.

Les Rois *parlent* par la bouche de leur Chancelier à leurs sujets; aux étrangers par la bouche de leurs Ambassadeurs, à leurs ennemis par la bouche de leurs canons. Les Avocats commencent ainsi leurs plaidoyers, Je *parle* pour un tel contre un tel. L'Avocat General n'a *parlé* ni pour l'un, ni pour l'autre; c'est lui qui *parle* pour le Roi. On dit aussi, qu'on fait *parler* un homme, quand on fait accroire qu'il a dit des choses d'une autre maniere qu'il ne les a dites, ou qu'il ne les a entenduës.

PARLER, signifie encore, Murmurer; dire tout bas; expliquer sa pensée avec crainte, & circonspection. Il court un bruit sourd de cet Edit, on en *parle*, on en murmure. On ne *parle* que de cette mauvaise nouvelle dans la ville.

PARLER, se dit quelquefois en bonne part, & signifie, Faire du bruit & de l'éclat. Ce grand personnage a bien fait *parler* de lui. Alexandre n'a fait toutes ses conquêtes qu'afin qu'on *parlât* de lui, que pour faire du bruit.

PARLER, se dit aussi en mauvaise part, & signifie, Medire. Quand on ne *parle* plus d'une belle femme, c'est un signe qu'elle est devenuë laide. B. RAB. La femme la plus vertueuse est celle dont on a le moins *parlé*. FL.

Je veux croire qu'au fond il ne se passe rien,
Mais enfin on en parle, *& cela n'est pas bien.*
MOL.

PARLER, signifie aussi, Laisser échapper un secret. Il faut que quelqu'un de nous ait *parlé*, puis qu'on sçait notre deliberation. *Parler* trop n'est pas le deffaut le plus commun des gens qui sont accoûtumez aux grandes affaires. CARD. DE R. Les habiles gens ont tant d'artifices pour nous faire *parler*, qu'il est presqu'impossible de leur rien cacher. BOU. Cela vient de l'inclination naturelle que nous avons à *parler*, & du plaisir que nous prenons à apprendre aux autres ce qu'ils ignorent. ID. Il y a une grande difference entre la sincerité, & une certaine demangeaison de *parler*, qui fait qu'on s'ouvre à toutes sortes de personnes. BELL. C'est une loi inviolable parmi

mi les Sauvages de l'Amerique Septrionnale d'écouter attentivement celui qui *parle* & de ne *parler* jamais deux ensemble, quelque nombreuse que soit leur assemblée. J. DES SÇ.

PARLER, s'employe aussi quelquefois pour, Appeller, faire venir à soi. *Parlez* ho. Venez ça, *parlez*, mon ami, &c.

PARLER, signifie aussi, Menacer, deffier. C'est un homme qui *parle* en maître. Il *parle* à cheval, avec autorité. Je lui ai envoyé *parler*. Il ne *parle* plus si haut. Vous *parlez* bien insolemment ; à qui pensez-vous *parler* ? Je lui ai *parlé* des grosses dents.

PARLER, signifie ordinairement, Discourir ; s'entretenir soit en public, soit en particulier. On *parle* peu quand la vanité ne fait pas *parler*. LA ROCH. On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point *parler*. ID. Les petits esprits ont le don de *parler* beaucoup, & de ne rien dire. ID. Il y a des gens qui songent plus à *parler* qu'à s'expliquer. LE CH. DE M. On reconnoît ceux qui *parlent* trop, par le petit nombre de choses, & par le grand nombre de paroles qu'ils disent. M. SC. En *parlant* peu on peut acquerir quelque estime avec un merite mediocre. BELL. Un Ancien disoit, *parle* afin que je te voye, c'est-à-dire, afin que je te connoisse. Il faut des raisons pour *parler* ; mais il n'en faut pas pour se taire. NIC. Ceux qui parlent bien se donnent d'ordinaire le privilege de *parler* beaucoup. OE. M. Il faut avoir bien de la hardiesse pour *parler* en public ; & un talent heureux à *parler* de bonne grace. Le privilege de la conversation c'est de *parler* avec moins d'art, & d'étude ; il faut que chacun y *parle* à son tour. On trouve une secrete douceur à *parler* de soi, & de sa mauvaise fortune : l'amour propre en est flatté. BELL. Il y a des gens qui ne *parlent* point par paresse. *Parlez* peu, & pensez beaucoup. On ne *parle* jamais de bonne foi, quand on parle mal des femmes. OE. M. La solitude & les deserts chagrinent les hommes vains, parce qu'ils ne leur *parlent* point d'eux mêmes. NIC. Ceux qui savent *parler* savent se taire. BOU.

On dit, Ne *parlons* plus de nos differens passez ; brisons là, n'en *parlons* plus, *parlons* d'autre chose ; c'est-à-dire, oublions-les. Cette affaire est manquée, il n'en sera plus *parlé* ; on n'en entendra jamais *parler*. On n'a jamais ouï *parler* de pareille chose. Je vous *parle* en ami, c'est-à-dire, librement, & sincerement. Quand vous proposez cet expedient, c'est bien *parler*, c'est bien dit. On dit aussi, qu'un homme *parle* legerement, à la volée, qu'il *parle* en l'air & sans sçavoir, qu'il *parle* par ouïr dire, qu'il *parle* par cœur ; pour dire, sans raison & sans fondement, sans instruction. Il est plus raisonnable de croire un homme qui dit, j'ai vû, qu'un million d'autres qui *parlent* en l'air. MOR.

Parler bien, ou *parler* mal de quelcun, c'est le loüer, ou en medire. On dit aussi, Il n'en *parle* que par envie.

PARLER, se dit quelquefois pour signifier, Recommander. Je lui *parle* de votre affaire, j'en ai *parlé* de la bonne sorte, je la lui ai bien recommandée.

PARLER, en termes de Grammaire, se dit des paroles, & des constructions justes, & élegantes. Voilà une belle façon de *parler*, une belle phrase. Il faut éviter les façons de *parler* fastueuses. BOU. Ce sont deux choses fort differentes, de *parler* bien, & de *parler* grammaticalement. LA M. LE V. On ne *parle* pas juste quand on ne parle que par la peur de se taire. OE. M. Que sert de bien penser, si on *parle* mal ? BOU. C'est un homme qui *parle* correct, il *parle* comme un livre, il *parle* comme un Ange, comme un oracle ; *parle* juste & pertinemment. Le bon art qui fait qu'on excelle à bien *parler*, ne se montre que sous une apparence naturelle ; il n'aime que la beauté simple, & naïve. LE CH. DE M. Il est aisé de *parler* mal, en voulant *parler* aussi bien que Balzac. BOU. La Langue Françoise se *parle* par toute l'Europe. On dit de quelcun qu'il *parle* gras, quand il dit des paroles obscenes.

Parler blason ; *parler* guerre : cela se dit d'une personne qui sçait tous les termes de la guerre, & du blason. *Parler* Fouilloux : c'est *parler* avec capacité de la chasse, & dans les termes de Fouilloux, qui en a écrit. *Parler* épigrammes : *parler* Horace. BOU. *Parler* raison. *Nouveaux Dialogues des morts*. Tout le reste des hommes *parle raison*, autrement ce ne seroit rien perdre que de perdre l'esprit, & on ne distingueroit point les phrenetiques d'avec des gens de bon sens. FONTEN. Mais cette expression ne plaît pas à bien des gens. BOU. On dit aussi *parler* épigrammes, *parler* métaphores, *parler* Ciceron, *parler* Balzac, &c. Mais ce sont des expressions dont il ne faut pas se servir trop souvent. ID.

En termes de Musique, on dit que des tuyaux *parlent* bien, quand le son qu'ils rendent est juste, clair & net. On le dit aussi de quelques autres instrumens.

PARLER, signifie aussi, S'obliger en un contrat, y intervenir. Je ne veux point prêter de l'argent à cet homme-là, si sa femme ou son fils majeur n'y *parlent*, ne s'obligent solidairement avec lui.

PARLER, se dit figurément. Les murailles *parlent*, c'est-à-dire, que les affaires qu'on croit les plus secretes, se decouvrent. Les Cieux *parlent* de la gloire du Seigneur, annoncent sa puissance. Tout me *parle* ici de vous, & je suis toute occupée de votre idée. L. PORT. Cette affaire *parle* toute seule, c'est-à-dire, qu'elle est claire, qu'elle n'a point besoin d'explication, ni de deffense. A quoi servent les raisonnemens quand les faits *parlent* ? BOSS. Il faut faire *parler* les loix & la raison avant que de recourir à la voye des armes. OE. M. Pour faire *parler* les bienfaits, il faut se taire. SENEQUE. Ce contrat ne *parle* point de cette clause, c'est-à-dire, qu'il n'y en est fait aucune mention. On dit d'un portrait, qu'il *parle*, quand il ressemble bien. Son amour *parloit* par ses yeux. Sa douleur *parloit*, & étoit peinte sur son visage. Il y a des Predicateurs qui ne *parlent* qu'aux sens, & dont la principale étude est de menager les gestes & le ton de la voix, pour ébranler la machine. D'autres ne *parlent* qu'à l'imagination & semblent se borner à faire des portraits agréables & ressemblans. OE. M. On dit aussi, Se *parler* par lettres ; pour dire, Communiquer ses pensées par lettres.

PARLER, s'employe encore figurément en plusieurs autres occasions, selon lesquels il signifie differentes choses. Boileau dit des mauvais Poëtes, que Calliope jamais ne daigna leur *parler*, c'est à-dire, les inspirer.

Elle seule (l'Ecriture) sçavante à peindre la Nature,
Sçait & parler au cœur, & le faire parler.
L'ART DE PRECH.

PARLER, se dit aussi de quelques oiseaux, comme les perroquets, les pies, les sansonnets, les linottes, les moineaux, les geais & les corbeaux. A l'égard des bêtes, Pline, Plutarque, Ælian & autres Historiens font mention de quelques-uns qui ont *parlé*. Homere fait *parler* Xante le cheval d'Achille ; en quoy il a été imité par Oppian. Tite Live rapporte qu'un bœuf a *parlé* ; & Philostrate donne le même privilege aux navires & à l'ormeau dans la vie d'Apollonius ; mais tout cela est fabuleux. Le serpent d'Eden & l'ânesse de Balaam ont *parlé* ; mais par miracle. S. Basile, Joseph & avant eux Platon enseignent que tous les animaux *parloient* dans le Paradis Terrestre, si bien qu'Eve ne dut pas être surprise en entendant parler le serpent. LE P. MACLOT. Toute l'Italie est pleine d'images & de crucifix qui *parlent*. MISSON. Dans les Fables, dans les Apologues on fait *parler* les animaux, les arbres, les rochers, &c.

Tout parle en mon ouvrage & même les poissons:
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes,
Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.
LA FONT.

PARLER. Terme de Piquet, d'Imperiale & d'autres jeux. C'est dire, accuser son point, le declarer. On dit, c'est à vous à *parler*. Monsieur n'a point encore *parlé*.

PARLER, en termes de Chasse, se dit de l'Abboi des Chiens. Le limier est un gros chien de chasse, qui ne *parle* point. Ce chien de chasse *parle* trop.

En Venerie on dit, Parler aux chiens, quand par quelque cri ou signal on les excite à la chasse, ou à faire quelque mouvement. Les livres de Venerie contiennent les termes propres pour *parler* aux chiens. Voyez CHIEN.

PARLER, se dit proverbialement en ces phrases. De l'abondance du cœur la bouche *parle*; c'est-à-dire, que nous *parlons* souvent & avec ardeur de ce qui nous touche le plus. On dit des choses peu importantes, Cela ne vaut pas la peine d'en *parler*. On dit aussi, qu'un homme *parle* bien à son aise de quelque chose, quand il est à couvert des inconveniens que peut causer la chose dont on *parle*. On dit aussi, *Parler* Latin devant les Cordeliers; pour dire, *Parler* d'une chose à un homme qu'il sçait deja fort bien, ou mieux que celui qui lui en parle. On dit aussi, Quand les ânes *parleront* Latin; pour marquer un temps fort éloigné. On dit aussi, qu'on fera bien *parler* François à quelcun; pour dire, qu'on lui fera bien dire la verité, qu'on le mettra bien à la raison, qu'on l'obligera à faire des offres raisonnables. *Parler* à bâton rompu; c'est parler sans suite, sans ordre. On dit qu'un homme *parle* à tort & à travers, qu'il *parle* comme un aveugle des couleurs; pour dire, sans connoissance de la chose dont il *parle*. On dit aussi, qu'il vaudroit autant *parler* à un sourd aux rochers, quand on veut persuader quelcun de faire une chose dont il n'a point d'envie. On dit qu'un homme *parle* le cœur dans la main; pour dire, qu'il *parle* sincerement. On dit aussi, *Parler* Chrêtien; pour dire, parler nettement, clairement, sans ambiguité. On dit à-peu-près dans le même sens, *Parler* par la bouche comme Saint Paul. On dit aussi, qu'un homme trouvera à qui *parler*; pour dire, qu'il trouvera bien des difficultez en une affaire qu'il a entreprise. On dit aussi, qu'un homme *parle* phebus, quand pour vouloir parler un stile trop haut, il tombe dans le galimathias. On dit aussi, qu'il est aisé de *parler*, mais qu'il est malaisé de faire. On dit encore, Trop gratter cuit, trop *parler* nuit. Il y a un temps de *parler*, & un autre de se taire. On dit populairement, J'ai bien *parlé* à sa barrette; pour dire, Je l'ai reprimendé vertement. On dit aussi d'un homme habile qu'on envoye negocier quelque chose, qu'il sçait aller & *parler*. On dit aussi, qu'un enfant *parle* comme un perroquet, lorsqu'il n'entend point ce qu'il dit, qu'il ne dit que ce dont on a chargé sa memoire. On dit encore, Qui *parle* du loup en voit la queuë, quand quelcun arrive dans une compagnie où l'on *parloit* de lui. On dit qu'un homme *parle* d'or, pour dire, qu'il *parle*, qu'il repond, comme on souhaittoit qu'il fit.

Charlequint *parloit* cinq Langues, la Latin, l'Allemande, l'Espagnole, la Françoise & l'Italienne. Il disoit que pour *parler* les Langues selon l'usage auquel elles étoient propres, il voudroit *parler* Italien aux femmes, François aux hommes, Anglois aux oiseaux, Allemand à ses chevaux, Espagnol à Dieu: Que les Allemans *parloient* comme des Chartiers, les Anglois comme des enfans, les Italiens comme des Amans, les François comme des maîtres, & les Espagnols comme des Rois. AMEL. DE LA H.

PARLER. s. m. Langage, maniere de parler. Il a le *parler* agreable. Cet homme affecte un *parler* efféminé, un *parler* niais. Si nous y faisons bien attention, nous trouverons que le *parler* cause en partie le bien & le mal qui nous arrive. LA LANGUE. Ce mot ne se dit gueres qu'en Poësie.

Ses regards sont par tout des vainqueurs glorieux,
Et sa bouche qui forme un parler *gracieux,*
A l'éclat & l'odeur d'une rose vermeille. SAR.

On dit prov. & fig. Jamais beau *parler* n'écorche la Langue, pour dire, qu'il ne coûte rien de *parler* civilement & honnêtement; que c'est une chose dont on ne reçoit jamais de préjudice, de deplaisir.

On dit, en termes de Palais, Un *parler* sommaire; pour dire, une instruction faite sommairement devant un Raporteur. Les *parlers* sommaires sont abrogez.

PARLERIE. s. f. Babil. Voilà une grande *parlerie*, une *parlerie* continuelle. Il est du stile familier & ne se dit qu'en mauvaise part. L'ACAD. Il fait bon d'avoir à commande la sainte *parlerie*: dit un bon Predicateur.

PARLEUR, EUSE. s. masc. & fem. Qui parle beaucoup; Babillard, Babillarde. C'est un *parleur*, ce n'est qu'un *parleur*. On le dit plus ordinairement avec une épithete. C'est un grand *parleur*. Les grands *parleurs* ne se font admirer que des sots. BELL. Un grand *parleur* se vantant de sçavoir beaucoup; si tu sçavois beaucoup, lui dit Simonide, tu ne parlerois pas tant. ABL. Il n'y a rien de si accablant que d'entendre ce grand nombre de choses inutiles, & fausses, que disent tous les grands *parleurs*. MLE. DE SC. Une grande *parleuse* est encore plus importune qu'un trop grand *parleur*. ID. Ces *parleurs* éternels, qui ne laissent rien dire aux autres, sont insupportables en conversation. OE. M. Les petits genies sont ordinairement grands *parleurs*. BELL. Il n'y a point de plus grands *parleurs* que les demi-sçavans. ABL.

Ne soyez à la Cour, si vous y voulez plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur *trop sincere.* LA FONT.

L'Empereur Marc Antonin dit dans ses Reflexions Morales, qu'il avoit appris de Rusticus à ne pas croire facilement les grands *parleurs*. M. Despreaux disoit, que les Heros d'Opera étoient plutôt des *parleurs* d'amour que des amoureux. LA MOTTE. Ainsi *parleur* est, comme on le peut voir par ces exemples, presque toûjours pris en mauvaise part: & ne se dit que d'une habitude à parler trop, & mal à-propos, & seulement pour parler. BOU. Une épithete en peut rectifier le mauvais sens; un agréable *parleur*, un beau *parleur*, signifie un homme qui parle volontiers & d'une maniere qui fait plaisir à entendre. Seneque est un beau *parleur* qui ne cherche qu'à dire de belles choses. LE P. RAP. Ces *parleurs* celebres imposent aux yeux, & aux oreilles; ils derobent, ou ils ravissent notre jugement. BAL.

C'est ce divin parleur, *dont le fameux merite*
A trouvé chez le Roi plus d'honneur que d'appui.
MAIN.

PARLIER. s. m. Vieux mot qui signifioit un Avocat. On disoit aussi *Avanparliers*, *Amparlier*, &c. BOREL.

PARLOIR. s. masc. Lieu où l'on parle. Il ne se dit plus que des lieux où les Religieuses viennent parler aux gens de dehors à travers d'une grille. Un petit *parloir*, un grand *parloir*. Il y a des Couvents où il faut retenir de bonne heure les *Parloirs*. Rien ne fait plus aisément oublier à une Religieuse la sainteté de son état, que la frequentation du *parloir*. Il y en avoit aussi autrefois aux Monasteres d'hommes, où les Novices s'assembloient pour parler aux heures de recreation, mais il y avoit en haut des écoutes, d'où les Superieurs les pouvoient entendre. On en voit encore un à l'Abbaye Saint Germain des Prez entre le Chapitre & le Refectoire.

On appelloit autrefois le Bureau de la ville, *le Parloir aux Bourgeois*, qui étoit un lieu où l'on examinoit les articles de la Coutume de Paris devant le Prevôt des Marchands & les Echevins. Entre les Sergens de Paris il y en a encore six qui gardent le titre de Sergens du *Parloir aux Bourgeois*.

PARLOIR. C'est, parmi les Feuillans, une petite chambre ouverte de tous côtez, & qui est à chaque bout du dortoir, où les Religieux parlent ensemble, parcequ'il ne leur est pas permis de parler au dortoir.

PARME. s. f. Terme d'Antiquaire. Petit bouclier de cuir crud fait en ovale. DANET.

En Latin *parma*.

PARMESAN, ANE. s. m. & f. Qui est de Parme, ou du Duché de Parme.

PARMESAN. s. m. Excellent fromage qui vient de Parme, ou qui a la reputation d'en venir, qui est sec & picquant, & qu'on apporte en gros pains comme ceux de cire. On sert du *Parmesan* sur les bonnes tables. On ne mange du *Parmesan* qu'en petite quantité. Tous les fromages qui portent ce nom ne se font qu'à Lodi dans le Milanois. SAV.

PARMESANE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui porte de grandes feuilles blanches à fond rouge, sa peluche couleur de rose incarnat, & feuille morte jaunâtre. MOR.

PARMI. Preposition. Entre; dans le nombre de, &c. Il court un bruit *parmi* le peuple. Il s'est fourré *parmi* la presse. J'ai brouillé ce billet *parmi* mes papiers. L'yvroye est mêlée *parmi* le bon grain. On pretend que *parmi* se dit plus ordinairement en parlant des personnes, & *dans* en parlant des lieux. Cette opinion a cours *parmi* les sçavans; & non point, *dans* les Sçavans. Cette regle a des exceptions: on dit, Cette phrase est en usage *dans* le beau monde; & non, *parmi* le beau monde; quoiqu'il s'agisse des personnes. OB. M.

Ce mot vient du Latin *per medium*. MEN.

PARNAGE. s. m. Terme d'Eaux & Forêts & de Coutumes. C'est un droit seigneurial dû au proprietaire d'une forêt pour la glandée & paisson des porcs ou autres betail.

PARNASSE. s. m. Mont de la Phocide consacré à Apollon & aux Muses, qui est la source des fontaines Castalides, Hippocrene & Aganippe, tant celebrées par les Poëtes.

PARNASSE, se prend figurément pour les Poëtes, & la Poësie. Ce miserable est le rebut, & la honte du *Parnasse*. Il tâche à grimper sur le *Parnasse*.

Le Parnasse *est sur tout fecond en imposteurs.* BOIL.

Il a dormi sur le *Parnasse*; pour dire, Il fait des vers. C'est un favori du *Parnasse*; un éleve du Parnasse.

Durant les premiers ans du Parnasse *François,*
Le caprice tout seul faisoit toutes les loix:
La rime au bout des mots assemblez sans mesure,
Tenoit lieu d'ornemens, de nombre, & de cesure.
BOIL.

Le *Parnasse* Satyrique est un Recueil de vers obscenes.

PARNASSIA. s. f. Plante qui pousse de sa racine des feuilles presque rondes, pointuës, assez semblables à celles de la violette, ou plutôt à celles du Lierre, mais beaucoup plus petites, d'un verd plus blanchâtre, & n'étant point anguleuses, attachées à des queuës longues & rougeâtres. Il s'éleve d'entr'elles plusieurs petites tiges longues comme la main, menuës, anguleuses, fermes, embrassées chacune vers le bas par une seule feuille sans queuë, & portant en son sommet une seule fleur composée de dix feuilles blanches, odorantes, cinq grandes & cinq petites; les dernieres sont frangées. Quand cette fleur est tombée, il paroît un fruit ovale, membraneux, rempli de semences oblongues. Sa racine est mediocrement grosse, d'un blanc rougeâtre, garnies de plusieurs fibres, d'un goût astringent. Cette plante croît dans les lieux humides. Elle est astringente & rafraîchissante.

Parnassia, parce que cette plante est semblable à une autre plante dont parle Dioscoride, laquelle croissoit sur le mont *Parnasse*.

PARNASSIM. s. m. Nom qu'on donne chez les Juifs aux Directeurs de leurs Synagogues. Les *Parnassims* ont soin de la Synagogue, soit qu'il faille la reparer, ou en bâtir une nouvelle: ils pourvoyent à tous les besoins de l'Eglise, & particulierement à ceux des pauvres. Ils sont les Juges de tous les differens qui naissent dans le peuple, ou sur la Religion, & ils ont l'autorité d'excommunier les rebelles. BASN.

PARODIE. s. f. Plaisanterie poëtique, qui consiste à appliquer des vers fait sur un sujet, à un autre, ou à une personne que l'on veut tourner en ridicule; ou à tourner un Ouvrage serieux en burlesque; en affectant d'observer autant qu'il est possible les mêmes rimes, paroles, ou cadences. On a fait des *parodies* sur le Cid, sur les Opera, & sur plusieurs Chansons. La *parodie* a été inventée par les Grecs. Nous avons deux *parodies* assez fameuses en notre Langue, celle de Bertelot contre Malherbe, & l'autre qui a pour titre *Chapelain decoëfé*.

Ce mot est Grec, composé de *parà*, *proche* & *odès*, *chant*.

PARODIER. v. act. Faire de parodies. *Parodier* une scene. *Parodier* un sonnet. Cette piece a été *parodiée* fort ingenieusement.

PAROEMIE. s. f. Espece de figure, ou de proverbe sententieux. La *parœmie* est une allegorie serrée, & differe de la *parabole*, en ce que celle-ci est plus étenduë. Ce mot est Grec, *paroimia*.

PAROFERTE. s. f. Terme de Coutumes. Presentation, offre.

PAROI. Voyez PAROY.

PAROIR. s. m. L'Instrument de fer avec lequel les Maréchaux parent le pied des chevaux. On le nomme plus communément *boutoir*.

PAROIR. Instrument sur lequel les Courroyeurs & quelques autres Ouvriers en cuir parent ceux qu'ils preparent.

PAROIRE. s. f. Terme de Chaudronnier. Instrument d'acier, large & épais comme une piece de trente sols, fait en fer de pique, qui a un manche, & dont les Chaudronniers se servent pour grater le cuivre avant que de l'étamer. On l'appelle plus communément *gratteir* ou *grattoire*.

PAROISSE. Voyez PARROISSE.

PAROISTRE, ou PAROITRE. On prononce ordinairement *paretre* ou *paraître*. v. n. *Je parois, tu parois, il paroît, nous paroissons. Je paroissois. Je parus. J'ai paru. Je paroîtrai. Que je paroisse. Que je parusse. Je paroîtrois. Paroissant.* Ce mot se dit des personnes & des choses; & signifie, Se montrer, se faire voir, se manifester, se rendre visible. Il se leve dès que le jour *paroît*. En temps de pluye le Soleil ne *paroît* point. Les cometes *paroissent* de temps en tems. Trois Soleils *paroissent* quelquefois dans le Ciel. Cette fievre est dangereuse, le pourpre commence à *paroître*.

Paroître, se dit généralement de tout ce qui tombe sous la vuë & qui se fait voir; *Apparoître* ne se dit gueres que des Esprits ou des Spectres. REFL.

Il est souvent impersonnel. Il *paroît* une comete au Ciel. Il a *paru* une nouvelle étoile dans la Cassiopée. On en verra encore quelques exemples dans les autres articles.

PAROISTRE, se dit aussi de ce qui s'expose en public. Il va *paroître* un livre qui fera bien du bruit. Il a *paru* de temps en temps de faux Prophetes. Il y eut tels & tels Chevaliers qui *parurent* en lice en ce tournoi. Les ennemis ont *paru* sur la frontiere; pour dire, s'y sont avancez.

PAROISTRE, signifie aussi, Se faire distinguer des autres, éclater davantage. Une Dame a *paru* dans ce bal laquelle a effacé toutes les autres. Les Courtisans se ruïnent pour vouloir *paroître* plus qu'ils ne peuvent. Le livre du Baron

ron de Feneste n'est que pour railler les ambitieux qui veulent trop *paroître*; & en particulier le Duc d'Epernon.

PAROISTRE, signifie aussi, Avoir simplement l'apparence; sembler. On ne se met pas en peine d'être honnête homme, on tâche seulement de le *paroître*. BELL. Si l'on ne peut pas être honnête homme, il vaut du moins mieux le *paroître*; l'hypocrisie de cette espece merite quelque excuse. M. SC. Si l'on *paroissoit* tout ce qu'on est à la Cour, l'on n'avanceroit gueres sa fortune. ID. Les Espagnols *paroissent* sages, & ils sont fous; les François *paroissent* fous, & ils sont sages. RELAT. DE MADRID. Si vous jugez sur les apparences à la Cour, vous serez souvent trompé; ce qui *paroît* n'est presque jamais la verité. P. DE CL. Les polyedres, ou les lunettes à facettes, font *paroître* vingt écus sur une table, quoyqu'il n'y en ait qu'un. Cette bordure *paroît* d'or, & ce n'est pourtant qu'un vernis. Un hypocrite *paroît* homme de bien, & ne l'est pas. Les miroirs concaves font *paroître* les objets plus gros, & les convexes plus petits. Un Philosophe Sceptique ne dit jamais, Cela est vrai, mais, Il me *paroît* tel. Les Juges sont tenus de juger sur ce qui leur *paroît*, & non pas selon leur propre science. Il *paroît* à son visage qu'il a été bien malade. Ses transports ont fait *paroître*, ont decouvert le secret de son cœur. Cette raison me *paroît* bonne. La Langue Françoise fait paroître toute autre Langue barbare. AB. BIGNON.

PAROISTRE, signifie encore, Marquer, laisser des temoignages de ce qui a été fait. On n'en sçauroit si peu ôter, qu'il n'y *paroisse*. L'armée a passé par ce village, il y *paroît* bien. Il y a de faux Monnoyeurs qui affoiblissent une piece d'or sans qu'il y *paroisse*. Il est rare d'avoir la petite verole sans qu'il y *paroisse*. Notre Langue est assez propre pour la Satyre en prose & en vers; il y *paroit*. P. TART.

PAROISTRE, signifie aussi, Se presenter en Justice, ou y produire quelque procès. Cet homme n'a osé *paroître* à l'Audience, parcequ'il y a un decret de prise de corps contre lui. Il faut qu'une telle partie *paroisse*, qu'elle intervienne en la cause pour la rendre meilleure. Dès qu'on aura fait *paroître* ce testament, ce titre, le procès sera indubitable. On dit aussi, qu'un enfant n'oseroit *paroître* devant son pere; qu'un homme disgracié n'oseroit *paroître* en Cour, c'est-à-dire se presenter.

PAROISTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Cela *paroît* comme le nez au visage; pour dire, est évident, ne se peut cacher. Il n'a *paru* en cette assemblée que comme un éclair, c'est-à-dire, Il y a été peu de temps.

PAROLE. s. f. Mot articulé, d'une ou de plusieurs syllabes, qui sert à expliquer la pensée, & que l'homme seul est capable de proferer. La *parole* est un son articulé, auquel on attache certaines idées, dont les hommes sont convenus entr'eux. Les signes les plus commodes pour la varieté, & pour la promptitude, dont les hommes soient capables, sont les sons articulez que nous appellons *paroles*. LOCKE. Les *paroles* ne sont pas les signes des choses, mais des pensées, ou de toutes les modifications de l'ame, soit qu'on la considere comme patiente, ou comme agente. DE SACI. Le nombre de mots qui resulte de l'assemblage des lettres, est presque infini, & nous donne sujet d'admirer la sagesse de Dieu, qui ayant donné l'usage de la *parole* aux hommes pour exprimer leurs differentes pensées, a voulu que la fecondité de la *parole* repondit à la fecondité de leur esprit. ART DE PAR. La *parole* prouve que les hommes ne sont pas des machines. J. CHRIST a dit qu'on rendra compte de chaque *parole* oiseuse. Un Orateur doit peser, doit compter toutes ses *paroles*. Il ne faut pas s'expliquer avec un si grand circuit de *paroles*. Les *paroles* superfluës obscurcissent les necessaires. ART DE PARL. L'exactitude du stile consiste également à employer toutes les *paroles* qu'il faut, & à n'employer que celles qu'il faut. BOU. Les plus belles pensées paroissent peu sans l'ornement des *paroles*. ID. Une *parole* significative, ambiguë, équivoque. *Paroles* fleuries, *paroles* riches, *paroles* choisies. VOIT. Rien ne donne plus de vigueur, & d'élegance au discours que le choix des *paroles*: elles donnent aux choses publiques une espece d'ame, & de vie. BOI. On dit d'un homme, qu'il dit plus de choses que de *paroles*; pour signifier que ses reponses sont precises, & pleines d'un très-grand sens. BOU. Le sens se perd d'ordinaire dans la multitude des *paroles*. ID. Rien n'est plus extravagant qu'un vain son de *paroles*, si elles ne sont soutenuës de pensées solides, & de bon sens. ID. Il y a des gens de qui l'esprit n'est qu'en *paroles*, & qui ne s'occupent jamais qu'à parler. M. SC. Les *paroles* semblent courir & voler au devant de ses pensées. SACY. Il faut de la proportion entre les *paroles* & les choses; rien n'est plus ridicule que de traiter un petit sujet en grand stile. LE P. RAP. La *parole* doit être comme l'or, qui sous une petite étenduë a beaucoup de prix & de valeur. OB. M. Le grand talent est de dire beaucoup en peu de *paroles*. ID. Il y a des gens qui pretendent qu'il est ridicule de s'asservir scrupuleusement aux *paroles*, & que ce soin prejudicie aux pensées, ensorte que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de bon dans l'esprit. Ils disent que ce rigoureux examen des *paroles* est une gêne qu'on s'impose; que ces vaines subtilitez, & cette contrainte servile, sont capables d'affoiblir la langue, & de l'énerver. VAU.

On dit hyperboliquement, J'expliquerai cela en trois *paroles*, Je n'ai qu'une *parole* à ajoûter; pour dire, peu de mots. On dit encore, Vous ferez plus d'une *parole* que moi avec toutes mes sollicitations. On dit, Il fut si confus, qu'il ne put dire une *parole*, c'est-à-dire, un seul mot. On dit de même, Il faut repondre en une *parole*; oui, ou non.

Pour me faire obeïr sous l'un & l'autre pole,
Je n'ai qu'à faire un pas, & hausser la parole. CORN.

Ce mot vient de *parabola*, dont les Ecrivains de la basse Latinité se sont servis pour signifier toute sorte de *parole*, & dont les Italiens ont fait *parola*, & les Espagnols *palabra*. On a dit aussi *parabolare*, pour dire, *parler*.

PAROLE, se dit par extension de plusieurs termes ou *paroles* liées ensemble, qui forment une sentence, ou un apophtegme à retenir. Ce Pere, ce Philosophe, a dit une belle *parole*. Toutes ses *paroles* portent coup, c'est-à-dire, sont sententieuses, decisives, essentielles. Voici les dernieres *paroles* de ce grand homme: c'est-à-dire, ses derniers sentimens.

PAROLE, se dit encore en un sens plus étendu, de tout un discours qu'on prononce. Ce Magistrat a le talent de la *parole* plus qu'homme du monde. BOU. *Parole* memorable. *Parole* digne d'un Souverain. Il faudroit écrire cette *parole* en lettres d'or. Les *paroles* sur le papier sont comme un corps mort qui est étendu par terre: dans la bouche de celui qui les profere elles vivent, elles sont efficaces; sur le papier elles sont sans vie. ART DE P. Dans les deputations, c'est le Chef, ou le President qui porte la *parole*. Ce sont les Avocats Generaux qui ont la *parole*, qui plaident pour le Roi. Quand l'heure sonna, un tel Avocat avoit la *parole*. Il adressa sa *parole* au President. On dit, Coupper la *parole*; pour dire, Interrompre quelcun; Prendre la *parole*; pour dire, Prendre l'occasion de parler.

PAROLES, se dit aussi par opposition aux effets réels. Tout ce que vous me dites, ce sont des *paroles* en l'air, des *paroles* perduës. Je ne me repais point de *paroles*. L'honneur qu'on rend en *paroles* coûte peu. PORT-R. Peut-être que ne me voulant donner que des *paroles*, vous les avez choisies si riches & si fleuries, que je doute si les effets

fets vaudront mieux. VOIT. A la Cour on ne se sert gueres de *paroles* que pour deguiser ses sentimens. SAR. Scarron a traduit une Nouvelle intitulée, *Plus d'effets que de* paroles.

Oui les femmes sont vos idoles ;
Mais à grand tort vous les aimez ,
Vous qui n'avez que des paroles. MAD. DES LOGES.

PAROLE, se dit aussi des discours particuliers, des choses qui se disent dans la conversation. Il est deffendu d'informer pour des *paroles* injurieuses. Il ne faut qu'une *parole* lâchée mal à-propos pour faire une querelle. Il lui a parlé en *paroles* couvertes, c'est-à-dire, il lui a donné à entendre, à soupçonner, sans s'expliquer clairement & en propres *paroles*.

PAROLE, se dit aussi de l'organe, du son, & de l'inflexion de la voix, qui sert à former la *parole*. Ce portrait est si vif, si animé, qu'il n'y manque que la *parole*. Le saisissement lui a fait perdre la *parole*. C'est un homme que je reconnoîtrois entre mille à sa *parole*. Il est à l'agonie, il a perdu la *parole*. La *parole* lui est revenuë. Brebeuf, parlant de l'écriture, l'appelle

...... *Cet art ingenieux*
De peindre la parole, *& de parler aux yeux.*

En termes de Theologie on appelle *parole de Dieu*, l'Evangile. Dieu nous a envoyé son Verbe pour nous annoncer sa *parole*. Au commencement étoit la *parole*, dit St. Jean. Voyez VERBE. C'est une *parole* d'éternelle verité. La *parole de Dieu* annoncée simplement, & sans art, avoit dans la bouche du Saint toute sa force, & toute sa majesté. FL. L'efficace de la *parole* est independante des defauts de celui qui la prêche. AB. DU J. On le dit aussi des Sermons & des discours pieux. Il faut souvent aller entendre la *parole de Dieu*. Les Protestans appellent leurs Pasteurs, *Ministres de la parole de Dieu*.

PAROLE, se dit aussi de la vertu énergique qui est renfermée en certains termes. Les *paroles* sacramentelles font la consecration. Il y a des *paroles* consacrées, mysterieuses, qui servent à expliquer plusieurs points de la Religion. En ce sens on le dit aussi en mauvaise part. On ne guerit point avec des *paroles* sans le secours de la Magie, de l'Esprit malin. Une des manieres de deviner l'avenir, qui est commune à tous les Orientaux, c'est de faire quelques ceremonies superstitieuses, puis d'aller en Ville, & de prendre pour un oracle les premieres *paroles* qu'ils entendent dire au hazard. Les anciens François par une pareille superstition consultoient en leurs guerres les premieres *paroles* qu'ils entendoient chanter dans l'Eglise en y entrant. LA LOUB. On dit aussi, Ce sont les propres *paroles* de ce texte, de cette loi ; pour dire, ce sont les termes exprès & formels.

PAROLES, en termes de Jurisprudence, se dit en parlant de mariage. On faisoit autrefois les mariages par *paroles* de present, en disant, *Je vous prens à femme*, &, *Je vous prens pour mari* : c'étoit un mariage parfait ; il ne se fait plus qu'en presence du Prêtre. Il est deffendu de faire les contrats par *paroles* de present ; on les fait par *paroles* de futur, les parties se promettent l'une à l'autre de s'époufer.

PAROLE, en termes de Guerre, c'est un ordre donné à la hâte & sur le champ ; & c'est en ce sens qu'on dit *Passe parole*, quand l'ordre passe d'un Soldat à l'autre jusqu'à l'extremité du camp, ou aux derniers bataillons. On dit aussi, Porter une *parole* d'honneur à un brave ; pour dire, le défier au combat singulier.

PAROLE, signifie aussi quelquefois, Ordre ou commandement souverain qui s'execute sur le champ. Ainsi l'Ecriture Sainte nous dit que Dieu a creé toutes choses par sa *parole* : il dit que la lumiere soit, & la lumiere fut. Ainsi Du Bartas a dit du Createur :

Qui fait trembler la terre, & de qui la parole
Serre & lâche la bride aux postillons d'Æole.

PAROLE, signifie aussi, Promesse, assurance, esperance qu'on donne à quelcun. Il m'a donné sa foi & sa *parole*, une *parole* positive. Entre gens d'honneur une *parole* est un contrat. PORT-R. Vous pouvez aller le trouver sur ma *parole*, sur l'assurance que je vous donne. Il m'a donné de bonnes *paroles*, de belles esperances. On a laissé aller ce prisonnier sur sa *parole*, sur la promesse qu'il a donnée de revenir, ou d'envoyer sa rançon. Il a joüé sur sa *parole* ; pour dire, sans mettre de l'argent au jeu. Il faut croire un honnête homme sur sa *parole*. Je ne suis pas d'humeur à vouloir etre cru sur ma *parole*, dans une matiere où la bonne foi seule ne donne pas de créance. BOU. Tous les Edits portoient autrefois, En foi & *parole* de Roi.

Homme d'honneur doit garder sa parole. DU CER.

En ce sens on dit, Tirer *parole* ; pour dire, Prendre assûrance de quelcun. Retirer sa *parole*, ou, Rendre sa *parole* ; pour dire, Se degager. Tenir sa *parole*, ou, Manquer de *parole* ; pour dire, Accomplir ce qu'on a promis, ou y manquer. On dit qu'un Marchand est à une *parole* ; pour dire, qu'il ne surfait point. On dit qu'un homme n'a qu'une *parole* ; pour dire, qu'il est ferme & constant en ses resolutions ; & que ce n'est pas un homme à une *parole*, pour l'accuser d'être grand parleur. On dit qu'un homme est puissant en *paroles*, quand il a l'art de persuader ; qu'il est libre en *paroles*, quand il parle trop hardiment, ou d'une maniere deshonnête ; qu'il est sobre en *paroles*, quand il parle peu & modestement ; & qu'il lui faut arracher les *paroles* de la bouche, quand il parle peu. Au contraire on dit qu'un homme a la *parole* en main, à commandement, que les *paroles* lui naissent dans la bouche ; pour dire, qu'il a une grande facilité de s'expliquer, qu'il est avantageux en *paroles* ; pour dire, que c'est un brailleur qui veut emporter tout à force de crier : que des gens se sont pris de *paroles* ; qu'ils ont eu de grosses *paroles* ; que des *paroles* ils en sont venus aux mains ; pour dire, qu'ils se sont battus.

PAROLE, signifie aussi, Proposition, offre, accommodement. Il lui a porté *parole* de mariage pour un tel avec sa fille. Il lui a porté *parole* de payer telle somme pour sortir de ce procès ; une *parole* de vingt mille écus pour acheter sa maison.

Parole, en termes de Musique, se dit au plurier du texte qui repond aux notes de la Musique. La Musique est belle, mais les *paroles* ne valent pas grand chose. Voilà un air qui est fait par un tel Musicien, & les *paroles* sont d'un tel Auteur.

PAROLE, se dit proverbialement en ces phrases. A bon entendeur il ne faut qu'une *parole* ; ou ironiquement, qu'une charetée de *paroles*. On dit aussi, A grands Seigneurs peu de *paroles* ; pour dire, qu'il ne faut pas abuser de leur audience. On dit aussi, que la *parole* s'enfuït, & que l'écriture demeure ; pour dire, qu'il faut s'assûrer plutôt sur l'écrit des gens que sur leurs promesses. On dit en ce sens, que les *paroles* du matin ne ressemblent pas à celles du soir ; pour dire, que les hommes sont sujets à manquer de *parole*, & à changer d'avis. On dit aussi, qu'un homme de bien & d'honneur n'a que sa *parole* ; pour dire, qu'il est obligé de la tenir. On dit au contraire, qu'un homme n'est pas esclave de sa *parole*, quand il a la lâcheté de se dedire. On dit aussi, que les effets sont les mâles, & que les *paroles* sont les femelles ; pour dire, que l'un est plus fort que l'autre. On dit aussi, qu'on prend les bêtes par les cornes, & les hommes par la *parole* ; pour dire, que les hommes s'engagent quand ils donnent leur *parole*. On dit aussi, Quand les *paroles* sont dites, l'eau benite est faite ; pour dire, qu'un traité est conclu, quand on est d'accord des conventions. On dit aussi, Trouver un homme en deux *paroles* ; pour dire, qu'il se contredit, ou qu'il manque à la premiere *parole* qu'il avoit donnée. On dit aussi, que la *parole* fait le jeu, quand

on dit qu'on jouë une telle somme sans mettre effectivement au jeu. On dit à celui qu'on veut menacer, qu'on lui fera rentrer ses *paroles* dans la gorge, quand on a dessein de se vanger de quelque *parole* choquante qu'il aura dite. On dit aussi ironiquement, A ces douces *paroles* que repondites-vous ?

PAROLER. v. n. Vieux mot. Parler.

Pallas se taist, *Venus* parole.

PAROLI. s. m. Terme de jeu. Le double de ce qu'on a joüé la premiere fois. Faire *paroli* à la chance. Offrir, donner le *paroli*; joüer au trictrac partie, *paroli* & le tout.

On dit figurément, donner le *paroli* à quelqu'un; pour dire, Rencherir sur ce qu'il a dit, sur ce qu'il a fait, soit en bien, soit en mal. Vous m'avez desobligé; mais je vous donnerai le *paroli*.

PARONOMASE. s. f. Figure de Rhetorique par laquelle on renverse le sens d'un mot par un autre dont le son est le même, mais dont la signification est très-differente. Par exemple, *hoc est amantium, vel potius amentium*. Une *paronomase* peut être quelquefois heureusement exprimée dans une autre Langue. Le Cl.

PARONS, ou PAIRONS. Terme de Fauconnerie. Ce sont les peres & meres de tous les oiseaux de proye.

PARONYCHIA. s. fem. Plante d'un très-bel aspect, qui pousse des tiges noüées, longues d'un demi pied, éparses & couchées à terre. Ses feuilles sont semblables à celles de la kenouée, mais plus courtes. Sa fleur est à plusieurs étamines soutenuës par un calice en bassin recouppé en cinq parties terminées par une maniere de capuchon. Il lui succede une semence enfermée dans une capsule relevée de cinq côtes. Sa racine est ligneuse, blanche, assez grosse, longue. Clusius l'appelle *paronychia Hispanica*. Cette plante est astringente. Il y a plusieurs autres especes de *paronychia*. L'infusion de l'herbe que l'on nomme *Paronychia foliis rutaceis* dissipe les tumeurs des écroüelles. Boyle.

Ce mot vient de *parà*, *proche*, & de *onux*, *ongle*; car la *paronychia* est luisante, de couleur argentine, semblable à celle de l'ongle.

PARONYCHIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une espece de tumeur ou inflammation qui vient aux bouts des doigts & aux racines des ongles. On l'appelle autrement *panaris* Voyez Panaris.

Ce mot vient de *onux*, qui signifie *ongle*.

PAROTIDE. s. f. Terme d'Anatomie. Glande conglomerée fort grosse qui est située derriere les oreilles, & qui remplit tout cet espace qui est entre l'angle posterieur de la machoire inferieure & l'apophise mastoïde. Les *parotides* ont des arteres qui viennent des carotides, & des veines qui vont dans les jugulaires externes. Leur usage est de separer la salive qui est portée dans la bouche par deux vaisseaux nommez salivaires, qui sont formez de plusieurs petits rameaux qui se reünissent ensemble au sortir de ces glandes, & qui vont le long des jouës.

En Grec, *parootis*, de *parà*, *auprès*, & de *oûs*, *oreille*. Les Grecs, ont aussi appellé les *parotides*, *dioscouroi*, c'est-dire, Castor & Pollux, parce qu'ils croyoient ces freres jumeaux de bon augure dans les maladies, comme dans les tempêtes. Men.

Parotide, en termes de Medecine, se dit des tumeurs contre nature qui occupent les glandes parotides. Les enfans sont fort sujets à cette maladie, qu'on appelle les *oreillons*: on les guerit en les frottant avec de l'huile de lis bien chaude, & en les couvrant de la laine qu'on aura coupée à un mouton. Les *parotides* viennent toutefois assez souvent à suppuration. Dionis. Aux adultes l'humeur qui tumefie est plus feroce, & elle fait une espece d'escarre comme l'antrax; c'est pourquoi il faut l'ouvrir. Id. Les *parotides* ne sont pas sans danger, à cause du voisinage du cerveau & de la continuité des nerfs aux *parotides*. Les *parotides* surviennent souvent dans les fievres malignes & pestilentielles. Celles qui surviennent dans une fievre, sont toûjours pernicieuses, quand la fievre ne quitte point, aussi bien que celles qui ne suppurent pas. S. Hil.

PAROXISME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui se rengrege ou qui reprend. On appelle aussi un accès de fievre, un *paroxisme*.

Ce mot est Grec, *paroxusmos*, de *parà*, *beaucoup*, & de *oxus*, *aigu*.

PAROY. s. f. Vieux mot qui signifioit *muraille*. On ne s'en sert plus qu'en ces phrases. S'appuyer contre la *paroy*, Blanchir la *paroy*, Mettre le lit contre la *paroy*. Quand l'Ecriture menace d'une grande destruction, elle l'étend jusqu'à celui qui pisse contre la *paroy*. Ce mot vient du Latin *paries*. Il y a pourtant cette difference entre la *paroy*, & la *muraille*, que *paroy* se dit proprement d'une cloison, d'une separation, d'un mur mitoyen; au lieu que la *muraille* se dit plutôt de l'enceinte d'un heritage, d'une ville, &c.

Paroy, en termes d'Anatomie, se dit des clôtures & des membranes qui ferment les parties creuses du corps, & sur tout du thorax, de la tête de la matrice. On a de la peine à detacher ces humeurs visqueuses qui sont attachées aux *parois* du thorax. Les os parietaux sont ainsi nommez, parce qu'ils forment les *parois* de la tête. Dionis. Il signifie aussi ce qui separe les deux narines depuis le haut du nez jusqu'à la levre. Degori.

Paroy, en termes des Eaux & Forêts, se dit de plusieurs arbres qui sont marquez seulement du marteau de l'Arpenteur entre des pieds-corniers, qui separent les bois de differens proprietaires, ou les differentes couppes d'un bois. Le pied-cornier est celui qui est aux angles & extremitez de la vente. Les tournans sont ceux qui sont aux angles rentrans. On n'oseroit toucher aux arbres de *paroy* qui separent un bois d'avec un autre bois, ou une couppe d'avec une autre couppe.

PARPAILLOT. s. m. PARPAILLOTE. subst. fem. Menage écrit *parpaillauts*. Nom injurieux qu'on a donné en quelques endroits de la France à ceux de la Religion Reformée. On dit qu'au siege de Clerac ils firent une sortie couverts de chemises blanches en un tems où l'on voyoit beaucoup de papillons, que les Gascons appellent *parpaillols*, comme les Italiens *farfalla*; & que de là ce nom leur est demeuré. Pasquier. Voyez Menage. Borel dit que c'est à cause qu'ils couroient au danger sans crainte, & alloient chercher leur mort, comme font les papillons qui se vont brûler à la chandelle. Ce mot ne se dit que par la canaille.

PARPAIN, ou PARPAING, gne. adj. Terme de Maçonnerie. On appelle *pierre parpaigne*, une pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur, en telle sorte qu'elle ait deux paremens; l'un en dedans, l'autre en dehors: & on dit qu'elle fait *parpain*, quand elle fait face des deux côtez; comme celles des parapets, & des ponts, & des quais. La Coutume de Paris, Art. 207. oblige les bourgeois à mettre des jambes *parpagnes* sous les poutres qu'ils veulent faire porter à un mur mitoyen.

Parpain, peut être de la préposition *per*, & du mot *panus*, dit pour *pannus*, dans la signification de *pan de muraille*. Men.

PARPAYE. s. f. Fin de payement. Pomey.

PARPAYER. verbe act. Achever un payement. Pomey. On doute de l'usage de ce mot.

PARPIROLLE. s. f. Petite monnoye de Savoye fabriquée à Chambery. Elle est de billon. C'est une espece de sol. Sav.

PARQUE. s. fem. Déesse qui, selon les anciens Payens, preside à la vie des hommes. Il y avoit trois *Parques*: Clothon, Lachesis, Atropos. L'une tiroit le fil de nos jours, l'autre tournoit le fuseau, & l'autre coup-

poit la trame. Les Anciens confondoient souvent les *Parques*, & les Destinées. Platon dit que les trois *Parques* sont filles de la Necessité, ou de la Destinée: Lachesis marque le passé, Clothon ajoûte le present à l'avenir, & Atropos marque l'avenir. DAC. Si les ordres des *Parques* sont inevitables aux Dieux aussi-bien qu'aux hommes, comment trois pauvres vieilles peuvent-elles se mêler de tant de choses? LUCIEN. Les Anciens ont feint que les *Parques* employoient sur leur quenouille de la laine blanche pour filer une vie longue, & heureuse; & de la laine noire pour filer une vie courte & malheureuse. DAC.

On dit poëtiquement, la *Parque* noire. Les ciseaux de la *Parque*. La *Parque* file la trame de notre vie. La *Parque* tranche le fil de nos jours.

La main des Parques *blêmes*
De vos jours & des miens se joüe également. LA FONT.
La Parque *ne peut rien sur mon amour extrême.* VILL.
Rien ne nous garentit des fureurs de la Parque.

Parque, par antiphrase, *eo quod nemini parcant*, parce qu'elles n'épargnent personne: ou selon Varron, *Parta*, au lieu de *partâ*, *à partiendo*, parce que le Destin dont elles sont les executrices partage toutes choses.

PARQUER. v. act. Mettre dans une enceinte. On *parqua* l'Artillerie en tel endroit. Les gens de l'Artillerie se *parquerent* du côté de la riviere. Il est aussi neutre. L'Artillerie *parquoit* en un tel lieu.

PARQUER, se dit aussi à l'actif en parlant des bœufs qu'on met à l'engrais dans un herbage, & des huitres qu'on met en de certains reservoirs pour les faire grossir. Il y a là dequoy *parquer* mille bœufs. Sur le bord de la mer il y a des endroits où l'on *parque* les huîtres.

PARQUER, se dit aussi des moutons qui sont dans le parc en été; mais en ce sens il est ordinairement neutre. Les moutons ne *parquent* que dans la belle saison. Les troupeaux d'un village peuvent *parquer* sur les terres de tous ceux qui y ont des moutons.

PARQUET. subst. masc. ou *Feuille de parquet*. Terme de Menuiserie. C'est un assemblage de plusieurs pieces de bois, & composé d'un chassis, & de plusieurs traverses croisées quarrément, ou diagonalement, qui forment un bâti qu'on appelle carcasse, qu'on remplit de carreaux retenus avec languettes dans les reinures de ce bâti; le tout à parement arrasé. Il est arreté sur des lambourdes avec cloux à tête perduë qui font un compartiment sur le plancher d'enbas, dans les chambres & dans les cabinets. Voilà un beau *parquet*.

PARQUET, se dit aussi de l'espace qui est enfermé par les sieges des Juges, & par le barreau où sont les Avocats. On fit entrer les parties dans le *parquet*. Traverser le *parquet*. Les Procureurs sont à genoux dans le *parquet*. L'Auditoire d'un Juge est ainsi appellé, parce que le Tribunal est ordinairement entouré, comme on peut voir au *parquet* des Requêtes du Palais. RAGUEAU.

PARQUET, se prend aussi pour le lieu où les Gens du Roi de quelque Compagnie superieure ou subalterne tiennent leur seance. Monsieur le Procureur General est au *parquet*. Il se prend quelquefois pour les Gens du Roi mêmes. C'est au *parquet* à ordonner là-dessus. On les a renvoyez au *parquet*.

PARQUET, se dit aussi, parmi les Protestans, d'une certaine clôture de menuiserie qui est dans leurs Temples, & qui separe les bancs des Ministres & des Anciens d'avec les bancs du peuple. Vous irez vous mettre dans le *parquet*.

PARQUET, en termes de Marine, est un petit retranchement sur le pont fait avec un bout de cable, ou d'autre grosse corde, dans lequel on met des boulets de canon pour les avoir tout prêts quand on en a affaire.

C'est aussi le retranchement où l'on tient les boulets dans un Magasin.

On nomme ainsi & quelquefois *parc*, chaque separation des Marais salans.

PARQUETAGE. s. m. Ouvrage de parquet. Ce *parquetage* est fort beau.

PARQUETER. v. act. Mettre du parquet en quelque lieu pour le rendre plus propre & plus beau. *Parqueter* une chambre. *Parqueter* un cabinet.

PARQUOY. Conjonction illative, ou qui infere quelque chose. Ce mot est vieux. On dit en sa place, c'est pourquoi, donc.

Ce mot se dit encore dans le dogmatique, d'une cause formelle. L'entendement est ce *parquoy* l'homme raisonne. L'existence est ce *parquoy* une chose existe.

PARREIN, ou PARRAIN. s. m. On écrit l'un & l'autre, mais il se prononce de la même maniere. Celui qui tient un enfant au Baptême, & qui lui impose le nom. On ne baptise personne en ceremonie sans un *parrein* & une marreine. Dans l'Eglise Romaine, le *parrein* contracte une alliance spirituelle avec les pere & mere de l'enfant. On y a aussi des *parreins* & marreines en la Confirmation. Les cloches qu'on baptise ont aussi des *parreins* & marreines. Le nombre des *parreins* a été reduit à deux; car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Les Allemans s'en servoient pour s'enrichir, car ils prenoient des Princes pour *parreins*, qui leur faisoient de beaux presens. En France on en prenoit trois, deux *parreins* & une marreine pour un garçon, & un *parrein* & deux marreines pour une fille. Le Cardinal Mazarin fut choisi par Louïs XIII. pour tenir le Daufin en qualité de *parrein* en chef. L'origine des *parreins* & des marreines est payenne. Les *parreins* & les marreines ne sont pas en usage chez les Nonconformistes d'Angleterre. DU BOURDIEU.

Ce mot vient du Latin *patrinus*. MEN.

PARREIN, se dit aussi dans l'Eglise Romaine du Saint dont on a reçu le nom au Baptême. St. Antoine est le *parrein* de tous ceux qui s'appellent Antoine.

Les Anciens de qualité faisoient coupper les premiers cheveux à leurs enfans par d'autres personnes de qualité, qu'ils appelloient *peres spirituels*, ou *parreins*. L'Histoire rapporte l'exemple de Charles Martel, qui envoya son fils Pepin à Luitprand Roi des Lombards, afin qu'en lui couppant les cheveux il devint son pere spirituel. On en a usé de même à l'égard de la premiere barbe.

PARREIN, s'est dit aussi de ceux qui assistoient de leur presence un Chevalier dans un tournoi, ou en un combat singulier. Ils regloient le nombre & la qualité des Armes à la plus grande égalité.

Les *parreins* des duels étoient ceux qu'on avoit choisis comme Avocats des deux combattans, pour representer aux Juges les raisons du combat. On en prend encore par ceremonie dans les Carrousels. Il y en a deux en chaque Quadrille, ou davantage.

PARREIN, se dit aussi en badinant de ceux qui ont donné un nom, ou un sobriquet à quelque chose. C'est un tel Conseiller qui a été le *parrein* de la Fronde. Je suis le *parrein* de plusieurs Belles sur le Parnasse. LA FONT.

Adam fut le parrein *de tous les animaux.* ID.

PARREIN, se dit aussi d'un soldat choisi pour tirer le premier sur un soldat qu'on passe par les armes. Choisir un *parrein*.

Les *parreins* anciennement étoient de jeunes gens qui en la pompe du Cirque conduisoient les charriots, les representations & les images des Dieux. Ils étoient nommez *patrimi* & *matrimi*, & Ciceron en fait mention dans sa harangue *De Haruspicum responsis*. Ils faisoient une fonction semblable à celle des jeunes enfans qu'on habille en Anges dans les ceremonies Ecclesiastiques pour y jetter des fleurs, porter des encensoirs & des lumieres, accompagner les reliques & les images des Saints.

PARRICIDE. adj. & f. m. & f. Le meurtrier d'un pere, d'une mere, ou de quelque autre parent fort proche, comme frere, ou sœur; oncle ou tante; mari, ou femme; enfans, ou petits-enfans; gendre, ou belle-fille. Quelques-uns étendent le mot de *parricide* à tout crime énorme, & dénaturé. VAUG. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les *parricides*, parcequ'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme assez mechant pour devenir *parricide*. Ostius fut le premier qui tua son pere cinq cens ans après la mort de Numa, & alors la Loi Pompeia fut faite qui ordonnoit que celui qui seroit convaincu de ce crime,après avoir été foüeté jusqu'à effusion de sang, seroit enfermé dans un sac de cuir avec un chien, un singe, un coq & une vipere, & jetté ainsi dans le mer ou dans la plus prochaine riviere. Neron fut le *parricide* de sa mere. C'est une *parricide* detestable, elle a tué son enfant. Cette main *parricide* a été trempée dans le sang de son pere.

..... *Nommez moi les perfides*,
Qui vous osent donner des conseils parricides. RAC.
Et son fer parricide *est cachée sous sa haire*. VOLT.

PARRICIDE, f. m. Crime énorme & denaturé comme seroit le meurtre d'un pere, d'une mere, d'un frere, de son Prince ou de quelque autre espece. Votre guerison m'a justifié du *parricide* dont on m'accuse. VAU. Q. *Cur*. Un mari qui tuë sa femme commet un *parricide* execrable, en ôtant la vie à celle pour qui il doit exposer la sienne. LE MAÎTRE. On a commis d'horribles *parricides* en la personne de nos Rois. Le *parricide* de Caïn. BOSS. Les Juifs firent le plus grand des *parricides* en crucifiant le Messie.

PARROISSE. f. f. Eglise desservie par un Curé, & par ses Vicaires, où s'assemble un certain nombre d'habitans pour assister au service divin, recevoir les Sacremens, & s'aquitter des devoirs de la Religion. Cette *Parroisse* est bien desservie, il y a de bons Prêtres & un bon Curé. La Messe de *Parroisse*, est une Messe publique que le Curé doit à ses Parroissiens. On pretend que dans la primitive Eglise le mot de *paroisse* signifioit une seule Eglise, ou un troupeau renfermé dans une seule Eglise. Mais dans la suite l'on étendit la signification de ce terme, & l'on entendoit par là un Diocese composé de plusieurs Eglises. Il n'y avoit d'abord qu'une seule maison dans chaque grande ville où tout le peuple s'assembloit, & cela s'appelloit la *Parroisse*. Mais depuis, une *Parroisse* étoit un petit Diocese, & c'est pourquoy Eusebe appelle les Eglises de France les *Parroisses* des Gaules. Les *Parroisses* de la campagne n'ont commencé qu'au quatriéme siecle, mais celles des villes sont plus anciennes. DU PIN. Dans l'ordre primitif de l'Eglise les Evêques & leurs Chapitres étoient les Pasteurs universels de leur diocese; & c'est pourquoi les Prêtres des Eglises Cathedrales sont appellez, *presbiteri Cardinales*, comme partageant les soins pastoraux avec l'Evêque. Le Pape Denys sur la fin du 3e. siecle commença à diviser les *paroisses*, & à en commettre le soin & la direction aux Prêtres particuliers. Cela ne fut executé dans les Provinces que plusieurs siecles après. C. B. La ville d'Alexandrie est la premiere qui ait été divisée en *Paroisses*. Baronius dit que dès le temps du Pape Corneille il y avoit deja 46. *Paroisses* à Rome.

Ce mot vient du Latin *parochia*, qui a été fait du Grec *paroikia*. Du Cange dit que ce nom s'est donné autrefois à tout le territoire & ressort d'un Evêque, & que ce mot vient de voisinage, à cause que les premiers Chrêtiens n'osant pas s'assembler dans les villes, étoient obligez de le faire secretement dans les maisons proches & voisines. Lorsque le Pape Marcele eut divisé Rome en 25. quartiers, les Prêtres qu'il commit pour les gouverner furent nommez par le devoir de leur charge qu'on leur imposoit d'administrer les Sacremens & la parole de Dieu aux Fidelles, *Parochi*, de certains Magistrats que les Romains appelloient ainsi *apò toũ paréchein*, *à prabendo*, parce qu'ils fournissoient dans Rome aux Ambassadeurs des Princes étrangers le sel, le vin & choses semblables. LE BRET. *Abr. de l'Hist. Univ.* Horace appelle le maître de la maison, *parochus*.

PARROISSE, se dit aussi du territoire soit à la ville, soit à la campagne, sur lequel s'étend la Jurisdiction spirituelle du Curé. Cette *Parroisse* est de si grande étenduë, qu'il a fallu lui bâtir une aide, un secours. Ce hameau a été annexé à cette *Parroisse*. La France se divise en Generalitez, en Elections, & en *Parroisses*. Les tailles se distribuent dans les *Paroisses*. Il y a 48. *paroisses* dans Paris & 400. *Parroisses* dans l'Archevêché de Paris, 1400. dans celui de Roüen. Toul est le plus grand Diocese de France; il y a 1700. *paroisses*. On compte en France environ 33644. Cures ou *paroisses*. On compte 88. *paroisses* ou Cures dans la seule ville de Rome. Londres contient 135. *paroisses*. MIEGE. Quelques *paroisses* à cause de leur grande étenduë ont encore pour la commodité du peuple une ou plusieurs Eglises, que l'on appelle Secours, Aide, Fillette, Annexe, Vicairerie, &c. Suivant les pays,& que l'on nomme Tresve en Bretagne. SANSON. Les *paroisses* sont marquées d'une croix dans les cartes particulieres. Quand on élit domicile, il faut cotter la ruë & la *Parroisse*. Demeurant à Paris *paroisse* S. Eustache, *paroisse* S. Jean, &c. On appelle Seigneur de *Parroisse*, celui qui a la Haute Justice dans une *Parroisse*, ou du moins sur les environs de l'Eglise.

PARROISSE, est aussi un nom collectif qui signifie tous les habitans de ce territoire. Toute la *Parroisse* a deputé vers l'Intendant pour avoir moderation de la taille. La *Parroisse* est allée en procession à une telle Eglise. Il se dit quelquefois du seul Clergé qui dessert la *Parroisse*. Toutes les *Parroisses* de Paris allerent au devant du Roi à son entrée.

PARROISSE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux choses depariées qu'on porte ensemble, qu'elles sont de deux *Parroisses*, comme deux bas, deux souliers, deux gands, un pourpoint & un haut de chausses de differente parure. On appelle *coqs de Parroisse*, les plus riches habitans d'un bourg, d'un village, les anciens Marguilliers d'une *Parroisse*. On disoit autrefois *Manches de deux paroisses*, pour dire, moitié de velours & moitie d'ostade,& on appelloit, *pourpoint de trois paroisses*, celui dont le corps étoit de demi ostade, le haut des manches de cuir, & le bas de velours.

Les Pâtissiers appellent aussi *tartes de Parroisse*, de grandes tartes qu'ils font pour une assemblée où il y a plusieurs gens conviez.

PARROISSIAL, ALE. adj. On disoit autrefois *Parrochial*. Qui appartient à la Parroisse. Eglise *Parroissiale*. Un cimetiere public, des fons baptismaux,sont les marques qui distinguent une Eglise *parroissiale* d'une simple chapelle. Les Eglises Cathedrales & Collegiales peuvent être en même temps *Parroissiales*. Il y a aussi des Eglises Regulieres qui sont *parroissiales*, parce qu'il y a des Cures sous leur toît. Messe *Parroissiale*. Satisfaire au devoir *parroissial*. On fait les criées à la porte de l'Eglise *parroissiale*.

PARROISSIEN, ENNE. subst. Qui est habitant dans le territoire d'une Parroisse. Ce Curé a tant de *Parroissiens*. L'Evêque du Bellai a fait un livre des devoirs du bon *Parroissien*.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire au Curé, & aux *Parroissiens*, comme on dit à la veuve & aux heritiers; pour dire, qu'il a bien de la peine à contenter des personnes qui ont de differens interêts.

PARSEMER. v. act. Semer, jetter, repandre: & il ne se

se dit que des choses qu'on repand par ornement. Les manteaux des Chevaliers de l'Ordre sont *parsemez* de flammes; le manteau Royal, de fleurs de lis. *Parsemer* un lit de fleurs. *Parsemer* une chambre de roses. Le chemin étoit *parsemé* de chaussetrapes pour incommoder la Cavalerie. Le champ de bataille étoit *parsemé* de corps morts, d'armes, de bagage, &c.

PARSEMÉ, ÉE. part.

PARSIMONIE. s. f. Epargne. Il y a de l'excès dans sa *parsimonie*. Il vieillit. L'ACAD.

Du Latin *parsimonia*.

PAR SUS TOUT. Cette façon de parler ne vaut plus rien : il faut dire, sur tout, principalement. *Sus* est toûjours adverbe. REFL.

PART. s. f. Portion d'un tout separé en plusieurs morceaux. Les successions des bourgeois se divisent en autant de *parts* égales, qu'il y a d'enfans; on leur donne à chacun leur *part*. Les preciputs & droits d'aînesse se prennent hors *part*, avant que de partager. Dans les societez chacun a sa quote *part* du gain & de la perte, à proportion de la somme pour laquelle il y est entré en *part*. On est obligé de payer les dettes d'un deffunt suivant la *part* & portion dont on est son heritier, suivant sa *part* hereditaire. Il a été condamné aux trois *parts* des depens.

On appelle une *part* de pain benit, une *part* de gâteau, de tourte, un morceau de ces choses partagées. La *part* à Dieu dans le gâteau des Rois est celle qu'on donne aux pauvres.

PART, signifie aussi le droit, l'interêt qu'on a ou qu'on peut avoir en quelque chose. Dieu a dit que les mechans n'auront point de *part* avec lui, qu'ils n'entreront point au Ciel. Les Juges font jurer les parties sur leur *part* de Paradis. Je prens *part*, je prens interêt à votre santé, à votre fortune. Prendre *part* à la gloire de quelcun. VOIT. Un tel brigue une telle charge, je croi qu'il y a bonne *part*, qu'il pourra l'obtenir. Theodose vint assez à temps pour avoir sa *part* de ce spectacle. FL.

PART, signifie aussi, Connoissance qu'on a d'une affaire, participation à quelque chose. Ce ministre n'a point eu de *part* à cette negociation. On accuse un tel d'avoir eu *part* à cette conjuration, en cette entreprise. Le hazard a plus de *part* que la science aux guerisons dont les Charlatans ont coutume de se vanter. J. DES SÇ. On disoit autrefois, Chef de *part*; pour dire, Chef de parti.

Donner part, se dit pour, Donner nouvelle de quelque évenement considerable. Il y a deja long-tems que la nouvelle d'un tel mariage est arrivée, mais les Ambassadeurs n'en ont point encore *donné part*.

Etre *à la part*, terme de Marine, qui se dit de l'équipage d'un vaisseau quand il doit avoir sa *part* des prises qu'on fera sur les ennemis. On se sert de la même expression pour ceux qui vont aux pêcheries, & qui ne reçoivent point de gages, mais ont une certaine *part* reglée. *Dict. de Mar.*

PART, signifie aussi un côté particulier. On dit au Palais dans les qualitez de tous les jugemens, Entre un tel demandeur d'une *part*, & un tel deffendeur d'autre *part*, après qu'ils ont été ouïs, ou qu'ils ont produit de *part* & d'autre. On dit aussi, D'une *part* il semble que cela soit vrai par telle raison, mais d'autre *part* on objecte &c. D'une *part* la loi de l'Evangile ordonne de ne point rendre le mal pour le mal, & de l'autre les loix du monde defendent de souffrir les injures. PASC. On dit aussi, Il ne viendra point d'opposition de ma *part*, de mon côté, de mon chef. J'y consens de ma *part*.

PART, se dit aussi, dans le même sens, en parlant de billets, de lettres de change. J'ai reçu le contenu en l'autre *part*, ou de l'autre *part*; pour dire, la somme contenuë de l'autre côté, ou en l'autre côté de la feuille.

PART, signifie aussi certain lieu designé. Vous trouverez l'homme que vous cherchez en telle *part*. Le remors suit le criminel en quelque *part* qu'il aille. C'est de la *part* de l'Aquilon que tout le mal doit arriver. J'ai vu cette pensée quelque *part*. Vous ne trouverez cela écrit nulle *part*. Je n'irai nulle *part*. Il est accablé de toutes *parts*. Ce Juge inclinoit de *part* & d'autre. Faites lui tenir ma lettre là *part* où il sera.

PART, se dit aussi en ce sens des personnes qui donnent, ou qui envoyent quelque chose. Il faut recevoir tous les biens & les maux comme venant de la *part* de Dieu. Il faut executer ponctuellement les ordres qui viennent de la *part* de nos superieurs. Commander dans une ville de la *part* du Roi. ABLAN. Vous lui direz de ma *part*, que tout va bien. SCAR. Je vous assûre de la verité de cette histoire, parceque je la tiens de bonne *part*. Faites à un tel des baisemains, des recommandations de ma *part*.

PART, se dit encore des sens ou interpretations qu'on donne aux mots & aux affaires. Ce terme se prend toûjours en bonne *part*; celui-là en mauvaise *part*; est odieux & ironique. Il y a des gens qui expliquent en mauvaise *part* toutes les choses qu'on leur dit. Il faut prendre en bonne *part* toutes les remontrances de nos amis.

PART, se dit figurément. Je vous demande quelque *part* à votre amitié, en votre memoire, en votre estime. Faites moi un peu *part* de vos secrets, de votre science. Je lui ai fait *part* de cette nouvelle, je la lui ai communiquée. Mr. Cassini faisoit *part* de ses connoissances, non pas pour les étaler, mais pour en faire *part*. FONTEN.

On dit aussi, la *plupart*; pour dire, la plus grande partie. La *plupart* du temps, c'est-à-dire, souvent. La *plupart* des hommes manquent de justice. La *plupart* du bien se mange en procès; pour dire, la meilleure *part*.

A PART. adverb. Separément. Les Chartreux ont chacun une cellule *à part*. Il faut mettre *à part* toute haine & toute animosité, quand on veut bien communier. Je l'ai tiré *à part*, à quartier, pour lui dire un mot en secret. Pour bien faire ses affaires, il faut que chacun les fasse *à part*, qu'il fasse bande *à part*.

Mettre à part, se dit pour, Cacher, serrer, mettre à couvert. Il est bon de *mettre* un peu d'argent *à part*.

A PART MOI, A PART SOI. Façons de parler adverbiales. En moi-même, en soi-même; tacitement. Je disois *à part moi*. Il est bas.

A PARTI. s. m. Voyez ce mot dans la place qu'il doit occuper suivant l'ordre alphabetique de la lettre P.

On dit aussi, qu'un homme a reçu un coup qui l'a percé de *part* en *part*; pour dire, d'un côté du corps à l'autre : que l'axe d'un globe le traverse de *part* en *part*, qu'il va d'un pôle à l'autre.

PART, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celui qui a pretention sur quelque chose, qu'il n'en jetteroit pas sa *part* aux chiens. On dit que le plus fort fait la *part* au plus foible. On dit, Faire la *part* au plus jeune; pour dire, Partager inegalement & injustement. On dit aussi, qu'un homme a *part* au gâteau, qu'il partage le gâteau; pour dire, qu'il a un interêt secret en quelque affaire, *part* aux profits qui reviennent d'une affaire. On dit ironiquement. On vous en garde dans un petit pot à *part*; pour dire, Il n'y a rien à esperer pour vous. On dit aussi, quand on est en la compagnie d'un autre qui trouve quelque chose, J'y retiens *part*; pour dire, qu'on veut partager sa bonne fortune. On dit aussi, Raillerie à *part*; pour dire, Parlons serieusement. On dit aussi, C'est un fait à *part*; pour dire, Cela est excepté, ou, C'est autre chose. On dit aussi, qu'à un cheval hargneux il lui faut une étable à *part*; pour dire, que

que les hommes chagrins & fantasques ne sont pas volontiers admis dans les bonnes compagnies. On dit aussi, Il ressemble à Thibaud Garrau, il fait son cas à *part*. Ce proverbe est originaire d'Orleans, où ce Thibaud Garrau fut fameux & riche Marchand qui n'avoit point de communication, de correspondance, ni de societé avec les autres Marchands, de sorte que quand quelcun vivoit en particulier, ou étoit peu sociable, on disoit, Il ressemble à Thibaud Garrau, qui fait son cas à *part*.

Quoique ces mots, *part*, *partie*, *portion*, signifient la même chose dans le propre; cependant il est fort rare qu'ils se disent indifferement l'un pour l'autre. On dit bien par exemple, cette *part*, cette *partie*, cette *portion* est trop grande, ou trop petite. On a divisé le bien en quatre *parts*, en quatre *parties*, en quatre *portions*, &c. Mais on ne dit point, Donnez moi ma *partie*; on dit donnez moi ma *part*, ou ma *portion*. On dit, la plus grand *part*, ou la plus grande *partie* du monde croit, & non pas, la plus grande *portion* du monde croit. On dit, il doit payer les trois *parts* des depens, & non pas les trois *parties*, ni les trois *portions*. On dit la *partie*, & non pas la *part*, ni la *portion* est plus grande que le tout: les *parties* du corps, & non pas les *parts* ni les *portions* du corps: les *parties* ou les *portions* d'un cercle, d'un globe, & non pas les *parts*. Ce qu'on donne à un moine pour son repas, ou à un petit écolier est *portion*, s'appelle *portion*, & non pas sa *part*, ni sa *partie*. L'usage de *portion* est beaucoup moins étendu que celui de *part* & de *partie*, qui se disent encore plus differémment dans le figuré que dans le propre. LA TOU.

PART. s. m. signifie en Medecine & Jurisprudence, Accouchement. On a vu une femme a Paris qui a fait dix enfans en quatre *parts*. Il n'a point d'usage au pluriel. L'ACAD.

On le dit aussi de l'enfant dont une femme vient d'accoucher. On accuse cette femme de supposition de *part*. La supposition de *part*, est un crime dont l'accusation peut être intentée par ceux qui y ont interêt, & la peine est la mort comme pour crime de faux. Suppression de *part* est le crime d'une femme qui par des remedes veut mettre obstacle à la naissance d'un enfant, où qui après la lui avoir donnée le supprime, l'expose, quelquefois le defait. DICT. DE DROIT.

PARTAGE. s. m. Division; distribution; separation d'une chose en plusieurs parties, & portions. Le *partage* d'une ligne en diverses parties. Les Astrologues ont fait le *partage* du Ciel en XII. Maisons; & les Geographes le *partage* de la terre en V. Zones, &c. Cet Auteur fait tant de denombremens & de divisions, qu'il fait quelquefois, au lieu d'un partage, une poussiere. J. DES SÇ.

On le dit particulierement des successions, des choses qui sont acquises en commun. Les enfans peuvent venir à *partage* de la succession de leur pere, ou y renoncer. En cas de *partage*, il faut qu'ils rapportent ce qu'ils ont touché. Les soldats se battent souvent sur le *partage* du butin. On dit que quand les Lacedemoniens faisoient la moisson, il sembloit que ce fût un *partage* de freres; leurs recoltes étoient égales.

PARTAGE, se dit aussi d'une possession ou portion, qui nous vient par droit hereditaire. Cette Seigneurie est mon *partage*. Les apanages sont donnez aux Princes pour leur tenir lieu de *partage*. Les *partages* d'aînez en Normandie sont fort avantageux. Dans les plus puissantes Maisons les *partages* sont regardez comme une espece de dissipation par où elles se detruisent d'elles-mêmes. BOSS.

Trop content des Etats marquez pour mon partage. RAC.

En ce sens on dit figurément, que le Ciel est notre *partage*; pour dire, que nous le posséderons, si nous vivons Chretiennement. Le *partage* de l'esprit est le mieux fait: chacun est content de la mesure qu'il en a. OB. M. Un cœur sans *partage* me suffit. H. S. DE M. Je ne pretens point entrer en *partage* avec vous de l'honneur que merite une si belle action. OB. M. Costar disoit à Balzac, que ses pensées étoient occupées à faire le *partage* de la gloire.

Quiconque est riche est tout: sans sageße il est sage,
Il a sans rien sçavoir la science en partage. BOIL.
Adieu, je vais le cœur tout plein de votre image,
Chercher, en vous aimant, la mort pour mon partage.
RAC.

PARTAGE, est aussi l'action par laquelle on partage. Ces arbitres font le *partage* des biens de cette maison. Ces Arpenteurs sont nommez pour faire le *partage* de ces terres.

Il se dit aussi de l'Instrument qui contient la division d'une succession. Il faut produire votre *partage*. J'ai vû leurs *partages*. Les meilleures preuves qu'on apporte dans les Genealogies, ce sont les contrats de mariage, & de *partage*.

On dit proverbialement, *Partage* de Montgommeri, tout d'un côté, & rien de l'autre. On dit aussi dans le même sens; le *partage* du Lion de la Fable.

PARTAGE, se dit aussi de la division des Juges, quand ils sont de differente opinion, & en nombre égal. Il y a eu *partage* en telle Chambre sur une telle question. Il n'y a aucun *partage* au Conseil d'Etat; quand il y a égalité de suffrages l'arrêt passe à l'avis de M. le Chancelier. Lorsqu'il y a *partage* dans la Grand-Chambre, l'affaire est portée à la 1. Chambre des Enquêtes; & s'il y a encore *partage*, à la 2.; & si toutes les Chambres sont partagées, l'affaire est rapportée aux Chambres assemblées. S'il y a *partage* dans une Chambre des Enquêtes l'affaire est portée dans la 1. ou 2. Chambre des Equêtes, pour la departager; & s'il y a encore *partage*, à la Grand-Chambre. Par l'art. 126. de l'Ord. de 1539. une seule voix empêche la *partage*; mais cet article a été abregé par l'édit de 1549. qui ordonne qu'il faut deux voix pour empêcher le *partage*. En matiere criminelle il n'y a point de *partage*: le jugement passe au sentiment le plus doux.

PARTAGE, en termes d'Hydraulique, se dit du plus haut point qui se trouve, d'où l'on puisse faire écouler les eaux d'un côté, ou d'autre. Et on appelle bassin de *partage* dans un canal qui est fait par artifices, l'endroit où est le sommet du niveau de pente, & où les eaux se joignent pour la continuité du canal. Le bassin de Nanrouse a été choisi pour le point de *partage* du Canal de Languedoc: c'est où se fait le *partage* des eaux qui vont d'un côté dans l'Ocean par la riviere de Fresquel & par la Garonne, & de l'autre par la riviere d'Aude dans la Mediterranée. Point de *partage*, se dit du repere où cette jonction se fait. L'étang de Longpendu en Bourgogne avoit été marqué autrefois pour un point de *partage* pour la jonction de la Saone à la Loire, parceque d'un côté il se decharge dans la Brebinche, & de là dans la Loire; & de l'autre dans la Dehune, & de là dans la Saone.

PARTAGE, se dit figurément des dons, & des talens naturels, qui ont été departis aux creatures, ou des qualitez, & des devoirs de chacun. L'homme a eu l'esprit en *partage*, le lion la force, le rossignol le chant, &c. La temerité est le *partage* de la jeunesse, & la prudence est le *partage* des vieillards. OB. M. La gloire est le *partage* de la vertu. ID. Les larmes ont été données aux femmes en *partage*. ABL. Il y a certaines passions qui sont tombées comme en *partage* aux femmes. BAY. Les sujets n'ont que l'obeïssance en *partage*. CL.

PARTAGER. v. act. Diviser, coupper en plusieurs parties. Les Geometres nous donnent des regles pour

pour *partager* les lignes, &c. en plusieurs parties. Ils sont six enfans à *partager* cette succession. Cette maison ne se peut *partager*, il la faudra liciter. Les enfans de Noé se *partagerent* entre eux l'univers.

PARTAGER, se dit aussi de toute separation qui se fait soit en parties égales, soit inégales. Le Danube *partage* l'Allemagne, la Loire la France, le Gange l'Inde. Ce ruisseau *partage* mon pré. L'Horizon, l'Equateur *partagent* le monde. Les Portugais & les Espagnols ont *partagé* le monde entr'eux par un certain Meridien : les Portugais ont eu les Indes Orientales qui sont en deçà, & les Espagnols les Occidentales qui sont au delà.

La Seine au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt isles s'elever,
Qui partageant *son cours en diverses manieres,*
D'une riviere seule y forme vingt rivieres. BOIL.

PARTAGER, se dit aussi, à-peu-près dans le même sens, en termes d'Arithmetique. *Partager* une somme. *Partager* un nombre en deux. Un nombre impair ne se peut *partager* en parties égales sans fraction.

PARTAGER, signifie aussi, Donner en partage. Et en ce sens il regit l'accusatif de la personne. Son pere l'a *partagé* en aîné. Les peres sont sagement, qui *partagent* leurs enfans de leur vivant. L'un a été *partagé* en terres, & l'autre en argent. J'ai été fort mal *partagé* dans cette hoirie.

PARTAGER, se dit aussi des Etats qui se divisent en partis & factions. La France a été long-temps *partagée* pendant la Ligue. Les Favoris ont souvent *partagé* la Cour.

PARTAGER, se dit figurément & signifie, Diviser, separer en partis opposez. Cette querelle va *partager* toute la Cour. Les Atheniens & les Lacedemoniens jaloux les uns des autres *partagerent* toute la Grece. BOSS. L'abdication de la Royauté que fit la Reine Christine, laissa l'Europe *partagée* entre l'admiration & la critique de ce grand évenement. DE LARREY. Les Theologiens ont été souvent *partagez* sur cette question. La Grand' Chambre est *partagée* sur le jugement de ce procès. Je ne suis jamais jaloux ; car ou j'estime assez celle que j'aime pour ne point croire qu'elle puisse *partager* son cœur ; ou je l'estime assez peu, pour ne m'inquieter point qu'elle le *partage*. LE CH. D'H. On dit aussi, que l'esprit est *partagé*, quand on songe à plusieurs choses, lorsqu'on a diverses occupations : qu'on s'applique à differentes études. Un esprit *partagé* ne reüssit jamais si bien que celui qui s'applique uniquement à quelque chose. Un Amant est trop distrait & trop *partagé*. P. DE CL. On dit aussi, qu'un homme est *partagé* entre l'amour & la colere ; entre la crainte & l'esperance ; pour dire, qu'il est agité de passions, & de mouvemens contraires. Il a un heureux naturel avec qui l'art ne *partage* rien. ID.

PARTAGER. Il signifie aussi avoir ou prendre part. Les Stoïciens veulent qu'on soulage les affligez ; mais non pas qu'on *partage* leur douleur. MONT. Qu'il est beau, après le tumulte des armes, de sçavoir goûter cette gloire tranquille qu'on ne *partage* point avec la Fortune! BOSS.

Je ressens vos plaisirs, je partage *vos peines.* OR. M.

PARTAGER, se dit aussi de la nature, & des dons qu'elle fait aux uns ou aux autres. Il a été *partagé* de tous les dons du corps & de l'ame, de la beauté, de l'esprit, de la vertu. On dit qu'un homme a été bien *partagé* de nez, quand il a un nez extraordinairement grand ; de même des oreilles & des autres parties.

PARTAGER LE VENT. Terme de Mer. C'est prendre le vent en louvoiant, c'est-à-dire, en faisant plusieurs bordées, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. OZAN. On dit aussi dans le même sens, Chicaner le vent.

PARTAGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que des gens *partagent* le gâteau ensemble, quand ils sont d'intelligence pour faire quelque profit secret au prejudice d'un tiers, ou du public. On dit, *Partager* comme freres ; pour dire, *partager* également quelque chose. On dit aussi, *partager* un cheveu, quand on affecte de distinguer les choses jusques dans les moindres subdivisions. Lorsque deux personnes sont en marché de quelque chose, & qu'il s'en faut peu qu'ils ne conviennent de prix, on dit, qu'il faut *partager* le different par la moitié, pour dire, qu'il faut que chacun des deux se relâche sur ce qui les empeche de conclurre. On dit aussi simplement *partager* le different.

PARTAGÉ, ÉE. part. & adj. Succession *partagée*. Esprits *partagez*. Ville *partagée* en deux factions. Opinions *partagées*, &c.

PARTANCE. s. f. ou PARTEMENT. Terme de Marine, qui se dit du depart des vaisseaux. Etre de *partance*, c'est être prêt à partir. On appelle coup de *partance*, un coup de canon sans bale, qu'on tire quand on est prêt de mettre à la voile ; & banniere de *partance*, le pavillon qu'on met à la pouppe, qui est un signal à l'équippage qui est à terre de se rendre à bord pour partir. Nous avons toûjours de belles *partances*. On dit encore *partement*.

Il se dit aussi figurément de tout autre depart, de toute autre separation. L'ACAD.

PARTANT. adv. Sorte de conjonction, qui signifie, C'est pourquoi, par consequent, donc. Vous dites que cette proposition est vraie, & *partant* la contraire est fausse. Le Soleil luit, & *partant* il fait jour. Ce mot qui semble si necessaire pour le raisonnement, commence à n'être guere bien reçu dans le beau stile. C'est pourquoi je m'en voudrois abstenir, ou n'en user que dans le comique. VAU. MEN. *Partant* peut être employé avec quelque grace dans les discours de raisonnement. L'ACAD.

Plus d'amour partant *plus de joye*. LA FON.

Il signifie aussi, Pourvu que. Je vous payerai votre dû, *partant* que vous me donniez une valable decharge. En ce sens il a vieilli absolument.

A PARTE. s. m. Mot pris de l'Italien ou de l'Espagnol, & dont on se sert en parlant de ce qu'un Acteur dit sur le theâtre, comme s'il n'étoit point entendu des autres Acteurs qui sont auprès de lui. Cet *à parté* est trop long.

PARTEMENT. s. m. Action par laquelle on part, & on quitte un lieu pour aller en un autre. Je remets de huit jours en huit jours mon *partement*. VOI. Il faut que j'aille dire adieu à mon frere qui est sur son *partement* pour l'armée. Il ne se dit plus. REFL. Il faut dire, qui est sur son depart.

On dit aussi, Un beau *partement* de fusées, quand dans un feu d'artifice il y a plusieurs fusées qui s'élancent en l'air en même tems.

PARTERRE. s. m. Terme de Jardinier. La partie du jardin decouverte où l'on entre en sortant de la maison. Il n'y a rien de plus beau qu'un *parterre* émaillé de fleurs, de tulippes, d'anemones & de renoncules. Un *parterre* divisé par carreaux, entouré de plattebandes. Les jets d'eaux & les bassins ornent fort un *parterre*. On fait aussi des *parterres* de buis en broderie ; ou des compartimens avec enroulemens en un *parterre* de gazon.

Parterre d'eau, est un compartiment formé par un ou deux grands bassins, ou par plusieurs bassins de differentes figures, avec des jets & des bouillons d'eau. Les Eglises de Madrit sont embellies de *parterres* de gazon, ornez de fleurs, de caisses d'Orangers & de jasmin & de quantité de fontaines, qui ont des bassins d'argent. On y entretient aussi des oiseaux. *Del. de l'Esp.* La même chose se voit dans plusieurs autres villes & dans

dans divers couvents. Id.

PARTERRE, signifie aussi l'aire d'une sale de Comedie, entre le theatre, & l'amphitheatre, où le peuple est debout. Le *parterre* seroit le plus beau lieu pour entendre la Comedie, sans les incommodes qui s'y trouvent, & les querelles qui y arrivent. La porte du *parterre* est souvent distinguée de celle des loges. Il n'y a que les hommes qui aillent au *parterre*, au moins à Paris.

Un Clerc pour quinze sols, sans craindre le hola,
Peut aller au parterre *attaquer Attila.* Boil.

PARTERRE, se dit figurément du peuple qui est contenu dans le *parterre*. Moliere a fait dire à un Marquis impertinent, Ri *parterre*, pour mepriser le jugement du peuple. Le *parterre* est pourtant ce qui donne le plus d'applaudissement, & de cours aux pieces. Ces Messieurs ne veulent pas que le *parterre* ait du sens commun. Mol. Le *parterre* qui n'a d'autres lumieres que celles de la nature, juge mieux que ceux qui embarrassent le theâtre. St. Ev.

PARTERRE, signifie aussi un billet pour aller au parterre entendre la Comedie. Un *parterre* coûte ordinairement quinze sols.

On dit aussi populairement & burlesquement: Faire un *parterre*, pour dire, tomber, faire une chute.

.... *La Sybille......*
Fit un parterre, *& mit au jour,*
Un remede contre l'amour. Scar.

PARTI. s. m. Faction; interêt, puissance opposée à une autre. Les François, & les Espagnols ont été pendant long-temps dans des *partis* opposez. Les divers sentimens en matiere de Religion divisent un Etat en *partis* contraires. Le *parti* du Roi Agesilas voyant que Tisaphernes lui avoit manqué de parole, dit qu'il lui avoit obligation d'avoir mis par son parjure les Dieux du *parti* des Grecs. C'est quelquefois par orgueil qu'on se jette dans le mauvais *parti*. On trouve les premieres places prises dans le bon *parti*; & l'on ne veut point les dernieres. La Roch. On a plus de peine dans les *partis*, à vivre avec ceux qui en sont, qu'à vivre avec ceux qui y sont opposez. Card. de R. On ne connoît pas ce que c'est que le *parti*, quand on s'imagine que le Chef en est le Maître. Id. Les Heretiques ont toujours sçu mettre de leur *parti* la concupiscence, & la vanité. Nic. De la diversité des opinions on a vu naître celle des *partis*, & l'attachement aux *partis* a produit les revoltes, & les guerres. St. Ev. L'Amour est de tous les *partis*. Vill. On appelle Chef de *parti*, celui qui forme, qui releve, qui soutient un *parti*.

En matiere de Religion, *parti* signifie, sentiment contraire à la foi ou à la Religion dominante. Mr. l'Archevêque de Cambray dans ses Instructions Pastorales, appelle les Jansenistes, le *parti*.

PARTI, se dit aussi en Morale, de la dispute qui se fait pour soutenir, ou combattre quelque proposition. Il faut toûjours prendre le *parti* de la verité. Il y a des Docteurs qui soutiennent l'un & l'autre *parti*. Le meilleur *parti* est de n'en point prendre en des disputes, où l'on ne peut connoître la verité. Bou. Scot & Saint Thomas en Theologie sont des Chefs de *parti*.

PARTI, signifie aussi une trouppe de gens de guerre qu'on commande pour quelque expedition. Un *parti* de Cavalerie a enlevé un grand nombre de bestiaux. Commander un *parti*; defaire un *parti*. Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des Commandans, & être du moins au nombre de vingt Fantassins, ou de quinze Cavaliers; sinon ils sont reputez brigands.

PARTI, signifie aussi, Profession qu'on embrasse. Il a pris le *parti* de l'Eglise, le *parti* des Muses, le *parti* des armes. En ce sens on dit qu'un homme a pris *parti* dans les trouppes; pour dire, qu'il s'est enrollé, qu'il s'est mis au service d'un General.

PARTI, se dit aussi de l'établissement par mariage. Cette fille a trouvé un bon *parti*. Ce jeune homme s'est mesallié, il n'a pas pris un *parti* sortable.

Lise à de hauts partis *pouvoit pretendre;*
Mais à force d'attendre,
Les plus beaux & les meilleurs
Se pourveurent ailleurs. Coulanges.

PARTI, est aussi un emploi, une condition qu'on propose avec certains avantages, certaines conditions. Si vous me suivez, je vous ferai un si bon *parti* que vous en serez satisfait. Il a eu regret d'avoir refusé le *parti* qu'on lui offroit.

PARTI, se dit aussi des resolutions qui se prennent en deliberant sur des affaires douteuses. Son esprit a été longtemps irresolu entre deux *partis* differens. Socrate étoit pour tel *parti* qu'on vouloit, soit pour attaquer, soit pour defendre. S. Ev. Un grand Capitaine doit prendre son *parti*, & sa resolution sur le champ. C'étoit le seul *parti*, le seul expedient qu'il y avoit à prendre dans cette affaire. Ne craignez point de prendre des *partis* trop rudes, & trop difficiles: quelque affreux qu'ils vous paroissent, ils seront plus doux dans les suites, que les malheurs d'une galanterie. P. de Cl. Entre deux *partis*, il vaudroit mieux prendre le mauvais que de n'en prendre point: l'incertitude gâte tout. De Langlade. La raison contre l'amour est un foible *parti*. M. Sc. Un honnête homme se fait honneur de quitter un mauvais *parti*, quand il s'est malheureusement engagé à le prendre. Id. La colere & le depit font souvent prendre de mauvais *partis* aux hommes les plus sages. Ab. du Bos. Garder le silence, est le *parti* le plus sage qu'on puisse prendre avec l'opiniâtre. La Langue.

PARTI, signifie aussi un traité avec le Roi, un recouvrement de deniers dont on traite à forfait, ou moyennant certaines remises. Le *parti* du tabac, du huitiéme denier. On a mis quelquefois les tailles en *parti*.

PARTI. Terme de Blason. C'est la division de l'Ecu en deux parties égales depuis le haut jusques au bas. Il y a quatre divisions de l'Ecu, le *parti*, le couppé, le tranché, & le taillé. Colom. Il porte *parti* d'or & de gueules.

PARTI. s. m. Terme de Lansquenet. On appelle faire le *parti*, donner le *parti*, lorsqu'il n'y a pas d'égalité dans les cartes & que la carte du joueur est double; par exemple, il est obligé pour faire le *parti*, de jouër trois contre deux, parce qu'il lui reste en main trois cartes en gain, & qu'il ne lui en reste que deux en perte. On jouë quelquefois le *parti* forcé, & pour lors on est obligé de donner & de prendre le *parti*. Tr.

On dit proverbialement d'un homme peu hardi, qu'il se met toûjours du *parti* du plus fort; & d'un homme doux & paisible, qu'il ne prend point de *partis*, qu'il demeure neutre. On dit aussi, qu'on a joüé un mauvais *parti* à quelcun, lorsqu'on l'a attrapé, qu'on lui a fait quelque vilain tour.

PARTI, ie. participe. adj. Voyez Partir.

PARTIAIRE. adj. qui n'est gueres en usage qu'en cette phrase; Fermier *partiaire*: c'est un Metayer qui prend les terres à labourer, à la charge d'en rendre au Maître la moitié, ou autre partie des fruits.

PARTIAL, ale. adj. (Prononcez *parcial*) celui qui se declare ouvertement pour un parti. Vous n'êtes pas *croyable*, vous êtes *partial*. C'est une mauvaise qualité à un Juge que d'être trop *partial*. Clement XI. se montra encore plus *partial* de la France que ne l'avoit été Innocent XII. Larrey.

PARTIALE, se dit en Musique de quatres notes, la blanche, la noire, la croche & la double-croche. Elles sont ainsi appellées, parce qu'il en faut plusieurs de chacune pour faire une mesure. Brossard. On doit y ajoû-

ajoûter la triple-croche, qui n'est pas de l'ancien usage, mais qui a été ajoutée par les modernes.

PARTIALISER. v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel & signifie, Prendre tellement le parti de quelcun qu'on a peine à écouter ce qui lui seroit contraire. Il ne faut pas qu'un Juge *se partialise*. L'ACAD.

PARTIALITE'. s. f. Faction, division. Il y avoit des troubles & des *partialitez* dans l'Etat. Les *partialitez* de la devotion érigent autel contre autel. LE P. GAIL.

On le dit aussi d'une grande préoccupation, ou affectation de temoigner qu'on est dans les interêts de quelcun. On ne le prendra pas pour arbitre de ce different; il a temoigné trop de *partialité*. Avec quelle *partialité* l'ame s'aquite-t-elle de l'examen de ses devoirs? AB. Cet Historien est justement suspect de *partialité* pour la France & contre l'Angleterre. BAY.

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui participe à quelque chose. Dieu a promis de rendre les gens de bien *participans* de sa gloire. Il n'y a que les Chanoines qui assistent à l'Office, qui soient *participans* aux distributions manuelles.

On distingue aussi en Italie les Officiers *participans*, comme les Protonotaires, & autres qui sont en fonction, d'avec les *honoraires*, qui n'ont seulement qu'un titre sans exercice.

PARTICIPABLE. adj. Ce dont on peut participer. Comment il se peut faire que la substance divine soit représentative des creatures, ou *participable* par les creatures. MALEB.

PARTICIPATION. s. f. Ce qui nous donne part en quelque chose, soit par droit, soit par grace. Il a fait des aumônes, des fondations, pour avoir *participation* aux prieres des Fideles. La *participation* aux Sacremens.

On appelle parmi les Religieux, *Lettres de participation*, des Lettres qu'un Ordre Religieux donne à une personne Seculiere, pour participer aux prieres & aux bonnes œuvres de l'Ordre.

PARTICIPATION, signifie aussi, Reflexion, emprunt. La Lune & les autres Planetes n'ont point de lumiere propre, elles ne l'ont que par *participation*, par emprunt, par reflexion du Soleil. L'esprit est une *participation*, un rayon de la Divinité.

PARTICIPATION, signifie aussi, Communication d'une affaire dont on donne part, où l'on prend part. Le Roi a fait cette affaire de son chef, sans en donner *participation* à ses Ministres. On a trouvé mauvais qu'on ait fait un tel Traité sans la *participation* des Ambassadeurs. Ce Seigneur accusé de conjuration n'y a jamais eu aucune *participation*.

PARTICIPE. s. m. Terme de Grammaire. Partie d'oraison. C'est parmi nous un adjectif qui est formé d'un verbe, & qui retient le regime du verbe dont il est formé. Le 6e. mode des verbes est le *participe*. Un verbe dans le *participe*, ne marque que la chose affirmée, il ne signifie point l'affirmation. C'est pourquoi ils sont appellez, *participes*, parce qu'ils tiennent du verbe & du nom, signifiant la même chose que le verbe affirme, & étant en même tems depouillez de l'affirmation. Le *participe frappé*, marque la chose que signifie le verbe *frappé*: mais qui dit *frappé* n'affirme rien, s'il n'ajoûte, ou ne sous-entend, *il est*, ou *il a été frappé*. ART. DE PAR. Il y a de deux sortes de *participes*: l'un actif qui est d'ordinaire indeclinable, & n'a point de genre; il se termine en *ant*: comme, *aimant*, &c. Et l'autre passif comme, *aimé*, *aimée*, qui a les deux genres, & qui se decline comme les noms adjectifs. Les participes actifs ont aussi quelquefois les deux genres, & les deux nombres; mais c'est quand ils ne regissent rien. On peut dire, J'ai trouvé ces femmes bien *buvantes* & bien *mangeantes*; mais on ne peut dire, *mangeantes des confitures*; il faut dire, *mangeant des confitures*. L'ACAD. Les participes passifs servent à former plusieurs temps des verbes avec les verbes auxiliaires *avoir* & *être*. Les *participes* actifs tiennent aussi lieu de gerondifs quand ils sont construits avec la particule *en*; en *donnant*; en *changeant*; ou sans cette particule; il lui dit, *changeant* de discours. Enfin ces participes actifs deviennent adjectifs verbaux, & alors ils ont deux genres, & se construisent selon le nombre & le genre du substantif auquel ils sont joints: *des esprits changeans*; *des couleurs changeantes*. Les *participes* actifs se forment ordinairement de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif. De, *nous aimons*, par exemple, se fait le participe *aimant*. Il en faut excepter quelques-uns, comme *étant*, *ayant*, *sçachant*, qui ne sont pas formez de *nous sommes*, *nous avons*, *nous sçavons*.

Il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré en toute la Grammaire Françoise que l'usage des *participes* passifs. Nous avons deux verbes auxiliares, *Etre*, & *Avoir*. Le participe se joint toûjours avec l'un ou avec l'autre. Avec le verbe *être* il a regulierement deux genres, & deux nombres: le singulier, & le plurier. Avec le verbe *Avoir*, le *participe* est indeclinable: J'ai *reçu* vos lettres. Voilà ce qui se fait selon la pure raison de la Grammaire. Mais il y a des occasions où l'on donne des genres & des nombres, afin de mieux soutenir le discours: comme, La liberté que *j'ai prise*. Cependant si l'on ajoûté quelque chose après le *participe*, il redevient indeclinable: comme, Le commerce, en parlant d'une ville, *l'a rendu* puissante: ou, La peine que *m'a donné* cette affaire. Tout le contraire arrive à l'égard du verbe *être*: son *participe* redevient indeclinable au milieu d'un sens, pour empêcher la prononciation de languir, & de traîner trop; comme, Elle *s'est fait* peindre, elle *s'est venu* asseoir. Cela s'éloigne peut-être un peu des regles de la Grammaire: & l'exemple qui suit est encore plus fort; Ces approbations m'ont confirmé dans la veneration que *j'ai* toûjours *eu* pour les Anciens: en voici un autre, Pour peu que nous sentions de ferveur dans nos prieres, & pour une larme que nous y aurons *repandu*, nous nous regardons aussi-tôt comme des gens d'oraison. Ces exemples peuvent autoriser ceux qui feroient scrupule d'écrire ainsi. BOU. Quand le Preterit va devant le nom qu'il regit, le *participe* est indeclinable, *J'ai reçu* vos lettres: & si le nom va devant le Preterit il se décline; les Lettres qui j'ai *reçûes*. Si le Preterit est passif, le *participe* prend toûjous un genre & un nombre; par exemple, on dit à l'actif, Les habitans nous *ont rendu* maîtres de la ville, & au passif, nous nous *sommes rendus* maîtres. Mais lorsque le Preterit actif ou passif est suivi d'un verbe, au lieu d'un nom, il est indeclinable; comme, Elle *s'est fait* peindre: ou, La Reine la plus accomplie que nous *eussions vu* seoir sur le trône. VAU. Tout le monde ne demeure pas d'accord de ces regles, & des personnes intelligentes declinent le *participe* dans les derniers exemples. CORN. Voyez les Auteurs ci-dessus citez. Dans le choix des phrases contestées, je suivrois les loix de la Grammaire. Mrs. de l'Academie en effet n'approuvent pas la regle de Vaugelas. Ils tiennent que le substantif qui precede, determine le *participe*, & lui donne son genre, & son nombre: ainsi on doit dire, Les habitans nous ont *rendus* maîtres de la place. Je l'ai *vuë* belle, & non pas je l'ai *vu* belle. A l'égard des *participes* qui sont suivis d'un verbe, il est certain qu'ils sont indeclinables. Je l'ai *fait* peindre, & non pas je l'ai *faite* peindre, en parlant d'une femme. Mais quand les *participes* sont suivis d'un autre *participe*, les sentimens sont encore partagez; les uns veulent, Elle s'est *trouvée guerie*, & les autres, Elle s'est *trouvé guerie*. M. L. T. On dispute encore comment après deux substantifs de different genre on doit construire le *participe*. Quand il n'y a point de verbe qui suive, il faut que le *participe* prenne loi

loi du dernier substantif: & quand il y a un verbe qui suit, il faut prendre le genre masculin. Il faut dire, les hommes & les femmes ont été assujettis aux mêmes loix. Le plus sûr est d'éviter ces phrases-là, & de bien consulter l'oreille avant que de se determiner. ID. Les *participes* des verbes qui sont veritablement neutres, & qui ont la conjugaison passive par le verbe *être*, s'accordent toûjours en genre, en nombre, & en cas avec le substantif: par exemple, Elle s'est *prevaluë* de l'amitié que je lui temoignois. ID. Remarquez que les *participes* en *ant*, ne sont differens des gerondifs qu'en ce qu'ils ne marquent point le temps. MEN. Les *participes* en *ant* sont indeclinables, On dit, J'ai trouvé cette Dame *lisant*, & non pas *lisante*. VAU. REFL. On confond assez souvent cette sorte de *participe* en *ant* avec le gerondif. En general il est certain que le gerondif est toûjours indeclinable: mais le *participe* en *ant* ne l'est pas toûjours. Remarquez que les verbes auxiliaires *être* & *avoir* ne sont jamais *participes*; & par consequent ne se mettent jamais au plurier, Il n'y a qu'une exception dans cette phrase de pratique; ses hoirs & *ayans* cause. L'ACAD.

PARTICIPE, est aussi un terme de Finance, qui se dit de celui qui a part secretement dans un traité, ou dans une affaire du Roi. Le Traitant s'engage au Roi, & le *participe* n'a part à la ferme que par un traité secret qu'il fait avec la Traitant. L'arrêt porte que tous les Traitans & leurs *Participes* feront obligez &c. Les Traitans & leurs *Participes* ont été également soumis aux taxes de la Chambre de Justice.

PARTICIPES, en termes de Marine de Levant, se dit de ceux qui ont part au corps d'un navire marchand. On les appelle aussi *Parsonniers*, de même que sur l'Ocean on les appelle *Combourgeois*, ou *Co Bourgeois*.

PARTICIPER. v. n. Avoir part à quelque chose. Un Conseiller present *participe* aux épices, y partage avec les autres. Un associé *participe* à tous les droits d'une societé: Une femme *participe* à tous les acquêts du mari.

PARTICIPER, se dit aussi en matiere criminelle. Cet homme n'est pas le principal auteur du crime, mais il y *participe*, il en est complice.

PARTICIPER, se dit figurément. On *participe* aux pechez des autres quand on les y engage par de mauvais exemples. NIC. *Participer* au Sacrement. *Participer* à la Table du Seigneur. *Participer* aux merites de Jesus-Christ. Celui qui est d'une Confrairie *participe* à toutes les prieres des Confreres. Il n'y a que ceux qui demeurent dans la communion de l'Eglise qui puissent *participer* à la gloire éternelle.

PARTICIPER, se dit aussi pour Prendre part, s'interesser, & alors c'est ordinairement un terme de civilité & de compliment. Je *participe* à votre douleur. Je *participe* à la perte que vous avez faite. J'ai été chez vous pour vous temoigner que je *participe* à votre joye.

PARTICIPER, signifie aussi, Tenir de la nature de quelque chose. Un Mineral qui *participe* du vitriol. Cela *participe* de la nature du feu. Le mulet *participe* de l'âne & du cheval.

PARTICULARISER. v. act. Marquer le detail, les particularitez d'une affaire, d'un évenement. Les histoires qu'on *particularise* trop, sont ennuyeuses. Il est bon dans certaines affaires de *particulariser* jusqu'à la moindre circonstance. *Particulariser* un fait. Cette relation est bien *particularisée*.

En matiere criminelle en parlant d'un crime commun entre plusieurs personnes, comme une sedition, on dit, *particulariser* une affaire, pour dire, la poursuivre contre un seul de ceux qui y ont part.

PARTICULARISÉ, ÉE. part.

PARTICULARISME. s. m. Terme de Controverse. Opinion des Particularistes. Le *particularisme* est un des articles qui éloigne le plus les Lutheriens des Calvinistes. Les Lutheriens regardent le *Particularisme* comme une opinion monstrueuse qui va à aneantir le culte de la Religion.

PARTICULARISTE. s. m. Terme de Controverse. Celui qui tient pour la grace particuliere: c'est-à-dire, qui enseigne, ou qui croit que J. CHRIST est mort uniquement pour les Elus, & non pas pour tous les hommes en general.

PARTICULARITE'. s. f. Circonstance particuliere d'une affaire, d'un évenement. Il faut observer cette *particularité*. Il m'a conté toutes les *particularitez* de cette affaire. Ceux qui disent *particuliarité* parlent très mal. L'ACAD.

PARTICULE. s. f. Petite partie. Les Philosophes Modernes ne parlent d'autre chose que des *particules* des corps. C'est dans les plus petites *particules* des corps muës de certaine maniere, que consiste l'odeur, la saveur, &c. En ce sens il ne s'employe guere qu'en stile dogmatique. L'ACAD.

PARTICULE. Terme de Grammaire. Petit mot qui n'a qu'une syllabe, ou deux au plus. Les Langues dont les noms ne souffrent point de cas, se servent de certains petits mots qu'on appelle *particules*, qui font le même effet que ces chutes, comme sont en notre Langue, *de*, *du*, *à*, *par*, *le*, *aux*, *des*, &c. ART. DE PAR. Les articles, les interjections, plusieurs pronoms, & adverbes sont des *particules* qu'on employe avec grace en toutes les Langues. On les appelle proprement *particules*, quand elles ne se declinent, ni ne se conjuguent point. *Pas* est une *particule* negative. Il ne faut pas embarasser une passion de liaisons & de *particules* inutiles: c'est lui ôter cette impetuosité qui la faisoit marcher avec violence. BOIL. L'omission des *particules* est une beauté dans la poësie. MEN. Ce sont les *particules* qui font un corps de toutes les parties du discours, qui en unissent les membres; c'est pourquoi l'on ne doit point les épargner, elles font la beauté & la delicatesse du langage. Ce sont elles qui rendent le discours coulant & suivi; sans elles il est semblable à un corps disloqué, coupé & mis en pieces: c'est comme du sable sans chaux, *arena sine calce*, comme l'Empereur Claude le disoit du stile de Seneque. Le menagement des *particules* est un des grands secrets de l'éloquence, particulierement dans la Langue Greque, & dans la Latine. ART. DE PAR.

PARTICULIER, IERE. adj. Terme relatif qui regarde l'espece ou l'individu, & qui est opposé au genre, à l'universel. L'Eglise croit un Jugement *particulier*, en attendant le general de la fin du monde. Il faut preferer le bien public à l'interêt *particulier*. Après avoir examiné la question generale, il faut descendre aux *particulieres*. Il y a un Titre *particulier* dans le Droit sur cette matiere. Un habitant *particulier* d'une Parroisse. On dit aussi, qu'un homme est *particulier*, lorsqu'il fuit le commerce & la frequentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à visiter, & à être visité, soit qu'il le fasse par un esprit sauvage, phantastique & bourru, soit qu'il le fasse par un esprit de retraite, & pour vacquer à la contemplation.

PARTICULIER, signifie aussi, Privé, qui est opposé aux Puissances, aux Magistratures. Les Consuls Romains après leur triomphe retournoient à une vie *particuliere*, à la charruë. Les Assemblées *particulieres* ne sont pas permises sans autorité publique.

PARTICULIER, en ce même sens est aussi quelquefois substantif. Un *particulier* n'a pas droit sur la vie d'un autre. PASC. Ce qui est bon pour un Magistrat, n'est pas bon pour un *particulier*. Tel avoit l'estime des peuples lorsqu'il n'étoit que simple *particulier*, qui la perd en

en devenant homme public. Temple. Cosme de Medicis disoit que les Princes sont contraints, pour le bien public, de faire quelquefois des choses, auxquelles ils ne voudroient pas seulement penser, s'ils n étoient que *particuliers*. Bib. Univ.

Particulier, signifie aussi, Ce qui n'est pas commun, qui est à part & separé. Ces Chanoines vivent en communauté, ils ont pourtant leur bien *particulier*, ils ont des chambres *particulieres*. On donnoit autrefois aux lepreux des maisons, des habitations *particulieres*; qui n'avoient point de communication avec les autres.

Particulier, signifie aussi, Specifique; & se dit de quelque qualité, de quelque vertu qui est propre à une chose, à une personne, & qui ne se trouve point en d'autres. L'aimant a une vertu *particuliere*, d'attirer le fer, de se tourner vers les pôles, & cela de *particulier* qu'il a deux pôles qui sont ennemis, qui se chassent l'un l'autre. Ce Medecin a une methode *particuliere* de guerir les malades sans les degoûter par les medecines. Le mercure a une vertu *particuliere* & specifique pour guerir la vermine, les ulceres, la galle, la verole. La hauteur, la convoitise & la vanité ne sont point le caractere *particulier* d'aucune nation; mais des vices qui de tout temps ont suivi par tout la grande prosperité. Ob. M.

Particulier, signifie aussi, Extraordinaire, excellent, singulier. Cet Avocat a un merite tout *particulier*, tout extraordinaire. Ce Predicateur a un talent *particulier* pour la chaire, il y reüssit admirablement. Cet homme a l'esprit fort penetrant, il a des vuës *particulieres* sur les affaires qu'il examine.

Particulier, se dit aussi pour, Fort, vehement. J'ai une passion *particuliere* pour la musique, pour la Comedie, &c.

Particulier, se dit aussi du detail des choses, des circonstances, des minuties. Dans un procès criminel il faut examiner les circonstances *particulieres*. Cela est un fait à part, c'est un cas *particulier*. On appelle aussi au Palais, Un arrêt de deffenses *particulieres*, celui qui se donne en consideration des personnes, des cas & des conjonctures qui se rencontrent en une affaire, & qui ne sont point de consequence ni pour le reste d'un procès, ni pour d'autres affaires semblables.

Particulier, signifie aussi, Familier, secret. Ces deux personnes sont liez d'une amitié très-étroite & très *particuliere*. On a demandé à ce Ministre une audience *particuliere*; c'est-à-dire, secrete, tête-à-tête.

En Jurisprudence on appelle un Lieutenant *Particulier*, un Magistrat qui juge en l'absence du Lieutenant Civil à Paris, ou du Lieutenant General dans les autres Presidiaux; qui tient l'Ordinaire, c'est-à-dire, une Audience *particuliere* pour les causes ordinaires du Bailliage ou de la Prevôté, après que la grande, ou la Presidiale est finie. Il y a aussi en quelques Justices des Assesseurs *Particuliers*.

On appelle aussi, Maître *Particulier* des Eaux & Forêts, un Officier qui juge des matieres des Eaux & Forêts dans une petite Province, par opposition au Grand Maître, qui a plusieurs Provinces sous lui. On appelle aussi son Siege & sa Jurisdiction, la Maîtrise *Particuliere*, comme celle de Paris, de Bourges, de Roüen, dont les appellations ressortissent à la Table de marbre, ou à la Reformation generale des Eaux & Forêts.

Particulier, se dit aussi substantivement & adjectivement en tous ces sens. Les gens de Palais pour commencer le recit d'un fait, d'une histoire, disent, Un *particulier*; pour dire, un certain homme. On ne contraint point les *particuliers* pour le general de la taille, qu'en certains cas. On n'a point reçu l'Envoyé d'un tel Prince comme Ambassadeur, mais comme un simple *particulier*. Cet Orateur est aussi agréable dans le *particulier*, que dans le public. Voilà une relation qui nous apprend tout le *particulier* de cette bataille. Il descend dans le *particulier* de la nourriture de ces peuples. J. des Sç. Il n'explique pas en quoy consiste le *particulier* de cette mechanique. Id. On a tort de medire de ces deux personnes qui s'aiment, car il n'y a rien de *particulier* entre elles. Je n'ai rien de *particulier*, de secret, de remarquable à vous dire. En bonne Logique on ne conclut rien du *particulier* au *particulier*. Bay. Vous ne me contez pas tout le fin de votre procès, il faut qu'il y ait du *particulier*, puisque vous l'avez perdu. Ce Prince est si affable, qu'il traite souvent avec ses sujets, comme de *particulier* à *particulier*.

En particulier. adverbial. A part, separément des autres, chacun de son côté, en detail. Cet homme veut dîner *en son particulier*, a toûjours logé *en son particulier*. Il faut qu'un Juge examine chaque témoin *en particulier*. Chacun *en particulier* se mit à le supplier. Vaug. Il y a du plaisir à lire les Auteurs qui ont traité *en particulier* de chaque chose.

Etre en son *particulier*; c'est, être retiré dans sa chambre dans son cabinet.

En mon *particulier*, ou, Pour mon *particulier*, signifie, Quant à moi, pour ce qui est de moi. En mon *particulier* je suis d'avis.

PARTICULIEREMENT. adv. D'une maniere particuliere, speciale. Le Pere Kircher a traité *particulierement* de la lumiere, Gilbert de la pierre d'aimant. Il vous honore *particulierement*. Cela m'a été recommandé *particulierement*, expressément & sur toutes choses. On dit aussi, Cela m'appartient *particulierement*, en proprieté, par un titre particulier.

PARTIE. s. f. Portion d'un tout entant qu'il est divisé, ou divisible. La quantité est divisible en une infinité de *parties*, non pas égales, mais proportionnelles. Toute la varieté des corps ne depend que de la differente union, ou arrangement, ou assemblage des *parties*.

On le dit aussi des corps politiques. La plus grande *partie* du monde ou des gens est gâtée de cette erreur. La meilleure & la plus saine *partie* de cette Assemblée étoit d'avis. Il faut dire, au retour de son voyage il trouva une *partie* de ses enfans *morts* & non pas *morte*. Vau. L'Acad.

Les Medecins divisent en general les *parties* du corps humain en *contenantes* & en *contenuës*, & en *similaires* & en *dissimilaires*; & les *similaires* en *spermatiques* & *sanguines*, &c. Ils appellent aussi les *parties nobles*, ou *essentielles*, celles qui sont absolument necessaires à la vie, comme le cœur, le poumon, le foye, le cerveau. Les *parties naturelles* sont celles que le vulgaire appelle *honteuses*, ou *genitales*, celles qui servent à la generation. Il y a une espece d'hommes qui naissent comme des plantes, mais ceux-là n'ont point de *parties naturelles*. Ablan. Il faut connoître les *parties honteuses* de la femme pour remedier aux maladies qui leur arrivent. Mauriceau. Il y a plusieurs Medecins qui ont traité de l'usage des *parties*. On dit que la nature se decharge toûjours sur la *partie* la plus foible, sur la *partie* malade, sur la *partie* offensée. Une *partie* organisée qui ne s'étend que jusqu'à sa mesure prescrite ou ordinaire, demeure veritablement *partie*; si elle va beaucoup au delà, elle devient corps étranger, polype, &c. Font.

En Geometrie & Astronomie on le dit des divisions, des lignes, ou des cercles. On divise le demi-diametre du cercle, qu'on appelle autrement le *rayon*, ou le *sinus total*, en cent mille *parties*; la circonference d'un cercle en trois cens soixante *parties* ou degrez. C'est sur ces deux divisions qu'on fait toutes les supputations des mouvemens celestes. On divise aussi le Ciel & le monde en quatre *parties*, en Orientale, & Occidentale, Septentrionale, & Meridionale; l'année en quatre *parties* ou saisons. La Philosophie se divise en quatre *parties*, &c.

St. Thomas a divisé sa Somme en plusieurs *parties*. Les nombres se divisent en *parties aliquotes*, & *aliquantes*. Voyez ALIQUOTE.

On appelle *lignes des parties égales* sur le compas de proportion, la ligne tracée sur chaque branche du compas & du même côté, laquelle sert à diviser une ligne droite en *parties égales*. On la divise ordinairement en 200. *parties égales*.

En Chymie on dit, qu'on resoud tous les corps dans leurs plus petites *parties*; qu'on separe les *parties* homogenes d'avec les heterogenes; les *parties* subtiles, volatiles, sulphurées, mercuriales, & aëriennes, d'avec les *parties* crasses, terrestres, visqueuses & grossieres.

En Musique on appelle *parties*, les accords que font diverses personnes qui chantent ensemble. Il y a quatre principales *parties*, *le Dessus*, *la Basse*, *la Taille*, & *la Haute-contre*. Le reste ne sont que des *parties* redoublées. On fait des concerts à dix, douze, ou quinze *parties*. Les orgues qui s'étendent jusqu'à huit octaves peuvent avoir jusqu'à vingt-cinq *parties*. Les uns ont du genie pour inventer les airs ou les chants,& les autres pour y mettre des *parties*. En ce sens on dit, qu'un homme chante en *partie*, qu'il tient sa *partie* dans un concert; pour dire, qu'il chante sur des tons qui sont assignez à une telle *partie*. Les concerts des Anciens se chantoient en *parties*. HUETIANA. *Art.* CXII.

On compare les quatre *parties* de la Musique aux quatre élemens. La Basse représente la terre. La Taille représente l'eau, qui ne fait qu'un globe avec la terre, comme la Taille est presque la même chose que la Basse, puisque quand la Basse manque, la Taille en fait la fonction; d'où vient qu'on la nomme *Basse-taille*. La Haute-contre est comparée à l'air, parcequ'elle s'insinuë aisément dans toutes les autres *parties*, & a même rapport au Dessus, que la Taille à la Basse. Enfin le Dessus est comparé au feu, d'autant qu'il a les mouvemens plus vîtes & plus legers que les autres.

PARTIE, se dit figurément en ce sens,en parlant de tous les devoirs ou de toutes les autres choses que quelcun fait en particulier. Quand on appelle cet homme en consultation, en quelque deliberation importante, il tient bien sa *partie*. Il tient bien sa *partie* à la table, au jeu, dans les assemblées, &c.

En Morale on dit qu'il faut que la *partie* superieure commande à l'inferieure; pour dire, qu'il faut que l'entendement, la raison, ait l'avantage sur les appetits sensuels, sur les passions. Les Rois communiquent une *partie* de leur autorité à leurs Ministres, & à leurs Parlemens. Dieu frappe l'homme rebelle non seulement en sa personne, mais encore dans tous ses enfans comme dans la plus vive & la plus chere *partie* de lui-même. BOSS.

PARTIE, en termes de Palais, se dit de tous les plaideurs. Les demandeurs & les deffendeurs, les appellans & les intimez, s'appellent *parties principales*; & les *parties intervenantes* sont celles qui s'y joignent par quelque interêt, ou qui y sont appellées en assistance de cause. Il a demandé à être reçu *partie* en ce procès, il y est *partie* interessée: il est depossedé, c'est la *partie* souffrante.

Le mot de *Partie* en ce sens est ordinairement feminin: neanmoins il semble que lorsque ceux pour qui ou contre qui on plaide, sont des hommes, on peut mettre au masculin le pronom, & le nom qui s'y rappportent. Les Juges peuvent recevoir des presens des *parties*, quand *ils* les leurs donnent par amitié. PAT. Ma *partie* au sortir de l'enfance s'est *consacré* au Ministere de l'autel. ID. On dit qu'un homme est Juge & *partie*, quand il veut se rendre juge en sa propre cause. On dit figurément, Prendre le Ciel à *partie*, Prendre un homme à *partie*; pour dire, S'en prendre à lui, comme s'il étoit cause de quelque mal qui nous est arrivé. Il n'y a que les ames vulgaires qui prennent la destinée *à partie*: un grand cœur doit être au dessus de tous les accidens. CORN. Le Juge ne peut être pris *à partie*, s'il n'y a dol, fraude, ou concussion. Ordonn. de 1540. art. 2. On appelle *partie civile* en matiere criminelle, le particulier qui a été offensé, ou qui a droit de se rendre *partie*, de se porter *partie*, pour en avoir la reparation, soit en honneur, soit en dommage, ou interêt. C'est en cela que la pratique de France est très-differente de celle des Romains: par le droit Romain il n'y avoit qu'une seule *partie* qui pût être accusateur, & il pouvoit même demander la punition du criminel. En France la personne interessée est bien admise à deferer le coupable à la Justice, & à administrer les preuves à la personne publique pour la conviction des accusez; mais ce n'est point pour donner à l'accusateur la liberté de conclure à la peine que merite le crime; il peut seulement conclure au payement du dommage qu'il a souffert par le crime de l'accusé. On l'appelle *partie* civile, ou privée. La *partie publique*, c'est le Procureur General, ou ses Substituts, qui ont droit de faire punir les crimes, & de conclure à peine afflictive. Une *partie capable* est celle qui de droit a l'âge competent, ou les qualitez pour agir. Il n'y a que le mari qui soit *partie capable* pour accuser d'adultere. Un mineur, un furieux, un interdit, &c. ne sont pas *parties capables* pour contracter, pour agir. Les requêtes se repondent par une Ordonnance de, Soit *partie* appellée, Soit communiquée à *partie* adverse. Les *parties* en viendront au premier jour. On dit des jugemens, qu'ils sont rendus *parties* ouïes, ou par deffaut, ou d'accord de *parties*, par collusion de *parties*, & on appelle Conseil des *parties*, celui où on ne juge point des affaires du Roi, mais seulement des particuliers: & on appelle les Greffiers de ce conseil, Greffiers des *parties*.

PARTIE, signifie aussi, Client, à l'égard de son Avocat ou Procureur dont il a accoutumé de se servir, encore qu'il ne plaide pas effectivement. Cet Avocat contente bien ses *parties*. Ce Procureur a une bonne étude, il a de bonnes *parties*, il ronge ses *parties* jusqu'aux os.

PARTIE, en termes de Finance, signifie une somme d'argent. Ainsi on dit à la Chambre des Comptes, qu'on a rayé une *partie*, pour dire, un article de comptes; qu'on a tenu une *partie* en souffrance; pour dire, qu'on donne un temps de six mois pour en rapporter la quittance. On appelle aussi les *parties prenantes*, celles qui ont reçu les sommes, qui sont tenus de fournir les quittances. Le Banquier n'a pas voulu payer cette *partie*, sans avoir avis de son correspondant, parcequ'elle étoit trop forte. Il a amorti, il a racheté deux *parties* de rentes qui étoient à prendre sur lui. Les Marchands tiennent leurs livres à *parties* doubles, en *debet*, & *credit*. Nous devons aux Italiens la science de tenir les livres de compte à *parties* doubles.

Le Tresorier des *parties casuelles* est celui qui reçoit les deniers provenans des Offices qui ont vaqué par mort, ou les droits qui se payent à chaque resignation qu'on taxe au quart, ou au huitiéme denier, ou le droit annuel, ou la Paulette, & les prêts qu'on paye d'année en année pour les conserver. Il en rend ensuite un compte à la Chambre, qu'on appelloit *le compte des parties casuelles*. Louïs XII. en introduisant, ou en confirmant la venalité des Charges,établit un Tresorier des *parties casuelles*. On en établit depuis deux autres: Ancien, Alternatif & Triennal. En 1664. ces Tresoriers furent supprimez, & le Roi par Edit de 1689. a créé deux offices de Receveurs Generaux des revenus casuels & deniers extraordinaires. Lorsque les Charges tombent aux *parties casuelles*, le Roi les taxe d'ordinaire à un prix modique en faveur de la veuve ou des enfans qui peuvent ensuite les revendre à leur profit. On appelloit autrefois la *premiere*, ou la *seconde partie* de l'Epargne, celle

celle qui étoit destinée pour le Roi, ou au payement des Officiers.

PARTIES. On nomme ainsi dans le commerce tant en gros qu'en détail, aussi bien que parmi les Artisans & Ouvriers, les memoires des fournitures de Marchandises ou d'ouvrages qu'on a faits pour quelqu'un. Il faut demander le payement des *parties* dans les six mois, ou dans l'année, suivant la nature des marchandises; sinon il y a fin de non recevoir par la Coutume. Un arrêt de *parties* vaut une promesse, & l'action en dure trente ans.

PARTIE, en termes de Joüeurs, est une convention faite entr'eux de certains regles ou bornes, dans lesquelles celui qui a plutôt certains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit tirer l'argent. Un tour de Triquetrac est composé des douze *parties*, chaque *partie* de douze points. La *partie bredouille* est la *partie* où l'on gagne douze points de suite, sans que l'autre en marque un seul. Les *parties* de Paume sont de quatre, ou de six jeux. Au Piquet on fait la *partie* de cent, ou de cent cinquante. Le beau jeu est de joüer *partie*, revanche, & le tout. On appelle *partie liée*, quand on est obligé d'en gagner deux de suite. On appelle une *belle partie*, celle qui est joüée par de bons joüeurs, & où l'on jouë de grosses sommes. On le dit aussi de celle où il arrive des coups extraordinaires & imprevus, qui font gagner celui qui n'en avoit aucune esperance, comme il arrive souvent aux échecs.

PARTIE, se dit aussi de tous les autres divertissemens où l'on engage certaines personnes, & à certains jours. On a fait le jour de Saint Hubert une grande *partie* de chasse à la Cour. Ces Seigneurs ont fait une *partie* pour courir la bague. C'est un galant qui est de toutes les belles *parties*, qu'on met de toutes les *parties* de divertissement. Toutes les *parties* qu'on fait pour quand vous voudrez, ne s'executent jamais. Une *partie* de plaisir. Ce ne furent par tout que galanteries & que *parties* de plaisir. SCAR.

On appelle une *partie quarrée*, celle qui est faite entre deux hommes & deux femmes seulement pour quelque promenade, ou quelque repas.

PARTIE, se dit aussi des combats. Nos deux amis ont resolu de s'aller battre, il faut que nous soyons de la *partie*. Un Capitaine qui a resolu d'aller attaquer quelque poste, demande à ses amis, aux Volontaires, Qui veut être de la *partie*? Cet homme sçait bien faire sa *partie*, sçait bien prendre ses avantages.

PARTIE, se prend aussi en mauvaise part, d'un complot qu'on fait pour assassiner, pour perdre quelcun, pour le ruïner. Il a perdu son procès, c'est qu'il y avoit une *partie* faite entre plusieurs de ses Juges. On n'a pas pu prendre le principal assassin, mais on en a pris un qui étoit de la *partie*.

PARTIE, se dit figurément des qualitez, des talens naturels, ou acquis qui rendent une personne recommandable. Ce garçon est bien fait, il a de l'esprit, il est honnête, il est sçavant, il a cent bonnes *parties*, cent bonnes qualitez. Clearque avoit toutes les *parties* qu'il faut avoir pour commander. ABLAN. Mr. le Chancelier a toutes les *parties* necessaires pour soutenir la grandeur de cette charge. LE MAIT. On ne doit pourtant employer ce terme qu'avec beaucoup de delicatesse, & de menagement. REFL.

PARTIE, signifie aussi, Mélange fait d'un peu d'une chose, & d'un peu d'une autre. Le blé metail se fait *partie* de froment, & *partie* de seigle. Il a fait cela *partie* d'amitié, & *partie* de force. Cette armée étoit *partie* de sujets naturels, & *partie* d'étrangers. Les curieux negocient leurs bijoux *partie* en argent, & *partie* en troc. La Suisse est une Republique *partie* Catholique, *partie* Calviniste. VALLEMONT. Un corps de troupes composé en *partie* de François, en *partie* de Suisses.

En termes d'Astrologie Judiciaire, la *partie de fortune* est l'horoscope lunaire, c'est-à-dire, le point d'où sort la lune, en même temps que le Soleil est au point ascendant de l'Orient. On pretend que le Soleil à l'ascendant donne la vie, & la lune dispose l'humide radical, & est une cause de la fortune. Les raisons fort subtiles en sont rapportées par Titus en sa Philosophie Celeste; mais elles n'ont point de solidité. La *partie de fortune* est marquée dans les horoscopes par un cercle divisé par une croix.

En Grammaire on appelle *parties d'Oraison*, c'est-à-dire, *parties* du langage, tous les mots qui entrent en la composition d'un discours. Les Grammairiens admettent huit *parties d'Oraison*, le Nom, le Verbe, le Pronom, &c. On dit aussi, en termes de Grammaire, Faire les *parties* d'un discours; pour dire, Marquer si un mot est un nom, ou un verbe, ou une preposition, ou autre chose de cette nature.

EN PARTIE. Façon de parler adverbiale. Il est Seigneur *en partie* d'une telle Parroisse. Cet ouvrage est fait *en partie*, & il n'est pas encore achevé. Il n'a été payé qu'*en partie*, on lui doit encore du reste. Il n'est heritier qu'*en partie*, pour une certaine portion hereditaire. Vous êtes cause *en partie* qu'il s'en est allé.

PARTIE, se dit proverbialement en ces phrases. Le tout est plus grand que sa *partie*. On dit que qui n'entend qu'une *partie*, n'entend rien. On dit qu'un homme aura à faire à forte *partie*, quand il doit trouver beaucoup de resistance à faire reüssir quelque entreprise, soit par la resistance de la matiere, soit par les obstacles que lui feront ses competiteurs. On appelle *parties* d'Apothicaires, les memoires des Ouvriers, des Maîtres d'Hôtel, dont les articles sont excessifs, & mis à plus haut prix que les choses ne valent. On dit, Qui quitte la *partie* la perd, non seulement quand on quitte le jeu, mais aussi quand on se retire de la Cour, d'un emploi, d'un service avantageux. On dit aussi, Faire un coup de *partie*, quand on fait quelque chose en une affaire qui donne beaucoup d'avantage, & l'assûrance d'y reüssir. On dit aussi, que la *partie* n'est pas égale, quand un homme se bat, ou dispute contre un autre plus fort de corps, ou plus sçavant que lui. On dit aussi, qu'un homme pelotte en attendant *partie*; pour dire, qu'il fait quelque chose de peu de consequence en attendant mieux. On dit aussi, C'est une *partie* faite à la main; pour dire, qu'elle a été concertée, faite exprès pour nuire à quelcun. On dit aussi, que ce n'est pas assez de bien joüer, il faut bien faire ses *parties*; pour dire, Ce n'est pas assez de bien sçavoir ses affaires, il n'en faut entreprendre que de bonnes. On dit aussi, qu'il ne faut jamais remettre la *partie* au lendemain; pour dire, Il ne faut point differer ce qu'on peut faire sur l'heure.

PARTIR, v. neut. *Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. Je partis, tu partis, il partit, nous partîmes, vous partîtes, ils partirent. Je suis parti. Je partirai. Que je parte, que je partisse, je partirois.* Sortir, quitter un lieu pour se transporter en un autre. Les Couriers de Paris à Lyon *partent* trois fois la semaine. Cette marchandise ne *partira* point de mes mains qu'à un tel prix. Il ne fait que *partir*. Il vient de *partir*. Deux choses qui sont entrées ensemble dans la memoire, en *partent*, en sortent ensemble.

PARTIR, signifie encore, se mettre à courir; Et en parlant des animaux, des oiseaux, il signifie prendre sa course, son vol. Au moindre signe, il *part* de vitesse. Dès que le signal a été donné, il est *parti* comme un trait. Les chiens ont fait *partir* le gibier, le sanglier, les perdrix.

PARTIR, signifie encore, Mourir, sortir de la vie. Comme je ne suis attaché à rien, la mort me trouvera toûjours prêt à *partir*. M. Sc.

On dit qu'un homme ne *part* point d'un lieu; pour dire, qu'il n'en bouge, qu'il y est presque toûjours: auquel cas il ne s'employe qu'avec la negative. Il ne *part* point de sa maison. Cette femme ne *part* point de l'Eglise. En ce même sens, il se construit quelquefois avec le verbe auxiliaire *avoir*. Il n'*a* point *parti* de là depuis trois heures. L'Acad.

On dit en termes de Manege, Faire *partir* un cheval, ou le faire échapper de la main; pour dire, le pousser avec impetuosité. On dit aussi, Faire *partir* un cheval de bonne grace. On dit aussi, *Partez*; pour dire, poussez & piquez votre cheval.

On dit fig. des hommes, qu'ils *partent* de la main, quand ils vont en diligence executer les ordres qu'on leur a donnez.

On dit dans le même sens, *partir* de barre. Dès qu'il entendit parler de cela, il *partit* de barre. L'Acad.

PARTIR, se dit aussi des choses qui sont poussées avec grande force. Le boulet de canon *part* avec grande impetuosité. La bombe *part* du mortier. J'ai vu *partir* le coup.

Et la foudre qui va partir,
Ne peut plus être retenuë
Par l'attente du repentir. Corn.

PARTIR, se dit encore en parlant des choses morales, & signifie, Provenir, proceder, émaner. Toutes les fausses doctrines sont *parties* de la boutique de Satan. Ce Peintre ne laisse point *partir* un tableau de ses mains qu'il ne soit bien fini. Cette invention *part* d'un bel esprit. La flaterie *part* d'un esprit lâche, & interessé. Il n'est pas difficile aux Grands de reconnoître quand les loüanges qu'on leur donne, *partent* de la flaterie. Ablan. Ce sont des fautes illustres qui *partent* d'une grande ame. Boil.

Tout ce qui part *de vous est d'un grand prix*,
Et peut servir de regle & de modelle. Du Cer.

PARTIR, en parlant de certaines choses physiques, signifie, Tirer son origine. Tous les nerfs *partent* du cerveau. Toutes les arteres *partent* du cœur.

PARTIR, est aussi un terme de Maître d'Armes, qui signifie, Avancer le corps & pousser en même temps. Ce mot *Partir* n'est ordinairement usité que quand le Maître parle à son Ecolier. Il lui dit, En garde, *partez*, c'est-à-dire, avancez & poussez; prenez garde que la main *parte* la premiere en tous vos coups. Attirer son ennemi par des feintes pour le faire *partir*. Il faut après la parade, *partir* d'un temps, droit au corps. Liancourt.

PARTIR, signifie aussi, Partager; diviser une chose en plusieurs parties: mais en ce sens il est actif, & il vieillit, si ce n'est en Arithmetique, où l'on dit encore, *Partir* un nombre en quatre, en cent, en mille. Voici comme il se conjugue. *Je partis, tu partis, il partit, nous partissons. Je partis. J'ai parti. Je partirai. Que je partisse. Je partirois*. Il n'est pas usité en tous ses tems.

Du Latin *partire*.

On dit proverbialement, que des gens ont toûjours quelque maille à *partir*, ou maille à *partir*, ensemble quand ils ont accoutumé d'avoir quelque querelle ou contestation. On dit aussi, en parlant de deux personnes qui font un marché ensemble, & qui sont en different de peu de chose, qu'il faut *partir* le different par moitié. On dit aussi pour marquer qu'un homme est fort avare, qu'il *partiroit* une maille en deux.

PARTI, IE. part. & adj.

PARTI, en termes de Blason, se dit proprement d'un Ecu partagé en deux, quand une ligne perpendiculaire en fait la division en parties égales. Il porte *parti* d'or & d'azur. On le dit des autres divisions de l'Ecu, *parti* en fasce, *Parti* en bande. Quand il est *parti* & couppé, on l'appelle *parti en sautoir*. On l'appelle *parti de l'un en l'autre*, quand tout l'Ecu est chargé d'une piece honorable, d'un animal ou de quelque autre meuble, qui sont *partis* du même trait que celui de l'Ecu, ils conservent les mêmes émaux, en telle sorte neanmoins que d'un côté le metal de l'un est sur la couleur de l'autre, & que le contraire se trouve de l'autre côté: comme, Il porte de sable *parti* d'argent à une aigle éployée *partie de l'un en l'autre*. Et on appelle un Ecu *parti* & couppé de six pieces, trois en chef, & trois en pointe; de huit pieces, quatre en chef, & quatre en pointe; de neuf pieces, trois en chef, trois en fasce, & trois en pointe; de dix pieces, cinq en fasce, & cinq en pointe; & de douze pieces, quatre en chef, quatre en fasce, & quatre en pointe, lorsque l'Ecu est partagé en pareil nombre de quartiers.

PARTIR. s. masc. Depart. Le *partir* est affligeant, quand on quitte pour long-tems ses parens, ses amis, sa Maîtresse. Il n'est plus en usage en ce sens.

PARTIR, en termes de Manege, se dit aussi de l'action du cheval, quand on le pousse avec vîtesse. Entre le *partir* & l'arrêt de ce cheval il y a bien 300. pas. On appelle aussi *beau partir de main*, quand le cheval s'échappe droit, & court sur une ligne droite jusqu'à son arrêt. On dit aussi le *partir* de l'oiseau.

PARTIR. On dit en termes de Carrier, Faire *partir* la pierre, pour dire, la séparer & l'ouvrir avec les coins de fer & les pomelles.

On dit adverbialement, Au *partir* de là: pour dire, Après tout, qu'en peut-il arriver? Il n'est plus usité.

PARTISAN. s. m. Celui qui s'est rangé du parti de quelcun, qui a épousé ses interêts, qui le deffend de toute sa force, soit par les armes, soit par la dispute; En ce sens le mot de *Partisan* a un regime. Il est de vos *partisans*. Chacun a ses *partisans*. Les Auteurs ont leurs *partisans*, aussi-bien que les Capitaines: l'un est *partisan* de Cesar, l'autre de Pompée; l'un de Scaliger, l'autre de Cardan.

Gilotin en gemit, & sortant de fureur,
Chez tous ses partisans *va semer la terreur*. Boil.

PARTISAN, se dit aussi de celui qui sçait bien conduire un parti de gens de guerre pour surprendre l'ennemi, enlever ses quartiers, ses fourrageurs. Il y a des Officiers de guerre qui sont particulierement estimez de ce qu'ils sont bons *partisans*.

PARTISAN, est aussi un Financier, un homme qui fait des traitez, des partis avec le Roi, qui prend ses revenus à ferme, le recouvrement des impôts, qui en donne aussi les avis & les memoires. Le mot de *partisan*, en ce sens, n'a ordinairement point de regime. Un riche *partisan*. Il s'est fait *partisan*. On établit de tems en tems des Chambres de Justice pour punir les voleries qu'ont fait les *Partisans*. Les *Partisans* nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre: L'on commence par le mépris à cause de leur obscurité, on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois, & l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. La Bruy.

PARTITEUR. s. masc. Terme d'Arithmetique. Diviseur. Dans la regle de division on met le *partiteur* au dessous du premier nombre à diviser, avec une barre entre deux.

PARTITION. s. f. C'est la derniere des quatre communes regles d'Arithmetique, qui sert à diviser un grand nombre par un plus petit. Cette regle se nomme plus ordinairement division.

PARTITION, en termes de Musique, est une disposition de plusieurs parties d'un air de Musique noté sur une même feuille, ensorte que dans le premier rang de reglets soit le Dessus, dans un autre rang la Basse, dans

un autre la Taille, &c. afin qu'on les puisse toutes chanter conjointement, ou separément, en voyant la même feuille.

PARTITION. Terme de Blason. La *partition* de l'Ecu se fait en diverses manieres : Par exemple, écartelé, parti, coupé, tranché, taillé, &c.

PARTITION, se dit aussi quelquefois en parlant de discours, & signifie, Division : mais on le trouve rarement en cette signification. Les Predicateurs ont toûjours trois sujets admirables de vos attentions, & il semble à les voir s'opiniâtrer à cet usage, que la grace de la conversion soit attachée à cette *partition*. LA BR. On dit aussi en Rhetorique, Les *Partitions* Oratoires de Ciceron, en parlant d'un Dialogue entre Ciceron, & son fils. Du Latin, *partitio*.

PAR TOUT. adv. de lieu. En tous lieux. Dieu est *par tout*.

Par tout *où l'amour regne il doit faire la loi.*
LA SABL.

On dit d'un homme vigilant, qu'il est *par tout*, c'est-à-dire, qu'il prevoit toutes choses, & y remedie.

Que les Romains, pressez de l'un à l'autre bout,
Doutent où vous serez, & vous trouvent par tout.
RAC.

On dit d'un importun, qu'il fourre son nez *par tout*. On dit aussi, En tout & *par tout*, pour dire, Absolument. Je vous garentis cela en tout & *par tout*, en toutes ses parties, & devant toutes sortes de personnes. Un passe *par tout*. Voyez PASSE PAR TOUT.

PARVENIR. v. neut. *Je parviens, tu parviens, il parvient, nous parvenons. Je parvins. Je suis parvenu. Je parviendrai. Que je parvienne, que je parvinsse. Je parvendrois. Que je sois parvenu.* Arriver à quelque terme avec difficulté. On n'est point encore *parvenu* à la navigation jusqu'au Pôle. Il étoit environné de tant de monde, que je ne pus *parvenir* jusques à lui.

On dit fig. *Parvenir* à une Charge, à la Couronne, à l'Empire. Il n'a jamais pu *parvenir* à être riche. Marc Antoine étoit *parvenu* à croire qu'il venoit d'Anton fils d'Hercule. VALL.

PARVENIR, se dit aussi en choses morales. Il est difficile de *parvenir* à la perfection Chrêtienne, de *parvenir* à ce grand detachement du monde, de *parvenir* à l'entiere connoissance des secrets de la nature. On ne doit avoir d'autre pensée que de *parvenir* au Ciel. Ce discours est *parvenu* jusqu'aux oreilles des Princes. Les plaintes & les prieres des innocens opprimez sont *parvenuës* jusqu'au Ciel.

PARVENIR, se dit aussi absolument, pour dire, s'élever en dignité, faire fortune, faire progrès. Cet homme est devenu riche en peu de temps, il est bien *parvenu* : ce n'étoit qu'un petit Commis, le voilà un des Fermiers Generaux. La perseverance, l'adresse & le bonheur font qu'un homme *parvient* à ses fins. Ce jeune homme se rend fort assidu, il a bonne envie de *parvenir*. Combien de gens prêchent pour *parvenir*! MEM. DE. TR. Il y a un Livre qui a pour titre, *Le moyen de* parvenir.

PARVENU, UË, part. & adj.

PARVIS. s. m. Place publique qui est ordinairement devant la principale face des grandes Eglises. Le *parvis* de Notre Dame, de Sainte Genevieve. On le disoit autrefois de toutes les places qui étoient devant les palais, & grandes maisons. Dans le Temple de Jerusalem il y avoit trois *parvis* : le *parvis* des femmes, qui étoit le premier en entrant, & qu'on appelloit ainsi, non qu'il n'y eût que des femmes qui y entrassent, mais parce qu'il ne leur étoit pas permis d'aller plus avant dans le Temple; celui des Israëlites, où l'on montoit des *parvis* des femmes par 15. degrez ; celui des Sacrificateurs plus élevé que celui des Israëlites d'une coudée qui faisoit un degré. RELAND. Les Auteurs Chrêtiens appellent le *Parvis des Gentils*, ce que les Juifs appelloient le *premier temple*. Il y avoit deux *Parvis* dans le Temple de Jerusalem : l'un interieur, qui étoit celui des Prêtres ; & l'autre exterieur, qu'on appelloit aussi le *Parvis d'Israël*, ou le *Grand Parvis*. LE CL.

Quelques-uns disent que ce mot vient de *paradisus*; d'autres de *parvisium* ; qui est un lieu au bas de la nef où l'on tenoit autrefois les petites Ecoles, *à docendis parvis pueris*. Voyez Menage, qui rapporte plusieurs titres curieux en faveur de l'une & de l'autre opinion. D'autres le derivent de *pervius*, disant qu'on appelloit autrefois *pervis*, une place publique devant un bâtiment.

PARULIS. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une inflammation de gencives, que les Medecins mettent au rang des phlegmons, & qui vient quelquefois à suppuration.

Ce mot est Grec, il vient de *parà*, *proche*, & *oûlon*, *gencive*.

PARURE. s. f. Ce qui pare ; ajustement, ornement. Cette femme étoit ce jour-là dans sa plus belle *parure*. La *parure* signifie quelque chose de plus étudié & de plus brillant que la propreté. Une grande beauté n'a pas besoin de *parure*. La *parure* extraordinaire de cette Eglise annonce quelque Fête. Il n'y a point de femme que le soin de sa *parure* n'occupe entierement. P. DE CL. Les richesses sont au merite, ce que la *parure* est aux belles personnes. LA ROCH. Les gens de bon goût ont plus de soin de la propreté, que de la *parure*. LE CH. DE M. Il y a des femmes qui se perdent avantageusement sous leur *parure*. ST. EV. Elle a perdu ces riches *parures*, ces ornemens si precieux qui la rendoient venerable aux yeux du vulgaire. PAT.

Où sont desormais,
Mes cheveux epais,
Ma riche parure ? AB. REG.

L'or de sa blonde chevelure,
Son port celeste, & sa parure,
Le faisoient assez remarquer. VOIT.

On appelle *parure* de diamants, *parure* de rubis, &c. une garniture de diamants, de rubis, pour servir de *parure*. Elle a une *parure* de diamants complette.

PARURE, signifie aussi, Ressemblance, ou convenance de choses dont on fait parade. Un attelage de chevaux doit être de même *parure*, c'est-à-dire, de même taille, & de même poil. Ce Gouverneur avoit à son entrée 50. Gardes tous d'une *parure*, vetus d'une même livrée, de même maniere. Les tapisseries d'une alcove, & de la chambre sont souvent de differente *parure*.

On dit aussi dans le figuré, en parlant d'un homme, d'un ouvrage, tout est de même *parure*, pour dire, que tout se ressemble, que tout est de même caractere. Tout est de même *parure* dans sa conduite. Tout est de même *parure* dans cet ouvrage. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part. L'ACAD.

PARURE, se dit aussi en general de ce qu'on retranche en parant ou preparant des cuirs, ou autres choses semblables. Mais il se dit en particulier des extremitez de la peau qu'on ôte avec le couteau à parer, quand on relie des livres ; de tout ce qu'on coupe d'une peau avec le couteau à parer, lorsque les couvertures sont taillées. Le mot de *parure* en ce sens n'a point de singulier. On jette les *parures* parcequ'elles ne servent de rien. Il est deffendu de faire de la colle forte avec des *parures* ou rogneures de cuirs.

PAS.

PAS. subst. masc. Mesure qui se prend de l'espace qui est entre les deux pieds d'un animal, quand il marche. Le *pas* commun est de deux pieds & demi. Le *pas* des Allemans,

mins, qu'on appelle autrement *pas geometrique*, est de cinq pieds de Roi. C'est ce qui mesuroit la distance des lieux, car un Stade Romain étoit de 125. *pas geometriques*, ou 250. *pas* communs. Le mille d'Italie est de mille *pas* geometriques : la lieuë de France de trois mille *pas*; celle d'Allemagne de quatre mille; la stade de cent vingt-cinq *pas*. Les lieuës se mesurent avec un *compte-pas*. Voyez PEDOMETRE.

Nicot croit que le mot *pas* vient de l'Hebreu *phasé*, qui signifie *passage*.

PAS, signifie aussi chaque ajambée; ou mouvement des pieds de l'animal, qui s'avance, & qui les transporte d'une place à une autre. Ceux qui ont les jambes plus longues font des *pas* plus grands que les autres.

PAS, se dit aussi de la demarche, de la maniere d'aller. Aller *pas à pas*, à *pas* de tortuë, c'est-à-dire, lentement. Marcher à *pas* comptez, c'est marcher gravement. S'il y a de la grossiereté à marquer trop ses *pas* en marchant, c'est un defaut que de ne marcher que sur la pointe des pieds. BOU.

On ne voit point mes pas *sous l'âge chanceler*. BOIL.
Elle porte au hazard ses pas *irresolus*. RAC.
......*Marchoient à* pas *comptez*,
Comme un Recteur suivi des quatre facultez. BOIL.
A pas *plus mesurez*,
Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrez. ID.

On dit aussi, Aller à *pas* de loup; pour dire, aller à petit *pas*, doucement, & en tapinois. Aller bon *pas*, doubler le *pas*, c'est aller à grand *pas* & vîte. Faire un *pas* en arriere, Retourner sur ses *pas*; c'est reculer.

En termes d'Escrime on appelle, Marcher à grands *pas*, quand on laisse un espace de dix-huit pouces entre les pieds qui avancent sur la ligne droite, ou qui reculent en arriere; & on dit à petit *pas*, quand cet espace n'est que d'environ neuf pouces.

PAS, se dit aussi en termes de Danse, des manieres differentes d'y conduire ses pieds en marchant, en sautant, en piroüettant. Voici les noms des principaux *pas de danse*.

En general le *pas* se prend pour une composition faite sur un air. Ainsi on dit, Il a fait un beau *pas* sur une telle chaconne, sur une telle gigue, &c. Au propre, c'est un mouvement d'un pied d'un lieu à un autre : ce qui se fait en cinq manieres, quand on porte également les deux pieds ou en avant, ou en arriere, ou de côté.

Le *pas droit*, est un *pas* simple qui se fait en ligne droite.

Le *pas grave*, ou *ouvert*, se dit, lorsqu'en marchant un pied s'écarte de l'autre en decrivant un demi-cercle.

Le *pas battu* est lorsqu'on passe une des jambes pardessus l'autre, ou pardessous, avant que de poser le pied à terre; ou lorsqu'on bat d'une cuisse contre une autre.

Le *pas tourné* est lorsqu'on fait un tour de jambes, ou qu'on decrit un cercle entier avec le pied en avant, ou en arriere. Il s'appelle aussi *tour de jambes*.

Le *pas tortillé* est lorsqu'on fait mouvoir un pié sur une ligne parallele à celui qui est posé à terre, & qu'en le posant à terre on le remet à angle droit; ou autrement, c'est lorsqu'en partant on met la pointe du pied en dedans, & en le posant on la remet en dehors. Il se fait de la hanche.

On appelle les *pas* avec mouvement, ceux qui se font avec les plis des genoux.

Le *pas relevé*, ou *tems*, se fait lorsqu'après avoir plié au milieu du *pas*, on se releve en le finissant.

Pas balancé, ou *balancement*, se fait lorsqu'on se jette à droit avec mouvement sur la pointe du pied, pour faire ensuite un couppé. On l'appelle *demi-couppé*.

Pas couppé, est lorsqu'après avoir fait un *pas* avec mouvement, il en suit un autre plus lent, de quelque nature qu'il soit.

Pas derobé, est lorsque les deux pieds se meuvent en même tems dans un sens opposé.

Pas glissé, est lorsqu'on fait un *pas* plus grand qu'il ne doit être naturellement; car sa grandeur naturelle & determinée est la largeur des épaules.

Pas chassé, ou simplement *un chassé*, est lorsqu'on plie avant que de mouvoir le pied.

Pas tombé, se dit lorsqu'on ne plie qu'après avoir posé le pied qu'on a mu.

Les *pas mignardez* se font, quand le mouvement des pieds suit les diminutions qui sont sur les notes de Musique, comme lorsqu'on étend les cinq minimes blanches en dix minimes noires.

Il y a aussi des *pas* qu'on appelle *pas* de Courante, de Bourrée, de Menuet, de Gavotte, de Branle de Canarie, de Traquenart, de Bocanne, de Sissone, de Ballet, &c. Danser les cinq *pas*.

Les piroüettes, les sauts, les cabrioles, les demicabrioles & fleurets sont mis au rang des *pas*. Voyez-les à leur ordre, & dans l'Orchesographie de Thoinot Arbeau.

PAS, en terme de Manege, se dit de l'allure d'un cheval la moins vîte & la moins élevée, quand il leve en même temps les jambes diametralement opposées. Et on dit un bon cheval de *pas*, qui obeït au *pas*, qui a un *pas* relevé. On appelle aussi un *pas averti*, ou un *pas écouté*, un *pas* d'école reglé & soutenu. Un *pas* & un saut est un manege par haut d'un cheval, qui entre deux cabrioles marque une courbette. Deux *pas* & un saut est un manege composé de deux courbettes terminées par une cabriole.

PAS, se dit poëtiquement des choses inanimées. Ainsi Monsieur Godeau a dit de la mer,

Fameux theatre des naufrages,
Mer, dont les flots impetueux,
Viennent d'un pas *respectueux*
Baiser le sable des rivages.

PAS, se dit figurément, des demarches, des progrès qu'on fait dans les affaires du monde, de la maniere de s'y conduire. Ce jeune homme s'est decrié, il a bronché dès le premier *pas* qu'il a fait dans le monde. Il a fait un *pas* de Clerc dans cette affaire, une faute grossiere. Il faut prendre garde de ne faire point de faux *pas*, de fausse demarche dans cette negociation.

Vous de qui la raison ne fait plus de faux pas. DES-H.

Voilà tantôt six ans écoulez, & nous ne sommes encore qu'au premier *pas*; PAT. pour dire, nous ne sommes encore qu'au commencement. Ce Predicateur va à grands *pas* aux Prelatures. La mort étant le dernier terme de toutes choses, c'est bien assez d'aller à elle d'un *pas* assûré, sans que l'on y coure. VAU. Les hommes marchent incessamment vers la mort malgré eux, & ils ne sçavent point même si chaque *pas* ne les y fera point arriver. NIC. Le premier *pas* que fait dans le monde un homme ennivré de lecture, est presque toûjours un faux *pas*. ST. EV. Pourvu que Seneque fasse de grands *pas*, & des *pas* figurez, il s'imagine qu'il avance beaucoup. MALEB. Il ne faut jamais servir ses amis à *pas* lents, comme un Ministre d'Etat fait sa creature. ST. EV. Les hommes s'avancent à grands *pas* vers l'éternité, sans prevoyance, & sans reflexion. NIC. Dans le commerce de la vie le moindre faux *pas* est remarqué. ST. EV. Tous les *pas* d'un Amant content sont des demarches languissantes. ID.

On dit poëtiquement, que les fleurs naissent sous les *pas* d'une Belle; pour dire, qu'elle est majestueuse, qu'elle a bonne grace à marcher. Les Amours naissent sous vos *pas*. VOIT. On dit aussi, que des affaires, ou autres choses, marchent d'un même *pas*; pour dire, qu'elles ont des progrès égaux, qu'elles vont ensemble. Suivre un Auteur *pas à pas*.

PAS, se dit aussi des peines, des fatigues qu'on prend, qu'on se donne pour reüssir dans les affaires. C'est un hom-

homme qui a bien fait des *pas* inutiles dans cette affaire. Cet Amant a bien perdu des *pas* à la recherche de cette fille.

PAS, se dit aussi des vestiges des pieds que les animaux laissent imprimez en marchant sur la neige, sur la terre molle & glaise. De là vient qu'on dit au figuré, Marcher sur les *pas* de quelcun; pour dire, l'imiter, le prendre pour modele. Il marche sur les *pas* de Theocrite & de Virgile. BOIL. Marcher sur les *pas* de ses ayeuls. ID.

Se faire estropier sur les pas *des Cesars*. ID.

PAS, se dit aussi d'une marche, d'un degré, du seuil d'une porte. Il y a quatre *pas* à monter à ce perron. Il étoit sur le *pas* de sa porte. En Perse & en Tartarie c'est un crime capital de marcher sur le seuil, sur le *pas* d'une porte, comme temoignent Tavernier pour la Perse, & Rubruquis pour la Tartarie.

PAS, se dit aussi par extension d'un passage dangereux, étroit & fortifié, où l'on peut aisément empêcher de passer. Le *pas* de Suze, de l'Ecluse, des Thermopyles. Le *Malpas* du Canal de Languedoc est une montagne de roche dure qu'on a couppée & percée, par dessous laquelle passe ce Canal par l'espace de quatrevingt-cinq toises. Dans les montagnes il y a plusieurs *pas* difficiles à passer. Les Tartes Bourbonnoises sont des *pas* dangereux, des bourbiers où se perdent le chevaux & les Cavaliers.

On dit aussi sur la mer, Le *Pas* de Calais, c'est-à-dire, le Detroit: & on appelle aussi *Pas*, toute sorte de Detroit qui est entre des terres, des bancs de sable ou de roches par où il faut passer pour aller en quelque lieu.

Pas difficile, se dit figurément, de toute affaire embarrassante, delicate, épineuse, & sur laquelle il faut aller bride en main, & se conduire avec beaucoup de circonspection. Il faut avoir bien de l'esprit pour se tirer d'un *pas* si difficile. LA CHAMB. Et on dit *pas glissant*; c'est un *pas bien glissant*, pour une occasion où il est difficile de se bien conduire. On dit aussi un *mauvais pas*; il s'est tiré d'un *mauvais pas*, pour un pas difficile & embarassant.

On dit encore fig. Franchir *le pas*, pour, Se determiner, prendre un parti dans des choses difficiles, & où il est besoin de resolution. CHAP. Et on dit *passer le pas* pour mourir, sur tout quand quelqu'un a été executé à mort on dit on lui a fait *passer le pas*. Cette phrase s'emploie encore pour dire qu'on a forcé une personne a faire quelque chose; il a long tems balancé, mais enfin il a fallu *passer le pas*.

PAS D'ARMES. Combats particuliers, entrepris par un ou plusieurs Chevaliers dans quelque fête publique. Ils choisissoient un lieu qu'ils proposoient de defendre contre tous venans, comme un *pas* ou passage qu'on ne pouvoit traverser sans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514. François Duc de Valois avec neuf Chevaliers de sa Compagnie, entreprit un pareil combat appellé le *pas de l'Arc Triomphal*, en la ruë S. Antoine à Paris, pour la solemnité du mariage du Roi Louïs XII. Le tournoi où le Roi Henri II. fut malheureusement blessé à mort en 1559. étoit aussi un *Pas d'armes*.

En ce sens on disoit dans les tournois, que les Chevaliers ouvroient le *pas*, deffendoient le *pas*, en parlant des lieux ou des lices qu'ils choisissoient pour faire ces exercices. On ouvroit le *pas* d'ordinaire auprès des Monasteres, où les Chevaliers alloient auparavant faire leurs devotions, & où le victorieux alloit offrir ses armes & son cheval.

On appelle en termes de Fortification, le *pas de la souris*, un petit relais, ou espace, qu'on laisse sur la muraille au dessus du cordon pour donner du pied au parapet.

PAS, se dit encore d'un certain point d'honneur qu'on observe pour la marche entre ceux qui ont quelque preéminence l'un sur l'autre. Cet Officier conteste le *pas* à cet autre, à cause de son ancienneté. Il lui a donné le *pas*, il a pris le *pas* devant lui. L'amour ne doit pas prendre le *pas* sur la gloire G. G. Prendre le *pas* au dessus d'Homere, & de Virgile; c'est se preferer à eux.

Les Artisans disent qu'ils ont des outils de toutes sortes de *pas*; pour dire, de toutes sortes de grandeurs: on appelle *pas* de vis, chaque tour de la ligne spirale, cannelure, ou éminence qui regne autour du cylindre tourné en vis.

PAS. Terme de Tisserand. C'est le passage du fil dans la lame. Etre hors du *pas*, c'est prendre un fil pour un autre.

PAS. Terme de Charpentier. Petite entaille faite sur les plate-formes d'un comble; pour recevoir les pieds des chevrons. On appelle *pas d'une porte*, la pierre qu'on met au bas d'une porte, & qui differe du seuil, en ce qu'elle avance au delà du nud du mur en maniere de marche.

PAS, signifie en termes de Carrier, chaque tour que le gros cable fait sur l'arbre de la rouë d'une Carriere.

PAS DUR. C'est chez les Fabriquans-Gaziers, la partie de leur mêtier où repond une des trois marches. Il sert à foncer la soye, c'est-à-dire, à la baisser. On l'appelle *pas dur*, parce qu'il est le plus pesant & le moins facile à mouvoir. SAV.

De ce pas, *Tout d'un pas*, sont des façons de parler adverbiales; pour dire, Tout à l'heure, tout de suite.

On dit aussi *pas à pas*; pour dire, tout doucement. Aller *pas à pas*. Suivre quelcun *pas à pas*.

On dit qu'il n'y a plus qu'un *pas* jusqu'à tel lieu, par comparaison à un plus grand chemin qu'on a fait, quoiqu'il y ait encore une ou plusieurs lieuës. Voiture a dit dans un stile figuré, Il voyoit à deux *pas* de lui la prison & la mort; pour dire, qu'il étoit fort exposé à l'une & à l'autre.

PAS, se dit proverbialement en ces phrases. La peur a bon *pas*, parcequ'elle oblige à s'enfuir bien vîte. On dit de celui qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit baiser les *pas* par où il marche.

PAS D'ASNE, est une plante qui pousse de sa racine six ou sept feuilles grandes, presque rondes, anguleuses, vertes par dessus, cotonneuses & blanches par dessous. Il en sort aussi plusieurs tiges rougeâtres, accompagnées de petites feuilles fort differentes des premieres; car elles sont longues, pointuës, rangées alternativement. Chaque tige soutient une fleur radiée, jaune, qui s'épanouït à l'entrée du printemps avant que les feuilles paroissent, d'où vient qu'on l'appelle *filius ante patrem*. Sa racine est menuë, blanche, s'étendant de côté & d'autre sous la terre. Cette plante est autrement nommée *Pas de cheval*, ou *tussilage*, en Latin *Tussilago vulgaris*. C. BAUH. Ses feuilles & ses fleurs sont fort adoucissantes, très propres pour les maladies de la poitrine qui sont causées par des serositez âcres & salées. On en fait fumer les feuilles aux asthmatiques, de même que l'on fume celles du tabac.

PAS D'ASNE, est aussi une espece de mords qu'on prepare pour les chevaux qui ont la bouche forte.

PAS D'ASNE, est aussi un terme de Fourbisseur, & se dit d'une garde d'épée qui couvre la main.

PAS D'ASNE, est aussi sur les navires un anneau avec une queuë.

PAS, est aussi une particule negative de grand usage en la Langue, quoiqu'elle semble superfluë, étant toûjours precedée de *ne*, ou *non*, qui est une autre negative. Le P. Buffier en fait un adverbe negatif. Je ne le veux *pas*. Cela n'est *pas* bon. Ne veux-tu *pas* venir? Je n'ai *pas* beaucoup de tems à perdre. On dit aussi, Non *pas* cela. Je le considere, non *pas* comme mon maître, mais comme un bon ami.

On n'aime pas *long-temps, quand on n'est* pas *aimé.*

OB. M.

Pas

Pas ou *point*, s'employe d'ordinaire indifferemment : mais *point* signifie souvent *point du tout*, & nie plus absolument que *pas*. Quand on répond négativement à une interrogation, il faut employer *non*, *point*, ou *point du tout* : comme, *a-t-il obéi ? non*, ou *point*, ou *point du tout* : en cette occasion on ne pourroit mettre, *pas*. Quand on interroge, *point*, ne marque qu'une simple interrogation: comme, *n'avez-vous point froid ?* Mais *pas* insinuë que l'on suppose la chose sur quoy on interroge ; comme, *n'avez-vous pas froid ?* Car c'est alors insinuer qu'on suppose que la personne à qui l'on parle a froid. Il faut supprimer *pas* & *point* dans les occasions suivantes. 1o. Devant la négative *ni* répétée : *je n'aime ni à donner, ni à recevoir*. 2o. Après les comparatifs *plus* & *moins*, & après le pronom *autre* : comme, *il est plus sincere qu'il ne faudroit : vous êtes autre que je ne croyois*, &c. 3o. Devant la particule *que*, prise au sens de *sinon* : *je ne veux de récompense que le plaisir de réüssir*, & après les conjonctions qui signifient, *à moins que*, *à moins que vous n'ordonniez* ; ou, *si vous n'ordonnez*. 4o. Après *que ne*, pris au sens de *pourquoy ne*. *Que ne parlez-vous ?* c'est-à-dire, *pourquoy ne parlez-vous pas ?* 5o. Quand *ne* est suivi du mode subjonctif & précedé du pronom *qui*, *que*, on supprime *pas* ou *point*; *est il quelqu'un qui ne le sache ?* 6o. Après le verbe, *il y a*, suivi d'un verbe au préterit : comme, *il y a dix ans que je ne l'ai vû* ; mais si, *il y a*, étoit suivi d'un autre temps que d'un préterit, on mettroit *pas* ou *point* : comme, *il y a un mois que je ne lui parle point : il y avoit un an que je ne le voyois pas*. On retranche *pas* & *point*, des phrases où la particule *de*, signifie un espace de tems : comme, *je ne lui parlerai de ma vie*. 7o. Avec les verbes *oser*, *cesser*, *pouvoir*, *sçavoir*, il semble qu'il est mieux de retrancher *pas* & *point* : on dit, *je n'ose lui parler*, au lieu de, *je n'ose pas lui parler* ; *il n'a cessé de me tourmenter* ; *vous ne pouvez vous contraindre* ; *je ne sçai qui vous êtes*. Il faut supprimer *pas* & *point* après le verbe *empêcher* ; *j'ai empêché qu'il ne fît mal*. 8o. Après les verbes de crainte, parlant d'un effet que l'on ne souhaite pas : *je crains qu'il ne me blesse* : en d'autres occasions, il faut mettre *pas* & *point* après ces verbes : comme, *je crains que mes observations ne plaisent pas à tout le monde*. 9o. On supprime toûjours *pas* & *point*, quand il y a quelque autre négative après *ne* : comme, *je ne veux plus lui parler; je ne veux jamais le voir ; je ne trouve personne*, &c. Le P. Buffier.

Pas un, pronom negatif. Il est toûjours accompagné de la particule négative, *ne*, excepté en quelques phrases interrogatives : Ainsi on dit, *pas un ne le croit*. Ce pronom est ici substantif : Il est souvent accompagné d'un genitif; comme, *pas un des hommes*. Il peut être aussi adjectif : comme, *pas un mot*. *Pas un*, n'a point de pluriel. On ne met point la negative *ne* avec le pronom *pas un*, dans une interrogation : *pas un l'a-t-il dit ?* Id.

PASCAGE, ou PACAGE. s. masc. Lieu où l'herbe est abondante, où l'on mene paître les bestiaux. La Hollande est un païs de *pâcages*, où l'on fait de grandes nourritures de bestiaux.

Ce mot vient de *pascasium*, *pasquerium* ou *pascuarium*, qu'on a dit au même sens dans la basse Latinité.

PASCAL, ale. adject. (Prononcez l's.) Qui appartient à Pâques. L'Agneau *Pascal* est un agneau que les Juifs mangeoient avec grandes ceremonies, en memoire de ce qu'ils avoient été retirez de la servitude d'Egypte. Ils le devoient manger promptement étant debout, ayant des bâtons à la main, leurs robbes troussées avec des ceintures, &c. Le souper *pascal*. Les ceremonies *pascales*. L'eau benite *pascale*. On chante Alleluya au tems *pascal*. Le Cycle *Paschal*. Le Cycle *pascal* étoit de 84. années. On dit cierges *pascals*, & non pas cierges *pascaux*.

PASLE, ou PALE. adj. m. & f. Blême, decoloré ; à qui il manque quelque vivacité de teint. On devient *pâle* & deffait ; ou par une maladie, ou par la colere. Voyez ce visage *pâle*, & cet Amant transi. On dit que les filles ont les *pâles* couleurs, quand elles ont des suppressions. Sarasin disoit à une Dame qui avoit le teint *pâle* & languissant, dites, *J'aime*, & vous rougirez.

Minos juge aux enfers tous les pâles *humains*. Rac.

Du Tyran soupçonneux pâles *adulateurs*. Boil.

On appelle poëtiquement les Manes, les ombres des morts, les *pâles* ombres. On appelle des roses *pâles*, les roses ordinaires, par opposition à celles de Provins qui sont d'un rouge plus foncé. On dit aussi, que le Soleil est *pâle*, lorsqu'il est éclipsé, ou qu'il y a quelque nuée qui commence à le couvrir ; car il ne jette alors qu'une lumiere *pâle* & blafarde. On appelle couleurs *pâles*, celles qui sont lavées ou mêlées de blanc. Ainsi on dit du bleu *pâle*, du jaune *pâle*.

PASLEUR, ou PALEUR. s. f. Blancheur fade ; perte de la couleur ordinaire que doit avoir le teint dans sa vivacité. Si-tôt qu'il fut blessé, on vit sur son visage une mortelle *pâleur*. La *pâleur* de la mort paroît sur son visage. La *pâleur* de la crainte vient de ce que le sang & la chaleur se retirent pour accourir au secours du cœur. Fel. Les Romains regardoient la *pâleur* comme une marque de mollesse, & de volupté. Le Cl.

De mon teint abatu la mortelle pâleur,
Te dira mon amour, sans blesser ma pudeur.

La Suze.

PASLEUR. s. f. Divinité chez les Anciens. On attribuë à Tullus Hostilius l'institution du culte pour la Crainte, & la *Pâleur*.

PASLIR, ou PALIR. v. neut. Devenir blême. On rougit de honte, on *pâlit* de colere. La crainte qui fait rougir, est plus excusable que celle qui fait *pâlir* : celle qui fait rougir naît de la pudeur, & d'une honte modeste ; & celle qui fait *pâlir*, temoigne que tout le sang se retire au cœur pour en soutenir la foiblesse. M. Sc. Le recit de cette menace l'a fait *pâlir*. Il a *pâli*, quand on lui a apporté cette funeste nouvelle. Un criminel *pâlit* à la presence de son Juge. Il *pâlit*, comme un Gascon qui offre sa bourse. Am. Com.

La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure,
N'a jamais fait pâlir *ces fieres Nations*. Breb.
Le plus afreux peril n'a rien dont je pâlisse. Rac.

Il est aussi quelquefois actif, & alors il signifie, rendre pâle. Le vinaigre *pâlit* les levres. La fievre tierce l'a beaucoup *pâli*. L'Acad.

Paslir, se dit aussi figurément du Ciel, de l'air.

La foudre fait briller ses éclairs en tous lieux,
Fait pâlir *la nature, & fait trembler les Cieux.*

Brebeuf.

Pasli, ie. part.

PASLISSANT, ante. adj. Qui pâlit. Les Sorciers se vantent de rendre les astres *pâlissans* par leur charmes.

PASMER, ou PAMER. v. neut. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Tomber en deffaillance, perdre l'usage des sens : ce qui arrive, lorsque l'agitation, & le mouvement des esprits est arrêté par quelque cause, ou passion violente, & subite. Ronsard a dit, Son bel œil dont la force me *pâme* : au lieu de dire me fait *pâmer* ; c'est une licence poëtique. Men.

Cet Amant s'est pâmé *dès l'heure qu'il m'a vuë.*

Desmarets.

Sire, on pâme *de joye, ainsi que de tristesse*. Corn.

Cet enfant se *pâme* à force de crier. Cette femme a eu tant de frayeur en voyant des épées nuës, qu'elle s'est *pâmée*, & on l'a cruë morte ; plusieurs gens se *pâment* & s'évanouïssent, quand on les saigne. On dit qu'un homme se *pâme* de rire; pour dire, qu'il rit de telle force, que cela lui pourroit faire perdre l'usage des sens, la respiration.

tion. Et on dit, *pâmer* de joye, pour dire, se laisser aller au transport de la joye. Ces expressions sont du stile familier.

Ce mot vient du Grec *spasma*. On dit aussi en Italien *spasimarsi*. MEN.

PASMÉ, ÉE. part.

PASMÉ, en termes de Blason, signifie, A gueule bée ou beante, comme évanouï ou expirant, qui se dit particulierement du Dauphin d'Auvergne sans Langue, & la hure ouverte, pour le distinguer du Dauphin de Viennois, qui est representé vif. Il se dit aussi de l'aigle qui n'a point d'yeux, & qui a le bec si crochu & si long, qu'elle ne peut plus rien prendre pour se nourrir. D'or au Dauphin *pâmé* d'azur.

PASMOISON. s. f. Etat d'une personne pâmée; defaillance. En apprenant cette nouvelle les forces lui ont manqué, il est tombé en *pâmoison*. La *pâmoison* differe de l'*évanouissement*, en ce que celui-ci arrive par la deffaillance des forces naturelles; au lieu que la *pâmoison* se fait par quelque violente passion qui cause une convulsion subite qui empêche le passage des esprits.

PASQUE, ou PAQUE. s. f. Fête solemnelle des Juifs instituée en memoire de leur delivrance de la captivité d'Egypte. Il y avoit dans la *Pâque*, Sacrement & Sacrifice. JUR. Immoler la *Pâque*, manger la *Pâque*, se dit en stile de l'Ecriture Sainte, de l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour celebrer la fête de *Pâque*: ce qui se pratiquoit le 14. de la Lune d'après l'Equinoxe du Printemps. Cette Fête duroit sept jours pendant lesquels on mangeoit les azymes ou les pains sans levain. L'agneau *Pascal* s'immoloit le soir du 1. jour. La gerbe d'orge, qui étoit les premices de la moisson, & dont l'oblation faisoit partie de la Fête, se coupoit le 16. du même mois. Il paroît par II. Chron. XXXV: 18. & II. Rois XXIII, 28 que depuis le tems des Juges, ou de Samuël jusqu'à celui de Josias, on n'avoit point celebré de *Pâque*. VITRINGA. Les Juifs celebroient la *Pâque* le 14. du mois de Nisan, qui étoit aussi le 14. de la Lune. Ce jour-là étoit leur *Pâque* solemnelle; Mais à l'égard de ceux qui étoient souillez ou qui étoient en voyage, en sorte qu'ils ne pouvoient se trouver ce jour-là à Jerusalem, ils pouvoient faire la *Pâque* le 14. du mois suivant; Nombres, IX, 10, 11. Les Juifs comptoient la nouvelle Lune du jour de sa premiere apparition, après sa conjonction avec le Soleil qu'ils observoient avec grand soin. Mais depuis ils ont été obligez de se regler sur les calculs astronomiques. N. S. a fait la *Pâque* le même jour que les Juifs. Les Juifs celebrent encore aujourd'hui pendant une semaine la Fête de *Pâque*. Ils ne mangent durant ce temps-là que du pain sans levain. La veille de la *Pâque* les premiers nez des familles ont accoutumé de jeûner en memoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premieres nez d'Egypte. Au lieu de l'ancienne ceremonie qui est marquée Exode XII. sçavoir de manger l'agneau avec du pain sans levain, & des racines ameres, ils ont dans un plat quelque morceau d'agneau ou de chevreau tout preparé avec du pain sans levain, & des herbes ameres, comme du celeris, de la chicorée ou des laituës, avec un petit vaisseau, où il y a de la sausse. Tout cela en memoire de la chaux & des briques qu'on leur faisoit faire en Egypte; & tenant des tasses à la main, ils recitent le *Hagada* ou l'Histoire qui contient les miseres que leurs peres souffrirent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en delivrer. R. Leon de Modene, *Traité des Ceremonies des Juifs*, part. 3. chap. 3. Les Juifs celebrent encore la *Pâque* le jour de la pleine Lune de Mars, à quelque jour qu'elle se recontre; au lieu que les Chrêtiens la renvoyent au Dimanche suivant. Il y a encore cette difference entre les Chrêtiens & les Juifs pour le jour de la celebration de la *Pâque*; c'est que les Chrêtiens fixent l'équinoxe au 21. de Mars, & les Juifs au 25.; en sorte que si la pleine Lune arrivoit le 22. ou le 23. ou le 24. de Mars, les Juifs attendroient l'autre pleine Lune qui feroit pour eux la pleine Lune de Mars, parce qu'elle tomberoit après le 25. de Mars qui est l'équinoxe pour les Juifs: Au contraire les Chrêtiens celebreroient la *Pâque* le Dimanche qui suivroit immediatement le 22. ou 23. ou 24. de Mars, c'est-à-dire, la pleine Lune échuë ce jour-là, comme étant arrivée après leur équinoxe qui est au 21. de Mars. Cela est arrivé en 1704.

PASQUE, est aussi une fête qui se celebre chez les Chrêtiens en memoire de la resurrection du Sauveur. Les Chrêtiens d'Asie avant le Concile de Nicée celebroient la *Pâque* le 14. de la Lune de Mars, parce que JESUS-CHRIST avoit été crucifié ce jour-là; cet usage les fit nommer *Quartodecimans*. L'Eglise celebre la *Pâque* le premier Dimanche d'après la pleine Lune de Mars, laquelle tombe immediatement après l'Equinoxe du printemps, ou le jour même de l'Equinoxe qui est le 21. de Mars, suivant le Concile de Nicée tenu l'an 325. de J. CHRIST, afin de ne se point rencontrer avec celle des Juifs. Ainsi si le 14. de la Lune, ou la pleine Lune, se rencontroit au Dimanche, il faudroit attendre le Dimanche suivant, afin de ne se point rencontrer avec les Juifs qui celebrent la *Pâque* le jour même de la pleine Lune. Pour fixer le 14. de la Lune de Mars, ou du moins pour en rendre le calcul facile, les Astronomes d'Alexandrie determinerent, que ce seroit le 14. de la Lune lequel se rencontreroit precisément à l'Equinoxe du printemps, ou immediatement après. Or l'Equinoxe du printemps est fixé par le même Concile invariablement au 21. de Mars. Par consequent la Lune dont le 14. tombe avant l'Equinoxe appartient au mois precedent. Cependant le premier de la nouvelle Lune dont le 14. doit se trouver à l'Equinoxe, ou peu après l'Equinoxe, se rencontre constamment entre le 8. de Mars, & le 5. d'Avril, ensorte que la *Pâque* ne peut jamais remonter plus loin que le 22. de Mars, ni être retardée au delà du 25. d'Avril. Elle roule necessairement dans cet intervalle. *Pâques* est la premiere des Fêtes mobiles, & regle toutes les autres Fêtes mobiles. En France l'année commençoit autrefois le lendemain de *Pâque*, & ce n'est que depuis l'année 1564. qu'elle commence au premier de Janvier. On chomoit autrefois toute la fête de *Pâque*: cette obligation fut retranchée dans l'XIe. siecle, & reduite aux trois premieres Feries. BAIL.

Pascha, est un mot Hebreu qui signifie *passage*, parceque cette Fête avoit pour fondement le passage de l'Ange destructeur par dessus les maisons des Israëlites, sans y faire aucun mal, pendant qu'il entroit dans les maisons des Egyptiens, pour y tuer tous les premiers-nez des hommes, & des bêtes.

Le nom de *Pâque* est donné dans l'Ecriture non seulement à la Fête dont nous parlons, mais aussi à l'Agneau qui devoit être immolé, & à Jesus-Christ qui étoit figuré par ce Sacrement.

PASQUE ANNOTINE, Fête que celebroient ceux qui avoient été baptisez, au bout de l'an de leur baptême; en sorte que cette Fête étoit differente par rapport aux differentes années où les Fidelles avoient été baptisez. Elle avoit néanmoins un Office particulier. Elle fut abolie quand l'usage du baptême solemnel des Cathecumenes cessa. BAIL.

PASQUE, & plus ordinairement PASQUES. Ce mot, quand il signifie le propre jour de *Pâques*, est toûjours masculin & n'a point de plurier. *Pâques* est haut, *Pâques* est bas cette année. Quand *Pâques* sera venu. Dès que *Pâques* sera passé.

On appelle *Pâques Fleuries*, le Dimanche des Rameaux; & *Pâ-*

Pâques Closes, le Dimanche de Quasimodo, qui est l'Octave de la grande *Pâque*, qui ferme la semaine de *Pâques*. Il est feminin, & se dit au plurier.

On appelloit autrefois dans l'Eglise, *Pâques*, toutes les Fêtes solemnelles. Ainsi on appelloit la grande *Pâque*, la *Pâque* de la Resurrection; la *Pâque* de la Nativité, le jour de Noël; la *Pâque* de l'Ascension, *Pâques* de l'Epiphanie, *Pâques* de la Pentecôte. Les Italiens l'appellent, la *Pascha Rosada*, à cause qu'elle vient au temps des roses, &c. On dit encore en Espagnol, *Pascha de Navidad*, &c.

Faire ses *Pâques*, c'est communier à sa Parroisse dans la quinzaine de *Pâques*. Dieu vous mette en bonnes *Pâques*. *Pâques* en ce sens est toûjours feminin, & n'a point de singulier.

On appelle *œufs de Pâques*, de petits presens qu'on fait en l'honneur de la Fête aux valets, aux enfans, aux artisans. Les Regens donnent des vers à leurs écoliers pour leurs *œufs de Pâques*.

PASQUE, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut faire Carême-prenant avec sa femme, & *Pâques* avec son Curé. Entre *Pâques* & la Pentecôte, le dessert est une croute. On dit aussi, A *Pâques* on s'en passe; à la Pentecôte, quoyqu'il coûte: cela s'entend des habits d'été, dont on n'a absolument besoin qu'en ce tems-là.

On dit aussi pour se mocquer d'un homme, ou bourgeois vetu de neuf, qu'il est brave comme un bourreau qui fait ses *Pâques*. On dit aussi, qu'il faut faire une dette payable à *Pâques* pour trouver le Carême court. On dit aussi, Se faire poissonnier la veille de *Pâques*; pour dire, s'engager dans un parti, dans une affaire, lorsqu'il commence à n'y faire plus bon, qu'il n'y a plus aucun avantage à en esperer. L'Espagnol dit que les Juifs se ruïnent en *Pâques*, les Mores en noces, & les Chrétiens en procès.

PASQUE DIEU. Espece de jurement qui n'est plus en usage. C'étoit celui de Louïs XI. Raoul de Launoy, jeune Gentilhomme s'étant comporté à un assaut avec une extrême bravoure, dont ce Prince fut temoin, il le fit venir après l'action, & lui dit en le recevant; *Pâque Dieu*, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat, il vous faut enchaîner; car je ne veux point vous perdre, desirant me servir de vous plus que d'une fois; & en disant cela il lui jetta au cou une chaine d'or de cinq cens écus. P. DANIEL.

PASQUERETTE. f. f. Petite fleur blanche qui vient au printemps au temps de Pâques. Elle ressemble à une marguerite. Voyez PAQUERETTE, ou PAQUETTE.

On appelle proverbialement les cheveux blancs qui commencent à grisonner, des *pasquerettes* de cimetiere. TR.

PASQUIN. f. masc. (Prononcez l's.) Statuë fort tronquée & mutilée qui est à Rome à un coin du Palais des Ursins. Cela vient d'un nommé *Pasquin*, fameux Cordonnier de Rome, qui étoit grand railleur, & qui se plaisoit, aussi bien que ses gens, à donner des brocards à tous ceux qui passoient par la ruë. Après sa mort, comme on fouilloit sous le pavé au devant de sa boutique, on trouva dans la terre une statuë d'un ancien Gladiateur assez bien faite; mais mutilée, & à demi gâtée. On la dressa à l'endroit où elle avoit été trouvée, à l'encoigneure de la boutique de deffunt Maître *Pasquin*, & d'un commun consentement on la nomma de son nom. Depuis, toutes les satires ont été appliquées à cette figure, comme si on les eût voulu attribuer à un *Pasquin* ressuscité. *Pasquin* s'adresse d'ordinaire à Marforio, autre statuë de Rome, ou Marforio à *Pasquin*, que l'on fait repliquer. Ses reponses sont d'ordinaire courtes, vives, & malignes. Quand on attaque Marforio, *Pasquin* vient au secours, & quand c'est à *Pasquin* que l'on en veut, Marforio le deffend, & la risposte est toûjours piquante; c'est-à-dire, que l'on fait parler ces deux statuës, & qu'on leur fait dire ce que l'on veut. Voyez MARFORIO.

PASQUIN, se dit parmi nous d'une satire courte & plaisante. Faire courir un *pasquin*. L'ACAD. Les *pasquins* eurent grand cours en France du temps de Charles IX. & de Henri III. BRANTOME. Melin de Saint Gelais a introduit le mot de *pasquin* dans notre Poësie, à cause de la statuë dont il est parlé dans l'article precedent. On ne dit plus *pasquil*. MEN.

D'un Pasquin *qu'on a fait au Louvre on vous soupçonne:*
BOIL.

PASQUINADE. f. f. Placard satirique qu'on attache à la statuë de Pasquin. On le dit par extension de toute satire, raillerie ou bon mot qu'on dit contre le public & contre les Puissances, quoiqu'on ne les ait point attachées au Pasquin, & qu'on les ait seulement fait courir dans le monde; & on le dit aussi bien à Paris qu'à Rome. Il y a ceci de difference entre la *pasquinade* & la *satire*, que la satire n'a point d'autre but que de corriger, au lieu que la *pasquinade* a pour but de mordre & de dechirer les particuliers. Les Italiens ont fait plusieurs livres qu'ils ont appellez *Pasquino in estasi*.

PASQUIS, ou PAQUIS. Ce mot ne se dit plus. Voyez PASCAGE.

PASSABLE. adj. m. & f. Qui peut passer, dont on se peut servir; qui n'est ni excellent, ni mauvais. Ce logis, cet appartement est *passable*. Ce repas est *passable*. Ces poires, ces melons sont *passables*; il y en a de meilleurs, il y en a de pires. Cette femme n'est pas si laide qu'on dit, elle est *passable*. Ces vers-là sont *passables*, sont assez *passables*.

Ma foi tout est passable, *il faut le confesser,*
Et Mignot sur ce point s'est voulu surpasser. BOIL.

PASSABLEMENT. adv. D'une maniere passable. Cet Ecolier a soutenu ses Theses *passablement*. Cet Avocat a plaidé *passablement*. Ils se figurent qu'il n'y a qu'à s'expliquer *passablement* pour devenir bon Historien. ABLAN.

PASSADE. f. f. Action de celui qui ne fait que traverser un païs, qui n'y veut point sejourner. Un Voyageur ne fait qu'une *passade* dans les villes qui ne sont pas si considerables. J'ai été mal logé dans un tel lieu, mais patience, ce n'est qu'une *passade*. Ne me faites point une visite de *passade*, arrêtez-vous chez moi.

PASSADE, signifie aussi les charitez, les assistances qu'on demande en passant, en voyageant. Les Pelerins de Saint Jacques, de Saint Michel, demandent la *passade*. Il y a des Hôpitaux où on reçoit les pauvres, où on leur donne la *passade*. Les compagnons de metier qui battent la semelle, se donnent la *passade*, s'assistent les uns les autres.

PASSADE, se dit aussi entre les nageurs, lorsqu'en se rencontrant l'un enfonce l'autre dans l'eau, & le fait passer entre ses jambes. Ils appellent cela, Donner la *passade*.

PASSADE, en termes de Manege, est le chemin que fait le cheval en passant ou repassant plusieurs fois sur une longueur de terrein, & faisant un demi-tour à chacune des extrémitez de ce terrein. Les *passades* sont differentes selon la differente maniere de changer de main, & de fermer la *passade*.

Passade d'un temps, en pirouëte, ou *demi-piroüette*, est un tour que le cheval fait d'un seul temps de ses épaules & de ses hanches.

Passade ou *demi-volte de cinq temps*, est un demi-tour que le cheval fait au bout d'une ligne droite en cinq temps de galop.

Passades furieuses ou *à la Françoise*, sont celles qui se font par une demi-volte en trois tems, en marquant un demi-arrêt. On s'en sert dans un combat singulier.

Passades relevées, sont celles dont les demi-voltes se font à courbettes.

PASSADE, se dit aussi en termes d'Escrime. Voyez PASSE.

PASSAGE. s. masc. Chemin, lieu par où l'on passe pour aller dans un autre lieu. Les villages, les hôtelleries, sont bâtis sur les *passages*, sur les lieux par où l'on passe. Le chemin d'Orleans à Paris est le plus grand *passage* de France. On a envoyé en un tel lieu au devant d'un tel, pour le recevoir à son *passage*. Otez-vous de mon *passage*. Il ne faut pas embarrasser le *passage*.

PASSAGE, se dit aussi d'un petit chemin ou degagement qui va d'une chambre, d'un appartement à un autre. Cette chambre, ce corridor, cette galerie ne servent que de *passage*, sont un *passage*.

PASSAGE, se dit aussi de l'ouverture que se font plusieurs corps, soit par leur violence, soit par leur subtilité. Le canon se fait un *passage* par tout. Malherbe a dit d'un torrent,

Rien n'est sûr en son passage,
Ce qu'il trouve il le ravage.

Le mercure trouve un *passage* dans les corps les plus solides. Il faut laisser un *passage*, une ouverture à la fumée.

PASSAGE, signifie aussi une route qu'on se fait malgré les obstacles, pour passer & pour avancer un chemin qu'on se fait vigoureusement au travers de quelques troupes ou de quelque gros d'ennemis. Se faire *passage* l'épée à la main. ABLAN.

PASSAGE, est aussi un droit de servitude qu'on a de passer sur l'heritage d'un autre. Il a droit de *passage* par cette cour, par cette allée commune; droit de *passage* de voiture sur ce champ; à travers ce pré. Il faut ôter de mon *passage* ce que vous y avez mis pour le boucher.

PASSAGE, se dit aussi des lieux étroits & difficiles qui ferment l'entrée d'un païs. Le premier soin d'un Chef d'armée, c'est d'occuper les *passages* du lieu où il veut faire la guerre, de bien garder, fortifier les *passages*. Le Roi a envoyé demander à un tel Prince un *passage* sur ses terres. On lui a livré un *passage*. Il faut envoyer reconnoître, sonder le *passage*. On lui a fermé, disputé, couppé le *passage*. Il a tenté le *passage*. En tous lieux sur notre *passage* ce sont des debordemens d'eau. AB. REGN.

PASSAGE, signifie aussi l'action de celui qui passe, l'allée d'un lieu à un autre. Les païsans ont beaucoup à souffrir du *passage* des gens de guerre. Le *passage* de la Mer Rouge est le plus grand miracle que Dieu ait fait en faveur de son peuple.

On appelle oiseaux de *passage*, ceux qui ne viennent qu'en certaines saisons, comme les hirondelles qu'on croit s'en aller en automne aux païs chauds, & même passer la mer. Il y a aussi des poissons de *passage*, comme les harens, les maquereaux, &c.

PASSAGE, est aussi un droit que l'on paye pour le transport par mer des personnes, & des marchandises. Il a tant payé pour son *passage* en Canada, & tant pour ses balots & ses hardes. On le nomme autrement *Fret*. Les Anciens mettoient une piece de monnoye en la bouche des defunts, pour payer à Caron le *passage* de la barque; & ils croyoient les ames errantes & vagabondes, si on y avoit manqué.

PASSAGE, signifie aussi le droit, l'imposition que les Princes mettent sur les marchandises au *passage* de leurs detroits, de leurs ports, de leurs frontieres. Le *passage* du Sund est en Europe le plus celebre de ces *passages*. Les droits en appartiennent au Roi de Dannemarc. Les autres Princes ont des Bureaux, des Doüanes & traites foraines au *passage* des frontieres.

PASSAGE, est aussi un droit que payent ceux qui sont reçus dans l'Ordre de Malte. Il est de 250. écus d'or pour les Chevaliers. Pour les Chapelains conventuels & les Servans d'armes, le *passage* est de 200. écus d'or.

PASSAGE, se dit figurément. Le peché d'Adam nous avoit fermé le *passage* du Paradis, JESUS-CHRIST nous l'a ouvert par sa mort. Christophle Colomb a ouvert le *passage* des Indes Occidentales. Les Modernes nous ont ouvert de nouveaux *passages* pour pousser plus loin nos connoissances. Les Hollandois ont inutilement cherché un *passage* par le Nort pour aller aux Indes Orientales. Le grand merite de cette personne lui a ouvert le *passage* aux honneurs, aux dignitez. Le *passage* des Enquêtes à la Grand' Chambre.

PASSAGE, signifie quelquefois, Changement d'état. Le *passage* d'une vie tumultueuse à une vie tranquille est fort agreable. On interpreta mal un *passage* si subit d'une extrême severité, à un relâchement que l'on trouvoit scandaleux. FL. La mort est pour les gens de bien, le *passage* d'une vie mortelle à une vie immortelle & plus heureuse. Il fit servir l'amitié de *passage* à l'amour. OL. M. Le *passage* du vice à la vertu est sujet à autant de dangers que celui de l'hiver au printems. S. EVREMONTANA.

PASSAGE, se dit aussi de certaines sentences, de certains textes, ou endroits des livres qu'on cite, & qu'on allegue. Il a cité plusieurs *passages* de l'Ecriture. Ce *passage* a de l'obscurité, a besoin de commentaire. Les Critiques se donnent la gêne pour concilier deux *passages* qui se contredisent. Les jeunes gens s'imaginent qu'un *passage* d'un Ancien est par tout d'un grand relief. REFL. Autrefois dans le barreau l'on citoit un *passage* d'Aristote pour une raison. G. G. Un *passage* cité à propos vaut souvent mieux qu'un long Commentaire. LE CL.

Ces passages *brillans, ces traits pris de l'histoire*
De nos Predicateurs firent long-tems la gloire. VILL.

PASSAGE, en termes de Musique, se dit des intervalles ou consonances qui étant agreablement disposées forment une bonne harmonie. Il y a dans cette piece de fort beaux *passages* & fort delicats.

PASSAGE, en termes d'Ouvrier en cuir, se dit de la preparation que l'on donne aux peaux en les passant dans diverses drogues pour les rendre maniables & propres à differentes sortes d'ouvrages.

On dit proverbialement en menaçant quelcun, Il me trouvera en son *passage*, sur son *passage*; pour dire, Je chercherai des occasions de lui nuire, je lui formerai des obstacles aux choses qu'il voudra entreprendre.

PASSAGER, ERE. s. m. & f. Qui est transporté d'un lieu à un autre, dans un navire, dans un bateau, dans un coche. Les vaisseaux n'admettent les *passagers* que quand ils ont leurs charges. On appelle sur la mer *passagers*, ceux qui payent fret pour le port de leurs personnes, & de leurs hardes. Au Levant on les nomme *pelerins*.

PASSAGER, ERE. adj. Qui passe aisément, qui ne dure gueres. Tous les biens de ce monde sont *passagers*, n'ont rien de permanent, & de solide. La beauté est une fleur *passagere*. Le desir de se consacrer à la vie Religieuse n'est quelquefois qu'une ferveur *passagere*. G. G. Nous avons trop d'amour pour les choses vaines, & *passageres*. M. ESP. La vengeance est un plaisir *passager*, au lieu que la gloire de pardonner est durable. ID. La faveur du public est inconstante, & *passagere*. MEN.

Mais peut-être qu'aussi trop promte à m'affliger,
J'observe de trop près un chagrin passager. RAC.
Comme chaque saison, ma flame est passagere. VILL.

PASSAGER, se dit aussi des oiseaux, des poissons, qui ne paroissent que dans une certaine saison, qui vont habiter tantôt un lieu, tantôt un autre. Les guignards sont oiseaux *passagers*. On le dit plus proprement des oiseaux de proye. Un faucon *passager*. Les baleines, les maquereaux, sont des poissons *passagers*.

On dit figurément, que les hommes ne sont que *passagers* en

en ce monde, qu'ils attendent leur retour à leur celeste patrie.

PASSAGER. v. act. Terme de Manege. Promener; mener au pas, au trot. *Passager* un cheval sur les voltes. *Passager* un cheval au trot. Quelques-uns disent *Passeger* un cheval, mais *passager* est le mot ordinaire.

PASSALORYNCHITE. s. m. & f. Nom de Secte. Les *Passalorynchites* étoient des Sectateurs de Montan. Ils faisoient profession de ne point parler, & portoient toûjours le doigt sur la bouche, se fondant sur ces paroles du Pseaume 141, 3. *Eternel, mets une garde en ma bouche : garde le guichet de mes levres.* Ils s'éleverent dans le II. siecle; & S. Jerome temoigne qu'il y en avoit encore de son temps & qu'il en trouva dans un voyage qu'il fit en Galatie.

PASSANT, ANTE. adj. Lieu par où il passe bien du monde. La ruë Saint Honoré est une ruë bien *passante*. Le chemin de Lyon est fort *passant*. On entend bien du bruit, quand on est logé sur une ruë *passante*.

PASSANT, subst. est celui qui passe chemin. Les voleurs de grand chemin sont à l'affût pour voler les *passans*. En Orient il y a de grands bâtimens construits pour y loger les *passans*. Corneille en parlant de la courte durée de la vie de l'homme, l'appelle un malheureux *passant*.

PASSANT, en ce sens est employé souvent dans les Epitaphes. Arrête *passant* & considere la fragilité des choses humaines, pour dire, Arrête, ô toi qui passe par ici.

PASSANT, est aussi un Participe qui signifie, Qui surpasse, qui surmonte.

Prelat passant *tous les Prelats passez.* VOIT.

PASSANT, en termes de Blason, se dit d'un animal posé dans un Ecu sur ses pieds, & qui semble marcher. On le dit de la posture ordinaire des animaux terrestres. On peint les leopards *passans*, & les lions rampans. M. porte de gueules à deux lions *passans* l'un sur l'autre.

EN PASSANT, se dit adverbialement, pour dire, En chemin faisant, sans venir exprès, sans dessein formé. Vous donnerez cette lettre *en passant*. Je l'ai rencontré *en passant* chemin. Beuvez un coup *en passant*. Un Satirique donne toûjours quelque coup de dent *en passant*, & sans faire semblant de rien. Je vous donne cet avis *en passant*. Je n'ai vu cette ville qu'*en passant*. Les Libertins ne sont en repos, que quand ils ne songent qu'*en passant* à ce qu'ils sont, & à ce qu'ils peuvent être. M. Sc.

EN PASSANT, se dit aussi quelquefois par une espece de menace. Je lui dirai deux mots *en passant*.

On dit proverbialement, Donner de l'eau benite des *passans*; pour dire, Jetter des pierres : ce qui vient d'une coutume superstitieuse qu'a eu long tems le vulgaire, de jetter une pierre sur un fosse qu'il trouvoit, au lieu d'eau benite. Cette coutume est si ancienne, que Sophocle en son Antigone, & Horace Livre I. Ode XXVIII. en ont fait mention, disant qu'on traitoit d'impies ceux qui rencontrant le cadavre d'un homme mort, negligeoient d'y jetter une pierre, ou quelque poignée de poussiere.

PASSATION. s. f. Terme de pratique. Les ceremonies qui s'observent à la *passation* d'un Contrat; c'est-à-dire, lorsqu'on passe un Contrat.

PASSAVANT. Voyez plus bas PASSE-AVANT.

PASSAVANT. Cri d'armes de Thibaut Comte de Champagne.

Flamant crie, Aras; & Angevin, Ralhe;
Et li Cuens Thiebaut Chartre & passavant crie.
VACE, *Rom. de Norm.*

PASSE. s. f. Difference & supplément de la valeur d'une monnoye pour l'égaler à une autre d'un prix fixe & ordinaire : ce qui se dit aussi bien de ce qu'il faut ajoûter, que de ce qu'il faut diminuer. Quand on compte des écus d'or comme s'ils valoient deux écus blancs, il faut mettre à chacun six sols pour la *passe*, pour les égaler. Quand on met trois comptes de pieces de trois sols & demi & quand il y en a six à chaque compte pour faire un écu, il en faut retrancher trois sols pour la *passe*.

PASSE, se dit absolument aux jeux de Berlan, de la Bête, de l'Hombre, &c. pour temoigner qu'on ne veut pas joüer ce coup-là, ou qu'on veut voir venir les autres. Je dis *passe* pous y revenir. Tout le monde a dit *passe*, il faut refaire. On dit aussi au Piquet, au Hoc, &c. *Passe* de point, quand on en a peu.

PASSE, signifie aussi le jeu ordinaire que celui qui tient les cartes est obligé de mettre à son tour. Il faut payer la *passe*. Il n'a gagné que sa *passe*.

PASSE, se dit aussi au jeu du Billard, ou de Mail, d'une porte ou archet par où il faut que la bille, ou la boule passe, selon les regles du jeu. En ce sens on dit qu'un homme est en *passe* au premier, au second coup de mail, quand il est assez proche de la *passe* pour pouvoir mettre dedans.

On dit figurément qu'un homme est en *passe* d'obtenir des honneurs, des dignitez, des Prelatures, quand il a de la naissance, du merite, du credit, de l'appui pour y parvenir. Nous ne sommes pas encore connuës, mais nous sommes en *passe* de l'être. MOL. Etre dans une belle *passe*. SCAR. On dit aussi, Il est en *passe* d'avoir cette fille en mariage, de gagner son procès, de faire une belle fortune, quand on voit des apparences, des dispositions à ces choses.

Il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe. MOL.

Ce mot ne se dit que dans le stile familier. REFL. L'Academie n'en distingue point l'usage.

PASSE, se dit aussi en termes d'Escrime. Il y a des *passes* volontaires qui se commencent du pied gauche hors de la mesure du pied ferme, quand on ne peut atteindre l'ennemi. Il y en a d'autres necessaires qu'on fait après avoir poussé de pied ferme; lorsqu'on est si pressé de l'ennemi, qu'on n'a pas le temps de se retirer, on tâche de saisir la garde de son épée, ou l'on pousse tout outre pour se mettre en garde derriere lui. La mesure de la *passe*, c'est quand les deux foibles de l'épée se peuvent entretoucher. Il y a des *passes* en prenant le temps en dedans, en dessus, ou en dessous, en quartant à droit, ou en passant à gauche, ou en parant du corps. Des *passes* sous l'épée, des *passes* sur la ligne, &c. Il y a aussi des *passes au colet*, qui consistent à se saisir d'une maniere prompte & adroite du corps de son ennemi, pour en tirer avantage. LIANCOURT.

PASSE. Voyez PASSEREAU.

PASSE. Terme de Mer. Canal, largeur de mer entre deux terres, ou entre des bancs, par où l'on fait passer les vaisseaux pour entrer dans un port, ou dans une riviere. Nous nous trouvames entre une Isle & un rocher où il n'y avoit que la *passe* d'un navire. Dans les Isles de l'Amerique au lieu de dire *passe*, on dit *debouquement*.

PASSE, est aussi un tour de cheveux qui sert à coëffer les femmes.

PASSE, en termes de Teinturier, se dit de la derniere façon qu'on donne à certaines couleurs, en les passant legerement dans une cuve de teinture. On donne une *passe* de cochenille aux gris tannez.

PASSE. Raisin de *passe*. C'est du raisin séché au Soleil, dont on fait du vin en Afrique & au Levant.

PASSE, se dit aussi absolument & adverbialement; pour dire, Soit. *Passe* pour cela. *Passe* pour la premiere fois.

PASSE. s. m. Espece de tour de charpente à plusieurs étages, montée sur des roues. On plaçoit dans chacun de ces étages certain nombre d'Arbalêtiers, après quoi le *passe* ayant été approché des murs de la place assiegée, ces Arbalêtiers tiroient de leurs arcs, sur ceux qui étoient placez aux defenses de la forteresse. On appelloit *arbalêtes de passe*, certaines grosses arbalêtes qu'on ala-

plaçoit dans des Moineaux ou *passes*, espece de grosses guerites, d'où elles incommodoient extrêmement l'ennemi. Le President Fauchet dit que ces arbalêtes avoient l'arc de douze ou quinze pieds de long; qu'elles lançoient des javelots qui perçoient souvent trois ou quatre hommes d'un seul coup, & qu'à cause de leur pesanteur elles demeuroient sur les murs des forteresses. Le Duch.

A Cologne sur le Rhin où l'on conserve encore de ces prodigieuses arbalêtes, il s'en voit une entr'autres qui a son arc de baleine de 12. pieds de long, de huit pouces de large, & quatre d'épaisseur. Misson.

PASSE-AVANT. s. masc. Terme de Finances, qui est aussi en usage dans le Commerce. C'est un billet que donnent les Commis aux receptes des Bureaux des Doüanes, ou des entrées, pour donner permission ou liberté aux Marchands & Voituriers de mener leurs marchandises plus loin, soit après avoir payé les droits, ou pour marquer qu'il les faut payer en un autre Bureau, ou qu'elles ne doivent rien, quand il n'y a qu'un simple passage sans commerce.

PASSEBALLE, ou PASSEBOULET. Planche, ou plaque de fer, ou de cuivre percée en rond par le milieu, pour y faire passer les boulets, & les calibrer.

PASSECAILLE. s. f. L'Academie dit, *passacaille*. Composition de Musique; air qui se commence en frappant, qui a trois temps lents, & quatre mesures redoublées. C'est un terme Espagnol qui signifie, *passeruë* : comme nous appellons *vaudevilles*, les chansons qui courrent les ruës.

PASSECAILLE. Presentement ce mot signifie aussi, Un porte-manchon. C'est un ruban, ou une espece de ceinture dont se servent les jeunes gens pour soutenir leur manchon.

PASSE-CANAL. Ce mot signifie un passage entre des bancs de mer, ou un endroit étroit de mer entre des terres.

PASSE-CHEVAUX. C'est un bateau destiné à passer les chevaux. Pomey.

PASSE-CITADELLE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est d'un beau gris de lin, pourpre & blanc, & les couleurs beaucoup plus vives que la Citadelle. Mor.

PASSE-DEBOUT. Acquit que les Commis des Doüanes & Bureaux des entrées donnent aux Marchands & Voituriers, pour les marchandises qui doivent seulement traverser le Royaume, ou seulement quelques Provinces & quelques villes, sans y être déchargées.

PASSEDROIT. s. m. Grace, faveur qu'on accorde à quelqu'un contre le droit & contre l'usage ordinaire sans tirer à consequence. On l'a reçu dans une telle Charge sans l'interroger, c'est un *passe-droit* qu'on lui a fait. Ce sont des *passe-droits* qu'on lui fait.

Il se dit plus ordinairement, pour marquer d'une espece de tort ou d'injustice, qu'on fait à quelqu'un contre l'usage ordinaire.

PASSEFLEUR. s. f. Plante qui est une espece de lychnis, laquelle on appelle *lychnis coronaria Dioscoridis sativa*. C. Bauh. On la nomme autrement *passerose*, ou *œillet-Dieu*. Elle porte de fort belles fleurs. Voyez Lychnis.

PASSEGER. v. act. Terme de Manege. C'est mener un cheval au pas, ou au trot sur deux pistes, le faisant marcher de côté, ensorte que les hanches tracent un chemin parallele à celui que tracent les épaules. On dit aussi, *Passeger*, & promener un cheval. On *passege* un cheval en droite ligne, & sur les voltes. Voyez Passager.

PASSE-LOURDIN. s. m. Grosse roche à quelque distance de Poitiers, appellée de la sorte, parce que les Ecoliers nouvellement venus à l'Université de Poitiers, n'y passent pour déniaisez qu'après que les autres les ont fait passer sur cette roche : ce qui n'arrive jamais sans danger, le passage n'étant qu'un trou fort étroit taillé dans le roc sur le bord d'un précipice. Il en est parlé dans Rabelais. Le Duch.

PASSEMENT. s. m. Dentelle, ouvrage qu'on fait avec les fuseaux pour servir d'ornement, en l'appliquant sur des habits. On en fait d'or, d'argent, de soye & de fil. Le mot de *passement* est presque general à toutes sortes de dentelles. Il differe des *galons*, & *velouтez*, en ce que ceux-ci se font sur le metier des Tissutiers, comme n'étant qu'un simple tissu; au lieu que les *passemens* & dentelles se font sur un oreiller avec des fuseaux, & en suivant les points & piqueures d'un patron.

PASSEMENTER. v. act. Garnir un habit ou un meuble de passemens. Cet habit est *passementé* sur les manches. Cette juppe est *passementée* jusqu'au haut.

Il se dit au figuré & dans le stile burlesque pour, Battre, foüetter dos & ventre.

Il meritoit qu'une étriviere
Passementât *son marroquin*. St. Amant.

PASSEMENTIER, iere. s. m. & f. Ouvrier & Marchand tout ensemble qui fait & qui vend des passemens ou dentelles. Les autres ouvrages & marchandises du metier de *Passementier*, sont des guipures, des Campanes, des crepines, des tresses, des boutons, des lacets, &c. A Paris les *Passementiers* forment une Communauté considerable.

PASSEMESE. s. fem. est un chant à l'Italienne, propre à danser. Elle servoit autrefois d'entrée aux basses danses, & consistoit à faire quelques tours par la sale, & à la traverser par le milieu.

Ce mot est Italien *passamezo*, comme qui diroit, passe par le milieu.

PASSEMUR, est un nom qu'on a donné à une coulevrine extraordinaire qui a quarante calibres de long, & tire seize livres de balle. Hanzelet.

PASSE-MUSCAT. s. m Nom de l'une des quatre especes de muscat. On l'appelle aussi *Passe-musquée*.

PASSEPAROLE. s. m. Commandement qu'on fait à l'armée quand on donne un commandement à la tête de l'armée qu'on veut faire entendre à la queuë, en le faisant passer de bouche en bouche.

PASSEPARTOUT. s. m. Petite clef qui ouvre plusieurs serrures d'un même logis, qui sont faites la plupart en loquet. On le dit aussi des clefs de la premiere porte d'une maison qu'on donne aux locataires, ou aux domestiques.

Passepartout, est aussi une serrure qui a deux ouvertures, & deux clefs de même façon. Il faut pour cela que la clef soit grande & bénarde, pour y pouvoir mettre plusieurs gardes, quand on veut qu'elle ouvre plusieurs portes par dehors & par dedans. Elle est en usage en plusieurs Couvens, afin que le Prieur ait une clef des cellules des Moines pour les visiter en leur absence.

Passepartout, signifie aussi chez les Graveurs, une planche qui a une ouverture au milieu, dans laquelle on enchasse une autre planche gravée exprès, où est le portrait, le chiffre, ou les armes de quelcun, ensorte que la premiere ne sert que de bordure ou d'ornement à l'autre.

Passepartout. Scie dont on se sert à scier de gros arbres dans les forêts. Ces sortes de scies n'ont qu'un manche à chaque bout de la feuille, comme celles qu'on employe à scier la pierre tendre. La difference est que les scies de pierre ne sont pas detournées, & que les dents du *passepartout* sont detournées de part & d'autre avec un Tourne à gauche.

Passepartout, se dit dit aussi des bonnes, ou mauvaises qualitez de quelcun, qui lui donnent une entrée facile en plusieurs lieux. Un fou se glisse hardiment dans les chambres des Princes, il a son *passepartout*. Un Voyageur qui sçait le Latin a un *passepartout* pour se faire entendre, & recevoir chez les étrangers. La distinction du *materia-*

titer, & du *formaliter* des Logiciens est le *passepartout* de la verité. G. G.

PASSEPASSE. s. m. Tour d'adresse, subtilité de main avec laquelle les Charlatans surprennent le peuple, en faisant paroitre visibles & invisibles les choses par une maniere inconcevable, & en disant plusieurs fois *passe-passe*. On dit ce n'est pas jeu de *passepasse*, c'est-à-dire, il n'y a ni tromperie, ni illusion. Les Italiens sont fort sçavans en intrigues & en tours de *passepasse*. Ol. M. Alain Chartier a dit en parlant de la mort;

Ce n'est pas jeu de passepasse,
Car on s'en va sans revenir.

PASSEPIEDS. s. m. Espece de danse qui est en usage en Bretagne. Elle est d'un mouvement fort vîte. On la met au rang des branles.

PASSE-PIERRE. Voyez Perce-pierre.

PASSEPOIL. s. m. Petite bande de satin, ou taffetas de couleur qu'on met sur les coutures d'un habit, & qu'on laisse un peu avancer en dehors pour le relever.

PASSEPOMME. s. f. Espece de pomme precoce qui est sans pepins.

PASSEPORT. s. m. Lettre ou brevet d'un Prince, ou d'un Commandant, pour donner liberté, sûreté, & saufconduit à quelque personne pour voyager, entrer, & sortir librement sur ces terres. Signer, expedier, delivrer un *passeport*, des *passeports*. Il avoit un *passeport* du Roi. Il a eu un *passeport* pour faire passer ses hardes, ses marchandises, &c. Le *passeport* se donne aux amis, & le saufconduit aux ennemis. L'usage cependant l'emporte. *Passeport* se dit également pour l'ennemi & pour l'ami. Sav. Les maîtres des vaisseaux des Provices-Unies, ne vont point en mer qu'ils n'ayent pris un congé & *passeport* de la Regence au lieu du partement. Les *Passeports* sont inconnus dans l'Orient, d'où l'on a toute liberté de sortir. Chardin. Chez les Moscovites, le Prêtre met entre les doigts du mort un billet pour lui servir de *passeport* dans le voyage de l'autre monde, dont on peut voir la formule qui est fort curieuse dans le voyage d'Oléarius. Un Empereur donna à un Philosophe ce *passeport* honorable: s'il y a quelcun sur terre, ou sur mer assez hardi, pour fâcher Potamon, qu'il regarde s'il est assez puissant pour declarer la guerre à Cesar. Bal. Pasquier croit qu'on a dit *passeport* au lieu de *passepartout*.

Passeport, se dit aussi figurément des qualitez, priviléges, ou caracteres des personnes, qui les font passer ou recevoir en plusieurs lieux. Cet homme est galant, agreable, il porte son *passeport* avec lui. Ceux qui portent les livrées du Roi ne payent rien sur les ponts, ils ont leur *passeport*. Il y a certains adoucissemens qui servent comme de *passeport* à l'hyperbole. Bou. Une fille qui est laide, ou âgée, a liberté d'aller par tout sans soupçon, elle a son *passeport*. La louange est le *passeport* à la censure. Sacy.

Un train, des valets, des richesses;
Par tout excellens passeports
Des vices de l'ame, & du corps. Des-H.

PASSER. v. act. & n. Traverser quelque terrain, quelque païs, pour aller d'un lieu à un autre. L'Empereur Charles-Quint *passa* par la France, il la traversa pour aller en Flandres. La riviere de Seine *passe* à travers la ville de Paris, de Roüen, &c. La Procession *passera* dans cette ruë. L'armée *passe*, defile par le Dauphiné, elle va *passer* les Monts, c'est-à-dire, elle va en Italie. Le Roi a *passé* le Rhin à nage, que Cesar n'avoit osé *passer* que sur un pont. Un Ancien a dit qu'un même homme ne *passa* jamais un même ruisseau. Chevræana.

Par tout où vous passez *vous repandez des graces.* Bouh.

On ne dit pas indifferément, *il est passé*, ou *il a passé*. Quand *passer* a un regime, & qu'il a raport aux lieux, ou aux personnes, il faut dire, *a passé*, soit dans le propre, soit dans le figuré; comme, *il a passé* par ici. *Il a passé* chez un tel. Les Troupes *ont passé* par la Picardie. L'Empire des Grecs *a passé* aux Romains. Enfin *passer* se met avec le verbe auxiliaire *avoir*, quand il se prend tout-à-fait dans le figuré, & qu'il se raporte à quelque chose. Après son troisiéme point il *a passé* à sa conclusion. Lors que *passer* n'a ni régime, ni rélation, on dit *est passé* dans le propre & dans le figuré: comme le Roi *est passé*. La belle saison *est passée*. Les Troupes *sont passées*. Quand *passer* n'est pas un verbe de mouvement, on met *a passé* en des endroits où il n'y a nul raport ni aux lieux, ni aux personnes. Par exemple; Ce mot *a passé*, pour dire, ce mot a été reçu. Ce mot *est passé* à une signification bien differente, & veut dire, ce mot est vieux, est aboli. Bouh.

Menage après Saumaise derive ce mot de *passare*, qu'on trouve en ce sens dans la basse Latinité.

On dit que des bestiaux, des marchandises *passent* debout dans une ville, quand ils ne font que traverser d'une porte à l'autre, quand ils n'y sont ni vendus, ni consommez; auquel cas ils ne doivent aucuns droits.

Passer, signifie aussi, Ne s'arrêter pas. Le courier n'a fait que *passer*, il a *passé* comme un éclair. *Passer* une chemise sur le feu pour l'aerier. *Passer* les yeux par dessus un écrit; pour dire, le lire, le corriger à la hâte. Il n'a pas remarqué cette faute, il a *passé* pardessus.

Passer, se dit à l'égard du tems, aussi-bien que du lieu, & signifie, Durer. Cet habit lui a deja *passé* deux étez. Ce malade ne *passera* pas la journée. Il faut que ces provisions nous *passent* l'hiver.

Passer bien, ou mal le temps, se dit selon qu'on se divertit, ou qu'on souffre. Ce jeune homme *passe* son temps comme un Roi. Ce vieillard a bien *passé* sa jeunesse. Au contraire, Ce malade a bien mal *passé* la nuit, il l'a *passée* sans dormir. Si on decouvre l'Auteur de ce libelle, il *passera* mal son temps. On dit aussi, Il *passe* son temps à étudier, il *passe* sa vie à mediter; pour dire, Il employe tout son temps, toute sa vie à ces occupations. Il va *passer* l'été à la campagne, il y va *passer* son ennui, son chagrin.

Passer, se dit aussi de toutes les choses qui ne durent guéres. Les pluyes d'été *passent* en peu de temps. Les plus grands plaisirs *passent* comme du vent. Ainsi *passe* la gloire du monde. Nos Peres ont *passé*, & nous *passerons* comme eux sans retour. Fl. Sa fantaisie, son envie en seront bien-tôt *passées*. On dit aussi, que l'heure se *passe*, que le temps se *passe*; pour dire, s'écoule. Quand on parle du temps seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, on dit; Le temps *passe*: mais lorsqu'on parle du temps par rapport à l'usage que nous en faisons, on dit, *se passe*. Un partie de la vie *se passe* à desirer l'avenir, ou à regretter le passé. La vie de la plupart des gens se *passe* dans des visites inutiles, ou criminelles. Port-R.

On dit de la beauté en general, La beauté *se passe*. Mais s'il est question d'une belle personne qui commence à vieillir, on dit plus élegamment, sa beauté *se passe*. On dit que des fleurs *se passent*, que l'âge *se passe*, que la jeunesse *se passe*; pour dire, qu'elles sont sur leur fin.

On dit aussi, qu'une tapisserie se *passe*, est *passée*, quand les couleurs n'en sont plus si vives, quands son lustre se perd: que les fruits se *passent*, quand la saison s'en va *passer*; & même que des fruits, des chairs, du vin, des fromages sont *passez*, lorsqu'ils sont gatez, qu'ils ne sont plus dans le degré de perfection où ils étoient: qu'une mode est *passée*, quand elle change, quand elle est hors d'usage: qu'un homme est *passé*; pour dire, qu'il est tout-à-fait mort.

Passer, se dit encore à l'égard de la quantité, longueur, largeur, hauteur, &c. pour marquer l'excès de l'une à l'égard de l'autre. Cet homme est si grand, qu'il *passe* les autres de toute la tête. Le cedre *passe* tous les autres ar-

arbres en hauteur. La largeur des draps *passe* de beaucoup celles des étoffes de soye. Il faut que le manteau *passe* la soutane, qu'il soit plus long. Les voleurs ont *passé* pardessus ce mur. La riviere *passe* pardessus les bords. Les Anciens ont cru qu'on ne pouvoit *passer* au dela des Colomnes d'Hercule. L'armée Espagnole *passoit* la nôtre en nombre, mais la nôtre la *passoit* en courage, en discipline. La plupart des Idylles de Theocrite ne *passent* guere cent cinquante vers. BOIL. Le Maréchal de Turenne disoit qu'une armée qui *passoit* cinquante mille hommes, devenoit incommode au Général qui la commandoit, & aux Soldats qui la composoient. AM. DE LA H. Quand cela *passe* trois mots, ma foi, je m'ennuye. VOIT.

PASSER, signifie encore, Faire entrer une chose dans une autre. *Passer* son doigt dans une bague. *Passer* ses bras dans les manches de son pourpoint. *Passer* un bouton dans une ganse. *Passer* sa chemise pardessus sa tête. *Passer* un lacet dans des œillets.

PASSER, signifie encore, Couler par des canaux, par de petites ouvertures. Le vent coulis *passe* par de petites fentes. Les sources *passent* par les veines de la terre. L'eau qui *passe* par les mines en prend la vertu. Le sang, le chile, la salive, *passent* par des conduits très étroits dans le corps des animaux.

PASSER, se dit figurément. Cette reflexion m'a *passé* cent fois dans l'esprit. J'avois promis de faire telle chose, mais cela m'a *passé* de la memoire, m'est échappé.

PASSER, se dit aussi des vertus, des honneurs, des dignitez, des possessions. La generosité du pere a *passé* dans le cœur du fils. Alexandre & Cesar ont *passé* de bien loin tous les autres Capitaines. Ce Magistrat a *passé* par toutes les charges, par tous les honneurs de la ville. Les mysteres de la foi *passent* notre imagination. Il faut avoüer que cela nous *passe*. Le nom, les armes, & les seigneuries de cette maison ont *passé* dans une autre par les filles. Les retraits lignagers ont eté établis, afin que les biens ne *passassent* point en des mains étrangeres. On fait *passer* les Benefices reguliers par les mains des Cardinaux pour les mettre en Commende. L'Empire des Medes *passa* aux Perses en tel tems. Le Latin *passe* par tout.

PASSER, se dit souvent pour surpasser. Ce Prince a *passé* nos esperances.

PASSER, se dit aussi des opinions, & se construit avec la preposition *Pour*. Cette opinion *passe* pour constante chez les Philosophes. Il *passe* pour honnete homme. Cet homme *passe* dans mon esprit pour habile. Ce dessein *passera* toûjours chez moi pour une chimere. Brutus voulut bien quelque temps *passer* pour fou. Ce mot *passe* maintenant pour bon, est tenu pour bon.

PASSER, signifie aussi, S'abstenir, se contenter, ne se soucier pas, n'avoir pas besoin. Un homme sobre se *passe* de peu. Les vieillards ont de la peine à se *passer* de vin. Celui qui croit trouver en soi-même dequoy se *passer* des autres se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se *passer* de lui se trompe encore davantage. LA ROCH. L'amour a trompé tous ceux à qui il a promis de les mettre en état de se *passer* de tout. LE CH. D'H. Quand on s'accoutume à se *passer* de ses amis, c'est qu'on se desaccoutume de les aimer. B. RAB. L'absence n'est pas toûjours un moyen assuré pour se faire souhaiter: on s'accoutume enfin à se *passer* de ceux qui se croyent necessaires. OP. M. Il vaut mieux apprendre à se *passer* des richesses qu'à les acquerir. FEN. Je me *passerai* bien de lui, & de son approbation. Il faut bien toûjours quelque amourette; le moyen de s'en *passer*? Vous vous seriez bien *passé* de faire telle chose.

Il y a bien de la difference entre *se passer de*, & *se passer à*. Par exemple, je me *passerai d'un* habit cette année, signifie, je n'aurai point d'habit neuf cette année. Il *se passe à* un habit tous les ans, veut dire, il se contente d'avoir un habit neuf tous les ans. CORN. Selon le Dict. de l'Acad. on dit également *se passer de*, & *se passer à*, pour dire se contenter: il *se passe de* peu, *il se passe à* peu; ils *se passent à* un petit ordinaire, ils *se passent à* un petit ordinaire.

PASSER, signifie aussi, Obeïr, se soumettre ou volontiers, ou par la necessité. Tout homme sage qui a un procès en doit *passer* par l'avis des amis communs. La mort est inevitable, il faut que tout le monde *passe* par la. Il faut *passer* carriere, se soumettre aux conditions onereuses du Vainqueur. Conditions honteuses par lesquelles Antiochus fut obligé de *passer* pour faire la paix. TURS. Il faut *passer* le pas comme les autres. Il faut *passer*, accorder tous les articles de cette capitulation. Allons, il faut que cela *passe*. MOL.

PASSER, signifie au contraire, Se mettre au dessus, surmonter. Il a *passé* pardessus toutes les difficultez qu'il y avoit en cette entreprise. Il faut *passer* pardessus toutes sortes de considerations pour rendre la justice aux pauvres. Quand on *passe* pardessus les formalitez de l'Ordonnance, c'est un moyen de requête civile.

PASSER, signifie simplement, Omettre. Vous avez *passé* un article important sans le lire, vous avez sauté pardessus. *Passez* tout ce preambule, & venons au fait.

PASSER, signifie encore, Avoir eu la connoissance de quelque chose, ou l'avoir euë en sa possession. Les beaux tableaux, les belles curiositez ont *passé* par les mains de ce curieux, il en sçait la valeur. Il a bien *passé* des livres par les mains de ce Sçavant, il les connoit bien. Cet homme a *passé* deux fois par le mariage, il doit bien sçavoir ce que c'est.

PASSER, signifie, Etre dans la dependance, sous la tyrannie de quelcun, avoir besoin de lui. Les jeunes gens se ruinent, quand ils *passent* par les mains des Usuriers. Il faut avoir grand respect pour les Magistrats; car tôt ou tard on peut *passer* par leurs mains, ils peuvent se venger de ceux qui les choquent. Ce fanfaron a *passé* par les mains d'un plus mechant que lui, qui l'a bien étrillé.

PASSER, signifie encore, Souffrir, endurer, pardonner. Ce jeune homme a un Precepteur qui ne lui laisse *passer* aucune faute. On *passe* bien des choses à une jeune personne qui a de la beauté, qu'on ne pardonne pas dans un âge plus avancé. BELL. Il faut être indulgent aux Auteurs, leur laisser *passer* beaucoup de choses, n'être pas si exact à les reprendre. La conversation est un commerce de liberté, où il faut laisser *passer* bien des petites choses sans leur faire de procès. LA LANGUE. Je *passe* ce qu'il a fait contre moi, à la charge qu'il n'y retournera plus. *Passe* pour cette proposition, mais pour la consequence qu'on en veut tirer, je la condamne.

PASSER, se dit aussi en parlant de la maniere dont les choses sont arrivées. La relation de ce qui s'est fait & *passé* en une telle bataille. Je voudrois bien sçavoir comme cette affaire, cette negotiation s'est *passée*, comment s'est *passé* le jugement de votre procès. Epicure qui paroissoit si persuadé de l'aneantissement, ne laissa pas d'être inquiet de ce qui se *passeroit* après lui. ST. EVR. La prudence songe à ce qui s'est *passé*, pour prevoir ce qui arrivera. LE CH. DE M.

PASSER, se dit aussi en parlant de la valeur des choses. Les louïs *passent* pour tant. Les pistoles d'Espagne *passent* sur le pied des loüis d'or, c'est-à-dire, sont reçuës pour la même valeur. Il est deffendu de *passer* la monnoye legere. Il faut que l'or ait *passé* par le creuset, par la coupelle, par le feu, pour en savoir le prix. Dans les memoires des frais d'un enterrement, deux bancs *passent* pour un Prêtre. Un as *passe* pour onze au Piquet, au Berlan.

En termes de Marine on dit, *Passer* la Ligne; pour dire, Voyager au delà de l'Equateur; auquel cas les Mariniers font de grandes ceremonies, & baignent dans la mer ceux qui

qui n'y ont point encore *passé*. Le premier Meridien *passe* par l'Ile de fer, qui est une des Canaries. Les Espagnols l'ont voulu faire *passer* par les Açores. Quand on dit, *Passer* le Detroit, on entend celui de Gibraltar. Saint Louis *passa* la mer, c'est-à-dire, la traversa pour aller en Orient.

Passer au vent d'un vaisseau, c'est lui gagner le vent. *Passer* sous le beaupré d'un vaisseau, c'est *passer* fort près de l'avant d'un vaisseau. On regarde en mer comme une civilité, de ne *passer* pas sous le beaupré d'un autre, quand on peut y *passer*.

PASSER, en termes de Guerre, signifie, Payer à un Officier la solde pour quelcun des ses valets, comme si c'étoit un soldat effectif. Un Lieutenant d'Infanterie a un valet *passé*, un Capitaine trois, quand il a cinquante hommes; six, quand il en a cent. On a *passé* tant de soldats à la montre. On dit aussi, Faire *passer* en revuë son armée, pour voir si elle est complete & en bon ordre. On dit qu'une armée a *passé* sur le ventre à une autre, quand elle l'a defaite absolument. On dit qu'elle a *passé* tout au fil de l'épée, quand elle n'a point voulu donner de quartier.

On dit aussi, *Passer* par les armes, par les piques, en parlant des punitions des soldats qui ont failli, & qui sont faits mourir par les armes de leurs camarades. On dit aussi d'un transfuge, qu'il a *passé* dans le parti ennemi.

En termes d'Escrime, on dit qu'un homme a *passé* sur un autre, lorsqu'il lui a fait une passe au collet, qu'il l'a saisi au corps.

En termes de Pratique, on dit qu'un arrêt a *passé* tout d'une voix, qu'il a *passé* par l'avis du Rapporteur, lorsque tous les Juges ont été d'un même sentiment, ou que la pluralité a suivi celui du Rapporteur. Le Parlement est obligé de *passer* tous les Edits que le Roi lui envoye.

On dit aussi, Cela n'a *passé* que d'une voix; a *passé* à fleur de corde; pour dire, L'affaire a failli à être partagée. On dit qu'une affaire a *passé* au Parquet, lorsquelle y a été vuë, qu'il y a eu des conclusions des Gens du Roi: qu'un appointement a été *passé* au Greffe; pour dire, du consentement des Procureurs qui l'ont signé; & qu'une production a *passé* au Greffe, quand elle y a été enregîtrée, & que le Rapporteur s'en est chargé sur le regître. Cette sentence a *passé* en force de chose jugée. Cette coutume a *passé* en force de loi. On dit aussi, *Passer* le Barreau, quand on s'y vient placer pour plaider. On dit aussi, *Passer* outre, nonobstant oppositions ou appellations quelconques. On dit aussi, qu'un article a *passé* dans un compte; pour dire, qu'il a été alloüé. Cette somme lui a été *passée* en depense, en frais extraordinaires. Au contraire on dit qu'on a *passé* la plume pardessus; pour dire, qu'on l'a rayée.

PASSER SON ORDRE. Terme de Banquier. C'est mettre son ordre au dos d'une Lettre ou Billet de Change, en faveur de quelcun, c'est-à-dire, déclarer qu'on les transporte à celui dont le nom est exprimé dans l'ordre.

Passer un contrat, *Passer* une declaration, *Passer* un jugement, une procuration, & generalement toutes sortes d'actes judiciaires, & volontaires, qui se font ou en Justice, ou pardevant Notaires, c'est consentir à quelcun de ces actes pour acquerir, vendre, declarer, s'obliger, donner pouvoir, &c. & pour marquer une datte, l'on dit, Fait & *passé* en tel lieu, & devant tels Notaires, tel jour. C'est en ce sens qu'on dit, *passer* condamnation; pour dire, Acquiescer à la demande qu'on nous fait, reconnoître que nous avons tort.

En termes de Grammaire & de Rhetorique, on dit qu'un Orateur *passe* d'un point à un autre, quand il change de matiere, quand il fait quelque transition. Avocat, *passez* au deluge, dit le Juge des Plaideurs, qui est une Comedie de Racine. Cette construction, quoyque vicieuse, a *passé* dans l'usage. Le mot *incognito* a *passé* tout crud en notre Langue. La reticence est une figure qui fait *passer* sous silence des choses qu'on ne laisse pas d'exprimer en *passant*. On dit aussi, Cela a *passé* en proverbe, ou le dit communément. Cet Orateur a *passé* cela delicatement, il n'a fait qu'effleurer la matiere. *Passons* au reste. Ceux de Smyrne, après avoir *passé* legerement sur leur origine, dirent &c. ABLAN.

PASSER, s'employe aussi dans les Arts Mechaniques, & signifie, Preparer, apprêter, accomoder certaines choses. *Passer* une étoffe sous la calandre pour la tabiser. *Passer* le carreau sur des coutures. *Passer* une image satinée sous la planche, *Passer* en teinture, en couleur. *Passer* en galle. *Passer* les cuirs, les busles, les peaux dans les huiles, des graisses, des parfums. On dit, *Passer* des rasoirs, des couteaux; pour dire, les aiguiser, ou les affiler sur la meule, sur la pierre.

On dit aussi, *Passer* par la filiere pour faire du fil de fer, du fil d'archal, du fil d'or, ou d'argent. On dit aussi, *Passer* une couche de vernis sur un tableau, un enduit de chaux sur une muraille. Il faut encore *passer* la main sur cet ouvrage; pour dire, Il n'est pas fini.

PASSER, signifie aussi, Couler, monder, épurer. On *passe* de la casse par le tamis pour la monder. On *passe* de l'hypocras par la chausse pour le clarifier. On *passe* un bouillon par un linge pour l'avoir plus pur. On *passe* des groseilles par une passoire pour en tirer le jus. On *passe* la farine par le bluteau pour en ôter le son. On *passe* du plâtre par le sas. On *passe* du sable par une claye pour l'avoir plus delié.

En Chymie on *passe* les liqueurs par le papier gris, quand on les veut philtrer. On *passe* le mercure par le chamois pour le purifier, on le *passe* par l'alembic.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme a *passé* par l'étamine; pour dire, qu'il a été à une rude épreuve, soit à l'égard du corps, quand il a eu quelque grande maladie qui l'a fort amaigri; soit à l'égard de l'esprit, quand il a souffert un rude examen de sa capacité; ou même à l'égard de sa fortune, quand il a été violemment taxé pour quelque recherche ou malversation.

PASSER, se dit aussi en parlant des examens qu'il faut subir, des chef-d'œuvres qu'il faut faire pour parvenir à quelques degrez, à quelque Maitrise. Il faut essuyer un rude examen pour être *passé* Licentié & Docteur en Theologie, en Medecine. Il faut faire des chef-d'œuvres pour être *passé* Maître Cordonnier, Sellier, Rotisseur, &c. On dit aussi, qu'un homme est Maître *passé* en quelque Art, quand il y est fort habile.

PASSER, se dit aussi en parlant de ce qu'on polit, qu'on perfectionne. Il faut encore *passer* la plume, le pinceau sur cette piece, sur ce portrait. Il faut *passer* la lime, le rabot sur cet ouvrage. On dit au contraire, *Passer* l'éponge pardessus; pour dire, l'effacer entierement. Bien des Sçavans ont *passé* sur cet ouvrage; pour dire, y ont mis la main. Que pourroit-il y manquer, après tant d'habiles gens qui y ont *passé*? PASC.

PASSER, se dit aussi en plusieurs sortes de jeux. A la Paume, on *passe* sous la corde, quand on a fait deux chasses. On dit au jeu de Quilles, que qui *passe* perd. *Passer*, au Mail & au Billard, c'est faire *passer* sa boule, sa bille dans la passe, dans les portes, ou petites arcades qui sont exprès dans le jeu. On dit au Berlan, à l'Hombre, à la Bête, à la Prime, au Hoc, *Passer*, quand on ne veut pas faire joüer, quand on veut voir venir les autres. On dit aussi, qu'une carte *passe*, lorsqu'on la joue, & que personne ne la coupe.

PASSER, se dit proverbialement en ces phrases. *Passer* par un *fidelium*; pour dire, Abreger, finir. Ce proverbe, à ce que dit Pasquier, s'est fait par allusion à l'usage des Moines, qui ne pouvant pas suffire à executer toutes les fondations faites en leurs Eglises, les terminent par un *fidelium*, qui est la derniere Oraison qu'on dit pour les morts. On dit aussi, qu'un homme en fait *passer* quinze

pour

pour douze à un autre, quand il trompe celui qui a en lui quelque confiance, ou qui ne sçait pas se deffendre de sa malice. On dit aussi, qu'on lui a *passé* la plume par le bec; pour dire, qu'on l'a frustré d'un avantage qu'on lui avoit fait esperer en quelque affaire. On dit, *Passer* les choses au gros sas; pour dire, ne les point examiner à la rigueur. On dit encore, *Passer* de fil en aiguille; pour dire, *passer* d'un discours à un autre. On dit qu'un homme veut *passer* pour beau, quand il ne veut rien payer d'un écot, d'une depense qui se fait en commun dans une compagnie. On dit aussi, qu'on *passe* maître quelcun, quand on dine sans lui, quand on le fait diner par cœur. On dit aussi, que jeunesse est forte à *passer*; pour dire, qu'il est difficile de *passer* son jeune âge sans faire quelque folie. On dit aussi, Il *passera* bien de l'eau sous les ponts entre ci & là; pour dire, Cela n'arrivera pas de long temps. On dit aussi, *Passer* du blanc au noir; pour dire, Aller d'une extremité à l'autre. On dit que l'amour *passe* le gand, lorsqu'on touche la main a quelcun à l'improviste, sans qu'il ait le loisir de la presenter nuë. On dit pour exprimer une necessité absoluë, Il faut *passer* par la porte, ou par la fenêtre. On dit encore de celui qui a une pretention à quelque chose, qu'il ne l'aura jamais, qu'elle lui *passera* bien loin du nez. On dit aussi pour taxer un homme de legereté, qu'il ne faut qu'une mouche qui lui *passe* devant les yeux pour l'arreter. On dit aussi, Contentement *passe* richesse; pour dire, Il vaut mieux vivre satisfait, sans inquietude, que d'être riche. On dit d'un homme qui est mort doucement, qu'il a *passé* comme une chandelle. On dit aussi de celui qui est accoutumé à quelque chose, qu'il ne s'en peut *passer* non plus que de chemise. On dit aussi d'un homme qui a belle apparence, qu'il *passera* par tout, qu'il *passera* à la montre. On dit aussi, Le tems *passe*, & la mort vient. Voilà un ris qui ne *passe* pas le nœud de la gorge.

Passer. f. m. Terme de Relations. On nomme ainsi à Gamron, ville du plus grand commerce de Perse, ce qu'ailleurs & à Hispahan même, on appelle *Bazar* ou *Marché*.

Passé, ée. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe.

On dit, en termes de Blason, *passé* en sautoir, en parlant de ce qui est mis en forme de croix de S. André. D'azur à deux épées, *passées en sautoir* d'argent, les pointes en bas, ou en haut, les gardes & les poignées d'or. On dit aussi, Une queuë de lion fourchuë *passée* en sautoir, quand les deux fourches se croisent, comme dans les Ecus de Luxembourg, & de Baviere.

Passé, signifie en general, Ce qui est arrivé; l'espace de la vie qui est écoulé; le temps qui nous est échapé. Le *passé* n'a pour moi qu'un tendre souvenir. St. Ev. Nous ne nous tenons jamais au present; nous anticipons sur l'avenir comme trop lent, pour le hâter, & nous rappellons le *passé* pour l'arrêter comme trop prompt. Pasc. Le *passé* est un abîme qui engloutit tout, & l'avenir un autre abîme impenetrable; l'avenir s'écoule dans le *passé*. Nic. Il faut laisser le *passé* dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. Boss. Les sçavans sçavent le *passé* & ignorent le present. Quelle sottise! Abl.

On dit que le *passé* ne se peut revoquer, qu'il faut oublier le *passé*. Ne parlons plus du *passé*. Le *passé* ne revient jamais. Au temps *passé*, signifie, Autrefois. Les hommes seront faits à l'avenir comme ils ont été par le *passé*.

Le regret du passé, *la peur de l'avenir*,
Le chagrin du present, penser qu'il faut finir....
Ce sont les beaux presents que nous fait la raison. Oe. M.

Passé. subst. masc. Un temps qui est écoulé, qui n'est plus present. En Grammaire on distingue trois temps, le *Passé*, le Present, & le Futur. On l'appelle autrement *Preterit*.

PASSÉE. f. f. Le passage d'une chose. Une *passée* de gens de guerre a ruïné ce bourg, ce village.

On dit, en termes de Venerie, qu'on attend les oiseaux, qu'on prend le gibier à la *passée* avec des filets & gluaux. La *passée* des beccasses se fait à la St. Remy entre chien & loup. Les coqs de bruyere se prennent aussi à la *passée*.

Passée, se dit aussi de la trace du pied d'une bête. La *passée* du cerf.

Passée. Terme de Perruquier & de Tresseuse. C'est environ trois douzaines de cheveux qu'on tresse sur les soyes, lorsqu'on fait quelque perruque. Savoir la *passée*. Apprendre la *passée*.

Passée. Terme de Megissier. C'est deux douzaines de peaux de mouton qu'ils plongent tout d'un coup dans une espece de grande huche remplie d'une mixtion propre à leur faire prendre le blanc.

Passée. Terme de Basselissiers. C'est l'aller & le venir de la flûte qui leur sert de navette.

PASSERAGE. f. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *lepidium*, & dont il y a quelques especes. La *passerage à larges feuilles* pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, rameuses. Ses feuilles sont longues, larges, finissant en pointe, semblables à celles du citronnier, mais plus grandes, lisses, grasses, d'un vert obscur, rangées alternativement, dentelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux sommittez des tiges & des branches: elles sont en grand nombre, petites, blanches, composées chacune de quatre feuilles disposées en croix. Il leur succede un fruit en fer de pique, divisé en deux loges remplies de semences. Sa racine est grosse comme le doigt, blanche, d'un goût acre. En Latin *lepidium latifolium*. C. Bauh. Cette plante est anti-scorbutique, stomacale, propre pour l'affection hypochondriaque. On applique sa racine pilée avec du beurre sur les endroits où la goutte se fait sentir.

PASSEREAU. f. m. Petit oiseau qu'on nomme autrement *moineau*. Voyez ce mot. *Passereau* ne se dit guere dans le stile ordinaire. L'Acad. Je me trouve comme un *passereau* qui est tout seul sur le toit d'une maison. Port-R. Sa femelle s'appelle *passe*. *Paisse* & *passe* ne valent plus rien du tout. Men. L'Academie ne condamne pourtant pas *passe*. Le *passereau* de Catulle.

Du Latin *passer*, à *passim*, *à chaque pas*, parce qu'on rencontre des *passereaux* de tous côtez.

Passereau de l'Amerique. Oiseau qui se trouve dans les Isles de Tabago & de la Barbade, qui sont les plus meridionnales des Antilles, qui n'est pas plus gros qu'un passereau & qui a un plumage ravissant. Car il a la tête, le col & le dos d'un rouge si vif & si éclattant, que lorsqu'on le tient serré en la main, & qu'on ne fait paroître que le col ou le dos, on le prendroit de fort près pour du charbon allumé. Il a le dessous des aîles & du ventre d'un bleu celeste, & les plumes des ailes de la queuë, d'un rouge obscur, marqué de petits points blancs, disposez en égale distance, qui ont la figure de la prunelle de son œil. Il a aussi le bec & le ramage d'un *Passereau*, c'est pour cette raison qu'on l'a nommé *Passereau de l'Amerique*. Rochefort.

PASSERILLE. f. f. Raisin sec. Frontignan donne les meilleures *passerilles* qu'il soit possible de voir. Del. de la Fr.

PASSEROSE. f. f. Plante qu'on nomme autrement *passefleur*. Voyez Lychnis.

PASSEROSÉE. f. f. Terme de fleuriste. Tulippe rouge & blanche. Mor.

PASSEROUTE. f. f. Ce mot se dit des tours d'adresse, & signifie un tour qui l'emporte sur tous les autres.

C'est des plus merveilleux tours
La passeroute *& la maîtrise*. Sar.

PASSET. f. m. Espece d'armoire de boutique où l'on place & met les marchandises en bon ordre, chacune

vune felon leur espece & qualité, comme les velours avec les velours, les satins avec les satins, &c. On l'appelle autrement Rayon, Armoires à *passet*, armoires à *rayons*.

PASSET. s. m. Mesure de Rome. Elle est faite de plusieurs petites pieces de bois qui se plient par leurs charnieres. Le *passet* est de 5. palmes.

PASSETEMS. s. m. Divertissement; occupation agreable à quoy on employe son temps. Donner du *passetems*. Vous en aurez le *passetems*. Les gens d'esprit font leur *passetems* de l'étude; les Nobles de campagne de la chasse; les faineans du jeu. Les jeunes gens tiennent que le plus agreable de tous les *passetems* est de faire l amour. Il ne prend pas ce travail comme une occupation serieuse, mais il s'y applique par *passetems*. C'est un *passetems* honnête, & permis. Prendre les *passetems* les plus delicieux. BENS. Cette phrase *passetems* represente l'usage de ces gens prudens qui ne pensent point avoir mei leur compte de leur vie, que de la couler, & échaper; de la passer, gauchir, & autant qu'il est en eux l'ignorer, & la fuir. MONT.

On appelle ironiquement un beau *passetems*, une occupation indigne de celui qui s'y applique. Voilà un beau *passetems* pour un homme serieux, de faire des ricochets. Les camouflets, ou autres malices sont des *passetems* de laquais.

PASSETUILLOISE s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe colombin clair, colombin obscur, & blanc sale. MOR.

PASSEVELOURS. s. m. Espece de fleur de l'arriere saison, ainsi appellée parce qu'elle a l'œil du velours. On l'appelle aussi *Amarante*. Voyez ce mot.

PASSEVOGUE. s. f. Terme de Marine. Vogue de galere redoublée avec grand effort de rameurs. On fit faire *passevogue* à la chiourme.

PASSEVOLANT. s. m. Faux soldat & non enrollé, qu'un Capitaine fait passer aux revuës pour montrer que sa Compagnie est complette, ou pour en tirer la paye à son profit. Les *passevolans* sont condamnez à être marquez d'une fleur de lis à la jouë par un reglement de l'an 1668. Le Cardinal Palavicin compare les mots superflus aux *passevolans*, & il dit que les Lecteurs delicats ont autant de peine à voir une même chose revetuë de paroles differentes, que les Commissaires des guerres en ont à voir passer plusieurs fois en revuë les mêmes soldats sous des habits differens.

PASSEVOLANT, se dit figurément d'un homme qui se fourre dans quelque compagnie; qui s'introduit dans une partie de plaisir, de depense, sans en être prié; qui entre à la Comedie sans payer. Nous ne voulons point de *passevolans* parmi nous. Les Comediens ont demande des gardes pour empêcher les *passevolans* d'entrer.

S'il n'est des censeurs vigilans
Pour chasser ces Passevolans,
Ils prendront le pas au Parnasse
Et sur Virgile & sur Horace. DU CER.

On appelle sur mer *passevolans*, des canons de bois bronzé qui ne servent qu'à faire peur. Ils ont été ainsi appellez à l'imitation des faux soldats que les Capitaines supposent à la montre. On les appelle aussi *fausses lances*.

PASSEUR, EUSE. s. m. & f. Qui conduit un bateau, un bac pour faire passer la riviere aux hommes & aux bestiaux. Où est le *passeur*? Appellez le *passeur*. Les Bateliers qui sont aux ports de Paris sont reçus Maîtres *Passeurs* à l'Hôtel de Ville. A Lyon ce sont des femmes qui sont Batelieres; les *Passeuses* d'eau.

PASSEZABLON. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est d'un beau pourpre violet & blanc. MOR.

PASSIBLE. adj. m. & f. Capable de souffrir. Le corps humain dans son état naturel est *passible*. JESUS-CHRIST ressuscité n'a plus un corps *passible*. Ce mot ne se dit guères que dans le dogmatique, & l'exemple suivant n'est pas à imiter:

Pour les maux étrangers nos ames sont passibles;
Et nos propres malheurs nous trouvent insensibles. HABERT.

PASSIBILITÉ. s. f. Terme Dogmatique. Qualité des corps passibles, qui ont de la disposition à patir, souffrir, recevoir, &c.

PASSIF, IVE. adj. Terme de Physique. Il est opposé à actif. Qui est relatif à un autre dont il souffre l'action. Le feu a un principe actif, le bois à son égard est *passif*. En toute generation il faut s'imaginer une puissance active, & une puissance *passive*. L'entendement est purement *passif*, & il ne fait qu'appercevoir. LAMI.

En parlant d'une Election Capitulaire ou autre, on dit qu'un homme a voix active & *passive*; pour dire, Il est capable d'élire & d'etre élu.

On dit, en termes de Pratique, Une dette *passive*; pour dire, une dette à laquelle nous sommes obligez envers quelcun; & une dette active; pour dire, une dette qu'on nous doit.

Dans le langage des Mystiques, l'oraison *passive* est une suspension, ou une ligature totale des facultez intellectuelles, par laquelle l'ame demeure impuissante à produire tous actes ou de propre industrie, ou de propre effort. BOSS. Quand une fois livrée à Dieu par un amoureux abandon, c'est assez d'y prêter dans la suite un consentement *passif*. ID. Dans la parfaite contemplation l'ame doit être entierement *passive* à l'égard de Dieu. FEN. L'*état passif* n'est *passif* que comme la contemplation est *passive*: c'est-à-dire qu'il exclut, non les actes paisibles, & desinteressez: mais seulement l'activité, ou les actes inquiets, & empressez pour notre propre interêt. ID. L'état *passif* est celui où une ame n'aimant plus d'un amour melangé, fait tous ses actes deliberez d'une volonté pleine, & efficace; mais tranquille, & desinteressé. ID. Dans l'état *passif* on ne souffre point; on n'agit point; seulement on reçoit les graces que Dieu envoye: on suit l'attrait de sa grace, sans faire autre chose que de se laisser pousser par l'esprit divin. JU. Dans l'état *passif* l'ame n'a plus ni action, ni situation propre, & naturelle: c'est une souplesse infinie de l'ame, que la plus insensible impulsion de la grace fait mouvoir. FEN.

PASSIF, en Grammaire, est une seconde inflexion du verbe, qui d'actif devient *passif*, en prenant le verbe auxiliaire *je suis*, au lieu, de *j'ai*, qui le conjugue à l'actif. Le verbe *passif* signifie une action qu'on souffre. La conjugaison en est très facile. Il ne faut qu'ajoûter ce participe *passif* d'un verbe à tous les tems de l'auxiliaire *être*, comme, *je suis loué*, *j'ai été loué*, *je serai loué*. Le verbe *passif* regit le genitif, la vertu *est estimée de tous*; souvent il regit le nominatif avec la préposition *par*, & c'est sur tout quand on parle de quelque action exterieure; comme, il a *été rencontré par* des voleurs; il a *été tué par* ses domestiques: au contraire, quand il s'agit des actes interieurs de l'ame, on met ordinairement, *de*; il *est estimé des* sçavans; il *est aimé de tous*. Quand il s'agit d'actions qui participent & des sentimens de l'ame & des mouvemens du corps, on peut mettre, ce semble, *de* ou *par*: comme, il *est loué de* beaucoup de gens; ou *par* beaucoup de gens; il a *été felicité des* sçavans ou *par* les sçavans; mais le plus seur en ces occasions est d'employer *par*. Si cette regle n'est pas universelle elle est du moins fort étenduë. LE P. BUFFIER.

PASSIF, en ce sens s'employe aussi substantivement; ainsi on dit, Conjuguer le *passif* d'un verbe. Ce verbe n'a point de *passif*.

Neutre-passif, est un verbe qui a la conjugaison *passive*, & la signification neutre. Il y en a un fort petit nombre en Latin. Il y en a aussi fort peu en François. Mais plusieurs s'y trompent, en prenant pour *neutres-passifs* beaucoup de verbes qui sont actifs, & agissans sur eux-mêmes, quand

quand on y ajoûte le pronom personnel, & qui en ce cas feroient plutôt des neutres-actifs, que des *neutres-passifs*. Mais l'Academie paroît être dans un autre sentiment; & par consequent cela merite une Dissertation particuliere. Quelques-uns n'admettent point de verbes *passifs* en François: ils disent que ce qu'on appelle *passif* n'est autre chose que le participe du verbe joint dans differens temps avec le verbe auxiliaire *être*. Au lieu que les verbes *passifs* des Latins ont des terminaisons differentes. Ainsi il n'y a proprement que des *actifs-passifs*, & des *neutres-passifs* qui dans les temps formez du participe se servent du verbe auxiliaire *être*. Mais pour être *neutre-passif* il faut que le verbe soit neutre de sa nature, c'est-a-dire, qu'il ne regisse rien, & qu'il forme ses temps avec le verbe auxiliaire. Par exemple, Je tombe, est neutre, & , je suis tombé, est *neutre-passif*. Et, s'aimer est actif-*passif*, parcequ'aimer est actif de sa nature. L'Acad.

PASSIVEMENT. adv. D'une maniere passive. Il y a plusieurs verbes qui se prennent *passivement*.

PASSIVETE. s. m. Terme de devotion mystique. Etat de l'ame passive, & contemplative. St. Paul en bannissant les mouvemens turbulens que donnent les soins du monde, ne nous ordonne point de demeurer dans l'inaction, & dans la *passiveté*. Boss. Dieu entraîne sa creature comme il lui plaît, & dans les operations de la grace il y a une certaine *passiveté* qui en est inseparable, parcequ'il y a plus d'action de la part de Dieu, que d'efforts de notre côté. Id. La *passiveté* des contemplatifs n'est point un état de souffrance: elle n'est opposée qu'à l'action, & à l'activité. Id.

PASSION. s. f. Terme de Physique, relatif & opposé à action, qui se dit lorsque quelque corps naturel reçoit, ou souffre l'action de quelque agent. Il n'y a point d'action sans *passion*.

On le dit aussi en Grammaire. Le verbe actif est celui qui marque l'action; le passif, celui qui marque la *passion*.

PASSION ILIAQUE. Voyez Iliaque.

Passion, signifie aussi, Souffrance. Jesus-Christ a souffert mort & *passion* pour nous. L'Acad. La *Passion* a été écrite par les quatre Evangelistes. Depuis que ce mot a été consacré à ce mystere, il n'a plus été en usage pour les autres souffrances, si ce n'est à l'égard de quelques Martyrs, & en cette phrase proverbiale, Il m'a fait souffrir mort & *passion*; pour dire hyperboliquement, Il m'a tourmenté, incommodé, ou ennuyé. Il hesitoit à chaque moment dans son discours; je souffrois mort & *passion* de l'entendre.

Le mot de *passion* en Bas-Breton signifie encore *agonie*. Il est emprunté du Latin *passio*.

Passion, se dit aussi dans l'Eglise Romaine, de la Fête qu'on fait en memoire de la *Passion* de notre Seigneur pendant la cinquiéme semaine de Carême qu'on appelle la Semaine de la *Passion*. Le Dimanche de la *Passion*. On le dit aussi de l'Office, & du long Sermon qu'on fait le Vendredy Saint. Vers le X. siecle la coutume s'étoit introduite de compter les années du jour de la *Passion* de Jesus-Christ. Quelquefois les Historiens du XI. & XII. siecles confondent les années de la *Passion* avec celle de l'Incarnation; quoyqu'il y ait une difference de 33. années.

Passion, se dit aussi parmi le peuple d'un son de cloche qu'on fait au milieu de la Messe vers la consecration, & dans les villages, avant le dernier coup de la grande Messe, auquel temps le Curé recite la *Passion*. On le dit aussi d'un certain son de cloche qu'on fait pour les agonisans, afin qu'on se mette en priere pour eux.

Passion, en Morale, se dit des mouvemens, & des differentes agitations de l'ame selon les divers objets qui se presentent aux sens. La nature ayant imprimé dans les hommes un amour invincible pour leur conservation, & pour leur felicité, les *passions* ne sont autre chose qu'un mouvement involontaire de l'ame, causé par ce que de certains objets paroissent avoir de conforme ou de contraire à notre nature, lequel mouvement est entretenu & fortifié par un certain cours des esprits & du sang. La Philosophie ne doit donc pas detruire les *passions*, mais les rapporter à leurs veritables objets. Il en est des *passions* par rapport, au bonheur, comme des vents, par rapport à la navigation. Quoique les vents causent toutes les tempêtes, ils sont pourtant necessaires à la navigation. Ainsi quoique les *passions* soient la cause de tous les desordres, dans lequels tombent les hommes, une vie sans *passions* est une langueur insupportable. Le Sage. Pour rendre l'homme heureux il faut remuër ses *passions*. Ob. M. La raison ne doit être appellée que pour temperer les *passions*, & non pour les éteindre. Id. A 60. ans il est malaisé de juger si les *passions* qu'on ne ressent plus, sont éteintes, ou assujetties. St. Ev. On peut dire que toutes les *passions* par lesquelles l'ame se porte à quelque chose, comme l'amour, ou l'ambition; sont plutôt de veritables actions, que des *passions*: & qu'au contraire tous ces mouvemens par lesquels l'ame se trouve interrompuë dans son action, sont de veritables *passions*; comme la tristesse. Nos *passions* se joüent de nous, & nous persuadent à leur gré ce qui les flatte. Disc. d'El. Les *passions* ne se presentent pas toûjours sous leur forme naturelle; c'est sous les apparences mêmes de la vertu que se cachent celles dont nous nous defions le plus. Id. Si les hommes n'avoient point de *passions* que feroient-ils au monde? Ce sont elles qui font naître tous les plaisirs. M. Sc. Les *passions* ont en elles un certain feu qui anime toutes les actions des hommes, & la sagesse n'a jamais consisté à n'avoir point de *passions*; mais à leur donner des bornes. Id. Dans les choses de *passion* il vaut mieux imiter le langage des personnes d'un esprit mediocre, que celui des autres. Font. Les *passions* ont une injustice, & un interêt propre qui fait qu'on s'en doit defier, lors même qu'elles paroissent les plus raisonnables. La Roch. Les *passions* sont en l'homme comme des troupes qui servent à lui procurer le bien, & à le garantir du mal. Ob. M. Chaque *passion* parle un Langage different. Boil. Tyrannie heureuse que celle des *passions* qui font le plaisir de la vie! St. Ev. Les *passions* sont les breches de l'esprit. Amelot. Si l'on abandonne la *passion* sur sa foi, & si on la laisse faire à discretion, quels ravages ne fera-t-elle point dans la societé civile? Bal. Toutes les *passions* humaines sont vicieuses, & desordonnées, comme l'amour propre qui leur donne la naissance. M. Esp. Les effets extraordinaires des *passions* ne peuvent être imitez par la raison: leurs mouvemens dependent des objets. Nic. Tous les hommes, les Philosophes mêmes sont sujets aux mêmes *passions*, un peu plus, un peu moins. Ob. M. Les Stoïciens vouloient que le sage fût sans *passions*, les Peripateticiens disoient au contraire qu'il en avoit, mais qu'il sçavoit les moderer. Ce n'étoit qu'une dispute de mots. Werenfels. On étudie la Morale d'une maniere physique & l'on s'imagine de la sçavoir quand on sçait les changemens que Descartes a cru se faire en notre corps, lorsque les *passions* nous possedent. Le Cl. Les *passions* de l'ame sont des causes fort ordinaires des maladies. Baglivi. De violens mouvemens de *passions* de haine, de crainte &c. ont gueri des maladies inveterées. *Bib. Univ. T. III.*

Des passions *dans tous les cœurs*
La nature a jetté la germe. Nouv. Monde.
Et l'empire des flots a bien moins de furie
Que le regne des Passions. Id.

Les Philosophes ne s'accordent pas sur le nombre des *passions*. Les *passions* de l'appetit concupiscible, sont la volupté & la douleur; la cupidité & la fuite; l'amour & la haine. Celles de l'appetit irascible sont la colere, l'audace,

dace, la crainte, l'esperance, & le desespoir. C'est ainsi qu'on les divise communément. Les Stoïciens en faisoient quatre genres, & se pretendoient être exempts de toutes *passions*. Voyez l'Abregé de Gassendi, & sur tout le Traité des *passions* de Descartes, où les *passions* sont expliquées physiquement. Coeffeteau a fait le Tableau des *Passions*; La Chambre, les Caracteres des *Passions*; Le Pere Senaut, l'Usage des *Passions*. Il n'y a, à proprement parler, que deux *passions*, l'amour & la haine; ce sont les deux grands ressorts qui donnent le branle à tous les autres, & qui se diversifient dans tous les hommes suivant leur temperament. HARTSOEKER.

PASSION, se dit plus particulierement pour l'amour. Declarer sa *passion*. Il meurt de *passion* pour cette fille. C'est sa premiere *passion*. C'est l'objet de sa *passion*. Il n'y a rien de si honnête qu'une ancienne amitié; & rien de si honteux qu'une vieille *passion*. ST. EV. L'homme le plus simple que la *passion* fait parler, persuade mieux que le plus éloquent que la *passion* n'anime point. LA ROCH. Le plaisir de l'amour est d'aimer, & l'on est plus heureux par la *passion* que l'on prend, que par celle que l'on donne. ID. Une coquette n'aime point la personne de ses Amans: elle n'en aime que les *passions*. B. RAB. Un cœur usé par mille coquetteries n'est pas capable d'une grande *passion*: il faut de la vertu pour être capable de ces grands attachemens. M. SC. Quelle difference des dégoûts d'une vieille *passion* à la delicatesse d'une *passion* naissante! ST. EV. Notre siecle est grossier, & l'on ne voit plus gueres de ces passions desinteressées qui n'en veulent qu'au cœur. DAC. Quand on est atteint d'une belle *passion* il ne depend pas de nous de l'étouffer. OB. M. Un peu de jalousie est inseparable d'une ardente *passion*. VILL. La *passion* est un Orateur qui persuade toûjours. LA ROCH. On appelle une belle *passion*, un amour fidelle, & constant; on entend quelquefois par là une *passion* un peu outrée, & un peu romanesque. *Passion* honnête est l'attachement qu'on a pour une personne de grande vertu, & de grand merite, sans aucun sentiment grossier: au contraire on appelle *passion* sale, aveugle, brutale, dereglée, emportée, celle qui a pour but les plaisirs sensuels. En ce sens on dit, Etre maître, ou esclave de sa *passion*; Dompter sa *passion*; S'abandonner à sa *passion*: en suivre tous les mouvemens, tous les transports.

PASSION, se dit aussi de la chaleur, de l'ardeur avec laquelle on fait quelque chose. Il ne faut pas deffendre nos amis avec trop de *passion*, de peur de leur attirer des choses fâcheuses par une chaleur indiscrete. BELL. Il faut qu'un Magistrat soit sans *passion*: qu'un Avocat plaide sa cause sans *passion*, sans s'emporter en injures, en invectives. Pour bien persuader, il faut faire croire qu'on parle sans *passion*. Il sert ses amis avec beaucoup de *passion*, & d'empressement. Vous parlez avec trop de *passion* pour en être cru. La *passion* vous trouble, vous emporte. Qu'il soit des Juifs ce que l'on voudra, pour moi, je trouve que les Chrêtiens les ont regardez en tout tems & les regardent encore avec une *passion* trop peu Chrêtienne. BEN.

PASSION, se dit aussi de tout desir violent, du panchant, de l'inclination, de l'affection qu'on a pour quelque chose. Cet homme a une furieuse *passion* pour le jeu. Je suis avec *passion* votre serviteur. Rien ne peut refroidir la *passion* que j'ai pour vos interêts. Vous ne sçauriez douter de la *passion* que j'ai à vous honorer. VOIT. Les impies ont de la *passion* pour le vice. PASC. Avoir de la *passion* pour l'éloquence. ABLAN. Il a la *passion* des medailles, des tableaux. C'étoit une de ses *passions* que de voir & de connoître les choses étrangeres. FL. *V. de Comm.* Il se dit aussi de l'objet de la *passion*. Sa plus forte *passion*, c'est la chasse, c'est le jeu.

PASSION: on dit en Rhetorique, en Poësie, en Peinture, & en Musique, que toute l'adresse, ou la finesse de l'art consiste à émouvoir, à exciter, ou à bien représenter les *passions*. Un Orateur vehement, un Poëte Dramatique, tâchent d'exciter la *passion* dans l'esprit des auditeurs. Les anciens Musiciens excitoient, ou appaisoient les *passions*, comme on dit de la harpe de David à l'égard de Saül, des flûtes de Timothée à l'égard d'Alexandre. Ce Peintre exprime bien les *passions*. Ce Comedien entre bien dans les *passions* de ceux qu'il représente.

Fleur de la PASSION. Voyez FLEUR.

PASSIONNER. v. act. Animer ce qu'on dit ou ce qu'on chante, y donner un caractere affectueux, touchant, & qui marque de la passion. Le mot de *passionner* en ce sens & dans le regime actif est assez nouveau. Ce Declamateur, ce Comedien *passionnent* bien, ils mettent beaucoup de passion dans leurs paroles. Il est froid, il ne *passionne* rien. Cette femme *passionne* bien tous les airs qu'elle chante. BOUH.

PASSIONNER, se dit encore pour toucher, *affecter*. La definition des vertus & des vices n'est qu'une simple speculation qui ne *passionne* point. LA MOTTE.

PASSIONNER, se dit aussi par quelques-uns à l'actif, pour Desirer quelque chose avec ardeur, avec passion, & l'Academie ne le desaprouve pas en ce sens. Il *passionne* fort cette affaire; pour dire, il la sollicite avec ardeur. Il ne faut pas que les plaisirs nous *passionnent* trop, ni qu'ils nous amollissent. FEN. Cependant Vaugelas & Corneille condamnent absolument cette façon de parler.

PASSIONNER, avec le pronom personnel, est fort en usage pour signifier, Se preoccuper des passions, s'interesser avec chaleur pour quelque chose. Parlez sans vous *passionner*. Un homme sage ne se *passionne* jamais. Il se *passionne* fort pour cette affaire.

SE PASSIONNER, signifie aussi, S'animer, s'émouvoir, se laisser aller à la passion, se laisser toucher par quelque objet doux, agreable &c. Je sçai assez bien joüer une de ces langueurs qui touchent, & j'ai vu plus d'une aimable personne se *passionner* à mes représentations. LE CH. DH.

PASSIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. signifie, Tendre, amoureux, touchant. Un Amant *passionné*. Des regards *passionnez*. Des desirs *passionnez*. Ses petites coleres ont quelque chose de *passionné*, qui fait qu'on n'est pas fâché de l'avoir irritée. P. DE CL. Le caractere d'une lettre d'amour est d'être tendre, & *passionnée*, & de dire des choses qui aillent au cœur, plutôt que des choses qui divertissent l'esprit. M. SC. Les femmes de la Cour sont plus galantes, que *passionnées*. ST. EV. On dit, Une expression *passionnée*. Un air tendre, & *passionné*. Un geste touchant & *passionné*. Le C. a je ne sçai quoy de fin, & de *passionné* qui le rend capable de plaire. OB. M. Comme cette femme avoit l'ame *passionnée*, je mêlois à nos entretiens ce que je connoissois de plus tendre. ST. EV.

PASSIONNÉ, signifie encore, Touché; affectionné; emporté; ardent. Quelque *passionnez* que vous soyez pour les richesses, souvenez-vous qu'elles vous quitteront un jour malgré vous. PORT-R. Plutarque toûjours *passionné* pour les Grecs, attribuë à la seule fortune la grandeur Romaine & à la seule vertu celle d'Alexandre. BOSS. Qui ne l'estimeroit heureux, si l'on considere qu'étant si *passionné* pour la gloire, il s'en est vu comblé par dessus tous les hommes de son temps. CHARPENTIER. On dit, *Passionné* pour la gloire; mais quand il s'agit de l'amour, on dit *passionné de*. L'amour exerce un cruel empire; & dès qu'on est devenu *passionné* d'une femme, on est esclave. REF. On dit qu'une femme est *passionnée* pour les ajustemens. Quand on dit en general qu'un homme est *passionné*, c'est-à-dire, qu'il est emporté échauffé, prevenu. L'Academie écrivant à Mr. de Bois-

Boisrobert l'un de ses membres, & ne voulant ni lui faire une incivilité, ni le traiter d'égal, resolut de souscrire, vos *très-passionnez* serviteurs, comme un peu plus civil que *très-affectionnez*, & un peu moins que *tres-humbles*. Pel.

PASSIONNEL. s. m. Terme d'Eglise. C'étoit dans le 8. ou 9. siecle une partie du Breviaire, qui contenoit les actes des Martyrs qui se lisoient à la Messe. On appelloit ces actes *passionnels*, parce qu'ils contenoient la passion des Martyrs. Boil.

PASSIONNE'MENT. adv. D'une maniere passionnée, ardente. Il souhaite *passionnément* que son mariage s'accomplisse. Il aime *passionnément* cette fille.

PASSOIRE. s. f. Ustencile de cuisine, ou d'Apothicaire. C'est un vaisseau creux de cuivre, ou d'étain, percé de plusieurs petits trous, qui sert à passer des pois pour en tirer la purée, des groseilles, & autres fruits, pour en tirer le jus.

PAST, ou PAT. s. m. Repas. Il y a des Hôteliers qui traitent à *pât*; des auberges où l'on vit à *pât*, c'est-à-dire, où l'on paye tant pour chaque repas où l'on se trouve.

Du jour que je fus amoureux,
Nul past, *tant soit-il savoureux,*
Ne vin, tant soit il delectable,
Au cœur ne me fut agréable. Ronsard.

Ce mot ne se dit plus. Il vient de *pastus*.

Past, signifie quelquefois, Mangeaille. Le *pât* d'un oiseau de fauconnerie.

PASTE, ou PATE. s. f. Matiere preparée pour faire du pain, detrempée ou paîtrie avant que d'être cuite. On fait le pain selon la *pâte* & le blé. De la *pâte* fine, de la *pâte* bise. On appelle *pâte levée*, celle qu'on a laissé aigrir, ou celle où l'on a mis de la levure de biere.

Du Cange derive ce mot de *pasta*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qui selon Mr. Caseneuve vient de *pastus*, qui signifie ce dont on se repaît.

Pastes. Especes de Confitures presque seches qui se font avec du sucre, des fruits ou des fleurs. Des *pâtes* de pistaches, d'abricots, de coins, &c.

Paste, se dit de plusieurs choses broyées ou pulverisées, qu'on peut mettre en masse en les humectant & paîtrissant. On fait des *pâtes* de couleurs, avec lesquelles on peint en pastel; des *pâtes* de stuc, avec quoy on fait des statuës, des tables de marbre par impastation. On fait aussi des *pâtes* d'argile pour des creusets, des fourneaux & autres poteries. On appelle, *pâte* de reliques, de la *pâte* où il entre quelques particules de reliques.

On appelle aussi *pâte* à laver les mains, des *pâtes* qu'on fait d'amandes pilées.

Paste, se dit aussi de la matiere preparée pour faire des pâtez, des tourtes, gâteaux, oublies, &c. On fait mettre des lievres, des jambons en *pâte*, quand on les enferme sous une croûte de *pâte*.

Paste, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie de l'eau & de la farine mêlées ensemble, dont on se sert pour faire tenir les morceaux de cuir qui entrent dans les talons de soulier.

Paste, Espece de boüillie dont se fabrique le papier. Elle est faite de vieux chiffons.

Paste molle. Espece de fromage de Hollande gras & mollet, qui s'appelle aussi *Côte blanche*.

Paste, se dit figurément de la complexion, de la constitution du corps de l'homme. Les Princes sont composez de la même *pâte* que les autres hommes. Oe. M. Il a la mine de vivre long-tems, il est de bonne *pâte*. On le dit aussi de l'esprit & des mœurs. C'est une bonne *pâte* d'homme; c'est la meilleure *pâte* d'homme qui fût jamais, c'est-à-dire, un homme doux, accommodant, dont on fait ce que l'on veut. Cela n'est bon que dans le stile simple & familier.

Paste, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a ni pain ni *pâte* au logis; Je n'ai mangé d'aujourd'hui ni pain ni *pâte*; pour dire, Il n'y a rien à manger; Je n'ai rien mangé. On dit aussi, que du pain ne sent que la *pâte*, quand il est gras cuit & mal paîtri. On dit, Il faut que chacun mette la main à la *pâte*; pour dire, que chacun travaille à la cuisine, ou que chacun de sa part contribuë à faire reüssir quelque affaire. On dit aussi, qu'un homme a la main à la *pâte*, lorsqu'il est dans le maniement des affaires, qu'il en prend par où il en veut. On dit encore quand on a la main à la *pâte*, il en demeure quelque chose aux doigts; pour dire, que quand les personnes ont un grand maniement d'argent, il leur en reste ordinairement quelque profit. On dit aussi d'un homme qui est bien couvert & bien chaudement dans son lit, qui ne montre que la tête, qu'il est là comme un coq en *pâte*. On dit, il en portera la *pâte* au four, c'est-à-dire, il souffrira des mauvais évenemens d'une affaire où il est engagé.

PASTE', ou PATE'. s. m. Piece de four faite de viande cuite hachée, ou lardée, & enfermée avec plusieurs beatilles ou assaisonnemens dans de la pâte, afin de la rendre plus tendre & de meilleur goût, ou pour faire qu'elle se conserve plus long-tems. Un *pâté* de lievre en pâte bise se peut envoyer par des Messagers. Un *pâté* de godiveau ou de beatilles se mange à dejeuner. On appelle *petits pâtez tout chauds*, des *pâtez* qu'on crie par les ruës: c'est le grand ragoût des Ecoliers. Un *pâté de requête*, est un *pâté* froid fait de menu de volaille. *Pâté à la Mazarine*, c'est celui qui a la croûte feuillettée.

Pasté, de *paste*. Les anciens François disoient *pastel*,

Amis, ce dit Guion, je vous suis suppliant
Qu'à manger me donniez pastels, *tartres, ou flans.*

Pasté en pot, ou hochepot, est un ragoût bourgeois fait de bœuf & mouton, avec carottes & dans un pot, qui lui tient lieu de croûte: c'est un manger ordinaire des Flamans. Il faut faire un *pâté en pot* bien garni de marons. Mol.

Pasté, se dit aussi d'une enveloppe de pâte dans laquelle les Perruquiers enferment des cheveux pour les preparer à la frisure.

Pasté, en termes de Fortification, est un ouvrage rond en forme de fer à cheval, qu'on fait pour couvrir une porte, & qui est peu souvent flanqué. Il n'a qu'une platteforme bordée d'un parapet, & d'ordinaire on les prend d'insulte. *Pâté* bien palissadé.

Pasté, dans les Academies de Jeu, se dit d'un assemblage de cartes que font les filous en faisant semblant de les mêler, par lequel ils font perdre, ou gagner, quand ils veulent.

Pasté, en termes de Brocanteurs & de curieux, se dit de plusieurs menuës pieces & curiositez qu'on assemble en un tas pour les vendre en un encan, & pour les crier & ajuger tous d'un coup, sans les separer. Ce curieux a acheté un *pâté* où il y avoit une piece qui valoit seule toutes les autres.

Pasté, se dit aussi dans l'écriture, d'une lettre pochée ou de l'encre repanduë par megarde sur le papier, ou le parchemin. On ôte les *pâtez* sur le parchemin en le ratissant: sur le papier on ne les ôte qu'avec de l'eau forte.

Les Imprimeurs appellent *pâté*, une forme ou partie d'une forme, ou d'une page qui est rompuë ou desarrangée.

Pasté, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'une femme en travail d'enfant, qu'elle crie les petits *pâtez*; pour dire, qu'elle crie bien haut, qu'elle souffre beaucoup. On dit aussi, Croûte de *pâté* vaut bien pain. On dit aussi d'une chose qu'on abandonne à autrui, Faites en des choux, des raves, des *pâtez*. On dit aussi d'un homme qu'on a assassiné de plusieurs coups, qu'on l'a haché menu comme chair à *pâté*. On appelle aussi les noix seches, de *pâtez d'Hermite*. On dit d'un gros enfant

enfant bien gras & bien nourri, que c'est un gros *pâté*.

PASTÉE, ou PATÉE. s. f. Terme de Rotisseur & de Poulaillier. C'est une certaine pâte qu'on fait avec des recoupes de son, & dont on donne à manger à la volaille pour l'engraisser. Donner de la *pâtée* aux chapons. Engraisser des poulets avec de la *pâtée*.

PASTEL. s. m. (L's se prononce.) Pâte faite de plusieurs couleurs gommées & broyées ensemble, ou separément, dont on fait toutes sortes de crayons pour peindre sur le papier, ou le parchemin. Il y a des Peintres qui reüssissent merveilleusement à faire des portraits en *pastel*.

On appelle aussi *pastel* ce qui est peint avec le *pastel*. Voilà un beau *pastel*. Les *pastels* de Dumoustier, de Nanteüil. C'est un curieux, il a beaucoup de *pastels* chez lui. Il a des *pastels* de toute la Cour. Il a touché la Cour en *pastel*. Les Espagnols l'appellent encore *pastel*. Casen.

Pastel, qu'on nomme autrement *guesde*, en Latin *isatis*, ou *glastum*, est une plante dont il y a deux especes, le cultivé ou le domestique, & le sauvage. Le *pastel* cultivé a les feuilles longues, larges, semblables à celles de la Langue de chien, de couleur verte-brune. Il pousse des tiges à la hauteur de trois pieds, grosses comme le petit doigt, accompagnées de feuilles plus aiguës & plus petites que les autres. Ces tiges se divisent vers leurs sommitez en plusieurs branches, sur lesquelles naissent quantité de petites fleurs jaunes, composées de quatre feuilles disposées en croix. Il leur succede un fruit en languette qui contient une semence oblongue, jaunâtre. Sa racine est simple & blanche. En Latin *isatis sativa vel latifolia*. C. Bauh. Le *pastel* sauvage ne differe du cultivé que par la culture. En Latin *isatis sylvestris vel angustifolia*. C. Bauh. Les Anciens Bretons, au rapport de Cesar & d'autres Auteurs, se servoient du suc ou *glastum* pour se peindre le corps.

Ce mot vient de *pastellus* qu'on a dit pour *pastillus*, parcequ'après avoir pilé cette plante, on la reduit en tablettes ou en boules.

Le *pastel* vient d'une graine qu'on seme au commencement du printemps, & dont on fait quatre recoltes par an, & quelquefois cinq ou six. Il est d'un grand usage dans les teintures pour preparer les étoffes à recevoir toutes les autres couleurs, & en augmenter le lustre & la durée. Il leur donne d'abord la teinture bleuë. Il en croît beaucoup en Languedoc. Le meilleur a la feuille unie & sans poil; & le mauvais a la feuille veluë. On l'appelle *bâtard*, ou *pastel bourg*, ou *bourdaigne*. Le petit *pastel* est celui de la quatriéme ou cinquiéme recolte. Le *pastel* de la derniere recolte s'appelle *maroucbin*. Le plus vieux *pastel* est le meilleur. On laisse quelque temps flêtrir sa feuille, puis on le met sous la rouë pour le piler; aprés on en fait de petits pains, qu'on appelle *coqs*, ou *cocaignes*, qu'on fait secher à l'ombre sur des clayes, jusqu'à ce qu'on le veuille mettre en poudre; ce qu'on fait avec des masses de bois. On le laisse tremper pendant quatre mois dans de l'eau fort croupie, où on le remuë environ quarante fois, & puis il est en état d'être emballé & employé. Plusieurs le confondent avec le *pastel* d'Inde, ou l'*indigo*, qui est bien de differente valeur & vertu. Voyez Indigo. Une sorte couleur de *pastel* est quasi noire, & est la base de tant de sortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine échelle ou nombre d'étages avec laquelle ils comptent la clarté & la profondeur de cette couleur.

Le *vouede* qui croît en Normandie, & dont on se sert aussi pour teindre en bleu, est une espece de *pastel*.

On appelle *Orangé pastel*, une sorte de couleur orangée qui tire un plus sur le brun que l'orangé ordinaire.

Pastel d'ecarlate. C'est la poudre qui se trouve dans la graine d'écarlate quand elle est nouvelle.

PASTENADE. (L's se prononce.) Voyez Panais, c'est la même chose.

PASTENAQUE. (Prononcez l's.) s. f. est un poisson de mer qu'on appelle autrement *tareronde*, qui est de la figure d'une raye. Il est bon à manger, horsmis la tête & la queuë, qui sont fort venimeuses. Sa tête est faite en quelque maniere comme celle d'une Grenouille de marais. Pline dit qu'il n'y a rien de si dangereux que l'aiguillon de sa queuë, lequel est de cinq pouces de long; & qu'il fait mourir les arbres qui en sont picquez par la racine, quoyqu'il dise aussi qu'il appaise la douleur des dents, & les fait tomber en scarifiant la gencive. Sa piquure cause aux hommes une douleur continuelle, & un endormissement de tout le corps, qui fait quelquefois mourir avec convulsion. Oppian écrit que ce poisson garde son venin encore qu'il soit mort, & que son foye posé sur la playe en est le contrepoison. Il y a des *pastenaques* qui ont jusqu'à cinq pieds de long. Elles sont semées de petites boucles ou pointes semblables à des étoiles fort aiguës, & ses aiguillons sont en forme de scie garnis de dens des deux côtez, qui lui servent à prendre les poissons dont elle vit. On l'appelle en Latin *pastinaca*, *scorpio marinus*. Quelques-uns l'appellent aussi *glorin*, & *bastango*, & *scorpeno*.

Pastinaca, *à pastino*, *houë*, parce que ce poisson porte sur sa queuë un dard qui a la figure d'une houë. Lem. Rondelet veut que ce poisson ait tiré son nom de la couleur & de la rondeur de sa queuë qui ressemble à la racine de *pastenade*.

PASTER, ou PATER. v. act. Terme de Cordonnier. C'est étendre de la pâte sur les morceaux de cuir dont on fait les talons de soulier. *Pâter* des Talons.

Paster. v. neut. Terme de Jardinier. Etre pâteux. Ce fruit *pâte* beaucoup. Liger.

Paster, en termes de Chasse, se dit d'un Lievre qui emporte la terre avec ses pieds dans les lieux humides. On dit, ce Lievre a *pâté*, à cause de la pluye qui est tombée.

PASTEUR. s. m. (L's se prononce. Vieux mot qui signifioit autrefois celui qui garde, & mene paître des bestiaux. On n'en use plus qu'en termes de l'Ecriture. Les *Pasteurs* d'Abraham, de Loth. La plupart des anciens Patriarches étoient *pasteurs*. Les Anges ont annoncé la venuë du Messie aux *Pasteurs* qui le sont venus adorer. On s'en peut aussi servir quelquefois dans des Eglogues, dans des discours graves. Quand Romulus bâtit Rome, il assembla la plupart des *Pasteurs* de la contrée. Manethon est le seul qui nous ait conservé la memoire du regne des *Pasteurs* en Egypte.

Pan a soin des brebis, Pan a soin des Pasteurs. Segrais.

Pasteur, se dit figurément des Ministres de l'Eglise qui ont charge d'ames. Les *Pasteurs*, comme des sentinelles endormis, abandonnoient leurs troupeaux. Fl. Les brebis connoissent la voix de leur *Pasteur*. Le *Pasteur* est fait pour l'Eglise, & non pas l'Eglise pour le *Pasteur*. Fl. Jesus-Christ s'est appellé lui-même le bon *Pasteur*. St. Paul l'appelle le Grand *Pasteur* des brebis; & St. Pierre le *Pasteur* & l'Evêque de nos ames.

Le Bon Pasteur. C'est une Communauté à Paris, où il y a des filles repenties qui ne subsistent que de charitez.

PASTEUX, ou PATEUX, euse. adj. Pain mal cuit & mal pétri. On dit aussi, qu'un homme a la bouche *pâteuse*, quand sa salive est trop épaissie. On appelle aussi un chemin *pâteux*, quand il est tombé quelque pluye qui a detrempé les terres, & a rendu les chemins fâcheux.

Pasteux, euse, se dit aussi des fruits qui, quand ils sont trop meurs, ont pour ainsi dire, une chair de pain à demi cuit. La Quint. Quelques poires d'épine & quelques pêches mal conditionnées ont la chair *pâteuse*, c'est-

PAS-

c'est-à-dire, peu fondante. Id. Le Doyenné est sujet à devenir *pâteux*. Liger.

PASTILAIRE. adj. fem. Il ne s'employe que dans cette phrase, *these pastilaire*. Les Medecins de Paris donnent le le nom de *pastilaire* à une certaine these, parceque qu'anciennement le Bachelier qui la soutenoit étoit obligé de donner ce jour-là un pâté à chaque Docteur. Men. Le mot Latin est *Thesis pastillaria*.

PASTILLE. f. f. (L's se prononce.) Composition seche qui rend une bonne odeur, lorsqu'on en brûle dans des cassolettes pour ôter le mauvais air d'une chambre, ou pour la parfumer. Il y entre des resines odorantes mêlées avec des bois ou des drogues aromatiques pulverisées & incorporées avec des mucilages de gomme adraganth. Quelques-uns les appellent *oiselets de Cypre*. Il y a aussi des *pastilles* de bouche qu'on mange pour se rendre l'haleine douce, qui ont divers noms, aussi-bien que des preparations & des matieres differentes, comme muscadins, conserves ou dragées. Le cachou en peut être une espece.

PASTIS, ou PATIS. f. m. Grands herbages où l'on mene paître des bestiaux, où on les met à l'engrais. Cette metairie consiste en bois & en *pâtis*. Mettre des moutons, des vach s dans le *pâtis*, dans un *pâtis*.

PASTISSER, ou PATISSER. v. act. Faire des pâtez, des tourtes, des gâteaux, biscuits, &c. Il *pâtisse* fort bien.

Pastissé, ée. part. Cela est bien *pâtissé*.

PASTISSERIE. f. fem. Preparation de pâte avec plusieurs assaisonnemens friands de viandes, de beurre, de sucre, de fruits, comme sont les pâtez, tourtes, tartes, biscuits, brioches, &c.

On appelle aussi *Pâtisserie*, l'art de Pâtisser.

PASTISSIER, iere. Qui fait & qui vend des pâtez & autres friandises qui dependent de ce metier. Chez le Roi il y a 4. *Pâtissiers-bouche*, & 4. *Paticiers-commun*; c'est-à-dire, pour la bouche du Roi & le commun de de la Maison du Roi. Le *Pâtissier* François est un livre où l'on apprend l'art de *Pâtissier*.

La communauté des *Pâtissiers* de Paris n'est pas une des plus anciennes. Ils prennent la qualité de *maîtres de l'art de Pâtissier* & *d'Oublayer*. Leurs statuts leur ont été donnez par Charles IX. en 1566.

On dit proverbialement d'une personne effrontée, qu'elle a toute honte buë, qu'elle a passé par devant l'huis du *Pâtissier*. Cela vient de ce qu'autrefois les *Pâtissiers* tenoient cabaret; & à cause qu'il étoit honteux de les frequenter, les gens prudes n'y entroient que par la porte de derriere, & c'étoit une effronterie d'y entrer par la boutique, ou par le devant.

PASTON, ou PATON. f. m. Morceau de pâte taillé en long, preparé avec du beurre & autres drogues, dont on engraisse les chapons, les poulardes, &c. On a engraissé ce chapon avec des *pâtons*.

Paston, se dit par extension d'un petit oiseau bien gras: comme, les guignards, les ortolans sont de petits *patons* de graisse.

Paston, se dit aussi d'un certain morceau du cuir, dont on renforce le bout d'un soulier en dedans, afin de le rendre plus ferme. Le *pâton* d'un soulier. Mon *pâton* me blesse.

PASTORAL, ale. adj. (L's se prononce.) Ce qui convient, ce qui appartient aux Bergers, & aux personnes champêtres. Il n'y a rien de plus touchant que les peintures qu'on nous fait de la vie *pastorale*; mais dès qu'elle fut devenuë le partage des plus malheureux d'entre les hommes, elle n'inspira plus rien d'agreable. Il est vrai aussi qu'il ne se faut pas faire une idée de la vie *pastorale* aussi agreable que les Poëtes nous la représentent. Elle étoit apparemment assez grossiere. Ils nous en ont vanté la tranquillité, & la simplicité; & nous en ont dissimulé la bassesse, & la misere. Quoyqu'il en soit, on regarde la vie *pastorale* comme la plus innocente. Elle n'admet ni l'ambition, ni tout ce qui agite le cœur trop violemment. Font. Une vie douce, & *pastorale*. L'art *pastoral* est un des premiers Arts que les hommes apprirent d'abord, & apparemment de leur Créateur. Boss.

Tendresse qui jamais n'étale ses services;
Delicatesse, sans caprices;
Soins plus amoureux que brillans;
Timidité flateuse; ardeurs toûjours égales;
Respect; constance; enfin les vertu pastorales. Font.
Tour à tour ils plaignoient leur amoureux souci.
La muse pastorale *parle toûjours ainsi.* Segrais.

Pastorale, se dit aussi des choses qui regardent les Pasteurs Ecclesiastiques. On a recommandé ces personnes à votre soin *pastoral*, à votre charité *pastorale*, à votre vigilance *pastorale*. La crosse d'un Evêque est appellée la *bâton pastoral*. Respecter la houlette *pastorale*. Lettres *pastorales*. Instruction *pastorales*. Avis *pastoral*.

PASTORAL. f. masc. est aussi un livre où sont contenuës les prieres, les ceremonies, les devoirs & les fonctions d'un Evêque, & particulierement celles qui sont extraordinaires, & qui se font avec plus de solemnité. Le Grand *Pastoral*.

On appelle *pastoral* ou *pastorale*, en Musique, un chant, qui imite celui des Bergeres, qui en a la douceur, la tendresse, le naturel, &c. Brossard.

PASTORALE. f. f. Piece de theatre, ou Poëme dramatique, dont les personnages sont vêtus en Nymphes, & en Bergers, & représentent des amours de Bergers. La scene est à la campagne, & dans les bois. La Silvie de Mairet est presque la seule *Pastorale* qui ait paru en François. Le Pastor Fido de Guarini, l'Aminte du Tasse, sont des *Pastorales* Italiennes. Nous n'en avons point de plus achevées, ni de plus ingenieuses. Le Tasse appelle la *Pastorale*, une *fable bocagere*. Il se donne la gloire de l'avoir inventée. On pretend cependant qu'une si jolie idée est de Beccari qui fit le premier essai de cette sorte de Comedie *pastorale* en 1553: mais comme l'Aminte du Tasse qui ne parut qu'en 1573. effaça tout ce qu'avoit fait Beccari, l'honneur est demeuré tout entier au Tasse. Cette espece de fable Pastorale, composée selon les regles du theatre, étoit inconnuë aux Anciens. Les Grecs & les Latins ont bien introduit des Bergers parlans dans les Eglogues, mais ces Eglogues n'étoient pas des pieces en forme, & personne n'avoit encore fait monter des Bergers sur le theatre. Les gens de College disent *Pastorelle*. Refl. Les *Pastorales* de Mr. de Fontenelle.

PASTORALEMENT. adv. Avec une bonté pastorale. Il n'a d'usage qu'au figuré. Cet Evêque a pardonné l'injure qui lui étoit faite par ce Pretre, il l'a traité *pastoralement*.

PASTOUREAU. f. masc. (Prononcez l's) Petit Berger. Il n'est plus en usage que dans les Chansons de Noël, aussi-bien que *Pastourelle* pour *Bergere*.

PASTOUREAUX, ou PATOUREAUX. f. m. Nom d'une faction qui s'éleva en France pendant la prison de S. Louïs. Un Hongrois nommé Jacob en fut l'Auteur. Il étoit Apostat de l'Ordre de Citeaux, & sçavoit plusieurs Langues, entres autres le Latin, le François & l'Alleman. Sur la nouvelle de la prise de S. Louïs, il precha la croisade pour sa delivrance, & debita plusieurs revelations qui d'abord lui attirerent quantité de Bergers & de Laboureurs, en leur faisant accroire que J sus-Christ, qui est le bon Pasteur, vouloit se servir de Bergers pour delivrer le meilleur Roi du monde. Il divisa cette armée de scélerats en plusieurs Compagnies qui avoient un agneau peint sur les leurs drapeaux: ce fut pour cela aussi qu'on leur donna le nom de *Pastoureaux*.

Il crea même parmi eux des Chefs, qui s'appelloient les maîtres, & auxquel il donna la liberté d'exercer les fonctions Episcopales & Pontificales. Ils massacroient les Prêtres & les Religieux qu'ils disoient être cause de la prison du Roi, parce que par leurs dissolutions ils avoient attiré la colere de Dieu sur son peuple. Le peuple au commencement favorisa ces nouveaux Croisez: mais les Gentilshommes ayant pris les armes contre eux, leur chef perit dans une bataille & le reste fut exterminé. MAIMBOURG. *Hist. des Cr.*

PASTOURELLE. s. f. Espece de poire, de la grosseur & de la figure à peu près d'un beau Rousselet. La queuë est courbée, point enfoncée, & médiocre dans sa grosseur & longueur; la peau entre rude & douce, s'humectant en maturité; le coloris d'un côté est jaune blanchâtre, couvert de placards roux, & de l'autre il est teint si peu que rien; la chair en est fort tendre & fort beurrée, n'ayant ni marc, ni pierre; mais son eau aigrelette ne plaît pas à tout le monde. LA QUINT. Les *Pastourelles* ne viennent qu'en Decembre & en Janvier dans les jardins dont le fond est un peu gras & froid. ID.

PASTRE, ou PATRE. s. m. Celui qui garde des bestiaux à la campagne, qui les mene paître. Il se dit ordinairement de ceux qui sont les moins considerables d'entre les Bergers, des petits garçons qui conduisent de petits troupeaux. Nous avons trouvé seulement quelques *Pâtres* qui nous ont enseigné le chemin. Le feu a été mis dans cette forêt par quelques *Pâtres* inconnus qui se chauffoient. Les *Pâtres* de Nubie. BOIL. Depuis le chef de la Tribu de Juda jusqu'au dernier cadet de Benjamin, ils étoient tous laboureurs, & *Pâtres*. FLEURY.

PASTURAGE, ou PATURAGE. s. masc. Lieu où les bestiaux vont à l'herbe pour se nourrir. La Hollande est un grand païs de *pâturages*. Les meilleurs domaines sont ceux qui consistent en *pâturages*, il n'y faut point de reparations.

Climene, il ne faut pas mepriser nos bocages,
Les Dieux ont autrefois aimé nos pâturages. SEGRAIS.

On disoit autrefois *pasquis*, & *pasturaux*, & *pascages*.

PASTURAGE, signifie aussi le droit de pâturer qu'on a sur certaines terres. Les Communes d'un tel village ont droit de *pâturage* dans ces varennes, il ne leur coûte rien pour le *pâturage* de leurs bestiaux. Dans quelques Coutumes on les appelle *padoüens*, & *padoüentages*. On disoit autrefois *padouire*; pour dire, *paître*.

Les Teinturies appellent, *Herbe de pâturage*, une plante dont ils se servent pour leur teinture en fauve.

PASTURAGE, se dit figurément de tout ce qui peut contribuër à la consolation, à la nourriture de l'ame des fideles. Vous êtes les brebis favorites à qui le Souverain Pasteur a reservé ses plus fertiles *pâturages*. FL.

PASTURE, ou PATURE. s. f. Terre qu'on ne cultive point, qui n'est ni pré, ni terre de labour, mais qu'on reserve pour y laisser paître les bestiaux. Il y a dix arpens de pré annexez à ce moulin, & deux arpens de *pâture*.

PASTURE, signifie aussi la nourriture propre à chaque animal, qui le fait vivre & subsister. Le pain est la plus saine & la plus naturelle *pâture* de l'homme. L'herbe est la *pâture* des animaux; la charogne, des corbeaux. Dieu a soin de tous les animaux, il leur donne à chacun leur *pâture*. Les petits poissons sont la *pâture* des gros.

Mettre des chevaux en *pâture*. C'est les paître dans un pré. En de certains tems la Cavalerie envoye les chevaux en *pâture*.

On dit aussi d'un homme noyé, qu'il est la *pâture* des poissons; d'un homme dans le cercueil, qu'il est la *pâture* des vers.

PASTURE, se dit aussi des choses inanimées. Le bois est la *pâture* du feu. Le feu gagne toûjours tant qu'il trouve de la *pâture*.

PASTURE, se dit figurément de ce qui sert à nourrir l'esprit. La predication de l'Evangile est la *pâture* d'une ame Chrétienne. JESUS-CHRIST nous a laissé une *pâture* celeste dans l'Eucharistie. La contemplation de la nature est la *pâture* de l'esprit d'un Philosophe. Ne cessons de combattre l'orgueil, à qui tout, jusqu'à l'humilité même, sert de *pâture*, & d'aliment. BOSS.

PASTURER, ou PATURER. v. n. Prendre la *pâture*. Il se dit des bestiaux qu'on met à l'herbe. Les bêtes cherchent à *pâturer*, vont *pâturer*. Celui qui envoye *pâturer* ses bestiaux sur le pré d'autrui, doit le dommage. Les Ennemis ont enlevé les bestiaux qui *pâturoient* dans cette prairie.

PASTUREUR. subst. m. Ce mot n'a guere d'usage qu'à la guerre, où il se dit des Cavaliers & des valets qui menent les chevaux à l'herbe. Donner escorte aux *pastureurs*. L'ACAD.

PAT.

PAT. subst. masc. Indeclinable. Terme du jeu des échecs, qui se dit lorsque le Roi n'est pas en échec; mais qu'on ne sçauroit le joüer sans qu'on l'y mette. Alors la partie est à refaire, & ni l'un ni l'autre ne gagne. Plusieurs en croyant donner le mat, font un *pat*. Ce joüeur est un ignorant, il ne sçait pas se garentir du *pat*. Cette disposition de jeu tend au *pat*. Il s'est laissé donner un *pat*. On l'appelle autrement *Mat suffoqué*.

De l'Italien *patto*, ou *patta*, qui signifie la meme chose. MEN.

PATAC. s. masc. Monnoye d'Avignon qui vaut un double. Il a cours & est assez commun dans la Provence, & le Dauphiné. *Patac* d'Avignon. Villon a dit qu'il n'avoit pas vaillant un *patac*.

PATACA. s. f. C'est ainsi que les Portugais nomment la Piastre d'Espagne ou piece de huit: la *pataca* ou *pataque*, vaut 750. reis. SAV.

PATACH. s. m. Cendre faite d'une herbe qu'on brule, qui sert à faire le savon & à degraisser les draps. Le *patach* de la côte de Syrie & sur-tout de Tripoli est le meilleur.

PATACHE. subst. fem. Vaisseau rond, & de haut bord, qui sert à la guerre à faire des courses. Il est aussi destiné pour le service des grands vaisseaux. Il sert encore de premiere garde pour arrêter les vaisseaux qui veulent entrer dans le port où elle est entretenuë pour faire payer quelques droits. La *patache* de Bourdeaux. La *patache* de Blaye. En bien des ports de mer & embouchures de rivieres de France, on dit *Gabare* au lieu de *patache*.

Quelques-uns derivent ce mot de *pitta*, nom que les Latins donnoient à quelques petits vaisseaux, comme temoigne Vegece.

PATAGON, ou PATACON. s. m. Comme quelques-uns écrivent & prononcent. Monnoye de Flandres faite d'argent, qui a valu d'abord en France 48. sols & depuis 58. sols. On le confond avec les richedales d'Allemagne, & les monnoyes Espagnoles qu'on appelle *reaux*, & autres pieces cornuës & mal fabriquées dont il est venu un grand nombre du Perou. Ils sont maintenant decriez en France. Outre les *patagons* de Flandres, il s'en fabriquoit aussi autrefois quantité en Franche-Comté. Quelques Auteurs donnent aussi le nom de *patagon* à la pataque de Portugal, & en effet le prix n'en est guere different.

Menage croit que ce mot vient de *patac*, petite monnoye d'Avignon valant un double. Borel le derive de l'Alleman *patar*, qui est aussi une espece de monnoye. M. Huet conjecture que cette monnoye a pris son nom des peuples

ples de l'Amerique meridionale appellez *patagons*, Rio de la Plata d'où elle venoit n'étant pas éloigné de leur pays. L'Academie dit qu'elle est fabriquée dans les Indes-Occidentales.

PATAIQUE. s. m. Nom que les Pheniciens, au rapport d'Herodote, donnoient aux Dieux ou Idoles qu'ils plaçoient aux prouës de leurs vaisseaux. Selden a traité de ces Dieux *Pataiques*; & il pretend que tous les Dieux des Pheniciens portoient le même nom.

Scaliger derive ce mot de l'Hebreu *patach* qui signifie *insculpere*; & Bochart de *batach* qui dans la même Langue veut dire *confidere*, parce que ces Idolâtres mettoient leur confiance en ces Dieux. DANET.

PATA PATA PAN. Mots populaires imaginez pour représenter le son du tambour.

PATARAFFE. s. m. Plusieurs traits & paraffes brouillez, confus, où l'on ne connoît rien. Cette écriture ne vaut rien, ce ne sont que de grands & vilains *pataraffes*. Il a brouillé plusieurs feuilles de papier avec des *pataraffes* pour apprendre à faire des traits.

PATARASSE. s. m. Espece de ciseau à froid dont on se sert sur les vaisseaux pour ouvrir les joints d'entre deux bordages, quand ils sont trop serrez, afin de mieux faire la couture. DICT. DE MAR. On l'appelle autrement *Malbête*.

PATARD. s. m. Espece de petite monnoye de cuivre valant un sol. Il vient du Flamand *patar*, qui signifie la même chose. Ce mot est encore en usage en Picardie. M. le Duchat soupçonne que comme on a appellé *précaté* à Mets, certaine petite monnoye qui se donnoit communément à un pauvre, qui pour l'obtenir disoit ou promettoit une priere, de même on a donné le nom de *patar* à cette monnoye de Flandres, à cause que c'étoit là la monnoye dont on recompensoit un *pater* dit à leur intention par un mendiant.

PATATA, PATATA. Mots imaginez par le peuple pour représenter le galop d'un cheval. J'ai vu un homme qui couroit *patata, patata*.

PATATE. s. f. On dit aussi BATATE. Plante qui croît en divers endroits de l'Europe & de l'Amerique, & qui jette plusieurs sarmens assez gros pleins de suc, unis, verds, couchez par terre. Ils sont accompagnez de feuilles semblables à celles des épinars, charnuës, mollasses, d'un verd blanchâtre. Ses fleurs sont en forme de clochettes, vertes en dehors, blanches en dedans: elles sont suivies des semences. Ses racines sont attachées plusieurs ensemble à une tête, longues, grosses comme des raves, quelquefois rondes, de couleur rougeâtre, ou purpurine, ou blanche, ou pâle par dehors, remplies d'une chair blanche, & d'un suc laiteux. Elles sont d'un très-bon goût, aprochant de celui des châtaignes. On s'en sert au lieu de pain & de cassave, & pour cet effet on les fait cuire sous la cendre, ou sur les charbons. Mr. Rai met la *patate* parmi les especes de liseron, il l'appelle *convolvulus Indicus batatas dictus*.

Il y a trois sortes de *patates*, les blanches, les jaunes, & les rouges ou purprines, mais elles sont toutes blanches en dedans. Labat en donne une fort bonne description dans son Voyage. Tom. II. p. 342. & suiv. Les *patates* sont fort communes en Irlande, & les habitans en ont toûjours fait grand usage. On les trouve assez communément aussi en Angleterre, dans les Païs-Bas, & ailleurs.

PATATRA MONSIEUR DE NEVERS. C'est une exclamation ironique qu'on fait quand on voit tomber quelcun. Ce proverbe vient de ce que François de Gonzague, Duc de Nevers, courant la poste de Paris à Nevers, son cheval s'abbatit dans la ville de Poulli: sur quoy une vieille lui cria, *Patatra Monsieur de Nevers*: ce qui le mit tellement en colere, qu'il y envoya des soldats qui desolerent toute la ville. D'où vient qu'encore à present un passant n'oseroit dire *patatra* dans la ville de Poulli, sans se mettre en danger d'être fort maltraité.

PATAUD. s. m. Chien de cuisine bien gras & bien nourri. On dit, à nage *pataud*, à un barbet qu'on jette à l'eau.

On dit prov. & fig. d'un homme qui est dans l'abondance, qu'il est à nage *pataud*.

PATAUD, AUDE. Se dit fig. d'un gros enfant potelé. Quel gros *pataud*, quelle grosse *pataude*! Il est bas. L'ACAD.

PATAVINITÉ. s. f. Vice de langage que l'on a reproché à Tite Live, & qu'il avoit prisde sa patrie, qui étoit Padouë, *Patavium* en Latin. Pollion a repris autrefois Tite Live de Patavinité. MEN. Les critiques ont fort cherché ce que c'est que la *Patavinité* de Tite Live. Les uns la font consister dans une mauvaise prononciation, les autres dans un certain tour d'expression particuliere à ceux de Padouë. Il ne manquoit aux vers de... qu'un plus grand commerce avec la Cour, pour en essuïer la *patavinité*, je veut dire, la teinture & la rouille de la Province. HUET.

PATE, ou PATTE. s. f. La premiere syllabe est breve, & pour cela il vaut mieux écrire avec l'Academie, *Patte*. Il se dit du pied de quelques animaux, & particulierement de ceux qui ont plusieurs divisions, comme si c'étoient des doigts & des ongles. *Patte* du chien, du renard, du singe, d'un poulet d'Inde, d'une taupe, d'un perroquet. Le chat fait la *patte* de velours de peur de blesser. ABLAN. Il ne se dit point ni des hommes, ni des bêtes qui ont le pied fourché, comme cerfs, biches, &c. ni qui ont de la corne, comme chevaux, ânes & mulets; ni des insectes, comme chenilles, araignées, car alors on dit des *pieds*. En Fauconnerie on dit des mains, & en Autourserie, des pieds. Dans les Alpes toutes les sortes de gibier, perdrix, gelinottes, faisans, &c. ont les *pattes* veluës jusques au bout des griffes. MISSON.

Menage tient que ce mot vient de *plata*, comme qui diroit *plate*. Borel le derive de *patin*, & du Grec *pateo*, qui signifie *je foule aux pieds*.

PATE D'OURS, se dit, en termes de Botanique, de l'acanthe ou branche ursine. Voyez ACANTHE.

PATE D'OYE, en termes de Jardinage, se dit d'un division d'allées qui viennent aboutir à une place, & qu'on enfile tout d'un regard, quand on est au centre. Il n'y a rien de plus agreable dans un bois, que de trouver une *patte d'oye*. On appelle aussi en Charpenterie, *pate d'oye*, des enrayeures qui se font en certaine sorte de combles. La *patte d'oye*, est aussi chez les Charpentiers une maniere de marquer par trois hoches.

On dit aussi sur la mer, qu'on mouille en *patte d'oye*, lorsqu'on mouille avec trois ancres disposées en triangle, ou en *pate d'oye*: ce qui se fait de gros tems. On appelle sur la mer, *Pate de bouline*, des cordages qui se divisent en plusieurs branches au bout de la bouline pour saisir la voile en plusieurs endroits. On appelle aussi les *pates* d'une ancre, les parties recourbées qui mordent dans la terre.

En termes de Blason on représente les *pates* ordinairement en barre. Quand elles sont en une autre assiette, il la faut specifier en blasonnant.

PATE, se dit burlesquement de la main de l'homme. Cet écolier a été contraint de donner la *patte* pour avoir une ferule. Si cet escroc met la *patte* sur quelcun de vos livres, c'est autant de perdu. Graisser la *patte* au Clerc d'un rapporteur. SCAR. Je demeurai sept heures de cette sorte, sans remuer ni pied ni *patte*. VOIT.

PATE, signifie figurément, Pouvoir qu'on a sur quelcun. Ce plaideur a été bienheureux de se tirer des *pates* de ce Procureur; il n'a osé le choquer, tandis qu'il étoit sous sa *patte*. Ce filou a passé plusieurs fois par les *pattes* de ce Lieu-

Lieutenant Criminel. Tout cela est burlesque.

PATE, se dit aussi du pied d'un verre, d'un calice, ou d'un autre vaisseau semblable. On a rompu la *patte* de ce verre. Il faut resouder la *patte* de cette tasse d'argent. La *patte* d'un gueridon.

On appelle chez les Ouvriers *pate*, un morceau de fer pointu par un bout, qu'on fiche dans un mur pour y attacher quelque lambris qu'on y clouë par l'autre bout qui est plat & troüé, ou qu'on sceile pour faire tenir la plaque du feu au contre-cœur de la cheminée.

PATE, est aussi un terme de Charron, qui signifie, Bout de raye de rouë, qui entre dans le moyeu.

PATE, signifie aussi la partie d'embas de flutes, flageolets, hautbois, &c. Un flageolet est percé de six trous sans compter celui de l'embouchure, de la lumiere & de la *pate*.

PATE, est aussi un instrument à plusieurs pointes qui sert à faire plusieurs regles ensemble sur du papier.

PATE, est aussi une petite bande d'étoffe où il y a diverses boutonnieres qu'on attache à la fente d'un haut de chausses pour fermer une brayette.

PATE, se dit aussi, parmi les Fleuristes, des anemones & des renoncules, & signifie l'oignon ou la racine de ces sortes de fleurs, parcequ'elle ressemble en quelque façon à la *pate* d'un petit animal. Les *pates* des anemones & des renoncules se multiplient comme les cayeux des autres fleurs.

PATE, est aussi un jeu d'Ecoliers, où on jette quelque menuë monnoye contre une muraille, & où l'on gagne, quand il n'y a que la longueur de la *pate*, ou de l'extension de la main entre les pieces des joüeurs.

On dit proverbialement, que le singe se sert de la *pate* du chat pour tirer les marrons du feu, quand quelcun veut faire ses affaires, en mettant au hazard la vie, ou le bien d'autrui. On appelle aussi un hypocrite, un traître, un affronteur, *patte peluë*, qui fait comme le loup, qui montroit une *pate* de brebis pour tromper l'agneau. On dit aussi, qu'un chat fait la *patte* de velours, quand il retire ses griffes en dedans.

PATÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. On appelle *croix patée*, celle qui a les extremitez plus larges, & en forme de patte étenduë, comme est la croix des Mathurins.

PATÉE, ou PATTÉE. s. f. Terme de College. Coup de fouët, ou de ferule que le Regent donne sur la main. Il a eu deux bonnes *patées*.

PATELET. s. m. Espece de moruë verte qui tient le cinquiéme rang dans le triage que l'on fait en Normandie des diverses sortes de moruës. On l'appelle autrement *Valide*.

PATELIN. s. m. Homme souple & artificieux qui par des manieres flateuses & insinuantes fait venir les autres à ses fins.

Ce mot vient d'un nommé *Patelin* Avocat, sur lequel on fit une Farce qu'on appelle la *Farce de Patelin*, qui est fort estimée par Pasquier, & d'où il fait venir plusieurs proverbes, comme, Revenir à ses moutons, Donner des bayes, &c. Il la propose comme un échantillon comparable aux Comedies Greques & Latines.

PATELINAGE. s. m. Artifice, tromperie d'un Patelin qui flatte quelcun, & qui le tourne en tant de manieres, qu'il vient à bout d'en tirer quelque profit. C'est un étrange *patelinage*. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait n'est que *patelinage*. Le *patelinage* dans la societé civile est une tache, & la marque d'une ame foible. BELL.

PATELINER. v. act. Gagner une personne par adresse & par flatteries, la persuader qu'elle gagne, lorsqu'on la trompe. Voyez ce fourbe, comme il *pateline* ce pauvre homme. Il a si bien sçu *pateliner* ces gens-là, qu'il les a fait venir à ses fins.

Il se dit aussi en parlant d'affaire; & alors il signifie, manier une affaire avec adresse pour la faire reüssir comme on souhaite, mais il se prend toûjours en mauvaise part. Il a si bien menagé, si bien *pateliné* cette affaire, qu'il l'a fait tourner comme il vouloit. L'ACAD.

PATELINER. v. neut. Agir en patelin. Il ne va pas droit, il ne fait que *pateliner*.

PATELINER, signifioit autrefois se divertir. BOREL.

PATELINÉ, ÉE. part.

PATELINEUR, EUSE. adj. Patelin. C'est un *patelineur*. C'est une grande *patelineuse*. L'ACAD.

PATENE. s. f. Terme de Sacristie dans l'Eglise Romaine. C'est la couverture du calice faite de même matiere, qui sert à recevoir les particules de l'hostie, & qu'on donne à baiser au peuple, quand il va à l'offrande. Le calice & la *patene* sont des vaisseaux sacrez. La *patene* étoit autrefois un grand bassin où l'on mettoit tout le pain qu'on vouloit consacrer. Gregoire de Tours rapporte qu'un Comte de Bretagne, qui avoit mal aux pieds, crut qu'il gueriroit, s'il les avoit dans une des Patenes de l'Autel. BOCQUILLOT, *Traité Historique de la Messe*.

Ce mot vient de *patena*, ainsi appellé *à patendo*. C'est un nom que donne Columella à un vaisseau plat & étendu.

PATENOSTRE, ou PATENOTRE. s. f. On appelle ainsi parmi le petit peuple chez les Catholiques Romains, l'Oraison Dominicale. Menage a dit en parlant d'un Abbé ignorant:

Dieu nous en doint bientôt un autre
Qui sçache au moins sa Patenôtre.

PATENÔTRE DU LOUP. Enchantement dont se servent les Bergers pour conserver leurs moutons. THIERS.

PATENOSTRES, au pluriel, se dit d'un chapelet & des grains qui le composent, parcequ'il sert à repeter plusieurs fois cette Oraison. On lui a pris ses *patenôtres* qui étoient de calembouc, de corail, de coco, &c.

PATENOSTRES, se dit encore de toutes sortes de prieres. Cette vieille est toûjours trois heures à dire ses *patenôtres*. Il marmote toûjours certaines *patenôtres* où je ne comprends rien. RAC.

On appelle en proverbe, *Patenôtre de singe*, le murmure que font les singes, quand ils grondent & remuent les babines. On le dit aussi des vieux chats, lorsqu'ils sont en repos, & qu'ils forment certains sons dans le gosier, comme s'ils vouloient dire quelque chose. On dit aussi, quand un homme gronde & murmure entre ses dents, on dit qu'il a la *patenôtre* du singe. On appelle proprement *patenôtre du singe*, une apparence de devotion qui aboutit à quelque insigne friponnerie.

PATENOSTRES, en termes d'Architecture, sont de certains ornemens qui se mettent au dessous des oves, qui sont des grains ronds, ou ovales, qu'on appelle autrement *colliers de perles*, ou *d'olives*. Quand ces grains sont longs, on les nomme *fusarolles*. Les Menuisiers en mettent aussi dans les bordures des tableaux, & autres ouvrages.

On appelle aussi *peters-nosters*, ou *patenôtres*, de petites pieces de monnoye Espagnole. *Voyage de Schouten*.

PATENOSTRE, en termes de Blason, est un dizain de chapelet, ou le chapelet tout entier, dont on entoure les Ecus, comme font les Chevaliers de Malthe, & quelques personnes Religieuses.

PATENOSTRERIE. s. f. Marchandise de chapelets. Le negoce de la *patenôtrerie* à Paris fait partie de celui de la mercerie.

PATENOSTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Fait en forme de chapelet. D'azur à la croix *patenôtrée*.

PATENOSTRIER. s. m. Celui qui fait des patenôtres, qui les enfile & qui les vend. Il y a à Paris trois corps de *patenôtriers*. Les uns se nomment *patenôtriers Boutonniers d'émail verre & cristal*: on les nomme plus communément *Emailleurs*. Ceux-ci ont été réunis aux Ver-

Verriers Marchands de Fayence par arrêt de l'année 1706. Les autres s'appellent *patenôtriers en bois & en cornes*; & les troisiémes se qualifient *Maîtres patenôtriers en jays, ambre & corail*.

PATENT, ENTE. adj. Terme dogmatique. Evident, Manifeste. Une verité *patente*, évidente. Il est vieux.

Du Latin *patens*.

LETTRES PATENTES, sont des Lettres du Roi scellées du grand sceau, qui servent de titre pour la concession de quelque octroi, grace, privilege, de quelque établissement. Elles doivent être signées en commandement d'un Secretaire d'Etat, & verifiées dans le Parlement. Ce que sont les Edits pour le public, les *Patentes* le sont à l'égard des particuliers. On ne peut faire un établissement de Communautez sans *Lettres Patentes*. Il faut des *Lettres Patentes* pour l'érection d'une terre en Marquisat, en Comté, pour changer le nom d'une Seigneurie. Les *Lettres Patentes* se disent par opposition à *Lettres de cachet*, parcequ'on les delivre tout ouvertes, *ut pateant omnibus*.

Le mot de *patan*, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *visible*.

PATENTES, se dit en general de toutes sortes de titres & de lettres. Il est venu plaider a Paris, & il a apporté toutes ses *patentes*. Il a été reçu Docteur en Droit en telle Université, il m'en a fait voir les *patentes*.

PATENTE. s. f. Sorte de Droit que le Fermier des cinq grosses Fermes exige en Languedoc des Marchandises & denrées qui sortent par eau & par terre du Languedoc. Jouir de la ferme de la *patente*.

PATEQUE. s. m. On a dans toute la Perse des Melons deau ou *pateques*, qui pesent quinze à vingt livres. CHARDIN.

PATER. s. m. Mot Latin qui dans la Vulgate est le commencement de l'Oraison Dominicale que JESUS-CHRIT nous a donnée pour un modele de priere, en St. Matthieu, Chap. 6. L'Eglise Romaine ordonne cinq *Pater* & cinq *Ave* pour gagner les Indulgences, le Jubilé.

PATER, signifie aussi les gros grains du chapelet qu'on trouve à chaque dixain, sur lesquels on dit le *Pater*, comme sur les petits un *Ave*. Les *paters* de son chapelet sont d'émeraude.

On appelle aussi un maître Moine, un *Pater*.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait une chose comme son *Pater*; pour dire, qu'il la sçait bien, qu'il la sçait par cœur. On dit aussi de celui qu'on veut taxer d'être fort ignorant, qu'il ne sçait pas son *Pater*, ou qu'il n'a pas dit un *Pater*; pour dire, qu'il est peu devot. On dit aussi, Je reviendrai dans un *pater*, pour dire, Je reviendrai dans aussi peu tems qu'il en faut, pour dire le *Pater*.

PATERE. s. f. Terme d'Antiquaire. Tasse ou coupe dans laquelle on recevoit le sang des victimes, & dont les sacrificateurs se servoient aussi, pour offrir du vin aux Dieux. La *patere* se met à la main de toutes les Deitez, & souvent sur les Medailles à la main des Princes, pour marquer la puissance sacerdotale unie avec l'Imperiale, par la qualité de Souverain Pontife: des Deitez, soit du premier, soit du second ordre, pour faire connoître que l'on leur rendoit les honneurs divins dont le sacrifice est le principal. C'est pourquoi, il y a souvent un Autel, sur lequel il semble qu'on verse la *patere*. On s'en sert pour ornement dans la frise Dorique & dans les tympans des arcades. Ce mot est Latin, *patera*, *coupe*.

PATERNEL, ELLE. adj. Qui appartient au pere, qui est tel qu'il convient à un pere, tel qu'il appartient à l'état, à la qualité de pere. Affection *paternelle*, soins *paternels*. Les parens *paternels* sont les parens du côté du pere. Les biens *paternels* doivent retourner aux heritiers *paternels*, & les maternels aux maternels. L'amour *paternelle*, l'exemple *paternel*, le devoir *paternel*. On dit aussi, Le respect *paternel* du fils à l'égard du pere. Toutes les nations ont unanimement reveré la puissance *paternelle* TOUR. L'autorité *paternelle* a son principe dans la nature, & dans la Religion. Le nom de pere est un nom de puissance, & de pieté: c'est un empire mêlé de force, & de douceur: c'est une magistrature domestique. C. B. Le pouvoir *paternel* cesse dès que Dieu fait entendre sa voix. ID. L'Ordonnance (de 1556.) tira du tombeau l'autorité *paternelle* ensevelie sous les vices, & les debordemens du siecle. LE MAI. L'autorité *paternelle* est une espece de Royauté domestique, de laquelle il n'est pas permis de se soustraire. OB. M. Justinien au 1. l. des Institutes. t. 9. dit que le droit des Peres sur leurs enfans est un droit particulier des citoyens Romains, parce que les loix de toutes les autres nations ne portent pas aussi loin l'autorité *paternelle*, que celles des Romains. Elle s'étendoit sur leurs biens, leur liberté & leur vie. La Loi des XII. Tables avoit seulement apporté cette restriction, que le Pere ne pouvoit plus vendre son fils, lorsqu'il se seroit marié de son consentement.

Et d'un ton paternel *reprimant ses douleurs,*
Laisse au Chantre, dit il, la tristesse & les pleurs. BOIL.

PATERNELLEMENT. adv. D'une maniere paternelle. Le pere de l'Enfant prodigue reçut son fils *paternellement*, & lui pardonna. Il l'a traité *paternellement*.

PATERNITÉ. s. f. L'état, la qualité de pere. Il ne faut jamais violer le respect dû, & rendu en tout tems, & en tous lieux à la *paternité*. TOUR.

Il n'est guere en usage que dans le stile dogmatique. Il y a une relation entre la *paternité* du Pere & la filiation du Fils dans le mystere de la Trinité. On attribue la *paternité* à Dieu le Pere. Les Theologiens disputent si la *paternité* en Dieu est un caractere réel, & specifique, qui separe absolument le Pere d'avec son Fils; ou si la *paternité* n'est qu'une simple relation d'œconomie, & de subordination; d'un côté il semble que la *paternité* est incommunicable au Fils; & si elle constitue une distinction réelle, & positive, cela va au Tritheïsme; d'autre côté, en ne regardant la *paternité* que comme un mode, ou un nom d'ordre, & d'œconomie, il n'y a entre le Pere & le Fils aucune distinction essentielle & intrinseque. La *paternité* n'est point communicable au Fils & au S. Esprit.

PATERNITÉ SPIRITUELLE, est l'alliance qui dans l'Eglise Romaine se contracte entre celui qui baptise, ou qui confirme, avec celui qui reçoit le Baptême, ou la Confirmation; c'est le Pere spirituel.

PATERNITÉ, est aussi un titre d'honneur qu'on donne aux anciens Religieux, aux Prêtres, aux Confesseurs, à qui on dit quelquefois, Votre *paternité*, au lieu de Votre Reverence. Votre *paternité* veut-elle nous prêcher? Les Jesuites écrivant à leur General lui disent, Votre *paternité*.

PATER-NOSTER. s. m. L'Oraison Dominicale. Ce mot n'a point de plurier en François. Dire cinq *pater-noster*.

PATHETIQUE. adj. m. & f. & s. m. Passionné, touchant, & capable d'émouvoir & de remuer les passions. Il a touché cela d'une maniere très pathetique. Pour être bon Avocat, il faut être *pathetique*. Le Sermon de ce Predicateur étoit fort *pathetique*. Ce qu'on estime le plus dans une piece de theatre, c'est le *pathetique*. Le *pathetique* est cet enthousiasme, & cette vehemence naturelle qui touche, & qui émeut. BOIL. Pour être *pathetique* il faut sçavoir bien peindre les mœurs. LE P. R. Le sublime, & le *pathetique* par leur violence, & par leur impetuosité, emportent, & entraînent tout avec eux. BOIL. *Pathetique*, en Musique, se dit de ce qui

qui est touchant, expressif, passionné, capable d'émouvoir la pitié, la colere & toutes les autres passions. Ainsi on dit, stile *pathetique*, chant *pathetique*, fugue *pathetique*.

En termes d'Anatomie, on appelle *pathetique*, la quatriéme paire des nerfs. Les nerfs *pathetiques* sont les plus petits nerfs du cerveau. Ils viennent de la partie inferieure de la moëlle allongée derriere les *nates* & les *fesses*. Ils sont appellez *pathetiques*, parce qu'ils servent à mouvoir les yeux dans les differentes passions. Ils se divisent en quatre rameaux dont l'un va dans le grand oblique, & l'autre aux muscles de la levre superieure, au nez & aux gencives. Le troisiéme rameau se distribuë à la membrane des narines, & le dernier au crotaphite. DIONIS.

PATHETIQUEMENT. adv. D'une maniere pathetique. Cet endroit est touché, est exprimé *pathetiquement*. Demosthene & Ciceron haranguoient le peuple *pathetiquement*, ils le tournoient comme il leur plaisoit.

PATHOLOGIE. s. f. Partie de la Medecine qui enseigne à connoître les maladies, leur nature, leurs causes, leurs symptomes. Fernel à écrit de la *pathologie*.

Ce mot est Grec, *pathologia*, de *pathos*, affection, & de *logos*, discours.

PATHOLOGIQUE. adj. Qui appartient à la Pathologie. Les Theses de Medecine sont la plupart des questions *pathologiques*.

PATHOS. s. m. Ce mot est Grec & signifie, Passion. Il ne s'employe que pour signifier les mouvemens que l'Orateur excite dans les Auditeurs, & n'est en usage que dans la conversation, & dans le Comique. Il y a bien du *pathos* dans ses discours. L'ACAD.

On voit partout chez vous l'ithos & le pathos. MOL.

PATIBULAIRE. adj. Qui appartient au gibet. Les Seigneurs Hauts Justiciers mettent des fourches *patibulaires* dans l'étenduë de leur terre. On éleve different nombre de piliers pour faire des fourches *patibulaires*, selon la qualité de la Seigneurie. Il y a seize piliers à Montfaucon, qui sont les fourches *patibulaires* de Paris, où l'on portoit autrefois les corps des executez à mort pour être exposez à la vuë des passans. Du Latin *patibularis*, de *patibulum*, gibet.

On dit qu'un homme a la mine *patibulaire*, la physionomie *patibulaire*, quand il a quelque chose de sinistre dans le visage qui marque de mechantes mœurs, qui menace d'une triste fin. On appelle une ruë *patibulaire*, celle où il y a eu quelques gens suppliciez.

PATIBULÉ, ÉE. Vieux mot. adj. m. & f. Exposé en vuë.

PATIEMMENT. adv. Avec fermeté, avec constance; sans se plaindre, sans murmurer. Un Chrêtien doit souffrir *patiemment* toutes les afflictions qui lui sont envoyées de la part de Dieu. Il faut s'accoutumer à voir *patiemment* les sottises des autres. Le pauvre supporte plus *patiemment* sa misere, quand il voit que le bonheur n'accompagne pas toûjours les richesses. OE. M.

PATIENCE. s. f. Vertu, fermeté, constance qui fait souffrir la douleur, l'adversité sans se plaindre, sans murmurer. L'Histoire de Job nous le propose comme un modele de *patience*. Les mechans sont dans le monde pour exercer la *patience* des justes, dit St. Augustin. Il ne faut pas abuser de la *patience* des autres. La *patience* échappe quelquefois aux plus moderez. La *patience* est la vertu des miserables; les heureux n'en ont que faire. Elle est necessaire pour adoucir les amertumes de la vie: mais cette penible vertu ne s'acquiert pas tout d'un-coup; & il faut que l'habitude qu'on s'en fait aide à la raison: autrement on se trouveroit accablé par une mediocre infortune. M. SC. La *patience* n'ôte pas le sentiment des malheurs; elle le modere. OE. M. Les Stoïciens se paroient d'une *patience* fastueuse. DISC. D'EL. La *patience* de Caton n'étoit qu'orgueil, & que fierté. MALEB. L'amour propre se fait une *patience* d'interêt, ou de vanité, qui produit au dehors les mêmes effets qu'une veritable *patience*. NIC. La *patience* des Stoïciens étoit plutôt un desespoir un peu raisonné, qu'une veritable *patience*. DISC. D'EL. Virgile rabaisse trop la *patience* d'Enée: il souffre tout bassement. LE P. LE B. Une *patience* necessaire, & qui n'est fondée que sur l'inutilité de la revolte, laisse un chagrin sombre, & farouche. OE. M. Cœlius Calcagnin de Ferrare a donné à son Traité de la Vie des Courtisans, le titre de la *patience*.

Le mot de *patience*, en ce sens, ne semble pas usité au plurier; c'est pourquoy Benserade a été repris d'avoir dit dans un sonnet,

On vit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Cependant on croit qu'il y a de certaines occasions, où les Orateurs; les Predicateurs se peuvent servir de *patience* au plurier. L'Academie ne disant rien là-dessus, semble le supposer.

Du Latin *patientia*.

PATIENCE, signifie aussi, Repos. Il a un voisin chicaneur qui ne lui donne aucun moment de *patience*, qui ne le laisse point en *patience* par les procès qu'il lui suscite tous les jours. Laissez-le mourir en *patience*. C'est un Prince remuant qui ne sçauroit demeurer, se tenir en *patience*, il faut qu'il agisse, qu'il brouille toûjours.

PATIENCE, signifie encore, Attente. Donnez-vous un peu de *patience*, & vous aurez satisfaction. Il faut que des creanciers ayent *patience* pour ne pas ruïner leurs debiteurs; il faut qu'ils prennent *patience*.

PATIENCE, se dit quelquefois absolument & par maniere d'adverbe. *Patience*, chacun aura son tour; on aura affaire de moi, j'aurai ma revanche.

On dit aussi, *patience*, *patience*, s'il vous plaît, pour dire, ne m'interrompez point, laissez moi dire, & je vous satisferai.

PATIENCE, en termes de Moinerie, se dit de plusieurs sortes de scapulaires, & de chemises que les Superieurs donnent à leurs Novices, ou à leurs malades, qui sont differens selon les divers Ordres. *Patience* a un plurier en ce sens. *Patience* est aussi une piece de l'habillement de ceremonie des Chevaliers de Malte.

On dit proverbialement, La *patience* poussée à bout se tourne en fureur. On dit aussi, Il faudroit avoir la *patience* de Griselidis. C'est un petit Roman qu'on a fait autrefois, où il y a de grands exemples de *patience*. La *patience* vient à bout de toutes choses. On dit aussi, Il faut prendre *patience* en enrageant, lorsqu'on est patient malgré soi, qu'on est obligé de souffrir d'un superieur. On dit aussi, *patience* & longueur de tems font plus que force ni courage.

PATIENCE, est aussi une plante qu'on appelle autrement *parelle*, en Latin *lapathum*. Il y en a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin nomme *lapathum folio acuto plano*, pousse ses tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, roides, rougeâtres. Ses feuilles sont longues, étroites, dures, aiguës par le bout. Ses fleurs sont à plusieurs étamines attachées au fond d'un calice qui est à six feuilles posées comme à double rang trois à trois, semblables aux fleurs de l'ozeille. Il leur succede des semences triangulaires, noirâtres. Sa racine est longue, unie, jaune. On se sert en Medecine de cette racine dont la decoction est très-propre pour la gratelle, pour la jaunisse, & pour le scorbut. Elle entre aussi dans l'onguent pour la gale. *Patience* en ce sens n'a point de plurier.

PATIENCE ROUGE. Voyez SANG DE DRAGON.

OUVRAGE DE PATIENCE. Terme de Philosophie Hermetique. Les sages nomment ainsi la pierre, à cause qu'il

qu'il faut un long-temps pour la reduire en sa derniere perfection, & que l'Artiste ne doit pas s'ennuyer, ni agir avec precipitation; car cet ouvrage divin, disent-ils, a son temps ordonné par la nature, aussi bien que les fleurs & les fruits, que portent les végétaux.

PATIENT, ENTE. adj. Qui est constant; endurant; qui ne se plaint point dans la douleur, qui souffre les adversitez, les injures, les mauvais traitemens avec un esprit de moderation. Les Martyrs ont été fort *patiens* dans leurs souffrances. Un homme *patient* fait de grands efforts pour supporter sans murmure les injures qu'on lui fait. M. ESP. L'homme *patient* vaut mieux que le courageux. PORT-R. A lire exactement les aventures de Job, il n'a pas été le plus *patient* de tous les hommes. Dieu est *patient* & misericordieux. Un Dieu qu'on fait à sa mode, & aussi *patient* que nos passions le demandent, n'incommode point. BOSS. *Patient* se dit aussi des choses. La charité est *patiente*. S. CYRAN. Il faut être *patient* à la cour. Quand on a quelque affaire à solliciter, il faut être *patient* jusqu'au bout.

PATIENT. subst. Criminel condamné par la Justice, & livré entre les mains de l'Executeur. On ne donnoit point autrefois de Confesseurs aux *patiens* pour les assister à la mort.

PATIENT, se dit aussi de celui qui est entre les mains des Chirurgiens, qui font sur lui quelque operation douloureuse. Quand on veut tailler de la pierre, il faut prendre garde si le *patient* a assez de force pour soutenir l'operation.

PATIENT, en termes de Physique, signifie le sujet sur lequel quelque agent exerce sa vertu. Toutes les operations de la nature se font en appliquant l'agent sur le *patient*. Tout agent devient *patient* par la reaction. Tous les Etres à l'égard des uns les autres sont agents ou *patients*. Lorsque dans une querelle entre deux personnes, l'un d'eux n'a rien fait que souffrir les injures, sans les repousser, on dit qu'il n'a été que le *patient*.

PATIENTER. v. n. Prendre patience, attendre patiemment. Il faut *patienter* un peu, & l'on verra les mechans punis & confondus. *Patientez* un peu, & on vous payera ce qui vous est dû.

PATIN. s. m. Soulier de femme qui a des semelles fort hautes, & pleines de liege, afin de paroître de plus belle taille. Cette femme en quittant ses *patins* perd une bonne partie de sa taille. J. Scaliger raconte qu'un homme ayant épousé une femme montée sur de grands *patins*, fut bien surpris de la trouver si petite au lit, & lui demanda où elle avoit laissé la moitié de sa personne.

La trop courte beauté monta sur des patins. BOIL.
Muse, prenez vos plus brillans atours,
Vos patins *neufs, vos habits de bons jours.* DU CER.

Borel derive ce mot du Grec, *patein, fouler aux pieds*, d'où il derive aussi *pate*, qui signifie un *grand pied*.

PATIN, en termes de Manege, est un fer de cheval sous lequel on a soudé une demi-boule concave. On s'en sert pour un cheval eshanché, le lui attachant sous le pied qui n'a point de mal, afin que le cheval ne se pouvant soutenir dessus qu'avec peine, soit contraint de se soutenir sur le pied boiteux, pour empêcher que les nerfs ne se retirent & que la hanche ne se desseche. On attache aussi un *patin* aux Chevaux qui ont fait quelque effort d'épaule, ou qui sont entrouverts.

PATIN, se dit aussi d'un ferrement qu'on s'applique aux pieds pour couler plus vitement sur la glace. Les *patins* sont de grand usage en Hollande. Les Lappons & les Finlandois ont des *patins* faits d'écorce d'arbre ou d'un ais fort menu & fort leger, de trois ou quatre pieds, pour marcher plus commodément sur la neige. Les meilleurs coureurs sur les *patins* font six lieuës en cinq quarts d'heure. DEL. DE LA HOL.

PATIN, en termes d'Architecture, se dit de ces pierres qui sont sous le piedestal des colomnes, quand on les veut avoir un peu élevées, comme celles d'un maître autel. On le dit quelquefois du piedestal même.

PATIN, se dit aussi des pieces de bois qui se mettent sous les fondations, soit sur des pilotis, ou platteformes, soit sous des escaliers. C'est la piece de bois qui soutient tout l'escalier, qui est couchée de champ, & sur laquelle les noyaux sont posez à plomb.

PATINABLE. adj. de tout genre. Ce mot est bas & signifie, qu'on peut manier. Beauté *patinable*. SCAR.

PATINER. v. act. Manier & remanier avec les doits. La viande d'un étau de boucherie est *patinée* par toutes sortes de gens. Les fruits *patinez* sont bien-tôt defleuris.

Il se dit aussi d'un homme qui touche immodestement une femme. Il n'y a que les païsannes & les servantes qui se laissent *patiner*. Ce n'est point la mode de *patiner* parmi le beau monde.

PATINER. v. neut. Aller sur la glace avec des patins. En Hollande, le divertissement d'hiver, c'est d'aller *patiner*, & de voir *patiner*.

PATINÉ, ÉE. part.

PATINEUR. s. m. Qui patine. Les Provinciaux sont de grands *patineurs*.

Les patineurs *sont fort insupportables;*
*Même aux beautez qui sont très-*patinables. SCAR.

PATIR. v. n. *Je pati, tu patis, il patit, nous patissons. Je patissois. Je patis, j'ai pati, je patirai, que je patisse, je patirois.* Avoir de la disette, de la misere, de la fatigue, souffrir, endurer. Il faut qu'un Soldat sçache *patir*. Il a été long temps malade, il a bien *pati* avant que de mourir. Les pauvres gens *patissent* beaucoup durant l'hiver. Les criminels *patissent* dans les cachots. L'enfant prodigue ne se reconnut qu'après qu'il eut bien *pati*. Les païsans *patissent* beaucoup pendant le passage d'une armée. *Agir & patir* est une devise des Anciens.

Du Latin *patiri*, inusité, qu'on aura dit au lieu de *pati, souffrir*, comme on a dit *moriri*, au lieu de *mori*. MEN. On dit, *patir* de quelque chose, pour quelque chose, pour dire, en être puni, en souffrir du dommage.

Les peuples *patissent* des fautes des Rois; les soldats des fautes de leurs Capitaines.

.... On voit que de tout tems,
Les petits ont pati *des sotises des Grands.* LA FONT.

Vous avez fait la faute de vous obliger pour ce grand Seigneur, tous vos biens en *patiront*. Il ne pouvoit abandonner cette contrée, sans que l'Ile en *patît*. HIST. D'AUB. Tel en *patira*, qui n'en peut mais. Il ne faut pas que l'innocent *patisse* pour le coupable.

PATIR, en stile de devotion Mystique, c'est, Etre dans l'inaction, & dans une contemplation paisible, & passive. *Patir* n'emporte pas une souffrance opposée à la joye, & accompagnée de douleur. C'est simplement un état tranquille, opposé au mouvement, & à l'action.

On dit proverbialement, que les bons *patissent* pour les mauvais, quand on refuse de prêter à un honnête homme, parcequ'on a été excroqué par des frippons. On dit d'un homme qui se fait violence pour cacher le ressentiment qu'il a d'un affront, d'une injure, qu'en cet état nature *patit*. On le dit aussi d'un homme de guerre qui connoissant le peril, ne laisse pas d'y aller. Il s'est trouvé au milieu des canonades & des mousquetades, nature *a pati*.

PATNA. Terre de PATNA. Espece de Mineral des Indes. La terre de *Patna* est une terre dont on fait dans le Mogol des bouteilles & des carafes aussi minces que de la carte. Il y en a qui tiennent jusqu'à une pinte de Paris, & qui sont si legeres, qu'un soufle pourroit

presque les enlever, comme ces bouteilles de Savon que font les petits enfans. Quand on y laisse de l'eau un peu de tems, cette eau prend le goût & l'odeur de de la terre de *Patna*, & devient delicieuse à boire; le vase même s humecte si fort à la longue, qu'après qu'on a bu l'eau on mange avec plaisir la bouteille. J. des Sç.

PATOIS. s. m. Langage rustique, grossier, tel que celui du menu peuple, ou des païsans. Je n'entens point son *patois*. Il parle en franc *patois*. Il parle encore le *patois* de son village. Le *patois* de Bergame passe pour si ridicule, que tous les Arlequins d'Italie affectent de le parler. Miss.

En bel esprit qui creuse & subtilise,
Je veux me faire au patois *à ma guise.* Du Cer.

C'est proprement *sermo patrius*. Men.

On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la Langue. J'ai diné avec des Allemans, mais ils ont toûjours parlé en leur *patois*, je n'y ai pû rien comprendre.

PATON. s. m. Voyez Paston.

PATRAT, ou le PERE PATRAT, en Latin *Pater patratus*. Le *Pere patrat* chez les Romains étoit le chef & le premier du College des Feciaux, qui composoient comme un Conseil de guerre, pour examiner les differens qui naissoient entre les peuples voisins, & qui tâchoient de les accommoder à l'amiable, se transportant chez ces peuples pour les pousser à rendre ce qu'ils avoient pris, & à reparer le tort dont on se plaignoit. Danet. Il étoit appellé *patrat*, parce qu'il devoit avoir son pere vivant, & s'appelloit *pere*, parce qu'il falloit aussi qu'ils eût des enfans.

PATRES, ad Patres. Façon de parler basse & burlesque, qui n'a guere d'usage qu'en ces phrases. Aller *ad patres*. Envoyer *ad patres*. Ainsi on dit qu'un homme est allé *ad patres*; pour dire, qu'il est mort. Il a pris une medecine qui l'a envoyé *ad patres*.

PATRIARCHAL, ale. adj. L'*h* ne se prononce point. Qui appartient au Patriarche. Eglise *Patriarchale*, croix *Patriarchale*. Trône *Patriarchal*, dignité *Patriarchale*. Sieges *Patriarcaux*. Il y a à Rome cinq Eglises qu'on appelle *Patriarchales*, erigées depuis plusieurs siecles par les Papes. Saint Jean de Latran représente le Pape; Saint Pierre, le Patriarche de Constantinople; Saint Paul celui d'Alexandrie; Sainte Marie Majeure celui d'Antioche; & Saint Laurent hors des murs celui de Jerusalem. A ces cinq Eglises *Patriarchales* étoient autrefois soumis tous les titres des Cardinaux de Rome qui étoient distribuëz pour les desservir. Celle de S. Jean de Latran qui est l'Eglise *Patriarchale* de Rome & la Cathedrale du Pape, comme Patriarche d'Occident, étoit servie par les sept Evêques suffragans de Rome; ils y officioient chacun un jour de la semaine, & c'est pourquoi on les appelloit *hebdomadaires*. Les quatre autres Eglises *Patriarchales* étoient desservies par les 28. Prêtres Cardinaux de Rome. Il y en avoit sept pour chacune. Cet ordre étoit établi dès l'onziéme siecle. Il y a encore aujourd'hui des Patriarches titulaires, & pourvus de ces titres; ils marchent après le Pape & les Cardinaux, & precedent le Gouverneur de Rome, & les autres Prelats. Il n'est pas permis, même aux Cardinaux, de celebrer au grand autel de ces Eglises sans une dispense du Pape, & en particulier pour celui de S. Pierre, il faut une Bulle expresse qu'on affiche au coin de l'autel. Gregoire de Tours, & un Concile de Mâcon appellent l'Eglise de Lyon, l'Eglise *Patriarchale* des Gaules. Dès le V[e]. siecle les Papes avoient étendu leur jurisdiction *Patriarchale* dans tout l'Occident, en admettant les appellations des Prêtres, en prenant connoissance des choses qui n'appartenoient qu'aux Evêques, & en les obligeant à prendre confirmation d'eux, & à leux payer pour cela un certain droit. Wiclef desapprouvoit la Monarchie des Papes & leur pouvoir absolu, & il auroit voulu ramener l'Aristocratie ou le Gouvernement *Patriarchal*. Bib. Univ.

PATRIARCHAT. s. m. Dignité de Patriarche. Le *Patriarchat* des Armeniens vaut six cens mille écus de revenu, dit Tavernier. Elever quelcun au *Patriarchat*. Thomassin.

PATRIARCHE. s. m. L'*h* se prononce. Un de ces premiers Peres qui ont été au commencement du monde, qui ont été fameux par leurs grandes lignées. Abraham, Isaac, Jacob & ses douze fils ont été les *Patriarches* du Vieux Testament. De Jacob naquirent les douze *Patriarches*, Peres de douze tribus. Boss. Le nombre des enfans est une benediction de *Patriarche*. Vivre en vrai *Patriarche*, c'est mener une vie simple, & innocente.

Patriarche, du Grec *Patriarches*, c'est-à-dire, Chef de famille.

Patriarche, se dit aussi dans le Christianisme des Evêques qui ont occupé les grands Sieges independans de l'Eglise Romaine; tels que sont ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jerusalem. Le Pape crée encore quatre *Patriarches* honoraires de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, & ils ont séance dans la Chapelle Papale avant le *Patriarche* d'Aquilée, de Venise, & des Indes, & devant tous les Archevêques & Evêques; mais après tous les Cardinaux. La dignité de *Patriarche* commença parmi les Juifs après la derniere desolation de Jerusalem. Ils donnerent ce nom à ceux à qui ils attribuoient quelque autorité parmi eux. Ce fut des Juifs que les Montanistes emprunterent ce nom & cette dignité; s'il en faut croire S. Jerôme qui remarque, qu'au lieu que les autres Chrétiens regardoient les Evêques comme les Vicaires des Apôtres, les Montanistes ne leur donnoient que le troisiéme degré d'honneur parmi leurs Ministres, & qu'ils donnoient le premier rang à leurs *Patriarches*, & le second à leurs *Cenons*. Quoiqu'il en soit, les *Patriarches* n'étoient point encore distinguez des Evêques parmi les autres Chrêtiens. Du Pin. Jean le Jûneur, *Patriarche* de Constantinople, est le premier qui a pris la qualité de *Patriarche* universel. Le Pape Hormidas en 514. fut qualifié *Patriarche* par l'Empereur Justin. Les *Patriarches* ont tenu le premier rang dans l'Eglise. C'étoit la suprême dignité. Ensorte qu'à remonter par degrez, l'Evêque n'avoit sous lui que le territoire de la ville dont il étoit Evêque: le Metropolitain commandoit à une Province, & avoit pour Suffragans les Evêques de sa Province: le Primat étoit le chef d'un Diocese, & avoit sous lui plusieurs Metropolitains: le *Patriarche* avoit sous lui plusieurs Dioceses, & les Primats eux-mêmes lui étoient inferieurs. Cet ordre n'a pas été toûjours gardé. Voyez Primat. Le Pere Pagi, Usserius, de Marca, & le P. Morin ont attribué l'établissement des trois grand *Patriarches* aux Apôtres. Ils ont supposé que les Apôtres suivant la distribution du monde par les Geographes, choisirent les trois principales villes dans chaque partie du monde; Rome en Europe, Antioche en Asie, & Alexandrie en Afrique, pour former une *Trinité de Patriarches*. D'autres, bien loin d'en faire remonter l'institution jusqu'à Saint Pierre, pretendent que le nom de *Patriarche* n'étoit pas encore connu au Concile de Nicée, & qu'encore long-temps après, les *Patriarches* étoient confondus avec les Primats, comme étant tous Chefs de Dioceses, & également au dessus des Metropolitains, qui n'étoient Chefs que d'une seule Province. C'est pourquoy Socrate honore du titre de *Patriarche* tous les Chefs de Dioceses, & en compte jusqu'a dix. Palladius au commencement du V. siecle est le premier qui ait donné la qualité de *Patriarche* à l'Evêque d'Alexandrie. Il semble en effet que ce n'est que depuis le Concile de Calcedoine en 451. que cette dignité soit demeurée attachée, & affectée aux cinq grands sie-

sieges ; Rome , Constantinople , Alexandrie , Antioche, & Jerusalem. Car lorsque le Concile de Nicée regla les limites, & les prerogatives des trois grands *Patriarches* de Rome, d'Alexandrie & d'Antioche, il ne leur donna point le titre de *Patriarches*, quoyqu'il leur en attribuât la prééminence & les privileges. De même lors que le Concile de Constantinople en 381. ajugea le second rang à l'Evêque de Constantinople, qui auparavant étoit Suffragant d'Heraclée, il n'y attacha point la qualité de *Patriarche*, qui n'étoit pas encore inventée. De plus lorsque le Concile de Calcedoine accorda le cinquiéme rang à l'Evêque de Jerusalem, le terme de *Patriarche* ne se trouve point encore dans le decret du Concile. On se contenta de lui former un Diocese du consentement de l'Evêque d'Antioche. Cependant ces cinq *Patriarches* ne gouvernoient pas toutes les Eglises. Il resta encore des Chefs de Dioceses independans, & qui bien loin de reconnoître la Jurisdiction des grands *Patriarches*, s'appellerent eux-mêmes *Patriarches* : tel est celui d'Aquilée, qui fut erigé vers le tems de Justinien. Après que la ville eut été ruinée par Attila, le Patriarchat fut transferé à Grade, & en 1540. il fut transferé à Venise, où il est encore. Carthage ne fut jamais soumise non plus au *Patriarche* d'Alexandrie. L'autorité des *Patriarches* s'accrut insensiblement, & par degrez. Toutes les grandes affaires dans l'étenduë de leur Patriarchat étoient portées devant eux, ou en premiere instance, ou sur l'appel des Metropolitains. Ils ordonnoient les Evêques, ils marquoient le jour de Pâques : il ne se faisoit rien sans les consulter, & leurs arrêts étoient d'ordinaire executez avec le même respect que ceux des Souverains. Le titre de *Patriarche* ne fut connu des Latins que dans le VI. siecle. En particulier les Eglises des Gaules n'étoient point soumises au *Patriarche* de Rome, dont l'autorité ne s'étendoit que sur les Provinces suburbicaires. Il n'y avoit aucune primauté entre les Metropoles des Gaules : on ne reconnoissoit ni Exarque, ni *Patriarche* ; les Evêques avec leurs Metropolitains gouvernoient l'Eglise en commun. Depuis que le nom de *Patriarche* se repandit dans l'Occident, on le trouve attribué à l'Evêque de Lion, & & à celui de Bourges : c'étoit dans la premiere signification, & entant que Chefs de Diocese. Voyez Du Pin.

Du Cange remarque qu'il y a eu aussi quelques Evêques & Abbez à qui on a donné le nom de *Patriarches*.

PATRIARCHE, se dit aussi des Chefs des Eglises Chrêtiennes d'Orient, que l'Eglise Romaine appelle schismatiques ; comme le *Patriarche* des Armeniens residant dans un Monastere de Saint Gregoire ; le *Patriarche* des Abyssins, qu'ils nomment *Abuna* ; le *Patriarche* des Jacobites ; Le *Patriarche* des Maronites qui reside au mont Liban.

On appelle aussi du nom de *Patriarche*, les premiers Instituteurs des Ordres Religieux, comme S. Basile, S. Benoît, &c. L'Acad.

PATRICE. s. m. Celui qui possedoit le Patriciat dans l'Empire Romain. Quelques-uns croyent que le mot de *Pair* a été fait à l'imitation des *Patrices* Romains. Anciennement on appelloit à Rome *Patriciens* ou *Patrices*, ceux qui étoient descendus des 100. ou selon quelques-uns, des 200. premiers Senateurs choisis par Romulus, qu'il appella *Peres*. Ainsi les *Patriciens* étoient alors l'ancienne Noblesse, par opposition aux Plebeïens. Mais la marque, ou la connoissance de ces anciennes familles étant presque perduë, & éteinte par une longue suite d'années, ou par les frequentes mutations de l'Empire, on inventa de nouveaux *Patriciens*, qui ne venoient plus de race, mais de la seule faveur de l'Empereur. Ce fut, à ce que dit Zosime, le Grand Constantin qui érigea une nouvelle dignité de *Patrice*. Il attribua cette qualité à ses Conseillers, & les nomma *Patrices*, non parceequ'ils étoient descendus des anciens Peres du Senat ; mais parcequ'ils étoient comme les Peres de la Republique, ou du Prince. Cette dignité de *Patrice* devint la premiere de l'Empire. Justinien l'appelle *summam dignitatem*. Les *Patrices* en effet precedoient les Consuls, & prenoient seance au dessus d'eux au Senat. Voyez la Novelle 62. Cette nouvelle dignité de *Patrice* ne s'accordoit qu'à ceux qui avoient exercé les premieres charges de l'Empire, ou qui avoient été Consuls. Le P. Faber soutient que la dignité Consulaire étoit au dessus de la *Patricienne* : mais Loyseau pretend que les Consuls, seulement pendant qu'ils étoient en charge, precedoient les *Patrices* ; & que d'ailleurs les *Patrices* precedoient les Consulaires, ou ceux qui avoient été Consuls simplement. Pendant les troubles & la decadence de l'Empire Romain, ceux qui occuperent l'Italie n'osant prendre le titre d'Empereurs, s'appelloient *Patrices* de Rome ; & cela fut très-ordinaire jusqu'à Augustule, & à la prise de Rome par Odoacre Roi des Herules. Il y a eu aussi des *Patrices* dans les Gaules, & principalement en Bourgogne, & en Languedoc. Les Empereurs de Constantinople donnoient à leurs *Patrices* le gouvernement des Provinces éloignées. Quand les François passerent dans les Gaules ils y trouverent la dignité *Patricienne* établie, & ils la conserverent pendant quelque temps. Aëtius qui combatit Attila dans les champs Catalauniques est appellé le dernier *Patrice* des Gaules. Pasq. Loyseau.

Les Papes Etienne IV. & Adrien I. ont conferé la dignité de *Patrice* à Pepin, à Carloman son frere & à Charlemagne son fils. Cela ne s'est point fait depuis, & aucun Roi de France ne l'avoit fait auparavant. Charlemagne prit ce titre en même temps que celui de Roi des Lombards, parce que la Prefecture de Rome & des Provincee suburbicaires étoit alors attachée à la dignité de *Patrice* ; au lieu qu'auparavant, ce n'étoit qu'une qualité honoraire. Charlemagne ne la prit plus dès qu'ils eut été couronné-Empereur. Le P. Mab. Les Papes ont aussi donné ce titre à quelques Princes, & Rois étrangers, à cause de l'éminence de cette dignité qui étoit au dessus de toutes les autres. Le titre de *Patrice* étoit le degré le plus proche de l'Empire. Il n'appartenoit qu'aux Empereurs de le deferer. Mais comme on ne les reconnoissoit plus en Italie, le Pape & les Romains s'attribuerent ce pouvoir. Charlemagne honora du titre de *Patrice* Adalgise fils de Didier Roi des Lombards, lequel il avoit depouillé de ses Etats. Mez. Ce titre est encore en vigueur dans quelques villes du Païs-Bas, où l'on nomme *Patrices* les familles les plus considerables qui de tout temps y ont possedé les premieres dignitez & magistratures.

PATRICIAT. s. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Constantin. Le *Patriciat* se trouve aussi chez les anciens Francs, & sous les Bourguignons. Dans l'Empire Romain le *Patriciat* donnoit le pas sur les Préfets du Pretoire. Si l'on en croit Zozime, c'est Constantin qui institua le *Patriciat*, car ce mot ne se dit point des Patrices instituez par Romulus, & dont la qualité passa à leurs descendans pendant tout le temps de la Republique & des Empereurs.

PATRICIEN, enne. adj. & s. On appelloit ainsi parmi les Romains ceux qui étoient issus des premiers Senateurs instituez par Romulus. C'étoit parmi les *Patriciens* qu'on prenoit toûjours les Senateurs. Aux *Patriciens* appartenoient les Emplois, les Commandemens, les Dignitez, même celle du sacerdoce. Boss. Rome portoit dans son sein la cause de sa ruine dans la jalousie des Plebeïens contre les *Patriciens*. Id. La famille Cornelia étoit *Patricienne*. Clodius étoit *Patricien* & se fit Plebeïen. Les anciens *Patriciens* ; les nouveaux *Patriciens*. Famille *Patricienne*. Voyez Patrice.

Et ce Barbare mêle, au gré de sa colere,
Le sang patricien *à celui du vulgaire.* Breb.

PATRIE. subst. fem. Le païs où l'on est né; & il se dit tant du lieu particulier, que de la Province, & de l'Empire, ou de l'Etat où l'on a pris naissance. Un François qui s'en retourne des Indes en Europe, dit qu'il s'en retourne à sa *patrie.* C'est étendre un peu trop la signification du mot de *patrie.* C'est l'origine naturelle du pere qui fait la *patrie* des enfans & nom le lieu de leur naissance. Le nom de *patrie* est tiré de celui de pere. Ob. M. Les Romains & les Grecs avoient un violent amour pour la *patrie*, & se devoüoient pour la *patrie.* Quintus Curtius Chevalier Romain se precipita dans un abime pour le salut de sa *patrie.* Epaminondas disoit, qu'il ne faloit non plus se venger de sa *patrie* que de son pere. Abl. Que me sert que ma *patrie* soit puissante, & formidable, si triste, & inquiet je vis moi-même dans l'oppression, & dans l'indigence? La Br. Dans les premiers temps de la Republique Romaine on étoit furieux de liberté, & du bien public: l'amour de la *patrie* ne laissoit rien aux mouvemens de la nature. St. Ev. L'amour de la *patrie* est une passion rarement fine, & ingenieuse. Id. Tout l'Univers est la *patrie* du Sage. Ob. M. Le plus grand avantage que Christine pretendoit tirer de son abdication étoit le *plaisir* de vivre hors de sa *patrie.* Puffend. Les Venitiens preferent leur *patrie* à leur religion: je suis Venitien & puis Chrêtien, disoit un Noble Venitien.

Le nom de la patrie *est bien plus precieux,*
Alors qu'en la servant on se sert encor mieux. Corn.

Ciceron est le premier à qui le titre de *Pere de la patrie* ait été deferé. Quelques-uns disent qu'on avoit fait cet honneur à Camille avant lui. Auguste fut aussi nommé le *Pere de la patrie.* On le donna ensuite presque à tous les Empereurs.

Du Latin *patria.*

Patrie, se dit aussi figurément. Le Ciel est notre veritable *patrie.* Rome est non seulement la *patrie* de toute l'Italie, mais elle forme, pour ainsi dire, un monde spirituel qui la fait devenir la *patrie* commune de toutes les nations Chrêtiennes. Fl. *Vie de Comm.* Un Philosophe est par tout en sa *patrie.* La *patrie* est par tout où l'on est bien.

PATRIMOINE. s. m. Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a herité de son pere, & de sa mere. La Flandre est de l'ancien *patrimoine* de la France. Cet Avocat étoit riche de *patrimoine*, avant que de se mettre au Barreau. Ce prodigue a dissipé, a mangé tout son *patrimoine.* On appelle, *patrimoine* paternel, les biens qui viennent du côté du pere; & *patrimoine* maternel, ceux qui viennent du côté de la mere.

On appelle les Duchez d'Urbin & de Spolete, le *Patrimoine de St. Pierre.* On donnoit autrefois ce nom aux biens en fonds de chaque Eglise. Ainsi on disoit *le patrimoine de l'Eglise de Rimini*, *le patrimoine de l'Eglise de Milan*, *le Patrimoine de l'Eglise de Ravenne.* L'Eglise Romaine avoit des *patrimoines* en divers païs, comme en France, en Afrique, en Sicile, dans les Alpes, & en plusieurs autres endroits; & pour faire respecter davantage ce qui appartenoit à l'Eglise, on donnoit d'ordinaire à chacune le nom du Saint qu'elle avoit en plus grande veneration. Ainsi l'Eglise de Ravenne appelloit ses heritages le *patrimoine de St. Apollinaire*; celle de Milan, *le patrimoine de St. Ambroise*, &c. comme remarque Fra Paolo dans son Traité des Benefices.

On dit aussi que le bien de l'Eglise est le *patrimoine* des pauvres.

Elle n'avoit d'autre *patrimoine* que sa beauté. Cette jeune personne n'a d'autre *patrimoine* que l'esperance de plaire. Ob. M. Du Latin *patrimonium.*

PATRIMONIAL, ale. adj. Qui vient de succession de pere, mere, ayeul, &c. Heritage *patrimonial.* On ne peut disposer par testament des biens *patrimoniaux*, mais seulement de ses meubles & acquêts. C'est ce que nos Coutumes appellent autrement *biens propres.* Cet heritage est *patrimonial*; celui-là vient d'acquisition. On dit que les Justices sont *patrimoniales*, parce que le revenu & le profit appartiennent au Roi, & aux Seigneurs, ou à leurs Officiers. Le premier canon qui parle de titre *patrimonial*, au lieu de titre Ecclesiastique, est le 5. du Concile de Latran tenu en 1179.

PATRIMOSSIEN. s. m. On a donné ce nom dans l'Occident aux Sabelliens, parce que comme ils ne distinguoient point la personne du Pere d'avec celle du Fils, ils étoient obligez de dire que le Pere avoit souffert sur la croix.

PATRIUMPO. s. m. Idole des anciens Prussiens. Ils nourrissoient de lait un serpent à l'honneur de ce Dieu. Guaguin.

PATROCINER. v. n. Vieux mot écorché du Latin, qui signifioit autrefois, Plaider. Mais présentement il signifie dans le stile Comique & Burlesque, parler longuement & jusqu'à l'importunité pour persuader. Il se joint plus ordinairement avec le verbe prêcher. Vous aurez beau prêcher & *patrociner*, je n'en ferai rien.

Du Latin *patrocinari.*

Prêchez, patrocinez *jusqu'à la Pentecôte,*
Vous serez étonné, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout. Mol.

PATRON, onne. s. m. & fem. Protecteur, protectrice. On appelle ainsi dans l'Eglise Romaine le Saint ou la Sainte dont on porte le nom, ou sous la protection desquels on s'est mis, qu'on a soin particulierement d'invoquer. La Sainte Vierge est la *Patronne* de tous les Chrêtiens, notre *Patronne*, notre Avocate envers Dieu. St. Louis est le *Patron* du Roi. Du Latin *patronus.*

Patron, se dit aussi des Saints sous le nom desquels les Eglises sont fondées, de ceux qui ont établi de certains Ordres, qu'on a choisis pour Protecteurs en des Confrairies, des Communautez. St. Vincent étoit le premier *Patron* de l'Eglise St. Germain des Prez, St. Pierre & Saint Paul de Sainte Genevieve. Saint Denis est le *Patron* de la ville de Paris, & Sainte Genevieve la *Patronne.* St. Benoît est le *Patron* des Benedictins; Saint Ignace des Jesuïtes, Saint Eloy des Orfevres & des Marêchaux; Saint Michel des Pâtissiers & des Maîtres en fait d'armes; Saint Nicolas des gens de mer. Saint Pierre est le *Patron* de Rome. On se réjouit comme il faut à la fête des *patrons.*

Saint Loüis est votre Patron,
Loüis le Grand en est un autre;
Au gré de bien des gens pour le moins aussi bon. Des-H.

Patron, chez les Romains, signifioit deux personnes differentes. On appelloit *Patron* le maître qui avoit affranchi son esclave. Les maîtres en donnant la liberté à leurs esclaves ne se depouilloient pas de toutes sortes de droits sur eux. La loi assujettissoit encore ces affranchis à de grands devoirs envers leurs *Patrons*, & ils y étoient même si rigoureusement obligez, qu'on les punissoit quand ils manquoient à s'en acquitter. Le droit le plus réel c'est que les *Patrons* étoient appellez par la loi à la succession de leurs affranchis qui mouroient sans enfans, & sans avoir testé. On appelloit encore *Patrons* ceux sous la protection desquels on s'étoit mis. Les personnes du peuple choisissoient d'ordinaire une personne puissante à qui ils rendoient toutes sortes d'honneurs, & de respects, & ils s'appelloient *Cliens.* Le *Patron* de son côté devoit son credit & sa protection à ses cliens; & cette relation reciproque engageoit

oit le *Patron* envers son client, & le client envers son *Patron*. Voyez CLIENT.

PATRON, se dit aussi à la Cour, d'un Prince, d'un Ministre ou d'un grand Seigneur auquel on s'attache & sous la protection duquel on se met, pour avancer sa fortune, pour avoir de l'appui. Tout homme qui veut suivre la Cour, doit avoir un *Patron*, il n'y fera rien sans un *Patron* qui fasse valoir ses services. A la Cour on ne paroît qu'à l'abri d'un *patron*; en sorte qu'un homme est toûjours caché derriere un autre. OE. M.

Nous servons un patron *qui n'aime pas qu'on gronde*. BENSER.

Une bonne *patronne* fait souvent valoir les gens plus qu'ils ne valent en effet. OE. M.

PATRON, se dit à Rome de celui qui gouverne. De là est venu qu'on dit en France, en termes bas & familiers, Le *Patron* de la case; pour dire, le Maître de la maison, ou le principal Officier qui gouverne toute la maison. Je craindrois autant un Amant *Patron*, qu'un mari. M. Sc. On dit par civilité aux amis qu'on améne chez soi, Vous êtes le *patron*, vous êtes le maître. On dit aussi à ceux à qui on veut accorder quelque grace qu'ils demandent, Vous êtes *patron* de tout, je vous l'accorde.

En parlant de la Cour de Rome, on appelloit il n'y a pas long tems, *Cardinal patron*, le Cardinal qui gouvernoit comme premier Ministre. C'étoit ordinairement le Neveu du Pape qui étoit le Cardinal *patron*.

PATRON, se dit aussi par amitié à un vieillard à qui on parle, Mon *patron*, enseignez moi le chemin, comme on diroit en une autre occasion, Mon *maître*.

PATRON, se dit aussi d'un maître à l'égard de son esclave. Ceux qu'on mene esclaves à Alger sont heureux quand ils tombent entre les mains d'un bon *Patron*.

PATRON, signifie aussi sur la mer du Levant, le Pilote qui gouverne le navire, qui commande aux matelots, & à la manœuvre, qui a soin des voiles, de l'équippage. Dans le ponant on dit maître. De là vient qu'on dit dans le stile figuré & bas, qu'un tel est le *patron* de la barque; pour dire, qu'il a le plus de credit dans une societé, dans une compagnie, dans une affaire.

On appelle *Patronne* ou Galere *Patronne*, La seconde des Galeres de France. C'est le Lieutenant General des Galeres qui la monte, & elle est considerée dans les escadres de Galere, de la même sorte que le vaisseau vice Amiral est consideré entre les vaisseaux de haut-bord.

PATRON, en termes de Jurisprudence Canonique, est celui qui a fondé ou doté une Eglise, ou un Benefice, & qui s'est reservé le droit Patronage. Le *Patron* a les droits honorifiques, c'est-à-dire, le premier rang à la procession, à l'Eglise, à l'encens, à l'eau benite, au pain benit, & s'il tombe en pauvreté l'Eglise doit le secourir. La Sepulture dans le cœur, la litre ou la ceinture funebre, appartiennent au *patron*. Par une Ordonnance de 1531. le Châtelain & le Haut Justicier ne peuvent joüir des droits honorifiques au préjudice du *patron*. On ne peut conferer, ni resigner un Benefice sans le consentement, ou nomination du *Patron* Laïque. Le *Patron* Laïque par le Droit Canonique peut nommer au Benefice dans les quatre mois, & peut varier dans quatre autres mois. En Normandie il a six mois pour nommer. Le *Patron* Ecclesiastique a six mois pour presenter, & ne peut varier. Le Pape peut prevenir le *Patron* Ecclesiastique, mais il ne peut pas prevenir le *Patron* Laïque. Le *Patron* ne peut pas se nommer lui-même. L'Evêque ne peut admettre une permutation au prejudice du *Patron* Laïque, ni le Titulaire ne peut resigner sans le consentement du *Patron* Laïque. Le droit appartient aux femmes aussi bien qu'aux hommes, à l'Usufruitier, au mari comme administrateur des biens de la femme, au Tuteur, & au Procureur de tous ceux à qui ce droit est échu. Voyez le *Traité des Droits honorifiques* par Mr. Marechal. Le mot de *Patron* se trouve dans le Concile de Reims, en 868. Le Roi est *Patron* de toutes les Eglises Cathedrales & Collegiales, des abbayes, & des monasteres, s'il n'y a point de titre au contraire. FEVRET.

PATRON, chez les Artisans, signifie un modele sur lequel ils taillent, ils reglent leur besogne. Les Tailleurs ont des *patrons* de papier sur lesquels ils couppent les habits. Les Brodeurs, les Ouvriers en soyes ou points & en dentelles ont des *patrons* qu'ils imitent; ils font faire tous les jours de nouveaux desseins, de nouveaux *patrons*. Ce point de France est beau, mais il est d'un vieux *patron*. Dieu commanda à Moïse de faire le Tabernacle selon le *patron* qu'il en avoit vu sur la Montagne.

PATRON, se dit aussi en musique pour regle, exemple.

PATRON, se dit aussi d'un modele, de l'idée que nous nous proposons d'imiter. Il s'est formé sur un mauvais *patron*. Les Orateurs qui se sont formez sur Ciceron & Demosthene ont pris de bons *patrons*. Vous prendrez un mauvais *patron*, si vous imitez les Auteurs Italiens modernes. Saint Paul exhorte Timothée à être le *patron* des fideles, en paroles, en pureté, en foi, en charité, &c. Saint Pierre nous dit que JESUS-CHRIST, en souffrant pour nous, nous a laissé un *patron* de vertus, que nous devons imiter. *Patron*, dans le sens de modele, se dit fort bien des choses, mais les bons Auteurs ne s'en servent guere en parlant des personnes. REFL. L'Academie ne desapprouve pas *patron* dans ce dernier sens. Il n'est que du stile familier. L'ACAD.

PATRONAGE. f. m. Droit qui appartient au fondateur d'une Eglise, ou d'un Benefice. Ce droit consiste à voir la nomination, ou presentation en Benefice par lui fondé, ou doté, à avoir les droits honorifiques dans l'Eglise, à être enterré dans le Chancel, à avoir des litres, & ceintures funebres, &c. Il y a des *Patronages* Laïques, d'autres Ecclesiastiques. Le *Patronage* Laïque est un droit attaché à la personne, soit comme fondateur, soit comme heritier des fondateurs, soit comme possedant un fief auquel le *Patronage* est annexé. Le *Patronage* Ecclesiastique est celui qu'on possede à cause d'un Benefice dont on est pourvu. Si un Ecclesiastique avoit un droit de *Patronage* de son chef, & non en vertu de son Benefice, ce seroit un *Patronage* Laïque. Si le *patron* Ecclesiastique a fondé le benefice de son propre patrimoine, en ce cas, c'est un *Patronage* Laïque; mais s'il est fondé du revenu de l'Eglise, ou s'il appartient à l'Eglise, c'est un *Patronage* Ecclesiastique.

Le *Patronage* Laïque est réel, ou personnel. Le *Patronage réel*, est celui qui est attaché à la glebe, & un certain heritage. Le *Patronage personnel* est celui qui appartient directement au fondateur de l'Eglise, & qui est transmissible à ses enfans & à sa famille sans être annexé à aucun fonds. Le *Patronage personnel* ne peut être aliené, ni vendu : mais seulement le *Patronage réel*, avec la glebe à laquelle il est attaché. Il lui faut donner un corps, & une matiere pour le fixer, & le transporter à un autre. Quelques Canonistes regardent le droit de *Patronage* comme une servitude de l'Eglise. Le *Patronage* dort, & n'est pas perdu, quand un Patron est hors de la communion de l'Eglise, soit par heresie, ou par excommunication. Il demeure en suspens jusqu'au retour du Patron dans l'Eglise. Le Roi pretend pourvoir aux Abbayes par droit de *Patronage*.

PATRONAGE, est aussi le titre d'un Benefice en plusieurs Dioceses, dont il y a grand nombre d'exemples dans le Pouillé des Benefices.

En termes de Blason on appelle *Armoiries de Patronage*, celles où au haut de l'Ecu il y a quelques marques de sujettion & de dependance : comme, Paris porte trois fleurs de lis en chef, pour montrer sa sujettion au Roi.

Les Cardinaux mettent en chef de leurs Armes celles des Papes qui les ont honorez du chapeau, pour faire voir qu'ils sont leurs creatures.

PATRONNER. v. n. Enduire de couleurs par le moyen d'un patron. Ce mot se dit particulierement chez ceux qui font les cartes à joüer, qui ont des patrons pour marquer & faire leurs cartes, en passant pardessus un enduit de couleur. Ce sont d'autres cartes percées à jour, & dont les pieces sont emportées aux endroits où il faut qu'il y ait certaines couleurs marquées sur la carte.

PATRONNIER. s. m. Faiseur de patrons. Celui qui fait & vend des patrons pour les dentelles & points de France. C'est un habile *patronnier*.

PATRONYMIQUE. adj. Les Grammairiens appellent *noms patronymiques* des noms que les Grecs donnoient à une race, & lesquels étoient formez de celui qui en étoit le chef. Par exemple, on appelloit *Eacides* les descendans d'Eaque; *Heraclides* les descendans d'Hercule. Les Romains appelloient ces noms *gentilitia*. Cela revient aux surnoms. Ainsi on appelle *Bourbons* tous ceux de la branche Royale qui regne aujourd'huy.

PATROUILLAGE. s. m. Saleté, malpropreté qu'on fait en patroüillant. Quel *patroüillage* faites-vous là ? Il est du stile familier.

PATROUILLE. s. fem. L'ancien mot étoit *patouille*. Ronde, ou marche que font la nuit des gens de guerre, ou de guet, pour observer ce qui se passe dans les ruës, & veiller à la tranquillité, & sureté de la ville, ou du camp. Faire la *patrouille*.

Il se dit aussi de ceux qui font la *patrouille*. La *patrouille* est un corps de cinq ou six soldats detachez d'un corps de garde, commandez par un Sergent. Commander la *patrouille*. La *patrouille* marche par la ville. Rencontrer la *patrouille*.

On disoit autrefois *patouille*; ce qui donne lieu de croire que ce guet a été ainsi appellé, parce que ceux qui le font patouillent la nuit dans les ruës. MEN.

PATROUILLE. C'est ce qu'on nomme plus ordinairement *escouvillon*. Voyez ce mot.

PATROUILLER. v. n. On disoit autrefois *Patouiller* : & Menage ne le condamne point. L'Academie ne dit que *patrouiller*. Agiter, remuer de l'eau sale & bourbeuse, avec les mains ou les pieds ou autrement. Les enfans, les cochons, les cannes prennent plaisir à *patrouiller* dans la bouë.

PATROUILLER, v. act. se dit de ceux qui manient quelque chose mal proprement, & sur tout en apprêtant, ou en mangeant les viandes. Les gens delicats sont degoûtez, lorsqu'ils voyent qu'on a *patrouillé* la viande, qu'on a *patrouillé* dans le potage.

Patrouiller, c'est proprement touiller avec la pate. NICOT.

PATROUILLÉ, ÉE. part. & adj.

PATROUILLIS. s. m. Patrouillage, se dit d'un plat de potage qu'on aura mis en desordre. Je ne puis manger de tout ce *patrouillis*-là.

Il se dit aussi d'un bourbier. Mettre le pied dans le *patrouillis*. Il est bas.

PATTE. Voyez PATE.

PATU, ou PATTU. s. m. Pigeon qui a de la plume jusques sur les pieds. Moliere parlant des canons qu'on mettoit autrefois aux jambes, dit qu'ils représentent des pigeons *patus*.

PATURON. s. masc. C'est la partie du bas de la jambe du cheval qui est entre le boulet & la couronne, & dont la differente longueur le rend court-jointé, ou longjointé. Tous les Chevaux de cette écurie ont des incommoditez au *pâturon*. Vous y voyez des peignes, des javarts, des formes, des crévasses, de mauvaises eaux, des enchevestrures, des poireaux, des crapaudines, & pas un n'a le *pâturon* sain & net, jusques là même, qu'il y en a de blessez par des entravons. GUILLET. On le dit aussi de quelques autres bêtes à quatre pieds.

Ce mot vient de l'Italien *pasturale*, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité dans le même sens. *Pasturon*, qui signifioit l'entrave qu'on met au pié du cheval, a été dit ensuite du lieu où on la met. MEN.

PAU.

PAU. subst. masc. Voyez PAL.

PAU. s. m. Espece d'aune dont on se sert à Loango & dans quelques autres lieux de la côte d'Angole en Afrique. Il y a à Loango trois sortes de *paux*, celui du Roi qui a 28. pouces de longueur, celui des Fidalques & des Capitaines qui est de 24. pouces, & celui des particuliers qui est de 16. pouces & demi. C'est à ces differens *paux* que les Européens qui font la traite des negres mesurent les étoffes & les toiles qu'ils donnent en échange des esclaves, de l'or, & autres marchandises qu'on tire de la côte d'Angole.

PAU. s. m. Vieux mot. Poil, cheveu. BOREL.

PAVAGE. s. m. Terme de Paveur. Il se dit de l'ouvrage qui se fait avec du pavé, aussi bien que de l'action de celui qui pave. Ce *pavage* est beau. Voilà un *pavage* bien fait. Le *pavage* est un métier bien rude.

PAVAIE. s. m. Vieux mot. Auberge.

PAVAME. s. m. Arbre qu'on appelle autrement *sassafras*. Voyez SASSAFRAS.

PAVANE. s. f. Danse grave venuë d'Espagne, où les danseurs font la roue l'un devant l'autre, comme les paons font avec leur queuë, d'où lui est venu ce nom. C'étoit autrefois une danse serieuse que les Gentilshommes dansoient avec la cape & l'épée; les gens de Justice avec leurs longues robbes; les Princes avec leurs grands manteaux; & les Dames avec les queuës de leurs robbes abaissées & traînantes. On l'appelloit le *grand bal*, parceque c'étoit une danse majestueuse & modeste. Il s'y fait plusieurs assiettes de pieds, passades & fleurets, & des decouppemens de pieds, pour en moderer la gravité, dont la tablature est decrite dans Thoinot Arbeau en son Orchesographie. Elle est suivie ordinairement de la gaillarde. Ce mot est commun aux Langues Italienne, Espagnole & Françoise.

PAVANER. v. n. ne se dit qu'avec le pronom personnel. Marcher gravement & superbement. Voyez comme il se *pavane*. Les *paysans*, se pavanent quand ils sont vêtus de neuf. Il est bas.

PAVÉ. s. m. Pierre dure, & ordinairement de grais, dont on couvre les chemins publics pour les rendre fermes, aussi-bien que les cours des maisons, les cuisines & les écuries. On le dit en general du lieu qui est pavé, & de l'ouvrage entier; & en particulier de chaque pierre qui sert à paver. Le gros *pavé*, ou du grand échantillon, de six à sept pouces en quarré, ne sert qu'aux chemins publics. Le menu *pavé*, ou du petit échantillon, sert pour les cours, & est ordinairement taillé. Celui-ci s'employe à chaux & à ciment. Il y a aussi du *pavé* noir qui n'est que de quatre pouces. Le *pavé* dont on se sert à Paris vient la plupart du Gâtinois. Dans le Lyonnois le *pavé* n'est que du cailloutage rond & sec, sur lequel on a peine à marcher. Le *pavé* des villes de Hongrie, sont des planches relevées comme une chaussée, à six pieds de terre. DALER. Il y a des endroits où l'on *pave* les ruës & autres lieux avec de la brique placée de champs. A Amsterdam & dans quelques principales Villes de Hollande, ce *pavé* s'appelle *pavé* de Bourguemaître, pour le distinguer du *pavé* de pierre ou de caillou qui occupe le milieu des ruës. Lever un *pavé*. Arracher un *pavé*. Un cent de *pavé*. Une charretée de *pavé*. Proche de Regnano, on rencontre l'ancienne *Via Flaminia* avec son *pavé* de 1900. ans qui s'est

s'est admirablement bien conservé en cet endroit. Miss.

Ma Muse, qui se plait dans leurs routes perduës,
Ne sçauroit plus marcher dans sur le pavé des ruës.
Boil.

Pavé, se dit aussi des autres pierres ou carreaux dont on couvre le plancher des bâtimens sur lequel on marche. Le *pavé* des Eglises se fait de marbre avec des compartimens. On voit d'anciens bâtimens avec du *pavé* à la mosaïque, de pieces rapportées. Ce tripot est pavé de pierre taillée, de pierre de liais, ou autre pierre dure; & ce *pavé* s'appelle *rabot*. On fait du *pavé* de grands carreaux blancs & noirs pour paver des sales & des galeries. On en fait de poterie pour les chambres; de fayence pour des cabinets.

Borel dit que ce mot vient d'un vieux mot François *pavé*, qui signifioit *couverture*, d'où l'on a fait aussi *pavecher*, *pavier*, *pavois* & *pavesade*, qui signifient *se couvrir*, dont ou use encore sur la mer. Les Anciens ont appellé *lithostrotum*, toute sorte de *pavé* qui étoit de diverses couleurs, & même tout ouvrage qui étoit de pieces rapportées. Depuis on s'en est servi pour signifier toute sorte de chemins pavez. Le *pavé* d'Orleans à Paris est de 34. lieuës. Ne quittez point le *pavé*. Suivez le *pavé*. Le *pavé* est rompu. Il y a de grands trous au *pavé*.

On appelle le haut du *pavé*, le *pavé* qui est du côté des maisons. Prendre le haut du *pavé*, c'est marcher proche des maisons. On cede le haut du *pavé* aux personnes à qui on veut faire civilité, comme on leur cede la main droite ailleurs. Les Turcs ne connoissent ni haut ni bas du *pavé*. Daler.

Pavé, se dit proverbialement en ces phrases. Je suis sur le *pavé* du Roi; pour dire, Vous n'avez point droit de me faire sortir de cette ruë ou place publique. On dit qu'un homme est sur le *pavé*, pour dire, qu'il n'a point de logis, de retraitte, qu'on a mis ses meubles sur le *pavé*. On dit aussi, qu'il est tombé sur le *pavé*, qu'il a le nez sur le *pavé*; pour dire, que sa fortune est mauvaise & renversée. On dit au contraire, qu'un homme tient le haut du *pavé* dans une ville, qu'il n'y a personne qui lui dispute le *pavé*; pour dire, qu'il est dans quelque dignité ou charge qui l'éleve au dessus des autres. On dit aussi d'un goinfre qui avale quelque chose de trop chaud, qu'il a le gosier *pavé*. On appelle un batteur de *pavé*, un faineant, un filou, un vagabond qui n'a ni feu, ni lieu, qui n'a autre emploi que de se promener. On dit aussi, De *pavé* sec & bois mouillé, *libera nos*, *Domine*, pour dire, que l'un & l'autre sont fort dangereux. On dit aussi fig. Faire quitter le *pavé* à quelqu'un, pour dire, le faire retirer, faire qu'il n'ose plus paroître. Tâter le *pavé*, pour dire, agir avec circonspection, avec irresolution.

PAVEMENT. s. m. Qui se dit & de l'action de paver, & d'un espace pavé en compartiment de carreaux de terre cuite, de pierre ou de marbre. Daviler.

PAVENCE, en Latin PAVENTIA. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Romains dont la fonction étoit de delivrer les enfans de la peur S. Aug. *De civitate Dei.*

PAVER. v. act. Couvrir de pavé un grand chemin, une cour, une sale, &c. *Paver* à bain de mortier, se dit quand on *pave* une cour sur une cave, où l'on n'épargne pas le mortier. Sous Philippe Auguste on obligea les Parisiens à *paver* leur ville, qui n'avoit point encore été pavée. Mem. de Tr. Les marchands de Lima, Capitale du Perou en 1682. à l'entrée d'un Vice-Roi, firent *paver* deux ruës, par où il devoit passer pour aller au Palais, de lingots d'argent quintez qui pouvoient faire la somme de trois cens vingt millions de notre monnoye. Frezier.

Il se met quelquefois absolument & sans regime. Chacun fut obligé de *paver* devant sa porte. On ne sçauroit passer dans la ruë, on y pave.

On dit fig. en parlant d'une bataille où il y a eu bien du monde tué, que la terre étoit *pavée* de morts.

Ce mot vient du Latin *pavare*, qu'on a dit pour *pavire*, d'où est fait *pavimentum*.

On dit ironiquement en meprisant les choses dont il y a grande abondance, que les ruës en sont *pavées*. Une fille qui ne veut pas épouser un Avocat, dit que les ruës en sont *pavées*.

Pavé, ée. part. pass. & adj.

On dit fig. d'un homme qui mange extremement chaud, qu'il a le gozier *pavé*.

PAVEUR. s. m. Ouvrier qui employe le pavé, qui en couvre les chemins, les cours, &c. Les instrumens d'un *Paveur* sont la pince, la hie, & la truëlle. Les maîtres *Paveurs* composent à Paris une Communauté des Arts & métiers.

PAVESADE. s. f. Grande bande, ou lé de toile, de frise ou de drap, qu'on étend le long du platbord d'un vaisseau, quand on se prepare au combat, qui est soutenuë par des pontilles, afin de cacher aux ennemis ce qui se fait sur le pont, & que les soldats puissent combattre comme derriere un parapet. Tendre la *pavesade*. On l'appelle autrement *paviers*, *pavois* & *bastingue*. Voyez Pavier.

Pavesade. s. f. Vieux mot. Palissade. Borel.

PAVESCHE', ée. adj. Mot dont se sert Mezerai pour signifier, Qui est couvert de pavois.

PAVESCHER. v. act. Vieux mot. Couvrir. Borel. De *pavois*. Voyez ce mot.

PAVIE. s. m. (On prononce *Pavi.*) En plusieurs Provinces on dit *une pavie*, au feminin. Le grand usage de la France est pour *un pavie*. Men. Mr. Perrault a dit, Des rouges *pavis* le duvet delicat. Messieurs de l'Academie ont decidé qu'il falloit dire *un pavie*. En plusieurs Provinces on dit une *pavie* au feminin. La Quintinie le fait tantôt masculin & tantôt feminin. Il écrit toûjours *pavie*. C'est une sorte de pêche qui ne quitte point le noyau; & se dit tant du fruit, que de l'arbre qui le porte. Gros *pavie*, petit *pavie*. *Pavie* blanc. *Pavie* jaune. Il y a des curieux qui pretendent qu'il y a autant de *pavies* que de pêches, & qui disent que le *pavie* est le mâle, & que la pêche est la femelle. Ce n'est qu'une vision. La Quint. Il y a sept *pavies* très-differens. Id. Tous les *pavies* qui peuvent meurir sont estimables. Id. *Pavie*, de la *pavie*, d'où cette pêche nous est venuë.

Pavie. C'est ainsi qu'on appelle une espece de linge ouvré qui se manufacture en Flandre & en basse Normandie.

Pavie. s. f. Vieux mot. Auberge. Borel.

PAVIER, ou PAVOISER. v. act. Terme de Marine. Mettre un tour de drap rouge, ou de toile large d'une aune pour entourer le bord du vaisseau, & pour cacher les soldats: on en met de même autour des hunes, pour empêcher qu'on ne voye ceux qui travaillent aux voiles. On s'en sert les jours de réjouïssance & de combat. Dans les grands vaisseaux Anglois & Hollandois on les fait de frise d'écarlate. Par une Ordonnance de 1670. le Roi veut qu'à l'avenir les *pavois* soient de couleur bleue ornez de fleurs de lis jaunes, & qu'ils soient bordez de deux grandes bandes blanches. On appelle quelquefois *paviers*, les bords du vaisseau qui servent comme de peribole ou gardefou.

Ce mot vient du vieux François *pavecher*, qui signifioit *couvrir*: ou de la coutume des Anciens, qui rangeoient leurs pavois sur les bords de leur navire, lorsqu'ils vouloient combattre, pour s'y cacher derriere, comme on voit dans les medailles qui représentent leurs combats de mer.

PAVIERS. s. m. ou PAVESADE, signifie ces tours de drap ou de toile ainsi étendus.

PAVILLON. s. m. en termes d'Architecture, se dit d'un

d'un gros bâtiment quarré qu'on couvre ordinairement en croupe avec quatre arrêtiers, ou en dôme. La cour du Louvre est flanquée de quatre *pavillons*. Elle a au milieu de gros dômes ou *pavillons*. Les *pavillons* sont ordinairement plus élevez que le reste du bâtiment. On bâtit aussi des *pavillons* aux extremitez d'un jardin. Il y a des châteaux qui ne consistent qu'en un *pavillon*. *Pavillon*, vient de *papilio*, dont les Italiens ont aussi fait celui de *padiglione*. FEL.

PAVILLON, en termes de Guerre, est une tente de toile ou de contil, qu'on éleve sur des mâts pour se loger à la campagne, & à la guerre. Les peuples errans ne logent que sous des *pavillons*. L'armée campe sous des *pavillons*:

Va sur les bords du Rhin planter tes pavillons. CORN.

PAVILLON, est aussi une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher, & qui a la figure d'une tente. Les *pavillons* ne sont gueres en usage que pour des lits de valets.

PAVILLON, en general, se dit des drapeaux, étendarts, enseignes, bannieres, &c. qui par les Auteurs sont souvent confondus, & pris l'un pour l'autre. La mode de porter les *pavillons* en pointe, comme ils sont aujourd'huy, vient des Arabes Mahometans, lorsqu'ils s'emparerent de l'Espagne, comme temoigne Rodericus Toletanus; car auparavant les drapeaux de guerre étoient étendus sur des traversiers, comme les bannieres de l'Église; d'où vient qu'on disoit en Latin *vexillum*, quasi *velillum*, *à veli diminutione*, comme remarque Isidore.

Les Pirates d'Alger, & toute la côte Athlantique & de Barbarie, sont les seuls qui portent le *pavillon* hexagone. Il est de gueules chargé d'un marmot Turc coëffé de son turban, empenné d'un croissant montant, quoyque cela soit contre leur Loi, qui leur deffend de faire aucune image d'homme, ayant opinion que ceux qui en feront, seront tenus au jour du Jugement de fournir une ame à ces figures, & qu'à faute de le faire ils seront damnez. Mais ce portrait est celui de Hali Sulficar gendre de Mahomet, dont les Africains tiennent le parti, lequel ordonna que son portrait seroit représenté sur les drapeaux & *pavillons*, se croyant si redoutable aux Chrêtiens, que le seul aspect de son image devoit faire emporter sur eux des victoires indubitables, comme dit Leunclavius.

PAVILLON, en termes de Marine, est de grand usage. C'est une banniere, ordinairement d'étamine, qu'on arbore sur le bâton de l'arriere ou à la pointe de quelque mât, pour faire connoitre la qualité des Commandans des vaisseaux, & de quelle nation ils sont. Le *pavillon* est coupé de diverses façons & chargé d'armes & de couleurs particulieres, tant pour le discernement des nations que pour la distinction des Officiers Generaux d'une armée navale. L'Amiral seul porte le *pavillon* blanc quarré au grand mât; le Vice-Amiral au mât d'artimon. Les Chefs d'Escadres portent une cornette blanche au mât d'artimon, quand ils sont au corps d'armée; & au grand mât, quand ils commandent à part. Elle doit être fenduë des deux tiers de sa hauteur, & se terminer en pointe. Le *pavillon* marchand de la nation Françoise est un étendart bleu chargé d'une croix blanche, & des Armes du Roi. Les *pavillons* d'Amiral, Vice-Amiral, & contre-Amiral, & les Cornettes ne doivent être portez que lorsqu'ils sont accompagnez, sçavoir, l'Amiral de vingt vaisseaux de guerre; les Vice-Amiral & Contre-Amiral, de douze, dont le moindre doit porter 36. pieces de Canon; & les Cornettes de cinq. Les Vice-Amiraux, Lieutenans Généraux, & Chefs d'Escadre, qui commandent un moindre nombre de vaisseaux, doivent porter une simple flame. Il n'est arboré sur les navires de guerre François aucun *pavillon*, flame, ni enseigne de poupe que de couleur blanche, soit pendant la navigation, ou dans les combats. Il leur est seulement permis de se servir de la couleur rouge & autres pour les signaux. Le Commandant en Chef d'une armée navale des Provinces-Unies, porte le *pavillon* au grand mât; le second Officier General le porte au mât d'avant, & le troisiéme le porte à l'artimon, chacun ayant une flamme au dessous. Les simples navires de guerre ne portent point de *pavillon*, mais seulement de doubles girouettes, à moins qu'ils ne soient à la tête de quelque flotte de vaisseaux marchands pour l'escorter. En general les vaisseaux Chrétiens portent le *pavillon* quarré, & les vaisseaux Turcs portent le *pavillon* fendu & coupé en flame. Les *pavillons* des Provinces-Unies sont ordinairement de trois couleurs, blanc, bleu & orangé; quelquefois ils sont aussi tout jaunes. Il n'y a point de regle pour la grandeur des *pavillons*, chacun en use à son gré à cet égard.

On appelle absolument *pavillon*, ou *vaisseau pavillon*, le vaisseau qui est commandé par quelcun des Officiers Generaux, qui a droit de porter le *pavillon*, à la difference des vaisseaux seconds, ou vaisseaux matelots. Il se fit un grand combat entre ces quatre vaisseaux *pavillons*. Les *pavillons* de misaine, ou d'artimon, sont nommez *gaillardets*, ou *galands*.

Amener le *pavillon*, ou mettre *pavillon* bas, c'est le baisser par respect ou par soumission, quand un parti plus foible en rencontre un plus fort. Faire *pavillon blanc*, se dit quand on demande quartier, ou lorsqu'on fait un signal sur une côte pour marquer qu'on y arrive, sans dessein d'hostilité, & seulement pour faire commerce. Le *pavillon* rouge se met pour signal de combat. Le *pavillon* de l'arriere mis en berne marque ordinairement que quelqu'un qui est hors du vaisseau, est rappellé à bord, ou qu'on a un pressant besoin de quelque chose. Le *pavillon* à mi-mât marque qu'il y a quelque personne considerable morte dans le vaisseau. Lorsqu'un équippage se mutine contre les Officiers; & qu'il se rend maître du vaisseau, comme il arrive quelquefois dans les voyages de long court, les revoltez ont coutume de ne mettre que le *pavillon* de beaupré, & ils ôtent tous les autres. On dit aussi des Forbans, qu'ils font tantôt *pavillon* de France, tantôt de Hollande; pour dire, qu'ils arborent toutes ces bannieres pour se deguiser. On dit, Embrasser le *pavillon*, pour dire, Rassembler le *pavillon* entre les bras d'un matelot, qui étant monté vers l'épars, fait du *pavillon* une espece de fagot, en le ramassant par une seule embrassade. On a introduit cet usage de notre tems parmi quelques nations du Nord, pour remedier aux contestations qui arrivoient touchant les saluts de mer. C'est une sorte de temperament entre amener le *pavillon* & le laisser arboré. DICT. DES ARTS.

Tantôt il fait dresser ses riches pavillons. FL.

Par l'Ordonnance de Philippes II. Roi d'Espagne de l'an 1565. il est commandé aux Capitaines de perir plutôt, que de baisser le *Pavillon Royal*, quand il est une fois arboré. Aux navires vaincus, ou menez en triomphe, on attache les *pavillons* aux aubans, ou à la galerie de l'arriere, & on les laisse traîner & pancher vers l'eau, & tels vaisseaux sont toüez par la pouppe. C'est ainsi qu'en userent les Romains à l'égard de ceux de Carthage, comme temoigne Tite-Live.

Les Historiens d'Italie ont appellé aussi un *pavillon* de guerre, une banderolle attachée au haut d'un arbre, d'un mât, ou d'une pique, planté sur une espece de thrône posé sur un char tiré par quatre paires de bœufs, qu'ils appelloient *carrocio*. C'étoit le lieu où se tenoit le Conseil de guerre, & où se faisoit le ralliement. La banderolle portoit un Ecu des Armes de la Republique à qui ce char appartenoit.

On

On dit figurément, Baisser le *pavillon* devant quelcun; quand on est obligé de reconnoitre qu'un autre a l'avantage. Vos raisons sont meilleures que les miennes, je cede, & je baisse le *pavillon*. Tous les Poëtes baissent le *pavillon* devant Homere & Virgile, ils les reconnoissent pour leurs maîtres.

On dit aussi à la table, Mettre *pavillon* bas, lorsqu'on ôte son chapeau pour boire la santé d'une personne qu'on estime & qu'on revere, comme celle du Roi, d'une Maîtresse.

Quelques-uns estiment que ce mot vient de *papilio*, signifiant *papillon*, à cause qu'une tente & un étendart deployent leurs ailes comme un papillon.

PAVILLON, se dit aussi de la derniere branche de la trompette, & de l'endroit où elle s'élargit, par où sort le son. On le dit aussi de l'extremité ou principale ouverture du cor. Plus le *pavillon* d'une trompette parlante est grand, & plus grand est son effet.

PAVILLON, en termes de Blason, est ce qui couvre & enveloppe les Armoiries des Empereurs, des Rois, & des Souverains, qui ne dependent que de Dieu & de leur épée, ausquels appartient seulement le droit de porter le *pavillon*. Il est composé de deux parties; du comble, qui est son chapeau; & des courtines, qui en font le manteau, ou mantelet. Les Rois électifs, ou les Ducs, quoyque Souverains, qui relevent d'un Empereur, ou d'un Roi, ne couvrent leurs timbres que des courtines seulement, ôtant le dessus qui est le comble. L'usage des *pavillons* & des manteaux dans les Armoiries est venu des lambrequins, qui se sont trouvez quelquefois étendus en forme de couvertures, & retroussez de part & d'autre. Il est venu aussi des tournois, car on y exposoit les armes des Chevaliers sur des tapis precieux, & des tentes & *pavillons*, que les Chefs des Quadrilles y faisoient dresser, pour se mettre à couvert jusqu'à ce qu'il fallût entrer en lice: ce qui fait que dans les anciens Romans les *pavillons* ont souvent le nom de *lambeaux*. Quelques-uns ont cru que Philippes Moreau avoit été le premier qui avoit mis le *Pavillon Royal* sur les Ecus des Souverains depuis cinquante ans: mais il est certain que Philippes de Valois en portoit un fleurdelisé en ses sceaux, & en ses monnoyes d'or, qui pour ce sujet furent nommées *pavillons*.

PAUL. s. m. Nom d'homme. S. *Paul* fut l'Apôtre des Gentils.

PAULE. s. f. Nom de femme. Ste. Paule, disciple de S. Jerôme, très-illustre par sa pieté & par son esprit, vivoit sur la fin du 4. siecle. Dans l'Eglise des Observantins de Toulouse il y a une cave qui consomme la chair des morts sans gâter leur peau ni disloquer leurs membres. On y montre la belle *Paule*, qui a passé pour la plus belle femme de son tems; mais on n'y remarque rien qu'une peau fort delicate.

PAULETTE. s. f. Droit que les Officiers de Judicature & de Finance payent aux parties casuelles du Roi au commencement de l'année, afin de conserver leur charge à leur veuve & à leurs heritiers, sans quoy elle seroit vacante au profit du Roi en cas de mort; & pour jouir de la dispense de 40. jours qu'ils étoient obligez de survivre à leur resignation, avant l'Edit qu'on appelle l'*Edit de Paulet* en 1604. La *Paulette* a été d'abord taxée sur le pied du soixantiéme denier de l'évaluation des offices faite en 1605. lors de son établissement, & du quart en sus. La grace que Henri IV. accordoit aux Officiers de pouvoir rendre leurs Charges hereditaires ne devoit durer que 9. ans. La *Paulette* ayant donc été ouverte pour la premiere fois au commencement de 1605. les 9. ans expiroient en 1614. C'est pourquoi on proposa aux Etats Generaux l'abolition de la *Paulette*. Cependant on l'a toûjours depuis renouvellée pour le même tems de neuf ans, où l'on n'est admis qu'en faisant un prêt au Roi. On n'est plus reçu à la *Paulette* après un certain tems reglé par la Declaration du Roi. La *Paulette* s'ouvre au mois de Decembre, & se ferme le 15. Janvier. La *Paulette* est opposée à *heredité*. Les Secretaires du Roi sont créez en heredité, ils ne payent point de *Paulette*. La *Paulette* perpetuë necessairement la venalité des charges, & donne sujet aux enfans de devenir ignorans, injustes & orgueilleux, parce qu'ils sont assurez de posseder les offices de leurs peres, & ferme la porte des honneurs aux personnes de merite & de qualité. Mez.

Au mois de Decembre 1709. le Roi fit un Edit, par lequel il ordonna que tous les Offices de son Royaume seroient possedez à titre de survivance, moyennant le rachât & amortissement de l'annuel & du prêt.

Ce mot vient de Charles *Paulet*, Secretaire de la chambre du Roi, qui a été le premier inventeur, & le premier fermier de ce droit, établi par Edit de 1604. C'est sa fille, *Mlle. Paulet*, que Voiture, Chapelain, & Mlle. Scuderi ont tant celebrée. Quelques-uns l'ont appellée la *Palette*, d'un nommé *Palot* qui en a été le second Fermier. En quelques lieux on dit *le Paulet*, comme en Bretagne, & en Anjou.

PAULETTER. v. act. Payer la Paulette. Les Officiers des Maisons Royales ne *paulettent* point, leurs charges vacquent par mort.

PAULIANISTE. s. m. & f. Heretiques sectateurs de Paul de Samosate Evêque d'Antioche, vers l'an 262. qui niant la distinction des personnes divines, enseignoit qu'il y en avoit deux distinctes en notre Seigneur, le Fils de Dieu & le Christ qui selon lui n'avoit point été avant Marie.

PAULICIEN, ENNE. s. m. & f. Heretique de la suite des Manichéens. Les *Pauliciens* ont été ainsi appellez du nom d'un certain Paul qui fut leur Chef en Armenie dans le 7. siecle. Ils se rendirent formidables dans toute l'Asie, par le grand nombre de leurs Sectateurs, principalement depuis que l'Empereur Nicephore les portegea pour s'en servir dans des operations de Magie. L'Imperatrice Theodora en 845 en fit mourir près de cent mille, ce qui obligea tout le reste à s'aller rendre aux Sarrasins. MAIMBOURG, *Histoire des Iconoclastes*.

PAULINE. Voyez INDULT.

PAULISTE. s. m. C'est le nom qu'on donne aux Jesuites à Goa & aux Indes. Ils ont pris ce nom de leur College de S. Paul à Goa.

PAULMOYER, ou PAUMOYER. v. act. Vieux mot. Manier hardiment, habilement quelque chose. *Paumoyer* une lance. Ce mot vient de la paûme de la main. BOREL.

PAULOT. s. m. Nom d'enfant & de petit garçon, qui veut dire, petit Paul. *Paulot* est bien fait. RICH.

PAUME. s. f. (Prononcez Pôme.) Partie interieure de la main qui est comprise entre le poignet & les doigts. C'est ce que les Medecins appellent *metacarpe*. En Latin *vola*. Les Chiromantiens observent tous les lineamens de la *paume* de la main.

On dit, siffler en *paume*, pour dire, appeller en faisant du creux de la main une espece de sifflet. Il est bas. L'ACAD.

PAUME DE CHRIST. Plante qui est ainsi appellée, parceque sa feuille est decouppée d'une telle maniere qu'elle ressemble à la paume de la main d'un homme avec les doigts étendus. On la nomme autrement *ricin commun*, ou *grande catapuce*. Voyez RICIN.

PAUME, est aussi un jeu où l'on pousse & repousse plusieurs fois une balle avec certaines regles. On joue à la *paume* avec des raquettes, des batoirs, de petits bâtons, & avec un panier, &c. La longue *paume* se dit, quand on joue à ce jeu dans une grande place, ou campagne qui

qui n'est point fermée. La courte *paume*, ou la *paume* absolument, est un jeu fermé & borné de murailles, qui est tantôt couvert, tantôt decouvert. Il y a des jeux de *paume* quarrez, & des jeux de dedans. La maniere de jouër à la *paume* des Javanois est de renvoyer la balle avec leurs pieds, genoux, ou les coudes, sans y toucher des mains. SCHOUTEN. Ce mot vient du Latin *palma*, parcequ'autrefois on poussoit la balle avec la la main. La *paume* est un exercice honnête & permis par les loix, dont les differends se peuvent regler en Justice. Quand le Roi jouë à la *paume* il paye tous les frais, soit qu'il gagne, ou qu'il perde. Ce jeu étoit fort en usage chez les Anciens. Plusieurs en ont écrit & entre autres Pollux. DU CHESNE.

PAUME, s'est dit autrefois d'une mesure qui étoit de quatre doigts, quand on mesuroit avec la main fermée; & de douze, quand elle étoit étenduë. On dit maintenant *palme & empan.* Les *paumes* Romaines étoient d'environ 8. pouces. Voyez PALME.

On le dit pourtant encore en termes de Manege d'une mesure par laquelle on specifie la taille des chevaux. C'est la hauteur du poing fermé. Un bon cheval de service doit avoir seize à dix-huit *paumes.*

PAUMELLE. s. f. Espece d'orge qui n'a que deux rangs de grains.

PAUMELLE, est aussi une espece de penture de portes pour les sales & les chambres, qui s'attache sur le bois avec plusieurs clous, & qui tourne sur un gond.

PAUMELLE, en termes de Marine, signifie le dé que les Treviers ont à la paume de leur main quand ils cousent les voiles.

PAUMELLE, morceau de bois plat plus long que large, dentellé par dessus, que l'on tient d'une main par une espece de manicle. Cet instrument sert aux corroyeurs à tirer leur cuir sur la table pour les rendre plus maniables. Les Maroquiniers se servent aussi de *paumelles* de bois & de liege, pour faire sortir & relever le grain des peaux de maroquins noirs qu'ils fabriquent.

PAUMER. v. act. Mot tout-à-fait bas & du petit peuple de Paris. Il signifie, fraper. Je te *paumerai* la gueule.

PAUMER. v. n. Terme de Marine, dont se servent les Levantins, pour dire, se toüer en halant à force de bras.

Se paumer a été dit anciennement pour *se pâmer*,

C'étoit grand esbahissement
De voir les gens qui lacrimoient,
Par soupirs & gemissement
Et tant que presque se paumoient.

PAUMETTE. s. m. Terme de Marine. D'autre l'appellent *paumelle.* Voyez ce mot.

PAUMIER. s. m. Celui qui fait des balles & des raquettes ou autre chose servant au jeu de paume. C'est aussi celui qui tient un jeu de paume, & qui fournit aux joueurs les balles & les raquetes. Il y a un Corps à Paris de Maîtres *Paumiers*-Raquettiers. La plupart des Marqueurs sont de pauvres *Paumiers.*

PAUMIER. s. m. Nom qu'on donnoit autrefois à ceux qui avoient été à la Terre Sainte: de *palmarius*, parce qu'ils en rapportoient des palmes.

PAUMILLON. s. m. Terme d'Agriculture. On appelle *paumillon* de charruë, la partie de la charruë qui tient l'épars où sont ordinairement attachez les traits de chevaux ou des bœufs qui tirent la charruë. LIGER.

PAUMURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit du sommet des têtes de cerf où il se fait plusieurs divisions de bois, & sur tout en cinq épois qui représentent la paume de la main.

PAVOIS. s. masc. Arme deffensive que les Anciens portoient à la guerre. C'étoit le plus grand des boucliers. Dans les élections militaires, les soldats élevoient sur leurs *pavois* leurs Chefs, & les proclamoient Empereurs. Sous la I. Race, lorsque les Seigneurs avoient élus les Rois, ils les élevoient sur un grand *pavois*, & les faisoient porter dans le Camp, où le peuple étant assemblé en armes confirmoit le choix. MEZ. Il faut pourtant remarquer que le vrai *pavois* étoit un bouclier courbé de deux côtez, comme un toît, ou un mantelet, & qui étoit different de la targe. En quelques lieux on l'a appellé aussi *tailleras.* On ne se peut servir du mot de *pavois* qu'en riant, ou qu'en parlant des choses fort éloignées de notre siecle. RICH. On s'en sert toûjours fort bien en poësie. REFL.

Ce mot vient de l'Italien *pavese*, ou de l'Espagnol *pavez*; ou du vieux François *pave*, qui signifioit *couverture*, selon Borel.

PAVOIS, PAVOISER. Voyez PAVESADE. PAVIER.

PAVOISER. v. act. Terme de Marine. Voyez PAVIER.

PAVOT. s. m. Plante dont il y a diverses especes, les unes cultivées, les autres sauvages. Le *pavot* blanc cultivé pousse une tige à la hauteur de trois ou quatre pieds, accompagnée de feuilles longues, larges, dentelées, crêpées, blanchâtres. Au sommet de cette tige naissent les fleurs qui sont grandes, à quatre feuilles disposées en rose, blanches ou tirant sur le purpurin. Quand elles sont passées, il leur succede une tête ou coque oblongue, grosse comme un œuf de poule, qui contient dans sa cavité beaucoup de petites semences rondes, blanches. En Latin *papaver hortense semine albo.* C. BAUH. Le *pavot* noir cultivé, que le même Bauhin appelle *papaver hortense nigro semine*, differe du precedent en ce que ses fleurs sont rouges, & ses semences noires. Les têtes & les semences du *pavot*, sur tout du blanc sont fort en usage en Medecine: elles provoquent le sommeil; elles calment les douleurs; elles arrêtent les cours de ventre & les hemorragies. Elles abbatent les vapeurs; elles adoucissent la toux étant prises en decoction, en infusion, ou en syrop. On en met aussi bouillir dans les decoctions des lavemens, pour appaiser les coliques.

Le *pavot* ne rend nulle part autant de suc, ni si fort, qu'en Perse. L'incision se fait à la tête, & par superstition les Persans y font toûjours douze incisions en memoire des douze Imans. Il en sort une humeur épaisse, qu'on va ramasser au point du jour avant que le Soleil donne dessus, & qui est si forte, que les gens qui la recueillent paroissent des morts deterrez, étant livides, maigres & tremblans. On ramasse ce suc en pilules. Les boulangers en sement la graine sur le pain, parce qu'elle provoque au sommeil, qu'on croit être bon en Perse après le repas. Les gens graves, qui s'abstiennent du vin comme defendu & illicite de soi, s'échauffent & se mettent en humeur avec le *pavot*, quoiqu'il ennyvre beaucoup plus fort & d'une maniere plus funeste que le vin. CHARDIN. Il y a une espece de *pavot* sauvage qu'on nomme *pavot rouge* ou *coquelicoq.* Il pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, solides, rameuses. Ses feuilles sont decouppées comme celles du seneçon, veluës, noirâtres. Ses fleurs sont composées de quatre feuilles larges, minces, d'un rouge foncé: elles sont suivies par des têtes ou coques grosses comme des noisettes, dans lesquelles sont renfermées des semences menuës, noirâtres ou d'un rouge obscur. En Latin *papaver erraticum majus*, ou *papaver rhœas.* Les fleurs de cette plante sont adoucissantes & propres pour faire cracher dans les fluxions de poitrine, dans le rhume, dans la toux seche.

Menage dit que *pavot* vient de *papatus* diminutif de *papus*, qui signifie ces petites papillotes qui tombent de fleurs, & que les Latins ont dit *papaver*, du Grec *papopheres.* D'autres font venir *papaver* du mot *papa* qui signifie la bouillie dont on nourrit les enfans, & dans laquelle les

les nourrices méloient autrefois, comme elles font encore aujourd'huy souvent mal à propos, de la semence de *pavot* pour les endormir, & pour calmer leurs tranchées.

PAVOT CORNU, est un genre de plante different du pavot commun. Mr. Tournefort l'appelle *glaucium*, & il en met trois especes. Le *pavot cornu à fleur jaune* pousse de sa racine des feuilles épaisses, veluës, longues, larges, dentelées en leurs bords, decouppées profondément, couchées par terre. Sa tige ne s'éleve que la seconde année, elle est accompagnée de feuilles plus petites & moins decouppées que celles d'en bas. Ses fleurs sont grandes, composées de quatre feuilles disposées en croix, de couleur jaune. Ses semences sont presque rondes, fort noires, contenuës dans une silique longue comme le petit doigt, grêle, rude au toucher. Sa racine est grosse, longue, noirâtre, empreinte de même que toute la plante d'un suc jaune, amer, de mauvaise odeur. En Latin *glaucium flore luteo*. PIT. TOURNEFORT. Cette plante est diuretique, vulneraire & detersive. La seconde espece de *pavot cornu* est à fleur rouge; la troisiéme est à fleur violette.

Les Poëtes peignent le Dieu du Sommeil couché sur des gerbes de *pavots*. Ils disent qu'il jette ses *pavots* sur quelcun, quand il le veut faire dormir.

Regnez, divin Sommeil, regnez sur tout le monde;
Repandez vos pavots, *les plus assoupissans.* QUIN.
Ce soir plus que jamais lui verse ses pavots. BOIL.
Lorsque la froide Nuit de pavots *couronnée.* SAR.
.....Un sommeil gracieux
Avoit sous ses pavots *appesanti mes yeux.*

On dit proverbialement, Comparer la rose au *pavot*; pour dire, comparer des choses qui ne sont pas comparables.

PAVOT DES PHILOSOPHES. Terme du grand Art. C'est l'ouvrage de la pierre parfaite au rouge.

PAUPIERE. f. f. (Prononcez Popiere.) Partie cartilagineuse du visage, qui sert à couvrir les yeux, & à les deffendre d'une trop vive lumiere. Elle est faite d'un cartilage mince & delié, afin qu'elle soit plus mobile, flexible & legere. Elle est vêtuë par dedans d'une petite membrane, & d'une peau delicate par dehors. Aux animaux terrestres la *paupiere* de dessus est immobile, & la plus petite. Aux oiseaux au contraire c'est celle de dessous qui est mobile, & la plus grande. Ceux qui ont les yeux durs, comme les écrevisses, n'ont point de *paupieres*, non plus que la plupart des poissons. La nature a mis une troisiéme *paupiere* à la plupart des animaux, qui se tire comme une espece de rideau pour nettoyer l'humidité qui pourroit incommoder les yeux. Il n'y a gueres que le singe qui en soit excepté, parcequ'il a des mains pour les frotter, comme les hommes. On ne peut regarder le Soleil qu'en cillant la *paupiere*. On dit de ceux qui ont des insomnies, qu'ils n'ont pu fermer la *paupiere* toute la nuit.

Un paisible sommeil fermera ta paupiere. CORN.

On dit aussi, qu'un homme a fermé les *paupieres* à un mort; pour dire, qu'il l'a assisté jusqu'à la mort, qu'il lui a rendu le dernier service.

PAUPIERE. signifie aussi seulement le poil de la *paupiere*. *Paupiere* noire, *Paupieres* blondes. De grandes *paupieres*, de longues *paupieres*. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin *palpebra*. Du Laurens le derive du Latin *palpitare*, qui signifie *tressaillir*, & *se mouvoir promptement & en tremblotant*.

PAUSAIRE. f. m. Terme d'Antiquaire. On appelloit ainsi autrefois à Rome des gens qui dans les Pompes ou processions d'Isis, regloient les pauses. Dans ces sortes de ceremonies on s'arrêtoit quelquefois, & l'on preparoit des lieux, où pendant ces pauses on mettoit les Statuës d'Isis & d'Anubis, comme dans l'Eglise Romaine, on fait des reposoirs dans les processions du S. Sacrement.

En Latin *pausarius*.

PAUSE. f. f. Intermission, suspension, cessation d'une action, d'un mouvement pour quelque tems. Quand on est las de travailler, il faut faire une *pause* pour reprendre des forces. Il fit deux ou trois *pauses* en chemin. Le Predicateur fit une petite *pause* au milieu de son Sermon.

Allons faire une *pause* chez en tel, allons nous reposer chez lui.

La ponctuation est établie dans la Grammaire pour faire des *pauses* convenables en certains lieux.

PAUSE. Terme de Poësie Françoise. Repos. Les vers de douze syllabes doivent avoir une *pause*. Les stances de six & de dix vers doivent avoir aussi des *pauses*. Voyez REPOS.

PAUSE, terme de Musique. Certaine marque dans les livres de Musique qui veut dire qu'il faut alors qu'une partie se taise, tandis que les autres continuent à chanter. Il y a des *pauses* de quatre mesures, de deux, d'une, &c. Un Ancien appelle les longues *pauses*, & les suspensions en Musique, des *silences* placez, & employez avec industrie, parcequ'elles contribuent à l'harmonie, & à mieux faire remarquer la beauté des chants. M. ESP. Les plus petites *pauses* s'appellent soupirs & demi-soupirs. OZAN.

Ce mot vient de *pausa*, Latin, qu'on trouve dans Lucrece & dans Plaute, & qui signifie *repos*, d'où l'on a fait *repausare*, & en François *reposer*.

PAUSE. f. f. Bateau fort large & fort long, dont on se sert à Arcangel en Moscovie, pour porter les marchandises à bord.

PAUSEMENT. adv. Voyez POSÉMENT.

PAUSER. v. neut. Faire une pause. Il ne se dit gueres que de la Musique & de la prononciation. Les accens ne sont établis que pour faire *pauser* davantage sur une syllabe que sur une autre, pour la rendre longue, ou breve. *Pausez* sur cette syllabe.

PAUTONNIER. f. m. Vieux mot. Mechant.

De *paltonarius*, d'où les Italiens ont fait *paltonniere*. MEN.

PAUVRE. adj. m. & f. & subst. Qui n'a pas dequoi subsister, qui manque des choses necessaires à la vie: qui n'a pas dequoi soutenir sa condition. Le sage a dit qu'il ne trouvoit rien de plus insupportable qu'un *pauvre* superbe. Un riche devenu *pauvre* est plus miserable qu'un *pauvre*, simplement *pauvre*. MONT. Il n'est pas juste de blâmer ceux que la Fortune a rendus *pauvres*: mais la pauvreté jointe avec l'oisiveté est honteuse & blâmable. OE. M. On ferme l'oreille aux sentences du *pauvre* pour écouter les sottises du riche. AMUS. Si vous reglez vos besoins sur la nature, vous ne serez jamais *pauvre*; si vous les reglez sur l'opinion, vous ne serez jamais riche. BOU. La folie qui se pardonne moins aux avares, c'est d'être *pauvre* au milieu des richesses. OE. M. Les *pauvres* ne voyent rien dans le monde qui ne les détache du monde, & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. FL. On sent refroidir sa charité si l'on ne regarde les *pauvres* que comme des hommes meprisables par leur condition, & exposez à toutes les injures & à tous les malheurs de la Fortune. OE. M. En soulageant la misere des *pauvres* vous entretenez quelquefois leur paresse. FL. Les *pauvres* moins exposez aux dangers qui accompagnent les richesses, sont humbles par necessité, & plus dependans de Dieu, parcequ'ils vivent de sa Providence. ID. Quand les *pauvres* disoient à Malherbe qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur repondoit qu'il ne croyoit pas qu'ils eussent grand credit au Ciel, vu le mauvais état où il les laissoit en ce monde. RACAN. Combien de gens se font honneur auprès des *pauvres* des larcins mêmes qu'ils leur ont faits? FL.

Du Latin *pauper*.

Il y a un Bureau des *pauvres* dans Paris ; une taxe faite sur les bourgeois pour les *pauvres* : on quête dans les Parroisses pour les *pauvres* : on établit des Commissaires des *pauvres* ; tout cela regarde les Petites Maisons sous la direction de Mr. le Procureur General. On a fait un Hôpital general pour renfermer tous les *pauvres* : auparavant on étoit assassiné de *pauvres* qui demandoient l'aumône. Les mendians, les *pauvres*, sont appellez les membres de Jesus-Christ. Saint François a pris le nom de *Pauvre très-Chrêtien* ; & St. Ignace se fit appeller le *Pauvre des Pauvres* : on a trouvé ce titre trop ambitieux. Le Muphti prend le titre de *pauvre* quand il écrit. La Croix.

Pauvre, se dit en ce sens des Princes, des Seigneurs qui sont fort incommodez en leurs affaires, qui ne peuvent pas paroître avec l'éclat qui leur convient. Un Prince qui n'a que dix mille livres de rente est *pauvre*, & passe pour gueux. Les avares se font toûjours plus *pauvres* qu'ils ne sont. Il y a aussi des *pauvres* honteux, des gens de famille qui souffrent beaucoup de necessité, sans oser la decouvrir. Le Saint étoit *pauvre* sans être à charge à personne. Fl.

Pauvre, se dit aussi des païs & des Communautez. Cette fabrique est fort *pauvre*, a peu de revenus. La Sologne, les Cevennes, sont de *pauvres* païs, ce ne sont que sables & que montagnes. Dans la France le plat païs est fort *pauvre*.

Pauvre, se dit aussi de ce qui est vil & meprisable ; qui a peu de bonnes qualitez. On ne sçauroit voir un plus *pauvre* homme, il n'a ni esprit, ni courage, ni industrie. C'est un *pauvre* homme, c'est-à-dire, un homme sans vigueur ni courage, & qui n'est bon à rien. Cet Avocat est un *pauvre*, un mauvais harangueur ; il a fait un discours, il n'y a rien de si *pauvre*. Les soupirs & les langueurs sont, à mon gré, une *pauvre* galanterie. B. Rab. Enée étoit un *pauvre* heros dans le Paganisme, & plus digne fondateur d'un Ordre Religieux que d'un Etat. St. Ev. Chez les Traiteurs l'on boit souvent de *pauvre* vin. Cet homme couche sur la paille, il n'a pas un *pauvre* lit, un mechant lit.

Pauvre, se prend aussi pour Simple, naïf, qui n'entend nulle finesse. La naïveté avec laquelle le *pauvre* homme mandoit ces nouvelles, fit rire cette folle. B. Rab.

Pauvre, se dit aussi de tous les affligez, ou miserables qui attirent la compassion. Ce *pauvre* homme est bien à plaindre. Ce sont de *pauvres* enfans qui n'ont ni pere, ni mere, dont le Tuteur mange tout le bien. Dans le sac de Rhodes tous les *pauvres* habitans furent égorgez. Ce *pauvre* Prince a été cruellement massacré par des assassins. On a mis par force cette *pauvre* fille en Religion. Ces *pauvres* Princesses ne pouvant les empêcher, ne faisoient point de reponse. Vaug. Un *pauvre* Auteur est bien à plaindre, quand il tombe entre les mains de certaines gens qui ne pardonnent rien. Bouh.

Pauvre, s'employe aussi dans une expression de caresses. Mon *pauvre* ami, je vous ai bien de l'obligation. Ma *pauvre* femme, je suis au desespoir de te quitter. Ma *pauvre* Toinette crois-tu qu'il m'aime ? Mol.

Pauvre, se dit aussi par un sentiment d'amour & de tendresse qu'on a pour quelcun. Ce *pauvre* garçon avoit gardé jusqu'à ce mouchoir. B. Rab.

Pauvre, se dit figurément, Jesus-Christ a appellé bien-heureux les *pauvres* d'esprit ; il a assûré que le Royaume des Cieux leur appartenoit, c'est-à-dire, aux esprits simples & humiliez. On appelle aussi un *pauvre esprit*, un imbecille qui manque de jugement, de vivacité pour comprendre les choses. Il y a aussi des *pauvres* volontaires, qui sont *pauvres* en esprit, qui n'ont point d'attachement aux biens de ce monde.

On dit aussi, qu'une Langue est *pauvre*, quand elle manque de mots & d'expressions dont elle auroit besoin en plusieurs occurrences : qu'une rime est *pauvre*, quand elle est imparfaite : qu'un Ouvrage est *pauvre*, quand il ne contient rien de brillant, ni de relevé.

Pauvre, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *pauvre* cancre. C'est un *pauvre* Prêtre. Il est *pauvre* comme Job.

On dit aussi, Vous m'aimez mieux *pauvre* que riche ; ce qui se dit à celui qui nous veut faire acheter quelque chose trop cher, ou nous porter à faire quelque depense plus grande que nous ne voudrions. On dit qu'un *pauvre* n'est qu'un sot.

PAUVREMENT. adv. D'une maniere pauvre. Jesus-Christ a voulu naître *pauvrement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité. Dire qu'on prêche à l'Apostolique, quand faute de genie ou de preparation on prêche *pauvrement*, c'est profaner une expression sainte. Ob. M.

PAUVRET, ette. adj. diminutif de pauvre, qui se dit par compassion des pauvres qui sont à plaindre, mais qui ne se dit que dans le stile bas. La *pauvrette* n'a pas un double. B. Rab.

Il souffre un étrange supplice,
Mais le pauvret *est sans malice.* Voit.
Le tems n'offrit plus rien à ses attraits,
Que maris au rabais,
Et la pauvrete *délaissée*
N'eut qu'un Provincial épais. Coulanges.

PAUVRETÉ. s. f. Disette, necessité ; manque de bien, de fortune. Il est bon d'amasser dequoy se mettre à couvert de la *pauvreté*. La *pauvreté* nous mene au travail comme un maître impitoyable. Ob. M. Redouter l'affreuse *pauvreté*. Fl. La *pauvreté* a toûjours été l'ennemi irreconciliable des Auteurs. Ob. M. La *pauvreté* dispose à mieux écouter les exhortations à la repentance ; au lieu que la prosperité endurcit les impenitens. Id. La *pauvreté* est la mere des crimes ; elle ne donne jamais que de mauvais conseils. La Br. Le seul nom de la *pauvreté* effarouche ces Dames mondaines accoutumées au luxe, & aux vanitez. Fl. Je ne sçaurois plaindre une *pauvreté* honorée de tout le monde. St. Ev. La *pauvreté* est une grande tentation à la fraude & au mensonge. La Br. Il est plus aisé de louër la *pauvreté* que de la souffrir. Chevr. Ce n'est pas assez de la *pauvreté* ; on y a attaché la honte, & le mepris. St. Ev. La *pauvreté* excessive de Diogene étoit une vanité deguisée, & une affectation sans saison. M. Sc. L'opprobre de la *pauvreté* reduit les hommes à tout faire & à tout souffrir. Ob. M. Un Ouvrage se sent toûjours un peu de la *pauvreté* de son Auteur. Ob. M. Peu de gens trouvent des charmes dans cette vertueuse *pauvreté* tant vantée par les Philosophes. Id. Tout devient affreux dans la *pauvreté*. Boil. On louë & on prêche la *pauvreté* Evangelique, & on la fuit. Ob. M.

La richesse permet une juste fierté ;
Mais il faut être souple avec la pauvreté. Boil.

Pauvreté. Un des trois vœux de Religion par lequel le Religieux renonce à tous les biens du siecle & ne possede rien en propre. Faire vœu de *pauvreté*. Garder la *pauvreté*. La regle de S. François est celle qui fait observer plus rigoureusement la *pauvreté*. La *pauvreté* monastique est glorieuse ; on n'a même que trop d'honneur à craindre dans cette *pauvreté*. Ob. M. Le vœu de *pauvreté* que font les Religieux n'est qu'une exemption de soins & d'inquietudes. Nic. Les Moines font profession d'une *pauvreté* qui les rend très-riches. Du Pin.

La *pauvreté* d'un païs se dit tant de la misere des habitans, que de la sterilité de la terre.

La *pauvreté* d'un Langue se dit de la sterilité & de la disette de mots, de la secheresse de ses expressions. Il faut ôter

ôter l'ignominie de la *pauvreté* qu'on reproche à notre Langue. Vaug.

Pauvreté, se dit figurément, & signifie peritesse, mediocrité. La *pauvreté* d'esprit. On dit qu'un homme dit des *pauvretez*, que ce qu'il fait est une grande *pauvreté*, lorsqu'il tient des discours sots, & ridicules ; ou qu'il fait des actions indignes, ou contre le bon sens.

On dit proverbialement, *Pauvreté* n'est pas vice, mais c'est une espece de ladrerie, tout le monde la fuit. On dit d'un homme qui est amaigri, Il a jeûné le Carême, il est chu en *pauvreté*. On dit encore, En grande *pauvreté* n'y a pas grande loyauté.

P A Y.

PAYCO. s. m. Plante du Perou à laquelle les habitans du païs ont donné ce nom. Ses feuilles ressemblent pour la forme & pour la couleur à celles du plantain : étant seches elles sont fort deliées & fort âcres au goût. La poudre de ces feuilles prise avec du vin est bonne pour les douleurs néphretiques. La decoction de ces feuilles est sudorifique & très bonne contre la pleuresie. Frezier. La plante cuite en eau, & appliquée en forme d'emplâtre sur la partie malade produit le même effet. C. Bauhin l'appelle *plantago indica* ; & Clusius *payco herba*. Monard.

PAYEMENT. Voyez Paiement.

PAYEN, enne. adj. & subst. On prononce la premiere syllabe *pa* separément, & non *pay*. L'Acad. Gentil, Idolâtre, qui adore les faux Dieux de l'Antiquité. Les *Payens* ont élevé des Temples à Jupiter, Apollon, Mercure, ils ont deïfié leurs Empereurs. Plutarque, Seneque, sont des Auteurs *Payens*. La Mothe le Vayer, Esprit, ont fait des beaux Traitez de la vertu de *Payens*. Toute autre Morale que celle de l'Evangile est une probité de *Payen*. Le P. Rap. Van Dale traite Joseph, l'Historien Juif, de demi-*Payen*, & montre qu'il avoit quantité d'idées *Payennes*, & qu'il flatoit les *Payens* aux dépens de la verité.

Ce mot vient de *paganus*, *à pagis*, lorsque les Chrêtiens étant maîtres des villes, les obligerent d'aller demeurer à la campagne par les Edits de Constantin & de ses enfans, où ils sacrifioient à leurs faux Dieux en liberté. Telle est l'opinion de Baronius qui est communément reçûë. Saumaise tient que ce mot vient de *pagus*, qui signifie la même chose que *gent* ou *nation* : d'où vient qu'on les appelloit indifferemment *Gentils*.

PAYER. Voyez Paier.

P E A.

PEAGE. subst. masc. Il s'est dit autrefois en general de toutes sortes d'impôts qui se payoient sur les marchandises qu'on transportoit d'un lieu à un autre. Maintenant il se dit d'un droit qu'on prend sur les voitures des marchandises pour l'entretien des grands chemins. Diverses Coutumes l'accordent aux Châtelains, & elles appellent *chemins peageux*, les chemins dont la reparation doit être faite par les Châtelains, ou autres ayant droit de *peage*. La plupart des Seigneurs s'attribuent des droits de *peage* sur leurs terres, sous pretexte d'entretenir les chemins, les ponts & chaussées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins sûrs, & repondre des vols faits aux passans entre deux Soleils. Cela s'observe encore en quelques endroits d'Angleterre & d'Italie, où il y a des Gardes qu'on appelle *Stationaires* établis pour la sûreté des Marchands, & entre autres à Terracine sur le chemin de Rome à Naples. Anciennement si un homme étoit detroussé en chemin public, & entre deux Soleils, le Seigneur Haut Justicier qui levoit le *peage* étoit obligé de le rembourser. Il y a une Ordonnance de 1570. portant abolition de tous *peages* établis depuis 100. ans sur la riviere de Loire au profit du Roi ; & injonction à tous autres pretendans droit de *peage*, de produire leurs titres au Parlement. La plupart des *peages* sont de pures usurpations. L'Ordonnance de 1552. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *peage* d'entretenir les ponts & passages. Le *peage* est appellé de divers noms dans les Coutumes & les Ordonnances. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes ; *pontenage* au passage des ponts ; *billette*, ou *branchiere*, aux passages de campagne où l'on a mis pour signal un petit billot de bois attaché à une branche. On l'appelle quelquefois *coutume*, ou *droit établi sans titre* ; quelquefois *prevôté*, ou *menu droit casuel* ; & quelquefois *travers*, qui est un droit qui ne se paye que sur la frontiere. Les enfans de France & Princes du Sang Royal pour leurs provisions sont exempts de *peage* par tout le Royaume par privilege. Il s'en trouve un Arrêt de Paris du 8e. Juin 1387. pour la Duchesse d'Orleans, fille du Roi Charles le Bel. Il se dit aussi, pour le lieu où l'on paye le droit de *peage*. Il faut arrêter au *peage*.

Ce mot vient de *paagium* abregé de *passagium*, qu'on trouve aussi chez les Auteurs Latins. Borel le derive de *pagus*, ou *païs*.

PEAGER. s. m. Fermier du peage qui exige & fait payer ce droit. Les *Peagers* doivent mettre des billettes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoître les droits qui sont dûs.

PEAGIER, ou PEAGER. adj. m. qui se dit d'un chemin où on leve un peage. Chemin *peagier* ou *peageau*. *Cout. de Tours*.

PEAU. s. f. Cuir qui couvre l'animal, qui enveloppe toutes ses autres parties. C'est la membrane la plus grande du corps. Dion. La *peau* est composée de trois parties differentes. La plus interieure est la *peau* proprement dite. A la surface interne sont des grains glanduleux de figure ronde ou ovale, & les racines des poils. A la surface externe sont les conduits excretoires de ces grains glanduleux, c'est-à-dire, les tuyaux de la sueur, les poils, & une infinité de petits mammelons gros comme des têtes des plus petites épingles, & qui passent pour les organes du Toucher. Sur la *peau* proprement dite est étenduë la membrane reticulaire, percée comme un rets d'une infinité de petits trous, autravers desquels passent les conduits excretoires des grains glanduleux, les poils & les mammelons du corps de la *peau*. La membrane reticulaire est encore couverte de l'Epiderme, ou de la surpeau, dont la surface exterieure est lisse & unie, mais l'interieure pleine d'inégalitez qui forment quantité de petites loges, où sont reçus les bouts des mammelons. Littre. La *peau* est une membrane qui peut s'étendre & se resserrer facilement. Nous voyons qu'elle s'allonge aux femmes grosses, aux hydropiques & à ceux qui deviennent extraordinairement gros & gras, ainsi ceux qui ont crû qu'elle servoit de borne au corps, se sont trompez. Dion. La *peau* a trois usages considerables. Le premier est de couvrir & d'enveloper toutes les parties du corps ; le second d'être l'organe de l'attouchement ; & le troisiéme de servir d'émonctoire aux humeurs qui sortent par les sueurs & par la transpiration. Nous n'ajoûtons point de foi à celui que lui donnent les Physionomistes, qui est de servir de regître à nos destinées, s'imaginant connoître notre bonne ou mauvaise fortune, par les traits du visage & par les lignes des mains & des pieds. Id. La chair est couverte en certains endroits d'une *peau* tendre & delicate pour l'ornement du corps. Si cette *peau* qui rend l'objet si agréable, & d'un si doux coloris, étoit enlevée, le même objet seroit hideux, & feroit horreur. En d'autres endroits cette même *peau* est plus dure & plus épaisse, pour resister aux fatigues de

de ces parties. Par exemple, combien la *peau* de la plante des pieds est-elle plus grossiere que celle du visage ? Combien celle du derriere de la tête l'est-elle plus que celle du devant ? Cette *peau* est percée par tout comme un crible : mais ces trous, qu'on nomme pores, sont insensibles. Quoique la sueur & la transpiration s'exhale par ces pores ; le sang ne s'exhale jamais par là. Cette *peau* a toute la délicatesse qu'il faut pour être transparente, & pour donner au visage un coloris vif, doux & gracieux. Si la *peau* étoit moins serrée, & moins unie, le visage paroitroit sanglant, & comme écorché. Qui est-ce qui a sçu temperer, & mélanger ces couleurs, pour faire une si belle carnation, que les Peintres admirent, & n'imitent jamais qu'imparfaitement ? Fenelon. *Demonstration de l'Existence de Dieu*. L'homme a la *peau* tendre & delicate, douce, unie. Les animaux l'ont velue, couverte de poil, de bourre, de laine ; les oiseaux de plume ; les poissons d'écailles. Les élephans, les baleines, les crocodilles, ont la *peau* si dure, si épaisse, qu'on ne la peut percer, si ce n'est sous le ventre. Les oisons ont la *peau* vilaine & ridée. Il y a des Medecins qui assûrent que la *peau* de vautour appliquée sur l'estomac, est très-propre pour retablir l'appetit. Les serpens quittent tous les ans leur *peau*. La gale, les dartres sont des maladies du cuir, ou de la *peau*. Les Hotentots sont vêtus de *peaux* grasses qui leur servent d'aliment dans le besoin. Dapper.

Du Latin, *pel*. On a dit autrefois *pel*, pour dire, *peau*.

On dit qu'un cheval est gras à pleine *peau* ; pour dire, qu'il est extrêmement gras.

Peau, se dit aussi de ces envelopppes deliées qui enferment toutes les parties interieures des corps : ce qu'en Medecine on appelle *membrane*. Il n'y a point de veine, d'artere, de nerf, de muscle, qui n'ait sa petite *peau* qui les enferme. Le blanc, le jaune d'œuf, sont separez par de petites *peaux*.

Peau, se dit aussi des parties coriaces qui sont dans l'animal. Il y a des pieces de bœuf, de mouton, qui ne sont que des *peaux*, comme le bœuf de poitrine, la queuë de mouton.

Peau, se dit figurément & bassement, pour signifier l'animal entier, la personne entiere. On dit d'un poltron qui fuit le danger, qu'il a peur de sa *peau*, qu'il n'ose hazarder sa *peau*; & au contraire d'un brave, qu'il a vendu cherement sa *peau*, qu'il fait bon marché de sa *peau*. On dit aussi, qu'il enrage dans sa *peau*, qu'il creve dans sa *peau*, dans ses paneaux ; pour dire, qu'il a une colere secrete qu'il n'a pas moyen de satisfaire. On dit aussi quand on voit un homme qui est menacé de quelque grand mal, qu'on ne voudroit pas être dans sa *peau*. On dit aussi de celui qui s'est retiré sain & sauf de plusieurs occasions perilleuses, Il a été bien-heureux d'en rapporter sa *peau*. On dit aussi, Je ne veux pas me charger de votre *peau* ; pour dire, Je ne veux point me charger de vous, avoir la peine, l'embarras de vous mener. On dit encore, qu'une femme a envie de la *peau* d'un homme ; pour dire, qu'elle a envie de se marier avec lui. En ces cas la *peau* se prend pour la personne, & Moliere s'en est servi dans ce sens :

Moi, je vous verrois nud du haut jusques en bas,
Que toute votre peau *ne me tenteroit pas.* Mol.

Peau, chez les Marchands & Artisans, se dit de cette depouille de l'animal qui est diversement preparée par le Tanneur, le Courroyeur, le Parcheminier, le Parfumeur, &c. Le chagrin se fait de *peaux* d'âne & de mulet ; le marroquin de *peaux* de mouton ; & les gros cuirs de *peaux* de vaches, de bufle ; les parchemins de *peaux* de mouton & de chevres ; les fourrures de *peaux* de chiens, de chats, de renards, de fouines, de martes. *Peaux vertes*, se dit de celles qui n'ont encore reçu aucune préparation, & qui sont telles qu'elles ont été levées de dessus le corps des animaux. On appelle *peaux d'Espagne*, *peaux de senteur*, des *peaux* bien passées & bien parfumées. Les *Crieurs de peaux de connin*, sont ceux qui ramassent toutes sortes de *peaux*. On dit, Une *peau* d'agneau, des *peaux* d'anguille, de castors. On appelle aussi un *bouc d'huile*, de l'huile enfermée dans une *peau* de bouc. En Orient on navige, on passe les rivieres sur des outres, ou des *peaux* de bouc.

Peau, se dit particulierement au Palais, du parchemin. Tous les arrêts s'expedient en *peau*. Il y a des Greffiers en *peau*, ou Greffiers à la *peau* ; c'est-à-dire, qui mettent les Arrêts en grosse, & en parchemin. Il faut tant de *peaux* pour ce decret. On taxe tant par *peau*.

Peau, se dit aussi de ce qui enveloppe les fruits tant dehors que dedans, & même des arbres. Les raisins, les prunes, les cerises, sont enveloppez d'une petite *peau*. Les noix, les noyaux, les pepins, sont enfermez dans de petites *peaux*. L'écorce de l'arbre a une petite *peau* pardessus & pardessous. L'oignon est couvert de plusieurs *peaux*, & le bezoard pareillement.

Peau, se dit aussi de ce qui se forme sur les liqueurs onctueuses, quand elles s'épaississent. Il se forme une *peau* sur l'encre, sur les syrops, sur les laitages.

Peau, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point vendre la *peau* de l'ours avant qu'on l'ait pris. Il faut joindre la *peau* du renard à celle du lion ; pour dire, joindre la prudence à la force. On dit aussi d'une personne maigre, qu'elle n'a que la *peau* & les os, que les os lui percent la *peau* : ce qui se dit aussi du Gâtinois, où il y a plusieurs rochers qui percent la terre. On dit d'un jeune homme inquiet & remuant, qu'il ne sauroit durer dans sa *peau*. On dit aussi d'une personne *laide*, qu'on n'aura point d'envie à sa *peau* ; & d'une incorrigible, qu'elle mourra dans sa *peau*, qu'elle ne changera point de *peau*. On appelle des contes de vieilles, des *contes de peau d'âne*. Mr. Perraut nous en a donné en vers. On dit aussi, que la *peau* demange à quelcun, lorsqu'il est querelleux, qu'il cherche les occasions de se faire battre.

PEAUSSERIE. s. f. Marchandise de peaux & de cuirs ; tels que sont les maroquins, bazannes, chamois, vaches de Russie, &c.

PEAUSSIER. Quelques-uns écrivent PEAUCIER. subst. masc. Prononcez *pôcié*. Marchand qui vend, ou qui prepare des peaux. Les *Peaussiers* vendent & preparent des peaux pour faire divers ouvrages, comme des gands, des reliures de livres ; & different des Fourreurs, des Megissiers, Courroyeurs, Tanneurs, qui en font de differentes preparations. On les a appellez autrefois *Pellissiers*, en Latin *pelliparei*.

En Anatomie on appelle muscles *peaussiers*, les muscles qui font mouvoir la peau où ils sont attachez, & en ce sens ce mot est adjectif. Il n'y a gueres que le visage qui ait des muscles *peaussiers*. Il y a un muscle *peaussier* qui est fermement attaché à la racine des oreilles, qui est cause du mouvement que quelques hommes ont aux oreilles.

PEAUTRAILLE. s. f. Vieux mot. Canaille.

PEAUTRE. s. m. Le gouvernail d'un vaisseau. Ce mot n'est plus en usage qu'en quelques Provinces, pour signifier le gouvernail des bateaux qui vont sur les rivieres. Virer le *peautre*. On dit proverbialement à des importuns qu'on veut chasser loin de soi ; Allez au *peautre*. Je l'ai bien envoyé au *peautre*.

Ce mot vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où l'on appelle *peautres*, les mauvaises filles, ou autres mauvaises gens, tels que sont les Bateliers qui gouvernent les bateaux.

Peautre, est aussi une sorte de blé appellé *zea*. Borel.

PEAUTRE', en termes de Blason, se dit de la queuë des poissons, lorsqu'elle est d'autre couleur que le corps, parcequ'elle est en effet le gouvernail des poissons. Il porte

portoit d'argent au dauphin versé de sable, allumé, barbé & peautré d'or.

PEC.

PEC. adj. masc. est une épithete qu'on donnne au hareng fraichement salé, qu'on mange en Hollande tout cru, avec du beurre & du pain. On tient le hareng *pec* fort sain. Les Hollandois l'appellent *pekel haring*.

En vieux François *pec* signifioit un *mauvais cheval*. On l'a dit aussi pour signifier un sot, d'où vient qu'on dit encore quelquefois par injure à une femme, que c'est une *pecque*; pour dire, que c'est une sotte, & une ridicule, qui fait l'entenduë. A-t-on jamais vu, dites moi, deux *pecques* Provinciales faire plus les rencheries que celles-là? MOL.

PEC. s. m. Petite Colline. Le *Pec* de S. Germain. Voyez PECH.

PECCADILLE. s. f. Petit peché, legere faute. Il ne se dit qu'en plaisanterie. Les gens foibles se font de grands scrupules pour des *peccadilles*. Il ne faut pas chasser un domestique pour une *peccadille*. Il ne faut pas traiter le mensonge de *peccadille*.

Il vient de l'Espagnol *peccadillo*.

PECCANT, ANTE. adject. Terme de Medecine. Qui peche. Il n'a d'usage qu'au feminin, & en cette phrase. *Humeur peccante*, pour dire, l'Humeur qui pêche en quantité ou en qualité. La plupart des maladies ne sont causées que par des *humeurs peccantes* qu'il faut évacuer.

PECCAVI. s. m. Confession du peché. C'est un terme Latin qui s'est rendu François en cette phrase: Un *bon peccavi*. Il ne se dit guere que d'un pecheur qui ne se repent qu'à l'extremité. On s'imagine qu'il ne faut qu'un bon *peccavi*, un acte de contrition, pour avoir remission de tous ses pechez.

Peccavi, signifie en Latin, J'ai peché.

PECH. s. m. Vieux mot, qui signifie la même chose que Puy, ou montagne, & qui est encore en quelques noms de lieu. Voyez PUY.

PECHA. s. m. Petite monnoye de cuivre qui a cours dans plusiers endroits des Indes, particulierement dans les provinces maritimes des Etats du Mogol. Le *pecha* vaut six deniers ou environ monnoye de France. Quelques-uns écrivent & prononcent *Pessa*.

PECHÉ. s. masc. Transgression de la Loi divine. Le *peché* ne laisseroit pas d'être *peché* sans loi; mais il est encore plus connu par la loi, & devient même plus *peché*, & plus extrêmement *peché*. M. SC. L'on admire que dans le langage de Canada, il n'y ait point de mot qui reponde à celui de *peché*; mais il faut dire, qui n'y en a point aussi qui exprime la vertu. ROCHEF. On regrette d'ordinaire moins les *pechez* que l'on a commis, que les plaisirs que l'on a perdus. OE. M. Nous voudrions bien joüir des plaisirs que le *peché* donne, sans en craindre les châtimens. FL. S'affliger du *peché*, & en gemir, ce n'est pas le haïr comme le hait Dieu, qui n'en est ni affligé, ni contrit, & qui le permet quoyqu'il puisse l'empêcher. BOSS. Faut-il s'étonner si des peupples qui gemissent sous le joug du *peché*, sentent le poids de la Justice divine. FL. Les personnes sur qui on ne prend point exemple, ne sont coupables que de leurs propres *pechez*. NIC. Dans les Princes le panchant au *peché* est fortifié par la facilité de le commetre, & par l'impunité après l'avoir commis. FL. Je hais ces gens chagrins qui mettent du *peché* à tout, & ces Docteurs faciles, & complaisans, qui n'en mettent à rien. ST. EV. Il n'y a que Dieu qui puisse remettre les *pechez*. Chaque *peché* a un degré particulier de malice. La somme des *pechez* du Benedicti. Une infinité de Casuïstes ont écrit sur les *pechez*. *Peché* Philosophique. Voyez PHILOSOPHIQUE.

Vil esclave toûjours sous le joug du peché,
Au Demon qu'il redoute il demeure attaché. BOIL.

Le *peché originel* est le *peché* de nos premiers Peres qui a infecté toute la nature humaine. On croit pieusement dans l'Eglise Romaine, que la Vierge a été exempte du *peché* originel. Les Casuistes distinguent les *pechez actuels*, en *mortels* qui font perdre la grace de Dieu, & en *veniels* qui se pardonnent aisément, qui sont des *pechez* de fragilité. Ils reduisent les *pechez* mortels sous sept *pechez* capitaux, qui sont l'avarice, l'envie, la gourmandise, la luxure, la haine, la paresse & l'orgueil. La Confession sacramentale est, selon eux, le remede au *peché*, on y reçoit l'absolution des *pechez*; les *pechez* y sont remis. L'histoire temoigne de S. Louïs qu'il ne commit jamais de *peché* mortel. Ce sont nos *pechez* qui ont crucifié JESUS-CHRIST, il s'est incarné pour racheter nos *pechez*. Il est l'Agneau de Dieu qui ôte les *pechez* du monde. On disoit en raillant du Pere Bauni & en lui appliquant le passage de l'Evangile, qu'il étoit celui qui ôtoit les *pechez* du monde. PASC. C'est parcequ'il avoit trouvé des distinctions pour excuser, ou pour justifier les *pechez*.

On appelle le *gros peché*, l'adultere, la paillardise, le *peché de la chair*. Le *peché* contre le St. Esprit est un peché qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. Les Theologiens ne conviennent point quel est ce *peché* impardonnable. Dans le stile familier, on appelle *peché* mignon, le *peché* d'habitude. Le jeu est son *peché* mignon.

Ce mot vient de l'Hebreu *peschah*, qui signifie la même chose, à ce que croit Nicot.

PECHÉ, se dit proverbialement en ces phrases, Le *peché* que l'on cache est demi pardonné; c'est un vers de Regnier. On dit, A tout *peché* misericorde; pour dire, qu'il n'y a point de faute qu'on ne doive pardonner, quand ceux qui l'ont commise, s'en repentent. On dit qu'on recherche les vieux *pechez* de quelcun, quand on va rechercher sa vie passée. On dit, qu'on met quelqu'un, ou quelque chose au rang des *pechez* oubliez, pour dire, qu'on ne veut plus s'en soucier, qu'on ne veut plus y songer. On dit aussi, qu'un homme mourra dans son *peché*, lorsqu'il est obstiné dans le mal, qu'il se plait à croupir dans son *peché*. On dit encore, de deux personnes qui se sont dit de grosses injures l'une à l'autre, qu'elles se sont dit les sept *pechez* mortels.

PECHER. v. n. Desobeïr à Dieu; transgresser la loi divine. Eve fit *pecher* Adam contre les commandemens de Dieu. On ne *peche* point, quand on n'a pas atteint l'âge de raison, ou quand on a perdu l'esprit. *Pecher* mortellement: c'est l'excès d'une ame endurcie au peché. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de *pecher* sans remords, s'arrête à la vuë du crime, & n'ose franchir le pas. JU. Pour ne plus *pecher*, il n'y a qu'à bien penser que l'on doit mourir. NIC. Les devots sçavent *pecher* avec plus de methode & avec plus d'artifice. BELL.

Le scandale du monde est ce qui fait l'offense,
Et ce n'est pas pecher *que* pecher *en silence.* MOL.

Du Latin *peccare*.

PECHER, signifie aussi, Manquer; faillir contre les regles d'un art, d'une science, contre les devoirs de la vie civile, ou contre quelque regle de la Morale. On peut *pecher* par trop d'esprit, & d'agrément. BOUH. Sa Comedie *peche* contre toutes les regles de l'art. MOL. On *peche* contre la Grammaire, quand on fait des solecismes. On *peche* contre la Geometrie, quand on fait des paralogismes. C'est un grand deffaut au Palais, de *pecher* contre les formes. Un Poëte *peche* contre la quantité, contre les nombres & les rimes, quand il ne les observe pas. Celui qui ne rend pas du respect à ses Superieurs *peche* contre son devoir & la bienseance. *Pecher* contre le sens commun. ABLAN.

Pecher, se dit fig. en Physique de ce qui n'a pas les qualitez requises & convenables, qui est trop abondant, ou defectueux. Le poivre *peche* par un excès de chaleur, la ciguë par un excès de froideur. Le sang *peche* quelquefois en quantité seulement.

On dit aussi que du vin *peche* en couleur, pour dire, qu'il n'a pas la couleur qu'il devroit avoir naturellement, ou qu'il est d'une couleur un peu louche.

Pecher, se dit proverbialement en ces phrases. Qui perd *peche*, c'est-à-dire, qu'une personne à qui l'on a derobé quelque chose, en accuse bien souvent quelqu'un qui n'en est pas coupable. On dit autrement, Qui perd son bien, perd son sens. Celui qui *peche* ignore, c'est-à-dire, ne connoît pas le vrai bien. Autant *peche* celui qui tient le sac, que celui qui met dedans.

On dit que le juste *peche* sept fois par jour; ce qui se dit ordinairement; mais sans autre fondement qu'un passage de l'Ecriture Sainte mal expliqué.

PECHEUR, Pecheresse. adject. & subst. Qui commet des pechez. Tout homme est *pecheur*, un miserable *pecheur*. Le Seigneur a pité des *pecheurs* repentans. Il y a de la joye au Ciel pour un *pecheur* converti. Il n'y a point de grace pour un *pecheur* endurci. Il ne faut pas endormir le *pecheur* par de fausses esperances, ni l'effaroucher par des severitez indiscretes. Fl. Dieu qui punit souvent le *pecheur* par ses propres pechez, le livre à ses chagrins, & à ses soupçons. Id. Il faut être inexorable au peché: mais humain au *pecheur*. Id. Je suis une grande *pecheresse*.

Les vrais devots de cœur sont aisez à connoître;
Jamais contre un pecheur *ils n'ont d'acharnement;*
Ils attachent leur haine au peché seulement. Mol.
Pecheur, *on ne sçauroit comprendre*
Sur quoy tu fondes ton orgueil,
Toi, que tous les momens conduisent au cercueil,
Et qui n'es que poudre, & que cendre. Ab. Tetu.
Quand Dieu viendra juger les vivans & les morts,
Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pecheresse. Boil.

On appelle *vieux pecheur*, un homme qui a passé sa vie dans le vice & le libertinage; & qui a vielli dans la debauche. Une vieille *pecheresse*, une femme debauchée. Il y avoit dans la ville une femme *pecheresse* que J. Christ convertit par sa predication. Elle imite avec ses pleurs la sainte *pecheresse*. Regnier.

PECI. s. m. Nom d'un fruit qui croît à la Chine. Il est à peu près de la grosseur d'une chataigne. Il a une peau noirâtre, qui est très fine, & qui renferme un noyau, dans lequel est une chair fort blanche, pleine de suc & d'un gout fort agréable. Le *peci* a une vertu surprenante. Si on le met dans la bouche avec un morceau de cuivre, non seulement il attendrit ce cuivre en sorte que les dents le rompent très-aisément, mais encore il le convertit en une substance bonne à manger. Le P. Martinius assure qu'il en a souvent fait l'experience. *J. des Sç.* T. 1.

PECK. s. m. Mesure dont on se sert en Angleterre pour mesurer les grains. Le *peck* tient deux gallons à raison d'environ 8. livres poids de Troye. Quatre *pecks* font un boisseau. Sav.

PECOL. s. m. Vieux mot. Quenouille de lit. On dit encore *pecoul* en Languedoc. Borel.

PECORE. s. f. Ce mot au propre signifie un animal, une bête; mais il est bas & burlesque. La chetive *pecore* s'enfla si bien qu'elle creva. La Font.

Du Latin *pecus*.

Pecore, se dit aussi figurément & burlesquement pour signifier une personne sotte, stupide, & qui a de la peine à concevoir quelque chose. Il ne sert de rien d'envoyer ce garçon au College, c'est une grosse *pecore* qui n'a point d'esprit, qui n'apprendra jamais rien.

PECQUE. Voyez Pec.

PECT. s. m. La poitrine de l'estomac. Il est en usage en cette phrase: Quand on prend le serment des Ecclesiastiques, on leur fait mettre la main au *pect*, c'est-à-dire, sur la conscience.

Du Latin *pectus*, poitrine.

PECTEN, s. m. Terme d'Anatomie. Voyez Penil. C'est le même os.

Pecten. Espece d'Huitre dont la coquille à la figure d'une main, ou d'un pied.

PECTINEUS. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle. Le troisiéme des quinze muscles de la cuisse est le *pectineus*, ainsi nommé parce qu'il prend son origine de la partie anterieure de l'os pubis appellé pecten, & vient s'inserer par devant à l'os de la cuisse, au dessous du petit trocanter. Ce muscle avec le psoas & l'iliaque, tire la cuisse en devant, & par consequent la fait flechir. Dion.

PECTORAL. subst. masc. Piece de broderie que le grand Prêtre des Juifs mettoit sur ses habits devant son estomac. Le *pectoral* du grand Prêtre étoit riche & magnifique. Voyez Rational, c'est la même chose.

Pectoral, ale. adj. Qui pend sur l'estomac. En ce sens, on dit une croix *pectorale*. C'est la croix que les Evéques & les Abbez Reguliers portent, pour marque de leur dignité, penduë à leur cou, & dans laquelle on met quelquefois des reliques.

Pectoral. Qui est bon pour la poitrine, qui la fortifie, qui la soulage. Cela est *pectoral*, sirop *pectoral*.

Les Anatomistes appellent grand *pectoral* un des muscles du bras, qui sert à le tirer en devant, & qui est très-fort: on le nomme ainsi parcequ'il est situé à la partie anterieure de la poitrine. Il y a un des muscles de l'omoplate qu'on appelle le petit *pectoral*; il est situé sous le grand *pectoral*, & il tire l'omoplate en devant.

PECULAT. s. m. Larcin, vol des deniers publics, ou usage fait de ces deniers contre l'ordre du souverain: par celui qui en est l'ordonnateur, le depositaire, ou le receveur; ou par ceux qui en ont le maniement; malversation dans l'administration des finances. Le crime de *peculat*. Etre accusé de *peculat*. Le *peculat* est un crime capital. Le *peculat* se dit en Droit de tout larcin fait d'une chose sacrée, religieuse, publique, où fiscale. Il y en a de diverses sortes mentionnées dans tout le Titre de la Loi Julia *De Pecul*. Un Financier ne peut être accusé de *peculat*, qu'après avoir rendu ses comptes, quand il y a des omissions, ou des depenses frauduleuses. Le *peculat* se poursuit contre les heritiers de celui qui l'a commis. Le *peculat* par l'Ordonnance de François I. de l'an 1545. se punit de mort, quand des Officiers en sont convaincus; & de bannissement, quand ce sont d'autres personnes. Depuis cette Ordonnance l'on a érigé diverses Chambres de Justice pour la recherche, & la punition des Financiers, & de ceux qui avoient manié les deniers Royaux; mais aucun n'a été châtié selon la rigueur de l'Ordonnance; & ils en ont été quites pour des taxes. De Lange. Par un Edit de 1665. le Roi a converti en peines pecuniaires, les peines encouruës par les comptables, & autres Financiers à cause de *peculat*, en la derniere Chambre de Justice. Il y a un excellent Traité du *peculat* dont on croit Mr. Fouquet Auteur. Rich.

Du Latin *peculatus*, *quasi pecuniæ ablatio*.

PECULE. s. m. C'est le fonds que celui qui est en puissance d'autrui, comme un fils de famille, ou un esclave, peut acquerir par sa propre industrie, sans avance ni secours de la part de son pere, ou de son maître, mais seulement avec sa permission. Il y avoit chez les Romains un *pecule civil* & un *pecule militaire*. Le *pecule civil*, qui est exprimé dans le Code par *peculium paganum* consistoit, ou dans les biens qu'un fils de famille acqueroit

roit hors de tout emploi public, soit par son industrie, soit par donation, soit par testament, soit par un effet de la disposition des loix & desquels le pere avoit seulement l'usufruit; c'est ce que les Interprêtes appellent *peculium adventitium*: ou dans le profit qu'un fils de famille faisoit des propres biens de son pere, ou à leur occasion, & ceux-ci étoient absolument en la disposition du pere; c'est là le *peculium profectitium*, comme on parle. Voyez *Instit.* Lib. II. Tit. IX. *Per quas personas cuique adquiritur*, &c. Ce qu'un fils de famille gagnoit à la guerre, & ce que son pere & sa mere, ou ses autres parens lui donnoient pendant qu'il faisoit ce métier, lui appartenoit absolument en sorte qu'il pouvoit en disposer, comme bon lui sembloit, & que son pere n'avoit rien à y voir. C'est ce que l'on appelloit *peculium castrense*. Voyez *Digest.* Lib. XLIX. Tit. XVII. Il en étoit de même de ce qu'un fils de famille gagnoit dans tout autre emploi, où il y avoit un salaire public; & c'est ce qui s'appelloit *peculium quasi castrense*. Voyez *Cod.* Lib. III. Tit. XXVIII. *De inofficioso testam.* Leg. XXXVII.

Ce mot vient de *peculium* Latin, que Cujas pretend être originaire Gaulois: mais on le derive communément *à pecuniâ & pecoribus*, parceque tout le bien consistoit autrefois en argent & en bestiaux.

PECULE, se dit aussi dans le même sens de ce que chaque Religieux épargne, & possede en particulier. On pretend que le *pecule* d'un Religieux devenu Curé, ne laisse pas d'appartenir au Monastere, & que le Religieux n'en a jamais la proprieté. Les Abbez & Prieurs Commendataires, même ceux qui ne sont pas Cardinaux, succedent au *pecule* de leurs Religieux. Le *pecule* d'un Evêque qui a été Religieux appartient à ses parens, & non à l'Abbé ou au Monastere. Cela a été ainsi jugé par un arrêt de 1585. Mais on pretend que le *pecule* d'un Religieux Curé appartient au Monastere. On fait pourtant cette distinction; c'est que si la Cure étoit reguliere, & dependante d'un Monastere, comme les Prieurez Cures des Chanoines Reguliers, alors le *pecule* retourne au Monastere, comme acquis dans un benefice regulier. Mais si la Cure est Seculiere, le *pecule* appartient à la famille du Curé, par la même raison que le *pecule* de l'Evêque Religieux.

PECUNE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois de l'argent monnoyé. Nicole Gilles rapporte, que Louïs XII. retira grandes *pecunes* de la vente des charges. Ce mot est très frequent dans les Auteurs du 16[e]. siecle qui ont écrit sur la Jurisprudence civile & canonique. On s'en sert encore en raillant. Une personne sans *pecune* est un corps sans ame. C'est un pauvre homme, il n'a point de *pecune*.

Du Latin *pecunia*, qui signifie la même chose, & qui vient de ce que sous le regne de Servius Tullius on fabriquoit à Rome une certaine monnoye d'airain qui avoit pour marque une brebis, que les Latins appelloient *pecus*.

PECUNE. s. f. Divinité des anciens Romains, qui presidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient aussi un Dieu nommé argentin qu'ils disoient être son fils. S. AUG.

PECUNIAIRE. adj. m. & f. Qui a rapport à l'argent. On dit au Palais, Une amende *pecuniaire*, pour la distinguer de l'amende *honorable*; peine *pecuniaire*, dont on est quitte pour de l'argent, qui est opposée à *corporelle*. On dit aussi, Interêt *pecuniaire*, pour un interêt d'argent. Ce n'est pas pour un interêt d'honneur, c'est pour un interêt *pecuniaire* qu'ils se sont brouillez.

PECUNIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'argent comptant. Celui & celle dont le bien consiste en argent. Les grands Seigneurs ont de belles terres, & ne sont gueres *pecunieux*. Les Marchands & les Banquiers sont des gens *pecunieux*. Les femmes preferent les Amans riches, & *pecunieux*, quelque sots qu'ils soient, à des hommes de merite sans argent. BELL. Les Romains étoient plus riches & plus *pecunieux* que nous. ID. Elle est *pecunieuse*. Ce mot n'est guere en usage. RICH.

PED.

PEDAGNE. s. m. Terme de Mer. C'est une espece de marche-pied sur lequel, en voguant, le forçat qui est enchaîné, a toûjours le pied.

PEDAGOGUE. s. m. Regent maître à qui on donne le soin d'instruire, & de gouverner un écolier; de lui apprendre la Grammaire, & de veiller sur sa conduite. Ce garçon est assez âgé pour n'avoir plus besoin de *Pedagogue*, il se peut conduire lui-même. Le mot de *Pedagogue* est injurieux, à moins qu'il ne soit accompagné de quelque épithete favorable, encore en faut-il user avec beaucoup de retenuë. Un esprit né chagrin interprête tout mal, & s'érigeant en *Pedagogue* impitoyable du genre humain, il y a peu d'actions assez innocentes pour échapper à sa censure. BELL. La plupart des amis s'érigent en *Pedagogues*, & affectent une superiorité d'intelligence. AB. DE S. R.

....Et pourquoy s'il vous plaît,
Lui donner un Sçavant qui sans cesse épilogue?
Il lui faut un mari, non pas un pedagogue. MOL.

Les Grecs nommoient *pedagogues*, les esclaves, à qui ils donnoient le soin de leurs enfans, pour les conduire, les garder & même leur donner les premieres instructions. FLEURY.

PEDAGOGUE, se prend aussi quelquefois en bonne part, en y ajoûtant quelque épithete qui le fasse recevoir favorablement. Il fut élevé sous la discipline de ce divin *Pedagogue*. PAT. Saint Benoît ce divin *Pedagogue* de la vie monastique ne defend rien de tout cela. ID.

Il s'employe aussi figurément. La raison est un *pedagogue* qui regle & qui modere les desirs de l'ame. BELL. St Paul, Gal. III, 24. dit que la Loi nous a servi de *pedagogue* pour nous amener à la connoissance de J. CHRIST. Il y a un Ouvrage de Clement Alexandrin, intitulé le *pedagogue*; c'est un abregé de la Doctrine Chrêtienne composé principalement pour les Catéchumenes.

PEDALE. s. f. Terme de Facteur d'Orgue & d'Organiste. Gros tuyau d'Orgue qu'on fait jouër avec le pied. Un jeu de *pedales*. Les *pedales* sont les plus gros tuyaux de l'orgue. Ils sont de bois & quarrez. Il y en a ordinairement treize. La *pedale* est du huit pieds bouchez. Il y a des *pedales* de flûte, & d'autres de trompette. On le dit tant des tuyaux que des touches. Elles sont d'invention moderne, & servent à faire des sons d'une octave plus bas que ceux du grand jeu.

Du Latin *pes*, pied.

PEDANÉE. adj. Juge de village, qui n'a point de Siege pour tenir la Justice; qui juge debout & sans tribunal. Les Juges superieurs traitent les Juges subalternes de Juges *Pedanées* ou de Juges sous l'orme.

Ce mot vient de *stans in pedibus*, parceque ces Juges n'ont aucune marque d'honneur, & sont assis sur de simples sieges. Il se dit par opposition aux Magistrats qui à Rome étoient sur des chariots, *in sellâ curuli*, ou qui avoient un tribunal, ou un siege élevé. Ainsi le nom de *Juge Pedanée* fut donné par les Romains à tous ceux qui n'étoient point Magistrats, & qui par consequent n'avoient ni tribunal, ni Pretoire. Ils rendoient la justice *de plano*, ou *plano pede*. On remarque par la Novelle 82. chap. 1. que l'Empereur Zenon établit des *Juges Pedanées* en chaque Siege de Province, & que Justinien érigea sept *Juges Pedanées* à Constantinople en titre d'office, & leur attribua le pouvoir de juger jusqu'à la somme de 300. écus.

PEDANT. s. m. En parlant d'une femme il faut dire

pe-

pedante. Men. Regent ; Maitre d'Ecole ; homme de College qui a soin d'instruire, & de gouverner la jeunesse, d'enseigner les Humanitez, & les Arts. On les appelle aussi *Regens*, & quelques-uns sont simples Repetiteurs. Les écoliers sont sous la ferule & la discipline de leurs *Pedans*. Les Romains appelloient par moquerie Fabius Maximus le *Pedant* d'Annibal. Boileau a dit en parlant des remontrances de la raison ;

C'est un pedant qu'on a sans cesse à ses oreilles.

De l'Italien *pedante*. Men.

Pedant, se dit aussi d'un sçavant mal poli, grossier, opiniâtre ; qui fait un mauvais usage des sciences ; qui les tourne mal, qui fait de mechantes critiques, & observations, comme font la plupart des gens de College. Un *Pedant* est un homme qui a plus de lecture que de bon sens. Dac. Les *Pedans* sont gens toûjours armez de pointes, & de syllogismes ; qui ne respirent que la dispute & la chicane, & qui poursuivent une proposition jusqu'aux derniers bornes de la Logique. Ce sont gens rustiques, & malpolis, qui ne peuvent se reduire au sens commun, ni assujettir leur esprit à l'usage & à la coutume, & qui proposent leurs sentimens d'un ton de maitre, & d'un air decisif. Refl. Un *Pedant* est un homme qui raisonne peu, qui a un extrême fierté, qui n'a qu'une fausse érudition, qui fait parade de sa science, qui cite sans cesse quelque Auteur Grec, ou Latin, &c. Maleb. Pour bien depeindre la sottise d'un *Pedant*, il faut le représenter tournant toutes les conversations sur la science dont il est possedé. St. Ev. Ce *Pedant* avec son sçavoir enrouillé prend des manieres hautaines, & meprisantes, & regarde en pitié ceux qui sçavent moins de Grec & de Latin que lui. Bell. Le barbon de Balzac est un parfait *Pedant*, gâté par le Grec, & le Latin, & un fou à force de science, & de raisonnement. Bouh. Il y a aussi-bien des *Pedans* à la Cour & dans la ville, que dans l'Université. Un Ambassadeur toûjours attentif aux bienseances, & aux formalitez, n'est qu'un *Pedant* politique. Wicq. Les vices d'un *Pedant* sont d'être malpoli, feroce, chagrin, critique opiniâtre, & de disputer sur tout avec acharnement. On a dit de Mr. Costar dont les manieres étoient assez polies, qu'il étoit le *Pedant* le plus galant, & le galant le plus *pedant* que l'on pût voir. Men. Il y a aussi des *pedantes*, des femmes qui font les sçavantes à la maniere du College. Il y a des *Pedans* de toute robe, de toutes conditions, de tous états. Loc. Ce sont des doctes ignorans. Gon.

Un Pedant *ennyvré de sa vaine science,*
Tout herissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot
Dans sa tête entassez n'a souvent fait qu'un sot. Boil.

Pedant, ante. adj. Qui tient du pedant, qui sent le pedant. Avoir un air *pedant*, un esprit *pedant*, des phrases *pedantes*. Cela est *pedant*.

Je vois dans le fatras des écrits qu'il nous donne
Ce qu'étale en tous lieux sa pedante *personne.* Mol.

PEDANTER. v. n. Terme injurieux dont on se sert pour exprimer la profession de ceux qui enseignent dans les Colleges. Cet homme n'a fait toute sa vie que *pedanter*.

PEDANTERIE. s. f. Qualité, ou maniere d'agir des Pedans. La Nouvelle Allegorique a bien decrit la *pedanterie*. On abuse quelquefois beaucoup du reproche de *pedanterie*, & souvent on y tombe en l'attribuant aux autres. La *pedanterie* est un vice d'esprit & non de profession. Relever des choses basses & petites, faire une vaine montre de sa science, entasser du Grec & du Latin sans jugement, s'échauffer sur l'ordre des mois attiques, sur les habits des Macedoniens, & sur de semblables disputes de nul usage, piller un Auteur en lui disant des injures, dechirer outrageusement ceux qui ne sont pas de notre sentiment sur l'intelligence d'un passage de Suetone, ou sur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'agissoit de la Religion & de l'Etat, vouloir faire soulever tout le monde contre un homme qui n'estime pas assez Ciceron, comme contre un perturbateur du repos public, ainsi que Jules Scaliger a tâché de faire contre Erasme ; s'interesser pour la reputation d'un Ancien Philosophe, comme si l'on étoit son proche parent, c'est proprement ce qu'on peut appeller *pedanterie*. Loc.

PEDANTESQUE. adj. m. & f. Ce qui est d'un pedant ; qui ne convient qu'à un pedant, qui sent le pedant. Un air *pedantesque*, des manieres *pedantesques*, des notes & des observations *pedantesques*. Discours *pedantesque*. Le stile *pedantesque* est enflé & bouffi ; herissé de termes d'art, ou de science, que tout le monde n'entend point ; & relevé de quelques étymologies Grecques, ou Latines, qui en sont les principaux ornemens. Refl. Les Anagrammes & les Acrostiches sont des travaux *pedantesques*.

Ronsard vit aussi-tôt, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pedantesque. Boil.
Ne fais point, affectant un Sçavoir pendantesque,
Du Grec & du Latin l'atteiage burlesque. Vill.

PEDANTESQUEMENT. adv. A la maniere des Pedans, des gens de College. Cet homme ne veut jamais raisonner que *pedantesquement*, & avec des argumens en forme.

PEDANTISER. v. act. Tenir un procedé de pedant à l'égard de quelcun. Il n'aime point qu'on le *pedantise*.

PEDANTISME. s. m. Pedanterie. Terme dont on se sert quand on veut marquer du mepris pour la profession de pedant. Cet homme a passé toute sa vie dans le *pedantisme*. Il a quitté le *pedantisme*. Ne vouloir être ni conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un *pedantisme*. La Br.

Pedantisme, se dit aussi de tout ce qui ressent le pedant, qui a un air pedant, des manieres pedantes. C'est la paresse des hommes qui a encouragé le *pedantisme* à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliotheques, & à faire perir le texte sous le poids des commentaires. La Bruy. J'aime la justesse, mais je hai le *pedantisme* & l'affectation. Balz. Ils semblent reputer pour *pedantisme* tout ce qui peut marquer de l'érudition. Segrais. Le *pedantisme* est l'un des plus dangereux écueils où la reputation d'un Ambassadeur puisse faire naufrage. Wicq.

PEDERASTE. s. masc. Mot qui vient du Grec. Il signifie, Qui aime les garçons. Ce sont des discours de *pederaste*. Ablan.

PEDERASTIE. s. f. Amour des garçons ; le peché contre nature, qu'on appelle aussi la *non conformité*.

PEDESTRE. adj. Ce mot vient du Latin *pedestris*. Qui est à pied. Il se dit des Statuës, & veut dire, qui pose sur ses pieds. Il y a dans l'Hôtel de ville d'Arles une Statuë *pedestre* de Louis XIV.

PEDICULAIRE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui fait naître de la peau une infinité de poux, causée par une grande corruption. Herodes, Sylla, Philippe II. sont morts de la maladie *pediculaire*.

Du Latin, *pedicularis*.

Pediculaire des prez. Espece de Plante. Voyez Creste de coq. *Pedicularis*, *à pediculo*, *pou*, parce qu'on a pretendu que les bestiaux qui mangeoient cette herbe étoient sujets à avoir une grande quantité de poux.

PEDICULE. s. m. Petit pied. Terme de Botanique, qui se dit également du pied qui soutient les feuilles, les fleurs & les fruits. Hors de la Botanique tout cela s'appelle *queuë*. Le fruit se forme, ou de la base du pistile qui occupe le centre de la fleur, & s'étend quelquefois jusqu'à la partie exterieure qui lui sert de calice & de *pedicule* ; ou il est formé de toute la longueur

de

de ce même pistile, ou seulement de son extrémité superieure. De Jussieu.

Ce mot vient du Latin *pediculus*, qui signifie la même chose.

PEDIEUX. s. m. Terme d'Anatomiste. Nom d'un muscle qui est le second des extenseurs du pied. Il est ainsi nommé, parce qu'il est placé sur le pied. Il prend son origine de la partie inferieure du peroné, & du ligament annulaire, & se divise en quatre tendons, qui s'inserent à la partie externe de la premiere articulation des quatre orteils. Il fait l'extension du pied avec le premier des extenseurs appellé extenseur commun. Dionis.

PEDOMETRE, s. m. Instrument fait à peu près comme une montre, de plusieurs rouës enfermées dans une boëte, qu'on attache par des anneaux qui en sortent de l'un & l'autre côté, en haut au ceinturon & en bas à la jarretiere. On l'appelle aussi *Compte-pas*, parce qu'il sert à compter tous les pas qu'un homme aura fait en marchant pendant une heure ou une journée. On attache quelquefois un instrument de cette nature à une roue de Carosse ou de Chaise, pour mesurer le chemin qu'on fait. Voyez *Bion des Instrumens de mathemat.* Quelques-uns l'appellent Podometre.

P E G.

PÆGA ou PEGAD. s. m. Mesure de vin dont il est parlé dans Rabelais. Ce mot est encore en usage à Toulouse, où on appelle *pega* la plus grande mesure de vin.

De *picatum* : à cause de la poix avec laquelle on enduit les pieces de cette sorte de vaisseau.

PEGASE. subst. masc. Cheval aîlé imaginé par les Poëtes. Ils ont feint qu'il fit sourdre la fontaine d'Hippocrene sur le mont Helicon en frappant du pied. C'est le cheval sur lequel étoit monté Bellerophon, quand il combatit la Chimere. On dit qu'il s'envola au Ciel, & qu'il fut placé entre les astres.

.....En cet âge brutal,
Pegase *est un cheval qui porte*
Les grands hommes à l'Hôpital. Mainard.

On dit qu'un homme monte sur le cheval *Pegase*, quand il fait des vers.

Dès que je veux tenter cette vaste carriere,
Pegase *s'effarouche & recule en arriere.* Boil.
Dans son génie étroit il est toûjours captif,
Pour lui Phebus est sourd, & Pegase *est rétif.* Id.

Pegase, est aussi une Constellation celeste entre l'Equateur & le Nord, qui a 20. étoiles. Kepler & Bayer lui en donnent 23. Elle est composée de 4. étoiles de la seconde ; 4. de la troisiéme ; 9. de la quatriéme, & 3. de la cinquiéme grandeur. Ozanam. Pontanus dit, que quand il est dans l'ascendant, il rend l'homme Poëte & bel esprit ; il lui fait aimer la gloire & les armes. Firmicus dit, que s'il est dans le couchant avec Mars, l'homme perira par le feu. Les Poëtes ont feint qu'après que Bellerophon se fut servi de *Pegase*, quand il combattit la Chimere, ce Cheval s'envola au Ciel.

Selon quelques-uns, *pegase* étoit le nom d'un vaisseau de Bellerophon, & c'est ce qui donna lieu à tant de fables. Les autres disent que *Pegase* naquit du sang de Meduse, qui coula de son corps lorsque Persée lui coupa la tête. Bochart a conjecturé fort ingenieusement que *pegase* étoit un mot Phenicien, qui signifie, *un cheval bridé*, parce que *pagsus*, dans cette Langue, veut dire, *un Cheval de frein*. Ce qui confirme entierement cette conjecture, c'est que dans la même Langue, *Paras*, signifie *Cavalier*, & c'est de là qu'est venu le nom & la fable de Persée, à qui l'on a attribué des aîles aux pieds comme à Mercure, à cause de la vitesse de ses chevaux. Le Cl.

Sur les Medailles, le *Pegase* aîlé est le symbole de Corinthe, où Minerve le donna à Bellerophon pour combattre la Chimere. Il se trouve aussi sur les villes d'Afrique, & sur celles de Sicile depuis que les Carthaginois s'en furent rendus les maîtres, parce qu'on tenoit que ce Cheval miraculeux étoit né du sang de Meduse qui étoit Afriquaine. Syracuse en particulier qui avoit une étroite alliance avec Corinthe, marquoit ses Medailles d'un *Pegase*. Sc. des Med.

P E H.

PEHUAME. s. m. Plante qui croît au Mexique, & dont les feuilles ont la figure d'un cœur. Ses fleurs sont purpurines. Sa racine est longue, grosse, couverte d'une écorce rougeâtre. Elle est âcre, odorante, chaude. Les Sauvages s'en servent pour guerir la toux inveterée, pour dissiper les vents, pour briser les petites pierres dans les reins & dans la vessie. Hernandez l'appelle *phehuame aristolochia Mexicana* II. *longa*.

P E I.

PEJEGALLO. s. m. Poisson du Chili qui tire son nom de sa figure, parce qu'il a une espece de crête ou plutôt de trompe qui lui a merité le nom de *Pejegallo* ; c'est-à-dire, *poisson coq*, parmi les Créoles. Les François l'appellent Damoiselle ou Elephant, à cause de sa trompe. Frezier.

PEIGNE. subst. masc. Petit instrument qui sert à decrasser & à nettoyer la tête, à arranger les cheveux, & à les tenir proprement. Il est fait d'un morceau de bois, de buis, d'yvoire, de corne, ou d'écaille de tortuë, divisé en plusieurs dents, ou petites ouvertures qui donnent passage aux cheveux. Il y a des *peignes* de plomb ; ils servent à donner une couleur ardoisée aux cheveux roux & trop ardents. A l'égard de la forme des *peignes*, il y en a à dos, à deux côtez de dents, à l'Indienne, à Macorons, & de recourbez. Les *peignes* sont la principale garniture d'une toilette, d'une trousse. Un étui, une brosse à *peignes*. Les Dames se coëffent avec les *peignes*. Les Courtisans qui portent leurs cheveux ont toûjours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont employé des *peignes* de fer pour tourmenter les Martyrs en leur dechirant la peau. Les grosses dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles*.

Ce mot vient du Latin *pecten*.

Peigne, se dit aussi de l'instrument avec lequel on carde ; on demêle la laine, la bourre, la soye. Un *peigne* de Cardeur est un morceau de bois chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fer.

Peigne de Tisserand, est une espece de chassis ; ou treillis qui a un grand nombre de petites divisions ou ouvertures, dans chacune desquelles on passe les fils de la chaîne qui doit former la longueur de la piece de la toile, ou de l'étoffe, pour les soûtenir, & laisser passer la navette qui porte les fils qui doivent être en travers. Les *peignes* de velours ont 60. ou 80. portées.

Peigne. C'est le nom d'un des deux Cartilages qui terminent les paupieres, & qui servent également à fermer l'œil. L'autre s'appelle *Tarse*.

Peigne de sable, se dit chez les Tonneliers de morceaux de douve amenuisez par un bout, & qui entrent à force dans les cerceaux pour reparer un jable rompu.

Peignes, en terme de Manege, sont des gratelles farineuses qui viennent aux pâturons du cheval, & qui font herisser le poil sur la couronne.

Peigne, se dit figurément. Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage ; pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. On dit aussi, qu'un Satirique a donné un coup de *peigne* à quelcun ; pour dire, qu'il en a fait quelque description maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

Peigne de Venus, est une plante que les Botanistes appellent *pecten Veneris*, & autrement *scandix*. Mr. Tour-

nefort

nefort en met trois especes. Celle qu'il nomme avec C. Bauhin *scandix semine rostrato vulgaris*, pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, grêles, veluës, rameuses. Ses feuilles sont decouppées menu comme celles du cloriandre, d'un goût douceâtre & un peu âcre, attachées à des queuës assez longues. Au sommet des tiges viennent des ombelles qui soutiennent de petites fleurs blanches fleurdelisées, c'est-à dire, qu'elles sont à cinq feuilles disposées en fleurs-de-lis de France. Il leur succede un fruit composé de deux parties semblables à une aiguille, où la graine est contenuë. Sa racine est blanche, simple, d'un goût doux. Cette plante croît entre les bleds dans les champs, dans les vignobles. Elle contient beaucoup de sel essentiel. Elle est, Selon Lemery, aperitive, vulneraire, digestive, resolutive, propre pour exciter l'urine, pour les maladies de la vessie, étant prise en decoction. Quelques-uns disent que sa racine broyée avec de la mauve tire les tronçons qui sont demeurez dans le corps.

Elle a été ainsi nommée parceque ses fruits étant proches l'un de l'autre, semblent rangez comme les dents d'un peigné.

On dit proverbialement d'un homme qui est en mauvaise humeur, ou en colere, qu'il tueroit volontiers un Mercier pour un *peigne*.

PEIGNER. v. act. Decrasser sa tête, demêler, ou arranger ses cheveux avec un peigne. Les Courtisans sont toûjours bien *peignez* & bien frisez : c'est l'épithete ordinaire que donne Homere à tous ses Grecs. Scarron a dit de Caron qu'il se *peignoit* avec ses cinq doigts.

PEIGNER LA LAINE. C'est la tirer ou faire passer à travers les dents d'une espece de grande Carde qu'on nomme Peigne, pour la disposer à être filée.

PEIGNER, signifie figurément, Rendre bien propre & bien ajusté. Cet ouvrage est bien *peigné*, on y a mis la derniere main, il est fort poli & orné. L'étude, & l'art qui paroissent dans un discours *peigné* ne sont pas le caractere d'un esprit vivement touché ; mais d'un homme qui se joue. PORT-R. Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand soin, il est fort propre & fort net.

PEIGNER, en termes de Fleuriste, se dit des fleurs & signifie, ajuster. Je viens de *peigner* cet œillet, c'est-à-dire, d'en ajuster les feuilles, de les ranger, de les disposer dans l'ordre qu'elles doivent être.

On dit aussi en contresens, que deux harengeres se sont *peignées*, quand elles se sont prises aux cheveux, decoëffées, égratignées. On dit aussi, que le chat a *peigné* le chien, quand il lui a donné quelque coups de griffes.

PEIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, de la laine *peignée*, du chanvre *peigné*, lorsqu'ils ont passé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eu quelque autre preparation pour les nettoyer.

PEIGNIER. s. m. Marchand ou Artisan qui vend, ou qui fait des peignes. Le mot de *peignier* est le vrai mot. RICH. La plupart des personnes du monde qui ne sçavent pas les mots propres disent *Faiseur de peignes*. Les instrumens dont les *peigniers* se servent sont la scie, l'Esçouëne, l'Escouënette, le Carlet, l'Estadou, le Gland, la Greste, le Fourne-fil & l'Allumelle. Les *peigniers* font une Communauté des Arts & Metiers de la Ville & Fauxbourgs de Paris. Le Patron de cette Communauté est S. Hildevert Evêque, de Meaux.

PEIGNOIR. s. m. Linge fait en forme de petit manteau ou de casaque que l'on met sur les épaules, quand on est à sa toilette, qu'on se peigne. Mettre un *peignoir*. Cette femme n'est pas habillée, elle est en *peignoir*. Un *peignoir* à dentelle, un *peignoir* uni, &c.

PEIGNURES. s. f. plur. Cheveux qui tombent de la tête, en se peignant. Ramasser des *peignures*. On a fait des bourses & des bracelets de ses *peignures*. On met les *peignures* au nombre des cheveux morts. Les perruques ne se faisoient autrefois que de *peignures*.

PEILLES. s. f. Vieux Chiffons ou morceaux de toile de chanvre & de lin, qui s'employent dans la fabrique du Papier.

PEILLE. Dans les mines du Perou, après que l'on a lavé le mineral, on trouve au fond des bassins qui sont garnis de cuir ce mercure incorporé avec l'argent, c'est ce qu'on appelle la *pella*, ou la *peille*. FREZIER.

PEILLIER. s. m. Celui qui ramasse des peilles ou Chiffons. On l'appelle plus communément, *Chiffonnier*. SAV.

PEINAL. Voyez PENAL.

PEINDRE. v. act. *Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. Je peignois. Je peignis. J'ai peint. Je peindrai. Que je peigne. Que je peignisse, ou je peindrois.* Mêler & employer les couleurs avec un tel art, qu'elles représentent un objet quel qu'il soit. On *peint* en detrempe avec des couleurs imbibées de gomme, ou de colle. On *peint* en huile avec des couleurs detrempées avec de l'huile de noix, ou de lin. Le secret de *peindre* à l'huile n'a été trouvé que dans le 14e. siecle, par van Eyck autrement Jean de Bruge, Peintre Flamand. Voyez HUILE. On n'appelle pas *peindre* à moins qu'on ne *peigne* avec des couleurs broyées à l'huile, ou autrement. Car bien qu'on puisse faire de fort belles figures avec des pastels ou des crayons de differentes couleurs qui font presque le même effet que la peinture, cela ne s'appelle pourtant pas peinture ; mais seulement pour exprimer la beauté du travail, on dit que cela est bien *peint*. FEL. On *peint* en miniature avec des couleurs simples qu'employent les Enlumineurs. On *peint* en émail avec des couleurs minerales qu'on fait fondre au feu, & qui resistent aux injures de l'air. On *peint* en camaieu, c'est-à-dire, d'une seule couleur. Cette maniere est très ancienne. On *peint* à fresque sur des murs fraîchement enduits. On *peint* en pastel & en crayon avec des pâtes de couleurs, de la mine de plomb, de la sanguine, &c. On dit qu'une chose est bien *peinte*, lorsqu'on y voit une grande hardiesse ou liberté de pinceau. Mais on dit qu'elle est bien lechée, lorsque les couleurs y sont seulement noyées & bien adoucies, sans y marquer une grande franchise de pinceau. Consultez ici ce que l'on a dit au mot FLOU.

Ce mot vient du Latin *pingere*.

On dit aussi, Peindre sur toile, sur cuivre, sur le bois, sur le verre en apprêt ; *peindre* en grand ; *peindre* en petit. *Peindre* des histoires, des païsages ; *peindre* d'après nature ; *peindre* d'après Raphaël, le Titien, c'est-à-dire, les copier. Ce jeune homme apprend à *peindre*, il *peint* de la maniere du Rubens, du Poussin. Je suis long temps à faire un tableau, disoit Zeuxis, parceque je *peins* pour l'éternité.

PEINDRE, signifie quelquefois simplement, Faire un portrait. Je m'en vais me faire *peindre*. Cet homme reüssit bien à *peindre*, il attrape bien l'air d'une personne. Ceux qui ont les traits delicats sont difficiles à *peindre*. Il est *peint* au naïf. Voilà une belle figure à *peindre*. Alexandre voulut qu'il n'y eût qu'Appelles qui le *peignît*. VAUG.

> En peignant *aujourd'huy Cloris*,
> *Tu ne* peindras *qu'une peinture*. GON.

PEINDRE, se dit aussi simplement pour, Orner, embellir de divers ornemens avec des traits & des couleurs. On a *peint* sa chambre, son cabinet, sa galerie, sa maison.

PEINDRE, signifie quelquefois, Barbouiller, couvrir, enduire avec de la couleur broyée. Il faut *peindre* cette travée, ce lambris, cette menuiserie avec de l'ocre.

On *peint* une balustrade de fer, pour empêcher qu'elle ne se rouille.

PEINDRE, se dit aussi des représentations naturelles qui se font par la reflexion de la lumiere. Les objets se *peignent* au fond de l'œil sur la retine, comme sur une toile. Ils se *peignent* aussi sur la glace d'un miroir, dans l'eau, & sur tous les corps fort polis. Le Soleil se *peint* dans les nuées, il *peint* l'Iris de vives couleurs.

PEINDRE, se dit aussi des signes & des marques naturelles qui font connoître les passions & les agitations de l'ame. La douleur est *peinte* sur le visage de cette mere affligée. La mort est *peinte* sur le visage de ce criminel qu'on mene au supplice. L'amour, la colere étoient *peints* dans ses yeux. Un Amant passionné dit que l'amour a *peint* sa Maitresse dans son cœur, que son portrait y est gravé.

PEINDRE, signifie aussi, Se farder, se donner de la couleur. Jesabel, dit l'Ecriture, se *peignit* les yeux avec de l'antimoine pour plaire à Jehu. Cet homme se *peint* la barbe, les fourcils. Dans quelques endroits de l'Amerique & dans le Groenland, les femmes se *peignent* le visage de bleu & de jaune. CHEVR. La plupart des Sauvages se *peignent* le corps, & s'ajustent ainsi bisarrement, mais non pas de même couleur, ni de même façon. La mode de se *peindre* le corps est fort ancienne. Pline & Herodien racontent que certains peuples de la Grande Bretagne, n'ayant point l'usage d'aucun vêtement, se *peignoient* le corps de diverses couleurs, & y représentoient même des figures d'animaux, d'où ils furent nommez en Latin *Picti*, c'est-à-dire, *peints*. Mais entre tous les Sauvages qui se *peignent* aujourd'hui le corps, les Caraïbes ont l'avantage de se parer d'une couleur que les Anciens ont fort honorée sur toutes les autres. Car on dit que les Gots usoient de Cinnabre pour se rougir le visage; & les premiers Romains au rapport de Pline se *peignoint* le corps de *minium*, le jour de leur Triomphe. Il nous apprend que Camille en usa de la sorte; il ajoûte, que les jours de Fête ils enluminoient ainsi le visage de la Statuë de leur Jupiter. Les Caraïbes se contentent pour l'ordinaire de cette couleur rouge qui leur sert de chemise, d'habit, de manteau & de juste-au-corps. Mais dans leurs jours solemnels & de réjouïssance, ils ajoûtent à leur rouge diverses autres couleurs, dont ils se bigarrent le visage & tout le corps. ROCHEFORT. Les femmes Caraïbes *peignent* leurs maris & leurs enfans. ID. Les buveurs se *peignent*, s'enluminent la trogne.

PEINDRE, signifie aussi simplement, Ecrire avec la plume. Cet homme *peint* bien, il a un beau caractere. Les Sergens *peignent* mal d'ordinaire, on ne sçauroit lire leur écriture.

PEINDRE, se dit figurément & signifie, Faire par le discours des représentations, des descriptions de quelque chose. L'art du Poëte consiste à bien *peindre*, à bien decrire & représenter les choses dont il parle; à bien *peindre* les mœurs, & les caracteres des personnes qu'il introduit. Cet Avocat a bien *peint* sa partie, il l'a *peinte* au naturel, avec toutes ses couleurs. On court après les Declamateurs qui sçavent *peindre* ou en grand, ou en miniature. LA BR. Il faut *peindre* un vieux Romain agité d'une liberté farouche autrement qu'un flatteur du tems de Tibere. ST. EV. L'art du Predicateur consiste à bien *peindre* les differens caracteres d'une vertu qui nous est commandée, & d'un vice qui nous est deffendu. CL. Pour bien représenter les choses, il faut les *peindre* si vivement qu'on pense les avoir devant les yeux. LE CH. DE M. Les passions se *peignent* elles-mêmes dans les yeux, & dans les paroles. PORT-R. On vous a *peint* avec les plus noires couleurs. OB. M. Combien de gens embrassent l'erreur, parcequ'elle est *peinte* & embellie des couleurs de la verité! BAL. Une modeste joye & une simplicité étoient *peintes* sur son visage. FLECH. Il portoit la douleur *peinte* sur son front. VAU. L'amour vous a *peinte* si belle à mes yeux que je n'ai pu deffendre mon cœur contre vous. OB. M. Ceux d'entre les Anciens qui ont excellé ont *peint* avec force & grace la simple nature. FEN. Un Poëte est un Peintre qui doit *peindre* d'après nature. ID. Chacun se *peint* sans y penser dans ce qu'il écrit. ID. Tout l'esprit d'un Auteur consiste à bien definir & à bien *peindre*. LA BR. L'imagination du Poëte n'a pu vous *peindre* aussi belle que vous êtes. VOIT. Cette medisante sçait si bien son métier qu'en un seul trait d'histoire, elle vous *peindra* deux ou trois caracteres differens, sans compter le sien propre, que vous connoîtrez par sa maniere de raconter. OB. M. C'est par les actions que Theophraste a *peint* tout ce qu'il a *peint*. S. Chrysostome l'a imité. MEM. DE TR.

A PEINDRE, adv. se dit des choses qui sont excellentes & bien faites, qui meritent d'être peintes. C'est un homme de bonne mine, & qui est fait *à peindre*. Cet habit vous va fort bien, il est fait *à peindre*.

PEINDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Voilà pour l'achever de *peindre*, c'est-à-dire, pour achever de le ruïner de biens, de reputation, de santé &c. Cela se dit aussi d'un homme qui après avoir dejà beaucoup bû, recommence à boire encore. On dit d'une chose qu'on ne peut *peindre* parfaitement, C'est comme on *peint* le Soleil avec du charbon. Les Espagnols disent, *Pintar como querer*, c'est-à-dire, *peindre* une chose comme on voudroit qu'elle fût.

PEINT, PEINTE. part. pass. & adj.

On appelle, Toiles *peintes*, certaines toiles qui viennent des Indes, & qui sont *peintes* avec le suc de quelques herbes. On fait des toiles *peintes* en Hollande, à l'imitation de celles des Indes.

PEINE. s. f. Châtiment, punition d'un crime. Il a commis la faute, il en portera la *peine*. L'administration de la Justice rend necessaire l'usage des *peines* contre ceux qui troublent l'ordre de la societé civile; & en cela les Legislateurs ont eu trois objets differens: l'un, de corriger les coupables que l'on punit; l'autre, de les mettre quelquefois hors d'état de commettre de nouveaux crimes; & le troisiéme, de détourner des mauvaises actions, par la vûë & la crainte des supplices qu'elles attirent. Il y a diverses sortes de *peines*, qui sont plus ou moins severes, selon la playe plus ou moins grande que l'ordre de la Societé civile a reçûë. Les *peines* ne sont point arbitraires: l'homme n'est en cela que l'organe fidelle de la Loi; & il ne convient point au Juge de proportionner la punition à l'idée qu'il se fait du crime; mais il doit suivre, sans autre examen, le jugement que la Loi elle-même en a porté. La *peine* de l'enfer sera éternelle.

Les Catholiques Romains croyent que les prieres & les Indulgences garentissent des *peines* du Purgatoire. Dans le *peché* il y a la coulpe, & la *peine*.

On appelle *peines canoniques*, les corrections & les penitences que l'Eglise ordonne: comme la suspension, la déposition, la dégradation, l'excommunication, l'interdit, la reclusion dans un Monastere, la prison perpetuelle, ou à tems, la penitence publique, ou particuliere, &c.

On appelle la *peine du sens*, les douleurs que les damnez souffrent par les tourmens de l'enfer: & la *peine du dam*, ce que la privation de la vuë de Dieu leur fait souffrir.

La *peine du talion* étoit celle qui imposoit la necessité de donner œil pour œil, dent pour dent. Jusqu'au temps de Charlemagne, excepté le crime leze-Majesté, on ne punissoit tous les crimes que par des *peines* pecuniaires, qui étoient même si mediocres, qu'on étoit quitte de la mort d'un Evêque *pro 900. solidis*. C'est une erreur de croire qu'en France les *peines* soient arbitraires: ce n'est qu'en

qu'en certains cas : chaque crime a sa *peine* fixe portée par l'Ordonnance. Les Dieux ne tarderent gueres à faire payer la *peine* de ce crime à celui qui en étoit l'auteur. Vaug.

Peine, du Latin *pœna*, qui vient du Grec *penée*, douleur. Le Cl.

On dit aussi, Sur *peine* d'excommunication, de suspension, d'interdiction de sa charge. A *peine* de la vie, de la hart, de punition exemplaire. A *peine* d'amende, d'une *peine* pecuniaire. Cela est deffendu sous de très grieves *peines*. On lui a ordonné cela sous *peine* de la vie. L'Acad. On le defend sous des *peines* très-rigoureuses. Pasc. On les oblige sur *peine* de peché mortel à absoudre. Id. Obligez-les d'absoudre les criminels qui ont une opinion probable, à *peine* d'être exclus des Sacremens. Id. La *peine* de l'omission de recepte contre le Financier est le quadruple. Le Roi donne les lettres de grace pour remettre la *peine*, il accorde une commutation de *peine*. On met aussi dans les compromis une *peine*, on consent de payer certaine somme, si on n'acquiesce au jugement des arbitres. On a declaré la *peine* encouruë.

Peine, signifie aussi, Fatigue, travail corporel. On est mauvais menager des biens qui s'acquierent sans *peine*. On souffre à la guerre bien des *peines* & des fatigues. La charité qui supporte tout, adoucissoit toutes ses *peines*. Fl. S'il attend que je l'aille querir, il payera ma *peine*. Je n'ai point regret à la *peine* que j'ai prise, ma *peine* a été bien employée. Cet homme ne veut pas prendre la *peine* d'amasser du bien. On veut trouver des coupables, & on ne veut pas se donner la *peine* d'examiner les crimes.

Peine, se prend aussi pour le Salaire du travail d'un Artisan. Il ne faut pas retenir la *peine* du mercenaire, la *peine* d'un pauvre homme. Je lui ai tant donné pour la *peine*, pour ses *peines*. Les gens de journée louent leur *peine*.

Peine, signifie aussi, Soin, tourment, inquietude d'esprit; ennui, chagrin; souci. Plaignez ma *peine* extrême. Les *peines* de l'esprit sont d'ordinaire plus grandes que celles du corps. Les *peines* & les soucis du ménage me font trembler. Tirez-moi de *peine*; donnez-moi éclaircissement sur cette affaire. Je suis en *peine* de n'avoir point de ses nouvelles. Je ne me mets gueres en *peine* des choses de ce monde. Me voilà delivré d'une grande *peine*. Les *peines*, & les plaisirs se suivent necessairement dans la vie. B. Rab.

Tous tes plaisirs, amour, n'égalent pas tes peines. M.Sc.

Ne sçaviez-vous pas les *peines* que souffre un cœur qui se laisse enflammer ? Oe. M.

Pour moi la plus aimable est la moins inhumaine ;
Et de quelques douceurs qu'en flate mes desirs,
Ce qui me donne de la peine,
Ne me donne point de plaisirs. Corn.

Ah ! si vous connoissiez les amoureuses peines,
Vous sçauriez qu'en mourant on adore ses chaînes. M.Sc.
Les plaisirs qu'ils attend sont accrus par ses peines. Oe. M.

Peine, signifie aussi, Douleur, souffrances. Quand la goûte est violente, on souffre une *peine* cruelle.

Peine, signifie aussi, Obstacle, difficulté. On a mille *peines*. Il a quitté cette poursuite, parceque la *peine* surpasse le plaisir. Un soulier où l'on entre sans *peine* ne chausse jamais bien. Cet écolier est si stupide, que c'est *peine* perduë de lui enseigner. Je viendrai à bout de cette affaire, ou je mourrai en la *peine*. On appelle un homme de *peine*, un manœuvre, ou celui qu'on applique à des travaux où il faut souffrir beaucoup de fatigue, & où il n'est pas besoin d'industrie, comme sont les compagnons de rivieres, les Portefaix, les Batteurs en grange, &c. On appelle aussi une servante de *peine*; celle que l'on destine à la grosse besogne d'une maison. *Avoir peine*, ou *avoir de la peine*, à faire quelque chose, se disent également. Il *eut peine* à se sauver. Elle avoit de la peine à souffrir quelqu'un au-dessus d'elle. Bouh.

On dit par compliment, Prenez la *peine* de faire cela. Vous avez bien pris de la *peine*. Vous vous êtes donné la *peine* de me venir voir. On dit aussi dans le discours familier, Cela n'en vaut pas la *peine*, ce n'est pas la *peine*; pour dire, que la chose dont il s'agit n'est pas d'assez grande consideration, d'assez grande importance, pour meriter qu'on s'en inquiete, qu'on s'en tourmente. On dit aussi quelquefois par ironie; Ce n'est pas la *peine* d'en parler; & cela quelquefois pour exaggerer davantage la chose dont il s'agit. Il a perdu dix mille écus au jeu, cela ne vaut pas la *peine* d'en parler. On dit encore qu'on a *peine*, qu'on a de la *peine* à dire, à faire quelque chose; pour dire, qu'on y a de la repugnance, & qu'on est fâché d'y être obligé. Nul bien sans *peine*.

A Peine. adv. Difficilement. *A peine trouve-t-on un homme de bon sens dans toute une assemblée. A peine* aime-t-il ses parens. *A peine* y en eut-il un seul qui fût de son avis.

A Peine, signifie encore, Presqu'aussi-tôt. *A peine* avoit-il commencé son discours, qu'il fut interrompu, c'est-à-dire, presqu'aussi-tôt qu'il eut commencé son discours, il fut &c.

Peine, se dit proverbialement en ces phrases. Nul bien sans *peine*. *Peine* de vilain n'est à rien comptée. Toute *peine* merite salaire. On dit d'une belle femme à qui on fait l'amour, qu'elle en vaut bien la *peine*.

PEINER. v. act. Faire de la peine; donner de la peine. Ce discours, cette raillerie m'ont beaucoup *peiné*. Ce travail vous *peinera* trop. Il vieillit. L'Acad. Il signifie aussi, Prendre beaucoup de *peine* à ce que l'on fait. Ce Poëte, ce Peintre *peine* fort ses ouvrages. L'Acad. Il faut *peiner* tout ce qu'on fait, si l'on veut bien faire.

Peiner, est aussi neutre, & signifie, avoir de la peine. Les chevaux *peinent* beaucoup à tirer des bateaux en remontant. On *peine* beaucoup en voyageant dans les montagnes & les marecages. Mr. Chapelain peinoit beaucoup lorsqu'il faisoit des vers.

On le dit aussi avec le pronon personnel. Il se *peine* beaucoup pour bien apprendre ses exercices. Il se *peine* pour rien. Cet Ouvrier ne s'épargne point, il se *peine* extrémement.

Peiné, ée. part.

On dit qu'un ouvrage est bien *peiné*, pour dire, qu'il paroît qu'on y a travaillé avec beaucoup de *peine*, qu'il est travaillé pesamment. Raphaël étant Disciple de Pierre Perugino, imita d'abord sa maniere exacte & *peinée*, mais seche. Pel. On dit qu'une ecriture est *peinée*, est trop *peinée*, pour dire, qu'elle paroît écrite trop pesamment. Il ne faut jamais permettre aux ames *peinées* d'acquiescer à leur desespoir & damnation. Boss.

On dit aussi, être *peiné* contre quelqu'un; pour dire, être fâché contre quelqu'un. Il usoit tantôt de manieres pressantes, tantôt de souplesse & d'insinuations, sur tout quand il s'apercevoit que j'étois *peiné* contre lui. Fenelon, *dans Telemaque*.

PEINEUX, euse. adj. Voyez Peneux.

PEINT. Voyez Peindre.

PEINTRE. s. m. Celui qui employe les couleurs avec art pour représenter toutes sortes d'objets. Celui qui fait profession de peindre. Un *Peintre* doit être sçavant dans la Fable & dans l'Histoire. Les *Peintres* d'histoires sont plus estimez que les Païsagistes, ou que les *Peintres* à portraits. Les excellens *Peintres* ne peignent pas tout: ils donnent de l'exercice à l'imagination; & en laissent plus à penser qu'ils n'en decouvrent. Le Ch. de M. Le Roi a fondé à Rome une Academie de *Peintres*.

Il y a à Paris une Academie de *Peintres* établie, qui leur tient lieu d'apprentissage & de Maîtrise. Appelles, Zeuxis & Parrhasius ont été les plus fameux *Peintres* de l'Antiquité. Parmi les *Peintres* Modernes, on parle principalement de Raphaël, du Titien, du Correge, d'Annibal Carrache, du Dominicain, du Guide, du Poussin, de le Brun. Les *Peintres* de l'Ecole de Rome. Les *Peintres* de l'Ecole de Lombardie. *Peintre* en pastel, *Peintre* en émail, *Peintre* en miniature.

Les Maîtres *Peintres* ont des Statuts & Ordonnances anciennes du 12. Août 1391. & renouvellées en 1619. & ils ont des lettres du Roi Charles VI. de l'an 1430. qui les exemptent de toutes tailles, subsides & subventions, guet & garde, & autres charges. Ils ont été joints avec le Sculpteurs par arrêt du septiéme Septembre 1613. & enfin ils se sont unis sous le nom d'Academie Royale, le septiéme Juin 1651. Vasari qui vivoit sous le Pontificat de Leon X. & qui étoit disciple de Michel Ange, a écrit la vie des *Peintres*, des Sculpteurs & des Architectes, en trois Volumes, qui ont été continuez par Baglioni, & Petro Bellori. Le P. Orlandi a donné en ordre alphabetique un Catalogue de 4000. *Peintres*, Sculpteurs &c. tant anciens que Modernes, sous le titre d'*Abecedario pittorico*. Van Mander a donné les *Peintres* Flamands, & Houbrake en a donné la suite. Ridolfi ceux de Venise; Raphaël Soprani ceux de Gennes; le Comte de Malvasia ceux de Bologne, sous le titre de *Felsina Pittrice*, dont les premiers Maîtres commencent en 1120. d'où sont sortis les trois Caraches, le Guide, le Dominicani, le Goarchim, l'Albane, &c. Carlodati a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des plus fameux *Peintres* de l'Antiquité. Felibien a écrit des plus fameux *Peintres* & de leurs ouvrages; & de Piles a donné en abregé les Vies des plus fameux *Peintres*.

On dit, Travailler d'après le *Peintre*, quand on travaille en tapisserie, ou en broderie, sur un dessein ou crayon tracé par un *Peintre*. On dit aussi d'un miroir, qu'il est le *Peintre* de la nature. Ronsard appelloit Belleau le *Peintre* de la nature. J'ai copié mes personnages d'après le plus grand *Peintre* de l'antiquité, je veux dire, d'après Tacite. RAC.

PEINTRE EN ÉMAIL, est celui qui avec des pinceaux & des couleurs d'émail imite sur des plaques d'or, ou de cuivre émaillées de blanc, tout ce qu'il y a de beau dans la Nature. Les couleurs du *Peintre en émail* sont le noir d'écaille, l'azur, le jaune, le gris de lin, le rouge, le pourpre d'or, le pourpre de vitrier, &c. Mrs. Bordier & Petitot sont les plus fameux *Peintres en émail* de Paris, & les premiers qui ont fait des portraits en émail.

On a dit autrefois proverbialement, Gueux comme un *Peintre*; mais ce proverbe est devenu faux en ces derniers jours, où la peinture a été cultivée & annoblie. On dit aussi, Glorieux comme un *Peintre*.

PEINTRE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, qui est colombin, vif & blanc printaniere. MOR.

PEINTURE. s. f. Art qui par des lignes, & des couleurs, représente sur une surface égale & unie tous les objets de la nature. FEL. La *Peinture* est un des Arts Liberaux, qui enseigne à représenter les objets, & à leur donner une espece de vie par le contours des traits & les diverses teintes des couleurs. La *Peinture* consiste en Theorie & en Pratique; c'est-à-dire, en raisonnement & en execution. ID. La *Peinture* est un art muët, qui ne parle qu'aux yeux. Le Titien, le Paul Veronese, ont excellé dans la *Peinture*. De tous les arts que l'homme a inventez, il n'y en a point de plus admirable que la *Peinture*. FEL. C'est par le moyen de la *Peinture*, qu'on peut tracer une image, & une ressemblance de toutes les choses qui tombent sous les sens, & représenter la nature même. ID. On dit, Ombrager, rehausser une *peinture*; pour dire, lui donner les jours convenables. Charles Alphonse Du Fresnoy a écrit de l'art de *Peinture*, dont il fait trois parties, *l'invention*, *le dessein*, & *le coloris*. On y ajoûte *la disposition*. De Piles dans son Cours de peinture par principes, en fait quatre parties essentielles, *la composition*, *le dessein*, *le coloris*, & *l'expression*. Il y a à Paris deux Corps celebres qui font profession de *Peinture*; l'un est l'Academie Royale de *Peinture* & de Sculpture, où sont aussi reçus les habiles Graveurs; l'autre est la Communauté des Maîtres de l'Art de *Peinture*, Sculpture, Gravûre & Enluminerure. Il y a des Jurez & des Gardes de la *Peinture*, qui par les statuts doivent faire rapport de toutes les meprentures, & offenses qu'ils trouveront être faites aux ouvrages, & besognes du metier. Leurs statuts deffendent aux Maçons & Charpentiers, aux Parfumeurs, Merciers, Lingeres, Tabletiers, Miroitiers, Nattiers & Plombiers, d'entreprendre aucuns ouvrages de *peinture* & de sculpture. Parmi les Grecs il étoit defendu aux esclaves de s'appliquer à la *peinture*, & d'exercer un art si noble, & si excellent. FEL. La *Peinture*, comme tous les autres Arts, a eu de foibles commencemens. Les Grecs ont porté cet art jusques à la perfection. Les principales écoles de *Peinture* étoient à Sicyone, à Rhodes & à Athenes. Voyez ESCOLE. La *Peinture* fut fort cultivée à Rome vers la fin de la Republique. Elle tomba avec l'Empire Romain. Elle ne recommença à renaître que quand Cimabué en Italie en renouvella le goût; mais elle ne fut remise en reputation que par Michel Ange sous Jules II.

Du Latin *pictura*.

La *Peinture*, comme la Sculpture, eut d'abord des commencemens fort grossiers. Au temps du Poëte Anacréon, on se servoit de cire de differentes couleurs, qu'on posoit sur la planche. Elien dit, que les ouvrages des premiers Peintres étoient si informes, qu'il falloit y mettre une inscription & écrire *un Cheval*, *un arbre*, afin qu'on pût connoître ce que c'étoit. Pline remarque, que quelque peu de temps avant Romulus, un Hygiémon, qui faisoit des tableaux d'une seule couleur, distingua le premier dans ses Ouvrages le mâle d'avec la femelle; qu'un Eumarus Athenien, entreprit de représenter toutes sortes d'objets, & qu'un Simon Cleonien, augmenta beaucoup cet Art. Enfin après qu'on eut commencé à tracer simplement des lignes sur l'ombre d'un homme, & qu'ensuite on se fut servi d'une couleur, les habiles Peintres y employerent quatre, le blanc, le jaûne, le rouge & le noir. Et cet art fut achevé sous Echion, Nicomachus, Protogene & Appelle. Aristide de Thebes fut celui qui excella à représenter les passions de l'ame. Comme la Sculpture & la *Peinture* furent les nourrices de l'Idolâtrie, il faut croire que ces Arts furent les premiers cultivez. JAQUELOT.

PEINTURE, se prend quelquefois pour l'ouvrage du Peintre. Allons voir les *peintures* de la Foire. La plupart des tableaux d'Italie sont des *peintures* à fresque. Les *peintures* en émail durent long temps. Les plattes *peintures* de Philostrate.

Peinture, portrait, tableau, se disent au figuré dans le même sens. Mais ils ne se prennent pas indifferemment dans le propre. *Peinture* se dit de ce qui est peint sur une muraille, ou sur un ouvrage de menuiserie. Les *peintures* de ce salon, de cette galerie, sont admirables. REFL.

La *peinture* antique du Palais Aldobrandin à Rome, où l'on voit la représentation d'une Noce, est un morceau de frise qu'on a rapporté là, avec la partie du mur sur lequel elle est peinte. Cette piece est fameuse & fort estimée, tant pour son antiquité que pour la beauté de l'ouvrage. Il y a encore à Rome les *peintures* antiques de la

la Pyramide de Cestius. Ce n'est qu'une simple détrempe qui ne penetre point du tout l'enduit, cependant il y a quelques endroits dont la vivacité n'est point alterée. MISS.

PEINTURE, se dit aussi des couleurs qui servent aux peintres à enduire ou à colorer. Voilà une tache de *peinture* sur votre habit. De la *peinture* à huile. Le fer enduit de *peinture* ne se rouille point. L'ocre est une *peinture* jaune. On se sert plus ordinairement du terme de couleurs.

PEINTURE, se dit aussi figurément pour, Fard. Les femmes ne prendroient pas tant de peine à se farder, & à s'enluminer, si elles sçavoient que toute cette *peinture* les rend affreuses, & degoûtantes. LA BR.

PEINTURES, au jeu des cartes, signifie ce que l'on y appelle aussi les figures, comme le Roi, les Dames, les Valets. Mon jeu est plein de *peintures*. Il n'y a que des *peintures* dans son jeu. On dit qu'un homme a cartes blanches, quand il n'y a point de *peintures* dans son jeu.

PEINTURE, se dit figurément & signifie, Description, représentation. Salomon a fait une *peinture* naïve de ses irresolutions, de ses desirs, & de son ignorance. ST.EV. Ovide fait des *peintures* de ses amours trop lascives, & trop voluptueuses. OR. M. On vous fait une *peinture* affreuse de notre doctrine. BOSS. La Poësie fait la *peinture* des passions de l'ame. La Langue Italienne songe plus à faire de belles *peintures* que de bons portraits; & pourvu que ses tableaux plaisent, elle ne se soucie pas qu'ils ressemblent. BOU. Les *peintures* ridicules qu'on expose sur le theatre doivent être regardées de tout le monde sans chagrin; ce sont des miroirs publics où il ne faut jamais temoigner qu'on se voye. MOL. La *peinture* du vice est utile, pour en donner de l'horreur, & pour apprendre à l'éviter. VILL.

De cette passion (l'Amour) la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre. BOIL.
C'est là que tant d'horreurs offensent la nature,
Que ma main se defend d'en tracer la peinture. BREB.

On dit aussi, qu'un Roi n'est Roi qu'en *peinture*, lorsqu'il ne gouverne pas son Etat par lui-même, qu'il en laisse à d'autres le soin & l'autorité.

Un duel met les gens en mauvaise posture,
Et notre Roi n'est pas un Monarque en peinture. MOL.

On dit qu'un homme est vaillant en *peinture*, un brave en *peinture*; qu'il n'est riche qu'en *peinture*, lorsqu'il ne l'est qu'en apparence. On dit aussi, qu'on a fait une mauvaise *peinture* d'un homme; pour dire, qu'on en a mal parlé.

On dit proverbialement & bassement, Renoncer à la *Peinture*; pour dire, Abandonner un dessein, une profession, un emploi, une entreprise à cause des difficultez qu'on y rencontre.

PEINTURER. v. act. Mettre des couleurs sur quelque matiere que ce soit, comme sur une Statuë de bois, de cire, &c. Vous vous plaignez, disoit S. Augustin aux Payens, qu'on vous a pris votre Hercule. Nous sommes prêts à vous satisfaire. Nous avons de la pierre, des Ouvriers & de l'argent. On vous taillera un Hercule, on vous le *peinturera*, comme étoit le vôtre. *Peinturer & peindre* signifient de differentes choses. *Peindre*, c'est représenter avec le pinceau, la figure de quelque chose. REFL.

PEINTURÉ, ÉE. Ce qui est peint, & couvert d'une seule couleur, & sans art particulier. En plusieurs lieux les maisons sont *peinturées* au dehors. On *peinture* les volets, les travées, la menuiserie. On dit aussi, Voilà une maison bien dorée, & bien *peinturée*. On ne sçauroit se passer de ce mot. C'est un bon mot François. MEN.

PELACHE. s. f. Espece de peluche grossiere faite de fil & de coton, dont les pieces portent dix à onze aunes de longueur.

PELADE. subst. fem. Ce mot est vieux. Maladie du cuir qui fait tomber le poil, causée par une humeur sereuse qui corrode la racine des cheveux. Voyez ALOPECIE. Avoir la *pelade*. L'Academie ne condamne point ce mot.

PELADE. Ce mot se dit aussi par injure, des verolez. Avoir la *pelade*, se disoit pour la verole.

Que la tigne, que la pelade
Se jette dessus ma salade. ST. AMANT.

PELADE. C'est le nom de la laine que les Megissiers & Chamoiseurs font tomber, par le moyen de la chaux, de dessus les peaux de moutons & brebis provenantes des abbatis des Bouchers. On les appelle aussi *Pelure*, *Pelie*, *Avalie*. Les laines *pelades* sont inferieures aux laines de toison. SAV.

PELAGE. s. m. La couleur du poil de differens animaux; comme des chevaux, des vaches. Il y a des chevaux de toutes sortes de *pelages*. Il y a des vaches de different *pelage*.

On s'est servi aussi autrefois du mot de *pelage*, pour signifier, Un ancien droit qui se levoit sur les peaux.

PELAGIANISME. s. m. Nom d'une Secte. Erreurs de Pelage. Secte qui les soûtient. Le *Pelagianisme* favorise l'orgueil humain.

PELAGIEN. s. m. adj. Heretique sectateur de Pelage, Moine Anglois, qui vers l'an 400. debita ses erreurs. On peut rapporter les chefs de son heresie à trois principaux. Le 1. que l'homme peut se porter au bien sans le secours de la Grace, & que la Grace est donnée à proportion qu'on l'a meritée. Le 2. que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'est plus sujet aux passions, ni aux pechez. Le 3. qu'il n'y a point de peché Originel, & que les enfans qui meurent sans baptême ne sont point damnez. S. Augustin, S. Prosper & S. Fulgence, ont écrit contre les *Pelagiens*.

PELAGIEN, ENNE. adj. Qui appartient au Pelagianisme, qui est conforme à l'opinion de Pelage. Dogme *pelagien*; Proposition *pelagienne*.

PELAINS. s. m. Satins de la Chine.

PELAMIDE. s. f. Poisson de Mer. Jeune thon d'un an. DANET. Les Medaillistes appellent ainsi les thons qui se trouvent sur les Medailles.

PELARD. adj. masc. est une épithete qu'on donne au bois, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan. Bois *pelard*.

PELARDEAUX. s. m. pl. Terme de Marine. Morceaux de planches qui sont couvertes de bourre, de poix & de brai, qui servent à boucher les écubiers ou quelques trous qu'aura fait le canon ennemi.

PELAUDER. v. act. Terme bas & populaire, qui signifie, Battre à coups de poings, ou de main. Les écoliers sont sujets à se *pelauder* au sortir de la classe. Cet homme a été bien *pelaudé*, bien étrillé, pour avoir fait quelque medisance.

PELBOQUI. s. m. Plante du Chili, qui est une espece de Liseron ou de Lierre terrestre. Pour guerir l'enflure que cause l'ombre du Licti à ceux qui dorment dessous, on prend du *pelboqui*, ou de l'*bierra mora* qu'on pile avec du sel; l'on s'en frotte, & l'enflure passe en deux ou trois jours, sans qu'il y paroisse. FREZ.

PELE. Voyez PELLE.

PELECOIDE. s. m. Terme de Geometrie. C'est le nom que quelques Geometres donnent à une figure qui a la forme d'une hache.

Ce mot est Grec, fait de *pélekus, hache*, & *eidos*, *forme*, *figure*, *ressemblance*.

PELER. v. act. Faire tomber le poil. L'orpiment *pele* a fait tomber le poil. Les coins de cheveux *pelent* la tê-

te, couppent la racine du poil, obligent bientôt à porter la perruque.

Peler, se dit aussi des étoffes qui ont du poil. Les velours à trois ou quatre poils, les Draps bien couverts, bien tondus & bien apprêtez, se ne se *pelent* pas si-tôt que les autres. Les coussins d'un carrosse se *pelent* bien plutôt que l'imperiale. Les avares portent leurs habits, quoyqu'ils soient tout *pelez*, quoique le poil en soit tombé.

Peler, se dit aussi de la peau des animaux qui se detache de leurs corps. Les engeleures, les mules aux talons sont cause que les pieds se *pelent*. On *pele* les cochons avec de l'eau chaude. On dit échauder un cochon de lait, & jamais *peler*. Rich. *Peler* un cuir, c'est en ôter le poil.

Peler, se dit aussi des fruits ou des arbres, quand on ôte delicatement la pellicule ou l'écorce qui les couvre. Le châteignier, le liege se *pelent* aisément. On *pele* les chênes pour en faire du tan. On *pele* des tilleuls pour faire des cordages. On *pele* des fruits pour les confire, pour les servir à des conviez. On *pele* aussi du fromage qu'on presente, des langues des bœuf, &c.

Peler, signifie aussi, Labourer legerement. Il y a des terres qu'il ne faut que *peler*, il n'y faut pas enfoncer le soc de la charruë, parcequ'il n'y a qu'un peu de bonne terre sur la surface. On dit encore, *peler* la terre, pour dire, En enlever du gazon.

Peler des allées, se dit des allées des jardins destinées à la promenade, dont on couppe l'herbe, afin qu'elles soient unies pour en faire une pelouse.

Pelé, ée. part. pass. & adj. Des amandes *pelées*. De l'osier *pelé*. Un velours *pelé*, un drap *pelé*, un manchon *pelé*. Dans ces trois dernieres choses, *pelé* se prend en mauvaise qualité. La place n'avoit point de bois; car ses environs sont fort *pelez*. Daler. Cette Isle est pleine de montagnes *pelées*. Tournef. La perruque est fort favorable aux têtes *pelées*.

Pelé. s. m. Mot injurieux; pour dire, qui a la tête degarnie de cheveux. C'est un vieux *pelé*, & qui n'a plus de dents. Ablan. On le peut dire aussi au feminin. Que veut cette vieille *pelée*?

On dit proverbialement d'une assemblée de gens dont on ne fait pas grand cas, Il n'y avoit que trois tondus & un *pelé*.

PELERIN, ou PELLERIN, ine. subst. Qui voyage par la campagne. Notre Seigneur s'apparut à deux *pelerins* qui alloient à Emmaus. Nous ne sommes sur la terre que comme des *pelerins* & des voyageurs.

Ce mot vient du Latin *peregrinus*.

Pelerin, se dit plus ordinairement de ceux qui font des voyages par devotion, ou pour s'acquiter de quelque vœu. Le *Pelerins* du St. Sepulchre, de St. Jacques en Galice, de St. Michel du Mont. Les Caravanes d'Orient sont pleines de *Pelerins* qui vont à la Meque. On a fondé plusieurs Hôpitaux pour recevoir des *Pelerins*.

On dit dans le stile figuré & bas; Voilà un étrange *pelerin*; pour dire, C'est un rusé, un matois. Voilà une bonne *pelerine*, une fine, une dangereuse femelle.

On dit proverbialement, Rouge soir & blanc matin, c'est la journée du *Pelerin*. Ce proverbe s'explique en deux façons: l'une, qu'il faut boire du vin rouge au soir, & le matin du vin blanc à dejeûner: l'autre, que ces deux couleurs de l'air montrent qu'il doit faire beau tems durant le jour. Il en est fait mention en St. Matthieu. Chap. 16: 2. 3.

Pelerin, se dit quelquefois des oiseaux de passage. Un faucon *pelerin*. Voyez Faucon.

Pelerin. En termes d'Astrologie, une planete est *pelerine*, lorsqu'elle est en lieu, où elle n'a aucune dignité ni disgrace.

PELERINAGE. s. m. Voyage de devotion. Il est allé en *pelerinage* à Notre Dame de Lorette, de Liesse, des Ardilieres; à St. Jacques, à Sainte Reine, à St. Maclou. Louis XI. entreprenoit des *pelerinages* plutôt par timidité que par penitence. Fl. On n'entreprend point de *pelerinages* pour être gueri de la vanité ou de l'avarice. La Br.

Il se dit aussi du [illegible] où un pelerin va en devotion. Notre Dame de Lorette est un des plus fameux *pelerinages* de la Chrétienté.

Pelerinage, se dit aussi figurément du temps que les hommes demeurent sur la terre. Jacob disoit que les jours de son *pelerinage* avoient été courts & mauvais. Port-R.

PELLURE, ou PELURE. s. f. La peau qu'on a ôtée de dessus des choses qui se pelent. Des *pelûres* de poires, de pommes. *Pelure* d'oignon. Du vin de couleur de *pelure* d'oignon. *Pelure* de fromage. Vous faites des *pelures* bien grosses, bien épaisses. Le tan se fait de *pelûres* de chênes. Quand la *pelure* est fort grosse, on l'appelle *écorce*, comme celle des citrons, des orenges, des melons. Quand elle est fort deliée, on l'appelle *peau*, comme aux cerises, raisin, &c.

Pelure, sorte de laine que l'on nomme aussi Pelade. Voyez ce mot.

PELLISSE. s. f. Robe de Chambre fourrée, faite à peu près comme les vestes de dessus que portent les Turcs. Sav.

PELISSIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des pelisses ou des pelissons. On le dit aussi de ceux qui preparent les peaux.

PELISSON. s. m. Juppe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. On l'a dit aussi des robbes de chambre fourrées qu'on portoit autrefois.

Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins; ou de l'Italien *pelliccia*. Men.

PELLAGE, ou PALLAGE. s. m. Terme de Coutumes. C'est un droit seigneurial qu'on leve en plusieurs endroits sur les barques qui arrivent, ou qui dechargent des marchandises dans des rivieres. De Lauriere.

PELLATRE. s. m. C'est la partie de la pelle qui est la plus large, & qui a ordinairement des rebords. Un *pellatre* mal fait.

PELLE. s. f. On écrivoit autrefois *Paesle*. Instrument de bois, ou de fer; utencile de menage qui sert à remuer & à mesurer du blé, ou des grains, à enlever du fumier, des ordures, à enfourner le pain, à transporter du feu, ou des cendres, &c. Un feu de fer est composé de la *pelle*, des pincettes & des tenailles. On fait rougir la *pelle* pour serrer de l'eau. On a fait provision de pics & de *pelles* pour un siege.

Ce mot vient de *patella*, ou selon d'autres, de *pala*, qui est une espece d'éventail, selon Isidore & Papias. Il vient plutôt de *pall*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *pelle*.

On appelle sur les ports *Garçons de la pelle*, ceux qui aident à mesurer & à porter le charbon, le grain, &c.

On appelle aussi *pelle*, ou *pale*, la bonde d'un étang, & ce qui sert à arrêter l'eau dans les biez du moulin, ce qu'on leve pour faire écouler l'étang, ou pour faire tomber l'eau sur la rouë. On les appelle en quelques endroits les *lançoirs*. Ils sont faits en forme de *pelles*, mais ils ont double manche.

On dit proverbialement, qu'un homme a des écus à remuer à la *pelle*; pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. On dit aussi, que la *pelle* se moque du fourgon, quand quelcun raille ou reprend un autre d'un deffaut dont il e[illegible]même entaché, ou qui est d'ailleurs aussi ridicule. On dit aussi en burlesque d'un homme qui fait le suffisant, que c'est un petit Saint de bois sur une *pelle*; ou qu'il fait le doux Dieu dessus une *pelle*, par corruption; pour dire, dessous un *peesle*, comme dit Pasquier.

PELLE'E, ou PELLERE'E. s. fem. Ces deux mots se disent également. Refl. Ce qui peut tenir sur une pelle. *Pellée* de terre, *pellée* de plâtre. Une *pellerée* de feu, de cendres, de blé, de sel. On ne met qu'une ou deux *pellerées* de terre dans les hottes de ceux qui travaillent aux terrasses. On dit figurément pour signifier qu'il y a de grandes richesses dans une maison, Que l'argent s'y remuë à *pellerées*.

PELLERON. s. m. Petite pelle de bois dont les Boulangers de Paris se servent pour enfourner le petit pain. Où est le *pelleron*?

PELLETERIE. s. m. Marchandise de peaux servant aux fourrures. Trafiquer en *pelleterie*. Riche en *pelleterie*. La *Pelleterie* étoit le plus ancien & le premier de six Corps des Marchands, mais il a vendu sa primogeniture aux Drappiers. Les plus belles & les plus precieuses *pelleteries* viennent des pays froids, particulierement de la Laponie, de Moscovie, de Suede, de Danemarc & de Canada.

PELLETIER. s. m. Marchand Fourreur qui vend & prepare des peaux fourrées. Marchand *Pelletier*. Le Corps des *Pelletiers*. Du Latin, *pellio*. Men.

On dit proverbialement, que tous les renards se trouvent chez le *Pelletier*; & l'on donne assignation pour se revoir chez le *Pelletier*; pour dire, qu'il y a un rendez-vous commun à toute la nature, qui est le tombeau.

PELLICAN. s. m. Sorte d'oiseau, extrêmement rare, qui naît dans les deserts. On dit qu'il aime si fort ses ses petits, qu'il meurt pour eux, & se dechire l'estomach pour les nourrir. On en dit plusieurs autres fables, & on en fait l'hieroglyphe de l'amour paternelle.

On appelle aussi *Pellican*, certain oiseau pêcheur, vorace, graud comme un Cygne & lui ressemblant en plusieurs choses. Son bec est long d'un pied & demi, large de trois doigts, plat, osseux, fort robuste, rougeâtre, finissant en une pointe recourbée en forme de crochet. Sa tête est grosse comme celle du Cygne, ornée en dessus d'un bouquet de plumes blanches ou noires, molles. Son col est long; sa gorge est grande & fort ample; elle lui sert de reservoir ou de prison pour enfermer les poissons qu'il prend; elle s'étend comme une bourse & elle peut contenir quatre ou cinq carpes assez grosses; ses jambes sont petites & courtes à proportion de la grandeur de son corps. Son cri ressemble au braire de l'âne; d'où vient que les Grecs l'ont appellé *Onokrotalos*. Cet oiseau naît en Egypte. Les pêcheurs s'en servent pour prendre du poisson, car quand il en a rempli sa gorge, il vient sur le rivage où on lui fait rendre ce qu'il a pris. Sa chair est dure & d'un gout fade. On voit aussi de ces Oiseaux en Amerique. Labat en fait le description. Tom. VI. p. 287.

Quelques-uns font venir ce mot du Grec, *pélecus*, hache, à cause que le *pelican* a un bec large en forme de hache.

Pellican, est un vaisseau de Chymie fait ordinairement de verre avec des anses creuses & percées, qui sert à faire plusieurs distillations des liqueurs par circulation, & à les reduire dans leurs plus petites parties.

Pellican, est aussi un ferrement dont se servent les Chirurgiens pour arracher des dents.

Pellican, est aussi un nom qu'on donne à une ancienne piece d'artillerie, qui est un quart de coulevrine portant six livres de boulet.

PELLICULE. s. f. Diminutif. Petite peau, peau extrêmement mince & deliée. Ce sont des *pellicules*, de petites *pellicules*. L'épiderme est une *pellicule* qui couvre le derme, ou la peau. Les soupapes des veines & des arteres sont des *pellicules* insensibles, qui s'ouvrent & se ferment pour la circulation du sang. Les corps les plus deliez sont couverts de *pellicules*. Les grains de grenade sont separez, les uns des autres, par de petites *pellicules*.

PELOIR. s. m. Terme de Megissier. C'est une sorte de rouleau de bois long d'environ un pied & demi, avec quoy le Megissier fait tomber le poil de dessus les peaux de brebis & de mouton qu'il passe en megie.

PELOSSIER. s. m. Prunier Sauvage. Men.

PELOTE, ou PLOTE. s. f. Ce mot & les suivans peuvent être prononcez en deux ou trois Syllabes. Rich. Masse qu'on fait en forme de boule de diverses choses. Les écoliers se battent avec des *pelotes* de neige. Cette armée se grossit comme une *pelote* de neige qui tombe des montagnes. En Orient on nourrit les chevaux avec des *pelotes* de pâte, ou de beurre. Les Pêcheurs font des *pelotes* de terre & de vers, pour servir d'amorce aux poissons. On fait des grosses *pelotes* de fil, de laine, de coton.

Lorsque dans une sedition le grand nombre des seditieux augmente, on dit que la *pelote* se grossit.

Nicot soutient que ce mot vient de *plaudere*. Menage, le derive de *pila*.

Pelote a' feu. C'est une composition d'artifice dont on se sert la nuit pour éclairer dans un fossé.

Pelote. C'est dans les fours à verre une espece de petit établi de terre couverte d'une braise éteinte, sur laquelle on met quelque temps reposer le plat de verre au sortir du grand ouvreau, avant de la mettre dans les arches du four à recuire.

Pelote. Les Fondeurs de petits ouvrages nomment ainsi le cuivre en feuilles, qu'ils ont preparé pour mettre à la fonte.

Pelotes. L'on nomme ainsi dans le commerce des soyes, les soyes greges & non ouvrées qui viennent ordinairement de Messine & d'Italie, & qui sont roulées en grosses *pelotes*.

Pelote. Terme de Chandelier. Les Chandeliers appellent *Pelote de coton*, les écheveaux de coton qu'ils ont devidez pour faire la méche de leur chandelle.

Pelote de Mer. Espece de balle ronde, qu'on trouve sur les rivages de la mer parmi l'algue. Elle est ordinairement grosse comme le poing, quelquefois plus grosse, quelquefois plus petite, lanugineuse, de couleur obscure; elle est formée par un amas de poils, de paillettes & d'autres impuretez de la mer, qui se sont amassées & liées ensemble par le moyen de quelque liqueur glutineuse. En Latin *pila marina*. On pretend qu'elle est propre pour tuer les vers, & pour conserver les cheveux étant appliquée exterieurement.

Pelote, en termes de Manege, est une marque blanche au front du cheval, qu'on appelle autrement *étoile*. Les Maquignons mettent les *pelotes* au nombre des marques qui denotent un bon cheval.

Pelote de toillette, est un petit coffret dans lequel les Dames serrent leurs bagues & autres menuës choses dont elles ont besoin à leur toilette, & qui est rembourré sur le couvercle pour y fourrer leurs épingles.

PELOTER. v. n. Jouër à la paume pour s'exercer, ou passer le temps, sans joüer partie reglée. Ils ne jouënt pas tout de bon, ils ne font que *peloter*.

On dit prov. & fig. *Peloter* en attendant partie, pour dire, Faire une chose par amusement ou par maniere d'essai, en attendant qu'on la fasse plus serieusement.

Peloter. Terme de Pêcheur. Jetter au poisson des pelottes de mangeaille pour les amorcer.

Peloter, est aussi v. act. Il signifie, Battre, maltraiter ou de coups ou de paroles. On l'a bien *peloté*. Il a voulu faire le mutin, & il a été bien *peloté*. L'Acad. Voyez Pelauder.

PELOTON. s. m. Petite pelote. On le dit premierement du fil, de la laine, de la soye, &c. devidées en rond, & faisant une petite boule.

On dit figurément en ce sens, qu'on devide le *peloton* quand on debrouille une affaire, & qu'on la suit depuis sa naissance jusqu'à sa fin.

Peloton, est aussi ce qui sert à mettre des épingles, un petit sac rempli de bourre, ou de son, qu'on attachoit autrefois à la ceinture à un demi-ceint. *Peloton* de velours, *peloton* de petit point.

Peloton, est aussi une balle decouverte qui est dépouillée de la laine ou du cuir qui l'environne. Dans les petits tripots on jouë quelquefois avec des *pelotons*.

Peloton, se dit aussi en parlant de quelques oiseaux qui sont fort gras. Les guignards, les ortolans, sont de petits *pelotons* de graisse.

Il se dit aussi, d'une grande quantité d'insectes qui sont toutes ensemble en un tas. Un *peloton* de mouches à miel. Toutes les hayes sont pleines de *pelotons* de chenilles, de *pelotons* d'araignées.

Peloton, se dit aussi de la posture d'un homme dont les membres sont ramassez ensemble en forme de boule. Il s'étoit caché dans un petit coin, & mis en un petit *peloton*. En hiver il se tient dans son lit en petit *peloton*, il se met tout en un tas, pour avoir plus chaud.

Peloton, se dit aussi d'une petite trouppe de gens qui s'assemblent en rond pour s'entretenir. On voit dans les places publiques les Nouvellistes qui s'assemblent par *pelotons* pour apprendre des nouvelles.

Peloton, en termes de Guerre, se dit de petits corps de 40. ou 50. soldats qu'on pose entre des Escadrons de Cavalerie pour les soûtenir, ou dans des embuscades, des defilez, ou autres lieux où il ne faut pas des Escadrons, ou des Regimens entiers.

Les ennemis pensant nous tailler des croupieres,
Firent trois pelotons *de leurs gens à cheval.* Mol.

PELOUSE. s.f. Prononcez PLOUSE. Rich. Terrain couvert d'une herbe menuë & courte, sur lequel on marche doucement & agreablement.

Du Latin *pilus*, poil. Men.

PELTA, ou PELTE. s. f. Terme d'Antiquaire. Bouclier en forme de croissant que portoient les Amazones. Pline en parlant du figuier d'Inde, dit que la largeur de ses feuilles a la figure d'une *pelte* d'Amazone.

PELU, uë. adj. Garni de poil. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase : Patte *peluë*; qui se dit figurément d'un homme qui va adroitement à ses fins sous des apparences de douceur & d'honnêteté. Ce mot signifioit autrefois *velu*, c'est-à-dire, couvert de poil.

De ses bras pelus *il fend l'onde.* Scar.

PELUCHE. s. f. Etoffe veloutée du côte de l'endroit, composée d'une trême, d'un simple fil de laine & d'une double chaîne, dont l'une est de laine de fil à deux fils, & l'autre de fil de poil de chevre. Quelques-uns pretendent que l'invention de la *peluche* soit venuë d'Angleterre, d'autres veulent qu'elle ait été tirée de Hollande, particulierement de Harlem. Sav. Ce n'est que vers l'année 1690. qu'on a commencé d'en fabriquer en France. Id.

Peluche. Etoffe toute de soye, dont les filets traversans sont couppez comme ceux de la panne & du velours, mais dont on a laissé de poil plus long L'on écrit & l'on prononce souvent *pluche*. Sav.

Peluche, se dit aussi parmi les Fleuristes d'un certain velouté qui se voit dans l'anemone & en quelques autres fleurs.

Peluché, ée. adj. Terme de Fleuriste. Qui est embelli d'une peluche. Anemone *peluchée*. Morin.

P E N.

PENADER. v. neut. Vieux mot. Etendre ses bras comme un oiseau deploye ses aîles pour prendre l'essor. Rabelais dit d'un paresseux : puis se gambayoit & *penadoit* parmi le lict. &c.

PENAILLON. s. m. Vieux mot, *baillons*. Son habit étoit en *penaillons*. Que voulez-vous faire de ce *penaillon*? Il est du stile familier. L'Acad.

A penulis, vilibusque vestimentis aut pannulis.

PENAL, ale. adj. m. & f. Qui assujetit à quelque peine. Clause *penale*. Le Roi Jaques a fait tous ses efforts pour abolir les loix *penales* contre les Catholiques d'Angleterre.

Penal. s. m. E[illegible] de mesure de grains, differente suivant les lieux [illegible] elle est usitée. En Franche-Comté le *penal* est semblable au boisseau de Paris.

PENANCE. s. f. Vieux mot. Penitence.

PENANCIER. s. m. Vieux mot. Penitancier.

Vrayment, ce dit le Penancier,
Très volontiers on le fera. Villon.

PENARD. s. m. Terme injurieux qu'on dit quelquefois des hommes âgez, des vieillards cassez. Epouser un vieux *penard* pour son argent. C'est un vieux *penard* qui crache sur les tisons, qui ne sçait ce qu'il dit.

Ma foi j'en suis d'avis, que ces penards *chagrins*,
Et vertueux par force, esperent par envie,
Oter aux jeunes gens les plaisirs de la vie. Mol.

Ce mot se dit, en Languedoc d'une espece de sabre ou de cimeterre. Men. *Penard* pourroit bien être une corruption de *poignard*. La mode des poignards ayant passé, on appella *penard* un vieillard tout usé. Le Duch.

PENATES. adj. & s. m. plur. Terme de Mythologie, qui se dit de tous les Dieux domestiques que les Anciens adoroient dans la maison : c'est pourquoy on les confond d'ordinaire avec les Dieux *Lares*. Les Dieux *Penates* étoient les ames ou les Génies des hommes decedez, auquels les familles particulieres rendoient quelque culte. On honoroit ces Dieux, ou dans la maison, en brulant au feu en leur honneur les prémices de ce qu'on servoit à table, ou publiquement en leur immolant une truye, comme ceux qui presidoient sur les ruës & les chemins. Il y avoit encore les *Penates* publics de la ville ou de l'Empire, qu'Enée avoit apportez de Troye; & que Varron croit avoir été apportez auparavant de Samothrace à Troye. Enée en quittant Troye emporta ses Dieux *Penates*. On lui enleva ses *Penates*.

Un chat contemporain d'un fort jeune moineau,
Fut logé près de lui dès l'âge du berceau;
La cage & le panier avoient mêmes Penates. La Font.

Ciceron fait venir le nom de *Penates* de *penus*, qui signifie & la viande dont les hommes se nourrissent, & principalement le lieu retiré ou secret, où l'on serre les viandes, c'est-à-dire, un garde-manger. Il en est parlé amplement dans le quatriéme Livre de la Mythologie de Noël le Comte.

PENAUD, aude. adj. Mot bas. Il signifie, Qui est confus, interdit, embarassé. Quand ces Amans furent surpris en flagrant delit, ils demeurerent bien *penauds*, bien honteux.

Penaut, par corruption pour *peneux*, qui signifioit *piteux*, & qui est ainsi expliqué par Nicot. Cretin dans le chant de misere : Monstrer chiere *peneuse*. *Peneux* vient de *peine*. Huet. Borel dit que ce mot signifioit autrefois *gueux*, *miserable & mocqué*; & le derive de *pes* & de *nudus*, comme n'ayant pas moyen d'avoir des souliers.

On dit proverbialement, Il est *penaud* comme un fondeur de cloches; pour dire, triste & étonné de ce que sa fonte n'a pas réüssi.

PENCER. PENCHER, &c. Voyez Pancer. Pancher, &c.

PENDABLE. adj. m. & f. Qui merite la mort, la corde, la potence. La poligamie est un cas *pendable*. Mol. L'homicide, la fausse monnoye, sont des cas *pendables*. Un Comptable convaincu de faux est *pendable*. Moliere a sou[illegible] par exaggeration en parlant de mechans vers;

Qu'un homme étoit pendable *après les avoir faits.*

PENDAISON. s. f. Penderie, execution de pendus. Il craint la *pendaison*. Il est du stile familier.

PENDANT, ante. adj. Qui pend, qui est attaché par en-

enhaut. Des fruits *pendans* aux arbres. Des manches *pendantes*. Ce chien a de belles oreilles bien *pendantes*. Des jouës *pendantes*. Les Edits sont scellez en sceaux *pendans* en lacs de soye ; les Offices en sceaux *pendans* à double queuë.

On dit qu'un homme va les bras *pendans*, c'est-à-dire, avalez, qui ne sont point occupez à porter, ou à tenir quelque chose, ou à faire quelque geste convenable. On dit aussi, qu'un homme a les oreilles *pendantes*, quand il est recru & fatigué par quelque travail.

On dit au Palais, qu'un procès est *pendant* & indecis, quand l'affaire est portée & retenuë en certaine Jurisdiction. Cette instance est *pendante* au Conseil, aux Requêtes du Palais. On a évoqué l'instance *pendante* au Chatelet. Vû le procès *pendant* en la Cour entre tels & tels, &c. On dit en termes de Pratique, Les fruits *pendants* par les racines, pour dire, les bleds, les fruits qui sont sur la terre, & dont on n'a point encore fait la recolte.

On dit fig. qu'un homme est le couteau *pendant* d'un autre, pour dire, qu'il est homme à tout faire pour lui.

Pendant, est aussi substantif. Les *pendans* d'une bourse, d'un demi-ceint. Les *pendans* d'un baudrier, d'un ceinturon, sont les ouvertures par où passe l'épée. On nomme aussi *pendans* des anneaux, & autres choses qui servent à suspendre, ou à tenir quelque chose. Le *pendant* d'une montre, d'une lampe, &c.

Pendant d'oreilles, *bague d'oreille*, *boucle d'oreille*, sont des ornemens que les Dames mettent à leurs oreilles qu'elles font percer exprès. Ils sont enrichis de diamans, de perles & de pierreries. Il y a des Dames Espagnoles qui attachent quelque bijou, une montre, par exemple, à leurs *pendans d'oreille*. *Del. de l'Esp.* Les Indiens tant hommes que femmes, s'allongent les oreilles par artifice, & en augmentent le trou peu-à-peu, en y mettant des *pendans* qui sont grands comme de petites saucieres, & garnis de pierreries. La Reine de Calicut & autres grandes Dames en ont qui leur descendent jusqu'aux mammelles, & même plus bas, croyant qu'en cela consiste une grande beauté. Elles y font des trous si larges, qu'on y pourroit passer le poing. Fr. Pyrard. Les Monçois qui sont les gens du peuple ne les peuvent avoir si longues que les Naires qui sont les Nobles, & elles ne doivent pas passer la longueur de trois doigts. Aux Indes-Occidentales Christophle Colomb nomma une côte *Oreja*, à cause qu'il y trouva des peuples qui se faisoient des trous dans les oreilles si grands, qu'il y auroit pu passer un œuf. Ils se font aussi percer les narines & les levres inferieures pour y mettre des bagues & des *pendans* : ce qui a été aussi pratiqué par les Mexiquains, & par d'autres nations, comme l'on voit en la Bible, Esay. 3 : 21. Dès le temps de St. Augustin les Maures portoient des anneaux aux narines, & on avoit étendu la signification de *pendans d'oreilles* à toutes bagues que plusieurs nations laissoient pendre sur les nez, & sur les levres. Voyez Oreille.

De *pendentes*, qui se trouve en cette signification dans Arculphus, *De Locis Sacris*. Men.

Les curieux & Brocanteurs appellent *pendans d'oreilles*, deux tableaux ou autres pieces curieuses appariées qui ne se peuvent separer, ni vendre l'une sans l'autre ; & ils ont cela de ressemblant aux *pendans d'oreilles*.

Pendant, en termes de Blason, se dit des parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq & six au plus, qu'on specifie en blasonnant. Quand il y en a plus de trois, ils ressemblent à des gouttes qui sont au bas des triglyphes dans la frise Dorique. De gueules au lambel d'argent de deux *pendants*.

PENDANT. Preposition qui regit l'accusatif, & qui veut dire, Durant un certain espece de temps. *Pendant* les troubles, *pendant* la paix, *pendant* l'hiver, *pendant* l'été.

Pendant que, adv. de temps. Tandis que, durant le temps que. *Pendant qu'*on est jeune il faut travailler. *Pendant qu'*on delibere on laisse échapper l'occasion.

PENDARD, arde. s. m. & fem. Vaurien, Scelerat, fripon ; qui a commis des actions qui meritent la corde, la potence. C'est un grand *pendard*. C'est un méchant *pendard*. On ne pend pas tous les *pendards*. On le dit aussi dans un sens moins odieux, & en badinant d'un homme rusé, adroit, Ne vous fiez pas à ce coquin, c'est un franc *pendard*. Parlez bas, *pendarde*. Mol.

Ha! tu prens donc, pendard, *goût à la bastonnade*. Mol.

PENDELOQUE. s. f. Morceaux de cristal qui pendent à des lustres, des chandeliers, des tablettes, des corbeilles, &c. pour leur servir d'ornement. On appelle aussi, *pendeloques*, des diamans, des pierreries qui pendent aux boucles ou pendant d'oreilles. Il se prend aussi absolument pour un pendant d'oreille qui n'est que d'une piece.

Pendeloques, se dit aussi en derision des pieces d'étoffe qui pendent des habits dechirez. Ce pauvre Prêtre a une soutanne dechirée, où il y a plusieurs *pendeloques*.

PENDENTIF. s. m. Terme d'Architecture. C'est tout le corps de la voûte suspenduë hors le perpendicule des murs, & qui pose sur les arcsboutans, soit en berceau, soit avec des arcs, ou ogives. On le nomme aussi *fourche*, ou *panache*.

PENDERIE. s. f. Action de pendre au gibet. Il y a eu aujourd'huy grande *penderie* à la Greve.

PENDEUR. s. m. Terme de Mer. Bout de corde de moyenne longueur qui soûtient une poulie où l'on passe la manœuvre. Il y a des *pendeurs* de balancines, des *pendeurs* de caliorne, des *pendeurs* de bras, des *pendeurs* de palan. Ce sont des noms differens selon l'usage different de ces cordes.

PENDILLER. v. n. Brandiller étant attaché, suspendu à quelque chose. Les enfans prennent plaisir à se *pendiller* à une escarpolette, à une corde suspenduë. Ces hardes, ces linges *pendillent* aux fenêtres.

PENDOIR. s. m. Terme de Chaircutier. C'est un morceau de corde, pour pendre le lard. Il faut mettre un *pendoir* à cette fleche de lard, & la pendre.

PENDRE. v. act. *Je pend, je pendis, j'ai pendu, je pendrai, que je pende.* Attacher une chose enhaut par une de ses parties, de maniere qu'elle ne touche point en bas. *Pendre* la viande au croc. *Pendre* des raisins au plancher, *se pendre* par les mains à un arbre. On *pend* les cloches dans un clocher, les lampes dans les Eglises. Les Evêques ont une croix *penduë* au cou. Il faut *pendre* ce tableau sur la cheminée, l'y attacher. Les Moscovites placent les Images des Saints, sur des tablettes, croyant qu'il ne seroit pas honorable de les *pendre*. Perry. On dit aussi, Les cheveux lui *pendoient* sur les épaules. Elle faisoit *pendre* ses juppes ; pour dire, trainer.

Pendre, signifie aussi, S'attacher à quelcun, le caresser. Cette femme a toûjours un enfant *pendu* à son cou. Ce mari est toûjours *pendu* au cou de sa femme, il ne la peut quitter. On dit qu'un homme est toûjours *pendu* aux oreilles d'un autre, pour dire, qu'il affecte de lui parler ; & qu'il est toûjours *pendu* à ses côtez, ou à sa ceinture, pour dire, qu'il l'accompagne, qu'il le suit par tout. Ce prodigue a toûjours trois ou quatre écornifleurs *pendus* à ses côtez.

Pendre, se dit aussi du supplice de la potence, de ceux qu'on y attache, & qu'on y étrangle. Il a été condamné à être *pendu*. Il a été *pendu* en effigie. Il a été *pendu* haut & court. Anciennement on ne *pendoit* pas les gens tout vifs, comme on fait aujourd'hui. Martin, *Sur Josué XXIX.* Les Indiens de Cuba ne pouvant soûtenir le travail que les Espagnols leur imposoient, *se pendoient*. On trouva un matin dans un seul village cin-

cinquante familles qui s'étoient desespérées de la sorte. *Hist. de la Conq. de la Fl.* Le dernier supplice qu'on a inventé dans le Japon pour reduire les Chrétiens est de les *pendre* par les pieds, & puis de leur faire quantité d'entaillades, & de les laisser là pendus où ils vivent jusqu'à neuf ou dix jours dans des douleurs cruelles. *Rel. du Jap.* Jeffreys se vanta qu'il avoit fait *pendre* plus de gens, que tous les Juges d'Angleterre n'avoient fait depuis Guillaume le Conquerant. DE CIZE. On *pend* les larrons; on *pend* par les pieds ceux qui se font *pendus* eux-mêmes, qui se sont desfaits. Judas se *pendit* par desespoir. On l'a *pendu* par les aisselles pour lui donner l'estrapade. Les châtimens que la Justice impose sont des avertissemens pour les autres : on ne corrige pas celui qu'on *pend* : on corrige les autres par lui. MONT. Moliere fait dire à son Avare qu'on avoit volé, Je veux faire *pendre* tout le monde, & si je ne retrouve mon argent, je me *pendrai* moi-même après.

PENDRE, se dit figurément. *Pendre* l'épée, les armes au croc, c'est-à-dire, Renoncer à la guerre. Ce procès est *pendu* au croc, c'est-à-dire, qu'on ne poursuit plus cette affaire, qu'elle est abandonnée.

PENDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Par compagnie on se fait *pendre*, se dit quand on fait quelque chose pour complaire à sa compagnie. On dit aussi, Dire pis que *pendre* de quelcun, lui dire plus que *pendre*, pour signifier, lui dire toutes sortes d'injures. On dit aussi, Je veux qu'on me *pende*, si je le fais, on me *pendroit* plutôt. Il se feroit *pendre* pour avoir de l'argent, lorsqu'on veut temoigner l'étrange affection, ou avidité qu'on a pour le gain. On dit aussi, quand on a manqué quelque belle occasion, Après cela il faut se *pendre*.

PENDRE v. neut. Etre attaché. L'Hotellerie ou le Cygne *pend* pour enseigne. On dit prov. Autant vous en *pend* à l'œil; pour dire, Pareil accident vous menace, vous peut arriver.

PENDRE, se dit encore de certaines choses, pour marquer qu'elles tombent trop, qu'elles descendent trop bas. Ainsi on dit d'un homme qui a les jouës extrêmement avalées, que les jouës lui *pendent*. Cette robe *pend* trop d'un côté. On dit encore, Les grands voleurs *pendent* les petits.

PENDRE, est aussi s. m. Il a merité cent fois le *pendre*, c'est un traître qui ne vaut pas le *pendre*.

PENDRE, s. m. Plante de l'Ile de Madagascar, dont les feuilles sont semblables à celles de l'aloës, mais plus piquantes : elle produit dix ou douze fleurs blanches, d'une odeur très-agreable. Son fruit ressemble à l'ananas. Les femmes font infuser ces fleurs au Soleil dans de l'huile de sesame, dont elles s'oignent le visage & les cheveux.

PENDU, UË. part. pass. & adj. *Pendu* en haut, *pendu* au croc.

PENDU, UË. s. m. & fem. Qui est *pendu* & attaché au gibet. Il y a eu aujourd'huy trois *pendus* & un roüé.

Menage derive ce mot du Latin *pendutus*, qui se trouve dans les Loix Ripuaires.

PENDU, se dit proverbialement en ces phrases. Il est sec comme un *pendu* d'été. On dit aussi, De cent *pendus* pas un de perdus; pour dire, qu'on les assiste à la mort, & qu'on les fait repentir. On dit aussi d'un homme fort heureux au jeu, qu'il a sur lui de la corde de *pendu*. On dit aussi, qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un *pendu*, pour dire, qu'il ne faut pas parler des vices ni des choses dont le reproche peut tomber sur ceux devant qui l'on parle.

On dit dans le stile familier, d'un homme qui écoute avec attention & avec plaisir, qu'il est *pendu* par les oreilles. L'ACAD.

PENDULE. s. m. Poids attaché à une corde, ou à une verge de fer, lequel étant agité une fois fait plusieurs vibrations jusqu'à ce qu'il se soit remis en repos. Le *pendule* est suspendu par un filet inflexible, lequel est attaché à un point fixe qu'on nomme centre de mouvement reciproque, parceque c'est autour de ce point que le *pendule* se meut. La longueur du filet inflexible depuis le centre du mouvement jusqu'au centre du *pendule* s'appelle *longueur du pendule*. Les vibrations du *pendule* contiennent un espace de temps parfaitement égal. A Paris, un *pendule* de trois pieds huit lignes & demie marque une seconde en chacune de ses vibrations, & en Musique la mesure égale ou binaire. Les Observateurs pretendent qu'il faut raccourcir le *pendule* à mesure qu'on approche de l'Equateur, & l'allonger avec une certaine proportion à mesure qu'on approche des poles. La longueur du *pendule* determine le tems dans lequel se fait chacune de ses vibrations. Un *pendule* long de cinq pieds de Roi fait 1846. vibrations simples dans une heure. Un *pendule* long de trois pieds huit lignes & demie, marque une seconde à chacune de ses vibrations. Un *pendule* long de neuf pouces, deux lignes & un quart, marque les demi secondes. Un *pendule* de quatorze pieds dix pouces, marque deux secondes. Un de trente-cinq pieds, six pouces & une demie ligne, marque trois secondes. Galilée a le premier écrit & fait des observations sur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule*, qu'un corps pesant en tombant parcourt en une seconde de temps un espace de quinze pieds & un pouce, mesure de Paris. On se peut servir du *pendule* comme d'une mesure invariable & universelle pour les lieux les plus éloignez & les siecles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée être precisément d'une seconde de temps. Car si, par exemple, on trouve que le pied horaire (c'est ainsi que Mr. Heygens appelle la troisiéme partie de ce *pendule* à secondes) étant comparé au pied de Paris, soit, comme il est en effet, en proportion de 864. à 881. il sera aisé de faire la reduction de toutes les autres mesures du monde à ces mêmes pieds par le calcul. Mouton, Chanoine de Lyon, a fait aussi un Traité *De mensurâ posteris transmittendâ* sur le même principe.

PENDULE. s. f. Sorte d'Horloge d'invention moderne qu'on fait avec un pendule qui en rend le mouvement égal : on a cru le rendre encore plus exact par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit être inventée par Mr. Huygens, qui a fait un Traité *De Horologio Oscillatorio*, imprimé à Paris en 1673. Le Pere Kresa, Jesuite, dit qu'il a vû l'année 1699. dans le Cabinet du Roi d'Espagne, une *horloge à pendule*, faite au poids, non au ressort, qu'on montoit une seule fois en 400. jours. *Mem. de Tr.* Il y a plus de vingt ans qu'on fait de ces horloges à Londres. SULLI.

L'équation de la *pendule* est la difference entre l'heure à un cadran au Soleil, & l'heure à une *pendule* reglée sur le moyen mouvement du Soleil. Toute *pendule* doit être reglée sur le moyen mouvement du Soleil, & non pas sur le vrai mouvement qui est inégal & irregulier. Quand on l'a reglée sur le moyen mouvement, & quand on l'a mise une fois avec le Soleil, ou à la même heure que le Soleil, elle ne laissera pas de s'en écarter dans la suite en avançant ou en retardant, quoiqu'elle aille toûjours d'un mouvement égal. Si par exemple, une *pendule* bien reglée a été mise à la même heure que le Soleil le 1. de Novembre, elle avancera sur le Soleil de 31. min. au moins, vers le 10. de Fevrier suivant. Si on la remet avec le Soleil le 10. de Fevrier, elle retardera d'environ 9. m. vers le 14. de May. Depuis le 14. de May jusqu'au 26. de Juillet elle avancera d'environ 10. m. & depuis le 26. de Juillet jusqu'au 1. de Novembre elle retardera d'un peu plus de 22. min. Cela vient du rapport du mouvement vrai & du mouvement moyen du

du Soleil pendant le cours de l'année ; c'est-à-dire, que les jours solaires vrais sont quelquefois plus courts & quelquefois plus longs que les jours solaires moyens. M. Lieutaud a dressé des Tables d'équation pour les *pendules* sur ce pied-là. Ainsi, c'est une erreur populaire que de dire qu'une *pendule* bien reglée va comme le Soleil. L'Art n'est pas encore allé jusques-là. En effet une *pendule* bien reglée ne peut marquer que le mouvement moyen du Soleil, parce qu'elle doit avoir un mouvement toûjours égal ; & par consequent elle doit tous les jours differer d'avec le Soleil, si ce n'est quand le mouvement vrai du Soleil est le même que le moyen : ce qui arrive au 1. de Novembre. Lorsque l'équation de la *pendule*, pour le moyen avec le vrai va en diminuant, c'est une marque que les jours Solaires vrais sont plus courts que les jours moyens, & au contraire quand elle va en augmentant, c'est une marque que les jours Solaires vrais sont plus grands que les jours moyens.

PENDULE de poche. f. f. Sorte de petite montre de poche, faite avec une sorte de *pendule*, dont Mr. Huygens a donné l'invention.

On appelle *pendule*, ou *boëte de pendule*, une espece de petit portique, ordinairement de marqueterie, enrichi de petites colomnes precieuses, avec des ornemens de bronze doré, & terminé par un petit dôme, ou couronnement, qui sert à renfermer les cadrans, & les mouvemens de la pendule.

PENER. v. act. Vieux mot. Punir, tourmenter.

> *Sans lui qui se laissa* pener ,
> *Pour nous oster hors de la peine.* BOREL.

PENES, en termes de Mer, se dit des bouchons d'étouppe attachez à un manche, qui servent aux Calfateurs à goudronner un vaisseau, & le suifver & brayer.

PENETRABILITE'. f. f. Qualité d'une chose penetrable. La *penetrabilité* des corps. C'est un terme dogmatique.

PENETRABLE. adj. m. & fem. Qui peut être percé, penetré. Les corps les plus solides sont *penetrables* aux Anges, aux Esprits. Des armes à l'épreuve ne sont pas *penetrables* aux coups de pistolet. Ce bois est si épais en ce lieu-là, qu'il n'est pas *penetrable*.

PENETRANT, ANTE. adject. Qui penetre. L'action du feu est fort *penetrante*. Il n'y a rien de si *penetrant* que le Mercure. Le sel est caustique & *penetrant*. Odeur *penetrante*.

On le dit aussi au figuré, & il signifie, Intelligent, qui conçoit & approfondit les choses les plus difficiles. Aristote & Saint Thomas ont été des esprits élevez, & fort *penetrans*, l'un dans la Philosophie, l'autre dans la Theologie.

PENETRATIF, IVE. adj. Qui penetre facilement. Qualité *penetrative*. Il n'a guere d'usage que dans le dogmatique.

PENETRATION. f. f. La vertu & l'action de penetrer. L'activité & la *penetration* du mercure. La *penetration* de l'eau dans les pores de l'éponge en chasse l'air qui y étoit enfermé.

Il se dit aussi, en termes de Physique, de l'action d'un corps qu'on suppose en penetrer un autre, de sorte qu'ils occupent tous deux une même place. La *vraye penetration* des corps est absurde, & impossible.

PENETRATION, se dit figurément de la subtilité de l'intelligence, de la vivacité, de la sagacité de l'esprit. Ne presumez point trop de votre *penetration*. Cet homme est fort intelligent, il a une grande *penetration* d'esprit, il a une grande *penetration* dans les affaires. L'esprit veut qu'on ne lui dise pas tout, & qu'on lui laisse penetrer quelque chose, parcequ'un peu de *penetration* flate sa vanité. FONT. Il se complaît dans cette *penetration* adroite, qui sçait decouvrir plus qu'on ne lui montre. LA MOTTE.

PENETRER. v. act. Etre en même lieu. C'est un principe de Physique, que les corps ne se peuvent *penetrer*, ni être ensemble en un même lieu.

PENETRER, se dit aussi des corps qui entrent l'un dans l'autre, qui s'y insinuent, qui les percent de part en part. La lumiere *penetre* le verre & tous les corps diaphanes. Ce cuir est si fort, que l'eau ne le sçauroit *penetrer*. Les clous ne peuvent *penetrer*, entrer dans la pierre ; ils *penetrent* bien le bois. Le feu dissoud tout les corps & les *penetre*. Ce coup d'épée a *penetré* les chairs jusqu'à l'os. Les premiers froids *penetrent* le corps.

PENETRER, est aussi neutre. Le coup *penetre* dans les chairs, *penetre* jusqu'à l'os. Les Voyageurs n'ont pu encore *penetrer* dans le Septentrion par delà le Cercle Polaire. Il y a des forêts si épaisses dans l'Amerique, qu'on n'y sçauroit *penetrer* bien avant pour decouvrir le païs. Alexandre a *penetré* jusques dans l'Inde & l'a conquise.

PENETRER, se dit figurément, pour, Toucher vivement, sensiblement. Sa douleur me *penetre* le cœur. La joye le *penetre*. Ce saint homme est *penetré* de l'amour de Dieu ; il a l'esprit *penetré* de la grandeur des mysteres.

On dit aussi proverbialement, courte priere *penetre* les Cieux ; pour dire, parvient, arrive promptement jusqu'à Dieu.

> *Adressant au Ciel mille vœux* ,
> *Qui jusques-là ne* penetrerent ,
> *Mais en beau chemin demeurerent.* SCAR.

PENETRER, signifie encore, Decouvrir ; approfondir une affaire, une science ; la concevoir parfaitement. Dieu *penetre* le fond des cœurs, les pensées les plus secretes. Le Rapporteur a voulu *penetrer* le fonds de ce procès, il en a voulu voir la source & l'origine. *Penetrer* dans les secrets d'autrui. C'est un esprit qui ne *penetre* pas fort avant. Ce Philosophe a *penetré* bien avant dans les secrets de la nature, dans la plus fine Geometrie. Il ne faut pas qu'un Ministre se laisse trop aisément *penetrer*. LA BR.

> *En amour quelquefois il est bon d'ignorer ;*
> *Et souvent vouloir* penetrer
> *Apprend de mechantes nouvelles.* BUSSY.

PENETRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Penetré* de sueur. *Penetré* de douleur.

PENETREUR. f. m. Qui penetre, qui cherche à penetrer. Notre siecle est fecond en gens qui s'érigent en *penetreurs* des intentions d'autrui. M. DE VILLED. On doute que ce mot soit en usage, si ce n'est en burlesque.

PENEUX, EUSE. adj. Il se dit en cette phrase, La Semaine *peneuse* ; pour dire, la Semaine Sainte. Les anciens Peres ont appellé la Semaine de la Passion, *laboriosa hebdomada & penalis*. Voyez PEINEUX.

PENGUIN. Voyez PINGUIN.

PENIBLE. adj. m. & f. Difficile ; qui donne de la fatigue, de la peine. Les voyages d'Orient sont *penibles*. Le travail des mines est fort *penible*. C'est une étude bien *penible* que l'Algebre, il faut avoir l'esprit bandé continuellement. La Cour ne nous laisse l'idée que de plaisirs *penibles*, & contraints, qui sont bien moins touchans que l'oisiveté, & la tranquillité de la campagne. FONT. Delivrée de mille complaisances *penibles*, je m'abandonne aux mouvemens de mon cœur. L. PORT. Le monde ne pense rien utile qui ne soit *penible* : pour moi c'est tout au rebours. MONT. C'est à nous à nous soumettre à la volonté de Dieu, quelque dure & *penible* qu'elle soit. NIC. Nous craignons la vuë de notre devoir parce qu'elle nous engage à mille obligations *penibles*. ABAD.

> *Et moi sur ce sujet, loin d'exercer ma plume,*
> *J'amasse de tes Faits le* penible *volume.* BOIL.

PENIBLEMENT. adv. Avec peine. Il a mal à la main, il n'écrit que *peniblement*. Ce Peintre-là est correct, mais

mais il travaille *peniblement*. Cet Auteur a du sçavoir; mais il compose *peniblement*. L'ACAD. On marche *peniblement* dans les pays marécageux. RICH.

PENIDES. s. f. plur. Terme de Pharmacie. C'est du sucre cuit avec une decoction d'orge jusqu'à ce qu'il soit cassant : quand il est ainsi cuit on le jette sur un marbre oint d'huile d'amande douce, puis on le malaxe comme une pâte avec les mains,& pendant qu'il est encore chaud on le met en bâtons entortillez en forme de corde. En Latin *penidia*, ou *saccharum penidiatum*. Les *penides* entrent dans plusieurs compositions de Pharmacie. Les *penides* sont fort bonnes pour le rhume, pour adoucir les âcretez de la poitrine, pour faciliter les crachats.

PENIL. s. m. Partie anterieure de l'os barré qui est autour des parties naturelles, où croit du poil qui est la marque de la puberté tant aux mâles qu'aux femelles. On l'appelle en Latin *pecten* & *pubes*.

PENINSULE. s. fem. Voyez PRESQU'ISLE, ou CHERSONESE, c'est la même chose, sinon que le mot approche plus du Latin *penè insula*. C'est une portion de terre environnée de la mer de tous côtez, excepté d'un seul; comme la Morée. On dit plus souvent en François *presqu'isle*.

PENITENCE. s. fem. Repentance, amendement, changement de mœurs; conversion; regret, douleur que l'on marque pour les pechez qu'on a commis. Il faut effacer ses crimes par ses larmes, & par sa *penitence*. STE. BEUVE. La veritable *penitence* consiste à ne plus faire ce qu'on a regret d'avoir fait. DU PIN. Ceux qui ne se corrigent point, & qui retombant souvent, font ainsi un cercle de *penitence*, & de pechez, n'ont qu'une *penitence* apparente. ID. Les Juifs faisoient *penitence* avec le sac & la cendre. Jonas alla prêcher la *penitence* aux Ninivites. Inspirer la *penitence*. BOSS. Exhorter à la *penitence*. ID. Porter à la *penitence*. MAUC. On se figure d'ordinaire fort imprudemment un intervalle subsistant de *penitence* entre la vie, & la mort. FL. Sa *penitence* ne fut ni tardive, ni forcée : elle venoit de la ferveur de la charité, & non de la foiblesse de l'âge. ID. Les pecheurs ne doivent chercher d'autre refuge que dans leur propre *penitence*. ID. La chair & le sang se revoltent contre l'austerité de la *penitence*. ID. La vie de St. Ignace ne fut qu'une longue, & severe *penitence*. BOU. On peut faire un bon usage de la *penitence*, sans en outrer les devoirs. LE P. MAB. De quels mouvemens d'éloquence n'a-t-on pas besoin pour encourager ces ames que le plaisir sollicite, & que la *penitence* rebute ! AB. DU J. La *penitence* doit être accompagnée de pleurs & de gemissemens. DU PIN. La *penitence* doit être veritable, constante, courageuse, & non pas lâche & endormie, ni sujette aux rechutes. PASC.

Pourras-tu le teint frais faire aimer l'abstinence,
Et les cheveux poudrez prêcher la penitence? VILL.

PENITENCE, est chez les Catholiques Romains un Sacrement, par lequel Dieu pardonne aux pecheurs les fautes qu'ils ont commises, quand ils en sont bien repentans, après les avoir confessées au Prêtre qui en absoud. La confession est la matiere, & l'absolution est la forme, & l'acte qui consomme le Sacrement de *penitence*. Il y a quatre parties dans la *penitence*; la Confession, la satisfaction, la douleur & l'absolution. La *penitence* est de precepte au moins une fois l'année. La *penitence* est un Sacrement que Dieu a institué pour remettre en sa grace ceux qui l'ont perduë par les pechez qu'ils ont commis depuis le Baptême. ST. CYRAN.

PENITENCE, se dit aussi de la peine que le Confesseur impose dans l'Eglise Romaine, pour la satisfaction des pechez dont il absoud. On lui a donné une rude *penitence*, de jeûner au pain & à l'eau; une longue *penitence*, de dire son chapelet. Une humeur austere porte ordinairement à pratiquer ce qu'il y a de plus rude dans la *penitence*. L'ancienne discipline étoit excessivement rigoureuse sur la *penitence*, & l'on faisoit long-temps gemir les penitens pour implorer la clemence de l'Eglise. ARN. Ceux qui étoient mis en *penitence* pour quelque crime atroce, étoient privez de la communion de l'Eglise, chassez des assemblées des fidelles, obligez de jeûner, de s'humilier, & de se mortifier, même publiquement, & à la porte de l'Eglise. DU PIN. Ceux qui avoient subi la *penitence* publique n'étoient jamais admis dans le Clergé. ID. On n'accordoit cette *penitence* publique qu'une seule fois; ceux qui retomboient dans le crime n'étoient jamais reconciliez à l'Eglise, & ne devoient attendre le pardon que de Dieu seul. ID. Dieu ne regarde pas la longueur, mais la ferveur de la *penitence*. ID. Les *penitences* publiques ont été en usage jusqu'au VII. siecle. On fait faire encore aujourd'hui, dans l'Eglise Anglicane, *penitence* publique aux pecheurs scandaleux. On dit aussi, qu'un Religieux est en *penitence*, quand il satisfait à quelques peines que son Superieur lui a imposées.

PENITENCE, se dit aussi en discours familier, & signifie mortification, peine, souffrance. Si vous venez dîner chez nous, vous ferez *penitence*, vous jeûnerez. Vous avez revelé mon secret, pour votre *penitence*, je ne vous dirai plus rien. Il a lâché un mot qui a ruiné sa fortune, il en fait bien *penitence* maintenant. Ses excès lui ont causé la goutte, la gravelle, &c. il en fait maintenant *penitence*, il fait *penitence* du passé.

PENITENCERIE. s. f. Office, Tribunal en Cour de Rome, ou Conseil dans lequel s'examinent & se delivrent les Brefs, graces & dispenses secretes qui regardent la conscience. Comme les dispenses de vœux; les dispences pour les mariages dans les degrez prohibez par le Droit canonique; pour les cas reservez au Pape; les translations d'un Ordre à un autre & une infinité d'autres de cette nature. Ces dispenses ne passent pas par la Datterie, mais par la *Penitencerie*. Les expeditions de la *Penitencerie* sont scellées en cire rouge, & s'envoyent cachetées, & s'adressent à un Confesseur.

PENITENCERIE, en France, est le Benefice, ou le titre de celui qui est Penitencier. Il y a eu un long procès pour la *Penitencerie* d'Avranche. La *Penitencerie* est d'ordinaire une dignité dans un Chapitre.

PENITENCIEL, ELLE. adj. Ce mot n'est proprement usité qu'au plurier, & il fait à son pluriel *penitenciaux*. Il veut dire, qui concerne, qui regarde la penitence.

Il faut dire, Les Pseaumes *Penitenciaux*, & non pas *Penitenciels*. VAU. L'ACAD. Les Canons *Penitenciaux*. LE P. THOMASSIN. On devroit dire regulierement *penitentiels*, puisqu'on dit *penitentiel* au singulier. Cette exception de la regle vient apparemment de ce qu'on dit en Latin *penitentiales*, qui porte à la terminaison en *aux*. VAU.

PENITENCIEL. s. m. est un Livre Ecclesiastique où est contenu ce qui concerne l'imposition de la penitence, & les reconciliations du penitent. Dans les Capitulaires de Charlemagne il est enjoint aux Prêtres de bien étudier leur *Penitenciel*. Il y a le *Penitenciel Romain*, le *Penitenciel* du Venerable Bede, le *Penitenciel* du Pape Gregoire III. Il y en a aussi de plusieurs particuliers, comme celui de Theodore Archevêque de Cantorberi, sur lequel on a fait le *Penitenciel Romain*, celui d'Egber, de Colomban, de Pierre de Flamesbourg, de Halithgar Evêque de Cambrai, &c.

PENITENCIER. s. m. Celui qui a titre ou pouvoir de l'Evêque d'absoudre des cas qui lui sont reservez; & c'est pour cela qu'on appelle le *Penitencier*, l'oreille de l'Evêque. C'est une dignité établie dans les Eglises Cathedrales. Quand on a fait un grand crime, il faut aller

aller au *Grand Penitencier*. Il y a le *Grand Penitencier*, & le *Sous-Penitencier*. On a dit autrefois *Penancier* pour *Penitencier*.

Anastase le Bibliothecaire dit, que le Pape Simplicius choisit quelques-uns des Prêtres de l'Eglise Romaine pour presider aux penitences. Aujourd'huy à Rome le Pape a son *Grand Penitencier* qui est Cardinal, & qui a été etabli par Benoit II. selon Gomez, quoyque les autres tiennent que c'est du temps de Cornelius, vers l'an de grace 200. Il absout des cas reservez au Pape, & dont il n'y a que le Pape qui puisse absoudre. Il a le pouvoir de deputer sur les lieux des Confesseurs pour absoudre en sa place ceux qui ont commis des cas reservez au Pape. Il est le Chef de plusieurs autres Prêtres *Penitenciers* établis dans les Eglises Patriarchales de Rome, qu'on appelle *Penitenciers* Mineurs, qui le viennent consulter sur les cas difficiles. Il preside à la Penitencerie, & fait expedier les dispenses, pour les mariages dans les degrez defendus, & les absolutions qui s'y delivrent au nom du Pape. Il y a sous lui un Regent de la Penitencerie, & vingt-quatre Procureurs ou Deffenseurs de la Sacrée Penitencerie. Il y a sept *Penitenciers* dans chaque Basilique, pour les diverses nations dont ils entendent les confessions dans leurs diverses Langues. Mais ils ne peuvent donner l'absolution des cas reservez au Pape.

SOUS-PENITENCIER. s. m. Prêtre sub-ordonné au Penitencier, & commis pour en faire les fonctions en son absence.

PENITENT, ENTE. adj. & subst. Qui a regret d'avoir offensé Dieu, qui est dans la pratique, dans les exercices de la penitence. Pecheur *penitent*. Femme *penitente*. Il n'y a que les vrais *penitens* qui puissent obtenir pardon de leurs fautes. Voyez une veritable *penitente* dans la Magdelaine : contrite, confuse, humiliée, le visage mortifié, les yeux éteints dans ses larmes, ses cheveux épars, cachant sous le voile de sa douleur ces graces mêmes innocentes que fait naître la modestie : enfin honteuse de tout, hormis de sa penitence. FL. Il y a plus de *penitens* dans le Ciel que d'innocens. OE. M. L'office d'un *penitent* est de pleurer ; & non pas de faire le docteur & le maître. FL.

L'amour a ses pecheurs, il a ses penitens. VILL.

Les Novatiens étoient durs & inexorables à l'égard des *penitens*. DU PIN. Il y a des *penitens* indeterminez qui s'essayent, qui se menagent, & qui craignant d'aller au delà de leurs forces, demeurent toûjours au dessous de leurs devoirs. FL.

PENITENT, se dit aussi dans l'Eglise Romaine en general de ceux qui se confessent, ou qui sont dirigez par un Confesseur. Le Curé étoit accablé du nombre de ses *penitens*. Cette Dame est une des *penitentes* du Vicaire. Le Prêtre qui abuse de sa *penitente* merite le feu.

Ce sont trente laquais de trente penitentes,
Portant tous des bouillons de viandes succulentes.
P. SANLEC.

Dans la Primitive Eglise il y avoit des *penitens* ausquels on avoit imposé des penitences publiques pour des crimes publics. Il n'appartenoit qu'à l'Evêque, ou à ceux qui avoient droit de lui, d'imposer ces penitences. Ils ne pouvoient point demeurer dans l'Eglise pendant la celebration de l'Eucharistie. On ne les admettoit point aux Sacremens, ni aux Ordres, ni au mariage, & ils ne pouvoient entrer en aucune dignité. Les gens de guerre *penitens* devoient poser les armes. Il falloit couper ses cheveux, jeûner, prendre des habits de Religieux, & aller toûjours à pied, & sans voiture. On leur deffendoit aussi de plaider, de faire negoce, & d'assister aux festins. DU PIN. Voyez Du Cange sur les cas & les manieres de ces penitences, & comment on les pouvoir relever.

Il y avoit quatre Ordres de *Penitens* & quatre degrez de penitence. Le 1. étoit de ceux qui demeuroient quelque temps à pleurer hors de la porte de l'Eglise. Les uns y demeuroient un an, les autres trois ou quatre ; il y en avoit même qui y demeuroient toute leur vie, comme les incestueux. Ceux qui étoient dans cet état, supplioient ceux qui entroient de demander grace pour eux. Le 2. étoit de ceux, qui étant admis dans le portique de l'Eglise, avec les Catéchumenes & les Energumenes, pouvoient écouter la parole de Dieu, mais ils n'entendoient pas les prieres de l'Eglise. Ceux qui avoient sacrifié par force étoient *Auditeurs* pendant un an. Ceux qui avoient sacrifié sans y être forcez étoient *Auditeurs* pendant cinq ans. Le 3. étoit de ceux qui, dans l'enceinte du lieu de l'assemblée, se tenoient *prosternez*, & par plusieurs gestes & ceremonies temoignoient le déplaisir qu'ils avoient de leur faute, aussi leur Penitence est assez souvent appellée par les Anciens, *Exomologese*, ou *Confession*. Ceux-ci, après avoir reçu la benediction & l'imposition des mains de l'Evêque, sortoient, sans qu'ils pussent assister à l'Eucharistie. Ils se trouvoient à quelques prieres, mais non pas à toutes celles qui se faisoient. On demeuroit quelquefois long-temps dans cet état ; quelquefois sept ans pour les adulteres & les homicides. Le 4. étoit de ceux qu'on nommoit *Consistans*, qui demeuroient avec les Fidelles dans l'assemblée, tant qu'elle duroit ; mais qui se tenoient debout, au lieu que les Fidelles étoient assis. Ils assistoient au service divin, mais ils n'y participoient pas encore.

PENITENS, se dit aussi du troisiéme Ordre de Saint François. Les *Penitens* ou Religieux du tiers Ordre different des autres Franciscains par le petit capuchon, & la haute chaussure. Les *Penitens* de Nazareth, de Picquepuce.

PENITENS, se dit aussi de certaines Confrairies de gens seculiers qui s'assemblent pour faire des prieres. Quand ils font des Processions, ce qu'ils font principalement le jeudi saint, ils y vont nuds pieds, & le visage couvert d'un linge, se donnant la discipline, jusqu'à faire ruisseler le sang. Il y a des *Penitens blancs* en Italie, à Avignon, & à Lyon. Il y en avoit autrefois à Paris. Le P. Mabillon rapporte qu'à Turin il y a des *Penitens* à gages, qui vont par les ruës en procession, & se dechirent les épaules à grands coups de foüet. Il y a aussi des *Penitens bleus*, & des *Penitens noirs*. Ceux ci assistent les criminels & leur donnent la sepulture. On dit que cette coutume fut établie en 1260. par un Ermite qui se mit à prêcher dans la ville de Perouse en Italie, que les habitans seroient ensevelis sous les ruïnes de leurs maisons, qui se renverseroient sur eux, s'ils n'appaisoient l'ire de Dieu par une prompte penitence. Ses Auditeurs, à l'exemple des Ninivites, se revêtirent de sacs, & armez de foüets & de disciplines, allerent en procession par les ruës, se frappant rudement sur les épaules pour expier leurs pêchez. MAIMBOURG.

Il y a aussi à Paris un Couvent de Filles *Penitentes*, ou filles de mauvaise vie, qui se sont converties & qu'on a renfermées.

PENNACHE DE MER. s. masc. Arbrisseau. Voyez PANACHE.

PENNAGE. s. m. Terme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiseau de proye. *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. selon les diverses couleurs que les oiseaux portent en leur robbe. L'oiseau a quatre sortes de *pennage*. I. Le *duvet*, qui est comme la chemise de l'oiseau proche sa chair. II. La *plume menuë*, qui couvre tout son corps. III. Les *vanneaux*, qui sont les grandes plumes de la premiere jointure des ailes. IV. Les *pennes*, qui s'étendent jusqu'à la penne du bout de l'aîle qu'on appelle le *cerceau*.

PENNE. s. f. S'est dit autrefois des crenaux d'une muraille, d'un Château, & ensuite du Château même. *Penne* de l'Agenois, *penne* de l'Albigeois.

PENNES. Terme de Fauconnerie, sont les longues plumes des ailes. Celles de la queuë s'appellent *balai*. Les *pennes* croisées sont une marque de la bonté de l'oiseau. Toutes les *pennes* des ailes ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *rameaux* & le *cerceau*. Les *pennes* du *balai* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiseaux ont douze *pennes* à la queuë.

Ce mot vient du Latin, *penna*, grosse plume.

On a dit *pennes*, dans le vieux langage, pour dire, des draps: du Latin *pannus*.

Où sont ces lits parez, couverts
De tant de converteurs divers,
De pluces, de pennes *si fines?*

PENNES, se dit aussi des petites plumes qu'on met au bout d'une fleche, ou d'un matras, pour les faire aller droit; d'où est venu le mot de trait bien *empenné*, & un matras *desempenné*. Les *pennes* se faisoient avec des plumes d'oye, ou de gruë.

PENNES, PAINES, PENSES, ou PIENNES. Ce sont les bouts de laine ou de fil, qui restent attachez aux ensubles, lorsque l'étoffe ou la toile est levée de dessus le metier. Les *pennes* de fil servent à enfiler les chandelles en livre. Les *pennes* de laine se hachent & se passent au tamis, pour faire de la tapisserie de tenture.

PENNE, ou PENNACHE, en termes de Blason, se dit des plumes d'oiseau qu'on met sur le chapeau pour orner la tête, quand on les peint sur des Ecus. De Marolles porte d'azur à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accostée de deux *pennaches* adossez du second, c'est-à-dire, d'or.

PENNE, en termes de Marine, est le point ou le coin des voiles Latines, ou à tiers points. On dit dans une galere, Faire la *penne*, pour dire, Joindre la longueur de son antenne à son arbre, ce qui fait que la *penne* de la voile repond au bâton de l'étendard, & cela fait une élévation où l'on fait monter un Mousse, quand on veut faire quelque découverte, comme le Gabier monte au haut du mât pour faire le quart. AUBIN.

PENNING, ou PENIN. s. m. C'est le denier, la seizieme partie d'un sol de Hollande.

PENNON. s. m. Etendart à longue queuë, qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. C'est proprement un guidon à mettre sur une tente. Il est opposé à la *bannierre*, qui étoit quarrée: car quand on faisoit quelcun Banneret, la ceremonie étoit de coupper la queuë de son *pennon*, d'où est venu un ancien proverbe: Faire de *pennon* banniere; pour dire, Passer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lyon des Compagnies des quartiers qu'on appelle *Pennonage*, & leurs Chefs s'appellent Capitaines *Pennons*.

Ce mot vient du Latin *pannus*, parceque ces bannieres étoient autrefois faites de drap, ou d'autre riche étoffe, qui étoit comprise dans le même genre.

PENNON GENEALOGIQUE, est, en termes de Blason, un Ecu rempli de diverses alliances des Maisons desquelles un Gentilhomme est descendu, qui sert à faire ses preuves de Noblesse. Il comprend les Armes du pere & de la mere, ayeul & ayeule, bisayeul & bisayeule. Il est composé de huit, de seize, de trente-deux quartiers, &c. sur quoy on dresse l'Arbre Genealogique.

PENNONCEAU. Voyez PANONCEAU.

PENOABSOU. s. m. Arbre de l'Amerique dont l'écorce est odorante. Ses feuilles ressemblent à celles du Pourpier; mais elles sont plus épaisses, plus charnuës & toûjours vertes. Son fruit est de la grosseur d'une grosse orange ronde: ils contient six ou dix noix qui ont la figure de nos amandes, mais plus larges: elles contiennent chacune un noyau, ou une petite amande, desquelles les Indiens tirent de l'huile par expression après les avoir bien pilées. Ce fruit est un poison. L'huile tirée de ses amandes guerit les coups de fleche & les autres playes, étant appliqué dessus.

PENOMBRE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est cette partie qui est entre la vraye ombre & la lumiere éclatante, dans laquelle il est presque impossible de determiner où la lumiere finit, & où l'ombre commence: & c'est ce qui rend la plupart des observations difficiles & incertaines. *Penè umbra, presqu'ombre.*

PENSANT, ANTE. adj. Un être *pensant*. Une substance *pensante*. La matiere peut-elle faire un être *pensant*? NIC.

Il n'a guere d'usage dans le stile ordinaire qu'en ces phrases, *Mal-pensant, mal-pensante*; pour dire, un homme & une femme qui pensent mal de leur prochain.

PENSEE. s. fem. Se dit en general des idées, des operations de l'esprit, & de l'imagination. Action de l'esprit qui pense. Nous savons par experience que nous sommes capables de diverses *pensées*. ROH. Toute *pensée* emporte avec soi le sentiment que l'on pense, quoique l'on n'y fasse pas attention. LE CL. Les sentimens sont de veritables *pensées*, ou des perceptions & des modifications de l'ame. P. LAMY, *Bened.* Il n'y a que les esprits qui soient capables de la *pensée*. On ne peut distinguer cela que par la *pensée*: Avoir de bonnes ou de mauvaises *pensées*. On pêche devant Dieu par la simple *pensée*; Dieu connoît nos *pensées*. Comme dans l'idée de la *pensée* il n'y a rien d'enfermé de ce qui est enfermé dans l'idée de la substance étenduë, & qu'on peut même nier de la *pensée* tout ce qui appartient au corps, sans detruire pour cela toute l'idée qu'on a de la *pensée*, on en conclut, que la *pensée* n'est point un mode de la substance étenduë; parcequ'il est de la nature du mode de ne pouvoir être conçu en niant de lui la chose dont il seroit mode. D'où l'on infere que la *pensée* n'étant point un mode de la substance étenduë, il faut que ce soit l'attribut d'une autre substance, fort differente de la substance étenduë. LOG.

On dit en menaçant, Si je sçavois qu'il en eût eu seulement la *pensée*, la moindre *pensée*, c'est-à-dire, le dessein. Cette conduite donna au Cardinal des *pensées* contre la liberté des Princes. LA ROCH. c'est-à-dire, lui fit concevoir le dessein de les faire arrêter.

On dit, en ce sens, d'un projet, d'un ouvrage, de l'équisse d'un tableau, Ce n'est là qu'une *pensée*, il n'y a encore rien de poli, ni de digeré. J'ai demandé un tableau à ce Peintre, il m'en a apporté deux ou trois *pensées* à choisir.

PENSÉE, se dit aussi des vuës qu'on a; des reflexions, & deliberations qu'on fait dans son esprit. Il m'est venu en *pensée* d'entreprendre telle chose. N'ayons pas de honte de devoir à autrui la *pensée* d'une bonne action. ST. EV. Les secondes *pensées* sont les meilleures. A quoy bon vous fatiguer, & vous entretenir sans cesse des *pensées* melancoliques de la mort? Peut-être mourrez-vous sans y penser, & alors vous n'aurez pas besoin de constance. NIC. J'ai imposé silence à ces flatteuses *pensées* qui se presentent sans cesse pour enfler notre cœur. BOSS. Je ne sçaurois m'imaginer que des *pensées* qui sont occupées à faire le partage de la gloire se soient ravalées jusqu'à moi. VOI. Ces scelerats n'étoient troublez par aucune *pensée* de l'Enfer. BOSS.

PENSÉE, se dit aussi des meditations, des belles paroles, ou de quelque dit notable des personnes d'esprit. Les *Pensées* de Mr. Pascal. Les *pensées* sur la mort, sur l'eternité. Le P. Bouhours a fait un recueil de *Pensées ingenieuses des Anciens & des Modernes.* On trouve quantité de belles *pensées* & de choses bien sensées dans Seneque.

PENSÉE, se dit encore plus particulierement des traits d'esprit; des saillies de l'imagination; des inventions ingenieuses. Les plus belles *pensées* sont quelquefois des pro-

productions du hazard. Oe. M. Une *pensée forte*, est une *pensée* pleine d'un grand sens, exprimée en peu de paroles, & d'une maniere vive. Bouh. Les *pensées basses*, qui sont ingenieuses, peuvent avoir lieu dans le Comique, & dans le Burlesque: mais elles doivent être bannies du genre grave, & austere. Id. Une *pensée* fine, & delicate depend beaucoup du tour, & du choix des expressions. Cail. Une *pensée* juste, est une *pensée* vraye de tous côtes, & dans tous les jours qu'on la regarde. Bouh. Il y a trois genres de *pensées*: des *pensées* nobles, & sublimes; des *pensées* jolies, & agreables; des *pensées* fines, & delicates. Id.

Il est certains esprits dont les sombres pensées,
Sont d'un nuage épais toûjours embarrassées. Boil.

Une *pensée* est vicieuse dans le genre noble, quand on la porte à un certain excès de grandeur. Bouh. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une *pensée* fût un peu sombre, que d'être trop brillante. Id. Nos *pensées* naissent toûjours dans le fond de notre esprit revetuës de quelques mots: & il y a pour ainsi dire, des *pensées* Latines & des *pensées* Françoises, selon que l'esprit les produit d'abord dans l'une ou l'autre de ces deux Langues: ensorte qu'il est impossible de bien écrire en François, si l'on ne pense en François, parceque la peine qu'il y a à depouiller une *pensée* de son habit naturel, ôte à l'esprit une partie de sa chaleur, & le rend incapable de rien produire de vif, & d'animé. Danet.

Pensée, signifie encore, Avis, opinion. Ce n'est pas là ma *pensée*, c'est-à-dire, ce n'est pas mon sentiment. Vous avez mal compris ma *pensée*, c'est-à-dire, mon opinion.

On dit proverbialement, quand deux personnes ont en même temps la même *pensée*, Nous eussions bien fait un Pape.

PENSÉE, est aussi une espece de violette qui a les tiges menuës, triangulaires, rampantes, rameuses. Ses feuilles sont tantôt rondes comme celles du lierre terrestre, tantôt oblongues, dentelées alentour. Il sort des aisselles des feuilles de longs pedicules qui soutiennent de belles fleurs composées de cinq feuilles mêlées de trois couleurs differentes, bleuë, purpurine ou blanche, & jaune, sans odeur. Il leur succede des coques qui contiennent des semences menuës, luisantes. Sa racine est deliée & fibreuse. En Latin *viola tricolor hortensis repens*. C. Bauh. ou *herba trinitatis*. Les fleurs de la *pensée* sont bonnes pour l'épilepsie, & pour les maladies du poumon. Les Anglois appellent cette plante *pansy*.

De *pensata*, fait de *pando*, dans la signification d'*expando*. Cette fleur est fort épanouïe. Men.

Pensée, ou Belle pensée, est aussi une tulippe de couleur de *pensée* avec du blanc de laict. Mor.

On appelle couleur de *pensée*, une espece de violet tirant sur le pourpre.

PENSEMENT. f. m. Vieux mot. *Pensée*.

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle;
Et je m'étonne fort pourquoy
La mort daigna songer à moi,
Qui ne pensai jamais à elle Regn.

PENSER. v. act. & neut. Faire un acte de l'esprit, de l'imagination, de la memoire. Former dans son esprit l'idée, l'image quelque chose. L'homme *pense*. L'ame *pense*. Il n'y a que les puissances spirituelles qui soient capables de *penser*. Il y a trois principales manieres de *penser*, sçavoir connoître, aimer & sentir. P. Lamy, *Bened.* Depuis le moment que l'ame est unie au corps, l'homme n'est pas un seul instant sans *penser*. Id. Descartes prouve que la premiere, & la plus certaine des veritez c'est, *Je pense*, de laquelle il tire cette consequence, Donc je suis. Je *pense*, donc je suis, est une conclusion bien froide, & bien languissante: mais, j'aime, donc je suis, est une conclusion toute vive, & toute animée. St. Ev. Je *pense*; donc Dieu existe: car ce qui *pense* en moi, je le dois à un Etre qui est au dessus de moi, & qui n'est point matiere; & cet Etre, c'est Dieu. La Br.

Ce mot vient du Latin *pensare*. Men.

Penser, signifie aussi, Mediter; reflechir; deliberer; resoudre; rever, songer, former un jugement, une opinion. Il faut *penser* sans cesse à son salut. *Pensez* bien à ce que je vous dis; vous avez tout le temps d'y *penser*. Il est condamné par les Medecins, il faut qu'il *pense* à ses affaires. Plus je *pense*, plus je medite là-dessus, & plus j'y trouve de difficulté. On s'ennuye d'ordinaire avec ces gens distraits, qui *pensent* à toute autre chose qu'à ce qu'on leur dit. M. Sc. Il faut dire peu, & laisser beaucoup à *penser*. Le Ch. de M. Les Anglois *pensent* trop, & les François ne *pensent* pas d'ordinaire assez. St. Ev. Il y a des gens qui parlent toute leur vie sans *penser*. Oe. M. Personne ne voudroit mourir sans y avoir bien *pensé*; mais on suppose qu'on y *pensera* quelque jour, & sur cette assûrance on prend toute sa vie le parti de n'y *penser* point. Nic. Il y a des gens qui ne disent presque rien pour trop *penser* à ce qu'ils veulent dire. Bouh. Cette partie de nous-mêmes qui *pense*, & qui fait reflexion sur tout, ne se connoît non plus que le reste. Pasc. Le mariage est un engagement auquel on ne sçauroit *penser* trop murement. Mol. Ceux qui disent tout ce qu'ils *pensent*, ne *pensent* pas toûjours à ce qu'ils disent. Le Pays. Bien des gens *pensent* comme les autres, parce qu'ils ne veulent pas se donner la peine de *penser* eux-mêmes. Oe. M. Il y a beaucoup des pensées auquelles on ne *pense* point. Id. *Pensez* plus d'un moment à ce que vous voulez dire, & plus de deux à ce que vous voulez promettre. Du Four. On disoit de de Guillaume III. que jamais Prince n'avoit tant *pensé*. Larrey.

Penser, signifie encore, Inventer, imaginer. Cet endroit de l'Eneïde est bien *pensé*, & bien tourné. Dac. Avant que d'écrire apprenez à *penser*. Boil. Quand l'esprit perd sa force il aime à dire ce qui ne coûte rien à *penser*. St. Ev. Ce dessein étoit bien *pensé*; mais il a été mal executé. L'agrément de ceux qui s'attachent plus à parler qu'à bien *penser*, ne plaît pas long-tems. Val.

On dit, Vous m'avez bien donné à penser, c'est-à-dire, à rêver, à reflechir. On dit, Cela est tout *pensé*, c'est-à-dire, tout resolu. On dit, Cette bonne fortune m'est venuë sans y *penser*, c'est-à-dire, je ne m'y attendois pas. Il a blessé, ou offensé son ami sans y *penser*, c'est-à-dire, par mégarde, & sans y faire attention. Je me suis trouvé Auteur sans y *penser*. On excuse les fautes qui se commettent sans y *penser*, quoique c'en soit une nouvelle & même très-grande que de n'y *penser* pas. Ch. de M.

Penser, signifie encore, Avoir des vuës, jetter les yeux, avoir des desseins sur quelque chose pour tâcher de l'obtenir. Il ne *pense* plus à cette terre qu'il avoit dessein d'acheter. Ce jeune homme *pense* à cette fille, il la veut demander en mariage. Un Moine ne doit plus *penser* au monde. J'ai *pensé en* vous dans ma solitude, c'est-à-dire, j'ai été occupé de vous, vous avez été l'objet de mes pensées. *Penser en* vous, emporte amitié, & tendresse; au lieu que *penser à vous*, n'emporte gueres qu'honnêteté, & generosité, & ne marque qu'une pensée superficielle & passagere. L'un vient plus du cœur que de l'esprit, & l'autre plus de l'esprit que du cœur. Bouh. Les fideles *pensent* continuellement *en* Dieu.

Penser, signifie aussi, Estimer, juger. Que *pensez*-vous de cet ouvrage, de ce procès, qu'en jugez-vous? Honni soit qui mal y *pense*, c'est-à-dire, qui en forme un mau-

mauvais jugement. C'est la devise de l'Ordre de la Jarretiere. Chacun en *pensera* ce qu'il lui plaira. Il ne faut pas mal *penser* de son prochain. Je ne sçai que *penser*, que juger de cet accident. On ne nous dit jamais qu'une bien petite partie de ce qu'on *pense* de nous: on ne s'exprime qu'à demi. Nic. Dans un Etat despotique on ne dit point ce qu'on *pense*, & on ne *pense* point ce qu'on dit. Le Cl.

Seroit-il à propos, & de la bienseance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux on pense? Mol.

Penser, signifie aussi, Croire, se figurer, s'imaginer. Cet homme *pense* être habile, mais on le méprise plus qu'il ne *pense*. Cela est comme je le *pense*, comme je le croi. On ne *penseroit* jamais qu'il eût tant d'audace. J'aime plus qu'on ne sçauroit *penser*. Voi.

Penser, signifie aussi, Etre sur le point de faire quelque chose. Il a *pensé* mourir. Il a *pensé* tomber dans ce precipice. Il a *pensé* dire une sottise, il s'en est peu fallu qu'il n'ait dit une sottise.

On dit proverbialement, Il est comme le perroquet de Mr. de Vendôme, s'il ne dit mot, il n'en *pense* pas moins. On dit aussi, Il a été élevé à la Cour, il dit ce qu'il ne *pense* pas.

Penser une playe, un cheval. Voyez Pancer.

PENSER. s. m. Pensée, reflexion, souvenir. De tristes *pensers*.

Mais à ce seul penser *je sens que je m'égare.* Boil.
Plus les ardens pensers *ne m'échauffent le cœur.* Rons.

L'usage a preferé *pensée* à *penser*, qui étoit un si beau mot, & dont les vers se trouvoient si bien. La Br. J'étouffai tous les *pensers* qui nourrissoient ma flâme. Voit. Valstein n'eut jamais que des *pensers* vastes, & des vuës trop élevées. Sar. Au reste *penser* au lieu de *pensée* ne se dit plus qu'en Poësie. Refl.

Soucis pressans chassent pensers *gaillards.* Des-H.
La mer a moins de vents qui ses vagues irritent,
Que je n'ai de pensers. Malh.
Tous ces ambitieux desirs,
Tous ces vastes pensers *dont nous sommes la proye,*
Que sont-ils, que rendre nos jours
Et moins fortunez, & plus courts? M. Sc.

On disoit autrefois *pens* en la même signification, d'où nous est demeuré le *guet à pens*, ou *appens*; pour dire, un assassinat fait de dessein premedité. On le dit encore des choses premeditées. C'est un *guet à pens*.

PENSIF, ive. adj. Songe-creux, inquiet, occupé d'une pensée qui chagrine, qui embarrasse; qui rêve profondément à quelque chose. Je l'ai trouvé tout *pensif* & tout melancolique. Un Amant triste & *pensif*. Un Poëte qui compose est rêveur & *pensif*. Cette femme est *pensive* & chagrine depuis qu'elle a perdu son mari.

PENSION. s. f. Somme qu'on donne pour la nourriture, & le logement de quelcun. Payer *pension*. Il a payé les premiers quartiers de sa *pension*. On donne tant pour sa *pension*. Par l'Ordonn de 1669. les Docteurs Regens, & autres Suppôts des Universitez qui tiennent des pensionnaires, peuvent faire assigner de tous les endroits du Royaume devant les Juges de leur domicile, les redevables des *pensions* & autres choses fournies aux Ecoliers. Par une Declaration de 1693. le Roi a reglé les *pensions*, pour entrer dans certains Monasteres qui ne sont point fondez, à 500. L. dans les villes où il y a Parlement, & à 300. L. dans les autres.

Pension, Il se dit aussi du lieu où l'on est nourri & logé pour un certain prix. Etre en *pension*, se mettre en *pension*. On est mal nourri dans cette *pension*. Mettre des chevaux en *pension*. Il y a aussi des demi-*pensions*, où l'on ne paye que pour le dîner. Il y a une petite *pension* en tel endroit, où l'on est à juste prix.

Pension, se dit aussi collectivement, des gens que l'on a en *pension*. La *pension* d'un tel est fort nombreuse. Le Precepteur a mené toute la *pension* se promener. On appelle maîtres de *pension* ceux qui tiennent *pension*, qui prennent des écoliers en *pension*. Ce Maître de *pension* a bien soin des écoliers. Tr.

Pension, se dit aussi d'une redevance qu'on paye, ou qu'on reçoit tous les ans. Les enfans naturels obtiennent des *pensions* alimentaires. Il y a une *pension* annuelle assignée sur une telle terre.

Pension, se dit pareillement d'une certaine portion à prendre par chaque année sur les fruits d'un benefice. Il a resigné son Prieuré & a retenu six cens francs de *pension*. Il a obtenu trois mille livres de *pension* sur cet Evêché.

Les *pensions sur les Benefices* ne s'accordent que pour de certaines raisons. Autrefois on les imposoit avec beaucoup de facilité, & sous pretexte d'infirmité, & de pauvreté. Mais depuis le 12. siecle ces pretextes furent poussez si loin que les Titulaires des Benefices n'étoient presque plus que des fermiers; ensorte qu'on fut obligé de fixer la cause, & la quantité des *pensions*. Elles ne peuvent donc être créées que par le Pape, & pour des causes legitimes. La *pension* ne peut être créée. 1. Qu'en conferant le Benefice, & par les lettres de provision. 2. Par resignation pure, & simple. 3. Pour cause de permutation, & en cas d'inegalité. 4. Par transaction entre deux contendans. 5. Les Resignans ne peuvent retenir de *pension* s'ils n'ont desservi le Benefice pendant 15. ans; & s'ils ne sont en infirmité, ou caducité. 6. Un Benefice ne peut être chargé d'une *pension* qui excede le tiers du revenu; parceque les deux tiers du revenu doivent toûjours demeurer au Titulaire. Fevret dit que l'Evêque ne peut autoriser une *pension*; il faut qu'elle soit approuvée par le Pape. L'Ordinaire ne peut créer une *pension*, non pas même pour cause de permutation, ou de resignation, ou pour le bien de la paix. Le Roi ne le peut pas non plus. Le Pape met une *pension* à vie sur tous les benefices d'Italie en faveur de qui bon lui semble, & pour six ans sur ceux d'Espagne; mais il ne le peut sur ceux de France, de Flandre, & d'Allemagne. On peut racheter les *pensions*, parcequ'elles sont purement temporelles. Un Clerc qui se marie ne peut conserver une *pension* sur un Evêché ou autre Benefice, sans une permission expresse du Roi & une dispense du Pape. Un arrêt du Conseil en 1683. a confirmé une *pension* sur un Evêché; & cet arrêt a été rendu sur un grand nombre d'exemples precedens. *J. du P.* T. IX.

Pension, se dit aussi des appointemens que le Roi, ou les Princes donnent à ceux qu'ils veulent recompenser, ou gratifier. Il est sur l'état des *pensions*. Le Roi donne des *pensions* aux gens de lettres. On appelle *pension* viagere, certaine somme d'argent, qu'on reçoit annuellement toute sa vie. Il s'est reservé une *pension* viagere de mille francs.

On dit vulgairement, qu'une chose est en *pension*, quand elle est engagée, ou égarée.

PENSIONNAIRE. s. m. & fem. Celui ou celle qui paye pension, qu'on nourrit & loge pour un certain prix. Les Regens & les Maîtres d'auberge tiennent des *pensionnaires*. Les Religieuses ont des filles *pensionnaires*. On voit plusieurs écriteaux où il y a, Ceans on tient *pensionnaires*.

Pensionnaire, se dit aussi de celui qui a une pension sur un Benefice. Il y a deux *pensionnaires* sur ce Benefice. Cet Evêque a des *pensionnaires* qui l'incommodent.

Il se dit pareillement de ceux qui reçoivent pension d'un Prince, d'un Etat, d'un grand Seigneur, &c. pour être dans ses intérêts. Il est *pensionnaire* d'un tel Prince. Le Roi a un grand nombre de *pensionnaires*.

Pensionnaire. Premier Ministre des Etats de la Province de Hollande. Sa charge ne lui donne point de voix decisive dans l'Assemblée des Etats de la Province, où il

il prend seance à la table des Nobles. Mais c'est lui qui propose les affaires, & les matieres sur lesquelles l'Assemblée doit deliberer. Il prend, & recueille les avis & les suffrages des villes. Il forme, & prononce les resolutions des Etats : il les fait resumer. Il ouvre toutes les lettres adressées aux Etats. Il confere avec les Ministres, & avec les Ambassadeurs sur tout ce qui regarde l'Etat. Il est chargé de veiller sur l'état des finances ; de conserver les droits de la Province ; de maintenir l'autorité des Etats, & de faire observer les reglemens qui concernent le bien, & le repos public. Il assiste au College des Conseillers deputez de la Province, qui représentent la Souveraineté en l'absence des Etats, & il est Deputé perpetuel aux Etats Generaux des Provinces-Unies. Il assiste aussi aux deliberations du Corps des Nobles de la Province, & porte la parole pour eux aux Etats. Sa commission n'est que pour le temps de cinq années, & quand elles sont expirées les Etats mettent en deliberation si elle sera prolongée, ou non. Il n'y a point d'exemple qu'elle ait été revoquée, si ce n'est sur la demission de celui qui étoit revetu de cette importante charge. On la renouvelle seulement tous les cinq ans. Mais en cas qu'un *Pensionnaire* voulût se demettre de sa Charge, on lui destine d'ordinaire une place dans l'une des Cours de Justice à son choix ; soit au Haut-Conseil ou à la Cour de Hollande, du jour qu'il a été élu *Pensionnaire*. En 1672. le *Pensionnaire* de Wit en quittant cette Charge opta le Haut-Conseil pour y aller prendre séance. Le *Pensionnaire* s'appelloit autrefois l'Avocat de la Province. On ne lui a donné le titre de *Pensionnaire* de Hollande, que pendant que Barneveld en faisoit les fonctions. Grotius l'appelle en Latin *Adsessor Jurisperitus*, & Merula *Advocatus Generalis*. Matthæus Professeur à Leide l'appelle *Consiliarius Pensionarius*, c'est-à-dire, *Conseiller Pensionnaire* ; & c'est la qualité que lui donnent les Etats dans ses provisions. On l'appelle ordinairement Mr. le *Pensionnaire* par prééminence, & comme le *Pensionnaire*, ou le Ministre de la Souveraineté.

PENSIONNAIRE. C'est aussi le Ministre de la Regence de chaque ville de la Province de Hollande. Sa fonction est de donner ses conseils dans les affaires du Gouvernement ou de la ville en particulier, ou de l'Etat en general. Ce sont les *Pensionnaires* qui portent la parole dans l'Assemblée des Etats de la part des villes qui composent les Etats de la Province de Hollande. Cependant les fonctions des *Pensionnaires* ne sont pas uniformes dans toutes les villes. Il y en a où les *Pensionnaires* ne donnent leur avis, & ne se trouvent dans les Assemblées des Magistrats, que quand ils y sont expressément appellez. Il y a au contraire des villes où ils s'y trouvent toûjours, & quelques-unes même où ils font les propositions de la part des Bourguemaistres, qui sont les Chefs du Conseil, où ils prennent les avis, & forment les conclusions. On les appelle *Pensionnaires* parcequ'ils reçoivent des appointemens.

PENSIONNAIRE, se dit ironiquement de ceux qui hantent souvent dans un logis pour y venir boire & manger. Je ne me puis deffaire de cet écornifleur, il est mon *pensionnaire*.

PENTACHORDE. s. m. Instrument de Musique qui a cinq cordes. On dit que le *Pentachorde* étoit une invention des Scytes. Ce mot est Grec, *pentachordos*, & vient de *penté*, *cinq*, & de *chordé*, *corde*.

PENTACROSTICHE. adj. Vers disposez en sorte qu'on y trouve cinq acrostiches d'un nom en cinq divisions qu'on fait exprès en chaque vers. C'est un travail pedantesque de faire des vers *pentacrostiches*.

PENTAGLOTTE. adj. m. & f. Qui est en cinq Langues. Valentin Schindler a fait un Dictionnaire *Pentaglotte*. La Bible de Philippe II. est une Bible *Pentaglotte*. Pseautier *Pentaglotte*.

PENTAGONE. adj. & s. m. Figure qui a cinq côtez & cinq angles. Le dodecaedre qui est le quatriéme des corps reguliers est composé de douze reguliers *pentagones*. Pappus a demontré que douze *pentagones* reguliers sont plus grands que vingt triangles inscrits dans le même cercle, liv. 5. Probl. 45. La plupart des citadelles sont des *pentagones* reguliers.

Ce mot vient du Grec, *penté*, *cinq*, & de *gonia*, angle.

Quelques Anatomistes appellent *pentagone*, le grand pectoral, qui est un des muscles du bras, à cause de sa figure.

PENTAMETRE. s. masc. Sorte de vers parmi les Grecs & les Latins composé de cinq pieds : les deux premiers peuvent être dactiles, ou spondées : le troisiéme est toûjours un spondée, & les deux derniers anapestes. Il se joint ordinairement aux vers hexametres dans les Elegies, Epigrammes, Epitres, & autres petites pieces, & il n'y a aucuns Ouvrages de seuls *pentametres*. Les Elegies & les Epitres d'Ovide sont composées de vers hexametres & *pentametres*.

PENTAPASTE. s. m. Terme de Mechanique. Machine à cinq poulies, dont il y en a trois dans la partie superieure, & deux dans la partie inferieure.

PENTAPHYLLOIDES. s. m. Plante dont il y a deux especes principales. La premiere pousse de sa racine plusieurs queuës longues comme la main, qui soutiennent chacune cinq feuilles, sçavoir trois à l'extremité de la queuë, & deux plus bas. Ces feuilles sont assez semblables à celles du Fraisier, mais plus petites, veluës, dentelées. Il s'éleve aussi de la racine une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, veluë, garnie de quelques feuilles, se divisant vers sa sommité en de petits rameaux qui portent des fleurs blanches & des fruits semblables aux fleurs & aux fruits de la Quintefeuille. Sa racine est assez grosse, ligneuse, rouge, astringente. En Latin *pentaphylloides erectum*. PIT. TOURNEF. La seconde espece a les feuilles disposées comme la precedente, dentelées comme celles du Geranium. Elle pousse plusieurs tiges longues d'un pied & demi, foibles, vuides, inclinées vers terre. Ses fleurs sont semblables à celles de l'autre espece, mais plus petites, jaunes, attachées à des pedicules courts. Sa racine est longue & assez grosse. En Latin *pentaphylloides supinum*. PIT. TOURNEF.

Pentaphylloides, *a pentaphyllo*, Quinte-feuille, parce que cette plante a beaucoup de rapport avec la Quintefeuille.

PENTAPOLE. s. f. Terme de Geographie & d'Histoire. Contrée où il y a cinq villes. On a donné ce nom à differens pays. On a ainsi appellé Sodome & les quatre villes qui furent consumées par le feu du Ciel. La *Pentapole* d'Egypte. La *Pentapole* de Libye.

PENTATEUQUE. s. m. Terme de Theologie. On appelle ainsi les cinq Livres de Moïse qui sont à la tête du Vieux Testament ; à sçavoir la Genese, l'Exode, les Nombres, le Levitique, & le Deuteronome. Il y a deux *Pentateuques* fameux, & qui se disputent la preference ; le *Pentateuque* Samaritain, & celui des Juifs. Ces deux *Pentateuques* sont pourtant assez conformes ; seulement les Sçavans disputent entr'eux si le *Pentateuque* Samaritain, ou celui des Juifs est écrit en caracteres Hebraïques. Beaucoup de Sçavans tiennent que le *Pentateuque* Samaritain a conservé les veritables caracteres Hebraïques, & que celui des Juifs, est écrit en caracteres Chaldaïques, qui étoient les seuls que le peuple Juif pouvoit lire au retour de la captivité de Babylone. Quelques Critiques modernes ont pretendu que le *Pentateuque* n'est point de Moïse, & qu'il a été transcrit, & compilé par Esdras, ou par quelque autre après la captivité de Babylone. Les Sadducéens n'admettoient que le *Pentateuque*. Les Samaritains ne reçoivent encore

core aujourd'hui que le *Pentateuque*. *Pentateuque*, est un mot Grec : *pentateûchos*, de *pente*, *cinq*, & *teûchos*, instrument, Volume.

PENTATHLE. s. m. Exercice des Grecs, qui comprenoient cinq sortes de jeux ou combats, la course, le saut, le jet du palet, le pugilat & la lutte. Celui qui remportoit la victoire dans le *Pentathle* recevoit les plus grands honneurs.

Ce mot est Grec, *pente* signifie, *cinq*, & *athlos*, *combat*.

PENTE. s. f. Inclinaison ; panchant d'un terrain, d'un lieu élevé qui va en descendant ; situation d'une chose qui tend d'un lieu haut vers un lieu plus bas. Cette maison est située sur la *pente* d'un coteau. Ce terrein va en *pente*. Dans la longueur de l'allée on a pratiqué une *pente* imperceptible. Cette colline a une *pente* douce, aisée. Le talus descend en *pente*.

Il se dit aussi des eaux. La *pente* de la riviere. La riviere a sa *pente* de ce côté-là. Donner la *pente* aux eaux. Les eaux ne descendent point naturellement, si elles ne trouvent de la *pente*. Plus un fleuve a de *pente*, plus il est rapide. La *pente* ordinaire des rivieres, comme celle de la Seine, est de cinq pieds par lieuë, comme portent les Memores de l'Academie des Sciences.

La *pente* d'un comble, est l'inclinaison des côtez d'un comble, qui le rend plus ou moins roide sur sa hauteur par rapport à sa base.

PENTE, se dit figurément, & signifie, Inclination. La nature corrompuë a une grande *pente* vers le peché. La *pente* de ce Juge est plutôt vers la douceur, que vers la severité. Il faut bien remarquer la *pente* de la concupiscence, pour la diminuer par le retranchement de tout ce qui la peut fortifier. NIC. Il n'est rien de plus doux & de plus agreable que de suivre la *pente* que la nature nous donne. M. ESP. Un Orateur adroit se sert avec tant d'art de la *pente* secrette du cœur, qu'on ne sent pas la violence qui conduit où il veut. LE P. RAP. L'homme a un desir naturel, & une *pente* invincible pour être heureux. MALEB.

Par l'exemple abusée,
Je suivois du plaisir la pente *trop aisée.* RAC.
Innocens Animaux,
Vous vous abandonnez sans remords, sans terreur,
A votre pente *naturelle ;*
Point de loi parmi vous ne la rend criminelle. DES-H.

PENTE, se dit aussi de la garniture qu'on met au haut d'un lit, ou d'un dais. Ce lit a des *pentes* de velours, de tapisseries. On a perdu une des trois *pentes* de ce lit. Ce dais a de riches crepines à ses *pentes*.

PENTE, se dit aussi d'une transition delicate & presqu'imperceptible. Il n'étoit question que du langage, neanmoins par une *pente* douce & presqu'insensible vous avez depeint les gens. LE CHEV. DE MERÉ.

PENTECOSTE, ou PENTECOTE. s. f. Fête solemnelle que les Juifs celebroient en memoire de la publication de la Loi. On l'appelloit aussi la *Fête des Semaines*, parce qu'elle se celebroit sept Semaines après Paques. On y offroit les premices des moissons du froment, qui s'achevoient alors. Cette Fête ne duroit qu'un jour qui se passoit dans la joye & dans les Sacrifices. *Pentecôte*, est un mot Grec : *pentecostèe*, qui signifie cinquantiéme, parce que la Fête de *Pentecôte* se celebroit le 50. jour après le 16. de Nisan qui étoit le second jour de la Fête de Paques. Les Juifs celebrent encore aujourd'hui la *Pentecôte*. Ils font un gateau fort épais, composé de sept couches de pâte, qu'ils appellent Sinaï, & ce gateau les fait resouvenir non seulement de la montagne de Sinaï, mais des sept lieux, par lesquels ils croyent que Dieu fut obligé de passer, pour remonter du sommet de cette montagne au Ciel. La Synagogue & les fenêtres des maisons sont couronnées de fleurs & de verdure, pour insinuer que tout étoit verd autour de Sinaï, quoique cette montagne fût située dans les deserts de l'Arabie. BASNAGE, *Hist. des Juifs*.

Les Chrêtiens celebrent aussi la *Pentecôte*, en memoire de ce qu'à pareil jour le Saint Esprit descendit sur les Apôtres, comme il est rapporté au 2. des Actes. Nous aurons bien-tôt la *Pentecôte*. Passer les fetes de la *Pentecôte* à la campagne. C'est la *Pentecôte* qui finit le têms pascal, dans lequel on chante Alleluya : autrefois on chantoit l'Office debout, & on ne jeûnoit point, comme temoignent Tertullien, Saint Jerôme & Saint Ambroise.

On dit proverbialement, A la *Pentecoste*, quoyqu'il coûte. On dit aussi, Entre Pâques & la *Pentecoûte* le dessert est une croûte. A Paris on prononce ce mot ainsi.

PENTESYRINGUE. s. f. Terme d'Antiquaire. Machine de bois à cinq trous, où l'on entravoit les jambes, les bras & la tête des criminels, afin qu'ils ne pûssent se remuer. Demosthene dans la III. Philippique appelle une paralysie, une maladie pire que la *Pentesyringue*. TOURREIL.

PENTIERE. s. f. Espece de grand filet fait de mailles quarrées & à losenge, propre à prendre des beccasses & autre gibier. Il n'est pas de ces oiseaux qu'on prend à la *pentiere*. Ceci est dit figurément d'un homme fin & rusé.

PENTOGRAPHE. s. m. Instrument de Mathematique qui sert à copier toutes sortes de desseins. On le nomme aussi pour cette raison *Singe*. Voyez ce mot.

PENTURE. s. f. Plaque de fer qu'on clouë à une porte, ou à une fenêtre, qui a une ouverture pour y faire entrer un gond sur lequel elle se meut comme sur un pivot pour s'ouvrir & se fermer. Les portes cocheres doivent avoir trois sortes *pentures*.

PENULTIESME, ou PENULTIEME. adj. m. & fem. Qui precede immediatement le dernier. Dans le mot de disgrace la *penultiéme* est longue. On met un accent circonflexe sur la *penultiéme* syllabe. Cet écolier est le *penultiéme* de sa classe. On vous a montré à la *penultiéme* leçon, &c. On dit aussi *antepenultiéme* ; pour dire, qui est avant le *penultiéme*, le dernier moins deux.

PENY. s. m. C'est le denier d'Angleterre. *Pence* est le plurier de *peny*.

PENY-POST. s. m. Poste d'un sou. C'est une poste où en donnant un sou, on envoye une lettre ou un petit paquet en quelque quartier de la ville de Londres que ce puisse être, & même à quatre milles aux environs.

P E O.

PEOTE. s. f. Petit vaisseau de Dalmatie. Espece de bâtiment rond, fait en forme de chaloupe, mais plus grand, & qui est fort en usage sur la mer Adriatique. S'embarquer sur une *peote*. Comme cette sorte de petit vaisseau va d'une très grande vitesse, on s'en sert quand on veut donner des avis en diligence.

P E P.

PEPASTIQUE. s. m. & adj. Sorte de medicament propre pour faire venir à maturité les humeurs vitieuses & corrompuës, & pour les disposer à une bonne suppuration ; il est d'une consistence emplastique. Le beurre, les racines de guimauve, de lis, les oignons, les feuilles d'oseille sont des medicamens *pepastiques*. On les appelle aussi *peptiques*, ou *maturatifs*.

Ce mot vient du Grec *pepainein*, *cuire*, *faire venir à maturité*.

PEPERIN. s. m. Sorte de pierre grise & rustique dont on se sert à Rome.

PEPIE. s. f. Pellicule blanche & seche qui vient à la Langue des oiseaux & particulierement des poules pour avoir

avoir eu soif & qui les empêche de boire. Cette poule a la *pepie*. Il faut donner de l'eau à ces oiseaux, de peur qu'ils n'ayent la *pepie*. Arracher la *pepie* à une poule, à un oiseau.

On dit aussi à table, quand on est trop long-temps à apporter à boire, Vous nous ferez avoir la *pepie*. On dit aussi, qu'une femme n'a pas la *pepie*, quand elle caquette beaucoup.

Ce mot vient de *pituita*, ou de *pipita*.

PEPIE, est aussi une certaine maladie qui vient à la Langue des oiseaux de Fauconnerie, parcequ'ils ont mangé de la chair sale & puante. TARDIF.

PEPIER. v. n. se dit des moineaux, lorsqu'ils poussent leur cri naturel. Ce mot signifioit autrefois *begayer*, comme font les enfans qui commencent à prononcer *papa*, d'où est venu aussi le mot de *papin*, qui en plusieurs lieux signifie encore la *bouillie* qu'on donne aux enfans, comme il faisoit autrefois, dont s'est fait aussi *papelarder*, qui signifie Marmotter, ne parler pas distinctement pour avoir la Langue trop grasse.

PEPIN. f.masc. Sorte de semence dont l'enveloppe n'est pas osseuse, mais plutôt cartilagineuse & semblable à un petit cuir. On distingue les fruits en fruits à noyau, & en fruits à *pepin*. Les fruits à *pepin* sont les pommes, poires, coins, &c. Le raisin, les groseilles, ont aussi des *pepins* faits d'une autre sorte. Un *pepin* de raisin fit mourir le Poëte Anacreon. Les *pepins* de poire sont estimez propres pour tuer les vers & pour empêcher la pourriture. LIGER.

PEPIN. Voyez PEPITA.

PEPINIERE. f. f. Lieu où l'on a semé des pepins, où l'on éleve des arbres à pepin pour les transplanter quand on en a besoin. Dans les grands jardins on reserve un canton pour faire une *pepiniere*. On le dit aussi improprement des autres sortes d'arbres qu'on y éleve. Nos *pepinieres* sont bien garnies. Les *pepinieres* n'ont operé chose qui vaille cette année. LIGER.

PEPINIERE, se dit figurément. La France est une *pepiniere* de soldats, c'est-à-dire, elle abonde en soldats. La Compagnie des Mousquetaires du Roi est une *pepiniere* d'Officiers pour les armées. L'Université de Paris est la *pepiniere* des sciences. L'Academie est devenuë comme une *pepiniere* d'où le Barreau, la Chaire & l'Etat ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. VAU. Les Substitutions sont des *pepinieres* de procès. OH. M.

PEPINIERISTE. adj. & subst. Jardinier qui ne s'attache qu'à élever des pepinieres. LA QUINT.

PEPITA, en François PEPIN. f. m. Morceau de metal pur qui se trouve dans les mines. On trouve quelquefois au Chili, par les lavages, de ces morceaux d'or pur, qu'on appelle en langage du pays *Pepitas*, de huit & dix marcs & de très-haut aloi. FREZIER. Les plus gros dont les Espagnols conservent la memoire sont les deux *pepitas* trouvez dans un lavadero de la Provinces de Guanum près Lima, l'un de 64. marcs, l'autre de 45. Ce dernier avoit cela de singulier, qu'il étoit composé d'or de trois alois, de 11. de 18. & de 21. carats. SAV. On a decouvert dans une des montagnes de la Cordillere des mines de cuivre pur, si singulieres, qu'on en a vu des *pepitas* ou morceaux de plus de cent quintaux. FREZIER.

PEPLIS. f. m. Espece de tithimale qui couvre la terre par quantité de tiges qu'elle pousse, longues d'un paime ou d'un palme & demi, étendus çà & là. Ses feuilles sont opposées deux à deux, rougeâtres, épaisses, longues, arondies au bout. Ses fleurs sont semblables à celles du tithimale, de couleur jaune. Ses semences sont oblongues, contenuës dans un fruit relevé de trois coins. Sa racine est simple, un peu grosse & longue. Mr. Tournefort l'appelle *tithymalus maritimus folio aurito obtuso*. Le *peplis* naît sur le bord de la mer, il rend du lait qui purge fortement de même que sa semence.

PEPLUS. f. m. Espece de tithimale qui est semblable au tithimale suivant le Soleil, mais plus petit en toutes ses parties. Ses tiges sont rougeâtres, & ses feuilles petites, oblongues, arondies, sans crenelures. Ses fleurs & ses semences sont semblables à celles du tithimale. Sa racine est deliée, fibreuse. Le *peplus* rend du lait ainsi que les autres especes de *tithimale*. Mr. Tournefort l'appelle avec Mr. Hermans *tithymalus rotundis foliis non crenatis*.

P E Q.

PEQUE. Voyez PEC.

PEQUEA. subst. masc. Arbre du Bresil dont la feuille est grande, sans poil. Il porte un fruit plus gros qu'une orange, couvert d'une écorce épaisse, dure, de couleur tirant sur le roux, semée de taches cendrées : ce fruit contient une liqueur mielleuse qui ne cede en rien au sucre en douceur ; il y a quelques noyaux mêlez. On trouve une autre espece de *pequea*, dont le bois est le plus dur & le plus pesant de tous ceux qui croissent dans le païs. Il n'est point sujet à la pourriture. Les Portugais l'appellent *setim*.

P E R.

PERAGER. f. masc. Terme de Coutume. Vieux mot. Voyage.

PER ARSIN, PER THESIN. Termes de Musique. *Per* est une preposition Latine qui signifie *par*, *pendant* : *arsis* & *thesis*, sont deux mots Grecs, dont le premier signifie *élevation*, & le second *position*. *Per thesin* veut dire, En battant, ou dans les premiers tems de la mesure. *Per arsin* veut dire, en levant, ou dans les derniers tems de la mesure. On dit aussi qu'un chant, qu'un contre-point, qu'une fugue, &c. sont *per thesin* quand les notes descendent de l'aigu au grave ; & qu'ils sont *per arsin*, quand au contraire les notes montent du grave à l'aigu. BROSSARD.

PERCALLES MAURIS. f. f. Toiles de coton blanches, plus fines que grosses, qui viennent des Indes-Orientales. Les *percalles* portent sept aunes & un quart de long sur une aune & un huit de large. SAV.

PERCANT, ANTE. adj. Qui fait un trou, qui entre, qui s'introduit dans un autre corps. Les tarrieres, les villebrequins, les forêts sont des instrumens *perçans*. Un poinçon bien *perçant*. Cette alêne n'est pas assez *perçante*.

PERÇANT, signifie aussi, Aigu, vif, violent, penetrant. L'aigle a les yeux vifs & *perçans*. Cet enfant a la voix claire, aiguë, & *perçante*. Des cris *perçans*. Des yeux *perçans*. La bise cause un froid *perçant* & penetrant.

PERÇANT, se dit figurément. Un esprit *perçant* & penetrant est celui qui a la conception prompte, qui va droit au fonds d'une affaire. Les yeux *perçans* de l'envie, sont à craindre.

PERCEBOSSE. f. f. Plante qu'on appelle autrement *Lysimachie*. Voyez ce mot.

PERCE-CHAUSSÉE. f. m. Sorte d'insecte qui est à peu près de la couleur & de la grosseur d'un hanneton, & qui perce quelquefois une chaussée de part en part. L'ACAD.

PERCEFEUILLE. f. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, grêle, ronde, lisse, noüée. Ses feuilles sont simples, rangées alternativement le long de la tige, un peu longues, étroites, nerveuses ; celles d'en bas sont quelquefois ovales & beaucoup plus larges que les autres. Ses fleurs sont en parasol, de couleur jaune ; chacune d'elles est composée de plusieurs feuilles disposées en rose. Lorsque la fleur est passée, il lui succede un fruit composé

font

de deux graines oblongues, arondies sur le dos, canelées. La racine est petite, ridée, verdâtre, d'un goût âcre de même que la semence. Cette plante est detersive, vulneraire, dessicative. En Latin *bupleurum folio subrotundo, sive vulgatissimum*. C. Bauh.

Bupleurum, du Grec *boûs*, *bœuf*, & *pleuron*, *côte*, comme qui diroit, *côte de bœuf*, parce qu'on a pretendu que la feuille de cette plante avoit la figure de la côte d'un bœuf; ou bien, de *bou*, *grand*, & *pleuron*, *côte*, comme qui diroit, *grande côte*. Lem.

PERCE-FORET. s. m. Terme dont on se sert dans le stile familier, en parlant d'un Chasseur determiné. C'est un *perce-forêt*, un vrai *perceforêt*. L'Acad.

PERCEINTE. s. f. Terme de Marine. Rebords, cordons ou bandes de bois qui regnent en dehors le long des bordages d'un vaisseau, qui servent à la liaison des tillacs. On le dit particulierement des trois cordons les plus proches de la quille. Voyez Preceinte.

PERCE-LETTRE. s. m. Petit fer pointu qui fait partie de la garniture d'un étui, ou d'une écritoire, qui sert à percer des lettres pour les cacheter. Il est maintenant de peu d'usage, depuis qu'on a cacheté des lettres sans les percer.

PERCEMENT. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit de toute ouverture faite après coup pour la baye d'une porte, ou d'une croisée, ou pour quelque autre sujet. Daviler.

PERCE-MOUSSE. s. f. Petite plante longue environ comme le doigt, portant beaucoup de feuilles presque aussi déliées que des cheveux, de couleur jaunâtre. Ses tiges portent en leurs sommitez de petites têtes longuettes. Ses racines sont très menuës, filamenteuses. Cette plante croît dans les bois, contre les vieilles murailles crevassées & humides, entre la mousse des vieux arbres. C'est un fort bon sudorifique: on s'en sert dans les pleuresies.

PERCENEGE. s. m. L'Academie le fait feminin. Petite plante qui porte des fleurs en hyver. Il y en a plusieurs especes. Le *percenege* ordinaire pousse trois, ou quatre, ou cinq feuilles semblables à celle du poireau, vertes, lisses, luisantes. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur de plus d'un demi-pied, qui porte ordinairement une seule fleur, quelquefois deux, rarement trois. Cette fleur est à six feuilles disposées en cloche penchée, de couleur blanche, ayant une tache verdâtre par dehors, d'une odeur qui n'est point desagreable. Lorsqu'elle est passée il lui succede un fruit relevé de trois coins, divisé interieurement en trois loges remplies de semences presque rondes, dures, jaunâtres. Sa racine est bulbeuse, composée de plusieurs tuniques blanches, & garnie en dessous de fibres blanchâtres. En Latin *Narcissoleucoium vulgare*. Pit. Tournefort.

PERCE-OREILLE. s. m. Petit insecte fait en forme de ver, qui se change en nymphe, & qu'on voit ensuite avec les aîles étenduës. En Latin *auricularia*.

PERCE-PIERRE, ou PASSE-PIERRE, ou CASSE-PIERRE. s. f. Plante qui est une espece de bacille ou fenouil marin, haute d'environ un pied. Ses feuilles sont charnuës, étroites, subdivisées trois-à-trois comme celles de l'autre espece, mais un peu plus larges & plus courtes, de couleur verte-brune, d'un goût un peu salé. Ses fleurs sont en parasol, de couleur jaune. Ses semences sont oblongues & étroites, plus grosses que celles de la premiere espece. Sa racine est longue, grosse, d'un goût & d'une odeur âcre & aromatique. En Latin *crithmum sive fœniculum maritimum minus*. C. Bauh. La *perce-pierre* naît proche de la mer, elle sort des fentes des rochers, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. On la confit dans du vinaigre pour la conserver & en manger l'hiver en salade: elle excite l'appetit, elle fait uriner, & emporte les obstructions.

PERCEPTIBLE. adj. m. & f. Qui peut-être vû. Cela n'est point *perceptible* aux yeux. Il s'étend aussi quelquefois aux autres sens & aux choses de l'esprit. Cela n'est presque point *perceptible* au goût. Il y a un petit trait de raillerie dans cette épigramme, mais cela n'est presque pas *perceptible*. Il ne s'employe guere qu'avec la negative. L'Acad.

PERCEPTION. s. f. Recepte, recouvrement en matiere de deniers, de fruits, de revenus, &c. Il est commis à la *preception* d'un tel droit. On n'a droit de faire la *perception* des fruits d'un Benefice, que depuis sa prise de possession. Il est obligé de rendre compte du revenu de cet heritage après la *preception* des fruits.

Du Latin, *perceptio*.

Perception, en matiere de Philosophie, veut dire l'action par laquelle les objets des sens sont apperçûs, sont sentis; le sentiment produit dans l'ame par l'impression d'un objet. *Perception* distincte, *perception* confuse. Les Philosophes disputent comment & où se fait la *perception*. Il n'y a point de *perception*, si les impressions des objets sur les organes du corps, parviennent jusques à l'ame. Or. M. La *perception* claire est la marque de la verité. Id. Les *perceptions* ou les idées ne sont pas de simples images des choses: mais elles enferment une affirmation ou une negation naturelle de ce qui est convenable ou de ce qui ne l'est pas. Tschirnhaus. Les *perceptions* des passions resident dans l'ame, & leurs mouvemens dans le corps. Regis. Les *perceptions* des passions violentes ne dependent pas de nous. Id. Les *perceptions* des passions moderées en dependent. Id. Ce mot se dit de l'action de connoitre & d'appercevoir par l'esprit, aussi bien que par les sens.

PERCER. v. act. & n. Faire un trou, une ouverture avec un instrument pointu. Ce Cavalier étoit tout *percé* de traits, de dards, de javelots. Cet autre étoit *percé* de part en part d'un coup d'épée, de lance, de pique. On a *percé* un abscès à ce malade avec une lancette. On *perce* la langue aux blasphemateurs. Le coup *perçoit* le crane. *Percer* d'outre en outre. On *perce* le bois avec des tarieres, des villebrequins; le cuir avec des alênes, des poinçons, des aiguilles. Ce navire étoit *percé* de coups de canon, *percé* à jour, *percé* de vers.

On dit aussi, *Percer* le vin; pour dire, l'entamer, faire un trou au muid pour y mettre un faucet, ou une cannule, une fontaine. Ce vin n'est pas bon, il en faut *percer* d'un autre. Il a fait *percer* son meilleur vin, pour regaler ses amis.

Menage derive ce mot de l'Italien *perrugiare*, ou de l'Anglois *to pierce*, qui signifient la même chose; ou plutôt du Latin *pertusus*, ou de *perserere*, ou *per medium inserere*.

Percer, signifie aussi, Faire une ouverture, un passage. Il a *percé* la muraille pour avoir une communication plus libre avec son voisin. On dit à la guerre, *Percer* la contrescarpe, *percer* jusques dans le fossé pour y faire une descente. On dit encore, que l'aigle *perce* la nuë de son vol; que le foudre *perce*, fend la nuë. On a *percé* une montagne pour faire le canal de Languedoc, & on navige dessous. Les chiens & les Piqueurs ont *percé* le fort de la forêt.

Percer, signifie aussi, Entrer dans quelque chose, s'y insinuer, y penetrer. Ce cuir est si bien preparé, qu'il ne *perce* point à l'eau. La pluye a *percé* mes habits. J'ai été tout *percé*, *percé* jusqu'aux os. On dit aussi, *Percer* la foule, fendre la presse; *percer* un bataillon, l'ouvrir & le defaire. On a *percé* bien avant dans le Septentrion. On dit fig. *percer* les nuits à jouër, à étudier, pour dire, passer entierement les nuits à jouër, à étudier.

Percer, en termes de chasse. C'est lorsqu'une bête tire de long, & s'en va sans s'arrêter étant chassée.

C'est aussi quand le Piqueur *perce* dans le fort. On dit, le Cerf a *percé* dans le bois : il faut *percer* dans ce fort si on veut détourner le Chevreuil.

PERCER. v. n. se faire ouverture. Cet abscès a *percé* de lui même. Les enfans sont malades quand les dents leur *percent*, c'est-à-dire, quand elles commencent à sortir de la mâchoire. On dit que les chevreaux bondissent & se rejouissent quand les cornes leur *percent*, c'est-à-dire, quand elles commencent à sortir de la tete. Cette maison *perce* dans deux ruës, d'une rue à l'autre. Ce coup *perce* dans les chairs.

PERCER, se dit figurément & signifie, Penetrer. La fine Geometrie ne peut aller bien loin sans *percer* dans l'infini. FONTEN. La verité a *percé* les tenebres de l'Idolâtrie. Pren garde que je ne te *perce* à jour d'une demonstration. ABL. Les gemissemens & les cris des innocens ont *percé* le Ciel, & sont parvenus jusqu'au trône de Dieu. On le dit aussi des choses qui sont sensibles, & qui touchent; Cela me *perce* le cœur. Rodrigue dit dans le Cid,

---- percé *jusques au fonds du cœur,*
D'une atteinte imprevuë aussi bien que mortelle. CORN.
La belle faisoit un vacarme,
Un bruit & des regrets à percer *tous les cœurs.* LA FONT.

On dit aussi d'un homme prevoyant, qu'il *perce* dans l'avenir; & d'un homme profond, qu'il a *percé* bien avant dans une science. Que j'entrevoye de belles consequences; je *perce* dans les suites. PASC.

PERCER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est bas *percé*; pour dire, Il n'a plus gueres d'argent. C'est un panier *percé*; pour dire, C'est un prodigue qu'on ne sçauroit enrichir, quelques dons qu'on lui fasse. On dit aussi de celui qui a reçu plusieurs coups, qu'il est *percé* comme un crible; & de celui qui est fort maigre, que les os lui *percent* la peau.

PERCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PERCÉ, en termes de Blason, se dit des pieces ouvertes à jour, qu'on appelle aussi *ajourées*.

PERCÉ, se dit en Architectûre de la distribution des jours, & de la lumiere. On dit qu'un mur de face est bien *percé*, lorsque les vuides sont bien proportionnez aux solides. On dit qu'un vestibule, qu'un salon est bien *percé*, lorsque la lumiere y est repanduë également. On dit qu'une maison est bien *percée*, quand elle a de belles vuës, de grandes fenestres & bien disposées.

EN PERCE. adv. On a mis ce muid *en perce*; pour dire, C'est celui qu'on vuide, dont on boit. Le muid chez les Cabaretiers ne demeure pas long-tems *en perce*, on l'a bien-tôt debité.

PERCEINTE. Voyez PRECEINTE.

PERCEVOIR. v. n. Terme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. On a donné quittance à ce Fermier des fruits *perçus* & à *percevoir* de cette terre jusqu'à la fin de son bail.

PERCEU, ou PERÇU, UE. part. Droits *perçus*, fruits *perçus*.

PERCEUR. s. m. On appelle *perceurs*, en termes de mer, ceux dont le metier est de percer les navires pour les cheviller. Selon l'Ordonn. de 1681. une même personne peut exercer les métiers de Charpentier, de Calfateur & de *Perceur* de vaisseau.

PERCHANT. s. m. Terme d'Oiselier. C'est un oiseau que l'Oiselier attache par le pied, & qui volte autour du lieu où il est attaché, pour y faire venir les autres oiseaux à mesure qu'ils passent, & donner occasion à l'Oiselier de les attraper.

PERCHE. s. f. Gaule, piece de bois longue & menuë. On se sert de *perches* à faire des treilles, des espaliers, des clôtures de jardins. On abat les noix & les pommes avec la *perche*.

Ce mot vient du Latin *pertica*.

PERCHE, se dit aussi des bâtons étendus pour y poser quelque chose. Les Blanchisseuses ont des *perches* à leurs fenêtres pour y faire secher leur linge.

PERCHES, se dit dans l'Architectûre Gothique de certains piliers ronds, menus, & fort hauts, qui joints ou trois ou cinq ensemble portent de fond, & se courbent par le haut, pour former les arcs, & les nerfs d'ogives qui retiennent les pendentifs.

PERCHE, se dit dans les Manufactures de lainage, d'un certain morceau de bois pendu en l'air par les deux bouts sur lequel les Laineurs étendent l'étoffe pour la lainer ou tirer à poil. On dit, Tirer un drap à la *perche*, pour dire, le lainer.

PERCHE, se dit aussi en termes de Tourneur d'un morceau de bois faisant ressort, que les Tourneurs attachent au plancher, & d'où pend la corde qui donne le mouvement spherique à leur ouvrage.

PERCHE, est aussi, en termes de Venerie, une espece de Chevalet, un assemblage de quatre pieces de bois. Deux sont posées perpendiculairement, & les deux autres sont des traverses, dont l'une joint les deux droites par enbas, & l'autre par enhaut. On met l'oiseau de proye sur la traverse d'enhaut laquelle est emboëtée sur les deux droites; & l'oiseau de proye y est attaché par une longe. Pour les petits oiseaux, la *perche* n'est qu'une piece droite potencée.

PERCHE, est aussi une mesure de longueur, dont on se sert pour l'arpentage ou mesurage des terres. Chez les Romains & les Geometres elle est de dix pieds. En France elle est differente suivant les lieux, de 18. 20. 22. & jusqu'à 24. pieds. Dans la Prêvoté & Vicomté de Paris la *perche* est de 18. pieds; & c'est la mesure la plus ordinaire. On distingue la grande, moyenne de 20. & la petite de 18. pieds. Au-Perche la *perche* est de 24. pieds, & le pied de 13. pouces. On se sert de la grande *perche* pour arpenter les eaux & forêts, & par consequent la *perche* quarrée contient 484. pieds quarrez. BION. En Angleterre la *perche* ordinaire est de 16. pied & ½. Mesurer à la *perche*. L'arpent de terre doit contenir 100. *perches*. Chez les Auteurs on l'appelle aussi *verge*, *corde* & *chaîne*. Les Latins l'ont appellé *funis*, *corda*, *catena* & *decempeda*.

Il signifie aussi la chose mesurée. Un *perche* de vigne. Il m'a vendu vingt *perches* de son heritage pour aggrandir mon jardin.

PERCHE, en termes de Venerie, se dit du marrein, de la ramure d'un cerf, ou du tronc de chaque tête de cerf où sont attachez les andouilliers. Une *perche* chevillée de huit cors. On le dit aussi du Daim, du Chevreuil & du Bouc sauvage. On se sert aussi de ce terme en Blason.

PERCHE, est aussi un poisson d'eau douce, blanc & à petites écailles, qui mange les autres poissons comme le brochet; mais le brochet ne peut pas manger la *perche*, parcequ'elle a un aileron piquant qu'elle herisse à son approche. Il y en a deux especes, une grande & une petite. La premiere est longue d'un pied & demi, large à proportion, couverte de petites écailles qui sont fortement attachées à sa chair, sa bouche est petite & elle n'a point de dents. On trouve dans sa tête plusieurs petites pierres. Son corps est de couleurs variées, cendrées, noirâtres. Elle est armée sur les dos de deux os, ou arêtes pointuës, dont la piqueur est dangereuse & difficile à guerir. Elle se nourrit de petits poissons. La seconde est plus petite que la precedente, rude, épineuse de tous côtez, de couleur rougeâtre & jaunâtre, couverte d'écailles dures. Elle renferme aussi dans sa tête plusieurs petites pierres. L'une & l'autre *perche* sont excellentes à manger. Leurs femelles portent une grande quantité d'œufs. Elles cherchent les eaux claires. Les pierres qui se trouvent dans leurs têtes sont ape-

aperitives ; étant broyées & prises interieurement ; comme les yeux d'Ecreviſſe ; on s'en ſert pour la pierre, pour la gravelle. La doſe en eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules. On les employe auſſi exterieurement pour les ulceres des gencives, pour le ſcorbut. LEM. Les œufs de la *perche* ſont un bon manger ſur tout pour les impuiſſans. On les coupe par le milieu & on les fait griller ſeulement. C'eſt environ le mois de Juillet que les *perches* jettent leurs œufs, d'où naît une ſorte de petit poiſſon qu'on appelle *mirequantons* en Savoye, qui n'eſt pas plus grand qu'une épingle au commencement qu'on le pêche, & qui devient d'abord un peu plus gros qu'un fer d'éguillette & alors il change de nom & de bonté. DU CHESNE.

Il y a auſſi une *Perche de mer*. Elle ne croît pas ſi grande que la *Perche de riviere*. Sa couleur eſt rouge-brune ou noirâtre. Son dos eſt garni des pointes & couvert de petites écailles. On ne l'eſtime point bonne à manger. ID.

En Latin *perca*, du Grec *percos*, *noir*, parce que ce poiſſon eſt marqué de quelques taches noirâtres.

On dit figurément & par raillerie, en parlant d'une femme dont la taille eſt grande & toute d'une venuë, que c'eſt une grande *perche*.

On dit proverbialement, Se battre à la *perche*, pour dire, Se debattre inutilement ; ſe donner beaucoup de mouvement ſans aucun effet. Cela eſt pris des oiſeaux de proye qui par impatience veulent voler lorſqu'ils ſont attachez ſur la *perche* ; la longe les retient & alors ils ſe debattent inutilement, & ils rompent quelquefois leurs pennes.

PERCHER. v. n. Se mettre ſur une perche. Il ne ſe dit proprement que des oiſeaux domeſtiques, comme poules, coqs d'Inde, &c. Les coqs & les poules *perchent* toutes les nuits. Il ſe dit auſſi par extention des autres oiſeaux. Il vient tous les ſoirs un grand nombre de corneilles *percher* ou *ſe percher* ſur les arbres de ce bois. Tous les oiſeaux *ſe perchent* ſur des branches pour ſe repoſer après un long vol, ou pour dormir. Un aigle ſe vint *percher* ſur le joug du chariot. ABLAN.

Ils venoient percher *ſur la viſiere,*
Où pour lors étoit Bouteville. VOIT.

On dit auſſi d'un homme qui eſt monté en un lieu haut pour voir quelque ſpectacle, Où vous êtes-vous allé *percher* ?

On le dit auſſi fig. de tout ce qui eſt fort élevé, & en ſtile comique des termes empoulés, &c.

En proſe & vers, tout eſt ſi haut perché,
Qu'également je m'y trouve empeché. DU CER.

PERCHÉ, ÉE. adj. En termes de Blaſon, on dit, Un oiſeau *perché*, lorſqu'il eſt peint ſur une perche, ou branche d'un autre émail. Il portoit d'azur à l'eſpervier à vol étendu, lié, *perché* & grilletté d'argent.

PERCHERON, ONE. ſ. m. & f. Homme ou Femme qui eſt du Perche, Province de France.

PERCHIS. ſ. m. Terme de Jardinier. Clôture qui ſe fait avec des perches. On ne peut entrer dans un endroit où l'on a fait un bon *perchis*.

Il ſignifie auſſi un treillage qui n'eſt pas fait avec des échalats.

PERCHOIR. ſ. m. Lieu où ſe perchent les oiſeaux de proye. On le dit particulierement des bâtons qu'on met dans des volieres ou des cages, afin que les oiſeaux s'y perchent.

A la *Percloſe*. adv. Vieux mot. A la fin. BOREL.

PERCLUS, USE. adj. Paralytique, impotent de tout le corps, ou d'une partie, malade qui ne ſe peut remuer, ou qui ne ſe peut aider de ſes membres. Il eſt *perclus* d'un bras, d'une jambe, de tout le corps. Cette fluxion l'a rendu *perclus*.

PERCLUS, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit, en parlant d'un homme qui ne raiſonne plus. C'étoit un bel eſprit, mais cette maladie l'a rendu tout *perclus*. Tout devot a le cerveau *perclus*. BOIL.

PERCOIR. ſ. m. ou PERCOIRE. ſ. f. Inſtrument avec lequel on perce. Le *perçoir* de vin eſt un villebrequin, dont la meche a un bouton qui arrête la liqueur. Il y a auſſi des *perçoirs* chez les Serruriers & Armuriers pour forer les clefs & les canons des armes à feu, tant à froid qu'à chaud. Les ouvriers en fer diſent plus ordinairement *poinçon* ou *mandrin*, que *perçoir* ou *perçoire*.

PERCONTATION. ſ. f. Vieux mot. Enquete. BOREL. Du Latin *percontatio*.

PERCUSSION. ſ. f. Terme de Phyſique. Impreſſion d'un corps qui tombe ſur quelque autre. Borelli definit la *percuſſion*, l'action du corps mouvant qui comprime ou reſſerre les parties du corps mu. C'eſt le choc de deux corps, qui s'approchant l'un de l'autre s'empêchent par leur impenetrabilité. LE P. PARD. Tous les ſons ne ſont autre choſe qu'une *percuſſion* de l'air. Les tambours, les cloches font grand bruit à cauſe de la violente *percuſſion* de l'air. On n'a pu encore determiner le poids, la force que donne le mouvement de la *percuſſion*, la proportion de la *percuſſion*, & de la *repercuſſion*. La celerité de la *percuſſion* fait qu'on perce d'un coup de piſtolet un ais ſuſpendu en l'air, ſans qu'il ſe remuë ſenſiblement, quoi qu'on le faſſe remuer ſans peine avec un paille. MEM. DE TR. Le P. Pardies a traité des loix de la *percuſſion*, & des regles de la reflexion, & Mr. Hughens a fait un Traité du mouvement des corps produit par la *percuſſion*. Voyez auſſi Borelli *de vi percuſſionis*. C'eſt une maxime generale, que quand deux corps ſe frappent, la *percuſſion* eſt mutuelle, & égale de part & d'autre. Ainſi la force de la *percuſſion* ſera d'autant plus grande, que leur approche mutuelle ſe fera avec plus de rapidité. LE P. PARD. On appelle *centre de percuſſion* le point par lequel un corps ſe mouvant heurte avec le plus grand effort contre un autre qui s'oppoſe à ſon mouvement.

Du Latin *percutere*, frapper.

PERCUSSION, en termes de Chiromance, ſignifie le gras de la main depuis le bas juſques vers le petit doigt.

PERDANT. ſ. m. Celui qui perd. Il ne ſe dit gueres que des jouëurs. Les gagnants & les *perdants*. Je me ſuis trouvé du côté des *perdans*, je pariois pour les *perdans*.

PERDITION. ſ. f. Degât, diſſipation. En ce ſens il n'a guere d'uſage qu'en parlant du mauvais emploi qu'on fait de ſon bien. Tout ſon bien s'en va en *perdition*.

PERDITION. Ce mot s'employe plus ordinairement pour ſignifier l'état d'une perſonne, qui eſt dans quelque grande erreur au ſujet de la Religion ou dans l'habitude des vices. Les Heretiques ſont dans la voye de *perdition*. C'eſt là une maiſon de *perdition*. Dieu met au jour tout cet ouvrage de *perdition* & de tenebres. PAT. On inſpire aux jeunes Religieux de faux ſentimens d'honneur qui ſont le commencement de leur *perdition*. AB. REGN. Jeſus-Chriſt au 17. de S. Jean, appelle Judas, le fils de *perdition*.

PERDRE. v. act. On conjugue, *je pers, tu pers, il perd. Je perdis, j'ai perdu, je perderai, que je perde.* Ceux qui parlent bien ne peuvent ſoufrir *perdé-je*, qui eſt contre la Grammaire ; ni *perds-je* : il veulent qu'on prenne un detour, *eſt ce que je perds* ? A l'imperatif il a *pers*. VAU. CORN. C'eſt, Souffrir quelque dommage, quelque diminution en ſa ſanté, en ſon honneur, en ſes biens. Une playe dans la veine cave eſt mortelle, parcequ'on *perd* tout ſon ſang. La maladie fait *perdre* les forces, la vie le ſentiment, la connoiſſance. Ce General a *perdu* la bataille. Cet homme a *perdu* tout ſon bien, ſes droits, ſon credit par banqueroute, par la guerre, par le jeu, par mauvais ménage. Il a *perdu* ſon pere, ſon frere, &c. c'eſt-à-dire, qu'ils ſont morts. On n'aime pas bien les gens, ſi on ne craint quelquefois de les *perdre*. B.

RAB. Nous nous devenons plus chers à mesure que nous sommes plus prêts de nous *perdre*. ST. EV. Il a *perdu* sa cause, son procès. Il a *perdu* la vuë, l'ouïe, un membre à la guerre. *Perdre* l'haleine.

PERDRE, signifie quelquefois, Manquer à gagner. Ce Marchand a *perdu* beaucoup de n'avoir pas été à cette Foire. J'ai bien *perdu* de ne m'être pas trouvé à la mort de mon oncle. Il signifie, Gâter, endommager. La nielle a *perdu* les blez. La riviere s'est debordée & a *perdu* toute la Campagne.

PERDRE, signifie aussi, Prodiguer, dissiper, faire un mauvais usage d'une chose. C'est un homme qui *perd* son tems, qui l'employe en bagatelles. Il *perd* sa fortune, il ne menage pas les occasions de la faire. Il a *perdu* sa peine & ses pas à la recherche de cette fille.

PERDRE, signifie aussi, Corrompre les mœurs, debaucher. Ce libertin a *perdu* par ses impietez une infinité de jeunes gens. Cette fille étoit née sage, mais les mauvaise compagnies l'ont *perduë*. Vous le *perdez* par vos flatteries.

PERDRE, signifie aussi, Detruire, ruïner. C'est un homme qu'on veut *perdre*, qu'on veut exterminer. Si Narcisse ne se fut hâté de *perdre* Messaline, Messaline le *perdoit* lui-même. ABL. Je veux vaincre, ou me *perdre*. CORN. C'est un homme qui se *perd* dans la debauche. Cette maison se *perd*, il n'y a personne qui la puisse soutenir. Le tems nous a fait *perdre* les plus beaux monumens de l'Antiquité.

On dit qu'un homme se *perd*, quand il se noye; qu'un navire se *perd*, quand il s'abime. Les grands ambitieux & les miserables qui n'ont rien à *perdre*, aiment toûjours le change. BOSS.

PERDRE, se dit aussi des choses qui nous échapent; qui s'élevent hors de la portée de nos sens. Une aigle vole si haut, qu'on le *perd* de vuë. On dit que les cometes, que les meteores se *perdent*, quand ils disparoissent, qu'un homme se *perd* dans les bois, dans un labyrinthe; qu'un enfant se *perd* dans les ruës, quand il s'égare. On dit en ce sens, que l'eau se *perd* dans un trou, dans la terre; pour dire, qu'elle s'écoule, qu'elle s'y imbibe insensiblement.

On dit, en Physique, qu'il ne se *perd* rien dans le monde, qu'il n'y a que la forme de changée. Le mouvement ne se *perd* point, mais se communique au corps qu'il rencontre. On dit que du vin & des drogues *perdent* leurs forces, lorsqu'elles s'alterent & se corrompent.

PERDRE, se dit figurément. *Perdre* son ame, c'est se damner; *perdre* la grace, c'est en decheoir. Il vaudroit mieux se *perdre* gayement par la galanterie, que de se *perdre* tristement par l'orgueil, & par l'envie ou le chagrin, qui accompagnent la devotion. LA BR. Combien de femmes que les apparences seules ont *perduës* dans le monde? H. S. DE M. La calomnie m'avoit *perduë* auprès de toutes les personnes vertueuses. ID. La chasteté se *perd* dès qu'on consent de la *perdre*. OE. M. Il est vrai qu'en *perdant* mes amis de vuë je ne *perds* pas la raison. M. SC. *Perdre* vingt amis pour un bon mot. BOIL. Vous ne sçauriez me *perdre* quelque negligence que vous ayez pour moi. VOI. c'est-à-dire, vous avez beau me negliger, je serai toûjours de vos amis. Les idées se *perdent*, c'est-à-dire, s'effacent de la memoire. On dit aussi, qu'un homme se *perd* dans son discours, dans ses raisonnemens, lorsqu'il s'égare, ou qu'il veut trop subtiliser, & qu'il se jette dans le galimathias. Lucain d'un esprit naturellement outré se guinde, s'évapore, & se *perd* très-souvent. BOU. Pindare s'éleve quelquefois si haut qu'on le *perd* de vuë. PER. Combien de Doctours se *perdent* dans leurs argumens? On ne sçauroit les suivre; on ne sçait où ils vont. BAY. Dans ce desordre il ne se *perdit* point, il prit ses précautions. OE. M. On dit aussi, *perdre* l'esprit, *perdre* courage, *perdre* l'espoir, *perdre* contenance.

PERDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Marchand qui *perd* ne peut rire. Qui *perd* son bien *perd* son sens. A laver la tête d'un âne on n'y *perd* que sa lessive. Si vous n'avez point d'autre siflet, votre chien est *perdu*; pour dire, Si vous n'avez point d'autre ressource. On dit aussi, C'est le jeu de Coquinbert, où qui gagne *perd*, quand on sçait *perdre* à propos. On dit aussi, qu'il ne faut pas laisser *perdre* les bonnes coutumes, en parlant de quelque fête où l'on se rejouit, où l'on fait quelque goinfrerie. On dit, Il joue à se *perdre*, à tout *perdre*. On dit encore, quand on a affaire à un insolvable, qu'on n'y *perdra* que l'argent & l'attente. On dit, Tirer à coup *perdu*, pour dire, Tirer au hazard. Se jetter à corps *perdu* sur quelqu'un, pour dire, Se jetter sur lui avec impetuosité, & sans songer à le ménager. On dit qu'un bienfait n'est jamais *perdu*, pour dire qu'un bienfait a tôt ou tard sa reconnoissance de quelque part que ce soit. On dit qu'un homme a *perdu* le goût du pain, quand il est mort. On dit aussi, Qui *perd* pêche. On dit au jeu, Qui quitte la partie la *perd*; & en debauche, Il est aujourd'huy St Lambert, qui quitte sa place la *perd*. On dit encore, qu'il se faut garder des gens qui n'ont rien à *perdre*. On dit, Pour un *perdu* deux recouverts, quand on veut faire entendre que la perte qu'on a faite, est facile à reparer.

PERDU, UË. part. pass. & adj. On dit prov. courrir comme un *perdu*, crier comme un *perdu*, pour dire, crier, courir de toute sa force. Je devorois comme un *perdu* tout ce qu'on me presentoit. LA HONT.

On appelle *enfans perdus*, ceux que l'on detache pour donner à la tête des troupes. On appelle aussi, en termes de guerre, sentinelle *perduë*, Une sentinelle postée dans un lieu extrêmément avancé. On dit qu'un homme est *perdu* de dettes, qu'il est perdu de debauches, pour dire, qu'il est accablé de dettes, qu'il a ruiné sa santé par ses debauches.

Un tas d'hommes perdus *de dettes & de crimes*;
Que pressent de mes loix les ordres legitimes. CORN.

On dit aussi *perdu* de goutte, de verolle. On dit, C'est un homme *perdu*, à qui on ne sçauroit sauver la vie, dont on ne peut jamais faire rien de bon. On dit aussi, qu'une fille est *perduë*, quand elle a forfait à son honneur; que c'est de l'argent *perdu*, lorsqu'on l'employe à des choses dont on ne tirera point de profit, ni de satisfaction. On dit, Donner de l'argent à fonds *perdu*, quand on le donne à rente viagere, au denier fort. On appelle, Heures *perduës*, les heures du loisir d'un homme qui est ordinairement fort occupé. Voyez cela à vos heures *perduës*. On dit, Faire flotter du bois à bois *perdu*; pour dire, le jetter dans des petites rivieres qui ne peuvent porter, ni train, ni bateau. On fait des moles & de jettées en mer à pierre *perduë*, lorsqu'on en jette une grande confusion dans la mer qui ne se soutient que par sa masse. On appelle aussi un puits *perdu*, un puits dont le fond est de sable, où se perdent les eaux qui s'y écoulent. On dit en Peinture, que des contours de figures sont *perdus* ou noyez, lorsqu'ils sont confondus avec le fonds; & qu'ils diminuent insensiblement.

On dit absolument, Tout est *perdu*; c'est fait de nous, quand on n'a plus d'esperance, ni de ressource.

PERDREAU. s. masc. Jeune perdrix. Le mois d'Août est la saison des *perdreaux*. Les *perdreaux* ne sont bons que quand ils sont maillez, quand ils ont des taches blanches sur les plumes.

PERDRIAU. s. m. Nom qu'on donne à quatre cailloux, qu'on met en terre à côté des bornes lorsqu'on les plante. DE LAUR. Il s'est dit apparemment pour *perdrau*.

PERDRIGON. s. masc. Espece de prune. Il y a deux sortes de *perdrigon*, le blanc & le violet. Il y a encore le

le petit *perdrigon* & le *perdrigon* tardif. Les *perdrigons* ont la figure longuette. Voilà d'excellent *perdrigon*. Il y a encore le *perdrigon* du cernay : il est fort gros, & a la figure ronde & presque quarrée & plate. LA QUINT.

PERDRISEUR. s. m. Ancien Officier de la maison du Roi qui avoit l'intendance de ce qui regarde la Chasse & le vol de la Perdrix.

PERDRIX. s. f. Oiseau excellent à manger, & qui vit à terre, dont le vol est bas & de peu d'étenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. La *perdrix* vit ordinairement quinze ou seize ans. Il y en a de deux especes qui ne different gueres que par leurs couleurs. Les *perdrix grises* sont les plus communes; on en trouve par tout, les *rouges* sont les plus grosses, & ont les pieds rouges & quelques plumes autour du col. La *perdrix* rouge est la plus estimée; on la trouve en Poitou, en Xaintonge, en Anjou, dans le bas Languedoc. La *perdrix* se nourrit de limaçons, de semences, de sommitez tendres de plusieurs arbres & d'autres plantes. Il y a des *perdrix blanches* dans les Alpes, qui ont des plumes sur les pieds. Il y a aussi des *perdrix griêches*, que quelques-uns confondent avec les *beccasses*. Les *perdrix* de Perse sont les plus grosses *perdrix* du monde. CHARD. La *perdrix* de Grece, appellée en Italien *Cothurno*, est deux fois plus grosse que notre *perdrix* rouge. La chair de la *perdrix* étant mangée ou prise en bouillon est restaurante. Son sang & son fiel sont propres pour les ulceres des yeux, pour les cataractes, y étant instillez chauds sortans de l'animal quand on le tuë.

A Scio les *perdrix* sont aussi privées que les poules. On les mene le matin à la campagne chercher leur nourriture comme des troupeaux de moutons. Chaque famille confie les siennes au gardien commun : ce gardien les ramene le soir & on les appelle chez soi avec un coup de sifflet. S'il plaît au maître de faire venir pendant la journée celles qui lui appartiennent, on les avertit avec le même signal, & on les voit revenir sans confusion. M. Tournefort dit, qu'il a vû un homme en Provence du côté de Grasse, qui conduisoit des compagnies de *perdrix* à la campagne & qui les faisoit venir à lui quand il vouloit : il les prenoit avec la main, les mettoit dans son sein & les renvoyoit ensuite chercher leur vie avec les autres.

Perdrix, vient du cri de cet oiseau, qui semble prononcer le même mot. BELON. On l'appelle en Grec, & en Latin *perdix*.

On appelle une compagnie de *perdrix*, les *perdrix* d'une couvée qui volent ensemble. On dit, Des yeux de *perdrix*; pour dire, de petits yeux, ou quelques petits ulceres. On brûle des plumes de *perdrix* pour guerir le mal de matrice, parcequ'elles sont fort puantes. On va à la chasse aux *perdrix* avec un chien couchant. On attend les *perdrix* à la remise.

A la Fauconnerie du Roi, il y a un *vol pour les champs*, c'est-à-dire, pour les *Perdrix*, & des Officiers particuliers pour ce vol. Pour le *vol de la Perdrix*, on se sert du Faucon, du Tiercelet de Faucon, du Sacre, du Sacret, du Laneret, de l'Autour, du Tiercelet d'Autour, de l'Eprevier, du Tiercelet d'Eprevier, & de l'Emerillon. Il y a des oiseaux pour la *Perdrix* qui tournent & se soûtiennent sur les chiens, & qu'on mene jusqu'à près de demi lieuë, se tenant toûjours sur les aîles. Il y en a d'autres qu'on appelle *Oiseaux bloqueurs* qui poussent la *Perdrix* à tire d'aile. Toutes les fois que la *Perdrix* part, les Chasseurs crient *gueraux*.

En termes de Blason on se sert aussi du mot de *perdrix*, quand on les représente sur les Ecus, mais elles n'ont jamais le vol ouvert.

PERDURABLE. adj. m. & fem. Qui doit toûjours durer. Dieu a promis à ses élus une felicité *perdurable*. Il n'y a rien en ce monde de *perdurable*.

PERE. s. m. Terme relatif. Celui qui a un ou plusieurs enfans. Le nom de *pere* est un nom venerable : la nature, & la loi lui donnent une grande autorité. LE MAI. L'autorité des *peres* & la dependance des enfans est la premiere de toutes les loix. Il y a des devoirs reciproques du *pere* à l'égard du fils, & du fils à l'égard du *pere*. *Pere* & mere honoreras, c'est un des preceptes du Decalogue. Par les loix de Romulus un *pere* avoit une puissance sans bornes sur ses enfans. Dans l'ancienne Rome les *peres* avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans; il fut aboli dans la suite. Solon avoit donné le même pouvoir aux *peres* sur leurs enfans, & Cesar rapporte que les Gaulois l'exerçoient sur leurs femmes aussi bien que sur leurs enfans. On pretend que parmi les Juifs les *Peres* exerçoient cette puissance absoluë, & ce droit farouche sur leurs enfans. Quand on a un de ces *peres* qui sont trop les *peres*, & qui agissent continuellement avec autorité, l'on est en quelque sorte excusable de n'avoir pas pour eux toute la tendresse imaginable. M. SC. Si l'autorité paternelle doit ceder à celle de Dieu, il ne faut pas aussi mepriser la tendresse, & la douleur d'un *pere*, sous pretexte d'executer les ordres du Ciel. C. B. Telemaque repond ingenûment dans Homere à celui qui lui demandoit si Ulysse étoit son *pere*,

Ma mere m'a bien dit que mon pere *est Ulysse*,
Pourtant je n'en sçai rien; n'y ayant cil qui puisse
Dire pour tout certain de quel pere *il est fils*. DU PLEIX.

On appelle Adam notre premier *pere*. *Pere de famille*, celui qui est chef d'une maison, soit qu'il ait des enfans, ou non. *Pere adoptif*, celui qui avouë pour siens les enfans d'autrui. *Pere putatif*, celui qui est reputé *pere*. Saint Joseph étoit *pere putatif* de notre Seigneur. *Pere naturel* est celui qui a des enfans illegitimes. Un *grand-pere*, c'est un ayeul; un *beau-pere*, celui dont on a épousé la fille, ou celui qui est marié à une femme qui a des enfans d'un autre lit. Un *pere nourricier* est le mari de la nourrice qui a donné à teter à un enfant. On voit dans le T. VI. *des Mem. de Trevoux*, comment le nom de *pere* est exprimé en cent differentes Langues.

PERE, se dit aussi en Theologie de la premiere personne de la Trinité. Dieu le *Pere* est vrai *Pere* à l'égard de JESUS-CHRIST. A l'égard des hommes on l'appelle le *Pere celeste*, Notre *Pere* qui est aux cieux.

PERE, se dit figurément. Et premierement on le dit des Patriarches. Abraham a été nommé le *Pere des Croyans*. Abraham fut choisi de Dieu pour être la tige & le *pere* de tous les Croyans. BOSS.

Dans l'Eglise on appelle *Peres*, les anciens Prelats, les anciens Docteurs. Saint Chrysostome, Saint Basile, ont été des *Peres* Grecs; St. Augustin, St. Ambroise, des *Peres* Latins. La Bibliotheque des *Peres* est un Recueil en plusieurs Volumes des Ecrits de plusieurs *Peres*. Nous avons des *Peres* de l'impression de l'Inquisition, où l'on voit des pages entieres retranchées, parce qu'elles contenoient des sentimens ou des usages opposez à ceux qui ont cours dans les pays d'Inquisition. HIST. DE L'INQ. Ce Docteur sçait bien les *Peres*. Les Vies de *Peres* Hermites. Les *Peres* des deux premiers siecles étoient de pauvres Theologiens, qui voloient rez pied rez terre. JU. Les *Peres* sont les veritables interpretes de l'Evangile, & l'Eglise ne les a honorez de ce nom sacré de *Peres*, que parceque leurs Ouvrages sont en quelque façon le patrimoine, & l'heritage qu'ils ont laissé aux Fideles, comme à leurs veritables enfans. LE PORT-R. Les *Peres* étoient bons pour la morale de leur temps. PASC. Les *Peres* sont bonnes gens, disoit Scaliger; mais ils ne sont pas sçavans. Quand on considere les *Peres* de près, l'on rabat bien de cette veneration que les siecles leur ont attirée : le grand éloignement qu'il y a entr'eux & nous, nous les fait paroître plus grands qu'ils ne sont.

Or. M. Les *Peres* avoient plus d'imagination, & de vivacité d'esprit que de jugement, & de bon sens. Ils donnoient trop dans les brillans, & dans les allegories; la justesse d'esprit étoit la chose dont ils se piquoient le moins. Id. Je ne doute pas que vous ne vous justifiez par l'exemple de quelque *Pere*. Car que ne trouverez-vous pas dans les *Peres*? Rac. Dans l'Eglise Romaine on donne le nom de *Peres* aux Docteurs de l'Eglise jusqu'au XII. siecle; sur ce pied-là S. Bernard & S. Anselme ont été les derniers. Ceux qui ont écrit depuis le XII. siecle sont appellez Docteurs, & non pas *Peres*. Tr.

On appelle aussi *Peres*, les Evêques qui composent un Concile. Les *Peres* du Concile de Nicée condamnerent Arius. S. Cyrille étoit un des *Peres* du Concile d'Ephese. Et on le dit de tous les Conciles tant Generaux, que Nationaux & même Provinciaux, qui se sont tenus, même depuis le XII. siecle, & jusqu'à nous.

On appelle *Peres* du desert, les anciens Anachoretes, qui se retiroient dans les deserts pour y faire penitence.

Pere, est aussi un titre d'honneur qu'on donne dans l'Eglise Romaine aux Prelats & aux personnes constituées en dignité dans l'Eglise, ou dans les Ordres Sacrez. Reverend *Pere* en Dieu Messire tel Evêque de, &c. Le Confesseur est regardé comme un *Pere* spirituel.

Pere, se dit aussi des Superieurs des Couvens, de ceux qui sont Profès, & dans les Ordres, par opposition aux *Novices*. Le *Pere* General, le *Pere* Provincial, Exprovincial, qui a été Provincial. Les noms de Superieurs sont differens suivant les lieux & les Ordres. *Pere Prieur, Pere Sous-Prieur*. Les *Peres Deffiniteurs & Assistans* dans l'Ordre de Saint Benoît; le *Pere Gardien* en celui de Saint François, le *Pere Correcteur* chez les Minimes; le *Pere Ministre* chez les Mathurins; le *Pere Recteur*, ou *Prefect*, dans les Colleges. Les Mendians ont aussi un *Pere temporel* pour les necessitez de la Maison.

Peres, au pluriel, se dit de toutes les Congregations d'Ecclesiastiques regulieres, ou seculieres. Les *Peres* Capucins, Cordeliers, Augustins, Jacobins, &c. Les *Peres* Jesuïtes, de l'Oratoire, Barnabites, de la Doctrine Chrêtienne, Theatins, de la Mission. On appelle à Paris les Augustins Dechaussez, les *Petits Peres*. Le P. Anselme, Auteur de la Genealogie de la Maison de France, étoit *Petit Pere*. Les *Peres de la mort* sont ceux qui se devouent au service des pestiferez.

On appelle ironiquement *Beaux Peres, Peres Beats, Peres Douillets*, des hypocrites qui font les devots, & qui ne laissent pas de vivre fort delicatement. Un cochon *à la Pere douillette*, c'est une espece de daube.

Peres, se dit aussi de ceux qui sont venerables par leur âge, par leur qualité, par les services rendus au public. Ainsi à Rome on appelloit *Peres Conscripts*, le Senat, les Senateurs, parce que c'étoient des gens d'âge, choisis entre les principaux citoyens pour composer ce Conseil Souverain de la Republique. *Patres conscripti*. Auguste & plusieurs Empereurs ont été appellez les *Peres de la Patrie*. Le Roi Louïs XII. a été appellé le *Pere du peuple*. Louïs XII. Prince vraiment grand, parce qu'il étoit vraiment juste, crut toûjours qu'être le *Pere* du peuple étoit moins l'éloge que la definition d'un Roi. Or. M. Un riche charitable est appellé le *pere des pauvres*. Quand on demande quelque courtoisie à un vieillard qu'on rencontre, on l'appelle mon *pere*. On dit aussi d'un bienfaiteur qui a donné l'éducation à quelcun, qu'il lui a servi de *pere*.

Pere, se dit aussi de ceux qui ont excellé en quelque science. Homere a été appellé le *Pere de la Poësie*; Ciceron, le *Pere de l'Eloquence*. Herodote a été appellé le *Pere* de l'Histoire; Socrate le *Pere* de la Philosophie Morale; Hippocrate, le *Pere* de la Medecine; Esope le *Pere* des fables.

On appelle poëtiquement le Soleil, le *Pere du jour*, & Apollon le *pere* des vers, & en parlant de Bacchus & de Silene, on dit aussi poëtiquement le bon *Pere* Bacchus, le *Pere* Silene. Les Afriquains appellent le Nil, le *Pere des eaux*.

On dit en stile de l'Ecriture, que le Diable est le *pere* du mensonge.

Peres, se dit aussi de nos Ancêtres, de nos Ayeuls, de nos predecesseurs. Les *Peres Albains* à Rome. On vivoit ainsi du temps de nos *peres*. Il faut suivre l'exemple de nos *peres*, deferer aux traditions de nos *peres*. Saint Pierre dit que nous avons été rachetez de la vaine conversation qui nous avoit été enseignée par nos *peres*.

Pere, se dit quelquefois moins proprement de quelques animaux & des arbres. Quand on prend les petits des oiseaux, on doit laisser le *pere* & la mere. On ne mange que les pigeonneaux, les *peres*, les vieux sont trop durs. Le maronnier du Temple est le *pere* de tous ceux qui sont aux Tuilleries.

Pere, se dit proverbialement en ces phrases. Je l'ai bien renvoyé chez son *pere* grand; pour dire, Je l'ai bien rabroüé. On dit d'un vieillard riche & avare, que c'est le *pere* aux écus. On dit d'un homme qui doute sur tout; Que c'est le *pere* aux difficultez. On dit par exaggeration, Quand ce seroit pour mon *pere*, mon propre *pere*, je ne le ferois pas. On dit aussi de ce qui est plus gros qu'à l'ordinaire, C'est le *pere* aux autres.

PERÉ. subst. masc. Cidre fait de poires. On fait deux sortes de cidre; du *peré*, qui est piquant, fait de poires acides; & du *pommé*, fait de pommes, qui est plus estimé. En quelques lieux on l'appelle du *poiré*. Le paysan seul en Normandie dit *du peré*. En Anglois on dit *Perry*.

PEREGRIN. s. m. Vieux mot. *Etranger, pelerin*. On ne le dit plus qu'en Fauconnerie, où l'on appelle un faucon *peregrin*, ou *pelerin*, un faucon de passage.

Du Latin *peregrinus*.

PEREGRINATION. s. f. Voyage fait dans des pays éloignez. Il est revenu de ses longues *peregrinations*. Ce mot est vieux, & on dit maintenant *pelerinage*, mais il se renferme dans les voyages de devotion. Il ne se dit qu'en plaisantant. L'Acad. Quelques-uns soutiennent qu'on peut dire, Entreprendre de longues *peregrinations*; & que ce mot est necessaire, parceque le mot de *pelerinage* est consacré aux voyages de devotion. Ainsi les avis étant partagez l'on peut s'en servir quelquefois. Si l'on s'en sert, on doit le faire rarement & avec précaution. Refl. Du Latin *peregrinatio*.

PERELLE. s. f. Terre seche en petites écailles grises qui vient de S. Flour en Auvergne. On la retire de dessus les rochers où elle a été formée d'une terre en poudre que les vents y ont portée, & qui ayant été humectée par la pluye, & dessechée ou comme calcinée par la chaleur du Soleil, se durcit en petites écailles. Il faut la choisir bien seche & bien nette. Cette terre n'est en usage que pour faire une espece d'orseille, qui est bien differente de la veritable orseille.

PEREMPTION. s. f. Terme de Palais. Fin de non recevoir, ou espece de prescription qui detruit, & annulle les procedures d'une instance, quand on a été trois ans sans la poursuivre. Une demande en Justice quand il y a eu *peremption* d'instance n'interrompt point la prescription; en sorte que cette instance intentée, & perie par la discontinuation des trois ans, ne proroge point l'action, & n'arrête point le cours de la prescription. Elle est considerée comme non avenuë. Cela s'observe à Paris, à Rennes, à Aix, à Dijon; mais non pas à Roüen, à Toulouse, & à Grenoble. Voyez l'Ordonnance de Roussillon de l'an 1563. En crime la *peremption* a lieu. Lors qu'une des parties, ou le rapporteur, ou un des Procureurs est mort pendant les trois ans, cela fait cesser la *peremption*.

PE-

PEREMPTOIRE. adj. m. & fem. Terme de Palais, qui n'a guere d'usage que dans cette phrase. *Exception peremptoire*; qui se dit des differences qui consistent dans la seule allegation de la peremption. Il y a *exception peremptoire*. Il y a des exceptions dilatoires, & d'autres *peremptoires*.

PEREMPTOIRE. s. m. Terme de Coutumes. Delai. Criées & *peremptoires*. Cout. *de Bourbon.* & *d'Auvergne.* Les criées sont des proclamations solemnelles, qui doivent être faites avant qu'un heritage saisi puisse être adjugé par decret. Les *peremptoires* sont les delais qui doivent être joints à chacune des criées après qu'elle a été faite. De Laur. Les *peremptoires* sont de 15. jours suivant la Coutume de Bourbonnois.

Il signifie aussi decisif, contre quoi il n'y a rien à alleguer, à repliquer. Reponse *peremptoire*. Cela est *peremptoire*. Cette raison est *peremptoire*, il n'y a point de reponse.

PEREMPTOIREMENT. adv. D'une maniere decisive & peremptoire. En Cour Souveraine il faut deffendre à toutes fins *peremptoirement*. Cet arrêt a jugé sur la prescription acquise *peremptoirement*, deffinitivement.

PEREMPTORISER. v. n. Terme de Coutumes. Donner les peremptoires ou délais necessaires, après les criées que l'on fait avant qu'un heritage saisi puisse être adjugé par decret.

PERFECTION. s. f. Consommation, achevement de quelque ouvrage que ce soit. Il faut voir la *perfection* d'une besogne, avant que de payer entierement les ouvriers. On doute que ce mot soit fort en usage en ce sens.

Perfection, se dit aussi de ce qui est au dernier degré de bonté, & d'excellence, de ce qui est parfait en son genre. En ce sens il n'a point de pluriel. L'Acad. Il faut chercher la perfection en tout ce que l'on fait. La *perfection* de la vie Chrétienne est difficile à acquerir. Ce livre a été mis par l'Auteur à sa derniere *perfection*. Atteindre à la *perfection*. La Marine est une science qu'on a presque portée à la *perfection*. Tout le monde tend à la *perfection*, & personne n'y arrive. Rien n'empêche tant d'approcher de la *perfection* que de croire l'avoir trouvée. Le Ch. de M. La *perfection* de l'homme consiste à n'aimer les choses que comme Dieu les aime. Nic. Les delicats, dans l'idée qu'ils ont de la *perfection* des choses, sont trop difficiles à contenter. St. Ev. La veritable grandeur doit avoir de justes mesures : tout ce qui excede, est hors des regles de la *perfection*. Bou. Rien ne detourne tant du chemin de la *perfection*, que de vouloir contenter les pedans, & les sots. Le Ch. de M. Dans ce siecle l'on a beaucoup travaillé à la *perfection* de notre Langue; & on y est presque parvenu. Ob. M. De tous les hommes que j'ai connus, M. de Turenne est celui qui m'a paru approcher le plus près de la *perfection*. Ob. M. La Poësie Latine a été portée à sa derniere *perfection* par Virgile & par Horace. Boss. L'Eneïde n'est pas au point de *perfection* que Virgile vouloit lui donner. Il y a dans l'art un point de *perfection* comme de bonté ou de maturité dans la nature. La Bruy. Il faut peu de chose pour donner de la *perfection* à un ouvrage, quoi que la *perfection* ne soit pas peu de chose. P. Tart.

Perfections, se prend aussi pour, qualité excellente, soit de l'ame soit du corps : en ce sens son plus grand usage est au pluriel. Cette femme a toutes les *perfections* qu'on peut souhaiter. Ce domestique a beaucoup de *perfections*, il est sage, soigneux, assidu.

On dit, les *perfections* divines, pour dire, les qualitez qui sont en Dieu. Les *perfections* du monde sont moins en lui même que dans l'homme qui l'admire. Abb.

On dit aussi au singulier, C'est une grande *perfection* de sçavoir bien écrire, bien joüer du luth.

En perfection, à la perfection. Façons de parler adverbiales, pour dire, Parfaitement. Cet Ouvrier travaille en *perfection*. Cette fille danse en *perfection*. Cela est travaillé *à la perfection*. Le dernier n'est que du stile familier. L'Acad.

PERFECTIONNER. v. act. Rendre parfait, accompli. La conversation du beau monde *perfectionne* bien un jeune homme. La lecture des bons livres *perfectionne* bien l'esprit. La fin de l'histoire est de *perfectionner* la vie civile. Flech. Il se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel. On ne se *perfectionne* que bien peu à moins que d'être aidé par un ami intelligent, & sincere, ou du moins qu'on ne s'observe soi-même bien severement. Le Chev. de M. Les sciences se *perfectionnent* tous les jours. Cette femme a besoin de toute la matinée pour *perfectionner* ses charmes. Ob. M.

Perfectionné, ée. part.

PERFECTISSIME. s. m. Les Gouverneurs de quelques Provinces portoient autrefois ce titre. Il étoit moindre que Clarissime.

Ce mot est Latin; *perfectissimus*, & signifie *Très-parfait*.

PERFIDE. adj. m. & f. & subst. Il se dit des personnes & des choses. Qui manque de foi, qui trahit, qui manque à sa parole, ou à la confiance qu'on a prise en lui. Un Prince, qui rompt un traité qu'il a solemnellement juré, est *perfide*. Les Amans s'appellent *perfides*, quand ils manquent à la fidelité qu'ils se sont jurée. Virgile appelle Sinon le *perfide*, qui trompa les Troyens en faveur de sa patrie, parcequ'il avoit abusé de la confiance qu'ils avoient prise en lui. A la Cour l'amitié n'est que dans les gestes : les *perfides* les plus adroits y passent pour les meilleurs amis. St. Ev. Une femme infidelle, connuë pour telle par la personne interessée, n'est qu'infidelle : si on la croit fidelle, elle est *perfide*. La Br. Il y a des loüanges *perfides*, & ironiques. M. Sc. Ovide étoit le plus *perfide*, & le plus volage de tous les hommes. Ob. M. Nommez moi le *perfide*. Rac. Le Consul Fabrice renvoya à Pyrrhus son *perfide* Medecin qui étoit venu lui offrir d'empoisonner son maître. Boss. Il y a par tout de belles personnes, & la même absence qui fait des affligez, fait quelquefois des *perfides*. Ob. M.

Une ame genereuse, & que la vertu guide,
Fuit la honte des noms d'ingrat, & de perfide. Corn.
Fuyez ces faux amis dont la bouche timide
N'a pour tous les absens qu'un silence perfide. De Vill.

PERFIDEMENT. adv. Infidelement; en traitre. Judas a trahi *perfidement* son Maître. Ce Gouverneur a livré *perfidement* aux ennemis la place qu'on lui avoit confiée. C'est en user bien *perfidement*.

PERFIDIE. s. f. Manque de foi, de parole; infidelité; trahison. C'est une insigne *perfidie* de nier un depôt confié à notre bonne foi. Un General qui se range parmi les ennemis commet une noire *perfidie*. C'est une espece de *perfidie* que de se prevaloir du secret d'un homme, lors même qu'on a cessé d'être de ses amis. Bell. La plus detestable des *perfidies*, c'est de renoncer à sa Religion. L'inconstant Berger vous a fait une *perfidie* dont vos beaux yeux sçauront bien le punir. Vill.

PERFOLIATA. s. f. Plante qui est une espece de percefeuille, & qui pousse une seule tige à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, grêle, ronde, d'une odeur un peu aromatique. Ses feuilles sont simples, rangées alternativement, presque rondes, lisses, de couleur de vert de mer, au travers desquelles la tige & ses branches passent. Ses fleurs naissent aux sommets des branches : elles sont en parasol, petites, jaunes, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Chaque fleur est suivie d'un fruit composé de deux graines oblongues, arondies sur le dos, cannelées, noirâtres. La racine est blanche, simple, ligneuse. Mr. Tournefort l'appelle *buplevrum perfoliatum rotundifolium annuum*. Les feuilles de la *perfoliata* appliquées exterieurement sont propres pour les playes, pour les fractures & pour les hernies.

On en fait prendre la decoction à ceux qui sont tombez d'un lieu élevé. *Perfoliata*, parce que les feuilles de cette plante sont penetrées ou traversées par leur tige ou par leur branche.

PERGOIS. adj. On dit couteau *Pergois*, pour Pragais. HUET.

PERGOLESE. s. m. Sorte de raisin, ainsi nommé apparemment parce qu'il a été apporté de Pergola, Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Le *pergolese*, la passemusquée & tous les autres principaux raisins, meurissent même en plein air dans l'Italie. Il n'en est pas de même dans nos Provinces. LA QUINT.

PERGOUTE. s. f. Sorte de fleur blanche qui a quelque chose de la Marguerite.

PERI. s. m. Terme de Relation. Les *Peris* sont dans les anciens Romans de Perse, ce que nous appellons dans les nôtres les Fées. Il y a des mâles parmi les *Peris* aussi bien que des femelles. D'HERBEL.

PERIANDRE. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe. C'est un très-beau paltot: il est panaché rouge brun avec du jaûne doré. MOR.

PERICARDE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une double membrane épaisse. Il ressemble à une bourse qui sert à contenir le cœur dans sa cavité. Il a des vaisseaux lymphatiques. Le *pericarde* contient une espece de serosité, mais en petite quantité. L'usage du *pericarde* est de tenir le cœur comme suspendu, de fournir une liqueur sereuse pour faciliter le mouvement du cœur, & d'empêcher que la fraicheur de l'air qui entre dans les poumons n'offense ce viscere. Sa figure est pyramidale aussi-bien que celle du cœur ; car d'une base large, elle se termine en pointe. Le *pericarde* ne touche pas immediatement le cœur, il lui laisse assez d'espace pour son mouvement. Sa base est percée en cinq endroits pour donner passage aux vaisseaux qui entrent dans le cœur & qui en sortent. La membrane externe du *pericarde* vient du mediastin, & l'interne qui lui est propre, est attachée aux tuniques des gros vaisseaux, & percée d'une infinité de petits trous qu'on peut découvrir facilement dans les bœufs. Ses vaisseaux viennent de ceux du mediastin & des diaphragmatiques. Ses nerfs viennent des diaphragmatiques. On trouve quelquefois dans cet espace une humeur sereuse, mais selon quelques-uns cela n'arrive point dans un état naturel. M. Courtial assure avoir ouvert un grand nombre de pendus ou de gens morts sur la place, en qui il a toûjours trouvé le *pericarde* sans presque aucune serosité. M. Litre assure au contraire que dans un très-grand nombre de corps qu'il a ouverts, il n'a jamais trouvé la cavité du *pericarde* sans limphe. Le même M. Litre trouva dans un homme de 40. ans le *pericarde* très-étroitement uni à toute la surface du cœur, dont-il n'étoit depuis long-tems qu'une simple envelope. *Hist. de l'Acad. des Sc. de* 1701.

Ce mot est Grec; *pericardion*, de *peri*, *autour*, & de *cardia*, *cœur*.

PERICARDIAIRE. adj. m. qui se dit des vers qui s'engendrent dans le pericarde. Les *pericardiaires* sont une des douze especes de vers qui s'engendrent dans le corps humain. Les vers *pericardiaires* causent quelquefois des convulsions extraordinaires, dont les accès durent peu, mais recommencent sans cesse, & qui sont accompagnées d'une pâleur effroyable de visage, d'un abattement entier de tout le corps, & de violentes douleurs d'estomac & de poitrine. Les vers *pericardiaires* causent quelquefois des morts subites. ANDRY. *Traité de la generation des vers dans le corps de l'homme.*

PERICARPE. s. m. Terme de Botanique, qui se dit d'une pellicule ou membrane qui enveloppe le fruit ou la graine d'une plante.

Ce mot est Grec ; *pericarpion*, de *peri*, *autour*, & de *carpos*, *fruit*.

PERICHONDRE. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui couvre les Cartilages.

PERICLITER. v. n. Etre en danger, courre hazard. Cette cause *periclite* entre les mains de ce mechant Avocat. Il n'est point besoin de presser le jugement de cette affaire, il n'y a rien qui *periclite*. L'Etat *periclitoit*. L'usure est permise dans le negoce de mer, parceque l'argent *periclite*. Cette maison *periclite*, est en danger de tomber, si on ne l'étaye. Ce terme n'est pas approuvé par quelques personnes hors du Palais ; mais l'Academie ne le condamne point du tout.

PERICRANE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une membrane épaisse & solide, & d'un sentiment fort vif. Le *pericrane* sert à fournir des vaisseaux pour la nouriture de la chair qui couvre le crane par dehors. Il est appellé aussi par quelques-uns *perioste*, du nom general. D'autres en font deux membranes differentes, à cause qu'il est fort épais. On dit qu'il naît de la dure mere, qui sortant par les sutures du crane par le moyen de plusieurs filamens, fait cette membrane épaisse qui le couvre par dehors, horsmis à l'endroit où les muscles des temples prennent leur origine. Cette opinion n'est pas vraye, quoiqu'elle paroisse vrai-semblable, puisque c'est une membrane tout à fait separée de la dure mere, qui a son principe dans le germe comme toutes les autres. Le *pericrane* reçoit des nerfs de la septiéme paire du cerveau, & de la seconde paire du cou, ce qui le rend si sensible & si douloureux dans les playes de tête. Il a des arteres qui lui viennent des carotides, & ses veines vont se rendre dans les jugulaires. DIONIS.

Ce mot est Grec : *pericranion*, de *peri*, *autour*, & de *cranion*, *tête*.

PERIDOT. Quelques-uns disent PELIDOR. s. m. Pierre precieuse qui tire sur le verdâtre. C'est une espece d'Emeraude. Ce qui la distingue, c'est qu'elle est plus dure, & qu'il s'en trouve des morceaux d'un bien plus grand volume que de la veritable émeraude. Elle est grande, nette & difficile à tailler, comme dit le Mercure Indien de Rosnel.

PERIÉCIENS, ou PERIOECIENS. s. m. Terme de Geographie. Ce sont les habitans de la terre qui sont sous un même paralléle & sous un même cercle Meridien, mais en deux differens demi-cercles de ce même Meridien ; desorte qu'ils ont les mêmes saisons en même temps, mais les heures opposées. Quand, par exemple, les uns ont midi, les autres ont minuit. OZAN.

Il vient du Grec *peri*, *autour*, & d'*oikéoo*, *j'habite*.

PERIEGETE. s. m. Nom Grec qui signifie un homme qui en conduit un autre ou d'autres, autour d'une chose qu'il leur montre. Ce nom s'est donné dans l'Antiquité aux Geographes, sur tout à ceux qui décrivoient les côtes, parce qu'ils conduisent leur Lecteur autour des terres. Denys *Periegete*, ou le *Periegete*, a donné une Geographie en vers Grecs hexametres, qu'Eustathius, Archevêque de Thessalonique, a commentée aussi en Grec.

PERIER. s. m. Oiseau de la couleur & de la grandeur d'une aloüette commune. Un *perier* mâle, un *perier* femelle.

PERIGÉE. s. m Terme d'Astronomie. Le point de l'excentrique où le Soleil, & les Planetes se trouvent le plus près de la Terre. La lune en son *perigée* est éloignée de nous de 53. ou 54. demi-diametres de la Terre. Ce terme est de plus d'usage dans le systéme de Ptolomée qui place la terre au centre du monde ; car les Coperniciens appellent cela *perihelie*, à cause qu'ils mettent le Soleil à la place de la terre, & au centre du monde. Les Planetes à qui, dans le Systême de Ptolomée, on donne un épicycle, ont un double *perigée*, celui de l'épicycle & celui de l'excentrique. Voyez APOGÉE.

Ce mot est Grec, de *peri*, *vers*, & de *gaia*, *terre*.

PERIGUEUX. s. m. Espece de marcassite, ou pierre dure, pesante, compacte, noire comme du charbon, difficile à mettre en poudre. Elle se trouve dans plusieurs mines en Angleterre & en Dauphiné, d'où on l'apporte en morceaux de differentes grosseurs. Les Emailleurs & les Potiers de terre l'employent. Les Verriers s'en servent aussi pour donner une couleur de pourpre à leurs matieres. On l'appelle autrement *Perigord*, ou *pierre de Perigord*, en Latin *lapis Petracorius*. Cette pierre s'appelle autrement *Mangareze*. Les Ouvriers l'ont appellé *Perigueux*, à cause de celle qu'on apporte de Perigord. Fel.

PERIGOURDIN, ine. s. m. & f. Qui est du Perigord, Province de France. Montagne si fameux par ses Essais étoit *Perigourdin*.

PERIHELIE. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un mot dont se servent les Coperniciens pour expliquer la plus grande proximité des Planetes vers le Soleil : ce que dans l'hypothese de Ptolomée on appelle *perigée*. Voyez Aphelie. On dit le *perihelie* de Mars, & de même des autres Planetes, quand elles sont le plus proches du Soleil.

Ce mot est Grec, de *peri*, *autour*, *vers* & de *Hélios*, *Soleil*.

PERIL. s. m. L'*l* se prononce mouillée. L'Acad. Danger. Quand on voyage, on court bien des *perils*. Ce brave s'expose courageusement ; il ne craint point le *peril*, il affronte les *perils*. Etre dans un *peril* éminent. Vaug. Rem.

A vaincre sans peril *on triomphe sans gloire*. Corn.

La raison elle-même ne sert qu'à augmenter la crainte du *peril* quand on est épouvanté. Sar. Cesar alloit affronter le *peril* en intrepide, & non pas en temeraire. Tour. N'allez pas chercher les *perils* sans utilité. Fen. On peut prevoir le *peril* & le craindre, mais quand on y est, il ne reste plus que de le meprisеr. Ob. M.

Le peril *le plus à craindre*
Est celui qu'on ne craint pas. Rouss.
Mais parmi les perils *que je cours pour vous plaire*,
Me refuserez-vous un regard moins severe ? Rac.

Du Latin *periculum*.

Peril, se dit aussi de ce qui menace ruïne. Cette maison est crevassée, elle est en *peril*, si on ne l'étaye. Votre argent est en *peril* entre les mains de ce Banquier, il le faut retirer au plutôt. On dit aussi au Palais, Il y a du *peril* en la demeure ; pour dire, qu'il faut promptement remedier à quelque chose.

Peril, se dit aussi du hazard. Un garent deffend une cause aux risques, *perils* & fortunes de son vendeur. Ceux qui mettent leur argent sur mer, en veulent bien courir le *peril*. Les femmes qui ont des charmes pour plaire ont part au *peril* où elles mettent les autres. Tour. Je me charge de cette affaire au *peril* de ma vie. Je lui ai proposé une conference, au *peril* d'être declaré ennemi de la paix, si elle n'est de ma part amiable & respectueuse. Boss. Je vous en assure au *peril* de ma vie. On dit en termes de Pratique, prendre une affaire à ses risques, *perils* & fortunes, pour dire, se charger de tout ce qui en peut arriver, se charger du bon & du mauvais succès.

PERILLEUSEMENT. adv. Dangereusement. Il est *perilleusement* malade. Il est *perilleusement* blessé.

PERILLEUX, euse. adj. Où il y a du danger, du hazard. Cette entreprise est hardie & *perilleuse*. Les Danseurs de corde font des sauts *perilleux*. L'an climacterique est *perilleux*. Il est *perilleux* de parler, de decider.

On dit proverbialement, A tout perdre il n'y a qu'un coup *perilleux*.

PERIMER. v. act. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une instance, lorsque faute d'avoir été poursuivie pendant un certain tems, elle vient à perir. Il a laissé *perimer* l'instance, faute d'avoir continué les poursuites. Cette instance est *perimée*. L'Acad.

Périmé, ée. part.

PERIMETRE. s. m. Terme de Geometrie. Le *perimetre* d'une figure, c'est son circuit ou sa circonference.

PERINE'E. s. m. Terme d'Anatomie. C'est l'espace qui est entre l'anus & les parties naturelles, qu'on appelle aussi en François l'*entresesson*, & en Latin *femen*, ou *interfemineum*.

Ce mot est Grec ; *perineon*, de *peri*, *autour*, & de *naiéin*, *habiter*.

PERIODE. Les Physiciens le font masculin, mais l'Academie le fait feminin. Revolution. Il se dit proprement du cours que fait un Astre pour revenir au même point dont il étoit parti. Le *periode* du Soleil est de 365. jours, 5. heures, 49. minutes. Celui de la Lune est de 27. jours, 13. heures, 5. min. &c. Jupiter fait son *periode* en 12. ans & Saturne en 30.

Periode, est un mot Grec ; *periodos*, de *peri*, *autour*, & de *odos*, *chemin*.

Periode, se dit aussi du plus haut point de l'élevation d'un astre ; mais il est plus en usage au figuré pour signifier, le comble, le plus haut point d'élevation. L'Academie le fait masculin en ce sens. Ce favori est parvenu au plus haut *periode* de la fortune, & des honneurs. Du temps d'Auguste l'Empire Romain étoit au plus haut faîte, au plus haut *periode* de sa grandeur. On pretend qu'il y a un certain *periode*, marqué par la destinée, auquel les Etats arrivent, après quoi ils vont necessairement en decadence. Ob. M. Demosthene & Ciceron, ont porté l'éloquence à son plus haut *periode*. Le voilà au dernier *periode* de sa vie. Quand on est arrivé au dernier *periode* de la vie, il faut se contenter du jour où l'on vit. S. Evr. Il y a de bons Auteurs qui trouvent ces phrases trop figurées.

Periode, signifie aussi, La revolution d'une fievre qui revient en certains tems reglez. La fievre quarte & toutes les autres fievres intermittentes, ont leus *periodes* reglez. L'Acad.

Periode, subst. fem. en termes de Chronologie, est une mesure de tems, une Epoque, ou un temps remarquable, par où, selon les differentes nations, on commence à compter les années. Les *Periodes Callipique & de Methon*, sont deux differentes corrections du Calendrier des Grecs. La *Periode de Methon* Athenien n'est autre chose que le cycle lunaire, ou le nombre d'Or. On appelle *Periode Victorienne*, la multiplication du Cycle solaire & du Cycle lunaire l'un par l'autre. Elle produit 532. ans ; c'est-à-dire, que l'an 1. du Cycle Solaire & l'an 1. du cycle lunaire se rencontrent à la premiere année de cette *periode* de 532. ans. La derniere auroit commencé à l'an 1672. si la reformation du Calendrier n'avoit pas apporté du changement. Elle a pris son nom de Victorius, qui en fut l'inventeur. Quelques-uns l'attribuent à Denys le petit. *Periode Julienne* est celle qui a été inventée par Joseph Scaliger sur la Reformation du Calendrier Romain, qui s'est faite suivant l'Année Julienne ; & c'est pourquoi elle a été appellée *Julienne*, comme étant accommodée à l'année de Jules Cesar. Elle est composée de la multiplication des trois Cycles ou revolutions ordinaires, c'est-à-dire, de 15. pour l'Indiction Romaine, de 19. pour le Nombre d'Or, ou Cycle Lunaire, & de 28. pour le Cycle Solaire, dont le produit est 7980. Ce nombre de 7980. contient toutes les combinaisons de ces trois Cycles, en sorte que pendant tout le tems de 7980. années, ils ne se peuvent rencontrer qu'une seule fois de la même maniere. Le P. Petau a donc supputé que le commencement de cette *periode*, où ces trois Cycles avoient le nombre 1. remonte 730. ans avant la création du monde ; en supposant suivant l'opinion commune qu'il s'est écoulé 3982. ans depuis la création du monde jusqu'à l'incarnation de Jesus-Christ. Selon Scaliger la création du monde se rapporte

porte à l'an 764. de la *Periode Julienne*. Elle est de grand usage dans la supputation des tems ; car en tout ce tems-là il n'y a qu'une seule année qui ait le même nombre pour son Indiction, son Cycle Lunaire & Cycle Solaire. On reduit à celle-ci toutes les autres Epoques. Par exemple, on sçait que l'année de la naissance de Jesus-Christ avoit du Cycle Solaire 10. de la Lune 2. de l'Indiction 4. On trouve qu'il n'y a que l'an 4714. en toute cette *Periode* qui se rencontre avec les mêmes Cycles : & par consequent on la placera en cette année de la *Periode*. Voyez-en une plus ample explication dans Scaliger, *De Emendatione Temporum*, & dans le *Rationarium Temporum* du Pere Petau. Le P. Bonjour a appellé *Periode Norisienne*, du nom du Cardinal Noris qui étoit de son Ordre, une *periode* de 1932. ans, composée des Cycles de Soleil & de Lune. La *Periode Norisienne* contient 483. tetraëterides.

Periode, s. m. en termes de Grammaire, & de Rethorique, se dit de la portion d'un discours, qui consiste en un certain arrangement de paroles, qui étant composé de plusieurs membres, renferme un sens complet. La *periode* ne doit pas être trop longue, ni à perte d'haleine. On en marque la fin par un point, & les membres, ou divisions, par des virgules. On divise la *periode* en simple & en composée. La simple n'a qu'une seule partie, ou un seul membre ; la composée en a plusieurs. *Periode* nombreuse, *periode* bien arrondie. La *periode* quarrée est proprement celle qui est composée de quatre membres, & on appelle en general *periode quarrée* toute *periode* nombreuse & conçuë en termes bien arrangez. Pour autoriser un mot, j'ai rapporté des *periodes* toutes entieres, afin qu'on vît mieux l'usage de ce mot. Bou. Cet Orateur sçait bien tourner, arrondir une *periode*. Il faut que les membres de la *periode* soient égaux, afin que par des intervalles égaux la voix se repose à la fin de ces membres. Plus cette égalité est exacte, plus le plaisir est sensible. Art. de P. Les Maîtres de l'Art ne veulent pas qu'on fasse entrer plus de quatre membres dans une *periode*, parcequ'étant trop longue, la prononciation en seroit forcée ; puisque la voix ne doit s'arrêter qu'à la fin de toute la sentence. Id. Les *periodes* égales ne doivent pas se suivre de trop près : Il est bon que le discours coule avec plus de liberté. Cette égalité si exacte des chûtes pourroit devenir ennuyeuse. Id. La Langue Françoise ne souffre point de *periodes* trop étudiées, ni trop compassées. Elle ne veut point devoir la cadence & l'arrondissement de ses *periodes* à des transpositions, ni à cet arrangement qui suspend le sens, & qui cause tant d'obscurité dans la Langue Latine. Gill. La Langue Françoise ne souffre point non plus les longues *periodes*, parcequ'il faut avoir trop d'idées presentes toutes ensemble à l'esprit, & que s'il en échape quelcune, on perd en même tems la suite du discours. Id. Une *periode* de quatre membres qui a de l'agrement en Latin, est d'ordinaire fatigante en François ; & nos plus belles n'ont gueres que trois membres d'environ 60. ou 70. syllabes ; d'où l'on peut conclurre que nos plus longues phrases ne doivent guere avoir communément qu'environ 20. ou 25. syllabes. Le P. Buff. Une *periode*, qui commence & finit par un vers, est vicieuse, & particulierement quand le vers fait un sens complet, & une cadence trop sensible. Il faut même prendre garde, qu'il n'y ait pas plusieurs membres d'une *periode*, tous d'une mesure, ou qui ayent une même chûte. Comme il n'y a presque personne qui s'en apperçoive, il ne faut pas trop s'en mettre en peine ; ce seroit se donner une cruelle gêne pour rien. Mais lorsque ce sont des vers d'une même mesure, ce seroit un grand defaut de ne la pas rompre. Il est certain que la prose, pour satisfaire l'oreille, doit avoir ses cadences, & ses mesures, aussi-bien que la poësie. Vau. Il faut diversifier le tour, & les sinuositez des *periodes*; & prendre garde qu'elles ne trainent, ni ne languissent. Le Ch. de M. Dans le stile historique les *periodes* ne doivent être ni trop longues, ni trop étudiées. Abl. C'est un vice qui affoiblit le discours quand les *periodes* sont trop longues, & trop arrangées : lorsqu'elles allongent le discours mal à-propos, elles sont mortes & languissantes. Il ne faut pas aussi que les *periodes* soient trop courtes : elles estropient le sublime quand elles sont trop couppées, & comme mutilées, & qu'elles n'ont pas leur juste étenduë. Boil. C'est de l'exacte connoissance de cette partie de la Rhetorique que depend la veritable ponctuation. Le Cl.

PERIODIQUE. adj. m. Terme de Physique & d'Astronomie. Qui termine, & comprend une periode. Le mois *periodique* de la Lune n'est que de 27. jours, 7. heures & 43. minutes, auquel tems elle revient au même point du Zodiaque où elle étoit quand elle a quitté le Soleil. Il faut pour le rattraper, & être en conjonction avec lui, qu'elle aille jusqu'à 29. jours & demi & 44. minutes : cela s'appelle *mois synodique*.

On appelle *periodique*, ce qui revient regulierement après un certain tems. Les fievres intermittentes sont des maladies *periodiques*. Le Journal des Sçavans, la Gazette, le Mercure Galant, sont des Ouvrages, des livres *periodiques*.

Periodique, en Grammaire, se dit d'un discours harmonieux, nombreux, & composé de periodes justes. Cet Orateur a un stile couppé & concis ; cet autre l'a plein & *periodique*. Le discours de l'Orateur doit être *periodique* de tems en tems ; les periodes se prononçant avec plus de majesté, elles donnent du poids aux choses. Art. de P. Un discours également *periodique* ne se peut prononcer qu'avec froideur. Id.

PERIODIQUEMENT. adv. d'une maniere periodique. Les Astres se meuvent *periodiquement*.

On dit parler *periodiquement*, pour dire, Parler par periodes nombreuses. Cela ne se dit guere que par raillerie & en mauvaise part. L'Acad.

PERIOSTE. s. masc. Membrane nerveuse, fort delicle & fort sensible qui est sous le pericrane, & qui couvre immediatement le crane & tous les autres os, excepté les dents. (Les insertions des muscles & les articulations.) Cette membrane constituë les rudimens ou principes des os dans la matrice. Elle est l'organe de la secretion de la matiere des os, qui croissent, augmentent & se nourrissent par son moyen ; car dans une infinité d'endroits ses vaisseaux sanguins penetrent dans les os. Elle leur donne du sentiment ; car quand ils en sont dépouillez, on peut les couper & bruler sans causer de douleur.

Il vient du Grec *peri*, *autour*, & *osteon*, *os*.

PERIPATETICIEN, enne. s. m. Nom que l'on donne aux Sectateurs d'Aristote. On les nommoit ainsi parcequ'ils disputoient dans le Lycée en se promenant.

Ce mot est Grec; *peripateatikai*, de *peripatein*, se promener.

PERIPATETISME. s. m. Nom que l'on donne à la doctrine d'Aristote. Opinion des Peripateticiens.

Je m'attache pour l'ordre au Peripatetisme. Mol.

PERIPETIE. s. f. Prononcez *peripecie*. C'est la derniere partie des pieces Dramatiques, où se fait le changement de l'action ; & où toute la piece aboutit. C'est une espece de denouement, sur tout dans les Tragiques, & comme la Catastrophe, où il y a d'ordinaire quelque évenement sanglant, ou funeste. Ainsi la *peripetie* est le changement inopiné de fortune qui arrive aux principaux personnages, soit heureux, ou malheureux. Quelquefois la *peripetie* arrive par la reconnoissance des personnes qui jusques-là avoient été inconnuës, comme dans l'Edipe, où Jocaste se trouve la femme d'Edipe son fils qu'elle ne connoissoit point. Quelquefois aussi la *peripetie*

ripetie se fait sans reconnoissance. Si le denouement se fait sans reconnoissance, & sans *peripetie*, alors c'est simplement un passage du trouble, & de l'action, à la tranquilité, & au repos. LE P. LE B. Aristote appelle *peripetie simple*, ce qui se fait par un seul changement, & *peripetie double*, celle qui se fait par un changement double. Les *peripeties* les moins attenduës, & les plus surprenantes sont les plus belles, pourvu qu'elles soient ou necessaires, ou vraisemblables. DAC.

PERIPHERIE. s. f. Terme de Geometrie, dont quelques-uns se servent pour expliquer la circonference ou le tour d'un cercle, d'une ellipse, d'une parabole, & autres figures semblables. Les Artisans disent le *pourtour*.

Ce mot est Grec; *periphéreia*, de *peripheréés*, *rond*.

PERIPHRASE. s. f. Circonlocution; circuit de paroles; detour de mots. C'est un homme qui ne parle que par *periphrases*. Certains Orateurs affectent les *periphrases* pour éviter les discours communs. Il y a des occasions où la *periphrase* est d'un grand secours, & l'on est obligé d'y recourir pour faire comprendre les choses qu'il n'est pas à-propos de nommer. Il est de la politesse d'en supprimer les noms, & de les designer seulement. Ciceron, étant obligé d'avouër que Clodius avoit été tué par Milon, se sert de cette *periphrase*. *Les Serviteurs de Milon*, dit-il, *étant empêchez de secourir leur Maître que Clodius se vantoit d'avoir tué, & le croyant, ils firent dans son absence, sans sa participation, & sans son aveu, ce que chacun auroit attendu de ses Serviteurs dans une occasion semblable.* Il a évité ces noms odieux, de tuer ou de mettre à mort. ART. DE PAR. Ces tours d'expression sont sur tout necessaires aux Orateurs, parceque le stile sublime ne souffre point les citations: il faut prendre un detour pour indiquer les Auteurs dont on emprunte l'autorité. La *periphrase* qui tourne à l'entour d'un mot propre pour le faire entendre, étend le discours, & le releve, pourvû qu'elle ne soit pas trop enflée, & qu'elle ne soit pas repanduë sans choix, & sans mesure. Car en ce cas elle languit. BOIL. Cet mot est Grec; *periphrasis*, & signifie, circonlocution.

PERIPHRASER. v. n. User de periphrase; dire avec un long circuit de paroles ce qu'on peut dire en peu de mots. Les écoliers apprennent à *periphraser*, quand on leur donne à faire des amplifications.

PERIPLE. s. m. Navigation autour d'une mer ou de quelques terres. Arrien a decrit toutes les côtes de la Mer noire, après les avoir reconnuës en qualité de General de l'Empereur Adrien, à qui il en dedia la description sous le nom du *Periple* du pont Euxin. TOURNEF. Ce mot est Grec, *periplous*.

PERIPLOQUE. adj. & s. f. On appelle ainsi en general les plantes qui montent en grimpant sur les arbres. On appelle ainsi en particulier une plante qui pousse des tiges sarmenteuses, fort longues, ligneuses, pliantes, nouées, rougeâtres, rampantes, s'entortillant autour des arbrisseaux & des arbres voisins. Ses feuilles sont opposées, oblongues, larges, pointuës, veneuses. Ses fleurs naissent aux sommitez des branches: chacune d'elles est coupée jusques à la base en cinq parties disposées en étoile, veluës & purpurines en leur partie superieure, mais sans poil, & d'un jaune verdâtre en leur partie inferieure. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede un fruit à deux gaines un peu courbées, semblables à celles de l'Apocin, mais un peu plus grandes: elles s'ouvrent d'elles-mêmes en meurissant, & elles laissent paroître une matiere lanugineuse, sur laquelle sont couchées des semences garnies chacune d'une aigrette. Ses racines sont fibrées, rampantes, serpentantes sous la terre. Cette plante rend du lait quand on la rompt: elle croît dans les bois. On dit qu'elle est un poison aux chiens, aux loups, aux renards & aux autres animaux à quatre pieds. Elle est resolutive étant appliquée exterieurement. LEM.

En Latin, *Periploca foliis oblongis*. PIT. TOURNEF. *Apocynum folio oblongo*. C. BAUH. *Periploca*, du Grec, *peri*, *autour*, & *plokée*, *lien*, comme qui diroit, une plante qui s'entortille, & se lie autour des autres plantes voisines.

PERIPNEUMONIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une inflammation du poumon avec fievre aiguë, & difficulté de respirer. Quand l'inflammation vient d'un flegmon, on crache du sang tout pur. Quand elle est éresipelateuse, le crachat est jaune, & n'est gueres teint de rouge. En celle-ci la poitrine n'est pas si serrée, mais la fievre est beaucoup plus ardente. La *peripneumonie* est plus dangereuse que douloureuse.

Ce mot est Grec; il vient de *peri*, *autour*, & de *pneumeon*, *poumon*.

PERIPTERE. s. m. Terme d'Architecture antique. C'étoit un bâtiment environné en son pourtour exterieur de colomnes isolées. Les *peripteres* étoient des temples qui avoient des colomnes de tous côtez. Ce mot vient du Grec, *peri*, *autour*, & de *pteron*, *aile*.

PERIR. v. neut. *Je peri*, *tu peris*, *il perit*, *nous perissons*. *Je perissois*. *Je peris*, *j'ai peri*. *Je perirai*. *Que je perisse*. *Je perirois*. On a proposé dans l'Academie si *Perir* se joint au verbe auxiliaire *Etre*, ou *Avoir*, pour former son preterit, & s'il faut dire, Plusieurs *ont peri*, ou *sont peris*. L'Academie a decidé que *ont peri* est le plus regulier; mais que *sont peris* n'est pas sans usage. Il signifie, Finir malheureusement. Un vaisseau *perit* sur la mer par un naufrage. Le genre humain *perit* autrefois par un deluge. Le monde *perira* un jour par le feu. Les scelerats *perissent* tôt ou tard malheureusement. Il a entrepris de faire *perir* son ennemi par quelque voye que ce soit.

Du Latin *perire*.

PERIR, signifie, Se ruïner peu-à-peu, tomber en decadence. Ce Banquier a *peri*, a fait banqueroute faute d'un peu de secours de ses amis. Les bâtimens inhabitez *perissent* bien-tôt faute de reparations. Ce pauvre homme *perit* de faim, de misere. Le bien *perit*, si l'on n'a soin de le conserver. Il *perit* bien des chevaux à l'armée.

PERIR, se dit figurément. Il y a plusieurs ames qui *perissent* tous les jours, faute d'avoir les lumieres de la foi. Satan & ses Anges n'ont *peri* que par leur orgueil.

PERIR, se dit au Palais des instances qu'on laisse sans poursuite. Il a laissé *perir* cette instance, ayant été trois ans sans la poursuivre. Cet appel est *peri*, il est tombé en peremption. Voyez PEREMTION.

PERI, IE. part. pass. & adj.

PERI, en termes de Blason, se dit lorsque quelque piece de Blason est posée en telle sorte, qu'elle ne touche point l'extremité de l'Ecu, comme on dit du bâton de Bourbon, *peri* ou *mis en abysme*. Ces deux termes signifient la même chose. On appelle *peri en bande*, *en barre*, *en croix*, *en santoir*, ce qui est mis dans le sens de ces pieces.

PERISSABLE. adj. m. & f. Qui n'est point certain & assûré, qui est fragile, qui peut perir, qui doit perir. Les biens, & les fortunes de ce monde sont fragiles, & *perissables*. Les Martyrs ont eu raison de sacrifier une vie *perissable* pour l'éternité.

Le bien de la fortune est un bien perissable,
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable. RACAN.

PERISCIEN. s. m. Terme de Geographie & d'Astronomie. On nomme ainsi les peuples qui habitent les Zones glaciales, eu égard à leurs ombres, lesquelles tournent tout alentour d'eux selon les divers mouvemens du Soleil: ensorte qu'en un même jour ils ont les ombres de tous côtez.

Ce mot est Grec; *periskios*, de *peri*, *autour*, & de *skia*, *ombre*.

PERISSOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. Abon-

bondance de choses superfluës.

Ce mot est Grec, *perissologia*.

PERISTALTIQUE. adj. Terme de Medecine qui se dit d'un mouvement qui est propre aux intestins, par lequel leurs parties sont comprimées de haut en bas successivement les uns aprés les autres. Il est semblable au mouvement d'un ver qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle aussi *vermiculaire*. Le mouvement *peristaltique* se fait par la contraction des fibres circulaires & longitudinales qui composent la tunique charnue des intestins. C'est par son moyen que le chile est exprimé dans les veines lactées, & que les excremens sont poussez dehors. Quand ce mouvement vient à se depraver, & à se faire de bas en haut avec violence, il produit la passion iliaque. Mr. Perrault de l'Academie Royale des Sciences a fait un Traité du mouvement *peristaltique*, où il remarque que quoyqu'ordinairement on ne l'attribuë qu'aux intestins, il est pourtant vrai que c'est une action commune à toutes les parties qui alterent, qui preparent, qui cuisent & qui distribuent les humeurs & les esprits, qui sont la matiere & les instrumens de toutes les actions des animaux; & il donne ce nom à tous les mouvemens par lesquels les cavitez du corps sont pressées & comprimées. Guillaume Cole, Medecin Anglois a fait une Dissertation sur le mouvement *peristaltique* des intestins. Il est à peu prés persuadé, que la membrane interieure des intestins est un muscle concave qui va du pylore à l'anus en rond, non pas comme un cercle, mais comme les replis d'une grosse corde qu'on a pliée. Il a remarqué cette tissure dans le duodenum d'un bœuf. Il soupçonne aussi que les fibres des vaines & des arteres sont spirales.

Ce mot est Grec; *peristaltikos*, qui a la force de comprimer & de resserrer, de *peri*, *autour*, & de *stellein*, *envoyer*, *resserrer*.

PERISTILE. s. m. Terme d'Architecture. Bâtiment environné de colonnes isolées, en son pourtour interieur; ce qui le rend different du periptere. On fait des galeries à jour en *peristile*. Les Cloitres des Religieux sont la plupart en *peristile*. Il voulut que chaque maison un peu considerable eût un salon & un petit *peristile*, avec de petites chambres pour des personnes libres. FEN.

Ce mot est Grec; *peristulon*, de *peri*, *autour*, & de *stulos*, *colonne*.

PERISYSTOLE. s. f. Terme de Medecine. Repos qui est entre les deux mouvemens du pouls, le mouvement de systole ou de contraction, & celui de diastole ou de dilatation. Ce repos n'est pas sensible.

Ce mot est Grec & vient de *peri*, *autour*, de *sun*, *avec*, & de *stellein*, *arrêter*, *resserrer*.

PERITOINE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est une membrane deliée qui est la derniere des parties contenantes propres du bas ventre, & qui renferme toutes les parties de la region inferieure. Sa superficie interne est unie & enduite d'une humeur aqueuse, afin de ne blesser pas les intestins & les autres parties qu'elle touche. L'externe est fibreuse & inegale, afin de se mieux attacher aux muscles. Le *peritoine* a la même figure & la même grandeur que le bas ventre qu'il tapisse par tout. Il est percé à sa partie superieure pour laisser passer l'œsophage, l'artere aorte & la veine cave: il l'est aussi à sa partie inferieure pour le fondement, pour le col de la matrice & pour les vaisseaux qui vont aux cuisses: il est encore percé à sa partie anterieure pour donner passage aux vaisseaux umbilicaux. Le *peritoine* dans l'homme a deux productions ou allongemens, un de chaque côté, qui conduisent les vaisseaux spermatiques aux testicules. Dans la femme il ne couvre que jusqu'à moitié chemin les ligamens ronds. Ces productions étant parvenuës aux testicules dans les hommes, se dilatent & forment la tunique vaginale. Ses fibres sont élastiques; de là vient qu'il se dilate & se contracte facilement dans la respiration & dans la grossesse. S'il vient à se rompre, il cause une hernie dans les aînes ou à l'omblic. Il reçoit de petites branches de nerfs de ceux qui se distribuent aux muscles de l'abdomen; ses arteres viennent des phreniques, des mammaires & des epigastriques, & ses veines reportent le superflu de la nourriture aux venes phreniques & épigastriques. L'usage du *peritoine* est de contenir les visceres de l'abdomen & de leur donner des membranes ou tuniques à chacun.

Ce mot est Grec, & vient du verbe *periteinein*, qui signifie *tendre alentour*.

PERLE. s. f. Poisson testacée qu'on trouve dans la mer, qui est une espece d'huître. Il s'en trouve quelques-unes qui sont trois ou quatre fois aussi grandes que les huitres de Rouen. Les plus belles *perles* se pechent en l'Ile de Bahacen au Golphe Persique, au Cap de Comorin, en l'Ile de Ceylan, & on les appelle *Orientales*. Il en vient aujourd'huy beaucoup de l'Amerique. Les petites *perles* suivent les grosses, qu'on appelle *mere-perles*, comme les abeilles. Les Pêcheurs se servent des unes pour attraper les autres. On connoît qu'elles sont grosses de *perles*, quand leurs conques ont des bosses de côté & d'autre. Il y a des *perles* en Arabie qui sont epineuses comme des herissons, ayant les pointes & épines ordonnées comme les dents d'un peigne. On peche ces huitres dans les mers Orientales & Occidentales, comme on peut le voir au long dans les Voyages de Tavernier. Il y a quatre pécheries de *perles* en Orient. La premiere est autour de l'Isle de Bahren dans golfe Persique; la seconde est vis-à-vis de Baharen sur la côte de l'Arabie Heureuse, proche la ville de Carifa; elle appartient à un Prince Arabe; la troisiéme est en l'Isle de Ceylan, prés d'un gros bourg appellé Manar; la quatriéme est sur la côte du Japon, mais on n'y pêche pas parce que les Japonnois ne se soucient pas des joyaux. Il y a cinq pêcheries de *perles* en Occident, qui sont toutes dans le grand golphe de Mexique, le long de la côte de la Nouvelle Espagne. La premiere est le long de l'Isle de Cubagea, 160. lieuës de S. Domingue. La seconde est à l'Isle de la Marguerite, c'est-à-dire, à l'Isle des *perles* à une lieuë de Cubagna. La troisiéme est à Comogote assez proche de la terre ferme. La quatriéme est au Rio de la Hacha, le long de la même côte. La cinquiéme est à sainte Marthe, à 60. lieuës du Rio de la Hacha. On pêche encore des *perles* en Ecosse, & dans une des rivieres de Baviere; mais elles sont la plus grande partie baroques, & elles ne sont point comparables en beauté à celles d'Orient & d'Occident. On ne trouve les huîtres qu'au fond de la mer. Les plongeons qui y descendent ayant une corde liée sous les bras qui tient au bateau, une grosse pierre attachée au pied afin d'enfoncer plus vite, & une espece de sac à leur ceinture, pour mettre les huîtres qu'ils pêchent. Dès qu'ils sont au fond de la mer, ils ramassent promptement ce qu'ils trouvent sous leur main & le mettent dans leur sac. Les huîtres sont ordinairement attachées aux rochers, d'où les plongeurs les separent avec quelque instrument de fer qu'ils ont porté. Quoiqu'ils descendent quelquefois plus de 60. pieds dans la mer, il disent que le jour y est si grand qu'ils voyent aussi clair que hors de l'eau. Les bons plongeurs durent ordinairement sous l'eau une demi heure. Pour revenir à l'air ils n'ont qu'à tirer fortement une corde differente de celle qui leur tient le corps, & à ce signal, on tire en haut les plongeurs qui pour revenir plus promptement détachent s'ils peuvent la pierre qu'ils avoient au pied.

PERLE, est aussi une substance dure & claire, ordinairement ronde, qu'on trouve dans ces poissons, qui est mise

mise au rang des choses les plus precieuses. Les autres pierres precieuses sont toutes brutes quand on les tire de leurs rochers, & elles n'ont leur lustre que de l'industrie des hommes ; la Nature ne fait que les ébaucher, il faut que l'art les acheve en les polissant ; mais pour les *perles* elles naissent avec cette eau nette, & éclatante, qui les fait tant estimer : on les trouve toutes polies dans les abîmes de la mer, & la Nature y met la derniere main avant qu'on les arrache de leurs nacres. Si nous en croyons de bons Auteurs, les *perles* sont molles dans leurs nacres, & elles ne se durcissent que quand elles sentent l'air. Bou. La plupart des femmes sont bien de se parer : Il y en a qu'on trouve fort bien avec leurs *perles*, & qu'on trouveroit fort mal avec leur cou seul. St. Ev. On appelle *perles* fines, les veritables *perles* ; & *perles* fausses, les perles contrefaites, comme sont celles que l'on contrefait à Paris, à Venise. *Perles* de Paris. *Perles* du Temple. On fait des broderies chargées de *perles*, de semence de *perles*, ou de *perles* à l'once, c'est-à-dire, des plus petites *perles* qui se trouvent dans les huîtres ou coquilles de *perles*. Nul Orfevre ne peut mettre en œuvre d'or ni d'argent *perles* d'Ecosse qu'on appelle *entrenettes* avec *perles* d'Orient, si ce n'est en grands joyaux d'Eglise. La *perle*, quand elle est grosse, s'appelle *margarita* chez les Latins, & *unio* quand on en peut apparier deux ensemble. On a appellé quelquefois les *perles* rondes des *Ave Maria*, parcequ'elles s'enfilent.

C'est une vision de croire que les *perles* naissent de la rosée, & qu'elles sont molles dans la mer; qu'elles s'amaigrissent, qu'elles avortent, quand il tonne, comme disent Pline, Solin, Ammien Marcellin, & Matthiole. Ces huîtres sont fortement attachées aux rochers & jamais pêcheur n'a en a vû aucune flotter ou paroître sur la surface de la mer. La *perle* se forme par lits à la maniere des oignons ; on en a trouvé dans quelques *mere-perles* jusqu'à cent cinquante, comme a decouvert Vespasius, quoyque Pline dise qu'on n'y en trouve que quatre ou cinq. Matthiole dit qu'il en a vû en Boheme dans des rivieres d'eau douce.

On appelle *perles baroques*, celles qui sont d'une figure irreguliere, qui ne sont ni rondes ni en poire. Les *perles parangon* sont celles dont la grosseur est extraordinaire, comme celle de Cleopatre, dont les Anciens ont estimé la paire cinq cens mille écus, comme Pline témoigne. Mais plusieurs croyent cette histoire fabuleuse. On en rapporta une à Philippes II. en 1579. grosse comme un œuf de pigeon, taillée en poire, prisée douze mille poids ou 14400. ducats. L'Empereur Rodolphe avoit une *perle parangon* grosse comme une poire muscade pesant trente carats, dit Boëce, qu'on a appellée *la Perregrina*, ou *l'incomparable*. Le Prince d'Arabie qui a pris Mascate sur les Portugais, a une *perle* qui surpasse en beauté toutes celles du monde. Elle est parfaitement ronde & si blanche & vive, qu'elle est comme transparente. Mais elle ne pese que 14. carats. Taver.

Generalement on appelle *perle*, ce qui ne tient point à la coquille ; mais on appelle *loupe de perles*, celles qui y ont tenu, qui en ont été detachées par l'adresse de l'ouvrier, & qui ne sont proprement que des nacres de *perles* qui ont quelque endroit relevé, & à demi-rond. On dit qu'une *perle* a une belle eau, quand elle est claire & sans couleur. Celles d'Orient ont une eau qui tire sur l'incarnat; celles de l'Amerique sur le verd ; & celles du Nord sur le gris de lin : mais ces couleurs se passent, quand elles ont été portées, comme sont toutes les autres *perles*, qui se jaunissent, qui se detruisent au bout de quatrevingt ou cent ans. La perfection des *perles*, soit qu'elles soient rondes, en poires, en olives, ou baroques, consiste particulierement dans l'éclat & la netteté de leur eau. Les *perles* en Europe se vendent au poids, le carat pesant quatre grains. Les *perles* Occidentales ont été appellées par les Anciens *perles d'Ecosse*, ou *Bohemiques*, car il s'en trouve une espece aux environs de la Citadelle de Raab en Boheme, & dans la Silesie. On en trouve aussi quelquefois dans les huîtres communes.

Le mot de *perle* vient de *perula*, qui est de la basse Latinité, selon Menage ; ou de l'Alleman *berlen*, suivant Hotman, qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'il vient de *perla* ou *pernula*, parceque Pline liv. 32. appelle *perna*, les nacres de *perles*. Saumaise croit que c'est un mot corrompu du Latin, *pilula*, *quasi parva pila* ; ou de *sphæra*, *quasi parva sphæra*, à cause que les Grecs l'appellent *sphairia*. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *perlezen*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *perle*.

Nacre de perle, est le nœud de la coquille dont on fait quelquefois des *perles*, quand il est élevé avec un beau poliment.

Mere-perle, c'est la coquille de l'huître perliere.

Blanc de perle. Voyez Bismuth.

Gris de perle, c'est une couleur qui ressemble à la *perle*.

Perle d'Arbalête, se dit d'un grain que l'on passe au travers d'un fil qui est attaché à la fourchette de l'arbalête. Cette *perle* sert à guider l'œil de celui qui tire. On employe aussi le mot de *perle*, pour dire, un grain de quelque matiere que ce soit, qu'on passe dans un fil au bout duquel il y a un plomb ou perpendicule qui sert à faire plusieurs observations avec des instrumens de Mathematique, comme quadrans & quarrez geometriques, en l'analemme ou horloge universel, au bilimbate, & autres.

Perle des Chymistes. Terme de Philosophie Hermetique. C'est la rosée du printems qui est comme une perle.

Perle, se dit aussi, en termes de fabrique de gaze, d'un petit globe d'émail percé par le milieu avec une petite queuë ouverte; cette queuë sert à l'attacher aux lisses, & le trou du milieu à y passer les soyes de la chaîne. De toutes les étoffes de soye il n'y a que la gaze qui se fasse à la *perle*.

Perle, se dit aussi figurément, en parlant de ce qui est excellent & precieux. Cet homme est la *perle* des Sçavans, des beaux esprits ; mais cela ne se dit que dans le discours familier. Cette beauté est la *perle* unique du monde. J'éviterois cette façon de parler. Men. On s'en est moqué par cette épigramme ;

Votre beauté sans seconde
Vous fait de tous appeller
La perle *unique du monde* ;
Il vous faut donc enfiler.

On appelle aussi *perles*, les gouttes de rosée qui sont sur les herbes éclairées des rayons du Soleil.

Perle, au figuré, se dit aussi pour Dent. Quand elle ouvre la bouche, elle fait voir des *perles*, dont la moins belle & la moins claire passe celles que l'Inde a dans ses regions. La Font.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas venu pour enfiler des *perles* ; pour dire, Perdre son tems ou l'employer à des choses de peu d'importance. On dit aussi de quelque chose d'extrêmement net, que cela est net comme une *perle*.

PERLÉ, ée. adj. Qui ressemble à la perle, ou orné de perles. Une couronne *perlée*. On dit aussi d'une souppe excellente, que c'est une souppe *perlée*, de couleur *perlée*. Il nous a fait manger pour son opera, d'une soupe à bouillon *perlé*, soutenuë d'un jeune dindon. Mol. On appelle julep *perlé*, une sorte de julep, dans la composition duquel il entre de la semence de perles.

Perlé, se dit aussi en termes de Musique & en parlant du luth

luth & du theorbe. Cet homme a un jeu *perlé*; pour dire, brillant & delicat.

PERLÉ, en termes de Blason, se dit des ornemens qui représentent des perles. Les Comtes portent une couronne *perlée*. Il y a aussi des diadémes *perlez*, des croix *perlées*, &c.

PERLOIR. s. m. Terme de Fourbisseurs. Petit cizelet ou poinçon gravé en creux, avec lequel ces Ouvriers forment d'un seul coup de marteau les petits ornemens de relief, qui sont faits en forme de perle.

PERLURE. Terme de Chasse. Grumeaux qui sont le long des perches & des andoüillers du cerf, du daim, du Chevreüil, & qui font une croûte rabotteuse.

PERMANENCE. s. f. Terme dogmatique. Il n'a d'usage que dans cette phrase. La *permanence* du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, pour dire, Que le corps de Jesus-Christ demeure réellement dans l'Eucharistie après la Consecration, comme on le croit dans l'Eglise Romaine. Les Lutheriens ne croyent pas la *permanence* du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, ils ne la croyent que dans le temps de la manducation. L'ACAD.

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, assûré, durable. Dieu seul est *permanent*. Il n'y a point ici bas de fortune assûrée & *permanente*. L'homme n'a point ici de cité *permanente*. CORN. Du Latin *permanens*.

PERME. s. m. Terme de Marine. C'est un petit vaisseau Turc en forme de gondole, dont on se sert à Constantinople pour le trajet de Pera, de Galata & autres lieux. Les Grecs appellent les bateaux de trajet *peramidia* & par corruption les Francs les nomment *Permes*.

PERMESSE. s. m. Fleuve de la Beotie & qui tombe du mont Helicon, sur lequel les Poëtes feignent qu'Apollon habite avec les Muses.

Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmans qu'arrose le Permesse,
Ce n'est point sur ces bords qu'habite la Richesse. BOIL.
Quelle docte & sainte yvresse,
Aujourd'huy me fait la loi?
Chastes Nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je vois? ID.

PERMETTRE. v. act. *Je permets, je permettois, je permis, j'ai permis, je permettrai, que je permette, que je permisse, je permettrois, permettant.* Laisser la liberté, ne pas deffendre; tolerer, consentir, accorder. Les loix divines & humaines *permettent* de deffendre sa vie. Les Mahometans ne *permettent* pas le vin, & *permettent* la polygamie. Tout ce qui plaît est *permis*. BOU. La chasse ne se doit pas *permettre* aux paisans. La Providence *permet* la tyrannie des mechans, & ne l'autorise pas. On *permet* bien des choses aux Poëtes, & ils peuvent quelquefois donner carriere à leur imagination. LA FON.

Du Latin *permittere*.

PERMETTRE, se dit aussi dans un sens un peu figuré. Mon loisir ne me *permet* pas de vous écrire. Le tems ne *permet* pas de s'aller promener. Le tems du carnaval *permet* quelque petite licence. Le respect ne me *permet* pas de parler. Ce Directeur n'est point indulgent, il ne *permet* rien. Ses affaires ne lui *permettent* pas de marier sa fille, c'est-à-dire, il n'a pas dequoy. Il y a bien des gens à qui il n'est pas *permis* de vivre en repos, parcequ'ils sont trop engagez dans les affaires. Une ame seroit heureuse, qui pourroit se refuser à certaines passions, & se *permettre* seulement à d'autres. ST. EV. C'est une regle de droit que tout ce qui est *permis*. n'est pas honnête.

Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis. BOIL.

PERMIS, ISE. part. pass. & adj. *Permis* à vous d'en croire ce qu'il vous plaira.

PERMISSION. s. fem. Congé, licence, liberté, pouvoir que donne un superieur de faire quelque chose. Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans la *permission* divine. Les Theologiens disputent si le decret de *permission* par lequel Dieu permet le peché, fait Dieu auteur du peché. Il a demandé la *permission* à son Capitaine de s'absenter quelque tems. Ce Religieux a eu *permission* de son Abbé de sortir. On ne peut s'empêcher de rire de la simplicité de ce Religieux, qui prêt à rendre les derniers soupirs, refusoit de donner son ame à Dieu, parce qu'il n'en avoit pas demandé la *permission* à son superieur, OE. M. On demande *permission* de se marier, de manger de la chair les jours deffendus. Il faut avoir *permission* pour faire imprimer, pour faire des assemblées publiques. On l'employe aussi en termes de civilité: Avec votre *permission*, je vous dirai; j'ôterai une ordure qui est dans vos cheveux, par votre *permission*.

PERMISSIONNAIRE. s. masc. On appelle ainsi à Paris celui qui a permission du Chantre de Notre-Dame, de tenir de petits Pensionnaires, & de leur enseigner la Grammaire, & les Humanitez. C'est un *permissionnaire*.

PERMUTANT. s. m. & adj. Terme Ecclesiastique. Celui qui change un Benefice contre un autre. Il se dit plus ordinairement au composé. Un *copermutant*.

PERMUTATION. s. fem. Troc, échange d'une chose contre un autre. Le commerce des Anciens ne se faisoit que par *permutation*. Aux lieux où l'on n'a point l'usage des monnoyes, on se sert de *permutation*.

Maintenant le mot de *permutation* est reservé au changement des Benefices. Les *permutations* se peuvent admettre par l'Ordinaire: les resignations ne s'admettent qu'en Cour de Rome. L'Ordinaire ne peut admettre une *permutation* au prejudice du Patron laïque. L'Edit de l'année 1646. ne requiert autre chose pour la validité des *permutations*, sinon qu'elles soient admises, & insinuées au Greffe des Insinuations Ecclesiastiques avant la mort de l'un des copermutans. Cependant quand la *permutation* prive les Graduez de leur droit, l'on examine si elle n'est point faite en fraude. Il y a trois presomptions generales de fraude. L'inegalité des Benefices permutez: la parenté des copermutans: l'état moribond d'un des copermutans, & dans le mois des Graduez.

PERMUTER. v. act. Changer un Benefice contre un autre. Il est permis de *permuter* un Benefice pour y trouver son avantage, sa commodité. Du Latin *permutare*.

PERNAN. s. m. Le *pernan* est une poire pleine de marc & de pierres. LA QUINT.

PERNET. s. m. Vieux mot qui s'est dit pour, Baronet, petit Baron. On le dit encore proverbialement en ces phrases: Faire le *pernet*, être fier comme un *pernet*; pour dire, faire l'entendu, le glorieux. TR.

PERNICIEUX, EUSE. adj. Dangereux, nuisible, dommageable. Cela est *pernicieux* à la santé, pour la santé: Remede *pernicieux*. Il ne faut point hanter les libertins, ce sont des esprits *pernicieux* & dangereux. Une doctrine *pernicieuse*. On a fait mourir ce rebelle, parceque l'exemple étoit *pernicieux*, & tiroit à consequence. On dit d'un medisant, que c'est une Langue *pernicieuse*. Encore que les defauts de l'esprit ne soient pas si *pernicieux* que ceux de la volonté; cependant parceque les premiers sont sans remede, & que les derniers se peuvent corriger, l'amour propre est plus offensé du reproche de l'un que du reproche de l'autre. REFL. La perfidie est *pernicieuse* à ceux qui s'y plaisent. BEN.

Du Latin *perniciosus*.

On dit qu'une chose est d'un goût *pernicieux*, pour dire, qu'elle est d'un très mauvais goût, tres desagreable. Voilà un ragoût *pernicieux*.

PERNICIEUSEMENT. adv. D'une maniere pernicieuse. Il prêche, il écrit *pernicieusement*. Il vit *pernicieusement*. RICH. Il y a de l'esprit à cela, mais cela est *pernicieusement* imaginé. L'ACAD.

PERONE, ou **PERONÉE**. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un os de la jambe. Le *peroné* est le plus menu des os de la jambe.

PERONELLE. s. f. Terme injurieux qu'on dit à une femme, ou à une fille de basse condition, ou servante. Vous êtes une plaisante *peronelle*, pour vous mêler de parler devant votre maitresse! Taisez-vous, *peronnelle*. MOL.

PERONIER. s. m. Nom de muscle. Il y a trois muscles qui portent le nom de *peronier*. Le second des flechisseurs du pied s'appelle le *peronier* anterieur, parcequ'il accompagne le petit os de la jambe que l'on nomme peroné. Ce muscle avec le jambier anterieur tirant le pied en devant, le font fléchir. Il y a deux *peroniers* posterieurs, le long & le court. Voyez DIONIS.

PEROOLE. s. f. Sorte de Plante, qu'on appelle autrement *Bluet*. Voyez ce mot.

PERORAISON. s. fem. Terme de Rhetorique. Epilogue, la derniere partie d'une harangue, d'un discours oratoire. La *peroraison* doit contenir une petite recapitulation de tout ce qu'on a dit. La *peroraison* doit exciter les mouvemens, la haine ou la pitié dans l'esprit des Juges. La *peroraison* est necessaire lorsqu'on a fait un long discours & qu'on se defie de la memoire de ses auditeurs. La *peroraison* doit être vive & pathetique. La *peroraison* doit contenir en peu de mots & avec esprit ce qu'on a dit de plus fort dans le discours. Les plus belles *peroraisons* des Orateurs François, sont celles des Plaidoyers de M. Patru. RICH. Les *peroraisons* de Ciceron sont admirables.

Du Latin *peroratio*.

PEROQUET. Voyez PERROQUET.

PEROT. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Il se dit d'un chêne, ou autre arbre qui a deux âges de coupe, de sorte que si la coupe se fait tous les vingt-cinq ans le *perot* en a cinquante. Il y a trois sortes de baliveaux, les étalons, les *perots*, & les tayons.

PEROU. s. m. C'est le nom d'une Province de l'Amerique, riche en or, & en argent. Il est passé en usage dans la Langue en cette phrase: C'est un *Perou*, en parlant d'une affaire fort lucrative, où il y a à faire des gains inconnus.

Ce nom vient du premier Indien qui fut pris par le Capitaine Vasco Nunnes de Balboa qui rodoit la côte, & qui ne put tirer autre parole de cet Indien, que le nom propre dont il s'appelloit, qui étoit *Beru*, comme temoigne l'Inca Garcilaço de la Vega, qui dit que cela fit donner ce nom à toute la Province, & à un fleuve qui la traverse, qui est proche de la Ligne Equinoctiale. Le *Perou* a 700. lieuës de côte sur la mer du Sud, & les nouvelles conquêtes qui vont jusqu'au Chili ont 500. lieuës. On tire tous les ans douze à treize millions d'or du *Perou*. Les mines de *Potocchi* ou *Potosi* sont d'argent, & furent découvertes en 1545. quatorze ans après la conquête du *Perou*. L'enclos qui en borne l'étenduë s'appelle *Potosi*: c'est une montagne située en rase campagne, qui a la forme d'un pain de sucre, qui a plus d'une lieuë de circuit par enbas, & par enhaut un quart de lieuë. Les richesses du *Perou* ne sont pas concevables. Les Incas avoient non seulement tout le service de leurs maisons, de leurs tables, de leurs cuisines tout d'or, mais ils avoient aussi des statuës d'or dans leurs antichambres aussi grandes que des Geans, & des figures au naturel de tout ce que leur Royaume produisoit d'animaux, d'oiseaux, d'arbres, d'herbes, de plantes & de poissons, & des greniers pleins de grains d'or & d'argent, & de gros lingots d'or rangez les uns sur les autres, comme si c'eût été des bûches de bois en pile. Ils avoient une maison de plaisance, dont tous les arbres, les fleurs & les plantes étoient d'or ou d'argent massifs. Les portes des temples étoient couvertes de lames d'or & d'argent, & semées de turquoises & d'émeraudes. Il y avoit entr'autres une chaîne d'or fameuse, longue de 350. pas, dont chaque chaînon étoit gros comme le poignet. Deux cens hommes des plus robustes à peine la pouvoient lever de terre. Elle fut jettée dans un lac à l'arrivée des Espagnols, qui ne l'ont pû jamais trouver. Les liaisons des pierres de leur bâtimens étoient faites avec de l'or, de l'argent, du cuivre & du plomb fondus ensemble; car ils n'avoient ni mortier, ni plâtre, ni aucuns outils pour tailler les pierres, ni de machines pour les transporter, quoyqu'il y en eût de prodigieuses, puisqu'Acosta dit en avoir mesuré une de trente-huit pieds de long sur dixhuit de large & de deux d'epaisseur. Vasqués dit qu'en la ville de Panchelme le bassin de la fontaine publique étoit d'or, & pesoit vingt-quatre mille marcs; & qu'il y avoit des maisons couvertes de lames d'or si grosses, que douze hommes n'en pouvoient remuer qu'une. Atabalipa offrit de payer pour sa rançon en sept jours vingtsept millions d'or, & les Indiens pour avoir leur liberté 21. millions d'or. On prit aux Indiens 70. millions d'or, & autant en joyaux, qui furent apportez en Espagne lors de la conquête. Mais quoyque ce soit le plus riche païs du monde, les hommes y sont les plus pauvres & les plus miserables, à cause de la cherté des denrées à proportion. Les premieres bouteilles de vin furent venduës 200. ducats; une aune d'écarlate 60. ducats; une paire de bottes 36. ducats; une main de papier quatre ducats; un fer à cheval six ducats. Une truie & un cochon furent vendus 1600. pois, qui valent 1920. ducats. Les chevaux ont été vendus jusqu'à 6000. poids & jusqu'à 12000. ducats. Avec tout cela un Indien disoit aux Espagnols, que quand ils n'auroient fait que leur apporter des rasoirs, des ciseaux, des peignes & des miroirs, on ne les pouvoit assez payer par tout l'or & l'argent du *Perou*.

PERPENDICULAIRE. adj. m. & f. Ligne, ou superficie qui tombe à plomb, à angles droits sur une autre ligne, sur un autre plan. Euclide enseigne la methode d'élever une ligne *perpendiculaire* sur une autre. Le Meridien est *perpendiculaire* à l'Horizon & à l'Equateur. Tous les corps graves tendent au centre par une ligne *perpendiculaire*. On dit qu'une ligne droite est *perpendiculaire* à une ligne courbe, comme à un cercle, à une parabole, &c. lorsque cette ligne droite est *perpendiculaire* à la touchante de cette ligne courbe à un même point.

Du Latin *perpendicularis*.

PERPENDICULAIRE. s. f. Ligne perpendiculaire. Tirer une *perpendiculaire*. Elever une *perpendiculaire*.

PERPENDICULAIREMENT. adv. D'une maniere perpendiculaire. Un diametre qui tombe *perpendiculairement* sur un autre divise le cercle en quatre parties égales. La sphere droite est celle où l'Equateur tombe *perpendiculairement* sur l'Horison. Le Moqueur, oiseau de la Virginie, a une maniere de voler qui lui est particuliere; car tantôt il s'éleve *perpendiculairement* la tête la premiere & la queuë en bas, & tantôt il fend l'air en piroüettant, les pieds & la queuë en haut, & toûjours dans une ligne perpendiculaire. GLOVER. *Hist. de la Virg.*

PERPENDICULE. s. masc. Ce qui tombe à plomb. Le *perpendicule* de la plus haute montagne n'a pas plus d'une lieuë, c'est-à-dire, la ligne qui tombe à plomb de son sommet sur le plan horizontal. On appelle aussi le *perpendicule* d'une horloge, d'un niveau, d'un instrument de Mathematique, le filet qui tend en bas par le moyen du plomb qui y est attaché.

PERPETRER. v. act. Commettre. Il ne se dit gueres que

que des grands crimes, & en Pratique. Ce scelerat a été roüé pour avoir commis & *perpetré* plusieurs assassinats & voleries. L'ACAD.

Du Latin *perpetrare*.

PERPETUANNE. s. f. Sorte d'étoffe de laine croisée qui vient ordinairement d'Angleterre. On l'appelle autrement sempiterne.

PERPETUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui est continu. On voit dans la nature une suite *perpetuelle* de generations & de corruptions. La mer a un flus, une agitation *perpetuelle*. Les globes celestes font de *perpetuelles* revolutions. Le Roi dans ses Edits met toujours, Par ce present Edit *perpetuel* & irrevocable. Du Latin *perpetuus*.

PERPETUEL, signifie aussi, Ce qui dure autant que la vie. La commende des Benefices est maintenant en France un titre *perpetuel*: dans le Droit ancien elle ne duroit que six mois. La dignité d'Abbé & d'Abbesse de soi est *perpetuelle*. PAT. Il institue un Chef d'ordre qui est à vie, ou *perpetuel*. ID. Le regime *perpetuel* en donnant plus d'autorité au Superieur, lui donne plus de vigueur pour l'exercice de la Discipline. Le Pape Gregoire XIII. a jugé que le regime *perpetuel* ruine le plus souvent & desole les monasteres. Par la même raison l'on appelle le Secretaire de l'Academie Françoise, *Mr. le Perpetuel*.

PERPETUEL, se dit aussi de ce qui arrive souvent. Il y a des querelles *perpetuelles*, des differens *perpetuels* en cette maison, entre ces voisins. Il est en une *perpetuelle* inquietude. On entend un bruit *perpetuel* de carrosses dans cette ruë. Il y a des festins *perpetuels*, des rejouïssances *perpetuelles* en un telle maison.

On appelle dans les Mechaniques, le mouvement *perpetuel*, un mouvement qui s'entretient de lui-même, & sans une cause externe; comme si on avoit trouvé le moyen de faire qu'une horloge se remontât toute seule, & allât toûjours sans qu'on y touchât. Le mouvement *perpetuel* est un problême fameux que tous les sçavans Mathematichiens ont cherché depuis deux mille ans. Voyez MOUVEMENT.

PERPETUELLEMENT. adv. Toûjours, incessamment. Le sang circule *perpetuellement* dans les arteres & dans les veines. Cette femme crie *perpetuellement* dans la maison. Il étudie *perpetuellement*. Ils sont *perpetuellement* ensemble.

PERPETUER. v. act. Rendre durable, renouveller. La nature se *perpetuë* par le moyen des semences & des generations. Un chicaneur *perpetuë* un procès tant qu'il lui plait. Une interruption de prescription *perpetuë* une action jusqu'à 30. ou 40. ans. On dit aussi d'un Conquerant, d'un Illustre, qu'il a travaillé à *perpetuer* sa gloire, son nom, à les faire long-tems durer.

PERPETUITE'. s. f. Durée éternelle & continuë. Mr. Arnauld a pretendu montrer la *perpetuité* de la foi sur la doctrine du St. Sacrement. La *perpetuité* d'un titre empêche la depossession. Cela ne detruit ni le titre, ni la *perpetuité* du titre. PAT.

PERPETUITÉ, se dit, en matiere Beneficiale, d'un Benefice irrevocable, & perpetuel; ensorte que celui qui le possede ne peut être destitué: excepté pour les cas marquez par le Droit. On pretend que la *perpetuité* des Benefices est établie par les anciens Canons; & que les Prêtres sont inseparablement attachez à leurs Eglises, comme par un mariage spirituel. Il est vrai que par la depravation du tems, les Clercs seculiers étant tombez dans le desordre, les Evêques appellerent à leur secours les Religieux, & leur confierent la conduite des ames, & l'administration des paroisses; les Evêques renvoyoient ces Religieux dans leurs Cloitres quand ils le trouvoient à propos, & les revoquoient *ad nutum*. Mais cette administration vague, & incertaine ne dura que jusqu'au XII. siecle. Alors les Benefices retournerent à leur premier état, & à leur *perpetuité* essentielle. Cette *perpetuité* des Benefices depuis le XII. siecle a passé en force de loi par un usage continuel, & l'Eglise Gallicane s'y est maintenuë jusqu'à present.

A PERPETUITÉ. adv. Pour toûjours. Les damnez souffriront *à perpetuité*, éternellement. Les Bienheureux jouïront de la gloire *à perpetuité*. On fait des fondations d'obits *à perpetuité* qui ne durent pas long-tems. On condamne au bannissement, aux galeres *à perpetuité*, c'est-à-dire, pour toute la vie.

PERPLEX, EXE. adject. Qui est inquiet, douteux, incertain. On lui a donné un avis qui le rend tout *perplex*. Un Marchand qui va faire banqueroute a l'esprit fort *perplex*. Ce mot est vieux & ne peut plus être d'usage que dans le stile satirique.

Deux Avocats qui ne s'accordoient pas
Rendoient perplex *un Juge de Province*. LA FONT.

Du Latin *perplexus*.

PERPLEXITE'. s. f. Inquietude; embarras; irresolution accompagnée de la crainte d'un mauvais évenement qu'on ne sçait comment prevenir. Il étoit dans une si grande *perplexité* que plusieurs fois il fut prêt à se donner la mort. On a condamné ce Financier à rendre ses comptes dans trois jours; cela le met en grande *perplexité*, en inquietude. On a obligé cet Officier d'opter de ses deux charges, il est en *perplexité* sur le choix, il est dans l'irresolution. La doctrine de la predestination absoluë jette les hommes dans d'étranges *perplexitez*. BOSS. Alexandre se trouva en une grande *perplexité*. ABLAN.

Je ne puis revenir de ma perplexité. BOURS.

PERPRENDRE. v. act. Terme de Coutume qui se trouve dans la Coutume d'Acqs. C'est prendre de sa propre autorité des terres communes & franches, sans congé du Seigneur, en payant cotité de la quête ou rente. DE LAUR.

PERPRINSE. s. f. Terme de Coutume. Action de perprendre. On dit aussi *perprison*.

PERQUIRATUR. Terme de Banquier. C'est une expedition qu'on leve en la Chancelerie Romaine, portant certificat qu'il y a eu tels actes, ou telles letres expediées en Cour de Rome. Dans le procès de Benefices on produit souvent des *perquiratur*.

PERQUISITION. s. f. Terme de Palais. Recherche qu'on fait de quelque criminel, ou de quelque chose deffenduë. Il faut avoir un procès verbal de *perquisition* d'un criminel absent, avant que de le pouvoir citer à trois briefs jours. On a fait une exacte *perquisition* dans ses hardes, dans ses ballots & dans ses papiers, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande. On ne sçait qui a commis ce vol, ce meurtre, on en fait une exacte *perquisition*. Les Juifs faisoient à Pâques une exacte *perquisition* dans leurs maisons, pour voir s'il n'y avoit point de pain levé.

Du Latin *perquisitio*.

PERREAU. s. m. Sorte de grand chauderon de cuivre étamé, étroit, rond, & profond, dont les Marchands Epiciers-Ciriers se servent pour faire chauffer l'eau dans laquelle ils font amolir la cire, qu'ils employent dans la fabrique des cierges à la main.

PERRE'E. s. f. Mesure de grains dont on se sert à Vannes & à Auvray en Bretagne. La *perrée* n'est pas égale dans ces deux villes, celle de Vannes étant plus forte de 10. pour cent que celle d'Auvray. Dix *perrées* font le tonneau. Voyez SAVARI.

PERRENELLE. s. f. Nom de femme.

Ce mot s'est fait de *petronilla*, *petrenille*, *petronelle*, *pernelle*. On dit aussi *pernelle*.

PERRETE. s. f. Nom de femme qui ne se donne guere qu'aux femmes du petit peuple. *Perrete* est mariée.

PERRICHON. s. f. Petite Perrete. *Perrichon* est fort aimable.

PERRIER, ou PIERRIE. s. m. Canon qui jette des pierres. Menage derive ce mot de *petraria*, qui est une machine dont on se servoit dans les sieges des villes. C'étoit une longue poûtre, retenuë par un contrepoids, qui, étant lâchée, jettoit un tas de pierres dans les villes assiegées. BOREL.

PERRIERE. s. f. Carriere. Il se dit particulierement des carrieres d'Angers d'où l'on tire l'ardoise.

PERRIERE. Terme de Fondeur. C'est un morceau de fer qui a une masse pointuë à l'extremité, avec laquelle le maître Fondeur enfonce, & debouche le trou du fourneau par où sort le metal tout liquide, & tout bouillonnant pour se precipiter dans les moules.

PERRIQUE. s. f. Petit perroquet. Il y a des pays où on l'appelle *Peruche*. Il n'est pas plus gros qu'un merle, ou même qu'un passereau. Son plumage est presque tout-à-fait verd, excepté le bout des ailes & de la queuë qui tire sur le jaune. Les *perriques* apprennent aisément à siffler, & à parler. Mais elles retiennent toûjours quelque peu du Sauvagin. Ce qui fait qu'elles pincent bien fort quand elles ne sont pas en bonne humeur.

PERRON. s. m. Escalier decouvert, & en dehors; construction faite au devant d'un bâtiment pour monter à un étage un peu élevé au dessus du rez de chaussée. Il est fait d'un petit nombre de marches qui forment quelquefois deux rampes. Quelquefois elles sont taillées en rond: ce qui a fait dire à quelques uns, que ce mot vient de *pas rond*. Ils pretendent qu'on a dit autrefois *parron*. Souvent on descend dans le jardin par un *perron*.

Il gagne le perron *& les degrez antiques,*
Où sans cesse étalant bons & mechans écrits,
Barbin vend aux passans des Auteurs à tout prix. BOIL.

PERRON, est aussi un mot usité dans les vieux Romans en parlant des tournois ou combats des Chevaliers qui entrepenoient de deffendre un passage contre tous venans: & pour marque ils y faisoient quelque legere construction ou barriere qui servoit d'obstacle à passer.

PERRONS, en termes de Fauconnerie, signifie les peres & meres des oiseaux.

PERROQUET. s. m. Oiseau qui vient en Amerique & en quelques contrées de l'Asie & de l'Afrique. Il est de mediocre grosseur, les uns ont les plumes vertes mêlées de jaune ordinairement, les autres sont de couleur d'ardoise. Sa tête est assez grosse, ses yeux sont grands; son bec est gros, fort robuste, recourbé; sa langue est ronde, ses jambes sont courtes, & ses pieds grands & armez d'ongles crochus & forts comme aux oiseaux de proye, il marche lentement, sa queuë est longue & belle. Il y en a de plusieurs especes qui different par leurs grosseurs, ou par leurs couleurs. Il mange fort aisément, parcequ'il a la machoire superieure mobile & articulée de maniere que, quoique la machoire inferieure soit beaucoup plus courte que la superieure, il peut la faire avancer jusqu'au bout du crochet de la superieure. Le persil est un poison pour les *perroquets*. Les Indiens les mangent. Les *perroquets* dans les Antilles vont par troupes comme les étourneaux. Les Chasseurs les mettent au rang du gibier. Car ils sont aussi bons & aussi gras que le meilleur poulet, sur tout lorsqu'ils sont jeunes & pendant le tems des graines & des fruits de plusieurs arbres dont ils se nourrissent ROCHEF. On dit que les *perroquets* sont sujets au mal caduc; quoique d'ailleurs ils vivent fort long-tems.

De tous les perroquets *c'étoit le plus charmant;*
Même à mordre il avoit une grace infinie,
Rongeoit les meubles proprement
Et ne crioit que rarement. PAV.

On en peint de sept ou huit couleurs. Il se sert de son bec, pour s'accrocher en montant ou en descendant. Il vit de fruits, quand il est sauvage. Dans les cages on lui donne du pain trempé dans de l'eau, ou du vin, qu'on appelle de la *souppe au perroquet*. Quand il est instruit, il imite la parole des hommes & les cris de plusieurs animaux. Le *perroquet* a une espece de rumination, parcequ'il fait remontrer sur la langue ce qu'il a mangé, pour l'avaler une seconde fois.

Le *perroquet* s'appelloit anciennement *papegay*; & Aldrovandus dit que ce nom lui vient de ce qu'il est comme le Pape, ou le Roi des oiseaux, ou parcequ'il est digne d'être offert au Pape, à cause de sa beauté. Il rapporte les noms qu'il a en plusieurs Langues. Les Grecs modernes l'appellent *papagaz*, les anciens *psittakes*, les Italiens *papagallo*, les Espagnols *papagayo*, en Flaman & Alleman *papegay*, ou *sittik*, en Anglois *a Parrot*, & autrefois *a popingay*, ou *popinjay*, en Polonois *papuga*, en Sclavon *pappensek*, en Turc *dudi*, en Indien *carindi*.

Menage dit que *perroquet* vient de *Perret* ou *petit Pierre*, comme on a nommé une pie *Margot*, un corbeau *Colas*, *Robin* un mouton, *Martin* un âne. Belon dit que ce nom lui a été donné à cause de son cri.

PERROQUET, se dit proverbialement de celui qui a appris quelque chose par cœur qu'il n'entend pas. Il parle comme un *perroquet*. Il faut accoutumer les gens à reflechir, afin d'en faire des hommes, & non pas des *perroquets*. L'AB. DE S. R. On ne pourroit pas croire, si l'experience ne le faisoit voir, que les hommes ne parlent souvent que comme des *perroquets*. Ils se servent de mots dont ils ne connoissent pas le sens. ART. DE PAR.

PERROQUET DE MER. Poisson qui a l'écaille comme la Carpe, mais de couleur verte comme la plume d'un *Perroquet*, de là vient que les François lui ont donné le nom de *Perroquet de mer*. Ce poisson a les yeux beaux forts & étincelans, les prunelles claires comme du cristal, qui sont entourées d'un cercle argenté, qui est enfermé dans un autre, qui est d'un vert d'émeraude comme les écailles de leur dos, car celles de dessous le ventre sont d'un vert jaunâtre. Il n'a point de dents, mais il a les machoires d'enhaut & d'enbas d'un os solide, qui est extrémement fort, de même couleur que ses écailles, & divisé par petits compartimens beaux à voir. Il vit de poissons à coquille, & c'est avec ces dures machoires, qu'il brise, comme entre deux meules, les huîtres, les moules & les autres coquillages, afin de se repaître de leur chair. Il est excellent à manger & si gros, qu'il s'en voit qui pesent plus de vingt livres. ROCHEF.

PERROQUET, en termes de Marine, est un petit mât élevé sur les grands mâts & sur les hunes. Dans les grands vaisseaux le grand mât, & celui de mizaine portent des hunes, & sur les hunes sont arborez les *perroquets*. Celui qui se met sur le hunier du grand mât s'appelle le *grand perroquet*: & celui qui se met sur le hunier de misaine s'appelle *petit perroquet*. Le beaupré & l'artimon portent des *perroquets* sans hunes. Celui de beaupré s'appelle *tourmentin*, & celui d'artimon s'appelle *perroquet de sohgue*. On donne aussi le nom de *perroquet* aux petites voiles qu'on met au dessus des huniers. On ne se sert de *perroquets* que de beau tems, qu'on appelle *tems à perroquet*, quand un vent mediocre souffle. On dit, Mettre le *perroquet* en banniere, quand on lâche les écoutes de la voile de *perroquet*, pour la laisser voltiger au gré du vent, pour donner quelque signal. A Marseille on le nomme *papafique*.

PERROQUET, se dit aussi d'une sorte de chaise à dos qui se

se plie, dont on se sert assez ordinairement pour la table.

PERROQUET, est aussi le nom que quelques-uns donnent à la plante d'Aloés.

PERRUQUE. s. f. Se disoit autrefois d'une longue chevelure, & particulierement de celle qu'on a soin d'ajuster. Les Poëtes parlant du Soleil, disent sa blonde *perruque*.

PERRUQUE, se dit aussi maintenant des cheveux postiches, qu'on appelloit autrefois *fausse perruque*. L'usage les a autorisez & rendus communs. Ce sont des cheveux frisez, bouclez, & attachez ensemble, qui représentent la chevelure naturelle. On se fait raser la tête quand on prend la *perruque*. La *perruque* est composée d'une coëse de reseau dont le dessus garni de cheveux s'appelle plaque, les autres parties sont le devant, le derriere & les coins. *Perruque* de ville, *perruque* de Campagne. Les femmes en habit de chasse portent des *perruques*. On appelle *perruques* quarrées, les grandes *perruques*; *perruques* nouées, celles dont les devants sont attachez & racourcis par des nœuds; *perruques* à l'Espagnole, celles qui sont plus legeres & plus courtes, ne tombant que sur les épaules; *perruques* naturelles, celles dont la frisure est très legere, & qui ont peu de cheveux. Il y a aussi les *perruques* d'Abbé, ou avec couronne, ou sans couronne. On fait des *perruques* de cheveux vifs, de cheveux frisez qui imitent bien les naturels. Voyez ce Poëte avec sa *perruque* antique. Les vieillards cachent leurs cheveux gris d'une *perruque* blonde. On dit qu'un homme porte bien la *perruque*; pour dire, qu'il a toûjours de belles *perruques*, & qui viennent bien à l'air de son visage. On fait aussi des *perruques* à calote pour les vieillards ou pour quelques Ecclesiastiques, des *perruques* à plaque, où il paroît une tonsure. Le Pape Benoit XIII s'est declaré contre les *perruques* des Ecclesiastiques.

Menage croit que ce mot vient du Grec *peniki*, qui signifie la même chose.

On peut douter que l'usage des *perruques* fût connu des Anciens; ils se servoient de cheveux postiches, ou empruntez. Martial & Juvenal se sont moquez des femmes qui se rajeunissoient par leurs faux cheveux, & des hommes qui changeoient de couleurs selon les saisons, ou des vieillards qui s'imaginoient tromper la Parque par leur chevelure blonde. Mais s'ils avoient des *perruques* elles étoient fort grossieres. Elles étoient tout au plus composées de cheveux peints & collez ensemble, & rien n'est plus ridicule que la description que fait Lampride de la *perruque* de l'Empereur Commode. Elle étoit poudrée avec de la raclure d'or, & arrosée de parfums gluans ausquels la poudre s'attachoit. Quoiqu'il en soit on peut dire que l'année 1629. est l'époque des longues *perruques* en France. Pour les Ecclesiastiques on pretend qu'ils ne l'ont portée que depuis l'année 1660. & que cette coutume n'est pas encore bien autorisée. Le Cardinal Grimaldi en 1684. & l'Evêque de Lavaur en 1688. ont fait deffenses à tous Prêtres de porter la *perruque* sans dispense, & sans necessité.* Mr. Thiers a fait un Traité exprès pour montrer que cette parure mondaine est indecente dans un Ecclesiastique, & qu'une *perruque* frisée, bouclée, & poudrée, est directement contre les decrets, les Canons des Conciles. La tête d'un Prêtre embellie d'une chevelure artificielle, & ajustée avec beaucoup de curiosité, lui paroît un monstre dans l'Eglise, & il ne trouve rien de plus scandaleux qu'un Abbé avec un visage fleuri, & relevé d'une jolie *perruque*.

PERRUQUIER, IERE. s. m. & f. Celui ou celle qui fait des perruques, des coins de cheveux, & autres choses qui servent à coëffer les hommes & les femmes, ou qui en fait negoce. On a établi en 1673. en Corps de metier les *Perruquiers*, sous le titre de *Maîtres Barbiers Perruquiers & Etuvistes*, qui sont distinguez des autres Barbiers, parceque leurs enseignes sont des bassins de fer blanc. Le Roi par le même Edit de 1673. créa 200. *Barbiers, Baigneurs, Etuvistes, Perruquiers* pour la ville de Paris: 20. dans les villes, où il y a Cour Souveraine; & six dans les autres villes. Par Edit de 1701. le Roi a créé 100. nouvelles Charges de *Barbiers Perruquiers* pour la ville de Paris, & pour les autres villes à proportion. S. Louïs est leur Patron. Le 4e. art. de leurs Statuts ordonne que les bassins qu'ils pendront pour enseigne à leurs boutiques, seront blancs, pour les distinguer des Chirurgiens qui n'en mettront que de jaunes, il marque aussi la diversité des vitrages que doivent avoir les boutiques des uns & des autres.

On se tait; & bien-tôt on voit paroître au jour,
Le nom, le fameux nom du Perruquier *l'Amour,*
Ce nouvel Adonis à la blonde criniere,
Fait l'unique souci d'Anne sa Perruquiere. BOIL.

PERS, ERSE. adj. Vieux mot qui signifie, Qui est de couleur bleuë, ou tirant sur le bleu. Homere appelle souvent Minerve aux *yeux pers*. La couleur *perse* est agreable à la vuë. Le fil *pers* est celui qu'on appelle vulgairement *fil à marquer*, qui est teint avec de l'indigo. C'est un azur couvert & obscur qu'on pretend être venu de Perse, ou d'une couleur ne pêche Persienne.

Menage tient que ce mot vient du Grec *perkos* ou *pernos*, signifiant *subniger*; ou de *prasinus*.

PERSAN, ANE. s. m. & f. & adj. Qui est de Perse, qui appartient à la Perse. Ce mot ne se dit que des habitans de Perse modernes: quand on parle de l'Antiquité, il faut dire, *Perse*, les *Perses*. Cependant en vers nos Poëtes disent *Persan*, même des anciens Perses.

Anime le Persan, *arme les Massagetes,*
Souleve en même tems les Daces & les Getes.
BREB.

PERSAN. Nom que les Architectes donnent à toutes les Statuës d'hommes qui portent des entablemens.

PERSEA. s. m. Arbre qui est semblable à un poirier, grand & toûjours vert. Ses rameaux sont d'un vert-pâle. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier à larges feuilles, vertes, ayant quelques nerfs qui traversent obliquement, d'une odeur & d'un goût agreables, piquant la langue avec astriction. Ses fleurs sont en grand nombre, presque semblables à celles du laurier, ramassées en grappe, pâles, composées de six petites feuilles. Son fruit ressemble au commencement à une prune, puis il devient long comme une poire, noir & de bon goût; il contient un noyau qui a la figure du cœur, & le goût comme celui des châtaignes ou des amandes douces. En Latin *persea*. C. BAUH.

PERSECUTANT, ANTE. adj. Importun, incommode, qui tourmente les autres. Cet homme a des creanciers fort *persecutans*, qui le pressent violemment. Les emprunteurs, les écornifleurs, les faiseurs de questions, les Poëtes qui recitent leurs vers, les plaideurs qui content leurs procès, sont des gens fort importuns & *persecutans*. Dieu a permis qu'un homme nourri dans le sein de l'Eglise *persecutante* ait mis au jour un Traité *de la mort des Persecuteurs* BEN.

PERSECUTER. v. act. Prononcez *percecuter*. Les mots qui commencent par *per* & qui ont immediatement une *s*, après ce mot *per*, veulent qu'on prononce cette *s*, comme un *c*. VAU. Vexer, inquieter, tourmenter par des voyes injustes, par des manieres violentes. Les anciens Tyrans ont inhumainement *persecuté* les Chrêtiens; ils ont fait beaucoup de Martyrs. Neron est le premier Empereur qui ait *persecuté* l'Eglise. BOSS. Les Chrêtiens du quatriéme siecle trouverent bon de *persecuter* dès qu'ils eurent le Magistrat de leur côté. BEN.

Dès

Dès que les Chrêtiens furent delivrez de la persecution, ils commencerent à se *persecuter* les uns les autres. ID. Les Arriens commencerent à *persecuter*; les Orthodoxes continuerent contre les Donatistes. ID. Un Magistrat ne doit *persecuter* que le vice, & les personnes de mauvaises mœurs. On ne doit *persecuter* personne pour la Religion; elle doit être libre.

Du Latin *persequi*.

PERSECUTER, signifie aussi, Importuner, presser avec importunité. Un chicaneur *persecute* ses voisins en leur faisant des procès. Un usurier *persecute* ses debiteurs pour être payé un à jour precis. Ce mechant Poëte me *persecute*, m'assassine de ses vers. Un Juge est *persecuté* de prieres, de sollicitations. Il fait des vers seulement pour donner à gagner aux Libraires qui le *persecutent*. MOL.

PERSECUTER, se dit figurément. Le remords de conscience *persecute* les mechans jusqu'au tombeau. Il y a des gens qui nous *persecutent* par leur amitié, comme d'autres par leur haine. Quand la Fortune se met à *persecuter* les gens, il n'y a point de fermeté dont elle ne vienne à bout. H. S. DE M. Il faut que la Fortune vous ait bien *persecuté* pour vous faire tant haïr le monde. M. SC.

PERSECUTÉ, ÉE. part. Il faut prier pour l'Eglise *persecutée*.

PERSECUTEUR, ou PERSECUTRICE. s. m. & f. Celui ou celle qui tourmente, qui persecute, par des voyes injustes. Neron a été un cruel *persecuteur* de l'Eglise. Les hommes sont *persecuteurs* d'inclination; ils veulent assujettir les autres. BEN. Ne rejettez point le nom de *persecuteur*, parceque vous agissez pour la verité; ce sont les actions, & non pas la cause qu'on deffend, qui acquerent le titre odieux de *persecuteur*. CL. Le Traité de Lactance de la *mort des Persecuteurs*, a été mis au jour justement au plus fort de la derniere persecution. BEN. Elle fut la *persecutrice* des gens de bien.

Il se dit aussi d'un homme pressant, importun & incommode. C'est un *persecuteur* fâcheux. Il ne me quitte point, c'est mon *persecuteur*.

PERSECUTION. s. f. Action de persecuter. Peine & guerre qu'on fait par haine à quelqu'un. Jesus-Christ a dit, Bien heureux sont ceux qui souffrent *persecution* pour la justice! L'Eglise a souffert plusieurs *persecutions* sous les premiers Empereurs. On dit, La *persecution* de Neron, la *persecution* de Decius, de Diocletien &c. pour dire, la *persecution* que les Chrêtiens ont soufferte sous l'Empire de Neron, de Decius, de Diocletien &c. On compte dix *persecutions*; Neron alluma la premiere. Toutes les *persecutions* qu'on a faites aux Chrêtiens n'ont servi qu'à en augmenter le nombre. Les hommes preoccupez en faveur de leurs opinions, trouvent d'ordinaire qu'il n'y a de *persecutions* injustes que celles qu'on leur fait. BEN. Les *persecutions* mêmes contre les Heretiques, sont injustes. Constance, fils de Constantin, eut le malheur de voir l'esprit de *persecution* entrer dans le Christianisme: Car les Arriens en donnerent l'exemple aux autres. BEN. S. Augustin a fait l'apologie de la *persecution*. L'Eglise Romaine l'a presque universellement abandonné sur tout le reste: elle ne l'a suivi que dans ce dernier article. BEN. M... blame les *persecutions* passives des Protestans, mais non les actives. ID. Les Reformez souffrent une violente *persecution*.

PERSECUTION, se dit aussi d'une importunité continuelle dont on se trouve fatigué. Il est toûjours à me presser, c'est une *persecution* continuelle. Les chicaneurs, les Procureurs font d'étranges *persecutions* par des procès. Les Belles ont beaucoup de peine à éviter la *persecution* de leurs Amans.

PERSE'E. Constellation celeste. Elle est composée de 26. étoiles: deux de la seconde, cinq de la troisiéme, seize de la quatriéme, deux de la cinquiéme grandeur, & une nebuleuse.

PERSEVERANCE. s. f. Vertu Chretienne qui donne la force de se maintenir dans la voye du salut, dans la foi, dans la vertu. Le don de *perseverance*. C'est dans la vocation qui nous prévient, & dans la *perseverance* finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroî toute gratuite. BOSS.

PERSEVERANCE, signifie aussi, Constance, fidelité. Les esprits forts murmurent de ce que la *perseverance* finale est si rare parmi eux. BAY. La *perseverance* n'est digne ni de blâme, ni de loüange; parcequ'elle n'est que la durée des goûts & des sentimens, qu'on ne s'ôte, & qu'on ne se donne point. LA ROCH. Une longue *perseverance* vient à bout de la resistance la plus obstinée. OF. M.

Il faut gagner un cœur par la perseverance. DE VILL.

Une si fidelle *perseverance* meritoit d'être couronnée. ID.

PERSEVERANT, ANTE. s. m. & f. Qui a de la perseverance. Qui continuë sans interruption. Ce n'est pas assez de se mettre dans la bonne voye, il faut être *perseverant*. Il faut être *perseverant* dans le bien. Elle est *perseverante*.

Les PERSEVERANTS, est le nom des Academiciens de Trevigi en Italie. GLI PERSEVERANTI.

PERSEVERER. v. n. Etre constant, & ferme dans un genre de vie, ou dans une opinion. Le Seigneur dit que celui qui *perseverera* jusqu'à la fin sera sauvé, c'est-à-dire, qui sera ferme dans la foi. Les Heretiques ne *perseverent* dans leurs erreurs que parcequ'ils les prennent pour la verité. Ce temoin *persevere* dans sa deposition; il y persiste. Servir une Maitresse, & *perseverer*, c'est assez dire que l'on aime. PATRIX.

Du Latin *perseverare*.

PERSICAIRE. s. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, creuses, noüées. Ses feuilles sont semblables à celles du pêcher, marquées quelquefois au milieu d'une tache noire, quelquefois sans tache. Ses fleurs sont disposées en épi, de couleur ordinairement purpurine & quelquefois blanche; chaque fleur est à cinq étamines soutenuës par un calice fendu jusqu'à la base en quatre ou cinq parties. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des semences ovales, applaties, pointuës, noirâtres. Ses racines sont fibrées. Cette plante a un goût foible, elle est detersive, astringente, vulneraire, rafraichissante, propre pour arrêter les hemorragies, étant prise en decoction & appliquée exterieurement. En Latin *persicaria mitis maculosa & non maculosa*. C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *persicaire*. Il y en a une qui est d'un goût âcre & mordicant; on l'appelle autrement *curage*, en Latin *persicaria urens sive hydropiper*. ID.

Ce mot vient de *persica*, *pêcher*, car les feuilles de la plupart des especes de *persicaire* sont semblables à celles du pêcher.

PERSIEN, ENNE. adj. Qui est de Perse ou aux Perses. Ce mot se dit des choses & non point des hommes; & des choses mêmes il ne se dit guere que dans cette phrase, *A la Persienne*, c'est-à-dire, à la maniere des Persans. Le Kiosc du Serrail de Constantinople est peint *à la Persienne*. TOURNEF.

PERSIL. s. masc. Plante que les Latins appellent *apium*, & dont il y a plusieurs especes. Le *persil* commun des jardins pousse des tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds, grosses comme le pouce, rondes, canelées, vuides, rameuses. Ses feuilles qui sortent de la racine, sont composées d'autres feuilles vertes, decouppées, attachées à de longues queuës. Ses fleurs naissent en parasol aux sommets des tiges & des branches; elles sont à cinq feuilles égales & disposées en rose, de couleur pâle. Chaque fleur est suivie d'un fruit composé de deux semences menuës, arondies & canelées sur le dos. Sa ra-

racine est blanche, simple, grosse comme le pouce, bonne à manger. En Latin *apium hortense seu petroselinum vulgò*. C. Bauh. Cette plante a un goût un peu âcre, & qui n'est point desagreable, elle est propre pour emporter les obstructions, pour attenuer la pierre du rein & de la vessie, & pour faire perdre le lait aux femmes, étant pilée & appliquée sur le sein. Elle est bonne pour adoucir & resoudre les hemorrhoïdes, étant pilée & échauffée; on leur en fait recevoir la vapeur. Si l'on fringue des verres à boire dans de l'eau où l'on a lavé du *persil*, pour peu qu'on appuye dessus en les nettoyant, ils se brisent en morceaux. Le grand usage du *persil* peut causer l'Epilepsie: aussi remarque-t-on qu'en Autriche, où l'usage du *persil* est très frequent, l'Epilepsie est aussi très frequente. *J. des Sc.* T. xxx. Il y a un *persil de Macedoine* qui est assez semblable au precedent, mais ses feuilles sont plus amples & un peu plus decouppées. Sa semence est beaucoup plus menuë, plus oblongue, pointuë, plus aromatique. Il croît en Macedoine, d'où l'on nous apporte la semence. En Latin *apium Macedonicum*. C. Bauh. ou *petroselinum Macedonicum*. La semence du *persil* de Macedoine est aperitive, elle fait uriner & provoque les mois aux femmes.

Deux assiettes suivoient dont l'une étoit ornée,
D'une Langue en ragoût: de persil *couronnée.* Boil.

Ce mot vient du Latin *petroselinum*. *Petroselinum*, du Grec *petra*, *pierre*, & *selinon*, *ache*, parceque le *persil* est une espece d'apium ou ache, qu'on estime capable de briser les pierres du rein.

On appelle ironiquement *arracheurs de persil*, les compagnons de riviere qui remontent les bateaux avec des cordes, & que le travail oblige à se courber, comme s'ils arrachoient du *persil*, parcequ'il a des racines grosses & difficiles à arracher, qui sont bonnes à manger. On en met dans les potages.

On dit prov. & fig. Grêler sur le *persil*, pour dire, Exercer son autorité, son pouvoir, ses talents, sa critique, &c. contre des gens foibles & dans des choses de nulle consequence.

PERSILLADE. s. fem. Assaisonnement avec du persil. On fait un ragoût de bœuf salé à la *persillade*, qu'on mange avec du persil crud. Une *persillade*.

PERSILLÉ, ée. adj. Il se dit de certains fromages, & il ne se dit d'ordinaire qu'au masculin; & signifie, Qui a une sorte de moisissure, qui a un verd de persil. Le fromage *persillé* est bon pour les Beuveurs. Rich.

PERSIQUE. s. f. Sorte de pêche qui est très-grosse, moins longue & plus ronde que n'est la pêche de Pau. Elle est rouge & pointuë, & a d'ordinaire des bosses. La *persique* vient au mois de Septembre. Elle est d'un merveilleux rapport & d'un merveilleux goût. La Quint.

Persique. Terme d'Architecture; c'est une espece d'ordre de colonnes qui a été pratiqué par les Grecs, qui au lieu du fût de la colonne Dorique, y ont représenté des figures d'hommes esclaves pour en soutenir l'entablement. Cela fut mis en usage après que les Grecs eurent deffait les Perses, pour servir d'une espece de trophée. Voyez Persan.

PERSISTER. v. n. Demeurer ferme & arrêté dans son sentiment, dans ce qu'on a dit, dans ce qu'on a resolu. Je *persiste* dans mon premier avis. Un opiniâtre *persiste* dans sa croyance, quelque raison qu'on lui oppose. Il *persiste* à dire & à faire les mêmes choses qu'auparavant. Il *persiste* à nier. Il *persiste* dans la rebellion. Un temoin qui a *persisté* en sa deposition dans le recolement ne peut plus varier, à peine de faux. Un demandeur dit qu'il *persiste* en sa demande; un deffendeur en ses deffenses, en ses offres.

Du Latin *persistere*.

PERSONATA. s. f. C'est un nom qu'on a donné à la grande bardane, parcequ'on se servoit autrefois des feuilles de cette plante pour se masquer le visage. Voyez Bardane.

PERSONNAGE. s. m. Personne. En ce sens il ne se dit que des hommes & point des femmes. On le dit en bien ou en mal avec le secours de quelque épithete, qui en determine la signification. Un sot *personnage*; un ridicule *personnage*. Voilà un plaisant *personnage*. Alexandre étoit un grand *personnage*. Socrate a été un *personnage* illustre par sa sagesse. C'est un *personnage* de merite. C'est un des plus grands *personnages* de ce siecle. On doit imiter les grands *personnages*. Ce mot pris en bonne part ne se dit que dans le beau stile.

Du Latin *persona*.

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage
Qu'en recueillant chez soi ce devot personnage. Mol.

Personnage. Ce mot s'employe aussi sans épithete, & toûjours en mauvaise part. Avez-vous vû le *personnage*? Si vous sçaviez de quelle maniere la Nature a dessiné le *personnage*, vous ne pourriez vous empêcher de rire.

Personnage, se dit aussi du nom, & du rôlle d'un Acteur; de celui que représente le Comedien. A la tête des poëmes Dramatiques on met les noms des *personnages* qui doivent paroître sur la Scene. Ce Comedien a le plus beau rôlle, il a le premier, le principal *personnage*. Il faut que le premier *personnage* seul regne & tienne le dessus dans toute la piece; le caractere des autres doit être subordonné au sien. Le P. Le B. La Tragedie ancienne n'étoit qu'un simple chœur: ce fut Thespis qui le premier joignit un *personnage* pour delasser le chœur. Eschyle en ajouta un second. Dac. Seneque n'est point assez naturel; ses *personnages* ont toûjours l'air de *personnages*. Le P. R. On dit mieux les *Acteurs* d'une piece, que les *personnages*. Refl.

Eschyle dans le chœur jetta les personnages. Boil.

On dit dans ce sens au figuré, qu'un homme joue bien son *personnage*, qu'il soûtient bien son rôlle; pour dire, qu'il fait bien ce qu'il doit faire; qu'il remplit bien ses devoirs, ou ses fonctions: qu'on lui fait jouër un vilain *personnage*, quand on lui donne un emploi indigne de lui, ou qu'on le jouë, & qu'on le duppe. Ainsi dans ces phrases, le mot *personnage* signifie, Rôlle, fonction, figure, grimace, exterieur. L'esprit ne sçauroit joüer long-tems le *personnage* du cœur. La Roch. Agricola quittoit le *personnage*, & les airs de maître, dès qu'il avoit achevé les fonctions de sa charge. Bou. Remarquez combien de *personnages* differens joue un Courtisan. M. Esp. Cromwel faisoit le Docteur, & le Prophete, aussi-bien que le soldat, & le Capitaine: mêlant ainsi mille *personnages* divers. Fl. C'est de la vanité que vient cette varieté de *personnages* que l'on voit faire aux hommes: l'un fait le *personnage* d'ami, l'autre celui de desinteressé. M. Esp. Vos manieres sont si inegales qu'il semble que le *personnage* d'Amant tendre ne vous soit pas naturel. L. Port. Un homme vain n'entre pas volontiers dans une cabale où il ne fait pas le *personnage* le plus honnête, & le plus important. M. Esp. Celui qui dans le monde soûtient le mieux le *personnage* qu'il jouë, est le plus applaudi des spectateurs. De l'Am. Il y a bien loin de la personne au *personnage*. P. Com. Ces jeunes Abbez font toutes sortes de *personnages*, hors le leur. Id. Le Pape doit soutenir trois *personnages* differens dans la grande Scene du monde: celui de Souverain Pontife, celui de Prince puissant en Italie, & l'un & l'autre tout à la fois. Vict. Siri. Les hommes paroissent tout ce qu'ils ne sont point; le meilleur & le plus habile est celui qui jouë mieux son *personnage*. Ab. de la Tr.

Que vous joüez au monde un petit personnage,

De vous claquemurer aux choses du menage ! Mol.

On dit ironiquement, & par mepris, Voilà un vaillant *personnage !* pour dire, C'est un fanfaron. On appelle tapisseries à *personnages*, celles où des histoires sont représentées avec des figures. Il y a du linge damassé en *personnages*.

Persona, en Latin, se prend pour un masque & pour un personnage de théatre, & de là on a employé ce même mot pour marquer la dignité ou le rang, que quelqu'un tient dans le monde.

PERSONNALISER. v. act. Feindre que les creatures inanimées agissent à la maniere des hommes, ou qu'elles en ont les passions : comme, Ces murailles parleront, la mer murmure, & s'irrite &c. Enfin c'est représenter les choses insensibles, comme de veritables personnes. Ce mot est un peu nouveau ; & n'a pas été bien confirmé par l'usage. Voyez Personnifier.

PERSONNALITE'. s. f. Terme dogmatique. Qualité de personne. Ce qui constitue un individu dans la qualité de personne.

PERSONNAT. s. m. Benefice qui donne quelque prerogative, ou prééminence dans une Eglise, ou dans un Chapitre ; mais sans jurisdiction. Il a seulement une place distinguée. Les *personnats* emportent un honneur pour la personne, sans aucun pouvoir ; comme le Chantre en plusieurs Eglises. La distinction precise entre *personnat* & dignité n'est pas ancienne. Le *personnat* n'est point une dignité, comme soutient Oldrade, à moins qu'on n'étende beaucoup la signification du mot. Les *personnats* sont frequens dans les Eglises d'Aquitaine. Le Sous-Chantre de Limoges est un *personnat*. Quelques-uns donnent aussi ce nom à quelques Archidiacres, & Archiprêtres dans des Cathedrales. Les Docteurs en parlent diversement, & quelques-uns le donnent generalement à tous ceux qui ont quelque prerogative dans le Chœur ou dans le Chapitre, au dessus des autres Chanoines, soit dans les Processions, soit dans les options, soit dans les suffrages ; & confondent ce nom avec *dignité*. D'autres donnent ce nom à de simples Curez ; & d'autres à des Curez Primitifs.

PERSONNE. s. f. Terme qui ne se dit que de l'homme & de la femme, & dont on se sert également pour signifier un homme ou une femme. C'est une *personne* de merite, une *personne* de condition. C'est la *personne* du monde qui reçoit le mieux ses amis. C'est la plus belle *personne* du monde, une des jolies *personnes* du monde. Et cela ne se dit jamais que des femmes.

J'aime avec tout moi-même, & l'amour qu'on me donne
En veut, je le confesse, à toute la personne. Mol.

Quoyqu'il soit toûjours feminin, on ne laisse pas de lui donner quelquefois le genre masculin, & même plus élegamment que le feminin. Par exemple, J'ai eu cette consolation dans mes ennuis, qu'une infinité de *personnes* qualifiées ont pris la peine de me temoigner le deplaisir *qu'ils* ont eu. Vau. On doit imiter prudemment cet exemple, & n'en faire pas une regle generale. L'Academie a jugé qu'il eût mieux valu dire *qu'elles*, à cause de l'adjectif *qualifiées*, qui est joint au mot *personnes*. Du moins il faut qu'entre *personne*, & son relatif masculin, il y ait un assez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif masculin se rapporte à *personne*, qui est feminin, ensorte qu'on ne songe plus qu'à ce qui est signifié par ce mot, qui sont les hommes. Par exemple, Les *personnes* mal intentionnées empoisonnent tout ce *qu'ils* disent : il n'y a pas assez d'intervalle entre *personnes*, & le relatif *qu'ils*, pour ne point douter s'il ne vaudroit pas mieux dire *qu'elles*. Pour l'adjectif qui se rapporte à *personnes*, le plus sûr est de le mettre toûjours au feminin dans quelque éloignement qu'il soit. Par exemple, Les *personnes* qui ont l'esprit penetrant, & une experience de beaucoup d'années, sont d'ordinaire si *judicieuses*, *qu'elles* se trompent rarement. Corn.

Personne, signifie quelquefois le corps, la figure exterieure, ou l'individus & est different de *personne*, qui signifie l'homme ou la femme. Il y avoit cent *personnes* à cette assemblée. Toute la grandeur de l'Etat reside en la *personne* des Rois ; mais la discipline des mœurs, & le succès de la pieté est en la *personne* des Reines. Fl. Une coquette n'aime point la *personne* de ses Amans : elle n'en aime que les passions. B. Rab. Pour bien juger des gens il faut écarter l'attirail étranger, & aller jusqu'à la *personne*. La Br. La Monarchie des premiers Assyriens finit en la *personne* de Sardanapale. Boss. Les Princes sentent bien autrement les outrages qu'on fait à leur *personne*, que ceux qui sont faits à leur Etat. On dit, Sa *personne* plaît extrêmément. Il y a mille charmes repandus en toute sa *personne*. Bou. L'Italien se sert de *personne* en la même signification. Id. On dit qu'un brave paye bien de sa *personne*, quand il ne craint point de s'exposer au danger comme les autres. On dit d'un glorieux, qu'il est bien satisfait, bien content de sa *personne*. Les Juges ne doivent faire aucune acception de *personnes*.

Personne, en termes d'Ecoles, est d'ordinaire une nature individuellle, ou un suppôt doué d'intelligence, complet, divisé de tout autre & incommunicable à tout autre.

Personne, se dit aussi en Theologie. Les Chrêtiens croyent un Dieu en trois *Personnes*. La seconde *Personne* s'est incarnée, c'est notre Seigneur Jesus-Christ. Sabellius confondit ensemble les trois *Personnes* divines, & ne connut en Dieu qu'une seule *Personne* sous trois noms. Boss. Que trois *Personnes* réellement distinctes n'ayent qu'une même & unique essence ; & que cette essence étant la même chose en chaque *personne* que les relations qui les distinguent, elle puisse se communiquer, sans que les relations qui distinguent les *personnes* se communiquent, il faut, pour croire ces veritez, que la raison humaine s'aveugle elle même. Arn. M. Bayle introduit Simonide parlant ainsi : Trois *Personnes* qui ne soyent qu'un Dieu, desquelles l'une punisse, l'autre soit punie, sans qu'on puisse dire que celle qui est punie, punit, & que celle qui punit est punie, quoique pourtant l'une & l'autre ne soyent qu'une seule & même substance, qu'un seul & même Dieu ; ces trois *Personnes*, dis-je, sont pour moi une formelle contradiction. Dans le Mystere de la Trinité, le mot de *personne* a une signification toute singuliere, & on ne s'en est servi que parcequ'on n'en a pas trouvé de plus commode : on n'y attache pas l'idée ordinaire & commune qu'on attache à celui de *personne*. Par le mot de *personne*, il ne faut pas entendre ce qu'il signifie ordinairement, lorsqu'il est attribué aux créatures. Car, dans cet usage, qui dit trois *Personnes*, dit necessairement trois Natures singulieres, separées & divisées les unes des autres. Pierre, Jaques & Jean sont trois *personnes*, parcequ'ils sont trois hommes, ou trois natures humaines n'ayant rien de commun que la ressemblance. Mais quand on parle de trois *personnes* dans la Divinité, on n'entend point trois natures divines ou trois Dieux. Si on se sert de ce terme, c'est parce qu'il n'y en a aucun autre, qui approche davantage de ce que l'Ecriture nous fait concevoir dans ce mystere. Elle nous parle du Pere, du Fils & du S. Esprit d'une toute autre maniere, que de la bonté, de la justice & des autres attributs de la Divinité. Car elle attribue des actions distinctes au Pere, au Fils & au S. Esprit, Jaquelot. Les Theologiens sont embarrassez à expliquer ce qu'ils entendent par ce mot. S. Augustin disoit qu'il se servoit du mot de *personne* en ce dogme, afin

afin de dire quelque chose, plutôt que de ne rien dire. On dit que le Chevalier Borri faisoit de la Vierge une quatriéme *personne* de la Divinité. Miss.

Personne, se dit aussi au Palais. Fut present en sa *personne*, établi en sa *personne* Mre. tel : c'est par ou commencent tous les Actes des Notaires. Il a été ajourné à comparoir en *personne*. L'ordre de Droit veut qu'on parle premierement des *personnes*, & puis des biens. Il a eu des defenses d'attenter à sa *personne* & à ses biens. Un exploit doit être fait à *personne*, ou à domicile. Un Ambassadeur représente la *personne* du Prince. Le pere & le fils sont reputez en Droit une même *personne*.

Les Etres moraux que l'on regarde comme des substances, s'appellent des *Personnes Morales*; & l'on entend par là les hommes même considerez par rapport à leur état moral; ou à l'emploi qu'ils ont dans la societé. Voyez Pufendorf, *Du Droit de la nature & des Gens*. Liv. I. Chap. I. § XII. Les Jurisconsultes Romains restreignent le mot de *personne* à ceux qui sont libres; d'où vient qu'ils mettent les esclaves au rang des choses ou des biens que l'on possède.

Personne, se dit aussi en Grammaire des verbes, & des pronoms qui se conjuguent, ou s'appliquent à trois differentes *personnes*. *J'aime* est un verbe qui sert à la premiere *personne*. *Tu aimes* designe la seconde *personne*. *Il aime* marque la troisiéme *personne*; & de même au plurier. M. Menage a observé que la seconde *personne* de l'Indicatif doit toûjours s'écrire avec une s finale. Tu *aimes*, tu *cherches*. Les Poëtes ne s'assujettissent pas à cette regle. *Moi*, *toi*, *lui*, sont des pronoms de la premiere, seconde & troisiéme *personne*. Les verbes s'accordent avec les noms en temps, en nombre & en *personne*.

Il est élegant de changer quelquefois de *personne*, en mettant à la seconde ce qu'on a de coutume d'exprimer par la troisiéme, comme; *Vous diriez qu'il est fou*; *il y a des gens si complaisans que vous ne sçauriez les hair*, pour, *on diroit que*; *qu'on ne sçauroit les hair*. Il ne faut pas abuser de cette sorte de figure, comme quelques-uns qui disent, par exemple, *Quand vous voiez sur les grands chemins, on vous juge & on vous pend en vingt-quatre heures*. Refl.

Personne, se dit aussi negativement, & signifie, Nul; qui que ce soit. Le mot de *personne* en ce sens est indeclinable & ne se met regulierement qu'avec une negative. Men. Il ne se dit qu'au singulier, & il est toûjours masculin. Vaug. Rem. Ainsi on dit, *personne* n'est *venu* ici, & non pas *venuë*.

Un cœur n'est à personne, *alors qu'il est à deux*. Corn. Il ne faut offenser *personne*. *Personne* n'est plus votre Serviteur que je le suis. Il n'y a *personne* assez hardi pour soutenir une telle proposition. On dit aussi d'un fou par intervalles, que quand son accès lui prend, il n'y a plus *personne* au logis. C'est le *nemo* des Latins; & regulierement il ne se doit dire que des choses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointement. Je n'ai jamais vu *personne* si heureux que vous. Cependant si on parle à une femme on dit, Je n'ai jamais vu *personne* si heureuse que vous. Vaug. Il vaut mieux éviter cette expression, & dire, Je n'ai jamais vu de *personne* si heureuse que vous. L'Acad.

On s'en sert aussi quelquefois pour signifier, Quelqu'un, mais ce n'est qu'avec une interrogation. *Personne* oseroit-il nier? Y a-t'il *personne* assez hardi?

En Personne. Sorte d'adverbe. Soi-même. Jesus-Christ est descendu du Ciel *en* propre *personne* pour nous racheter. Le Roi commandoit *en personne* à ce siege. Il faut affirmer au Greffe qu'on est venu exprès & *en personne* pour se faire taxer des voyages.

On dit proverbialement. Il y a *personne* & *personne*; pour dire, qu'il y a grande difference d'une *personne* à l'autre.

PERSONNEL, elle. adj. Qui concerne la personne; qui est propre & particulier a chaque personne. Il y a toûjours quelque chose de *personnel* dans les disputes des Savans. Les Sçavans se font souvent d'un point de doctrine, ou d'un fait contesté, une querelle *personnelle*. Ob. M. Il y a des demonstrations qu'on peut appeller *personnelles*, parcequ'elles ne convainquent point generalement tous les hommes. Mal. On dit en Morale, que les fautes sont *personnelles*. En Physique, qu'un vice *personnel* ne passe point aux descendans. On dit au Palais, un ajournement *personnel*, une comparution *personnelle*. Le dol *personnel* est un moyen de requête civile. On dit aussi, Une action pure *personnelle*, qui s'attaque à la personne, par opposition à la *reelle* ou *hypothecaire*. On dit en Grammaire, Le pronom *personnel*; un verbe *personnel*, qui se conjugue par trois personnes; & *impersonnel*, celui qui n'a que la troisiéme personne.

PERSONNELLEMENT. adv. D'une maniere personnelle, en propre personne. Il m'a offensé *personnellement*. Il l'a attaqué *personnellement*. Etabli *personnellement* pardevant les Notaires soussignez. Il s'est adressé *personnellement* à lui pour lui faire ce reproche. Il est tenu *personnellement* de cette dette pour la part dont il est heritier, & hypothecairement pour le tout.

PERSONNIER. s. m. Qui est associé avec un autre pour tenir un menage en commun. Ce mot est en usage dans plusieurs Coutumes, & particulierement en Bourgogne, où les mainmortes ont lieu; car elles font que ceux d'une famille tiennent ménage en commun, & chacun de ceux qui le composent s'appelle *personnier*, ou *copersonnier*.

Personnier, en quelques Coutumes signifie aussi, Coheritier. Les Coutumes ne permettent pas d'être Aumônier & *Personnier*, c'est-à-dire, legataire & coheritier. En Normandie il signifie, Complice & coupable d'un même crime. Quelquefois il signifie, Compossesseur d'un même heritage, ou qui est sujet ou contribuable aux mêmes droits de tailles, redevances ou autres choses semblables; quelquefois un associé en même trafic & negoce; & enfin celui qui a même droit & interêt en quelque action ou procès, qu'on appelle maintenant au Palais *consort*.

Personnier, par corruption pour *portionnier*. Huet.

PERSONNIFIER. v. act. L'usage de ce mot n'est pas fort étendu. Il signifie, Feindre une personne; attribuer un personnage à une chose; donner à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une personne. Les Poëtes ont *personnifié* toutes les passions, & en ont fait des Divinitez que les Payens ont adorées; comme la Déesse de la Persuasion; le Dieu du Sommeil; la Vengeance & les Furies; la Mollesse; l'Envie; la Discorde; la Gloire; la Fortune; la Victoire, &c. La Fable peut *personnifier* tout ce qu'elle imagine. La Motte. *Personnifions* les vertus & les vices, animons selon nos besoins tous les êtres. Id. J'entends par *personne*, tout ce qui peut être *personnifié*, & par consequent la Nature prise pour Dieu même. Bou.

Personnifié, ée. part.

PERSPECTIF. adj. m. En Geometrie on appelle *plan perspectif*, l'apparence d'un plan objectif decrit au delà du tableau sur le plan Geometral. On appelle *quarré perspectif*, la représentation d'un quarré en perspective.

PERSPECTIVE. s. f. Tableau qu'on met ordinairement dans les jardins, ou au fond des galeries, qui est fait exprès pour tromper la vuë, en représentant la continuation d'une allée, ou du lieu où elle est posée, ou quelque vuë de bâtiment ou païsage en lointain.

On dit aussi, Mettre une Eglise, un bâtiment & tout autre corps en *perspective*, quand on le peint dans la situation en laquelle il paroît dans notre œil.

Perspective, se dit aussi de la science qui apprend les regles de faire des perspectives suivant les principes de l'Optique, dont elle fait une partie. La *Perspective* est l'Art de representer les objets visibles, comme ils paroissent à l'œil, dans le tableau, que l'on suppose pour cet effet transparent, & ordinairement perpendiculaire à l'Horizon, & placé entre l'œil & l'objet. Ozanam. Il y a une *Perspective lineaire*, qui enseigne le juste raccourcissement des lignes & des parties du bâtiment, qui se fait par voye geometrique; l'autre *aërienne*, qui depend de l'art du Peintre qui fait l'application des couleurs & des ombres. Il y a aussi une *Perspective speculaire*, qui fait voir dans des miroirs coniques, spheriques, & de toute autre figure, des objets redressez qui paroissoient sur la toile irreguliers & fort confus, dont Vaulezard a fait un Traité. La *perspective* étoit inconnuë aux anciens Peintres. Le Pere Niceron, Salomon de Caux, ont écrit de la *perspective*. Le Pere Kircher a compilé tout ce qu'on en pouvoit dire dans un Tome *De Magiâ lucis & umbra*. Voyez la *Perspective* de Desargues. Le P. Bern. Lamy a donné au Public un *Traité de Perspective où sont contenus les fondemens de la Peinture*. Nous avons un *Essai de Perspective* par M. s'Gravesande.

Perspective, se dit aussi de l'aspect de divers objets que l'on voit de loin à la campagne. Voilà un côteau qui fait une belle *perspective*. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus le canal de la Mer noire, à deux milles d'éloignement, est la plus charmante *perspective* qui se puisse rencontrer. Chardin. De tout ce coteau-là on voit Paris en *perspective*. Cette maison a Paris en *perspective*.

Perspective, s'employe aussi figurément des divers bonheurs ou malheurs de la vie, regardez comme étant presque certains, quoiqu'encore éloignez. Il est jeune & il y a des biens immenses qui le regardent, c'est une belle *perspective* pour lui. Il a une belle *perspective*, une vilaine *perspective* devant les yeux.

On dit aussi, au fig. *en perspective*, pour dire, en éloignement. Il a de grands biens, mais ce n'est encore qu'en *perspective*. L'Acad.

PERSPICACITE'. s. f. Penetration. Ce mot merite d'être reçu du public, pour exprimer cette vertu intellectuelle, par laquelle l'esprit penetre, & apperçoit la verité. De bons Auteurs s'en sont servis; mais il a eu la destinée de certaines gens qui avec du merite ne font point fortune. Bou. Cependant l'Academie l'a adopté & l'a defini par, Force, vivacité, penetration d'esprit, qui sert à decouvrir les choses le plus difficiles à connoître. Montagne s'est servi de ce mot en parlant des maux de la vie: J'y ai plus de *perspicacité* que le vulgaire, si y ay plus de patience. Supposons que Dieu a mis dans un corps un Ange doüé de la *perspicacité*, de la sagesse, de la patience, dont nous venons de parler. Ab. de Dang. Tout ce qui se peut appeller honnête se reduit à quatre chefs, & consiste, ou dans cette *perspicacité* d'esprit qui fait chercher & decouvrir la verité, &c. *Trad. des off. de Ciceron.*

Du Latin *perspicacitas.*

PERSPICUITE'. s. f. Clarté, netteté. La principale chose dont un Orateur doit avoir soin, c'est de la *perspicuité* de son stile, de la netteté de son discours. Il faut avoir recours à un Commentaire, quand un Orateur manque de *perspicuité*. L'Academie n'a point ce mot.

Du Latin *perspicuitas.*

PERSUADANT, ante. adj. Qui persuade bien; raison forte & convaincante. Ce discours est fort *persuadant*. Un Orateur *persuadant*. Ce mot est fort peu en usage. On dit plutôt *persuasif*. L'Academie ne condamne point *persuadant*.

PERSUADER. v. act. Convaincre; obliger quelcun à croire quelque chose; attirer à nos sentimens ceux qui en sont éloignez. Cette raison, cet exemple me *persuade*. Il m'a *persuadé* cette verité. Un Orateur n'est pas celui qui *persuade*, mais celui qui dit des choses propres pour *persuader*. La fin de la Rhetorique est de *persuader*. Art. de Par. L'Orateur doit être un homme de bien qui parle à propos pour *persuader*. L'éloquence qui *persuade* le faux est la même que celle qui *persuade* le vrai. Ob. M. Rien ne *persuade* plus efficacement les hommes que l'exemple. On se *persuade* aisément ce qu'on souhaite. Cette femme est bien *persuadée* qu'on l'aime. Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal du Perron, disoit le Pape Paul V. car il nous *persuadera* tout ce qu'il voudra. Plutarque naturel, & *persuadé* le premier, *persuade* aisément les autres. St. Ev. Seneque ne *persuade* que parcequ'il plaît. Maleb. Cherchez à me *persuader* si vous voulez me convertir. M. L. T. L'homme le plus simple que la passion fait parler, *persuadera* mieux que le plus éloquent que la passion n'anime point. La Roch. Je suis plutôt vaincu par l'autorité, que *persuadé* par la raison. Ob. M. Ce verbe regit quelquefois l'accusatif de la personne, & quelquefois le datif: mais il est assez difficile d'en donner une regle precise. Cependant on croit qu'il regit l'accusatif de la personne, quand il signifie, Amener quelcun à son sentiment; & le datif quand il signifie, Conseiller; de là vient qu'il a ordinairement un autre regime en ce dernier sens, qui est l'accusatif de la chose.

Du Latin *persuadere.*

Il signifie aussi, avec le pronom personnel, Croire, s'imaginer, se figurer. Il se *persuade* que tout le monde l'admire.

Persuadé, ée. part. Un homme bien *persuadé* des veritez de la Religion. J'ai fait telle chose, *persuadé* que vous le trouveriez bon.

Persuader, signifie aussi, Conseiller, porter quelcun à faire quelque chose. Celui qui *persuade* de faire un crime, pêche autant que celui qui le commet. On rejette la faute d'un mauvais évenement, d'une entreprise, sur celui qui l'a *persuadée*. *Persuader* une verité à quelqu'un. Notre cœur nous *persuade* facilement ce qu'il desire. Il *persuada* aux soldats de combattre. Dans ce dernier sens il est toûjours suivi d'un verbe à l'infinitif. Refl. Les Poëtes font *persuader* de quatre syllabes.

Je ne sçais point, Precheur fastidieux,
Analiser une verité fade,
Qui fait vomir ceux qu'elle persuade. Rouss.

PERSUASIBLE. adj. m. & f. Qui peut être aisément persuadé. Cette doctrine est fort plausible & *persuasible*. On doute de l'usage de ce mot.

PERSUASIF, ive. adj. Qui a la force, le pouvoir de persuader. Cette raison est fort *persuasive*, convaincante. Cet homme est fort *persuasif*, fort pressant. Un discours touchant, & *persuasif*. Fl. L'amour propre est le plus *persuasif* de tous les flateurs. Ob. M.

PERSUASION. s. fem. Conviction de l'esprit causée par la force & la verité des raisons; action par laquelle on persuade, ou on est persuadé. La *persuasion* est le but de l'Orateur. La *persuasion* étant l'unique but du discours, les moyens naturels d'y parvenir sont les preuves qui nous instruisent, les passions qui nous remuent & l'autorité de l'Orateur qui nous previent & nous entraine. Gibert. La douce *persuasion* couloit de la bouche de Nestor. Fen. C'est une maxime de Platon, qu'il ne faut tirer au baton contre sa patrie, qu'autant que se peut étendre la force de la *persuasion*. Bay. La *persuasion* qui frappe l'esprit dure plus que celle qui ne vient que du cœur; parceque la raison dure toûjours & que ce qui ne touche que le cœur se perd

perd à mesure que la chaleur de la passion s'éteint. Le P. R. Vous employez l'art dangereux de l'éloquence, un stile enchanteur, des tons étudiez, des manieres insinuantes, en un mot tout ce qui contribuë à la *persuasion*, & souvent à l'illusion. J. des Sav. Dec. 1723. Cette *persuasion* qui étoit un effet de sa raison, & de sa vertu, n'entraînoit pas son cœur. P. de Cl. Combien de desordres a-t-il arrêtez moins par ses corrections, que par la *persuasion* de son exemple? Fl. Le plus noble effort de l'Orateur est de jetter par un bel enthousiasme la *persuasion* dans les esprits, & l'allarme dans le cœur. La Br. Arius gagnoit aisément les esprits par le charme de ses *persuasions*. Herman. Je doute un peu de la *persuasion* de ces Prêcheurs qui nous offrent le Ciel en public, & sollicitent en particulier un Benefice avec beaucoup d'empressement. St. Ev. J'ai fait cela dans la *persuasion* que vous l'approuverez. Les Payens ont eu une Déesse de la *Persuasion*. On dit, Faire une chose à la *persuasion* d'un autre; c'est-à-dire, par ses conseils, par ses exhortations.

PERTE. s. f. Dommage qu'on souffre, diminution de bien, de profit. Le feu, l'inondation, la guerre, causent de grandes *pertes*. Cet homme a fait une grande *perte*, d'un pere, d'un ami, d'un vaisseau; il ne se peut consoler de cette *perte*. Nous pleurons dans la mort de nos amis, non pas leur *perte*, mais la *perte* de nos plaisirs, & de nos avantages. M. Esp. On decrit sans art une *perte* qu'on pleure sans feinte. Fl. La *perte* d'un homme seul devint une calamité publique. Id. La *perte* de la bataille entraîna celle du Royaume. Mez. Il a bien reparé sa *perte*; il s'est bien recompensé de ses *pertes*. Un joüeur ne peut se resoudre à quiter le jeu sur sa *perte*. Cette femme a eu une *perte* de sang, elle est sujette à des *pertes*, à de grandes *pertes*.

A Perte, en Perte, en pure Perte, façons de parler adverbiales. *A perte* d'haleine, *à perte* de vuë. On dit aussi, Des discours *à perte* de vuë, qui ne finissent point, qui frisent le galimathias. On dit aussi, Courir *à perte* d'haleine. Un marchand ne veut pas donner sa marchandise *à perte*. Il est en *perte* de dix mille écus. Ils sont associez *à perte* & à gain. On dit que la charge d'un homme est tombée en *perte* de finances, lorsque celui qui la possedoit est mort, sans avoir payé la Paulette. M..., n'ayant pas été au point de vuë, s'est égaré, & a fait à pure *perte* beaucoup de depense d'esprit. Bay.

perte. Sorte de toile de chanvre, ordinairement écruë, qui se fabrique à Vitré & à la Guerche en Bretagne; mais plus particulierement en un village des environs de ces lieux appellé *Perte*, d'où cette toile a tiré son nom. Il s'en envoye beaucoup aux Iles de l'Amerique.

PERTEGUES. s. m. pl. Terme de Marine. Bâtons par lesquels, aussi bien que par la fleche, est portée une piece d'étoffe qu'on appelle *tendelet*, & qui sert à couvrir la pouppe d'une galere contre le Soleil, ou contre la pluye. On les appelle aussi *pertiguettes*.

PERTINACITE'. s. f. Opiniatreté en quelque chose. C'est un homme attaché à ses opinions qu'il soutient avec une grande *pertinacité*. L'Acad.

PERTINEMMENT. adv. Raisonnablement, comme il faut, avec jugement, avec discretion. Il s'est excusé fort *pertinemment*. Il parle fort *pertinemment* de la Physique. Il a écrit fort *pertinemment* de la Jurisprudence. Comment l'Orateur & le Poëte parleroient-ils *pertinemment* de tant de sujets qui se presentent à traiter, s'ils ne possedoient l'assemblage d'une infinité de connoissances? Op. M. Il ne se dit que des discours & non des actions. L'Acad.

PERTINENT, ente. adj. Il se dit des raisons & des reponses qui sont convenables & à propos. Il a fait un discours assez *pertinent* sur ce sujet. Ce n'est pas là une excuse *pertinente*.

On dit, en termes de Pratique, Ces moyens de faux ont été declarez *pertinens* & admissibles. On fait interroger ses parties sur des faits *pertinens* & decisifs. On le dit aussi des deffenses, des offres qu'on fait en Justice. Ses offres ont été declarées *pertinentes*. Il a fourni de *pertinentes* deffenses.

PERTISE. s. f. Vieux mot. Adresse. Borel.

PERTUER, ou PERTUISER. v. act. Vieux mot. Percer. Borel.

Du Latin *pertundere*.

PERTUIS. s. m. Petit trou où l'eau s'écoule, ou par où le vent s'insinuë. On a de la peine à si bien enduire un bassin de fontaine, qu'il ne s'y trouve quelque *pertuis* par où l'eau s'échappe. Ce mot vieillit.

Pertuis, se dit aussi chez les Serruriers du trou qui est vers le panneton de la clef, quand elle est forée.

Pertuis, chez les Tireurs d'or, se dit des ouvertures ou trous d'une filiere par où ils passent le lingot pour faire du fil d'or, ou d'argent: & parceque ce trou est plus grand à l'entrée qu'à la sortie, la plus grande ouverture s'appelle *pertuis*, & la plus petite l'*œil*. On passe le lingot par plus des sept-vingt *pertuis* pour le porter jusques au superfin.

Pertuis, est aussi un passage pour les bateaux sur les rivieres, où l'on serre & on retrecit l'eau par une espece d'éclùse qu'on fait à la maitresse arche d'un pont par le moyen de batardeaux & de palissades ou aiguilles mobiles, qui élevent l'eau d'un pied ou deux, quand les rivieres sont basses. Il y a plusieurs *pertuis* sur la riviere d'Yonne, à Joigni, à Sens, & en autres lieux. On fait aussi des *pertuis* aux moulins, qui sont des éclùses ou passages pour les bateaux. L'Ordonnance de 1570. les appelle *hautserrées*. Les proprietaires des moulins sont tenus d'entretenir ces *pertuis*, & de fournir les hommes & les cables necessaires, & tout prêts à rendre service aux bateaux qui montent & qui descendent, comme temoigne le Commentateur des Us & Coutumes de la Mer, par l'exemple de ce qui se pratique aux moulins de Clerac, Cassanel & St. Livrade sur le Lot, & à Bourges sur la riviere d'Eure. L'Ordonnance de la Ville porte que ceux qui ont droit d'arches, gors, moulins, & *pertuis*, leur doivent donner 24. pieds de largeur, & les tenir ouverts à l'approche des bateaux, sans qu'on puisse remettre les barres & les aiguilles, qu'il ne soit écoulé assez d'eau pour les conduire au prochain *pertuis*, pour l'ouverture desquels il n'est rien dû.

Pertuis, est aussi un terme de Geographie qui signifie un detroit de mer entre une Ile & la terre ferme. On les marque sur les Cartes des côtes de Poitou, de Saintonge. Le *Pertuis* de Maumusson vers l'Ile d'Oleron. Le *Pertuis* d'Antioche, le *Pertuis* Breton vers l'Ile de Ré. On appelle aussi en termes de Marine *pertuis*, les petits passages ou filets d'eau qui sont entre des bancs de sable, qu'on nomme autrement *trépas*. Voyez *Pertus*.

PERTUISANE. s. f. Arme d'hast, qui est une espece de hallebarde qui a un fer plus long, plus large & plus tranchant que les autres. On en donnoit autrefois à quelques-uns des soldats de chaque Compagnie d'Infanterie, mais l'usage en fut defendu par l'Ordonn. de 1670. après qu'on eut reconnu que les *pertuisanes* étant destinées pour arrêter l'impetuosité de la Cavalerie, y étoient moins propres que les Piques. La *pertuisane* est très propre à defendre un vaisseau. Les Gardes qui sont proches de la personne du Roi portent des *pertuisanes*.

Du Latin *pertundere: facile enim pertundit*. Rob. Etienne. *Pertundo, pertusus, pertus: pertusa, pertusana, pertusane*. Men.

PERTUISANIER. f.m. Homme de guerre armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR. f.m. Qui cause du trouble. Ce mot ne se joint pas avec toutes sortes de choses. On dit, un *perturbateur* du repos public, un *perturbateur* de l'Etat, un *perturbateur* de l'Eglise : mais on ne dit pas, un *perturbateur* du peuple, comme le disent de celebres Traducteurs du Nouveau Testament. Bou. On fait le procès aux seditieux, à ceux qui sement des libelles, à ceux qui font des cabales secretes, comme à des *perturbateurs* du repos public.

Du Latin *perturbator*.

PERTURBATION. f.f. Terme dogmatique. Trouble, émotion de l'ame. Mettre la *perturbation* dans une ame. S. Ev.

PERTURBATRICE. f.f. Celle qui trouble, & met en desordre. Ce mot n'est point dans l'Academie, mais Maucroix s'en est servi quand il a dit qu'Elisabeth étoit une *perturbatrice* du repos de l'Eglise.

PERTUS. f.m. Terme de Salines. Petite planche percée de plusieurs trous, qu'on place dans la terre ou la vette d'un marais salant. Les trous du *pertus* sont bouchez avec des chevilles, & quand on veut introduire l'eau du mort dans la table, on tire les chevilles en commençant par les plus hautes, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'il en soit assez entré. *Pertus* se dit pour *pertuis*.

PERVENCHE. f.f. Plante qui pousse des tiges grêles, longues, s'étendant sur la terre. Ses feuilles sont semblables à celles du laurier ; mais beaucoup plus petites ; pointuës, polies, de la consistence & de la couleur de celles du lierre, attachées à des queuës courtes ; d'un goût astringent, un peu amer. Sa fleur est un tuyau évasé en maniere de soucoupe, decouppées en cinq parties, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche, & rarement rouge. Son fruit est à deux siliques dans chacune desquelles sont contenuës des semences oblongues, presque cylindriques, sillonnées ordinairement d'un côté. Sa racine est fibrée. Mr. Tournefort l'appelle *pervinca vulgaris, angusti-folia*. Cette plante est vulneraire, astringente, febrifuge ; elle est bonne pour le flux immoderé des hemorrhoïdes, des ordinaires, des fleurs blanches, & pour la dyssenterie. Il y a une autre espece de *pervenche* qui differe de la precedente en ce qu'elle est beaucoup plus grande en toutes ses parties. M. Tournefort l'appelle *pervinca vulgaris latifolia*. La *pervenche* a été ainsi nommée, suivant quelques Botanistes, parcequ'elle rampe à terre, & qu'elle se lie à tout ce qui est auprès d'elle.

PERVERS, ERSE. adject. Mechant, corrompu. Un naturel *pervers*. Un homme *pervers*. Le monde est bien *pervers*. Avoir des sentimens *pervers*. Dans ce siecle *pervers*, tout va en desordre. Les pretenduës traditions des Rabins n'ont pour fondement qu'une interpretation *perverse* des Saints Livres J. des Sç.

> *. . . . Je verrai dans cette plaiderie,*
> *Si les hommes auront assez d'effronterie,*
> *Seront assez mechans, scelerats, & pervers,*
> *Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.* Mol.
> *Il est l'appui des bons, la terreur des pervers.* Oe. M.

On dit d'un enfant, qu'il est fort *pervers*, lorsqu'il est mutin, qu'il crie & qu'il tempête, qu'il est difficile à élever. On dit aussi, La fortune *perverse* ; pour dire, contraire & maligne.

Du Latin *perversus*.

Pervers, Ce mot s'employe aussi substantivement, mais plutôt au plurier qu'au singulier. L'Acad. Dieu punira tôt ou tard les *pervers*.

PERVERSION. f.f. Action par laquelle on rend plus mechant, ou l'on devient plus mechant. Le luxe a beaucoup contribué à la *perversion* des mœurs. Le siecle est dans un état de *perversion*, fort corrompu. Si les Jesuites devenoient Jansenistes, leur *perversion* convertiroit bien-tôt un grand nombre de leurs ennemis. Fen. L'Academie n'a point ce mot.

PERVERSITE'. f. fem. Mechanteté, depravation. La *perversité* du siecle. La *perversité* des mœurs. La *perversité* de la doctrine. Dieu fut contraint d'envoyer le deluge sur la terre à cause de la *perversité* des hommes, & de leur corruption generale.

> *Trop de* perversite *regne au siecle où nous sommes,*
> *Et je veux me tirer du commerce des hommes.* Mol.

PERVERTIR. verb. act. Corrompre ; donner de mechantes instructions, de mechans exemples. Notre siecle est fort *perverti*. Il ne faut qu'un mauvais esprit pour *pervertir* toute une compagnie. Le luxe a *perverti* bien des femmes. La sotte vanité *pervertit* l'esprit, & ruïne de fond en comble le bon sens. Ab. de S. R. Dès qu'un Prince prend le Sceptre en main, tout conspire à le *pervertir*. J. des Sç.

Pervertir, signifie dans un sens plus particulier, Seduire, faire abandonner la vraye Religion pour embrasser la mauvaise.

On dit, *Pervertir* l'ordre des choses, pour dire, Troubler un ordre établi.

On dit aussi, *Pervertir* le sens d'un passage, *pervertir* le sens de l'Ecriture.

Perverti, ie. part.

PERUVIEN, ene. f. m. & f. & adj. Nom de Peuple. Qui est du Perou. Les *Peruviens* adoroient leurs Rois comme Dieux. Les femmes *Peruviennes* étoient censées du nombre des veuves, tandis que leurs maris étoient à la guerre.

P E S.

PESADE. subst. fem. Terme de Manege. C'est le premier mouvement du cheval, lorsqu'il leve les pieds de devant sans remuer ceux de derriere. C'est la premiere leçon qu'on donne aux chevaux pour manier à courbettes & aux autres airs relevez.

PESAMMENT. adv. D'une maniere pesante, lente, tardive. Ce vieillard marche *pesamment*, il a de la peine à marcher. Une armée marche *pesamment*, à cause de la quantité du bagage. Etre vêtu *pesamment*. Ecrire *pesamment*. Parler *pesamment*.

Pesamment, s'est dit aussi à la guerre, les Cavaliers armez de toutes pieces, comme étoient il y a cent ans ceux des Compagnies d'Ordonnance, qu'on a appellez *pesamment armez*. Les Romains avoient de semblables trouppes *pesamment* armées, qu'ils appelloient *cataphracti milites*. Une Litterature touffuë & *pesamment* armée. Bay. M. Leti dans ses Lettres prend tout *pesamment*. J. des Sc.

PESANCE. f. f. Vieux mot. Facherie, ennui. Perceval.

PESANT. f. masc. Ce mot se dit d'un certain morceau de fer ou de plomb assez gros & enveloppé d'étoffe ou de toile, que les Brodeurs & autres Artisans mettent sur leur besogne, pour la tenir en sujettion, lorsqu'ils travaillent. Donnez moi mon *pesant*.

PESANT, ante. adj, & subst. Terme relatif opposé à *leger*. Ce qui tend à occuper le lieu le plus bas. L'or est le plus *pesant* des metaux. Ce fardeau est bien *pesant*, Les corps sont *pesants* à proportion de leurs densitez ou de la quantité de la matiere homogene qu'ils renferment sous un même volume. On a observé que toutes les liqueurs sont un peu plus *pesantes* en hyver qu'en été. Le feu est *pesant*. Casati. L'objet de la Statique est le *pesant* & le leger.

Pesant, se dit aussi de ce qui a un poids reglé & certain. Une piece d'or, une piece d'argent monnoyé est reputée

tée *pesante*, lorsqu'elle est du poids ordonné par les Reglemens du Prince. On n'est obligé de recevoir dans le commerce que des especes ou monnoyes *pesantes*. On vend tant le cent *pesant* de fer, de cuivre, d'etain, de plomb, &c.

PESANT, se dit encore de ce qui est tardif, lent, paresseux. L'âne est un animal *pesant* & paresseux. L'âge rend les vieillards *pesans* & tardifs. Ce carrosse est trop *pesant*, on a de la peine à le faire rouler. Un chant *pesant*, une voix *pesante*. Il s'avança avec toute la diligence dont étoit capable une armée aussi *pesante* que la sienne. VAUG. On dit aussi, qu'on a la tête *pesante*, le corps *pesant*, lorsqu'on les a chargez d'humeurs qui empêchent la vivacité de leurs actions.

PESANT, se dit figurément & signifie, Grossier, sombre, sans vivacité. Les gens du Nord ont d'ordinaire l'esprit plus *pesant*, & plus lourd que ceux du midi. Celui qui est né triste & *pesant*, ne doit point faire l'enjoüé, & l'agreable. BELL.

Il n'est pas sans esprits, mais né triste & pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant. BOIL.

PESANT, signifie encore au figuré, Incommode, accompagné de soucis, & d'inquietudes. Il a une affaire *pesante* sur les bras. Les peuples dans l'Orient portent un joug *pesant*. Une Couronne est *pesante* à porter. C'est une charge bien *pesante* qu'un fardeau de quatre-vingts ans. Le soin de nourrir & de pourvoir tant d'enfans est bien *pesant* sur les épaules d'un pauvre pere. La garde de deux filles est un peu trop *pesante*. MOL.

PESANT, se dit aussi figurément, des choses qu'on regarde comme fâcheuses & onereuses. On ne lui a pardonné qu'à des conditions très-*pesantes*.

On dit au Manege qu'un cheval est *pesant* à la main, quand il porte la tête basse & qu'il s'appuye sur le mors.

On dit proverbialement d'un homme qu'on veut loüer, qu'il vaut son *pesant* d'or; & celui qu'on veut railler, qu'il vaut son *pesant* de plomb. *Pesant* est ici employé comme substantif.

On dit figurément d'un homme fort & robuste, qui donne de grands coups, ou d'une personne puissante dont le ressentiment est à craindre, qu'il a la main *pesante*, qu'il a le bras *pesant*.

PESANTEUR. s. fem. Terme de Physique qui n'a point de pluriel. Qualité des corps qui les rend graves; qui les porte à tendre en bas. Les corps differens ont des *pesanteurs* differentes. Les Anciens n'ont point connu la *pesanteur* de l'air: le barometre sert à connoître sa *pesanteur*. La colonne d'air a autant de *pesanteur* qu'une colonne de 28. pouces de mercure, ou de 32. pieds d'eau. Voyez POIDS. Les parties interieures des corps pesans ne contribuent pas moins à leur *pesanteur* que les extérieures, & leur *pesanteur* ne dépend pas de leur surface, mais de la quantité de matiere homogene qu'ils contiennent. Descartes met la cause de la *pesanteur* dans l'effort centrifuge d'une matiere très subtile, muë avec une extrême vitesse, sous des surfaces spheriques autour de la Terre. Ce mouvement, selon ce Philosophe, se fait en même sens autour de l'axe, mais selon M. Huygens il se fait en tout sens autour du centre. Le Chevalier Newton pretend que tous les corps tendent mutuellement les uns vers les autres par la force, que chaque particule de matiere a sur d'autres parties semblables; & que la force, qui agit, est composée des forces de chaque partie des corps jointes ensemble; en sorte que cette force s'augmente, à mesure que les quantitez de la matiere croissent; & que cette force est immuable, en chaque particule, & toûjours la même, dans la même distance; mais que si la distance devient plus grande, cette force décroit, à mesure que le quarré de la distance s'augmente. Il appelle cette force *gravitation*, ou *pesanteur*, par rapport aux corps qui tendent d'eux-mêmes vers d'autres corps, comme on le voit autour de la terre, où on l'appelle ainsi. Mais par rapport à ceux vers lesquels d'autres tendent, il la nomme *attraction*. Par ce nom il ne marque que le seul effet. Ce Philosophe attribuë la *pesanteur* telle qu'il la conçoit à une cause immaterielle, qui pousse & qui gouverne la matiere selon certaines loix, sans néanmoins pousser sa superficie, comme sont les corps, mais d'une maniere qui nous est inconnuë. s'GRAVESANDE, *Introductio ad Philosophiam Newtonianam*. La *pesanteur* est un principe caché & independant de la matiere. DERHAM. Il vaut infiniment mieux avouër son ignorance à l'égard de la *pesanteur*, que de donner des conjectures hazardées sur une chose si cachée. LE CL. La *pesanteur* est d'une absoluë necessité pour la conservation de l'Univers, puisque tous les globes par leurs violens mouvemens autour de leurs propres axes seroient bien-tôt brisez sans cela. La Terre, en particulier, qui tourne avec tant de rapidité autour de son axe, que chaque partie de sa circonference avance de plus de 1000. Milles dans une heure, seroit bien-tôt dissipée & reduite en poudre, sans la *pesanteur* ou l'attraction qui fait que toutes ses parties tendent à son centre. DERHAM. Notre globe est conservé par la *pesanteur*, contre la force centrifuge qui vient de son tournoyement. ID. La force de la *pesanteur* excede la force centrifuge de plus de 288. fois. NEWTON. La *pesanteur absoluë* est celle par laquelle chaque corps est poussé en bas par un volume du second élement pareil au sien. La *pesanteur respective* est celle qui ne convient à un corps que par rapport à d'autres. La *pesanteur absoluë* est toûjours la même dans le même lieu; au contraire, la *pesanteur respective* peut changer à tout moment. REGIS. Les Philosophes ne conviennent point des causes de la *pesanteur*. Le P. *Castel* attribuë la generation du feu central de chaque Globe à la seule *pesanteur* de ce Globe: & si ce feu est l'effet de la *pesanteur*, la *pesanteur* du feu, au dessus de toute autre *pesanteur* est incontestable. J. D. SAV. *Mars* 1724.

PESANTEUR, se dit aussi de la violente impression que fait un corps grave ou agité frappant sur un autre. Ce brave a fait souvent sentir la *pesanteur* de son bras aux ennemis. La violence du mouvement fait plus d'effet que la *pesanteur* du corps.

PESANTEUR, se dit aussi de la tête & des membres, quand ils sont chargez d'humeurs, ou de fluxions. Les *pesanteurs* de tête & des membres sont des signes, des avant-coureurs de maladie.

PESANTEUR, se dit de ce qui est grossier, gros, massif. Le second Ordre Toscan inventé par M. Le Clerc a moins de *pesanteur* & de simplicité que le premier. J. DES SC.

PESANTEUR, se dit figurément de ce qui est fâcheux, incommode, fatigant. Le Saint sentoit toute la *pesanteur* de sa croix, & ne laissoit pas de la porter avec patience. FL. Ces hommes qu'on appelle solides & essentiels, ont une gravité qui vous importune, & une *pesanteur* qui vous ennuye. ST. EV.

PESANTEUR, se dit aussi de la grossiereté, ou de la stupidité de l'esprit. C'est un homme qui a une grande *pesanteur* d'esprit. La *pesanteur* de son esprit l'empêche d'appercevoir les insultes qu'on lui fait.

PESCHE, ou PECHE. s. f. Action par laquelle on prend du poisson; l'art de prendre du poisson. Aller à la *pêche* des moluës, du hareng, des baleines. Cet homme entend bien la *pêche*, est adroit à la *pêche*. La *pêche* n'a rien valu aujourd'hui. Vivre de *pêche*. Il y a plusieurs sortes de *pêches* qu'on peut regarder en quelque maniere comme autant d'especes differentes qui ont leurs subdivisions, les principales sont la *pêche* de mer, la *pêche* de riviere & la *pêche* d'étang. Cet étang

tang est en *pêche*, c'est-à-dire, est en état d'être pêché, on en laisse écouler l'eau par la bonde.

Les Ordonnances ont fait plusieurs reglemens sur la *pêche*, & defendent plusieurs filets & engins à pêcher. Les anciennes Ordonnances de François I. & de Henri II. deffendent le bas roborin, le chitre garnis, valois, amandes, le pinsoir, le truble à bois, la bourache, la charte, le marchepied, le cliquet, le rouable, le clameci, faissine, fagots, nasses pelées, jonchées, ligne de long à menus hameçons. L'Ordonnance nouvelle de 1679. y ajoûte les giiles, tramails, furets, éperviers, chalons, labres, &c. comme aussi deffend de bouiller avec bouilles & rabots tant sous les chevrins, racines, saules, osiers, terriers, aux arches des ponts, ni aux herbes, ni de mettre lignes avec échecs & amorces vives, de mettre braye à chausse ni queure, & que l'on y ajoûte boussel épais, ensemble de porter chaînes & clairons en batelets, & d'aller à la fare & au barandage, & de pêcher dans des nouës avec des filets pour prendre le poisson, & le frai qui y a été porté par les debordemens; comme aussi deffend de jetter dans les rivieres aucune chaux, noix vomique, coque de Levant, momie, & autres drogues & appâts, à peine de punition corporelle.

PESCHE, se dit aussi du droit de pêcher. Ainsi on dit, qu'un homme a la *pêche* d'une riviere, pour dire, qu'il a le seul droit d'y pêcher: & affermer la *pêche* d'une riviere, pour dire, affermer le droit qu'on a d'y pêcher.

PESCHE, se dit aussi de la prise de poisson qu'on a pêché. Combien voulez-vous vendre votre *pêche?*

PESCHE, se dit encore en parlant des perles & du coral qu'on prend dans de certaines mers. La *pêche* des perles se fait par le moyen des plongeons. La *pêche* du coral.

Il se dit aussi des marchandises qu'on retire de l'eau, lorsqu'un vaisseau a fait naufrage. La *pêche* du debris d'un vaisseau.

PESCHE. s. f. Sorte de gros fruit à noyau qui vient sur la fin de l'été, qui a beaucoup d'eau, & qui est des plus delicieux qui se mangent. La premiere & la plus hâtive est l'*avantpêche musquée*, qui est blanche & petite, douce & sucrée. La *pêche de Troye* est une *avantpêche* musquée rouge qui est plus grosse; & une autre qu'on nomme la *double de Troye*, est plus ronde. L'*alberge* est jaune dedans & dehors, de mediocre grosseur, d'excellent goût, un peu platte. Son noyau est d'un rouge violet. Il y a une *alberge* rouge, & une autre violette. La *pêche magdelaine* est grosse & ronde, & prend un peu de rouge. C'est la plus estimée des *pêches*. Il y en a une musquée qui a plus de goût que les autres. La *pêche magdelaine rouge*, ou *pêche païsanne*, vient moins grosse que la blanche, & sa chair est delicieuse. La *pêche mignonne*, ou *la veloutée*, est une espece de *magdelaine* hâtive plus platte que ronde, fort colorée en dehors & en dedans. Le pavis blanc & le mâle de la *magdelaine* est d'un goût fort relevé & musqué. Il y a aussi un pavi rouge & jaune, & il n'y a point de *pêche* qui n'ait son pavi. La *pêche cerise* est petite, lice, ronde, a la chair dure, seche, & de peu de goût. La *pêche royale* est belle & rouge, plus longue que ronde. La *belle chevreuse* est d'un rouge fort vermeil, & d'une eau fort douce, qui est longuette & assez grosse. La *pêche d'Italie* est une de ses especes, & tire sur la *pêche de Pau*. La *pêche drusel* est plus longue que ronde, fort veluë & colorée. On la nomme *sanguinole*, à cause que sa chair est toute rouge. La *pêche bourdin* est toute ronde, très-charnuë, assez rouge, d'une mediocre grosseur, d'un goût très-relevé, & passe pour une des meilleures *pêches*. La *pêche violette* est plus longue que ronde, vineuse, & très-fondante. Il y en a de la grosse, & de la petite espece. Il y en a aussi une tardive ou panachée qui vient en automne. La *pêche lissée blanche* est plus rare, & n'a pas le goût si relevé que la violette. Il y en a une autre lissée, jaune, assez grosse, platte & tardive. Toutes ces *pêches lices* ont leurs mâles qu'on nomme *brugnons*, qui sont plus ronds, plus gros, & d'un goût excellent & relevé, qui les fait nommer *musquez*. Ils ont la chair ferme & dure, & ne quittent point le noyau. Le *teton de Venus* est une *pêche* qui ressemble assez à l'*admirable*, qui est ronde, & faite en teton, qui a une pointe comme une tête, qui est blanche en dedans, & un peu rouge en dehors, qui a une chair delicate & fondante; c'est une des meilleures des *pêches* tardives. La *pêche commune* appellé *pêche de Corbeil*, est ronde, blonde, velué, assez bonne, comme une magdelaine bâtarde, mais elle est amere dans les terres fortes. Il y a une *pêche* à fleur double plus recherchée pour sa fleur que pour son fruit. La *pêche* dite *admirable*, à cause de sa grosseur, beauté & bonté, est presque ronde, & rouge, très-fondante, & comme une magdelaine tardive. La *pêche pourprée*, ou *la nivette*, est une grosse *pêche* presque ronde, d'un rouge brun velouté, fort charnuë, & de très-bon goût. La *pêche dandilli* est très-grosse, ronde, charnuë, blanche dehors & dedans, qui est comme une persique blanche. La *persique* est une très-grosse *pêche*, moins longue, & plus ronde que la *pêche de Pau*. Elle est rouge & pointuë, & a d'ordinaire des bosses. Sa chair est delicate, pleine d'eau, & très-rouge vers le noyau, qui est plat & pointu. La *pêche d'abricot*, ou *scandalie*, est de deux sortes, toutes deux rondes, l'une veluë, & un peu rouge; l'autre plus lisse, & jaune, dont la chair a le goût d'abricot. La *pêche bellegarde* est belle, grosse, ronde, fort peu rouge dedans & dehors, & très-bonne, & assez tardive. La *pêche Narbonne* est grosse & verdâtre; a la chair seche & cotonneuse, qu'on estime parcequ'on la mange en la saison tardive. La *pêche rossane* de Languedoc est jaune dehors & dedans, longue, grosse & tardive. La *belle de Vitri* est une très-grosse *pêche* camuse, charnuë & pleine de bosses, fort rouge vers le noyau qu'elle a petit; elle est tardive & excellente. La *pêche de Pau* est de deux sortes; la ronde qui est la meilleure; & la longue, qui est platte, & sujette à pourrir au dedans, son noyau se fendant pour l'ordinaire. Son mâle est très-gros, & nommé *pavi monstrueux*, beau, rouge, & très charnu. Il y a aussi plusieurs autres especes de *pêches*, comme *pêches blanches, jaunes, & rouges, melicotons*, & *pêches beteraves*, qui ont de la peine à meurir en ces païs-ci. On tire par expression du noyau ou de l'amande de la *pêche* une huile bonne pour les brouissemens d'oreille.

Ce mot se dit aussi de l'arbre dans un petit jardin. Il ne faut planter qu'un pied de chacune des principales especes de fruits, par exemple, un bon-Chrétien, un Beurré, une Leschasserie, une *pêche violette*, &c. LA QUINT.

PESCHER, ou PECHER. s. masc. Arbre qui porte les pêches. Il a ses feuilles tout à-fait semblables à l'amandier, aussi bien que sa fleur; mais elle est un peu plus rougeâtre. Il a peu de racines, ce qui fait qu'il tombe & vieillit bien-tôt. On l'appelle en Latin *malus Persica*, parce que cet arbre a été premierement apporté de Perse. Les feuilles & les fleurs du *pêcher* sont purgatives, propres contre les vers, & pour evacuer les serositez. On fait un excellent syrop purgatif des fleurs du *pêcher*. Les *pêchers* se greffent sur l'amandier & sur le prunier. On les greffe en œil dormant par un tems sec, & l'écusson se prendra sur un bon & fort rameau dont l'œil aura trois feuilles. Il faut que la terre soit bien preparée & bien remuée.

On appelle, Couleur de fleur de *pêcher* une sorte de couleur de chair semblable à peu pres à celle des fleurs de *pecher*.

PESCHER, ou PECHER. v. act. Prendre du poisson avec des filets ou autrement. *Pêcher* une carpe, un brochet, une perche. On dit, *Pêcher* tout le poisson qui est dans un étang, dans un vivier. On *pêche* les étangs de trois en trois ans. On met les étangs à sec pour les *pêcher*. On dit aussi absolument, *Pêcher* dans la riviere, dans la mer, avec le tramail, la senne, les dideaux, & autres sortes de filets. *Pêcher* à la ligne.

Du Latin *piscari*.

PESCHER, se dit aussi de tout ce qu'on tire ou retire de l'eau. *Pêcher* des perles. *Pêcher* du corail. *Pêcher* du bois qui est emporté par le courant de l'eau. *Pêcher* du canon tombé dans la mer. *Pêcher* les débris d'un vaisseau, d'un naufrage.

On dit proverbialement, *Pecher* en eau trouble, non seulement au propre, mais au figuré; pour dire, Faire ses affaires dans le desordre de celles de son maître, ou dans une confusion publique. On dit aussi par admiration de quelque decouverte, ou de quelque proposition inconnuë, Où a-t il *pêché* cela? On dit aussi, qu'un homme a *peché* un poisson, quand il a mis le pied dans l'eau. On dit aussi, Toûjours *pêche* qui en prend un; pour dire, que ce n'est pas perdre tout-à-fait son tems, que de faire un petit gain. On dit aussi, *Pêcher* au plat; pour dire, Prendre au plat: & se dit particulierement d'un homme qui aime à jouïr de ce qui ne lui cause aucune peine.

PESCHERIE, ou PECHERIE. s. f. Lieu où l'on fait quelque pêche.

PESCHERIE, se dit particulierement de quelques plages de la mer ou Orientale ou Occidentale, & même de quelques rivieres où l'on pêche des huitres perlieres. Les *pecheries* d'Orient sont celles de l'isle de Bahren, de Carifa, de Manor, &c. Les *pêcheries* des Indes-Occidentales sont toutes dans le golfe du Mexique. Voyez PERLES.

PESCHERIE, se dit aussi des lieux ou parcs destinez à la pêche sur les greves & côtes de la mer, & aux bayes & embouchures des rivieres. Les *pêcheries* ont differens noms suivant leur construction, & les divers filets dont on se sert pour y arrêter & prendre le poisson. Les unes s'appellent Parcs, les autres Ravoirs, d'autres Courtines, d'autres Venets, & d'autres Bouchots. L'Ordonnance de la Marine, titre 5. contient plusieurs reglemens sur les *pecheries* de la mer.

PESCHÉ, ÉE. part.

PESCHEUR, ou PECHEUR. s. m. Qui fait metier & profession de pêcher. Bon *Pêcheur*, habile *Pecheur*. Une barque de *Pêcheur*. Des filets de *Pêcheur*. JESUS-CHRIST pour ses Apôtres prit des *Pêcheurs*, & il en fit des *Pêcheurs* d'hommes. Les Ordonnances de la Marine reglent la police des *Pêcheurs* de mer, & les Ordonnances des Eaux & Forêts & de la ville de Paris, celle des *Pêcheurs* sur rivieres. Lorsqu'un vaisseau *Pêcheur* a fait naufrage & que le Capitaine & l'équipage se sont sauvez, le premier navire qui les trouve est obligé de les prendre.

On appelle l'*anneau du Pêcheur*, le sceau qui est apposé à certaines expeditions de la Cour de Rome. Des bulles données sous l'*anneau du Pêcheur*. On suppose que St. Pierre, comme *Pêcheur*, en a usé le premier, & les Papes s'en servent par cette raison. S. Pierre y est représenté en équippage de *Pêcheur*.

On appelle de grosses bottes, des bottes de *Pêcheur*, parcequ'on s'en sert pour pêcher des étangs.

On appelle *Martin-pêcheur*, ou autrement *Martinet*, une espece de petit oiseau qui se tient ordinairement le long des rivieres, & qui y plonge pour prendre de petits poissons.

PESCHEUR. s. m. Sorte d'oiseau des Antilles, tout à fait semblable au Mansfeny, c'est un puissant oiseau de proye, qui vit de poisson.

PESÉE. s. f. Ce qu'on pese à une fois. Quand il y a beaucoup de marchandise, il faut faire plusieurs *pesées*. Chaque *pesée* de marchandise doit avoir son trait, c'est-à-dire, être trebuchante.

PESÉE, signifie aussi l'action de peser. Lorsqu'on pese sur un levier, cela s'appelle faire une *pesée*. DAVILER.

PESE-LIQUEUR. s. m. Instrument par lequel on decouvre de combien un corps liquide est plus pesant qu'un autre. C'est une phiole de verre à demi-pleine de vif-argent, sur le col de laquelle sont plusieurs divisions qui marquent, quand on la plonge dans les corps liquides, selon qu'elle enfonce plus ou moins, leurs differens degrez de pesanteur. Voyez ARÆOMETRE.

PESER. v. neut. Avoir de la densité, de la gravité, du poids. Les corps liquides ne *pesent* que par leur hauteur, par leur perpendicule. L'effet des pompes aspirantes vient de ce que l'air *pese* sur l'eau, & l'éleve jusqu'à 32. pieds. L'air *pese* sur le corps d'un homme avec une force égale au poids de 39900. livres de 12. onces chacune. *J. des Sc.* T. XL. Tous les corps, selon M. Newton, sans en excepter les Planetes, *pesent* les uns sur les autres, en raison des quarrez de leurs distances, les uns des autres, de leur masse & de leur distance de quelque autre corps, beaucoup plus grand, dont le voisinage & l'attraction peut si fort diminuer la pesanteur mutuelle des petits corps, les uns sur les autres, qu'elle devienne tout-à-fait insensible.

Du Latin barbare *pesare*, formé de *pensere*, frequentatif de *pendere*, parceque pour *peser* une chose, il la faut tenir suspenduë dans le bassin d'une balance. CASEN.

PESER, signifie aussi, Examiner le poids de quelque chose, le conferer avec un poids certain, reglé & commun. On *pese* toutes les marchandises qui se vendent à à la livre, à l'once, au quintal. La balance commune sert à *peser* les petites choses, la Romaine les grosses. Le trébuchet est pour *peser* l'or, l'argent & autres choses précieuses. Chez les Indiens & les Perses on fait tous les ans une grande ceremonie pour *peser* leur Roi. Voyez Tavernier. On dit en ce sens qu'une pistole *pese*, quand elle a le poids requis par l'Ordonnance du païs. La grosse cloche de Notre Dame de Paris *pese* 32. milliers, celle de Roüen 40.

PESER, signifie aussi, Charger, incommoder, presser par son poids. Cette viande *pese* sur l'estomach, elle le charge, l'incommode. Ce fardeau *pese* trop sur le devant, sur ce côté-là.

PESER sur une manœuvre, en termes de Marine, c'est tirer dessus pour la faire baisser.

PESER LA PIERRE. Terme de Carrier. C'est la soûlever de dessus le tas avec la grosse barre pour la mettre sur les boules.

PESER, en termes de Manege, se dit des chevaux qui ont trop d'appui, qui s'abandonnent sur la bride, sans forcer pourtant la main du Cavalier. Un cheval *pese* à la main, ou par lassitude, ou par foiblesse de reins.

On dit aussi qu'un homme *pese* à la main, pour dire, qu'il a l'esprit lourd, qu'il manque de vivacité, d'intelligence.

PESER, en termes de Chasse, se dit en parlant des traces de bêtes qui sont enfoncées dans la terre molle, quand elles ont *pesé* dessus, par où l'on connoit leur grandeur.

PESER, se dit aussi en Musique & en prononciation, pour dire, Appuyer. Il faut *peser* sur une touche, *peser* sur une syllabe.

On dit aussi en Mechanique, *peser* sur un levier, sur un con-

contrepoids, sur une bascule ; pour dire, s'appuyer fortement.

Peser, se dit figurément & signifie, Etre à charge ; incommoder ; inquieter. Ames lâches, à qui le peché *pese* moins que la penitence, venez ici vous confondre. Fl. Les chaines que forment les fautes legeres se fortifient d'autant plus aisément quelles *pesent* moins à l'innocence. Ab. Mongin. Un bon mot *pese* bien fort sur le cœur de ceux qui aiment à railler. Oe. M. Mon sermon me *pesoit* furieusement sur les épaules : je suis ravi d'en être dechargé. Balsac a dit dans son Prince, La gloire qui lui en revient *pese* pour le moins autant qu'elle brille.

Quand on connoît l'amour, ses caprices, ses peines,
Quand on sçait, comme moi, ce que pesent *ses chaines.*
Des-H.

Peser, signifie encore, Considerer, examiner, observer de près. *Peser* un crime. Pat. *Peser* la difference qu'il y a entre les choses. Pasc. On compte les suffrages, mais on ne les *pese* pas. Bien des gens comptent les argumens au lieu de les *peser*.

Pese tes actions dans la même balance
Que tu prens pour peser *celles de ton prochain.*
L'Ab. Tetu.

Un Orateur qui parle à un Prince, doit *peser* chaque mot, chaque expression. C'est un homme qui *pese* toutes ses paroles, qui *pese* tout ce qu'il dit.

Pesé, ée. part. pass. & adj.

PESEUR. s. m. Celui qui pese. On le dit particulierement de celui qui tient le poids du Roi, qui pese les marchandises.

PESLE MESLE, ou PELE MELE. adv. En confusion. Mettre des hardes *pêle-mêle* dans un coffre. Dans le chaos tous les élémens étoient *pêle mêle*. La malpropreté des Colleges fait que tout y est *pêle mêle*. On a pris souvent des places en entrant *pêle mêle* avec les ennemis qui fuyoient.

Quelques-uns font venir ce mot de l'Hebreu *balal malal*, qui signifie *mêler, confondre*. Nicot le derive de ces trois mots *par la meslée*. Il vient de *pressulé misculé*. Voyez Menage.

PESNE, ou PENE. s. m. Petite piece de fer qui est mobile dans la serrure par le moyen de la clef, & qui entre dans la gâche, quand on ferme une porte, ou un coffre. Il y a des serrures à double & à triple *pêne* pour fermer les coffres-forts. On appelle des *pênes à ressort* ou à *demi-tour*, quand ils entrent tous seuls dans la gâche ; & *pêne dormant*, celui qui ne se ferme point qu'avec un tour de la clef. On disoit autrefois *pêle*, pour *pêne*.

Menage derive ce mot du Grec *péenos*, ou *péenion*. Borel le derive de *penis, pudendum virile, ob formam & usum suum*.

Pesne, est aussi une piece du harnois d'un cheval, & se dit en plusieurs lieux de ces cordes pendantes au bout de quelques reseaux, qui garentissent les chevaux des mouches en été par leur continuelle agitation.

PESO. s. m. Monnoye de compte d'Espagne. Les dix mille *pesos* valent douze mille ducats.

PESON. s. masc. Balance Romaine composée d'un fleau ou verge, d'un poids mobile sur le fleau, & d'un crochet pour la suspendre. Le *peson* sert à peser les choses de grand poids, ou d'un grand volume & embarassantes, qui ne peuvent tenir dans les plats de la balance ordinaire. Le *peson* prend sa denomination de sa principale partie, qui est la masse, le boullon, ou le poids mobile, qu'on nomme aussi *peson*. Le *peson* des Romains est d'ordinaire d'une livre. Tous les Marchands qui vont en Foire portent leurs *pesons*. Les Chinois pesent l'or avec de petits *pesons* d'yvoire qui sont plus justes qu'aucune autre balance.

Peson, se dit aussi d'un morceau de plomb que les femmes mettent au bout du fuseau pour le tourner plus facilement.

PESSAIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est un remede solide de la longueur & de la grosseur du doigt, mais de figure pyramidale, qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menstrues, ou pour les arrêter, ou pour empêcher la descente de la matrice, ou pour guerir d'autres maux qui leur peuvent arriver. On l'attache par un bout à un petit ruban afin de le pouvoir retirer quand on veut. On le fait avec du liege, ou avec du bois leger, ou avec un petit fourreau de linge ou de taffetas bien delié rempli de poudres incorporées dans de la cire, de l'huile & du coton, le tout bien pressé dans le fourreau, afin qu'il ait assez de solidité pour pouvoir être introduit.

Ce mot vient du Grec *pessos*, qui signifie la même chose, & qui est formé du verbe *pessein*, pour *peptein, cuire, amollir, mollifier*.

PESSE. s. f. Arbre qui est une espece de sapin, auquel il est si semblable que les Charpentiers s'y trompent souvent. Leurs differences sont expliquées au mot de *sapin*. On l'appelle autrement *pignet*, ou *garipot*. Son fruit n'est pas bon à manger. En Latin *picea*. Mr. Tournefort l'appelle *abies tenuiore folio, fructu deorsum inflexo*.

PESSELAGE. s. m. Ce qu'il faut pour garnir une vigne de pesseaux, fourniture de pesseaux ou d'échalas.

PESTE. s. f. (L's se prononce.) Maladie contagieuse, & ordinairement mortelle. La *peste* est appellée par Galien, bête sauvage, ennemie mortelle de la vie des hommes, des animaux, & même des plantes & des arbres. On l'appelle *épidemie*, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de temps une grande quantité de peuple. La *peste* est accompagnée de fievre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, delire, frenesie, douleur mordicante d'estomach, palpitation de cœur, pesanteur de membres, & de tant d'autres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui ayent les mêmes symptomes : ce qui lui a fait donner divers noms, comme *fievre pestilente, caguesangue, coqueluche, sueur Angloise, trousségaland, bosse, charbon, pourpre* &c. La *peste* est une inflammation au souverain degré, qui attaque également les parties solides & les fluides, & qui produit une fievre d'autant plus violente qu'elle parcourt tous ses tems presque dans un moment, au lieu que les autres fievres aiguës ne parcourent les leurs que dans l'espace de plusieurs jours. Il y a une grande analogie entre la *peste* & la petite verole. J. des Sc. T. 73. La *peste*, suivant l'opinion de Willis, est un venin qui se repand en l'air, qui s'attaquant aux esprits, au sang, au suc nerveux, & aux parties solides, les remplit de pourriture, de taches, de pustules, de bubons, & de charbons. M. Hartsoeker, dans une Dissertation qu'il a faite sur la cause de la *peste*, attribuë cette maladie à des insectes invisibles, qui piquent ceux qui l'ont, & par leur piquure venimeuse les tuent. Il juge que ces animaux naissent quelque part en Asie & non en Europe David choisit pour son châtiment trois jours de *peste*. La *peste* fait de grandes desolations dans les païs chauds : cependant la *peste* est une maladie inconnuë aux Indiens ; mais ils ont d'autres maladies plus dangereuses. On fait faire quarantaine à ceux qui viennent d'un lieu soupçonné de *peste*. La *peste* s'est mise dans les troupes. Vers le milieu du 14 siecle, il y eut une furieuse *peste* qui fut universelle dans tout notre hemisphere. Elle commença dans ces pays qui sont au Nord de la Chine. Elle fut causée par une vapeur de feu horriblement puante, qui sortant de la terre consuma & devora plus de 200. lieues de pays, jusqu'aux arbres & aux pierres, & produisit une telle

infection dans l'air, qu'on en voyoit tomber des fourmillieres de petits serpens & d'autres insectes venimeux. De ces regions de la Tartarie elle passa en Asie & en Grece, delà en Afrique, puis en Europe qu'elle saccagea toute jusqu'aux extrémitez du Nord. Mr. le Duc, Medecin François, pour se garentir de la *peste*, s'appliquoit quatre crapaux sechez sur les aînes & sous les aisselles, qui lui servoient de vesicatoires. Le vrai remede contre la *peste*, c'est de fuir de bonne heure, & de revenir tard. La mortalité du betail est un pronostic de la *peste*. J. DES Sç. Les valetudinaires sont moins susceptibles de *peste*. ID. La *peste*, la guerre, & la famine, sont les trois fleaux de Dieu.

Un mal qui repand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste, *puis qu'il faut l'appeller par son nom,*
Capable d'enrichir en un jour l'Acheron,
Faisoit aux animaux la guerre. LA FONT.

Du Latin *pestis.*

On dit d'une grande puanteur, qu'elle est capable de donner la *peste* dans une maison, que cela put comme la *peste*. On dit encore, qu'on craint quelcun comme la *peste*.

PESTE, se dit aussi des maladies qui font mourir beaucoup d'hommes, ou d'animaux. Le pourpre est une espece de *peste*. La petite verolle est la *peste* des petits enfans. Le claveau est la *peste* des moutons. Les maux de tête & le farcin sont la *peste* des chevaux.

PESTE, se dit aussi figurement des personnes & des choses capables de corrompre l'esprit ou le cœur. L'heresie, le libertinage, sont des *pestes* qui corrompent les esprits. La flatterie est la *peste* des Cours. Il ne manquoit point de flatteurs, *peste* fatale, qui renverse plus d'Etats que les armes des ennemis. VAUG.

La Discorde aux crins de couleuvre,
Peste *fatale aux Potentats.* MAL.
Fuyez, pestes *publiques,*
Abandonnez ces lieux.

On dit dans le stile familier d'une personne maligne, Il est un peu *peste*. Elle est un peu *peste*. C'est un petit *peste*. C'est une mechante *peste*. En ce sens il est adj.

Qui se sent prude & precieuse
Pour toûjours est en sureté,
Et fut-elle peste *& rieuse*
Les rieurs sont de son côté. OE. M.

PESTE, se prend quelquefois en bonne part, & sur tout en parlant d'amour.

C'est un subtil venin, c'est une douce peste,
Qui veut charmer mes sens. BENS.

PESTE, se dit quelquefois par admiration, ou par imprecation, ou serment. *Peste* que cela est beau! La *peste*, qu'elle est belle! *Male-peste* qu'il faisoit chaud en cette occasion! La *peste* vous ne m'y tenez pas. La *peste* soit du sot, & de l'impertinent. La *peste* étouffe le rimeur. VOIT. La *peste* m'étouffe, si je mens. Oh, oh, *peste*, la Belle! MOL.

Dire *peste* & rage de quelcun, c'est un proverbe qui signifie, Dire de quelcun tous les maux du monde.

PESTEL. s. m. Vieux mot. Pilon.

Et vit gelousie venant,
Un pestel *à la main tenant.*

Du Latin *pistillum*. Les Anglois disent encore *Pestel*.

PESTER. v. n. S'emporter contre quelque chose, invectiver contre quelcun. Il ne fait que *pester* continuellement. Cet homme *peste* contre toutes les femmes, il en dit du mal par tout. Cet estropié *peste* contre la guerre. Il a perdu son procès, il *peste* contre ses Juges & ses parties. Les blasphemateurs *pestent* contre le Ciel. Le chagrin de ceux qui *pestent* toûjours contre la Fortune est extravagant. ST. EV.

On se soulage quand on peste,
Et l'on ne sauroit trop pester *contre l'amour.* QUIN.

PESTERIE. s. fem. Emportement contre quelque chose. Quand ce Satirique est dans sa verve de *pesterie*, il n'épargne personne. Il est bas.

PESTIFERE. adj. m. & f. Qui communique la peste. Un air *pestifere*. Il sort de ce tombeau une vapeur *pestifere*. Une odeur *pestifere*. C'est un terme dogmatique. L'ACAD.

PESTIFERÉ, ÉE. adj. & subst. Infecté de peste. Dans la plupart des villes il y a des Hôpitaux pour les *pestiferez*. Il ne faut pas abandonner les *pestiferez*. On fait faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux *pestiferez*, qui sont infectez de peste. En Turquie les hardes des *pestiferez* se vendent avec autant de facilité que celles des personnes mortes de vieillesse ou de mort violente. TOURNEF. Les atomes *pestiferez* se conservent pendant long-tems. VALL.

On dit d'un homme dont on fuit le commerce & la conversation. On le fuit comme un *pestiferé*.

PESTIFERÉ, se dit des personnes & des lieux. *Pestilenciel* & *pestilent*, se disent des maladies & de l'air. REFL.

PESTILENCE. s. f. Vieux mot qui signifioit la *peste*. L'Academie ne le met pas au rang des mots qui ont vieilli; elle le definit, Corruption de l'air, peste repanduë dans un païs. Dans le tems de la *pestilence*. Il y eut une grande *pestilence*. On dit figurément qu'un homme est assis dans la chaise de *pestilence*, quand il hante des gens dangereux & corrompus.

PESTILENCIEL, ELLE. adj. Qui a du rapport à la peste. Voilà un signe *pestilenciel*, qui tient de la nature de la peste. Une fievre *pestilencielle*.

PESTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peste. Il est malade d'une fievre pourprée & *pestilente*. Il souffle un air *pestilent* de ce côté-la.

P E T.

PET. s. m. Ventosité qui se forme dans le ventre, & qui en sort avec éclat; vent qui sort du corps par derriere avec bruit. Gros *pet*, petit *pet*. Faire un *pet*. Lâcher un *pet*. Un Cavalier ayant laissé échapper un *pet* en presence de sa Maitresse, qui s'en offensa, lui envoya cette excuse;

Mon cœur outré de deplaisirs,
Etoit si gros de ses soupirs,
Voyant votre humeur si farouche,
Que l'un d'eux se voyant reduit
A n'oser sortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit. OE. M.

Cambden & Spelman disent que dans le Comté de Suffolc un Vassal devoit faire devant le Roi tous les jours de Noël un saut, un rot, & un *pet*: d'où vient que ce vassal qui se nommoit *Baldin* fut surnommé le *Peteur*.

Ce mot vient de *pedere*, dit Nicot; selon Menage, de *peditus*. En Latin on l'a appellé *bombus*, *crepitus*, & *sibilus ani*. Du Cange le derive de *pettus*, qu'on a dit dans le même sens par onomatopée.

On appelle des *pets en coque*, certaines malices que se font les pages & les écoliers. On dit aussi, Un *pet d'orgue*, quand on touche un peu le clavier pour sonder si le sommier est plein de vent.

On dit proverbialement d'un homme gueri d'une grande maladie, qu'il a fait un *pet* à la mort. On dit d'un homme dur à la desserre, qu'on tireroit aussi-tôt un *pet* d'un âne mort. On dit d'un homme extrémement glorieux, qu'il est glorieux comme un *pet*. On appelle aussi un *pet à vingt ongles*, un enfant dont une fille accouche.

PET. s. m. Espece de bignet, fait de fleur de farine, de lait & de jaûnes d'œufs. On nous a servi un plat de fort bons *pets*.

PET, En Latin *Crepitus*. Divinité adorée des Egyptiens sous une figure obscene, qu'on voit dans les cabinets de quelques curieux de choses antiques.

PET-EN-GUEULE. s. m. Espece de jeu, qui consiste à qui fera le plus de bruit lorsqu'en enflant les jouës on s'en frappe l'une avec les cinq doigts en pointe. Jouër au *pet-en-gueule*.

PETALE. s. m. Terme de Botaniste. Feuilles d'une fleur. On donne ce nom aux feuilles des fleurs à la difference des feuilles de la plante.

Du Grec, *pétalon*, *feuille*.

PETALISME. s. m. Terme d'Antiquaire. Exil ou sentence d'exil pour cinq ans. Le *petalisme* étoit à Syracuse la même chose que l'Ostracisme à Athenes, à cela près que l'Ostracisme étoit un exil de dix ans, au lieu que que le *petalisme* n'étoit que pour cinq ans. Ce mot est Grec & vient de *pétalon*, *feuille*, parceque l'on écrivoit le nom de celui que l'on condamnoit ainsi sur une feuille.

PETARADE. s. f. Plusieurs pets de suite. Il ne se dit guere qu'en parlant des chevaux ou d'autres animaux semblables lorsqu'ils petent en ruant.

Il se dit aussi d'un bruit qu'on fait de la bouche par mepris pour quelqu'un. Il lui a fait une *petarade*. Il signifie aussi se moquer en faisant des gambades. Il lui a fait la *petarade*. Ce cheval alloit par bonds à ruades, & à *petarades*.

PETARASSE. s. f. Terme de Marine. Espece de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double, & dont on se sert à pousser l'étoupe dans les grandes coutures.

PETARD. s. m. Papier plié & bien lié, garni dans chacun de ses plis de poudre à canon, dont on se sert dans les feux de joye, ou que la jeunesse prend plaisir à tirer, parcequ'il fait bien du bruit. Jetter des *petards*. Un *petard* lui a crevé dans la main.

PETARD, en termes de Guerre, est une espece de petit canon de fer ou de fonte fort court, étroit par la culasse, & large par l'ouverture. Charger un *petard*. Appliquer un *petard* à une porte. Le *petard* n'a pas fait son effet. Ces *petards* sont faits de fine rosette avec une dixiéme partie de cuivre jaune. On en fait aussi de plomb & d'étain mêlez ensemble. Il est ordinairement d'onze pouces de long, & large de sept & demi. Au dehors de la culasse le metal doit être épais de quinze lignes à la culasse, & de six lignes au collet, sans compter le bourlet. Il doit avoir dix pouces de bouche, & trois anses, & pese environ 60. livres. Il y en a de petits de 15. livres. Sa charge est de cinq à six livres de poudre. On le bouche avec un tranchoir, ou rouleau de bois, qui entre fort juste. On ne le charge qu'à trois doigts de la bouche, & le vuide se remplit d'étoupe. On couvre la bouche d'une toile serrée avec une corde alentour du collet. On fait quelquefois des *petards* qui pesent 240. livres de metal, & qui portent 50. livres de poudre. On le met sur une fleche qui est composée de deux pieces de bois montées sur des rouës, pour l'appliquer à un pont, ou à une porte. Il sert à rompre une porte, un pontlevis, une barriere, une herse. On accroche le *petard* avec son anse à la porte, & il fait son effet par le moyen d'un gros madrier qu'on met au devant. On s'en sert aussi dans les contreminer pour percer les rameaux ou galeries de l'ennemi, & éventer sa mine. On en fait aussi de bois avec des cercles de fer & on en met sur des rouës. Les Religionnaires inventerent le *petard* vers l'an 1579. dont le plus signalé exploit fut à la surprise de la ville de Cahors, comme temoigne d'Aubigné en son Histoire. Les fauciles sont aussi de leur invention.

PETARDER. v. act. Faire jouer un petard contre une porte, un château : *petarder* une porte ; une ville. Ce château fut *petardé*, & pris d'emblée.

PETARDÉ, ÉE. part.

PETARDIER. s. m. Celui qui fait les petards ou qui les applique ; Officier d'Artillerie commandé pour attacher le petard, pour mettre le feu au petard. Habile *petardier*, hardi *petardier*.

PETASE. s. m. Nom que les Antiquaires donnent au chapeau ailé de Mercure. Du Grec *pétasos*, *chapeau*.

PETASITE. s. f. Plante qui croit dans des lieux humides, aux bords des rivieres & des lacs. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un demi-pied, creuses, lanugineuses, revetuës de quelques feuilles étroites, pointuës. Ces tiges portent en leurs sommitez des fleurs qui paroissent avant les autres feuilles, & qui sont des bouquets à fleurons de couleur purpurine, semblables à des petits godets decoupez en quatre ou cinq parties, & soutenus par un calice cylindrique. Ces fleurs passent bien-tôt ainsi que les tiges ; elles sont suivies de semences garnies d'une aigrette. Il leur succede aussi des feuillet fort grandes, presque rondes, dentelées en leurs bords, lanugineuses & blanchâtres par dessous, vertes-brunes par dessus, attachées par le milieu à une queuë longue d'un pied & demi, grosse & moëlleuse. Sa racine est grosse, obscure au dehors, blanche au dedans, d'un gout amer, & d'une odeur forte. En Latin *petasites major & vulgaris*. C. BAUH. La racine de cette plante est aperitive & sudorifique propre pour la toux, pour l'asthme, pour la suffocation histerique, pour les fievres malignes. Il y a d'autres especes de *petasite*.

Ce mot vient de *petasus*, *chapeau*, parceque les feuilles de la *Petasite* ordinaire sont larges comme un chapeau.

PETAUD. s. m. Terme qui n'a d'usage qu'en cette phrase : la Cour du Roi *Petaud* ; pour dire, un lieu de desordre & de confusion, & où tout le monde est maître.

Chacun y contredit, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la Cour du Roi Petaud. MOL.

PETAUDIERE. s. f. Terme de raillerie & de plaisanterie ; pour dire, un lieu de confusion & de desordre. C'est une vraye *petaudiere*.

PETAUX. s. m. pl. Sorte d'anciens soldats, selon Froissard. Ce sont des gens de pied & des Paysans, selon Monstrelet.

PETE, en Latin PETA. s. f. Divinité que les anciens Payens croyoient presider aux demandes & aux requêtes.

Du verbe *petere*, *demander*.

PETECHIE. s. f. Tache qui s'éleve sur la peau dans de certaines fievres malignes; ce qui les fait appeller *fievres petechiales*.

PETELÉ', ÉE. adj. Vieux mot. Pillé, volé.

Pris & surpris, pillez & pételez. BOREL.

PETENUCHE. s. f. Bourre de soye d'une qualité inferieure à celle qu'on appelle fleuret. On l'appelle autrement *gallete de cocole*. On s'en sert à faire des papelines, des padouës, des lassets, &c.

PETEORES, en Polonois PETEORSKI, espece de Gendarmes Polonois. DALAR.

PETER. v. n. Faire un pet. Les Stoïciens ne faisoient point de difficulté de *peter* & de roter en compagnie.

Du Latin *pedere*, par le changement du *d* en *t*.

PETER, se dit aussi de ce qui fait du bruit, & de l'éclat par le moyen du feu. Ces fusées *petent* bien. On a bien fait *peter* le salpêtre dans cette attaque, dans cette rejouïssance. On a fait de grandes decharges de mousqueterie, d'artillerie. Les petites boules de verre, l'or fulminant, les marons *petent*, quand on les jette dans le feu.

On dit proverbialement d'un homme qui *pete* souvent, Il *pete* comme un roussin. On dit, que la gueule du Juge en

en *petera*, pour dire, que dans une affaire on ne veut point d'accommodement & qu'on veut qu'elle se juge.

PETERMAN. s. m. Petite monnoye d'Allemagne. Les sous de la ville de Trêves sont appellez *petermans* à cause de l'image de S. Pierre qui y est empreinte.

PETEUR, EUSE. adj. Qui pete. On dit par mepris d'un vieillard, que c'est un vieux *peteur*. On dit aussi, On l'a chassé comme un *peteur* d'Eglise.

PETEUSE. s. f. Petit poisson de riviere long de trois ou quatre doigts, plat & large d'un doigt & demi, de couleur argentine. Il se tient ordinairement dans la bourbe, & il est toûjours sale, quand on le pêche. Il est couvert d'écailles grandes, larges. Sa gueule est petite sans dents. Sa queuë est fourchuë. On l'appelle autrement *Bouvier*, de son nom Latin *Bubulca*.

PETILLAGE. s. m. Terme de Jurisprudence. Ce sont les Ordonnances que les Marchands tiennent au fait de leurs marchandises, & pour le treu & péages. BOUTILLIER.

PETILLANT, ANTE. adj. Qui brille par sa vivacité, qui fait du bruit en brûlant. Ses yeux sont noirs, vifs & *petillans*. Cet enfant est *petillant*, vif & plein de feu. Le feu de paille & de hêtre, de bois neuf, est vif & *petillant*. Un vin *petillant* dans le verre, qui brille & qui saute aux yeux.

PETILLEMENT. s. masc. L'action de petiller. DANET. Le *petillement* du sel dans le feu, du vin, &c.

PETILLER. v. n. Etinceller; éclater, briller avec éclat & vivacité. On estime le vin qui *petille* dans le verre, un œil qui *petille*.

Il se dit aussi au figuré. On voit *petiller* en elle je ne sçai quoy de brusque. BENS.

Des traits d'esprit semez de tems en tems petillent. BOIL.

PETILLER, se dit aussi du bois qui fait du bruit quand il brûle. Le feu qui est dans un grenier *petille*, fait sauter les lattes & les tuilles. Le sapin, les douves *petillent* au feu.

PETILLER, se dit aussi en parlant de l'émotion que donnent les passions violentes. Il *petille* d'impatience de voir arriver le jour de ses noces. Il *petille*, il creve dans sa peau de rage, de depit.

PETIT, ITE. adj. & subst. Terme relatif opposé à *grand*. Corps dont la quantité a peu d'étenduë. Un *petit* point, une *petite* ligne, un *petit* espace, un *petit* homme, un *petit* logis, une *petite* ville. Comme c'est dans les plus *petits* vases que l'on enferme les essences les plus exquises, il semble que la Nature se plaise à mettre dans les plus *petits* corps les ames les plus precieuses. VOI. Il semble que l'Auteur de la nature ait pris plaisir à renfermer dans ses plus *petits* ouvrages les marques les plus évidentes de son pouvoir merveilleux. LA BRUN. Boursaut a dit d'un fort petit homme.

Trop petit pour un homme, & trop grand pour un nain.

Ce mot vient de *putillus*, diminutif de *putus*, d'où les Italiens ont fait aussi *putto* & *puttino*. MEN. Borel le derive de l'Hebreu *pethi*. Selon d'autres, il vient de l'ancien mot Latin *petitum* qui signifie, *maigre*, *mince*, *debile*.

PETIT, signifie aussi, Jeune, en bas âge. Il y a tant d'habitans en cette ville, sans les femmes & les *petits* enfans. Les *petits* montrent souvent à vivre aux grandes personnes. On l'a traité de *petit* garçon. Les *petits* enfans trouvez.

PETIT, se dit aussi à l'égard de la condition & de la richesse. Le *petit* peuple murmure toûjours contre les Puissances. Les plus grands Seigneurs sont *petits* devant le Roi; pour dire, ils s'humilient. Si vous voulez être grand dans le Ciel, faites-vous *petit* sur la terre. PORT-R. La mort n'épargne ni grands ni *petits*.

Tout petit Prince a des Ambassadeurs. LA FONT.

PETIT, se dit aussi de ce qui est leger, mince, peu considerable. Le Preteur ne s'amuse pas aux *petites* choses, ni aux minuties. Quand on sçait les grandes choses, on neglige les plus *petites*; cependant la plupart des gens ne tiennent pas compte des grandes, à ceux qui ignorent les plus *petites*. LE CH. DE M. Mr. de Lamoignon parloit des grandes choses comme s'il eût negligé les *petites*, & parloit des *petites* comme s'il eût ignoré les grandes. FL. Il y a des pensées fausses pour être trop enflées, & qui sont *petites* à force d'être grandes. BOU.

On dit ironiquement & par mepris, Mon *petit* Monsieur. Mais, mon *petit* Monsieur, prenez-le un peu moins haut. MOL.

On dit aussi, Mon *petit* maître, mon *petit* mignon, une *petite* mine, une *petite* taille. On argumente du *petit* au grand, & du grand au *petit*.

PETIT, se dit aussi des animaux, tandis qu'ils sont dans le ventre de la mere, ou qu'ils la suivent. Cette chienne fera bien-tôt des *petits*. L'agneau est le *petit* de la brebis, le poulain de la cavalle, les poussins de la poule. Les chiennes ont leurs *petits* à quatre mois, les jumens à neuf, & les élephans à deux ans.

PETIT, se dit figurément. C'est un *petit* esprit, un *petit* genie; une ame *petite*, fort basse; un *petit* courage, un lâche.

PETIT, se joint aussi avec plusieurs mots qui lui font changer sa signification. *Petit* lait, *petit* lard, *petit* salé, *petite* oye, *petits* choux, *petit* metier, du *petit* pain. Le *petit* Office de la Vierge. Reduire au *petit* pied; du *petit* point, un *petit* doigt, mon *petit* cœur, le *petit* coucher. Il aime les *petits* pieds. De la *petite* biere, du *petit* vin. Le *petit* Jean, le *petit* jeu. *Petit* fils, *petit* neveu, qui sont expliquez à leur ordre, comme aussi *petit* texte, *petit* canon, *petit* Romain, &c. On dit, La *petite* pointe du jour, pour dire, la premiere pointe du jour.

UN PETIT. adv. Un peu. Attendez un *petit*. *Petit-à-petit*. Cette expression est un peu basse, il faut dire, peu à peu. REFL. L'Academie ne la condamne point. En *petit*, en abregé, en peu d'espace. Reduire en *petit*, peindre en *petit*, en miniature. On dit aussi, qu'un livre est imprimé en *petit*; pour dire, en *petit* volume. La perspective fait qu'on represente *en petit* dans un tableau un fort grand espace de terrain. Qui conçoit les choses *en petit* possede deja ce qui est de plus difficile pour les executer admirablement en grand. PEL. L'ouvrage de l'Univers n'est pas moins admirable *en petit*, qu'en grand. Je ne trouve pas moins en *petit*, une espece d'infini, qui m'étonne, & qui me surmonte. FENELON. Voyez son Traité de l'*existence de Dieu*. art. XXI. *Merveilles des infiniment petits.*

PETIT, se dit proverbialement en ces phrases. Les gros poissons mangent les *petits*; pour dire, Les puissans oppriment les foibles. *Petite* pluye abat grand vent. On dit aussi, Il fait le mechant, il a battu son *petit* frere. A *petit* Mercier *petit* panier. A *petit* manger bien boire. *Petit-à-petit* l'oiseau fait son nid. On dit aussi, Mon *petit* doigt me l'a dit. Crier les *petits* pâtez, se dit d'une femme qui est en travail. Les *petites* mesures ne reviennent pas aux grandes.

PETIT ALEXANDRE. Terme de Fleuriste. Tulippe Colombin clair & blanc d'entrée. MOR.

PETIT AUGUSTE. Terme de Fleuriste. Tulippe fiamette, incarnadin vif, & blanc d'entrée, fort tardif. ID.

PETIT-OIN. Espece de poire, à peu près de la grosseur & de la figure des embrettes ou des leschbasseries. Son coloris est d'un verd clair, un peu tiqueté, & jaunit si peu que rien en maturité. On la prendroit assez pour une mediocre Bergamotte, lorsqu'elle n'a rien de plat, & qu'au contraire elle est fort ronde. Elle a la chair extrémement fine & fondante, sans pierre & sans

sans mâre, l'eau très-douce, très-sucrée & agréablement musquée. LA QUINT. Les *petit oins* sont des poires exquises. ID. Les poires de *petit oin* sont de celles qui ont la chair beurrée. ID. Le *petit oin*, que quelques Angevins nomment *bouvar*, d'autres *roussette d'Anjou*, d'autres *amadonte*, & d'autres enfin la *merveille d'hyver*, est une poire de Novembre. ID.

PETIT SUISSE. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge, brune & jaune. MOR.

Infiniment Petits. Terme de Geometrie. Voyez DIFFERENTIEL. La Geometrie des *Infiniment petits* ou calcul differentiel, a été inventée par M. Leibnitz presque en même tems que par M. Newton, & a été ensuite toûjours perfectionnée & par eux & par Mrs. Bernoulli, & par M. d'Hopital. FONTEN. M. de l'Hopital dans le fameux Livre de l'*Analyse des Infiniment petits* a devoilé tous les secrets de l'Infini Geometrique, en un mot de tous ces differens Ordres d'infinis, qui s'élevent les uns aux dessus des autres, & forment l'édifice le plus étonnant & le plus hardi que l'esprit humain ait jamais osé imaginer. ID. Selon M. Rolle, les regles des *Infiniment petits* sont fausses. J. DES SC. T. XXXIII.

PETITEMENT. adv. D'une maniere petite & pauvre. Ce Philosophe vit *petitement*, & comme il peut.

Notre Docteur regaloit sa moitié
Petitement : *enfin c'étoit pitié.* LA FON.

PETITESSE. s. f. Peu d'étenduë, peu de volume. La *petitesse* d'un vase. La *petitesse* de sa taille. La *petitesse* d'un volume. Ma *petitesse* m'a été reprochée plusieurs fois. VOIT.

PETITESSE, se dit aussi pour, Modicité, auquel sens il n'a guere d'usage qu'en parlant de dons & de presens. Ne regardez pas à la *petitesse* du don, mais à la bonne intention.

PETITESSE, signifie aussi, Foiblesse, bassesse. Quand un homme considere bien sa *petitesse*, il doit bien s'humilier devant Dieu. Les plus humbles mêmes s'affligent quand on leur fait sentir la *petitesse* de leur esprit. BOU. Ce seroit une *petitesse* de cœur plutôt qu'une veritable modestie. LE CH. DE M. La plus brillante fortune ne vaut pas les *petitesses* où je me surprens, ni les humiliations qu'il faut essuyer. LA BR. On accoutume les Religieuses à des *petitesses* qui repandent sur la pieté un ridicule dont la veritable est très éloignée. J. DES SÇ. Les grands merites qui sont éloignez ne decouvrent pas notre *petitesse*; mais celui qui est auprès de nous la mesure, & la montre. MONT. La *petitesse* de l'esprit fait l'opiniâtreté. LA ROCHEF.

PETITION. s. f. Terme du Palais. Demande, ou action en Justice. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. La peine de la plus *petition* n'a point de lieu en France : à Rome elle emportoit perte de cause.

Du Latin *petitio*.

PETITION DE DROIT. Sorte de droit en Angleterre, ainsi nommée parcequ'il permet d'implorer le secours des Loix contre le pouvoir absolu, par des *petitions* ou des Adresses, dont les reponses en Parlement forment la Loi établie dès le regne d'Edouard I. Le Statut qui commence par ces paroles, *Habeas corpus*, est un des Loix appellée *Petition de Droit*. LARREY.

PETITION. Ce mot se dit aussi dans les Mathematiques; & signifie une demande claire & intelligible, dont l'execution & la pratique ne requierent aucune demonstration. La Geometrie est établie sur les definitions, axiomes & *petitions*. Les *petitions* servent de disposition à la Geometrie pratique. LE CLERC PRINC. DE GEOM.

PETITION, se dit aussi en Logique où l'on appelle *petition de principe*, supposer pour vrai ce qui est en question; ce qui est entierement contraire à la raison, puisque dans tout raisonnement ce qui sert de preuve doit être plus clair & plus connu que ce que l'on veut prouver. On peut rapporter à ce sophisme tous les raisonnemens où l'on prouve une chose inconnuë, par une qui est autant ou plus inconnuë, ou une chose incertaine par une autre qui est autant ou plus incertaine.

PETITOIRE. s. m. Action par laquelle on demande le fonds, ou la proprieté d'une chose. Il se dit par opposition à *possessoire*, où il ne s'agit que de la possession. La connoissance du *petitoire* des Benefices appartient aux Juges d'Eglise, les seculiers ne connoissent regulierement que du possessoire. Mais par l'Ord. de 1667. le *petitoire* des benefices vacans en regale doit être porté à la Grand-Chambre du Parlement de Paris. C'est une exception qui n'a lieu qu'en regale. Cependant il arrive presque toûjours que le Juge Royal après avoir prononcé sur le possessoire retient la connoissance du *petitoire*. Par Arrêt du Parlement de Paris en 1626. il a été jugé qu'on ne peut point se pourvoir devant le Juge d'Eglise sur le *petitoire*, après que le possessoire a été jugé par le Juge Seculier. J. DES AUD. T. I. Il faut juger le possessoire, avant que de pouvoir agir pour le *petitoire*.

PETON. s. m. Pied petit & mignon. Il ne se dit qu'en caressant des enfans, ou des femmes, & en leur maniant les pieds.

PETONCLE. s. masc. Espece de petit poisson à coquille. On appelle aussi *petoncle*, la coquille de ce poisson. Elle est grisâtre & elle s'employe pour les ornemens des grottes.

En Latin *pecten*.

PETPAYATON. s. m. Les Siamois appellent ainsi de mauvais esprits repandus dans l'air, de qui ils croyent entre autres choses, qu'ils jouïssent les premiers de toutes les filles, & qu'ils leur font cette pretenduë blessure, qui se renouvelle tous les mois. S'ils preparent une medecine, ils attacheront au bord du vase plusieurs papiers, où ils auront écrit des paroles mysterieuses, pour empêcher que le *Petpayatons* n'emportent la vertu du remede avec la fumée. LA LOUB.

PETREAU. s. m. Terme de Jardinier. C'est le sauvageon qui repousse au pied de quelque arbre que ce soit. Les premiers repoussent beaucoup de *petreaux*. LA QUINT.

PETRE'E. adj. Terme de Geographie, qui ne se dit qu'en cette phrase : L'Arabie *Petrée*, ou pleine de pierres, separée de l'Arabie Heureuse, & de l'Arabie Deserte.

PETREOL. s. m. est une huile minerale qu'on appelle autrement *petrole*. Voyez PETROLE.

PETREUX, EUSE. adj. Pierreux, qui tient de la pierre. Ce mot se dit de deux os de la tête. Les os *petreux* sont les plus petits des os propres du crane; leur partie superieure est demi-circulaire, & leur partie inferieure ressemble à un rocher. Ils sont situez aux parties laterales & inferieures de la tête; & bornez en haut par la suture fausse, qui les unit aux parietaux; par derriere par la lambdoïde, qui les unit à l'occipital; par devant & par en bas par la sphénoïdale, qui les attache à l'os sphénoïde. Ils ont des éminences & des cavitez, c'est-à-dire, des trous, des fosses & des sinus. On les appelle *petreux* parcequ'ils sont fort durs.

PETRICHERIE. s. f. Terme de Marine, qui se dit de tout l'appareil qui se fait pour la pêche des moruës, comme chalouppes, hameçons, couteaux, lignes & autres utenciles dont ont besoin les Basques & Terreneuviers qui vont à cette pêche.

Ce mot vient de l'Espagnol *pertrechos*, qui signifie les équippages de guerre ou de chasse.

PETRIFICATION. s. f. Corps qui est converti en pierre, & l'action par laquelle il est petrifié. Il se fait dans les cavernes plusieurs sortes de *petrifications* de bois

bois, & de toutes sortes de corps, qui se changent en pierre par les sucs lapidifiques qui tombent dessus. Les Cabinets des curieux sont pleins de *petrifications* de bois, de plantes, &c.

PETRIFIER. v. act. Convertir en pierre. Les metamorphoses des Anciens sont pleines d'histoires de personnes *petrifiées* ou converties en statuës. Auprès de Nacsivan il y a une petite riviere dont on detourne l'eau dans des canaux, qui s'y *petrifie* en peu de tems, & de cette pierre on a bâti un grand Caravansera qui en est proche. TAVERN. On voit à Guancavelica dans le Perou une fontaine dont l'eau se *petrifie* si facilement & si vîte que la plupart des maisons de la ville en sont bâties. FREZ. Il est vraisemblable que les fontaines *petrifiantes* contiennent un acide qui dissout la substance pierreuse des lieux par où elles passent; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces eaux *petrifiantes* ne sont nullement dangereuses à boire par rapport aux pierres qui peuvent se former dans les reins. Phinée se *petrifia* à la vuë de la tête de Meduse. BENS.

PETRIFIER, se dit aussi en Morale; pour dire, Endurcir, glacer, rendre immobile.

.....*Ay je par un écrit*,
Petrifié *sa veine*, *& glacé son esprit?* BOIL.

PETRIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj. La plupart des pierres qui s'engendrent dans le corps humain ne sont que des glaires *petrifiées*.

PETRIR. Voyez PESTRIR.

PETROLE. Messieurs de l'Academie écrivent *petrol*. s. m. Espece de Naphta ou liqueur bitumineuse qui sort des fentes des pierres, des rochers en plusieurs lieux de l'Italie & du Languedoc. Il y en a une fontaine à Zante & en deux ou trois autres Iles de l'Archipel. On en trouve de plusieurs couleurs, de noir, de rouge, de claire ou blanche, de jaune. Le *petrole* noir nous est apporté ordinairement d'un village de Languedoc, nommé *Gabian*, ce qui l'a fait appeller *Huile de Gabian*: elle a une odeur forte & desagreable, & un goût amer & âcre; elle est excellente pour l'encloueure des chevaux. Le *petrole* blanc clair est le plus rare: il nous vient de Modene où il naît, il a une odeur balsamique assez agreable & un goût un peu acide & penetrant. Toutes les especes de *petrole* sont incisives, penetrantes, rarefiantes, resolutives, attenuantes. Elles resistent au venin, elles chassent les vers, elles dissipent les vents, elles fortifient les nerfs: on en fait prendre quelques goutes par la bouche; on en frote les jointures, les émunctoires, le nombril. LEM. Le *petrole* est fort inflammable, il sert aux compositions des feux qui brûlent dans l'eau. Selon toutes les apparences les *petroles* sont l'ouvrage des feux soûterrains, qui ont élevé ou sublimé les parties les plus subtiles de certaines matieres bitumineuses. Ces parties se sont condensées en liqueur par le froid des voutes des rochers, où elles se sont amassées & ont ensuite coulé par les fentes & par les ouvertures que la disposition du terrain leur a fournies.

En Latin *petrolaum*.

Ce mot est Grec, il vient de *petra*, *pierre*, & *élaion*, *huile*, comme qui diroit *huile de pierre*.

PETULAMMENT. adv. D'une maniere petulante. Cet homme agit fort *petulamment*. RICHELET.

PETULANCE. s. f. Qualité de celui qui est vif, impetueux & brusque. Avoir beaucoup de *petulance*; parler avec beaucoup de *petulance*. Les étrangers reprochent aux François leur *petulance*. C'étoit un autre Lucien par ses bons mots & par sa *petulance* sans pareille. MAUCROIX.

PETULANT, ANTE. adj. Emporté, fougueux, insolent. Cet homme a l'esprit *petulant* & emporté. C'est un esprit *petulant*. On doit toûjours représenter Achille fougueux, *petulant*, & indomptable. LE P. LE B. Humeur *petulante*. Les François ont les manieres *petulantes*. FEN.

PETUN. s. m. Herbe nommée *Nicotiane*, *tabac*, ou *herbe à la Reine*, qui desseche le cerveau. On la prend en fumée, en poudre, & en machicatoire. C'est un nom originaire que les peuples de la Floride ont donné à cette plante, d'où elle a été rapportée en Portugal, & de là en France par Jean Nicot, d'où vient qu'on l'a appellée aussi *Nicotiane*. Voyez TABAC.

BOUT DE PETUN. s. m. Nom d'un oiseau des Iles de l'Amerique. Il y a dans la Guadeloupe un très grand nombre de petits oiseaux noirs, fort semblables aux merles; les habitans les appellent *bout de petun*, parcequ'ils croyent que cet oiseau dit ces mêmes paroles en son ramage. Il a la voix fort éclatante, quand il chante il étend les aîles, éparpille la queuë, & danse à la cadence de son chant. Il donne la chasse aux petits lezards & les mange: il vit aussi de cassave, qu'il vient derober jusques dans les cases. L'on ne voit point de ces oiseaux dans la Martinique. P. DU TERTRE.

PETUNER. v. n. Fumer, prendre du tabac. Il ne se dit que de celui qu'on prend en fumée avec une pipe; & on ne s'en sert gueres que pour marquer l'excès que l'on fait en fumant. En Hollande, sur la mer, c'est une chose ordinaire de *petuner*.

Aujourd'huy l'aveugle Fortune,
Est pour qui boit, pour qui petune. SCAR.

P E U.

PEU. adv. de quantité, qui signifie, Gueres. En la plupart des choses, il y a du trop, ou du trop *peu*. Il est aisé d'écrire beaucoup, mais il est difficile de faire *peu* de beaucoup. PASC. A-*peu*-près, un *peu* plus, un *peu* moins, un *peu* devant, un *peu* après. Il faut boire *peu* de vin, *peu*, ou point dans la fievre. On lui a donné un *peu* d'encens dans cette Epitre. Aimez moi un *peu*. On dit aussi, Si *peu* que rien. Vous en serez convaincu si *peu* que vous consideriez. BOSS. Les plaisirs durent trop *peu*. Nous verrons cela dans *peu*. Il y a eu *peu* de gain dans cette affaire. On dit populairement, Par saint *peu*.

On dit aussi, *Peu-à-peu*, petit-à-petit; *peu* & souvent; tant soit *peu*; *peu* s'en est fallu, il ne s'en est gueres manqué. Paix & *peu*. Pour *peu* que vous tardiez à venir, l'affaire periclite. Cela s'est fait à *peu* de frais. Il y a *peu* à dire qu'il n'y atteigne. Il coûte *peu* de rendre le salut. Ce n'est pas *peu* de sçavoir les Langues. Donnez-moi un *peu* d'encre & de papier. Arrêtez un *peu*, dites moi un *peu*. Ces sortes d'affaires se font *peu-à-peu*, avec le tems. On dit *peu* & bon, pour dire, qu'on se contente de *peu* pourvu qu'il soit bon.

PEU, est quelquefois subst. Le *peu* que je vaux. Le *peu* de cas que je fais de cet Auteur. Son *peu* de bien le contente. Un Sage vit de *peu*. C'est un homme de *peu*, de neant.

Toutes les fois qu'il y a un substantif joint avec *le peu*, le relatif ou l'adjectif qui suit doit se rapporter à *le peu*, & non pas au substantif: *Le peu* d'affection qu'il m'a *temoigné*; & non pas *temoignée*. Mais si le substantif est au plurier, il faut que l'adjectif se rapporte au substantif: *Le peu* de visites que j'ai *reçuës*. VAU. CORN. Ce *peu* de mots ne *sont* que pour, &c. Dans cette phrase, *ce peu* n'est point regardé comme un terme collectif qui emporte le pluriel. Car il faut dire *ce peu* de bien me suffira. Quand le genitif qui suit *ce peu* est plurier il faut mettre le verbe au plurier. On ne peut pas dire *le peu* d'ennemis qu'il rencontra *ne put* lui tenir tête: il faut dire, *ne purent*. *Ce peu* d'exemples *suffiront*. *Le peu* de raisons qu'il vous apporte *sont* une marque, &c. L'ACAD.

On dit proverbialement, A Grands Seigneurs *peu* de paroles. A *peu* de chose peu de plaid.

Ce mot vient du Latin *paucum*, ou de *paulum*.

PEUCEDANUM. s. m. Plante qui a été ainsi appellée, parceque ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du pin que les Grecs appellent *peukée*. On la nomme autrement, *queuë de pourceau*, ou *fenouil de porc*. Voyez QUEUË DE POURCEAU.

PEUILLE. s. f. Terme d'Affineur. C'est un petit morceau de l'espece monnoyée, ou du metal, sur lequel on fait l'essai du reste, & qu'on met à la coupelle, pour en connoître le titre & la bonté. Dans le second essai des monnoyes, on les couppe en quatre parties appellées *peuilles*, dont on laisse une partie au Maître, l'autre aux Juges Gardes, une à l'Essayeur, & on fait un essai de la quatriéme; & ces *peuilles* doivent être enfermées dans des papiers cachetez jusqu'après le jugement definitif des especes.

PEUMO. s. m. Arbre qui croît au Chili. Le *peumo* porte un fruit de couleur rouge & semblable à une olive; son bois peut servir à la construction des vaisseaux. L'écorce de *peumo* en decoction soulage beaucoup les hydropiques. FREZ.

PEUPLADE. s. fem. Multitude d'habitans qui passent d'un pays à un autre pour l'habiter. Les Gots, les Lombards, & autres peuples sont venus du Nord & de l'Orient faire des *peuplades* dans les Provinces de l'Occident & du Midi. On a envoyé force *peuplades* en Amerique.

PEUPLADE, signifie aussi le lieu habité. On envoya des Missionnaires dans les nouvelles *peuplades* & habitations du Canada.

PEUPLE. s. m. Nom collectif. Assemblée de personnes qui habitent un païs, qui composent une nation. Ce Voyageur a vû toutes sortes de *peuples* civilisez & barbares. Ce seroit un bel ouvrage de faire la comparaison des mœurs de tous les *peuples* connus.

Du Latin *populus*.

PEUPLE, se dit particulierement des habitans d'une ville. Les villes où il y a le plus de *peuple* sont Pekin, Nankin, Londres, & Paris. A Rome, à Athenes, le *peuple* gouvernoit. Le Roi se fait aimer de son *peuple*; il a le cœur de son *peuple*. Dans les Republiques les Magistrats briguent la faveur du *peuple*; on n'y opprime point le *peuple*.

PEUPLE, se dit encore plus particulierement par opposition à ceux qui sont nobles, riches, ou éclairez. Qui dit *peuple*, dit plus d'une chose; c'est une vaste expression. Il y a le *peuple* qui est opposé aux Grands; c'est la populace, & la multitude. Il y a le *peuple*, qui est opposé aux sages, & aux habiles: ce sont les Grands comme les petits. LA BR. Il y a bien de la difference entre *populus* en Latin, & *peuple* en François. Le mot de *peuple* en ce sens ne signifie d'ordinaire parmi nous que ce que les Romains appelloient *plebs*. VAU. Il faut être bien *peuple* pour se laisser éblouïr par l'éclat qui environne les Grands. OE. M. Une dame disoit des Ducs de Guise: ils étoient si bien faits ces Princes Lorrains, qu'auprès d'eux les autres Princes paroissoient *peuple*. Les gens de Cour meprisent le *peuple*, & ils sont souvent *peuple* eux-mêmes. LA BR. En ce sens *peuple*, signifie les manieres basses, & les sots prejugez du *peuple*. Tout le monde n'est pas *peuple*, c'est-à-dire, tout le monde n'est pas sot, ou duppe. Le *peuple* est *peuple* par tout, c'est-à-dire, sot, remuant, aimant les nouveautez. Le *peuple* a cette coutume de haïr en autrui les mêmes qualitez qu'il y admire; tout ce qui est hors de sa regle l'offense, & il souffriroit plus volontiers un vice commun qu'une vertu extraordinaire. VOI. Il n'y a point de milieu dans l'humeur du *peuple*. S'il ne craint il est à craindre; mais dès qu'il tremble on le peut mepriser impunément. ABL.

Mais qui peut s'asûrer sur un peuple *volage*,
Dont la foible amitié s'exhale en vains discours,
Qui quelquefois s'éleve, & retombe toûjours. VOLT.

Cet homme est gâté de toutes les erreurs & opinions du *peuple*. Il est de la lie du *peuple*. Le petit *peuple*, le menu *peuple*, le commun du *peuple* est malin & seditieux. La plus grande qualité des hommes est celle dont le petit *peuple* est le juge. FONTEN. Il y a bien du *peuple* au quartier des halles, c'est-à-dire, de la populace, de la canaille.

PEUPLE, se dit aussi d'une multitude de gens. Balsac a dit:

Quand la jeune nature en miracles feconde,
D'un peuple *de Heros fit habiter le monde*.

On dit aussi d'une illustre beauté, qu'elle avoit un *peuple* d'Amans. Le *peuple* poëtique, c'est la multitude des Poëtes vulgaires. Le *peuple* rimeur se dit aussi des Poëtes en general. La Fontaine appelle les grenouilles le *peuple* croassant.

PEUPLE, se dit aussi du petit poisson, de l'alevin, ou norrain qu'on achete pour faire valoir un étang. On a obligé ce Fermier à mettre deux milliers de *peuple* dans cet étang. On l'appelle autrement *fillette*.

PEUPLE, en termes de Fleuriste, se dit des nouvelles productions qui croissent au pied des fleurs. Les bassins veulent être trois ans en terre sans être deplantez puis on les leve pour en ôter le *peuple*. LIGER.

PEUPLER. v. act. & n. Remplir un païs d'habitans, soit par des peuplades, soit par la voye de la generation. *Peupler* un pays abandonné. On a envoyé *peupler* plusieurs terres en Canada. Adam & Eve ont *peuplé* toute la terre. Japhet l'un des trois enfans de Noé a *peuplé* la plus grande partie de l'Occident. BOSS. L'Orient a été le premier *peuplé*. LE CL. Les Asiatiques ont *peuplé* l'Amerique. RELAND. Les gens du Nord ont *peuplé* l'Occident.

PEUPLER, se dit aussi des animaux. *Peupler* un étang de poisson; *peupler* un colombier, *peupler* une garenne. Les lapins *peuplent* beaucoup.

On le dit aussi des bois & des vignes, quand on y met de nouveau plant. Cette vigne a été *peuplée* de nouveau.

PEUPLER, en termes d'Architecture & de Charpenterie signifie, Garnir de pieces de bois convenables les parties vuides d'un bâtiment. Ce plancher doit être *peuplé* de trente-six solives. Cette cloison doit être *peuplée* de tant de pôteaux. Cette panne doit être *peuplée* de tant de chevrons.

PEUPLER, *une étoffe en boutons*. Terme de Manufacture de lainage, c'est la triser, soit par l'envers comme certains draps, soit par l'endroit comme des ratines.

PEUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Païs *peuplé*. Ile *peuplée*, &c. Londres est la ville du monde la plus *peuplée*. PETTY.

PEUPLIER, qu'on appelle aussi *peuple*. s. m. Les Poëtes le font de trois syllabes. MEN. Arbre fort haut, qui vient sur les bords des rivieres, ou fossez, & dans les lieux aquatiques & marecageux. On le divise en *sterile* & en *fertile*, ou en *mâle* & en *femelle*. Le *peuplier mâle* ne porte que des chattons, & le *peuplier femelle* ne porte que des fruits. Les chattons sont à plusieurs feuilles chargées de quelques sommets remplis de poussiere. Les fruits sont des capsules membraneuses & oblongues, qui de la pointe à la base s'ouvrent en deux parties recourbées & recoquillées. La cavité de ces capsules est remplie de quelques semences dont chacune est chargée d'une aigrette. Il y a trois especes de *peupliers*, le *blanc*, le *noir*, & le *Lybique* qu'on nomme *tremble*. Le *peuplier blanc* prend son accroissement en peu de tems. Son bois est blanc, facile à fendre. Son écorce

corce est unie, blanchâtre. Ses feuilles sont larges, anguleuses, decouppées, vertes & polies par dessus, blanches & lanugineuses par dessous. Ses racines se repandent à la superficie de la terre, d'où vient que cet arbre est sujet à être renversé par les vents. En Latin *populus alba majoribus foliis*. C. Bauh. Le *peuplier noir* a son bois plus dur, plus difficile à fendre & moins blanc que celui de la premiere espece. Il pousse au commencement du printems des boutons gros comme des capres, pointus, pleins d'un suc jaune, glutineux, odorant; on les appelle *yeux de peuple*, en Latin *oculi* ou *gemma populi nigra*. Ces boutons se developpent en feuilles semblables à celles du lierre, mais moins épaisses, rondes, pointuës, crenelées. Ses racines descendent plus avant dans la terre que celles du *peuplier blanc*, & elles tiennent l'arbre plus ferme. En Latin *populus nigra*. C. Bauh. Le *tremble* a ses feuilles presque rondes, decoupées aux bords, dures, noirâtres, attachées à des queuës fort grêles, ce qui fait qu'elles sont tremblantes, & qu'elles se remuent presque toûjours. Ses racines descendent assez profondément dans la terre. En Latin *populus tremula*. Id. L'écorce du *peuplier blanc* est propre pour la sciatique, pour la brûlure; on s'en sert exterieurement & interieurement. Les yeux du *peuplier noir* sont bons pour adoucir & calmer les douleurs, étant appliquez exterieurement. Ils entrent dans l'onguent populeum auquel ils donnent le nom. Le bois de *peuplier* se debite ordinairement en volilles depuis trois jusqu'à cinq lignes d'épaisseur, de dix pouces de large, & de six pieds de long, pour faire des bieres, & foncer des cabinets. Il sert aussi à des Sculpteurs à faire des figures & autres ornemens, & aux Charrons à faire des brancards pour de petits carrosses.

PEUR. s. f. Frayeur; apprehension; passion de l'ame qui lui fait craindre, & apprehender les choses nuisibles. La *peur* est une mauvaise conseillere; & il n'y a point de passion qui fasse un renversement si subite de la raison. M. Sc. J'ai vû des gens que la *peur* excessive a rendus vaillans; mais pour l'ordinaire elle est la source de la lâcheté. Id. La *peur* est de toutes les passions celle qui jette l'ame dans de plus grands troubles. Oe. M. De toutes les passions, la *peur* est celle qui afoiblit davantage le jugement. Card. de Retz. L'aveugle temerité & la *peur* outrée produisent les mêmes effets, lorsque le peril n'est pas connu. Id. Il est bien plus naturel à la *peur* de consulter que de decider. Id. Nos *peurs* sont évanouïes. Malh. On appelloit Bayard, le Chevalier sans *peur* & sans reproche. Richard Duc de Normandie est surnommé sans *peur*. Le Heros marche intrepide, & il est incapable de *peur*; de celle-là même dont les Jurisconsultes parlent avec honneur, qui compatit avec le courage, & qui peut tomber dans l'homme constant. Bal. Cet homme tremble de *peur*. Ablan. Vous mourez de *peur*, c'est-à-dire, vous êtes effrayé, allarmé. La *peur* peut faire mourir les gens.

Plutarque dit, que Thesée sacrifia à la *peur*: c'étoit à la veille d'un combat, afin qu'elle ne saisit pas ses troupes. Alexandre fit le même sacrifice dans quelque occasion, c'est-à-dire, que les Payens faisoient des Dieux de toutes leurs passions, & qu'ils leur sacrifioient pour en arrêter les effets. Dacier.

Du Latin *pavor*.

On dit d'un convalescent après une grande maladie, Il n'en aura que la *peur*. Sa maladie nous a allarmez, nous a fait grand' *peur*. On dit aussi en termes de civilité, La *peur* que j'ai de vous deplaire, de vous importuner.

On dit proverbialement, La *peur* donne des ailes: qu'on peut bien guerir du mal, mais qu'on ne sçauroit guerir de la *peur*; qu'il n'y a point de Medecin de la *peur*. On dit qu'un homme a *peur* de son ombre, lorsqu'il craint sans sujet, qu'il a quelque terreur panique. On dit aussi, il ne faut point aller au bois qui a *peur* des feuilles.

On disoit autrefois *paour*, & ce mot vient du Latin *pavor*.

De peur que. Conjonction & adverbe. Parlons bas, *de peur qu*'on ne nous entende. Allons par ce chemin *de peur* des voleurs, de mauvaise rencontre. Il vaut mieux se taire, *de peur* d'offenser quelcun. Charles VII. s'abstint de manger par la crainte d'être empoisonné, & se laissa mourir *de peur* de mourir. Var.

Peur, pour dire, *de peur*, est insupportable. Vau. Il n'est pas permis de dire, *peur* de vous deplaire; il faut dire *de peur*. L'Acad.

PEUREUX, euse. adj. Qui est timide, sujet à avoir peur. Les femmes sont *peureuses*. C'est un homme fort *peureux*; il a peur des esprits. Les lievres, les cerfs, sont des animaux *peureux*, & qui ne se deffendent que par la fuite. Les chevaux qui sont *peureux* s'appellent autrement *ombrageux*.

PEUT-ESTRE, ou PEUT-ETRE. adv. & quelquefois subst. qui marque du doute, de l'incertitude. *Peut-être* qu'oui, *peut-être* que non. On ne fonde pas des entreprises sur un *peut-être*.

On dit proverbialement, que *peut-être* engarde les gens de mentir.

P F.

PFALZGRAVE. s. m. Nom de dignité en Allemagne. Comte Palatin, Comte du Palais.

P H.

PH. Remarquez que plusieurs Auteurs écrivent beaucoup de mots par une *f* au lieu de *Ph*, comme *fantasie*, *fantome*, *frenesie*, &c. Dans le Dialogue des Lettres Mr. d'Ablancourt introduit l'*F* se plaignant de ce que le *Ph* lui enleve les mots qui lui appartiennent, en écrivant *Philosophe*, au lieu de *Filosofe*, *phrase* au lieu de *frase*, *Philis* au lieu de *Filis*, & une infinité d'autres de cette nature, dont elle demande que le *Ph* soit banni. L'usage ordonne pourtant malgré les remontrances de l'*F*, que l'on conserve le *Ph* autant que l'on pourra, afin de conserver aux mots la marque de leur origine.

P H A.

PHAETON. s. m. Terme de Mythologie. Nom d'homme. *Phaëton* étoit fils d'Appollon ou du Soleil & de la Nymphe Climene. Ce jeune Heros fut si emporté d'ambition, qu'il voulut conduire le chariot du Soleil, & éclairer le monde au moins pour un jour. Mais ne sçachant point la route qu'il falloit tenir dans le Ciel, & n'ayant pas assez de force pour gouverner ces chevaux ailez & si impetueux, il mit le feu dans le Ciel & dans la Terre, dont Jupiter, s'étant mis en colere, le tua d'un coup de foudre, & le precipita dans le Po. Lucien dans l'Astrologie Judicaire, dit que *Phaëton* s'occupa à observer les cours du Soleil & de ses diverses influences, & qu'il laissa cet art imparfait par sa mort.

Phaëton. s. m. Chaise roulante fort propre qui n'est ordinairement que pour une personne, qui est tirée par un cheval & qui va fort vite. On l'appelle ainsi par allusion à *Phaëton* qui voulut conduire le char du Soleil. Trev.

On appelle un *Phaëton* une Chaise roulante, ouverte, bien peinte & dorée, & fort legere pour aller vîte, quoique faite pour 4. ou 6. personnes, & tirée par 2 ou 4 chevaux

PHAETUSE. s. f. Terme de Mythologie. Nom de femme. *Phaëtuse* étoit sœur de Phaëton, & l'une des Heliades qui fut changée en peuplier, selon la Fable.

PHAGEDENIQUE. adj. Terme de Chymie. L'eau *pha-*

phagedenique, est composée avec de l'eau de chaux & le sublimé. On l'appelle autrement *eau jaune*. C'est un puissant remede pour s'opposer à la mortification. DIONIS.

Il y a un ulcere qu'on appelle *phagedenien*, parce qu'il ronge & qu'il devore les parties voisines comme la gangrene. Souvent l'érésipelle & la herpe sont les causes de ces ulceres. S. HIL. Du Grec *phagomai*, *je mange*.

PHAIOFNE'E. f. f. Batiment du Japon dont les grands Seigneurs se servent pour s'aller promener, à peu près comme on se sert des yachts en Hollande.

PHALANGE. f. f. Gros bataillon quarré que formoient les Anciens, qui étoit si pressé, que les soldats avoient les pieds les uns contre les autres avec leurs boucliers joints, & leurs piques croisées, en telle sorte qu'il étoit presque impossible de le rompre. Il étoit composé de 8000. hommes. Tite Live dit que cette maniere de bataillon a été inventée par les Macedoniens, & leur étoit particuliere, d'où vient qu'on lui donnoit pour épithete ordinaire, *Phalange Macedonienne*. On peut donner l'avantage de la valeur, & de la fermeté à la *Phalange* des Macedoniens sur les Legions Romaines. ST. EV. Les Macedoniens croyoient leur *Phalange* invincible. Mais Polybe & Tite Live après lui ont demontré, qu'à considerer seulement la nature des armées Romaines & de celles des Macedoniens, les dernieres ne pouvoient manquer d'être batuës à la longue, parceque la *Phalange* Macedonienne ne pouvoit se mouvoir que tout d'une piece, au lieu que l'armée Romaine distinguée en petits corps, étoit plus prompte & plus disposée à toute sorte de mouvemens. BOSS.

Phalange, étoit un mot Macedonien.

Les Medecins appellent aussi *phalanges*, les rangs & dispositions des doigts de l'homme, comme s'ils étoient rangez en bataille.

PHALANGE. f. f. Espece de grosse Araignée dont les pates sont divisées par trois nœuds ou jointures, comme aux *phalanges* des doigts, d'où vient son nom. Il y en a de beaucoup d'especes. Elles ourdissent leur toile comme les Araignées ordinaires. Elles naissent aux pays chauds. Elles sont fort venimeuses ; leur piqueure est mortelle si on n'y remedie, elle fait ordinairement tomber dans un assoupissement lethargique. Les remedes à ce poison sont l'Orvietan, les sels volatils de Vipere, de Corne de Cerf, d'urine, la danse, la Symphonie. On trouve au Perou une espece de *phalange* grosse comme une Orange.

Ætius met six especes de *phalange* entre lesquelles il y a des araignées, des fourmis, des tarentules, &c. Voyez TARENTULE.

PHALANGIUM. f. m. Plante qui pousse dès sa racine des feuilles longues, étroites, gramineuses, traînant par terre. Il sort d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ deux pieds, grêle, lisse, ronde, se divisant en sa sommité en plusieurs petits rameaux qui soutiennent des fleurs blanches, composées chacune de six feuilles disposées en étoile. Il leur succede des fruits presque ronds, divisez en trois loges qui renferment des semences anguleuses, noires. Sa racine est fibrée. En Latin *phalangium parvo flore ramosum*. Mr. Tournefort met deux autres especes de *Phalangium*.

Ce mot vient du Grec *phalangion*, qui signifie une espece d'araignée dangereuse. Les anciens faisoient grand cas de la plante qu'ils nommoient *phalangium*, pour guerir les morsures de cette araignée.

PHALANGOSIS. f. m. Terme de Medecine. Lorsqu'il vient aux paupieres une double rangée de poils qui replient en dedans, ou que les paupieres se replient, desorte que les poils incommodent l'œil, on appelle ces accidens *phalangosis*, parceque dans la premiere disposition les poils sont à double rang.

Ce mot est Grec & vient de *phalanx*, qui signifie ce qui est arrangé l'un après l'autre ; c'est pourquoi on appelle les pates de quelques insectes, comme celles de l'araignée, *phalange*.

PHALARIS. f. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'environ deux pieds, semblables à celles de l'orge, entrecouppées de quatre ou cinq nœuds. Ses feuilles ressemblent aussi aux feuilles de l'orge, ou à celles du froment. Chaque tige porte un épi long d'un pouce ou d'un pouce & demi, rond, pointu au bout, garni de petites écailles blanchâtres, & soutenant des fleurs blanches à étamines courtes. Ces fleurs sont suivies de semences blanches, luisantes comme le millet, oblongues, ayant la figure & la grosseur de la graine de lin. En Latin *phalaris major semine albo*. C. BAUH. On cultive cette plante en Espagne & aux pays chauds : son origine vient des Iles Canaries. Le jus du *phalaris* est fort bon contre les douleurs de la vessie. Sa semence prise au poids d'une dragme a la même vertu.

Ce mot vient du Grec *phaléros*, *blanc*, parceque la semence de cette plante est blanche.

PHALEUQUE, ou PHALEQUE. adj. & f. m. Terme de Poësie. C'est une espece de vers en usage chez les Grecs, & les Latins, qui a cinq pieds comme le Saphique, dont le spondée est le premier, le dactyle est le second, & les trois autres sont trochées. Ces sortes de vers conviennent à l'Epigramme. Catulle y excelle. Ils peuvent être beaux sans cesure.

PHALLUS. f. m. Représentation infame inventée en Egypte, & introduite en Grece dans les Mysteres de Bacchus par le Devin Melampe. Les Indiens ont le *Lingam*, qui ajoûte encore quelque chose à l'infamie du *Phallus* des Egyptiens & des Grecs. Ils adorent le faux Dieu Isuren sous cette figure monstrueuse & obscene, qu'ils exposent dans les Temples, & qu'ils portent en procession. C'est cette figure de Priape qui est si frequente dans la Table Isiaque commentée par Pignorius. La même figure se voit encore aujourd'hui sur les images de S. Antoine l'Egyptien, & sur les habits des Moines qui se disent de son Ordre. Cette figure dont l'origine est si infame est honorée du beau nom de croix de S. Antoine. LA CROZE.

Du Grec *phallos*, *pieu*.

PHANTAISIE, PHAISAN, PHANTASQUE ; PHANTOSME. Voyez FANTAISIE, FAISAN, FANTASQUE, FANTOSME.

PHARE. f. m. Espece de grand Fanal qui se met ordinairement sur de hautes tours pour éclairer les vaisseaux qui sont en mer. Le Colosse de Rhodes servoit de *phare*. Il se prend aussi pour la tour sur laquelle est le Fanal. Le *phare* d'Alexandrie a été autrefois fort celebre. La tour de Cordoüan est un *phare* sur la Garonne. *Pharos* étoit une tour fameuse à Alexandrie, qui a communiqué son nom à tous les autres. Ptolomée Philadelphe Roi d'Egypte la fit élever sur une montagne de l'Isle appellée *Pharos*, qui est vis à vis d'Alexandrie. Aujourd'hui le *Phare* de Messine, se dit seulement du Detroit qui est entre l'Italie & la Sicile. Dans les vieux Titres on appelle *phare*, ces chandeliers qui ont tout autour plusieurs cierges ou lampes allumées.

Phare, se dit aussi figurément. M. Pontier a fait un Livre intitulé le *Phare* de la verité.

PHARICUM. f. m. sorte de poison duquel il est fait mention dans Dioscoride. Il dit qu'il avoit le goût du nard sauvage, & qu'il causoit une resolution de nerfs jointe à une alienation d'esprit. On ne sait aujourd'huy ce que c'est que le *pharicum*.

PHARISIENS. f. m. Secte fameuse parmi les Juifs. On ne sçait point precisément l'origine des *Pharisiens*, ni en quel tems ils ont commencé à paroître. La Tradition ordi-

ordinaire leur donne pour pere Hillel, que l'on fait vivre sous Herode le Grand: mais Joseph, qui devoit mieux connoître une Secte, dont il étoit membre & zelé partisan, semble en fixer la naissance sous Jonathas Macchabée, environ 130. ans avant Jesus Christ. On a cru jusques ici qu'ils tiroient leur nom d'un mot Hebreu qui signifie, *separation*, parce qu'ils se distinguoient en quelque sorte des autres Israëlites par la profession qu'ils faisoient de mener une vie plus exacte. Mais d'autres après Vitringa font venir ce nom du mot Hebreu *paras*, *recompense*, parceque les *Pharisiens* étoient opposez aux Sadducéens, qui nioient les recompenses de l'autre vie. Joseph dit, que les sentimens des *Pharisiens* approchoient de ceux des Stoïciens. Quoiqu'ils crussent que l'homme est libre de faire ou de ne pas faire les actions de justice, ils donnoient neanmoins beaucoup au Destin; ils admettoient aussi une espece du Metempsycose, par rapport aux ames des gens de bien. Il y avoit des *Pharisiens* dans toutes les Tribus & dans toutes les conditions. Ils croyoient la Resurrection, les Esprits, les Anges, l'immortalité de l'ame, mais à la Platonicienne ou à la Pythagoricienne. Le Zele pour les Traditions faisoit le premier article de leur doctrine. La plupart d'entre eux étoient de fort mechantes gens, comme il paroît par l'Evangile. Leurs principaux caracteres étoient l'orgueil, l'ostentation, l'hypocrisie & des dehors de sainteté affectez qui leur gagnoient la veneration du peuple, & les rendoient même redoutables aux Grands. La plupart des Juifs d'aujourd'hui sont de cette Secte. De là vient leur attachement pour les traditions, & leur haine pour les Juifs Caraïtes qui s'attachent au simple texte de la Loi. Les *Pharisiens* modernes, quoique moins severes que les anciens, sur la nourriture & sur les autres austeritez du corps, sont comme eux vains & hypocrites.

PHARMACIE. s. f. Seconde partie de la Medecine, qui enseigne l'élection, la preparation & la mixtion des medicamens. Il y a une *Pharmacie Galenique* pratiquée par les Anciens, & une *Pharmacie Chymique*, qu'on appelle autrement *Hermetique* ou *Art distillatoire*, que Paracelse a nommée *Spagyrique*, qui enseigne à resoudre les corps mixtes, à en connoître les parties, à en separer les mauvaises, à en assembler & exalter les bonnes. La *Pharmacie*, n'est autre chose que la profession des Apothicaires. Les Medecins ont abandonné la *Pharmacie* aux Apoticaires. La Chirurgie & la *Pharmacie* étoient autrefois exercées par les Medecins.

Ce mot vient du Grec *pharmacon*, *remede*.

PHARMACIEN. s. m. Celui qui travaille en Pharmacie. C'est un bon *Pharmacien*, un excellent *Pharmacien*.

PHARMACOPE'E. s. f. Traité qui enseigne la Pharmacie, qui contient la preparation des remedes. Il y a plusieurs livres de *Pharmacopée*, comme Bauderon, Quercetan, Zwelfer, Charras, Lemeri.

Ce mot vient du Grec *pharmacon*, *remede*, & de *poicin*, *faire*.

PHARMACOPOLE. s. masc. Apoticaire qui prepare & qui vend les remedes. On ne se sert de ce mot qu'en derision & en burlesque.

Ce mot vient du Grec *pharmakon*, qui signifie, *remede*, & *pooléein*, *vendre*.

PHARSALE. s. f. La *Pharsale* de Lucain. On appelle ainsi le Poëme que Lucain a fait sur la guerre de Cesar & de Pompée, qui fut terminée par la bataille de Pharsale. Brebeuf nous a donné une excellente traduction de la *Pharsale* de Lucain.

PHARYNX. s. m. Terme de Medecine, qui se dit du gosier. C'est la partie de la bouche qui fait le haut, & le commencement du conduit qui va à l'estomac, laquelle est fort dilatée. Le *pharinx* a trois paires de muscles pour faire ses mouvemens.

Ce mot est Grec, & signifie la même chose. Les Latins l'appellent *fauces*.

PHASE. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit des aspects, des diverses apparences, ou illuminations de la Lune, c'est-à-dire, des differentes manieres dont elle nous paroît éclairée du Soleil. Dans la theorie des Planetes on fait voir la cause de ses diverses *phases*, & pourquoi elle paroît tantôt pleine, & tantôt en croissant. On a aussi observé quelques *phases* dans l'étoile de Venus, & de Mercure, par le moyen des lunettes à longue vuë. Les *phases* de ces deux Planetes se peuvent expliquer de la même maniere que celles de la Lune. (Voyez LUNE.)

On a dit autrefois *phase* pour Pâques. Faire *phase*, c'est-à-dire faire Pâque ou peut être la nouvelle Lune. BOREL.

Du Grec *phasis*, *apparition*.

PHASEOLE. Espece de legume, qu'on appelle autrement *haricot*, en Latin *phaseolus*. Voyez HARICOT.

En Grec *phasiolos*.

PHATZISIRANDA. s. m. Plante de la Floride dont les feuilles sont semblables à celles des poireaux, mais plus deliées & plus longues. Elle a le tuyau à la maniere du jonc, noüeux & haut d'une coudée & demie. Sa fleur est petite & étroite, & sa racine deliée, fort longue, & pleine par intervalles de bossettes rondes & veluës. Les Sauvages broyent l'herbe entre deux pierres, & se frottent tout le corps de son suc quand ils veulent se laver, ce qu'ils font presque tous les jours, croyant que ce suc fortifie la chair, & lui communique sa douce odeur. Les Espagnols employent la poudre faite de cette herbe pour remede contre la pierre des reins. Elle excite puissamment l'urine, & fait vuider tous les excremens qui d'ordinaire bouchent les conduits.

P H E.

PHEBUS. Voyez PHOEBUS.

PHENIX. Voyez PHOENIX.

PHENOMENE. s. m. Terme dogmatique. Ce qui paroît. Effet apparent dans le Ciel, ou sur la terre, qu'on decouvre par l'observation des astres, ou par les experiences physiques, & dont la cause n'est pas évidente. Autrefois ce mot ne s'employoit que pour signifier ce qui paroît de nouveau dans le Ciel, mais on l'applique aujourd'hui à tout ce qui appartient à la Physique. Ainsi, ce qui paroît dans la nature, & dont la cause n'est pas si évidente que la chose, est un *phenomene*: comme le mouvement que la flamme a en haut, celui que la pierre a en bas: la fluidité que les metaux ont étant fondus, la dureté qu'ils reprennent en se refroidissant: l'appetissement qui paroit dans les objets éloignez; car quoique quelques-unes de ces choses ne soient pas seulement apparentes, mais telles qu'elles paroissent, comme la dureté des metaux refroidis, on ne laisse pas de les appeller *phenomenes*, parce que ce sont des choses qui paroissent, & que l'on compare à leurs causes qui ne paroissent pas, & ne se font pas connoître manifestement. REGIS. Il faut qu'un bon Philosophe rende raison de tous les *phenomenes*. Le *phenomene* de Mars achronique ne se peut sauver avec la solidité des Cieux qu'on suppose dans l'hypothese de Ptolomée. On tient pour la plus vraisemblable des hypotheses celle qui sauve le mieux tous les *phenomenes*. On applique ce mot à ce qui regarde la Physique, aussi bien qu'à tout ce qui apparoît de nouveau dans le Ciel. Il y a toujours bien des *phenomenes* dans un seul. FONTEN. Par la circulation du sang on rend raison du battement du pouls, de l'intermittence des fievres, & de plusieurs autres *phenomenes* qu'on remarque dans le corps humain.

En Grec *phainomenon*.

PHIBURON. Voyez REQUIEM.

PHIDITIES, ou PHILITIES. f. m. & plur. Festins que l'on celebroit à Lacedemone avec beaucoup de frugalité, en public & dans des lieux découverts, à l'air, où les riches & les pauvres assistoient également, afin d'entretenir la bonne intelligence & l'égalité entre les Citoyens. Les *Caristies* des Romains étoient à peu près la même chose.

PHILACTERE. Voyez PHYLACTERE.

PHILADELPHE. f. m. & f. Terme d'Antiquaire. Titre que d'anciens Rois ont porté. Ptolomée *Philadelphe* fit à Alexandrie une Bibliotheque de 50000. volumes. Ptolomée *Philadelphe* fit traduire les Livres de Moyse en Grec pour les mettre dans sa Bibliotheque. On le nomme quelquefois *Philadelphe* tout court. Le P. Chamillart a une Medaille de la Reine de Comagene qui a le titre de *Philadelphe*, sans nul autre nom. Philippe Roi de Syrie a aussi le nom de *Philadelphe*. Voyez l'*Histoire des Rois de Syrie* par M. Vaillant.

Ce mot est Grec; *philadelphos*, de *philos*, *ami*, & *adelphos*, *frere*, comme qui diroit, *qui aime son frere*.

PHILANTHROPIE. f. f. Humanité, douceur, debonaireté. On se sert quelquefois de ce terme dans le Dogmatique. Ce mot est Grec, *philantropia*, dans le même sens.

PHILAUTIE. f. fem. Terme Dogmatique qui signifie, Amour de soi-même, complaisance vicieuse pour soi-même. Cet homme est plein de *philautie*. Ces deux mots ne sont pas fort usitez. Ils ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Academie.

Du Grec, *philautia*.

PHILIBERT. f. m. Nom d'homme. Le Prince *Philibert* de Savoye.

PHILIBERTE. f. f. Nom de femme.

PHILIPPE. f. m. Nom d'homme. *Philippe* Roi de Macedoine, pere d'Alexandre le Grand.

PHILIPPE. f. f. Nom de femme. *Philippe* de Prat, Parisienne, s'acquit de la reputation vers la fin du 16. siecle par son érudition.

Ce mot est Grec, il vient de *phileo*, *j'aime*, & *hippos*, *cheval*.

PHILIPPE, se dit aussi des Medailles & monnoyes de *Philippe* Roi de Macedoine. On donne sur tout ce nom aux monnoyes de ce Prince. Snellius *De Re nummariâ* parle d'un *Philippe* qui pesoit 179. grains. Il y a aussi des *Philippes* d'argent & des *Philippes* de Bronze. Les *Philippes* étoient celebres dans l'Antiquité; aussi étoit-ce une fort belle monnoye & d'excellent or.

PHILIPPE, ou PHILIPPUS. f. m. Monnoye d'or qui a encore quelque cours en Flandres. Cette monnoye y a été frappée du tems & au coin des Comtes de Flandres. Elle pese 2. den. 12. grains, & ne tient de fin que 23. carats. Il y a aussi des *Philippus* d'argent, qui reviennent à un écu de France. Les *Philippes* d'Espagne se reçoivent en Allemagne sur le pied de cent creutzers.

PHILIPPIEN, ENNE. f. m. & f. Habitant de Philippes, ville de Macedoine. S. Paul a écrit une Lettre aux *Philippiens*.

PHILIPPINE. f. f. Ordonnance de Philippe le Bel touchant la Regale; elle est de l'an 1334.

PHILIPPIQUE. f. f. Il se dit des Harangues de Demosthene contre Philippe Roi de Macedoine. M. Tourreil a fait une excellente Traduction des *Philippiques*.

Philippique, se dit aussi des quatorze Oraisons de Ciceron contre Marc Antoine, qu'on appelle les *Philipiques* de Ciceron. C'est Ciceron lui même qui leur a donné ce titre dans ses Epitres à Brutus.

Et Ciceron pour la cause publique,
A débuté par une Philippique. DU CER.

PHILIPPOT. f. m. Nom d'homme. Diminutif de Philippe. Petit garçon. Le peuple dit, vien ça *Philippot*. On prononce *Phlippot*.

PHILIPPOTE. f. f. Nom de femme. *Philippote* est jolie.

PHILLYREA. f. f. Arbrisseau qui croît à la hauteur d'un homme & qui jette beaucoup de rameaux couverts d'une écorce noiratre. Ses feuilles sont opposées le long des tiges & des branches, semblables à celles de l'olivier sauvage, mais plus étroites & plus vertes, d'un goût amer. Ses fleurs sont des godets decouppez en quatre parties, de couleur blanche-herbeuse. Après qu'elles sont passées il leur succede des bayes spheriques, grosses comme celles du mirte, noires quand elles sont meures, disposées en petites grappes, d'un goût doux accompagné de quelque amertume. Ces bayes renferment sous leur peau une semence qui est aussi spherique. En Latin *Phillyrea angustifolia prima*. C. BAUH. Les feuilles & les bayes de la *Phillyrea* sont astringentes, propres pour les ulceres de la bouche, & pour les inflammations de la gorge. Il y a plusieurs autres especes de *Phillyrea*.

PHILOLOGUE. f. m. Habile en Philologie, qui a écrit en ce genre de litterature. Les deux Scaligers ont été de sçavans *Philologues*. Muret est un élegant *Philologue*. Eratostene, Bibliothecaire d'Alexandrie, a été le premier qui a porté le beau nom de *Philologue*, suivant Suetone, ou celui de *Critique*, selon Clement Alexandrin. Il vivoit du tems de Ptolomée Philadelphe, & est mort en l'Olympiade 146.

PHILOLOGIE. f. f. C'est une espece de science composée de Grammaire, de Rhetorique, de Poëtique, d'Antiquitez, d'Histoire, & generalement de la Critique, & interpretation de tous les Auteurs; en un mot une litterature universelle qui s'étend sur toutes sortes de sciences, & d'auteurs. Elle faisoit anciennement la principale, & la plus belle partie de la Grammaire. L'étude des belles Lettres pour lesquelles on a tant d'amour ne regarde que le langage, ce qui fait que les Grecs appellent l'étude des belles Lettres, *Philologia*, c'est-à-dire, l'amour des mots. ART. DE PAR. Martianus Capella a donné le nom de Satire à son Ouvrage des Noces de la *Philologie*, ou de l'Amour des belles Lettres.

Ce mot est Grec; *philologia*, de *philos*, *ami*, & de *logos*, *discours*.

PHILOMELE. f. f. Terme de Mythologie. Les Grecs donnent ce nom au Rossignol. Il vient de *philein melos*, *aimer le chant*.

PHILOMETOR. f. m. Terme d'Antiquaire. Surnom de quelques anciens Princes. Demetrius III. du nom Roi de Syrie fut surnommé *Philometor*. Il y a aussi un Ptolomée *Philometor* Roi d'Egypte.

Ce mot est Grec; *philometor*, de *philos*, *ami*, & *meter*, *mere*, *qui aime la mere*.

PHILONIUM. f. m. Terme de Pharmacie qui se dit d'une opiate dont il y a de deux sortes, le *philonium Romain*, & le *philonium Persique*. Le *philonium Romain*, qu'on appelle aussi *grand philonium*, a pris son nom de Philon Medecin son auteur; il est composé des semences de jusquiâme & de pavot, d'opium, & de plusieurs autres ingrediens. On s'en sert pour calmer les douleurs, pour exciter le sommeil, pour les rhumes, pour les coliques. Le *philonium Persique* est une autre opiate composée de divers ingrediens, entre lesquels sont l'opium, la terre sigillée, la pierre hematite, le castor, le safran. Il est propre pour arrêter les hemorragies, les cours de ventre, & pour empêcher l'avortement.

PHILOPATOR. f. m. Terme d'Antiquaire. Surnom de quelques anciens Rois d'Egypte & de Syrie. Ptolomée *Philopator* succeda à Ptolemée Evergetes, & eut pour successeur Ptolemée Philometor, en Egypte. Seleucus *Philopator* Roi de Syrie. Voyez l'*Histoire des Rois de*

de Syrie par M. Vaillant.

Ce mot est Grec, de *philos*, *ami*, & *pater*, *pere*, *qui aime son pere*.

PHILOSOPHALE, adj. f. qui ne se dit que de la pierre *Philosophale*, du grand secret des Alchimistes. Chercheur de Pierre *Philosophale*. Il croit avoir trouvé la Pierre *Philosophale*.

PHILOSOPHE. s. m. Celui qui s'applique à l'étude des Sciences, & qui cherche à connoitre les effets par leurs causes & par leurs principes. L'Acad. Qui aime la sagesse; qui recherche les causes naturelles, & étudie la Science des mœurs. Les anciens *Philosophes* ont formé diverses Sectes; les Epicuriens, Stoïciens, Platoniciens, Peripateticiens, Pyrrhoniens, &c. Varron compte jusqu'à 288 Sectes des anciens *Philosophes*, & Themistius jusques à 300. Quand on cite absolument le *Philosophe*, on entend parler d'Aristote. Le nom de *Philosophe* qui étoit honorable, & respecté dans les commencemens, fut bientôt decrié, & avili par la bassesse de ceux qui le porterent dans la suite. Ils étoient rampans & flatteurs auprès des Grands; vains & orgueilleux de la profession d'une fausse sagesse. En faisant semblant de mepriser les richesses, ils les recherchoient avec avidité; & faisoient trafic de leurs leçons, & de leurs preceptes de vertu. Lucien appelle leurs écoles, des boutiques où la sagesse est à l'encan. Les *Philosophes* n'avoient pas les vertus; ils n'en avoient que le faste, & l'orgueil. Oe. M. Les plus resolus d'entre les *Philosophes* ne sont que des charlatans qui avalent le poison un peu de meilleure grace que les autres, pour mieux debiter leurs drogues. St. Ev. Les *Philosophes* devroient moins quitter leur habit, & leur mine austere, quand ils font des choses qui en sont indignes, pour ne point pratiquer le vice sous l'équippage de la vertu. Abl. Les *Philosophes* reprochoient aux hommes qu'ils étoient fous; mais ils n'étoient pas plus sages qu'eux. Dac.

Ce mot est Grec, *philosophos*.

PHILOSOPHE, se dit au College, du Professeur qui enseigne la Logique, la Morale, la Physique, & la Metaphysique. On le dit aussi de l'Ecolier qui étudie sous lui. Ce jeune homme a fait ses Humanitez; il est maintenant *Philosophe*, c'est-à-dire, il fait son cours de *Philosophie*.

PHILOSOPHE, se dit aussi d'un esprit ferme, & élevé au dessus des autres; qui est gueri de la preoccupation & des erreurs populaires, & desabusé des vanitez du monde; qui aime les honnêtes plaisirs; qui prefere la vie privée au fracas du monde; ami fidelle, peu dangereux ennemi: utile si on le met en œuvre, content de n'y être pas; attentif au present, peu inquiet pour l'avenir; qui se soucie peu des jugemens du vulgaire; qui regarde d'un œil ferme & tranquille l'inconstance des choses du monde; & qui sans être insensible, ne se laisse point abattre par les disgraces, & par la douleur. Oe. M. J'appelle *Philosophes*, non ceux qui en font profession, mais ceux qui en ont l'esprit, & les sentimens. M. Esp. Un *Philosophe* est affranchi de la tyrannie des passions. Abl. Je prefere aux Conquerans ces *Philosophes*, ces illustres oisifs, qui travaillent uniquement à se rendre maîtres d'eux-mêmes. M. Esp. Il faut qu'un *Philosophe* sçache vivre dans le monde aussi bien que dans la retraite, & se demêler de tous les differens états qui partagent la vie des hommes. Dac. Un vrai *Philosophe* ne s'éleve point fierement au dessus du Vulgaire, comme s'il avoit seul la raison en partage. Oe. M. Il faut éprouver les vrais *Philosophes* à la gloire, aux plaisirs, & aux richesses: ceux qui pourront les regarder fixement, & sans être éblouis de leur éclat, seront declarez legitimes. Abl. Les *Philosophes* ne courent guere le monde, & ceux qui le courent ne sont ordinairement guere *Philosophes*. Font.

PHILOSOPHE. s. & adj. masc. & fem. Il se prend quelquefois dans un mauvais sens, & signifie, Dur, insensible; misanthrope. Cela est un peu bien *philosophe*. Ce chagrin *philosophe* est un peu trop sauvage. Mol.

PHILOSOPHE, se dit quelquefois ironiquement d'un homme bourru, incivil mal à propos, qui n'a aucun égard aux devoirs, & aux bienseances de la societé civile.

PHILOSOPHE, se dit particulierement des Chymistes, qui s'appliquent ce nom par preference à tous les autres. La Tourbe des *Philosophes* est un Recueil en plusieurs Volumes des Auteurs qui ont écrit de la Pierre Philosophale. Raymond Lulle, Paracelse, Basile Valentin, Sandivogius, ont été de grands *Philosophes*. Le sel, le soulfre & le mercure sont les principes des *Philosophes*.

PHILOSOPHER. v. n. Raisonner, reflechir; vaquer à la Philosophie, à la recherche des causes de la nature, à la connoissance de Dieu, & de soi-même. Descartes est le seul qui ait osé proposer une nouvelle methode de *philosopher*. Le Cl. Il faut se defaire de tout attachement à son propre sens, pour *philosopher* indifferemment sur tout ce qui se presente. Le P. Rap. Il s'est jetté dans la retraite pour vaquer à la contemplation, & *philosopher* librement.

PHILOSOPHER, se dit aussi ironiquement, pour dire, Repliquer, opposer des difficultez. Un superieur dit à son inferieur, Il faut faire ce qu'on vous ordonne sans *philosopher*, sans tant raisonner.

PHILOSOPHIE. s. f. Etude de la Nature, & de la Morale, fondée sur le raisonnement. La *Philosophie* est la connoissance des choses divines & humaines, autant qu'on la peut acquerir par la raison, dans le dessein de vivre heureux. B. Ch. La *Philosophie*, selon son Etymologie, est l'Amour de la sagesse. C'est Pythagore, qui a donné ce nom à ce que les Anciens appelloient simplement *sagesse*; & qui à proprement parler, étoit la Religion des gens d'étude & des honnêtes gens, comme celle des Poëtes étoit la Religion du peuple. La *Philosophie* moderne l'a bien emporté sur la Grecque. La bonne *Philosophie* n'est pas contraire à la revelation. La *Philosophie* a beaucoup contribué à ruiner l'Idolatrie & les Oracles. Le Cl. Anciennement la *Philosophie* ne regardoit que les mœurs. Thalès fut le premier qui s'appliqua à la Physique, & depuis elle entra en partage avec la Morale, & devint la partie principale de la *Philosophie*. Epictete disoit, que la *Philosophie* consiste en trois choses; la pratique des preceptes, la raison des preceptes, & la preuve des preceptes. Nous excellons dans la preuve, & nous negligeons la pratique, qui est la plus necessaire. Dac. On divise d'ordinaire la *Philosophie* en Logique, Morale, Physique & Metaphysique. La *Philosophie* se peut diviser en connoissance des operations de notre esprit, qu'on appelle *Logique*: connoissance des proprietez de l'Etre, ce qu'on appelle *Ontologie* ou *Metaphysique*: connoissance des proprietez de la grandeur, qui renferme les *Mathematiques*: connoissance des proprietez du corps naturel qu'on appelle *Physique*; connoissance de nos veritables interêts & devoirs sous le nom de *Morale*. Le Sage. La Physique en particulier s'appelle aussi *Philosophie naturelle*. Tout le monde tombe d'accord que la *Philosophie* est venuë des Orientaux, mais les Orientaux ne s'accordoient point eux-mêmes sur les premiers inventeurs de cette science. Voyez le *Discours sur la Philosophie* que M. Coste a mis à la tête du *Cours de Philosophie* de M. Regis. Quelques-uns ont donné des épithetes à la *Philosophie* ancienne, & disent qu'elle devint *impie* sous Diagoras, *vicieuse* sous Epicure, *hypocrite* sous Zenon, *effrontée* sous Diogene, *interessée* sous Demochares, *voluptueuse* sous Metrodorus, *fantasque* sous Crates, *bouffonne* sous Menippus, *libertine* sous Pyrrhon, *chicaneuse* sous Cleante, *inquiette* sous Arcesilas, &c. Les manieres de bien des Sçavans font tort à la *Philosophie*. Pel. On appelle un *Cours de Philosophie*, la

la Logique, Physique, Morale & Metaphysique qu'on enseigne dans les Colleges. Il a fait sa *Philosophie*. Il a enseigné la *Philosophie*.

Ce mot est Grec; *Philosophia*, de *philos*, ami, & *sophia*, sagesse.

PHILOSOPHIE, se dit aussi de cette force d'ame qui l'éleve au dessus du vulgaire, & qui s'acquiert par la reflexion & le raisonnement. On a grand tort de peindre la *Philosophie* avec un visage triste & chagrin; elle est gaye & enjouée. MONT. Il faut bien de la *Philosophie* pour se consoler de la perte de son honneur, de ses biens, d'une personne qu'on aime. Il ne faut étudier que cette *Philosophie* qui apprend à se guerir des prejugez; à être toûjours en garde contre toutes les causes de l'erreur, à ne suivre que la raison, à se laisser vaincre par la verité, & à remonter jusqu'aux premiers principes, pour mieux s'assurer que l'on ne s'est point trompé. LE P. MAB. La saine *Philosophie* n'a d'autre but que la tranquillité de l'esprit. OB. M. Il étudia la *Philosophie*, non comme la plupart, pour couvrir son oisiveté d'un nom illustre; mais pour acquerir plus de resolution contre les accidens de la fortune. ABL. L'extremité de la *Philosophie* est dangereuse; elle rend un homme sauvage, & ennemi des voluptez humaines. MONT. Brutus avoit moderé l'ardeur de son temperament par l'étude de la *Philosophie*. OB. M. La *Philosophie* des Sages du Paganisme ne detruisoit point les vices; elle ne faisoit que les pallier. M. ESP. La *Philosophie* triomphe aisément des maux passez, & des maux à venir; mais les maux presens triomphent d'elle. LA ROCHEF. La *Philosophie* apprend à rire des choses que les hommes adorent, c'est-à-dire; les honneurs & les richesses. ABL. On demandoit à Denys le Tyran le Jeune devenu Maître d'Ecole à Corinthe, à quoi lui avoient servi Platon, & la *Philosophie*? A supporter plus patiemment, repondit-il, une si grande revolution. ID. La vraye *Philosophie* consiste à vivre simplement, & paisiblement. PASC. Il y a des gens qui consolent leur orgueil par le nom de *Philosophie*. NIC. La *Philosophie* qui ne parle que de vaincre, s'enfuiroit ellemême à la vuë de tant de maux, si elle les voyoit venir à elle tête baissée pour la renverser. ST. EV. La *Philosophie* des premiers Romains ne consistoit point comme celle des Grecs en disputes, ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique, & dans ceux de la guerre, où ils faisoient leur gloire de celle de leur patrie & du nom Romain: ce qui les rendit enfin maîtres de l'Italie & de Carthage. BOSS.

Mariez vous ma sœur à la Philosophie,
Qui donne à la raison l'empire souverain. MOL.

PHILOSOPHIE, en termes d'Imprimerie, est un caractere entre le Ciceron, & le petit Romain.

PHILOSOPHIQUE. adject. Qui concerne la Philosophie. Des questions, des theses *philosophiques*. Cette definition est trop *philosophique*, j'en veux une grammaticale. Une longue dispute sur des matieres *philosophiques* peut contenir peu de philosophie. FONT. Tout Systême purement *philosophique* est destiné à soufrir des difficultez, à plus forte raison un Systeme *philosophique* & Theologique tout ensemble. ID.

PHILOSOPHIQUE. Qui convient à un Philosophe. Caton envisagea la mort avec une constance *philosophique*. OB. M. La beatitude *philosophique* étoit une chimere, qui n'étoit presque pour personne. NIC.

peché Philosophique. On impute aux Jesuïtes de soutenir, que le *peché philosophique* est un peché qui étant commis par celui qui n'a nulle connoissance de Dieu, ou qui n'y pense point actuellement, n'offense point Dieu, quelque grief qu'il soit, & ne merite point les peines éternelles. Ainsi le pecheur le plus determiné, & le plus endurci n'offense plus Dieu, dès qu'il a obtenu sur soimême de ne penser plus à Dieu. Les Jesuïtes ont declaré au public qu'ils detestent cette espece de *peché philosophique* dans tous ses principes, & dans toutes ses consequences. Les Jesuïtes disent bien que quand un peché est consideré par la philosophie entant que contraire à la droite raison, c'est un *peché philosophique*; & quand il est consideré par rapport à Dieu, c'est un peché theologique; ensorte pourtant que tout *peché philosophique* est en même tems theologique.

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. A la maniere des Philosophes. Cela est defini *philosophiquement*, & non grammaticalement. Cet homme s'est mis en retraite, & vit *philosophiquement*, detaché des vanitez, & degagé des opinions du peuple.

PHILTRE. s. m. Espece de drogue par le moyen de laquelle on pretend donner de l'amour. On distingue les *philtres* en faux & en veritables. Les faux sont ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes, ou les femmes debauchées. Ceux-là, dit-on, sont ridicules, magiques & contre nature, plus capables d'inspirer la folie que l'amour à ceux qui s'en servent. Les veritables *philtres* sont ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre deux personnes, par l'interposition de quelque moyen naturel & magnetique qui transplante l'affection. Il y a des Auteurs entre lesquels est Van Helmont, qui veulent qu'il y ait des *philtres* de cette nature; ils rapportent divers faits pour confirmer leur sentiment. Van Helmont dit qu'ayant tenu une certaine herbe dans sa main durant quelque tems, & pris ensuite le pied d'un petit chien de la même main, cet animal le suivit par tout, & quita son premier maître. Il ajoûte que les *philtres* demandent une confermentation de mumie pour attirer l'amour à un certain objet, & rend par là raison pourquoy l'attouchement d'une herbe échauffée transplante l'amour à un homme ou à une bête. C'est, dit-il, parceque la chaleur qui échauffe l'herbe, n'étant pas seule, mais animée par les émanations des esprits naturels, determine l'herbe vers soi, & se l'identifie, & ayant reçu ce ferment, elle attire magnetiquement l'esprit de l'autre objet, & le force d'aimer ou de prendre un mouvement amoureux. Tout ce raisonnement n'est qu'un vrai galimatias: les *philtres* sont aussi de pures chimeres; & pour les faits qu'on allegue pour preuve, ou ils sont faux, ou ils dependent d'autres causes. Les effets les plus prompts & les plus sensibles des pretendus sortileges des Indiens, sont dans l'usage de certains *philtres* qui ne sont que des boissons naturelles. Les Indes portent des simples, dont nous ne connoissons ni les especes, ni la force, ni l'usage. Les *philtres* amoureux sont ceux qui affoiblissent l'imagination, & font tomber un homme comme en enfance; en sorte qu'il est aisé après cela de le gouverner. Les femmes de Goa donnent souvent a leurs maris des boissons qui les rendent si stupides pour 24. heures, qu'elles peuvent alors leur être infideles en leur presence. L'Opium fait de si differens effets, qu'il endort, ou qu'il éveille selon qu'il est diversement preparé. LA LOUB.

Ce mot est Grec; *philtron*, & vient de *philein*, aimer.

PHIMOSIS. s. m. Terme de Medecine. C'est une maladie du prepuce qui arrive lorsqu'il est tellement serré que le gland ne se peut decouvrir sans incision. On le dit aussi d'une maladie qui vient aux yeux, quand les deux paupieres sont tellement attachées ensemble qu'elles ne se peuvent ouvrir.

Ce mot est Grec, il signifie proprement, *ligature qu'on fait avec une ficelle*, de *phimos*, *ficelle*, *licol*.

PHIOLE. s. f. Petite bouteille de verre. Les Apoticaires donnent les medicamens liquides dans des *phioles*. Descartes a demontré dans sa Dioptrique comment se formoit l'Iris dans une *phiole* de verre.

Ce mot vient du Grec *phialee*, qui signifie à-peu-près la même chose.

PHLEBOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Saignée, Art de saigner. Les Medecins de la Faculté de Paris tiennent fort pour la *phlebotomie*, ordonnent bien des saignées. Il ne se dit qu'entre Chirurgiens & Medecins. Rich.

PHLEBOTOMISER. v. n. Saigner. Les Medecins dans la pleuresie font quelquefois *phlebotomiser* huit ou neuf fois.

Ces deux mots sont Grecs, & viennent de *phlèbs*, *veine*, & de *temnein*, *couper*.

PHLEBOTOMISTE. f. m. Terme de Chirurgie. Celui qui phlebotomise, qui ouvre la veine.

PHLEGMAGOGUE. f. m. Medicament propre pour purger la pituite. L'agaric, les hermodactes, le turbith, la semence de carthame, sont des *phlegmagogues*. Voyez Flegmagogue.

Ce mot est Grec, il vient de *phlégma*, *pituite*, & *àgein*, *tirer*, *amener*.

PHLEGMATIQUE. adject. masc. Qui abonde en pituite. Un temperament *phlegmatique* est sujet aux rhumes & aux fluxions. Le poisson est *phlegmatique*. Voyez Flegmatique.

Phlegmatique, se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Froid; morne.

Loin ces Rimeurs craintifs dont l'esprit phlegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique. Boi.

PHLEGME. f. m. dans le discours ordinaire, signifie un crachat épais, & qu'on tire avec effort du gosier. Les pulmoniques, les enrhumez, crachent de gros *phlegmes*. Il faut craindre qu'un *phlegme* ne l'étouffe. Ce *phlegme* est teint de sang. Voyez Flegme.

Phlegme. subst. masc. Terme de Chymie. C'est cette humidité aqueuse, & insipide, que les Chymistes pretendent se trouver en tous les corps. Dans la distillation du vinaigre le *phlegme* sort le premier, & dans celle du vin il sort le dernier.

Phlegme, en termes de Medecine, se dit de la pituite, la plus douce des quatre humeurs qui soit dans le corps.

Ce mot est dit par antiphrase, du verbe Grec *phlégo*, *uro*, *quasi sit pituita minimè usta*.

Phlegme, se dit aussi de cette douceur, de cette patience, de cette tranquillité d'ame qui ne s'émeut de rien. Voilà un homme qui me surprend avec son *phlegme*, il ne rit jamais, quelque plaisanterie qu'on lui conte; il ne se fâche de rien. Un conte est plus agreable quand on le fait avec un grand *phlegme*, fort serieusement. C'est un Stoïque, qui a reçu la nouvelle de la mort de son fils avec son *phlegme* ordinaire, sans en être émû. Le *phlegme* des vieillards passe pour de la sagesse. St. Ev.

PHLEGMON. f. m. Terme de Medecine. C'est un nom general qu'on donne à toutes les tumeurs qui sont faites de sang; & lorsqu'il est bon & loüable, ne pechant que par la seule quantité, on l'appelle alors le *vrai phlegmon*; mais le *bâtard*, c'est quand il est corrompu, & mêlé de bile, pituite ou melancolie: alors il participe de l'éresipele, de l'œdeme, ou du skirrhe. Ce sang sorti des vaisseaux y produit de la chaleur, de la rougeur, de la tension, de la retinence, de la pulsation, & cause une grande douleur. Le bubon, carboncle, furoncle, les pustules, & autres tubercules, & tumeurs causées par le sang se reduisent au *phlegmon*. L'ophthalmie, la parotide, la squinancie, & même la pleuresie, la peripneumonie, & le parulis, sont des especes de *phlegmon*.

Ce mot vient du verbe Grec *phlégein*, qui signifie *causer de l'inflammation*.

PHLIBOT. f. m. Vaisseau Flamand qui a le bord arrondi sans aucune écarrissure à la pouppe. Les Hambourgeois ont de pareils vaisseaux. Voyez Flibot.

PHLOMIS. f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges quarrées, ligneuses, rameuses, revêtuës d'un coton blanc. Ses feuilles sont faites comme celles de la Sauge, mais plus grandes, veluës, blanches. Ses fleurs sont en gueule, jaunes, verticillées, & placées principalement aux sommitez des branches; chacune de ces fleurs est un tuyau découpé par le haut en deux levres, dont la superieure est une espece de casque qui tombe sur la levre inferieure, laquelle est divisée en trois parties abattues en rabat. Aprés que cette fleur est passée il lui succede quatre semences oblongues, contenues dans une capsule qui a servi de calice a la fleur. Sa racine est longue, ligneuse, & entourée de fibres. En Latin *phlomis fruticosa salviæ folio, flore luteo*. Pit. Tournef. *Verbascum latis salviæ foliis*. C. B. Cette plante croit aux lieux secs & pierreux, en Languedoc & aux autres pays chauds. Elle rend une odeur assez forte & qui n'est pas desagreable. Elle est detersive, dessicative, astringente, propre pour la brulure, pour les hemorrhoïdes, pour le flux de sang.

Phlomis, du Grec *phlégoo*, *je brule*, parce que les paysans bruloient autrefois les tiges seches de cette plante pour s'éclairer, & ils en mettoient dans les lampes pour servir de meche.

PHLYCTAINE. f. f. Terme de Medecine. Les *Phlyctaines* sont de petites pustules qui gâtent la peau, & qui font de la demangeaison & de la douleur; on les appelle *Feu volage*.

P H O.

PHOEBE'. f. f. C'est un des noms que les Anciens ont donné a Diane, entant sur tout qu'elle est considerée comme la Lune. C'est ainsi que le Soleil ou Apollon, frere de Diane, s'appelloit Phœbus.

PHOEBUS. subst. masc. Dieu fabuleux de l'*Antiquité*, qui est le même qu Apollon & le Soleil, frere de Diane. C'est le Dieu du Parnasse, & des Muses, qui a aussi inventé la Medecine. Il est ainsi nommé par les Grecs; de *phôos tòu bíou*, c'est-à-dire, *lumiere de la vie*. Les Poëtes appellent le Soleil, *le blond Phœbus*. Il étoit aussi le Dieu de la Divination, dont il reste encore quelque marque, en ce que la veille des Rois, quand on veut faire un Roi par sort, on crie, *Phœbe Domine*. Cela est bas & burlesque.

On dit, qu'un homme parle *phœbus*, lorsqu'en affectant de parler en termes magnifiques, il tombe dans le galimathias & l'obscurité. Il y a de la difference entre le *phœbus*, & le galimathias. Le galimathias a une obscurité profonde, & n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le *phœbus* n'est pas si obscur, & a un brillant qui signifie, ou qui semble signifier quelque chose. Mais quelquefois le *phœbus* à force d'être guindé, n'est plus entendu. Bou. Il n'y a rien de plus opposé que le *phœbus* à cet air facile, naturel, & raisonnable, qui est le caractere de la Langue Françoise. Id. Le *phœbus* consiste proprement en de grandes expressions guindées & empoulées, dont la beauté apparente n'est qu'un faux éclat, qui n'a rien de réel, ni de solide. Of. M. Chez les Provinciaux le *phœbus* passe pour le genre sublime de l'éloquence. Bal. Les Italiens & les Espagnols, entre autres, donnent beaucoup dans le *phœbus*. Fuyons ces expressions que Malherbe appelle plebées, aussi-bien que celles qui sentent le *phœbus*. St. Ev. Le *phœbus* de notre Langue ne se rapporte presque point à celui des Grecs. Ablan.

PHOENICOPTERE. f. m. Nom d'un oiseau. C'est le *Flamant*. Voyez ce mot.

PHOENIGME. f. m. Remede qui excite de la rougeur & des vessies sur les endroits du corps où il a été appliqué; tels sont la semence de moutarde, le poivre, le pyrethre, l'euphorbe, l'emplâtre vesicatoire. On se sert de *phœnigmes* pour attirer l'humeur sur la partie où on les applique, & pour la detourner de la partie affectée.

Ce mot vient du Grec *phoinix*, qui signifie *rouge*.

PHOENIX. f. m. Oiseau que les Modernes tiennent pour fabuleux, & dont les Anciens ont beaucoup parlé; ils l'ont fait unique en son espece; & supposent qu'il vit cinq ou six siecles. Ils disent qu'il est de la grandeur d'une aigle, qu'il a la tête timbrée d'un pennage exquis, qu'il a les plumes du cou dorées, les autres pourprées, la queuë blanche mêlée de pennes incarnates, des yeux étincelans comme des étoiles; qu'il vit dans des deserts 500. ans; qu'il se dresse à lui-même son bûcher de bois, & de gommes aromatiques; qu'il bat des aîles dessus pour l'allumer; qu'il s'y consume; qu'il naît un ver de sa cendre, d'où il se forme un autre *phoenix*. Les Chinois le decrivent & le représentent comme un oiseau remarquable par la diversité de ses couleurs. Ils disent qu'il paroît toûjours seul, & rarement; & que quand on le voit, c'est un heureux presage pour l'Empire.

Les Phoeniciens donnoient le nom de *phœnix* au palmier, à cause que quand on le brûle jusqu'à la racine, il revient plus beau que jamais, & ressuscite comme le *phœnix*. La fable du *phœnix* a trouvé autant d'approbateurs parmi les Chrétiens que parmi les Payens. On s'en est servi communément depuis S. Clement pour prouver aux Payens la resurrection des morts. LE CL.

PHOENIX, se dit figurément, lorsqu'on veut louër quelcun d'une qualité extraordinaire, & dire qu'il est l'unique en son espece. On dit, C'est le *phœnix* des guerriers, des beaux esprits; le *phœnix* des Amans. Le Ministre qui pourroit menager la Republique & la Cour de Pologne, n'est pas moins difficile à rencontrer que le *phœnix* dont on ne connoit que le nom. DALER.

Sans mentir si votre ramage
Repondoit à votre plumage,
Vous seriez le Phoenix *des hôtes de ce bois.* LA FONT.

Moi, j'appelle Phoenix *une femme fidelle.* P. COM.

Boileau dit d'un sonnet sans defaut :

Que cet heureux phoenix *est encore à trouver.*

PHOENIX, se dit aussi d'une espece de chien-dent, qu'on apelle autrement *yvroye de rat*, ou *yvroye sauvage*. En Latin *gramen loliaceum angustiore folio & spica*. C. BAUH. Ce mot vient du Grec *phoinix, rouge*. On a donné ce nom à cette plante, parceque sa semence est rouge. Voyez YVROYE.

PHOENIX. Terme de Fleuriste. Tulippe qui se panache d'un beau rouge brun sur un blanc de satin.

PHOENIX, est aussi un nom que les Astronomes donnent à l'une des 18. nouvelles constellations meridionales. Elle est de 15. étoiles: une de la seconde; trois de la troisieme; six de la quatrieme; trois de la cinquieme, & deux de la septieme grandeur.

PHONASCIE. f. f. Terme d'Antiquaire. L'art de former la voix de l'homme. On avoit établie en Grece les combats pour la voix, comme pour toutes les parties de la Gymnastique. Voyez PHONASQUE.

Ce mot vient du Grec *phonée, voix*.

PHONASQUE. f. m. On appelloit ainsi ceux qui enseignoient les Comediens à menager leur voix.

PHOSPHORE. f. m. Est une matiere qui brûle, ou qui devient lumineuse sans qu'on ait besoin de l'approcher d'un feu sensible. Il est ou naturel, ou artificiel.

Les *phosphores* naturels sont des matieres qui sans aide de l'art en certains temps deviennent lumineuses, sans avoir jamais aucune chaleur sensible. Comme sont les vers luisans dans les païs froids, les mouches & autres insectes lumineux dans les païs chauds, certains bois pourris, les yeux, le sang, les écailles, les poils, les arrêtes, la chair, la sueur, les plumes &c. de plusieurs animaux, les diamans quand ils sont frottez d'une certaine maniere, le sucre & le soufre quand on les pile ou casse dans un lieu obscur, l'eau de la mer & quelques eaux minerales quand elles sont fortement agitées &c.

Les *phosphores* naturels ont ceci de particulier, qu'ils ne luisent pas toûjours, & qu'ils n'impriment jamais aucune chaleur.

Les *phosphores* artificiels sont des matieres qui deviennent lumineuses par artifice, sans avoir besoin pourtant de les allumer par un feu sensible. Il y en a de differentes façons; les uns brulent & consument tout ce qu'ils touchent de combustible, les autres n'ont aucune chaleur sensible.

Le *phosphore* artificiel brûlant se peut faire d'urine, de sang, des cheveux, & generalement de tout ce qui provient de l'animal dont on peut tirer une huile par la distillation; la matiere dont on le tire le plus aisément est l'urine de l'homme. Il est de couleur jaune & de la consistence de cire dure quand il sort de la distillation qui le produit, & alors on l'appelle *phosphorus*; on l'appelle aussi *phosphorus smaragdinus*, parceque sa lumiere est le plus souvent verte ou bleuë, particulierement quand on le regarde dans un endroit où il ne fait pas fort obscur. Il se laisse dissoudre dans toutes les huiles distilées, & alors on l'appelle du *phosphore liquide*: on le peut broyer avec toutes sortes de pommades grasses, & alors c'est un onguent lumineux. Ainsi le *phosphorus fulgurans, smaragdinus*, le *phosphore* liquide, & l'onguent lumineux ne sont qu'une meme drogue differemment accommodée. Il a été inventé par Mr. Kunkel, Chymiste de l'Electeur de Saxe, & apporté en France par Mr. Kraft, Medecin de Dresde. Mr. Elzholz en a fait un Traité qui a été imprimé à Berlin en 1676. Mr. Homberg l'a fait le premier à Paris en 1679. & même en a communiqué le secret à plusieurs personnes. On peut écrire avec ce *phosphore* sur du papier comme avec un crayon, & l'écriture paroît de feu dans l'obscurité, & au jour on n'apperçoit sur le papier que de la fumée: quand on en écrase un petit morceau entre deux papiers, le feu s'y met sur le champ. Si on ne prend bien garde à le manier, particulierement en été, on court risque de se brûler les mains, parcequ'il s'enflamme aisément; sa brulûre est très-violente, & penetre plus profondément dans la chair que celle du feu ordinaire. Le *phosphore* qui est en consistence comme la cire ne se gâte jamais, pourvû qu'on ait soin de le garder dans une phiole pleine d'eau; celui qui est en forme d'onguent ne se conserve pas si bien, & le liquide se gâte le plutôt de tous. M. Hombert a fait un *phosphore* de matiere fecale: c'est une poudre noire, brune, verte, jaune, rouge, selon la maniere dont il a été travaillé, & les degrez de feu qu'il a eus. Il a fait trois differentes sortes de sa poudre: l'une met le feu aux matieres combustibles sans s'enflammer: l'autre en ne s'enflammant que comme un charbon, & la troisieme en s'enflammant comme une bougie. La chaux, selon M. Homberg, est une espece de *phosphore* grossier qui sert à expliquer les autres.

Une autre sorte du *phosphore* artificiel est une pierre preparée dans le feu d'une maniere particuliere. On l'appelle pierre de Boulogne, parcequ'elle se trouve proche de la ville de Bologne en Italie au bas du mont Paterno, qui en est distant de quatre miles; elle est fort pesante & de la nature du plâtre & du talc. Le premier qui s'avisa de rendre ces pierres lumineuses étoit un Chymiste à Bologne appellé Vincenzo Casciarolo. Poterus, Licetus, & d'autres, ont decrit des manieres de les rendre lumineuses; mais elles sont fausses, parcequ'on ne réüssit pas quand on suit leurs preceptes. Mr. Homberg en a preparé & distribué grande quantité à Paris; il a communiqué la veritable maniere de les rendre lumineuses à Mr. Lemery, qui l'a fait imprimer dans la septieme édition de son cours de Chymie. Ce *phosphore* n'a pas de chaleur sensible, & ne devient lumineux qu'après avoir été exposé au jour ou au Soleil, & alors il ressemble à un charbon ardent: il conserve sa lumiere l'espace

ce de cinq ou six minutes, pendant lequel temps il la perd petit-à-petit, & pour lui rendre la lumiere il le faut exposer de nouveau au jour, & il redevient lumineux comme auparavant, & reperd sa lumiere tout de même. On ne le peut pas rendre lumineux la nuit, ni en l'exposant à la Lune, ni aux flambeaux.

Une troisieme sorte de *phosphore* artificiel est une preparation de la craye d'Angleterre avec l'eau forte, ou avec l'esprit de nitre dans le feu; il s'en fait un corps moins dur que n'est la pierre de Boulogne; mais qui en a toutes les qualitez. Mr. Baudoin, Chymiste Allemand, en est l'inventeur; il s'appelle *phosphorus hermeticus*, parceque son inventeur porte le nom de Hermes dans la Societé *Naturæ Curiosorum* en Allemagne.

En 1682. on fit à Paris quelques experiences sur le *phosphore*. Il arriva par hazard que Mr. Cassini pressant entre ses doigts un grain de *phosphore* qui étoit sec, & envelopé dans un linge, le feu prit incontinent au linge. Il voulut l'éteindre avec le pied; mais son soulier s'enflamma aussi, & il fut obligé de l'éteindre avec une regle de cuivre, qui jetta des rayons dans l'obscurité, durant deux mois, par l'endroit qui avoit touché le feu allumé par le *phosphore*. Le grain de ce *phosphore*, ayant été jetté sur des charbons allumez, il en sortit une grande flamme. Voyez les Nouvelles de la Republique des Lettres, de Juillet 1699.

Un curieux en Angleterre ayant trouvé par hazard que le mouvement du mercure dans le Barometre faisoit l'effet d'un *phosphore*, on a fait plusieurs experiences là-dessus: & les plus jolis *phosphores* qu'on a presentement sont de petites phioles d'Angleterre avec un peu de mercure dedans, dont on a fort bien tiré l'air dans une machine pneumatique.

Tous les *phosphores* generalement, comme le bois pourri, les poissons qui se corrompent, &c. ne luisent sensiblement qu'à cause de la dissipation de leurs parties insensibles, qui en s'évaporant acquierent un mouvement semblable à celui de la flamme. Le *phosphore* de Boulogne luit, parce que le feu a rendu cette pierre extrêmement poreuse, & que parmi les parties qui en restent, plusieurs ont perdu leur liaison, ce qui fait qu'elles peuvent recevoir de la lumiere un ébranlement qu'elles communiquent elles-mêmes au second élement; ce qui se confirme, parce qu'à force de réïterer cette experience, la pierre perd peu à peu sa vertu, parce que ses parties s'exhalent & se dissipent. Dans les *phosphores* d'urine, les soulfres dont il est composé sont si subtils que la moindre action de l'air suffit pour les convertir en une exhalaison capable de pousser le second élement, & c'est pour cela qu'il faut conserver ces *phosphores* dans l'eau. On ne sçait pas si bien ce qui fait luire certains vers & certaines mouches dans les tenebres; il y a néanmoins lieu de croire que ces insectes transpirent une grande quantité de particules fort subtiles & fort agitées, qui poussent aussi le second élement. Cette conjecture est confirmée, parce qu'ils cessent bien-tôt de luire après qu'ils sont morts. A l'égard du *phosphore* du barometre, ce n'est pas le mercure quelque pur qu'il soit qui produit la lumiere; c'est le mouvement rapide avec lequel la matiere subtile, poussée par le poids exterieur, suit le vif argent dans sa descente.

Les Astronomes appellent aussi *phosphore*, ou l'étoile du matin, la Planete de Venus, lorsqu'elle va devant le Soleil. C'est le mot Grec que les Latins ont tourné en *Lucifer*. Les François disent *l'étoile du Berger*.

Phosphore, est composé du Grec *phôs*, qui signifie *lumiere*, & *phéreo*, *je porte*, comme qui diroit, *Porte lumiere*.

PHOTINIENS. s. m. Anciens Heretiques, qui tiroient leur nom de Photin leur Chef, Evêque de Sirmich. Cet Heresiarque non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de Samosate, de Cerinthe, & d'Ebion, soutenoit non seulement que Jesus-Christ étoit un pur homme, mais encore qu'il n'avoit commencé à être le Christ, que quand le S. Esprit descendit sur lui pres du Jourdain.

P H R.

PHRASE. s. f. Façon de parler; maniere d'expression; tour, ou construction d'un petit nombre de paroles. Il y a des *phrases* oratoires, & d'autres poëtiques. Quelques *phrases* élegantes, & bien placées, sont l'ornement du discours; mais si elles sont trop frequentes, elles forment un stile contraint, & affecté. PORT-R. Voilà une *phrase*, une façon de parler Italienne, Espagnole. C'est là une *phrase* de Ciceron. On a fait plusieurs Livres & Recueils de *phrases*; mais il ne suffit pas d'avoir une provision de *phrases*: il faut en sçavoir faire le choix, & l'arrangement: des *phrases* entassées les unes sur les autres ne composent qu'un discours confus, & mal entendu. Prenez garde qu'on ne vous infecte l'esprit de certaines *phrases* inventées en depit du bon sens. P. COM. A quoi bon toutes ces *phrases* insipides, & vuides de sens? G. G. Les lettres, & les narrations demandent des *phrases* detachées, parcequ'elles ont plus de vivacité. REFL. Quand on est bien garni de *phrases* on ne demeure jamais court. ART DE P. Il est indubitable que chaque Langue a ses *phrases*; & que la richesse & la beauté de toutes les Langues, consistent principalement à se servir de ces *phrases*-là. On peut faire des *phrases* nouvelles: au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots; mais il y faut bien des precautions. VAU. Il faut prendre garde à ne remplir pas le discours de *phrases* fades & traînantes qui le rendent ennuyeux. DA. Un discours bigarré de *phrases* recherchées, & de paroles étudiées, donne dans la vuë des personnes peu intelligentes; mais il paroît ridicule aux gens de bon goût. PORT-R. Il faut bien se donner de garde de parler par *phrases*, c'est-à-dire, de se servir d'expressions peu naturelles & qui ont quelque chose de fastueux. Il y a des gens qui au lieu de dire simplement, par exemple, *Il eut pitié d'eux*; *ils admirerent sa doctrine & sa sagesse*; *il n'est pas jugé*, ou *condamné*, disent toûjours, *ses entrailles furent émuës de compassion pour eux*; *ils furent ravis en admiration de sa doctrine & de sa sagesse*; *il ne tombe point dans la condamnation*. C'est là ce qui s'appelle parler par phrases. REFL. Au College on étudie plus les *phrases* de Ciceron que ses pensées. SACY.

Je ne sçaurois souffrir qu'une phrase *insipide*
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide. BOIL.
De quel front aujourd'hui vient-il sur nos brisées
Se revetir encor de nos phrases *usées*? ID.

On dit figurément, qu'il faut un peu varier la *phrase*; pour dire, qu'il ne faut pas toûjours vivre de même maniere, agir de même façon.

PHRENESIE, PHRENETIQUE. Voyez FRENESIE, FRENETIQUE.

PHRENIQUE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une artere & de quelques veines du corps humain. L'artere *phrenique* sort de l'aorte descendante, & se distribuë au diaphragme & au pericarde. Il y a deux veines *phreniques* que la veine cave descendante reçoit aussi-tôt qu'elle a percé le diaphragme en montant. DIONIS.

P H T.

PHTHIRIASIS. s. m. Maladie pediculaire dont les enfans sont souvent tourmentez, & quelquefois même les adultes. Sa cause est une semence singuliere d'où les poux s'engendrent, qui est particulierement exaltée dans le corps des enfans, & y fait éclorre ces petits insectes. Les linges dont se servent les Orfevres pour essuyer les vais-

vaisseaux qu'ils viennent de dorer, sont très-bons à cause du mercure, pour chasser & pour tuer les poux, si on en frotte la tête d'un enfant.

Ce mot est Grec, il vient de *phtheires*, poux.

PHTISIE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit en general de toute sorte de consomption du corps, de quelque cause qu'elle vienne. Mais il se prend dans une signification plus particuliere pour une consomption qui dépend d'un ulcere ou de quelque autre vice du poumon, accompagnée d'une fievre lente qui amaigrit le corps, l'extenuë & le consume. Dans cette *phtisie* on crache d'abord le sang en toussant, & dans la suite du pus qui va au fond de l'eau. Quelquefois on crache une partie du poumon pourri après une longue exulceration, & enfin l'on tombe en chartre. Les Latins l'appellent *tabes*. Il y a une autre espece de consomption qui est causée par l'excès des actes veneriens, ou qui survient à une longue gonorrhée, on la nomme *phtisie dorsale*.

Ce mot est Grec, il signifie *corruption*, *attenuation*.

PHTISIQUE. adject. Celui qui est atteint de la phtisie. Les *phtisiques* meurent ordinairement au printems & à la chute des feuilles. Les bossus deviennent ordinairement *phtisiques*.

PHTISIS. s. m. Terme de Medecine. Retrecissement de la prunelle, qui empêche la lumiere de passer, lequel arrive par les mouvemens convulsifs de l'Uvée, qui en ont resserré le trou, ou par le defaut des esprits qui n'ont pu couler dans les fibres qui composent l'Uvée, à cause de quelque obstruction. Le retrecissement de la prunelle qui vient d'une mauvaise conformation naturelle est incurable. S. Hil.

PHTHISIOLOGIE. s. f. Terme de Medecine. Traité de la Phthisie. Morton, Medecin Anglois, a publié une *Phthisiologie*.

PHU. subst. masc. Sorte de plante, qu'on nomme autrement *valeriane*. Voyez Valeriane.

P H Y.

PHYGETON. s. m. Terme de Medecine. Tubercule rouge & enflammé, ou plutôt tumeur eresipelateuse des glandes cutanées, qui ne suppure point, avec une chaleur brulante, & une douleur piquante, produite par une limphe âcre arrêtée dans les glandes de la peau. S. Hil. Il a les mêmes causes & les mêmes signes que le bubon. Rarement cette tumeur vient-elle à suppurer. Id.

PHYLACTERE. s. m. Terme d'Histoire Ecclesiastique. C'étoit une bande de parchemin dans laquelle étoit écrit quelque texte de l'Ecriture Sainte, ou le Decalogue, que les plus devots d'entre les Juifs portoient sur leur front, ou sur leur poitrine, ou à leur cou, pour marque de leur Religion. En general les Anciens ont donné ce nom à toutes sortes de charmes, brevets, & caracteres qu'ils portoient sur eux pour se preserver de quelques dangers ou maladies. Les premiers Chretiens ont appellé aussi *phylacteres*, les châsses où ils enfermoient les reliques des Saints.

PHYLERIA. Voyez Phillyrea.

PHYLLITIS. s. m. Plante qu'on appelle autrement *langue de cerf*, ou *scolopendre*. Voyez Langue de cerf.

PHYLLON. s. m. Espece de mercuriale qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, toutes couvertes d'un coton blanc, rameuses. Ses feuilles sont oblongues, arondies, un peu épaisses, nerveuses, molles, lanugineuses, blanches. Ses fleurs naissent ordinairement sur des pieds qui ne portent que très-rarement des fruits : elles sont à plusieurs étamines, de couleur pâle, soutenuës par un calice à trois ou quatre feuilles. Ses fruits naissent ordinairement sur des pieds qui ne fleurissent pas : ils sont à deux capsules semblables à de petits testicules, & qui renferment chacune une semence presque ronde, plus grosse que celle du pavot, bleuë, d'un goût brûlant. Sa racine est ligneuse, menuë. En Latin *phyllon testiculatum*. C. Bauh. Cette plante est émolliente & laxative. Il y a un autre *phyllon* que C. Bauhin appelle *phyllon spicatum*, & qui differe du precedent en ce que ses fleurs naissent en épis.

PHYMA. s. m. Tumeur des glandes, qui ne differe du phygeton que parce qu'il suppure facilement, & qui dépend de la fermentation du suc nourricier avec la limphe acide; la tumeur est moins petite, moins douloureuse, & la chaleur & la rougeur ne sont pas si grandes. Le *Phyma* arrive souvent aux enfans. S. Hil.

PHYMOSIS. Voyez phimosis.

PHYSETERE. s. m. C'est une espece de baleine, ou poisson testacée, qui en soufflant fait jaillir sa fumée de la hauteur d'une lance, aussi droit que si elle sortoit par une seringue. C'est pourquoi on l'appelle le *Souffleur*. Rabelais parle d'un merveilleux *physetere* comme d'un monstre.

PHYSICIEN. s. m. Qui connoît & qui étudie la nature; qui rend raison de ses effets; qui sçait, ou qui enseigne la Physique. Les *Physiciens* modernes ont bien encheri sur les anciens. Les *Physiciens* n'ont que des veritez toujours un peu sujettes à revision. Font. C'est l'experience qui fait bon le *Physicien*. Les anciens *Physiciens* faisoient dire aux fables des choses de Physique en termes mysterieux. Bib. Univ. Un Philosophe Chrêtien n'est point dispensé d'être *Physicien*. J. des Sç. Anciennement on appelloit les Medecins, *Physiciens* : parceque la Medecine consiste particulierement dans l'observation de la Nature. Les Anglois les appellent encore *Physicians*; les Italiens *Physico*, ou du moins les Apothicaires; car les Medecins faisoient autrefois l'une & l'autre profession. Du temps de Philippes de Valois il n'y avoit qu'un *Physicien* ordinaire en la Cour : & du temps du Roi Jean, il n'y en avoit que trois. Dans la Bible-Guyot & en d'autres vieux Livres les Medecins sont nommez *Physiciens*. On y trouve ces deux vers;

Physiciens *sont appellez*,
Aussi sans sy ne sont-ils point nommez.

physicien, en parlant du College, se dit d'un Ecolier qui étudie en Physique.

PHYSIOGNOMONIE. s. f. Science, art qui enseigne à connoître la nature, le temperament, l'esprit, les inclinations des hommes par la consideration du visage & de l'exterieur. Plusieurs ont écrit de la *physiognomonie*. La *physiognomonie* de B. Porta avec des figures, n'est qu'une compilation de ceux qui l'ont precedé. Voyez ci-dessous Physionomie, qui est plus usité.

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. Qui a rapport, qui appartient à la Physiognonomie. Preceptes *physiognomoniques*.

PHYSIOLOGIE. s. f. Partie de la Medecine, qui apprend à connoître la nature par rapport à la guerison de l'homme. La *physiologie* considere les choses qui composent le corps humain, & qui lui sont necessaires pour ses diverses fonctions.

Ce mot vient du Grec *physis*, *nature*, & de *logos*, *discours*.

PHYSIONOMIE. s. f. Art qui enseigne à connoître l'humeur, ou le temperament de l'homme par l'observation des traits de son visage, & la disposition de ses membres. Il y a des gens qui veulent pousser cet art jusqu'à juger de ce qui doit arriver à ceux dont on juge. Jean Baptiste Porta & Robert Flud ont écrit de la *physionomie*. La *physionomie* est une science assez vaine, mais plus solide que la Chiromance. Le Sophiste Adamantius a écrit des Livres de *physionomie*. André de Lacuna a traduit le Livre de la *physionomie* d'Aristote.

physionomie, se prend quelquefois simplement pour la mine. Cet homme a quelque chose de grand dans sa *physionomie*; c'est-à-dire, dans sa mine. Celui-là a la *physionomie*

sionomie patibulaire, a quelque chose de funeste dans sa *physionomie*. Les mechans qui ont une *physionomie* noble & agréable, démentent & trahissent les promesses que la nature a écrites sur leur front. MONT. On a dit de quelcun, que sa *physionomie* avoit toutes sortes de mauvaises qualitez, horsmis qu'elle n'étoit point menteuse.

PHYSIONOMISTE. s. m. Qui se connoît en physionomie. Un bon *Physionomiste* peut prevoir les maladies.

PHYSIQUE. s. f. Science des causes naturelles, & de leurs effets; qui rend raison de tous les phenomenes du Ciel, & de la Terre: c'est ce qu'on appelle autrement la *Philosophie naturelle*. Les observations faites par la Societé d'Angleterre & par l'Academie des Sciences à Paris ont porté la *Physique* à un haut point de perfection. La *Physique* d'Aristote est peu de chose. Les Anciens ont fait de mediocres progres dans la *Physique*, soit qu'ils ayent negligé le secours des experiences, soit par l'humeur des Grecs incapables d'application. LE CL. Thalès est le premier qui a cultivé la *Physique*, & étudié la conduite, & les secrets de la Nature. L'Histoire naturelle est peut-être la seule *physique* à notre portée. FONT. La *Physique experimentale* doit servir de fondement à la *Physique Sistematique*. Le tems viendra auquel la *Physique* ne sera qu'un recueil des phenomenes assurez de la nature, dont on tombera d'accord que les premieres causes nous sont inconnuës. LE CL. La *Physique* s'éleve jusqu'à devenir une espece de Theologie, parce qu'elle fait admirer la grandeur de l'ouvrier & de l'auteur de l'Univers. FONT. Plusieurs Theologiens peu versez dans l'étude de la *Physique*, ont multiplié si mal-à-propos les miracles, qu'ils se sont attirez un ridicule, qui a quelquefois rejailli sur la Religion. LE SAGE. A cause du peu de progrès que l'on a fait jusqu'ici dans la connoissance des causes, il arrive que la *Physique*, qui devroit nous donner la connoissance des choses, n'est gueres plus qu'une description historique des effets de la nature. ID. Un des plus beaux cotez de la *Physique* est, qu'elle nous apprend l'usage de plusieurs parties de l'Univers, & à justifier la sagesse du Créateur dans leur création. ID. L'avantage le plus solide que l'on retire de la *Physique*, est de se garentir de la Superstition. ID. La *Physique* des Colleges est un pur galimathias. On y appelle aussi *Physique*, la classe où l'on enseigne cette science. Cet écolier va en *Physique*.

PHYSIQUE. adj. m. & f. Naturel; qui concerne la Nature. Un corps *physique* est un corps réel, existant dans la nature. Dieu ne fait rien dans la nature que par des causes *physiques*. J. DES SÇ. Mouvement *physique*. Il n'y a point d'empêchement *physique* à cela. Descartes & Gassendi ont fait de belles experiences *physiques*, des dissertations *physiques*.

PHYSIQUEMENT. adv. D'une maniere réelle & physique. Dans l'Ecole on distingue le *physiquement parlant*, d'avec le *moralement parlant*.

PHYTEUMA. s. masc. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied, divisées en beaucoup de branches. Ses feuilles sont oblongues, obtuses au bout, longues d'environ quatre pouces. Ses fleurs sont à plusieurs feuilles irregulieres, vertes. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des capsules membraneuses relevées de trois coins, longues d'un demi pouce, canelées, & qui renferment des semences presque rondes, noires. En Latin *phyteuma*. J. BAUH. Mr. Tournefort l'appelle *reseda minor vulgaris*.

P I A.

PIAFFE. s. f. Demarche fiere qui marque de la vanité, ou de la magnificence. Dans les joûtes & tournois les Chevaliers marchoient à l'envi avec *piaffe*. Tout son fait n'est que *piaffe*. Ce mot vieillit.

PIAFFER. v. n. Faire *piaffe*. Marcher avec fierté, avec pompe. Il *piaffoit* avec ses beaux habits, avec son grand équipage. On ne le dit gueres que des chevaux qui ont du feu, & de la vivacité, qui s'en portent, qui veulent avancer, quand on les retient, & qui font une espece de danse par une continuelle agitation. Pasquier dit que ce mot étoit moderne de son temps. Il vieillit. L'ACAD.

PIAFFEUR. s. m. Il ne se dit que des chevaux qui s'ébroüent, qui se donnent beaucoup de mouvement, & qui par leur action inquiete marquent beaucoup de feu, & d'ardeur.

PIAILLER. v. n. On disoit autrefois *Piauler*. Ce mot au propre exprime le cri des poussins qui suivent leur mere, qui disent *pio, pio*. Buscon imputa à grand crime à sa mere d'appeller ses poulets, en disant *pio, pio*, à cause que c'étoit abuser d'un nom de Pape, *Pie*.

Ce mot vient du Latin *pipillare*.

PIAILLER, se dit plus ordinairement en parlant du cri continuel des femmes & des enfans. Cette femme ne fait tout le jour que *piailler* après sa servante, après son mari. Cette femme a quatre enfans qui *piaillent* autour d'elle. On dit aussi d'un mechant Avocat, qu'il a *piaillé* toute la matinée au Barreau. Ce mot est bas, & ceux qui suivent aussi.

PIAILLERIE. s. f. Crierie importune. Il faut quitter cette maison, on ne peut souffrir les perpetuelles *piailleries* des locataires. Il est du stile familier.

PIAILLEUR, EUSE. subst. Qui piaille. Cet Avocat n'est qu'un *piailleur*, qui ne fait que piailler, & qui ne dit rien de bon. Il est du stile familier.

PIASTRE. s. f. L's se prononce. Piece de huit. Les Portugais l'appellent *Pataca*. C'est un nom qu'on donne en Espagne à une monnoye d'argent, qui vaut un écu, monnoye de France, comme les richedales, patagons, &c. Les *piastres* du grand poids valent 4. L. Cette monnoye se fabrique en Amerique, & aussi dans plusieurs Etats de l'Europe; elle a cours dans les quatre parties du monde. En Espagne on met de la difference entre les *piastres* de feuille, du Mexique, & du Perou. A Rome les *piastres* qui valent dix Jules & les *demi piastres* ont un grand cours. Une *piastre* est l'écu Romain.

PIAUTRE. s. m. Mot offensant du petit peuple de Paris. Envoyer quelcun au *piautre*, c'est l'envoyer promener d'une maniere meprisante, & injurieuse.

P I C.

PIC. subst. masc. Vieux mot qui signifie montagne, comme *puy*, *puech*, & *pesch*, & qui est encore en usage dans des noms de lieux des Provinces du midi de la France.

On le dit encore de certaines montagnes isolées, hautes, & en pain de sucre. Le *Pic* de Teneriffe: c'est la plus haute montagne du monde: elle est dans l'Isle de Teneriffe, une des Canaries; on dit que personne n'a pu arriver jusqu'au sommet, parceque l'air y est trop subtil, & n'est pas propre pour la respiration. On l'apperçoit en mer de 40. lieuës loin, & sa hauteur perpendiculaire est de deux milles & demi.

Ce mot vient de l'Espagnol *pico*, qui signifie *montagne*.

PIC, ou PIC-VERT. Voyez l'article qui suit.

PIC-VERD. subst. masc. Prononcez *Pivert*, ainsi que quelques-uns l'écrivent. Petit oiseau qui a le bec long & dur, qui perce l'écorce des arbres. Quelques-uns le nomment *loriot*. Les autres disent que c'est une espece de corneille. Le *pic-verd* prend sa nourriture par le moyen de sa langue, qu'il allonge de trois ou quatre pouces dans les fentes & trous des arbres, parce que l'os hyoïde, auquel elle est attachée, la suit & sort aussi hors du bec. Elle a un petit aiguillon pointu avec lequel il prend les vermisseaux ou autres insectes dont il se nourrit. Ses jambes sont courtes & robustes, ses pieds garnis d'ongles

gles forts & pointus, sa queuë est droite & dure. Il fait son nid dans le creux des arbres si artistement, qu'un Geometre auroit peine à mieux observer les proportions. Il grimpe aux arbres comme les chats. Il habite ordinairement dans les pays chauds. Il y a des *piverts* de plusieurs sortes, tant pour la grosseur que pour le plumage. Quelques-uns distinguent entre *pics* & *piverts*; mais on croit que cette distinction n'est point fondée, & que c'est le même oiseau : au moins l'Academie est de ce sentiment. Elle dit *pic* ou *pic-vert*, ou *pivert*. Les Fables anciennes disent que Picus, Roi des Latins, a été changé en *pic-verd*.

Ce mot vient de *picus viridis*. Il y a pourtant de ces oiseaux qui sont rouges, jaunes, gris, & noirs.

PIC, est aussi un instrument pointu & aceré, attaché à un manche, qui sert aux Maçons, Terrassiers, & Pionniers à ouvrir & remuer la terre. Sans songer au peril, ils abbatent le mur à coups de *pics* & de pieux. VAUG.

Nicot dit que de la dureté du bec du *pic-verd* sont venus les mots de *pic* de Maçon, *pique*, *piquer*, & *picoter*.

PIC, se dit aussi au jeu du Piquet, quand le premier qui jouë peut compter 30. points, sans que son adversaire en compte aucun, car alors il en compte 60. au lieu de 30. Le *repic*, c'est quand on compte 30. sur table sans joüer les cartes; alors on compte 90.

On le dit quelquefois au figuré, Faire *pic* & *repic*; pour dire, Avoir grand avantage sur un autre. Vous allez faire *pic* & *repic* tout ce qu'il y a de galant à Paris. MOL.

Philis, contre la mort vainement on chicane;
Tôt ou tard qui s'y jouë est fait pic & capot. BENS.

PIC. s. m. Mesure de longueur. Le *pic* de Constantinople fait trois cinquiemes de l'aune de Paris, ou 2. pieds, 2. pouces, 2. lignes, & 4. points.

PIC, se dit en termes de Marine. *Pic à pic*, c'est-à-dire, à plomb, ou perpendiculairement. Etre *à pic* sur un ancre, c'est-à-dire, que le vaisseau est perpendiculairement sur cette ancre, & qu'elle est degagée du fond. Des sauts à *pic*, c'est quand il se trouve un rocher escarpé, ou un saut dans une riviere, où toute l'eau tombe de haut en bas comme dans une cascade, ainsi qu'il s'en trouve dans de grandes rivieres de l'Amerique. On dit par plaisanterie, Le vent est à *pic*, pour dire, qu'on ne sçait d'où il vient ou qu'il souffle perpendiculairement.

PICA. s. m. Appetit depravé qui fait desirer des choses absurdes & incapables de nourrir, comme des charbons, des cendres, du plâtre, du sel, de la chaux, de la craye, du vinaigre, du poivre, & une infinité d'autres semblables. Le *pica* est fort ordinaire aux filles & sur tout aux femmes grosses. Les hommes y sont plus rarement sujets. Il vient, suivant la plupart des Medecins, des mauvais levains de l'estomac qui depravent l'appetit: à quoy on peut ajoûter le dereglement de l'imagination, causé par de mauvais exemples, ou par des prejugez ridicules.

PICARD, ou PICARDE. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Picardie, Province de France. Les *Picards* sont prompts. On dit, un bon *Picard*, pour dire, un homme droit, tout rond, qui n'entend point finesse.

PICARDANT. s. m. On appelle ainsi une sorte de muscat à Montpellier, parcequ'il est piquant, & ardent.

PICARDE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe panachée de rouge & un peu de gris de lin sur du blanc. MOR.

PICARDE. Terme de Fleuriste. Anemone nommée par quelques-uns, Junon. Elle est blanche, mélée de couleur de fleur de pêcher, tant en sa peluche, qu'en ses grandes feuilles; elle produit de grandes fleurs. ID.

PICAREL. s. m. Espece de Haran ou petit poisson de mer blanc. On l'appelle à Marseille *Hieret*, comme qui disoit petit Haran, & en Espagne & en Languedoc, *Picarel*, parce qu'ayant été fumé comme les autres Harangs, il pique la Langue quand on le mange.

PICAVERET. s. m. Sorte de linote.

PICEA. s. m. Espece de sapin, qu'on appelle autrement pesse. Voyez SAPIN.

PICHOLINE. s. f. Espece d'Olives. Voyez OLIVE.

PICO. S. m. Petit animal du Peru fort incommode: il entre insensiblement dans les pieds entre cuir & chair, où il se nourrit & devient gros comme un pois, & ronge ensuite la partie si on n'a pas soin de l'arracher. Comme il est plein de petits œufs comme des landes, si on le creve en l'arrachant, ces landes qui se repandent dans la playe produisent plusieurs autres.

PICOLETS. s. m. Les Serruriers nomment *picolets* les petits crampons qui tiennent le pêne dans la ferrure.

PICORE'E. s. f. Petite guerre, pillage que font des soldats qui se detachent de leurs corps: ce qu'on appelle aussi *aller à la maraude*. Montagne se jette sur toutes sortes de sujets comme à la *picorée*. OE. M. Ce mot est moderne, & n'est en usage que du dernier siecle. PASQ.

PICORER. v. n. Aller à la guerre à la derobée pour faire quelque petit butin. On le dit plus ordinairement des Officiers, ou valets qui font des profits injustes sur les choses qui leur passent par les mains. Le Receveur *picore* sur tout l'argent qu'il donne, ou qu'il reçoit. Ce Maître d'Hostel *picore* sur tout ce qu'il achete.

PICOREUR. s. masc. Soldat qui va à la picorée. Dans les passage des trouppes on a de la peine de se deffendre des *picoreurs*.

On le dit aussi fig. Cet Ecrivain est un grand *picoreur*, qui s'approprie les pensées & les inventions d'autrui.

PICOT. s. m. Petite pointe qui reste sur le bois, lorsqu'on en arrache quelque branche, ou qu'il n'a pas été couppé nettement. On a de la peine à marcher dans les bois couppez depuis peu, à cause des *picots* qui blessent les pieds.

PICOT, en termes de Marine, est une espece de rets ou filet dont on se sert sur les côtes de Normandie, & qui est plus petit que la drege, dont les mailles sont reglées dans le titre 3. liv. 5. de l'Ordonnance de la Marine.

PICOT, est aussi une petite engrêlure qu'on fait à l'extremité des dentelles. On a renvoyé ce mouchoir à la remplisseuse pour y faire des *picots*.

PICOTE', ÉE. adj. Marqué de petite verole. Visage *picoté*. On dit aussi, Une étoffe *picotée* de vers.

PICOTÉ, en termes de Blason signifie aussi, Marqueté. On le dit principalement de la truite, pour la distinguer des autres poissons.

PICOTEMENT. s. m. Il ne se dit qu'au propre, pour signifier une certaine impression facheuse qui se fait sur la peau, sur les membranes, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'exterieur. Sentir des *picotemens* en la gorge dans la poitrine, sur la peau, par tout le corps.

PICOTER. v. act. Il se dit au propre d'une certaine impression fâcheuse qui se fait ou sur les membranes ou sur la peau, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chose d'exterieur. Une pituite qui *picote* les membranes de la poitrine. Des serositez qui *picotent* la peau.

PICOTER, se dit encore des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. Les oiseaux ont tout *picoté* ces fruits.

PICOTER, se dit aussi figurément pour, Harceler, Attaquer souvent quelcun par des paroles dites avec malignité; quereller quelcun doucement & insensiblement avec de petits reproches & injures qui ne vont pas jusqu'à une rupture ouverte, mais dans lesquels on a pour but de fâcher. Les femmes jalouses sont sujettes à se *picoter*.

PICOTERIE. s. f. Petits reproches couverts, ou attaques qui offensent, sans qu'il semble qu'on veuille quereller ouvertement. Des *picoteries* on vient bien souvent aux mains. Il m'attaque tous les jours par cent *picoteries*. Il ne se dit qu'au figuré.

PICOTIN. s. m. Petite mesure d'avoine qui tient le quart d'un boisseau de Paris. Le *picotin* contient 4. litrons.

PIE.

PIE. s. f. Oiseau blanc & noir, de la grosseur d'un pigeon, qu'on apprivoise, & à qui on apprend à parler. Son bec est gros, long, pointu, fort robuste, noir, sa langue est large; ses plumes sont noires & blanches; sa queuë est longue. Il est vorace, il se nourrit de chair, de fromage, de fruits. Il est d'un temperamen fort chaud & vif. Il se defend à toute outrance avec son bec quand on le veut prendre, ce qui en rend la chasse fort divertissante. Il y a plusieurs especes de *pie*. La *pie* cause beaucoup. Qui a appris aux *pies* à essayer de parler comme nous? c'est la faim. Le Cl. Dans l'équippage de chasse du Roi il y a un vol de la *pie*, & des oiseaux destinez pour prendre des *pies*. On se sert du Tiercelet de Faucon. Quand la *pie* part, les Chasseurs crient *houya*, *houya*. Il y a dans la Fauconnerie du Roi un Capitaine Chef & autres Officiers du vol de la *pie*.

PIE GRIECHE, est une espece de *pie* sauvage de couleur cendrée, que quelques-uns croyent être celle que les Latins appellent *pica Græca*, comme qui diroit *griaysche*.

Aldrovandus rapporte plusieurs de ses noms en diverses langues. En François *pie*, *agasse*, *antroüelle*, & *Jacquette Dame*; en Savoyard *matagassi*; en Italien *gazza*, *gazzuola*, *gazzara*; en Espagnol *picaza*, *pega* & *picata*; en Latin *pica glandana*; en Grec *kitta*, *sitta*, *kissa*, *poikilis*; en Hebreu *zarsa*; en Alleman *atzel*, *aegerssen*, *aglaster*, *elgaster*, & *agerluster*, du Latin *agrilustra*; en Anglois *pie*, *magpy*; en Sclavon *strakanel*, *kisistela*.

PIE, est aussi un oiseau qui a le bec, les pieds & les jambes rouges, qui n'a que trois doigts à chaque pied, & qu'on appelle autrement *beccasse de mer*.

On dit proverbialement, Causer comme une *pie* borgne, comme une *pie* denichée. On dit aussi, Larron comme une *pie*; car c'est un oiseau qui cache tout ce qu'il trouve, & qui aime sur tout à prendre l'or & l'argent, les bagues, les perles, & les autres matieres luisantes, d'où vient qu'elle a aussi été appellé *monedula*, *à surripiendis monetis*, comme dit Vossius après Pline. On dit aussi d'une femme criarde & de mauvaise humeur, que c'est une *pie grieche*. On appelle, Fromage à la *pie*, une espece de fromage blanc écremé. L'Acad.

PIE. s. f. Se dit aussi d'une grillade faite d'une épaule de mouton, lorsqu'après l'avoir mangée en partie, on en envoye griller les os avec le peu de viande qui y reste. Faire une *pie* d'une épaule de mouton. L'Acad.

En termes de Manege on appelle *pie*, un cheval qui a des marques de poil blanc sur un autre poil. Il y a des *pies bayes*, des *pies alsans* & des *pies noirs*, qui sont les plus ordinaires. On l'appelle *pie*, parcequ'il est d'ordinaire blanc & noir comme une *pie*.

PIE. s. m. & f. Nom d'homme & de femme. Antonin *Pie* succeda à l'Empereur Hadrien. Il y a cinq Papes qui ont porté le nom de *Pie*. *Pie* a été le surnom du premier des Antonins Empereurs; Antonin *Pie*, & quelquefois il s'appelle simplement *Pie*. Sainte *Pie* fut martyrisée à Ficarie près de Carthage.

PIE. adj. f. qui ne se dit qu'au Palais en cette phrase: Oeuvres *pies*: ce sont des legs, aumônes ou charitez destinez au service de Dieu, ou au soulagement du prochain, comme fondations d'Eglises, d'Hôpitaux, de Colleges, rachat d'esclaves, delivrance de prisonniers, &c. Les legs d'un testament faits pour œuvres *pies*, ou pour causes *pies*, subsistent, quoique le testament soit cassé.

PIE MERE. s. f. Terme d'Anatomie. Membrane ou peau delicate qui couvre immediatement le cerveau. Les Medecins distinguent la *pie mere* de la *dure mere*.

PIECA. adv. Vieux mot. Autrefois, jadis; comme qui diroit, Il y a une bonne piece de tems: *piece a*, on doit sousentendre *de tems*.

PIECE. s. f. Individu de chaque chose. Une *piece* de drap, de velours, de toile, de ruban. Coupper un manteau à la *piece*. Cette *piece* tire tant d'aunes. Ce beau fruit a été acheté à la *piece*, & non au quarteron. Une *piece* de monnoye. Je voudrois bien avoir le change, la monnoye de ma *piece*. En cette hôtellerie on paye par *pieces*, ou par tête, comme l'on veut. Ce debauché vend tous ses meubles *piece à piece*.

On dit aussi, Des *pieces* d'artillerie, *pieces* de campagne, de batterie de 24. livres, de 8. ou 10. livres de boulet. On appelle aussi *pieces detachées*, les demi-lunes, ravelins, &c. Des *pieces* de vin, de cidre, de biere; pour dire, des muids, des tonneaux. Il y a 100. *pieces* de chevaux dans ce haras, dans cette écurie, de cent pistoles la *piece*.

Ce mot vient du Latin *pecia*, ou *pessia*, comme montre Martinius; ou de *pitacium*, qui se trouvent dans les Auteurs Latins. Men.

PIECE, se dit aussi d'une partie d'un tout, soit qu'elle soit unie, ou separée. Une *piece* de tapisserie fait partie d'une tenture. Une *piece* de lard, une *piece* de bœuf tremblante. La raison est la principale *piece* qui constituë l'homme. Les Detailliers vendent les choses par *pieces*, par le menu.

PIECE, se dit aussi de ce qui est usé, taillé, dechiré, ou raccoûtré. Cet habit est vieux, il est plein de trous & de *pieces*. Les habits de la Friperie sont faits de *pieces* & de morceaux. Un malade de lepre, de scorbut, tombe par *pieces*.

On dit en ce sens, qu'une armée a été taillée en *pieces*, mise en *pieces*; pour dire, defaire, detruite. On dit aussi d'un medisant, qu'il a taillé en *pieces* la reputation d'une personne, qu'il l'a dechirée de toute sa force, qu'il est mordant, qu'il emporte la *piece*. On dit à la guerre, qu'une Cavalier est armé de toutes *pieces*; pour dire, de pied en cap.

PIECE, se dit aussi d'un heritage. Il a 50. arpens de terre tout d'une *piece*. Il a plusieurs *pieces* de pré dans cette prairie, plusieurs *pieces* de vignes dans ce vignoble. Cette metairie est difficile à exploiter, elle consiste en trop de menuës, de petites *pieces*.

PIECE, au jeu d'Echecs, se dit du Roi, de la Dame, des Fous, des Chevaliers, & des Rocs. La Dame est la meilleure *piece* du jeu. Je ne sçaurois jouër contre lui qu'il ne me donne une *piece*, une demi-*piece*. Il m'a pris une *piece* franche. C'est un vilain jeu de faire *piece* pour *piece*, quand il n'en revient aucun avantage.

PIECE, signifie aussi une somme d'argent. Il faut sacrifier une *piece* de mille écus pour sortir de ce mechant procès. On a donné la *piece* à ce Greffier pour lui faire changer l'arrêt, c'est-à-dire, on l'a corrompu par argent.

PIECE, se dit aussi des morceaux de bois, ou d'étoffe qu'on applique sur quelque chose. On fait des tables, des buffets, & autres *pieces* de Menuiserie, de *pieces* rapportées de divers bois. On relie des livres en compartimens de plusieurs *pieces* de cuir de differentes couleurs qui sont collées. Ce Vitrier a fourni tant de *pieces*, tant de quarreaux de verre pour raccommoder ces chassis. Les Anciens mirent *piece* sur *piece* à la navire d'Argo pour la conserver long-tems. La *piece* de bois de charpente reduite suivant les Us & Coutumes de Paris doit avoir 72. pouces de long sur six pouces d'équarrissage. Le bois pour cet effet doit être bien équarri. Les Marchands de bois vendent le bois de charpente au cent de *pieces* reduit selon cette mesure.

PIE-

PIECE, se dit aussi des ouvrages de l'art, & des compositions. Le Colosse de Rhodes étoit une merveilleuse *piece*. Le Jugement de Michel Ange est une belle *piece* de peinture. On le dit aussi d'une composition en prose, en vers, ou en Musique. L'Apologie de Balsac est une belle *piece* d'éloquence. Les Horaces, le Cinna de Corneille, le Mithridate, le Britannicus, l'Iphigenie &c. de Racine, sont de belles *pieces* de theatre. Les Odes de Malherbe sont de belles *pieces* de Poësie. Moliere a fait de belles *pieces* Comiques. C'est la coutume qu'à nous autres Beaux-Esprits, les Auteurs viennent lire leurs *pieces* nouvelles pour nous engager à les trouver belles, & à leur donner de la reputation. MOL. Voilà une belle *piece* de luth, de thuorbe, de clavessin.

PIECE, est aussi un morceau d'étoffe que les femmes mettent au devant de leurs corps de juppes, quelquefois par ornement, quelquefois par ménage, pour conserver leurs habits, comme les Marchandes.

En termes de Blason on appelle *pieces honorables* de l'Ecu, le chef, la fasce, le pal, la bande, la barre, la croix, le sautoir, le chevron, & generalement celle qui peut occuper le tiers de l'Ecu, quand elle est seule, en quelque sens que ce soit.

PIECE, en termes du Palais, se dit de tout ce qu'on écrit & produit en un procès pour le mettre en état, & justifier de son droit. On fait un inventaire de production pour l'induction & la conservation de ses *pieces*. Cet Avocat est chargé de mon sac, de mes *pieces*. Un Procureur n'a point droit de retention de *pieces*, si ce n'est de celles d'instruction des procedures pour se faire payer de ses frais. On peut faire collationner & compulser toutes sortes des *pieces* publiques. On s'inscrit en faux contre des *pieces* decisives. La fausseté paroît à l'inspection de la *piece*. Les *pieces* nouvellement recouvertes sont quelquefois un moyen de requête civile.

En termes de Chasse on dit qu'un oiseau, qu'un chien sont tout d'une *piece*; pour dire, qu'ils sont tout de la même robbe, ou de la même couleur. Le lanier est souvent tout d'une *piece*.

Etre tout d'une piece, se dit aussi figurément & bassement, pour, Etre franc & sincere; n'avoir aucun égard, aucune complaisance; ne sçavoir point s'accommoder au tems, ni aux personnes. Cet homme ne vous trompera point, il vous dira franchement sa pensée; il *est tout d'une piece*. Un homme *tout d'une piece* releve chagrinement les railleries qu'on fait de lui. LA BRUY. Les hommes quand ils sont ensemble sont ordinairement *tout d'une piece*. LE CH. DE M.

Etre tout d'une piece, se dit aussi pour, Etre trop droit, trop contraint; n'avoir pas la taille libre & degagée. C'est une grande fille *toute d'une piece*.

PIECE, se dit proverbialement en ces phrases. Il fait comme les Chauderonniers, il met la *piece* auprès du trou. On dit aussi, C'est l'ordinaire, la *piece* de bœuf. On appelle aussi un aloyau, la *piece de huit heures*, parcequ'elle est bonne pour le dejeûner. On dit aussi d'une grosse personne & stupide, que c'est une bonne *piece* de chair. On dit aussi de celui qui a une forte protection en Justice; que c'est la meilleure *piece* de son sac. On dit d'une personne rusée, ou maligne, C'est une bonne *piece*, une méchante *piece*. On dit aussi, Jouër *piece* à quelcun, lui faire une *piece* sanglante; pour dire, lui faire quelque supercherie, quelque affront, ou raillerie, lui causer quelque dommage. M. de Vaugelas blâme extrêmement cette phrase, *faire piece*. Mrs. de l'Academie l'approuvent, & l'usage l'a établie. On dit faire *piece*, & faire une *piece*. Je lui ferai *piece*, il m'a fait une vilaine *piece*. On dit quand on a eu bon marché de quelque heritage, qu'on l'a eu pour une *piece* de pain. On dit aussi par menace, qu'on accommodera un homme de toutes *pieces*; pour dire, qu'on l'étrillera bien. On dit aussi populairement, Il y a bonne *piece* que j'attends; pour dire, Il y a long tems. On dit aussi des *pieces* d'or rompuës, des *pieces* de viande couppées, que les *pieces* en sont bonnes; pour dire, qu'il n'y a rien à perdre.

PIED. s. m. Partie double de l'animal, qui lui sert à se soutenir & marcher. L'homme & les oiseaux n'ont que deux *pieds*. La plupart des animaux terrestres ont quatre *pieds*. La plupart des insectes ont un grand nombre de *pieds*. Les serpens n'ont point de *pieds*, ils rampent sur la terre. Les Marchands font accroire que les oiseaux de Paradis n'ont point de *pieds*, ce sont eux qui les couppent. Les écrevisses ont douze *pieds*. Les araignées, les mittes, les polypes ont huit *pieds*. Les mouches, les sauterelles, les papillons ont six *pieds*. Les singes, les loups, la marmote marchent sur les *pieds* de derriere. Berthe, femme de Pepin le Bref, étoit surnommée Berthe *au grand pied*.

On retranche souvent le *d* qui ne sert que pour marquer l'étymologie, & qu'on ne prononce pas; c'est pourquoi les Poëtes le font rimer avec *ie*.

L'Ane disoit au Loup, je suis estropié;
L'Ane au milieu du front lui lâche un coup de pié. BENS.

Du Latin *pes, pedis*.

En Autourserie on dit, Le *pied* d'un autour & d'un épervier; au lieu qu'en Fauconnerie on dit, La *main* de l'oiseau, du faucon.

PIED, entant qu'il appartient à l'homme, se lie avec plusieurs mots en diverses significations. On dit, Lâcher le *pied*; pour dire, Reculer, se deffendre mal: Gagner au *pied*; pour dire, Prendre la fuite. On dit aussi, qu'on ne peut mettre un *pied* devant l'autre; pour dire, Etre foible, ne pouvoir marcher. On dit, Mettre *pied* à terre; pour dire, Descendre de cheval; Avoir le *pied* à l'étrier; pour dire, Etre prêt à partir. Prendre au *pied* levé, c'est-à-dire, sur le champ, sans delai. Le Centenaire trouve mauvais que la mort le prenne au *pied* levé. LA MOTTE. On dit aussi, Trouver *pied*, prendre *pied*; il y a *pied* là, lorsqu'on trouve le fond de la riviere, & qu'il n'est pas besoin d'y nager. On dit aussi, Examiner un homme depuis les *pieds* jusqu'à la tête, l'armer de *pied* en cap. On dit aussi, qu'il sent le *pied* de Messager; pour dire, qu'il pût; & on appelle *pieds pourris*, ceux qui ont toûjours les *pieds* dans l'eau, comme ceux qui conduisent les trains de bois flotté. On dit qu'un homme a le *pied* marin; pour dire, qu'il supporte aisément la fatigue de la mer, qu'il ne craint point la mer, qu'il est ferme sur ses *pieds* malgré l'agitation du vaisseau. On appelle *pied-plat*, un rustre, un homme de rien qui a des souliers tout unis, & tout plats, comme en portent ordinairement les païsans.

... On sçait que ce pied-plat
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde. MOL.

Les Grecs l'appellent *platupous*; & les Latins *pedos*, ou *plancus*, comme si ces gens-là avoient les pieds larges comme des planches. Avoir le *pied* bot, c'est un nom general qu'on donne à un *pied* estropié ou mal tourné, soit qu'il soit tourné en dedans, ce que les Latins appellent *varus*; soit qu'il soit tourné en dehors, ce que les mêmes appellent *valgus*. Avoir des cors aux *pieds*, c'est-à-dire, des calus ou des durillons. Porter le *pied* en avant, tourner bien le *pied*. Attendre de *pied* ferme. En termes d'Escrime, se battre de *pied* ferme, c'est se battre sans avancer ni reculer. Un appartement de plein *pied*; & au figuré, Un galant de plein *pied*.

Le *pied*, en termes de Medecine, se prend depuis la jointure de la hanche jusqu'au bout des orteils, comme la main se prend depuis l'épaule; & il se divise pareillement en trois parties, sçavoir la *cuisse*, la *jambe*, & le *pied* proprement dit. Ses os sont l'*os de la cuisse*, le *grand* & *le petit focile* pour la jambe, & ceux du tarse, du metatarse & des

des doigts. Ses arteres sont des rameaux de l'artere crurale. Ses veines vont se terminer à la veine crurale : il y en a six principales qui sont la *saphene*, la *grande* & la *petite ischiadique*, la *musculé*, la *poplitée*, ou *jarretiere*, & la *surale*. Le *pied* a quatre gros & notables nerfs qui s'épandent par toute sa substance, & qui viennent des trois paires inferieures des lombes, & des quatre superieures de l'os sacré.

Le petit *pied*, ou le bout du *pied*, qui est le *pied* proprement dit, a trois parties, sçavoir le *tarse*, ou le *cou du pied*, le *metatarse* ou l'*avantpied*, & les *doigts* ou *orteils*. C'est lui qui est la base ou le pilier qui soutient tout le poids du corps, & est le vrai instrument du marcher. La partie de derriere s'appelle l'*os du talon*, en Latin *calx* ou *calcaneum*. Le dessous s'appelle la *plante du pied*, la *sole*, la *semelle*. Les deux éminences d'os, qui sont au bas de la jambe, s'appellent *les chevilles du pied*.

En termes de Blason on appelle le *pied* de l'Ecu, sa pointe ou partie inferieure : & on dit qu'un animal est en *pied*, quand il est posé sur ses quatre *pieds*. On dit aussi, *Pied couppé* & *pied nourri*, en parlant d'une fleur de lis dont il ne paroît que les trois fleurons, & dont le pied qui est au dessous est retranché. Et on appelle *pied fiché*, celui qui est pointu & propre à ficher en terre.

Pied fourché, se dit des animaux qui ont le *pied* fendu en deux seulement, comme les bœufs, les cochons, les moutons, les chevres, &c. Les Hebreux n'osoient manger la chair que des animaux qui avoient le *pied fourché*, & qui ruminoient. Le *pied fourché* est aussi une ferme d'un impôt qu'on leve aux portes de quelques villes sur les animaux au *pied fourché* qui s'y consument. La ferme du *pied fourché* est differente de celle du *pied rond*.

On appelle des *pieds* de cochon assaisonnez, des *bas de soye*. On appelle *petits pieds*, la volaille, le menu gibier. Les Ecrivains appellent une écriture menuë & malfaite, des *pieds des mouche*.

Pied de cheval. C'est la partie de la jambe depuis la couronne jusqu'au bas de la corne. Le *pied* gauche s'appelle le *pied du montoir*, & le droit, le *pied hors du montoir*. On dit qu'un cheval a le *pied gras*, quand il a la corne foible & mince, lorsqu'il est difficile à ferrer ; qu'il a le *pied usé*, qu'il a le *pied mauvais*, qu'il a le *pied derobé*, lorsqu'il a peu de corne, ou qu'il l'a usée pour avoir marché *pied nud*, c'est-à-dire, deferré ; qu'il a le *pied comble*, lorsque sa sole est arrondie pardessous, & qu'il a besoin d'un fer vouté.

Pied neuf, se dit d'un cheval à qui la corne est revenuë; après que le sabot lui est tombé ; auquel cas ils ne vaut rien que pour le labour. Le *petit pied* est un os spongieux renfermé dans le milieu du sabot, & qui a toute la forme du *pied*. On dit aussi, Remettre un cheval sur le bon *pied*, galopper sur le bon *pied*, quand on le fait aller uniment & sur les mêmes *pieds* qu'il a commencé de partir. On dit aussi, Parer le *pied* d'un cheval ; pour dire, Enlever la corne du cheval avec un boutoir, autant qu'il est necessaire pour le bien ferrer.

Pied, se dit aussi des plantes & des arbres. Il y a tant de *pieds* d'œillets, tant de *pieds* d'anemones. Il y a tant de *pieds* d'arbres fruitiers dans ce jardin, tant de *pieds* d'arbres dans cette forêt. On appelle *pieds corniers*, les gros arbres qui sont dans les encognûres des ventes qui se font dans les forêts, & qui se marquent par le Gardemarteau. *Pied cornier* se dit aussi des longues pieces de bois qui sont aux encognûres des pans de charpente. On le dit aussi des quatre principales pieces qui font l'assemblage du bateau, d'un carrosse, qui soutiennent l'imperiale, & où l'on attache les mains, où l'on passe les soupentes.

Pied, se dit aussi des choses tout-à-fait inanimées. Le *pied* des Alpes, d'une montagne, d'un rocher. Le *pied* d'une escabelle, d'une table, d'un bahut. Le *pied* d'un clavessin, d'un buffet, d'une platine. Le *pied* d'une lunette, d'un graphometre, sur lequel on pose sa genouillere pour faire des observations. On appelle aussi le *pied* d'une dentelle, une petite dentelle qu'on coud à une plus grande pour la faire mieux paroitre. On dit aussi, qu'un homme a le nez fait en *pied* de marmite, quand il l'a retroussé.

Pied, en termes d'Architecture, se dit premierement des murs. Le *pied* de la muraille, c'est l'escarpe. On a percé le fossé, on est au *pied* de la muraille. On a sappé ce bastion par le *pied* : ce qui se dit aussi au figuré d'un raisonnement dont on a detruit le principe. On dit à la paume, Chasse au *pied*, on entend du mur. Coup de *pied*, est lorsque la balle tombe au *pied* de la muraille, en sorte qu'elle ne double point, & ne peut être relevée.

Pied, se dit aussi d'un talus, d'un penchant qu'on donne à des ouvrages pour les soutenir, & particulierement quand ils sont de terre. Ce rempart n'a pas assez de *pied*, de talus, il s'éboulera. On dit aussi, qu'il faut donner *pied* à une échelle, l'éloigner de la muraille pour y monter sûrement.

On dit en Jurisprudence, Le *pied* saisit le chef, c'est-à-dire, ce qui est à la superficie appartient à celui à qui est le fond de terre, le sol. Un édifice, par exemple, suit le droit du sol sur lequel il est assis. La Coutume de Châlons, Art. 143. interprete cette sentence autrement ; à sçavoir que chacun peut élever son édifice sur la place tout droit, à plomb & à ligne, si haut que bon lui semble, & contraindre son voisin de retirer chevrons, & toutes autres choses portant sur la place, par quelque tems que les choses ayent été en cet état, & fût-ce de cent ans. De Laur.

Pied de fief, en Jurisprudence feodale, se dit d'un fief depecé & demembré, dont il est fort parlé en la Coutume de Touraine.

Pied, se dit aussi en parlant de ce qui est debout. Il a fallu être sur *pied* toute la nuit, pour veiller ce malade, ou à cause de cette alarme. Soyez sur le pied demain dès cinq heures ; pour dire, Levez-vous matin. Il se leva en *pied* pour haranguer.

On dit aussi d'un Courtisan, qu'il est obligé de faire le *pied* de gruë ; pour dire, qu'il faut qu'il se tienne toûjours debout ; qu'il fait le *pied* de derriere, quand il fait la reverence ; & burlesquement, qu'il faut qu'il fasse le *pied* de veau, quand il est obligé d'aller saluer quelque Grand. On dit aussi, qu'on n'a pas mis le *pied* dans une maison ; pour dire, qu'on n'y est point entré depuis un tel tems. On dit aussi de celui qui s'opiniâtre à demeurer dans un logis, qu'il n'en veut sortir que les *pieds* devant, c'est-à-dire, étant mort.

On dit en ce sens & en termes de Guerre, Mettre une armée, des trouppes sur *pied* ; pour dire, les lever & les entretenir. Un Capitaine, un Lieutenant en *pied*, c'est-à-dire, qui subsiste, qui n'est point reformé. On dit aussi, Des Compagnies, des Regimens de gens *de pied* ; pour dire, de l'Infanterie. On appelle aussi, Un valet de *pied*, celui qui sert & qui suit à *pied* le Roi & les Princes.

On dit, en termes de Marine, que des marchandises sont en *pied* ; pour dire, qu'elles sont encore en nature, & qu'un Marchand les peut revendiquer en payant les frais du sauvement. On dit aussi, qu'un vieux château, un bâtiment sont encore sur *pied* ; pour dire, qu'ils subsistent, qu'ils ne sont point abattus.

Pied. Mesure imitée de la longueur du *pied* de l'homme ; & qui est differente en differens pays & lieux. On s'en sert à mesurer les superficies & les solides. On donne le nom de *pied* à certain instrument en forme de petite regle, qui a la longueur de cette mesure, & sur lequel ses parties sont gravées. Le *pied de Roi*, comme la plûpart des autres *pieds*, a douze pouces, ou 144. lignes, chaque pouce étant de 12. lignes. On l'appelle *pied de Roi* par-

parceque la mesure en est reglée par l'autorité du Roi. Un *pied quarré* est la même mesure en longueur & en largeur, qui fait 144. pouces de superficie. Un *pied cube* est la même mesure selon les trois dimensions. Le *pied cube* à 1728. pouces cubes. Le *pied Grec* ou le *pied Olympique* étoit un peu plus grand que le *pied Romain*. Le *pied Romain* se divisoit en 12. onces, c'est-à-dire, 12. pouces. M. Cassini a supputé qu'il revenoit à 11. pouces ½ du pied de Paris. On l'appelloit *pied du Capitole*. Le *pied Rhenan*, ou le *pied de Leiden*, est celui qui sert de mesure presque par tout le Septentrion. Sa proportion avec le *pied Romain* est comme de 950. à 1000. Voyez Casimir Polonois, qui dans sa Pyrotechnie a fait la reduction au *pied Rhenan* de tous les autres *pieds* des plus fameuses villes de l'Europe. Le *pied* de Londres & de toute l'Angleterre est d'onze pouces 4. lignes & demie, de notre *pied* de Roi. Le *pied de Nord-Hollande*, qui comprend Amsterdam, est d'un peu moins d'onze pouces. Le *pied de Wesel*, dont on se sert à Dordregt pour le grand commerce de bois qui s'y fait, & dont on se sert pareillement pour la jauge de tous les bâtimens qui naviguent sur les eaux internes, afin de connoitre dequel port ils sont, est d'un peu plus d'onze pouces. On verra par la Table suivante la porportion de plusieurs *pieds* de differens païs: elle est tirée du *Traité de la grandeur & de la figure de la Terre* par M. Cassini. Le *pied de Paris* se divise en douze pouces, & chaque pouce en 12. lignes ; & si on suppose chaque ligne divisée en 10. parties, on aura les proportions des *pieds* suivans.

Le pied de Paris ou de Roi	de - - -	1440.
Le pied du Rhin ou de Leide	de - - -	1390.
Le pied de Londres &c. -	de - - -	1350.
Le pied de Suede - - - -	de - - -	1316.
Le pied Romain, du Capitole,	de - - -	1306.
Le pied de Danzig - - - -	de - - -	1272.
Le pied d'Amsterdam - - -	de - - -	1258.
Le palme de Naples - - -	de - - -	1169.
Le palme de Genes - - -	de - - -	1113.
Le palme de Palerme - -	de - - -	1073.
Le palme Romain - - - -	de - - -	990.

Voici la proportion de quelques *pieds* Antiques avec le *pied de Roy* selon *Daviler*.

Le pied d'Alexandrie avoit	13. pouc.	2. lig.	2. part.
Le pied d'Antioche,	14. pouc.	11. lig.	2. part.
Le pied d'Arabie	12. pouc.	4. lig.	
Le pied Babilonien	12. pouc.	1. lig.	5. part.
selon *M. Petit*	12. pouc.	10. lig.	5. part.
selon *Capelle*	14. pouc.	8. lig.	5. part.
Le pied Hebreu	13. pouc.	3. lig.	
Le pied Romain	11. pouc.	1. lig.	2. part.

selon *Riccioli* & *Vilalpand*, & selon *Luc Petus* & *Picard* 10 pouc. 10 lig. 6. part. & 11. pouc. selon *Petit*.

Pied, en termes de Poësie Grecque, & Latine, est la mesure des vers. Ces mesures sont appellées *pieds*, parce qu'il semble que les vers marchent en cadence par le moyen de leur mesure. Les Romains battoient la mesure en recitant leurs vers. Un vers hexametre a six *pieds* ; un pentametre en a cinq. Les *pieds* sont composez ou de deux syllabes, comme le spondée, & l'ïambe; ou de trois, comme le dactyle, & l'anapeste. On appelle dans les vers Iambiques, *pied impair*, celui dont le nombre, à l'égard de la place dans le vers, est impair ; & *pied pair* celui dont le nombre est pair. Le premier, le troisiéme, & le cinquiéme *pied* du vers est impair, parcequ'on ne peut pas diviser ces nombres-là en deux portions égales. Dans la Tragedie l'ïambe ne cedoit que les *pieds impairs* aux spondées : en sorte que le second, le quatriéme, & le sixiéme *pied* devoient être des ïambes, parceque ces *pieds*, ou nombres sont pairs. Ce mélange regulier de spondées aux *pieds impairs*, & d'ïambes aux pairs, rendoit le vers plus noble. Mais les Poëtes Comiques pour mieux deguiser leurs vers, & les rendre plus approchans de la prose, prirent le contrepied, & mirent des spondées où les Poëtes tragiques ne souffroient que des ïambes.

Pied fort, en termes de Monnoye, se dit d'une piece d'or, ou d'argent plus épaisse ou plus forte, qui est hors du commerce, comme seroit un louïs de 4. 8. 12. ou 15. pistoles. Les Officiers de la monnoye jouïssent d'un droit appellé, *pied fort*, à chaque changement, & *pied* de monnoye.

Pied, signifie aussi, Mesure de proportion. Toutes les monnoyes d'or se reglent pour leur poids & leur valeur sur le *pied* de l'écu sol à proportion de son titre. On a fait cette contribution sur le *pied* de vingt mille écus. On l'a payé sur le *pied* de cent écus de gages. Sur ce *pied*-là il lui faut cens francs. Les rentes se constituënt sur le *pied* du denier vingt. On dit aussi, Reduire une figure au petit *pied*; pour dire, Faire la copie d'un grand tableau en petit avec les mêmes proportions : ce qui se fait avec le chassis, le parallélogramme, ou le singe.

En termes d'Imprimerie, on appelle le *pied* d'une lettre, l'extremité qui est opposée à l'œil, & sur laquelle la lettre repose sur la pierre étant dans la presse. On voit sous le *pied* de la lettre une rainure ou cavité faite au rabot.

Pied, en termes de Teinturier, se dit des premieres couleurs qu'on donne aux étoffes teintes en grand & bon teint, pour en recevoir après d'autres qui ayent plus d'éclat ou de durée. Ainsi on dit que les Teinturiers du bon teint doivent donner aux étoffes un *pied* necessaire de pastel, de garence ou de cochenille, devant que de les envoyer aux Teinturiers du petit teint ; & ils sont obligez de laisser à la tête de la piece une rosette de chaque sorte de *pied* du bon teint qu'ils lui auront donné.

Pied de dentelle, se dit d'un dentelle très basse qu'on coud à une autre plus haute, engrelure contre engrelure, pour la faire durer plus long tems quand on l'attache aux poignets des Chemises, &c.

Pied, se dit figurément. On dit, Mettre ses injures, ses ressentimens au *pied* de la croix du Crucifix ; pour dire, les oublier, les pardonner pour l'amour de Jesus-Christ. On dit au contraire, Mettre quelcun sous ses *pieds*; pour dire, le ravaler & le mepriser. On dit, Se jetter aux *pieds* de quelcun ; pour dire, Implorer sa grace, sa misericorde : qu'un homme est aux *pieds* de la Cour ; pour dire, qu'il est dans le Parquet de l'Audience. Malherbe a dit : Ranger l'insolence *aux pieds* de la raison ; pour dire, la soumettre, la subjuguer.

Content de votre cœur il met tout à vos pieds. Rac.

Diogene marchant sur les tapis de Platon, disoit, Je foule aux *pieds* l'orgueil de Platon. Dac. On dit, mettre un homme sur *pied* : & le mettre sur le bon *pied*.

Enfin Malherbe en eut pitié,
(de la Poësie Françoise)
Lui debarbouilla le visage
Et la remit sur le bon pied. Du Cer.

On dit aussi, qu'un homme est à la Cour sur le bon *pied*; pour dire, en credit, en fortune; qu'un homme s'est mis sur le *pied* de bel esprit, de Sçavant.

. . . Dans le siecle où nous sommes,
Est-ce au pied *du savoir qu'on mesure les hommes?* Boil.

On dit aussi, qu'on s'est reduit au petit *pied* ; pour dire, qu'on a retranché son train, diminué sa depense. On dit, Prendre les choses au *pied* de la lettre ; pour dire, à la rigueur, & sans vouloir souffrir d'interpretation.

Pied, se dit aussi en ces composez, *arrachepied*, *à clochepied*, *marchepied*, *trepied*, *chevrepied*, *pied leger*, *drap de pied*, *tapis de pied*, qui sont expliquez à leur ordre.

Pied, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit qu'un homme a trouvé chaussure à son *pied* ; pour dire, qu'il a trouvé une chose qui lui est fort convenable, ou

au contraire quelcun qui lui a resisté en face, qui se defend bien contre lui. On dit qu'il est deferré des quatre *pieds*, quand il a été si bien repoussé & contredit, qu'il ne sçait plus que dire, ni que faire. On dit qu'un homme a bon *pied*, bon œil; pour dire, qu'il se porte bien, & qu'il est fort vigilant, qu'il entend bien ses interêts: qu'il tient *pied* à boule, qu'il est assidu à son travail; qu'il ne se mouche pas du *pied*; pour dire, qu'il est fin & difficile à surprendre; qu'il tirera *pied*, ou *aile* d'une affaire; pour dire, qu'il en aura quelque avantage de quelque façon qu'elle tourne; & qu'il se trouve toûjours sur ses *pieds*; pour dire, qu'il subsiste, quelque changegement d'affaires qui arrive. On dit qu'il s'est tiré une grande épine du *pied*, lorsqu'il a surmonté quelque grande difficulté, qu'il s'est tiré d'une grande inquietude. Et on dit de celui qui est ruïné qui n'a plus moyen de faire le fanfaron, qu'il ne sçait plus sur quel *pied* danser, qu'il est obligé d'aller à beau *pied* sans lance. On dit de celui qui est ravi du succès de quelque affaire, qu'il croit tenir Dieu par les *pieds*. On dit qu'un homme a eu un *pied* de nez, quand il a été trompé dans ses esperances. On dit qu'il a mis le *pied* dans la vigne du Seigneur; pour dire honnêtement qu'il a trop bû. Un Sergent dit que la vache a bon *pied*, lorsqu'une chose saisie est suffisante pour payer les frais d'un procès, ou que la partie qui poursuit est riche. On dit, lorsqu'on attend une chose promise qui ne vient point, qu'elle n'a point de *pieds*. On dit d'un criminel, qu'on l'a amené *pieds*, & poings liez: & qu'on l'a emmené un *pied* chaussé, l'autre nud; pour dire, en diligence, sans lui donner le loisir de s'habiller. Sa partie lui tient le *pied* sur la gorge; pour dire, lui propose des conditions fort deraisonnables. On dit de ceux qu'on fait partir brusquement, Beûvez un coup, & haut le *pied*. On dit de celui qui cause beaucoup, qu'il a les *pieds* chauds. On dit d'une personne gaye, qu'elle a toûjours un *pied* en l'air; & d'un vieillard, qu'il a deja un *pied* dans la fosse. On dit au *pied* levé, pour dire, sur le champ. On l'a pris au *pied* levé. On dit d'un homme qui a quelque grand sujet de tristesse, qu'il seche sur *pied*, qu'il voudroit être à cent *pieds* sous terre. On dit d'un miserable qui n'a point de bien, que c'est un *pied* d'escaut, qu'il a les *pieds* poudreux. On dit aussi, qu'un homme fait rage de ses *pieds* tortus. Chercher cinq pieds à un mouton où il n'y en a que quatre. Chercher à *pied* & à cheval. On dit aussi, Jamais coup de *pied* de jument ne fit mal au cheval; pour dire, qu'un homme ne se doit point fâcher des injures, ou des maux que lui font les femmes. On dit, Aller du *pied* comme un chat maigre, comme un Basque. On dit, Aller où le Roi va à *pied*; pour dire, Aller à ses necessitez. On appelle populairement un pendu, Un Evêque des champs qui donne la benediction avec les *pieds*.

A PIED. Adverbial, se dit en ces phrases. Etre *à pied*, c'est-à-dire, N'avoir ni cheval, ni carrosse. Etre venu de son *pied*. On dit aussi, qu'on a mis quelcun *à pied*, quand on lui a fait vendre son équippage. On dit qu'il fait bon aller *à pied*, quand on tient son cheval par la bride: qu'un cavalier qui n'a pas soin de son cheval, merite d'aller *à pied*. On dit aussi, Passer *à pied sec*; aller *pied à pied*, avancer peu-à-peu une affaire, accroitre petit-à-petit sa fortune. On dit à la Guerre, Gagner le terrain *pied-à-pied*, lorsqu'on attaque une place dans les formes, qu'on fait des approches par trenchées.

PIED D'ALOÜETE, est une sorte de plante qu'on appelle en Latin *delphinium*, ou *consolida regalis*, & dont il y a plusieurs especes. Celle que Mr. Tournefort nomme *delphinium hortense flore majori simplici*, pousse une tige droite, branchuë, revetuë de beaucoup de feuilles decouppées en parties longues & deliées, presque comme celles du fenouil. Ses fleurs sont belles, composées chacune de plusieurs feuilles inegales, de couleur bleuë, ou rouge, ou incarnate, ou blanche, ou violette. Il y en a de simples & des doubles. Lorsqu'elles sont passées, il paroit des fruits longs, composez de trois gaines, qui renferment des semences anguleuses, noires. On cultive cette plante dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur.

PIED DE BICHE, est la barre de fer qui sert à fermer les portes cocheres, qui se divise par un bout en deux crampons qui entrent dans les serrures de la porte, & qui est par l'autre bout scellée dans la muraille.

PIED DE BOEUF. s. m. Certain jeu d'enfants, où ils mettent les mains les uns sur les mains des autres, & celui dont la main est au dessous, en retirant sa main compte un, celui d'après compte deux, ainsi des autres jusqu'à neuf, & quand on est arrivé à neuf, celui qui compte ce nombre, dit, Je retiens mon *pied de bœuf*.

PIED DE CHAT, est une plante qui pousse des feuilles oblongues, rondes par le bout, couvertes en leur partie inferieure d'un coton blanc, couchées par terre. Il s'éleve d'entr'elles des tiges grêles, longues d'un demi pied, ou d'un pied, accompagnées de feuilles longues & étroites. Au sommet des tiges naissent des fleurs assez grosses & assez rondes, de couleur purpurine, semblables à celles de l'immortelle ou elichrysum. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des graines garnies d'une aigrete. C. Bauhin l'appelle *gnaphalium montanum flore rotundiore*; & Mr. Tournefort *elychrysum montanum flore majore purpurascente*. Cette plante est vulneraire & astringente; on fait un syrop qui est bon pour les fluxions de poitrine.

PIED DE CHEVAL. Plante qu'on appelle autrement; *Pas d'âne*, en Latin *tussilago*. Voyez PAS D'ANE.

PIED DE CHEVRE, est le composé de deux petits fers mobiles en charnieres, dont l'un se peut mouvoir d'un côté, & non pas de l'autre. C'est une piece qui sert à faire la detente des horloges.

PIED DE CHEVRE, est aussi une pince dont on se sert à remuer les pierres & les fardeaux, qui a un bec aigu, courbé & refendu.

Les Imprimeurs appellent *pied de chevre*, l'outil dont ils se servent pour demonter les balles.

PIED DE CHEVRE, est aussi une troisiéme piece de bois qu'on ajoûte à une chevre pour lui servir de jambe, lorsqu'on ne peut l'appuyer contre un mur pour enlever quelque fardeau à plomb de peu de hauteur.

PIED DE GELINE. Plante. Voyez FUMETERRE.

PIED DE GRIFFON, est un instrument de Chirurgie, qui est de fer avec deux crochets, qui sert dans les accouchemens difficiles à tirer la tête de l'enfant demeurée dans le ventre de la mere.

PIED DE LIEVRE, se dit de ce qui sert aux Ecrivains à froter & lisser leur papier. C'est en effet un vrai *pied de lievre*.

PIED DE LIEVRE, se dit aussi d'une plante qui est une espece de tresle. Elle pousse plusieurs petites tiges à la hauteur d'environ demi pied, branchuës, couvertes de coton blanc. Ses feuilles sont un peu longues, pointuës, veluës, blanchâtres: elles naissent trois à trois sur une queuë. Ses fleurs sont petites, blanches, attachées à des épis qui par leur poil mollet, de couleur cendrée ou tirant sur le purpurin, ressemblent aux pieds d'un lievre. Sa semence est petite, rougeâtre. En Latin *trifolium arvense humile spicatum, sive lagopus*. C. BAUH. Cette plante a un goût astringent & fort dessicatif.

PIED DE LIEVRE, est aussi le nom d'un oiseau ainsi appellé, parcequ'il a les pieds velus comme un lievre.

PIED DE LION, ou *Patte de Lion*, est une plante qui est ainsi nommée à cause de la figure de ses feuilles. On l'appelle autrement *Alchimille*. Voyez ALCHIMILLE.

PIED D'OISEAU, est une plante qui pousse plusieurs petites rondes, veluës, presque couchées à terre, revetuës de feuil-

feuilles composées de cinq ou six paires de feuilles plus petites & plus minces que celles de la lentille, rangées le long d'une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont petites, legumineuses, jaunes, jointes plusieurs ensemble au haut de ses branches sur des pedicules courts. Lorsqu'elles sont passées, il paroît des gousses courbées en faucille, composées de plusieurs pieces attachées bout à bout, & qui renferment chacune une semence presque ronde, menuë, jaunâtre. Ces gousses naissent deux ou trois ensemble disposées comme les serres d'un oiseau. Sa racine est simple, blanche, garnie de quelques fibres. En Latin *ornithopodium majus*. C. Bauh. Il y a d'autres especes de *pied d'oiseau*. Cette plante été ainsi appellée à cause de la disposition de ses gousses.

Pied d'oye, est une plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds, droite, rameuse. Ses feuilles sont semblables à celles de l'arroche sauvage commune, mais plus amples, moins sinueuses, de couleur verte-brune, d'une odeur forte. Ses fleurs naissent en grappe, composées chacune de cinq ou six étamines soutenuës par un calice decouppé jusqu'à la base. Sa semence est presque ronde, applatie, menuë, noire. Sa racine est fibreuse. Mr. Tournefort l'appelle *chenopodium pes anserinus I.* On assûre que cette plante fait mourir les cochons. Il y a plusieurs autres especes de *pied d'oye*. Ce nom lui a été donné à cause qu'on pretend que sa feuille a la figure du pied d'une oye.

Pied de pigeon, est une plante qui pousse des tiges menuës, rougeâtres, cotonnées. Ses feuilles sont semblables à celles de la mauve, veluës, decouppées en plusieurs parties. Ses fleurs sont petites, composées chacune de cinq feuilles de couleur purpurine gaye. Ses fruits sont des aiguilles qui ont chacune à leur base cinq semences noirâtres. Sa racine est simple & blanche. En Latin *geranium folio malvæ rotundo*. C. Bauh. Le suc de cette plante cuit avec du sucre est bon pour la dissenterie; son extrait a la même vertu.

Pied de veau, est une plante qui pousse de sa racine des feuilles oblongues, larges, triangulaires, luisantes. Il s'éleve d'entr'elles une tige haute d'un palme, ronde, canelée, qui porte en son sommet une fleur à une seule feuille couppée en langue, & roulée, pour ainsi dire, en cornet. Quand la fleur est passée il paroît des bayes rouges, entassées comme en grappe dans la base du pistille qui sort du fond du la fleur, & qui se termine par une espece de pilon: chacune de ces bayes contient une ou deux semences presque rondes. Sa racine est tubereuse, grosse comme le pouce, blanche en dedans, fibreuse. En Latin *arum vulgare non maculatum*. C. Bauh. La racine de cette plante dessechée & mise en poudre, est bonne dans l'asthme, dans la vieille toux, dans le scorbut, dans la cachexie, dans les fievres intermittentes: ses feuilles pilées & appliquées sur les ulceres des hommes & des chevaux les mondifient en peu de tems. Il y a plusieurs autres especes de *pied de veau*.

Pied droit. Terme d'Architecture; c'est le trumeau, ou jambage d'une porte, ou d'une fenêtre. Il comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure, & les paremens de pierre de taille qui sont des deux côtez d'une porte, où les gonds de la porte sont fichez, & où l'on attache la menuiserie des fenêtres. On le dit aussi des jambages de cheminées. Les *pieds droits* des fenêtres doivent être embrasez & refeuillez au moins de deux pouces, afin que la menuiserie puisse joindre contre les murs.

Piedestal ou Piedestail. Le premier est plus usité. s. m. C'est la partie basse de la colonne sur laquelle pose son fût. Il est composé de trois parties, de sa base, de son dé, & de sa corniche. Les *piedestaux* ont differentes mesures suivant les divers ordres. Le *piedestal Toscan* est de la plus basse proportion, & le plus simple; il n'a qu'un plinthe pour base, & un talon couronne pour corniche. Le *piedestal Dorique* est un peu plus haut que le Toscan; il a un larmier, ou mouchette dans sa corniche. Le *piedestal Corinthien* est le plus riche de moulures dans sa base, & sa corniche, au dessous de laquelle est une frise. Le *piedestal Composite* est semblable en proportion au Corinthien; mais les profils de sa base, & de sa corniche sont differens. On appelle *piedestal en adoucissement*, celui dont le dé, ou le tronc est en gorge. *Piedestal en balustre*, celui dont le profil est contourné en maniere de balustre. *Piedestal en talut*, celui dont les faces sont inclinées. *Piedestal triangulaire*, celui qui est en triangle, ou à trois faces. *Piedestal irregulier*, celui dont les angles ne sont pas droits, ni les faces égales, on parallêles, &c. Quelques-uns écrivent *pied-d'estal*; mais l'usage est pour *piedestal* en un seul mot, & sans apostrophe. Presentement, on dit toûjours au plurier *piedestaux*, & non pas *piedestals*. Corn.

Ce mot est composé du Grec *pous*, *pied* & *stulos*, *colonne*. On l'appelle aussi *stereobate*, ou *stylobate*, & quelquefois *patin*.

Pied ouche, est un petit piedestal, ou petite base longue, ou quarrée en adoucissement avec moulures, qu'on met sous un buste, ou une petite figure dans un cabinet, dans une galerie. Il est ordinairement de marbre. On en fait quelques-uns de bois.

Pié-sente. s. m. Terme de Coutume. C'est un chemin privé qui doit contenir deux pieds & demi, par lequel on peut aller seulement à pied, & non mener & ramener des bêtes. De Laur. Le *pié-sente* n'est pas soumis à tous usages. On y peut mettre des planches & des sautoirs. Id.

Pied poudreux, se dit des vagabonds, & des étrangers inconnus, qu'on a appellez dans la basse Latinité *pedepulverosi*: ce qui se disoit particulierement des Marchands qui venoient trafiquer dans les Foires.

PIEGE. s. m. Ce qui sert à attraper du gibier, ou des bêtes nuisibles. Les lacs & les collets sont des *pieges* pour attraper les lapins, les lievres, &c. Les trappes, les bascules sont des *pieges* pour les loups, les renards. Il y a des *pieges* de fer qui se bandent & qui se lâchent pour prendre des loutres, des fouines & autres animaux.

Ce mot vient du Latin *pedica*. Men.

Piege, se dit figurément, des embûches qu'on dresse à un ennemi, des ruses avec lesquelles on le surprend. Les ennemis ont donné dans le *piege*, dans l'embuscade. Il est tombé dans le *piege*, dans les lacs, dans le panneau qu'on lui avoit preparé. Les occasions de pecher sont autant de *pieges* que le Diable dresse aux hommes. Comment se defendre d'une passion qui ne promet que des douceurs, & qui tend des *pieges* si agreables? Sent. de Cl. Si l'on ne se precautionne à la Cour contre les *pieges* que l'on y tend, l'on est tout étonné, avec beaucoup d'esprit d'etre la duppe de plus sots que soi. La Br. Dieu tendit dans la beauté de Judith un *piege* imprevu, & inevitable à l'aveugle brutalité d'Holoferne. Fl. Les femmes qui ont de la beauté sont éternellemement assiegées de gens qui leur tendent des *pieges*. Bell. Il faut éviter les occasions de mal faire à quelque prix que ce soit, & ne pas demeurer temerairement dans les *pieges* du peché. La Pl. Comment se garentir des *pieges* d'un homme qui employe, pour vous tromper, les signes mêmes de l'amitié? Bell. Les secours qu'on donne à une belle personne sont souvent des *pieges* qu'on tend à sa pudicité. M. Esp. Je sçaurai, disoit Caton en mourant, me tirer des *pieges* que le Destin me tend, & ma mort va faire connoître que Caton étoit invincible. Id. Vous tendez par votre beauté des *pieges* à la tranquillité des cœurs. Ol. M. Louis XI. accoutumé à tendre des

des *pieges*, craignoit pour lui-même les *pieges* qu'il avoit tendus. Fl.

On dit proverbialement, qu'un bon renard n'est pas pris deux fois à un même *piege*.

PIEMONTOIS, oise. s. m. & f. & adj. Qui est de Piemont.

PIEMONTOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui a ses grandes feuilles & sa peluche d'une isabelle tirant sur l'incarnat. Mor.

PIERIDES. s. f. Nom que les Poëtes donnoient aux Muses, parce qu'ils ont feint qu'elles habitoient le Mont Pierius dans la Thessalie.

PIERRE. s. fem. Corps solide & dur qui ne se peut fondre & retourner à sa premiere dureté, ni s'étendre sous le marteau, qui se forme dans la terre par succession de tems, & qui est une espece de mineral. Il y a des *pierres* jectisses, comme cailloux & autres, qu'on trouve communément sur la surface de la terre. Il y a de la *pierre* qu'on taille dans les carrieres, & des roches de *pierre* si dures, qu'elles ne sont d'aucun usage. On dit d'un bâtiment fort massif & peu orné, que c'est une grosse masse de *pierre*. Un pont de *pierre*. Une voute de *pierre*.

Pierre d'aigle, ou *Ætites*. Voyez Aigle.

Pierre d'Asso, ou *Assienne*, est une pierre spongieuse, legere, friable comme la pierre ponce, parsemée d'outre en outre de veines jaunes, couverte en sa superficie d'une fleur ou poudre farineuse, legere, jaunâtre ou blanche, salée & un peu piquante. On en trouve dans quelques mines d'Italie. Les Anciens en faisoient des cercueils, afin que la chair des morts fût promptement consumée, & qu'elle n'eût pas le tems de se corrompre. La fleur qui est au dessus, est detersive, astringente, propre pour nettoyer les vieux ulceres. La *pierre Assienne* a été ainsi nommée d'Asso, lieu de la Troade, où elle croissoit autrefois.

Pierre a' batir, est la *pierre* qui sert aux bâtimens, qui est le moilon, le blocage, le libage, la *pierre* de taille d'Arcueil, de Saint Leu, de troffi, de franc liais, de liais faraut, de bon banc, de haut banc, du souchet, celle-ci est poreuse & la moindre des *pierres*, du verd gelé, du eliquart, de haut & de bas appareil, celle-ci est la plus dure, & sert aux assises de dessous. Le liais sert pour les marches, appuis, lavoirs, plattebandes & jambages de cheminée. La *pierre de tonnerre* est belle & excellente pour les dedans. La *pierre brute* ou sortant de la carriere s'appelle *pierre veluë*, ou *verte*. Quand elle est dans la carriere elle s'appelle *pierre vive*. On l'appelle *coquilliere*, quand elle est poreuse & pleine de petites coquilles. On dit qu'elle est *fiere*, quand elle s'éclate & est difficile à tailler. Voyez Savot dans son Architecture. Le Pere Kircher dit qu'il y a eu depuis cent ans un village entier d'Afrique qui a été converti en *pierre* avec tous les meubles & les animaux qui étoient dedans. Aventinus & Purchas rapportent aussi qu'il y a eu une compagnie entiere d'hommes & un troupeau de bêtes qui furent convertis en *pierre*. Acosta rapporte un pareil accident arrivé à une compagnie d'Espagnols. Tout cela sent fort la fable.

Pierre de Boulogne. Pierre qu'on trouve en Italie au bas du Mont Paterno près de la ville de Boulogne & qu'on reduit en phosphore par la calcination. Voyez Phosphore.

Pierre de cerf. *Pierre* que quelques-uns disent qui s'engendre aux coins des yeux du cerf, & qui a presque les mêmes proprietez que le bezoar. Ils pretendent que dans le Levant les cerfs pressez de vieillesse mangent des serpens, afin de se rajeunir, & qu'ensuite pour surmonter le venin de ces serpens, ils vont se jetter dans l'eau, tenant seulement la tête dehors. Lorsqu'ils sont en cet état, il leur degoute des yeux une certaine humeur visqueuse qui s'endurcit après au Soleil en forme de gland. Cette *pierre* tombe à terre quand ils sont sortis de l'eau, & est ramassée par ceux qui épient le tems qu'ils en sortiront. Matthiole qui rapporte ce qui vient d'être dit, ajoûte que si c'est fable ou histoire, il en laisse le jugement à ceux qui s'appliquent à rechercher les secrets de la nature.

Pierre a' champignons. Maniere de pierre qui se trouve à Naples. Après qu'on l'a tirée hors de terre, on la met dans une cave, & on jette un peu de terre dessus : ensuite on l'arrose avec de l'eau tiede, & on est assuré de lui voir produire en moins de quatre jours, des champignons qui sont assez bons. Matthiole dit qu'il a vu de ces pierres à Rome & à Naples, lesquelles on conservoit fort soigneusement, afin d'avoir par leur moyen des champignons en tout tems.

Pierre a' chaux, est une pierre dure, compacte, grise; qu'on calcine pour en faire de la chaux. La *pierre de tuf* est une *pierre* tendre & grossiere. La *pierre noire* sert à dessiner. La *sanguine* qui est rouge sert à brunir l'or: L'*amianthe* qui est une espece d'alun, est une *pierre* qu'on file. On appelle aussi *pierre de mine*, la *pierre* qu'on detache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le metail. La *pierre de talk* est transparente. La *pierre Ethiopique* est une espece de marbre noir.

Pierre de come, ou *Lavezzi*. C'est une *pierre* dont on fait au tour des pots & de la vaisselle.

Pierre d'écrevisse, est une pierre qui naît dans la tête des écrevisses, & qu'on appelle autrement *œil d'écrevisse*. Voyez Oeil d'écrevisse.

Pierre d'eponge, est une pierre grosse environ comme une amande, legere, fort poreuse, spongieuse, friable, de couleur cendrée ou blanchâtre, elle se trouve dans les grosses éponges. On l'estime pour les vers, pour les glandes, pour les goüetres, étant prise interieurement.

Pierre de Florence. Espece de pierre qui se tire près de Florence en Italie, & où l'on voit des plantes, des arbres, des chateaux, des clochers, quelquefois des figures Geometriques. Ce ne sont que des veines, mais très-finement ramifiées d'une matiere étrangere, qui s'est insinuée dans la substance de la *pierre*, comme celle de l'ardoise dans la *pierre à rasoir*. *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1717.

Pierre de limasses, est une pierre qui se trouve dans la tête de quelques limasses. Pline dit qu'étant liée au bras des petits enfans ou à leur cou, elle leur fait venir les dents plus aisément & plutôt. Le commun peuple la tient aussi bonne pour les fievres tierces, quand elle est liée au bras.

Pierre Naxienne, est une pierre dont les Couteliers se servent pour aiguiser leurs couteaux, & autres ferremens. On l'appelle autrement *queux*, ou *pierre à aiguiser*, en Latin *cos*, ou *lapis naxius*.

Pierre nephretique. Voyez Nephretique.

Pierre a' l'oeil. On appelle ainsi certaines petites pierres qu'on trouve dans les Iles de l'Amerique, & dont les habitans se servent pour chasser les ordures qui sont entrées dans les yeux. On les trouve dans le sable au bord de la mer. Elles sont de la figure d'une lentille mais bien plus petites, extrêmement polies, unies, lissées, de couleur grise, ou approchant. Lorsqu'on a quelques ordures dans les yeux, on coule une ou deux de ces petites lentilles sous la paupiere; le mouvement de l'œil les fait tourner tout autour de l'orbite, où rencontrant l'ordure elles la poussent devant elles & la font sortir, après quoi elles tombent d'elles mêmes. Labat.

Pierre ponce, est une pierre spongieuse, poreuse, legere, friable, blanchâtre, qui a été calcinée par des feux souterrains & emportée par des ouragans dans la mer, où elle se trouve nageante. Elle sert à grater, à po-

polir & à plusieurs autres usages. Theophraste dit que pour appaiser le vin qui bout, il faut jetter dedans de la *pierre ponce*. En Latin *pumex*.

PIERRE PHRYGIENNE, est une pierre de mediocre grosseur, spongieuse, assez pesante, mal liée, de couleur pâle, traversée de veines blanches, d'un goût âcre & acerbe : elle naît en Cappadoce. Les Teinturiers de Phrygie s'en servoient autrefois pour leurs teintures. Elle est propre pour deterger & pour dessecher.

PIERRE A RASOIR. Pierre dont on se sert pour aiguiser les rasoirs. *Les pierres à rasoir* se tirent d'une carriere de Lorraine, où elles sont sur une espece d'ardoise. Quelquefois elles sont mêlées de veines noires qui les rend moins propres au rasoir.

PIERRE SCISSILE, est une pierre friable, facile à couper, se separant en parties droites & fermes comme le sel armoniac, de couleur safranée, luisante. Elle se trouve en Espagne, en Boheme & en plusieurs autres lieux. Elle est propre pour arrêter les hemorragies & les cours de ventre.

Il y aussi des *pierres* qui croissent dans le corps des animaux, qui ont plusieurs vertus medicinales. Celle qui croit dans le fiel du taureau est recommandée pour la jaunisse; celle qui s'engendre au ventre des jeunes hirondelles pour le mal caduc; celle des écrevisses de riviere pour la gravelle & dyssenterie. La chelonite, la batrachite, la crapaudine, l'alectorienne, la bezoardique, sont bonnes contre les venins, &c. Kircher parle d'une *pierre* qui a une vertu admirable contre les piquûres des bêtes venimeuses; elle se trouve dans la tête d'un serpent que les Portugais appellent *cobra de capellos*, parcequ'il a sur la tête une petite eminence en forme de chapeau. Quand on la met sur la playe, elle s'y attache fortement & en attire le venin; & quand elle en est pleine, elle tombe d'elle-même. On la jette dans du lait, où elle se decharge du venin qu'elle avoit pris, & recouvre sa premiere vertu. Tachenius confirme cette experience, & dit l'avoir veuë à Brunswic, où un Armenien avoit apporté une de ces *pierres*, qui étoit noire, ronde, grande comme un sou, & quatre fois plus épaisse.

PIERRE PRECIEUSE, est une nature de *pierre* très-dure, petite & brillante. Sa plus grande ou sa moindre rareté la rend recommandable. Le diamant, le rubis, l'émeraude, l'opale, sont les *pierres* les plus dures, les plus brillantes & les plus precieuses. On les appelle aussi absolument *pierres*. Les *pierres* Orientales & de la vieille roche sont les plus estimées. Il y a un grand art à polir, à enchasser, à tailler & à teindre les *pierres*. On met au second rang des *pierres precieuses* l'agathe, la sardoine, l'onyx, la *pierre* d'aimant, la *pierre* de touche, qu'on nomme aussi *parangon*, le jade, le jaspe, le porphyre, le marbre, l'albâtre, & autres qui sont expliquées à leur ordre. André Baccius Medecin Romain, Boot, de Berquen, de Rosnel, ont écrit des *pierres precieuses*; le premier en Italien, le second en Latin, & les autres en François. Franciscus Rueus, Medecin de Lille en Flandres, a fait un Traité *De Gemmis* où il parle des pierres *precieuses*, particulierement de celles dont S. Jean fait mention dans son Apocalypse. Les noms Hebreux des *pierres precieuses* sont fort incertains. LE CL.

PIERRE JUDAÏQUE. Pierre de la grosseur d'un gland pour l'ordinaire, quelquefois blanche, quelquefois grise, & assez souvent rougeâtre, & qui est presque toûjours couverte de petites lignes qui la traversent avec tant d'industrie qu'à les voir on croiroit que l'art a aidé un peu la nature. On la croit souveraine pour la pierre. Le nom de *Judaïque* lui est venu de ce que la Judée est le principal lieu d'où on l'apporte.

PIERRE, en termes de Medecine, est une maladie qu'on appelle autrement le *calcul*, la *gravelle*. C'est une *pierre* ou gravier qui s'engendre dans la vessie ou dans les reins du corps de l'homme, qui empêche d'uriner, & qui cause de grandes douleurs. Elle se forme de parties terrestres & visqueuses endurcies avec le tems, par la chaleur des reins, de même que la brique se fait d'une terre gluante cuite au four. On appelle aussi en Medecine *pierre infernale*, une dissolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en consistence de *pierre*.

PIERRE, se dit aussi d'une dureté ou espece de gravier qui se trouve dans quelques fruits, comme les poires & les coins. Les poires de Messire Jean, de bon Chrêtien, les poires cauterisées, ont beaucoup de *pierres*. Cet amas de gravier qui est autour du cœur de la poire chez les Naturalistes s'appelle *carriere*, comme on voit dans le Traité des Plantes de Mr. Grew.

PIERRE, se dit figurément. JESUS-CHIST s'appelle la *pierre* angulaire, la *pierre* fondamentale de l'Eglise. Une femme qu'on entretient est une *pierre* de scandale. Voyez SCANDALE. On appelle *pierre d'achopement*, ce qui nous fait faillir, qui nous trompe, qui est un obstacle à faire reüssir nos desseins. On appelle *pierre de touche*, ce qui fait connoître l'humeur, l'interieur d'une personne, par allusion à une *pierre* noire qui fait connoître la bonté de l'or qu'on y fait toucher. Le jeu est la *pierre de touche* qui fait connoître l'humeur & l'avidité d'une personne. L'argent, les presens sont la *pierre de touche* qui font connoître un mechant Juge. Les problêmes de Geometrie sont la *pierre de touche* d'un grand esprit. L'inpromptu est justement la *pierre de touche* du bel esprit. MOL. On dit aussi, Bâtir sur la *pierre*, quand on entreprend quelque dessein sur un fondement solide.

PIERRE PHILOSOPHALE, que les Chymistes appellent *la Benoîte*, ou absolument *la pierre*, est le secret de faire de l'or par art, qu'il y a long-tems qu'on cherche, & qu'on ne trouvera jamais. Un des derniers Rois de Siam consuma deux millons, grande somme pour son pays, à la vaine recherche de *la pierre philosophale*. Il y a une infinité de Livres de la *Pierre Philosophale* que personne n'entend; & quand on veut bien mepriser un Chymiste, on l'appelle un *souffleur*, un *chercheur de Pierre Philosophale*. On fait accroire que Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelse, le Trevisan, Nicolas Flamel, Sendivogius Auteur du Cosmopolite, &c. ont eu la *Pierre Philosophale*. On dit, lors qu'un homme a trouvé quelque commerce ou autre invention propre à faire de grands gains, qu'il a trouvé la *Pierre Philosophale*.

Chez les Peintres on appelle *pierre à broyer*, une *pierre* de marbre ou de porphyre sur laquelle on broye des couleurs. Les Couteliers ont des queux ou *pierres* à aiguiser & à adoucir des taillans. Dans les cuisines il y a des *pierres* à laver. On appelle Tailleur de *pierre*, celui qui couppe les *pierres*, & qui les prepare pour les bâtimens. Un Sculpteur en *pierre*, est celui qui fait des statuës, & des ornemens sur les *pierres*. Le Pere Derran a fait un beau Volume de la couppe des *pierres*. Un tonneau de *pierre* est de quatorze pieds cubes, sans considerer si c'est de haut ou de bas appareil. On appelle *pierres à feu*, des *pierres* qu'on met aux arquebuses, des *pierres* à fusil qu'on fait aussi de caillou.

On appelle *pierres d'attente*, celles qui avancent au coin d'une muraille alternativement, quand on veut y joindre avec le tems quelque autre bâtiment, afin que les *pierres* soient mieux enliées. On le dit aussi au figuré, d'un ouvrage ou d'un dessein qu'on a laissé imparfait, quand on temoigne qu'on avoit envie de le continuer.

PIERRE, se dit proverbialement en ces phrases. Je le menerai par un chemin où il n'y aura point de *pierres*, se dit en menaçant un homme de le faire marcher droit & fort vîte. On dit aussi, Faire d'une *pierre* deux coups, quand on fait deux affaires en un même voyage, ou

ou une chose qui sert à deux fins. On dit aussi, Il a jetté des *pierres* dans mon jardin; pour dire, Il m'a fait quelque reproche secret, il m'a voulu avertir de quelque chose qui me regarde. On dit aussi, Jetter la *pierre* à quelcun; pour dire, l'accuser, le soupçonner de quelque crime. On dit dans une forte gelée, qu'il gele à *pierre* fendre; & pour loüer un vin excellent, on dit que c'est du vin à fendre des *pierres*. On dit pour mepriser une viande, qu'elle est dure comme *pierre*, que c'est de la *pierre*.

PIERRE, en Flamand *steen*. f. f. Sorte de poids plus ou moins fort, suivant les lieux où il est en usage. A Anvers la *pierre* est de 8. livres, qui en font 7. de Paris d'Amsterdam, de Besançon & de Strasbourg, y ayant égalité des poids entre ces quatre villes. A Conisberg la *pierre* est de 40. livres qui en font 32. de Paris.

PIERRE, f. m. Nom d'homme. Le premier qui ait porté ce nom, est S. *Pierre* Apôtre de Jesus-Christ qui lui donna le nom de *Pierre*. Il se nommoit auparavant Simon. S. Math. XVI. v. 16.

Pierre, en Grec *pétros*, fait de *pétra*, *pierre*, pour exprimer celui de *Cephas*. Jean I. 42.

LA SAINT PIERRE, c'est-à-dire, la Fête de S. *Pierre*. La *S. Pierre* se celebre le 29. de Juin.

S. PIERRE AUX LIENS. Fête qui se celebre le premier d'Août, en memoire de ce qu'un Ange rompit les chaines ou liens dont Herode avoit fait charger cet Apôtre. Act. XII.

CHEVALIERS DE S. PIERRE. Officiers de la Datterie. Il sont au nombre de cent.

PIERRE'E. f. f. Terme de Jardinier. C'est un petit conduit qu'on fait sous terre, avec du moëlon sec par embas & couvert de mortier par enhaut, pour faire écouler des eaux souterraines qui rendoient la terre du jardin trop humide & trop froide. Faire une *pierrée*. LA QUINT.

PIERRERIES. f. f. Amas de pierres precieuses, & de toutes sortes de joyaux. Il y a un Officier Garde des *pierreries* de la Couronne. Les Dames qui vont au bal se parent de toutes leurs *pierreries*. Les perles se mettent au rang des *pierreries*. Pline dit que les *pierreries* sont l'abregé de ce qu'il y a de plus magnifique dans la Nature: *In arctum coacta rerum natura majestas*. Le joug ou chariot étoit tout semé de *pierreries*. VAUG. Les *pierreries* du Serrail du grand Mogol sont presque toutes percées. P. CATR.

On entend par ce mot tout ce qui s'appelle joyaux. Ce n'est pas parler juste que de dire, ce pays étoit estimé le plus riche de l'univers, non seulement en or, mais en perles & en *pierreries*. BOU.

PIERRETTE. f. f. Petite pierre. On le dit particulierement d'un jeu d'enfans, qui consiste à faire retourner des doubles avec une pierre, ou avec une balle de plomb.

PIERREUX, EUSE. adject. Rempli de pierres. Les bonnes terres ne sont point *pierreuses*. Cultiver un champ *pierreux*. ABLAN. Ils se couchoient par-ci par-là, dans des lieux *pierreux*. VAUG. On dit au figuré, Un chemin *pierreux*, pour dire, plein de peine & de travail. On dit aussi d'une poire, qu'elle est *pierreuse*, quand elle a beaucoup de pierres au milieu. Moyse écrivit son Pentateuque dans l'Arabie *Pierreuse*. HUET, *Dissert. sur le Par. Terr.* D'autres parlent aussi de même; mais on dit plus communément l'Arabie Pétrée.

On appelle en Medecine l'*os pierreux*, celui qui est à côté des oreilles, ou l'os des temples, ainsi nommé, parcequ'il ressemble à un rocher raboteux & plein de precipices, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *polyides* ou *à plusieurs faces*, & *lithoide*. Voyez PETREUX.

PIERRIER. f. m. Sorte de petite piece d'Artillerie, ou de petit canon monté sur un chandelier au lieu d'affût, & qui sert particulierement dans des vaisseaux pour tirer à l'abordage des pierres, cailloux, balles, & ferremens empaquetez & bien serrez dans des sacquets ou cartouches. Il y a des *pierriers* ouverts des deux côtez qui se chargent par la culasse. On dit aussi *perrier*. L'ACAD.

PIERROT. f. m. Nom d'homme, diminutif de Pierre. *Pierrot* est joli.

C'est aussi un sobriquet qu'on donne communément aux soldats du Regiment des Gardes Françoises. On va passer un *Pierrot* par les baguettes. Les *Pierrots* sont aujourd'hui la revuë.

PIERRURE. f. f. Terme de Chasse, qui se dit des petites *pierres* qui sont sur la meule de la tête du cerf.

PIETAILLE. f. f. Vieux mot. Infanterie. On disoit aussi *Pieux*, & *pieton*, parce qu'ils vont à pied. BOREL.

Paix & amour sont de sa piétaille,
Qu'il met devant en sa bataille. MEHUN.

PIETE'. f. f. Devotion, vertu qui nous porte à avoir de l'amour & du respect pour Dieu, & pour les choses saintes. Saint Bernard s'est rendu autant recommandable par sa *pieté*, que par ses écrits. Cette Dame est dans la haute *pieté*. Les Hebreux n'ont point de terme pour exprimer la *pieté*. Je ne puis supporter une *pieté* étudiée, & artificielle. OE. M. On se flatte d'ordinaire d'obtenir le salut par quelques exercices apparens d'une *pieté* superficielle. FL. La *pieté* ne consiste point dans les excès d'un zêle outré, & farouche. BEN. On se fait de la *pieté* même un metier où l'on veut réüssir comme dans les autres. FL. Les hypocrites se cachent sous l'apparence trompeuse d'une *pieté* plus pure, & plus rafinée. FEN. Une solide *pieté* doit être sans scrupule, & sans grimace; & aussi sans une certaine force d'esprit dangereuse. LE P. LE B. Une *pieté* étudiée ressent l'artifice: la vraye *pieté* n'affecte rien. OE. M. Cet artificieux devot ne se propose d'autre but que de servir de spectacle au peuple, & de se faire une reputation de *pieté*. FL. Comme sa *pieté* est sincere, elle est fort gaye, & n'a rien d'embarrassant. BOIL. Ames tiedes qui menagez votre timide, & avare *pieté*, & qui croyez avoir toûjours assez fait pour votre salut. FL. Loin d'ici cette *pieté* d'imitation, & de complaisance, qui sous un feint amour de Dieu, couvre les desirs, & les esperances du siecle. ID. Tous les contes devots que l'on fait sur les miracles ne sont bons qu'à entretenir une *pieté* grossiere. BAIL. Il n'y a rien à faire dans le monde pour des ames timorées, & scrupuleuses: & une timide *pieté* est presque toûjours malheureuse. FL. Il faut rendre la *pieté* aimable, & elle ne peut pas l'être si elle est farouche, & incivile. BOU. Il faut accorder le bon sens avec la *pieté* & la *pieté* avec le bon sens. SAURIN. Il y a des gens qui font un trafic, & un commerce de la *pieté*. HERMAN.

Vous dont la pieté *solide*,
Loin d'étaler aux yeux de fastueux debors,
Et d'avoir d'indiscrets transports,
Est pour juger d'autrui toûjours lente, & timide. DES-H.

PIETÉ, se dit aussi en quelques occasions du respect qu'on a pour ses pere & mere; des assistances qu'on leur donne. La *pieté* des enfans envers leurs peres. Il a marqué pour son pere une *pieté* vraiment filiale. Enée a été fort vanté pour sa *pieté* envers son pere, pour l'avoir sauvé sur ses épaules du sac de Troye.

Du Latin *pietas*, qui signifie le respect, la tendresse qu'on a pour ses proches.

Sur les medailles des Anciens la *Pieté* est representée en femme, parcequ'il faut un cœur tendre pour les Dieux. Les Romains avoient fait de la *Pieté* une Déesse. Boileau dans la description qu'il fait de la *Pieté* dans son Lutrin dit: *La* Pieté *sincere, &c.*

La Foi d'un pas certain devant elle chemine;
L'Esperance au front gay l'appuye & la conduit,
Et la bourse à la main la Charité la suit.

PIE.

PIETER. v. n. qui ne se dit que dans les jeux de boule, de quilles, de palets & autres, où il faut mettre le pied à une certaine distance du but pour jouër. *Pietez* bien, n'avancez point tant la jambe.

PIETINER. v. n. Remuer frequemment les pieds par vivacité, par inquietude. Un enfant qui ne fait que *pietiner*. On dit aussi, *pietiner* de colere, de rage, d'impatience.

PIETISTE. adj. & f. Qui fait profession de pieté. C'est le nom qu'on donne à une secte qui se repand fort en Allemagne, qui est une espece de Quietisme plus outré que celui que l'Eglise Romaine a condamné. Les *Pietistes* ont beaucoup d'affinité avec les Trembleurs d'Angleterre. Ils meprisent la jurisdiction Ecclesiastique & la Theologie Scholastique : ils n'estiment que la contemplation & la Theologie mystique ; ils renouvellent les erreurs des Origenistes, des Anabaptistes, & ont un grand exterieur de pieté. Il faut avouër que le zele des Theologiens contre cette secte a été trop loin & qu'ils ont enveloppé dans la même cause des personnes fort éloignées des erreurs des *Pietistes*, parce qu'elles s'adonnoient aux mêmes exercices de pieté. J. des Sç. Il y a des *Pietistes* de plus d'une espece. Cette secte a eu pour chef Spener.

PIETON. subst. masc. Fantassin, soldat qui est à pied.

Pieton, Pietonne. s. m. & f. se dit plus ordinairement de ceux qui marchent bien à pied, qui font grande diligence. Les Basques sont bons *pietons*. Les femmes sont mauvaises *pietonnes*, ne sçauroient aller bien loin à pied.

PIETRE. adj. m. & f. Vilain, sale, mesquin. On dit que des meubles, des habits sont *pietres*, quand ils sont usez, dechirez, sans éclat : que de la marchandise est *pietre*, lorsqu'elle est sale, frippée, hors de mode, qu'elle a trop gardé la boutique : qu'un homme est *pietre*, quand il est avare, mesquin, ou en mauvaise posture. Il est bas.

PIETREMENT. adv. D'une maniere sale & vilaine. Ce Pedant est *pietrement* crotté, c'est-à-dire, beaucoup. Ce mot est bas.

PIETRERIE. s. f. Marchandise hors de vente, ou qui est de très-bas prix & de peu de consequence. Ce Marchand n'a que de la *pietrerie* en sa boutique, du rebut. Il est bas.

PIETTE. s. f. Oiseau aquatique, ainsi nommé parce que comme une pie il est mi-parti de blanc & de noir. Belon.

PIEU. s. m. Grosse piece de bois pointuë pour ficher en terre. Les ponts de bois ne sont bâtis que sur des *pieux*. La Samaritaine est une maison construite sur des *pieux*. En Orient on empalle les hommes avec des *pieux* aiguisez.

Pieu, en termes de Chasse, se dit des bâtons avec lesquels on tuë les bêtes noires qui sont dans le parc.

Pieu fourchu, se dit en termes de Chasse, pour signifier les bâtons dont on se sert pour tendre les toiles.

PIEUSEMENT. adv. D'une maniere pieuse. Il a vêcu très *pieusement* & est mort de même.

On dit aussi d'une chose qu'on croit par quelque consideration sans en avoir aucune preuve, Je la crois *pieusement*, c'est-à-dire, par civilité, ou sur la bonne foi d'une personne qu'on ne veut pas contredire, ou par principe de devotion & sans qu'on y soit obligé par la foi.

PIEUX, euse. adj. dissyllabe. Il se dit des personnes & des choses. Qui a de la pieté, qui est devot, qui est fait par un principe de Religion, par des sentimens de pieté. Un homme *pieux*. Un mouvement *pieux* a jetté ce jeune homme dans un cloître. Le Saint par de *pieuses* adresses, comme par autant de pieges innocens, ramena bien des cœurs égarez. Fl. Cette femme *pieuse* est toûjours au pied des autels. Les ames *pieuses* évitent avec soin jusqu'aux moindres choses qui peuvent offenser Dieu. On sçait de combien de fraudes *pieuses* est capable l'esprit de controverse. Bay. Qu'on ne parle point de fraudes *pieuses*, & à bonne intention : la fraude, & la pieté sont inalliables. Cl. Le plaisant heros que celui de Virgile ! Je suis, dit-il, le *pieux* Enée. G. G. On est plus frappé des vertus guerrieres d'Achille, que de toute la prudence du *pieux* Enée. Le P. le B. Pourquoi entretenir incessamment le monde de vos *pieuses* occupations ? Ob. M.

Didon fit bien la furieuse
Contre personne si pieuse. Scar.

Du Latin *pius*, qui vient du Grec, *ēpios*, *doux*, *appaisé*, *bienfaisant*.

Pieux, se dit aussi dans un sens plus particulier d'une personne qui fait paroître des sentimens de tendresse, & d'amour pour son Prince, pour ses parens, pour ses amis, pour sa patrie.

P I F.

PIFRE. subst. masc. Terme injurieux & bas dont on se sert pour reprocher à un homme qu'il est trop gras & replet. Cet yvrogne est un *pifre*, un gros crevé qui se saoule dès le matin. C'est un gros *pifre*.

Ce mot vient de l'Alleman *pfeiffer*, qui signifie un *joüeur de fifre*, parcequ'il se faut enfler les joués en flûtant, desorte qu'elles paroissent aussi grosses que celles des gens trop gras. Du Cange dit qu'il vient du mot de *pifli*, qui étoit une injure ou sobriquet qu'on donnoit aux Heretiques Albigeois, ausquels entre autres vices on reprochoit la gourmandise.

Pifre, est aussi une espece de serpent à deux têtes, fort dangereux, qui a été ainsi nommé, *quasi bis feriens*.

Les Batteurs d'or donnent aussi le nom de *gros pifre*, à un gros marteau qui leur sert à battre l'or entre des feuilles de bodruche.

SE PIFRER. Quelques-uns se servent de ce mot pour signifier, Manger excessivement ; se crever à force de manger : mais il ne se dit point. C'est *s'empifrer* qu'il faut dire. L'Acad. Voyez ce mot.

P I G.

PIGAYA. subst. fem. Herbe du Bresil dont le tuyau est haut d'une demi coudée, & la racine de même longueur. Elle produit tout au plus quatre ou cinq feuilles d'une fort mauvaise odeur. Sa racine étant pilée & laissée une nuit dans l'eau au serein, purge admirablement un malade, après qu'on l'a passée par le tamis. Elle est fort contre la dissenterie, & arrête le flux de ventre. Quelques-uns appellent cette plante *igpegaya*.

PIGEON. s. m. Pigeonne. s. f. Oiseau domestique qu'on éleve & qu'on nourrit dans des colombiers. Sa chair est massive & un peu difficile à digerer. Un *pigeon privé* est celui qu'on nourrit dans un volet. *Pigeon fuyard*, celui qui s'éleve dans une fuye, qui cherche sa vie à la campagne. *Pigeon ramier* est un *pigeon* sauvage & forêtier qui se perche sur les arbres. *Pigeon patu*, qui a des plumes sur les jambes. *Pigeon cauchoix*, qui est plus gras & plus gros que les autres. Les *pigeons* pondent toûjours deux œufs à la fois. La fiente de *pigeon* est le plus chaud de tous les fumiers : elle est discussive, résolutive & fortifiante, l'on en mêle dans les cataplasmes. Quand on parle de *pigeons* vivans & qui sont appariez, on dit, Une *paire de pigeons*; mais quand on parle de *pigeons* pour manger, on dit, Une *couple de pigeons*. L'Acad. On l'appelloit autrefois *colombe*, & sous ce nom il est le symbole de la douceur & de la simplicité. On peint le Saint Esprit sous la forme d'un *pigeon*, ou d'une colombe. Les Moscovites ont un tel respect pour la

la descente du S. Esprit en forme de colombe, qu'il y en a fort peu d'entre eux qui mangent du *pigeon*. PERRY.

Ce mot vient du Latin *pipio*. Borel remarque qu'on écrivoit autrefois *pipjon*, d'où l'on a fait depuis *pigeon*.

Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des *Pigeons* courriers qui servent à porter les lettres, dans les occasions où l'on a besoin d'une diligence extrême. Ils les portent d'un bout de ses Etats à l'autre. En Hollande on s'est servi de cette invention dans des occasions de siege; & tous les jours le Consul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoy que ces villes soient éloignées de trois journées de cheval. TAVERNEIR. On s'étoit déja servi, au rapport de Pline, du même moyen pour faire passer des Lettres dans Modene assiegée par Marc Antoine. Belon dit que les gens de mer en nourrissent dans leurs vaisseaux, principalement ceux d'Egypte, de Crete, de Chypre, apparemment afin que les lachant lors qu'ils approchent de leurs pays, ils apprennent que leurs maitres sont près de la maison.

On appelle du tafetas de couleur de gorge de *pigeon*, celui qui est de couleur changeante, suivant qu'il est exposé à la lumiere, comme fait la gorge de *pigeon*.

PIGEON, se dit aussi des gens qu'on nourrit, qu'on retient chez soi avec profit & avantage, ou qu'on attire par adresse pour les duper. On a mis ce Maltotier en prison, voilà un bon *pigeon* pour le Geolier. Ce bourgeois a attiré chez lui un vieil Abbé pour être son pensionnaire, voilà un bon *pigeon*. Des filous ont engagé avec eux ce provincial, voilà un bon *pigeon* à plumer.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas laisser de semer pour la crainte des *pigeons*; pour dire, qu'il ne faut pas laisser de faire une affaire avantageuse pour quelque petit inconvenient qui s'y trouve. On dit aussi, Qui veut tenir nette sa maison, n'y tienne ni femme, ni Prêtre, ni *pigeon*. On dit aussi, qu'un homme est logé comme les *pigeons*, quand il demeure au plus haut étage d'un logis.

PIGEONNE. Ce mot se dit au figuré & dans le stile tendre & badin, d'une femme ou d'une fille qu'on aime. Pleurez mon aimable *pigeonne*. PEL.

PIGEONNEAU. f. m. Jeune pigeon. *Pigeonneau* de voliere. Tourte de *pigeonneaux*.

PIGEONNER. v. n. Terme de Maçonnerie. Il se dit quand les Maçons mettent du plâtre dans la main avec leur truelle, pour le preparer & appliquer sur les languettes d'une cheminée qui doivent être construites toutes de plâtre.

PIGEONNIER. f. m. Lieu où l'on tient des pigeons. On ne le dit que des volets & des fuyes; car on appelle *colombier*, un bâtiment à pied qui a des boulins jusqu'au rez de chaussée pour tenir grand nombre de pigeons. Ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Academie.

PIGMÉE. f. m. & f. Personne de petite taille. On l'appelle ainsi du nom d'un peuple fabuleux qu'on disoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & étoit vieil à huit, & qu'on a dit avoir la guerre contre les gruës. Les gruës me prirent pour un *Pigmée* avec lesquels vous sçavez qu'elles ont guerre de tout tems. VOIT. Leur nom vient du Grec qui signifie *coudée*.

PIGNATELLE, ou PINATELLE. f. f. Petite monnoye de billon qui se fabrique à Rome, & qui y a cours à peu près sur le pied des sous marquez de France.

PIGNE. f. f. C'est ainsi que l'on appelle dans le Perou & dans le Chili des masses d'argent poreuses & legeres faites d'une masse desséchée, qu'on avoit formée par le melange du mercure & de la poudre d'argent tirée des minieres. Quand le mercure est évaporé, il ne reste plus qu'une masse de grains d'argent contigus, fort legere & presque friable, qu'on appelle *la piña* (*pigne*) qui est une marchandise de contrebande hors des minieres, parce qu'on est obligé par les Loix du Royaume de la porter aux caisses Royales ou à la monnoye, pour en payer le quint au Roi après qu'elle a été fondüe. FREZIER.

PIGNET. f. m. C'est un nom qu'on donne à la pesse, qui est une espece de sapin.

PIGNOCHER. v. n. Voyez PINOCHER.

PIGNOLAT. f. m. Voyez PIGNON.

PIGNON. f. masc. est le fruit qui se trouve dans la pomme de pin, qui est une espece de noyau qu'on tire de ses diverses cellules ou concavitez. Il est agreable à manger, & plus doux qu'une amande. On en met dans les ragoûts. On en met en dragée, & on en confit: ce qu'on appelle du *pignolat*. Les *pignons* nous viennent de Catalogne, du Languedoc, de la Provence. Pour les retirer des pommes de pin, on échauffe ces pommes dans des fours, elles s'ouvrent & on en separe les coques, lesquelles on casse pour en avoir les amandes. Les *pignons* sont pectoraux, restaurans, ils adoucissent l'acrimonie des humeurs; ils excitent l'urine; ils mondifient les ulceres des reins; ils resolvent, ils meurissent, ils amolissent; on s'en sert interieurement & exterieurement.

PIGNON D'INDE, est le fruit d'un arbre qui est une espece de Ricin, & qui est fort commun dans les Iles Antilles de l'Amerique. Cet arbre croît à la hauteur d'un figuier, & il en a la figure. Son bois est mou & fragile. Ses feuilles sont en quelque maniere semblables à celles du figuier, vertes, molasses, un peu rondes, rangées sans ordre autour des rameaux, finissant en trois angles. Le bois & les feuilles rendent un suc laiteux. Ses fleurs sont à plusieurs étamines jaunes, soûtenuës par un calice à cinq feuilles de couleur verte. Ses fruits ressemblent en grosseur & en figure à une noix mediocre: ils sont verts au commencement, puis ils deviennent jaunes, & enfin noirs lorsqu'ils sont meurs. Chaque fruit est composé de trois capsules qui renferment chacune un pignon blanc, couvert d'une enveloppe cartilagineuse, noire. En Latin *ricinus Americanus major semine nigro*. C. BAUH. Le *pignon d'Inde* purge violemment par les selles & quelquefois par le vomissement.

PIGNON, est aussi la plus haute partie de la muraille, qui va en triangle, & qu'on fait aboutir en pointe pour soutenir la couverture. Les granges manquent d'ordinaire par le *pignon*. *Pignon à redents* est à la tête d'un comble à deux égouts un *pignon* dont les côtez sont par retraites en manieres de degrez, & qu'on faisoit anciennement pour monter sur le faîte du comble. Les beaux bâtimens n'aboutissent point en *pignon*, mais sont couverts en comble.

Ce mot vient du Latin *pinnione* augmentatif de *pinna*. D'autres le derivent de *tignum*. MEN. D'autres le derivent de *pinnaculum*, ou de *pinnium*, que Du Cange dit avoir signifié la partie la plus élevée d'une muraille, & qu'on a appellé autrefois *pinnum acutum*, ce que nous appellons *pignon*. D'autres disent que c'est à cause qu'au haut des maisons on mettoit une pomme de pin.

PIGNON, se dit encore du sommet d'une montagne. Le *pignon* de Velez, le *pignon* d'Alger.

Du Gaulois *pen*, qui signifie la pointe d'une montagne, d'où l'Apennin & les Alpes *Pennines* ont prix leur nom. HUET.

On dit proverbialement, qu'un homme a *pignon* sur ruë, quand il a quelque maison, ou du bien en évidence qu'il peut hypothequer. On dit aussi, Quand Noël a son *pignon*, Pâques a son tison; pour dire, que quand il fait encore chaud à Noël, il fait froid à Pâques.

PIGNON, en termes de Mechaniques, se dit d'un arbre dans le gros duquel sont plusieurs cannelures où s'engrenent

grenent les dents d'une rouë pour la faire mouvoir. Ces dents s'appellent *alluchons*, *rouëts* & *herissons*, suivant les machines differentes. Il y a des *pignons* de quatre ou de huit cannelures dans les montres. Les rouës des moulins engrenent dans des *pignons*. Il y a des *pignons* à fuseaux qu'on appelle aussi *Lanternes*.

Pignon, est aussi un terme de Chanvrier & de Cordier, qui se dit de tout ce qui sort du cœur du chanvre lorsqu'on l'habille.

PIGNONNE. Terme de Blason, qui se dit de la representation d'un pignon de muraille qui se termine en pointe par briques ou carreaux les uns sur les autres, en forme de plusieurs montans ou escaliers. Il portoit d'argent à un lion naissant de sable d'une campagne maçonnée, *pignonnée* de deux montans de gueules.

PIGNORATIF, ive. adj. Terme de Jurisprudence, qui signifie, Engagement. Un *contrat pignoratif* est un contrat par lequel on vend, on engage un heritage à faculté de remeré ou de rachat. Un *contract pignoratif* porte sa sûreté avec soi-même, parce que la créancier a son gage entre les mains. Les *contrats pignoratifs* sont prohibez dans les pays de Droit écrit, & ne sont permis que dans quelques Coûtumes; parce que ce sont des moyens indirects de tirer du debiteur des interets excessifs. Toutes les alienations du Domaine du Roi ne sont proprement que des contrats *pignoratifs* à faculté de rachat perpetuel.

Du Latin *pignus*, *gage*.

PIGOU. s. m. Terme de Mer. Chandelier de fer propre à tenir la chandelle. Il a deux pointes; l'une pour piquer en bas, & l'autre pour piquer de bout.

P I L.

PILASTRE. s. m. Colomne quarrée qui est susceptible d'ornemens, qui a base & chapiteau, qui est quelquefois isolée, & qui le plus souvent entre dans le mur, & n'en sort que de la quatriéme, sixiéme ou huitiéme partie de sa largeur. Les *pilastres* Doriques, Ioniques, Corinthiens, sont differens selon les Ordres. Il a les mêmes proportions & les mêmes ornemens que les colonnes. Un *pilastre diminué* est celui qui étant derriere, ou à côté d'une colomne en retient le même contour, & a de la diminution par le haut pour empêcher qu'il n'excede l'aplomb de l'entablement. Un *pilastre grêle* est celui qui derriere une colomne est plus étroit que sa proportion, parcequ'il n'a de largeur parallêle que le diametre de la diminution de la colomne, pour éviter un ressaut dans l'entablement. Un *pilastre cannelé* est celui qui suivant les regles ordinaires a sept cannelures dans chaque face de son fût. Un *pilastre rudenté* est celui dont les cannelures sont remplies jusqu'à tiers d'une rudenture ronde. Un *pilastre bandé* est celui qui à l'imitation des colomnes a des bandes sur son fût uni, ou cannelé. Un *pilastre ravalé* est celui dont le parement est refouillé, & incrusté d'une tranche de marbre bordée d'une moulure. Un *pilastre cintré* est celui dont le plan est curviligne, parcequ'il suit le contour du mur circulaire d'une tour ronde, ou creuse. Un *pilastre ébrasé* est celui qui est plié en angle obtus par sujettion d'un pan couppé. Un *pilastre flanqué*, est celui qui est accompagné de deux demi-*pilastres* avec une mediocre saillie. Un *pilastre Attique* est un *pilastre* d'une proportion particuliere, & plus courte qu'aucune des cinq Ordres. On appelle *pilastre de rampe* tous les petits *pilastres* à hauteur d'appui, qui ont quelquefois des bases, & des chapiteaux, & qui servent à retenir les travées des balustres des rampes d'escalier, & des balcons. En Serrurerie on appelle *pilastre de fer* certains montans à jour qu'on met d'espace en espace, pour entretenir les travées de grilles. Un *pilastre de vitre* est une espece de montant de verre qui a base, & chapiteau avec des ornemens peints, & qui termine les côtez de la forme d'un vitrail d'Eglise. Un *pilastre de treillage* est un corps d'Architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour decorer les portiques, & les cabinets de treillage dans les jardins.

PILAU. s. m. Terme de Relation. C'est du ris cuit au bouillon de viande & au beurre. Le *Pilau* est la nourriture ordinaire des Turcs.

PILE. s. f. Ce mot signifioit autrefois une *balle*. Il a signifié aussi un vase à recevoir de l'eau, comme sont les Fonts Baptismaux. Il n'est plus en usage dans notre Langue en ce sens, mais on le dit d'un gros rouleau ou pilon en cette phrase proverbiale : mettre à la *pile* au verjus; pour dire, Faire souffrir quelque oppression, medire de quelcun.

Ce mot vient du Latin *pila*.

Pile, signifie maintenant une masse de plusieurs choses entassées, élevées & rangées les unes sur les autres. Une *pile* de livres, une *pile* de moruës, une *pile* de pieces de drap. Il a des écus en *pile*.

On le dit plus particulierement du bois qu'on range l'un sur l'autre. Il y a dans ce chantier de hautes *piles* de bois flotté. Ce Charron a trois *piles* de jantes. Ce Marchand de bois merrein a des *piles* de solives, des *piles* d'ais de Chêne, de sapin.

Pile ou pot. Espece d'auge dont on se sert pour fouler les étoffes de laine.

Piles, se dit aussi des mortiers qui servent dans les Papeteries pour preparer la pâte qui doit être employée à faire le papier.

Piles. Grands vaisseaux de pierre dure, dont les Italiens & les Provenceaux se servent pour mettre les huiles qu'il veulent garder.

Pile, en termes de Blason, se dit d'une pointe renversée, ou d'un pal aiguisé, qui s'étressit depuis le chef, & va se terminer en pointe vers le bas de l'Ecu. Les *piles* ne se trouvent guere qu'en certaines armoiries d'Angleterre. Quelques-uns croyent que ce mot est emprunté des monnoyes, à cause de la ressemblance avec la piece où s'attache le quarré ou coin du revers, ou de la devise qu'on nomme *pile*. D'autres disent qu'il vient du Latin *pilum*, parceque les Anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armez de fer, même tous les traits & les dards qui se decochoient à l'armée. Ce mot se trouve souvent en ce sens dans l'Histoire de Joinville. Voyez Pointe.

Pile, se dit aussi d'une forte masse de maçonnerie, & particulierement en parlant des ponts, tant de leur culée, que de ce qui est bâti dans l'eau au milieu de deux arches pour en soutenir la voute.

Pile, se dit aussi du revers de la monnoye opposé à la croix, qui en est la principale marque chez les Chrêtiens. Dans les Louïs d'or la *pile* est la tête ou l'effigie du Prince, parceque la croix est de l'autre côté. Dans les Louïs blancs on appelle la tête du Prince la *croix*, & ses Armoiries qui sont de l'autre côté, la *pile*. C'est en ce sens qu'on dit qu'un homme n'a ni croix, ni *pile*; qu'on ne lui a laissé ni croix ni *pile*; pour dire, qu'il n'a point d'argent. On tient que c'est un vieux mot qui signifioit *navire*, & que les anciens Romains joüoient à ce jeu avec une monnoye faite en memoire de Saturne, où l'on voyoit la tête de Janus d'un côté, & de l'autre le navire sur lequel il étoit arrivé en Italie : ce qui est temoigné par Macrobe livre I. d'où vient qu'on a dit *Pilote*, pour dire, un Conducteur de navire. Les Romains attribuent l'invention de cette monnoye à Numa Pompilius. Mais les Gaulois en avoient une plus ancienne, qui representoit d'un côté un navire, & de l'autre une tete humaine, dont il s'est fait un jeu qu'on appelloit autrefois *chef*, ou *nef*, qu'on appelle maintenant *croix* ou *pile*. C'est un jeu où lorsqu'on a jetté une piece de monnoye en l'air, celui-

celui-là gagne le pari, qui a retenu la partie qui paroît, quand elle est tombée. Borel en apporte d'autres origines, & dit que *pile* vient, selon quelques-uns, d'un ancien mot semblable qui signifioit *Prince*, d'où venoit le mot de *Primipile*, c'est-à-dire, premier Prince, ou premier rang des Triariens, selon Vegece & Vigenere; d'autres de *pileus*, qui signifie *bonnet*, qui étoit la marque de liberté qu'on avoit empreinte sur plusieurs monnoyes.

PILE, signifie aussi l'instrument de fer, le poinçon qui sert aux Monnoyeurs à marquer le revers ou la *pile* d'une piece de monnoye. Quand on frappe la monnoye, le coin ou le trousseau, qu'on appelle aussi *poinçon d'effigie*, est dessous, & on frappe sur la *pile*.

PILE DES CHARTREUX. Ce sont des laines primes d'Espagne, qui, avec la *pile* des Jesuites, passent pour les meilleures de toutes les laines Espagnoles.

PILÉE. s. f. Terme de Manufacture de lainage, qui veut dire la quantité d'étoffe que l'on met dans l'auge ou vaisseau de bois destiné pour la faire fouler. En bien des endroits les vaisseaux à fouler s'appellent *pile*.

PILER. v. act. Reduire un corps en menuës parties avec des instrumens pesans, pressant ou contondans. On *pile* le verjus sous la poire. On *pile* du sel & des drogues dans un mortier avec des pilons. On *pile* le tan avec des pilons de moulins.

Ce mot vient du Latin *pilare*. MEN.

PILER, signifie fig. Bien manger. Les écoliers ont toûjours bon appetit, & *pilent* bien. Ce mot en ce sens est bas & burlesque.

PILEUR, EUSE. adj. Qui pile, qui mange bien. C'est un grand *pileur*. Il est bas.

PILIER. s. m. Sorte de colomne ronde, & sans proportion; forte & massif, qui sert à étayer, à soutenir un plancher, une voûte, un édifice. Les planchers ruïneux s'étayent avec des *piliers*, des pieces de bois. Les *piliers* boutans ou contreforts sont necessaires, pour appuyer des murs qui soutiennent des terrasses, ou des voûtes. Les grandes Eglises sont soutenuës par plusieurs rangs de *piliers*. Les dômes ne portent que sur quatre gros *piliers*. Un *pilier* de moulin à vent, est un massif de maçonnerie terminé en cône, qui soutient sa cage.

Ce mot vient du Grec *pulée*, qui signifie *porte*.

On appelle *piliers de carriere*, des masses de pierre qu'on laisse d'espace en espace pour soutenir le Ciel d'une carriere.

PILIER, se dit aussi dans plusieurs moindres ouvrages. Le *pilier* d'une table, d'une escabelle. On dit aussi, Une couche à hauts *piliers*. Les *piliers* d'une montre, c'est ce qui soutient la platine.

PILIER, se dit aussi en termes de Vanier. C'est le bâton du milieu du verrier.

PILIER, se dit figurément, de ce qui soutient un corps metaphorique. Ce Prelat est un des fermes *piliers* de l'Eglise, de la Foi. Ce Ministre est un *pilier* de l'Etat. On l'employe aussi d'une maniere comique. Il fit banqueroute au plaisir, & devint un *pilier* de College. ABLAN. On dit au contraire en mauvaise part, C'est un *pilier* de cabaret, de jeu de paume, &c. pour dire, qu'il hante perpetuellement en ces lieux-là.

On dit au Palais, Le *pilier* des consultations; pour dire, le premier *pilier* de la grande sale, où se rangent les anciens Avocats consultans. Il faut aller au *pilier*, il faut consulter le *pilier*; c'est l'avis du *pilier*; pour dire, c'est l'avis des anciens Avocats.

PILIER, se dit aussi, Des poteaux de justice & des fourches patibulaires. Il y a tant de *piliers* à cette justice.

PILIER, Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe aux Baillis Conventuels ou Chefs des huit Langues qui composent cet Ordre. Le *Pilier* preside aux Assemblées de la Langue dont il est le Chef. Les *piliers* ont séance dans le Conseil de l'Ordre immediatement après le Grand-Maître & devant les Grands Prieurs. Le Chef ou *Pilier* de la Langue de Provence a la charge de Commandeur de l'Ordre. Le *Pilier* de la Langue d'Auvergne celle de Grand-Maréchal. Le *Pilier* de la Langue de France est Grand Hospitalier. Le *Pilier* de la Langue d'Italie est Grand Amiral. Le *Pilier* de la Langue d'Arragon est Grand Conservateur. Le *Pilier* de la Langue d'Allemagne est Grand Bailli. Le *Pilier* de la Langue de Castille est Grand Chancelier. Le *Pilier* de la Langue d'Angleterre étoit le Turcopalier ou General de l'Infanterie. On ne le compte plus, parce que l'Angleterre n'est plus sous l'obeïssance de Rome.

Avoir des gros *piliers*, c'est en termes bas & figurez, Avoir de grosses jambes.

PILIER, en termes de Manege, se dit du centre de la volte autour de laquelle on fait tourner le cheval, soit qu'il y ait un *pilier* de bois ou non; & cela s'appelle, Travailler autour du *pilier*. On dit aussi, Travailler entre deux *piliers*, quand on monte un cheval entre deux *piliers* de bois, & quand on le fait sauter, cabrer & ruer, lever le devant & le derriere.

On dit fig. Se frotter au *pilier*, pour dire, Prendre les mauvaises habitudes de ceux que l'on hante. Ce laquais servoit bien au commencement, mais il s'est frotté au *pilier*, & ne fait plus rien qui vaille.

PILLAGE. s. m. Degât, ravage, sacagement. Vol qui se fait dans la licence de la guerre. Donner au *pillage*. Mettre au *pillage*. Abandonner au *pillage*. On promit le *pillage* de la ville aux soldats. Dans le sac d'une ville prise d'assaut tout est au *pillage*. Les vaincus sont revenus sur leurs ennemis, tandis qu'ils s'amusoient au *pillage*. Les Romains n'étoient pas de ces Conquerans brutaux & avares qui ne respirent que le *pillage*. BOSS. Dans une sedition les riches sont exposez au *pillage* des coquins. On dit qu'une maison est au *pillage*, quand chacun des Officiers pille de son côté.

PILLAGE, se dit aussi de toute sorte de vol, de larcin. Je me suis un peu enrichi du *pillage* de Lucain. CORN. Voiture a dit d'une jolie fille qui charme tout le monde, que

> *Sa bouche, son ris, & ses yeux,*
> *Mettent tous les cœurs au* pillage.

On dit qu'une fille est au *pillage*, lorsque plusieurs insolens se jettent sur elle, la baisent, la patinent, & en attrapent ce qu'ils peuvent.

PILLAGE, en termes de Mer, se dit de la depouille des coffres, hardes & habits de l'ennemi pris, & de l'argent qu'il a sur lui jusques à trente livres. Le reste s'appelle *butin*, qui est le gros de la prise. Ces mots se confondent quelquefois.

On dit d'un homme qui est extrêmement en desordre par ses habits, par ses cheveux, qu'il semble qu'il revienne du *pillage*, qu'il est fait comme un Diable qui sort ou qui vient du *pillage*.

PILLARD, ARDE. adj. Qui aime à piller. Il est d'humeur *pillarde*. Ce mot est aussi substantif. C'est un grand *pillard*, c'est une grande *pillarde*. Mais il se dit particulierement d'un Soldat qui pille. On a couru sur les *pillards*, & on a repris leur butin. Quand les Generaux trouvent des *pillards* dans les Eglises, ils les font pendre.

PILLER. v. act. Voler publiquement avec force & hostilité. On *pille* & on saccage les villes rebelles. Les soldats *pillent* leurs hôtes. Les seditieux *pillent* les bourgeois.

Festus dit que ce mot vient des Grecs, qui appellent *pilotas* les larrons. Du Cange le derive de *pilare*, qu'on a dit pour *expilare* dans la basse Latinité.

PIL.

Piller, se dit aussi des Officiers & Financiers qui font des exactions, des concussions. Verrés fut accusé d'avoir volé & *pillé* les Provinces. Les Sergens & receveurs des tailles *pillent* souvent le païsan. Les Valets qui ferrent la mule *pillent* leurs maîtres. Les Financiers *pillent* le Roi, mais il a bien sa revanche.

Piller, se dit aussi, quand on hale un chien après quelcun; on lui crie *pille*, pour dire, mord. De même quand on lui jette quelque chose, on lui dit *Pille*, c'est-à dire, Prens, avale ce qu'on te jette.

Piller, se dit quelquefois des animaux. Un essaim d'abeilles *pille* les fleurs d'une prairie pour en tirer le miel. Il y a du plaisir à voir des fourmis *piller* un tas de blé.

Piller, se dit aussi en certains jeux de cartes, comme à la Triomphe, quand celui qui fait, decouvre un as, il a droit de prendre l'as, & les autres cartes de même couleur qui suivent après, & d'en remettre d'autres en leur place.

Piller, se dit aussi figurément. Les Auteurs modernes *pillent* ce qu'il y a de meilleur dans les anciens, & se l'attribuent. Tout ce qu'a dit cet Auteur est *pillé* de tels & tels livres. Combien d'Auteurs *pillent* les Anciens plutôt qu'ils ne les choisissent! Bail. On dit aussi d'un medisant qui a beaucoup parlé contre un autre, qu'il a *pillé* & dechiré sa reputation, ou qu'il l'a *pillé*.

Pillé, ée. part.

PILLERIE. s. f. Volerie, extorsion, exaction. Il s'est enrichi par ses *pilleries*. C'est un brigandage & une *pillerie*. Il y a bien de la *pillerie* dans les petites Justices, dans les etudes des Procureurs. Les Sergens font plus de *pilleries* que de gains legitimes.

PILLEUR. s. m. Qui pille. On le dit plus ordinairement des Auteurs plagiaires qui pillent ce qu'il a de bon dans les autres Ecrivains.

PILLULE. s. f. Medicament qu'on prend à sec en forme de petite boule. *Pillules* d'Aloës. *Pillules* de Francfort. Les Medecins Chymistes ne guerissent gueres qu'avec des *pillules*. On les a inventées en faveur de ceux qui ont de la peine à boire des medicamens dissous. Il y a des *pillules anodines*, *somniferes*, *laxatives*, *aperitives*, *hysteriques*, *antinephretiques*. Il y a aussi des *pillules* dorées, qui sont de couleur jaune; d'autres *de Nicolas sine quibus*, on sousentend *esse nolo*, à cause des bons effets qu'elles produisent pour purger la pituite & la bile, & pour guerir les maladies de la tête. On appelle *pillules angeliques*, certaines *pillules* composées d'aloës, de suc de violette & de buglose, &c. La base des *pillules* est d'ordinaire l'aloës, & l'on y mêle la scamonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le sené, la rhubarbe, le mercure, &c. Les *pillules aggregatives* de Mesué sont nommées vulgairement *polycrestes*, parcequ'on pretend que de toutes parts elles amassent les humeurs corrompuës, afin que la nature les jette dehors plus aisément. Les *pillules gourmandes* de Mesué sont composées d'aloës pour base, de mastic & de roses rouges, & sont appellées *stomachiques*, parcequ'elles fortifient l'estomach; & *gourmandes*, parcequ'on les prend avant le repas pour se nettoyer l'estomac, & pour se donner de l'appetit. Les Medecins les dosent differement. Il y a des *pillules* que le peuple appelle *blanches*, & les Apothicaires *bechiques*, ainsi nommées, parcequ'elles sont propres pour la toux, qu'en Grec on appelle *bèex*. On les appelle aussi *hyppoglottides*, parcequ'on les laisse fondre doucement sous la langue. On enveloppe les *pillules* ordinairement d'une feuille d'or, de pain à chanter, ou de sucre, afin qu'on n'en sente pas le mauvais goût. On les a ainsi nommées à cause de leur figure ronde, comme une petite balle, ou de *pila*, le nom du mortier où on pile les drogues. Dans le Japon la plupart des remedes sont distribuez en *pillules*. Oz. M.

Pillule, se dit figurément & bassement du prejudice qu'on porte à quelqu'un, ou de quelque chose qui lui est préjudicable sous des apparences agréables & flateuses. Il a eu beau se plaindre de cette taxe, il a été obligé d'avaler la *pillule*, c'est-à-dire, de payer. On lui a si bien doré *la pillule* qu'il est resolu à faire ce qu'on voudra. On lui a doré la *pillule* pour adoucir le refus de la grace qu'on lui demandoit. On lui a doré, sucré la *pillule*, quand on lui a appris cette nouvelle; on y a apporté quelque adoucissement.

Ce diseur de beaux mots sçait dorer la pillule.
T. Corn.

PILON. s. m. Ce qui sert à piler, écacher, reduire en poudre, ou à exprimer le suc des herbes & autres corps. Les Apoticaires ont des mortiers de fonte avec des *pilons* de fer, des mortiers de marbre & de bois avec des *pilons* de buis & de bois.

Pilon, se dit aussi dans les moulins des gros maillets & marteaux qui servent à hacher, à piler. Les moulins à tan ont trois gros *pilons* pointus qui brisent l'écorce du chêne, pour en faire du tan. Les *pilons* des moulin à papier hachent le drapeau.

Pilon, en termes de Marine, est une côte escarpée qui a peu de hauteur. On l'appelle autrement *petite escore*.

L'on dit, en termes de Librairie, Envoyer des livres au *pilon*, pour les dechirer par morceaux, en sorte qu'ils ne puissent plus servir qu'aux Cartonniers pour être pilonnez.

On appelle en Provence le *Saint Pilon*, le rocher où est la Sainte Baume.

PILONER. v. adj. Se servir du pilon.

Piloner la laine. C'est la remuer fortement dans une chaudiere pleine d'eau tiede & d'urine pour la degraisser.

PILORI. s. m. Poteau qu'un Seigneur Haut-Justicier fait élever en un carrefour pour marque de sa Seigneurie, où sont ses Armes, & quelquefois un carcan. A Paris c'est un petit bâtiment en forme de tour, avec une charpente à jour, dans laquelle est une machine tournante, où l'on attache les infames qu'on veut exposer à la risée publique. Il est placé au milieu des Halles & est du domaine affecté à l'Executeur de la Haute Justice.

Pilori, signifie aussi un échaffaut. Ce mot est encore en usage en quelques Provinces en ce sens.

Menage dit que ce mot vient de *pilaricinum*, comme qui diroit *petit poteau*. Borel le derive de *pilier*, parcequ'en la plupart des villes on fait souffrir le supplice auprès d'un pilier. Du Cange le derive de *pilorium*, ou *spilorium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une marque de Haute Justice. Spelman le derive du mot François *pilleur*, parcequ'on condamne à cette peine les banqueroutiers frauduleux.

PILORIER. v. act. Attacher au carcan, au pilori. On a renouvellé l'usage de *pilorier* les banqueroutiers frauduleux.

PILORIS. s. m. Espece de rat des bois, deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires: ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, & ils sentent le musc extraordinairement. Les Negres les cherchent & les mangent avec plaisir, car ils sont gras: mais ils sont obligez de les faire bouillir en grande eau avec des feuilles & des oranges coupées, pour leur ôter cette odeur qui est si forte qu'elle fait mal à la tête. Leur peau étant seche la garde encore. Labat. Voyez Rat musqué.

PILOSELLE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges grêles, veluës, rampantes. Ses feuilles sont oblongues, arrondies par le bout, semblables aux oreilles d'un rat, vertes par dessus, blanches par dessous, revêtuës de poils, & d'un goût astringent. Ses fleurs sont semblables à celles de la dent de lion, mais plus petites, de couleur jaune-pâle. Lorsqu'elles sont passées, il leur

suc-

succede des semences petites, noires, oblongues, garnies d'une aigrette. Sa racine est menuë, longue comme le doigt, ayant quelques fibres. En Latin *pilosella major repens hirsuta*. C. Bauh. La *pilosella* est vulneraire & détersive: son infusion est bonne pour la jaunisse, & pour prevenir l'hydropisie; on se sert de son extrait pour les ulceres internes & pour la phthisie. Il y a quelque autres especes de *pilosella*.

Ce nom lui a été donné parceque que ses feuilles sont revetuës de poils.

PILOT. s. m. Terme de Salines. Tas de sel ramassé sur le bossis d'un marais salant. Les *pilots* sont ronds, & en cela ils different des vaches de sel.

PILOTAGE. s. m. Fondation ferme, & stable, qu'on prepare par plusieurs fils, ou rangs de pieux fichez par force en terre, & à refus de mouton. Le *pilotage* est necessaire dans les lieux aquatiques, & aux lieux où les terres ont été fraîchement remuées, & ont peu de consistence.

Pilotage, signifie aussi l'art de la navigation. Cet homme entend bien le *pilotage*, la conduite d'un vaisseau.

Pilotage, est aussi le droit qui est dû aux pilotes ou Lamaneurs qui aident aux navires à entrer dans les ports ou à en sortir.

PILOTE. s. m. Officier d'un équippage qui a l'œil sur la route du vaisseau, & qui la commande. Il y a deux sortes de *Pilotes*; l'un *Costier*, qui connoît les côtes, les ports & les rades, & qui sçait gouverner à leur vuë; (On dit qu'il n'y a point de *Pilote côtier* en tems de brume; c'est-à-dire, que son habileté ne sert à rien quand le tems est obscur, & qu'il ne peut appercevoir les côtes.) L'autre *Hauturier*, qui prend les hauteurs, qui sçait se servir de l'arbalête & de l'astrolabe, qui sçait determiner la latitude du parage. Il y a aussi des *Pilotes Lamaneurs*, ou *Locmans*, qui sont *Pilotes* de havres ou de rivieres, qui ont la conduite des vaisseaux entrans & sortans. Voyez Lamaneur. Les *Pilote* est toûjours la seconde personne dans le bord, soit en guerre, soit en marchandise. Dans les vaisseaux de guerre le Capitaine est le premier, & le *Pilote* le second. Dans les vaisseaux de charge le Maître est le premier, & le *Pilote* après lui.

Quelques uns derivent ce mot du Flaman *pyl-loote*, ou *loode*; & Menage de *prorita*, comme celui qui gouverne la prouë. D'autres avec plus d'apparence le derivent du vieux mot François *pile*, qui signifie un *navire*, dont le *Pilote* est le conducteur. Voyez Pile.

Pilote, se dit aussi figurément, de ceux qui sont les Ministres d'un Etat, qui ont tout le soin des affaires du gouvernement. On le dit même des Chefs des familles particulieres. Le Cardinal de Richelieu étoit un bon *Pilote*. Cet homme conduit bien sa barque, c'est un bon *Pilote*.

On dit par plaisanterie de ceux qui se vantent de sçavoir beaucoup du pilotage, & qui sont des ignorans quand ils sont en mer, les bons *pilotes* sont à terre.

PILOTE. s. m. Nom d'un poisson des mers de l'Amerique Meridionale. Le *Pilote* est un petit poisson, qui approche fort de la grandeur & de la figure du Maquereau. On lui a donné ce nom à cause qu'ayant rencontré quelque navire, il n'en quitte jamais la prouë que ce navire ne soit arrivé au port. Il nage devant à un pied d'eau, s'en éloignant seulement d'une toise ou deux sans s'écarter à droit ni à gauche. Ce poisson a la tête unie & longue avec deux nageoires qui en sont tout proche, un bec qui avance quatre doigts au dessus de sa gueule, une empennure sur le dos depuis la tête jusqu'à la queuë & autant sous le ventre. Le reste du corps est couvert d'une peau rayée en losange, & sa queuë est fort petite. Il semble être fait pour inquieter le Requiem qui voudroit le devorer, sans qu'il en puisse venir à bout. Le *Pilote* marche presque toûjours devant lui comme ayant le dessein de le braver. S'il se trouve sur sa tête, à peine le Requiem s'est il tourné à demi pour l'engloutir, que le *Pilote* est déja sur sa queuë, passant & repassant sur son corps sans craindre d'en être pris, ce qui donne beaucoup de plaisir à ceux qui le voyent.

PILOTER. v. n. Ficher en terre plusieurs pieux pour faire une fondation, & bâtir avec plus d'asseurance.

Piloter. v. act. Faire la fonction de pilote-côtier ou lamaneur. Conduire les vaisseaux hors des embouchures des rivieres, des barres, & des dangers. Ceux qui ne voyent point venir de lamaneurs à leur bord peuvent servir de Pêcheurs pour les *piloter*. *Piloter* un navire dehors, ou hors du port.

PILOTIS. s. m. Pieu fiché en terre pour faire des fondations. On ferre les *pilotis*, ou les brûle, en les aiguise, pour les faire mieux enfoncer. Il y a un *pilotis de bordage* & un autre de *remplage*. Le *pilotis de bordage*, se dit des pieux qui bordent & environnent le pilotage. Ceux là portent les patins & les racinaux. Ceux qui garnissent l'espace qui est piloté, s'appellent *pilotis de remplage*. Un fil de *pilotis* est un rang de pieux.

On dit figurément, lorsqu'on a pris toutes ses sûretez en une affaire, qu'on la croit ferme & inebranlable, qu'elle est fondée sur *pilotis*.

Ce mot vient de *pila*, ou *piluticium*.

P I M.

PIMBERAH. s. m. Serpent de Ceylon d'une grosseur prodigieuse. Knox.

PIMBESCHE. s. f. Terme de mepris dont on se sert en parlant d'une femme impertinente qui fait la precieuse. C'est une *pimbêche*, une vraye *pimbêche*, une petite *pimbêche*. Il est du stile familier. L'Acad.

PIMENT. s. m. Plante qui est une espece de patte d'oye ou *chenopodium*. Elle pousse une tige ronde, droite, veluë, n'ayant gueres plus de demi pied de hauteur, divisée dès le bas en plusieurs petits rameaux. Ses feuilles sont rouges au commencement, ensuite pâles, decoupées comme celle du chêne, parsemées de grosses veines & attachées à de longues queuës. Ses fleurs naissent par petites grappes en grande quantité le long des rameaux: chaque fleur est à plusieurs étamines soutenuës par un calice decoupé jusqu'à la base. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede une semence presque ronde enfermée dans une capsule. Sa racine est petite, blanche, garnie de peu de fibres. Cette plante a une odeur agreable & aromatique. Mr. Tournefort l'appelle *chenopodium Ambrosioides folio sinuato*. Elle est bonne pour l'asthme & pour provoquer les mois aux femmes, pour faire sortir l'enfant mort du ventre de la mere; on en prend interieurement. On en mête dans les loochs pour faciliter la respiration.

Piment. Voyez Poivre d'Inde.

PIMENTADE. s. f. C'est une sauce fort usitée aux Iles de l'Amerique. On la fait du suc de manioc bouilli & mêlé avec du piment écrasé & du jus de citron. La *pimentade* est la sauce favorite des Caraïbes, & universelle pour toute sorte de viande & de poisson: & ils la font si forte qu'il n'y a gueres qu'eux qui s'en puissent servir. Labat.

PIMPANT, ante. adj. Qui est leste, brave, fier, superbe en habits, en train. J'ai vu ce Financier fort gueux, maintenant il est leste & *pimpant*, il a un train, un équippage fort *pimpant*; sa femme est *pimpante* & magnifique. Il est du stile badin. Menage pretend qu'on dit *pimpant* au lieu de *pompant*.

PIMPRENELLE, PIMPERNELLE, ou PIMPINELLE. Le grand usage est pour *pimprenelle*. C'est le seul

seul qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie. f. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, rouges, rameuses. Ses feuilles sont petites, presque rondes, dentelées en leurs bords, vertes par dessus, bleuâtres par dessous, rangées par paires sur une côte grêle, rougeâtre, velue. Au sommet des tiges naissent des têtes rondes, garnies de petites fleurs qui sont des rosettes à quatre quartiers, purpurines par dehors, verdâtres par dedans, du milieu desquelles s'éleve une touffe d'étamines tantôt jaunes & tantôt purpurines. Son fruit est à quatre angles, de couleur cendrée, il renferme une ou deux semences. Sa racine est longue, menue, divisée en plusieurs branches, entre lesquelles on trouve des grains rouges qu'on nomme *cochenille sylvestre*. Cette espece de *pimprenelle* s'appelle en Latin *pimpinella sanguisorba minor hirsuta*. C. Bauh. Elle est propre à purifier le sang & à retablir le ressort des parties; elle arrête les hemorragies tant exterieures qu'interieures; on la mange communément en salade. Les Teinturiers se servoient autrefois de la cochenille sylvestre pour teindre en écarlate. Les friands mettent de la *pimprenelle* dans leur vin pour lui donner bon goût. Il y a plusieurs autres especes de *pimprenelle*.

Pimpinella, quasi bipinella, à cause que les feuilles de cette plante sont rangées deux à deux le long d'une côte comme celles du Pin.

PIN.

PIN. subst. masc. Arbre qu'on distingue en cultivé, ou domestique, & en sauvage. Le *pin cultivé* est grand, élevé, droit, nud en bas, rameux en haut, couvert d'une écorce rude & rougeâtre. Ses rameaux sont disposez par intervalles comme les rais d'une roue. Ses feuilles naissent deux-à-deux, longues, fort étroites, toûjours vertes, pointuës & piquantes par le bout d'enhaut, enveloppées par le bas d'une gaine membraneuse. Ses chatons sont à plusieurs bourses membraneuses, qui en s'ouvrant laissent voir deux loges remplies d'une poussiere menuë. Ses fruits deviennent de grosses pommes écailleuses, presque rondes ou pyramidales, de couleur rougeâtre: les écailles qui la composent sont dures, ligneuses, creusées dans leur longueur de deux fosses, dans chacune desquelles est couchée une coque osseuse qui renferme une semence oblongue, à demi ronde, blanche, douce au goût, tendre, qu'on nomme *pignon*. Cette espece de *pin* s'appelle en Latin *pinus sativa*. C. Bauh. & la pomme de *pin*, *conus*, ou *strobilus*. L'écorce & les feuilles du *pin* sont astringentes, on s'en sert dans la dyssenterie; ses sommitez sont très-bonnes pour le scorbut. Le *pin sauvage* croît ordinairement moins haut que le cultivé. Son tronc est le plus souvent droit, quelquefois tortu. Ses feuilles sont longues, menuës. Ses fruits sont plus petits que ceux du *pin* cultivé, resineux, & tombant facilement quand ils sont meurs. En Latin *pinus sylvestris*. C. Bauh. Il y a deux autres especes de *pin* sauvage. Les *pins* rendent beaucoup de resine par les incisions qu'on fait à leur écorce. Le peuple ayant jetté des pierres contre Vatinius qui donnoit un spectacle de Gladiateurs, les Ediles firent deffenses de jetter autre chose que des pommes dans l'arene. On y jetta des *pommes de pin*; sur quoi le Jurisconsulte Cascelius, consulté si des *pommes de pin* étoient censées des pommes, repondit que c'étoient des pommes, si on les jettoit contre Vatinius: *nux pinea, si in Vatinium missurus es, pomum est*.

PINACLE. f. masc. La partie la plus élevée d'un grand édifice. Il n'est d'usage au propre qu'en parlant de l'endroit du Temple où Jesus-Christ fut transporté lorsqu'il fut tenté par le Demon.

On dit figurément & bassement, Mettre quelcun sur le *pinacle*; pour dire, le mettre au dessus des autres par des loüanges. On dit aussi que quelcun est sur le *pinacle*; pour dire, qu'il est dans une grande élevation de fortune.

PINASSE. f. f. Petit bâtiment à pouppe quarrée, long, étroit & leger, qui va à voiles & à rames, & qui porte trois mats. Il est leger à la course, & est propre à faire des decouvertes, des debarquemens de trouppes; & son nom vient de ce qu'on a bâti les premiers avec des arbres de pin. On le met au rang des fregates & des brigantins.

Pinasses. Etoffes des Indes Orientales qui sont faites d'écorces d'arbre.

PINASTRE. f. m. L's se prononce. Pin sauvage. Voyez Pin.

PINCE. f. fem. La partie du pied de devant des animaux, sur laquelle ils s'appuyent pour marcher, ou pour tirer. Aux cerfs, daims & chevreuils, c'est l'extremité de l'ongle; aux chevaux, c'est l'arrête que fait la corne aux pieds de devant. On broche plus haut à la *pince* des pieds de devant, qu'à ceux de derriere, parceque la corne ou la *pince* est plus forte. On dit aussi, en termes de Chasse, Les *pinces* du cerf, du sanglier; pour dire, les pointes de leurs ongles. Lorsque les *pinces* sont usées, c'est signe que la bête est vieille. Saln.

Pinces, sont aussi les quatre dents de devant de la bouche du cheval. Il y en a deux dessus & deux dessous. Quand le cheval les a poussées on conclut qu'il va de deux ans & demi à trois ans.

Pince, s'est dit aussi de ce qu'on prend, de ce qu'on pille. Ainsi Marot a dit dans une Epitre au Roi François I.

Car votre argent, très debonnaire Prince,
Sans point de faute est sujet à la pince.

On dit en ce sens d'un chicaneur, qu'il a la *pince* bonne. On dit qu'un homme est sujet à la *pince*, pour dire, qu'il est d'humeur à griveler. Et on dit aussi que de l'argent est sujet à la *pince*, pour dire, qu'il est sujet à être pris. L'argent des Communautez est d'ordinaire sujet à la *pince*. On dit d'un Financier, ou d'un autre quelquefois, qu'il craint la *pince*, latcuche. Il est bas.

Et quant à moi qui crains un peu la pince,
Bongré, malgré, c'est un faire le saut. Du Cer.

Pince, est aussi une barre, ou un gros levier de fer aiguisé d'un côté en biseau, qui sert aux Maçons & Charpentiers pour remuer les fardeaux, aux Canonniers pour remuer le canon, aux Paveurs pour detacher les pavez, &c. Lever une pierre avec une *pince*.

Du Cange dit que ce mot vient de *pinca*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Pince, en termes de Fonderie, signifie le bord ou l'extremité inferieure de la cloche où frappe le battant.

Pince, se dit aussi parmi les Relieurs, d'une espece de petite tenaille dont ils se servent pour pincer comme il faut, c'est-à-dire, pour accommoder adroitement les nerfs des livres. Prenez la *pince*, & pincez ces livres.

Pince, en matiere de linge & d'habits, se dit d'un pli fort plat qu'on fait du côté échancré d'une étoffe pour la tourner en rond. On fait des *pinces* aux rabats & manchettes des hommes, aux manteaux des femmes & à leur linge pour les faire bien porter.

Pince à pince. On dit auner une étoffe *pince à pince*, pour dire, l'auner juste sans donner de bonne mesure.

PINCEAU. f. m. Plume garnie par un bout d'un poil delié, qui sert à peindre, à appliquer des couleurs delicatement. Ce Peintre a preparé ses *pinceaux*. Pythagore, tout attaché qu'il étoit à l'étude de la Philosophie, prenoit souvent le *pinceau* pour se delasser l'esprit. Fel. Les plus grands Maîtres ne se sont pas tous assujettis à imiter ceux qui leur ont mis le *pinceau* à la main. Id.

Les Japonois écrivent avec des *pinceaux* & fort vite. On dit qu'un Peintre n'a pas encore donné le dernier coup de *pinceau* à un tableau, pour dire, qu'il ne l'a pas encore entierement achevé.

Ce mot vient du Latin *penicillum*, qui signifie la même chose.

PINCEAU, se dit aussi tant du Peintre que de son ouvrage. On dit d'un beau tableau, qu'il est d'un *pinceau* fort delicat. La plupart des Peintres Flamans sont des *pinceaux* grossiers. Le Poussin étoit un sçavant *pinceau*. Le portrait le plus flatté peut donner de l'estime, & jamais de l'inclination, parceque le *pinceau* ne peut exprimer le je ne sçai quoi qui fait tout. BOU.

PINCEAU. s. m. Terme d'Optique. Rayons de lumiere ramassez en forme de *pinceau*. Descartes a pretendu que l'on voit par des *pinceaux* optiques, c'est-à-dire, par un nombre infini de rayons de lumiere, qu'un seul & même point objectif reflechit & renvoye à l'œil, & qui se réünissent dans le fond de l'œil.

PINCEAU, se dit figurément en ces phrases, & en parlant de la plume d'un Ecrivain. Ce Satirique lui a donné en passant un coup de *pinceau*, un vilain coup de *pinceau*, il en a fait quelque maligne peinture. Un Poëte qui entreprend une description, dit qu'il auroit besoin du *pinceau* d'Apelles, &c. Il faut donner encore un trait de *pinceau* à cet ouvrage; pour dire, il n'est pas bien fini.

D'un assez delicat pinceau
Je vous en ferai le tableau. BENS.

PINCEAU, se dit aussi d'une petite brosse avec quoi on dore, on barbouille, on cole. Un *pinceau* de Doreur, de Relieur, d'Afficheur, de Barbouilleur, &c.

PINCEAU DE MER. Sorte d'insecte en forme de tuyau, qui est attaché aux rochers, & qui au dedans a une substance jaune, & quelquefois d'autre couleur. ROND.

PINCE'E. s. f. Ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts. Le Prêtre met une *pincée* de cendres sur la tête le Mercredy des Cendres. On met une *pincée* d'anis dans une infusion de sené, comme un correctif; une *pincée* de sel & de poivre pour faire un ragoût. On l'employe aussi figurément, & en badinant, une *pincée* de coquetterie repanduë dans les manieres d'une femme la rend cent fois plus aimable, & plus appetissante. P. COM.

PINCELIER. Terme de Peintre. Petit vaisseau plein d'huile qui lui sert à laver ses pinceaux.

PINCE-MAILLE. adj. m. & f. Qui est avare, attaché à ses interets, qui ne quitteroit pas une maille, qui tâche de faire quelque petit profit sur tout ce qui lui passe par les mains. Il est tout-à-fait bas.

PINCEMENT. s. m. Action de pincer. La plupart des Jardiniers pretendent que le *pincement* contribuë à l'abondance des fruits. LIGER. L'ébourgeonnement & le *pincement* ne contribuent pas seulement à arrondir, remplir & étendre la tête d'un Orenger; mais ils lui donnent encore toutes les autres perfections, dont il a besoin. LA QUINT.

PINCER. v. act. Presser, serrer la superficie de la peau avec le bout des doigts ou autrement. Il a les chairs si fermes, qu'on a de la peine à le *pincer*.

Ce mot vient du Latin *pinsare*. MEN.

PINCER, se dit aussi de toute autre chose qui serre. Les oiseaux *pincent* avec leur bec. On *pince* avec des tenailles, des pincettes. Cette porte m'a *pincé* les doigts qui ont été enfermez dans sa feuillure.

PINCER. Terme de Relieur. C'est serrer & bien accommoder les nerfs d'un livre avec la pince. *Pincez* bien ces livres.

PINCER, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Rompre avec l'ongle le bout des branches d'un arbre. Il ne faut point *pincer* les petites branches. LA QUINT. Il faut *pincer* les branches qui s'élevent trop, & cela pour les faire fourcher, & leur faire garnir le corps de l'arbre. LE CURÉ D'ENONVILLE.

PINCER le vent, en termes de Marine, c'est, Aller au plus près du vent, cingler à six quarts de vent près du rumb d'où il vient.

PINCER, signifie figurément, Offenser sourdement, faire des reproches en paroles couvertes. Il l'a *pincé* rudement, doucement, adroitement. C'est un homme qui *pince*, qui *pince* en riant. Il *pince* sans rire, sans en faire semblant.

PINCER, signifie aussi, Toucher delicatement la corde d'un instrument de Musique. On jouë du luth, de la guitarre, du thuorbe, en *pinçant* delicatement les cordes. La plume d'un sautereau *pince* les cordes d'un clavessin. *Pincer* le lut, *pincer* la harpe. Il *pince* parfaitement bien la guitarre.

PINCER, en termes de Manege, c'est, Approcher delicatement l'éperon du flanc du cheval sans donner coup, ni appuyer. Le *pincer* est une aide, & appuyer un châtiment.

PINCER, se dit aussi en termes de Monnoye. Il y a sous le quarré une écaille d'acier qui sert à le hausser plus ou moins selon qu'il est necessaire pour faire *pincer*, c'est-à-dire, marquer davantage la medaille ou la monnoye dans les endroits, où elles n'auroient pas été assez marquées.

PINCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PINCETER. v. act. S'arracher la barbe avec les pincettes. Se *pinceter* la barbe. On dit aussi absolument, Se *pinceter*. L'ACAD.

PINCETTE. s. f. Petit instrument de fer qui fait partie d'un étui, & qui sert à s'arracher le poil de la barbe. Il a toûjours les *pincettes* à la main; il aime mieux se servir de la *pincette* que du rasoir. Se faire la barbe avec la *pincette*.

PINCETTES, au plurier, se dit de la partie d'une garniture de feu qui sert à l'attiser, à remuer les tisons. Un feu consiste en tenailles, pelle & *pincettes*. On le dit aussi au singulier, Donnez-moi la *pincette*. L'ACAD.

PINCETTES, se dit aussi d'un outil dont se servent presque tous les Ouvriers, & particulierement ceux qui travaillent en petit, pour tenir leur besogne, ou pour en prendre & assembler les petites pieces. Ce sont de petites tenailles, les unes simples & les autres à ressort.

PINCEURE. s. f. Petit faux-pli que les draps prennent quelquefois au foulon.

PINCHINA. s. m. Drap de laine grossier.

PINCON. s. m. Petite blessure qui laisse une marque noire, sur la peau, quand elle a été pincée avec violence. Il s'est fait un *pinçon* avec ces tenailles, en fermant ce volet, &c.

PINCON, ONNE. L'Academie écrit *pinson*. s. m. & f. Petit oiseau qui a le bec fort gros & dur, qu'on appelle *pinçon royal, cassenoix*. Il a la tête & le cou tirant sur le bleu. Son échine est couleur de chataigne, son croupion vert, son estomac entre rouge & gris, & ses ailes sont marquées de blanc, avec du blanc & du noir aux extremitez & au milieu. Il est de la grandeur d'un passereau. Il contrefait le chant du rossignol. Il vit sept ou huit ans. Il est sujet à devenir aveugle. Le froid l'engourdit & le fait prendre aisément. Son ramage est agréable; on dit que son chant du matin presage la tempête. Il se nourrit de vermisseaux, de graines. On l'estime propre pour l'épilepsie. Il y a aussi un *pinçon* de montagne. La femelle du *pinçon* a la tête plus jolie que le mâle; mais ses couleurs ne sont pas si vives, principalement sur l'estomac.

On dit proverb. d'un homme fort gay, qu'il est gay comme un *pinçon*.

Ce mot vient du Latin *spinthio*, qui signifie la même chose. MEN.

PINDARIQUE. adj. A la maniere de Pindare. On appelle stile *pindarique*, un stile guindé & trop enflé. Cela vient

vient de l'idée que les Critiques de Pindare ont donnée de son stile sublime & de l'enthousiasme qui le transporte. On apelle une Ode *pindarique*, une Ode fort sublime, divisée en Strophes, comme celles de Pindare. Je ne sçai si le public accoutumé aux sages emportemens de Malherbe, s'accommodera de ces saillies & de ces excès *pindariques*. Boil.

Je ris de voir leurs Muses pulmoniques,
Impudemment, pour Odes Pindariques,
Nous fredonner sur des tons presque usés,
Des Madrigaux en Strophes divisés. Du Cer.

PINDARISER. v. n. Etudier trop son langage; affecter des façons de parler extraordinaires, des paroles trop choisies, jusqu'à passer dans le ridicule, en voulant se piquer d'être bien disant. Cet homme ne s'explique pas naturellement, il veut toûjours *pindariser*.

PINDARISEUR. s. m. Qui pindarise, qui ne parle pas naturellement. *Pindariser*, & *pindariseur*, se trouvent encore en quelques-uns de nos Auteurs. Voyez Marville.

PINEALE. adj. f. Terme de Medecine. Une glande qui est vers le troisieme ventricule du cerveau, parcequ'elle ressemble fort bien à une pomme de pin. C'est où Descartes a établi le siege de l'ame raisonnable. C'est la même que celle que les Medecins appellent *conoïde* & *conarium*. On a trouvé une glande *pineale* pleine de pierres vertes. Bib. Univ.

PINE'E. s. f. Nom que l'on donne à une sorte de moruë seche, qui est la plus estimée de toutes.

PINGUIN, ou *Penguin*. s. m. Animal amphibie qui se voit au Chili & sur les côtes les plus méridionales de l'Amerique. Il est de la grosseur & à peu près de la figure d'un oison; mais il n'a point de plumes. Il est tout couvert de petites écailles très-fines, son bec est pointu, ses aîles ou nageoires sont deux masses de chair terminées en pointe. Elles sont aussi couvertes d'écailles; il ne s'en sert point pour voler, mais pour nager entre deux eaux, ce qu'il fait fort vîte par leur moyen. Quand il est à terre il marche sur ses deux pieds, le corps perpendiculairement élevé, & traine après lui ses deux aîles qui l'embarassent beaucoup. Son allure est fort lente. Les Espagnols le nomment *Pataro niño*, c'est-à-dire, Oiseau enfant, parcequ'ils pretendent qu'il est doux & simple comme un enfant. Il tient de l'homme, de l'oiseau, & du poisson, & c'est un animal à deux pieds qui n'a point de plumes. C'étoit la premiere definition que Platon avoit faite de l'homme.

PINIPINICHI. s. m. Petit arbre des Indes qui a la figure d'un pommier. Il jette par les incisions qu'on lui fait, un suc blanc ou laiteux, & visqueux. Ce suc purge violemment par le ventre la bile & les serositez: la dose en est trois ou quatre goutes dans du vin. Si pendant son operation on boit du bouillon ou quelque autre liqueur, son action est d'abord arrêtée: il faut s'abstenir de dormir dans le tems qu'il agit.

PINNACLE. Voyez PINACLE.

PINNAS. s. m. Fruit des Iles de l'Amerique que les Espagnols ont appellé ainsi, à cause de la ressemblance qu'il a avec la pomme de pin. On le nomme autrement *ananas*. Voyez Anana.

PINNE MARINE. s. f. Coquillage de mer fait en cone, se separant en deux parties, rudes en dehors, & de couleur obscure, mais polies en dedans, vertes & resplendissantes. Il s'en rencontre quelques-unes qui ont jusqu'à deux pieds de longueur, & environ demi pied de large vers le milieu. Ce coquillage se trouve sur le rivage dans les bouës ou dans le sable. Il y en a de plusieurs especes. Il renferme un petit poisson qui est bon à manger, & dans lequel on trouve quelquefois des perles fort grosses, barroques, opaques, de couleur rougeâtre & brune. Les Venitiens appellent ce coquillage *Astura*, & les Néapolitains *Perna*. On en trouve aussi en Provence. Il sort de la partie superieure de cette coquille, qui se termine comme en pointe grossiere & très obtuse, une maniere de cordon, ou un flocon de soye rougeâtre ou brune, évasé, que quelques Naturalistes appellent peut-être improprement *Byssus*. Ce cordon lui sert à s'attacher quelquefois aux rochers: on separe cette soye, & on la file pour en faire des bas & autres vêtemens. Ce poisson est diuretique.

PINNULE, ou PINULE. s. f. Terme de Mathematique. C'est une petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement sur les bords d'une alhidade, d'un compas de proportion, ou autre instrument propre à observer; laquelle a un petit trou, ou une petite fente qu'on appelle *fenêtre*, par où entre la lumiere pour conduire les rayons visuels vers les objets, & les borneyer. Les *pinnules* sont attachées sur les extremitez des instrumens, & des lignes de foi des alhidades. Les *pinnules à fenêtres vuidées*, & separées par un filet de soye dans le milieu des ouvertures, sont plus commodes à decouvrir les objets que l'on veut borneyer, que lors qu'elles n'ont pour toute ouverture qu'un petit trou.

PINOCHER. v. n. Terme populaire. Manger de quelque viande par petits morceaux & avec degoût, soit qu'il vienne de maladie, soit de satieté, soit d'une delicatesse affectée. Il n'a gueres mangé à ce repas, il n'a fait que *pinocher*.

PINQUE. s. f. Terme de Mer. C'est un bâtiment de charge qui est rond à l'arriere. On l'appelle aussi *pinquet*.

PINTADE. s. f. Oiseau des Indes. C'est une espece de poule, ainsi appellée, à cause de la justesse des taches ou figures qui semblent avoir été peintes sur son plumage. On l'appelle diversement chez les Auteurs, *poule d'Afrique, de Barbarie, de Numidie, de Guinée, de Mauritanie, de Thunis, de Pharaon ou d'Egypte*. Elles sont appellées *guttata* par Martial, & *varia* par Varron, & par Pline, lequel les appelle aussi *meleagrides*, parcequ'on disoit de son temps qu'elles passoient tous les ans d'Afrique en Beotie, & venoient s'ébattre près du tombeau de Meleagre, dont la fable feint que les sœurs furent changées en ces oiseaux. La *pintade* a la taille de la poule ordinaire. Quelques-uns tiennent qu'elle ressemble mieux à la perdrix, à cause qu'elle a la queuë en bas comme la perdrix, & non pas retroussée en haut comme la poule. Mais elle ressemble mieux à la poule par l'appendice charnu qui lui pend aux deux côtez des jouës; ce qui ne se trouve point en aucun autre oiseau. Tout son plumage est de deux couleurs, de blanc & de noir; au lieu que les poules ordinaires n'ont point de couleur certaine. Ses œufs sont aussi peints & marquetez de blanc & de noir. Son col a un duvet noir, plus approchant du poil que des plumes. Il est d'environ deux lignes, & tourné en enhaut contre l'ordinaire. Sa tête est couverte d'une peau spongieuse qui forme une crête en maniere de casque, que les Auteurs comparent au bonnet du Doge de Venise. Elle a les pieds garnis de membranes comme les oiseaux aquatiques. Son bec a quelquefois à sa racine un bouquet, & il est garni de deux appendices d'une substance moitié charnuë, & moitié cartilagineuses qui pend des deux côtez des jouës, & est attaché à la mâchoire superieure, & non à l'inferieure, comme ils sont aux poules. Ils sont rouges aux femelles, & bleux aux mâles. Sophocle, au rapport de Pline, a dit que l'ambre jaune étoit fait des larmes qui coulent des yeux des *pintades* qui sont au delà des Indes: mais cela n'est pas veritable.

PINTE. s. fem. Vaisseau qui sert à mesurer les liqueurs, & quelquefois des choses seches, & qui est de differente grandeur selon les differents lieux. Vendre à pot & à *pinte*, une *pinte* d'étain, une *pinte* d'argent. La *pinte* de Paris fait la moitié d'un pot de Bordeaux; un muid contient 300. *pintes*. La *pinte* de Paris est un peu moins que la

la mingle d'Amsterdam. La *pinte* de Hollande est égale à la chopine de Paris. Une *pinte* de vin, d'eau, d'huile. Une *pinte* d'olives. Dans les païs où le sel se donne par impôt, on taxe un menage à tant de *pintes* de sel.

Ce mot, selon Budée, vient du Grec *pimbs*; selon Menage, de l'Alleman *pinte*, qui signifie une petite mesure de vin; selon Nicot, du Grec *pinein*, qui signifie *boire*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on s'est servi du mot de *pinta* dans la même signification. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pint* ou *pintat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

La *pinte* contient deux chopines, ou la moitié d'une quarte. La *pinte* de Paris est environ la sixieme partie du congé Romain, & contient le poids de deux livres d'eau commune. La *pinte* de St. Denis est plus grande. On l'appelle *pot* en plusieurs lieux.

PINTE, se dit aussi de la liqueur mesurée dans la *pinte*. Il faut tirer *pinte*. Il a payé *pinte*. Boire *pinte*, vuider les *pintes*.

On dit proverbialement, Il a mis *pinte* sur chopine; pour dire, Il s'est enivré. On dit encore, Il n'y a que la premiere *pinte* chere; pour dire, que rien ne coûte, quand on est échauffé de la debauche; ou que dans chaque affaire, il n'y a que le commencement qui fasse de la peine. On dit encore, Je voudrois qu'il m'en eut coûté une *pinte* de mon sang, & que cela fût, ou que cela ne fût pas arrivé.

PINTER. v. neut. Faire debauche, vuider des pintes. Voilà des gens qui ont bien *pinté*, qui sont bien saouls. Il est bas.

PINTEREAU. f. m. Diminutif de Peintre. Il se dit par mepris d'un mauvais Peintre. Qui avez-vous pris là pour peindre ce plat-fond? Ce n'est qu'un *pintereau*.

PINZOCHE. f. f. On appelle ainsi à Rome les femmes devotes qui portent l'habit de diverses Religions. Les *Pinzoches* ou *Mantelées*, sont la même chose en Italie que les *Beates* en Espagne. P. HELYOT, *Hist. des Ord. Rel.*

P I O.

PIOCHE. subst. fem. Outil de fer en forme de pic, ou de marteau large & aigu, qui sert aux Pionniers, Carriers, Maçons, & Terrassiers, pour remuer la terre, tirer de la pierre, sapper, demolir, &c. Il faut tant de pelles & de *pioches* à un équipage d'artillerie.

PIOCHER. v. act. Creuser, remuer la terre avec la pioche. *Piocher* la terre. On trouve quelquefois des tresors en *piochant*. Une des façons de la vigne, c'est de la *piocher*.

PIOCHON. f. m. Espece de petite besaiguë servant aux Charpentiers pour fraper dans de grandes mortaises: elle n'a que 15. pouces de long ou environ; elle a un manche de bois dans le milieu. Un des bouts de cet outil est en bec d'âne, & l'autre en planche, ou plane.

PIOIS. f. m. Vieux mot. Gazoüillis d'oiseaux. Il vient du mot *pie*, car la pie est babillarde. BOREL.

PIOLÉ, ÉE, adj. Qui est bigarré de diverses couleurs. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase proverbiale: Riolé *piolé* comme la chandelle des Rois: ce qu'on dit d'une personne qui a des habits de diverses couleurs & mal assortis, parcequ'autrefois on bigarroit ainsi des chandelles qu'on brûloit la veille des Rois. On dit aussi d'une vilaine tulipe qui pennache mal, qu'elle est riolée *piolée*. *Piolé* proprement ne se dit que de ce qui est moitié d'une couleur, & moitié d'autre, comme une *pie*, d'où le mot est derivé.

PION. f. m. Terme du jeu des Echecs & des Dames. Il y a huit *pions* blancs & huit *pions* noirs au jeu des Echecs. Le *pion* du Roi, le *pion* de la Dame, de la Tour, du Cheval er. Il lui a donné un *pion*. Il lui a pris un *pion*. Il lui a fait doubler un *pion*. Aux Dames, c'est une Dame simple. Il s'est laissé souffler un *pion*. On dit, Mener un *pion* à Dame, quand on le fait parvenir à l'autre extremité du jeu; car alors il vaut aux Echecs la meilleure piece de celles qu'on a perduës, & aux Dames une Dame damée qui avance & recule comme on veut.

On dit proverbialement, qu'on a damé le *pion* à quelcun; pour dire, qu'on a fait une enchere, qu'on a eu quelque avantage sur lui, qu'on a mieux reüssi en quelque affaire que ce soit. J'ai attrapé cet air de Cour aisé, & naturel, dont la maniere badine dame le *pion* à la gravité des Sçavans. G. G.

PION, s'est aussi dit des gens de pied. BOREL. Un pieton.

PION, se dit aussi d'un homme miserable, qui n'a ni bien, ni force, ni credit. Il faut le laisser en repos, c'est un pauvre *pion*.

PION, s'est dit pour yvrogne. BOREL.

Pions y feront matte chere. VILLON.

PIONNIER. f. m. Celui qui est employé à l'armée pour applanir les chemins, faire passer l'artillerie, creuser des lignes & des tranchées, & à tous les autres travaux. On leve des *Pionniers*, on fait partir des outils de *Pionniers*, cela menace d'un siege.

Ces mots de *pion* & de *pionnier* viennent du Latin *peditones* & *peonarii*, selon Menage; ou de *Pœonibus*, peuple d'Asie, dont le principal metier étoit de creuser la terre, ou de fouiller les mines.

PIOT. f. m. Terme burlesque qui signifie le *vin*. Cet ivrogne aime le *piot*. Mon *piot* surpasse l'hypocras. MAIN. Il a humé du *piot*, il en a trop pris, il est saoul.

Ce mot vient du Grec *pinein*, qui signifie boire.

P I P.

PIPAGE, ou PIPAIGE. f. m. Droit sur le vin, sur chaque pipe de vin. LOBIN.

PIPE. subst. fem. Mesure des choses liquides qui contient un muid & demi, ou à-peu-près: ce qu'on appelle *tonneau* dans les Provinces au delà de la Loire. C'est une des neuf especes de futailles ou vaisseaux reguliers propres à mettre du vin & d'autres liqueurs. On dit aussi, Une *pipe* de blé, comme on dit ailleurs un *muid*. On se sert particulierement de cette mesure en Poitou & en Anjou. La *pipe* en Bretagne est une mesure des corps secs, qui contient dix charges, & chaque charge contient quatre boisseaux. Quand elle est pleine de blé, elle doit peser 600. livres.

PIPE, est aussi un tuyau delié fait de terre vernissée, cuite & blanchie au feu, qui sert à prendre du tabac en fumée; à l'un des bouts qui est recourbé il y a une espece de bassin, ou d'embouchure qui s'appelle le *fourneau*, & où l'on met le tabac que l'on fume. On dit, Allumer une *pipe*; charger une *pipe*. On dit, Prendre une *pipe* de tabac, quand on tire la fumée de ce qui peut tenir de tabac dans le bout recourbé de la *pipe*. Les *pipes* de Hollande sont les plus estimées. Elles se font à Tergow. Il s'y en debite une quantité incroyable. Les Turcs se servent de *pipes* de trois ou quatre pieds de long, plus ou moins grandes, de roseaux ou de bois troué comme des chalumeaux, au bout desquels ils attachent une espece de noix de terre cuite, qui sert de fourneau & qu'ils détachent après avoir fumé. *Pipe* grasse est celle qui à force d'avoir servi à fumer est devenuë presque noire. Ce qu'on appelle une *Brule-gueule*, n'est autre chose qu'une *pipe* dont le tuyau a été cassé à cinq ou six doigts du fourneau. Donner la *pipe* & le tabac au Roi est une charge fort honorable à la Cour de Perse. TAVERN.

Ce mot vient de *pipeau*, ou chalumeau qui sert à humer toutes sortes de liqueurs; ou plutôt de *pipa*, Latin, qui signifioit un *chalumeau* qui servoit à la communion pour succer le vin du calice, comme on voit dans le testament de St. Evrard rapporté par le Mire *in Codice piarum donationum*,

nationum, où il appelle ce chalumeau *pipa aurea.* On pratique encore à St. Denis de faire communier le Diacre & le Sous-Diacre les Dimanches à la grande Messe sous les deux especes, avec un semblable chalumeau d'or.

PIPEAU. f. m. Terme d'Oiselier. Petit bâton fendu par un des bouts, pour y mettre une feuille de quelque plante, & qui sert à contrefaire le cri ou *pipis* de plusieurs oiseaux, à les attirer & à les prendre. Le laurier ajusté dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux. Le porreau contrefait le cri du rossignol. Avec des *pipeaux* convenables on prend toutes sortes d'oiseaux.

PIPEAU, se dit aussi pour, chalumeau, flûte champêtre. Danser au son du *pipeau*, au son des *pipeaux*.

O! toi Muse rustique,
Qui laissant à tes sœurs la trompette heroïque,
N'enfles que des pipeaux *assemblez de tes mains.* FONT.
On diroit que Ronsard sur ses pipeaux *rustiques*
Vient encor fredonner ses Idylles Gothiques. BOIL.

PIPE'E. f. f. Chasse aux oiseaux avec des pipeaux, & en contrefaisant leur cri. Elle se fait ordinairement avec des gluaux preparez sur un arbre, tandis que l'Oiseleur caché dans un buisson attire les oiseaux avec des pipeaux ou pipis, ou *pipée* faite avec quelque feuille, ou par le moyen d'un hibou, dont le cri est encore plus puissant pour les attirer. Aller à la *pipée*. Prendre des oiseaux à la *pipée*.

Ce mot vient du Latin *pipata*, qui est le cri des oiseaux autour de la choüette.

On dit figurément, Attraper quelque chose à la *pipée*; pour dire, l'attraper adroitement. Ainsi Regnier a dit dans ses Satires :

L'ame bizarrement de vapeurs occupée,
Comme un Poëte qui prend des vers à la pipée.

PIPELIENE. f. f. Nom d'un oiseau du Chili. Les *pipelienes* ressemblent en quelque chose à ces Oiseaux de mer qu'on appelle Mauves, & qui ont le bec rouge, droit, long, étroit en largeur & plat en hauteur, avec un trait de même couleur sur les yeux, & elles ont les pieds comme ceux de l'Autruche. Elles sont d'un bon goût. FREZIER.

PIPER. v. act. signifie au propre, Attraper des oiseaux à la pipée, quand on les attire en contrefaisant leur cri, ou par celui du hibou; auquel sens il est peu en usage: mais au figuré il s'employe communément, pour dire, Tromper, & particulierement au jeu. Ils l'ont *pipé* & lui ont gagné tout son argent. Il ne fait pas sûr de joüer avec lui, il *pipe*. Les filous font metier de *piper* les dez, de les charger de mercure ou de plomb, d'y marquer de faux points. Ils *pipent* les cartes en y faisant quelques marques pour les connoître, ou en les escamotant.

Ce mot vient du Grec *pipein*, qui signifie *tromper*, ou du Latin *pipio*.

PIPER, signifie figurément, Tromper, seduire. Quiconque a dessein de *piper* le monde, est assûré de trouver des personnes qui seront bien-aises d'être *pipées*. PORT-R.

PIPER. v. n. Avoir avantage sur les autres en quelque chose; y rafiner, y exceller. Il ne faut pas entreprendre legerement un procès contre ce chicaneur, il y *pipe*, il y raffine. Je ne voudrois pas disputer contre lui sur la Physique, il y *pipe*. Vous *pipez* en vers. Il est du stile familier. L'ACAD.

PIPÉ, ÉE. part. & adj. Une carte *pipée*, est une carte fausse, marquée, cachée ou escamotée. Des dez *pipez*, sont des dez faux, ou chargez de plomb.

PIPERIE. f. f. Fourberie, tromperie. Il n'y a que *piperie* dans le monde. On se peut dispenser de payer ce qu'on a perdu au jeu, quand on reconnoît qu'il y a eu de la *piperie*.

PIPEUR, EUSE. f. m. & f. Qui trompe au jeu, qui jouë de mauvaise foi. La ville est pleine de *pipeurs*, qui ne subsistent que des tricheries qu'ils font au jeu. En matiere d'amitié il est moins honteux d'être la duppe, que le *pipeur*; mais il ne faut être ni l'un ni l'autre. LE CH. DE M.

PIPI. f. m. Oiseau d'Abyssinie ainsi nommé à cause de son cri.

PIPOLE', ÉE. adj. m. & f. Vieux mot. Enjolivé,

Terre pipolée *de fleurs.* R. DE LA R.

C'est-à-dire, émaillée. BOREL.

P I Q.

PIQUANT, ANTE. adj. & subst. Qui offense, qui blesse par sa pointe aiguë, par son acrimonie. Les épines, les chardons sont *piquans*. Le Porc-epi est armé de *piquans*. Les épingles & les aiguilles sont *piquantes*. Les artichauds ont un *piquant* au bout de chaque feuille. Le sel, le poivre, sont *piquans* par leur acidité, par leur acrimonie. Le vin le plus estimé est celui qui est doux & *piquant*. Une sausse *piquante*, d'un goût relevé.

PIQUANT, se dit figurément, tant de ce qui plaît à l'esprit, que de ce qui le choque, & l'offense. Il n'y a rien de *piquant* dans ce qu'il écrit. Cette beauté a quelque chose de *piquant* qui la fait aimer de tout le monde. La vivacité naturelle étoit encore augmentée par ce qu'il y avoit de *piquant* dans cette avanture. M. SC. Bien loin d'adoucir le Senat par des excuses, il l'aigrissoit par des mots *piquans*, & par des railleries hautaines. LE CH. DE M. Les premiers plaisirs de chaque engagement ont je ne sçai quoi de *piquant* qui excite le desir de s'engager davantage. ST. EV. Les personnes d'une complexion froide & humide, ne laissent pas, avec toute leur froideur, de dire des choses très-*piquantes* à ceux qui les offensent. M. ESP. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins fade, & plus *piquante*. OE. M. Son humeur brusque lui fit dire des choses plus *piquantes* que raisonnables. G. G. Le jeu des Echecs est *piquant*, il attache fort l'esprit. Ce Satirique a toûjours des railleries *piquantes*, & choquantes. Il m'attaque sans cesse par des traits *piquans*. Votre lettre est *piquante*, mais j'appelle de votre esprit à votre cœur. LE P. LAMY.

QUE. f. f. Brouillerie, mesintelligence, petite noise ou division qui est entre parens & amis. Ces beau-freres ne se parlent pas, ils sont en *pique*, en froideur.

PIQUE. f. f. Arme d'hast offensive, faite d'un long bois de quatorze pieds, ferré par un bout d'un fer plat, & pointu, dont on arme le tiers d'une Compagnie d'Infanterie pour soutenir l'effort de la Cavalerie. Les *piques* de Bresil, les *piques* de Biscaye, sont les plus estimées. L'arme des Officiers à pied est la *pique*, ils combattent la *pique* à la main, ils saluent avec la *pique*. Les Maîtres des hautes armes enseignent l'exercice de la *pique*. Un tronçon de *pique*. Ce Bataillon marcha tout herissé de *piques*, les *piques* baissées.

Les *piques* ont été long-temps en usage dans l'infanterie Françoise; mais elles leur ont été ôtées sur la fin du 17e. siecle, les bayonnettes qu'on met au bout du fusil leur ayant été substituées.

Ce mot est derivé de *pic*, oiseau dont le bec est si pointu, qu'il perce les arbres comme une tarriere. ALDROVANDUS. Du Cange dit qu'il vient de *pica*, ou *picca*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & que Turnebe croit avoir été dit *quasi spica, quia spicarum speciem refert.* Octavius Ferrariensis le derive *à spiculo*. Le President Fauchet dit que ce mot a donné le nom aux *Picards*, & à la *Picardie*, qu'il pretend être moderne, à cause qu'ils ont renouvellé l'usage de la *pique*, dont le nom est derivé de *piquer*. Mais d'autres derivent ce mot de *Picards* du Château de *Pequigny*. D'autres croyent qu'il vient de leur naturel, qui est prompt à faire des querelles qu'on ap-

appelle *piques*. D'autres disent enfin que ce mot vient de certains pretendus Heretiques Vaudois & Bohemiens qui furent surnommez *Begards* & *Picards*, à cause qu'ils se vinrent habituer en cette Province, étant venus de Flandres qu'on nommoit *Belgium*. Du Cange. Pline dit que les Lacedemoniens ont été les inventeurs de la *pique*.

Pique, se dit aussi des soldats qui portent la *pique* dans un Regiment. Faire defiler les *piques*. Il y a tant de *piques* dans ce Regiment.

Demi-pique. *Pique* plus courte de moitié que les *piques* ordinaires. Il n'avoit qu'une *demi-pique*.

Pique. On dit traiter à la *pique* avec des nations sauvages, pour dire, faire commerce avec elles en se tenant sur ses gardes & pour ainsi dire la *pique* à la main. Traiter à la *pique*, s'entend aussi du negoce de contrebande qui se fait par les Anglois & les Hollandois sur les côtes de l'Amerique Espagnole. Peut-être faudroit-il dire, Traiter à *pic*, c'est-à-dire, le vaisseau sur ses ancres. Voyez Savary.

Pique, se dit aussi pour signifier quelque hauteur ou étenduë égale à la longueur d'une *pique*. Il y a une *pique* d'eau dans cet endroit de la riviere.

On dit au figuré, Il est de cent *piques* plus savant que vous. Il est noyé de dettes, il en a cent *piques* pardessus la tête. Vous croyez avoir trouvé le sens de cette énigme, vous en êtes loin de cent *piques*.

Pique. s. m. est une marque du jeu des cartes qui a la figure d'un fer de *pique*. Le cœur, le quarreau, le *pique* & le trefle, sont les quatre couleurs ou peintures des cartes. La Dame de *pique* est hoc.

On dit proverbialement, qu'un homme a passé par les *piques*, lorsqu'il s'est trouvé en plusieurs occasions, qu'il a essuyé plusieurs dangers; & figurément, lorsqu'il a souffert quelque perte ou dommage en des affaires qu'il a euës. On dit aussi, Voilà bien rentré de *pique* noire, à celui qui interrompt mal-à-propos une conversation; & en cette phrase *pique* est feminin. On dit aussi par injure à un homme stupide, que c'est un bon as de *pique*. On dit d'un homme grand & menu, que c'est une *pique*.

PIQUE-BOEUF. s. m. est un Chartier qui mene les bœufs, qu'il fait avancer par un aiguillon qui est au bout d'un bâton. On appelle aussi un homme grossier de corps & d'esprit, Un gros *pique bœuf*. Jean de Paris étoit si vehement dans la dispute qu'on l'appelloit, *Pungens asinum*, *pique-ane*. B. Univ.

PIQUENAIRE. s. m. Vieux mot. Piquier. Borel.

PIQUE NIQUE. Espece d'adverbe. On dit, Faire un repas à *pique nique*, c'est-à-dire, en payant chacun son écot. Ce mot n'est pas ancien dans notre Langue; il est même inconnu dans la plupart des Provinces. Men.

PIQUE-PUCE. s. m. Penitent, ou Religieux du Tiers Ordre de St. François, fondez à ce que l'on pretend par le Pape Nicolas IV. Ces sortes de Religieux s'appellent à Paris *Piques-puces*, du nom d'un petit village qui est au bout du Fauxborg St. Antoine, & qu'on appelle *Pique-puce*.

PIQUER. v. act. Poindre, percer, Faire entrer une pointe, un aiguillon dans quelque chose. Les rosiers, les bois épineux *piquent*. Une alêne, un poinçon *piquent*. Je sens une épingle qui me *pique*. Il s'est *piqué* au doigt; à la jambe. On dit aussi en ce sens, qu'un Chirurgien a *piqué* l'artere, le tendon, le nerf; On dit il a *piqué* deux, trois fois sans tirer du sang.

Menage dit que ce mot vient du Latin *pungere*, ou de l'Aleman *piken*, qui signifie la même chose. Turnebe le derive de *spicare*, ou de *spiculum*; d'autres de *apiculare*, qui se dit des abeilles qui *piquent* avec leur aiguillon; d'autres de *pic*, oiseau qui a le bec si dur qu'il perce les arbres.

Piquer, se dit aussi de la morsure de quelques animaux, & sur tout des serpens, des insectes, de la vermine. Euridice fut *piquée* au talon par un serpent. Cleopatre se fit *piquer* par un aspic. Les scorpions *piquent* par leur queuë. Il fait dangereux d'etre *piqué* de la tarantule. Les mouches *piquent* les chevaux. Les puces, les fourmis *piquent* & mordent.

Piquer, signifie aussi, Demanger. Quand quelque serosité tâche de sortir, la chair *pique*, il faut se faire saigner.

Piquer, se dit aussi de l'impression que font les corps âcres & acides sur le goût. Le sel, le poivre *piquent* la langue. Un hareng trop dessalé ne vaut rien, il faut qu'il *pique* un peu. On dit d'un maquereau ou autre poisson, qu'il *pique* sur la langue, quand il commence à se gâter. Le meilleur cidre est celui qui *pique* le plus. On dit que du poisson *pique*, pour dire, qu'il *pique* la langue d'une maniere desagreable, & qu'il n'est pas bien frais. Voilà de l'Aloze qui commence à *piquer*. Ces soles *piquent*.

Piquer, signifie encore, Ronger le bois, les étoffes. Il faut mettre ce drap à l'air, les vers commencent à le *piquer*. Le plus grand dommage qui arrive aux vaisseaux, c'est quand les vers les *piquent*. Voilà des livres mal conditionnez, ils sont tout *piquez*. On dit aussi, que du blé est *piqué*, lorsqu'il est gâté de charençons, ou autre vermine, ou qu'il est endommagé.

Piquer, à l'égard des chevaux, c'est les manier avec les éperons, ou le poinçon. On dit qu'on *pique* un cheval, quand on l'essaye au pas, au galop, & à toute bride. *Piquer* des deux, c'est-à-dire, S'enfuir en toute diligence. Il faut bien *piquer* pour aller de Paris à Rome en sept jours. On dit qu'un homme *pique* en Latin, lorsqu'il se tient à cheval comme un Pedant qui n'a jamais été au Manege. On dit aussi, *piquer* la mazette, pour dire, monter un mauvais cheval. On dit aussi, qu'un Marechal a *piqué* un cheval en le ferrant, quand il a enfoncé un clou dans le vif.

On appelle selle à *piquer*, une selle à troussequin, en laquelle on est tellement engagé, qu'on peut soutenir les secousses que donnent les sauteurs, quand on les *pique* avec le poinçon.

On dit en Fauconnerie, *Piquer* après la sonnette; pour dire, que le Fauconnier suit l'oiseau.

Piquer, se dit aussi en plusieurs sortes d'arts & de metiers. Un Tapissier *pique* un matelas, quand d'espace en espace il le perce avec de la ficelle pour en arrêter la laine. On fait des courtepointes *piquées* de houatte, de coton. Des bonnets *piquez*. Autrefois les cottes d'armes *piquées* étoient une arme deffensive. On *pique* les corps de juppe avec de la corde & de la baleine. On *pique* aussi des baudriers, des sangles, des souliers, en y faisant quelques rangées de points, ou d'arriere points. Un Tonnelier *pique* un muid avec un foret pour essayer le vin, pour le mettre en perce.

On dit aussi, *Piquer* un habit, un pourpoint de peau; pour dire, le decoupper avec un fer, y faire plusieurs petites mouchetures.

En Maçonnerie on dit, *Piquer* du moilon; pour dire, le tailler sans le rendre bien uni, comme celui dont on fait les puits. On *pique* du grais, de la pierre, quand on y fait plusieurs petits creux, ou points par ornement, ou pour les rustiquer. On dit aussi, qu'un Charpentier *pique* du bois, quand il le marque d'une certaine maniere pour le tailler, & le façonner.

On appelle aussi, *Piquer* la viande, quand on la larde fort proprement, & avec de petits lardons. *Piquer* des perdreaux. On a *piqué* ce rôti fort proprement. *Piquer* une daube avec de gros lard. On dit q'on *pique* une orange, un citron, quand on enfonce dedans des clous de girofle, qu'on *pique* des noix confites avec de l'écorce de citron.

Piquer une piece de vin, se dit de la petite ouverture qu'on

qu'on y fait avec le foret, pour essayer ou gouter le vin.

PIQUER, signifie aussi, Marquer les presens ou les absens dans les Compagnies où l'on doit le service, dans les atteliers où l'on doit travailler. A la Chambre des Comptes, dans la plupart des Chapitres, on *pique* tous ceux qui se trouvent presens. Dans les atteliers il y a un Piqueur qui marque sur le rôlle des ouvriers leurs absences & leurs chommages, en les *piquant*.

PIQUER, se dit figurément des choses qui flattent. Cet Amant est *piqué*, & charmé d'une telle Dame. Sa resistance me *pique*, & je suis plus amoureux que jamais. VOIT. Les femmes ont quelquefois besoin de caprices pour *piquer*, & pour reveiller notre tendresse. ST. EV. Il y a des choses dans Seneque qui *piquent*, & qui poussent l'esprit, sans gagner le jugement. ID. Les plus belles choses à force d'être redites ne *piquent* plus, & cessent presque d'être belles. BOU.

Il faut un plus beau crime à piquer *mon audace.* BREB.

SE PIQUER. v. n. pass. Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. C'est un homme qui se *pique* de la moindre chose qu'on lui dit. Il signifie encore se glorifier de quelque chose, en faire vanité, en faire profession. Il se *pique* de bien écrire, de bien parler, d'être bienfait. Il se *pique* de qualité, de noblesse. Je ne me *pique* d'autre chose que d'être honnête homme. C'est un homme qui se *pique* d'être sçavant, de resoudre toutes sortes de questions, & de problemes. Un galant homme ne s'en fait jamais accroire, parcequ'il ne se *pique* de rien. PASC. Je voudrois que nos jeunes gens se *piquassent* du noble desir d'imiter, & même de surpasser les exemples de leurs ancêtres. CAIL.

On dit d'un homme qui a voulu faire paroître sa generosité en quelque occasion à l'envi l'un de l'autre, qu'il s'est piqué d'honneur. Il y a des gens qui ne feroient jamais rien, si on ne les *piquoit* d'honneur. Cette expression, Se *piquer* d'honneur, signifie aussi, S'échauffer en parlant de certaines choses. Ils se *piquerent* d'honneur à table en racontant leurs belles actions. ABL. Dans ces trois dernieres acceptions, *se piquer*, ne se dit jamais qu'avec la preposition *de*.

Il est *piqué* au jeu, & il s'est *piqué* au jeu sont deux expressions fort differentes. La premiere se dit au figuré & marque qu'un homme a du dépit de quelque chose, & qu'il voudroit bien s'en vanger. Il s'est piqué au *jeu* se dit dans le propre, & signifie qu'un homme en perdant s'est échauffé au jeu, & que le depit de sa perte l'a engagé à jouër pour la moindre chose plus gros jeu qu'auparavant. REFL.

PIQUER, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sçait quelle mouche l'a *piqué*; pour dire, On ne sçait point le sujet de sa colere, ou de son depit.

Gardez vous, dira l'un, de cet esprit critique,
On ne sçait bien souvent quelle mouche le pique. BOIL.

On dit aussi d'un fadre, qu'il ne sent rien quand on le *pique*; on le dit de même de celui qui est insensible aux affronts. On dit, *Piquer* le coffre, pour dire, attendre dans les antichambres du Roi, des Princes, &c. Et on dit, qu'un homme *pique* les tables, pour dire, qu'il va souvent manger chez ceux qui tiennent table.

PIQUÉ, ÉE. part. & adj. Ce sur quoi un Ouvrier a fait de la piqueure, un Satin *piqué*, une couverture *piquée*, un baudrier *piqué* d'or. On appelle marchandises *piquées*, quand elles sont endommagées par le temps, comme quand par son humidité il se fait sur la soye blanche des taches jaunes, & sur la jaune des blanches. Ce gros de Tours est tout *piqué*. *Piqué* s'entend encore des piqueures de vers qui se trouvent dans les draps & autres étoffes de laine. Un drap *piqué*, une serge *piquée*. Les prunes & les poires *piquées* par quelque insecte meurissent plutôt. TOURNEF.

PIQUET. s. m. Bâton pointu qu'on fiche sur le terrain pour marquer les angles & les mesures d'un plan qu'on veut tracer, niveller, bourneyer, &c. Un Ingenieur, un Jardinier, un Arpenteur qui aligne, qui divise, ou marque un espace, se sert du *piquet* & du cordeau. Voyez BION.

PIQUET, se dit aussi d'une grosse épingle, dont on se sert quand on enseigne à un écolier à tracer un plan.

PIQUET, se dit aussi de ces petits bâtons pointus qui ont une coche vers le haut, qui servent à arreter les cordages des tentes. Planter le *piquet*, c'est camper. Lever le *piquet*, c'est decamper. Et on dit figurément & bassement, qu'un homme a planté le *piquet* en quelque lieu, quand il y est venu demeurer, & s'y établir.

PIQUET, est aussi le plus fameux des jeux de cartes, qui se jouë entre deux personnes. Jouër une partie de *piquet*, ou un cent de *piquet*; c'est-à-dire, en cent points. Il y a le grand *piquet*, qu'on jouë avec 36. cartes; le petit *piquet*, autrement le *piquet* sans six.

PIQUETTE. s. f. Mechant vin qu'on donne aux valets. C'est de l'eau qu'on a jettée sur le marc de la vendange. Il nous a fait boire de mechant vin, ce n'est que de la *piquette*.

PIQUETTÉ de Tournai. Nom d'un œillet qui est d'un beau verd. Sa fleur est mediocrement large. Son blanc est fin.

PIQUETTÉ du change, autre œillet. Sa fleur est fort mouchetée, large, mais tardive. MOR.

PIQUEUR. s. m. Terme de Chasse. Valet à cheval qui fait courir les chiens, qui est à leur queuë. Les *piqueurs* percent les taillis pour suivre les chiens. On le dit en particulier de chacun des Maîtres Chasseurs qui conduit ou la meute des chiens courans, ou le relais qui est la meute du secours. Il a une bonne meute & un bon *piqueur*.

PIQUEUR, dans les atteliers, est celui qui tient le rôlle des ouvriers, qui marque leurs absences, & leurs chommages. Il y a aussi des *piqueurs* de moilon. Le *piqueur* de la Chambre des Comptes est leur premier Huissier.

PIQUEUR, se dit aussi parmi les Rotisseurs & les Cuisiniers, de celui qui larde les viandes.

On appelle proverbialement, Un *piqueur d'escabelle*, un écornifleur; un *piqueur de coffre*, un Courtisan qui attend son Maître dans une antichambre sur un coffre.

PIQUEURE, ou PIQUURE. subst. fem. Blessure qui se fait par une chose pointuë, ou rongeante; ou la marque qui reste après. Degori definit la *piqûre*, Solution de continuité faite dans la chair avec une chose aiguë. Une *piqûre* d'aiguille fait venir un mal d'aventure. La *piqûre* d'un aspic est mortelle. La *piqûre* d'un Scorpion se guerit avec de l'huile de Scorpion. Il reste sur la chair des *piqûres* de lancettes, des *piqûres* de puces; sur le bois & les étoffes des *piqûres* de vers.

PIQUEURE, se dit aussi d'un corps de juppe tout nud piqué avec de la baleine. On le dit aussi des ornemens qui se font sur les hardes avec des points & arrierepoints. La *piqûre* de ce taffetas-là est fort belle.

PIQUEURE, se dit aussi à la Chambre des Comptes, des assistances que les Officiers font aux Processions & ceremonies, qui leur tiennent lieu d'un certain nombre d'assistances au service de la Chambre. Cet Auditeur a gagné tant de *piqûres*, il peut s'absenter trois mois sans rien perdre des émolumens de sa charge. En de certaines compagnies où l'on fait des distributions d'argent, on appelle *Piqûres*, certaines marques qu'on fait à côté du nom de ceux qui sont absents. Un Chanoine qui a tant de *piqûres* par année.

PIQUEURE, se dit aussi figurément de ce qui offense. Si la raillerie n'est un peu piquante elle ne plait pas; mais je ne veux pas que les *piqûres* en soient profondes. M.SC.

PIQUIER. s. m. Soldat portant la pique à l'armée. Les Suisses

Suisses *piquiers* sont armez d'armes deffensives. La Phalange Macedonienne étoit un bataillon de *Piquiers*.

PIQUOIS. s. m. Outil en guise de hache. Le fer est plus long des deux côtez que celui d'une hache. Il sert à remuer la terre dans des lieux pierreux. Ce mot est encore en usage en Normandie.

P I R.

PIRAEMBU. s. m. Sorte de poisson du Bresil, appellé ainsi en la Langue du pays, comme qui diroit *Ronfleur*, à cause de son ronflement. Il est long de 8. ou 9. paumes, d'un bon goût & fort estimé. Au dedans de sa gueule sont deux pierres larges d'un palme qui lui servent à brisser le coquillage dont il fait sa nourriture. Les Sauvages prisent fort ces pierres & les portent autour du col.

PIRAMIDAL, ALE. adj. L'Academie écrit *Pyramidal*; & c'est ainsi qu'on doit l'écrire, quand on veut avoir égard à l'étymologie. Corps, ou figure qui a une base large, & qui se termine en pointe. Les obelisques sont de figure *piramidale*.

PIRAMIDALE. s. f. Plante qui s'éleve très-haut & qui porte des fleurs bleuës depuis la base jusqu'à sa pointe.

PIRAMIDE. s. f. Corps solide à trois ou quatre côtez ou davantage, & qui s'éleve en diminuant toûjours, & qui se termine en pointe. Euclide la definit, Corps solide composé de plusieurs plans, ou triangles, dont les bases sont dans le même plan, & qui ont un sommet commun. Le cone est une *piramide* ronde. *Piramide* est un corps qui a pour le moins quatre faces, dont trois s'élevent en pointe sur la quatrieme face qui lui sert de base. Quand une *piramide* a quatre faces égales entre elles, on appelle en Geometrie cette sorte de piramide *tetraedre*; donnant le nom de *piramide* à tous les autres corps dont les faces s'unissent en pointe à leurs sommets. Celle qui a trois faces se nomme *piramide triangulaire*, & celle qui en a quatre *piramide quarrée*: les *piramides* prenant leur denomination de la figure de leurs bases. Une *piramide* pentagone est composée de cinq triangles sur une base de cinq côtez. Dresser une *piramide*. Elever une *piramide*. La *piramide* differe de l'Obelisque en ce que la hauteur de l'Obelisque est beaucoup plus grande à proportion de sa base que la hauteur de la *piramide*. Les *Piramides* d'Egypte sont quarrées dans leur base, & sont les plus superbes monumens de l'Antiquité. Voyez la description & la mesure des *piramides* d'Egypte dans le premier Tome des Recueils de Thevenot. Les Egyptiens ont marqué dans leurs *piramides* tout ce que leur Religion & leur Morale avoient de plus mysterieux. Bou. La pensée d'établir une mesure fixe sur les *piramides* d'Egypte pour la transmettre à la posterité est fort raisonnable.

Quelques-uns derivent ce mot de *pyros, triticum*, & d'*amao, colligo*, qui pretendent que le Patriarche Joseph fit bâtir plusieurs greniers en pointe pour y amasser le blé d'Egypte, & que de là vint l'invention des *piramides*. Mais avec plus de raison Villalpandus derive ce mot *apò tou pyros, quòd in formam ignis ascendant*. Quand elles sont fort étroites par le bas, on les appelle *aiguilles* & *obelisques*.

La *piramide*, chez les Egyptiens, étoit un symbole de la vie humaine, dont le commencement étoit représenté par la base, & la fin ou la mort par la pointe, & c'est pour cela qu'ils les élevoient sur des sepulcres. Herodote chez les Anciens a écrit des *piramides* d'Egypte; & chez les Modernes Bellon, Grimanus, Pietro della Valle, Monconis, & autres Voyageurs.

PIRAMIDE, se dit aussi des bûchers des Anciens sur lesquels ils brûloient les corps morts, parcequ'ils étoient composez de plusieurs pieces de bois empilées les unes sur les autres. C'est d'où est venu leur nom, & c'est la cause qu'elles servent d'ornemens à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que sont celles d'Egypte, dont il y a un très-grand nombre vers le Caire.

PIRAMIDE, se dit aussi d'un bâtiment élevé en pointe, pour conserver la memoire de quelque action éclatante, par plusieurs tables & inscriptions qu'on met dessus. On a élevé des *piramides* en plusieurs occasions en France & à Rome.

PIRAMIDE, se dit aussi de plusieurs choses qu'on entasse les unes sur les autres, qui vont en diminuant. Ainsi on dit, Servir en *piramide*, des *piramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits sont arrangez dans les plats les unes sur les autres en forme de *piramide*.

PIRAMIDE, se dit aussi des ornemens de plomb qu'on met sur les pavillons des maisons, qui sont faits en *piramide*, & qui d'ordinaire soûtiennent des girouëttes, ou qui servent d'amortissement pour terminer quelque decoration.

PIRAMIDE, est aussi un terme de Gantier, qui signifie un morceau de bois tourné en pommettes, gros comme le bras & haut d'un pied, dont on se sert pour élargir les gans à l'aide des bâtons à gans.

PIRASSOUPI. s. m. Animal d'Arabie. Il est de la grandeur d'un mulet; & il lui ressemble presque entierement par la tête. Son corps est aussi velu que celui d'un Ours, un peu plus coloré, tirant sur le fauve, & il a les pieds fendus comme le cerf.

PIRATE. s. m. Corsaire; écumeur de mer; qui fait des courses sur mer sans aveu, ni autorité de Prince, ou de Souverain. Il tomba entre les mains des *pirates*. Nettoyer les mers des *pirates*. Quand on peut prendre des *pirates*, on les pend sans remission. L'Ordonnance de l'Amirauté de l'an 1584. veut qu'ils soient rompus sur la rouë. Les premiers *pirates* de France s'appellerent *Normands*. Ce n'est pas qu'ils fussent tous de Normandie; mais c'est que les François mecontens de leurs Seigneurs se joignoient à eux, & s'appellerent du même nom. Alexandre reprochant à un *pirate* sa condition de *pirate*, Je suis *pirate*, lui dit-il, parceque je n'ai qu'un vaisseau: car si j'avois une armée navale, je serois un Conquerant. ABL. Le metier de *pirate* n'etoit pas honteux dans l'ancienne Grece. LE CL. On dit, les *pirates* d'Alger, de Tunis, &c. quoique ceux qu'on appelle de la sorte ayent commission de ceux qui y commandent.

Ce mot vient de *pûr*, qui signifie *feu*, à cause que les Corsaires ont coutume de brûler les navires, & les habitations des Iles où ils font des descentes. Souvent le mot de *pirate* se prend pour *Armateur*.

PIRATER. v. n. Faire le metier de pirate. Courir les mers pour voler. De tout temps on a fait la guerre à ceux qui *piratent*.

PIRATERIE. s. f. Vol qui se fait sur mer à main armée. Exercer la *piraterie*. Les Corsaires infestoient les mers par des *pirateries* continuelles. Teuta, Reine d'Illyrie, exercoit impunément la *piraterie* sur toute la côte. BOSS. Les Algeriens & les Barbares vivent de *pirateries*.

PIRATERIE, se dit aussi des induës exactions qui se font en quelque lieu que ce soit. On a pendu un Maltotier pour les *pirateries* qu'il a exercées dans la Province, abusant de l'autorité du Roi. Cet Hôtelier exerce de grandes *pirateries* sur ses hôtes, sur les passans.

PIRE. adj. Terme comparatif. De plus mechante qualité dans son espece, plus dommageable, plus nuisible. On disoit autrefois *pejeur*, du Latin *pejor*. Ce scelerat est *pire* que l'Antechrist, que Satan. Le peuple se plaint toûjours que le temps est *pire* qu'il n'a été. Les hommes seroient peut-être *pires*, s'ils venoient à manquer de censeurs. LA BR. Je vois le meilleur & l'approuve, & cependant je suis le *pire*. ST. EV. De tous les vices de l'éloquence l'affectation est le *pire*. BOU.

Souvent de tous nos maux la raison est le pire. BOIL.

Mais

Mais dans l'art dangereux de rimer, & d'écrire;
Il n'est point de degrez du mediocre au pire. ID.
Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. ID.
L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire. MAROT.

En ce dernier exemple on sousentend le mot de *vin*.

PIRE, s'employe quelquefois comme superlatif. C'est le *pire* de tous.

PIRE, est aussi substantif, & signifie, Desavantage, perte, foiblesse. Ce General s'est toûjours battu avec avantage, il n'a jamais eu du *pire*. Les Barbares se retirerent après avoir eu du *pire*. ABLAN.

On dit proverbialement, que celui-là est maudit dans l'Evangile, qui choisit & prend le *pire*. Le remede est *pire* que le mal. Il n'y a *pire* eau que celle qui dort, c'est-à-dire, qu'il se faut deffier des sournois & melancoliques. Il n'y a *pire* sourd que celui qui ne veut pas entendre.

PIREMENT. adv. Plus mal. Ils sont traitez *pirement* que des esclaves. LE MAITRE. L'usage n'a point autorisé ce mot.

PIRIFORME. Voyez PYRIFORME.

PIROGUE. s. f. Bateau d'un seul arbre creusé dont se servent les Sauvages de l'Amerique. LABAT.

PIROLE. s. f. Plante qui pousse cinq ou six feuilles étenduës sur terre, presque rondes, semblables à celles du Poirier, épaisses, d'un vert-obscur, lisses, conservant leur verdeur tout l'hiver, attachées à de longues queuës. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ un pied, garnie de quelques feuilles petites & pointuës, & portant en sa sommité des fleurs agreables à la vuë, composées chacune de cinq feuilles blanches, disposées en rose. Son fruit est un bouton à cinq pans arondis, divisé en cinq loges remplies de semences très-menuës, presque comme de la poussiere. Sa racine est deliée, fibreuse, se traînant çà & là. En Latin *pyrola rotundifolia major*. C. BAUH. Cette plante est fort bonne pour les playes tant interieures qu'exterieures, pour les fistules & pour les ulceres malins. Il y a quelques autres especes de *pirole*.

On a donné ce nom à ces sortes de plantes, parceque l'espece dont on se sert en Medecine, a les feuilles à-peu-près semblables à celles du poirier. On les appelle aussi *verdure d'hiver*, parcequ'elles demeurent vertes pendant l'hiver.

PIROUETTE. s. f. Piece de bois, de metal, ou d'yvoire, qui est ronde & percée, au travers de laquelle on passe un pivot ou brin de bois, sur lequel on la fait tourner avec les doigts pour divertir les enfans. Jouer à la *piroüette*. Faire tourner une *piroüette*.

PIROÜETTE, en termes de Danse, signifie un ou plusieurs tours entiers du corps, qu'on fait sur la pointe des pieds sans changer de place. La *demi-piroüette* est lorsqu'on ne fait qu'un demi-tour. Il faut couler deux pas & un coupé, & faire une *piroüette*.

Menage, après Turnebe, le derive d'un vieux mot Latin *ampiruare*, qui se disoit d'un saut que faisoit le principal Danseur, que les autres imitoient. Du Cange le derive de *pironadus*, ou *pironatus*, qui a signifié dans la basse Latinité un *clou*, ou *cheville de bois*.

PIROÜETTE, en termes de Manege, se dit quand un cheval tourne de la tête à la queuë sans changer de place; & celle-là s'appelle *piroüette d'une piste*: & quand il fait ce tour dans un petit terrain, & à-peu-près de la longueur du cheval, on l'appelle *piroüette de deux pistes*. On appelle aussi *piroüette*, ou *demi-piroüette d'un temps*, quand il fait des passades ou des demi-voltes en faisant prestement un tour de ses épaules & de ses jambes.

On dit proverbialement, Qui a de l'argent a des *piroüettes*; pour dire, qu'avec de l'argent on achete toutes choses.

PIROUETTER. v. n. Faire un tour du corps entier en dansant, ou en sautant. Les Danseurs en un balet sont adroits à *piroüetter*.

PIROÜETTER, se dit aussi au Manege, quand on fait faire des tours ou piroüettes aux chevaux.

On dit aussi de ce qu'on jette par les fenêtres, qu'on le fait *piroüetter* en l'air, parceque la plupart des corps graves font quelques tours en tombant. Il y a aussi des oiseaux qui volent en *piroüettant*.

P I S.

PIS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *estomac*, & on l'écrivoit *peis*. On le dit encore en cette phrase: Quand on prend le serment d'un Prêtre, on lui fait mettre la main au *pis*, ou au *pect*, *ad pectus*, d'où vient ce mot.

PIS, est aussi la mammelle des vaches, des chevres, des brebis, &c. les trayons par où coule le lait. On appelle aussi le *pis* de bœuf, sa poitrine. Ses parties sont la piece de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui est la partie la plus grasse vers le col, dont la graisse ne se fond point, & est semblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainsi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu & les morceaux du flanchet.

PIS. adj. comp. Plus desavantageux, plus fâcheux, plus prejudiciable. Il n'y a rien qui soit *pis* que cela. Il n'y a rien de *pis* que cela. Il ne me sçauroit rien arriver de *pis*. L'ACAD.

PIS, est aussi quelquefois subst. Le *pis* qu'il puisse arriver, le *pis* que j'y trouve. L'ACAD. Ainsi on dit, Faire du *pis* qu'on peut.

PIS, est aussi adverbe, & signifie, Plus mal. Toutes choses vont de mal en *pis*, de *pis* en *pis*. Mettre quelqu'un au *pis*, c'est temoigner à un homme que quelque mauvaise volonté qu'il ait, on ne le craint point. Prendre les choses au *pis*, c'est les envisager dans le pire état où elles puissent être. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'est *pis* que jamais. Quand vous aurez bien fait du mal à ce pauvre homme, vous n'en ferez ni *pis*, ni mieux. Ils ne pouvoient *pis* faire que de se rendre. VAUG. Que juge-t-on de cette action? Tout le *pis* qu'on peut; c'est l'esprit du monde. AMUS. COM. On dit proverbialement, qu'on ne sçauroit dire à quelcun *pis* que son nom, qu'on ne lui peut rien reprocher.

Qui *pis* est. Façon de parler dont on se sert fort souvent; pour dire, ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. Il lui dit mille injures, & qui *pis* est, il lui donna un soufler.

AU PIS ALLER. adv. & quelquefois subst. *Au pis aller*, il ne m'en sçauroit coûter que de l'argent. *Au pis aller*, je puis avoir une belle Maîtresse. VOIT. S'il prend ce parti-là, c'est son *pis aller*, c'est le plus grand mal qui lui puisse arriver. Cette fille menage ce vieillard pour son *pis aller*, pour l'épouser, si les autres lui manquent. Calmez le trouble que l'infidelité des hommes vous cause, & tachez de vous établir une espece de repos dans votre *pis aller*. BELL.

Ce mot vient du Latin *pejor*, ou de *pejus*.

PIS-ASPHALTUM. Asphaltum sophistiqué & mêlé avec de la poix noire. Voyez ASPHALTUM.

PISCANTINE. s. f. Mauvais vin. C'est la même chose que de la *piquette*.

PISCINE. s. f. Petit étang ou vivier où l'on pêche, & où l'on garde du poisson. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase de l'Ecriture: la *piscine* probatique, le Lavoir où se fit le miracle du paralytique, qui étoit un reservoir d'eau près le parvis du Temple de Salomon. On y lavoit tous les animaux qu'on devoit sacrifier, & c'est ce qui lui a donné le nom de *probatique*, du Grec *pròbaton*, *bétail*. Bartholin tâche d'expliquer par la Nature le miracle de la *piscine* dont l'eau étoit troublée par un Ange. Combien de paralytiques languissent, & meurent sur les bords de la *piscine*, faute d'un homme qui les y jette lorsque l'Ange la remuë! FL.

Les Anciens appelloient ainsi un grand bassin rempli d'eau où les jeunes gens apprenoient à nager. Il étoit dans une place publique, & fermé d'un mur, afin qu'on n'y pût jetter aucunes ordures. On appelloit encore *Piscine*, le bassin quarré du milieu du bain. *Piscina*, de *piscis* poisson, non seulement parce que les hommes imitent les poissons en nageant, mais aussi parce qu'on en conservoit dans quelques-unes de ces *Piscines*.

PISCINE, vaisseau d'Eglise. On appelle *Piscine*, un lieu dans les Sacristies où on jette l'eau des Eglises qui a servi à nettoyer les vases Sacrez, les linges servant à l'Autel & autres choses semblables.

PISCINE, est encore chez les Turcs un grand bassin d'eau proche d'une mosquée, où ils vont se laver avant que de faire leurs prieres.

Poire de PISE, Poire qui a peu de grosseur, la chair dure & seche, quoi qu'un peu parfumée; mais il s'en trouve aussi de fort belles & de très bonnes, qui sont differentes de celles-là. LA QUINT.

PISSAPHALTUM. s. m. Mélange de bitume & de poix. Il y en a deux sortes, un naturel & l'autre artificiel. Le *Pissaphaltum* naturel est ce qu'on appelle autrement *Naphta*. Voyez NAPHTA. L'artificiel se prepare avec parties égales de bitume de Judée & de poix noire qu'on fait fondre ensemble. Les Anciens se servoient de l'un & de l'autre pour embaumer les corps morts.

Ce mot vient de *pissa*, *poix*, & *asphaltos*, *bitume*.

PISSAR. s. m. Officier des Armées Polonnoises, qui revient à notre Commissaire General. DALER.

PISSAT. s. m. Urine d'animaux. Le grand remede chez les Indiens est de faire avaler au malade du *pissat* de vache. Les langes des petits enfans sentent le *pissat*. On a jetté du *pissat* sur lui. Saint Amant appelle le Tybre, torrent fait de *pissat* de bœufs.

Le *pissat* differe de l'urine, en ce que le *pissat* est l'urine hors du corps de l'animal, & ne se peut dire de la liqueur tant qu'elle reste dans la vessie. Richelet assigne une autre difference. Il croit que l'urine se dit à l'égard de l'homme, & *pissat* à l'égard des bêtes. Mais cette difference n'est pas juste, car on dit tous les jours, urine de cheval, urine de vache. REPL.

Ce mot vient de *pis*, vieux Gaulois qui signifioit *poitrine* & *mammelle*, comme temoigne Nicot, d'où est venu aussi le *pis* de la vache, parceque quand on le presse il semble qu'elle pisse.

PISSENLIT, s. m. Sorte de plante qui ressemble à la Chicorée, & qui porte une petite fleur jaune qu'on appelle de même nom. De la ptisane de *pissenlit*. Une salade de *pissenlit*. On l'appelle autrement *dent de Lion*. Voyez DENT DE LION. Les Latins l'appellent *urinaria* à cause de sa vertu diuretique.

PISSENLIT, est aussi une injure que les enfans se disent les uns aux autres, quand ils ont pissé au lit.

PISSER. v. n. Uriner; faire de l'eau. Dieu menace dans l'Ecriture d'exterminer jusqu'à celui qui *pisse* contre la muraille. *Pisser* à plein canal. Pot à *pisser*. Il est aussi actif. Les gens graveleux *pissent* du sang.

Ce mot vient de l'Alleman *pissen*, qui signifie la même chose. MENAGE; ou de l'Italien *pisciare*.

PISSER, se dit aussi en parlant des liqueurs qui sortent naturellement de quelques corps, ou qu'on en tire en les épreignant. Cette fontaine, cette source *pisse* gros comme le bras. Les éponges *pissent*, quand elles sont pressées. On doute que ces façons de parler soient du bel usage.

On dit proverbialement, qu'on *pissera* sur la fosse de quelcun, pour dire, qu'on le survivra, & qu'on fera quelque chose qu'il a empêchée durant sa vie. On dit aussi qu'une fille a *pissé* des os, quand elle est accouchée en cachette. On dit aussi, *Pisser* contre le Ciel. On dit aussi par injure d'un homme qui se mêle des petits soins du ménage, C'est Jocrisse qui mene les poules *pisser*.

PISSEUR, EUSE. adj. & subst. Qui pisse souvent, qui sent le pissat. Un bon *pisseur* en fait toûjours pisser deux. On appelle des langes *pisseux*, qui sentent le pissat. Dans le stile familier, on dit par mepris en parlant d'une jeune fille, que c'est une *pisseuse*.

Il y a une sorte de Prune qu'on appelle Prune *pisseuse*, parce qu'elle jette beaucoup d'eau quand on l'ouvre.

PISSOIR. s. m. Lieu destiné dans quelques endroits publics pour y aller pisser. Les *pissoirs* du Palais. Aller au *pissoir*. En Hollande il y a en divers endroits des villes, des *pissoirs* publics.

PISSOTER. v. n. freq. Uriner frequemment & en petite quantité. Il ne fait que *pissoter*.

PISSOTIERE. s. f. Lieu destiné à pisser. L'Academie dit, *Pissoir*. Voyez plus haut.

PISSOTIERE. s. f. On appelle ainsi par mepris un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau. Ce n'est qu'une *pissotiere*. L'ACAD.

PISTACHE. s. f. Fruit d'un arbre qui est une espece de terebinthe. Ce fruit est oblong, pointu, de la grosseur d'une noisette, vert, d'un goût doux & agreable: il a une double écorce, l'exterieure est ridée, mince, fragile; l'interieure est assez dure, ligneuse, blanche. Les *pistaches* sont aperitives, propres pour donner de la vigueur, on s'en sert dans la phtisie & dans la nephretique. On les apporte seches de Perse, d'Arabie, de Syrie, des Indes. On met des *pistaches* dans des ragoûts. On en confit pour en faire des dragées & des conserves. Il y a de fausses *pistaches* que l'on appelle *pistaches des Isles*, parce qu'il en croit quantité dans les Isles Antilles. Elles sont très differentes des veritables *pistaches* soit par rapport à la plante qui les produit, soit par rapport à leur qualité & à leur bonté. LABAT.

Ce mot vient du Latin *pistacium*, & originairement du Grec, *pittakion*, d'où la ville de *Pistaque* a pris son nom. MEN.

PISTACHE, se dit aussi d'un autre fruit qui vient sous la terre en quelques endroits de l'Amerique. On l'appelle autrement *manobi*. Voyez MANOBI.

PISTACHIER. s. m. Arbre qui porte des pistaches, & qui est une espece de terebinthe. Ses feuilles sont semblables à celles du terebinthe ordinaire, mais plus grandes, nerveuses, quelquefois arondies par le bout, & quelquefois pointuës, rangées plusieurs sur une côte terminée par une feuille. Ses fleurs sont des grappes dans lesquelles sont entassées par pelotons des étamines chargées de sommets, de couleur purpurine. Les fruits qu'on nomme pistaches, naissent sur des pieds qui ne portent point de fleurs. En Latin *terebinthus Indica Theophrasti*, *pistacia Dioscoridis*. Pline dit que Lucius Vitellius Gouverneur de Syrie fut le premier qui apporta des pistaches en Italie, sur la fin du regne de l'Empereur Tibere.

PISTE. s. f. Marque du chemin où a passé quelque animal, ou quelque harnois. Quand on a volé du bois dans une forêt, on suit la *piste* du harnois, les ornieres des rouës. Un Prevôt suit à la *piste* des voleurs, il s'enquiert des lieux où ils ont passé. Les Sauvages de l'Amerique suivent les *pistes* d'un homme ou d'une bête sans s'égarer. LA HONTAN.

Il vient du Latin *pista*, qui signifie la même chose. MEN.

PISTE, en termes de Chasse, est un mot general qui se dit du chemin qu'ont tenu toutes sortes de bêtes. A l'égard d'un cerf, on dit la *voye*. A l'égard des bêtes mordantes, comme les sangliers, on dit les *traces*. Suivre la bête à la *piste*. On a perdu la *piste* de la bête.

PISTE, en termes de Manege, est la marque que le cheval trace sur le chemin où il passe; & on dit qu'il travaille,

vaille, qu'il manie de deux *pistes*, quand il en marque une par le train de devant, & une autre par le train de derriere.

PISTE, se dit figurément. Ce Gentilhomme suit la *piste* de ses ayeuls, marche sur la *piste* de ses ancêtres, il imite bien leurs vertus. Cet Auteur a lû avec soin les Anciens, il tâche de les imiter, & il les suit à la *piste*, pas-à-pas.

PISTIL. s. m. Terme de Botanique, est la partie de la fleur qui est au milieu de son calice, où est enfermée sa graine. Le *pistil* de la tulipe est accompagné de plusieurs petits filets qui portent des étamines.

PISTOLE. s. f. Monnoye d'or étrangere battuë en Espagne, & en quelques endroits d'Italie. La *pistole* est ordinairement de la valeur & du poids des Louïs d'or, & au même titre & remede : mais pendant les guerres, qui commencerent en 1688. & finirent en 1697. elle valut en France beaucoup plus. Par une declaration de 1652. la *pistole* fut mise a 10. Livres comme le Louïs d'or. C'étoit la seule monnoye d'or qui eût cours en France. La *pistole* a plusieurs augmentations & diminutions; entre autres les quadruples ou pieces de quatre *pistoles*, les doubles *pistoles* & les demi *pistoles*. On appelle *pistole fourrée*, une *pistole* d'or dont le dedans est de cuivre ou d'argent. On appelle, *pistole volante*, une *pistole* qu'on suppose qui revient toûjours à celui qui l'employe. Cet homme fait tant de depense qu'on diroit qu'il a la *pistole* volante. Ordinairement quand on dit, *pistole*, sans ajoûter d'or, on n'entend que la valeur de dix francs. On dit qu'un homme a bien des *pistoles*, qu'il est cousu de *pistoles*; pour dire, qu'il est riche. On appelle *rogneur de pistoles*, un faux Monnoyeur qui altere la monnoye. On appelle un double, une *pistole de Vielleur*. Une double *pistole*.

PISTOLE, signifioit aussi autrefois une courte & legere arquebuse qu'on tiroit d'une main.

Ce mot vient de *Pistoye* ville d'Italie où l'on a commencé à faire de ces armes, comme le temoigne Fauchet. On y a fait aussi de petits poignards, que par la même raison on a appellez *pistoyers* & *pistoliers*, comme remarque Henri Etienne. Et depuis, les écus d'Espagne & d'Italie ayant été reduits à une plus petite forme que ceux de France, ont été aussi appellez *pistolets*, ou *demi-pistoles*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel derive ce mot de *fistula*, à cause du conduit creux qu'ont les pistolets, qui ressemble à une flûte.

PISTOLER. v. act. Tuer à coups de pistolet. Il ne se dit gueres que d'un Cavalier qu'on passe par les armes, ou d'un homme qu'on assassine à coups de pistolet. On a *pistolé* ce Cavalier. Il fut *pistolé* par des assassins.

PISTOLET. s. m. Petite arme à feu que les Cavaliers portent à l'arçon de la selle. Il y a des *pistolets* d'arçon, des *pistolets* de ceinture, & des *pistolets* de poche; des *pistolets* à roüet & à fusil. On dit, Une paire de *pistolets*, des fourreaux de *pistolets*. Voyez PISTOLE.

On dit à l'armée, Faire le coup de *pistolet*, quand un Cavalier sort des rangs, & va deffier quelcun des ennemis à faire un combat singulier contre lui avec le *pistolet*. On dit figurément dans les disputes, ou conversations, quand quelcun vient brusquement faire un argument, une proposition, & puis se retire, qu'il a tiré son coup de *pistolet*.

PISTOLET, est aussi un nom de monnoye qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Espagne, de Savoye, de Bourgogne & de Suisse, & aux demi-pistoles, qui étoient de même valeur, par la raison alleguée ci-dessus au mot PISTOLE.

PISTOLIER. s. m. Cavalier qui est adroit à tirer le coup de pistolet. Cet homme est bon *pistolier*, il ne manque gueres son homme.

PISTON. s. m. La partie mobile de la pompe qui la fait joüer. C'est un gros bâton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui est attaché à une barre de fer qui s'éleve, & qui s'abbaisse par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Le mouvement du *piston* sert à tirer ou a aspirer l'eau, ou à la comprimer. Il y aussi des *pistons* dans les seringues, dans la machine pneumatique, & autres qu'on fait joüer avec la main.

PIT.

PITACH. s. m. Nom que les Grisons donnent au Conseil general des trois Ligues. Assembler un *pitach*. NANI. Voyez aussi PITTAC.

PITANCE. s. f. Viande, chair, ou poisson, &c. qu'on mange dans les repas outre le pain. On donne à chacun *sa pitance*. Cela leur vaut soin & *pitance*. Ce mot n'est plus en usage que chez quelques Religieux.

> *Ils ont courte & maigre* pitance,
> *Mais ils ont grosse & large pance.* BOIS-R.

Du Cange dit qu'il vient de *pictantia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une portion monacale qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle, & qui étoit composée de poisson, ou autres mets, meilleurs que ceux des legumes. Quelques-uns ont derivé ce mot *à pietate*. Plusieurs autres, comme Saumaise, le derivent *à pittacio*, qui signifioit une ration ou portion telle qu'on donnoit aux soldats, dont il est parlé dans plusieurs loix du Code Theodosien; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* signifioit un titre ou écriteau qu'on mettoit dessus les vaisseaux pour marquer ce qui étoit contenu au dedans, ou leur destination.

Aller à la *pitance*, se dit dans le stile familier, pour, Aller acheter les provisions necessaires pour la subsistance d'un menage.

PITANCERIE. s. f. Benefice ou Office Claustral dans quelques Abbayes, qu'en quelques autres lieux on nomme *Celererie*.

PITANCIER. s. m. Officier Claustral qui subsiste encore dans quelques Abbayes, qui distribuoit autrefois la pitance aux Moines.

PITAUD, AUDE. adj. Terme de mepris qui se dit des gens rustres, grossiers & incivils qui ont des manieres de païsans. C'est un gros *pitaud*. C'est une franche *pitaude*. Il est du stile familier.

> *Ce* pitaud *doit valoir, pour le point souhaité,*
> *Bachelier, & Docteur ensemble.* LA FONT.

Autrefois il se disoit des soldats, qui étoient en effet des païsans qu'on levoit pour mener à la guerre, & qu'on appelloit aussi *petaux*.

PITE. s. f. Petite monnoye hors d'usage qui valoit le quart d'un denier, demi-maille, ou demi-obole. Il y avoit aussi autrefois des *semi-pites*. Comme la *pite* partageoit anciennement le denier en quatre, on l'appella *pite tournoise* ou *pite parisis*, selon qu'elle partageoit le denier tournois, ou le denier parisis. On l'appelloit aussi *Poitevine*, parce qu'elle avoit pris son origine en Poitou. On la nommoit aussi *Pougeoise*. Maintenant il ne s'en voit plus, le denier étant la plus petite monnoye qui ait cours. On ne se sert de ce mot que dans quelques fractions de compte, non plus que de celui de *semipite*.

Ce mot vient de *picta*, ou *Pictavina*, ou *Pictaviensis*, parceque son premier usage fut en Poitou, étant la monnoye des Comtes de ce païs-là : d'où vient qu'en plusieurs vieux Titres, on l'appelle *poitevine*. MEN. Quelques-uns disent qu'il vient de ce que la monnoye étoit peinte. On trouve dans plusieurs Titres *Pictavienses masculi*, qu'on a appellé en François *mailles poitevines*. Peiresc remarque qu'il y avoit aussi une *pite pougeoise* ou *pougeoire*, appellée dans les vieux Titres *pogeria*, qui est la même chose.

PITE, est aussi une plante qui se trouve dans les Iles de l'Amerique. Il y en a de quatre sortes, deux domestiques & deux sauvages. Les domestiques sont semblables à l'Anana, excepté qu'elles ont leurs feuilles plus étroites, & deux fois plus longues, & que leur fruit n'est pas plus gros que le poing. L'une de ces deux sortes n'a point de piquans aux feuilles comme l'Anana. Elles croissent dans les jardins, & tiennent lieu de lin & de chanvre dans toute l'Amerique. On cueille d'abord les feuilles, & après qu'on les a laissé faner quelque tems, on fait un laqs coulant d'une petite corde qu'on attache à la branche d'un arbre. On serre fortement la feuille par le milieu dans le laqs coulant, puis on la tire avec force tout-d'un-coup, en sorte qu'elle se depouille de tout ce qu'elle a de vert. Ensuite on en fait autant de l'autre côté, & alors il ne reste plus qu'un écheveau de fil blanc, fin & fort comme de la soye, de la longueur de la feuille. Les Sauvages en font leurs lignes à pêcher, & les cordes de leurs arcs. Les Espagnols en font des bas & d'autres ouvrages qui sont fort beaux. Les *pites* sauvages viennent dans les forêts. La premiere espece qui est la plus petite, croît sur les branches des arbres, & s'y attache par de petits filamens dont elle les entortille. Elle a ses feuilles toutes rondes & canelées, de la grosseur tout au plus du petit doigt, & longues d'un pied & demi. Sa tige qui est haute de deux pieds & fort menuë; se separe en deux rameaux qui portent de petites fleurs jaunes, toutes picotées de noir. Ces fleurs ont presque la forme d'un casque timbré On tire du fil de cette plante, & ce fil n'est pas dans le milieu de la feuille, comme dans les autres, mais dans sa superficie. Il est beaucoup plus delié que celui des autres *pites*. Pour le lever on n'a qu'à rompre le petit bout d'enhaut, & le tirer en bas. La seconde espece de *pite* sauvage a la feuille large de quatre doigts, longue de deux pieds, & sa tige haute d'un pied & demi, environnée de petites fleurs blanches. Le fil de ces deux *pites* n'est pas en usage, à cause qu'il est trop court, & beaucoup moins fort que celui des *pites* domestiques.

PITEANT. adj. Vieux mot. Pitoyable.

PITEUSEMENT. adv. D'une maniere à faire pitié. Il crioit *piteusement*. Il se lamentoit *piteusement*. Il est du stile familier.

PITEUX, EUSE. adj. Digne de pitié, de compassion. Ce malade est en *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux*. Il est du stile familier.

Ce bon cocher ne sçavoit pas,
De Phaëton l'histoire & piteux *cas.* VOIT.

On dit, Faire le *piteux*, faire la *piteuse*; pour dire, Se lamenter sans en avoir autant de sujet qu'il veut qu'on le croye. Les avares font toûjours les *piteux* & les pauvres.

On dit aussi, Faire *piteuse* mine; pour dire, Faire une mine rechignée; & Faire *piteuse* chere; pour dire, Faire mauvaise chere. *Piteux*, signifioit autrefois pieux. On a dit Louïs le *piteux*; c'est-à-dire, le Debonnaire.

PITIE'. f. f. Passion de l'ame qui est émuë de tendresse, de compassion, en voyant la douleur, ou la misere d'autrui. C'est une vive impression que font sur nous les malheurs d'autrui. La *pitié* est une espece de tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent. FL. La *pitié* n'est souvent qu'un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. LA ROCH. La *pitié* est plutôt une foiblesse qu'une vertu. CAIL. Une grande ame doit être trop au dessus des disgraces humaines, pour se laisser émouvoir par les foibles sentimens de la *pitié*. DAC. Celui qui prend *pitié* de nos maux semble en prendre la moitié sur lui. OE. M. Rien n'est plus insupportable à un grand courage, que d'être aux autres un objet de *pitié*. BOSS.

Prenez quelque pitié *des peines que je sens.* LA SUZE.

Les Tyrans, les Corsaires, sont des gens cruels & sans *pitié*. C'est un cœur sans *pitié*. Il n'a non plus de *pitié* d'un homme que d'un chien. Les gens rigides, & inflexibles, meconnoissent la Justice au moindre regard de *pitié* qui lui échape. TOUR. Le Poëte Tragique doit exciter la *pitié*, & la terreur. Un Heros infortuné fait naître la *pitié*: les spectateurs s'interessent à sa disgrace. La vertu affligée excite cette *pitié* tendre qui fait le plaisir le plus delicat de la Tragedie. BELL.

Ce mot vient du Latin *pietas*.

On appelle une *Notre Dame de pitié*, la représentation de la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux. La *Pitié* est un Hôpital dedié à cette Vierge.

PITIÉ, emporte quelquefois du dedain, & du mepris. Nous regardons d'ordinaire avec des yeux de *pitié*, ou de mepris, ceux qui n'ont pas les mêmes sentimens que nous. OE. M. Un Pedant regarde en *pitié* tous ceux qui sçavent moins de Grec, & de Latin que lui. BELL. Un Predicateur se vantant d'avoir tiré des larmes de ses auditeurs, cela est vrai, lui dit-on; car vous leur avez fait *pitié*. DIV. CU. Ce censeur n'approuve rien, & il ne se fait point d'Ouvrage qui ne lui fasse *pitié*. BOU. Cet homme est si entêté de son merite,

Que les deux bras croisez, du haut de son esprit,
Il regarde en pitié *tout ce que chacun dit.* MOL.

On dit aussi d'un homme qui raisonne, qui harangue, qui écrit mal, qu'il fait *pitié*, que c'est une *pitié*, c'est-à-dire, que cela est miserable, meprisable. On dit en ce sens d'un homme qui chante mal, que c'est grand *pitié*; que c'est une *pitié* de voir comme il chante. On dit aussi, C'est grande *pitié* que de nous, pour dire, que la condition humaine est sujette à beaucoup de miseres. En general, on dit d'une chose que c'est *pitié*, quand elle se fait pitoyablement, pauvrement.

Notre Docteur regaloit sa moitié
Petitement; enfin c'étoit pitié. LA FONT.

On dit proverb. qu'il vaut mieux faire envie que *pitié*. On dit aussi Guerre & *pitié* ne s'accordent pas ensemble, pour dire, qu'ordinairement à la guerre on n'est pas fort touché de *pitié*, & que même il est quelquefois dangereux de l'être.

PITON. f. masc. Fiche pointuë en forme de clou, dont la tête est platte, & percée en anneau. Un *piton* sert à soûtenir des tringles, ou verges de fer, à retenir des crochets, &c.

PITO REAL. f. m. Nom d'un oiseau du Perou. Il est verd, fait à peu près en petit comme un Perroquet, excepté qu'il a une espece de couronne & le bec long.

PITO REAL. f. m. Nom d'une herbe qui se trouve au Perou. Cette herbe reduite en poudre dissout le fer & l'acier. On l'appelle ainsi du nom de l'oiseau, dont il est parlé dans l'article precedent, qui s'en purge. On dit qu'au Mexique, pour avoir cette herbe, on bouche avec des fils de fer le trou des nids que ces oiseaux font dans des arbres, & que l'oiseau coupe ces fils par le moyen de cette herbe, dont il apporte des feuilles qu'on trouve sur le lieu. On ajoûte même que des prisonniers se sont sauvez par ce moyen en coupant les grilles. Cela paroît suspect. FREZIER.

PITOYABLE. adj. m. & f. Qui a des sentimens de compassion pour les miseres d'autrui. Il faut voir d'un œil *pitoyable* la pauvreté, avoir un cœur *pitoyable*, être *pitoyable* en voyant souffrir son prochain. On se forme un cœur *pitoyable* en voyant des objets de pitié. FL. On dit aussi au substantif, Le but de la Tragedie est de représenter l'horrible, & le *pitoyable*.

PITOYABLE, signifie aussi, Qui excite à la pitié. Ce Gentilhomme est reduit par ses creanciers en un état *pitoyable*, il n'a pas du pain. Histoire *pitoyable* & lamentable. Cette derniere phrase ne se dit guere qu'en raillerie. L'ACAD. Il a eu une fin *pitoyable*. Faire des gemissemens *pitoyables*.

Je n'esperai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le pitoyable *cours.* SEGRAIS.

PITOYABLE, se dit aussi pour, Qui excite la pitié par des paroles tendres & passionnées: mais il n'est guere usité en ce sens. Si j'osois écrire des lettres *pitoyables*, je dirois des choses qui vous feroient fendre le cœur. VOIT. On doute que cela doive être imité.

PITOYABLE, se dit aussi de ce qui est defectueux, mauvais, miserable en son genre. Cet Auteur a fait un livre *pitoyable*, il écrit d'une maniere *pitoyable*. C'est un Auteur, un Ecrivain *pitoyable*. Faire de *pitoyables* vers.

On appelloit autrefois, Lieux *pitoyables*, les Hopitaux, Maladeries, & autres, où on exerceoit l'hospitalité & la charité: & il est encore en usage en ce sens dans les Ordonnances.

PITOYABLEMENT. adv. D'une maniere pitoyable. Il ne se dit que pour marquer du mepris. REFL. Cet Amant voyoit mourir sa Maîtresse *pitoyablement*. Cet Orateur raisonne & harangue *pitoyablement*.

PITTAG. s. m. C'est le nom qu'on donne à l'Assemblée generale des Ligues grises. Greg. Barbarigo voyant que le *Pittag* ou Assemblée generale lui alloit faire dire qu'il eût à se retirer, s'avisa de demander audience. WICQUEF.

PITUITAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une glande. Il est difficile de bien voir la glande *pituitaire*, à moins qu'on ne l'ôte de sa place. Elle est de la grosseur d'un très-gros pois; elle est située dans la selle de l'os sphænoïde, au dessous de l'entonnoir. La glande *pituitaire* ayant une cavité qui communique avec l'Entonnoir, y reçoit la limphe que l'Entonnoir lui envoye, & tire de là son nom de *pituitaire*. Elle fait aussi des filtrations par elle-même & separe du sang une liqueur blanche, fort subtile, & apparemment fort spiritueuse. La glande *pituitaire* se trouve dans tous les quadrupedes, dans les poissons, & dans les oiseaux, aussi bien que dans l'homme, ce qui est un grand prejugé pour la necessité de son usage. FONTEN.

PITUITE. s. f. Phlegme; l'une des quatre humeurs qui, selon l'opinion commune composent la masse du sang de l'animal, & constituent son temperament. La *pituite* est blanche & froide. La *pituite* predomine dans cet homme là. Un debordement de *pituite*. La *pituite* l'étouffe. La manne purge la *pituite*. Les Medecins donnent plusieurs épithetes à la *pituite*, de *salée*, *vitrée*, *gypseuse*, &c. suivant ses diverses qualitez. Les fluxions sont causées par la *pituite*. Les Anciens appelloient la tête, la metropole de la *pituite*.

Ce mot vient du Latin *pituita*.

PITUITEUX, EUSE. adj. & subst. Qui abonde en pituite, en qui la pituite predomine. Les corps *pituiteux* sont froids & mols. L'humeur *pituiteuse* cause les rhûmes. Si l'on est d'une complexion delicate & *pituiteuse*, il faut fuir tout ce qui est acide. Les *pituiteux* sont serieux & propres à l'étude, comme les bilieux à la guerre.

P I V.

PIVER. Voyez PIC.

PIVOINE. s. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, divisées en quelques rameaux. Ses feuilles sont semblables à celles du noyer, mais plus larges, & plus épaisses, vertes-brunes, luisantes, couvertes sur le dos d'un peu de laine. Ses fleurs sont grandes, amples, à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur quelquefois purpurine & quelquefois incarnate, soutenuës par un calice à cinq feuilles. Lorsque la fleur est passée, il lui succede un fruit composé de plusieurs cornets blancs, drapez, luisans, renversez en bas, & qui s'ouvrant dans leur longueur, laissent voir des semences presque spheriques, rouges au commencement, ensuite d'un bleu obscur, puis noires. Ses racines sont formées en navets, grosses comme le pouce, de couleur rougeâtre en dehors, blanche en dedans. En Latin *paeonia folio nigricante splendido, quæ mas.* C. BAUH. Sa racine, sa fleur, & sa semence, sont fort en usage en Medecine pour les maladies du cerveau, comme pour l'apoplexie, pour l'épilepsie, pour la paralysie. Il y a plusieurs autres especes de *pivoine*.

Cette plante porte le nom d'un ancien Medecin nommé *Pæon*, qui se servit, à ce que l'on dit, de cette herbe pour guerir Pluton qui avoit été blessé par Hercule.

PIVOINE. s. m. Oiseau de la grandeur d'un pinçon. Il a la gorge & le ventre rouges, les aîles blanches & noires, la tête & les pieds noirs, la queuë jaune & rouge, le bec court & large, noir & luisant. Menage fait ce mot masculin; mais l'Academie le fait feminin. La *pivoine* est un bel oiseau. *Becafighi* en Italien, *Ficedula* en Latin. BELON.

PIVOT. s. m. Pointe de fer, ou d'autre metal, qui supporte un corps solide, & sur laquelle on le fait tourner facilement. Les portes cocheres, & celles des éclufes, ont un *pivot* arrondi à l'extremité, sur lequel elles se tournent. Un cercle, un globe, tourne sur deux *pivots*. Les Poles du monde sont appellez les *pivots* sur lesquels le Ciel & la Terre tournent. Les Anciens ont dit qu'il y avoit des theatres à Rome qui tournoient sur un *pivot*, là où il y avoit 80. mille spectateurs.

Pivot, est un diminutif de *pieu*, pour *pieuvot*. HUET. Menage le derive de *tibia*, le *pivot* étant un bâton droit qui ressemble à celui d'une flutte.

PIVOT, en termes d'eaux & Forêts, se dit de la principale racine que l'arbre pousse dans terre en ligne perpendiculaire. On connoît par le *pivot*, si l'arbre a été planté de main d'homme, en ce qu'il differe des vieilles souches qui ont les racines épatées.

PIVOT, en termes de Fleuriste, se dit des petites parties qui soûtiennent les étamines. LIGER. Il n'importe point de quelle couleur soient les *pivots* d'une tulippe. ID.

PIVOT, se dit figurément des personnes qui sont l'appui, & le soutien d'un parti, ou d'un Etat. Le premier Ministre est le *pivot* sur lequel tout l'Etat est appuyé. Les Prelats sont les *pivots* sur lesquels tout roule. La France & l'Eglise tournent sur vous, comme sur leur *pivot*. VOIT.

PIVOTER. v. n. Terme de Jardinier & d'Agriculture. Produire un pivot; jetter sa principale racine droit & perpendiculairement en terre. Il y a des arbres dont les racines vont naturellement à *pivoter*. LA QUINT.

P L A.

PLACAGE. subst. masc. Terme de Menuiserie, qui se dit des ouvrages faits de feuilles de bois precieux, ou pieces de rapport collées & rapportées sur du bois commun. Voilà une table d'écaille de tortuë, d'ébene, d'olivier, d'yvoire, qui n'est que de *placage*. Les ouvrages de *placage* sont de peu de durée. Ces galeres sont d'ouvrage de Sculpture avec du *placage* d'ivoire & d'ébene. AUBIN. Tous les beaux bureaux d'Angleterre, qu'on estime parmi les plus beaux meubles & les plus commodes, sont de *placage*. Un bureau de *placage* à double miroir est un bel ornement dans une chambre.

PLACARD. s. m. Feuille de papier étendue, propre à afficher & appliquer contre une muraille. Les Edits & reglemens qu'on veut publier & afficher se mettent en *placard*, & non en cahier. Les affiches & publications des encheres se font en *placard*.

Dans les Païs-Bas on appelle *Placards* tous les Edits, ou Ordonnances émanées du Souverain, à cause qu'on a coutume de les afficher en *Placard* dans tous les lieux publics lorsqu'on les publie. Il est ordonné par un tel *placard*. Cela est deffendu par un tel *placard*. Les Hollandois

landois prononcent *placaate*, & ils appellent *Placaat-boek* le livre qui contient les Loix & Ordonnances des Etats.

On dit en Chancelerie, que des lettres sont scellées en *placard*, lorsque le parchemin est en toute son étenduë, comme il est dans les lettres ordinaires qui sont scellées en queuë. On dit aussi au Greffe, qu'on expedie un arrêt en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

PLACARD, se dit quelquefois des libelles injurieux qui s'affichent la nuit contre le Gouvernement, ou contre les particuliers. A Rome on attache souvent des *placards* au Pasquin. On punit severement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les surprend.

Mes vers à vos placards *servent de passeport.* SCAR.

PLACARD. Terme d'Architecture. C'est une decoration de porte d'apartement, composée d'un chambranle couronné de sa frise, ou gorge, & de sa corniche portée quelquefois sur des consoles. Ce mot s'entend plus particulierement du revêtement d'une porte de Menuiserie garnie de ses venteaux. On appelle *placard double*, celui qui dans une baye de porte est repeté devant & derriere, avec embrasures entre deux sur l'épaisseur d'un mur, ou d'une cloison. *Placard* cintré, est celui d'une arcade, ou d'une porte ronde, ou dont le plan est curviligne. *Placard* feint, est celui qui ne sert que de lambris pour faire symmetrie avec une porte parallêle, ou opposée.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. Ce Reglement de Police a été publié & *placardé*, personne ne doit l'ignorer. On a *placardé* un libelle diffamatoire à la porte de cette femme.

PLACARDER, se dit aussi des personnes, & dans cette phrase, *Placarder* quelcun, veut dire, Afficher, semer des placards injurieux contre quelcun. Ce mot n'est pas dans le Dictionnaire de l'Academie.

PLACARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLACE. s. fem. Espace, étenduë de lieu qui n'est point bornée. Voilà une *place* propre pour camper, pour bâtir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal est de bien choisir la *place*.

Ce mot vient de *platea*, qui signifie la même chose, & d'où les Allemans ont aussi fait leur *plaatz*. MEN.

PLACE, se dit aussi d'un lieu moins étendu & fermé, des lieux publics qui sont dans les villes pour y tenir les marchez, ou faire des assemblées du peuple. La *place* Royale de Paris est propre à faire des Carrousels. La *place* de Greve est celle où l'on fait des executions. La *place* Maubert, ou de Mre. Albert, est celle où Albert le Grand a enseigné. La *place* aux Veaux, les Halles, la *place* Dauphine, sont *places* publiques.

Du Cange derive ce mot de *placium*, qui dans la basse Latinité a signifié un *lieu plain & uni*.

PLACE, se dit aussi du rez de chaussée, du terrain où l'on peut bâtir, ou qui est dejà bâti. Voilà une belle *place* à vendre, une *place* à bâtir bien des maisons. La *place* est bien chere auprès du Palais. Ce bourgeois a eu cette maison à bon marché, il n'a pas payé la *place*. Le grand talent d'un Architecte, c'est de bien sçavoir menager sa *place*.

PLACE, se dit aussi de l'étenduë d'un lieu propre à contenir, ou à faire quelque chose. Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donnerai une *place* pour mettre votre carrosse. La foule est si grande, qu'il n'y a pas de *place* pour passer. Les Bedeaux font faire *place* pour aller à l'offrande. En ce sens on dit, *Place*, *place*; pour dire, Faites ranger ceux qui empêchent de passer. *Place*, *place* au Baron de la Crasse. POISSON.

PLACE, se dit aussi du lieu particulier, de l'espace que chaque corps occupe. J'ai fait loüer, retenir, garder une *place* au Sermon. On donne tant pour chaque *place* des loges. Je vous cede, je vous donne ma *place*. Au college les Ecoliers composent pour les *places*; disputent pour les *places*. Je suis trop incommodé ici, la *place* n'est pas tenable. Il y a bien ici *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien sa *place* ou il est. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de son bail, qu'il rende *place* nette. Faire *place* à un verre de vin, c'est-à-dire, Pisser. Cet homme est inquiet, il ne sçauroit arrêter en *place*, demeurer en *place*. Il a une *place* dans cette écurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliotheque est si pleine, que je n'ai plus de *place* pour mettre les livres nouveaux. On dit fig. se mettre en la *place* de quelqu'un; pour dire, se regarder comme si on étoit dans l'état, dans la situation où il est.. Mettez-vous en ma *place*. Si vous étiez en sa *place*, vous seriez aussi embarassé que lui. Je ne voudrois pas être en sa *place*.

Etre tué sur la *place*, Demeurer sur la *place*, se disent pour, Etre tué sur le lieu même où l'on s'est batu, sur le champ de bataille. Il s'est batu en duel, il a été tué sur la *place*. Il en demeura quelques cinq cens sur la *place*. ABLAN.

Sur la *place*, Au milieu de la *place*; se disent pour, A terre, par terre. Cela est tombé au milieu de la *place*. J'ai trouvé cette lettre sur la *place*.

On dit, Avoir, tenir *place* dans l'histoire; pour dire, Etre marqué, être celebre dans l'histoire. Cette action merite *place* dans l'histoire, peut fort bien tenir sa *place* dans l'histoire.

PLACE, en termes de Guerre, est un mot generique qui comprend toutes sortes de forteresses où l'on se peut deffendre, qui se dit d'un lieu tellement disposé, que les parties qui l'entourent & le ferment se deffendent ou se flanquent les unes les autres: & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvert de bastions. On l'appelle aussi *place de guerre*. Cazal étoit une forte *place*. Ce Capitaine a bien deffendu sa *place*; cet autre a rendu la *place*, elle n'étoit pas en deffense. La *place* n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'assaut. Les Reformez avoient en France plusieurs *places* de sûreté. Le Roi a rendu plusieurs *places* pour avoir la paix. Une *place* assiegée, bloquée, demantelée, ouverte de tous côtez.

PLACE REGULIERE, est celle qui a les angles, les côtez les bastions & toutes les autres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ses angles. Palmanova bâtie par les Venitiens est un dodecagone.

PLACE IRREGULIERE, est celle dont les côtez & les angles sont inegaux.

On appelle *place basse*, la batterie du canon qui est au bas du flanc, destinée à battre dans le fossé; & *place haute*, celle qui est plus retirée, & qui tire pardessus la basse dans la campagne.

PLACE D'ARMES, dans une ville, est une grande *place* où est le rendez-vous de la garnison, quand on fait ces revuës, ou en cas d'allarme, pour y recevoir les ordres d'un Commandant.

PLACE D'ARMES, dans un siege, est un lieu spacieux & retranché, ou couvert, pour y tenir des soldats, & pour soutenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y assembler des soldats, & les commander aux endroits où l'on en a besoin.

PLACE D'ARMES, dans un camp, est un grand espace à la tête d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a aussi pour y faire assembler chaque corps particulier.

PLACE, en maniere d'étapes & de logemens, est la ration de pain, ou le logement pour chaque homme. L'Etapier doit fournir tant de *places* par Compagnie, le Marechal des Logis tant de logemens.

PLACE, se dit aussi d'un lieu éminent où l'on a droit de s'asseoir, qui marque le rang, la preference, ou la dignité. Valeremo rapporte que la premiere loi pour regler le rang, & les *places* au theatre ne fut faite que l'an 656. de Rome, & que cependant on n'avoit encore

vu

vu personne prendre *place* au dessus des Senateurs. Celui qui prend la derniere *place* quand la premiere lui appartient, le fait par vanité ; c'est afin qu'on l'y voye, & qu'on s'empresse de l'en ôter. LA BR. On ne prend volontiers les dernieres *places* qu'à l'égard des personnes au dessus desquelles on pourroit être sans contestation. M. ESP. Il n'y a d'humilité à prendre la derniere *place*, que quand on n'a pas droit d'en prendre une autre. OE. M. Cet homme vain s'est emparé de la *place* d'honneur : il ne quitte la *place* à personne. Il y a autant d'habileté à bien garder son rang, & sa *place*, que de fierté à ne ceder jamais. Homere tient la premiere *place* entre les Poëtes au Parnasse.

PLACE, se dit aussi du pouvoir, & de l'empire des passions sur l'esprit, ou sur le cœur. La haine a pris dans son cœur la *place* de l'amour. VILL. La compassion prit tout-d'un-coup la *place* de la fureur. H. S. DE M.

PLACE, se dit aussi de l'ordre, ou de la naturelle & convenable disposition des choses. Cet os est disloqué, il est hors de sa *place*. Ce meuble est tout derangé, remettez chaque chose en sa *place*. Ce n'est pas là la *place* de ce tableau, il n'est pas en son jour. C'est par le jugement que les vertus peuvent avoir un bon usage, & sans lui elles ne feroient pas toûjours à leur *place*. M. SC. Voilà une belle pensée, mais elle n'est pas en en sa *place*. Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa *place*. LA BRUY.

PLACE, se dit aussi d'un emploi, d'un poste avantageux soit pour l'honneur, soit pour l'utilité. Vos Ancêtres ont occupé les premieres *places* de l'Etat. LE MAI. Ce Ministre est en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. On l'a ôté de sa *place* ; on a mis un autre en sa *place*. Un tel est en *place*. C'est une *place* de confiance. Il occupe un *place* importante. Ceux qui occcupent les premieres *places* à la Cour, ne sont pas toûjours d'un merite à ne point craindre ceux qui en ont extraordinairement. AB. DE S. R. D'où vient cet ennui qui accable ceux qui ont été dans les grandes *places*, quand on les reduit à vivre dans la retraite ? C'est qu'ils s'y voyent trop, & que la vuë de leurs miseres les y vient troubler. NIC. De mortelles inquietudes accompagnent quelquefois la felicité exterieure de ceux qui occupent les grandes *places*. OE. M. Hommes en *place*, Ministres, Favoris, ne vous reposez point sur vos descendans pour le soin de votre memoire, & pour la durée de votre nom. LA BRUY. Aucune secte qui soit *en place* ne soutient le dogme de la tolerance. BAY. On a vendu au Palais les *places* de Clerc au Greffe. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chassez ce valet inutile, il tient la *place* d'un autre qui vous serviroit bien.

PLACE, signifie aussi, un lieu public, decouvert, & environné de bâtimens. La *Place* Royale. La *Place* Dauphine. La *Place* des Victoires. La *Place* Maubert.

PLACE, en termes de Negotians, se dit du lieu où se tient la Banque, où se fait le negoce d'argent. A Paris on l'appelle absolument la *Place* ; à Lion, le *Change* ; à Londres, à Amsterdam & à Anvers, la *Bourse*. Les Marchands & Banquiers se trouvent à midi sur la *Place*, ils negocient, ils font des remises de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent sur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à present, c'est-à-dire, se donne à tel interêt. Dans le même sens on dit entre Marchands, Jour de *Place*, pour dire, un des jours où les Negocians d'une ville ont coutume de s'assembler. On appelle *place marchande*, une *place* commode pour vendre de la marchandise. Si vous voulez vendre, mettez-vous en *place marchande*. Choisissez une *place marchande*. On dit fig. en ce sens, se mettre en *place marchande*, pour dire, se mettre en lieu propre pour être vû & écouté. L'ACAD.

PLACE ; se prend encore quelquefois pour tout le Corps des Marchands, des Banquiers d'une ville. La *Place* de Lyon est une des meilleures, une des plus riches de France. La *Place* de Londres, la *Place* d'Amsterdam ; sont les meilleures *Places* de l'Europe.

PLACE, en termes de Palais, se dit de ceux qui sont au droit & condition d'un autre. Un cessionnaire est subrogé de droit au lieu & *place* de son cedant. Il est colloqué en ordre à la *place* de lui. On dit aussi, quand on veut deffendre quelcun, Mettez-vous en sa *place*, c'est-à-dire, en son état. Qu'auriez-vous fait, si vous aviez été en sa *place* ?

PLACE, se dit proverbialement en ces phrases. Des complimens de la *Place* Maubert ; pour dire, des civilitez communes & populaires. On dit aussi à celui qui redemande une *place* qu'il a quittée, Votre *place* est au cimetiere : Il est aujourd'huy Saint Lambert, qui quitte sa *place* la perd. On dit aussi quand on se met au milieu de la table, qu'on s'est mis à la *place* du niais. On dit encore, qu'on est en *place* marchande, quand on est dans un lieu où l'on ne peut manquer d'être vû. L'origine de ce proverbe vient des Marchands, qui ne manquent gueres de se trouver à l'heure sur la *place* du Change ; afin de se faire voir aux autres, & quelquefois pour éviter le soupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACER. v. act. Asseoir, poser quelque chose en une place. Dieu a *placé* le Soleil au milieu, au centre du monde pour le bien éclairer. Cet Exempt a eu l'ordre de *placer* telles & telles personnes au ballet du Roi. Les Prelats se *placent* dans l'œuvre pour entendre le Sermon.

PLACER, signifie, Ranger, asseoir les choses en une disposition & maniere convenable. Cette colomne est bien *placée*, bien posée sur son piedestal. Ce tableau n'est pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre est *placé* hors de son rang. On dit qu'un mot est bien *placé*, qu'un passage est bien *placé*, quand il est dit, ou cité fort à propos. Les évenemens se *placent* dans la tête selon le rang qu'on les lit ; c'est pourquoi il faut d'abord donner à chaque chose sa veritable *place*. VAL. Je ne veux point d'un ami qui me *place* dans son cœur avec cent personnes sans merite. M. SC. Il n'est rien de plus difficile que de bien *placer* un bienfait. CHEVR. Il a bien *placé* son affection ; pour dire, Il a fait choix d'une Maîtresse, d'un ami qui le meritent. Notre precipitation *place* mal nos bienfaits. TOUR. Si l'on fait reflexion sur ceux qui remplissent les emplois du monde, l'on trouvera que presque personne n'est bien *placé*. NIC. Les loüanges mal *placées* ne font gueres d'honneur à ceux qui les donnent. BELL. Les meilleures choses doivent être *placées* ; dites hors de propos elles perdent leur merite. S. EVR. On dit aussi, Avoir le cœur bien *placé* ; pour dire, Etre fort genereux.

PLACER, signifie aussi, Mettre son argent à profit. Cet avare est en peine de *placer* son argent. On lui conseille de le *placer* sur le Roi.

On dit aussi, qu'un homme a bien *placé* sa fille, quand il l'a bien mariée : qu'un garçon est bien *placé*, quand il a quelque bon emploi, ou quelque charge. Ce domestique est *placé* en une bonne maison.

PLACÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des figures judicieusement *placées* & menagées.

PLACENTA. s. m. Voyez ARRIERE-FAIX.

PLACET. s. m. Tabouret, petit siege de femme, ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni dossier.

C'est un derivé du mot *place*, MEN.

Saint Amant n'eut du Ciel que sa veine en partage ;
Un lit & deux placets *composoient tout son bien.* BOIL.

PLACET, est aussi une requête abregée, ou priere qu'on presente au Roi, aux Ministres, ou aux Juges, pour leur demander quelque grace, quelque audience, pour faire

faire quelque recommandation. Le Roi reçoit gracieusement tous les *placets* qu'on lui presente. Il distribuë, il repond les *placets*. Il y a des jours où l'on plaide des causes du rôlle, & d'autres où l'on plaide les *placets*. On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme-là, on n'a audience de lui que par *placets*. On donne des memoires succints des affaires dans des *placets*. Les Lettres de Chancelerie portent cette clause, Sans demander *placet*, *visa*, ni *pareatis*, pour dire, qu'elles sont executoires par elles-mêmes, sans demander aucune permission à des Juges.

Ce mot vient du Latin *placeat*, à cause qu'on les commence par, Plaise au Roi, à Monseigneur le President.

C'est un placet, *Monsieur, que je voudrois vous lire,*
Et que, dans la posture où vous met votre emploi,
J'ose vous conjurer de presenter au Roi. MOL.

PLACIER, IERE. s. m. Fermier des places d'un marché, celui qui louë les places aux Harengeres, Fruitieres, ou autres gens qui y vendent & étalent leurs marchandises. Le *Placier* de la Halle en rend tant au Domaine du Roi. Le *Placier* est tenu de faire nettoyer le marché.

PLACITE', ÉE. adj. Terme de Barreau. On appelle en Normandie articles *placitez*, 152. articles arrêtez à la Cour sur plusieurs articles de la Coutume.

PLAGE. s. f. Rivage de mer sans ports & sans rades, qui n'a aucun promontoire pour se mettre à l'abri, qui n'a pas assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. Les *plages* sont dangereuses pendant l'orage. Du Latin *plagia*, qui vient du Grec, *plagios, oblique*. Ces *plages* sont sinueuses. MEN.

On dit poëtiquement, qu'un homme a vû diverses *plages* & regions; pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mer & par terre. Le mot de *plage* s'est dit des plates campagnes par quelques Auteurs, qui ont donné ce nom aux deserts d'Egypte, qu'ils ont appellez *plages*. En ce sens i ne se dit qu'en Poësie.

Est-il dans l'Univers de plage *si lointaine,*
Où ta valeur, Grand Roi, ne te puisse porter? BOIL.

Plage, pour region, vient du Latin *plaga*.

PLAGIAIRE. adj. & s. m. C'est l'épithete qu'on donne aux Auteurs qui prennent effrontément les ouvrages d'autrui pour se les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Auteur *plagiaire*. Son plus grand usage est au substantif. C'est un *plagiaire*. Les *plagiaires* s'attirent le mepris de tout le monde.

Allez, frippier de vers, impudent plagiaire. MOL.

On a aussi nommé *plagiaires*, les moines qui subornoient les jeunes gens pour les engager dans les Ordres Religieux. Martial s'est servi du mot de *plagiarius* en Latin, & Moliere de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de pensées & de livres. Thomasius a fait un livre *De Plagio litterario*, dont il est parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où l'on voit la licence de s'emparer du bien d'autrui en fait d'ouvrages d'esprit.

Ce mot, chez les Romains, signifioit celui qui enlevoit & retenoit un homme libre pour le vendre comme esclave. On le nommoit ainsi, parceque par la Loi Flavia, ceux qui étoient convaincus de ce crime étoient condamnez au fouët, *ad plagas*.

PLAGIARISME. s. m. Vol des pensées d'autrui. Jean Michel Brutus répondit à ceux qui l'accusoient de *Plagiarisme*, & en particulier de s'être servi des pensées de Lambin sur Ciceron, qu'il pouvoit aller aux sources aussi bien que ce Commentateur, & que lorsqu'il employoit les pensées d'un autre Ecrivain, il le citoit ponctuellement, par où il se mettoit à couvert de tout reproche de volerie; car si c'étoit prendre, ce n'étoit pas dérober. BAY.

PLAGIAT. s. m. C'est la même chose que plagiarisme. C'est sans doute un défaut moral & un vrai péché que le *plagiat* des Auteurs; mais c'est un péché de telle nature, qu'il ne regne pas plus dans un homme voluptueux & debauché, que dans un homme chaste, & sobre. BAY.

PLAICT, ou PLECT. Terme de Coutumes. C'est ainsi qu'on a appellé un cheval de service qui étoit dû au Seigneur feodal par le vassal. Il étoit different des autres chevaux appellez *detriers*, *roussins* & *traversans*. On l'a appellé *plaict de mortemain*, quand il étoit dû à la mort du vassal.

PLAID. s. m. Vieux terme de Pratique qui signifie, Debat, question, ce que dit un Avocat pour la defense d'une cause. En ce sens il n'est plus en usage qu'en ces phrases proverbiales: Peu de chose, peu de *plaid*. Je ne lui ai pas tenu grand *plaid*, je ne l'ai pas entretenu longtems, je n'ai gueres contesté avec lui.

PLAIDS, au plurier, se dit des lieux & des tems où l'on plaide. On ouvre les *plaids* le lendemain de la Saint Martin. On tient les *plaids* en telle Justice deux fois la semaine. On va tenir les *plaids* en un tel lieu. On donne les assignations à jours de *plaids*. On ne se sert plus de ce mot que dans les petites Justices inferieures. REF.

Du Cange derive ce mot de *placita*, qui se disoit des Parlemens, ou Assemblées publiques, où le Roi presidoit, & où l'on traitoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *Plaids* generaux se tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliers en tenoient aussi qu'ils appelloient *Assises*, & il y avoit des services de *plaids* dûs par les vassaux, qui étoient obligez de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouverts & publics en plein champ sous des arbres, sous l'orme, dans la place, ou devant la porte d'un Château, ou d'une Eglise. Et ainsi ce mot a été dit *à placendo*, à cause qu'en ces lieux on faisoit des loix sous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos*. D'autres le derivent de l'Alleman *platz*, qui signifie un *champ*, à cause qu'on y tenoit les *plaids*.

On a appellé en quelques Coutumes les *francs plaids*, les seances où l'on instruisoit un procès d'office sans partie civile & contre les absens. On a aussi appellé *plaids de l'épée*, la haute Justice.

On dit proverbialement, Etre sage au retour des *plaids*; pour dire, perdre l'envie de *plaider*, après avoir soutenu & perdu quelque procès.

PLAIDANT, ANTE. adj. qui se dit des Avocats qui ont accoutumé de plaider. Il y a trois sortes d'Avocats, les Consultans, les *Plaidans*, & les Ecoutans. On dit aussi dans les Recueils d'Arrêts, Tels & tels étoient les parties *plaidantes*.

PLAIDER. v. act. & n. Intenter un procès, être en procès. Ce chicaneur *plaide* tous ses voisins. Ce Moine *plaide* un tel Benefice. Il y a trente ans que ces deux familles *se plaident*. Il semble que, si les Polonois veulent un Roi, ce soit principalement afin d'avoir avec qui *plaider*. BAY. Les Chartreux avoient une regle par laquelle ils faisoient vœu de ne *plaider* jamais. BIB. UNIV.

PLAIDER, se dit aussi des Avocats & Procureurs, quand ils deffendent les droits de leurs cliens au Barreau. Je *plaide* pour un tel contre un tel. Il a *plaidé* durant deux Audiences. Cet Avocat a fort bien *plaidé*. On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met sur plusieurs requêtes, *En plaidant*; pour dire, qu'on y fera droit, quand on *plaidera* sur le principal. Un grand Orateur entre dans tous les sentimens, & prend toutes les affections de celui dont il *plaide* la cause. ART. DE P. On dit aussi dans les conversations, qu'un homme a bien *plaidé* sa cause, quand il a bien deffendu son opinion.

Ce mot vient de *placitare*, & de *placitum*, qui signifie aussi le lieu de la plaidoirie, la deliberation & le jugement qui en resulte. On a dit aussi *placitator*, pour dire, *plaideur*; & *placitatie*, pour dire, *plaidoirie*.

PLAIDÉ, ÉE. part. paff. & adj. Cause bien *plaidée*, mal *plaidée*.

PLAIDEUR, EUSE. adj. & fubft. Qui plaide, qui eft en procès. Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs*. La condition des *plaideurs* eft malheureufe. Un *plaideur* n'a jamais de repos. La fale du Palais eft pleine de *plaideurs*. On eft malheureux d'avoir à faire à un *plaideur*. La hardieffe des *plaideurs* met tout en queftion. PATRU. C'eft une franche *plaideufe*.

PLAIDEUR, fignifie auffi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquieter fes voifins. Les Moines font de grands *plaideurs*, ils aiment à plaider. On accufe les Normans d'être *plaideurs*, & même de fins *plaideurs*. La feule Comedie que Racine ait faite, s'appelle les *Plaideurs*.

PLAIDOIRIE. f.f. L'Art de plaider une, caufe joint à la profeffion & à l'exercice qu'on en fait. Cette *plaidoirie* a tenu fix Audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette caufe on a fait ce qu'on a pu pour accommoder les parties. Cet Avocat eft meilleur pour la *plaidoirie*, qu'à la confultation. Se donner tout entier à la *plaidoirie*. CITRI. L'audience favorable que la Cour me donne, m'emporte au delà des bornes d'une jufte *plaidoirie*. PATRU. Les Cefars & les Pompées commencerent par fe fignaler dans l'exercice de la *plaidoirie*. Tibere & Germanicus tinrent auffi à honneur de plaider. L'on vit même fouvent des Confuls reprendre, au fortir de leur Confulat, les fonctions d'un fi noble emploi. GILLET.

PLAIDOIRIE, fe dit auffi du tems où l'on plaide. Toutes les *plaidoiries* ceffent à la Saint Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la Saint Martin.

PLAIDOIRIE, fignifie auffi en general le procès. Aimer la *plaidoirie*. Abhorrer la *plaidoirie*, les procès.

Les Poëtes difent quelquefois *plaiderie*, contraints par la rime.

> ... *Je verrai par cette* plaiderie,
> *Si les hommes auront affez d'effronterie*,
> *Pour me faire injuftice aux yeux de l'Univers.* MOL.

PLAIDOYABLE. adj. m. & fem. Jour où l'on plaide, où l'on tient les plaids. On donne des affignations au premier jour *plaidoyable* d'après la Saint Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables*.

PLAIDOYE', ou PLAIDOYER, felon l'Academie. On prononce *plaidoyé*. f. m. Difcours fait au Barreau pour deffendre la caufe d'une partie. Cet Avocat a fait un beau *plaidoyé*; il a bien compofé, étudié, recité fon *plaidoyé*. On fait fouvent inferer dans les arrêts les *plaidoyez* des Avocats. On appelloit autrefois la Grand' Chambre, la Chambre du *Plaidoyé*, parceque c'étoit la feule Chambre où l'on plaidoit. Entre les Anciens Marion & Servin ont fait imprimer leur *plaidoyers*. Entre les Modernes, le Maître & Patru font ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyers*. L'arrêt devroit être à la fin de chaque *plaidoyer*. MEN. Les *plaidoyers* de Patru font fecs en comparaifon de ceux de Mr. le Maître qui font fleuris. ID. Anciennement en France, non plus qu'à Athenes, il n'étoit pas permis de faire des *plaidoyez* preparez, ni d'amufer les Juges par de longues harangues. Seulement dans les matieres importantes, c'étoit une coutume folemnelle de commencer un *plaidoyé* par un paffage de l'Ecriture Sainte. Philippe de Cugnieres commença fes remontrances au Roi Philippe de Valois fur les entreprifes du Clergé, par ces paroles de l'Evangile, *Rendez à Cefar ce qui appartient à Cefar*. Ce ne fut que dans le dernier fiecle qu'on commença à prononcer des *plaidoyez* plus polis, & plus étudiez, & que l'éloquence rentra dans le barreau. PASQ. Les jeunes Avocats qui cherchent à briller, chargent leurs *plaidoyez* de lieux communs. LE P. RAP.

On dit proverbialement à ceux qui alleguent quelque chofe de faux, Avocat, corrigez votre *plaidoyé*: ce qui vient d'une façon de prononcer les appointemens dans les Provinces, qui porte que les Avocats corrigeront & remettront, c'eft-à-dire, que les Avocats pourront revoir & reformer leur *plaidoyé*, & le produire pour écritures.

COUR DES PLAIDOYERS COMMUNS. La Cour des *Plaidoyers communs*, eft l'une des quatre principales d'Angleterre. C'eft celle où fe font les *plaidoyers* de fujet à fujet. Il y a quatre Juges qu'on appelle en Anglois *Juftices*; dont le premier porte le titre de *Lord Chief Juftice*. Il n'y a que les Avocats du premier ordre qui plaident ici, qu'on appelle *Sergeants at Law*, & ils ont le privilege de plaider dans toute autre Cour.

PLAIGNANT, ANTE. part. act. du verbe plaindre. Terme de Pratique, qui fe dit de celui qui fe plaint en juftice de quelque tort qu'on lui a fait. La partie *plaignante*.

Il fe dit auffi fubftantivement. Ladite *plaignante*.

PLAIN, AINE. adj. Qui eft uni & fans inégalitez, fans haut, ni bas. Cette maifon eft en *plein* champ, elle eft au milieu de la campagne. De la falle on entre de *plain* pied dans le jardin. Cette maifon a dix Chambres de *plain pied*. La Beauce eft un païs *plain*, fans montagnes. Ce General s'eft battu en *plaine* campagne, en rafe campagne. Les Anglois difent auffi *plaine*, dans la même fignification. Du Latin *planus*.

PLAIN. f. m. Terme de Tannerie, eft un grand quarré creufé en terre près d'une riviere, où les Tanneurs étendent leurs cuirs, fur lefquels ils mettent le tan & autres drogues pour les preparer fuivant leur art. Il y a des cuirs qu'on laiffe un an ou dix-huit mois dans le *plain*. On appelle *cuir cru*, celui qui n'eft ni tanné, ni courroyé, ni mis en *plain*. Pancer un *plain*. C'eft tirer les cuirs de la cuve pour y mettre de la chaux nouvelle.

PLAIN, fe dit auffi de l'eau de chaux qui eft dans la cuve.

On appelle Etoffe *plaine*, une étoffe unie, où il n'y a nulles figures, nulles façons. Velours *plain*, Satin *plain*. On dit dans le même fens, linge *plain*.

PLAINDIN. f. m. Serge qui fe fabrique en Ecoffe, qui porte ordinairement 25. aunes de longueur.

PLAINDRE. v. n. p. *Je plains, tu plains, il plaint, nous plaignons. Je plaignois. Je plaignis. J'ai plaint. Je plaindrai. Que je plaigne. Que je plaigniffe, ou je plaindrois.* Il fe dit fouvent avec le pronom perfonnel, & alors on conjugue; *Je me plains, tu te plains, il fe plaint, nous nous plaignons. Je me plaignis. Je me fuis plaint. Je me plaindrois*, &c. Il fignifie, Se lamenter, gemir; expliquer, temoigner fa douleur, fon affliction, par quelque figne exterieur. Il fe *plaint* comme une femme. Il faut que ce malade fouffre beaucoup, il n'a pas accoutumé de fe *plaindre*. Rien ne foulage tant la douleur que la liberté de fe *plaindre*. ST. EVR. La douleur fe foulage à fe *plaindre*. CORN. On fe laffe de *plaindre* ceux qui fe plaignent toûjours. S. EV. Vous confolez tellement ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils vous demandent, qu'ils ne fe *plaignent* que de leur malheur feulement. L'AB. TAL. La Religion Chrêtienne nous ôte jufqu'au droit de nous *plaindre*. DISC. D'EL.

> *Accoutumez-vous à la vuë*
> *D'un homme qui fouffre, & fe* plaint. BENS.

Les Dames feignent de legeres indifpofitions pour fe faire plaifir de fe *plaindre*, & d'être *plaintes*. FL. On dit, Il *plaint* le bras, la jambe; pour dire, qu'il fent du mal en ces endroits-là.

Ce mot vient du Latin *plangere*.

PLAINDRE, fignifie auffi, Demander raifon, ou reparation de quelque tort, ou d'une injuftice; ou en faire de reproches. Il faut des raifons très-fortes, & très-évidentes pour fe *plaindre*; mais pour ne fe *plaindre* pas, il fuffit de ne pas être dans une neceffité abfoluë de fe *plaindre*. NIC. Un malheureux fe *plaint* du Ciel, des aftres,

astres, de la fortune. Un Amant se *plaint* des rigueurs de sa Maîtresse. Un Amant malheureux se *plaint* aux rochers, plutôt que de ne se *plaindre* pas. M. Sc. L'ingrat dont je me *plains* est plus dur que les rochers mêmes à qui je me *plains*. La Suze. La plupart des Courtisans se *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poëtes se *plaignent* du tems, du mechant goût du siecle. Cette partie se *plaint* de son Rapporteur, de son Procureur.

Plaindre, signifie aussi, intenter une action en Justice contre une personne dont on pretend avoir reçu quelqu'outrage, ou quelque violence. On forme la plainte ou chez le Commissaire, ou par une requête au Lieutenant Criminel. On va aussi se *plaindre* au Roi ou par un placet, ou par une requête, &c.

Plaindre, v. act. Avoir de la compassion de la douleur, de la misere d'autrui. On ne sçauroit assez *plaindre* ceux qui ont la goutte, la pierre. Ce n'est pas assez de *plaindre* la misere des pauvres, il la faut soulager. Les plaintes ne sont pas sinceres, lorsqu'on ne soulage pas ceux qu'on ne fait que *plaindre*. M. Sc. Nous sommes encore plus portez à *plaindre* les malheurs des autres, qu'à nous rejouïr de leur prosperité. Oe. M. Cet homme merite bien sa disgrace, personne ne le *plaint*. Il a bien du bien, il n'est pas à *plaindre*.

On dit aussi, qu'un homme se *plaint* sa vie, se *plaint* un habit; pour dire, qu'il épargne, & qu'il ne se donne pas ce qui est necessaire pour se nourrir, & pour se vêtir. On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce bâtiment; pour dire, On n'y a rien épargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette sauce, on y en a mis trop. On ne lui *plaint* rien, on lui donne tout ce qu'il souhaite. C'est un homme qui *plaint* sa peine, ses pas, ses paroles.

Plaint, ainte. part.

PLAINE. s. f. Campagne unie, & sans montagne ni forêts. La *plaine* de Saint Denis, de Grenelle; les *plaines* de Champagne. Un ruisseau qui serpente dans la *plaine*. Il fait beau courir un lievre dans la *plaine*. Une vaste & spacieuse *plaine*. Ablan. La Pologne est un pays de *plaines*. Le General Venitien craignit d'exposer en *plaine* sa Cavalerie contre la Gendarmerie Françoise. L. de Camber. Du Latin *planities*.

On dit poëtiquement. Les *plaines* humides, les *plaines* salées, les *plaines* azurées, pour dire, la mer.

Apollon cependant plein d'un trouble funeste,

Le (Phaëton) *voit rouler de loin sur la* plaine *celeste*. Boil.

Plaine, en termes de Blason, est la pointe de l'Ecu, lorsqu'il est couppé en quarré, & qu'il en reste sous le quarré une partie qui est d'autre couleur ou émail que l'Ecu. Elle a servi quelquefois pour marque de bâtardise, & quelques-uns l'appellent *campagne*; car lorsque les enfans legitimes descendans des bâtards ont ôté la barre, le filet ou traverse que portoient leurs peres, ils doivent coupper la pointe de leurs Ecus d'un autre émail, ce qu'on appelle *plaine*.

Plaine de mars, Terme de Chiromance. Partie de la main qui est au milieu de la main. On l'appelle autrement *triangle*.

PLAINTE. s. f. Temoignage de douleur, de regret, ou d'affliction; soupirs, lamentations, gemissemens; marque, expression des sujets de chagrin, ou de mecontentement qu'on pretend avoir. Ce peuple est si malheureux, qu'on lui deffend jusqu'aux *plaintes*, & aux soupirs. Dieu entend du Ciel les *plaintes*, & le gemissemens des affligez. Les Amans font leurs *plaintes* amoureuses aux échos, & aux rochers. Qu'il me soit du moins permis de me soulager par des *plaintes*, & par des gemissemens. Oe. M. On admiroit la fermeté de son ame, à qui les malheurs ne purent arracher une *plainte*. Corn. Les *plaintes* sont naturelles à la douleur, & par consequent elles sont innocentes. Il y auroit même de la stupidité à souffrir sans dire mot; la douleur y parle; ce n'est pas la personne. Oe. M. J'approuve un silence prudent qui étouffe les *plaintes*, quand on n'est pas dans une necessité évidente de se plaindre. Nic. Une *plainte* sincere de ceux qui compatissent à notre deplaisir, vaut mieux que ces discours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. Sc. Cette disgrace tira de sa bouche des *plaintes* plus conformes à son malheur, que bienseantes à la grandeur de son courage. Mez. Les plus justes sujets de *plainte*, & les plus sensibles, sont ceux qui se disent le moins. Ab. de S. R.

La douleur est toûjours moins forte que la plainte. La Font.

Ce mot vient du Latin *planctus*.

Plainte, se dit aussi d'une action qu'on forme en Justice pour avoir reparation d'un affront, d'un outrage, pour une poursuite criminelle; la premiere procedure qu'on fait en matiere criminelle. Par l'Ordonnance de 1670. les *plaintes* peuvent être faites ou par requête au Juge, ou au Greffe en presence du Juge. A Paris les *plaintes* se font d'ordinaire devant les Commissaires du Châtelet, qui ensuite informent du fait, sans avoir besoin de permission du Lieutenant Criminel. On appelle *plainte*, la requête qui contient les faits sur lesquels on demande qu'il soit informé. On informe, & on decrete sur la *plainte*.

Plainte, étoit, selon l'ancien usage de France, une requête presentée au Roi contre les Juges des Provinces, & ensuite contre les Baillis, & Senéchaux qui denioient la justice, ou rendoient des jugemens contre les loix du Royaume; car alors il n'y avoit point d'appel de leurs jugemens, & ils prononçoient en dernier ressort. Ainsi la *plainte* étoit dirigée, non contre la Partie; mais contre le Juge lequel étoit ajourné pour voir declarer sa sentence nulle. C'étoit un remede subsidiaire à la voye d'appel, laquelle étoit fermée. Ces sortes de *plaintes* sont appellées *blasphemia* dans les Capitulaires de Charlemagne, Mr. Pithou traduit ce mot par *blâme de faux jugement*. On les appelloit aussi *querelle*, *supplication*. Sous la premiere Race, si la *plainte* étoit mal fondée, les plaignants, si c'étoit des personnes de qualité, étoient condamnez à des amendes pecuniaires, & les autres au foüet. Mez. Depuis que le Parlement de Paris fut rendu sedentaire, ces *plaintes* furent converties en appellations ordinaires. Voyez Appel.

Plainte, se dit aussi à l'égard des peuples qui souffrent quelque oppression, & qui en font de très-humbles remontrances au Roi. Les cahiers des Etats contiennent les *plaintes*, & doleances des peuples qui en demandent justice. La Province a porté des *plaintes* au Roi sur les vexations des Traitans. Il y a bien de la difference entre des *plaintes* legitimes & respectueuses, & des reproches grossiers, & rustiques. Wicq. Les plus justes *plaintes* de la part des sujets passent d'ordinaire dans l'esprit du Prince pour des mouvemens de rebellion. Abl. Constantin fit bruler les volumes immenses de *plaintes* que les Evêques lui avoient faites les uns des autres. Ben.

PLAINTIF, ive. adj. m. & f. & subst. Dolent, gemissant, qui se plaint, qui se lamente. Une voix *plaintive*; des sons tristes & *plaintifs*. Ton *plaintif*.

On dit poëtiquement, manes *plaintifs*. Ombre toûjours *plaintive*. Quin. C'est le plus *plaintif* de tous les hommes. Il est toûjours chagrin, toûjours *plaintif*.

La plaintive *Progné de douleur en gemit*. Boil.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive *tourterelle?*

Je gemis, j'ai perdu ma compagne fidelle. Fourcroi.

On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celui qui est complaignant, qui a formé sa plainte au criminel. En cas de désistement, le *plaintif* ne sera tenu des frais faits puis qu'il aura été signifié, sans préjudice des dommages & interêts des parties. *Ordonn. de 1670.*

PLAINTIVEMENT. adv. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive. Reciter *plaintivement*. Il chante *plaintivement* les airs les plus gais.

PLAIRE. v. n. Agréer, être au gré de quelqu'un; avoir des qualitez agreables; avoir des charmes; toucher;

cher ; rejouïr les sens, le cœur ou l'esprit. Il ne faut pas se flatter de rencontrer des personnes qui *plaisent* en toutes choses ; c'est assez pour le commerce, qu'ils ayent quelques agremens. Bell. La Musique *plaît* aux oreilles. Les beaux tableaux, les beaux païsages *plaisent* à la vuë. La beauté a des agrémens, & des charmes qui *plaisent* à tout le monde. La verité *plaît* aux esprits bien faits. Seneque ne persuade que parcequ'il *plaît*. Maleb. Il sert peu d'avoir du merite dans le secret de *plaire*. Bell. Ces femmes artificieuses qui employent le fard ; *plairoient* davantage, si elles avoient moins d'envie de *plaire*. Bou. Je vous aimerois beaucoup mieux, Belle Iris, si j'étois assûré de vous *plaire*. La Sabl. Il faut laisser aux jeunes gens le merite de *plaire* ; c'est un privilege qu'on ne peut leur contester impunément. Bell. Par la loi naturelle tout ce qui *plaît* est permis. Ob. M. Il semble par un caprice de la Nature, que les beautez achevées qui ont de quoi se faire admirer, ayent rarement le secret de *plaire*. S. Ev. Les femmes font les choses plus finement, parceque l'avantage de *plaire* leur est naturel. le Ch. de M. L'envie de *plaire* repand sur toutes les actions un certain feu qui les rend plus vives, & plus agreables. Ob. M. Il y a des gens qui avec un vrai merite, & tous les talens dont le Ciel les a enrichis, ne *plaisent* point. le P. Bourd. Ceux qui veulent *plaire* à tout le monde, ne *plaisent* gueres aux honnêtes gens. S. Pavin. Ce n'est pas l'ajustement qu'on censure dans les femmes, c'est l'intention de *plaire*, & l'ambition de faire des conquêtes. Ob. M. Vous avez tout ce qu'il faut pour *plaire* à l'esprit, & à la raison. Le P. R. On ne prend point des airs empruntez pour *plaire*. Bell. Il y a des preceptes pour bien dire ; mais il n'y en a point pour *plaire* ; & c'est en cela que consiste l'éloquence du genie, qui est differente de celle de l'art : c'est un don de la nature. le P. R. Plus vous donnerez aux autres occasion de *plaire* dans leur conversation, plus vous leur *plairez*. Ob. M. On blame les Predicateurs qui cherchent à *plaire*, & l'on cherche à entendre des Sermons qui *plaisent*. l'Ab. de Vill. Quand on ne songe qu'à *plaire* à un seul, on ne manque pas de deplaire à plusieurs. Ob. M. La science de *plaire* est au-dessus de toutes les autres. L'avantage de *plaire* est plutôt dû à la nature qu'à toute autre chose, & il n'appartient qu'à elle de nous le donner. Sçavoir l'art de *plaire*, ne vaut pas tant que sçavoir *plaire* sans art. Il y a peu d'avantage à se *plaire* à soi-même, quand on ne *plaît* à personne.

Un Amant a tout merité,
Quand il a le bonheur de plaire. La Sabl.

Sully sçût l'art heureux de reprendre & de plaire. Volt.

Il y a un Traité de l'*Art de plaire dans la conversation*. Mr. de la Casa, Archevêque de Benevent, a composé un *Art de plaire*. Faret a écrit l'*Art de plaire* à la Cour, sous le titre de l'*Honnête homme*.

Ce mot vient du Latin *placere*.

Plaire, se dit aussi avec le pronom personnel, & absolument. Dieu se *plaît* en ses ouvrages ; il s'est *plû* souvent à faire des miracles. Quand cette veuve se pare, elle dit que c'est pour *se plaire* à elle-même. Il est difficile qu'en croyant plaire aux autres, on ne se *plaise* à lui-même. Nic. Les melancoliques se *plaisent* dans la solitude. Un glorieux se *plaît* en lui-même ; un mechant se *plaît* à mal faire. Malheur à la créature qui se *plaît* en elle-même, & non pas en Dieu ! Boss.

Plaire, se dit aussi en parlant des animaux, & des plantes. Les pourceaux se *plaisent* dans l'ordure. Les truites se *plaisent* dans l'eau vive. Les saules, les aunes se *plaisent* dans les lieux humides. Les sapins se *plaisent* dans les lieux montueux. La vigne se *plaît* auprès de l'ormeau.

Plaire, signifie aussi, Commander, ou vouloir quelque chose. Le Roi dit dans le dispositif de tous ses Edits, Voulons & nous *plaît*. Les provisions d'Office qu'il donne portent, que c'est pour les exercer tant qu'il lui *plaira*. Ce maître d'Hôtel gouverne absolument son Maître, il dispose de tout en la maison comme il lui *plaît*. Un superieur repond à celui qui lui demande une raison, C'est qu'il me *plaît* d'en user ainsi. On dit aussi dans les requetes & places, S'il *plaît* à la Cour. Ce consideré, Nosseigneurs, il vous *plaise*. *Plaise* à Mr. le President avoir pour recommandé le bon droit de .....

On dit aussi, en termes de civilité, *Plaît*-il, Monsieur ? quand on fait repeter une chose qu'on a mal entenduë. Ou quand on demande, Voulez-vous un pigeon, ou une aile de poulet ? on repond, Tout ce qu'il vous *plaira*. Il faut dire, Ce qu'il vous *plaira*, & non pas, ce qui vous *plaira*. Vaug. Quand ce verbe signifie une volonté absoluë, il doit être suivi de la particule *de*, comme, il me *plaît de* le faire, il m'a *plu d'y* aller. Mais quand on se sert de *plaire* en terme de civilité & de respect, on supprime *de*, comme, vous *plaît-il me faire* cet honneur ? Il lui a *plu m'honorer* d'une visite. Vaug. Si le verbe suivant n'a qu'une Syllabe, il ne faut pas retrancher *de*, comme, s'il vous *plaît de m'ouïr*, & non pas s'il vous *plaît m'ouïr*. Se *plaire* demande la particule *à*. Refl. Selon M. Menage il faut toûjours dire, que, *vous plaît-il* ? & jamais *plaît-il ?* tout seul. On peut pourtant dire le premier dans la conversation. Refl.

On dit aussi par exclamation & par souhait, *Plût* à Dieu que vous eussiez dit vrai ! A Dieu ne *plaise* que je commette cette incivilité. A Dieu ne *plaise* que le bonnet rouge me fasse tourner la tête au point de disputer le rang aux Princes du sang ! Card. de Retz. On dit dans le discours familier, quand on veut faire entendre à quelqu'un qu'on ne demeure pas d'accord de ce qu'il vient de dire, Cela vous *plaît* à dire.

On dit proverbialement d'une chose mal ordonnée, Cela va comme il *plaît* à Dieu.

PLAISAMMENT. adv. D'une maniere agreable & rejouïssante. Il y a des gens qui ont le don de dire les choses *plaisamment* & agreablement. Pascal écrit *plaisamment*, & solidement en même tems. Il est difficile de renfermer dans son esprit une chose qu'on aura pensée *plaisamment*, & qu'on ne dira pas trop mal. M. Sc. La Fontaine conte *plaisamment* des choses fort plaisantes. Ob. M. Il arriva fort *plaisamment* qu'il parloit à celui même dont il faisoit un bon conte.

Il se prend souvent en mauvaise part, & pour signifier ridiculement. Vous voilà *plaisamment* ajusté. Il nous a *plaisamment* reçus.

PLAISANCE. s. f. Vieux mot. Plaisir. Il ne se dit qu'en ces phrases. Lieu de *plaisance*, maison de *plaisance*, jardin de *plaisance* ; pour dire, une maison, ou jardin que des gens riches ornent, & embellissent seulement dans la vuë de s'y aller divertir, & point pour en tirer du revenu.

PLAISANT, ante. adj. Divertissant, agreable ; qui plaît, qui fait rire. Ce livre est *plaisant* & recreatif. Cette histoire, cette aventure est fort *plaisante*. Ceux qui promettent d'être *plaisans* ne le sont presque jamais. Le Ch. de M. Les choses que l'on donne comme *plaisantes*, & qui ne le sont pas, sont fades & degoûtantes. Bell. Bien des gens croyent être fort *plaisans* qui ne sont que ridicules. Bal.

On dit, Il est fort *plaisant* de voir venir une succession. Je ne trouve pas *plaisant* que vous mettiez dans vos discours. Il n'est pas *plaisant* d'avoir affaire à des gens de chicane. Il est mal *plaisant* de se voir arracher son bien. Nous sommes dans un lieu *plaisant*, & agreable. C'est un homme qui mene une vie *plaisante*, & douce.

On disoit autrefois, en Poësie, *plaisant* sejour, *plaisante* demeure, *plaisants* bocages, mais presentement ces phrases

ses ne sont plus en usage, & se prennent en mauvaise part. L'ACAD.

PLAISANT, est aussi substantif. Bouffon; celui qui affecte de faire rire. Un froid *plaisant* est insupportable. Dans les Comedies il y a toujours un *plaisant*. C'est un esprit folâtre qui se pique de faire le *plaisant*, de divertir les gens par tout où il est. Le personnage de *plaisant*, quelque bien qu'on le fasse, est un personnage qu'il faut faire rarement. OE. M. Le plus sûr moyen d'empêcher un homme d'être *plaisant*, c'est de lui dire, il faut que vous le soyez. BOIL. On cesse d'être *plaisant* à force de le vouloir paroître. OE. M. C'est un rôlle bien hazardeux que celui de *plaisant*. BELL. Virgile ne s'abaisse point à faire le *plaisant* contre les bienséances de son caractere. LE P. R.

J'abhorre un faux plaisant, *à grossiere équivoque,*
Qui pour me divertir n'a que la saleté. BOIL.

On dit aussi substantivement qu'il faut preferer l'utile au *plaisant*, c'est-à-dire, ce qui sert à ce qui ne fait que divertir. Il est contre la bienséance de confondre le serieux avec le *plaisant*. LE P. R.

PLAISANT, se dit quelquefois par injure, ou par reproche, Vous êtes bien *plaisant* de me tenir ce langage: je vous trouve fort *plaisant*. Vous êtes un *plaisant* homme, un *plaisant* fat, un *plaisant* maraut, un *plaisant* marroquin. La *plaisante* vie que mene cette homme-là! c'est-à-dire, un genre de vie bisarre, & singuliere. Quand *plaisant* est après le nom, il se prend en bonne part. C'est un homme *plaisant*.

PLAISANTER. v. neut. Faire le plaisant, l'agreable; badiner; tâcher à divertir. C'est un gaillard qui *plaisante* continuellement.

Aux depens du bon sens gardez de plaisanter. BOIL.

Il signifie aussi, Tourner en raillerie. Il n'a pas dit ces paroles serieusement, ce n'étoit que pour *plaisanter*.

Il est aussi quelquefois actif. Ils l'ont tant *plaisanté* qu'il n'a pu le souffrir. L'ACAD.

PLAISANTERIE. s. f. Raillerie, badinage. Cet homme est agreable, il dit mille *plaisanteries*; il ne se tâche jamais, il tourne toutes choses en *plaisanterie*. Vous avez pris serieusement une chose qui n'étoit qu'une *plaisanterie*. Cette femme jette sur le reste du genre humain des *plaisanteries* ameres. LE CH. D'H. Tout ce qui interesse la reputation ne doit point passer pour *plaisanterie*. CAIL. Il ne faut jamais hazarder une *plaisanterie*, même la plus adoucie, & la plus permise, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit. LA BR. On a vu les amitiez les mieux cimentées s'alterer par d'innocentes *plaisanteries*; le plus sûr est de s'en abstenir: cette maniere de se divertir est trop perilleuse. OE. M. Rien ne plaît moins qu'une *plaisanterie* continuelle. AMELOT. Il est difficile de se menager dans l'emportement d'une *plaisanterie* à quoi tout le monde applaudit. BELL. Le serieux des Philosophes corrige moins qu'une *plaisanterie* fine & ingenieuse. OE. M.

On dit proverb. *Plaisanterie* à part, pour dire, parlant serieusement.

PLAISIR. s. m. Emotion; joye que sent l'ame, ou le corps, étant excitez par quelque objet agreable; contentement, mouvement, sentiment agreable excité dans l'ame par la presence, ou par l'image d'un bien. La contemplation de Dieu donne de solides *plaisirs* aux gens spirituels: les *plaisirs* mondains ne sont rien en comparaison. Il y a des *plaisirs* honnêtes & innocens. Le *plaisir* est l'unique principe qui fait agir les hommes. LE P. LAMY. Les *plaisirs* du corps ne peuvent satisfaire ceux de l'ame. ID. Dieu seul est l'auteur & la source du *plaisir*. ID. Dieu & la nature ont fait une infinité de choses pour le seul *plaisir* des hommes. PEL. Nous sommes incapables de *plaisirs* purs & simples. FEN. Il ne faut pas condamner les *plaisirs* comme *plaisirs*, mais comme illegitimes. S. EVR.

PLAISIR, se dit aussi des passions sensuelles. Les *plaisirs* de la chair sont sales, & brutaux. Les *plaisirs* des sens font mepriser ceux de l'esprit comme trop subtils, & trop nuds; & les *plaisirs* des esprits delicats & rafinez font mepriser à leur tour les voluptez des sens, comme trop grossieres. ST. EV. Les *plaisirs* du cœur sont plus touchans que ceux de l'esprit. OE. M. Si j'aimois le *plaisir* de la chair, je me plandrois que nous m'avez trompée. B. RAB. Democrite appelloit le *plaisir* de l'amour, une courte épilepsie. Plusieurs Princes ont cherché à reparer par la varieté des *plaisirs* ce qu'ils perdoient du côté de leur durée; jusqu'à établir des officiers pour leur en inventer de nouveaux. J. DES SÇ. C'est un grand bonheur, de ne pas connoître les appas & les charmes du *plaisir*; mais c'est une grande vertu que d'y resister lorsqu'on les a une fois connus. BOU. Xerxes, au rapport de Ciceron, proposa une recompense pour celui qui lui inventeroit une nouvelle maniere de *plaisir*. P. LAMY. Les *plaisirs* de l'esprit sont preferables à ceux qui touchent le corps. ART. DE PAR. Le *plaisir* est l'écueil ordinaire de la vertu. LE P. R. Dire le petit Chapelet des dix *plaisirs* de la Vierge *Prov. Lett.* 9.

Craignez vos passions, & sachez quelque jour
Resister aux plaisirs, *& combattre l'amour.* VOLT.
Alors dans le plaisir *son cœur enseveli,*
Ne prêtoit à ses yeux qu'un regard affoibli. OE. M.

Les debauchez ne cherchent que les *plaisirs* du lit & de la table; ils disent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaisirs*; que les *plaisirs* derobez sont les plus doux. On dit prov. Pour un *plaisir* mille douleurs.

PLAISIRS, au plurier, se dit en general des simples divertissemens, & des recreations de la vie. Les plus grands *plaisirs*, si on ne sçait les menager, ne durent pas longtems. LE CH. DE M. Les *plaisirs* pris sans moderation abregent plus les jours des hommes, que les remedes ne peuvent les prolonger. FONT. Il y a des gens capricieux que les plus grands *plaisirs* ne touchent point, à moins qu'ils ne soient bizarres, & extravagans. BELL. Les *plaisirs* sont des amusemens qui ne laissent qu'un long & funeste repentir. FL. La raison ne doit être appellée que pour moderer les *plaisirs*, & non pas pour en étouffer le sentiment. Ce n'est pas elle qui fait les *plaisirs*: la fonction est d'en diriger l'ardeur, & les émotions. Il faut se deffier de ceux qui se laissent dominer par leurs *plaisirs*. NIC. Les femmes sont incapables des *plaisirs* qui ne sont que dans la raison. FONT. Les *plaisirs* simples que la nature a attachez au nom de Mari & de Pere, sont aujourd'hui reservez pour les familles obscures, & deshonoreroit les autres. ID. Quand on n'a point de *plaisirs* criminels à quitter la vie, on va à la mort sans frayeur. M. SC. On ne doit amasser que pour acheter du *plaisir*. MONT. Cleopatre étoit de tous les *plaisirs* d'Antoine. CITRI. Otez l'amour de la vie, vous en ôtez les *plaisirs*. OE. M. Il faut menager les *plaisirs* avec une ingenieuse, & sage œconomie. ST. EV. Les Magistrats Romains avoient soin des *plaisirs* du peuple; ils leur donnoient des spectacles.

On appelle en particulier *plaisirs du Roi*, les diverses chasses qui servent au divertissement du Roi. On nomme aussi *plaisirs du Roi* les lieux mêmes où le Roi va chasser. Il est defendu sous de grosses peines de chasser dans les *plaisirs du Roi*. Il y a une Compagnie de *Gardes & Archers du plaisirs des Roi*, pour les conserver dans l'étenduë de dix lieues à la ronde de Paris.

On appelle, Menus *plaisirs*, les petites depenses extraordinaires que l'on fait pour son divertissement. Il a tant par mois pour ses menus *plaisirs*. Et on appelle dans la Maison du Roi, *menus plaisirs*, l'argent destiné pour le payement de certaines depenses extraordinaires, comme celle de la Musique, des bals, balets & autre sortes

tes

tes de divertissements. Tresorier des *menus plaisirs*, ou simplement des *menus*.

PLAISIR, signifie aussi, Volonté, discretion. Vous me demandez pourquoy je fais cela ; c'est que c'est mon *plaisir*. On a livré à ce Seigneur un domestique qui l'a offensé, pour en faire à son *plaisir*, pour le châtier à sa discretion. Les Edits & lettres de Chancelerie se terminent par cette clause, Car tel est notre *plaisir*, c'est-à-dire, Telle est la volonté du Roi. Ce mot en ce sens vient de *placitum* On dit aussi, qu'on a vendu une charge sous le bon *plaisir* du Roi, c'est-à-dire, à la charge d'en faire agréer la vente.

On dit poëtiquement, les Ris, les Jeux & les *Plaisirs*, quand on en fait des personnages, comme on en fait des Graces, & des Amours.

PLAISIR, signifie aussi, Bienfait, grace, faveur, bon office. Il ne faut point faire un *plaisir* à demi. Cet homme est officieux & prompt à faire *plaisir*. Je hais ces humeurs vaines qui ne font jamais *plaisir* que pour avoir l'honneur de le dire. ST. EV.

J'ai pris ma recompense en vous faisant plaisir. CORN.
Si Charles par son credit
M'a fait un plaisir *extrême*,
J'en suis quite ; il l'a tant dit
Qu'il s'en est payé lui-même. GOM.

On dit en Fauconnerie, Faire *plaisir* à l'oiseau, quand on lui laisse plumer la perdrix, ou donner quelques coups de bec. Et en l'Autourserie on dit, Faire le *jeu* & la *courtoisie* aux autours.

On dit proverbialement, Il ne fait *plaisir* qui ne veut.

Il y a plaisir à, *il y a plaisir de*. Le premier se dit ordinairement. Il y a *plaisir à* s'aquitter de son devoir. Le second se dit aussi. Il y a *plaisir d'être* dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assûré qu'il ne perira point. BOU.

A PLAISIR, Adverbe, qui se dit de choses qu'il semble qu'on ait pris plaisir à faire. Voilà un conte fait *à plaisir*. Ce sont des faits inventez *à plaisir* sur le Barreau ; c'est-à-dire, qui ne sont pas dits serieusement. Voilà un ouvrage fait *à plaisir*, c'est-à-dire, bien fini, où l'on n'a rien épargné. Vous avez l'avantage sur ceux mêmes qui ont été faits *à plaisir*, pour être l'exemple des autres, & il s'en faut bien que l'invention ait pu aller aussi haut que votre vertu. VOI.

A plaisir, signifie aussi avec beaucoup de commodité, de facilité, fort à l'aise. J'ai vu tout ce qu'il y avoit de rare dans ce Palais, & je l'ai vu *à plaisir*.

PAR PLAISIR. Autre adverbe, qui signifie, Par divertissement, par amusement, pour essayer. Ils jouënt *par plaisir*, c'est-à-dire, Ils ne jouënt point d'argent. Ils disputent *par plaisir*; pour dire, ce n'est pas serieusement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils soutiennent. Il travaille *par plaisir* ; pour dire, ce n'est pas pour y gagner sa vie.

On dit proverbialement, Nul *plaisir* sans peine, &, La peine passe le *plaisir*.

PLAMER un cuir. C'est lui faire tomber le poil ou boure, après qu'il a passé par le plain, pour le disposer à être tanné. Quelques-uns disent *peler*, au lieu de *plamer*.

PLAMUSE. s. f. Terme populaire qui signifie, Donner un coup du plat de la main sur le visage ou le museau, un soufflet.

PLAN, ANE. adj. & s. m. & fem. En general c'est une étenduë, ou superficie unie & bornée d'une ou de plusieurs lignes, ou droites, ou courbes, ou mixtes. Une *superficie plane* est une superficie également comprise entre ses termes, ou ses extrémitez. Un *plan vertical* est un *plan perpendiculaire* ou à plomb sur l'horison ; un *plan incliné* est un *plan* en talus ou qui panche sur l'horizon. Le *plan horisontal geometral* est une surface plane parallèle à l'Horison. La Trigonometrie enseigne la resolution des triangles *plans*, & des triangles spheriques. Les cadrans horizontaux se font sur un *plan* parallèle à l'Horizon ; les équinoctiaux sur un *plan* incliné parallèle à l'Equateur. Construire des figures *planes*. LE CLERC. La terre n'est point ronde selon les Siamois, ce n'est qu'une superficie *plane*. LA LOUB. Des *plans* polis appliquez l'un sur l'autre ne peuvent être separez qu'avec peine.

On appelle *ligne des plans*, sur le compas de proportion, la ligne marquée sur chaque branche du compas, & du même côté, pour la mesure & la division des surfaces. La *ligne des plans* est sur la même face que celles des parties egales.

PLAN, se dit aussi d'une simple superficie qu'on s'imagine coupper & penetrer les corps solides: & c'est sur ce fondement que roule toute la science des sections coniques. Quand un *plan* couppe un cône parallèlement à un de ses côtez, il fait une parabole. Quand un *plan* le couppe parallèlement à sa base, il fait un cercle. Toute la sphere s'explique par des *plans* qu'on s'imagine coupper les globes celestes.

PLAN, ou *plan ichnographique*, est la delineation d'un bâtiment fait ou à faire, ou d'un autre corps tel qu'il paroît sur le rez de chaussée. On a donné au Roi le *plan* d'une citadelle qu'il veut bâtir ; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut assieger. Il faut tracer ce *plan* sur le terrain. Les Arpenteurs levent le *plan* d'une forêt qu'on veut mettre en couppe. Un *plan ortographique* est la simple représentation de la hauteur d'un corps, sans considerer son épaisseur. Le *plan scenographique* est un *plan* qui représente un sujet dans son entier, avec ses hauteurs, largeurs & profondeurs.

En Peinture on appelle *plan geometrique*, la figure que decrit un corps sur la terre tel qu'il est en effet ; & la ligne sur laquelle on l'éleve s'appelle *ligne de terre*. Le *plan perspectif* est la figure qui paroît à la hauteur de l'œil, dans lequel est la ligne de vuë ; & quand l'œil est fort élevé, & qu'il regarde l'objet de haut en bas, cette apparence s'appelle par quelques-uns *plan à vuë d'oiseau*.

PLAN, se dit aussi figurément du dessein, du modele, du projet d'une chose. Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propose. J'ai travaillé sur le même *plan* que vous. Il faut faire le *plan* d'un Poëme Dramatique, & la distribution des Scénes, avant que d'en composer les vers. Les nouveaux Predicateurs prêchent par *plan*. Peu de gens se font un *plan* de vie raisonné, & reflechi. OE. M. La plupart des gens tracent aux autres un *plan* de conduite qu'ils ne prennent pas pour eux-mêmes. PORT-R.

De suivre un ordre & se tracer un plan,
C'est être esclave & se faire un tyran. DU CER.

PLANCHE. s. f. Ais ou piece de bois de sciage, large & peu épaisse. Pour les ouvrages de menuiserie elle est de douze pouces de large, & de treize lignes franc sciées d'épaisseur. La *planche* nommée d'*entrevoulx* est de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'épaisseur. On la met sur les solives des planchers, quand le bois est apparent. On en fait aussi des auvens. La *planche de trape* est de douze jusques à seize pouces de large, & deux pouces d'épaisseur. Les vaisseaux, les planchers sont recouverts de *planches*. Ce vaisseau n'a point de pont, il faut le passer sur des *planches*. On fait des *planches* de chêne, de hêtre, de sapin. On ne sçauroit aller en ce bateau, on a levé la *planche*.

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *plax*, *tabula* ; les autres de *planca* Latin, dont Pline s'est servi en la même signification, aussi bien que Festus.

PLANCHE DE GRAVEUR, se dit d'une feuille deliée & fort polie de cuivre, sur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. On fait aussi des *planches* de bois sur lesquelles on fait des gravûres, dont les estampes s'appellent

pellent *tailles de bois*. Pour faire des images satinées il les faut faire passer sous la *planche*. Cet Auteur a fait graver les *planches* de son livre.

PLANCHE DE JARDINIER, est une division d'un jardin en plusieurs morceaux de terre plus longs que larges, où ils élevent differentes fleurs, ou legumes. On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux*. Voilà son beau carreau, sa belle *planche* de tulippes. Ce Jardinier a quatre *planches*, ou couches de melons, il a deux *planches* de laituës, de pourpier, de concombres. On appelle *planche côtiere*, celle qui est au pied d'une palissade.

On dit figurément, qu'un homme se fie sur une *planche* pourrie, quand il s'assûre sur une fortune, ou une esperance qui n'est pas trop bien fondée. On dit qu'il a fait la *planche* à quelcun; pour dire, qu'il lui a montré le chemin, qu'il lui a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque degré; qu'il a tenté le premier une chose qui étoit difficile ou dangereuse. Voilà un arrêt qui fait la *planche* à bien des desordres. On dit aussi, quand quelcun a pu conserver quelque chose de son bien qu'on decretoit, C'est une *planche* qu'il a sauvée de son naufrage.

PLANCHEIER. v. act. Couvrir de planches. Les premiers étages des maisons doivent être *plancheiez* pour être sains, polis & propres. On appelle aussi *plancheier*, couvrir d'un platfonds.

PLANCHEIÉ, ÉE. part.

PLANCHEIEUR. s. m. Petit Officier de Ville qui a soin de fournir des planches & des treteaux aux Marchands qui veulent vendre leurs marchandises sur les ports. Les Ordonnances de la Ville portent des reglemens pour les *Plancheieurs*.

PLANCHER. s. m. Construction de poutres ou de solives qui fait la separation de deux étages. On le dit tant du sol sur lequel on marche quand il est carrelé, plancheié, ou autrement uni, que de ce qui est sur la tête où l'on met le platfonds. Il est tombé sur le *plancher*. Ce lustre est attaché au *plancher*. Un étage est compris entre deux *planchers*. Ce *plancher* a trois travées.

Du Cange derive ce mot de *plancatum*, parcequ'un *plancher* est fait de *planches*.

On dit proverbialement, qu'on veut aller sur le *plancher* des vaches; pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par terre.

PLANCHETTE. s. f. Diminutif. Petite planche. Les Tourneurs, & les Vaniers appellent *planchette*, une petite planche qu'ils mettent devant leur estomac, quand ils ont à percer quelque chose qui resiste trop.

PLANCON. s. m. Branche de saule, de peuplier, de frêne, &c. qu'on couppe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en terre pour reprendre racine. On l'appelle aussi *plantard* en quelques lieux.

PLANE, ou PLATANE. s. m. Grand arbre dont les rameaux s'étendent au large comme ceux du noyer. Ses feuilles sont grandes, fort larges, dures, robustes, divisées en cinq ou six parties disposées en main ouverte, attachées par des queuës longues. Ses chatons sont des pelotons chargez de plusieurs sommets remplis de poussiere menuë: ces chatons ne laissent aucun fruit après eux: les fruits naissent sur le même pied dans des endroits separez, ils sont ronds comme des fraises, velus, lanugineux, composez de plusieurs petites semences oblongues, rudes, jaunes, enveloppez de poils. Cet arbre croît proche des rivieres en Candie, en l'Ile de Lemnos & en plusieurs autres lieux. En Latin *platanus Orientalis vera*. PARK. Il y a une autre espece de *plane* qui differe de la precedente, en ce que ses feuilles ne sont pas decouppées si profondément, & en ce que les semences qui composent son fruit sont moins rudes. En Latin *platanus Occidentalis aut Virginensis*. PARK. Pausanias dit qu'il y a des *planes* creux, & qui font un si grand embrage, que c'est presque comme un marché. Mais Pline encherit, & dit que Marcianus vit un *plane* dont les branches étoient comme de grands arbres, & si gros, qu'au pied il y avoit une taniere de 80. pieds de long; qu'au dedans il y avoit une crouppe ronde comme de tuf ou pierre ponce couverte de mousse, sur laquelle lui dix-huitieme a banquetté, & couché souvent. On en faisoit autrefois tant d'estime à Rome, qu'on l'arrosoit de vin, quoyque le naturel de cet arbre soit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Espagnols appellent *plane*, ou *platane*, un arbre qui croit en plusieurs lieux des Indes Orientales, & des Occidentales, quoiqu'il n'ait rien de commun avec les *planes* de l'Europe. Son fruit est comme un raisin qui porte quelquefois 300. grains en la même grappe. On le nomme autrement *musa*. Voyez MUSA. Il y a de ces arbres qui sont plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cause que la peau du raisin dans sa maturité est blanche, & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits sont plus petits & meilleurs que les autres.

PLANE. s. f. Outil d'acier qui sert à plusieurs Artisans, comme aux Charrons, aux Tonneliers, pour applanir leurs bois. Il a deux trenchans, & deux manches. La *plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parcequ'il unit & polit le bois.

PLANE, est aussi un terme de Plombier, qui signifie un morceau de cuivre quarré, qui a une poignée d'un côté, & qu'on fait chauffer pour planer le sable. Quelques Plombiers disent *plaine*, mais ils disent mal. Le grand usage est pour *plane*.

PLANER. verb. act. Terme de divers Artisans, comme Charrons, Tonneliers, Orfevres, Chaudronniers, Plombiers &c. Il signifie, Unir & polir du bois, de l'argent, du cuivre, du plomb, ou autre besogne, soit avec la plane, soit avec plusieurs coups de marteau.

Du Latin *planare*.

PLANER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui se soûtiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui rasent l'air, sans remuer presque les aîles & sans daguer.

Il plane sur le bord d'une mer poissonneuse. SEGRAIS.

On le dit aussi d'un nageur qui se soûtient sur l'eau étendu avec peu d'agitation de corps.

PLANETE. s. f. Mot Grec qui signifie *errante*. On appelle ainsi quelques étoiles, parcequ'on les voit en plusieurs points du Ciel, ensorte qu'elles ne sont pas toûjours également éloignées entr'elles, comme les étoiles fixes, quoiqu'elles ayent un mouvement reglé & periodique, qui est different suivant qu'elles sont plus ou moins éloignées du Soleil. Les *Planetes*, excepté le Soleil, sont des corps opaques, qui n'ont qu'une lumiere empruntée du Soleil. Il y a sept *Planetes* qu'on marque avec ces figures: Saturne ♄, qui fait son cours en 29. ans & 169. jours: Jupiter ♃, qui fait son cours en 11. ans & 313. jours & 19. heures: Mars ♂, qui fait son cours en un an & 321. jours: le Soleil ☉, (les Coperniciens mettent en sa place la Terre) qui fait son cours en 365. jours, 5. heures, & 49. min. Venus ♀, qui fait son cours en 225. jours: Mercure ☿, qui fait son cours en 88. jours: & la Lune ☾, qui fait son cours en 27. jours, 7. heures, & 43. min. On appelle la Lune, Mercure, & Venus, les *Planetes inferieures*, parcequ'elles sont plus bas que la Terre, ou plus près du Soleil. Mars, Jupiter, & Saturne, sont appellées *Planetes superieures*; parcequ'elles sont plus éloignées du Soleil. Les *Planetes* apparoissent directes, stationaires, ou retrogrades. Voyez chaque *Planete* en son rang. Les *Planetes directes* sont celles qui par leur mouvement propre vont selon l'ordre des signes. Les *Planetes retrogrades* sont celles qui par leur mouvement propre retournent contre l'ordre des signes. Les *Planetes stationnaires* sont celles

qui pendant quelque temps semblent n'avancer ni reculer. Une *Planete* est dite tantôt *Orientale* & tantôt *Occidentale*. Les trois *Planetes superieures* sont *Orientales* depuis leur conjonction avec le Soleil, & *Occidentales* depuis leur opposition. Mercure & Venus sont *Orientales* quand elles se levent avant le Soleil, & *Occidentales* quand on les voit après le Soleil couché. Une *Planete* n'est pas toûjours également éloignée de la terre, parceque son mouvement propre se fait dans un cercle qu'on appelle deferent ou excentrique, parcequ'il n'est pas concentrique à la terre. La diverse distance de chaque *Planete* à la terre se divise en grande, moyenne, & petite. Copernic suppose seulement des cercles excentriques sur lesquels se meuvent les *Planetes*. Quelques Astronomes modernes, comme Kepler, Cassini, &c. tiennent que ces orbites ne sont pas des cercles parfaits, mais des ellipses, ou ovales; & placent le Soleil dans leur foyer commun: cette figure étant plus propre à expliquer la differente distance des *Planetes* à l'égard de la terre. M. Huygens, dans son *Cosmotheoros*, a marqué avec plus de précision que l'on n'avoit fait auparavant la grosseur & la distance des *Planetes* à l'égard du Soleil. On se peut former là-dessus une idée beaucoup plus magnifique des ouvrages de Dieu, que ne font ceux qui les font trop petits & renfermez dans un espace trop étroit. B. CH. M. Cassini a trouvé la maniere de décrire des especes de spirales qui représentent toutes les bizarreries apparentes du mouvement des *Planetes*, & donnent leurs lieux dans le Zodiaque jour par jour. FONT. Selon M. Burnet, les *Planetes* ont toutes été des étoiles fixes. Les *Planetes* sont des corps solides plongez dans un fluide ou tourbillon presque immense qui les emporte. FONTEN. On pretend mesurer leur distance & leur éloignement de la terre par la parallaxe; mais on ne trouve de parallaxe qu'à l'égard de la Lune & des autres *Planetes* qui sont proches de la Terre, ensorte qu'il est difficile de porter là-dessus aucun jugement certain. Pour leur grandeur on tâche de juger de leur diametre veritable par leur diametre apparent. Mais c'est une chose très-difficile, quand on n'en sait pas la distance. De là vient l'extrême difference qui se trouve entre les calculs que font les Astronomes soit pour les grandeurs des *Planetes*, soit pour leurs distances. On dit qu'une *Planete* est au cœur du Soleil, ou *brûlée*, quand elle n'en est éloignée que de 16. minutes, &c. On divise l'Astronomie en Theorie du premier Mobile, & Theorie des *Planetes*.

Parmi les Astronomes, ce mot est ordinairement masculin. Ainsi ils disent que Saturne est le plus haut, le plus élevé de tous les *Planetes*. Quelques Astronomes comptent 16. *Planetes*, parcequ'ils mettent dans ce nombre les quatre Satellites de Jupiter, & les cinq Satellites de Saturne. Ce sont ces *Planetes* en second que les Astronomes appellent *secundarii*, qui se meuvent autour des autres principales *Planetes*.

Les Astrologues divisent les *Planetes* en masculines, qui sont les plus chaudes; en feminines, qui sont humides; & androgynes, ou hermaphrodites, qui sont tantôt chaudes & tantôt humides. Ils disent qu'il y a des *Planetes* benignes, comme Jupiter, & Venus; & des *Planetes* malignes, comme Saturne, & Mars. Les Astrologues disent encore que les *Planetes* symbolisent en qualitez, & en couleurs avec les sept metaux.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il est né sous une bonne *planete*. On ne peut forcer sa *planete*; pour dire, son inclination, ou sa destinée.

PLANETAIRE. adj. Qui appartient à la Planete. La region *planetaire*, c'est l'espace où se meuvent toutes les Planetes. Les orbites *planetaires*. Les influences *planetaires*. Les Astrologues appellent heures *planetaires*, celles où chaque Planete domine le plus fortement, selon leur imagination. Ils ont fait des tables des heures *planetaires*. Le jour *planetaire* est la revolution d'une planete du meridien au même meridien. Les jours *planetaires* de Saturne, de Jupiter, & de Mars, sont plus courts que les jours solaires, parceque leur mouvement en longitude est plus lent que celui du Soleil: les jours *planetaires* de Venus & de Mercure sont quelquefois égaux aux solaires, quelquefois plus longs, & quelquefois plus courts.

PLANEUR. s. m. Terme d'Orfevre. C'est l'Artisan qui gagne sa vie à planer la vaisselle. Ce que les Orfevres appellent *planeur*, les Potiers d'étains l'appellent *forgeur*.

PLANIMETRIE. s. f. La partie de la Geometrie, qui enseigne à mesurer des surfaces & des choses planes & sans élevation. La *planimetrie*, que le vulgaire appelle *Arpentage*, enseigne à mesurer toutes sortes de superficies; comme celle des terres. MALLET. La *Planimetrie* comprend la *Geodesie*.

PLANISPHERE. s. m. Instrument d'Astronomie qui sert à observer le mouvement des Cieux, ou à en decrire les lignes ou les cercles sur un plan. L'Astrolabe est une espece de *Planisphere*. La Mappemonde est aussi une espece de *Planisphere* qu'on peut tracer suivant diverses projections: on y trace les Meridiens & les Paralléles, & les autres cercles de la Sphere. On l'appelle *Planisphere*, parceque c'est la représentation de toute la surface de la terre sur un plan.

PLANT. s. m. Lieu où l'on a planté, où l'on éleve plusieurs pieds d'arbres. Voila un beau *plant* de vigne, c'est un jeune *plant* de trois ans, il n'y a point de vieilles souches. On a fait un *plant* d'arbres pour servir d'avenuë à cette maison.

PLANT, se dit aussi de chaque piece d'arbre qu'on plante. Le *plant* de charmille coute tant le millier. On lui a donné à choisir du *plant* dans cette forêt.

PLANT, signifie aussi, Racine, tige. Cette graine pousse son *plant*. Quand votre *plant* a poussé à la place où vous l'avez semé, & qu'il est haut d'un doigt, ôtez-le pour le replanter. LA QUINT.

PLANTAGE. s. m. Action par laquelle on plante. On a tant payé à ce Jardinier pour le *plantage* de cette avenuë.

PLANTAIN. s. m. Plante qui pousse des feuilles grandes, larges, luisantes, accompagnées en leur longueur de sept côtes élevées, d'où vient que quelques-uns l'appellent *septinervia*. Il sort d'entre ces feuilles plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, soûtenant un épi long, garni de petites fleurs blanchâtres ou purpurines. Chaque fleur est un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, decouppé en quatre parties, & garni de plusieurs étamines. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit ovale pointu ou conique. Ce fruit est une coque membraneuse qui s'ouvre en travers comme une boëte à savonnette, & qui renferme des semences menuës, de couleur rougeâtre. Sa racine est courte, grosse comme le doigt. En Latin *plantago latifolia sinuata*. C. BAUH. Cette plante est vulneraire, resolutive, febrifuge; on s'en sert dans la dyssenterie, dans le crachement de sang, dans les flux immoderez des hemorroïdes & des mois. Il y a plusieurs autres especes de *plantain*.

Plantago, à ce que l'on pretend, vient du mot Latin *planta*, & on l'a donné par excellence au *plantain* commun, parceque c'est une plante de grande vertu. Il y a des Auteurs qui croyent qu'on l'appelle *plantago*, parceque ses feuilles ressemblent à la plante des pieds, ou à cause que l'on foule le *plantain* aux pieds dans tous les chemins.

PLANTAIRE. adj. Terme de Medecine. C'est une épithete qu'on donne à un muscle qui sert au mouvement de la plante du pied.

PLANTAISON. s. f. Terme d'Agriculture. Action de planter. Il faut que ceux qui plantent soient toujours cour-

courbez, jusqu'à ce que la *plantaison* de toute la longueur de la piece soit achevée. Labat.

PLANTARD. s. m. C'est ainsi qu'on appelle les grosses branches de saule, d'aulne, de peuplier, &c. qu'on choisit pour planter, lorsqu'on étête ces sortes d'arbres; & on les appelle *plantards* jusqu'à ce qu'ils poussent des branches.

PLANTAT. s. m. Terme d'Agriculture. Vigne qui n'est plantée que depuis un an.

PLANTATION. s. f. Action de planter. Voyez *Plantaison*, qui signifie la même chose.

Plantation. On appelle ainsi dans l'Amerique des établissemens que des Colonies envoyées d'Europe, font dans des terres qu'elles defrichent, & où elles plantent des cannes de sucre, de tabac, &c. L'Acad. Les Anglois disent quelquefois *Plantations*, pour Colonies; & quelques-uns le disent aussi en François. Dans les *plantations* Angloises on fait telle ou telle chose.

PLANTE. s. f. Corps organisé qui a essenciellement une racine, & peut-être une semence, & qui produit le plus souvent des feuilles, des tiges, & des fleurs. Les tulippes & les anemones sont estimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feuilles, de decoctions, & même de sucs, si l'on en croit Theophraste, qui dit que le suc de lis, & celui d'hipposelinum, produisent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirez. Le Jardin du Roi pour les *plantes* medicinales a plusieurs *plantes* des Indes. Il y a une *plante* sensitive qui retire ses feuilles quand on la touche. J. Bauhin, Mr. Rai, & plusieurs autres, ont écrit l'Histoire des *plantes*. Marcel Malpighi, Medecin du Pape Innocent XII. a fait un très-beau livre de l'anatomie des *plantes*. Mr. Tournefort, de l'Academie Royale des Sciences, a donné au public depuis quelques années un excellent Ouvrage intitulé, *Elemens de Botanique, ou Methode pour connoître les* plantes. On s'en est beaucoup servi dans la revision de ce Dictionnaire. Mr. Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à-peu-près semblables à celles des animaux, & qu'ainsi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foye, &c. que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'est pas moins necessaire pour leur vegetation, que le mouvement du suc. Les anciens Botanistes ne connoissoient pas plus de 600. *plantes*, au lieu que la Botanique terrestre connoît dans le siecle où nous vivons 12000. *plantes*, ou environ, qui leur étoient inconnuës, qui cependant ne sont qu'un fort petit objet, en comparaison du nombre infini de *plantes* qui vraisemblablement naissent dans le vaste sein des mers. Marchant. Du Latin *planta*.

Plante annuelle, est une plante dont la racine meurt dans la même année, après avoir porté ses fleurs & ses graines; comme le froment, le seigle, & les autres.

Plante bisannuelle, est celle qui ne donne des fleurs & des graines que la seconde ou même la troisiéme année après qu'elle a levé, & qui perit ensuite; telles sont le fenouil, la mente, & les autres.

Plante étoilée, est une plante qui s'éleve, s'allonge trop: telles sont les plantes qui sont trop pressées.

Plante marine, est une plante qui naît dans le fond de la mer; comme le corail, le madrepore, &c.

Plante maritime, est une plante qui naît sur le bord de la mer: comme la soude, la bacille, &c.

Plante a' parasol, est une plante dont les fleurs sont en parasol; comme le fenouil, l'angelique, &c.

Plante trapue, est une plante qui est ramassée dans sa taille, & dont le pied est fortifié.

Plante verticillée, est une plante dont les fleurs sont verticillées, ou approchantes: comme la mente, le marrube, &c.

Plante vivace, est une plante dont la racine ne perit pas, après qu'elle a donné sa semence. On en trouve plusieurs parmi celles-ci qui sont toûjours vertes; comme le cabaret, le violier, &c. & d'autres qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année; comme le pas-d'âne, le pied de veau, la fougere, &c.

Plante, se dit figurément de la jeunesse dont on confie l'éducation à un Maître, ou à un Gouverneur. Ce jeune homme est une *plante* encore tendre qui promet beaucoup. Le Saint s'appliquoit à cultiver ces jeunes *plantes*, qui venant à croitre, fleurirent & repandirent partout leur bonne odeur. Fl. Il cultive avec plaisir cette *plante* admirable. Bois-R.

Plante du pied, est la partie la plus basse du pied de l'homme, sur laquelle il marche. Job fut affligé en son corps depuis la *plante* du pied jusqu'au sommet de la tête. On dit de ceux à qui on a donné la question avec le feu, qu'on leur a chauffé la *plante* des pieds.

En Latin *planta pedis*.

PLANTÉ. s. m. Vieux mot. Abondance. Il y a eu cette année un grand *planté* de tous biens. Basdebec, femme de Pantagruel, mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes. Les Anglois disent *Plenty*, au même sens.

Si biens vous viennent à planté,
Votre cœur ne soit point planté
En une chose tant frivole. Beze.

Il vient du Latin *plenitas*.

PLANTER. v. act. Mettre en terre quelque graine, bouture, ou plançon pour lui faire prendre racine. On *plante* des arbres, des sauvageons à la ligne, en échiquier, en quinconche. Les Jardiniers observent certains jours & saisons propres pour semer & pour *planter*. Par la Loi 13 ff. liv. 10. t. 1. conformément à une ancienne Loi de Solon, l'on ne peut *planter* des figuiers & des oliviers sur son propre fond qu'à neuf pieds du fond voisin & les autres arbres à cinq. L'usage le plus universel est de *planter* toutes sortes d'arbres à sept pieds du fond du voisin.

Planter, se dit aussi de ce qu'on fiche simplement en terre. Ce General a fait *planter* le piquet à son armée en un tel lieu; pour dire, il y a campé. On le dit aussi de ceux qui établissent leur demeure en quelque endroit. On dit aussi, *Planter* des pieux, quand on veut faire des palissades, ou bâtir sur pilotis. La premiere chose que font les Moines qui s'établissent; c'est *de planter* la croix. On predit aux Princes naissans, qu'ils iront *planter* leurs étendarts jusques sur le mont Liban. Les Hollandois sont venus se *planter* à l'embouchure de la Tamise, y ont mouillé l'ancre. Les ennemis sont venus *planter* des échelles au pied du mur. On a envoyé ce Capitaine *planter* des colonies dans les terres neuves.

Planter, signifie aussi, Se tenir droit, se situer. La premiere leçon que donne un Maître de dance, ou d'escrime à un écolier, c'est de le bien *planter* sur ses jambes. Il se *plante* sur ses orteils, sur ses ergots. Il se *plante* bien; pour dire, Il se tient de bonne grace. On dit aussi, qu'un cheval se *plante* bien, quand il est ferme & droit sur ses pieds. On dit dans le même sens qu'une statuë, qu'une figure en pied est bien *plantée*; pour dire, qu'elle est representée debout avec une belle attitude. On dit aussi qu'une maison est bien *plantée*; pour dire, qu'elle est bien située, & agreablement bâtie.

Planter, avec le pronom personnel, signifie, Se venir mettre en quelque lieu. Ce grand corps s'est venu *planter* devant moi, & m'a empeché de voir la ceremonie. Les écornifleurs se *plantent* hardiment au plus bel endroit de la table.

Planter, se dit aussi pour, Enfoncer. Il lui *planta* le poignard dans le sein. L'Acad. Il lui *planta* la javeline fort avant. Abl.

Planter, se dit figurément. St. Xavier est allé *planter* la foi dans les Indes. On dit qu'on a *planté* des cornes à quelcun, lorsqu'on a debauché sa femme. Jupiter admit Ixion à sa table, & Ixion, pour reconnoi-

tre

tre cet honneur, lui voulut *planter* des cornes. Ablan.

Nous sommes de l'Amour sans bornes
Les Pelerins,
Qui nous en allons plantant *cornes*
Par les chemins. Vill.

On dit aussi quand on quitte sa Maîtresse, quand on l'abandonne, qu'on l'a *plantée* là.

On dit aussi, *Planter* quelque chose au nez de quelcun; pour dire, lui faire des reproches, lui dire quelque chose de desagreable. Il lui alla *planter* au nez, qu'il avoit été repris de Justice.

Planter, se dit encore figurément en d'autres occasions. Il faut s'arrêter où Dieu a *planté* des bornes à la raison humaine.

Planter, se dit proverbialement en ces phrases. Me voilà bien *planté* pour reverdir; pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne sçai que devenir. On dit aussi de celui qui est relegué en une maison de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

Planté, ée. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. On dit aussi, Avoir les cheveux bien *plantez*; pour dire, les avoir bien placez.

PLANTEUR. s. m. Jardinier qui plante des arbres. On dit aussi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'est un *planteur* de choux.

Planteur. s. m. Les Anglois nomment ainsi les habitans qui passent dans de nouvelles colonies pour établir des plantations, ce qui les distingue des Avanturiers ou Actionnaires qui sont ceux qui prennent des actions dans les Compagnies formées pour soutenir ces Colonies. Les *Planteurs* se nomment en France Habitans Colons ou Concessionnaires, & les Avanturiers, Actionnaires.

PLANTIN. Voyez Plantain.

PLANTOIR. s. m. Instrument de Jardinier avec lequel il plante. C'est un petit fer pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *houlette*.

PLANTUREUX, euse. adj. Ample, abondant, à quoy on n'a rien épargné. Il nous a fait un *plantureux* repas. Apres le repas, qui fut long & *plantureux*, ils s'entretinrent de tout. Abl. On a fait à ce malade une *plantureuse* saignée; il a fait une *plantureuse* évacuation. Une moisson *plantureuse*, c'est-à-dire, pleine moisson.

Ce mot vient de *plenus*.

PLANTUREUSEMENT. adv. D'une maniere plantureuse. Ce goulu a mangé à dîner *plantureusement*. St. Paul souhaite que la parole de Dieu habite *plantureusement* dans le cœur des fideles. Il est vieux.

PLANURE. s. f. C'est le bois que la plane couppe, & qui tombe aux pieds de l'Artisan à mesure qu'il plane. Ces *planures* sont bien grosses. Les *planures* ne sont bonnes qu'à allumer le feu.

PLAPPER. s. m. Petite monnoye de billon qui se fabrique à Basle en Suisse, & qui n'a point de cours dans les autres Cantons. Le *plapper* vaut six raps ou un sol de France.

PLAQUE. s. f. Lame de metal peu épaisse & applatie qui sert à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. On revêt quelques portes de *plaques* de fer. On renforce les coffres forts de *plaques* de fer par dedans. On fait des contrecœurs de cheminée avec des *plaques* de fer, de fonte. On a mis cette épitaphe sur une *plaque* de cuivre: on en met aussi sur des *plaques* de marbre, sur des marbres incrustez. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un pistolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle aussi la *platine*.

Menage derive ce mot du Grec *plàx*, *tabula*, *planche*.

Plaque, se dit aussi d'une piece d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'usage en est presque perdu. On fait à present de fort belles *plaques* avec des glaces de miroirs. Voyez Lustre.

Plaque, se dit aussi chez les Perruquiers d'une partie de la perruque qui est treslée d'une maniere particuliere, & qui est quelquefois faite à l'aiguille, qui sert à mettre sur le devant de la tête, ou pour imiter une tonsure ecclesiastique.

Plaque, en termes des Eaux & Forêts, est la marque du marteau qu'on met sur les arbres pieds-corniers pour tirer des alignemens de l'un à l'autre, qu'on appelle autrement *miroir*.

Plaque, signifie aussi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, & qui est souvent ouvragée & treillissée.

Plaque. Terme de Fleuristes. Ils disent, j'ai deux tulippes dont les *plaques* sont fort distinctes d'avec la couleur & le panache; ce qui me donne esperance qu'elles se parangonneront.

PLAQUER. v. act. Appliquer des plaques de metal ou de bois sur quelque ouvrage. Les Menuisiers qui font des ouvrages de placage y appliquent des plaques ou feuilles d'ébene, & d'olivier, d'écaille de tortuë, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des plaques de metal aux navires percez du canon pour boucher le trou.

Plaquer, signifie aussi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet écriteau au dessus de la porte. On n'a fait que *plaquer* du mortier contre cette muraille, contre cette dosse, on n'a pas achevé de l'enduire. *Plaquer le bois*, c'est l'appliquer par pieces minces sur d'autre bois, comme font les Ebenistes.

Plaquer, se dit figurément des reproches qu'on fait aux personnes. Il ne pouvoit lui faire qu'un seul reproche, il le lui a *plaqué* au nez en bonne compagnie.

Plaqué, ée. part. pass. & adj. On appelle cuirs *plaquez* les cuirs forts qui ont été plamez & tannez, & qu'on a fait secher après avoir été tirez de la fosse au tan.

PLAQUESAIN. s. m. Terme de Vitrier. C'est une piece de plomb un peu creuse, & un peu ovale, où les vitriers mettent & detrempent le blanc dont ils se servent pour signer leur verre.

PLAQUIS. s. masc. Terme d'Architecture. C'est une espece d'incrustation d'un morceau mince de pierre, ou de marbre, malfaite & sans liaison.

PLASME. s. f. Emeraude brute propre à broyer pour faire entrer dans quelques medicamens.

PLASTRAS, ou PLATRAS. s. m. Decombres de murs faits de plâtre. On fait les cloisons des *plâtras* de cheminée.

PLASTRE, ou PLATRE. s. m. Pierre fossile qui est merveilleusement commode pour bâtir. Les plus belles carrieres de *plâtre* qui soient au monde sont celles de Montmartre près Paris. On employe le *plâtre* crud, c'est-à-dire, la pierre de *plâtre*, & on s'en sert comme de moilon pour bâtir, & alors il se vend à la toise. Il se conserve dans terre aussi-bien que le moilon. On l'employe plus souvent cuit, & il se vend au muid, qui est de 36. sacs de 4. boisseaux chacun. Il sert aux enduits, à lier les pierres, & il s'employe delayé avec de l'eau. On en fait toutes sortes d'ouvrages qu'on jette en moule. Du *plâtre au sas* est celui qui est fort menu & passé par le tamis. Le *plâtre au panier* est celui qui est passé au mannequin, & qui sert pour le crêpi. On appelle *plâtre clair* celui où il y a beaucoup d'eau; & *plâtre noyé* celui où il y en a encore plus, & qui ne sert que de coulis. Gâcher du *plâtre* avec la pelle. Il ne reste aucun mur ni ouvrage de *plâtre* de l'Antiquité.

Le

Le *plâtre noyé*, & sur lequel on a versé de l'eau par excès, sert à tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures, qui ne doivent durer que dans quelque ceremonie ou passade.

Menage croit que ce mot peut venir du Grec *plastees*.

On appelle *plâtres* en general, tous les menus ouvrages de *plâtre* d'un bâtiment; comme les lambris, les corniches, &c. On les marchande separément.

PLASTRE, se dit aussi de la ceruse, & de tout autre fard apparent. Cette vieille a toûjours deux doigts de *plâtre* sur le visage.

On dit proverbialement, qu'on a battu un homme comme *plâtre*; pour dire, qu'on l'a bien battu, parcequ'il faut battre le *plâtre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau.

PLASTRER, ou PLATRER. v. act. Employer le plâtre, en faire des enduits sur des murs, sur des tonneaux, blanchir avec du plâtre. Ce mur est *plâtré* de nouveau. On *plâtre* les tonneaux d'huile qu'on transporte.

PLASTRER, se dit figurément; pour dire, Excuser, couvrir les deffauts de quelque chose. Cette affaire ne vaut rien au fond, il faut la *plâtrer*, la deffendre comme on pourra. Il a fait une faute qu'il tâche à *plâtrer* le mieux qu'il peut. L'hypocrisie *plâtre* & couvre toutes sortes de deffauts.

On dit au fig. dans le discours familier, c'est un homme *plâtré*; c'est-à-dire, fardé, dissimulé; une reconciliation *plâtrée*, une paix *plâtrée*, c'est-à-dire, qui n'est pas faite solidement, qui n'est qu'apparente. *Plâtrer* se dit aussi pour farder. La vieille *plâtre* ses rides avec le talc & la ceruse. OE. M.

On dit aussi, qu'un visage est *plâtré*, quand il est chargé de ceruse, ou de toute autre sorte de fard qui paroit.

PLASTRIER, ou PLATRIER. s. m. Ouvrier qui prepare & qui vend le plâtre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture.

PLASTRIERE, ou PLATRIERE. s. f. Carriere dont on tire le plâtre. La commodité de bâtir à Paris est qu'il y a plusieurs *plâtrieres* à Montmartre.

Ce mot se dit aussi du lieu où la pierre de *plâtre* est cuite dans les fours.

PLASTRON. s. m. L's se prononce. Cuirasse qui ne couvre que le devant du corps. On le dit aussi de ces cuirs rembourrez, dont les Maîtres d'escrime se servent, quand ils donnent leçon, pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

PLASTRON. Ornement de sculpture en maniere d'anse de panier, avec des enroulemens.

PLASTROUER, ou PLATROUER. s. m. Instrument de Maçon pour pousser la brique, ou la pierre avec le plâtre dans les trous lorsqu'on scelle quelque ouvrage.

PLAT, ATTE. adj. & subst. Qui est plain & uni, & sans inegalité; qui n'a ni enfoncemens, ni éminences qui nous en cachent quelque partie. Il est opposé à raboteux, à élevé, à creux & à profond. L'ACAD. La Beauce est *platte* & unie, c'est un païs *plat*. En ce sens on dit qu'on a ruïné le *plat* païs; pour dire, la campagne, ce qui n'est point fortifié. On dit encore en ce sens, qu'on a rendu une chose *platte*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit aussi des tableaux de *platte* peinture, comme ceux de Philostrate, des representations qui n'ont aucun relief. Un bassin *plat*, qui a peu de profondeur. Ici ce sont des compartimens mêlez d'eaux *plattes* & d'eaux jaillissantes. LA BRUY. Une maison *platte*; c'est une maison de campagne qui n'est point fossoyée. Un vaisseau *plat*, est un vaisseau de bas bord. Et lorsqu'un vaisseau est taillé pour prendre moins d'eau qu'un autre, on dit que le fond en est plus *plat*. Un visage *plat*, est un visage un peu écrasé, moins relevé qu'il ne faut. On dit dans le même sens, Nez *plat*, bouche *platte*, joües *plattes*. Avoir le ventre *plat*; c'est ne l'avoir point rempli, faute d'avoir mangé.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *platinus*, d'où l'on a fait *applatir*. Du Cange le derive de *plata*, qui signifie une lame mince & deliée d'un metal battu, qui a été pris aussi pour de l'or & de l'argent battus en lames, dont le nom est demeuré à l'argent seul chez les Espagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *platte* & de baleine, de bons plats d'acier, certaines armes qui étoient avec des écailles ou des lames d'acier.

PLAT, signifie, Ce qui est posé sur terre, couché de son long. Il est chû tout *plat* sur le carreau. Il est étendu tout *plat* dans son lit. Les sablieres se couchent de *plat* sur la terre. Ce bois doit être assis de *plat*, & non debout. Il étoit assis à *platte* terre, c'est-à-dire, sans siege, sur le pavé, sur le plancher. On dit aussi bassement, ce qui se couche de *plat*; pour dire, de l'argent.

PLAT, se dit figurément, de ce qui est simple, vulgaire, rampant; qui n'est ni élevé, ni vif, ni piquant. Cet homme est un esprit fort *plat*; il a un stile fort froid & fort *plat*. Cette pensée est *platte*. Ce vers est trop *plat*; ce discours est *plat* & languissant.

Distinguez le naïf du plat *& du bouffon.* BOIL.

Quel degoût de se ravaler jusqu'au plus bas detail du menage, & à cette vie *platte* que l'on y mene? MOL.

C'est un fort mechant plat *que sa sotte personne.* ID.

On appelle des vers en rime *platte*, ceux dont les rimes se suivent deux-à-deux, c'est-à-dire, deux masculins & deux feminins de suite, sans être entremêlez, ni entrecouppez d'autres rimes. Les Elegies sont ordinairement des vers en rime *platte*. Les Tragedies, les Comedies, sont presque toutes en rimes *plattes*.

PLAT, signifie aussi, Bas, pauvre, confus. Ce Marchand a fait de grandes pertes, il est maintenant bien *plat*. On l'a rendu *plat* comme une punaise. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le nez bien *plat*. C'est un gros pied *plat*, un gueux, un rustre.

PLAT. s. m. qui se dit aussi par opposition à *pointu* ou *tranchant*. On lui a donné cent coups de *plat* d'épée. Il lui a donné du *plat* de la main un soufflet. A Lowango, ceux qui ont des querelles se battent à coups de *plat* de la main, comme font les Chinois. OE. M. Cette femme sçait bien donner du *plat* de la langue, sçait bien babiller, engeoller.

PLAT, est aussi un utencile de menage qui sert à mettre les viandes sur la table. On fait des *plats* d'argent, d'étain, de fayence, de simple terre.

On le dit encore de ce qui y est contenu. Un *plat* de souppe, un *plat* de rôti, un *plat* de fruit, un *plat* de crême, un *plat* de cornets, de metier. On a servi *plat* à *plat*; il y avoit tant de *plats* à chaque service. Les debauchez se plaisent parmi les pots & les *plats*. Je vous donnerai un *plat*, c'est-à-dire, un repas. On dit aussi, que chacun apporte son *plat*, lorsqu'on contribuë aux frais d'un repas, ou qu'on met plusieurs soupers ensemble, quand on veut manger en compagnie. On dit, Un *plat de matelots*; pour dire, sept matelots qui mangent ensemble.

Menage derive ce mot du Latin *patula*, d'où est venu *patella*.

PLAT, signifie aussi, Entretenement de bouche chez un Prince, soit en espece, soit en argent. Le Controlleur General a son *plat*, c'est-à-dire, de quoi faire un fort grand repas. Il prend son *plat* en argent, en espece.

PLAT DE L'ÉQUIPPAGE, en termes de Marine, se dit de sept rations de mets qu'on donne pour nourriture aux gens de l'équippage, qu'on fait manger sept-à-sept. Un seul buvoit toutes les rations de ceux de son *plat*.

PLAT, signifie aussi un bassin de balance, & particulierement de celles qui sont destinées à peser les marchandises pesantes, ou en balle.

PLAT, signifie aussi un grand rond de verre uni, tel qu'il vient des verreries, & qu'on taille en plusieurs pieces pour faire des paneaux de vitre. Il y a 24. *plats* dans un panier de verre.

On appelle aussi *plats*, les rosettes de cuivre telles qu'on les apporte des mines.

A PLAT, TOUT A' PLAT. adv. Absolument, nettement. Je lui ai dit *tout à plat* & à son nez qu'il avoit tort. Voilà une proposition que je nie *tout à plat*. Cet homme est ruiné *tout à plat*, entierement. Cet armée a été deffaite *à platte* couture.

PLAT, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a donné un *plat* de son metier, quand il a apporté quelque chose dans une compagnie appartenante à sa profession, comme un Poëte qui a lu des vers, un Musicien qui a chanté un air, joüé une piece. On le dit aussi d'un frippon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit aussi ironiquement, quand on voit deux ou trois personnes ensemble de même genie, & qui ne valent pas grand' chose, Voilà un bon *plat*. On dit aussi, servir à *plats* couverts, quand on ne decouvre à quelcun avec qui il semble qu'on veuille faire confidence, que la moitié de la verité d'une affaire.

PLATA. s. f. Terme Espagnol, qui signifie de l'argent; de même que *Vellon*, qu'on prononce *Veillon*, signifie du cuivre. On se sert en Espagne de ces deux termes, non seulement pour exprimer les especes de ces deux metaux qui sont fabriquées en Espagne, mais encore pour mettre de la difference entre plusieurs monnoyes de compte. Ainsi l'on dit, un ducat de *plata*, & un ducat de Vellon: un real de *plata* & un real de Vellon; un maravedis de *plata*, & un maravedis de Vellon; ce qui augmente ou diminuë les sommes de près de la moitié.

PLATANE. s. m. Arbre. Voyez PLANE; c'est la même chose. Leurs oreilles sont des feuilles de *platane*. ABLAN.

Ce mot vient du Latin *platanus*.

PLATBORT, en termes de Marine, est une espece de gardefous ou d'appui qui regne alentour du pont, ou sur la lisse du vibord, par-dessus lequel tirent les mousquetaires.

PLATBORD, se dit en general des pieces qui font le dessus des bordages d'une navire, ou d'un bateau; & on appelle *platbords* au pluriel, les planches de bordages qui couvrent le dessus des alonges de revers au pourtour du navire, debordant de part & d'autre, afin que la pluye ne les endommage point.

PLATEAU. s. m. Petit plat, ou assiette de bois un peu creusée, qui sert dans les cuisines des champs. Les Boulangers ont aussi de ces sortes de *plateaux* ou petits plats, pour mettre leur pain mollet. Mettez le pain dans les *plateaux*.

PLATEAU, se dit aussi quelquefois du plat des grosses balances, quand il est de bois.

PLATEAU, est aussi un terme de Jardinier, qui se dit des cosses des pois, lorsqu'elles sont encore jeunes & tendres, & que les pois n'y sont pas encore bien formez. Mes pois ne sont encore qu'en *plateau*. LA QUINT.

PLATEAU, en termes de Chasse, se dit des fumées des bêtes fauves, parcequ'elles sont plattes & rondes.

PLATE'E. s. f. Terme d'Architecture. C'est un massif de fondement, qui comprend toute l'étenduë d'un bâtiment, comme sont fondez les aqueducs, les arcs de triomphe, & plusieurs bâtimens antiques. DAVIL.

PLATFONDS. s. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. Les *platfonds* sont faits pour cacher les poutres & les solives.

On appelle aussi *platfonds*, les tableaux qu'on met au haut des planchers, & dont les figures doivent être raccourcies avec la proportion requise pour être vuës de bas en haut. Il vient de Flandres quantité de *platfonds* en toile qu'on étend sur des chassis.

PLATFONDS, se dit aussi de la saillie ou du dessous du larmier de la corniche, qu'on appelle autrement *sofite*.

PLATFONNER. v. act. Garnir de platfonds, en couvrir le haut d'un plancher. Cet appartement est bien orné, & tout *platfonné*. Quelques-uns disent *plafonté*. Les chambres sont lambrissées & *plafontées* d'un frêne de Pologne. MISS.

PLATILLE. s. f. On appelle ainsi certaines especes de toiles de lin très-blanches, qui se fabriquent en plusieurs endroits de France, particulierement à Beauvais en Picardie. Ce sont les Espagnols à qui elles sont toutes envoyées qui leur ont donné le nom de *platilles*.

PLATINE. s. fem. Utencile de menage qui sert à étendre, à secher & à dresser le menu linge. Les rabats, les cravates empesées, se sechent sur la *platine*. La *platine* est faite d'un rond de cuivre jaune fort poli. Un pied de *platine* est ce qu'on met sous les vrais pieds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, se dit aussi d'une plaque de fer, ou de cuivre qu'on applique en plusieurs endroits. Une *platine* d'un verrou, d'un loquet; une *platine* ou écusson de porte qu'on met au devant d'une serrure. Une *platine* de pistolet, de fusil, où s'attache le ressort & le chien. Une *platine* de montre qui soûtient les rouës, les ressorts, les piliers, l'aiguille.

Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la presse qui foule sur le timpan.

Les Pâtissiers appellent *platines*, de grands ronds d'étain soûtenus d'un pied, sur lesquels ils étalent leurs pains benits & leurs clayons.

PLATITUDE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est platte. Il n'a d'usage que dans le stile familier, & en parlant de discours, de productions d'esprit, &c. Tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il dit, est d'une grande *platitude*. L'ACAD. Cela est écrit avec *platitude*. C'est un homme qui ne dit que des *platitudes*. ID.

PLATTE, en termes de Blason, se dit quelquefois d'un besant qui est d'argent. Il portoit de gueules à trois *plattes* d'argent.

PLATTE, en Espagnol *Plata*. s. f. C'est la monnoye d'argent. On se sert en Espagne de deux sortes de monnoyes de *platte*, sçavoir de vieille *platte* & de nouvelle *platte*: cette derniere est de 25. pour cent moindre que l'autre.

On appelle aussi *plattes*, une espece de grands bateaux qui sont plats.

PLATTEBANDE. s. fem. Terme d'Architecture. C'est la partie qui termine l'Architecture de l'Ordre Dorique; & en general c'est la même chose que la face.

PLATTEBANDE, se dit aussi de plusieurs moulures d'Architecture qui n'ont point d'ornement, & qui ont peu de saillie. On le dit même de la face des chambranles.

PLATTEBANDE, en termes d'Artillerie, est la piece de fer qu'on applique sur les tourillons d'un canon pour le tenir ferme sur son affût quand on le braque. Elle est aussi accompagnée d'un archet.

PLATTEBANDE. Terme de Fondeur. C'est une partie du canon qui est platte, & un peu relevée, & laquelle precede toûjours une moulure. Il y a ordinairement trois *plattebandes* sur une piece de canon regulierement: la *plattebande* & moulure de culasse: la *plattebande* ou moulure du premier renfort: la *plattebande*, ou moulure du second renfort.

PLATTEBANDE, chez les Jardiniers, se dit des planches de fleurs qui sont menagées le long des murs, ou à côté des parterres, bordées de bois, où l'on met aussi les plantes & arbustes qui servent à l'ornement des jardins. Elles ont d'ordinaire trois pieds de large, ou six.

PLATTEFORME. s. fem. Plancher uni, & à decouvert dans un bâtiment, sur lequel on se peut promener. Le Palais du Luxembourg a une *platteforme* sur le devant au

au premier étage. Les bâtimens des Orientaux sont tout couverts en *platteforme*. On dit aussi, qu'un bâtiment est couvert en *platteforme*, quand on n'apperçoit point de toîts.

PLATTEFORME, en termes de Guerre, se dit d'un lieu preparé pour dresser une batterie de canons, soit par des élevations de terre sur des remparts, soit par un arrangement de madriers qui s'élevent insensiblement, sur lesquels roule le canon, soit dans une casemate, soit dans une attaque par dehors.

PLATTEFORME, est aussi une maniere de terrasse, pour decouvrir une belle vuë dans un jardin.

PLATTEFORME, se dit aussi des pieces de bois posées sur l'entablement, qui soûtiennent les chevrons & la charpente en toute l'étenduë d'un comble, d'une couverture, qui sont d'ordinaire de quatre ou de douze pouces de gros.

PLATTEFORME, se dit aussi d'un plancher fait de plusieurs gros ais, ou madriers, qu'on fait sur plusieurs rangs de pilotis pour asseoir la maçonnerie.

PLATTELONGE. s. f. Terme de Manege. Longe de fil large de trois doigts, fort épaisse, longue de trois ou quatre toises, dont on se sert pour abattre un cheval, ou pour lever ses jambes dans un travail, afin de faciliter plusieurs operations du Marechal.

PLATTELONGE, en termes de Chasse, est une bande de cuir longue qui se met au col des chiens trop vîtes pour les arrêter. On les appelle aussi *bricoles*.

PLAUSIBILITE'. s.f. Qualité de ce qui est plausible. Il ne se dit gueres que dans le dogmatique. Cette proposition a quelque *plausibilité*. L'Academie n'a point ce mot.

PLAUSIBLE. adj. m. & f. Specieux, qui peut passer pour bon. C'est une opinion, une doctrine *plausible*. Cette affaire est *plausible*, elle a l'apparence de reüssir dans l'execution.

Du Latin *plausibilis*.

PLAYE. s. f. Blessure faite par quelque cause exterieure. La *playe* est proprement une solution de continuité recente, sanguinolente, & sans putrefaction, qui est faite principalement aux parties molles par quelque coup, chûte, ou morsure, ou autre accident. On appelle *playe* mortelle, celle qui cause necessairement la mort. Le corps de Notre Seigneur fut tout couvert de *playes* le jour de la passion. Les *playes* de ce Cavalier ne se sont pas trouvées mortelles. Sa *playe* étoit profonde. La *playe* étoit fermée, il a fallu rouvrir sa *playe*. C'est une erreur populaire de croire que la *playe* d'un mort saigne en presence de son meurtrier. Il n'est presque point de *playe* si mortelle qu'on ne sçache faire passer pour une *playe* legère, ou du moins pour un coup qui n'est mortel que par accident. J. DES SÇ.

Du Latin *plaga*.

PLAYE, se dit aussi des cicatrices qui demeurent après que la blessure est guerie. Ce vieil Officier montre ses *playes* temoins de sa valeur. Ses *playes* demandent recompense. St. Thomas, avant que de croire que Jesus Christ fût ressuscité, vouloit mettre son doigt dans ses *playes*.

PLAYE, se dit aussi en Agriculture, ou Jardinage, de l'entaille qui s'est faite à un arbre pour l'enter, & des marques qui en restent.

PLAYE, se dit figurément des afflictions, des douleurs de l'ame. Un Amant se plaint que sa *playe* est mortelle, que sa blessure est au cœur. Les remedes les plus doux, qui touchent à ma *playe*, irritent ma douleur. THEOPH. Vos medisances atroces ont fait une profonde *playe* à ma reputation. Si vous parlez à cet homme de la mort de sa femme, vous rouvrirez sa *playe*; c'est renouveller sa *playe*. La fortune de ce Marchand a reçu une grande *playe* par la banqueroute de son associé. Une condamnation infamante est une *playe* à l'honneur. Les *playes* de l'ame peuvent devenir mortelles si on les envenime. NIC.

PLAYE, se dit aussi des desolations de l'Etat; des grandes pertes, des peines qu'il a souffertes; des fleaux, ou des châtimens du Ciel. La perte d'une bataille est une grande *playe* à l'Etat. L'Egypte fut frappée de plusieurs *playes* par l'opiniâtreté de Pharaon.

On dit proverbialement, *Il est comme le Chirurgien, il ne demande que playes & bosses*; pour dire, qu'il cherche à faire son profit dans les malheurs & les afflictions d'autrui.

PLAYER. v. act. Vieux mot. Blesser, faire une playe.

P L E.

PLEBEIEN, ENNE. adj. & subst. Terme d'Antiquaire. Qui est du peuple. On se sert particulierement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient divisez en Senateurs, Chevaliers, & *Plebeïens*. Un homme de race *plebeïenne*, c'est-à-dire, qui n'étoit pas Noble, ni de l'Ordre des Senateurs, ou des Chevaliers.

Du Latin *plebeius*, fait de *plebs*.

PLEBE'. EE. adj. qui n'est en usage qu'au feminin, & qui signifie, Populaire, bas. Il ne se dit que du stile. Fuyons ces expressions que Malherbe appelle *plebées*, aussi bien que celles qui s'appellent *Phœbus*. ST. EV.

PLEBISCITE. s. m. Terme du Droit Romain, *Plebiscitum*. Loi faite dans l'Assemblée du Peuple à la requête d'un Magistrat Plebeïen; comme les Tribuns. La Loi étoit proposée aux deux Ordres, les Patriciens & les Plebeïens separément. Les Patriciens ne furent point tenus à les observer jusqu'à l'an 304. Alors les decrets du Peuple eurent lieu même contre les Patriciens. Les Patriciens ne s'y assujettirent pourtant qu'en l'an 468. Sous les Rois de Rome les *Plebiscites* n'avoient force de Loi qu'autant qu'ils étoient autorisez par un Senatusconsulte. Valerius publia une Loi toute contraire. AB. DE V. On jetta Oppius en prison & il y mourut, soit qu'il se fût tué lui-même, soit par ordre des Tribuns, & en vertu d'un *Plebiscite*. ID.

PLEIADES. s. f. pl. Constellation formée de sept étoiles qui sont ensemble vers le 18. degré du Taureau. Ce sont des étoiles pluvieuses & orageuses fort redoutées des gens de mer. Les étoiles qui forment les *Pleiades* n'observent pas toûjours la même situation entre elles. REP. DES L.

Ce mot Grec vient de *plein*, *naviger*. En Latin on les appelle *Vergiliæ*, *à vere*, *le printemps*, parcequ'elles se levent vers l'Equinoxe du printemps, & se couchent en automne.

PLEIADE Poëtique. Les Grecs donnerent le nom de *Pleiade* à sept Poëtes celebres qui parurent sous le regne de Ptolomée Philadelphe. A l'imitation des Grecs, Ronsard forma une *Pleiade* de Poëtes François sous le Regne de Henri II. Elle étoit composée de Daurat, Ronsard, du Bellay, Belleau, Baïf, Tyard, & Jodelle. Sur ce modele l'on a voulu faire une nouvelle *Pleiade* des Poëtes Latins qui se distinguent aujourd'hui. Mais on n'est pas encore convenu de ceux qui y doivent entrer, & encore moins de celui qui en sera l'étoile la plus brillante. La posterité reglera leurs rangs. Mr. Baillet a nommé le P. Rapin, le P. Commire, le P. de la Ruë; Mr. de Santeuil, Mr. Menage, Mr. du Perier, & Mr. Petit. Cette seconde *Pleiade* n'a pas été approuvée de tout le monde. MEN. On l'appelloit la *Pleiade Parisienne*, à l'exemple de la *Pleiade Romaine* sous Alexandre VII.

PLEIGE. s. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de représenter quelcun, ou de payer ce qui sera jugé contre lui. Dans les actes de soumission, de caution qu'on delivre, on met toûjours, qu'un tel s'est rendu *pleige* & caution d'un tel. Jesus-Christ a souffert la mort en qualité de notre *pleige*.

Menage

Menage après Saumaise dit que ce mot vient de *pregius*, qu'on a fait de *præs*, *prædis*, signifiant la même chose. Du Cange le derive de *plegius*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

PLEIGER. v. act. Cautionner en Justice, repondre pour quelcun, & s'obliger de payer le jugé. On a reçu cet Intendant à *pleiger* son Maître. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*; pour dire, *pleige* & *pleiger*. On a dit aussi, Un fille *plevie*; pour dire, *promise en mariage*. Ce mot vieillit. L'Ac.

PLEIGER, s'est dit autrefois, pour, faire raison, en buvant. Et je vous *pleigeray*. RABL. Les Anglois retiennent encore l'usage de ce mot dans ce sens. On en rapporte l'origine au tems des Danois en Angleterre; & on dit que de peur d'être poignardé, pendant qu'on buvoit, on prioit quelqu'un de la Compagnie d'y prendre garde, lequel repondoit *je vous pleigeray. I pledge you.*

PLEIN, PLEINE. adj. Qui est rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. Il est opposé à *vuide*. Tout le monde est *plein*, & occupé par quelque corps *solide*, ou par l'air, ou par d'autre matiere plus subtile. Ce coffre est *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains, c'est-à-dire, abondamment. Voilà un *plein* boisseau de blé, une bouteille *pleine*.

Que Rohault vainement seche pour concevoir
Comment tout étant plein, *tout a pû se mouvoir.* BOIL.

Du Latin *plenus*.

PLEIN, se dit aussi par exaggeration, de ce qui est en abondance, en quantité dans quelque lieu. Cet homme est *plein* de biens, il a ses caves *pleines* de vin, ses greniers de grains. Ce corps est *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit *pleine* de Marchands & de marchandises.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est parsemé & mêlé avec un autre corps. Ce champ est *plein* de pierres, est *plein* de chardons. Ce blé est *plein* de niéle, de charençons. Ce chien est *plein* de puces. Cette maison est *pleine* de rats. Paris est *plein* de filous & de gens de mauvaise vie. Ce livre est *plein* d'heresies, *plein* de fautes.

PLEIN, se dit aussi de ce qui a toute son étenduë, qui n'est ni géné, ni contraint. L'homme a *pleine* liberté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambassadeurs. Cette voûte est faite en *plein* cintre, en demi-cercle. Cet arbre est en *plein* vent, n'est pas en espalier; il est en *pleine* terre, il n'est point renfermé dans une quaisse. Il a bâti en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui se dit aussi au figuré, quand on a une matiere abondante & qu'on n'épargne point. On dit le *plein* d'un mur pour en signifier le massif.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est entier, complet, au plus haut degré de force ou de perfection. *Plein* fief est celui qui est entier, & non demembré. En *plein* été, en *plein* hiver, au plus fort de ces saisons. On est en *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit aussi d'une vendange abondante & entiere, quand on a eu *pleine* vinée. On dit qu'une Armée est en *pleine* marche; pour dire, que l'Armée marche toute entiere, avec toutes les troupes qui la composent. On dit qu'un homme porte les armes d'une maison *pleines*; pour dire, qu'il en porte les armoiries entieres, sans aucune brisure. On dit aussi, *Pleine* Lune, quand la Lune est dans sa plus grande illumination, en son opposition au Soleil. En *pleine* marée, quand la mer est *pleine* & dans le flus le plus haut. En *pleine* mer, c'est-à-dire, loin des côtes. A *pleines* voiles, c'est-à-dire, avec un vent fort & favorable. On dit aussi, Uriner à *plein* canal. Cette eau vient à *plein* tuyau. Ce cheval est gras à *pleine* peau. Il a sauté ce fossé de *plein* saut. Il a pris la boule *pleine*. Cette femme crie à *pleine* tête, de toute sa force. Ce vin sent la framboise à *pleine* bouche.

PLEIN, en termes de Jurisprudence, se dit de l'autorité superieure. Le Roi dans ses Edits dit, De notre certaine science, *pleine* puissance & autorité Royale. Il confere les Benefices en Regale de *plein* droit, sans autre nomination ni confirmation. Le Roi des Romains succede de *plein* droit à l'Empire après la mort de l'Empereur. Cette terre est mouvante en *plein* fief de la Couronne, c'est-à-dire, immediatement, & avec toutes ses dependances; en *plein* Haubert, qui a toutes préeminences, à la difference de celui qui est du tiers, du quart ou cinquiéme Haubert. On dit aussi au Palais, Le *plein* possessoire, la *pleine* maintenuë; pour dire, le jugement definitif sur la possession. Le *plein pouvoir* n'est autre chose qu'une procuration *cum liberâ*. WICQUEF.

PLEIN, se dit aussi en parlant de ce qui est fait en public, ou au vû & sçu de tout le monde. Il a soutenu cette proposition en *plein* Conseil, en *pleine* Audience. En *plein* Senat. ABL. En *pleine* Sorbonne. PASC. En *plein* Palais. LE MAIT. En *pleine* Academie. BOIL. En *pleine* ruë. SCAR. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midi, en *plein* marché. On a fait cette hostilité en *pleine* paix. ABL.

PLEIN, se dit aussi de ce qui est gros, massif & serré. Cet homme est fort gros & gras, il est fort *plein*. Il a le visage *plein*, il est joufflu; il a le ventre *plein*, rebondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine*. Un bastion est *plein*, lorsqu'il n'est pas creux au milieu, qu'il est *plein* de terre. On appelle aussi un rempart, un *terreplein*. On toise un bâtiment tant *plein* que vuide, c'est-à-dire, aussi bien les portes & les fenêtres, que les gros murs. On dit aussi, qu'un habit est brodé ou chamarré tant *plein* que vuide, c'est-à-dire, fort chargé d'ornemens. On dit aussi des ouvrages d'osier, qu'il y en a de *pleins*, d'autres à claires voyes.

PLEIN, se dit aussi des femelles des animaux qui ont conçu. Une vache *pleine*, une chatte *pleine*, une chienne *pleine*.

PLEIN, se dit figurément. L'Ecriture dit que les Apôtres & St. Etienne ont été *pleins* du St. Esprit. C'est un homme *plein* d'honneur, & de vertu. Un ignorant est d'ordinaire *plein* de lui-même, *plein* d'orgueil. Ce Prince est *plein* de sa grandeur, il est entêté de son pouvoir. Le siecle est *plein* d'injustice. On dit que l'enfer est *plein* de bonnes intentions. On dit encore, J'ai l'esprit tout *plein*, tout rempli de ce spectacle; j'en ai encore la memoire & l'imagination *pleines*. Un fou a la tête *pleine* de visions & de chimeres. On dit aussi, Etre *plein* de loisir; pour dire, n'avoir rien à faire. Etre *plein* de vie; pour dire, Etre en parfaite santé.

PLEIN, se dit aussi de l'écriture & de l'Imprimerie, selon la qualité des caracteres, & la maniere de conduire sa plume, ou l'œil de la lettre. Le caractere Romain est plus *plein* que l'Italique.

PLEIN CHANT, est le chant ordinaire du Chœur des Eglises, où les Chantres chantent à l'unisson, & forment des tons en montant & en descendant par degrez sans aucunes contreparties. On appelle aussi *plein chant*, le livre où ces tons sont marquez avec des notes entieres de Musique, comme ils sont dans les livres d'Eglise. Ce *plein chant* s'appelle aussi le *chant Gregorien*.

PLEIN, se dit, en termes de jeu de Tricquetrac, du grand ou du petit Jean, lorsque sur chacune des six pointes, ou rayes, il y a au moins deux dames. Je fais mon *plein*.

PLEIN, se dit aussi au subst. Le *plein* de la Lune. La Lune étoit dans son *plein*. On dit aussi au Triquetrac, qu'on a fait son *plein*, quand on a fait son grand Jean, ou son petit Jean. On dit aussi à l'Occa, qu'on met en *plein*, quand on ne tire que sur un point.

PLEIN, est aussi un terme de Maitre d'écriture, qui signifie une certaine largeur ou grosseur du trait de la plume. Il y a quatre sortes de *pleins* dans l'écriture, le *plein* parfait, le *plein* imparfait, le demi *plein*, & le *plein* delié.

PLEIN, se dit aussi parmi les Tanneurs d'une certaine cuve ou cuvier dans terre, où il y a de l'eau & de la chaux pour mettre les cuirs. Vieux *plein*. Nouveau *plein*. *Plein* neuf.

A PLEIN. adv. Entierement. Cet accusé a été absous à pur & *à plein*, c'est-à-dire, tout-à-fait. Il a traité *à plein* cette question, *à plein* fonds, c'est-à-dire, fort amplement. On dit aussi, dans le stile familier, On trouve *tout plein* de gens, c'est-à-dire, beaucoup.

On dit proverbialement, que le sac est *plein*, que la mesure est *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes, qu'il attire sur lui la vengeance de Dieu & des hommes. On dit *plein* comme un œuf; c'est-à dire, tout-à-fait *plein*. Il n'y en a pas *plein* l'œil; c'est-à-dire, rien du tout.

PLEINEMENT. adv. Tout-à-fait; entierement; suffisamment. J'ai *pleinement* éclairci, & contenté mon Rapporteur. Cet Auteur a *pleinement* traité la question. Jamais le mal ne se fait si *pleinement*, & si gayement, que quand on le fait par un faux principe de conscience. PASC. Ce fief releve *pleinement* du Roi. Il a été *pleinement* absous. Je vois *pleinement* ce clocher d'ici, ou tout à plein. J'ai *pleinement* executé ma commission.

PLENIER, IERE. adj. Qui est plein & complet. Les Rois tenoient autrefois leur Cour *pleniere*, quand ils mandoient les principaux de leur Etat auprès d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plenieres*, c'est-à-dire, une pleine, & entiere remission des peines dûës à tous les pechez. Ce mot ne s'employe qu'en certaines phrases, & au feminin. Mr. du Bois a pourtant dit, Un Concile *plenier* de toute l'Afrique; & l'Auteur des Reflexions ne le desapprouve point. Un Satirique a dit aussi, Un visage *plenier*; pour dire, bien gros & gras.

PLENIPOTENTIAIRE. adj. & subst. masc. Qui a une commission, ou un plein-pouvoir d'agir. On le dit principalement des Ambassadeurs que les Rois envoyent pour traiter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La premiere chose qu'on examine dans les conferences de paix, c'est le pouvoir des *Plenipotentiaires*. Quelcun a appellé Messieurs de l'Academie Françoise, Les *Plenipotentiaires* de la Langue.

PLENI-PREBENDÉ. adj. & s. m. Terme de matiere beneficiale. Qui jouit d'une Prebende entiere; à la difference des *Semi-prebendez*.

PLENITUDE. subst. fem. Qualité de ce qui remplit quelque chose, de ce qui la rend pleine & parfaite. S. Jean dit que nous avons reçu de la *plenitude* de JESUS-CHRIST, grace pour grace. Les Rois ont une *plenitude* de pouvoir sur leurs sujets. Les Canonistes attribuent au Pape une *plenitude* de puissance sur les Benefices. L'Episcopat est la *plenitude* & la souveraineté spirituelle du Sacerdoce. TOMASSIN.

PLENITUDE, en termes de Medecine, se dit de l'abondance du sang & des humeurs. Il y a de la *plenitude* en ce corps-là, il faut l'évacuer par la saignée & les purgations. Il y a deux sortes de *plenitude* en Medecine; l'une appellée *ad vires*, lorsque le sang opprime les forces debiles d'un malade; l'autre *ad vasa*, lorsqu'il remplit trop les vaisseaux, & qu'il les fait enfler jusqu'à être prêts à crever.

PLENITUDE, se dit figurément dans le même sens, de celui qui ne peut plus renfermer ses sentimens: qui en est trop rempli. Il étoit dans un de ces momens de *plenitude* si connus aux Amans, où l'on ne peut resister au panchant de dire tout ce que l'on pense. VILL.

PLENTIEUX, EUSE, adj. Vieux mot. Fertile, abondant. Les champs *plentieux*. BOREL.

PLEONASME. s. m. (L's se prononce.) Terme de Grammaire. C'est une figure de mots, qui se fait quand on se sert de mots inutiles, & superflus, pour mieux exprimer sa pensée. Vice du discours où l'on dit plus qu'il ne faut. On l'appelle aussi *redondance*. Ces phrases ne sont point des *pleonasmes*: *je l'ai vû de mes propres yeux*: il n'y a point là de mots superflus, puisqu'au contraire ils sont tous necessaires pour donner une plus forte assûrance de ce que l'on affirme. Il suffit que l'une des phrases dise plus que l'autre, pour éviter le vice du *pleonasme*. VAU. L'ACAD. Quoique l'on appelle *pleonasme* tout ce qui n'est point necessaire, ou tout ce qui entre dans le discours avec independance du sens, ou du regime, il y a pourtant quelquefois des mots, qu'on juge superflus, & qui sont employez pour donner plus de grace, ou plus de force, ou plus de netteté au discours. LE P. LANCELOT. Selon Vaugelas & Mrs. de l'Academie, *unir ensemble* n'est pas un *pleonasme*. *Mais par la bouche il s'écrie*, est un *pleonasme* en François, & ce n'en est pas un en Latin; Virgile a dit, *Sic ore locutus*. Les Cocceiens pretendent qu'il n'y a point de *pleonasmes* réels dans l'Ecriture sainte, contre le sentiment commun des Critiques qui croyent qu'elle en est pleine. B. CH.

Ce mot est Grec, & signifie *surabondance*.

PLESSIS. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *maison de plaisance*, & dont le nom est demeuré à plusieurs terres & seigneuries.

Cambden le derive *à placendo*; Du Cange, après Joseph Scaliger, de *plaxitum* ou de *plesseitum*, qui signifioit un *bois* ou un *parc* fermé de tous côtez de hayes ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en plessis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantez autour d'une maison pour sa decoration, dont il est parlé dans les Coutumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

PLETHORE. s. f. Terme de Medecine. Repletion d'humeurs, qui se dit particulierement du sang, & ensuite des autres humeurs. La *plethore* & la cacochymie sont les causes antecedentes de toutes les maladies.

Ce mot est Grec & signifie *plenitude*.

PLEVIR. v. act. Voyez PLEIGER.

PLEURANT, ANTE. adj. Qui jette des larmes. Il a vû cette desolation d'un œil *pleurant*. Cette femme a toûjours un œil *pleurant*, à cause d'une fistule lacrymale. On dit aussi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque suc, qu'ils sont *pleurans*.

PLEURARD, ARDE. adj. Terme dont on se sert pour reprocher aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'est un vilain *pleurard*. Il est bas.

PLEURE. s. f. Terme d'Anatomie. Membrane qui enceint, & comprend toutes les parties contenuës en la poitrine, qui a la même figure & la même grandeur que le thorax, & est de même substance que le peritoine. Elle est deliée & mince; mais cependant très-forte. Elle est manifestement double, mais plus épaisse auprès du dos à l'endroit où elle est attachée aux ligamens des vertebres. Elle se double au milieu de la poitrine pour former le mediastin qui va de l'épine du dos au brechet, & qui separe le thorax en deux parties.

Ce mot vient du Grec *pleura*, qui signifie *côté*. Les Latins l'appellent *succingens*.

PLEURER. v. act. & n. Verser, jetter des larmes; regreter. Il faut *pleurer* ses pêchez. Saint Pierre *pleura* amerement. On *pleure* de joye ainsi que de tristesse. CORN. Heraclite *pleuroit* sans cesse les miseres, & les folies des hommes. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux lorsque l'excès de notre douleur nous les fait repandre: mais ne nous excitons jamais à *pleurer*. M. ESP. On *pleure* pour avoir la reputation d'être tendre: on *pleure* pour être plaint: on *pleure* pour être *pleuré*: enfin on *pleure* pour éviter la honte de ne *pleurer* pas. LA ROCH. Qui *pleure* seulement parce qu'il croit devoir *pleurer*, a les yeux tendres, mais non pas le cœur sensible. DU FOUR. Les Sauvages de S. Domingue, s'ils ont perdu quelque

que chose, ne fut-ce qu'un petit couteau, le *pleurent* huit jours. B. Univ. Dans une avanture triste où l'on s'interesse, l'on peut *pleurer* même agreablement. Le Ch. de M. Vous allez me *pleurer* par tout, comme un heretique, & vous me dechirez en me *pleurant*. Fen. Il y a des femmes qui semblent gagées pour *pleurer* tous les accidens de la vie, même ceux qui leur sont les plus indifferens. M. Esp. L'Eglise desolée pouvoit à peine gemir librement, & *pleurer* sa gloire passée. Fl. Que ceux là *pleurent* qu'une longue prosperité a rendus lâches, & effeminez. Or. M. Les femmes ont le don des larmes, & un merveilleux talent pour *pleurer*. Id. Il y a je ne sçai quelle douceur à *pleurer* la mort d'une personne qu'on aime. St. Ev. Le P. Borel, dans ses Observations, parle d'une femme dont la maladie étoit de *pleurer* toûjours, & qui fut guerie en portant sur la region du cœur un petit sac de safran. J. des Sç.

Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous pleurez ! Rac.
Amour console enfin ceux qu'il a fait pleurer.

Scarron a dit d'Enée,

Qu'il pleuroit *en perfection,*
Et même sans affliction.

Du Latin *plorare*.

On dit d'un mechant homme, qu'il n'a été gueres *pleuré*, c'est-à-dire, qu'on n'a point eu regret de sa mort.

On dit aussi, que l'œil *pleure* à quelcun, lorsqu'il a une fistule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui lui fait tomber quelque humidité des yeux.

Pleurer, se dit aussi des choses inanimées. La vigne *pleure* en certain temps, c'est lorsque la seve monte en abondance, & qu'elle sort comme des larmes d'eau par l'endroit taillé. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens: ce qui se dit aussi des autres gommes & sucs.

On dit proverbialement d'un avare, qu'il *pleure* le pain qu'il mange; pour dire, qu'il y a grand regret, qu'il se plaint sa nourriture.

Pleuré, ée. part. pass. & adj.

PLEURES. s. f. Ce sont les laines qui se coupent sur la bête après qu'elle est morte; elles sont d'une très mauvaise qualité.

PLEURESIE. s. fem. Terme de Medecine. C'est une douleur violente de côté, accompagnée d'une fievre aiguë, de toux, & de difficulté de respirer. La *pleuresie* est causée par l'inflammation de la pleure, à laquelle se joint le plus souvent celle de la partie exterieure & superficielle du poumon. Cette inflammation arrive d'ordinaire lorsqu'après s'être fort échauffé on se refroidit tout-à-coup, soit en s'exposant à un air froid, ou en bûvant de l'eau froide. La *pleuresie* est tantôt du côté droit, & tantôt du gauche, tantôt à la partie superieure, & tantôt à l'inferieure. Outre cette espece de *pleuresie*, qu'on appelle *vraye pleuresie*, il y a la *fausse pleuresie* qui consiste dans une douleur de côté sans fievre, sans soif, & souvent sans toux: celle-ci vient d'une serosité âcre repanduë dans la pleure ou entre les muscles intercostaux.

Du Grec *pleuritis*, qui vient de *pleurà*, côté.

PLEURETIQUE, adj. Qui tient de la pleuresie, qui se rapporte à la pleuresie. Un sang *pleuretique*. L'huile de graine de lin est excellente, selon M. Boyle, pour faire meurir les empiemes *pleuretiques*. B. Univ.

PLEUREUR, euse. s. m. & fem. Qui mene le deuil, ou qui a soin des ceremonies funebres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré Crieur de corps & de vins, parceque c'est lui qui se charge de preparer les choses necessaires pour un enterrement, & d'assembler le convoi par le moyen de ses Semoneurs, qu'on appelle *Pleureurs*.

Pleureur, euse. adj. m. & f. Celui, ou celle qui pleure facilement. On appelle certains Sauvages de l'Amerique les *Pleureurs*, parcequ'ils pleurent lorsqu'ils voyent venir parmi eux des gens qui viennent de loin. Hennepin. C'est une petite *pleureuse*. Une femme qui aura pitié de la douleur respectueuse de son Amant, se moquera de lui comme d'un *pleureur*, s'il gemit éternellement auprès d'elle. St. Ev. Enée est le plus grand *pleureur* qui fût jamais. G. G. N'y avoit-il point parmi les Payens quelque Divinité *Pleureuse*? Id. Autrefois il y avoit des *pleureuses* qu'on loüoit exprès pour pleurer avec le deuil, & pousser des sanglots & des gemissemens. Cela est encore en usage en Provence.

On appelle *pleureuses* de petits morceaux de toile fine qu'on porte sur les manches d'un habit de deuil.

PLEUROPNEUMONIE. s. fem. Espece de pleuresie dans laquelle la pleure & les poumons sont enflammez. Sa cause est la même que celle de la pleuresie.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *pleurà*, pleure, & *pneùmo*, *poumon*. Voyez Pleuresie.

PLEURS. s. m. plur. Larmes; humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'ame, & particulierement de tristesse. La nature, ou l'amitié, peut tirer de nous des *pleurs* très-legitimes dans le trouble des premiers mouvemens. St. Ev. La mort d'un mari fait verser bien des *pleurs*. Les soupirs, les cris, & les *pleurs* sont les marques de l'affliction, & de la tristesse. Une si lugubre aventure m'arracha des *pleurs*. Or. M. Honoré des *pleurs* de toute la Cour, il en est aussi peu touché qu'attendri. Le P. de la R.

Pour me tirer des pleurs *il faut que vous pleuriez.* Boil.
Toûjours un peu de faste entre parmi les pleurs. La Fon.

Un spectacle si funeste, & si cruel, ôta l'usage des *pleurs* à ce Pere desolé. Fel. Il ne faut pas que les larmes d'une absence soient aussi lugubres que des *pleurs* de funerailles. St. Ev. Les *pleurs* ne sont que pour les douleurs mediocres. Or. M.

Ah! de vos tristes pleurs *n'arrosez pas vos charmes.* Or. M.
Qui verse, quand il faut des pleurs,
En amour est maître des cœurs. B. Rab.
C'est aux gens mal tournez, c'est aux Amans vulgaires,
A chercher le secours des soupirs, & des pleurs. Mol.
Les pleurs *que tu repans, c'est mon sang que tu verses.*
La Suze.

Une Belle lorsqu'elle est en pleurs,
En est plus belle de moitié. La Fon.

Autrefois on disoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maison; pour dire, un grand deuil. On dit maintenant, Une maison de *pleurs*, celle où il est arrivé quelque grand sujet de s'affliger. Quoiqu'on dise, Pleurer de joye, on ne dit pourtant pas, des *pleurs* de joye, mais des larmes de joye.

On appelle *Pleurs de terre*, les eaux de pluye qui coulent, qui distillent entre les terres. Ce sont les *pleurs* de terre qui ont fait fondre cette glaciere. L'Acad. Les Poëtes appellent la rosée, les *pleurs* de l'Aurore.

PLEUVINE. s. f. Terme de Barreau. Caution. Quoiqu'on ne dise plus *pleuvir*, on dit encore tous les jours la *pleuvine*.

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique & hors d'usage, qui signifioit autrefois la même chose que *pleiger*, ou *cautionner* en Justice; & on disoit alors, Une fille *pleuvie*, c'est-à-dire, *promise en mariage*.

PLEUVOIR. v. neutre & le plus souvent impersonnel. Faire tomber de l'eau du Ciel. Dieu fait également lever son Soleil, & *pleuvoir* sur les justes & sur les pecheurs. Au temps du Deluge il *plut* 40. jours & 40. nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à verse, il *pleut* à seaux. Dans l'Abyssinie, il ne *pleut* pas goute à goute comme ailleurs, ce sont des ruisseaux tous entiers qui tombent des nuës sur la terre. Ludolf. A Paris le peuple dit *plouvoir*; c'est mal parler. Vau. L'Acad.

Du Latin *pluere*.

Pleuvoir, se dit aussi de tout ce qu'on voit tomber d'enhaut. On a vu *pleuvoir* du sang, des cailloux, des grenouilles. Les traits, les bales, *pleuvent* de toutes parts dans

dans les batailles. Les Barbares voyant *pleuvoir* des dards de tous côtez, abandonnerent la ville. Ablan. La manne *pleuvoit* au desert pour nourrir les Hebreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu, & le foupbre, sur Sodome & Gomorre. *Morbleu comme il pleut là dehors!*

Faisons pleuvoir *dans notre corps,*
Du vin. St. Amant.

Pleuvoir, se dit figurément. Dieu fait *pleuvoir* des graces sur ses élus. Il a bien *plû* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Ministre. Dieu fera *pleuvoir* des pieges sur les mechans. Port-R. Il *pleut* ici de l'ennui à verse. Men.

Que de biens, que d'honneurs, sur toi s'en vont pleuvoir! Boi.

Pleuvoir, se dit proverbialement en ces phrases. Il a bien *plu* dans son écuelle; pour dire, Il lui est venu quelque bonne succession. On dit aussi, Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laisser *pleuvoir*. On dit par exaggeration, Quand il *pleuvroit* des halebardes la pointe en bas, pour dire, Quelque mauvais tems qu'il puisse faire. Cela se dit ordinairement pour marquer une necessité indispensable de sortir, & qu'il n'y a aucune considération de mauvais tems qui en puisse empêcher.

Pleuvoir, se dit aussi des choses qui sont fort communes, & qu'on trouve en abondance: comme, Je croi qu'il a *plû* des Avocats, à cause du grand nombre qu'on en trouve.

PLEXUS. f. m. Mot Latin, qui signifie lacis, tissus, que les Anatomistes donnent en notre langue aussi bien qu'en Latin à plusieurs parties du corps humain. Le *plexus* choroïde.

PLEYON. f. m. Grosse paille ou menu osier avec quoi on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. Il faut employer tant d'échalas & de *pleyon* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pleyon* & de cercles pour relier ces tonneaux.

P L I.

PLI. subst. masc. Ce qui fait qu'une chose n'est pas étenduë en long, n'est pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du jarret.

Pli, se dit aussi d'une marque qui reste sur une étoffe ou sur du linge, quand on les a mis en deux, ou en plusieurs doubles. Il faut prendre garde que les habits ne prennent de mauvais *plis*, quand on les emballe. Les femmes ont soin que les *plis* de leurs robbes soient bien droits, bien couchez, bien froncez. Un surpelis s'empese en y faisant plusieurs petits *plis*.

Pli de cable, se dit sur mer de la longueur de la rouë du cable, tel qu'il est roüé dans la fosse. Mouiller un *pli de cable*, c'est ne filer que très-peu de cable.

Pli, se dit aussi de diverses rides qui se font sur les peaux ou membranes. Les rides des vieillards ne sont autre chose que les *plis* de la peau.

Pli, se dit aussi figurément. Fouiller dans tous les *plis* & replis du cœur. On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*, on l'a instruit dans les bonnes mœurs. On dit proverbialement, Il est comme le camelot, il a pris son *pli*; pour dire, Il ne changera pas. On dit d'une affaire maniée bien adroitement, Cela ne fait pas un petit *pli*.

PLIABLE. adj. m. & fem. Qui n'est pas roide, qui se peut plier. Le menu bois est *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit aussi au figuré, C'est un esprit, une humeur farouche, qui n'est point *pliable*, qui est inflexible. Il faut à la Cour un esprit souple & *pliable*.

PLIAGE. f. m. La maniere de plier. Le *pliage* du linge de table est une chose que doit sçavoir un Sommelier. Il a tant couté pour le *pliage* de ces pieces d'étoffe. Le *pliage* des étoffes doit être dans la derniere propreté.

PLIANT, ante. adj. & subst. Qui est propre à plier. L'osier, le bouleau, sont des bois *pliants*. On ne lui a donné qu'un siege *pliant*, ou simplement un *pliant*. Une table *pliante* de campagne.

Pliant, se dit aussi figurément de l'esprit. Les flatteurs ont l'esprit adroit, souple, & *pliant*.

Mon esprit peu pliant, mon esprit trop sincere,
M'attireront bien-tôt un monde d'ennemis. M. R.

PLICA, ou PLIQUE. f. f. Maladie à laquelle sont sujets les Polonois, & qui est inconnuë à tous les autres peuples. Les Medecins la nomment *Plica*, & ce sont les cheveux qu'elle attaque. Ils se collent les uns aux autres, s'unissent, & s'entortillent ensemble, & dans cet état, ils croissent extraordinairement & descendent jusqu'à la ceinture; quelquefois de tous les côtez de la tête, & quelquefois d'un côté seulement. Connor, Medecin Anglois, qui a examiné cette maladie, avoue qu'il n'est pas aisé d'en expliquer la cause; & tout ce qu'on en peut dire, c'est que c'est une espece de goutte, dont le siege est dans les cheveux; mais il dit que c'est une erreur d'attribuer cet accident à la negligence des Polonois à se peigner les cheveux; car quelque grande qu'on la suppose, elle ne pourroit jamais causer un effet si étrange & en si peu de tems, puisque cet accident arrive quelquefois en une seule nuit. C'est encore, selon lui, une fable que ce qu'on raconte, que dans cette maladie, le sang coule des cheveux, lorsqu'on se les coupe. Il a vû plusieurs personnes en Pologne, qui ne manquoient jamais de se les couper, lorsque cet accident leur arrivoit, & l'avoient toûjours fait impunément. Quelques-uns cependant ont assuré, qu'après s'être coupé les cheveux, ils avoient eu pendant quelque tems la vûë trouble, & qu'il leur étoit survenu des douleurs, & comme des contorsions dans les membres. Cette maladie attaque aussi les chiens, les chevaux, & les autres bêtes. Les Etrangers mêmes n'en sont pas plus exempts que les gens du pays, mais ils peuvent se couper les cheveux avec moins de danger. Parceque les Polonois y sont fort sujets on l'appelle *Plica Polonica*.

PLIE. f. f. Petit poisson de mer plat & large, qui est fort bon étant frit. En Latin *passer*.

De *platessa*, qui se trouve en cette signification dans la Moselle d'Ausone: *Mollesque platessa*, ou selon un ancien MS. *platesa*. Les habitans de Bordeaux, & ceux de Medoc & ceux de Buch, l'appellent encore *platussa*. Men.

PLIER. v. act. & n. Mettre en ligne courbe, ou en angle une chose qui est en ligne droite. Il faut *plier* le corps pour faire la reverence, s'incliner. Une chose se *plie* aisément du côté qu'on la *plie* souvent. Port-R. Le coude en se *pliant* fait plusieurs sortes d'angles. On *plie* des branches pour en faire des berceaux. Plus un arc se *plie*, & plus il fait d'effort. Le bois vert & jeune se *plie* aisément. Cette planche de sapin est fort foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* sont les meilleures. L'homme a *plié* jusqu'aux metaux à son usage. Boss.

Du Latin *plicare*.

Vaugelas pretend qu'on ne doit pas confondre *plier* & *ployer*, & qu'ils ont des significations très-differentes. Mais aujourd'hui l'on employe *plier* dans toutes les significations de *ployer*, ce qui a mis ce dernier presque hors d'usage. Voyez Ployer.

On appelle aussi, en termes de Blason, *plié*, ce qui est simplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules.

Plié, se dit aussi des oiseaux qui n'étendent pas leurs ailes, & sur tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*.

Plier, signifie encore, Mettre en un ou plusieurs doubles; faire quantité de plis. *Plier* du linge, des étoffes. Les Anciens ignoroient la maniere de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapisserie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on ne veut pas avancer en mer.

Plier, se dit aussi de ceux qui decampent, qui demenagent. Il faut *plier* bagage. On a *plié* les tentes. On dit aussi d'un domestique qu'on chasse, d'un homme qui se meurt, qu'ils s'en vont *plier* bagage. On dit d'un homme mort, il a *plié* bagage; on dit aussi, Il a *plié* son paquet.

En premier lieu j'ai fait plier *bagage;*
Au grand Virgile, Horace & leurs consorts. Du Cer.
Il faut,
M'apprêter bien-tôt,
A plier *bagage.* L'Ab. Regnier.

Plier, se dit figurément. Les hommes à certain âge ne peuvent presque plus se *plier* eux-mêmes contre certaines habitudes, qui ont vieilli avec eux, & qui sont entrez jusques dans la moëlle de leurs os. Fen. L'esprit d'un jeune homme se *plie* comme l'on veut. Ce Ministre *plie* sous le faix des affaires, il en est accablé. Le signe le moins équivoque d'un esprit superieur aux autres, est de sçavoir se *plier* en telle sorte, qu'on s'abbaisse, & qu'on s'éleve quand il faut. Bell. La crainte *plie* les hommes à l'obeïssance & les rend plus soumis. La Loub. *Plier* selon son caprice le texte sacré des Ecritures. Fl. Un Poëte ne sçauroit embrasser tous les genres, ni se *plier* à toutes les manieres. La Motte. On dit, *Plier* les genoux devant les idoles; pour dire, les adorer: devant le Veau d'or; pour dire, Adorer un Favori.

Plier, signifie aussi, Ceder, reculer, ne resister pas. Il vaut mieux *plier* que de rompre en resistant imprudemment. Men. On est quelquefois contraint de *plier* sous le poids de la fortune. Bell. L'aîle droite de cette armée a *plié* d'abord. L'Infanterie *plia*. Abl. La Cavalerie fut contrainte de *plier*. Id. Une grande partie de l'Asie a *plié* sous le joug, sous les forces Ottomanes. La magnanimité ne *plie* sous aucun pouvoir. M. Esp. La fiere Espagne *plie* sous ce nom si redouté. Voi. Le Pape Jules II. malgré son humeur impetueuse sçavoit se conformer aux tems, & *plier* sous les conjonctures. L. de Camb.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *plier* que rompre; pour dire, qu'il vaut mieux obeïr que de se faire maltraiter par un plus puissant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis le linge, les habits, & autres meubles qui se peuvent prendre facilement: ce qui se dit particulierement des filous qui pillent les filles de joye.

PLIEUR, euse. s. m. & fem. Qui s'applique à plier. Il y a des metiers de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à être *Plieuses* de livres. Il y a aussi des *Plieurs* de soye qui ne font autre metier que plier les soyes, & les mettre en bottes avec des billes pour les Marchands.

PLINGER. v. act. Terme de Chandelier. Il se dit de la premiere trempe qu'on donne à la meche, lorsqu'on fait de la chandelle. *Plinger* la meche. Voyez Plonger.

PLINTE, ou PLINTHE. Quelques-uns font *plinthe* masc. Les ouvriers le font feminin. Ozanam dit *la plinthe*. Terme d'Architecture. C'est une piece platte, & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris son nom, signifiant en Grec la même chose. On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met sur l'Ordre Toscan. Il se place en plusieurs autres endroits tant au dessus qu'au dessous des piedestaux, & sous les moulures des bases des colomnes.

Plinte de Mur. On appelle ainsi deux ou trois rangs de briques avancées; ou toute moulure platte & haute, qui dans les murs de face marque les planchers, & sert à porter l'égoût du chaperon d'un mur de clôture, & le larmier d'une souche de cheminée.

PLIOIR. s. m. Petite regle de bois ou d'yvoire platte, & arrondie par les bouts, qui sert à plier du papier ou des livres qu'on veut relier.

PLIS. s. m. Sortes de laines de la moindre qualité, qui se levent de dessus les bêtes tuées pour la boucherie. Il y a de trois sortes de *plis*; de fins, de moyens & de gros.

PLISSER. v. act. Former, faire plusieurs petits plis. On *plisse* les juppes des femmes, on fait *plisser* leurs manteaux. Les robbes de Palais sont *plissées* au collet, & au haut des manches. On *plisse* les poignets & les manchettes, les rochets des Abbé. Les surpelis qu'on empese sont *plissez* à petits plis.

Du Latin *plicare*.

PLISSURE. s. f. Maniere de faire des plis. On a du mal à contenter les femmes sur les *plissures* de leurs robbes & de leurs manteaux. La *plissure* d'un surpelis coute beaucoup.

P L O.

PLOC. subst. masc. Terme de Marine, qui est une composition de verre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaisseaux pour les preserver des vers qui s'engendrent souvent dans le bois.

Ploc, se dit aussi du fil de poil de vache. On fait des couvertures à poil, & d'autres à *ploc*.

Ploc. Mot factice. Le peuple de Paris s'en sert pour exprimer la chute de quelqu'un. Il tomba de son haut, *ploc*.

PLOMB. s. m. C'est le plus grossier, le plus mou, le plus froid & le plus aisé à fondre de tous les metaux. Il est noir & pesant, rempli de soufre, ou d'une terre bitumineuse qui le rend molasse, & fort pliant; il y a apparence qu'il contient aussi du mercure; ses pores sont assez semblables à ceux de l'étain. Le *plomb* est plus pesant que l'argent. Il pese environ les trois cinquiémes d'un égal volume d'or. Les Chimistes l'appellent *Saturne*. Ceux qui en ont fait l'analyse trouvent qu'il y entre un peu de mercure, quelque souffre, & beaucoup plus de terre bitumineuse. Pline & les Anciens confondant l'étain avec le *plomb*, en ont fait de deux sortes, du noir & du blanc. Le *plomb* se trouve en beaucoup de païs dans diverses sortes de pierres & de terres, dont quelques-unes contiennent de l'argent, & d'autres de l'or & de l'argent. La mine de *plomb* est noire, ressemblante à l'antimoine; elle est parsemée de petites pointes, ou de facettes brillantes. On fait fondre la mine de *plomb* dans des fourneaux faits exprès; le *plomb* coule par un canal que l'on a fait au fourneau, & la terre demeure avec le charbon. Le *plomb* d'Angleterre est le meilleur. On trouve souvent aux environs des mines de *plomb*, de l'argent ou de l'étain. Ceux qui travaillent au *plomb* sont sujets à la colique & à la paralysie, de même que ceux qui travaillent au mercure. Mr. Boyle dit que le *plomb* augmente en poids sur les Eglises, & que souvent le bois ne peut plus le soutenir; qu'il est constant que le *plomb* changé en ceruse augmente de poids, & d'ordinaire de six ou sept pour cent. Borrichius dans sa Chymie temoigne que le *plomb* étant reverberé en minium, fondu en verre, reduit en ceruse, brulé en litarge, reprend sa premiere forme en un moment, quand on y applique avec adresse un sel lexivial. La fumée de *plomb* fixe le Mercure.

Du Latin *plumbum*.

Le *plomb* se transporte en gros lingots qu'on appelle *saumons*, qui pesent deux à trois cens livres. On jette le *plomb* de la même maniere que l'étain. Les Chymistes appellent le *plomb*, *Saturne*.

Plomb de mer. Ceux qui se servent de *plomb de mer* pour dessiner, doivent l'acheter coupé en pierre plutôt qu'en bâton; parce que celui qui est en bâton n'est composé que de pieces jointes ensemble avec de la colle qui ne durent point.

En Chymie on appelle *plomb brûlé*, une poudre obscure qu'on trouve au fond d'un vaisseau où l'on a fondu du *plomb*, avec lequel on a mêlé du souphre qu'on a allumé.

Le *sel de plomb*, ou *de Saturne*, est un veritable sel de vinaigre corporifié avec la propre substance de *plomb*, que l'esprit de vinaige a dissoute.

Le

Le baume de Saturne, est une huile qu'on tire du sel de Saturne par la distillation, après qu'on l'a dissous avec de l'esprit de terebenthine.

Magistere de plomb, est de la chaux de *plomb* purifiée & subtilisée, qui se fait avec du *plomb* dissous dans l'eau forte, en y versant de l'eau salée & filtrée, d'où resulte un magistere extrêmement blanc, qu'on adoucit par diverses lotions, & qu'on mêle dans les pommades pour le visage & le teint.

On fait des tuyaux, des bassins de *plomb*. Les Basiliques, les grandes Eglises, les édifices publics, particulierement les dômes & coupoles, sont ordinairement couvertes de *plomb*. On dit, Mettre le *plomb* sur une maison, quand on y applique les enfaitemens, les goutieres, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y remet d'autre *plomb*. On appelle les *plombs* d'une horloge, ses contrepoids. On appelle aussi des Bulles sous *plomb*, celles qui se scellent en *plomb* en la Chancelerie Romaine. Le *plomb* de Rome est fort cher. Les Officiers du *plomb* sont le President, les Collecteurs, les Maîtres du *plomb*, & le Receveur quaissier. Il y a cette difference entre le *plomb* de la Chambre & celui de la Chancelerie, que celui de la Chambre est ordonné par le Pape, & on lui en porte les Bulles ausquelles il donne sa benediction. Celui de la Chancelerie est ordonné par quelque Prelat qui y preside, & il coute plus cher que celui de la Chambre.

PLOMB, signifie aussi le morceau de *plomb*, de fer ou de cuivre suspendu d'ordinaire par un anneau à une soye ou à une ficelle, pour faire des niveaux pour les ouvriers, ou pour dresser des instrumens de Mathematiques, & faire des observations. Quand ce *plomb* est au bout d'un filet tendu au haut d'une regle, & qu'il bat sur son échancrure, on l'appelle *plomb à regle*. Lorsqu'il est attaché au haut d'un triangle, & qu'il bat sur une base, on l'appelle *plomb à talus*. Quand il passe seulement par le trou d'un petit ais ou d'une petite plaque de cuivre, il s'appelle *plomb à chas*. Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une regle, qui s'éleve à angles droits du milieu d'une autre regle de cuivre, ou de bois. Les *plombs à pointe*, sont fort en usage en Trigonometrie, à cause que par leurs pointes ils montrent sur le terrain les points qui répondent aux centres des instrumens. Entre les *plombs à pointe*, les plus courts sont les plus surs & les plus commodes, parce qu'ils donnent moins de prise au vent, & se mettent plutôt en repos. Il y a encore une sorte de regle dont les Maçons se servent, & que Pomey appelle *plomb* à ruïne, ou autrement *nuël*.

PLOMB, en termes de Marine, signifie la sonde. Il ne faut point aborder des côtes inconnuës, que le *plomb* à la main; c'est-à-dire, la sonde.

PLOMB, se dit aussi des balles de mousquets, & d'autres charges d'armes à feu. Cette ville a été prise faute de *plomb* & de poudre. Le *plomb* ni le fer des Espagnols ne nous purent faire de mal. VOIT. On ne charge les fusils à la chasse que de menu *plomb*; & pour les allouëttes de la dragée, de la cendre de *plomb*.

PLOMB, se dit en termes de Fabrique. C'est un *plomb* qui s'applique aux étoffes après qu'elles ont été examinées par les Gardes, Jurez ou Espards des lieux.

PLOMB, est aussi le nom qu'on donne à une maladie dont sont attaquez les ouvriers qui travaillent à vuider les fossez des privez, quand ils n'y sont pas accoutumez. Elle est suffocante & ressemble par ses symptômes à l'apoplexie. On en meurt, si on n'est promptement secouru en vomissant.

PLOMB, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est en *plomb*; pour dire, il est mort, il est dans un cercueil de *plomb*. On appelle *cul de plomb*, un homme laborieux, & assidu au travail. On dit aussi, qu'un homme a du *plomb* dans la tête; pour dire, qu'il est sage, posé, serieux, qu'il ne fait rien à la legere. On dit aussi d'un homme grossier, qu'il est subtil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut son pesant de *plomb*.

A PLOMB. adv. Tout droit en descendant perpendiculairement. Une ligne qui tombe *à plomb* sur une autre fait deux angles droits. Un mur est ruineux, dès qu'il n'est plus *à plomb*. Les peuples de la Zone Torride ont le Soleil *à plomb* sur leur tête. On dit en ce païs-ci, que le Soleil donne *à plomb*, lorsqu'il est fort decouvert, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui garantissent de ses ardeurs.

A PLOMB, est aussi s. m. Les Artisans appellent ainsi leur maniere d'observer si une chose est bien perpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier sçache bien prendre ses *à plombs*.

PLOMBAGINE. s. f. Glebe minerale, ou la pierre de mine de plomb & d'argent mêlez ensemble, avant que d'être mise au fourneau. Les Medecins l'appellent *molybdana*. La *plombagine minerale* est blonde, & semblable à la litarge d'argent, étant quelque peu luisante & rousse. La *plombagine artificielle* est du plomb pur converti comme en cendres par la vehemence du feu; elle n'est point differente de la litarge.

PLOMBATEUR. s. masc. Officier de la Chancelerie Romaine qui plombe les Bulles. Il a droit de porter la soutane violette, & est amovible.

PLOMBE'. s. masc. Terme de Relieur. C'est une composition de mine de plomb, de colle & d'eau bien detrempée, dont on se sert pour plomber de certains livres. Broyer, preparer le *plombé*. On ne met de *plombé* que sur les livres de deuil, ou quelques livres de prieres, comme sont ceux qu'on relie pour les Religieux & Religieuses.

PLOMBE'E. s. f. C'est une composition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont se servent plusieurs Artisans pour colorer en rouge.

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fer dans les pierres pour les engager fortement. On scelle des pierres avec du fer & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvertures, on y met du plomb sur les faîtes, sur les arrêtiers. On *plombe* des filets, en y attachant du plomb pour les charger par enbas. On dit aussi, *Plomber* des Bulles; pour dire, y attacher le plomb ou le sceau de Rome.

PLOMBER. Mettre, appliquer, apposer un plomb, une marque à une piece d'étoffe.

Ce mot vient du Latin *plumbare*.

On dit aussi, *Plomber* la poterie, quand on la rend vernissée par le moyen du plomb. On *plombe* les feuillets d'un livre avec le minium, ou avec le *plombé*.

PLOMBER. Terme de Maçon. C'est voir si quelque ouvrage de Maçonnerie est droit, ou a du fruit. *Plomber* un mur.

PLOMBER UN VAISSEAU. C'est voir avec un instrument, si le vaisseau est droit; c'est-à-dire, s'il est sur l'arriere ou sur l'avant.

PLOMBER, est aussi un verbe neut. dont les Emailleurs se servent, quand ils veulent dire, qu'il y a un certain noir comme fumée qui obscurcit la couleur de l'émail. Les émaux clairs mis sur un bas or *plombent*. C'est ce qu'ils appellent aussi *devenir louche*.

En Jardinage on dit, *Plomber un arbre*. C'est presser, & fouler la terre avec les pieds pour l'affermir.

PLOMBER. v. act. Frapper, meurtrir.

Pleurons, pleurons, dit l'une, en plombant de la main,
Par des coups redoublez son visage & son sein. BREB.

Ce mot n'est plus d'usage.

PLOMBÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des Bulles *plombées*.

PLOMBÉ. adj. m. se dit aussi d'un mauvais teint, qui est livide, pâle, ou sans couleur. Cet homme ne se porte pas bien, il a le teint *plombé*. Les Emailleurs appellent aussi cou-

couleurs *plombées*, celles qui ne sont pas vives. Les Marchands appellent une marchandise *plombée* & doüannée, celle qui est marquée du plomb des Jurez du metier : c'est la marque qu'elles ont été manufacturées suivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent, & qu'elles ont payé les droits dûs aux Doüanes.

PLOMBERIE. s. f. Art de fondre & de travailler le plomb. Il se dit aussi des Ouvrages des plombiers.

PLOMBEUR, s. m. Celui qui plombe, qui applique les plombs ou marques aux étoffes & autres marchandises.

PLOMBIER. subst. masc. Marchand, ou Artisan qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre. A Paris les *Plombiers* forment une societé considerable. La Trinité est leur Patronne.

PLOMBIERE. s. f. Femme ou veuve d'un maître Plombier qui continuë le métier & le commerce de la Plomberie.

PLOMBIERE, adj. qui n'a d'usage que joint avec pierre. La pierre *plombiere* est ainsi nommée selon Dioscoride, de ce qu'elle est fort semblable au plomb, & qu'elle a les mêmes proprietez que l'écume de plomb. Matthiole croit que la vraye pierre *plombiere* est la mine de plomb qui n'a point encore passé par le feu, cette mine étant fort semblable au plomb en pesanteur & en couleur.

PLOMMETE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une espece d'arme ancienne en forme de massuë garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbatæ clava*.

PLOMMER, ou PLOMBER de la poterie, c'est y appliquer du plomb pour la vernisser. Il n'y a que les Potiers qui disent ordinairement *plommer*, car tous ceux qui ne sont pas du metier disent *plomber*. Les potiers se servent ordinairement à cet usage de l'alquifoux ou plomb mineral; du plomb en poudre, qui se fait en jettant du charbon pilé dans du plomb en fusion; & des cendres de plomb, qui ne sont autre chose que son écume & ses scories.

PLONGE'E. s. f. Terme de Fortification. On appelle *plongée du parapet*, la partie du parapet qui va en talus ou glacis.

PLONGEON. s. m. Oiseau qui se trouve sur la mer & sur les rivieres, qui a le dos noir, & le ventre blanc, qui a le bec long & rouge, & qui approche du canard. Les Latins l'appellent *mergus*. Il y en a de plusieurs sortes, de petits, de grands, de riviere, de mer. BELON.

PLONGEON, se dit aussi des nageurs qui descendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque tems, soit pour y chercher des perles, soit pour en retirer quelque chose qui est coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandises.

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il se baisse & s'échappe dans une foule, ensorte qu'il ne paroît plus. M... fait le plongeon devant M... après en avoir reçu mille injures. BAY.

PLONGEONS. On appelle *plongeons* en plusieurs Provinces les gerbes entassées, & renversées.

Ores demi-lassé, je me couche sur l'herbe ;
Ores plus mesnager, j'ayde à serrer la gerbe :
A faire les plongeons *& les bien entasser,*
De crainte que le vent les fasse renverser. DESPORTES.

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque chose dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laisser quelque tems. *Plonger* son seau dans la riviere pour l'emplir. Les Grecs encore aujourd'hui, lorsqu'ils baptisent, *plongent* trois fois dans l'eau. CL. On *plonge* plusieurs fois le linge dans l'eau en le savonnant. *Plonger* de la Chandelle, c'est lui donner plusieurs couches de suif, en la trempant dans l'abime ou moule qui en est rempli. Les bons nageurs prennent plaisir à se *plonger* dans la riviere. On fait *plonger* les Negres dans la mer pour pêcher des perles. On dit aussi, qu'une chose *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe.

Menage dit que le mot de *plonger* vient de *plombiare*, à cause que le plomb fait *plonger* les filets au fond de l'eau.

PLONGER, se dit un peu figurément pour, mettre, fourrer, enfoncer. *Plonger* un couteau dans le sein. RAC. Tâtant son ennemi au défaut des armes, il lui *plongea* le poignard dans le flanc. VAUG.

PLONGER, se dit encore plus figurément en choses morales. Il a *plongé* ses mains parricides dans le sang de son pere. Il lui a *plongé* un poignard dans le sein, en lui apprenant cette funeste nouvelle. Toutes ses pensées le *plongeoient* dans une affliction violente, dont il étoit entierement accablé. P. DE CL. La jeunesse se *plonge* aujourd'hui en toutes sortes de vices & de dissolutions. Etre *plongé* dans l'avarice, dans l'impudicité, dans le sacrilege. PASC. Cette guerre a *plongé* l'Etat en beaucoup de malheurs. Etre *plongé* dans de nouveaux troubles. RAC.

PLONGER, en termes de Guerre, se dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le pied du mur étoit si profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant*.

PLONGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PLONGEUR. s. masc. Qui se plonge & se cache sous l'eau. C'est la même chose que *plongeon*. Les Pêcheurs de perles s'appellent *Plongeurs*.

PLONGEUR. C'est aussi dans les manufactures & moulins à papier, un Ouvrier qui plonge les formes ou moules dans la cuve où est la pâte, & qui les remet entre les mains du Coucheur.

PLOUGUE. s. m. Fruit de Guinée Il contient trois petits noyaux, qu'on appelle pignons d'Inde, dont les Apoticaires se servent pour la composition de leurs Medicamens. On l'appelle autrement, *Noix de Medecine*. FROGER.

PLOYABLE. adj. m. & fem. Qui se peut plier, qui obeït quand on lui fait quelque violence. On fait des arcs avec du bois qui est *ployable*, comme la baleine, l'acier, & autres corps *ployables*, & qui font ressort.

PLOYABLE, s'employe aussi figurément. Esprit *ployable*. Humour *ployable*. La vertu est *ployable* sans foiblesse. M. ESP.

PLOYER. v. act. Courber, flechir. Il y a des gens qui par un reste d'équité ne rompront pas des loix ; mais ils les *ployeront* à leurs interéts. FL. Je fais ceder ma raison, & *ployer* mon esprit au prodige du flux & reflux de la mer. ST. EV.

Lâches ambitieux nous ployons *les genoux,*
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

Ce mot n'est presque plus en usage. L'ACAD. Voyez PLIER ; c'est la même chose.

PLOYÉ. s. m. Terme de Pharaon. Lorsque le Banquier a une carte pour doublet, tous ceux qui ont cette carte sont obligez de ployer, ou payer moitié. On dit, j'ai eu six *ployez* dans une taille.

PLOYON. s. m. est une espece d'osier qui sert aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliers & autres Ouvriers pour lier leurs chaumes, leurs cerceaux, &c. Les gerbes de *ployon* doivent avoir quatre pieds de lien.

P L U.

PLUIE. subst. fem. Eau qui tombe du Ciel. La petite *pluie* est celle qui mouille le plus. J'ai pris mon habit de *pluie*, il resiste à la plus forte *pluie*. Le brouillard se change en *pluie*. Voilà un vent de midi qui menace de *pluie*. L'Iris se forme de gouttes de *pluie*. La rosée passe aussi pour une petite *pluie*. La quantité de *pluye* qui tombe chaque année à Paris est d'ordinaire de 19. à 20. pouces. LA HIRE. M. de la Hire a fait voir que les *pluyes* ne vont pas à plus de deux pieds dans terre, & qu'ainsi elles ne

ne ſçauroient être l'origine des Fontaines, ni ſuffire pour la nourriture des Plantes. J. DES Sç. T. XXX. Il pleut rarement en Egypte ; mais le Nil qui l'arroſe toute par ſes debordemens reglez, lui apporte les *pluyes* & les neiges des autres païs. Boss.

Du Latin *pluvia*.

PLUIE, ſe dit auſſi figurément. Jupiter ſe changea en *pluie* d'or pour joüir de Danaé ; c'eſt-à-dire, qu'il n'en joüit qu'à force d'argent. On le dit auſſi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valets. On fait auſſi une *pluie* de feu, dont on ſe ſert à la guerre pour jetter ſur les maiſons des villes aſſiegées. On dit auſſi qu'il pleut quelquefois du ſang, mais ce ſont ſeulement de petits inſectes rouges qui ſe forment dans des canaux & foſſez bourbeux en une quantité ſi prodigieuſe, qu'on croit qu'ils ſont tombez du Ciel.

On tient auſſi qu'il a *plu* des pierres dans un champ de ſix ou ſept lieuës qui eſt entre Arles & Marſeille, qu'on nomme *la Crau*, parcequ'il eſt tout couvert de pierres ; & l'on dit qu'Hercule combattant contre Albion & Bergion en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut ſecouru par Jupiter par une *pluie* de ces pierres qu'on y voit encore. Bochard dit que *crac* eſt un mot Caldéen, qui ſignifie une forteresse bâtie ſur une roche. D'autres croyent que ce mot de *Crau* vient du mot Celtique ou Bas-Breton *craig*, qui ſignifie *pierre*.

PLUIE DE FEU. Compoſition de ſoufre, de ſalpêtre, & de poudre. Ces trois matieres étant bien fonduës, & bien mêlées enſemble, on laiſſe cette compoſition s'endurcir, aprés quoy on la briſe en petits morceaux, qui étant mêlez avec la poudre du petard de la fuſée, il s'en forme une *pluie de feu*.

PLUIE, eſt auſſi un nom qu'on donne par corruption à un poiſſon plat, qu'on nomme proprement *plays* ou *plie*, & en Latin *pleda*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt à couvert de la *pluie*, qu'il s'eſt mis à l'abri de la *pluie*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. On dit auſſi, Petite *pluie* abat grand vent. On dit auſſi, A bonne heure nous a pris la *pluie*, lorſqu'on eſt à couvert, & qu'il commence à pleuvoir : ce qui ſe dit auſſi figurément en d'autres occaſions. On dit auſſi, Roſée de Mai & *pluie* d'Avril valent mieux que le chariot du Roi David. On dit auſſi, Aprés la *pluie* le beau temps ; pour dire, que la joye ſuccede ordinairement à la douleur. On dit, Se cacher dans l'eau de peur de la *pluie* ; c'eſt-à-dire, pour éviter un inconvenient, s'expoſer à un autre plus grand. On dit auſſi il y fait la *pluie* & le beau tems ; pour dire, il y fait tout ce qu'il veut.

PLUIE. ſ. f. Eſpece de droguet dont la chaîne eſt de ſoye ou de poil, & la trême en partie d'or ou d'argent. On lui donne le nom de *pluie*, à cauſe des petits brillants dont la ſuperficie de cette étoffe eſt toute parſemée, qui paroiſſent comme une legere brouïne qui y ſeroit tombée.

PLUMAGE. ſ. m. Qualité des plumes d'un oiſeau. La principale difference des oiſeaux ſe fait par le *plumage*.

Sans mentir ſi votre ramage
Se raporte à votre plumage,
Vous êtes le Phœnix des hôtes de ce bois. LA FONT.

PLUMAIL. ſ. m. Petit balai de plumes qui ſert à diverſes choſes. L'Academie dit *plumart*.

PLUMART. ſ. m. Houſſoir de plume de volailles. L'Ac.

PLUMASSEAU. ſ. m. Petit bout de plume qu'on taille, qu'on prepare pour divers uſages, pour mettre à des fleches, à des claveſſins & autres inſtrumens.

PLUMASSEAU, ſe dit auſſi de deux plumes d'oye qu'on fiche dans les naſeaux d'un jeune cheval pour lui aider à rendre.

On appelle en Chirurgie *plumaſſeaux*, de petits amas de charpie qu'on met ſur les playes, lorſqu'on les panse. On en fait de differente grandeur, & de differente figure, & on les couvre de quelque ongent ou baume, ou on les trempe dans une liqueur convenable. On les appelle ainſi, parcequ'on ſe ſervoit autrefois de plumes pour le même uſage.

PLUMASSIER, IERE. ſ. m. & fem. Marchand ou Ouvrier qui vend & qui prepare des plumes pour mettre ſur les chapeaux, ſur les lits & les dais. Les Maîtres *Plumaſſiers* de la Ville & Fauxbourgs de Paris n'ont été érigez en Communauté que ſous Henri IV.

PLUME. ſ. f. Ce qui couvre l'oiſeau, & qui lui ſert à voler, & à ſe ſoutenir en l'air. Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de perdrix. Les *plumes* des oiſeaux ſont nourries du ſang & de la lymphe. Pour s'en aſſurer, il n'y a qu'à comprimer une groſſe *plume* d'un jeune oiſeau qui ait encore ſon duvet, & on en verra ſortir la lymphe & le ſang. Au bout du tuyau de la *plume* eſt un petit trou par où entrent les vaiſſeaux ſanguins, comme ils entrent dans les dents par un petit trou qui eſt à l'extremité de la racine. Cette matiere ſeche & legere que l'on ôte de dedans le tuyau d'une *plume* quand on la taille pour écrire, eſt dans les jeunes oiſeaux un gros canal charnu tout ſemblable à une veine remplie de lymphe, autour duquel rampent les vaiſſeaux ſanguins. On voit dans les oiſeaux adultes que ce canal eſt compoſé de pluſieurs petits godets traſparents, placez les uns au deſſus des autres, de maniere que le fond de l'inferieur eſt articulé ou attaché dans l'ouverture du ſuperieur, & ainſi de ſuite en montant vers le haut du tuyau, où ces petits godets deviennent ſemblables à des entonnoirs dont le tuyau s'attache au pavillon du ſuperieur. Ainſi le creux du tuyau a été pratiqué par la Nature pour ſervir de magaſin à la nourriture de la *plume*, & pour lui donner en même tems la force & la ſoupleſſe neceſſaire. C'eſt encore une choſe curieuſe de remarquer le ſoin que prend la Nature pour conſerver les *plumes* naiſſantes des jeunes oiſeaux. Les barbes de ces *plumes* ne ſont encore alors qu'une eſpece de boüillie. Elles ſont roulées en cornet dans un long tuyau cartilagineux pour les défendre de l'air qui les deſſécheroit. Mais quand elles ſont devenuës aſſez fortes pour ne plus craindre l'action de l'air, l'étui qui les enveloppe ſe deſſeche lui-même, & tombe par écailles.

Du Latin *pluma*.

PLUME, ſe dit en particulier d'un pennache fait de *plumes* d'autruche. Voilà une belle *plume*. Un tour de *plumes*. Un beau bouquet de *plumes*, des *plumes* bien friſées. Les Precieuſes de Moliere diſent, un chapeau deſarmé de *plumes*.

PLUME, ſe dit auſſi du duvet qu'on tire de ce qui eſt ſur la gorge & l'eſtomach des oiſeaux. Un oreiller de *plumes*, un lit de *plume*. Il dort ſur la *plume*. Il eſt couché mollement ſur la *plume*. Les Anciens ne ſe couchoient point ſur des lits de *plume*. Nous apprenons de Pline ſeulement qu'on en faiſoit des oreillers. Encore aujourd'hui dans le Levant on ne couche point ſur la *plume*. BELON.

En Fauconnerie on fait difference entre les *plumes* des oiſeaux, & leurs *pennes*, comme il eſt remarqué dans le livre I. de la Venerie de Frederic II. Empereur. Car les *plumes* c'eſt ce qui couvre le corps de l'oiſeau, & qui lui ſert comme de vêtement ; mais les *pennes* ſont celles qui ont un tuyau, une eſpece de côte ou de nerf au milieu de pluſieurs grands poils, & qui ſert à ſoutenir l'oiſeau en l'air.

PLUME, ſe dit abſolument de ce qui ſert à écrire, qui ſe tire des aîles des oyes, de cygnes, des corbeaux, & de quelques autres oiſeaux. Un quarteron de *plumes* de bouts d'aîles. Les *plumes* des cygnes ſont plus groſſes & plus fermes. Les *plumes* qui viennent de Hollande ſont eſtimées les meilleures. Pour choiſir une bonne *plume* il faut que le tuyau en ſoit dur, long, gros & clair, & celle de l'aile gauche eſt la plus commode. Pour écrire

en menuë lettre on se sert des *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à sçavoir bien tenir la *plume*, à tailler bien sa *plume*, à bien tremper un tranche-*plume*. Nous avons vu à la Cour un Auteur qui se vantoit de tailler sa *plume* avec son épée. Bal. On dit, Tenir la *plume*, prendre la *plume*, mettre la *plume* à la main; pour dire, Ecrire, composer. Se vanger à coups de *plume*.

Mais t'attaquer à moi, qui t'a rendu si vain?
Toi qu'on ne vit jamais une plume *à la main.* Boil.

On appelle *plumes hollandées*, des *plumes* preparées à la maniere de Hollande, c'est-à-dire, dont on a passé le tuyau dans les cendres chaudes pour en ôter la graisse & l'humidité.

Plume, se dit figurément du stile & de la maniere d'écrire d'un Auteur, auquel sens il n'a point de plurier. Sans gêner ma *plume*; je la laisse au hazard courir sur le papier. Boil. Ma *plume* est une putain, mais ma vie est une Sainte. Mai. Cet homme a une excellente *plume*. Sa *plume* est bien dangereuse. La plupart de ceux qui se mêlent d'écrire, pleins d'admiration pour ce qui tombe de leur *plume*, n'ont point d'yeux pour voir les meprises qui leur échappent. Coste.

Hé quoy? quand Juvenal de sa mordante plume,
Faisoit couler des flots de fiel, & d'amertume. Boil.
Aussi bientôt verrez ma plume *en l'air*,
Suivre le vol de l'Auteur noble & rare, &c. Du Cer.

Plume, se dit figurément aussi de l'Auteur même. Ainsi on dit d'un Auteur qui écrit bien, que c'est une bonne *plume*, que c'est une *plume* éloquente, une des plus sçavantes *plumes* du siecle. Mais cela se dit plus d'un Auteur qui écrit en prose, que d'un Auteur qui écrit en vers. Paul Jove, Evêque de Nocere, declaroit bonnement, qu'il avoit une *plume* d'or, une *plume* d'argent, & une *plume* de fer pour les differens usages que ses interêts lui en faisoient faire, c'est-à-dire, pour ses amis, & pour ses ennemis. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il est le Greffier ou le Secretaire en quelque Assemblée. On dit aussi au Parquet, que c'est Mr. le Procureur General qui tient la *plume*, parce qu'il donne des conclusions par écrit, & les Avocats Generaux de vive voix. En general on dit des gens de robbe & des Ecclesiastiques, que ce sont gens de *plume*, par opposition à la Noblesse & aux gens d'épée. Un Financier peut être ruïné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume*.

On dit en Fauconnerie, Donner la *plume* à l'oiseau pour dire, lui donner une cure de *plume*.

Plume, en termes de Botanique, est une partie fort petite de la graine cachée dans les cavitez qui se trouvent dans ses lobes. Elle est presque de même couleur que la radicule, sur la base de laquelle elle est appuyée, & c'est elle qui forme dans la vegetation la tige ou le corps de la plante. La *plume* est la premiere partie qui paroît hors de la terre. La racine croît la premiere, & la *plume* ensuite.

Plume, se dit proverbialement en ces phrases. La belle *plume* fait le bel oiseau; pour dire, que les beaux habits servent bien à la mine. On dit qu'un homme est chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*; pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Passer la *plume* par le bec; pour dire, Frustrer quelcun d'un profit qu'on lui avoit fait esperer. Voyez l'origine de ce proverbe à Oison. On dit quand on a gagné de l'argent à quelcun au jeu, ou par quelque adresse, qu'on a eu de ses *plumes*, qu'il a laissé de ses *plumes*. On dit quand on est incertain de ce qu'on doit faire, qu'il faut jetter la *plume* au vent. On dit de celui qui est capable de differens emplois, qu'il est au poil & à la *plume*. On dit aussi des choses qu'on écrit par occasion, sans les avoir premeditées, Cela s'est trouvé au bout de ma *plume*. On dit aussi d'un Auteur qui derobe les pensées des autres, C'est la corneille d'Horace, qui est parée des *plumes* d'autrui. On dit d'un homme qui tire tout l'avantage d'une societé, que c'est la *plume* de l'aigle qui devore les autres. On dit encore, Cela est leger comme une *plume*, c'est une *plume*. On dit aussi, Qui mange l'oye du Roi, à cent ans de là en chie la *plume*. On dit figurément que la viande sent la *plume*; pour dire, que le Cuisinier ne s'est pas levé assez matin pour mettre le pot au feu.

PLUMÉE. s. f. Plein la plume d'encre. Quand on prend une trop grosse *plumée* d'encre, on est sujet à faire des pâtez.

Plumée. Terme d'Architecture. On dit, Faire une *plumée*, lorsqu'on dresse à la regle avec le marteau les bords du parement d'un pierre pour la degauchir.

PLUMELLE. s. f. Nom de fleur. Il y a la simple & la double; parmi la simple, celle qui est violette est la plus belle; & parmi la double l'incarnate est la plus estimée. Elle differe de la giroflée en ce qu'elle a les feuilles plus étroites & plus tranchées, elle veut pourtant en tout avoir la même culture. On l'appelle aussi Cornette. Morin.

PLUMER. v. act. Oter la plume d'un oiseau. On a envoyé ces perdrix en plume, il les faut *plumer*.

Plumer, signifie figurément, Attraper de l'argent, ou des nippes à quelcun. Quand des filous tiennent un Provincial, ils le *plument* bien. Un Courtisane *plume* bien le sot qui en est coëffé. La mere & la fille le *plument* maintenant. Abl. Il a été *plumé* par ses sujets. Bens. Un Procureur *plume* bien ses cliens.

On dit proverbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oye sans la faire crier; pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concussions, de donner des occasions de plaintes.

PLUMEROLLE. s. f. Nom d'une Tulippe qui est rouge mort & chamois. Mor.

PLUMEUX, euse. adj. Qui tient de la plume, qui est fait de plume. Un bel esprit du siecle a allongé le mot de plume, & en a fait *plumeux*. Ce mot est de M. Des Marets, mais le public ne l'a pas approuvé. Bou.

Dedale n'avoit pas de ses rames plumeuses,
Encore traversé les ondes écumeuses.

Mr. de Vaugelas se contente de ne point blâmer cette hardiesse à inventer un mot nouveau, sans l'approuver, & sans conseiller de l'imiter.

PLUMET. s. m. Cavalier qui porte des plumes; & particulierement il se dit de celui qui fait le fanfaron, à cause qu'il a une épée au côté, & des plumes sur le chapeau. Chaque ruë de Paris est feconde en *plumets* obligeans. P. Com.

Oüi, toûjours le plumet *aura la preference.* La Font.

Plumet, se dit aussi d'une simple plume d'autruche qui fait à peu près le tour du chapeau, & qui en couvre entierement le bord. Le *plumet* a succedé au bouquet de plume.

Plumet, est aussi le nom qu'on donne sur les ports à ceux qui portent le charbon sur la tête, le blé, ou le sel, &c. sous des Maîtres qui sont reçus en titre d'office en ces charges.

PLUMETÉ, en termes de Blason, signifie la même chose que *moucheté*, *decouppé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hermines. Voyez Decouppé.

PLUMETTE. s. f. Petite étoffe, quelquefois avec de la soye, mais plus ordinairement toute de laine.

PLUMITIF. s. m. Minute qu'un Greffier écrit à la hâte & en abregé, quand le Juge prononce à l'Audience. Il y a dans les Justices un Greffier en Chef qui signe les jugemens, & un autre qui tient le *plumitif*. Le Greffier au *plumitif* de la Grand Chambre du Parlement. Un Greffier au *plumitif*, est obligé de faire viser & signer son *plumitif*, ou sa feuille par le President, avant qu'il en delivre aucun Acte. On l'appelle dans les vieilles Coutumes *plumetis*.

metis. C'est un nom qu'on donnoit aussi autrefois à toutes les écritures qu'on fournissoit en Justice.

C'est une corruption de *primitif*. Dans le Chapitre de l'Eglise de Paris, on dit encore présentement *primitif*. Men.

PLUMOTAGE. f. m. Terme de raffinage du sucre. Il se dit d'une façon que l'on donne à la terre qui sert au raffinage, en la rafraichissant & la paitrissant sans l'ôter de dessus le sucre, & en y versant dessus une ou deux cueillerées de terre claire. C'est une mauvaise manœuvre. Labat.

PLUMOTER. v. n. Faire le plumotage. On fait perdre 6 a 7 livres de sucre sur chaque forme qu'on a plumotée. Labat.

PLURALITÉ. f. fem. Quantité discrete qui consiste en deux, ou en un plus grand nombre. La plus grande absurdité de la Religion Payenne étoit la *pluralité* des Dieux. Mr. de Fontenelle a fait un Traité de la *pluralité* des mondes. Mr. Huygens a pretendu prouver la possibilité de la *pluralité* des mondes dans son *Cosmotheoros*. Les Presidens sont obligez de prononcer suivant la *pluralité* des voix. La verité perdroit souvent sa cause, si elle se decidoit à la *pluraralité* des voix. Bay. La *pluralité* des Medecins tuë le malade. L'Eglise n'a jamais approuvé la *pluralité* des Benefices, quoiqu'elle l'ait tolerée. La modicité des Benefices a servi d'abord de pretexte à la *pluralité* des Benefices. Un Ecclesiastique ne pouvant subsister avec un seul Benefice, il fut permis d'en avoir plusieurs, & ce nombre dans la suite n'avoit plus de bornes. On voulut reprimer cet abus sous Alexandre III. Au Concile de Latran, il fut fait deffense de prendre plus d'un Benefice: & le Concile de Latran sous Innocent III. confirma le même reglement, & deffendit d'accepter deux Benefices à charge d'ames. Mais le même Canon permettant au Pape d'en dispenser en faveur des personnes distinguées, les dispenses furent si frequentes que la deffense devint inutile. Le Chancelier du Prat étoit Cardinal, Archevêque de Sens, Evêque d'Alby, de Valence, de Die & de Gap. Le Cardinal Colonne possedoit deux Archevêchez & neuf Evêchez. Le Concile de Trente a deffendu toute *pluralité* des Benefices, qui obligent à residence; l'Ordonnance de Blois a de même prohibé la *pluralité* des Benefices à charge d'ames, & qui engagent à residence. Pour les Benefices simples, il est permis de les accumuler, & on en laisse le jugement à la conscience de chacun. Il faut seulement une dispense du Pape. En Allemagne le Pape ne laisse pas d'accorder des dispenses de posseder plusieurs Evêchez ensemble, sous pretexte que les Princes Ecclesiastiques ont besoin de grands revenus pour se soutenir contre les Princes Protestans.

Du Latin *pluralitas*.

PLURIER. adj. qui n'est en usage qu'au masculin. L'Academie dit *Pluriel*, *elle*. Terme de Grammaire. C'est une inflexion particuliere des noms, & des verbes, quand on les applique à plusieurs choses, ou personnes. Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le singulier & le *plurier*; les Grecs & les Hebreux en ont trois, le singulier, le duel & le *plurier*. Je mets toûjours *pluriel* avec une *l*; quoyque tous les Grammairiens ayent toûjours écrit *plurier* avec une *r*. La raison sur laquelle je me fonde est, que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l* en la derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la même syllabe au François. Ce qui a trompé nos Grammairiens, c'est sans doute qu'on écrit *singulier* avec une *r*, & ils ont cru qu'il faloit écrire *plurier* tout de même: ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis* où il y a une *r* à la fin. Vau. Mr. de Vaugelas s'est trompé & dans sa decision & dans les raisons de sa decision. Il n'est point vrai que *pluriel* ait été fait de *pluralis*, & je croi que *plurier* est le meilleur. Je ne condamne pourtant point *pluriel*, & après la remarque de Mr. de Vaugelas il a été employé par plusieurs Ecrivains celebres. Men. L'usage s'est entierement declaré pour *pluriel*; & c'est ainsi qu'il faut parler & écrire. L'Acad.

Plurier, ou *pluriel* est aussi substantif masc. & alors il signifie, Nombre *plurier*, & se dit également des noms & des verbes. Comment ce nom a-t-il au *pluriel*? Nous avons beaucoup de substantifs qui n'ont point de *pluriel*: comme or, fiel, miel, foi, sang, &c. Il n'y a quelquefois rien de plus magnifique que les *pluriels*: car la multitude qu'ils renferment donne au discours plus de son, & d'emphase, sur tout dans les endroits ou il faut multiplier, amplifier, & exaggerer. Boil. La Poësie comme hyperbolique aime les *pluriers*. Men. C'est une chose inouie dans tout le langage de l'Ecriture, qu'un autre que Dieu ait parlé de lui-même en nombre *pluriel*; faisons: Dieu même dans l'Ecriture ne parle ainsi que deux ou trois fois. Boss.

PLUS. f. m. Terme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'espece. On lui a fait une demande de mille francs, sauf le *plus*.

Plus, est aussi un adverbe, qui a la force d'un substantif, quand il est joint avec *le* ou *la*. Virgile est le *plus* estimé d'entre les Poëtes. L'aimant est ce qu'il y a de *plus* merveilleux dans le monde. Ce qui est de *plus* surprenant, c'est que... Regn. Desm. Ceux qui, parloient avec *plus* d'emportement & *plus* de mepris contre la Cour de Rome, étoient les *plus* agréables à l'Assembblée. Fl. Le peché est ce qu'on doit craindre le *plus*. C'est dans les emportemens de l'amour que la Nature est la *plus* à plaindre. Let. d'Abelard. On ne sçait ce qu'on admire le *plus* en lui, ou cette noble indifference... ou cette penetration. Coste. On l'employe aussi absolument. Cela est *plus* beau, *plus* honnête, *plus* utile.

Plus, se dit aussi fort communément en Algebre, & en est un principal fondement. Il se marque ainsi: $4 + 6 = 10$. quatre avec six sont égaux à dix.

Plus, s'employe quelquefois avec la negative, sans qu'il tienne lieu de comparatif, & fait le même effet que *pas*. Il n'y a *plus* de justice en ce monde. Il n'y a *plus* de bonne foi parmi les hommes. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œil. Il ne faut *plus* rien esperer de ce malade, il n'a *plus* de vie que pour deux jours.

Plus, se dit aussi dans les comptes, dans les inventaires, dans les memoires de parties, ou de frais, dont on fait plusieurs articles, & signifie, En outre, davantage, item. *Plus* la somme de.... Il sert aussi de transition dans le discours, Qui *plus* est.

On dit aussi, *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faisons, *plus* on nous en demande. *Plus* on se hâte, & moins avance-t-on. Il faut reprendre la chose de *plus* haut.

Plus, se dit avec plusieurs particules. C'est au *plus*, tout au *plus*. Si cela coute un écu, c'est pour le *plus*. La riviere croît de *plus* en *plus*. Je vous dis de *plus*, outre *plus*, Pour du courage, il en a tant & *plus*. Au *surplus*, &c. De *plus* en *plus*. On dit aussi, Peu *plus*, peu moins. Ni *plus*, ni moins. Tant *plus*, tant moins. Tant *plus* vous jouëz, tant moins vous étudiez. Il est plus élegant de dire, *Plus* vous jouëz, & moins vous étudiez. Le *tant* est là superflu, & on ne s'en sert *plus*. L'Acad. D'autant *plus*, d'autant moins. Tout au *plus*, tout au moins.

Qui *plus*, qui moins. Façon de parler; pour dire, les uns *plus*, les autres moins. L'Acad.

Sans *plus*. Autre façon de parler adverbiale, qui se construit avec le verbe à l'Infinitif. *Sans plus* differer. Il s'employe aussi absolument. Je jouë dix pistoles, sans *plus*.

La *plus-part*, espece d'adjectif & de substantif tout ensemble, qui signifie, Le plus grand nombre, la plus grande

grande partie. Il est établi par l'usage que l'on dit, la *plus-part* des hommes *disent*, *sont*, &c. quoyque cette construction soit directement contre les loix de la Grammaire, qui veut que le nominatif regisse le verbe, au lieu que dans cette phrase, c'est le genitif qui le regit. On pourroit dire que la *plus-part* tout seul regissant le plurier, comme quand on dit, la *plus-part* sont scrupule, c'est aussi le nominatif qui regit le verbe dans la phrase, la *plus-part* des hommes *font* scrupule: mais il est aisé de voir que c'est le genitif par d'autres exemples: car on dit, la *plus-part* du monde est d'accord, & en ce cas le verbe qui est au singulier est regi par le genitif *du monde*. Ainsi la *plus-part* demande un plurier après lui, à moins qu'il n'ait après lui un genitif singulier, lequel regit le verbe. L'Acad. La *plus-part* du monde *est* également facile à recevoir des impressions, & negligent à s'en éclaircir. Nic. La *plus grande part* veut le singulier; la *plus grande part* se laisse emporter au torrent.

PLUSIEURS. adj. pluriel de tout genre. En grand nombre, en quantité. *Plusieurs* gens sont d'avis. Cet orage a duré *plusieurs* jours. Je me suis souvenu *plusieurs* fois. Cette maison appartient à *plusieurs*.

Quelques-uns le derivent de *plures* & de *seniores* joints ensemble, comme *plus* & *Sieurs*. Il vient de *pluriores*. Men.

PLUSTOST, ou PLUTOT. adv. de preference. Il faut *plutôt* mourir que de renier sa foi. Il est *plutôt* jour en été qu'en hiver. Il doit revenir au *plutôt*, & dans peu. On mange *plutôt* d'une perdrix que d'une éclanche. Observez que *plutôt que*, demande la preposition *de* après lui; *Plutôt que de* faire cette lâcheté il se presenta au supplice. Cela est plus regulier que d'omettre le *de*. Mrs. de l'Ac.

PLUTON. s. m. Divinité infernale que les Payens croioient presider aux enfers. C'étoit l'un des enfans de Saturne. Comme il eut en partage les parties Occidentales du monde, on feignit que son Royaume étoit au païs des Ombres: & parceque la plupart des mines étoient en ce païs-là, on feignit aussi qu'il étoit le Dieu des Richesses. C'est ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelcun à *Pluton*; c'est-à-dire, le faire mourir.

PLUTUS. s. m. Dieu des richesses.

PLUVIAL. s. m. Grande chappe que portent la Chantre, & le Sous-Chantre à la Messe, & à Vêpres, & l'Officiant quand il encense. Il entoure toute la personne, & est attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'étoit la chappe, ou manteau que les Ecclesiastiques, & sur tout les Religieux, portoient à la campagne pour se deffendre de la pluye. En Latin *pallium pluviale*, *pluvialis lacerna apud veteres*.

PLUVIALE. adj. f. qui se dit en ces phrases. Les citernes se font d'eaux *pluviales*. Les saillies qui se font au bas des couvertures appellées *suggrondes*, se font pour empêcher que les murs ne soient endommagez par les eaux *pluviales*.

PLUVIER. s. m. Oiseau brun, marqueté de jaune, ayant le bec rond, noir & court. Il est de la grosseur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il est appellé *pluvialis*, parcequ'il se prend mieux en tems de pluie.

PLUVIEUX, euse. adj. Qui amene la pluie, qui est sujet à la pluie; qui est abondant en pluie. L'automne est une saison *pluvieuse*. Orion est une Constellation *pluvieuse*. On a eu cette année un hiver bien *pluvieux*. Voilà un tems *pluvieux*, chargé de nuages.

PLUVIUS. s. m. Terme d'Antiquaire. Surnom de Jupiter dont on se sert en notre Langue. Auteur de la pluye, qui envoye la pluye. Jupiter *pluvius*.

P N E.

PNEUMATIQUE. adj. Terme de Mechaniques, qui se dit des machines qui se remuënt, & agissent par la modification, ou compression de l'air, ou du vent. Un jeu d'orgues est une machine *pneumatique*. Heron a fait un Traité des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fontaines jaillissantes, &c. La machine *pneumatique*, est une des plus belles inventions du 17. siecle. L'invention en est duë à Otton Guerik, Magistrat de Magdebourg. M. Boyle & M. Papin, s'en sont servis pour une infinité d'experiences très curieuses. Quelques-uns même l'appellent la machine de Boyle, à cause que c'est par les nombreuses experiences de ce Seigneur qu'elle est devenuë si fameuse.

Ce mot vient du Grec, *pneuma*, qui signifie *souffle*.

PNEUMATOLOGIE. s. f. Terme Dogmatique. On appelle *Pneumatologie*, cette partie de la Metaphysique qui traite des Esprits, ou Etres Spirituels. Voyez Metaphysique.

Ce mot est Grec, de *pneuma*, *esprit*, & *logos*, *discours*.

PNEUMONIQUE. s. m. & adj. Medicament propre pour les maladies du poumon. Le tussilage, l'hyssope, le lierre terrestre, le pied de chat, sont des remedes *pneumoniques*.

Ce mot vient du Grec *pneumoon*, *poumon*.

P N I.

PNIGITE. adj. Terre argilleuse & glutineuse des Anciens, qu'on retiroit en morceaux assez gros, de couleur presque semblable à la Terre Eretrienne, fort froide au toucher, s'attachant à la Langue, & s'y tenant suspenduë. La Terre *pnigite* est propre pour resserrer, & pour arrêter le sang.

P O A.

POACRE. Voyez Pouacre.

POALLIER. s. masc. Terme de Fondeur. C'est une grosse piece de cuivre, dans laquelle porte le tourillon du sommier de cloche qui la tient en l'air suspenduë; & de là on a appellé par extension ou figurément *poallier*, le clocher d'une Eglise. On a aussi appellé autrefois *poallier*, la liste ou l'inventaire de tous les clochers de France, comme temoigne le Pere Monet: & c'est de là qu'est venu par corruption le mot de *Pouillié* des Benefices, selon plusieurs.

P O C.

POCHE. subst. fem. Sac de Meunier où il met un septier de grain, de farine. Quand le Meunier va chasser, il porte ses *poches*. On louë des *poches* à la Greve pour transporter les grains.

De *pasceolus* diminutif de *pasceus*, qui vient du Grec *peskos*, qui signifie une peau; selon Festus. Huet. Il vient du Latin barbare, *punga*, qui se trouve en cette signification dans un grand nombre d'endroits produits par M. du Cange. Le mot de *punga* a été fait du Saxon *punx*, qui signifie la même chose. Men.

Poche, se dit aussi de la partie des habits faite en petit sac, qui sert à mettre ce qu'on veut porter sur soi. Il y a des *poches* aux justaucorps, aux haut de chausses des hommes, & aux juppes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un pistolet de *poche*. J'ai dequoy le convaincre dans ma *poche*. On dit d'un faineant & d'un innocent, qu'il est oisif, qu'il a les mains dans ses *poches*.

Poche,

Poche, se dit aussi des faux plis que font les habits mal-taillez, & principalement lorsque les faux plis sont gros. Ce justaucorps est mal couppé, mal cousu, il fait des *poches* en cet endroit.

Poche, en termes de Chasse, se dit des filets faits en forme d'un sac, ou d'une bourse, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiseaux.

Poche, est aussi un petit violon que le Maîtres à danser portent dans leur *poche*, quand ils vont montrer en ville.

Poche de navette. C'est la partie creuse qui est au milieu de la navette.

Poche, est aussi un sac de meunier, qui contient un sac de grain ou de farine.

Poche, signifie aussi le jabot des oiseaux, qui est une peau au dessous du cou où se reçoit leur mangeaille, qui de là tombe dans le gesier pour être digerée. La premiere chose qu'on tire en habillant les volailles est la *poche*.

Poche, se dit aussi des arrondissemens que les Maitres à écrire font au bout de certaines lettres. Cette *poche* est bien arrondie.

Poche, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point acheter chat en *poche*; c'est-à-dire, dans un sac, sans voir ce qu'on achete. On dit aussi, qu'on tient une affaire dans sa *poche*; pour dire, qu'on est bien assûré du succès. On dit aussi d'un couppeur de bourses, qu'il jouë de la *poche*; pour dire, qu'il fouille dans la *pochette*, par allusion au petit violon.

POCHER. v. act. Crever les yeux. Nicot dit, que ce mot vient de *poulcer*, comme si on les crevoit avec le poulce. On dit, Il lui a *poché* les yeux au beurre noir; pour dire, Il lui a donné quelque coup dont la meurtrissûre paroît encore.

Menage le derive de *pungere*.

Pocher, se dit aussi de la cuisson des œufs qu'on fait sans les brouiller, sans en crever le jaune. Des œufs *pochez* à l'eau, au beurre noir, frits dans la poële.

Pocher. Terme de Maître à écrire. C'est, Faire une poche à une lettre; faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre. *Pocher* la queuë d'un *g*. Il se dit aussi d'une écriture trop chargée d'encre, & brouillée, où l'on fait des pâtez. Cette panse d'*a* est *pochée*. Cet *e* est *poché*. On ne sçauroit lire cet Exploit, parcequ'il est *poché*. Le papier qui boit, qui n'est pas bien collé, est sujet à *pocher*.

Poché, ée. part. pass. & adj.

POCHETER. v. act. Porter, serrer pour quelque tems dans sa poche. Il ne se dit gueres que de certaines choses bonnes à manger. *Pocheter* des confitures seches. *Pocheter* des olives, des truffles, des marons, &c. Il est est aussi quelquefois neutre. Je veux laisser *pocheter* longtems ces olives, ces truffles, &c.

Pocheté, ée. part. adj. J'aime bien les marons *pochetez*, les olives *pochetées*.

POCHETTE. s. f. dans le sens de poche que l'on met aux habits des hommes & des femmes, n'est pas fort usité.

Pochette, est aussi un diminutif de poche dans le sens de filet. Tendre des *pochettes*.

POCHETTIER. s. m. Celui qui taille & fait des poches. Il ne se dit proprement que de l'Artisan qui en fait de cuir. Les Maitres Boursiers de la ville de Paris prennent la qualité de *Boursiers, Colletiers, Pochetiers*, &c.

POCRIN. s. m. C'est un nom de mepris, qu'on donne particulierement aux Nantois à cause de leur mesquinerie. Cela n'est pas pour un *Pocrin*, comme vous. Labat.

PODAGRE. s. masc. Terme de Medecine. Celui qui a la goutte aux pieds. On le dit par extension d'un fluxionaire, de celui qui a de la peine à marcher, ou à se remuer.

Podagre, se dit aussi de la goute qui attaque les pieds.

Ce mot vient du Grec *poûs, pied*, & de *agra, capture*, comme si on disoit capture des pieds.

podagre de Lin. Voyez Cuscute. Plante qui étant entortillée au pied du lin, l'empêche de croître.

PODESTAT. En Italien *Podestà*. subst. masc. Magistrat; Officier de Justice & de Police dans une ville libre.

Ce mot est Italien, & se dit specialement des Magistrats de Gennes, & de Venise, dont la fonction est d'administrer la Justice. Cette charge repond à celle de Preteur à Rome. Il y a appel de leurs sentences aux Auditeurs nouveaux, ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a aussi quelques villes en Provence comme Arles, où ce nom a été transporté. Sa fonction est d'ordinaire annale.

PODOMETRE, ou *Compte-pas*. Instrument de Mechanique fait en forme de montre, composé de plusieurs rouës dentelées qui entrent l'une dans l'autre, & qui sont dans un même plan, lesquelles par le moyen d'une chaîne ou courroye attachée au pied d'un homme, ou à la rouë d'un carrosse, avancent d'un cran à chaque pas, ou tour de rouë que font ou l'homme, ou le carrosse. Le nombre en est marqué sur le bord de chacune de ces rouës dentelées: & ainsi on peut sçavoir combien on a fait de pas, & mesurer exactement un chemin, & les distances qu'on veut. Voyez Pedometre.

P O E.

POELE, POELON. Voyez Poesle, Poeslon.

POEME. s. masc. Ouvrage, composition en vers d'une juste longueur. Les vrais *Poëmes* sont les *Poëmes* Epiques, & Dramatiques, & les *Poëmes* Heroïques, qui decrivent une, ou plusieurs actions d'un Heros. Le *Poëme* Epique est l'ouvrage le plus accompli de l'esprit humain. Le P. Rap. On peut pousser le sublime plus loin en vers qu'en prose: un *Poëme* admet des pensées hardies qui ne conviennent pas à une piece d'éloquence. Bou. Les vers Lyriques, les Sonnets, les Epigrammes, & les Chansons ne meritent le nom de *Poëme* que fort abusivement.

POESIE. s. fem. est l'art de versifier, de faire des Poëmes; de faire des compositions, ou des descriptions en vers. La *Poësie* est une peinture parlante. La *Poësie* est l'Art, qui par le discours en vers imite la nature avec choix, & avec un dessein sensible de donner certaines idées, ou d'exciter certains sentimens. La Motte. Parmi les Chinois, comme parmi les Grecs, la plus ancienne maniere d'instruire les peuples étoit par la *Poësie* & par la Musique. La Loub. La *Poësie* est le seul art que les Hebreux ayent un peu cultivé. Le Cl. La *Poësie* est un art folâtre, & badin, plein de subtilité & d'artifice. Mont. Comme le but de la *Poësie* est de plaire, tout y doit être fleuri & agréable. Le P. R. L'élevation où l'on avoit porté la *Poësie* autrefois la rendoit inaccessible aux ignorans: aujourd'hui elle est meprisée parcequ'elle est rampante. G. G. La *Poësie* demande un genie particulier qui ne s'accommode pas trop avec le bon sens: tantôt c'est le langage des Dieux, tantôt celui d'un fou: rarement celui d'un honnête homme. St. Ev. La *Poësie* en delassant l'esprit, charme les chagrins de l'ame par son harmonie, & par les graces de ses expressions. Le P. R. La *Poësie* doit être libre sans effronterie, ornée sans affectation, & parler le langage des Dieux, sans dire des extravagances. St. Ev. Pour exceller dans la *Poësie*, il ne suffit pas d'avoir de l'esprit: il faut être né Poëte,

ète, & avoir ce naturel qui ne depend ni de l'art ni de l'étude, & qui tient quelque chose de l'inspiration. Bou. Le principal avantage de la *Poësie* consiste à nous depeindre vivement les choses qui nous interessent, & à saisir avec force le cœur qui prend plaisir à être remué. Font. Nous voulons jusques dans les inventions mêmes de la *Poësie* quelque chose de réel, ou de vraisemblable; l'esprit François ne se repaît point de pures chimeres. Bou. On accuse la *Poësie* d'avoir infecté les mœurs, & gâté les esprits, ensorte que la verité paroît insipide, en comparaison des fictions dont la *Poësie* se nourrit. Baill. Le systême de la *Poësie* est de soi fabuleux, & tout Payen. Bou. La *Poësie* qui éleve les choses purement naturelles au dessus de la nature par la sublimité des pensées, & la magnificence du discours, se peut appeller le langage des Dieux. St.Ev. J'ai éprouvé, comme le dit Montagne, que les grands connoisseurs en *Poësie* sont plus rares que les grands Poëtes. Huet. La *Poësie* des Hebreux ne consiste pas en vers mesurez par des pieds composez de syllabes longues & breves; mais plutôt en vers rimez, tels que sont ceux des Arabes & des Nations de l'Occident. Voyez l'*Essai sur la Poësie des Hebreux* par Mr. le Clerc. Bib. Univ. T. IX. La *Poësie* des Siamois consiste comme la nôtre & comme celle dont on se sert aujourd'hui par toute la terre connuë, dans le nombre des syllabes & dans la rime. la Loub.

La *Poesie rimée* est très-ancienne dans la Langue Françoise. On voit encore des vers rimez du regne de Philippe I. dans l'onzieme siecle. Mais à proprement parler la *Poësie* Françoise ne commença que vers le temps de Louïs VII. & de Philippe Auguste. On observe que de son temps on faisoit une longue suite de vers en mêmes rimes, & même terminaison. Pierre Abelard fut un des premiers qui mit en rimes Françoises ses amours avec Heloïse. Elles furent mises en musique, & chantées de son temps. Ensuite la vie d'Alexandre fut traduite de Latin en François par Lambert Licors, & parachevée par Alexandre de Paris, qui a donné le nom aux vers Alexandrins. Le Roman de la Rose qui fut commencé par Guillaume de Lorry, & achevé 40. ans après par Jean Clopinel de Mehun; la Bible-Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Pastorales, & Virelays, commencerent d'avoir cours vers le regne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froissart de Valenciennes vers l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges, qui florissoit sous le regne de Louïs XII. fut celui qui commença à mettre la *Poësie* en vogue, & qui a écrit un livre de l'Illustration des Gaules. Octavien de S. Gelais, dans le 15. siecle, commença à decrasser un peu la *Poësie* Françoise. Elle fit les plus grands progrès sous François I. & Henri II. Malherbe, Corneille, Racine, Boileau, & Rousseau, l'ont portée au point de perfection où elle est maintenant. La *Poesie* a été autrefois nommée en France, *la science gaye*. Voyez le Traité de la *Poesie* Françoise par le P. de Morgues.

Poësies, au pluriel, signifie, Ouvrages en *Poesie*; mais il ne se dit proprement que des ouvrages des Modernes. On dit, les Oeuvres de Virgile, d'Ovide, &c. & non pas, les *Poësies* de Virgile, d'Ovide, &c. Refl. On a fait differens Recueils de *Poesies*. Les *Poësies* de Malherbe, de Racan.

POESLE, ou POELE. s. f. autrefois on disoit *Paesle*. Ustencile de cuisine qui sert à cuire & à frire. La *poele* à frire est de fer, garnie d'un long manche, où on frit du poisson, de la viande, des œufs, des artichauds, &c. Une *poële* à confitures est un chauderon plat & à deux anses, qu'on met sur un fourneau pour faire des confitures, des dragées. Les Artisans ont aussi des *poëles* pour fondre le plomb, & pour recuire leurs ouvrages, comme les Plombiers, Vitriers, Monnoyeurs, &c.

Ce mot vient du Latin *patella, à patendo, quasi patula*. Men.

On dit proverbialement, qu'on est tombé de la *poële* en la braise; pour dire, d'un petit mal en un pire. On dit aussi, qu'il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queuë de la *poële*; pour dire, qu'il est plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la controller.

Poesle. s. masc. est un fourneau de fer, ou de poterie, bien fermé, à la reserve d'un trou par où s'exhale la fumée, lequel étant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. Les *poëles* sont de grand usage dans les païs froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poëles* magnifiques.

De *pisellum*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse Latinité. Men.

Poesle, se dit quelquefois de la chambre toute entiere où il y a un poële pour l'échauffer. Dans les sucreries il y a des *poëles* pour secher le sucre. Dans les étuves il y a des *poëles* au-dessous pour les chauffer. Les Anciens les appelloient *hypocaustes*. On dit quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'est un *poële*.

Formoit un poëlc *ardent au milieu de l'été*. Boil.

POESLON, ou POELON. s. m. Terme diminutif de *poële*. On fait la bouillie des enfans dans un *poëlon*.

Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poële* ou *petite pelle*.

POESLONNE'E. s. f. Plein un poëlon. Une *poëlonnée* de bouillie.

POESTE. s. f. Vieux mot. Puissance.

POET, ou POEDE. s. m. Gros poids dont on se sert en Moscovie, particulierement à Archangel. Il pese 40. livres du pays qui reviennent environ à 33. livres de Paris.

POETE. s. m. Celui qui fait des ouvrages en vers. On fait *Poëte* de deux ou de trois syllabes en vers: mais plus ordinairement de trois. Pour être *Poëte*, ce n'est pas assez de faire des vers; il faut encore inventer, & être fertile en fictions. Les *Poëtes* preferent la fable, quand elle est agreable, à la verité, quand elle est seche & sterile. Oe. M. Les *Poëtes* aiment les descriptions pompeuses, & à donner du merveilleux à tout. Bay. C'est la fiction, & l'exaggeration qui fait les *Poëtes*. Bail. Il n'est pas juste de resserrer les *Poëtes* dans les bornes de la raison étroite, & rigoureuse, on leur permet bien des licences. Oe. M. Pour être bon *Poëte* il faut du feu pour s'emporter quand il faut, & du phlegme pour sçavoir arrêter ses emportemens. Le P. Rap. Le P. Besnier a dit du fameux Goudouli, que la Nature l'avoit fait *Poëte* en depit de l'art. Moyse le premier des Historiens, est aussi le premier des *Poëtes*. Oe. M. Les Theologiens se sont souvent dechainez contre la lecture des *Poëtes*, parcequ'elle gâte l'esprit, & le remplit d'idées profanes, & mondaines. Le Fevre. Il est plus aisé d'être *Poëte* galand que *Poëte* devot, parceque la pieté n'est pas trop susceptible d'ornemens. Bail. Je ne suis plus amoureux qu'en *Poëte*. Mol. Un sot *Poëte* est partout detesté. Scar. On tient le metier de *Poëte* un metier de faineant. Gom. En vain

Tu veux de l'art des vers atteindre la hauteur,
Si le Ciel en naissant ne t'a formé Poëte. Boil.

Les Poëtes *sont insolens;*
Et souvent les plus miserables
Se trouvent les plus intraitables. Du Cer.

Un Poëte *à la Cour fut jadis à la mode;*
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode. Boil.
Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte *vulgaire.* Boil.

Homere & Virgile ont été de fameux *Poëtes* Epiques; Sophocle, Corneille, Racine, de celebres *Poëtes* Dramatiques; Terence & Moliere de bons *Poëtes* Comiques; Hora-

Horace, Malherbe, Rousseau, La Motte, de grands *Poëtes* Lyriques. Regnier & Boileau ont presqu'été les seuls *Poëtes* Satiriques qui ayent eu du succès, & de la reputation. Les Espagnols appellent Gongora le *Prince de leurs Poëtes*. Mr. Spanheim pretend que les *Poëtes* Arabes sont plus *Poëtes* que ceux des autres peuples, & qu'il y a plus de vers chez les Arabes, que chez tous les autres nations ensemble. Les *Poëtes* ont été les premiers Theologiens du Paganisme. Les Grecs, & les Romains les appelloient *Prophetes*. Le mot Grec signifie *Faiseur*: c'est pourquoi on les appelloit autrefois Faiseurs. Pasq. Quand on dit que quelcun a lu les *Poëtes*, qu'il entend les *Poëtes*, on entend toûjours parler des anciens *Poëtes* Grecs ou Latins. Par une loi de l'Empereur Philippe inserée dans le Code L. 10. T. 52. les *Poëtes* sont exclus des immunitez accordées aux autres Professeurs des Sciences.

Poëte, se dit quelquefois odieusement de ces malheureux porteurs de rogatons en vers, qui font deshonneur au Parnasse. St. Amant a fait la description du *Poëte crotté*. Il y a des *Poëtes* bourrus, dechirez, extravagans, qui ont donné occasion au peuple de dire que les *Poëtes* sont fous.

POETEREAU. s. m. Petit Poëte, mechant Poëte.

POETIQUE. adj. m. & fem. Qui appartient à la Poësie. Cet homme a le genie *poëtique*, le stile *poëtique*. Il y a des mots & des phrases purement *poëtiques*, dont on ne se sert point en prose. La langue Françoise a fort peu de mots *poëtiques*: & le langage de nos Poëtes n'est pas comme celui des autres Poëtes, fort different du commun langage. Nos Muses bien loin d'être libres & emportées, sont si sages & si retenues, qu'elles ne se permettent aucun excès. Elles n'ont garde de s'abandonner à cette fureur *poëtique*, qui toute divine qu'elle est, fait dire aux autres assez souvent bien des folies. Ne seroit-ce point à cause de cela que les Poëtes Epiques ne reüssissent pas tant en notre langue; car comme ces sortes d'ouvrages demandent beaucoup de feu & d'enthousiasme, & beaucoup d'expressions *poëtiques* fort élevées au dessus de la prose, il se peut bien faire que le genie de la Langue Françoise ne s'accordant point avec tout cela, nos plus excellens Poëtes, ne peuvent parvenir, en ce genre de Poësie, à la perfection où les Grecs & les Latins sont parvenus. Bou. Tout est *poëtique* dans Lucain: non pas *poëtique* par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole: mais par la noblesse hardie du langage, & par l'élevation du discours. St. Ev. La hardiesse *poëtique* doit avoir ses bornes. Bou. Le genie *poëtique* est un don de la Nature, & non pas un effet de l'étude, & de l'art. Dac. Il ne faut pas se laisser emporter à l'enthousiasme *poëtique*. Ob. M. La fureur *poëtique* est un certain enthousiasme necessaire pour bien reüssir en Poësie. On appelle, Licences *poëtiques*, les libertez que les Poëtes se donnent dans leurs vers contre les regles ordinaires de la versification.

Poëtique. s. f. Art qui enseigne à bien conduire, à bien disposer des ouvrages de Poësie. L'art *poëtique* est le chef d'œuvre d'Horace. P. Tart. Aristote a fait une *Poëtique* que l'on admire: le commentaire de Mr. Dacier sur cette *Poëtique* est l'un de ses meilleurs ouvrages. Horace, Castelvetro, Vossius, Piccolomini, Scaliger, ont fait aussi des *Poëtiques* en Latin, & en Italien. La Menardiere, Hedelin, & Despreaux, en ont écrit en François. Le premier qui a écrit de l'Art *poëtique* François est un nommé Thomas Sibilet, où il donne les regles de toutes les Poësies qui étoient en usage du temps de Henri II. Ce livre est imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. sans nom d'Auteur.

Poëtique, se dit aussi du genie poëtique.

Et nous prêter un peu de ce goût fin,
Qui fait par tout priser leur poëtique. Du Cer.

POETIQUEMENT. adv. D'une maniere poëtique. Un tel mot ne s'employe que *poëtiquement*. Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poëtiquement*, c'est-à-dire, comme les Poëtes ridicules. Diner *poëtiquement*; c'est-à-dire, en fiction.

POETISER. v. n. Versifier. Il ne se dit guere que par raillerie. Au lieu de songer à ses affaires, il ne fait que *poëtiser*.

P O G.

POGE, ou POUGE. Terme de commandement dont les Levantins se servent sur mer, & qui signifie *Arrive tout*. L'Officier prononce ce mot, quand il veut que le Timonnier pousse la barre sous le vent, comme si on vouloit faire vent arriere.

P O I.

POI. s. m. Oiseau de proye qui se trouve au pays des Noirs. Il a les griffes crochuës, & se tient au bord de la mer pour prendre des écrevices.

POIDS. subst. masc. Pesanteur, gravité, ou qualité qui est en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de force, ou de vitesse, selon leur plus ou moins de densité, ou du milieu par où ils passent. Dieu a créé toutes choses en nombre, *poids*, & mesure. La plume a son *poids*, aussi-bien que le plomb. Le *poids* d'un fardeau. Un fardeau de grand *poids*. Le *crocus metallorum* fait une très-grande quantité de vin émetique, sans perte quoique ce soit de son *poids*. Il en est de même du mercure. Boyle. Si on pesoit les hommes, & si on les estimoit au *poids*, un Allemand vaudroit deux Romains. Bal. On n'est pas tenu de recevoir de l'argent, s'il n'est du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les choses sont en équilibre, quand elles sont de même *poids*. Le plus sûr est de vendre toutes choses au *poids*, de faire bon *poids*, c'est-à-dire, trebuchant.

Ce mot vient de *pondus*, ou de *pensa*, ou de *pensum*, qu'on a dit en la basse Latinité. *Pensum Palatii, le poids du Roi. Pensa auri, une livre d'or.*

Poids, se dit aussi de l'instrument qui mesure cette pesanteur, & qui fait connoître en quelle proportion elle est dans un corps à l'égard d'un autre: telle est la balance, le trebuchet, auxquels tous les autres ont rapport. On les appelle autrement crochet & peson.

Poids, se dit aussi du lieu public où l'on fait peser dans les Villes marchandes. Il y a un *poids* du Roi, une balance publique où l'on va peser les marchandises. Amsterdam a ses *poids* publics: les droits qui s'y payent sont un des revenus de cette ville. En France le *poids* étalon se garde sous plusieurs clefs dans le cabinet de la Cour des Monnoyes.

Poids, se dit aussi de ces morceaux de fer, de cuivre, de plomb, reglez & étalonnez qui servent à la mesure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut sçavoir la pesanteur est dans l'autre. Ce n'est pas assez d'avoir les balances, il faut avoir aussi les *poids*. Ces *poids* ont été marquez & étalonnez au Grefe. Il y a des *poids* depuis une livre jusqu'à cent, qu'on appelle le *quintal*. Les *poids* sont differens suivant les lieux & les temps. Ils sont non seulement differens dans les païs étrangers, mais encore en chaque ville de France, desorte qu'on n'en peut faire l'expression precise, sans une reduction par voye d'Arithmetique sur la Table ci-jointe. A Lyon le *poids* de ville pese 14. onces, & le *poids* de la soye est de 15. onces. A Roüen le *poids* de Vicomté est different du *poids* de marc de quatre livres sur cent. A Londres & dans toute l'Angleterre & l'Irlande il y a deux *poids*; l'un qu'on appelle *poids* de Troye, qui est leger, & l'autre Avoir du *poids*, qui est plus pesant, étant de 16. onces à la livre. Palemon & Priscien sont des Auteurs qui ont écrit sur les *poids*, les mesures, & les monnoyes.

Le poids de marc, est celui qui est le plus generalement usité parmi les Marchands. On s'en sert aussi à peser les choses precieuses, ou en petit volume. Le *poids de marc* se dit generalement de tous les poids qui servent à peser avec les balances ordinaires qui ont deux bras, par opposition au *peson de la Romaine*.

La livre de Paris vaut deux marcs, ou 16. onces. L'once a 8. gros, 16. estelins, 24. deniers, 41. oboles, 82. felins, & 576. grains. On dit aussi, Le *poids* de l'écu d'or, qui est un gros, de la pistole, du quart d'écu, &c,

Poids de table, est un *poids* dont on se sert en Provence & en Languedoc: les 16. onces *poids de table* ne sont gueres que 13. onces, ou 13. onces & demie, *poids* de marc.

Table du rapport des *poids* de Paris & d'Amsterdam avec ceux des principales Villes Marchandes de l'Europe.

100 l. pesant de Paris valent
108 l. d'Alicante.
100 l. d'Amsterdam.
105 l. d'Anvers.
120 l. d'Archangel, ou 3. Poedes.
105 l. d'Arschot.
120 l. d'Avignon.
98 l. de Bâle en Suisse.
100 l. de Bayonne en France.
169 l. de Bergame.
97 l. de Bergopsom.
95½ l. de Bergue en Norwegue.
111 l. de Berne.
100 l. de Bezançon.
100 l. de Bilbao.
105 l. de Boisleduc.
151 l. de Bologne.
100 l. de Bordeaux.
104 l. de Bourg en Bresse.
103 l. de Bremen.
125 l. de Breslauw.
105 l. de Bruges.
105 l. de Bruxelles.
106 l. de Cadix.
105 l. de Cologne.
125 l. de Coningsbergen.
107½ l. de Copenhague.
87 Rotes de Constantinople.
113½ l. de Dantzik.
100 l. de Dort ou Dordrecht.
97 l. de Dublin.
97 l. d'Edimbourg.
143 l. de Florence.
98 l. de Francfort sur le Mein.
105 l. de Gand.
89 l. de Geneve.
163 l. de Genes poids de Caisse.
102 l. de Hambourg.
100 l. de la Rochelle.
106 l. de Leyden.
105 l. de Leipsic.
105½ l. de Liege.
114 l. de Lille.
116 l. de Lion, poids de Ville.
106½ l. de Lisbonne.
143 l. de Livourne.
109 l. de Londres, du grand Quintal de 112. l.
105 l. de Louvain.
105 l. de Lubeck.
141½ l. de Luques, poids leger.
114 l. de Madrid.
105 l. de Malines.
123½ l. de Marseille.
154 l. de Messine, poids leger.
168 l. de Milan.
120 l. de Montpellier.
125 Bercheroots de Moscou.
106 l. de Nancy.
100 l. de Nantes.
169 l. de Naples.
98 l. de Nuremberg.
112½ l. de Revel.
109 l. de Riga.
146 l. de Rome.
100 l. de Rotterdam.
96½ l. de Rouen, poids de Vicomté.
100 l. de Saint Malo.
100 l. de Saint Sebastien.
158½ l. de Sarragosse.
106 l. de Seville.
114 l. de Smirne.
110 l. de Stetin.
81 l. de Stokholm.
118 l. de Toulouse & haut-Languedoc.
151 l. de Turin en Piemont.
158½ l. de Valence.
182 l. de Venise, poids subtil.

Le plus petit *poids* de la Medecine est un grain: ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, mediocrement gros, & qui n'est pas trop sec. Douze de ces grains font une obole, ou demi-scrupule. Le scrupule est composé de deux oboles ou 24. grains; la drachme de 3. scrupules, ou 72. grains; l'once de 8. drachmes; & la livre medicinale de 12. onces, qui ont chacun leurs notes, & caracteres particuliers en Medecine.

Le *poids* en Espagne est une monnoye de compte fort ordinaire. Dix mille *poids* d'Espagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peso*.

Le *poids* du Sanctuaire étoit un *poids* celebre chez les Juifs, que quelques-uns ont pretendu être different du *poids* de Roi ou profane: mais il n'étoit different, qu'en ce que celui du Sanctuaire étoit ainsi nommé, parcequ'il étoit sous la direction & intendance des Prêtres, qui en gardoient l'étalon ou l'original qui étoit de pierre. Cependant beaucoup de Sçavans soûtiennent que cette difference est réelle, & c'est par ce moyen qu'ils pretendent expliquer plusieurs endroits de l'Ecriture Sainte, qui ne pourroient être expliquez autrement, à ce qu'ils croyent.

On pourroit faire un *poids* universel par le moyen d'un pendule, comme a enseigné Mouton, Chanoine de Lyon. Plusieurs de nos Rois ont essayé de faire un reglement general, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une mesure dans le Royaume. Charlemagne, Philippe le Long, Louïs XI. François I. Henri II. Charles IX. & Henri III. ont fait sur ce sujet diverses ordonnances qui n'ont point été executées.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps est assez inconnuë, on sera bien-aise d'en trouver ici une curieuse observation tirée de Savot en son Architecture, qui l'a extraite de l'Evêque de Candale pour les metaux, & pour les autres corps, de Tartaglia, Pigafeta, Gheraldus, &c.

Proportion des *poids* des corps de la grosseur d'un pied cube.

Un pied cube d'or pese	1368 liv.
D'argent-vif ou mercure.	977.
De plomb	828
D'argent	744
De cuivre	648
De fer	583
D'étain	576
De marbre	252
De pierre de liais	165
D'ardoise	156
De pierre commune	140

De sable de riviere	131
De brique	130
De tuiles	127
De sable terrain	120
De mortier	120
De pierre St. Leu	115
De sel	110⅜
De miel	104½
De terre	95⅜
De plâtre	86
D'eau de mer	73½
D'eau douce	72.
De vin	70⅜
De cire	68⅛
D'huile d'olive	66.
De bois de chêne	60
De chaux	59
De bois d'aune	37½
Le minot de blé pese	55

Voici une autre Table pour trouver plus facilement ces proportions par les diametres des boulets qui seront de même *poids*. Par exemple, si un boulet d'or a un diametre composé de cent parties, le plomb aura un diametre de 118. de ces mêmes parties, s'il est en *poids* égal.

L'or	100
Le mercure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou cuivre	128
L'airain mêlé de calamine	130
Le fer	133
L'étain commun	136
L'étain pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168
La pierre	192
Le cristal	201
Le soulfre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet.	309

POIDS, est aussi l'objet de la Statique, & se considere par sa proportion avec la force que lui donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids*, & la puissance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force ou les rouës, & augmenter le temps de son mouvement. De toutes les machines il n'y a que la vis qui soûtienne son *poids* toute seule.

POIDS, se dit aussi des plombs, ou autres corps pesans qui font mouvoir les machines à rouës, & qui tiennent lieu de ressort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appelle aussi *contrepoids*, parcequ'il y en a souvent qui contrebalancent, que les Mathematiciens appellent *antisacoma*.

POIDS, se dit figurément, & signifie, Charge, fardeau, pesanteur, joug: gravité, importance, consequence. On ne connoît gueres quel est le *poids* d'une couronne. Ce Ministre a tout le *poids* de l'Etat sur ses épaules, il succombe sous le *poids* des affaires. Voilà le temoignage d'un Auteur grave qui est de grand *poids*. Cette raison est de grand *poids*, de grande consideration. Ce Facteur soûtient tout le *poids* de ce negoce. La voix d'un President est d'un grand *poids* dans une compagnie. La qualité de Prince du Sang est de grand *poids*, & a de grandes suites. Mez. Le *poids* de notre concupiscence nous entraîne vers le precipice. Nic. Notre foible raison gemit sous le *poids* des difficultez. Fl. Plus les hommes sont exposez à la flaterie, plus ils doivent se porter vers l'humilité, afin qu'elle leur serve comme d'un *poids*, qui les rabaisse, & les ramene incessamment à eux-mêmes. Id.

La delicatesse de sa conscience lui faisoit peser toutes ses actions au *poids* du Sanctuaire. Fl. Elle sentoit le *poids* des fautes les plus pardonnables, & les plus legeres. Id. La splendeur des Grands ajoûte à notre propre misere le *poids* insupportable de la grandeur d'autrui. La Br. Son esprit, malgré le *poids* des affaires & des années, conserva sa force, & sa vigueur, dans les ruïnes mêmes de son corps. Fl. Nous avons toûjours un *poids* qui nous entraîne au monde, & à la vie charnelle. Nic. C'est aux petites ames à se laisser accabler du *poids* des affaires, & à ne pouvoir se mettre au dessus d'elles. Mont. Un ami soulage le *poids* de l'adversité. De l'Am. Il n'y a point de si grand esprit que le *poids* des affaires n'accable avec le tems. Rome gemissoit sous le *poids* de sa propre grandeur. Tour. Demosthene sçait donner à la raison tout le *poids* dont elle est capable. Id. Thucydide donne du *poids* à son discours par la dignité de ses pensées. Le P. R. Ce seroit donner du *poids* à un libelle que de temoigner qu'on y eut fait quelque attention. Bay. On surmonte souvent les difficultez en les abandonnant à leur propre *poids*. Oe. M.

Soutenez sans chagrin le poids *de la vieillesse*. M. Sc.

Au poids *de la richesse on estime les hommes*. Desportes.

On dit, Faire toutes choses avec *poids* & mesure; pour dire, avec une extrême circonspection. Et l'Ecriture en parlant de Dieu, dit, qu'il a fait toutes choses avec *poids*, nombre, & mesure; pour dire, avec une extrême sagesse.

On dit proverbialement, qu'on acheteroit une chose au *poids* de l'or; pour dire, qu'on en a besoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit aussi, que petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ANTE. adj. Qui est bien aigu, bien piquant. Il n'est gueres en usage qu'au figuré. Une douleur *poignante*. La goute est un mal bien *poignant*. On dit aussi, que des injures sont bien *poignantes*, quand elles sont fortes & piquent jusqu'au vif.

Poignant. s. m. Terme de monnoye qui se trouve dans une Ordonnance de 1586. *Esquelles pesées & essais, tant en poids qu'en loy sera donné le* poignant *au maître*. Par ce terme de *poignant*, on entend le trebuchant en faveur du maître pour le poids.

POIGNARD. s. masc. On disoit autrefois *Poignal*. Arme longue environ d'un bon pied, qui a un manche de bois, d'os ou de corne, & une lame qui coupe des deux côtez. Elle est fort aiguë au bout & large au milieu. On la porte à la main, à la ceinture, ou on la cache dans sa poche. Les Duellistes se battoient ci-devant à l'épée & au *poignard*: les Espagnols s'y battent encore. On paroît l'épée avec le *poignard*. Cette arme étoit autrefois de grand usage; mais à present il n'y a plus guere que des assassins ou des gens qui meditent quelque mauvais coup qui en portent. L'assaut à l'épée & au *poignard* est cependant toûjours une des experiences de l'art & exercice des maîtres en Fait d'armes. Les assassins ont tué cet homme de plusieurs coups de *poignard*. Lucrece se mit un *poignard* dans le sein pour reparer son honneur. Un Roi d'Arragon, pour avoir effacé les privileges scandaleux des Arragonnois de son propre sang qu'il se tira de la main, en a retenu le nom de *Don Pedro du poignard*.

De *pugionardus*, formé de *pugio*. Men.

POIGNARD, se dit figurément d'un grand outrage, d'une grande douleur, d'une sensible affliction, qui accable, qui perce le cœur. On peint la Vierge avec plusieurs *poignards* dans le cœur, pour représenter ses douleurs. Cette nouvelle fâcheuse qu'il a apprise lui a été un coup de *poignard*. Si vous ôtez à cet Amant sa Maîtresse, vous

vous lui mettez le *poignard* dans le sein. Elle sçavoit qu'autant de momens qu'elle differoit à chasser son rival, elle donnoit autant de coups de *poignard* dans le cœur de celui qu'elle aimoit. B. RAB. Avoir le *poignard* dans le sein; c'est avoir le cœur penetré de chagrin. Enfoncer le *poignard* avec respect; c'est-à-dire, Accabler, outrager les gens, en faisant semblant de les ménager, & de les respecter. Les reproches sanglans qu'on lui a faits ont été autant de coups de *poignard*. On dit aussi quand on fait faire une chose à quelcun par violence, ou malgré lui, qu'on lui a mis le *poignard* sur la gorge.

Voilà joüir d'adresse & medire avec art,
Et c'est avec respect enfoncer le poignard. BOIL.
C'est lui mettre moi-même un poignard *dans le sein.* RAC.

On dit proverbialement pour tromper ceux qui louënt fort quelque chose qu'on leur montre, dans la pensée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ai le *poignard* de même; parcequ'autrefois l'épée & le *poignard* alloient ensemble, & étoient de même parure, desorte qu'on ne donnoit point l'un sans l'autre; on ne les depareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, frapper, blesser quelcun à coups de poignard. Cesar fut *poignardé* en plein Senat de vingt-quatre coups de poignard. On auroit moins de depit de se voir tuer brutalement par des gens emportez, que de se sentir *poignarder* consciencieusement par des gens devots. PASC.

POIGNARDER, signifie aussi, Tuer, quoiqu'avec d'autres armes. Les François furent tous *poignardez* dans les Vêpres Siciliennes. On a pris cette ville d'assaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garnison.

POIGNARDER, se dit figurément; pour dire, Causer une grande affliction: perdre quelcun, l'outrager cruellement. La nouvelle de la banqueroute qu'on lui a faite l'a *poignardé*, lui a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur *poignarde* un Gentilhomme. Cet argument l'a *poignardé*. C'est me *poignarder* que de me faire une pareille proposition.

POIGNARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POIGNÉE. s. f. Plein la main, ce que peut contenir la main, Il faut prendre une *poignée* de laituës, de chicorée, &c. pour faire cette infusion. On met quelque *poignée* de feves dans l'avoine des chevaux pour les engraisser. Une javelle est une pleine *poignée* d'épis qu'on tient quand on scie le blé. Une grosse *poignée* de verges.

POIGNÉE, se dit aussi de l'endroit par où l'on prend plusieurs choses pour les tenir à la main. La *poignée* d'un pistolet. Cette épée a la *poignée* d'argent: c'est l'endroit au milieu de la garde qu'on tient dans la main. La *poignée* d'un sceptre, d'une ferule, d'un foüet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Merciers vendent aussi le fil à la *poignée*: ce sont plusieurs écheveaux de fil attachez ensemble. On dit aussi, une *poignée* de moruës; pour dire, deux moruës. Une *poignée* d'Emballeur est la pointe de toile qu'on laisse aux quatre coins d'un balot pour le remuer.

On appelle figurément ou par extension, Une *poignée* de gens; pour dire, un petit nombre en comparaison d'un plus grand. Une armée de dix mille hommes devant une de cent mille ne passe que pour une *poignée* de gens. Vous n'avez accoutumé de combatre que contre une *poignée* de gens. VAUG. Accourir au secours d'une place avec une *poignée* de gens. VOIT. Cette phrase vient du *manipule* des Romains, qui se disoit d'un petit nombre de soldats, ainsi nommé à cause d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une perche, qui leur servoit d'enseigne avant qu'ils eussent pris les aigles.

POIGNET. s. masc. L'endroit par où la main tient au bras, où se fait le mouvement de la main. Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout depend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gauche. Un bon cavalier ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à son cheval.

POIGNET, se dit aussi de la partie des habits & du linge qui couvre le *poignet*. Les Prêtres ont des habits qui serrent le *poignet*. Les autres ont des *poignets* larges, renversez & brodez. Ces *poignets* de chemise sont faits proprement.

POIGNETS, se dit aussi des fausses manches, des bouts de manches qu'on met sur la chemise pour être toûjours blanchement. Les bons ménagers se servent de *poignets* de manches.

POIGNIE. s. f. Vieux mot. Combat.

POIL. s. m. Filets deliez qui sortent par les pores de la peau des animaux, & qui servent à la plupart de couverture. Du *poil* de chevre, du *poil* de chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbets & les épagneuls; d'autres à *poil* ras, comme les levrons, les chiens d'Artois. Les castors ont un *poil* soyeux. L'Autruche fournit une sorte de duvet que l'on appelle aussi *poil* ou laine. Les hommes ont du *poil* aux paupieres, aux sourcils, aux joües, au menton, à l'estomach, & aux parties honteuses. Il n'est pas vrai que la plupart des sauvages soient velus & couverts de *poil*. A l'égard de celui de la tête, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoique quand un Barbier se vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux aussi-bien que la barbe. Et on dit qu'un homme a le *poil* rude, herissé, frisé, grison; qu'il est de *poil* blond, noir, châtain, qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant aussi des cheveux. Charles de Bouvelles a fort bien remarqué, que ce mot ne rime avec aucun mot de la Langue. MEN.

Du Latin *pilus*.

POIL, se dit donc communément de la barbe. On lui fait le *poil*, on le rase. Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. La devotion du peuple à Venise étoit si grande pour ce pretendu faiseur de miracle, le P. Marc d'Aviano, qu'ils lui dechiroient son froc & lui arrachoient les *poils* de la barbe. MISS. On appelle *poil follet*, la premiere barbe qui pousse. On le dit aussi de ce petit *poil* delié qui vient sur la peau du reste du corps. On fait tomber le *poil* avec de l'orpiment.

POIL, en termes de Manege, s'employe pour signifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bay, alesan, roüan. On appelle *poil lavé*, ou *deteint*, les endroits du *poil* plus dechargez que les autres & approchans du blanc; & *poil planté*, celui qui est herissé & élevé tout droit; ce qui vient de mauvais pancement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un cavalier a l'éperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit aussi qu'une apostume a soufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & est monté au dessus du sabot.

On dit aussi, qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte sans selle & le dos tout nud. On dit qu'on envoye un lievre en *poil*, quand on l'envoye avec sa peau. Les lions, les chats herissent leur *poil*, quand il sont en colere.

On dit qu'un chien est au *poil* & à la plume; pour dire, qu'il arrête toute sorte de gibier, comme lievres, perdrix, &c. Et on dit figurément qu'un homme est au *poil* & à la plume; pour dire, qu'il est bon à être soldat & homme de robe.

POIL, se dit aussi des étoffes faites du *poil* des animaux. Le camelot est fait de *poil* de chevre & de chameau; les chapeaux de *poil* de castor, de vigogne, de lapin, &c. La bourre est faite de *poil* de bœufs & de vaches. Les manchons & fourrures se font de peaux de bêtes à long *poil*.

POIL, se dit aussi d'un reste de toison de laine qu'on laisse sur le drap pour le couvrir, & lui donner du lustre. Un

Un drap est usé, lorsque le *poil* est tombé, que la corde paroit. Il le faut toûjours nettoyer à *poil*; il faut coucher le *poil*. Il y a des Ouvriers qui lui font revenir le *poil*, qui lui tirent le *poil*.

POIL, se dit aussi de la soye dans les étoffes de peluche, panne, & de velours. Le velours à deux, à trois *poils*, se connoit par le nombre des lignes jaunes marquées sur la lisiere. Et en ce sens on dit figurément, qu'un homme est brave à trois *poils*; pour dire, qu'il est des plus braves.

POIL NOIR. Espece d'ardoise. *Poil roux*. Autre sorte d'ardoise.

POIL, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui est bien propre, bien ajusté, qu'un *poil* n'y passe pas l'autre. On dit aussi, qu'on a eu le *poil* à quelcun; pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, qu'on lui a fait quelque affront; car autrefois on punissoit les adulteres en leur rasant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il se laisseroit arracher la barbe *poil* à *poil*. On appelle le *poil* roux, *poil de Judas*. On dit aussi à celui qui a mal à la tête le lendemain qu'il a fait la débauche, qu'il faut prendre du *poil* de la bête, qu'il faut recommencer à boire.

POILE. s. m. Dais portatif soutenu de colomnes, qui consiste en un Ciel & des pentes, sous lequel on met le St. Sacrement, quand on le porte dans les rues. On porte aussi par honneur un *poile* sur la tête des Rois & des Prelats, dans leurs entrées, & autres ceremonies. On invite des gens de qualité à porter le *poile* le jour de la Fête Dieu. Les Echevins presentent le *poile* au Roi. Le *poile* est de velours ordinairement, & chargé de broderies.

POILE, se dit aussi d'un drap mortuaire qu'on met sur un cercueil pendant la ceremonie d'un convoi & d'un enterrement. Les *poiles* sont de velours noir. Dans les Confrairies il y a des *poiles* en broderie. Autrefois on choisissoit des personnes pour porter les quatre coins du *poile*. On écrivoit autrefois *poïaille*. Quelques uns croyent qu'il est dit *à patendo*, aussi-bien que *poüelle*, parcequ'on l'étend sur les cercueils. D'autres, comme Menage le derivent de *pallium*, parcequ'on l'a dit aussi de ce drap qu'on étendoit sur ceux qui se marioient, que les Latins ont appellé *pallium*, d'où vient qu'on a dit, mettre les enfans sous le *poile*, de la ceremonie qui se faisoit pour legitimer des enfans naturels par un subsequent mariage, en les mettant sous ce *poile* en se mariant. Cette ceremonie est conforme à la novelle 12. & 74. de Justinien. Elle ne se pratique plus. Les enfans sont legitimez par le mariage seul. Borel le derive de *paelle*, vieux mot François qu'il dit avoir signifié *dais*, *pavillon*, *drap*, *tapis*, & *manteau*. Du Cange le derive de *palla*, qui signifioit autrefois un *tapis*, *aulæum*; & on trouve dans les vieux Titres *pallæ sepulcrales sanctorum*.

POINCON. s. m. Fer rond, pointu & poli qui sert à percer; à faire des trous. Les Tailleurs se servent de *poinçon* & de ciseaux. Un étui garni de son *poinçon*. Un *poinçon* ou aiguille de Graveur. De *punctione*, ablatif de *punctio*, à *pungendo*. MEN.

POINÇON, est aussi un coin aceré, où il y a au bout quelque chifre ou quelque marque gravée, dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfevres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particuliere pour marquer la vaisselle qu'ils fabriquent. Il y a aussi le *poinçon* de la ville, ou de la Communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celui d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie & au dessus doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la Ville, & de même celui d'or au dessus de deux gros. A l'égard de celui qui est au dessous, il suffit du *poinçon* du Maitre.

POINÇON, se dit aussi des coins qui servent à frapper & marquer la monnoye qui se fait au marteau. Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lettres, de bordure. Celui de l'effigie s'appelle aussi *trousseau*. On ne se sert presque plus de ces coins, ou *poinçons* depuis l'invention du balancier. On appelle aussi *poinçons*, les fers acerez avec quoy on travaille les matrices des caracteres d'Imprimerie.

POINÇON, se dit aussi de toutes sortes de ferremens qui servent aux Graveurs, Tailleurs de pierre, Sculpteurs & Serruriers, qui servent à tailler, inciser, ou percer. Il y en a de plusieurs figures, ronds, quarrez, plats, ovales. Les Emailleurs se servent aussi de *poinçons* pour travailler.

POINÇON, ou aiguille en termes de Charpenterie, est la piece de bois qui est au milieu d'une ferme, & posée à plomb sur l'entrait, qui sert à le soutenir, quand il est trop long, avec des soupentes, ou des étriers. Elle est grosse de six à sept pouces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de bossages tant en haut qu'en bas, & avoir aux abouts des contrefiches & liens.

POINÇON, se dit aussi de l'arbre, & de la principale piece de bois qui soutient les engins à élever des fardeaux, qui est posée à plomb sur la sole. Il est soutenu en haut par les deux bras & par l'échelier. Le *poinçon* d'une gruë.

POINÇON, en termes de Manege, est une pointe de fer au bout d'un manche, dont le cavalier pique la crouppe du cheval avec la main pour le faire sauter & ruer. On se sert de *poinçon*, quand on monte les sauteurs entre deux piliers.

POINÇON, est aussi une mesure des choses liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. Le *poinçon* est la moitié d'un tonneau d'Orleans, ou d'Anjou. C'est un nom qu'on donne en Blaisois & en Touraine au muid de vin. A Roüen le *poinçon* contient treize boisseaux. C'est à Paris la même chose qu'une *demi-queuë*. On dit, Voici vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes sortes de futailles & de vaisseaux.

L'origine de ce mot en cette signification ne m'est pas connuë. MEN.

POINÇON, se dit aussi d'un joyau dont les femmes se servent pour se parer leur tête, & pour arranger leurs cheveux en se coëffant. On l'appelle aussi *aiguille de tête*. Voilà un beau *poinçon* de diamans. Un *poinçon* d'émerandes.

POINÇON, signifie en termes de Sucrerie, un fer ou un bâton long d'un pied, avec lequel on perce la tête des formes à sucre pour les faire purger.

POINDRE. v. act. Piquer. Il ne se dit gueres qu'en ce proverbe : Oignez vilain, il vous *poindra*; *poignez* vilain, il vous oindra : qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des païsans & de la populace.

POINDRE ESPINGLE. C'est en faire la pointe, la passant sur la meule, & ensuite sur le polissoir.

POINDRE. v. n. Commencer à paroître. Le Soleil commençoit à *poindre*, à monter sur l'Horizon. Sortons, voilà le jour qui *poind*. ABL. Lorsque les herbes commencent à *poindre* au printems, elles sont dans leur force. La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à l'âge de dix-huit ans. On le dit aussi figurément :

De tous les maux on vit poindre *l'engeance*. BENS.

POINDRE, signifie encore, Causer une douleur aiguë. Je sens une douleur qui me *poind* dans le côté, dans le dos : & de là vient que cette douleur qui est ordinairement causée par un vent enfermé s'appelle un *point*. La goute ne commence qu'à *poindre*, la douleur n'est pas dans sa grande force.

POINDRE. v. act. Vieux mot. Peindre.

POING. f. m. Prononcez POIN. La main, ce qui est depuis l'os du poignet jusqu'à l'extremité des doigts. Il faut fermer le *poing* pour jouër au balon. Il a pris ce fer chaud à plein *poing*. On le dit plus ordinairement de la main fermée. Les Ecoliers & les Crocheteurs se battent à coups de *poing*. Cet homme est furieux quand il a l'épée au *poing*. On lui a mis les armes au *poing*. On couppe le *poing* aux parricides, aux sacrileges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avant que de les executer. Dans les jeux les plus celebres de la Grece, on se battoit à coups de *poing* & de ceste. Pindare dans ses Olympioniques a loüé Diagoras & Agesidamas, qui avoient remporté la victoire dans cette sorte de combat. On appelle *pugilat* le combat à coups de *poing* & de ceste.

Du Latin *pugnus*.

On dit proverbialement en se mocquant d'un homme qui fait le malade, il a la teste plus grosse que le *poing*, & si elle n'est pas enflée. On dit aussi d'un enfant informe qu'on a de la peine à élever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing*.

POINT. f. m. Terme de Geometrie. Euclide le definit, Ce qui n'a aucunes parties, qui est indivisible. Ce *point* est le *point Mathematique* qui ne peut être conçu que par l'entendement. Le *point* commence & termine toute sorte de quantité. Le centre est un *point*, dont toutes les lignes tirées à la circonference du cercle sont égales. Une ligne n'en couppe une autre qu'en un *point*. Les Geometres appellent *point de section*, le point ou deux lignes se coupent, & *point de rencontre*, le *point* ou plusieurs lignes se touchent & se rencontrent. Un *point donné* est un *point* marqué en quelque endroit que ce soit. Un *point d'incidence* est le *point* où une ligne touche une autre ligne & y fait un angle. On fait passer la circonference d'un cercle par trois *points* donnez. Tirer une ligne parallele, perpendiculaire, tangente, proportionnelle, sur un *point* donné : ce sont des problêmes des Elemens de Geometrie. Archimede ne demandoit qu'un *point* fixe en l'air pour enlever la terre. Le levier se meut sur un *point*. Un globe se meut sur deux *points*, sur ses poles.

Ce mot est vieux Gaulois, & a passé tout pur du langage Celtique ou Bas-Breton en notre Langue. Il vient plutôt du Latin *punctum*.

POINT, en Geometrie, est aussi une mesure. Le *point* est la 12. partie d'une ligne, & la 12. partie de l'épaisseur d'un moyen grain d'orge. On divise le pouce en 12. lignes, & la ligne en 10, ou en 12. *points*. Le substantif *point* vient de ce vieux verbe neutre *poindre*, usité anciennement pour signifier se faire ouverture, percer, piquer. Voyez POINDRE.

POINT, se dit en Astronomie de certaines parties qu'on marque dans le Ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'Horizon sont l'Orient, l'Occident, le Septentrion, & le Midi. Le Zenith est le *point* vertical qui est au dessus de notre tête. Les *points* où l'Ecliptique est couppée par les orbites des Planetes, s'appellent les *nœuds*.

Le *point de la nativité*, c'est le degré ascendant sur l'Horizon à la naissance de quelcun. Le *point du jour*, c'est lorsque le jour commence à paroître. Le *point* du jour, ou la *pointe* du jour, mâle ou femelle ; vous en userez comme il vous plaira. VOIT. Le lendemain dès le *point* du jour, ils passerent le Tibre. ABL.

POINT, se dit aussi en Perspective. Le *point de vuë* est celui où l'on suppose que doit être l'œil qui regarde un tableau. Le *point principal* est celui où aboutissent toutes les lignes tirées du plan horizontal sur la ligne de vuë. Le *tiers point* est un *point* choisi à discretion dans la ligne de vuë, où aboutissent toutes les diagonales tirées des divisions du plan geometrique. La verité doit être le *point* de vuë de l'Historien. FONTEN.

Le *point de mire*, est un bouton qui est au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon visuel, & tirer droit au but.

En termes de Mechanique, on appelle un mouvement *à tiers point*, celui qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celui de la brimbale d'une pompe.

POINT, en termes de Musique, se dit des notes qui marquoient autrefois les tons : d'où vient qu'on appelle encore *simple contre-point*, quand une note de la Basse repond à celle du Dessus ; & *contre-point figuré*, quand une note est syncopée, & que l'une des parties fait plusieurs inflexions de voix ou de tons, tandis que l'autre n'en fait qu'une. On se sert encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par exemple, le *point* qui suit la demi-breve la fait valoir trois minimes. Le *point* qui suit la minime la fait valoir trois noires. Et *le point* qui suit la noire la fait valoir trois crochuës ; & ainsi des autres. On appelle *point d'orgue*, une note qui est sur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui est marqué par un ◡ renversé avec un *point* au milieu. Les Espagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona*. Le *point d'orgue* est proprement une tenuë en Musique, & est en usage en plusieurs parties, quand on veut que l'une continuë long-tems sur un même ton, tandis que les autres font differens accords.

POINT, en termes de Gnomonique, se dit des divisions des heures sur un quadran. L'aiguille est sur le *point* de midi, sur le *point* de cinq heures. On le dit aussi des I. majuscules qui servent à marquer le chiffre des heures. Cette aiguille est sur le premier *point*, sur le second *point* des quatre heures.

POINT, se dit aussi des marques & divisions de la quantité discrete, ou des nombres. Le chiffre Romain le marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre se marquent ainsi : I. II. III. IIII. Les cinq, six, sept, & huit se marquent ainsi : V. VI. VII. VIII &c.

POINT, se dit aussi du tems, du moment juste & precis où se fait quelque chose. Il est sur le *point* de mourir. J'étois sur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Avocat a paru sur le *point* qu'on alloit donner defaut contre lui. Il est arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Sur le *point* d'en venir aux mains, il se retira. ABL. Il arriva justement au *point* que les Perses mettoient le feu. VAUG. Ils étoient sur le *point* de passer un article, qui n'étoit pas assez examiné. MAUC. Nous arrivons souvent sans y penser à ce *point* fatal où le tems finit, & où l'éternité commence. FL. On dit dans le stile bas & familier, Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aisémens, à votre commodité.

POINT, en termes de Grammaire, se dit des marques qui font la division d'un discours. C'est une marque ronde la plus petite qu'il est possible. Un *point* marque un sens complet, & que la periode est achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'une periode, ou l'endroit où l'on peut reprendre haleine. Ils marquent bien une construction entiere, & un sens déja accompli ; mais qui demande pourtant encore quelque suite. Le *point* avec la virgule s'appelle *comma*, & il marque un sens plus complet que la virgule, & moins complet que les deux *points*. Un *point interrogant* est celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton superieur. Il est marqué ainsi ? Un *point admiratif* est celui qui marque qu'il faut admirer, s'étonner, ou se lamenter, & se marque ainsi ! On pretend que dans les plus vieux manuscrits Grecs, tout sembloit écrit d'un trait de plume, & que les mots & les lettres se joignoient par tout. Nos *points* & nos virgules étoient inconnus aux Anciens. Depuis l'on inventa les *points*, qui se plaçoient au haut de la lettre qui finissoit la periode, pour marquer que le sens étoit achevé. Ainsi il est arrivé que les Grammairiens retouchant les anciens

ciens manuscrits, y ont ajoûté les *points*, & les accens; & Mr. de Saumaise dit qu'il les a vus marquez par des mains differentes.

POINT, se dit aussi de ces caracteres particuliers qui marquent dans les livres Hebreux les voyelles, qui ne sont effectivement que des *points*. L'antiquité des *points* dans la Langue Hebraïque fait le sujet d'une dispute celebre entre les Sçavans. Les uns soutiennent que les *points voyelles* ont la même origine que la Langue Hebraïque : les autres qu'ils furent inventez par Esdras lorsqu'il retablit la pureté du texte Hebreu : & d'autres par les Docteurs de l'Academie de Tiberiade, que l'on appelle ordinairement les Massoretes, cinq ou six cens ans apres Jesus-Christ. Un Juif nommé Elias Levita fut le premier qui remua cette question dans le dernier siecle, & soutint qu'ils avoient été imaginez par les Massoretes pour le soulagement de ceux qui vouloient apprendre l'Hebreu. Cappel embrassa le dernier sentiment. Il avoit pour lui Calvin, Luther, Casaubon, Scaliger, &c. Buxtorf attaqua violemment Cappel sur cet article, & mit dans son parti un grand nombre de Theologiens qui en prirent l'alarme. Ils crurent que c'étoit donner atteinte au texte sacré, si l'on convenoit que les *points voyelles* fussent de l'invention des Massoretes, & ne se trouvoient point dans le texte ancien, parcequ'il est difficile d'en fixer la lecture sans le secours des voyelles, & par les seuls consonnes. Un *point* au milieu d'une lettre Hebraïque marque souvent qu'elle est double, & s'appelle *daghech*.

En Latin & en François, on met des *points* sur les i; & on en met deux sur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée separément, & non point comme une diphthongue. Quand on met plusieurs *points* après un mot, c'est signe que le sens est imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque chose à ajoûter. Si je vas la..... Ces *points* servent aussi fort communément de notes dans l'Algebre & ils servent de fondement à la Geomance; car c'est par la disposition des *points* qu'on fait toutes ses vaines divinations.

POINT, en termes de Rhetorique, se dit d'un chef, d'un article, d'une division & membre d'un discours : ce qui s'applique à toutes sortes de litterature. Cet Orateur a divisé son discours, son Sermon, en trois *points*, ou considerations. Voilà un *point*, un article de foi; un *point*, une question de Theologie. Cet Avocat sçait bien éclaircir un *point* de Droit; on l'a consulté sur un *point* de Coutume. Cet évenement est un *point* d'Histoire fort obscur. Abl. La veneration des images est un *point* debatu, & controversé par les Protestans. Voilà un *point* decisif. Il m'a conté son affaire de *point en point*. Cette plante est semblable sur ce *point* au corail. Fonten.

POINT, se dit aussi de ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans une question, dans une difficulté. C'est là le *point* de l'affaire, vous ne touchez pas le *point* de la question. Le *point* de la difficulté. *Point* capital. *Point* essentiel. Un *point* de Controverse. Un *point* de Religion. Un *point* de Droit. Un *point* de Theologie. Un *point* de Morale. Un *point* d'Histoire. Un *point* de Chronologie. Un *point* de Doctrine. Un *point* decisif. J'estimois beaucoup les Devots, & à leur égard c'est un des plus grands *points* de la pieté. Card. de Retz. Il y a long tems que cet Orateur bat la campagne sans venir au *point*, sans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'est pas le tout que d'entreprendre, le principal *point* est de réüssir. Il faut avoir de l'argent, c'est là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'est un grand *point* que d'avoir fait assembler les Commissaires.

POINT, se dit aussi de la designation d'un certain endroit, d'un certain terme, d'un certain degré. L'homme ne peut arriver au dernier *point* de perfection en quelque chose que ce soit. Cet homme est heureux au dernier *point*, il est parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignitez. J'ai si bien fait, qu'il est venu à mon *point*, au lieu où je le voulois faire venir. Il a poussé les encheres de cette ferme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Il mourut au plus haut *point* de sa valeur, & dans la maturité de sa sagesse. Fl. Etre au plus haut *point* de sa gloire. Abl. Etre insolent au dernier *point*. Mol. Il est un *point* de malheur où l'on a au moins l'avantage de ne plus rien craindre. Le P. D'Orl. Rome a mis tout l'univers sous le joug, pour avoir porté au plus haut *point* la politique & l'art militaire. Boss. C'est precisément dans ce *point* de confiance que j'ose defendre mon ouvrage. La Motte.

POINT, se dit aussi de la conjoncture, de l'état où sont la santé & les affaires d'un homme. Ce jeune homme est gras, & en bon *point*. On loue une femme de son *embonpoint*. Cet homme est en desordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquier en tel *point*, en telle occasion, qu'il ne pourra pas payer. La santé est un *point* necessaire pour goûter la felicité de la vie. Vous voyez en quel *point* la fortune me prend. Vaug. Se remettre au même *point* où l'on avoit été. Abl.

A POINT, A POINT NOMMÉ. adv. pour dire, A propos, justement, precisément, dans le tems qu'on le souhaite. Le tems amene toutes choses *à point*. Lafrey. Cette succession lui est venuë bien *à point*, fort *à point*, tout *à point*. Tout ce que cet homme donne en garde à sa memoire, lui est rendu *à point nommé*, & dès qu'il vient à le redemander. Le P. Gaillard.

DE POINT EN POINT. adv. Exactement. Il a executé vos ordres *de point en point*.

DE TOUT POINT. adv. Entierement; comme il faut. C'est un homme accompli *de tout point*. On l'équipa *de tout point*. C'est la destinée de toutes les choses d'ici-bas, de n'être jamais parfaites *de tout point*. Le P. D'Orl. On dit aussi, Accommoder quelcun *de tout point*; pour dire, le traiter fort mal.

POINT D'HONNEUR, en Morale, & chez la Noblesse, se dit de certaines regles & maximes d'où les hommes croyent que leur honneur depend. Les Marechaux de France sont les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. La passion dominante des Gentilshommes est le *point* d'honneur. Pasc. Ce Bourgeois a pris au *point* d'honneur, s'est fâché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des noces de sa parente. Mr. Courtin a fait un Traité du *point d'honneur*.

Le *point d'honneur*, en termes de Blason, se dit de la place qui est dans un Ecu repondante au milieu du chef & au dessous.

POINT, en termes de Blason, se dit aussi de la division de l'Ecu en plusieurs quarrez, tantôt au nombre de neuf, tantôt de quinze, dont les uns sont d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle aussi *points équipollez*. On nomme pareillement *points*, les divisions de la componure. Il y a aussi une division de l'Ecu en plusieurs *points*, où se trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été expliquez à Honneur & à Nombril.

POINT, se dit aussi de certaines marques ou piquûres qui servent à compter en joüant, & en disputant. Au College on marque des *points* pour chaque faute qu'on fait. On marque trois *points* pour un solecisme, deux *points* pour un barbarisme. Cet écolier a fait marquer dix *points* pour son parti. Un dé est marqué sur les six faces depuis un jusqu'à six *points*. On jouë à qui aura le plus de *points* en trois rafles comptées. Au Trictrac chaque trou ou partie est de douze *points*. On compte deux, quatre, ou six *points*, selon les diverses rencontres du dé. Les cartes sont marquées de divers *points*, depuis un jusqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on jouë un cent de piquet; c'est-à-dire, un cent *points*; & on

on appelle le *point* ou la ronfle, quand on a plusieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accusé soixante de *point*. Il a dit, passe de *point*. On lui donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit aussi *point*, *sequence*, & *fredon*.

POINT, en termes de Medecine, se dit d'un élancement de douleur qui vient de quelques ventositez enfermées. Il prend principalement au côté & au dos, & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot.

Du Latin *punctum*, ou *punctio* à *pungendo*.

POINT DORÉ, en termes de Chirurgie, est une operation de Chirurgie dont on se sert pour la guerison des hernies. On fait une incision au dessus de l'os pubis, par laquelle on passe une sonde qui sert à relever les parties qui ont causé la descente; & puis avec une aiguille & du fil on coud & on lie l'endroit où elle se faisoit; après quoy on laisse mondifier, incarner, & cicatriser la playe. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à cause qu'on se sert quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette operation.

POINT SAILLANT, en termes d'Anatomie, se dit de la premiere marque de conception, qui est l'endroit où se forme le cœur. On l'apperçoit aisément avec le microscope dans les œufs de poule qu'on met couver.

POINT, se dit aussi chez plusieurs Artisans, des piqûres qu'ils font avec l'aiguille, & des diverses manieres de les arranger. Cette femme ne sçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ces bas, y refaire un *point*. Les Lingeres font des *arriere-points* sur le linge, font paroître le même fil de deux côtez, en le repassant à contresens dans les mêmes trous. Ces gands sont cousus si proprement, qu'à peine peut-on voir les *points*.

POINT, se dit en matiere de tapisserie & de broderie, de la maniere d'ordonner ses *points*. Du *point* de Hongrie, d'Angleterre. De la tapisserie au petit *point*. Cela est brodé en *point* d'Espagne.

En termes de Broderie, on appelle *point de poil*, celui qui est tellement conduit, qu'il représente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle aussi *point refendu*. Le *point velu*, c'est celui qui fait ressembler au naturel le menu poil, comme celui de la mousse, des chenilles, & autres corps qui sont cotonnés & velus.

POINT, se dit aussi de toutes sortes de passemens, & particulierement de fil fait à l'aiguille. Les *points* de Gennes, de Venise. Quelquefois il s'entend aussi de celles qui sont faites au fuseau; comme *point* d'Angleterre, *point* de Malines, *point* du Havre, *point* d'Aurillac; mais pour ces dernieres especes on les appelle plus ordinairement dentelles. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme est bien en *points*, c'est-à-dire, il est paré de plusieurs riches dentelles.

POINT, se dit aussi de plusieurs manieres d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. Il y a des *points* rebrodez, des *points* à fleurons, en losange, des *points* clairs, ou serrez, &c. *Point coupp*é étoit autrefois une dentelle à jour qu'on faisoit en collant du filet sur du quintin, & puis en perçant & emportant la toile qui étoit entre deux.

POINT, chez les Cordonniers, se dit des divisions qui sont marquées sur le compas, avec lequel ils prennent la mesure pour faire des souliers. Cet homme chausse à tant de *points*. Et on dit figurément, que deux personnes chaussent à même *point*, quand elles sont de même fortune, de même genie, de même opinion.

POINT, se dit aussi des petits trous qu'on fait à des étrivieres, à des courroyes, à des soupentes de carosse, &c. pour y passer l'ardillon. Ainsi on dit que des étrivieres sont au *point* d'un cavalier, quand elles sont proportionnées à la longueur de ses jambes: & figurément on dit, Allonger l'étriviere d'un *point*, quand on trouve quelque échapatoire dans une dispute, ou quelque suite dans une affaire.

On dit aussi, Faire venir quelcun à son *point*, l'amener à son *point*; pour dire, l'engager, l'obliger adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce que l'on souhaite.

POINT LACRYMAL. Terme d'Anatomie. Le bord des paupieres est percé de deux petits trous, que l'on nomme *points lacrimaux* qui sont les ouvertures d'un petit sac membraneux, qu'on appelle sac lacrymal. DIONIS.

POINT, en termes de Marine, se dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les écoutes, les couëts, & cargues-*points*, &c. On appelle aussi des voiles à tiers *point*, les voiles latines qui sont en triangle, comme celles des galeres & de l'artimon. *Point* est aussi l'estime journaliere du chemin que fait un vaisseau marqué par un *point* sur la carte marine. Ce *pilote* nous fit voir son *point*. Nous vint demander notre *point* pour assurer le sien. FREZIER.

POINT SECRET, en fait de Monnoye, se dit de certaines marques particulieres & peu apparentes, que chaque Monnoyeur met sur son poinçon pour marquer qu'une piece est de sa fabrication. Cela consiste à quelques lettres marquées d'un *point*, ou autre figure. Ce *point* se met ordinairement sous les lettres des legendes, comme en la monnoye de Paris il doit être sous le second E de *Benedictum*, qui est la dix-huitiéme lettre; à Rouën sous le B, qui est la quinziéme.

POINT, est aussi une particule negative qui signifie *pas*, & se dit adverbialement. Il y a eu peu, ou *point* de profit en cette affaire; il n'y en a *point* eu du tout. Il n'y a *point* trop. N'avez-vous *point* vu un tel? N'avez-vous *point* quelque argent sur vous? En ce sens il vient de *punctum*, comme si on disoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre chose. Il est impossible de donner des regles pour sçavoir quand il faut se servir de *pas* ou de *point*. Il faut l'apprendre de l'usage. Souvenez-vous que *point* nie plus fortement que *pas*. Il est encore à noter qu'avec les infinitifs *pas* & *point* ont meilleure grace étant mis devant qu'après. Par exemple, pour ne *pas* tomber dans les inconveniens, est mieux que si l'on disoit, pour ne tomber *pas*. VAUG. L'ACAD. On ne peut presque manquer de s'en bien servir quand il a la signification de *jamais*.

POINT, se dit proverbialement en ces phrases. Tout vient à *point* à qui peut attendre; pour dire, qu'à la fin on trouve l'occasion de faire quelque chose. On dit, Vous touchez là un grand *point*; pour dire, ce que vous dites là est essentiel. On dit, *Point* d'argent, *point* de Suisses; pour dire, qu'on n'a rien pour rien. On dit aussi, *Point* de nouvelles, en parlant de certaines gens dont on ne doit rien attendre. Demandez-lui de l'argent, exigez de lui quelque service, *point* de nouvelles, vous n'obtiendrez rien. Pour un *point* Martin perdit son âne; pour dire, Il ne faut que peu de chose pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot MARTIN.

POINTAL, en termes de Charpenterie, se dit d'une grosse piece de bois debout, qu'on pose sur des verrins pour redresser la charpente d'une grange, d'un plancher, &c.

POINTAGE. s. m. Terme de Marine, est la designation que fait le Pilote sur la carte marine du lieu où il croit que le vaisseau est arrivé: ce qu'il fait tant par ses observations, que par son estime avec l'aide des tables loxodromiques. La grande habileté d'un Pilote consiste à faire bien le *pointage* de la carte. Nos *pointages* s'accordent presque toûjours avec les cartes.

POINTE. s. f. Extremité d'un corps, ou d'une figure où aboutissent toutes ses lignes, ou ses surfaces. Les cones, les pyramides, se terminent en *pointe*. Les épées, poi-

poignards, piques, hallebardes, canifs, poinçons, aboutissent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en table. Il est plus dangereux d'être frappé de la *pointe* que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce soc de charruë, la *pointe* est rebouchée. La *pointe* ou le sommet d'un triangle.

POINTE, se dit aussi de l'endroit le plus haut de quelque chose. On découvre déja la *pointe* des clochers de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe*, le sommet des montagnes, des rochers. Une des *pointes* de la montagne de Tarare, vous empêcha de me voir. VOIT. On dit aussi, Marcher sur la *pointe* du pied, en parlant de l'extremité du pied.

On dit la *pointe* du rasoir; pour dire, la partie la plus large & la plus grosse du rasoir, qui est au bout. Raser de *pointe*.

POINTE, se dit aussi de deux surfaces inclinées. La *pointe* du bastion se forme de ses deux faces inclinées, du lieu où elles aboutissent. La *pointe* d'un coin se forme de ses deux faces, qui forment un angle fort aigu.

POINTE, se dit aussi d'une terre qui avance dans les eaux. Il a bâti à la *pointe* de cette Ile pour avoir belle vuë. Un promontoire est un *pointe* de terre avancée dans la mer. La *pointe* d'un mole, d'une digue, c'est la partie de ces constructions la plus avancée dans l'eau.

POINTE, se dit aussi de certaine taille des habits. Les veuves se coëffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de deuil. Les devotes portent des mouchoirs en *pointe* tout unis. Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre se termine en deux *pointes*.

POINTE, se dit aussi des petits ferremens aigus. Les Graveurs en eau forte se servent de *pointes* d'aiguilles étêtées & emmanchées pour dessiner sur le vernis. Les Ouvriers ont des *pointes* à tracer sur le bois, sur le fer, sur la pierre; ils ont des ciseaux à double *pointe*, des *pointes* à ébaucher, ce qu'ils appellent, approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires sur deux *pointes*, qui sont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les épreuves. Les Vitriers attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des clous sans tête qu'ils achetent des Maréchaux. Ceux qui dessinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

POINTE, se dit aussi de ce qui commence à paroître. La *pointe* du jour est le tems où l'aurore paroît. Le lendemain sur la *pointe* du jour la tempête cessa. FL. Voyez POINT. La *pointe* des herbes se dit, quand elles commencent à pousser, à sortir de terre.

POINTE, en termes de Marine, se dit des marques & des divisions de la boussole ou du compas de mer, qui sont au nombre de 32. qui marquent les vents. Dans les ouragans le vent parcourt souvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle aussi *trait de compas*, ou *aire de vent*.

POINTE, en termes de Guerre, se dit des corps les plus avancez, soit en la marche, soit en l'attaque. Ce Capitaine avoit la *pointe*, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aile droite.

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'un oiseau fait *pointe*, lorsqu'il va d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant.

La *pointe* d'une maison celeste, en termes d'Astronomie, est le commencement de cette maison, c'est-à-dire, le demi-cercle qui borne la maison precedente.

POINTE, en termes de Blason, est la partie inferieure de l'Ecu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. On pose les fleurs de lis deux en chef, & une en *pointe*.

POINTE, est aussi une piece de Blason qui monte du bas de l'Ecu en haut, & qui est plus étroite en sa largeur que le chappé; occupant seulement les deux tiers de la *pointe* de l'Ecu.

On appelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui est posée dans la situation de la bande, ou de la barre. *Pointe en fasce*, celle qui est mouvante d'un des flancs de l'Ecu, qu'on appelle *pointé fascé*, lorsqu'il est chargé de plusieurs *pointes* en fasces, qui sont en nombre égal, d'émaux differens. On appelle *pointe renversée*, celle qui est mouvante du chef contre bas, qui occupe les deux tiers du chef en diminuant jusqu'à la *pointe* de l'Ecu, sans neanmoins la toucher.

POINTE, se dit aussi d'une petite acidité piquante, & mordicante, qui chatouille, & qui fait impression sur les organes du goût. Les ragoûts ne valent rien, s'il n'y a quelques *pointe* de sel, de poivre, de vinaigre qui les releve. Ce vin a une petite *pointe* fort agreable.

Au jeu du Triquetrac, on appelle *pointes*, *fleches*, *lames*, ou *bandes*, les divisions du tablier sur lesquelles on case ou range les dames.

POINTE, se dit figurément du feu, de la vivacité de l'esprit. La *pointe* de l'esprit s'émousse par la debauche continuelle. Ce jeune homme a beaucoup de vivacité, & de *pointe* d'esprit.

POINTE, est aussi un bon mot, un trait d'esprit, un jeu de mots brillant. Les Epigrammes doivent finir par quelque ingenieuse & agreable *pointe*. Les *pointes* sont des équivoques, & des jeux d'esprit. Evitez les fausses *pointes*, & les turlupinades. Les *pointes* ne sont pas du genie de notre Langue, sur tout aujourd'hui qu'elle est plus serieuse que jamais, & qu'elle ne souffre que de veritables beautez. Le P. Caussin, dans sa Cour Sainte, dit que les hommes ont bâti la Tour de Babel, & les femmes la Tour de Babil. Quelle pauvreté! il ne faut pas preferer les *pointes* de Seneque au bon sens de Ciceron. BOU. L'Orateur doit éviter les *pointes*, & les rencontres froides, comme de mauvaises habitudes d'une éducation basse, & des ornemens indignes de la veritable éloquence. S. EV. Les *pointes*, ou les jeux de mots, ne sont point du genie de la Langue; sur tout aujourd'huy qu'elle est plus serieuse que jamais. REFL. Les *pointes* sont les plus riches ornemens de nos vieux sermonaires. OE. M. La Latinité de Seneque n'a rien de facile, rien de naturel; toutes *pointes*, toutes imaginations, qui sentent la chaleur d'Afrique, ou d'Espagne. ST. EV. On pardonne avec peine les *pointes* aux honnêtes gens, même en badinant dans une conversation libre. ID. Quoy! vous êtes en colere, & vous faites des *pointes*? cela n'est pas naturel. OE. M.

Jadis de nos Auteurs les pointes *ignorées,*
Furent de l'Italie en nos vers attirées:
Chaque vers eut toûjours deux visages divers. BOIL.
L'Avocat au Palais en herissa son stile....
Et sans pointe *un Amant n'osa plus soupirer.* ID.

POINTE, signifie encore, Ce qu'il y a de piquant en quelque chose. Si l'on ne pique la tendresse par quelques petites querelles, l'on ne fait en amour qu'un ame lethargique que toute la *pointe* des plaisirs n'est pas capable de reveiller. SV. EV. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins fade; c'est une *pointe* qui en releve, & en rehausse le goût. OE. M. Il y a beaucoup d'art à sçavoir diversifier les plaisirs, & leur rendre cette douce *pointe* qui les fait sentir, & qui s'émousse aisément. AB. DE S. R.

POINTE, se dit d'un dessein qu'on a fait, d'une resolution constante. Un habile homme poursuit toûjours sa *pointe*, quand il a bien concerté une entreprise. Il a tourné sa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit proverbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteste, qu'il fait des procès sur la *pointe* d'une aiguille, sur des choses de neant. On dit aussi d'un opiniâtre,

ître, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige à vive force.

POINTER. v. act. Offenser, blesser, porter des coups de la pointe d'une épée. Il est plus sûr de *pointer* l'ennemi à la Françoise, que de le tailladier à la Turque. Pendant qu'il haussoit le bras, l'autre le *pointa*. L'Acad.

Pointer. Terme de Boucher. Il se dit proprement en parlant de bœufs; c'est leur mettre le couteau dans la gorge, & les tuër. *Pointer* un bœuf.

Pointer. En termes d'Architecture, on dit, *Pointer* une piece de trait, c'est, sur un dessein de coupes de pierre, rapporter avec le compas le plan, ou le profil au developpement des panneaux. C'est aussi faire la même operation en grand avec la fausse équerre sur des cartons separez, pour en tracer les pierres.

Pointer. Marquer. Dans les Chapitres de Chanoines on *pointe* les absens, & ceux qui n'assistent point au service & aux heures canoniales, pour les priver de certaines distributions manuelles.

Pointer, se dit figurément, & signifie, Contester, être de contraire avis. Ces deux Juges sont toûjours *pointez* l'un contre l'autre, sont toûjours de contraire opinion. Les Heretiques sont toujours *pointez* contre les Orthodoxes; ils contestent continuellement.

Pointer, en termes de Guerre, se dit du canon qu'on met en mire, qu'on met en état de tirer contre un certain point designé. On *pointe* le canon avec un quart de cercle qui a un plomb.

Pointer, en termes de Marine, signifie, Marquer sur la carte en quel point ou endroit, ou du moins en quel parage est le vaisseau. Si on avoit la science des longitudes, il seroit aisé de *pointer* une carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pole; mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'estime, qui est toûjours incertaine, quelque habileté qu'il puisse avoir.

Pointer, se dit aussi des oiseaux qui s'élevent vers le Ciel, & en ce sens il est neutre. Il y a des oiseaux qui *pointent* si haut, qu'on les perd de vue en un moment.

Pointer, se dit aussi en parlant de certains ouvrages de miniature qui se font à petits points. Les miniatures se font en *pointant*.

Pointé, ée. part. pass. & adj.

Pointé, en termes de Blason, se dit d'un Ecu marqué de pointures ou piquûres, comme sont les pointes qui servent de chasse à la rose, quand elle est en bouton. Il porte trois roses de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de sinople.

POINTEUR. s. m. Officier d'Artillerie qui pointe le canon.

POINTILLAGE. s. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. Le *pointillage* demande, coute beaucoup de tems.

POINTILLE. s. f. Sujet très leger, chose de neant. Cette raison n'est qu'une *pointille*, ne decide rien. L'affaire ne roule que sur une *pointille*. La chicane consiste en *pointilles*. Cette *pointille* dont la daterie fait toute sa defense fut le sujet d'une guerre très-memorable. Pat.

Pointille, signifie aussi contestation, dispute sur un sujet fort leger, sur un sujet de rien. Ce sont des *pointilles* perpetuelles.

POINTILLER. v. act. & n. Faire de petits points. On *pointille* du papier en faisant des piquûres avec l'aiguille, pour marquer un dessein, pour faire un poncis. Les Peintres en miniature *pointillent* leurs tableaux. Dans les ouvrages en miniature on ne fait ordinairement que *pointiller*. On fait de beaux portraits *pointillez* à la plume. En termes d'armoiries gravées, on se sert du mot de *pointiller*, pour dire, Faire plusieurs petits points sans nombre par lequels on designe l'or. Un écu gravé & *pointillé*.

Pointiller, signifie figurément, Chicaner; faire de vaines objections, faire des difficultez sur des riens; quereller sur un sujet qui n'en vaut pas la peine. Il le *pointille* sur toutes choses. Ils ne font que se *pointiller* l'un l'autre. Il faut s'attacher à la substance des choses; sans *pointiller* sur des paroles, & des syllabes. Men. Un Critique *pointille* sur tout. Ces gens mariez s'accordent mal, *pointillent* sans cesse.

Pointillé, ée. part.

POINTILLERIE. s. fem. Pointille, picoterie; contestation sur des bagatelles. Ce ne sont que *pointilleries* entre ces gens-là. Toutes les petites *pointilleries* de Grammaire ne font que secher & affoiblir les esprits. Port-R.

POINTILLEUX, euse. adject. Querelleux, chicaneur; homme difficile, qui fait des querelles, des difficultez sur des choses de neant, ou sur un sujet qui n'en vaut pas la peine; qui conteste sur de vaines formalitez; qui demande des éclaircissemens sur la moindre parole équivoque. On ne fut jamais si *pointilleux*, ni si delicat qu'aujourd'hui: on s'offense de tout, & l'on ne veut jamais être offensé impunément. Il. Il y a des amis si *pointilleux* qu'il faut toûjours être sur ses gardes avec eux; tant leur amitié est fragile. Ob. M.

Ne soyez pas non plus follement ombrageux,
Moins delicat ami, que censeur pointilleux. De Vill.

POINTU, uë. adj. Qui est aigu, qui se termine en pointe. Un arme, un instrument *pointu*. On dit un chapeau *pointu*, qui est haut de forme. On appelle un esprit *pointu*, qui est subtil; mais il se dit odieusement de celui qui fait de mauvaises pointes. On dit aussi ironiquement, *Pointu* comme une boule.

POINTURE, en termes de Marine, est le raccourcissement de la voile pour prendre peu de vent; ce qui se fait de gros tems.

POIRE. s. f. Fruit à pepins d'été & d'hiver, de figure oblongue, & plus menu vers la queuë que vers la tête. Il y en a une infinité de sortes. Les *poires* sont moins saines que les pommes. Elles ont toutes une qualité astringente, mais les unes plus & les autres moins, selon qu'elles sont âpres ou douces au goût. Etant cruës elles pesent à l'estomac & sont assez saines quand elles sont cuites. Voici la liste des principales dont les livres font mention, & qui sont recherchées par les curieux, distribuées selon les tems qu'elles meurissent, ou qu'on les mange. Premierement,

Au mois de Juillet, le *petit muscat*, ou *sept en gueule*, qui vient en crochets, & qui est fort petit. Le *gros muscat*, qui est une fois plus gros, & ne vient pas par bouquets. Le *petit muscat bâtard*. Le *muscat à longue queuë*. Le *bourdon musqué*, qui est un gros muscat hâtif. Le *gros bativeau à trochet*: c'est une *poire* precoce qui est presque ronde, jaune & de bon goût, qui veut être mangée verdelette. Le *bâtiveau blanc*, ou le *milan d'été*, qu'on nomme aussi *beurré d'été*. La *poire de la Magdelaine*. La *bellissime*, ou *figue musquée*, qu'on appelle aussi *bonne deux fois l'an*, parcequ'elle fleurit deux fois l'an. La *suprême*, ou *poire de figue*. La *cuisse Madame*, qui est une *poire* fort estimée, menuë & longue, d'un rouge gris, dont la chair est ferme, & l'eau fort sucrée.

Au mois d'Août, la *poire de jasmin*, ou *vilaine de la reale*. La *poire d'épargne*, ou de *St. Samson*. La *jargonnelle*: c'est une *poire* longue, rouge, un peu pointuë, seche & pierreuse, & qui a l'eau fort sucrée. La *grosse moüillebouche*, ou *coutesoif*, ou le *floreal d'été*: c'est une grosse *poire* ronde, verdâtre, fondante, & de bon goût. La *chair-à Dame*, ou la *poire de Prince*. La *vallée*, ou *poire de liquet*. La *poire à deux têtes*. Le *gros*, & le *petit oignonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui est une espece d'oignonnet. Le *gros rousselet de Rheims*. La *poire sanguinole*. La *poire de frangipane*. La *cassolette*, ou *frielet muscat*, qu'on appelle en

en Poitou *des pots de sillery*, & en Anjou la *verdette*, ou la *poire de tâtetibaut*. La *poire d'Amiral*. La *poire de Lombardie*, ou *de Milan*. Le *gros blanc*. L'*oderante musquée*, dite *de baume*, *d'amidon*, *de fourmi*, ou *verge d'or*. La *brutte-bonne*: c'est une grosse *poire* verte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'été*, ou *milan de la beuriere*. La *fausse musquée*, ou la *bergamotte Grecque*, & en Anjou *violine*. L'*inconnuë-cheneau*, ou la *fondante de Brest*. Le *certeau d'été* est une *poire* longue, & belle à peindre. La *grise-bonne*, ou la *poire de forêt*, la *crapaudine*, l'*ambrete d'été*, ou la *rude épée*. Le *musque d'été*, espece d'orange. La *poire d'orange commune*. L'*orange royale*, & l'*orange musquée*, le *fransoreau*. La *poire de lischefrion*, la *poire d'eau rose*, ou *caillot rosat*; de *muscat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine grosse*, & *petite*, ou la *poire de la boncville*, ou *la Royale*. Le *parfum doux*, dite *berni*. La *cramoisine*. Le *bon Cretien musqué*: sa peau est jaune & lissée, & a une eau sucrée & excellente.

En Septembre, le *bon Cretien d'été*, ou *gratioli*, ainsi nommé à cause qu'il a été apporté en France par St. François de Paul. La *poire de Salviati*. La *poire d'Ange*, *poire de mondieu*. La *poire rose*. La *verte-ronde*, ou le *mouille-bouche d'automne*: elle est fort beurrée & fondante, & d'une eau très-relevée, qui est verte, quoique meure. La *poire d'Angleterre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboise*; en Normandie *isambert le bon*: elle est grosse, longue, fort colorée, & si beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par excellence. Le *beurré gris*, le *beurré blanc*, ou *à courte queuë*, dit *le Doyenné de St. Michel*. La *poire de neige*, ou la *bonne-ente*: elle a la couleur d'un citron, & est très-fondante. La *poire de suvin*, ou *de Joseph*. La *poire su'épée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *caillot rosat*, ou *toute bonne d'automne*.

Au mois d'Octobre, le *messire-Jean*. Il y a le blanc, le doré, & le gris. Le blanc est le plus hâtif. Le doré est d'un suc plus relevé, & n'est pas si pierreux. Le gris est plus tardif, mais l'eau en est plus sucrée. C'est un des meilleurs fruits d'hiver. La *poire de vigne*, ou *de damoiselle*, ou la *longue queuë d'Anjou*. Le *sucre verd*. La *bergamotte commune* dite *d'automne*. Cette *poire* est verte, lisse, platte, très-beurrée, & fondante, qui meurit hors de l'arbre, & devient jaune, & est un des plus excellents fruits. La *bergamotte recour*. La *bergamotte Suisse*: elle est platte, & rayée de verd & de jaune. La *bergamotte musquée*, ou la *poire de colombier*, ou *de Sicile*, ou le *petit muscat d'automne*. C'est une petite *poire* seche, & fort musquée. La *bergamotte bâtarde*, qui est grosse & platte, & tavelée de gris, & vient par glanes. La *voye au Prêtre*, ou la *poire de cadet*, qui est grosse, longue & verte. La *belle-&-bonne*. Le *petit-oing*. La *poire de Colmar*. Le *besi d'Heri*, qui vient de la Basse Bretagne, de la forêt d'Heri d'où cette *poire* a pris son nom; *besi* ou *besiere* voulant dire *sauvageon* en Bretagne, & Normandie; cette *poire* est ronde, jaune & lisse, meilleure cuite que cruë. Le *chat brûlé*, ou la *pucelle de Xaintonge*. Le *bec d'oye*, ou le *martinsec*. La *poire de St. Denys*, *d'Angers*. L'*amadote*, ainsi nommée de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudotte*. Cette *poire* est platte, jaune, lisse, seche & musquée, dont le bois sauvage étoit tout épineux avant la culture. La *grosse-queue*, la *poire de St. François*, la *poire de rouville*, ou le *gros certeau muscat d'automne*, la *poire de Lausac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne*.

En Novembre se mange la *virgouleuse*, qui vient du village de Virgoulée près de Limoges qu'on appelle aussi *chambreite*, à cause que le Baron de Chambret en est Seigneur. Cette *poire* est longue & verte, & jaunit en meurissant, très-fondante, & d'un beurré solide & extraordinaire. Elle vient au plus beau des poiriers. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrette*, la *Florentine*, ou *poire de Florence*. La *Marquise*, espece de bon Crêtien d'hiver. La *poire de Malthe*, ou *caillot rosat d'hiver*, ou la *poire de Prêtre*. La *poire d'épine*. La *Louïse-bonne*, qui vient d'une Dame des Essarts en Poitou nommée *Louïse*. Le *martinsec de Provence*, ou *de Champagne*. C'est une *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge gris, dont l'eau est sucrée, & sujette à la pierre. Le *parfum d'hiver*, ou le *bouvart musqué*. Le *citron musqué*, la *poire de maré*. Le *bon Chretien d'Espagne*, ou la *poire de janvry*, qui est grosse, longue, très-belle, d'un rouge de vermillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalousie*. Le *besi de Quessouet*, venant de la forêt de Quessouët en Bretagne où elle est appellée *roussette*, ou *petit beurré d'hiver*. Cette poire est petite, presque ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau excellente, relevée & vineuse. Le *safran d'hiver*, ou l'*orange de St. Lo*. La *poire de rousseline*.

En Decembre, le *besi*, ou *muscat de l'échasserie*, jadis *de villandry*. Elle est grosse, en ovale, assez jaune, très-beurrée & musquée, & vient par bouquets. La *verte-longue*. La *mouillebouche*, ou l'*épine longue d'hiver*: elle est d'une eau très-fondante & très-relevée. C'est une des plus excellentes *poires*. La *poire de satin*. Le *finor*, ou le *petit fremon*. Le *sucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie*. L'*Archiduc*. Le *gâtellier*, ou *genar*. L'*épine de mastée*. Le *franc real*, ou *gros micet*, qui est une *poire* grosse, & presque ronde, d'un jaune talevé, & excellente à cuire. Le *petit micet*, le *milan rond*, espece de bergamotte. La *poire d'amadonte*. La *poire de parmin*, dont la rouge se nomme *poire de Luxembourg*. La *gourmandine*. Le *portail*. La *poire de Portugal*. La *poire de St. Germain*, ou *de l'arbolo ir*. Le *petit certeau* est une *poire* longue & menuë, jaune & rouge, excellente en compôte & à confire. La *poire de Naples*.

En Janvier, la *poire de bon Chretien*. Il y a le *doré*, qui est le premier meur; celui *d'auche*, qui est sans pepins, très-long, & le meilleur de tous, & qui se colore comme les autres. Le *bon Chretien verd*, qui dure jusqu'en Mai. Il jaunit en meurissant. Il y en a de longs, & de ronds. Le meilleur vient en calbasse. On doit ce fruit à St. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit *le bon Chretien*. D'autres disent qu'on le doit à St. François de Paule. C'est le plus ancien des fruits. Il y a aussi un *bon Chretien d'Angleterre*, que quelques-uns nomment *de Mauritanie*, à cause que sa peau est noire & brune. Le *gros beurré d'hiver*, ou *bon Chretien beurré*. L'*orange d'hiver*. Le *trouve de montagne*. La *poire de Prince*, ou le *gros certeau d'hiver*. Le *sucrin d'hiver*, le *petit muscat d'hiver*. La *poire de livre*, ou *rateau gris*. La *poire de tresor*, ou *d'amour*. La *poire grillon*, ou *bonne-amet*.

En Fevrier, le *rousselet d'hiver*, le *gros musc d'hiver*, ou l'*orange musquée*, ou la *poire Magdelaine*. Elle est longue & verte, & jaunit en meurissant. La *pastorale*, qui ressemble au *St. Lesin*. Le *martinsire*, ou *certeau musqué d'hiver*. Elle est longue, verte & rouge, belle & lisse, dont l'eau est excellente & musquée. Le *Dagobert*. La *donville*, ou *le salot*, ou la *poire de Provence*. Le *bequêne*. La *bergamotte de Hollande*, qui est très-grosse, ronde, verte, & beurrée. La *poire verte de pezenas*. La *poire de Pise*, ou *de St. Augustin*. Le *visbourg*. La *bergamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *peru spina*, est une grosse *poire* presque ronde, plus menuë vers la queuë, d'un verd jaune, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de girofle*. La *bergenette*.

En Mars, Avril & Mai, le *Saint Lesin*, la *double fleur*, la *bonne de soulers*, la *bergamotte de Pâques*, ou *de la grilliere*, qui est verte & beurrée, & d'une eau aussi bonne que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muscat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne-foi*, ou *Carmelite musquée*. C'est une grosse *poire* plus longue que ronde, jaune, & colorée de rouge, sans pierre. Le *tibavilliers*, ou *buta marma*. La *poire de Perse*, ou *d'Armenie*, *de Montrares* ou *gros muscat d'hiver*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hi-*

d'hiver. Elle est assez longue, d'un gris brun & rouge, qui est fondante & de bon goût; & la plus tardive des *poires* beurrées, qui se garde jusqu'en Mai. La *poire de fer*, ou *d hiver*. La *bernardiere*. La *gilogilles*, ou *garde-écosse*. Le *cadillac*, ou *de Pequ ni*, *de citrouille*, *de tout tems*, espece de rateau blanc. Pline fait aussi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plupart du nom de ceux qui les avoient apportées, ou des lieux d'où elles étoient venuës; ce qui est arrivé aussi aux *poires* de notre tems.

La *poire* a dix fibres qui servent à nourrir ses pepins. Elle a une partie particuliere qu'on appelle *la carriere*, qui est un amas de petits nœuds pierreux dont plusieurs sont répandus par tout son parenchyme, mais qui sont plus près & plus durs vers le centre du fruit; desorte qu'ils semblent former tous ensemble comme une seule pierre ronde. Cette carriere se forme de la même maniere que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & plusieurs autres liqueurs. Dans cette partie est placé ce qu'on appelle l'*aigret de la poire*; c'est un corps simple dans lequel on ne voit aucunes fibres, ni aucuns nœuds, il est fort acide, & de figure ronde.

POIRES DE TERRE. Voyez *Topinambours*. C'est la même chose.

POIRE D'ANGOISSE, se dit d'un cadenas qui par de certains ressorts qui se lâchent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouverte, & empêche de crier.

On dit aussi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoisse*, lorsqu'on a été dans un état miserable, en captivité, & qu'on a souffert bien des maux.

POIRE A FEU. C'est une espece d'Eolipile fait de cuivre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant échauffée, & par où le vent sort avec violence, quand on la met sur du feu.

POIRE, est un fourniment où l'on met de la poudre à canon pour porter dans la poche, parcequ'il est fait en forme de *poire*. Il y a de grosses & de petites *poires*, les unes qu'on met dans la poche, les autres qu'on porte penduës en écharpe.

POIRES SECRETES. Termes d'Eperonnier. Sorte d'embouchure.

POIRE, se dit proverbialement en ces phrases Il faut garder une *poire* pour la soif, c'est-à-dire, épargner pour le besoin. On dit aussi, Entre la *poire* & le fromage, pour dire, sur la fin du repas, lorsque la gayeté que donne la bonne chere, fait qu'on parle librement. Il lui dit cela entre la *poire* & le fromage. On dit aussi quand on menace quelcun, qu'on ne lui promet pas *poires* molles.

POIRÉ. s. m. Boisson faite de jus de poires; Quelques-uns disent *du peré*. Liqueur vineuse, claire, approchante en couleur & en goût du vin blanc. Elle est faite avec le suc tiré par expression de certaines *poires* acerbes & âpres à la bouche, lesquelles on cultive en Normandie. Ce suc en fermentant devient vineux comme le cidre, & le vin, parceque son sel essentiel attenuë, exalte & rarefie ses parties huileuses & les convertit en esprit. Il enivre presque aussi vite que fait le vin blanc, & l'on en tire une eau de vie par la distillation. Le *poiré* est aperitif, il excite l'urine. L'usage du *poiré* n'est pas nouveau. Pline donne le nom de vin aux liqueurs qui se font avec les pommes & les poires; Et Artemidore qui vêcut dans l'Asie mineure sous l'Empereur Adrien, parle du *poiré* qui se faisoit de son tems. Lorsque S. Paul conseille à Timothée de boire du vin pour remedier à la debilité de son estomac, S. Jerome pretend qu'il usoit de *poiré* au lieu de vin. HUET.

Ce mot vient de *piraticum*, ou de *piratum*. MEN.

POIREAU, ou PORREAU. s. masc. Plante potagere dont les feuilles sont longues, larges, plates ou pliées en goutiere, d'un verd pâle, & d'un goût semblable à celui de l'oignon. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, grosse comme le doigt, ferme, solide, portant en son sommet un gros bouquet de petites fleurs blanches tirant sur le purpurin, composées chacune de six feuilles disposées en maniere de cloche. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des fruits presque ronds, relevez de trois coins arondis, & divisez en trois loges remplies de quelques semences un peu longues. Sa racine est longue, presque cylindrique, composée de tuniques blanches qui s'emboëtent les unes dans les autres, garnie par dessous de plusieurs fibres. En Latin *porrum commune capitatum*. C. BAUH.

Le *poireau* est propre pour exciter le crachat, pour guerir la brûlure, & pour aider à la suppuration. Il y a quelques autres especes de *poireau*. Ils preferérent à la mane les *poireaux* & les oignons de l'Egyte. P. ROY. On a reproché aux Egyptiens de jurer par les *porreaux* & les oignons de leurs jardins.

On dit que *porrum* vient du mot Grec *prason*, qui signifie la même plante.

POIREAU, est aussi une espece de verruë, ou excrescence de chair spongieuse qui vient aux pâturons de derriere des chevaux, qui est grosse comme une noix, qui jette & qui suppure des eaux rousses & puantes. Il se dit aussi des chiens. Un petit chien qui a des *poireaux* aux jouës.

POIREAU, signifie aussi une verruë, ou excrescence qui vient sur la peau de l homme par une pituite fort endurcie. On dit que le lait de figuier, le suc de titimale, fait en aller les *poireaux*.

POIREAU, s'est dit autrefois pour, Pendant d'oreille. BOREL.

> *Quelque jour en lieu de* poireau,
> *On portera une sonnette*
> *Qu'on cachera en sa cornette.* COQUILLARD.

POIRÉE. s. f. Plante potagere qui a les feuilles fort larges, & qui a une grande côte au milieu dont on fait des cardes. Les cardes de *poirée* sont preferées par plusieurs aux cardes d'artichauds. On disoit autrefois *pourrée*. On l'appelle aussi *bette*. Voyez BETTE.

POIRIER. s. m. Arbre qui porte des poires. Son tronc est gros, son bois est jaunâtre, taillable & propre pour les ouvriers. Il reçoit un beau poli, & on en fait des fustets qu'on noircit comme de l'ébene. Ses feuilles sont assez larges, arondies ou un peu oblongues, finissant en pointe, vertes, mais blanchâtres au bout d'en bas. Sa fleur est composée de cinq feuilles blanches disposées en rose dans les échancrures du calice. Il y a de deux sortes de *poiriers*. L'un est cultivé, & l'autre sauvage. Le *poirier* sauvage est plus petit que le cultivé. Ses rameaux sont garnis d'épines dures & piquantes.

En Latin *pyrus*, *a piramide*, parce que le fruit de cet arbre est souvent de figure en quelque maniere piramidale.

POIS. s. m. Sorte de legume qui pousse des tiges longues, creuses, fragiles, qui tombent sur terre, si on ne les soutient par des échalas. Elles sont accompagnées de feuilles oblongues, disposées en collet, mais les autres feuilles viennent comme par paires sur des côtes terminées par des mains. Ses fleurs sont legumineuses, blanches, marquées d'une tache purpurine. Il leur succede des gousses longues, cylindriques, composées de deux cosses qui renferment quelques semences presque rondes, vertes, mais en sechant elles deviennent anguleuses, blanches ou jaunâtres. Ses racines sont petites. En Latin *pisum majus quadratum*. C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *pois*. On appelle les plus grands qui ont besoin d'être appuyez, *pois ramez*, à cause qu'on met auprès d'eux des branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & les feves nouvelles sont les ragoûts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des échinées aux *pois*. On fait en Carême de la purée avec des *pois*. *Pois* verds. Petits *pois*. *Pois* en cosse. Ecosser des *pois*. *Pois* gris. On appelle *pois* sans cosse, ou *pois* goulus,

lus, les *pois* dont la cosse est tendre, & qui se mange parce qu'elle n'a point de parchemin. Les *pois* sont aperitifs, émolliens & un peu laxatifs.

Ce mot vient de *poes*, qui en Langue Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose. D'autres le derivent du Latin *Pisum*, fait du Grec *pesen*, *il est tombé*, parceque les plantes des *pois* tombent sur la terre, si elles ne sont appuyées. Quelques-uns font venir le nom *pisum*, de celui de la ville de Pise, où ils disent que cette plante croissoit autrefois abondamment.

POIS ANGLOIS. Sorte de pois que l'on trouve dans les Iles Antilles, & qu'on a nommez ainsi à cause qu'ils viennent des Anglois. Il y en a de blancs & de tannez. Tous deux ont leurs feuilles semblables à nos pois communs, mais un peu plus fortes. Dès leur sortie de terre leurs pieds se divisent en dix ou douze petites tiges qui portent chacune une cosse grosse comme le tuyau d'une plume d'oye. Cette cosse est longue d'un pied, & remplie de quinze ou vingt petits pois longuets, qui sont plus delicats & d'un goût beaucoup meilleur que les nôtres.

POIS D'ANGOLE. Autre sorte de pois que l'on trouve dans les mêmes Iles, & qui sont appellez ainsi, parcequ'on pretend qu'ils ont été apportez par des Negres d'Angole en Afrique. Il y en a de deux sortes. Les premiers ont les feuilles trois-à-trois, & de la même grandeur que les autres pois, mais plus fortes & plus dures. Leur tige se divise en sarmens qui s'élevent jusques au sommet des plus grands arbres. Leurs fleurs sont blanches. Elles sont suivies de petites gousses, remplies de semences assez semblables à nos lupins, mais d'un goût plus savoureux. L'autre sorte de *pois d'Angole* est un arbrisseau de la hauteur du genêt, & qui a les feuilles larges d'un pouce, longues de deux, rangées trois-à-trois sur une queuë qui exhale une odeur fort douce. Il porte de petites fleurs jaunes, ausquelles succedent de petites gousses, remplies de pois de couleur de chair picotez de noir, & qui ne sont pas plus gros que les plus petits grains de coriandre. Le goût en est assez bon, mais ils sont si difficiles à écosser qu'une personne seule n'en peut avoir fait un plat en deux heures.

POIS CHICHE, est une plante qui pousse plusieurs tiges veluës, dures, rameuses. Ses feuilles sont petites, veluës, dentelées en leurs bords, rangées par paires sur une côte. Ses fleurs sont legumineuses, blanches, ou d'un rouge qui tire sur le purpurin. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des gousses courtes qui ressemblent à des vessies, & qui contiennent quelques pois gros comme les pois communs, ayant en quelque maniere la forme d'une tête de belier : la couleur de ces pois est blanche, ou rouge, ou noire. En Latin *cicer sativum*. C. BAUH. Les *pois chiches* sont aperitifs, propres pour le calcul & pour la jaunisse. Les rouges sont preferez en Medecine aux autres.

POIS A' FAIRE GRATER, est une plante qui naît aux Iles Antilles, & qui rampe sur les arbres de la même façon que nos phaseoles. Ses feuilles sont faites de même maniere & de même grandeur ; mais elles sont un peu solides. Ses fleurs sont composées de cinq feuilles, tantôt jaunes & tantôt pâles. Ses gousses ont un demi pied de long, & sont couvertes de petits poils fort menus & fort penetrans, qui causent une grande demangeaison. Il y a dans chaque gousse deux ou trois haricots ronds, mais comme applatis, couverts d'une écorce dure, mince, noire, luisante & grenée : leur chair est blanche, solide, d'un goût fade. Les Caraïbes mangent ces haricots, & se servent du suc des feuilles pour teindre en noir les filets de leurs hamacs, qui sont des lits d'une piece de toile de cotton qu'on suspend en l'air par les deux bouts. Cette plante est le *mucuna des Brasiliens* de Marcgrave. Le P. Plumier l'appelle *phaseolus siliquis latis, hispidis & rugosis, fructu nigro*.

POIS DE MERVEILLE. Plante qui pousse des tiges grosses comme celles du jonc à la hauteur de trois ou quatre pieds, sans poil, canelées, foibles, ayant besoin d'être soutenuës. Ses feuilles sont divisées à peu près comme celles de l'Ache, d'une belle couleur verte, d'un goût visqueux. Il sort de leurs aisselles des pedicules chargez de fleurs, composées chacune de huit feuilles blanches, quatre grandes & quatre petites disposées en croix, soutenuës par un calice à quatre feuilles. Quand ces fleurs sont passées il leur succede des fruits en vessie à trois coins, divisés chacun en trois loges qui renferment des semences semblables à de petits pois, d'une grande beauté, en partie noirs, en partie blancs, & marquez ordinairement d'un cœur. Sa racine est grosse comme le doigt, mais plus courte, ligneuse, assez dure, fibreuse. En Latin, *cor Indum ampliore folio fructu majore*. PIT. TOURNEF. *Pisum vesicarium, fructu nigro alba macula notato*. C. B. Il y a une autre espece de *pois de merveille*, qui differe de la premiere en ce que ses feuilles & ses fruits, & ses vessies sont plus petites. En Latin, *Cor Indum folio & fructu minore*. PIT. TOURNEF. On cultive ces plantes dans les jardins. Quelques-uns estiment leurs semences pour toutes les maladies du cœur, à cause de la marque d'un cœur qu'elles portent, mais on ne s'en sert guere en medecine.

Cor Indum, à cause que la semence de cette plante est marquée d'un cœur, & que l'origine de la plante est des Indes. *Pois de merveille*, parceque ses semences sont faites comme de petits *pois* merveilleusement beaux.

POIS PILEZ. On appelloit ainsi autrefois par maniere de Proverbe les choses de néant, telles que sont des *pois pilez* quand on en a tiré la purée. Ces Comedies informes, melées de serieux & de burlesque, jouées en France du tems de François I. étoient vulgairement appellées jeux des *pois pilez*, & de là le quolibet de Reine des *pois pilez*, pour marquer une bourgeoise qui faisoit la dame, comme qui auroit dit, une Reine de Comedie. LA MONNOYE.

Certains petits coquillages, qu'on trouve aux rivages de la mer, sont appellez *pois de mer*, parcequ'ils ont presque la figure & la grosseur des *pois*. Il y en a de plusieurs couleurs, les uns sont gris, les autres sont jaunes & les autres noirs. Lorsqu'on les decouvre, ils ont un éclat de nacre, & semblent des perles. On les employe aux ouvrages de rocailles.

On dit proverbialement, Vous me regardez de travers, vous ai-je vendu des *pois* qui ne cuisent point? On dit d'un homme qui donne peu pour avoir beaucoup, qu'il donne un *pois* pour avoir une feve. On appelle aussi un goulu, un charlatan, Un *avaleur de pois gris*. On dit aussi, Que ce soient *pois*, que ce soient feves, en parlant des choses dont on donne le choix indifferemment. On dit aussi, qu'un homme va & vient comme *pois* en pot, pour dire, qu'il est dans un continuel mouvement, qu'il ne peut demeurer en place.

POISER. v. act. Vieux mot. Fâcher. Il me *poist* que, c'est-à-dire, il me fache que. BOREL. Villon étant condamné à mort fit ce Quatrain :

Je suis François (*dont ce me* poise)
Né de Paris, emprès Pontoise,
Or d'une corde d'une toise,
Sçaura mon col que mon cul poise.

POISON. s. m. Du tems de Malherbe *poison* étoit plus ordinairement feminin. Desportes a dit,

Je sentois la poison *dans mes os écoulée*, & Ronsard,
Mon ame en vos yeux but la poison *amoureuse*.

Aujourd'hui on ne balance plus. L'ACAD. *Poison* est toûjours masculin, il signifie, Ce qui a une si mauvaise qualité, qu'elle nuit au corps ; ce qui le tuë. *Poison* lent, dangereux, violent, mortel. Le *poison* est opposé à l'aliment, parceque l'un sert à conserver la vie, & l'autre à

à la detruire. Le *poison* entre dans le corps par la respiration, ou transpiration de l'air pestilent, ou par une playe ou morsure, & enfin par la bouche, en buvant ou mangeant des choses nuisibles. Le *venin* se dit des mauvaises qualitez des animaux; le *poison*, de celles des vegetaux & des mineraux. Les *poisons* agissent de differentes manieres : les uns arrêtent le mouvement des esprits animaux, les autres leur en donnent un violent & deréglé; d'autres dissolvent le sang, d'autres le coagulent; d'autres corrodent & detruisent les parties solides. Il y en a qui attaquent toutes les parties, & d'autres qui en attaquent une particuliere : par exemple, le lievre marin est ennemi du poumon, les cantharides le sont de la vessie. Il y a des choses qui sont un *poison* à l'homme, & qui servent de nourriture à de certains animaux; telles sont la mandragore & la jusquiame dont les pourceaux se nourrissent, & qui donnent la mort à l'homme. Il en est de même de la ciguë qui sert d'aliment aux étourneaux. On distingue trois sortes de *poisons*. Les uns sont tirez des animaux, comme la vipere, l'aspic, le scorpion, le lievre marin, &c. Les autres sont tirez des plantes, comme l'aconit, la ciguë, le napellus, l'ellebore. Les autres viennent des mineraux, comme l'arsenic, le sublimé corrosif, la ceruse, l'orpiment, le realgal. Tous les corps qui ont des qualitez trop chaudes, ou trop froides, ou trop corrosives, sont des *poisons*. Il y a des *poisons* qui ne sont pas *poisons* quand on les avale, mais seulement quand ils sont mis dans les playes. J. DES Sç. Il y a des maladies si rebelles, qu'on ne sçauroit les vaincre que par les remedes que nous fournissent certains *poisons*. ID. Les plantes qui passent pour des *poisons* sont d'excellens remedes, pourvu qu'on s'en serve à propos, Dieu ne les ayant créez que pour le bien des hommes. CONIG. Rich. Mead, Medecin Anglois, a donné en sa Langue l'*Explication mechanique des poisons*. Melchior Friccius, Medecin d'Ulm, a fait un Traité Latin des *Remedes qui se tirent des poisons*. Par les differens effets qu'un même *poison* produit en differentes personnes on decouvre les differens caracteres & les differentes passions de ceux qui sont empoisonnez. J. DES Sç. L'eau simple buë en abondance est d'un grand secours contre les *poisons* corrosifs. CHARRAS. Le *poison* qui s'engendre en Macedoine, est si subtil qu'il consume le fer, & ne se peut porter que dans la corne du pied d'un mulet. VAU. On trouva dans le Palais de Caracalla après sa mort, pour deux milions douze mille cinq cens livres de *poison*. A Goa il y a beaucoup de maris qui sont empoisonnez par leurs femmes qui preparent le *poison* de telle sorte, qu'il ne fait son effet qu'au tems qu'elles souhaittent; si bien qu'il y en a qui vivent encore cinq ou six ans après avoir été empoisonnez. *Voy. de P. van Caerden.*

Ce mot vient du Latin *potio*, comme *empoisonner* vient de *impotionare*. Il a été autrefois pris en bonne part. MEN.

POISON, se dit aussi de tout ce qui est corrompu & puant. Quand on vuide quelque cloaque, on s'écrie, Quel *poison*, quelle puanteur! Son nez est fertile en *poison*. MAIN. Si on mange de la viande corrompuë, on dit, Fi, voilà du *poison*. Les goinfres le disent aussi hyperboliquement d'un ragoût mal assaisonné. C'est du *poison*, on nous veut empoisonner.

POISON, se dit figurément, de ce qui corrompt, ou seduit le cœur, ou l'esprit. L'heresie, les mauvaises doctrines sont des *poisons* de l'ame. Le *poison* est presenté tout pur dans ce livre. BAY. On avale un subtil *poison* dans la compagnie des mechans. Ne souffrez point que ce *poison* gagne les entrailles de la France. PAT.

J'avale avec plaisir un si charmant poison. OE. M.
D'un éloge flateur crains le fatal poison.
ART. DE PRECH.

Un amoureux dit qu'il a pris un subtil *poison* dans les yeux de sa Maîtresse; que c'est un doux *poison* qui le fait mourir. Tu seras si amoureux de ce doux *poison*, que tu n'en voudras point faire de part aux autres. ABL.

Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison,
D'un charme bien plus doux enivre la raison. BOIL.

POISSARDE. s. f. Terme injurieux que se disent les Harengeres les unes aux autres, pour se reprocher leur malpropreté.

POISSE. s. f. Fascine ou petit fagot enduit & trempé de poix, dont on se sert dans la defense des places de guerre.

POISSER. v. act. Enduire, frotter de poix. On *poisse* les navires, les bateaux, les cables, pour empêcher qu'ils ne se pourrissent dans l'eau. On *poisse*, on soufre les vins, quand on les veut transporter par mer.

POISSER, se dit aussi des choses grasses & visqueuses qui s'attachent aux habits, & qui y font des taches. Il a *poissé* son habit. Ces confitures lui ont *poissé* les mains.

POISSÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des habits *poissez*. Des mains *poissées*.

POISSON. s. m. Animal qui naît & qui vit dans l'eau. Il y a des *poissons* de mer ou d'eau salée, comme la baleine, la moruë, le hareng, &c. & des *poissons* de riviere & d'eau douce, comme le brochet, la carpe, &c. & d'autres qui vont de la mer dans les rivieres, comme les saumons, les aloses, &c. Les castors, les loutres, les crocodiles, sont moitié chair, & moitié *poisson*, ils vivent dans l'eau & sur terre. On appelle *poissons cetacées*, les gros *poissons*, comme les baleines & les tiburons; *poissons testacées & ostracées*, ceux qui ont des coquilles & de grosses écailles, comme les tortuës & les huitres. On dit, le mufle, les ouïes ou bronchies des *poissons*; les nageoires de *poissons*; de la colle de *poisson*; des boutiques, des reservoirs de *poisson*. Les Poëtes appellent les *poissons*, les *peuples écaillez*. On appelle les jours maigres, jours de *poisson*. Sur la mer, on appelle *poisson vert*, celui qui vient d'être salé, & est encore tout moite; & *poisson sec*, celui qui est salé & seché. On appelle *poisson de somme*, un *poisson* assommé au sortir de l'eau, qui l'on envoye empaillé dans des paniers, ordinairement sur des bêtes de somme, d'où il a pris son nom. *Poisson mariné* est du *poisson* de mer frais. *Poisson marchand, grand poisson; poisson piné; poisson gris, poisson grand, petit & moyen marchand.* Ce sont les divers noms que l'on donne tant aux moruës vertes, qu'aux moruës seches, suivant leur grandeur & leur qualité. On ne doute point que les *poissons* n'ayent la faculté d'ouïr, mais on ignore quel en est l'organe. Ce qu'on appelle les ouïes des *poissons*, ne sont que leurs poumons par où ils inspirent & respirent l'air. Les Carpes cependant, & quelques autres *poissons*, le respirent par la gueule, & le rendent par les ouïes. L'air est absolument necessaire à la vie de toute sorte de *poissons*. Le cœur de plusieurs *poissons* n'a qu'un ventricule. Le cerveau des *poissons* comparé à la grosseur de leur tête, & au cerveau des animaux à quatre pieds, est extrêmement petit; mais ils ont la moëlle du dos, d'où sortent presque tous les nerfs, si grosse, sans aucune diminution vers la queuë, que l'on peut la considerer, plutôt comme l'origine des nerfs, que comme le canal par où ils passent du cerveau dans les diverses parties du corps. On pretend que certains *poissons*, comme les Carpes, vivent jusqu'à cent ans. Ils s'accouplent à leur maniere, & tandis que la femelle jette ses œufs, le mâle repand sa semence sur eux, & par là rend feconds ceux qui en reçoivent une partie. Les plus grands *poissons* naissent dans les mers Septentrionales, où le froid est excessif. Les animaux terrestres ne suivent pas cette loi.

Ce mot vient de *piscione*, formé de *piscis*. MEN. François Willoughby de la Societé Royale d'Angleterre, a publié en

en 1676. un excellent livre de l'Histoire des *poissons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'Histoire des *poissons*.

On appelle dans l'Ordonn. de la Marine *poissons royaux*, les dauphins, éturgeons, saumons, & truites de mer, lesquels appartiennent au Roi seul, quand ils sont trouvez échoüez sur le bord de la mer, à la difference des baleines, marsouins, veaux de mer, thons, souffleurs, & autres *poissons* à lard, qui sont partagez comme simples épaves. Cela est reglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La coutume de Normandie appelle aussi *poissons royaux*, generalement tout le *poisson* qui est digne de la table du Roi, comme vives, surmulets qui sont les rougets, les haubars qui sont brignes, ou loubines, &c.

Sur la mer Atlantique il y a une infinité de *poissons* volans qui sont la proye des dauphins, des bonites, & des albicores, quand ils sont dans la mer; & dès qu'ils s'élevent en l'air, ils y rencontrent des oiseaux semblables à nos hirondelles de mer qui les prennent. On a trouvé & on trouve encore des *poissons petrifiez* en des lieux où il ne paroit pas qu'il y ait jamais eu ni lac, ni étang, ni riviere. Scheuchzer & beaucoup d'autres en tirent une preuve pour l'universalité du Deluge. Mr. le Clerc croit que les Natures Plastiques ont pu former en divers endroits de la terre des crayons, pour ainsi dire, d'animaux, qui ne peuvent pas avoir vêcu dans ces lieux-là, & qu'on appelle communément des *Jeux de la Nature*. Un des ornemens des Palais aux Indes, c'est d'avoir des bassins pleins de *poissons* avec des boucles de pierreries au nez. CHARDIN. Le *poisson* pourri ne deplaît pas aux Siamois, non plus que les œufs couvez. LA LOUB. Les Syriens adoroient les *poissons*. La Déesse Dercete avoit la figure de *poisson*. Le Dieu Dagon étoit demi-homme & demi *poisson*. Dagon vient de l'Hebreu *Dag*, *poisson*. JUR. Sur les medailles les *poissons* marquent les villes maritimes.

POISSONS, au plurier, est une Constellation qui fait le XII. Signe du Zodiaque, où le Soleil entre au mois de Fevrier. On la marque ainsi ♓ Elle est dans la partie Australe. Elle a 34. étoiles, selon Ptolomée, & 39. selon Kepler, qui sont de la quatrieme ou cinquieme grandeur, à la reserve d'une qui est de la troisieme. C'est une des Maisons de Jupiter, & l'exaltation de Venus. Avoir pour ascendant les *poissons*. Il est né sous les *poissons*. Le *signe des Poissons*, selon les Astrologues, est un signe Septentrional, froid, & humide, aqueux, flegmatique.

Les Poëtes ont feint que c'étoient les deux *Poissons* qui porterent Venus & Cupidon au delà de l'Euphrate, lorsque cette Déesse fuyoit avec son fils le Géant Typhon qui la poursuivoit. Venus, disent-ils, étant ainsi delivrée de ce danger, plaça ces deux *poissons* dans le Ciel & en fit une constellation.

Les *poissons* sont appellez diversement en Blason. Les dauphins sont toûjours *courbez*; les bars ou barbeaux *adossez*; les chabots *peints en pal*. Quand ils sont en fasce on les représente nageans, & on n'exprime point leur assiette, mais seulement lorsqu'ils sont en pal ou en bande.

POISSON, est aussi une petite mesure de liqueurs qui contient la moitié du demi-septier de Paris. Le *poisson* est de six pouces cubiques; on lui donne encore le nom de *Poisson*, ou de *Roquille*.

POISSON, se dit encore de la liqueur mesurée. Un *poisson* de vin, un *poisson* d'eau de vie, &c. On prend quelquefois trois *poissons* de lait d'ânesse.

Ce mot en ce sens vient de *potio*, & on devroit dire *posson*.

POISSON, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mer & les *poissons*. On dit d'un homme qui se trouve bien, qui est à son aise dans quelque lieu, qu'il est comme le *poisson* dans l'eau. Et d'un homme qui est hors du lieu où il voudroit être, qu'il est comme le *poisson* hors de l'eau. On dit de celui qui vit fort retiré, dont ne connoit pas l'humeur, qu'on ne sçait s'il est chair ou *poisson*. On appelle *chere de Commissaire*, quand on sert chair & *poisson*. Ce proverbe n'a commencé que du tems des Reformez de France, car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commissaires des Chambres mi-parties fussent servis en chair & en *poisson*, afin que chacun en mangeât suivant le devoir de sa Religion. On dit aussi, que les gros *poissons* mangent les petits; pour dire, que les Puissans oppriment les foibles. Ce proverbe est ancien, & c'est une façon de parler qui se trouve dans Polybe & dans Varron. On dit aussi d'un present qu'un pauvre fait à un riche, que c'est un petit *poisson* pour en avoir un gros. On dit aussi, d'une mauvaise viande bien apprêtée, que la sausse vaut mieux que le *poisson*, & la même chose se dit encore, pour dire, que souvent l'accessoire vaut mieux que le principal. On dit aussi, d'un homme qu'on a convaincu, qu'on l'a rendu muet comme un *poisson*, parceque tous les *poissons* sont muets. On dit aussi de celui qui a de la peine à digerer quelque affront, quelque injure, qu'il ne sçait à quelle sausse manger ce *poisson*. On dit, jeune chair & vieux *poisson*; pour dire, qu'au lieu que la chair des jeunes bêtes est ordinairement meilleure à manger que celle des autres, les vieux *poissons* sont ordinairement plus excellents que les jeunes. On dit, donner un *poisson* d'Avril à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque demarche inutile pour avoir lieu de se moquer de lui. On appelle aussi un maquereau, un *poisson d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celui qui a mis le pied dans l'eau, qu'il a pêché un *poisson*.

Ma foi l'homme est bâti d'une étrange façon,
Il ne sçait bien souvent s'il est chair ou poisson. BOIL.

POISSONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend le poisson. A Paris, on dit ordinairement Halle: la Halle à la marée, la Halle au poisson d'eau douce. A Lion & presque dans toutes les Provinces qui sont au delà, on se sert plus communément du terme de *Poissonnerie*. Je viens de la *Poissonnerie*. Avez-vous été à la *Poissonnerie*?

POISSONNEUX, EUSE. adj. Qui abonde en poisson; ce lac est fort *poissonneux*; cette riviere est *poissonneuse*. Il y a certains rivages de mer bien plus *poissonneux* les uns que les autres.

POISSONNIER. s. m. Celui qui vend du poisson. On dit plus souvent Marchand de poisson, que *poissonnier*.

On dit prov. d'un homme qui prend un emploi quand il n'y a plus rien à y gagner, ou qui s'attache à la fortune d'un homme quand elle est sur le declin, qu'il s'est fait *poissonnier* la veille de Pâques.

POISSONNIERE. s. f. A Paris, il ne se dit que des Marchandes de poisson d'eau douce; les autres se nomment Marchandes de marée, si elles vendent du poisson de mer frais; ou Marchandes de Saline si elles font commerce de poisson de mer salée. Les enfans la veille de Pâques font la guerre aux Harengeres & *Poissonnieres*.

POISSONNIERE. s. f. Vaisseau de cuivre fait en long, mediocrement creux, avec des rebords & une ance, & qui sert à faire cuire du poisson.

POITEVIN, INE. s. m. & f. & adj. Qui est de Poitou. Qui appartient au Poitou. S. Hilaire étoit *Poitevin*.

POITEVINE. s. f. Nom d'une ancienne petite monnoye qu'on appelloit autrement *Pite*, ou *Pougeoise*. Voyez PITE.

POITRAL. s. masc. Bien des gens disent *Poitrail*, mais Menage & l'Academie écrivent *Poitral*. Felibien écrit *poitrail*, & Ozanam *poitral*. La Partie du cheval comprise entre ses deux épaules au dessous de l'encolure.

Ce mot vient du Latin *pectorale*.

Poitral, est aussi une partie du harnois du cheval, & se dit de la bande de cuir qui bat sur le *poitral*, & qui empêche que la selle ne tombe en arriere, quand le cheval monte, ou se cabre. On y passe aussi le bout du fourreau des pistolets.

Poitral, en termes de Maçonnerie, est une grosse poutre qu'on pose de travers sur des pieds droits de pierre, sur des colomnes, ou de gros murs, & qui supporte tout un pan de charpenterie, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. On s'en sert particulierement aux maisons où l'on veut faire des boutiques. C'est ce qu'on appelle quelquefois *architrave*.

POITRINAL. s. m. Arquebuse courte & recourbée par le bout d'enbas, dont on se servoit autrefois. Le Journal de Henri III. porte que Saucourt fut blessé à la cuisse d'un coup de *poitrinal*.

POITRINE. s. f. La partie anterieure des animaux où les côtes s'assemblent. La *poitrine* est toute cette cavité qui s'étend depuis les clavicules jusqu'au diaphragme. L'usage de la *poitrine* est de renfermer & de defendre le cœur & les poumons. Il est dangereux d'avoir la *poitrine* étroite, d'avoir des fluxions, des rhumes sur la *poitrine*, sur le poumon. Tous les Medecins conviennent que le meilleur de tous les remedes aux maux de *poitrine*, c'est le changement d'air. Hofman. Un pecheur frappe sa *poitrine* en signe de penitence. En Espagne, lorsqu'on fait l'élevation du S. Sacrement, les hommes & les femmes se donnent une vingtaine de coups dans la *poitrine*. Il ne repond à ce qu'on lui dit d'obligeant que par un gros ris qui retentit dans sa vigoureuse *poitrine*. Font. Ce Predicateur n'a point de *poitrine*, n'a point de voix.

Du Latin *pectus*.

On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton, & veau. Le bœuf de *poitrine* est le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragoût. Une *poitrine* de mouton sur le gril.

Poitrine, est condamné dans la prose comme dans les vers par une raison ridicule, & impertinente pour supprimer un mot : c'est qu'on dit *une poitrine* de veau. On ne s'en sert donc qu'en parlant des maux de *poitrine*, & en quelques autres phrases. Vau. Mr. de Vaugelas se trompe : *poitrine* est toûjours de la belle & de la haute Poësie. Men. L'Acad. Il ne fait pourtant pas un bel effet dans ce vers de Malherbe ;

Les traits qui les premiers sa poitrine *joignirent*.

POITRINIERE. s. f. Terme de Tissutier-Rubanier. Ces Ouvriers appellent la *poitriniere* du mêtier où ils travaillent, la traverse de devant, sur laquelle ils s'appuyent la poitrine.

POITRON. s. m. Espece de prune jaune ; & la moindre de toutes les prunes.

Poitron. s. f. Vieux mot. Une vielle. Borel.

Du Grec ; *próoktos*, *vieille*. D'autres le derivent du Latin *posterior*.

POIVRADE. s. fem. Ragoût fait avec du poivre, du sel & du vinaigre. Faire, une *poivrade* à un levreau. Des artichauds à la *poivrade* se mangent cruds avec du sel & du poivre. Les pigeons se mangent à la *poivrade*, rôtis sur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POIVRE. s. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaude & seche, qui vient en grains, dont on se sert pour l'assaisonnement des viandes. Il croît en Java, Sumatra, & Malacca, & le long des côtes de Malabar. Il y en a de mâle qui a les feuilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui sont pointuës, & representent un cœur. Elles ont une longue queuë, & sont vertes en dehors, & jaunâtres en dedans. La plante est sarmenteuse, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprès, des arbres ou des échalas, pour lui servir de soûtien. Les grains viennent en grappes. Chaque branche en produit ordinairement six, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raisins. Ils n'ont presque point de queuë, & sont verds au commencement, & noircissent en meurissant, ou étant sechez au Soleil. On les cueille au mois de Novembre. On doit choisir le *poivre noir* bien nourri, net, compacte, assez pesant, fort âcre au goût. Il contient beaucoup de sel volatil & fixe, mediocrement de l'huile. Il est incisif, attenuant, resolutif : il resiste à la malignité des humeurs, il chasse les vents. On en applique sur la luette quand elle est relâchée par quelque humeur, il resout l'humeur en la dessechant, & il raffermit les fibres relachées.

Pour moi, j'aime sur tout que le poivre *y domine*. Boil.

Du Latin *piper*.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & se fait de *poivre noir* qu'on arrose, & qu'on humecte de l'eau de la mer, l'exposant après aux rayons du Soleil, & reiettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il se trouve blanc. Quelques-uns croyent sans fondement que le *poivre blanc* est naturel, & qu'il nait sur une plante differente de celle qui porte le poivre noir. Le *poivre blanc* à les qualitez du *poivre noir*, mais moins fortes.

Le *poivre* est encore plus en usage dans les Indes qu'en Europe, & on assure qu'il a de plus salutaires effets dans les pays chauds que dans ceux qui sont temperez & froids. Les Indiens le mettent tout entier dans leurs apprêts des viandes qu'ils mangent, ou seulement concassé, & jamais en poudre, comme nous faisons. Les Mahometans en font de même. Huet.

Poivre d'Afrique. On le nomme autrement *maniguette*, *malaguette*, ou *Cardamome*. Voyez ces mots.

Poivre d'eau, est une espece de persicaire qu'on appelle autrement *curage*, en Latin *persicaria urens, seu hydropiper*. Voyez Persicaire.

Poivre de la Chine. Il a les même proprietez que celui des Indes. L'arbre qui le produit est grand comme nos Noyers. Son fruit est de la grosseur d'un pois, de couleur grise mêlée de quelques filets rouges. Quand il est meur il s'ouvre de lui-même, & fait voir un petit noyau noir comme du jays. Après qu'on l'a cueilli on l'expose au Soleil pour le secher, & l'on en jette le noyau qui est d'un goût trop fort, & on ne reserve que l'écorce. L'odeur de ces arbres à *poivre* est si violente, qu'il faut en cueillir le fruit à plusieurs reprises, crainte d'en être incommodé. Le P. le Comte.

Poivre d'Inde, est une plante dont la tige croît à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, rameuse, accompagnée de feuilles longues, pointuës, plus larges que celles de la persicaire, de couleur verte brune. Sa fleur est une rosette à plusieurs pointes, de couleur blanche, soutenuë par un pedicule très-rouge. Il lui succede un fruit qui est une capsule longue & grosse comme le pouce, formée par une peau un peu charnuë, luisante, polie, verte au commencement, puis jaune, & enfin quand elle est meure, rouge ou purpurine. Cette capsule renferme beaucoup de semences plates, de couleur jaunâtre tirant sur le rouge. Toutes les parties de cette plante ont beaucoup d'acreté, mais particulierement son fruit, car il brûle la bouche quand on en met dedans. On appelle autrement le *poivre d'Inde*, *poivre de Guinée*, ou *poivre du Bresil*. On l'appelle aussi, *corail de jardin*, à cause de la belle couleur de ses capsules. En Latin *capsicum vulgare*. P. Tournef. Cette plante est commune dans le Languedoc ; on ne se sert que de ses capsules ; les Vinaigriers en mettent dans leur vinaigre pour le rendre fort. Il y a quelques autres especes de *poivre d'Inde*.

Il y a un *poivre* des Indes Occidentales, qu'au Perou on appelle *huchu*, & dans les Iles *axi*, dont les Indiens sont fort friands, parcequ'ils en mettent à toutes sortes de sauces, & même en mangent les racines cruës, dont l'usage

l'usage est deffendu dans le jeûne. Ce *poivre* ordinaire est gros, longuet, & sans pointe. On le mange en verd; & quand il a sa couleur parfaite, il est tantôt rouge, tantôt jaune, & tantôt noir. Il y en a d'autre qui est fort menu, qui pend à une queuë, & qui a la forme d'une cerise. C'est le plus piquant de tous, le plus estimé, & le moins commun. Les Espagnols le preferent à celui des Indes Orientales. Les reptiles les plus venimeux l'ont naturellement en horreur, en sorte qu'on peut croire qu'il est contraire au venin.

POIVRE LONG, est une sorte de poivre gros & long comme le doigt d'un enfant, relevé de plusieurs petits grains arrangez & joints étroitement les uns aux autres, de couleur grise, tirant un peu sur le rouge en dehors, & noirâtre en dedans. Il naît attaché par une longue queuë à une plante semblable à celle du *poivre* noir, excepté qu'elle est plus basse, & que ses feuilles sont plus minces & plus vertes. Il a le goût du poivre noir, mais moins âcre. Il y a un *poivre long noir*, qu'on appelle aussi poivre d'Ethiopie, ou grain de Zelim. C'est une gousse longue comme le petit doigt, grosse à-peu-près comme une plume à écrire, brune en dessus, jaunâtre en dedans, divisée par nœuds, entre chacun desquels est contenuë une petite feve noire en dehors, jaunâtre en dedans. Ce *poivre long* naît à une plante rampante qui ne pousse ni feuilles ni fleurs, mais seulement une tige où sont attachées plusieurs têtes grosses comme une petite châtaigne, d'où sortent les gousses qui ont un goût âcre, piquant & assez aromatique; mais les petites feves qu'elles renferment n'ont presque aucun goût ni odeur. Ce *poivre* est fort rare, & peu connu en France. Les Ethiopiens s'en servent pour le mal des dents.

POIVRE DE MADAGASCAR. Il est blanc & croît d'une plante qui rampe sur terre, dont la tige & les feuilles ont la même odeur que le fruit. FLACOURT.

POIVRE A QUEUË, ou POIVRE MUSQUÉ. Ce sont de petits fruits qu'on appelle autrement *cubebes*. Voyez CUBEBES.

Pline dit que de son tems le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. Et de là vient peut-être, que lorsqu'on veut parler d'une chose dont on a grand debit, & qui se vend bien, on dit encore aujourd'hui, que cela se vend comme *poivre*. Saint Augustin donne le nom de *poivre* à toute sorte d'épicerie & d'aromates.

On dit d'une personne qui a le teint extrêmement noir, qu'elle a le teint noir comme *poivre*.

POIVRER. v. act. Mettre du poivre en assaisonnant les viandes. Les gens du Nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent. Cette sauce est trop *poivrée*.

POIVRER, se dit aussi ironiquement, en parlant à des debauchez qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on est bientôt *poivré*. Elle l'a bien *poivré*.

Toi louve, toi guenon, qui m'as si bien poivré. S. AMANT.

Les Fauconniers *poivrent* leurs faucons, c'est-à-dire, les lavent avec de l'eau & du poivre, quand ils ont de la gale ou de la vermine; comme aussi pour les assûrer, quand ils sont trop farouches.

POIVRÉ, ÉE. part. adj. Il se dit des choses que l'on mange, & où l'on a mis du poivre pour en relever le goût. Pâté *poivré*. Ragoût *poivré*. Sauce *poivrée*.

On le dit aussi d'un homme attaqué du mal venerien. C'est un homme *poivré*. L'ACAD.

POIVRIER. s. m. L'arbrisseau qui produit le poivre. Il a quelque rapport au Genevrier. Le *Poivrier* s'attache toûjours sur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a sa tige fort haute; autrement il ne pourroit pas se soûtenir, son bois étant foible comme celui de la vigne. Chaque grappe de poivre a trois feuilles qui la couvrent: tout en est verd, & ce verd est semblable à celui de la Ruë. Cet arbre sur les lieux s'appelle *pipé*.

POIVRIER, se dit aussi des Marchands qui vendent le poivre, qui le broyent au moulin. Il ne se dit gueres que de ces colporteurs, qui vont de village en village debiter du poivre & des épiceries ordinairement sophistiquées.

POIVRIER, se dit aussi d'un petit vase, d'une petite boëte où l'on met du poivre. Un *poivrier* d'argent.

POIVRIERE. s. f. Petite boëte à divers compartimens où l'on met du poivre, de la muscade, &c. & qu'on sert ordinairement sur les tables. Une *poivriere* d'argent, une *poivriere* de porcelaine.

POIX. s. f. C'est un suc ou gomme qui se tire des bois gras, comme pins, ou sapins, qui servent de flambeau pour s'éclairer la nuit dans les païs de montagnes. La *poix* sort de ces arbres par incision, ou sans incision. Celle qui sort la premiere est liquide, & on l'appelle *huile de poix*. Celle qui la suit est épaisse, & elle se durcit, c'est ce qu'on appelle *poix resine*. La plus belle resine nous est apportée de Bourdeaux & de Bayonne. La *poix* qui est sortie par les incisions qu'on a faites au Pin, & qui n'a point été cuite, est appellée *Barras*. Il y en a de deux especes: la premiere est nommé *Galipot*, ou *vulgairement encens blanc*; & la seconde, *encens marbré*. Ces *poix* ne different qu'en couleur. La *poix resine* vient des pins & de la pesse. La *poix* & resine liquides viennent du terebinthe, meleze, lentisque & cyprès. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites bûches, qu'on met dans un four qui a deux ouvertures; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule sur le plancher du four, & tombe dans des bassins. La fumée qui est épaisse la rend noire comme on la voit. Du Latin *pix*, *à pinu*, *pin*, parceque la *poix* est tirée du pin.

On fait de l'huile de *poix* en separant l'aquosité qui nage sur la *poix*, comme le lait clair sur le lait épais. On fait aussi de la suye de *poix* en brûlant la *poix* liquide, lorsqu'on la veut convertir en *poix* seche. La *poix navale* se fait de vieux pins qui sont presque tous convertis en torches, qu'on arrange en un bûcher de la même maniere qu'on fait le charbon, & c'est celle dont on enduit les navires. Mais les Medecins appellent *poix navale*, celle qui est raclée des vieux navires, & qui a aquis une vertu astringente par le moyen de l'eau de la mer. On s'en sert à faire des emplâtres. On y ajoûte quelquefois du sel commun & de la resine; & quand on y jette des étoupes, ou de vieux cables battus, cela fait le gaudron pour poisser les vaisseaux. La *poix Grecque* ou la *poix d'Espagne*, est de la resine du pin, ou de quelque arbre semblable qu'on a fait cuire dans de l'eau jusqu'à ce qu'ayant perdu son odeur naturelle, elle devient seche & friable. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cause qu'il en venoit quantité d'une ville de Grece nommée Colophon. Il y a de la *poix* qui coule naturellement des rochers, qui est bonne à poisser les navires, & il y en a dans quelques Isles de l'Archipel. Le *Goudron*, ou *bray liquide*, appellé en Latin *pissa*, est une espece de *poix* liquide noire, qu'on nous apporte de Suede & de Norwegue.

POIX DE BOURGOGNE, est une *poix* blanche qui vient de certains arbres resineux croissans dans la Franche-Comté vers le Mont Jura. Elle est extrêmement tenace: c'est pourquoy on l'employe à faire des emplâtres dessiccatifs.

Toutes les especes de *poix* sont propres pour amolir, pour attenuer, pour resoudre, pour consolider, pour deterger, pour dessecher. On ne s'en sert qu'exterieurement, on les mêle dans les emplâtres, dans les onguens.

On dit prov. d'une personne ou autre chose fort noire, qu'elle est noire comme *poix*. On dit aussi d'une chose qui tient fort a quelque autre, elle tient comme *poix*. L'ACAD.

POL. Vieux mot. Un peu. BOREL.

Si nos reposerons un pol. PERCEVAL.

Du Latin *paulum*; de *pol*, on a fait *pou*; & de *pou*, *peu*, qui se dit aujourd'hui.

POLAIN, ou PULLAIN, AINE. s. m. & f. C'est le nom qu'on donna pendant les croisades & tant que le Royaume de Jerusalem dura, aux Chrêtiens nez d'un pere Européan & d'une mere Syriene.

POLAIRE. adject. Qui est auprès des Poles, qui appartient au Pole. L'étoile *polaire*, c'est la derniere de la queuë de la Petite Ourse, qui est la plus voisine de notre Pole. Du tems d'Hipparque, c'est-à-dire, il y a 1840. ans elle étoit éloignée du Pole de 12. d.24.m.Elle n'en est aujourd'hui éloignée que de2.d.&quelques min. Dans quelques siecles elle en sera distante de45.degrez, & dans 25000. ans elle reviendra à la même distance où elle est presentement. C'est qu'elle decrit un cercle sur lesPoles duZodiaque & non sur les Poles du monde.On la trouve en tirant une ligne des deux étoiles qui sont les deux rouës de derriere du Grand Chariot. Paris a 48. degrez, 52. minutes, 10. secondes d'élevation *polaire*, qui est la même chose que la latitude.

Les *cercles polaires*, sont de petits cercles, qui sont parallelles aux Tropiques & qui sont nommez *polaires*, tant parce qu'ils ne sont qu'à 23. degrez & demi des Poles, que parce qu'ils sont decrits par les Poles de Zodiaque. L'un s'appelle, *cercle polaire arctique*, & l'autre, *cercle polaire antarctique*. Les peuples qui habitent sous les *cercles polaires*, ont 24. heures de jour, dans les plus longs jours d'été, & ils ont pareillement une nuit de 24. heures, six mois aprês. Les deux Zones Glaciales sont entre les *cercles polaires* & les Poles.

On y sçait comme vont Lune, étoile polaire,

Venus, Saturne & Mars, dont je n'ai point affaire. MOL.

POLAQUE, ou POLACRE. s. f. est un vaisseau Levantin dont on se sert sur la Mediterranée, dont la voile d'avant est latine, mais la maestre & son hunier sont quarrez. Il porte couverte, & va à voiles & à rames. Il est armé de cinq ou six canons & de pierriers, & est monté de 25. ou 30. matelots. Il sert à faire des decouvertes, quand il est armé pour le service des grands navires.

POLAQUE. s. m. & f. Nom de peuple, habitant de la Polaquie. Province de Pologne.

POLASTRE. s. m. Terme de Plombier. Poële quarrée de cuivre fort mince dans laquelle on met de la braise,& qu'on fait entrer dans de gros tuyaux pour les souder. Le *polastre* est long de 2. ou 3. pieds, sur 4. ou 5. pouces de large, & autant de haut.

POLDER. s. m. Terme de Geographie. Etenduë de pays plat, entourée de digues qui la garantissent des inondations.

Ce mot est Flamand.

POLE. s. masc. est l'extremité de l'axe sur lequel la Terre tourne en vingt-quatre heures, selon Copernic & tous les Philosophes modernes. On appelle *Poles* du monde, deux points immobiles sur lequels tourne toute la machine du monde selon le systeme de Ptolomée. Ces deux points sont le *Pole* Arctique & le *Pole* Antarctique. Voyez ces deux mots. Ceux qui habitent sous les deux *Poles*, ont six mois de jour tout de suite, & six mois de nuit, tout de même. Il n'y a point de lieux qui jouissent plus long-tems de la lumiere, que *le Pole arctique*, & le *Pole antarctique*. HUETIANA. Les *Poles* du Zodiaque, sont deux points à l'extremité de l'axe duZodiaque éloignez des *Poles* du monde de 23. degrez & demi. Ces points sont mobiles & font une revolution avec toute la sphere autour des *Poles* du monde.

Ce mot vient du Grec, *polein*, qui signifie *tourner*. On les appelle ainsi, parce qu'on s'imagine que les Cieux tournent autour de ces deux points.

On dit poëtiquement, de l'un à l'autre *Pole*; pour dire, par tout le monde.Sa renommée a volé de l'un à l'autre *Pole*.

POLE, se dit absolument pour le pole Arctique. On ne croit pas qu'il y ait des habitans sous le *pole*. Paris a prês de 49. deg. d'élevation de *pole*. L'aiguille aimantée tourne toûjours vers le *pole*.

POLE, en Geographie & Astronomie, se prend generalement pour le point le plus éloigné de la circonference d'un grand cercle decrit sur un globe,en quelque situation que ce soit, de même que le *centre* dans les figures planes. Le Zenith est le *pole* de l'Horizon. Ce Globe, cette sphere, cette machine tourne sur ses *poles*.

On appelle aussi *poles* de l'aiman, les deux points par lesquels l'aiman attire l'acier d'un côté, & le repousse de l'autre.

POLE, se dit figurément, des deux principaux points sur lesquels roule une affaire. La Religion & la Justice sont les *poles* sur lesquels roule le bon governement. La peine & la recompense sont les deux *poles* sur lesquels tourne le genre humain. ABL.

Chere beauté, que mon ame ravie,

Comme son pole *va regardant.* MALH.

POLEMARQUE. s. m. Ce mot est Grec, & signifie, Chef de la guerre, de *polemos*, *guerre*, & *archein*, *commander*. Le *polemarque* commandoit dans les armées des Atheniens & assistoit les Rois de son Conseil. En tems de paix, il rendoit la Justice entre les Citoyens & les étrangers.

POLEMIQUE. adj. C'est une épithete qu'on donne aux livres de dispute, ou de controverse. Les Exercitations de Scaliger contre Cardan sont un livre *polemique*. Les livres *polemiques*, ou les guerres des Auteurs sont fort utiles dans la Republique des Lettres. Stile *polemique*.

Ce mot est Grec; *polemikos*, de *polemos*, *guerre*.

POLEMIT. Voyez POLIMITE.

POLEMONIUM. s. m. Plante qui pousse de sa racine des feuilles longues d'un doigt, larges d'un demi-doigt à leur base, & diminuant peu-à-peu en une pointe, rangées par paires dix ou douze sur une côte terminée par une seule feuille, vertes & gardant leur verdeur pendant tout l'hiver. Il sort d'entre ces feuilles plusieurs tiges qui portent en leurs sommitez des fleurs formées en rosette à cinq quartiers, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche. Ces fleurs sont suivies de fruits ou coques remplies de semences menuës,oblongues, noires. Sa racine est fibreuse, deliée, blanchâtre. En Latin *polemonium vulgare cæruleum*. P. TOURNEF. Quelques Botanistes donnent le nom de *polemonium* à une espece de lychnis que C. Bauhin appelle *lychnis sylvestris quæ & album vulgo*.

Polemonium, vient peut-être des mots Grecs *polu*, *multum*, *& monon*, *solum*, comme qui diroit, *plusieurs feuilles qui en composent une seule*; car les feuilles de cette plante sont attachées plusieurs le long d'une côte,paroissant toutes ensemble une seule feuille.

POLEMOSCOPE. s. masc. Terme d'Optique, est une lunette à longue vuë, destinée pour l'usage de la guerre. Elle est de l'invention de Hevelius.Elle est faite de deux verres, dont l'un est convexe, & l'autre concave, & de deux miroirs plans.

Ce mot est Grec, & formé de *polemos*, *guerre*, & de *skeptestai*, *voir*, *regarder*.

POLI. s. m. Le lustre, & l'éclat des choses qui ont été polies. Les matieres les plus dures sont celles qui reçoivent le plus beau *poli*. Le dernier *poli* qu'on donne aux miroirs d'acier se fait avec de la potée, ou chaux d'étain. Il n'y a que le *poli* qui soit cause de la reflexion.Cela donnoit aux enduits un *poli* qui les faisoit luisans comme des miroirs. ABREGÉ DE VIT.

POLIANTE', ÉE. adj. Voyez POLYANTHÉ.

POLICAN. s. m. est un instrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. Il est fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre. Voyez PELICAN.

POLICE. f. f. Loix, ordre & conduite à observer pour la subsistance & l'entretien des Etats & des Societez. En general il est opposé à *barbarie*. Les Sauvages de l'Amerique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la decouverte. Les Etats differens ont diverses sortes de *police*. La *police* est le fondement de la felicité publique. Les Apôtres n'ont point reglé la *police* de l'Eglise sur le gouvernement politique. J. DES Sç. La *police* de Sparte étoit differente de celle d'Athenes. Le mot de *police* signifie la Justice de la ville. LOYSEAU.

Du Latin *politia*, qui vient du Grec, *polis*, *ville*.

POLICE, se dit plus particulierement de l'ordre qu'on donne pour la netteté, & sûreté d'une ville; pour la taxe des denrées; pour l'observation des statuts des Marchands, & des Artisans. La connoissance, & la direction de la *police* de Paris appartenoit autrefois au Lieutenant Civil: elle en a été demembrée en 1667. & elle appartient à un autre Officier, qu'on appelle Lieutenant General de *police*. En quelques villes, comme à Marseille, la connoissance de la *police* appartient aux Echevins; en quelques-unes au Prevôt. Les Intendans des Provinces prennent le titre d'Intendants de Justice, *Police* & Finances. Chaque ville & même chaque village a ses Officiers de *police*. Il y a à Paris 48. Commissaires qui vont en *police*, & qui font des visites de *police*; il y a une Chambre de *police*, où l'on assigne verbalement ceux qui ont contrevenu aux reglemens de *police*. La *police* a deux parties; l'*Agoranomie*, qui concerne le reglement des marchandises; & l'*Astynomie*, qui est la menuë *police* des villes.

POLICE, est aussi un billet de change. Il se dit particulierement sur la mer, & sur les côtes.

POLICE D'ASSURANCE. Terme de Commerce de mer. C'est un contrat ou convention par lequel un particulier que l'on appelle assureur se charge des risques qui peuvent arriver à un vaisseau, à ses agrés, apparaux, victuailles & aux marchandises de son chargement, soit en tout ou en partie, suivant la convention qu'il fait avec les assurez, & moyennant la prime qui lui en est par eux payée comptant. Le contrat doit être par écrit, & passé par le Greffier qui est pour cet effet établi par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faisoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on supposoit que l'Assureur les écrivoit sur son livre de raison.

Ce mot de *police* est Espagnol, & vient de *poliça* qui signifie *cedule*; mais il est venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *pollicitatio*. Ceux de Languedoc ou de Marseille, l'ont mis en usage dans le commerce; & sur la mer de Levant il signifie toute sorte de convention sur le fait de la Marine; l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autorisée. Voyez ASSURANCE.

POLICE DE CHARGEMENT, signifie la même chose sur la Mediterranée, que *connoissement* sur l'Ocean.

POLICE. Terme de Fondeur de caracteres d'Imprimerie. Etat ou tarif qui sert à regler le nombre de chaque lettre, ou caractere dans une Fonte complette; c'est-à-dire, combien à proportion du total d'un corps entier il doit y avoir de chaque espece de caractere en particulier. Par exemple un corps de 100000. caracteres doit avoir 11000. caracteres pour l'*e* courant, 5000. pour l'*a*, 3000. pour l'*m*, 30. seulement pour le *k*, autant ou peu davantage pour l'*x*, l'*y*, & le *z*, & à proportion pour les autres lettres, les grandes & petites capitales, les initiales, les points, les virgules, les lettres doubles, celles à accents, les guillemets, les reglets, &c.

POLICER. v. act. Faire des loix, des reglemens de police pour entretenir la tranquillité publique. L'Etat qui est le mieux *policé*, à ce qu'on dit, c'est la Chine. Il y a encore bien des peuples qui ne sont point *policez*; qui vivent sans loix, comme des bêtes. Les armes font respecter les loix, & les loix *policent* les armes. OE. M.

POLICÉ, ÉE. part. pass. & adj.

POLICHINELLE. f. m. Sorte de Bouffon qui jouë les rôles Comiques dans les farces Italiennes. C'est aussi une sorte de Marionnette bouffonne. *Polichinelle* est plus plaisant par ses postures que par ses paroles, lesquelles sont bien souvent froides.

POLICON. Voyez POLISSON.

POLICRESTE. subst. masc. Voyez POLYCRESTE.

POLIEDRE. f. m. Voyez POLYEDRE.

POLIGAMIE. Voyez POLYGAMIE.

POLIGONE. Voyez POLYGONE.

POLIMENT. f. masc. L'action de polir. La derniere façon qui donne le lustre & l'éclat à quelque chose. Le *poliment* de cette pierre demande du tems; n'est pas difficile. Il se dit aussi du lustre même ou de l'eclat qu'une chose a reçu de l'Ouvrier qui l'a polie. Cette émeraude a pris un beau *poliment*. Le *poliment* exquis qu'on donne aux pierres precieuses vient de leur dureté. Le *poliment* de ces marbres est parfait. Les couleurs minerales sont les seules qui reçoivent un beau *poliment*, ce sont celles dont on fait l'émail.

POLIMENT. adv. D'une maniere nette & polie. Cet Auteur écrit *poliment*. On peut dire fortement ce qu'on dit *poliment*. LE P. R. On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel.

POLIMIR. f. m. Terme de Fleuriste. Oeillet qui est violet brun sur un beau blanc. Sa fleur sort en forme de dôme, mais elle prend fort peu de panaches. C'est la fleur la plus ronde qu'il y ait. MORIN.

POLIMITTE, POLEMIT, ou **POLOMITTE.** f. f. Ce sont les divers noms que les Flamands donnent à une sorte de petit camelot de la fabrique de Lille.

POLIR. v. act. Rendre uni un corps en sa surface, en ôter les inegalitez, les petites parties qui en rendent la superficie raboteuse; rendre clair, luisant à force de frotter. Il se dit particulierement des choses dures. Le marbre se *polit* avec le glais; les armes avec de l'émeril; le diamant avec la seule poudre de diamant sur la rouë d'acier, les glaces de miroir avec l'émeril, ou la potée. Il est difficile de bien *polir* un miroir spherique.

Du Latin *polire*.

POLIR, est aussi un terme de Coutelier & d'Emouleur. C'est passer par dessus la polissoire. *Polir* un couteau. *Polir* un rasoir.

POLIR, se dit figurément, & signifie premierement, Civiliser. On ne vient pas aisément à bout de *polir* les Barbares, de les ranger dans une forme de societé honnête, & civile. Les peuples du Nord étoient autrefois farouches; le tems & les lettres les ont *polis*, & rendus sçavans. On dit aussi, que la Cour *polit* bien les gens de province. On ne se *polit* que par le commerce du monde delicat & choisi. M. SC. Il faut *polir* son esprit par la lecture. VILL. C'est à l'Art à *polir* ce que la Nature a de trop rude. OE. M. La conversation des Dames *polit* bien un jeune hômme; le rend plus galand, & plus civil.

POLIR, en parlant du langage & du stile, signifie, Châtier, purger de fautes, rendre exact. Un Auteur ne sçauroit trop *polir* son discours, son stile, ses vers. On affoiblit un Ouvrage en le *polissant* trop. LA M. LE V. Il n'y a que les gens oisifs qui perdent leur tems à *polir*, & à limer une rime. OE. M.

POLI, IE. part. & adj. De l'acier *poli*, du marbre *poli*, un teint *poli*, un discours *poli*.

On l'employe aussi subst. pour signifier, le lustre & l'éclat des choses qui ont été *polies*. Il y a un *poli* dans les armes, dans cette vaisselle. Il faut donner le *poli* à ce marbre. On admire encore aujourd'hui le *poli* sans rouille, du cuivre Corinthien dans des medailles de quinze & de seize cens ans. SPANHEIM.

POLI, IE, adj. Se dit aussi au figuré. Des peuples *polis*, & civi-

civilisez. Un Courtisan *poli*. Un esprit *poli* & galand. Il semble que pour être *poli* il ne faut avoir ni humeur ni sentimens à soi. Oe. M. Les manieres *polies* rendent le merite agreable, & le font aimer. Bell. Les jeunes gens s'imaginent que pour être *polis* il faut debiter des douceurs à tous les jolis visages. M. Sc. Scipion a eu la vertu des vieux Romains ; mais *polie*, & cultivée. St. Ev. On goûte un plaisir exquis, & delicat dans le commerce des personnes *polies*. Bell. On se figure d'ordinaire que pour être *poli* il suffit de payer le monde de complimens trompeurs, & de grimaces civiles & obligeantes. Oe. M. Dans le monde celui qui sçait mieux feindre passe pour le plus *poli*. Id. Un discours *poli*; un stile *poli*, c'est-à dire, exact, & châtié.

POLISSEUR. s. m. Ouvrier qui travaille à polir les glaces de miroir.

POLISSOIR. s. m. Instrument qui sert à polir. Les *polissoirs* sont differens suivant les ouvrages & les Ouvriers. Les Orfevres & les Ouvriers qui travaillent sur les metaux ont des *polissoirs* d'acier, d'émeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites brosses qui leur servent de *polissoirs*. Ceux qui travaillent en marqueterie ont un *polissoir* de jonc.

Polissoir. C'est souvent le lieu ou l'établi où se fait le poliment.

POLISSOIRE. s. f. Roue de bois qui sert aux Couteliers pour polir les couteaux, les rasoirs, &c.

POLISSON. s. m. Terme injurieux qui se dit d'un petit garçon mal-propre & fripon, qui s'amuse à jouër dans les rues, dans les places publiques, comme font presque tous les petits gueux. C'est un vrai *polisson*. On le dit aussi en riant d'un Cavalier trop badin, folâtre. Vous êtes un franc *polisson*.

POLISSONNER. v. n. Dire, ou faire des polissonneries. Il ne fait que *polissonner*.

POLISSONNERIE. s. f. Action, parole, tour de polisson, bouffonnerie, plaisanterie basse. Faire des *polissonneries*. Dire des *polissonneries*.

POLISSURE. s. f. C'est l'action de polir.

POLITESSE. s. f. Il ne se dit point au propre. Au figuré, il signifie Conduite honnête ; air galant, civil ; maniere agreable & delicate de parler, d'agir & d'écrire ; exactitude, finesse dans le choix des paroles. La *politesse* du monde est une certaine bienseance dans les gestes, & dans les paroles, pour plaire, & pour temoigner les égards qu'on a pour les autres. Men. La *politesse* est un assemblage de discretion, de complaisance, & de circonspection pour rendre à chacun les devoirs qu'il a droit d'exiger. Bell. La *politesse* est d'ordinaire une espece d'hypocrisie. M. Sc. La plupart des gens retranchent la *politesse* au langage, & ne lui donnent d'autre emploi que de bien choisir, & de bien placer les mots. M. Esp. La *politesse* de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes & delicates. La Roch. Il ne faut pas faire grand fond sur une certaine *politesse* exterieure qui ne consiste que dans certaines manieres compassées, ou affectées. Bell. Il y a une certaine *politesse* superficielle, qui suffit pour être bien reçu dans le monde, parce qu'elle ne manque à aucune bienséance. Le Ch. de M. La complaisance est une *politesse* fatale à la raison. Tour. La *politesse* est souvent blessée dans des ouvrages qui ne traitent que de *politesse*. Oe. M. On ne voit point regner ailleurs plus de *politesse* qu'à la Cour de France. La *politesse* est si grande par tout l'Orient, même à l'égard des étrangers, qu'un European qui y a demeuré long tems, a bien de la peine à s'accoutumer derechef aux familiaritez & au peu d'égard de ces pays-ci. La Loub. Malherbe a bien contribué à la *politesse* de la Langue. Balsac avoit autant de *politesse* dans l'esprit, que dans ses écrits. L'air du monde, & l'air galant n'est pas tout-à-fait la même chose que la *politesse*. M. Sc. Une *politesse* exterieure suffit pour faire donner le titre de bel esprit, parcequ'on n'examine pas de fort près ce qui éblouït, & ce qui charme. Val. La *politesse* ingenieuse d'un debauché est bien éloignée des sentimens grossiers d'un vicieux. St. Ev. La societé n'est qu'un commerce de mensonges officieux, & où l'on se fait une *politesse* de tromper, & un plaisir d'être trompé. Fl. Avoir de la *politesse*, c'est parler à propos ; c'est avoir le bel usage du monde ; c'est ne faire ni rudesse, ni incivilité à personne ; c'est n'avoir ni un air audacieux, ni un silence meprisant, ni certaines familiaritez ridicules. M. Sc. L'esprit de *politesse* est une certaine attention à faire que par nos paroles, & nos manieres les autres soient contens de nous. La Br. Il faut très-peu de fond pour la *politesse* dans les manieres ; & beaucoup pour celle de l'esprit. Id. Les personnes occupées de leurs affaires negligent *la politesse* du langage, & se contentent d'être entendues, sans se soucier d'autre chose. Vau. La *politesse* ne donne pas le merite ; elle le rend agreable : sans elle il est farouche & haïssable. Oe. M. La *politesse* n'inspire pas toûjours l'équité, & la complaisance ; mais elle en donne du moins les apparences, & fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être interieurement. La Br. La *politesse* rend les vertus plus agreables. Oe. M. Il ajoûta les *politesses* de l'art aux agrémens rustiques de la nature. Fl. Petrone étoit l'arbitre de la *politesse*, & de l'élegance. G. G.

L'ordre, la politesse *& la magnificence,*
Y repondront par tout au choix, à l'abondance.

Ab. Regn.

POLITIQUE. s. f. La premiere partie de la Morale, qui consiste en l'art de gouverner & de policer les Etats, pour y entretenir la societé, l'ordre, la tranquillité, & l'honnêteté des mœurs. On a defini la *politique*, l'Art de jouër, & de tromper les hommes. Ce qui s'appelle fraude & infidelité dans le commerce de la societé, prend le beau nom de *politique* dans le Cabinet des Princes. Oe. M. La bonne *politique* ne consiste pas seulement à faire des conquêtes, mais à gagner l'amour des peuples. Cette demarche est contre toutes les regles de la *politique*. C'est quelquefois un foible dans la *politique*, d'avoir trop de penetration, & de lumiere : le tems d'agir se passe à deliberer. Bou. Il n'est pas peut-être de foiblesse plus digne de risée, que l'étude de la *politique* pour ceux qui ne sont pas appellez au maniement des affaires d'Etat. Ab. de S. R. La *politique* des Romains étoit très-imperieuse à l'égard des Rois qui leur devenoient suspects. Id. La *politique* speculative, & sans affaires, est l'occupation des gens inutiles. St. Ev. On ne devroit sçavoir de *politique* qu'autant qu'il en faut pour n'être point trompé. Oe. M. La perfide *politique* a banni la simplicité de la terre. Fen. Ils couvrent leur prudence humaine & *politique* du pretexte d'une prudence divine & Chrêtienne. Oe. M. La bonne *politique* n'est pas contraire à l'Evangile. Barbeyrac.

La politique *humaine,*
Forme bien plus souvent un Tyran qu'un grand Roi.

Godeau.

Il y a plusieurs livres de *Politique*, comme d'Aristote, de Bacon, de Cardan, de Juste Lipse : celui-ci n'y a mis que des particules ; le corps du livre est de citations. Mr. de Meaux avoit fait, en faveur du Dauphin, une *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture*, qui a été publiée après la mort de l'Auteur.

Du Latin *politica*.

Politique, se dit aussi en un sens plus étroit, de l'adresse, de la conduite de chacun dans sa famille, ou dans ses affaires particulieres. En ce monde chacun a sa *politique*. Ce n'est pas là ma *politique*. Chaque passion a sa *politique* pour se justifier. Ab. Quelque profonde que soit votre *politique*, j'en ay penetré tout le fin. Oe. M. Il est inutile

tile de contrefaire la severe, & de vous parer d'une fierté scrupuleuse : personne n'y sera trompé : c'est une *politique* usée. Bell.

En bonne, & tendre politique,
Un Amant bien sensé ne doit paroître Amant,
Qu'à ce qu'il aime seulement. Font.

Politique. s. m. & f. Celui qui sçait l'art de gouverner; qui est habile dans les negotiations, dans les intrigues d'Etat. Un habile & prudent *Politique.* Un *Politique* rusé & delié. Un *Politique* consommé. Les plus grands *Politiques* ont été souvent trompez par les évenemens. Les Nouvellistes sont des *Politiques* qui jugent à tort & à travers de tout ce qui arrive. Il y a dans tous les Etats une foule de ces *Politiques* chagrins, qui font consister l'esprit, & la penetration à murmurer, & à gronder sans cesse contre ceux qui gouvernent. Le P. d'Orl. Loin d'ici ces timides *Politiques* qui toûjours allarmez ne sçavent que craindre, & desesperer. Tour. Cet homme est un *Politique* ridicule, grave, composé, & qui s'imagine decouvrir des desseins cachez dans les plus communes intentions. St. Ev. Machiavel étoit un dangereux *Politique.*

Politique. adj. m. & f. Qui concerne le gouvernement. Les Discours *Politiques* & Militaires du Sr. de la Nouë. Le Tresor *Politique,* ou Recueil de plusieurs instructions touchant les affaires d'Etat.

Politique. adj. & f. m. & f. signifie encore, Fin, rusé, adroit : qui se menage, qui se conduit avec beaucoup de prudence, & de circonspection. Il est peu de vrais amis dans un siecle aussi *politique* que le nôtre. Bell. Je suis incapable de ces *politiques* menagemens qu'on voit pratiquer à tant de gens. Cl. Dans ce sens on appelloit *Politiques* pendant les troubles de la Ligue, ceux qui gardoient de grandes mesures avec la Cour, & qui tenoient pour le Roi. Cet homme a une conduite *politique* & cachée, c'est un esprit *politique.* Il faut être un peu *politique* dans le monde, & ne pas dire trop bonnement tout ce qu'on pense.

On appelle *vers politiques*, des vers rimez de quinze syllabes. On trouve dans la Palæographie Grecque du P. de Montfaucon, une description du Mont Athos, en vers *politiques*, par Porphyre, Evêque de Nicée.

POLITIQUEMENT. adv. D'une maniere politique, sage & prudente. Les Republiques ne se conservent que tant qu'elles agissent *politiquement.* Vous vous ménagez un peu trop *politiquement.* Il faut vivre à la Cour *politiquement*, & ne pas montrer tous ses sentimens. On doit *politiquement* s'accommoder à l'humeur des Grands.

POLITIQUER. v. n. Faire le politique. Nous n'avons trouvé ce mot employé que par M. Bayle.

POLIUM. s. m. Plante qui est haute d'environ un demi-pied, jettant beaucoup de tiges grêles, rondes, dures, ligneuses. Ses feuilles sont petites, oblongues, épaisses, crenelées, cotonneuses. Ses fleurs sont en gueule, petites, ramassées un grand nombre ensemble en maniere de tête, de couleur jaune comme de l'or, d'une odeur fort aromatique. Ses semences sont menuës, presque rondes, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. En Latin *polium montanum luteum.* C. Bauh. On se sert en Medecine des sommitez fleuries du *polium*, elles sont cephaliques, propres pour exciter les urines & les mois aux femmes, & pour resister à la corruption. Il y a plusieurs autres especes de *polium.*

Ce mot vient du Grec *polios*, *blanc*, parceque les têtes du *polium* des Anciens, suivant Dioscoride, & les feuilles de la même plante, suivant Pline, étoient blanches.

POLIZEAUX. s. m. Espece de toile qui se fabrique en Normandie.

POLLE-DAVY. Grosse toile de chanvre écruë qui a pris son nom de la Paroisse de *Polle-davy*, située dans l'Evêché de Cornoüaille en basse Bretagne, où elle se fabrique ordinairement. Elle sert à faire des voiles.

POLLENTIA. s. f. Déesse de la puissance, chez les Romains.

Du verbe *pollere*, *pouvoir.*

POLLUER. v. act. Profaner un lieu saint; salir, contaminer son corps qui est le temple de Dieu. Une Eglise se *polluë* par l'effusion du sang, il la faut rebenir. Les Juifs se tenoient *polluez* par l'attouchement d'un corps mort. L'Ecriture dit que Her & Onam furent severement punis pour s'être *polluez.* Il vieillit.

Du Latin *polluere.*

Pollu, uë, ou Pollué, ée. part. pass. & adj.

POLLUTION. s. f. Profanation d'un Temple. Les Eglises en tems de guerre sont sujettes à *pollution* par les desordres qu'y font les soldats, par la retraite qu'y font les païsans. La *pollution* d'une Eglise dure jusques à ce qu'elle ait été rebenie. L'Acad. Les Indiens sont si superstitieux sur le fait de la *pollution*, qu'ils cassent tous les vaisseaux où quelcun d'une autre Religion aura bû, ou qu'il aura seulement touché; ils font écouler toute l'eau d'un étang où un étranger s'est baigné.

Pollution, se dit aussi de la perte de semence causée par quelque pensée ou par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollutions* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens sont criminels, quand il y a danger de *pollution.* L'Eglise Romaine fait des prieres à Complies pour être preservé des *pollutions* nocturnes.

POLLUX. s. m. Nom d'un Demi-Dieu. *Pollux* étoit fils de Jupiter & de Leda, & frere de Castor, & ils étoient nez d'un œuf avec Helene. *Pollux* étoit immortel comme son pere, & Castor mortel comme sa mere aussi bien qu'Helene. Mais ces deux freres s'aimoient tant que *Pollux* voulut partager son bonheur & son immortalité avec son frere. De sorte qu'ils mouroient & ressuscitoient alternativement, l'un dans le Ciel & l'autre aux Enfers. Dans le Ciel Castor & *Pollux* sont les Gemeaux, & c'est cette constellation qu'on pretend avoir donné lieu à cette fable, parce que quand un des Gemeaux entre dans les rayons du Soleil, l'autre en sort & paroît.

POLONOIS, oise. s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui est de Pologne. Les *Polonois* sont braves & aiment le faste. La Noblesse *Polonoise.* Les Freres *Polonois.* C'est le nom que les Sociniens ont pris en Pologne. On appelle aussi, *Freres Polonois*, un Recueil en 8. vol. in fol. de leurs Auteurs imprimez en Hollande en 1656. Les deux premiers volumes contiennent les Ouvrages de Socin; & les six autres, ceux de Crellius, de Jonas Slichtingius & de Wolzogen.

POLOSUM. s. m. Espece de cuivre rouge que l'on allie avec de l'étain, pour en faire ce metail composé que l'on appelle de la Fonte verte.

POLTRON, onne. adj. & subst. Lâche, timide, pusillanime; qui manque de courage, qui est opposé à *brave* & *vaillant.* Le plus grand vice d'un Gentilhomme, c'est d'être *poltron.* Les Italiens disent que la prudence est la vertu des *poltrons.* Il sied bien aux femmes d'être un peu *poltronnes.* Un *poltron* aime la vie & la faineantise.

Que son bonheur est extrême,
De ce que je suis poltron ! Mol.
Quand quelqu'un a l'ame poltrone,
A tout bruit il tremble & s'étonne. Sar.

Saumaise derive ce mot *à pollice truncato*; parceque ceux qui vouloient éviter d'aller à la guerre se couppoient le pouce. Menage avec plus de raison le derive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui signifie un *lit*, à cause que les *poltrons* & faineans se plaisent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Alleman *polster*, qui signifie *coussin.* D'autres le derivent *à poletro* ou *poltro*, qui signifie en Italien un *poulain*, ou jeune cheval qui est fort disposé à s'enfuir, n'étant pas accoutumé à la guerre.

POLTRON, ONNE. adj. se dit aussi des choses. *Je renonce à la prudence si elle est si poltronne, & si scrupuleuse.* BALZ.

POLTRON, en termes de Fauconnerie, est le nom qu'on donne à un oiseau de proye à qui on a couppé les ongles des pouces, qui sont les doigts de derriere où sont les armes & la force, pour lui ôter le courage, & empêcher qu'il ne vole le gros gibier. C'est en ce sens qu'on peut dire *à pollice truncato.*

POLTRONNERIE. s. fem. Lâcheté, pusillanimité, timidité. *La poltronnerie est une cause legitime pour la degradation de Noblesse. La fuite n'est pas toûjours une marque de poltronnerie.*

C'est pure fanfaronnerie
De vouloir profiter de la poltronnerie,
De ceux qu'attaque notre bras. MOL.

POLUSKE. s. m. Petite monnoye d'argent qui se fabrique & qui a cours en Moscovie. *Le Poluske vaut la moitié du Copec.*

POLYANTHE', E'E. adj. Terme de Fleuriste, qui vient du Grec *polù*, *beaucoup*, & *anthos*, *fleur*, qui signifie, Qui a plusieurs fleurs. On appelle une oreille d'ours *polyanthée*, celle qui fait un gros bouquet de cloches au haut de sa tige. CULT. DE L'OREILLE D'OURS.

POLIANTHEA. s. m. Recueil fameux par ordre alphabetique de lieux communs, qui est fort utile aux mediocres Orateurs & Predicateurs. C'est Dominique Nanni Mirabelle qui en est le premier Auteur.

POLYCHRESTE. adject. Terme de Pharmacie qui signifie, Servant à plusieurs usages.

Ce mot est Grec, *poluchrestos*, formé de *polù*, *beaucoup*, & de *chreéstos*, *utile*.

On appelle *sel polychreste*, un sel qui est fait de parties égales de salpêtre & de souphre qu'on jette dans un creuset rougi auparavant au feu. Il y a plusieurs sortes de pilules qu'on nomme aussi *polychrestes*.

POLYCNEMON. s. masc. Plante qui suivant Dioscoride a les feuilles semblables à celles de l'origan, & la tige semblable à celle du pouliot. Quelques-uns prennent pour le *polycnemon*, une plante que C. Bauhin met entre les especes de calament, & qu'il appelle *calamintha arvensis verticillata*.

Ce mot est Grec, *polukneemon*.

POLYEDRE. s. m. Terme de Geometrie. Corps composé de plusieurs faces, comme les cinq corps reguliers qui sont le *tetraedre*, *l'octaedre*, le *cube* ou l'*exaedre*, le *dodecaedre*, & *l'icosaedre*.

On appelle lunettes *polyedres*, celles qui sont à plusieurs facettes, qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avaricieux. *Un polyedre gnomonique est une pierre à plusieurs faces, sur laquelle il y a plusieurs especes de cadrans.*

Ce mot est Grec, formé de *polù*, *beaucoup*, & de *hedra*, *siege*.

POLYGALA. s. f. Plante qui pousse plusiers petites tiges à la hauteur de presque un demi-pied, revêtuës de petites feuilles rangées alternativement, les unes oblongues & pointuës, les autres arondies. Ses fleurs sont petites, disposées en maniere d'épi, de couleur bleuë, ou violette, ou purpurine, ou rouge, rarement blanche. Chaque fleur est un tuyau évasé dans le fond, & decouppé par le haut en deux levres. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede un fruit ou bourse applatie, divisée en deux loges remplies de semences oblongues. Sa racine est menuë, dure, ligneuse. En Latin *polygala vulgaris.* C. BAUH. Elle est estimée propre pour exciter le lait aux nourrices. Un verre de vin dans lequel on a fait infuser une poignée de cette plante purge fort doucement, & sans aucun accident fâcheux. Il y a quelques autres especes de *polygala*.

Ce mot vient des mots Grecs *polù*, *beaucoup*, & *gala*, *lait*, comme qui diroit, *plante propre à faire venir beaucoup de lait.*

POLYGAME. s. m. Celui qui a épousé plusieurs femmes, soit qu'il les ait euës ensemble, soit qu'ils les ait euës l'une après l'autre. *Le polygame ne peut pas pretendre à l'Episcopat.* On le dit aussi en matiere canonique de celui qui a épousé une veuve, & qui a besoin d'une dispense pour les Ordres Sacrez. Voyez BIGAME.

Ce mot vient du Grec *polù*, *beaucoup*, & de *gamein*, *se marier*.

POLYGAMIE. s. f. Mariage d'un homme avec plusieurs femmes, ou d'une femme avec plusieurs hommes en même tems. *La polygamie est deffenduë chez les Chretiens : elle étoit tolerée chez les Juifs pour la dureté de leur cœur. Il est fort vraisemblable que la Polygamie étoit interdite au souverain sacrificateur. Les anciens Grecs, les Romains, les Allemans condamnoient unanimement la polygamie. On a imprimé à Lunden un livre intitulé Polygamia triumphatrix, dont l'Auteur prend le nom de Theophilus Aletheus; mais dont le vrai nom est Lyserus natif de Saxe. Il a été refuté par plusieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été permise presque par tout le monde. Les Empereurs Theodose, Honorius & Arcadius, la deffendirent l'an 393. par une loi expresse. Ils la deffendirent même aux Juifs à qui elle étoit permise par leur loi. Avant ce tems-là elle étoit assez frequente dans tout l'Empire, & sur tout parmi les Nations de l'Orient. Les Romains plus severes dans leurs mœurs ne l'avoient point pratiquée. Ils étendoient cette regularité jusqu'aux Concubines. Marc Antoine le premier s'émancipa à prendre deux femmes. L'Empereur Valentinien I. par un Edit permit à tous les sujets de l'Empire d'épouser plusieurs femmes. On ne remarque point dans l'Histoire Ecclesiastique que les Evêques se soient recriez contre cette loi en faveur de la polygamie, que l'Empereur mit le premier en execution. Beaucoup de sçavans ne demeurent pas d'accord de cet Edit, quoique Nicephore, Socrate & Zonaras en fassent mention. Du moins on pretend qu'il n'autorisa la polygamie que pour colorer son double mariage. L'exemple des Patriarches est l'argument le plus pressant pour justifier la polygamie.* BAY. *La prohibition de la polygamie est une loi positive de laquelle on peut être dispensé par la souveraine necessité.* JU. *La Nation des Goths étoit autrefois plus nombreuse; ce qu'on attribuë en general à la polygamie qui fut en usage parmi eux pendant qu'ils furent Payens.* Etat present de la Suede. *Mahomet s'accommodant au naturel des peuples, à qui il debitoit ses impostures, permit la polygamie, qui, à ce que l'on dit, ne trouble pas d'ordinaire beaucoup la paix des familles, parceque les femmes de ce pays-là, par un effet de leur temperament, ou de l'éducation, sont fort esclaves de leurs maris.* PUFF.

POLYGAMIQUE. adj. Qui regarde la polygamie. *L'iniquité polygamique.* BAY.

POLYGAMISTE. s. m. Qui soutient la polygamie. *Pourquoi les poligamistes veulent-ils que nous imitions les bêtes qui s'accouplent d'une maniere vague, plutôt que celles qui ne s'attachent jamais qu'à une seule femelle, tant qu'elle vit, comme la plupart des oiseaux.* BIB. UNIV.

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'est une épithete qu'on a donnée à la Bible imprimée en diverses Langues, & rangées sur diverses colomnes, à l'imitation des Tetraples & des Exaples d'Origene. Il faut qu'elles soient au moins en trois Langues pour porter le nom de *polyglottes*. La premiere est celle du Cardinal Ximenés, imprimée vers la fin du XV. siecle à Alcala, ou Complute en six Volumes en Langue Hebraïque, Caldaïque, Grecque, & Latine. La seconde qu'on appelle R[illegible]

Royale, ou de Philippe II. a été imprimée en 1572. par Christophle Plantin à Anvers, & à été dirigée par Arias Montanus, Fabricius Boderianus, & Nicolas Fabricius son frere. La troisiéme est imprimée à Paris par Vitré; on l'appelle la *Bible de le Jai* : Il étoit Avocat au Parlement, & depuis il fut Doyen de Vezelai : c'est lui qui en 1645. fit les frais de l'impression. La quatriéme est la Bible d'Angleterre en 1657. Cette *Polyglotte* est la plus ample, & la plus commode. Elle est due aux soins de Walton, qui a fait aussi un *Apparatus Biblicus*. On a imprimé à Utrecht un recueil, & des extraits des Bibles *Polyglottes*. Selon le P. le Long, par Bible *Polyglotte*, on entend un Recueil qui contient le Texte sacré entier ou en partie, & deux Versions, au moins en diverses Langues rangées dans le même Volume, sur plusieurs colomnes. Si le Texte n'y est pas, il doit y avoir alors au moins trois differentes traductions de ce Texte pour meriter le nom de Bible *Polyglotte*. Conformément à cette idée, cet Auteur compte jusqu'à 18. Bibles *Polyglottes*, dont la derniere est la Bible de Richard Simon, en trois Langues ; simple projet, ou du moins projet dont l'execution n'étoit pas fort avancée à sa mort arrivée en 1712. Voyez *sur les principales Editions des Bibles Polyglottes, la Bibliotheque sacrée*, du P. le Long. Tom. I. Chap. I.

Polyglotte, est un mot Grec, formé de *polù*, *beaucoup*, & de *glôtta*, *langue*.

POLYGONATUM. f. masc. Plante. Voyez SCEAU DE SALOMON.

Ce mot vient des mots Grecs, *polù*, *beaucoup*, & *gonu*, *genou*, comme qui diroit plante à plusieurs genoux : aussi reconnoit-on facilement le *polygonatum* par ses racines & par ses tiges noüeuses. En François, *genouilet*.

POLYGONE. f. m. Terme de Geometrie. C'est une figure de plusieurs angles, & de plusieurs côtez, comme pentagone, hexagone, &c. On peut appeller *polygone* toute figure comprise sous plusieurs côtez: mais on ne se sert gueres de ce nom, si les figures n'ont plus de quatre ou cinq côtez. Le *polygone* s'appelle *regulier* quand tous les côtez & tous ses angles sont égaux ; & *irregulier* quand il ne les a pas égaux. On appelle *ligne des polygones*, sur le compas de proportion, la ligne marquée sur chaque branche du compas pour inscrire des figures dans un cercle. La *ligne des polygones* est sur la même face que la ligne des parties égales.

On dit, en termes de Fortification, le *polygone exterieur*, c'est celui qui aboutit aux pointes des bastions; le *polygone interieur*, celui qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce polygone est de tant de degrez.

Ce mot est Grec; *polugoonos*, de *polù*, *beaucoup*, & de *goonia*, *angle*.

POLYGONOIDE. f. m. Nom de plante d'un genre fort singulier, que M. de Tournefort a trouvée dans la plaine au delà de l'Aras ou Araxe en Armenie, & à laquelle il donna le nom *Polygonoide*, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'Ephedra, qu'on a nommée autrefois *Polygonum maritimum*. C'est un arbuste de trois ou quatre pieds de long, fort touffu, & fort étendu sur les côtez. Son tronc est tortu, dur, cassant, épais comme le bras, couvert d'une écorce roussâtre, divisé en branches tortuës aussi, subdivisées en rameaux d'où naissent au lieu de feuilles, des brins cilindriques épais de demi-ligne vert de mer, long d'un pouce ou 15. lignes, composez de plusieurs pieces articulées bout-à-bout, si semblables aux feuilles de l'Ephedra, qu'il n'est pas possible de les distinguer sans voir les fleurs. Des articulations de ces brins, il en sort d'autres qui sont articulez de même, & ces derniers poussent dans leur longueur quelques fleurs de trois lignes de diametre. Ce sont des bassins decoupez en cinq parties jusques vers le centre, vert-pâles dans le milieu, & blancs dans le reste. Du fond de chaque bassin sort un pistile, long d'une ligne & demi, anguleux, relevé de petites arêtes & entouré d'étamines blanches, dont les sommets sont purpurins. Chaque fleur est soutenuë par un pedicule très delié & fort court. Le pistile devient un fruit long d'environ demi pouce, épais de quatre lignes, de figure conique, canelé profondément dans sa longueur. Les canelûres sont quelquefois droites, quelquefois spirales. Leurs arêtes sont terminées par des ailes decoupées en franges, très menuës. Quand on coupe le fruit en travers on en découvre la partie moelleuse, laquelle est blanche & angulaire. Les fleurs ont l'odeur de celles du Tilleul, ne se flétrissent que tard, & restent à la base du fruit comme une espece de rosette. Les feuilles ont un goût d'herbe, mais stiptique.

POLYGRAPHIE. f. f. L'art d'écrire en diverses façons cachées, comme aussi celui de dechiffrer. On joint d'ordinaire ce mot, ou plutôt on le confond avec la *Steganographie*. Tritheme, Porta, Vigenere, le Pere Niceron, ont écrit de la *Polygraphie*, ou des chiffres. Les Anciens n'ont point connu cette science, & n'ont point passé plus avant que la Scytale Laconienne. Voyez SCYTALE.

De *polù*, *beaucoup*, & de *graphein*, *écrire*.

POLYMATHIE. f. f. Science presque universelle. Le P. Malebranche reproche à M. Arnaud de s'attacher trop à la *polymathie*.

POLYMNIE. f. f. L'une des neufs Muses, qui presidoit aux hymnes & aux chansons qu'on jouoit sur le luth & sur la harpe. Hesiode lui attribuë la Geometrie, & Plutarque l'Histoire.

POLYNOME. f. m. Terme d'Algebre. Grandeur composée de plusieurs monomes. Il y a un *Polynome rationel*, & un *Polynome irrationnel*. Le premier est celui qui n'est precedé d'aucun caractere de racine qui s'étende universellement sur toutes les parties conjointement, encore que quelqu'une des mêmes parties puisse être irrationnelle ; & l'autre est celui qui est precedé d'un caractere de racine, qui s'étend universellement sur toutes les parties ou monomes conjointement. Parmi les *Polynomes irrationnels*, il y a des *Polynomes commensurables*, & ce sont ceux dont le quotient qu'on trouve va en divisant l'un par l'autre à une racine conforme à l'exposant commun de leurs racines. Au contraire, ceux dont le quotient n'a pas une racine conforme à l'exposant commun de leurs racines, sont appellez *Polynomes incommensurables*.

POLYPE. f. m. Grand poisson de mer qui ressemble à la Seche. Il a huit pates ou jambes longues, grosses, qui lui servent à nager, à marcher & à approcher de sa bouche ce qu'il veut manger. Ces pates sont distantes les unes des autres, mais jointes par une grosse membrane qui regne entr'elles & qui les attache : les quatre du milieu sont les plus grandes, elles surpassent en grosseur le bras d'une homme, relevées tout du long d'une double rangée de tubercules creusez en petits cornets : les quatre autres pates sont appellées en Latin *brachia*, *crura*, *cirri*, *barba*. Ses yeux sont situez, ou appuyez sur le haut de deux de ces pates; sa bouche est au milieu garnie de dents. Il porte sur le dos un corps long fait en tuyau, qui lui sert de gouvernail quand il nage, il le fait pancher tantôt à droite, tantôt à gauche, suivant les lieux où il veut aller. Sa chair n'est couverte d'aucune peau apparente, elle est spongieuse, caverneuse ou trouée, dure & de difficile digestion. On trouve ce poisson dans la mer Adriatique ; il se nourrit de poissons à coquilles, de chair humaine quand il peut en attraper, de fruits, d'herbes. Il a comme la seche vers son estomac une vessie remplie d'une liqueur noire, ou rouge brune, qu'il repand quand il veut se cacher. Ses œufs sont semblables à ceux de

de la Seche, mais de couleur blanche. On dit que lorsqu'il n'a pas dequoi se nourrir, il mange quelquefois ses bras, & que ce qui a été mangé renaît ensuite, de même qu'on dit que la queuë des lezards renait après qu'on la leur a couppée.

Polype, du Grec *polù*, *beaucoup*, & *poûs*, *pied*, comme qui diroit, *poisson ayant beaucoup de pieds*.

POLYPE. s. m. Terme de Medecine. Excrescence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la respiration, & à la parole. Elle prend le plus souvent son origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois jusque sur la levre, & croît aussi en derriere, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excremens descendent du nez au detroit de la gorge, & quelquefois étrangle le malade. On la nomme ainsi, à cause de la ressemblance qu'elle a avec le pied du *polype* ou du poulpe marin. Il se forme aussi des *polypes* en d'autres parties, & particulierement dans le cœur, où l'on en a trouvé de deux pieds de long. Voyez l'*Histoire de l'Ac. des Sc.* de 1704. Une partie organisée qui ne s'étend que jusqu'à sa mesure prescrite ou ordinaire, demeure veritablement partie, si elle va beaucoup au delà elle devient corps étranger, *polype*, &c. FONTEN.

POLYPETALE. s. f. ou adj. Terme de Botanique. Fleur qui a plusieurs petales, ou feuilles. Les fleurs composées, c'est-à-dire, qui ont pour envelopes des petales, sont d'une, ou de plusieurs pieces, ce qui les a fait appeller monopetales ou *polypetales*.

Ce mot vient de *polù*, *beaucoup*, & *petalon*, *feuille*.

POLYPHILE. s. m. Terme de Fleuriste. Oeillet incarnat. Le *Polyphile* est de couleur de feu sur un grand blanc, ses panaches fort detachez. Ce qu'il a de particulier, c'est que toutes ses fleurs paroissent en meme tems, & la derniere est aussi large que la premiere. MOR.

POLYPODE. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *polypode commun* a les feuilles semblables à celles de la fougere mâle, mais beaucoup plus petites, decouppées profondément jusques vers la côte en parties étroites & longues. Ses fruits naissent sur le dos des feuilles. Mr. Tournefort qui les a observez avec le microscope, dit que ce sont de petits tas de coques spheriques & membraneuses qui s'ouvrent en deux parties comme une boëte à savonnette, & laissent tomber quelques semences menuës. Sa racine est longue, grosse comme le doigt d'un enfant, rampante, relevée de plusieurs tubercules, de couleur obscure en dehors & poiracée en dedans. Cette plante croît sur les troncs des vieux arbres, & sur les vieilles murailles. En Latin *polypodium vulgare*. C. BAUH. La racine de *polypode* est en usage en Medecine : elle est laxative, propre pour emporter les obstructions des visceres, pour le scorbut, pour l'affection hypocondriaque.

Ce mot vient des mots Grec, *polù*, *beaucoup*, & *poûs*, *pied*. On a donné le nom de *polypodium* au *polypode* commun, parceque sa racine s'attache aux arbres & aux murailles par plusieurs fibres qui sont comme autant de pates étenduës d'un côté & d'autre.

POLYSPASTE. s. fem. Terme de Mecanique. Sorte de Machine qui par le moyen de trois mousles contenant plusieurs poulies, sert à élever de gros fardeaux en peu de tems. Mr. Perrault en a fait la description. Il faut avoir de l'adresse pour se bien servir de cette machine.

Polyspaste, est un mot Grec, formé de *polù*, *beaucoup*, & de *spaoo*, *je tire*.

POLYSYLLABE. adj. m. & fem. Terme de Grammaire. Mot composé de plus de trois syllabes. On appelle *monosyllabe*, celui qui n'a qu'une syllabe ; *dissyllabe*, celui qui en a deux ; *trisyllabe*, celui qui en a trois ; & *polysyllabe*, tous ceux qui en ont davantage.

POLYTHE'E. s. masc. Celui qui croit plusieurs Dieux. L'unité de Dieu se doit prouver contre les *Polythées* par les seules lumieres de la raison. Ce mot n'est pas encore bien introduit dans la Langue. On dit *Polytheiste*.

Du Grec *polù*, *beaucoup*, & de *theòs*, *Dieu*.

POLYTHEISME. s. m. Ce mot est Grec, & signifie, Pluralité des Dieux. Il a été introduit depuis peu dans notre Langue. Le P. Gilbert a prouvé l'unité de Dieu, après avoir parlé contre le *polytheisme* en general.

POLYTHEISTE. s. m. Celui qui admet plusieurs Dieux. Les Payens étoient *Polytheistes*. Les Mahometans traitent de *Polytheistes*.

POLYTRIC. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *polytric commun* a ses feuilles composées de quelques autres feuilles fort petites, presque rondes, legerement crenelées, disposées sur une côte ronde, menuë, noirâtre, fragile. Ses fruits naissent sur le dos des feuilles, ils sont menus comme de la poussiere. Mr. Tournefort qui les a observez avec le microscope, dit qu'ils sont envelopez dans quelques écailles, parmi lesquelles se trouvent plusieurs capsules ou coques spheriques garnies d'un cordon à ressort, qui par sa contraction se detache & fait crever ces capsules, dans lesquelles sont renfermées quelques semences. En Latin *trichomanes seu polytricum officinarum*. C. BAUH. Cette plante est une des cinq capillaires ordinaires; elle est aperitive, adoucissante, pectorale. Il y a d'autres especes de *polytric*.

Ce mot vient des mots Grecs, *polù*, *beaucoup*, & *thrix*, *cheveu*, parce que le *polytric* est une espece des cinq especes de Capillaires, qu'on appelle cheveux de Venus.

P O M.

POMACIES. s. f. plur. Sorte d'escargots qui viennent aux Montagnes de Genes & de Trente. Leur coquille est blanche & dure. On les tire de terre en hiver avec une pioche auprès des hayes & au pied des arbres. Ils sont beaucoup meilleurs que ceux qu'on trouve au printems & en été, & qui sont agitez en ce tems-là par les pluyes & les orages, au lieu que ceux-ci se tiennent cachez en terre pendant tout l'hiver.

POMMADE. subst. fem. Composition faite avec des pommes & des graisses, qui sert à plusieurs usages. La *pommade* sert à guerir plusieurs maladies du cuir, des élevûres, des gerlures ; à rendre le teint frais, net & poli ; à adoucir les mains ; à mettre sur les cheveux pour les poudrer & friser, &c. On fait des *pommades* de jasmin, d'orange, de jonquille, de tubercuses ; c'est-à-dire, on leur donne l'odeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* se fait avec de la graisse de chevreau, des pommes de court-pendu, & un citron tranché par rouelles, avec un verre d'eau rose & demi-verre de vin blanc bouillis & coulez, & ensuite arrosez d'huile d'amandes douces. Les meilleures *pommades* sont celles d'Italie.

De l'Italien *pomata*, fait du Latin *pomum*. On appelloit anciennement le cidre, *pommade*. MEN.

POMMADE, est aussi un exercice de Voltigeur, quand il fait un saut en tournant sur le cheval de bois, & en appuyant seulement la main sur le pommeau de la selle : ce qui l'a fait nommer ainsi. Quelques-uns écrivent *paumade*, à cause que ce tour se fait sur la paume de la main.

POMMADER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Se servir de pommade. Cette Dame est deux heures à sa toilette, à se decrasser & à se pommader. On dit, quand un teint est luisant, qu'il est fardé ou *pommadé*.

POMMADER, est aussi un verbe neutre, qui signifie, Faire de la pommade; mais, comme il ne se trouve que dans les *Precieuses ridicules*, on ne s'en peut servir qu'en riant. Dites leur qu'elles descendent ; c'est trop *pommader*. MOL.

POMMADÉ, ÉE. part. adj. Il se dit des choses où l'on a mis de la pommade : mais il ne se dit que dans le stile Comique.

POMMAILLE. s. f. Terme collectif, qui signifie des pommes qui ne valent pas grand chose. Qu'on garde les bonnes pommes & qu'on porte toute la *pommaille* au marché.

POMME. s. f. C'est le plus connu de tous les fruits, qui est rond & à pepin, qui vient en été & en automne, qui est bon à manger & à faire du cidre. Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze grosses fibres, dont dix sont distribuées dans toute l'étenduë de la pulpe, & enfin s'accrochent & se joignent ensemble vers le nombril ou œil de la *pomme*; & les cinq autres passent en ligne droite du pedicule ou de la queuë jusqu'à cet œil, où elles se mêlent & s'unissent avec les dix premieres. Celles-ci sont principalement destinées à nourrir les pepins ou la graine. Les *pommes* lâchent presque toutes le ventre, mais particulierement celles qui sont douces, & elles temperent la bile & la melancolie. Les *pommes* ont une vertu specifique pour les maladies de poitrine.

Du Latin *pomum*.

Il y a un très-grand nombre d'especes de *pommes*, dont voici les principales. Les *passe pommes* sont les premieres de l'année, dont il y a de blanches & de rouges. Il y en a aussi de tardives qui viennent en automne. La *calville d'été* est une espece de *passe-pommes*. La *verte reine*, ou *pomme de neige*. La *cousinette*, ou *petite calle-ville d'été*. La *pomme de rambour rayée*, ou *de Notre Dame*. Il y a aussi un *rambour blanc*, & un *rouge*, c'est la plus grosse des *pommes*. La *pomme sans fleurir*, qui est nommée *pomme-figue*, parcequ'elle sort de son bois ainsi que la figue. La *calleville* : il y en a de rouge, & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court-pendu gris*. Il y a un *court-pendu rouge*, dit *musqué*, ou *pomme de belin*. Le *châtaigné* : il y en a de blanc & de musqué. La *pomme de pigeon* : il y en a de blanche, & de rouge. Le *petit bon*, & le *gros-bon*. La *pomme bardin*. Le *fenouillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a aussi un *fenouillet blanc*. La *pomme poire*, qui est une espece de *reinette grise*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui est blanche, douce & hâtive, & se forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme lazarelle* qui viênt de Florence. La *pomme d'apis* : il y en a de grosses, & de petites. Elle n'a point d'odeur, & est une *pomme* sauvage qui s'est trouvée dans la forêt d'Apis. La *pomme violette*. La *pomme de belle fille*, qui est une espece de *gros court-pendu*. La *pomme de foüasse*. La *pomme de croquet*, qui est une espece de *châtaigné*. La *pomme de Bondy*, qui est grosse, verte & rouge, & fort lisse. La *reinette blanche*, la *reinette rousse*, la *reinette grise*, est la plus excellente des *pommes*. La *reinette verte*, & la *reinette d'Angleterre*, qui est une très-belle & grosse *pomme* blanche, lisse, & plus longue que ronde. On appelle *pommes* jumelles, des *pommes* qui viennent attachées l'une à l'autre.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne sont telles que parcequ'on les a entées sur un meurier noir. On fait des syrops, des marmelades de *pomme*, des tartes en *pommes*.

POMME D'ADAM. C'est un arbre qui a les branches & les feuilles semblables à celles du limonnier, mais les feuilles sont plus grandes & plus larges. Ses fleurs ressemblent à celles du citronnier. Il porte un fruit fait comme une orange, mais beaucoup plus gros, d'un jaune plus foncé, & d'une odeur moins forte : son écorce est mediocrement épaisse, inegale, ayant plusieurs crevasses qui ressemblent à des morsures; d'où vient que le peuple lui a donné le nom de *pomme d'Adam*, croyant que c'étoit celle dont Adam avoit mangé dans le Paradis terrestre : sa chair est semblable à celle du citron, remplie de suc, d'un goût aprochant de celui de l'orange, mais qui n'est point agreable. En Latin *malus Adami*. C. BAUH. Les suc des *pommes d'Adam* a la même vertu que celui des limons.

Pomme d'Adam, parceque le fruit de cet arbre a des crevasses qui semblent être des morsures, que quelques Anciens ont cru être des traces de celles que le premier homme fit à la *pomme*, comme si ce fruit portoit des marques de la desobeïssance d'Adam.

POMME DORÉE, ou POMME D'AMOUR. C'est une plante qui pousse des tiges longues de quatre ou cinq pieds, revetuës de beaucoup de feuilles decouppées à-peu-près comme celles de l'aigremoine, dentelées en leurs bords, pointuës, un peu veluës. Ses fleurs sont petites, de couleur jaune, naissant dix ou douze ensemble. Chaque fleur est une rosette à cinq pointes, soutenuë par un calice velu, decouppé aussi en cinq parties. Son fruit est gros comme une petite *pomme*, rond, uni, luisant, mou, de couleur jaune tirant sur le rouge, divisé en plusieurs loges qui renferment plusieurs semences rondes, jaunâtres. Mr. Tournefort appelle cette plante *lycopersicon Galeni*, *anguillara*. Les Italiens mangent beaucoup de son fruit en salade avec du sel, du poivre, & de l'huile, comme on mange les concombres. Il y a quelques autres especes de *pomme dorée*.

POMME ÉPINEUSE, ou POMME DE PEROU. Voyez STRAMONIUM.

POMME DE MERVEILLE. C'est une plante qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, menuës, sarmenteuses, s'attachant par des filets qu'elles produisent, à des bâtons qu'on met auprès pour les soutenir. Ses feuilles sont semblables à celles de la coleuvrée, ou plûtôt de la vigne, mais plus petites, d'un verd agreable. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles; elles sont formées en bassins taillez en cinq quartiers, de couleur jaune blanchâtre. Il leur succede un fruit long, formé à-peu-près comme un concombre, plus ou moins renflé vers le milieu, prenant en meurissant une couleur rouge, ou quelquefois jaune rougeâtre, parsemé en sa surface de tubercules épineux. Ce fruit n'est point charnu, il s'ouvre de lui-même comme par une maniere de ressort, & il n'a qu'une cavité qui renferme plusieurs semences grandes comme celles de la citrouille, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe. Sa racine est petite & fibreuse. En Latin *momordica vulgaris*. P. TOURNEF. On se sert en Medecine de ses feuilles & de son fruit, qu'on appelle *pomme de merveille*. Les feuilles prises avec du vin sont propres pour calmer les douleurs, & pour guerir les playes. L'huile dans laquelle on a fait infuser le fruit, est bonne aussi pour les playes, pour la douleur des hemorroïdes, pour la brulûre, & pour les hernies. Il y a quelques autres especes de *pomme de merveille*.

POMME DE MER. Sorte de coquillage des Isles Antilles. Les *pommes de mer* sont herissées d'aiguillons perçans, qui sortent d'une peau brune : mais quand le poisson qui les roule est mort, elles quittent toutes ces épines & toutes ces defenses, qui leur sont desormais inutiles, & laissant aussi cette croute cendrée qui les envelopoit, elles font montre de la blancheur de leurs coques qui sont entrelacées de tant de compartimens & de sinuositez, que l'aiguille du plus adroit Brodeur se trouveroit bien empêchée, si elle vouloit les imiter. ROCHEFORT.

POMME DE TERRE. Voyez PATATE. C'est la même chose.

POMME, se dit aussi de plusieurs autres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orange; de grenade; une *pomme* de pin, de coin; une *pomme* de chou, dont les feuilles s'entortillent en rond. Les Poëtes ont feint aussi, qu'il y avoit des *pommes* d'or dans le Jardin des Hesperides. Venus se connoît sur les Medailles par la *pomme* que Paris lui adjugea.

Les Medecins appellent *pomme*, ou *pommeau*, ou *pommette*,

la partie superieure de la jouë qui est entre le nez & l'oreille au dessous de l'œil, cet endroit est ordinairement vermeil, parce qu'il rougit davantage dans la honte, on le nomme le siege de la pudeur. On appelle aussi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larinx, nommé *scutiforme*, & qui avance en dehors dans le cou des hommes.

Pomme, se dit aussi des ouvrages de l'art taillez en rond ou en boule dans les jardins. On taille en *pomme* le buis, le rômarin, le fileria, & generalement tous les arbustes. On appelle dans les meubles, Une *pomme* de lit, une *pomme* de chenet. Dans les pieces de tour on dit, la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c. On appelle, en termes de marine, *Pomme de pavillon*, un morceau de bois tourné, & rond qui sert d'ornement sur le haut du bâton de pavillon. On dit aussi, *Pomme* de girouëtte, &c.

Pomme, se dit figurément & proverbialement en ces phrases. On appelle *pomme de discorde*, une chose contentieuse que plusieurs personnes veulent avoir; par allusion à celle qui mit de la jalousie entre trois Déesses des Payens, Junon, Venus & Pallas. On dit aussi, que celui-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la chose contestée. On dit aussi de ceux qui ne tiennent pas leur colere, qu'on les appaisera comme un enfant avec une *pomme*. On dit aussi de celui qui a fait une grande imprecation, qu'il s'est donné à plus de Diables, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie.

POMMÉ. s. m. Boisson qui se fait avec le jus, ou suc qu'on exprime des pommes en les écrasant sous une pierre, & en les mettant au pressoir. On le nomme plus ordinairement *Cydre*. On estime plus le *pommé* que le poiré. Cela ne se dit que par plaisanterie.

Du Latin *pomatum*.

Pommé, ée. adj. se dit des choux & des laituës, qui en croissant s'arrondissent, & font une espece de pommes. Des choux *pommez*, des laituës *pommées*.

POMMÉE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe incarnat & blanc. Morin.

POMMEAU. s. m. Piece de cuivre doré ou de bois recouvert de cuir pour les selles communes, qui est au haut & au milieu de l'arçon de la selle, où l'on attache les pistolets, le chapelet, ou quelques hardes qu'on porte. Les mauvais cavaliers se retiennent au *pommeau* de la selle, quand le cheval se cabre.

Pommeau, est aussi un gros bouton de fer, ou d'argent, qu'on met au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y servir en quelque façon de contrepoids. On trouve encore des privileges accordez par Charlemagne, & scellez du *pommeau* de son épée, lequel lui servoit de sceau, & de cachet: & il promet de les garantir avec cette même épée. Bal.

Ce mot vient de *pomme*, à cause de la ressemblance.

Pommeau, en termes de Medecine, signifie aussi le molet ou le gras de la jambe, & la partie superieure de la jouë. Embrassez-lui le *pommeau* de la jambe.

POMMELÉ, ée. adj. qui se dit du Ciel, quand il est couvert de plusieurs petits nuages clairs & separez, ce qui est un signe d'orage. Les Normands l'appellent *temps taillé*.

Pommelé, en termes de Manege, se dit de plusieurs petites marques qui sont un peu plus sombres sur le poil. Un cheval gris *pommelé*; alzan *pommelé*.

On dit proverbialement, Tems *pommelé*, Femme fardée, n'ont jamais eu longue durée.

POMMELLE. s. f. Table de plomb batuë en rond & pleine de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de passer.

Pommelle. Terme de Courroyeur. Instrument de bois sur lequel il y a une manique de cuir; il est long d'un pied, large d'un demi-pied; épais d'un bon pouce, plein de plusieurs dents. On se sert de de la *pommelle* pour faire venir le grain au cuir. Tirer à la *pommelle*.

Pommelles, en termes de Carrier, se dit des deux petits coins ou morceaux de bois de chêne qu'on met des deux côtez des coins de fer pour faire partir la pierre; c'est-à-dire, l'entr'ouvrir & la separer du banc dont elle fait partie.

POMMER. v. n. Devenir en pomme, se tourner en rond Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laituës, il les faut transplanter.

Pommer, est aussi un terme de Fleuriste, qui se dit de l'œillet & qui signifie, S'arrondir en s'élevant. L'œillet est beau quand il *pomme* en forme de houppe. Cult. des Fleurs.

On dit populairement, *Pommer* ou plutôt *paumer* la gueule; pour dire, Donner un coup de poing, ou de la paume de la main sur le visage.

POMMERAYE. s. f. Lieu planté de pommiers. Une grande *pommeraye*.

POMMETÉ, ée. adj. Terme de Blason, se dit de plusieurs boutons ronds, dont on orne les extremitez de plusieurs meubles de l'Ecu. Une croix *pommetée*, une losange *pommetée*. On appele aussi des bourdons *pommetez*. On le dit encore des rais d'escarboucles, qui sont garnis de petites pommes ou boules dans leurs extremitez, ou au milieu. De gueules au ray d'escarboucle, *pommeté* & fleureté d'or.

POMMETTE. s. f. Petit ouvrage en forme de pomme. On met des *pommettes* dorées sur les imperiales des carrosses pour les orner. Les ouvrages de tour delicats aboutissent presque tous en *pommettes*. Les Lingeres font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge, qu'elles nomment *pommettes*.

Pommette. s. f. Terme d'Anatomie. Voyez ci-dessus Pomme.

POMMIER. s. m. Arbre qui porte les pommes. *Pommier* nain; *pommier* en plein vent; *pommier* sauvage; *pommier* enté sur franc, ou sur sauvageon. Le *pommier* jette plusieurs branches qui s'étendent en long & en large. Ses feuilles sont oblongues ou presque rondes, les unes pointuës, les autres obtuses, legerement crenelées aux bords. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche, ou d'un blanc mêlé de purpurin, d'une odeur agreable. Quand elles sont passées, il leur succede des fruits charnus, presque ronds qu'on appelle *pommes*. Ses racines sont longues, ligneuses, presque à fleur de terre. En Latin *malus sativa*. On éleve des *pommiers* sur franc & sur paradis; & pour faire des buissons, le paradis est le plus propre, demeurant toûjours nain. Il y a une espece de sauvageon de *pommiers*, nommée *doucins*, qui pousse beaucoup de jets au pied, qui a beaucoup plus de seve que le *pommier* de paradis, qui est une espece de *doucins* qui jette du pied. C'est une commune tradition en Allemagne qu'on trouve en plusieurs endroits des *pommiers* qui ne manquent jamais de porter des fleurs, & des fruits la nuit de Noël.

Du Latin *pomarium*. Men.

Pommier de Paradis. C'est un des noms qu'on donne au *Bananier*. Voyez ce mot.

Pommier, est aussi un ustencile de ménage qui sert à mettre cuire des pommes devant le feu proprement. Il y en a de terre, de fer blanc, à un, deux & trois étages.

POMONE. s. f. Nymphe que les Payens croyoient presider aux jardins; ils feignent qu'elle fut mariée à Vertumne, qu'ils avoient pour ce sujet en grande veneration. Les Poëtes quelquefois donnent ce nom à *l'automne*. Attendre que Ceres contente ait fait place à *Pomone*. Boil.

POMPE. s. f. Somptuosité; appareil; depense magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus recommandable;

mandable, plus solemnelle, & plus éclatante. La *pompe* consiste dans l'ordre, la varieté, & la magnificence. Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Un sage Favori doit éviter la *pompe*, & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. La *pompe*, & l'éclat qui accompagnent l'état des Grands les font honorer, & parcequ'il est bon qu'ils soient honorez, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence exterieure. Nic. La *pompe* ne contente pas tous ceux qu'elle environne. St. Ev. Mille gens se ruïnent par une vaine *pompe*, & par ostentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un très-haut point. Le Christianisme veut qu'on renonce au monde & à ses *pompes*. On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funebres. La *pompe* la plus surprenante est celle d'Antiochus surnommé le Splendide, qui est decrite par Polybe, & par Athenée. Il y avoit une marche de cinquante mille hommes. On en voit aussi une ample description dans le Traité des Carrousels du Pere Menestrier. La *pompe funebre* de Voiture par Sarasin est un chef d'œuvre d'esprit, de galanterie, de delicatesse & d'invention. Pel.

Pour éblouïr les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe *insolente*. Boil.

Du Latin *pompa*.

Pompe, se dit figurément. L'Ecriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe* juger les vivans & les morts. On dit aussi, la *pompe* du stile, des vers, de l'éloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choisis, relevez, & magnifiques. Lucain aime la *pompe* sur toutes choses. Le Lab. Les Panegyriques sont des ouvrages, où la *pompe* de l'éloquence doit entrer necessairement. Bay. Les jeunes gens se laissent éblouïr par la *pompe* des vers de Lucain. Le P. R.

Pompe, est aussi une machine en forme de seringue, pour élever des eaux. Elle est composée d'un tuyau ou cylindre renforcé, qu'on appelle *barillet*, ou *corps de pompe*. Le *puits de la pompe* est l'endroit où se trouve l'eau que la *pompe* éleve. On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit ou le tuyau par où s'écoule l'eau pressée par le piston. Il y a au bas une soupape qui s'ouvre pour laisser entrer l'eau lorsqu'on tire le piston, & qui se ferme pour l'empêcher d'en sortir lorsqu'on presse le piston. Elle a aussi un piston, ou piece ronde qui s'abaisse, & qui s'éleve dans le barillet par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *verge* ou *brimbale*. On appelle cette *pompe* une *pompe foulante*, parcequ'elle fait sortir l'eau en la pressant. On peut par cette machine élever l'eau aussi haut que l'on voudra. Il y a des *pompes aspirantes* qui tirent, & qui élevent l'eau à 32. pieds par le seul poids de l'air; d'autres qui agissent par compression, qui l'élevent à toutes sortes de hauteurs. On les appelle *pompes expulsives*. La plus belle de toutes les machines hydrauliques est la *pompe* inventée par Ctesibius, qui lui a donné son nom Latin, *organum Ctesibicum*. La *pompe* est de grand usage sur mer pour vuider les eaux d'un navire. On en met deux de chaque côté du grand mât, & quelquefois une vers l'artimon. On dit, *Etre à une, ou à deux pompes*; pour dire, Se servir d'une, ou de deux *pompes*. Affranchir la *pompe*, c'est vuider toute l'eau du vaisseau. Charger la *pompe*, c'est mettre de l'eau dedans pour attirer celle qui est dans le fond du vaisseau. Une *pompe* fait jusqu'à 500. bâtonnées par heure.

Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui signifie la même chose. Quelques-uns le derivent du Grec, *pompein, envoyer*, à cause que cette machine envoye l'eau enhaut. Men.

Pompe, se dit de ces phioles renversées que les Oiseliers mettent dans les augets des cages de leurs oiseaux, pour leur fournir toûjours à boire & à manger.

POMPELMOUSE. f. f. Voyez Jamboa.

POMPER. v. neut. Elever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il faut necessairement *pomper*. On *pompe* aussi l'air dans la machine pneumatique de Mr. Boyle pour faire du vuide. Il est actif en ce sens. Torricelli, Guericke & M. Boyle ont inventé des instrumens pour *pomper* l'air.

POMPETTE. f. f. Les *pompettes* sont les balles avec lesquelles on applique l'encre sur les formes où on imprime. Les *pompettes*, semblables avec leurs manches à de grosses pommes, ont donné le nom à ces grosses verruës qui pendent à de certains nez que delà on appelle *nez à pompettes*.

POMPEUSEMENT. adv. D'une maniere pompeuse & éclatante. Le Soleil monte *pompeusement* sur l'Horizon. Elle est *pompeusement* parée. Quel supplice que celui d'entendre declamer *pompeusement* un froid discours! La Br.

POMPEUX, euse. adj. Qui se fait avec pompe & avec magnificence; qui est magnifique, splendide, fastueux. Cette entrée, ce carrousel, étoient fort *pompeux*. La Cour de France est toûjours *pompeuse*, & fort leste.

Elle sort pompeuse *& parée*
Pour la conquête d'un Amant. Mai.

Pompeux, se dit figurément. Les vers d'un poëme Epique, d'une Tragedie, doivent être *pompeux*, & élevez. Le panegyrique demande un stile *pompeux*, & magnifique. Les declamateurs ont affoibli l'éloquence en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des mots, & à la cadence *pompeuse* des periodes. St. Ev. Les figures, & les raisons *pompeuses*, & magnifiques de Tertullien ne prouvent que par leur éclat sensible. Maleb. Il ne faut pas être *pompeux* jusqu'à être enflé. On appelle galimatias *pompeux*, un amas de grands mots, & de belles paroles qui ne signifient rien. L'histoire d'Egypte, selon Herodote, étoit mêlée de fables *pompeuses* par l'artifice des Prêtres. Boss.

Qui rendu plus fameux par ses illustres veilles,
Vit naître sous sa main ces pompeuses *merveilles*. Boil.
Soyez riche & pompeux *dans vos descriptions*. Id.

POMPHOLYX. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une fleur d'airain, blanche, legere, qui se trouve attachée au couvercle du creuset dans lequel on a mis fondre du cuivre avec de la pierre calaminaire pour en faire le cuivre jaune ou letton. Il s'en trouve aussi aux tenailles des fondeurs. Le *pompholix* est detersif & desiccatif; on ne s'en sert guere qu'exterieurement. Il est appellé ainsi du Grec *pompholux, petite vessie qui s'éleve sur l'eau*, à cause qu'il est fort leger. On l'appelle autrement *calamine blanche*, les Apoticaires l'appellent aussi *nil*, ou *nihili album*.

P O N.

PONANDE'. Terme de Compte. Les Clercs de la Chambre des Comptes de Paris appellent *ponande* la premiere apostille qui se met sur le commencement d'un compte, & cette étiquette de parchemin de figure triangulaire qu'on met à la liasse des acquits du compte. Voici, selon Menage, la raison de cette appellation. Du tems que les Arrêts se delivroient en Latin, on écrivoit sur cette appostille & sur cette étiquette, *Litteræ & acquitamenta super hoc computo relata, ponenda sunt in tali camera, in tali sacco*. Ce mot de *ponenda* a été depuis, par corruption, changé par les Clercs en celui de *ponandé*.

PONANT. subst. mas. La partie Occidentale du monde opposée au Levant. Depuis le Levant jusqu'au *Ponant*. Le vent de *Ponant* souffloit dans nos voiles. On ne le dit plus gueres qu'en Poësie. Menage rapporte qu'on se moquoit à la Cour d'un vers de Malherbe où il avoit employé le mot de *Ponant*, qui se prend par le peuple pour *le derriere*.

De l'Italien *ponente*, fait de *ponere*; comme qui diroit le lieu où le Soleil se couche; *ubi currum ponit, seu solvit*

vit equos, comme parlent les Poëtes. Le P. Labbe.

Ponant, en termes de Marine, signifie la Mer Oceane Atlantique, par opposition à la Mer de Levant qui est la Mediterranée. Il y a des Amiraux du *Ponant*. L'Escadre du *Ponant*.

PONANTIN, ou PONANTOIS. adj. m. Ce qui concerne l'Ocean. Officier *ponantin*. Vaisseau *ponantin*. Les matelots *ponantins* ne sont bons que sur l'Ocean.

PONCE. s. masc. Pierre spongieuse calcinée par des feux souterrains. Voyez Pierre ponce. Au reste on dit également pierre *ponce*, ou pierre de *ponce*. L'Acad.

Ponce. s. f. Nouët de poudre de charbon enveloppé dans quelque étoffe claire, qu'on passe pardessus des piquûres, afin de marquer sur un papier qui est dessous, des lignes, ou des desseins. La *ponce* est de grand usage chez les Brodeurs. On l'a ainsi nommée, parce qu'au commencement on marquoit ces desseins avec de la poudre de pierre *ponce*.

Ponce, dans le negoce des Toiles, se dit d'une sorte d'encre composée de noir de fumée broyé avec de l'huile, dont on se sert pour imprimer certaines marques sur le bout des pieces de toiles. La *ponce* ne peut être ôtée, ni s'en aller au blanchissage.

PONCEAU. s. m. Espece de pavot qui croît dans les blez, & dont la fleur est d'un rouge foncé. On l'appelle autrement *pavot rouge* ou *coqueliquot*. En Latin *papaver erraticum majus*. C. Bauh. Voyez Pavot rouge.

De *punicellus*. Men.

Ponceau, se dit d'un rouge foncé qui fait un très-beau couleur de feu. Le ruban le plus cher est le ruban *ponceau*. Ce nom lui a été donné à cause de la fleur du *ponceau*, ou *coqueliquot*, qui est fort rouge.

Ponceau, se dit aussi d'un petit pont fait d'une seule arche pour passer un canal d'eau. Il y a un très grand nombre de ces *ponceaux* à Venise, où l'on en compte jusqu'à 363. On l'appelle en Latin *Ponticulus*. On disoit autrefois *poncel*. Dict. des Arts.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cause d'un *ponceau* ou petit pont, auprès duquel habite force petit peuple qui parle fort mal.

PONCER. v. act. Marquer sur du papier ou sur des étoffes des lignes, ou des desseins avec la ponce. Les Ecrivains, les Graveurs, les Brodeurs, faiseurs de desseins, de dentelles, &c. *poncent* leurs ouvrages.

Poncer une toile. C'est la marquer à l'un des bouts de la piece avec de la ponce. Voyez ce mot.

Poncer. C'est se servir d'une pierre de ponce pour enlever de dessus quelque superficie ce qui la rend moins unie & moins douce. *Poncer* un cuir. *Poncer* le parchemin.

Poncer, se dit aussi chez les Orfevres, lorsqu'avec la pierre ponce ils rendent matte la vaisselle d'argent.

PONCHE. s. f. C'est une boisson Angloise, composée d'eau de vie melée dans l'eau de fontaine avec du jus de citron & du sucre. On y met aussi du vin du Rhin, ou d'autres liqueurs selon le goût de ceux qui le boivent. On y emploie souvent de l'arak au lieu de l'eau de vie : & on trouve cette *ponche* plus delicieuse.

PONCIRE. s. m. Gros citron qui a la côte fort épaisse, & peu de jus. L'écorce de citron confite est faite de *poncires*.

Ce mot vient de *poma cerea*. Men. Mais tous les Medecins les appellent *poncilles*.

PONCIS. s. m. Terme de Dessinateur. Dessein tracé sur le papier, & marqué par plusieurs menus points, qui sert de patron pour en faire plusieurs autres, en passant pardessus la ponce, dont la poudre marque les mêmes traits sur le papier qu'on met dessous.

On appelle aussi *poncis*, en matiere d'Ecriture, Une demie feuille de papier coupée avec le canif & la regle, le plus droit qu'il est possible, & qu'on met sur le papier où l'on veut écrire, afin de ne point écrire de travers.

PONCOIR. Voyez Loquet.

PONCTION. s. f. Terme de Chirurgie C'est une ouverture qu'on fait au bas ventre des hydropiques pour en vuider les eaux. Cette operation reüssit fort rarement, parcequ'elle ne corrige pas le vice du sang & des visceres qui sont affectez dans cette maladie : desorte qu'on vuide bien l'eau, mais la cause reste. On l'appelle autrement *paracenthese*.

Du Latin *punctio*.

PONCTUALITE'. s. f. Soin qu'on prend de faire les choses exactement, & regulierement. On ne peut assez estimer la *ponctualité*. Les Grands veulent être servis avec une grande *ponctualité*. Il est des gens d'une *ponctualité* religieuse sur les visites. La Br.

Du Latin *punctualitas*.

PONCTUATION. s. f. L'art de ponctuer. Division grammaticale des parties d'un discours selon les differentes pauses, qu'on marque avec des points, & de petits caracteres pour en avertir les lecteurs. Methode de separer le sens par certaines marques. Il y a plus de difficulté qu'on ne pense à faire bien la *ponctuation*. Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation*. Voyez Point.

Du Latin *punctuatio*.

Il y a quatre sortes de *ponctuations*. La virgule, le point avec la virgule, les deux points, & le point seul. La virgule sert à distinguer les differents membres, ou les differentes parties d'une periode, qui ne sont pas necessairement jointes ensemble. Le point avec la virgule marque un sens plus complet que la virgule. Cela sert à suspendre & à soutenir la periode lorsqu'elle est trop longue. Les deux points marquent un sens plus parfait. On s'en sert pour attacher une nouvelle raison, ou une nouvelle consequence à ce qui vient d'être dit. Le point simple marque un sens entierement achevé, & ferme la periode. Il y a encore le point interrogatif : où allez-vous ? & le point admiratif ! le bel exploit !

La *ponctuation*, ni la distinction des mots n'étoient point en usage dans les premiers tems. Cet usage n'a commencé que vers la 174. Olympiade selon Juste Lipse. Le sens seul divisoit le discours.

Dans les Chapitres de Chanoines, on appelle *ponctuation*, & radiation, une marque pour priver ceux qui n'assistent pas au service divin de certaines distributions : pour cela les Chapitres ont des *livres de ponctuation*.

PONCTUEL, elle. adj. Exact, qui fait les choses à point nommé, & de la maniere qu'elles se doivent faire. Un Marchand doit être *ponctuel* à acquiter les lettres de change qu'il a acceptées. Les Moines sont *ponctuels* à observer les heures de leurs repas. Si vous aimez votre repos, évitez les commerces avec ces personnes *ponctuelles*, & attentives à se faire rendre tous les devoirs qu'ils pretendent leur être dûs. Bell.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une maniere ponctuelle & exacte. Les Chartreux observent encore *ponctuellement* leur premiere Regle, ils ne se sont point relâchez.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la division des membres d'une periode, d'un discours. On a du mal à bien lire la chicane, parcequ'elle n'est jamais *ponctuée*.

On le dit aussi des caracteres apposez pour l'intelligence du texte. L'Hebreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'est à present, avant qu'il fût *ponctué* par les Massoretes, qui y ont mis des points qui servent de voyelles.

Ponctué, ée. part. pass. & adj. Un *i ponctué*, qui a un point par-dessus.

PONDE, ou PUND. s. f. Poids de Moscovie dont on se sert particulierement à Archangel. La *ponde* est de

30. livres poids du pays, qui revient environ à 33. livres de France.

PONDERATION. f. f. Terme de Peinture. C'est lorsque dans une figure les membres sont également balancez sur leur centre, de maniere que la figure soit dans son équilibre.

Du Latin *ponderatio*, équilibre.

PONDRE. v. act. & n. *Je pond, tu ponds, il pond, nous pondons. Je pondois. Je pondis. J'ai pondu. Je pondrai. Que je ponde, que je pondisse.* Faire des œufs; pousser ses œufs dehors. Il ne se dit que des oiseaux & des tortuës. Nos poules ont *pondu* une douzaine d'œufs cette semaine. Les oiseaux commencent à *pondre* & à couver au printems. On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autrui. Les tortuës vont *pondre* sur le sable, & puis s'en retournent à la mer. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours.

Ce mot vient de *ponere*, selon Nicot, en sousentendant *ova*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme *pond* sur ses œufs; pour dire, qu'il est riche & à son aise.

PONENT. f. m. C'est le nom qu'on donne à Rome au Cardinal, que le Pape nomme pour avoir soin de la béatification & de la canonisation de quelque Saint, & à qui il en donne la commission. Le Pape Innocent XII. regarda le Cardinal de Lauria comme l'homme le plus propre qu'on pût choisir pour être *Ponente* ou Rapporteur dans l'affaire de M. l'Archevêque de Malines & des Theologiens de Louvain. J. DES SÇ.

PONT. f. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on bâtit sur les rivieres pour les traverser. Un *pont* de pierre à tant d'arches. Le cintre, la culée, la maitresse arche d'un *pont*. On fait aussi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en couppe une arche. Jetter un *pont* sur une riviere pour la passer. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*, des couronnes, & des navires, parcequ'en plusieurs monnoyes de Grece, de Sicile, & d'Italie, il y avoit d'un côté un Janus à deux têtes, & de l'autre un *pont*, ou une couronne, ou un navire, suivant le temoignage qui est dans le XV. Livre d'Athenée.

Du Latin *pons*.

On fait aussi des *ponts* pour traverser les choses qui ont de la profondeur, comme sur des fossez. Le *pont* d'une ville, d'un château. On dit que Xerxès fit faire un *pont* de navires sur l'Hellespont. Darius, fils d'Hystaspes, fit construire un *pont* de navires sur le Bosphore de Thrace pour porter la guerre en Grece. Xerxès en fit dresser un autre sur l'Hellespont pour le même sujet. Le Roi Pyrrhus, & ensuite Marc Varron, construisirent un *pont* depuis la ville d'Otrante en Italie, jusqu'à celle d'Apollonie en Grece: Voyez le Traité de P. Berthius *de Aggeribus & Pontibus hactenus ad mare extructis*, dans le Tresor des Antiquitez Romaines de Sallengre. T. II.

On fait aussi des *ponts* pour conduire des canaux d'une hauteur à une autre. Le *pont* du Gard est un aqueduc merveilleux, où il y a trois *ponts* les uns sur les autres. Le *Pont-neuf* fut commencé par Henri II. & achevé en 1603. Le *pont* de vielle Briudes est si haut qu'on peut dire presque un Ave Maria tout entier, avant que la pierre qu'on a jetté du haut en bas touche l'eau. DEL. DE LA FR.

On fait encore des *ponts* de bateaux, soit de bois, soit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & sur lesquels on met des planches. Il y a un fort beau *pont* de bateaux à Roüen, qui s'éleve & qui s'abbaisse selon le flux & le reflux.

PONT DE CORDES. Le pont d'Apurima dans le Perou est sur une coupure de montagnes de 120. brasses de largeur, & d'une profondeur affreuse, au fond de laquelle passe une riviere très-rapide. Il est de cordes faites d'écorce d'arbres large d'environ six pieds, entrelassé de traverses de bois sur lesquelles on passe, même avec les charges des mules, non sans crainte; car vers le milieu on sent un balancement capable de causer des vertiges. FREZ.

Il y a en Armenie & dans la Suisse des *ponts* de neige.

PONT FLOTTANT. L'Academie a approuvé un *Pont flottant* de Mr. Hermand, Ingenieur, composé de plusieurs pieces & qui se place de lui-même de l'autre côté d'une riviere quelque large qu'elle soit, sans que l'on soit obligé d'y faire passer personne. Il fut monté en dix minutes 35″ sur la largeur du canal de Versailles en presence du feu Roi, & les Gardes Françoises & Suisses defilerent dessus à quatre de hauteur. *Hist. de l'Ac. des Sc. de 1713.*

PONT DE JONC, est un *pont* fait avec de grosses bottes de jonc. Ces bottes étant liées ensemble on attache des planches par-dessus. Ces *ponts* servent à passer dans des lieux bourbeux, & où le terrain n'est pas ferme; ils ont l'avantage de n'être pas aussi facilement embrasez que ceux qu'on fait de clayes & de fascines, quoique chargées de terre.

PONT-LEVIS, OU PONT DORMANT, est un *pont* qui s'éleve par le moyen d'une bascule, ou contre-poids, & qui se joint contre la porte. Il y en a aussi à trebuchet & à fleche soûtenus par deux gros paux hauts de 15. pieds, dont une partie se baisse, quand l'autre se hausse.

PONT-LEVIS, en termes de Manege, se dit du desordre & de la desobeïssance du cheval, quand il se cabre plusieurs fois, & se dresse si haut sur les jambes de derriere, qu'il est en danger de se renverser avec le cavalier. Ce cheval est dangereux à monter, il fait souvent des *ponts levis*.

On faisoit aussi autrefois une sorte de souliers qu'on appelloit *à pont-levis*.

PONT VOLANT, est un *pont* qu'on fait sur des passages de quatre ou cinq toises, composé de deux petits *ponts* mis les uns sur les autres tellement disposez, que le superieur s'avance par des cordages & des poulies qui sont attachées à l'inferieur. On fait aussi des *ponts volans* composez de trois pieces de bois dentelées par-dessous en forme de vindre, qu'on pose sur une lanterne en forme de pignon qui traverse les trois dentelures, & qui est composée de sept ou huit fuseaux qui entrent dans ces dentelures, à mesure qu'on pousse le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arrêter les planches sur ces trois pieces dentelées.

PONT, en termes de Marine, est le tillac, ou un plancher qui separe les étages d'un navire. On dit, qu'un vaisseau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans son creux deux ou trois étages. Les moyens vaisseaux ont deux *ponts*. Les plus grands en ont trois, distans chacun de cinq pieds. Le *pont* d'enbas s'appelle le *premier pont*, ou le *franc tillac*. Le second *pont* est comme le deuxieme étage des bâtimens de terre au-dessus du rez de chaussée: c'est l'endroit destiné à la seconde batterie, où il y a pareil nombre de canons que sur le franc tillac, à la reserve qu'il ne s'en met point à la pouppe, à cause que c'est la chambre du Capitaine. A l'avant de ce *pont* sont les cuisines & offices. Aux grands vaisseaux il y a un troisieme *pont*, & une troisieme batterie. Ce troisieme *pont* ne couvre que l'avant & l'arriere, qu'on nomme *gaillard*, ou *château de pouppe & de prouë*. *Pont courant devant arriere*, est celui qui est entier, qui regne de prouë à pouppe. *Pont couppé*, est celui qui ne regne que sur la prouë, ou sur la pouppe. *Pont de corde*, est un *pont* fait de forts cordages entrelassez, qu'on étend sur les vaisseaux qui n'ont qu'un tillac, au travers duquel on peut aisément offenser l'ennemi qui est venu à l'abordage, & qui a sauté dessus. Ce qui n'arrive ordinairement qu'aux vaisseaux marchands, pour se deffendre de l'abordage des Corsaires. OZAN. Pendant le combat on enferme les esclaves entre deux *ponts*.

En termes de Geographie, on appelle le *Pont Euxin*, une grande mer qui est par delà Constantinople entre l'Europe & l'Asie, qu'on nomme autrement la *Mer Noire*. Elle est très-dangereuse à naviger, & a sur ses bords un Royaume que possedoit Mithridate, appellé pour ce sujet Roi de *Pont*. On fait accroire aux badauds nouvellistes, que les glaces ont rompu une arche du *Pont Euxin*.

Sollicite le Pont, *parcours la Bithinie*. Bref.

Pont, est aussi un nom par lequel on marque plusieurs villes qui sont sur des rivieres. *Pontoyse, Pont de Cé, Pont à Mousson, Pont de l'Arche, Pont St. Maixant, Pont l'Evêque*: c'est celui qui a donné son nom à de petits fromages ronds qu'on apporte de Normandie.

On dit proverbialement, que la Foire est sur le *pont*; pour dire, qu'il se faut hâter d'aller faire quelque chose. On dit aussi pour faire croire qu'une chose n'arrivera pas si tôt, qu'il passera bien de l'eau sous les *ponts* entre ci & là.

Dans les sciences le *pont aux ânes*, signifie selon quelques-uns une legere difficulté qui arrête les ignorans, ou les stupides. D'autres pretendent au contraire que *pont aux ânes* est un moyen facile qu'on presente aux ignorans pour sortir d'une difficulté qui les embarasse. C'est aussi le sentiment de l'Academie. On appelle le Polyanthée, un *pont aux ânes*. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ses ennemis; pour dire, qu'il leur faut donner la facilité de se sauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit aussi d'un enfant qui est sur le point de pleurer, qu'il est sur le *pont* de Sainte Larme.

Pont, ou Punt. f. m. Mesure des longeurs dont on se sert à la Chine. Il faut dix *ponts* pour un cobre, le cobre revenant à treize pouces deux lignes de France.

Pont de Varole. Terme d'Anatomie. C'est le dessus d'un conduit d'un ventricule qui est situé dans le cervelet, lequel conduit va à l'entonnoir. Il a pris son nom de Varole, Professeur en Medecine de l'Université dans le 16. siecle, qui l'a decouvert le premier.

Pont. Terme de Billard. Lorsque les deux billes sont collées contre une des bandes des côtez du billard, & que la blouse du milieu se trouve entre deux, pour lors on dit qu'il y a un *pont*.

Pont, en termes de Bonneteur, est un certain jour que les filoux font dans le milieu du jeu des cartes, ce qui fait que l'on coupe toûjours par là, & ils disposent les cartes de maniere que si l'adversaire coupe par le *pont*, ils ont tout le beau jeu.

PONTAL. f. masc. Terme de Marine. Hauteur ou creux du vaisseau. Voyez Creux.

PONTANIER. f. m. Celui qui perçoit sur les marchandises un droit de Pontenage. Voyez Pontonier.

PONTE'. adj. Terme de Marine. Vaisseau qui a un pont ou tillac, qui porte couverte, qui n'est point ras.

Ponté. f. masc. Terme de Fourbisseur. La partie de l'épée qui couvre le corps de la garde; fond qui couvre le corps de la garde. *Ponté* bien fait.

PONTE. f. f. Action par laquelle les oiseaux poussent dehors leurs œufs. La meilleure *ponte* des oiseaux est au printemps.

Ponte, se dit aussi des tortuës qui vont pondre sur le rivage. Les tortuës font un très-grand nombre d'œufs d'une seule *ponte*. Elles couvrent leurs œufs de sable après leur *ponte*, & le Soleil les fait éclorre.

Ponte. f. m. Terme du Jeu d'Hombre. C'est la quatrieme triomphe. C'est toûjours l'as rouge lorsqu'on jouë en cœur, ou en carreau.

Ponte. f. m. Terme de Pharaon. Celui qui jouë contre le Banquier. Tous les *pontes* conspirent contre le banquier.

PONTENAGE, ou PONTONAGE. f. m. est un Droit que le Seigneur feodal prend sur les marchandises qui passent sur les rivieres, sur les bacs & les ponts. On a appellé ce Droit en la basse Latinité *pontaticum*, *pontagium*, & *pontonagium*.

PONTER. v. n. Terme de Pharaon. C'est jouër contre le Banquier.

PONTIERE. f. f. Ouverture par où la poule rend ses œufs.

PONTIFE. f. m. Qui a l'intendance & la direction des choses sacrées, des sacrifices, des ceremonies, & du culte de la Religion. Les Romains avoient un College des *Pontifes* auquel presidoit un Souverain *Pontife*. Le College des *Pontifes* avoit soin de toutes les choses qui concernoient la Religion, & le culte des Dieux, dont ils étoient les Ministres & les Interpretes. Le College des *Pontifes* étoit composé au commencement de 4. ensuite de 8. & enfin de 15. au tems de Sylla. Ciceron compte 11. *Pontifices majores* & 8. *minores*. Comme ce College ne devoit être que de 15. il en conserva toûjours le nom; & on appelloit *Pontifes majeurs* les 8. premiers, & *mineurs* les 7. autres instituez par Sylla. Le Cardinal Noris pretend que les *petits Pontifes* faisoient un College à part. Le souverain *Pontife* étoit le Chef du College des *Grands Pontifes*. Les Empereurs Romains voulurent aussi être souverains *Pontifes*, pour unir la puissance Sacerdotale à la puissance temporelle. Les Empereurs Chrêtiens accepterent aussi cette dignité. Gratien la refusa par scrupule, croyant qu'il ne convenoit point à un Empereur Chrêtien de paroitre revêtu des habits d'un *Pontife* du Paganisme. Un Payen le railla de cette delicatesse; l'Empereur, dit-il, refuse d'être *Pontife*, & il pourroit bien arriver que le *Pontife* deviendra Empereur. Le P. Hardoüin soûtient à l'honneur des Empereurs Chrêtiens, que depuis la conversion de Constantin on ne trouve plus sur aucune medaille le titre de *Pontifex Maximus*, non pas même sur celle de Julien l'Apostat.

Les Juifs avoient un Souverain *Pontife*. Aaron fut le premier *Pontife*. Chez les Chretiens de la Communion de Rome, on appelle le Pape le *Souverain Pontife*. Les Evêques & les Prelats peuvent être appellez *Pontifes* dans leurs Dioceses.

Ce mot vient du Latin *pontifex*, formé selon quelques-uns de *potis* & de *facere*, *quasi Potifex*, comme qui diroit, Qui peut sacrifier.

Illustre Pontife. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet qu'on appelle autrement le *Beau Verny*. C'est un violet pourpré qui graine. Sa fleur n'est pas bien large, mais son panache est detaché. Morin.

PONTIFICAL, ale. adj. Qui appartient au Pontife. Les Evêques reçoivent le Roi dans leurs Eglises en habits *pontificaux*. Il y a des Fêtes *pontificales*, où les Evêques officient en habits *pontificaux*. Les *Dignitez pontificales*, dans les Cathedrales, sont celles qui ont le droit de celebrer les Messes *pontificales* en l'absence de l'Evêque.

On appelle *Pontifical*, ou *Ceremonial*, le Livre où sont contenuës les prieres & les ceremonies que font le Pape, ou les Evêques, quand ils font les actions qui appartiennent à leur dignité. On attribuë communément le *Pontifical* au Pape Damase mort en 384.

PONTIFICALEMENT. adv. D'une maniere pontificale. Les Evêques officians sont vêtus *pontificalement*. Quand un Evêque officie *pontificalement*, il est assisté de quinze Ecclesiastiques. On fait le Sacre pendant une Messe celebrée *pontificalement*. L'Evêque de Cahors se qualifie Comte de Cahors, & par une prerogative peu commune il a l'Epée, les Gantelets, la Bourguignote, sur l'Autel, & les Botines aux jambes à la Pontificale, quand il celebre *pontificalement*. Du Chene.

PONTIFICAT. f. m. Dignité de Pontife. Cesar brigua, emporta le *Pontificat*. Parmi les Chrêtiens il se prend ordinairement pour la dignité papale. Un tel Cardinal

dinal a été élevé au *Pontificat*, a été élu Pape. Il se dit aussi du temps qu'on a été Pontife: Cesar reforma le Calendrier pendant son *Pontificat*. Et du temps qu'on a été Pape: Le Concordat se passa pendant le *Pontificat* de Leon X. Il y a eu un *Pontificat* qui n'a duré que 24. heures. La vie du Cardinal Commendon comprend l'histoire de quatre *Pontificats*. Fl. Paschal II. au commencement du 12. siecle fut le premier qui cessant de compter par les années de l'Empereur, compta par celles de son *Pontificat*.

On dit figurément, qu'une personne est en son *pontificat*, quand elle paroît dans son plus grand éclat, dans son plus grand lustre, soit en parlant d'un Magistrat, quand il est dans son siege; soit d'une femme, quand elle est parée de ses plus beaux habits.

PONTIL. s. m. Terme de Verrerie. Instrument de fer fait en forme de T. dont on se sert dans la fabrique des Glaces qui se souflent à la felle. Le *Pontil* sert à reprendre la glace quand on l'a coupée du côté opposé à la felle.

PONTILLER. v. n. C'est se servir du pontil pour reprendre la glace à l'opposite de la felle.

PONTILLES, ou ESPONTILLES. s. f. Terme de Marine. Pieces de bois que l'on met debout sur le platbord d'un vaisseau, & qui servent à soutenir les pavois, quand on est prêt de combattre.

PONTON. s. m. Terme de Guerre. Petit pont flottant fait de bateaux & de planches. Le *ponton* est une machine faite de deux vaisseaux joints par des poutres qui ont des appuis & des garde-fous, & sur lesquelles on met des planches pour faire passer une riviere, un bras d'eau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à du canon, &c. Il faut des *pontons* pour passer l'artillerie sur cette riviere.

Ponton, en termes de Mer, est un grand bateau plat qui n'a qu'un mât, & qui est de trois à quatre pieds de bord. Il est garni de capestans, de vis, & autres machines, qui servent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vase, les pierres, ancres, bris de vaisseaux, & autres choses qui les pourroient combler.

Ponton, est aussi un vaisseau dont il est fait mention dans les Commentaires de Cesar & dans Aulugelle; mais ces Auteurs parlent d'un vaisseau quarré servant à traverser les rivieres, & propre pour recevoir les chevaux & harnois: c'est ce qu'on appelle maintenant *bac*.

Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin signifie un *bac*. Nicot.

PONTONNIER. s. m. Batelier qui tient un bac, ou grand bateau pour passer les rivieres aux lieux ou les ports sont établis. On l'a appellé aussi *Pautonnier* & *Pontanier*: d'où vient qu'on a dit en proverbe, Un fier *Pautonnier*, en parlant d'un homme revêche & fortement orgueilleux, à cause que ceux qui sont commis pour recevoir les peages des ponts & passages sont ordinairement des gens arrogans & peu traitables. On a appellé aussi *pautonnerie*, l'orgueil, dans les vieux Romains.

PONTURE. s. f. Vieux mot. Point d'aiguille.

POP.

POPE. s. m. Il se disoit chez les Romains de certains bas Officiers, ou Ministres des Sacrifices. Leur l'office étoit de fournir les victimes, & de les égorger après qu'elles avoient été assommées. Ils étoient à demi nuds, n'étant couverts que depuis le nombril jusqu'à mi-jambe d'un tablier de toile ou de peaux des victimes. Ils portoient sur leur tête une couronne de laurier. C'est ainsi qu'ils sont depeints dans la Colomne Trajane. Il y a pourtant d'autres figures anciennes qui les representent avec une aube qui leur prend depuis les aisselles & qui est retroussée, où ils ont leur couteliere attachée.

POPEAU. s. m. Tetin. On doit choisir une nourrice qui ait le sein rond, ferme, mediocrement gros, élevé dans le milieu, avec un *popeau* bien formé, c'est-à-dire, cerné, relevé dans la circonference, & non rentrant: il faut encore que chaque sein soit separé, ensorte que l'un ne soit pas contigu à l'autre. J. des Sç. Oct. 1724.

POPLITAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle quarré qui est entre les adducteurs de la jambe. Dionis dit, *poplité*. Il se nomme aussi, *jarretier*. Il y a aussi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretiere*, parce qu'elle est auprès des jarrets. Du Latin *poplex*, *jarret*. Dionis l'appelle *poplitique*. La *poplitique* est formée de differens rameaux unis ensemble. Elle monte du talon, où elle commence par plusieurs scions, tant de ceux du talon, que d'une partie de ceux du coude du pied; elle s'enfonce assez avant dans les chairs, & passant par le jarret se va terminer dans la crurale. Dion.

POPULACE. s. f. Terme collectif. Menu peuple; la lie du peuple; foule de petites gens. Dans les grandes ceremonies on est fort embarrassé de la *populace*: il faut mettre des gardes pour chasser la *populace*. Quand la *populace* est une fois émuë, & irritée, il est difficile de l'appaiser. Il faut qu'un Predicateur accoutume ses Auditeurs à se voir traiter en honnêtes gens, & non point en *populace*. Men. Rien n'est si puissant pour tenir en bride une *populace* effrenée, que le pretexte de la Religion. Vau. La *populace* se fait craindre si elle ne craint. Bou. Brebeuf fait dire par Cesar gourmandant ses soldats qui vouloient l'abandonner;

> *De guerriers genereux changez en* populace,
> *Allez, allez croupir dans un calme odieux.*

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le peuple; qui appartient au peuple; qui vient du peuple. Les Tribuns Romains étoient des Magistrats *populaires*. Le Prevôt des Marchands est un Officier *populaire*, qui doit deffendre les interêts du peuple. C'est le gouvernement *populaire* qui nourrit, & forme les grands genies. Boil. Dans les Etats *populaires* de la Grece, où la Monarchie étoit odieuse, l'on écoutoit avec avidité la funeste catastrophe des Rois. Le P. le B. Mr. de Turenne fuyoit les applaudissemens *populaires*. Fl. La conversation est un Etat *populaire* où chacun a droit de suffrage. Oe. M. L'approbation d'un seul homme sage vaut mieux que les acclamations *populaires*. M. Esp.

> *Le pire des états, c'est l'état* populaire. Corn.

Du Latin *popularis*.

Populaire, signifie aussi, Affable; familier, qui a des manieres honnêtes, & caressantes pour gagner la faveur & l'affection du peuple. A Rome ceux qui briguoient les Magistratures se rendoient *populaires*, pour s'assurer des suffrages du peuple. Cromwel sçavoit cacher sous des manieres humbles, & *populaires* une ambition demesurée. Fl. Le Prince tâchoit de gagner la bienveillance de ses sujets par une douceur, & une indulgence *populaires*. Id. Son affabilité la rendoit *populaire* sans la rendre meprisable. Oe. M.

> *Habiles Orateurs: Scavants, mais* populaires,
> *C'est ainsi qu'autrefois ont prerhé les saints Peres.*
> Vill.

On appelle, Maladies épidemiques, ou *populaires*, celles qui sont communes, & generales: qui sont contagieuses, & qui se communiquent. L'avarice & l'ambition sont des maladies aussi *populaires* que les infirmitez corporelles. Fl.

On appelle chez les Suisses, Cantons *populaires*, ceux qui n'ont point de villes & dont le gouvernement est entierement democratique. Glaris, Appenzell, &c. sont des Cantons *populaires*.

On appelle, Erreurs *populaires*, une infinité d'opinions fausses

ses qui se sont glissées parmi le peuple, dont la plupart ne sont persuadez que par préoccupation, & sans en avoir examiné les principes, ou la raison. On voit d'ordinaire regner & triompher les opinions *populaires*. M. Esp. La plupart des opinions communes, quand elles sont bien examinées, ne sont que des erreurs *populaires*. Laurent Joubert a écrit un livre des Erreurs *populaires*, touchant la Medecine. La constance de Fabius Maximus, qui se mettant au dessus des bruits *populaires*, faisoit la guerre en retraite, fut un rempart à sa patrie. Boss.

POPULAIREMENT. adv. D'une maniere qui appartient au peuple, au vulgaire, capable de gagner les bonnes graces du peuple. Ce Prince n'est point entêté de sa grandeur, il vit *populairement*, il saluë tout le monde. On dit *populairement*; c'est-à-dire, que c'est une façon de parler basse & commune.

POPULARITE'. s. m. Ce qui rend une chose populaire. Toutes les qualitez necessaires au commandement étoient renfermées en lui dans un air de *popularité* noble, & militaire, qui lui étoit naturel. L. P. de la Ruë. L'Academie n'a point ce mot.

POPULEUM. s. m. Terme de Pharmacie. Onguent qui se fait avec les boutons du peuplier noir qui sortent au commencement du printems, les feuilles de mandragore, de jusquiame, de morelle, &c. On s'en sert pour temperer les inflammations, pour les hemorroïdes, pour les brûlures.

Il a été ainsi appellé du Latin *populus*, *peuplier*.

POPULO. s. m. Espece de rossolis fort leger & delicat, qui se fait avec de l'eau commune ou de l'eau de veau, de l'esprit de vin & du sucre, à quoy on ajoûte de l'essence d'anis, de celle de canelle, & tant soit peu de musc & d'ambre. *Populo* ambré, *populo* de Turin, *populo* de jonquille, de jasmin, &c.

Populo, est aussi un terme bas, dont on se sert pour exprimer une multitude d'enfans. Voilà dejà bien du petit *populo* pour un homme qui n'est marié que depuis sept ou huit ans. On le dit aussi d'un petit enfant gras & potelé. Voilà un joli petit *populo*.

P O Q.

POQUELLE. s. m. Nom d'une Plante du Chili. C'est une espece de bouton d'or, ou *Abrotanum femina folio virente vermiculato*, qui teint en jaune avec une telle tenacité, que sa teinture peut souffrir le savon plusieurs fois sans se deteindre. Frezier.

P O R.

PORACE', ée. adj. Terme de Medecine, qui se dit ordinairement de la bile, quand elle approche de la couleur de porreau. Bile *poracée*.

PORC. subst. masc. Pourceau, cochon; animal domestique qui est bon à manger, qui s'engraisse beaucoup, & qui est couvert d'un long poil fort rude. Le *porc* est sujet à plusieurs maladies, comme à l'angine, aux scrophules, à la ladrerie. On le châtre comme les autres animaux qu'on veut engraisser. Sa femelle est appellée en François *Truye*. Le mot de *porc* est plus du stile soutenu, que celui de *cochon*, ou de *pourceau*.

Immolez un porc noir, *avec de chastes mains*,
A la Mere des Dieux. Cousin.

Le *porc* est un animal immonde & en abomination chez les Juifs & les Mahometans. Un *porc* châtré. Un Marchand de *porcs*. Un Langueyeur de *porcs* est un Officier du Roi qui visite les *porcs* dans les marchez, pour voir s'ils ne sont point ladres. En nul tems on ne peut mener *porcs* en pré. Loisel. La raison est que les *porcs* sont dangereux pour les herbages.

En Latin *Porcus*, *quasi spurcus*, sale, vilain, parceque cet animal se plaît à se veautrer dans les ordures.

Porc, se dit aussi de la chair de *porc*. Acheter du *porc*. Manger du *porc*. Le *porc* frais, c'est de la chair de *porc* qui n'est point salée. Le *porc* frais rôti est assez delicat, mais il est mal sain, quand on en mange trop.

Porc sanglier. s. m. Porc sauvage, qu'on appelle plus ordinairement *sanglier*.

On dit figurément & par injure à un homme, que c'est un gros *porc*; à une femme, que c'est une *porque*, lorsqu'ils sont gras extrêmement, ou poussifs, ou qu'ils sont sales, malhonnêtes ou goulus. Il rotte comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il suë comme un *porc*; il est gras comme un *porc*. On dit d'un homme qui est dans un lieu où il a tout à souhait, qu'il est comme le *porc* à l'auge.

On dit proverbialement, A chaque *porc* vient la St. Martin: c'est le tems où on tuë les *porcs*.

Porc, est aussi une espece de poisson de mer couvert de grosses écailles. On l'appelle autrement *marsouin*.

Le *porc* dans les Medailles marque la Judée asservie, parceque Vespasien & Adrien, pour dompter les Juifs, les contraignirent à souffrir la figure de cet animal qu'ils avoient en horreur, sur la porte de Jerusalem. Sur les Medailles d'Antonin, le *porc* signifie les commencemens de Rome, & le lieu où Lavinium fut bâti, selon l'oracle, qui avoit ordonné qu'on le fît à l'endroit où la Truye se seroit arrêtée, promettant qu'après autant d'années qu'elle auroit de petits cochons, on se trouveroit en état d'en bâtir un bien plus considerable. Sc. des Med.

Porc-épic. subst. masc. Prononcez, *por-épi*. Rich. C'est une espece de gros herisson qui est revetu de gros aiguillons. Leur difference est que le *porc-épic* naît en Afrique, & le herisson est commun dans l'Europe; & que les aiguillons du *porc-épic* sont plus longs à proportion que ceux du herisson. On a dissequé à l'Academie des Sciences plusieurs *porcs-épics*, dont voici la description. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le museau jusqu'à l'extremité des pieds de derriere. Il avoit par tout le corps une soye, ou gros poil luisant, semblable par sa grosseur, sa figure & sa couleur, à la soye du sanglier; ce qui l'a fait appeller par les Grecs *hystrix*, c'est-à-dire, *poil de porc*. Cette soye avoit trois pouces de long par tout le corps; mais au dessus du cou elle étoit longue d'un pied, & trois fois aussi grosse qu'ailleurs. Elle faisoit aussi un panache sur la tête d'environ huit pouces, & des moustaches de six pouces. Ce panache étoit blanc depuis la racine jusqu'au milieu, & le reste de châtain brun. Il y avoit encore sur le dos des picquans de deux especes; les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchans en maniere d'alênes. Les autres étoient d'un pied de long, & plus flexibles, dont la pointe étoit applatie & moins forte. Ils étoient durs & luisans en leur surface, & le dedans d'une substance spongieuse & blanche. Il y avoit encore une autre espece de picquans dont l'extrémité sembloit avoir été couppée, le reste étant blanc, creux, & transparent comme un tuyau de plume à écrire, ayant un peu plus d'une ligne de diametre, & trois pouces de long, rayez selon leur longueur de petites rides. Leur racine étoit menuë comme une épingle, quoique longue de six lignes. Les picquans les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce sont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chasseurs en secoüant leur peau, comme les chiens au sortir de l'eau. C'est pourquoy on les appelle *fuseaux* ou *fleches*; & ces animaux les decochent de telle roideur, qu'ils blessent souvent les chiens & les Veneurs; & on a dit d'eux, qu'ils étoient tout ensemble l'arc, la fleche & le carquois. Leurs pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq. Ils sont formez comme ceux de l'ours, le gros orteil étant en dehors;

hors. Ils n'ont que la plante degarnie de picquans. Leurs pieds, ni leur grouin ne sont point semblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albert le Grand & Claudien. Ils ont la levre superieure fenduë comme le lievre. Leurs dents sont comme celles des castors, & trenchent à la maniere des ciseaux. Leur langue est garnie pardessus de plusieurs petits corps osseux en forme de dents Leurs oreilles sont couvertes d'un poil fort delicat, & applaties contre la tête, comme celles de l'homme & du singe. Leurs yeux son petits comme ceux du pourceau. Leur peau est attachée aux muscles peaussiers, principalement à l'endroit des forts picquans. Albert dit qu'ils ont deux anus, mais il y en a un destiné à la generation, comme il arrive à la civette & au castor. On en a trouvé un qui avoit deux rates & un rein succenturié. Ces animaux ne sortent point de leur tanniere tout l'hiver, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raisins, & on les chasse comme les blaireaux, car ils se cachent en terre comme eux. Loüis XII. avoit pour devise un *porc-épic*, avec ces mots, *cominus*, & *eminus* En Latin *porcus spicatus*.

Il y a en Guinée des *porcs-épis* qui croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou de deux pieds & demi, & qui ont les dents si fortes & si affilées qu'aucun bois ne peut leur resister. C'est un animal si hardi & si mechant qu'il ne craint point d'attaquer d'épouventables serpens. Lorsqu'il est en fureur il s'élance avec une extrême impetuosité sur les hommes & sur les bêtes, ayant ses piquans dressez qui sont quelquefois de deux empans, & il les darde avec tant de force qu'ils pourroient percer une planche. Les Negres de même que quelques Blancs tiennent la chair de ces animaux pour un mets delicieux. BOSMAN.

PORCELAINE. s. f. Quelques-uns prononcent *Pourcelaine*. Espece de poterie fine & precieuse qui vient de la Chine. Cardan & Scaliger, quoique d'avis toûjours contraires, s'accordent en ce point à dire, que c'est la même chose que ce que les Anciens appelloient *vasa myrrhina* dont parle Pline, & dont on faisoit alors grand état. Mais tous deux se trompent, quand ils disent que les *porcelaines* se font de coques d'œufs broyées, & de certaines coquilles de mer qu'on enferme dans la terre pendant 80. ou 100. ans. Car il est constant par les dernieres Relations de Voyageurs qu'elles se font d'une terre fossile, laquelle ne se trouve qu'en la Province de Kiangsy en la Chine; encore c'est dans un seul bourg de cette Province qu'on fait la belle *porcelaine* dont on fournit le reste du monde. La terre dont on la fait n'est pas grasse, mais est un sable delié, dont les grains sont transparens; & quand la *porcelaine* est cassée, les Chinois en broyent les morceaux, & ils en font une nouvelle qui est moins belle que la premiere. Ils en attachent même les pieces avec du fil d'archal si proprement, qu'elle retient encore la liqueur. On y peut mettre la viande toute bouillante sans qu'elle se casse. Les Rois d'Orient qui sont magnifiques s'en servent quand ils sont Mahometans, parcequ'il ne leur est pas permis par leur Loi de se servir de vaisselle d'argent. La *porcelaine* est plus ordinaire à la table du Roi de Siam que l'or ni l'argent, usage general de toutes les Cours de l'Asie. LA LOUB. On la contrefait en Hollande, à Nevers, & en d'autres lieux. Il n'est pas vrai aussi ce que temoignent les anciens Auteurs, qu'elle se casse quand on y met du poison; & qu'elle ne s'échauffe que jusqu'au lieu où arrive la liqueur chaude qui y est contenuë, ni que les morceaux brisez fassent du feu. A Tungcham ville de la Chine il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf étages voutez. On y monte par 184. degrez, & elle a 90. coudées de haut. Elle a été bâtie il y a plus de 700. ans par les Tartares. L'Abbé de Choisi dans sa Relation de Siam dit que c'est un conte fait à plaisir, & il la suppose dans la Province de Kiansi près de Nanquin. François Cauche en son Voyage de Madagascar fait mention d'un service de *porcelaine* & d'un bocal de terre, qui avoient été pris proche le tombeau de Mahomet, qui a cette proprieté, que lorsqu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expose au Soleil, elle la rafraichit, au lieu de l'échauffer. Les Chinois nomment *Thski* les ouvrages de *porcelaine*. On nomme fausse *porcelaine*, cette poterie blanche peinte de bleu, qu'on appelle plus communément *Fayance*. La *porcelaine* de Hollande, est celle qui se fait à Delft, ville de Hollande. Les Manufactures de *porcelaine* de Passi & de S. Cloud près Paris ont si bien reussi qu'il ne manque presque plus aux *porcelaines* Françoises, pour égaler celles de la Chine, que d'être apportées de cinq ou six mille lieuës loin. SAVARY.

Ce nom semble venir de *porcellane* qui en Langue Portugaise signifie une tasse ou une écuelle, y ayant bien de l'apparence que les Portugais qui ont été les premiers entre les Europeans qui ont eu connoissance de la Chine, & qui y ont fait quelque negoce à Canton, donnerent d'abord à tous ces ouvrages du *Thski* le nom qui ne convenoit qu'aux tasses & aux écuelles, les ustensilles de menage ayant été sans doute les premiers ouvrages de *porcelaine* qui leur furent presentez. LE P. D'ENTRECOLLES.

PORCELAINE, est aussi une espece de coquille blanche qui se trouve avec les éponges, qu'on appelle *venerea murex*. Plusieurs pretendent que c'est de ces coquilles que les Anciens faisoient leurs *porcelaines*. Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles tachetées comme des tigres, qu'il nomment *porcelaines*, ou *cornets de pourpre*, en Latin *buccina*. On appelle aussi *porcelaine*, une espece de coquillage blanc, qui sert de monnoye en divers endroits d'Asie, d'Afrique & d'Amerique. On l'appelle autrement *Coris*.

De *porca*, *porcula*, *porcella*, *porcellana*, *porcelaine*. Car ces coquillages qu'on appelle *porcelaines*, s'appellent en Grec *choirades*, *porcula*. HUET.

PORCELAINE, ou POURCELAINE, s'est aussi dit autrefois d'une plante qu'on appelle autrement *pourpier*. On l'appelloit ainsi du Latin *porcus*, parceque les cochons aiment cette herbe. Voyez POURPIER.

PORCELET. s. m. Petite porc qui a atteint l'âge de six mois.

PORCHAISON. s. f. Terme de Venerie. C'est le tems que le sanglier est gros & gras, qu'il est bon à chasser, & à manger. A la fin de Septembre les sangliers sont en *porchaison*.

PORCHE. s. m. Espece de vestibule ou de lieu couvert soutenu de colomnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Eglises & des Temples. Le Temple de Jerusalem avoit un beau *porche*. Les Eglises de Ste. Genevieve, de St. Victor, ont encore aujourd'hui conservé leurs *porches*. *Porche cintré* est celui qui a son plan sur une ligne courte, & *porche circulaire*, celui dont le plan est en rond. On appelle *porche de menuiserie*, des constructions de bois qui se font par un retranchement d'une petite partie d'une chambre, ou d'une Eglise, pour y menager une double porte.

Du Latin *porticus*.

PORCHER, ERE. s. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit aussi figurément des gens malpropres, incivils & grossiers, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs discours. Cet hobereau est un gros *porcher* qui n'a aucune civilité, qui n'a jamais vu les honnêtes gens.

PORE. s. m. Ce mot se dit au singulier, mais le plus souvent au pluriel. RICH. Petit intervalle vuide, ou rempli d'air, qui est imperceptible, qui est neanmoins dans tous les corps, & qui separe chacune de leurs parties. La condensation, ou la rarefaction ne se fait que quand les

pores se serrent, ou s'étendent. La sueur sort par les *pores*. La transpiration se fait par les *pores*. Il se transpire beaucoup plus d'humeur par les *pores* imperceptibles de la peau, qu'il n'en sort par les autres passages du corps. Les *pores* des metaux sont serrez; c'est ce qui les rend pesans. Les *pores* des éponges, des pierres ponces, sont fort ouverts; ce qui les rend legers. Le verre n'est transparent que parceque ses *pores* sont situez vis-à-vis les uns des autres. Il n'y a point de corps sensible, pour dur & compacte qu'il soit, qui ne soit plein de *pores*. Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il y ait de *pores* à l'infini; car si cela étoit le corps pourroit se condenser à l'infini. Le Sage.

Ce mot vient du Grec, *poros*, *ouverture* ou *conduit*, par où une chose peut passer; de *peirein*, *passer*.

PORE BILIAIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece de vaisseau excretoire du foye. Il a tout autant de branches que la veine-porte; elles l'accompagnent dans tous les lobes & dans toutes les glandes du foye. Par tout où il y a une branche de l'une, il y en a une de l'autre; & ces deux branches sont renfermées dans une capsule commune. Toutes ces branches, ou conduits biliaires s'unissent & forment un tronc de la grosseur d'une plume, qui se joint à l'extremité du conduit cystique pour porter la bile du foye dans les intestins par le conduit cholidoque. L'insertion du *pore biliaire* dans le conduit cystique est oblique, & son embouchure est tournée du côté du conduit cholidoque commun, ce qui empêche que la bile, en venant du canal cystique, n'entre dans le *pore biliaire*.

POREUX, euse. ad. Qui a des pores. La terre ne produiroit rien, si elle n'étoit *poreuse*. Plus les corps sont *poreux*, plus ils croissent, mieux ils se nourrissent. Il n'y a point de corps qui ne soient *poreux*. Le verre est *poreux*.

PORIME. s. m. Terme de Mathematique. Problême très-facile, & presque connu de lui-même, qui sert à en resoudre de plus difficiles.

Ce mot vient du Grec *porimos*, qui signifie une chose aisée à comprendre, & qui ouvre le chemin à des choses plus difficiles. Ozan.

PORISME. s. masc. Terme de Mathematique. Ce mot est Grec. C'est un theorême general, tiré d'un problême local. Proclus le fait venir du Grec *porizoo*, qui signifie établir, & conclure de ce qui a été fait & demontré: c'est pourquoy il definit le *porisme*, un theorême tiré par occasion d'un autre theorême fait & demontré. Ozan.

POROSITE'. s. f. Qualité des corps poreux. M. Boyle a fait un Traité de la *porosité* des corps. Le sang passant par les *porositez* des glandes il s'en filtre une serosité, qui sortant par le vaisseau excretoire, fait la matiere de la sueur. Dion. L'extrême divisibilité de la matiere & la subtilité où elle peut parvenir, & d'une autre côté la grande *porosité* des corps les plus solides, sont les choses du monde les plus établies en Physique. Fonten.

PORPENS. s. m. Vieux mot. En pensée. Borel.

PORPHYRE. s. m. Marbre precieux, rouge & fort dur. Quand un Poëte parle de laisser un monument éternel, il dit qu'il en chargera le marbre & le *porphyre*. Les bonnes pierres à broyer sont de *porphyre*, parcequ'elles surmontent en dureté toutes les autres sortes de marbre. Il est souvent marqueté de taches blanches. On l'amenoit autrefois d'Egypte à Rome, où l'on en voit plusieurs morceaux. Il y a aussi du porphyre vert mêlé de petites taches de vert avec de petits points gris. On voit dans l'Eglise de S. Etienne de Verdun un vase de *porphyre* rouge, long de plus de dix pieds, tout d'une piece qui sert à tenir l'eau benite. Del. de la Fr.

PORPHYROGENETE. s. m. Le P. Maimbourg a dit *Porphyrogenite*. L'usage est pour *porphyrogenete*. C'est un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire *nez dans la pourpre*. On trouve souvent ce titre sur les Medailles, dans la famille des Comnenes & de ceux qui les ont suivis. Ce mot vient d'un appartement du Palais que Constantin avoit fait bâtir, pavé & revêtu d'un marbre fort precieux à fond rouge, & moucheté de blanc, & qui étoit destiné aux couches des Imperatrices, dont les enfans se nommoient ensuite *nez dans la pourpre*.

PORQUES. s. f. Terme de Marine. Ce sont des pieces de charpenterie qui se mettent sur la carlingue, parallêles aux varangues, pour doubler les membres qui sont au dedans du vaisseau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale jusques dessous le premier pont, contre lesquelles sont appuyez les bouts des faux baux. Il y en a de deux sortes. Les *porques* de fond sont posées de travers au dessus des vaigres, & parallêles aux varangues, dans lesquelles il y a une entaille pour loger l'épaisseur de la carlingue, mais ils sont plus éloignez les uns des autres que les varangues. Les *porques* aculées sont placées à l'endroit des varangues & fourcats les plus aculez. On appelle *genoux*, *allonges* & *contreallonges de porques*, les pieces qu'on y ajoûte comme aux côtez du navire.

PORREAU. Herbe. Voyez Poireau.

PORT. s. m. est une ance ou une avance d'une côte de mer qui entre dans les terres, qui a un fond & un abri suffisant pour le mouillage & le repos des vaisseaux, pour y prendre leur chargement, y faire leur decharge, ou pour s'y tenir en sûreté. Le *port* de Goa, celui de Constantinople & celui de Toulon, sont les trois plus beaux *ports* de notre Continent. Tavern. *Port-brute*, c'est celui qui est fait sans art & sans artifice. Les *ports* artificiels se font avec des moles, ou des jettées en mer. Le *port* de Brest en Bretagne est un des plus beaux *ports* naturels qu'il y ait au monde; & celui de Dunkerque étoit le plus fameux des *ports* artificiels avant qu'il eut été comblé & son risban ruiné en execution du Traité d'Utrecht. Le Roi a fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort sur les côtes de Poitou. Les *ports de barre* sont ceux où les vaisseaux ont besoin du flot & de la haute marée pour y entrer, parcequ'ils ne sont pas assez profonds, ou parceque l'entrée en est fermée par quelques bancs de sable ou de roches. Il y a une infinité de semblables *ports* sur l'Ocean. Les *ports de havre*, ce sont ceux où les vaisseaux peuvent entrer en tout tems, y ayant toûjours assez de fond. Les *ports enclos* sont ceux qui sont au dedans de la ville, comme ceux de Rhodes, de Venise, Amsterdam, la Rochelle, Bayonne, St. Jean de Luz. Il faut de tems en tems creuser & nettoyer les *ports*. Les vaisseaux ont heureusement surgi au *port*, sont arrivez à bon *port*. On dit, Fermer les *ports*, quand on interdit le commerce avec les étrangers, quand on empêche la sortie des vaisseaux, soit pour empêcher le transport des marchandises, soit pour arrêter les matelots dont on a besoin. On dit, Avoir un *port* sous le vent, c'est-à-dire, avoir un lieu de retraite dans le besoin.

Du Latin *portus*.

En termes de Marine on appelle Maîtres des *ports*, les Officiers établis pour la levée des traites & impositions foraines.

Capitaine de Port. Officier de Marine établi dans les *ports* où il y a un Arcenal, pour veiller à la garde du *port* & à la sûreté des vaisseaux. En France il y a sept *Capitaines de port*: à Dunkerque, au Havre, au *Port* Louïs, à Brest, à Toulon & à Rochefort. Il y a aussi un *Capitaine de port* à Marseille pour les galeres. Il a rang & commission de Capitaine. Dans chacun de ces *ports*, il y a un Intendant de Justice, Police, & Finance de la Ma-

Marine, pour ordonner de la construction, armement & radoub des vaisseaux; & dans chacun aussi un Controleur de la Marine. Toulon est le *Port du Levant*. Les cinq autres sont appellez, *Ports du Ponant*.

Port, se dit aussi sur les rivieres, des lieux où abordent les bateaux pour se charger, ou se decharger, comme à Paris le *port* au foin, le *port* de la Greve, le *port* au plâtre, le *port* de l'école, la *port* à l'Anglois.

On le dit aussi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où l'on passe une riviere. Allez m'attendre au *port*. Le *port* depend d'un tel Seigneur, il afferme tant son *port*.

Port, signifie aussi la charge du vaisseau, le poids qu'il peut porter. Le *port*, la capacité d'un vaisseau se mesure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres pesant d'eau de mer: & quand on dit qu'un vaisseau est du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas, comme plusieurs croyent, qu'il porte mille futailles pleines de marchandises, mais que l'eau de la mer qui seroit contenuë dans l'espace que la capacité du vaisseau occupe en enfonçant dans la mer, pese autant que mille tonneaux qui en seroient pleins, à raison de 2000. livres chacun, c'est-à-dire, qu'il peut porter une charge de deux millions pesant. Suivant l'Ordonnance, il n'est reputé y avoir erreur en la declaration de la portée du vaisseau, si elle n'est au dessus du quarantiéme.

Port, se dit aussi de qu'on porte. Le *port* des armes est deffendu, c'est un cas Royal & Prevôtal: & on appelle *port d'armes*, quand plusieurs personnes s'assemblent sans autorité legitime pour faire violence à quelcun. On est venu enlever cette fille dans ce château violemment & avec *port d'armes*.

Port, se dit encore des frais & salaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de fagots. Les Rouliers, les Messagers prennent tant par livre pour le *port* des hardes & des balots. Les Tresoriers se font taxer de grosses sommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il coûte à ce Banquier mille francs tous les ans en *ports* de lettres.

Port, se dit de la mine, de l'air, de la contenance; de la maniere de marcher, de porter son corps. Cette femme est de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. Avoir un *port* effeminé. Abl. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il étoit de haute naissance. Enée reconnut la Déesse Venus à son *port*, à sa demarche. *Port* venerable. Abl. *Port* adorable. Voit.

Port, en Botanique, se dit des productions des Plantes. Le *port* naturel d'une plante est ce qu'elle porte de soi-même & sans culture. Jussieu.

On appelle en Musique *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les passages, fredons & diminutions qui font la beauté & les agrémens des chants & de la Musique; ce que les Italiens comprennent sous le nom de *trilli, gruppi, strascini*, qui sont nos tremblemens & nos diminutions. Bacilli appelle *port de voix*, le transport qui se fait par un coup de gosier d'une notte inferieure à une superieure. Il consiste en trois choses; la notte inferieure qu'il faut soutenir; le doublement du gosier qui se fait sur la notte superieure; & le soutien de la même notte après qu'on l'a doublée. Quelques-uns le nomment *anticipation*, ou *soutien de voix*, qui se fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* se fait toûjours sur les finales, sur les medîantes, & autres principales cadences; & les *demi-ports de voix* se font dans des lieux moins considerables. Dans les *demi-ports de voix* on n'observe point cette derniere condition: & c'est ce qu'on appelle *port de voix glissé*, ou *coulé*, ou *port de voix perdu*, quand on ôte quelque chose de la valeur d'une notte pour la donner toute entiere à une autre.

Port, se dit aussi dans les jeux de cartes de ce qu'on reserve après en avoir écarté quelques-unes. Mon *port* est en cœur, en pic. Voilà mon *port*. Ce *port* étoit beau, mais il n'a pas reüssi.

Port, se dit figurément, & signifie un lieu d'assûrance, de repos, de tranquilité. Le Ciel est un *port* où nous souhaitons tous d'arriver. Nous avons été assez agitez des vents de la fortune, il est tems de joüir des delices du *port*. Racan. On arrive toûjours au *port* quand on sçait bien conduire sa barque. Of. M. La mort est le *port* & l'asile des miserables: elle fait cesser tous leurs maux. M. Esp. Il est dans le *port*, il est hors des atteintes de l'injustice & de l'envie. Pat.

Ne sçaurois-je trouver un favorable port,
Pour me mettre à l'abri des tempêtes du sort? Racan.

Port de salut, se dit figurément, d'un lieu où l'on se retire pour se mettre à l'abri d'une tempête. Cette Ile, cette rade, ont été pour lui un *port de salut*. On le dit aussi des Maisons Religieuses, où l'on se retire hors des inquiétudes & des embarras du monde. Cette maison, cette retraite a été pour elle un veritable *port de salut*. En general, il se dit de tous les lieux où l'on se retire pour être à couvert de quelque danger. L'Hôtel de ce Prince, de cet Ambassadeur, a été un *port de salut* pour lui.

On dit figurément, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruïner un ouvrage, un dessein, à la veille qu'on le croyoit achevé. Que je le plains! Sa fille a échoüé avant que d'arriver au *port* du mariage, & sa femme a fait naufrage dans le *port* même. Of. M. On dit aussi d'un homme qui est arrivé heureusement & en bonne santé, au lieu où il vouloit aller, qu'il est arrivé à bon *port*.

PORTAGE. s. m. Action de porter. Il faudra tant de mulets & de chariots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet équippage de guerre.

Portage, se dit sur mer des voitures franches qu'on donne aux Officiers & Matelots, des hardes & marchandises qui leur appartiennent jusqu'à une certaine quantité. On l'appelle autrement l'*ordinaire*. C'est aussi la quantité de poids ou d'arimage que peuvent porter ou embarquer des passagers sur le prix du passage. Faire *portage*, c'est-à-dire, porter le canot par terre, avec ce qui est dedans, pour passer les chutes d'eau qui se trouvent dans quelques fleuves, tel qu'est celui de S. Laurens, où il y a des chutes d'eau qui empêchent de remonter en canot.

PORTAIL. s. m. La face, le frontispice d'une Eglise vuë par l'endroit où sont ses grandes portes. Le *portail* de Notre Dame de Rheims passe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de St. Gervais de Paris est un beau *portail* bâti à la moderne. Au pluriel *portaux* ou *portails*.

Ouvrez vos portes, grands portaux. Ps. de Marot.

Portail. s. m. Nom d'une espece de poire, fort renommée en Poitou, où elle est meilleure que par tout ailleurs. Le *portail* a quelquefois la chair cassante avec une eau douce & sucrée, & quelquefois un peu parfumée. Il vient au mois de Janvier. La Quint.

PORTANT, ante. adj. & subst. Ce qui porte. On lui a tiré un coup de pistolet à bout *portant*, c'est-à-dire, de près, en lui appuyant le bout du pistolet. A bout *portant*, ces mots s'employent aussi figurément. Il lui a dit cela à bout *portant*, en face: ce qui ne se dit que lorsqu'il s'agit de quelque chose de fâcheux. On dit aussi, l'un *portant* l'autre, le fort *portant* le foible; pour dire, en faisant compensation de l'un avec l'autre.

On dit, Un homme *portant* barbe; pour dire, un homme qui a de la barbe. Il y avoit là trois hommes *portant* barbe.

Portant, se dit aussi chez les Ouvriers, des anses qui servent à porter des coffres, des cassettes, des chaises, &c.

PORTANT, se dit aussi chez les Ceinturiers ; de la partie du baudrier qui pend depuis la fin d'un des côtez de la bande jusques aux pendans, & qui sert à racourcir ou à alonger le baudrier.

PORTATIF, IVE. adj. Qui peut marcher, ou se transporter, ou être transporté. Un vieillard, un valetudinaire, ne sont gueres *portatifs*, ils ont mauvaises jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in 12.* parcequ'ils sont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine est d'autant plus excellente, qu'elle est *portative*, on la peut aisément transporter où l'on en a besoin. On mene à l'armée, des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c. On appelle *Evêque portatif*, un Evêque qui n'est point actuellement revêtu d'un Eveché, comme les Evêques *in partibus* ou les Coadjuteurs. On appelle aussi *autel portatif*, un autel qui se peut transporter par tout où l'on veut.

PORTE. s. f. Ouverture pratiquée exprès dans un mur pour donner entrée & sortie. On le dit premierement des villes. Thebes en Egypte étoit surnommée *à cent portes.* Fez en Afrique a 31. *portes.* On appelle *fausses portes*, celles qui sont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale.* Il y a maintenant les *portes Saintes*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé avec de grandes ceremonies, ainsi que cela s'est fait au commencement de l'année 1700. & de cette année 1725. Ces *portes* sont celle de S. Jean de Latran, de S. Pierre, de S. Paul & de Ste. Marie Majeure. Dès que l'armée du Roi a paru, les habitans lui ont ouvert les *portes*, lui ont apporté les clefs des *portes*. Ce Marchand est arrivé dans la ville à *porte* ouvrante, il en est sorti à *porte* fermante; pour dire, à certaines heures precises du soir & du matin, ausquelles on ouvre & on ferme les *portes* des Places de guerre. Les Commis des *portes* sont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes. La *porte* d'une place de guerre doit être au milieu d'une courtine, pour être bien defenduë des flancs & des faces.

Du Latin *porta.*

PORTE, se dit aussi de l'entrée des bâtimens particuliers. La *porte* du Louvre. En ce sens on dit, les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte.* Les penitens étoient autrefois à la *porte* des Eglises. Ce logis a une *porte* de devant & une de derriere. Les Procureurs étoient logez autrefois en petite *porte* ronde : maintenant ils ont de grandes *portes* cocheres. On fait aussi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes bâtardes*, des *portes* quarrées, des *portes biaises* plus ouvertes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement se repondent, sont vis-à-vis. Les *portes*, de même que les fenêtres, doivent toûjours se rencontrer les unes sur les autres, afin que le vuide soit sur le vuide. FEL. Anciennement c'étoit une marque d'honneur, & un privilege particulier de ceux qui avoient triomphé, de pouvoir faire ouvrir les *portes* de leur maison en dehors & sur la ruë, ce qui fut accordé à Valerius Publicola & à son frere, après avoir vaincu les Sabins. PLINE, *liv. 36. ch. 15.* Scamozi dit que les Anciens n'ont fait des *portes* rondes qu'aux Arcs de triomphe & aux grands passages publics, & jamais à aucuns bâtimens particuliers, ni même aux Temples. Les *portes* des Temples anciens étoient de trois sortes, la Dorique, l'Ionique, & l'Attique. Voyez *Vitruve. liv. 4. ch. 6.*

Déja plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte. BOIL.

PORTE, se dit aussi des ouvertures des petits vaisseaux. La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carrosse, &c. Le guichet est une petite *porte* auprès d'une grande, & qui en fait souvent partie. Fausse *porte.* Voyez POTERNE.

PORTE, se dit aussi de la clôture de menuiserie qui sert à fermer cette ouverture. Une *porte cochere* à deux batans, ou montans. Une *porte à placart* emboëtée du haut en bas. Une *porte d'assemblage*, à quadres & panneaux. Une *porte arrasée*, quand les paneaux sont unis & de niveau avec l'assemblage. Une *porte brisée*, *vitrée*, *à claires voyes.* Une *porte de drap*, ou *double porte.* Une *porte-fenetre*, c'est une fenêtre qui s'ouvre par bas pour entrer sur quelque balcon.

On dit en ce sens, Fermer, ouvrir la *porte* ; heurter ; frapper à la *porte* ; attendre à la *porte.* Le marteau, les gonds, le seuil de la *porte.* Il n'a pas passé la *porte.* Il n'oseroit regarder ma *porte.* J'ai mis ce valet à la *porte* ; pour dire, Je l'ai chassé. C'est un gueux qui mendie de *porte* en *porte.* On fait les perquisitions de *porte* en *porte.* Je l'ai laissé sur le pas de sa *porte.*

Aller à la *porte* de quelcun, c'est l'aller voir. Etre à la *porte* de quelcun, c'est lui faire sa cour. Simonide interrogé s'il ne valoit pas mieux être sage que riche : il n'y auroit pas de difficulté, repondit-il, si l'on ne voyoit pas souvent les sages à la *porte* des riches. ABL. Regarder la *porte* ; c'est avoir envie de sortir.

Laisser ses creanciers se morfondre à sa porte. BOIL.
....C'est en vain qu'on exhorte
Un auditeur lassé qui regarde la porte.
L'ART DE PRECH.

Faire la *porte* ; c'est chez les Religieux, Etre portier.

Heurter à toutes les *portes*, se dit figurément pour, S'adresser à toutes sortes de personnes, & chercher toutes sorte de moyens pour reüssir dans une affaire.

PORTE D'ÉCLUSE, est une grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluses, dont les deux batans se joignent en angle au milieu, & qui s'ouvrent par le moyen d'une grande queuë qui a la force du levier.

PORTE, se dit aussi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand Seigneur. Le Roi de France a son Ambassadeur à la *Porte*, il est en paix avec la *Porte.* Plusieurs Princes payent tribut à la *Porte.* Les Bachas sont les Grands Seigneurs de la *Porte.* L'Empire Ottoman a pris le nom de *Porte*, de la grande *Porte* du Serrail de Constantinople bâtie par Mahomet. TOURNEF.

Le nom de *porte* se trouve souvent dans l'Ecriture pour designer le lieu des assemblées & où l'on rendoit la Justice. Le nom de *porte* se met aussi quelquefois pour marquer la puissance, la domination; comme Gen. XX, 17. Math. XVI, 18.

PORTE, se dit figurément, & signifie, l'entrée, l'introduction. JESUS-CHRIST s'est appellé lui-même la *porte*, en Saint Jean 10. vers. 9. On represente St. Pierre tenant les clefs de la *porte* du Paradis. L'Ecriture appelle le chemin du Ciel, la *porte* étroite. La Grammaire est la *porte* des sciences ; la Geometrie celle des Mathematiques. On a intitulé un livre *la Porte des Langues.* Les Institutes sont la *porte* de la Jurisprudence. La tonsure est la *porte* pour entrer dans les Benefices. La qualité d'Avocat est la *porte* pour parvenir aux charges de Judicature.

On dit aussi, qu'une loi mal concertée, ou une mauvaise doctrine, ont ouvert la *porte* à de grands desordres, à des seditions, à des guerres. C'est là que la volupté entre par toutes les *portes.* ABL.

PORTE, se dit aussi d'une entrée, d'un passage que des ennemis se font dans un Etat. Le Roi ayant Pignerol, a une *porte* en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France.

On a donné le nom de *porte* aux passages bas & étroits entre des montagnes. Les *portes Caucasiennes.* Les *portes Amanides.* Les *Portes Caspiennes* ; on les nomme aujourd'huy *Derbent*, ou *Portes de fer.*

On appelle poëtiquement l'Orient, la *porte du Ciel.* Ainsi on a dit :

L'Avocat qui s'éveille au heurter d'un client,

 Quand

Quand l'aurore est encore aux portes *d'Orient.*

En Astrologie on appelle l'ouverture des grandes *portes* du Ciel, les tems où il se fait de grands changemens dans la constitution de l'air & du tems ; ce que les Astrologues croyent arriver très-certainement en plusieurs conjonctions & oppositions des Planetes, qui sont amplement decrites dans Vitalis & dans tous les Astrologues Arabes.

PORTE, est aussi un petit anneau ou boucle où l'on passe une agraffe, & qui sert à la retenir.

PORTE, adject. fem. se dit d'une veine considerable qui porte le sang de diverses parties du bas-ventre dans le foye, où elle entre par sa partie cave, & où elle se distribuë en une infinité de rameaux qui se repandent dans toute sa substance. La veine *porte* est formée de deux grosses veines, la mesenterique & la splenique, qui sont faites de plusieurs autres veines qui viennent de l'estomac, des intestins, de la rate, de l'épiploon, &c. Les Anciens lui ont donné ce nom, parcequ'ils croyoient qu'elle portoit au foye le chile, après l'avoir reçu des intestins par le moyen des veines mesaraïques ou mesenteriques.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la *porte*, il entrera par la fenêtre. On dit aussi d'un trompeur, qu'il a toujours quelque *porte* de derriere, quelque invention pour ne s'engager qu'autant qu'il voudra. Les Interpretes des Propheties qu'ils n'entendent pas ne manquent jamais de *porte* de derriere pour s'échapper, lorsque l'évenement fait voir qu'ils se sont trompez. BIB. UNIV. On dit aussi, Cela est charmant comme la *porte* d'une prison. On dit aussi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de St. Antoine.

PORTE LATIN. Jean *Porte Latin*. Le lieu où l'Apôtre S. Jean à Rome fut mis dans de l'huile bouillante, s'appelloit *Porta Latina*. Il fut appellé de là S. Jean *Porte Latin*. Les Imprimeurs & les Libraires, à cause du mot de Latin, dans ce nom de S. Jean *Porte Latin*, ont pris ce saint pour leur patron. MEN.

PORTE, se met en composition avec plusieurs mots, & signifie, Ce qui porte, ou qui sert à porter. Il se dit des personnes & des choses. A l'égard des personnes :

PORTE-ARQUEBUSE. subst. masc. Officier chez le Roi. Sa fonction est de porter le fusil, les pistolets, & autres armes de chasse dont le Roi peut avoir besoin. Il y a deux *Porte-Arquebuse* servant par quartier. *Porte-chaise* de la chambre ; *porte-chaise d'affaires* ; ce sont aussi des Officiers chez le Roi.

PORTE-COFFRE. s. m. Officier de la Grande Chancelerie. Il y en a deux servant par semestre. Leur fonction est de prendre l'ordre de Mr. le Chancelier pour le jour qu'il veut tenir le sceau, & d'en avertir les Officiers du sceau. Ils ôtent & ferment les coffres, & passent aux lettres des lacets ou la soye.

PORTE-MAIL. s. m. Officier chez le Roi ; c'est un valet de Chambre du Roi qui va prendre dans les coffres de la Garderobe un mail, une passe, une leve, & des boulles quand le Roi veut jouër au mail.

PORTE-MALLE. s. m. Officier chez le Roi. Quand le Roi sort, & monte à cheval, le *Porte-malle* est obligé de le suivre, avec une malle où il y a du linge, & toutes les choses necessaires pour l'habillement du Roi.

PORTE-MANTEAU. s. m. Officier chez le Roi. Il y a douze *Porte-manteaux* servant par quartier & un *Porte-manteau* ordinaire. Ils prêtent serment de fidelité entre les mains du premier Gentilhomme de la Chambre. Leur fonction est de garder les hardes que le Roi quitte pour les reprendre, comme son chapeau, ses gans, sa canne, son manchon, son épée, &c. Ils les reçoivent immediatement du Roi en l'absence du grand Chambellan, du premier Gentilhomme, ou du Grand Maître de la Garderobe. A certaines ceremonies quand le Roi a un manteau de parade, c'est au *Porte-manteau* à le lui ôter, ou à le reprendre, en l'absence des Officiers qu'on vient de nommer. Il y a aussi un *Porte-manteau* de service chez Mr. le Dauphin. Il y a un *Porte-manteau* chez Madame, & c'est celui qui porte la queuë de son manteau.

Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Porte-queuës* : chez les Prelats des *Porte-croix*, des *Porte-crosses*, & *Porte-mitres* : ce sont des Ecclesiastiques qui portent devant eux leur croix, & leur crosse, qui leur mettent, & ôtent leur mitre. Il y a à la guerre des *Porte-enseignes*, *Porte-drapeaux*, *Porte-étendarts*, un *Porte-guidon*, que les Officiers commettent pour porter les enseignes, quand ils ne les portent pas eux-mêmes.

PORTE-CHAPPE, ou CHAPPIER. Celui qui porte la chappe dans des Eglises pour faire l'office de Chantre, ou de Soû-Chantre. Les Maitres Cuisiniers de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes*. Voyez CHAPPE.

PORTE-CROIX. s. m. Celui qui porte la croix.

Illustre porte-croix, *par qui notre banniere*
N'a jamais en marchant fait un pas en arriere. BOIL.

PORTE-DIEU. s. m. Prêtre d'une Parroisse, dont la fonction est de porter le Viatique, ou le Sacrement aux malades. Voilà le *Porte-Dieu* de la Paroisse de St. Paul. C'est grand' pitié qu'un terme si peu respectueux soit devenu si commun, & qu'il ait tant de cours dans le petit peuple. Cette façon de parler s'est même communiquée par contagion à quelques personnes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse ; mais les honnêtes gens de la Cour, & presque toutes les personnes qui se piquent de parler noblement, ne s'en servent point, & ne peuvent même souffrir cette expression. REFL.

PORTE-PAQUET, est un sobriquet qu'on donne à des babillards, ou à des flatteurs, qui vont rapporter à d'autres ce qui aura été dit secretement dans une compagnie à leur desavantage.

PORTE-LETTRE, est le valet d'un Messager qui va distribuer ses lettres par la ville.

PORTE-AUGE, est un Maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qu'on va querir dans les carrefours pour retablir quelque petit endroit où l'on a besoin de maçonnerie, de gonds, de gaches, &c.

Parmi le peuple on appelle *Porte-verges*, les Bedeaux des Eglises. On appelle *Porte-faix*, des gens de peine qui portent des fardeaux à prix d'argent, & pour la commodité du public. A Paris ils les portent sur le dos avec des crochets ; à Lyon sur la tête avec une sangle. On les nomme plus communément crocheteurs. On appelle *Porte-balle*, de petits Merciers qui courent la campagne & qui portent sur leur dos une balle remplie de menuë Mercerie qu'ils debitent dans les villages.

PORTE-COL. Terme de Gabelle. On appelle ainsi celui qui fait le faussaunage dans des Sacs qu'il porte ordinairement pendus au col.

PORTECOLE. s. m. Vieux mot. C'est celui qu'on appelle aujourd'hui le *souffleur* dans les comedies.

On dit aussi, qu'un homme est un *porte-malheur*, une *porte-guignon*, quand on croit qu'il est cause de quelque malheur qui nous est arrivé.

Voilà pour les mots qui denotent des personnes ; ceux qui suivent marquent des choses.

PORTE-MANTEAU, est une petite piece de menuiserie attachée au mur, ou dans une armoire, qui est propre à y attacher des manteaux, des chapeaux, & des habits longs. On le dit aussi des pieces d'étoffe taillées en rond en forme de valise, dans lesquelles on enveloppe les manteaux, & qu'on met sur la crouppe d'un cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maître.

Tous

Tous mes habits sont sur ma peau,
Et je suis mon porte-manteau. BENS.

PORTE COCHERE. Terme de Manege. Bague fort grande que l'on donne aux jeunes Academistes qui commencent à courir la bague. On l'appelle ainsi à cause de sa grandeur.

PORTE-CARREAU, est un petit carré de menuiserie soutenu de pommes, sur lequel on met des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à terre.

PORTE-MISSEL, est un petit pupitre qu'on met sur l'autel en faveur des celebrans qui ont la vuë courte.

PORTE-TAPISSERIE. Machine composée de plusieurs tringles de bois, & quelquefois de fer, & qu'on attache souvent au haut des portes, pour soûtenir un morceau de tapisserie, qui tient lieu de portiere, & qui va & vient avec la porte.

PORTE-RAMES. C'est une planche percée d'une large rainure, au milieu de laquelle est un cylindre roulant sur lequel glissent les ficelles qui s'appellent rames. On s'en sert dans les metiers de plusieurs ouvriers qui travaillent de la navette.

PORTE-BOSSOIR, en termes de Marine, c'est un appui sous le bossoir, en formé d'arc-boutant, dont le haut est ordinairement ouvragé en tête de More.

PORTE-HAUBANS. On appelle ainsi de longues pieces de bois mises en rebord & en saillie, & qui sont clouées & chevillées de côté, à l'arriere de chaque mât, sur les côtez du haut d'un vaisseau pour soûtenir les haubans & les mettre au large, afin d'empêcher qu'ils ne portent contre le bordage. On les appelle autrement *cotards*.

PORTE-VERGUES. Ce sont des pieces de charpenterie qui sont presque en forme d'arc, & qui faisant la partie la plus élevée de l'éperon dans un vaisseau, regnent sur l'aiguille, depuis le chapiteau ou bastion, jusqu'au dessous des bosseurs.

PORTE-VENT, est un canal de bois bien fermé qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue. C'est dans ce *porte-vent* qu'on enferme un petit ais mobile en forme de soupape, qui fait par son agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela le *tremblant*. On le dit aussi du pied des tuyaux de la montre jusqu'à la lumiere où se fait le son. On le dit aussi du tuyau qui fait enfler la musette.

On appelle aussi *porte-feu*, les conduits où l'on met de l'amorce pour faire joüer successivement des fusées dans les feux d'artifices.

On fait d'argent des *porte-assiettes*, ou colliers pour servir sur la table les ragoûts, & les assiettes volantes. Quand on regale les Dames le jour de leur fête, ou leur envoye un bouquet, des gands, &c. sur une petite corbeille ou platine qu'on appelle *porte-bouquet*. Les mouchettes qu'on met sur les tables sont posées sur des *porte-mouchettes*. Les Marchands on des pots d'étain avec un couvercle en forme de plat, qu'on appelle *porte-dîner*, dont ils se servent quand ils sont à leur boutique.

On appelle *porte-épée*, un ceinturon de cuir en forme de sangle, qui a des pendans dans lesquels on passe l'épée. Les Selliers appellent *porte-étriers*, un sanglet attaché sur le derriere des panneaux de la selle, qui servent à lever les étriers. Les Cordonniers appellent *porte-éperon*, un petit morceau de cuir, trois ou quatre doigts au dessus du talon de la botte, mis pour soutenir l'éperon du cavalier. Ils appellent aussi *porte-piece*, l'outil dont ils se servent pour percer les oreilles du soulier. Les Bourreliers appellent *porte-trait*, un petit morceau de cuir plié en deux pour soutenir le trait des chevaux de carosse. Les Arquebusiers appellent *porte-baguette*, ces petits ferremens qui soutiennent la baguette des armes à feu. Les Dessinateurs appellent *porte-crayon*, un petit tuyau de cuivre dans les bouts duquel ils appliquent des crayons.

PORTE-IMMONDICE. C'est chez tous les Ordres de Religieux, à la reserve des Carmes dechaussez qui se servent du mot *ordurier*, un instrument propre à emporter les ordures de la maison.

PORTE-MANCHON, est un gros anneau d'argent avec un gros bouton de même metal, qu'on met au manchon, & au travers duquel passe un ruban qu'on se met autour des reins pour soutenir le manchon.

PORTE-VOIX. C'est un certain instrument de metal, dont on se sert pour porter la voix plus loin.

PORTE-FEUILLE, est un carton double couvert de parchemin, basane, veau, marroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui se ferme, & dans l'ouverture duquel on peut porter des feuilles, des papiers, des estampes sans les gâter.

PORTE-CAHIER, est un porte-feuille large par le dos, qui a des filets où l'on passe plusieurs feuilles volantes de papier, en attendant qu'elles soient reliées.

PORTE-LETTRE, ou *porte-cedule*, est une espece d'étui ou de bourse qui est de cuir, & quelquefois de broderie, qui sert aux gens d'affaires à mettre leurs papiers, memoires & cedules dans leurs poches, pour empêcher qu'ils ne se perdent, ou ne se frippent.

PORTE-RESPECT, est un nom que quelques-uns donnent à un mousqueton, ou une carabine, qui a un calibre fort large, qui oblige celui à qui on la presente de porter respect, & de ceder à la violence de son ennemi.

PORTE'E. s. f. Etenduë en largeur, ou longueur. Il se dit des choses élevées, ou suspenduës. Cette poutre a dix toises de *portée*, elle a trop de *portée*, elle est en danger de rompre. Cette voûte a trop de *portée*, le cintre en est trop large.

PORTÉE, se dit aussi de l'appui qu'on donne aux choses ainsi suspenduës. Cette poutre n'a pas assez de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas assez avant. Les arcsboutans ou contreforts n'ont pas assez de *portée* pour soutenir cette voûte. On n'est pas obligé de souffrir la *portée* d'une poutre sur son mur, quand il n'est pas mitoyen. On dit aussi, qu'une goutiere, un auvent, une saillie, ont trop de *portée* sur la ruë; pour dire, qu'elles y avancent trop.

PORTÉE, en termes de Marine, signifie la capacité d'un vaisseau. Designer la *portée* d'un vaisseau, c'est-à-dire, Exprimer sa grandeur.

PORTÉE, signifie aussi la quantité de marchandises qu'on permet aux matelots de porter sans payer le fret. On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffres & leurs hardes, lesquelles doivent étre chargées les premieres.

PORTÉE, se dit de l'étenduë de la ligne où peut arriver une chose qu'on jette, qu'on chasse avec violence. Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La deffense des bastions doit être à la *portée* du mousquet. Il n'y a qu'une *portée* de pistolet, une *portée* d'arbalête entre ces deux villages.

PORTÉE, est aussi une espece de mesure, qui est la longueur de la chaîne d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquet à l'autre. Elle est differente suivant les lieux. La lieuë de Bourgogne contient 50. *portées*, chaque *portée* de 360. pieds.

PORTÉE, se dit aussi de la sphere d'activité des agens, de l'espace dans lequel ils agissent. On ne voit pas un nombre infini d'étoiles, parcequ'elles sont hors la *portée* de notre vuë. On n'entend du bruit que quand il est à la *portée* de notre oreille. Le feu n'échauffe que jusqu'à une certaine *portée*, ou distance. Les deux Corps d'Armée étoient à *portée* de se secourir en cas d'allarme. Ceux qui se trouvent à la Cour sont à la source des graces : à *portée* de demander, & d'obtenir. LE P. GAILL. C'est par l'exemple frequent que les Anciens nous ont donné

du

du beau, que nous sommes *à portée* de reconnoître leurs defauts & de les éviter. La Motte.

Portée, se dit aussi chez les Ouvriers qui travaillent en étoffes & en rubans. Le peigne d'un bon velours doit avoir 60. *portées* de chaine, & chaque *portée* de 80. filets.

Portée, se dit aussi du tems que les femelles des animaux portent leur fruit. La *portée* des brebis est de six mois, des cavales d'onze, ou environ. On dit aussi, Cette chienne a eu tant de chiens d'une *portee*; pour dire, à la fois. C'est sa premiere, sa seconde *portée*.

Portée, en termes de Chasse, se dit des branches du jeune bois que le cerf a pliées, ou rompuës avec sa tête, quand il se rembûche dans son fort, par où l'on juge de sa qualité, ou grandeur de sa perche.

Portée, se dit figurément, & signifie, Etenduë, force, capacité. Ce Docteur est très-sçavant; il y en a peu de sa *portée*, qui ayent autant de capacité que lui. On ne peut comprendre les mysteres de la foi, ils sont au dessus de la *portée*, & de la foiblesse de l'esprit humain. Les esprits mediocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur *portée*. La Roch. La science des mœurs est à la *portée* des plus simples. Le Cl.

Tant de faits au dessus de la portée *humaine*,
Comment seroient-ils crus de la posterité,
Si nous qui les voyons, ne les croyons qu'à peine? Al. Regn.

Portée, signifie encore, Avantage que l'on a sur quelcun soit par la qualité, soit par l'esprit, soit par la fortune. Ces deux jeunes gens ne sont pas de même volée, de même *portée*; l'un est deja placé par sa naissance. Ces deux personnes ne se contesteront pas la preseance, ils ne sont pas de même *portée*.

PORTELOTS. s. m. Terme de Charpenterie. Pieces de bois qui regnent au pourtour d'un bateau foncet, ou autre vaisseau au dessous des platbords & hersillieres.

PORTEMENT. s. m. Ce mot se dit, parmi les Peintres, en parlant de la croix de Jesus-Christ. Ils appellent *portement* de croix, une peinture de Jesus-Christ qui porte sa croix. Melan a fait un *portement* de croix, qu'on estime beaucoup.

PORTENDU, uë. adj. m. & f. Vieux mot. Mis en vuë. Borel.

PORTER. v. act. & quelquefois neut. qui se dit aussi avec le pronom personnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau sur soi. Il se dit des hommes, des animaux & des choses inanimées. Un homme *porte* deux cens pesant, un cheval quatre cens, un chameau un milier. Une tortuë *porte* sa maison avec elle sur son dos. Le cheval *porte* en crouppe. Les colomnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce bâtiment. La foule étoit si grande, que tout le monde se *portoit*.

On ne peut trop aimer ses chaines,
Quand l'amour aide à les porter. Rac.

Du Latin *portare*.

Porter, signifie aussi quelquefois au contraire, Etre dessus, charger. Cette poutre *porte* trop avant sur mon mur, elle le charge. Cette colomne *porte* à faux. Les trompes d'architecture semblent *porter* sur rien.

Porter, signifie aussi, Avoir simplement sur soi. Les Capucins ne *portent* point d'argent. Les quêteuses *portent* des cierges à l'offrande. En ce sens on le dit des habits, des ornemens, qui marquent les mœurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée. *Porter* les armes. *Porter* la robbe au Palais. *Porter* le mousquet. *Porter* la pique. Les Dames *portent* le velours, *portent* le masque. Les bourgeoises *portoient* autrefois le chaperon & l'étamine. Les paisannes *portent* la cale, le bavolet, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magistrats, les Dames de qualité se font *porter* la robbe, la queuë. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui sont à la mode. On a deffendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marotes, les gueux des sacs, des crochets. Les proches parents d'un mort *portent* le deuil. Les Moines *portent* la haire, la besace. Bias disoit qu'il *portoit* tout son bien sur lui.

On dit aussi, qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau pour dire, qu'il sçait bien maintenir l'élevation où il est; qu'il se soutient avec faste, avec éclat, avec magnificence. Jamais Favori n'a *porte* l'orgueil & la vanite à un si haut point que le Cardinal de Wolsey. P. de Cl. On dit, qu'un homme *porte* des cornes; pour dire, que sa femme lui est infidelle.

Porter, se dit aussi de la maniere de marcher, de la posture, de l'air de la personne. Cette femme a bon air, elle *porte* bien son bois. Ce Danseur *porte* bien ses pieds en dehors, il *porte* bien sa jambe.

Porter, signifie aussi, Prendre une chose à un lieu pour la mettre en un autre. *Portez* ce livre, ce papier, dans ma chambre, dans mon cabinet. On se fait *porter* par terre, en chaise, en carrosse, en litiere. On fait *porter* les marchandises par des Rouliers, par eau, par mer. On a *porté* cet homme en terre. Ce malade est si foible, qu'il faut le *porter* pardessous les bras.

Porter, signifie aussi, Conduire, mener en un lieu éloigné. Les *porte*-vents conduisent l'air dans les tuyaux d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fontaines. Au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ses armes, ses conquêtes, la gloire de son nom. Il *porta* les enseignes Romaines au delà de l'Elbe. Abl. Il reçut cette nouvelle avec toute la joye que peut avoir un jeune ambitieux, qui se voit *porté* au trône par sa seule reputation. P. de Cl.

Porter, signifie, Allonger un coup, frapper. Un Escrimeur se laisse *porter*, allonger des estocades, des bottes franches. Ce traître lui a *porté* un coup d'épée par derriere. On dit aussi, qu'une chose *porte* coup, lorsqu'elle fait quelque effet considerable, ou dont on tire quelque consequence. On dit figurément en ce sens, qu'on a *porté* l'estocade à quelcun; pour dire, qu'on lui a demandé de l'argent à emprunter, sans avoir l'intention, ou être en pouvoir de le rendre.

Porter, se dit aussi des armes à feu, ou autres instrumens qui tirent, qui chassent avec violence quelque trait, quelque balle. On a vû des coulevrines qui *portoient* deux lieuës. Les traits poussez par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fusil *porte* bien son plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24. jusqu'à 36. livres de balle; ils *portent* & jettent par terre les plus forts édifices. Leurs frondes *portoient* loin. Abl.

Porter, se dit aussi à l'égard de la constitution du corps. Le premier compliment d'entrevuë est de dire, Comment vous *portez*-vous? Il se *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit aussi ironiquement, Voilà un homme qui se *porte* bien; pour dire, qu'il a trop bu, qu'il est ivre.

Porter, se dit aussi à l'égard de la generation & de la production. Une femme *porte* son fruit neuf mois, une brebis six mois; une jument onze mois & quelques jours. Une femme dans l'Evangile dit à Jesus-Christ, Benit soit le ventre qui t'a *porté*!

On dit aussi, qu'un arbre *porte* de bon fruit; qu'une bonne terre *porte* tous les ans, qu'elle *porte* de l'avoine après avoir *porté* du blé, qu'elle *porte* grand profit à son maitre.

Porter, signifie encore, Contenir, être compris en quelque chose. Un contrat qui *porte* des clauses usuraires ou contre les bonnes mœurs, est nul de plein droit. Cette Bulle *porte* dispense & absolution. Cet arrêt *porte* des deffenses. Il a produit un titre, une autorité qui *porte* sa condamnation. L'arrêt *portoit* que ses livres seroient

roient brûlez. Abl. Un agent ne peut traiter que sur ce que *porte* son instruction, son pouvoir. On dit aussi d'un bel esprit, que tout ce qu'il dit *porte* sentence. Les poires & les abricots *portent* leur sucre. Une andouille *porte* sa sausse.

Porter, se dit encore de la mesure d'une quantité étenduë en longueur. Cette poutre *porte* trente pieds, elle a trente pieds de long. Cette piece de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapisserie *porte* tant d'aunes, elle a tant de tour.

Porter, se dit aussi en matiere de jeux & de divertissemens. On *porte* à table des santez. Les masques *portent* des momons. On dit au Piquet, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en tresle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la Paume, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le service n'a pas été sur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un seul joue contre deux autres.

Porter, en termes de Marine, signifie, Gouverner, faire route, courir, ou faire voile. Le vaisseau *portoit* le cap à l'Oüest, faisoit voile à l'Oüest; il *portoit* à route en droiture, il ne louvoioit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles, c'est-à-dire, il étoit sans perroquet. Il *portoit* toutes ses voiles, c'est-à-dire, qu'il les avoit toutes appareillées, & toutes au vent. Une des bonnes qualitez d'un vaisseau, c'est de *porter* sa voile, c'est-à-dire, de ne se point coucher, quand le vent *porte* ses voiles d'un côté. Le P. l'Hôte.

Porter, se dit aussi de la charge du vaisseau. Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* soixante pieces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chef de la flotte, porte le feu, le fanal, le pavillon; il *portoit* tant de soldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandises de contrebande est sujet à confiscation.

Porter, en termes de Manege signifie, Pousser un cheval, le faire marcher en avant d'un côté & d'autre, d'un talon sur l'autre. Le *porter* de côté, c'est le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les épaules, & l'autre par les hanches. On dit aussi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lorsqu'il a une belle encolure haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encolure molle, mal tournée, & qu'il baisse la tête. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il leve le nez aussi haut que les oreilles. On le dit figurément des personnes qui levent trop la tête en marchant.

Porter, en termes de Blason, se dit des differentes parties & divisions d'un Ecu. Le Roi *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des brisures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules. Il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* échiqueté, il *porte* un sautoir, un lion, &c. En fait d'Armoiries celui qui *porte* le moins est le plus. Voilà pourquoi l'aîné d'une maison *porte* les armes de sa famille pures & sans distinction; à moins qu'il n'y ajoûte des alliances. Vall.

On le dit aussi des marques de dignité, ou qui caracterisent & font connoître la personne. On peint Hercule *portant* sa massuë, Mercure *portant* son caducée, la Renommée *portant* un cor. On peint les Martyrs *portans* des palmes. Les grands Seigneurs *portent* des couronnes de Ducs, de Comtes; les Rois des sceptres & des couronnes; les Presidens un mortier; les Prelats des mitres.

Porter, se dit figurément. Le vice *porte* envie à la vertu. Les rivaux se *portent* de la haine naturellement. Il est *porté* par un esprit de vengeance. Un mari & une femme se doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahi son Prince, il ne le *portera* pas loin, il en sera bientôt puni. On dit aussi, qu'un homme *porte* bonheur, malheur, qu'il *porte* guignon.

On dit aussi, *Porter* parole à quelcun; pour dire, lui faire des offres, des propositions. On lui a *porté* parole de cent mille francs pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette terre. On lui a *porté* une parole d'honneur; pour dire, on l'a appellé en un combat singulier. On dit aussi, que le Chef d'une deputation *porte* la parole pour son Corps; qu'un Avocat General *porte* la parole pour le Roi. On dit aussi, *Porter* temoignage; pour dire, Deposer en Justice, ou certifier quelque chose.

Porter, signifie encore, Proteger, favoriser. On ne fait point fortune à la Cour, si on n'est *porté* par quelque Patron. Ce President *porte* ma partie, elle a tout credit chez lui. Un ami doit *porter* les interêts de son ami envers & contre tous. On dit aussi des flateurs, qu'ils *portent* leurs Heros jusqu'au Ciel; pour dire, qu'ils les louënt excessivement.

Porter, signifie aussi, Pâtir, endurer. Nous *portons* tous la peine du peché d'Adam. Un Stoïque *porte* patiemment les afflictions. Faire *porter* aux mechans la peine de leurs crimes. Abl. On dit aussi, la saison le *porte* ainsi; pour dire, le veut, le permet de la sorte.

Porter, signifie encore, Etre disposé à faire quelque chose, soit par sa propre inclination, soit par l'instigation d'autrui. Cet enfant est de bon naturel, il se *porte* au bien, il se *porte* avec chaleur à l'étude. Ce cavalier s'est *porté* en brave homme en cette occasion. C'est un grand avantage que d'être *porté* au bien sans nulle peine. Costar. Il commanda à la Noblesse de le suivre, & de se *porter* en gens de cœur. Abl. Les mauvais exemples, les mauvaises compagnies nous *portent* au mal. Vous devriez avoir horreur de vous *porter* à ces excès barbares. Oe. M. C'est sa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette mechante querelle. Les Sauvages & les timides sont naturellement *portez* à la cruauté.

Quel Demon vous irrite & vous porte *à medire?*
Un livre vous deplaît; qui vous force à le lire? Boil.

Porter, se dit aussi en termes de Jurisprudence. Un Procureur traite au nom, & comme se faisant & *portant* fort de celui qui lui a donné pouvoir. Il s'est *porté* heritier seulement par Benefice d'inventaire. Il s'est *porté* pour appellant d'une telle sentence. Le Procureur du Roi se doit *porter* partie contre les criminels, quand personne ne se veut *porter* partie civile.

Porter, se dit proverbialement en ces phrases. Argent comptant *porte* medecine. Autant vaut traîner que *porter*; c'est-à-dire, on ne gagnera pas plus d'une façon que d'une autre. On dit d'un mechant Orateur, qu'on le *porte* sur les épaules; pour dire, qu'on l'écoute avec peine. On dit aussi, que chacun *porte* sa croix en ce monde; pour dire, que chacun a son affliction; & qu'en l'autre monde chacun sera Mercier, & *portera* son panier; c'est-à-dire, rendra compte de ses pechez. On dit aussi, qu'un homme montre tout ce qu'il *porte*; pour dire, honnêtement, qu'il decouvre ce qu'il devroit cacher. On dit aussi ironiquement, Il est le plus fort, il *portera* les coups. On dit aussi, Vous n'en *porterez* pas le peché en terre; pour dire, qu'on ne demeurera pas impuni.

Porté, ée. part. pass. & adj.

On dit quelquefois à un ami, Demeurez à dîner avec moi, puis que vous voilà tout *porté*.

PORTEREAU. s. m. est une construction de bois qu'on fait sur les petites rivieres pour retenir l'eau, & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il est fait en forme de bonde d'étang, & c'est une grande palle de bois qui barre la riviere, qui se leve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un écrou, étant au milieu d'un fort chevalet, quand il arrive des bateaux. On en voit à Corbeil sur la riviere du

de Seine. Ils sont de bien moindres frais que les écluses & les pertuis.

PORTERIE. s. f. C'est le lieu où se tient le Portier. Ce mot ne se trouve que dans Pomey.

PORTEUR, EUSE. adj. & subst. Celui qui porte pour autrui. Les Maitres d'Hôtel ont des *porteurs*, des gens qui portent la hotte pour apporter leurs provisions. Il y a des metiers de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaise, qu'on appelle absolument des *Porteurs*. Il y a aussi des *Porteurs* en titre d'office, qui sont des Officiers du Roi, ou de la ville, des *Porteurs* de sel, de blé, de charbon, &c. Quand on reçoit des presens, on fait quelque liberalité au *porteur*.

PORTEUR, se dit aussi de celui qui a en main quelque titre, quelque piece. Une lettre de change ou billet payable au *porteur*, c'est-à-dire, à celui qui l'a en main. Le *porteur* d'une lettre de change est tenu de la faire payer dans les dix jours de l'écheance ou de la faire protester. Ord. de 1673. Voyez PROTEST ou TIREUR. Tous les contrats portent que la somme sera payable aux creanciers, ou au *porteur* des presentes. On appelle le Sergent *Porteur*, celui qui est chargé de la contrainte, qui signe l'exploit d'execution, ou d'emprisonnement. On dit aussi, qu'un *porteur* de remission, de lettres de grace, les doit presenter en personne à l'Audience, & en doit entendre la lecture à genoux. Un Avocat dit, Je suis *porteur* de la piece originale.

De vos biens desormais il est maître & Seigneur,
En vertu d'un contract duquel je suis porteur. MOL.

On appelle *Porteur en avant*, l'Avocat qui propose & parle le premier à l'Auditoire.

On appelle aussi cheval *porteur*, celui sur lequel monte le Postillon, quand un équippage est attelé de quatre ou de six chevaux.

On dit proverbialement en recevant une grande lettre, le *porteur* dira le reste. On appelle aussi *porteurs de rogatons*, des Poëtes miserables, ou des gueux qui tâchent d'attraper quelque piece d'argent des riches en leur presentant quelques vers, ou des billets de recommandation.

PORTIER, IERE. s. m. & fem. Qui est commis pour garder la porte d'une grande maison, d'un College, d'un Couvent, ou d'un hôtel où l'on joue la Comedie. Les Suisses sont les *Portiers* des Grands Seigneurs. David dit qu'il aime mieux être *portier* dans la maison de Dieu, que d'habiter les Palais des Grands. Les *Portiers* des Colleges sont d'ordinaire des Savetiers. C'est une des bonnes places du Couvent, d'être *Portier*, ou *Portiere*. Voulez-vous parler à Monsieur? Graissez la pate à son *Portier*. ABL. Racine fait dire par un *Portier* qui ne laissoit entrer personne chez son maître sans payer;

Tout franc, j'étois un vrai Portier *de Comedie.*
Son mari qui sortant a tout laissé tranquille,
Se trouve assez surpris, rentrant dans sa maison,
De voir que le portier *lui demande son nom.* BOIL.

PORTIER. Le premier & le moindre des quatre Ordres mineurs, dont les trois autres sont Acolythe, Exorciste, & Lecteur.

PORTIERE. s. f. Garniture de porte, faite d'un grand rideau qu'on met en dehors pour empêcher l'entrée du vent. On appelle aussi la *portiere* d'un coche, d'un carrosse, le lieu par où l'on y monte, ou l'on en descend. Avalez la *portiere*. On est bien incommodé à la *portiere* d'un coche. On appelle burlesquement une charrette, un *carrosse à trente-six portieres*.

PORTIERE. adj. fem. se dit des brebis qui sont en âge de porter. Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portieres*.

On appelle aussi *lices portieres*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui sont tous les ans deux portées.

On appelle aussi *portieres*, les cornes de la matrice en la plupart des animaux, qu'on appelle aussi la *trompe*.

PORTION. s. f. Partie d'une chose partagée, ou divisée. Les lots sont des *portions* hereditaires. Un creancier d'un defunt fait assigner un heritier, pour le faire condamner personnellement à lui payer sa dette pour telle part & *portion* qu'il est heritier, & hypothecairement pour le tout. Quand quelcun renonce à un legs, à une succession, la *portion* accroît aux autres. Ne croyons pas que notre ame soit une *portion* de la nature divine, comme l'ont rêvé quelques Philosophes. Dieu n'est pas un tout qui se partage. BOSS. Porret ne veut pas que l'ame soit créée de rien; il croit que c'est une *portion* de l'essence divine, J. DES SÇ.

Du Latin *portio*.

On dit aussi, Voilà une *portion* de maison à loüer pour dire une partie d'une maison, un appartement.

PORTION, se dit aussi dans les Couvens & dans les petites pensions, de ce qu'on donne à chacun pour son repas. On fournissoit à un Oblat, à un Religieux lai une *portion* monachale. Il faut que le Maître regle à chacun de ses écoliers sa *portion*, pour empêcher qu'ils ne se battent. Les aumônes qu'on fait aussi dans les Colleges à des Cuistres s'appellent *portions*.

PORTION, se dit encore en matiere beneficiale de chaque partie d'une Cure divisée. Il y a deux *portions* de Cures à St. Mery, il y a deux Curez, chaque *portion* appartient à un Collateur particulier.

PORTION, se dit aussi en Geometrie de chaque partie de la division des lignes, ou des corps, & sur tout des spheres. Un segment, un secteur, sont des *portions* de cercles ou de globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus près, selon que le verre objectif est *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite sphere. Il y a plusieurs pratiques pour coupper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

PORTION CONGRUË, est une certaine pension que le Curé Primitif, ou le gros Decimateur doit à un Vicaire perpetuel, ou à un Curé qui dessert une Cure. Originairement, & suivant la disposition des Canons, les dîmes appartenoient sans partage au Curé qui desservoit l'Eglise parroissiale. Mais à cause de l'ignorance des Prêtres seculiers, les Moines de Saint Benoit, & les Chanoines Reguliers de Saint Augustin s'étant emparez de la plupart des Cures, ils y faisoient eux-mêmes le service. Dans la suite s'étant relâchez de leur premiere ferveur, ils les firent desservir par des Prêtres seculiers, revocables à leur volonté, à qui ils donnoient une pension mediocre pour subsister. Pour remedier à cet abus, le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. ordonna qu'à l'avenir les Religieux qui possedoient des Cures unies à leur manse conventuelle, les feroient desservir par un Religieux capable, ou par un Vicaire perpetuel & irrevocable, en leur assignant une *portion congruë* sur le revenu de ces Cures. C'est là l'origine des *portions congruës*. Les Moines de Saint Benoit ont choisi d'établir des Vicaires perpetuels pour desservir les Cures unies à leur manse; ainsi ils ont retenu le titre de Curez primitifs, avec les dîmes, & revenu de ces Cures, & n'ont donné que des appointemens modiques à ces Vicaires perpetuels. On a donc été contraint de fixer la *portion congruë* que les Religieux, ou gros Decimateurs étoient obligez de donner à ceux qui desservoient les Cures. Par un Edit de 1571. elle fut reglée à 120. livres, & par une Ordonnance de 1629. à 300. livres. Par une Declaration de 1632. il a été ordonné que la fixation de la *portion congruë* à 300. livres n'aura lieu qu'à l'égard des Dioceses situez au deçà de la Loire, & qu'elle demeurera reduite à 200. livres pour les Provinces au delà de la Loire. En 1634. les gros Decimateurs ont obtenu un arrêt du Conseil par lequel toutes

tes les *portions congruës* sont reduites sans distinction à 200. livres seulement. Ainsi la *portion congruë* se taxe au grand Conseil à 200. livres, sans y comprendre le creux de l'Eglise : mais au Parlement on la taxe à 300. livres. Outre cela on laisse au Curé les menuës & vertes dîmes, & les novales. La Jurisprudence varie pourtant à l'égard des menuës dîmes, & des novales. Il y a des arrêts du Parlement qui les ont retranchées aux Curez, ou Vicaires perpetuels. Autrefois le Grand Conseil connoissoit des *portions congruës*, aussi bien que les Parlemens ; mais enfin, la connoissance en a été attribuée aux Baillifs & Senechaux, & par appel au Parlement. De Lange.

PORTIONCULE. s. f. Fête celebrée dans tout l'Ordre de S. François, à l'occasion d'une vision qu'eut ce Saint dans une petite Chapelle dediée à la Vierge, & appellée *Portioncle*. Precher la *portioncule*. L'indulgence de la *Portioncule*.

PORTIQUE. s. m. Espece de galerie basse où l'on se promene entre des colomnes, ou arcades. Il y a des *portiques* couverts en voûte, les autres en plancher. Il y en a aussi de decouverts. La Place Royale est bâtie en *portiques*.

Du Latin *porticus*.

Portique, se dit quelquefois des simples arcades, sans qu'il y ait ni colomnes, ni promenoirs. La plupart des maisons des Marchands de Lyon sont bâties en *portiques*. Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* sur la ruë, c'est-à-dire, des arcades. On dit *portiques d'appui*, en parlant de certaines especes de petites arcades en tiers point, qui tenant lieu de balustres, garnissent les appuis évidez des bâtimens gothiques. La magnificence & la beauté des *portiques* étoient quelque chose d'extraordinaire parmi les Romains. Les Atheniens furent aussi fort curieux en *portiques*.

Quand on dit absolument le *Portique*, on entend l'Ecole de Zenon, la doctrine des Stoïciens. Tout le *Portique* est de cet avis, & soûtient ce paradoxe. Zenon enseigna dans le *Portique* d'Athenes, d'où ses Disciples furent appellez *Stoïciens*, nom qui vient d'un mot Grec qui signifie *Portique*.

PORTOIR. s. m. Terme de Chartreux. Sorte de machine de bois qu'on tient à la main, & où l'on porte à manger aux Chartreux. Ce mot est aussi en usage dans les autres Communautez Religieuses. Rich.

PORTORO. s. m. Espece de marbre noir qui a des veines jaunes. Les Italiens appellent ainsi ce marbre parce que ses veines semblent d'or.

PORTRAIRE. v. act. Faire la représentation d'une personne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. On a mis ce jeune homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & ne se dit qu'à l'infinitif. Il est imité de l'Italien *ritrahere*.

Portrait, aite. part. Il n'a point d'usage. L'Acad.

PORTRAIT. s. m. Ressemblance, representation d'une personne telle qu'elle est au naturel. Narcisse voyant son *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & se noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit son *portrait*.

Portrait, se dit aussi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art trace au naturel la figure, l'image, & la representation d'une personne. On ne dit point des *portraits*, pour dire, des tableaux d'histoire, ou de fleurs ou de paysages, &c. comme font quelques-uns. On a dit d'un excellent Peintre qui ne reüssissoit pas à faire ressembler, qu'il faisoit de mauvais *portraits*, & de bons tableaux. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le pastel, en miniature, & avec des couleurs minerales en émail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien ressemblant. On l'a flatté dans son *portrait*. Ce *portrait* est bien fait, il n'y manque que la parole. On a dit d'un excellent *portrait* de S. Bruno, sans regle il parleroit. On dit faire faire son *portrait*, ou se faire peindre, & non pas se faire tirer, comme disent la plupart des gens qui n'entendent pas les termes de l'art. Refl. Tous les Mahometans ne sont pas également scrupuleux sur les *portraits*. Les Persans & les autres Sectateurs d'Aly ne font presque point de difficulté là-dessus. *Voy. de l'Ar. Heur.*

Ce portrait *ressemble à la Belle*,
Il est insensible comme elle. Men.
Pour garder du defunt le souvenir charmant;
Je portois son portrait, *& cette vive image*
Me soulageoit un peu des chagrins du veuvage;
Mais qu'est-ce qu'un portrait *quand on aime bien fort ?*
C'est un époux vivant qui console d'un mort. Renard.

On le dit dit aussi de ce qui est en bronze, gravure ou sculpture, mais plus improprement. C'est le *portrait* du Roi qui est sur cette monnoye, sur cette medaille. Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis sur ce cheval de bronze l'effigie, le *portrait* du Roi.

On dit aussi d'une personne qui ressemble bien à une autre, que c'est son *portrait*, son vrai *portrait*.

Portrait chargé, est un *portrait* burlesque, ou satirique, que fait un Peintre pour se divertir, ou par malice, en conservant quelques traits d'une personne, qu'il fait pourtant paroître difforme, ou monstrueuse.

Portrait. s. m. Petit marteau dont se servent les Paveurs.

Portrait. Ce mot au figuré, se dit quelquefois pour, Representation, figure.

Mes Moines sont cinq pauvres Diables,
Portraits *d'animaux raisonnables.* Bois-R.

Portrait, se dit aussi de la description qui se fait par le discours, ou par écrit, d'une personne dont on represente si bien les traits, & le caractere, qu'on la peut aisément reconnoître. Les Romans de Cyrus, & de Clelie sont tout pleins des *portraits* que l'Auteur y a fait de ses amis. L'orgueil fait aux hommes un *portrait* d'eux-mêmes qui leur est fort agreable. Nic. Salluste nous donne des *portraits* si beaux que je les preferrerois à des histoires entieres. St. Ev. Les *portraits* sont necessaires dans une histoire, mais il faut qu'ils caracterisent exactement les personnes & qu'ils soient amenez à propos. Le P. Dan. Les Caracteres de Theophraste sont proprement des *portraits*. Dac. Il n'y a point de *portraits* plus flattez que ceux de l'amour. Oe. M.

Un avare cent fois finement exprimé,
Meconnut le portrait *sur lui-même formé.* Boil.
La Nature feconde en bizarres portraits,
Dans chaque ame est marquée à de differens traits. Id.

Ce mot vient de *portraire*, & *portraire*, du Latin *portrahere*. Men.

PORTRAITISTE, ou PORTRAYEUR, faiseur de portraits. Bien des gens disent indifferemment tous ces mots ; mais à tort. *Portrayeur* ne vaut rien. *Portraitiste* se souffre avec moins de peine ; cependant il n'est pas encore autorisé. On dit, faiseur de portraits. Rich.

PORTRAITURE. s. f. Ce mot pour Portrait n'est plus en usage : mais il se dit dans le sens qui suit. Voilà un livre de *portraiture*. On appelle ainsi un livre qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

PORT-ROYAL. s. m. Nom que l'on a donné en France aux Jansenistes de *Port-Royal des Champs*, Abbaye à six lieuës de Paris, où plusieurs Ecclesiastiques & autres, entr'autres Mrs. Arnaud & Pascal, qui étoient dans les principes de S. Augustin sur la grace, se retirerent vers le milieu du dernier siecle. Ces celebres solitaires y ont fait plusieurs livres tant sur ces matieres que sur d'autres. C'est ce qui fit donner à tout leur parti le nom de *Port-Royal*, & à leurs livres celui

loi de livres de *Port-Royal*. Ainsi on dit le *Port-Royal*, les Ecrivains de *Port-Royal*, Messieurs de *Port-Royal*, les Traductions de *Port-Royal*, la Methode de *Port-Royal*, ou Grecque ou Latine. La Version de *Port-Royal*, &c. Comme les ouvrages qu'ils y ont faits sont presque tous anonimes, peu de gens aujourd'hui en connoissent autrement les Auteurs que sous le nom de *Port-Royal*.

PORTUGAISE. s. f. Grosse piece d'or frappée en Portugal du poids d'une once trois deniers. Ces especes d'or ont eu cours en France bien avant sous le regne de Louïs XIII.

PORTULAN. s. m. Terme d'Hydrographie. Nous n'avons point de Cartes Geographiques ou Hydrographiques plus defectueuses que les *Portulans*, où l'on veut représenter la disposition des Côtes, les Caps, les Golphes, les vuës & les aspects des terrains, &c. FONTEN.

PORTUMNE. s. m. Dieu Marin qui presidoit aux ports, chez les Romains. On l'appelloit aussi *Portunus*. Les Grecs le nommoient *Palæmon*. *Portumnus* est le même qu'Hercule. BIB. UNIV. En Grec on celebroit des jeux à son honneur qu'on appelloit *Portumnales*, ou *Isthmiens*.

PORUS. s. m. Dieu de l'abondance & fils de Metis Déesse de la bonne conduite. Platon dit qu'accablé de sommeil dans le jardin de Jupiter, il eut commerce avec la diserte ou la pauvreté, & qu'il enfanta Cupidon ou le Desir. Quelques Mythologistes pretendent que l'histoire d'Adam est cachée sous cette fable.

P O S.

POSADE, ou PESADE. s. f. Terme de Manege. C'est le mouvement du cheval, lorsqu'il leve les pieds de devant en se tenant ferme sur ceux de derriere. On le dit aussi de son arrêt, quand il termine son galop.

POSAGE. s. m. Le travail & la depense qu'il faut faire pour poser de certaines choses pesantes. Il faut tant pour le *posage* de ces tuyaux de fer. On a payé tant pour le *posage*.

POSE. s. f. Terme d'Architecture. Le travail qu'il y a à poser une pierre. La *pose* des grandes pierres est difficile. On paye tant pour la taille d'une pierre & tant pour la *pose*.

POSEMENT. adv. Doucement, lentement, sans se presser. Les Italiens marchent *posement*, parlent *posément*, agissent *posément*. Ils marcherent au combat *posément*. ABL. Les notes de Musique se doivent chanter vite, ou *posément*, selon qu'elles sont blanches, noires, crochuës, ou double-crochuës.

POSER. v. a. Placer, mettre quelque chose en certaine situation. C'est à celui qui preside à l'Academie des Peintres de *poser* le modele, de lui donner une posture, une disposition convenable. Toutes les pierres des murs qu'on éleve doivent être *posées* à plomb. *Poser* les pieces d'un vaisseau. *Poser* de champ, c'est lorsqu'on met une piece de bois sur sa plus étroite face. *Poser* de plat, c'est lorsqu'on met une piece de bois sur sa plus large place. *Poser* en decharge, c'est lorsqu'on met une piece de bois obliquement, soit pour empêcher la charge, soit pour arc-bouter & contre éventer. Voilà un piedestal preparé pour y *poser* une colomne, une aiguille. Cet homme marche de bonne grace, il est bien *posé* sur ses jambes. Il faut prendre garde où l'on *pose* le pied dans un lieu glissant. C'est la Reine qui a *posé* la premiere pierre du Couvent de ces Religieuses.

Du Latin *ponere*.

POSER, signifie aussi simplement, Mettre à terre. Le voleur se voyant poursuivi a *posé* à bas son paquet pour se mieux sauver. Les soldats dans les haltes *posent* leurs armes à terre. Dans les évolutions qu'on fait faire à des soldats, on leur dit, *posez* vos armes, *posez* vos armes à terre. Dès que ce corps-là fut deffait tous les autres *poserent* les armes.

POSER, signifie aussi, Porter sur quelque chose. Il ne faut pas qu'une poutre *pose* sur le mur d'un voisin, s'il n'est mitoyen. Cette piece de bois *pose* à faux. En ce sens il est *neutre*.

POSER, signifie aussi, Placer, poster. Les ennemis vinrent *poser* leur camp de l'autre côté de la riviere. Avant que de se loger, il faut *poser* des corps de garde, des vedettes. On dit aussi, qu'un homme est *posé* en sentinelle, lorsqu'on le laisse debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'observer quelque chose qui se passe.

POSER, en termes d'Arithmetique, se dit des chiffres qu'on met au dessus des nombres ajoûtez. Huit & neuf font 17. je *pose* 7. & retiens un.

POSER, signifie aussi, Assûrer, donner pour certain, établir pour veritable. Je *pose* en fait que cette femme a été acquitée. Je *pose* pour constant que cela est ainsi. Il faut *poser* des principes & en convenir, avant que de raisonner.

POSER, se dit aussi dubitativement & en fait de suppositions. *Posons* la chose comme vous la dites. Vous pretendez que cela est, je n'en demeure pas d'accord; mais *posons* que cela soit, *posons* le cas que cela soit. En Geometrie on *pose* plusieurs choses fausses pour montrer l'absurdité des consequences qui en naîtroient.

On dit, en Jurisprudence, *poser* l'espece d'une loi; pour dire, en faire voir le cas, l'occasion. On dit aussi, qu'un Rapporteur a *posé* le fait d'un procès; pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le rapporter.

POSER, se dit figurément. Les mecontens ont *posé*, ont mis bas les armes; pour dire, la guerre civile est cessée. Tous les deux partis ont *posé* les armes, la paix est faite. On dit qu'un Prince a *posé* les fondemens d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvernement il a établi une grande domination.

POSER, se dit proverbialement en cette phrase; D'une absurdité qu'on *pose* en nait mille autres.

POSÉ, ÉE. part. pass. Il a les significations de son verbe. On dit, cela *posé*, il s'ensuit; pour dire, cela étant accordé, étant supposé, il s'ensuit. Et *posé* que cela fût, *posé* le cas que cela fût, que feriez-vous; pour dire, si cela étoit, que feriez vous?

POSÉ, ÉE. adj. Il ne se dit gueres qu'en parlant des personnes, & signifie Modeste, rassis, grave. Un enfant *posé*, bien *posé*. Un esprit *posé*, une personne *posée*, une humeur *posée*.

POSÉ. Terme de Blason. Il se dit du Lion quand il est arrêté sur ses quatre pieds. D'or au Lion de Sinople *posé*. Il se dit aussi d'une Tour. A une Tour d'or *posée* sur un Terme de Sinople.

POSEUR. Terme de Maçonnerie. C'est dans les atteliers un Maçon qui pose & arrête les pierres sur le tas en la situation qu'elles doivent être, & qui les livre au Limosin pour y appliquer le mortier.

POSITIF, IVE. adj. Qui est certain & effectif; qu'on met en fait comme une chose constante & assûrée. Cela n'est point imaginaire, mais *positif*. Ce fait est *positif*, & il en offre la preuve. Ce ne sont pas des offres labiales, mais réelles & *positives*.

Du Latin *positivus*.

POSITIF, se dit aussi quelquefois, en termes dogmatiques, par opposition à Relatif. Il n'y a point de grandeur *positive* qu'en Dieu, toutes les autres sont relatives & par comparaison.

POSITIF, se dit encore par opposition à Arbitraire. La beauté n'a rien de *positif*, elle depend du goût des differens peuples.

POSITIF, est aussi opposé à Negatif. Dans les Commandemens

demens de Dieu, il y en a de *positifs* & de *negatifs*. Ce n'est pas une loüange *positive* que de loüer quelcun en disant, qu'il n'a point fait de mal. Ce n'est qu'une loüange negative.

On dit qu'une chose est de droit *positif*; pour dire, qu'elle est fondée sur une loi qui depend absolument de l'autorité de celui qui la donne; auquel sens *positif* est opposé à *naturel*. La deffense de manger de certaines bêtes sous la Loi, étoit de droit *positif*: mais le commandement d'honorer son pere & sa mere, est de droit naturel. Voyez Droit Divin. La loi naturelle est plus excellente que la loi *positive*. Le Pape se croit au dessus du droit *positif*, & s'arroge le pouvoir d'en dispenser. On partage le droit *positif*, en droit *positif* divin, & en droit *positif* humain. Le droit *positif* divin, est tout ce que Dieu a ordonné & qui n'est pas connu dans le droit naturel. Le droit *positif* humain, c'est ce qui est établi par les loix & par les coutumes des hommes.

Theologie *positive*. C'est celle qui consiste dans la simple intelligence, ou dans la simple exposition des dogmes de la foi, tels qu'ils sont contenus dans l'Ecriture Sainte, ou expliquez par les Peres, & par les Conciles. La Theologie *positive* est degagée des disputes de la Controverse, & des chicanes de la Scholastique. Il est sçavant dans la Theologie *positive*. Il a fait un Traité de la Theologie *positive*.

Il s'employe plus ordinairement au substantif. Il est sçavant dans la *Positive*. Il s'est plus attaché à la *Positive* qu'à la Scholastique. Enseigner, étudier, sçavoir la *Positive*.

Positif. subst. Terme de Musique. C'est le petit buffet des orgues d'Eglise, qui est d'ordinaire derriere, ou au pied de l'Organiste, qui joue avec le même vent & les mêmes soufflets, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnez à ceux du grand corps. Aux orgues des Jesuïtes le *positif* est dans le grand corps.

Positif. f. m. Terme de Grammaire. C'est l'adjectif dans sa simple signification, sans aucune comparaison. *Beau*, est le *positif*: & *plus beau* est le comparatif.

POSITION. f. f. These ou proposition qu'on soûtient dans les Ecoles; Etablissement d'un principe. En ce sens il n'est gueres en usage que dans le dogmatique. Il y avoit une heresie dans une *position* de ses Theses, dans une de ses *positions*. De la *position* de ce principe, il s'ensuit que.

En termes d'Arihmetique & d'Algebre, il signifie, Supposition. Une regle de fausse *position* simple ou double se fait, quand on calcule sur des nombres faux, & qu'on suppose à sa fantaisie, & que par les differences qui s'y rencontrent on trouve le vrai nombre & inconnu qu'on cherchoit.

On dit en parlant de Versification Latine, qu'une syllabe est longue par *position*, lorsqu'elle est longue parce que la derniere lettre de cette syllabe est une consonne; & que la premiere lettre du mot suivant est aussi une consonne, au lieu qu'elle seroit breve si cette premiere lettre étoit une voyelle. Cette syllabe est longue par *position*.

Position, en Astronomie signifie, Situation, disposition. L'élevation du Pole depend de la *position* differente de la sphere. La *position* de la sphere est droite, oblique, ou parallêle; ce qui cause l'inegalité des jours & des saisons. On appelle cercles de *positions*, six grands cercles qui passent par l'intersection du Meridien & de l'Horizon, & qui divisent l'Equateur en douze parties égales. Ce sont les espaces enfermez entre ces cercles que les Astrologues appellent *Maisons*, & qu'ils rapportent à chaque triangle marqué dans leurs thêmes celestes.

Position, en termes de Geographie, se prend pour ce qui est marqué sur une carte, ou pour la situation même d'un lieu. Cette carte contient beaucoup de *positions*, c'est-à-dire, beaucoup de villages, &c. qui ne sont pas dans les autres, & beaucoup de lieux qui sont dans une autre *position*; la *position* des autres étoit fausse.

Position, en termes d'Architecture, est la seconde partie du devis des bâtimens, qui contient le plan du logis en general, & en particulier de chacune de ses pieces. Vitruve veut que la *position* d'un bâtiment soit telle, que les quatre encognûres soient directement opposées aux quatre vents cardinaux.

Position, en termes de Danse, se dit de la maniere de poser ses pieds l'un à l'égard de l'autre. Il y a quatre sortes de *positions* regulieres. La premiere, quand on joint ses pieds sur une ligne parallêle aux épaules. La seconde, lors que les talons sont perpendiculairement sous les épaules, & par consequent éloignez l'un de l'autre de la largeur des épaules. La troisiéme est, lors qu'un pied est devant l'autre, ensorte que le talon soit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du pied. La quatriéme est, lorsqu'un pied est éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon repond toûjours au creux precedent: c'est la seule maniere de marcher reguliere.

Position. Terme de Blason. Situation. La *position* des figures dans les armoiries est ou naturelle ou contre leur situation ordinaire. Quand la *position* des figures est naturelle, on ne l'exprime point en blasonnant. Par exemple, les fusées, les lozanges, les macles, &c. sont posées sur leurs pointes pour être situées naturellement. La *position* naturelle des Lions en armoiries est d'être rampans: celle des Aigles est d'être éployées; c'est pourquoi on ne l'exprime pas.

POSITIVE. subst. fem. Voyez plus haut, au mot Positif.

POSITIVEMENT. adverb. D'une maniere positive; assurément, certainement. Cela est *positivement* vrai. Je le croi, mais je ne le sçai pas *positivement*.

Il signifie aussi precisément. Voilà *positivement* ce qu'il m'a dit. Beaucoup de Theologiens ont lû mon ouvrage & ils m'ont felicité *positivement* de ce que j'ai dit là-dessus. La Motte. Il m'a articulé ce fait *positivement*. Il m'a fait voir *positivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.

POSSEDER. v. act. Joüir d'une chose; en disposer, en être maître; l'avoir actuellement en sa puissance, soit avec droit legitime, soit sans aucun droit. Le Turc *possede* de grands Etats. Le Roi *possede* un beau Royaume. Ce Seigneur *possede* une belle terre. Ce Bourgeois *possede* une belle maison. Ce que l'on *possede* pique moins que ce que l'on desire. Bell. On ne perd sans douleur que ce qu'on *possede* sans passion. Nic.

Du Latin *possidere*.

.....Ce malheureux avare
Ne possedoit pas l'or; mais l'or le possedoit. La Font.
Au dessus des grandeurs où vous êtes monté,
Possedez-les, Seigneur, sans qu'elles vous possedent. Corn.
Je compte enfin pour un malheur
Tout ce qu'on acquiert avec peine,
Qu'on possede en tremblant, qu'on perd avec douleur.
Ab. Regn.

En Jurisprudence on *possede* à plusieurs titres; en proprieté, lorsqu'on a la disposition absoluë d'une chose, qu'on la peut vendre, engager, &c. On *possede* par usufruit, ou à titre de precaire, quand on n'a que la joüissance des fruits, comme celle d'un doüaire, d'un Benefice. *Posseder* en fief, à titre de foi & hommage; en roture, à titre de cens; en main morte, avec servitude; par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachat. *Posseder* au nom d'autrui, c'est-à-dire, à ferme, à loüage.

Posseder, se dit aussi de la joüissance des choses spirituelles. Les gens de bien *posséderont* le Ciel. Les bienheureux *possedent* Dieu. Ce Amant *possede* le cœur de sa Maitresse. Ce Courtisan *possede* les bonnes graces de son Maitre. Le Roi *possede* les actions de son peuple. Vous *possedez* tous les talens que la nature peut donner aux hommes.

Se posseder, avec le pronom personnel, c'est voir bien ce qu'on fait; ensorte que rien n'échappe sans qu'on s'en apperçoive, & qu'on est maître de tous ses mouvemens. Nic. C'est être de sang froid dans l'action; ne se point laisser émouvoir, ni troubler par quoique ce soit. Scipion *se possedoit* également dans l'agitation des affaires, & dans le repos de la vie privée. St. Ev. Alexandre commençoit à *se posseder* où les autres hommes ne *se possedent* plus. Id. Celui qui ne *se possede* point dans les dangers, est plutôt fougueux que brave. Il a besoin d'être hors de lui pour se mettre au dessus de la crainte, parce qu'il ne peut la surmonter par la situation naturelle de son cœur. Fen. Quoy? vous vous *possedez* dans les tendres momens où l'on doit s'oublier soi-même? Of. M. Il ne se *possede* point, il est toûjours hors de lui-même. On dit qu'un Orateur *se possede* bien, quand il ne se precipite point dans son discours; quand il ne paroit ni embarrassé dans son geste, ni troublé par la presence de ses Auditeurs.

Posseder, se dit de même figurément en choses spirituelles & Morales, & signifie, Gouverner, dominer, remplir. Le favori *possede* l'esprit du Prince, il le gouverne absolument. L'amour me *possede*; je gemis sous son empire. La colere, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *possedent*; c'est-à-dire, il est maitrisé & entraîné par ces *passions*. Quelle rage, quelle fureur vous *possede*? Comme l'on reprochoit à Aristippe son attachement pour une femme: je la *possede*, dit-il, mais elle ne me *possede* pas. Abl. Denys d'Halicarnasse avouë, que dès qu'il lit une oraison de Demosthene, il *se sent* si fort ému, qu'il n'est *possedé* que de l'esprit de cet Orateur. Boil. L'amour de la volupté ne rend pas incapables des grandes choses ceux qui en sont *possedez*. Ab. de S. R. L'homme est *possedé* d'un amour de lui-meme aveugle, & violent, qui le rend fougueux, farouche, & inhumain. M. Esp. Goutez des plaisirs que vous *possediez* & non pas qui vous *possedent*. Fen.

Posseder, signifie aussi, Sçavoir bien; avoir bien étudié quelque chose. Ce Docteur *possede* bien la Theologie Scholastique; il la sçait à fond. Ce Predicateur *possede* bien la Bible, & les Peres. *Posseder* parfaitement la Jurisprudence. *Posseder* Horace, & Virgile. C'est un homme qui *possede* bien sa Langue.

On dit aussi, Faisons cette affaire, tandis que je vous *possede*; pour dire, tandis que vous êtes chez moi, que je jouïs de votre loisir.

On dit aussi, qu'un homme est *possedé* du Demon, du malin Esprit, ou lorsque le Diable est entré dans son corps, & le tourmente effectivement; ou lorsqu'il se porte à entreprendre quelque grande mechanceté.

Possedé, ée. part. pass. & adj.

Possedé, ée. est aussi subst. Il se dit de ceux qui sont tourmentez du Demon, du corps desquels le malin Esprit s'est emparé. Exorciser des *possedez*. Les miracles les plus frequens de N. S. étoient de guerir les *possedez*. Il y a des femmes hysteriques que leurs violentes contorsions font passer mal-à-propos pour des *possedées*. J. des Sç.

On dit prov. en parlant d'un homme inquiet & qui se tourmente fort, qu'il se demene comme un *possedé*.

POSSESSEUR. s. m. Celui qui possede quelque bien, quelque heritage, &c. L'action hypothecaire se dirige contre le *possesseur* ou l'actuel detenteur des heritages sujets à l'hypotheque. *Possesseur* annal, triennal, immemorial, pacifique, de bonne foi, de mauvaise foi. La condition de *possesseur* est la meilleure. Tout *possesseur* de bonne foi fait les fruits siens. Par Edit de 1606. le *possesseur* d'un benefice qui en a joui paisiblement, & pendant trois ans sans trouble, sans interruption judiciaire & sans procès, ne peut plus être inquieté ni au possessoire, ni au petitoire, non pas même par les Regalistes ou les Indultaires. La possession paisible & triennale vaut le titre. Mais il faut que la possession soit fondée sur un titre apparent, & émané de celui qui avoit le pouvoir de conferer le benefice. Pour interrompre le *paisible possesseur* dans sa possession triennale, il faut qu'il ait eu assignation en justice, & communication des titres & pieces justificatives, après quoi il n'est plus censé *possesseur* de bonne foi. Il a épousé sa Maîtresse, il en est enfin *possesseur*.

POSSESSIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des pronoms denotans la joüissance, ou seigneurie de quelque chose, soit en particulier, soit en commun. *Mon, ton, son, le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, sont des pronoms *possessifs*. Les pronoms *possessifs* sont de purs adjectifs qui ne different des autres que par des inflexions particulieres, ou par le rapport qu'ils ont avec les pronoms personnels dont ils sont derivez. Le P. B. Ils se divisent en absolus & en conjonctifs. Les derniers se declinent par les notes *de, à, de mon, à mon, de ma, à ma*; mais les absolus prennent l'article defini, *le, la, le mien, la mienne*, &c. La T. Comme ces pronoms se rapportent aux personnels, il y en a pour les trois differentes personnes. Les uns n'ont rapport qu'à une seule personne & les autres se rapportent à plusieurs. Id. On n'employe point les pronoms *possessifs* quand quelque pronom personnel rendroit inutile l'usage & la signification du pronom *possessif*; on ne dira point, *j'ai mal à mon estomac*, mais *à l'estomac*; car il ne sert de rien de marquer ici, *mon estomac*; le pronom personnel *je*, determinant assez que je parle de *mon estomac*; puisque je ne peux avoir mal à l'estomac d'un autre. Cependant si le mal est devenu comme ordinaire, on peut dire, parlant à quelqu'un qui est instruit: *mon estomac me fait mal*. Ce pronom *possessif* designe alors l'habitude particuliere qu'on a contractée avec la partie du corps, qui fait mal: de plus en quelques manieres de parler proverbiables, on met les pronoms *possessifs* sans qu'ils ajoûtent rien au sens: comme, *se trouver sur ses pieds*. En d'autres occasions on employe à son gré ou on évite ces pronoms *possessifs*; *élever sa voix* ou *élever la voix*. On repete les pronoms *possessifs* aussi bien que les articles: comme *son pere & sa mere, ses freres & ses sœurs*, & non pas ses pere & mere, &c. Le P. Buff.

POSSESSION. s. f. Jouïssance: action par laquelle on possede de droit, ou de fait. La *possession de fait* est la jouïssance effective de la chose. La *possession de droit* est le titre qu'on a d'en jouïr, quoy qu'elle soit quelquefois usurpée par autrui, ou éloignée. On appelle *possession civile*, une *possession* feinte ou legale, & acquise par la loi & sans aucune tradition réelle & effective, telle que le Droit Romain prescrit. Elle est plus de droit que de fait. Quand un homme qui est en *possession* est troublé, il a l'action en complainte, en reintegrande, pour être remis en *possession*. Les hommes ne se sont assemblez en societé que pour les commoditez temporelles, & pour s'en assûrer la *possession* par les forces reünies de la Republique. Ob. M.

Possession, est aussi un acte fait avec quelques formalitez, qui justifie qu'on s'est mis en jouïssance de quelque bien. Autrefois, quand on achetoit un heritage, il en falloit prendre *possession* avec certaines ceremonies: ce qui s'observe encore en plusieurs Coutumes. En Picardie on prenoit *possession* d'un heritage en prenant un petit bâton ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit

toit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *vest*, ou *infestucation*, mot tiré du Latin *festuca*. A Chauni on recevoit ce bâton de la main du Juge, &c. C'est le Chapitre qui met en *possession* d'un Benefice, & le Notaire du Chapitre ou le Secretaire de l'Evêque, ou à leur refus un Notaire Royal qui delivre l'acte de prise de *possession* : il faut entrer dans l'Eglise, s'y mettre à genoux, baiser l'autel, sonner la cloche, & entrer au Presbytere. En cas de refus le Notaire en peut donner acte, lequel sera signé de deux temoins, & cet acte aura le même effet qu'une prise de *possession*. On appelle cette prise de *possession*, prise de *possession civile*. On prend quelquefois *possession* à la vuë du clocher, quand l'approche en est difficile. On prend aussi une *possession* simulée dans une autre Eglise avec une permission des Juges, à la charge de la reïterer sur les lieux. La *possession* doit être prise dans l'an du jour des provisions, & même sans provisions avec une simple attestation du Banquier que les provisions ont été expediées. Le pourvû d'un benefice per *obitum* a trois ans pour prendre *possession*. Les Empereurs mettoient autrefois les Prelats en *possession*, en leur donnant l'anneau & le bâton pastoral.

Possession, se prend quelquefois pour le bien & les heritages mêmes. Ce Seigneur est puissant, il a de grands biens & *possessions*.

Possession, signifie aussi simplement, Garde, depôt. On a laissé tous les meubles de cet inventaire en la garde & *possession* de la veuve. Un Bibliothecaire a des livres en sa garde & en sa *possession*. Un Celerier a les clefs de la cave en sa *possession*. Un Intendant a en *possession* tout le bien de son Maître.

Possession, se prend quelquefois pour le titre ou la prescription qui donne droit de posseder la chose. La *possession* annale est l'usucapion qui donne droit sur les meubles. Une *possession* triennale & paisible d'un Benefice suffit pour y maintenir le possesseur, pourvû qu'elle soit fondée sur un titre coloré & sur la bonne foi. Une *possession* d'un heritage pendant dix ans entre presens, & de vingt ans entre absens avec titre, ou de trente ans sans titre, y donnent un plein droit. La *possession* centenaire est la *possession* immemoriale. De tous les titres de la societé civile, celui de la *possession* immemoriale est le plus incontestable. C. B. On dit au Palais, Baptiser *possession* contraire, quand deux personnes soutiennent l'une contre l'autre qu'elles sont en *possession*.

Possession. Ce mot se dit dans un sens plus particulier, de la plus tendre union que forme l'amour; des faveurs d'une Maîtresse. Les charmes de l'esprit raniment les appas, qu'une trop libre *possession* affoiblit. Bell. La *possession* qui rassasie si pleinement les desirs de la plupart des maris, ne servit qu'à irriter ceux du Roi. Ab. de S. R.

Et six jours de possession,
Du plus ardent en apparence,
Eteint toute la passion. Vill.

Possession, se dit encore de la jouïssance de l'esprit seul. On ne peut temoigner trop de moderation quand il s'agit de troubler la *possession* d'une opinion reçuë, ou d'une creance acquise depuis long-tems. Loc. La science doit avoir de grands menagemens avec l'Ignorance, qui est sa sœur aînée, & qu'elle trouve toûjours en *possession*. Font. Tite Live depuis tant de siecles est en *possession* de l'approbation du Public, & l'on ne peut plus la lui contester. Oe. M. Il est difficile de chasser les prejugez qui sont en *possession* de notre esprit. Les François ennuyez de leur propre *possession* ne cherchent qu'à se donner, & à assujettir leur liberté. St. Evr.

Possession, se dit aussi de l'état d'un homme qui est possedé par le Demon. La *possession* differe de l'obsession en ce que dans la *possession* le Diable agit au dedans, & que dans l'obsession il agit au dehors. Il y a des vapeurs qui produisent des effets assez approchans de la *possession*. Les Incredules combattent par l'histoire d'une fausse *possession* tout ce qui se debite touchant les Energumenes. Bay.

On dit par une espece de Proverbe, Il est en *possession* de dire, de faire tout ce qu'il veut; pour dire, il en a l'habitude, ou il en a pris la liberté.

POSSESSOIRE. adj. & s. m. & f. Terme de Pratique. Qui regarde la jouïssance, ou la possession. Quand on est troublé en sa possession, on se pourvoit par une complainte *possessoire*, & il faut juger la reintegrande avant toutes choses. Les Juges Royaux sont seuls competens pour le *possessoire* des Benefices, à l'exclusion des Officiaux & des Juges subalternes & Seigneuriaux. Du Moulin en excepte les Benefices qui sont à la nomination des Seigneurs Haut Justiciers. Mais comme le *possessoire* seulement est de la competence du Juge Royal, & le petitoire de la competence du Juge Ecclesiastique, regulierement après que le Juge Royal a prononcé sur le *possessoire*, il devroit renvoyer le petitoire devant l'Official. Cependant quand on a jugé le plein *possessoire*, on ne peut aller devant le Juge d'Eglise pour le petitoire, & le Juge Royal en demeure saisi. Regulierement il faut vuider le *possessoire* avant que de poursuivre le petitoire, sur tout en matiere profane : mais pour ne pas multiplier les procès, quand le demandeur au *possessoire* produit des titres évidens & incontestables, l'on peut juger tout ensemble le *possessoire* & le petitoire. En matiere beneficiale, on ajuge d'ordinaire la pleine maintenuë avec le *possessoire*.

POSSESSOIREMENT. adv. D'une maniere possessoire. Il faut agir en matiere de Benefices *possessoirement*.

POSSIBILITE'. s. f. Qualité de ce qui est possible. Je trouve de la *possibilité* à ce qu'il vous propose. Je ne nie pas la *possibilité* du fait, mais je soutiens que la chose n'est pas. Il est difficile de juger de la *possibilité* ou de l'impossibilité des choses. Abl. Le Poëte Epique doit plutôt choisir les choses impossibles, pourvû qu'elles soient vraisemblables, que les possibles qui sont incroyables avec toute leur *possibilité*. Le Cl. On appelle *possibilité* absoluë, ce qui n'est point repugnant, & qui n'enferme point de contradiction. Nous n'avons point d'autre moyen pour connoître la *possibilité* ou l'impossibilité d'une chose que la convenance ou repugnance des idées dont sa notion est composée. Mem. de Tr.

POSSIBLE. adj. m. & f. Qui peut être, ou qui peut se faire. Cela est difficile mais pourtant *possible*. Tout est *possible* à Dieu, hormis ce qui implique contradiction. Dieu ne nous demande que ce qui nous est *possible*. Les miracles sont des effets qui ne sont pas *possibles* par les forces de la nature. Quelques-uns tiennent que la pierre philosophale est *possible*. Il n'est pas *possible* d'écrire beaucoup & de bien écrire. Est-il *possible* que nous travaillions à la structure & à la cadence d'une periode, comme s'il y alloit de notre vie ? Balz. Lorsqu'il se trouve devant un verbe qu'il gouverne, il regit l'infinitif avec la particule *de*.

Du Latin *possibilis*.

Il est aussi substantif. Il faut faire son *possible* pour gagner le Paradis. J'ai fait tout mon *possible* pour vous contenter. Il est du stile familier. L'Acad.

Possible, est quelquefois adv. & signifie, Peut-être. *Possible* viendra-t-il un meilleur tems. *Possible* ce dessein reüssira-t-il. *Possible* ira-t-il, *possible* n'ira-t-il pas. Si l'Ayeul eut vêcu plus long-tems, il eut *possible* retenu l'impetuosité de Jaques. Larrey. Mr. de Vaugelas & Mr. Menage condamnent *possible* dans la signification de *peut-être*. Mr. Chapelain & Mr. la Mothe le Vayer le defendent : & j'avouë que je ferois grand scrupule de m'en servir. Corn. En ce sens *possible* a trop vieilli, & il faut l'éviter même dans ce sens familier. L'Acad.

On

On ne fera pas mal aussi d'éviter l'adverbe, *au possible*, pour, *beaucoup*, quoique Sarasin s'en soit servi en parlant de Valstein : Artificieux *au possible*, principalement à paroître desinteressé.

On dit aussi par interjection, cela n'est pas *possible* ; pour dire, Cela me surprend, est merveilleux.

POSSON, ou POISSON. s. m. Sorte de petite mesure contenant la moitié d'un demi-septier. *Posson* de vin, *poisson* de lait. L'ACAD. On la nomme aussi *poisson* ou roquille.

POSTCOMMUNION. s. f. (Prononcez l's.) Oraison que le Prêtre dit à la Messe immediatement après la priere appellée Communion. Le Prêtre étoit à la *Postcommunion*.

POSTCRIT. s. masc. (Prononcez l's.) Ce qu'on ajoûte à une lettre ou à un memoire, & qu'on a appris, ou dont on s'est souvenu après la clôture, ou conclusion. Il avoit fermé sa lettre ; mais il l'a ouverte pour me mander par un *postcrit* cette nouvelle qu'il a apprise depuis. Cet ordre n'est pas dans le corps de son instruction, mais il est contenu dans un *postcrit*. On le marque d'ordinaire par ces deux lettres *P. S.*

Ce mot vient du Latin *postscriptum*, *écrit après*.

POSTE. s. m. (Prononcez l's.) Lieu qu'on choisit, où on se pose, où on se plante, où on se campe. La science d'un General, c'est de sçavoir choisir un bon *poste*, de bien munir, de bien deffendre son *poste*. On a donné à un tel corps à garder ce *poste* avancé. On a posé cette sentinelle en un *poste* fort dangereux. Jamais un homme de guerre ne doit quitter son *poste*, il doit demeurer tant qu'on le releve, quand il devroit être forcé dans son *poste*. Dieu nous a mis dans cette vie comme dans un *poste* que nous ne devons jamais abandonner sans ses ordres. DAC.

Ce mot vient de *positus*, ou par abbregé *postus*. D'autres le derivent de *potestas*.

POSTE, se dit aussi des charges, des emplois, des places qu'on occupe. La charge de Premier President est un beau *poste*, un *poste* éminent. Une place de Commis chez les grands Financiers est un *poste* avantageux pour amasser beaucoup de bien. Les hommes briguent les grands *postes* plutôt pour s'enrichir, que pour immortaliser leur nom. BELL. Il y a des gens qui soutiennent bien le poids de la faveur, & à qui la tête ne tourne point dans les *postes* les plus élevez. LA BR.

Vous êtes dans un poste *où vous n'avez qu'à prendre.*
BOURS.

POSTE. s. f. est un lieu choisi sur les grands chemins de distance en distance, où les couriers trouvent des chevaux tout prêts pour courir & faire diligence. La *poste* de Ville-Juisve Long-Boyau. Le Bureau de la *Poste* à Paris. Le Maître des *Postes*. Le General des *Postes*. La ferme des *Postes*. Les *Postes* sont rompuës, c'est-à-dire, On ne trouve point de chevaux en ces maisons-là. Porter des lettres à la *poste*. Autrefois les *postes* & relais du Royaume étoient reünies à la charge de Grand Ecuyer. Elles en ont été demembrées par Henri IV.

Il est fait mention des chevaux de *postes* dans le Code Theodosien au titre *De Cursu publico*, en la Loi 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *postes* n'étoient pas établies de la maniere qu'elles le sont en France ; c'étoient seulement des chevaux publics. Selon Herodote, ce fut Cyrus, ou Xerxès qui le premier établit des Couriers, & des chevaux de *poste*, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passoit dans toute l'étenduë de l'Empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posez (*positi*) d'intervalle en intervalle, & l'on attribuë à Louis XI. d'avoir ordonné le changement de chevaux de deux lieuës en deux lieuës pour une plus grande promptitude: au lieu que les Perses n'en plaçoient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvoit faire par jour. L'ordre n'étoit pas si bon dans l'Empire Romain : les Couriers étoient reduits à contraindre les villes, ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'Empereur Adrien qui dechargea le peuple de cette necessité. Les Turcs ont une espece de *poste* pour les affaires du Grand Seigneur ; mais ce sont des exprès appellez *Olacs* qui prennent des chevaux par tout en chemin. DALER.

POSTE, se dit aussi de l'espace qui est entre les deux maisons de *poste*. Chaque *poste* est d'une lieuë & demie, ou de deux lieuës. On donne tant par *poste* pour chaque cheval. Le Courier a fait quatre *postes* sur un cheval ; il a couru six *postes* cette nuit.

POSTE, se dit de la course & de la diligence que fait le courier, du courier même, & des paquets qui viennent par cette voye. La *poste* fatigue beaucoup. La *poste* l'a mis en tel état, qu'il ne peut presque se remuer. Voilà la *poste* qui passe ; pour dire, le courier ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poste*, il a pris la *poste* pour venir. Voilà des lettres de la *poste*, qui sont arrivées par la *poste*. Courre la *poste*. VAUG. REM.

On prend aussi des bateaux de *poste* pour faire diligence. Vers Montereau il y a une *poste* aux ânes.

On dit en ce sens, qu'un mauvais Medecin envoye les gens en *poste* en l'autre monde ; pour dire, qu'il les fait bientôt mourir. On dit aussi, Faire un message en *poste*; pour dire, promptement, quoiqu'on le fasse à pied.

POSTE, en termes de Mer, se dit d'un vaisseau qu'on appelle *tortuë*. Voyez TORTUË.

Louïs Hornigk a fait un Traité fort exact de l'origine des *postes*. Il en fait de quatre sortes : à cheval, en bateau, en charriot, & à pied. Cette derniere est en usage en Italie, en Turquie, & au Perou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui établit le premier les *postes* en Allemagne à ses depens ; & que pour recompense l'Empereur Matthias l'an 1616. lui donna en fief la charge de General des *Postes* pour lui & pour ses successeurs. Quelques-uns disent que Cyrus en fut l'inventeur. Les *postes* sur le pied qu'elles sont en France sont d'une invention assez moderne, & quoiqu'on les veuille faire remonter jusqu'à Charlemagne, il est certain qu'on les doit à la politique de Louis XI. Ce Prince inquiet les établit par une Ordonnance du 19. Juin 1464. pour être plûtôt & plus sûrement instruit de tout ce qui se passoit tant dans son Royaume que dans les Etats de ses voisins. Voyez *l'Origine des Postes chez les Anciens & chez les Modernes*, par Mr. le Quien de la Neuville, Imprimé à Paris en 1708.

POSTE, se dit aussi dans les Academies de jeu, où il y a des gens qui prêtent à *poste*, c'est-à-dire, qui prennent tant d'interest de l'argent qu'ils prêtent aux joüeurs, dont ils se remboursent, lorsqu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable.

POSTE, se dit aussi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui sont moindres que le calibre. Les Chasseurs chargent leur fusil de trois ou quatre *postes*. Les soldats avoient chargé leurs mousquets de grosses *postes*. DALER.

POSTE, se dit aussi des petits ornemens d'Architecture qui se font au plus haut des corniches, & qui aboutissent en especes de volutes.

POSTE, se dit figurément, des choses qui sont disposées à notre fantaisie, qui sont à notre gré. Il a choisi un Confesseur à sa *poste*. Il fait toutes choses à sa *poste*, à sa maniere. Pour executer ce mauvais dessein, il a trouvé des gens à sa *poste*, prêts à executer ce qu'il voudroit. Il faudroit faire un Medecin à notre *poste*. MOL.

On appelle populairement, Un petit *poste*, un jeune garçon gai & éveillé, qui aime à courir, qui ne se peut tenir en place.

POSTEAU. s. m. Voyez POTEAU.

POSTER. v. act. (L's se prononce.) Terme de guerre. Placer dans un lieu, dans un poste. Ce General avoit *posté* son armée sous le canon de la ville. On a *posté* cette vedette à la portée du mousquet du camp ennemi.

Poster. Ce mot s'employe aussi quelquefois en parlant d'autre chose que de la guerre. Nous étions *postez* à l'entrée du bois pour voir passer le gibier. Nous sommes bien mal *postez* ici, au vent & à la pluye.

Déja dans vingt lieux écartez,
Les relais ont été postez. Perr. Chass.

Poster, se dit aussi pour, Mettre dans un emploi. On l'a *posté* chez un bon Financier. Il est fort bien *posté* pour faire sa fortune, il a un bon emploi.

Poster. v. neut. Courir, aller ça & là en diligence. Il a un procès sur le bureau qui le fait bien *poster*; il *poste*, il court tout le jour chez son Rapporteur, chez son Avocat. Les Courtisans font bien *poster* leurs creanciers, avant que de les payer. On dit aussi, qu'un petit garçon ne fait que *poster*, que courir & que joüer, & qu'il n'étudie point. Il ne se trouve point dans cette acception dans le Dictionnaire de l'Acad.

Posté, ée. part. & adject. Il a les significations de son verbe. Homme bien *posté*. Homme mal *posté*.

POSTERIEUR, eure. adj. (Prononcez l's.) Ce qui est derriere ou ensuite de quelque chose. Les fausses portes sont d'ordinaire dans la partie *posterieure*. Le dos, les fesses sont les parties *posterieures* de l'homme. La partie anterieure & la partie *posterieure* de la tête. Aristote a fait des analytiques prieures & *posterieures*. Ce creancier est *posterieur* en hypotheque, il sera colloqué le dernier. Ce Testament est detruit par un codicille *posterieur*. Date *posterieure*. Leur regle est *posterieure* à la nôtre de cinq cens ans. Patru.

Du Latin *posterior*.

POSTERIEUREMENT. adverbe de tems. Après. Ce creancier doit être colloqué *posterieurement* à moi. Cela doit marcher *posterieurement*. Cet acte est fait *posterieurement* à l'autre. Cela est arrivé *posterieurement* à ce que vous dites.

POSTERIORITE'. f. f. Ce qui rend une chose posterieure à l'autre. La *posteriorité* de datte donne une *posteriorité* d'hypotheque. *Posteriorité* de tems. Il n'a guere d'usage que dans ces sortes de phrases.

POSTERITE'. f. f. collectif. (l's se prononce) Suite de ceux qui descendent d'une même Origine. Le peché d'Adam a passé dans toute sa *posterité*. La *posterité* masculine, la *posterité* feminine. La *posterité* masculine de Philippe de Valois a fini à Henri III. Ce Roi n'a point laissé de *posterité*, il est mort sans enfans. Les Patriarches ont été recompensez d'une nombreuse *posterité*. Ce Seigneur rebelle a été degradé de Noblesse, & declaré roturier lui & toute sa *posterité*.

Posterité. (L's se prononce.) Nom collectif qui se dit de ceux qui viendront après ceux qui vivent. Il faut que les Princes & les grands hommes ayent toûjours la *posterité* devant les yeux. Jusques à la derniere *posterité*. Les Conquerans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *posterité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *posterité* la plus reculée. Il a consacré ses ouvrages à la *posterité*, il bâtit pour la *posterité*. Le vrai juge du merite est la *posterité*: c'est pourquoi Regnier a dit: *Juste posterité*, à temoin je t'appelle. La *posterité* punit par des jugemens immortels les mauvais Princes, de ce qu'ils ont ôté à leur siecle la liberté de dire d'eux ce qu'ils en devoient penser. Ben. Despreaux dit à ses vers:

Vous croyez à grands pas chez la posterité,
Courir marquez au coin de l'immortalité.

Du Latin *posteritas*.

POSTHUME. adj. de tout genre. (L's se prononce.) Terme de Palais. Enfant né après la mort de son pere. Enfant *posthume*. Fils *posthume*. Chez les Romains on le disoit aussi de celui qui étoit né après son testament, qui donnoit occasion de l'annuller.

Ce mot vient du Latin *posthumus*.

Posthume, se dit aussi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumiere qu'après sa mort. On a fait imprimer plusieurs Volumes des Oeuvres *posthumes* de Cujas. Les Oeuvres *posthumes* de M. Claude.

On le dit aussi de la réputation des Auteurs après leur mort. Les grandes reputations sont presque toûjours *posthumes*. La Motte.

Posthume, se prend aussi substantivement quand il s'agit d'enfans. C'est un *posthume*. C'est une *posthume*.

POSTICHE. adj. m. & f. (L's se prononce.) Fait & ajoûté après coup. Les ornemens de ce portail sont *postiches*.

On appelle aussi de fausses dents & de faux cheveux, des dents *postiches*, des cheveux *postiches*.

On appelle aussi *postiche*, ce qui est ajoûté & ne convient point. Cet épisode est *postiche*. Tous ces embellissemens sont *postiches* & mal assortis. On a fait glisser dans ce Manuscrit quelques additions *postiches*. Bay.

On dit aussi au substantif, ce sont des *postiches*, des cheveux qui ne sont pas naturels. Du Latin *posticus*.

POSTILLE. (L's se prononce.) Vieux mot qui se disoit autrefois de ce qu'on écrivoit à la marge, d'où est venu notre mot *apostiller*. On s'est servi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & ensuite de tout ce qu'on écrivoit posterieurement au texte, où il y avoit quelques omissions, corrections, ou quelques explications à faire.

En Latin *postilla*, *postillata*.

POSTILLON. f. m. (Prononcez l's.) Valet de poste qui conduit les gens qui courent la poste. C'est aussi le courier qui porte l'ordinaire. On dit en ce sens, Un foüet de *Postillon*, un cornet de *Postillon*, qui donne avis de son arrivée.

Postillon, est aussi un Palfrenier, ou valet du Cocher, qui monte sur le premier cheval d'un attelage, quand il y a six, ou huit chevaux. Le *Postillon* d'un Seigneur, le *Postillon* d'un coche.

On appelle poëtiquement les vents, les *Postillons* d'Æole. Ainsi du Bartas a dit:

- - - - *& de qui la parole,*
Serre & lâche la bride aux Postillons *d'Æole.*

Postillon, en termes de Marine, est un bâtiment ou petite patache entretenuë en un port pour aller à la découverte, & porter des nouvelles.

POSTIQUERIE. f. f. (L's se prononce.) Petite malice d'un écolier, d'un jeune garçon, d'un petit poste. Ne vous fâchez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'est qu'une *postiquerie*. Il est du discours familier.

POSTPOLITE RUSSIENNE. f. f. Terme de Relation. On appelle ainsi en Pologne l'Arriereban. Ces mots veulent dire *Noblesse marchante*. Daler. C'est la convocation generale de la Noblesse. Sciss. de Pol. La *Postpolite* signifie la *Commune*, & en Polonois *Resch-Pospolita*, qui revient au mot Latin de *Respublica*, *Republique*, des anciens Romains. Ce mot comprend toute la Noblesse Polonoise sans exception, parce que c'est elle qui compose premierement la Republique. Cette Noblesse est infinie & chaque particulier de ce corps a le même droit, & la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul Noble, & le dernier du Royaume peut empêcher une conclusion de Diete, un Decret, une Election du Roi, les matieres ne se traitant pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement; & les affaires ne se passant point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime exprimé par ces mots, *Nemine contradicente*, *personne ne s'y opposant*. Ce grand Corps de Noblesse ne s'assemble pas ordi-

ordinairement, parce qu'il y auroit dans les Conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en corps d'Etats Generaux, dans deux occasions, l'Election des Rois, & la convocation de la *Pospolite* à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est cette *Pospolite* à cheval, qu'on appelle *Pospolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*, mais *Pospolite marchante*, ou à cheval; le mot Polonois s'écrivant *Ruschenie*, & signifiant *un mouvement*. *Mem. du Chev. de Beaujeu.*

POSTPOSER. v. act. (Prononcez l's.) Mettre une chose après une autre, lui donner un rang inferieur. Il ne faut pas *postposer* les soins du salut aux affaires du monde. Le Relieur a *postposé* un cahier de ce livre qui devoit être devant. Ceux qui se piquent de bien parler s'abstiennent de ce mot. REFL.

Du Latin *postponere*.

POST-SCRIPTUM. s. masc. Mot purement Latin que l'on trouve quelquefois dans les Gazettes, & qui signifie, ce qu'on ajoûte à ce qu'on a déja écrit. Voyez POSTCRIT.

POSTULANT, ANTE. adj. & subst. (Prononcez l's.) Qui demande, qui recherche avec une grande instance. En cette acception, il se dit de celui ou de celle qui recherche une place dans un Couvent. Il y a long-tems que cette fille est *postulante* pour entrer au Val de Grace. C'est un *postulant* pour entrer aux Capucins. Après le noviciat expiré le *postulant* est exclus, à moins qu'il ne fasse profession. Il y avoit plusieurs *postulants* pour cette charge.

POSTULANT, se dit aussi en parlant des Avocats de Provinces de France, qui font l'Office d'Avocat & de Procureur tout ensemble. Le Roi par son Edit a crée un tel nombre de Procureurs *postulans* en un tel Presidial. Il y a des Avocats du Roi en certains Sieges qui ont pouvoir d'être Avocats *postulans* dans les causes où il n'y a rien de l'interêt du Roi ni du public.

POSTULANT. Dans quelques Chapitres, sur tout en Allemagne, lorsqu'il s'agit de choisir un Evêque, on appelle *Postulans* ceux qui nomment un sujet dont l'élection ne peut être Canonique, à cause de quelque defaut d'âge, ou de naissance, ou parce qu'il est deja pourvû de quelque autre Evêché, ou Benefice incompatible. Mais elle peut devenir Canonique par l'approbation du Pape à l'égard des Catholiques, & par celle de l'Empereur à l'égard des Protestans. Cela s'appelle proceder par voye de *postulation*. Quelques-uns pretendent que dans le concours de l'élection, & de la postulation, le nombre des *Postulans* doit exceder du double, celui des élisans; ou que le postulé doit avoir les deux tiers des suffrages: cependant selon l'usage, il suffit que le nombre des *Postulans* excede celui des élisans: & la seule pluralité des suffrages de tout le Chapitre l'emporte. Du Bois.

POSTULATION. s. f. (L's se prononce.) Instance qu'on fait pour obtenir quelque chose. Ce n'est qu'après de longues *postulations* qu'il a obtenu ce qu'il demandoit.

En matiere Ecclesiastique, & principalement en parlant des Elections qui se font par les Chapitres d'Allemagne, la *postulation* est la nomination à une dignité de l'Eglise d'une personne qui ne peut être éluë selon les Canons. Ainsi comme l'election de cette personne seroit vicieuse, l'on procede par voye de *postulation*, c'est-à-dire, que le Chapitre supplie celui qui a le droit de confirmer l'élection, d'approuver l'élection, bien qu'elle ne soit pas Canonique.

POSTULER. verb. act. Demander avec instance, insister pour obtenir quelque chose. *Postuler* une charge, un emploi. *Postuler* l'habit de Religion. Les pauvres filles sont long-tems à *postuler*, avant que d'etre reçuës dans une Abbaye bien rentée. *Postuler sa reception* dans une Compagnie.

Du Latin *postulare*, *demander*.

POSTULER, en matiere beneficiale, signifie encore plus particulierement, Nommer une personne qui ne peut être éluë canoniquement pour quelque defaut. Voyez POSTULANT. Quand une partie du Chapitre élit, & que l'autre *postule*, il faut que le nombre des postulans soit deux fois plus grand que celui des élisans. WICQ.

POSTULER, en termes de Palais, se dit d'un Procureur qui plaide pour les parties & qui fait toutes les procedures en une affaire. En ce sens il est neutre. Le Bailli a reçu ce Praticien à *postuler* devant lui. Ce Procureur a été interdit, il lui est defendu de *postuler* pour personne.

POSTULÉ, ÉE. part.

POSTURE. s. f. (Prononcez l's.) L'état, la situation où se tient le corps, la maniere dont on tient son corps, sa tête, ses bras, ses jambes, &c. *Posture* commode, incommode, libre, contrainte. Cet homme ne sçait en quelle *posture* se mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *postures* honnêtes & d'autres qui sont lascives & indecentes. Est-il rien de plus divertissant que les soupirs, les œillades languissantes, & toutes les diverses *postures* d'un Amant qui cherche à plaire? OL. M. Il s'est presenté au Prince en *posture* de suppliant. Il se mit en *posture* de le darder. LE P. D'ORL. Les Baladins en dansant font mille *postures* grotesques & extravagantes. Faire des *postures* de batteleur, de baladin. On a fait des ballets de *postures*, diverses estampes de *postures*. Dans les tableaux serieux on dit *action*, *attitude*, *disposition*. Les Maitres en fait d'armes appellent *postures* ou *figures*, les differentes gardes ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, qu'on pratique en tirant des armes.

On dit figurément, qu'un homme est en bonne *posture* à la Cour; pour dire, qu'il est bien venu du Roi & de ses Ministres; que ses affaires sont en bonne *posture*, quand sa fortune va bien, quand il s'enrichit.

P O T.

POT. subst. masc. Petit vaisseau portatif fait de diverses matieres, de figures differentes, & servant à divers usages. Il y a des *pots* d'argent, de cuivre, de fonte, de fer, de terre.

> *Le* pot *de fer proposa*
> *Au* pot *de terre un voyage.* LA FONT.

Il y a des *pots* sans anse, il y en a qui n'ont qu'une anse, & il y en a qui en ont deux. Montagne l'a employé au figuré en disant, La raison fournit d'apparence à divers effets: c'est un *pot à deux anses*, qu'on peut saisir à gauche, & à dextre. MONT. On dit d'un homme difficile, & pointilleux, que c'est un *pot* sans anse; qu'on ne sçait par où le prendre.

Borel le derive de *bot*, qui signifie un *creux* en terre ou *fossette*, à cause de sa cavité ou profondeur. Du Cange le derive de *potus* ou *poculum*, *à potu vel potione dictum*.

Il est quelquefois utencile de ménage. Un *pot* à l'eau d'argent, un *pot* de chambre de fayence, un *pot* à beurre de grais. A Siam les seuls Talapoins usent de *pot* de chambre, parce qu'il leur est defendu d'uriner ni sur la terre, ni dans l'eau, ni dans le feu. LA LOUB. On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il est haut comme un *pot* à beurre. Les Laitieres ont une grande adresse à porter leur *pot* au lait sur leur tête.

> *Perrette sur sa tête ayant un* pot *au lait*
> *Bien posé sur son coussinet*, &c. LA FONT.

Il sert quelquefois d'ornement. Les *pots* de porcelaine siéent bien sur une cheminée, sur un buffet. Des *pots* à bouquets. Un *pot* de tubereuse, un *pot* d'œillets, de jasmin. En Architecture on met des *pots* de flammes sur des entablemens, sur des balustrades. Il

Il sert quelquefois à garder quelques liqueurs, ou autres choses. Un *pot* de pommade, un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de resine.

Il sert principalement à cuire les viandes bouillies. Il faut mettre le *pot* au feu dès le matin, écumer le *pot*, saler le *pot*. Les enfans mouillent leur pain au *pot*. Il a toûjours la volaille au *pot*. Nous irons manger votre *pot*, c'est-à-dire, votre ordinaire. On dit en ce sens, Un pâté en *pot*, ou un *hochepot*, d'un ragoût fait de grosses viandes hachées.

Pot, se dit aussi en parlant de debauche. Les goinfres se plaisent à vuider les *pots*, à être toûjours parmi les *pots* & les plats. Un *pot* de bierre, de vin, de cidre; une taverne à *pot*. Vendre du vin à *pot*. Il a bû deux *pots* de vin. En quelques endroits le *pot* sert de mesure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou hemines; la chopine deux demi-septiers; & de demi-septier deux poissons. En Languedoc le *pot* ou *peché* contient environ une pinte de Paris. Le *pot* de Bourdeaux contient un peu plus de deux pintes de Paris & environ deux mingles d'Amsterdam.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau poussée par le piston.

Pot pourri, est un amas confus de plusieurs choses. On le dit d'un ragoût composé de plusieurs ingrediens friands qui n'a point de nom particulier. On l'appelle aussi *hochepot*, *salmi*, *hachis* & *fricassée*.

On le dit aussi de ces compositions que les femmes font de plusieurs parfums mêlez dans un *pot* pour faire sentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui sçait beaucoup de bonnes choses, mais confusément, que c'est un *pot pourri* de Doctrine. On dit, faisons un *pot pourri* de tout cela, c'est-à-dire, confondons & mêlons tout cela ensemble pour faire ensuite un bon accord.

Pot, signifie quelquefois, Ménage. Ces deux freres vivent ensemble, ils ne ne font qu'un *pot*, qu'un ménage.

Pot, en termes de Guerre, est une espece de morion ou de salade, qui ne couvre que le haut de la tête. Il étoit armé seulement de *pot* & de cuirasse. Mettre le *pot* en tête. Tous les Cavaliers avoient le *pot* en tête. L'Acad.

Pot à feu, est aussi une espece de petite grenade qu'on jette à la main. Il y a aussi des *pots à feu* dans les feux de joye, qui jettent de l'artifice.

Pot a sucre. On appelle ainsi dans les sucreries & raffineries, de grands *pots* de terre que l'on met sous les formes lors qu'elles sont remplies, afin de recevoir les Syrops qui en coulent.

Pot de vin, est un present, ou une gracieuseté qu'on donne à un vendeur au delà du prix de la vente de quelque chose, ou à celui qui en est l'entremetteur. Les Intendans des Seigneurs tirent de gros *pots de vin* des marchez qu'ils font faire à leurs Maîtres.

Pot, est aussi le nom que l'on donne à une petite sorte de papier, dont les faiseurs de cartes à jouër se servent pour mettre du côté de la figure.

Pot, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Quand un foible plaide contre un puissant, on dit que c'est le *pot* de terre contre le *pot* de fer. On dit d'un homme assidu à manger à la table d'autrui, qu'il y est à *pot* & à rôt. On dit, ils ne font qu'un *pot* & un feu, c'est-à-dire, ils vivent, boivent & mangent ensemble. On dit d'un ménage en desordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni écuelles lavées. On dit aussi, qu'un homme fait bouillir le *pot*, quand il fait subsister le ménage d'autrui. On dit qu'il tourne autour du *pot*, quand il use de circonlocution pour parler de quelque chose qu'il ne veut pas dire ouvertement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*; pour dire, qu'il est inquiet, qu'il fait plusieurs allées & venuës. On dit qu'il a découvert le *pot* aux roses, quand il a découvert quelque chose qu'on vouloit tenir secrete. On dit ironiquement, qu'on lui en garde dans quelque petit *pot* à part; pour dire, qu'il a une vaine pretention. Et pour se mocquer d'une maison de campagne trop enjolivée, on dit que ce seroit une belle maison, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit en menaçant quelcun, qu'il en payera les *pots* cassez. On dit qu'un *pot* fêlé dure long-tems, lors qu'on veut faire entendre qu'un homme, pour être infirme & mal sain, ne laisse pas de pouvoir vivre long-tems. On dit d'un homme qui a la voix cassée, qu'il parle comme un *pot* cassé. On dit, Faire le *pot* à deux anses, quand on met les mains sur les côtez en se querellant, comme font les femmes du peuple. On le dit aussi d'un homme qui fait le fier: les Latins ont dit même *ansatus incedit*. On dit en joüant à Colinmaillard, Gare le *pot* au noir, gare le *pot* à la graisse; pour dire, Prenez garde de vous heurter. On dit aussi gare le *pot* au noir: pour avertir qu'on se detourne d'un piege dont on est menacé. On dit, ce n'est pas par là que le *pot* s'enfuit, pour dire, que ce n'est pas là le defaut qu'on peut reprendre dans quelqu'un, ou que ce n'est pas par là qu'une affaire peut manquer.

POTABLE. adj. m. Qui se peut reduire en liqueur, en boisson, qu'on peut avaler. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase, Or *potable*. Les Chymistes charlatans pretendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teinture. Il y a aussi de l'onguent *potable*. Soleisel. Du Latin *potabilis*.

Potable. Beuvable, qui est bon à boire. Une liqueur *potable*. Du vin qui n'est pas *potable*. Ce vin n'est pas excellent, mais il est *potable*. L'Acad.

Potable, se dit d'une certaine eau composée de plusieurs drogues & regalisée, dont se servent quelques faux Monnoyeurs pour blanchir les especes.

POTAGE. s. m. Jus de viande cuite, dans lequel on fait detremper ou mitonner du pain taillé en menuës tranches. Un bon, un succulent *potage*. On sert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de differentes sortes. Les *potages* de santé sont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarret de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navets, de perdrix aux choux, de beatilles, d'écrevisses, ou bisques & demi-bisques; *potages* aux herbes ou *oüilles*; *potage à la Jacobine*, ou au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule au ris, de moules, de tortuës, &c. Les Chinois ne mangent point de *potage* soit aux herbes, au lait, ou à la viande. *Rel. de la Chine.*

Je vis de bonne soupe & non de beau langage;
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage. Mol.

Du Cange derive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier toute sorte de boisson.

On dit proverbialement, Pour tout *potage*, c'est-à-dire, Pour toute chose rien de plus. Cet homme n'a que mille écus vaillant pour tout *potage*, pour tout son bien. Il ne sçait que quelques rapsodies pedantesques pour tout *potage*.

Ce n'est qu'un fou pour tout potage. Scar.

POTAGER, ere. ad. & subst. Qui appartient au potage. On appelle en un jardin le *potager*, l'endroit où on cultive les herbes *potageres*, les legumes *potageres*, qu'on met au pot pour faire des potages. Les simples jardins *potagers* étoient en si grande estime parmi les anciens Romains, qu'ils prennoient quelquefois les noms des herbages qui y croissoient plus beaux & meilleurs qu'aux autres. Mle. de Scud. Dans la cuisine on appelle le *potager*, une table de maçonnerie, & le lieu un peu élevé où on dresse les potages, où il y a plusieurs

sieurs petits fourneaux sur lesquels on les fait mitonner.

Il y a aussi chez le Roi des Officiers *Potagers*, qui ont soin des potages. Il y quatre *Potagers* dans la cuisine-bouche & huit dans la cuisine-commun. Il y a des *Potagers* privilegiez suivant la Cour, qui sont des Cuisiniers & Traiteurs.

On appelle grand *potager*, celui qui aime fort le potage.

POTAGER. s. m. Terme de potier de terre & d'étain. Pot de terre ou d'étain, où l'on porte à diner aux Manœuvres, & aux compagnons maçons, carriers, &c.

POTAMIDE. s. f. Terme de Mythologie. Les *Potamides* sont les Nymphes des fleuves.

Du Grec *potamòs*, *fleuve*.

POTAMOGETON. s. m. Plante aquatique qui pousse plusieurs tiges longues, grêles, nouées. Ses feuilles qui viennent dans l'eau sont étroites comme celles du chien-dent; mais celles qui nagent sur la surface de l'eau sont semblables aux feuilles du plantain, de figure presque ovale, pointuës nerveuses, sans decouppures, attachées à des queuës longues. Ses fleurs naissent en épi, composées chacune de quatre feuilles disposées en croix. Il succede à chaque fleur un fruit qui est fait de quatre semences oblongues, pointuës, par un bout, rougeâtres, ramassées en maniere de tête. En Latin *potamogeton rotundi folium*. C. BAUH. Cette plante croît dans les marais & autres lieux aquatiques, d'où elle a pris son nom, *potamos* en Grec, signifiant *fleuve*, & *geiton*, *voisin*, comme qui diroit, *plante qui croît proche des rivieres*. Elle est rafraichissante & astringente. Il y a quelques autres especes de *potamogeton*.

POTASSE. s. f. Sorte de cendre gravelée qu'on apporte de Pologne, de Dantzic & de Moscovie, & dont les Teinturiers se servent. On l'appelle autrement *vedasse*. On la fait en brulant du bois & des rameaux d'arbres dans des fosses qu'on a creusées à le campagne, & qu'on a garnies en dedans de briques en maniere de fourneau. Pendant que les cendres de ce bois sont encore toutes rouges & bien en feu, on les arrose à plusieurs reprises avec de la lessive commune, afin qu'en calcinant elles s'amassent & forment des morceaux durs & bien empreints de sel. On peut faire de la *potasse* en tout pays.

POTE. s. f. C'est une épithete qu'on donne à la main, quand elle est engourdie de froid, estropiée ou malfaite naturellement, ensorte qu'elle ne fait pas bien ses fonctions, qu'elle est impotente. Il a la main *pote*. Il a une main *pote*. Quand il faut recevoir de l'argent, Il n'a pas les mains *potes*. Il est du stile familier.

POTE, ou POTA. s. f. Déesse du breuvage chez les Romains.

POTEAU. s. m. Gros pieu de bois fiché en terre par un bout. Le carcan s'attache à un *poteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *poteau* pour marque de Seigneurie. On met aussi les affiches à ces *poteaux*.

Ce mot vient de *postellum*, qui a signifié *poteau*, & *carcan*.

POTEAU, en termes de Charpenterie, se dit des pieces de bois qui sont à plomb dans un pan de charpente, & qui posent sur des sablieres. Il y a des *poteaux corniers*, ou *maîtres poteaux*, qui sont au coin d'un bâtiment, & qui prennent depuis le bas jusqu'au haut. Ils doivent avoir le double des autres en grosseur, & c'est où s'assemblent les sablieres de tous les étages. Les *poteaux de croisée* & *de huisseries* sont ceux qui forment les pieds droits des portes, & où leurs gonds sont attachez. Les *poteaux de remplage* sont ceux qui sont entre ces deux sortes de *poteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un étage. Les *poteaux des fenêtres de croisées*, sont ceux qui font les tableaux des croisées. *Poteaux de lucarne*, *poteaux de decharge*, ce sont des *poteaux* inclinez qui servent à arcbouter les autres. Les *poteaux* dans le chantier sont des pieces de bois de sciage quand elles sont au dessous de six pouces, quoique de brin & quarrée, & d'équarrissage quand elles sont au dessus. Les *poteaux* sont ordinairement de chêne, de hêtre, de noyer, &c.

Ce mot vient du Latin *postis*.

POTÉE. s. f. Ce qui est contenu dans un pot. On lui a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On lui a jetté une *potée* d'eau au visage. Il se dit aussi d'un pot plein de fleurs. Voilà une *potée* qui vient bien.

POTÉE, se dit aussi de ce qui est contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. Il est venu tard pour dîner chez moi, il s'est contenté de ma *potée*, nous avons mangé seulement la *potée*. Il est bas.

POTÉE, en termes de Chymie, c'est de la chaux d'étain, ou de l'étain calciné, & reduit en poudre tres-fine. Elle sert à donner le dernier poli aux miroirs d'acier, & aux autres choses qui demandent un grand éclat.

POTÉE, en termes de Potier, c'est de l'eau épaissie où il y a de l'ocre rouge, pour faire prendre le plomb au pot. Faire de la *potée*.

On appelle aussi *potée d'émeril*, la poudre qu'on trouve sur les rouës des Lapidaires & qui ont servi à tailler des pierreries avec de l'émeril. On se sert de cette *potée* pour polir divers metaux.

POTÉE. Terme de Fondeur. C'est une terre preparée avec de la fiente de cheval, de l'argile, & de la bourre; laquelle s'applique sur les moules des pieces avant que de former ce que l'on appelle la chape du moule, qui est faite de plus grosse terre. Cette *potée* est la terre qui conserve la premiere impression des traits, & des ornemens du moule.

On dit proverbialement de la jeunesse gaye & éveillée, qu'elle est ératée ou éveillée comme une *potée* de souris.

POTELÉ, ÉE. Ce mot se dit des personnes, & signifie gros, gras & en bon point. La beauté d'un bras est d'être rond & *potelé*. Des mains *potelées*. Des jouës *potelées*. On peint les Amours gras, rebondis & *potelez*.

POTELET. s. m. Petit poteau ou piece de charpente qui est assemblée à mortaises & tenons au dessous des fenêtres entre l'appui & la sabliere, ou bien au dessus entre le linteau & la sabliere superieure.

POTELEUR. s. m. Terme de Finance, est un nom que les Commis des Aides donnent aux bourgeois qui vendent leur vin & boissons à pot & à pinte, sans tenir taverne ni cabaret.

POTELOT. s. m. Espece de pierre minerale qu'on appelle communément mine de plomb.

POTENCE. s. fem. Gibet de bois où on pend les malfaiteurs. *Potence* à un bras. *Potence* à deux bras. On dresse des *potences* dans les carrefours pour faire peur aux mutins. Ce voleur a été condamné à la *potence*: son receleur a eu le fouet au pied de la *potence*. Il y eu des Chefs de rebelles qu'on a appellez des *traines-potences*, pour avoir laissé pendre ceux de leur parti. On appelle en termes bas, un voleur, Gibier de *potence*. MOL.

Par ses concussions fatales à la France,
Il a deja vingt fois affronté la potence. OB. M.

POTENCE, est aussi une étaye, ou poteau qu'on met sous une poutre pour soutenir un plancher trop chargé. Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poutre, d'autres à un lien, ou à un bras, qu'on met à une de ses extremitez proche la muraille.

POTENCE DE BRIMBALE, ou bringuebale, est une piece de bois fourchuë qui est soûtenuë par la pompe, & dans laquelle entre la brimbale.

POTENCE, se dit aussi des pieces de fer ou de bois qui s'étendent en saillie pour y attacher quelque chose. La po-

potence d'une lanterne, d'une enseigne. Une poulie en *potence*. Elle est d'ordinaire en forme de console, & quelquefois avec enroulemens; on s'en sert pour porter des balcons.

On dit aussi en Architecture, qu'une maison est bâtie en *potences*, lorsqu'elle a des bras ou des ailes à côté du grand corps de logis.

Une armée campée en *potence*.

On appelle, Table en *potence*, une table longue, vers l'un des bouts de laquelle il y en a une autre qui est en travers.

Potence, se dit aussi des bâtons ou bequilles, dont les estropiez se servent pour se soutenir. Ce paralytique ne se peut soutenir qu'avec des *potences*. Ce soldat a eu une jambe emportée, il est obligé de se servir de *potences*. Les estropiez n'ont pas plus besoin de leurs *potences* pour cheminer, qu'il a besoin de lieux communs pour faire des livres. Balz.

Du Latin *potentia*, à cause qu'elles donnent la puissance de marcher aux infirmes, qu'on appelle *impotens*. Men.

On dit en termes de Manege, Brider la *potence*; pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau.

On appelle *potence*, une verge de fer qui passe diametralement sur le bord du minot, qui sert à l'élever, & qui est attachée par deux oreilles à son cintre.

Potence, se dit aussi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles se courbent en arc.

POTENCÉ, ée. Terme de Blason. Il se dit de pieces qui se terminent en potence. D'azur au chevron *potencé* d'argent. On appelle croix *potencée*, celle qui a ses extrémitez faites en potence double ou selon la figure de la lettre T, comme la croix de Jerusalem.

POTENCIEL, elle. adj. Terme de Philosophie. Qui est en puissance.

C'est aussi un terme de Medecine. Les Medecins se servent du cautere actuel, qui est le bouton de fer ardent; ou du cautere *potenciel*, qui est la pierre de chaux, ou autres drogues caustiques. Le poivre & les autres choses chaudes ont un feu *potenciel* enfermé dans leur substance.

Du Latin *potentialis*.

POTENCIELLEMENT. adv. Terme dogmatique qui sert à plusieurs distinctions de qualitez, dont les unes sont actuellement, les autres *potenciellement* dans les corps.

POTENTAT. s. m. Qui a une puissance souveraine & fort étenduë. Le Roi de France est un des plus grands *Potentats* de l'Europe.

Cesar qui fait par tout trembler les Potentats. Breb.
Le Potentat *le plus grand de nos jours*,
Ne sera rien qu'une ombre,
Avant qu'un demi-siecle ait achevé son cours. Main.

POTENTILLE. s. fem. Plante à laquelle on a donné ce nom à cause de ses grandes vertus. On l'appelle autrement *argentine*. Le mot de *potentille* vient du Latin *potentia*, *puissance*. Voyez Argentine.

POTERIE. s. f. Marchandise de pots & de vaisselles de terre, ou de grais. Les Verriers trafiquent de *poterie* de fayence, de porcelaine; les Potiers ordinaires, de pots de terre vernissée. Il vient d'Auvergne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez Grais. On fait à Patna dans le Mogol une espece de *poterie* d'une odeur agreable, & presque aussi mince que du papier. Le P. Catrou. La *poterie* de Com en Perse a cela de particulier, qu'en été l'eau s'y raffraichit merveilleusement bien & fort vite, par le moyen de la transpiration continuelle. Chardin. Selon Aulugelle, les Samiens furent les inventeurs de la *poterie*. Tournef.

Poterie, se dit aussi du lieu où l'on fait les pots de terre.

POTERIUM. s. m. Petit arbrisseau qui est une espece de barbe-renard, ou tragacantha. Il pousse beaucoup de petites branches longues d'un pied, souples, s'étendant d'un côté & d'autre, blanchâtres, & pendant qu'elles sont tendres, lanugineuses, garnies de plusieurs épines longues, blanchâtres. Ses feuilles sont petites, blanches, cotonnées, semblables à celles de la lentille; elles naissent par paires sur une côte terminée par un piquant. Ses fleurs sont legumineuses, blanches, soutenuës par un calice qui est un cornet dentelé. Il leur succede des gousses divisées selon leur longueur en deux loges remplies de quelques semences. Sa racine est longue, branchuë, pliante. En Latin *tragacantha altera*; *poterium forte Clusii*. J. Bauh. Cette plante croît en Candie en des lieux montagneux, secs & arides.

POTERNE. s. f. Fausse porte dans la courtine, ou auprès de l'orillon, qui descend dans le fossé, & qui sert à faire des sorties. On le dit aussi de toutes les portes secretes & cachées. Le Gouverneur fit glisser cinquante Grenadiers par la *poterne*.

Du Cange le derive de *posterna*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité dans le même sens.

POTIER, iere. s. m. & fem. Qui vend des pots & de la vaisselle, ou celui qui les fabrique. Le *Potier* de terre fait toutes sortes de vaisseaux & ouvrages de terre; le *Potier* d'étain des pots & de la vaisselle d'étain. Quoi qu'on dise *potier d'étain*, il ne faut pas dire pour cela *potier de terre*, comme a dit M. d'Ablancourt en son Marmol. *Potier* tout seul signifie, celui qui fait des pots de terre. Men. Ces diverses sortes d'ouvrages donnent le nom à deux Communautez de Paris.

Maître Potier d'étain. Officier de la Maison du Roi & de la grande & petite écurie. Cette Charge a été créée en 1668. Il est obligé de fournir les flacons pour le Gobelet & la Bouche du Roi; pour les tables du Grand-Maître, du Grand Chambellan, & pour toutes les autres tables & offices de la Maison du Roi & de M. le Dauphin.

POTIEUX, euse. adj. Vieux mot. Qui a mal de cœur de toutes choses. On dit aussi, Etre *potieux*, faire le *potieux*, pour dire, Faire le delicat, être difficile à contenter.

POTIN. s. m. Espece de cuivre. Il y a de deux sortes de *potin*; l'un qui est composé de cuivre jaune & de quelque partie de cuivre rouge, l'autre qui n'est composé que des lavures ou excremens qui sortent de la fabrique du leton, auquel on mêle du plomb ou de l'étain pour le rendre plus doux au travail. La premiere espece de *potin*, que l'on appelle ordinairement *potin jaune*, peut s'employer dans des ouvrages considerables. De l'autre *potin*, qu'on appelle *potin gris*, on ne fait que des robinets de fontaine, & des utenciles grossiers de cuisine. On en fait aussi des chandeliers & autres ouvrages d'Eglise de peu de consequence. Le dernier *potin*, n'est point net, point ductile & ne peut se dorer. Il est ainsi nommé, à cause qu'on en fait souvent des pots. Borel derive de ce mot *Potier*, & *potée d'étain*.

Les Medaillistes appellent communément *potin*, le metal duquel sont fabriquées quelques Medailles imperiales; sur tout depuis Septime Severe jusqu'à Constantin. C'est un argent bas & allié. Les Medailles qu'on trouve vers le tems de Constantin sont d'un argent bas & allié. On l'appelle communément *Potin*. L. P. J.

POTION. s. f. Breuvage. Ce mot se dit particulierement en Medecine. Il y a des *potions* purgatives, émetiques, diaphoretiques, pectorales, cephaliques, cordiales, stomachiques, hysteriques, vulneraires, carminatives, &c.

Ce mot vient du Latin *potio*.

POTIRON. s. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui est une espece de citrouille.

Potiron, se dit aussi d'une sorte de plante qu'on appel-

le autrement *champignon*, & dont il y a plusieurs especes. Les Latins l'appellent *fungus*. Le *potiron* a été peut-être appellé ainsi du Grec *poterion*, à cause qu'il ressemble à un gobelet renversé.

POTTO. s. m. Nom que les Negres donnent à un animal connu parmi les Hollandois par celui de *Luyaerd*, c'est-à-dire, *le paresseux*, à cause de son naturel lent & pesant; car pour courir ou plutôt pour ramper dix pas il lui faut un jour entier. Certains Auteurs rapportent qu'un de ces animaux étant monté sur un arbre il n'en descend point, qu'il n'ait entierement mangé le fruit & les feuilles; & que par consequent il en descend gras & luisant; mais que, pour monter sur un autre arbre, il a besoin de tant de tems qu'avant d'être monté dessus il a perdu toute sa graisse: & que si ces deux arbres étoient un peu hauts ou qu'ils fussent fort éloignez l'un de l'autre, & qu'il n'y eut rien à manger entre les deux, il lui faudroit mourir de faim à mi-chemin. C'est un animal si vilain & si hideux, qu'il n'a pas son pareil au monde. BOSMAN, *Voy. de Guinée*.

P O U.

POU. Vieux adverbe, peu.

A pou que je ne vous occy.

C'est-à-dire, peu s'en fallut. BOREL.

POU. subst. masc. Petit insecte vermineux qui s'engendre sur les animaux, qui les pique, les mord, & leur succe le sang. Le Roi Louïs XIII. ayant pris un *pou* sur l'habit du Marechal de Bassompierre, le vouloit montrer à tout le monde: n'en faites rien, Sire, reprit le Marechal; chacun diroit qu'on ne gagne que des *poux* à votre service. COSTARD. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de Mr. Hook, & dans le Journal des Sçavans de Decembre 1666. Elle est longue d'un pied & 7. pouces, telle qu'il l'a vuë avec son excellent microscope. Le *pou* a un grouïn fait comme celui d'un pourceau. Ses yeux sont derriere ses cornes. Il a plusieurs pieds, & des griffes garnies d'écailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des écrevisses. Il a un très-grand nombre de veines thoraciques qui paroissent à travers la peau, qui est diaphane & deliée comme de la corne. Il a sur le ventre une peau marquetée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travers l'écaille plusieurs vaisseaux qui s'enflent par le sang qu'il succe avec son bec, dont la digestion se fait si promptement, qu'on le voit bientôt changer de couleur. Il coule par ondes dans son estomach avec tant de violence, qu'il oblige les excremens des intestins à lui ceder la place. Borelli dit qu'il y a observé la circulation du sang par le microscope. Swammerdam dit que le *pou* a la peau luisante; que ses yeux & ses cornes sont environnez de poil. A l'extremité de son bec on voit une petite éminence qui peut bien servir d'étui à son aiguillon, à cause qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au dessous de la poitrine on voit sortir six jambes, qui se divisent chacune en six parties fort distinctes, dont la peau ressemble assez à du cuir de chagrin. Leur derniere partie est armée de deux ongles ou pinces d'inegale grandeur. Sur le dos on voit des incisions en forme d'anneaux, des poils & des marques comme celles des verges sur le corps de ceux qu'on a foüettez. Les lentes qui se trouvent sur les habits & dans les cheveux, sont les œufs des *poux* qui éclosent par la chaleur de la chair & par la fermentation. Le *pou* multiplie en peu de tems prodigieusement. Les remedes qu'on employe pour faire mourir les *poux* sont la semence de Staphisaigre, le soufre, les racines de Patience & d'Enule Campane, le Tabac, le Verdet & plusieurs autres. Les *poux* contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Ils sont apéritifs & febrifuges. On s'en sert pour lever les obstructions, pour la fievre quarte; on en fait avaler cinq ou six, ou plus ou moins suivant leur grosseur à l'entrée de l'accès. La repugnance ou la difficulté qu'on se fait à avaler ces vilaines bêtes contribuë peut-être à chasser la fievre. LEM. On dit que les *poux* s'enfuyent de ceux qui sont morts, & que lorsqu'ils naissent à la tête d'un malade, c'est un bon signe. On dit que les *poux* tourmentent si fort le Lion qu'ils le mettent en fureur. La plupart des oiseaux sont sujets aux *poux*. Les cochons & les sangliers y sont aussi sujets.

Du Latin *pediculus*. *Pediculus, à pedibus*, parce que le *pou* a beaucoup de pieds.

Il y a aussi un *pou aquatique* qui se trouve dans les reservoirs d'eau de puits, qui est depeint par Godard, & amplement decrit par Swammerdam, qui est fort different de l'autre. Sa couleur tire sur le rouge, & il s'en trouve une si grande quantité dans les fossez remplis de farge & de bourbe, qu'il semble que l'eau soit changée en sang: & c'est de là qu'est venu l'erreur de ceux qui ont cru qu'autrefois il a pleu du sang.

Dans le Mexique le tribut étoit si universel, que les pauvres qui n'avoient rien à donner, payoient des *poux*. Il s'en trouva quantité de sacs tous pleins dans le Tresor du Roi Montezume, quand les Espagnols le pillerent. La même chose s'est pratiquée dans le Perou. Ce qui se faisoit, afin que personne ne se pût pretendre exempt de payer le tribut, ou afin d'obliger les pauvres à se nettoyer de cette vermine. Les Hotentots mangent leurs *poux* aussi bien que les Cochenchinois, & quand on le trouve étrange, ils repondent en plaisantant, que c'est parce que leurs *poux* les mangent. LA LOUB. A Hardenberg ville de Westphalie, lorsqu'on veut élire un Consul, le senat prend seance autour d'une table ronde, & chaque Echevin se place de maniere que sa barbe touche le dessus de la table, au milieu de laquelle on met un *poux*, qu'on charge de faire le choix du nouveau Magistrat. Ce petit Electeur après avoir erré quelque tems, ne manque pas de s'arrêter à une des barbes, & dans ce moment cette barbe devient barbe de consul. J. DES SÇ.

Quelques Philosophes ont dit qu'il y avoit le *pou* du *pou*. C'est ce que Swammerdam assûre de tous les insectes, qu'il dit avoir chacun leur vermine. Herodes fut mangé de *poux*, il mourut d'une maladie pediculaire. Dans le Bresil on trouve des animaux qu'on nomme *poux de Pharaon*, qui entrent dans les pieds entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour aussi gros que des feves, & ils y font une playe qui pourrit le pied.

Il y a une plante qu'on appelle *herbe aux poux*, à cause que sa semence est bonne pour tuer les *poux*. On la nomme autrement *Staphisagre*. C'est une espece de pied d'alouette, ou Delphinium. Voyez STAPHISAGRE.

POU. Insecte de mer qui tourmente le poisson. ROND.

POUX DE BOIS. Espece de fourmis ou de vermisseaux qui ont une petite tache noire sur la tête & le reste du corps tout blanc. Ils l'ont plus molasse que nos fourmis ordinaires. Leur dent est pourtant si acerée qu'ils rongent & cavent le bois où ils s'attachent. Les Habitans des Antilles où ils se rencontrent en quantité, les ont appellez *poux de bois*, parce qu'ils s'engendrent dans ce bois pourri.

POU, se dit proverbialement en ces phrases. Un *pou* affamé, se dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un emploi lucratif. On dit aussi d'un homme ladre & avare, qu'il écorcheroit un *pou* pour en avoir la peau. On dit aussi d'un homme mal-propre, qu'il se laisse manger aux *poux*.

POUA, ou POUAS. Sorte d'interjection dont on se sert dans le stile tout-à-fait bas & populaire, pour marquer qu'une

qu'une chose est fort degoûtante. C'est la même chose que *Fi*. *Poüa* vous m'engloutissez le cœur. MOL.

POUACRE. adj. de tout genre. Terme injurieux & bas qu'on dit pour reprocher à quelcun sa vilenie, sa malpropreté. Son usage le plus ordinaire est au substantif. Voilà un *poüacre*, un vilain *poüacre* qui fait mal au cœur, qui est puant, ulceré.

On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même chose autrefois, parceq'en effet les gouteux sont sujets à être malpropres.

POUACRESSE. s. f. Celle qui est sale & degoutante. Petite *poüacresse*.

POUACRERIE. s. f. Vilenie, ordure, puanteur. On le dit aussi au figuré de l'avarice. Ce mot est bas.

POUCE. s. m. Le plus gros doigt de la main, ou du pied. Le *pouce* a plusieurs muscles particuliers, extenseurs, flechisseurs, adducteurs & abducteurs, parcequ'il a divers mouvemens. Pyrrhus guerissoit avec le *pouce* de son pied droit tous les maux de rate. CHEVRÆANA.

On dit, serrer les *pouces* à quelqu'un, lorsqu'en effet on lui serre les *pouces* avec le chien d'un pistolet, ce que des Soldats font quelquefois aux paysans, pour faire dire où est leur argent. On dit aussi la même chose au figuré, lorsqu'on fait violence à quelqu'un, afin de lui faire avouër ce qu'on veut sçavoir de lui.

Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *pollere*, parceque le *pouce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, Il s'en mordra les *pouces*, quand on menace quelcun de le faire repentir de ce qu'il a fait. On dit pour vanter un ragoût, qu'il est si bon qu'on en mangera ses *pouces*. On dit qu'il faut qu'un pere jouë du *pouce*, quand il faut qu'il compte & qu'il debourse beaucoup d'argent pour acheter une charge à son fils, pour marier une fille. On dit en parlant d'un homme qui met indiscretement la main au plat, & avec trop d'avidité, qu'il y met les quatre doigts & le *pouce*.

POUCE, est aussi la douziéme partie d'un pied de Roi, qui contient douze lignes ou grains d'orge. Le *pouce* quarré contient 144. lignes quarrées. Chez les Latins ce *pouce* qui est la douziéme partie d'un pied, est appellé *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il est si pauvre, qu'il n'a pas un *pouce* de terre. Un *pouce* de terre en Italie est plus precieux à un Empereur que des Provinces entieres en d'autres contrées. L'AB. DE BOS. On a observé qu'il faut 3600. fils de soye pour couvrir l'espace d'un *pouce*.

On dit proverbialement à celui qui abuse de la liberté qu'on lui donne, Si on lui en donne un *pouce*, il en prendra grand comme le bras.

Ce que l'on appelle *Pouce d'eau*, est une quantité d'eau courante qui passe sans cesse par une ouverture ronde d'un *pouce* de diametre. La superficie de l'eau doit toûjours demeurer plus haute d'une ligne que la partie superieure de cette ouverture, fournissant treize pintes d'eau dans une minute, & huit cens pintes pendant une heure. Il y a tant de *pouces* d'eau dans son jardin. Un ajustage d'un *pouce*.

POUCE EVENT, en fait d'aunage d'étoffe de laine, signifie mettre le *pouce* de la main devant le bout de l'aune en aunant les étoffes, afin d'en augmenter la mesure.

POUCEPIED. s. m. Petit poisson de mer à coquille qui a la figure d'un gland de chêne; & parce que ses pieds sont faits comme des pouces, on lui a donné le nom de *poucepied*. On le trouve attaché aux rochers dans la mer en Espagne, en Bretagne, en Normandie. Il est bon à manger. Il y en a de plusieurs especes.

POUCHOC. s. m. Drogue qui se trouve à Siam, & qui est également propre pour la Medecine & pour la teinture en jaune.

POUCIER. s. m. est une petite deffense du pouce, dont se servent les Ouvriers qui ont à travailler du pouce. Il est fait de fer blanc, ou de cuivre, à-peu-près comme le dé de ceux qui manient l'aiguille. Mon *poucier*, est perdu.

POUCIER, est aussi une figure de pouce faite de fer blanc, que les Chirurgiens attachent à une main, pour tenir lieu d'un pouce couppé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes.

POU-DE-SOYE. s. m. Sorte de serandine toute de soye. Il s'habille ordinairement de *pou-de-soye*.

POUDRE. s. f. Petite partie d'un corps, qui a été broyé concassé & reduit en atomes presque imperceptibles, soit naturellement, soit par les operations de la Chymie ou de la Mechanique. L'eau forte resoud l'argent en une *poudre* très-menuë: mais elle ne touche point à l'or. La secheresse reduit la terre en *poudre* si menuë, que le vent l'enleve. La pluye abbat la *poudre*. On reduit les corps en *poudre*, lorsqu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les écrase. On dit que du pain sent la *poudre*, quand il est fait avec du bled qui a contracté un goût de *poudre*.

POUDRE, se dit en particulier de plusieurs preparations de *poudres*. De la *poudre* de Cypre, qui se fait de mousse de chêne, de farine de feves; de la *poudre* d'Iris, de violette, &c. Il faut dire *poudre* de Chypre, & non pas de Cypre. VAU. L'ACAD.

On s'en sert pour mettre sur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez, de la betoine, de la *poudre* à éternuer. Une *poudre* sternutatoire. On a plusieurs sortes de *poudres* à mettre sur le papier. On met de la *poudre* de sel sur les viandes pour les conserver ou assaisonner, on les saupoudre de sel. Les Tanneurs donnent plusieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les preparer. On se sert de la *poudre* d'épingle, de la *poudre* d'alun, quand on suë, parcequ'elles sont astringentes.

POUDRE, en termes de Pharmacie, se dit des medicamens pulverisez. *Poudre* imperiale. La *poudre* de vipere a été mise en credit depuis quelque tems. *Poudre* de perles, *poudre* d'yeux d'ecrevisse. La *poudre* stiptique, la *poudre* de sympathie, sont faites de vitriol. Une partie de la boutique d'un Apothicaire est occupée par les vaisseaux où sont les *poudres*.

POUDRE A CANON. C'est une composition qui se fait avec du salpêtre, du soufre & du charbon. Il y entre les trois quarts de salpêtre, & c'est ce qui en cause le grand effet par son extraordinaire rarefaction, qui le resout tout en vapeur & en air. Le soufre est ce qui l'enflamme. Et parceque le salpêtre éteindroit bientôt la flamme du soufre qui est fort legere, on y ajoûte du charbon, qui est sec & plus solide, pour la soutenir. On ne se sert pas de toute sorte de charbon pour faire la *poudre*, & l'on n'y employe d'ordinaire pour cela que le charbon de bois de bourdaine, autrement dite Puvine, ou noirprun. Si l'on suppose que chaque grain de *poudre* renferme plusieurs petits ressorts extrêmement bandez, & que le feu qu'on y applique ne fait que rompre ces liens qui les tenoient en cet état, il ne sera pas difficile d'expliquer tout ce qui regarde la *poudre à canon*. MEM. DE TR. On fait de la *poudre* grenuë pour charger l'artillerie, de la *poudre* fine pour amorcer, & pour charger les fusils. En France il n'y a plus qu'une sorte de poudre pour le mousquet, & le canon. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaune, verte & bleuë, suivant la composition qu'en donne Casimir Semiemowski Polonois en sa Pyrotechnie; comme aussi de la *poudre muette*, qu'on a appellée autrement *poudre sourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y ajoûtant du borax, de la pierre calaminaire, ou du sel armoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la seconde écorce du sureau; & qu'on suppose qui ne fait aucun bruit en s'enflammant. On dit

dit que cette *poudre* a été inventée à Ferrare, & Scaliger en fait mention. Voyez CANON. On fait aussi de la *poudre fulminante*, qui en très petite quantité fulmine aussi fort qu'un canon. Les Caraïbes croyent que la *poudre* à canon est la semence de quelques herbes, & il y en a qui la sement en leurs jardins. ROCHEF. Schwartz ou Berthold le Noir, Moine Allemand de Fribourg en Brisgauw, qui vivoit au 14. Siécle, & fameux Chymiste, passe communément pour l'inventeur de la *poudre* à canon & des armes à feu. Ayant batu le fusil auprès d'un mortier, où il avoit broyé du souffre avec du salpêtre, qu'il avoit couvert d'une pierre, il fit tomber par un pur hazard une étincelle dans ce mortier où le feu prit, & fit sauter le mortier avec violence. Polydore Virgile attribuë cette invention non à quelque homme, mais à un diable. Mercator assûre que l'usage des armes à feu est si ancien parmi les Chinois, qu'ils ne savent pas qui en a été le premier Auteur.

On appelle aussi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge le fusil, pour tirer au menu gibier. On nettoye fort bien le verre & la fayance avec de l'eau & de la *poudre de plomb*.

On dit qu'une terre, qu'un Benefice sentent la *poudre à canon*, lorsqu'ils sont proches des frontieres, ou sur le passage des troupes, qu'ils sont en danger d'être ruinez à la premiere declaration de guerre.

On dit qu'un Conquerant a mis une ville en *poudre*; pour dire, qu'il l'a detruite: & poëtiquement, qu'il a fait mordre la *poudre* à ses ennemis; pour dire, qu'il les a deffaits & tuez.

Le grand Montmorenci n'est plus qu'un peu de poudre.

C'est ainsi que commence un Sonnet de Gombault; pour dire, Il est mort.

POUDRE, s'employe aussi un peu figurément comme lorsque l'on parle de la *poudre* du College. Boileau dit qu'il a été dès l'enfance dans la *poudre* d'un Greffe.

POUDRE DU DUC, est une *poudre* composée de canelle & de sucre blanc, dont on use après les repas pour fortifier l'Estomac & pour aider à la digestion.

POUDRE DE PROJECTION, chez les Chymistes, est une *poudre* chimerique, qui, à ce qu'ils disent, a la vertu de convertir en or tout autre metal, lorsqu'on en jette dessus, & qu'on les fond ensemble. Le but où ils aspirent par leur grand travail est de trouver la semence de l'or: plusieurs d'entre eux pretendent y être parvenus & la posseder parfaitement. C'est ce qu'ils appellent *poudre de projection*. Mais les experiences qu'ils en ont voulu faire en beaucoup de rencontres étoient des tours de passe-passe. On ne peut point trouver de semences dans les métaux; car leur production n'arrive point par vegetation comme celle des plantes. Les Alchymistes disent que leur semence d'or est un mercure qu'on tire des metaux. LEM.

POUDRE DE SYMPATHIE; Voyez SYMPATHIE.

POUDRE A' VERS, est une semence menuë, oblongue, verdâtre, d'une odeur desagreable, d'un goût amer & assez aromatique. On l'envoye seche de Perse. Elle nait à une Plante dont les feuilles sont très petites, & qui croit dans les prez au Royaume de Boutan.

On appelle en Angleterre le *jour des poudres*, le 5. de Novembre, dans lequel on celebre la memoire de l'heureuse découverte de la Conspiration des Papistes qui avoient fait dessein de faire sauter les deux Chambres de Parlement avec de la *poudre à canon*.

POUDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Tirer sa *poudre* aux moineaux, c'est se donner bien de la peine pour une chose qui ne le merite pas; travailler en vain. Jetter de la *poudre* aux yeux, c'est imposer, éblouir par ses discours & par ses manieres. Ce proverbe prend son origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on disoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les suivoient, en élevant le menu sable & la *poudre* par le mouvement de leurs pieds: ce qui se dit figurément dans les autres occasions où il y a des competiteurs. On dit aussi de la *poudre d'oribus*, voyez ORIBUS; de *perlimpinpin*, en parlant des choses qui n'ont aucune vertu; de la *poudre d'escampette*, quand on prend la fuite.

POUDRE, se dit en termes de Tanneur. Donner trois *poudres* au cuir. Le cuir est en premiere, en seconde, en troisieme *poudre*.

POUDRER. v. act. Jetter de la poudre sur quelque chose. On ne s'est pas contenté de *poudrer* les cheveux & les perruques, on a *poudré* aussi les manteaux. On *poudre* l'ecriture pour la secher. On *poudre* les viandes pour les assaisonner, &c.

POUDRER. v. n. Terme de Teinturier. Il se dit d'une certaine poudre qui sort des étoffes, après qu'elles ont été teintes en noir, & qui y reste des différentes drogues & ingrediens qu'on a coutume d'employer à cette teinture. Les Reglemens enjoignent aux Teinturiers de laver les noirs quand ils sont achevez, jusqu'à ce qu'ils ne *poudrent* plus.

POUDRER, est aussi un terme de Chasse, qui se dit du lievre qu'on chasse, lorsque dans un temps de secheresse, il passe dans des chemins poudreux, & dans terres nouvellement labourées, où il fait voler la poudre qui recouvre ses voyes, & qui diminuë considerablement le sentiment des chiens.

POUDRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les galans ont soin d'être toûjours bien *poudrez* & bien frisez.

POUDRETTE. s. f. Terme de Jardinier. C'est de la matiere fecale fort seche & reduite en poudre. Il y a des Jardiniers qui se servent de *poudrette* pour engraisser des orangers; mais ils font mal. LA QUINT. La *poudrette* ne vaut rien aux anemones. CULT. DES FLEURS.

POUDREUX, EUSE adj. Qui est couvert de poussiere. Un habit *poudreux*. Un chapeau tout *poudreux*. Une tapisserie toute *poudreuse*. Cet Officier est revenu du combat tout *poudreux*, couvert d'une noble poussiere.

Là sur des tas poudreux *de sacs & de pratique,*
Heurle tous les matins une Sybille étique. BOI.

En parlant d'un païsan, d'un homme de peu, on dit par mepris, que c'est un pied *poudreux*. Les Anglois appellent *pipoudres*, ces petits Marchands porte-paniers, coureurs de marchez & de foires, qui n'étalent point en boutique, mais sous des loges bâties pour un certain temps. Ils ont pour eux une Justice qui se tient sous un pavillon, qu'on appelle, *pedis pulverati curia*.

POUDRIER. s. masc. Marchand qui fait, ou qui vend la poudre, tant à canon, que celle qui est parfumée.

POUDRIER, est aussi une petite boete d'argent, de cuivre, de fer blanc, &c. percée de plusieurs petits trous par le dessus, & qu'on emplit de poudre pour mettre sur l'écriture fraiche, de peur qu'elle ne s'efface. Un *poudrier* d'argent. Un *poudrier* de cuivre.

POUDRIER, est aussi un nom qu'on donne sur mer aux horloges de sable dont on se sert, qui durent demi-heure.

POUF. Terme indeclinable & populaire, qui sert à expliquer quelque grand bruit, quelque chûte. On entendoit sifler les mousquetades qui faisoient *pouf*, *pouf*. Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par terre.

On dit aussi d'un fanfaron qui est bien vetu, qu'il fait *pouf*; pour dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de son habit.

POUF, est aussi un terme d'Artisans, qui disent que du marbre ou du grais sont *pouf*, lorsqu'ils sont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrenent, & s'en vont en poudre quand on les travaille.

POUGEOISE. s. f. Sorte de monnoye d'argent du

temps

temps de Saint Louïs. C'étoit la moitié de l'obole & la 4. partie du denier. On l'appelle en Latin *pogesia*. La *pougeoise* étoit la même chose que la *pite* ou la *pictevine*.

POUGER. v. act. Terme de marine. C'est faire vent arriere, porter à droiture, ou avoir vent en pouppe. Il vint un coup de vent si rude que nous fumes contraints d'amener tout plat, & de *pouger* à mats & à cordes. LABAT.

POUGNEOR. s. m. Piqueur, *R. de la Conquête de Bretagne*.

Charles appelle Fagon le Pougneor,
Mareschal est de l'Ost : & guier.
(c'est-à-dire, guide. BOREL.

POUILLÉ. s. m. Voyez POUILLIÉ.

POUILLERIE. s. f. Chambre d'Hôpital où l'on met les habits des pauvres malades qui y arrivent. La *pouillerie* de l'Hôtel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLER. v. act. Vieux mot & hors d'usage à Paris, qui signifioit autrefois, Vêtir un habit. Il est encore en usage dans les Provinces, & dans ses composez *depouiller* & *depouille*.

POUILLER, signifie aussi, Chanter pouilles. Il l'a étrangement *pouille*. Ces deux femmes se sont *pouillées* de la belle maniere. Il est du stile familier.

POUILLER, signifie aussi, Chercher ses poux, sa vermine, les tuer. Les gueux se *pouillent* les uns les autres. Les singes & plusieurs autres animaux se *pouillent* eux-mêmes.

POUILLÉ, ÉE. part.

POUILLES. s. f. plur. Injures grossieres. Les gueux, les Harengeres chantent *pouilles* aux honnêtes gens. Les femmes qui se querellent se disent mille vilaines *pouilles*. Il n'est d'usage que dans le stile bas & satirique.

Mars traita le Sort de faquin,
Lui dit cent pouilles, *& la Gloire*
Rompit son cornet à bouquin. MAI.

POUILLEUX, EUSE. adj. & subst. Qui a des poux, qui est sujet aux poux. Un enfant *pouilleux*. Une tête *pouilleuse*. Quand on veut reprocher à quelcun sa gueuserie, ou sa malpropreté, on l'appelle *pouilleux*.

POUILLEUX, est aussi un nom que les Artisans donnent au bois échauffé plein de taches blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il se corrompt.

POUILLIÉ. s. m. (Menage dit *Poullié*, & l'Academie dit *Pouillé*.) Catalogue, inventaire, ou Recueil des Benefices, où sont marquées les qualitez des Benefices, leurs dependances, le nom des Collateurs, & leur revenu. Le *Pouillié* de France est redigé en VIII. Volumes, dont chacun contient un Archevêché, qui sont Paris, Sens, Rheims, Lyon, Bordeaux, Bourges, Tours & Roüen. Les autres Archevêchez ne sont pas faits, & il seroit à souhaiter qu'on en fit un general & plus correct. L'Auteur donne un moyen de dresser un *pouillié* exact de tous les Benefices du Royaume. J. DES Sç. Fev. 1724. Il y a aussi un *Pouillié* Royal, qui est un Recueil des Benefices & Maladeries dependantes de la nomination du Roi. Chaque Eglise a son *Pouillié* particulier dans ses Archives.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *poallier*. On appelloit ainsi autrefois les clochers, & on nommoit de ce nom la liste & l'inventaire des Eglises ou clochers d'un Diocese, comme a remarqué le Pere Monet, à cause que *poallier* étoit proprement le nom de la piece de metal qui entre dans la charpente du clocher, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient suspenduë, & sur laquelle elle se meut. Saumaise, & Menage après lui, le derivent de *polypticarium*, qui signifie *regître*. Ils disent qu'on l'a appellé *puleticum*, *poleticum*, *pullare*, *pullarium*, *polypticon*, *polegium*. Ces mots signifient des regîtres où l'on écrivoit les actes publics & particuliers, les annales & papiers terriers & heures, & enfin le catalogue des Eglises & Benefices d'une Province. D'autres disent qu'on a appellé ce Regître le *Poulet*, le *Poreau*, qui sont des origines encore plus éloignées.

POUILLIER. s. m. Terme de mepris qui se dit d'une mechante hôtellerie. Ce n'est qu'un mechant *pouillier*. Quelques-uns disent aussi *Poullis*. L'ACAD.

POULAILLE. s. f. Terme collectif. Il se dit de toutes les sortes d'oiseaux domestiques qui se nourrissent dans les bassecours des fermes & maisons de campagne, comme poules, poulets, oyes, dindons, &c. Le Maine & la Normandie fournissent une grande quantité de *poulaille*.

Poulaille Sauvagine. C'est ainsi qu'est appellé dans les statuts des Maîtres Rotisseurs toute sorte de gibier à plume, comme faisans, perdrix, beccasses, cerceles, &c.

POULAILLIER. subst. masc. Lieu destiné pour y retirer & jucher des poules. Un renard fait un grand desordre, quand il entre dans un *poulaillier*.

POULAILLIER. adj. Celui qui fait métier de vendre de la volaille. Marchand *poulaillier*. Le *poulaillier* doit fournir tant de volailles par semaine.

On dit proverbialement, d'un homme qui se met au hazard de gagner ou de perdre beaucoup, qu'il veut être riche Marchand, ou pauvre *Poulaillier*.

POULAIN. s. m. Le petit d'une jument. Les *poulains* hennissent après leur mere, & la suivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La premiere allûre des petits *poulains*, c'est l'amble. Au feminin on dit *pouline* ou *pouliche*.

Ce mot vient de *polenus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même signification dans la basse Latinité.

POULAIN, est aussi une espece de traineau sans rouës sur lequel on voiture de gros fardeaux. Ce sont deux pieces de bois assemblées par des traversiers.

Ce mot vient du Latin *pulvinus*, employé dans la même signification pour un assemblage de charpenterie servant à trainer des fardeaux.

POULAIN, est encore un assemblage de bois semblable, qui sert aux Tonneliers à descendre le vin dans les caves. Les beuveurs disent en raillant, qu'ils avalent bien le vin sans *poulain*.

POULAIN MIPARTI, ou le Chevalet. Constellation septentrionale. Elle est de quatre étoiles de la quatriéme grandeur.

POULAIN, en termes de Chirurgie, est une tumeur maligne, ou apostume qui vient aux aînes, & procede d'une cause venerienne. On l'appelle aussi *bubon*; mais il y a des bubons qui sont simples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

POULAINE. s. f. qui s'est dit autrefois des longues pointes de certains souliers qui furent deffendus du tems du Roi Charles VI. Cette pointe étoit longue de demi-pied pour les gens ordinaires, d'un pied pour les riches, & de deux pieds pour les Princes. Cette chaussure aiguë & ridicule fut nommée la *poulaine*. On fit ensuite d'autres souliers qu'on appelloit *becs de canne*, qui avoient un bec au devant, de quatre ou cinq doits de long. Et depuis on fit des pantoufles si larges par devant, qu'elles excedoient la mesure d'un bon pied, comme temoigne Guillaume Paradin.

Borel dit que ce mot signifie, *à la Polonoise*, parceque la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine*.

POULAINE, en termes de Marine, est une grosse fleche ou piece de bois qui s'avance au delà de la prouë du vaisseau sous le beaupré. Elle est appellée des Marseillois *serpe*. On le dit aussi de l'avant du vaisseau, du cap ou de l'éperon qui fait une grande saillie en mer. C'est au bas de la *poulaine* qu'on blanchit le linge, & qu'on va se decharger le ventre. On l'appelle aussi *bouline*.

POULANGIS. s. m. Sorte de grosse tirtaine laine & fil

qui se fabrique en Bourgogne & en Picardie.

POULARDE. s. f. Jeune poule engraissée. *Poularde* du Mans. On sert une couple de *poulardes* au lieu de chappon en certaine saison.

POULCE. s. m. Voyez POUCE.

POULE. s. f. Oiseau domestique fort connu, la femelle du coq. Il y en a de plusieurs especes qui sont differentes par leur grosseur, par la beauté de leur plumage, par leur couleur. Elle se nourrissent de grains, de vers. Le pain d'Amande amere ou l'Amande amere pilée est un poison pour elles, quand elles en mangent. Une *poule* glousse, quand elle veut couver. Il y a des *poules* de Loudun qui sont grosses & belles, des *poules* huppées, pattuës; des *poules* de Guinée, qui sont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui sont de très grosses *poules* venuës de l'Amerique; des *poules* d'eau, qui sont des especes d'oiseaux de riviere qui ont un goût sauvagin, & si fort qu'il prend au gosier. Il y a à la Chine une sorte de *poule* qui vomit le coton par longs filets, & qui le ravale derechef, si on n'y prend garde. Les *poules* mangent les scorpions & les araignées, & cependant leur chair ne fait point de mal si ce n'est à la longue. On appelle *poule faisande*, la femelle du Faisan. On appelle *poule d'Inde*, la femelle d'un coq-d'Inde.

Menage derive ce mot de *pullus*, qui s'est dit des *poules* de toute sorte d'âge, suivant le temoignage de Saint Augustin.

POULE, se dit aussi au jeu des cartes, des enjeux accumulez de plusieurs bêtes mises ensemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui se dit particulierement au Reversis. Il y a aussi un jeu de la *Poule* & du Renard, quand une seule Dame qui est le Renard, combat contre douze pions qui sont les *Poules*.

CUL DE POULE. C'est, en termes de Chirurgie, une certaine excrescence de chair, qui vient quelquefois autour des playes. Et on appelle, Farcin cul de *poule*, une espece de farcin qui vient aux chevaux.

POULE, se dit proverbialement en ces phrases. Un bon Renard ne mange jamais les *poules* de son voisin, pour dire, que quand on veut faire quelque chose de mal, il ne faut pas être en païs de connoissance. On dit d'un pillard, ou concussionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* sans crier; pour dire, adroitement & sans donner sujet de se plaindre. On dit aussi simplement, Plumer la *poule*; pour dire, être soldat, vivre chez les païsans, & voler avec quelque sorte d'autorité. On dit pour se mocquer d'un lâche, d'un sot qui se mêle du ménage des femmes, que c'est une *poule* mouillée, une *poule* laitée, un tâte *poule*; que c'est un jocrisse qui mene les *poules* pisser. On dit pour se moquer d'un homme qui a les cheveux plats, qu'il est frisé comme une *poule* mouillée. On dit d'un homme extrémement heureux, que c'est le fils de la *poule* blanche. On dit, Faire le cul de *poule*, quand on joint le pouce & les doigts de la main ensemble. On dit aussi d'une bouche dont les levres avancent trop, qu'elles font le cul de *poule*. On dit aussi de celui qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est empêché comme une *poule* à trois poussins, ou qui n'a qu'un poussin. On appelle, Cuir de *poule*, un cuir extrémement delié & de très mauvais service. On dit que ce n'est pas à la *poule* à chanter devant le coq, pour donner à entendre qu'une femme ne doit point se mêler de decider en presence de son mari.

POULET. s. m. Le petit de la poule. On estime à Pâques les *poulets* de grain. Une fricassée de *poulets*. Le *poulet* est humectant, nourrissant, restaurant, raffraichissant; on en fait une maniere de demi buillon qu'on appelle *Eau de poule* & qu'on donne aux malades dans la diete, ou quand on n'a besoin que d'une nourriture très legere.

Il m'est, disoit elle, facile
D'élever des poulets *autour de ma maison;*
Le Renard sera bien habile,
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
LA FONT.

On nourrissoit chez les Romains les *poulets* pour en tirer des augures: que l'on croyoit bons quand ils mangeoient avidement la pâture qu'on leur offroit & qu'ils remuoient beaucoup les pieds. Les Chrêtiens s'étoient aussi laissé prevenir de ces sotises, comme il paroît par des passages formels de S. Chrysostome & d'autres Peres, rapportez par M. van Dale dans sa 3e. Dissertation, *De Divinationibus Idololatricis, in Scripturâ V. T. memoratis.*

On appelle les Dames campagnardes, des gardeuses de *poulets* d'Inde, parce quelles les menent paitre aux champs par troupeaux.

POULET, signifie aussi un billet de galanterie, ainsi nommé, parce qu'en le pliant on y faisoit deux pointes qui representoient les aîles d'un *poulet*. Autrefois les prudes faisoient grand scrupule de recevoir des *poulets*; maintenant elles en ont de pleines cassettes. J'aurois à present dequoy vous écrire un beau *poulet*. VOIT. Repondre au plus obligeant *poulet* du monde. Ce mot n'est presque plus en usage en ce sens. On dit aujourd'huy *billet galant*, *billet doux*.

Menage, & Dacier après Saumaise, dit que ce mot vient de *puleticum*, ou *polypticum*, qui signifioit une tablette de plusieurs feuilles chez les Anciens. D'autres estiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

POULET, est aussi un nom que donnent les Papetiers au petit papier couppé & doré, propre à écrire ces *poulets*, ou billets doux.

POULETTE. s. f. Jeune poule qui ne pond point encore.

On appelle figurément les filles, des *poulettes*. Les cagots aiment bien à avoir des *poulettes*, des filles dont ils dirigent la conscience. On le dit aussi abusivement de ceux qui ont de jeunes filles pour leur divertissement. Il a toûjours quelque *poulette* chez lui. On dit d'une femme, que c'est une Maîtresse *poulette*, pour dire, que c'est une femme habile & imperieuse; Et que c'est une étrange *poulette*, une dangereuse *poulette*, pour dire, que c'est une femme dangereuse & dont il se faut donner de garde.

Un jeune coq des mieux huppez,
En rodant par son voisinage,
D'une jeune poulette *aussi belle que sage,*
Eut les yeux & le cœur également frappez. LA FONT.

POULETTE D'EAU. s. f. Oiseau aquatique dont le corps est grêle, la tête petite, le bec long, noirâtre, un peu plié, le ventre & le dessous de la tête blancs, les plumes de diverses couleurs, garnissant jusqu'à la moitié des jambes. Il se nourrit de vermisseaux & des plus petits poissons. Il y en a de plusieurs especes; elles sont toutes fort bonnes à manger.

POULEVRIN. s. m. Terme d'Artillerie. Poudre fine pour amorcer le canon.

POULICHE. s. fem. Cavalle nouvellement née. Il se dit des cavalles jusqu'à trois ans. On dit aussi *pouline*.

POULIE. s. fem. Petite roue avec un canal sur son épaisseur, qui tourne sur un goujon qui la traverse, & qu'on enchasse dans une piece de bois, ou de fer, qui par le moyen d'une corde posée sur sa cannelure, sert à élever des fardeaux. La *poulie* d'un puits, d'un grenier à foin. Le chassis de la *poulie* s'appelle la *moufle*. L'aissieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent aussi des *moufles*; & c'est la plus forte de toutes les machines, parcequ'elle fait élever les plus gros poids avec les plus petites forces. Il y a dans les vaisseaux differentes sortes de *poulies*.

Menage le derive de l'Anglois *pullie*, fait de *pull*, qui signifie

fie *tirer*; d'où quelques-uns derivent *poulain*, que les autres disent venir de *palanx*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poulie*.

Poulie, se dit chez les Anatomistes d'un petit cartilage annulaire situé au grand coin de l'œil. Il a été appellé ainsi, parceque le tendon du grand oblique qui est un des muscles des yeux, passe par ce cartillage dans lequel il se meut, comme si c'étoit une poulie. D'où vient que ce muscle est aussi nommé *trocleateur*, du Latin *trochlea*, *poulie*.

Les Medecins appellent *poulies*, certaines emboëtures des os & des muscles qui passent par dessus comme si c'étoit une *poulie*. Il s'en trouve en divers endroits, comme aux coudes, aux genoux, & aux mâchoires.

POULIER. v. act. Elever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. Dans les granges on *poulie* les gerbes pour les mettre sur le tas. *Poulier* des chevaux pour les embarquer.

Poulié, ée. part.

POULINE. s. f. Cavalle nouvellement née, & qui s'appelle *pouline* ou *pouliche* jusqu'à trois ans. Les poulains à deux ans ou à deux ans & demi, commencent à s'échauffer après les *poulines*. Solleisel.

POULINER. v. act. Faire un poulain. Cette jument est prête à *pouliner*, à mettre bas.

POULINIERE. s. fem. Qui fait des poulains. Il montoit sa jument *poulinière*.

POULIOT. s. m. Plante qui pousse des tiges grêles, quarrées, velues, couchées à terre. Ses feuilles sont presque rondes comme celles de la marjolaine, mais un peu plus grandes & plus noirâtres. Ses fleurs sont en gueule, disposées par anneaux autour des tiges, de couleur bleuë ou purpurine, très-rarement blanche. Sa racine est fibrée. En Latin *pulegium latifolium*. C. Bauh.

Toute cette plante a une odeur penetrante, & aromatique; son goût est fort âcre & fort amer. Elle est aperitive, histerique, propre pour les maladies de l'estomac. Il y a une autre espece de *pouliot*, dont les feuilles sont oblongues & étroites, & dont les tiges sont grêles, rondes, rougeâtres. C. Bauhin l'appelle *pulegium angustifolium*. Le *pouliot* a beaucoup de rapport avec la Mente.

Pulegium vient de *pulex*, *puce*; car on dit que la fumée de cette plante chasse les puces.

Pouliot. s. m. Petite poulie. Tr.

POULMON, ou POUMON. s. m. Partie de l'animal qui sert à sa respiration, & à la formation de sa voix. Le *poumon* est une substance spongieuse, composée d'un amas de petites vessies membraneuses entassées les unes sur les autres, & entrelacées de plusieurs sortes de vaisseaux. Il est situé dans la cavité de la poitrine qu'il remplit presque toute entiere. Le mediastin le divise en partie droite & en partie gauche, lesquelles on appelle *lobes*. C'est à cause de ces lobes qu'on dit que l'animal a des *poumons*, comme s'il en avoit plusieurs. Chacun de ces lobes est divisé en plusieurs autres petits lobes ou lobules qui sont attachez aux rameaux de la trachée artere: chaque lobule est composé de plusieurs vesicules qui ont communication les unes avec les autres. Ce sont ces vesicules qui reçoivent l'air par la trachée artere dans l'inspiration, & d'où il sort dans l'expiration. Le *poumon* a une grande quantité de vaisseaux, dont les plus considerables sont l'artere pulmonaire qui y porte le sang du ventricule droit du cœur, la veine pulmonaire qui porte ce même sang dans le ventricule gauche, & la trachée artere qui avec ses rameaux qu'on appelle bronchies, y conduit l'air pour la respiration. Outre ces trois vaisseaux, le *poumon* reçoit plusieurs rameaux de nerfs de la huitiéme paire qui se distribuent par toute sa substance; il a aussi une artere particuliere qu'on appelle *bronchiale*, & qui est accompagnée d'une veine qui porte le même nom: il reçoit encore plusieurs vaisseaux lymphatiques. De tous les remedes qui peuvent convenir aux *poumons*, il n'en est guerre de plus specifiques que ceux qui se tirent des fumées & des vapeurs. Bennet.

Le mot de *poumon* vient du Latin *pulmo*, *à pulsu seu spiratione*. Les Grecs l'appellent *pneumon*, de *pneo*, *je souffle*.

Le *poumon* des animaux terrestres sert particulierement à la circulation du sang, en contribuant à l'action qui le fait passer d'un des ventricules du cœur à l'autre. Les bronchies tiennent lieu de *poumon* aux poissons; & les insectes ont aussi des organes, qui ont quelque rapport avec les *poumons* des animaux terrestres, ou les bronchies des poissons, qui sont certains vaisseaux qui aboutissent en des points exterieurs, qu'on appelle *stigmates*. Les plantes ont aussi des *poumons*. L'on doit apprehender la fluxion sur le *poumon*, une inflammation de *poumons*. Cet homme a la voix forte, il a de bons *poumons*, d'excellents *poumons*. Cet Avocat l'a emporté par la force de ses *poumons*, plutôt que que par la force de ses raisons. Ce Predicateur use ses *poumons* à force de crier contre les pecheurs. Le mou qu'on donne aux chats est le *poumon* de bœuf.

Poulmon marin. C'est un corps spongieux, leger, fort fragile, d'une couleur luisante comme du cristal, mêlée de bleu, ayant la figure d'un poumon. Il nage sur l'eau, & l'on pretend qu'il presage la tempête. Les Naturalistes l'ont mis au nombre des Zoophytes ou plantes animaux, comme s'il y en avoit. Ce qui a donné lieu de croire que le *poumon marin* étoit animé, est qu'on le voyoit remuer & s'agiter dans la mer à peuprès comme font plusieurs insectes: mais ce mouvement n'est produit que par l'eau qui entrant dans les pores de cette matiere fongueuse, & faisant quelque effort pour en sortir, en gonfle les parties successivement, parce qu'elle y fait plusieurs detours avant qu'elle puisse trouver un passage libre. La même chose arrive à l'Eponge & à plusieurs autres matieres semblables. Le *poumon marin* n'est qu'un excrement visqueux de la mer, endurci par le Soleil: il éclaire la nuit, & il rend lumineux un bâton qui en a été frotté: étant appliqué sur la peau il y excite de la demangeaison, & en enleve le poil.

POULPE. s. f. Terme de Medecine. Le plein, le plus gras & le plus solide de la chair. Les Medecins le disent particulierement de la partie superieure du ventre, parcequ'elle est charnuë, & que c'est par là qu'on tâte le animaux, pour voir s'ils sont gras. Cette partie s'appelle en Latin *pulpa*, de *palpare*, qui signifie *tâter*. Du Laurens.

Poulpe, se dit aussi en parlant des plantes, aussi bien que de certains fruits, des prunes, des pommes, &c.

Poulpe, ou Polype. s. masc. Espece de poisson. Ce mot vient de *polypus*. Voyez Polype.

POULPETON. s. m. Sorte de ragoût fait de viande hachée & puis recouverte de tranches de veau. Manger des *poulpetons*. Des *poulpetons* au concombre. L'Acad.

POULS. Voyez Pous.

POUMON. POUMONIQUE. Quoiqu'on dise *poumon*, cependant il faut dire *pulmonique*, & non pas *poumonique*. Men.

POUPARD. s. masc. Vieux mot, qui a signifié Damoiseau.

Cil n'a pas grandeur de poupart.

Aujourd'hui il n'est en usage que pour signifier un petit enfant en maillot. Une mere qui caresse un enfant nouveau né, l'appelle son petit *poupard*.

Ce mot vient du Latin *pupus*.

POUPARD, est aussi un jouët d'enfant, une poupée emmaillotée & sans bras.

POUPE'E. s. f. Petite figure de bois, de carton, ou de cire, qui est habillée comme un enfant, & qui sert de jouët aux enfans. Cette fille est trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*.

Achille beau comme le jour,
Pleura neuf mois pour son amour,
Comme un enfant pour sa poupée. SCAR.

POUPE'E, se dit aussi de ces figures proprement habillées & coëffées, soit d'homme, ou de femme, qu'on envoye de Paris dans les Pays étrangers pour y montrer les modes de la cour de France.

Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. MEN. On a dit aussi *popea* dans la basse Latinité.

POUPE'E, se dit aussi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuster, & pour paroitre mignonne. C'est une vraie *poupée*. Ainsi Regnier a dit :

Lorsque d'un cabinet sortit une poupée,
Disant, J'ai si grand peur de ces hommes d'épée.

Ce mot tire son origine de *Popea*, femme de Neron, qui fut la Dame qui eut le plus de soin de son ajustement. On dit même que c'est elle qui inventa le masque pour conserver la delicatesse de son teint contre le Soleil & le hâle, & qui fut plus curieuse de se parer que toutes les autres femmes. On dit d'une jeune personne, qui a un visage mignon & coloré, que c'est un visage de *poupée*. On dit aussi d'un homme qui s'amuse à parer, à enjoliver une petite maison, un cabinet & autre chose semblable, qu'il en fait sa *poupée*.

On appelle aussi *poupée*, une enveloppe de linge autour d'un doigt où l'on a quelque blessure ou couppure.

POUPE'E, en termes de Tourneurs, se dit de deux pieces de bois qu'on met à plomb sur un tour, qui sont mobiles sur les jumelles, & qui portent les pointes lesquelles soutiennent l'ouvrage qu'on tourne.

POUPE'E, se dit aussi, en termes d'Agriculture, d'une certaine maniere d'enter, differente de celle d'enter en écusson. Enter en *poupée*.

POUPELIN. s. m. Piece de four, pâtisserie delicate faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paitrie avec de la fleur de farine. On y méle du sucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* se sert d'ordinaire avec la tourte.

Borel derive ce mot du Grec *popatos*, qui signifie une espece de tourte ou gâteau.

POUPELINIER, ou POUPLINIER. s. masc. Terme de Pâtissier. Sorte de bassin de terre, d'étain, ou de cuivre étamé, où l'on fait fondre du beurre pour beurrer les poupelins.

POUPETIER. s. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres jouëts d'enfans. Son veritable nom est *Bimblotier*.

POUPIN, INE. adj. Qui a le visage, & la taille maignonne, & une grande propreté dans l'ajustement. Cette fille a un visage *poupin*, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme est extrêmement *poupin*. Il est aussi subst. Faire le *poupin*. Il est du stile familier. L'ACAD.

POUPON. s. masc. Terme burlesque, pour dire, Petit enfant.

Sœur Jeanne ayant fait un poupon,
Toûjours étoit en oraison. LA FONT.

POUPON, est aussi un terme de caresse, qui signifie, Un jeune enfant qui a le visage plein & potelé. Voilà un beau *poupon*, un joli *poupon*.

POUPONNE. s. f. Mot bas & comique dont on se sert pour caresser les femmes, & qui veut dire, Mignonne, jolie, aimable. N'êtes-vous pas bien aise de ce mariage, mon aimable *pouponne*? MOL.

Va, pouponne, *mon cœur, je reviens tout à l'heure.*
Oui, ma pauvre fanfan, pouponne *de mon ame.* ID.

Tous ces mots viennent de *pupa*, *mammelle*.

POUPPE. s. f. L'arriere d'un vaisseau, l'endroit où le gouvernail est attaché. Quelques-uns l'appellent la *queuë*, à cause que le gouvernail y est attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queuë fait aux poissons. Elle est distinguée en trois ou quatre étages. Le plus bas au fond de cale est la soute du biscuit. Le second au premier pont est pour les Canoniers, & est appellé *Sainte Barbe*, où le timon est d'ordinaire; mais celui qui le gouverne est au dessus, & le fait tourner par une barre qui passe par un trou. Au dessus est le gaillard, où est la chambre du Capitaine, au devant de laquelle est la gesole ou l'habitacle. C'est une armoire où est la boussole, les sabliers & les ampoulettes. Au dessus est la chambre du Pilote, & de quelques Officiers. La dunette est le plus haut de la *pouppe*, où est le phare & la banniere. Tout cela ensemble forme le château de *pouppe*. Le pourtour de la *pouppe* dans les vaisseaux de guerre est orné de balcons, de galeries, de balustres, termes, pilastres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement doré, aussi-bien que les chambres du conseil de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'est-à-dire, Avoir vent arriere, vent favorable. Mettre vent en *pouppe*, c'est tourner le derriere du vaisseau contre le vent. On peut mouiller par *pouppe*, par croupieres, c'est-à-dire, jetter l'ancre par l'arriere. Voir par *pouppe*, c'est voir les choses derriere soi. En faisant route ils virent cette Isle par *pouppe*. Il y a des vaisseaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppe* ronde. Le Roi de France ordonna en 1673. qu'à l'avenir la *pouppe* de ses vaisseaux sera ronde au dessous de la lisse de hourdi, & non pas quarrée, comme il avoit été pratiqué jusqu'alors.

On dit figurément, Avoir le vent en *pouppe*; pour dire, Avoir la fortune favorable, faire heureusement ses affaires.

POUPPE, en termes de Chasse, se dit des tettes des femelles des animaux, & particulierement de l'ourse & des autres animaux mordans. C'est l'endroit par où leurs faons ou petits tettent.

Ce mot vient de *pupa*, & de là est derivé *poupard*, *poupon* & *poupée*.

Les Medecins appellent l'os de la *pouppe*, l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *sans vergogne*.

POUR. Preposition qui a plusieurs usages, & sert à indiquer le motif, la cause finale, la destination d'une chose. Elle sert aussi à marquer la valeur, la quantité. *Pour* la somme de mille livres, que je confesse devoir : c'est ainsi que commencent les cedules. J'en ai *pour* cent francs à ma part. Cet homme est bon *pour* dix mille francs, c'est-à-dire, solvable. Chacun payera des dettes *pour* sa part & portion. C'est *pour* le plus, *pour* le moins. Les modes ne sont que *pour* un tems. Adieu *pour* jamais. Cette terre est engagée *pour* tant. Ce n'est pas la peine *pour* si peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun. Je vous defie de me montrer aucun Droit divin, ni humain qui permette de tuër *pour* l'honneur, *pour* un soufflet, *pour* une injure, *pour* une medisance. PASC.

POUR, se dit aussi en parlant de la quantité, de la saison, de l'occasion. Cet habit est bon *pour* l'hiver. Ronsard faisoit bien des vers *pour* le tems. Il parle bien *pour* un Provincial. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

POUR, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* soi, & Dieu *pour* tous. Si Dieu est *pour* nous, qui sera contre nous? Il est *pour* le demandeur, *pour* le deffendeur. On ne fait rien *pour* rien. Un brave fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumône *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* sauver sa vie. L'un est *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautez. Tous les Juges étoient *pour* lui. Cette raison fait *pour* moi, est à mon avantage. Je n'ai qu'un filet de voix, & je ne chante que *pour* Silvie. SAR.

POUR,

POUR, marque aussi le but, le dessein, l'estime. *Pour* le faire court. *Pour* dire vrai. J'ai envoyé *pour* sçavoir, *pour* connoître. Ce mot se dit *pour* signifier. Je tiens cela *pour* fait. Il se tient *pour* dit. Il est tenu & reputé *pour* present, *pour* excusé. Il n'est pas venu *pour* neant.

POUR, joint à un adjectif. Bien des gens disent, par exemple, *pour* riche qu'il soit, *pour* puissans qu'ils fussent, &c. au lieu de quelque riche qu'on soit, quelques puissans qu'ils fussent, &c. REFL.

On dit aussi absolument, *Pour* moi, quant à moi; *pour* ce que vous me dites, quant à ce que vous dites. Du tems de M. de Vaugelas, *pour moi* étoit beaucoup plus usité en prose qu'en vers, & *de moi* au contraire étoit bien meilleur en vers qu'en prose. Aujourd'hui il semble que *pour moi* soit plus generalement employé par tout. CORN.

POUR, est aussi substantif. Un Orateur soutient le *pour* & le contre. Il y a bien du *pour* & du contre dans cette affaire. Penetrer dans le *pour* & dans le contre d'une question. PASC.

Le *pour* est une distinction que le Roi accorde à ceux qui ont le rang de Prince en France. Elle consiste en ce que le Marechal des logis de la maison du Roi, lorsqu'il voyage, faisant marquer à la craye les logis de ceux qui suivent la Cour, fait écrire sur les maisons où doivent loger les Princes, *pour Mr...* au lieu qu'aux maisons destinées aux autres Officiers de la Couronne, qui n'ont pas le rang de Prince, on y écrit seulement, *Mr. le Duc...* Accorder, donner le *pour*. Avoir le *pour*. On donne le *pour* au Chancelier de France.

POURCE, marque quelquefois la cause. Ils en sont & pourquoi? Et *pource* qu'ils ont de l'argent dans leur bourse. Il vieillit; & ne se dit plus que dans le Comique, & quelquefois en de certaines occasions plaisantes & agreables. Dans les lettres de Chancelerie le dispositif commence avec cette formule: *Pource* est-il que nous desirant subvenir à nos sujets, &c.

Quand j'épousai ma femme, aussi n'étoit-ce pas
Pour son teint, sa jeunesse, ou ses autres apas.
En voulez-vous savoir la raison? Ce fut pource
Qu'elle avoit une bourse. BENSER.

POURCEAU. s. m. Porc, gros cochon, animal domestique qu'on nourrit pour engraisser, pour le saler & le manger. Par plusieurs Coutumes les *pourceaux* sont toûjours en deffends, & celui qui les trouve en dommage sur son heritage les peut tuer. Les Juifs & les Mahometans ne mangent point de *pourceau*, ils le tiennent un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus ferme.

Ce mot ne se dit guere en parlant familierement & serieusement, & en sa place, on dit ordinairement *porc* ou *cochon*, mais en écrivant on se sert du mot de *pourceau*. RICH.

Les Caraïbes ne mangent jamais de chair de *pourceau*, de peur d'avoir les yeux petits. ROCHEF. Au lieu que nous tenons un bouc dans les écuries, les Persans y tiennent un *pourceau*. TAV.

POURCEAU DE MER. Sorte de poisson de mer qu'on appelle autrement *Marsoüin*.

Il y aux Indes Occidentales dans la terre de Darien des *pourceaux* qui ont le nombril sur le dos, & qui urinent par là, à ce que dit Herrera. Il y en a un aux Indes qu'on nomme *pourceau-cerf*, qui est bon à manger. Voyez en la figure dans le premier Tome du Recueil de Thevenot.

On appelle figurément un homme gros & gras, un homme malpropre, stupide, yvrogne, incivil, Un gros *pourceau*. Il se veautre dans l'ordure comme un gros *pourceau*. C'est un vrai *pourceau*. Sa chambre est propre comme une étable à *pourceaux*.

Et le plus petit Saint dans le siecle où nous sommes,
Nourrit plus de pourceaux *que notre Roi n'a d'hommes.* OE. M.

On dit proverbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* St. Antoine, quand on va quêter, ou écornifler chez diverses personnes. Ce proverbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye de St. Antoine de Viennois en Dauphiné ont le privilege d'entrer avec leur clochette au cou dans toutes les maisons du lieu, où ils se fourrent à toute heure, parcequ'on ne les ose chasser, & au contraire qu'on leur donne à manger pour le respect du Saint auquel ils appartiennent: ce qu'on a étendu à ces gens intriguans qui se fourrent par tout, & particulierement aux écornifleurs.

POURCELET. s. m. Petit animal qui a plusieurs pieds, & qui se met en rond cul & tête ensemble pour peu qu'on le touche avec la main. On l'appelle autrement *cloporte*. Voyez CLOPORTE.

On les appelle *Pourcelets*, parce qu'on s'est imaginé que la figure de la Cloporte avoit quelque rapport avec celle du Cochon.

POURCHAS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *profit*, *avantage* obtenu à force de le chercher, après une longue poursuite. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Ses *pourchas* lui valent mieux que ses rentes. En Anglois on dit *purchas* pour acquisition.

POURCHASSER. v. act. Terme de Chasse. Poursuivre son gibier avec ardeur & opiniâtreté jusqu'à ce qu'on l'ait pris. Il y a eu des Chasseurs qui ont *pourchassé* un cerf quatre jours.

On le dit aussi au figuré; pour dire, Poursuivre quelque avantage ou profit avec instance, avec soin, avec assiduité; solliciter quelcun pour obtenir de lui quelque grace. Il y a long-tems que cet homme *pourchasse* cet emploi, qu'il *pourchasse* cette fille pour l'épouser. Il est vieux, & ne se dit qu'en badinant.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on se servoit fort dans les Romans, qui signifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. Ce Geant le *pourfendit*; pour dire, lui donna un si grand coup de son cimeterre, qu'il le fendit en deux.

POURFENDU, UË. part. Fendu en deux.

POURFILER. v. act. Entremêler de tissure differente. Cette étoffe est *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communément de ce qui est bordé. Cet habit étoit *pourfilé* d'un galon d'or qui lui donnoit beaucoup de grace. Ce mot vieillit.

POUR L'HEURE. Sorte d'adverbe. Il est hors d'usage. BOU. En sa place on dit, *Alors*, *pour lors*, *presentement*.

POUR LORS. Autre sorte d'adverbe, qui signifie Alors. Le Pere Bouhours doute que *pour lors* soit encore bon. Richelet dit qu'il vieillit. Mais l'Academie l'admet purement & simplement. Vous dites que cela arrivera, *pour lors* nous verrons ce qu'il y aura à faire. L'ACAD.

POURPARLER. s. m. Conference, abouchement entre deux ou plusieurs personnes pour parler d'accommodement, pour traiter d'affaires. Il y a deja eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident sont en voye d'accommodement, il y en a deja eu quelque *pourparler*. Ces *pourparlers* étoient inutiles. SC. DE POL. Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une transaction. Elles sont en *pourparler*. On dit que ce jeune homme épousera cette fille, qu'il y a deja quelques *pourparlers* de ce mariage entre leurs parens.

POURPENSER. v. neut. augmentatif de *penser*. Considerer attentivement, avec reflexion & deliberation. Il a long-tems *pourpensé* en lui-même s'il s'engageroit à cette entreprise. L'assassinat est d'autant plus punissable, que c'est un crime *pourpensé*, qui ne s'est pas commis fortuitement. Ce mot a vieilli.

POUR PEU QUE. Sorte de conjonction qui signifie, Si peu que, & qui demande le subjonctif. *Pour peu que* je m'étendisse sur cette matiere, je pourrois, &c. ABL. *Pour peu* de d. ffense *que* vous eussiez voulu apporter, la meilleure partie de moi-même vous resteroit encore. VOIT.

POURPIER. s. m. Plante dont il y a deux especes, une cultivée & une sauvage. Le *pourpier cultivé* pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, grosses, rondes, rougeâtres, garnies de feuilles charnuës, grasses, oblongues, rondes au bout, polies, luisantes. Ses fleurs sont petites, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, de couleur pâle. Lorsque la fleur est passée, il vient un fruit semblable à une urne qui contient des semences menuës, noires. En Latin *portulaca latifolia, seu sativa.* C. BAUH. Le *pourpier sauvage* a ses feuilles beaucoup plus petites que celles du precedent, il croît sans culture. En Latin *portulaca angustifolia, sive sylvestris.* C. BAUH. On mange le *pourpier* en salade & dans le potage. Il est propre pour temperer l'ardeur de l'estomac & de la bile, pour le scorbut & contre les vers des petits enfans. On cultive le *pourpier* sur des couches de fumier. On confit dans le vinaigre des côtes de *pourpier*, pour manger dans l'arriere-saison.

Les Anciens l'ont aussi appellé *porcelaine*, ou *porchaille*. Menage pretend que ce mot s'est dit par corruption pour *poulle pied*, du Latin *pulli pes*; & Saumaise veut qu'on l'ait appellé *portulaca*, par corruption de *porculata*, ou *pied de porc*. D'autres veulent que *portulaca* ait été dit, *de portula, petite porte*, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance dans la figure de la feuille de cette plante avec une petite porte. LEM. Quelques-uns appellent le *pourpier, porcellana*, à *porco, porc*, parceque les cochons aiment cette herbe.

POURPOINT. s. m. Cette partie de l'habit d'un homme qui couvre le corps depuis le cou jusques vers la ceinture. On a fait des *pourpoints* de peau de senteur, de satin, de drap, de toile. Panurge disoit que l'eau étoit entrée dans ses souliers par le collet de son *pourpoint*. Un *pourpoint* sans manches se met en été sous la soutane. Des *pourpoints* à grandes basques, & à petites basques. On ne porte plus de *pourpoint*, que dans de certaines occasions de ceremonie où on se met en habit de parade. Les duellistes mettoient *pourpoint* bas, pour montrer qu'ils se battoient sans supercherie.

Nos Peres sur ce point étoient gens bien sensez,
Qui disoient qu'une femme en sçait toûjours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse,
A connoître un pourpoint *d'avec un haut-de-chausse.*
MOL.

Ce mot vient du Latin *perpunctum*. MEN. C'étoit un habit militaire ou cotte d'armes qui étoit faite de laine ou de cotton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeson*.

On dit proverbialement, Il faut sauver le moule du *pourpoint*; pour dire, son corps. On dit aussi, Il y a un sot dans son *pourpoint*; pour dire, que c'est un sot. On dit d'un homme qui devient gros & gras, qu'il commence à remplir son *pourpoint*. Et d'un homme qui a fait un repas, qu'il a bien rempli son *pourpoint*. Tirer un coup à brûle *pourpoint*; pour dire, à bout portant. On appelle aussi figurément un argument à brûle *pourpoint*, un argument qui est convaincant. On dit aussi, qu'on a donné un *pourpoint* de pierre à quelcun; pour dire, qu'on l'a mis en prison. Il faut que tu vêtes un *pourpoint* de pierre. ABL. On dit aussi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a depouillé de son bien.

POURPOINTERIE. s. fem. Métier de Pourpointier. Il est vieux.

POURPOINTIER. s. m. C'étoit ci-devant un Maître dans un Corps de Marchands de Paris qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiers Chaussetiers qui ne vendoient que des hauts & bas de chausses. Il falloit avoir affaire à ces deux sortes d'Ouvriers pour s'habiller, parceque le pourpoint & les chausses étoient alors de differente parure. Depuis peu d'années on a fait union du Corps des *Pourpointiers* à celui des Tailleurs, à cause des differens perpetuels qu'ils avoient ensemble, pretendant que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands n'avoient pas droit de faire des fournitures.

POURPRE. subst. fem. Petit poisson de mer à coquille, qui a un bec long, & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. Elle a autant de cercles sur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* est grande d'un doigt, & est si dure & picquante, qu'elle en perce les écailles des autres poissons de mer dont elle se nourrit. Elle prend sa grandeur en un an. Elle porte en son gosier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de rose parfaitement rouge, tellement estimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs; mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur, car elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux sont pleins encore de ces coquilles; & si on ne s'en sert plus aux teintures, ce n'est pas qu'on en ait perdu l'invention, comme plusieurs croyent, mais c'est qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens estimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grecs *porphura*. Les Anciens Rois, les Empereurs, les Magistrats Souverains s'habilloient autrefois d'étofes teintes en *pourpre*. Thomas Gage dit qu'encore à present la plus grande richesse de Nicoya en l'Amerique est la teinture de *pourpre*, qui se fait avec un poisson à coquille qui vit ordinairement sept ans, & qu'on trouve sur le bord de la mer. Il se cache environ le lever de la Canicule, & se tient ainsi caché durant 300. jours. On ramasse ces poissons au printems, & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine salive ou glaire épaisse comme de la cire molle; & ainsi cette teinture est dans leur gueule, & la plus fine est dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reste du corps qui puisse servir à quelque usage. Il y a aussi une espece de *pourpre* qu'on appelle *buccin*, ou *cornet de pourpre*, & *porcelaine*. Les Isles Antilles ont aussi leur *pourpre* marine. Le poisson dont on la tire s'appelle *Burgau de teinture*. On trouve encore aux Antilles une autre sorte de teinture qui approche beaucoup de la *pourpre marine*, mais qui se tire d'une plante qu'à cause de la couleur qu'elle donne, on appelle *Lianne à sang*. Voyez *le Voyage du P. Labat*. La couleur de *pourpre* autrefois si estimée, ou n'a pas été, comme on le croit, absolument perduë, ou du moins a été retrouvée, il n'y a pas 30. ans par la societé d'Angleterre. Un des coquillages qui la fournit, & qui est une espece de *Buccinum*, est commun sur les côtes de ce pays-là. Un autre *Buccinum* qui donne aussi la teinture de *pourpre*, se trouve sur les côtes de Poitou; & Mr. de Reaumur en voulant l'étudier particulierement découvrit une autre *pourpre* qu'il ne cherchoit pas, & qui selon toutes les apparences a été inconnuë des Anciens quoique de même espece que la leur. Voyez *l'Histoire de l'Ac. des Sc.* de 1711.

POURPRE, se dit figurément pour marquer la dignité d'un Roi, d'un Cardinal, d'un Senateur. Les Rois sont nez dans la *pourpre*, il faut respecter la *pourpre*. La *pourpre* qui rehausse d'ordinaire l'éclat des bonnes qualitez, reçut du lustre des siennes. B. RAB. C'est par ce titre que le Cardinal de Richelieu a cru rehausser l'éclat de sa *pourpre* & de sa vie. VAUG.

POUR-

POURPRE, se dit aussi pour, Magnificence d'habits, superbe appareil, pompe, éclat. Ce n'est qu'or & que *pourpre* dans votre armée. VAUG.

POURPRE. Couleur rouge tirant sur le violet, dont il a plusieurs nuances depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée. Elle se fait avec la cochenille, ou la graine d'écarlate ou un pied de pastel. Ce mot pour dire la couleur de pourpre, est fait masculin par les Fleuristes : car ils disent *pourpre clair*, haut *pourpre*; *pourpre* brun. L'Academie le fait aussi masculin en ce sens, quoiqu'elle le fasse feminin en parlant de la pourpre des anciens, & de l'étoffe teinte en pourpre, ainsi qu'on l'a fait dans les articles qui precedent. La *pourpre* étoit l'habillement des anciens Rois.

POURPRE, est encore masculin en parlant de la couleur dont le Soleil peint le Ciel; mais il ne se dit qu'en vers.

Il couvrit l'Horizon d'un or luisant & pur,
Pour y repandre ensuite & le pourpre *& l'azur.*
PERRAULT.

POURPRE subst. masc. en termes de Blason est, selon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlée de gueules & d'azur, tirant sur le violet; selon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de mauves. Elle signifie *temperance*, *abondance*, *liberalité*, *dignité*, *autorité*, *foi*, *pieté*. La plupart de ceux qui ont écrit du Blason, comme Favin, Geliot, les PP. Monet, & Menestrier, n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas simple, mais composé du mélange égal de quatre autres. Ils le font passer pour un émail mitoyen tantôt couleur, & tantôt metal. Les Espagnols l'appellent *unamistion*, tellement qu'on le peut mettre sur le metal & sur la couleur sans fausseté. Il est representé en gravure par une hachure en barre, tirant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe. Le Duché du Maine porte semé de France à la bordure de gueules brisé au franc canton de *pourpre* au Lion d'argent.

POURPRE. s. m. en termes de Medecine, est une espece de peste ou fievre maligne qui paroit par des éruptions sur le cuir, semblables à des morsures de puces, ou de punaises, ou de grains de mil, ou de petite verole. Elles sont rouges, citrines, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires; & quand elles paroissent en grande quantité, c'est bon signe. Le vulgaire les appelle *le tac*; d'autres *lenticules*, à cause qu'elles ressemblent aux lentilles; d'autres *papillots*, parcequ'elles voltigent comme *papillons* sur plusieurs membres. Quelquefois elles s'étendent fort au large comme les érésipelles, suivant la qualité du venin. Il est mort du *pourpre*. J. Cruger fait consister la cause de cette maladie dans une pourriture produite par la fermentation des particules sulphureuses salines du sang les plus volatiles. Ce qui fait la coagulation & la dissolution tout ensemble, c'est-à-dire, la pourriture. Une raison qui le porte à assigner cette cause au *pourpre*, c'est que les Praticiens employent avec succès contre cette maladie les remedes acides, comme, par exemple, l'esprit de vitriol. Les acides, dit-il, dissolvent le sang quand il est coagulé, & le coagulent quand il est dissous. J. DES SÇ.

POURPRÉ, ÉE. adj. De couleur de pourpre. Un rouge *pourpré*.

POURPRENDRE. v. act. Vieux mot. Prendre depuis un bout jusqu'à l'autre. Les racines de cette plante *pourprenoient* toute la planche.

POURPRÉ, ou POURPRIN, se disent chez les Fleuristes des couleurs vives qui sont sur les fleurs approchant de la pourpre.

On appelle fievre *pourprée*, une fievre accompagnée de pourpre. Une petite verole *pourprée*.

POURPRIS. subst. masc. Vieux mot qui signifioit Enclos, enceinte, clôture de quelque lieu seigneurial, château, maison noble, ou Eglise. Dans le païs de Caux l'on appelle encore manoir & *pourpris*, l'enceinte de maisons à la campagne qui appartient à l'aîné par preciput. On a dit poëtiquement, le celeste *pourpris*; pour dire, l'enceinte des cieux.

L'Abeille va piller le crocus & la rose;
Puis s'envolant dans le pourpris
De son petit Palais rustique,
Avec grand soin elle s'applique
A serrer tout ce doux butin. OE. M.

Pourpris, vient de *pourprendre*.

POUR QUE, est une expression abregée très-commode. Quand on dit, Je ne suis pas assez heureux *pour que* cela soit. Il faudroit un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Si cette façon de parler étoit supportable, ce seroit dans ce cas-là. Elle est si courte, que l'on ne peut pas dire la même chose en d'autres termes, sans allonger l'expression; mais il faut s'en abstenir quand on veut écrire d'une maniere correcte. La commodité l'établira dans la conversation. VAU. Mr. de Vaugelas ne s'est point trompé dans son horoscope. *Pour que* s'est établi. Les personnes qui ont le plus de politesse disent dans la conversation : sa conduite est trop reguliere, *pour que* la calomnie y donne la moindre atteinte. Il a marqué trop precisément ce qu'il en pensoit, *pour que* l'on en puisse douter. Je n'ose plus le condamner, puisque nos meilleurs Ecrivains s'en sont servis. Le Panegyriste du Prince de Condé a dit, ce Heros étoit ennemi de la loüange même la plus sincere : c'étoit assez qu'elle fût loüange, *pour qu*'il ne la pût soutenir. BOU. *Pour que* peut passer dans ces phrases : je ne suis pas assez heureux *pour que* cela arrive; *pour que* cela soit, & autres de cette nature. Cependant il faut les éviter autant que l'on peut, & sur tout en écrivant. L'ACAD. On ne doit jamais le mettre pour signifier *afin que*. ID.

POURQUERRE. v. act. Vieux mot. Chercher de toutes parts, poursuivre.

POURQUOY. adv. interrogant. *Pourquoy* faire tant de bruit? Vous n'oseriez aller là. *Pourquoy* non? Sçavez-vous *pourquoy*? On dit aussi, c'est *pourquoy*, quand on continuë un raisonnement. Vous êtes sage & reglé; *c'est pourquoy* Dieu vous benit. Il a travaillé toute sa vie *c'est pourquoy* il a de la reputation. Vous avez administré le bien de ces Mineurs, voilà *pourquoy* vous leur êtes redevable. Quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains estiment qu'il faut mettre, *ce fut pourquoy*, avec le preterit indefini, afin qu'il y ait du rapport entre le tems qui suit, & celui qui va devant : comme, *ce fut pourquoy* les Romains *immolerent* des victimes. Mais ils se trompent: le tems present *c'est pourquoy* convient à tous les tems qui suivent. VAU. Il y a des gens qui deplaisent sans qu'on sçache dire *pourquoy*. BELL. Il n'y a rien de plus commode pour le peuple que de croire sans sçavoir *pourquoy*. BIB. UNIV.

On se livre à l'amour sans qu'on sçache pourquoy. CORN.
Pourquoy *prenez-vous tant de peine*
A vous coëfer de faux cheveux? MOL.
Si ma femme a failli, qu'elle pleure bien fort;
Mais pourquoy *moi pleurer, puisque je n'ai pas tort?* ID.

POURQUOY, est aussi subst. & signifie la cause. On veut sçavoir le comment & le *pourquoy* des choses. A la fin j'ai trouvé le *pourquoy*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à sa parole sans un *pourquoy* qui tienne lieu d'excuse.

POURRIR. v. act. & n. Alterer, gâter petit-à-petit, corrompre. L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois se *pourrit* à l'eau. Il faut que le bled & toutes les graines *pourrissent* avant que de germer. Les fruits se *pourrissent*, quand ils ont passé leur maturité. On sale ou embaume les corps pour empêcher qu'ils ne se *pourrissent*.

Ce

Ce mot vient de *putrere*.

POURRIR, se dit aussi de ce qu'on fait corrompre exprès. Les Negres ont accoutumé de laisser *pourrir* leur poisson avant que de le manger. BOSMAN. Quand on fait de la gelée, on laisse *pourrir* de cuire la viande jusqu'à une entiere dissolution de ses parties pour en tirer plus de suc. On laisse *pourrir* du fumier pour en faire de meilleures couches. On *pourrit* les chiffons pour faire du papier. Faire *pourrir* de cuire, c'est-à-dire, faire cuire autant qu'il est possible.

On dit figurément, Faire *pourrir*, un homme en prison; pour dire, l'y tenir long tems. On dit aussi, *Pourrir* dans l'ordure, dans la misere; pour dire, y croupir. L'entêtement de ceux qui veulent passer pour gens de qualité, fait qu'on va deterrer leurs ancêtres, qu'on laisseroit *pourrir* en repos sans cela. BELL.

Un Auteur ne peut-il pourrir *en sûreté?* BOIL.

On dit qu'un os, une dent se *pourrissent*, quand on n'a pas soin de les nettoyer, ou de les faire pancer.

POURRI, IE. part. pass. & adj. Pomme *pourrie*. Viande *pourrie* de cuire. Si le grain n'est *pourri* dans la terre, il ne pourra produire d'autre grain.

On dit figurément, d'un mauvais citoyen, que c'est un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la Republique. On dit d'un Pedant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digerer, que c'est un pot *pourri* de science.

On appelle *pot pourri*, au propre, un ragoût mêlé de plusieurs viandes & assaisonnemens differens. On le dit aussi d'un mélange de plusieurs aromates & parfums qu'on met ensemble dans un pot, d'où resulte une odeur agreable & nouvelle.

On dit aussi au substantif: Ce cidre sent le *pourri*. Otez le *pourri* de cette poire.

On dit proverbialement, cela n'est pas *pourri*, pour se mocquer de quelque vieux conte, ou histoire à quoy on ajoûte peu de croyance. On dit d'une jeune personne, qu'elle n'est pas *pourrie*, pour dire, elle est jolie. On dit aussi, Bœuf saignant, mouton bêlant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

POURRITURE. s. f. Qualité de ce qui est pourri, corrompu. L'homme n'est que vers & que *pourriture* après sa mort. Dans ce sang il y a de la *pourriture*, ce sang marque de la *pourriture* dans le corps. Tout ce qu'il mange se tourne en *pourriture*. La cangreine vient de la *pourriture* de la chair, c'est de la chair pourrie. Rien ne se communique plus que la *pourriture*. Les plantes ni les animaux ne se forment pas de la *pourriture*.

On dit d'un homme perdu de maladie venerienne qu'il tombe en *pourriture*.

POURSUITTE. s. f. Action par laquelle on court après quelque chose pour l'attraper. Les levriers sont ardens à la *poursuitte* d'un lievre. On a envoyé des Prevôts à la *poursuite* de ces voleurs. Il étoit à la *poursuite* des ennemis. Il s'étoit engagé à la *poursuite* des ennemis. ABL. Arrêter la *poursuite* de l'ennemi. ID.

POURSUITE, se dit figurément. La volonté se porte naturellement à la *poursuite* du bien, & à la fuite du mal. La Philosophie s'applique à la *poursuite* de la verité.

POURSUITE, signifie aussi le soin qu'on prend de solliciter, ou faire réüssir une affaire. Il a été long-tems à la Cour à la *poursuite* de ce Gouvernement, de ce Benefice, d'une pension, d'une grace. Ce jeune homme est attaché à la *poursuite* de ce mariage; ce plaideur à la *poursuite* de ce procès. Cette femme a bien de la peine de se deffendre des *poursuites* amoureuses de ce cavalier.

POURSUITE, se dit aussi des procedures qu'on fait en Justice. On dit, une *poursuite* civile, une *poursuite* criminelle, une *poursuite* de criée, d'une distribution de deniers. Cet usurier fait de violentes, de rigoureuses *poursuites* contre ses debiteurs. Une instance perit, quand on laisse écouler trois années sans *poursuites*. Une reprise d'instance est un renouvellement de *poursuite* suivant les derniers errremens. Une femme ne peut agir, qu'elle ne soit autorisée en Justice à la *poursuite* de ses droits.

POURSUIVANT, ANTE. adj. & subst. Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. Ils sont deux ou trois *poursuivans* qui demandent cette charge, ce benefice. Penelope étoit fort importunée du nombre de ses *poursuivans* qui la recherchoient en mariage.

POURSUIVANT, se dit aussi au Palais, de celui qui poursuit un decret, une licitation, un ordre & distribution de deniers. Le *poursuivant* criées represente tous les creanciers. L'instruction du procès ne se fait qu'avec le *poursuivant*, & avec le plus ancien Procureur des opposans.

POURSUIVANT. s. m. Homme qui recherche une fille, ou une femme en mariage. Ce mot se trouve en ce sens dans Villon.

POURSUIVANT D'ARMES, s'est dit autrefois des Gentilshommes qui s'attachoient aux Herauts pour aspirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'après sept ans d'apprentissage passez dans cet exercice. Ils étoient de la dependance des Herauts, & assistoient à leur Chapitre. Un Seigneur Banneret pouvoit avoir des *Poursuivans* sous l'aveu de quelque Heraut. On les baptisoit dans les Fêtes solemnelles après le souper, de quelque nom gaillard, comme *Joliceur*, *Verluisant*, *Sansmentir*, *Gaillardet*, *Beausemblant*, *Haut-le-pied*, &c. Leurs cottes d'armes étoient differentes de celles des Herauts, & ils avoient des bâtons sans ornement. Il y a encore des *poursuivans d'armes* qui servent aux grandes ceremonies. Ils sont presque habillez comme les Herauts d'armes; mais ils ne portent point de bâton, parce qu'ils n'ont rien à commander, & qu'ils sont comme les Aides des Herauts. En Angleterre dans le *College des Herauts*, il y a quatre *Poursuivans*, qu'on appelle *Manteau bleu*, *Croix rouge*, *Dragon rouge* & *Pertecoulisse*, problablement des marques de distinction que chacun d'eux portoit autrefois. Outre ceux-là il y en a deux autres qu'on appelle *Poursuivans extraordinaires*. MIEGE.

POURSUIVRE. v. act. *Je poursui, je poursuivois, je poursuivis, j'ai poursuivi, je poursuivrai, que je poursuive, que je poursuivisse, je poursuivrois*. Courir après quelcun pour l'attraper & lui nuire. *Poursuivre* l'épée dans les reins. Il ne faut pas *poursuivre* ses ennemis jusqu'au bout, les pousser dans le desespoir. Le criminel se voyant *poursuivi*, se jetta dans la riviere. Qui *poursuit* deux lievres, n'en prend pas un.

POURSUIVRE, signifie aussi, Continuer son chemin, sa route, son entreprise. Un brave *poursuit* toûjours sa pointe, quelques obstacles qu'on lui oppose. Cet écolier *poursuit* ses études; ce curieux ses voyages; cet Orateur sa narration. Ce jeune homme ira bien loin, s'il *poursuit* comme il a commencé. Le remords de la conscience *poursuit* par tout le criminel. On dit aussi, *Poursuivre* un discours; pour dire, le continuer.

POURSUIVRE, signifie aussi, Briguer, solliciter, tâcher d'obtenir quelque chose. Quand on a bien commencé il faut *poursuivre* sa pointe. Cet Officier *poursuit* le retablissement de ses gages, le payement de sa charge supprimée. Il *poursuit* cette veuve pour l'épouser. Apollon *poursuivit* long-tems Daphné. Il *poursuit* sa reception en un tel office. Ce galand est toûjours avec une telle femme, il la *poursuit* de près.

Soit que vous poursuiviez *Evêché, femme ou fille,*
Hâtez-vous lentement. VOIT.

POURSUIVRE, signifie encore, Faire des procedures en Justice. L'inscription en faux se *poursuit* ou civilement, ou

ou criminellement. On est long-tems à *poursuivre* l'audience, à l'obtenir d'un President; à *poursuivre* un procès, à le mettre en état. C'est un tel Procureur qui *poursuit* la vente de cette terre, l'instance d'ordre. Il *poursuit* la vengeance de la mort de son pere, une reparation d'honneur.

On dit, en stile de Notaire, qu'un Fermier a loüé une maison, une metairie, ainsi qu'elle se *poursuit* & comporte, sans en faire une plus ample specification.

POURSUIVRE, se met quelquefois absolument. Ne voulez-vous pas *poursuivre?* Il ne comparoît point, mais il ne laisse pas de *poursuivre*. *Poursuivez*, vous avez bien commencé: *poursuivez*, vous n'avez qu'à *poursuivre*.

On dit proverbialement, qu'on *poursuit* un homme à cor & à cri, quand on le cherche par tout. *Poursuivre à cor & à cri*, c'est proprement, selon Nicot, courir après une bête cornettant, ou trompetant & huant. On dit aussi *poursuivre* quelqu'un l'épée dans les reins, tant au propre, qu'au figuré, quand on le presse trop fort de payer.

POURSUIVI, IE. part. pass. & adj.

POURTANT. Conjonction adversative qui corrige, qui restreint. Neanmoins. Quoiqu'il soit habile, il a *pourtant* fait une grande faute. Cette avanture est surprenante, mais elle est *pourtant* vraye. Cette femme fait la prude, elle a *pourtant* bien des intrigues secretes. Ces raisons sont assez fortes, je suis *pourtant* d'avis qu'on y ajoute celle-ci. Ce n'est pas *pourtant* qu'il ne faille croire, &c. Il a du brillant dans l'esprit, il est *pourtant* fou.

POURTOUR. s. m. Terme de Maçon. C'est l'étenduë, la longueur, ou la mesure d'un corps. La cheminée a dans une chambre tant de *pourtour*, ou d'étenduë dans ses trois côtez. Hors d'œuvre, son *pourtour* est son étenduë des quatre côtez. C'est aussi la circonference d'un corps rond: le *pourtour* d'un dôme, le *pourtour* d'une colomne. C'est ce que les Geometres appellent *periphérie*.

POURVEU, POURVEU QUE. Voyez après Pourvoir.

POURVOIR. v. neut. & quelquefois act. *Je pourvois, je pourvoiois, je pourvus, j'ai pourvu, je pourvoirai, que je pourvoye*, que *je pourvusse, je pourvoirois*. Donner ordre à quelque chose, avoir soin que rien ne manque, que tout soit en bon ordre. En ce sens il regit le datif. La Providence *pourvoit* à tous les besoins des creatures. Voilà bien du desordre, il faut y *pourvoir*. Si les hommes n'y *pourvoyent*, Dieu y *pourvoira*. Les Officiers de police doivent *pourvoir* à toutes choses; maintenir tout dans un bon ordre. On a prevu cet inconvenient, & on y a *pourvu*, on y a apporté le remede. On a donné avis au Roi d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par sa prudence. Lycurgue avoit peu *pourvu* à la modestie des femmes. BOSS.

Le voile n'est le rampart le plus sûr
Contre l'amour, ni le moins accessible.
Un bon mari mieux que grille, ni mur
Y pourvoira, *si* pourvoir *est possible*. LA FONT.

POURVOIR, signifie aussi, Garnir des choses necessaires à la vie, & à la deffense, emplir de provisions. Une place frontiere doit être toûjours bien *pourvuë* d'hommes, de vivres, & de munitions.

Je songe à me pourvoir *d'esquif & d'avirons,*
A regler mes desirs, à prevenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage. BOIL.

POURVOIR, se dit aussi des établissemens qui se font par charges, par mariage. Ce pere a bien *pourvu* ses enfans. Il a donné une charge à son fils, il est bien *pourvu*. Il a trouvé un bon parti à sa fille, elle est richement *pourvuë*. Il a laissé tout le fonds de ses marchandises à son cadet, ce n'est pas le plus mal *pourvu*. Cet orphelin n'a eu personne qui l'avançât, il s'est *pourvu* comme il a pu, il n'a pas laissé de faire fortune.

POURVOIR, en termes de Palais, signifie, Donner le titre d'une charge, d'un Benefice, le droit de l'exercer, de le posseder. Cet homme s'est fait *pourvoir* d'une charge de President. Il est Noble, car il est *pourvu* d'une charge de Secretaire du Roi. Il se faut *pourvoir* en Cour de Rome pour etre *pourvu* d'un Benefice sur une resignation, sur un devolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Benefices qui vacquent par mort, dependans de leur collation. Le Roi *pourvoit* de plein droit aux Benefices vaquans en Regale. Le Pape est obligé de *pourvoir* celui que le Roi lui nomme pour un Benefice. MASSAC.

POURVOIR, se dit aussi en choses morales, & signifie, Etre doüé, partagé. Le Ciel a *pourvu* cet homme d'un esprit vif, d'un jugement sain, d'une heureuse memoire. Cette Dame est *pourvuë* de mille attraits, de toutes les beautez, de toutes les graces possibles. Cet homme est bien *pourvu* de nez, a été bien *pourvu* de la nature; pour dire, il a un grand nez, il ne lui manque rien.

SE POURVOIR, avec le pronom personnel signifie, S'adresser à quelcun, se retirer devers lui pour lui demander secours, grace, ou justice. Quand on a fait un meurtre, il faut se *pourvoir* par devers le Roi, & obtenir ses lettres de grace. Il faut se *pourvoir* en Justice pour avoir secours, protection & reparation des injures, des violences, & non pas user de main-mise. On se *pourvoit* par requête, par exploit, pardevant les Juges inferieurs; par appel devant les superieurs; par opposition, par requête civile contre les jugemens & les arrêts; par cassation au Conseil Privé, au Grand Conseil. Les Ecclesiastiques se *pourvoyent* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les causes qui les regardent. Souvent les arrêts ordonnent que les parties se *pourvoiront* comme bon leur semblera, sauf à elles à se *pourvoir*, &c. Le narré d'une Requete se termine avec cette formule: Le suppliant a recours à votre autorité pour lui être sur ce *pourvu*, pour lui faire rendre justice. Ils seront obligez de proposer leur declinatoire, sans qu'ils puissent se *pourvoir* à la Capitainerie. PAT.

On dit proverbialement, qu'un homme est *pourvu* de fil & d'aiguille; pour dire, qu'il est *pourvu* de tout ce qu'il lui faut pour reüssir en une affaire.

POURVEU, ou POURVU, UE. part. pass. & adj.

POURVEU, est aussi subst. Le *pourvu* d'un tel Benefice a été maintenu. Il est *pourvu* par devolut, par nullité de titre, ou incapacité des Titulaires ci-devant *pourvus*. Le *pourvu* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

POURVEU. Sorte de conjonctive qu'on employe pour marquer une condition, une clause. Il est ordinairement suivi du *que*, & regit le subjonctif. *Pourvu* que vous me fassiez bien cet ouvrage, je vous donnerai tant. *Pourvu* que vous n'en parliez pas, je vous dirai le secret de cette affaire.

Pourvu *qu'enfin j'arrive, & qu'au moins je la voye,*
Que je meure aussi-tôt, je mourrai plein de joye.
SEGRAIS.

POURVOYEUR. s. m. Celui qui a soin de pourvoir une maison de vivres. Les *Pourvoyeurs* du Roi doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Mendians ceux qui font la quête, les *Pourvoyeurs* de la maison.

POUS. s. m. Quelques-uns écrivent *poulx*. Agitation du cœur, battement de l'artere. Les Medecins commencent la visite de leurs malades en leur tâtant le *pous*. Galien dit qu'Hippocrate est le premier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom

au battement des arteres. C'est le même que le mouvement du cœur, car il a sa systole & diastole. La fievre ne se connoît que par le battement du *pous*. Un *pous* dereglé, un *pous* intermittent, est un mauvais signe. Lorsqu'un homme a couru, ou a eu quelque émotion violente, le *pous* lui bat. Il faut 80. battemens de *pous* d'un homme temperé pour faire une minute d'heure. Ceux qui ont naturellement le *pous* un peu petit, vivent plus long-tems que ceux qui l'ont grand & fort. BAGLIVI. God. Berger, dans sa Physiologie reduit toutes les différences du *pous* à la force du *pous*, à la frequence du *pous*, & à l'égalité du *pous*, & il dit que les autres differences que l'antiquité pointilleuse a introduites, sont des subtilitez qui fuyent le toucher, & que l'esprit a bien de la peine à comprendre. Le Medecin du Serrail ne tâte le *pous* aux Sultanes qu'au travers d'un crêpe. TAVERN. Les Medecins de la Chine, à qui nous devons la circulation du sang, à tâter seulement le bras d'un malade en trois endroits pour observer la lenteur du *pous*, son redoublement ou sa vitesse, jugent de la cause, de la nature, du danger & de la durée de la maladie. CHEVR.

Le vieillard accablé de l'horrible Artamene,
Tombe aux piez du Prelat sans pous & sans baleine. BOI.

Ce mot vient du Latin *pulsus*, aussi-bien que *poussif*. Voyez ARTERE, CŒUR.

On dit figurément, Tâter le *pous* à quelqu'un; pour dire, Tâcher à découvrir sa pensée, ses desseins, sa valeur. Avant que de lui proposer cette entreprise, on lui a tâté le *pous*, on a sondé s'il étoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait sa premiere campagne, ses camarades lui viennent tâter le *pous*, lui faire quelque niche pour éprouver s'il a du cœur. On dit aussi d'un homme qui a peur, que le *pous* lui bat.

POUSET. s. m. Pastel, couleur rouge qui se trouve dans la graine d'écarlatte & qui sert pour la teinture.

POUSSE. s. f. Maladie de cheval qui consiste à une difficulté de respirer, causée par l'embarras du poumon, le tout accompagné d'un battement de flancs & d'une dilatation de narines, sur tout lorsque le cheval qui en est atteint court ou monte. La *pousse* est un cas redhibitoire, le vendeur est tenu de reprendre un cheval qui a la *pousse* dans les neuf jours. Il y a des remedes pour retenir quelque temps la *pousse*.

POUSSE, se dit aussi du jet des arbres, de ce qu'ils poussent de menu bois. On appelle la premiere *pousse*, les jets qui viennent au mois de Mars & d'Avril: & la seconde *pousse*, ceux qui viennent au mois d'Août.

POUSSE. s. f. Poussiere ou grabeau du Poivre & de quelques autres drogues & épiceries, entre autres du gingembre, du macis, de la muscade & de la graine d'écarlate. Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la derniere *pousse*. Les sapins ont tous les ans une nouvelle *pousse*, un nouveau jet par le haut.

POUSSE'. adj. m. C'est une épithete qu'on donne au vin gâté pour avoir bouilli hors de la saison par quelque chaleur ou agitation. Dans les grands tonnerres il arrive souvent que les vins sont *poussez*.

POUSSECUL. s. m. Terme odieux dont on qualifie les Records des Sergens, & autres qui servent à mettre & à pousser les gens en prison. On a mis vingt *pousse-culs* à ses trousses.

POUSSE'E. s. f. Poids d'une voûte qui fait effort contre les murs sur lesquels elle est bâtie. La *poussée* d'une voûte est plus ou moins forte, selon sa largeur, & selon le trait de son cintre. Les arcsboutans & les contreforts sont faits pour resister à la *poussée* des voûtes, & s'appellent eux-mêmes *poussée* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *poussée* à quelcun; pour dire, l'inquieter, lui faire prendre la fuite par quelque menace, par un avis qu'on lui donne de quelque poursuite ou cabale qu'on fait contre lui.

POUSSE-PIE'. s. m. Petit bateau à fond plat, dont on se sert dans le pays d'Aunix, pour aller sur les vases après que la mer s'est retirée.

POUSSER. v. act. & neut. Faire effort contre quelqu'un, ou contre quelque chose pour l'ôter de sa place, avancer avec peine, avec force. La foule étoit grande à cette ceremonie, les uns *poussoient* à droite, les autres à gauche; j'eus de la peine à *pousser*, à avancer jusqu'à la porte. Les voûtes *poussent* sur les côtez, pressent les murs sur lesquels elles appuyent. Ce mur *pousse* en dehors, ou au vuide, fait un ventre, il menace ruine. On dit aussi, *Pousser* un homme en prison; pour dire, l'y faire entrer; le *pousser* hors du logis, l'en faire sortir. On dit, *Pousser* quelqu'un du coude, du genou; pour dire, le toucher doucement avec le coude, avec le genou, pour l'avertir de quelque chose, pour l'obliger à prendre garde à quelque chose. On dit, *Pousser* la porte au nez à quelcun; pour dire, l'empêcher d'entrer en quelque lieu. Il vouloit entrer dans sa chambre, mais il lui a *poussé* la porte au nez.

On dit, *Pousser* à la main, pour dire, Couper les ouvrages en plâtre faits à la main & qui ne sont pas trainez. *Pousser* à la main, en Menuiserie signifie, Travailler des balustres, des moulures à la main.

Pousser, en termes de Marine, se dit du vent. Nous fimes route par la baye avec la brise d'Est qui nous *poussa*. *Pousser* un bateau avec le croc, ou avec la gaffe. *Pousse barre*, c'est un commandement que l'on fait à ceux qui viront au cabestan, pour travailler plus fortement.

POUSSER, se dit aussi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. Il faut *pousser* cette poutre plus avant sur ce mur. *Poussez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pousser* à la roue. Celui-ci se dit aussi au figuré; pour dire, aider & secourir quelcun, faciliter quelque entreprise.

POUSSER, signifie aussi, Porter un coup, chasser loin. On *pousse* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le batoir. Il a *poussé*, il a forcé un coup dans la grille. Il lui a *poussé*, allongé une botte franche. Il l'a *poussé*, il l'a heurté si fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *poussé* dans le precipice.

On dit aussi, *pousser* un cheval; pour dire, le faire galopper. Il a *poussé* son cheval sur lui. On outre un cheval lorsqu'on le *pousse*, & qu'on le fait galopper trop vite & & trop long-temps.

POUSSER, signifie aussi, Aller en avant, prolonger son voyage. Puis que vous allez à Milan, *poussez* jusqu'à Rome par curiosité. Le coche arrive en hiver en un tel gîte; en été il *pousse* plus loin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *poussé* ses conquêtes fort loin; qu'Alexandre les a *poussées* jusqu'aux Indes. Le Roi a *poussé* ses frontieres bien loin, il les a reculées. *Pousser* sa victoire au delà des bornes d'Hercule. VAUG. Il faut *pousser* cette galerie jusques là, l'accroître d'une ou de deux travées. On a *poussé* la tranchée à cent pas de la contrescarpe. Avant le Deluge la vie humaine qui se *poussoit* jusqu'à près de mille ans se diminua peu-à-peu. BOSS.

POUSSER, signifie aussi, Poursuivre, obliger à fuir, à reculer. Ce General a *poussé* la garde avancée des ennemis jusques dans leur camp. Après la bataille, il les a *poussez*, il les a menez battant.

POUSSER, se dit figurément. C'est faire grace aux esprits rebelles & paresseux, que de les *pousser* malgré eux dans les voyes du salut. FLECH. Les Modernes ont bien *poussé* la Physique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. La nation Françoise est encore dans cette espece de barbarie, qu'elle doute si les sciences *poussées* à une certaine perfection ne derogent point. FONTEN. Cet Auteur a *poussé* cette question, il l'a approfondie. Nous sommes sur une matiere que je suis bien aise que

nous

nous *poussions*. Mol. pour dire, que nous épuisions; que nous examinions à fond. Cet homme est bien *poussé* à la Cour, il a fait fortune. Pour faire fortune à la Cour, il faut avoir quelqu'un qui vous *pousse*. Il s'est *poussé* de lui-même. Il ne faut pas *pousser* la vengeance, la raillerie à l'extremité. Ne *poussez* pas de telle sorte votre ennemi qu'il s'imagine qu'il ne peut plus se sauver que par votre perte. Chævr. La colere enleve l'ame, & la *pousse* impetueusement. M. Esp. Ne *poussez* point votre folie plus loin que la sienne n'alla. Scar. Il la supplia de ne point *pousser* son fils. Bussi; pour dire, de ne le point obliger à se fâcher. Cette figure, cette hyperbole est bien *poussée*, bien outrée. Il a *poussé* les encheres d'une telle terre jusqu'à sa legitime valeur. Il y a aussi des gens qui l'ont *poussé*; qui l'ont *poussé* à cela; c'est-à-dire, qui lui ont conseillé, cela, qui l'ont excité à cela. C'est un homme à *pousser* sa pointe, à ne point démordre. La gloire est l'aiguillon qui *pousse* les hommes à faire de grandes entreprises. Il a *poussé* cette affaire fort loin.

Pousser, se dit aussi des poursuites qu'on fait en Justice, à la dispute, au jeu. Voilà une partie animée qui vous *poussera* à bout. Il *pousse* ce procès vigoureusement, il ne perd point de temps à ses poursuittes. Ces deux docteurs se sont *poussez* vivement dans cette dispute. Les femmes qui se querellent sont sujettes à se *pousser*, à se faire des reproches odieux. Quand on joue sur l'argent d'autrui, on le peut *pousser* en sûreté, lui tenir jeu.

On dit aussi, *Pousser* des cris & des vœux au Ciel; *pousser* des soupirs, des sanglots, des gemissemens; *pousser* sa voix, pour dire, l'élever; *pousser* son haleine, pour dire, respirer. On dit aussi absolument, *Poussez*, pour dire, Continuez. *Pousser* les beaux sentimens, c'est dire de jolies choses, & sur tout en matiere d'amour, &c.

Pousser. Terme de Doreur sur cuir. C'est prendre de l'or avec le fer à dorer, & l'appliquer sur la couverture du livre. *Pousser* les bouquets, les filets, les nerfs.

Pousser, se dit aussi des fruits & des plantes qui commencent à paroître, à jetter quelques boutons. Les arbres commencent à *pousser*. Tous les arbres *poussent* au printemps. Le blé *pousse* peu de temps après qu'il est semé. Cet arbre *pousse* bien du bois. La gelée est à craindre, lorsque la vigne *pousse* son bourgeon, elle *pousse* beaucoup de bois.

Pousser, se dit aussi en parlant du vin qui se tourne par la chaleur, par l'agitation. Il est dangereux de remuer le vin, quand la vigne est en fleur, cela le fait *pousser*, tourner.

Pousser, signifie aussi battre des flancs, & il ne se dit que des chevaux lorsqu'ils ont la respiration difficile. Un cheval qui *pousse*. Ce cheval *pousse* beaucoup.

On dit proverbialement, *Pousser* le temps avec l'épaule; pour dire, Temporiser, tâcher à gagner du temps, se ménager adroitement un delai de payer, ou de faire quelque chose. La patience qu'on *pousse* à bout, devient fureur. On dit aussi quand quelcun manie des armes, Laissez cela, vous ne sçavez pas qui vous *pousse*.

Poussé, ée. part. pass. & adj. Un zele trop *poussé*.

POUSSEUR, euse. adj. & subst. Qui pousse. Les coupeurs de bourse se fourrent au milieu des *pousseurs*, des gens qui font la presse, & font eux-mêmes les *pousseurs*.

On appelle ironiquement, Un *pousseur de beaux sentimens*, celui qui se pique de dire de belles choses, de belles moralitez, & entre autres de ceux qui filent le parfait amour.

POUSSEUR D'ARGUE. s. m. Manœuvres qui poussent & font aller l'argue lorsqu'on degrosse les bouts d'or & d'argent.

POUSSIER. s. m. Poudre des récoupes de pierre passée à la claye, qu'on mêle avec le plâtre en carrelant, pour empêcher qu'il ne bouffe. On appelle aussi *poussier*, le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. Ce n'est point du charbon, ce n'est que du *poussier*. Les Doreurs sur cuivre se servent de *poussier*, & on en met entre les lambourdes d'un parquet pour le tenir sec. On appelle aussi *poussier*, ce qui reste de la poudre à canon quand elle a été remuée, & que le grain s'en est froissé.

POUSSIERE. s. f. Terre reduite en poudre fort menuë; menuë poudre qui s'éleve de la terre dans la grande secheresse. La *poussiere* vole par tout, penetre par tout. Il fait beaucoup de *poussiere*. Ces meubles sont tous perdus de *poussiere*. Couvert de sueur & de *poussiere*. Un gros nuage de *poussiere* nous fit connoître que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'été sont incommodes, à cause du vent & de la *poussiere*.

De ses ailes en l'air secouant la poussiere,
Dans la main de Botrude il éteint la lumiere. Boi.

On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la *poussiere*; pour dire, qu'on l'a tué; qu'un Heros, qu'un Coursier s'est couvert d'une noble *poussiere*. Boi.

La *poussiere* des sommets des étamines des fleurs en tombant sur le Pistil rend feconde la graine qu'il renferme. Voyez *l'Hist. de l'Ac. R. de 1711.*

Poussiere, se dit aussi de tous les corps reduits en très-menuës parties, cassez, pilez, brûlez, ou autrement dissous. Le grais, le marbre, l'émeril, se battent & se reduisent en très-menuë *poussiere*. Les pierres gelées tombent en *poussiere*, ne valent rien à bâtir. La potée est de l'étain calciné reduit en menuë *poussiere*. Les Heros de l'Antiquité ne sont que cendre & que *poussiere*.

Ont-ils rendu l'esprit? ce n'est plus que poussiere
Que cette Majesté si pompeuse & si fiere. Malh.
N'être plus qu'un peu de poussiere,
Blesse l'orgueil dont l'homme est plein;
Il a beau faire un visage serein,
Et traiter de sang froid une telle matiere;
Tout dement ses dehors. Des-H.

On dit par exaggeration, qu'un Conquerant a reduit une ville en *poussiere*; pour dire, qu'il l'a saccagée & demolie.

Poussiere. Il y a des occasions où ce mot s'employe un peu figurément. Ainsi on dit, Tirer quelcun de la *poussiere*; pour dire, le tirer d'un état bas & miserable. On dit aussi; c'est un Pedant tout couvert de la *poussiere* de l'Ecole. Oe. M. François I. avoit tiré le grand Budée de la *poussiere* du College. Wicq. Le Pape Alexandre. VII. suivant le rapport du Cardinal Bona, disoit qu'on rend plus de service à la Republique des Lettres, en tirant les anciens Ouvrages de la *poussiere* des vieilles Bibliotheques, que lorsqu'on en compose de nouveaux; parceque les livres nouveaux ne contiennent ordinairement de bon que ce qu'on a pris des anciens.

POUSSIF, ive. adj. & s. m. & fem. Qui a de la peine à respirer; qui a la courte haleine. Trop de graisse rend *poussif*. Cette femme est devenuë *poussive*. C'est un gros *poussif*.

Poussif, se dit aussi des chevaux qui ont la pousse & quelque alteration de flanc. Ce cheval est *poussif* outré; *poussif* incurable.

POUSSIN. s. m. Petit de la poule. On l'appelle ainsi tant qu'il suit sa mere. On dit d'un homme avide; qu'il veut avoir la poule & les *poussins*. On dit proverbialement de celui qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est aussi empêché qu'une poule à trois *poussins*.

Menage derive ce mot du Latin *pullicinus* ou *pullicenum*. Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *poussin* & *poulet*.

POUSSINIERE. s. f. Ce mot ne se dit que de l'étoile *poussiniere*: c'est le nom que le peuple donne à la Constellation des Pleyades. Les Caraïbes content les mois par Lunes & les années par *Poussiniere*, prenant garde à cette Constellation. Rochef.

POUSSOIR. s. m. Instrument de Chirurgie qui est un fer

fer à trois pointes servant à pousser dehors la dent qu'on a déchaussée.

POUSSOLANE. s. f. Voyez POUZZOL.

POUT, ou POU DE SOYE. s. masc. Grosse étoffe toute de soye, toute unie & sans lustre, qui a un grain pareil au gros de Naples, & un peu moins serré que le gros de Tours, mais qui jette un gros grain. Il y a apparence que ce mot est corrompu de *tout de soye*. Il differe de la ferrandine, en ce que celle-ci a de la laine couverte de soye.

POUTIE. s. f. Petite ordure qui se trouve sur les habits, ou sur les meubles. Cet homme est d'une si grande propreté, qu'il ne peut souffrir la moindre *poutie* sur lui. On doute de l'usage de ce mot, & de celui qui suit.

POUTIEUX, EUSE. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. Il est si *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toûjours une vergette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficille & vetillard, que la moindre petite ordure degoûte & lui fait mal au cœur, qui s'arrête à la moindre difficulté.

POUTRE. s. fem. Grosse piece de bois qui sert principalement à mettre de travers sur de gros murs, pour faire des planchers, & soutenir des solives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque solide machine & construction. La *poutre* est peuplée de solives qui sont espacées d'ordinaire de sept pouces d'entrevoux. On appelle *poutre armée*, une *poutre* sur laquelle sont assemblées deux décharges en abouts avec une clef que retiennent deux liens de fer. Dans le Palais de Fernand Cortez à Mexique il y avoit sept mille *poutres* de cedre, à ce que dit Herrera. Il a bien fallu des *poutres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œil de son prochain, & ne voit pas une *poutre* qui est dans le sien : c'est un proverbe sacré de l'Evangile, qui signifie qu'on remarque jusqu'aux moindres defauts d'autrui, & qu'on ne voit pas les siens, quelque grands qu'ils soient. On disoit autrefois *tref*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs*.

POUTRE, se disoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *pullitra*, selon Menage & Saumaise. Du Cange le derive de *poledro* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus*, *pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. La *poutre* qui porte des solives est ainsi nommée à l'imitation de la *poutre*, cavale qui porte des poulains. Rabelais dit que *poutre* est une jument, non encore saillie.

De *Pullitra*, & *Pullus*.

POUTRELLE. s. f. diminutif de *poutre*. Piece de bois mediocre pour soutenir un plancher leger. Dans ce bâtiment il ne faut que des *poutrelles*

POUVOIR. s. m. Autorité, puissance, droit de commander. Les Rois ont un souverain *pouvoir*. Il y a un *pouvoir* absolu, & despotique, qui degenere souvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* legitime, qui est limité par les loix & par la raison. L'Empereur Maximilien vouloit reünir en sa personne le *pouvoir* spirituel & le *pouvoir* temporel, ainsi qu'ils étoient reünis en la personne des Empereurs de Rome Payenne. L'AB. DE BOS. Les grands qui sont en pouvoir de faire du bien, n'en font gueres, & bien souvent ils abusent de leur *pouvoir*. Auguste haïssoit ces ames fieres qui n'ont qu'un plaisir imparfait à être les Maitres, s'ils ne font sentir leur *pouvoir*. ST. EV. Les Rois n'ont point sur leurs sujets un *pouvoir* arbitraire, & sans bornes. ABAD. Soit que le Magistrat ait reçu le *pouvoir* legislatif de Dieu, ou des hommes, il est toûjours censé établi pour la conservation des personnes confederées. ID. Il sied bien de mepriser les injures quand on est en *pouvoir* de s'en venger. ABL. En ce sens *pouvoir* n'est dit qu'au singulier. L'ACAD.

POUVOIR, se dit aussi de ce qu'on a en sa possession. Il est beau de pardonner à des ennemis, qui sont en notre *pouvoir*. Les Maîtres avoient anciennement *pouvoir* de vie & de mort sur leurs esclaves. Le *pouvoir* du pere sur ses enfans est de droit naturel. La femme est au *pouvoir* du mari.

POUVOIR, se dit aussi des facultez, des forces naturelles. Il n'est pas au *pouvoir* de l'esprit humain de concevoir la profondeur des mysteres de la foi. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne sçaurois gagner sur moi d'être matinal, cela n'est pas en mon *pouvoir*. Je n'ai ni le *pouvoir* ni la volonté de vous nuire. L'aimant a le *pouvoir* d'attirer le fer. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de dissoudre tous les corps. Mille choses se font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribuë aux miracles.

POUVOIR, se dit aussi d'une commission que donne un superieur à un inferieur, qui l'autorise pour faire quelque chose. Les Magistrats ont *pouvoir* & autorité du Prince par leurs provisions de rendre justice à leurs sujets. Toutes les commissions de Chancelerie portent cette clause, De ce faire te donnons *pouvoir*. Un Juge delegué n'a pas *pouvoir* de Subdelegué, si sa commission ne le porte expressément.

POUVOIR, signifie aussi, Procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autrui. L'acte, l'écrit par lequel on donne pouvoir d'agir, de faire, &c. Et en ce sens il se met aussi au pluriel. La premiere chose qu'on demande à des Ambassadeurs, c'est la communication de leurs *pouvoirs*. Les Plenipotentiaires ont un *pouvoir* qui n'est ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puissance de faire, ou de dire telle chose. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* special pour appeller, pour s'inscrire en faux, pour encherir, pour affirmer, &c. Le Notaire étoit chargé des *pouvoirs* de toutes les parties. Celui qui excede son *pouvoir* est sujet à desaveu. Je vous donne tout *pouvoir*. Il n'a pas traité en son nom, mais comme ayant *pouvoir* de son Maitre. Pour avoir une juste idée de la grandeur de l'Etat Ecclesiastique, il faut en juger par rapport aux grands *pouvoirs* que Jesus-Christ communique à ses Ministres. J. DES SÇ.

POUVOIR, se dit aussi de la permission qui est accordée par les loix, ou les superieurs, de ce qui est licite. Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire testament. Une femme n'est pas en *pouvoir* d'agir en Justice sans l'autorisation de son mari.

POUVOIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Credit, empire. Ce Ministre a grand *pouvoir* sur l'esprit du Prince, il le gouverne comme il veut. L'amour n'a quasi jamais bien établi son *pouvoir* sans avoir renversé celui de la raison. ST. EV. Les gens qui donnent tant de *pouvoir* à la vertu ne connoissent point l'amour. VILL. Les femmes ne consentiroient jamais à changer leur *pouvoir* naturel contre celui que les loix donnent aux hommes. TOUR.

Quand pour faire sentir ses redoutables feux,
L'amour ne vient suivi que de ris, & de jeux,
Qu'un cœur resiste mal à son pouvoir *suprême!* DES H.
Eh! qui peut resister au pouvoir *de l'amour?* M. SC.

POUVOIR. v. act. *Je puis, tu peux, il peut, nous pouvons &c. je pouvois, je pus, j'ai pû, je pourrai, que je puisse, que je pusse, je pourrois.* On dit quelquefois, *je peux* à la premiere personne, mais cela est rare. VAUG. CORN. Je *peux* est condamné même en poësie; il faut toûjours dire, je *puis*. L'ACAD. Il n'y a guere que les Poëtes qui disent quelquefois *je peux*. Il signifie, Avoir la force, l'autorité, le credit de faire quelque chose. Dieu *peut* tout; il ne *peut* pourtant ni pecher, ni faire une chose qui se contredise, comme une montagne sans valée. Le vrai bonheur consiste en deux choses, à vouloir ce que l'on doit, & à *pouvoir* ce que l'on veut. BEN. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Auprés des Prin-

Princes, il est aussi dangereux & presque aussi criminel de *pouvoir* le bien, que de vouloir le mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup sur l'esprit de ce President.

Du Latin *posse*.

Quoiqu'on dise, *pouvoir* quelque chose, on ne dit point, les choses que j'ai *peues*, mais que j'ai *peu*, parce qu'on sousentend toûjours le verbe *faire*. Refl.

Pouvoir, se dit aussi de ce qui depend des facultez naturelles. On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus. On le dit aussi d'un homme qui est las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé. Nous nous sommes promenez à n'en *pouvoir* plus. Je n'en *puis* plus de chaud, de lassitude, de soif. On le dit figurément de celui qui est incommodé en ses affaires. C'est un homme qui vit comme il *peut*, il ne *peut* mieux faire. Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'est pas obligé à davantage.

On dit, ne *pouvoir mais* d'une chose, n'en *pouvoir mais*; pour dire, n'avoir point du tout contribué à un évenement fâcheux qui est arrivé à quelcun. L'Acad. Il est bas.

Pouvoir, se dit aussi en parlant des choses fortuites. Il se *pourra* bien faire. Il se *peut* que vous réüssirez. Ce malade *pourroit* bien mourir. Cela *pourroit*-il être vrai? Je veux abandonner cette affaire, & la laisser aller comme elle *pourra*. Il *pourra* venir un tems meilleur. Le vent *pourroit* bien nous amener de la pluye. Puisqu'il ne plaît pas à la Fortune de vous donner la conduite des affaires, laissez-les aller comme elles *pourront*. M. Le Sc. On dit, sauve qui *peut*, pour dire, se sauve qui *pourra*, se tire du peril qui *pourra*.

Pouvoir, signifie aussi, Contenir. Cette table est grande, il y *peut* douze personnes. Il *peut* six personnes dans ce carrosse. Il ne *peut* plus rien dans le sac, c'est-à-dire, il est tout plein. Cette phrase, *il y peut six personnes*, qui a été établie, pour dire, il y a place pour six personnes, est bien étrange. On s'en sert pourtant dans la conversation. Vau. L'Academie admet aussi cette façon de parler. On dit bassement, Autant qu'il en *pourroit* dans mon œil; non plus qu'il n'en *peut* dans mon œil, pour dire, rien du tout.

Au Trictrac, on dit, Jean qui ne *peut*, lorsque celui qui joue ayant amené un certain nombre de points, comme par exemple, quatre & trois, par le moyen desquels il battroit une dame decouverte, il en est empêché parce que les cases sur lesquelles tombent le quatre & le trois se trouvent remplies. On appelle aussi un impuissant, un Jean qui ne *peut*.

On dit proverbialement, Tel en pâtit qui n'en *peut* mais; pour dire, il porte la peine d'une faute, dont il n'est point coupable. On dit aussi, Si jeunesse sçavoit, & vieillesse *pouvoit*, jamais ne manqueroit; pour dire, si la jeunesse avoit l'experience, & la vieillesse la force, &c.

POUZZOL. s. m. ou POZZOLANE. s. f. C'est un sable qu'on trouve dans le territoire de *Pouzzol* ville d'Italie auprès de Bayes, qui fait le meilleur ciment. Il s'endurcit & se petrifie même dans l'eau. Il penetre dans les caillous noirs, & les blanchit. Il sert à faire des moles & des bâtimens aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il est de nature alumineuse, bitumineuse & sulphorée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, & autres Architectes qui en font grand état. On en trouve de très-bon dans l'Ile de Guadaloupe. Voy. Labat.

POY.

POY. Vieux adv. Peu.

Moult est poy de tels Amans. R. de la Rose.

PRACTIQUE, ou PRATIQUE. adj. m. & fem. En Philosophie on le dit de ce qui peut être reduit en acte. On dispute fort au College, si la Logique & la Morale sont des sciences speculatives, ou *pratiques*. La Geometrie *pratique* est un Traité particulier qui enseigne à conduire & diviser des lignes, tracer des figures, mesurer des hauteurs, ou autres menus problémes semblables, mais elle ne comprend pas toutes les operations de la Geometrie qui se reduisent en *pratique*. Par exemple, la Trigonometrie, qui apprend la resolution des triangles, est une science à part. On éleve les enfans sans aucun principe *pratique* de Religion. Fl. Il y a long-tems que votre Philosophie est *pratique*, & que vous sçavez si bien user de l'affliction, qu'il n'y a qu'à vous proposer pour exemple à vous-même. Balz.

Ce mot est originairement Grec, & vient de *praktikè*.

PRADO. s. m. Terme de Relations. C'est le cours de Madrid. *Prado* en Espagnol signifie *prairie*.

PRAEL. s. m. Vieux mot. Pré. On a dit aussi *Praelet*, pour, petit pré.

J'allay à li el prae'et,
Et toi la vielle & l'archet.

PRAGMATIQUE. adj. f. & subst. Il ne se dit guere qu'en cette phrase: La *Pragmatique Sanction*. On attribuë communément, & peut-être sans trop de fondement, une ancienne *Pragmatique Sanction* à Saint Louïs, en 1268. par laquelle il ordonna que les élections auroient cours par tout le Royaume. Le même usage fut retabli par la fameuse *Pragmatique Sanction* dressée sous Charles VII. en 1438. dans une Assemblée de l'Eglise Gallicane tenuë à Bourges, qui contient un reglement de la Discipline Ecclesiastique en conformité des Canons du Concile de Bâle. C'étoit une barriere que l'Eglise Gallicane vouloit opposer aux entreprises de la Cour de Rome. La *Pragmatique* regle la forme des élections qui devoient être faites par le Clergé, declare les collations appartenir aux Ordinaires, la prevention reservée au Pape. Elle établit les Prebendes Theologales, & donne le tiers des Benefices aux Graduez. Elle abolit les reservations, annates, deports & autres telles charges. Le Pape Pie II. en obtint l'abrogation de Louïs XI. Alors la Cour de Rome emportée d'une joye immoderée fit traîner la *Pragmatique Sanction* par les ruës, & la fit fouëtter comme Xerxès avoit fait autrefois l'Hellespont. Le Parlement resista fortement à cette revocation, & refusa son consentement avec beaucoup de vigueur. Aussi malgré les efforts de la Cour de Rome, la *Pragmatique Sanction* demeura-t-elle toûjours en vigueur jusqu'à François I. Le Concordat fait entre Leon X. & François I. en 1515. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'heretique, & de schismatique. Le Parlement de Paris ne verifia le Concordat qu'après des ordres reïterez du Roi, avec la resolution secrete de juger toûjours conformément à la *Pragmatique Sanction*. C'est pourquoy le Roi par une Declaration en 1517. transporta la connoissance de toutes les affaires concernantes les Benefices qui sont à sa nomination, au Grand Conseil. Marechal, Probus & Guimier ont fait des Commentaires sur la *Pragmatique*. Mr. Pinson, Avocat, a fait aussi des notes sur la *Pragmatique*. Pierre du Puy mort en 1651. a fait l'histoire de la *Pragmatique Sanction* & du Concordat.

Pragmatique, se dit aussi substantivement pour signifier une Ordonnance qui regarde particulierement la Police. *Pragmatique* pour les habits, pour la reforme des mœurs. Par une nouvelle *Pragmatique*, on a defendu l'or & l'argent. L'Acad.

Ce mot vient de *pragmatica*, qui signifie *ordonnance* en Espagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loi ou Edit de l'Empereur. Il en est parlé dans la Loi X. au

au code *de Sacro-sanctis Ecclesiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne. Le mot de *pragmatique* est Grec, *pragmaticòs*, & veut dire, *prudent*, qui sçait bien conduire les choses.

PRAGUERIE. s.f. Vieux mot. Revolte des Princes du sang du tems du Roi Charles VII. Voyez MONSTRELET.

PRAIN. adj. Vieux mot, qui a été fait du Latin *pregnans*. Il ne s'est dit que de certaine espece de bêtes, comme une ourse *prain*. NICOT.

PRAIRIE. s.f. Grande étenduë de terre en pré; étenduë de terres basses, & humides, où l'herbe croît, & qui fait des prez. Les petites rivieres sont d'ordinaire bordées de *prairies*, arrosent les *prairies*, serpentent dans les *prairies*. On appelle poëtiquement, Email des des *prairies*, les fleurs qui y sont.

Du Latin *pratum*.

PRALINE. s.f. On appelle *Pralines*, ou *Amandes à la praline*, certaines Amandes qu'on fait bouillir avec du sucre jusques à ce qu'elles soient un peu seches & rissolées, & qu'elles croquent sous la dent.

PRAME. s.f. Sorte de barque ou bateau, pour naviguer dans les canaux.

PRANGELER. v. neut. Vieux mot. Ruminer comme font les Vaches.

Du Latin *prandere*, *manger*, *dîner*. NICOT.

PRANGUI. s.m. Terme de Relation. C'est ainsi que les Indiens appellent les Europeans. C'est une necessité aux Missionnaires des Indes de prendre le tems de la nuit pour s'éloigner des Côtes habitées par les Europeans, car si nous étions apperçus des Gentils, ils ne manqueroient pas de nous reprocher que nous sommes *Pranguis*; cette idée nous rendroit meprisables à leurs yeux, & leur inspireroit une aversion invincible pour la Religion. LETTR. EDIF.

PRASIUS. s.m. Pierre precieuse de couleur de Poireau, luisante, mais peu resplendissante, que quelques-uns appellent *Mater Smaragdi*, parce qu'elle renferme presque toûjours de l'emeraude. Il y a trois especes de *Prasius*; une qui est verte par tout; une autre qui est marquetée de petites taches rouges; & une autre qui a quelques petites rayes blanches. Les unes & les autres naissent aux Indes Orientales & Occidentales, en Boheme, & en plusieurs autres lieux.

Prasius, du Grec *prasos*, *poireau*; parce que cette pierre a la couleur du poireau.

PRATICABLE. Voyez PRATIQUABLE.

PRATICIEN. s.m. Celui qui sçait bien le stile, l'usage du Barreau, les formes, les procedures & les reglemens de la Justice; qui sçait bien dresser un contrat, instruire un procès. La principale qualité d'un Procureur, c'est d'être bon *Praticien*. On appelle aussi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules des stiles, comme Imbert Boyer, Gastier le Brun, qui a écrit du procès civil & criminel, le *Praticien* François. Jo. Faber est le plus ancien *Praticien* François dont les écrits se soient conservez: il vivoit du tems de Philippe de Valois.

PRATICIEN, se dit quelquefois des Avocats & Procureurs qui hantent le Barreau. L'Ordonnance veut que les criées soient certifiées par dix *Praticiens* Avocats & Procureurs de la Justice des lieux. En l'absence du Juge, ou du Lieutenant, c'est le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siege.

PRATICIEN, se dit aussi d'un vieux Clerc ou Solliciteur de procès qui a appris la pratique. On a deffendu par plusieurs reglemens aux *Praticiens* de signer des requêtes & des écritures.

PRATIQUABLE, ou PRATICABLE. adj.m. & fem. Qui se peut mettre en pratique, qui peut être pratiqué, qui peut être employé, dont on peut se servir. Dieu ne nous ordonne rien d'impossible, tous ses commandemens sont *praticables*. *Disons que par des moyens pratiquables, Cesar a executé les plus grandes choses*. S. EVR. Cet Officier fut envoyé dans la ville pour declarer que la breche étoit *pratiquable*. OE. M.

Il se dit plus ordinairement par la negative. Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'est pas *praticable*. Le seul defaut de la science des longitudes de Morin, c'est que ses observations ne sont pas *praticables* sur la mer. On dit aussi que des chemins ne sont pas *praticables*, quand ils sont rompus, & qu'il est difficile d'y passer. Les chemins ne sont pas *praticables* à cause des neiges. RENAUDOT.

PRATIQUABLE, adj. parlant des personnes, veut dire sociable, avec qui on peut avoir affaire. C'est un homme qui n'est nullement *praticable*. RICH.

PRATIQUE. s.f. Methode, maniere de faire les choses. Il y a plusieurs *pratiques* & manieres de diviser une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particuliere de domifier, de faire un thême celeste, & differente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnelles, on a trouvé des *pratiques* mechaniques par le mesolabe, qui sont dans Eutocius; mais on n'en a point trouvé de rationnelle ou Geometrique. M. Hedelin Abbé d'Aubignac a fait un beau Traité de la *pratique* du theatre, de la maniere de bien conduire un Poëme Dramatique. Il est impossible que la *pratique* de la Medecine se soûtienne, si elle n'est accompagnée d'une bonne theorie. J. DES SÇ.

PRATIQUE, se dit ordinairement de l'usage du monde, des coutumes, des modes, des choses à quoy on s'applique. Un homme prudent suit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne se singularise point. Nos peres avoient plusieurs bonnes coutumes qui ne sont plus en *pratique*. Les Casuistes posent plusieurs maximes qui sont vrayes dans la speculation, mais dangereuses quand on les reduit en *pratique*. Un Philosophe chagrin & austere effarouche les jeunes gens, & leur fait soupçonner que la vertu est d'une *pratique* ennuyeuse. LA BR. On se mortifie quelquefois par amour propre pour se distinguer par les *pratiques* éclatantes d'une pieté singuliere. FL. Une longue complaisance est souvent d'une *pratique* amere, & gênante. BELL. Nous sommes d'ordinaire fort exacts dans la *pratique* de certains devoirs exterieurs, jusqu'à y être attachez d'une maniere superstitieuse, & Judaïque. NIC. La Couronne attire moins sur votre Majesté la veneration des Peuples que les *pratiques* édifiantes d'une pieté constante & solide. FL. Le P. le Brun de l'Oratoire a fait un livre sous ce titre: *Histoire des Pratiques Superstitieuses qui ont seduit les peuples & embarrassé les Sçavans*.

PRATIQUE, signifie aussi, Routine, habitude contractée par un exercice assidu. Un Marchand ne sçait l'Arithmetique que par *pratique*, sans sçavoir la raison de ce qu'il fait. La *pratique* continuelle d'un metier rend un Artisan habile. Outre la science, il faut encore la *pratique*, acquerir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danse.

PRATIQUE, en termes de Palais, se dit de la science d'instruire un procès selon les formes prescrites par l'Ordonnance, les Coutumes du païs, & les reglemens faits sur ce sujet. En ce cas il est opposé au *Droit*. Un Procureur doit bien sçavoir la *Pratique*, & un Avocat le Droit. Il y a differens stiles & *pratiques*, suivant les diverses Jurisdictions. La connoissance de la *pratique* judiciaire est necessaire pour l'administration de la Justice. J. DES SÇ. La *Pratique civile, criminelle & beneficiale*, par de Lange. La *Pratique de la Jurisdiction Ecclesiastique volontaire & contentieuse*, par Du Casse.

PRA-

PRATIQUE, se dit aussi des sacs & papiers qui sont dans l'étude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs cliens. On vend les *pratiques* des Procureurs, lorsqu'ils meurent, ou qu'ils quitent leur charge. Ce Clerc de Notaire a acheté l'office & la *pratique* de son maître.

PRATIQUE, se dit aussi de la chalandise des Marchands & des Artisans. Ce Drappier a beaucoup de *pratique*. Il a de bonnes *pratiques*. Un Cordonnier qui ne veut plus travailler pour quelcun, dit que c'est une chaude *pratique*, qu'il a de meilleures *pratiques*. On ne sçauroit avoir de la besogne de cet Ouvrier, tant il a de *pratique*.

Il se dit aussi, en parlant de l'exercice & de l'emploi que les Medecins & les Procureurs ont dans leur profession. Ce Procureur a plus de *pratique* que tous ses Confreres. Ce Medecin a beaucoup de *pratique*.

PRATIQUE, en termes de Mer, signifie, Traite, communication, commerce. Nous ne pûmes jamais avoir *pratique* avec les habitans de cette Isle, quoique nous eussions mis pavillon blanc en signe de paix, & que nous eussions fait toutes sortes de signaux pour leur marquer que nous voulions traiter avec eux de bonne foi; à quoi ils ne repondirent que par des coups de mousquet. On ne doit pas celer si l'on a eu des *pratiques* en des lieux infectez de mal contagieux. Avoir *pratique*, obtenir *pratique*, c'est avoir la liberté d'entrer dans une ville apres avoir fait la quarantaine.

On dit qu'un Pilote est *pratique* d'un lieu, pour dire, que plusieurs voyages qu'il y a faits lui en ont donné la connoissance. Il est adjectif dans cette derniere phrase. Nous appareillames pour la riviere de Gambie; nous avions pour *pratiques* deux Negres. FROGER.

PRATIQUES, au plurier, se dit odieusement des cabales & menées secretes qu'on fait pour nuire au public, ou à un particulier. *Pratiques* Simoniaques. Il y a long-tems que cet homme entretient de sourdes *pratiques* avec les étrangers. Cette Revendeuse a des *pratiques* secretes dans cette maison, des *pratiques* dangereuses. Pendant les troubles ce ne sont que *pratiques*, cabales & intrigues. Ses *pratiques* nous firent avoir une armée de cinq mille hommes. VOIT. On faisoit des *pratiques* pour le perdre. LA ROCHEF.

PRATIQUE. adj. de tout genre (quelques-uns disent *Pratic* au masculin). Experimenté, versé. C'est un homme habile, & *pratic*. Un Magistrat par son merite alloit à la premiere dignité; il étoit homme delié & *pratic* dans les affaires. LA. BR. Ce mot est douteux. REFL. On dit qu'un homme est *pratique* dans les bâtimens, quand il a de l'experience dans l'execution des ouvrages. DAVILER. Voyez PRACTIQUE.

PRATIQUE. adj. Qui ne s'arrête pas à la simple speculation, qui tend, qui conduit à l'action, à l'execution, qui agit, qui fait agir. Instruction *pratique*, Morale *pratique*, vertu *pratique*, &c. La science se divise en speculative & en *pratique*.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. Il *pratique* tous les devoirs du Christianisme. Ce n'est pas le tout d'aller ouïr un Predicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La theorie est inutile, quand on ne peut pas *pratiquer* la chose demontrée. Celui qui *pratique* les leçons de la Philosophie en a mieux profité que celui qui les sçait. MONT. On ne doit pas du moins *pratiquer* le vice sous l'équipage de la vertu. ABL. On impose des devoirs rigides aux autres, quand on n'est pas obligé de les *pratiquer* soi-même. OB. M. On ne peut acquerir d'habitude qu'à force de *pratiquer*. Cette machine est impossible à *pratiquer*.

PRATIQUER, signifie aussi, Faire d'une certaine maniere. Les Anciens ont *pratiqué* d'une maniere la Medecine, & les Modernes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a vû encore *pratiquer* à personne. Cela est bon en Italie; mais on ne le *pratique* point en France.

PRATIQUER, signifie encore, Disposer des lieux avantageusement; menager une place, arranger. Cet Architecte a *pratiqué* une garderobbe dans l'irregularité de cette chambre. Les Architectes *pratiquoient* de lieux pour y mettre des vases d'airain. AB. DE VIT. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais reste d'étoffe. Cette humeur a sa decharge par deux ouvertures *pratiquées* vers le grand angle de l'œil. FONTEN.

PRATIQUER, signifie aussi, Frequenter, hanter, vivre familierement avec quelqu'un. Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoît le merite & la probité. On s'attache volontiers aux honnêtes gens, parcequ'on a du plaisir & de l'honneur à les *pratiquer*. LE CHEV. DE M. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaise vie, on est en danger de se perdre.

PRATIQUER, signifie, en termes de Marine, Frequenter. Nos Pilotes ont souvent *pratiqué* ce port.

PRATIQUER, signifie aussi, faire les fonctions de certaines professions. *Pratiquer* la Medecine. *Pratiquer* la Chirurgie. *Qui conseille la vertu aux autres, Augmente par-là les raisons qu'il a de la* pratiquer. DU FOUR.

PRATIQUER, signifie encore, Corrompre, suborner. Il *pratique* quelques scelerats pour faire cet assassinat. On a decouvert à la confrontation, que tous ces temoins étoient *pratiquez* & subornez. On a envoyé des espions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & debaucher les soldats, pour les faire deserter. Il envoyoit sous main *pratiquer* les Perses. VAUG. *Pratiquer* les voix, c'est-à-dire, les briguer. Il avoit *pratiqué* dans cette place des intelligences qui lui ont donné le moyen de la surprendre. Le Cardinal du Perron avoit fort *pratiqué* la Theologie Scholastique, c'étoit-là son fort. HUETIANA.

PRATIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRAXIDICE. s. f. Terme de Mythologie. Déesse qui contenoit les hommes dans la justesse des paroles & des actions, qui avoit soin qu'on ne fît rien que bien à propos. On pourroit l'appeller la Déesse des bienséances.

PRAYER. s. m. Nom d'un Oiseau. Le *Prayer* a quasi le champ du pennage comme l'Alouette & la Linotte, n'ayant pas tant de blanc le long des aîles. Cet oiseau est plus grand que le Cochevis. Il a le bec court & gros, ayant une espece de petite butte ronde & dure comme un os, dedans le palais au haut de son bec, dont la partie d'en bas semble avoir été échancrée tout exprès. Il n'y a point d'oiseau qui ait le bec de cette maniere.

Il est appellé *Prayer*, parce qu'il frequente les prez.

P R E.

PRE'. subst. masc. Terre humide & non labourée, qui porte de l'herbe dont on fait le foin & qui sert au pâturage. Les *prez* se fauchent, & les blez se scient. Les *prez* bas valent mieux que les *prez* hauts. Un *pré à regain* est celui qui a une seconde herbe, & qu'on fauche deux fois. Il faut faire des rigoles ou saignées dans les *prez* pour y conserver l'humidité. Les *prez* sont deffensables, ou en deffens depuis la mi-Mars jusqu'à la Toussaints.

Du Latin *pratum*.

On dit proverbialement, cela est verd comme *pré*; pour dire, fort verd. On dit d'un vieux avare, d'un homme inutile, qu'il vaut mieux en terre qu'en *pré*; pour dire, qu'on ne perd rien à sa mort. On disoit autrefois, se trouver, se porter sur le *pré*, pour dire, se trouver au lieu assigné pour un combat singulier. On dit aussi, Qu'épargne de bouche vaut rente de *pré*: ce qui se dit par-

parcequ'il n'y a pas de meilleurs fonds, ni dont le revenu soit si assûré que celui des *prez*.

Du tems de Louis XIII. un jeune Poëte ayant placé un *pré* au pied du mont Helicon, on fit là dessus cette épigramme :

Jamais au pied du mont sacré,
On ne connut que le Permesse :
Damon vien d'y trouver un pré ;
Qu'il en jouisse & qu'il y paisse.

PREADAMITE. s. m. Qui a été devant adam. Quelques-uns ont pretendu qu'il y avoit eu deux Adams : l'un qui fut créé dans le Paradis Terrestre, dont parle le premier Chapitre de la Genese, qui est le premier des hommes : l'autre qui est le premier des Hebreux, dont les generations sont écrites dans la suite. On a imaginé ces *Preadamites* pour faciliter l'intelligence de quelques passages difficiles de la Bible, & la resolution de quelques objections. Le livre des *Preadamites* de la Peyrere a été condamné par le Pape. Desmarets Professeur à Groningue le refuta, & la Pereyre y fit une replique. La Peyrere n'est pas le premier qui se soit imaginé qu'il y ait eu des hommes avant Adam. Le R. Maimonides & l'Auteur du livre Cosri, nous apprennent que les Zabéens disoient qu'Adam avoit eu un pere & une mere comme les autres hommes, & même qu'un nommé Jambuschar avoit été chargé de son éducation en qualité de precepteur. Ce fut le mauvais sens que la Peyrere donna aux vers. 12 13. & 14. du Ch. V. des Romains qui le jetta dans l'erreur.

PREADAMITE, se dit aussi de celui qui croit qu'il y a eu des *Preadamites*, ou des hommes avant Adam.

La Peyrere ici git ; ce bon Israëlite,
Catholique, Huguenot, enfin Preadamite,
Quatre Religions lui plurent à la fois ;
Et son indifference étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, & n'en choisit aucune.

PREALLABLE. adj m. & f. Qui doit être dit, être fait, être examiné avant que de passer outre. Dans les negociations & les traitez, la communication des pouvoirs est une chose *preallable*. Une fille majeure ne peut pas se marier sans le consentement de son pere & de sa mere, sans une sommation *preallable*.

Il se prend aussi quelquefois substantivement. Il est *preallable* de juger le possessoire, devant que d'aller au petitoire. Il est *preallable* d'instruire l'inscription en faux, devant que de juger le procès. C'est un *preallable* d'examiner la forme, avant que de venir au fonds.

Ce mot vient du Latin *preambulum*.

AU PREALLABLE adv. Auparavant, avant toutes choses. On ne peut traiter sûrement avec un Plenipotentiaire, qu'on n'ait *au preallable* eu communication de son pouvoir. Il est vieux. L'ACAD.

PREALLABLEMENT. adverb. Auparavant ; avant toutes choses. On a condamné cet assassin à être rompu vif, *preallablement* appliqué à la question ordinaire & extraordinaire. L'usage de ces mots est aujourd'hui renfermé dans la Pratique. Ils viennent de *pré*, & *allable*, vieux mot signifiant *qui peut marcher*. On ne s'en sert qu'en parlant d'affaires, & de procès. CORN. L'Academie ne condamne point ces expressions. Elle dit seulement que leur plus grand usage est dans les discussions d'affaires & de sciences.

PREALLEGUÉ, ÉE. adj. Qui a été dit, ou cité auparavant. Cette question se decide par un paragraphe de la loi *prealleguée*. Le dernier passage semble contredire celui qui est *prealleguée*. C'est un sens bien different du *prealleguée*.

PRE'AMBULAIRE. adj. m. & f. Qui va devant. M. l'Evêque du Bellay a intitulé un de ses livres, *Narré préambulaire*.

PREAMBULE. s. m. Discours, espece de preface, ou d'exorde qu'on fait avant une narration, ou avant que d'entrer en matiere. Les *preambules* sont comme des entrées, ou des vestibules dont on embellit les édifices. DAC. Le mot de *preambule* ne se dit guere qu'en mauvaise part. REFL. A quoi tend ce *preambule*? Je hais tous les faiseurs de *preambules*. Demosthene laisse au commun des Orateurs les exordes & les *preambules*. TOUR. Après ce *preambule* d'excuses, l'Auteur entame sa matiere. J. DES SÇ. Les Dialogues ennuyent souvent par leurs longs, & inutiles *preambules*. Parlez en peu de mots, & sans *preambule*. Les emprunteurs font de longs *preambules*, avant que d'allonger l'estocade. Celui qui annonce une fâcheuse nouvelle est obligé de faire quelque *preambule* pour en adoucir le chagrin.

Ce mot vient de *pra* & *ambulare*.

PREAU. s. m. Petit pré. Il est peu en usage au propre, & se dit au figuré d'une cour de Conciergerie, ou prison, où on laisse aller les prisonniers pour prendre l'air. On a ôté ce criminel des cachots, & on l'a mis sur le *preau*. Le Parlement va quatre fois l'année au *preau*, c'est-à-dire, va tenir une seance dans le *preau* de la Conciergerie pour visiter les prisonniers, & les delivrer quand il y a lieu. On appelle aussi *preau*, l'espace couvert de gazon, & environné de portiques dans un Cloître. Il y a un joli *preau* dans l'avant-cour de cette maison. L'ACAD.

PREBENDAIRE. s. m. Celui qui est pourvû d'une prebende.

PREBENDE. s. f. Vieux mot. Revenu, portion de viande que l'on doit avoir.

Reçoivent si douce prebende. FLAMEL.

Du Latin *prabere, fournir*.

PREBENDE. s. f. Ce mot se confond ordinairement avec *Chanoinie*, & *Canonicat*. Neanmoins dans le Droit Canonique il y a quelque difference. La *Prebende* est un droit qu'a un Ecclesiastique dans une Eglise Cathedrale & Collegiale, où il dessert, de percevoir certains revenus Ecclesiastiques, & de jouir de certains droits ou en argent, ou en espece ; elle est ainsi appellée, *à prebendo*. Au lieu que la *Chanoinie* est simplement un titre, ou qualité spirituelle independante de cette prestation, ou revenu temporel : ensorte que la *Prebende* peut subsister sans le Canonicat, & que la Chanoinie est inseparable de la *Prebende* : car ce n'est pas à la *Prebende* que le droit de suffrage, & les autres droits spirituels sont annexez mais a la Chanoinie : & lorsque la *Prebende* est jointe au Canonicat, elle devient spirituelle à cause du Canonicat auquel elle est attachée. Autrefois le Pape créoit des Chanoines avec droit de prendre place dans le chœur, & d'avoir voix deliberative, & avec l'expectative de la premiere *Prebende* qui viendroit à vaquer. Mais cela ne se fait plus : c'étoit une reserve prohibée par le Concile de Trente ; mais seulement le Pape crée un Chanoine sans *Prebende*, quand il veut conferer une dignité dans une Eglise, pour l'obtention de laquelle il faut être Chanoine : alors il crée en même tems un Canonicat qu'on appelle *ad effectum*, qui est un titre sterile & infructueux, qu'il confere pour rendre capable de cette dignité, laquelle est affectée à la qualité de Chanoine. Ces sortes de Chanoines sont appellez Chanoines en herbe, & *jus ventosum*. Il y a dans quelques Eglises des doubles *Prebendes*, & des *Semi-Prebendes*. Originairement la *Prebende* n'étoit qu'une livrée, ou une portion des choses necessaires à la vie. C'est un droit honorifique qui appartient au Roi pour son joyeux avenement a la Couronne, que de nommer aux premieres *Prebendes* vacantes par mort dans les Eglises Cathedrales, & Collegiales. On appelle *Prebende Theologale*, une *Prebende* laquelle selon les Ordonnances d'Orleans, & de Blois, doit être affectée à un Docteur en Theologie, dans chaque Eglise Cathe-

Cathedrale, ou Collegiale, pour prêcher le Dimanche, & faire trois fois chaque semaine une leçon publique. Par les mêmes Ordonnances il y a aussi une *Prebende Preceptoriale*, c'est-à dire, une *Prebende* dont les revenus sont destinez à l'entretien d'un Precepteur, lequel est obligé d'instruire les jeunes enfans de la ville gratuitement, & san salaire. On lui peut conferer la *Prebende* sans le Canonicat. Panorme a observé que dans l'Eglise Cathedrale de Chartres il y a des *Prebendes* reservées à des Laïques, & pour l'entretien de quelques personnes de naissance.

PREBENDE', ÉE. adj. Chanoine qui jouït des revenus d'une Prebende, & d'une Chanoinie. On a dit aussi autrefois *Prebendier*. Les Chanoines *Prebendez* ont la préseance sur les Chanoines honoraires & *ad effectum* seulement. En quelques lieux on dit, *apprebender* un homme, pour dire, lui conferer une Prebende. Un Doyen non *prebendé* a tous les honneurs du Chapitre & de l'Eglise. Il y a en quelques Chapitres des Chanoines *Semi-prebendez*, qui marchent après les *Plein-prebendez*.

PREBENDIER. s. m. Ecclesiastique, qui en certaines affaires sert au Chœur au dessous des Chanoines. Ce Chapitre est composé de vingt-quatre Chanoines & d'autant de *Prebendiers*.

PRECAIRE. adj. de tout genre. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'un fonds dont on n'a pas la pleine proprieté, dont on ne peut disposer, & qu'on n'a que par emprunt. D'un droit qu'on n'exerce que par tolerance, par permission. Autorité *precaire*: possession *precaire*. Cette maniere de gouverner qui n'eut été que *precaire*, étoit trop opposée au genie de la Reine. Les Rois des anciens Vandales en Afrique, & ceux des Gots en Espagne étoient revetus d'un pouvoir *precaire*, & qui pouvoit être revoqué: les peuples les deposoient, quand bon leur sembloit, s'ils n'en étoient pas contens. GROT. On appelle Commerce *precaire*, celui qui se fait par une Nation avec une autre Nation son ennemie, par l'entremise d'une troisiéme qui est neutre. Il est aussi substantif. Dans les contrats de constitution de rente, on met la clause de constitut de *precaire*, c'est-à-dire, que le proprietaire ne possede plus les heritages qu'il hypotheque qu'à la charge de la rente, & qu'il s'en dessaisit jusqu'à la concurrence de la valeur de la somme qu'il emprunte. Un doüaire, un usufruit, ne se possedent que par *precaire*. Pour acquerir une prescription, il ne faut posseder ni par force, ni en cachette, ni par *precaire*. Dans les vieux Titres on appelle *precaire* ou *precaria*, un bail d'heritages donné en emphyteose ou bail à vie. On en a vû dont la jouïssance étoit accordée jusqu'au cinquiéme heritier; ou à la V. generation: cela se faisoit d'ordinaire en faveur de l'Eglise.

PRECAIRE. s. m. Prêt à usage, accordé à la priere de celui qui emprunte pour en user, à la charge de rendre la chose prêtée dès qu'elle sera redemandée.

PRECAIREMENT. adv. Par grace, & par pure souffrance. C'est regner *precairement*, quand l'empire ne s'étend que sur les choses permises. LA ROCH. L'Academie ne dit point *precairement*.

Du Latin *precario*.

PRECAUSE. s. f. Terme de Relations. On appelle ainsi en Moscovie un Bureau où des Chanceliers établis pour cet effet examinent & decident toutes les affaires, de quelque nature qu'elles soient, & par rapport à quelque district ou Province que ce soit. PERRY.

PRECAUTION. s. f. Sûreté qu'on prend pour se garentir de quelque mal qui doit arriver; mesures pour prevenir un inconvenient. Un habile homme en faisant un marché doit prendre toutes ses *precautions*, & ses sûretez. On ne sçauroit prendre trop de *precautions* contre l'amour. CORN. Fabius, homme sage, mettoit la seule esperence du salut dans les *precautions* d'où peut naitre la sûreté. ST. EV. Ce prudent Ministre étoit plutôt d'humeur à prendre des *precautions* inutiles, qu'à negliger les necessaires. OB. M. Les *precautions* innocentes sont le seul remede legitime contre une crainte incertaine. BARB. L'Empereur Constance par une *precaution* politique fit mourir toute sa famille. HERMAN. Ces étourdis qui ont une extrême confiance, vivent sans *precautions*. BELL. Il vaut encore mieux tomber dans l'inconvenient de prendre des *precautions* inutiles, que de s'exposer au reproche d'en avoir negligé de necessaires. OB. M. Scarron a fait une Nouvelle de *la Precaution inutile* contre l'infidelité des femmes. Se purger par *precaution*. Pecher par trop de *precaution*.

Du Latin *precautio*.

PRECAUTION. Prudence, retenuë, circonspection, ménagement. L'on parloit avec beaucoup moins de *precaution* avant que Pelage partît. BIB. UNIV. Les mysteres de la Religion sont des matieres delicates, qu'il faut traiter avec beaucoup de sagesse, & de *precaution*. BOS. Le zêle ne compatit point avec ces froides *precautions* que l'on voit pratiquer à tant de gens. CL. Il y a des épanchemens de tendresse, & de sincerité, où l'art & la *precaution* ne doivent point avoir de part. H. S. DE M. Cette femme est trop indiscrete, & trop étourdie, pour s'assujetir aux *precautions* que la prudence exige. BELL. On ne sçauroit se montrer devant le Public avec trop de sagesse, & de *precaution*. CL. On n'aime que foiblement quand les *precautions* sont encore les maîtresses des transports. VILL.

PRECAUTIONNER. v. n. Il ne s'employe qu'avec le pronom personnel. Se preparer, se mettre en garde; se munir. Se *precautionner* contre les surprises. On a beau se *precautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut éviter.

PRECAUTIONNE', ÉE. Les ames pleines de candeur, sont d'ordinaire plus simples dans le bien, que *precautionnées* contre le mal. FEN. Ulisse étoit prudent, timide, & *precautionné* contre les perils. ST. EV. Les Indiens sont *precautionnez* & fourbes dans leurs Negociations. LA LOUB. Mais il faut en ce point être sobre & *precautionné*. FEN.

PRECEDEMMENT. adverb. Anterieurement, auparavant, ci-devant. Il n'a guere d'usage qu'en parlant d'affaire ou de science. L'ACAD. Comme nous avons dit *precedemment*. Celui qui saisit une somme mobiliaire *precedemment* à un autre, doit être payé. Ce creancier sera colloqué *precedemment* à vous, parcequ'il est anterieur en hypotheque. Le Roi avoit obtenu *precedemment* une Investiture de cet Etat. L. DE CAMER.

PRECEDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. Les Edits posterieurs revoquent les *precedens* qui y sont contraires. Il y a deux arrêts *precedens* qui ont prejugé cette question. Cela s'est fait ces jours *precedens*, ces jours passez. Cette question est traitée dans les livres *precedens* & dans les subsequens. Dans les siecles *precedens* on vivoit ainsi.

AU PRECEDENT. adv. Ci-devant. L'homme fragile qui se confesse d'un peché y retombe comme *au precedent*. On doute de l'usage de ce terme.

PRECEDER. v. act. Aller devant, marcher devant. Ceux qui nous ont *precedez*, & qui viendront après nous. La preuve d'une proposition d'Euclide depend de toutes celles qui *precedent*. Venus *precede* quelquefois le Soleil, & elle le suit quelquefois. Dans les ordres celui qui *precede* en hypotheque est le premier colloqué. La sortie d'Egypte *precede* la construction du Temple de Salomon de plus de cinq cens ans.

Du Latin *precedere*.

PRECEDER, se dit quelquefois en matiere de ceremonies, & signifie, Avoir la seance dans une assemblée, ou le pas

pas devant un autre. Un President *precede* un Conseiller. Un Avocat *precede* un Procureur. Il y a à la Cour cent instances de reglemens entre divers Officiers pour sçavoir qui *precedera*. Ils concluoient à ce qu'il fût dit qu'ils nous *precederoient*. PAT.

PRECEDER, signifie aussi, Surpasser. *Preceder* quelcun en valeur, en merite, en prudence. L'ACAD.

PRECEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECEINTE. s. f. Terme de Marine, qui se dit des bordages qui sont un peu élevez, qui regnent tout autour du navire, & qui en distinguent les étages.

La *preceinte* n'est point coupée: cela se dit, lorsque le gabaris d'un vaisseau est de maniere qu'aucun sabord n'a été coupé dans la *preceinte*.

On les appelle aussi *ceintes* ou *chaintes*. Voyez CEINTE.

Ce mot vient de *præcincta*, qui signifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particulier est borné ou environné.

PRECELER. vieux mot. Valoir davantage.

Puisqu'en ce don tous autres precellez. MAROT.

Du Latin *præcellere*.

PRECENTEUR. s. m. Terme dont on se sert en quelques Eglises Cathedrales de France, pour signifier le Chantre qui est le Maître du Chœur. Le Chantre de la Cathedrale de Saint Jean de Lyon s'appelle *Precenteur*, parcequ'il chante avant les autres. En Latin *præcentor* de *præ*, avant, & de *canere*, chanter.

PRECEPTE. s. masc. Regle; maxime; principe des arts, & des sciences, & qu'il faut sçavoir pour y reüssir. Les Sçavans ont reduit les sciences en regles, & en *preceptes*. Aristote a donné des *preceptes* pour la Logique, la Morale, l'Eloquence, & la Poësie. On ne sçauroit manquer en suivant les *preceptes*, & les enseignemens d'un si grand homme. La contrainte des *preceptes* affoiblit, & desseche l'esprit. BOIL. Les *preceptes* deviennent si presens par l'exercice, qu'on les pratique sans avoir besoin d'en repasser toute la suite, & d'y faire attention. NIC. Il ne faut pas proposer aux jeunes gens une foule de *preceptes*, qui ne servent qu'à charger la memoire, & à embarrasser l'esprit. PORT-R. Les *preceptes* n'ont pas tant besoin d'ornement que de netteté. OB. M. Il ne faut point gêner ni accabler la nature par d'inutiles *preceptes*. P. D'ELOQ.

Du Latin *præceptum*.

PRECEPTE, en matiere de Morale, & de Religion se dit des loix, des commandemens de Dieu, & de l'Eglise; leçon, instruction. Le Decalogue contient les *preceptes*, ou les commandemens de Dieu. Les conseils Evangeliques, selon l'Eglise Romaine, sont distinguez des *preceptes*; ils ne passent point pour *preceptes* necessaires à executer. Il y a des *preceptes* affirmatifs, & des *preceptes* negatifs. La Morale contient des *preceptes* pour bien vivre. C'est un *precepte* de nature, de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qu'on nous fit. Les *preceptes* & les moralitez sont le langage de la vieillesse. DAC. Les vieillards aiment à donner des *preceptes*, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. LA ROCHEF. Des hommes nourris dans le libertinage ne sçauroient s'accoutumer à la severité des *preceptes* de la Morale. OB. M. On prêche les *preceptes* pour l'honneur de les prêcher, mais on se met peu en peine de les pratiquer. DAC. Le cœur ennemi du commandement se plaît d'ordinaire à rejetter les *preceptes* imperieux. OB. M. Les hommes n'aiment point les *preceptes* directs.... ils veulent qu'on les instruise humblement. LA MOTTE.

Une Morale nuë apporte de l'ennui :

Le conte faire passer le precepte *avec lui*. LA FON.

PRECEPTES DE NOE. Les Juifs appelloient ainsi certaines loix generales de pieté & de Religion qu'ils reduisoient communément au nombre de sept. 1. N'adorer qu'un seul Dieu, créateur du monde: 2. Ne blasphemer point son nom: 3. Etre soumis aux Magistrats: 4. Ne tuer point: 5. Ne commettre point d'adultere: 6. Ne dérober point: 7. Ne manger point la chair avec le sang. Les Juifs appelloient *Pieux d'entre les Gentils* ou *Proselytes de la porte* ou du domicile, ceux d'entre les Gentils qui n'étoient point idolâtres & qui observoient les sept *preceptes de Noé*.

PRECEPTEUR. s. m. Celui qu'on donne à un écolier pour conduire ses études, & pour observer ses deportemens. Les grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouverneurs & des *Precepteurs*. M. l'Evêque de Meaux a été *precepteur* de Mr. le Dauphin; & Mr. l'Archevêque de Cambray l'a été de Mr. le Duc de Bourgogne. Les bourgeois leur donnent des Repetiteurs, & des gens qui les conduisent au College, qu'ils appellent *Precepteurs*.

PRECEPTEURS, se dit par extension de ceux en general qui instruisent les autres. Les animaux sont les *Precepteurs* des hommes dans la fable. LA FONT. Les Philosophes sont les *Precepteurs* du genre humain. ABL.

PRECEPTORIAL, ALE. adj. & subst. Il ne se dit gueres que d'une dignité, ou Chanoinie dans une Eglise, qui est chargée du soin d'enseigner. Il y a dans les Chapitres des Prebendes *Preceptoriales*. La *Preceptoriale* est vacante. Par l'Ordonn. d'Orléans art. 8. & 9. & par l'Ordonn. de Blois art. 33. le Precepteur doit être choisi & élu par l'Evêque, le Chapitre & le Corps de Ville. La *prebende preceptoriale* peut être donnée à un laïque; & en ce cas-là le Precepteur n'a point de voix au Chapitre, ni séance dans le cœur avec les Chanoines, & ne confere point les benefices qui vaquent à son tour. Aussi pretend-on que selon l'Edit de 1596. elle ne peut être resignée, parceque ce n'est point un benefice: le Pape n'y peut pourvoir par prevention. Il est vrai que si la *prebende preceptoriale* est remplie par un Ecclesiastique, il peut, à la charge d'enseigner, jouïr de tous les honneurs & de tous les droits attachez à la Chanoine. Mais si le Precepteur qui jouït de la prebende est seculier, il ne jouït que du revenu. La *Preceptoriale* est incompatible avec une autre canonicat.

PRECESSION. s. f. Terme d'Astronomie. On le dit des Equinoxes, qui par le mouvement fort lent du ciel des étoiles fixes, ou de la huitiéme sphere, ont changé. Du temps d'Hipparque, & des plus anciens Observateurs, les Equinoxes étoient fixez au premier degré, & à la premiere étoile d'Aries, & de Libra. Maintenant les Signes du Firmament ne sont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit à l'Equinoxe, sont maintenant de 29. degrez plus bas. En 1702. la *precession* des Equinoxes étoit 29. degrez & demi: & à un demi degré près du Taurus. Ainsi elle augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes, c'est-à-dire environ un degré en 72. ans; 50. ou 51. secondes par an d'Occident en Orient sur les poles de l'Ecclyptique: la revolution entiere s'achevera sur ce pied-là en 25816. ans selon Tycho Brahé: en 25920. selon Riccioli, & en 24800. selon Mr. Cassini.

PRECHANTERIE. s. f. Le Benefice & la dignité du Prechantre.

PRECHANTRE. s. m. Dignité d'une Eglise Cathedrale, ou Collegiale. C'est à peu près la même chose que le Chantre.

PRECHER. Voyez. PRECHER.

PRECIEUSEMENT. adv. Avec grand soin. Il ne s'employe guerre qu'avec les verbes garder, conserver, & il se dit des choses que l'on conserve comme on feroit une pierre precieuse. Il y a huit cents ans qu'on garde *precieusement* ce Manuscrit dans cette Bibliotheque. Il a conservé *precieusement* le souvenir des bienfaits qu'il en a reçus. Voilà une chose que je garde bien *precieusement* en memoire de celle qui me l'a donnée.

PRECIEUX, EUSE. adj. Qui est d'un grand prix, qu'on respecte, qu'on estime. Notre Seigneur JESUS-CHRIST a versé son sang *precieux* pour nous racheter. La Magdelaine versa sur ses pieds un onguent *precieux*. Les reliques des Martyrs sont *precieuses*, on en fait des tresors *precieux*. On appelle pierres *precieuses*, celles qui sont estimées par les hommes à cause de leur éclat, de leur dureté & de leur rareté, comme le diamant, le rubis, l'émeraude, &c. L'or est le plus *precieux* des metaux. On dit aussi, Des meubles *précieux*, quand ils sont riches par la matiere, par la beauté du travail.

En Architecture on appelle *colomne precieuse*, une colomne de pierre, ou de marbre rare. Il se dit aussi au subst. On ne peut se lasser d'admirer la singuliere beauté, ou comme disent les Peintres, le *precieux* du coloris du Titien. MISS.

On dit aussi, que le temps est *precieux*, parcequ'il ne revient jamais, & parceque si on en laisse perdre quelques momens, on perd des occasions qu'on ne peut retrouver. On dit aussi que nous n'avons rien de plus *precieux* que notre honneur.

PRECIEUX, se dit aussi en general de ce qui est cher, considerable, important, & dont on fait une estime particuliere. Le Roi est une tête fort *precieuse* à l'Etat. Un pere est une personne bien *precieuse* à sa famille. Quelle importune occupation que d'aimer, & que la vertu est *precieuse*, même par rapport à notre repos! L. D'AB. A ELOISE. Quelle aversion puis-je avoir de mon peché, si la personne qui en a été le sujet m'est toûjours *precieuse*? ID.

PRECIEUX, signifie aussi affecté, & se dit principalement des manieres & du langage. Il a des manieres *precieuses*, un air *precieux*, un langage *precieux*. C'est être *precieux* plûtôt que delicat, que de trouver toûjours à redire à tout. BELL. L'air prude, & *precieux* sert à certaines personnes à couvrir leurs commerces. M. ESP. On a appellé aussi un mot *precieux*, un mot factice & affecté, une maniere extraordinaire de s'exprimer.

PRECIEUSE. s. f. C'est une épithete qu'on donnoit autrefois à des filles de grand merite, & de grande vertu, qui sçavoient bien le monde, & la langue: mais parceque d'autres ont affecté, & outré leurs manieres, cela a decrié le nom, & on les a appellées *fausses Precieuses*, ou *Precieuses ridicules*. Moliere en a fait une Comedie, & de Pures un Roman, pour faire sentir le faux merite des *Precieuses*. Tout ce qui sent l'étude, tout ce qui a de l'affectation choque la langue Françoise, & un stile affecté ne lui deplaît gueres moins, que les *fausses Precieuses* deplaisent aux gens de bon goût, avec toutes leurs façons, & toutes leurs mines. BOU.

Mais qui vient sur ses pas? C'est une Precieuse,
Reste de ces Esprits jadis si renommez,
Que d'un coup de son art Moliere a diffamez.
De tous leurs sentimens cette noble heritiere
Maintient encore ici leur secte façonniere.
C'est chez elle toûjours que les fades Auteurs
S'en vont se consoler du mepris de Lecteurs. BOIL.

PRECINTE, ou PRECEINTE. s. f. Terme de Marine. Les *preceintes* sont de longues pieces de bois qui lient le vaisseau par dehors, de l'avant à l'arriere.

PRECIPICE. s. m. Lieu fort bas au dessous d'un lieu fort elevé & fort escarpé, & où on ne peut tomber sans peril de sa vie. Les païs de montagnes ont des rochers affreux & d'horribles *precipices*. On marche sur de petits sentiers sur le bord des *precipices*. Marcher entre deux *precipices* Marcher à travers des *precipices*.

PRECIPICE, se dit figurément. Le pecheur est toute sa vie sur le bord du *precipice*. La debauche jette l'homme dans un *precipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du salut est épineux & bordé de *precipices*.

Crois tu que toûjours ferme aux bords du precipice,
Elle pourra marcher, sans que le pied lui glisse? BOIL.

PRECIPITAMMENT. adv. Avec precipitation, à la hâte. Courir *precipitamment*. Les resolutions prises *precipitamment* ont d'ordinaire un mauvais succès. On ne dit plus *precipitément*. CORN. Con bien voit-on de Prêtres indignes du Sacerdoce, où ils se sont jettez *precipitamment*, & sans épreuve? FL.

PRECIPITANT. s. m. Terme de Chymie, qui se dit de certaines liqueurs qui étant versées sur quelques dissolutions en separent ce qui y avoit été dissout, & le font tomber au fond du vaisseau. L'huile de tartre & l'esprit volatile de sel armoniac sont des *precipitans* à l'égard de la dissolution d'or faite par l'eau regale. L'eau commune est un *precipitant* à l'égard de la dissolution du jalap faite dans l'esprit de vin.

PRECIPITANT, se dit aussi en termes de Medecine, des medicamens qui separent & precipitent les superfluitez contenuës dans la masse du sang, & qui par ce moyen calment les fermentations dereglées que ces superfluitez y excitent. On met au nombre des *precipitans*, la corne de cerf, les yeux d'écrevisse, l'yvoire, le bezoard, les écorces de fraîne, de guaïac, le mars, le quinquina, la craye.

PRECIPITATION. s. f. Extrême vitesse, trop grande hâte. Marcher, courir avec *precipitation*, avec trop de *precipitation*. Au figuré il signifie, Trop grand empressement à faire, ou à dire quelque chose; jugement inconsideré; ou vivacité d'esprit qui porte à juger des choses sans les avoir bien examinées. La prudence ne souffre pas qu'on fasse les choses avec *precipitation*, à l'étourdie, sans consulter, & sans deliberer. Les enfans qu'on accoutume de trop bonne heure à être applaudis, conservent toute leur vie une habitude de juger avec *precipitation*. FEN. La *precipitation* gâte les affaires les mieux concertées. BELL. La *precipitation* du jugement d'un procès donne un legitime sujet de plainte aux parties; c'est-à-dire, quand on ne leur a pas donné le tems de le bien instruire, ou solliciter.

PRECIPITATION, en termes de Chymie, est une espece de separation dans laquelle le corps qui a été dissout par quelque liqueur, s'en separe, & tombe au fond du vaisseaux. La *precipitation* se fait ou parceque le dissolvant s'affoiblit & perd de son mouvement, desorte qu'il ne peut plus soutenir les particules du corps dissout, ou parceque ces particules deviennent trop pesantes, en se joignant les unes aux autres, ou avec les corps qu'on y verse pour les faire precipiter. Il y a une *precipitation spontanée*, lorsque les particules dissoutes se separent d'elles-mêmes de leur dissolvant; & une *precipitation artificielle*, lorsque l'on ajoûte quelque chose pour la procurer. Il y a aussi une *precipitation totale*, & une *partiale*. La *precipitation totale* se fait quand les parties dissoutes se separent entierement, & tombent au fond du vaisseau. La *precipitation partiale* arrive lorsque les parties dissoutes demeurent suspenduës dans le dissolvant, & ne tombent point au fond; celle-ci se connoît en ce que la liqueur devient trouble.

PRECIPITE'. s. m. Terme de Chymie, qui ne se dit proprement que des substances qu'on a dissoutes dans quelque liqueur corrosive, comme de l'eau forte, & qu'on a contraintes d'abandonner leur dissolvant, & de se precipiter au fond du vaisseau, en y versant une autre liqueur. On prepare plusieurs sortes de *precipitez* de mercure, qui sont de differente couleur. Il y en a du blanc, de couleur de rose, du rouge, du jaune, du vert. Le *precipité blanc* est un mercure dissout par l'esprit de nitre, & precipité par l'eau salée ou par l'esprit de sel, en une poudre blanche. Si au lieu de ces precipitans, on verse de l'urine chaude sur cette dissolution, on a un *precipité de couleur de rose pâle*. Pour faire le *precipité rouge*, on prend de la dissolution de mercure faite dans l'esprit de nitre, on en fait évaporer à petit feu toute l'humidité

midité jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une masse blanche : on pousse ensuite le feu jusqu'à ce que cette matiere soit devenuë rouge. Le *precipité vert* se fait avec le mercure, le cuivre & des esprits acides. Le *precipité jaune* est fait avec le mercure & l'huile de vitriol. Ces trois derniers *precipitez* sont appellez improprement *precipitez*, puisqu'ils ne se font point par precipitation.

PRECIPITE'MENT. adv. C'est la même chose que *precipitamment*; mais il n'est pas si usité que ce dernier. VAUG. *Precipitément* a été condamné tout d'une voix. L'ACAD.

PRECIPITER. v. act. Jetter dans un precipice, ou d'un lieu fort haut dans un lieu fort bas. Vulcain fut *precipité* du Ciel, & il en demeura boiteux. Les Anciens Romains *precipitoient* certains criminels du haut du mont Tarpeien. Jesabel fut *precipitée* du haut d'une tour par ordre de Jehu. Boss. Plusieurs desesperez se sont *precipitez* pour finir leurs miseres. Curtius Chevalier Romain se *precipita* dans un gouffre pour le salut de sa partie. Le Nil se *precipite* avec grand bruit du haut de certains rochers.

PRECIPITER, signifie aussi, Se jetter dans les perils, y courir; mênager peu sa vie. Il s'est *precipité* au milieu des ennemis. Il s'est *precipité* au travers des flammes pour retirer sa Maîtresse de l'incendie. On le dit aussi au figuré, pour dire, se livrer, s'abandonner. Ce jeune homme s'est *precipité* dans toutes sortes de vices, ou de debauches. Clovis se jetta dans les excès, où l'ambition & la bonne fortune *precipitent* d'ordinaire les Conquerans. LE P. DAN. On ne doit pas se *precipiter* dans le plaisir, parcequ'on se le rend plus agreable à force de le desirer. LE CH. DE M.

PRECIPITER, signifie aussi, Hâter; faire une chose avec trop de promptitude, ou d'empressement. Il ne faut pas *precipiter* votre voyage, ou votre retour; rien ne presse. Il ne faut point *precipiter* le jugement d'un procès. Les gens sages ne *precipitent* rien. On gâte une affaire, quand on la *precipite*. *Precipiter* son jugement. *Precipiter* sa censure. Boss. Le Prince étoit bouillant; mais son feu étoit vif sans être *precipité*. Boss. Il ne faut pas se jetter dans la penitence par une ferveur *precipitée*. FL. Les soins que les femmes prennent de leur beauté en *precipitent* la perte. OR. M. Tite donna au monde une courte joye, & ses jours se *precipiterent* bien vîte. Boss. Il faut suspendre les decisions trop *precipitées* de l'esprit. BEN. Dieu aveugle la sagesse humaine, il la *precipite*, il la confond par elle même. Boss. Son élevation ne fit que *precipiter* le cours de sa vie. ID.

PRECIPITER, en termes de Chymie, c'est separer un corps qui a été dissout dans quelque liqueur, en y versant de l'huile de tartre, de l'esprit de sel, de l'eau commune, ou quelque autre precipitant propre, qui le fait tomber ou *precipiter* au fond du vaisseau; ou bien en faisant évaporer le dissolvant par le moyen du feu.

PRECIPITER, se dit aussi dans le stile soûtenu d'une course rapide. Cet homme *precipite* ses pas. Les astres ont un cours fort *precipité*. Ce fleuve se *precipite* dans la mer. VAU. Chapelain a dit que le Danube, plus vîte vers l'Euxin *precipita* ses eaux.

On dit aussi que l'huile de tartre & l'esprit de vitriol se *precipitent*, quand étant mêlez ensemble après quelque effervescence, ils se coagulent & se lient ensemble pour ne faire plus qu'un corps.

PRECIPITE', ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. *Precipité* de haut en bas. Course *precipitée*. Depart *precipité*. Mercure *precipité*. La douleur est souvent *precipitée* dans ses accusations & dans ses jugemens. DE LARREY.

PRECIPUT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est un avantage qui appartient à quelcun dans une chose à partager, ou une portion qu'on preleve, & qu'on met à part en sa faveur, avant que de partager le reste. En partage noble l'aîné a toûjours le principal fief, ou manoir pour son *preciput*. Quand il n'y a point de fief, il a le vol du chapon. Le *preciput* est la même chose que le droit d'aînesse.

Il se dit au fig. Ceux qui croyent immanquable ce qu'ils desirent, goûtent par avance les douceurs de l'avenir qu'ils esperent; & s'il ne vient point, ils ont toûjours eu ce *preciput*. BAY.

Du Latin *precapio*, *precepe*.

PRECIPUT, est aussi un avantage que l'on stipule dans les contrats de mariage en faveur du survivant, qu'il doit prendre sur les biens du precedé avant le partage de la succession, ou de la communauté. En droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *dominatio propter nuptias*.

PRECIS, ISE. adj. Fixe, determiné, exact. Les lettres de change se payent à jour *precis*. Le convoi se fera à dix heures *precises*. Les Ordonnances de payemens se font de sommes *precises* & marquées exactement. Les assignations se donnent à jour & heure *precises*, en une juridiction *precise*. Faire des demandes *precises*, c'est faire en justice des demandes expresses & formelles. Pour reüssir il faut prendre des mesures *precises*, des mesures justes. Cet Orateur est fort *precis* dans ses discours, il est fort net dans ce qu'il dit. Ce que vous dites là est fort *precis*, est formel.

PRECIS. s. masc. Sommaire; substance; abregé de ce qu'il y a de plus essentiel, de plus important dans une affaire, dans une science, dans un livre. Il nous a donné le *precis*, tout le *precis* de cette affaire. Voilà le *precis* de ce livre. Le Manuel d'Epictete est un *precis* des maximes des Stoïciens appliquées aux divers accidens de la vie & de la fortune. J. DES SÇ. La politesse est un *precis* de toutes les vertus Morales. BELL. Cette femme est un *precis* de la plus fine coqueterie. P. COM. Voyez aussi PRESSIS.

PRECISE'MENT. adv. Exactement, au juste, sans manquer en rien. Ecrire *precisément* ce qu'il faut. La monnoye doit peser *precisément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce President donne l'audience *precisément* à huit heures. On soupe *precisément* à six heures dans les Couvents & les Communautez. Voilà *precisément* la maniere dont la chose s'est passée.

PRECISION. s. f. Justesse, exactitude. C'est un homme qui parle toûjours avec une grande *precision*. Il seroit à souhaiter qu'on gardât les Ordonnances dans une entiere *precision*. La Geometrie est la seule science qui va jusqu'à la derniere *precision*, jusqu'à l'exacte justesse, non seulement sensible, mais à toute celle qui est imaginable. Autant qu'il est possible, j'ai tâché de parvenir dans ma narration à la *precision* des bons Historiens de l'Antiquité. Cette *precision* consiste à donner aux recits des évenemens leur juste étenduë, par proportion au but & au titre de son Histoire. L. DE CAMBR. L'extrême *precision* n'a presque d'autre usage que de contenter l'esprit Philosophique. FONTEN.

Du Latin *precisio*.

PRECOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la saison ordinaire. Il ne se dit gueres que des fleurs, des fruits, & des legumes. Des roses *precoces*; des pois, des feves *precoces*; des poires, des pêches *precoces*. Ces fruits *precoces*, qu'on fait meurir par artifice, n'ont jamais ni la beauté, ni le goût de ceux qui viennent dans la saison. ST. EV. On le dit sur tout des cerises. Ces cerises sont *precoces*. On dit même absolument des *precoces*; pour dire, des cerises *precoces*. On le dit aussi du cerisier qui apporte des cerises *precoces*. C'est un cerisier *precoce*.

Du Latin *precox*.

On le dit figurément de l'esprit. Un enfant qui a l'esprit *precoce*, qui fait paroître trop d'esprit de bonne heure, ne reüssit pas souvent si bien que ceux qui ont l'esprit tar-

tardif. L'esprit de ce jeune homme est *precoce*. LA BR. Tu me parois une fille *precoce*, & je te trouve plus d'entendement qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge. P. COM.

PRECOMPTER. v. act. Terme de Pratique. (Prononcez *Precouter*.) Prelever, deduire d'abord les sommes qu'on a reçuës, ou les choses qui sont sujettes à rapport, avant que venir à compte, ou partage. Les enfans qui viennent à la succession de leurs pere & mere, doivent *precompter* ce qu'ils ont reçu en avancement d'hoirie. On doit *precomter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un Tuteur les pensions ou l'entretenement des mineurs. Un creancier doit *precompter* ce qu'il a reçu sur & tant moins de son debiteur. On *precompte*, on deduit les interêts usuraires sur le principal de l'obligation.

PRECOMPTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECONISATION. s. f. Proposition, declaration que le Cardinal Patron fait dans le Consistoire à Rome de celui que le Roi a nommé à quelque Prelature en vertu des lettres dont il est porteur, pour le faire agréer au Pape, qui donne ensuite sa collation. La datte des Bulles s'expedie du jour de la *preconisation*.

PRECONSIER. v. act. Faire une preconisation en presence du Pape & dans le Consistoire d'un sujet nommé à une Prelature par quelque Roi, ou Souverain. On a *preconisé* un tel Prelat pour l'Archevêché de Paris, de Gnesne, &c.

Ce mot vient du Latin *praconisare*.

PRECONISER, signifie aussi, Loüer extraordinairement; donner de grands éloges à quelcun. On *preconise* partout la vertu de ce saint homme. Ses amis se tuent de le *preconiser* à la Cour, en toutes les assemblées. La valeur, la liberalité, sont les vertus qui sont les plus *preconisées*, les plus estimées dans le monde. Il ne se dit guere qu'en plaisantant. L'ACAD.

PRECONISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRECURSEUR. s. masc. Terme de Theologie. Qui vient devant quelcun pour annoncer sa venuë. Il se dit particulierement de Saint Jean Baptiste, qui a été nommé le *Precurseur* de JESUS-CHRIST, du Messie, à cause de ce qui est dit de lui au Chap. I. de l'Evangile selon Saint Luc: & toi petit enfant, tu seras appellé le Prophete du Souverain; car tu iras devant la face du Seigneur, pour preparer ses voyes.

Il se dit aussi, dans le stile familier, d'un homme qui en annonce un autre dont il est suivi. Voilà un tel qui va venir, je suis son *precurseur*.

Il se dit aussi dans le stile soûtenu de certaines choses qui ont accoutumé d'en preceder d'autres. Ces signes-là sont les *precurseurs* de quelque grand malheur. Cet Ouvrage n'est que le *precurseur* d'un plus grand. BIB. UNIV.

Du Latin *pracursor*.

PREDECEDER. v. n. Terme relatif. Mourir avant un autre avec qui on a quelque relation ou liaison d'interêt. Il y a des loix differentes pour regler les successions des maris & des femmes, des peres & des enfans, quand l'un ou l'autre *predecede*. Il n'a guere d'usage qu'en termes de pratique.

PREDECE'S. s. m. Terme de Pratique. Mort de celui qui predecede. Il y a dans tous les contrats de mariage des clauses stipulées en cas de *predecès* de l'un ou l'autre des conjoints.

Ce mot vient des mots Latins *pra* & *decessus*.

PREDECESSEUR. s. m. Celui qui a precedé un autre dans le même emploi, dans la même charge. Ce Prince marche sur les traces de son *predecesseur*. Il faut toûjours continuer la possession de son *predecesseur*.

PREDECESSEUR, signifie aussi en general tous ceux qui ont vêcu avant nous dans le même Royaume, dans le même Pays, & dans ce sens il ne se dit qu'au pluriel. Nos *predecesseurs* vivoient avec bien plus de modestie & de frugalité que nous.

PREDESTINATEUR. s. m. Qui admet la predestination absoluë. Un des *predestinateurs* les plus rigides a dit, qu'il faut exhorter à la Pelagienne. BAY.

PREDESTINATIEN, ENNE. s. m. & adj. Heretiques qui selon Baronius s'éleverent dans l'Eglise sur la fin du V. siecle, & qui disoient que tout dependant de la predestination, il étoit inutile de faire de bonnes œuvres. Il y a des sçavans qui croyent, qu'il n'y a jamais eu de *Predestinatiens*, & que c'est un nom que les Semi-Pelagiens donnoient à ceux qui suivoient les sentimens de S. Augustin.

PREDESTINATION. s. fem. (l's se prononce) Jugement de Dieu par lequel il predestine; decret par lequel il a resolu de toute éternité de sauver, ou de damner un certain nombre d'hommes. Il y a d'autres Theologiens qui definissent la *predestination* un peu moins durement, en disant que c'est le decret de donner la foi en JESUS-CHRIST à un certain nombre d'hommes, & de laisser les autres à leur propre malice. Les Remontrans la definissent, le decret de sauver les croyans, & de damner les rebelles. Les plus grandes difficultez de la Theologie roulent sur la *predestination*. La *predestination* laisse une ame languissante, sans affection, & sans mouvement, sous pretexte de tout attendre du Ciel avec soumission. ST. EV. La doctrine de la *predestination* n'est ni dangereuse, ni desesperante. PORT-R. Les Lutheriens ne parlent qu'avec horreur de la *predestination* absoluë, & gratuite, & la rejettent comme un dogme qui seul renverse les fondemens de la foi. LE CL. Il faut parler sobrement de la *predestination* pour prevenir le scandale: c'est une doctrine qui peut jetter les esprits foibles dans de grandes inquietudes. JU. La *predestination* est une espece de fatalité, qui necessitant les hommes à faire mal, les damne infailliblement. DU PIN. Bien des gens croyent la *predestination*, & agissent comme ne la croyant pas. OR. M. Mᵉ. Dacier pretend qu'Homere avoit trouvé le denouëment de la *predestination* & de la liberté de l'homme. LA MOTTE. Luther & Calvin ont été de même sentiment sur la *predestination*. R. DES LETT.

Du Latin *pradestinatio*.

Il se dit aussi de cet enchaînement de causes secondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des choses contre l'attente des hommes, & malgré les obstacles qu'ils y opposent. Il faut qu'il y ait de la *predestination* en cette affaire. Ceux qui croyent la *predestination* s'exposent plus hardiment à la mort.

PREDESTINER. v. act. Terme de Theologie, qui ne se dit que des decrets éternels de Dieu sur le salut, ou la damnation des hommes, ou sur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au salut, mais il y en a peu qu'il ait *predestinez*. Dieu *predestine* ceux qu'il prevoit cooperer à sa grace jusqu'à la fin. Dieu *predestine* à la perseverance ceux qu'il *predestine* à la gloire, comme il ne *predestine* à la gloire que ceux qu'il *predestine* à la perseverance. PORT-R. Dieu a *predestiné* les reprouvez non seulement à la damnation, mais aux causes de la damnation. BEZE. Les hommes ne tombent pas dans le peché à cause qu'ils ne sont point *predestinez*; mais ils ne sont pas *predestinez* parceque Dieu a prevu leurs pechez. DU PIN. Dieu a prevu, mais il n'a ni ordonné ni *predestiné* le mal. ID. Dieu n'a *predestiné* les pecheurs à la peine, que parcequ'il a prevu qu'ils feroient pecheurs. CL.

PREDESTINER, se dit aussi du choix que Dieu a fait de quelques personnes de toute éternité pour de grandes choses. Dieu avoit *predestiné* Moyse pour tirer son peuple hors d'Egypte. Dieu avoit *predestiné* Cyrus pour être le liberateur du peuple Juif.

On étend encore cette signification à toutes les choses extraordinaires & qui semblent fortuites. On ne sçauroit éviter le malheur auquel on est *predestiné*. Après s'être sauvé d'un naufrage il a peri dans un autre ; il étoit *predestiné* à être noyé.

PREDESTINÉ, ÉE. part. Elu de Dieu ; destiné pour le Ciel. Il est *predestiné*, elle est *predestinée*.

PREDESTINÉ, E'E. Ce mot est aussi fort souvent substantif. Le nombre des *predestinez* est determiné ; il est impossible d'y ajoûter, où d'en diminuer. Du Pin. Le bon sens va grossierement à conclure, que si nous sommes du nombre des *predestinez*, nous serons infailliblement sauvez, & que si nous n'en sommes pas, il est impossible de l'être. Id. Vous vivez en vrai *predestiné*. Le P. Rap. c'est-à-dire, en homme de bien.

PREDETERMINATION. s. f. Terme de Theologie. Action de determiner. Les Scholastiques appellent *predetermination physique* le concours de Dieu qui fait agir les hommes, & qui les determine dans toutes leurs actions bonnes ou mauvaises. Ils disent que Dieu n'a point de part au peché, parcequ'il ne prête son concours qu'à ce qu'il y a de *physique* dans les actions des hommes, & non pas à ce qu'il y a de *moral*.

Du Latin *prædeterminatio*.

PREDICABLE. adj. m. & fem. Terme de Logique. C'est une qualité, une épithete qu'on donne à un sujet. L'animal est *predicable* tant de l'homme que de la bête.

Du Latin *prædicabilis*.

PREDICABLE, se dit aussi de ce qui est bon, qui est propre à être prêché. Cette doctrine est heretique, trop subtile, elle n'est pas *predicable*. La Scholastique n'est pas *predicable* comme la Positive. Ce mot n'a guere d'usage que parmi les Ecclesiastiques.

PREDICAMENT. s. m. Terme de Logique. Boece a le premier introduit le mot de *Predicament*, au lieu de Categorie qui est le mot Grec. Classe, division qui se fait de la nature des substances, ou des qualitez des êtres. Les Philosophes ne sont pas d'accord sur le nombre des *predicamens*. La substance est le premier de tous les *predicamens*. Voyez Categorie.

On dit dans le stile familier, qu'une personne est en un bon, ou mauvais *predicament*, selon qu'elle s'est mise en bonne, ou en mauvaise reputation.

PREDICANT. s. m. On appelle ainsi par mepris un mauvais predicateur. Ce Moine est un *Predicant* de village. Stapleton, Lanusa & autres Sermonaires sont le refuge des pauvres *Predicans*.

PREDICATEUR. s. masc. Ecclesiastique qui prêche dans l'Eglise pour annoncer l'Evangile, pour enseigner la verité. Le *Predicateur* Chrêtien ne doit pas affecter les manieres brillantes & ingenieuses de l'éloquence mondaine. Cl. Une partie de l'art du *Predicateur* consiste à bien peindre les differens caracteres des vertus qui nous sont commandées, & des vices qui nous sont defendus. Or. M. La chaire ne demande pas la derniere exactitude, & les *Predicateurs* ont leurs licences, aussi bien que les Poëtes. Bou. Les *Predicateurs* ont plus besoin d'ornement, & d'imagination, que de raisonnemens profonds & solides. Bay. Les *Predicateurs* deviennent souvent declamateurs, même dans le langage ordinaire, & dans l'usage de la vie. Huet. Un Poëte travaille moins à la chûte d'un Sonnet, qu'un *Predicateur* à la chûte d'un *Ave Maria*. G.G. Les *Predicateurs* Siamois se relayent & sont écoutez pendant douze heures. Le P. Tach. Il ne faut pas qu'un *Predicateur* ait un visage de prosperité. Bay. On juge des remontrances d'un *Predicateur* par ses mœurs, & par sa conduite. Ab. du J. S'il ne faut pas qu'un *Predicateur* soit languissant & ennuyeux, il ne faut pas aussi qu'il affecte une éloquence coquete & mondaine. Arn. Un *Predicateur* sage & grave, doit prêcher nuëment les veritez Evangeliques. Id. Le *Predicateur* ne doit pas deplaire à l'esprit : car quand il est entré dans l'esprit, il lui est aisé de penetrer jusqu'au cœur : & au contraire quand l'esprit est rebuté, il ferme l'entrée au cœur. Cl.

C'est à l'Evêque ou à son Grand Vicaire à approuver les *Predicateurs*, & ils ne peuvent prêcher sans sa permission, mais il ne peut la refuser quand le *Predicateur* lui est presenté par le Curé & les Marguilliers de la Paroisse qui payent le *Predicateur*. Mais presque dans toutes les Cathedrales le Chapitre partage également avec l'Evêque le droit de nommer les *Predicateurs*. Cela depend de l'usage & de la possession. A Paris l'Archevêque nomme pour une année, & le Chapitre pour l'autre. Voyez les Arrêts & Reglemens contre les *Predicateurs* seditieux rapportez par Pithou. Ce *Predicateur* a été nommé pour l'Avent, pour le Carême.

PREDICATION. s. f. Sermon ; discours pour expliquer la parole de Dieu & pour exciter à la vertu. Cet homme a un merveilleux talent pour la *predication*. Dieu a voulu que la *predication* de l'Evangile s'étendît par toute la terre. La fin de la *predication* est de convertir les hommes à Dieu. La *predication* est un moyen d'autant plus necessaire pour vivre saintement qu'elle sert à persuader les hommes à mettre les autres en pratique. Ab. de Vill.

PREDICATION, se dit aussi d'un Sermon en forme qui se fait dans les Eglises. Je vais à la *predication*, j'ai entendu la *predication*. Un bon Catholique Romain doit assister à Vêpres & à la *predication*, les Fêtes & les Dimanches. Il y a des indulgences en telle Eglise, & un tel Evêque y fera la *predication*

PREDICATION, se dit aussi au figuré de ce qui en peut tenir lieu. La vertu de nos Ancêtres est une *predication* perpetuelle, & une censure muete des vices du siecle. Fl.

Du Latin *prædicatio*.

PREDICTION. s. f. Divination ; oracle ; prophetie, ou prevoyance des évenemens futurs. L'action par laquelle on predit, ou la chose qui est predite. Les *predictions* repanduës dans l'Ecriture sainte, & confirmées par l'évenement en demontrent la divinité. On ne se doit point arrêter aux *predictions* de l'Almanach. Rien ne deshonore plus un Astronome, que les vaines *predictions* de l'astrologie qu'il faudroit même interdire aux plus petits faiseurs d'Almanachs. J. des Sç. Ceux qui debitent des *predictions* menacent toûjours le public. Bay. Les *predictions* sont plusieurs mauvais grains de semence, que l'on jette dans le vaste champ des siecles, & dont il n'y a pas une de mille qui germe. Bib. Univ. J'avois toûjours bien dit que ce jeune homme feroit fortune, ma *prediction* s'est trouvée vraye. C'est une *prediction* faite après coup, après que la chose est arrivée. Les *predictions* de la Politique sont quelquefois assez justes, & assez certaines. Or. M.

Du Latin *prædictio*.

PREDILECTION. s. f. Temoignage d'amitié qu'on donne à quelcun au dessus de ses semblables. Preference d'amitié, d'affection. N. S. entre tous ses Apôtres a eu de la *predilection* pour Saint Jean l'Evangeliste. Un pere qui a trop de *predilection* pour un de ses enfans, met le trouble & la jalousie dans sa famille. Ciceron, à qui tout ce qu'il faisoit paroissoit merveilleux, temoigne une sorte de *predilection* pour son Traité des Loix. Morabin. Le but de Leon X. étoit de semer la mesintelligence entre les Puissances, & de les persuader toutes en particulier de sa *predilection*, & de se rendre maître des affaires. L. de Cambr.

Du Latin *prædilectio*.

PREDIRE. v. act. On conjugue : *Je predis, tu predis, il predit, nous predisons, vous predisez*, & non pas, *vous predites*. Vaug. L'Acad. Je *predisois, je predis*, vous pre-

predites, au pret. indefini. *J'ai predit, je predirai, que je predise*. Annoncer par avance; prophetiser; declarer ce qui doit avenir, soit par revelation divine, soit par quelque art, ou invention humaine, soit par quelque conjecture bien fondée. Tous les Prophetes ont *predit* l'avenement du Messie. Les Oracles des Payens n'ont jamais rien *predit* qu'avec ambiguité, ou équivoque: il n'y a que le hazard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *predit*. Les Fanatiques qui *predisent* sont peut-être plus excusables que ceux qui annoncent l'avenir sans pretendre à l'inspiration. BAY. Toute l'Astrologie ne peut rien *predire* de certain. Un homme de bon sens, & bon politique, *predit* plusieurs évenemens qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *predit* merveilles. On peut *predire* certainement les eclipses par le calcul. Je lui avois *predit* tout ce qui lui est arrivé.

Du Latin *predicere*.

PREDIT, PREDITE. part. pass. & adj. Il y a eu plusieurs morts de Grands qui ont été *predites*.

PREDOMINANT, ANTE. adj. Qui predomine. Vice *predominant*. Humeur *predominante*. Passion *predominante*. L'amertume est la qualité *predominante* entre les saveurs, qui efface toutes les autres.

PREDOMINER. v. neut. Avoir quelque superiorité, quelque avantage sur quelque chose; se faire plus sentir. L'ambition a toûjours *predominé* dans sa conduite sur toutes ses autres passions. C'est un homme en qui l'interêt *predomine* étrangement. Un ouvrage ne tire pas son nom de toutes les matieres dont il traite, mais de celles qui y *predominent*. J. DES Sç. Il ne faut pas que le sucre *predomine* dans les confitures, ni le poivre dans les ragouts. On dit en Physique, lorsqu'il vient un enfant mâle, que la semence de l'homme *predomine*. Il y a des choses où les élemens *predominent* plus que dans d'autres. ROH. La bile *predomine* dans son temperament.

Du Latin *predominare*.

PRE'E. s. f. Vieux mot. Prairie.

PRE'EMINENCE. s. f. Qualité, rang, droit, privilege, ou superiorité, degré d'excellence qu'on a sur les autres. Un President a la *prééminence* du rang dans sa Compagnie. Il faut qu'ils quittent une *prééminence* que leurs predecesseurs ont toûjours gardée. PAT. Il ne peut moins faire que de defendre les *prééminences* de son Abbaye. ID. L'homme a une grande *prééminence* sur les autres animaux. Le Cardinal sçut bien maintenir la *prééminence* de sa dignité. D'où vient cette passion de se distinguer par l'esprit, sinon du desir d'avoir une *prééminence* de raison au dessus du reste des hommes? FL. La *prééminence* de l'esprit est la plus flatteuse. OR. M. Ces deux Mathématiciens ont disputé sur la *prééminence* de leurs Methodes. J. DES Sç.

Du Latin *praeminentia*.

PRE'EMINENT, ENTE. adj. Qui est au dessus des autres. Les Rois sont *prééminens* sur les autres hommes. Cette haute montagne est *prééminente* sur toutes celles des environs. Nous doutons que cette phrase, Etre *prééminent* sur quelcun ou sur quelque chose, soit du bel usage. L'Academie dit que *prééminent* n'a guere d'usage que dans les choses morales. La charité est la vertu *prééminente*. On dit, une Dignité *prééminente*. L'ACAD.

PRE'EXISTENCE. s. f. Etat de ce qui existe, de ce qui est actuellement avant quelcun ou quelque chose. Les Platoniciens ont cru la *préexistence* des ames. Les Juifs du tems de Jesus-Christ la croyoient aussi. Origene tenoit pour la *préexistence* éternelle des ames. DU PIN. Ce mot ne se trouve point dans l'Academie.

Du Latin *praexistentia*.

PRE'EXISTENT, ENTE. adj. Qui existe avant quelcun ou quelque chose. Dieu a créé le monde de rien, & non d'une matiere *préexistente*.

PREFACE. s. f. Avant-propos, discours preliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre pour instruire le lecteur de l'ordre, & de la disposition qu'on y a observé, de ce qu'il a besoin de sçavoir pour en tirer de l'utilité, & lui en faciliter l'intelligence. On fait souvent des *Prefaces* pour se loüer soi-même, ou pour faire l'apologie de ses fautes. Il y a des *Prefaces* ennuyeuses, & qui sont presque aussi grosses que le livre. Une *preface* sage, judicieuse, & bien entenduë est un chef-d'œuvre. On peut appliquer aux *Prefaces* ce qu'un Grand homme a dit autrefois des pompes funebres & des devoirs de la sepulture, qu'il est honnête d'en prendre beaucoup de soin pour autrui, & de ne s'en mettre nullement en peine pour soi même. PEL.

Un Auteur à genoux dans une humble preface,
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. BOIL.

Du Latin *prefatio*.

PREFACE, se dit aussi du preambule d'un discours, de ce qu'on dit avant que d'entrer en matiere. Je vous prie, parlons sans *preface*. Laissons là toutes ces *prefaces*. Point de *preface*, venons au fait. Il n'y a gueres de *preface* qui n'ennuye. Il n'y a point de Poëte qui lise un Sonnet sans quelque espece de *preface*, sans dire qu'il l'a fait fort promptement, ou l'occasion qui l'a porté à le faire.

PREFACE, est aussi une partie de la Messe qui se chante par le Prêtre avant la consecration sur un ton particulier, & qui varie selon le tems, & l'office. L'essentiel de la Messe ne commence qu'à la *Preface*. Il y a certains endroits de quelques Offices qu'on chante sur le ton de *Preface*. L'usage des *Prefaces* est très-ancien dans l'Eglise, & on conjecture qu'il est du temps des Apôtres par quelques passages de Saint Cyprien, de Saint Chrysostome & de Saint Augustin.

PREFECTURE. s. fem. (Le *c* se prononce.) Charge, ou dignité de Prefet fort considerable dans l'ancienne Rome. Le Royaume de Boheme est divisé en 27. *Prefectures*. La *Prefecture* des dix villes Imperiales d'Alsace fut cedée au Roi de France par la paix de Munster en 1648.

Du Latin *prefectura*.

PREFERABLE. adj. m. & fem. Qui est meilleur, qui doit être le premier choisi, mis au dessus d'un autre. Le soin du salut est *preferable* à tout autre. L'honnête est *preferable* à l'utile. La vie privée est *preferable* à la tumultueuse. Une glorieuse mort est *preferable* à une vie honteuse. Le stile de Ciceron est *preferable* à celui de Seneque. Les beautez naturelles sont *preferables* aux beautez de l'art. HUET. Un Docteur est *preferable* à un simple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Benefice.

PREFERABLEMENT. adv. Par preference. Il faut aimer Dieu *preferablement* à toutes choses. Cet Officier a été élu & nommé *preferablement* à tous ses Confreres pour cette Deputation. Un bailleur de fonds est payé *preferablement* à tous autres creanciers.

PREFERENCE. s. f. Choix; que l'on fait d'une personne, d'une chose plutôt que d'une autre. Juste *preference*. Demander, avoir, obtenir la *preference*. Disputer, emporter la *preference*. Ciceron merite la *preference* sur tous les Auteurs Latins. On a toûjours donné à l'or la *preference* sur tous les metaux; au diamant sur toutes les pierreries. Chacun veut avoir la *preference* sur son rival, sur son concurrent. La *preference* entre les femmes est mieux donnée par les hommes: ils sont les juges naturels des Dames. LE CH. D'H. La Religion qui ne trouble point l'ordre du monde, ne desapprouve point les *preferences*, ni les devoirs exterieurs qu'on rend aux riches; mais elle condamne cette *preference* interieure, qui fait regarder les riches comme étant infiniment élevez au dessus des pauvres. LOG. Tite Live fait son Heros de Scipion, & lui donne une *preference* delicate sur les

les Romains. St. Ev. Comme ceux qui s'élevent au dessus de nous attirent notre indignation, aussi ceux qui nous cedent la *preference* s'emparent aisément de notre estime. Bell.

Sur quelque preference *une amitié se fonde ;*
Et c'est n'estimer rien , qu'estimer tout le monde. Mol.

Preference, se prend aussi pour le droit d'être preferé. Quand un vassal veut vendre son heritage, le Seigneur du fief a la *preference* sur tous les autres acheteurs.

Un Marchand dit, qu'il ne demande que la *preference*, à ceux qui lui font des offres qu'il n'accepte pas.

Preference, se dit au Palais en matiere d'ordre & de distribution de deniers. Les frais de Justice sont toûjours payez par *preference*. Ce Procureur poursuit une instance de *preference*. On colloque par *preference* les creanciers privilegiez qui ont une speciale hypotheque sur la chose.

Mr. Bourdelin voyoit autant de pauvres qu'il pouvoit & les voyoit par *preference*. Fonten.

PREFERER. v. act. Choisir ; estimer plus ; donner l'avantage à une personne, à une chose au dessus d'une autre. Il faut *preferer* son salut à toutes choses. Dieu *prefera* Jacob à Esaü. Le grand Corneille m'a avoüé, non sans quelque peine & quelque honte, qu'il *preferoit* Lucain à Virgile. Huet. Cet homme se desespere de ce qu'on lui a *preferé* son rival. On se *prefere* d'ordinaire soi-même à ce qu'on aime. St. Ev. Mr. de L. s'accommodoit à tous, & ne se *preferoit* à personne. Fl.

Du Latin *preferre*.

Preferé, ée. part. pass. & adj.

Preferé. Les Marechaux des Logis, lorsqu'ils marquent les Logemens de la Cour, & de la suite du Roi, distinguent deux sortes de *Preferez* : les *Preferez dans la Maison du Roi* & les *Preferez hors de la Maison du Roi*. Les premiers sont partie de ce qu'ils appellent le *Corps*, comme le Grand Chambellan, le Capitaine des Gardes, le premier Gentilhomme, le Grand Maître de la Garderobe.

PREFERICULE. s. m. Terme d'Antiquaire. Vase d'airain dans lequel on mettoit du vin pour les libations. Miss.

En Latin *prefericulum*.

PREFET. s. m. C'étoit autrefois un des premiers Magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des Rois, des Consuls, & des Empereurs. Son pouvoir a été un peu different selon les tems, & il eut beaucoup plus d'autorité sous les Empereurs. Voyez *L. 1. T. 28. du Code*. Il avoit sur tout le gouvernement de la ville de Rome ; la connoissance de tous les crimes commis dans la ville, & à cent milles au dehors, lui appartenoit ; il jugeoit à mort sans appel, & même par la Novelle 62. il avoit la presseance au Senat, & marchoit devant les Patrices, & les Consulaires, &c. Il avoit aussi l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens, & de la navigation.

Il y a eu long-tems à Rome un *Prefet*, qui en étoit le Gouverneur. Il differoit de l'ancien, en ce que le pouvoir de celui-ci ne s'étendoit qu'à 40. milles hors de la ville, & celui de l'ancienne Rome s'étendoit à 100. milles, comme on voit au Titre *De officio Praefecti urbis. ff. L. 1. T. 11.* La Charge de *Prefet de Rome* a été éteinte par Urbain VIII. Le Gouverneur de Rome exerce aujourd'hui presque toutes les fonctions du *Prefet*. C'est un Ecclesiastique ; au lieu que le *Prefet de Rome* jusqu'à Urbain VIII. étoit laïque & d'épée. Il est Juge souverain des causes criminelles de la ville.

Du Latin *praefectus*.

Prefet du Pretoire, étoit le Chef des Gardes Pretoriennes ou cohortes destinées à la garde de l'Empereur. La Legion Pretorienne étoit de dix mille hommes, à ce que dit Dion. Suetone rapporte qu'Auguste créa la charge de *Prefet du Pretoire*. On le prenoit d'ordinaire entre les Chevaliers Romains. Par la faveur des Empereurs la puissance du *Prefet du Pretoire* s'accrut considerablement, & il étoit comme l'arbitre, & le juge suprême des affaires. On le compare aux Maires du Palais en France. Pour rabatre cette autorité excessive, le Grand Constantin divisa la Prefecture du Pretoire en quatre Prefectures : & chaque Prefecture en Civile, & Militaire. Le nom de *Prefet du Pretoire* demeura seulement à celui qui étoit revêtu de la puissance civile : & celui de Comte de la Guerre, à celui qui avoit le commandement sur les gens de guerre. Ainsi dans son origine, & avant le Grand Constantin, la charge de *Prefet du Pretoire* étoit militaire, & avoit succedé à celle de *Magister Equitum. ff. L. 1. T. 11.* Mais sous cet Empereur elle devint une Magistrature civile, & ensuite la premiere dignité de l'Empire. Les Empereurs de Constantinople confirmant le partage fait par Constantin, diviserent l'Empire entre quatre *Prefets du Pretoire* ; comme en quatre Dioceses ou departemens. Le 1. pour l'Orient & l'Egypte ; le 2. pour l'Illyrie ; le 3. pour l'Italie & l'Afrique ; le 4. pour les Gaules, l'Espagne & la Bretagne. Mais lorsque l'Empire fut divisé entre Valentinien & Valens, l'Illyrie Occidentale tomba dans le partage du *Prefet* d'Italie ; c'est pourquoi le *Prefet* d'Italie est aussi quelquefois nommé *Prefet* d'Illyrie. Il demeuroit toûjours auprès de l'Empereur à Rome, comme le *Prefet* d'Orient auprès de la personne de l'Empereur à Constantinople. Dans le Code de Justinien, il n'est fait mention que du *Prefet du Pretoire* de l'Orient & de l'Illyrie ; parce qu'alors l'Empire d'Occident étoit envahi par les Barbares, & quand l'Italie fut remise sous l'obeïssance des Empereurs d'Orient, elle fut regie par des *Exarques*. Les Provinces dont ces quatre grands Dioceses étoient composez, avoient des Gouverneurs particuliers qu'on appelloit *Vicaires*. Le *Prefet du Pretoire* étoit au dessus d'eux, & decidoit de tout souverainement sous le bon plaisir de l'Empereur. On ne pouvoit appeller de ses jugemens. On peut voir à quel degré de puissance, & d'autorité ils étoient élevez dans le 1. L. du Code T. 26. Depuis, Justinien créa un cinquiéme *Prefet du Pretoire* pour gouverner l'Afrique qui avoit été detachée du Diocese d'Occident par l'invasion des Vandales, & qui fut reünie à l'empire sous cet Empereur. Voyez le 27. T. du 1. L. du Code. Sous Auguste l'on donna le nom de *Praefectus Augustalis* à celui qui étoit envoyé pour gouverner l'Egypte avec une puissance Proconsulaire. Il étoit toûjours tiré de l'Ordre des Chevaliers. ff. L. 1. T. 17. & C. L. 1. T. 37. Ces *Prefets du Pretoire* n'avoient point, comme on le vient de dire, le commandement des armes : mais ils avoient la puissance du glaive ; ils decidoient de toutes les affaires de leur Prefecture en dernier ressort, & ils avoient toutes les marques, & tous les honneurs de la Souveraineté. Voyez la *Notice des Gaules* par Adrien de Valois, & la *Notice de l'Empire* par Pancirole.

Prefet. C'étoit aussi un nom general que donnoient les Romains aux Gouverneurs des Provinces ; & l'on a appellé *Prefets* tous ceux qui avoient l'intendance, ou le maniment de quelque chose, ou un commandement ; comme le *Prefet de la Garde* ; le *Prefet des vivres* ; le *Prefet des liberalitez de l'Empire*, &c. Le *Prefet d'une Legion*.

Prefet de la signature de Justice. C'est un Cardinal Jurisconsulte à Rome qui voit & approuve les Requêtes, & met son nom au bas. C'est une espece de *visa*. Quand elles sont ordinaires, & quand elles sont douteuses, il en confere avec les Officiers ou Referendaires de la Signature. Il donne aussi des Rescrits de Droit pour les Provinces, qui ont autant d'autorité que si le Pape les avoit signez, suivant la Constitution de Paul V. Il a sous lui un *Prefet des minutes* qui dresse les minu-

minutes de ses Brefs ou Rescrits. La Jurisdiction du *Prefet de la Signature de Justice* s'étend à donner des Juges aux parties qui pretendent avoir été lezées par les Juges ordinaires.

Il y aussi un *Prefet de la signature de grace*, qui est un Cardinal Jurisconsulte, qui fait la même fonction à l'égard des lettres de grace, que le precedent en celles de Justice, mais qui expedie souvent en presence du Pape, ou du moins de douze Prelats, qu'on appelle *Referendaires*.

Il y a aussi un *Prefet des Brefs*, qui revoit & signe les minutes des Brefs, ou Rescrits que le Pape envoye, & qui étoit le Chef du Corps qu'on appelle des *Secretaires des Brefs*. Il y en avoit 24. Le Pape Innocent en a supprimé 23. & il n'en reste qu'un seul qui compose les Brefs & les signe sous l'anneau du Pêcheur, après qu'ils ont été reçus par le Cardinal *Prefet des Brefs*. Il y a aussi des *Prefets des petites dattes, de la componende, des vacances per obitum*, &c. Il y a aussi un *Prefet de la Sacristie du Pape*. Cet Office est annexé à l'Ordre des Hermites de S. Augustin.

PREFET, se dit en France dans les Colleges des Jesuites & des Barnabites. Le Pere *Prefet* est celui qui a soin de la discipline du College, qui est le Maître des écoliers. Il y a aussi des *Prefets* particuliers dans les chambres des pensionnaires; & d'autres à qui on confie le soin & l'éducation d'un écolier de qualité. Ces derniers ne se trouvent que chez les Jesuites. Ce terme est aussi en usage chez les Peres de l'Oratoire.

Ainsi lorsqu'en un coin qui leur tient lieu d'azile,
D'Ecoliers libertins une trouppe indocile,
Loin des yeux d'un Prefet *au travail assidu,*
Va tenir quelquefois un brelan defendu. BOIL.

PREFET APOSTOLIQUE. C'est le nom qu'on donne en quelques Missions des pays étrangers au Superieur de la Mission. Le Superieur des Capucins de Tephlis prend la qualité de *Prefet des Missions* de Georgie. TOURNEF.

PREFICES. s. f. Certaines femmes pleureuses qu'on louoit dans les pompes funebres des Anciens qui se lamentoient, se frappoient l'estomac & s'égratignoient le visage pour exciter les autres à la douleur.

En Latin *præfica*.

PREFINIR. v. act. Marquer un certain terme, un certain delai, dans lequel on est obligé de faire, ou de payer quelque chose. L'Ordonnance a *prefini* certains tems pour les assignations, les forclusions, & autres delais pour instruire un procès. Quand on interloque pour faire une preuve, ou autre instruction, on demande au Juge qu'il *prefinisse* un tems pour cela. On disoit autrefois *prefire*.

Du Latin *præfinire*.

PREFIX, IXE. adj. Terme certain, marqué, determiné. Ce terme n'est plus guere en usage. REFL. L'Academie ne le desaprouve point. Ils se rangerent au jour *prefix* sous l'obeïssance du Roi. Il a comparu à jour *prefix*, au terme qu'on lui avoit marqué. Les billets payables à volonté n'ont point de terme *prefix*. Le legs n'est fait qu'en cas particulier & *prefix*.

Du Latin *præfixus*.

PREFIX, se dit encore au Palais, d'un doüaire, d'une certaine somme fixe que le mari donne à sa femme, pour vivre pendant sa viduité du revenu qui en provient. Il est opposé à *doüaire coutumier*, qui est la moitié du bien qu'a le mari au jour de son mariage. Le doüaire *prefix* est stipulé ordinairement sans retour.

PREFIXION. s. f. Action par laquelle on marque, on fixe un certain temps. La Cour lui a encore donné quinzaine pour faire sa preuve, & ce pour toutes *prefixions* & delais. Ce mot n'est gueres en usage qu'en Pratique.

PREGADI. s. m. Terme de Relations. C'est le Senat de Venise. Voyez SENAT.

PREGATON. s. masc. Terme de Tireurs d'or. C'est le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pertuis de leurs filieres, après que leur fil a passé sur le blanc à degrossir.

PREGNANT, ou PREIGNANT, ANTE. adj. Violent, pressant. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases. Douleurs *pregnantes*. Maux aigus & *preignans*.

Du Latin *prægnans*.

PREGON. adv. Vieux mot. Profond. BOREL.

PREJUDICE. s. m. Dommage, tort. La charité ne souffre pas qu'on porte *prejudice* à son prochain. Toute accusation fait quelque *prejudice* à l'honneur. La rupture entre les Couronnes cause un grand *prejudice* au commerce. Isaac benit Jacob au *prejudice* d'Esaü son frere. BOSS. Cela me feroit d'un grand *prejudice*.

On dit, au *prejudice* de sa parole, de son honneur, de la verité, &c. pour dire, contre sa parole, contre son honneur, contre la verité.

PREJUDICE, en termes du Palais, se dit d'un grief. En quoy cette sentence vous fait-elle *prejudice*? Il ne faut être appellant que du chef qui porte *prejudice*. On dit aussi dans les quitances, Sans *prejudice* du surplus; & dans les exploits, Sans *prejudice* d'autre dû & actions; & dans les interlocutoires, Sans *prejudice* des droits des parties au principal.

Du Latin *præjudicium*.

PREJUDICIABLE. adj. m. & fem. Nuisible; qui porte prejudice, ou qui cause du prejudice. La bonne chere, la crapule est fort *prejudiciable* à la santé. Cette action est *prejudiciable* à sa reputation, à sa conscience.

PREJUDICIAUX. adj. plur. se dit au Palais des frais des defauts qu'il faut rembourser, avant qu'on soit reçu à se pourvoir contre un jugement. On peut se purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourser les depens des defauts & contumaces, parceque ce sont des frais *prejudiciaux*.

PREJUDICIER. verb. neut. Faire tort. Nuire, porter prejudice. La debauche *prejudicie* beaucoup à sa santé. Sa negligence, son humeur fâcheuse, a toûjours *prejudicié* à sa fortune. L'embarras du monde & des affaires *prejudicie* au salut. L'élevation de ce mur *prejudicie* au voisin, elle lui bouche les vuës. Cette piece *prejudicie* à votre pretention; elle la detruit.

On met à la fin des qualitez des jugemens qu'on signifie, Sans que les qualitez puissent nuire, ni *prejudicier*.

PREJUGE'. s. m. Prevention; preoccupation de l'esprit qui se fait ou par l'erreur de nos sens, ou par l'opinion que nous concevons, ou par l'exemple ou la persuasion de ceux que nous frequentons. Entraîné par ses *prejugez*; accablé de *prejugez*. Le plus dangereux *prejugé* & le plus difficile à surmonter, c'est de croire qu'on n'en a point. BEN. On surmonte rarement les *prejugez* de la naissance, & de l'éducation. OE. M. Nous n'appercevons les objets, qu'à travers le voile de nos passions & de nos *prejugez*. ID. Les *prejugez* ont un grand empire sur les esprits, nous en sommes esclaves. ID. Cette verité est si vive & si éclatante qu'elle ne peut être obscurcie par aucun nuage des *prejugez*. NIC. La methode de Descartes recommande sur tout de se depouiller de toutes sortes de *prejugez*; & de ne se determiner qu'avec un esprit vuide de *prejugez*. L'opinion de la realité des couleurs est un *prejugé* dont on ne se peut guerir que par des experiences physiques. Les coutumes de notre païs nous font faire des *prejugez* qui traitent les autres peuples de barbares. Le *prejugé* de la Patrie fait que nous ne trouvons presque personne qui croye que les Etrangers puissent avoir meilleur goût que nous en quoi que ce soit. J. DES S.

Du Latin *præjudicium*.

PREJUGE'. Apparence, motif, consideration externe. Les *prejugez* sont des supplémens à la raison. OE. M. Les pre-

Prejugez ne sont que l'ombre ou l'apparence de la raison. Cl. Ce seroit un grand *prejugé* d'erreur contre moi, si j'avois blâmé des choses qui n'auroient blessé personne, au lieu que c'est un *prejugé* de raison de m'être rencontré avec les censeurs d'Homere, sans les avoir lus. La Motte. Les *prejugez* qu'on fait marcher avant les raisons, sont quelquefois des artifices pour surprendre les esprits par des apparences, & par des dehors favorables. Ben. Les *prejugez* sont des argumens generaux qui ne laissent pas d'être tirez du fond de la question. Ils ne sont suspects & dangereux, que quand il sont pris de quelques circonstances externes & trompeuses; mais ils sont necessaires pour preparer l'esprit, pour suspendre sa decision trop precipitée, & combatre sa premiere preoccupation. Ce sont des preuves excitatives qui disposent a écouter les raisons solides. Id. *Prejugez legitimes contre les Calvinistes*; c'est un livre de Mr. Nicole. *Prejugez legitimes contre le Papisme*; c'est un livre de Mr. Jurieu.

Prejugé, en termes de Palais, se dit d'un jugement preparatif, & precedent qui sert d'autorité pour decider une contestation pareille, ou pour decider le procés au fond. Les arrêts en robbes rouges, & ceux qu'on recueille, & qu'on cite, sont des *prejugez*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus sur la même espece, & dans le même cas. Les arrêts de provision servent souvent de *prejugé*.

Prejugé, signifie aussi marque, signe de ce qui doit arriver. Le bon accueil que le Prince lui a fait est un *prejugé* pour le succès de son affaire.

Le Droit Civil & Canonique n'ont d'autorité en Allemagne qu'autant qu'ils sont conformes aux *prejugez* & aux mœurs du pays. J. des Sç.

PREJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puisse tirer avantage pour faire decider une question semblable; juger par avance, ou par provision. Dans les questions de droit d'ordinaire les Avocats se vantent d'avoir des arrêts qui ont *prejugé* la question. Quand on demande qu'un arrêt soit declaré commun avec une nouvelle partie, on pretend qu'il a *prejugé* la question à son égard. C'est ce que vous avez *prejugé* quand vous avez mis l'appellant hors des prisons à caution. Patru.

Prejuger, signifie aussi, Prevoir par conjecture. J'ai bien *prejugé* que ce chicaneur se pourvoiroit au Conseil, quand il auroit perdu au Parlement. La prudence fait *prejuger* beaucoup d'évenemens que d'autres attribuent au hazard.

Prejugé, ée. part. pass. & adj. Question *prejugée*. Affaire *prejugée*.

PRELART. Terme de Marine. C'est une toile gaudronnée qu'on met sur les endroits ouverts d'un vaisseau, comme panneaux, caillebotis, &c.

PRELAT. s. m. Superieur Ecclesiastique constitué dans une éminente dignité de l'Eglise. Les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, Generaux d'Ordre, certains Abbez crossez & mitrez, Thresoriers, Doyens, Archidiacres, &c. sont mis au rang des *Prelats*. Ce qui rend les *Prelats* venerables, c'est la sainteté de leur vie, & leur application à s'aquiter de leurs fonctions.

Est-ce pour travailler que vous êtes Prelat?
De votre dignité soutenez mieux l'éclat. Boil.
Le Prelat *par la brigue aux honneurs parvenu,*
Ne sçut plus qu'abuser d'un ample revenu,
Et pour toutes vertus fit au dos d'un carosse,
A côté d'une mitre armorier sa crosse. Id.
Prelat *passant tous les* Prelats *passez,*
Car les presens, seroit un peu trop dire. Voit.

Ce mot vient de *pralatus*.

Il y a une espece particuliere de *Prelats* sans dignité faits par le Pape. Ces *Prelats* par la concession de Paul V. ont le privilege de porter l'habit violet. Entre les *Prelats*, il y en a qui n'ont pas le privilege de porter le rochet. Dans la Chapelle du Pape tous *Prelats* portant le rochet precedent les Ambassadeurs de Malte, de Boulogne & de Ferrare. Les Protonotaires participans sont mis au nombre des *Prelats*.

PRELATION. s. f. Terme de Palais. Droit par lequel les enfans sont maintenus preferablement aux étrangers dans les Charges qui ont été possedées par leurs peres.

C'est ainsi un Droit de retenuë qu'ont les Seigneurs dans certaines Coutumes.

Du Latin *prælatio*, *preference*.

PRELATURE. s. f. Dignité de Prelat; Benefice qui donne une jurisdiction spirituelle à celui qui en est revetu. Grande *prelature*, riche *prelature*. Par le Concordat on a accordé au Roi la nomination aux *Prelatures*. La conversion des ames est la plus noble fonction de la *Prelature*. Mauc.

Prelature, en parlant de la Cour de Rome, se dit d'un certain nombre de Prelats qui ont droit de porter l'habit violet, & qui par leurs Charges approchent de plus près la personne du Pape, ou qui ont quelque autorité dans les affaires. Entrer en *Prelature*. Toute la *Prelature* de Rome.

PRELE. s. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, rondes, vuides, rudes, noüées. Ses feuilles sont longues, menuës, composées de plusieurs tuyaux articulez & assemblez bout-à-bout. Ses fleurs sont des étamines fort courtes, chargées chacune d'un sommet en champignon taillé à plusieurs pans. Ces étamines forment une colomne renflée vers le milieu; mais elles ne laissent aucune semence aprés elles. Les semences viennent sur des pieds qui ne portent point de fleurs: ce sont des grains noirs & rudes. Ses racines sont des fibres longues, deliées, noirâtres. En Latin *Equisetum majus aquaticum*. J. Bauh. La *prêle* est fort vulneraire & fort astringente: on ordonne sa decoction dans le crachement de sang, dans le flux immoderé des hemorroïdes & des mois. Les Tourneurs, les Couteliers, les Doreurs, & autres Ouvriers se servent de la *prêle* pour polir leurs ouvrages. On l'appelle autrement *queuë de cheval*.

Presle, d'*asparella*. C'est ainsi que les Italiens appellent cette plante a cause de sa rudesse. Men.

PRELEGS. s. m. Legs dont on ordonne la delivrance avant qu'on partage une succession.

Du Latin *prælegata*.

PRELEGUER. v. act. Faire un legs payable avant le partage d'une heredité.

PRELEVER. v. act. Lever une somme sur le total d'une succession, ou societé, avant qu'on la partage. Il faut *prelever* les dettes d'un deffunt, les frais funeraires, avant que de partager sa succession.

Prelevé, ée. part. Fraix *prelevez*.

PRELIMINAIRES. adj. m. & f. & subst. Ce qui se doit examiner, juger, ou terminer, avant que de decider, ou traiter quelque affaire à fond. Les *preliminaires* de la paix sont les plus longs à resoudre, ce sont l'examen des pouvoirs, les qualitez des Princes, les rangs des Ambassadeurs, &c. On peut dire la paix faite, puisque les *preliminaires* sont signez. Les *preliminaires* de la paix d'Utrecht. Priolo dit qu'on commença à se servir en France du mot de *preliminaires* en ce sens à la paix de Munster. Avant que de traiter d'une science à fond, il y a toûjours des questions *preliminaires* qu'il faut vuider, pour l'éclaircissement, & pour l'intelligence de ce qui se doit traiter ensuite. Je ne laisserai pas de jetter quelques *preliminaires* sur cette question. Discours *preliminaire*, est un discours qui prepare & fraye le chemin à d'autres discours. *Preliminaire* se dit surtout en matiere de negociation. Bou.

Du Latin *præliminaris*.

PREL-

PRELLER, ou PRELER. Terme de Tourneur & de Vernisseur. C'est froter avec de la prêle. *Préler* le bois.

PRELUDE. f. masc. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton dans lequel on veut chanter, & pour essayer en même tems la portée de la voix. Il se dit pareillement d'une piece de Musique irreguliere, que le Musicien jouë d'abord pour voir si son instrument est d'accord, & pour le mettre en train. Un beau *prelude*. Les grands Maîtres composent souvent sur le champ des *preludes* qui valent mieux que les pieces etudiées des autres.

Du Latin *præludium*.

PRELUDE, signifie figurément, Ce qui precede quelque chose, & qui lui sert comme d'entrée & de preparation. La predication de Jonas chez les Ninivites, fut un *prelude* de la vocation des Gentils. Les actions de ce Prince dans son enfance, étoient les *preludes* des grandes choses qu'il devoit faire un jour. Il y eut alors une sanglante escarmouche, mais ce ne fut qu'un *prelude* de la bataille qui se donna le lendemain. Les frequens baillemens sont d'ordinaire les *preludes* de la fievre. On nous servit pour *prelude*, de bonnes langues farcies. Il commença par un petit conte qui servoit de *prelude* à son discours. Après quelque *prelude* de plaisanterie sur les bonnes fortunes du Comte, il dit, &c. B. RAB. Il danse lui seul comme par *prelude*. MOL.

PRELUDER. v. neut. Joüer des preludes, ou faire des preludes. Ce joüeur de Luth *prelude* sçavamment. *Preluder* de caprice. Le concert n'est pas encore commencé, on ne fait que *preluder*. Il commença à *preluder* le plus grotesque procès. ME. DES NOY. En attendant le diner on a servi un ragoût, mais ce n'étoit que pour *preluder*.

PREMATURÉ, ÉE. adj. Il se dit proprement des fruits qui meurissent avant le temps ordinaire. Ces fruits sont *prematurez*. Les fruits *prematurez* ne sont pas ordinairement de si bon goût que les autres.

On le dit figurément, de ce qui vient avant l'âge, ou la saison ordinaire; qui se fait avant le temps convenable. La vivacité de l'esprit, quand elle est *prematurée*, ne dure gueres. Sa mort a été *prematurée*. Il est mort dans un âge *prematuré*, en la fleur de sa jeunesse. Il n'est pas encore temps de faire cette affaire, c'est une entreprise *prematurée*. On appelle une demande *prematurée*, quand elle est faite avant que le terme ou la condition soient échuës. Une sollicitation *prematurée*.

Du Latin *præmaturus*.

PREMATURÉMENT. adv. D'une maniere prematurée; avant le tems convenable. On a cueilli ces fruits *prematurément*. Les entreprises qu'on fait *prematurément* ne reüssissent pas.

PREME-D'EMERAUDE. Voyez PRESME-D'EMERAUDE.

PREMEDITATION. f. f. Action par laquelle on considere, on examine bien une chose, avant que de la faire paroître au jour, avant que de l'executer. Il ne faut pas se hazarder de parler en public sans une grande *premeditation*.

Du Latin *præmeditatio*.

PREMEDITER. verb. act. Mediter quelque tems sur une chose avant que de l'executer. Il n'a pas tüé son ennemi par rencontre, c'est un assassinat qu'il avoit *premedité* depuis long temps. J'avois *premedité* de vous aller voir, mais plusieurs affaires m'en ont empêché. Cela étoit *premedité* de longue main, il ne s'est pas fait par hahard.

PREMEDITÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un coup *premedité*. De dessein *premedité*. Les Azyles dans la Judée étoient pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & non pas de dessein *premedité*.

PREMERAIN. adj. Vieux mot. Premier. On a dit aussi *primerain*.

PREMESSE. f. f. Terme de coutumes. Retrait lignager. *Premesse* se trouve en plusieurs endroits de la coutume de Bretagne.

Du Latin *proximissa*, comme *promesse*, de *promissa*; *messe*, de *missa*. MEN.

PREMICES. f. f. plur. Il faudroit dire, *primices*, du Latin *primitiæ* d'où vient le mot de *premices*; cependant l'usage y est contraire: on dit & on écrit *premices*. RICH. Les premiers fruits de la terre ou du betail, dont les Anciens faisoient à Dieu des offrandes. Abel offrit à Dieu les *premices* de ses troupeaux. Dans le Levitique il est ordonné d'offrir à Dieu les *premices* de toutes sortes de fruits. On en faisoit des presens au Seigneur, pour reconnoître le souverain domaine de Dieu Auteur de tout bien. Les *premices* appartenoient aux sacrificateurs seuls. Les *premices* doivent servir à nourrir & non pas à enrichir les Clercs. Elles doivent servir à les delivrer de tous les soins temporels, & non à pas les y engager. LE P. TOMASSIN.

J'aurois de mes troupeaux immolé les premices,
Mais tu ne te plais point à d'autres sacrifices
Qu'à ceux d'un cœur contrit. CHARP.

PREMICES, se dit aussi par extension, du commencement des choses. Le Psalmiste fait mention des *premices* du travail. Un jeune Auteur dit à son Mecenas, qu'il lui presente les *premices* de ses études, de son esprit, de son travail. Il faut presenter à Dieu les *premices* de notre cœur & de notre esprit. FLECH.

Toûjours la tirannie a d'heureuses premices;
De Rome pour un tems Caius fut les delices. RAC.

PREMIER, IERE. adj. & subst. Qui est au lieu par où l'on commence à compter. Je les ai examinez depuis le *premier* jusqu'au dernier. Le Dimanche est le *premier* jour de la semaine. Ceux qui viennent les *premiers* ont de l'avantage sur les autres. L'unité est le *premier* des nombres. Nos *premiers* peres ou parens. Les Astronomes ont feint un *premier* Mobile, un *premier* Ciel, qui par la rapidité de son mouvement entraîne tous les autres.

Du Latin *primus*.

PREMIER, se dit aussi des distinctions de temps & de lieu. Le *premier* en datte, le *premier* en hypotheque. Il est toûjours le *premier* au Chœur. Le cœur est le *premier* vivant, & le dernier mourant. Il faut lui pardonner pour la *premiere* fois. Les *premieres* amours sont d'ordinaire les plus violentes. Il ne faut pas s'abandonner à ses *premiers* mouvemens. Les *premieres* pensées ne sont pas toûjours les meilleures.

PREMIER, se dit aussi de ce qui est passé, de ce qui étoit auparavant, de ce qu'on avoit deja eu. Il regrete sa *premiere* femme, celle qu'il avoit épousée en *premieres* noces. Il est bien dechu de sa *premiere* fortune, de sa *premiere* splendeur, de son *premier* lustre. Il a recouvré sa *premiere* santé. Les metaux fondus recouvrent leur *premier* éclat.

PREMIER, se dit aussi pour marquer la qualité, une distinction de rang. Dieu est le *premier* des êtres, la cause *premiere*. Le *premier* Prince du sang. Un *premier* Ministre, un *premier* President, un *premier* Conseiller, un *premier* Echevin. Les Evêques sont du *premier* ordre du Clergé, les Abbez du second ordre. Cesar aimoit mieux être le *premier* dans une bicoque que le second dans Rome. BAY. Virgile est le *premier* des Poëtes Latins. Ciceron, Demosthene étoient les *premiers* Orateurs de leur temps. Socrate étoit le *premier* homme de son siecle pour la Morale. C'est le *premier* homme du monde pour les negociations. Il y a des gens qui n'étant les *premiers* dans aucune des Sçiences, passent en toutes l'ordinaire, & le commun. BOIL.

PREMIER-NÉ. adj. m. & subst. Terme de l'Ecriture Sainte, le premier enfant mâle. Et quand le temps fut venu,

nu, la Vierge enfanta son fils *premier-né*. Dieu vouloit sous l'ancienne dispensation, qu'on lui offrit les *premiers-nez* des hommes, & des bêtes. Dieu fit mourir tous les *premiers-nez* d'Egypte à cause de l'endurcissement de Pharaon. Ce nom ne se prend pas toûjours chez les Theologiens Chrétiens dans la rigueur de la lettre : on le prend quelquefois pour ce qui est le premier, le plus excellent, le plus distingué en chaque chose. Ainsi on dit que Jesus-Christ est le *premier-né* de toute creature. Col. I. 15. & Apoc. I. 5. Le *premier-né* d'entre les morts ; c'est-à-dire, engendré du Pere avant qu'aucune creature eut été produite, le premier qui soit ressuscité par sa propre vertu.

LA MATIERE PREMIERE. C'est, en termes de Physique, la matiere des corps, que l'on considere comme depouillée de toute forme, & prête à les recevoir toutes : ce qui se fait par abstraction.

PREMIER, se dit à la Cour de l'Ecuyer qui commande à la petite Ecurie du Roi, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier*. Quand il s'agit de la grande Ecurie, on dit *Monsieur le Grand*, ou *Monsieur le Grand Ecuyer*.

Au College on appelle un *premier*, un écolier de Rhetorique qui s'enseigne à la premiere classe. On dit aussi absolument, la *premiere* ; pour dire, la *premiere* classe. Cet enfant en fort avancé, il est dejà en *premiere*.

On appelle dans un jeu de paume, le *premier*, la partie de la galerie qui est la plus proche de la corde de chaque côté. Chasse au *premier*. Au *premier* la bale la gagne. Aux cartes, celui qui est à la droite de celui qui bat les cartes, qui doit jouër le *premier* ; aux dez, c'est celui qui tient le dé.

PREMIER, en Arithmetique, se dit d'un nombre qui ne peut être mesuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent être divisez par quelque nombre que ce soit, qu'il ne reste toûjours une unité.

PREMIER, IERE. adj. se prend quelquefois pour ce qui est imparfait, pour ce qui n'est qu'ébauché. Il n'a qu'une *premiere* teinture des lettres. C'est une *premiere* idée.

PREMIER, se dit quelquefois adverbialement. Dieu tout *premier*, puis pere & mere honore. C'est ainsi que commence Pybrac. Il étoit au monde *premier* que vous n'fussiez né, c'est-à-dire, devant. Un Moine n'oseroit sortir, que *premier* il n'en ait demandé permission. En ce sens il vieillit.

Premier que, pour avant que, n'est plus du bon usage. L'AC.

PREMIER, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaut mieux être le *premier* de sa race, que le dernier ; pour dire, qu'il vaut mieux n'être pas d'une naissance considerable, & se faire distinguer par son merite, que d'être d'une haute naissance sans avoir d'autre merite que celui de ses ancêtres. On dit d'un homme fort & étourdi, qu'il est étourdi comme le *premier* coup de Matines. On dit pour designer un grand nombre, Il y a cent personnes, sans compter le *premier*. On dit aussi, prendre le *premier* venu ; se servir du *premier* venu, pour dire, employer la *premiere* personne qu'on rencontre. On dit, les *premiers* sont devant ; c'est-à-dire, que les *premiers* en datte sont preferez. On dit aussi à peu-près dans le même sens, quand les cannes vont aux champs, les *premieres* vont devant.

PREMIEREMENT. adv. En premier lieu. Il faut songer *premierement* à faire son devoir, & ensuite on peut se delasser. Quand on divise une chose en plusieurs articles, on dit, *premierement*, secondement. Il fut *premierement* soldat, & puis Capucin.

PREMISSES. f. f. plur. Terme de Logique. Les deux premieres propositions d'un syllogisme. Quand un syllogisme est en forme, & quand on en accorde les deux *premisses*, on ne peut nier la conclusion.

Du Latin *præmissa*.

PREMONSTRE', ou PREMONTRE'. subst. masc. Ordre de Religieux vetus de blanc qui suivent la Regle de St. Augustin. Il est fondé par Saint Norbert, & il a commencé en l'Abbaye de *Premontré* Chef d'Ordre au Diocese de Laon, au commencement du douziéme siecle.

PREMONTRE'. f. m. Religieux de l'Ordre de *Premontré*. Un *Premontré*. Un tel est *Premontré*. Il y a des *Premontrez* Reformez & d'autres non Reformez. Les *Premontrez* sont fort riches.

PREMONTRÉE. f. f. Nom de Religieuses, Chanoinesses de l'Ordre de *Premontré*. Les *Premontrées* sont aussi anciennes que les *Premontrez*. Les premiers Monasteres que S. Norbert établit étoient doubles, l'un pour les hommes & l'autre pour les femmes ; un mur de separation les divisoit. En 1137. un Decret du Chapitre General defendit cet usage pour l'avenir, & ordonna que les Religieuses des Monasteres deja bâtis seroient transferées ailleurs & éloignées du Monastere d'hommes. Il n'y a plus de Religieuses de *Premontré* en France. On en trouve plusieurs Monasteres en Allemagne, & quelques-unes des Abbesses sont Princesses Souveraines.

PREMOTION. f. f. Terme dogmatique. Action de Dieu agissant avec la creature & la determinant à agir. La *premotion* physique, selon Alvarez, Lemos & toute leur Ecole, est un complément de la vertu active, par lequel elle passe de l'acte premier à l'acte second ; c'est-à-dire, du pouvoir complet & prochain à l'action. C'est une influence, une participation de la vertu de la premiere cause, qui fait la cause seconde actuellement agissante ; en un mot, c'est un concours prevenant. Voyez PREDETERMINATION.

PREMU, UË. part. Adam pour agir avoit besoin d'être physiquement *premu*. J. DES Sç.

PREMUNIR. v. act. Il falloit se *premunir* contre les faux rapports. L'ACAD. Il se dit avec le pronom personnel, & signifie, se precautionner. Se *premunir* contre les accidens de la fortune. Il se faut *premunir* de bonne heure contre le froid, quand on est sujet aux fluxions. Il se faut *premunir* de bonnes pieces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il se faut *premunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la theriaque en temps de peste.

Du Latin *præmunire*.

PRENABLE. adj. de tout genre. Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. Il se dit proprement des villes & des places fortifiées. Cette place, cette citadelle est *prenable*. Il se dit mieux dans la negative. Cette place, cette ville n'est pas *prenable*, elle n'est *prenable* que par la faim.

Il se dit au figuré des Personnes faciles, & qui se laissent prendre, ou gagner aisément. Cet homme n'est pas *prenable* par argent.

Prenable, s'est dit autrefois pour, capable de contenir, assez grand. BOREL.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle dans le comptes, La partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. Quand il y a quelque erreur dans les comptes de l'Epargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'est à elle à les faire appurer.

On appelle aussi, Carême *prenant*, le Mardi Gras, la veille que le Carême prend, ou commence.

PRENDRE. v. act. On conjugue *je prends* (selon Corneille) ou *je pren* (selon Richelet) *tu prends*, *il prend*, *nous prenons*, *vous prenez*, *ils prennent*. *Je prenois*, *je pris*, *j'ai pris*, *je prendrai*, *que je prenne*, *que je prisse*, *je prendrois*. On disoit autrefois *prinrent* : il faut dire *prirent*. L'ACAD. On ne dit point, *prenez-je*, & *prens-je*, est trop rude. Il vaut mieux dire, est ce que *je prens* ? Il signifie, Enlever quelque chose, s'en saisir, s'en rendre maître de vive force. On *prend* des villes d'assaut, d'em-

d'emblée, par siege, par surprise. M. Antoine disoit que la grandeur Romaine paroissoit plus en ce qu'elle donnoit, qu'en ce qu'elle prenoit, parceque le Senat donnoit quelquefois des Couronnes. ABL. On dit aussi, *Prendre* à rançon, *prendre* des ôtages. On l'a *pris* à merci, à composition. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourse. On dit aussi, *Prendre* un criminel, *prendre* un prisonnier, mettre un homme en prison.

Prenez *sur l'Empereur*, prenez *sur la Hollande*;
Mais, Sire, au nom de Dieu, *ne* prenez *rien sur moi*.
OB. M.

Ce mot vient du Latin *prebendere*. MEN.

PRENDRE, se dit aussi à la chasse. Il a *pris* tant de pieces de gibier soit à la course, soit en tirant, soit avec des filets. Ce levrier *prend* les lievres corps-à-corps.

PRENDRE, signifie aussi, Empoigner, avoir à la main. Il a *pris* un bâton pour le frapper. On *prend* les armes à l'approche de l'ennemi. Les Heretiques ont *pris* les armes, ils se sont revoltez. Il l'a *pris* au collet. Ils se sont *pris* aux crins.

Pren *ta foudre Louis*. MALH.

PRENDRE, signifie aussi, Toucher, manier. Il a *pris* la main d'une Dame. On l'est venu *prendre* pour danser. Quand il est seul, il *prend* un livre pour se desennuyer.

Que chacun prenne *en main le moëleux Abely*. BOIL.

PRENDRE, signifie aussi, Recevoir, accepter. Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de presens. Une femme qui *prend*, se vend. Voulez-vous *prendre* un doigt de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à usure; *prendre* à bail, à ferme, à loüage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* ses sûretez; *prendre* des mesures. Il *prend* plaisir à obliger ses amis, il *prend* peine à les servir. Il a *pris* cette Demoiselle pour femme, elle l'a *prise* pour son mari.

PRENDRE, se dit en Medecine des remedes dont on use. Les Medecins ne *prennent* gueres de medecine. Cette femme *prend* souvent des lavemens, de petits remedes, des bouillons, pour avoir le teint frais; elle *prend* le bain. *Prendre* du tabac en poudre, en fumée.

On dit aussi, qu'un homme a *pris* la fievre, la peste, & les autres maladies contagieuses. On dit que la fievre l'a *pris*, que son accès l'a *pris*, l'a saisi; il a *pris* un rhûme, une pleuresie; il a *pris* du froid; il y a long tems que sa goutte l'a *pris*. Quand on dit absolument, Il a *pris* du mal, on entend un mal venerien.

PRENDRE, en Physique signifie, Se coaguler, se figer. La presure fait *prendre* le lait. Le grand froid fait *prendre* la riviere. La cire se *prend*, quand elle se fige.

PRENDRE, signifie aussi, S'attacher, faire impression. Cette chair a bien *pris* son sel. Ce ragoût est trop épicé, il *prend* à la gorge. Cette odeur est trop forte, elle *prend* au nez, au cerveau. Cet yvrogne est toûjours *pris* de vin.

PRENDRE, en termes de Jardinage, se dit des arbres, & des plantes nouvellement plantées, & signifie, Commencer à s'attacher, à s'unir à la terre & en tirer sa nourriture par des racines. Ainsi on dit, *Prendre* racine, ou absolument *prendre*. Cette plante a *pris* racine, ou a *pris*. Mais La Quintinie dit qu'en ce sens *reprendre* est plus usité.

PRENDRE, se dit aussi en choses morales. Il a *pris* le vin en haine. Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ai toûjours *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien les choses, il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvaise part. Il a bien *pris* le sens de son Auteur. Il a *pris* cela à contresens, il l'a *pris* de travers, il a *pris* pour lui ce qu'on disoit pour un autre. Un brave *prend* courage; un poltron *prend* l'épouvante, *prend* l'alarme legerement. Un juste *prend* patience, *prend* toutes les choses de la main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions. Il a *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. Tout le pouvoir de l'amour se borne à *prendre* de foibles cœurs, qui veulent bien etre *pris*. FONT. Nous prions Dieu qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme colere, qu'il qu'il est aisé à *prendre* feu.

PRENDRE, signifie encor, Tromper ou être trompé. Il s'est laissé *prendre* par le bec, *prendre* au mot. Il s'est laissé *prendre* au piege comme un étourdi, *prendre* sur le fait. Il y a des gens qui se laissent *prendre* aux plus pauvres raisonnemens. Il a été *pris* par les yeux, il est devenu amoureux.

PRENDRE, signifie aussi, S'attaquer. Il ne sçait à qui s'en *prendre*; il s'en *prend* à celui qui n'en peut mais, au premier venu. Un blasphemateur s'en *prend* à Dieu. Les malheureux ont tort de s'en *prendre* aux Astres. Il s'en *prend* à plus fort que lui, il lui en *prendra* mal, il s'en repentira. Il lui en a bien *pris*, que le Maitre n'étoit pas au logis. Ils se sont *pris* de paroles. Il l'a *pris* en trahison, par derriere. Quand le debiteur ne paye pas, on s'en *prend* à sa caution. On met toûjours *en* devant *prendre*, quand il a la signification d'*imputer*. *Se prendre* sans *en*, ne se dit que dans le propre, & signifie s'attacher. Les gens qui se noyent *se prennent* à tout ce qu'ils trouvent. BOUH.

PRENDRE, se dit aussi en parlant du choix d'une profession. Ce bourgeois a *pris* l'épée. Cet autre a *pris* la robbe. Celui-la a *pris* l'habit, s'est fait Moine. Il est en âge de *prendre* son parti.

En Theologie, on dit que Notre Seigneur JESUS-CHRIST a *pris* la nature humaine; pour dire, qu'il s'est incarné.

PRENDRE, se dit aussi au Palais. *Prendre* le fait & cause d'un Fermier, c'est *prendre* en main sa deffense. *Prendre* des meubles par execution, c'est les enlever par autorité de Justice. *Prendre* un Juge à partie, c'est l'intimer en son propre nom. *Prendre* des conclusions, c'est former une demande, y conclurre sur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'est s'en rapporter aux temoins. *Prendre* au corps, c'est arrêter prisonnier. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit aussi, *Prendre* pour conseil, pour ajoint; *prendre* pour Juge, pour arbitre; *prendre* à sa charge, à sa garde, *prendre* à ses risques, perils & fortunes. On dit aussi, qu'un Juge a *pris* connoissance d'une affaire; pour dire, qu'elle est pendante devant lui. *Prendre* à temoin, c'est demander une attestation. La Cour a *pris* ce complaignant en sa protection, elle l'a mis en sa sauvegarde.

PRENDRE, se marie avec plusieurs mots qui changent sa signification. *Prendre* terre, c'est descendre d'un vaisseau. *Prendre* le largue, c'est se mettre en haute mer. *Prendre* langue, c'est s'enquerir de l'état des lieux où l'on est. *Prendre* l'air, c'est s'aller promener. *Prendre* le divertissement de la chasse, de la Comedie. *Prendre* sa bisque, se dit au propre & au figuré; au propre, il se dit en termes de jeu de paume, d'un avantage de quinze que l'on prend en quel endroit de la partie que l'on veut: & il se dit au figuré, pour dire, prendre son tems pour se recréer & se relâcher de son travail ordinaire. *Prendre* la discipline, c'est se foüetter par mortification. *Prendre* la poste, le coche, c'est se servir de ces commoditez pour voyager. *Prendre* jour & heure, c'est convenir du tems pour terminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'est observer quelque chose, épier, se precautionner. *Prendre* les devans, c'est prevenir quelcun. *Prendre* congé, c'est faire un compliment pour partir. *Prendre* quelcun au saut du lit; c'est l'aller trouver si matin qu'on ne le manque pas. *Prendre* le pas sur quelcun; c'est passer devant lui pour le preceder. *Prendre* la droite, *prendre* la gauche; c'est marcher, ou s'asseoir à sa droite ou à la gauche de quelcun. *Prendre* quelcun de *gallico*;

llco; c'eſt le ſurprendre, le preſſer de faire quelque choſe, ſans lui donner le tems d'y faire reflexion, de ſe reconnoître. L'ACAD. *Prendre* l'un pour l'autre. L'Art n'eſt jamais ſi parfait que lorſqu'à force d'imiter la nature, on la *prend* pour elle. GIBERT. *Prendre* la parole, c'eſt parler immediatement aprés quelcun; & *prendre* parole, c'eſt tirer aſſûrance, promeſſe verbale qu'on fera certaine choſe. *Prendre* parti tout ſeul ſignifie s'enrôler pour ſervir à la guerre, ou s'attacher au ſervice de quelqu'un. *Prendre* ſon parti, veut dire, ſe reſoudre. *Prendre* le parti de quelqu'un, c'eſt ſe mettre de ſon côté, le defendre. On dit *prendre* part, *prendre* interêt *à* une choſe, & non pas *en* une choſe. On dit auſſi, *Prendre* par écrit, faire un memoire de quelque choſe. *Prendre* pretexte, occaſion. *Prendre* le cas, ſuppoſer. L'on *prend* l'Empire des Moabites ſur les Iſraëlites de la premiere courſe de ces Barbares. BOSS. *Prendre* les choſes à la rigueur, au pied de la lettre. On dit auſſi, qu'un homme *prend* trop ſur ſoi, quand il s'efforce plus que ſa ſanté ne lui peut permettre. Pour être poli, il faut ſe gêner, & *prendre* beaucoup ſur ſoi. BELL. Dans les meilleurs mariages, il faut à toute heure *prendre* ſur ſoi, & ne pas montrer tout ce qu'on y *prend*. OE.M. On dit auſſi, Je n'y *prends*, ni n'y mets; pour dire, J'expoſe la choſe ſincerement & comme elle eſt. Il faut mettre cet Ouvrier en beſogne pour voir comme il s'y *prendra*. Il ne ſçait par quel bout s'y *prendre*. On dit au jeu, c'eſt à vous à *prendre*; pour dire, vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur; *prenez* à gauche; pour dire, Tournez de ce côté là: & figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les choſes à gauche, quand il les tourne à contreſens. *Prendre* ſon repas.

On dit d'un cheval qu'il *prend* quatre ou cinq ans; pour dire, qu'il approche de quatre ou cinq ans.

A TOUT PRENDRE. Sorte de façon de parler adverbiale; qui ſignifie, En conſiderant, en compenſant le bien & le mal. Encore qu'à ne regarder que les rencontres particulieres, la fortune ſemble ſeule decider de l'établiſſement & de la ruine des Empires, *à tout prendre* il en arrive à peu prés comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue. BOSS.

PRENDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui eſt bon à *prendre* eſt bon à rendre. Il a *pris* martre pour renard, il s'eſt trompé. On dit pour ſe moquer de ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a *pris* un rat; pour dire, Il a manqué une occaſion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un blé, il a été *pris* ſans verd. Il a *pris* cela pour argent comptant, ſe dit en ſe moquant de la credulité d'une perſonne. Il a été *pris* pour un homme de ſon païs, c'eſt-à-dire, pour ſot, pour dupe. On dit auſſi, *Prendre* l'occaſion aux cheveux, ne la pas laiſſer échapper. Il a *pris* le frein aux dents; pour dire, il a *pris* une bonne reſolution. Il faut *prendre* le tems comme il vient. On dit *prendre* la balle au bond. *Prendre* St. Pierre pour St. Paul; pour dire, *Prendre* l'un pour l'autre. On dit auſſi, *Prendre* le lievre au collet. *Prendre* les lievres au ſon du tambour, ou au tabourin, pour dire, entreprendre ouvertement & avec éclat, ce qui ſe devroit faire en cachette & finement. On dit auſſi d'un avare, qu'il en *prendroit* ſur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit auſſi, *Prendre* la Lune avec les dents, pour marquer qu'une choſe eſt impoſſible. *Prendre* ſes jambes à ſon cou, quand on commence un voyage à pied. On dit auſſi, *Prendre* le tiſon par où il brûle; pour dire, *prendre* une affaire, une choſe autrement qu'il ne faut. *Prendre* quelcun au pié levé, c'eſt *prendre* avantage contre lui du moindre mot qui lui échape. *Prendre* d'un ſac deux moutures, c'eſt tirer double profit, ſe faire payer deux fois d'une affaire. On dit, Qui *prend*, s'engage; pour dire, que ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des preſens, s'aſſujetiſſent à ceux qui les obligent.

SANS PRENDRE. ſ.m. Terme d'Hombre. C'eſt faire jouër ſans écarter. Il faut demander le *ſans prendre*, autrement il ne ſe paye point.

PRIS, ISE. part. paſſ. & adj. Voyez plus bas.

PRENEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui prend, qui eſt accoutumé de prendre. On a appellé Demetrius Poliorcetes, le *Preneur* de villes. Il croyoit prendre cette place par eſcalade, mais le *preneur* a été pris. Il y a des *preneurs* de taupes, des *preneurs* d'oiſeaux à la pipée, des *preneurs* d'alouëtes au miroir, aux filets. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaiſe. Fi, c'eſt un *preneur* de tabac. Comme il eſt plus honnête de donner, que de recevoir, je ne refuſe pas d'être le *preneur*, afin qu'il ſoit le donneur. ABL.

PRENEURE, en Pratique, ſignifie auſſi, Fermier qui prend à loüage. Le *preneur* s'eſt obligé de faire toutes les menuës reparations. Le *preneur* eſt tenu de bien fumer & échalaſſer les vignes, &c.

PRENOM. ſ. m. Nom propre: nom que l'on met devant le nom general de famille; ou le nom qui convient à chacun en particulier. Il vient du Latin *prænomen*: & il revient au nom propre parmi nous; c'eſt-à-dire, *Pierre*, *Paul*, &c. Le *prenom* ne fut introduit parmi les Romains que long-tems aprés le nom. On donnoit aux enfans le nom de la maiſon le 9. jour aprés leur naiſſance pour les garçons, & le 8. jour pour les filles, ſelon Feſte & Plutarque; & ces jours s'appelloient *Luſtrici*, parce que c'étoit une ceremonie par laquelle on les reconnoiſſoit pour legitimes, au lieu que le *prenom* ne ſe donnoit que lorſqu'ils prenoient la robe virile, c'eſt-à-dire, environ à l'âge de 17. ans. L'on prenoit garde en donnant ce *prenom* de donner ordinairement celui du pere au fils aîné, & celui du grand pere & des ancêtres au ſecond & aux autres ſuivans. Varron compte 30. divers *prenoms*: les plus communs ſe peuvent reduire à 18. Caſtalion a fait une Diſſertation pour établir que parmi les Romains les femmes n'ont point eu de *prenoms*. Mais Servius, Medecin de Rome, a fait voir la fauſſeté de ce ſentiment par un nombre conſiderable d'inſcriptions où les femmes ont des *prenoms*, auſſi bien que les hommes. Ce même Caſtalion dans une autre Diſſertation rend par la même preuve aux enfans les *prenoms*, qu'Alciat, Robortellus & Onuphrius Panvinius leur avoient ôtez. Ces Diſſertations ſe trouvent dans le 2. T. du *Treſor des Antiquitez Romaines de Grævius*. Les Romains, en s'adreſſant aux perſonnes de qualité, les appelloient par leurs *prenoms*, ce qui paſſoit pour une civilité. Les Grecs n'avoient qu'un nom ſeul, & ne multiplioient point leurs noms, & *prenoms*, comme ont fait les Romains.

PRENOTION. ſ. fem. Terme de Philoſophie; Connoiſſance qu'on a d'une choſe avant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle ſe ſoit manifeſtée. Tout homme a des *prenotions* naturelles, qui lui donnent quelque idée des choſes, quoyqu'il ne les connoiſſe pas pleinement. Le raiſonnement peut former des conjectures qui lui donnent des *prenotions* des évenemens futurs.

Du Latin *prænotio*.

PREOCCUPATION. ſ.f. Prejugé, prevention; impreſſion qu'on s'eſt miſe d'abord dans l'eſprit. On n'eſt jamais bien gueri des *preoccupations*, & des premieres impreſſions qu'on nous a miſes dans l'eſprit dés notre jeuneſſe. Le point le plus excellent de la methode de Deſcartes, c'eſt qu'il veut qu'on ſe gueriſſe de tous prejugez, qu'on raiſonne ſans *preoccupation*. Le plus grand obſtacle qui ſe trouve à rendre la juſtice, & à raiſonner ſainement, c'eſt la *preoccupation*. C'eſt l'effet de la *preoccupation* non ſeulement de ſe tromper ſur des apparences;

ces ; mais aussi de convertir à son usage les choses les plus éloignées. CL. Il y a une *preoccupation* de charité, qui fait qu'on ne doit pas condamner les autres legerement. OB. M. Les *preoccupations* ferment l'esprit, & le mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vuës. M. ESP.

Du Latin *preoccupatio*.

PREOCCUPER. v. act. Prevenir; mettre dans l'esprit d'une personne les premieres impressions, les premieres connoissances d'une chose. La foiblesse de l'esprit de l'homme est telle qu'il se *preoccupe* aisément, qu'il a de la peine à effacer les impressions dont il est *preoccupé*, qui sont entrées les premieres dans son esprit. Un Juge, un Philosophe, ne se doivent point laisser *preoccuper*. C'est le propre du peuple de se laisser *preoccuper*, de ne trouver bon que ce qu'il a accoutumé de voir, & de pratiquer. La multitude est *preoccupée* en faveur de la persecution. BEN. Les passions nous *preocupent*, nous aveuglent, nous ôtent la liberté du jugement. Ce President s'est tellement laissé *preoccuper* contre moi, qu'il ne veut pas seulement entendre mes raisons. Se *preoccuper* de son merite. ABL.

PREOCCUPÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est un des plus ordinaires défauts des hommes, que d'être *preoccupez*. Il n'est pas rare de trouver des Auteurs qui ayant l'esprit *preoccupé* de quelque opinion, s'imaginent en voir des preuves par tout. J. DES SÇ. Les hommes *preoccupez* de leur propre merite ne veulent pas jetter les yeux sur ce qui est capable de les humilier. BELL. Peu de gens jugent du vrai & du faux par les lumieres d'une raison non *preoccupez*. OB. M.

PREOLIER. s. m. C'est ainsi que sont nommez dans leurs statuts & lettres Patentes, les Maîtres Jardiniers de la ville, Fauxbourgs, & Banlieuë de Paris.

PREOPINANT. s. m. Celui qui opine avant un autre. La plupart des Juges ignorans forment leurs avis sur celui du *preopinant*. Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *preopinant*.

PREOPINER. v. n. Opiner avant quelqu'un. Je suis de l'avis de celui qui a *preopiné*.

Du Latin *præ*, *devant*, & *opinari*, *croire*, *juger*.

PREPARANT, ANTE. adj. Les Anatomistes appellent *vaisseaux preparans*, les deux arteres & les deux veines des testicules : les Anciens les ont ainsi nommées, parcequ'ils croyoient que la semence commençoit de s'y preparer. On les appelle *preparans* à la difference des autres qu'on appelle les *vaisseaux deferants*. On les appelle autrement *vaisseaux spermatiques*.

PREPARATE. s. f. Terme d'Anatomie. Veine du front laquelle on ouvre dans certaines maladies de tête. DION.

PREPARATIF, IVE. adj. Qui donne une disposition convenable aux choses. En Geometrie il y a plusieurs demonstrations *preparatives*, qui ne servent que de moyen pour en faire de plus importantes. On appelle ces propositions *Lemmes*.

PREPARATIF. s. m. Appareil ; apprêt; ce qu'on prepare pour quelque dessein, pour quelque ceremonie. Les *preparatifs* de guerre font ombrage aux Princes voisins. On fait de grands *preparatifs* pour la ceremonie du Sacre, de l'entrée du Roi. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traiter, mais je n'y vois aucuns *preparatifs*. Il ne faut point tant de *preparatifs*. Il y a des operations de Chirurgie qui demandent de grands *preparatifs*.

PREPARATION. s. f. Action par laquelle on prepare; disposition qui convient à quelque chose importante qu'on veut faire. Il ne faut pas s'approcher du Sacrement de l'Eucharistie sans une digne *preparation*. Cet Orateur harangue sur le champ & sans *preparation*. Nous allons avec securité à la mort sur la perilleuse esperance d'un tems de *preparation*, qui peut-être ne nous sera jamais donné. LE P. GAIL. La Reine arriva à sa derniere heure sans autre *preparation* qu'une sainte vie. BOSS. Toute la vie d'un Chrêtien doit être une *preparation* à la mort. Il est bon d'user de quelque *preparation* avant que de se purger.

Preparation à la Communion, se dit tant de la *preparation* interieure que de certains livres qui servent à cet effet.

PREPARATION. Terme de Mathematique. C'est l'une des parties de la demonstration. Si c'est une proposition de Geometrie, ce sont quelques lignes qu'il faut tirer dans la figure ; si c'est une proposition d'Arithmetique, c'est quelque supposition qu'il faut faire pour venir plus facilement à la demonstration. OZAN.

PREPARATION, en termes de Medecine & de Chymie, se dit des differentes manieres d'apprêter les medicamens, de disposer les corps, pour servir à divers usages. Il y a plusieurs *preparations* du mercure, de l'antimoine, & autres drogues pour les épurer, sublimer, calciner, édulcorer, &c. L'antimoine crud est employé dans les decoctions sudorifiques ; avec certaine *preparation* on en fait un violent vomitif. Le changement de *preparation* dans certains remedes y tient lieu de composition. BOYLE.

PREPARATION. On appelloit ainsi chez les Juifs les dernieres heures du Vendredi dans lesquelles ils preparoient, selon la Loy de Moyse. Exo. 16. 5. 23. tout ce qui leur étoit necessaire pour la celebration du Sabath, afin de n'en point interrompre le repos. Ce jour-là étoit la *preparation* de la Pâque. St. Jean chap. 19. v. 31.

PREPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prepare, qui n'est qu'un attendant. On rend des jugemens, des sentences *preparatoires*, quand on interloque une affaire. Donner la question *preparatoire* à un accusé. L'ACAD.

PREPARER. v. act. Apprêter, disposer, mettre quelque chose en état de. On a été long tems à *preparer* ce triomphe. On a envoyé *preparer* le dîner en un tel endroit. On dit, *Preparez* nous à manger ; sans queuë & suite. Ce seroit mal parler que de dire, *preparez* moi à manger du fruit. BOUH. Cet Apothicaire sçait bien *preparer* un medicament. On sçait si bien *preparer* l'antimoine, qu'il n'est nullement dangereux. Les Medecins *preparent* les corps à la purgation par les lavemens & par les saignées. Voila du cuir bien *preparé*, bien apprêté.

On dit aussi, Se *preparer* au combat, à la mort, c'est-à-dire, se disposer ; se *preparer* à la dispute, à subir l'examen. *Preparez*-vous à me voir presqu'aussi Philosophe que vous. VOIT. Se *preparer* à la Communion par la mortification, & par la penitence. FL. L'Ecriture dit que St. Jean Baptiste est venu pour *preparer* les voyes du Seigneur. *Preparer* un argument, un Sermon. De tous nos Ecrivains Voiture est celui qui *prepare* le mieux une loüange. BOU. Il ne faut pas trop *preparer* tout ce qu'on a à dire ; mais il ne faut pas aussi le trop negliger. BELL. Quand elle m'adresse la parole, on remarque qu'elle s'y est *preparée*, & que ce qu'elle me dit est plus concerté, & moins naturel. LE CHEV. D'H. On fait des protestations contre les Puissances pour se *preparer* des moyens, ou des deffenses pour revenir contre les actes qu'on a été contraint de passer avec elles.

On dit aussi, *Preparer* l'esprit de quelcun ; pour dire, lui donner certaines dispositions pour recevoir plus patiemment, ou plus agreablement quelque discours, quelque nouvelle. Il a fallu bien du tems pour lui *preparer* l'esprit, pour lui apprendre la mort de son fils. On a eu bien de la peine à la *preparer*, à le resoudre à la mort. Un exorde ne sert qu'à *preparer* l'esprit de l'auditeur, à gagner sa bienveillance. Dieu *prepare* les effets dans les causes les plus éloignées. BOSS. Le tems se *prepare* à être beau. Voilà un orage qui se *prepare*.

PREPARÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, Un esprit *preparé*,

paré, en parlant d'une personne, qui étudie trop ce qu'elle a à dire, & qui se fait un plan de conversation. Les esprits *preparez* ne plaisent point: & il en est de la beauté de l'esprit comme de celle des Dames, qui sont moins belles, dès qu'elles affectent de le paroître. LA CHET. Cet homme ne va nulle part qu'avec un esprit si *preparé* qu'il en est ridicule. LA BR.

PREPATOUT. s.m. est un nom qu'on a donné à de certains plants de vignes choisies en divers endroits, comme qui diroit *pris par tout*.

PREPOSER. v. act. Terme de Grammaire. Mettre devant. Les mots deviennent composez en leur *preposant* quelque particule, comme *composer*, *deposer*.

Du Latin *praponere*.

PREPOSER, signifie aussi, Donner à quelcun une intendance, une commission, une charge pour veiller à la conduite d'une entreprise, d'une recepte, ou autre affaire. Les Intendans sont des Officiers *preposez* pour avoir soin des affaires du Roi dans les Provinces. Un Voyer est *preposé* pour avoir soin des bâtimens, des chemins & voyes publiques. Il y a des Commis *preposez* pour recevoir les droits du Roi en tous les Bureaux & Receptes. On l'a *preposé* à la conduite de tous les ouvrages. Pharaon *preposa* Joseph sur toute l'Egypte. Sisamnes étoit *preposé* au Gouvernement de l'Asie. J. DES SÇ.

PREPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj. Officier *preposé* à la garde. Commis *preposé* à recevoir les droits.

Il est quelquefois substantif. C'est un des *preposez*.

PREPOSITION. s.f. Terme de Grammaire. C'est une des parties de l'oraison, ou du discours, & une particule indeclinable; mais qui regit les noms qui la suivent. La *preposition* est simple, composée ou inseparable. Simple, comme, *avant*, *après*, *pour*, *contre*, *sur*, *sous*, &c. Composée, comme, *au dessus*, *au dessous*, *à cause*, *au devant*, &c. Inseparable, comme, *dé*, *re*, ou *ré*, &c. Exemples: *défaire*, *retirer*, *réduire*, &c. Les *Prepositions* regissent le datif, ou l'accusatif, ou l'ablatif. *Preposition* de tems, *preposition* de lieu. La plupart des *prepositions* sont formées des mêmes mots que les adverbes; mais elles ont toûjours un regime & par cet endroit même, elles sont dites *Prepositions*. LE P. BUFF. La *preposition durant* se met quelquefois après le nom qu'elle regit. Ainsi on dit: *sa vie durant*, *six ans durant*. On dit aussi, *à cela près*. LA T. Il y a plusieurs expressions qui sont *prepositions* ou adverbes, selon qu'elles ont ou n'ont point de regime: comme, *vis-à-vis*, *à côté*, *à l'opposite*, *à couvert*, *à l'abri*, &c. LE P. BUFF. Il faut repeter la *preposition* devant chaque substantif, quand ils ne sont pas synonymes ou approchans; il est venu à bout de son dessein *par* la ruse, & *par* la force.

Du Latin *prapositio*.

PREPUCE. s.m. Terme d'Anatomie. Peau allongée qui couvre le balanus, le gland, ou l'extremité de la verge. Il est nommé en Latin *praputium*, *à putando*, qui signifie *couper* & *retrancher*, parceque les Juifs, & encore à present les Mahometans, le couppent à leurs enfans par un principe de Religion: ce qu'ils appellent *circoncire*. Quelquefois les enfans naissent sans *prepuce*; ce que les Hebreux regardent comme un grand privilege de la Providence. Ils pretendent que Moyse étoit né de cette sorte. David demanda à Isbozet fils de Saül sa femme Michal qu'il avoit conquise par cent *prepuces* des Philistins, au II. de Samuël, Ch. 3. v. 14. En Perse la plupart des femmes qui sont steriles avalent ce que l'on coupe à l'enfant lorsqu'on le circoncit, & croyent que cela est capable de leur ouvrir la matrice. TAVERN. Plusieurs Eglises se vantent de posseder le *prepuce* de JESUS-CHRIST; par exemple, l'Eglise Cathedrale du Puy en Velay, la Collegiale d'Anvers aux Pays-Bas, celle de notre-Dame de la Colombe au Diocese de Chartres, l'Abbaye de S. Corneilles de Compiegne, l'Eglise de S. Jean de Latran à Rome. Il est malaisé d'accorder toutes ces pretentions differentes, puisqu'il ne peut y avoir qu'un Saint *Prepuce*, & qu'on n'a aucune certitude qu'il se soit conservé jusqu'à notre tems. LE P. CALM.

Ce mot en Hebreu, signifie toute sorte de superfluité.

L'Ecriture s'est servie aussi de ce mot au figuré, & a appellé le *prepuce* du cœur, la corruption du cœur, les mauvaises inclinations. Jeremie, Ch. 4. v. 4. Il a encore un autre sens au figuré; & c'est lorsque l'Ecriture l'employe pour signifier les Payens, les Gentils qui n'usoient point de circoncision, & qui pour cela étoient censez hors de l'alliance de Dieu. Souvenez-vous, dit St. Paul aux Ephesiens, que vous êtes Gentils & appellez *prepuce*, par ceux qui sont appellez la circoncision. Le même Apôtre dit aussi aux Galates, que la predication de l'Evangile du *prepuce* lui avoit été commise, comme celle de la circoncision à Pierre.

PRERIE. Voyez PRAIRIE.

PREROGATIVE. s.f. Privilege; prééminence; avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignitez, &c. à certaine condition. Cette charge donne de belles *prerogatives*. Les provisions d'une charge la conferent avec tous les droits, privileges, *prerogatives*, franchises & immunitez. Que peut-on imaginer de plus absurde, que d'ajuger à un homme la *prerogative* d'une terre qui n'est point à lui? PAT. L'homme a de grandes *prerogatives* sur les autres animaux. Les Chef des Compagnies ont de grandes *prerogatives* sur les autres membres. C'est l'ordre du monde qui a attaché certaines *prerogatives* d'honneur, & de preference à la naissance, & à la qualité. NIC. Ceux qui ont quelque *prerogative* de merite, ou d'autorité veulent être reverez de tout le monde. M. ESP.

Ce mot vient d'un nom que portoit à Rome une Centurie qui donnoit la premiere son suffrage dans les Comices ou Assemblées pour l'élection des Magistrats, *quasi prarogati*.

PRÈS. Preposition qui marque la proximité du tems, ou du lieu. Elle regit plus élegamment le genitif que l'accusatif, & ceux qui disent, *près la* porte, le disent pour abreger. *Près de la* porte est meilleur. VAU. CORN. Je suis trop *près* de la mort pour songer à me venger. Cette guerre a duré *près* de trente ans. Il y a *près* d'une heure que je vous attends. Le Marechal de Gassion s'avança trop *près* de la palissade. Il avoit été plusieurs années Ambassadeur *près* le Roi Sigismond Auguste. FL. Il est de l'usage de l'employer avec l'accusatif dans plusieurs phrases du discours familier. Ainsi on dit, Etre logé *près* le Palais Royal, il demeure *près la* porte de S. Antoine. L'ACAD.

Heureux qui près de toi pour toi seule soupire.

PRÈS, est quelquefois un adverbe. Ainsi on dit, ces enfans se suivent de *près*; ils sont environ de même âge. Ces arbres sont plantez trop *près*, sont trop serrez. Il vaut mieux combatre de loin que de *près*. Cet homme ne voit que de *près*, il a la vuë courte. On dit dans ce sens au figuré, qu'un homme regarde de bien *près*, c'est-à-dire, qu'il est ménager & avare. Quand il signifie la proximité du sang, on dit, ces gens se touchent de *près*; sont parens de fort *près*; c'est-à-dire, sont proches parens. Tous ces vices de versification semez de *près* en *près* font enfin tomber le livre des mains. LA MOTTE. Cela est arrivé à-peu-*près* comme je l'avois predit; c'est-à-dire, *presque*. Nous étions cent en cette assemblée, ou bien *près*; alors il signifie, Environ. Quelquefois il signifie, Attentivement, exactement. Pour bien juger des choses, il faut les voir de *près*, & les bien examiner. La veritable grandeur se laisse approcher, parcequ'elle ne perd rien à être vuë de *près*. LA BR. On se voit de trop *près*, & les autres de trop loin. OE. M. Les hommes

mes ne se regardent pas d'assez *près*, pour se corriger de leurs defauts. AB. DE S. R. On louë les Grands pour faire entendre qu'on a l'honneur de les voir de *près*. LA BR. On dit, cette loi ne parle ni *près* ni loin de votre question. Souvent il marque une exception : Je ne suis pas si riche que lui, à beaucoup *près*. A cela *près*, nous sommes d'accord; c'est-à-dire, nous n'avons plus qu'un different. A une grande vanité *près*, les Heros sont faits comme les autres hommes. LA ROCH.

On dit proverbialement, *Près* de l'Eglise, loin de Dieu. Le peuple appelle, Planter un *si près*, se loger, ou s'établir proche de quelcun : en faisant allusion à *cyprès*. On dit qu'un homme a *la tête près* du bonnet, pour dire, qu'il est d'une humeur prompte, & qu'il se fâche pour peu de chose. Et l'on dit, qu'un homme est *près* de ses pieces, pour dire, qu'il n'a plus guere d'argent.

PRESAGE, f. m. Augure; signe de l'avenir; conjecture, augure bon ou mauvais, qu'on tire de ce signe; pressentiment. Donner des *presages*. Il le consulta touchant Alexandre & reçut le même *presage*. ABL. Les Cometes, les Eclipses peuvent bien être les *presages* de quelques évenemens, puisqu'ils en peuvent être les causes Physiques. BEN. Les Payens jugeoient des évemens futurs par des signes que leur superstition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient inventez. Les *presages* les plus fameux étoient fondez sur le vol des oiseaux, ou sur les entrailles des victimes. Tous les oiseaux nocturnes passent pour des oiseaux de sinistre *presage*. Les plus sages d'entre les Payens se moquoient des *presages*, quoiqu'ils s'en servissent par politique & pour s'accommoder au goût du peuple. Il est vraisemblable que la science des *presages* est aussi ancienne que l'Idolâtrie. SIMON. La Politique a quelquefois sçû faire valoir les *presages* pour intimider les peuples, ou pour les remplir de confiance. BAY. Prendre une chose à bon *presage*. PASC. Faire un mauvais *presage* d'une chose. VAUG.

PRESAGER. v. act. Donner quelque presage. Cela *presage* la ruine de la ville. ABL. Cette clarté *presageoit* la splendeur de la gloire d'Alexandre. ID. C'est une erreur populaire, que les Cometes *presagent* des malheurs. Le tems couvert, le vent de Midi, *presagent* de la pluye.

> *Et tout prêt d'en semer le* presage *odieux*,
> *Il attendoit la nuit dans ces sauvages lieux*. BOIL.

PRESAGER. Tirer quelque presage de quelque accident, de quelque observation. A la vuë de ces Phenomenes on peut *presager* qu'il arrivera quelque chose de nouveau. BEN.

PRESAGER, signifie aussi, Conjecturer, prevoir les évenemens par la prudence humaine. La mine de ce Gentilhomme *presage* quelque chose de grand.

> *Je vois devant notre maison,*
> *Certain homme dont l'encolure,*
> *Ne me* presage *rien de bon*. MOL.

Du Latin *præsagire*.

PRESAGÉ, ÉE. part.

PRESANCTIFIEZ. f. m. & plur. Terme de Liturgie. C'est le nom qu'on donne à des hosties consacrées les jours precedens. La Messe des *Presanctifiez*, c'est une Messe sans consecration, mais dans laquelle on communie avec des hosties consacrées quelques jours auparavant. La Messe des *Presanctifiez* ne se dit parmi les Latins que le Jeudi Saint. M. Baillet rapporte les Ceremonies de la Messe des *Presanctifiez*, & fait voir qu'elle étoit bien differente de la Messe seche.

Ce mot est composé des mots Latins *sanctificare, sanctifier*, & *præ*, *auparavant*.

PRESBITERAL, ALE. adj. L'Academie écrit *presbyteral*. (Prononcez l'*s*.) Qui appartient à la Prêtrise. Il y a des Chapelles qui sont *Presbyterales* par leur fondation, qui ne peuvent être possedées que par un Prêtre. Toutes Cures & dignitez des Chefs de Chapitre sont des Benefices *Presbyteraux*. Les Catholiques Romains croyent que le caractere *Presbyteral* est indelebile.

Il signifie aussi, qui appartient au Presbytere Ainsi on appelle maison *presbyterale*, la maison du Curé dans une Paroisse.

PRESBITERE. f. m. (L'*s* se prononce.) Maison proche une Eglise pour loger ceux qui la desservent. Chaque Eglise Parroissiale doit avoir un *Presbytere* pour loger le Curé. Il y a des Parroisses qui ont des *Presbyteres* pour loger une Communauté de Prêtres.

PRESBITERIANISME. f. m. Gouvernement *presbyterien*; Doctrine des Presbyteriens. Le *Presbyterianisme* est établi, & domine en Ecosse.

PRESBITERIEN, ENNE. adj. & f. L'*s* se prononce.) Ce mot se dit en Angleterre, par opposition à Episcopal. Ainsi les *Presbyteriens* sont ceux qui gouvernent leurs Eglises par des Ministres, & des Anciens; & qui ne reconnoissent point d'Evêques. Ils pretendent que l'Ecriture ne met point de difference entre Prêtre & Evêque, & qu'ainsi l'Episcopat, tel qu'il est établi dans l'Eglise Anglicane, n'est point de Droit Divin, quoiqu'il soit fort ancien. Les Eglises *presbiteriennes*, le parti *presbyterien*. Les Eglises Reformées des Provinces-Unies & de Suisse suivent le gouvernement *presbyterien*. Selon les plus fameux Historiens d'Ecosse, le gouvernement *presbiterien* est le gouvernement primitif de l'Eglise d'Ecosse, lorsqu'elle embrassa l'Evangile. Ses anciens Ministres, nommez *Culdées*, demeuroient ou dans leurs Cures ou dans des Colleges, & continuerent ainsi jusqu'au commencement du 14. siecle, lorsque les Prelats Papistes les assujettirent à la mitre; comme le Chev. Dalrymple l'a demontré dans ses Recueils de l'Histoire d'Ecosse. MIEGE.

Du Grec *presbuteros*, *avancé en âge*.

PRESBITE. D'autres écrivent *presbyte*. f. m. & fem. Terme d'Optique, qui se dit de ceux qui ont la configuration du cristalin platte, & qui par consequent voyent de loin, comme les vieillards. Ce terme est opposé à *myope*, qui se dit de ceux qui ont le cristalain rond, & qui ont la vuë courte. Les *myopes* se passent plus aisément de lunettes que les *presbytes*. Les lunettes concaves sont bonnes pour les *myopes*, les lunettes convexes pour les *presbytes*. J. DES SÇ.

Du Grec *presbus*, *vieillard*.

PRESCHE, ou PRECHE. subst. m. On appelloit ainsi en vieux langage toutes sortes des Sermons, mais il n'est plus en usage que pour signifier ceux des Ministres dans les Eglises Reformées. L'ACAD. Les Ministres font le *prêche* chacun à leur tour. On se sert neanmoins plus souvent du mot de *Sermon* : on dit quelquefois Mr. tel a fait un beau *prêche*; mais on dit plutôt, qu'il a fait un beau Sermon. Au moins est-il certain que, quand il s'agit d'un Sermon imprimé, on ne dit jamais *prêche*. Mr. Claude a fait imprimer cinq Sermons sur la Parabole des noces, & non pas cinq *prêches*.

Ce mot vient par metathese de l'Hebreu *parasch*, qui signifie *exposuit*, parcequ'il s'y fait une explication de la Bible. Voyez PRESCHER.

PRESCHE, se dit aussi par le peuple du lieu où s'assembloient les Reformez pour entendre le *prêche*. Les Ambassadeurs Protestans ont un *prêche* chez eux. Les Seigneurs Reformez Haut Justiciers avoient droit de *prêche* dans leurs terres. On a abattu tous les *prêches* de France depuis la revocation de l'Edit de Nantes. Ce mot, en ce sens, n'est point en usage chez les Reformez : ils se servent du mot de *Temple*.

PRESCHER, ou PRECHER. v. act. & n. Annoncer la parole de Dieu, instruire le public par des Sermons. JESUS CHRIST a envoyé se Apôtres *prêcher* l'Evangile à toutes les nations; il leur a enjoint de *prêcher* sur les toits

toits ce qu'il leur avoit enseigné en particulier. *Prêcher* le Dimanche. *Prêcher* les Gentils. *Prêcher* les fidelles. L'Acad. Les Laïques ont eu quelquefois la permission de *prêcher*. Bib. Univ. Mr. Flechier dit, *Prêcher* un Sermon. Cette expression ne plaît pas à tout le monde. Mais on dit *prêcher* l'Evangile tout pur ; *prêcher* la controverse ; *prêcher* une bonne morale. Anciennement il falloit être Evêque pour *prêcher* ; mais aujourd'hui on ne *prêche* plus que pour être Evêque. G. G. Ceux qui *prêchent* avec tant d'art & de justesse, se *prêchent* eux-mêmes bien plus que l'Evangile. Arn. De tous les metiers le plus difficile c'est de bien *prêcher*. Ob. M. Si tu n'as pas reçu du Ciel d'heureux talens, ne *prêche* jamais ; assez d'autres sans toi sçauront nous ennuyer. Art de P. Autrefois il falloit sçavoir prodigieusement pour *prêcher* mal, & aujourd'hui il faut sçavoir très-peu de chose pour bien *prêcher*. La Br. Quand tu seras devot, humble, charitable au prochain, severe à toi-même, alors je te croirai envoyé du Ciel pour *prêcher*. Art de P. Il n'est que trop de Predicateurs qui s'imaginent que l'art de *prêcher* ne consiste qu'en gesticulations, & que tout l'effet depend de l'agitation violente des poumons. Ju. Ceux qui écoutent, s'établissent juges de celui qui *prêche*, & comme il ne songe point à les rendre meilleurs, ils ne songent pas aussi à le devenir. La Br. Combien voit-on de Predicateurs qui *prêchent* pour *prêcher* ? Ob. M. On monte en chaire pour *prêcher* les autres, & non pas pour se *prêcher* eux-mêmes. Id. Erasme raconte qu'un Cordelier de sa connoissance *prêchoit* assez souvent sept fois par jour, & toûjours fort éloquemment. J. des Sç. Boileau dit d'un homme d'un goût trop delicat,

Peut-on si bien bien prêcher *qu'il ne dorme au Sermon ?*
Tous les jours la Province entend prêcher *absens*,
Tous ceux qui dans Paris tiennent les premiers rangs. Vill.

On dit aussi, *Prêcher* l'Avent, *prêcher* le Carême, *prêcher* une Octave, pour dire, *prêcher* dans une même Eglise durant tout l'Avent, durant tout le Carême, durant toute une Octave.

Prescher, s'employe dans le discours familier, pour signifier simplement remontrer, & dans cette acception il regit toûjours l'accusatif. Il y a long-tems qu'on le *prêche* de s'appliquer à l'étude ; tous ses amis ne lui *prêchent* autre chose ; son Maître se tuë de lui *prêcher* son devoir, d'avoir soin de sa fortune. Les vieillards ne font autre chose que *prêcher* la jeunesse. Un avare ne *prêche* que de l'argent. La mauvaise humeur des meres fait haïr la vertu à force de la *prêcher*. Fen. Je ne suis point la dupe de ces hypocrites de Cour, qui *prêchent* les autres sur la retraite. St. Ev. Ces vieillards chagrins qui *prechent* tant contre les plaisirs, ne sont vertueux que par force. Fl. L'Evangile ne *preche* que la penitence, & l'austerité. Ob. M. Après cela, vien nous *precher* ton innocence. Abl. On ne souffrira point que vous *prechiez* une Morale si galante. M. Sc. Allez-vous en un peu *precher* cela à Ruel. Voit.

Mais je prêche *& peut-etre ennuie*,
Comme bien d'autres en prêchant. Du Cer.

Du Latin *predicare*.

On dit dans le stile familier, qu'un homme ne fait que *precher* malheur, que *precher* misere, pour dire, qu'il ne parle que pour annoncer toûjours quelque chose de fâcheux. On dit aussi dans une acception pareille, *precher* toûjours famine.

Precher, signifie quelquefois louër, vanter quelque action, quelque chose. Il *preche* toûjours la grandeur de ses Ancêtres. Il *preche* ses exploits à tout le monde.

Precher, se dit figurément, des choses muettes qui nous semblent dire quelque chose. Les cieux *prêchent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Psalmiste. La sainte vie d'un Prelat *prêche* toute seule. Le visage d'un Capucin mortifié *prêche* la modestie, la penitence.

On dit d'un homme fort maigre, qu'il *prêche* la famine.

Son teint mortifié prêche *la continence.* Reg.

Prescher, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous a *prêché* sept ans pour un Carême ; pour dire, Il nous a fort importuné en nous repetant la même chose. Pour donner à entendre qu'on a frequenté très familierement quelque endroit, on dit, qu'on y a *prêché* trois ans pour un Carême. L'Acad. On dit aussi, On a beau *prêcher* à qui n'a cure de bien faire ; ou, selon l'Academie, qui n'a cœur de bien faire, pour dire, que c'est inutilement qu'on fait des remontrances à un homme qui n'a pas envie de se corriger. On dit aussi, *Prêcher* sur la vendange, quand on s'amuse à parler ayant le verre à la main.

Preché, ée. part. pass.

PRESCHERESSE. s. f. Nom que l'on donne en quelques endroits aux Religieuses Dominicaines, ou du second Ordre de S. Dominique, comme les Religieux Dominicains prennent celui de *Freres Prescheurs*.

PRESCHEUR, ou PRECHEUR. subst. m. Qui prêche. Il ne se dit serieusement qu'en parlant de la qualité que prennent les Jacobins ou Religieux de St. Dominique, de *Freres Prêcheurs*, de l'Ordre des *Prêcheurs* établi en 1224. On les appelle *Freres Prêcheurs*, parce que la predication est leur principal objet. Ils pretendent preceder les autres Ordres Mendians comme plus anciens. Le Pape Pie V. qui étoit de leur Ordre leur accorda ce privilege.

Prescheur, se dit en mauvaise part d'un mauvais predicateur, d'un homme qui parle mal en public ; ou d'un importun qui repete toûjours la même chose. Ce Curé est un pauvre *Prêcheur*, un mechant *Prêcheur*. Ce vieillard est un *precheur* importun, qui fait des remontrances continuelles. Seneque & Plutarque étoient tous deux grands Philosophes, & tous deux grands *precheurs* de sagesse, & de vertu. St. Ev. Je doute un peu de la persuasion de ces *Precheurs* qui nous offrant le Royaume des cieux en public, sollicitent en particulier un Benefice avec beaucoup d'empressement. Id.

PRESCIENCE. subst. f. (Prononcez *Précience*.) Prevision ; connoissance qui est en Dieu seul de toutes les choses futures. La predestination est fondée sur la *prescience* de Dieu, & sur ce que l'avenir lui est present. On doit admirer la profondeur de la *prescience*, & de la sagesse de Dieu, qui en imprimant le premier mouvement à la matiere, a prevu toutes les combinaisons possibles que pouvoit avoir cette premiere impression pour des siecles infinis. Maleb. La raison humaine ne sçauroit concilier la *prescience* de Dieu avec la liberté de l'homme. Ob. M. La *prescience* de Dieu emporte la necessité de l'évenement aussi necessairement que le decret éternel. Id. La *prescience*, ni la prevision ne detruit point la liberté, parce qu'elle n'est qu'une suite de la libre determination. Bern. Jesus-Christ vous a été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un decret de sa *prescience*. Port-R.

Du Latin *praescientia*.

PRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui est sujet à prescription ; contre quoy on peut prescrire. Le cens envers le Seigneur n'est point *prescriptible*, si ce n'est pour la quotité. La faculté de racheter une rente constituée à prix d'argent n'est pas *prescriptible*. Par l'ordonn. de 1539. le domaine du Roi n'est pas même *prescriptible* par une possession de cent ans.

PRESCRIPTION. s. f. Terme de Palais. Fin de non recevoir que le Droit a introduite pour assûrer la proprieté des biens après la possession d'un certain tems, en faveur des possesseurs de bonne foi, & debouter ceux qui les voudroient inquieter, ou repeter la chose possedée après le tems fixé par les loix. La *prescription* en elle-

elle-même est une acquisition fondée par le droit naturel : les Loix ne font qu'en regler le tems & la maniere. Barbeyr. Par le Droit civil une simple interpellation ou citation judiciaire ne suffit pas pour interrompre le cours de la *prescription*. Il faut qu'il y ait contestation en cause pour constituer le possesseur ou l'acquereur en mauvaise foi, & il n'y a qu'une demande libellée qui puisse interrompre le cours d'une *prescription*. La *prescription* est une peine que les loix imposent à la paresse. Tour. Les possesseurs qui n'ont d'autre titre que la *prescription* sont d'honnêtes usurpateurs. Id. La *prescription* affermit la tranquillité, & la sûreté publique. Id. La loi de la *prescription* ne punit point l'indolence des proprietaires : elle interprete seulement leur silence, & leur volonté : elle presume qu'un homme qui neglige ses droits pendant une si longue suite d'années, les abandonne. G. G. Entre les Jurisconsultes, quelques-uns soutiennent que le tems ni la *prescription* ne peuvent être un moyen legitime d'acquerir ; & d'autres l'appellent la *Patronne du genre humain*, parceque c'est une presomption generale sous laquelle la loi veut que les hommes vivent en repos. Le droit de *prescription* est la plus sacrée de toutes les loix, & la seule qui assûre le repos & sa tranquilité du genre humain. L. de Cambr. Le droit de *prescription* est une suite du but même de la proprieté, comme M. Barbeyrac le fait voir au long & d'une maniere nouvelle, dans son commentaire sur le grand Ouvrage du *Droit de la nature & des gens*. l. iv. c. xii. §. 2. not. 3. Les Casuistes ont decidé que la *prescription* est un juste titre même dans le for interieur, pourvû que celui qui s'en sert ait possedé de bonne foi pendant le tems prescrit par la Loi. Le droit de *prescription* est fondé sur une convention tacite des peuples. Puff. La Coutume de Paris, art. 114. introduit la *prescription* de dix ans entre presens, & de vingt ans entre absens, en faveur des paisibles possesseurs d'un heritage avec titre, & avec bonne foi, & de trente ans en faveur de ceux qui auroient possedé sans titre. Pour les immeubles en Normandie la *prescription* de 40. ans vaut de titre, pourvû que le possesseur ait joui paisiblement. Et les actions personnelles & mobiliaires se prescrivent par 30. ans. La *prescription* contre l'Eglise ne s'acquiert que par 40. ans, avec titre, & bonne foi ; & contre l'Eglise Romaine que par 100. ans. L'usucapion est une espece de *prescription* pour les meubles. La *prescription* ne s'acquiert qu'avec une possession de bonne foi. En matiere de *prescription*, il vaut mieux n'avoir point de titre que d'en avoir un vicieux. En matiere d'abus la *prescription* n'a point de lieu. La *prescription* de 20. ans est reçuë contre toutes sortes de crimes ; excepté le duël. En fait d'adultere, elle a lieu au bout de cinq ans. La *prescription* de 20. ans en crime court contre les Mineurs aussi bien que contre les Majeurs : pourvû que durant les 20. ans il y ait discontinuation de poursuites : car si les poursuites avoient continué sans interruption, la *prescription* ne pourroit être opposée par l'accusé sous pretexte qu'il y auroit 20. ans que le crime auroit été commis. On a jugé que la *prescription* éteint le crime tant à l'égard de la punition corporelle, qu'à l'égard de la reparation, & des dommages & interêts civils, & que le criminel est liberé tant de la peine, que des poursuites de la partie civile. Une sentence renduë par contumace contre l'accusé, & executée par effigie, ne se prescrit que par 30. ans. Un Provincial venoit tous les ans à Paris, & disoit, je viens interrompre la *prescription* de la barbarie. Men.

On appelle *prescription immemoriale*, la *prescription* de 100. ans, & on pretend que c'est plutôt un titre qu'une *prescription* ; une possession si longue sembleroit même suffire pour purger le vice d'un titre defectueux.

Prescription, se dit aussi figurément d'un droit, d'un privilege d'acquisition. Une longue possession m'est un titre pour votre amitié, & je puis alleguer la *prescription* contre votre indifference. B. Rab. La peremption d'instance est une espece de *prescription*. Un procès interrompt une *prescription*, pourvû qu'on ne laisse pas perir l'instance. Voyez Peremption.

PRESCRIRE. v. act. Ordonner precisément à quelqu'un ce qu'il doit faire, limiter son pouvoir. Je ferai ponctuellement tout ce que vous m'avez *prescrit*. Il a passé son pouvoir & les bornes qui lui avoient été *prescrites*, il est sujet à desaveu.

Du Latin *præscribere*.

Prescrire. v. act. & n. Terme de Palais. Acquerir droit de prescription par une possession de bonne foi, legitime, & sans trouble. Il faut assigner les debiteurs pour passer un titre nouveau avant les trente ans, pour les empêcher de *prescrire*. On ne *prescrit* point contre son Seigneur. On ne *prescrit* point une servitude, il faut avoir un titre. Toutes sortes de crimes *se prescrivent* par 20. ans. Le duël seul en est excepté par une Declaration de l'année 1679. Les Offices *se prescrivent* en France par l'espace de cinq ans, mais cinq ans ne se comptent que du jour de l'installation. Loiseau. La Noblesse *se prescrit* par une possession immemoriale. L'erreur ne *prescrit* jamais contre la verité. M. Esp. Le tems ne *prescrit* point en matiere d'heresie, & la mort même ne soustrait point les criminels aux recherches de l'Inquisition. Hist. de l'Inq. Un Ancien dit qu'on ne *prescrit* point contre les Dieux qui sont les maîtres du tems. Demosthene a *prescrit* contre la censure & la malignité. Tour.

Prescrit, ite. part. pass. & adj.

PRESEANCE. subst. f. (L'on prononce comme si l'on écrivoit *presseance*. L'Acad.) Rang ; place d'honneur, qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, soit pour la seance, soit pour la marche. Contester, disputer la *preseance*. Donner, ajuger la *preseance*. Prendre la *preseance*. Il y a une *preseance* de droit & une *preseance* d'honneur. La *preseance* de droit est celle qui appartient à certaines personnes à la rigueur & en vertu de leur titre ou qualité, & si elle leur est disputée, ils peuvent se la faire ceder par une action en Justice. La *preseance* d'honneur est celle qui appartient à l'âge, au merite, &c. la civilité la regle, & non pas la loi. Le Conseil, & les Parlemens sont chargez de procès d'Officier pour être reglez sur les *preseances*. Les Papes s'attribuent la *preseance* sur tous les Potentats de la terre, & leurs Nonces & Legats precedent aussi tous les Ambassadeurs des têtes couronnées. Ob. M. Le Roi de France pretend que ses Ambassadeurs sont en possession de la *preseance* sur ceux des autres Rois. Le Concile de Trente ajugea la *preseance* à l'Ambassadeur d'Espagne sur celui de France, & ce fut une raison pour ne pas recevoir ce Concile en France. L'ancienneté regle la *preseance* entre les Officiers d'un Tribunal. Jaques Howel a fait une Dissertation sur la *preseance* des Rois de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Tout ce qu'on a dit jusqu'à present des *preseances* est rapporté dans un Traité de Jaques André Crusius imprimé à Breme *in* 4.

PRESENCE. s. f. Terme relatif qui est opposé à absence. Il se dit d'une personne en tant qu'elle est dans un lieu, & d'une personne en tant qu'elle se trouve posée devant une autre. Vous venez fort àpropos, votre *presence* est ici fort necessaire. La *presence* du Prince dans une armée est souvent très-utile. Sa *presence* vous fit voir quelque chose de plus merveilleux que tout ce qu'un bruit confus & la voix de tant de Nations avoit pû vous apprendre. Patru. N'osez faillir même en votre *presence*. Mont. Fuir la *presence* de quelcun. Rac. Ingrat, vous n'avez osé soutenir ma *presence*, ni mes reproches. H. S. de M.

Qu'il n'offre point ici sa presence *importune.* Rac.
De ce qu'on a cheri la fatale presence
Ne nous laisse jamais dedans l'indifference. Mol.
S'il falloit sans amis briguant une audience,
D'un Magistrat glacé soûtenir la presence. Boil.

Du Latin *præsentia*.

En ce sens on dit, Une obligation passée en *presence* de Notaire, & de temoins. Il a soûtenu sa deposition en *presence* de l'accusé. On passe outre à un compulsoire tant en *presence* qu'en absence. On dit aussi, que des armées sont en *presence*, quand elles sont campées ou rangées en bataille l'une devant l'autre. Les deux armées demeurerent long-tems en *presence*. Abl. Cet enfant n'oseroit paroître en *presence* de son pere, aprés s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modestes, quand on les louë en leur *presence*. Il faut bien de la prudence, de la circonspection, de l'adresse & du menagement, pour parler de quelqu'un en sa *presence*. La Langue.

Ce mot signifie quelquefois, l'air, les manieres. Il est d'une agreable *presence*.

Presence, signifie aussi, Assistance. A la levée d'un scellé des mineurs ou des absens, la *presence* d'un substitut est necessaire. Dans un enterrement on paye la *presence* ou l'assistance du Curé, la *presence* des Chanoines au Chœur. La *presence* d'un Maître fait bien travailler les Ouvriers. On appelle *droit de presence*, une certaine somme fixe qu'on paye à ceux qui sont actuellement presens en un Bureau pour les obliger à être plus assidus dans leur fonction: & ainsi on a assigné un *droit de presence* aux Tresoriers de France residens sur les lieux. Les gens d'affaires ont aussi un *droit de presence*, quand ils assistent au Bureau.

Presence, se dit aussi de Dieu, quoyqu'il ne soit renfermé dans aucun espace. La *presence* de Dieu remplit les cieux & la terre. Un bon Chrêtien ne doit jamais perdre la *presence* de Dieu. La *presence* de Dieu devroit retenir les libertins. Dieu donnoit aux anciens Israelites des marques sensibles de sa *presence*. L'Arche étoit parmi eux un symbole de la *presence* de Dieu. Il y a une *presence* intime que Dieu fait sentir à l'ame lors qu'il se communique à elle avec plus d'abondance. Fl.

Presence, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Cet homme a une grande *presence* d'esprit, de memoire; c'est-à-dire, qu'il ne se trouble point, mais se sert à propos de son esprit & de sa memoire qui lui fournit sur le champ ce qu'il a à dire; qu'il est subtil & promt. Pour bien assister au service divin, il ne faut pas seulement une *presence* corporelle, il faut encore une *presence* de cœur.

PRESENT, ente. adj. Qui comparoît, qui est en presence. En ce sens il est opposé à absent. Fut *present* en sa personne un tel: c'est le commencement de tous les contrats. A tous *presens* & à venir: c'est le commencement de tous les Edits. A tous ceux qui ces *presentes* Lettres verront: c'est le commencement de toutes les sentences. Selon le Droit civil, la prescription s'acquiert par le tems de dix ans entre *presens*; on entend par le mot *presens*, ceux qui demeurent dans une même Province. Ce temoin a été *present* à l'action. Un bon General doit être *present* par tout. Un absent pour le service du Roi, ou de la Communauté, est reputé *present*. On dit de Dieu qu'il est *present* par tout. Les Catholiques Romains croyent que Jesus-Christ est *present* de corps dans l'Eucharistie. Dieu se montroit *present* dans l'Arche dans ses Oracles. Boss.

Present, se dit aussi de ce qui est dans le tems où nous sommes. Le regne *present*. Le siecle *present*. L'état *present* des affaires. Le ministere *present*. Tout ce qui ne regarde que la vie *presente* ne vaut presque pas la peine qu'on travaille à l'acquerir. Fl. Les assûrances d'un avenir invisible font moins d'impression que les choses *presentes*, qui entrent dans l'esprit par les sens. St. Ev. Les actions *presentes* excitent notre envie, & les passées attirent notre veneration. Bou. La crainte des maux à venir lui ôtoit le sentiment des maux *presens*. Voi. Une fortune *presente* & assûrée vaut mieux que des esperances trompeuses & incertaines. Abl.

On appelle poison *present*, un poison qui fait son effet sur le champ. On le dit aussi des remedes qui operent sur le champ. Il n'y a pas de remede plus *present* que cette emplâtre pour le mal de dents.

Present, se dit figurément. On appelle un esprit *present*, celui qui se possede bien, qui a la conception prompte, & la repartie vive. On dit qu'une chose est encore *presente* à sa memoire; pour dire, qu'on s'en souvient bien. Les songes rendent les objets *presens* à notre imagination.

Present, se dit aussi substantivement, & signifie l'état present des choses; la conjoncture des affaires, la situation où nous nous trouvons. Le passé, le *present* & l'avenir. On ne songe pas à joüir du *present*, & on souhaite l'avenir, dont on espere mieux. Ob. M. Nous ne nous tenons jamais au *present*; nous anticipons l'avenir comme pour le hâter, & nous rappellons le passé comme pour le retarder. Pasc. Si le *present* nous blesse, nous le cachons à notre vuë parcequ'il nous afflige, & s'il est agreable nous regretons de le voir échapper. Id. Le desir, & l'esperance nous entraînent vers l'avenir, & nous derobent le sentiment du *present*. Mont. Le seul *present* est à nous, & si nous étions sages nous menagerions chaque moment comme le dernier de notre vie. S. Evr. Pourvu qu'on s'étourdisse bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe à l'avenir que pour mieux profiter du *present*, c'est tout ce qu'on peut souhaiter. St. Ev. Il est ordonné qu'il sera contraint en vertu des *presentes*; qu'il payera au porteur des *presentes*; qu'il satisfera tant pour le *present* que pour le passé. On dit en stile familier, aussi-tôt la *presente* lettre reçuë, & absolument aussi-tôt la *presente* reçuë, pour dire, dès que vous aurez reçu la lettre que je vous écris. La *presente* vous servira de decharge.

Epouser par paroles de *present*, est une façon de parler dont on se sert lorsque deux personnes declarent qu'ils se prennent actuellement pour mari & femme, & qui se dit à la distinction d'Epouser par paroles de *futur*; ce qui s'appelle ordinairement *fiancer*.

Present, en termes de Grammaire, se dit de la premiere inflexion des verbes, qui marque le tems *present*; celui où l'on est. Le *present* de l'Indicatif, de l'Optatif, & du Subjonctif. C'est une adresse de l'éloquence de se servir dans un discours public du tems *present* de l'indicatif, pour exprimer une action passée d'une maniere plus forte & plus pathetique. Par exemple, Dès que la flotte *est* en pleine mer, le Ciel *commence* à se couvrir de nuages, les éclaires *brillent* de toutes parts, le tonnerre *gronde*, la mer *écume*, les vaisseaux *perdent* leurs mâts & leurs gouvernails, & se *brisent* enfin contre les rochers.

A present. adv. Maintenant. Dans le tems present. Le tems d'*à present*. Nous sommes *à present* en liberté. Je n'y pense plus quant *à present*. Je n'ai rien de nouveau à vous dire *à present*. Cette façon de parler que les Courtisans ne pouvoient souffrir autrefois, est devenuë bonne & élegante avec le tems. Leur aversion étoit sans fondement. Bou. Il faut avoir le goût bien depravé pour trouver *à present* vicieux. La M. le V. L'Acad.

On dit, en termes de Pratique, Dès *à present*, comme dès lors, & dès lors comme dès *à present*. Vaugelas a tâché de bannir ce mot. *De present* resident en tel lieu; c'est une formule de Notaire. *Pour le present* n'est guere en usage que dans le stile familier. Il est en peché *pour le present*. L'Acad.

PRE-

PRESENT. subst. m. Tout ce qu'on donne gratuitement pour marque d'amitié, d'estime ou de reconnoissance. Il est defendu aux Juges de recevoir aucun *present* des parties. Il s'est laissé corrompre par les *presens*. On envoye aux étrennes des *presens* à ses amis. Les Rois font de grands *presens* aux Ambassadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux sans leur faire des *presens*. C'est une loi en Ethiopie de n'aller jamais à l'Eglise sans y porter quelque *present*. LUDOLF. Dieu ne demande que notre cœur en *present*.

Les Dieux à vos desirs toûjours si complaisans
Vous font-ils meconnoitre, ou hair leurs presens ? RAC.
Souvent dans sa colere il (Dieu) *reçoit nos victimes ;*
Ses presens *sont souvent la peine de nos crimes.* ID.
Sur tout, refusez les presens :
Des machines d'amour c'est la plus redoutable. LA FONT.
Je sçai que ses presens *(de l'Amour) sont des biens peu durables,*
Que s'il fait un heureux, il fait cent miserables. VILL.

On appelle, *Presens de noces*, les *presens* qu'un homme envoye à la personne qu'il doit épouser; & on appelle, *presens de ville*, & les *presens de la ville*, le vin, les confitures, &c. que le corps d'une ville donne en de certaines occasions à des personnes de distinction; comme, Rois, Princes, Ambassadeurs, &c.

On appelle aussi *present*, le don gratuit que le Clergé, ou les Etats font au Roi.

Ce mot vient de *præsentia*, parcequ'on les doit donner en la main d'une personne presente. Car comme il est dit en la Loi XVIII. *ff. de verb. sign. Absentibus res donari dicuntur; munera autem mitti, & præsentia offerri.*

On dit proverbialement, que les *presens* valent mieux que les absens; faisant équivoque du don avec la presence de quelcun. On dit que le petits *presens* entretiennent l'amitié.

PRESENTATEUR. s. m. Patron d'un Benefice, qui y nomme, & il ne se dit qu'en le distinguant de celui qui le confere. Le Seigneur est le *Presentateur*, & l'Evêque le Collateur de la Cure d'un tel lieu.

PRESENTATION. s. f. Action de presenter. Il se dit au Palais de plusieurs Lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoissance. On fait des harangues à la *presentation* des Lettres du Chancelier, des Ducs & Pairs. Un porteur de remission doit faire la *presentation* de ses Lettres & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *presentation* d'une Lettre de change on fait refus de l'accepter, il la faut faire protester.

PRESENTATION, en Jurisprudence Canonique, se dit de l'acte de nomination que le Patron d'un Benefice fait d'une personne capable à l'Evêque, ou au Collateur pour en obtenir la provision. Les *presentations* doivent être faites dans un certain tems. Le Patron Ecclesiastique a six mois pour faire sa *presentation*. Un Laïque a quatre mois pour faire la *presentation* d'un Benefice; quand il a droit de patronage; & s'il l'a faite d'une personne incapable, il peut varier, & faire une seconde *presentation* dans quatre autres mois. Une provision est nulle qui est sans la *presentation* du Patron Laïque.

PRESENTATION, se dit aussi d'une comparution en Justice. C'est une cedule que le Procureur du deffendeur, ou de l'appellant anticipé, met au Greffe pour sa partie, & laquelle est signée de lui. On ne reçoit personne à plaider, qu'il n'ait fait sa *presentation* à un Greffe, qu'on nomme pour cela le *Greffe des presentations*. Une *presentation* au criminel se doit faire en personne. Le defaut à faute de *presentation* emporte profit.

PRESENTATION, se dit aussi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une cause. Un Procureur se fait payer un écu pour sa *presentation*, & il ne lui est dû que 7. s. 6. d.

PRESENTATION DE LA VIERGE, OU DE NOTRE DAME. Fête que l'Eglise Romaine celebre le 21. de Novembre. Anciennement la *presentation de la Vierge* se prenoit activement pour la *Presentation* de Jesus-Christ au Temple. Depuis on a donné pour objet à cette Fete la *presentation* de la personne de la Vierge au Temple; que l'on supposoit que les parens avoit faite au jour de la Purification de la Mere. Mais comme cette Loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers nez, on a encore changé en supposant qu'elle n'avoit été presentée au Temple, qu'après être élevée & être en état d'y rendre service. Mais cela n'a aucun fondement dans l'Histoire ni dans les usages de Juifs. BAILLET. *Vies des Saints.*

PRESENTATION DE NOTRE-DAME. Ordre de Religieuses qui fut établi en France l'an 1627. par Nicolas Sanguin, Evêque de Senlis. Cet Ordre n'a point fait de progrès, & n'a que le Monastere de Senlis.

PRESENTEMENT. adv. Maintenant, tout à l'heure. Nos peres ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *presentement*, en ce tems-ci. Voilà un ordre arrivé, il faut partir *presentement*, sans tarder. Je ferai à vous tout *presentement*, c'est-à-dire, dans peu de tems.

PRESENTER. v. act. Offrir. *Presenter* un bouquet à une Dame. *Presenter* du vin. *Presenter* un fauteuil. Les Mages d'Orient *presenterent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Notre Seigneur dans sa crêche. Ce Gentilhom me a *presenté* son fils au Roi pour être son Page. Un écu qu'on *presente* à un Avocat ne lui fait point de peur. *Presenter* la main à une Dame pour lui aider à marcher. Si-tôt qu'on est dans cette maison, on vous *presente* les cartes. *Presentez* à un tel le bon jour de ma part, *presentez*-lui mes baisemains. Un valet de garderobe *presente* la chemise au premier Gentilhomme de la Chambre, qui la donne ensuite au Roi.

PRESENTER, signifie quelquefois simplement, Faire connoître une personne à une autre. L'introduire en sa presence. C'est un tel qui l'a *presenté* au Roi. Le Secretaire d'Etat *presenta* les Deputez de la Province. Il a prié un ami de le *presenter* à Mr. le Duc pour lui faire la reverence. Il l'a *presenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parrain *presente* un enfant au Baptême.

PRESENTER, signifie encore, Nommer une personne capable à l'Evêque, ou au Collateur, pour être pourvuë d'un Benefice. Cet Abbé *presente* à un grand nombre de Cures, & de Benefices. Il faut *presenter* à l'Evêque, qui est obligé de conferer. En Regale le Roi ne nomme, ni ne *presente*, il confere de plein droit.

PRESENTER, se dit aussi des gens & des animaux qui se mettent en état de se defendre. C'est tendre droit à son ennemi, s'opposer droit à son ennemi. Un bataillon *presente* les piques de tous côtez : quand il *presente* le flanc, il est bientôt deffait. Ce General *presenta* la bataille à son ennemi. Les ennemis fuyent & n'oseroient se *presenter* devant ce Conquerant. Les Martyrs *presentoient* leur têtes aux bourreaux. Jesus-Christ veut que quand on a reçu un soufflet sur la jouë droite, on *presente* la gauche; ce qui ne doit pas être pris à la lettre : c'est une expression forte qui va à recommander la patience & le pardon des injures. Le taureau lui a *presenté* les cornes. On lui est venu *presenter* un cartel, faire un deffi.

PRESENTER, signifie encore, Comparoir en Justice. Un Procureur qui a manqué de se *presenter* au Greffe, doit en son nom les depens. Il ne s'est presenté personne sur le Barreau pour deffendre cette cause. Il ne s'est *presenté* qu'un encherisseur à cette adjudication. On dit aussi, qu'on a *presenté* un criminel à la question; pour dire, qu'on a fait semblant de la lui vouloir faire souffrir.

PRESENTER, se dit aussi des Lettres qu'on met en main, qu'on fait connoître. Il a *presenté* ses Lettres de creance. Un ancien a *presenté* au serment d'Avocat ce Licentié, il a fait voir ses Lettres. On a *presenté* des Lettres au Sceau qui ont été rebutées. Sur la requête *presentée* au

Roi en son Conseil : c'est ainsi que commencent les Arrêts. Quand on *presente* un compte, il faut l'affirmer veritable. *Presenter* une lettre de change, c'est la porter à celui sur qui elle est tirée, & la lui mettre entre les mains pour l'accepter.

PRESENTER, se joint aussi en plusieurs phrases avec le pronom personnel. Le Roi lui a defendu de se *presenter* devant lui. La premiere difficulté qui se *presente* sur cette matiere est de sçavoir, &c. Voilà le fait qui se *presente* à juger. Ce nom ne se *presente* pas maintenant à ma memoire. Quand on commence à composer, il ne faut rien refuser de ce que l'imagination *presente*. BOU. Un phantôme s'est *presenté* à son imagination. La verité ne se *presente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver. La verité se *presente* d'elle même. PAT. Ce jeune homme se *presente* de bonne grace, il entre de bonne grace dans une Compagnie. Il s'est *presenté* de bonne grace au combat, y il y est allé de bon cœur. Je le ferai dès que l'occasion s'en *presentera*. En entrant dans ce jardin un beau jet d'eau se *presente* à la vuë.

PRESENTER, se dit, en termes de Marine, pour, Poser une chose où elle doit être, afin de voir si elle y sera juste. *Presenter* un bordage, ou un membre. On dit aussi *presenter* la grande bouline ; pour dire, la passer dans la poulie coupée, pour être hâlée. On dit qu'un vaisseau *presente* plus au vent qu'un autre, pour dire, qu'il a le cap plus au vent.

On dit proverbialement, *Presenter* le chat par les pattes, quand on ne propose une affaire que par l'endroit où il y a le plus de difficulté. On dit aussi, Il ne faut pas laisser échapper l'occasion quand elle se *presente*.

PRESENTÉ, ÉE. part.

PRESERVATIF, IVE. adj. & s. Remede qui sert à se precautionner, à se garentir d'un mal qui menace. Au tems de la peste il faut prendre des *preservatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques sont des bons *preservatifs*. Ce remede ne guerit pas, mais c'est un *preservatif*. Cette drogue n'est pas purgative, mais *preservative* & corroborative.

PRESERVATIF, se dit aussi de certains remedes superstitieux, qu'on appelle autrement *phylacteres*, & qu'on pend au cou, aux bras, & aux jambes des hommes & des bêtes, pour les preserver de quelque fâcheux accident. Ces *preservatifs* sont deffendus & condamnez. THIERS.

PRESERVATIF, se dit aussi figurément. La lecture est un *preservatif* contre une infinité de dereglemens où l'on tombe quand on ne sçait à quoi s'occuper. NIC. Le jeûne, le travail, la temperance sont un grand *preservatif* contre certaines tentations. La penitence qui est le remede du peché en est aussi le *preservatif*. FL. Ne point raisonner est un des plus grands *preservatifs* que les Juifs ayent contre tout amandement. LE CL. Mr. Jurieu a fait un livre qui a pour titre, *Preservatif* contre le changement de Religion.

PRESERVER. v. act. Garder ; garantir de quelque mal. *Preserver* du froid, de la gelée, de la grêle, de la pluye, &c. On dit par forme de souhait, Dieu vous *preserve* de mal ! Dieu m'en *preserve* ! Un bonne cuirasse l'a *preservé* de plusieurs mousquetades. Le zèle de cet homme qui a secouru les pestiferez l'a *preservé* jusqu'ici. Une saignée faite à propos *preserve* d'une maladie qui menaçoit. Le sel *preserve* de corruption. Aime la raison, & elle te *preservera* de la contagion du mauvais exemple. M. ESP.

PRESERVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRESIDENCE. s. f. Fonction de President, droit de presider. La *Presidence* des Etats. La *Presidence* alternative. Vous faites paroître votre éloquence dans les *Presidences* du Clergé. AB. TALL.

PRESIDENCE, la qualité de President. La premiere *Presidence* d'un tel Parlement est vacante. Il y a force brigue pour cette *Presidence*. Ce mot dans cette acception ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

PRESIDENT. s. m. Chef, ou Moderateur d'une Compagnie, d'une Assemblée. Le *President* de l'Assemblée du Clergé, le *President* des Etats. Le plus ancien, le Doyen est d'ordinaire le *President*, ou il n'y en a point de créé, ou de present. L'Archevêque de Narbonne est *President* né des Etats de Languedoc. L'Evêque de Pamiers est *President* né des Etats de Foix. L'Evêque d'Autun est *President* né de Bourgogne. L'Evêque de Lescar est *President* né des Etats de Bearn. L'Evêque d'Arras est *President* né des Etats d'Artois.

PRESIDENT, se dit plus souvent d'un Officier créé pour presider toûjours à une Compagnie. C'est le Chef ou l'un des Chefs d'une Compagnie de Juges. Le premier *President* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoyes, du Presidial, des Elûs, &c. C'est le premier *President* qui va aux avis & qui prononce. Les *Presidens* au mortier, ou grands *Presidens*, qu'on appelle *Mrs. du grand Banc*, sont les *Presidens* de la grand' Chambre & de la Tournelle. Au Parlement de Paris il y a dix *Presidens* au mortier, y compris le premier *President*. Pour les *Presidens* des Enquêtes, voyez ENQUÊTES, des Requêtes, voyez REQUÊTES, & du grand Conseil, voyez CONSEIL. Il y a des Parlemens, comme celui de Rouen, où les *Presidens* des Enquêtes sont aussi *Presidens* au mortier, & ils optent les Chambres selon leur rang d'ancienneté. Les *Presidens* des Enquêtes du Parlement de Paris peuvent être Ecclesiastiques, au lieu que les *Presidens* au Mortier sont tous Laïques. Autrefois les places de *President* aux Enquêtes étoient affectées & reservées aux Conseillers Clercs. Il y en a même un reglement du Parlement de Paris en 1596. Quoique les Charges de *President* aux Enquêtes du Parlement de Paris & de Toulouse soient appellées des commissions, ce sont pourtant de vrais offices irrevocables. Il y a deux *Presidens* pour chacune des cinq Chambres des Enquêtes, & deux pour chacune des deux Chambres des Requêtes. Quoyque ces *Presidens* ne soient que des Conseillers qui ont acheté la Commission de *President*, ils marchent avec Messieurs de la grand' Chambre, & après les deux plus anciens Conseillers, suivant le reglement de 1677. Entre les *Presidens* des Enquêtes, & des Requêtes le rang se regle par l'ancienneté de la reception à la charge de *President*. Du Tillet dit qu'anciennement tous les Conseillers de la grand' Chambre étoient appellez *Presidens*, & ceux des Enquêtes *Residens*. C'est apparemment là-dessus qu'est fondée la contestation entre les Conseillers de la grand' Chambre, & les *Presidens* des Enquêtes pour le rang & la preseance. LOYSEAU. On appelloit autrefois *Souverains*, les *Presidens* du Parlement & de la Chambre des Comptes. Par une Ordonnance de Philippe le Long en 1319. il est fait deffenses aux Maîtres des Comptes de sortir de la Chambre, & de desemparer du Parlement sans la permission du *Souverain* ; c'est-à-dire, du premier *President*. Du tems du Roi Jean & encore sous Charles VI. la charge de *premier President* n'ennoblissoit point, ensorte que l'on observoit cette distinction que les *premiers Presidens* d'extraction noble étoient qualifiez *Messires*, & les non nobles *Maîtres* seulement. Quelquefois le Roi faisoit le P. *President* Chevalier ; mais c'étoit une grace qui n'étoit point attachée à sa Charge. LOYSEL. Presque dans tous les Parlemens le *premier President* ne cede sa place qu'au Roi & au Chancelier. Au Parlement de Grenoble, le Gouverneur du Dauphiné prend seance au dessus du *premier President*. Au Parlement de Touloufe, la Charge de *premier President* est élective. Le Parlement nomme trois de son corps,

corps, deux *Presidens* & un Conseiller & le Roi en choisit un. Cela se pratiqua en 1631. CAMBOLAS.

PRESIDENT, se dit aussi dans l'Université, d'un Docteur, ou Professeur qui preside à un acte, à une these de Theologie, de Philosophie, de Droit, &c. Il est dans une chaire au dessus du Repondant, il juge de la dispute, & lorsque l'occasion le demande, il prend la parole pour soutenir le Repondant. Il a pour *Presidens* Mr. un tel. Mr. un tel est son *President*. Un tel Evêque étoit *President* à un tel Acte.

On dit aussi d'un homme altier & hautain, qu'il fait le *President* en une assemblée, lors qu'il la veut maitriser, & y régenter comme il lui plaît.

PRESIDENTAL, ALE. adj. Qui regarde un President. Il marche avec une gravité *presidentale*. Celui-là est sçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualitez *presidentales*. La robbe *presidentale* est differente de celle des autres Magistrats.

PRESIDENTE. s. f. Femme de President. Madame la premiere *Presidente*. Madame la *presidente*.

PRESIDENTE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe de couleur de rose tirant sur l'incarnat & blanc d'entrée. MOR.

PRESIDER. v. n. Etre à la tête d'une assemblée pour la regir, & moderer, pour en recueillir les voix, & en prononcer les deliberations. *Presider* aux Conciles, aux Etats, aux Chambres & Tribunaux de Justice, aux Actes de College. C'est un tel President qui *preside*, qui donne l'audience. En l'absence des Presidens le plus ancien Conseiller *preside*. En France le Chancelier, comme Chef de la Justice, *preside* à toutes les Compagnies de Judicature. Mr. le President Seguier ne *presidoit* pas moins par son esprit, que par sa charge. LE MAI.

PRESIDER, se dit aussi en parlant des actes qu'on soûtient dans les Ecoles. On a prié un tel Docteur de *presider* à cet Acte.

Il est quelquefois actif. *Presider* une Compagnie. Celui qui *presidoit* la Compagnie repondit. L'ACAD. Il fut resolu que la Compagnie en corps *presidée* par Mr. Bignon iroit remercier Mr. le Chancelier. FONTEN.

On dit aussi, *Presider* quelqu'un, pour dire, *Presider* à une Compagnie dont il est membre. C'est un tel qui le *preside*. Je suis son ancien, je le *presiderai* toûjours. L'ACAD.

Ce mot vient de *præ* & *sedere*.

PRESIDER, signifie aussi, Dominer, gouverner, être maitre. Selon les Payens, la Fortune *preside* à la plupart des choses du monde; elle en dispose à son plaisir; selon les Chretiens, c'est la Providence. Quand nous avons à choisir une conduite, les passions *president* presque toûjours à ce choix, & y exercent leur injuste pouvoir. FL. Pelage assûroit qu'il y avoit dans nos ames un fond d'innocence, & pour ainsi dire une justice naturelle, qui *preside* à toutes nos facultez, ensorte que notre ame n'avoit qu'à faire ses choix, & à se determiner elle-même. ID. Comment s'accommoder de l'insolente politique de ces distillateurs de Tacite, qui à l'exclusion de Jupiter voudroient *presider* au gouvernement des choses humaines? BAL. Il faut que la bienseance *preside* sur toutes nos vertus. BELL. Que l'équité *preside* à tous vos jugemens. TOUR. On hait naturellement certains esprits hautains, & entreprenans qui veulent *presider* par tout. BELL.

PRESIDER, signifie aussi, Avoir la conduite, & la direction de quelque chose. C'étoit M. qui *presidoit* à cette entreprise. C'étoient les Ediles qui *presidoient* aux jeux publics. On dit, l'astre qui *presidoit* à sa naissance. Les heures planetaires sont faites pour marquer l'astre qui *preside* à chaque jour, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c. Junon *preside* aux noces. Comus *preside* aux festins.

PRESIDE', V. E. part.

PRESIDIAL. subst. m. & adj m. & f. Tribunal, Compagnie de Juges établie dans la ville principale de chaque Bailliage, pour juger en dernier ressort les appellations des Juges inferieurs jusqu'à une certaine somme. Les *Presidiaux* ont été établis par Henri II. On en compte 42. *Presidiaux* dans le Royaume. Il n'y en a point dans la Provence. VAL. Les *Presidiaux* ne font qu'une même compagnie avec les Officiers des Bailliages, & des Senechaussées où ils sont établis. Les mêmes Officiers jugent à l'ordinaire les causes qui excedent le pouvoir des *Presidiaux*. Quelquefois pourtant, il y a un President du *Presidial* qui n'est pas le Lieutenant General. A Paris ce n'est pas le Lieutenent General civil qui preside aux Audiences du *Presidial*. Les deux Lieutenans particuliers y president tour à tour. On dit au plurier, les Juges *Presidiaux*. L'Edit de 1551. portant établissement des *Presidiaux* contient deux chefs. Par le premier ils peuvent juger definitivement, & sans appel, jusqu'à la somme de 250. livres, ou 10. livres de rente; par le deuxiéme chef jusqu'à la somme de 500. livres par provision, & nonobstant l'appel, ou 20. livres de rente; en baillant caution de rapporter en definitive. Quand ils jugent au premier chef, ils sont obligez de prononcer en ces termes, *par jugement dernier*; & quand ils jugent au second chef *par jugement presidial*. Quand ils prononcent en dernier ressort sur les appellations des Juges inferieurs, ils ne peuvent prononcer l'*appellation*, ou *sentence au neant*. Cette forme n'appartient qu'aux Cours Souverains. Ils doivent prononcer simplement, *qu'il a été bien*, ou *mal jugé*. Les Juges *Presidiaux* doivent être au nombre de sept pour juger presidialement, & en dernier ressort. Si le condamné en dernier ressort en appelle au Parlement, l'intimé doit se pourvoir au Grand Conseil protecteur de la Jurisdiction des *Presidiaux*. Les *Presidiaux* jugent aussi en dernier ressort de la competence des Prevôts des Maréchaux, & des crimes compris dans l'article 12. du premier titre de l'Ordonnance de 1670. c'est-à-dire, des crimes commis par les vagabonds, gens sans aveu, sans domicile, ou par les gens de guerre, dans leur marche, de deserteurs du port d'armes, des vols faits sur les grands chemins, de la fausse monnoye, &c. Les Juges *Presidiaux* connoissent des cas prevôtaux par prevention. Ce n'est pas une cause du *Presidial*, elle n'est que du Bailliage.

Les *Presidiaux* ont aussi leur Chancelerie, qu'on appelle *Chancelerie presidiale*. On y scelle les Sentences *Presidiales* & renduës au premier & second Chef de l'Edit. On y scelle aussi des commissions, des reliefs d'appel, des lettres d'anticipation, de desertion, de conversion d'appel en opposition. Mais l'on ne peut pas y sceller des lettres de rescission contre une obligation, ou autre acte. Le sceau du *Presidial* est executoire dans toute l'étenduë du Parlement où le Siege *presidial* est situé.

PRESIDIAL, se dit aussi du lieu où s'exerce cette Justice. Mon Procureur est allé au *Presidial*. Le *Presidial* est bien construit; il est en tel lieu.

PRESIDIALEMENT. adv. Il se dit des jugemens qu'on rend au Presidial, en dernier ressort ou aux deux chefs de l'Edit; ou lors qu'un Prevôt des Marechaux a instruit un procès pour un cas royal, & prevôtal, contre des vagabonds, & autres gens de sa competence; & qu'il le vient juger avec sept Conseillers du Presidial: alors il juge sans appel, & on dit que la sentence est renduë *presidialement*, & en dernier ressort, ou prevôtalement. Les Juges Presidiaux doivent être pour le moins au nombre de sept pour juger en dernier ressort, & *presidialement*.

PRESLE. Voyez PRELE.

PRESME, ou PREME, ou PREMESSE, Se disoit aussi en vieux termes de Pratique, pour signifier, retrait lignager.

En

En ce sens Menage après Ragueau derive ce mot de *proximus*, ou *proximicius*, alleguant qu'on disoit autrefois *presme*, pour dire, *le plus proche*.

PRESME D'ESMERAUDE. s. m. C'est une pierre precieuse demi transparente & demi opaque, que les Anciens appellent *prasina*. Elle est tenuë pour la mere des émeraudes, & est mêlée de plusieurs couleurs, de jaune, de verd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noirâtres. De Rosnel dans son Mercure Indien.

PRESOMPTIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase : un heritier *presomptif*. C'est le parent le plus proche & le plus habile à heriter ab intestat, qu'on presume devoir heriter, s'il n'en est point empêché par la disposition contraire d'un testateur.

Du Latin *præsomptitius*.

PRESOMPTION. subst. f. Orgueil; trop bonne opinion qu'on a de soi-même, & qui fait traiter les autres avec mépris. Les Auteurs sont sujets à avoir une sotte *presomption*, une ridicule vanité. Sous pretexte d'éviter la *presomption*, il ne faut pas tomber dans le decouragement. Nic. Les Sçavans fomentent eux-mêmes la *presomption* des Grands & des riches, par leurs soumissions, & par leurs respects interessez. Ob. M. On ne peut souffrir la *presomption* effrontée d'un jeune étourdi qui decide de tout. Bell. La *presomption* vient de l'aveuglement où nous sommes à l'égard de nous-mêmes. Nic. La *presomption* n'a point de bornes quand elle n'est pas retenuë par le frein de la connoissance de soi-même. Id. Defaisons-nous de la folle *presomption* de nos lumieres. St. Ev. La *presomption* de Saül à sacrifier sans les Prêtres fut punie. Boss.

Presomption, est aussi un soupçon; une conjecture appuyée sur la vraisemblance; une opinion qu'on se met dans l'esprit fondée sur le sens commun, ou sur de certains signes, ou circonstances. Les indices, les violentes *presomptions* sont des demi-preuves d'un crime. Toutes les *presomptions* sont contre lui. La *presomption* est pour le sexe le plus foible. Pat. Les *presomptions* naturelles sont considerables, lorsqu'elles sont grandes. Le Mait. Il y a des *presomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admettent point de preuve au contraire. Le Pape Gregoire III. exhorte ceux qui vivent sous la *presomption* publique du mariage, de se regarder comme frere, & sœur, quand ils ne peuvent pas se regarder comme femme, & mari. C. B.

PRESOMPTUEUSEMENT. adv. Avec presomption, d'une maniere presomptueuse. C'est un homme qui pense *presomptueusement* de lui-même. Il s'engagea *presomptueusement* dans une entreprise au dessus de ses forces. Il ne faut pas raisonner *presomptueusement* dans les matieres de foi.

PRESOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, orgueilleux. Il se dit des personnes & quelquefois des choses. On a une aversion naturelle pour les gens *presomptueux*. C'est l'erreur des esprits *presomptueux*, de s'imaginer qu'en faisant des efforts pour defendre contre tous une opinion particuliere, ils donnent une haute idée de leur capacité. Ob. M. Le favori étoit audacieux, indocile, & *presomptueux*; defauts ordinaires de la jeunesse, & de la fortune. De Langlade. Pour éviter la foiblesse de la credulité on tombe dans une incredulité *presomptueuse*. Fl.

Presomptueux, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un petit *presomptueux*. Jeune *presomptueux*. Corn.

PRESQUE. adv. (L's se prononce; & il n'y a que les Gascons qui disent *prèque*.) Quasi, peu s'en faut. Il est *presque* mort. Il ne voit *presque* goute. Il étoit *presque* arrivé. Il est *presque* nuit. Il n'a pas *presque* parlé de mon affaire, & si il l'a jugée. Les ennemis ont été *presque* tous deffaits. Ce n'est *presque* rien. C'est *presque* tout un. J'ai suivi l'avis de *presque* tous les Jurisconsultes. Le hazard est le premier Auteur de *presque* toutes les decouvertes. Il faudroit regulierement que le *de* fût joint à son nom *tous* & *toutes*. Vau.

De l'Italien *pressoche*. Les Italiens ont fait *presso*, du Latin *pressum*, qu'on a dit pour *proximè*; comme il paroît par le mot *adpressum*, dont les Italiens ont fait *appresso*, & dont nous avons fait auprès. Men.

PRESQU'ISLE. s. f. Etenduë de païs presque toute entourée d'eau, & qui ne tient au continent que par un isthme, ou une langue. C'est la même chose que *Peninsule* ou *Chersonese*. Le Peloponese est une *Presqu'isle*. L'Afrique est la plus grande *presque-isle* de l'Univers.

PRESQU'OMBRE. Voyez Penombre. C'est la même chose.

PRESSAMMENT. adv. Instamment, d'une maniere pressante. Solliciter *pressamment*. Cet homme poursuit les ennemis, ses parties fort *pressamment*, il ne leur donne point de relâche.

PRESSANT, ANTE. adj. Qui presse, qui oblige à se hâter; qui importune: qu'il faut faire en toute diligence; ou à quoy il faut remedier promptement. Une recommandation *pressante*. Des prieres *pressantes*. Des raisons *pressantes*. Des arguments *pressants*. Des remords *pressans*. Un vaisseau qui échouë est dans un *pressant* danger. Aux maux *pressans*, il faut des remedes decisifs. P. d'Orl. C'est un devoir, une obligation *pressante*, de secourir ses parens, ses amis. Une affaire *pressante* est celle qu'on ne peut differer, ou qu'il faut faire incessamment. On appelle un homme *pressant*, un homme bouillant, vif : un importun qui veut obliger à faire une chose pour laquelle on a de la repugnance. La belle eut un secret depit de trouver son Amant si froid, & si peu *pressant*. Ob. M. Mon Amant me dit des choses si tendres, & si *pressantes* que ma vertu eut peine à y resister. H. S. de M. La Fontaine dit en parlant de la mort, Que vous êtes *pressante*, ô Déesse cruelle !

A ces discours pressans *que pouvez-vous repondre?*

Boil.

PRESSE. s. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément; multitude de personnes qui pressent. Il y avoit une telle *presse* à cette ceremonie, que je n'y pus entrer. Les coupeurs de bourse font bien leurs affaires à la *presse*. Cet Officier eut de la peine à fendre la *presse*. Il n'est point d'amis parmi la *presse*. M. Scu.

Presse, se dit aussi de l'empressement qu'on a à faire, ou à voir quelque chose. La *presse* est au blé, au bois, chacun en veut avoir. Tout le monde va aux caffé, je n'y ferai pas la *presse*. Cette affaire est fort ruineuse, il n'y a pas grande *presse* à s'y fourrer, à y encherir. On dit d'un Predicateur extrémement suivi, que la *presse* y est, qu'il a la *presse*.

Pour l'aimable Comtesse,
Meurt tous les jours
Quelque Amant, qu'elle laisse
Sans nul secours :
Et cependant la presse
Y est toûjours. Segrais.

On dit proverbialement à la *presse* vont les foux, pour dire, qu'il n'est pas d'un homme sage d'aller en un lieu où il peut être incommodé de la foule.

Presse, se dit aussi d'une machine de bois qui sert à serrer fort étroitement quelque chose. Elle est composée de deux pieces de bois unies qui se serrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les assemblent. Une *presse* à mettre du linge plié, à relier des livres, à extraire du jus des viandes, ou du suc des herbes. Les Menuisiers ont aussi des *presses* pour serrer, pour refendre le bois.

PRES-

PRESSE ; se dit particulierement de la machine qui sert à imprimer, soit des estampes, soit des feuilles d'un livre. Elle est composée de jumelles, de sommiers, d'étançons, d'une tablette, d'un barreau, d'une vis, d'une boëte, d'une platine, de chevalets, & de ce qu'on appelle le train de la *presse*. Les Auteurs disent que leur livre est sous la *presse*, lors qu'ils le mettent au jour; qu'ils font rouler la *presse*. Cet imprimeur a tant de *presses* roulantes dans son Imprimerie.

PRESSE, se dit aussi du nombre des feuilles que des Imprimeurs peuvent tirer en un jour. La *presse* étoit cidevant 1500. feuilles : elle est reduite maintenant à 1250.

PRESSE, se dit aussi d'une machine à marquer la monnoye sans le secours du marteau. Elle ne consiste qu'en une vis qui pousse le coin, & fait une violente impression sur la monnoye par le moyen d'un levier ou d'une barre qui la serre. C'est presque la même chose que le balancier, excepté que la barre n'est tirée que par un bout, & qu'elle n'a ni balle de plomb, ni cordages pour la tirer comme le balancier.

PRESSE, se dit figurément, en parlant des choses fâcheuses ou dangereuses. Ce brave s'étoit engagé trop avant dans la mêlée, son ami est venu qui l'a tiré de la *presse*. Ce Financier s'étoit beaucoup engagé pour ses associez, mais il s'est tiré de la *presse*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit prêtez. On dit aussi, qu'un homme est en *presse*; pour dire, qu'il est en prison; que ses meubles sont en *presse*; pour dire, qu'ils sont en gage.

PRESSE, signifie aussi une sorte de pêche qui ne quite point le noyau, que les Latins nomment *duracina persica*.

On dit proverbialement, A la *presse* vont les fous.

EN PRESSE. adv. Qui est dans la *presse*. On met du linge *en presse*, du drap *en presse*.

On dit aussi figurément, qu'on est *en presse*, quand on est trop serré par la foule du monde. On dit d'une personne timide, poltronne, craintive, qu'elle ne mourra pas *en presse*.

PRESSEANCE. Voyez PRESEANCE.

PRESSEMENT. s. m. Action de ce qui presse. Il ne se dit gueres qu'en Physique du *pressement* de l'air, par le moyen duquel on explique plusieurs effets de la nature. On ne sent point le *pressement* de l'eau. ROH. Il pretend que le flux de la mer depend du *pressement* de l'air, causé par le globe de la Lune. GALOIS.

PRESSÉMENT. adv. En hâte, en diligence. On la fait partir fort *pressément* pour porter cette importante nouvelle. On doute de l'usage de ce mot.

PRESSENTIMENT. subst. m. Prevoyance, qui nous avertit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raisonnement prudent & juste, ou d'un mouvement naturel, secret & inconnu. J'ai eu quelque *pressentiment* que cette affaire ne reüssiroit pas. Il avoit un *pressentiment* qu'il n'en reviendroit point. Un heureux *pressentiment* m'a empêché de m'embarquer dans ce navire, que j'ai sçu depuis avoir fait naufrage. Il y a de certains *pressentimens* dont on ne peut rendre raison, & qui precedent assez souvent les grandes infortunes. OE. M.

On dit, Avoir un *pressentiment* de fievre, de goûte, &c. pour dire, Avoir quelque espece d'émotion, qui fait apprehender la fievre, la goûte.

PRESSENTIR. v. act. Prevoir l'avenir ou par prudence, ou par un instinct ou pressentiment naturel. Ce Ministre avoit bien *pressenti* que cette guerre seroit malheureuse, il s'y est opposé tant qu'il a pû. A voir l'ordre qu'il avoit mis à ses affaires il sembloit qu'il *pressentit* sa mort. Les hirondelles *pressentent* la pluye. On tient que les rats *pressentent* la ruïne d'une maison, qu'ils s'en retirent.

PRESSENTIR, signifie aussi, Sonder quelcun, decouvrir adroitement sa pensée, son dessein, sa resolution, si on l'aura favorable, ou contraire dans une entreprise qu'on veut faire, où il peut servir, ou nuire. Avant que de faire cette proposition à la Cour, il faut *pressentir* quelle est la pensée des Ministres. J'ai *pressenti* l'avis de mon Rapporteur, il s'est un peu ouvert à moi.

PRESSENTI, IE. part. pass. & adj.

PRESSER. v. act. Etraindre avec force. *Presser* un citron. *Presser* une grappe de raisin entre ses mains. *Presser* les doigts. Ces souliers me *pressent* trop. On tabise la soye en la *pressant* sous la calandre. Les Tailleurs *pressent* leurs habits avec un carreau pour applatir les coûtures. Les Chymistes *pressent* les choses dont ils veulent épreindre le suc.

Pensez-vous au moment que ces dormeurs paisibles,
De la tête une fois pressent un oreiller
Que la voix d'un mortel puisse les reveiller? BOIL.

PRESSER, signifie aussi, Approcher une chose ou une personne contre une autre. Il se faut *presser* pour faire place à cette Dame. On est fort *pressé* au Sermon de ce Predicateur. Quand on *presse* l'eau dans une pompe, on la fait monter en l'air. Cette ville est *pressée* au midi par une haute montagne. TAV.

PRESSER, signifie, Hâter, obliger à se diligenter, ne donner point de relâche, faire diligence. *Presser* son départ, *presser* sa marche. Si vous ne *pressez* votre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne se *pressent* jamais de repondre, de conclure. Chacun se *presse* à lui rendre service. Il faut avoir patience, il n'y a rien qui *presse*. Il faut *presser* un peu davantage ces lignes. *Pressez* un peu plus votre écriture. *Pressez*-vous un peu les uns contre les autres. Il veut être à son aise à table, il ne veut point y être *pressé*.

PRESSER, signifie aussi, Poursuivre vivement, tant au combat, qu'à la dispute. Ce General a *pressé* vigoureusement les ennemis, les a poursuivis l'épée dans les reins. Après la defaite de Cannes Rome n'eût pu se defendre, si les ennemis eussent *pressé*. BOSS. On *pressa* tellement les assiegez, qu'ils furent contraints de se rendre. Votre partie *presse* le jugement de votre procès, le sollicite vivement. Cette raison l'a si fort *pressé*, qu'il s'est rendu, qu'il n'y a pû repondre. Mr. de Wolzogue dans son *Orator Sacer* n'est pas pour les faiseurs de parallelles & d'allegories qui *pressent* tous les rapports des choses que l'écriture ne compare qu'à certains égards. BIB. UNIV. Il m'a tant *pressé* de lui prêter de l'argent, que je n'ai pû m'en deffendre. On dit aussi, L'affaire *presse*; la saison, le tems *presse*; l'heure *presse*.

On dit qu'une douleur *presse*; pour dire, qu'elle est extrémement vive & aiguë. On dit dans le même sens, Etre *pressé* par la necessité, par le besoin, par la faim. Je ne suis pas *pressé* d'argent. On dit aussi, qu'une maladie *presse*; pour dire, que c'est une maladie qui a besoin d'un prompt secours. Le mal *presse*, il faut envoyer querir un Medecin, un Confesseur.

PRESSER À MORT. Sorte de supplice qui n'est en usage qu'en Angleterre. On le fait souffrir à ceux qui étant accusez d'avoir commis un meurtre ou un vol, refusent de repondre à la question qu'on leur fait, s'ils sont coupables ou non. Voici comme on punit leur contumace. On remene le malfaiteur en prison, où on le met dans une basse-fosse tout nud, hormis les parties secretes. On étend son dos sur la terre. Ses bras & ses jambes sont attachées aux coins de la fosse, & l'on met sur son corps un grand poids de fer & de pierre qui l'accable jusqu'à la mort. Quelque rude que soit ce supplice, il s'est trouvé des gens qui l'ont soûtenu afin de sauver leurs biens pour leur enfans. MIEGE.

PRESSÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Un stile *pressé* & plein de sens. ABL.

Il est aussi adjectif & signifie, qui a hâte. Vous êtes bien *pressé*. Je suis si *pressé* que je n'ai pas le loisir de vous entendre.

Ce mot vient de *pressare*, frequentatif de *premere*.

PRESSEUR. s. m. Ouvrier qui presse les étoffes, les toiles, les bas, &c. Ceux qui pressent les étoffes de laine sont ordinairement appellez Catisseurs ; & ceux qui pressent celles de soye & les toiles, sont vulgairement nommez Calendreurs.

PRESSIER. subst. m. Ouvrier qui est à la presse d'un Imprimeur. POMEY.

PRESSION. s. f. Action de presser. Terme de Physique. La *pression* des corps. La *pression* de l'air. La *pression* de la Lune sur la mer cause les flux & reflux.

PRESSIS. subst. m. Jus que l'on fait sortir de la viande en la pressant. On a donné à ce malade un *pressis* de perdrix. Il se dit aussi du suc qu'on exprime de quelques herbes.

PRESSIS, ou plutôt *Precis*, se dit figerément, d'un extrait de ce qu'il y a de bon dans un Livre. Cet abregé est un *pressis* de toute la Philosophie. Voyez PRÉCIS.

PRESSOIR. s. m. Grande machine propre pour presser de la vendagne, ou autres fruits dont on veut tirer, ou épreindre le jus, la liqueur, ensorte que le marc demeure tout sec. L'arbre, la vis d'un *pressoir*. Le raisin au sortir de la cuve se met sous le *pressoir*. Il y a aussi des *pressoirs* à verjus, à cidre, à huile. Ce Seigneur a un *pressoir* bannal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

PRESSOIR, est aussi, parmi les Charcutiers, une maniere de saloir où ils salent leur lard. Mettre des fleches de lard au *pressoir*.

PRESSOIR, est aussi, parmi les Evantaillistes, une pelote de linge fin remplie de coton, dont ils se servent à appliquer l'or ou l'argent en feuilles sur les papiers dont ils font leurs Evantails.

PRESSOIR. Les Anatomistes appellent ainsi le quatriéme Sinus de la dure mere. Il est plus petit & plus court que les autres. Il commence à la glande pineale à laquelle il est adherant, & vient entre le grand & le petit cerveau finir au concours des trois premiers. DION.

On dit proverbialement d'une personne qu'on a fait rougir, qu'elle est devenuë rouge comme la sebile d'un *pressoir*.

Ce mot vient du Latin *pressorium*. MEN. Les Italiens disent *palmento*, & les Latins *parmentum*, *torcular*.

PRESSURAGE. s. m. Liqueur qu'on tire du marc qu'on a mis sous le pressoir. Le vin de *pressurage* est le moins estimé, est plus chargé. La dîme ne se paye gueres qu'en vin de *pressurage*.

PRESSURAGE, est aussi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de son pressoir bannal. Le droit de *pressurage* se paye ordinairement en especes. Il faut tant pour le *pressurage*.

PRESSURER. v. act. Mettre le marc du raisin, ou d'autre fruits sous le pressoir, pour en extraire la liqueur jusqu'à la derniere goute. Le vin qu'on a *pressuré* se garde mieux. On appelle aussi, *pressurer* la lie, quand on en tire tout le vin, jusqu'à ce qu'elle soit entierement seche. *Pressurer* la vendange. *Pressurer* des pommes.

Il signifie aussi, *Presser*, étraindre fortement des fruits avec la main pour en faire sortir le jus. *Pressurer* une Orange.

On dit figurément, *Pressurer* la bourse de quelcun, quand on lui tire jusqu'au dernier denier.

PRESSURÉ, ÉE. part.

PRESSUREUR. s. m. Garde ou Fermier du pressoir ; ou celui qui fait aller la machine.

PREST, ou PRET. s. m. Action par laquelle on baille à quelqu'un une chose dont il a besoin, pour s'en servir, à la charge de la rendre ou dans un tems marqué, ou quand il en sera requis par le Prêteur. Le *prêt* à usage est un office gratuit, & desinteressé. Il y a deux sortes de *prets* ; l'un quand une chose se consume par l'usage ; comme le blé : les Latins l'appellent *mutuum*. L'autre quand la chose ne se consume point, comme un cheval. Les Latins l'appelloient *commodatum*. Ce billet, ou cette obligation est causée pour pur & loyal *prêt*. Il ne lui a pas vendu son cheval, il le lui a laissé en *prêt*. On n'entre point dans les Fermes du Roi, sans faire des *prêts* & avances. *Prêt* Evangelique ; c'est celui qui se fait gratuitement & sans en rien esperer. *Prêt* usuraire, celui dont on a tiré un interêt defendu par les Loix. *Prêt* sur gages, celui qui se fait en donnant ou recevant des meubles, marchandises, hardes, pierreries, &c. pour la sûreté de l'argent prêté. En general tout *prêt* sur gages est defendu par les Loix & les Ordonnances. Celle du mois de Mars de 1673 semble pourtant y faire quelque exception pour ce qui regarde les *prêts* sur gages qui se font entre les Marchands. Il n'est point permis de stipuler des interêts pour *prêt* d'argent.

PRET ; s'entend aussi de la chose qui a été prêtée. Un *prêt* d'argent, un *prêt* de marchandise.

PREST, en termes de guerre, est une avance qu'on fait de dix jours en dix jours aux soldats de quelque argent, en attendant leurs montres, pour leur aider à subsister. Ce que les Officiers donnent à leurs soldats pour leur solde ordinaire. Les Officiers donnent tant à leurs soldats par cinq jours, & on appelle cela faire le *prêt*. Payer le *prêt*, toucher le *prêt*.

PREST, en termes de Finances, est une certaine somme taxée qu'on fait payer aux Officiers pour être admis à payer la Paulette.

LA TABLE DU PREST. C'est la table sur laquelle est mis le couvert du Roi. On appelle *faire le prêt*, l'essai que font les Officiers du Gobelet de tout ce qu'ils ont mis pour le couvert du Roi ; comme le pain, le sel, &c. On fait aussi le *prêt* pour les viandes qui sont servies sur la table du Roi.

PREST, ou PRET, PRETE. adj. Preparé, disposé ; qui est en état de partir, ou de faire quelque autre chose. Se tenir *prêt* à executer le commandement du General. ABL. Je sui *prêt* de maintenir mon sentiment la plume à la main, jusqu'à la derniere goûte de mon ancre, &c. COS. Un soldat doit être toûjours *prêt* d'obeïr, de marcher, de combatre. Ce General est tout *prêt* de donner bataille. La ville est *prête* à se rendre. Elle étoit *prête* à vivre pour achever sa penitence, & toûjours *prête* à mourir pour consommer son sacrifice. BOS. On dit également, je suis *prêt* de faire, ou à faire ce que vous voudrez. Lorsque *prêt* signifie sur le point, *prêt de* est beaucoup meilleur. Les Dieux étoient *prêts de* le vanger, vous êtes *prêts de* joüir du bonheur éternel. Mais lorsque *prêt* signifie preparé, disposé, il veut être suivi d'*à*. Il est toûjours *prêt à* repondre. Quand le verbe actif qui suit *prêt*, a une signification passive, il faut toûjours mettre *prêt à* ; comme *prêt à* marier, qui signifie *prêt à* être marié. Une viande *prête à* cuire, *prête à* manger. BOUH. *Prêt de* mourir signifie, la defaillance du corps, & qu'on est sur le point de mourir. Mais *prêt à* mourir, marque la disposition de l'ame. BOU. Si vous n'êtes pas *prêt à* mourir aujourd'hui, comment le serez-vous demain? OB. M.

On dit aussi, la Messe est *prête*, le dîner est *prêt*. Les femmes ne sont jamais *prêtes*, elles font toûjours attendre. Ce procès est *prêt* à juger. Il faut être toûjours *prêt* pour mourir, car on n'en sçait point l'heure. On dit d'un scelerat, que c'est un homme *prêt* à tout faire. On dit, Une fille *prête* à marier, des fruits *prêts* à cueillir ; pour dire, qu'ils sont meurs. Cet homme est toûjours *prêt* à servir ses amis.

PREST, signifie encore, Preparé. Cet Avocat n'est pas *prêt*, il lui faut du temps pour étudier sa cause. Ce menteur a toûjours des deffaites, des excuses toutes *prêtes*.

On dit proverbialement d'une chose qui tirera en longueur, que ce n'est pas viande *prête*. Ce

Ce mot vient du Latin *presto esse*.

PRESTANCE. s. f. (L's se prononce.) Bonne mine d'une personne qui a une belle taille, de la majesté, de la gravité. C'est un homme de *prestance*, qui a de la *prestance*, qui a bonne *prestance*. Ce Prince a une belle *prestance*. Cette Dame a une belle *prestance*. Il n'a pas assez de *prestance* pour bien representer. Il ne se dit que dans le stile familier.

PRESTANT, ou PRETANT. s. m. Un des principaux jeux de l'orgue. On l'accorde à la quinziéme de la montre, & il est de quatre pieds, quand il est ouvert; ou de deux, quand il est bouché. Il s'appelle ainsi, parcequ'il sert à regler les tons de l'orgue, à cause qu'il est proportionné à la voix des hommes.

PRESTATION. s. f. (Prononcez l's.) Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: Voilà l'acte de sa *prestation* de serment. Un Officier ne peut exercer sa charge, qu'après sa *prestation* de serment entre les mains du Roi, ou de ceux qui le doivent recevoir. *Prestation* de foi & hommage.

On dit aussi, Une *prestation* annuelle, ou quotidienne, de certaines rentes, ou livrées de fruits en especes qu'on donne à des Religieux, Chanoines, ou autres personnes semblables. On ne peut saisir ces *prestations* qui tiennent lieu d'alimens.

PRESTE. adj. (L's se prononce.) Prompt, adroit, agile. Les Charlatans sont *prestes* & subtils à faire leurs tours, à joüer des gobelets. Un Basque est *preste* à faire un message, à revenir. Le chat est *preste* à attraper quelque morceau. Toutes les petites parties d'un corps lumineux sont dans un mouvement très rapide qui d'instant en instant comprime par des secousses très *prestes* toute la matiere subtile qui va jusqu'à l'œil. FONTEN. Il n'a d'ordinaire d'usage que dans le stile familier.

On dit aussi adverbialement, Allons *preste*, alaigrement. Allez-là & depechez-vous, *preste*, vite, promptement. De l'Espagnol *presto*.

PRESTEMENT. adv. D'une maniere prompte & preste. Ce coupeur de bourse a fait son coup bien *prestement*, il s'est sauvé *prestement*.

PRESTER. s. m. (L's se prononce.) Est un meteore qui se fait d'une exhalaison poussée des nuës en bas avec telle violence, que par la collision de l'air elle s'enflamme. Le *prester* est different de la foudre par la difference de son inflammation, & parcequ'il brûle & brise tout ce qu'il touche avec plus de violence.

Ce mot est purement Latin, & Grec, & l'on est obligé de s'en servir en François faute d'autre pour expliquer ce meteore. Il a été ainsi nommé, par la ressemblance qu'il a avec une espece de serpent que les Grecs appellent *prester*, & autrement *dipsas*.

PRESTER, ou PRETRE. v. act. Donner en prêt pour un tems quelque chose à la charge de la rendre, ou de la payer. Jesus-Christ a dit qu'il falloit *prêter*, sans en esperer de profit. On ne *prête* gueres sans bonne caution, ou nantissement. Ce Marchand *prête* ses marchandises, mais il s'en fait payer avec usure. Q. Curce dit d'Alexandre, que les Dieux, dont il tiroit son origine, l'avoient seulement *prêté* au monde. VAU. On dit que Caton *prêta* sa femme à Hortensius. BAY.

Ce mot vient du Latin *præstare*, MEN. comme *emprunter* de *impræstare*, & *prest* de *præstus*, qu'on a dit au même sens dans la basse Latinité.

PRESTER, signifie aussi, Fournir, donner quelque assistance, quelque secours, quelque soulagement. Il lui a *prêté* la main pour se relever, pour lui aider à remuer ce fardeau, pour venir à bout de cette entreprise. Il est enjoint aux communes de *prêter* main forte à l'execution des ordres de la Justice. Sa beauté étoit naturelle, & l'art ne lui *prêtoit* rien. FONT. C'est une incivilité, quand une personne parle lentement, de courir au devant de ce qu'il veut dire, & de lui *prêter* des paroles comme si nous croyions qu'il en eût besoin. REFL. Voici la fin qu'il me *prête*. La colere *prête* ses forces à l'homme pour lui aider à repousser les injures. M. ESP. C'est avoir une idée bien basse de Dieu, que de se figurer que sa gloire a besoin que nous lui *prêtions* nos crimes. LA PL. La raison & la revelation se soûtiennent & se *prêtent*, pour-ainsi-dire, la main l'une à l'autre. MEM. DE TR.

Souffrez que ces demeures sombres
Prêtent *leur solitude aux troubles de mon cœur.* MOL.
....Mon cœur opiniâtre
Lui prête *des raisons, l'excuse, l'idolâtre.* RAC.
O nuit! de mon repos compagne aimable & sombre,
A de si noirs forfaits prêteras*-tu ton ombre?* BOIL.

On le dit encore en ces phrases. *Prêter* le flanc à un lieu. DALBR. Les Grands *prêtent* l'oreille aux flatteurs; c'est-à-dire, les écoutent. *Prêter* l'oreille aux fleurettes. SAR. On dit aussi *prêter* le collet à quelcun; c'est-à-dire, lui resister. Se presenter pour lutter ou combattre corps-à-corps avec lui, contre lui. Il est aussi fort que lui, il lui *pretera* le colet quand il voudra. Il se dit aussi figur. pour dire, être prêt à resister à quelqu'un, à disputer, à combattre contre lui. Il est homme à lui *prêter* le colet. On dit aussi *prêter* le serment, quand on fait un serment en Justice pour exercer quelque charge, ou commission. On dit aussi, qu'on ne fait que *prêter* son nom, quand on fait quelque acte simulé, ou qu'on a emprunté le nom d'un autre. *Prêter* le serment de fidelité. Il y a à S. Gal une Chambre de Justice dont les membres ne *pretent* serment ni à l'Abbé, ni à la Ville, mais à Dieu seulement. DEL. DE LA S. On dit, *Prêter* une charité, *prêter* des charitez à quelqu'un, pour dire, supposer malignement qu'il a dit ou fait quelque chose à quoi il n'a point pensé. Je suis persuadé qu'il est innocent & que c'est une charité qu'on lui *prête*.

PRESTER, s'employe quelquefois avec le pronom personnel, & signifie, s'adonner pour quelque temps à quelque chose, & alors il est opposé en quelque sorte à s'abandonner, se livrer entierement. La courtisane Flora ne se *prêtoit* à moins qu'un Dictateur ou un Consul. MONT. Je prie le Lecteur de se *prêter* sans impatience à l'Histoire que je vais faire de mon Ouvrage, comme à une partie de ma justification. LA MOT. On peut se *prêter* au plaisir, mais il ne faut pas s'y abandonner entiererement. Je me *prête* à vous pour aujourd'hui, faites de moi ce que vous voudrez. L'ACAD. Sans songer qu'on se doit à Dieu, on se *prête* entierement à sa bonne fortune. FL. Les genies d'un ordre superieur se *prêtent* également aux plaisirs, & aux affaires. BELL. Cet homme est incommode; il ne se *prête* jamais. LA BR. Je me suis *prêté* licencieusement, & inconsiderément au desir qui me piquoit. MONT.

PRESTER, se dit aussi au neutre, de ce qui s'allonge, de ce qui s'élargit aisément. Le veau *prête* davantage que la vache. Le marroquin *prête*, s'étend beaucoup. On dit aussi qu'un bas *prête*, qu'une étoffe *prête*.

PRESTÉ, ÉE. part. & adj.

PRESTER, ou PRETER. s. m. Action de celui qui prête. On dit proverbialement, Ami au *prêter*, ennemi au rendre: ce qui tire son origine d'un vieux proverbe Latin, *Non præstabis; si præstabis, non habebis; si habebis, non tam citò; si tam citò, non tam bonum; si tam bonum, non tam benè*. On dit que c'est un *prêter* à jamais rendre, quand on prête à un insolvable, ou à un ingrat.

PRESTESSE. subst. f. (L's se prononce.) Terme de Manege. Diligence, activité. Ce cheval manie avec grande *prestesse*.

Il se dit aussi, dans le stile familier, des tours de main & de passe-passe. Il a fait cela avec une grande *prestesse*, avec une grande *prestesse* de main.

PRESTEUR, ou PRÊTEUR, EUSE. adj. & s. Celui qui prête. Il n'est *prêteur*, s'il veut prêter, qui ne fasse un detteur, dit Marot au Roi. Rabelais a fait un plaisant Chapitre pour loüer les *Prêteurs* & les Emprunteurs. On fait le procès aux *prêteurs* sur gages, comme à des usuriers.

La fourmi n'est point prêteuse. LA FON.

PRESTIGE. s. m. (L's se prononce.) Ce mot est Latin, & signifie, Illusion par sortilege, fascination. Le Diable ne peut faire de veritables miracles, il ne fait que des *prestiges*. Il y a du *prestige* à cela. Les miracles des Magiciens d'Egypte n'étoient que des *prestiges*. Voyez MIRACLE. Du Latin *prestigia*.

PRESTIGE, se dit aussi au figuré de tout ce qui peut éblouïr, surprendre, faire illusion. C'est un *prestige* lors qu'une chose ne paroît pas ce qu'elle est, & qu'elle paroît ce qu'elle n'est pas. Il vaut mieux accoûtumer les hommes à juger par le bon sens, que de les suprendre par les *prestiges* de l'éloquence. ARN.

PRESTIGIATEUR. s. m. (L's se prononce.) Imposteur, trompeur par sortilege; celui qui fait des prestiges, des illusions par enchantemens. Quelle apparence que Dieu ait permis d'operer des merveilles pour faire adorer un *prestigiateur* au lieu d'un vrai Dieu? Ce mot a quelque chose de noble. REFL. Il n'est pas trop bien établi. Il ne se trouve point dans le Dictionnaire de L'Academie. Du Latin *prestigiator*.

PRESTIMONIE. s. f. (Prononcez l's.) Espece de Benefice qu'un Prêtre dessert. Quelques-uns ont appellé des Chapelles Presbyterales qui ne peuvent être possedées que par un Prêtre, des *prestimonies*. Mais sa plus vraye signification est la desserte d'une Chapelle sans titre ni collation, comme sont la plupart de celles qui sont dans des châteaux où on dit la Messe, qui sont de simples Oratoires non dotez. Et aussi on le dit de certains Offices perpetuels donnez à des Prêtres habituez dans des Chapitres, ou autres Eglises, ou à des Religieux, qui ne sont que des commissions de Messe à dire pour leur aider à subsister par cette retribution.

Ce mot vient *à prestatione quotidianâ*, d'une retribution journaliere.

Panorme a fait un Traité particulier des *Prestimonies*. Quelques-uns ont appellé *prestimonie*, le bail ou la concession faite de quelque fonds ou revenu Ecclesiastique appartenant à quelque Monastere, à quelque particulier, pour en jouïr pendant sa vie. Mais du Moulin dit que la *prestimonie* est un Benefice profane, qui est neanmoins un titre perpetuel, & office Ecclesiastique, auquel sont attachez certains revenus qu'il est permis de vendre, & qu'on peut posseder sans tonsure, comme sont les Marguilliers Laïques de Notre-Dame. Il ajoûte dans ses regles de Chancelerie, que les Chanoinies des Saintes Chapelles sont des Benefices de cette nature, & qui se possedent de la même maniere. La plus certaine opinion est, que la *prestimonie* est un fonds ou revenu affecté par un Fondateur à l'entretien où à la subsistance d'un Prêtre, sans être érigé en titre de Benefice, de Chapelle, Prebende, ni de Prieuré, & qui n'est sujet ni au Pape, ni aux Ordinaires, mais dont le Patron & ceux qui ont droit de lui sont Collateurs, en sorte qu'ils y nomment & conferent de plein droit. Il y a un Benefice de cette nature au village de Vitri près de Paris, qui est presentement possedé par un des Curez du lieu.

PRESTOLÉ. subst. m. D'autres disent *prestolet*. (Prononcez l's.) Terme odieux, dont on se sert pour mepriser un Prêtre indigne de son caractere. Ce n'est qu'un miserable *Prestolé*, un Vicaire de village qui a jetté un devolut sur ce Benefice. J'ai fait bouquer (disoit Catherine de Medicis à Amiot) les Guises, les Châtillons, les Connetables, & les Chanceliers, les Rois de Navarre, & les Princes de Condé, & je vous ai en tête, petit *Prestolé!* L'AB. DE ST. REAL.

PRESTRAIGE. s. m. Vieux mot. Sacerdoce.

PRESTRE, ou PRETRE. s. m. Qui fait les sacrifices, & les ceremonies sacrées. Les faux Dieux chez les Payens ont eu leurs *Prêtres*; des *Prêtres* de Mars, d'Hercule, d'Isis, &c. On doit attribuer la multiplicité des Dieux à l'adresse des *Prêtres*, qui s'apercevant que la foi des peuples pour certains Dieux se refroidissoit, tâcherent de rechaufer leur devotion, en leur presentant de nouveaux objets de leur culte. J. DES SÇ. Avril 1724. Les Juifs ont eu un Ordre de *Prêtres* & de Levites qui servoient au Temple; & le Grand *Prêtre*, qui étoit le Chef de la Loi des Juifs, Aaron & ses descendans: c'est en ce sens que Jesus-Christ est appellé le Grand *Prêtre* selon l'Ordre de Melchisedech. Les Mahometans ont aussi de Grands *Prêtres*, qu'ils appellent *Muphtis*. Les Indiens & les Chinois en ont qu'ils appellent *Bramins* & *Bonzes*.

Nos Prêtres *ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,*
Notre credulité fait toute leur science. AROUET.

PRESTRE, se dit aussi dans l'Eglise Romaine. Les *Prêtres* sont ceux qui ont reçu les Ordres Sacrez, en vertu desquels ils ont le pouvoir de celebrer la Messe, baptiser, absoudre, prêcher, & benir. Par les Constitutions Canoniques il faut avoir 24. ans accomplis pour être ordonné *Prêtre*: anciennement il falloit avoir 30. ans. Pour être *Prêtre* il faut avoir été Diacre un an pour le moins. Tous les Evêques doivent être *Prêtres*. Il y a d'ordinaire cinquante Cardinaux *Prêtres*. Il y a bien des *Prêtres* qui ne vivent pas en *Prêtres*. AB. DE CHOISI. On se fait *Prêtre* pour vivre à son aise & obtenir un Benefice. OB. M. Les premiers Chrêtiens étoient autant de *Prêtres*, & plût à Dieu que les *Prêtres* d'aujourd'hui fussent des Chrêtiens! AB. BOILEAU. Il faut se mettre au pied du *Prêtre* pour confesser ses pechez. Cet homme est bien blessé, il faut vite avoir un *Prêtre*. On appellé Prêtre habitué, un *Prêtre* qui est attaché au service d'une paroisse.

L'Ecriture Sainte confond souvent le titre de *Prêtre*, & celui d'Evêque, & ne paroit point donner de superiorité à l'un sur l'autre. Cependant l'égalité des *Prêtres* dans le gouvernement de l'Eglise a peu d'exemples qui ne soient contestez. Blondel, & Saumaise ont soutenu que dans la primitive Eglise les *Prêtres* gouvernoient l'Eglise avec une parfaite égalité, sans autre prééminence que celle de l'âge, & qu'ils exerçoient également le Ministere sacerdotal & les fonctions Apostoliques. S. Jerome a dit lui-même que si les Evêques sont au dessus des *Prêtres*, cela vient plus de la coutume que de l'Ordre de Dieu. Mais à ne consulter que la tradition, le gouvernement Presbyterien n'est presque point connu des Anciens: les Peres ne parlent que de l'Episcopat, & le supposent presque tout d'une voix d'institution Apostolique. Comme les Diacres avoient dans l'ancienne Eglise le maniement & l'administration des biens de l'Eglise, leur autorité s'accrut beaucoup, & insensiblement ils s'éleverent au dessus des *Prêtres*. St. Jerôme a fait tous ses efforts pour prouver que les Diacres sont inferieurs aux *Prêtres*. Le Concile de Nicée vuida la question à l'avantage des *Prêtres*: & d'ailleurs comme l'on établit un Ordre de Diacres sans autre fonction que celle d'assister le *Prêtre* à l'autel, ceux-là ne firent point de difficulté de ceder aux *Prêtres*. On observa de plus qu'il falloit avoir l'Ordre de Diacre, avant que de parvenir à celui de *Prêtre*, & par conséquent ils n'oserent plus disputer la presseance aux *Prêtres*: mais les Diacres qui avoient retenu leur fonction, d'administrer les revenus Ecclesiastiques, & qui fournissoient aux *Prêtres* leurs pensions, pretendirent toûjours preceder les *Prêtres*. Le VI. Concile *in Trullo*, prononça encore une

une fois sur cette contestation, & ajugea la presseance aux *Prêtres*. Voyez Loyseau. Dans les premiers temps l'on choisissoit souvent des hommes mariez pour les ordonner *Prêtres*, parceque l'on n'en trouvoit gueres d'autres : mais aussitôt qu'ils étoient élevez au Sacerdoce ils s'abstenoient de leurs femmes. Cette regle s'est observée dans l'Occident, sur tout depuis le Pape Gregoire le Grand. En Orient la discipline a varié, & depuis plus de mille ans les *Prêtres* y sont en possession d'habiter avec leurs femmes qu'ils ont épousées avant leur ordination. FLEURY. Le 3e. Concile d'Afrique deffend d'appeller l'Evêque du premier Siege *Prince des Prêtres*, ou *Souverain Prêtre*.

L'Eglise Anglicane a retenu le mot de *Priest*, ou *Prêtre*, simplement pour distinguer cet Ordre de celui de Diacre. Car dans le discours familier par le mot de *Prêtre* on entend ordinairement *Prêtre* de l'Eglise Romaine. MIEGE.

On dit proverbialement en meprisant le peu d'industrie, ou de capacité d'un homme, que c'est un pauvre *Prêtre*.

> *Je fais des vers assez passablement ;*
> *Mais après tout je suis un pauvre* Prêtre
> *En cas d'amour*. VOI.

On appelle aussi *Prêtre* Martin, un homme qui chante & qui repond, celui qui interroge & qui satisfait à l'interrogation. Quand le Ciel est bien noir & bien chargé, le peuple dit, qu'il va pleuvoir des *Prêtres*.

Du Latin *presbyter*, qui vient du Grec *presbuteros*, *ancien*, quoique l'on ait plus d'égard à la prudence qu'à l'âge pour conferer la pretrise.

PRESTRE JEAN. s. m. On appelle ainsi l'Empereur des Abyssins, parce qu'autrefois les Princes de ce païs étoient effectivement Prêtres, & que le mot de *Jean* en leur langue veut dire *Roi*. Ce sont les François qui les premiers les ont fait connoître en Europe sous ce nom, à cause qu'ils ont les premiers trafiqué avec leurs sujets. On l'appelle autrement le *Grand Negus*. Son Empire étoit autrefois de grande étenduë. Maintenant il est limité à six Royaumes, chacun de la grandeur du Portugal. Ce nom de *Prêtre Jean* est tout à fait inconnu en Ethiopie ; & cette erreur vient de ce que ceux d'une Province où ce Prince reside souvent, quand ils lui veulent demander quelque chose, crient *Jean Coi*, c'est-à-dire, *mon Roi*. Il n'y a point de *Prêtre Chan* ou *Jean* en Ethiopie. LUDOLF. *Hist. Æthiop.*

Il y a un *Prêtre Jean* d'Asie, dont parle Marc Paolo Venetien en ses Voyages. Il commande en la Province de Cangingu, entre la Chine & les Royaumes de Sifan & de Thibet. C'est un Royaume dont les Chinois font grand état, pour être bien policé, & rempli de belles Villes bien fortifiées, quoyqu'ils meprisent fort tous les Royaumes étrangers. Quelques-uns on dit qu'il étoit ainsi nommé d'un Prêtre Nestorien, dont parle Albericus vers l'an 1145. Voyez Du Cange sur Joinville. D'autres disent que c'est à cause que pour symbole de sa Religion il a une main qui porte une croix.

PRESTRESSE, ou PRETRESSE. subst. f. Femme destinée au culte des faux Dieux des Payens. On fit une Loi qui assujetissoit la *Prêtresse* de Jupiter à son mari pour le regard des choses de la Religion. ABL. Apollon ne cesse de rendre les Oracles par tout où sa *Prêtresse* l'appelle. ID. Baronius pretend que dans l'ancienne Eglise on appelloit les Diaconesses, *Prêtresses* : mais d'autres soûtiennent qu'il se trompe, & que l'on ne donnoit le nom de *Prêtresses* qu'aux femmes des Prêtres qui se separoient de leurs maris pour vivre chastement, après qu'ils avoient été promus à l'Ordre de prêtrise. Le Concile d'Auxerre c. 21. porte, *non licet Presbytero in uno lecto post acceptam benedictionem cum Presbyterâ dormire*. Dans l'Eglise Grecque on appelle encore *Prêtresses*, les femmes des Prêtres.

PRESTRESSE, est aussi un terme de Fayencier, qui signifie un vase de fayence qui sert d'huilier & de vinaigrier tout ensemble. Voilà une jolie *prêtresse*.

PRESTRISE. s. f. Sacerdoce, qualité & caractere de Prêtre ; le troisiéme & le plus considerable des Ordres Sacrez. L'Ordre de *Prêtrise*. Il a reçu la *Prêtrise*. Il a ses lettres de *Prêtrise*. Il n'a d'usage qu'en parlant des Prêtres de la Religion Chrêtienne. L'ACAD. Il faut être Diacre pour être promu à l'Ordre de *Prêtrise*. La *Prêtrise* est un caractere indelebile. La *prêtrise* est desormais un metier. FL. La *Prêtrise* a été si estimée parmi les Payens, que le Prince ne recherchoit rien avec plus d'ardeur que l'honneur de porter le nom de *Prêtre*. Voyez PONTIFE. CORN. La *Pretrise* chez les Indiens est hereditaire, comme elle l'étoit parmi les Juifs.

PRESUMER. v. act. Avoir bonne opinion de soi. Les gens élevez en dignité sont sujets à *presumer* trop d'eux-mêmes. Il ne faut jamais trop *presumer* de soi, ni trop peu : l'un vient de l'orgueil, & l'autre de timidité, & de foiblesse. Milon Crotoniate fut mangé des oiseaux pour avoir voulu trop *presumer* de sa force corporelle.

> *Mais ne* presume *pas qu'en te donnant ma foi,*
> *L'hymen m'ait pour jamais asservir sous ta loi*. BOIL.

Du Latin *præsumere*.

PRESUMER, signifie aussi, Soupçonner, conjecturer ; se persuader quelque chose par quelques signes, indices, ou conjectures. Je *presume* à voir le tems qu'il fait, qu'il y aura abondance de vin. Il est à *presumer* qu'il n'en demeurera pas là. Il faut toûjours bien *presumer* de son prochain, il en faut toûjours *presumer* le bien. Les Canonistes disent qu'un écolier qui se trouve enfermé avec une fille n'est pas *presumé* dire son Pater. On peut tout aisément *presumer* d'une miserable qui a franchi toutes les bornes de la pudeur. PAT.

PRESUMÉ, ÉE. part. Ce n'est pas une chose bien assurée, mais *presumée* vraye.

PRESUPPOSER. v. act. On prononce *presuposer*. L'ACAD. Supposer prealablement ; poser pour vrai, pour constant ; faire état qu'une chose est de telle & telle maniere, pour fonder là-dessus quelque raisonnement. Quand on *presuppose* que chacun fait son devoir, on se trompe lourdement. Si on *presuppose* que la terre tourne, on expliquera facilement toutes les apparences celestes. La haine que vous depeignez avec des couleurs si sombres, n'aveugle pas au point que vous le *presupposez*. M. LE SC. *Supposez* seroit meilleur. REFL.

On dit absolument, cela *presupposé*, pour dire, cela étant *presupposé*. *Presupposé* que la chose fût ainsi.

PRESUPPOSÉ, ÉE. part.

Du Latin *presupponere*.

PRESUPPOSITION. subst. f. Supposition prealable. Il fait une *presupposition* qu'on ne peut lui passer. Sa *presupposition* est absurde. Il y a des *presuppositions* qui sont fausses, dont on tire neanmoins des veritez certaines, comme il arrive en la regle de fausse position de l'Arithmetique, ou de l'Algebre.

PRESURE. s. f. Ce qui sert à faire prendre, à faire cailler le lait. Il se dit d'une espece de liqueur acide qu'on trouve dans l'estomach des veaux, quand ils n'ont mangé que du lait, si on les tuë avant que la digestion en soit faite. Bartholin prouve par là, qu'il y a un acide dans le ventre des animaux, qui ne se detruit point par la mort. C'est de la *presure* qu'on se sert ordinairement pour faire cailler le lait. On dit qu'il s'en trouve aussi dans l'estomac des chevreaux ; & il pourroit y en avoir aussi dans celui de l'homme. On dit qu'entre les bêtes dentées le lievre a de la *presure*. Plus on garde la *presure*, & meilleure elle est. Quoy que la *presure* fasse cailler le lait, si on en met après qu'il est caillé, elle le dissout. Si on met du sel dans le lait avant la *presure*, il empêche

che qu'il ne se caille. Si on en met après, il l'endurcit. MATTHIOLE. Voila une bonne *presure*. Mettre en *presure*. Il se dit aussi de la fleur d'artichaux.

Ce mot vient du Latin *pressura*, parcequ'elle presse, épaissit & caille le lait. C'est pourquoy Aristote dit que la *presure* ou le caillé est la propre substance du lait: mais il dit qu'il s'en trouve dans tous les animaux qui tetent, & sur tout dans ceux qui ruminent, quoique l'experience soit contraire.

PRETENDANT, ANTE. adject. & subst. ACAD. Qui aspire, qui pretend à quelque chose. C'est un des *pretendans*. Tant de *pretendants* se nuisent les uns aux autres. Dans les élections il y a de la brigue entre plusieurs *pretendans*. Il y a tant de *pretendans* à la Couronne, à la Papauté, à ce Benefice, à cette dignité. Un *pretendant* ne regarde d'ordinaire que devant soi. BUS. RAB.

PRETENDANT, se dit au Palais de ceux qui ont droit en quelque chose, qui ont interêt de la contester. On fait des publications de criées, afin que tous les *pretendans* qui ont droit sur les heritages s'y viennent opposer.

PRETENDRE. v. act. & n. *Je pretens, tu pretens, il pretend, nous pretendons. Je pretendois. Je pretendis. J'ai pretendu. Je pretendrai. Que je pretende, que je pretendisse, je pretendrois, pretendant.* Pour l'Imperatif on dit *pretens*. On trouve très-souvent, aussi ne *pretendas-je* pas: il faut assûrément dire, aussi ne *pretens-je* pas. CORN. Prenez garde de ne point mettre *de* après je *pretens*; comme, je *pretens de* revenir: c'est une faute. ID. Cependant M. Flechier a dit dans la vie de Commendon, ce Prince pour plaire à la Princesse qu'il *pretendoit* d'épouser. *Pretends je* est meilleur que *pretende-je*. L'ACAD. Ce verbe regit après soi la particule *à* devant un nom, & non pas devant un verbe. Il signifie, Aspirer à quelque chose; avoir esperance de l'obtenir. Les grands courages *pretendent* aux grandes cho-ses, aux grancs honneurs, aux grandes dignitez. Ce Prelat *pretend* un chapeau pour la recompense d'une telle negociation.

> *Ah! sur mon cœur cessez de rien* pretendre,
> *Cessez de le faire souffrir:*
> *Le Ciel ne l'a pas fait si sensible & si tendre*
> *Pour aimer ce qui doit perir.* OB. M.

Du Latin *pretendre*. MEN.

PRETENDRE, signifie quelquefois, Vouloir; avoir intention, avoir dessein. Si je vous fais ce plaisir, je *pretens* que vous m'en fassiez un autre. Je ne *pretens* pas que mes valets soient faineans, jouënt toute la nuit; c'est-à-dire, Je ne veux pas le souffrir. Je *pretens* arriver aujourd'hui à Paris.

PRETENDRE, signifie aussi, Soutenir une opinion, la vouloir faire passer pour vraye. Tous les Astronomes modernes *pretendent* que la terre tourne. Les Stoïques *pretendoient* prouver plusieurs paradoxes.

PRETENDU, UË. part. pass. & adj.

PRETENDU, se dit aussi de ce qui est incertain; qu'une partie pretend vrai, & dont l'autre ne demeure pas d'accord; ce qui n'est ni prouvé, ni jugé. Ainsi on dit, La Religion *pretenduë* Reformée. Il a cedé un *pretendu* droit. Il a cité une *pretenduë* loi, un *pretendu* passage. Le bonheur present est preferable à cette *pretenduë* éternité de gloire qu'on ne sent plus. M. SC. Le mot *pretendu* signifie quelquefois l'état indecis d'une chose contestée, & sur laquelle on n'a rien determiné. On l'employe dans les actes comme une expression qui conserve à chacun ses droits, & ses pretentions. En ce cas il n'a point de mauvais sens. Mais quelquefois on l'employe dans une signification équivalente à celle de *faux*, & d'*illegitime*; dans ce cas il est injurieux. On dit par exemple, en parlant d'un homme vain, ou d'un titre usurpé, Son *pretendu merite*, ou sa *qualité pretenduë*. C'est par cette raison que les Synodes insisterent si fortement en France, pour faire supprimer la denomination de *pretendus Reformez*, & rejetter ce terme équivoque, parcequ'ils étoient persuadez que les Catholiques le prenoient dans le sens offensant, & outrageux: ce qui étoit decider contr'eux la chose même qui étoit en question.

PRETENDUË. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est bien panachée d'un beau lacque sur du blanc. MOR.

PRETENTAINE. Terme burlesque, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale: ils ont été tout le jour courir la *pretentaine*; pour dire, ils sont allez deçà & delà, sans dessein. On dit qu'une femme court la *pretentaine*, pour dire, qu'elle fait des promenades, des voyages contre la bienseance, ou dans un esprit de libertinage.

Ce mot a été fait du bruit que font les chevaux en galopant. Virgile a eu en vuë ce bruit quand il a dit, *Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum. Pretantan, pretantan, pretantaine*. MEN.

PRETENTION. s. f. Droit bien ou mal fondé qu'on a sur quelque chose. Ce Prince fait monter bien haut ses *pretentions*, il a des *pretentions* sur une telle place. On a marié cette fille avec peu de bien; mais elle a de grandes *pretentions*. Les *pretentions* des Empereurs contre les Papes sont sans bornes. AB. DE BOS.

> *Car grace au droit reçu chez les Parisiens,*
> *Gens de douce nature & maris bons Chretiens,*
> *Dans ses* pretentions *une femme est sans bornes.* BOIL.

PRETENTION, signifie aussi, Pensée, dessein qu'on a de faire, ou d'obtenir quelque chose, avec esperance d'y reüssir. Traverser les *pretentions* de quelcun. Appuyer la *pretention* de son ami. Vous avez de trop hautes *pretentions*. Chacun se croit capable de tout, & ne borne ses *pretentions* que par l'impuissance où il est de s'élever plus haut. NIC. L'amitié est rare entre gens qui ont les mêmes *pretentions*. CL.

PRETERIT. s. m. Terme de Grammaire qui se dit de l'inflexion du verbe, par laquelle on marque un tems passé. Il y a plusieurs *preterits* en Grammaire. Le *preterit* parfait ne se forme point du verbe même tout seul comme dans la Langue Latine, mais avec le verbe auxiliaire *avoir* ou *être*: par exemple, *j'ai aimé, je suis allé*. Le *preterit* imparfait, *j'aimois*. Le *preterit* parfait indefini, *j'aimai*. Le *preterit* parfait defini, *j'ai aimé*. Le *preterit* plus que parfait, *j'avois aimé*. Le *preterit* indefini marque indeterminément la chose faite, & ne se dit proprement que d'un tems qui precede le jour auquel on parle: on dit *j'écrivis* hier; & non pas *j'écrivis* ce matin. C'est l'*Aoriste* des Grecs. GRAM. RAI. Il faut une grande attention aux étrangers & même à plusieurs François pour bien distinguer l'usage du *preterit composé*, d'avec l'usage du *preterit simple*. Il faut dire, par exemple, *j'ai fait* cela ce matin, & non pas *je fis* cela ce matin; parce que ce matin designe le jour present, dont il reste encore presentement quelque partie à écouler. Ainsi on dira: *j'ai fait* cela ce printems, cette année, ces jours-ci. Il faut le mettre de même avec tous les autres mots qui marquent distinctement quelque chose de present: *j'ai fait* cela presentement: *j'ai fait* cela il n'y a qu'un moment: c'est-à-dire, il n'y a presentement qu'un moment. Dans les autres occasions on se sert presque indifferement ou du *preterit simple* ou du composé du présent: comme Alexandre *fut* un grand Capitaine, ou *a été* un grand Capitaine. Voyez quelques regles pour le *preterit* sur le mot PARTICIPE. Le *preterit* passif, & quelques autres tems des verbes sont composez des participes, & du verbe auxiliaire *être*, ou *avoir*; or toutes les fois que le *preterit* est formé de verbe auxiliaire *être*, il s'accorde en genre, en nombre, & en cas avec le substantif qui le precede: *elle* est *aimée*. Quand le *preterit* est formé du verbe auxiliaire *avoir*, il faut distinguer; car si le verbe est actif, le *preterit* s'accorde avec le substantif. La *chose* que je vous

vous ai *donné*. Si le verbe est neutre, le *preterit* ne se decline point. M. L. T. *J'ai leu* est le *preterit* du verbe lire. Les Prophetes employent souvent le *preterit* pour le futur.

Du Latin *præteritum*.

PRETERIT, ITE. adj. m. & f. est aussi un terme de la Jurisprudence Romaine. Un enfant *preterit*, est celui dont le pere a oublié de faire mention dans son testament; ce qui le rend entierement nul.

PRETERITION. f. f. Omission des enfans dans un testament. Un pere est obligé de faire une institution ou une exheredation expresse de son fils, mais la *preterition* des enfans sans faire mention d'eux ni à titre d'heritier, ni à titre de legitime, annulle ce testament de plein droit.

On appelle aussi *preterition*, l'oubli d'un enfant à l'égard de son Pere ou autres Ascendans, qu'il ne peut exhereder sans cause legitime, ni les passer sous silence lors qu'il ne laisse point d'enfans pour lui succeder.

Du Latin *præteritio*.

PRETERITION, est aussi une figure de Rhetorique, quand on fait semblant de ne vouloir par parler d'une chose dont on fait pourtant une mention sommaire: ce qui se dit soit en bien, soit en mal. Je ne dirai point qu'il a fait telles & telles actions qui lui ont acquis beaucoup de gloire, qu'il s'est trouvé à un tel siege, &c. Les plus adroites loüanges se font par la *preterition*.

PRETERMISSION. f. f. C'est la même chose que *preterition*.

PRETEUR. f. m. Grand Magistrat de Rome. Ce nom emporte des significations differentes selon les divers tems de la Republique. La *Preture* étoit la seconde dignité de Rome, puisqu'elle étoit conferée par les mêmes auspices que le Consulat, & que les *Preteurs* sont appellez dans l'Histoire, *collega Consulum*. Cette charge n'étoit donnée que pour un an. Au commencement tous les Magistrats étoient appellez *Preteurs*. Ensuite on appella *Preteurs*, tous les Chefs d'armée, & en general ceux qui avoient quelque autorité superieure ou pour la guerre, ou pour les affaires civiles. Depuis, le nom de *Preteur* demeura à un Magistrat particulier. Vers l'an 388. de Rome le Peuple ayant obtenu que l'un des Consuls seroit pris du Peuple, les Senateurs n'y consentirent qu'à condition que l'on éliroit un Magistrat, lequel ne pourroit être tiré que de l'Ordre des Patriciens. Tite Live dit que Spurius Furius fut le premier *Preteur*. Mais l'an 416. Q. Philo, homme plebeien, se fit élever à la charge de *Preteur*, malgré la resistance du Consul Sulpicius. Il n'y en eut qu'un d'abord depuis l'an 388. jusques en 510. selon Lipse; mais les affaires s'étant si fort augmentées à cause du grand nombre d'étrangers qui venoient s'habituer à Rome, & un seul ne pouvant pas suffire, l'on trouva à propos d'en créer un autre: & leur charge fut separée; car l'un rendoit la justice aux Citoyens Romains, & pour ce sujet s'appelloit *Prætor Urbanus*; & l'autre connoissoit des procès qui survenoient entre les Citoyens & les étrangers, & on l'appelloit *Prætor peregrinus*. Le premier étoit plus honorable que le dernier, aussi portoit-il le titre de *Prætor honorarius*, & ses Edits se nommoient *jus honorarium*. AB. DAN. Mais vers l'an 520. lorsque la Sicile & la Sardaigne furent reduites en Province, on créa deux nouveaux *Preteurs* qu'on y envoya en qualité de Gouverneurs & d'Intendans de Justice, ce qui se pratiqua de même, lors que les Espagnes furent subjuguées. Sylla en augmenta encore le nombre de deux, mais les Triumvirs en firent jusqu'à 64. selon Dion. Toutefois Auguste les reduisit à 12. Tibere en mit 15. Dans le Code *L. 1, T. 39.* il y a une Loi des Empereurs Valentinien, & Marcien qui reduit les *Preteurs* à trois. Le *Preteur* étoit commis pour rendre la Justice dans Rome. Il marchoit precedé de six Licteurs, & vêtu de la robe qu'on appelloit *trabea*. Il avoit le droit d'être assis dans la *chaise curule*, ou chaise garnie d'yvoire tant en particulier que lorsqu'il rendoit la justice. Il avoit le pouvoir d'interpreter les loix, d'y suppléer, de les reformer, ou d'en faire de nouvelles, quand l'utilité publique l'exigeoit. Toute leur charge consistoit en general en trois points, à faire justice aux Citoyens & aux étrangers, à presider aux jeux & à avoir soin des sacrifices. Dans les Institutes *L. 1. T. 2.* les Edits du *Preteur* sont appellez *jus honorarium*. Il semble qu'ils n'avoient force de loi qu'à cause de l'honneur dû à cette Magistrature, & que le *Preteur* étoit plutôt constitué pour faire observer les loix anciennes, que pour en faire de nouvelles. On pretend qu'il n'avoit point le droit du glaive, parceque les crimes étoient specialement de la competence du Prefet de Rome. Tous les Docteurs n'en conviennent pas; & en general il est mal aisé de fixer precisément jusqu'où s'étendoit la puissance, & l'autorité du *Preteur*. Elle s'affoiblit beaucoup sous les Empereurs, qui en multiplierent le nombre & abaisserent de même tous les Magistrats de Rome. Le Prefet de Rome retabli & fixé par Auguste entreprit beaucoup sur la jurisdiction du *Preteur*; car il prenoit connoissance des affaires civiles aussi bien que des affaires criminelles, & on appelloit du *Preteur* au *Prefet*. Il y a dans le Digeste *L. 1. T. 14.* & dans le Code *L. 1. T. 39.* un titre de l'*Office de Preteur*. Les *Preteurs* étoient élus anciennement par le Peuple; les Empereurs transporterent ce pouvoir au Senat, qui le conserva jusqu'à l'Empereur Leon qui se l'attribua. Les *Preteurs* tant à Rome que dans les Provinces, en commençant l'exercice de la Preture, publioient certains Edits auxquels ils devoient se conformer dans leurs Jugemens; c'est ce qu'on appelloit *Edictum prætoris*.

PRETEUR, étoit aussi chez les Romains un Gouverneur de Province. On appelloit Provinces Pretoriennes, celles qui étoient gouvernées par des *Preteurs*.

Ce mot vient *à præeundo*, ou *à præcundo*, comme disent Tite Live & Varron. Il y a encore des villes, sur tout en Allemagne, où il y a des Magistrats qu'on appelle *Preteurs*.

PRETEXTE. f. m. Cause simulée & supposée; raison apparente dont on se sert pour cacher le veritable motif d'un dessein, d'une action qui a souvent quelque chose de vicieux, ou de blâmable. *Pretexte* plausible. Faux *pretexte*, leger *pretexte*. Les Princes ne manquent pas de *pretextes* pour faire la guerre, pour s'emparer du bien d'autrui. Mrs. de l'Academie disent *sous pretexte* sans article, & *sur le pretexte* quand il y a un article. *Sous pretexte* de zele & de pieté, il cherche à satisfaire sa vengeance, son ambition. Il se commet bien des injustices sous le *pretexte*, sous le voile de devotion. Il le fit enfermer *sous le pretexte* de le faire guerir d'une folie. *Sur ce* beau *pretexte* on le fouilla par tout. Elle est sortie de son Couvent sous *pretexte* d'aller aux eaux, sur le *pretexte* d'être infirme. C'est un *pretexte* fort specieux, un honnête *pretexte*, une couleur qu'on donne à cette injustice. Les époux degoûtez se font de tout des *pretextes* de querelle. H. S. DE M. Les faux amis s'emparent des plus legers *pretextes* pour abandonner leurs amis malheureux. OE. M.

Ah! vous vous saisissez d'un pretexte *frivole*,
Pour vous autoriser à manquer de parole. MOL.

Du Latin *prætextus*.

PRETEXTE. f. & adj. f. On appelloit anciennement à Rome, la robe *pretexte*, une robe longue & blanche, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité la portoient jusqu'à l'âge de puberté, & alors ils prenoient la robe virile. Les filles la portoient jusqu'à

qu'à leur mariage. Les Magistrats, les Augures, les Prêtres & les Senateurs la portoient à certains jours de solemnité. Aux Calendes de Janvier, on revêtoit solemnellement au Capitole les Consuls & les Preteurs de la *Pretexte*. Lorsque le Preteur prononçoit une condamnation de peine il mettoit bas la *pretexte*.

On appelloit aussi *pratexta*, les Pieces dramatiques qui representoient les principales personnes du Senat. Il ne reste que l'Octavie qu'on attribuë à Seneque qui soit de ce genre de pieces *pretextes*.

PRETEXTER. v. act. Donner une excuse, alleguer une excuse, se servir, se couvrir d'un pretexte. Il a *pretexté* un voyage qu'on lui avoit ordonné, pour excuser sa fuite. Il a *pretexté* qu'il avoit la goûte, pour ne se pas trouver à cette assemblée. Ce Magistrat *pretexte* les violences de l'amour du bien public. De quoi peut-il *pretexter* un procedé si étrange? Il n'y a rien de choquant dans cette phrase quoyque Vaugelas l'ait condamnée. CORN. L'ACAD. Je lui rendois des soins que je *pretextois* d'un devoir de parenté; mais qui dans la verité étoient des soins amoureux. DE VILL.

PRETEXTÉ, ÉE. part.

PRETIEUX. Voyez PRECIEUX.

PRETINTAILLES. f. f. plur. en usage depuis quelques années pour signifier les falbalas, les franges, les decoupures & autres agrémens, ou ornemens qu'on met depuis quelque tems aux écharpes des femmes. Tout cela bien entendu & bien apprecié veut dire que ce sage Critique va ôter à sa Muse d'Homere, cet air grave & majestueux, & la depouiller de ses ornemens simples & nobles pour lui donner des mouches, du vermillon & pour lui faire prendre nos *pretintailles*, nos falbalas & nos écharpes. MAD. DACIER.

PRETOIRE. f. m. Lieu où le Preteur rendoit la justice. C'étoit aussi son Palais.

PRETOIRE. La tente ou le pavillon du General des armées Romaines, & où s'assembloit le Conseil de guerre. On ne convient pas trop de ce mot. Les Sçavans conviennent bien que dès le tems d'Auguste la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Pretoire*, & à Rome le lieu où se trouvoient les Gardes qu'on appelloit *Pretoriennes*: c'étoit en quelque sorte le corps de Garde. Mais ils pretendent que le *Pretoire* n'étoit point du tout le tribunal du Prefet du *Pretoire*, ou un auditoire destiné à rendre la justice. *Pretoire* signifioit seulement la *Garde Imperiale*. D'autres soutiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire, & le siege où le Prefet du *Pretoire* rendoit la justice dans le Palais de l'Empereur. Voyez St. Paul aux Philip. c. 1. Et que de ce lieu appellé *Pretoire* les Gardes furent appellées *Pretoriennes*, du *Pretoire*, qui étoit le lieu où ils s'assembloient pour la Garde de l'Empereur. Mr. Perizonius a fait une dissertation pour prouver que le *Pretoire* n'étoit point un tribunal judiciaire du tems de St. Paul, & que c'étoit le camp, & la place où s'assembloient les Gardes Pretoriennes. Il ajoûte qu'on n'appella *Pretoires* les lieux où s'administre la justice que bien avant sous les Empereurs, & depuis que la charge de Prefet du *Pretoire* eut été convertie en fonction civile.

En certains lieux on appelle encore *Pretoire*, le lieu où l'on rend la justice. L'ACAD.

PRETORIEN, ENNE. adj. Qui a passé par la charge de Preteur. Les familles *Pretoriennes* étoient des plus considerables de Rome. On appelloit Provinces *Pretoriennes*, les Provinces où l'on envoyoit de Gouverneurs avec le titre de Prêteur.

PRETORIEN, se dit aussi des soldats de la garde de l'Empereur. Scipion l'Afriquain fut le premier qui établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses Gardes, & qui ne le quitoient point au combat. Ainsi on appelle *cohortes Pretoriennes*, les cohortes qui n'abandonnoient jamais la personne du Prêteur, ou du General. M. Antoine avoit assez de *cohortes Pretoriennes* pour en composer une Legion.

PRETURE. f. f. Dignité, Charge de Preteur. Un tel demanda la *Preture*, obtint la *Preture*. Pendant la *Preture* d'un tel.

PREU. f. m. Vieux mot. Profit. Il se dit encore en Languedoc; faire son *preu*, à son *preu*. BOREL.

Quer certes c'est sons vasselages,
Faire son preu *d'autruy dommages.*

Du Latin *proficio*, d'où s'est dit *preufacé*, c'est-à-dire, profit vous fasse.

PREVALOIR. v. n. *Je prevaux, tu prevaux, il prevaut, nous prevalons. Je prevalois. Je prevalus. J'ai prevalu. Je prevaudrai. Que je prevaille, ou prevale* (voyez plus bas.) *Que je prevaudrois. Prevalant.* Ce verbe se dit souvent avec le pronom personnel & signifie, Tirer vanité & avantage. L'homme ne doit pas beaucoup se *prevaloir* de sa raison, qui le trompe si souvent. Ce President s'est *prevalu* de son autorité, de son credit, pour gagner une mauvaise cause. On a tort de se *prevaloir* de l'absence, de la foiblesse de sa partie, des fautes de procedure qu'aura fait son Procureur. Un chicaneur se *prevaut* de tout.

Du desordre où j'étois loin de se prevaloir,
Le cruel ne vit rien, ou ne voulut rien voir. M. DES-H.

PREVALOIR, signifie aussi, L'emporter; avoir plus de force, plus de poids. Son adversaire a *prevalu*. Une livre *prevaut* à une once, elle emporte l'équilibre. La machine fait qu'une petite force *prevaut* à une plus grande, en redoublant les poulies & les leviers.

Du Latin *prævalere*.

PREVALOIR, se dit figurément. La raison d'Etat *prevaut* à toutes les autres considerations. L'amour est une passion si forte, qu'elle *prevaut* à toutes les remontrances. La constance des Martyrs a *prevalu* à la cruauté des Tyrans, elle en a triomphé. L'erreur & l'impieté *prevalent* par tout. BOSS. Le bon sens *prevaut* aux illusions de l'esprit. S. EVR.

On a demandé si *prevaloir* fait au subjonctif *prevaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Si le composé suit la regle du simple, on devroit dire, Je ne pretens point que mon sentiment *prevaille*. Ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire soutiennent que c'est ainsi qu'il faut parler. On dit pourtant à la Cour *prevale*, & c'est la Cour qui doit servir de regle. CORN. Pourvû que la vertu *prevale* dans un homme, c'est assez pour l'estimer. BELL. Il ne faut pas que la coutume *prevale* sur la raison, & non pas *prevaille*. L'ACAD.

PREVARICATEUR. subst. m. Celui qui prevarique. Ce mot & le suivant se disent proprement des Avocats & des Procureurs. Un Procureur *prevaricateur* merite interdiction. J'ai été *prevaricateur* contre moi-même. On le dit par extension de ceux qui font quelque chose contre le devoir de leur charge, contre la foi de leur serment. C'est un *prevaricateur*. Je serois un *prevaricateur* si je vous conseillois telle & telle chose. Si un Rapporteur obmet de parler d'une piece importante, c'est un *prevaricateur*. Un Sergent qui fait un faux exploit est un *prevaricateur*.

PREVARICATEUR, se dit aussi pour Transgresseur. La Loi de Dieu faisoit des *prevaricateurs*. Nous sommes tous des *prevaricateurs* qui avons trahi la cause de Dieu.

PREVARICATION. f. f. Trahison faite à la cause, à l'interêt des personnes qu'on est obligé de soûtenir, manquement contre les obligations de sa charge. Il est accusé de *prevarication*. C'est une *prevarication* manifeste, une *prevarication* honteuse. Si un homme fondé de procuration generale abuse de son pouvoir, c'est une *prevarication*. Si un Greffier decouvre le secret d'une information, c'est une *prevarication* en sa charge.

PREVARIQUER. v. n. Trahir la cause, l'interêt des personnes qu'on est obligé de defendre. Manquer à son devoir, à son serment dans l'exercice d'une charge, d'une commission. *Prevariquer* dans son ministere. *Prevariquer* dans la cause de Dieu. Un Procureur qui n'a jamais *prevariqué* est aussi rare que le phœnix.

Du Latin *prævaricare.*

PREVEIL. s. m. Vieux mot. Nom d'une danse de Poitou.

Du Latin *pervigilium*. Voyez Menage.

PREVENANT, ANTE. adj. Qui previent. On appelle en Theologie, grace *prevenante*, celle qui nous porte à faire de bonnes actions. L'avantage d'être né ou élevé dans la Capitale, est une de ces graces *prevenantes* de la fortune qui applanissent les chemins, & écartent les embarras. BAY.

Il signifie aussi agreable, qui dispose en sa faveur, gracieux. Il a un air *prevenant*, une phytionomie, une mine *prevenante*. Je suis fort content de lui, c'est un homme très *prevenant*.

PREVENIR. v. act. & n. *Je previen. Je previns. J'ai prevenu. Je suis prevenu. Je previendrai. Que je previenne. Que je previnsse.* Devancer. Etre le premier à faire la même chose; anticiper. Le coq *previent* par son chant le lever du soleil. Celui qui *previent*, qui arrive le premier au but, emporte le prix. En matiere de querelle, ceux qui *previennent*, qui frappent les premiers, ont l'avantage de faire courir les autres. Les Espagnols *previennent* souvent ceux à qui ils ont fait quelque injure, étant bien persuadez qu'ils ne la leur pardonneront jamais. ME. D'AUNOI. Il est fâcheux de se laisser *prevenir* en fait de civilitez. Il a *prevenu* l'heure du rendez-vous, il y est arrivé le premier. Dans les hommes extraordinaires la sagesse *previent* l'âge.

Du Latin *prævenire.*

PREVENIR, en termes de Pratique, c'est, Se saisir le premier d'une affaire. Les Juges Royaux *previennent* les subalternes, quand ils ont les premiers pris connoissance d'une affaire. Il faut produire le premier au Greffe, & ne se pas laisser *prevenir* pour la distribution. En matiere criminelle, celui qui a *prevenu*, qui a fait le premier sa plainte, accuse l'autre de recrimination.

PREVENIR, en matiere Canonique, se dit particulierement du Pape qui a droit de *prevenir* les Collateurs ordinaires, de donner une collation valable d'un Benefice, quand elle est la premiere en datte. Les Cardinaux ont un induit particulier pour ne pouvoir être *prevenus* par le Pape dans les six mois. La collation de l'Ordinaire, quoique nulle, lie les mains au Pape; en sorte qu'il ne peut plus *prevenir*. Le Pape seul peut *prevenir* les Ordinaires. Les Legats, quelque ample pouvoir qu'ils puissent avoir, ne peuvent *prevenir*. Comme les pouvoirs & facultez des Legats d'Avignon doivent être verifiez au Parlement de Toulouse, d'Aix & de Grenoble, l'on en retranche toûjours la prevention.

PREVENIR, signifie aussi, Preoccuper l'esprit, lui donner les premieres impressions. Il a *prevenu* ses Juges. Je suis bien aise que quelqu'un le previenne en ma faveur, avant que je lui parle. Un opiniâtre qui est *prevenu* en faveur de quelcun est un Juge dangereux. Les devots sont sujets à se laisser *prevenir*. C'est l'homme du monde qui se *previent* le plus. On juge d'ordinaire des choses selon qu'on est *prevenu* ou pour, ou contre les personnes qu'elles regardent. AB. DE S. R. On donne des noms favorables aux défauts des personnes pour lesquelles on est *prevenu*. OF. M. Les vices ont *prevenu* la raison. PASC. C'est une espece de recompense, ou de justice qu'on doit aux habiles gens, que d'être *prevenu* en leur faveur, pourvû que cette prevention n'aille pas jusqu'à exclure la raison. OF. M. *Prevenons*-nous de cette verité, que c'est la justesse qui fait la solide beauté d'un discours. ART. DE PAR.

PREVENIR, signifie aussi, Remedier aux maux qu'on a prevus, les empêcher, s'en garentir. Une saignée *previent* quelquefois une grande maladie. Un bon Politique *previent* tous les inconveniens, parcequ'il les prevoit. Un bon Philosophe se fait lui-même les objections, les *previent*, & en donne la solution.

PREVENU, UE. part. C'est un homme *prevenu* de certaines opinions, *prevenu* d'une passion. Ces deux Souverains sont *prevenus* d'aversion l'un contre l'autre. AB. DU BOS.

On dit aussi, *prevenu* de crime, pour dire, accusé de crime.

PREVENTION. s. f. Droit qui appartient au superieur, ou à celui qui previent, & qui fait la chose le premier. Il ne se dit que de la *prevention* qu'a le Pape sur les Collateurs ordinaires; & des Juges Royaux sur les subalternes. Les Canonistes ont soutenu que le Pape qui est la source de toute Jurisdiction, n'a point transmis privativement sa jurisdiction aux Ordinaires; & que non seulement il peut conferer par concours, mais encore les prevenir, en faisant usage de sa puissance primitive, comme Chef & Superieur dans l'Eglise. Cependant en France ces *preventions* ont paru odieuses, & l'on a toûjours favorisé le droit & la collation des Ordinaires. Si l'on a souffert la *prevention* du Pape ce n'a été qu'avec beaucoup de modifications, & de restrictions. Le Pape n'a point la *prevention* au prejudice des Patrons Laïques. Mais par le Concordat il s'est reservé le pouvoir de conferer par *prevention* les Benefices électifs, & qui ne sont point à la nomination du Roi, ou en patronage laïque, & même les dignitez dans les Cathedrales, & les Collegiales. Le Legat à Latere, quelque pouvoir qu'il ait, ne peut conferer par *prevention*. Le Pape seul pour la collation des Benefices & en vertu du Concordat, a la *prevention* sur l'Ordinaire, dès le moment de la vacance, comme *Ordinaire des Ordinaires.* Si les provisions du Pape & de l'Ordinaire sont du même jour, on donne en France la preference à celles de l'Ordinaire, comme plus favorables; & les Canonistes la donnent à celles du Pape. Ainsi comme la datte de ces provisions est très-importante, parceque de là depend de sçavoir, si le Pape a prevenu l'Ordinaire, les François ont le privilege, qu'elles sont dattées non du jour qu'elles sont expediées, mais du jour que la datte a été retenuë; c'est-à-dire, du jour que le Courier est arrivé à Rome, pour requerir le benefice.

Pour la *prevention* entre les Juges du Royaume, elle ne se pratique regulierement que par rapport au Juge Royal sur les Juges des Hautes Justices: ce qui même ne semble pas tout-à-fait juste, puisque les Justices sont patrimoniales. Mais la *prevention* n'a point lieu entre les Juges Royaux; entre le superieur, & l'inferieur; comme entre les Baillifs, ou Senechaux; qui ne peuvent *prevenir* les Prevôts ou les Châtelains Royaux, soit dans le Civil, soit dans le Criminel. De même entre les Juges des Seigneurs qui ont double degré de jurisdiction, le Superieur ne peut *prevenir* l'inferieur. Mais cette *prevention* a lieu seulement à l'égard des sujets des Hauts Justiciers qui peuvent s'adresser ou au Prevôt, ou au Baillif à leur choix. DU LANGE. L'usage établi est que le Juge Royal a la *prevention* sur le Haut Justicier, & qu'il est censé competent jusqu'à ce que le renvoi soit demandé par le Seigneur lui-même; ce qui est sujet à bien des chicanes: le bien public resiste à ces *preventions*. Les Juges Presidiaux connoissent par *prevention* de tous les cas Prevôtaux, & les jugent en dernier ressort. ID. La *prevention* est odieuse, même de la part des Juges Royaux sur les Hauts Justiciers: *gradatim procedendum in causis.* Loyseau employe un Chapitre presque entier à prouver que cette *prevention* est une entre-

entreprise, & illicite des Ordonnances qui defendent de tirer les justiciables des Seigneurs devant les Juges Royaux. Cependant c'est la pratique & l'usage ordinaire presque par toute la France, que le Juge Royal Superieur est competent jusqu'à ce que le renvoi soit demandé. Les Juges Royaux pretendent même que le renvoi doit être demandé par le Seigneur, & non par la Partie. Il y a de plus des Coutumes, où le Juge Royal a la *prevention* absolument sur les Juges des Seigneurs, sans qu'ils puissent reclamer leurs justiciables quand ils ont été prevenus par le Juge Royal. J. DES AUD.

PREVENTION, signifie aussi, Preoccupation d'esprit; entêtement. La prévention empêche de bien raisonner. Il n'y a personne plus sujet à la *prevention* que les gens vifs. S. EVR. Le premier principe des Cartesiens est de guerir de toutes *preventions*, de tous prejugez. A la premiere vuë l'on est touché de votre merite; & la raison consultée depuis, bien loin de dementir la surprise, ne fait qu'approuver de si heureuses, & de si justes *preventions*. ST. EV. L'honnête homme n'est point sujet aux *preventions*, & a plus d'égard au merite, qu'à la fortune. LE CH. DE M. Les *preventions* sont des jugemens temeraires, & precipitez. NIC. On se laisse tous les jours seduire par la *prevention* d'un merite imaginaire. BELL. Le cœur a ses *preventions* aussi-bien que l'esprit. OE. M. La *prevention* fascine la raison. ID. De toutes les *preventions* celle qui fait le plus d'heureux, c'est celle que l'on a pour soi-meme. ID. Il y a tel particulier qui vit & meurt dans ses *preventions*; mais comme le Public ne meurt point, il revient infailliblement des siennes; quelquefois, par malheur, il en revient un peu tard. ID.

Diantre soit de la folle avec ses visions !
A-t'on rien vû d'égal à ses preventions? MOL.

PREVISION. s. f. Veuë; connoissance des choses futures. Selon les Molinistes, la *prevision* des merites est le fondement de la predestination. La *prevision* du Siege de Mons. BAY. Cette conjoncture n'étoit point sous la *prevision* des politiques, elle étoit tout à fait hors d'apparence. ID. Il ne se dit que dans le Dogmatique.

PREVOIANCE. Voyez PREVOYANCE.

PREVOIR. v. act. *Je prevoi, je prevoyois, je previs, j'ai prevu, je prevoirai.* Conjecturer par avance ce qui peut arriver. Un homme sage se garentit de plusieurs maux, parcequ'il les a *prevus* de bonne heure. A ne *prevoir* rien, on est surpris; & à *prevoir* trop, on est miserable. ST. EV. Les choses n'arrivent point parceque Dieu les a *prevuës*; mais Dieu les a *prevuës* parcequ'elles doivent arriver par un choix tout à-fait libre. DU PIN. Il faut *prevoir* de loin tout ce qui peut arriver, & se tenir prêt à prendre parti. LE CH. DE M. L'esprit humain n'est pas capable de *prevoir* tous les inconveniens qui arrivent par le caprice de la fortune.

Du Latin *providere*.

PREVEU, UË. part. & adj. Les coups *prevus* ne frappent pas si violemment.

PREVOST, ou PREVOT. s. m. Juge inferieur. Les *Prevôts* sont les premiers Juges Royaux, & qui jugent les affaires civiles en premiere instance. L'appel des Sentences renduës par le *Prevôt* se releve devant le Baillif, ou le Senechal. Les Juges qu'on appelle *Prevôts* dans la plus grande partie des Provinces du Royaume, sont appellez *Châtelains* en Bourbonnois, Auvergne, & lieux voisins; *Vicomtes* en Normandie; *Viguiers* en Languedoc & en Provence: ensorte que les *Prevôts*, Châtelains, Vicomtes, & Viguiers sont tous Juges de même pouvoir, & ne different que de nom. Les *Prevôts* ne connoissent point des causes des Nobles: mais seulement de toutes sortes de matieres civiles, personnelles, réelles, ou mixtes entre roturiers, à l'exception de celles qui sont reservées aux Baillifs, & Senechaux par l'Edit de Cremieu en 1536.

On ne trouve le nom de *Prevôt* en qualité de premier Juge qu'après Charlemagne. Alors les Comtes negligeant le penible exercice de la Justice, & s'attachant à porter les armes, constituerent d'autres personnes en leur place; ainsi le mot de *Prevôt* vient du Latin *Præpositus*, qui signifie preposé. PASQ. On remarque encore qu'avant l'Ordonnance de Roussillon qui a retranché ces divers degrez de Jurisdiction des Seigneurs, ils avoient des *Prevôts* qui jugeoient certaines causes en premiere instance, & dont il y avoit appel devant leurs Baillifs.

Il ne faut pas confondre le *Prevôt de Paris* avec les *Prevôts* dont on vient de parler. Car il a la même Jurisdiction que les Baillifs ou Senechaux. On pretend même qu'il precede les autres Baillifs, & Senechaux du Royaume. Le siege du *Prevôt de Paris* est au grand Châtelet, qui est presentement la seule Jurisdiction de cette grande Ville. En 1574. l'on avoit créé le nouveau Châtelet; mais pour éviter la multiplicité de Jurisdictions, le nouveau Châtelet a été reüni à l'ancien en 1684. Avant le regne de St. Louis on avoit introduit l'abus de bailler à ferme l'Office de *Prevôt*, Châtelain, Vicomte, ou Viguier; les Prevôtez s'affermoient aussi, sous pretexte d'affermer les droits domaniaux. La Prevôté de Paris étoit venale, ou donnée à loüage, comme les autres, & souvent à des Marchands qui en mettoient les profits à l'enchere. St. Louis tâcha de reprimer cet abus, qui duroit encore du tems de Charles VI. Voyez Loyseau. C'étoit autrefois le Comte, ou le Gouverneur qui administroit lui même la justice, & faisoit la même chose dans les Prevôtez, que les Baillifs dans les Bailliages, & les Senechaux dans les Senechaussées. Tel est encore le *prevôt* de Paris Juge d'épée, qui preside quelquefois au Châtelet, qui recueille les voix, & qui fait prononcer par ses Lieutenans. Toutes les sentences, & les contrats en forme sont intitulez du nom du *Prevôt* de Paris, &c. Le *Prevôt* de Paris, en cas de convocation de la Noblesse, est à la tête de l'Arriereban.

PREVOST DE L'HÔTEL, est un Juge d'épée qui a jurisdiction dans la Maison du Roi, & sur les Officiers commensaux & privilegiez, qui a soin de la police & du taux des vivres à la suite de la Cour, qui a un Lieutenant de robbe qui tient ses audiences au dessous du grand Conseil. On l'a appellé autrefoi *Roi des Ribauds*. Voyez HÔTEL. On appelle le *Prevôt de l'Hôtel*, *Grand Prevôt de France*, ou simplement, *Grand Prevôt*.

GRAND PREVOST DE LA CONNETABLIE, est un Juge d'épée qui instruit les procès des gens de guerre à l'armée. Il a quatre Lieutenans qui sont distribuez dans les armées, qu'on appelle aussi *Prevôts de l'armée*. Il y a aussi des *prevôts* particuliers dans plusieurs Regimens, pour la même fonction. Celui du Regiment des Gardes s'appelle le *Prevôt des Bandes*, qu'on appelloit autrefois *Prevôt de l'Infanterie Françoise*.

PREVOST GENERAL DE LA MARINE, est un Officier qui instruit les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime, & qui en fait le rapport au Conseil de guerre. Il y a dans chaque vaisseau un *Prevôt Marinier*, qui est une espece de Geolier, qui a les prisonniers en sa garde, & qui nettoye le vaisseau.

PREVOSTS DES MARESCHAUX, sont des Officiers Royaux reputez du Corps de la Gendarmerie, & Lieutenans des Marechaux de France, établis pour la sûreté de la campagne contre les vagabonds, & les deserteurs. On leur a attribué la connoissance des cas royaux, qu'on a appellez pour cela *prevôtaux*, comme de tous crimes commis par gens vagabonds, sans aveu ou sans domicile, vol de grand chemin, port d'armes, infraction de sauvegarde, incendie, fausse monnoye, &c. Voyez l'Ordonnance de 1670. T. I. art. 12. laquelle regle la competence du *Prevôt des Marechaux*. Si sa competence est

est contestée, le Presidial a droit d'en decider par jugement dernier; les Prevôts des Marechaux ne peuvent juger à la charge de l'appel. Ils prononcent toûjours en dernier ressort. Mais ils peuvent être prevenus par les Lieutenants criminels des sieges presidiaux, en cas que ceux-ci ayent decreté avant eux ou le même jour. Il y a 180. Sieges de *Prevôts des Marechaux* en France. En quelques Provinces, comme en Lyonnois, en Auvergne, &c. il y a des *Grands Prevots des Marechaux* qui en ont d'autres sous eux. A Paris le *Prevôt des Marechaux* est connu sous le nom de *Prevôt de l'Ile*, parce qu'il est préposé pour toute l'Isle de France pour la sûreté des grands chemins. Il a quatre Lieutenans, un Guidon, huit Exempts & cent Archers distribuez en sept Brigades tout autour de Paris pour la sûreté publique. La vraye Jurisdiction des *Prevôts de Marechaux* regarde les voleurs, & les coureurs des grands chemins. Les Rois ne l'ont fondée que pour la conservaton de la sûreté publique. Auguste & Tibere avoient de même établi de pareils Officiers pour exterminer les voleurs qui pilloient l'Italie. Cujas dit qu'on les appelloit *latrunculatores*, pour marquer que leur emploi etoit de donner la chasse aux voleurs.

PREVOST, & GARDE DES MONNOYES, est un Juge particulier institué pour la capture des faux monnoyeurs, qui instruit leur procès, & qui en fait le rapport à la Cour des Monnoyes.

PREVOST DES MARCHANDS. C'est ainsi que se nomme dans quelques Villes de France, le premier Magistrat Municipal qu'ailleurs on appelle ordinairement *Maire*. Paris & Lyon, ont leur *Prevôt des Marchands*. Celui de Paris preside au Bureau de la Ville, & y juge avec les Echevins. Il a soin de la police des ports, de la taxe des marchandises qui arrivent par la riviere, & de la navigation. Il connoit des causes des Marchands pour fait de marchandises arrivées par eau, sur les ports de Paris; des causes des Officiers de Police en ce qui concerne leurs charges. Il connoit aussi des rentes constituées sur l'Hôtel de ville, & des differens qui en naissent, &c. Le *Prevôt des Marchands* tient son audience à l'Hôtel de Ville quatre fois la semaine; & les appellations de ses sentences ressortissent & sont directement portées au Parlement. C'est lui qui ordonne des ceremonies publiques de la Ville. Il represente à la Cour les bourgeois & le peuple. A Paris il est élu pour trois ans: il peut être continué tous les trois ans. L'élection se fait par les Echevins à la recommandation du Roi, & par les 26. Conseillers de la Ville. Le *Prevôt des Marchands* est très puissant à Lion, parcequ'il y est comme Lieutenant de Roi du Gouvernement. Par arrêt rendu au mois de Juillet 1708. le Presidial lui est soumis pour les faits de police & militaires. Tous les Historiens attribuent la création de la Charge de *Prevôt des Marchands* & de celles des Echevins de Paris à Philippe Auguste. Du Haillan en fixe l'époque vers l'an 1190. On l'appelle *Prevôt des Marchands*, parce qu'anciennement il connoissoit avec les Echevins du fait de marchandise, lorsqu'il tenoit sa justice au parloir des Bourgeois: d'où il retient encore la connoissance de la marchandise amenée dans Paris sur la riviere entre les quatre tours. Voyez Loyseau.

PREVOST, est aussi un grand Officier dans quelques Ordres Militaires, qui a le soin des ceremonies. Il y a des *Prevôts* & des Maîtres des Ceremonies dans l'Ordre du St. Esprit, & de S. Louïs. Ils portent le cordon & la croix de l'Ordre comme les Chevaliers.

PREVOST, est aussi une premiere dignité dans quelques Chapitres Ecclesiastiques, comme les *Prevôts* d'Alby, de Mende, de S. Foy, de Conques, &c. Au Puy c'est la seconde dignité; à Tulles, la troisiéme, &c. Il y a quatre *Prevôts* dans la Cathedrale de Chartres. Cette dignité approche de celle du Doyen; en cette qualite il precede l'Archidiacre dans le Chœur, quoiqu'il n'ait point de jurisdiction comme l'Archidiacre. A Liege le *Prevôt* de la Cathedrale s'appelle le *Grand Prevôt*, à Mayence de même. Anciennement les *Prevôts* etoient des Conducteurs preposez sur les Communautez des Clercs, ou Chanoines. Les *Prevôts* ont été abolis dans la plupart des Chapitres, parcequ'étant saisis de l'administration du temporel, ils étoient trop puissans.

Il y a aussi des *Prevôts* qui sont des dignitez dont les Benefices passent pour simples, comme à Chartres il y en a quatre. Le *Prevôt* d'Anvers. Le *prevôt* de Normandie, d'Ingray, & de Mezangey; à Tulles les Benefices de Raves, & de St. Clement. C'est quelquefois un office claustral. A St. Denis il y avoit trois Religieux *Prevôts*, qui avoient de belles seigneuries. Il y a des *Prevôts* dans l'Ordre de Premontré. Les Barnabites donnent ce nom au Superieur General de leur Congregation. L'Ordre des Hermites de N. Dame de Gonzagues donne aussi le nom de *prevôt* à son Superieur. Le P. HELYOT.

PREVOST. Les Chirurgiens de Paris ont aussi un Officier de leur Corps qu'ils appellent *Prevôt*.

Ce mot vient de *præpositus*, ou par syncope *præpostus*.

Dans les Coutumes il est fait mention de plusieurs sortes de *prevôts*. Un *prevôt en garde*, un *Prevôt forain*, un *Prevôt vicomtal*, un *prevôt hereditál*. Il y avoit aussi autrefois des *prevôts Fermiers*, qui étoient Fermiers des exploits, des amendes, des épaves, &c. Voyez Ragueau & Pasquier. On appelle aussi en Normandie, *Prevôts*, des Sergens de fief preposez par le Seigneur pour faire payer les rentes, & faire les saisies & sommations feodales.

PREVOST DE SALE, est celui qui tient la sale sous un Maître en fait d'armes, qui enseigne les écoliers, & fait assaut contre tous venans. Les Maîtres à danser ont aussi des *prevôts* qui montrent à danser sous eux ou en leur absence.

On dit proverbialement, pour se moquer d'un homme qui dit qu'il ne sçait que faire, Va-t en battre le *Prevôt*, tu gagneras double amende. Et on dit d'un scelerat, qu'il craint le *prevôt*, qu'il croit voir toûjours le *prevôt* & les Archers à ses trousses. On appelle *Prevôt de sale*, une fille qui demeure dans une maison de debauche, qui est prête de faire assaut contre tous venans.

PREVOSTABLE, ou PREVOTABLE. (C'est ainsi que l'a decidé l'Academie, en ajoûtant que quelques-uns disent *prevôtal*. L'usage le plus general est pour le dernier.) adject. Ce qui concerne la jurisdiction du Prevôt. On appelle cas Royaux, ou *Prevôtaux*, les cas dont la connoissance est attribuée aux Prevôts des Marechaux. Un meurtre commis dans la ville par un domicilié n'est pas un cas *prevôtal*. Les Presidiaux peuvent juger des cas *prevôtaux* sans le Prevôt & preferablement à lui quand il a été prevenu, & que le Lieutenant criminel de longue robe a informé & decreté avant lui ou le même jour. Voyez l'Ord. de 1670. Il faut sept Juges pour rendre une sentence *prevôtale*. Par l'Ordonnance de 1670. le criminel condamné par jugement *prevôtal*, & en dernier ressort, n'est point reçu à en appeller. L'Ordonnance de 1670. enjoint de dresser deux minutes des jugemens *prevôtaux*, dont l'une demeure au Greffe du Siege où le procès a été jugé, & l'autre au Greffe de la Marechaussée. Tous cas *prevôtaux* sont cas Royaux; mais tous cas Royaux ne sont pas *prevôtaux*.

PREVOSTABLE D'ABBEVILLE. Terme de fleuriste. Tulippe qui est colombin, incarnat chargé & sale. MOR.

PREVOSTABLEMENT, ou PREVOTALEMENT. adv. Par le Prevôt, & en dernier ressort. Il se dit en cette phrase: ce criminel a été jugé *prevôtalement*, & sans

sans appel : ce qui arrive, lorsqu'un Prevôt a instruit le procès d'un criminel qu'on a jugé être de sa competence, & l'est venu juger avec sept Conseillers du Presidial. Tous les cas prevôtaux doivent être jugez *prevôtalement*; c'est-à-dire, en dernier ressort, & sans appel suivant l'art. 14. du Tit. 1. de l'Ordonnance de 1670. Au premier interrogatoire le Prevôt des Maréchaux est tenu de declarer à l'accusé qu'il entend le juger *prevôtalement*.

PREVOSTÉ. s. f. Qualité de Prevôt. La *Prevôté* de Paris; la *Prevôté* des Marchands; la *Prevôté* de l'Hôtel, de la Marechaussée, de la Marine, des Monnoyes; la *Prevôté* du Chapitre. Ce Benefice simple est une *Prevôté*. Il y a plusieurs *Prevôtez* qui dependent de ce Chapitre. Le Pape Benoît VIII. objecta à Philippes le Bel, quand il demanda la canonisation de St. Louïs, qu'il avoit donné à ferme les *Prevôtez* du Royaume. Voyez PREVOST.

PREVOSTÉ, se dit aussi du lieu où se tient cette jurisdiction. Ce Procureur est allé plaider à la *Prevôté*.

PREVOSTÉ, se dit encore de l'étenduë de la seigneurie, ou jurisdiction du Prevôt. Les Coutumes de la *Prevôté* & Vicomté de Paris.

PREVOYANCE. s. f. Faculté ou action de prevoir ce qui peut arriver suivant le cours naturel des choses, & de prendre des precautions pour l'avenir. Grande *prevoyance*. Cet homme a une extrême *prevoyance* sur tout ce qui peut arriver. Rien n'échappe à sa *prevoyance*. Le vulgaire prend la *prevoyance* pour de la timidité. ABL. Cromwel ne laissoit rien à la Fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par conseil, & par *prevoyance*. FL. On a beau prendre de justes mesures sur ce qui peut arriver : un accident subit peut mettre le *prevoyance* en desordre, & les conjectures en confusion. BAL. Ne vous tourmentez point par une *prevoyance* trop subtile, qui va chercher les maux jusqu'au bout du monde. ID. Il y a une Providence divine qui se jouë de toutes les *prevoyances* des hommes. FL. Le commun du monde marche vers la mort sans *prevoyance*, & sans reflexion. NIC. Une *prevoyance* trop rafinée donne trop d'inquietude. OR. M. La *prevoyance* sert à nous garentir de plusieurs inconveniens, & à faire provision des choses dont nous pourrons avoir besoin. Le Sage nous renvoye à l'exemple de la *prevoyance* laborieuse de la fourmi. Les avares appellent l'avarice une sage *prevoyance* de l'avenir. OR. M. Sans vous arrêter aux precautions, ni aux *prevoyances* humaines qu'inspire la prudence de la chair, vous n'avez point songé à acquerir pour les tems d'infirmité, & de vieillesse. FL.

D'un vieux mari jaloux tromper la prevoyance,
C'est un sort qui n'est dû qu'aux élus de l'amour. VILL.
D'un avenir fâcheux la triste prevoyance,
Nous fait avant le tems ressentir la rigueur. OR. M.

PREVOYANT, ANTE. adj. Qui juge bien de ce qui doit arriver, & qui prend des mesures pour l'avenir. La Sagesse est *prevoyante*. Il a l'esprit *prevoyant*. Vous êtes trop *prevoyant* & trop inquiet.

PREUT & EMPREUT. Vieux adverbe. En premier lieu.

Du Grec *prootos*, *premier*. BOREL.

PREUVE. s. f. Raison; moyen dont on se sert pour persuader, pour faire connoître qu'une chose est veritable. La Geometrie n'admet point de *preuves* qui ne soient convaincantes, & certaines. Elle rejette les *preuves* douteuses, & qui ne sont pas exactes. Le grand nombre de *preuves* entassées les unes sur les autres n'est supportable que quand il s'agit d'une chose capitale, qui peut trouver de la resistance dans l'esprit. CL. On peut donner de bonnes *preuves* d'une chose, sans en sçavoir la raison. B. CH. En Justice on permet de faire *preuve*, tant par titres que par temoins. L'Ordonnance de Moulins deffend la *preuve* par temoins pour les prêts au dessus de 100. livres. La *preuve* par écrit, ou litterale, est preferable à la testimoniale. *Preuve muette*, est une *preuve* qui n'est ni litterale ni testimoniale; mais qui resulte de quelque circonstance qui donne lieu de croire qu'un homme est veritablement coupable. En matiere criminelle, la *preuve* de deux temoins non reprochez est concluante. Celle des temoins singuliers, & des indices, ne fait que *demi-preuve*, des adminicules de *preuve*. Il n'y avoit pas de *preuve* entiere contre lui, mais il y avoit des *semi-preuves*. L'ACAD. Un Avocat dit en plaidant, J'en ai la *preuve* dans mon sac. On appelle *preuves* artificielles, celles que l'on invente à force d'y rêver.

On appelle aussi, *Preuves*, les titres ou les extraits que l'on met à la fin d'une histoire ou autre ouvrage pour prouver la verité des faits qu'on a avancez.

On dit, Faire *preuve* de noblesse, pour dire, justifier par bons titres qu'on est de noble extraction, & dans ce sens on dit absolument, Faire ses *preuves*.

Du Latin *probatio*.

On faisoit autrefois la *preuve* des crimes par l'attouchement du fer chaud, par l'eau froide, ou l'eau bouillante, ou le duel. Voyez chaque mot. On obligeoit l'accusé pour se purger d'un crime à lui imputé, de faire un serment en maniant un fer chaud. La formule & les ceremonies & prieres qui se faisoient en cette occasion sont rapportées dans les notes qui sont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Cette coutume a été abrogée par l'Empereur Frederic, mais elle est encore en usage dans la Mingrelie, comme temoigne Lamberti en sa Relation qui est inserée dans le Recueil de Thevenot: car si on ne peut avoir *preuve* d'un crime, on met une croix au fond d'une chaudiere pleine d'eau bouillante, du fond de laquelle l'accusé est obligé de la retirer. Ensuite on lui met le bras dans un sac, on le lie, on le cachete, & trois jours après on le decouvre, & s'il n'y paroit point de marques de brûlure, l'accusé est declaré innocent. Au Royaume de Siam, & en beaucoup d'autres lieux de l'Orient, pour *preuve* des crimes, on oblige les parties à se laver les mains dans l'huile bouillante, ou à marcher sur des charbons ardens, d'où il faut qu'elles sortent sans se brûler; ou on les oblige à se plonger dans l'eau, & celle qui y demeure plus longtems, gagne son procès; ou bien d'avaler du ris charmé qui est preparé par les Docteurs de la Loi : celui qui le peut avaller est declaré innocent, & remené chez lui en triomphe, & l'accusateur puni. C'est une imitation de ce que l'on faisoit chez les Juifs pour avoir *preuve* de l'adultere par les eaux de jalousie. Ils ont une autre sorte de *preuve* qui se fait par de certaines pillules preparées par les Talapoins & accompagnées d'imprécations : les deux parties en avallent, & la marque du bon droit est de les rendre; car ce sont des vomitifs. LA LOUB. Le Roi de Siam livre quelquefois les parties aux tigres, & celui que les tigres épargnent pendant un certain tems est censé innocent. Que si les tigres les devorent tous deux, ils sont tous deux estimez coupables. Si au contraire les tigres ne veulent ni de l'un ni de l'autre, on a recours à quelque autre *preuve*. LA LOUB. On a aussi condamné la *preuve* qui se faisoit autrefois par les armes & avec la lance, où celui qui étoit blessé le premier étoit puni comme coupable. Ce combat est pareillement encore en usage dans la Mingrelie.

PREUVE, se dit aussi des signes, des marques, des assûrances de la verité de quelque chose. Dieu nous donne tous les jours des *preuves* de son amour, de sa providence. Ce brave a donné cent *preuves* de son courage. Les irregularitez ne peuvent faire soupçonner que les nouvelles amitiez; mais j'ai fait mes *preuves* de fidelité pour vous. B. RAB.

PREUVE, en termes d'Arithmetique, se dit de la verification, de l'examen d'une operation, & d'un calcul. La vraye *preuve* se fait par la regle contraire. La *preuve* de la multiplication est la division. La soustraction sert de *preuve* à l'addition. Les *preuves* de neuf, ou de sept, ne sont pas infaillibles. Si l'on étoit bien assûré de ne s'être pas trompé, l'on n'auroit pas besoin de *preuves* dans l'Arithmetique : car toutes ses operations étant appuyées sur l'évidence, c'est elle qui nous assûre de leur verité, & qui est le fondement de leur certitude. Aussi les *preuves* qu'on en apporte, ne vont pas à nous assûrer de la verité des regles qu'elle prescrit ; mais seulement à nous faire remarquer si nous les avons bien pratiquées.

PREUX. adj. & s. m. Vieux mot qui signifioit *hardi*, & *vaillant*. Les Anciens donnent cette épithete à tous leurs Avanturiers. C'étoit un *preux* & hardi Chevalier qui fit plusieurs actions de grande prouësse & valeur. Il y a une Histoire particuliere des neuf *Preux*. Toûjours de *preux* le renom ils ont eu. VOIT. Les *preux* d'Israël. Les Poëtes ont beaucoup chanté les sept *Preux* qui furent tuez à la guerre de Thebes pour la querelle d'Etéocle, & de Polynice. BAY.

Menage derive ce mot de *probus*, comme *proüesse* de *probicia*, qu'on a dit pour *probitas*, qui se trouvent en cette signification dans les Auteurs Latins.

P R I.

PRIAPE. subst. masc. est un Dieu fabuleux du Paganisme adoré à Lampsaque ville de l'Hellespont lieu de sa naissance, fils de Venus & de Bacchus. Il étoit aussi le Dieu des Jardins. Ce ne fut pas un homme ; mais bien la figure des parties qui servent à la generation qu'Isis fit faire & fit adorer, lorsqu'ayant retrouvé le reste du corps d'Osiris dechiré en pieces par ses ennemis, il n'y eut que celle-ci qu'elle ne put trouver, & dont elle voulut qu'on reverât l'image. Ce culte se repandit par tout, & cette figure infame se vit dans la plupart des Temples, dans les vignes & dans les jardins qu'on mettoit sous sa garde. Diodore dit que pour embellir ce monstre d'impureté on le faisoit fils de Venus & de Bacchus. On lui sacrifioit un Ane. DAN. Les Payens ont nommé de son nom la partie honteuse des hommes, parcequ'il l'avoit d'une grosseur extraordinaire, & pour cela il étoit fort reveré des femmes, jusques là que l'Ecriture fait mention que le Roi Asa ôta la regence à sa mere Maacha, parce qu'elle avoit consacré un bois à *Priape*, & presidoit à ses sacrifices. Il en detruisit l'idole, & la jetta dans la riviere, au III. des Rois, Chap. 15. v. 13. & II. Paralip. Chap. 15. 16. Il y a plus d'apparence que cette Princesse fit de ces figures obscenes que les Payens appelloient *Phallus* & *Ithyphalius*. Mr. Le Clerc explique la chose un peu autrement. Voyez l'*Explication historique de la fable d'Adonis*, dans le 3. Tome de la *Bibliotheque Universelle*.

PRIAPE. s. m. Machine de guerre. Voyez Du Cange.

PRIAPE'E. s. f. est un nom qu'on a donné aux Epigrammes, & aux pieces obscenes, & trop libres, qui ont été composées sur Priape, dont il y a plusieurs exemples dans les Catalectes des Anciens.

PRIAPISME. s. m. Terme de Medecine. C'est une tension continuelle & douloureuse de la verge sans aucun aiguillon de volupté. La cause prochaine du *priapisme* est l'acrimonie de la semence accompagnée de la convulsion des muscles de cette partie, qui en comprime les veines & les corps caverneux, & empéche par ce moyen le retour du sang. Les autres causes sont les alimens & les remedes trop âcres & trop échauffans. Les cantarides produisent aussi le même effet, mais avec beaucoup plus de force ; & il y a plusieurs exemples de personnes & sur tout de vieillards qui ayant voulu s'en servir pour satisfaire mieux leurs passions, ont été attaquez du *priapisme*, qui a été suivi de convulsions universelles, & même de la mort.

Ce mot vient de Priape, Dieu des Payens, que les Poëtes representent ayant la verge toûjours roide & tenduë. Comme on depeint les Satires de la même maniere, on a aussi appellé cette maladie *satyriasis*. Quelques-uns distinguent pourtant le *priapisme* & le *satyriasis*, en ce que le *priapisme* est sans effusion & sans desir ni passion, au lieu que dans le *satyriasis* il y a l'un & l'autre.

PRIE'-DIEU, ou PRIE-DIEU. C'est le premier qui se dit. MEN. s. m. Accoudoir en forme de pupitre pour soutenir le livre de prieres, accompagné d'un marchepied où l'on s'agenouille pour prier Dieu. On prepare des *prié-Dieu* couverts de velours aux grandes ceremonies pour les Princes, les Prelats, &c.

On appelle quelquefois *prié-Dieu*, de petits Oratoires de chambre, ou de cabinet. Le Roi est à son *prié-Dieu*.

PRIER. v. act. Implorer la grace, l'assistance divine pour obtenir les choses necessaires. Il s'employe indifferemment sans regime & avec un regime. Le Seigneur a dit qu'il falloit toujours *prier*, ne point cesser de *prier*. Veillez & *priez*, de peur que vous n'entriez en tentation. Nous devons, en imitant la sainte ardeur des Prophetes, *prier*, servir, & adorer jour & nuit le Tout-puissant. PAT. Combien de gens vivent du métier de *prier* Dieu! OB. M. L'Eglise Romaine *prie* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession. On y *prie* Dieu pour les trepassez. Le Roi Edoüard fit *prier* Dieu dans toutes les Eglises d'Angleterre, pour le repos de l'ame du Roi Jean mort à Londres. AB. DE CHOISI.

> *Vous* priez, *je n'en doute pas* ;
> *Mais l'ame est quelquefois bien tiede* ;
> *Et quand de* prier *on est las*,
> *Il faut trouver quelque intermede*. DU CER.
> *Elle est à bien* prier *exacte au dernier point* ;
> *Mais elle bat ses gens, & ne les paye point*. MOL.

On dit aussi, en termes bas, par souhait & par imprecation, Je *prie* Dieu que, &c.

Ce mot vient du Latin *precari*.

PRIER, signifie aussi, Supplier les Puissances temporelles. On a *prié* à genoux, à jointes mains, ce Prince de faire grace à ce Gentilhomme ; on l'a *prié* & conjuré par tout ce qu'il a de plus cher ; on l'a *prié* plus que Dieu, tant qu'on peut *prier*.

PRIER, s'employe fort souvent dans des phrases qui renferment quelque menace. Je vous *prie* que je n'entende plus parler de cela. Dites à un tel, que je le *prie* de ne se pas trouver en mon chemin. Je vous *prie* que cela n'arrive plus. Dans toutes ces phrases, il y a une espece de menace tacite.

PRIER, se dit aussi à l'égard de ses amis ou égaux par civilité, & signifie, Inviter, ou demander quelque petit service. Vous êtes *priez* d'assister au convoi & enterrement. *Prier* des nopces. Je vous *prie* de me prêter ce livre que vous tenez. Dites moy, je vous *prie*, ce que vous entendez par là. Je vous *prie* de m'excuser, si je vous dis, &c. Un écornifleur n'est pas un homme à se faire *prier* pour se mettre à table, il se *prie* lui-même. Le Parlement veut être *prié* en ceremonie.

On dit, *prier de* faire, *prier d'*aller, & on ne met jamais *à* après *prier*, si ce n'est devant les verbes manger, dîner & souper. *Prier* quelqu'un *à dîner*. On dit aussi, *prier* quelqu'un de dîner. La difference qu'il y a entre ces deux expressions, c'est que la premiere marque une priere de dessein & de ceremonie, au lieu que la seconde ne signifie qu'une priere de rencontre & d'occasion. Il m'a envoyé *prier* à dîner. Il m'a trouvé dans la ruë & m'a *prié* de dîner. MEN.

On dit proverbialement, qu'on *prie* un homme de son des hon-

honneur, quand on lui fait quelque demande incivile, qu'il n'est pas juste qu'il accorde. On dit quand on voit mener quelcun au supplice, que ce n'est pas pour avoir toûjours *prié* Dieu. On dit aussi en contre-verité, que quelcun *prie* Dieu, quand il jure beaucoup. On dit d'un mechant repas, que la viande ne *prie* point les gens.

PRIÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe.

Il est aussi quelquefois substantif, & signifie celui qui est convié, mais alors il ne s'employe guere qu'au plurier. Etes-vous du nombre des *priez?* L'ACAD.

PRIERE, s. f. Invocation qu'on fait à Dieu pour obtenir grace; ou pour demander quelque chose. Un *priere* tiede & negligée offense plus Dieu qu'elle ne l'appaise. Ne vous flattez pas que Dieu soit appaisé par quelques froides *prieres*, ou par quelques exercices apparens d'une pieté superficielle. FL. Souvent lorsqu'on parle à Dieu par de vaines & froides *prieres*, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanitez. ID. On fait souvent aux Dieux des *prieres* perduës. BOIL. Nos ambitieuses pensées sont tous les jours la matiere même de nos *prieres*. BOSS. JESUS-CHRIST nous a donné le modele de la *priere*, en St. Matthieu Chap. VI. Ecoutez ma juste *priere*, elle n'aspire point aux grandeurs d'ici bas. L'AB. TETU. On fait dans l'Eglise des *prieres* publiques. Les *prieres* pour les morts. Les *prieres* pour les agonisans. Les *prieres* de quarante heures. Il y a des livres de *prieres*, des *prieres* pour le soir & le matin, des *prieres* pour le Jubilé. Dans les maisons bien reglées on fait la *priere* le soir & le matin. On fait venir tous les domestiques à la *priere*. On dit, Je me recommande à vos bonnes *prieres*. Les Turcs font la *priere* cinq fois le jour. TAVERN. Il y a en a dont le scrupule va si loin, que pendant qu'ils sont dans l'ardeur de la *priere*, ils ne s'en detourneroient pas pour repousser l'ennemi qui entreroit dans la ville, ou pour éteindre le feu. ID.

PRIERES, se dit aussi, en termes de Breviaire, de certaines Oraisons, Antiennes & Versets qu'on dit en certains endroits de l'Office, & en certains jours, & à genoux. Les *prieres* se disent aux Dominicales, à Prime & à Complies. Les *prieres* des Feries se disent à Laudes & à Vêpres pendant l'Avent, le Carême & les jours de jeûne. Le commun des Chrétiens des premiers siecles faisoient les mêmes *prieres* que les Ecclesiastiques. NIC.

PRIERE, signifie aussi, Requête, requisition, sollicitation. Un bon Juge ne se doit point laisser aller aux *prieres*, aux sollicitations de qui que ce soit. La *priere* d'un Souverain est un commandement. Dans Homere les Déesses de la *priere* sont boiteuses, & contrefaites: c'est pour nous faire concevoir que la *priere* a d'elle-même quelque chose de bas: il faut que ceux qui prient soient humbles, & rampans. BOU.

PRIERE, se dit aussi par civilité des devoirs reciproques qu'on ne refuse point aux amis, aux voisins, quand ils les demandent. J'ai été chez vous pour vous faire une petite *priere*. Il a fait cela à ma *priere*, à ma recommandation.

DROIT DES PREMIERES PRIERES. On appelle ainsi le droit de joyeux avenement à la Couronne. Voyez AVENEMENT JOYEUX. Les Empereurs jouissent aussi du droit des *premieres prieres*. Il ont coutume de demander peu après leur élection, un Benefice aux Evêques de l'Empire, aux Chapitres, & aux autres Collateurs ordinaires, & de leur marquer dans des lettres dressées pour cela, la personne en faveur de qui ils font cette demande. Les Papes lui contestent ce droit & pretendent que sans un Indult special du Souverain Pontife, l'Empereur ne peut adresser ses *premieres prieres*. Ces sortes de *prieres* sont des menaces ou des commandemens. On appelle aussi ce droit, Droit de Regale en Allemagne. On appelle encore Droit des *premieres prieres*, le Droit du Roi pour nommer à la premiere Prebende Vacante dans l'Eglise Cathedrale de chaque Evêque, pour le serment de fidelité prêté par l'Evêque.

On dit proverbialement, courte *priere* penetre les Cieux.

PRIEUR. s. masc. Directeur, Superieur d'un Couvent de Moines. Le *Prieur* des Chartreux, des Carmes. Un *Prieur Claustral* est celui qui gouverne les Religieux dans les Abbayes, ou Prieurez qui sont en commende, ou dont le *Prieur* Regulier n'est pas reformé. Il est appellé *Prieur Claustral* parce qu'il a la superiorité dans le Cloître, ou le Monastere, sous l'Abbé Commendataire. Le *Prieur Claustral* est different du *Prieur Conventuel*, en ce qu'il n'a qu'une simple jurisdiction spirituelle sous l'Abbé. Son pouvoir finit par la mort de l'Abbé, à moins qu'il n'ait été élu par tout le Couvent, comme dans les Monasteres de la Congregation de St. Maur, où l'institution des *Prieurs Claustraux* n'appartient aucunement aux Abbez Commendataires, lors-même que les *Prieurs Claustraux* dependent d'eux. Mais pendant la vacance de l'Abbaye le *Prieur Claustral* ne peut conferer les Benefices qui sont à la collation de l'Abbé. Ce droit est devolu à l'Evêque. Le *Prieur Claustral* ne peut être Commendataire. Un *Prieur Conventuel Regulier* est le Chef d'un Monastere en celui qui regit des Religieux vivans en communauté; il est opposé au *Prieur Conventuel Seculier*, & *Commendataire*. Les *Prieurs Conventuels Reguliers* son tenus de se faire promouvoir à l'Ordre de Prêtrise dans l'an, ou tout au plus dans les deux ans du jour de leurs provisions; faute dequoy leurs Benefices sont declarez vacans, & impetrables. Ils doivent avoir 25. ans quand ils gouvernent le Couvent, & 20. ans si le Couvent est regi par un autre. Les *Prieurs Conventuels* ne sont differens des Abbez que de nom; ils en ont presque toute l'autorité, & comme eux ils sont Chefs de Monasteres. On appelle aussi *Prieur*, celui qui possede un Benefice simple qui a titre de Prieuré. Le *Prieur Seculier* est celui qui n'est point Religieux. Dans l'Ordre des Chanoines Reguliers, on appelle *Prieur Curé*, un Religieux qui possede une cure.

On appelle *Grand Prieur*, celui qui est le premier dans une grande Abbaye, lorsqu'elle a besoin de plusieurs Superieurs. Le *Grand Prieur* de Clugni, de Fecamp. Il y avoit autrefois à St. Denis cinq *Prieurs*, dont le premier s'appelloit *Grand Prieur*.

SOUS-PRIEUR, celui qui a la superiorité & la direction dans un Monastere de Religieux après le *Prieur*. Le Pere *Sous-Prieur*.

Il y a aussi des *Grands Prieurs* dans les Ordres Militaires. Le Roi ne nomme point les *Grands Prieurs* de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, ou de Malte; c'est le Grand Maître qui les nomme. Il y a en France six *Grands Prieurs* de l'Ordre de Malte. Le *Grand Prieur* de Provence, ou de S. Gilles; le *Grand Prieur* d'Auvergne; le *Grand Prieur* de France, ou le *Grand Prieur* du Temple; le *Grand Prieur* d'Aquitaine; le *Grand Prieur* de Champagne; le *Grand Prieur* de Toulouse. Ils marchent entr'eux dans l'ordre dans lequel ils viennent d'être nommez. De ces six *Grands Prieurs* il y en a trois pour la Langue de France: celui de France, d'Aquitaine, & Champagne. Deux pour la Langue de Province, celui de S. Gilles, & celui de Toulouse, & un pour la Langue d'Auvergne. Chaque *Grand Prieur* a le droit de donner une Commanderie de cinq ans en cinq ans, sans avoir égard à l'ancienneté des Chevaliers, & c'est pour cela qu'elle s'appelle Commanderie de grace. Les *Grands Prieurs* sont du nombre des Grands Croix qui ont droit d'assister au Sacré Conseil de Malte. Il y a cinq *Grands Prieurs* dans l'Ordre de S. Lazare en France. Ils portent la croix de l'Ordre attachée à un large ruban rouge & mis en écharpe. Le *Grand Prieur* de France, est Grand Hospitalier de l'Ordre.

PRI-

Prieur, se dit aussi de certains Officiers qui s'élisent dans les Communautez pour y presider quelque tems, ou y faire quelques autres fonctions, ou ceremonies; comme le *Prieur* de Sorbonne, qui est un Bachelier en licence élu pour gouverner la Maison pendant un an, & pour regler, pour ouvrir, & pour clorre les Sorbonniques par une harangue, ou paranymphe du Repondant, & par neuf argumens.

Prieur. C'est le nom qu'on donne en quelques villes de France, comme à Roüen, à Toulouse, à Montpelier, à celui qui preside au Consulat des Marchands: il y tient la place que le Grand Juge tient à la Jurisdiction Consulaire de Paris.

Prieur. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à Sienne à neuf Magistrats, lorsque Sienne étoit une Republique. Ces *Prieurs* n'étoient que deux mois dans cette Charge.

Prieure. s. f. Religieuse qui a la Superiorité dans un Monastere de Filles, ou en Chef, ou sous une Abbesse. La Mere *Prieure*, Madame la *Prieure*. La *Prieure* des Ursulines, des Carmelites, &c. La *Grande Prieure* de Fontevrault. La *Prieure* donne le voile à celles qui font profession; elle a ce droit du Pape. Dans quelques Monasteres de Filles on appelle, *Grande Prieure*, la Religieuse qui est immediatement après l'Abbesse.

Sous-prieure. s. f. Religieuse qui a la superiorité dans un Monastere de Filles sous la *Prieure*.

PRIEURE'. s. masc. Communauté Religieuse d'hommes sous la conduite d'un Prieur, ou de filles sous la conduite d'une Prieure. L'Acad. Benefice dont est pourvû un Prieur. Un *Prieuré* simple n'oblige qu'à dire son Breviaire. Il y a des *Prieurez* qui sont dignitez, & qui ont la puissance de conferer les Benefices. Le *Prieuré* Claustral est au rang des Benefices doubles; il a double fonction, & à l'égard des personnes, & à l'égard des biens. Le *Prieuré Claustral* ne peut être conferé en commende. Quand les *Prieurez* sont électifs confirmatifs, tels que sont ceux de l'Ordre de St. Augustin, ils sont à la nomination du Roi. Les autres sont à la collation des Abbez. Un *Prieuré* Conventuel oblige à être Prêtre, même quand il est Commendataire. Il ne peut être changé en *Prieuré* simple.

Il y a six *Grands Prieurez* de l'Ordre de Malte en France: le *Grand Prieuré* de Provence, d'Auvergne, de France, d'Aquitaine, de Champagne, & de Toulouse. Le *Grand Prieuré* de France s'étend dans l'Ile de France, la Normandie, l'Orleanois, le Poitou, l'Auxerrois, le Gatinois, le Hurepoix, la Champagne, la Brie, la Picardie, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, & le Païs de Liege. Le *Grand Prieuré* de France consiste en un grand enclos dans la ville de Paris, appellé le Temple, dans lequel est l'Hôtel Prieural, une Eglise conventuelle desservie par six Religieux de l'Ordre, avec toute Justice haute, moyenne & basse dans cet enclos. Ce *Grand Prieuré* avec toutes ses dependances vaut 55. ou 60. mille livres de rente. Dans le *Grand Prieuré* de France, il y a 36. Commanderies pour les Chevaliers, & 10. pour les Servans, outre la Commanderie Magistrale que le Grand Maître de l'Ordre tient par ses mains, ou qu'il donne à un Chevalier sous la redevance d'une pension. Il y a aussi des *Grands Prieurez* de l'Ordre en Italie, en Espagne, & en Allemagne. Dans chaque *Grand Prieuré*, il y a un certain nombre de Commanderies dont les unes sont destinées aux Chevaliers, & les autres aux Chapelains & aux Servans d'armes indifferemment. L'Ordre de S. Lazare est aussi divisé en cinq *Grands Prieurez*. Voyez Carmel.

Il y a aussi des *Prieurez Cures*, qui sont des Cures desservies par des Religieux de l'Ordre de Saint Augustin, & dependantes de quelques-unes de leurs Maisons. L'ignorance des Prêtres seculiers ayant servi de pretexte aux Chanoines Reguliers de Saint Augustin de s'emparer d'un grand nombre de Cures qui étoient à leur bienseance, ou de les faire annexer à leurs Monasteres, ils les desservirent eux mêmes dans le commencement. Mais leur zele s'étant refroidi, ils en commirent le soin à des Prêtres seculiers; en leur assignant une modique pension. Le Concile de Latran sous Alexandre III. ordonna qu'à l'avenir les Chanoines de Saint Augustin seroient obligez, ou de faire desservir ces Cures par un Religieux, ou d'y établir des Vicaires perpetuels. Les Chanoines Reguliers opterent de desservir eux-mêmes les Cures unies à leur manse, & d'y constituer leurs Religieux en qualité de Prieurs: c'est de là que les *Prieurez Cures* de l'Ordre de Saint Augustin ont tiré leur origine. Ces *Prieurez Cures* n'étoient anciennement que des obediences; car ceux qui en étoient pourvûs étoient revocables à volonté, & ils n'en étoient que les œconomes & les administrateurs pour en rendre compte au Monastere, pour servir à l'entretien de la mense conventuelle. Ils n'ont été erigez en titre perpetuel que dans le 15. siecle. Le Concile de Latran ordonna qu'on donneroit un Compagnon à ceux qui desserviroient des Cures. De là vint que le desservant se nomma Prieur & sa Cure *Prieuré Cure*. Pour les Moines de Saint Benoît qui s'étoient aussi emparez des Cures, ils aimerent mieux les faire desservir par des Prêtres seculiers à qui ils payoient une legere pension, se reservant le surplus des revenus sous le titre de *Prieurez simples*, ou à simple tonsure. Ces *Prieurez*, qui étoient reguliers dans leur origine, ont presque tous été secularisez. Il y a encore une autre sorte de *Prieurez simples*, qui ont été distraits des Abbayes: c'étoient au commencement des metairies où l'on envoyoit un ou deux Moines pour les faire valoir; ces Moines s'approprierent le revenu de ces metairies, & les érigerent en Benefices formez, & de là sont venus ces *Prieurez* simples, qui dependent toûjours de quelque Abbaye, ou maison Conventuelle.

Prieuré, se dit aussi de l'Eglise, & de la Maison d'une Communauté Religieuse sous la conduite d'un Prieur, ou d'une Prieure. Aller à la Messe au *Prieuré*.

Il se dit pareillement de la maison du *Prieuré*. Le *Prieuré* est bien bâti. Il est logé au *Prieuré*. Il faut dire *Prieuré*, & non pas *Priré*.

PRIMA-MENSIS. s. m. Terme de Theologien de Paris. C'est une Assemblée de Docteurs en Theologie qui conferent des affaires de la Faculté le premier de chaque mois. On parlera de cela au *prima-mensis*.

PRIMAT. s. m. Archevêque qui a une superiorité de jurisdiction sur plusieurs Archevêchez, ou Evêchez. L'Archevêque de Lion se dit le *Primat* des Gaules. Il n'y a que lui qui ait conservé les droits, & la superiorité de *Primat*. Car les appellations des sentences des Officiaux de Paris, de Sens, & de Tours, ressortissent à la Primatie de Lion. L'Archevêque de Bourges se pretend *Primat* d'Aquitaine. L'Archevêque de Roüen prend la qualité de *Primat* de Normandie, quoyqu'il n'ait aucun Metropolitain sous lui. Il refuse de reconnoître l'Archevêque de Lion comme *Primat*; & par arrêt du Conseil rendu en 1702. il a été declaré independant du *Primat* de Lion. L'Archevêque de Tolede, est *Primat* des Espagnes. Elles ont reconnu autrefois l'Archevêque de Brague. Celui-ci n'est plus reconnu *Primat* qu'en Portugal. L'Archevêque de Cantorbery se dit *Primat* d'Angleterre. L'Archevêque de Magdebourg se disoit *Primat* de Germanie, c'est-à-dire, des deux Saxes.

Le Pere Sirmond dit que l'origine des *Primats* vient de ce que les grandes Provinces ayant été subdivisées par les Empereurs, les unes s'appellerent *premieres*, les autres *secondes*, les autres *troisiémes*, &c. & qu'on appella *Primats*, les Metropolitains, c'est-à-dire, les Evêques des

des villes, qui étoient les Capitales de la Province avant sa division, & qui étoient au dessus des Evêques de ces Provinces inferieures, & separées de la premiere. Ils ont été appellez quelquefois *Patriarches*. Baronius & Saumaise en ont aussi écrit. Le terme de *Primat* est Latin; & signifie le Premier, ou le President d'une Societé. Ceux qui tiennent pour la Hierarchie Ecclesiastique pretendent, qu'un *Primat* est celui qui a au dessous de lui plusieurs Metropolitains, & Archevêques, comme les Patriarches sont au dessus des *Primats*, & le Pape au dessus des Patriarches. Le terme Grec qui repond à celui de *Primat* est celui d'*Exarque*: & il est très-apparent par l'Histoire que d'abord les *Primats* étoient confondus avec les Patriarches, & Socrate en comptant dix Patriarches ne les a point distinguez des *Primats*. On donnoit alors le nom de *Primats* aux Patriarches, comme étant tous Chefs de Dioceses. Ainsi *Primat*, ou *Exarque*, ou *Patriarche*, c'étoit la même chose. En Afrique les *Primats* n'étoient point assujettis au Patriarche d'Alexandrie, ou d'Egypte; l'Evêque de Carthage qui étoit *Primat* de l'Afrique ne lui obeïssoit point: & au contraire pour être *Primat* il n'étoit pas même necessaire d'avoir des Metropolitains pour Suffragans. Chaque Province d'Afrique, excepté celles qui composoient le Diocese d'Alexandrie, avoit un *Primat*, & cette qualité se donnoit à l'âge. Le Prefet du Pretoire des Gaules residoit souvent à Arles; quelquefois à Treves, & à Lion. Les Empereurs d'Occident ont long-tems tenu leur Cour à Treves. Ces prerogatives ont donné lieu à ces trois villes de pretendre à la primatie generale des Gaules, comme Metropoles du Diocese des Gaules. Vienne leur a aussi contesté cet honneur. Arles fut érigée en Metropole civile par l'Empereur Honorius en 418. & par là elle se donnoit la préeminence sur les autres, & l'Evêque d'Arles pretendit se faire reconnoître *Primat* des Gaules. Pour fortifier sa pretention il se fit donner par le Pape vers l'an 514. le titre de Vicaire & de Legat du S. Siege dans les Gaules & en cette qualité il agit en *Primat* des Gaules. Mais il ne jouit pas paisiblement de cet honneur & il fut enfin obligé de l'abandonner. On pretend même qu'il n'exerça la Primatie que sur quelques Provinces qui furent alors conquises par les Gots, c'est-à-dire, sur une Viennoise, les deux Narbonnoises, les Alpes maritimes, & tout ce qui étoit sous la jurisdiction d'Alaric. D'autre côté on pretend que le Pape Horsmidas en 514. créa l'Evêque de Reims son Vicaire dans le Royaume de Clovis, & qu'il le créa *Primat* de cette partie des Gaules avec les mêmes prerogatives que l'Evêque d'Arles. Vienne étoit la Capitale de la 1re. Viennoise, & l'Archevêque se disoit *Primat des Primats*. L'Archevêque de Vienne se qualifie encore ainsi, parce que le Pape Caliste II. en 1120. lui donna la Primatie sur les Provinces de Vienne, Bourges, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Aix & Embrun. Mais il n'a jamais été reconnu en cette qualité, & il n'en a retenu que le titre de *Primat des Primats*. En France la subdivision des Provinces donna lieu à l'érection des *Primats*. Par exemple l'Aquitaine fut partagée en trois Provinces. L'Archevêque de Bourges devint par là le *Primat* des Aquitaines, parceque Bourges étoit la Capitale de la premiere. La Gaule Lionnoise, qui comprenoit toute la Gaule Celtique, fut divisée en premiere Lionnoise dont Lion étoit la Metropole, & en seconde Lionnoise dont Roüen étoit la Metropole. Les deux Lionnoises furent encore subdivisées en deux autres. Sens fut tiré de la premiere, & Tours de la seconde. Or l'Archevêque de Lion, comme Metropolitain des quatre Lionnoises, pretend être *Primat* des Gaules, & avoir conservé sa Jurisdiction sur les Provinces demembrées. Il exerce en effet quelque autorité en qualité de *Primat*; car il y a appel de l'Official de Sens & de celui de Tours à l'Official de Lion, qui est le *Primat*; & lorsque l'Evêché de Paris fut érigé en Archevêché par le Pape Gregoire XV. en 1622. l'on y employa la condition expresse, qu'il demeureroit soumis à l'Eglise Primatiale de Lion. Pour l'Archevêque de Roüen, le Metropolitain de la seconde Lionnoise, il se dit *Primat* de Normandie, & pretend relever du Pape immediatement, sans reconnoitre la Primatie de Lion. Il soutient que jusqu'au VIII. siecle on ne parloit point en France du Tribunal d'un *Primat*, & que tous les Metropolitains relevoient directement, & immediatement du Siege de Rome. C'est le Pape Gregoire VII. qui en 1079. a revetu l'Archevêque de Lion du pouvoir, & de l'autorité de *Primat* sur les quatre Lionnoises. Voyez Du Pin. Dans l'ordre de la Jurisdiction Ecclesiastique, l'on appelle de l'Evêque au Metropolitain, du Metropolitain au *Primat*, & du *Primat* au Pape.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui concerne le Primat. L'Eglise de Saint Etienne de Bourges prend la qualité de Patriarchale, *Primatiale*, Metropolitaine & Cathedrale.

PRIMATIE, ou PRIMACIE. s. f. Dignité de Primat. La *Primatie* des Gaules. La *Primatie* d'Aquitaine.

Il se prend aussi pour l'étenduë, pour le ressort de la jurisdiction Ecclesiastique du Primat, & pour le Siege de cette jurisdiction. La *Primatie* de Lion s'étend sur les Provinces de Sens & de Tours. Quand on interjete appel de la sentence de l'Official du Metropolitain, il faut le relever à la *Primatie*. On dit particulierement, Aller à la *Primatie* de Lion. Dans quelques Monasteres *Primatie* se prend pour Primauté.

PRIMAUTÉ. s. f. Preminence, premier rang. La *Primauté* du Pape. La *primauté* du Pape est reconnuë de tous les Evêques de sa communion. Il y a de la confusion dans les Compagnies où il n'y a point de *primauté*, où chacun est maître. Il y a bien des Eglises qui disputent de la *primauté*, pour dire, de l'ancienneté.

PRIMAUTÉ, se dit au jeu de Cartes, & de dez de l'avantage qu'on a d'être le premier à jouer. On gagne fort souvent de *primauté*, lorsqu'on est le premier en carte, & qu'on a autant de point qu'un autre. On jouë à qui aura la *primauté*.

PRIME. s. f. Terme de Breviaire. C'est la premiere des Heures Canoniales qui se dit après Laude. On dit la Messe de *Prime*. On lit le Martyrologe à *Prime*. On dit aussi dans les Couvens, des soupes de *prime*. Ce mot en ce sens n'a point de singulier: dire *primes*; mes *primes* sont dites. RICH.

PRIME, se dit aussi d'une sorte de jeu où l'on ne donne que quatre cartes; & on appelle avoir *Prime*, quand les quatre cartes sont de couleur differente. Il y a deux sortes de *prime*, la grande *prime*, la petite *prime*. Cartes de prime. Joüer à *prime*, à grande *prime*, à petite *prime*. Avoir *prime* passante. Je ne sçai ni le hoc, ni la *prime*, ni le tricquetrac. BALZ.

PRIME, en termes de Marine, est la somme qu'un Marchand qui veut assûrer sa marchandise, paye comptant à l'assûreur pour le prix de l'assûrance. Elle s'appelle *prime*, parcequ'elle se paye premierement & par avance. Elle est autorisée par le Titre VI. de l'Ordonnance de la Marine. En quelques lieux on l'appelle *primeur*.

PRIME, est aussi un terme d'Arithmetique, qui signifie une dixiéme partie de l'unité. En fait de poids, une *prime* est la 24. partie d'un grain.

PRIME, se dit aussi en termes de Chasse. Un loup ne s'arrête point où il a mangé, mais il s'en va de haute *prime*; c'est-à-dire, incontinent, *quanto prima*; cette façon de parler est tirée de l'Italien.

PRIME, chez les Maitres en fait d'armes, est la premiere &

& la principale des gardes, comme celle où le corps se rencontre en achevant de tirer l'épée du côté, étant plus propre à épouvanter l'ennemi, à cause que la pointe de l'épée est plus proche de ses yeux que dans les autres gardes. Voyez-en l'explication à GARDE.

PRIME, est aussi le nom que l'on donne à la premiere sorte de laine d'Espagne qui est la plus fine.

PRIME, se dit aussi dans le commerce de la moruë seche, de celle qui arrive en Europe de la premiere pêche de ce poisson. Moruë *prime*.

PRIME. f. m. Vieux mot. Prochain.

Edifier mon prime. MEHUN.

Du Latin *proximus*.

De *prime* face, De *prime* abord, De *prim* saut: ce sont des phrases adverbiales & populaires, qui signifient, Tout d'un coup, à la premiere inspection. Quelques-uns derivent le mot de *prinsault*, de *prim*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *prompt*.

PRIME ROYALE. Espece de prunes. C'est une des meilleures sortes de prunes.

PRIMER. v. act. Commencer le premier, prevenir. Il a beau faire, s'il ne se hâte on le *primera*. Quand on se querelle, l'avantage est de *primer*, de donner le premier coup. Ce courier a *primé* celui qui étoit parti avant lui, il est arrivé le premier.

PRIMER. verbe neut. Tenir la premiere place. Il ne se dit au propre qu'au jeu de Paume, de celui qui est meilleur joüeur, à qui on laisse prendre le service. Ce joüeur est est bon à *primer*, & celui là à seconder.

PRIMER, se prend figurément pour, Devancer, surpasser, se distinguer, avoir l'avantage sur les autres. Une belle femme se flatte de *primer* aisément sur celles qui n'ont que de l'esprit. BELL. Cet homme *prime* en tout dans la conversation, dans les Compagnies. L'ACAD. C'est peut-être par la jalousie de *primer* que je voudrois empêcher le livre de M. Fenelon de paroître? BOSS. Les Grands veulent *primer* par tout. OB. M.

PRIMEROLE. Voyez PRIMEVERE. C'est la même chose.

PRIMEVERE. f. f. Plante qui pousse des feuilles oblongues, larges, rudes au toucher, se repandant à terre. Il s'éleve d'entr'elles une ou plusieurs tiges à la hauteur d'environ un palme & demi, rondes, nuës, portant en leurs sommets des fleurs de differente couleur; car il y en a de blanches, de jaunes, de gris-de-lin. Elles sont odorantes, formées en tuyaux évasez dans leur partie superieure. Quand elles sont passées, il paroit des fruits ou coques ovales, qui renferment des semences rondes, noires, menuës. Sa racine est assez grosse, écailleuse, rougeâtre, garnie de longues fibres blanches. En Latin *primula veris odorata, flore luteo, simplice*. J. BAUH. Les fleurs de cette plante sont très-aperitives; & fort propres pour retablir le cours des esprits: ses feuilles & sa racine sont aussi aperitives & vulneraires. On lui a donné le nom de *primevere* à cause que c'est une des premieres fleurs du printems.

PRIMEUR. f. f. Premiere saison de certains fruits. Les fraises, les pois sont chers dans la *primeur*, dans leur *primeur*.

On le dit aussi du vin: ce vin est bon dans sa *primeur*: un peu après vendanges il vaut mieux qu'en l'arriere saison.

PRIMEUR d'assurance. Voyez PRIME.

PRIMICERIAT. f. m. Dignité, Office de Primicier. Le *Primiceriat* n'étoit pas seulement une Dignité Ecclesiastique, c'étoit aussi une Dignité Seculiere, & de la Cour des Empereurs; car il y avoit un Primicier de la Cour, un Primicier de l'Imperatrice, un Primicier des legions, un Primicier du Palais, &c.

PRIMICIER. f. masc. Celui qui a la premiere Dignité dans certaines Eglises, dans certains Chapitres. Mr. du Cange rapporte diverses significations de *Primicerius*, ou *Primicier*. J'observe entr'autres choses que le *Primicier* étoit à proprement parler ce qu'est aujourd'hui le Chantre. Il montroit aux Inferieurs le chant, & les ceremonies de l'Eglise, afin que la decence, & l'uniformité fussent gardées. Dans l'Eglise de Mets le *Primicier* s'appelle le *Princier*. C'est la premiere dignité du Diocese, & il preside même aux Assemblées du Clergé au prejudice de l'Evêque. Cette prerogative convient à son nom: car *primicerium* signifie le premier, & le Chef. Il est souvent employé en ce sens dans le Code: *Primicerius Officiorum*, &c. A Venise le Doyen de l'Eglise de St. Marc s'appelle *Primicerio*, ou *Primicier*. Il est independant du Patriarche de Venise, & joüit des prerogatives Episcopales. Il est toûjours tiré du corps des nobles.

PRIMIPILAIRE. f. m. Terme de la Milice Romaine. Soldat de la premiere cohorte d'une Legion. Les *primipilaires* avoient de grands avantages. L'un des principaux étoit que la plupart des soldats qui mouroient en Campagne les instituoient heritiers.

PRIMITIF, IVE. adj. Qui est le premier, qui est le plus ancien: qui est proche de la source. Les Romains avoient un grand respect pour leurs loix *primitives*, ou celles des Douze Tables. Les titres qu'on a produits ne sont pas suffisans, il faut voir le titre *primitif*.

On appelle l'*Eglise primitive*, l'Eglise du tems des Apôtres & des hommes Apostoliques qui leur ont succedé. On ne peut trop admirer le zèle des Chretiens de la *Primitive* Eglise. Les Carmelites ont toûjours conservé l'esprit *primitif* de Sainte Therese. RICH. M. le Clerc dans son Commentaire de la Genese fait voir que la Langue *primitive* s'étoit perduë, & que l'Hebraïque ou la Cananéenne est l'une de ses filles.

PRIMITIF, en termes Canoniques, se dit des Curez qui avoient le droit & la nomination des Cures, qui en ont reservé les revenus, & qui les font desservir par des Vicaires perpetuels ausquels ils donnnent une portion congruë. Dans la plupart des Cures dependantes de l'Ordre de Saint Benoît, il y a des Curez *Primitifs*, qui ont le droit d'officier aux Fêtes solemnelles. Voyez CURÉ.

PRIMITIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Racine; mot de la langue qui n'est ni composé, ni derivé; mais qui sert a en deriver, ou à en composer d'autres. *Pere* est un mot *primitif*; *paternel* est un mot derivé; *compere* est un mot composé.

Il est aussi substantif. Ce *primitif* a beaucoup de derivez.

PRIMITIF, se dit aussi en Geometrie & Arithmetique. On appelle nombre *primitif*, celui qui ne peut être mesuré exactement que par l'unité, comme 7. 11. 29. & on appelle triangle, rectangle *primitif* en nombre, celui qui n'a point d'autre mesure commune que l'unité; & on appelle *composé*, celui dont les trois côtez ont une mesure commune autre que l'unité.

Du Latin *primitivus*.

PRIMO. f. m. Terme de Fleuriste. OEillet qui ne differe de la Conquete que dans le feüillage. Encore est ce si peu qu'on ne doit point y apporter de difference. MOR.

PRIMOGENITURE. f. fem. Droit d'aînesse. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase de l'Ecriture: Esaü vendit *sa primogeniture* pour un potage de lentilles.

Du Latin *primogenitura*.

PRIMORDIAL, ALE. adj. Premier & original. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase, *Titre primordial*. On s'est inscrit en faux contre cette copie collationnée, il faut rapporter le titre *primordial*, c'est-à-dire, l'original. On ne voit point le titre *primordial* de cette rente, on n'en voit que des ventes & des cessions qui en font seulement mention.

Du Latin *primordialis*.

PRIN. adj. Vieux mot. Premier.

Du Latin *primus*, d'où l'on a fait *prime*, *prim*, *prin*.

Ce fut au prin somme tout droit. OVIDE, Ms. de Borel.

De là vient, *Printems*, comme qui droit *prime tems*.

PRINCE. f. masc. Nom de dignité ; il se dit d'un Souverain ou Monarque ou Chef d'un Païs, d'un Etat. Les *Princes* Chretiens se sont autrefois liguez contre les *Princes* Mahometans. Le Roi de France est le plus puissant *Prince* de la Chretienté. Il faut avoir grand respect pour la personne du *Prince*, pour son caractere. La monnoye porte l'image du *Prince*. Ce favori a l'oreille du *Prince*. C'est bien la faute des *Princes* quand ils ne se font pas aimer de tout le monde. Un de leur regards, un souris, tout cela leur gagne les cœurs. B. RAB. Les *Princes* ne se doivent jamais voir quand ils veulent demeurer amis. COMINES. Il y a dans tous les *Princes* du bien & du mal ; car ils sont hommes comme nous. ID. Il faut souffrir les *Princes* tels qu'il plaît aux Dieux de les envoyer. ABL. C'est un malheur attaché à la condition des plus grands *Princes*, de se laisser quelquefois prevenir par la malice de ceux qui les approchent. HERMAN. Souvent on loüe plus les méchans *Princes* que les bons, parce qu'on les craint davantage. FEN. Vitellius se contentoit de faire le *Prince* par le luxe, & par la depense. ABL.

Les Princes *sont d'étranges gens !*
Heureux qui ne les connoit gueres,
Plus heureux qui n'en a que faire ! VOI.

Du Latin *princeps*.

PRINCE, se dit aussi de celui qui est Souverain sur ses terres ; mais qui est neanmoins vassal, ou tributaire d'un autre. Tous les *Princes* d'Allemagne sont feudataires de l'Empire. En Allemagne on n'appelle principalement & à proprement parler *Princes de l'Empire*, ou *du S. Empire* que ceux qui ont séance, & voix dans les assemblées des Colleges & des Cercles de l'Empire, du consentement du College & du Cercle auquel ils sont agregez, qui possedent des fiefs relevans de l'Empire, & qui contribuent aux besoins, & aux taxes, selon la matricule de l'Empire. Cependant il y a beaucoup de *Princes*, ou Grands Seigneurs qui se disent *Princes de l'Empire*, & qui n'ont ni voix, ni séance, qui ne payent rien pour les necessitez de l'Empire, & qui ne prennent pas même leur investiture de l'Empereur. Il y en a qui relevent simplement de l'Empire ; mais qui ne sont point membres de l'Empire, qui en sont seulement feudataires.

Dans plusieurs Titres le mot de *Prince* ne signifie autre chose que *Seigneur*. Il y en a plusieurs exemples dans Du Cange. *Princeps*, en Latin, signifie originairement le Chef, le principal, ou le premier ; c'étoit un nom de rang ou d'Office, & non pas de proprieté, & de Souveraineté. Mais depuis que les Empereurs eurent pris la qualité de *Princes*, il n'a plus signifié seulement la primauté ; mais aussi la Souveraineté. Autrefois on ne donnoit point la qualité de *Prince* aux parens collateraux des *Princes* ou Souverains, & cette qualité n'étoit point attachée à l'extraction.

PRINCE, se dit aussi de ceux qui sont de famille Royale ; ou qui sont issus de *Princes*. On appelle en France *Princes du Sang*, ceux qui sont issus de la Race Royale, parce qu'ils sont du sang auquel la Royauté, & la Souveraineté est affectée ; non simplement à droit hereditaire, mais à droit de sang & de leur chef, & comme un patrimoine substitué à toute la race, & à toute la famille Royale. Voyez Loyseau. On appelle premier *Prince du Sang*, celui qui vient immediatement aprés les Enfans de France. Le premier *Prince du Sang* a un état de sa maison comme les Enfans de France ; mais il n'est pas si grand, & sa pension en cette qualité est de 150000. liv. Lorsque le premier *Prince du Sang* a des freres, il ne leur donne jamais la main, pas même chez lui. Le premier *Prince du Sang* s'appelle absolument *Mr. le Prince*. La qualité de *Prince du Sang* donne bien un grand rang à ceux qui la possedent ; mais elle n'enferme point de jurisdiction, à moins qu'elle ne soit jointe à d'autres charges. NIC. Ce fut Charles de Bourbon *Prince du Sang* en 1583. qui le premier debattit la preseance contre le Cardinal de Guise, & l'emporta. DU PERRON. Encore dans le 16. siecle les Ducs & Pairs contestoient la préséance aux *Princes du Sang* ; sur tout dans leurs fonctions de Pairs, comme au Sacre des Rois, & au Parlement. Pour terminer ces differens, Henri III. par son Ordonnance de 1576. ordonna que les *Princes du Sang* Pairs precederoient tous autres *Princes* & Seigneurs Pairs, selon leur rang de consanguinité. Cette Ordonnance sembloit encore laisser la question indecise ; car elle ne parle que des *Princes* qui sont Pairs. Cependant aujourd'hui que le rang des *Princes du Sang* est bien établi, personne n'ose plus leur contester le pas & la preséance. Les *Princes du Sang* ont séance au Parlement sans être Pairs. Loyseau a remarqué que ce n'est que depuis S. Louïs que ceux qui étoient issus des Rois de France prirent la qualité de *Princes du Sang*. Avant lui les Ducs, & les Comtes possedant les principales Provinces de France, ils étoient plus puissans que les *Princes* de la Famille Royale. Mais lorsque Philippe de Valois premier *Prince du Sang* parvint à la Couronne, on reconnut l'avantage d'être issu du sang Royal. Les *Princes* de race ne sont que des *Princes* honoraires : ils ne sont que sous le genre d'Ordre, & non pas d'Office, ou de Seigneurie. Il y a cinquante ans que les *Princes du Sang* cedoient la main & le pas aux Ambassadeurs, & à ceux mêmes des Republiques : c'est le Roi qui depuis quelques années a souhaité que les *Princes du Sang* prissent chez eux tous les avances sur les Ambassadeurs. WICQ. Les *Princes legitimez* de France vont immediatement aprés les *Princes du Sang*, & précedent tous les Grands du Royaume.

PRINCE DU ROYAUME. C'est ainsi que du tems de Philippe Auguste on appelloit les fils aînez des Rois de France.

Si-tôt qu'un Pape est élu, tous ses parens sont *Princes*. On appelle les Cardinaux, *Princes* de l'Eglise.

PRINCE, se dit aussi des Seigneurs qui ont des terres érigées en Principautez. Le *Prince* d'Henrichemont, de Tarente, de Guimené. Cette coutume d'ériger des terres en Principautez est venuë d'Italie. Ces *Princes* titulaires y sont fort frequens, & le Roi d'Espagne en fait dans le Royaume de Naples & de Sicile qui auroient besoin de lettres de noblesse. Voyez Du Cange.

PRINCE DE LA CAPTIVITÉ. C'est le nom que prirent les Chefs des Juifs dispersez en Orient, aprés la ruine de Jerusalem par les Romains. Si l'on en veut croire les Juifs, les *Princes* descendoient de David en ligne directe par les mâles. Le premier qui soit connu, fut élu l'an 220. 222. Ces *Princes de la Captivité* étoient installez avec beaucoup de pompe & de ceremonie. Il faisoient leur residence à Babylonie, où ils avoient dix sieges de Justice sur lequels ils présidoient, aussi-bien que sur 28. Synagogues. Leur Empire s'étendoit sur tous les Juifs dispersez dans l'Assyrie, la Chaldée, & tout le Royaume des Parthes. Ils conferoient l'Ordination à tous les Chefs des Synagogues d'Orient, d'où ils recevoient les contributions necessaires, pour soûtenir leur dignité, & pour payer les tributs que les Rois de Perse exigeoient d'eux. Ils érigerent en Orient plusieurs Academies fameuses, entr'autres celles de Nahardea, de Sora & de Pumdebita. Cette Charge subsistoit encore dans l'onzieme siecle ; mais elle y reçut une fâcheuse atteinte, ces Chefs de la Captivité ayant perdu leur pouvoir par l'oppression des Infideles, & par la desertion des Peuples qui se refugierent en Occident. Leur nom passa néanmoins jusqu'au 12e. siecle, puisque Benjamin

jamin de Tudele, qui alla sur les lieux, y trouva encore un de ces *Princes*; mais on n'en vit plus aucune trace depuis ce tems-là. BASNAGE. *Hist. des Juifs.*

PRINCE, est aussi un mot qui s'est mis autrefois au commencement de l'envoi des Ballades, & des Chants Royaux, parce qu'on les adressoit au Roi des Poëtes, qui étoit celui qui avoit gagné le prix de la Ballade l'année precedente, qui avoit donné le sujet de l'année courante, & qui presidoit au jugement de la distribution des prix.

PRINCE, se dit figurément de ceux qui ont été les premiers, les plus excellens en certaines choses. Saint Pierre & Saint Paul sont les *Princes* des Apôtres. Les Juifs avoient des *Princes* des Prêtres. Homere est le *Prince* des Poëtes; Demosthene le *Prince* des Orateurs Grecs. Vous imitez l'humeur de Ciceron, ce *Prince* des Orateurs. COST. Le *Prince* des Theologiens a decidé ainsi ce point. PASC. Lisez ce qu'il cite d'Aristote, & vous verrez qu'après une autorité si expresse, il faut brûler les livres de ce *Prince* des Philosophes. ID. Il ne faut pas étendre fort loin cette expression; le plus sûr est de la restreindre aux phrases qu'on vient de citer. BOU.

PRINCE, se peut aussi employer figurément en parlant de ceux qui veulent dominer, & faire la loi aux autres. Il y a des gens qui n'étant pas *Princes* par leur naissance, se font *Princes* par humeur, en repandant la terreur parmi ceux qui les approchent. NIC.

On appelle le Diable, le *Prince* des tenebres; Angoulevent, le *Prince* des sots. On dit une table, un train, un équipage de *Prince*; vêtu comme un *Prince*; servi, traité en *Prince*.

On dit proverbialement & figurément des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelcun, que ce sont jeux de *Prince*, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font. On dit que les *Princes* ont beaucoup d'yeux, & beaucoup d'oreilles, parcequ'on leur rapporte tout, & qu'ils voyent & entendent tout par leurs espions. On dit encore que les *Princes* ont les mains longues, parceque leur pouvoir s'étend loin.

PRINCE. s. m. s'est dit autrefois pour ami. BOREL.

Prince, *puisque je ne me puis tenir*,
Que de tels ne fasse mention. VILLON.

PRINCESSE. s. f. Fille qui est née d'un Prince, ou qui a épousé un Prince, ou qui est Dame d'une terre qui lui donne ce nom.

Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que Duc, Prince & Princesse. MOL.

PRINCESSE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est incarnadin, feuille-morte, couleur de citron & blanc non d'entrée. MOR.

PRINCESSE AIMABLE. Terme de Fleuriste. Oeillet violet & blanc, bien tranché, sa fleur large, & sa plante vigoureuse. MOR.

PRINCIPAL, ALE. adj. Capital, qui est le premier, le plus considerable, le plus remarquable en son genre. C'est là son *principal* defaut. Il en a fait sa *principale* affaire. Notre *principale* étude doit être de bien vivre. Notre *principal* interêt, c'est d'avoir soin de notre honneur. Le *principal* bonheur de la vie, c'est la tranquillité d'esprit. Le salut est la *principale* chose à quoy un Chretien doit songer. ST. CYR. St. Augustin a été un des *principaux* appuis de la Foi de l'Eglise. Ce Comedien jouë toûjours le *principal* personnage de la piece.

PRINCIPAL, se dit aussi des personnes notables. Le Lieutenant General est le *principal* Magistrat d'une petite ville. Les *principaux* bourgeois ont été au devant du Roi. On a emprisonné les *principaux* païsans de ce village pour la solidité, parcequ'ils n'avoient point élu de Collecteurs. On a pris les *principaux* Chefs des rebelles. Le Conseil de Guerre se tient entre les *principaux* Officiers.

PRINCIPAL. s. masc. Fondamental, essentiel; ce qu'il y a de plus important, de plus considerable. Le *principal* d'un procès, c'est d'avoir un bon Rapporteur. Le *principal* d'un repas, c'est le bon vin. Le *principal* est de l'argent, avec cela on a tout le reste. En toute composition le *principal* est de bien inventer, & de bien arranger son sujet. On peut tuer en dirigeant bien son intention; mais vous oubliez toûjours le *principal*. PASC. On voit certains livres dont le *principal* paroît si excellent que ce seroit malignité d'y vouloir découvrir quelque defaut. J. DES SÇ.

PRINCIPAL, en ce sens, est opposé à *accessoire*. La substance est ce qu'il y a de *principal* dans les corps, les accidens ne sont que l'accessoire. Il y a des rencontres où l'accessoire vaut mieux que le *principal*.

PRINCIPAL, signifie aussi, Capital d'une somme duë, & est opposé à *interêts* ou *depens*. Quand on a payé les arrerages d'une rente, on ne peut obliger à payer le sort *principal*. Les depens montent plus quelquefois que le *principal*.

PRINCIPAL, en termes de Palais, se dit de la premiere instance, de la premiere demande de ce qui a formé le procès. Il a perdu son procès en cause *principale*, il est appellant. Il est deffendu aux Cours Souveraines d'évoquer le *principal*, sinon du consentement des parties. On a joint cette requête de provision au *principal*. Il a perdu au *principal*, & gagné en sommation. On a interloqué sans prejudice des droits des parties au *principal*. Il ne faut pas seulement deffendre au renvoi, mais encore au *principal*. Les parties *principales* sont le demandeur & le deffendeur originaires; la production *principale*, est celle qui a été faite en premiere instance.

On dit proverbialement, c'est la *principale* piece du sac, pour dire, que c'est ce qui est le plus necessaire, le plus important dans l'affaire dont on parle.

PRINCIPAL, est aussi le Maître & le Directeur d'un College, qui y entretient l'ordre & la discipline, tant à l'égard des Regens que des Ecoliers. Le *Principal* de Navarre, de la Marche, &c. Mr. le *Principal*, le Pere *Principal*. Au College de Navarre on appelle *Principal des Philosophes*, le Professeur qui enseigne la Philosophie; & *Principal des Grammairiens* celui qui enseigne les humanitez.

PRINCIPAL. Ce terme se trouve souvent au plurier dans les negotiations. Un Envoyé, ou un Deputé qui n'a point d'ordre, ou de pouvoir sur une proposition qu'on lui fait, repond, Qu'il en rendra compte, qu'il en écrira à ses *Principaux*, c'est-à-dire, à ses superieurs, ou à ceux qui l'ont deputé, & dont il tient sa commission.

PRINCIPALEMENT. adv. Particulierement, sur toutes choses. La bonne Morale est ce qu'il faut *principalement* étudier. Les Espagnols recommandent *principalement* la gravité à leurs enfans. Ce qu'un pere doit recommander *principalement* à ses enfans, c'est la crainte de Dieu.

PRINCIPALITE'. s. f. Office, emploi de celui qui est le Principal d'un College. On lui a donné la *principalité* d'un tel College. L'ACAD. Quelques gens disent *principauté*, pour marquer cette sorte d'Office; mais mal. Les *principalitez* des Colleges étant plus profanes qu'Ecclesiastiques, elles ne peuvent être impetrées en Cour de Rome, & sont conferées par le Chapitre, le siege vacant. DU BOIS.

PRINCIPAUTE'. s. f. Souveraineté. Les ambitieux aspirent à la *principauté*, à l'independance. Les *Principautez* d'Orient sont absoluës & tyranniques. La *principauté* des Asmonéens fut toûjours jointe au Souverain Sacerdoce. BOSS.

PRINCIPAUTÉ, est aussi la terre ou seigneurie qui donne le

le titre de Prince. Cette espece de Seigneurie est extraordinaire & extravagante. Elle est venue apparemment de ce que les Ducs & les Comtes s'étant faits Souverains, les autres grands vassaux de la Couronne qui n'avoient point titre de Ducs ou de Comtes, usurperent la même autorité, & se qualifierent Princes en general; mais ces anciennes *Principautez* Souveraines ayant été reünies à la Couronne, les Rois en ont érigé d'autres pour gratifier leurs favoris qui affectoient le nom de Princes. Mais il faut toûjours mettre une grande difference entre les Seigneurs de ces *Principautez*, & les Princes du Sang, ou les Princes issus de Princes Souverains. Loy. Il y a plusieurs grandes *Principautez* en Allemagne. En France il y a la *Principauté* d'Orange, & la *Principauté* de Dombes qui sont des *Principautez* souveraines. La *Principauté* de Sedan fut cedée au Roi par le Duc de Bouillon, & reünie à la Couronne en 1651.

Principauté, Office de College. Voyez Principalité.

Principautez. f. plur. en termes de Theologie, se dit de la troisiéme Hierarchie des Anges qui commande aux Anges inferieurs. Dieu a fait toutes choses visibles & invisibles, soit les Thrônes, soit les Dominations, soit les *Principautez*, en l'Epître au Coloss. Chap. 1. v. 16. Ni les Anges, ni les *Principautez*, ne nous pourront jamais separer de l'amour de Dieu. Port-R.

PRINCIPE. f. m. La cause, l'auteur, la source, l'origine de quelque chose. Dieu n'a point de *principe*: il est lui-même son propre *principe*. Il faut avoir recours à un premier *principe*, qui est Dieu; c'est le *principe* de toutes choses. Les Manichéens admettoient deux *Principes* éternels, l'un du bien, & l'autre du mal; qui sont comme deux Divinitez contraires, qui se combattent l'une & l'autre. Fl. Selon Pelage, nos volontez sont les *principes* de nos bonnes actions, & nous sommes nous mêmes les *principes* de nos bonnes volontez. Id. Dieu est le *principe* de tout bien.

Du Latin *principium*.

Principe, signifie aussi, Commencement, naissance. Il faut remettre les choses comme elles étoient dans leur *principe*, dans leur origine. Nous sommes tous maudits dans notre *principe*. Boss. Il faut detruire les passions dans leur *principe*.

Principe, en termes de Physique, se dit de ce qui entre en la composition des corps mixtes; qui leur donne l'être, qui en constituë l'essence. Les *principes* des corps sont inalterables, c'est-à-dire, qu'il n'y a rien qui puisse leur faire changer de grandeur & de nature. Grew. La regularité des *principes* corporels montre qu'ils viennent de la Divinité qui la leur a donnée. Id. Les Peripateticiens admettent trois *principes*; la matiere, la forme, & la privation; ils admettent quatre élemens pour *principes*. Democrite, & Epicure posent les atomes pour *principes*. Les Chymistes resolvent tous les corps en leurs premiers *principes*. Ils en trouvent cinq, dont trois sont *actifs*, le sel, le soufre & le mercure, qui ont grand rapport avec le vrai soufre, le vrai sel, & le vrai mercure. Le sel est le fondement des saveurs, le soufre des odeurs, le mercure des couleurs. Le deux *principes passifs* sont le phlegme & la tête morte, qu'ils appellent aussi *principes élementaires*. Quelques nouveaux Physiciens n'admettent pour *principes* que les acides & les alkalis, qui leur suffisent pour expliquer tous les phenomenes de la nature. Voyez Element.

Principe, se dit aussi de ce qui donne le mouvement, & l'action; de la cause des generations, des corruptions, des maux, &c. Le cœur est le *principe* de la vie. Le cerveau est le *principe* des nerfs, le *principe* de la sensation. Les animaux ont le *principe* du mouvement en eux mêmes, & les corps inanimez ne se meuvent que par un *principe* qui leur est étranger. Pour guerir la goûte, ce n'est pas assez d'ôter la douleur, il faut aller au *principe*, à la cause du mal.

Principe, se dit figurément, & signifie, Motif, sentiment, impression. Une ame noble n'agit que par des *principes* d'honneur, & de gloire. Ces *principes* d'honneur & de probité, que vous avez reçus du Ciel en naissant, me charment. Bou. Il faut examiner une action par le bon, ou le mauvais *principe* qui la produit. Le livre des *Reflexions* de Mr. de la Rochefoucault tend à établir que les actions des hommes, même les meilleures en apparence, pechent dans le *principe*.

Principe, se dit aussi des fondemens des Arts, & des Sciences. Les *principes* ne se doivent point prouver; il faut qu'ils soient clairs, que ce soient des notions communes. Il y a des *principes*, comme le tout est plus grand que sa partie; ce qui agit existe: il est impossible qu'une chose soit, & ne soit pas en même tems, &c. Les propositions dont la verité se fait d'abord sentir sans avoir besoin d'être établie par des preuves, s'appellent *principes*, & celles que l'on confond mal-à-propos avec ces *principes* se nomment *prejugez*. Crousaz. Le premier *principe* de connoissance dans la Philosophie de Descartes, c'est, je pense, d'où on tire cette conclusion, donc je suis. Il n'y a point de proposition qui soit le premier *principe*, puisque tous les *principes* sont également premiers, tous independans les uns des autres, tous certains par leur propre évidence. Crousaz. Il ne faut point disputer contre ceux qui nient les *principes*. C'est une maxime dont on se sert pour reprimer l'opiniâtreté de ceux que leur propre sincerité devroit obliger à se rendre. Le plus mauvais raisonnement est celui qui enferme une petition de *principe*, c'est-à-dire, qui suppose une chose pour *principe*, qui ne l'est pas, & qu'il faudroit prouver. Lorsqu'une verité depend de trois ou quatre *principes* qu'il est necessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouït & on se rebute, parcequ'on n'a pas accoutumé son esprit à decouvrir la verité cachée & enveloppée. Log. Ce n'est qu'en remontant aux premiers *principes* des choses qu'on peut s'assûrer de la verité. Dac. Le Decalogue contient les premiers *principes* du culte de Dieu. Boss. On le dit aussi par extension des premieres regles, ou maximes d'un art. Il veut parler d'un art dont il n'a pas seulement les *principes*, les premiers *principes*. C'est un homme qui ne sçait pas les *principes* de la Geometrie, c'est-à-dire, qui n'a pas appris les Elemens d'Euclide. Les *principes* de l'Astronomie sont tirez de la Geometrie. Les *principes* du Droit sont les Institutes de Justinien.

Principe, se dit aussi des maximes, que chacun pose à sa fantaisie pour regler ses raisonnemens, ou sa conduite. Il y a peu d'Athées par *principe*. Bern. Il y a des nations entieres qui ont des *principes* tout differens des nôtres. Mem. de Tr. Cet homme raisonne sur de bons *principes*, sur de solides fondemens. Il raisonne bien dans son *principe*; mais sur ce *principe* on peut renverser toute la Morale. La plupart des femmes n'ont point de *principe*; elles ne se conduisent que par le cœur. La Bruy. On peut dire que les Libertins agissent selon leurs *principes*, en ne vivant pas trop scrupuleusement: mais les Chretiens se conduisent contre leurs *principes*, en pensant à la vie à venir avec tant de negligence. Aba.

PRINCIPION. f. m. Terme de mepris qu'on applique à quelques Princes peu considerables, qui n'ont pas le moyen de soutenir leur qualité. Il y a quantité de petits *Principions* en Italie. Il est du stile familier.

PRINTANIER, iere. adj. Qui est du printems. La saison *printaniere*. Beauté *printaniere*. L'Acad. Plante *printaniere*. Ecumes *printanieres*. Fleur *printaniere*, qui fleurit au printems. Nouveauté *printaniere*. On disoit autrefois âge *printanier*, &c.

PRINTEMS. s. masc. La saison qui succede à l'hiver, qu'on appelle aussi le *renouveau*; le tems où les plantes, & les arbres commencent à pousser, & à sentir l'approche du Soleil. Le Tasse appelle le *printems* la jeunesse de l'année. Le *printems* rappelle les amoureux desirs. La Suze. Le *printems* commence à l'entrée du Soleil dans le signe du Belier le 20. de Mars, & dure trois mois. Toute la nature se renouvelle au *printems*; les animaux reprennent de nouvelles forces : les eaux même se renouvellent; d'où vient qu'on ne sçauroit faire en d'autres saisons d'aussi bonne biere qu'on en fait en Mars. Un beau *printems*, un *printems* pluvieux, un beau jour de *printems*. On disoit des Iles Fortunées, qu'il y regnoit un éternel *printems*. Heureux les climats, où les arbres ne se depouillent jamais de leurs feuilles, & où la nature entretient un *printems* éternel! Vall.

Charmant printems, *hâtez-vous de renaître.* Quin.

Ce mot vient de *primum tempus*.

Les Musiciens appellent un *printems*, un air dont les paroles font mention du *printems* & de la saison nouvelle.

Printems, se dit figurément de la grande jeunesse, depuis environ 14. ans jusqu'à 24. ou 25. Dans le *printems* de nos jours. La mort l'a enlevé dans le *printems* de sa vie. C'est le *printems* de son âge. Profitez du *printems* de vos beaux ans. Mol.

A quoy souhaitez vous d'employer vos beaux jours?
Le printems *pour les amours*
Est plus propre que l'Automne. Bens.
Quand on a passé son printems,
C'est une dangereuse, & difficile affaire,
Que de songer à satisfaire
Un cœur & des yeux de quinze ans. La Sab.

PRIORAT. s.m. Honneur, fonction d'un Prieur, ou le tems qu'il est en charge.

PRIORITE'. s. m. Anteriorité, primauté en ordre de tems. En ce sens il n'a d'usage qu'en cette phrase, *Priorité* d'hypotheque.

On dit aussi, *priorité* de date pour les benefices. Ce Beneficier a gagné par *priorité* de date le procès qu'il avoit pour ce benefice. Il se dit aussi dans quelques phrases de Philosophie & de Theologie. *Priorité* de nature. *Priorité* de tems. *Priorité* de raison. *Priorité* d'origine. *Priorité* de relation. L'Acad.

PRIS, ise. adject. Ce dont on s'est rendu maître; qu'on a forcé, emporté. Ville *prise*, château rendu. Place *prise* d'assaut. On a ordonné qu'il sera *pris* & apprehendé au corps.

Ce mot vient de *prensus*, d'où on a fait aussi *prison*. Men.

Pris, se dit aussi de ce qui a été attrappé adroitement. C'est un homme *pris* au trebuchet, *pris* par le bec. On dit aussi, *pris* de vin. Un homme *pris* au mot, *pris* sans verd. Il fait le fin, & il a *été pris*.

PRISCILLIANISTE. adj. m. & f. Anciens heretiques qui s'éleverent en Espagne vers la fin du 4e. siecle, & qui avoient pour Chef Priscillien, Evêque Espagnol. Ce Priscillien, outre les sentimens des Gnostiques qu'il admettoit, enseignoit que les ames étoient de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux & par de certains degrez de principautez, elles tomboient dans les mains du principe mauvais qui les semoit dans les corps. Il condamnoit & la chair des animaux & le mariage. Il étoit dans les principes de Sabellius. Il permettoit de mentir, & de tromper. Il soumettoit la volonté de l'homme aux étoiles. Il vouloit que ses Sectateurs reçussent l'Eucharistie sans la manger. Aussi le 3e. Canon du Concile de Saragosse, tenu contre lui & ses Disciples l'an 381. anathematisa ceux qui ayant reçu l'Eucharistie, ne la consumoient pas dans l'Eglise. On doutoit encore au tems que S. Jerôme écrivit des Auteurs Ecclesiastiques, c'est-à-dire, sept ans après la mort de Priscillien, s'il avoit soûtenu les heresies qu'on lui avoit attribuées.

PRISE. s. f. Capture, enlevement, invasion, conquête. On a arreté quatre voleurs, c'est une belle *prise*. Depuis la *prise* de ce Colonel son Regiment a fort deperi. Il s'est trouvé à la *prise* de plusieurs villes. La *prise* de la contrescarpe. Un navire chargé de marchandises de contrebande est declaré de bonne *prise*. On a fait plusieurs *prises* sur les habitans de Barbarie. Se trouver à la *prise* du cerf. Aux échecs, on avertit de retirer le Roi quand il est en *prise*. Au Billard, on dit qu'on est en *prise*, lorsque la bille qu'on jouë est en état d'être faite, d'être blousée. Il se dit communément à la guerre. On dit aussi, qu'on a fait lâcher *prise* aux ennemis, quand on leur a fait lâcher leur butin : ce qui se dit figurément de toute autre entreprise qu'on oblige d'abandonner. Le disputant étoit si acharné qu'on ne lui pouvoit faire lâcher *prise*. Vaug. Les dogues d'Angleterre ne lâchent jamais *prise*.

Prise, en termes de jeu d'Hombre, se dit des fiches & des jettons que l'on a pris, en entrant au jeu. Je perds ma *prise*, voilà ce qui me reste de ma *prise*.

Prise, se dit aussi de l'endroit par où l'on peut prendre quelque chose. Ils tiroient à eux les branches qui donnoient plus de *prise*. Vaug. On ne sçauroit arracher ce clou, il n'y a point de *prise*. Les luteurs s'oignoient le corps, afin de donner moins de *prise* sur eux.

Prise, se dit au figuré des raisons, des occasions, des pretextes d'attaquer, de censurer, ou de nuire. Le tems n'a point de *prise* sur une vertu solide. Le Chev. de M. Vous avez des ennemis, qui vous observent de si près que vous ferez prudemment de ne donner pas la moindre *prise* sur votre conduite. Ob. M. Les meilleurs esprits laissent de petites choses en *prise* à l'exactitude de la Critique. St. Evr.

Prise, en termes de Medecine; se dit d'une dose, ou d'un verre de medecine, qu'on prend en une seule fois. Ce Medecin a fait prendre à son malade trois ou quatre *prises* de tisanne, deux *prises* de pilules. On vend tant chaque *prise* de quinquina, de poudre de viperes.

Prise, se dit aussi au Palais, de plusieurs actions. Une saisie est une *prise* & execution de biens, de meubles. Un decret de *prise* de corps. On lui a donné acte de sa *prise* de fait & cause. C'est une *prise* à partie d'un Juge. Il a fait voir son acte de *prise* de possession de ce Benefice. La *prise* de possession se doit faire publiquement : il faut qu'il en demeure acte devant Notaire, en presence de deux temoins.

Prise, se dit aussi des querelles, des combats. On a donné des gardes à ces cavaliers, parcequ'ils ont eu quelque *prise* ensemble; ils en sont venus aux *prises*, aux injures, aux coups. Il est fâcheux d'être aux *prises* avec la mauvaise fortune. St. Evr. Seneque dit que les Dieux prennent plaisir à voir le sage aux *prises* avec la douleur.

Prise d'armes, se dit d'ordinaire d'une rebellion des sujets contre leur Souverain. La *prise* d'armes est un crime capital dans un Etat. Il fut condamné pour *prise* d'armes.

Prise d'habit, est une ceremonie qui se fait dans les Maisons Religieuses, lorsqu'on prend l'habit de l'Ordre, lorsqu'on commence son année de probation. J'ai été à la *prise* d'habit d'un tel, d'une telle.

PRISE'E. s. f. La valeur d'une chose estimée par autorité de Justice. Une veuve peut prendre son preciput en meubles suivant la *prisée*, en y ajoutant la cruë. On condamne à restituer des meubles enlevez, s'ils sont en nature; sinon la juste valeur & estimation suivant la *prisée*. On a fait faire la *prisée* de cette terre par des Experts nommez d'office.

On dit proverbialement, qu'une fille est demeurée pour la *prisée*, lorsqu'elle a refusé de bons partis, & qu'elle a vieilli sans être mariée.

PRISER. v. act. Estimer, faire cas. Les hommes ne *prisent* les choses que suivant qu'elles sont rares, ou nouvelles. Nous *prisons* l'or des Indiens, & eux ils *prisent* notre cristal.

PRISER, signifie aussi, Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. Combien *prisez*-vous cette étoffe? On fait assister un Sergent à un inventaire pour *priser* des meubles. On nomme des Experts pour visiter des reparations, & pour les *priser* & estimer.

PRISER, signifie aussi, Vanter, loüer. On ne sçauroit trop *priser* les vertus de ce Prince. Les Auteurs *prisent* trop leurs Mecenas pour le peu de recompense qu'ils en retirent. L'endroit par où plusieurs habiles gens se sont rendus ridicules, c'est qu'ils se sont trop *prisez* eux-mêmes. Ce Docteur est *prisé*, & estimé dans son Corps. C'est un homme qui se *prise* beaucoup, & qui ne *prise* guere les autres. Les hommes sont pour l'ordinaire portez d'inclination ou à blâmer, ou à *priser* trop ce qui se fait hors de leur pays. J. DES SÇ.

Tandis que mon faquin qui se voyoit priser,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuser. BOIL.

On dit proverbialement & figurément, d'un homme qui estime trop ce qui lui appartient, & qui le veut trop faire valoir, qu'il *prise* trop sa marchandise.

PRISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRISEUR. s. m. Officier qui met le prix aux choses. Les Sergens à verge du Châtelet sont créez Jurez *Priseurs* & Vendeurs de meubles.

PRISMATIQUE. adj. Corps qui a la figure d'un prisme. Un verre *prismatique*, & triangulaire fait voir plusieurs Iris.

PRISME. s. masc. Terme de Geometrie. C'est un corps solide & long, dont les plans rectilignes reguliers opposez sont égaux; lorsque ces plans sont quarrez il est quadrangulaire, & rectangulaire. Il y a des *prismes* triangulaires, lorsque les plans sont triangulaires. On appelle *prisme de verre*, un triangle solide de verre avec quoi l'on voit les couleurs de l'Arc-en-Ciel. Avant Mr. Newton on sçavoit bien que les couleurs de l'Iris, & du *prisme*, viennent de la refraction des rayons du Soleil. Mais on ne sçavoit pas que cette refraction n'est autre chose qu'une separation de differens rayons qui sont dans le Soleil, selon leur diverse refrangibilité, & qui ont la force d'exciter en nous les sensations des couleurs, ni les autres consequences generales & particulieres, que Mr. Newton a tirées de cette seule experience, appliquée diversement. Voyez son *Optique* traduite en François par Mr. Coste. On a vendu aux Chinois un *prisme* de verre 200. écus, parce qu'ils ont cru que c'étoit quelque pierre precieuse. HIST. DE LA CHINE.

Ce mot est Grec, *prisma*, & veut dire proprement la poudre qui tombe des choses qu'on scie; du verbe *priein*, ou *prisein*, *scier*.

PRISON. s. f. Geole; lieu fort & gardé pour retenir des criminels, des debiteurs, & des captifs. On met les criminels dans des cachots, dans les lieux les plus noirs & obscurs de la *prison*. On fait expier souvent aux criminels une partie de leur crime par le supplice d'une *prison* plus affreuse que la mort. ST. DIDIER. Un homme de bien ôte à la *prison* même ce qu'elle a d'ignominieux. BOU. On ordonne qu'un debiteur sera contraint par corps, & tiendra *prison* tant qu'il ait payé. Les Mathurins achetent les captifs qui pourrissent dans les *prison* des Infideles. Quelques-uns pretendent que la condemnation à une *prison perpetuelle* est un supplice qui ne convient qu'à des esclaves. La *prison* ne doit pas être une peine, mais un lieu destiné à garder les accusez.

La prison *la plus charmante*
Est toûjours une prison;
Et souvent ce qui nous enchante,
N'a rien d'aimable que le nom. DU TROUSSET.

Borel derive ce mot de l'Italien *prigione*. Du Cange le derive de *prisio* & *prisionarius*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *prison* & *prisonnier*.

On dit de celui qui a été élargi à sa caution juratoire, qu'on lui a donné la ville pour *prison*, les chemins pour *prison*, c'est-à-dire, qu'il ne lui est pas permis d'en sortir, ou de s'en écarter. On dit aussi, qu'il demeurera à la garde d'un Huissier comme en vive geole; pour dire, qu'il sera toûjours reputé être en *prison*. Il a été tant de tems en *prison*. Il est deffendu d'avoir des *prisons* privées. On fait un procès criminel pour le bris des *prisons*.

On appelle, *Prison des vents*, dans de certains édifices, un lieu souterrain, où l'on trouve moyen de conserver des vents frais, qui par des conduits souterrains se communiquent dans des Salles, pour les rendre fraîches pendant l'Eté.

PRISON, se dit figurément. Le corps est la *prison* de l'ame. Nous sommes ici bas comme des criminels, renfermez dans une *prison*, & toûjours incertains de leur supplice. NIC. Les Amans disent qu'ils sont en *prison*, que leur cœur est en *prison*, qu'ils aiment leur *prison*.

Mon courage avec ma raison,
Rompit ma chaîne, & força ma prison. VOIT.

PRISON, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est gracieux comme la porte d'une *prison*. Il n'y a point de belles *prisons*, ni de laides amours. On dit aussi de celui qui est trop serré dans ses bottes, ou dans ses souliers, qu'il est dans la *prison* de Saint Crepin.

PRISONNIER, IERE. adj. & subst. Celui qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est detenu. On l'a mené *prisonnier*. Il s'est rendu *prisonnier*. Se constituer *prisonnier*. Il a été fait *prisonnier* de guerre. On a renvoyé ce *prisonnier* sur sa parole. Les *prisonniers* d'Etat se mettent à la Bastille. Les *prisonniers* pour dettes civiles doivent être nourris aux fraix de leurs créanciers qui les ont fait constituer *prisonniers*; mais les *prisonniers* pour crimes sont nourris aux depens du Roi, & non point de la partie civile. Le Geolier est obligé de leur fournir du pain, de l'eau, & de la paille seulement. Ord. de 1670. L'ancien des *prisonniers* s'appelle *Doyen* ou *Prevôt*. Autrefois il exigeoit un droit de bien venuë; ce qui est deffendu par l'Ord. de 1670. T. 13. Le Grand Aumonier a la charge de la delivrance des *prisonniers*, qui se fait de la part du Roi pour son joyeux avenement à la Couronne, en faveur du sacre des Rois, & des Reines, de leurs mariages, de leurs premieres entrées dans les villes du Royaume, pour la naissance des enfans de France, aux grandes Fêtes annuelles, aux Jubilez, au sujet de quelque victoire ou conquête signalée, & pour d'autres occasions. Les Barbares font des courses pour faire des *prisonniers*, des captifs. C'est une œuvre de misericorde d'aller visiter les *prisonniers*, de mettre dans le tronc des *prisonniers*. Quelle calamité est comparable à celle d'un *prisonnier*? Quoy de plus triste que de se voir privé des commoditez de la vie, & des consolations de l'amitie? FL.

On appelle, Pain des *prisonniers*, le pain que le Roi fait fournir tous les jours aux *prisonniers*.

PRISONNIER, se dit figurément. Notre ame est *prisonniere*, est esclave de ses passions. Ce Gentilhomme est charmé de cette Dame, elle en a fait son *prisonnier*. On dit que des oiseaux sont *prisonniers* dans une cage, des poissons dans un filet.

On dit populairement, quand on mange quelque morceau entre deux verres de vin, qu'on a fait un *prisonnier*.

PRISTAF. s. m. Les Moscovites appellent ainsi le Conducteur que la Cour donne aux Ambassadeurs étrangers, dès qu'ils entrent dans le pays du Czar, & qui a soin de leurs vivres, & de leur conduite. C'est ce que les

les Perses nomment *Mehemander*. OLEARIUS.

PRYTANE. s. m. On appelloit ainsi à Athenes ceux qui presidoient à l'assemblée du peuple, & au Senat, pendant la Republique libre, & depuis la 3e. année de la 24e. Olympiade jusqu'à la 2e. de la 118e. Olympiade. Le Senat étoit composé de 500. Senateurs. On en élisoit 50. tous les ans dans chacune des dix tribus. Ces dix classes de Senateurs prises des dix tribus tiroient au sort pour le rang & la presidence. Elles presidoient au Senat tour à tour, & pendant 35. jours selon l'ordre & le rang qui leur étoit échu. Comme l'année étoit lunaire & de 354. jours, les 4. premieres tribus prytanées gouvernoient 36. jours chacune. Les 50. Senateurs en fonction se nommoient *Prytanes*; le lieu particulier où ils s'assembloient *Prytanée*, & le tems de leur exercice, ou la *Prytanie*, duroit 35. jours. Pendant les 35. jours dix des 50. *Prytanes* presidoient par semaine sous le nom de *Proëdres*, & celui des Proëdres qui dans le cours de la semaine étoit en jour de presider s'appelloit *Epistate*. On ne pouvoit l'être qu'une fois en sa vie, de peur qu'on ne prît trop de goût à commander. Les Senateurs des autres Tribus ne laissoient pas toujours d'opiner, selon le rang que le sort leur avoit donné. Mais les *Prytanes* convoquoient l'Assemblée, les Proëdres en exposoient le sujet, l'Epistate demandoit les avis. TOUR. Ant. van Dale pretend que les *Prytanes* des Grecs étoient des Prêtres, mais qu'ils avoient aussi part au gouvernement de la Republique.

PRITANÉE, ou PRYTANÉE. s. masc. Ce mot vient du Grec, & signifie *Grenier public*. C'étoit à Athenes un lieu où l'on nourrissoit aux depens du public ceux qui avoient rendu de grands services à l'Etat. Cette recompense ne se donnoit que par le peuple assemblé. C'étoit aussi un lieu où les Magistrats s'assembloient, tenoient Conseil, & rendoient la Justice. Je meriterois d'être nourri dans le *prytanée*. ABL.

PRIVABLE. adj. m. & fem. Qui merite d'être privé d'une chose qu'on lui ôte. Un homme n'est pas *privable* de son Benefice, de sa Charge, jusqu'à ce qu'on lui ait fait son procès. L'Academie n'a point ce mot.

PRIVANCE. s. f. Familiarité particuliere. Il ne se dit que de ceux qui sont en faveur auprès des Princes, des Grands. Il est dans la *privance* du Prince, du Ministre. L'ACAD.

PRIVATIF, IVE. adj. Qui marque privation. Les Grecs ont un *a privatif*, qui étant joint à un mot, lui fait signifier le contraire, comme dans les mots *athée*, *acephale*. Les François ont la particule *in privative*, comme dans ces mots *incorrigible*, *insoûtenable*, *inaccessible*, *indigne*.

PRIVATION. s. f. Absence, defaut, manque d'un bien qu'on souhaite. La *privation* de la vuë, de l'ouïe, est fort fâcheuse. La mort est la *privation* de toutes choses. NIC. Un des tourmens des damnez, c'est la *privation* de la vuë de Dieu. La fureur emporte la *privation* de la raison; l'apoplexie la *privation* du sentiment. Une *privation* humble des talens que le monde estime, vaut mieux que ces talens mêmes qui enorgueillissent. LE P. MAB. C'est un homme qui est dans la *privation* de toutes choses. Apprenons à supporter patiemment la *privation* des biens, & des honneurs du monde. M. ESP. Si l'on fait un bon usage de la *privation* des douleurs, l'on rend sa condition assez heureuse. ST. EV. La *privation* des choses nous est sensible à proportion de l'attache que nous y avons. NIC. Les Mystiques appellent *privation de Dieu*, les aridités, les secheresses de l'ame à qui Dieu ne se fait plus sentir. Dieu privoit quelquefois Sainte Therese de sa presence, mais cette *privation* produisoit en elle une soif ardente. FL. On a châtié cette ville par la *privation* de tous ses privileges.

PRIVATION, en termes de Physique, est un principe chimerique, & negatif qu'Aristote a voulu joindre à la forme, & à la matiere pour constituer un corps naturel. Il ne signifie qu'absence de la forme future. Aristote traite pourtant les Anciens de rustiques & de grossiers, pour n'avoir pas reconnu la *privation* pour un des principes des causes naturelles. Mais c'est une injustice de leur reprocher d'avoir ignoré une chose qu'il est impossible d'ignorer : & c'est une illusion que d'avoir produit au monde ce principe de la *privation*, comme un rare secret, puis qu'il n'y a personne qui ne suppose comme une chose connuë, qu'une chose n'est point avant que d'être faite. LOG.

PRIVATION, en termes de Palais, signifie, Interdiction, confiscation. Les arrêts de deffenses portent cette clause comminatoire, A peine contre les Officiers contrevenans de *privation* de leurs charges.

PRIVATIVEMENT. adv. Exclusivement à l'exclusion. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase, *privativement* à tout autre. On lui a accordé un privilege de faire un tel commerce *privativement* à tout autre. Il y a des droits qui appartiennent à l'Empereur *privativement* à tous autres. J. DES SÇ.

PRIVAUTÉ. s. m. Grande familiarité. Il vit en cette maison avec beaucoup de *privauté*. Les maris n'aiment pas qu'on prenne des *privautez* avec leurs femmes. Les Grands n'approuvent pas qu'on se donne des *privautez* avec eux; ils croyent que c'est sortir du respect. Il avoit été du festin du Roi, & dans toutes les *privautez* de la faveur. VAU. Il y a de petites *privautez* que l'amour inspire, & que la raison ne condamne pas. G. G. Vous vous émancipez à certaines *privautez* que je ne sçaurois approuver. OD. M.

PRIVÉ, ÉE. adj. Particulier, secret. Le Conseil *privé* du Roi est un Conseil d'Etat qu'il tient pour juger quelques affaires de ses sujets qui reclament sa justice, comme des évocations & renvois, des reglemens de Juges, des interpretations d'Edits, des cassations d'arrêts, &c. Les Procureurs du *privé* Conseil sont Avocats.

Ce mot vient de *privatus*.

PRIVÉ, se dit aussi de ce qui est opposé à *public*. Il a fait cela de son autorité *privée*, c'est-à-dire, sans ordre de justice. Il est deffendu d'avoir des prisons *privées*. On n'entre pas dans les maisons *privées* ou des particuliers, sans le congé du maître.

En ce sens on dit, qu'un homme mene une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retraite & en particulier, sans charge, sans emploi, sans se mêler d'affaires; qu'il vit en son *privé*, en homme *privé*. Un homme heureux dans les douceurs & dans le repos d'une condition *privée*, devroit-il y renoncer pour une Monarchie? LA BRUY. Scipion se possedoit également dans l'agitation des affaires, & dans la tranquillité de la vie *privée*. ST. EVR. Les gens de Lettres goûtent mieux que les autres les douceurs de la vie *privée*. J. DES SÇ. Sylla plus puissant & mieux établi que jamais, se reduisit de lui-même à la vie *privée*, mais après avoir fait voir que le peuple Romain pouvoit souffrir un maître. BOSS. On dit aussi, qu'il a été intimé en son propre & *privé* nom, condamné à payer en son propre & *privé* nom; pour dire, en son nom particulier.

Au substantif on appelle un *privé*, un retrait, un lieu particulier où l'on va à ses necessitez. Cela put comme un *privé*. La lunette, la ventouse d'un *privé*; un cureur de *privez*.

PRIVÉ, signifie aussi familier. Il est fort *privé* avec son Gouverneur. Ces deux amis sont fort *privez*, ils se disent tous leurs secrets. *Privé* en ce sens ne se dit guere que pour marquer trop de familiarité, & ne se met ordinairement qu'avec *bien*, *fort*, *assez*, *trop*, &c. C'est être bien *privé* que d'en user de la sorte. Je vous trouve bien *privé* de venir ici à l'heure qu'il est. Il n'a d'usage que dans le stile familier. L'ACAD.

PRIVÉ, signifie aussi, Qui est apprivoisé. En ce sens il est

est opposé à farouche, sauvage, &c. Un pigeon est un oiseau *privé*. On a vu des renards, des ours *privez*. En Afrique il y a des serpens *privez* qui viennent manger sous la table sans nuire à personne, comme des chiens & des chats. VOYAGE DE RASILLI.

PRIVÉ, se dit aussi de celui qui souffre la privation, ou la perte de quelque chose, soit qu'il ne l'ait jamais euë, soit qu'on la lui ait ôtée, soit qu'il l'ait perduë. L'Eglise Romaine croit que les enfans qui meurent sans Baptême vont dans les Limbes où ils sont *privez* de la vuë de Dieu. Les animaux sont *privez* de raison. Un paralytique est *privé* de l'usage de ses membres. Un corps mort est *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ses privileges. Ce Sergent faussaire a été *privé* de sa charge.

PRIVÉMENT. adv. D'une maniere fort privée & familiere. Ce Seigneur est fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ses domestiques.

PRIVER. v. act. Retrancher, enlever; ôter quelque chose à quelcun; l'en depouiller. Malheur à celui que Dieu *prive* de ses graces! Les excommuniez sont *privez* des Sacremens. Les devoluts tendent à *priver* les indignes de leurs Benefices. Le Roi a *privé* cet Officier de sa charge, de ses gages. Comment voulez vous qu'au milieu de tant de biens dont il jouït, il ne craigne pas la mort, qui le *privera* de tous ces biens? DIV. CUR. Les Philosophes vangeoient leur merite de l'injustice de la fortune, par le mepris des biens dont elle les *privoit*. LA ROCHEF.

Ne privez point mes yeux d'un spectacle si doux. RAC.
Je te prive, pendant, de ma succession,
Et te donne de plus ma malediction. MOL.

Du Latin *privare*.

PRIVER, signifie aussi, Manquer d'obtenir, s'abstenir, se frustrer de quelque chose. Cet accident l'a *privé* de son esperance. Les gens de bien se *privent* des plaisirs temporels, pour jouir des spirituels. Un ami se *prive* de beaucoup de choses pour en assister son ami. L'Eglise n'entend pas qu'ils se *privent* eux-mémes de toutes les graces qu'ils doivent attendre. PASC. Un Pere doit se *priver* de ses biens pour ses enfans avant que la nature l'en *prive*. MONT. L'Avarice exerce sa fureur contre son sujet, & se *prive* des mêmes biens dont elle a *privé* les autres. OF. M.

PRIVILEGE. f. m. Passedroit, grace, prerogative; avantage particulier dont jouït une personne à l'exclusion de plusieurs autres, & qui lui vient par le bienfait de son Souverain. Le Roi ne peut abolir, ou supprimer les *privileges* de la nation: ni revoquer les *privileges* accordez à ses sujets. Les plus beaux de tous les *privileges* sont ceux des Secretaires du Roi. On pretend que les *privileges* qui sont contre le Droit commun sont revocables par le successeur du Roi qui les a accordez; sur tout quand ils ont été accordez gratuitement & non à titre onereux. Quand on prend une place par capitulation, on conserve d'ordinaire ses *privileges*.

Ce mot vient de *privati lex*.

Le Prevôt de Paris est Conservateur des *privileges* de l'Université. Il y a à Lion un Juge Conservateur des *privileges* des Foires, dont le tribunal s'appelle *la Conservation*.

PRIVILEGE, se dit en general de toutes sortes de droits, de prerogatives, d'avantages attachez à de certaines conditions, à de certains états, à de certains emplois, &c. La qualité de mari lui donna de plus grands *privileges*; mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de sa femme. P. DE CL. Si le titre de Sçavant ne donne pas le *privilege* de se tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné legerement. CL. Nous voudrions jouïr des *privileges* de la vertu, sans en acquerir le merite. FL. La seule douceur Chretienne a le *privilege* de calmer, & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a outragez. M. ESP. Adam par son peché a perdu le *privilege* d'etre immortel. PORT-R. Ne faut-il que faire des vers pour avoir *privilege* d'extravagance? ST. EV. Les gens de votre âge ont égalemment le *privilege* de tromper, & de se dedire. VOI. Il n'y a point de plus grand *privilege* dans le monde qu'une grande naissance. ST. EV. Le tems ne peut acquerir à l'erreur les *privileges* de la verité. PORT-R. C'est un *privilege* des Juifs, de ne faire presque aucun usage de leur raison, de debiter sans honte toutes sortes de rêveries & de passer neanmoins pour habiles gens. LA CL.

Hé quoy? cruel Amour, quels sont tes privileges?
N'est-il rien de sacré pour tes jeux sacrileges? VILL.
Voyez quel privilege *au nôtre peut attendre!*
Avec des mots choisis aussi doux que le miel,
Sur les gens d'un merite à craindre,
On repand à grands flots le fiel. DESH.

PRIVILEGE, se dit aussi des dons naturels tant du corps, que de l'esprit. La raison est un beau *privilege* qu'ont les hommes au dessus des bêtes. La beauté est un *privilege* de la nature fort passager & de peu de durée.

PRIVILEGE, se dit aussi en Droit, d'une preference que donne la qualité de la dette; *Privilegia non tempore sed ex causâ æstimantur.* ff. L. 42. t. 5. c'est-à-dire, que dans la concurrence des *privileges* entre créanciers, l'on n'examine que la nature & la qualité du *privilege*, sans avoir égard à la priorité, ou posteriorité du tems. Le vendeur du fonds est colloqué par *privilege* sur le prix de l'heritage pour ce qui lui reste dû.

Il y a des Auteurs qui confondent les libertez de l'Eglise Galicane avec les *privileges*; cependant la difference est très-grande, & très-essentielle. Le *privilege* est une derogation au droit commun, & les Libertez de l'Eglise Gallicane ne sont que la conservation d'un droit autrefois universellement reçu dans toutes les Eglises du monde; mais que les Papes ont changé par leurs entreprises sur les Evêques & sur les Princes. PIGANIOL DE LA FORCE. *Descript. de la Fr.*

PRIVILEGE DU CLERGÉ. Ancien *privilege du Clergé* en Angleterre confirmé par divers Parlemens, en vertu duquel un Ecclesiastique jugé par un Juge laïque, pour quelque crime capital, pouvoit demander qu'il fût mis entre les mains de son Evêque, pour *se purger* du crime dont il étoit accusé. Mais depuis ce tems-là les Laïques ont aussi, en certains cas, obtenu ce *privilege*; comme quand on a derobé un bœuf, une vache, une brebis, de l'argent & autres choses, sans le faire par force. Il est vrai que ce *privilege* n'est accordé que pour la premiere faute. Pour cet effet l'Evêque envoye à la Cour un Ecclesiastique, avec une commission scellée de son sceau Episcopal, pour juger de cette affaire. Lorsque le prisonnier demande à lire, le Juge d'ordinaire lui donne un livre de Pseaumes, & il faut qu'il lise *ad aperturam libri.* Quand il a lû quelques lignes, le Juge demande au Commissaire Ecclesiastique, *legit ut Clericus?* A quoi il doit repondre precisément en ces termes *legit*, ou *non legit.* S'il repond, *legit*, quoiqu'il lise assez mal, il en est quite pour être marqué par la main du bourreau avec un fer chaud sur la main, en la presence des Juges: si la reponse est, *non legit*, le criminel reçoit la sentence de mort. MIEGE.

PRIVILEGE, signifie aussi, Preference, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chose à l'exclusion de tous autres. Acheter un *privilege*. Les *privileges* sont fondez en bonne raison dans leur concession; mais on en abuse. Les *privileges* exclusifs ne devroient s'accorder que rarement.

PRIVILEGE, se dit aussi de la patente, & des lettres même que l'on obtient. On met toûjours un extrait du

Pri-

privilege à la tête des livres qui s'impriment *avec privilege*. Les *privileges* du Roi pour l'impression des livres ne s'expedient qu'à la grande Chancelerie ; ils sont accordez, afin que l'Auteur tire quelque recompense de son travail ; mais par l'évenement ce n'est qu'au profit du Libraire. Il est deffendu aux Libraires par les Articles 33. & 77. de leurs Statuts, d'obtenir aucune prolongation de *privilege* pour la reïmpression de leurs livres, s'il n'y a du moins augmentation du tiers. On ne remarque point de *privilege* du Prince, ni d'approbation de Docteurs dans les premieres éditions de nos livres. Quand on commença à prendre des *privileges* en France, on s'adressoit au Parlement qui les donnoit pour le Roi. Voyez Marville. Les Libertez de l'Eglise Gallicane sont imprimez en 1651. avec permission & *privilege* du Parlement de Rouën.

PRIVILEGIÉ' ÉE. adj. & subst. Qui jouït de quelque privilege. Mrs. des Requêtes de l'Hôtel & du Palais, sont Juges des *privilegiez*, c'est-à-dire, des Officiers de la maison du Roi, ou qui ont droit de *committimus*. On appelle *privilegiez* à l'égard de la jurisdiction, ceux qui ont le droit de plaider devant certains Juges, soit en demandant, soit en defendant. Par exemple, les Regens, Officiers, & Suppôts des Universitez ne plaident que devant les conservateurs de leurs privileges. Les *privilegiez* qui ont droit de *committimus*, au grand & au petit sceau, peuvent se pourvoir ou aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais, à leur choix.

PRIVILEGIÉ', se dit aussi de tout ce qui a quelque distinction ; à qui il appartient quelque preference, ou quelque exemption : qui n'est point dans le cas ordinaire. Le Juge Royal doit assister au jugement & à l'instruction du procès que fait un Official à un Ecclesiastique, quand il y a un *cas privilegié*. Voyez CAS. Les frais d'un decret, d'un ordre, sont *privilegiez*. Les Bulles des Jubilez s'executent tant à l'égard des *privilegiez* que non *privilegiez*, exempts & non exempts. Un autel *privilegié*, c'est un autel où les Messes qu'on dit ont pouvoir de delivrer une ame du Purgatoire. On appelle *créanciers privilegiez*, ceux qui ont une *dette privilegiée*, & laquelle emporte la preference, quoi qu'elle ne soit pas la premiere dans l'ordre du tems : Tels sont le vendeur d'un fond pour le prix de la vente ; le proprietaire pour ses loyers ; le saisissant pour les frais de la saisie, les Ouvriers qui ont bâti, ou reparé une maison. Les créanciers sont *privilegiez* sur les denier revenant de la vente du fond, comme le proprietaire sur les meubles qu'il trouve dans sa maison. Le Roi est *privilegié* sur les Offices des Comptes pour tout ce qui lui est dû à cause des dits Offices, même au préjudice de ceux qui ont vendu les Offices, & à qui le prix en feroit encore dû. De même les Offices des Receveurs des Consignations, & des Commissaires du Châtelet sont affectez par privilege pour les sommes consignées entre leurs mains au préjudice de tous les autres créanciers.

PRIVILEGIEZ. Ce sont des particuliers qui en vertu des Lettres patentes du Roi ont droit d'exercer certains commerces, ou certains Arts & Métiers sans avoir fait apprentissage, ni avoir été maîtres dans les corps & Communautez. On appelle *Marchands & Artisans privilegiez* suivant la Cour, les Marchands & Artisans qui fournissent la Cour de toutes sortes de marchandises. Ils sont pourvûs par le Grand Prevôt de l'Hôtel qui est le Juge Gardien, & Conservateur de leurs privileges & ils prennent leurs lettres de lui. Ils sont francs & exempts de tous péages, gabelles, issuës, entrées & passages. Ils peuvent tenir boutique à Paris & dans les autres villes, où ils jouissent des exemptions. Ils n'en jouissent que du jour que leurs lettres ont été enregîtrées au greffe de la Prevôté de l'Hôtel. Le nombre de ces *marchands privilegiez* monte à plus de 400.

PRIVILEGIEZ. On appelle à Paris lieux *privilegiez*, où plutôt pretendus *privilegiez*, ceux dans lesquels les Artisans & Ouvriers, sans avoir été reçus à la maîtrise, ont la liberté de les exercer sans être sujets à la jurisdiction des maîtres des Communautez des Arts & Métiers.

PRIVILEGIÉ, se dit d'un homme qui est en droit de faire certaines choses que d'autres n'oseroient faire, ou avec lequel on vit sans façon, & avec liberté. Il peut tout dire, il est *privilegié*. Il peut entrer à toute heure, il est *privilegié* L'ACAD.

PRIVILEGIÉ', au figuré, se dit de ceux qui ont quelque avantage, quelque prerogative sur les autres hommes, par des dons naturels ou surnaturels. Il y a des hommes *privilegiez*, qui ne se sentent nullement des foiblesses de l'ame, & dont la foiblesse a je ne sçai quoy de mâle & de beau. BOU. L'interêt & le plaisir sont comme les deux ressorts qui font agir les hommes : il n'y a que les ames *privilegiées* qui agissent par des motifs de gloire. BELL. Loin d'ici ces flatteuses maximes, que les Rois naissent habiles, & que leurs ames *privilegiées* sortent des mains de Dieu toutes sages, & intelligentes ! FL.

PRIX. s. masc. Valeur & estimation des choses. Le *prix* de la plupart des choses ne depend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées depend de leur abondance, & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juste *prix*. Quand on laisse decreter sa maison, elle est venduë à vil *prix*. J'en ai offert un *prix* raisonnable. Les tableaux de Poussin sont hors de *prix*. Chacun ici vaut son *prix*. Voilà de bonne marchandise, vous n'avez qu'à vous defendre du *prix*. Ce Seigneur a des pierreries, a des meubles de *prix*. On dit, vendre à non *prix*, pour dire, vendre moins que la chose ne coute.

Du Latin *pretium*.

On dit, Mettre une tête à *prix*, quand un Chef de parti offre une grosse somme pour recompense à celui qui lui apportera la tête de son ennemi. On dit aussi, Mettre à *prix* une maison, quand on en veut avoir un certain *prix*, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* sur ses pieces, c'est examiner la valeur de chaque chose en particulier, quand on en a acheté plusieurs ensemble. Cet Officier a droit de prendre du sel au *prix* du Marchand, au *prix* coûtant.

On dit au Palais, Payer, consigner le prix d'une chose venduë ; faire l'ordre & la distribution du *prix* ; être colloqué sur le *prix*. Il est rentré dans cette terre en remboursant le *prix*.

PRIX FAIT, est le *prix* convenu ou marqué d'un ouvrage commandé, ou de ce qui est taxé, qui a un *prix* commun : mais sur tout on le dit d'une entreprise dont on a traité par un devis contenant le detail des conventions moyennant certaine somme. On a plus d'avantage à faire bâtir à journée, qu'à *prix fait*. Pourquoi marchander ? C'est un *prix fait*.

PRIX, se dit aussi figurément de la valeur des vertus, ou des personnes : de l'estime qu'on en fait. La pieté seule donne le *prix* à toutes les vertus morales. CL. C'est la prudence qui fait le *prix* de la valeur. OE. M. C'est le le bien qui met le *prix* aux hommes. LA BR. La grandeur n'est pas d'assez haut *prix* pour l'acheter si cher. OE. M. Le merite que nous aimons nous paroît tout d'un autre *prix*, que celui que nous haïssons. LE CH. DE M. Ce n'est pas peu que de sçavoir donner à chaque chose le *prix* qu'elle merite. ID. Chacun vaut son *prix*. Une expression bien choisie rehausse le *prix* d'une pensée. BOU.

Quelque rare que soit le merite des Belles,
On pourroit se flater qu'on vaut son prix *comme elles.* MOL.

Prix, signifie aussi une recompense à disputer, & à ajuger à celui qui aura l'avantage à quelque exercice, à quelque dispute. On donnoit des *prix* aux Jeux Olympiques, & aux autres Jeux de la Grece. On dispute souvent des *prix* de course, de bague, le *prix* de l'arquebuse. Les écoliers composent pour les *prix*. On distribuë des *prix* de Poësie à Toulouse, à Caen & à Roüen. Remporter le *prix* de l'Eloquence, ou des Vers à l'Academie Françoise.

Sors vainqueur d'un combat dont Chimene est le prix. Corn.

Prix, se dit figurément. La vertu est le *prix* d'elle-même, & sa propre recompense. Ol. M. Elle aime trop la vertu pour être le *prix* & la recompense d'un crime. Corn. Leur tête sera le *prix* de la reconciliation. Abl.

Au prix. adv. de comparaison. Vous n'avez rien vû *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens Physiciens ne sont rien *au prix* des modernes. Tous les autres païs sont steriles en Heros, *au prix* de la Grece & de l'Italie. Bou. Il y a des Philosophes, des Medecins, &c. qui *au prix* même de la verité veulent rendre raison de tout. J. des Sç. J'acheterois de tout mon cœur le Paradis *au prix* de ma vie, *au prix* de ma mort. L'honneur de vous plaire n'est pas une chose si avantageuse que je veuille l'acheter au *prix* de ma mort. Bou. On dit aussi adverbialment, A quelque *prix* que ce soit, pour dire, Cherement, & quoy qu'il en puisse coûter.

Prix pour prix. adv. qui se dit en comparant la valeur d'une chose à une autre. Vous avez acheté votre maison plus cher que je n'ai fait la mienne *prix pour prix*, c'est-à-dire, à proportion. On s'en sert aussi figurément en parlant des personnes. Considerez bien les qualitez de ces deux hommes & vous verrez que *prix pour prix*, l'un vaut l'autre.

P R O.

PROBABILIORISTE. s. m. Celui qui croit qu'on est obligé sous peine de peché de prendre toûjours le parti le plus probable. Ce mot se trouve dans les Memoires de Trevoux 1714. Wendroc est un *probabilioriste*.

PROBABILISME. s. m. Sentiment de ceux qui tiennent pour l'opinion probable. Un *probabilisme* trop relâché. Le *probabilisme* n'a paru que depuis le Concile de Trente, & personne n'avoit enseigné avant cette Epoque, qu'on peut suivre une opinion simplement probable nonobstant le concours d'une plus probable. Le P. Gisbert Jesuite dans son *Antiprobabilisme*. Le monde est redevable du *Probabilisme* aux Theologiens Scholastiques, gens ardens à la dispute, dont les uns ne manquent jamais d'approuver ce qui deplaît aux autres. Id. Tout le monde le desavouë, même la Societé qui lui a donné ses plus habiles defenseurs. Id. Le *Probabilisme* renverse l'ordre, protege le libertinage & anéantit le respect que l'on doit avoir pour les puissances établies de Dieu. Id.

PROBABILISTE. s. m. Qui tient pour la doctrine des opinions probables. La facilité des *Probabilistes* ouvre la porte aux abus, & au crime, en accordant à l'opinion les prerogatives de la bonne conscience qui n'appartiennent qu'à la certitude. Ob. M. Aprés Monsieur Pascal est-il encor un *Probabiliste* au monde ? Port-R.

PROBABILITÉ. s. f. Vraisemblance ; apparence de verité ; qualité de ce qui est probable ; une vraisemblance si grande que tout bien examiné, elle suffise pour persuader un homme prudent. Il n'y a pas de *probabilité* à ce que ce que vous dites. Il y a bien des erreurs qui ont pourtant de la *probabilité*. Un Philosophe ne doit rien avancer qui n'ait du moins quelque *probabilité*.

La doctrine ou opinion de la *probabilité*, est celle qui enseigne qu'en matiere de morale on peut en sûreté de conscience suivre une opinion, pourvû qu'elle soit probable, quoiqu'il y en ait d'autres plus probables. Par la *probabilité* du pour & du contre, on accorde toutes sortes de contradictions. Pasc. On appelle *probabilité interieure* celle qui est appuyée sur une raison ; *probabilité exterieure* celle qui est appuyée sur une autorité considerable. M. Craig, Mathematicien Anglois, pretend que les principes de la Religion Chrétienne ne sont que probables, & il reduit à des calculs géometriques les degrez de leur *probabilité*, & ceux du decroissement de cette *probabilité*. Il trouve qu'elle peut durer encore 1454 ans à compter depuis 1699. qu'il a publié son Ecrit. Bay. La *probabilité* ne doit aboutir à autre chose qu'à preferer, dans une question parfaitement douteuse, le parti qui plaît davantage, & dont pourtant on ne decouvre point la fausseté. Les Jesuïtes ne conviennent point de la *probabilité* vague, & arbitraire qu'on leur attribuë. Lorsque la *probabilité* qui fait pour la Loi, est égale à celle qui fait pour la liberté, on est obligé de se soumettre à la Loi. Le P. Gisbert. La Morale ayant des principes certains, la *probabilité* des opinions n'en peut être la regle. Godeau. Par les nouvelles loix de la *probabilité*, le bien & le mal deviennent également permis. Le P. Sim. Une infinité de gens sont, sans y penser, dans les principes des Jesuïtes sur la *probabilité*. B. Univ. T. 20.

On ne s'est point assez apperçu jusqu'à present qu'on pût donner des regles infaillibles pour calculer les differences qui se trouvent entre diverses *probabilitez*. Mr. de Montmort, dans son *Essai d'Analyse sur les Jeux de hazard*, a voulu donner un Essai de ce nouvel art, en l'appliquant à une matiere qui ne paroît susceptible d'aucune precision. Les regles qu'il n'y applique qu'à determiner les hazards des Jeux, peuvent aussi servir à estimer les *probabilitez* des évenemens les plus compliquez de la vie civile. Journ. Litter. Du Han, Professeur à Paris, a fait un Traité intitulé, *Le Philosophe problématique* ; il fut imprimé en 1704.

PROBABLE. adj. m. & fem. Qui a de la vraisemblance, qui a apparence de verité, qui paroît fondé en raison. La plupart des veritez ne sont pas évidentes : elles sont seulement *probables*. Bay. La subtilité des Orateurs, & des Scholastiques a rendu toutes choses *probables*. On a long-tems disputé sur les opinions *probables* des Casuïstes. On definit communément une opinion *probable*, celle qui est appuyée sur un motif grave, ou sur un fondement apparent, & qui a pour elle des autoritez capables de persuader un homme sage, & qui juge sans passion. D. G. P. Comme nous manquons souvent de lumiere pour reconnoître le vrai & le faux, outre les propositions qui nous paroissent évidemment vrayes, & celles qui nous paroissent certainement fausses, il y en a dont la verité n'est pas si évidente, que nous n'ayons quelque apprehension qu'elles ne soient fausses : ce sont les propositions qu'on appelle *probables*. Log. Escobar pretend qu'une opinion est *probable*, quand elle est fondée sur des raisons de quelque consideration, & soutenuë par un Auteur grave. Pasc. Selon le même Casuiste, l'on peut suivre l'opinion la moins *probable*, & la moins sûre, si elle plaît davantage au consultant. Id. Une opinion *probable* est celle qui étant comparée à l'opinion contraire, devient problematique par une parfaite égalité des raisons, & des argumens proposez de part & d'autre, ensorte qu'il n'y ait aucune raison évidente & rien de convainquant pour donner à l'une la preference sur l'autre. On pretend que les Jesuïtes definissent, que pour rendre une opinion *probable*, il suffit qu'elle soit appuyée d'une bonne raison, ou de l'autorité d'un Docteur de pieté, & de reputation : aprés quoy il est permis de suivre impunément l'opinion la moins sûre, & la moins *probable*. Voilà le venin de la probabilité.

té. Il y a trois sentimens sur l'opinion *probable*. Les uns enseignent que dans le concours de deux opinions *probables* il est permis de suivre la moins sûre. Les autres, qu'on est toûjours obligé de suivre l'opinion la plus sûre, lors même qu'elle est la moins *probable*; & les autres qu'on ne doit suivre la moins sûre que quand elle est aussi la plus *probable*. Du Latin *probabilis*.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment, vraisemblablement. Il est en belle passe, & *probablement* il n'en demeurera pas-là. Si votre ami est parti un tel jour, il doit *probablement* arriver ce soir. Ils ne sont engagez que *probablement* à obeïr à leur Superieur. Pasc. C'est elle qu'on doit *probablement* accuser de rapt. Pat. Comme l'on doit croire *probablement* qu'un fait est arrivé, lorsque les circonstances certaines que l'on connoît sont ordinairement jointes avec ce fait, on doit croire aussi *probablement* qu'il arrivera, lors que les circonstances presentes sont telles qu'elles sont ordinairement suivies d'un tel effet. C'est ainsi que les Medecins peuvent juger du bon ou du mauvais succès des maladies, &c. Loc.

PROBANTE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: Il a apporté un titre en forme *probante* & authentique.

PROBATION. s. f. Terme de Religion. Epreuve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Religieux dans un Couvent pour éprouver sa vertu, sa vocation, & s'il pourra soutenir les austeritez de la Regle. L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de sa prise d'habit. Les Jesuites ont 48. maisons de *probation* pour tout l'Ordre.

Du Latin *probatio*, *épreuve*.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot se trouve dans l'Ecriture en cette phrase, La *Probatique* Piscine, près de laquelle S. Jean dit que Jesus-Christ fit la guerison miraculeuse du paralytique. C'étoit un reservoir d'eau près du parvis du Temple de Salomon, où on lavoit les animaux destinez pour le sacrifice. Voyez Piscine.

Ce mot vient du Grec *probata*, qui signifie *des brebis*.

PROBITE'. s. f. Bonté; droiture, integrité; vertu par laquelle on s'abstient de nuire à autrui. Il y a dans le monde beaucoup de gens d'esprit; mais il y en a peu qui ayent de la *probité*. Avoir une *probité* exacte, & une pieté solide. Bou. La *probité* passe pour simplicité dans le monde corrompu. Dac. On ne peut être bon Juge, sans avoir de la *probité*. C'est un Ecclesiastique d'une *probité* exemplaire. L'interêt fait la *probité* des ames basses & mercenaires: elle n'est en eux qu'un desir d'acquerir du bien. M. Esp. On ne manque que trop souvent de *probité* quand on le peut faire impunément. Id. Une *probité* éprouvée par la patience, & par l'adversité, est plus sûre, & plus inebranlable. La Br. Il ne faut pas exiger une *probité* scrupuleuse des gens de la Cour. St. Ev. Dans la societé il faut une *probité* facile, & qui s'accommode aux vices des particuliers. Id. Si Alexandre eût eu une *probité* commune, il n'eût point repandu tant de sang humain par le seul desir de faire parler de lui. Id. La *probité* & la bonne foi ne sont plus que de vains noms. Ob. M. Il est rare de voir des hommes dont la *probité* soit si solide, & si bien affermie qu'elle ne puisse être ni ébranlée par les menaces, ni tentée par les promesses. M. Esp. Où trouve-t-on une *probité* incorruptible, & qu'aucun interêt de haine, ou d'ambition n'ait pû seduire? Id. Beaucoup de gens negligent les regles de la *probité* quand il faut faire fortune, & les observent quand elle est faite. Bay. Il ne peut pas y avoir de veritable *probité* sans Religion. J. des Sç. Pline ne connoît point de merite sans *probité*. Sacy.

En cœur humain probité *plus n'habite*. Des-H.

Ce mot vient du Latin *probitas*.

PROBLEMATIQUE. adj. Qui est incertain, douteux. Ce qui peut se soûtenir, se deffendre dans l'affirmative & dans la negative. Ce procès est fort *problematique*, il y a bien de la difficulté; on le peut gagner, on le peut perdre. Cette proposition est fort *problematique*.

PROBLEMATIQUEMENT. adv. D'une maniere douteuse. Il n'a pas assûré une telle chose positivement, il l'a seulement proposée *problematiquement*. On peut traiter cette question *problematiquement*.

PROBLEME. s. m. Question douteuse; ou proposition qui ne paroît ni vraye, ni fausse; qui est probable de deux côtez; dont le pour & le contre se peuvent soûtenir également. Exemples: s'il est plus avantageux d'obeïr que de commander. Si c'est le Soleil qui se meut autour de la terre, ou si c'est la terre qui se meut autour du Soleil. Vous assûrez cela comme vrai; mais c'est un *problême*. Tant de gens ont demontré que... que ce n'est plus à present un *problême* parmi les Sçavans. J. des Sç. Le titre de Souveraineté des Venitiens sur le Golfe Adriatique, malgré tous les Ecrits qui se sont faits pour & contre, demeure encore un grand *problême* du Droit public des nations. L. de Cambr.

Probleme, est aussi un effet naturel qu'on propose, afin d'en decouvrir la cause veritable, ou apparente, & en tâtonnant: une proposition par laquelle on demande raison d'une chose qui n'est pas connuë: Pourquoi, par exemple, nous nous dégoûtons plutôt des choses douces que de celles qui sont ameres? Pourquoi on nage mieux dans la mer que dans les fleuves? Pourquoi l'eau de la mer est salée? Tels sont les *problêmes* d'Aristote.

Probleme. Terme de Mathematique. C'est une proposition par laquelle on demande la maniere de faire quelque operation, ou construction géometrique, & on en demontre après la verité; comme diviser une ligne en deux, construire un triangle, decrire un cercle dans un quarré, &c. Le *problême* en Geometrie, est, selon Messieurs de Port-Royal, une proposition qu'il faut demontrer, mais dans laquelle il s'agit de faire quelque chose, & de prouver qu'on a fait ce qu'on avoit proposé de faire.

Probleme, en Algebre, signifie seulement une question ou proposition qui demande qu'on decouvre quelque verité cachée, & qu'on en fasse la demonstration. L'Algebre se vante de soudre toutes sortes de *problêmes* ou de questions.

On appelle *problêmes nautiques*, certains principaux *problêmes* de la navigation qui se resolvent promptement & facilement par le moyen des tables loxodromiques.

Ce mot est Grec, *probleema*, du verbe *proballein*, *proposer*.

PROBOSCIDE. s. f. Terme de Blason. Il se dit de la trompe de l'élephant, quand on en trouve sur des Armoiries.

Ce mot est Grec, *proboskis*, & signifie, *Trompe de l'Elephant*.

PROCEDE'. s. m. Conduite, maniere d'agir d'une personne envers une autre. Les braves sont fort delicats sur le *procedé* en matiere de querelles. Voilà un étrange *procedé*; personne n'approuvera son *procedé*. Son *procedé* ordinaire, c'est un *procedé* honnête, civil, obligeant. Il est difficile de juger si un *procedé* net, sincere, & honnête, est un effet de probité, ou d'habileté. La Roch. Rien ne fait mieux remarquer le *procedé* malhonnête des autres envers nous, que d'y opposer un *procedé* plein de moderation. Nic. Un *procedé* honnête peut apprivoiser les esprits les plus sauvages. Bell. Les hommes ne se consolent point d'être nez borgnes ou boiteux, ou d'avoir d'autres defauts naturels, dont ils ne sont nullement responsables, & ils ne sont que mediocrement touchez d'avoir un mauvais cœur, & de mauvais *procedez*. Bell.

Voilà de nos maris le procedé *commun*,

Ce qui leur est permis leur devient importun. MOL.

PROCEDER. v. neut. Provenir, deriver, tirer son origine. Cet effet *procede* d'une telle cause. Cette fluxion *procede* du cerveau. Il faut aller à la source, à l'origine, & voir d'où *procede* tout ce trouble, cet embarras. Tout son mal ne *procede* que de chagrin. Leur amitié *procede* de ce qu'ils ont été élevez ensemble.

On dit, en parlant des Personnes divines, que le Fils *procede* du Pere, & que le St. Esprit *procede* du Pere & du Fils. Les Grecs tiennent que le St. Esprit *procede* du Pere seulement. Cette matiere fut une des causes du schisme des Grecs, & des Latins. Quelques Theologiens disent, que Dieu en se contemplant soi-même, produit son image, qui est sa Sagesse, son Verbe & son Fils, & qu'en s'aimant soi-même il produit son amour, qui est son Esprit. Ils disent donc que le Fils est la production de l'entendement du Pere, & que le S. Esprit est la production de la volonté du Pere & du Fils; Que le Fils est engendré par voye de contemplation, & de production d'idée & d'image, & que le S. Esprit *procede* par voye de mouvement, & d'un mouvement reciproque entre le Pere & le Fils. Quelques-uns des anciens Peres, & les Docteurs Scholastiques, ont dit la même chose. Mais j'avouë que j'aime mieux dire que je n'en sçai rien avec S. Augustin, l. 3. cont. Maximian. Arian. c. 14. *Distinguere inter istam generationem & hanc processionem nescio, non valeo, non sufficio.* PICT. Il n'y a que le S. Esprit qui sonde les profondeurs de Dieu, qui sçache comment il *procede* du Pere. ID.

PROCEDER, signifie aussi, Agir, se comporter d'une certaine maniere. Un Marchand doit *proceder* sincerement & franchement avec ses correspondans, pour conserver son credit. Il a fort bien *procedé* dans les differens qu'il a eus avec sa famille. Il a *procedé* en cela en honnête homme, en homme d'honneur. Sa maniere de *proceder* est étrange. On dit dans le stile familier, Tant fut *procedé*, tant a été *procedé* que, &c. pour dire, on fit si bien, on se donna tant de peine, les choses en vinrent à tel point que, &c.

PROCEDER, signifie aussi, Aller de suite, aller en bon ordre. La disposition de ce Poëme Dramatique est bien faite, il *procede* bien; les Scenes sont bien de suite, bien ordonnées. Nous avons achevé, reglé les principaux points de cette negociation, *procedons* au reste, suivons.

Du Latin *procedere.*

PROCEDER, en termes de Palais, signifie, Faire des actes, des poursuites, des instructions en un procès. Les declinatoires s'appellent des fins de non *proceder*. *Proceder* juridiquement, c'est faire des instructions du procès suivant l'Ordonnance & les Reglemens. Il ne faut pas *proceder* par voyes de fait, mais par voyes juridiques, *proceder* en Justice. On dit dans les retentions, Deffenses de *proceder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la sentence, qu'il a canoniquement *procedé*; quand on l'infirme, qu'il a mal & abusivement *procedé*. On dit qu'un Rapporteur va *proceder* à l'instruction, au jugement d'un procès, quand il va oüir des temoins, ou quand il le va rapporter. On va *proceder* extraordinairement contre lui, c'est à-dire, qu'on le va poursuivre criminellement. On ne peut decliner la jurisdiction d'un Juge, quand on a *procedé* volontairement devant lui.

PROCEDÉ, ÉE. part. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase du Palais, Bien jugé & mal *procedé*: ce qui signifie qu'une affaire a été veritablement bien jugée au fonds; mais qu'on n'y a pas gardé les formalitez requises.

PROCEDURE. s. f. Procedé. Cet homme tient une étrange *procedure* avec son ami. Garder une *procedure* honnête & civile avec toutes sortes de personnes. On doute de ce mot en ce sens.

PROCEDURE, se dit particulierement en Pratique, de tous les actes, expeditions & instructions d'un procès. Je m'abandonnai au desespoir par la lenteur, & la dureté des müettes *procedures* du Saint Office. INQUIS. DE GOA. Une *procedure civile*, c'est celle où il ne s'agit que du bien. Une *procedure criminelle* ou *extraordinaire*, c'est celle où on poursuit la personne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procedure*. Quand il manque à la *procedure*, on le mande à la Communauté. On fait casser une vicieuse *procedure*. On est appellant de la *procedure*. On peut rectifier une *procedure*. On appelle pieces de *procedures*, les actes qui ne servent qu'à mettre un procès en état, & qui ne servent de rien au jugement du fonds.

PROCE'S. s. m. Instance: different pendant pardevant des Juges. Il faut bannir du Palais ces lenteurs affectées que l'avarice a inventées pour faire durer les *procès*, & profiter en même tems des depouilles de celui qui perd, & de celui qui gagne son *procès*. FL. On dit, Faire un *procès* à quelcun; lui intenter un *procès*; le mettre en *procès*, pour dire, lui donner une assignation en Justice. Poursuivre, instruire, faire juger un *procès*, terminer un *procès* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procès*, c'est-à-dire, On a debouté le demandeur de sa demande. Un *procès* devolu à la Cour, c'est celui qui y est venu par appel. Frais de *procès*, ce sont les depens. Reprise de *procès*. Dans les premiers tems, c'étoit volontairement & non par necessité que les Chrétiens remettoient leurs *procès* au jugement des Evêques & de Prêtres. MEM. DE TR. Peut-on douter raisonnablement des miracles contenus dans les *procès* de Canonisation, approuvez par la deposition juridique de plusieurs temoins qui ont vû ce qu'ils rapportent? ID.

Abbé, n'entrepren point même un juste procès. BOIL.
....N'imite point ces fous,
Qui toûjours assignans, & toûjours assignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès *gagnez.* ID.
Ce n'est point pour ses droits, c'est le procès *qu'elle aime.*
Pour elle un bout d'arpent qu'il faudra disputer
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester. ID.

Ce mot vient du Latin *processus*, *à procedendo*.

PROCÈS PAR ECRIT, est celui qui a été jugé en premiere instance après un vû de pieces, & un appointement sur des productions & des contredits. En ce sens, il est opposé à *instance*, qui se dit des affaires qui sont appointées pardevant les Juges d'appel & à cause, qui est un different qu'on termine à l'Audience. Il faut conclure au Greffe le *procès par écrit*, le faire distribuer aux Enquêtes. On appelle le *procès principal*, les sacs produits en premiere instance. *Procès de Commissaire*, celui où il y a plusieurs articles ou questions à juger, qu'on donne à voir & examiner à un certain nombre de Juges. Un *procès en état*, est celui qui est instruit. Un *procès parti*, est celui sur lequel les Juges sont de differens avis en nombre égal. Un *procès pendu au croc*, est celui qu'on ne poursuit point. On joint les requêtes incidentes & les appellations verbales aux *procès par écrit*.

On dit que le *procès* sera fait & parfait à un accusé. On fait le *procès* à un corps mort, à la memoire des gens qui se sont battus en duel, ou deffaits eux-mêmes. Dracon pour donner plus d'horreur pour les meurtres voulut qu'on fit le *procès* aux choses inanimées, qui avoient tué quelqu'un. Une statuë qui étoit tombée sur quelque personne, étoit bannie, & on ne pouvoit la garder dans le pays. DAC. A l'Inquisition on fait le *procès* aux cadavres des accusez. On fait le *procès* à un muet par contumace. On reçoit un accusé en *procès* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas assez de preuves pour le con-

condamner à une peine afflictive. Dans les seditions on pend les gens sans forme ni figure de *procès*. On appelle griefs hors le *procès*, une paire d'écritures qui se fournit pardevant les Juges d'appel : ce qui se dit aussi figurément, quand un homme se plaint de quelque chose après qu'elle est faite, & qu'il y a peu de remede.

PROCÈS VERBAL, est un acte dressé & attesté par des Officiers de Justice, qui contient ce qui s'est passé en une capture, descente, ou autre commission particuliere. Un *procès verbal* de rebellion se dresse par un Sergent. Un *procès verbal* d'apposition, ou de levée de scellé, se fait par un Commissaire. Un *procès verbal* du recollement & confrontation, de reception de cause, d'enquête, de verification d'écriture, se fait par le Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné son *procès*, quand il a fait quelque gageure, quelque prediction, ou formé quelque contestation dont le succès est à son avantage. On dit aussi qu'on se fait son *procès* à soi-même, lorsqu'on se condamne, & qu'on avouë qu'on a tort. On dit, *Pendre un procès* au croc, pour dire, ne le poursuivre plus. On dit d'un homme qui trouve à redire à tout, c'est un misantrope qui feroit le *procès* au genre humain. On dit aussi, lorsqu'on medit d'un absent, qu'on lui a bientôt fait son *procès*. On fait le *procès* aux autres sans quartier, & l'on se pardonne tout. FL. Après cela il n'y a plus rien à dire, voilà son *procès* fait. MOL. On dit, sans autre forme de *procès*, pour dire, sans autre façon.

Le plus sage est celui qui ne pense point l'être,
Et fait sans se flater le procès *à ses vices.* BOIL.

On dit de même, qu'on fait le *procès* à un mot, à une phrase, à un ouvrage, quand on les condamne, quand on les soutient mauvais.

On dit prov. Faire un *procès* sur la pointe d'une aiguille, pour dire, Faire une querelle sur une cause fort legere.

On dit figurément & bassement, qu'un homme est un Diable en *procès*; pour dire, qu'il est dangereux d'avoir à faire à lui, parcequ'il entend la chicane, qu'il est habile dans les affaires.

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime à intenter, à prolonger des procès. Il est dangereux d'avoir à faire à cet homme-là, il est *processif*. C'est un mauvais voisin, il est *processif*. C'est un esprit *processif*.

PROCESSION. s. f. En Theologie, on dit la *procession* du Saint Esprit, en expliquant le mystere de la Sainte Trinité; & cela pour marquer la maniere en laquelle on conçoit que le Saint Esprit *procede* du Pere & du Fils. Les Grecs & les Latins ne sont pas d'accord sur la *procession* du Saint Esprit.

Du Latin *processio*.

PROCESSION, est aussi une ceremonie Ecclesiastique de l'Eglise Romaine, qui se dit des prieres que le peuple fait à la suite du Clergé qui va par devotion visiter quelque lieu saint, quelque Eglise. On fait des *Processions* generales dans les Jubilez & dans les autres devotions & necessitez publiques. La *Procession* de la reduction de Paris. Le Recteur fait sa *Procession* quatre fois l'année, où assistent les quatre Facultez. Les *Processions* du Saint Sacrement sont fort solemnelles. On en fait souvent aussi autour de l'Eglise au Salut, à la Messe, &c. Selon le P. Lupus, les *processions* sont aussi anciennes que le siege de Jericho fait par les Israëlites; puisque le tour qu'ils firent des murailles de cette ville, n'étoit qu'une veritable *procession*. L'origine des *Processions* est fort ancienne; Saint Ambroise en fait mention. Les Mahometans croyent que les Anges font la *procession* autour du trône de Dieu. CHARD. Les *processions* sont fort en usage chez les Mahometans dans leurs pelerinages de la Mecque & de Medine. ID. On voit une *procession* de la Religion des Guebres représentée sur un monument de Persepolis. ID. Ce que nous avons trouvé de plus rare à Lorette, ce sont les *processions* de ceux qui font le tour de la santa Casa à genoux; les uns tournent cinq fois, les autres sept, & les autres douze, selon le mystere qu'ils cherchent dans le nombre. MISS. J'écris *Procèssion* long avec un circonflexe, pour le distinguer de la *procession* du St. Esprit, qui est bref. MEN. On a de la peine à être ici du sentiment de Menage : on ne se souvient pas d'avoir ouï prononcer *Procèssion* qu'au peuple.

Le Chantre aux yeux du chœur étale son audace :
Chante les Oremus, fait des processions. BOIL.

Du Latin *processio*.

PROCESSION DES EQUINOXES. La *Procession des Equinoxes* se fait par un mouvement de libration qu'on a observé dans le Firmament, & par lequel il arrive que les Equinoxes avancent, ou reculent; ce qu'on appelle aussi *diastole*, & *systole des Equinoxes*. Les Astronomes ont remarqué (quelques-uns n'en demeurent pas d'accord) que par ce mouvement de *trepidation*, ou de *libration*, qu'ils appellent de *libration seconde*, les Equinoxes semblent se mouvoir alternativement d'Orient en Occident, & d'Occident en Orient : ce qui fait la *Procession des Equinoxes*. OZANAM. Cette libration ou anomalie se fait dans l'espace de 2. degrez 20. m. c'est-à-dire, un D. 10. m. en deça, & un D. 10. m. en delà des Equinoxes; & elle s'acheve en 1700. ans pour aller & revenir.

On appelle proverbialement *Procession*, une longue suite de gens qui vont à la file l'un de l'autre. Il y avoit tant de monde sur ce grand chemin, que c'étoient des *Processions* continuelles. On dit aussi, On ne peut pas sonner & aller à la *Procession*; pour dire, faire deux choses qui demandent la presence en des lieux differens.

PROCESSIONAL, ou PROCESSIONNEL. L'ACAD. Livre d'Eglise où sont notez les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clergé chante, quand il marche en Procession.

PROCESSIONELLEMENT. adv. En ordre de Procession. Le Clergé de cette Eglise est allé *processionellement* & en chappes au devant de l'Evêque à son entrée. Toutes les Paroisses allerent *processionellement* à Notre-Dame.

PROCHAIN, AINE. adj. Qui n'est pas loin. Il se dit du tems & du lieu. Maison *prochaine*, ruë *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* terme. Mr. de Vaugelas a remarqué que *prochain* n'a ni comparatif ni superlatif : & qu'on ne dit point, *plus prochain*, ni *très-prochain*. Malherbe a pourtant dit, La porte qui se trouva la *plus prochaine*. Il seroit mieux de dire, la *plus proche*. MEN. CORN. On doit dire le plus *prochain* village. Voir la mort plus *prochaine*. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin *proximus*.

En Theologie, on appelle occasions *prochaines* du peché, les occasions qui peuvent porter facilement au peché. L'occasion *prochaine* s'entend ordinairement des occasions de pecher qui sont presentes. Il faut éviter les occasions *prochaines* du peché. PASC.

PROCHAIN. subst. masc. se dit en general de chaque homme, & ne se dit qu'au singulier. La charité est la vertu qui regarde le *prochain*. Il faut aimer son *prochain* comme soi-même. Il ne faut point medire du *prochain*, souhaiter ni ravir le bien du *prochain*. On s'entretient souvent aux depens du *prochain*.

Je suis femme sans reproche,
Qui peut d'un air hautain
Censurer le prochain. COULANGES.

PROCHAINEMENT. adv. Dans un tems peu éloigné. Il se dit du passé & du futur. Je vous payerai au terme *prochainement* venant. Cela est arrivé dans le mois *prochainement* passé.

PROCHE. Preposition qui regit le genitif, & qui signifie

fie, Près, auprès, tout contre. *Proche* de l'Église, loin de Dieu. Il est campé *proche* de la riviere. Les Marchands se logent *proche* des marchez. Cette Isle est située *proche* de la ligne. Ils mirent le feu aux maisons qui étoient le plus *proche* de la muraille. Abl. Les Modernes sont trop *proche* de nous, & ils font ombrage aux vivans. Corn.

Dieu! qu'un bonheur extrême est proche *du malheur.* Gon.

Proche, est aussi quelquefois adverbe. L'ennemi est *proche*. Abl. Lorsqu'ils furent *proche*, ils demanderent un Officier. Id.

De proche en proche. adv. Près-à-près. Les conquêtes ne sont assûrées que quand on les fait de *proche en proche*. A mesure que les hommes se sont multipliez, la terre s'est peuplée *de proche en proche*. Boss.

Proche, est aussi adj. m. & f. & subst. C'est un de ses *proches* parens. M. de Vaugelas n'aprouve point tout-à-fait *proches* pour *parens*, & cite Coëffeteau qui ne le pouvoit souffrir. Cependant cette phrase, Je suis abandonné de tous *mes proches*, est dans la bouche de tout le monde. Corn. Il faut dire, il fut trahi par un de ses plus *proches*, & non pas un *proche*. On ne s'en sert qu'au plurier dans ce sens. L'Acad. Il est naturel d'avoir soin de ses *proches*, de l'avancement de ses *proches*. La saison est *proche*. La mort est plus *proche* souvent que nous ne pensons. David se sentant defaillir jugea que sa derniere heure étoit *proche*. Arn. Ce n'est pas un assez long delai, le tems est trop *proche*. C'est mon *proche* voisin, il n'y a que le mur entre deux.

PROCLAMATION. s. f. Publication faite solemnellement & à cri public, action par laquelle on proclame. Toutes hostilitez doivent cesser au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans est requise pour faire un mariage solemnel. On dit plutôt *publication* en ce sens. A la *proclamation* de l'Empereur.

Du Latin *proclamatio*.

Proclamation, se dit en quelques Ordres Monastiques de l'accusation d'un Frere par un autre Frere, faite en Chapitre.

PROCLAME. s. f. Les Religieux appellent *proclame* la confession qu'ils font de leurs fautes dans le Chapitre après prime. Les Bernardins & les Feuillans disent *proclamation*. La *proclamation* mortifie extrêmement.

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. Les encheres des biens qu'on decrete doivent être *proclamées* en Justice. On a deja *proclamé* trois fois au prône ce monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parcequ'elle a été *proclamée* à son de trompe.

Proclamer, se dit aussi des élections solemnelles qu'on fait en public. *Proclamer* un Roi. Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur. Il fut *proclamé* vainqueur aux Jeux Olympiques.

Lorsque les Princes sont *proclamez* & reconnus Rois pendant leur sejour à la Cour de France, la proclamation se fait avec éclat & avec dignité. Le Roi accompagné des Princes & Princesses de son sang, & des Grands Seigneurs du Royaume, traite le nouveau Roi de Frere, le fait asseoir au même rang que lui & lui donne la droite. Il fait aux Reines, lorsqu'il les *proclame*, les même honneurs qu'aux Rois.

Proclamer. C'est chez quelques Religieux, Commander à un Frere de se prosterner à terre, pour entendre les fautes que le Superieur lui doit reprocher.

Proclamé, ée. part. & adj.

PROCONSUL. s. m. Magistrat Romain qu'on envoyoit gouverner une Province, & rendre la justice avec une puissance Consulaire, & extraordinaire. Les *Proconsuls* étoient nommez par le Peuple & pris du corps du Senat, & d'ordinaire celui qui avoit achevé l'année de son Consulat, étoit envoyé *Proconsul* dans une Province, avec une puissance Consulaire. Il avoit les mêmes honneurs que les Consuls, excepté qu'il ne faisoit porter que six faisceaux devant lui. Après le partage des Provinces entre Auguste & le Peuple, ceux qui gouvernoient les Provinces du Peuple s'appelloient specialement *Proconsuls*, pour les distinguer de celles de l'Empereur qu'on appelloit *Propreteurs*. La Betique dans l'Espagne étoit gouvernée par un *Proconsul*, comme ayant été laissée par Auguste dans le partage du Peuple. Les *Proconsuls* jugeoient sans appel dans le tems de la Republique, ou tant qu'ils furent nommez par le Senat, ou le Peuple; mais lorsque les Empereurs se furent emparez de tout ce pouvoir, les *Proconsuls* n'osoient faire executer leurs jugemens sans avoir consulté l'Empereur, & même ils permirent aux particuliers d'en appeller, pour tenir les *Proconsuls* dans une plus grande dependance. Les *Proconsuls* ne jugeoient pas d'ordinaire eux-mêmes les procès: ils les faisoient juger par leurs Assesseurs, ou autres Juges qui étoient quelquefois par eux constituez, & deleguez. Comme les *Proconsuls* avoient le soin & la direction de la justice, des armes, & des finances, ils avoient des Lieutenans distincts pour ces trois differentes fonctions; on les appelloit *Legati*, & ils étoient d'ordinaire nommez par le Senat. Voyez le Titre 16. du 1. L. du Digeste touchant l'*Office de Proconsul*, & de ses Lieutenans. Le *Proconsul* d'Achaïe residoit à Corinthe. Le *Proconsul* d'Asie residoit à Ephese, & le *Proconsul* d'Afrique à Carthage.

PROCONSULAT. s. m. Dignité de Proconsul. Au sortir de la charge de Consul on obtenoit d'ordinaire le *Proconsulat*. Il demanda le *Proconsulat*. Abl.

PROCREATION. s. f. qui ne se dit qu'en parlant de la generation des enfans. La *procreation* des enfans doit être le premier but du mariage.

PROCREER. v. act. Engendrer des enfans. La fin du mariage est de *procréer* des enfans. Il faut pour heriter, que les enfans soient *procréez* en legitime mariage. Il est peu en usage. L'Acad.

Procréé, ée. part. pass. & adj.

PROCRIS. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un oeillet. C'est un rouge brun pourpre sur un beau blanc. Il n'est pas fort different de l'*Eleve Desgranges* & du *Soldat*.

PROCURATEUR. s. m. Sorte de Magistrat en Italie qui a soin des interêts publics. Le *Procurateur* de St. Marc à Venise. Le *Procurateur* de Genes. A Venise, cette Charge est à vie. Originairement il n'y avoit à Venise qu'un *Procurateur* de St. Marc. En 1442. l'on en augmenta le nombre jusqu'à neuf; & alors le Senat fit un decret qui portoit qu'à l'avenir aucun ne seroit admis à cette dignité qu'après la mort de l'un de ces neuf. Cependant dans les besoins de la Republique l'on en a grossi le nombre jusqu'à 40. Mais de tous ces *Procurateurs* il n'y en a que neuf ordinaires appellez *Procurateurs* par excellence, & dont on remplit regulierement la place après leur mort. Ces *Procurateurs* sont les Administrateurs de l'Eglise Ducale, ou de St. Marc, & des revenus qui y sont attachez. Ils sont comme les Tuteurs des Orphelins, & les Executeurs des Testamens. Cette charge a plus d'éclat par le merite de ceux qui l'exercent, que d'autorité. Ils sont habillez de noir, ou de violet à manches Ducales. Voyez Amelot. Tous les deux ans à Genes on élit deux *Procurateurs*.

PROCURATIE. s. f. District, ou Chambre de chaque Procurateur de St. Marc. Amelot. Les *Procuraties* sont des bâtimens d'une espece de marbre, & d'une Architecture fort ornée & fort reguliere, qui regnent des deux côtez de la place de S. Marc, avec de grands portiques. Miss.

PROCURATION. s. f. Pouvoir; acte par lequel on donne charge à quelcun de faire quelque chose qui soit aussi valable, que si on la faisoit en personne. Quand on traite au nom d'autrui, la premiere chose est de montrer &

& de faire examiner sa *procuration*. Il y a des *procurations* generales, d'autres speciales. Il faut des *procurations* speciales pour appeller, pour s'inscrire en faux, pour encherir, pour affirmer des voyages, &c. Celui qui traite sans être fondé de *procuration*, qui passe les bornes de sa *procuration*, est sujet à desaveu. Le Comte de Nassau épousa par *procuration* Anne de Bretagne, au nom de Maximilien. BAT.

Du Latin *procuratio*.

On appelle *Procuration ad resignandum*, un acte par lequel on donne pouvoir à une personne, dont le nom est en blanc, de resigner une charge, un Benefice. On envoye en Cour de Rome les *procurations ad resignandum* des Benefices, que le Banquier remplit de son nom, en les affirmant veritables. Par l'Edit de 1550, appellé communément, l'*Edit des petites dattes*, les *procurations* pour resigner doivent être passées devant un Notaire, & des Temoins, & le Notaire est tenu d'en tenir regître. Par le même Edit les Banquiers, & Expeditionnaires en Cour de Rome, ou à la Legation d'Avignon sont tenus d'enregîstrer les *procurations* pour resigner, & le tems auquel elles ont été envoyées à Rome. Les *Procurations ad resignandum* n'ont aucun effet après un an, parce qu'un si long-tems sans que la *resignation* soit admise fait presumer de la confidence entre le Resignant & le Resignataire. Autrefois on commettoit beaucoup de fraudes dans les *resignations*, parce qu'on pouvoit requerir un benefice sans *procuration* du resignant, qui la gardoit jusqu'à sa mort, en sorte que le resignataire ne l'envoyoit à Rome qu'après le decès du resignant. Ce moyen de fraude est condamné par l'Edit de 1550. Et nul Banquier ou Expeditionnaire ne peut requerir un Benefice sous pretexte de *resignation*, à moins qu'il ne soit actuellement saisi de la *procuration* pour resigner. Par une declaration de 1646. & une autre de 1691. toutes *procurations pour resigner* doivent être insinuées au greffe des insinuations de chaque Diocese dans le mois, sous peine de nullité.

PROCURATION, dans les Titres Ecclesiastiques, se dit des repas qu'on donne aux Officiers qui viennent en visite dans les Eglises ou Monasteres, soit Evêques, Archidiacres, ou autres Visiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France : & cette charge est encore comprise dans les Bulles qu'ils accordent. Les Moines font payer aux Abbez Commendataires les droits de visite & de *procuration*.

PROCURATION, se dit quelquefois de la charge du Procureur. La *Procuration* Generale est vacante. Ce Praticien brigue la *Procuration* Fiscale de son bourg. Il ne faisoit rien dans sa profession d'Avocat, il s'est mis dans la *Procuration*. Dans la Loi IV. au Digeste *De Decurionibus*, on appelle la *Procuration*, *servilis & infamissima vilitas*.

PROCURATRICE. Voyez PROCUREUR.

PROCURER. v. act. Menager quelque avantage à quelcun, le lui faire obtenir; moyenner; faire ensorte par son credit, par ses bons offices, &c. que quelcun obtienne quelque faveur, quelque grace; obtenir quelque chose à quelcun, la lui faire avoir. Jesus-Christ nous a *procuré* le salut. Jesus-Christ nous *procure* par son intercession les graces dont nous avons besoin. C'est un tel Prince qui a *procuré* la paix. C'est la faveur d'un patron qu'il a à la Cour, qui lui a *procuré* cette charge, cet emploi, ce Gouvernement, ce Benefice. C'est un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur. *Procurer* de l'honneur à quelcun. VOIT. Le Demon *procure* quelquefois aux hommes d'heureux succès pour les entretenir dans l'illusion. NIC. Ai-je un grain de ce metal qui *procure* toutes choses? LA BR.

Regardez vos parens vieillir sans benefices,
Songez qu'à votre Epoux cinquante ans de service
N'ont encor pû rien procurer. DES-H.

Du Latin *procurare*.

On le dit aussi en mauvaise part. Un ennemi puissant qu'il a auprès du Roi lui a *procuré* son bannissement. Les fatigues qu'il a euës lui ont *procuré* la mort. Sa propre imprudence lui a *procuré* ce malheur.

PROCURER, signifie aussi quelquefois, Exercer la charge de Procureur. Au Siege de Châteauneuf les Avocats *procurent*, font les Procureurs. Il est deffendu aux Praticiens de *procurer*. En ce sens il vieillit.

PROCUREUR. s. masc. PROCURATRICE. subst. fem. Qui est chargé de la procuration d'un autre, qui traite en son nom. On l'appelle *Procureur* constitué. Cet Agent, ce Deputé a traité au nom & comme *Procureur* de sa Communauté. Cette femme a traité en son nom & comme *Procuratrice* de son mari, de lui fondée de procuration & autorisation necessaires.

Du Latin *procurator*.

PROCUREUR, se dit aussi d'un Officier créé pour se presenter en Justice, & instruire les procès des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. On les appelloit ci-devant *Procureurs aux causes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de simples Commissions. *Procureur* au Parlement, au Châtelet, au Grand Conseil, aux Comptes, &c. On compte 400. *Procureurs* au Parlement de Paris. On ne reçoit personne à plaider que par la voye de *Procureur*. Un *Procureur ad lites* ne peut être revoqué qu'en constituant un autre *Procureur* en sa place. Il faut faire signifier à la partie la revocation du *Procureur*. Il n'est plus permis de revoquer un *Procureur* lors que le procès est en état d'être jugé. Par Edit de 1572. les *Procureurs* furent érigez en titre d'Office. Cet Edit fut revoqué aux Etats de Blois & retabli en 1587. Mais il ne fut point executé à l'égard des *Procureurs* du Parlement. Ils se retirerent pendant 15. jours, & resolurent de quiter leurs charges plutôt que de les acheter; en sorte que leurs Offices ne tombent point aux parties casuelles. LOY. Cependant les *Procureurs* sont obligez de prendre des provisions du Roi, mais ils ne payent point la Paulette, & leurs charges ne tombent point aux parties casuelles. Les *Procureurs* peuvent exiger leurs salaires. Par un arrêt de reglement du Parlement de Paris en 1692. les *Procureurs* ne peuvent exiger leurs salaires, frais & vacations, deux ans après qu'ils ont été revoquez, ou que la partie est decedée. Ils ne les peuvent demander que pour les six années precedentes, à moins qu'il n'y ait compte arrêté avec la partie. Par Ord. de 1551. celui qui veut se faire recevoir *Procureur* doit avoir pratiqué pendant 5. ans, & être trouvé capable par la Communauté des *Procureurs*. Il faut qu'il soit âgé de 25. ans parce qu'il contracte pour les parties en jugement. Tout procès est bon pour le *Procureur*.

Anciennement chacun étoit obligé de comparoir en personne aux assignations qui lui étoient données en justice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il lui étoit permis de créer un *Procureur* en sa cause, encore falloit-il que ce fût par lettres du Prince, qui ne duroient que pendant le cours d'un Parlement. De là vient que les premieres Lettres qui se trouvent au Protocole de la Chancelerie s'appellent *graces à plaidoyer par Procureur*: ce qui eut lieu jusqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration seroit continuée jusqu'à sa revocation. Anciennement on appelloit un *Procureur*, un *Atourné*. On le nomme encore ainsi en Angleterre.

Bientôt son Procureur *pour elle usant sa plume*
De ses prétentions va t'offrir un volume. BOI.

PROCUREUR GENERAL. Officier de Cour Souveraine. C'est l'homme du Roi; la partie publique, qui seul peut conclurre à peine afflictive, & qui doit avoir la communication de tous les procès qui se jugent par écrit

crit & où le Roi, le public, les Mineurs, l'Eglise, & les Communautez ont interêt, pour y mettre ses conclusions. Mr. le *Procureur General* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand Conseil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines. Un *Procureur General* doit être âgé de 30. ans. Par Arrêt du Conseil de 1682. il a été jugé que le *Procureur General* seroit reçu sans subir l'examen que subissent les autres Officiers des Parlemens. A Toulouse il y a deux *Procureurs Generaux*. Ils parlent à l'Audience & par tour avec les Avocats Generaux. Le *Procureur General* passe après le premier Avocat General, & avant le second.

PROCUREUR DU ROI, est un Substitut de Mr. le Procureur General, qui exerce la même charge dans les Sieges Presidiaux, ou Royaux, & subalternes, & dans les Commissions particulieres. En toutes les causes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roi*. A Rome il n'y avoit ni *Procureur du Roi*, ni *Procureurs Generaux*. Cette espece de Magistature étoit inconnuë.

PROCUREUR FISCAL, ou PROCUREUR D'OFFICE, est celui qui fait la même charge dans une Justice subalterne, & non Royale, qui a soin des interêts du Seigneur du lieu & du public.

Dans les Ordres Religieux, on appelle, *Procureurs Generaux*, les Religieux qui sont chargez des interêts de tout l'Ordre. Le *Procureur General* des Benedictins. Le *Procureur General* de l'Ordre de Premontré. Le *Procureur General* de l'Ordre des Chartreux. Le *Procureur General* de la Congregation de S. Maur residant d'ordinaire à Rome.

On appelle chez les Bénédictins, les Chartreux & les Feuillans, *Dom Procureur*, celui qui sollicite les affaires du Couvent, & qui entend le mieux la chicane.

PROCUREUR DE LA FOI. C'est l'Officier qui fait fonction de la partie publique dans le Tribunal de l'Inquisition, comme les *Procureurs Generaux* dans les Parlemens & les *Procureurs du Roi* dans les Sieges Presidiaux. On élit en Espagne un *Procureur General* pour faire les affaires de l'Inquisition à la Cour de Rome.

On dit proverbialement, que celui qui pour faire *Procureur* est souvent trompé en personne.

PROCUREUSE. s. fem. Femme d'un Procureur, soit d'Officier public, soit des Procureurs des parties. Madame la *Procureuse generale*. Madame la *Procureuse du Roi*. L'Academie n'a point ce mot. Ce mot pour signifier la femme d'un Procureur ne se dit point, ou ne se dit qu'en riant, comme a fait Boursaut.

Je suis dans un étage à paroître plus grande,
Ou qu'une Procureuse, *ou bien qu'une Marchande.*

PROCYON. Nom que les Astronomes donnent à une étoile qui est au ventre du petit chien.

PRODIGALEMENT. adv. En prodigue, avec profusion. Il depense son bien *prodigalement*. Il ne faut pas donner *prodigalement*, mais avec prudence. C'est un homme qui a toûjours *vécu prodigalement*.

Il se prend quelquefois en bonne part, & signifie seulement avec abondance. Dieu verse sur nous *prodigalement* ses graces.

PRODIGALITE'. s. f. Profusion; vice opposé à l'avarice; qui donne, qui depense avec excès, sans connoissance, & sans raison. Les jeunes gens se ruïnent par *prodigalité*; ils font tout avec *prodigalité*. Le principe de la *prodigalité* n'est pas si honteux que celui de l'avarice; mais il vaudroit mieux sçavoir depenser avec ordre, & avec discernement. LA CHET. La *prodigalité* est vitieuse, mais elle n'est pas honteuse: elle est mille fois plus tolerable que l'avarice qui marque toûjours un très-petit cœur. OB. M. Il faut être liberal sans *prodigalité*.

PRODIGE. s. m. Signe, ou accident surprenant dont on ignore la cause. JESUS-CHRIST dit qu'il y aura des signes & des *prodiges* dans le Ciel pour avertir de son second avenement. Le peuple prend plusieurs choses pour des *prodiges*, qui ont leurs causes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronostiquent quelque malheur. Une pluye de pierre ou de sang, sont des *prodiges* qu'on expioit par des actes de Religion. BALZ. Il étoit survenu un *prodige* qui les étonnoit. ABL. Ces differentes especes de *prodiges* faisoient une partie considerable de l'ancienne histoire; & quoi qu'ils n'eussent aucune liaison naturelle avec les évenemens politiques, ceux qui gouvernoient, mettant adroitement à profit la superstition des peuples, employoient ces *prodiges* comme de puissans motifs, pour determiner aux entreprises les plus importantes. J. DES Sç. 1724.

Du Latin *prodigium*.

PRODIGE, signifie quelquefois, Miracle, chose extraordinaire: & se dit en bonne & en mauvaise part. Les Saints ont fait plusieurs miracles & plusieurs *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & des *prodiges* par le secours des Demons. Le Demon n'a garde d'épouvanter un Royaume Chretien par des *prodiges*: qu'y gagneroit-il? il feroit faire des restitutions. BAY. On dit aussi par exaggeration, qu'un homme est un *prodige* de science, de valeur; qu'une femme est un *prodige* de beauté, de vertu; pour dire, que ces vertus, ces qualitez sont extraordinaires en ces personnes. Cette statuë, cette machine sont des *prodiges* de l'art. Les conversions extraordinaires sont des *prodiges* de la grace. On le dit aussi en mauvaise part. Ce Prince fut un *prodige* de cruauté. L'ACAD.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere prodigieuse. Il y avoit *prodigieusement* de monde à cette ceremonie. Ce Partisan est *prodigieusement* riche.

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Qui tient du prodige. Il se dit en bien & en mal. Le Colosse de Rhodes étoit d'une *prodigieuse* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. Une *prodigieuse* memoire. Une *prodigieuse* fecondité. COST. Excès *prodigieux* de debauche. Cela coûte une *prodigieuse* quantité d'argent. Il fait une depense *prodigieuse*.

PRODIGIEUX, est aussi subst. Il donne beaucoup dans le *prodigieux*. Il y a des esprits qui aiment le *prodigieux*. A l'Aide d'un peu de bonne physique on fait disparoître tout le *prodigieux* de ces Phenomenes. J. DES Sç. Juil. 1724.

PRODIGUE. adj. m. & f. & subst. Dissipateur, qui depense son bien imprudemment, follement, & sans raison. Il n'est pas liberal, mais il est *prodigue*. Lisez dans l'Evangile la parabole de l'enfant *prodigue*. Les *prodigues* vivent comme s'ils avoient peu de tems à vivre, & les avares comme s'ils ne devoient jamais mourir. SAR. On donne un Curateur aux *prodigues*: cela se fait devant le Juge du domicile, & par l'avis, & le choix des Parens. Les *prodigues* étoient exclus des assemblées d'Athenes.

Il faut être saintement prodigue. FL.

Du Latin *prodigus*.

On le dit aussi de celui qui donne abondamment des choses qui coûtent peu. Il est *prodigue* de paroles, de complimens, de promesses. Notre Langue bien loin d'être pauvre a de quoy être *prodigue* quand il lui plaît. OB. M.

On dit aussi, qu'un homme est *prodigue* de son sang, de sa vie; pour dire, qu'il n'épargne pas assez son sang, qu'il ne menage pas assez sa vie.

PRODIGUE. Ce mot se prend quelquefois en riant. Vous êtes un *prodigue*. Et même quelquefois en bonne part; pour dire, extrémement liberal.

Prit

Iris, le Ciel prodigue *à verser ses tresors,*
Ne forma que trop bien ton esprit & ton corps. La Suze.

PRODIGUER. v. act. Donner sans raison, & sans choix, avec profusion. En moins de rien ce jeune homme a *prodigué*, a dissipé tout son patrimoine.

Prodiguer, se dit aussi moralement en bonne, & en mauvaise part. Jesus-Christ a *prodigué* son sang pour nous racheter; il nous *prodigue* ses graces, ses tresors. Il ne faut pas *prodiguer* ses caresses à tout le monde. Quel relief peuvent vous donner des loüanges que des sots vous *prodiguent?* Bell. Ne *prodiguez* point vos rares talens, afin qu'ils ayent toûjours la grace de la nouveauté. Id.

Ils vous prodigueront *un encens dangereux.* Font.

L'amitié est une chose si precieuse qu'il ne faut pas la *prodiguer*. M. Sc. Quelquefois dans nos saillies d'humeur bienfaisante nous *prodiguons* nos faveurs sans choix. Tour. Il ne faut pas se montrer trop, ni se *prodiguer*: il faut se faire attendre. S. Evr.

Mais, quand il me souvint que parmi tant d'alarmes
Hermione à Pyrrhus prodiguoit *tous ses charmes.* Rac.

Prodigué, ée. part. pass. & adj.

.....Ces peuples barbares,
De mon sang prodigué *sont devenus avares.* Rac.

PRODITEUR. s. m. Traître. Ils traitoient de *proditeurs* de la patrie ceux.... Larrey.

Du Latin *proditor*.

PRODITION. s. f. Vieux mot. Trahison.

Du Latin *prodere*, *trahir*.

On dit encore, en termes de Palais, *proditoirement*, pour dire, en trahison. Il l'a tué *proditoirement*.

PRODROME. s. m. Avant-coureur. Cette Dissertation n'est que le *prodrome* d'un plus gros Ouvrage que l'Auteur se propose de publier incessamment. J. des Sç.

Du Latin *prodromus*.

PRODUCTION. s. fem. C'est l'action de produire & la chose même qui est produite. La nature est aussi merveilleuse en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un élephant. Toutes les *productions* de la nature sont admirables.

Production. C'est une des belles *productions* de l'Art. On a vû plusieurs *productions* de son esprit. Notre siecles a vû plusieurs belles *productions* d'esprit tant en prose qu'en vers. Tous les jours il paroit quelque jolie *production*.

Pensent qu'au moindre bruit de leurs productions,
Ils doivent voir chez eux voler les pensions. Boil.

Production, en termes de Palais, se dit de quelques titres ou papiers qu'on fait paroître en Justice pour appuyer le bon droit qu'on pretend avoir. Quand il s'agit d'un procès il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiere instance; des *productions* nouvelles qu'on fait en cause d'appel; des *productions* sommaires sur des appointemens à mettre des inventaires, des contredits de *production*. On donne souvent une requête d'emploi pour *production*. Il faut que les parties se communiquent reciproquement leurs *productions*. Autrefois on faisoit des *productions* en blanc, on mettoit au Greffe un sac sans titres pour le remplir à loisir. On retire les *productions* après que les procès sont jugez.

PRODUCTRICE. s. f. Qui produit. Une noble émulation est la plus feconde *productrice* des beaux Ouvrages. Mem. de Tr.

PRODUIRE. v. act. Donner la naissance à quelque chose, la faire paroître au jour. Le monde a été *produit* & créé du neant. La mer *produit* souvent & fait voir des monstres. La terre *produit* des fruits & des fleurs; ne *produit* que des chardons. Chacun *produit* son semblable. Cette metairie *produit* tant de revenu. Toute terre ne *produit* pas toutes choses. Il n'y a rien de plus intimement uni à Jesus-Christ que les Prêtres; ils le *produisent*; ils s'en nourrissent. Fl. Il est constant qu'il n'y a point d'effet sans cause, puisque rien ne se peut *produire* soi-même. Vall.

Du Latin *producere*.

Produire, se dit en choses spirituelles & morales. Notre siecle a *produit* de beaux esprits; & ces beaux esprits ont *produit* d'excellens Ouvrages. Je tiens cette Comedie pour une des plus plaisantes que l'Auteur ait *produites*. Mol. La grace *produit* de grands changemens dans les cœurs. Les passions ne *produisent* que du trouble & de l'inquietude. Cet incident a *produit* un bon effet. L'ignorance *produisit* la credulité, & la superstition. J. des Sç.

Produire, signifie aussi, introduire, avancer dans le monde, faire connoître. Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produise*, qui vous prône. Mr. d'Avaux *produisit* Voiture dans le monde. Il y a des gens de grand merite qui demeurent dans l'obscurité, parce-qu'ils ne sçavent pas se *produire*; un honnête homme fuit les applaudissemens populaires, & bien loin de se *produire* mal à propos, il se cache autant qu'il peut. Bou. Il ne doit ni se cacher par affectation, ni se *produire* par vanité. Id.

Produire, dans le sens d'introduire, de faire connoître, se prend aussi en mauvaise part, en parlant des personnes qui procurent la connoissance des filles debauchées. L'Acad.

Produire, en termes d'Arithmetique, se dit du nombre qu'on fait resulter de plusieurs nombres ajoûtez ou multipliez. Huit & huit ajoûtez ensemble *produisent* 16. Huit multiplié par soi-même *produit* 64.

Produire, se dit aussi en Pratique, des titres & papiers qu'on met entre les mains des Juges pour établir un droit, une verité. Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire*. Le deffendeur a été forclos de *produire*. L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont respectivement écrit & *produit*. On dit aussi au Palais, *Produire* des temoins, les faire comparoir pour deposer; *produire* des loix, des autoritez, des temoignages d'Auteurs, les citer, les alleguer.

Produit, uite. part. pass. & adj.

PRODUIT. s. m. Ce qui resulte de plusieurs nombres ajoûtez ensemble, ou multipliez l'un par l'autre. Il contient autant de fois le multiplié que le multipliant contient d'unitez. Le *produit* de 12. multiplié par trois c'est 36. On appelle le *produit* des fermes, toutes les sommes particulieres des profits qu'elles rapportent ajoûtées ensemble. Cet homme est hardi à encherir les fermes des postes, car il en a tous les *produits*. Maximilien avoit levé une armée du *produit* des mois Romains que la Diete lui avoit accordé. L. de Camb.

Produit, en termes de Pratique, se dit aussi de l'acte qu'on fait signifier, lorsqu'on met sa production au Greffe, de ce qu'on enregître, & dont on fait mention sur l'étiquete du sac: c'est ce qu'on appelle autrement le *jour du mis*. On ne sçauroit retirer sa production du Greffe, si on ne rapporte le *produit*, le jour du mis, pour la faire decharger.

PROEDRE. s. m. Voyez Pritane.

PROEME. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *preface*, entrée de discours. Les Anciens faisoient peu de livres & de chapitres sans *proëme*. Il est hors d'usage.

Il vient du Grec *prooimion*, *exorde*. Dans les vieux Coutumiers il signifie *le plus proche* parent de la ligne, ou de l'estoc: du Latin *proximus*. On a dit aussi, *prosme*, *prosme*, & *premesse*. Ainsi on dit retrait de *premesse*, pour dire, retrait du plus proche parent. Men.

PROEMPTOSE. s. f. Terme d'Astronomie. Anticipation, calcul par lequel les nouvelles Lunes selon l'équation lunaire arrivent un jour plutôt en 312. ans

& demi, qu'elles ne feroient arrivées sans cette équation. Ozanam. Voyez Cycle Lunaire. En 1800. il se fera une *proëmptose*, & une metemptose ; c'est une équation lunaire, & une équation Solaire ; en sorte que l'une compensera l'autre. La raison de la *proëmptose* est, qu'en retranchant un jour de la Lune dans l'espace de 312. ans & demi, la nouvelle Lune, par exemple, qui ne se devoit rencontrer qu'au 2. de Janvier se rencontre au 1. par le moyen de cette équation lunaire.

Ce mot est Grec, & fait de *prò*, *devant* & de *émptosis*, *chûte*.

PROFANATEUR. f. m. Impie qui profane les choses saintes. Jesus-Christ chassa du Temple tous les *profanateurs*. Les *profanateurs* de l'Ecriture sont punissables. *Profaneur* ne se dit point.

PROFANATION. f. f. Action par laquelle on manque de respect pour les choses saintes & sacrées. Les gens de guerre ont fait d'horribles *profanations* dans les Eglises. C'est une *profanation* de se servir des paroles de la Sainte Ecriture dans les jeux & les divertissemens.

Il se dit aussi du simple abus qu'on fait des choses rares & precieuses. C'est une espece de *profanation* d'employer l'or & l'argent à ces sortes d'usages.

PROFANE. adj. de tout genre. Terme opposé à *Saint* & *Sacré*. Dans l'Eglise Romaine tous les lieux, hors les Eglises, & les cimetieres, passent pour *profanes*. Il se dit aussi des choses opposées à la pieté. C'est une action *profane* & impie. Un discours *profane*. La Poësie n'inspire que des pensées *profanes*, & mondaines. Ob. M.

Du Latin *profanus*.

Profane. adj. & subst. Il se dit de celui qui raille des mysteres de la Religion, qui les meprise, qui est indigne d'être admis dans les ceremonies sacrées. Loin d'ici, *profanes*. Il ne faut pas laisser toucher les vaisseaux sacrez par des mains *profanes*. Il ne faut pas mêler les choses sacrées avec les *profanes*.

Profane, se dit aussi des ignorans, ou de ceux qu'on meprise assez pour ne leur vouloir pas decouvrir les secrets d'un art, dont ils raillent, parcequ'ils n'en connoissent pas les principes. Les Chymistes & les Cabbalistes cachent leurs secrets sous diverses figures & caracteres, afin que les *profanes* n'y puissent pas penetrer.

Profane. Il s'employe aussi quelquefois par raillerie, & dans un sens figuré, pour marquer une personne qu'on ne veut point admettre dans une societé. Nous ne voulons point de vous, vous êtes un *profane*.

Profane, se dit encore de ce qui n'est pas sacré, & de ce qui ne regarde ni Dieu, ni la pieté, ni la Religion. On doit éviter de se trouver dans des lieux *profanes*. Les Bals, & les Comedies sont des divertissemens *profanes*. Un Auteur *profane*, une Histoire *profane*, c'est-à-dire, un Auteur, une Histoire qui ne traite pas des choses saintes. Socrate & Seneque sont des Auteurs *profanes*. Les Prêtres & Pontifes Payens passent chez les Chrêtiens pour des gens *profanes*. La Philosophie, les Loix, la Medecine, sont des sciences *profanes*.

Quoi même dans ton lit, cruel entre deux draps,
Ta profane *fureur ne se repose pas ?* Boil.

PROFANER. v. act. Abuser des choses de la Religion, les traiter avec irreverence, avec mepris, les convertir en des usages *profanes*; manquer de respect pour les choses saintes & sacrées. Les étrangers ont plusieurs fois *profané* le Temple de Jerusalem. Il *profane* les choses les plus saintes. *Profaner* la parole de Dieu.

On dit, qu'une Eglise a été *profanée*, lorsqu'il s'y est commis quelque meurtre, quelque assassinat, ou certaines actions prohibées.

Profaner, signifie aussi quelquefois simplement, Remettre à un usage profane. Le premier coup de marteau *profane* un calice. L'Acad.

Profaner, en discours ordinaire, signifie aussi, Faire un mauvais usage des choses illustres & precieuses, en les communiquant à des personnes indignes. C'est *profaner* l'or & l'argent, que de l'employer à ces sortes d'usages-là.

Plus sage en mon respect que ces hardis mortels
Qui d'un indigne encens prophanent tes Autels. Boil.

On *profane* les sciences, quand on en parle devant des ignorans qui ne s'y connoissent pas. C'est *profaner* cette beauté, de la marier à un si grand brutal.

Mais l'amitié demande un peu plus de mystere ;
Et c'est assurément en profaner *le nom*
Que de vouloir la mettre en toute occasion. Mol.

Profané, ée. part. pass. & adj.

PROFECTICE. adj. Terme de Droit Canon, qui se dit du pécule des Clercs, acquis à l'occasion de leur Benefice.

Du Latin *profectitius*.

Profectice. adj. m. & f. Terme du Droit. On appelle *biens profectices* les biens provenus de succession directe ; c'étoit pour les distinguer des biens adventices. La *dot profectice*, c'est-à-dire, la dot constituée par le Pere à sa Fille, retournoit au Pere si la Fille mouroit sans enfans.

PROFERER. v. act. Prononcer, articuler, dire. Chez les Hebreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu ineffable, qu'il n'étoit pas permis de *proferer*. Cet enfant a peine à *proferer* certaines lettres. Les begues ne peuvent pas *proferer* leurs mots distinctement. On se trouve quelquefois si confus, si interdit, qu'on ne peut pas *proferer* un mot de la harangue qu'on avoit preparée. Le President à *proferé* à haute voix son arrêt, la condamnation d'un tel. Les dernieres paroles qu'il *profera* en mourant, furent, &c. On ne *profera* pas la moindre parole de part & d'autre. Scar.

Du Latin *proferre*.

Proferé, ée. part. pass. & adj.

PROFE'S, esse. adj. & subst. Religieux, ou Religieuse qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Couvent. Il n'y a que les Religieux *Profès* qui ayent voix en Chapitre. Un jeune *profès*, une jeune *professe*. Religieuse *professe*.

Du Latin *professus*.

Profe's. Ce mot se dit aussi des maisons où demeurent les Jesuites *profès*. Le General des Jesuites fait les Provinciaux ; les Superieurs des Maisons *professes*, les Recteurs des Colleges & des Noviciats. Vie de S. Ignace. Les Jesuites comptoient 23. Maisons *professes* de leur Ordre en 1702. S. Ignace veut que les maisons *professes* de son Ordre n'ayent aucun revenu.

Profe's. Ce mot s'employe aussi quelquefois figurément & comiquement, pour signifier un homme qui se connoît en quelque chose. Ainsi Boileau a dit, *Profès* en l'Ordre des Côteaux, pour signifier un homme qui connoissoit parfaitement de quel coteau étoit le vin qu'on lui presentoit.

PROFESSER. v. act. Ce mot signifie proprement, Faire un aveu public de quelque chose : auquel sens il n'a guere d'usage. L'Acad. Mais on s'en sert ordinairement pour, Declarer & faire connoître hautement qu'on est d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Il est fort attaché à la Religion qu'il *professe*. *Professer* la Foi Catholique. La plupart des Protestans du Nord *professent* la croyance du Luther. Ce General a toûjours *professé* qu'il étoit du parti du Roi, qu'il ne quiteroit point son service. On dit, *professer* une doctrine, pour dire, tenir une doctrine.

Du Latin *profiteri*.

Professer, signifie aussi, S'appliquer à l'étude d'un art, d'une vacation, en faire un exercice public. Ce Docteur

teur *professe* la Medecine. L'exercice, la science qu'un Avocat *professe*, est le Barreau.

PROFESSEUR. s. m. Docteur, Regent qui enseigne publiquement les arts & les sciences dans les Universitez, dans les Colleges, dans les chaires établies pour cela. Un *Professeur* en Theologie, en Droit Canon, en Medecine. *Professeur* de Philosophie, ou en Philosophie; de Rhetorique, ou en Rhetorique. Il y a des *Professeurs* Royaux en Mathematique, des Langues, d'Eloquence, &c. Le premier qui institua les Lecteurs & *Professeurs* Royaux à Paris, fut le Roi François I. à la sollicitation de Guillaume Budée principalement, & de Du Bellay & de Jean Lascaris. Il en fonda onze chaires, & la douzieme fut fondée par Henri II. & donnée à Pierre Ramus, lequel par son testament du 8. Août 1568. fonda aussi une chaire de Mathematique. Il y a aussi douze *Professeurs* à l'Academie de Peinture, qui ont soin de poser le modele chacun dans son mois. Tertulien appelle les Sceptiques des *Professeurs* en ignorance. CHEVR.

Du Latin *professor*.

PROFESSION. s. f. Declaration publique & solemnelle de sa Religion, de sa croyance. On fait jurer une *profession* de foi à ceux qu'on pourvoit d'Evêchez, & d'Abbayes. Il fait *profession* de la Religion Reformée.

PROFESSION, se dit aussi dans les Monasteres de la promesse qu'on fait solemnellement d'observer les trois vœux de Religion, & les regles de l'Ordre. L'acte de *profession* emporte une obligation reciproque entre les Religieux & le Couvent. Comme le Religieux ne peut quiter le Couvent, le Couvent aussi ne peut plus le chasser. On peut dire que le Concile de Trente, en accordant à 16. ans la liberté de faire *profession*, a fixé un âge prematuré. C. B. L'Ordonnance d'Orleans sembloit très-juste, de n'admettre les personnes à faire *profession* qu'en majorité. On n'est point reçu à faire preuve de la *profession* de Religieux par temoins; il faut un acte solemnel. Par les Capitulaires de Charlemagne il étoit deffendu de changer d'état, & de faire *profession* dans un Monastere, sans le consentement du Prince. On ne fait *profession* qu'après le Novitiat, & qu'après avoir eu les voix des Religieux, ou des Religieuses pour être admis à faire *profession*. La *profession* Religieuse doit être libre. Elle est nulle avant l'âge. LE MAIT.

PROFESSION, signifie aussi la condition qu'on a choisie dans le monde; le metier à quoy on veut s'appliquer, dont on veut faire son exercice ordinaire. Les esprits inquiets ne sçauroient se determiner à choisir une *profession*, & à force d'en changer ils n'en ont aucune. OE. M. Le hazard se mêle de la conduite des hommes, & il a souvent la meilleure part à la *profession* qu'ils embrassent. BOU. Dès que l'on s'est tourné du côté de la Poësie, l'on devient Poëte de *profession* sans pouvoir presqu'être autre chose. ID. Si l'on examine toutes les *professions* du monde, on trouvera que ce qui les rend agreables, & ce qui soulage les peines & les fatigues qui les accompagnent, est qu'elles presentent souvent à l'esprit l'idée d'estime & de crainte, que les autres ont pour nous. LOC. La *profession* d'Avocat est fort honorable; celle de Medecin est fort lucrative. L'un choisit la *profession* des lettres, l'autre la *profession* des armes. Chacun envie d'ordinaire la *profession* des autres, & se degoûte de celle qu'il a embrassée. La *profession* Religieuse emporte mort civile, & fait vaquer un benefice, *per obitum*, de même que la mort naturelle. Chez les anciens Egyptiens la Loi assignoit à chacun son emploi qui se perpetuoit de pere en fils. On ne pouvoit ni en avoir deux, ni changer de *profession*, mais aussi toutes les *professions* étoient honorées. BOSS. Le cœur humain une fois reglé, toutes les *professions* seront innocentes, mais s'il est dereglé, elles seront toutes criminelles. OE. M. Chez les habitans de Ceylon chacun s'adonne à la *profession* qu'il trouve établie dans sa famille. REL. La Cour est un pays où toutes les *professions* quelles qu'elles soient se changent en celle de Courtisan. FONTEN.

Profession mercantille, signifie condition, état de marchand. La *profession mercantile* doit être regardée comme noble & independante.

PROFESSION, se dit aussi par extension en plusieurs rencontres, des choses dont on se pique particulierement, & à quoi on s'attache sans que ce soit un metier, ou un emploi positif. Faire *profession* d'honnete homme, de sçavant. J'ai fait toute ma vie *profession* d'être votre ami, votre serviteur. C'est un joueur de *profession*. Il y a des brutaux qui font *profession* d'ignorance. Ne faites point *profession* de bel esprit; c'est un caractere trop decrié. OE. M. Bien des gens qui font *profession* de pieté pechent plus par l'esprit, qu'ils ne pechoient par les sens; & quand les vices grossiers les quittent, il y en a d'autres plus fins qui leur succedent. DISC. D'EL. Il y a des gens qui sentant bien qu'ils n'auroient pas la force de soutenir leur opinion, s'ils en avoient une, cedent à tout le monde, & prennent le parti d'être complaisans de *profession*. M. SC. Le caractere des devots de *profession* est suspect aux gens sages. OE. M. Il n'y a point d'animaux si farouches que certains hommes qui font *profession* de mepris, & d'aversion pour tout le genre humain. ST. EV. Les Sçavans de *profession* ont d'ordinaire je ne sçai quoi de sauvage, & de grossier dans leurs manieres. BELL. Les Controversistes de *profession* deviennent d'une humeur chagrine & insupportable à tout le monde. LE CL.

PROFESSOIRE. s. m. Terme en usage chez les Benedictins. Il signifie le tems qui suit immediatement la Profession. Ce tems dure une année pendant laquelle les nouveaux Profès vivent dans une plus grande retraite que les anciens, & sont occupez à peu près aux mêmes exercices que durant le Noviciat. Un an de *professoire*, l'année du *professoire*.

PROFIL. s. m. On disoit autrefois *Porfil*. Terme d'Architecture. C'est la figure d'un bâtiment, d'une fortification, ou d'une autre construction, où l'on a marqué ses hauteurs, largeurs & épaisseurs, c'est-à-dire, les lignes qui paroitroient, si on avoit couppé à angles droits, le bâtiment depuis le comble jusqu'aux fondemens, d'où vient qu'on appelle aussi en Architecture & en Fortification cette description *Section*, ou *Orthographie*, ou *couppe*. L'Ichnographie ne marque que les longueurs & les largeurs. On appelle aussi *profil*, le contour d'un membre d'Architecture; comme d'une base, &c.

On dit aussi, Une tête, un portrait de *profil*, une vuë de *profil*, quand on represente quelque chose de côté; comme en un portrait où l'on ne peint qu'un œil, une jouë, & où l'on ne decouvre que la moitié, & rien de l'autre partie du visage. En presque toutes les medailles les visages sont de *profil*.

Les Latins se sont servis du mot de *filum* à peu près dans la même signification. MEN.

PROFIL, se dit quelquefois de toute description qui est opposée au *plan*. Une carte de Paris en *profil*. Les vuës en lointain sont dessinées en *profil*.

PROFILER. v. act. signifie, en Peinture, Faire le contours d'une figure. *Profiler* une figure. Mr. de Piles n'approuve point le mot de *profiler*. RICH.

PROFIT. s. m. Avantage, gain, utilité. Quand on est pourvû d'une charge, c'est avec tous les droits, *profits*, revenus, gages & émolumens qui lui appartiennent. Entre mille à peine en trouverez-vous un seul qui veuille être homme de bien sans *profit* & sans utilité. DIV. CU. On dit qu'une rente, une obligation sont passées au *profit* d'un tel; pour dire, à son avantage: qu'une sentence a été renduë à son *profit*; pour dire, en

sa faveur. Les valets disent qu'ils ont des *profits* en une maison ; pour dire, qu'outre leurs gages ils menagent quelque chose du jeu, ou des habits du maître, qui leur apportent quelque gain. On dit, qu'un avare met tout à *profit*, lorsqu'il ne laisse rien perdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit, d'un chose qu'on abandonne à quelcun, faites-en votre *profit*. Cela ne fait point de *profit*, c'est-à-dire, ne diminue point la depense. Cela est tourné à son *profit*, c'est-à-dire, à son utilité. C'est un *profit* tout clair. On dit, qu'une chose est faite à *profit*, pour dire, qu'elle est faite à pouvoir long-tems servir, à durer long-tems. Voila un habit fait a *profit*.

PROFIT, se dit aussi des interêts de l'argent qu'on met en rente, ou sur la Place. Le *profit* d'argent prêté par obligation est usuraire. Dans le commerce de mer les risques sont grands, mais on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les assûreurs de mer ont part au *profit*.

PROFIT DE FIEF, est un droit qui est dû au Seigneur dominant en plusieurs mutations. Les quints & requints, les laods & ventes, les rachats, sont des *profits de fief*, des revenus casuels.

PROFIT, se dit aussi en termes de Pratique. Un defaut emportant *profit*, c'est à-dire, emportant gain de cause. Il faut faire juger le *profit* d'un defaut. On ordonne souvent qu'on en viendra au premier jour, à peine de l'exploit, dont le *profit* sera jugé sur le champ.

PROFIT, se dit figurément. Cet écolier a fait un notable *profit* dans les études. On se doit bien étonner du peu de *profit* qu'on fait au Sermon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre. Après cela tout vous tournera à *profit*. Boss.

On dit proverbialement, c'est un de ces niais de Sologne, qui se trompent toûjours à leur *profit*.

Ce mot vient du Latin *profectus*.

PROFITABLE. adj. m. & f. Qui est utile, lucratif, avantageux. Cela ne vous sera guere *profitable*. Un emploi *profitable*. On lui avoit donné des avis *profitables*, s'il eut voulu s'en servir.

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque chose. Il fait *profiter* son argent dans les prêts sur la Place. Il *profite* beaucoup dans cette commission, il y fait de grands gains. Il a sçu *profiter* de l'occasion de la fortune de son maître. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de sa disgrace, il s'est corrigé.

Du Latin *proficere*.

PROFITER, se dit figurément. Il faut *profiter* des bons enseignemens qu'on nous donne ; *profiter* des bons exemples, de la lecture des bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on lui a donné un Precepteur. Il vouloit *profiter* de tous les évenemens. LA ROCHEF. *Profiter* dans l'étude de la sagesse. ABL.

Mr. d'Ablancourt s'est servi de ce mot dans une phrase qui pourroit être contestée : les fous *profitent* plus aux sages, que les sages ne font aux fous : parceque les sages sont plus capables de remarquer les defauts des fous, que les fous les perfections des sages.

PROFITER, signifie aussi, Prendre de l'accroissement, de la nourriture. Les arbres *profitent* extrêmement dans une terre nouvellement remuée. Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un païsan qui voit que ses bestiaux ne *profitent* point, qu'ils maigrissent, croit qu'on les a ensorcelez. Ce garçon n'a point *profité* depuis sa maladie, il ne sçauroit reprendre son premier embonpoint.

PROFITEROLES. s. m. Ce mot se disoit autrefois d'une pâte cuite sous les cendres. Maintenant les Cuisiniers font encore des potages de *profiteroles* avec de petits pains degarnis de mie, sechez, mitonnez, & garnis de beatilles.

PROFOND, ONDE. adj. Qui est creux ; qui a de l'étenduë en bas. Cet abîme est bien *profond*. Ce puits est *profond*. Lucifer fut precipité jusqu'au plus *profond* de l'enfer. Ce haut de chausses n'est pas assez *profond*. Ce plat est bien creux, bien *profond*. Un fossé *profond* de vingt-deux pieds. ABL.

Un ruisseau conservoit son onde,
Vive, pure, brillante en sa grotte profonde. TRIB.

Du Latin *profundus*.

PROFOND, se dit aussi de ce qui est étendu en long. Cette forêt est obscure & *profonde*. Cette maison n'a gueres de face sur la ruë, mais en recompense elle est fort *profonde*.

PROFOND, se dit figurément des choses dont la connoissance est très difficile. Les mysteres de la Foi sont des abîmes *profonds* où l'on ne sçauroit penetrer. Les jugemens de Dieu sont si *profonds* qu'on ne les peut sonder ni penetrer. Dieu penetre dans les replis du cœur les plus *profonds*. L'Algebre est une science *profonde*, dont peu d'esprits sont capables, elle demande une *profonde* meditation. Il rapporte en Historien tout ce qui s'est passé à cet égard depuis la plus *profonde* antiquité jusqu'à present. J. DES SÇ. Il regne une prevention generale & souvent injuste, qui est de refuser le merite des connoissances *profondes* à ceux qui se sont appliquez à diverses sortes de sciences. J. DES SÇ. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur.

PROFOND, est aussi un terme augmentatif, & se dit de ce qui est grand & extraordinaire. Il faut avoir pour son Prince un *profond* respect. Faire une *profonde* reverence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, dans un *profond* silence. Il dormoit d'un *profond* sommeil. Il se trouva dans une *profonde* obscurité. C'est un homme *profond*. C'est un homme d'un *profond* sçavoir. Il est *profond* en Theologie, dans les Mathematiques. Thomas Bradwardin eut sur le milieu du 14. siecle le surnom de Docteur *profond*. BIB. UNIV. Il a une ignorance crasse & *profonde*. Il a l'esprit vaste & *profond*. Cela est dans un *profond* oubli.

Le bruit de cent combats troubloit de nos bocages
Le silence profond. OB. M.
Je jouis d'une paix profonde. AB. REGN.
C'est un homme d'honneur, de pieté profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.
BOIL.

PROFOND. Les Anatomistes appellent ainsi le second des muscles flechisseurs des doigts, parce qu'il est placé plus profondément dans le bras que les autres. Il est situé sous le sublime. Il prend son origine de la partie superieure, & interne du coude & du rayon. Il se divise en quatre tendons, qui vont passer sous le ligament annullaire, & par les fentes des tendons du sublime, pour s'inserer à la troisiéme phalange des os des doigts que le sublime & lui flechissent ensemble. DION.

Les Anatomistes donnent aussi ce nom au second des muscles flechisseurs des orteils, parce qu'il passe plus profondément que le sublime qui est le premier de ces muscles. Le *profond* prend son origine de la partie superieure & posterieure du tibia & du peroné, & porté sous la malleole interne par la sinuosité du calcaneum fait quatre tendons, qui passant par les trous des tendons du sublime vont s'inserer aux os de la derniere phalange des doigts. Ces muscles agissant ensemble flechissent les quatre plus petits doigts du pied. ID.

PROFONDE'MENT. adverb. Bien avant, d'une maniere profonde. Il se dit dans le propre & dans le figuré. Il a fallu creuser fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les chênes poussent leurs racines *profondément* en terre. Saluer *profondément* quelqu'un. Il a cela *profondément* dans le cœur. Mediter *profondément* sur quelque chose. Saint Augustin a traité de la grace fort *profondément*, il a épuisé cette matiere. Vous avez

le vice de vous jetter trop *profondément* dans l'amour, & de n'être plus qu'amoureux quand vous l'êtes une fois. LE CH. D'H. Les gens de cabinet, accoutumez à rêver *profondément*, gardent un silence morne dans une converlation enjoüée. BOU. Platon fait voir en general, sous le nom des Prêtres d'Egypte, que les Grecs ignoroient *profondément* les Antiquitez. BOSS.

Mr. de Girac qui dans sa replique à Mr. Costar le reprend d'avoir dit *profondément*, au lieu de *profondement*, doit être lui-même repris de sa reprehension. MEN.

PROFONDEUR. f. f. L'étendnë d'une chose considerée depuis la superficie jusqu'au fond. Les Geometres appellent *profondeur*, la dimension d'un corps consideré de haut en bas. Il y a trois dimensions, longueur, largeur & *profondeur*. Quand on considere la quantité par ce qui est au dessus du rez de chaussée, on l'appelle *hauteur*: & quand on la regarde au dessous, on la nomme *profondeur*. On sonde la *profondeur* de la mer vers les côtes. Ces bâtimens ont tant de toises de *profondeur*. Il y a en Hongrie une mine d'argent de 1500. coudées de *profondeur*. BIB. UNIV. On ne put passer le Tygre à cause sa *profondeur*. ABL. Cette canelure a trop de *profondeur*. PERRAULT. Ce bonnet n'a pas assez de *profondeur*, la tête n'y entre pas assez avant.

PROFONDEUR, signifie aussi étenduë en longueur. Cette cour a tant de *profondeur*. Ce bâtiment a plus de *profondeur* que de largeur. Cette place a tant de toises de face, & tant de *profondeur*.

PROFONDEUR, se dit figurément. Il faut adorer la *profondeur* des jugemens de Dieu, des secrets de sa providence, des mysteres de la foi. On admire en ce Magistrat la *profondeur* de sa doctrine, de sa capacité. Tant que personne ne voit les bornes & la capacité d'un Ministre, sa *profondeur* inconnuë le fait respecter. AMELOT. Cromwel étoit un hypocrite rafiné, & d'une *profondeur* d'esprit incroyable. FL. Il y avoit dans cette conduite du Clergé deux *profondeurs* de mechanceté qu'on ne sauroit presque s'imaginer. BEN. Il y a des gens qui n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de *profondeur*; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf. LA BRUY.

PROFONTIE'. adj. m. On appelle sur mer *navire profontié*, un vaisseau qui tire beaucoup d'eau, ou à qui il faut beaucoup d'eau pour flotter.

PROFUSE'MENT. adv. D'une maniere prodigue. Il donne *profusément*. L'ACAD. Quand il donne à manger, il traite *profusément*.

PROFUSION. f. f. Liberalité excessive; prodigalité. Il se dit peu souvent en bonne part, si ce n'est des Puissances qui peuvent donner sans s'incommoder; & alors c'est magnificence, & somptuosité. Alexandre donnoit à ses amis avec *profusion*. Dieu donne ses graces avec *profusion*. Les *profusions* de Cesar étoient des corruptions, & des *profusions* politiques. M. ESP. Brebeuf fournit à Lucain des pensées magnifiques jusqu'à la *profusion*. OB. M. Cet Auteur donne des louanges avec *profusion*.

Mais ordinairement on le dit en mauvaise part, pour signifier, Prodigalité, depense excessive. Il depense avec *profusion* son patrimoine. Il donne avec *profusion*. A ce repas il y avoit une grande *profusion* de viandes. Tel fait des *profusions* à la vuë de tout le monde, qui s'épargne le necessaire chez lui. M. ESP. Ceux qui prennent avec violence, pour repandre avec *profusion*, sont beaucoup plus excusables que les avares. ST. EVR. On le dit aussi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profusion* de paroles, & de citations, qui est desagreable. Les jeunes gens font comme une *profusion* de leur être, quand ils croyent avoir long-temps à le posseder. ST. EVR.

PROGENIE. f. f. Vieux mot. Race.

Du Latin *progenies*.

PROGNOSTIC. Voyez PRONOSTIC.

PROGRAMME. f. m. Terme de College. C'est un billet ou memoire qu'on affiche, ou qu'on donne à la main, pour inviter à quelque harangue ou ceremonie de College, & qui en contient à-peu-près le sujet, ou ce qui est necessaire pour l'entendre. Les gens de College envoyent des *programmes* pour assister à leurs Declamations & à leurs Tragedies.

Ce mot est Grec, *programma*.

PROGRE'S. f. m. Avancement; mouvement en avant. Le *progrès* du Soleil dans l'Ecliptique. Le *progrès* journalier du Soleil. Arrêter le *progrès* du feu, de l'incendie.

Du Latin *progressus*.

PROGRÈS, se dit particulierement d'une suite de conquêtes, d'une suite d'avantages remportez à la guerre. Les armées du Roi ont fait de grands *progrès* cette année, on a penetré bien avant dans le païs ennemi.

PROGRÈS, se dit aussi en general de toute sorte d'avancement, d'accroissement, d'augmentation soit en bien, soit en mal. Empêcher le *progrès* d'une maladie. Faire du *progrès* dans les études, dans les sciences. Les Arts ont eu leur commencement, & leur *progrès*. OB. M. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrès* à la Cour. Dans ce dernier siecle on a fait de grands *progrès* dans la Physique. La Reformation fit de grands *progrès* en peu de tems. Ceux qui n'ont que des pensées d'ambition, ne cherchent à faire des *progrès* dans l'estime du Prince, que pour en faire dans la fortune. ST. EVR. Si la naissance de l'amour est tumultueuse, ses *progrès* ne le sont pas moins. ID. L'amour est obligé de decliner quand il a fait trop de *progrès*. ID.

.....Est-ce donc là, Madame,
Tout le progrès *qu'Achille avoit fait sur votre ame?* RAC.

On dit, dans l'Ecole, qu'il n'y a point de *progrès* à l'infini. Les *progrès* à l'infini en matiere de causes est absurde. LE CL.

PROGRÈS, se dit aussi en termes de Musique; lorsque les notes procedent par des intervalles desagreables & deffendus, cela s'appelle mauvais *progrès*.

PROGRESSIF, IVE. adj. Il n'a guere d'usage que dans le dogmatique, & dans cette phrase: Le mouvement *progressif* des animaux.

On le dit figurément des Planetes. Le mouvement *progressif* du Soleil. Le mouvement *progressif* de Jupiter.

PROGRESSION. f. fem. Qui porte en avant. Les animaux ont un mouvement de *progression*, par lequel ils marchent, ils se portent d'un lieu en un autre.

PROGRESSION, se dit aussi de la proportion arithmetique, qui n'est autre chose que plusieurs nombres de suite qui ont entre eux les mêmes intervalles, ou differences, ensorte qu'ils diminuent ou augmentent également: comme, 2. 4. 6. 8. sont une *progression* arithmetique, parcequ'ils different également de deux: 3. 6. 9. 12. pareillement, parcequ'ils different tous de trois, &c. ce qui se dit tant en montant qu'en descendant: excepté que la *progression* arithmetique peut augmenter à l'infini, mais non pas diminuer. Lorsque les termes de la *progression* sont continuellement proportionnels, comme, 1. 2. 4. 8. 16. 32. alors la *progression* s'appelle *Geometrique*.

On appelle chez les Geometres, la *methode des progressions*, celle par laquelle après avoir trouvé la *progression* de quelques portions égales que ce soit des figures inscrites, ou circonscrites à quelque grandeur, & les avoir multipliées à l'infini, par une bissection continuelle, & reduites ensuite à leur grandeur, par la premiere Proposition du X. L. d'Euclide, on determine, suivant les regles qu'on a de l'Addition des *progressions*, la somme de ces termes infinis; c'est-à-dire, la quantité, ou la proportion de la grandeur proposée, à celle de quelque autre grandeur donnée.

PROGRESSION. En Astronomie, on appelle *Arc de progression*, ou de *direction*, l'arc de l'épicycle que parcourt

court la Planete lorsqu'elle est directe.

Ce mot vient du Latin *progressio*.

PROHIBER. v. act. Faire defense. Il n'a d'usage qu'en termes d'Eglise, & de Pratique. C'est une nullité en un mariage, quand il est fait sans dispense, dans un degré *prohibé* par l'Eglise. Il y avoit plusieurs viandes que la Loi ancienne avoit étroitement *prohibées*. *Prohiber* la traite des blez. *Prohiber* le port d'armes. Cela est *prohibé* par les Ordonnances. Un fidei-commis est nul lorsqu'il est fait en faveur de la personne *prohibée* par la Loi.

Du Latin *prohibere*.

PROHIBÉ, ÉE. part. Marchandises *prohibées*. Degré *prohibé*. Actions *prohibées*.

PROHIBITION. s. f. Deffense. La *prohibition* de la Loi est ce qui fait le peché. Un Testateur legue souvent avec *prohibition* d'aliener. Il a fait une *prohibition* à son fils de se marier avec une telle personne. Ce mot n'est gueres en usage que dans l'Eglise, & le Palais. Il se dit particulierement en stile de Declarations, des deffenses generales qui se font d'acheter, vendre, & debiter, même de se servir de certaines sortes de marchandises. On appelle marchandises de Contrebande, celles dont on fait commerce contre les *prohibitions* passées par ces declarations. Nous faisons très expresses *prohibitions*, &c.

PROJECTION. Terme de Fondeur. Jet de metal en sable, en cire, &c. Le Fondeur a été heureux en la *projection* de cette statuë, de cette medaille, de ce miroir.

Du Latin *projectio*.

PROJECTION, en termes de Geographie, & de Perspective, est une certaine vuë selon la situation des corps, dont on trace la description sur un plan, tels qu'ils paroîtroient, si l'œil étoit placé en un certain point. Ainsi on appelle *projection*, la maniere de tracer sur un plan les Mappemondes suivant une certaine vuë, & situation des parallèles & des meridiens. La *projection* ordinaire est celle de la sphere droite, où le premier meridien sert d'Horizon, où tous les autres meridiens coupent les pôles en lignes obliques. L'autre *projection* est celle où l'équateur sert d'Horizon, le pôle est au centre, les meridiens sont decrits par les rayons du cercle, & les parallèles par des cercles concentriques. Elle represente la sphere parallèle. Tous les cadrans au Soleil sont des *projections* de la sphere du monde sur un plan.

On appelle, en termes dogmatiques, mouvement de *projection*, le mouvement de ce qui est jetté en l'air comme une pierre, une bombe. La Theorie du mouvement de *projection* a perfectionné l'art de jetter les bombes.

PROJECTION, en termes de Chymie, se dit d'une certaine poudre chimerique que des Charlatans disent avoir la vertu de changer une grande quantité de metal imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent, pour peu qu'on y en jette parmi. Voyez POUDRE DE PROJECTION.

On appelle aussi *projection*, en termes de Pharmacie, une preparation qui se fait de quelques substances, en jettant à differentes reprises dans un creuset posé sur un feu violent, quelques drogues convenables au dessein de l'Artiste.

PROJECTURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit des saillies & avances que font les corniches & autres membres des bâtimens.

Du Latin *projectura*.

PROJET. s. m. Dessein; entreprise qu'on medite; arrangement des moyens pour executer un dessein. La plupart des hommes ont l'esprit plein de vains *projets*. Mediter de vastes *projets*. OE. M. Le *projet* de faire une statuë du mont Athos étoit bien visionnaire. Combien de *projets* contraires forme l'homme pour établir ses affaires, & son repos? M. ESP. Pendant leur vie ils executerent bien leurs mauvais *projets*, & les bons très-mal, les laissant pour après leur mort. AMEL. A nous voir faire de si longs *projets* de fortune, on diroit que nous nous croyons immortels. FL. Un incident renversa en un moment tous ces grands *projets* de fortune. ID. On ne punit pas un simple *projet*, ou le dessein d'un crime, quand on ne s'est pas mis en état de l'executer.

Quand je vois ta sagesse en ses justes projets
D'une heureuse abondance enrichir tes sujets. BOIL.
Des projets *des humains la fortune se joüe.*

On dit, en Peinture, d'une figure croquée, que ce n'est qu'un simple *projet*.

PROJET, se dit aussi de la premiere pensée de quelque chose mise par écrit. Un Auteur dit, qu'il a fait le *projet* d'un ouvrage, d'une Tragedie; quand il en a fait simplement le plan & la distribution.

Platon s'est au projet *simplement arrêté,*
Quand de sa Republique il a fait le traité. MOL.

PROJET, se dit aussi d'un memoire en detail, de ce qu'il faut pour l'execution de quelque affaire. J'ai dressé un *projet* de ce contrat. J'ai fait un *projet* de compte de notre societé.

PROJET. s. m. On appelle ainsi sur la côte de Barbarie, & sur tout au Bastion de France où se fait la pêche du corail, celui des Corailleurs qui jette l'espece de filet, ou de chevron, avec lequel on tire le corail du fond de la mer.

PROJETTER. v. act. Premediter; former, faire quelque dessein, quelque entreprise. Alexandre avoit *projetté* la conquête du monde. On avoit *projetté* depuis long-tems de faire la jonction des mers: ce qui n'a pû s'executer que de notre tems. Cet homme a *projetté* de marier sa fille avec un tel. Il a *projetté* d'acheter une telle terre. Ses ennemis avoient *projetté* de l'assassiner. On n'execute pas tout ce qu'on *projette*. Ils resolurent d'executer le dessein qu'ils avoient *projetté*. VAUG. Vous conseillez-vous sur cette immortalité que nous avions *projetté* de vous donner? VOIT.

Du Latin *projicere*.

PROJETTER. Terme de Chymie. C'est faire la projection de quelque matiere. CHARAS.

PROIEZ. s. f. Vieux mot. Butin, proye. BOREL.

Du Latin *præda*.

PROLATION. Terme de Musique. Voyez ROULEMENT: c'est la même chose.

PROLEGOMENES. s. m. plur. Discours; ou Traitez preparatifs qui contiennent les choses dont il faut instruire un lecteur, afin qu'il puisse mieux entendre quelque livre, ou quelque science, pour en faire bien son profit. Il n'est en usage que dans le dogmatique. La plupart des sciences demandent quelques Introductions, ou *Prolegomenes*. Les *Prolegomenes* de la Philosophie. Les *Prolegomenes* sur la Bible, de Walton, sont un des ouvrages les plus complets que nous ayons en ce genre. J. DES SÇ.

Ce mot est Grec, *prolégomenon*, de *prò*, *devant*, & de *légein*, *dire*.

PROLEPSE. s. f. Anticipation. Figure de Rhetorique par laquelle on previent, & on refute ce que des adversaires ou des Juges pourroient objecter. Par exemple, Quelcun me dira peut être, &c.

PROLIFIQUE. adj. fem. Terme de Medecine. Qui a les qualitez propres pour engendrer. Les Medecins pretendent connoître quand la semence est *prolifique*. Au reste je vous assûre qu'il possede en un degré loüable la vertu *prolifique*, & qu'il est du temperament qu'il faut pour engendrer & procréer des enfans bien conditionnez. MOL.

Du

Du Latin *prolificus.*

PROLIXE. adj. m. & f. Trop étendu, trop long. Il se dit des discours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme est trop *prolixe* en ses discours, en ses raisonnemens. Un discours devient froid & languissant quand il est *prolixe.* Le vice de Gassendi, c'est d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traité les matieres trop au long. Ce Traité est trop *prolixe.*

Du Latin *prolixus.*

PROLIXEMENT. adv. D'une maniere prolixe, trop étenduë. Il faut affecter un stile serré, & ne pas écrire trop *prolixement.*

PROLIXITE'. subst. fem. Trop grande étenduë dans le discours. Quand on parle avec *prolixité*, on ennuye, quelque bonnes choses qu'on dise. Ces harangues en forme à la tête d'une armée, & ces deliberations d'une ennuyeuse *prolixite* qui se font sur les affaires dont on parle, ne sont plus d'usage dans les histoires bien sensées. Le P. Ra.

Ces trois mots ne valent guere dans le serieux, & ne se doivent dire qu'en riant. Bou. L'Academie ne les condamne point.

PROLOGUE. s. m. Il signifie Preface, avant-propos. S. Jerôme dans ses *Prologues* sur les livres de la Bible. Dans cette acception il n'est en usage qu'en parlant des especes de preface des Anciens, auxquelles ils avoient donné le nom de *prologue.*

Ce mot est Grec, *prologos.*

PROLOGUE. s. m. Ouvrage en vers servant de prelude à une piece dramatique; recit qu'on faisoit autrefois au devant des Comedies, tant de vive voix, que par écrit, pour avertir les spectateurs, ou les lecteurs, du sujet de la piece, & leur en faciliter l'intelligence; ou quelquefois pour faire l'apologie de l'Auteur. On appelloit même *Prologue* l'Acteur qui le recitoit. C'étoit d'ordinaire le Maître de la Troupe. Il y a de fort plaisans *prologues* dans les Comedies de Luigi Grotto, Cieco d'Hadria. Les Anciens faisoient des *prologues*; les Modernes en ont perdu l'usage. Les Anglois font des *Prologues* & des Epilogues, a toutes leurs pieces de Theatre.

On fait encore des *prologues* en quelques spectacles, mais ils ne regardent gueres le sujet de la piece. Le *Prologue* de l'Amphytrion de Moliere, les *Prologues* des Opera, sont des fictions qu'on fait pour parler à la loüange du Roi, ou d'autres choses agreables.

PROLOGUE, signifie quelquefois dans le discours ordinaire, Preface, preambule. Il m'a fait un long *prologue.* Je vous prie, parlons sans *prologue*, allons au fait.

L'autre en stile pompeux habillant une Eglogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue. Boil.

PROLONGATION. s. m. Le tems qu'on ajoute à la durée fixe de quelque chose. Après la *prolongation* de la terre. On obtient aisément une *prolongation* de delai pour faire une preuve, une enquête. Le regime contribuë beaucoup à la *prolongation* de la vie.

Il signifie aussi extension. Cette membrane est une espece de *prolongation* des avances mamillaires. Mem. de Tr.

PROLONGER. v. act. Allonger: rendre la durée d'une chose plus longue. L'on a *prolongé* le tems de son exil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les debiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la poursuite d'un decret, pour joüir toûjours de leur terre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guerir promptement. Jesus-Christ *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. *Prolonger* sa vie. Abl. *Prolonger* ses malheurs. Rac. L'homme souhaite de *prolonger* ses douleurs pour *prolonger* ses jours. Fl. Après avoir *prolongé* la terre de Feu jusqu'à cinq ou six lieuës près du Detroit de le Maire, nous, &c. Frezier.

Ils offriroient leurs jours pour prolonger *les siens.* La Font.

Il signifie aussi, étendre, continuer. *Prolonger* une avenuë.

On dit en Geometrie, *Prolonger* une ligne; pour dire, la faire aller plus avant.

Du Latin *prolongare.*

PROLONGER, en termes de Marine, c'est avancer son navire contre un autre, & le mettre côte à côte, flanc à flanc, ou vergue à vergue, ensorte que si leurs vergues étoient *prolongées*, elles ne feroient qu'une ligne.

PROLONGÉ, E'E. part. pass. & adj.

PROLUSION. s. f. Ce mot n'est en usage que pour quelques Ouvrages que l'on fait avant un autre, comme des preludes, pour s'exercer. Les *prolusions* de Strada sont des Ouvrages fort ingenieux.

Du Latin *prolusio.*

PROMENADE. Action de se promener. Allons à la *promenade.* Allons faire un tour de *promenade.* Il est allé faire une petite *promenade* jusqu'en Flandres.

PROMENADE. s. f. Lieu où l'on se promene. Le Cours, les Tuilleries sont d'agreables *promenades.* Le cœur de Paris est fort loin des *promenades.* La *promenade* est très agreable dans la prairie.

On dit hyperboliquement, pour temoigner qu'un lieu n'est pas fort éloigné, que ce n'est qu'une *promenade.* Ce Marchand va tous les ans en Espagne, ce n'est pour lui qu'une *promenade.*

On dit, la *promenade* est belle aujourd'hui, pour dire, qu'il fait beau se promener, que le tems y est propre.

PROMENER. v. act. *Pourmener* est mal dit. Ce verbe est quelquefois neutre; allons *promener.* Quelquefois actif. *Promene* cet enfant. Quelquefois il se dit avec le pronom personnel, & alors il devient un de ces verbes que l'Academie appelle neutres passifs. Vau. L'Academie n'est point du sentiment de Mr. de Vaugelas. Elle croit que *promener* n'est jamais neutre; & que c'est mal parler que de dire, allons *promener.* Il est vrai qu'on dit, je l'ai bien envoyé *promener*; mais en ce sens *promener* est neutre passif. Marcher sans autre dessein que de faire exercice pour le plaisir, ou pour la santé. Il faut *promener* un cheval échauffé, avant que de le mener boire. Il se *promene* dans sa chambre après le repas. Il s'est allé *promener* aux Tuilleries. Il se *promenoit* à grands pas en révant, en faisant des vers. Une nourrice *promene* son enfant pour l'empêcher de crier. Les Orientaux ne sçavent ce que c'est que de se *promener* comme nous. Tav. La plupart des chaires en Italie sont comme des balcons où les Predicateurs se *promenent* avec bruit & avec chaleur. Miss.

Quatre bœufs attelez d'un pas tranquile & lent
Promenoient *dans Paris le Monarque indolent.* Boil.

On dit au Manege, *Promener* un cheval sur le droit; pour dire, le faire marcher sur une ligne droite, le *promener* sur les voltes, entre deux talons, la tête & les hanches dedans; pour dire, le faire marcher de côté entre deux lignes.

PROMENER, signifie aussi, Prendre l'air de la campagne, soit à cheval, soit en carrosse. Les femmes aiment fort qu'on les mene *promener* au Cours, aux villages circonvoisins. Il est monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieuës.

PROMENER, signifie aussi, Aller en divers lieux pour voir quelque chose de nouveau, pour voyager. Il a *promené* cet étranger par la ville pour lui en faire voir les singularitez. On a envoyé ce jeune homme se *promener* en Italie, en Flandres, pendant un an. Ce Voyageur s'est bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

PROMENER, se dit aussi en un sens contraire; pour dire, Donner de la peine, chasser, maltraiter. Ce pauvre homme a un procès contre un chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous sert mal, il faut l'envoyer *promener*, le chasser. Il m'a fait une proposition peu honnête, je l'ai bien envoyé *promener*, je l'ai bien rembarré.

On dit aussi, qu'on a envoyé *promener* quelcun, lors qu'on l'a exilé de la Cour, qu'il a été relegué en quelque lieu.

PROMENER. se dit figurément, & signifie, Parcourir; jetter la vuë, porter les pensées de divers côtez. *Promener* son esprit, son imagination, sur divers sujets. Le Prince *promenoit* ses yeux sur toutes les belles de l'Assemblée. Quand une profonde paix regne sur la mer, n'y a-t-il pas beaucoup de plaisir à *promener* ses regards sur une étenduë si vaste & si unie? Bou. Platon sçait égayer ses Lecteurs en les *promenant* à droit & gauche. Dac. Je *promene* mes pensées sur des objets innocens. S. Evr. *Promener* ses inquietudes.

On dit proverbialement à un homme qu'on chasse, ou qu'on meprise, Va te *promener*, tu auras des chausses.

Ce mot vient du Latin *prominare*. Men.

PROMENÉ, ÉE. part. pass.

PROMENOIR. s. m. Lieu propre pour se promener; où l'on a accoutumé d'aller à la promenade. Il vieillit. L'Acad. De beaux *promenoirs* sont des lieux plantez selon les alignemens de l'art. Le Cours de la Reine est un beau *promenoir*. *Promenoir* tient plus de l'art, que promenade, qui suppose quelque chose de plus naturel. Tout étoit grand dans les édifices de Salomon: les vestibules, les *promenoirs*. Boss. L'agrément de cette ville, c'est qu'il y a alentour de beaux *promenoirs*. Proche des Théâtres, il y avoit des *promenoirs* publics. Ab de Vit. Elle voulut aller voir les *promenoirs* en attendant l'heure du souppé. Voit. Le ombrages de *promenoirs* sont toûjours rafraichis par l'atle du Zephire. Sar.

Louis en descendant du Char de la victoire,
Viendra se delasser après mille dangers,
Dans les longs promenoirs *de ses riches vergers.* Perr.

PROMESSE. subst. f. Assurance; esperance qu'on fait concevoir à quelcun de faire, ou de donner quelque chose. Un honnête homme ne manque point à sa *promesse*. Dieu est fidelle dans ses *promesses*. Dieu a voulu interesser l'amour propre par des *promesses* aussi bien que par des menaces. Ab. Ne vous laissez pas seduire ni ébloüir par les vaines & trompeuses *promesses* du monde. Boss. Une *promesse* injuste n'emporte point d'obligation. Le Ch. de M. Un Courtisan habile ne se fie point aux *promesses* de la Fortune, & ne veut point que son bonheur depende de ses caprices. M. Esp. C'est une faute de faire une *promesse* injuste, & un crime de l'executer. Ob. M. Les... se servent de la foi des *promesses* seulement comme d'un piege pour surprendre ceux qui s'y fient. Ben. Vous pouvez faire fond sur ce qu'il vous a promis, il est homme de *promesse*.

L'ambitieux courbé sous le fardeau des ans,
De la Fortune encore écoute les promesses. Des-H.
Est-il juste après tout qu'un Conquerant s'abaisse
Sous la servile loi de garder sa promesse? Rac.

PROMESSE, signifie encore plus expressément un engagement, une convention. On vend un heritage avec *promesse* de garentir, fournir, & faire valoir: & quoi qu'on obmette cette clause, on est toûjours garant de ses faits, & *promesses*. On n'est point recevable à faire preuve par temoins d'une *promesse verbale de mariage*. Il est deffendu à tous Notaires de recevoir; & à tous Prêtres d'exiger des personnes qu'ils fiancent, des *promesses de mariage* par paroles de present.

PROMESSE, est aussi une reconnoissance sous seing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. Les *promesses* ne portent point d'hypotheque jusqu'à ce qu'elles soient reconnuës en Justice; & celui qui les a faites, quoique Negociant, ne peut pas non plus avant cette procedure être contraint par corps à leur payement; il faut même une condamnation en Justice qui ne peut être obtenuë que contre les Negocians. Sav.

PROMETHE'E. s. m. *Promethée* étoit Fils de Japet, & de Clymene, & Pere de Deucalion. Les Poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il deroba le feu du Ciel dont il les anima: dequoi Jupiter étant en colere, commanda à Vulcain de l'attacher sur mont Caucase, avec des chaines de fer; qu'une aigle ou un Vautour lui devora tous les jours une partie du foye, qui ne manqueroit pas de renaitre chaque nuit, pour lui fournir matiere de nouveaux tourmens; & qu'il demeura en cet état, jusques à ce qu'Hercule, par sa force incomparable, le mit en liberté. *Promethée* étoit un fameux Astronome. La fable dit qu'il forma l'homme de bouë parce qu'il avoit inspiré quelque politesse aux hommes barbares & grossiers; qu'il fut attaché sur le mont Caucase en Scythie, à cause de l'extrême application avec laquelle il observoit le cours du Ciel & des Etoiles: qu'il avoit derobé le feu du Ciel, parce qu'il avoit découvert le moyen de tirer du feu des cailloux, & de l'entretenir. Turselin. Lactance dit que *Promethée* a été le premier inventeur des Simulacres, & que de là est venuë la fable, qu'il avoit fait les hommes. Bochart a expliqué historiquement la fable de *Promethée* dans son Phaleg. l. 1. c. 2. où il fait voir, que le *Magog* de l'Ecriture, & le *Promethée* des Payens est le même. Voyez aussi ce qu'en dit Mr. le Clerc dans ses notes sur la *Theogonie d'Hesiode*.

PROMETHE'E. Les Astronomes donnent ce nom à l'une des 21. constellations septentrionales. Elle est composée de 28. étoiles. Six de la troisiéme, 17. de la quatriéme, 2. de la cinquiéme, & 3. de la sixiéme grandeur. On l'appelle aussi *Hercule*, ou *Engenasis*.

PROMETTEUR, euse. s. m. & f. Qui promet beaucoup, & legerement: qui tient peu de chose. On ne se doit gueres fier à ces grands *prometteurs*. Les Muses sont des grandes *prometteuses*. Mol. Cela n'est bon que dans le stile familier.

Les prometteurs *Dieu puisse-t-il benir.* Du Cer.

PROMETTRE. v. act. *Je promets, tu promets, il promet, nous promettons. Je promettois. Je promis. J'ai promis. Je promettrai. Que je promette. Que je promisse.* S'engager; assurer; faire esperer quelque chose à quelcun; s'obliger à donner, ou à faire quelque chose. Il ne regarde que le futur: & l'on ne doit point dire, en affirmant une chose passée, je vous *promets* que cela est executé. *Promettre* ne regarde que le futur, & assurer se dit de tous les tems. Refl. Dieu a *promis* la couronne aux gens de bien. Ils se sont *promis* fidelité l'un à l'autre. Les Charlatans *promettent* beaucoup, & ne tiennent rien. Je vous *promets* que cet homme, étant aussi sincere qu'il est, ne vous trompera point. *Promettez* long-tems, pour attacher les gens par l'esperance; car vous devez plus attendre d'elle, que de la reconnoissance. Ob. M. Si la chose n'est pas juste, disoit un Roi de Sparte, je ne l'ai pas *promise*. Le Ch. de M. Nous *promettons* selon nos esperances, & nous tenons selon nos craintes. La Rochef. Pense une heure à ce que tu dois dire, & vingt-quatre à ce que tu dois *promettre*. Ob. M. Il y a par tout des Charlatans, & tout homme qui *promettra* hardiment la santé, les plaisirs, les richesses, les honneurs & la connoissance de l'avenir, trouvera toûjours des dupes. La Lour.

Avant que de promettre *il faut du jugement,*
Et quand on a promis, *il faut de la memoire,* De Cailly.

Du Latin *promittere*.

Les Notaires mettent dans tous leurs actes cette clause, *Promettant*, obligeant, renonçant: qu'ils étendent beaucoup, quand ils les grossoyent. On dit aussi, *promettre* une fille en mariage.

PROMETTRE, se dit aussi figurément des signes ou apparences sur lesquelles on forme quelque conjecture. Son cœur ne vous tiendra pas tout ce que ses yeux vous *pro-*

promettent. MOL. Saturne dans la maison de la mort *promet* une mort prompte, ou funeste. Cette disposition du Ciel nous *promet* du beau tems. Ce jeune Prince *promet* beaucoup, il donne de grandes esperances. Les bled, les arbres, les vignes *promettent* beaucoup cette année. Voici un commencement d'année qui *promet* beaucoup. Voila un tems qui *promet* du chaud, du froid, de la pluye, &c. L'Almanach nous *promet* de la pluye, du beau tems.

Et pour moi je veux qu'un baiser
Me promette *plus qu'il ne donne.* LA SABL.

PROMETTRE, s'employe quelquefois avec le pronom personnel, & alors il signifie, Croire, esperer. Il se *promet* bien d'avoir sa revanche de cet affront. Il se *promettoit* de couvrir le deshonneur de sa fille. PAT. Je m'etois *promis* qu'à ma consideration, vous voudriez lui accorder cette grace. Je me *promets* tout de votre bonté.

Ils triomphent, dit elle, & leur ame abusée
Se promet *dans mon ombre une victoire aisée.* BOIL.

PROMETTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne nous *promet* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beurre que de pain. Il ne fera pas si mechant qu'il a *promis* à son Capitaine. Il nous a *promis* monts & merveilles. Il se ruine à *promettre*, & s'enrichit à ne rien tenir. Ce n'est pas tout de *promettre*, il faut tenir. *Promettre* & tenir font deux.

PROMIS, ISE. part. & adj. Une fille *promise* est une fille accordée en mariage. Il ne faut pas manquer à la foi *promise*. On dit prov. chose *promise*, chose dûë. On appelle la *terre promise*, la terre de Canaan que Dieu avoit promise à son peuple.

Leur fier Legislateur, dans sa vaste entreprise,
Leur presentoit au loin une Terre promise. L'AB. NADAL.

PROMISSION. s. f. Terme de l'Ecriture, qui se dit de la terre que Dieu avoit promise à Abraham & à sa posterité. De tous les Hebreux qui sortirent d'Egipte, il n'y eut que Josué & Caleb qui entrerent dans la terre de *promission*. Le lait & le miel couloient dans la terre de *promission*. Monconis dit qu'il n'y a plus de vestiges de la terre de *promission*: tout le païs est sec, affreux & infertile.

On apelle figurément un païs gras & abondant, une Seigneurie ou il y a de toutes choses necessaires à la vie, Un païs, une terre de *promission*. On dit aussi, que le païs de Cocagne est un païs de *promission*.

PROMONTOIRE. s. m. Terme de Geographie. Pointe de terre, ou de rocher qui avance dans la mer. En termes de Marine on l'appelle *Cap*. Le Cap de Bonne-Esperance est le *promontoire*, la pointe de terre la plus avancée vers le Midi. Les *trois promontoires* de Sicile. Doubler un *promontoire*. Ce mot n'a guere d'usage qu'en parlant de la Geographie ancienne; dans la Geographie moderne on dit *Cap*. L'ACAD.

Du Latin *Promontorium*.

PROMOTEUR. Celui qui prend le soin principal d'une affaire. C'est l'auteur & le *promoteur* de cet établissement. On a bien puni cet assassinat sur un des complices, mais on ne tient pas celui qui en est l'auteur, le *promoteur*.

PROMOTEUR. s. m. Ecclesiastique qui est la partie publique dans une Cour Ecclesiastique, en une Assemblée du Clergé, en un Concile, en une Chambre des Decimes, en une Officialité. Il requiert pour l'interêt public, comme le Procureur du Roi dans les Cours Laïques. Par exemple, il fait informer d'office contre les Ecclesiastiques qui sont en faute, & pour maintenir les droits, les libertez & les immunitez de l'Eglise. Il a soin de faire maintenir la discipline Ecclesiastique, de faire punir & de ranger les desobeïssans à leur devoir, FEVRET. Dans les premiers siecles du Christianisme; le *Promoteur* étoit chargé particulierement de denoncer les heretiques, ou les suspects d'heresie: ce qui étoit capable de causer bien des troubles dans l'Eglise. Dans quelques Coutumes, comme en celle de Senlis, on appelle aussi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

Le *Promoteur* des Maîtres d'Ecole de Paris: c'est celui qui interroge, met en possession, & visite les Maîtres d'Ecole, pour voir s'ils font leur devoir, & en fait son raport au Chantre.

PROMOTION. s. f. Elevation à une dignité. Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Ce Cardinal est de la *promotion* d'un tel Pape. Depuis sa *promotion* aux Ordres, à l'Episcopat. Le Roi a fait une *promotion* de Chevaliers.

PROMOUVOIR. v. act. (il n'a guere d'usage qu'à l'infinitif, & dans les tems formez du participe.) Avancer, élever. Il se dit principalement d'un Ordre, d'une dignité Ecclesiastique. Il est en âge d'être *promu* aux Ordres Sacrez. Il tâchera de se faire *promouvoir* aux premiers Quatre-tems. Un tel Prelat s'attend d'être *promu* au Cardinalat à la premiere promotion. Il a été *promu* à l'Episcopat.

On dit aussi qu'un Prince a été *promu* à l'Empire, qu'un Magistrat a été *promu* à la dignité de Chancelier.

Du Latin *promovere*.

PROMOUVOIR, signifie aussi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque chose. Le Roi François I. employa tous ses soins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France.

PROMEU, ou PROMU, UË. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est *promeu per saltum*, quand il a été *promu* à quelque Ordre superieur en passant pardessus un inferieur, comme si un Sous-Diacre est fait Prêtre sans avoir passé par le Diaconat.

PROMPT, PROMPTE. adject. (Prononcez *Pron*, *Pronte*.) Qui est prêt à faire quelque chose sans tarder, qui l'execute sur le champ. Les soldats doivent être *prompts* à obeïr. Cet ami est *promt* à servir, *prompt* à tout faire, complaisant. Ce courier est *prompt*; c'est-à-dire fait grande diligence.

Du Latin *promptus*.

On dit aussi, que du vin est *prompt* à boire; pour dire, qu'il est en état d'être bu.

PROMPT, se dit aussi de ce qui passe vîte, & soudainement. Cela est *prompt* comme un éclair, *prompt* comme la foudre, *prompt* comme le vent. Rien n'est plus *prompt* que l'effet de l'ouye & de la vuë; cependant il y a des gens qui ne se donnent le tems ni d'entendre, ni de voir. OE. M. Un *prompt* mouvement se dit d'un mouvement subit & non premedité.

PROMPT, se dit aussi en choses morales. C'est un esprit *prompt* & vif, qui conçoit aisément les choses, qui a la repartie *prompte*, qui fait des inpromptu. On dit qu'un homme est *prompt*, quand il prend feu aisément, qu'il se met d'abord en colere. On le dit aussi de celui qui interrompt, & qui veut toûjours parler. On dit aussi, qu'un homme a la main *prompte*, quand il frappe pour la moindre chose qu'on lui dit.

Elle tend une main prompte à me soulager. RAC.

Jesus Christ dit, L'esprit est *prompt*, mais la chair est infirme.

PROMPTEMENT. adv. En diligence. Il faut faire partir un courier *promptement*. Il faut courir *promptement* au remede. On a expedié *promptement* ce criminel.

PROMPTITUDE. subst. f. Vitesse, diligence. Il ne vous fera point attendre, il vous servira avec *promptitude*. Il execute avec *promptitude* ce qu'il promet. C'est une

une affaire qui demande de la *promptitude*. Ce Copiste écrit avec une grande *promptitude*. Il faut que les esprits animaux se meuvent avec une grande *promptitude*, pour obeïr à tous les mouvemens des habitudes acquises.

PROMPTITUDE, se dit aussi de la vivacité de l'esprit, de l'humeur, du temperament. Il a repondu avec une grande *promptitude*, une grande presence d'esprit. On ne ne peut le corriger de sa *promptitude*. Sa *promptitude* lui nuit. Dans cette acception on l'employe plus ordinairement au pluriel. Ses *promptitudes* sont insupportables. Il faut pardonner à la *promptitude* de cet homme-là : quand sa *promptitude* est passée, c'est le meilleur homme du monde. La *promptitude* à croire le mal, sans l'avoir assez examiné, est un effet de la paresse; on ne veut pas se donner la peine d'examiner. LA ROCH.

PROMPTUAIRE. s. m. (Prononcez le P & le T de ce mot) se dit en cette phrase : Un *Promptuaire* du Droit, un texte, un abregé du Droit.

Du Latin *promptuarium*.

PROMYLE'E. s. f. Nom d'une Déesse de l'Antiquité Payenne. C'étoit la Deesse des meules.

PRONATEUR. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles du rayon, qui font que la paume de la main regarde en bas : l'un se nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*.

Ce mot vient du Latin *pronus*, *qui panche sur le devant*. Le rayon a deux autres muscles qu'on appelle *supinateurs*, qui lui font faire un mouvement opposé.

PRONATION. s. f. Terme d'Anatomie. Le rayon fait deux sortes de mouvemens, l'un que l'on nomme de *pronation* & l'autre de supination.

PRONE, PRONER. Voyez PROSNE, PROSNER, &c.

PRONOM. subst. m. Terme de Grammaire ; C'est une partie d'oraison qui tient lieu de nom, ou qui se rapporte au nom. Le *Pronom* porte sa definition avec soi. Il y a des Grammairiens qui ne regardant pas les *pronoms* comme une partie d'oraison distincte des autres, les rangent sous la classe des noms. Sanctius dit qu'on ne peut donner aucune veritable definition du *pronom*. Il y a cinq sortes de *pronoms*, les *personnels*, les *relatifs*, les *possessifs*, les *demonstratifs*, & les *indefinis*. Les personels sont, *je*, *tu*, *il*, *moi*, *toi*, *lui*, *elle*; au pluriel, *nous*, *vous*, *eux*. Les relatifs, *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*. Les possessifs, *mon*, *ton*, *son*, *soi*, *se*, *mien*, *tien*, *sien*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*. Les demonstratifs, *ce*, *cet*, *lui*, *celui*, *celui-ci*, *ceci*, *cela*, *ceux*, &c. Les indifinis *l'un & l'autre*, *quelqu'un*, *qui*, *quiconque*, *quel*, *que*, *quoique*, *autrui*, *quelque*, *certain*, &c.

Les *indefinis* n'ont qu'une signification vague & indeterminée; quelques-uns ajoutent une classe de pronoms, qu'ils appellent interrogatifs. Ils les reduisent à trois : *qui*, *quel*, *quoi*. Il y en a qui font une autre classe de *Pronoms*, qu'ils appellent *numeraux* & de quantité. Ces *pronoms* servent à marquer le nombre & la quantité. On en compte neuf qui sont *chaque*, *chacun*, *tous*, *plusieurs*, *nul*, *personne*, *aucun*, *pas un*, *rien*. Ces *pronoms* se declinent tous avec les notes *de*, *à*. Mais il faut remarquer que les Grammairiens ont mis au nombre des *pronoms* plusieurs mots qui ne sont proprement que des adjectifs. Comme il eût été importun de repeter toûjours les mêmes noms, on a inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, & on les a appellez *pronoms*. Il y a un *pronom* qu'on nomme reciproque ; c'est-à-dire, qui rentre dans lui-même : Caton *se* tua pour ne point survivre à la liberté de la Republique. Il ne faut point joindre la particule *là* avec le *pronom demonstratif*, quand il est immediatement suivi du *pronom relatif qui*, ou *lequel*, Est-il une amour plus forte que *celle-là* qui; otez *là*. Mais quand le *pronom demonstratif* est suivi d'un verbe, il faut y ajouter *là* : *ceux-là* se trompent qui &c. Les *pronoms*, *me*, *te*, *se*, ne se mettent jamais qu'avant le verbe ; ainsi quand le verbe est à l'imperatif, il faut mettre, *moi* : menez-moi. Mr. de Vaugelas en cherchant la raison pourquoi on dit menez *l'y*, & non pas menez *m'y*, n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Mais il n'a pas pris garde que *moi* ne se peut apostropher. Dans le *pronom*, *il*, le genitif, le datif, & l'ablatif ne se doivent dire ordinairement que des personnes. On ne dit point en parlant d'une maison, je *lui* ai ajoûté un pavillon ; il faut dire *j'y* ai ajoûté un pavillon. VAU. CORN. Il n'est presque jamais permis de suprimer les pronoms personnels devant les verbes. L'ACAD. Quand un même *pronom* conjoint se trouve être le regime de plusieurs verbes ou les régir, alors on le repete quelquefois, & d'autres fois on ne le repete point. 1°. Il le faut toujours répéter quand il est en des cas obliques : il *me* prie & *me* conjure, & non pas, il *me* prie & conjure : je *vous* dis & je *vous* declare, & non pas, & declare. 2° Il faut toujours répéter le *pronom on* : *on* parle & *on* agit, & non pas, *on* parle & agit. 3° Il faut répéter les nominatifs conjoints, *je*, *tu*, *vous*, *nous*, quand les verbes sont en différens tems : *je* dis & *je* dirai toujours, & non pas, & dirai : *nous* parlons & *nous* parlerons pour lui. On peut répéter aussi en cette occasion les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles* : mais on peut très bien s'en dispenser sur tout dans le discours familier : *il* fait & dit ce qui lui plait, ou *il* fait & *il* dit, &c. Tous les conjoints se répétent quand on passe de l'affirmative à la négative, & quand ils sont mis après les particules *mais* ou *même* : *il le* croyoit & *il* ne *le* croit plus : *il* l'a fait, mais *il* ne le fera plus: *il* le pense, & même *il* le dit. LE. P. BUFF.

PRONONCER. v. act. Articuler, proferer les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer le son. Les gens qui begayent, qui parlent gras, qui bredouillent, ne *prononcent* pas bien leurs mots. Il ne sçauroit *prononcer* les R. Il y a des lettres plus difficiles à *prononcer* les unes que les autres. Il y a des lettres que certains peuples ne sçauroient jamais bien *prononcer*. En toutes les langues il y a des mots qu'on écrit d'une façon, & qu'on *prononce* de l'autre. Il n'y a point de langue où l'on écrive comme l'on *prononce*. R. DES L. Les François, les Allemans, les Anglois *prononcent* le Latin très-differemment. Scaliger rapporte qu'un Irlandois lui ayant fait un compliment en Latin, il le *prononca* d'une maniere que Scaliger ne l'entendant point repondit, qu'il n'entendoit point l'Irlandois.

Du Latin *pronunciare*.

PRONONCER, signifie aussi, Decider avec autorité. Les Catholiques Romains tiennent que quand l'Eglise a *prononcé* sur une question, il n'en faut plus douter, c'est un article de foi. Le Concile *prononça* Anathême contre Arrius. On a oui les Avocats, il ne reste qu'à *prononcer*. L'arrêt fut *prononcé* en robes rouges. Le President a *prononcé* l'arrêt de mort. On dit qu'un Président *prononce bien*, pour dire, qu'en *prononçant* il resume avec beaucoup d'ordre & de netteté les divers chefs d'un jugement. On a envoyé le Greffier *prononcer* à ce criminel son arrêt. Comme il étoit le chef de la justice, il presidoit & on *prononçoit* en son nom. PAT. Quand on a omis à *prononcer* sur un chef compris dans les reglemens d'un procès, c'est un moyen de requête civile. On *prononce* au prône des excommunications contre les Sorciers, Devins, &c. Sa Maitresse a *prononcé* l'arrêt de son trepas, quand elle l'a éloigné, ou chassé.

PRONONCER, signifie aussi quelquefois simplement, declarer son sentiment sur quelque chose; donner son avis. Un homme prudent ne se hâte pas de *prononcer* sur les questions qu'on lui fait. *Prononcez* hardiment, dites votre opinion. J'attens que vous ayez *prononcé*. Dès que vous aurez *prononcé*, on obeïra.

PRO-

Prononcer, signifie aussi, Reciter en public. *Prononcer* de bonne grace, de mauvaise grace. *Prononcer* lentement, distinctement. Ce discours a été *prononcé* devant le Roi. Harangue *prononcée* devant l'Assemblée du Clergé. La piece étoit bien composée, mais elle fut mal *prononcée*. C'est un grand avantage que de sçavoir bien *prononcer* un discours. La plupart de ceux qui se destinent a parler en public, ne cultivent point assez l'art de *prononcer*. De cent Predicateurs, à peine en trouve-t-on trois ou quatre, qui *prononcent* les choses, comme la nature voudroit qu'on les *prononçât*. Si la nature n'étoit point gâtée par une mauvaise éducation, on n'auroit pas la peine d'apprendre à *prononcer*, puisque l'on *prononceroit* naturellement comme il faut.

Prononcer, en termes de Peinture; signifie, bien marquer & distinguer quelque partie d'un tableau, & la faire connoître par le pinceau, avec la même force, & la même netteté qu'on le feroit en *prononçant* des paroles. Ainsi on dit, *prononcer* un bras, une main, une épaule, un genou; pour dire, les specifier, debrouiller, &c.

Prononcé, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. En termes de Peinture & en parlant des differentes parties d'une figure, on dit, que les muscles, les nerfs en sont bien *prononcez*, pour dire, qu'ils y sont bien représentez. Et on dit, qu'ils sont trop *prononcez*, pour dire, qu'ils sont trop fortement, trop durement marquez. Le goût qu'Annibal Carache prit aux sculptures des Anciens, lui fit changer sa maniere Bolognese, pour suivre une methode plus sçavante, plus recherchée, & plus *prononcée*. De Piles.

Il s'employe aussi au subst. dans cette Phrase, le *prononcé* de l'arrêt, qui signifie ce qui a été prononcé par le Juge.

On dit proverbialement & ironiquement à celui qui a dit son avis mal àpropos sur quelque chose, Voilà Monsieur qui a *prononcé* sa sentence.

PRONONCIATION. s.f. Articulation distincte, expression des lettres, des syllabes, des mots. Cet enfant begaye, il n'a pas la *prononciation* libre: il a la *prononciation* embarrassée. Il manque dans la *prononciation* de certains mots. La *prononciation* de ces lettres-là est difficile. La plus difficile partie des langues, c'est d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraye *prononciation* d'une langue que dans le païs où on la parle. C'est une chose bisarre, & particuliere sur tout à la langue Françoise, que la plupart des mots ont deux differentes *prononciations*: l'une pour la prose commune, & pour le discours ordinaire, & l'autre pour les vers. Mais il est impossible d'en marquer toutes les regles. Par exemple, la prose neglige la *prononciation* des *s* finales du plurier, & les *t* de la troisiéme personne du plurier des verbes, & plusieurs autres consones finales, même devant les voyelles. Mais en vers on prononce tout.

A quoy bon reveiller mes Muses endormies? Boil.

Il faut prononcer l's finale de *Muses*.

Mille & mille douceurs y semblent attachées. Corn.

Il faut prononcer le *t* du mot *semblent*. Mais en prose on ne les prononceroit point. On adoucit encore la *prononciation* de beaucoup de mots en prose: on prononce *craire*, pour *croire*; *Français*, pour *François*. Mais en Poësie l'on retablit la veritable *prononciation*, & on prononce *croire* pour le faire rimer avec *gloire*. Remarquez encore que les consones finales des articles, des pronoms, des adjectifs, & de quelques prepositions se prononcent differemment devant les voyelles selon l'arrangement de la phrase. Par exemple, *il a été*, on prononce *l* de *il*: *vous irez*, on prononce l's de vous. Mais si l'on dit, *irez-vous* à Paris? l'on ne prononce plus l's de *vous*. Cette difference est inutile pour la Poësie, où l'on prononce toutes les lettres. Il faut seulement ajoûter qu'en declamant la prose, la *prononciation* doit etre presque toûjours la meme que celle de la Poesie. M. L. T. On peut apporter quelques restrictions, & quelques exceptions au sentiment de l'Auteur; car il y a bien des cas où les *s* finales, & les *t* de la troisiéme personne du pluriel des verbes, se doivent prononcer dans la prose comme dans les vers, même dans le discours familier. Toute la difference qu'il doit y avoir, c'est qu'on n'en doit pas marquer si fortement la *prononciation*, que dans les vers & dans la prose que l'on declame. Par exemple, quelle oreille pourroit supporter ces *prononciations*? J'ai de *bell' esperances*, au lieu de, *j'ai de belle-s-esperances*: vous m'avez donné de fort *bo-n-avis*, au lieu de, vous m'avez donné de fort *bon-s-avis*: ils *etoie-n-environ* deux mille hommes, au lieu de, ils *é etoie-t-environ* deux mille hommes: *ils son à Paris*, *ils von à Paris*, au lieu de, *ils son-t-à Paris*, *ils von-t-à Paris*. Quoiqu'il en soit, on ne peut mal parler en prononçant ces sortes de consonnes devant les voyelles; & la *prononciation* contraire n'est tout au plus qu'excusable à cause du mauvais usage qui s'est etabli insensiblement.

La *prononciation* est la maniere d'articuler de vive voix les mots d'une langue qui sont représentez aux yeux par l'écriture & l'ortographe. Il semble par là que la *prononciation* & l'ortographe soient mutuellement l'image l'une de l'autre: mais comme on a prononcé une Langue avant que de l'écrire, & qu'on ne l'a écrite que pour exprimer cè qu'on prononçoit, il est plus raisonnable de dire que la *prononciation* est la regle & la modele de l'ortographe. Le P. Buff. Ce qui regarde la *prononciation* est l'endroit le plus épineux d'une Grammaire; parce qu'un livre ne s'exprimant qu'aux yeux, dans une matiere qui est l'objet de l'oreille, on y doit être à peu-près aussi embarassé, que si l'on entreprenoit de faire distinguer les couleurs à un aveugle. Aussi ne voit-on point dans les Grammaires, aucune partie qui soit plus défectueuse que la *prononciation*; parce que souvent l'écrivain n'a aucun terme pour donner au lecteur l'idée du son qu'il lui veut exprimer; & que faute d'une expression propre, il en employe de fausses ou de vicieuses. Ainsi rien n'est plus ordinaire que des Grammairiens qui enseignent que nos voyelles *a*, *e*, *i*, &c. se prononcent comme en Latin: ne faisant pas attention que ce Latin n'a point aujourd'hui de *prononciation* connuë & déterminée: mais que chaque nation particuliere en prononce les caracteres, de même que dans sa Langue elle prononce les caracteres des lettres qui y ont passé du Latin, par exemple, *cæcus* se prononce par les François comme *sekus*, & par les Italiens comme s'il y avoit *tchékous*: en sorte que la *prononciation* des caracteres *c* & *æ* est entierement differente dans ces deux Langues. Id.

Prononciation, ce mot se dit aussi de la cinquiéme partie de la Rhetorique. Elle consiste à regler si bien sa voix & son geste, qu'ils servent à persuader l'esprit, & à toucher le cœur de ceux qui nous entendent. La *prononciation* est si utile qu'on l'appelle ordinairement la premiere, la seconde, la troisiéme partie de l'éloquence. Il a la *prononciation* belle. La *prononciation* ajoute une grande beauté, une grande force à la composition. La *prononciation* est une des principales parties de l'Orateur. Il y a des Orateurs dont la *prononciation* est insupportable. La *prononciation* depend plus de l'usage que des regles. Le Cl. Les regles de la *prononciation* ne se peuvent enseigner que par un maître vivant Art. de Par. La *prononciation* fait valoir les choses les plus communes. Le P. Rap.

Prononciation, se dit aussi des jugemens & arrêts. Quand le Prevôt de Paris va presider au Châtelet, il prend les voix; c'est le Lieutenant Civil qui fait la *pro-*

prononciation de la sentence. Ce President fait des *prononciations* d'arrêts de deux pages sans hesiter. Il n'y a pas long-tems qu'on ne faisoit les *prononciations* d'arrêts au Greffe que le Samedi. On paye un droit au Greffier pour la *prononciation*.

PRONOSTIC. adj. & s. m. (Prononcez l'*s* de ce mot.) Quelques-uns écrivent *prognostic*. Jugement conjectural de ce qui doit arriver par quelques signes precedens. Une des principales qualitez du Medecin, c'est d'être habile dans le *pronostic*, de juger de l'évenement d'une maladie par ses symptômes. Ce Medecin fait d'ordinaire des *pronostics* fort justes. Il n'a pas reüssi dans son *pronostic*. La Medecine traitte des signes *pronostics* & diagnostics. Etablir le *prognostique* d'une maladie. J. des Sç. Signes *prognostiques*. Id. Les principaux *prognostics* sont ceux qui se tirent des urines & du poux. S. Hil. Le fondement du *prognostic* consiste dans une consideration meure & circonspecte des forces de la nature, & de la violence de la maladie : on compare l'une avec l'autre, & on juge laquelle aura le dessus, & par quels remedes. Ce *prognostic* est un veritable procès : le malade est l'accusé, la maladie est le demandeur, les signes sont les témoins. Les fonctions naturelles temoignent pour le malade. La nature est l'Avocat, le Medecin est le Juge qui condamne une des deux parties ou suspend son jugement, si l'affaire est douteuse, & renvoye les parties au Conseil d'enhaut. Id.

Il se dit aussi des jugemens que les Astrologues tirent de l'inspection des signes celestes. Les Astrologues ont fait de grands *pronostics* là-dessus. Les *pronostics* des faiseurs d'Almanachs n'ont aucun fondement solide. Les Politiques se trompent souvent dans leurs *pronostics*. Vous faites là de malheureux *pronostics*.

Pronostic, se prend aussi quelquefois pour les signes & les marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. Ce fut un *pronostic* de ce qu'il devoit être un jour. Ce fut un *pronostic* de sa mort. Ablan.

Du Latin *prognosticum*.

PRONOSTICATION. s. f. est la même chose que *pronostic*, & ne s'employe que dans les titres des Almanachs.

PRONOSTIQUER. v. n. Faire un pronostic, conjecturer, predire, soit par habileté, ou par hazard, quelque évenement futur. Cet Astrologue n'a pas bien *pronostiqué*. Les Sages *pronostiquent* les évenemens par la connoissance qu'ils ont des choses. L'Almanach *pronostique* du beau tems. Je lui ai *pronostiqué* sa mort long-tems avant qu'elle arrivât, parceque je connoissois son temperament. Tous ces mouvemens & assemblées nocturnes *pronostiquent* quelques troubles dans l'Etat. Voilà une vilaine phisionomie qui ne *pronostique* rien de bon. Ce grain de vent *pronostique* quelque grand orage. L'iris *pronostique* quelquefois la pluye.

Pronostiqué, ée. Part.

PRONOSTIQUEUR. s. m. Celui qui pronostique. Presque tous ces grands *pronostiqueurs* sont des charlatans.

PROPAGATION. s. f. Generation ; multiplication des animaux ; continuation des Especes par la voye de la generation. Il a les qualitez necessaires pour la *propagation*. Mol. La nature tend à la *propagation* de l'espece. Bernier. L'amour des femmes est necessaire pour la *propagation* du genre humain. Ablan. Il rejette le sentiment de ceux qui introduisoient les ames dans le monde par la *propagation*. J. des Sç.

Du Latin *propagatio*.

Propagation, se dit aussi en Physique de la lumiere & du bruit. Le tonnerre & l'éclair ne se rendent sensibles que par la *propagation* de la lumiere & du bruit jusqu'à l'œil & à l'oreille.

Propagation, se dit figurément & signifie, Etenduë, progrès, accroissement, augmentation. Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de tems la *propagation* de la foi. Il y a à Rome une Congregation pour la *propagation* de la Foi, & qu'on appelle la congregation *de propaganda fide*. Quelques uns l'appellent la congregation de la *propagande*. Le college de *propaganda fide* a été fondée par Gregoire XV. J. des Sç. Il y a en Angleterre une Societé établie pour la *propagation* de l'Evangile dans les pays étrangers. Il y a en France des Filles de la *propagation*. Il faut empêcher la *propagation* des erreurs & des méchantes doctrines.

PROPENSION. subst. f. Pente naturelle des corps pesans vers le centre de la terre. Tous les corps pesans ont une *propension* naturelle à tendre en bas.

Propension, signifie aussi penchant, inclination de l'ame. Notre nature corrompuë a toûjours quelque *propension* au mal. On a plus de *propension* à croire ce que disent les amis, que ce que disent les autres. On le destinoit à l'état Ecclesiastique, mais il n'y a aucune *propension*. L'Acad. Ce mot est trop dogmatique & n'est presque point en usage.

PROPHETE. subst. m. Qui predit l'avenir. On appelloit proprement du nom de *Prophete* parmi les Hebreux, ceux qui par inspiration divine predisoient l'avenir, ou reveloient quelque verité cachée à la connoissance humaine. Dieu a parlé aux Hebreux par la bouche des *Prophetes*. Les anciens *Prophetes* ont annoncé le Messie. David est appellé le *Prophete* Royal, ou le *Prophete* Roi, ou le Roi *Prophete*. Le dernier est le meilleur ; & le premier ne se dit presque plus. On ne dit guere le Roi *Prophete*. Bou. Les Livres Canoniques contiennent ceux des quatre grands *Prophetes*, & des douze petits *Prophetes*. Les quatre grands *Prophetes* sont Esaie, Jeremie, Ezechiel, & Daniel. On les appelle grands *Prophetes*, parceque leurs écrits sont plus étendus que ceux des autres *Prophetes*, à sçavoir Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, & Malachie, lesquels sont appellez petits *Prophetes*, parceque leurs écrits sont plus petits. Les Juifs ne comptent que trois grands *Prophetes*, pretendant que Daniel ne doit pas plus être mis au rang des *Prophetes* que David : non que l'un & l'autre n'ayent predit plusieurs choses importantes ; mais parcequ'ils n'ont pas mené un genre de vie semblable à celui des autres *Prophetes*, David ayant été Roi, & Daniel Satrape. L'ordre des grands & des petits *Prophetes* n'est pas le même chez les Grecs & chez les Latins. Chez les Grecs, ce sont les petits *Prophetes* qui sont mis les premiers, apparemment parceque plusieurs des petits *Prophetes* sont plus anciens que les grands. Il y a encore cette difference entre les Grecs & les Latins, que les Grecs mettent Daniel au rang des petits *Prophetes*. Esaïe est appellé au 48. chap. du Livre de l'Ecclesiastique, le grand *Prophete* ; & cela vraisemblablement tant à cause des grandes choses qu'il a predites, qu'à cause de la maniere dont il les a predites. L'Ecriture fait mention aussi de plusieurs autres *Prophetes*, comme Nathan, Ahias, Elie, Elisée, Samuel, Hananias, Addo, Esdras, Semeias, Gad, &c. De ces deux commandemens, c'est à sçavoir, d'aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même, dependent la Loi & les *Prophetes*. L'inspiration dont les *Prophetes* étoient saisis ne souffre ni ordre, ni liaison. Huet. Si la foi ne venoit que par la voie de l'autorité, l'Eglise Judaïque n'auroit jamais eu aucune bonne assurance de la volonté de Dieu, tant parce que la plûpart du tems il n'y avoit point de *Prophetes*, que parce que l'autorité même des *Prophetes*, au milieu des miracles les plus éclatans, pouvoit être suspecte de fausseté ; n'y ayant personne qui fût en état d'assurer si ces miracles venoient de Dieu, ou du Demon. Jur. *Prophete* & insensé sont souvent expliquez l'un par l'autre. Id. Dieu laisse les *Prophetes* dans leur

leur etat naturel pour les manieres & pour le style. Il a laissé à Esaye ce style grand & magnifique, que ce *Prophete* avoit pris à la Cour où il avoit été nourri : à Amos son style simple & convenable à un Bouvier : à S. Paul le style obscur & embarassé que l'étude lui avoit donné : à S. Jean son style dur & serré. Id. Un vrai *Prophete* ne doit parler ni en extase, ni en fureur, ni paroître hors du bon sens. Du Pin. On a donné le nom de Poëtes aux *Prophetes*, comme l'on a appellé les Poëtes des *Prophetes*. Dac.

Pensent faire agir Dieu, ses Saints & ses Prophetes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes. Boil.

Ce mot est Grec, & vient de *phatos*, d'où les Latins ont derivé *fatus*. Borel.

Prophete, s'est dit aussi de plusieurs personnes moins celebres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été distinguez par quelque zele ou devotion, ou par quelque commandement, du reste du peuple. Les soixante-&-dix vieillards que choisit Moïse pour rendre justice au peuple, prophetiserent, comme il est dit au Livre des Nombres, Ch. 11. v. 29. Les *Fils des Prophetes* dont il est parlé 2. Rois 11, 7. 15. n'étoient pas proprement *Prophetes*, mais des disciples des *Prophetes*, qui se rendoient quelquefois dignes du don de Prophetie, en s'apliquant à l'étude de la loi, & en écoutant les discours & les revelations des Prophetes. Van Dale.

Prophete, s'est dit aussi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hebreux. Samuel envoya Saül dans une ville des Philistins, lui disant qu'il y auroit une troupe, un gros de *Prophetes* qui viendroient au devant de lui, qu'ils prophetiseroient, & qu'il prophetiseroit avec eux : d'où est venu le proverbe Hebreu, Saül entre les *Prophetes*. L'Ecriture appelle cette troupe, *grex*, *cuneus*.

Prophete, s'est dit aussi des Prêtres idolâtres, des imposteurs qui disoient venir de la part de Dieu, & qui abusoient les peuples. Le *Prophete* Balaam alloit pour maudire le peuple de Dieu. Les *Prophetes* de Baal étoient au nombre de 450. Il y avoit aussi 400. *Prophetes* des forêts qui étoient entretenus par Jesabel, au I. des Rois, Ch. 18. Tels étoient chez les Grecs, les Devins qu'ils nommoient *Manteis*, comme dans les tems heroïques, Calchas & Tiresias. Tels étoient encore ceux qui prononçoient les oracles, ou qui les debitoient, & les Poëtes qui se disoient inspirez des Dieux. Car ils ne le disoient pas pour parler poëtiquement, mais pour le faire croire ; & en effet ces faux *Prophetes*, soit par operation du Demon, soit par artifice, entroient en fureur & parloient d'un stile extraordinaire, pour imiter les effets sensibles que l'Esprit de Dieu faisoit dans les *Prophetes* veritables. Fleury. Apollon fut le dernier *Prophete* de Delphes. Il s'y maintint jusqu'à la cessation de l'Oracle, & s'en trouva bien. J. des Sç. Avril 1724. Jesus-Christ recommande à ses Disciples de se donner de garde des faux *Prophetes*. En ce sens on dit que Mahomet est un faux *Prophete*. Les Turcs & les Indiens ont aussi des gens chez eux qui passent pour *Prophetes*.

On a appellé Petits Prophetes, des petits enfans qui en ces derniers tems se mêloient de prophetiser & de predire le prochain retablissement de la Reformation de France. Durant les derniers tremblemens de terre (à Rome) il s'est trouvé des enfans qui faisoient le même metier. *Jam sumus ergo pares*. Bay.

Prophete, se dit aussi de ceux qui par prudence, par art, ou par hazard predisent les choses à venir. Le galimathias de Nostradamus l'a fait passer pour *Prophete*. Malachie & l'Abbé Joachim chez les superstitieux sont tenus pour *Prophetes*. J'avois bien prevu que ce malheur vous arriveroit : n'ai-je pas été *Prophete*? J'ai grand regret d'avoir été si bon *Prophete*. On appelle *Prophete de malheur*, celui qui ne predit & n'annonce que des choses fâcheuses. Il ne falloit pas être grand *Prophete* pour deviner que cette affaire ne reüssiroit pas.

Prophete, se dit proverbialement en ces phrases. Nul n'est *Prophete* en son païs : c'est un proverbe sacré, qui veut dire que le peuple méprise d'ordinaire ceux qu'il a vu s'élever d'une basse extraction à un plus haut rang : au lieu qu'il respecte davantage ceux dont il ne connoît ni les commencemens, ni les progrès. On dit de celui qui devine mal, Il est *Prophete* comme une vache, il est *Prophete* du passé, il devine les Fêtes, quand elles sont venuës.

PROPHETESSE. Femme qui prophetise, qui predit. Les Chymistes ont pour Patrone Sainte Marie la *Prophetesse* sœur de Moïse. Elle est appellée *Prophetesse* dans l'Exode, Ch. 15. v. 20. Debora est appellée *Prophetesse* au Livre des Juges ; Holda *Prophetesse* au IV. des Rois. Saint Luc, Ch. 2. fait aussi mention d'Anne fille de Phanuel, *Prophetesse*. Les Sybilles ont passé pour des *Prophetesses*, chez les Payens. Ciceron a fait remarquer combien étoit suspecte cette fureur dont la *Prophetesse* étoit saisie à l'approche du Dieu, & combien il falloit se defier de l'enthousiasme qui la saisissoit. Font. Les violentes agitations de la *Prophetesse*, ses contorsions, ses cheveux herissez, & toutes les marques exterieures d'une agitation divine, à point nommé lorsqu'elle étoit consultée, ressentent trop la fourbe ; tout cela étoit preparé pour imposer par les apparences d'une inspiration divine. Id. Il y avoit des gens qui étoient d'intelligence avec la *Prophetesse*. Mauc.

Prophetesse, s'est dit aussi pour signifier la femme d'un Prophete. La femme du Prophete Esaïe avoit la qualité de *Prophetesse* qui ne lui convenoit qu'à cause de son mari.

PROPHETIE. s. f. Prediction faite par inspiration divine. Jesus-Christ a accompli toutes les *Propheties* ; il a expliqué aux Juifs les *Propheties*. Les *Propheties* d'Esaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, &c. Les Juifs Rabbins ont onze degrez de *Prophetie*. Basn. Les *Propheties* ont un sens litteral, & un sens mystique, & doivent être accomplies dans ce double sens. Cl. L'accomplissement si juste & si ponctuel des *Propheties*, est la preuve la plus incontestable de la divinité de l'Ecriture. Jaq. Je ne crois pas que l'on convertisse guere des Juifs par les *Propheties* ; on s'y doit prendre aujourd'hui d'une maniere plus courte & sujette à de moindres inconveniens. Le. Cl. Le Livre de l'Apocalypse est appellé *Prophetie* en plusieurs endroits. Les évenemens sont les veritables interpretes des *propheties*. Ju. Ceux qui s'appliquent à l'intelligence des *Propheties* supposent toûjours qu'elles ne regardent que leur païs ou leur patrie. Ben. Souvent ceux qui hazardent des *Propheties*, mettent tout en œuvre pour les faire arriver. Bay.

Prophetie, est aussi un don du St. Esprit, suivant St. Paul en la I. aux Corinthiens, Ch. 12. L'un a le don de sagesse, l'autre de la science, l'autre de la foi, l'autre des miracles, l'autre de la *prophetie*, l'autre le don des langues. Justin Martyr atteste que le don de *prophetie* subsistoit encore de son temps ; il fut éteint bientôt après lui. Lightfoot croit que l'Esprit de *Prophetie* cessa entierement parmi les Juifs, lorsque le Canon des Livres de l'Ancien Testament fut complet. Il croit que l'Esprit de *Prophetie* cessa de même sous la nouvelle Alliance, lorsque le Canon des Livres du Nouveau Testament fut achevé.

Prophetie, signifie aussi, Divination par art, ou par hazard. Je n'ai pû prevoir cet inconvenient, je n'ai pas le don de *prophetie*. Les *Propheties* de Nostradamus, de l'Abbé Joachim, &c. se sont mises en credit par la superstition, & la sotte credulité des peuples. Une exacte observation des choses du monde l'avoit élevé à un

 tel

tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque pour des *propheties*. AB. DE S. R.

PROPHETIQUE. adj. masc. & f. Qui contient, qui regarde quelque prophetie. Presque tout l'Ancien Testament s'explique de JESUS-CHRIST en un sens *prophetique*. Il a dit cela par un esprit *prophetique*. L'Antre d'où sortoient les vapeurs *prophetiques* se trouvoit à mi côte du Parnasse.

PROPHETIQUEMENT. adv. En Prophete. Il en a parlé *prophetiquement*. L'ACAD.

PROPHETISER. v. act. & n. Predire l'avenir par inspiration divine. Les Patriarches ont *prophetisé* la venuë de JESUS-CHRIST. L'ACAD. Spinosa dit que les Prophetes *prophetisoient* selon leur humeur. Si le *Prophete* étoit d'une humeur gaye il ne lui étoit revelé que des Victoires, des nouvelles de Paix, & des choses propres à inspirer la joye. Si au contraire il étoit triste, il ne *prophetisoit* que des Guerres, des supplices, des malheurs. Jeremie par exemple, triste & ennuyé des miseres de la vie ne *prophetisa* que des malheurs. JUR. Les Siamois croyent qu'il y a un art de *prophetiser*; & quand les Devins du Roi de Siam se trompent, il leur fait donner des coups de bâton, non comme à des imposteurs, mais comme à des negligents. LA LOUB.

PROPHETISER se prend aussi pour s'agiter violemment. Comme les vrais Prophetes dans le tems qu'ils étoient transportez par le mouvement de l'Esprit de Dieu, s'agitoient quelque fois d'une maniere violente, on appella *prophetiser*, les mouvemens que se donnoient ceux qui étoient remplis du bon ou du mauvais Esprit. Quand le malin esprit se saisissoit de Saül, il *prophetisoit*, & David appaisoit sa fureur avec sa harpe, comme on voit au I. des Rois, Chap. 18. & 19. C'est-à-dire, il s'agitoit avec violence comme faisoient les Prophetes.

PROPHETISER se met aussi dans l'Ecriture pour chanter danser, jouër des instrumens. Voyez ce qui est dit de Saül. 1. Rois, x. 5. 6. & 1. Par. xxv. 1. On dit que les fils d'Asaph furent établis pour *prophetiser* sur leurs harpes. Il se prend aussi dans S. Paul pour expliquer l'Ecriture, parler en public dans l'Eglise; apparemment parce que ceux qui faisoient ces fonctions étoient censez remplis du S. Esprit, & se donnoient quelques mouvemens semblables à ceux des enthousiastes. CALM. St. Paul ayant baptisé plusieurs Disciples à Corinthe, ils parloient plusieurs langues & *prophetisoient*, aux Actes, Ch. 19. v. 6. St. Paul dit que l'homme doit prier & *prophetiser* nuë tête, & la femme prier & *prophetiser* la tête voilée, I. aux Corinth. Ch. 11. v. 4. & 5.

PROPHETISER, signifie aussi, Deviner. Les Juifs ayant bandé les yeux de JESUS-CHRIST, & lui frappant le visage lui disoient, *Prophetise* nous qui t'a frappé; pour dire, devine. Elizée eut besoin de calmer ses sens par le son des instrumens, pour *prophetiser* quelque chose de bon au Roi Joram qu'il haïssoit. JUR.

On s'en sert dans le discours familier, pour dire, Prevoir & predire quelque chose. Je vous avois bien *prophetisé* que cela arriveroit. L'ACAD.

PROPHETISÉ, ÉE, part. pass. & adj.

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. Il regit le datif. Il se dit proprement & principalement en parlant de Dieu & du Ciel comme signifiant Dieu, qui est extrémement élevé au dessus de nous. Dieu nous soit *propice!* Le Ciel est *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur se rendre les Juges *propices*.

> *Fasse le juste Ciel* propice *à mes desirs*
> *Que ces longs cris de joye étouffent vos soupirs!* CORN.

Ce mot ne se dit guere que dans le stile relevé & dans la poësie. Ailleurs on dit favorable. REFL.

Du Latin *propitius*.

PROPICE, se dit aussi en parlant du temps, de l'occasion & autre chose de cette nature. Avoir le temps *propice*. Avoir l'occasion *propice*. Toutes choses lui ont été *propices* dans son entreprise.

PROPICIATION. s. f. Sacrifice pour se rendre Dieu propice, pour appaiser sa colere. Il y avoit chez les Juifs des sacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de grace & des holocaustes; d'autres de *propiciation*, qui se faisoient pour des particuliers qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou chevreau; si sciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles. L'Eglise Romaine croit que la Messe est un Sacrifice de *propiciation*. Ce mot n'a guere d'usage que dans ces sortes de phrases.

Du Latin *propitiatio*.

PROPICIATION. Fête solemnelle des Juifs. On la celebroit le 10. du mois de Tisri qui est leur 7. mois, & qui repond au mois de Septembre. Elle fut instituée pour conserver la memoire du pardon qui fut annoncé au peuple d'Israël par Moïse de la part de Dieu, qui leur remit la peine qu'ils avoient meritée pour avoir adoré le veau d'or.

PROPICIATOIRE, adjectif de tout genre, Qui a la vertu de rendre propice. Le sacrifice que JESUS-CHRIST a offert de soi même sur la croix, a été veritablement *propiciatoire*. Offrande *propiciatoire*. Les Sacrifices *propitiatoires* étoient de deux sortes, l'un pour le *peché*, l'autre pour le *delit*. Les Juifs ne sont pas bien d'accord sur la difference de ces deux sortes de sacrifices. Il y a beaucoup d'apparence que le sacrifice pour le *peche*, étoit celui qu'on offroit pour des fautes commises par erreur, & sans malice, contre une defense de la Loi. En effet il n'y avoit point de Sacrifices pour des pechez commis malicieusement, & au mepris de la majesté divine, & un tel pecheur devoit être puni de mort. A l'egard des Sacrifices pour le *delit*, on croit que c'étoit pour des fautes douteuses, ou pour des cas où le peché étoit équivoque, qu'ils étoient offerts. LENFANT.

PROPICIATOIRE. subst. m. C'étoit chez les Juifs la couverture de l'Arche revetuë dedans & dehors de lames d'or, ensorte qu'on ne voyoit point le bois. Il y en a même qui croyent que ce couvercle de l'Arche, ce *propiciatoire*, étoit d'une seule piece d'or massif. Il étoit appellé *Propiciatoire*, parce que dans cet endroit le Souverain Sacrificateur, debout entre les barres qui servoient à porter l'Arche, faisoit la propiciation des pechez du peuple & des siens propres, par l'aspersion du sang des victimes, le jour des Expiations. Le *Propiciatoire* doit être regardé comme la principale partie de l'Arche. C'est là que Dieu se faisoit entendre, entre les Cherubins d'or qui étendoient leurs ailes sur le *propiciatoire*, & qu'il annonçoit aux Sacrificateurs le pardon des pechez du peuple. Ce *propiciatoire* étoit la figure de J. CHRIST, que St. Paul appelle au 3. de son Epitre aux Romains, Le *propiciatoire* ordonné de tout tems pour la remission des pechez.

Dans le Stile Ecclesiastique de l'Eglise Chrêtienne, on a donné le nom de *propitiatoire*, au couronnement, ou à une espece de dais qui couvroit l'autel, & qu'on appelloit autrement *ciborium*, ou *confessio*.

Du Latin *propitiatorium*.

PROPINE. s. f. Terme de Chancelerie Romaine. C'est un certain droit qu'on paye au Cardinal Protecteur pour tous les Benefices qui passent par le Consistoire, & pour les Abbayes qui sont taxées au dessus de 66. ducats deux tiers. On paye ce droit à proportion de la valeur des Benefices.

PROPOLIS. s. f. Cire vierge, de couleur rougeâtre ou jaune, dont les abeilles bouchent les fentes & les trous de leurs ruches, comme pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. Cette matiere est friable, & elle a une odeur aprochante de celle des bourgeons du peuplier. Elle est digestive, attenuante, resolutive. On s'en sert pour

faire

faire percer les abscès ; on en fait aussi recevoir la vapeur, pendant qu'on la chauffe sur le feu, pour la toux inveterée. pour attirer les éclats de fer qui sont entrez dans la chair, pour les ulceres malins. On en mêle dans les onguens & dans les emplâtres; Le *propolis* est estimé très souverain pour les maladies des reins. SAR.

PROPORTION. s. f. Justesse; rapport; convenance que deux choses ont l'une avec l'autre. Convenance & rapport des parties entre elles & avec leur tout. La premiere des *proportions* est l'egalité. Les bras, les jambes ont entre eux une belle *proportion*, quand ils sont égaux. Ce bâtiment est bâti avec une belle symmetrie & *proportion*; c'est-à-dire, que les fenêtres, les entrecolomnes sont égales & également distantes, les ailes & les pavillons qui se répondent sont égaux& de même construction. L'Egypte visoit au grand & vouloit frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des *proportions*. BOSS.

Du Latin *proportio*.

PROPORTION, se dit en ce sens de la simple convenance, de ce qui est propre. Il faut se faire faire un habit à *proportion* de son corps. Il faut manger à *proportion* de sa faim, de la force de son estomach. Il faut depenser à *proportion* de son revenu, travailler à *proportion* de ses forces. On regle les Tailles à *proportion* du bien & de l'industrie des contribuables. Les hommes sont credules à *proportion* de leurs desirs. LA LOUB.

PROPORTION, se dit aussi entre des choses de même nature, qui ont un tel rapport, que quoyqu'elles ne soient pas égales entre elles, neanmoins toutes leurs parties ont un égal accroissement, ou diminution. Lors qu'on reduit une figure au petit pied, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y observer en toutes ses parties une égale augmentation, ou diminution, en telle sorte que si une ligne est augmentée d'un poulce, une pareille ligne sera aussi augmentée d'un poulce. Les Peintres ont fondé les regles de leur art sur certaines *proportions* naturelles qui sont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont observé sur les parties d'un visage, ou des membres, certaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des autres, une certaine augmentation, ou diminution.

C'est en ce sens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion* double, triple, multiple, sesquialtere, superpartiente. Ces mots sont expliquez à leur ordre.

C'est en ce sens aussi qu'on dit, Payer à *proportion* de son travail, à *proportion* de sa condition. Il n'y a point de *proportion* entre un Duc & Pair, & un païsan. On le dit aussi des esprits, des ouvrages. Cet Ouvrage a peu de *proportion* avec la grandeur de vos lumieres. VAUG. REM. Il faut de la *proportion* entre les choses & les paroles : ce qui est disproportionné est tout-à-fait faux. LE P. RAP. Il n'y a nulle *proportion* des biens spirituels avec les temporels. Nous ressentons nos biens & nos maux à *proportion* de notre amour propre. LA ROCHEF. Au reste il faut remarquer que cette expression à *proportion* est une espece d'adverbe. On dit en Philosophie, Du fini à l'infini il n'y a point de *proportion*.

PROPORTION OU PROGRESSION ARITHMETIQUE, est une égalité de difference entre plusieurs nombres, soit en montant, soit en descendant : comme, 2. 4. 6. 8. qui se surpassent également l'un l'autre de deux unitez en montant, est une *proportion arithmetique*. 20. 15. 10. 5. qui se diminuent également en descendant, en est une autre : & ainsi du reste des quatre nombres qui sont arithmetiquement proportionnels. Les deux premiers s'appellent, le *premier antecedent*; & celui qui le suit, le *second antecedent* :& les deux derniers, le *premier consequent*, & le *second consequent*. Le premier & le quatriéme s'appellent *deux extrêmes*; le second & le troisiéme sont les *moyens*.

PROPORTION GEOMETRIQUE, est une égalité de deux rapports ou comparaisons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les autres : comme, de même que 4. est à 8. ainsi 8. est à 16. c'est-à-dire, que comme 8. contient deux fois 4. ainsi 16. contient deux fois 8. & on appelle ces quatre termes *proportionnels* : il y a la même *proportion* de 4. à 8. que de 8. à 16. car comme 4. est la moitié de 8. ainsi 8. est la moitié de 16. Mais quand les deux du milieu sont égaux, c'est-à-dire le même, on dit que c'est un moyen proportionnel. Il y a seulement cette difference entre la *proportion* & la *progression*, que la *proportion* se renferme en trois ou quatre termes au plus ; & la *progression* en plusieurs à l'infini, comme, la *proportion geometrique* est entre 4. & 8. & entre 8. & 16. mais la *progression* est entre tous ces nombres, 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. &c. qui different également de deux.

La *regle de proportion*, qu'on appelle autrement *regle de trois*, ou *regle d'or*, est celle qui enseigne à trouver un quatriéme nombre proportionnel à trois autres qu'on a donnez : comme, Si trois degrez de l'Equateur contiennent 72. lieuës, combien 360. degrez, qui font le tour de la terre, en contiendront-ils ?

Il y a la *regle de proportion directe*, qui est celle de l'exemple ci-dessus. Il y en a une *inverse*, ou *renversée*, qui rend le dernier terme moindre : comme, Si cent ouvriers bâtissent cette maison en un an, en combien de tems deux cens ouvriers la bâtiront-ils ? On trouvera en six mois. Ici le dernier terme diminuë, au lieu qu'au premier exemple il augmente.

La *proportion harmonique*, se trouve entre trois nombres, quand les differences du premier & du second terme ont la même *proportion*, que le second terme au troisiéme : comme, 60. 30. 20. les 30. different de 60. de sa moitié, & la difference de 20. à 30. est aussi de sa moitié, sçavoir 10.

Le *compas de proportion* est un instrument de Mathematique composé de deux branches plattes & mobiles dans une charniere, qui par le moyen de plusieurs divisions de lignes marquées sur ses branches sert à plusieurs operations de Geometrie & observations astronomiques. Il est ainsi nommé, parce qu'il sert à connoître les *proportions* entre les quantitez de même espece, comme entre une ligne & une autre ligne, entre une surface & une autre surface, entre un solide & un autre solide, &c. On a coutume d'y tracer six sortes de lignes ; sçavoir la ligne des parties égales, celle des plans & celle des polygones d'un côté ; la ligne des cordes, celle des solides, & celle des metaux de l'autre côté des jambes dudit compas. On met encore ordinairement sur le bord du *compas de proportion* d'un côté une ligne divisée, qui sert à connoître le calibre des canons, & de l'autre côté une ligne qui sert à connoître le diametre & le poids des boulets de fer, depuis un quart jusqu'à 64. livres. BION. Henrion & plusieurs autres ont écrit de ses usages, comme aussi de la regle de *proportion*, qui est une seule branche divisée de la même maniere, qui fait presque les mêmes effets. Voyez le Traité de la construction & des principaux usages des instrumens de mathematique, par le Sr. Bion. On fait honneur à Pythagore d'avoir trouvé les *proportions harmoniques*. J. DES. Sç.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. & subst. Terme de Mathematique. Quantité soit en lignes, soit en nombres, dont les parties ont rapport & proportion entre elles. Les Geometres appellent *ligne moyenne proportionelle* celle de trois lignes qui est au milieu ; elle est plus courte que la 1. & plus longue que la 3e. Les lignes *proportionnelles* sont du moins trois en nombre ; & elles sont proportionnées entr'elles : c'est-à-dire, que comme la 1e. est à la 2. ainsi la 2. est à la 3e. Euclide au VI. livre montre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*

nelles, & une moyenne *proportionnelle*. Il y a deux mille ans que les Geometres cherchent inutilement le problême des deux moyennes *proportionnelles*, que les Anciens n'ont pû trouver que mechaniquement par le mesolable decrit dans les Commentaires d'Eutocius sur Archimede. Il y a eu plusieurs Auteurs qui en ont pretendu donner la demonstration; les uns par des lieux solides, comme Menechmus; les autres, par des lieux lineaires, comme Nicodeme, Diocles, & de notre tems Viete, & d'autres par des mouvemens impliquez, comme Platon, Architas, Pappus & Sporus; ou par des descriptions de cercles en tâtonnant, comme Heron & Apollonius, &c. C'est une maxime reçuë dans la Theorie des nombres, que lorsque trois nombres sont continûment *proportionnels*, le produit des deux extrêmes est égal au quarré de celui du milieu. Par exemple, 2. 4. 8. sont continûment *proportionnels*: par consequent le produit de 2. & de 8. qui est 16. est égal au quarré, qui est aussi 16. ROH.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. Terme de Mathematique. D'une maniere proportionnelle. Reduire *proportionnellement* un grand plan, un grand dessein à un petit. Tout triangle divisé par une ligne parallele à un des côtez, couppe les autres *proportionnellement*.

PROPORTIONNE'MENT. adv. Par proportion, avec proportion. Il n'a pas été recompensé *proportionnément* à son merite. Il leur a parlé *proportionnément* à leur capacité.

PROPORTIONNER. v. act. Ajuster, égaler, mesurer, garder la proportion & la convenance necessaire. Il faut *proportionner* sa depense à son revenu. Il faut proportionner ses desseins & ses entreprises à ses forces. Dieu *proportionne* ses graces à nos besoins, & les afflictions qu'il nous envoye à nos forces. Les plus ridicules sottises trouvent des esprits ausquels elles sont *proportionnées*. LOG. C'est la marque d'un genie sublime, de se *proportionner* tellement au genie, & au caractere de ceux qu'il pratique, qu'ils croyent être de niveau avec lui. BELL. Un Predicateur doit *proportionner* son discours à l'intelligence & à la capacité de son auditoire. Cette recompense est *proportionnée* à son merite, à sa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les louanges *proportionnées* sont ordinairement bien reçuës. OE. M.

PROPOS. subst. m. Discours; entretien. Plutarque a écrit plusieurs livres des *propos* de table. Ils tinrent plusieurs devis & menus *propos*. J'ai jetté des *propos* de guerre, pour voir si je n'apprendrai rien. BUSSI RAB. Il a tenu des *propos* fort insolens. De *propos* en *propos* nous sommes tombez sur votre chapitre. Notre *propos* a été interrompu, retournons à notre *propos*. Changeons de *propos*. Elle étoit outragée des *propos* injurieux qu'on tenoit d'elle. LA ROCHEF.

Le Parnasse fut tout fecond en imposteurs
Diffame le papier par ses propos *menteurs*. BOIL.
Les doux propos *& les chansons gentilles*
Gagnent les filles. SAR.
De doux propos, *& d'amoureux regards*
On ne sçauroit vivre toute l'année. DES-H.

Ce mot s'écrit, mais il se dit rarement dans la conversation, si ce n'est en riant. Je viens d'entendre de sots *propos*. *Discours* est le mot de l'usage ordinaire. REFL.

On dit, Jouër aux *propos* rompus, quand on jouë un jeu qui consiste à joindre ensemble des discours, qui se disent tout bas à l'oreille des uns & des autres, pour voir s'ils produiront quelque sens raisonnable, ou non. Et dans le figuré, on dit que des personnes joüent aux *propos* rompus, quand ils parlent sans suite, & sans s'entendre.

Ce mot vient du Latin *propositum*.

On dit proverb. Changement de *propos* rejouït l'homme.

PROPOS, signifie aussi, proposition faite sur quelque matiere. On lui a jetté quelque *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement.

Il se prend aussi pour une resolution determinée. Il vint là avec un ferme *propos*, avec un *propos* determiné de contredire à tout ce qu'on diroit. Avoir un ferme *propos* de se corriger, de quitter le vice. Je l'ai vû en *propos* de faire cette affaire; pour dire, en resolution. J'ai fait *propos* de me retirer du monde. Il est un peu vieux en ce sens-là. REFL.

A PROPOS. Façon de parler adverbiale. Convenablement au sujet, au lieu, au tems, aux personnes, &c. Parler à *propos*. Cela est dit fort à *propos*. Vous venez fort à *propos* pour nous éclaircir d'un doute. Il arriva fort à propos, car nous allions partir sans lui. Cette expression n'est que du stile familier. REFL. On dit *mal à propos & hors de propos*, dans un sens tout contraire. Vous venez bien mal à *propos*. Cette gayeté est hors de *propos* en ce tems-ci. Ce qu'on dit hors de *propos* ne touche que bien peu, & ne laisse que des impressions confuses. LE CH. DE M. Vous nous interrompez par des histoires hors de *propos*. PASC.

A TORT ET MAL A' PROPOS. Formule judiciaire dont on se sert en matiere d'amende honorable ou de reparation d'honneur. Il reconnut que c'étoit *à tort & mal à propos* qu'il avoit parlé de la sorte.

A PROPOS, tient aussi quelquefois lieu d'adjectif & signifie convenable. On n'a pas jugé qu'il fût juste ni à *propos* de faire telle chose. Il ne jugera pas à *propos* de rien entreprendre. Le Roi a jugé à *propos* de faire cette ordonnance.

A PROPOS, Est aussi une maniere de parler, dont on se sert dans le discours familier, lors qu'on vient à parler de quelque chose dont on se souvient subitement. *A propos* pendant qu'il m'en souvient. *A propos* j'oubliai de vous dire l'autre jour, &c.

On se sert aussi de cette façon de parler, lorsqu'à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque autre chose qui y a rapport. A *propos* de ce que vous disiez. A *propos* de nouvelles. A *propos*, vous parliez de nouvelles, il en est arrivé depuis peu.

On dit, à quel *propos* me dites-vous cela? c'est-à-dire, pour quel sujet?

On dit proverbialement, *A propos* de bottes, en parlant d'un discours qui n'a aucune liaison avec les choses dont on parle, ou en faisant un discours qui n'a aucun rapport avec ce qu'on a dit. On dit aussi à *propos de rien*, pour dire sans aucun rapport à ce qui a precedé.

A TOUT PROPOS. adv. A tout moment; en toute occasion. Il parle de sa bravoure *à tout propos*. *A tout propos* vous faites le bigot. VOIT. C'est un indiscret qui rompt en visiere *à tout propos*.

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un Heros. BOIL.

DE PROPOS DELIBERÉ. Façon de parler adverbiale. Avec dessein, de dessein formé. Il n'a point fait cela par hazard & sans y penser, mais de *propos deliberé*.

PROPOSANT subst. m. Qui fait une offre, qui propose un dessein. On a fait voir au Conseil le dessein de la jonction des mers, le *proposant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *proposans* d'un tel parti, les encherisseurs d'une telle ferme.

PROPOSANT, se dit aussi de ceux qu'on examine pour être reçus Ministres dans la Religion Reformée. Quand on leur écrit, on met sur les lettres, A Monsieur tel *Proposant* en Theologie.

PROPOSER. v. act. Enoncer quelque chose de vive voix ou par écrit, mettre en avant une question pour l'examiner, mettre une chose en avant pour en deliberer. *Proposer* son sentiment, son avis. Il *proposa* son opinion en des termes ambigus. Les geometres *proposent* des pro-

problêmes aux Sçavans, afin qu'ils en trouvent la resolution. Les Bacheliers *proposent* des choses, des maximes, dont ils pretendent soutenir la verité. On a *proposé* à ces Docteurs une telle question pour la consulter & examiner. Cet accusé a de bonnes deffenses à *proposer*, à alleguer. Les Magistrats Romains *proposoient* des loix au peuple pour en deliberer. On a *proposé* un accommodement raisonnable à cette partie. On a *proposé* à cette fille plusieurs partis avantageux. On a *proposé* au Roi de faire une telle entreprise.

Du Latin *proponere*.

On dit *proposer* une personne pour une charge, pour un emploi; pour dire, nommer une personne comme capable de remplir une charge, un emploi. On *proposa* plusieurs personnes pour cette ambassade.

Proposer, en ce sens se dit pour faire connoître au Consistoire des Cardinaux à Rome, l'état de quelque Evêché ou Archevêché à pourvoir, & les qualitez de celui qui a été nommé par un Prince Souverain, & pour qui le Cardinal proposant demande des Bulles.

Proposer, signifie aussi, avoir dessein, former le dessein de faire quelque chose. Il se *propose* de partir cette automne pour aller voyager. Un veritable penitent se *propose* de changer de vie. Tout agent raisonnable se *propose* une fin de ses actions. C'est en ce sens qu'on dit L'homme *propose*, & Dieu dispose,

Le repos que tu te proposes,
Ne s'acquiert point à force de courir.
Aprens, aprens à te souffrir
Par là l'on vient à bout de souffrir toutes choses.

Du Trouss.

Proposé, signifie aussi offrir des prix, des recompenses à celui qui aura bien reüssi en quelque chose qu'on lui marque. On *proposoit* des prix aux jeux Olympiques. On *propose* des prix pour l'explication des énigmes. L'Academie Françoise *propose* des prix pour l'Eloquence & la Poësie, elle a *proposé* tel sujet. On a *proposé* de grands prix pour celui qui trouveroit la vraye science des longitudes. On *proposoit* cent pistoles à celui qui monteroit le premier à la breche. On dit, *proposer* un sujet; pour dire, donner un sujet, une matiere à traiter. Le sujet que l'Academie avoit *proposé* pour le prix de l'Eloquence, étoit &c.

On dit, *proposer* quelqu'un pour modele, pour exemple; pour dire, donner quelqu'un pour exemple, pour modele. On peut *proposer* ce Prince pour exemple à tous les Rois. Tous les Chrétiens doivent se *proposer* Jesus-Christ pour modele.

Proposer, est aussi un verbe neutre qui est en usage parmi les Protestans, & qui se dit des Etudians en Theologie. C'est, Traitter un texte de l'Ecriture Sainte à la maniere des Ministres. Ainsi ce qui s'appelle *prêcher* dans un Ministre, s'appelle *proposer* dans un Etudiant en Theologie. Ce jeune homme a fort bien *proposé*.

Proposé, ée. part. pass. & adj.

PROPOSITION. s. f. Enonciation, discours qui affirme ou qui nie quelque chose sur quelque sujet que ce soit. *Proposition* vraye. *Proposition* d'éternelle verité, *proposition* universellement receuë. *Proposition* fausse, proposition sans fondement, insoutenable. Soutenir une *proposition*; condamner une *proposition*. C'est une *proposition* de foi. Cette *proposition* est contenuë dans son livre en termes exprès. Cette *proposition* est obscure, embrouillée; je ne l'entens point. L'Eglise a condamné cette *proposition* comme erronée. On a fait bien du bruit sur les cinq fameuses *propositions* de Jansenius. Mr. Cornet reduisit le livre de Jansenius aux cinq fameuses *propositions*. Bay.

Proposition, en termes de Logique, est une partie d'un argument dans laquelle on attribuë à un sujet quelque qualité positive, ou negative. Le Syllogisme est composé de trois *propositions*, majeure, mineure, & conclusion. L'Enthymême n'a que deux *propositions*. Une *proposition* doit avoir deux termes. L'un de qui l'on affirme, ou de qui l'on nie, lequel s'appelle, *sujet*: l'autre que l'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut*, ou *prædicatum*. Ensuite il faut que l'esprit les lie, ou les separe: comme, *Dieu est juste*. *Dieu* qui est le sujet, est lié avec *juste*, qui est son attribut par le verbe substantif *est*. Or comme les termes sont ou singuliers, ou communs & universels, si le sujet d'une *proposition* est un terme commun, pris dans toute son étenduë, la *proposition* s'appelle *universelle*: *tout Athée est vicieux*. Si le terme commun n'est pris que selon une partie indeterminée de son étenduë, parcequ'il est resserré par le mot indeterminé, *quelque*, la *proposition* s'appelle *particuliere*. Si le sujet d'une *proposition* est singulier, elle s'appelle *singuliere*: *George est Roi d'Angleterre*. Les *propositions* qui n'ont qu'un seul sujet, ou un seul attribut, s'appellent *simples*: & celles qui ont plus d'un sujet, ou plus d'un attribut, s'appellent *composées*. Log.

Proposition, en termes de Geometrie, est l'allegation d'une verité prouvée par demonstration. Toutes les *propositions* d'Euclide sont claires, certaines & inébranlables. Les *propositions* se divisent en theorêmes & en problêmes.

Proposition, se dit aussi de toutes sortes d'offres qu'on fait dans les affaires & les negociations, pour les entreprendre, ou les terminer. On a fait à ce Prince des *propositions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur rejette toute sorte de *propositions*. Cet Ingenieur a fait des *propositions* au Conseil qui ont été écoutées, approuvées. La *proposition* que vous me faites me plaît fort. Il se chargea de cette *proposition*, d'en faire la *proposition*.

Proposition, est aussi un terme fort usité parmi les Reformez. C'est à l'égard d'un Etudiant en Theologie une *predication*. Mr. tel a rendu aujourd'huy sa *proposition*. Il y avoit beaucoup d'ordre, & de solidité dans sa *proposition*.

Proposition d'erreur, se dit au Palais d'un remede extraordinaire de Droit, pour revenir contre un arrêt où il y a une erreur en fait, ou injustice manifeste. Il est different de la *requête civile*, en ce que la *requête civile* n'accuse que le fait, ou le dol & la surprise de la partie; & dans la *proposition d'erreur* il y a du fait des Juges qui se sont trompez dans le fait, & non dans le droit. Les *propositions d'erreur* ont été abrogées par le dernier article de l'Ordonnance de 1667.

En Theologie, on appelle *pains de proposition*, les douze pains sans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangez six à six sur la table du Tabernacle.

PROPRE. adj. m. & f. & s. La qualité particuliere qui designe un sujet, & qui le distingue de tous les autres. Le *propre* des oiseaux c'est de voler; le *propre* du chien est d'aboyer.

Les Philosophes distinguent quatre sortes de *propres*: le premier, qui convient à une seule espece, mais non pas à tous les individus, comme d'être Geometre, Medecin, Philosophe, c'est le *propre* de l'homme, mais non pas de tous: le second, qui convient bien à toute l'espece, mais qui convient aussi à quelque autre, comme d'avoir deux pieds, est *propre* à l'homme, mais il est *propre* aussi à l'oiseau: le troisiéme, qui convient à une seule espece, mais non pas en tout tems, comme d'avoir les cheveux blancs, est *propre* seulement à l'homme, mais au vieillard: le dernier, qui convient seulement à une espece, à tous les individus, & en tout tems, comme la faculté de rire est *propre* à l'homme, le hennir aux chevaux, &c. & c'est celui-là que Porphyre appelle le *vrai propre*.

Du Latin *proprius*.

PROPRE, se dit en Morale de ce qui se trouve ordinairement dans les choses, & de leurs vertus particulieres. C'est le *propre* de Dieu d'être bon & misericordieux, de pardonner. C'est le *propre* des esprits foibles d'être lâches, & vindicatifs. C'est le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'est le *propre* des jeunes gens d'être étourdis, emportez & debauchez. La magnanimité est la vertu *propre* des Heros. ABLAN. Nous ne faisons presque rien que nous n'y soyons portez par l'amour *propre*; c'est-à-dire, par l'amour que nous nous portons à nous-mêmes. Le *propre* des Courtisans est d'être soumis & complaisans. C'est le *propre* des ignorans de vouloir parler de tout à tort & à travers. L'amour *propre* est le plus grand de tous les flateurs. L'amour de Dieu doit être pur, & degagé de tout motif de *propre* interêt. FEN.

PROPRE, se dit aussi des qualitez naturelles & necessaires pour reüssir à quelque chose. Les gens qui sont d'un temperament chaud & bouillant sont *propres* pour la guerre. Les froids & melancoliques sont *propres* à l'étude. Il y a des gens qui ne sont *propres* à rien qu'à boire & à manger. Les Romains furent moins *propres* à la guerre quand ils furent devenus plus polis, & plus sçavans. VAL.

PROPRE, se dit aussi de ce qui peut servir, de ce qui est destiné à un certain usage. Voilà du gros bois *propre* à bâtir. Ce moëlon est *propre* à faire des fondemens. Le saint leu n'est *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maisons. Chaque animal sçait choisir l'aliment qui lui est *propre*. L'aimant est *propre* à diriger l'aiguille d'une boussole.

PROPRE, se dit aussi de ce qui est convenable. Il lui faut essayer cet habit pour voir s'il lui sera *propre*. Ce quadre sera *propre* à ce tableau. Cette loi est *propre* à notre espece, lui convient parfaitement. Cette doctrine n'est pas *propre* à être soutenuë en public. Cela n'est pas en son *propre* lieu.

Lorsque *propre* signifie l'*aptus* des Latins, il se met avec *à*, ou avec *pour*, comme, un homme *propre* à la guerre, *propre pour* la guerre; une herbe *propre* à guerir les playes, *propre pour* guerir les playes. Quand il suit un verbe actif qui a une signification passive, il faut toujours mettre *à*. Une verité *propre* à precher. Des fruits *propres* à confire. *Propre* dans la signification de *proprius* veut avoir *de* après soi. On dit en parlant des femmes, la pudeur est une vertu *propre* de leur sexe, & en parlant des Princes, la magnanimité est une vertu *propre* des heros. BOU. Il faut dans la narration, des figures & des tours pour la rendre *propre* du panegyrique & pour la distinguer de l'Histoire. LE P. BRETONEAU.

PROPRE, se dit aussi de ce qui est net; par opposition à sale. Il faut être propre sur soi, en son boire & en son manger. Cette femme est très mal *propre*. *Propre* se dit de ce qui est bien séant, bien arrangé. Voilà un appartement bien *propre*; des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*. Il est *propre* à l'excès. Il est *propre* sans affectation. Un air si mal *propre* est la marque infaillible d'un merite farouche, & d'un sçavoir capricieux. COM. J'aime une frugalité *propre*, & bien entenduë ST EV.

PROPRE, en termes de Grammaire, se dit des noms, & des mots. On distingue les noms *propres* des noms appellatifs. On appelle *nom propre*, celui qui distingue un homme des autres hommes. Chez les Chretiens le nom *propre* est celui qui est imposé au Baptême. Voyez NOM. Les Dictionaires communs ne se chargent gueres des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionnaire Poëtique pour chercher les noms *propres*. On a mis dans celui ci les noms *propres* les plus communs.

PROPRE, Se dit aussi en parlant de la signification qui appartient & qui convient particulierement à chaque mot. Le melange du *propre* & du figuré fait un agrément. BOU. Le figuré adoucit ce que le *propre* a de rude. ID. Tous les Arts ont leurs regles & leurs termes *propres*. Cette langue n'a point de terme *propre* pour signifier telle chose. Ce mot dans sa *propre* signification ne veut dire autre chose si non ... En ce sens *propre* est souvent employé par opposition aux expressions figurées, & metaphoriques.

PROPRE, signifie aussi, même. Il m'a dit cela en ces *propres* termes. Je vous rapporte les *propres* paroles dont il s'est servi. Vous êtes logé dans la *propre* maison où il logeoit.

PROPRE, est quelquefois reduplicatif, & sert pour affirmer & marquer plus precisément quelque chose. Je donnerois de mon *propre* sang pour le tirer de ce mauvais pas. JESUS-CHRIST est venu nous racheter en *propre* personne. Dieu a donné son *propre* fils pour nous racheter. Dieu avoit gravé les tables de la Loi de sa *propre* main. Les Apôtres ont vû son verbe de leurs *propres* yeux. Ils l'ont entendu de leurs *propres* oreilles, ils l'ont touché de leurs *propres* mains. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confere quelquefois des Benefices de son *propre* mouvement. Il a levé la main sur son *propre* pere. Je l'aime comme mon *propre* frere. Voilà la clause en *propres* termes. On ne peut être juge dans sa *propre* cause.

PROPRE, se dit aussi de ce qui appartient à quelcun privativement à tout autre; de ce dont il peut disposer. Un Moine Profès n'a rien de *propre*, qui soit à lui en *propre*. Il faut faire l'aumône de son bien *propre*, & non pas de celui d'autrui. Il a été condamné à payer en son *propre* & privé nom. On peut user du bien de ses amis comme du sien *propre*.

PROPRE. s. m. Office propre pour quelque Eglise, ou quelque communauté. Livre qui contient cet office. Le *propre* de l'Eglise de Paris. Le *propre* des Capucins, des Jesuites, &c.

On dit encore, Se rendre *propre*, pour, s'approprier. Les traductions qu'on a faites en notre langue, nous rendent *propres* toutes les richesses des Grecs & des Latins. BOU. Les Rois sans avoir le detail de toutes les qualitez des particuliers, se rendent *propres* à eux tout ce que les particuliers ont de bon. M. SC.

PROPRE, en termes de Jurisprudence Françoise, est opposé à *acquêt* ou *conquêt*. C'est un heritage qui est venu par succession directe, ou collaterale; & qu'on n'a point acquis par son industrie. A Paris un Testateur ne peut disposer que de ses meubles & acquêts, & du quint de ses *propres*. C'est une regle generale que les parens paternels heritent des *propres* paternels, & les maternels des *propres* maternels. Ainsi les *propres* retournent toûjours à la ligne d'où ils procedent. L'ancienne Jurisprudence Romaine ne mettoit aucune difference entre les *propres paternels* & les *propres maternels*. Le plus proche parent par agnation succedoit sans distinction. Justinien commença à les separer; mais cette difference ne s'étendoit pas fort loin. On ne sçait pas trop l'origine de cette loi qui a mis de la difference entre les *propres* & les acquêts. Ni les Grecs ni les Romains n'ont fait cette distinction. Du moins elle est fondée sur ce principe d'équité, que les hommes ont bien voulu conserver, & affecter à leur famille les biens qu'ils avoient reçus de leurs peres, & les transmettre à ceux qui sont issus d'une même souche. Plusieurs Coutumes appellent *propres anciens*, ceux qui sont provenus d'estoc, & qui ont fait souche par divers degrez de succession; & *propres naissans*, ceux qui commencent à faire souche, & qui prennent nature de *propres* en la personne de celui qui le premier les possede à droit hereditaire. La Coutume de Normandie appelle indistinctement *propres* les biens, & conquêts qu'on possede

fede à droit successif. Mais dans les Coutumes où cette distinction a lieu on appelle un *propre ancien*, celui qui a fait souche dans la famille, qui vient de l'ayeul, ou trisayeul; un *propre naissant*, celui qui n'a point fait souche. Un acquêt du pere est un *propre naissant* en la personne de son fils. Il y a aussi des *propres* qui se font par stipulation d'une dot qui consiste en argent. On en fait entrer une partie en communauté, & le reste tient lieu de *propre* à la femme & aux siens. On stipule aussi le remplacement des *propres*.

On dit proverbialament d'une personne sale & maussade, qu'elle est *propre* comme une écuelle à chat.

PROPREFET. s. m. Officier que le Préfet du Pretoire ou le Prefet de Rome commettoit pour faire quelque fonction de sa charge à sa place.

PROPREMENT, adv. precisément, exactement, selon l'exacte verité. Cela est d'un tel, cela est *proprement* de lui. Ce mot signifie *proprement*, telle chose. *A proprement* parler, c'est une frippoonerie. La vie de ce monde n'est à *proprement* parler qu'un exil. Cet homme parle *proprement*, il s'exprime en termes propres & significatifs. La Grece *proprement* dite est l'Achaie, le Peloponse, &c. à la difference des autres pays que l'on comprend aussi sous ce nom.

PROPREMENT, signifie aussi, avec propreté. Ce Cuisinier accommode fort *proprement* à manger, donne fort *proprement* à manger. On mange *proprement* chez lui.

Il signifie aussi, avec adresse, d'une maniere agréable & convenable, avec grace. Chanter *proprement*, danser *proprement* travailler *proprement*. Cette femme est toûjours mise fort *proprement*. Ce logis est meublé *proprement*. Les Perruquiers mettent dans leurs enseignes, qu'ils font le poil *proprement*. Cette fille jouë du luth *proprement*.

PROPRET, ETTE. adj. Ce mot se dit en termes bas & familiers de celui ou de celle qui a une propreté affectée, étudiée. Abbé *propret*. Elle est *proprette*.

Muse, prenez vos plus brillans atours,
Vos beaux pendants; soyez proprete *& blanche.* Du Cer.

PROPRETÉ. s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté & d'ordure. Tenir un appartement dans une grande *propreté*. La *propreté* du corps sert à la santé.

Il se dit aussi du soin, de la maniere honnête, convenable & bienséante dans les habits & dans les meubles. La *propreté* est une bienseance necessaire. Les femmes ont souvent une *propreté* affectée, & ridicule. Vous ne vous croyez pas logez decemment, si vous ne joignez à la *propreté*, le luxe, & la magnificence. Fl. Les gens de bon goût ont plus de soin de la *propreté*, que de la parure. Le Ch. de M. Une *propreté* agréable & simple vaut mieux que le faste & la magnificence. Oe.M.

Qui neglige la propreté
Semble negliger sa Maîtresse. La Suse.

PROPRETE. Beauté, netteté d'un discours. Danet. Il y a des personnes qui confondent *propreté* & *proprieté*, quoique ces mots signifient des choses toutes differentes. Le premier signifie la netteté, & le second le *proprietas* du Latin.

PROPRETEUR. s. m. Magistrat Romain. Il étoit élu par le peuple. Il étoit moins que le Proconsul en dignité & non en pouvoir. On appella d'abord *Propreteurs* ceux qui après avoir commandé dans une Province en qualité de Preteurs, étoient prorogez dans leur gouvernement. On appella aussi *Propreteurs* ceux qui après avoir exercé l'Office de Preteur à Rome, étoient envoyez dans les Provinces pour y commander, & pour y rendre la Justice. On appella aussi *Propreteurs* ceux qui même sans avoir été Preteurs étoient envoyez extraordinairement dans les Provinces pour les gouverner. Enfin on affecta le nom de *Propreteurs* à ceux qui étoient envoyez par les Empereurs dans les Provinces qui étoient tombées dans leur partage: comme celui de Proconsuls à ceux du Peuple. Cette difference de nom pour les Prefets des Provinces fut principalement introduite lors qu'Auguste partagea les Provinces de l'Empire entre lui & le Senat. Les Provinces des Gaules étoient gouvernées par un *Propreteur* ou Prefet nommé par l'Empereur.

En Latin *Propretor*. Vaug.

PROPRIETAIRE. s. m. & f. Celui ou celle qui possede en propre; la personne qui a le fonds, le droit de la proprieté d'une terre, d'un Office, d'un Greffe. Un Fermier ou locataire n'est pas partie capable pour deffendre aux actions qu'on intente touchant le fonds dont il jouït, il faut les faire juger avec le *proprietaire*. On appelle *proprietaire incommutable*, celui qui est seigneur d'un fonds sans crainte d'éviction, & sans charge de rachat, ni de faculté de remerer. La *Proprietaire* est assignée. Le Mait. Les *proprietaires* sont preferables à tous créanciers pour les loyers. Le *proprietaire* est obligé aux grosses réparations des maisons. Les Beneficiers & les Evêques ne sont ni les *proprietaires* ni les maitres, mais les dispensateurs des biens de l'Eglise. Tomas.

PROPRIETAIRE. Terme de Devotion. Les Mystiques appellent *ame proprietaire*, celle qui conserve la proprieté des vertus: c'est-à-dire, qui rapportant ses vertus à la gloire de Dieu, a aussi en vuë le merite, & la recompense: au lieu qu'une ame parfaitement desinteressée, les rapporte uniquement à la gloire de Dieu, sans aucun motif de propre interêt, & demeure là-dessus dans une sainte indifference. Fen. En ce sens il est adjectif.

PROPRIETÉ. s. f. Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un; domaine, seigneurie de quelque chose dont on est maître absolu, qu'on peut vendre, engager, ou dont on peut disposer à son plaisir. Les fiefs, les heritages se possedent en pleine *proprieté*. Il jouit du revenu de cette maison, mais un autre en a la *proprieté*. On n'a pas la *proprieté* des Benefices, on n'en a que la jouïssance. On peut donner la *proprieté* d'une terre, & s'en reserver l'usufruit. Par la mort de l'usufruitier l'usufruit est consolidé à la *proprieté*. La *proprieté* des fonds n'a point de lieu en Turquie. Les Cordeliers ont long-tems disputé s'ils avoient la *proprieté* du pain qu'ils mangeoient, ou seulement l'usage.

Du Latin *proprietas*.

PROPRIETÉ, se dit aussi de la qualité & de la vertu particuliere des plantes, des mineraux & autres choses naturelles. Salomon sçavoit la *proprieté* de toutes les plantes depuis le cedre jusqu'à l'hysope. Tous les jours on decouvre de nouvelles *proprietez* de l'aimant. Il n'y a point de terroir si ingrat qui n'ait quelque *proprieté*. Fen.

PROPRIETÉ, se dit aussi de la propre signification, du propre sens. Il entend parfaitement bien la *proprieté* de chaque mot. La *proprieté* des termes est exactement observée en tout ce qu'il écrit. Un bon Commentateur doit expliquer avec soin la *proprieté* des termes dont son Auteur se sert. Le Cl.

On dit aussi, La *proprieté* d'une phrase, c'est la *proprieté* de la langue.

ELIXIR DE PROPRIETÉ. Voyez ELIXIR. On appelle ainsi cette preparation chimique, parce que le mot de *propre* marque une chose que l'on possede pour toujours & non par emprunt, & que l'*Elixir de proprieté* sert à prolonger la vie. C'est Paracelse qui l'a inventé. B. Univ.

PROPRIETÉ, terme de Devotion. Les Mystiques distinguent deux sortes de *proprietez*. La premiere *proprieté* est l'orgueil; c'est un amour de sa propre excellence

entant que propre, sans aucune subordination à notre fin essentielle, qui est la gloire de Dieu. Cette *proprieté* est un peché. La seconde *proprieté*, est un amour de notre propre excellence, entant qu'elle est la nôtre: mais avec subordination à notre fin essentielle, qui est la gloire de Dieu. C'est vouloir les vertus pour la gloire de Dieu: mais aussi pour en avoir la recompense. C'est une imperfection, & non pas un peché. Les Mystiques l'appellent, avarice, & ambition spirituelle. Fen. La *proprieté* est un amour interessé, & une souillure de l'ame. Id.

PROPTOSIS. s. m. Terme de Medecine. C'est une chute de l'Uvée, qui n'arrive jamais qu'après une playe à la Cornée, ou après un ulcere, comme il en survient souvent dans le petite verole. On la reconnoît à une petite tumeur qui paroît noire & bleuë, & on decouvre vers le centre de la tumeur un cercle blanc. On guerit difficilement le *proptosis* dans les vieillards. Si le mal est causé par un ulcere ou par une grande playe de la Cornée, c'est un mal presque sans remede.

Ce mot est Grec, derivé de *pro*, *devant* & de *piptein*, tomber.

PROQUESTEUR. s. m. (Prononcez l'*s*.) Lieutenant du Questeur. On appelloit *Proquesteur* chez les Romains celui que le Gouverneur d'une Province nommoit pour exercer la Questure à la place d'un Questeur mort, jusqu'à ce que le Senat & le Peuple Romain y eussent pourvû, & en eussent envoyé un autre.

PRORATA. On dit payer au *prorata*, c'est-à-dire, à proportion. C'est un mot purement Latin qui est passé en notre langue. De *pro rata parte*, pour la part échuëé, determinée. On la dit aussi de l'interêt qu'on doit payer d'un argent constitué pour le tems courant d'une année qui n'est point encore finie. Quand on rembourse le prix d'une rente, il en faut payer les arrerages & le *prorata*, c'est dire, toutes les années échuës des arrerages, & le courant de celles qui n'est point en core échuë. On dit aussi, les heritiers contribuent à cette depense au *prorata* de leurs parts & portions.

PROROGATION. Delai, remise; action par laquelle on differe quelque chose. *Prorogation* de delai. On leur a accordé une nouvelle *prorogation* de tant de jours, de tant de mois. En Angleterre, la *prorogation* du Parlement, est la remise du Parlement à un autre tems, par le Roi, laquelle rend nulles toutes les procedures qui ont été commencées & qui n'ont pas été finies.

PROROGER. v. act. Terme de Palais. Donner un delai de payer, de faire une enquête, ou autre procedure de Justice. Les parties ont *prorogé* d'un mois le pouvoir qu'ils avoient donné aux arbitres. On dit en Angleterre, que le Roi a *prorogé* son parlement, pour dire, qu'il en a remis les seances en une autre fois.

Du Latin *prorogare*.

Prorogé, ée, part. pass. & adj.

PROSAIQUE adj. masc. & f. Qui sent la prose. Ce mot marque toujours un defaut. C'est une éphitete qu'on donne aux mechans vers. Ces vers sont trop *prosaïques*, le stile en est *prosaïque*, on diroit que c'est de la prose. Sa muse est *prosaïque* & languissante. Il faut éviter le stile *prosaïque* dans les vers, & les vers dans le stile *prosaïque*. L'Acad.

PROSATEUR. s. m. qui écrit en prose. Ce mot n'est pas encore tout-à-fait François. On ne dit pas, Mr. d'Ablancourt étoit un excellent *Prosateur*, mais, un homme qui écrivoit bien en prose. Menage a tâché le premier de l'introduire, pour l'opposer plus exactement à Poëte que celui d'Orateur: car il y a plusieurs bons Ecrivains en prose qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs. Mais il a vieilli sans faire aucun progrès à la Cour. Le public l'a rebuté, & le dessein de Mr. Menage qui en vouloit enrichir notre langue, n'a point été heureux. Bou. Cependant Danet n'a fait aucune difficulté de l'admettre dans le Dictionnaire qu'il a fait pour l'usage de Monsr. le Dauphin. Ainsi plusieurs se serviront de *Prosateur*, sans sçavoir même s'il a jamais été rebuté.

PROSCENIUM. s. m. Terme d'Antiquaire. Lieu élevé sur lequel les Acteurs jouoient, qui étoit ce que nous appellons théatre, échaffaut ou pupitre. Le *proscenium* avoit deux parties aux théatres des Grecs; l'une étoit le *proscenium* simplement, où les Acteurs jouoient; l'autre étoit le *logeion*, où les Choeurs venoient reciter, & où les Pantomimes faisoient leurs representations. Le *proscenium* & le *pulpitum* étoient la la même chose dans le théatre des Latins. Dan.

PROSCRIPTION. s. f. l'*s* & le *p* se prononcent. Publication faite de la part d'un Chef de parti, par laquelle il promet une grande recompense à celui qui lui apportera la tête d'un de ses ennemis. Du tems de Sylla & de Marius, il se fit de grandes *proscriptions* chez les Romains. Les diverses *proscriptions* avoient emporté les plus courageux. Ablan. Les *proscriptions* du Triumvirat font encore horreur en les lisant. Boss. Le *proscriptions* en Grece avoient leurs formalitez. Un Heraut publioit, que l'on recompenseroit d'une certaine somme quiconque apporteroit la tête du proscrit. De plus, afin qu'on se portât plus volontiers à faire le coup, & que le vengeur de la Patrie sçût où prendre la recompense, dès qu'il l'auroit meritée, on exposoit ou dans la place publique, ou sur l'Autel d'un Temple, la somme promise par le Heraut. Les Atheniens mirent à prix la tête de Xerxès, & il ne tint pas à eux qu'elle ne leur coutât cent talens. Tour.

PROSCRIRE v. act. (l'*s*. se prononce:) Mettre des têtes à prix; donner recompense à celui qui les apportera. Sylla *proscrivit* trois ou quatre mille Citoiens Romains. Les Triumvirs *proscrivirent* tous leurs ennemis. Ciceron fut proscrit par Antoine. Le Prince d'Orange fut *proscrit* par l'Edit de 1580. donné par Philippe II. Cet Edit permet de l'insulter, de l'attaquer en ses biens & en sa personne, & de lui ôter la vie par quelque voye que ce soit, sous promesse de grandes recompenses. La Coutume de *proscrire* a eu fort peu d'usage en France. N'écrivez jamais contre ceux qui peuvent *proscrire*. Abl. Il n'est en usage qu'en parlant des affaires des Romains. L'Acad.

Du Latin *proscribere*.

Proscrire, s'est dit aussi figurément de quelques mots, ou phrases de la Langue, & signifie, Chasser, bannir. Ce mot n'est pas François, il faut le *proscrire*. L'Acad. Les delicats ont *proscrit* une infinité de bons mots François, & bien expressifs. Vous avez *proscrit* les meilleurs endroits de mon Ouvrage. Bell. L'abus qu'on fait de tous les arts n'est pas une raison pour les proscrire. Ob. M.

On dit aussi, cet homme est dangereux, il faut le *proscrire* de nos Assemblées. L'Acad.

Proscrit, ite, part. pass. & adj. & subst. Du tems de Sylla il y eut à Rome bien des têtes *proscrites*. On mettoit la Tête des *proscrits* au bout d'une pique. Les *proscrits* ne se sauvoient que par un exil volontaire.

On le dit aussi au figuré, de ceux qui n'osent retourner en leur pays, à cause de quelque mauvaise affaire. Ce sont de pauvres *proscrits*.

PROSE. s. f. est le langage ordinaire des hommes, qui n'est point gêné par les mesures & les rimes que demande la Poësie, qui est le mot opposé. Ce mot en ce sens n'a point de pluriel. Fabius Victor est le premier des Latins qui ait écrit en *prose*. Vossius Cet homme écrit bien en *prose* & en vers. Il n'y a pour s'exprimer que la *prose* & les vers. Voilà des vers si plats, que ce n'est que de la *prose*, que de la *prose* rimée. Quoique la *prose* ait des liaisons qui la soutiennent, & une structure qui la rend nombreuse, elle doit paroître fort libre, & n'avoir rien qui sente la gêne. Bou. On a comparé les écri-

écrivains en *prose* aux gens de pied, qui marchent plus tranquillement, & avec moins de bruit. OE. M. Les choses paroissent plus vives en Poësie qu'en *prose*. MONT. Il y a des femmes qui se gendarmeroient, si on leur écrivoit tout uniment en *prose*, qu'on les aime, & qui le souffriroient plus volontiers en vers; la *prose* est trop serieuse. OE. M.

Souvent j'habille en vers une maligne prose. BOIL.
Il se tuë à rimer. Que n'écrit il en prose ? ID.
Vous écrivez ce qu'il vous plaît en prose,
N'osai-je en vers faire la même chose? DU CER.
En prose, *helas! les plus grands Clercs*
Disent souvent mainte sotise;
Comment n'en dire pas en vers? ID.

Ce mot vient de *prosa* Latin, que quelques-uns sans aucun fondement pretendent derivé de l'Hebreu *poras*, qui signifie *expendit: est enim soluta & expensa oratio.* Voyez l'article suivant.

PROSE ou PRORSE. s. f. Deesse du Paganisme, favorable aux femmes dans les accouchemens. Son emploi étoit apparemment de faire venir l'enfant droit, & d'empêcher qu'il ne vînt de travers. Car *prosa* signifie droit en vieux Latin: d'où vient le mot de *prosa* que l'on oppose à la Poësie; *prosa oratio*, c'est-à-dire, *recta oratio*, un discours qui va tout droit & naturellement, sans prendre les detours que l'on voit dans la Poësie qui à cause de ses détours s'appelle *versa oratio*, un discours tourné ou renversé; & de là vient le mot de vers. Les Anciens Latins ont dit *Prosa* au lieu de *prorsa*, pour la douceur de la prononciation. Les Statuës de la Deesse *Prose* la représentoient, comme celle de toutes les Divinitez qui avoient la taille la plus droite. AULU GELLE.

On dit par plaisanterie que la Poësie traduite en *prose* est de la Cavalerie à pied.

PROSE. Terme d'Eglise. Ce mot en termes d'Eglise a un pluriel. C'est un chant rimé qu'on dit avant l'Epître dans les Fêtes solemnelles seulement. Cantique en rimes Latines gai & plein d'harmonie. La *prose* de Pâques, de la Pentecôte, du St. Sacrement. Robert fils de Hugue Capet a fait plusieurs *proses* fort devotes. Il y a un grand nombre de *proses* dans le missel de Paris.

PROSELITE. adj. m. & f. & plus souvent subst. Nouveau converti à la Foi. C'est un terme dont on s'est servi en la Primitive Eglise. Les Juifs avoient aussi leurs *Proselites*, qui de Payens qu'ils étoient, avoient embrassé le Judaïsme. D'où vient que dans les Actes il est fait mention des Juifs & des *Proselites*. Un Grec *Proselyte*. On peut compter trois especes de ces *Proselytes*. La premiere est celle des esclaves, qui embrassoient le Judaïsme, sens recouvrer la liberté. Ce n'étoient proprement que des *demi Proselytes*, qui n'appartenoient ni aux Juifs ni aux Gentils, & rien ne pouvoit reparer ce defaut. Les *Proselytes de domicile* ou *de la Porte*, faisoient la seconde espece. C'étoient tous les étrangers qui venoient s'établir en Judée, & que l'on obligeoit sous peine de la vie, de renoncer à l'Idolatrie, & d'observer les preceptes des Noachides. Les *Proselytes* du troisiéme ordre étoient ceux *de la Justice* qui professoient la Religion Judaïque, & se chargeoient d'en pratiquer tous les rites. Trois personnes les instruisoient de la loi, les examinoient avec soin, & les admettoient au Judaïsme par la circoncision, le Baptême, & le Sacrificie. BASN.

Ce mot est purement Grec, & signifie en Latin *advena*; & en François *étranger*, ou qui vient d'un autre païs.

PROSELITISME. s. m. Qualité des proselites. Quelques Auteurs se servent de ce mot, mais il n'est pas dans le Dict. de l'Acad.

PROSERPINE, Fille de Jupiter & de Cerès, fut enlevée par Pluton, lors qu'elle cueilloit des fleurs sur le mont Etna en Sicile. D'où vint que Cerès l'étant allé chercher par tout le monde, elle enseigna aux hommes la maniere de labourer la terre & de faire venir le bled, pour changer l'usage du gland en celui du pain, aussi a-t-elle été tenuë depuis pour la Deésse des bleds. On offroit une vache à *Proserpine*. Platon dit que *Pherephata* étoit le vrai nom de *Proserpine*, & *Pherphetne* signifie *fruit abondant* en Chaldéen. On lui donna ce nom parce que Dio ou Cerès sa mere avoit introduit l'agriculture en Sicile. Voyez l'explication historique de sa fable dans l'*Histoire des Mysteres de Cerès*, par Mr. Le Clerc, *Bibl. Univ.* T. VI.

PROSERPINE, s. f. Terme de Fleuriste. Tullippe qui est rouge chamois & jaune doré. MOR.

PROSEUQUE. s. f. Les Juifs appelloient ainsi les Chapelles où ils s'assembloient pour faire leurs devotions. Du Grec *proseuchê*, priere.

PROSNE, ou PRONE. s. m. Maniere d'homelie. Instruction Chrêtienne que fait chaque Dimanche le Curé d'une paroisse, & qui tient un milieu entre le Catechisme & la Predication. Faire de beaux *prônes*. Un *prône* court. Un *prône* touchant. Le curé faisant le *prône* est revêtu de son surplis, avec l'étole au cou, & dans la chaire.

Le meilleur est toûjours de suivre
Le prône de notre Curé. RACAN.
Sui-moi donc. Mais je voi, sur ce debut de prône,
Que ta bouche déja s'ouvre large d'une aune. BOIL.

On publie aux *prônes* les bans des mariages, des monitoires, des encheres, des terres à vendre & à bailler, &c. On fait des excommunications au *prône*. On recommande le Seigneur au *prône*. On dit proverbialement de celui à qui il arrive plusieurs choses fâcheuses à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *prône*.

Ce mot vient de *praconium*, selon Nicot, Saumaise, & Menage. D'autres le derivent de *pramium*.

PROSNE, se dit aussi d'un discours ennuyeux, & d'une longue remontrance. Les vieillards sont sujets à faire de longs *prônes* à la jeunesse. Il faut que cette fille s'en retourne vîte, autrement sa mere lui feroit un beau *prône*. En ce sens il n'a d'usage que dans le stile familier. L'ACAD.

PROSNER, ou PRONER. v. act. & n. Faire le prône. C'est le Vicaire qui s'est chargé de *prôner* Dimanche, il le faut aller entendre *prôner*. L'Academie a decidé que *prôner* n'est presque pas en usage en ce sens.

Ce mot vient du Latin *praconisare*.

PROSNER, s'employe aussi dans le stile familier; pour dire, Affirmer. Platon & Seneque ont beau *prôner* que la mort n'est pas un mal, ils ne nous determinent point. ST. EV.

PROSNER, signifie aussi, Faire un discours ennuyeux, & importun; parler beaucoup; babiller. Cette vieille ne fait autre chose que *prôner*. Un avare ne *prône* autre chose que l'argent, que l'épargne. Si vous lui dites votre secret, il l'ira *prôner* par tout. On dit aussi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *prône*. Que me *pronez* vous là? Tout cela est bas.

PROSNER, signifie aussi, Vanter, loüer avec exageration. On a beau avoir du merite, il faut pour reüssir avoir des amis qui le *prônent*. Ce Poëte est bienheureux d'avoir des gens qui le vont *prôner* par tout. Horace *prône* souvent ses proüesses amoureuses. OE. M. Defiez-vous de ces vertus desinteressées que vous voyez *prôner* à tant de gens. OE. M. Les gens de bien ne vont point tant *prôner* leurs bonnes œuvres. ID.

Qui d'une sainte vie embrasse l'innocence,
Ne doit point tant prôner *son nom, & sa naissance.* MOL.

PROSNÉ, ÉE. part.

PROSNEUR, ou PRONEUSE. s. m. & f. Qui loüe avec excès. Quelle horrible peine à un homme qui

qui se trouve sans *prôneurs*, & sans cabale; de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve! LA BR. La reputation de cet Auteur ne se soutient que parcequ'il a partout des *prôneurs*. On dit proverbialement, petit faiseur, & grand *prôneur*.

Il se dit aussi, pour un grand parleur & pour un homme qui aime à faire des remontrances. C'est un *prôneur*. On évite ce Critique, parce que c'est un *prôneur* perpetuel.

PROSODIE. s. f. Partie de la Grammaire qui enseigne la prononciation; qui marque les accens, les syllabes longues & breves. La *Prosodie* ne se dit gueres que dans les langues Grecque, & Latine, où elle est absolument necessaire pour faire des vers, & pour en juger. La *Prosodie* est differente de la versification, quoiqu'on les confonde ordinairement. Ce mot est Grec, *prosodia*.

PROSOPOPE'E. s. f. Figure de Rhetorique par laquelle on fait parler des personnes absentes, ou mortes, ou des villes & des assemblées & même des choses inanimées. Il y a de deux sortes de *prosopopées*, l'une directe, l'autre indirecte. Les Poëtes dans leurs fictions usent souvent de *prosopopées*: ou les Orateurs dans la peinture d'une passion violente. Quand une passion est violente, elle rend insensez en quelque façon ceux qu'elle possede; pour lors on s'entretient avec les morts & avec les rochers, comme avec des personnes vivantes, on les fait parler comme s'ils étoient animez. C'est de là que cette figure s'appelle *prosopopée*, parce qu'on fait une personne de ce qui n'en est pas une, comme dans l'exemple suivant, où un Etranger ayant été accusé d'homicide, parce qu'on le trouva seul enterrant un homme mort, ce que la charité lui avoit fait faire, il s'écria; Justes Dieux, Protecteurs des innocens, permettez que l'ordre de la nature soit interrompu pour un moment, & que ce cadavre deliant sa langue, reprenne l'usage de la voix. Il me semble que les Dieux accordent ce miracle à mes prieres. Ne l'entendez-vous pas, Messieurs, comme il publie mon innocence, &c. Quelque éclatante que paroisse cette figure, comme il y a toujours de la fiction, il faut en user fort rarement & fort brievement dans la Chaire & dans le Barreau; & l'on doit avoir un très grand soin de bien menager le vrai-semblable. La figure que l'on appelle *entretien*, *dialogue*, est une espece de *Prosopopée*. L'Orateur feint de se taire pour faire parler celui qui est le sujet de son discours. Voyez dans Boileau le Dialogue de l'avarice & de l'Avare. ART. DE PAR. Les *Prosopopées* des Poëtes ont fait quantité de Divinitez. LE CL.

L'audace du Docteur par ce discours frappée
Demeura sans replique à ma prosopopée. BOIL.

Ce mot est Grec, & signifie fiction de personne.

PROSPERE. adj. m. & f. (Prononcez l's.) Heureux, propice, favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise. Cet homme a eu toute sa vie la fortune *prospere*. il ne lui est arrivé aucun malheur. Malherbe a dit succès *prosperes*; & Mr. de Segrais, que Mars vous soit *prospere*! Ainsi je ne sçai pourquoy nos Puristes font aujourd'huy difficulté de s'en servir. MEN. Le Ciel vous soit *prospere*! Il a eu les vents *prosperes*. Les destins lui ont été *prosperes*. Il a eu la fortune *prospere*. Toutes choses lui ont été *prosperes*. Il n'a guere d'usage que dans ces sortes de phrases. Il vieillit. L'ACAD. Cet adjectif n'est usité que dans la Poësie. REFL.

Pendant qu'ils (les Juifs) *n'adoroient que le Dieu de leurs Peres*
Ont vu benir le cours de leurs destins prosperes. RAC.
Dans le cours triomphant de ses destins prosperes. VOLTAIRE.

PROSPERER. v. neut. (L's se prononce.) Etre heureux; avoir la fortune favorable. Dieu permet que les mechans *prosperent* pour quelque tems. Un ingrat, un fourbe ne *prosperent* jamais. La maison du juste *prosperera* & sera florissante comme la palme. Cette famille *prospere*.

Il se dit aussi des choses, & signifie, réussir, avoir un heureux succès. Toutes choses lui ont *prosperé*. Les affaires *prosperent* entre ses mains.

Je veux bien que le sort, par un heureux caprice,
Fasse de vos ecrits prosperer *la malice*. BOIL.

Du Latin *prosperare*.

PROSPERITE'. s. f. (Prononcez l's.) Bonheur; bonne fortune; état florisant de la personne, & des affaires. Le plus rare privilege de la sagesse, c'est de ne se point enfler de ses plus suprenantes *prosperitez*, & de maîtriser la fortune. M. ESP. On oublie aisément les malheureux dans la *prosperité*. OR. M. Il est dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *prosperité*, dans la bonne fortune. La *prosperité* plonge dans la securité & dans l'orgueil. OR. M. Le plus commun defaut que le *prosperité* donne aux Souverains c'est l'orgueil. BEN. Les grands revers suivent de près les grandes *prosperitez*. ID. La *prosperité* qui devroit être le privilege de la vertu, est ordinairement le partage de l'injustice. FL. Un fidelle ami rend la *prosperité* plus douce, & l'adversité plus supportable. ST. EV. Les amis suivent en foule ceux qui sont en *prosperité*. M. ESP. L'homme ne sçauroit tenir ni contre l'adversité, ni contre la *prosperité*; & comme il y a des malheurs sous lesquels la patience succombe, il y a aussi des *prosperitez* qui sont au dessus de la moderation. FL. La *prosperité* rend les hommes superbes, & l'adversité les rend lâches, & rampans. LE P. LE B. Les grands hommes sont au dessus de la fortune, & la tête ne leur tourne point dans la *prosperité*. LE CH. DE M. La *prosperité* éleve l'homme par orgueil, l'amollit par la volupté, & l'appesantit par la paresse. FL. Une *prosperité* continuelle rend plus fier, moins sage, & plus sensible à la mauvaise fortune. BOU. Les grandes *prosperitez* nous aveuglent, nous transportent, & nous égarent. BOSS. Les *prosperitez* militaires laissent dans l'ame je ne sçai quel plaisir touchant qui la remplit, & l'occupe toute entiere. FL.

On appelle un visage de *prosperité*, un visage gai & content, qui a le teint frais & fleuri.

PROSTAPHERESE. s. fem. (Prononcez l's.) Terme d'Astronomie. C'est une équation qui sert à determiner la difference entre le mouvement veritable d'une Planete & son moyen mouvement. Cette difference entre le mouvement vrai & le mouvement moyen, est l'arc du deferent de la Planete entre le vrai lieu de la Planete & son lieu moyen. Les Astronomes appellent son lieu vrai, le lieu où elle paroît être lorsqu'elle est vuë du centre du monde ou de la terre, & son lieu moyen, le lieu où elle seroit en la regardant du centre de son deferent. Or pour trouver le mouvement moyen il faut tantôt ajouter & tantôt soustraire cette difference, & c'est ce qu'on appelle *prostapherese* ou équation. Quand le Soleil est dans son apogée, ou dans son perigée, il n'y a aucune *prostapherese*, parce qu'il n'y a nulle difference alors entre la ligne du vrai & du moyen mouvement. Quand le Soleil monte du perigée à l'apogée, on dit *prostapherese additive*, & quand il descend de l'apogée au perigée, on dit *prostapherese soustractive*.

Ce mot est Grec formé de *prosthe*, en premier lieu, devant, & de *aphairéei*, j'emporte.

PROSTATES. s. m. (Prononcez l's.) Terme d'Anatomie. Ce sont deux corps blancs & glanduleux situez à la racine de la verge sur le sphincter de la vessie. Ils sepa-

séparent une humeur blanchâtre & glaireuse qui se decharge dans la cavité de l'uretre, par plusieurs petits tuyaux qui s'y vont rendre. L'usage de cette humeur est d'humecter & d'enduire l'uretre, afin qu'il ne soit pas offensé par l'acrimonie de l'urine qui y passe continuellement, & de servir de vehicule à la semence dans le tems de l'éjaculation. On observe à la partie superieure de ces glandes le *verumontanum*, qui est une eminence située au devant des orifices des vaisseaux déferens.

PROSTERNATION. s. f. L's se prononce.) Abbaissement d'une personne jusqu'aux genoux d'une autre qu'elle supplie. Un Souverain est-il bien payé de ses soins, & de ses inquietudes par le plaisir que donne la puissance absoluë, & par toutes les *prosternations* des courtisans? LA BR. Ce mot n'est pas dans l'Academie.

Du Latin *prosternatio*.

PROSTERNEMENT. s. m. Action de se prosterner. Les Orientaux temoignent leurs respects par de frequents *prosternemens*. L'ACAD. Il lui dit avec une humilité interieure qu'il témoigna au dehors par ses *prosternemens* ROYAUMONT.

PROSTERNER. (Prononcez l's.) v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire une profonde reverence; se jetter à terre en signe d'adoration ou de grand respect. Il se *prosterna* devant lui. se *prosterner* la face contre terre. Se *prosterner* aux pieds de Dieu, aux pieds de son trône &c. Un vaincu se *prosterne* devant le victorieux pour lui demander la vie. Les Moines ont plusieurs ceremonies où ils demeurent *prosternez* & étendus contre terre. Les mots de *prosterner* & d'adorer s'entendent quelquefois dans l'Ecriture, d'un simple honneur civil. LE P. SIMON.

Du Latin *prosternere*.

PROSTERNÉ, ÉE. Part.

PROSTITUER. v. act (L's se prononce.) Livrer à l'impudicité d'autrui.

On dit aussi qu'une femme, qu'une fille a *prostitué* son honneur, pour dire, qu'elle s'est livrée elle-même à l'impudicité. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel. Les Marchands d'esclaves les achetent souvent pour les *prostituer*. Les Lydiens *prostituoient* leurs filles. Cette femme se *prostituë* à tous venans. Zaleucus Legislateur des Locriens ordonna que les femmes ne pourroient porter des dorures ni des broderies sur leurs habits, si ce n'est lors qu'elles auroient resolu de se *prostituer*. J. DES SÇ.

Il se dit aussi au figuré. Il *prostituë* son honneur, il l'abandonne en faisant des lachetez & des friponneries. Un Auteur qui a une plume venale la *prostituë* à ceux qui lui donnent le plus. Un homme sans honneur *prostituë*, s'abandonne aux actions les plus serviles, les plus basses, & les plus deshonnêtes. Il y a des Juges qui *prostituent* leur dignité, la justice; qui *prostituent* la Magistrature. Le sage qui ne va point se *prostituer* à la faveur, & à la fortune, demeure dans l'obscurité, & dans l'indigence. OB. M. Ce Courtisan se *prostituë* aux passions de son Maître. On *prostituë* aujourd'huy les loüanges sans choix, & sans distinction. BELL.

A quoy sert la valeur, l'estime, & le pouvoir,
Qu'à prostituer *sa vie, & qu'à se faire voir.* OB. M.

Le mot *prostituer* étant de quatre syllabes, ce dernier vers ne peut rien valoir.

Du Latin *prostituere*.

PROSTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe, Femme *prostituée*; plume *prostituée*. Les ames *prostituées* à l'ambition ne se mettent pas à fort haut prix. BOSS.

Non non, il n'est point d'ame un peu bien située,
Qui voulût d'une estime ainsi prostituée. MOL.

PROSTITUÉE DES PHILOSOPHES. Terme de la Philosophie Hermetique. Les Alchimistes entendent par ce terme la matiere de laquelle l'Artiste a tiré leur mercure. DICT. HERM.

PROSTITUTION. s. f. Abandonnement à l'impudicité. En ce sens il ne se dit que des femmes & des filles qui vivent dans cet abandonnement. Etre dans une honteuse *prostitution*. Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une étrange *prostitution*. On appelle lieux de *prostitution*, les lieux publics où l'on trouve des infames qui se prostituent à tout venant. La *prostitution* de ceux qui sacrifient à la Fortune jusqu'à leurs amis, est infame. ST. EV.

Dans le langage de l'Ecriture, la *prostitution* est quelquefois prise pour abandonnement à l'Idolatrie.

On dit fig. la *prostitution* de la justice, la *prostitution* des loix, pour dire le mauvais usage qu'un juge corrompu fait des loix & de la justice, en les faisant servir à ses interêts. L'ACAD.

PROSTYLE. adject. Les Anciens appelloient *temple prostyle*, celui qui n'avoit des colomnes qu'à la face anterieure.

Ce mot est Grec, *prostulos*.

PROSYLLOGISME. s. m. Terme de Logique. Espece de Syllogisme irregulier. Le *Prosyllogisme* renferme en cinq propositions la valeur de deux Syllogismes; parce que la troisiéme qui est la conclusion du premier Syllogisme se trouve une des premisses du second Exemple:

Toute idée est un acte qui se sent,
Tout acte qui se sent est clair,
Donc toute idée est claire:
Tout ce qui est clair est distinct, au sens auquel il est clair.
Donc toute idée est distincte.

L'esprit humain est d'une si grande delicatesse, que la moindre superfluité le chagrine, dèsqu'elle retarde son impatience. Voilà pourquoi on lui fait plaisir de se servir des enthymemes & de *Prosyllogismes*, qui avec moins de paroles, l'éclairent même davantage, parce qu'ils ne laissent pas languir son attention. *Log. de Crousaz.*

PROTASE. s. f. Terme de Poësie. C'est la premiere partie d'un Poëme Dramatique, qui explique au peuple le sujet, ou l'argument de la piece; ce qui se fait au premier, & au second acte.

Ce mot vient du Grec *Protasis*.

PROTATIQUE. subst. masc. Terme de Poësie Grecque ou Latine. C'étoit un personnage qui ne paroissoit sur le theâtre qu'au commencement de la piece; comme Sosie dans l'Andrienne de Terence.

PROTECTEUR. s. m. Defenseur; celui qui protege. Dieu sera notre *protecteur*. Avec un tel *protecteur* qu'avons-nous à craindre? Dieu & les Magistrats sont les *protecteurs* de la veuve & de l'orphelin. Les Rois sont les *protecteurs* de Loix, les *protecteurs* de l'Eglise.

PROTECTEUR, est aussi un Titre. Le Roi a bien voulu prendre le titre de *Protecteur* de l'Academie Françoise. Les *Protecteurs* des Academies d'Arles & de Soissons sont pris du corps de l'Academie Françoise. *Protecteur* de l'Academie de Peinture. Il y a quelquefois un Vice-*Protecteur*. Cromwel a été appellé Mylord *Protecteur* d'Angleterre. En parlant du Cardinal qui est chargé à Rome du soin des affaires consistoriales de France, on l'appelle *Protecteur* des affaires de France; comme on appelle aussi Protecteur des affaires d'Espagne, & *Protecteur* des affaires de Portugal, les Cardinaux chargez des affaires consistoriales de ce Royaume. Le même titre de *Protecteur* se donne aux Cardinaux qui sont particulierement chargez du soin de proteger certains Ordres Religieux. Un tel Cardinal est le *protecteur* des Jacobins. Il se donne pareillement en France aux Prelats & aux

& aux Magistrats qui sont chargez de proteger certaines communautez & maisons Religieuses.

PROTECTION. s. f. Action de proteger. La *protection* de Dieu. La *protection* active suppose dans celui qui protege, de la puissance, de l'autorité, du credit, de l'appui, & de la faveur. Au contraire la *protection* passive suppose dans celui qui est protegé, de la foiblesse, du besoin, de la dependance. Le peuple vit sous la *protection* des loix contre la violence des puissans. Louis XIII. a mis la France sous la protection particuliere de la Vierge. Cette ville neutre s'est mise sous la *protection* du Roi. Prendre la *protection* des opprimez, de l'innocence. Il ne faut point donner de *protection* au crime. J'ai recours à votre *protection*. On a vû les Anglois souffrir patiemment la plus cruelle tyrannie sous le nom de *protection*. Oe. M. Quand un homme violent menace sa partie adverse, elle demande d'être mise en la *protection* & sauvegarde du Roi & de la Justice. Dans les lettres de garde gardienne, & de committimus, le Roi declare qu'il a mis l'impetrant en sa *protection* & sauvegarde. L'Abbaye de Notre-Dame de *protection* dans le Diocese de Coutances.

Protection, signifie aussi, appui, secours. Cet homme a de puissantes *protections*. Il n'a aucune *protection*. Il ne trouve aucune *protection*.

Protection, se dit quelquefois de l'emploi de Protecteur. On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Espagne est vacante par la mort d'un tel Cardinal. Les Cardinaux qui sont les mieux accreditez auprès du Pape regnant tiennent sous leur *protection* certains Royaumes, Etats, Republiques, & Ordres Religieux.

PROTECTRICE. s. fem. Celle qui protege; celle qui prend en sa protection. Il sacrifia à Pallas *Protectrice* du lieu. Abl. Parmi les Payens Minerve étoit regardée comme la *Protectrice* des beaux arts. La Reine Jeanne d'Albret se declara *Protectrice* du parti Huguenot. Perefixe.

PROTE'E. s. masc. C'est un nom qu'on donne aux personnes inconstantes, ou trompeuses, qui changent de profession, qui paroissent sous diverses figures, & qui se transforment en mille manieres, principalement pour tromper les autres: ce qui est fondé sur une fiction des Poëtes anciens, d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure.

Protée, etoit un Dieu Marin fils de l'Ocean & de Thetys, qui gardoit les troupeaux de Neptune. Lucien pretend que *Protée* n'a été qu'un excellent danseur, qui faisoit mille postures differentes, & dont le corps souple & l'esprit ingenieux sçavoit tout contrefaire & tout imiter si admirablement, qu'il sembloit devenir ce qu'il imitoit. Ce qui a donné lieu à la fable.

Cette fable vient de ce qu'un Roi d'Egypte nommé *Protée*, selon la coutume du païs portoit sur la tête par ornement, & pour marque de sa dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres & d'autres choses semblables; ce qui a fait que les peuples ont transporté à sa personne les figures de ses habilemens de tête, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de là vient l'origine des casques, & des cimiers qu'on voit encore dans le Blason. Le *Protée* des fables & le Cameléon des Naturalistes qui peut-être n'est guere moins fabuleux, ne changeront pas plus facilement que cet homme. Pel.

Le Protée des Philosophes, qui change de forme tous les jours sans aide d'homme, en termes de Philosophie hermetique, c'est le Mercure, ou c'est l'esprit universel qui se corporifie dans divers sujets des trois regnes. Dict. Herm.

PROTEGER. v. act. Prendre la defense de quelqu'un, de quelque chose. Dieu *protegea* l'innocence de Susanne contre la calomnie des vieillards. Il protege les gens de bien contre les entreprises des mechans. Il lui a promis de le *proteger* contre ses ennemis, de le *proteger* envers tous & contre tous. Il est dangereux de plaider contre de belles femmes, ou de belles filles, car elles sont toûjours *protegées*. *Proteger* la bonne cause, *proteger* la justice, *proteger* la Religion.

> *Qu'allez-vous devenir, Belles infortunées,*
> *Muses, qu'il protegea dez ses jeunes années.* Desh.

Du Latin *protegere*.

Protegé, ée. part pass. & adj.

PROTEST, ou PROTET. s. m. Terme de Negotians. C'est un acte de sommation que le Porteur d'une lettre de change est obligé de faire dans un certain tems à celui sur qui elle est tirée, lorsqu'il fait refus de l'accepter ou de la payer. Cet acte est nommé *Protêt*, parce qu'il contient des protestations de repeter toutes pertes, dépens, dommages & interêts; même de prendre de l'argent à change, & de renvoyer la lettre au Tireur. Il y a de deux sortes de *Protêt*; l'un que l'on appelle *Protêt* faute d'acceptation, & l'autre que l'on nomme *Protêt* faute de payement. Le *Protêt* faute d'acceptation se fait dans le tems que les lettres sont presentées par les porteurs à ceux sur qui elles sont tirées, au cas qu'ils fassent refus de les accepter. Ce *Protêt* faute de payement se fait à l'échéance des lettres de change, lorsque ceux sur qui elles sont tirées refusent de les payer, soit qu'il les ayent acceptées ou non, soit qu'elles soient payables à vue, à jour nommé, ou à une ou deux usances, &c. Sav. Les Porteurs des lettres de change qui ont été acceptées, ou dont le payement échoit à jour certain, sont obligez de les faire payer ou protester dans les dix jours de faveur accordez après le tems de l'échéance, & ces dix jours doivent être comptez du lendemain de l'échéance, sans que le jour de l'échéance y puisse être compris, mais seulement celui du *Protêt*, des dimanches & des Fêtes, même des solemnelles. Il n'en est pas de même à l'égard des lettres de change qui sont tirées sur la ville de Lyon, payables en payement, car celles-là doivent être protestées dans trois jours non feriez après le payement échu qui dure jusqu'au dernier jour du mois inclusivement. Suivant l'ord. de 1673. Les *Protêts* ne peuvent être faits que par deux Notaires, ou par un Notaire accompagné de deux témoins, ou par un sergent Huissier ou sergent assisté de deux Recors. Cet acte de *Protêt* ne peut être suppléé par aucun autre acte public, soit demande, sommation ou assignation. Les villes marchandes de l'Europe ont leurs differens usages touchant les tems que les *Protêts* doivent être faits. A Londres l'usage est de faire le *Protêt* dans les trois jours après l'échéance, à peine de repondre de la negligence; & il faut encore observer que si le troisiéme jour est férié, il faut faire ce *Protêt* la veille. A Amsterdam les *Protêts* faute de payement se font le cinquiéme jour après l'échéance. Il n'y a point de place où le delai de faire le *Protêt* des lettres de change soit si long qu'à Genes, parce qu'il est de 80. jours. Id. Un Negotiant qui laisse venir à *Protêt* les lettres de change a bientôt perdu son credit. Faire un *Protêt* par devant Notaire. Faire signifier un *Protêt*.

PROTESTANT. s. masc. (L's se prononce.) Amant qui fait à une Dame des offres de service, & d'amour, qui lui promet fidelité. Cette riche veuve a quantité de *Protestans* qui la recherchent, qui la veulent épouser. Il étoit de ces *protestants* universeles qui sans un dessein de se faire aimer, cherchent seulement à faire dire qu'ils ne sont pas mal avec les personnes qui les souffrent. M. G. Ce bruit malplaisant écarta tout ce qu'elle

qu'elle avoit de *protestans*. Id. Ce mot en ce sens est peu en usage.

PROTESTANT, ANTE. adj. est un nom qu'on donne en Allemagne à ceux qui suivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainsi nommez, à cause qu'ils protesterent en 1529. contre un decret de l'Empereur, & de la Diéte de Spire, & declarerent qu'ils en appelloient à un Concile General. La Religion *Protestante*. Les Princes *Protestans* se sont rendus puissans en Allemagne & dans tout le Nord. Ce nom a été donné aussi dans la suite à tous ceux qui suivent les sentimens de Calvin. La ville de Geneve est toute *Protestante*.

Déja nous avons vû le Danube inconstant,
Qui tantôt Catholique & tantôt Protestant
Sert Rome & Luther de son onde. Ab. Regn.

Protestant, en ce même sens, est aussi substantif. Les *Protestans* d'Allemagne ne sont pas tous également rigides. Les *Protestans* sont malheureusement si partagez, que le nom general de *Protestant* n'en determine pas assez les especes. Oe. M. On a travaillé en vain à la reünion de tous les *Protestans* Lutheriens & Calvinistes. Il suit de là que l'Eglise pourroit si elle vouloit suspendre l'effet du Baptême que conferent les *Protestans*, & par consequent qu'il ne tiendroit qu'à nous de damner dès le berceau tous ceux qui naissent dans la religion *Protestante*. J. des. Sç. Fev. 1724. Le Roi de Prusse & d'autres Princes d'Allemagne travaillent avec beaucoup d'ardeur à la reünion des *Protestans*.

PROTESTANTISME. s. m. Doctrine, opinion, sentiment des Protestans, parti des Protestans. Il y a des gens qui souhaiteroient que l'Histoire du *Protestantisme* n'eut été composée ni par un Catholique Romain, ni par un Protestant. Bay. M. Bayle. Se fit une grosse affaire avec la Reine Christine pour avoit dit dans sa Republique des Lettres, que la lettre de cette Reine contre la persecution de France étoit un reste de *Protestantisme*.

PROTESTATION. s. f. L's se prononce.) Temoignage public, declaration publique que l'on fait de ses dispositions, de sa volonté. Il a fait une *protestation* de sa fidelité au service du Roi.

Protestation, se dit dans le discours ordinaire, des promesses, des assûrances, des offres reïterées de service, d'amitié, ou d'amour en termes forts & quelquefois avec serment. Un amant n'est point chiche de *protestations* amoureuses. Il lui fit de nouvelles *protestations* d'amour; mais à force d'en vouloir faire de trop grandes & de trop belles, il en fit d'impertinentes. Scar. Il seroit bien lâche, s'il me trahissoit, après tant de *protestations* d'amitié qu'il m'a faites. Les *protestations* de service & d'amitié que l'on se fait d'ordinaire, ne signifient rien d'effectif.

Moi, je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations. Mol.

Protestation. Declaration solemnelle qu'on fait par quelque acte ou procedure judiciaire contre l'oppression & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procedure, portant qu'on a dessein de se pourvoir contre, en tems & lieu. On fait des *protestations* secrettes par devant Notaires contre les gens d'autorité, qui ne paroissent qu'après leur mort.

PROTESTER, v. actif. Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. Il *proteste* dans la preface qu'il n'a pas eu tels sentimens. Ils se sont *protesté* amitié. Je vous *proteste* que je n'en sçai rien, je vous le *proteste* sur mon honneur. Il a *protesté* hautement qu'il se vangeroit de cette injure. Il a *protesté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foi. Il a juré & *protesté* qu'il n'avoit aucune part en cette action.

Fuyez ces vagabons, dont l'amour trop fertile
Ne vous proteste *rien, qu'il ne* proteste *à mille.*
Corn.

Du Latin, *protestari*.

Protester. Signifie aussi, declarer en forme juridique; & alors il est neutre. A la signification de la sentence, il a *protesté* de nullité de toute la procedure de sa partie. Il leur remit entre les mains les papiers qu'ils demandoient, mais en même tems, il *protesta* de violence. On *proteste* contre des contrats, des émissions de vœux, des testamens, &c. Il n'y a gueres d'actes judiciaires où l'on ne *proteste* de nullité, & de recouvrer toutes pertes, depens, domages & interêts contre sa partie adverse.

Protester, signifie aussi, Faire le protêt d'une lettre ou billet de change, contre celui qui ne la veut point acquitter après l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. On a dix jours de faveur pour faire *protester* les lettres ou billets de change après leur écheance, suivant l'Ordonnance de 1673. Les jours de faveur qu'on a pour protester les Lettres de change sont plus ou moins selon l'usage de differens païs; dans quelques endroits on n'a que 3. jours, & en d'autres on en a 30. Voyez *Protest*.

Protesté, ée. part. pass. & adj.

PROTHESE. s. f. Terme de Grammaire. Addition. C'est lorsque l'on ajoûte quelque chose au commencement d'un mot: comme *gnavus* pour *navus*.

Prothese. s. f. On a donné ce nom dans l'Eglise Grecque à une sorte de petit Autel sur lequel on met les Symboles du pain & du vin avant qu'on les porte sur le grand Autel où la consecration se fait. Ce mot est Grec; *prosthesis*, & signifie *preparation*.

Prothese, Operation de Chirurgie, par le moyen de laquelle on ajoûte au corps un instrument à la place de quelque partie qu'il a perduë, soit pour l'ornement, comme quand l'on met un œil ou des dents artificielles, ou pour la necessité, comme quand on ajoûte un bras ou une jambe de bois. Dion.

PROTOCOLLE. s. m. (L'Academie écrit *Protocole*) Formulaire de plusieurs actes de Justice pour instruire les novices en la pratique. Il y a des livres imprimez, des *Protocolles* des Notaires, des *Protocolles* des Sergens, où sont les formulaires des actes qui se font en ces professions.

Protocolle, est aussi un regître relié de Notaires, où ils doivent écrire toutes les minutes de leurs actes à la suite les unes des autres; afin qu'elles ne soient point perduës, changées, ni alterées. Cet usage seroit avantageux au public, mais il ne s'observe qu'en quelques lieux de la Province, nonobstant la disposition expresse de l'Ordonnance d'Orleans, Art. 83.

Protocolle, est aussi chez les Secretaires d'Etat, & chez les Secretaires des grands Princes, un formulaire contenant la maniere dont ces Princes traittent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent.

Protocolle, est aussi en usage chez les Ambassadeurs Mediateurs, & signifie le Regître où ils couchent tout ce qui se passe, & qui regarde leur mediation. Pour écrire à un tel Prince, il a consulté son *protocolle*. Ce terme sent un peu le stile de Pratique.

Protocolle, s'est dit autrefois de celui qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui est derriere celui qui parle en public, pour lui suggerer ce qu'il doit dire, en cas que la memoire lui manque. Cela vient de ce qu'on appelloit aussi *Protocolles* chez les Romains, certains Nomenclateurs qui sçavoient tous les noms des citoyens, & qui les suggeroient à leurs Maîtres, afin qu'ils pussent saluer chacun par son nom en l'abordant.

Protocolle, qui a été fait du Latin *protocollum*, signifioit

ftoit originairement la premiere feuille d'un livre, où étoit la marque du papier; & même il signifioit quelquefois cette marque, qui étoit tantôt à côté, tantôt au haut de la page. La Novelle XLIV. de Justinien deffend d'ôter & de coupper le *protocolle* des chartres, qui faisoit connoitre l'année où le papier ou le parchemin avoient été faits, & l'Officier à ce commis qui les avoit delivrez: ce qui servoit à decouvrir plusieurs faussetez. On a suppléé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait apposer à tous les feuillets de registres de certains Officiers publics, comme Banquiers, Geoliers, &c. D'autres disent que *protocolle* est une premiere minute ou brouillon & sommaire d'un acte qu'on doit passer, que les Notaires mettoient en abregé dans de petits livrets, & qu'ils étendoient après à loisir: ce qui a le plus d'apparence. Ce mot s'employoit autrefois pour livret, rolle, histoire. *Lisez en cestui* protocole.

PROTOMARTYR, f. m. Mot purement Grec, qui signifie premier martir. L'Eglise Cathedrale de Verdun est consacreé au grand S. Etienne *Protomartyr*. DEL. DE LA FR.

PROTONOTAIRE. f. m. Officier de Cour de Rome qui a un degré de prééminence sur les autres Notaires. Il y a un College de douze *Prononotaires* qu'on appelle *Participans*, parcequ'ils participent aux droits des expeditions de la Chancelerie. Ils sont mis au rang des Prelats. Ils portent l'habit violet, le rochet, & le chapeau avec le cordon, & bord violet. Ils portent sur l'Ecu de leurs armes le chapeau, d'où pendent deux rangs de houppes de sinople 1. & 2. Ils precedent tous les Prelats non consacrez. Ils assistent aux grandes ceremonies, & ont rang & séance dans la Chapelle du Pape immediatement après les Evêques. Leur charge est d'expedier dans les grandes causes les actes que les simples Notaires Apostoliques expedient dans les petites, comme les procès verbaux de prise de possession du Pape. Ils assistent aux Consistoires publics & redigent ce qui se passe par écrit. Ils peuvent créer des Docteurs, & des Notaires Apostoliques pour exercer hors de la ville. Ceux qui sont hors de ce Corps ne jouissent pas de ces privileges; si ce n'est de porter l'habit violet hors de Rome. Il y en a un grand nombre repandu par tout. Ce sont des *Protonotaires ad honores* seulement. Les Charges de *Protonotaires participans* ont toujours été venales jusqu'au tems du Pape Innocent XII. Les *Protonotaires participans* precedent les Auditeurs de Rote. En France c'est une simple qualité sans fonction, qu'on obtient par un rescrit du Pape à fort bon marché. Au reste les *Protonotaires participans* pretendent avoir succedé aux Notaires Apostoliques établis à Rome par le Pape Clement I. pour écrire la vie des Martyrs. Les *Protonotaires participans* ont séance devant les Abbez, & les autres après. *Protonotaire* veut dire proprement premier Notaire, & c'est ainsi qu'on appelloit autrefois le premier ou chef des Notaires des Empereurs. *Primicerius Notariorium* ou *Protonotarius*. Dans l'Eglise de Constantinople le *Protonotaire* est le Secretaire du Patriarche. Du Tillet, Greffier du Parlement de Paris mort en 1570. se qualifioit *Protonotaire*, ou *Protonotaire*. P. PITHOU.

PROTONOTAIRE, est aussi un Officier de l'Eglise Chretienne de Constantinople. C'est lui qui écrit les lettres, & qui envoye les Ordres du Patriarche de Constantinople aux autres Patriarches, aux Archevêques, & aux Evêques qui reconnoissent sa suprematie.

Mr. Ménage étoit pour *Protecole* & pour *Protenotaire*; mais *Protocole* & *Protonotaire* sont plus usitez. LA T.

PROTOSPATHAIRE. f. m. nom d'un Officier de la Maison des Empereurs de Constantinople. Le *Protospathaire* étoit le Commandant des Gardes de l'Empereur, qu'on nommoit *Spatharii*, *Spathaires*, à cause de l'épée large dont ils étoient armez & qu'on appelloit *Spatha*. BOLLANDUS.

PROTOSYNCELLE f. m. l'une des premieres dignitez Ecclesiastiques chez les Grecs. Le Chef des Syncelles, ou de ceux qui habitoient dans le Palais Patriarchal à Constantinople. Il est en quelque façon le Vicaire des Patriarches. Il y a aussi un *Protosyncelle* dans les autres Eglises Episcopales.

Ce mot est Grec: *protosunkellos*.

PROTOTHRONE. f. m. Terme de l'Histoire Ecclesiastique. Evêque d'un premier Siege. Ceux qui étoient Exarques avant l'erection du Patriarchat de Constantinople, ne furent depuis que *Protothrônes*. FLEURY.

PROTOTYPE. f. m. Original, modele, premier exemplaire. Il se dit particulierement des choses qui se moulent ou qui se jettent en fonte. On a moulé ces figures sur les *prototypes* qui sont à Rome. Ce quarré de medaille est le *prototype* sur lequel on a moulé toutes les autres. Ce mot est Grec.

On le dit aussi au figuré. Homere est le *prototype* de la Poësie Heroïque. Il ne se dit guere qu'en raillerie. *Prototype* de sagesse. *Prototype* d'Eloquence. L'ACAD.

PROTOVESTIAIRE. f. m. Nom d'Office à la Cour des Empereurs de Constantinople. C'étoit ce que nous appellerions aujourd'hui Grand Maître de la Garderobbe.

Protovestiarius.

PROTUBERANCE. f. f. Terme d'Anatomie. Avance, éminence, tumeur. Les *Protuberances* orbiculaires du troisiéme ventricule du cerveau s'appellent *Nates*, & les apophyses des *Protuberances* orbiculaires, *Testes*. DIONIS.

Du Latin *protuberantia*.

PROTUTEUR. f. m. Terme de Palais. Celui qui a geré en la place du Tuteur. Par l'Ordonnance de 1667. les Tuteurs, & *Protuteurs* sont obligez à rendre compte aussitôt que leur gestion est finie.

PROU. adv. Il ne se dit guere qu'en riant & dans le Comique. Il signifie, Beaucoup, suffisamment. Les hableurs ont *prou* de babil, mais peu d'execution. Il faut distribuer à chaque Paroissien du pain benit, lui en donner peu, ou *prou*. Ni peu ni *prou*. Si vous voulez tenir table, vous trouverez *prou* de gens qui vous tiendront compagnie.

Pour Dieu, ne prenez point de vilaine figure,
J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture. MOL.

PROUFACE. adv. est un salut qu'on fait au sortir de table aux conviez, en souhaittant que ce qu'ils ont mangé leur profite. La civilité puerile apprend aux enfans à dire à la fin des graces, *Prouface* mon pere, ma mere & toute la compagnie. On disoit aussi à ceux à qui on donnoit quelque chose, ou à qui il arrivoit quelque avantage, *Prou vous fasse*, ou, Grand bien vous fasse, ou *prou*. Ces mots ne sont plus gueres en usage, & ne se disent que par raillerie.

Prou vient de *probè* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui signifioit *profit*. MEN. Borel le derive de *proficio*.

PROUË. f. f. Terme de Marine. C'est l'avant du vaisseau soutenu par l'estrave, au devant duquel est l'*éperon* qui sert à fendre l'eau pour le passage du bâtiment. La *proüë* est plus basse que la pouppe, & n'a pas aussi tant d'étages. Elle a le gaillard de *proüë*. Sa pointe s'appelle l'*éperon*, sur lequel on met ordinairement un hieroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaisseau. La *proüë* est composée de plusieurs pieces, qui sont *aiguilles*, *gorgeres*, *herpes*, *joteraux*, *porteverguës*, & autres pieces qui sont attachées à l'estrave & aux côtez de la *proüë*. Les Anciens representoient des becs d'oiseaux à la *proüë*, de leurs navires: ce qui les a fait appeller *rostra*.

Du Latin *prora*.

On dit, Voir de *proüe*, ou par *proüe*, pour dire, Voir devant soi; & donner la *proüe*, quand on parle de galeres; pour dire, leur prescrire la route qu'on veut qu'elles tiennent. On dit *donner la route*, quand on parle de vaisseaux. Quand le vent donne par *proüe*, c'est-à-dire qu'il est contraire.

Les Medecins appellent l'os de la *proüe* & de la memoire, l'os du derriere de la tête.

PROVEDITEUR. s. m. Officier qu'on nomme ainsi en Italie, & particulierement à Venise. Il y a diverses sortes de *Provediteurs* à Venise. Les trois *Provediteurs* du Commun, &c. Le *Provediteur* General de Mer. Le *Provediteur* du Commun est un Magistrat, qui est à peu-près la même chose que l'Edile des Romains, les Consuls du Languedoc, & les Echevins des autres villes de France. Les *Provediteurs alle ragioni vecchie*, *alle biave*, *alla Giustitia vecchia*, &c. ont aussi l'Intendance sur la Police, le Domaine de la Republique, &c. Le *Provediteur* General de Mer, est un Officier dont l'autorité s'étend sur toute la flotte, lorsque le Capitaine General est absent. Il manie particulierement l'argent, & paye les Soldats, & les Matelots. Il en rend compte à son retour au Senat. Le Capitaine General & le *Provediteur* de Mer se servent d'espion l'un à l'autre. Quoyque le *Provediteur* soit inferieur au Generalissime, la puissance est pourtant partagée de telle sorte, que le *Provediteur* a l'autorité sans la force, & le General la force sans l'autorité. La residence ordinaire du *Provediteur* est à Corfou. Cette charge ne dure que deux ans. Il y a un *Provediteur* General des Iles de Corfou, de Zante, & de Cefalonie, du Frioul, &c. Ce sont des especes de Gouverneurs. Voyez Amelot. A Livourne on appelle *Provediteur* de la Douane celui qui a l'Intendance & le soin de la Douane de cette Ville.

PROVENANT, ANTE. adj. Qui vient, qui tire son origine de quelque chose. Tous les deniers *provenans* de la vente des meubles ont été employez à cela. Tous ces effets sont *provenans* de la succession de son pere, de la vente de ses charges. Les enfans *provenans* du premier mariage sont decedez.

PROVENCAL, ALE. s. m. & f. nom propre de peuple. Qui est de Provence. Les *Provençaux* sont vifs.

PROVENÇALE s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui est verte & fleur de pêcher. MOR.

PROVENÇALE. s. f. Terme de Joueur qui se dit en cette phrase; faire la *Provençale*. C'est jetter toutes les cartes les unes après les autres sur le tapis, & en differentes places, afin qu'elles soient mieux broüillées & mélées.

PROVENDE. s. f. C'est un boisseau qui contient la mesure d'une graine qu'on donne à une bête de travail pour sa nourriture ordinaire. En ce sens il n'est en usage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la provision de vivres dans une maison; dans une Communauté. Quand un Religieux va à la quête, on dit qu'il va à la *provende*. Dans la Philippine touchant la regale en 1334. une *prebende* est appellée *provende*.

Ce mot est bas, & vient, selon quelques-uns, du Latin *prabenda*, du verbe *prabere*, donner, fournir.

PROVENIR. v. neut. Proceder, deriver, emaner, tirer son origine. Tous nos biens *proviennent* de la grace de Dieu. Toutes nos infirmitez *proviennent* du peché. S'il a du bien, cela *provient* de son industrie, ou de sa bonne fortune. Ces deux maisons sont *provenuës* de la même tige, de la même race. L'éclipse de la lune *provient* de ce qu'elle est dans l'ombre de la terre. La sterilité *provient* de ce que l'année est trop seche. Cet abscès *provient* d'un amas d'humeurs corrompuës, d'une chûte. Tous ces fruits sont *provenus* de cet arbre seul.

Il signifie aussi, Revenir au profit, à l'utilité de quelqu'un. Que *proviendra*-t'il au Roi de cette affaire? Il en pourra *provenir* tant. Il me doit *provenir* tant de blé de cette ferme.

Du Latin *provenire*.

PROVENU. subs. masc. verbal. Le profit qui provient d'une affaire. Le *provenu* de cette affaire monte à tant.

PROVERBE, Sentence populaire, façon de parler triviale mais sententieuse, qui est dans la bouche de toutes sortes de personnes: comme, il n'est pire eau que celle qui dort. Qui a peur des feuilles ne doit point aller au bois. Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se casse. Le *proverbe* a presque toujours quelque chose de figuré, & on l'exprime d'ordinaire en termes metaphoriques. Il y a beaucoup de *proverbes* où la metaphore n'entre point: comme, A grands Seigneurs peu de paroles. Les honneurs changent les mœurs. La voix du peuple est la voix de Dieu. Mais contre un *proverbe* qui demeure dans le propre, il y en a cent de metaphoriques & de figurez. Si la metaphore est basse & tirée d'une chose vile ou peu honnête, c'est un *proverbe* des Halles: comme, s'il me donne des poix, je lui donnerai des feves. Mais si la metaphore est noble, si elle est jolie, le *proverbe* n'a rien de bas; comme celui-ci, la belle plume fait le bel oiseau. BOU. Les *Proverbes* renferment beaucoup d'instructions utiles. Les *proverbes* qui faisoient autrefois une partie des richesses de notre langue, n'entrent point aujourd'huy dans un discours serieux, & dans des compositions relevées. Rien n'est plus desagreable dans un ouvrage raisonnable, que des locupletions proverbiales, qu'on ne supporte que dans la conversation, & quand on a dessein de badiner, ou tout au plus dans une piece comique. Elles ressemblent à ces habits antiques, qui ne servent qu'à des mascarades & à des ballets. En un mot il faut beaucoup d'art pour assaisonner les *proverbes*, & pour leur ôter ce qu'ils ont de bas, & de populaire. BOU. Les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens, comme les *proverbes* sont les sentences du peuple. ID. Jamais personne que Mr. de Voiture n'a sçu ôter aux *Proverbes* ce qu'ils ont de bas & de proverbial. ID. Jusqu'au *proverbe* le plus populaire, tout peut servir à un esprit adroit. M. SC. On doit regarder les *proverbes* comme des maximes qui contiennent des veritez incontestables. Ce sont en quelque façon des principes generaux tirez d'une infinité d'experiences sûres, qui à force de nous avoir frappez nous ont à la fin convaincus. OE. M. Voulez-vous nous assassiner de vos *proverbes*? G. G. On jouë aux *proverbes*, quand on fait quelque geste, ou representation qui designe ou qui explique quelque *proverbe*.

Cloris ne jouë à rien si ce n'est aux proverbes. SAR.

Il y a la Comedie des *Proverbes* imprimée, où l'on ne parle que par *proverbes*. Oudin a fait un recueil assez ample des *proverbes* François, sous le titre de *Curiositez Françoises*. Erasme a fait un gros recueil de *proverbes* des Anciens Grecs & Romains, & comme il en avoit oublié plusieurs, d'autres Sçavans se sont appliquez à cette recherche. Joseph Scaliger a fait une Version des *Proverbes* Arabes en 1614. André Schot Jesuite a traduit la plupart des *proverbes* Grecs tirez de Zenobius ou Zenodote, de Diogenien, de Suidas, &c.

Du Latin *proverbium*.

PROVERBES. C'est le nom d'un des Livres de l'Ancien Testament composé par Salomon Roi d'Israël. Il est appellé par les Hebreux *Misblé* qui signifie en general des discours graves & remplis d'une profonde doctrine, & il est mis ici au même sens que le mot de sentences ou de maximes, c'est pourquoi la Version de Geneve l'a traduit au vers. 6. du Chap. 1. par des *discours sententieux*. MART. Les Grecs l'ont traduit

duit simplement *Paraboles*, & les Latins *Proverbes*; terme qui a un autre sens en notre langue ; desorte qu'il vaudroit mieux traduire, Sentences, ou Maximes. Ce livre contient un grand nombre d'instructions & de maximes morales, pour la conduite de la vie. Les Juifs disent que Salomon a écrit le Cantique des Cantiques dans sa jeunesse, les *Proverbes* dans l'âge viril, & l'Ecclesiaste sur la fin de sa vie. Le caractere de ces Livres convient assez à ces trois âges, & c'est apparemment le seul fondement qu'ont eu les Rabins de le partager ainsi. Du Pin.

PROVERBIAL, ALE. adj. Qui tient du proverbe. Cette façon de parler est *proverbiale*. Oter aux proverbes ce qu'ils ont de *proverbial*. La conversation familiere souffre les façons de parler *proverbiales*.

PROVERBIALEMENT. adv. D'une maniere proverbiale. Parler *proverbialement*. Un tel mot se dit *proverbialement* en ces phrases, forme ce proverbe.

Si Cloris le vouloit nous joüerions bien tous deux
Proverbialement, *à baise mot gendarme*. Sar.

PROUESSE. s. f. Bravoure, action de valeur & de hardiesse. On a vanté de tout tems la *proüesse* d'Alexandre. Les Romans racontent mille *proüesses* de leurs Chevaliers errans. Les Delicats du tems ne veulent plus qu'on use de ce mot, & disent qu'il est vieux. L'Academie en parle de même, & dit qu'il ne peut plus passer qu'en l'employant par plaisanterie, lorsque l'on veut parler des excès qui se font en certaines choses. Il fit des *proüesses* à coups de poing. Scar. Ce mot est vieux, & on ne l'employe plus serieusement; mais il est très-propre pour se moquer de la vanité de ces jeunes fanfarons qui vantent incessamment leurs exploits, & leurs *prouesses*. Vau. Corn. On dit, vous avez fait là une belle *proüesse*, quand on veut se moquer d'une action dont quelqu'un se vante mal à propos.

Il se dit fig. & aussi en plaisanterie en parlant de certains excès de debauche. Ne prônez point tant vos *proüesses* amoureuses, de peur d'allarmer les maris soupçonneux. Vill. Quelque ardeur qui vous presse, ne faites pas tant de *proüesse*. Voi.

Il vient du Latin *probitas*.

PROVICAIRE. s. m. Qui tient la place d'un Vicaire & en fait les fonctions. Le *Provicaire* d'un Evêque. P. le Comte.

PROVIDENCE. s. f. Terme de Theologie. Il ne se dit que de Dieu, & de sa conduite sur toutes les choses creées. C'est la puissance que Dieu deploye dans la conservation du monde, & dans l'administration de toutes choses. Les soins de la *Providence* s'étendent à tout ce qui se passe ici bas. Dac. S'il n'y a point de Justice, il n'y a point de *Providence*; & s'il n'y a point de *Providence*, vous detruisez la Divinité. Fl. Il attendoit en crainte les ordres de la *Providence*. Pat. La *Providence* nourrit les oiseaux du Ciel. L'Evangile nous conseille de nous reposer sur la *Providence*, & de n'avoir point souci du lendemain. C'est un coup de la *Providence*. Il faut s'abandonner à la *Providence*. On ne se fie à la *Providence* qu'après avoir fait tout ce qu'on pouvoit sans elle. Or.M. Il ne faut pas s'attendre de telle sorte à la *Providence*, qu'on ne fasse rien de son côté. On confond souvent la Fortune avec la *Providence*: c'est un langage Payen que les Chretiens ont retenu. Le Cl. Ce derangement universel & continuel des choses humaines, tout desordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant dans l'ordre de la *Providence*. Fl. Les choses humaines ne roulent point à l'aventure, ni au gré de la Fortune; il y a une éternelle *Providence* qui gouverne l'Univers. Vau. M. du Rondel soutient qu'Epicure reconnoissoit la *Providence*. La conduite de la *Providence* est très-obscure: quand Dieu afflige les hommes, on ne sçait s'il les châtie, ou s'il les éprouve. Boss. La *Providence* de Dieu est confusément administrée en ce monde; & l'on ne peut juger qui sont ceux que Dieu aime, ou qu'il hait, par les adversitez, ou par les afflictions qu'il envoye. Fl. Les fautes des justes entrent dans l'ordre de la Providence, & souvent Dieu s'en sert pour executer ses desseins. Nic. Claudien a mis en balance si le monde est regi par une *Providence* sage, ou par l'aveugle Fortune, en voyant la vertu opprimée, & les scelerats dans la prosperité. Or. M. Quelques-uns ont mieux aimé soustraire le monde à la conduite de la *Providence*, que de la faire entrer dans le mal. Ju. C'est le Philosophe Thalès qui le premier s'est servi du terme de *Providence*. Entre les Philosophes, les uns ont nié que la *Providence* se mêlât des choses d'ici bas, pour la laisser joüir d'un paisible repos : Les autres en ont contesté l'existence à cause de la distribution, injuste en apparence, des biens & des maux, qui semblent tomber indifferemment sur les bons, & les mauvais. Cette conduite exterieure de la *Providence* leur a fait juger que tout roule à l'aventure. Or. M. La *Providence* a laissé des marques très sensibles qu'elle regit l'Univers, & qu'elle s'interesse à la conduite des hommes. Cl.

A quoi sert de lutter contre l'arrêt des Dieux ?
Souvent leur Providence, *& ses ordres suprêmes*,
Pour les venger de nous, nous livrent à nous mêmes.
Bré.

Du Latin *providentia*.

Providence. Les anciens Romains en ont fait une Divinité. Ils l'ont representée sous la figure d'une Dame Romaine, qui tient un Sceptre d'une main & de l'autre semble montrer un globe qui est à ses pieds, pour dire qu'elle gouverne tout le monde comme une bonne mere de famille. L'Empereur Tite l'a fait graver avec un timon & un globe en ses mains. Maximien la fit representer par deux Dames qui tiennent des épis de bled dans leurs mains, avec cette legende, Providentia Deorum, Quies Augustorum. Le Symbole de la *Providence*, c'est une fourmi, qui tient trois épis de bled à son bec. Danet.

Providence. Les *Filles de la Providence*. C'est un nom que l'on donne en France à des Communautez differentes de filles établies en plusieurs villes. Elles font deux ans d'épreuve, & à l'âge de 20. ans des vœux simples de chasteté, d'obeïssance, & de servir le prochain selon leurs constitutions, & de stabilité dans la maison. La premiere maison, qui a, dit-on, servi de modelle aux autres fut établie à Paris par Me. Marie de Lumagne veuve de M. Polaillon Conseiller du Roi & son Resident à Raguse. Louis XIII. donna ses lettres patentes en 1643. & la Communauté fut commencée en 1647. En 1651. Anne d'Autriche leur donna la Maison de Santé de la ruë de l'Arbalête, fauxbourg S. Marcel.

PROVIGNER. v. act. & neut. Faire des provins, les coucher dans terre pour renouveller les souches d'une vigne. *Provigner* une vigne pour la repeupler. Ce plant a beaucoup *provigné* cette année.

Provigner, se dit aussi figurément de ce qui se multiplie. Cette famille a bien *provigné*. L'Acad. L'heresie a bien *provigné* dans une telle Province. La Foi Catholique a bien *provigné* dans la Chine; les Missionnaires, si l'on s'en rapporte à leurs relations, l'ont bien fait *provigner*. Les chicaneurs *provignent* les procès autant qu'ils peuvent.

Ce mot vient du Latin *provineare*, ou de *propaginare*. Men. & *provin* de *provinium*.

Provigné, ée. part. pass. & adj.

PROVIN. s. m. Branche de vigne qu'on couche, après y avoir fait une entaille, & qu'on couvre de terre, afin qu'elle prenne racine, & fasse de nouvelles souches.

Il

Il faut renouveller les vignes de tems en tems, & y faire de nouveaux *provins*.

PROVINCE. s. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un Etat, dans laquelle sont comprises plusieurs villes, bourgs, villages, hameaux, &c. pour l'ordinaire sous un même gouvernement, & qui se distingue ordinairement par l'étenduë d'une Jurisdiction spirituelle ou temporelle. Les *Provinces* étoient originairement des Duchez, Comtez, ou autres Seigneuries considerables qui ont eté reünies sous un même Chef. Maintenant ce sont des Gouvernemens. La *Province* de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, &c. Ce Gouverneur à trois *Provinces* sous lui.

Du Latin *Provincia*.

L'Eglise a distingué ses *Provinces* par Archevêchez & Evêchez. Le Clergé de France est divisé en 18. *Provinces* Ecclesiastiques ou 18. Archevêchez. Mais il n'y en a que 16. qui envoyent leurs deputez à l'Assemblée du Clergé; les 2. *Provinces* de Cambrai & de Bezançon n'y sont point comprises, parce qu'elles ne contribuent point aux decimes. Toute la Bretagne est de la *Province* de Touraine.

PROVINCE, c'est aussi une certaine division des Monasteres d'un Ordre Religieux rangez sous un Prieur ou Superieur Provincial. Ainsi un Provincial a l'intendance sur plusieurs maisons suivant la division des *Provinces* de son Ordre. Les Capucins ont neuf *Provinces* dans le Royaume. La Congregation de S. Maur est divisée en six *Provinces*, & dans chaque *Province* il y a près de vingt Monasteres. La Congregation de la Doctrine Chrêtienne en France est divisée en trois *Provinces*. Tout l'Ordre de S. François est composé de 150. *Provinces* & de 4000. Couvents d'hommes, & de filles repandus par tout le monde. L'Ordre de Frontevraux est partagé en quatre *Provinces*. Tout l'Ordre des Jesuites est divisé en 35. *Provinces* & 2. *Vice-Provinces*.

L'Ordre Teutonique est aussi divisé en 12. *Provinces*. La *Province* d'Alsace & de Bourgogne, celle d'Autriche, celle de Coblents, & celle d'Etsch, lesquelles se nomment encore *Provinces* de la jurisdiction de Prusse; comme les huit suivantes sont de celle d'Allemagne, savoir la *Province* de Franconie, celle de Hesse, celle de Biessen, celle de Westphalie, celle de Lorraine, celle de Thuringe, celle de Saxe & celle d'Utrecht. Celle-ci en a été detachée. Chaque *Province* a ses commanderies particulieres, & le plus ancien Commandeur de chaque *Province* s'appelle Commandeur Provincial.

Les Romains appelloient *Provinces*, tous les Etats qu'ils avoient conquis hors de l'Italie. Nicot dit que ce mot vient à *procul vincendo*. Les Romains imposoient le nom de *Provinces* aux pays qu'ils avoient soumis par la force de leurs armes, & qu'ils faisoient gouverner par leurs Magistrats. Il y avoit des *Provinces consulaires*, destinées pour les proconsuls, c'est-à-dire pour les Consuls qui sortoient de charges. Le Senat nommoit ces deux *Provinces* avant qu'on élut de nouveaux consuls. Il nommoit de même les *Provinces pretoriennes* qui etoient en aussi grand nombre qu'il y avoit de Preteurs qui avoient fini leur année. Ces *Provinces* étoient tirées au sort par les Proconsuls & les Propreteurs, qui alloient les gouverner après que les nouveaux Magistrats avoient été élus. Cesar lors qu'il eut conquis les Gaules les partagea en trois *Provinces*; la Lionnoise, l'Aquitanique, & la Belgique: on n'y comprenoit point la Gaule Narbonnoise qui étoit conquise avant lui. Constantin divisa les Gaules en 17. *Provinces*. Les Gaules sont pourtant denommées en ce tems-là sous les noms de 7. *Provinces*; parce que l'on ne comptoit point la subdivision qui s'étoit faite de la Lionnoise, par exemple, en 4. *Provinces*; &c. Cette division des Gaules en 17. *Provinces* subsistoit encore du tems de la notice de l'Empire & de Theodose le Jeune. Six de ces *Provinces* etoient gouvernées par six Consulaires, & les onze autres par onze Presidens. On est encore effrayé quand on considere que les nations qui sont à present des Royaumes si redoutables, toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la Grande-Bretagne presque toute entiere, &c. n'ont été durant plusieurs Siecles que des *provinces* Romaines. Boss.

Les Romains appelloient reduire un Etat en *Province*, lors qu'ils l'assujettissoient aux Loix Romaines & à un Gouverneur Romain. La Batavie n'a jamais été reduite en *Province*.

On a appellé la Flandre & les païs voisins, les Dix-sept *Provinces*. On appelle les *Provinces*-Unies, les *Provinces* confederées des Païs-bas, dont la Hollande est la principale.

PROVINCE, se dit aussi des païs éloignez de la Cour, ou de la ville capitale. Langage de *Province*; accent de *Province*; mot de *Province*. Il est allé demeurer en *Province*. C'est un homme de *Province*, il a encore l'air de *Province*. Les Nobles de *Province* sont de petits tyrans. Le Roi met un Intendant de *Province* en chaque Generalité. Il y a des troubles en *Province*. Les Deputez des Etats de la *Province*.

A nous chetifs recognez en Province
Suivre convient l'usage qui prévaut. Du Cer.

PROVINCIAL, ale. adject. Qui est de Province. Il ne se dit guere qu'en parlant des personnes & des choses qui concernent les personnes. Assemblée *Provinciale*. Synode *Provincial*. Concile *provincial*. Les Baillifs, les Juges *Provinciaux*. Les Tresoriers *Provinciaux*. Commissaire *Provincial*

PROVINCIAL. s. m. se dit presque toujours en mauvaise part. Un *Provincial*, c'est un homme qui n'a pas l'air, & les manieres de la Cour; qui n'est pas poli; qui ne sçait pas vivre; qui n'a point vû le monde. Il se dit de ces gens nouvellement debarquez à Paris, qui ont je ne sçai quoy de contraint & d'embarassé dans leur air, & de peu libre dans leurs manieres. Les *Provinciaux* sont toûjours prêts à se fâcher, & à croire qu'on se moque d'eux. La Bru. Ainsi pour sauver le ridicule attaché au mot de *Provincial*, il faut dire une *Dame de Province*, en parlant d'une personne dont on ne pretend pas se moquer. Les *Provinciaux* accablent les gens de lettres, & de complimens. Une *Provinciale* se recrie niaisement sur tout. Bell. Les *Provinciaux* sont la plus incommode nation du monde. Scar.

PROVINCIAL, dans ce sens, est aussi adj. Ils meprisent des vers qui sont nez d'une plume *provinciale*. Mai. On dit aussi, Air *provincial*. Manieres *provinciales*. Langage, accent, stile *provincial*. Le P. Bouhours s'est moqué du titre de *Lettres Provinciales*, ou de *Lettres à un Provincial*, à cause du mauvais sens qu'on joint à ce mot. C'est selon lui comme si on les avoit appellées, *Lettres campagnardes*, ou *lettres à un campagnard*.

PROVINCIAL, se dit aussi parmi les Religieux, de celui qui a la direction, & l'autorité sur tous les monasteres dans toutes les maisons d'une Province de son Ordre. Le General a sous lui plusieurs *Provinciaux*. Un *Provincial* a plusieurs Prieurs sous lui. Le Pere *Provincial* des Jesuites de Champagne. Parmi les Mandians le *Provincial* est élu par le chapitre provincial. Les *Provinciaux* parmi les Jesuites sont choisis par le General. Les Celestins ont un *Provincial* qui s'élit tous les trois ans, & qui tient lieu de General en France. Il en a le pouvoir & gouverne 21. Monasteres. Le titre de *Provincial* n'est gueres en usage que dans les Ordres Mandians & dans celui des Jesuites. Les autres Or-

dres se servent plus ordinairement de celui de *Visiteur*, qui a le même pouvoir. Ils font tous les ans la visite de tous les Couvens de leur Province, & font leur rapport au General, ou au Chapitre General ; on les élit d'ordinaire pour trois ans.

PROVINCIALAT. s. m. Dignité de celui qui est Provincial d'un Ordre Religieux. Il a fait bien des choses pendant son *provincialat*.

PROVISEUR. s. masc. Protecteur d'une maison, d'un College, celui qui en appuye les interêts & qui prend soin d'en regler les plus importantes affaires. Le *Proviseur* de Sorbonne. Le *Proviseur* du College d'Harcourt. Le *Proviseur* du College de Navarre. Le *Proviseur* du College de S. Bernard de l'Ordre de Citeaux à Paris.

Du Latin *provisor*.

PROVISION. s. f. Amas & fourniture des choses necessaires, soit pour la subsistance d'une maison, d'une ville, ou d'une Province, soit pour la defense d'une place de guerre, & que l'on consume journellement. *Provision* de vins, de bleds, de sel, &c. La place est munie de toutes sortes de *provisions* de guerre & de bouche. En parlant des places de guerre on se sert plus ordinairement du terme de *munitions* de guerre & de bouche. Il ne sera pas surpris, il a fait ses *provisions*, il s'est pourvu des choses necessaires. On a fait de grands magasins, de grandes *provisions* de vivres & de fourages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joseph enrichit l'Egypte par les *provisions* de grains qu'il fit dans les années abondantes. Les fourmis font leur *provision* de grain l'été pour l'hiver. On appelle *provisions* de Carême, l'amas que l'on fait de certaines choses qu'on mange pendant le carême, comme harengs, moruës, saumons, legumes, &c.

Du Latin *provisio*.

PROVISION, en termes de Palais, est l'adjudication de quelque somme pour pourvoir aux necessitez pressantes d'une personne. Sur un rapport de Chirurgie on adjuge à un blessé une *provision* pour ses alimens & medicamens contre l'accusé. On donne une *provision* pour vivre à un Beneficier sur les fruits de ses Benefices saisis ; à une veuve, sur les biens de son mari ; à un debiteur, pendant qu'on decrete son bien. Les *provisions* alimentaires se payent par preference à toutes choses. Si la *provision* adjugée par les Baillifs & Senechaux & autres Juges ressortissant nuëment en la Cour n'excede point 20. l. elle peut être executée nonobstant & sans prejudice de l'appel. Elle s'execute de même jusqu'à 100. l. à l'égard des autres Juges Royaux & jusqu'à 100. l. à l'égard des Juges des Seigneurs. Ord. 1670.

PROVISION, se dit aussi d'un jugement interlocutoire par lequel on établit quelcun en possession de quelque chose, où il a le droit le plus apparent ; & en ce cas il est opposé à *definitif*. L'Ordonnance veut que ceux qui sont fondez en titre ou obligation soient maintenus par *provision* pendant le procès, & qu'ils jouissent nonobstant oppositions ou appellations. Par la même Ordonn. toutes les Sentences de *provision* jusqu'à la somme de mille livres s'executent nonobstant l'appel, s'il n'y a ni contract ni obligation, & à quelque somme que se puisse être quand il y a contract, ou obligation, le tout sans préjudice de l'appel, & en donnant caution. Les tailles & les deniers royaux se payent par *provision*. On n'obtient jamais de *provision* contre le Roi, il plaide toûjours main garnie. Les presidiaux jugent souverainement jusqu'à 250. livres en definitive, & jusqu'à cinq cents livres par *provision*.

On dit aussi, Avoir *provision* de sa personne ; pour dire, Etre mis hors des prisons à caution, ou à la charge de se representer toutes fois & quantes pendant le jugement du procès.

PAR PROVISION, signifie en attendant. J'ai toûjours pris cela *par provision*. Il a reçu un soufflet *par provision*. Je ne crois la plupart des histoires que *par provision*. BAY.

PROVISION, en termes de Negoce, se dit du fonds que celui qui tire une lettre de change a coutume de remettre à son Correspondant sur qui il l'a tirée, pour qu'il soit en état de la payer à son échéance. Un Marchand n'est pas obligé de payer une lettre ou billet de change, pour lequel il n'a point de *provision* entre les mains, mais quand il fait honneur à la lettre de son Correspondant, c'est-à-dire, qu'il l'accepte sans *provision*, il en fait sa propre dette par son acceptation. Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma lettre de change, jusqu'à ce qu'il eût *provision*.

PROVISION. Signifie aussi le salaire d'un Facteur, d'un Commissionnaire qui ordinairement s'estime à tant par cent de l'achat ou de la vente des Marchandises qu'ils font pour le compte du commettant.

PROVISION, se dit figurément. Si vous cherchez de l'esprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *provision*. Avec une legere *provision* d'érudition on peut figurer avec les Antiquaires. VAL. Cet homme a beaucoup lû, il a grande *provision* de lieux communs, & de passages sur cette matiere.

PROVISION, en matiere Ecclesiastique, se dit du droit de pourvoir à un Benefice. La nomination d'un Benefice appartient à un tel Patron, & la *provision* en appartient à l'Ordinaire. *Provisions* ou *provision* en pluriel, signifie les lettres par lequelles un benefice est conferé à quelqu'un. Il signifie aussi la patente, la bulle ou le titre en vertu duquel on jouït d'un Benefice. On obtient en Cour de Rome la *provision* d'un Benefice par resignation, par devolut, par prevention. Un Collateur ordinaire en donne la *provision* en cas de vacance par mort, de demission pure & simple, ou de permutation. Il faut la nomination du Patron Laïque pour rendre valable la *provision* d'un Collateur. Les *provisions* de Rome en concours du même jour & datte sont nulles. Les *provisions* en Cour de Rome pour les petits Benefices ne sont que de simples signatures, qui sont comme la minute des bulles, parceque les bulles expediées en parchemin, & scellées en plomb emportoient de trop grands frais. Cette signature n'est autre chose que la supplique de l'impetrant reponduë par le Pape. La reponse du Pape est en ces mots, *concessum uti petitur in præsentiâ D. N. Papæ*, & écrite de la main du Prelat qui preside à la signature. Les graces extraordinaires sont signées de la propre main du Pape en ces mots, *fiat ut petitur*, avec la premiere lettre de son nom. On y ajoûte d'ordinaire la clause, que le Pape donne à l'Evêque Diocesain la commission de faire executer la concession, si l'impetrant en est jugé digne : c'est ce qu'on appelle des *provisions in forma dignum*. En ce cas il faut obtenir un *visa* de l'Ordinaire. Mais si l'impetrant a envoyé à Rome une attestation de vie, & de mœurs de son Evêque, on lui expedie des *provisions en forme gracieuse*, c'est-à-dire, pour être reçu sans examen : excepté pour les Cures ; à cause de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Comme la datte de ces sortes de provisions ou signatures, est de grande importance, à cause que la plupart sont fondées sur le droit qu'a le Pape de prevenir l'Ordinaire, les François ont le privilege qu'on les datte non pas du jour que la signature est expediée ; mais du jour que la datte a été retenuë, c'est-à-dire, du jour que le Courier est arrivé à Rome. Ceci n'a point lieu pour les Benefices consistoriaux. Les bulles en sont dattées du jour du Consistoire où elles sont expediées. En France on peut prendre possession d'un Benefice sur un simple certificat du Banquier que les pro-

provisions sont expediées en Cour de Rome, sans attendre qu'elles soient arrivées. Ces sortes de *provisions* expediées à Rome sont un revenu considerable, d'autant plus que le Pape accorde très souvent diverses *provisions* pour un même benefice. On a fait de grands efforts en France pour faire revoquer le droit que le Pape s'est attribué, de faire expedier des bulles & des *provisions* presque pour tous les benefices de France, parce que l'argent sort du Royaume sans retour, le Pape ne rendant que du papier & du plomb pour de l'argent. Voyez PITHOU.

PROVISIONS, au plurier, signifient les patentes, les lettres de Chancelerie qu'on obtient du Roi pour posseder une charge de Judicature, de Finance ou autres. On n'est point reçu aux charges sans lettres de *provisions*.

On dit proverbialement d'un homme à qui on a donné des coups de bâton, qu'il a eu une bonne *provision* de bois pour son hiver.

PROVISIONNEL, ELLE, adj. Qui se fait ou qui s'ordonne par provision, en attendant ce qui sera reglé definitivement. Traité *provisionnel*. Sentence *provisionnelle*. Partage *provisionnel*. C'est un cas *provisionnel*, une matiere *provisionnelle*. La Chambre des Vacations est établie pour les affaires criminelles & *provisionnelles*.

PROVISIONNELLEMENT. adverb. Par provision. Cela a été ordonné *provisionnellement*. Cette affaire n'a été jugée que *provisionnellement*, & non pas definitivement.

PROVISOIRE. adj. m. & fem. Terme de Palais, qui se dit d'un jugement ordonné par provision. Jugement *provisoire*. Sentence *provisoire*. Arrêt *provisoire*.

Il se dit aussi de ce qui demande celerité, qui a besoin d'être jugé par provision. Les alimens sont des cas, des matieres *provisoires*. Les reparations sont *provisoires*.

PROVISOIREMENT. adv. Par provision. Il n'a guere d'usage qu'en termes de Pratique. Cela n'a été jugé que *provisoirement*.

PROVOCATION. subst. fem. Action de provoquer. Il a vomi sans aucune *provocation*. On dit aussi, *provocation* à la colere, à la vengeance.

PROVOIRES. f. f. pl. vieux mot. Prieres. On a dit aussi *Provoire*, pour dire, Oratoire.

PROVOQUER. verb. act. Exciter, inciter. Les ennemis nous ont *provoquez* au combat par leurs frequentes escarmouches. Celui que je suis venu chercher, m'a *provoqué* lui-même au combat. VAUG. Il l'a frappé, mais il y avoit été auparavant *provoqué* par beaucoup d'injures. Celui qui *provoque* au peché, qui le conseille, qui y porte les autres, peche autant que celui qui le commet.

Du Latin *provocare*.

PROVOQUER, se dit aussi en Medecine. L'opium *provoque* le sommeil. Il faut *provoquer* le vomissement à ceux qui ont pris du poison. On *provoque* les menstruës en plusieurs manieres. On dit aussi *provoquer* à, soit avec un nom, soit avec un verbe à l'infinitif. Ainsi on dit un remede qui *provoque à* vomir, qui *provoque* au vomissement, *Provoquer* à la colere. Cela *provoque* au sommeil. L'ACAD.

PROVOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROUVER. v. act. Faire connoître la verité de quelque chose par un raisonnement convainquant, ou par un temoignage incontestable, & par des pieces justificatives. Prouver une *proposition*. Un argumentant *prouve* la majeure, la mineure d'un argument qu'on lui a niée. On n'admet rien en Geometrie, qui ne soit *prouvé* demonstrativement. En Justice il faut *prouver* ce qu'on allegue par titres, ou par temoins. En Morale on *prouve* par indices, par presomptions. Les mysteres de la foi se *prouvent* par l'Ecriture. Les premiers principes ne se *prouvent* point. Les miracles *prouvent* la verité de la Religion. On a *prouvé* par ses lettres & par sa propre signature qu'il étoit de l'intelligence. Ce que vous nous dites là *prouve* qu'il est heureux, mais ne *prouve* pas qu'il soit honnête homme. Ses discours étoient d'une exacte verité, & *prouvoient* autant que les actions d'un autre. FONTEN. *Eloge de Mr. Carré.*

On dit communément, qui *prouve* trop ne *prouve* rien, pour dire, que souvent à force de vouloir trop persuader une chose, on la rend moins croyable.

Du Latin *probare*.

PROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PROXENETE. s. m. & f. Courtier, Mediateur, Entremetteur d'un marché. On donne ce nom à certains honnêtes Entremetteurs qui font vendre des offices, qui font des mariages, ou autres affaires permises & licites. Le Droit Romain donne action aux *Proxenetes* pour leurs salaires, Titre XIV. du Livre L. ff. *De Proxeneticis*, & le Titre XI. du V. Livre du Code. Les Grecs leur donnoient le nom plus honorable d'*Interpretes*. C'étoit une espece d'Office à Rome. Les peres s'adressoient à eux pour sonder & pour pressentir l'esprit des jeunes gens à qui ils destinoient leurs filles. Un commentateur du Digeste remarque que c'est un defaut dans la Police de France, qu'il n'y ait point de ces Negotiateurs, & de ces mediateurs établis pour assortir les mariages; *Il semble*, ajoûte-t-il, *que ce moyen de nous entre-avertir apporteroit une grande commodité au commerce public*. GILL. Ce mot vient du Grec *proxenetées*, qui veut dire la même chose.

PROXIMA. s. m. Terme de Commerce, qui a quelque usage parmi les negocians & qui signifie mois prochain. Cette Lettre est payable au six *proxima*, c'est-à-dire, qu'elle échoira au six du mois prochain.

PROXIMITE'. s. f. Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. Il a acheté cette terre qui est à sa bienseance, à cause de la *proximité* du lieu. La *proximité* de leurs Maisons leur donne lieu de se voir souvent. La *proximité* des dattes de ces deux actes justifie la collusion des parties.

PROXIMITÉ, se dit aussi de la parenté qui est entre deux personnes. C'est la *proximité* du sang plûtôt que l'amitié, qui les a unis dans un même interêt. Ce Conseiller ne peut pas être Juge, attendu la *proximité* & la parenté qui est entre lui & ma partie. On n'a pû avoir dispense pour ce mariage, attendu la *proximité* du degré. La bienseance, aussi bien que les loix, deffend le mariage dans un certain degré de *proximité*. G. G. Cela marque la reverence que les hommes doivent à la *proximité*, que le sang établit entr'eux. PORT-R.

Du Latin *proximitas*.

PROYE. s. f. Ce que les animaux carnaciers ravissent pour le manger. Un oiseau de *proye*, qui se jette sur sa *proye*. Les animaux farouches vivent de *proye* & de rapine. Ce mouton a été la *proye* du loup.

Je le poursuis par tout comme un chien fait sa proye. BOIL.

Du Latin *præda*.

PROYE, à l'égard des hommes, se dit par extension de toute sorte de pillage, & de butin. Ce Conquerant a laissé une telle ville en *proye* à son armée, il l'a abandonnée au pillage. Un païs sans forteresse est en *proye* au premier occupant. Les soldats après la bataille partagent leur *proye*, leur butin. Les Archers s'en vont avec leur *proye*, ils ont pris le prisonnier qu'ils guettoient. Les finances du Roi ont été long-tems en *proye* & dans la confusion. Un bien saisi est en *proye* aux chicaneurs. Il est en *proye* à ses valets, à ses domestiques, qui le pillent.

.... *L'avare Acheron ne lâche point sa* proye. RAC.

PROYE, se dit figurément, & avec beaucoup d'élegance en choses spirituelles, & morales. L'ame du pecheur est la *proye* du Demon. Les gens voluptueux sont la *proye* de leurs passions, se donnent en *proye* à leurs desirs dereglez,

glez. Je fus la *proye* de ceux que j'avois haïs. Theoph. Les divisions les donnoient en *proye* à l'avarice des étrangers. Ablan. Il est en *proye* à la medisance, à la calomnie. Quand il ne nous reste nulle esperance, nous demeurons comme stupides, & nous nous livrons en *proye* à nos maux. Fel. Le Saint arracha des mains de la mort une *proye* qu'elle avoit deja presqu'enlevée. Fl. Je vous laisse en *proye* à votre caprice. Ob. M.

Pourquoy toi-même en proye *à tes vives douleurs,*
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs? Boil.
De tant de passions dont nous sommes la proye,
J'ignorois presque tout hors l'amour, & la joye. Cerisy.
De combien de remords m'ont-ils rendu la proye?
Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troye. Rac.

P R U.

PRUDE. adj. & s. m. & f. Qui est sage, & modeste. Cette Dame est fort *prude*, elle est mise en *prude*, habillée fort modestement, elle n'est point coquette. Quand on n'est plus ni jeune, ni belle, il faut être *prude* par politique. Bell. Les *prudes* sont souvent hargneuses, & de mauvaise humeur. Il y a certaines *prudes* qui s'estiment beaucoup, seulement parcequ'elles sont farouches. Le Ch. de M.

Qui dit prude, *souvent il dit laide, ou mauvaise.* La Fon. Lucrece, cette *prude* farouche, ne put se pardonner le crime d'un autre. St. Ev. *Prudes*, soyez moins vertueuses & moins fâcheuses. Ob. M. Les coquettes deviennent *prudes* quand elles ne peuvent plus être autre chose. Bell. Vous affectez d'être *prude*, mais prenez garde de l'être malgré vous jusqu'à la mort. Pel.

La prude *donne plus de gloire,*
La coquette plus de plaisir. B. Rab.
Elle tâche à couvrir du faux voile de prude,
Ce que chez elle on voit d'affreuse solitude. Mol.
Je ne suis point du tout pour ces prudes *sauvages,*
Dont l'honneur est armé de griffes, & de dents. Id.

Prude, se prend très-souvent dans un mauvais sens, & se dit de ces fausses vertueuses qui cachent leurs intrigues sous des dehors severes, ou qui se jettent dans la devotion quand le monde les abandonne, ou qu'elles ne sont plus bonnes qu'à se repentir. Defiez-vous de ces *prudes* qui font un bruit horrible sur les moindres libertez; quand on sçait le secret de leur vie, rien n'est plus ridicule que leurs mines, & leurs grimaces. Bell. La *prude* paye de maintien & de paroles; elle cache bien des foibles sous de plausibles dehors. La Br. Les fausses *prudes* prennent le langage de la vertu, pour ceder avec plus de merite. Ob. M. On dit d'un homme: Ce jeune homme est *prude*; c'est-à-dire, sage, posé, & retenu. C'est un *prude*, qui n'aime ni les plaisirs, ni la debauche.

Quelques-uns le font venir du Latin *prudens*, ou *probus*.

PRUDERIE. Qualité, ou vertu de prude; affectation de paroitre prude; circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder la pudeur & la bienséance. La *pruderie* est une imitation de la sagesse. La Br. Cette Dame est de la haute *pruderie*. La simplicité attire, la coqueterie amuse & la *pruderie* retient. Ob. M. La *pruderie* contraint l'esprit, & suppose d'ordinaire de l'âge, & de la laideur. La Br. Les hipocrites ont beau se cacher, on reconnoît à la fin leur fausse *pruderie*. Bell. On voit en Hollande un certain usage de *pruderie* quasi generalement établi, & je ne sçai quelle vieille tradition de continence qui passe de mere en fille, comme une espece de Religion. S. Ev. Les grimaces d'une *pruderie* scrupuleuse ne tiennent point lieu de vertu. Bell. Les devotes trouvent bien le secret d'accorder l'amour avec leur fastueuse *pruderie*. Ob. M. Ce mot se dit presque toujours ironiquement. Il ne se dit qu'en parlant des femmes.

Là, votre pruderie, *& vos éclats de zele,*
Ne furent pas citez comme un très-bon modele. Mol.

PRUDENCE. s. f. Sagesse, dexterité, circonspection. Vertu qui enseigne à bien regler sa vie, & ses mœurs; à diriger ses discours, & ses actions, suivant la droite raison. La principale fonction de la *prudence*, c'est de juger par ce qui a été fait, ce qu'il faut faire, ou éviter. Fl. La *prudence* nous oblige à bien examiner les choses; à ne rien faire legerement, & inconsiderément. Les lenteurs de la *prudence* m'impatientent. Tour. La ruse & la fourberie se confondent souvent avec la *prudence*. Il y a une *prudence* fausse, & vicieuse: c'est celle qui employe la fourberie, la ruse & les stratagêmes pour reussir dans ses projets. Ob. M. La *prudence* ne se trouve guere avec la jeunesse. P. de Cl. Ce qu'on appelle *prudence* Chretienne, n'est bien souvent qu'un relâchement politique, pour flater les passions des Grands. Pasc. La fonction de la *prudence* est de veiller sans cesse au dehors, & au dedans de nous. Ob. M. Parcequ'il avoit reüssi contre toutes les regles de la *prudence*, on crut qu'il avoit des vuës au dessus du reste des hommes. Fl. La crainte, qui est une foiblesse, fait en mille occasions une partie de la *prudence*. Ob. M. La *prudence* retient les vertus dans leur ordre, les empêche de s'émanciper, & de sortir hors de leurs limites. Fl. Il y a une *prudence* Chretienne qui sçait choisir un juste milieu entre l'orgueil, & la bassesse; entre la temerité, & la lâcheté. Ob. M. Il n'y a guere de *prudence* à l'épreuve des adresses d'un fourbe. Bell. La *prudence* doit accompagner toutes les vertus; ou plutôt elle doit leur donner l'être, puis qu'il n'en est point sans elle. Ob. M. On a rendu ridicule une certaine gravité qui tient lieu de *prudence*. St. Ev. Il est mal aisé de distinguer la finesse de la *prudence*. M. Sc.

Du Latin *prudentia*.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonspection. Ce n'est pas faire *prudemment* que de se marier par amourette.

PRUDENT, ente. adject. Sage, avisé; qui agit avec prudence, avec deliberation & avec conseil. Il faut être *prudent* comme le serpent, & simple comme la colombe, dit l'Evangile. Il faut être *prudent* sans être fin. St. Ev. Pour la conduite de la vie il vaut mieux etre sage & *prudent*, que sçavant. Ob. M. Il faut être *prudent* sans finesse. Il ne faut pas être frauduleusement *prudent* comme le veut Machiavel. L'homme *prudent* l'emporte sur le courageux. Fl. Malheureusement on ne devient *prudent* qu'avec l'âge & l'experience. Id.

Il se dit aussi de la conduite dans les affaires du monde, & des choses qui s'y rapportent. Il a tenu une conduite très *prudente* dans cette affaire. Il fit une reponse très *prudente*. Il fit une retraite très *prudente*. Ce fut une action très *prudente* que la sienne.

PRUDES-FEMMES. sorte de Plante. Voyez *Arroche*. C'est la même chose.

PRUD'HOMME. s. m. Ce mot signifioit autrefois, Homme sage, prudent & experimenté. Maintenant on ne le dit qu'odieusement, en parlant d'un vieillard, d'un homme qui vit à l'ancienne mode.

Ce mot vient du Latin *probus*.

Prud'homme, en termes de Pratique, se dit des Experts qu'on nomme en Justice pour visiter, & estimer des choses sur lesquelles on est en contestation. Les rachats de fief se peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'estimation de l'année du revenu. On a nommé des Experts & *Prud'hommes* pour visiter les reparations. Voilà le raport des *Prud'hommes*.

Prud'homme, se dit aussi de certains Artisans jurez & nommez pour visiter des marchandises. Le Roi a créé des

des *Prud'hommes* pour la visite des cuirs. Les Savetiers élisent deux *Prud'hommes* pour faire les visites au deffaut des Jurez. Ils font en ce Corps la même chose que les Bacheliers dans les autres.

PRUD'HOMMES. A Marseille on donne ce nom aux Juges des Pêcheurs. Ils connoissent de tout ce qui concerne la pêche. Ils peuvent condamner sans appel à deux sols d'amende.

PRUD'HOMMIE. subst. fem. Probité. C'est un homme d'une grande *prud'hommie*. J'ai toûjours eu bonne opinion de sa *prud'hommie*. Il vieillit. L'ACAD.

PRUNE. s. f. Fruit d'été qui est à noyau avec une pulpe ou chair couverte d'une peau fleurie. Il y a des *prunes* de plusieurs sortes, d'*imperiales*, de *damas*, de *brignoles*, de *mirabelle*, de *dattes*. Il y en a de rouges, de jaunes, de blanches, & de violettes; des *prunes-pommes*, *prunes noix*, &c. En Latin *prunum*. Matthiole dit qu'il y a des *prunes* vertes, rouges, de couleur d'yvoire, jaunes & purpurines; de grosses, petites, moyennes; de rondes, de longuettes, en ovale; de dures & de molles; de douces, d'aigres, de vineuses & de pisseuses. C'est un fruit qui nuit à l'estomac, & lâche le ventre.

On dit proverbialement, Il aime bien mieux deux œufs qu'une *prune*; pour dire, Il n'est pas niais, il entend bien ses interêts. On dit aussi, Cet homme n'est pas là pour des *prunes*; pour dire, Il n'est pas là pour rien, il a quelque secrette affaire.

Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes. MOL.

Les meilleures *prunes* sont celles de *damas*. Les *dattes* tiennent le second lieu. On fait cas aussi des *prunes de pardigoigne*, que par corruption on a appellées *de perdrigon*, à cause de leur grosseur & saveur agreable. Il y a des *prunes* à Rheims qu'on appelle *nobert*, & d'autres *vagnons*. Voici la liste des principales *prunes* qui sont maintenant dans les jardins des curieux. La plus hâtive des *prunes* est la *cerisette*, dont l'une est rouge, & l'autre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle est bonne, quoyque sauvage. La *prune de Catalogne* est blanche, grosse, & très-hâtive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de Saint Cir* est un damas noir, hâtif, & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir hâtif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort sec, a la chair jaunâtre, & est une des meilleures. Il y a aussi un *petit damas noir*. La *prune de taureau*, ou *poitron*, est grosse, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & est meilleure en confitures, en marmelade, à cause de son peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie* dite *bombecone*, est grosse, violette, hâtive, qui s'ouvre net, & dont l'eau est excellente & sucrée. Le *perdrigon de cernai*, dit *double damas*, ou *passevelours*, est une très-belle & grosse *prune*, violette, fleurie, hâtive, & qui n'est pas d'un goût relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches, & violettes, sont excellentes, quittent le noyau, & sont plus sucrées. La *prune de brugnolle* est une espece de perdrigon qui a la chair jaune, & est bonne cruë, seche, & en marmelade. La *prune d'abricot*, ou *abricotée*, est semblable à l'imperiale, & a le goût d'abricot. Il y en a de jaunes, de rouges, & de blanches. La *prune diaprée* est de six sortes. Il y en a de violette, qui est la meilleure des *prunes*. Il y en a de rouge dite de *Rochecorbon*, d'un village près de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la precedente. La *diaprée blanche* est grosse, verdâtre, fort sucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y a une *diaprée violette bâtarde*, longue, & fort fleurie; & la *diaprée violette longue hâtive*, qui est à fleur double. La *mirabelle* est une espece de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux son petit noyau, & est assez sucrée, & fort bonne en confiture, & a un goût musqué. Il y a une *grosse*, & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* est un damas jeune tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle, bonne, & fort sucrée. La *prune de perdrigon* est de quatre especes; la blanche, qui est grosse, & longue; la rouge, ou violette, qui quitte rarement le noyau, a la chair ferme, & l'autre est sucrée. Le *perdrigon noir* est plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le *petit perdrigon violet tardif* est presque rond, & s'ouvre net, & est de bon suc. La *prune imperiale* est de trois sortes; la rouge, qui est grosse, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche est de moindre valeur. L'*imperiale noire* est plus en pointe, & en cœur, est excellente & tardive, & s'ouvre très-net. La *prune royale* est une belle grosse *prune*, ronde, d'un rouge clair, qui a la queue longue, fort fleurie, & de bon goût. Il y a encore six especes de damas plus tardifs. Le *damas musqué*, qui est la *prune de Cypre*, ou *de Malthe*, est noire, & fort fleurie. Le *damas orangé*, tavelé de rouge, que quelques-uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas vert*, qui l'est toûjours, quoyque meur, bon à confire. Le *damas jumelle*, qui est fort fleuri, assez gros, & long; d'une eau très-sucrée dont les *prunes* sont toutes jumelles; & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui est fort sucré, & s'ouvre net. La *prune de moyeu*, qui est de deux sortes, dont l'une est le *moyeu de Bourgogne*, dont le bois est épineux, & vient de sauvageon, longuette en cœur, jaune dedans & dehors, bonne à confire, ayant un goût relevé approchant de l'abricot, ainsi nommé, à cause que cette *prune* ressemble au moyeu d'un œuf, ronde & jaune de même, aigre, & seche comme celle de Bourgogne. La *prune damasquinée*, est un gros damas rond, blanc, marqueté de rouge. La *prune à fleur*, double, dont l'une est longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net; l'autre est blanche, très-grosse, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jerusalem* ou *de Bordeaux*, nommée *œil de bœuf*, est extraordinairement grosse, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monmirel*, autrement dite *culot*, est blanche, longue & pointuë, & ne s'ouvre pas, & n'est bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Ileverte* est très-longue, & menuë, qui demeure toûjours verte. Elle est fort estimée. Le *cœur de bœuf*, ou la *prune de St. Lo*, est la plus grosse des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaune, & la peau rouge, est de moitié plus grosse que l'imperiale. La *prune de Mangeron* est un gros damas violet, rond, & qui se fend des mieux. La *prune sans noyau* est petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amande. La *prune datyle* est de deux sortes; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-ci est blanche, longue & menuë; l'autre plus petite & violette, & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* est une *prune* faite en cœur, noire, grosse, se fend bien, & est très-bonne sur l'arriere-saison. La *prune de Rhodes* est belle & grosse, noire, & un peu longuette, est bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monsieur*, qu'on appelle aussi *gros damas musqué tardif*, est une *prune* violette, fort fleurie, assez grosse, qui a la chair jaune, quitte le noyau, & a un goût relevé. La *prune transparente* est grosse, blanche & longue, & s'ouvre net, ainsi nommée, parceque l'exposant au soleil, on voit clairement son noyau. La *prune virginale* est une espece de gros damas blanc. La *mignonne* est assez grosse & longue, blanche, & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, est delicate & sucrée. Elle a été ainsi nommée à cause de sa bonté. La *Reine Claude* est une espece de gros damas verd qui est rond, un peu plat, & quarré, qui a la chair très-ferme & épaisse, quitte le noyau, & est des plus sucrées. La *prune de Pologne* est assez semblable à l'Imperiale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suisse* est

est fort longue, & menuë, rouge & tardive, qui quitte son noyau, & a bon goût. La *prune datte* est une espece d'imperiale tardive. Il y en a de blanches, & de rouges : elle est bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte Catherine* est blanche, grosse, ne quitte point le noyau, & est des plus sucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Espagne* est une *prune* tardive & noire, qui est très bonne. Le *rognon de coq* est une petite *prune* blanche, tavelée de rouge, longuette, & faitte en rognons, qui est très tardive. La *prune de Saint Julien* est d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, se fane sur l'arbre, & y demeure jusqu'aux gelées : on en fait des pruneaux. La *prune norbete* est un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont on fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive ; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un autre noir, qui ne se fend pas bien, & n'est pas d'un goût si relevé que les autres.

PRUNEAU. s. m. Prune sechée au Soleil, ou dans le four. On estime les *pruneaux* de Tours, qui sont faits de grosses prunes. Le jus de *pruneaux* est laxatif. Une boëte de *pruneaux*. Les *pruneaux* de Bordeaux sont gros, longs & noirs. On appelle Gallons les boëtes dans lesquelles viennent les plus beaux *pruneaux*.

On dit ironiquement d'une fille ou d'une femme qui a le teint extrémement brun, que c'est un petit *pruneau*, qu'elle est blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELAYE. s. f. Lieu planté de Pruniers. Planter une *prunelaye*. LA QUINT.

PRUNELLA. s. f. Terme de Medecine. Secheresse de la langue & de la gorge qui arrive dans les fievres continuës, sur tout dans les aiguës, accompagnée d'ardeur & d'une rougeur obscure : la langue est aussi couverte d'une croute, tantôt blanchâtre & tantôt noirâtre. Le remede à ce mal, chez les Hongrois, est un sel nitre preparé avec du souffre, qu'on donne à boire avec de l'eau : on appelle ce remede communément *sal prunella*. DU CHESNE. Quelques-uns donnent ce nom à l'esquinancie.

PRUNELLE. s. f. Prune sauvage qui vient parmi les ronces & les hayes sur un petit arbre qu'on appelle *prunellier*, ou *prunier sauvage*. Ce fruit est aigrelet, & horriblement stiptique. Les pauvres gens en font de la boisson ; & quand on veut dire que du vin est fort mauvais, & fort âpre, on dit que c'est du vin de *prunelle*. Voyez PRUNELLIER.

PRUNELLE, ou BRUNELLE, est une plante qui est souveraine pour guerir les playes. Quelques-uns l'appellent *herbe au Charpentier*. En Latin *prunella* ou *brunella*. Voyez BRUNELLE.

PRUNELLE, signifie ordinairement une petite ouverture qui est dans les tuniques de l'œil, qui donne passage aux rayons de la lumiere pour s'aller briser dans le cristallin, pour se peindre dans la retine, & former ainsi la vision. L'Iris forme dans son centre un trou à qui on a donné le nom de *prunelle*, apparemment parce qu'il paroît de couleur noire. La *prunelle* se dilate dans l'ombre & dans l'eau : elle se resserre dans l'air étant exposée aux rayons du Soleil. MERY. La forme de la *prunelle* des animaux est disposée, comme les lieux où ils se tiennent, & leur maniere de vivre le demandent. Les chevaux, les Bœufs & divers autres animaux ont la *prunelle* longue, aussi bien que les chats, mais dans les premiers elle est placée transversalement, & s'étend de la droite à la gauche : au lieu que dans les Chats elle est située perpendiculairement. La raison de cela est, que les chevaux & les Bœufs cherchant leur pâture en terre, peuvent ainsi recevoir plus aisément les images du fourrage, qui se presente à eux de divers côtez, dans leur *prunelle* transversale : comme les Chats, vivant de souris & de rats qui grimpent les murailles, peuvent plus aisément les observer par la situation perpendiculaire de leur *prunelle*, que si elle étoit autrement. BOYLE. Olearius parle d'un Seigneur Persan qui avoit une *prunelle* noire & l'autre bleuë.

Nous prions le Seigneur, qu'il nous conserve comme la *prunelle* de son œil. On dit d'une chose qu'on estime, qu'on la tient chere comme la *prunelle* de ses yeux.

On dit prov. Jouër de la *prunelle*, pour dire, jetter des oeillades, faire quelques signes des yeux ; & cela se dit ordinairement en parlant des signes qu'un homme ou une femme se font l'un à l'autre, quand ils font d'intelligence. En Espagne c'est dans les Eglises que se donnent ordinairement les rendez-vous : c'est à qui jouëra le plus habilement des *prunelles*. DEL. DE L'ESP.

PRUNELLIER. s. m. Prunier sauvage qui porte les prunelles. C'est un petit arbre épineux dont l'écorce est cendrée tirant sur le purpurin. Ses feuilles sont semblables à celles du prunier cultivé, mais beaucoup plus petites & d'un goût astringent. Ses fleurs sont blanches comme de la neige, odorantes, composées de cinq feuilles disposées en rose : elles naissent devant les feuilles. Ses fruits sont de petites prunes grosses comme un gros grain de raisin, presque rondes, de couleur noire tirant sur le bleu, d'un goût extrémement stiptique. Sa racine est ligneuse, noire. En Latin *prunus sylvestris*. C. BAUH. L'eau distillée des fleurs du *prunellier* est un remede singulier pour la pleuresie, & pour les oppressions de poitrine : ses fruits sont bons pour la dissenterie. Le suc épaissi de ces fruits s'appelle *acacia recentiorum*, ou *Germanorum*, parce qu'on le substituë à la veritable acacia des anciens.

PRUNIER. s. m. Arbre dont il y a deux especes generales, un cultivé & l'autre sauvage. Le *prunier cultivé* est d'une hauteur & d'une grosseur mediocre. Ses feuilles sont un peu longues, crenelées tout autour. Ses fleurs sont blanches, composées de cinq feuilles disposées en rose. Ses fruits qu'on nomme *prunes*, sont charnus, couverts d'une peau mince ; il y en a beaucoup d'especes qui different par leur grosseur, par leur figure, par leur couleur, par leur goût. En Latin *prunus sativa*. C. BAUH. La decoction des feuilles du *prunier* est bonne pour arrêter les fluxions qui tombent sur la luette & sur les gencives, si on s'en lave la bouche. Les *prunes* douces ramolissent & lâchent le ventre. On dit proverbialement, il est sot comme un prunier, sans qu'on voye le fondement de ce proverbe. A l'égard du *prunier* sauvage, voyez PRUNELLIER.

PRURIT. s. m. Terme de Medecine, est une demangeaison qui vient des vapeurs du sang, & des autres humeurs âcres, & mordicantes qui restent en quelque partie du corps. Il a une gratelle qui lui cause un *prurit* continuel. Il y a un *prurit* simple, & un *prurit* douloureux.

On dit fig. qu'un homme a un *prurit* continuel de parler, pour dire, une envie immoderée de parler. L'ACAD. Du Latin *pruritus*.

PRUSSIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Prusse, qui apartient à la Prusse. L'Armée *Prussienne* est admirablement bien disciplinée.

PRYTANE'E. Voyez PRITANÉE.

P S A.

PSALME. Voyez PSEAUME.

PSALMISTE. s. m. C'est le titre qu'on donne à David, par excellence, comme auteur des Pseaumes. Comme

me dit le *Psalmiste* en tel endroit. Le *Psalmiste* Royal. Le *Psalmiste* est plein de ces sortes d'expressions.

PSALMODIE. s. fem. Maniere de chanter ou de reciter les Pseaumes & le reste de l'office à l'Eglise. Ils s'exerçoient au jeûne, à la priere, & à la *Psalmodie*. PAT. Jean Beus a fait un Traité de la divine *Psalmodie*, ou du chant d'Eglise. Bien des Princes pieux ont mis la *psalmodie* reglée au nombre de leurs devoirs les plus essentie's. NIC.

PSALMODIER. v. neut. Reciter des Pseaumes dans l'Eglise sans inflexion de voix, & toûjours sur une même note. Les divers Ordres de Religieux *psalmodient* diversement. Les Minimes, les Chartreux ne *psalmodient* pas comme dans les Cathedrales. Dans un tel Ordre les Religieux ne chantent point, ils ne font que *psalmodier*. Les Seminaristes qui disent leur Breviaire en commun, ne le chantent pas, ils ne font que *psalmodier*.

PSALMODIER, signifie par extension, Parler, discourir.
On lit peu ces Auteurs nez pour nous ennuyer,
Qui toûjours sur un ton semblent psalmodier. BOI.

PSALTERION. s. m. Instrument de Musique fort en usage chez les Hebreux, qui l'appellent *nebel*. David loüoit Dieu sur le cistre & le *psalterion*. On ne sçait pas la forme precise du *psalterion* des Anciens. Celui dont on use maintenant est un instrument plat, qui a la figure d'un trapeze ou triangle tronqué par enhaut. Il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de leton accordées à l'unisson, ou à l'octave, montées sur deux chevalets qui sont sur les deux côtez. On le touche avec une petite verge de fer, ou un bâton recourbé : ce qui fait que quelques-uns le mettent au rang des instrumens de percussion. Son coffre est comme celui de l'epinette. Il est ainsi nommé *à psallendo*. On l'a aussi appellé *nablium*, ou *nablum*. Papias appelle *psalterion*, une espece d'orgue ou de flûte dont on se sert à l'Eglise pour accompagner le chant. En Latin *sambucum* : c'est une espece de cornet à bouquin ou de serpent.

PSAUTIER. s. m. (Prononcez SAUTIER.) Recueil de tous les Pseaumes de David, ou attribuez communément à David. Le *psautier* est le plus ancien recueil de Poësies que nous ayons. CALM. Le *psautier* est distribué dans le Breviaire par l'Office de la semaine. Il y a une infinité de Commentaires & de Paraphrases sur le *psautier*. On appelle aussi *psautier*, le Livre d'Eglise qui contient les *pseaumes*.

PSAUTIER, chez les Religieuses, se dit aussi d'un grand chapelet. Cette fille a un *psautier* pendu à sa ceinture. On l'a appellé ainsi, à cause qu'il y a 150. grains, qui égalent le nombre des Pseaumes de David. On tient que c'est St. Dominique qui en a été l'inventeur.

P S E.

PSEAUME. subst. masc. Prononcez *Seaume*, ou *Saume*. Cantique, Hymne sacré. Ce mot est maintenant renfermé aux CL. *pseaumes* attribuez à David ; & le mot de *Cantique* est demeuré à des pieces de même nature qu'ont fait les autres Prophetes. Les *pseaumes* sont remplis de Propheties. Les expressions des *pseaumes* sont grandes & magnifiques. Les Anciens ont fait cette difference entre un *pseaume*, & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit simplement chanté ; au lieu que dans le *pseaume* on accompagnoit le chant de quelque instrument, comme temoigne St. Augustin. Les *pseaumes* ont été considerez de tout tems comme une des principales parties de l'Ecriture. PORT-R. Les *pseaumes* sont divisez en cinq livres : on ne trouve le nom de David qu'à la tête de 73 : cependant quelques-uns attribuent les 150. à David sans exception. Saint Augustin, & St. Chrysostôme ont cru qu'ils étoient de lui. Les Juifs n'étoient pourtant pas persuadez que David en fût l'Auteur, & constamment il y en a quelques-uns qui ne sont pas de lui. St. Jerôme a remarqué qu'il y a divers *pseaumes* composez long tems après David. Il est difficile d'en connoître les Auteurs ; c'est une collection de Cantiques faite par Esdras. DU PIN. Les *pseaumes* qu'on recite aujourd'huy dans l'Eglise Romaine sont les mêmes qu'on chantoit autrefois dans l'Eglise Latine, & faisoient partie de l'ancienne Vulgate, qui n'a été conservée que pour les *pseaumes* ; car la traduction de St. Jerôme n'a point eu de cours dans l'usage de l'Eglise. L'ancienne Vulgate, ou la vieille version des *pseaumes* a été faite sur le Grec des Septante. On dit, les sept *pseaumes* Penitentiaux, qui n'ont pas toûjours été les mêmes que ceux qui portent à present ce nom. Les *pseaumes Graduels* sont ceux qui se chantoient autrefois sur les degrez du Temple, & qui sont maintenant distribuez dans l'Office de la Vierge. St. Jerôme appelle *pseaumes d'Alleluya*, ceux qui ont pour titre un Alleluya, & qui contiennent une particuliere & joyeuse louange de Dieu, sçavoir le CIV. CV. & CVI. depuis le CX. jusqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV. jusqu'au CL. On lui a donné pour penitence une paire de sept *pseaumes* ; pour dire, On lui a enjoint de reciter deux fois les sept *Pseaumes*. L'Office double & semi-double, & à neuf *pseaumes* & neuf Leçons. Quelques-uns tiennent qu'il faut prononcer les *sept Seaumes*, & d'autres en plus grand nombre les *sept pseaumes*, comme psalmiste, psalmodier. L'ACAD. C'est Claudin qui a composé la Musique des *pseaumes* des Reformez.

Le mot de *pseaume* vient du Grec *psallein*, toucher un instrument de Musique, ce qui fait voir que le chant des *pseaumes* étoit toûjours accompagné de quelque instrument.

On dit proverbialement, C'est un Breviaire à l'usage de Fescamp, à trois *pseaumes* & trois Leçons, & rien du tout, si on ne veut.

PSECADES. s. f. chez les Anciens, Filles de chambre qui parfumoient la tête de leurs maitresses avec des parfums liquides qu'elles repandoient goutte à goutte. *Psecas* vient du verbe Grec *psecasein*, qui signifie dégoutter.

PSEUDOBUNIUM. s. masc. Plante dont parle Dioscoride, & qui suivant quelques-uns est la même que celle qu'on nomme *herbe de Sainte Barbe*. Mr Tournefort met cette herbe parmi les especes de *sisymbrium*, & il l'appelle *sisymbrium erucæ folio, glabro, flore luteo*.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *pseûdos*, *faux*, & *bounion*, sorte de *navet*.

PSEUDODICTAMNUS. s. masc. Sorte de plante qui a été appellée ainsi, parcequ'il y en a une espece dont les feuilles ont quelque raport aux feuilles du dictamne de Crete.

Ce mot est fait de deux mots Grecs, *pseûdos*, *faux*, & *dictamnos*, *dictamne*. On l'appelle en François *faux dictamne*.

PSEUDODIPTERE. s. m. Espece de Temple, qui avoit des Dipteres tout autour, dont chacun étoit aussi large que le double portique qui étoit au diptere. FEL. Ce mot est Grec & signifie, *faux diptere*.

PSEUDONYME. adj. masc. est un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs qui ont fait des livres sous de faux noms ; comme ils ont donné celui de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis sous des noms cachez, ou deguisez.

Ce mot vient du Grec *pseûdos*, *faux*, & *onoma*, *nom*.

P S I.

PSILOTHRE. subst. masc. Depilatoire; medicament propre à faire tomber le poil ; comme sont la lessive forte, la chaux vive, les œufs de fourmi, la sandaraque, l'arsenic, l'orpiment.

Ce mot vient de deux mots Grecs, *psilo'o*, *j'ôte l'écorce*, & *thrix*, *poil*.

P S O.

PSOAS. s. masc. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un muscle de la cuisse, qui s'appelle autrement *lombaire*. C'est le premier des flechisseurs de la cuisse. Il prend son origine par un principe charnu de la partie interne des apophyses transverses des vertebres des lombes; & des deux inferieures du dos, il passe par dessus le côté interne de l'ilium, & va s'inserer à la partie inferieure du petit trocanter. C'est ce muscle qui forme cette partie si tendre des alloyaux, qu'on nomme *le filet*.

PSORA. subst. masc. Espece de pustules qui viennent sur la peau, & qui causent ordinairement de la demangeaison.

Le mot de *psoora* est Grec, & signifie *gale*.

PSOROPHTALMIE. s. f. Espece d'ophtalmie accompagnée de demangeaison.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *psoora*, *gale*, & *ophtalmos*, *œil*.

P S Y.

PSYCHE'. s. f. Deesse épouse de Cupidon. *Psyché* est représentée dans tous les monumens antiques avec des ailes de papillon attachées à ses épaules.

PSYCHOLOGIE. s. fem. Discours, Traité de l'ame. Ce mot est Grec, fait de *psuchè*, ame, & *logos*, discours.

PSYCHOMANCE. s. f. l'Art d'évoquer les ames.

Ce mot est Grec & vient de *psuchè*, ame, & *manteia*, divination.

PSYCHROMETRE. s. m. Instrument propre à mesurer les divers degrez de l'humidité de l'air. Ce mot est Grec, fait de *psuchròs*, humide, & de *métron*, mesure.

PSYLLIUM. subst. masc. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux puces*.

Ce mot vient du Grec *psullion*, *puce*. Voyez HERBE AUX PUCES.

P T A.

PTARMICA. subst. fem. Plante qui pousse une seule tige grêle, ronde, fistuleuse, assez ferme, garnie de feuilles longues comme celles de l'estragon, crenelées tout autour de dents aiguës, rudes, de couleur verte-brune, luisante, d'un goût brûlant. Ses fleurs sont radiées, blanches, disposées à la cime des branches en bouquets fort serrez, ainsi que celles de la mille-feuille, mais plus grandes. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des semences assez menuës. En Latin *ptarmica vulgaris folio longo serato, flore albo*. J. BAUH. Les feuilles de la *ptarmica* étant mises dans le nez font éternuer, d'où vient qu'on lui a donné ce nom; car *ptarmòs* est un mot Grec qui signifie éternuëment. Ces feuilles étant mâchées excitent le crachat, & sont bonnes pour la douleur des dents. Il y a d'autres especes de *ptarmica*. Mr. de Tournefort a trouvé dans une Isle de l'Archipel, nommée Stenosa une espece de *ptarmica* très rare dont il donne la figure & la description dans son Voyage du Levant. Lettre VI.

PTARMIQUE. s. m. Sternutatoire, ou medicament propre pour faire éternuer.

Ce mot vient du Grec *ptarmòs*, *éternuement*. Voyez STERNUTATOIRE.

P T E.

PTEROPHORE. s. masc. Terme d'Antiquaire. Qui porte des plumes ou des ailes. On appelloit ainsi chez les Romains les courriers qui venoient apporter la nouvelle de quelque declaration de guerre, ou de quelque échec qu'avoient eu les armes de la Republique. On les nommoit ainsi parce qu'ils portoient des plumes à la pointe de leurs piques. On nommoit chez les Egyptiens, *pterophores* un certain ordre de Prêtre, qui avoient des aîles sur la tête.

Ce mot vient du Grec *ptéron*, aile, & *phéro*, *je porte*.

PTERYGION. s. m. Terme de Medecine & de Chirurgie. Excroissance en l'œil. Il y a trois especes de *pterigion*. Le premier est le membraneux, qui consiste dans une excroissance membraneuse, laquelle prend ordinairement son origine du grand coin de l'œil & rarement du petit, s'étendant sur la conjonctive, & quelquefois jusques sur la cornée où elle couvre l'œil & offusque la vuë. Le second est l'adipeux, parce qu'il ressemble à une humeur congelée comme de la graisse, se rompant d'abord qu'on le touche pour le vouloir separer ; il a le même principe & les mêmes symptômes que le precedent. Le troisiéme est nommé par les Latins *panniculus*, en François *drapeau*, à cause qu'il paroît comme un morceau de linge ; il est plus malin que les autres. DION.

Ce mot est Grec, derivé de *ptérux*, aile, parce que ce mal a la figure d'une aile d'oiseau étenduë.

PTERYGOIDE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux apophises de l'os sphénoide. Les apohises externes de cet os sont appellées *ptérigoides*, parce qu'elles sont faites comme des ailes de chauve-souris. DION.

Ce nom & le suivant sont formez de deux mots Grecs, *ptérux*, aile, & *eidos*, forme.

PTERYGOIDIEN. s. m. Terme d'Anatomie qui se dit de deux muscles de la machoire. Le cinquiéme & le troisiéme des releveurs de la machoire inferieure se nomme le *pterygoïde*, & descendant il va s'inserer dans la partie interieure de la superficie interne de la machoire inferieure, proche de son angle. Quand ce muscle agit il tire la machoire d'un côté en la relevant. Le sixiéme & le dernier des releveurs s'appelle le *pterygoïdien* externe. Il tire son origine de la partie ou aile interne de l'apophyse *pterygoïde*, & va s'inserer à la partie interne de la machoire inferieure entre l'apophyse condyloïde & la coronoïde. Ce muscle fait avancer la machoire en devant, en la relevant. On l'appelle le caché, parce qu'il est difficile à faire voir à moins que l'on ne casse l'os de la machoire.

PTERYGOPHARINGIEN. s. m. Terme d'Anatomie qui se dit de deux muscles du pharinx. Les deux *pterygopharingiens* tirent le pharinx en haut aussi bien que les cephalopharingiens. Ils prennent leur origine des apophises pterygoïdes de l'os sphenoïde, & s'inserent à la partie superieure du pharinx, & non pas à sa partie laterale. DION.

P T I.

PTISANNE. Voyez TISANE.

PTYALISME. subst. masc. Crachement, salivation.

Ce mot est Grec, *ptualismos*. Voyez SALIVATION.

P U.

PU. s. m. Terme de Relation, nom d'une mesure de longueur à la Chine. Le *pu* vaut 2400. pas Geometriques. MALLET.

P U A.

PUAMMENT. adv. D'une maniere puante. Vessir *puamment*.

PUAMMENT, se dit figurément, Cet hableur a menti *puamment*, grossierement, effrontément.

PUANEPSIES. s. f. pl. Fête qu'on celebroit à Athenes en l'honneur d'Apollon, le 7e. du mois qui répondoit à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre, & que les Atheniens nommoient *puanepsion* à cause de cette solemnité. Elle devoit son origine au vœu que fit Thesée en partant pour l'Isle de Crete, de rendre à Apollon des actions de graces, s'il revenoit vainqueur du Minotaure, & ramenoit avec lui ses compagnons. On y exposoit pour offrandes toutes les especes de fruits, de grains, & de legumes que produisoit la saison. On y portoit en pompe ou en procession un rameau appellé *Eiresione*, orné de laine de couleur blanche, & de couleur de pourpre, & sur lequel on repandoit non seulement du vin, mais encore ce que les Latins nommoient *bellaria*. On y faisoit cuire des feves dans un grand vaisseau de terre, & l'on en distribuoit à toute l'Assemblée en memoire de ce que les compagnons de Thesée à leur retour de Crete, avoient fait cuire dans une marmite commune tout ce qui leur restoit de provisions, & s'en étoient regalez. C'est de cette sorte de legume appellé en Grec *puanon*, & du verbe *hépsein*, cuire, que la Fête avoit emprunté le nom de *puanepsies*. Voyez la dissertation que Mr. Baudelot a publiée sur cette Fête, qu'il pretend être représentée sur une cornaline antique du cabinet du Roi de France, qu'on appelle vulgairement le *cachet de Michel Ange*, parce que c'étoit à cet usage que l'employoit ce Peintre fameux.

PUANT, ANTE. adj. Qui exhale une odeur forte & desagreable, qui offense le nez & le cerveau. Cela est *puant* comme un privé, comme une charogne. Un égoût *puant*. Il a les pieds *puans*, l'haleine *puante*. Cette viande est *puante*. Les roses brulées & le vin jetté dans le feu donnent des vapeurs *puantes*.

PUANT, en termes de Chasse, se dit des renards, des blaireaux, des sangliers, &c. qu'on appelle bêtes *puantes*.

PUANT, est aussi quelquefois substantif. C'est un *puant*. L'ACAD.

PUANTEUR. s. f. Mauvaise odeur. D'où vient cette *puanteur*? Quelle *puanteur*! On n'y sçauroit durer à cause de la *puanteur*. La *puanteur* d'un corps mort depuis trois jours est insupportable. Les maux de matrice se guerissent par les plus fortes *puanteurs*.

On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

Du Latin *putor*.

P U B.

PUBERE. adj. m. & fem. Terme de Jurisprudence. Qui a atteint l'âge de douze ou de quatorze ans. Les filles en Droit sont reputées *puberes* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBERTE'. s. f. Age auquel la Loi permet de se marier. L'age de *puberté* pour les filles est à douze ans, & pour les garçons à quatorze. On appelle la pleine *puberté*, l'âge de dix-huit ans. L'âge de *puberté* est une majorité naturelle pour contracter mariage. C. B. La coutume de Senlis, & quelques autres permettent de tester à l'âge de 18. ans qui est la pleine *puberté*. DE LANGE. Par le Droit Romain l'adoption n'étoit permise qu'à 18. ans, qui étoit l'âge de la *puberté* parfaite.

Du Latin *pubertas*.

PUBIS. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des os de la hanche, qui est situé à la partie anterieure, & moyenne du tronc. On l'appelle autrement l'*os du penil*, ou l'*os barré*. Il a quatre parties differentes, l'anterieure qui se joint par sincondrose avec son compagnon par le moyen d'un cartilage; la posterieure, qui est l'extremité de derriere de cette épine, forme une partie du cotile; c'est entre cette partie & l'extremité de l'os ilion qu'est cette sinuosité par où passent les tendons des muscles lombaires & illiaques; la superieure, autrement dite l'Epine, est celle où s'attachent les muscles de l'abdomen, & enfin l'inferieure est celle qui se joint avec une avance qui fait la tuberosité de l'Ischion, lesquelles deux avances font le trou ovalaire, appellé aussi Tiroïde, qui forme une avance où s'attachent plusieurs muscles. S. HIL. Les os *pubis* sont plus deliez & plus amples aux femmes qu'aux hommes, & celles qui les ont plus avancez en dehors, en accouchent plus aisément. ID. Les os *pubis* ne se separent point dans le tems de l'accouchement, comme quelques-uns le croyent. DION.

PUBLIC, IQUE. adj. m. & f. & subst. Terme relatif & collectif opposé à *particulier*. Le general des citoyens, ou des hommes; la societé civile; tout le peuple en general, le gros de la multitude. Le *public* doit se guerir de la peur aux depens de celui qui la lui cause. AMELOT. La Morale des Payens ne prêchoit autre chose que l'amour du bien *public*, & la conservation de la Republique. Toutes les revoltes sont ordinairement pretextées du bien *public*. La guerre civile sous Louïs XI. fut appellée la guerre du bien *public*. Ceux qui se plaignent du *public*, n'ont pas toûjours raison. BELL. Quelque decrié que soit le *public*, il n'y a pas de Juge plus incorruptible, & tôt ou tard il rend justice. BOI. Auguste n'eut rien à souhaiter du *public*, ni le *public* de lui. ST. EVR. Le *public* veut qu'on le respecte, & se souleve contre ceux qui l'abordent avec trop de confiance. BAIL. Le *public*, qui est Juge souverain, se laisse prevenir conte les particuliers. OB. M. Si votre Ouvrage est bon, le *public* lui rendra justice sans que vous ayez la honte de l'en solliciter. BOI. Les ambitieux briguent la faveur du *public*; les honnêtes gens cherchent son approbation; tout le monde craint sa haine, & son mepris. OB. M. L'interêt particulier ne raisonne plus quand l'utilité *publique* conclut contre lui. TOUR. Il est dangereux de vouloir desabuser le *public* prevenu, & entêté. OB. M. Le *public* est un Juge inexorable, qu'il faudroit menager plus qu'on ne fait. BELL. Combien de mechans Auteurs persecutent le *public* de leurs Ouvrages! OB. M. Le *public* a toujours raison, il est extrêmement éclairé. LE P. TART. Le plus grand & le plus ordinaire de tous les amusemens, c'est celui que le *public* donne aux particuliers, & que les particuliers donnent au *public*. AMU SER. ET COM. Il n'y a point d'honnête femme qui ne doive craindre le *public* & le menager. OB. M. La plaisante cohuë que le *public*! Le *public* est un Souverain duquel relevent tous ceux qui travaillent pour la reputation. OB. M.

Du Latin *publicus*.

PUBLIC, se dit aussi d'une assemblée ouverte à tout le monde. Il faut avoir de la hardiesse pour paroître en *public*. Les Avocats parlent en *public*. Les Predica-

teurs prêchent en *public*. Ce President a donné une audience *publique*. La Gazette de Paris du 24. Dec. 1689. dit: le Pape fait des instances à l'Ambassadeur d'Espagne afin qu'il se mette *en public*; c'est-à-dire, qu'il paroisse en qualité d'Ambassadeur. On dit, qu'un Auteur donne ses Ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer, & que la lecture en est abandonnée à tout le monde.

On appelle un Officier *public*, un homme *public*, un Megistrat qui a soin de la justice, ou de la police; qui a inspection sur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la societé, & la tranquillité *publique*. On le dit aussi des Avocats, Procureurs, & autres personnes qui prêtent leur ministere à toutes les personnes qui en ont besoin. Il faut que l'homme *public* se depouille des passions qu'il pourroit avoir comme particulier. Ob. M.

Public, se dit aussi en termes de Droit. Le Titre premier du XLVIII. Livre du Digeste est des jugemens *publics*, des crimes *publics*, des cas où chacun du peuple peut être accusateur, & qui interessent la societé.

On dit aussi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger sans autorisation de son mari, lorsqu'elle tient boutique ouverte, & qu'elle s'oblige pour raison des choses dont elle fait commerce. Hors de là le nom de *publique* à une femme est injurieux, & signifie celle qui se prostitue à tous venans. En droit, les servantes de Cabaret passent pour *publiques*. Pat.

Public, se dit aussi de ce qui est manifeste, qui est connu de tout le monde, qui est repandu parmi le peuple. C'est une nouvelle qui est déja *publique*. C'est un bruit *public*. Cela est *public* par tout. En la Primitive Eglise on faisoit des penitences *publiques*. On affiche les Ordonnances de Justice, on les crie à son de trompe pour les rendre *publiques*. Cela a été proclamé à cri *public* & à son de trompe On pretend que ce n'est plus une medisance, quand on accuse quelcun d'un crime qui est *public*, & notoire. C'est un fait de notorieté *publique*. Quoi qu'il eût été *public* durant dix ans que Jules II. aspiroit au Pontificat, il n'avoit pas laissé d'y parvenir. L. de Camb.

Public, se dit aussi d'un lieu où tout le monde a droit d'aller, qui n'appartient à personne en particulier. Les Eglises, les marchez, les foires, les promenades sont des lieux *publics*. En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où l'on se peut aller promener & divertir. Les communes appartiennent au *public*, chacun y peut mener paître ses bestiaux.

PUBLICAIN. s. m. C'étoit chez les Romains un Fermier des impôts & des revenus publics. Les Chevaliers Romains ont été très long-tems les seuls *publicains* du peuple Romain. Chez les Juifs il en est parlé dès le tems de Job & des Prophetes comme de gens d'une profession haïe & meprisée de la Nation; & dans le Nouveau Testament l'on voit que du tems de Jesus-Christ les Juifs les regardoient comme des scelerats, d'où vient que Jesus-Christ dit à ses Disciples, que celui qui ne voudra pas écouter les admonitions de l'Eglise, doit être évité comme un Payen, ou un *Publicain*. Cette haine particuliere des Juifs contre les *publicains*, venoit de ce qu'ils croyoient devoir être exempts de payer le tribut aux Nations étrangeres. Il y avoit même parmi eux du tems de notre Seigneur une Secte de gens qui dura jusqu'à la prise de Jerusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de Religion. Ce n'est point avec l'orgueil du Pharisien, qui vantoit à Dieu la Justice de ses œuvres, mais avec la honte du *Publicain* que nous devons demander justice. Le P. de la Ruë.

Aujourd'hui dans le stile familier, on appelle *publicains*, les traitans & les gens d'affaires, mais toujours en mauvaise part.

Du Latin *publicanus*.

PUBLICATION. s. f. Notification qu'on fait dans les assemblées & les lieux publics d'une chose qu'on veut que tout le monde sache. On fait au prône des proclamations & *publications* de bans pour les mariages, pour les encheres des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. La *publication* des bans n'est pas necessaire au mariage, & elle n'en touche point la validité. Le Mait. Il se fait des *publications* à cri public, à son de trompe, par des affiches, &c. On faisoit autrefois des *publications* d'enquêtes, lorsqu'on en faisoit l'ouverture, & qu'on les tiroit d'un sac dans lequel elles avoient été envoyées closes & scellées par le Commissaire Enquêteur; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les temoins.

En parlant de l'édition d'un Livre, on dit qu'on en a defendu la *publication*, pour dire, qu'on en a defendu la vente.

PUBLICITE'. s. f. Il n'a guere d'usage qu'en parlant d'un crime commis à la face de tout le monde. La *publicité* du crime le rend encore plus punissable.

PUBLIER. v. act. Rendre une chose publique. On *publie* des Edits & des Declarations, lorsqu'on les lit en pleine Audience, qu'on les enregitre, qu'on les fait afficher, imprimer, & crier par les ruës. On dit aussi *publier* des encheres, des fermes, un rolle. On *publie* souvent de fausses nouvelles en les disant de bouche en bouche. On dit aussi d'un indiscret, qu'il *publie* le secret de son ami, lorsqu'il le decouvre à quelque autre; qu'il *publie* les faveurs de sa maîtresse, lorsqu'il s'en vante. La medisance *publie* que vous avez eu une mauvaise aventure.

Publier, signifie dans le même sens, Mettre au jour, faire imprimer. Osez-vous *publier* des vers si insipides? Ob. M. Le public laisse aux Auteurs le soin d'examiner s'ils ont raison de *publier* leurs Ouvrages, & croit n'avoir interêt qu'à juger de l'Ouvrage. Nic.

Publié, ée. part. pass. & adj. On met sur le dos des Edits & Patentes, Lû, *publié* & enregitré suivant l'arrêt de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adv. Hautement & en public. C'est un mariage celebré *publiquement*, en face d'Eglise. Cette doctrine a été prêchée *publiquement*.

P U C.

PUCE. subst. fem. Petit insecte qui mord & tourmente en été les hommes & plusieurs animaux. La *puce* a six jambes, qui ont chacune trois jointures diversement articulées. Quand elle veut sauter, elle étend toutes ses jambes en même temps, & ces differens articles venant à se debander ensemble comme autant de ressorts, font cause de ce saut, que quelques-uns ont attribué à des aîles imaginaires. C'est une chose curieuse de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de Mr. Hook, où l'on decouvre un petit ressort très-delié si merveilleux, qu'il lui fait sauter 200. fois la hauteur de son corps par sa vertu élastique. L'urine & la poussiere engendrent les *puces*. Les Idolatres de Goa enduisent presque toutes leurs maisons de bouse de vache à cause des *puces*. Rel. On vend à Ausbourg des *puces* enchaînées par le cou avec des chaines d'acier. Cette chaine d'acier est si delicate, quoi qu'elle soit à peu près longue comme la main, que la *puce* l'enleve en sautant, l'animal tout enchaîné ne se vend que dix sols. Misson. Mr. Lemery a vu à Paris entre les mains d'une demoiselle, une *puce* de mediocre grosseur, enchaînée à un petit

canon d'argent, qu'elle traînoit: ce canon étoit long comme la moitié de l'ongle, gros comme un ferret d'éguillette, creux, mais pesant 60. ou 80. fois plus que la *puce*. Il étoit soutenu sur deux petites roues, & il avoit exactement la figure d'un gros canon dont on se sert à la guerre: on y mettoit quelquefois de la poudre à canon, & on l'allumoit sans que la *puce* en parût épouvantée. Sa Maîtresse la gardoit dans une petite boëte veloutée qu'elle portoit dans sa poche, & ellela nourrissoit aisément en la mettant tous les jours quelque quart d'heure sur son bras, d'où la *puce* suççoit quelques gouttes de sang sans se faire presque sentir. L'hiver la fit mourir. On chasse les *puces* & on les tuë avec les onguents mercurials, avec le soufre, & avec les autres drogues dont on se sert pour guerir la gratelle. Les fleurs du pouliot, de la ruë & de la coloquinte, la semence de rave & du cumin sont aussi contraires aux *puces*.

Du Latin *pulex*, à *pullo*, noir, parce que la *puce* est noire.

On appelle lunette à *puce*, un petit microscope qu'on applique à l'œil, qui augmente les especes des objets.

Puce, se dit proverbialement en ces phrases. On menace les gens de leur secouer leurs *puces*, c'est-à-dire, qu'on les étrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. On dit qu'à la Sainte Luce les jours croissent du saut d'une *puce*; pour dire, de bien peu. Ce qui marque que ce proverbe a été fait avant la reforme du Calendrier: parceque la Ste. Luce dans l'ancien Calendrier est au 23. de Decembre, & seulement au 13. dans le nouveau. On dit aussi, qu'une personne a la *puce* à l'oreille; pour dire, qu'elle est bien éveillée, ou inquiette. Je sçai ce qui vous met la *puce* à l'oreille. Racan.

Toute la nuit j'ai la puce *à l'oreille,*
Mon mari dort, cependant que je veille.

Avoir des *puces* de Meûnier, c'est avoir des pous.

Il y a une plante que l'on appele herbe aux *puces*, ou *psyllium*. Voyez Herbe aux puces.

PUCEAU. s. m. Garçon qui a encore sa virginité, qui n'a jamais eu de commerce avec une femme. Il ne se dit guere qu'en raillerie. C'est un jeune *puceau*, qui n'a jamais rien vu.

PUCELAGE. s. m. Virginité. C'est un novice, & sa femme aura son *pucelage*. Il se dit particulierement des filles. Elle perdit son *pucelage* avec ses premieres dents. Balz. Donner son *pucelage*. Un *pucelage* n'est pas un morceau aussi friand que l'on pense. Oe. M. Les Medecins modernes tiennent qu'il n'y a aucune marque certaine du *pucelage*. Salomon dit qu'il a trois choses qui sont merveilleuses pour lui, voire quatre qu'il ne connoit point. La trace de l'homme dans la fille &c. Prov. ch. 30. Neanmoins les Matrones jurées dans leurs Statuts & Reglemens qui contiennent des formules des rapports qu'elles font en Justice, quand elles sont nommées pour visiter les filles qui se plaignent d'avoir été deflorées, en mettent quatorze, sur lesquelles on établit un jugement. Cet usage est fort ancien, & on l'observe encore en plusieurs lieux. On n'étoit pas autrefois aussi modeste en paroles qu'on est à present; Laurent Joubert fameux Medecin de Montpellier a transcrit trois rapports; l'un fait au Prevôt de Paris, l'autre en Languedoc, & le troisiéme en Bearn, où les Matrones s'appellent *Mirenlieres*. Ces rapports semblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des termes particuliers & inconnus, qu'on a crû être obligé d'inserer ici; on y fait profession de parler dans tous les termes de l'Art reçus, & autorisez en Justice. Laurent Joubert n'explique point ces termes, & on n'en trouve l'explication que dans un autre rapport du 23. d'Octobre 1672. inseré dans le Tableau de l'Amour du Sieur Nicolas Venette Medecin de la Rochelle, imprimé à Amsterdam, dont voici la copie.

Nous Marie Miran, Christophlette Reine, & Jeanne Porte-poullet, Matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22. jour d'Octobre de l'année presente par l'ordonnance de Monsieur le Prevôt de Paris en datte du 15. de ce dit mois, nous nous sommes transportées dans la ruë de Pompierre dans la maison qui est située à l'occident de celle où l'Ecu d'argent pend pour enseigne, une petite ruë entre deux, où nous avons vû & visité Olive Tisserand âgée de trente ans, ou environ, sur la plainte par elle faite en Justice contre Jaques Mudont bourgeois de la ville de la Roche sur mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée, & le tout vû & visité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a

Les toutons devoyez, c'est-à-dire la gorge fletrie: les barres froissées, c'est-à-dire l'os pubis, ou bertrand: le lippion requoquillé, c'est-à-dire le poil: l'entrepet ridé, c'est-à-dire le perinée: le pouvant debiffé, c'est-à-dire la nature de la femme qui peut tout: les balunaus pendants, c'est-à-dire les levres: le lippendis pelé, c'est-à-dire le bord des levres: les baboles abatuës: c'est-à-dire les nymphes: les halerons demis, c'est-à-dire les caroncules: l'entrechenat retourné, c'est-à-dire les membranes qui lient les caroncules les uns aux autres: le barbidau écorché, c'est-à-dire le clitoris: le guilboquet fendu, c'est-à-dire le cou de la matrice: le guillenard élargi, c'est-à-dire le conduit de la pudeur: la dame du milieu retirée, c'est-à dire l'hymen: l'arriere-fosse ouverte, c'est-à dire l'orifice interne de la matrice. Le tout vû & visité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de . . . . & ainsi nous dites Matrones certifions être vrai à vous Monsieur le Prevôt au serment qu'avons fait à la dite ville. Fait à Paris le 23. Octobre 1672.

Il y a des affronteuses qui se disent des rabilleuses de *pucelages*. Au Perou en la Province de Manta on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens, ou amis du marié en jouïroient avant lui, & lui ôteroient son *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Histoire des Incas.

Du Cange derive ce mot de *pucillagium*, *quasi puellagium*.

Pucelage. Terme d'Orfevre. C'étoit un agrement qui pendoit au demi-ceint d'argent, & qui étoit fait en maniere de petit vase. Mais aujourd'huy on ne met plus de *pucelage* aux demi-ceints.

PUCELLE. s. f. Fille qui a encore sa virginité, qui n'a eu aucun commerce avec un homme. Si la jeune épouse n'étoit pas *pucelle*, du moins elle en fit toutes les façons. Oe. M.

La jeune fille, agreable, & gentille,
Pucelle *étoit: mais à la verité,*
Moins par vertu, que par simplicité. La Fon.

On appelle les Muses, les neuf *Pucelles*. Tout le monde parle de la *Pucelle* d'Orleans, qui a sauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* est de Chapelain. M. Huet dans sa Vie fait l'apologie de la *Pucelle* d'Orleans. Comme les Critiques pretendent que l'Auteur n'a pas reüssi dans ce Poëme, on a dit de lui,

Depuis vingt ans il est sur la pucelle;
Et le pauvre homme n'a rien fait.
. . . *Des vers plus forcez que ceux de la* Pucelle. Boil.

Abbeville est surnommée la *pucelle* parce qu'elle n'a jamais été prise. On donne ce surnom à d'autres villes pour la même raison.

Ces mots viennent de *pudicellus*, & de *pudicella* ou *puella*. D'autres les derivent de *pulcellus* & *pulcella*; & d'autres de *pulchellula*.

Pucelle, est aussi une espece de poisson. Il ressemble à

l'alose;

l'alose ; mais il est moins grand, & n'a pas la chair aussi bonne.

PUCELLE. s. f. Nom d'une espece de poire qu'on nomme autrement Chat-brulé. C'est une poire d'Octobre & de Novembre. Elle passeroit quelquefois pour un Martin-sec & elle lui ressemble de grosseur & de figure ; mais le coloris en est un peu different. Il est d'un côté fort rousseâtre, & de l'autre assez clair, sans avoir rien d'Isabel. La peau en est assez unie & la chair tendre ; mais c'est un tendre sauvage tirant au pâteux, ayant peu d'eau. La poire au reste est fort pierreuse dans le cœur. LA QUINT.

PUCELLE NICHON. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge d'écarlate, colombin & blanc non d'entrée. MOR.

LA PUCELLE RHEA, qui n'a point été mariée. Phrase de la Philosophie Hermetique. C'est le Mercure des Sages, autrement la matiere de leur pierre. DICT. HERM.

PUCERON. subst. masc. Espece de petite moucheron ou de petite puce verte qui s'attache aux jets nouveaux des pêchers, des pruniers, & du chevre-feuille, &c. Par une espece de venin ils rendent les arbres, & les plantes malades. Les *Pucerons* ont trois pattes de chaque côté, deux cornes, & deux yeux d'un rouge brun. Ils s'attachent aux jeunes pousses des arbres, & en font perir une partie. Les feuilles où ils se mettent se plissent entierement par dessous, & leur servent d'enveloppe & de nourriture. Ils éclosent vers le milieu du printems, & croissent considerablement en un mois; quelque tems après on les voit avec des aîles. Sur les plantes qu'ils rongent on voit quantité de dépouilles blanches qu'ils quittent, & qui cachoient les petites aîles dont ils se servent quand leurs pattes sont tombées avec leurs cornes, ce qui se fait quand ils quittent la premiere dépouille où elles sont attachées. Leurs aîles se developent en une demi-heure, & peu à peu de blanches deviennent noires & la tête aussi. Le corps diminuë de grosseur & devient brun. Ainsi voilà un insecte qui sans avoir passé par être *aurelia* ou *chrysalis*, c'est-à-dire, feve, vient à voler après avoir marché. Leur enveloppe ressemble assez à celles dont les grenouilles sont revetuës lorsqu'elles ne sont encore que testards, incapables de marcher. Pendant l'hiver les *pucerons* se retirent dans des trous, d'où ils sortent au commencement du printems pour pondre leurs œufs. Les fourmis en sont fort friandes, ce qui fait qu'elles s'amassent en grande quantité sur les plantes où il y en a, & l'on s'en prend à elles des maladies de ces plantes, mais ce sont les *pucerons* qui causent tout le mal, & ils n'ont fait qu'attirer les fourmis.

PUCHOT, ou *Trombe*. Terme de Marine. C'est un nuage échauffé par le soleil, qui par une de ses extremitez porte sur la surface de la mer : il est suivi d'un tourbillon extraordinaire qui le fait crever sur le vaisseau, & le met en grand danger. Les matelots apprehendent fort ce tourbillon.

P U D.

PUDEUR. s. f. Honnêteté, retenuë; honte naturelle qu'on a de faire quelque chose de deshonnête, ou de mauvais, & qui paroît par une rougeur qui monte au visage. On a l'obligation de ce mot à Desportes qui s'en est servi le premier : nous n'en avions point en notre Langue qui fût si propre & si significatif. Car honte est équivoque & signifie la bonne & la mauvaise honte. Au lieu que *pudeur* ne signifie que la bonne. VAU. L'ACAD. Aristote definit la *pudeur*, la crainte de l'ignominie. La *pudeur* est une honte sage, & honnête ; un sentiment pour les choses qui peuvent apporter quelque infamie. FEL. La *pudeur* sied bien aux jeunes gens, & le rouge qu'elle repand sur le visage a été appellé le vermillon de la vertu. ID. Une jeune *pudeur* ajoûte un grand éclat à un beau visage. ID. Une *pudeur* un peu farouche, & un peu sauvage sied bien aux femmes. On a du mepris & de l'horreur pour une fille effrontée & sans *pudeur*. Oserez-vous sans *pudeur*, & sans honte avancer une telle proposition ? Le Magistrat doit empêcher tout ce qui est contre la *pudeur*, & l'honnêteté publique. Une femme qui n'a plus que les restes d'une *pudeur* ébranlée, ne fait que de foibles efforts pour sa defense. G. G. La *pudeur* d'une fille doit aller jusqu'à ignorer tout ce qui regarde l'amour. FONT. La *pudeur* a été donnée à l'homme pour conserver son honneur, & sa reputation, parcequ'elle renferme une crainte secrette de mepris, & d'infamie. OR. M. La *pudeur* a été donnée aux femmes pour servir de garde & de defense à leur foiblesse ; & lors même qu'elle est vaincuë on aime encore à en voir les restes & les debris. Quand la *pudeur* est une fois perduë elle ne revient pas plus que la jeunesse. AMUS SER. Celles qui ont perdu la *pudeur* s'en font une affectée qui s'effarouche bien plus aisément que la naturelle. ID. Peut-on trouver de l'agrément dans une piece qui tient la *pudeur* toûjours en allarme, & salit à tous momens l'imagination ?

. . . . Nature desavouë
Tout ce rouge acheté, qui dessus votre jouë
Fait l'office de la pudeur. BENS.

Quand on franchit les bornes de la *pudeur*, on s'abandonne à de grands desordres, parcequ'on n'a plus de frein qui retienne. BELL. Dans Virgile tout garde bien son caractere ; la bienseance & la *pudeur* n'y sont jamais blessées. LE P. RAP.

Du moindre sens impur la liberté m'outrage,
Si la pudeur *des mots n'en adoucit l'image.* BOIL.

Naturellement la *pudeur* aime beaucoup les petites façons : & comment ne les aimeroit-elle pas ? On dit qu'assez souvent elle leur doit ce qu'elle est. LE CH. DE M.

. . . . L'hymen ne fait des loix
Que pour autoriser la pudeur *à se taire.* CORN.

Du Latin *pudor*.

PUDEUR, se prend pour, Modestie. Je me contente de designer les personnes que je louë, & quoyqu'on les reconnoisse à travers ce voile, il sert toûjours à soulager leur *pudeur*, & à rendre la loüange moins suspecte. VAU. La vanité de ceux qui se louënt sans *pudeur* rebute tout le monde. BELL. Il ne faut pas louër les gens en face, ni d'une maniere qui ne menage point leur *pudeur*. BOU.

PUDIBOND, ONDE. adj. Qui est modeste, & qui rougit pour le moindre sujet. Ce mot est burlesque & ironique, & ne se dit que des niais, à qui on veut reprocher une sotte honte.

Du Latin *pudibundus*.

PUDICITE'. s. f. Chasteté; pureté, vertu qui fait abstenir des plaisirs illicites. Les Tarquins furent chassez de Rome pour avoir attenté à la *pudicité* de Lucrece. Une femme qui a perdu sa *pudicité* n'a plus rien à perdre.

Du Latin *pudicitia*.

PUDICITÉ. Divinité adorée par les anciens Romains sous la forme d'une femme voilée & dans une contenance très modeste. La *Pudicité* avoit deux Temples à Rome, l'un qui étoit fort ancien étoit consacré à la *pudicité patricienne*, c'est-à-dire, à la *pudicité* des nobles Dames Romaines, l'autre qui avoit été bâti par Virginie, étoit dedié à la *pudicité plebeienne* ou populaire.

On

On peut voir dans Tite Live ce qui donna lieu à cette distinction de deux *Pudicitez*.

PUDIQUE, adj. m. & f. Chaste, honnête. Le *pudique* Joseph. Avoir les mœurs *pudiques*. Il ne faut lâcher aucune parole qui puisse blesser les oreilles *pudiques*. Penelope garda une flâme *pudique* pour son mari absent. L'Empereur Maximilien étoit si *pudique* qu'il voulut mourir ayant des caleçons qui ne lui fussent point ôtez après sa mort. Bay. Ce mot ne se dit guere qu'en Poësie : en prose on dit *chaste*, *pur*. L'Academie n'en distingue point l'usage. Rem.

Regnier du son hardi de ses rimes ciniques,
Allarmoit très-souvent les oreilles pudiques. Boi.
Un tems viendra que le flambeau d'amour
Ne brûlera les cœurs que de pudiques *flâmes*. La Fon.

Du Latin *pudicus*.

On appelle *plantes pudiques*, ou *vergogneuses*, ces plantes qui se retirent dès qu'on les touche ; on les appelle ordinairement *sensitives*.

PUDIQUEMENT. adv. d'une maniere pudique. Les Chrêtiens doivent vivre *pudiquement*, même dans le mariage. Un Orateur chrêtien en parlant contre l'impudicité, doit s'expliquer *pudiquement*. L'Acad.

P U E.

PUE. s. f. Terme de manufacture de lainage, qui est particulierement en usage dans celles de Poitou. Il se dit de l'arrangement & de la disposition des fils de diverses matieres, dans la chaîne des droguets & autres étoffes.

PUECH. s. m. Vieux mot. Montagne. Voyez Puy.

PUER, ou PUIR. v. n. L'Academie ne parle que de *puër*, & point du tout de *puir*. Danet en parle comme l'Academie : mais Richelet, aussi bien que Furetiere, les admet tous deux, en disant, que ce sont deux verbes defectueux ; que *puïr* ne se dit point à l'Infinitif, mais seulement *puër* ; & qu'ils empruntent l'un de l'autre quelques tems. Quoyqu'il en soit, on ne conjuge point je *puë*, ni je *puis*, comme il semble qu'on devroit conjuguer, mais *je pus*, *tu pus*, *il put*, *vous puez*, *nous puons*, &c. *Je puois. Je purai. Que je puë. Je purois. J'aurois puë. J'eusse pue.* Il signifie, Sentir mauvais, exhaler une odeur corrompuë qui offense le nez, & le cerveau. Cela *put* comme une charogne. Les pieds d'un rousseau, d'un Messager, *puënt* fort. Cette viande est corrompuë, elle *put*. On dit aussi, qu'une haleine *put*. Il se construit quelquefois à la maniere des verbes actifs. Vous *puez* le vin à pleine bouche. Mol. Ses habits *puënt* la vieille graisse. On dit qu'une chose *put* le musc ; pour dire qu'elle a une odeur de musc excessive & incommode. On dit d'un homme degoûté de viande, de vin, que la viande lui *put*, que le vin lui *put*. On dit dans le même sens, que le jeu, la danse, la Comedie lui *put* ; pour dire, qu'il est rebuté, qu'il est degoûté de ces sortes de plaisirs.

Ha ! sollicitude à mon oreille est rude !
Il put *étrangement son ancienneté.* Mol.

Ce mot vient du Latin *putire*, pour *putere*. Menage.

Puer, se dit proverbialement en ces phrases. Les paroles ne *puënt* point : c'est une excuse dont on se sert, quand on est obligé de nommer quelque ordure. Plus on remuë la merde, & plus elle *put*, se dit à ceux qui veulent remuer une affaire où il y a quelque chose de sale, ou de deshonnête. On dit populairement à celui qui a mal rencontré dans les jeux où il faut deviner quelque chose, Il y *put*.

PUERIL, ile. adj. m. & f. L'Academie ne dit que *puerile*. Qui sent l'enfant, qui concerne l'enfant. Il n'a guere d'usage au propre que dans cette phrase. L'Acad. Des jeux *puerils*, des reponses *pueriles*. Les peres se plaisent aux badineries *pueriles*, de leurs enfans.

Du Latin *puerilis*, de *puer*, enfant.

On appelle la Civilité *Puerile*, un Livre où l'on fait apprendre aux enfans à lire les écritures à la main, & qui contient des instructions pour la civilité.

Pueril, se dit figurément. On dit d'un Auteur, qu'il a le stile *pueril*, des pensées *pueriles*, un esprit *pueril*, des équivoques *pueriles* ; qu'il fait de *pueriles* declamations ; quand il dit des choses plates, & basses, & qui ne sont dignes que d'un écolier. Platon s'est oublié jusqu'à laisser échapper des choses basses & *pueriles*. Boi. En affectant un stile aisé on tombe souvent dans le *pueril*. Le P. R.

Quelques Auteurs manquent dans l'usage de cet adjectif qu'ils écrivent *puerile* au masculin, comme au feminin. Ce qui les a trompez en cela sans doute, c'est qu'on dit aux deux genres *agile*, *utile*, *stérile*, *fragile*, &c. Mais voici la distinction qu'il faut faire. Les noms qui viennent du Latin en *ilis*, & dont la terminaison latine est breve, font *ile* en François pour le masculin & pour le feminin, comme font ceux que je viens de rapporter qui se forment d'*agilis*, d'*utilis*, &c. Au contraire les mots dont la terminaison Latine est longue font *il* au masculin, & *ile* au feminin, comme *subtil*, *subtile* ; *civil*, *civile* ; *vil*, *vile*, &c. qui viennent de *subtilis*, *civilis*, *vilis*, &c. Bouh.

PUERILEMENT. adv. D'une maniere puerile. Un Catechiste peut parler *puerilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans. C'est parler bien *puerilement*. Agir *puerilement*.

PUERILITÉ. s. f. Discours, ou action d'enfant : ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions, ce qui est bas & pueril. Il y a de la *puerilité* dans ce raisonnement, dans ce discours. Il ne dit que des *puerilitez*, il ne fait que des *puerilitez*. La sottise des peres est d'entretenir une compagnie des *puerilitez* de leurs enfans. La *puerilité* n'est autre chose qu'une pensée, qui pour être trop recherchée devient froide. Boi. C'est le vice où tombent ceux qui veulent toûjours dire quelque chose de brillant, & d'extraordinaire. Id. L'apparence des fables est puerile ; mais ces *puerilitez* servent d'enveloppe à des veritez importantes. La Fon. Le metier de conteur est *puerilité* dans les jeunes gens, & foiblesse dans les vieillards. St.Ev. Le luxe des habits est une vanité, & même une *puerilité*. M. Esp. On tombe dans de grandes *puerilitez* en voulant toûjours produire des pensées nouvelles, & surprenantes. Bou. Cette femme affecte trop de pieuses *puerilitez*. Ob. M. Le ceremonial est une invention de l'orgueil, pour travailler les hommes par des *puerilitez* qui devroient leur faire de la confusion. Id.

P U G.

PUGILLAT. s. m. Combat à coups de poing : c'étoit un des combats des Jeux Olympiques. Homere commence le denombrement des combats gymniques par le *pugillat*, comme par le plus ancien. J. des Sç. Le *pugillat* faisoit une grande partie du merite des premiers Heros. Tournef.

Du Latin *Pugilatus*.

PUGILLE. subst. masc. Mesure de fleurs, de semences & d'autres choses semblables, qui est ce qu'on en peut prendre avec trois doigts, le pouce & les deux suivans. Les Medecins designent le *pugille* dans leurs ordonnances par *pug*.

Ce mot vient du Latin *pugillus*, *petit poing*. On l'appelle autrement *pincée*.

PUGNER. v. n. Vieux mot. Combatre. *Vâ qu'il ne sçait quand il bataille ou* pugne.

Du Latin *pugnare.*

P U I.

PUIS. adv. de tems. Après, ensuite. Dieu tout premier, *puis* pere & mere honore. Un President est à la premiere place, & *puis* les Conseillers selon l'ordre de leur reception.

On dit par ellipse & par interrogation, & *puis*? pour dire, & bien qu'en arrivera-t-il, que s'ensuivra-t-il, que fera-t'on après? Ou bien qu'en arriva-t-il, que s'ensuivit-il? Et *puis*, si nous nous rencontrons en deux ou trois choses, nous nous écartons assez dans le reste. Bou. Et *puis*, comptez sur les vuës humaines. Larrey.

Puis, a été employé autrefois pour *depuis*, comme en ces exemples, *puis que li mons fu estorez*; pour dire, depuis que le monde fut créé; & *puis les cieux*, pour, depuis le Ciel. Je n'aime pas le mot *puis* en vers; il est plus supportable après &: Et *puis*, qui ne sçait point? Men.

Du Latin *post.* Men.

PUISARD. s. m. Voyez Puits Perdu.

Puisard. s. m. Espece de puits pratiqué pour faire écouler les eaux. On a fait des *puisards* au devant de ce bâtiment. Le *puisard* d'une glaciere, le *puisard* d'une citern .

Puisard d'un Mur. C'est dans le corps d'un mur une espece de puits avec tuyau de plomb, ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles.

Puisards de Sources, sont certains puits qu'on fait d'espace en espace pour la recherche des sources, & qui se communiquent par des pierrées qui portent toutes leurs eaux dans un receptacle, d'où elles entrent dans un aqueduc. Un visiteur des *puisards* pour la machine de Marli.

Puisards d'Aqueducs, sont certains trous dans les aqueducs qui portent des conduites de fer & de plomb, pour vuider l'eau qui peut s'échaper des tuyaux, dans le canal.

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, ou autre liqueur d'un puits, ou de quelque autre lieu creux. On *puise* l'eau avec un seau, avec une corde à la riviere: on la *puise* avec la main. *Puiser* de l'eau à la riviere. On *puise* le vin dans la cuve. On *puise* & on éleve l'eau avec des pompes, des rouës, des godets, des chapellets & autres machines.

On dit aussi, qu'un soulier *puise* l'eau, lorsqu'il n'est pas de bon cuir, & que l'eau le perce.

Il s'employe d'ordinaire absolument. *Puiser* à la riviere. *Puiser* au bassin de la fontaine. *Puiser* à la source, au courant de l'eau.

Puiser, se dit figurément. Platon a *puisé* ses dogmes dans les Ecrits de Moyse. Dac. Les anciens Legislateurs & les Philosophes ont *puisé* dans l'Ecriture leurs Loix & leur Morale. Calm. La plupart des Auteurs *puisent* dans les Anciens tout ce qu'ils disent de bon. Il n'y a rien tel que de *puiser* dans la source, de voir les originaux. Cette doctrine est saine, & *puisée* dans les Peres & les Conciles. Je ne sçai où ce hableur va *puiser* tout ce qu'il dit. On dit aussi, qu'un homme *puise* dans la bourse d'autrui, dans le Tresor Royal; pour dire, qu'il va prendre de l'argent, qu'il en épuise le fonds, &c.

Puisé, ée. part. pass. & adj.

PUISNE', ou PUINE'. s. masc. Cadet qui est né depuis une de ses freres ou un de ses sœurs. C'est mon frere *puiné*. C'est ma sœur *puinée*.

Il est aussi substantif. C'est mon *puiné*. Vous ne serepas mariée si tôt, vous êtes la *puinée*. L'ainé doit partager à ses *puinez*. *Puiné* se dit quelquefois, mais le plus usité est *Cadet*. Refl.

Il se dit du second, du troisiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit aussi du troisiéme à l'égard du second, du quatriéme à l'égard du troisiéme, &c.

On disoit autrefois *maisné*, qui signifioit *né après*, comme on disoit *ainsné*, pour dire, *né auparavant*.

PUISOIR. s. m. Terme d'Artillerie. Vaisseau de cuivre dont se servent les salpêtriers pour tirer le salpêtre de la chaudiere où on le cuit après qu'il est formé.

PUISSAMMENT. adv. D'une maniere puissante. Avec pouvoir, avec force. Toute l'Allemagne arme *puissament*. Personne n'avoit jamais attaqué si *puissamment* la maison Royale. Fl. Ce Juge est *puissamment* sollicité contre vous, c'est-à-dire, par des gens puissans. Ce Ministre a *puissamment* établi sa famille. Ce Banquier est *puissamment* riche.

PUISQUE. Conjonction qui regit l'Indicatif, & qui signifie, Parceque, vû que, à cause que. *Puisque*. ainsi est. Je le veus bien *puisque* vous le voulez; *puisque* la saison le permet. Quelquefois on separe le *que* de *puis*, *puis* donc *que* vous le voulez. Il ne sert rien de consulter *puisque* c'est une chose resoluë.

PUISSANCE. s. f. Pouvoir autorité. La toute *puissance* de Dieu a creé le Ciel & la Terre. Les Rois ont en main la *puissance*. Ils ont la *puissance* coactive pour l'execution des loix. Abad. Les impies disent que Dieu est sans amour, & sans pitié, puisqu'il se plaît à faire éclater sa *puissance* par l'humiliation, & par la ruïne même de ses sujets. Fl. Il y a une *puissance* temporelle, & une *puissance* spirituelle, ou Ecclesiastique. Les Martyrs ont bravé toutes les *Puissances* de la terre, les *Puissances* les plus tyranniques. La *puissance* absoluë fait disparoître la distance infinie qui est entre les Grands & le Peuple; elle les rapproche, & tous plient également sous elle. La Br. Le desir de la *puissance* ne me cause nulle inquietude. Herman. Nicomede bravoit la *puissance* orgueilleuse des Romains lors-même qu'il en étoit accablé. Corn. Deux *Puissances* d'un ordre aussi different que l'Episcopat & la Royauté, ne s'unissent point: elles s'embarassent quand on les confond ensemble. Fl. La *puissance* des superieurs dans les Monasteres n'a d'autres bornes que la charité & la crainte de Dieu. Patru. C'est Dieu qui donne & qui ôte la *puissance*; qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un Peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, & qu'il est le seul en qui elle reside naturellement. Boss. Dieu a donné aux Princes la *puissance* du glaive, c'est-à-dire l'autorité de condamner à la mort. Jesus-Christ a donné à ses Apôtres la *puissance* des clefs, c'est-à-dire le pouvoir de lier & de delier. Le D. Richer a fait un Traité de la *puissance* Ecclesiastique & Politique. Les loix d'une *Puissance* inferieure cedent à celles de la *Puissance* superieure. Puff. Les *puissances* qui sont données aux Ecclesiastiques surpassent celles de la terre. J. des Sç. Les depositaires de la *puissance* publique ne la doivent exercer que pour l'utilité commune. Abad. Ce Conquerant a rangé tous ses ennemis sous sa *puissance*, il les tient en sa *puissance*. Les Edits portent cette clause, De notre pleine *puissance* & autorité Royale.

Du Latin *potentia*.

Puissance, se prend aussi pour, Etat souverain. La Republique de Venise est une *Puissance* considerable dans l'Italie. Toutes les *Puissances* de l'Europe sont entrées dans ce traitté. Etats Generaux des Provinces - Unies On donne auxle titre de Hautes *Puissances*; & les Etats de la Province de Hollande, celui de Nobles & Grandes *Puissances*, & à ceux des autres Provinces celui de Nobles Puissanees.

Puissances, au plurier se prend pour ceux qui possedent

dent les premiers dignitez, les premiers emplois d'un Etat. Il a beaucoup d'accès auprès des *Puissances*. Il ne faut pas se brouiller avec les *Puissances*.

PUISSANCE, se dit aussi des forces, des richesses, & autres choses qui donnent du credit & de l'autorité. La *Puissance* d'un Prince sont ses armées, ses tresors, le cœur de ses sujets.

PUISSANCE, se dit aussi du pouvoir emprunté, qu'ont les particuliers. Les Magistrats ont *puissance* de vie ou de mort sur les criminels, en vertu de la *puissance* que le Souverain leur a communiquée. On a aboli la *puissance* énorme que les Romains donnoient aux Maîtres sur leurs esclaves. TOUR. Une femme est en *puissance* de mari. Un fils est sous la *puissance* paternelle jusqu'à son émancipation. Les Prêtres donnent absolution des pechez en vertu de la *puissance* qu'ils pretendent que Dieu leur a donnée.

PUISSANCE, en termes de Pratique, se dit en ce sens des procurations qui donnent pouvoir & *puissance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Puissance* de resigner un Office, un Benefice.

PUISSANCE, se dit aussi des forces corporelles, & des biens de fortune. Cet homme n'est pas en *puissance* de payer une si grosse somme; il n'a pas la *puissance* de soutenir la perte de cette banqueroute. Il est sterile, il n'a pas la *puissance* d'engendrer. C'est un homme qui a grande *puissance* à la Cour, c'est-à-dire, beaucoup de credit.

PUISSANCE, se dit aussi des forces ordinaires. Dieu ne nous commande que des choses qui sont en notre *puissance*. Rien n'est tant en la *puissance* de notre volonté, que notre propre vouloir. FEN. J'ai employé toute ma *puissance* pour faire reüssir cette affaire. La force de l'homme est une *puissance* fort bornée.

PUISSANCE, en termes de Philosophie, se dit des vertus secretes & cachées qui sont dans tous les corps, & qui agissent en tems & lieu. L'aimant a la *puissance* d'attirer le fer. Le poivre qui est froid au toucher a la *puissance* d'échauffer. Le quinquina a la *puissance* de guerir la fievre. Le bezoard a une *puissance* singuliere contre les venins. On fait en Philosophie des distinctions de ce qui est actuellement, ou de ce qui est en *puissance* dans un sujet. Un gland est un chêne en *puissance*, parce qu'un gland peut devenir un chêne. Reduire la *puissance* en acte. Les Peripateticiens disent que les formes se tirent de la *puissance* de la matiere. La *puissance* de se mouvoir. Il y a des *puissances* actives, d'autres passives.

PUISSANCE, signifie aussi, Faculté de l'ame. Les *puissances* de l'ame. La memoire, l'entendement, la volonté sont les *puissances* de l'ame. La volonté est une *puissance* libre. L'objet émeut la *puissance*.

PUISSANCE, en termes de Mechaniques, se dit des forces mouvantes; de ce qui agit pour surmonter un poids. Dans un moulin à eau, l'eau est la *puissance*. La main de l'homme qui éleve le poids par le moyen d'un levier est la *puissance*. On redouble la *puissance* des machines en redoublant les roues, les poulies, en allongeant les leviers. Il y a une proportion necessaire entre le poids, la *puissance*, & la durée du mouvement. Une *puissance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puissances* mechaniques se reduisent au levier, & au coin.

En termes d'Optique, on appelle la *puissance* du verre, la distance de la convexité d'un verre à son foyer solaire, ou autrement sa portée.

PUISSANCE, en termes de Jurisprudence feodale, est un droit qu'a le Seigneur dominant de reünir à son fief le fief servant, quand le vassal l'aliene, en remboursant le prix de la vente, & les loyaux coûts. Le Seigneur doit exercer sa *puissance* de fief dans l'année où il a eu connoissance de la vente. On le dit aussi du droit & *puissance* qu'il a de saisir le fief servant, & de se faire rendre toutes sortes de devoirs, & de se faire payer de tous les droits qui lui sont dûs.

PUISSANCES, en termes de Theologie, se dit de la sixiéme Hierarchie des Anges, en commençant à compter par les Seraphins. Ce sont des Esprits qui brident la *puissance* des Demons, & qui ont pouvoir & autorité sur eux, qui president aux causes inferieures, & empêchent que les qualitez contraires ne ruïnent l'œconomie du monde. On les nomme ainsi, à cause que ce sont elles qui montrent la toute-puissance de Dieu. Voyez St. Gregoire, St. Bernard, Isidore, &c. Les principautez, ni les *puissances*, ni tout ce qu'il y a au plus haut des Cieux, ne nous pourra jamais separer de l'amour de Dieu en JESUS-CHRIST. P. ROY.

PUISSANCE, en termes d'Algebre, est la multiplication d'un nombre plusieurs fois par lui-même. Le nombre par exemple 3. est la premiere *puissance*. S'il est multiplié par lui-même, c'est 9. qui s'appelle la seconde *puissance*, ou quarré, dont 3. est la racine quarrée. Si ce 9. est encore multiplié par 3. il fait 27. qui est la troisiéme *puissance*, ou le cube, dont 3. est la racine cubique. Si ce 27. est multiplié par 3. il fait 81. & c'est la quatriéme *puissance*, ou le quarré du quarré: & ainsi des autres. En voici les notes algebraïques:

1.	2.	4.	8.	16.	32.	64.	128.	256.	512.	1024.	2048.	4096.
II.	I.	q.	c.	bq.	ſ.	qc.	bſ.	tq.	bc.	ſq.	rſ.	bqc.
0.	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.

On appelle resolution des *puissances*, l'extraction des racines quarrées, cubiques & autres.

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a du pouvoir, de l'autorité, du credit. Le Roi de France est un Prince fort *puissant*, il a de grandes armées. Lever une *puissante* armée. C'est une Maison qui est *puissante* dans la Province. C'est une famille *puissante* dans la robe. On appelle un haut & *puissant* Seigneur, celui qui a plusieurs terres & seigneuries; & quand il s'agit d'un Prince, on dit très-haut & très-*puissant* Prince; & d'une Princesse, très-haute & très-*puissante* Dame. Ce President est *puissant* en autorité, en amis. Ce Banquier est *puissant* en biens & en credit. On dit par excellence de Dieu, qu'il est le Tout-*puissant*: on dit d'un favori, qu'il est tout-*puissant* sur l'esprit de son Maître.

Selon que vous serez puissant *ou miserable,*
Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir.
LA FONT.

PUISSANT. Il signifie aussi, qui est capable de produire un effet considerable. Cela lui a été d'un *puissant* secours. Il a allegué de *puissantes* raisons. Il est *puissant* en raisonnemens. Dans l'Eglise Romaine on croit que le signe de la croix est un *puissant* remede contre les tentations, pour chasser les malins esprits. Archimede a été un des plus *puissans* genies, qui ayent jamais été en Mathematique. FONT. L'honneur est un *puissant* aiguillon pour suivre la vertu. La beauté est un *puissant* charme pour gagner les cœurs. La nature sera toûjours plus *puissante* que l'art. TEMPLE. Un bon Orateur est bien *puissant* sur les esprits. Cet aimant a une *puissante* force d'attirer le fer. La poudre de vipere est un *puissant* remede contre les venins.

L'Ecriture sainte en parlant de JESUS-CHRIST, dit qu'il étoit *puissant* en œuvres & en paroles.

PUISSANT, signifie aussi riche, extrêmement riche. C'est le plus *puissant* negociant de la ville, il a du bien de tous côtez. L'ACAD.

PUISSANT, signifie aussi robuste & de taille grande, grosse, avantageuse. Voilà un *puissant* coquin, un *puissant* paillard. Cet enfant est bien *puissant* pour son âge.

Cet homme est devenu fort *puissant*, est devenu fort gros & fort gras. Une des plus *puissantes* filles qui soient dans toutes les dix-sept Provinces a envie de faire amitié avec moi. Voit.

Puissant, s'employe aussi au substantif, mais il n'a guere d'usage que dans cette phrase du stile de la chaire. Les *puissans* du Siecle, pour dire, les grands du Siecle.

PUITS. s. m. Ouverture qu'on fait en creusant la terre, de figure cylindrique ou elliptique & perpendiculaire. Quand on veut percer une carriere, une marniere, on commence par faire le *puits*. Les Ingenieurs font des *puits* pour faire des mines, & conduire divers rameaux & galeries sous terre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns sous les autres, pour tirer les metaux des mines de Hongrie, qui sont decrits par Agricola.

Du Latin *Puteus*.

Puits, se dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans terre pour y trouver de l'eau. On va voir en Egypte comme une merveille le *puits* de Joseph, où l'on descend par degrez. Les Caravanes d'Orient s'arrêtent aux lieux où il y a des *puits*, où ils peuvent creuser des *puits*. Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen, est celui qui sert à deux maisons. Un *puits* commun ou public. On met rafraîchir le vin dans le *puits*. On ajuste quelquefois les cheveux en cordes de *puits*. Un *puits perdu* ou *puisard*, est un *puits* dont le fond est de sable, où se perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un cureur de *puits*.

Les Cureurs de *puits* forment avec les Cureurs de retraits une des Communautez des Arts & Metiers de la Ville & Fauxbourgs de Paris. Leurs lettres Patentes leur donnent aux uns & aux autres la qualité de Vuidangeurs.

On appelle *puits*, en termes de Guerre, des troux creusez au devant d'une circonvalation ou d'un autre retranchement, & que l'on recouvre ordinairement de branchages & de terre pour y faire tomber la Cavalerie qui voudroit s'en approcher. Les Espagnols avoient fait des *puits* tout autour des lignes d'Arras.

On appelle aussi sur la Mer *puits*, le lieu où s'amassent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe*: c'est le lieu où l'on place les pompes. On appelle aussi *puits* une grande profondeur qui se trouve à la mer dans un fonds uni.

Thevenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une Province de la Chine des *puits* de feu, & que sur leur ouverture on met des vaisseaux où l'on fait cuire ce qu'on veut sans peine, & sans depense.

On dit prov. & fig. qu'il faut puiser tandis que la corde est au *puits*, pour dire qu'il faut travailler à faire sa fortune pendant qu'on en a l'occasion. On dit proverbialement, que la verité est cachée au fond du *puits*, pour dire, qu'en toutes choses on a beaucoup de peine à decouvrir la verité. Le Philosophe Democrite est l'Auteur de ce proverbe. On dit prov. & fig. d'un homme fort secret, que ce qu'on lui dit tombe dans un *puits*: que c'est un *puits*.

On dit fig. d'un homme extrêmement sçavant, C'est un *puits* de science. L'Acad.

P U L.

PULEGIUM. subst. masc. Plante. Voyez Pouliot.

Pulegium vient du Latin *pulex*, *puce*; car on dit que la fumée du pouliot chasse les puces.

PULLIER. s. m. Il y a une Eglise Collegiale à Bourges qui s'appelle *S. Pierre le Pullier*; & une autre à Tours qui s'appelle du même nom.

En Latin *puellearium Ecclesia S. Petri Puellarum*, sive in *Pullario*. C'est ainsi que ces Eglises sont appellées dans les Titres Latins, parce que c'étoit le lieu où l'on battisoit les enfans. La ville de Montpelier est appellée de même, *mons puellarum*, d'un Monastere de filles. Men.

PULLULER, ou Pululer. v. n. Multiplier beaucoup. Le chiendent *pullule* beaucoup. La fougere *pullule* extrêmement. La vermine, les mauvaises herbes ne *pullulent* que trop.

Pulluler, se dit figurément des herésies, des erreurs, & de toutes les opinions dangereuses qui se repandent facilement parmi les peuples. Cette opinion, cette heresie a *pullulé* en peu de tems.

PULMONAIRE. s. f. (L'*l* se prononce) Plante qui pousse une ou plusieurs tiges anguleuses tirant sur le purpurin, veluës, ressemblant à celles de la buglosse. Ses feuilles sont oblongues, larges d'un pouce, pointuës, couvertes d'un poil molet & lanugineux, marbrées le plus souvent de taches blanches: les unes sortent de la racine, couchées à terre: les autres embrassent la tige, sans queuë. Ses fleurs sont de petits tuyaux évasez en bassin dans leur partie superieure, & decouppez en cinq parties, de couleur tantôt purpurine & tantôt violette. Il succede à chaque fleur quatre semences presque rondes. Sa racine est blanche & fibreuse. En Latin *pulmonaria Italorum ad buglossum accedens*. J. Bauh. Les feuilles de la *pulmonaire* sont adoucissantes, vulneraires, propres pour les ulceres du poumon & pour le crachement de sang. Il y a quelques autres especes de *pulmonaire*.

Pulmonaria, à *pulmone*, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance entre les marbrures qui paroissent sur cette plante, avec celles qui paroissent sur les poumons, & parce que la *pulmonaire* est fort bonne & fort en usage pour les maladies du poumon. Lem.

PULMONIE. s. f. Maladie du poumon. Il est menacé de pulmonie. L'Acad. La *pulmonie* est difficile à guerir.

PULMONIQUE. adj. m. & f. (L'*l* se prononce.) Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectez. Il est *pulmonique*. Un garçon *pulmonique*. Une fille *pulmonique*. Il est aussi substantif. Les *pulmoniques* ne vivent pas long-tems. Les *pulmoniques* crachent toûjours. On dit que de tous les airs de France il n'y en a pas un si bon pour les *pulmoniques* que celui d'Avignon. Del de la Fr. Les Provinciaux disent *poumonique*.

PULPE. s. f. L'*l* se prononce. Terme de Medecine. C'est la partie des fruits qui est bonne à manger, qui leur tient lieu de chair, qui est entre la pelure & le noyau ou les pepins, comme dans les cerises, les pêches, les pommes, &c. La *pulpe* est le parenchyme de l'arbre, qui s'étend & qui s'enfle par le moyen d'un suc, qui d'abord est grossier & desagreable, & qui devient dans la suite tendre, delicat & de bon goût. Voyez Poulpe.

Du Latin *pulpa*.

PULPITRE. Voyez Pupitre.

PULPO. s. masc. Nom d'un Poisson de la Mer du Sud. Cet animal est si singulier, qu'à le voir sans mouvement, on le prend pour un morceau de branche d'arbre couvert d'une écorce semblable à celle du Châtaigner. Il est de la grosseur du petit doigt, long de six à sept pouces, & divisé en quatre ou cinq nœuds ou articulations qui vont en diminuant du côté de la queuë, qui ne paroît non plus que la tête que comme un bout de branche cassée. Lorsqu'il deploye ses six jambes & qu'il les tient rassemblées vers la tête, on les prendroit pour autant de racines & la tête pour un pivot rompu. Les Chiliens l'appellent *pulpo* & disent qu'en le maniant avec la main nuë, il l'engourdit pour un moment sans faire d'autre mal. On trouve dans le *pulpo* une petite

vessie,

vessie, pleine d'une liqueur noire qui fait une très belle encre à écrire. C'est une sauterelle de la même espece, à quelque difference près, que la coquiguë du Pere du Tertre. Margrave l'appelle *Arumazia Brasilia.* FREZ.

PULSATILLE. s. f. Plante qui a été appellée ainsi, parce que ses semences ont des queuës barbuës comme une plume, lesquelles sont poussées çà & là au moindre vent. On la nomme autrement *coquelourde*, en Latin *pulsatilla.* Voyez COQUELOURDE.

PULSATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action du pous ou battement de l'artere.

Du Latin *pulsare*

PULVERIN, s. m. Plusieurs disent *poulvrin* où *poulverin.* Petite poudre. On le dit particulierement de la poudre à canon qui est propre à amorcer les armes à feu. Mettre du *pulverin* dans le bassinet.

On le dit aussi de la poire ou fourniment où elle est enfermée.

Du Latin *pulvis*, poudre.

PULVERIN, se dit aussi de ces gouttes d'eau fort menuës & presque imperceptibles qui s'écartent dans les chûtes des jets d'eau, & aux cascades & sauts de riviere. Il faut que le bassin soit proportionné au jet d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne soient point gâtées. Aux cataractes du Nil le *pulverin* est porté fort loin par les vents.

PULVERISER. verb. act. Mettre en poussiere; reduire en poudre. Il a trouvé le secret de *pulveriser* les corps les plus solides & les plus compactes. Il y a beaucoup de remedes qu'on *pulverise* pour les prendre plus facilement. Ce bastion a été tellement ruiné par le canon, qu'il est presque *pulverisé.*

PULVERISER, au figuré, signifie, Detruire entierement. Ce Monarque menace de *pulveriser* cette Republique. Il a *pulverisé* cet écrit. L'ACAD. Vos amis se vantent que vous m'avez écrasé, & *pulverisé.* LE P. LAMY.

PULVERISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

P U N.

PUNAIS, AISE. adj. & subst. Qui a le nez puant, ou l'haleine. L'Academie ne parle que du *nez*, & dit qu'un *punais* est presque privé du sentiment de l'odorat par le defaut de l'organe. Cet homme est camus & *punais.* C'est un *punais.* On ne sçauroit durer auprès de lui, il est *punais.* Il ne sent point les odeurs, il faut qu'il soit *punais.* On demande si c'est une cause legitime de separation que d'avoir un mari *punais*, ou une femme *punaise.* On appelle un égout, un trou *punais.* Du vin *punais*, est un vin gâté.

PUNAISE. s. f. insecte gros comme une petite lentille, plat, presque rond, rouge, mou, facile à écraser, qui n'est presque que du sang, qui tourmente fort durant l'été tant par sa puanteur extraordinaire, que par des morsures qui laissent une marque rouge sur la peau. Les *punaises* se mettent dans les bois du lit, & dans les vieilles maisons. Elles multiplient prodigieusement. Rien n'est plus puant qu'une *punaise* écrasée. Les *punaises* excitent l'urine étant prises interieurement, elles poussent l'arriere-faix; elles chassent les fievres intermittentes, on en avale sept ou huit à l'entrée de l'accès. LEM. En Latin *cimices lectularii.*

Il y a aussi des *punaises* de jardin qui sont vertes, & aussi puantes que les autres. Il y a aussi des *punaises* de terre volantes, qu'on trouve dans les champs sur des arbres. Il y a des *punaises* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatica.* Hoefnagel a depeint cette sorte de *punaises* de terre volantes.

Ce mot vient de *punicea*, qu'on a dit premierement des *punaises rouges*, & ensuite de toutes les autres. MEN. Dans la derniere Edition de ses *origines* de la *langue Françoise*, il derive ce mot de *putere*, sentir mauvais.

Il y a aussi une herbe aux *punaises*, que les Botanistes appellent *coniza.*

On dit proverbialement pour se moquer de quelque chose de bas, Cela est plat comme une *punaise.* On dit aussi, avoir le ventre plat comme une *punaise*, pour dire, avoir le ventre vuide.

PUNAISIE. s. f. Qualité qui rend un homme punais. C'est une espece de maladie qui vient d'un ulcere profond qui est au dedans du nez, d'où sortent plusieurs croûtes de mauvaise odeur. Sa cause provient, selon Galien, d'une humeur âcre & pourrie qui tombe du cerveau vers les apophyses mammillaires. La *punaisie* est mise entre les causes qui annullent le mariage. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

PUNDAGE. s. m. Droit qui se leve en Angleterre sur les vaisseaux, à raison de tant de livres sterling sur le prix des marchandises dont ils sont chargez. Cet impôt s'appelle *pundage*, parce qu'une livre sterling se nomme *pund.* Il fut accordé à Guillaume III. pour sa personne par acte de 1689. Il est different du droit de *tonnage* qui ne se leve que sur la quantité de tonneaux qui peuvent faire la charge d'un vaisseau.

PUNIQUE. adj. m. & f. Qui est, ou qui vient de Carthage. Guerre *punique.* Medaille *Punique.*

Du Latin *punicus.*

PUNIR. v. act. Châtier; faire souffrir quelque peine, ou supplice à ceux qui ont failli. Il est du devoir de la Justice de *punir*, aussi bien que de recompenser. L'assassinat, le vol du grand chemin, sont *punis* de la rouë. On *punit* l'empoisonnement du feu. Je l'ai *puni* de son audace: de son insolence. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'est qu'il y a un Dieu qui recompense, & qui *punit.* MAL. Si Ruffin n'eût été *puni* de ses crimes, on alloit appeller les Dieux en Justice, comme fauteurs, & complices de Ruffin. BAL. Ceux que Dieu *punit* ne sont pas toûjours les plus mechans. Id. Le panchant des loix ne va point à *punir*; elles ne condamnent qu'à regret. TOUR. L'Empereur Valens *punissoit* plus par chagrin que par justice. FL.

Du Latin *punire.*

On dit proverbialement, Dieu le *punira*; pour dire, qu'un crime ne demeurera point impuni. On dit aussi, Le voilà bien *puni*; pour dire, bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il pretendoit.

PUNI, IE, part. pass. & adj.

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui merite quelque peine, ou châtiment. Il se dit des personnes & des choses. Il faut avoir l'âge de la raison pour être *punissable* en Justice. Le blasphême est un crime *punissable.*

PUNITION. s. f. Châtiment; peine qu'on fait souffrir pour quelque faute ou pour quelque crime. La *punition* doit être proportionnée au crime. Une faute si legere ne meritoit pas une si grande *punition.* Les *punitions* trop frequentes sont nuisibles à l'Etat. PUFF. Les Atheniens se servoient du même couteau à punir les coupables & à sacrifier aux Dieux, pour donner à entendre qu'il n'y a point de victimes qui soient plus agreables au Ciel que la *punition* des crimes. LE VAYER. Les deffenses de Justice portent ces mots, A peine de *punition* exemplaire & corporelle. Tôt ou tard les mechans reçoivent la *punition* de leurs crimes. Ce malheur, cet accident est arrivé à cet homme par *punition* de Dieu, par *punition* divine, par une juste *punition* de Dieu.

PUP.

PUPILLAIRE. adj. m. & fem. Terme de Droit. Qui concerne le pupille, qui appartient au pupille. Il est encore en âge *pupillaire*. Le Titre VI. du XXVIII. Livre du Digeste est intitulé, De la substitution vulgaire, & *pupillaire*. Deniers *pupillaires*, interêts *pupillaires*.

PUPILLARITE'. s. fem. Terme de Droit. Le tems qu'un enfant est pupille, & sous la conduite d'un Tuteur, c'est-àdire jusqu'à 14. ans pour les garçons, & 12. ans pour les filles.

PUPILLE. s. m. & f. Fille au dessous de douze, ou garçon au dessous de quatorze ans; impubere, qui est sous l'autorité d'un Tuteur. Par le Droit on donnoit un Curateur aux Mineurs, & on cessoit de les appeller *pupilles*. Une fille *pupille* ne se peut marier sans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur est obligé en son nom de payer les interêts des deniers oisifs de son *pupille*. Les Tuteurs peuvent tout pour leurs *pupilles*, & ne peuvent rien contr'eux. FONT. Dans les païs coutumiers on appelle les mineurs *pupilles* jusqu'à leur majorité. Platon appelle les *pupilles*, le plus precieux & le plus sacré de tous les dépôts.

Du Latin *pupillus*.

On appelle par extension *pupille*, un éleve, ou un jeune homme de l'éducation duquel un Gouverneur est chargé. Ce Gouverneur a de l'honneur à l'éducation de *son pupille*.

PUPILLE. s. f. Terme de Medecine & de Chirurgie. La *pupille* de l'œil, c'est la prunelle de l'œil. Une membrane fermoit exactement le trou de la *pupille*. J. DES Sç.

Du Latin *pupilla*.

PUPITRE. s. m. Quelques-uns écrivent *pulpitre*. Petit meuble de bois fait d'un ais incliné sur un rebord qui l'arrête par le bas. Il est propre à soutenir un livre, & commode pour ceux qui lisent ou qui écrivent. Il y a des *pupitres* portatifs qu'on peut mettre auprès du feu. Dans les grandes Bibliotheques il y a toûjours quelque tablette disposée en *pupitre*. Il y a des *pupitres* qui tournent sur des roues, & qui portent trente ou quarante Volumes. Les écoliers dans les Classes, les Moines dans les Eglises, ont des *pupitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Eglise sont de grands *pupitres*.

Ce mot vient du Latin *pulpitum*.

PUPITRE, se disoit aussi chez les Grecs & les Romains, du lieu relevé sur lequel les Acteurs venoient reciter, & où la Fable se jouoit. C'est la partie que l'on appelle en François le Theâtre, dans lequel on ne comprend point le parterre ni les galleries, qui sont proprement ce que les Anciens appelloient le Théâtre.

PUPUT. s. m. On appelle une hupe en plusieurs lieux de France, un *puput*. Sçaliger dit que les Gascons donnent ce nom à cet oiseau tant à cause de son chant que de sa puanteur.

PUR.

PUR, PURE. adj. Qui est simple, qui n'est ni composé, ni mélangé, Il n'y a que Dieu qui soit un être *pur* & sans composition. Les Anges sont de *purs* esprits, des intelligences *pures*, separées de toute matiere. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les élemens mêmes ne sont pas *purs*. De l'or *pur* est celui qui est bien affiné, separé de tout autre metal. Du *pur* froment, est celui qui n'est point mêlé de seigle, ou d'autre graine. Un air *pur*, est celui qui est sans nuage; du vin *pur*, celui qu'on boit sans eau.

En parlant de quelque drogue dangereuse à prendre on dit, que c'est du poison tout *pur*.

Du Latin *purus*.

PUR, se dit aussi en choses spirituelles & morales, de ce qui est honnête, innocent, exempt de crime. Mener une vie *pure*. Une ame *pure*, & nette. Les victimes qu'on offre aux Dieux doivent être *pures*: à plus forte raison le cœur, qui est la plus noble qu'on leur puisse offrir. M. Sc. Le merite le plus *pur* n'est pas le plus d'usage dans un siecle aussi corrompu que le nôtre. AB. DE S. R. De toutes les instructions la plus *pure* est celle que l'on se donne à soi-même. OB. M. Croyez-vous qu'une fille sorte bien *pure* des mains de quatre ravisseurs? G. G. J'ai les mains *pures* des scandaleuses divisions qui sont arivées. M. BOSS. Les defenseurs de la verité doivent *être purs* de de tout interêt. ID. A ce pieux guerrier (David) succeda son fils Salomon, juste, sage, pacifique, dont les mains *pures* de sang furent jugées dignes de bâtir le Temple de Dieu. ID.

Plus une flame est pure, *& plus elle est durable.* CORN.
Le jour n'est pas plus pur *que le fond de mon cœur.* RAC.

PUR, se dit aussi du stile, de la diction, & signifie, Correct, châtié, poli. Un Orateur doit avoir une expression *pure* & nette, des mots choisis & intelligibles. On dit aussi que des vers sont *purs* & chastes, quand il n'y a rien qui donne de sales idées. On dit aussi d'un Auteur qui en a bien imité un autre, C'est Ciceron tout *pur*, c'est Malherbe tout *pur*. On le dit aussi de celui qui l'a volé effrontément.

PUR, se dit aussi de ce qui est naturel, qui n'est point alteré, corrompu. Pour voir la nature *pure*, il la faut examiner dans les enfans, dans les animaux.

En termes de Theologie, on dit L'Etat de *pure nature*, pour dire, l'état où étoit Adam avant le peché.

PUR, se dit aussi pour assûrer & exprimer davantage la verité des choses. C'est la *pure* verité. C'est une *pure* affectation, une *pure* hablerie. C'est une *pure* sottise. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'est par *pure* courtoisie, *pure* complaisance. C'est un *pur* assassinat, un *pur* galimathias. C'est *pure* courtoisie que d'ajoûter foi à ce recit. L. DE CAMB.

PUR, en termes de Jurisprudence, se dit de ce qui n'est chargé d'aucune clause, condition, ni embarras. Un billet, une obligation *pure* & simple. Un bail *pur* & simple, sans la clause de six mois. Une donation *pure* & simple, qui est sans retention d'usufruit. Une adjudication *pure* & simple, qui est definitive & sans charges. Un defaut *pur* & simple, qui est le dernier, & sans autre delai. Un élargissement *pur* & simple, sans caution. Quittance *pure* & simple, sans reserve, ni protestation. Cela tombe en *pure* perte pour lui. Il a reçu cette terre en *pur* don.

PUR, en matiere de fleurs, est opposé à *panaché*, & marque par conséquent une fleur qui n'a aucune raye soit blanche, soit jaune, qui y fasse une diversité riche, & agreable. On dit, Mes plus belles tulippes sont devenuës *pures*. Cet œillet est *pur*. Il y en a qui sont à moitié *purs*, & à moitié panachez.

On dit adverbialement, il a été absous à *pur* & à plein; pour dire, entierement & definitivement.

PURAQOE. s. m. Sorte de poisson du Bresil, qu'on croit être la Torpille, à cause qu'en le touchant il cause un engourdissement aux membres comme la paralysie. Si quelqu'un le touche avec un bâton, son bras demeure endormi. Ce poisson est bon à manger & n'a nul venin.

PUREAU. s. masc. Terme de Maçon & de Couvreur. C'est

C'est la partie de la tuilie, ou de l'ardoise, qui demeure decouverte après qu'elle est mise en œuvre. Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*, le reste est couvert par les superieures & les laterales. L'ardoise qui a 15. ou 16. pouces de longueur, ne doit avoir que 4. à 5. pouces de *pureau*. Cette partie de la tuile qui demeure à l'air se nomme quelquefois *Echantillon*.

PURÉE. s. f. Jus ou suc qu'on tire des pois. La premiere *purée* se tire des pois, lorsqu'ils cuisent; la seconde, lorsqu'on les écache, & qu'on les passe dans une passoire. Ce qui ne peut passer s'appelle *écasillotes* ou *écaslotes*. Men. On fait du potage de *purée* les jours maigres. Potage à la *purée* Une *purée* de pois verds aux capres. On fait aussi des *purées* de feves, de lentilles, & autres legumes. Les ivrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre. On dit que la riviere est comme de la *purée*, pour dire, qu'elle est sale & jaunâtre.

De purata. On a dit *purata pisa*: d'où on a dit ensuite *purata*, au singulier feminin, d'où nous avons fait *purée*. Men. Autrefois on disoit *porée* & Rabelais parle ainsi. *Porée*. a été dit pour *poirée*, & *poirée* pour *Poisée* de pois. Huet.

PUREMENT. adv. Sans mélange. On peut raisonner tant qu'on veut sur les choses *purement* naturelles. Le motif de sa vocation étoit *purement* humain. M. Sc.

Purement, se dit aussi d'une maniere pure, sans clause, condition, ni reserve. Il lui a fait ce don *purement* & simplement. Il a resigné son Benefice *purement* & simplement sans reserve de pension. J'ai fait cela *purement* par plaisir.

Purement, en Morale, se dit de ce qui est net, chaste, exempt de souillure. Les Peres du desert ont vecu fort *purement*. On dit aussi, qu'un Auteur écrit fort *purement*, quand il se sert de termes choisis, élegans & polis. Il y a de la difference entre écrire *purement*, & écrire nettement. Art. de P.

PURETÉ. s. f. Qualité de ce qui est pur, clair & net. Cette fontaine est agreable par la *pureté* de ses eaux. L'or est celui des metaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*; qui est capable d'un plus grand affinement. Par le moyen du feu on porte les metaux au plus haut degré de *pureté* où ils puissent aller. La *pureté* de l'air, la *pureté* des eaux, contribuë beaucoup à la santé.

Pureté, se dit aussi en Morale, & signifie Innocence, droiture, integrité.

La *pureté* de culte que vantent les Protestans est une *pureté* trop seche, & trop nuë. St. Ev. Il y a plus d'un pas à faire de l'extrême *pureté* dans le culte à l'extrême impureté. Ben.

La *pureté* des sentimens, & des pensées donne encore plus de grace à l'éloquence que la *pureté* des paroles. Le Ch. de M.

Les hommes ont alteré & corrompu la *pureté* de la Religion. Cl. La vraye pâture d'un Chretien c'est la *pureté* des mœurs. Du Pin.

Pureté, quand ce terme est employé absolument, signifie plus particulierement chasteté. Il faut éviter les pechez contre la *pureté*. La *pureté* du cœur & de l'esprit *Pureté*. angelique, *pureté* virginale. Il faut une vertu plus qu'humaine pour conserver sa *pureté* parmi tant d'ordures. Pat.

On dit aussi, la *pureté* de la Langue; pour dire, qu'elle n'est point mêlée de mots barbares, & étrangers. La *pureté* du stile, signifie l'élegance, la politesse, l'exactitude du stile. La *pureté* du langage ne consiste qu'à user de mots & de phrases qui soient du bon usage. Ainsi les objections de quelques Auteurs modernes qui ont tant declamé contre le soin de la *pureté*, sont toutes contre ceux qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, & qui pechent par une trop grande affectation! & personne n'oseroit avancer qu'il ne faut point se soucier d'écrire purement. On a beau alleguer que cette occupation est un indice de la bassesse de l'esprit, & que ceux qui s'attachent à cet examen de paroles, ou de syllabes; ne sont pas capables d'arriver jamais à la magnificence des pensées; la *pureté* du langage ne nous empêche point d'exprimer ce que nous pensons. Ciceron & Demosthene n'ont-ils laissé à la posterité que leurs plus mauvaises pensées, parceque cette scrupuleuse & ridicule *pureté*, à laquelle ils s'attachoient trop, les a obligez à les supprimer? Vau. Il est à craindre qu'un trop grand attachement à la *pureté* ne produise enfin de la secheresse. St. Ev. On a ôté à la Poësie sa force & son élevation par un soin trop scrupuleux de la *pureté* du langage. Le P. Rap.

Pureté, signifie encore de l'exactitude, de la netteté, du bon sens, & de la raison. Quelle *pureté* de raison dans tout cet Ouvrage! St. Ev.

Purette. s. f. & adj. Poudre magnetique plus pesante que le sable, noire, brillante: qu'on trouve au bord de la mer en un lieu sec, nommé *Mortuo*, qui est à quelque distance de la ville de Genes, On la separe facilement d'avec un sable de la même couleur, mais plus leger, qui l'acompagne toujours, par le moyen de la pointe d'une lame de couteau aymantée qu'on y applique. Elle paroit peu de tems après quelque grande tempête, ou une agitation extraordinaire des eaux de la mer. On s'en sert pour mettre sur le papier où l'on écrit. La poudre *purette* sortant de la mer ne noircit point les doigts, mais étant écrasée, elle les noircit.

PURGATIF, ive, adj. & subst. Qui a la faculté de purger. Remede qui évacuë les impuretez du corps par le bas. La plupart des *purgatifs* sont des espéces de poisons. On divise les *purgatifs* par raport à leur effet en *benins*, en *mediocres* & en *violens*. Les *purgatifs benins* sont ceux qui purgent doucement; comme les tamarins, la casse, la manne, la rhubarbe, le sené. Les *mediocres* sont ceux qui purgent un peu plus fortement; comme le jalap, la scammonée. Les *violens* sont ceux qui purgent avec violence; comme la colloquinte, l'ellebore, la laureole. On divise aussi les *purgatifs* par rapport à l'humeur qu'ils évacuent, en *phlegmagogues*, *cholagogues*: *melanagogues*, & *hydragogues*. Ces mots ont été expliquez chacun en leur lieu. Plusieurs d'entre les Modernes rejettent, & peut-être avec assez de fondement, cette seconde division. Les *purgatifs* agissent ou en picotant & irritant les fibres nerveuses de l'estomac & des intestins, ou en excitant dans le sang une fermentation particuliere qui donne lieu à la separation des mauvaises humeurs. Il y a des Auteurs qui pretendent avoir remarqué que certains *purgatifs* purgent par le haut ou par le bas selon qu'on les a cueillis de bas en haut, ou de haut en bas, & ils assûrent cela des bourgeons de sureau, des feuilles de cabaret, & des racines d'iris & d'aunée. Ils attribuent la cause de ces differents effets à l'idée expresse de l'imagination de celui qui cueille, laquelle passe à la plante, par le moyen de quelques influentes. Cette explication est aussi absurde & ridicule, que la remarque est fausse & imaginaire. Les acides diminuent la force des *purgatifs*; d'où vient que les melancoliques & les hypochondriaques qui abondent en aciditez, sont plus difficiles à purger. La plupart des *purgatifs* vegetaux ont plus de vertu pris en substance, que de toute autre maniere. Boulduc. Il y a de certains medicamens qui étant seulement appliquez sur quelque partie du corps font le même effet que les *purgatifs* que l'on prend par la bouche. Telle est la racine de Brione. On la rape & on la met aux pieds des hydropiques en forme de cataplasme,

plasme, & quelque tems aprés, le malade est purgé comme s'il avoit avalé une Medecine. Telle est encore l'huile d'aloès myrrhée, qui étant appliquée sur le nombril, purge comme si on avoit pris de la casse ou du sené. J. DES Sç. Il y a des odeurs *purgatives*. VALL. Mr. Pechlin dans son *Traité des purgatifs* établit la faculté *purgative* dans une espece d'Extrait, qu'il appelle *Sapa* ou quintessence, qui consiste dans trois differens principes, une huile, un esprit & un sel, dont il s'applique à demontrer l'existence. Les varietez quelle peut recevoir caracterisent les divers *purgatifs*, qui ne different que du plus au moins. ID. Comme d'un vomitif on peut faire un *purgatif* par un très leger changement, de même on peut transformer, sans beaucoup de peine, un *purgatif* en sudorifique ou en diuretique. ID. Un lavement *purgatif*, une tisanne *purgative*. On a enfin chassé cette fievre à force de *purgatifs*.

PURGATIF. Terme de devotion Mystique. On appelle *vie purgative*, un état dans lequel la crainte de l'Enfer est le principe dominant dans l'ame, en sorte que cette crainte la purge, entant qu'elle reprime les fureurs de la cupidité. La vie *purgative* n'est point l'état des parfaits: dans cet état de vie *purgative* l'amour est encore interessé.

PURGATION. s. f. Action de ce qui rend pur, de ce qui se decharge de ses impuretez. Le vent, la pluye, sont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles sont des decharges d'humeurs. Les éternuemens sont des *purgations* du cerveau.

PURGATION. Evacuation par le moyen d'un remede qui purge. Il se porte beaucoup mieux depuis sa *purgation*. La *purgation* est necessaire aux personnes repletes.

Il se prend plus ordinairement pour le remede que l'on prend pour se purger. On lui a donné une *purgation* fort douce. Cette *purgation* a produit un grand effet. Les *purgations* ordinaires se font avec la casse, le sené, la rhubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent souvent des *purgations* par precaution.

PURGATION, se dit aussi de la preparation des medicamens, qui se fait lorsqu'on les monde & qu'on les purifie pour en retrancher les superfluitez, comme le bois & les pepins de la casse, les noyaux des dattes, des tamarins, & d'autres fruits.

On appelle *purgation menstruale*, ou *purgations*, l'évacuation particuliere qui arrive tous les mois aux femmes. Le mot de *purgations* pris seul en ce sens ne se dit qu'au plurier. Les *purgations* se nomment autrement *menstrues*, *flux menstrual*, *ordinaires*. Voyez MENSTRUES.

PURGATION, se dit aussi en Chymie de diverses preparations qu'on donne aux metaux & aux mineraux, pour leur ôter leurs impuretez. La *purgation* du mercure se fait en le passant par le chamois, d'où il sort par ses pores. La vraye *purgation* de l'or se fait par le feu, par la coupelle, par l'inquart, par la cementation. Les autres *purgations* des metaux se font par des fusions réiterées.

Il y a eu une *purgation Canonique*, appellée ainsi, parce qu'elle se faisoit suivant le droit Canonique. C'étoit un serment par lequel on se purgeoit de quelque crime dont on étoit accusé, & ce serment étoit fait devant un certain nombre de personnes dignes de foi qui assuroient qu'ils le croyoint veritable. Cette *purgation canonique* étoit distinguée de la *purgation vulgaire*, qui se faisoit ou par le combat, ou par des épreuves de l'eau ou du feu.

PURGATION DES PASSIONS. Terme de l'art Poëtique. Aristote dit que la Tragedie par le moyen de la terreur & de la compassion acheve de purger en nous ces passions, & les autres semblables. Aristote établit une certaine *purgation* des passions que personne jusqu'ici n'a bien entenduë, & qu'il n'a pas bien comprise lui-même. ST EV. Bien souvent la Tragedie reveille en nous les passions, au lieu de les éteindre: ainsi cette *purgation* des passions pourroit bien n'être qu'une belle idée. CORN. Les *purgations* de l'âme ce sont les discours de la Philosophie. DAC. Voyez PURGER.

PURGATOIRE. s. m. Terme de l'Eglise Romaine. Lieu où l'on dit que les justes souffrent la peine duë à leurs pechez, à laquelle ils n'ont pas satisfait en ce monde. C'est par la misericorde de Dieu, par les indulgences de l'Eglise, & par les prieres des Fideles, qu'on est delivré des peines du *Purgatoire*. La Bulle Sabbatine donne au Scapulaire le pouvoir de delivrer une ame du *Purgatoire*. Les Juifs croyent un *purgatoire* d'après Platon. B. CH. D. Calmet prouve par un texte du II. liv. des Macabées que les anciens Juifs ont cru le *purgatoire*. J. DES Sç. Les Mahometans partagent le Ciel & l'Enfer en divers appartemens & croyent le *Purgatoire*. B. UNIV. Les Georgiens disent bien qu'il y a un *purgatoire*, mais ils nient que ce soit par le moyen du feu. C'est selon eux, un lieu d'obscurité & de tristesse, où les ames sont tourmentées. ID. Combien d'Eglises, & de Monasteres fondez sur le dogme chimerique du *Purgatoire*? CL. Le Cardinal Bellarmin compte Virgile, & Platon au nombre des deffenseurs du *Purgatoire*, & soutient qu'ils l'avoient decouvert par les seules lumieres naturelles. Mr. de Thou rapporte qu'entre les questions que le Pere Cotton vouloit faire au Demon, il lui demandoit un passage de l'Ecriture pour prouver le *Purgatoire*. Du tems de l'heresie de Luther les bons Chrétiens faisoient croire par un vers ou deux que l'on glissoit dans leurs Epitaphes, qu'ils croyoient au *Purgatoire* que Luther nioit. En voici un Exemple.

Ci gist sire Alain de Crenelle,
A qui Dieu doint vie sempiternelle,
En Paradis où sont harpes & luts,
Non en Enfer ou damnez sont boulus:
Mais que dire de ce grand Purgatoire?
En est-il un? Oui dea; Tredame voire. CARPENTAR.

Il y a dans une Isle d'Irlande un trou qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où si l'on en croit la tradition, par les prieres de Saint Patrice, Evêque du lieu, se fit une representation visible des peines que les impies souffrent après leur mort, afin d'étonner les pecheurs, & de dissiper les erreurs des Gentils. Ce lieu est aussi appellé *le trou de St. Patrice*, parcequ'effectivement ce trou est grand & bien profond.

On dit d'une personne qui a souffert beaucoup de douleurs, ou d'afflictions, qu'elle a fait son *Purgatoire* en ce monde.

PURGER. v. act. Oter les mauvaises qualitez, humeurs, ou impuretez d'un corps. L'air se *purge* par son agitation, par les vents, par les pluyes. On *purge* les maisons pestiferées avec de forts parfums d'encens, de genievre, de poudre à canon. Le cerveau se *purge* par le nez, le corps par les sueurs & les excremens. Les femmes se *purgent* naturellement tous les mois.

Du Latin *purgare*.

PURGER, signifie aussi, Oter les impuretez par l'art, & les remedes. Les Medecins *purgent* leurs malades, leur donnent des medecines. Il s'est *purgé* par precaution. La coloquinte *purge* avec violence. La rhubarbe, la casse, la manne *purge* doucement. Les diuretiques *purgent* les reins & la vessie. On *purge* aussi par les veines J. DES Sç. T. I. Il faut ordinairement *purger* dans le commencement des maladies & ne pas attendre une coction, qui ne viendra peut être jamais. ID.

PURGER, se dit aussi en Chymie. L'art est necessaire pour *purger* les metaux, pour les separer de leurs glebes,

bes, de leur marchasite. L'argent des mines de Potosi se *purge* avec le mercure. La Chymie se vante de *purger* toutes sortes de corps de leurs feces & impuretez.

Purger, en termes de Philosophie hermetique. C'est lorsque la noirceur paroît. Cela s'appelle *mort* & *tenebres*. qu'il faut purger, jusqu'à ce qu'on voye la couleur blanche; ce qui se fait par la continuation du feu, sans autre artifice. Dict. Herm.

Purger, se dit figurément, & signifie, Chasser, bannir, exclure. Il est bien difficile de *purger* les grandes villes de filous, & de charlatans. On ne fait point de tort à l'Etat de le *purger* d'un méchant homme. Pasc. Ce jeune hom ne auroit besoin d'être *purgé* du mauvais air, & du langage de la bourgeoisie. Call. Il faut *purger* notre langue des superfluitez qui en diminuënt la vigueur. Id. Il faut *purger* sa conscience, ne rien souffrir sur sa conscience qu'on se puisse reprocher. L'Eglise a droit de *purger* les livres de tout ce qui pourroit empoisonner les ames. Port. R. Les Maitres ne devroient faire lire les Auteurs Payens qu'après les avoir *purgez* de certains endroits dangereux. Oe. M. Tu songes à marcher sur les pas d'Hercule en *purgeant* la terre de monstres, & tu ne songes pas à te *purger* des monstres qui sont en toi. Dac. Pompée venoit de *purger* les mers des Pyrates qui les infestoient. Boss. On dit, quand on se divertit bien, qu'on se *purge* la ratte, qu'on *purge* sa melancolie.

Purger les passions. Terme de l'art Poëtique, pour dire, detruire, adoucir les passions. Aristote pretend que le but de la Tragedie, c'est de *purger* en nous les passions par la terreur, & la compassion. Il semble que *purger* en ce sens ne peut signifier autre chose que chasser, & deraciner les passions de l'ame. Mais comme il est faux que la Tragedie puisse venir à bout de *purger* les passions, dans ce sens rigoureux, l'on pretend qu'il ne faut entendre autre chose par là, sinon qu'elle en reprime les excès, & les reduit à une juste moderation. Elle *purge* la terreur, & la compassion par elles-mêmes, en nous apprenant à en supporter courageusement tous les accidens; & en *purgeant* la terreur, & la compassion, elle *purge* en même tems toutes les autres passions qui pourroient nous precipiter dans la même misere. Dac.

Purger, se dit aussi en termes de Palais. On fait un decret pour *purger* les hypotheques. Un decret ne *purge* point le douaire. Il faut une comparution personnelle pour *purger* un decret d'adjournement personnel; un écrou à la main, pour *purger* un decret de prise de corps. On peut *purger* une contumace dans les cinq ans, en refondant les depens. On se *purge* par serment à l'Audience sur un fait dont il n'y a point de preuve. Cet accusé s'est enfin *purgé* de la calomnie, on l'a renvoyé absous. On a *purgé* la memoire de ce condamné. On se *purgeoit* autrefois par l'attouchement du fer chaud, & comme on disoit alors, par eau & par ignise. Les ceremonies en sont decrites dans les Notes sur les Capitulaires de Charlemagne. Cujas, Hotoman, Polydore Virgile, Sigonius, Pasquier, & autres ont écrit sur cette matiere.

Purger, a aussi signifié autrefois, Payer; & on disoit *purger* les arrerages d'une rente, *purger* les depens, *purger* la saisine, pour dire, payer, & en acquiter les causes.

Purgé, ée. part. pass. & adj. On dit, du savon bien *purgé*, des gands bien *purgez*, & lavez.

PURGERIE. s. f. Terme de sucrerie. L'on nomme ainsi dans les Isles Françoises de l'Amerique, le lieu où l'on met les formes de sucre pour les blanchir. Labat.

PURIFICATION. s. f. Action de purifier. En parlant des metaux, il se dit de l'action par laquelle on ôte ce qu'il y a d'impur & d'étranger. Cela sert à la *purification* des metaux. Tous les metaux ne se peuvent mettre en œuvre qu'après plusieurs lotions & *purifications*.

On dit aussi la *purification* du sang, en parlant de l'action de purifier le sang. Cette infusion est propre pour la *purification* du sang.

Purification, se dit aussi dans l'Eglise Romaine, de l'action que le prêtre fait à la Messe, lorsqu'après avoir pris le sang de Jesus-Christ, & immediatement avant l'ablution, il prend du vin dans le calice. La Messe étoit presque dite, le Prêtre en étoit à la *purification*. L'Acad.

Purification, se dit aussi des ceremonies, par lesquelles on se purifioit dans la Loi de Moyse. *Les purifications legales*. On faisoit diverses sortes de *purifications* dans l'Ancien Testament. Les *purifications* étoient en usage avant Moyse. Elles etoient en usage parmi les Payens. On ne dit pas la *purification* de la conscience. Refl. St. Paul pratiqua toutes les *purifications* prescrites par la loi aux Nazaréens. Go. Les Juifs detruisoient la veritable vertu, & renfermoient toute leur Religion dans quelques *purifications* exterieures. Port. R.

Purification, est aussi une Fête qu'on celebre le 2. Fevrier en memoire de la *purification* que fit la Ste. Vierge, après ses couches, au Temple de Jerusalem, suivant les ceremonies de la Loi de Moïse. On appelle vulgairement cette fête, *La Chandeleur*. La Fête de la *purification*, que les Grecs appellent *Upanthé*, *rencontre*, parce que ce jour-là Simeon rencontra Jesus dans le Temple, est dans les Menologues Grecs au rang des fêtes de Jesus Christ. Les Grecs assurent que l'Empereur Justinien l'institua, l'an 542. Beckius.

Les Sauvagesses observent une espece de *purification* pendant 30. jours, si elles ont accouché d'un enfant mâle, & 40. si c'est d'une fille. La Hontan.

Purification, se dit encore pour l'oblation que les femmes qui se levent de couche, offrent au prêtre avant que d'entrer à l'Eglise.

Purification. Les Mystiques appellent *purifications passives*, les dernieres épreuves par lesquelles sont obligez de passer ceux qui arrivent à la parfaite contemplation. Dieu fait éprouver à l'ame toutes les horreurs de l'Enfer; elle sent l'impression d'une reprobation éternelle, & toutes les angoisses que doivent sentir des ames destinées à l'Enfer. Cet état est necessaire pour la *purification* de l'amour. Les Mystiques l'appellent quelquefois l'*enfer*, ou le *martyre spirituel*. C'est là le purgatoire des parfaits contemplatifs, & en effet ils sont exempts du purgatoire.

PURIFICATOIRE. s. m. Terme de Sacristie. C'est un petit linge qu'on met sur le calice pour l'essuyer & le purifier après l'ablution.

PURIFIER. v. act. Nettoyer; ôter ce qu'il y a de sale, & d'impur dans quelque corps. L'eau de la mer se *purifie* & se dessale en passant par la terre pour aller faire des sources. Le Soleil en dissipant les brouillards *purifie* l'air. Si on sçavoit l'art de *purifier* le sang, on gueriroit la plupart des maladies. Le sang se *purifie* par un bon regime.

Du Latin *purificare*.

Purifier. Terme de Chymie. Rendre plus pur. *Purifier* le cinabre. *Purifier* l'or. Glas. On dit aussi parmi les Parfumeurs, *purifier* le savon.

Purifier, se dit figurément. L'ame se *purifie* par la penitence. Un cœur contrit, & *purifié*, est une agreable offrande à Dieu. Il est bon que l'ame ait le tems de se *purifier* de tout amour propre par la tribulation, & la patience d'une maladie. Fl. Seigneur, daignez *purifier* mes levres. P. R. Le Saint travailloit à *purifier* son cœur, & non pas à polir son esprit. Id. Quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous *purifions*

rifions au moins l'intention. PASC. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en se lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* aussi leurs ames.

On dit, *purifier* la langue, *purifier* le stile, pour dire, en ôter les defauts.

PURIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PURIM. s. m. Fête solemnelle parmi les Juifs, qui se celebre à l'occasion de la delivrance des Juifs du tems d'Esther, les 14. & 15. du mois d'Adar. Il repondoit en partie à Fevrier & à Mars. Elle fut appellée *Purim* c'est-à-dire, *les sorts*, parce, dit le livre d'Esther, qu'Aman avoit jetté le sort pour détruire les Juifs. Ce que les Juifs interpretent ainsi : qu'Aman selon la superstition des Chaldéens & des Perses, avoit consulté les Magiciens, pour sçavoir quel mois étoit le plus favorable pour cette entreprise. Il trouva que c'étoit le mois d'Adar, parce qu'il n'y avoit pas de Fête, & ayant derechef jetté le sort pour le jour, il trouva que c'étoit le 13. d'Adar. Durant les deux jours, 14. & 15. d'Adar, les Juifs faisoient tous les ans de grandes rejouïssances, & ces jours sont aujourd'hui convertis en Bacchanales entre les Juifs. Ces deux jours de joye sont precedez par un jour de jeûne très étroit. Le 13. d'Adar ils s'assemblent, ils lisent le livre d'Esther dans leurs Synagogues, ils maudissent Aman, ils benissent Mardochée & Esther. Ensuite quand le jour est passé, ils se plongent en toutes sortes de debauches, jusques là que par l'ordonnance du Talmud, il est permis de s'enyvrer à tel degré qu'on ne puisse distinguer entre la malediction d'Aman & la benediction de Mardochée. Ils se deguisent en ces jours comme on fait dans le Carnaval, les hommes prennent des habits de femmes, & les femmes prennent ceux des hommes, quoique cela soit expressément defendu dans la Loi.

PURISME. subst. masc. Affectation de pureté dans le langage. Cet auteur donne un peu trop dans le *purisme*.

PURISTE. s. m. Qui se pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. Les *Puristes* sont gens difficiles à contenter, ils ne trouvent rien à leur goût. Les *puristes* ont gâté la Langue. OE. M.

PURITAIN, AINE. s. m. & f. C'est le nom qui a été donné dans la Grande-Bretagne aux Presbyteriens rigides. Plusieurs d'entre eux rejettent non seulement les Ceremonies de l'Eglise Anglicane, mais encore toutes sortes de Liturgies, sans en excepter l'Oraison Dominicale. Ils observent aussi le Dimanche aussi scrupuleusement que les Juifs observoient le Sabbat. Ils ont été appellez *Puritains*, parce qu'ils pretendoient que la Reformation de Geneve étoit plus pure & plus conforme à l'Evangile, que celle d'Angleterre, qui avoit conservé la Hierarchie & les ceremonies.

PURON. s. m. Pustule.

Du Latin *pus, puris*.

PURPURIN, INE. adj. De couleur de pourpre.

PURULENT, ENTE. adj. Terme de Medecine. Qui est mêlé de pus. Les Phthisiques jettent des crachats *purulents*. Dans la dyssenterie les dejections sont *purulentes*, lorsqu'il y a un ulcere aux reins, ou à la vessie.

PURUTU. s. m. Sorte de legume du Perou, fait comme une feve, mais plus petit. Les habitans en font leur nourriture ordinaire.

P U S.

PUS. s. masc. Terme de Medecine. Humeur putride, blanche & épaisse, bouë faite de sang corrompu qui sort d'une playe qu'on ouvre, d'une apostume qui creve. Il a crevé quelque abscès dans son corps, il jette le *pus* par la bouche. Il faut tenir une playe ouverte, tant qu'elle suppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie. Les Medecins, les Chirurgiens disent que le *pus* est louable, quand il est blanc, & qu'il ne sent pas mauvais.

Ce mot est purement Latin, & vient du Grec *pyon*, qui signifie la même chose.

PUSILLANIME. adj. masc. & fem. Qui manque de cœur, qui a l'ame foible & timide, qui n'est capable d'aucune resolution vigoureuse. Un homme *pusillanime*. Un *pusillanime* n'est point propre pour le gouvernement. Un *pusillanime* ne peut être veritablement vertueux. Il ne faut donner ni trop de crainte à une ame *pusillanime*, ni trop de confiance à une ame presomptueuse. BOU.

Du Latin *pusillanimus*.

PUSILLANIMITÉ. s. f. Bassesse d'ame ; foiblesse de courage, qui fait craindre tout, & empêche toutes les bonnes resolutions. La *pusillanimité* est un vice opposé à la magnanimité. RHET. D'AR. La *pusillanimité* ne se peut pardonner qu'aux femmes. On lui reprochoit de prendre trop de mesures, & on appelloit sa prevoyance *pusillanimité*. REFL.

PUSTULE. s. f. Petite gale, bouton, ou élevation qui vient sur la peau. On le dit particulierement des boutons qui viennent de la grosse & de la petite verole.

Du Latin *pustula*.

P U T.

PUTAIN. s. fem. Femme publique & prostituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. La haine qu'on a contre ce nom l'a decredité chez les honnêtes gens, & il n'est plus en usage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce.

Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite fille* : aussi disoit-on autrefois *pute*, comme on voit par ce quatrain fameux de Jean de Mehun dans le Roman de la Rose ;

> *Toutes êtes, serez, ou fûtes*
> *De fait, ou de volonté* putes,
> *Et qui très-bien vous chercheroit*,
> Putes *toutes vous trouveroit*.

Il a été un tems qu'il n'étoit point odieux, non plus que celui de *garce*. *Pute* signifioit une fille, & puis une fille debauchée. On a dit aussi *putus*, pour dire, un *petit garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire, un *petit garçon* ou *petite fille*, comme temoigne Scaliger, d'où est venu aussi le nom de *petite*. D'autres font venir ce mot par syncope de *puante*.

PUTAIN, se dit aussi quelquefois de ce qui parle trop librement, qui dit des ordures :

> *Je l'avouë, il est certain*,
> *Ma plume est une* putain,
> *Mais ma vie est une Sainte*. MAINARD.

PUTANISME. s. m. Vie, ou condition de putain ; ou de ceux qui frequentent les putains. Il n'y a point de personnes plus malheureuses que celles qui vivent dans le *putanisme*. C'est un homme plongé dans le *putanisme*. L'ACAD. Le *putanisme* regna fort du tems de Louïs XI. BRANT. Il y a un Livre qui a pour titre le *Putanisme de Rome*.

PUTASSIER. s. m. Homme qui aime, qui cherche les putains ; qui frequente les mauvais lieux. Sous François I. n'étoit galant qui ne fût *putassier* indifferemment. BRANT. Ce *putassier* s'est retiré de la debauche, & s'est enfin marié. Il est bas.

PUTATIF. adj. masc. Qui est reputé être ce qu'il n'est pas. Il ne se dit gueres qu'avec le mot de pere. St. Joseph étoit le pere *putatif* de JESUS-CHRIST. Proprieté *putative*, ou qu'on croit avoir. J. DES Sç.

Du Latin *putativus*.

PUTANIERE. adj. f. Il ne se dit qu'en cette phrase comique, la *gent putaniere.*

C'est le destin de la gent putaniere,
Qu'âge augmentant amoindrit le profit :
Telle se vend commençant sa carriere,
Qui puis après achete le deduit. MAROT.

PUTCHAMIN. s. m. Fruit de la Virginie qui ressemble à une nefle; il est verd premierement, ensuite jaunâtre, & rouge quand il est meur. Avant sa maturité il est fort âpre, & il astreint la bouche avec beaucoup de douleur. Lorsqu'il est meur, il a un goût trés-agreable. L'Arbre qui porte le *putchamin* croit à la hauteur du *palmier.*

PUTINE. s. f. Mot burlesque, pour dire, putain.

Taisez-vous, petite putine :
Autrefois on disoit putain,
Au lieu de tine *mettant* tain. SCAR.

PUTOIS, ou PUTOIRE, s. masc. Chat sauvage qui a le poil brun, ainsi nommé à cause de sa puanteur. C'est plutôt une espece de belette. Il habite les forêts, les bords de la mer & des rivieres dans les pays Septentrionaux. Il vit de rats, d'oiseaux, de grenouilles, de poissons, & il est fort friand de ces derniers. Sa peau sert à faire des fourures. Un manchon de *putois.* L'ACAD. Les Latins l'ont appellé *veso*, & dans la basse Latinité *putacius*, dont parle Scaliger contre Cardan.

Du Latin *putidus*, qui put.

PUTREFACTION. s. fem. Action par laquelle un corps se pourrit, état de ce qui est putrefié; corruption qui cause la puanteur. Il faut empêcher sa *putrefaction.* Il y a une grande *putrefaction* dans son sang, dans ses ulceres. On ne sçauroit demeurer en ce lieu-là à cause de la *putrefaction*, de la puanteur de l'égoût qui est auprès.

PUTREFACTION, se dit aussi en termes de Chymie. Il y a plusieurs resolutions chymiques qui se font par *putrefaction.*

Du Latin *putrefactio.*

PUTREFAIT, AITE. adj. Voyez PUTREFIÉ.

PUTREFIER. v. act. Corrompre, faire pourrir, rendre puant. L'humidité *putrefie* à la fin tous les corps. La gangrene *putrefie* les parties voisines. L'ACAD. Il est aussi neutre. Ce fromage s'est *putrefié* dans la cave. Un corps mort se *putrefie* en peu d'heures. Il faut laisser bien pourrir, bien *putrefier* le fumier pour en faire de bonnes couches. Il s'employe plus ordinairement dans le dogmatique.

PUTREFIÉ, ou plutôt *Putrefait.* part. & adj. & s. Corrompu, gaté, puant. Il n'a guere d'usage qu'en Medecine, ou par raillerie. Un sang *putrefait.* Un corps *putrefait.* Un *putrefait* qui vous vient aborder, est un fâcheux. SCAR.

PUTRIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de la corruption des humeurs & des chairs. Il y a des fievres *putrides.* Un membre *putride* est celui qui est pourri, cangrené.

Du Latin *putridus.*

P U Y.

PUY. s. masc. Le mot François *puy* est fait du mot Grec latinisé *podium*, qui dans la basse Latinité signifie un lieu élévé, une montagne. Ce nom a pris diverses figures, selon les divers dialectes de notre Langue. Dans la France Meridionale on l'appelle *Puech*, & il entre dans la composition de plusieurs noms. Ailleurs on l'appelle *Pec*; & de là est venu le nom de cette partie de la ville de S. Germain en Laye qui est bâtie sur le penchant de la montagne, au haut de laquelle la ville est située. De là vient aussi le nom de

Pic de Teneriffe. Il s'appelle *Pou* sur la côte occidentale du Cotentin; *Pou* de Flamanville, *Pou* de Rosel. HUET, *Origines de Caen.*

P Y C.

PYCNOCOMUM. s. masc. Plante qui suivant Dioscoride à ses feuilles semblables à celles de la roquette, mais âpres, épaisses & plus âcres. Sa tige est quarrée. Sa fleur ressemble à celle du basilic; & sa semence à celle du marube. Sa racine est noire, ronde, faite comme une petite pomme. Quelques-uns croyent que c'est une espece de morelle que C. Bauhin appelle *solanum tuberosum esculentum*; & d'autres la *succisa glabra* du même.

PYCNOSTILE. s. m. Edifice où les colomnes sont si pressées, que les entre-colomnemens n'ont qu'un diametre & demi de la colomne.

Ce mot vient du Grec *pugnos*, *épais*, & de *stilos*, *colomne.*

PYCNOTIQUE s. m. Medicament d'une nature aqueuse, qui à la vertu de rafraichir & de condenser; comme sont le pourpier, le nenuphar, le solanum.

Ce mot est Grec, & signifie, Qui a la vertu de condenser.

PYGME'E. Voyez PIGMÉE.

P Y L.

PYLORE. subst. masc. Terme de Medecine, & d'Anatomie, qui se dit de l'orifice inferieur de l'estomach qui est à son côté droit, par où il se vuide. Quoi qu'on le nomme inferieur, ce n'est que par rapport au premier, qui est placé un peu au dessus de lui, & non pas par rapport au fond, puis qu'ils en sont presque également éloignez. Il est un peu recourbé & quelquefois cartilagineux. Il est fort étroit, parce qu'il est rempli de fibres transverses, & environné d'un cercle épais, comme si c'étoit un muscle circulaire, ou un Sphincter qui le fermât. On remarque au *pilore* une éminence interieure qui tient lieu de valvule. Le *pilore* est attaché au premier des intestins.

Ce mot est Grec *puloorós*, & signifie *portier.*

P Y O.

PYOULQUE. s. m. Terme de Chirurgie. Instrument qui est une Seringue dont le canon est courbé pour s'accommoder à la figure des playes, où il y a épanchement de sang. L'on introduit ce canon jusqu'à l'endroit où le sang croupit, puis retirant le manche de la Seringue, on l'emplit de l'humeur extravasée, & ainsi on la pompe à plusieurs fois. On l'appelle autrement *tire-pus.* DION.

P Y R.

PYRACANTHA. s. m. Espece de neflier ou arbrisseau épineux dont l'écorce est noirâtre. Ses feuilles ressemblent en quelque maniere à celles du Poirier ou à celles de l'Arbousier; les unes sont oblongues & un peu pointues, les autres presque rondes, dentelées en leurs bords, un peu lanugineuses. Sa fleur est à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur jaune rougeâtre. Son fruit est gros environ comme celui du Berberis, mais presque rond, de couleur dorée, tirant sur le rouge, ayant une espece de couronne, aigrelet, renfermant des semences longuettes. Cet arbrisseau croît dans les hayes, dans les jardins.

Ce mot vient du Latin *pyrus*, poirier, & du Grec *acantha*, épine, comme qui diroit *poirier épineux.*

PYRAMIDE. Voyez PIRAMIDE.

PYRER. v. n. Vieux mot. Suppurer.

Quelques-uns le font venir du Grec *puon*, *pus*.

PYRETHRE. subst. masc. Plante dont les feuilles sont decoupées à-peu-près comme celles du fenouil, mais plus petites, semblables à celles de la carotte. Il s'éleve d'entr'elles de petites tiges qui soutiennent en leurs sommets des fleurs amples, larges, semblables à celles du bellis ou paquerette, jaunes au milieu, environnées de petites feuilles étroites, oblongues, blanchâtres par dessus, tirant sur le purpurin par dessous. Ses semences sont menuës, oblongues. Sa racine est longue, droite, grosse presque comme le doigt, d'un goût fort âcre, & brûlant. En Latin *pyrethrum flore bellidis*. C. BAUH. La racine de *pyrethre* étant mâchée fait beaucoup cracher; c'est pour cela qu'on l'appelle *Racine salivaire*. Elle soulage le mal des dents.

Ce mot vient du Grec *pûr*, *feu*, à cause que la racine de cette plante est d'un goût brûlant.

PYRITES. Terme de Chymie. C'est la marchasite du cuivre, la matrice où se forme le metal parmi la pierre.

Ce mot vient du Grec *pûr*, *feu*, parceque cette matiere conçoit le feu plus aisément que toute autre pierre, & on en fait la pierre des rouëts d'arquebuse. Elle est dorée ou argentée en ses pailles.

PYRITES, se dit plus generalement de la marchasite de tous les metaux, dont le nom est different selon le metal dont elle participe, comme *Chrysites*, celle de l'or; *Argyrites* celle de l'argent; *Siderites* celle du fer; *Chalcites* celle du cuivre; *molybdites* celle du plomb, &c.

PYROBOLISTE. s. m. Est un nom que prennent les Ingenieurs à feu, qui enseignent la composition de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre, que pour le divertissement. Voyez Casimir Polonois.

Ce mot est Grec, de *pûr*, *feu*, & de *ballein*, *jetter*.

PYROLE. s. f. Plante qui pousse de sa racine cinq ou six feuilles presque rondes, semblables à celles du poirier, épaisses, d'un vert-brun, lisses, couchées par terre. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ un pied, anguleuse, garnie de quelques petites feuilles pointuës, & portant en sa sommitté de belles fleurs à cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche. Le calice pousse un pistille terminé par une trompe semblable en quelque façon à celle d'un élephant. Ce pistille devient ensuite un fruit ou bouton à cinq pans arondis, divisé en cinq loges remplies de semences très-menuës. Ses racines sont deliées, fibreuses. En Latin *pyrola rotundifolia major*. C. BAUH. On l'appelle autrement *verdure de mer*. Cette plante a un goût amer & fort astringent; elle est propre à consolider les playes. Il y a quelques autres especes de *pyrole*.

Ce mot vient du Latin *pyrus*, *poirier*. On a donné ce nom à ces sortes de plantes, parceque l'espece dont on se sert en Medecine a les feuilles à-peu-près semblables à celles du poirier.

PYROMANCE ou **PYROMANCIE.** s. f. Divination qui se fait par le feu. Les Anciens croyoient pouvoir connoître l'avenir par le moyen de la flamme. Ils consideroient de quel côté elle tournoit.

PYROTECHNIE. s. f. Art qui enseigne l'usage du feu, & le ménagement qu'il en faut faire en plusieurs operations. L'Academie dit *Pyrotechnie*. Il y a une *Pyrotechnie* militaire qui enseigne l'art de faire toutes sortes d'armes à feu, comme canons, bombes, grenades, carcasses, mines, brûlots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fusées, petards, pots & lances à feu, comme est la *Pyrotechnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, & de Casimir Simienowicz Polonois.

Il y a une autre *Pyrotechnie* Chymique qui enseigne l'art de ménager le feu pour les cuissons, calcinations, distillations, & autres operations chymiques, comme est la *Pyrotechnie* de Davisson. Il y en a une troisiéme qui est pour la fonte, affinement & preparation des metaux, comme est celle dont a écrit Vanocchio Biringuccio Italien.

Le mot de *pyrotechnie* est Grec, composé de *pûr*, *feu*, & de *téchnée*, *art*.

PYROTECHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotechnie. Les Ingenieurs à feu appellent graine *pyrotechnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fer qu'on envoye sur les ennemis avec des pieces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme sont les pierries des Anciens, nos mortiers modernes, nos demi-courtauts, &c. Le manipule *pyrotechnique*, la tête de More *pyrotechnique*, &c. La maniere de les faire est enseignée par Casimir dans son livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE. adj. Terme de Medecine. Sorte de medicament qui brûle. Voyez CAUSTIQUE.

PYRRHIQUE. s. f. Sorte de danse des Grecs. On tient qu'elle fut inventée par Pyrrhus fils d'Achille. On dansoit en frappant sur des boucliers avec les armes, au son des instrumens.

PYRRHIQUE. s. masc. Terme de Poësie Grecque, & Latine. Mesure qui entre dans la composition des vers. C'est un pied de deux syllabes breves.

PYRRHONIEN, ENNE. adject. & s. m. & f. Nom de secte dont Pyrrhon a été le Chef. Ce Philosophe faisoit profession de douter de tout, pretendant que les hommes ne jugeoient de toutes choses que par les apparences du vrai & du faux. C'est pourquoy il se tenoit dans une suspension perpetuelle d'esprit, sans se determiner, pour ne point juger temerairement. Dans la Langue l'on a étendu ce nom à tous ceux qui paroissent dans la même situation d'esprit, & qui mettent tout en question. Ces gens-là sous pretexte qu'il y a quantité de choses obscures & incertaines, & pour se faire un honneur de ne se laisser pas aller à la credulité populaire, mettent leur gloire à soutenir, qu'il n'y a rien de certain. Ce mauvais principe du *Pyrrhonisme*, les preoccupe d'autant plus, qu'il est opposé à la temerité de ceux qui decident de tout. La moindre lueur, & la moindre difficulté suffit pour les faire douter des veritez les plus constantes; & ce n'est bien souvent que pour se decharger de la peine de les examiner, & de les envisager avec le soin necessaire pour en appercevoir l'évidence. Les Academiciens étoient differens des *Pyrrhoniens*, en ce qu'ils avoüoient qu'il y a des choses plus vraisemblables les unes que les autres; ce que les *Pyrrhoniens* ne veulent pas reconnoître. Cependant le Pyrrhonisme que Montagne a voulu renouveller, n'est pas une secte de gens persuadez de ce qu'ils pensent: c'est une secte de menteurs. Leur cœur ne peut s'accorder avec leur langue. Ils ne sçauroient rejetter de bonne foi, ni detruire l'assûrance raisonnable que l'on a de certaines *choses*, dont ils ne peuvent douter serieusement. LOG. Les *Pyrrhoniens* en affirmant qu'il n'y a rien de certain, étoient les plus decisifs de tous les Philosophes: car pour cela il falloit avoir bien examiné toutes choses, afin de determiner precisément, que tout est incertain. LE CL. Une telle Philosophie tendoit au renversement de tous les preceptes de la Morale: car dès qu'on assûre qu'il n'y a rien de certain, & que tout est incomprehensible, on déclare qu'il n'est pas certain qu'il y ait des vices & des vertus. BAY. Ainsi les *Pyrrhoniens* ont beau debiter des maximes de Morale excellentes en elles-mêmes: ce ne sont dans leur bouche que de vains sons, des regles steriles, des propositions qui n'ont aucun fondement, & qui sont dementies

menties par leurs propres principes ; quand même la conduite de ces Philosophes paroîtroit d'ailleurs la plus reguliere du monde. Barbeyrac.

PYRRHONISME. s. m. Habitude ou affectation de douter de tout. *Pyrrhonisme* historique. *Pyrrhonisme* sur la Religion. Le *Pyrrhonisme* étoit le Systême favori de Mr. Bayle, il l'a poussé même jusqu'aux Mathematiques. J. des Sç. Je sçai douter, & faire valoir les droits que le *Pyrrhonisme* exerce sur les veritez les mieux établies. Tour. Ce n'est pas entendre assez bien le *pyrrhonisme* historique que de douter des faits extraordinaires, il faut aller jusqu'à douter qu'ils soient aussi extraordinaires qu'ils le paroissent. Font.

P Y T.

PYTHAGORICIEN, enne. s. masc. & fem. & adj. Nom d'une Secte d'anciens Philosophes qui suivoit la doctrine de Pythagore de Samos qui fleurissoit l'an du monde 3400. & avant la naissance de Jesus-Christ, 571. Il avoit beaucoup voyagé en Orient, sur tout chez les Egyptiens, chez les Perses & chez les Chaldéens; d'où il apporta plusieurs de ses sentimens, & sa maniere d'enseigner ; car il debitoit ses plus beaux preceptes sous le voile des Symboles & des énigmes. Il croyoit l'unité d'un Dieu suprême, qu'il concevoit comme une nature incorruptible & invisible. Comme il se servoit beaucoup de la science des nombres, pour exprimer ses pensées, il disoit que la vertu, la santé, l'amitié, toutes sortes de biens, & Dieu même n'étoient qu'une harmonie. Son opinion principale étoit la metempsychose, qu'il avoit puisée chez les Egyptiens. Il parloit pourtant des enfers & des peines d'une autre vie. Les Sectateurs de ce Philosophe enseignoient, qu'on se perfectionne en trois manieres. 1. En conversant avec les Dieux; car pendant ce commerce on s'abstient de toute mauvaise action & l'on se rend semblable aux Dieux, autant que céla est possible. 2. En faisant du bien aux autres, car c'est le propre de Dieu. 3. En sortant de cette vie, Pythagore obligeoit ses Disciples de l'écouter sans rien dire pendant l'espace de cinq ans ; ce qui étoit justement le moyen de leur remplir l'esprit de prejugez. Pythagore fut Auteur d'une Secte qu'on nomma *Italique*, à cause qu'il enseinoit à Crotone ville d'Italie. Les *Pythagoriciens* ont servi de modele aux Esseniens. Grotius.

PYTHIE. s. f. Prêtresse d'Apollon. La *Pythie* étoit l'organe par lequel Apollon rendoit ses Oracles à Delphes. La coutume de prendre les *Pythies* fort jeunes dura long-tems ; jusqu'à ce qu'une avanture galante donna lieu à une loi qui defendoit de les choisir au dessous de 50. ans. D'abord une seule *Pythie* suffisoit ; dans la suite il y en eut jusqu'à trois Dans les premiers tems Apollon n'inspiroit la *Pythie* qu'une fois l'an ; mais dans la suite on obtint qu'il l'inspireroit une fois le mois. J. des. Sç.

PYTHIQUES. adj. m. & fem. Jeux que tous les cinq ans on celebroit en Grece à l'honneur d'Apollon dans une rase & vaste campagne entre Delphes & Cirrha. Les jeux *Pythiques* eurent pour Instituteur Jason, ou Diomede Roi d'Ætolie, & pour restaurateur le brave Eurilochus de Thessalie. Ce renouvellement des jeux *Pythiques* arriva la 3. année de la 48. Olympiade, 584. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Depuis ce tems-là les Grecs comptoient quelquefois par *Pythiades*, comme ils comptoient par Olympiades. Tour. On ne convient pas trop de l'étymologie du mot de *Pythiques*. Les uns le tirent de Pythus fils de Delphus, & petit-fils d'Apollon *Pythique*, du verbe Grec *puthésthai*, parce qu'on alloit l'interroger, c'est-à-dire, le consulter ; ou de Delphes qui s'appelloit autrement *puthò*, en sorte qu'Apollon *Pythique* & Apollon de Delphes signifient la même chose. Plusieurs avec Ovide veulent que le mot de Jeux *Pythiques* doive son origine à la victoire insigne, qu'Apollon remporta sur l'énorme serpent Python. Id.

PYTHONISSE. subst. fem. Sorciere. Devineresse qui predit les choses par la suggestion de l'Esprit malin. La *Pythonisse* de l'Ecriture fit paroître l'ombre de Samuël à Saül, qui lui predit sa mort. Les Grecs appelloient *Pythons*, les Esprits qui aidoient à predire les choses futures, & même les personnes qui en étoient possedées.

P Y X.

PYXACANTHA. s. masc. Arbrisseau épineux qu'on appelle autrement *lycium*.

Ce mot vient de deux mots Grecs, *pùxos*, buis, & *acantha*, *épine*, comme qui diroit *buis epineux*, à cause que les feuilles de cet arbrisseau ressemblent à celles du buis. Voyez Lycium.

FIN DU TROISIEME TOME.

